DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME SECOND

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE

56, RUE JACOB, 56

INSTITUT DE FRANCE

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SEPTIÈME ÉDITION

DANS LAQUELLE ON A REPRODUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PRÉFACES DES SIX ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

TOME SECOND

I — Z

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

56, RUE JACOB, 56

1879



DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

I. s. m. La neuvième lettre de l'alphabet, et La troisième des voyelles. *La lettre* I. *Faire un* i, *un petit* i, *un grand* I. *Deux* i. *On met un point au-dessus de l'*i, *excepté quand il est majuscule :* Isaac, Italie. *On met un tréma sur l'*i *pour indiquer que, dans la prononciation, il doit se séparer de la voyelle qui précède ou qui suit :* Achaïe, faïence, Moïse, ambiguïté, ïambe. *Un* ï *tréma. Un* î *circonflexe. La voyelle* I. *Il prononce mal les* i. *Un* i *long. Un* i *bref.*

I, s'unit avec *a*, *e*, *u*, *ou*, pour former des diphtongues, comme dans *Mail, bataille, meilleur, beignet, nuit, buis, oui, rouir, etc.*

Il se joint souvent aux voyelles *a*, *e*, *o*, pour représenter des sons très différents du son qui lui est propre. Ainsi, dans *Faire peine*, *ai* et *ei* se prononcent *è ;* dans *Aimer, peiner*, ils se prononcent *é*.

On distinguait autrefois deux sortes d'I : l'I voyelle, qui est l'I proprement dit ; et l'I consonne, ou J, qui est devenu la dixième lettre de l'alphabet.

Prov. et fig., *Il n'est bon qu'à mettre les points sur les* i, se dit D'un homme qui, dans les ouvrages d'esprit, ne s'attache qu'à remarquer des minuties. On le dit aussi De ceux qui n'ont qu'une exactitude minutieuse et inutile.

Prov. et fig., *Il faut avec cet homme mettre les points sur les* i, Il faut être avec lui d'une exactitude scrupuleuse ; et, dans un autre sens, Il faut prendre avec lui les plus grandes précautions.

Fam., *Droit comme un* I, Très droit. *Malgré son grand âge, cet homme est encore droit comme un* I.

IAM

ÏAMBE. s. m. T. de Versification grecque et de Versification latine. Pied de deux syllabes dont la première est brève, et la dernière longue. *Ce vers n'est composé que d'ïambes. Le dernier pied de ce vers est un ïambe.*

Il se dit également d'Un vers dont le second, le quatrième et le sixième pied sont des iambes. *Les poëtes grecs et les poëtes latins ont employé les ïambes dans leurs drames. Les ïambes furent particulièrement employés par les poëtes grecs pour satisfaire des haines privées ou publiques, pour flétrir les vices ou exprimer des sentiments amers sur les homm*es *et les mœurs de leur temps. Les ïambes d'Archiloque, d'Hipponax.*

Il s'est dit aussi adjectivement, dans ce dernier sens. *Les vers ïambes sont propres à exprimer les passions.*

ÏAMBES, se dit en français, D'une pièce lyrique, qui par le sentiment amer et le ton acerbe rappelle les iambes des anciens. *Les ïambes d'André Chénier. André Chénier emploie dans ses ïambes le vers alexandrin suivi du vers de huit syllabes, avec croisement de rimes.*

ÏAMBIQUE. adj. Composé d'iambes. *Vers ïambique.*

IBI

IBIDEM. Mot emprunté du latin, dont on se sert ordinairement dans les citations, pour signifier que le mot, la phrase, etc., que l'on cite se trouve à l'endroit déjà indiqué dans la citation précédente. On écrit souvent par abréviation, *Ibid.* ou *Ib.*

IBIS. s. m. (On prononce l'S.) Oiseau, espèce de courlis, qui était fort révéré des Égyptiens. *Dans l'ancienne Égypte, l'ibis était un oiseau sacré. On supposait anciennement que l'ibis vit de serpents et qu'il casse les œufs des crocodiles.*

ICE

ICELUI, ICELLE. adj. démonstratif, ou pronom. Vieux mot employé quelquefois encore dans le style de Pratique, et dans le langage familier. *Icelle dame. Dans la maison d'icelui.*

ICH

ICHNEUMON. s. m. (On prononce *Ikneu.*) Quadrupède de la taille d'un chat et de la forme d'une martre, que les Égyptiens révéraient parce qu'il détruit les serpents et les jeunes crocodiles. *L'ichneumon se nomme aussi Rat de Pharaon, et Mangouste.*

Il se dit encore d'Un genre d'insectes hyménoptères, qui sont pourvus d'un aiguillon comme les abeilles, et qui déposent leurs œufs dans le corps des chenilles.

ICHNOGRAPHIE. s. f. (On prononce *Ikno.*) T. d'Archit. Plan horizontal et géométral d'un édifice. *L'ichnographie d'un édifice.*

ICHNOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Ikno.*) Qui appartient à l'ichnographie. *Plan, dessin ichnographique.*

ICHOR. s. m. (On prononce *Ikor.*) T. de Médec. Sanie, sang aqueux mêlé de pus âcre, qui est le produit d'une inflammation d'un mauvais caractère.

ICHOREUX, EUSE. adj. (On prononce *Ikor.*) T. de Médec. Qui tient de la nature de l'ichor. *Pus ichoreux.*

ICHTYOLITHE. s. m. (On prononce *Ikty.*) Poisson pétrifié, ou Pierre qui porte l'empreinte d'un poisson.

ICHTYOLOGIE. s. f. (On prononce *Ikty.*) Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons. *Cours d'ichtyologie.*

ICHTYOLOGIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Ikty.*) Qui appartient, qui a rapport à l'ichtyologie ou aux poissons.

ICHTYOLOGISTE. s. m. (On prononce *Ikty.*) Celui qui étudie, qui connaît l'his-

toire des poissons. *Un savant ichtyologiste.*

ICHTYOPHAGE. adj. des deux genres. (On prononce *Ikty.*) Qui se nourrit principalement de poisson. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un peuple. *Un peuple, une peuplade ichtyophage.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les ichtyophages.*

ICHTYOSAURE. s. m. (On prononce *Iktyossaure.*) T. d'Hist. nat. Genre de reptiles appartenant aux époques antédiluviennes.

ICI

ICI. adv. de lieu. En ce lieu-ci. Il est souvent opposé à l'adverbe *Là. Venez ici. Je voudrais bien qu'il fût ici. Sortez d'ici. Hors d'ici. Il a passé par ici. Venez jusqu'ici. Ici et là. Demeurez là, n'approchez pas d'ici. En partant d'ici vous irez là. D'ici là nous comptons deux lieues.* Par ellipse, en appelant un chien, *Ici.*

Il se met quelquefois au commencement d'un membre de période, et il marque la différence des lieux, sans aucun rapport au plus ou au moins de distance. Dans ce cas, il est ordinairement corrélatif de l'adverbe *Là. Ici il y a une forêt, là une montagne. Ici Alexandre gagna une bataille, là il passa une rivière.*

Il s'emploie aussi de la même manière dans l'énumération, pour marquer les circonstances. *Ici il pardonne, là il punit.*

Ici, signifie également, Dans ce pays-ci, dans cette ville-ci, etc., par opposition à un autre pays, à une autre ville, désignés quelquefois par l'adverbe *Là-bas. On se conduit là-bas, on se conduit chez vous plus sagement qu'ici. C'est l'usage dans votre pays, à Londres, à Rome, mais ici on fait autrement.*

Ici-bas, Dans ce bas monde, sur la terre. *Tout périt ici-bas. Les choses, les affaires d'ici-bas.*

Ici, signifie quelquefois, Un endroit qu'on désigne dans un discours, dans une narration, dans un livre, etc. *Ici il commence à parler de telle guerre. Ici finit tel traité. Jusqu'ici j'ai parlé des coutumes.*

Ici, devient quelquefois adverbe de temps, et signifie, Le moment présent. *Cela ne s'était pas vu jusqu'ici. Revenez demain; d'ici là, j'aurai arrangé votre affaire.*

ICO

ICOGLAN. s. m. Page du Grand Seigneur. *Un jeune icoglan.*

ICONOCLASTE. s. m. Briseur d'images. Il se dit d'Hérétiques du huitième siècle qui détruisaient les saintes images. *L'iconomaque combattait le culte des images, et l'iconoclaste les brisait. L'hérésie des iconoclastes.*

Il se dit, par extension, de Ceux qui condamnent les représentations des personnes divines. *Les réformateurs du seizième siècle furent souvent des iconoclastes.*

ICONOGRAPHE. s. m. Celui qui est savant en iconographie, qui s'occupe d'iconographie.

ICONOGRAPHIE. s. f. Description des images, des tableaux, etc. Il se dit particulièrement de La connaissance des monuments antiques, tels que les bustes, les peintures, etc.

Il se dit aussi d'Une collection de portraits d'hommes célèbres de l'antiquité. *L'Iconographie de Visconti.*

ICONOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLATRE. s. m. Nom que les iconoclastes donnaient aux catholiques, qu'ils accusaient d'adorer les images.

ICONOLOGIE. s. f. Interprétation, explication des images, des monuments antiques.

ICONOMAQUE. s. m. Celui qui combat le culte des images.

ICONOSTASE. s. f. Sorte de grand écran à trois portes qui, dans les églises grecques, sépare l'autel de la nef, et où l'on expose les images de Jésus-Christ, de la Vierge, des quatre Évangélistes et de quelques autres saints. *Les images des iconostases sont des peintures rehaussées d'or ou d'argent. Les chrétiens du rite grec ont chez eux des iconostases.*

ICOSAÈDRE. s. m. T. de Géom. Corps solide qui a vingt faces. *La surface de l'icosaèdre est composée de vingt triangles équilatéraux.*

ICOSANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont vingt étamines au moins, attachées sur le calice. *Les roses appartiennent à l'icosandrie.*

ICT

ICTÈRE. s. m. T. de Médec. Maladie caractérisée par la couleur jaune que prennent les téguments, et qu'on peut attribuer à la présence de la bile dans le sang. On la nomme vulgairement *Jaunisse.*

ICTÉRIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes contre l'ictère ou jaunisse.

Il signifie aussi, Qui tient de l'ictère, ou Qui est affecté d'ictère. *Affection ictérique. Cet homme est ictérique.*

IDE

IDE. s. m. T. de Jeu. Il se dit, au Piquet à écrire, de Chacun des deux coups que l'on joue pour la décision d'un pari.

IDÉAL, ALE. adj. Qui existe dans l'idée; qui n'existe ou ne peut exister que dans l'entendement, dans l'imagination. *Les choses que désignent les mots abstraits n'ont qu'une existence idéale. Un être idéal. Le héros de ce poëme est un personnage idéal.*

Il signifie aussi, dans les Arts d'imagination et d'imitation, Qui réunit toutes les perfections, ou qui est plus beau que les modèles offerts par la nature. *Beau idéal. Beauté, perfection idéale. Formes idéales.* On dit quelquefois substantivement, en ce sens, *L'idéal.*

Il signifie encore, Chimérique. *Pouvoir idéal. Richesses idéales.*

IDÉALISER. v. a. T. de Littérature et de Beaux-arts. Donner un caractère idéal à une personne, à une chose.

Idéalisé, ée. part. passé.

IDÉALISME. s. m. T. de Philosophie. Il se dit, en général, de Tout système philosophique qui considère les idées comme le principe de la connaissance. *L'idéalisme de Berkeley.*

En termes de Beaux-arts, il se dit de La tendance vers l'idéal, de la recherche de l'idéal.

IDÉALISTE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'idéalisme. *La philosophie idéaliste.*

Il s'emploie aussi substantivement pour désigner Un partisan de l'idéalisme.

IDÉE. s. f. Représentation d'une chose dans l'esprit; notion que l'esprit reçoit ou se forme de quelque chose. *L'idée d'une montagne, d'un arbre. L'idée du blanc, du rouge. L'idée du juste et de l'injuste. Idée simple. Idée complexe. Idée innée. Idée acquise. Idée claire et nette. Idée distincte. Idée vague. Idée confuse. Avoir une idée, des idées dans l'esprit. Avoir l'esprit plein d'idées. Les premières idées. L'origine, le développement, la génération des idées. Quelle idée attachez-vous à ce mot? Ce signe réveille telle idée. Une fausse idée. Ils n'ont aucune idée de nos arts, de nos usages. Pour vous donner une juste idée de cela. Pour que vous puissiez en prendre une juste idée. Cela ne peut vous en donner qu'une faible idée. Ce que j'en ai vu ne répond pas à l'idée que je m'en étais faite. J'en avais conçu une haute idée. J'en avais une tout autre idée. J'avais de cet homme une grande idée. Il donne de lui une pauvre idée. Vous ne sauriez vous faire l'idée de tout ce que j'ai souffert.*

Par exagérat. et fam., *On n'a pas d'idée de cela,* se dit en parlant D'une chose qui paraît extraordinaire, excessive en son genre. *On n'a pas d'idée d'une telle insolence.*

Idée, se dit quelquefois, dans un sens particulier, pour Souvenir. *J'ai vu cet homme-là autrefois, j'en ai quelque idée. Il ne me souvient point de cela, je n'en ai aucune idée. Cela m'en a rappelé l'idée. Le temps en a complètement effacé l'idée dans mon esprit.*

Il se prend aussi, en parlant de Dieu, pour Les types, les modèles éternels de toutes les choses créées, qui sont dans la pensée de Dieu. *Les idées de toutes choses sont en Dieu.* On dit également dans ce sens, *Les idées de Platon.*

Il se dit, par extension, Des pensées, des conceptions de l'esprit, des opinions, des réflexions, etc. *Une idée sublime. Une belle, une noble, une grande idée. C'est lui qui m'a donné l'idée de faire cela. Il a pris l'idée de sa pièce dans tel roman. Idée mère. Idée fondamentale. Idée dominante. Idée première. Ma première idée avait été de... J'ai changé d'idée. Plein de cette idée, il voulut... C'est une idée heureuse. Quelle sotte idée! Votre idée me paraît bonne. C'est une idée fort simple. L'idée ne m'en était pas venue. Faites à votre idée. Je suis tourmenté de l'idée qu'il est encore fâché contre moi. La seule idée du péril l'épouvante. Communiquer ses idées à quelqu'un. Faites-moi part de vos idées là-dessus. Avoir des idées tristes. Mettre ses idées sur le papier. On trouve dans cet ouvrage beaucoup d'idées ingénieuses, originales. Cet auteur n'a point d'idées neuves. Avoir des idées saines. Cela fait venir les idées. Suivre le fil de ses idées. Cela brouille toutes mes idées. Mettre en avant des idées hardies. C'est un partisan des idées nouvelles. Des idées d'un ordre élevé.*

Idée fixe, Idée dominante, dont l'esprit est sans cesse occupé, obsédé.

Idée, signifie particulièrement, Invention, en parlant D'une production des arts. *L'idée de ce tableau est gracieuse.* On l'emploie quelquefois au pluriel, dans un sens analogue; et alors il s'applique également Aux ouvrages d'esprit. *Il n'y a point d'idées dans cet ouvrage, dans ce tableau, etc. Cet auteur, cet artiste manque d'idées, n'a point d'idées.*

Il signifie quelquefois, en Littérature et dans les Arts d'imitation, L'esquisse, l'é-

bauche rapide d'un ouvrage. *Il en a jeté l'idée sur le papier. C'est une première idée.* On le dit aussi, en mauvaise part, d'Un ouvrage trop peu achevé. *Ce n'est qu'une première idée, qu'une idée informe.*

Idée, se dit encore Des visions chimériques, des choses qui ne sauraient avoir lieu, qui ne peuvent se réaliser. *Ce ne sont que des idées, des idées creuses, de belles idées. Il veut donner ses idées pour des choses réelles. Il se repaît d'idées. Il nous a entretenus de ses idées. Quelle idée avez-vous là? Vous croyez qu'il ne viendra pas : quelle idée!*

Idée, signifie en outre, surtout dans le langage familier, La pensée, l'esprit, l'imagination. *J'ai dans l'idée qu'il ne viendra pas. Ils vont se mettre dans l'idée que... Je ne sais ce qu'il a dans l'idée. Il me revient en idée, à l'idée que... On ne peut lui ôter cela de l'idée. Il n'est riche qu'en idée. L'histoire nous fait assister en idée aux événements du passé.*

IDEM. Mot emprunté du latin, qui signifie, Le même, et qu'on emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit. Il est principalement en usage dans les comptes, les inventaires, les tables, les citations, etc. Par abréviation, on écrit souvent, *Id.*

IDENTIFICATION. s. f. Terme didactique. Action d'identifier.

IDENTIFIER. v. a. Comprendre deux choses sous une même idée. *La définition doit toujours être identifiée avec le défini*, ou, pronominalement, *doit s'identifier avec le défini.* Ce sens n'est usité que dans le didactique.

Il se dit plus ordinairement, surtout au sens moral, pour exprimer qu'Une chose prend le caractère d'une autre, lui devient comme pareille. Son plus grand usage est avec le pronom personnel. *La législation avait fini par s'identifier avec les mœurs.*

Il se dit, particulièrement, D'une personne qui se pénètre bien des sentiments d'une autre. *Un poète doit s'identifier avec les personnages qu'il fait agir et parler.*

Identifié, ée. part. passé.

IDENTIQUE. adj. des deux genres. Qui est le même qu'un autre, qui ne fait qu'un avec un autre, ou qui est compris sous une même idée. *Deux et deux sont identiques avec quatre. Vous croyez avancer deux propositions différentes, mais elles sont identiques, parfaitement identiques. Ces deux articles de loi sont identiques.*

IDENTIQUEMENT. adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ. s. f. Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une ou sont comprises sous une même idée. *Identité de raisons. Identité de nature. Identité de pensées en divers termes. Il y a identité parfaite entre ces deux choses. On ne peut nier l'identité de cette chose avec telle autre.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, en parlant De la reconnaissance d'une personne en état d'arrestation, d'un prisonnier évadé, d'un mort, etc. *Établir l'identité d'un condamné. L'identité de ce prisonnier avec l'homme signalé à la police n'a pas encore été bien constatée, bien reconnue, bien prouvée.*

Il se dit encore, en termes d'Algèbre, d'Une espèce d'équation ou d'égalité dont les deux membres sont identiquement les mêmes. *Les identités ne peuvent conduire à aucune solution; elles se réduisent toutes à celle-ci : o = o.*

IDÉOGRAPHIE. s. f. Terme didactique. Représentation d'une idée par des signes qui en figurent l'objet.

IDÉOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'idéographie. *Écriture idéographique. Signes idéographiques.*

IDÉOLOGIE. s. f. Science des idées; système sur l'origine et la formation des idées. *Traité d'idéologie.*

IDÉOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie. *Connaissances, vérités idéologiques.*

IDÉOLOGUE. s. m. Celui qui réduit toute la philosophie à l'idéologie. *Un profond idéologue.* On dit aussi quelquefois, *Idéologiste.*

IDES. s. f. pl. Le quinzième jour des mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre dans le calendrier des anciens Romains, et le treizième des autres mois. *Les ides de mars furent fatales à Jules César.*

Le second, le troisième, le quatrième, etc., des ides, Le premier, le second, le troisième jour, etc., avant les ides.

IDI

IDIOME. s. m. Langue propre à une nation. *L'idiome français. L'idiome allemand. Etc.*

Il signifie, par extension, Le langage particulier d'une province. *L'idiome gascon. L'idiome provençal.*

IDIOPATHIE. s. f. T. de Médec. Il se dit de Toute maladie primitive, c'est-à-dire, qui n'est point le symptôme d'une autre maladie, qui n'en dépend pas.

Idiopathie, en termes de Morale, signifie, L'inclination particulière qu'on a pour une chose.

IDIOPATHIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit D'une affection qui n'est liée à aucune autre, qui n'en dépend pas. *Cette migraine n'est point idiopathique, elle n'est qu'un symptôme du dérangement de l'estomac. Maladie idiopathique.*

IDIOSYNCRASIE. s. f. T. de Médec. Tempérament particulier d'un individu, disposition qui le rend propre à être influencé d'une certaine manière par les divers agents qui affectent nos organes.

IDIOT, OTE. adj. Dépourvu d'intelligence, stupide, imbécile. *C'est l'homme du monde le plus idiot. Cette femme-là n'est pas si idiote que vous pensez.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un idiot. Un pauvre idiot. Une pauvre idiote.*

IDIOTISME. s. m. T. de Médec. Absence d'intelligence qui coïncide presque toujours avec un défaut de développement du cerveau. *Être atteint d'idiotisme. Tomber dans l'idiotisme.*

Idiotisme, en Grammaire, signifie, Une construction, une locution contraire aux règles communes et générales, mais propre et particulière à une langue. *Cette construction, ce pléonasme est un idiotisme de la langue française.* Il y a *est un idiotisme. Chaque langue a ses idiotismes. Un idiotisme grec, italien, etc. Traité des idiotismes.*

IDO

IDOINE. adj. des deux genres. Propre à quelque chose. *Apte et idoine.* Il est vieux.

IDOLÂTRE. adj. des deux genres. Qui adore les idoles, et leur rend des honneurs qui n'appartiennent qu'à Dieu. *Toute la terre était idolâtre. Les nations idolâtres. Les peuples idolâtres.*

Il se dit aussi De tous ceux qui rendent un culte divin à des créatures. *Les Perses, qui adoraient le feu, les Égyptiens, qui adoraient les crocodiles, étaient idolâtres.*

Il se dit également Du culte même. *Rendre un culte idolâtre. Faire des sacrifices idolâtres. Offrir un encens idolâtre.*

Il se dit, figurément, D'une personne qui en aime une autre avec excès, ou qui estime trop une chose, qui en raffole. *Cette femme l'a subjugué, il en est idolâtre, il en devient idolâtre. Cette mère est idolâtre de ses enfants. Il est idolâtre de ses pensées, de ses opinions, de ses ouvrages. Cette femme est idolâtre de sa beauté.*

Idolâtre, s'emploie aussi comme substantif; mais, dans cette acception, il n'est d'usage qu'en parlant de Ceux qui adorent les idoles ou les autres fausses divinités. *Les idolâtres des Indes. Prêcher les idolâtres. Convertir les idolâtres.*

IDOLÂTRER. v. n. Adorer les idoles. *Les Hébreux idolâtrèrent dans le désert. Les femmes portèrent Salomon à idolâtrer.*

Il est aussi verbe actif, et signifie au figuré Aimer avec trop de passion. *Il idolâtre cette femme. Elle est folle de ses enfants, elle les idolâtre. Cette femme veut être idolâtrée.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *C'est un homme qui s'idolâtre. Ces amants s'idolâtrent.*

Idolâtré, ée. part. passé. Il n'est d'usage qu'au figuré.

IDOLÂTRIE. s. f. Adoration des idoles, culte des faux dieux. *Ces peuples étaient encore dans l'idolâtrie, adonnés à l'idolâtrie.*

Il se dit figurément d'Un amour, d'un attachement excessif. *Il l'aime jusqu'à l'idolâtrie. Aimer avec idolâtrie.*

IDOLE. s. f. Figure, statue représentant une fausse divinité, et exposée à l'adoration. *Idole d'or, d'argent, de pierre. L'idole de Jupiter, de Mercure, etc. Le culte des idoles. Les prêtres des idoles. Adorer une idole. Offrir de l'encens aux idoles. Renverser les idoles, les temples des idoles.*

Fig. et fam., *Il se tient là comme une idole*, se dit D'un homme qui se tient debout à ne rien faire. *Pourquoi vous tenir là comme une idole?*

Fig. et fam., *C'est une idole, une vraie idole*, se dit D'une belle personne sans grâce, sans maintien, et qui ne paraît point animée. *Elle est belle, mais c'est une idole, une vraie idole.* On le dit aussi D'une personne stupide.

Idole, se dit encore, figurément, d'Une personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries. *Il est l'idole du jour.*

Il se dit également de Ce qui fait le sujet de l'affection, de la passion de quelqu'un. *Cet enfant est l'idole de sa mère. L'intérêt est leur idole. L'avare fait son idole de son argent.*

IDY

IDYLLE. s. f. Petit poème dont le sujet est ordinairement pastoral ou amoureux, et qui tient de l'églogue. *Composer une idylle. Une belle idylle. Les idylles de Théocrite, de Bion, de Moschus. Les idylles de Gessner.*

IF

IF. s. m. Arbre toujours vert, qui a la feuille fort étroite et un peu longue, et qui porte un petit fruit rouge et rond. *Planter des ifs. Une palissade d'ifs. Tondre des ifs. Tailler des ifs en boule, en pyramide, etc.*

Il se dit aussi d'Une pièce de charpenterie, de forme triangulaire, employée dans les illuminations, et destinée à porter plusieurs lampions dont l'assemblage imite un if taillé en pyramide. *Planter des ifs sur une place publique, devant la porte d'un hôtel, etc. Les lampions de cet if sont presque tous éteints.*

IGN

IGNAME. s. f. T. de Botan. Genre de plantes grimpantes, et toutes exotiques. L'espèce la plus remarquable est l'*Igname ailée*, plante des Indes orientales, dont la racine, qui pèse quelquefois jusqu'à trente livres, est farineuse et alimentaire.

IGNARE. adj. des deux genres. Qui n'a point étudié, qui n'a point de lettres. Il n'est usité que dans certaines phrases du langage familier, comme : *Gens ignares et non lettrés. C'est l'homme du monde le plus ignare.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un ignare.*

IGNÉ, ÉE. adj. (On prononce le G dur.) Terme didactique. Qui est de feu, qui a les qualités du feu. *Substance ignée. D'une nature ignée. Les parties ignées. Corpuscules ignés. Matière ignée.*

Il signifie quelquefois, Qui est produit par l'action du feu. Ainsi on dit, en Géologie, *Couche de formation ignée*, par opposition à *Couche de formation aqueuse.*

IGNICOLE. adj. des deux genres. (On prononce le G dur.) Il se dit Des adorateurs du feu. Il est peu usité.

IGNITION. s. f. (On prononce le G dur.) T. de Chimie. État des corps en combustion. *Un corps en ignition, dans l'état d'ignition.*

Il se dit également en parlant d'un métal ou D'un autre corps chauffé jusqu'à ce qu'il devienne rouge sans se fondre. *Un métal en ignition. Cette brique est en ignition.*

IGNOBLE. adj. des deux genres. Qui est bas, sans noblesse, qui marque une âme dépourvue de sentiments nobles. *Langage ignoble. Expressions ignobles. Avoir l'air ignoble. Le maintien ignoble. La physionomie ignoble. Les manières ignobles. Les sentiments ignobles. Il n'y a rien de plus ignoble qu'un pareil procédé.* On dit dans un sens analogue, *Il se cacha dans un ignoble réduit.*

IGNOBLEMENT. adv. D'une manière ignoble. *Il parle ignoblement. Il s'est conduit ignoblement dans cette affaire.*

IGNOMINIE. s. f. Infamie, grand déshonneur. *Être couvert d'ignominie. Chargé d'opprobres et d'ignominie. C'est une éternelle ignominie pour lui. C'est une grande ignominie pour son nom. Souffrir de grandes ignominies. Être exposé à l'ignominie, aux affronts.*

IGNOMINIEUSEMENT. adv. Avec ignominie. *On l'a traité ignominieusement.*

IGNOMINIEUX, EUSE. adj. Qui porte ignominie, qui cause de l'ignominie. *Mort ignominieuse. Supplice ignominieux. Traitement ignominieux. Cela est ignominieux à toute sa race, pour toute sa race.*

IGNORAMMENT. adv. Avec ignorance. *Il parle de ces matières-là fort ignoramment.* Il est peu usité.

IGNORANCE. s. f. Défaut de connaissance, manque de savoir. *Ignorance grossière. Ignorance crasse. Grande ignorance. Profonde ignorance. Ignorance excusable. Ignorance invincible. Ignorance volontaire. Ignorance affectée. Durant les siècles d'ignorance. C'était un siècle d'ignorance. Croupir dans l'ignorance. Laissez-lui son heureuse ignorance. Vivre dans une extrême ignorance de toutes choses. Ignorance du droit. Ignorance du fait. J'avoue mon ignorance sur ce point. J'étais dans l'ignorance de ce qui se passait.*

Il se dit quelquefois Des fautes qui marquent une ignorance grossière. *Ce livre est plein d'ignorances impardonnables. On y trouve autant d'ignorances que de mots.*

Prétendre cause d'ignorance, signifie, en termes de Pratique, Alléguer son ignorance pour excuse. *Afin que nul n'en prétende, n'en puisse prétendre cause d'ignorance.* Il signifie aussi, dans le langage familier, Prétendre ignorer quelque chose; et cela ne se dit ordinairement que Des choses qu'on veut faire semblant d'ignorer.

IGNORANT, ANTE. adj. Qui est sans lettres, sans étude, qui n'a point de savoir. *Être ignorant. Il est extrêmement ignorant. Elle est ignorante au dernier point. Tous ces peuples-là sont très ignorants. Il a le sens droit, mais du reste il est fort ignorant. Il s'avoue ignorant. Il est si ignorant, qu'il ne sait pas lire.*

Il s'emploie aussi relativement, en parlant De celui qui n'est pas instruit de certaines choses, qui ignore certaines choses. *Il sait beaucoup de choses, mais il est fort ignorant en géographie. Il est ignorant sur ces matières-là. C'est un homme fort ignorant des choses du monde.* En termes de Palais, *Être ignorant du fait.*

Prov., *J'en suis aussi ignorant que l'enfant qui est à naître*, se dit Pour marquer qu'on ne sait rien de quelque chose qui est arrivé.

Un médecin ignorant, un magistrat ignorant, etc., Un médecin, un magistrat, etc., qui n'a pas le savoir, l'habileté que sa profession exige. *Il fut estropié par un chirurgien ignorant.*

IGNORANT, s'emploie aussi comme substantif, dans tous les sens de l'adjectif. *C'est un ignorant. C'est un franc ignorant. Il n'y a que des ignorants qui puissent parler de la sorte. L'ignorant a le ton décisif, faute de savoir douter. Il fait l'ignorant là-dessus, mais personne n'est mieux informé que lui.*

IGNORANTIN. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Les frères ignorantins*, Les frères de la congrégation de Saint-Yon, qui tiennent des écoles élémentaires. *Un frère ignorantin*; et, par ellipse, *Un ignorantin.*

IGNORER. v. a. Ne savoir pas, ne pas connaître. *C'est une chose qu'il ignore. J'en ignore la cause. J'ignorais ce fait. Je n'ignore pas qu'il a voulu me nuire. J'ignorais qu'il fût arrivé. J'ignore s'il est arrivé. Nous ignorons quand il partira. J'ignore quels sont ses parents. Ignorez-vous donc qui elle est? Ignorer les premiers principes des sciences, les premiers principes de sa religion. Ignorer les choses les plus nécessaires à savoir. Il est si savant, qu'il n'ignore rien. Dans beaucoup de choses il faut savoir ignorer.*

Fam. et neutralement, *C'est un homme qui n'ignore de rien.*

Ignorer les hommes, Ne pas connaître le cœur humain.

Avec le pron. personnel, *S'ignorer soi-même*, Ne pas se connaître soi-même. *Ce savant qui connaît tant de choses s'ignore lui-même.* Il signifie aussi, N'avoir point une juste idée de soi-même, de ses forces, etc. *Ce grand génie s'ignorait encore lui-même.*

IGNORER, en poésie et dans le style soutenu, signifie quelquefois, Ne point pratiquer une chose. *Elle ignora toujours l'imposture. J'ignore l'art de flatter.*

IGNORÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit souvent pour Inconnu, caché. *Un peuple ignoré. Il vit ignoré du monde. C'est un homme ignoré. Il mène une vie obscure et ignorée. Dans une retraite ignorée.*

IGU

IGUANE. (On prononce *Igouane.*) s. m. Sorte de saurien, de grande taille, qui se trouve au Brésil, à Saint-Domingue, à la Martinique, et dont la chair est estimée.

IL

IL. Pronom masculin qui désigne la troisième personne. *Votre frère va venir, il est prêt. J'ai lu cet ouvrage, il est bien écrit. Ces gens-là sont pressés, ils courent.*

Il se met ordinairement avant le verbe, dans les phrases affirmatives, sans qu'il y ait rien entre-deux, si ce n'est des particules et des pronoms, comme : *Il nous dit. Il lui parle. Il ne veut pas. Il n'en veut pas. Il y veut aller.*

Il se met immédiatement après le verbe dans les interrogations et dans certaines phrases exclamatives. *Que fait-il? Où sont-ils? Dort-il? Boit-il! Est-il barbare!* Avec le *t* euphonique : *Qu'a-t-il dit? Viendra-t-il? Aime-t-il le jeu?*

Il se met également après le verbe dans certaines phrases affirmatives, telles que les suivantes : *Alors, dit-il, nous résolûmes d'agir. Quoi? répondit-il, s'écria-t-il. Dût-il s'en fâcher. Aussi furent-ils sages. Toujours est-il certain que j'étais excusable. Il aura la place, encore faut-il qu'il travaille.*

Quand une phrase interrogative contient le nom masculin qui est le sujet du verbe, on n'en met pas moins, ordinairement, le pronom *Il* après le verbe. *Jean est-il venu? Ce fruit est-il bon? Ce livre vous a-t-il plu?* Cette sorte de pléonasme s'emploie même dans certaines phrases qui expriment une supposition. *Ce projet dût-il échouer, il sera toujours beau de l'avoir conçu.*

Dans certaines phrases, au contraire, le verbe est précédé du pronom *Il*, et suivi du nom masculin auquel ce pronom se rapporte. *Il me fuit, le perfide. Ils sont rares, les hommes constamment désintéressés. Ils ne reviendront plus, ces jours heureux. Sont-ils moins coupables, ceux qui...*

Le pronom *Il* se met aussi avec les verbes impersonnels ou employés impersonnellement; et alors il n'est point relatif à un sujet exprimé. *Il faut que... Il est bon... Il est probable que... Il est certain que... Il pleut. Il neige. Il tonne. Il fait mauvais temps. Il y a des hommes qui... Il se répandit un écrit, une nouvelle. Il fut un temps où nous n'étions pas riches. Je verrai ce qu'il me conviendra de faire.*

Dans ce genre de constructions *Il* et le verbe restent au singulier quoique ce verbe soit suivi d'un nom au pluriel. *Il vint deux mille hommes. Il est survenu de fâcheux accidents.*

Il se met quelquefois pour Cela. *Je devais*

partir, il est vrai, mais j'en ai été empêché.

Il n'est que de... Ce qui importe le plus, qui est le plus utile, nécessaire. *Il n'est que de s'occuper soi-même de ses affaires.*

Il n'est pas que vous n'ayez... Vous avez certainement. *Il n'est pas que vous n'ayez lu dans cet auteur.*

ILE

ÎLE. s. f. Espace de terre entouré d'eau de tous côtés. *Île déserte. Île peuplée, fertile, inaccessible, sablonneuse. Île flottante. Les îles qui sont dans la mer, dans les rivières. La rivière fait une île, des îles. Il y a une petite île dans ce lac. Un groupe d'îles. Les habitants d'une île. Ce n'est pas un continent, c'est une île. Les îles d'Amérique. L'île de Malte, de Saint-Domingue, etc. Les îles Canaries. Les îles Philippines. Aborder dans une île. Les îles nouvellement découvertes.*

Il se dit quelquefois absolument, au pluriel, Des îles qui forment l'archipel du Mexique. *Il fit un voyage aux Îles. Cacao des Îles.*

Île, se dit encore d'Un carré de maisons entouré de rues.

ILÉON ou **ILÉUM**. s. m. (*Iléum* se prononce *Iléome.*) T. d'Anat. Le dernier et le plus long des intestins grêles. On dit aussi adjectivement, *L'intestin iléon.*

ILES. s. m. pl. T. d'Anat. Les flancs, les parties latérales et inférieures du bas-ventre.

Os des iles, Os larges et plats qui forment les hanches. On dit aussi, *Os iliaques.*

ILÉUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Médec. Obstruction de l'intestin.

ILI

ILIAQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec., qui s'emploie dans les locutions suivantes :

Os iliaques, Os des iles. On appelle *Fosses iliaques, crête iliaque,* Les fosses, la crête des os iliaques.

Muscle iliaque, Muscle qui sert à faire mouvoir l'os de la cuisse sur le bassin.

Artères iliaques, Artères qui sont formées par la bifurcation de l'aorte descendante.

Passion iliaque, ou *Iléus* (on prononce l'S), Maladie caractérisée par une douleur profonde dans l'abdomen, une constipation opiniâtre, et le vomissement des matières contenues dans l'estomac et dans l'intestin.

ILION. s. m. T. d'Anat. Nom d'un des trois os qui forment les os des hanches ou os iliaques.

ILL

ILLÉGAL, ALE. adj. (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux L.) Qui est contre la loi. *Convention illégale. Assemblée illégale. Formes illégales. Des actes illégaux. Mesure illégale.*

ILLÉGALEMENT. adv. D'une manière illégale. *Agir illégalement.*

ILLÉGALITÉ. s. f. Caractère, vice de ce qui est illégal. *L'illégalité d'une convention. L'illégalité d'une destitution.*

ILLÉGITIME. adj. des deux genres. Qui n'a pas les conditions, les qualités requises par la loi pour être légitime. *Enfant illégitime. Mariage illégitime.*

Il signifie aussi, Injuste, déraisonnable. *Désirs illégitimes. Prétention illégitime.*

ILLÉGITIMEMENT. adv. Injustement, sans fondement, sans raison. *Il prétend cela illégitimement. Posséder illégitimement.*

ILLÉGITIMITÉ. s. f. Défaut de légitimité. *L'illégitimité d'un titre. L'illégitimité de sa naissance. L'illégitimité d'un enfant.*

ILLETTRÉ, ÉE. adj. Qui n'a point de connaissances en littérature, ignorant. *C'est un homme illettré. Il est tout à fait illettré.*

ILLICITE. adj. des deux genres. Qui est défendu par la morale ou par la loi. *Action illicite. Plaisir illicite. Amour illicite. Pratique illicite. Conventions illicites. Des assemblées illicites. Des attroupements illicites. Acquérir par des moyens illicites.*

ILLICITEMENT. adv. Contre le droit et la justice. *Il est vrai que cela s'est fait, mais toujours illicitement.*

ILLIMITÉ, ÉE. adj. Qui n'a point de bornes, de limites, de terme. *Espace illimité. Étendue illimitée. Autorité illimitée. Ces ambassadeurs ont un pouvoir illimité. Liberté illimitée. Congé illimité,* Congé dont le terme n'est pas fixé.

ILLISIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut lire ou qu'on ne lit que très difficilement. *Cette écriture est illisible. Des caractères illisibles.*

Il se dit, figurément, D'un écrit dont la lecture n'est pas supportable. *Cet ouvrage est illisible.*

ILLISIBLEMENT. adv. D'une manière illisible. *Vous écrivez illisiblement.*

ILLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui est contraire à la logique, qui manque de logique. *Un raisonnement illogique. Un esprit illogique.*

ILLUMINATEUR. s. m. Celui qui illumine.

ILLUMINATIF, IVE. adj. Qui illumine. Il n'est usité qu'en termes de Dévotion mystique. *La vie illuminative.*

ILLUMINATION. s. f. Action d'illuminer, ou État de ce qui est illuminé. *L'illumination de la terre par le soleil.* Dans ce sens, il est peu usité.

Il se dit plus ordinairement d'Une grande quantité de lumières disposées avec symétrie, à l'occasion d'une réjouissance. *Une belle illumination. Une grande illumination. Faire une illumination dans un palais, dans une place publique, dans des jardins. Il y avait des illuminations à toutes les fenêtres, dans toutes les rues. Illumination aux lampions, au gaz. L'illumination de cet hôtel est brillante. Allons voir les illuminations.*

Illumination, se dit figurément, en termes de Dévotion, de La lumière extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme. *Une illumination divine. Par illumination du Saint-Esprit.*

Il se dit aussi figurément de Ces clartés vives qui se produisent subitement dans certains esprits au milieu des difficultés, des dangers. *Ce général semblait agir par de soudaines illuminations.*

ILLUMINER. v. a. Éclairer, répandre de la lumière sur quelque chose. *Les éclairs illuminaient la forêt. Toute la ville était illuminée par les feux de joie qu'on avait allumés dans les rues.*

Il signifie quelquefois, Faire des illuminations. *On ordonna d'illuminer. On avait illuminé la façade du palais.*

Illuminer, signifie au figuré, et en matière de Religion, Éclairer l'esprit, éclairer l'âme. *Priez Dieu qu'il les illumine, et qu'il les convertisse. Ce pays-là n'avait pas encore été illuminé par l'Évangile. Seigneur, illuminez mon âme, mon entendement.*

Illuminé, ée. part. passé. *Toute la ville était illuminée.*

Il s'emploie substantivement, au figuré, pour signifier, Un visionnaire en matière de religion. *C'est un homme qui a des visions ridicules, c'est un illuminé. Cette femme est une illuminée.*

Il se dit aussi de Certains hérétiques qui se prétendaient éclairés de Dieu d'une manière particulière. *La secte des illuminés.*

Il s'est dit de plus Des disciples de Swedenborg et de Saint-Martin.

ILLUMINISME. s. m. Opinions chimériques des illuminés. *L'illuminisme a fait beaucoup de progrès dans ce pays.*

Il s'est dit, particulièrement, Des doctrines de Swedenborg et de Saint-Martin.

ILLUSION. s. f. Apparence trompeuse; erreur des sens ou de l'esprit qui fait voir les choses autrement qu'elles ne sont, ou qui fait prendre l'apparence pour la réalité. *Quand on est dans un bateau et que le rivage semble marcher, quand un bâton parait rompu dans l'eau, c'est une illusion des sens. Le relief dans la peinture est une illusion. Illusion d'optique. Illusion théâtrale. L'illusion est complète. Être dans l'illusion. Se prêter à l'illusion. Cela détruit l'illusion.*

Il s'est dit, particulièrement, Des fausses apparences que l'on attribuait au démon ou à la magie. *Illusion diabolique. Illusion magique. Ce sont des illusions du démon.*

Il signifie encore, Toute erreur flatteuse qui abuse l'esprit. *On a dit que la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle. L'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts.*

Faire illusion à quelqu'un, Lui paraître autre que l'on n'est réellement.

Se faire illusion à soi-même, S'abuser soi-même et à son avantage. *Je cherchai longtemps à me faire illusion sur ses défauts.*

Illusion, se dit aussi Des pensées et des imaginations chimériques. *C'est un homme plein d'illusions, sujet à des illusions, qui se repaît d'illusions. Cela dissipera toutes ses illusions. Les illusions de l'amour-propre. Ses prétentions sont une pure illusion. Être séduit par quelque illusion.*

Il se dit pareillement de Certains songes, de certains fantômes qui flattent ou qui troublent l'imagination. *Une illusion agréable. De douces illusions. Le jour vint dissiper les illusions qui avaient enchanté, qui avaient troublé mon sommeil.*

ILLUSOIRE. adj. des deux genres. Captieux, qui tend à tromper sous une fausse apparence. Il s'emploie surtout dans le langage didactique. *Une proposition illusoire. Contrat illusoire.*

Il se dit aussi, dans le langage ordinaire, De ce qui est sans effet, de ce qui ne se réalise point. *Une promesse illusoire. Une espérance illusoire. Un projet illusoire.*

ILLUSOIREMENT. adv. D'une façon illusoire. Il n'est guère usité qu'en termes de Pratique.

ILLUSTRATION. s. f. Action d'illustrer, ou État de ce qui est illustre. *Cette ville leur doit son illustration. Les victoires qui contribuèrent à l'illustration de son règne, à l'illustration du nom français.*

Il se dit, particulièrement, Des marques d'honneur dont une famille est illustrée. *C'est une famille noble et ancienne, mais sans illustration, où il n'y a eu aucune illustration. Acquérir de l'illustration, une grande illustration.*

Il se dit encore Des figures et dessins in-

tercalés dans le texte d'un livre ou d'un journal.

Illustrations, au pluriel, se dit aussi pour Explications, éclaircissements, commentaires ajoutés à un ouvrage. Il ne s'emploie guère, dans ce sens, que parmi les savants. *Cette nouvelle édition de Tite-Live est enrichie des illustrations de tel savant.*

ILLUSTRE. adj. des deux genres. Éclatant, célèbre par le mérite, par la noblesse, par quelque chose de louable et d'extraordinaire. *Un homme illustre. Les hommes illustres de Plutarque. Une race illustre. Une maison illustre. Famille illustre. Il est né d'un sang illustre. Un corps illustre. Une compagnie illustre. Une assemblée illustre. Un homme qui s'est rendu illustre. Illustre par ses grandes actions, par sa vertu. Il a donné d'illustres marques de son courage. Il est illustre dans sa profession. Un illustre artiste. Un auteur illustre. D'illustres proscrits. C'est un des illustres monuments qui nous restent de l'antiquité. Des faits illustres. Une illustre infortune. Une origine illustre. Porter un nom illustre.*

Il se dit quelquefois, substantivement, d'Une personne qui excelle en quelque chose, et principalement en quelque art. *Ce peintre est un illustre. C'est un des illustres de son temps.*

ILLUSTRER. v. a. Rendre illustre. *Les victoires qui ont illustré ce règne. Cet auteur a illustré son pays par ses ouvrages. Illustrer son nom. De grandes charges avaient illustré cette famille.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est illustré par de grandes actions.*

Illustrer, signifie encore, Orner de gravures et de dessins un livre, un journal.

Illustré, ée. part. passé. *Une ville illustrée par la naissance de plusieurs grands hommes. Maison, famille illustrée. Livre, journal illustré. Édition illustrée. Un la Fontaine illustré.*

ILLUSTRISSIME. adj. des deux genres. Titre qu'on donne par honneur à quelques personnes élevées en dignité, et principalement aux ecclésiastiques. *Illustrissime et révérendissime seigneur.*

ILO

ÎLOT. s. m. Très petite île. *Les îles, îlots et atterrissements. Il y a un îlot à côté de cette île.*

Il se dit aussi d'Un petit groupe de maisons entouré de rues. *On a démoli tout cet îlot de maisons.*

ILOTE. s. m. Nom que les Spartiates donnaient à leurs esclaves. *Les ilotes étaient réduits à la condition la plus abjecte.*

ILOTISME. s. m. La condition d'ilote. Il se dit, par extension, de L'état d'abjection et d'ignorance où quelque partie d'un peuple est réduite par ceux qui la dominent. *Ils tenaient les classes pauvres dans un véritable ilotisme.*

IMA

IMAGE. s. f. Représentation de quelque chose en sculpture, en peinture, en gravure, en dessin, etc. *Cette statue est l'image d'un grand homme. Dans les pompes triomphales, on portait les images des villes conquises. Image ressemblante. Image fidèle.*

Il se dit, particulièrement, Des images qui sont l'objet d'un culte religieux; et, en ce sens, on l'emploie souvent absolument, au pluriel. *Les images des faux dieux. Briser, abattre les images. Léon l'Isaurien fut appelé Briseur d'images. Honorer les images des saints. Le culte des images. Une image de la Vierge.*

Il se dit aussi de Certaines estampes représentant des sujets pieux ou autres, et qui sont ordinairement gravées et coloriées grossièrement. *Il y a de belles images dans ce livre. Un marchand d'images. Amuser les enfants avec des images.* Ce sens est familier.

Fig. et fam., *C'est une belle image*, se dit D'une femme qui est belle, mais froide et sans physionomie.

Prov. et pop., *Il est sage comme une image*, se dit D'un enfant fort retenu et fort posé.

Prov. et par plaisanterie, *Vous avez bien fait, vous aurez une image.*

Image, signifie encore, Ressemblance. *Dieu a fait l'homme à son image. L'homme est l'image de Dieu. Cet enfant est l'image de son père, sa véritable, sa vivante image. Ce tableau présente bien l'image de la nature. Une image vaine, trompeuse, fidèle, etc.*

Il se dit, particulièrement, en parlant D'un objet qui se répète dans un miroir, dans l'eau, etc. *Voir son image dans un miroir, dans l'eau. Les nues réfléchissent quelquefois l'image de l'arc-en-ciel.*

Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral. *Un roi juste est l'image de Dieu sur la terre. Ces jeux sont une image de la guerre. Ses écrits sont l'image de son âme. La parole est l'image de la pensée, et l'écriture l'image de la parole.*

Image, se dit encore de La représentation des objets dans l'esprit, dans l'âme. *Les sens transmettent à l'âme l'image des objets. Il nous reste dans l'esprit des images de ce que nous avons vu. Il ne peut effacer de son cœur l'image de celle qu'il a tant aimée. Son image me suit en tous lieux.*

Il se prend aussi pour Idée. *Se faire une image agréable de quelque chose. Je m'en fais une bien douce image. Avoir l'image de la mort présente à l'esprit. L'image du péril.*

Il signifie quelquefois figurément, Description, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Opposer l'image des combats au tableau de la vie pastorale.*

Il se dit également d'Une métaphore par laquelle on rend une idée plus vive et plus sensible, en prêtant à l'objet dont on parle des formes, des apparences, des qualités empruntées à d'autres objets. *Ce sont les images qui donnent du coloris au style. Image noble, sublime, hardie, riante. Image confuse. Cette image n'est pas claire. C'est une belle image. Cela fait image.*

IMAGER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend des images, des estampes. *Cet imager a un beau choix d'estampes.*

IMAGERIE. s. f. Fabrication, commerce d'images. *L'imagerie d'Épinal.*

IMAGINABLE. adj. des deux genres. Qui peut être imaginé, conçu. *Cela est-il imaginable? On lui a fait tous les remèdes imaginables. Tous les malheurs imaginables lui sont arrivés. On a fait tous les efforts imaginables pour le sauver.*

IMAGINAIRE. adj. des deux genres. Qui n'est que dans l'imagination, qui n'est point réel. *Un honneur imaginaire. Des maux, des biens imaginaires. Une dignité imaginaire. Il se repaît de choses imaginaires. Ce papier n'a qu'une valeur imaginaire.*

Espaces imaginaires, Espaces créés par l'imagination, hors du monde réel, pour y placer des chimères.

Fig. et fam., *Être, voyager, se perdre dans les espaces imaginaires*, Se former des visions, se repaître d'idées chimériques.

Malade imaginaire, se dit d'Une personne qui a l'imagination blessée au point de se croire malade, quoiqu'elle ne le soit pas.

Imaginaire, en Algèbre, signifie, Impossible. *La racine paire d'une quantité négative est imaginaire.* Substantivement, *Faire évanouir l'imaginaire.*

IMAGINATIF, IVE. adj. Qui imagine aisément, qui a une grande fertilité d'imagination. *Avoir l'esprit imaginatif. C'est une personne fort imaginative.*

La faculté, la puissance imaginative, ou substantivement et familièrement, *L'imaginative*, La faculté, la puissance par laquelle on imagine. *N'admirez-vous pas son imaginative?*

IMAGINATION. s. f. Faculté d'imaginer, de se représenter quelque chose dans l'esprit. *Avoir l'imagination vive, ardente, sombre, riante. Son imagination va toujours au delà de la réalité. Son imagination lui fait voir tout en beau. Se transporter quelque part en imagination. Ce danger n'existe que dans votre imagination. Une imagination troublée, blessée, malade. Il a l'imagination frappée de cela. La force de l'imagination. Voyez ce que peut l'imagination. C'est un effet de l'imagination. Cela m'est venu à l'imagination.*

Il se dit particulièrement, en Littérature et dans les Beaux-Arts, de La faculté d'inventer, de concevoir, jointe au talent de rendre vivement ses conceptions. *Ce poète, ce peintre a beaucoup d'imagination. Une imagination créatrice. Avoir l'imagination fertile, riche, heureuse, brillante, forte, hardie, fougueuse. Une grande vivacité d'imagination. Les écarts de l'imagination. S'abandonner à son imagination. Cela refroidit l'imagination. Le feu de l'imagination. Imagination stérile. Les arts de l'imagination.*

Il se dit aussi en parlant Des ouvrages dont l'auteur a fait preuve d'imagination. *Sa poésie est pleine d'imagination. Roman plein d'imagination. Il y a beaucoup d'imagination dans cet ouvrage.*

Il signifie encore, Pensée, conception. *Voilà une belle imagination. Une agréable imagination.*

Il se dit en outre de La croyance, de l'opinion qu'on a de quelque chose sans beaucoup de fondement. *La plaisante imagination, que de vouloir nous persuader cela. C'est une pure imagination.*

Il signifie pareillement, Fantaisie bizarre, idée chimérique et extravagante. *C'est un homme qui a d'étranges imaginations. Imaginations folles, vaines, creuses, extravagantes. Se repaître d'imaginations.*

IMAGINER. v. a. Se représenter quelque chose dans l'esprit. *La faculté d'imaginer. On ne peut rien imaginer de plus surprenant. Cela est au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Qu'imaginez-vous là-dessus? Je n'en imagine rien de bon.*

Il signifie aussi, Inventer. *C'est un homme qui a imaginé de fort belles choses. Imaginer un divertissement, une machine. Il a imaginé un autre expédient, un autre moyen. Pour réussir, j'ai imaginé de m'y prendre de telle manière. Il ne sait qu'imaginer pour sortir d'embarras.*

Imaginer, avec le pronom personnel, ré-

gime indirect, signifie tantôt, Se représenter quelque chose dans l'esprit, tantôt, Se figurer quelque chose sans beaucoup de fondement. *Imaginez-vous un homme qui soit riche, savant, etc. Que l'on s'imagine le pays le plus désert, le plus sauvage. Il s'imagine qu'il viendra à bout de cela. Il s'imagine être un grand docteur. C'est un homme glorieux qui s'imagine que tout lui est dû. Vous vous imaginez cela. Vous vous l'êtes imaginé. Il s'est imaginé que je voulais le tromper. On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on se l'imagine. Cela n'est pas aussi difficile que vous vous l'imaginez.*

Il signifie quelquefois simplement, Croire, se persuader. *Je ne saurais m'imaginer que cela soit comme on le raconte.*

IMAGINÉ, ÉE. part. passé. *Cela est fort bien imaginé, n'est pas mal imaginé.*

IMAN. s. m. Ministre de la religion mahométane attaché au service d'une mosquée.

IMARET. s. m. Sorte d'hôtellerie et d'hospice chez les Turcs où les pauvres trouvent gratuitement des vivres.

IMB

IMBÉCILE. adj. des deux genres. Qui est dans l'imbécillité. *Le grand âge et les infirmités l'ont rendu imbécile. Il devient imbécile. Un vieillard imbécile.*

Il se dit quelquefois, par exagération, D'une personne dépourvue d'esprit, ou qui parle, qui agit sottement. *Peut-on être plus imbécile! Il faut que cet homme soit bien imbécile pour... Quel air imbécile!* Ce sens est familier.

Il se dit aussi dans le sens de Faible. *L'âge imbécile. Une âme imbécile.*

Imbécile de corps et d'esprit, se dit D'une personne à qui l'âge ou les indispositions ont ôté les forces du corps et affaibli la raison.

IMBÉCILE, se dit de plus De quelqu'un qui, sans être faible de corps ou dépourvu d'esprit, manque tout à fait de caractère, de volonté. Mais, dans ce sens, il ne s'emploie guère que substantivement. *Ce pauvre imbécile s'est laissé dépouiller de tous ses biens.*

Il s'emploie aussi substantivement dans tous les sens de l'adjectif. *Prononcer l'interdiction d'un imbécile. C'est un imbécile, un grand imbécile. Quel imbécile! Taisez-vous, imbécile. Cette malheureuse imbécile ne sait plus ce qu'elle fait.*

IMBÉCILEMENT. adv. Avec imbécillité. *Il s'est conduit bien imbécilement dans cette affaire.*

IMBÉCILLITÉ. s. f. Faiblesse d'esprit qui rend plus ou moins incapable de raisonner, de comprendre, etc. *L'imbécillité de l'enfance. L'imbécillité de l'âge. Être, tomber dans l'imbécillité. Être dans un état habituel d'imbécillité. Faire quelque chose par imbécillité, par pure imbécillité. Des actes d'imbécillité.*

Il se dit quelquefois, par exagération, pour Sottise, niaiserie. *Cet homme est d'une imbécillité rare.* Ce sens est très familier.

IMBERBE. adj. des deux genres. Qui est sans barbe. *Plusieurs nations de l'Amérique sont imberbes. Ce jeune homme est encore imberbe. Menton imberbe.*

Il signifie quelquefois, par dénigrement, Très jeune. *Ces docteurs imberbes veulent tout régenter.*

IMBIBER. v. a. Abreuver, pénétrer d'eau ou de quelque autre liquide. *La pluie a imbibé la terre suffisamment. Imbiber une compresse, l'imbiber d'eau-de-vie, de vinaigre. Imbiber une éponge.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Devenir imbibé d'eau ou de quelque autre liquide. *La terre s'imbibe d'eau. Quand on arrose, il faut donner le temps à la terre de s'imbiber.*

IMBIBÉ, ÉE. part. passé. *Une pièce de terre imbibée d'eau. Un linge imbibé d'huile.*

IMBIBITION. s. f. L'action d'imbiber, ou L'action, la faculté de s'imbiber.

IMBRIQUÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit Des parties qui se recouvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit. *Les écailles des poissons, les plumes des oiseaux, sont imbriquées. Le calice de cette fleur est formé d'écailles imbriquées.*

IMBROGLIO. s. m. (Mot italien qui se prononce sans faire sentir le G.) Embrouillement, confusion. *Il y a de l'imbroglio dans cette affaire, dans cette pièce de théâtre.*

Il se dit aussi D'une pièce de théâtre dont l'intrigue est fort compliquée. *Cette comédie est un imbroglio à l'espagnole, un imbroglio fort amusant. Les imbroglios italiens.*

IMBU, UE. participe passé de l'ancien verbe *Imboire* (Imbiber). Il ne se dit guère qu'au figuré, et signifie, Qui est rempli, pénétré. On l'applique Aux opinions, aux doctrines, aux préjugés, aux principes. *Imbu, imbue de bons, de mauvais principes, de sages, de fausses doctrines.*

IMBUVABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas bon à boire. *Du vin imbuvable.*

IMI

IMITABLE. adj. des deux genres. Qui peut être imité, qui doit être imité. *Cette action est plus admirable qu'imitable.*

IMITATEUR, TRICE. adj. Qui imite, qui s'attache à imiter. *Le singe est un animal imitateur. Un esprit imitateur. Le peuple est imitateur.*

Il s'emploie très souvent comme substantif, et se dit alors principalement d'Une personne qui règle sa conduite, ses actions sur celles d'une autre. *Il est imitateur des vertus de ses ancêtres. Tous les chrétiens doivent être les imitateurs de* JÉSUS-CHRIST. *Cette fille est fidèle imitatrice des vertus de sa mère.*

Il se dit particulièrement d'Un écrivain ou d'un artiste qui imite le style, la manière, le genre d'un autre. *Cet écrivain, cet artiste a eu beaucoup d'imitateurs. Les imitateurs d'un romancier, d'un peintre. Ils se sont faits les imitateurs des anciens. Servile imitateur.*

IMITATIF, IVE. adj. Qui imite. *Sons imitatifs. Harmonie imitative.*

IMITATION. s. f. Action d'imiter, de quelque manière que ce soit; ou Le résultat de cette action. *Avoir l'instinct, le goût, la manie de l'imitation. L'imitation des vertus, des vices. Se proposer l'imitation des plus grands hommes. Il agit ainsi par esprit d'imitation. Les arts d'imitation. La peinture et la sculpture sont des arts d'imitation. Il n'a pas d'invention, mais il a le talent de l'imitation. Cet artiste s'attache à l'imitation de la nature. Il se borne à l'imitation des anciens. Servile imitation. On croirait que ces fleurs sont naturelles, tant l'imitation est parfaite. L'imitation ne saurait aller plus loin.*

Cela est au-dessus de toute imitation, se dit D'une chose qu'il est impossible de bien imiter.

IMITATION, se dit, particulièrement en Littérature et dans les Beaux-Arts, Des ouvrages où l'on s'est proposé d'en imiter d'autres. *Cette pièce de vers est une imitation de telle ode d'Horace. C'est plutôt une imitation qu'une traduction. Ce tableau est une imitation de la Nativité du Corrège.*

Cet ouvrage est une imitation de l'allemand, de l'anglais, etc., Est l'imitation d'un ouvrage écrit en allemand, en anglais, etc.

IMITATION, se dit, par ellipse, pour l'*Imitation de* JÉSUS-CHRIST. *Une belle édition de l'Imitation. L'Imitation a été mise en vers par P. Corneille. Acheter une Imitation.*

IMITATION, se dit, en termes d'Industrie, d'Ouvrages d'orfèvrerie et de bijouterie où l'on imite, mais sans intention de fraude, l'or, l'argent, les pierres précieuses, l'écaille, l'ivoire, etc. *Des bijoux en imitation. Vendre, acheter de l'imitation.*

À L'IMITATION DE. loc. prépositive. À l'exemple de, sur le modèle de, etc. *Faire quelque chose à l'imitation de quelqu'un. Cet édifice a été fait à l'imitation de tel autre.*

IMITER. v. a. Faire ou s'efforcer de faire exactement la même chose que fait une personne, un animal; contrefaire, copier. *Imitez-le dans tout ce que vous lui verrez faire. Il imite tout ce qu'il voit faire. Le singe imite l'homme. Imiter les manières, la voix de quelqu'un. Il imite parfaitement le chant du rossignol. Il imite le rossignol à s'y tromper. Imiter l'écriture, la signature d'une personne. Ils s'efforcent d'imiter les produits de nos fabriques. Cela est bien imité, heureusement imité.*

Il signifie particulièrement, Prendre la conduite, les actions d'une personne pour modèle. *Imiter les grands hommes. Imiter ses ancêtres. Imiter les actions des grands hommes. Imiter leurs vertus. Imiter l'exemple, la conduite de quelqu'un. Imitez leur prudence. Imitons la nature.*

Il signifie aussi, dans les Beaux-Arts, Faire l'image, la ressemblance d'une chose. *Ce peintre, ce sculpteur s'attache à bien imiter la nature. La musique imite le bruit du tonnerre, les gémissements, les cris, etc.*

Il se dit encore D'un écrivain, d'un artiste qui s'efforce de prendre, dans ses compositions, le style, le genre, la manière d'un autre, ou qui fait un ouvrage dont l'idée principale, le plan, etc., lui ont été suggérés par l'ouvrage d'un autre. *Imiter les anciens. Imiter Cicéron, Virgile, etc. Imiter le Poussin. Imiter les tableaux des grands maîtres. Cela est imité de tel auteur, de tel ouvrage. Ce tableau est imité de Raphaël.*

Cet ouvrage est imité de l'anglais, de l'allemand, etc., Est imité d'un ouvrage écrit en anglais, en allemand, etc.

IMITER, se dit aussi Des choses, et signifie alors, Ressembler. *Cette composition imite bien le diamant. Ce papier imite le velours. Le bruit de cette cataracte imite celui du tonnerre.*

IMITÉ, ÉE. part. passé. *Drame imité de l'allemand. Roman imité de l'anglais.*

IMM

IMMACULÉ, ÉE. adj. (Dans ce mot et dans les suivants qui commencent par IMM, on prononce les deux M, et l'I conserve le son qui lui est naturel.) Qui est sans tache de péché. Il est surtout usité dans cette

phrase, *L'immaculée conception de la Vierge*, ou simplement, *La conception immaculée.*

Il s'emploie aussi quelquefois dans le langage ordinaire. *Un nom immaculé. Une gloire immaculée.*

IMMANENT, ENTE. adj. T. de Philos. et de Physique. Ce qui existe, agit à l'intérieur des êtres d'une manière continue, constante, par opposition À ce qui agit sur eux extérieurement, d'une manière transitoire. *Les causes immanentes. Les forces immanentes.*

IMMANGEABLE. adj. des deux genres. (Plusieurs prononcent *In-mangeable.*) Qui ne peut pas se manger. *Ce ragoût est si mauvais qu'il est immangeable.*

IMMANQUABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut manquer d'être, qui ne peut manquer d'arriver, de réussir. *Le gain de sa cause est immanquable. C'est une affaire immanquable. L'effet de sa parole est immanquable. Cela est immanquable, est tout à fait immanquable.*

IMMANQUABLEMENT. adv. Infailliblement, sans manquer. *Cela arrivera immanquablement. La charité nous porte immanquablement à faire le bien.*

IMMARCESCIBLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui ne peut se flétrir.

IMMATÉRIALITÉ. s. f. Qualité, état, manière d'être de ce qui est immatériel. *L'immatérialité de l'âme.*

IMMATÉRIEL, ELLE. adj. Qui est sans aucun mélange de matière. *Les substances immatérielles. Les formes immatérielles.*

IMMATÉRIELLEMENT. adv. D'une manière immatérielle, en esprit.

IMMATRICULATION. s. f. Action d'immatriculer, ou État de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE. s. f. Enregistrement. Il s'est dit particulièrement, autrefois, en parlant Des rentes sur l'hôtel de ville. *Immatricule d'une partie de rente.*

Il ne se dit guère aujourd'hui que de L'inscription d'un huissier parmi ceux qui ont le droit d'instrumenter près d'un tribunal, et de La patente qui lui confère ce droit. *Un exploit d'ajournement doit contenir les noms, demeure et immatricule de l'huissier.*

IMMATRICULER. v. a. Mettre dans la matricule, insérer dans un registre public. *On l'a immatriculé. Il s'est fait immatriculer.*

IMMATRICULÉ, ÉE. part. passé. *Huissier immatriculé.*

IMMÉDIAT, ATE. adj. Qui agit, qui est produit sans intermédiaire. *Cause immédiate. Action immédiate. Pouvoir immédiat. Effet immédiat.*

Il signifie aussi, Qui suit ou précède sans intermédiaire. *Successeur immédiat. Prédécesseur immédiat.* Il se disait, dans la féodalité, Des nobles et des fiefs qui relevaient directement du roi ou de l'empereur. *Vassal immédiat. Baron immédiat.*

IMMÉDIATEMENT. adv. D'une manière immédiate. *Dans certaines républiques, c'est du peuple que les magistrats tiennent immédiatement leur autorité. Ce village est situé immédiatement au-dessous, immédiatement au-dessus de tel autre. Mon champ est immédiatement après le sien. Dans la hiérarchie ecclésiastique, l'évêque est immédiatement après l'archevêque, est immédiatement au-dessous de l'archevêque.*

Immédiatement après, signifie quelquefois, Aussitôt après, incontinent après.

IMMÉMORIAL, ALE. adj. Qui est si ancien qu'on n'en sait pas l'origine, qu'il n'en reste aucune mémoire. *Temps immémorial. Cela est d'un usage immémorial. Possession immémoriale.*

IMMENSE. adj. des deux genres. Qui est sans bornes, sans mesure ; dont l'étendue, la grandeur est infinie. En ce sens, il se dit proprement De Dieu. *Dieu est immense. C'est un être immense.* Il se dit aussi Des choses auxquelles on ne connait pas, on ne suppose pas de bornes. *Le monde est immense.*

Il signifie encore, Qui est d'une très grande étendue ; et, par extension, Qui est très considérable en son genre. *Il y a un espace immense de la terre aux étoiles fixes. Une grandeur immense. Un océan immense, un désert immense, une somme immense. Des richesses immenses. Des frais immenses. Cette ville fait un commerce immense.*

Il se dit également Des choses morales. *La bonté de Dieu est immense. Une gloire immense. Un immense pouvoir. D'immenses désirs. Il a une immense érudition, un savoir immense.*

IMMENSÉMENT. adv. D'une manière immense. *Il est immensément riche. J'ai perdu immensément. Il en a coûté immensément pour achever cet édifice.*

IMMENSITÉ. s. f. Grandeur infinie, sans bornes. Il ne se dit proprement que De Dieu. *L'immensité est un attribut de Dieu.*

Il se dit quelquefois absolument de L'espace sans bornes. *Dieu peupla les déserts de l'immensité. Dieu sema les mondes dans l'immensité.*

Il se dit aussi d'Une très vaste étendue. *L'immensité de la nature. L'immensité de l'univers. L'immensité des cieux. L'immensité de l'Océan.*

Il se dit, par extension, Des choses physiques ou morales, qui sont très considérables dans leur genre. *L'immensité de ses richesses, de sa fortune. Rien ici-bas ne peut répondre à l'immensité de nos désirs. L'immensité de la miséricorde de Dieu.*

IMMERGER. v. a. Terme didactique. Plonger dans l'eau ou dans quelque autre liquide.

IMMERGÉ, ÉE. part. passé. *Un tuyau immergé dans l'eau. Un câble immergé.*

En Botanique, *Plantes immergées*, Plantes qui végètent sous l'eau.

En Astronomie, *Astre immergé*, Astre qui est plongé dans l'ombre d'un autre.

IMMÉRITÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas mérité, ou Dont on n'est pas digne. *Reproches, malheurs immérités. Des honneurs immérités.*

IMMERSION. s. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau ou dans quelque autre liquide. *Dans les premiers siècles du christianisme, on baptisait par immersion, par trois immersions.*

IMMERSION, en termes d'Astronomie, se dit de L'entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète. *L'immersion de la lune dans l'ombre de la terre. L'immersion des satellites de Jupiter dans l'ombre de Jupiter.*

En termes d'Optique, *Point d'immersion*, Point par lequel un rayon lumineux se plonge dans un milieu quelconque.

IMMEUBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui ne peut être transporté d'un lieu à un autre. Il se dit Des biens-fonds, et de certaines autres choses qui leur sont assimilées par une fiction de la loi. *Les fonds de terre et les bâtiments sont immeubles par leur nature. Les animaux attachés à la culture, les instruments aratoires, etc., sont immeubles par leur destination, immeubles par destination. Certains droits, tels que les servitudes, sont immeubles par l'objet auquel ils s'appliquent. Obliger tous ses biens meubles et immeubles.*

Il est aussi substantif. *On a saisi tous ses immeubles. La vente d'un immeuble.*

Immeuble fictif, Toute chose que l'on considère comme immeuble, quoiqu'elle ne le soit pas de sa nature. *Les immeubles par destination, les rentes immobilisées, etc., sont des immeubles fictifs.*

IMMIGRANT, ANTE. s. Celui, celle qui vient s'établir dans un pays étranger. *Un immigrant irlandais. Les immigrants.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Un Allemand immigrant.*

IMMIGRATION. s. f. Action de venir s'établir dans un pays étranger. *L'immigration des Européens est une des principales causes de l'accroissement de la population en Amérique.*

IMMIGRER. v. n. Venir dans un pays étranger pour s'y établir. *Ces Irlandais se trouvaient en Amérique où ils avaient immigré depuis plusieurs années.*

IMMINENCE. s. f. Qualité de ce qui est imminent. *L'imminence du péril.*

IMMINENT, ENTE. adj. Qui est près de tomber sur quelqu'un, sur quelque chose. Il ne s'emploie guère que figurément et dans certaines phrases. *Une ruine, une disgrâce imminente. Péril imminent.*

IMMISCER (S'). v. pron. T. de Jurispr. Se mêler. Il se dit De celui qui est appelé à une succession, et qui jouit des biens qui la composent comme propriétaire. *Celui qui s'est immiscé dans une succession n'y peut plus renoncer.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, S'ingérer mal à propos dans quelque affaire, se mêler de quelque chose sans en avoir l'autorisation, le droit. *Il s'est immiscé fort imprudemment dans cette querelle. S'immiscer illégalement dans l'administration du pays.* On dit quelquefois, surtout au Barreau, *S'immiscer de faire quelque chose.*

IMMISCÉ, ÉE. part. passé.

IMMIXTION. s. f. T. de Jurispr. Action de s'immiscer dans une succession. *Les actes conservatoires n'emportent point immixtion.*

Il signifie, dans le langage ordinaire, Une ingérence inopportune, déplacée. *Ne souffrez pas l'immixtion d'étrangers dans vos affaires.*

IMMOBILE. adj. des deux genres. Qui ne se meut pas. *On a cru longtemps que la terre était immobile. Demeurer immobile comme une statue.*

Il se dit, figurément au sens moral, pour Ferme, inébranlable. *À cette nouvelle, loin de s'affliger, il est resté calme et immobile.*

IMMOBILIER, IÈRE. adj. T. de Jurispr. Immeuble, ou composé de biens immeubles. *Succession immobilière. Effets immobiliers. Droit immobilier. Fonds immobilier.*

Il signifie aussi, Qui concerne, qui a pour objet un immeuble, des immeubles. *Vente immobilière. Saisie immobilière. Action immobilière.* On appelait autrefois *Héritier immobilier*, Celui qui héritait des immeubles d'une succession.

IMMOBILIER, se dit quelquefois substantivement, pour désigner Les biens immeubles. *Il hérita de tout l'immobilier de cette succession.* Ce sens a vieilli.

IMMOBILISATION. s. f. T. de Jurispr. Action d'immobiliser, ou Le résultat de cette action. *Immobilisation de rentes sur l'État.*

IMMOBILISER. v. a. T. de Jurispr. Donner à un effet mobilier la qualité d'immeuble, le convertir fictivement en immeuble. *Immobiliser des rentes sur l'État.*

IMMOBILISÉ, ÉE. part. passé. *Des rentes immobilisées.*

IMMOBILITÉ. s. f. L'état d'une chose qui ne se meut point. *On a cru longtemps à l'immobilité de la terre. Il est dans un état d'immobilité complète.*

Il signifie aussi, L'état d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien. *Il est dans une inaction, dans une immobilité étonnante, pendant que tout le monde agit.*

IMMODÉRATION. s. f. Manque de mesure, caractère de ce qui est immodéré. *Il avait de grands talents, mais son immodération les rendit inutiles ou funestes. Il faut se garder de l'immodération, même dans le bien.*

IMMODÉRÉ, ÉE. adj. Qui manque de mesure. *L'homme est immodéré dans ses chagrins et dans ses joies. Chaleur immodérée. Ardeur immodérée. Passion immodérée. Ris immodéré. Dépense immodérée. Luxe immodéré. Désir immodéré. Zèle immodéré.*

IMMODÉRÉMENT. adv. Sans modération, avec excès. *Boire immodérément. Travailler immodérément.*

IMMODESTE. adj. des deux genres. Qui manque à la modestie, à la pudeur, aux bienséances. *Être immodeste à l'église. C'est la personne du monde la plus immodeste.*

Il se dit aussi Des choses qui sont contraires à la modestie, à la pudeur. *Discours immodestes. Regards immodestes. Posture immodeste. Action immodeste. Avoir un air immodeste.*

IMMODESTEMENT. adv. D'une manière immodeste. *S'habiller immodestement. Parler immodestement.*

IMMODESTIE. s. f. Manque de modestie, de bienséance. *C'est une chose honteuse que l'immodestie de la plupart des chrétiens à l'église.*

Il signifie aussi, Manque de pudeur. *L'immodestie dans les discours. L'immodestie des regards. L'immodestie dans la manière de s'habiller.*

IMMOLATION. s. f. Action d'immoler. *L'immolation de la victime. Pendant l'immolation.*

Il se dit, par extension, de La mise à mort d'un grand nombre d'hommes. *Les immolations de la Terreur. Les vastes immolations de la guerre.*

IMMOLER. v. a. Offrir en sacrifice. Il se dit en parlant Des victimes qu'on tuait chez le peuple juif, pour les offrir en sacrifice à Dieu, et De celles que les païens offraient aux idoles. *Immoler une victime. Immoler sur l'autel. Immoler à Dieu. Immoler des taureaux, des agneaux, etc. Immoler des victimes humaines.*

Il se dit également, dans la Religion chrétienne, en parlant Du sacrifice sanglant et du sacrifice non sanglant de JÉSUS-CHRIST. Dans ce sens, on l'emploie souvent avec le pronom personnel. JÉSUS-CHRIST *est la victime qui a été immolée pour le salut des hommes. Sur cet autel où* JÉSUS-CHRIST *s'est tant de fois immolé pour nous.*

Fig., *Immoler quelqu'un à sa rage, à sa fureur, etc.*, Le tuer dans un transport de rage, de fureur, etc.

IMMOLER, signifie quelquefois, surtout dans le style poétique, Tuer, massacrer, égorger. *On les immola tous. Elle fut immolée par le vainqueur sous les yeux mêmes de son père.*

IMMOLER, signifie encore figurément, Ruiner, perdre quelqu'un, ou détruire une chose, y renoncer, s'en priver, pour satisfaire quelque passion, pour obéir à quelque nécessité, à quelque devoir, etc. *Immoler quelqu'un à sa haine, à son ambition, à la haine, à l'ambition d'un autre. Il immolerait tout à sa gloire. J'immolai tout pour lui, richesses, honneurs, etc. Je vous ai tout immolé. Immoler son amour au devoir. Immoler ses intérêts au bien de l'État.*

Fig. et fam., *Immoler quelqu'un*, Le railler, le tourner en ridicule. *Ils l'ont immolé par mille épigrammes.*

IMMOLER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Exposer, sacrifier sa fortune, son bien-être ou sa vie pour quelqu'un, pour quelque chose. *S'immoler pour quelqu'un. S'immoler pour la patrie, pour le bien de la patrie, pour la cause publique. S'immoler au bien de l'État, au bien public.*

Fig. et en plaisantant, *Je m'immole*, Je surmonte ma répugnance, je fais ce qu'on veut, et que je ne voulais pas faire. On dit aussi, dans un autre sens, *Il s'est immolé de bonne grâce*, Il s'est laissé railler, il a entendu raillerie.

IMMOLÉ, ÉE. part. passé.

IMMONDE. adj. des deux genres. Sale, impur. Il se dit surtout en parlant Des choses que certains législateurs ont déclarées impures. *S'abstenir des choses immondes. Un animal immonde. Le pourceau était déclaré immonde par la loi des Juifs. Parmi les Juifs, un homme qui avait touché un corps mort, était immonde. Devenir immonde.*

Dans l'Écriture sainte, *L'esprit immonde, les esprits immondes*, Le démon, les diables.

IMMONDICE. s. f. Ordure, boue, saletés entassées dans les maisons, dans les rues. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'au pluriel. *Emporter, enlever, nettoyer les immondices. Les rues sont pleines d'immondices.*

En termes de l'Écriture, *Immondice légale*, L'impureté légale dans laquelle les Juifs tombaient, lorsqu'il leur était arrivé de toucher quelque chose d'immonde.

IMMORAL, ALE. adj. Qui est sans principes de morale, sans mœurs. *Caractère immoral. C'est l'homme le plus immoral que je connaisse.*

Il se dit aussi Des choses contraires à la morale. *Doctrine immorale. Ouvrage immoral. Livres immoraux.*

IMMORALITÉ. s. f. Opposition aux principes de la morale, absence de ces principes. *Cet homme est d'une immoralité révoltante. L'immoralité de sa conduite. L'immoralité d'un livre.*

IMMORTALISER. v. a. Rendre immortel. *Certains alchimistes se vantaient d'avoir trouvé des moyens pour rajeunir ou immortaliser le corps.* Il s'emploie rarement au sens propre, et il ne se dit guère que pour signifier, Rendre immortel dans la mémoire des hommes. *Immortaliser son nom, sa mémoire. Ses exploits l'ont immortalisé. Les poètes immortalisent les héros, les actions des héros.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Un prince qui s'est immortalisé par ses grandes actions. S'immortaliser par ses ouvrages.*

IMMORTALISÉ, ÉE. part. passé.

IMMORTALITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est immortel. *L'immortalité de l'âme. L'immortalité des esprits. L'immortalité des bienheureux. L'immortalité bienheureuse.*

Il signifie aussi, Une espèce de vie perpétuelle dans le souvenir des hommes. *Un auteur qui travaille pour l'immortalité. Des actions dignes de l'immortalité. Les grands poëtes donnent l'immortalité, consacrent les noms à l'immortalité. Aspirer à l'immortalité. Aller à l'immortalité.*

IMMORTEL, ELLE. adj. Qui n'est point sujet à la mort. *Dieu est immortel. Les anges sont immortels. L'âme est immortelle. Les anciens appelaient leurs dieux, les Dieux immortels. Déesse immortelle.*

Il se dit quelquefois, dans le style poétique, Des choses qui ne peuvent point périr. *Le trône immortel de Dieu. L'éclat immortel qui l'environne.*

Il se dit, figurément, De ce qu'on suppose devoir être d'une très longue durée. *Un monument immortel. Une haine, une inimitié immortelle.*

Il se dit également Des choses dont on suppose que la mémoire doit toujours durer. *Il a fait des ouvrages immortels. Faire des actions immortelles, des exploits immortels. S'acquérir un nom immortel, une gloire immortelle, un honneur immortel. Sa mémoire sera immortelle.*

Il se dit encore Des hommes dont on suppose que la mémoire ne doit point périr. *L'immortel auteur de l'Énéide.*

IMMORTEL, s'emploie aussi substantivement, surtout en parlant Des divinités du paganisme. *L'Olympe, séjour des immortels. Il fut mis au rang des immortels. Une immortelle.*

IMMORTELLE. s. f. Plante de la famille des Composées, qui est ainsi nommée parce que ses fleurs ne se fanent jamais. *Les fleurs de l'immortelle sont ordinairement jaunes.*

Il se dit plus souvent, dans le langage ordinaire, Des fleurs mêmes de cette plante. *Une couronne d'immortelles. Immortelles jaunes. Colorer des immortelles en rouge, en vert.*

IMMORTELLEMENT. adv. D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION. s. f. État d'une personne qui n'est pas mortifiée. Il n'est que du style ascétique.

IMMORTIFIÉ, ÉE. adj. Qui n'est point mortifié. *Esprit immortifié. Vie immortifiée. Une âme immortifiée.* Il n'est que du style ascétique.

IMMUABLE. adj. des deux genres. Qui n'est point sujet à changer. Il ne se dit proprement que De Dieu et des choses éternelles. *Dieu seul est immuable. Les décrets immuables de la volonté de Dieu.*

Il se dit, par extension, d'Un homme dont le caractère est très ferme, dont les résolutions ne changent pas. *Il est immuable dans ses volontés.*

Il se dit aussi Des choses humaines lorsqu'on les suppose à l'abri du changement. *Une constance immuable. Je lui ai voué un attachement immuable.*

IMMUABLEMENT. adv. D'une manière immuable. *Personnes immuablement et indissolublement unies par le mariage.*

IMMUNITÉ. s. f. Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc. *Il jouit de cette immunité. Le roi confirma les immunités de cette ville, lui accorda de grandes immunités. Les immunités de l'Église.*

Immunités ecclésiastiques, Les exemptions et les privilèges dont les ecclésiastiques jouissent.

IMMUNITÉ, se dit aussi, d'une manière générale, De certaines exemptions, de certains avantages. *On ne sait à quoi attribuer l'immunité dont ce quartier jouit pendant le choléra.*

IMMUTABILITÉ. s. f. État, qualité de ce qui est immuable. *L'immutabilité des décrets de Dieu.*

IMP

IMPAIR, **AIRE**. adj. T. d'Arithm., opposé à *Pair.* Il se dit Des nombres entiers qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux. *Trois, cinq, sept, etc., sont des nombres impairs. Tout nombre impair, étant divisé par deux, donne l'unité pour reste. Nous sommes ici nombre impair, en nombre impair. Tout nombre est pair ou impair.*

Années impaires, Celles qui sont exprimées par un nombre impair.

IMPAIRE, féminin, se dit, en Botanique, de La foliole terminale de certaines feuilles pinnées, et s'emploie principalement dans ces locutions, *Feuille ailée avec impaire, feuille ailée sans impaire.*

IMPALPABLE. adj. des deux genres. Il se dit De ce qui est si ténu, si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher. *On a réduit ces perles, ce corail en poudre impalpable.*

IMPANATION. s. f. Terme dogmatique et de Théologie. Il n'est d'usage qu'en parlant De l'opinion des luthériens, qui croient que la substance du pain n'est pas détruite dans le sacrement de l'eucharistie, et que le corps de JÉSUS-CHRIST y est avec le pain. *Les luthériens croient l'impanation.*

IMPARDONNABLE. adj. des deux genres. Qui ne mérite point de pardon, qui ne doit pas être pardonné. *Une faute impardonnable. Un outrage, un affront impardonnable. Vous êtes impardonnable d'avoir agi ainsi.*

IMPARFAIT, **AITE**. adj. Qui n'est pas achevé. *Laisser un ouvrage imparfait. Cette construction est demeurée imparfaite.*

Il signifie aussi, À qui il manque quelque chose pour être parfait. *Une guérison imparfaite. Il n'eut qu'une joie imparfaite.*

Livre imparfait, Livre imprimé où il manque quelque feuille.

Prétérit ou *passé imparfait*, ou substantivement et plus ordinairement, *Imparfait*, Temps du verbe qui sert principalement à indiquer une action considérée comme présente par rapport à un temps passé; et qu'on emploie quelquefois aussi, dans les suppositions, par rapport à un temps présent ou même à un temps futur. *L'imparfait de l'indicatif. L'imparfait du subjonctif.* Je chantais *est l'imparfait de l'indicatif du verbe* Chanter, *et* je chantasse, *l'imparfait du subjonctif. Dans les phrases suivantes, les mots en romain sont des verbes à l'imparfait, sont des imparfaits :* Je lisais *quand vous êtes arrivé.* Il voulait *que* j'allasse *avec lui.* C'était *un prince vertueux. Si* je le pouvais, *je vous aiderais. Supposons qu'*il consentit *à partir. Si monsieur un tel* venait *en mon absence, vous le feriez attendre.*

IMPARFAITEMENT. adv. D'une manière imparfaite. *Il n'est guéri qu'imparfaitement. Il n'a traité cette matière que fort imparfaitement. Je ne connais qu'imparfaitement cette affaire.*

IMPARISYLLABIQUE. adj. des deux genres. (S se prononce fortement, comme dans *Syllabe.*) T. de Gram. grecque. Il se dit Des noms qui ont, au génitif singulier, une syllabe de plus qu'au nominatif. *Noms imparisyllabiques. Déclinaison imparisyllabique.*

IMPARITÉ. s. f. Condition de ce qui est impair.

Il signifie aussi Inégalité. *Il y avait dans ce mariage une imparité trop choquante.*

IMPARTAGEABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être partagé, qui n'est pas susceptible de partage. Il est peu usité.

IMPARTIAL, **ALE**. adj. Exempt de partialité, qui ne sacrifie point la justice ou la vérité à des préventions, à des affections, à des considérations particulières. *Un juge impartial. Un historien impartial. Des arbitres impartiaux. Une impartiale équité. Juger d'une manière impartiale. Un examen impartial. Un jugement impartial.*

IMPARTIALEMENT. adv. Sans partialité. *Discuter impartialement une affaire, une cause, une question. Juger impartialement.*

IMPARTIALITÉ. s. f. Qualité, caractère de celui qui est impartial. *L'impartialité est une qualité essentielle à un juge, à un historien. Juger une opinion avec impartialité.*

IMPASSE. s. f. Cul-de-sac, petite rue qui n'a point d'issue.

Fig., *Être dans une impasse*, Être dans une situation qui n'offre pas d'issue favorable; Être dans un emploi qui ne mène à rien.

IMPASSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est impassible. *Le don d'impassibilité. L'impassibilité des corps glorieux. Impassibilité stoïque.*

IMPASSIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas susceptible de souffrance. *Les corps glorieux sont impassibles.*

Il se dit, par extension, De celui qui, par la force de son caractère, s'est mis au-dessus de la douleur. *Ils se montrèrent impassibles au milieu des plus cruels tourments.*

Il se dit aussi, figurément, De celui qui ne se laisse déterminer dans ses jugements par aucune considération particulière. *Un juge impassible.*

IMPASTATION. s. f. T. de Maçonnerie. Composition faite de substances broyées et mises en pâte. *Le stuc est une impastation.*

IMPATIEMMENT. adv. Avec impatience, avec inquiétude d'esprit, avec chagrin. *Il supporte fort impatiemment ce revers. Il souffre impatiemment qu'on lui ait refusé justice. Il attend impatiemment.*

IMPATIENCE. s. f. Manque de patience; sentiment d'inquiétude que l'on éprouve, soit dans la souffrance d'un mal, soit dans l'attente de quelque bien. *L'impatience dans les maux, dans les douleurs. Souffrir avec impatience la maladie, la mauvaise fortune. Il ne souffre qu'avec impatience qu'on le contredise. Attendre avec impatience. Il meurt d'impatience que cela soit achevé. Il est dans une étrange, dans une mortelle impatience de savoir ce qui lui arrivera. L'impatience le prend. Cela redouble son impatience. Donner des signes d'impatience. Témoigner de l'impatience. Faire un mouvement d'impatience. Éprouver une vive impatience. Il a une grande impatience, il est dans l'impatience de vous voir.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, De L'espèce d'irritation nerveuse que cause l'impatience. *Avoir des impatiences. Cet homme parle avec une lenteur qui donne des impatiences, qui cause des impatiences à ceux qui l'écoutent.* Ce sens est familier.

IMPATIENT, **ENTE**. adj. Qui manque de patience, soit dans la souffrance de quelque mal, soit dans l'attente de quelque bien. *C'est un homme fort impatient dans ses maux. Un malade impatient. Vous êtes trop impatient. Il est d'un naturel impatient. Il est impatient de son naturel. C'est un esprit impatient. Je suis fort impatient de savoir ce qui en arrivera. Il est impatient de partir, de combattre, etc.*

En Poésie, *Impatient du joug, impatient du frein, etc.*, Qui ne peut supporter, souffrir le joug, le frein, etc.

IMPATIENTANT, **ANTE**. adj. Qui impatiente. *Rien n'est plus impatientant que d'attendre. Cette bavarde est impatientante. Les enfants mal élevés sont impatientants.* Il est familier.

IMPATIENTER. v. a. Faire perdre patience. *Il dit de si mauvaises raisons, que cela impatiente tous ceux qui l'entendent. Il m'impatiente avec sa lenteur. Vous m'impatientez par vos discours. Rien n'impatiente plus que d'attendre. Cela m'impatiente au dernier point.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Perdre patience. *S'impatienter dans les maux. Ne vous impatientez pas, il va revenir.*

IMPATIENTÉ, ÉE. part. passé.

IMPATRONISER (S'). v. pron. Acquérir tant de crédit, tant d'autorité dans une maison, qu'on y gouverne tout. *Il s'est impatronisé dans cette maison.* Il est familier, et se prend ordinairement en mauvaise part.

IMPATRONISÉ, ÉE. part. passé. *Il est déjà impatronisé dans la maison.*

IMPAYABLE. adj. des deux genres. Qui ne se peut trop payer. *Voilà un tableau impayable, un ouvrier impayable.*

Il se dit, figurément, De ce qui est extraordinaire, très bizarre, très plaisant. *Le trait, l'aventure est impayable.* Il se dit aussi Des personnes dans le même sens. *Cet homme est impayable.* Ce mot est familier.

IMPAYÉ, **ÉE**. adj. Qui n'a pas été payé *Ce billet est resté impayé.*

IMPECCABILITÉ. s. f. T. de Théologie. État de celui qui est incapable de pécher. *L'impeccabilité par nature n'appartient qu'à Dieu seul. Les anges confirmés en grâce et les saints dans le ciel, sont dans l'état d'impeccabilité.*

IMPECCABLE. adj. des deux genres. T. de Théologie. Incapable de pécher. *Il n'y a que Dieu qui soit impeccable par nature. La Vierge n'a pu être impeccable que par grâce. Il n'y a point d'homme impeccable.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, Incapable de faillir. *J'ai pu manquer, je ne suis pas impeccable.*

IMPÉNÉTRABILITÉ. s. f. État de ce qui est impénétrable.

Il se dit particulièrement, en Termes de Physique, de La propriété en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps le même espace. *L'impénétrabilité est une propriété de la matière. L'impénétrabilité des corps.*

Il se dit quelquefois figurément. *L'impénétrabilité des conseils de Dieu, des secrets de la nature.*

IMPÉNÉTRABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être pénétré; au travers duquel on ne peut passer, pénétrer. *Une cuirasse impénétrable à la balle. Un cuir impénétrable à l'eau. Des ombrages impénétra-*

bles aux rayons du soleil. Un bois, une forêt impénétrable.

Il se dit, particulièrement, en parlant De cette propriété qui fait que deux corps ne peuvent jamais occuper ensemble le même espace. *Les corps sont impénétrables. La matière est impénétrable.*

IMPÉNÉTRABLE, se dit plus ordinairement, au figuré, De ce que l'on ne peut connaître, expliquer. *Les conseils, les desseins de Dieu sont impénétrables. Il n'y a rien d'impénétrable aux yeux de Dieu. La prédestination est un abîme impénétrable. Un mystère impénétrable. C'est un homme d'un secret impénétrable.*

Il se dit également D'une personne qui cache soigneusement ses opinions, ses sentiments, ses desseins. *C'est un homme impénétrable. Être impénétrable dans ses desseins.*

IMPÉNÉTRABLEMENT. adv. D'une manière impénétrable. Il est peu usité.

IMPÉNITENCE. s. f. État d'un homme impénitent, endurcissement dans le péché. *Vivre, mourir dans l'impénitence.*

Impénitence finale, L'impénitence dans laquelle on meurt.

Familièrement et par manière de plaisanterie, *Mourir dans l'impénitence finale*, Persister dans un sentiment auquel on est fort attaché, et qui d'ailleurs n'est point blâmable.

IMPÉNITENT, **ENTE**. adj. Qui est endurci dans le péché, et n'a aucun regret d'avoir offensé Dieu. *C'est un état déplorable que celui d'un homme impénitent.* On l'emploie aussi substantivement. *Un impénitent. Les impénitents.*

Mourir impénitent, se dit D'un homme qui, après avoir mené une vie scandaleuse, meurt sans donner aucune marque de repentir et de pénitence.

IMPENSES. s. f. pl. T. de Jurispr. Dépenses qu'on fait pour entretenir une maison, une terre, un héritage, ou pour les mettre en meilleur état. *Rembourser les impenses et améliorations. Tenir compte des impenses.*

IMPÉRATIF, **IVE**. adj. Impérieux. *Vous prenez un ton bien impératif. Il parle d'un air impératif.* On ne l'emploie guère que dans le langage familier.

Mandat impératif, Instructions qu'un représentant reçoit de ses électeurs et dont il promet de ne pas s'écarter. *La loi en France ne reconnaît pas le mandat impératif.*

En Jurispr., *Loi, disposition impérative*, Celle qui exprime un ordre absolu.

IMPÉRATIF, se dit particulièrement, en Grammaire, Du mode des verbes qui exprime commandement, exhortation, défense, etc. *Le mode impératif.* On dit de même : *Forme impérative. Phrase impérative.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, dans le même sens. *Un verbe à l'impératif.* Cours *est l'impératif du verbe* Courir. *Les formes de l'impératif.* Chante, taisez-vous, recevons, *sont des impératifs. Le présent de l'impératif d'un verbe grec.*

IMPÉRATIVEMENT. adv. D'une manière impérative. *La loi prescrit impérativement cela. Parler impérativement.*

IMPÉRATOIRE. s. f. T. de Botan. Plante ombellifère, ainsi nommée à cause des grandes vertus qu'on attribuait à la racine de l'espèce appelée vulgairement *Angélique française.*

IMPÉRATRICE. s. f. La femme d'un empereur, ou La princesse qui, de son chef, possède un empire. *L'impératrice d'Autriche. L'impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être aperçu. *Cela est imperceptible. Émanations imperceptibles. Animalcules imperceptibles. Changement imperceptible. Des nuances presque imperceptibles.*

Il se dit aussi De ce qui a rapport à d'autres sens que la vue. *Une odeur si légère et si délicate, qu'elle est presque imperceptible. Le frémissement d'une cloche devient comme imperceptible sur la fin.*

Il se dit pareillement Des choses que l'esprit ne peut apercevoir, qui échappent à l'attention. *Les transitions sont d'autant plus heureuses dans cet ouvrage, qu'elles y sont imperceptibles.*

IMPERCEPTIBLEMENT. adv. D'une manière imperceptible, peu à peu, insensiblement. *Cela se fait imperceptiblement.*

IMPERDABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne saurait perdre, dont le gain est sûr. Il ne se dit guère que dans ces locutions familières : *Un procès, une cause imperdable. Une partie imperdable.*

IMPERFECTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est imperfectible.

IMPERFECTIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas susceptible de se perfectionner.

IMPERFECTION. s. f. État de ce qui n'est point achevé, parfait. *L'état d'imperfection dans lequel cet ouvrage est resté. L'imperfection de notre nature.*

Il signifie aussi, Défaut, ce qui fait qu'une personne ou une chose n'est point parfaite. *Imperfection de corps. Imperfection d'esprit. Tous les hommes sont pleins d'imperfections. On doit supporter les imperfections de ses amis. On ne découvre aucune imperfection dans ce tableau. Les imperfections qui déparent un ouvrage, un écrit. Cet auteur a beaucoup d'imperfections. Corriger une imperfection.*

IMPERFECTIONS, en Librairie, se dit de Toutes les feuilles imprimées qui ne suffisent pas pour faire un volume parfait, et que, par cette raison, on met au rebut. Ce sens a vieilli : on dit maintenant, *Défets.*

IMPERFORATION. s. f. T. de Médec. Vice de conformation qui consiste en ce qu'une partie qui devrait être ouverte ne l'est pas. *L'imperforation est ordinairement congénitale. L'imperforation de la bouche, du vagin, etc.*

IMPERFORÉ, **ÉE**. adj. T. de Médec. Qui n'est pas ouvert, et qui devrait l'être. *Anus imperforé. Bouche imperforée.*

IMPÉRIAL, **ALE**. adj. Qui appartient à un empereur ou à un empire. *Couronne impériale. Manteau impérial. Les ornements impériaux. La dignité impériale. Sa Majesté Impériale. Armée impériale. Les troupes impériales.*

Villes impériales, Les villes libres qui composaient le troisième collège du corps de l'empire d'Allemagne.

En termes d'Armoiries, *Aigle impériale*, Les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes.

Eau impériale, Espèce d'eau-de-vie distillée.

Couronne impériale, ou simplement, *Impériale*, Espèce de fritillaire panachée qui fleurit au printemps.

Prune impériale, ou simplement, *Impériale*, Espèce de grosse prune longue.

Serge impériale, ou simplement, *Impériale*, Espèce de serge faite de laine fine.

IMPÉRIAUX, au pluriel, s'emploie substantivement, pour signifier, Les troupes de l'empereur d'Allemagne. *Les Impériaux campèrent sur une hauteur.*

Il se disait quelquefois Des ministres de l'empereur d'Allemagne, dans une assemblée. *Les Impériaux proposèrent, à telle assemblée, de...*

IMPÉRIALE. s. f. Jeu de cartes qui tient du piquet et de la triomphe, et où l'on nomme également *Impériale*, Une certaine séquence de cartes. *Jouer à l'impériale. Jouer l'impériale. L'as, le roi, la dame et le valet de la même couleur, font une impériale. Impériale de cœur. Impériale de cartes blanches.*

IMPÉRIALE. s. f. Le dessus d'un carrosse. *L'impériale de ce carrosse est ornée de bronzes. L'impériale d'une diligence. Monter sur l'impériale.* On dit, dans un sens analogue, *L'impériale d'un lit*, surtout en parlant Des lits à l'ancienne mode.

IMPÉRIALISTE. s. m. Partisan de l'empire.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Les opinions impérialistes.*

IMPÉRIEUSEMENT. adv. Avec orgueil, avec hauteur, superbement. *Parler impérieusement. Traiter quelqu'un impérieusement.*

IMPÉRIEUX, **EUSE**. adj. Altier, hautain, qui commande avec orgueil. *Homme impérieux. Femme impérieuse. Humeur impérieuse. Esprit impérieux. Avoir la mine impérieuse, le geste, l'air, le ton impérieux.*

Il se dit quelquefois, poétiquement, Des animaux, et même Des choses. *L'aigle impérieux. Les flots impérieux.*

Il se dit figurément Des choses pressantes, des choses auxquelles on ne peut résister. *Nécessité impérieuse. Besoin impérieux. Un instinct plus impérieux que la raison le portait à suivre cette carrière.*

IMPÉRISSABLE. adj. des deux genres. Qui ne saurait périr. *Les anciens philosophes soutiennent que la matière est impérissable.*

Il se dit, par extension, Des choses qu'on suppose devoir durer très longtemps. *Monument impérissable. Souvenir impérissable. Gloire impérissable.*

IMPÉRITIE. s. f. (T se prononce comme C.) Incapacité, inhabileté ; ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession. *L'impéritie d'un chirurgien. Il fit voir une grande impéritie dans cette occasion.*

IMPERMÉABILITÉ. s. f. T. de Physique. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Il se dit Des corps qui ne se laissent point traverser par certains autres corps. *Le verre est perméable à la lumière, et imperméable à l'eau. Cette étoffe est imperméable à la pluie.*

Il se dit absolument D'un cuir, d'une étoffe, etc., apprêtés de manière que l'eau ne saurait les traverser. *Drap, cuir imperméable. Chaussure imperméable.*

IMPERMUTABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être échangé contre autre chose, qui ne peut être permuté.

IMPERSONNALITÉ. s. f. T. de Philosophie. Qualité de ce qui est impersonnel. *L'impersonnalité de la raison.*

IMPERSONNEL, **ELLE**. adj. T. de Gram. Il se dit Des verbes qui sont employés à la

troisième personne du singulier, sans relation à un sujet déterminé. *Les verbes impersonnels proprement dits, sont ceux qui n'ont que l'infinitif et la troisième personne du singulier, tels que* Falloir, pleuvoir, neiger, etc., *qui font,* Il faut, il pleut, il neige, etc. *Quelques verbes impersonnels employés figurément prennent le pluriel :* Les honneurs pleuvent sur lui. *Certains verbes personnels deviennent quelquefois impersonnels, comme,* Être, avoir, convenir, etc., *dans ces phrases,* Il est juste que... il y a des hommes qui... il convient de faire cela, etc. — On dit quelquefois substantivement, *Un impersonnel, les impersonnels,* mais seulement en parlant Des verbes impersonnels de leur nature.

Il se dit aussi Des modes du verbe qui ne reçoivent pas d'inflexions indiquant les personnes. *L'infinitif et le participe sont des modes impersonnels. Les formes impersonnelles du verbe.*

IMPERSONNEL, se dit d'une manière plus générale, De ce qui ne forme pas une personne, de ce qui n'appartient pas, ne se rapporte pas à une personne. *Pour les panthéistes, Dieu est impersonnel. La loi est impersonnelle.*

IMPERSONNELLEMENT. adj. T. de Gram. D'une manière impersonnelle. Il se dit en parlant Des verbes personnels qui deviennent accidentellement impersonnels. *Le verbe* Avoir *est employé impersonnellement dans cette phrase :* Il y a bien loin d'ici là; *et le verbe* Arriver, *dans cette autre :* Il arrive souvent que...

IMPERTINEMMENT. adv. Avec impertinence. *Il lui répondit impertinemment. Il se conduisit fort impertinemment. Il en usa fort impertinemment.*

IMPERTINENCE. s. f. Caractère d'une personne ou d'une chose impertinente. *L'impertinence de cet homme est si grande, que chacun le déteste. J'admire l'impertinence de ce discours.*

Il se dit aussi Des paroles et des actions qui sont contre la bienséance, ou contre le bon sens. *Les grands parleurs sont sujets à dire beaucoup d'impertinences.*

Il se dit également Des paroles et des actions offensantes. *Il m'a fait cent impertinences. Il m'a écrit une lettre remplie d'impertinences.*

IMPERTINENT, ENTE. adj. Qui parle ou qui agit contre la bienséance, ou contre le bon sens. *C'est l'homme du monde le plus impertinent. L'impertinent auteur!*

Il signifie également, Qui parle ou qui agit d'une manière offensante pour quelqu'un. *Elle est bien impertinente d'avoir dit cela. Je vous trouve bien impertinent d'oser...*

Il se dit encore Des actions, des discours contraires à la bienséance, à la raison. *Un discours impertinent. Une action impertinente.*

Il signifie aussi, Offensant, insolent. *Cette réponse est fort impertinente. Ton impertinent. Mine impertinente.*

En termes de Pratique, *Fait, article impertinent,* Fait, article qui n'a rien de commun avec la chose dont il s'agit. Il est vieux.

IMPERTINENT, s'emploie aussi comme substantif, en parlant Des personnes. *C'est un fat, un impertinent. C'est une impertinente. Quand je lui ai dit cela, l'impertinent m'a répondu que...*

IMPERTURBABILITÉ. s. f. État de ce qui est imperturbable. *L'imperturbabilité de son âme. L'imperturbabilité de sa mémoire.*

IMPERTURBABLE. adj. des deux genres. Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir. *Il est imperturbable dans les résolutions qu'il a prises, dans les desseins qu'il a formés. Sa mémoire est imperturbable. Il déduisit ses raisons avec un sang-froid imperturbable.*

IMPERTURBABLEMENT. adv. D'une manière imperturbable. *Savoir par cœur imperturbablement.*

IMPÉTRABLE. adj. des deux genres. T. de Droit. Qu'on peut impétrer. *Les lettres que vous sollicitez ne sont point impétrables.*

Bénéfice impétrable, Bénéfice vacant par mort, ou qu'on pouvait obtenir par dévolu. *Cet abbé avait commis un crime qui rendait son bénéfice vacant et impétrable. L'arrêt déclara ses bénéfices impétrables.*

IMPÉTRANT, ANTE. s. T. de Droit. Celui, celle qui a obtenu des lettres du prince, ou quelque bénéfice. *L'affaire fut jugée en faveur de l'impétrant, de l'impétrante. Les lettres de l'impétrant ont été enregistrées.*

Il se dit, dans l'Université, de Celui qui obtient un diplôme. *La signature de l'impétrant.*

IMPÉTRATION. s. f. T. de Droit. Obtention. Il ne se dit que de L'action par laquelle on obtient des lettres du prince, ou quelque bénéfice. *L'impétration d'une grâce. Après l'impétration de ces lettres au grand sceau. L'impétration d'un bénéfice.*

IMPÉTRER. v. a. T. de Droit. Obtenir en vertu d'une supplique, d'une requête. *Impétrer des lettres du prince. Impétrer un bénéfice.*

IMPÉTRÉ, ÉE. part. passé.

IMPÉTUEUSEMENT. adv. Avec impétuosité. *Le vent soufflait impétueusement. Ce fleuve coule impétueusement. Parler, agir impétueusement.*

IMPÉTUEUX, EUSE. adj. Violent, véhément, rapide. *Un vent impétueux. Torrent impétueux.*

Il signifie au figuré, Qui ne sait point se contenir, vif, bouillant, fougueux. *C'est un homme impétueux, un caractère impétueux. Colère impétueuse. Il n'a que des passions impétueuses. Désirs impétueux. Ardeur impétueuse. Éloquence impétueuse.*

IMPÉTUOSITÉ. s. f. Action, qualité de ce qui est impétueux. *L'impétuosité des flots, du vent, de la tempête. L'impétuosité d'un torrent. L'impétuosité de la course d'un cheval. Un oiseau qui fond avec impétuosité sur sa proie. Soutenir l'impétuosité d'une attaque. Une source qui sort avec impétuosité. Le sang sortait avec impétuosité.*

Il se dit, figurément, d'Une extrême vivacité dans l'esprit, dans le caractère, dans les manières. *L'impétuosité française. L'impétuosité de son humeur. Parler, agir avec impétuosité. L'impétuosité du premier mouvement.*

IMPIE. adj. des deux genres. Qui n'a point de religion, qui a du mépris pour les choses de la religion. *C'est un homme impie. Un esprit impie.* On le dit aussi, dans le style poétique ou soutenu, De ce qui appartient aux personnes impies. *Leur bouche impie a vomi ce blasphème. Il osa porter sur eux ses mains impies.*

Il se dit également De tout ce qui est contraire à la religion. *Des sentiments impies. Des discours impies. Pensées impies. Paroles impies. Ouvrage impie. Actions impies. Culte impie.*

Par extension, il se dit De ce qui offense la patrie, l'autorité paternelle, et en général les choses considérées comme une sorte de religion. *Porter les armes contre sa patrie est une chose impie. Cette doctrine sur la famille est une doctrine impie. Ce complot impie fut découvert.*

IMPIE, est aussi substantif. *C'est un impie. La fin malheureuse des impies.*

IMPIÉTÉ. s. f. Mépris pour les choses de la religion. *Dieu voulut les punir de leur impiété. Il affiche l'impiété. Acte d'impiété.*

Il s'applique également Aux actions et aux discours impies. *L'impiété de cette action révolte. Des discours pleins d'impiété.*

Il signifie souvent, Action, parole, sentiment contraire à la religion. *Soutenir le contraire, est une impiété. Commettre des impiétés. Dire des impiétés. Cet ouvrage renferme des impiétés.*

Il signifie encore par extension, Mépris pour des sentiments universellement respectés. *Sa conduite à l'égard de son père fut une impiété.*

IMPITOYABLE. adj. des deux genres. Qui est insensible à la pitié, qui est sans pitié, qui ne fait aucune grâce. *C'est un homme impitoyable. Une âme, un cœur impitoyable. Juge impitoyable. Des lois impitoyables. Rigueurs impitoyables. Censeur, critique impitoyable. Il est impitoyable sur les fautes les plus légères.*

IMPITOYABLEMENT. adv. D'une manière impitoyable, sans aucune pitié. *On l'a traité impitoyablement. On l'a dépouillé impitoyablement. Il fut impitoyablement rançonné.*

IMPLACABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être apaisé. *C'est un homme implacable dans sa colère. Une colère implacable. Une haine implacable.*

IMPLACABLEMENT. adv. D'une manière implacable. *Il haïssait implacablement.*

IMPLANTATION. s. f. Action d'implanter, ou de s'implanter.

IMPLANTER. v. a. Insérer dans, ficher, planter une chose dans une autre. En ce sens, il est peu usité.

Il ne s'emploie ordinairement qu'avec le pronom personnel, et il se dit alors Des corps qui adhèrent spontanément à un autre corps sans en faire essentiellement partie, comme des excroissances et des boutures naturelles, des cheveux de l'homme, du poil des animaux. *Les longues branches de quelques arbres retombent, et s'implantent dans la terre par leur extrémité. Le gui s'implante sur le chêne. Le lichen s'implante jusque dans les pores du rocher.*

IMPLANTÉ, ÉE. part. passé.

Il se prend aussi adjectivement. *Les poils sont implantés dans la peau.*

IMPLEXE. adj. des deux genres. Il se dit Des ouvrages dramatiques où il y a reconnaissance ou péripétie, ou l'un et l'autre; et s'emploie surtout en parlant Du théâtre des anciens.

IMPLICATION. s. f. T. de Jurispr. Action d'impliquer, état d'une personne impliquée dans une affaire criminelle. *L'implication dans une affaire criminelle rendait incapable de posséder un bénéfice.*

Il se dit aussi en termes d'École; et alors il signifie, Contradiction; mais on ne l'emploie qu'en parlant Des propositions contradictoires. *Il y a de l'implication, il y a implication dans ces deux propositions.*

IMPLICITE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès et formels, mais qui s'en tire naturellement

par induction, par conséquence. Il se dit par opposition à Explicite. *Cela est contenu dans le contrat d'une manière implicite. Conditions implicites.*

Volonté implicite, Celle qui se manifeste moins par des paroles que par certaines actions, par certains faits.

Foi implicite, Celle d'un homme qui, sans être instruit en détail de tout ce que l'Église a décidé, se soumet à tout ce qu'elle croit. Il se dit, par extension, d'Une confiance absolue dans l'opinion, dans les paroles de quelqu'un. *J'ai une foi implicite en tout ce qu'il dit.*

IMPLICITEMENT. adv. Terme didactique. D'une manière implicite. *Cette proposition n'est dans ce livre-là qu'implicitement. Cette clause est contenue implicitement dans le contrat. Cela fut implicitement convenu.*

IMPLIQUER. v. a. Envelopper, engager, embarrasser. Il se dit en parlant De crime ou de quelque affaire fâcheuse. *On a voulu l'impliquer dans ce crime. On l'a impliqué dans cette accusation. C'est une affaire dans laquelle il ne veut point être impliqué.*

Il se dit aussi Des choses qui en font supposer d'autres, qui les renferment, les comprennent implicitement. *L'idée d'homme implique les idées d'intelligence et de volonté. La déclaration que vous avez faite implique nécessairement que vous connaissiez cette personne.*

Cela implique contradiction, se dit Des propositions, des discours où il y a contradiction. *Vous dites qu'il est sage, et vous avouez qu'il fait des folies; cela implique contradiction. Cet auteur a dit telle chose dans tel chapitre, et dans tel autre il dit que... cela n'implique-t-il pas contradiction? Cela me semble impliquer contradiction.* On dit aussi absolument, surtout en termes d'École : *Cela implique. Il implique de dire que... Il implique que...*

IMPLIQUÉ, ÉE. part. passé. *Se trouver impliqué dans une affaire désagréable.*

IMPLORER. v. a. Demander humblement et avec instance quelque secours, quelque faveur, quelque grâce. *Implorer l'assistance de Dieu. Implorer le secours du ciel. Implorer la miséricorde, la grâce du Saint-Esprit. Implorer la clémence du vainqueur. Implorer la protection d'un grand prince. Implorer Dieu dans son affliction. Il l'implorait à genoux. J'implore de vous cette grâce.*

Implorer le bras séculier, Recourir à la justice séculière, à la puissance temporelle, pour faire mettre à exécution les sentences de la justice ecclésiastique.

IMPLORÉ, ÉE. part. passé.

IMPOLI, IE. adj. Qui est sans politesse. Il se dit Des personnes et des choses. *Homme impoli. Manières impolies. Réponse impolie.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Vous êtes un impoli.*

IMPOLIMENT. adv. Avec impolitesse. *Il m'a répondu fort impoliment.*

IMPOLITESSE. s. f. Manque de politesse, ignorance ou mépris des règles de la politesse. *L'école du monde corrige l'impolitesse. La fierté et le manque d'éducation sont les sources ordinaires de l'impolitesse. N'êtes-vous pas choqué de son impolitesse?*

Il s'applique également Aux actions et aux paroles d'une personne impolie. *L'impolitesse de ce procédé. Cette réponse est pleine d'impolitesse, est d'une impolitesse grossière.*

Il signifie aussi, Action, procédé contraire à la politesse. *Il m'a fait une impolitesse. Je n'ai reçu de lui que des impolitesses.*

IMPOLITIQUE. adj. des deux genres. Qui est contraire à la bonne, à la saine politique. *Cette mesure, cet acte impolitique lui aliéna tous les esprits. Conduite impolitique.*

IMPOLITIQUEMENT. adv. D'une manière impolitique. *C'est agir bien impolitiquement.*

IMPONDÉRABLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Il sert à qualifier Diverses substances dont la matérialité est constatée, mais dont le poids spécifique échappe à nos déterminations, de sorte qu'on ne peut affirmer que ces substances obéissent à l'action de la pesanteur. *Fluides impondérables. La lumière, le calorique, l'électricité, le magnétisme sont impondérables.*

IMPOPULAIRE. adj. des deux genres. Qui n'est pas conforme aux désirs du peuple. *Acte impopulaire. Lois impopulaires.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui déplaît au peuple, qui n'a pas l'affection du peuple. *Prince impopulaire. Ministre impopulaire.*

IMPOPULARITÉ. s. f. Défaut de popularité, défaut de l'affection du peuple. *Il est tombé dans une grande impopularité.*

IMPORTANCE. s. f. Ce qui fait qu'une chose est d'un grand intérêt, est considérable par elle-même, ou par les circonstances qui l'accompagnent, ou par les suites qu'elle peut avoir. *L'importance d'une question, d'une affaire. L'affaire est d'une très grande importance; elle est de plus d'importance qu'on ne croit. La chose n'est d'aucune importance en ce moment, mais elle peut devenir d'une extrême importance dans la suite. En toutes choses, il est d'une grande importance de bien commencer.*

Mettre, attacher de l'importance à une chose, La considérer comme ayant beaucoup d'importance. *Il met, il attache de l'importance à tout ce qu'il fait. Il met de l'importance aux plus petites choses.*

IMPORTANCE, signifie aussi, Autorité, crédit, influence. *Cette place lui donne beaucoup d'importance dans le monde. C'est un homme d'importance.*

Il se dit en mauvaise part, et s'applique À ceux qui montrent de l'orgueil, de la vanité, qui veulent paraître plus considérables qu'ils ne le sont réellement. *Faire l'homme d'importance. Prendre un ton d'importance. Il se donne des airs d'importance qui choquent tout le monde.*

D'IMPORTANCE. loc. adv. Très fort, extrêmement. Il ne se dit guère que Des mauvais traitements. *Je l'ai querellé d'importance. Nous les avons étrillés d'importance.*

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui importe, qui est de conséquence, qui est considérable, d'un grand intérêt. *Avis, conseil important. Service important. Dans les occasions importantes. Mot important. Parole importante. Question importante. Cette affaire est fort importante. La faute que vous avez faite est plus importante que vous ne pensez. Il est important pour la république que les méchants soient connus. Il était important pour le bien de ses affaires qu'il fit ce voyage. Cela n'est pas fort important. Il est important d'y mettre ordre au plus tôt.*

Il se dit quelquefois Des personnes qui jouissent d'une certaine autorité, d'un grand crédit, d'une grande influence. *C'est un homme important, un personnage important. Il a su se rendre important.*

IMPORTANT, pris substantivement, signifie, La chose importante, l'essentiel. *En toute affaire, l'important est de savoir ce qu'on veut.*

Il se dit aussi d'Un homme vain qui cherche à donner aux autres et qui a souvent lui-même une opinion exagérée de sa qualité, de son mérite, de son crédit. *Faire l'important. C'est un important. Ce sont des importants dont il faut se moquer.*

IMPORTATEUR. s. m. T. de Commerce. Qui fait le commerce d'importation, qui importe des marchandises dans un pays.

IMPORTATION. s. f. T. de Commerce. Action d'importer. *L'importation de ces marchandises est prohibée. Permettre l'importation des blés étrangers. On lui doit l'importation de cette utile industrie. Brevet d'importation. Commerce d'importation.*

Il se dit aussi Des marchandises importées. *Les importations ont été beaucoup moins considérables que les exportations.*

Il se dit, par extension, Du transport d'une maladie, d'un pays dans un autre. *L'importation du choléra en Europe.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *L'importation des idées.*

IMPORTER. v. a. T. de Commerce. Apporter, introduire dans un pays des productions étrangères, une industrie créée à l'étranger, etc. *Importer des marchandises dans un pays. Cette industrie fut importée en France par un tel.*

Fig., *Importer des mots étrangers, des idées étrangères.*

IMPORTÉ, ÉE. part. passé.

IMPORTER. v. n. (Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes.) Être d'importance, de conséquence. *Cela ne lui importe en rien. En quoi cela peut-il lui importer? Ce sont des choses qui ne m'importent guère. Cela m'importait plus qu'à lui. Que vous importe cela? Cela m'importe beaucoup. Qu'importent ses menaces?*

Il se prend aussi comme verbe impersonnel. *Il importe pour la sûreté publique, à la sûreté publique. Il lui importe beaucoup de faire ce voyage. Il m'importait que vous fussiez présent.*

Il s'emploie dans un grand nombre de phrases, la plupart négatives ou interrogatives, qui servent à marquer L'indifférence que l'on a ou que l'on doit avoir pour quelque chose, le peu de cas que l'on en fait ou que l'on en doit faire. *Qu'importe la puissance, la gloire, si elle ne rend point heureux? Qu'importent des critiques injustes, de mauvaises plaisanteries? Il importe peu, peu importe que ce soit vous ou lui. Que ce soit eux ou vous, il n'importe, peu importe, n'importe. Que lui importe que cela soit ou ne soit pas? Qu'importe de son amour ou de sa haine? Qu'importe du beau ou du mauvais temps? N'importe qui, n'importe quoi, n'importe lequel, etc. N'importe par quel moyen. N'importe comment. Peu importe sur qui tombera le sort. J'y périrai, n'importe. Il refuse : qu'importe? Il n'est pas satisfait : que m'importe? que t'importe? que nous importe?*

IMPORTUN, UNE. adj. Fâcheux, incommode, qui déplaît, qui ennuie, qui fatigue par ses assiduités, par ses discours, par ses demandes, etc. *Il craint de vous être importun, de se rendre importun, de devenir importun. C'est un demandeur importun, un solliciteur importun. Une foule im-*

portune de courtisans, de flatteurs. Il est importun par ses questions.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un importun. Ce sont des importuns.*

IMPORTUN, se dit également, tant au sens physique qu'au sens moral, Des choses qui deviennent incommodes par leur continuité, leur fréquence, etc. *Un vent importun. Une pluie importune. Il a un babil importun. Le bruit des cloches est importun. Les cloches sont importunes. Les mouches sont importunes. Ses fréquentes visites sont importunes. Demandes importunes. Cela devient importun à la longue. La vérité lui est importune. D'importuns souvenirs. Une idée importune.*

IMPORTUNÉMENT. adv. D'une manière importune. *Il revient importunément à la charge. Presser importunément.* Il est peu usité.

IMPORTUNER. v. a. Incommoder, fatiguer par ses assiduités, par ses demandes, par ses questions, etc. *Je crains de vous importuner. Il ne faut pas importuner ses amis. On ne peut rien obtenir de lui qu'à force de l'importuner. Ils m'ont tant importuné de leurs demandes, qu'ils n'obtiendront rien. Je suis honteux de vous importuner de tant de sollicitations.*

Fig. et poétiq., *Importuner les dieux, le ciel de ses prières, de ses vœux,* Implorer souvent et mal à propos la Divinité.

IMPORTUNER, se dit également, tant au sens physique qu'au sens moral, Des choses qui incommodent, qui lassent, qui causent de l'ennui. *Ses fréquentes visites m'importunent. Un bruit qui importune. Ces cloches importunent. Ce souvenir l'importunait. Il est de si mauvaise humeur, que tout l'importune. Elle est importunée de leurs hommages. Il est importuné de demandes, de visites.*

IMPORTUNÉ, ÉE. part. passé.

IMPORTUNITÉ. s. f. Action d'importuner. *Grande importunité. Importunité continuelle. Obtenir quelque chose par importunité, à force d'importunité, d'importunités. Essuyer des importunités. Il est d'une importunité sans égale. Il fallut céder à l'importunité de leurs demandes.*

IMPOSABLE. adj. des deux genres. Qui doit, qui peut être imposé; qui est sujet aux impositions, aux droits. *Matières imposables.*

IMPOSANT, ANTE. adj. Qui impose, qui est propre à s'attirer de l'attention, des égards, du respect. *Un ton imposant. Une gravité imposante. Une figure imposante. Regard, aspect imposant. Attitude imposante. C'est un homme imposant. Assemblée imposante.*

Il se dit aussi Des choses qui élèvent l'âme et qui la remplissent d'une admiration mêlée de respect. *Un spectacle imposant. Un édifice dont l'architecture est imposante. Une cérémonie imposante.*

Force imposante, forces imposantes, Forces militaires considérables. *Ce prince mit sur pied des forces imposantes.*

IMPOSER. v. a. Mettre dessus. En ce sens, il ne se dit guère au propre que dans cette phrase, *Imposer les mains. L'évêque impose les mains en donnant la prêtrise. Les apôtres donnaient le Saint-Esprit en imposant les mains.*

Fig., *Imposer un nom,* Donner un nom, donner une dénomination. *Il est dit dans l'Écriture qu'Adam imposa des noms à tous les animaux. Imposer le nom à une ville nouvellement bâtie.*

IMPOSER, signifie aussi, figurément, Charger quelqu'un d'une chose incommode, pénible ou difficile; prescrire, infliger. *En lui donnant cette commission, on lui a imposé une tâche difficile à remplir. Imposer un joug insupportable. Imposer des conditions très dures. Le vainqueur impose la loi aux vaincus. Imposer une servitude au propriétaire d'un héritage. Le devoir si doux que vous impose la nature. Le sacrifice que lui impose la raison. Cela vous impose de grandes obligations. S'imposer une tâche. C'est s'imposer une grande gêne. Imposer des peines. Imposer une pénitence. S'imposer une peine, une pénitence.*

Imposer silence, Ordonner qu'on se taise, faire qu'on se taise.

Fig., *Imposer silence aux passions,* Les réprimer, empêcher qu'elles ne troublent l'âme, qu'elles ne l'agitent.

Fig., *Imposer silence aux médisants, à la calomnie, au mensonge, etc.,* Les réduire au silence, faire que les médisances, que les calomnies, etc., ne trouvent plus de crédit, et que ceux qui les répandent soient par là forcés de se taire.

IMPOSER, se dit particulièrement en parlant Des tributs dont on charge les peuples, des droits, des contributions que le gouvernement exige des particuliers dans l'intérêt commun. *Imposer un tribut sur une province conquise. Il leur imposa un tribut annuel de tant. Imposer des droits sur tout ce qui entre dans un royaume, et sur tout ce qui en sort. Imposer de nouvelles contributions, de nouvelles charges. Imposer un pays, une commune. Une loi autorise ce département à s'imposer extraordinairement deux centimes additionnels.* On dit dans le même sens, *Imposer quelqu'un à tant;* et avec le pronom personnel régime direct, *S'imposer. Autoriser un département à s'imposer extraordinairement.*

Il se dit quelquefois Des matières sur lesquelles on met des impôts. *Imposer le vin, le sel. Imposer les allumettes.*

IMPOSER, signifie encore, Faire une espèce de violence à quelqu'un pour qu'il accueille une personne, pour qu'il accepte une chose. *Il voulait nous imposer ses créatures. Je ne prétends pas vous imposer mon opinion.* Dans ce sens, il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cet homme cherche à s'imposer dans cette maison. Il s'imposa comme directeur de l'entreprise.*

Imposer du respect, Inspirer du respect. *La présence du général imposa du respect aux mutins. Sa figure impose le respect.*

Absol., *Imposer,* Inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte. *Sa présence m'impose. C'est un homme dont la présence impose. Il impose par la fierté de son regard, par son aspect majestueux. Notre fière contenance imposa aux ennemis. Ces bravades ne peuvent imposer qu'aux âmes faibles.*

En imposer, a été pris souvent dans le sens précédent; mais il signifie plus exactement, Tromper, abuser, surprendre, en faire accroire. *Vous voulez en imposer à vos juges, à vos auditeurs. Vous nous en imposez. Ne le croyez pas, il en impose. Il m'en avait imposé par son air de douceur. Il ne faut pas que ses manières doucereuses vous en imposent, c'est un homme au fond très malin.*

IMPOSER, signifie aussi, Imputer à tort. *Il n'essaya pas de se disculper des crimes que la malice de ses ennemis lui imposait.* Ce sens a vieilli.

IMPOSER, en termes d'Imprimerie, Ranger, disposer les pages qui doivent composer une forme, de telle sorte qu'elles se trouvent dans l'ordre convenable sur la feuille imprimée et pliée. *Ces pages sont composées, il faut les imposer. Imposer une feuille.*

IMPOSÉ, ÉE. part. passé. *Le tribut imposé. Être imposé à tant. Pénitence, peine imposée. Tâche imposée. Devoir imposé.*

IMPOSITION. s. f. Action d'imposer. Il n'est d'usage au propre que dans cette phrase, *L'imposition des mains. Les apôtres ont fait plusieurs miracles par l'imposition des mains. Les fidèles reçoivent le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Les prêtres se font par l'imposition des mains.*

Il se dit, figurément, en parlant Des noms qu'on donne. *La première imposition des noms a été faite par Adam.*

Il se dit aussi, figurément, de L'action d'imposer quelque chose de pénible, d'onéreux, comme une peine, un tribut, un droit, des contributions. *L'imposition d'une peine, d'une pénitence. L'imposition des droits d'octroi. Faire l'imposition de la contribution foncière. L'imposition d'un nouveau droit. L'imposition d'un nouveau subside. L'imposition d'un tribut.*

Il s'emploie souvent absolument; et alors il signifie, Droit, contribution imposée sur les choses ou sur les personnes. *Imposition nouvelle. Imposition modérée. Imposition excessive. Lever les impositions. Faire payer les impositions. Receveur des impositions.*

IMPOSITION, en termes d'Imprimerie, Action ou manière d'imposer les pages d'une forme. *Faire l'imposition d'une forme. L'imposition de l'in-octavo est très facile. Les divers genres d'impositions.*

IMPOSSIBILITÉ. s. f. Défaut de possibilité. *Il y a de l'impossibilité à cela. Il est de toute impossibilité de faire ce que vous désirez. Il est de toute impossibilité que cela soit. Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de faire une chose. Cela est impossible, de toute impossibilité. Son ardeur lui fit surmonter toutes les impossibilités. Il trouve à cette proposition des impossibilités. Impossibilité absolue. Impossibilité relative.*

Impossibilité métaphysique, se dit De ce qui implique contradiction. *Il y a impossibilité métaphysique qu'une chose soit et ne soit pas, qu'un cercle soit carré.*

Impossibilité physique, se dit D'une chose qui est impossible selon l'ordre de la nature. *Il y a impossibilité physique qu'un fleuve remonte vers sa source.*

Impossibilité morale, se dit D'une chose qui est vraisemblablement impossible. *Il y a impossibilité morale qu'un homme de bien fasse une mauvaise action.*

IMPOSSIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être, qui ne se peut faire. *Le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle, etc., sont des problèmes dont la solution est regardée comme impossible. Il n'y a rien d'impossible à Dieu. Cela est moralement impossible, physiquement impossible. Il m'est impossible, tout à fait impossible de vous satisfaire. Il est impossible qu'il soit mort. L'exécution d'une telle entreprise est impossible.*

Il se dit quelquefois par extension, et seulement pour signifier, Qui est très difficile. *Il lui est impossible de rester longtemps chez lui.*

Il est quelquefois substantif. *Je ne puis pas faire l'impossible. C'est entreprendre, c'est tenter l'impossible.*

Par exagérat., *Faire l'impossible,* Faire

tout ce qui est possible. *Pour vous obliger je ferai l'impossible.*

Réduire quelqu'un à l'impossible, En exiger ce qu'il ne peut faire, ou, en termes de Logique, Le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction.

Prov., *A l'impossible nul n'est tenu.*

Fig. et fam., *Gagner l'impossible, perdre l'impossible, etc.*, Gagner beaucoup, perdre beaucoup, etc.

Par impossible. Formule dont on se sert, dans le discours, lorsqu'on suppose une chose qu'on sait bien être impossible. *Si, par impossible, on redevenait jeune.*

IMPOSTE. s. f. T. d'Archit. La dernière pierre du pied-droit d'une porte ou d'une arcade, faisant saillie sur les autres pierres, ayant ordinairement quelques moulures, et sur laquelle on pose la première pierre qui commence à former le cintre de la porte, de l'arcade. *Cette imposte a trop de saillie.*

IMPOSTEUR. s. m. Il signifie en général Celui qui en impose, qui trompe. *C'est le plus grand imposteur qui fut jamais.*

Il se dit en particulier d'Un calomniateur qui impute faussement à quelqu'un quelque chose de préjudiciable et d'odieux. *C'est un lâche, un vil imposteur. On ne saurait trop punir les imposteurs.*

Il se dit aussi de Celui qui invente, qui débite une fausse doctrine pour séduire les hommes, pour faire secte. *Cet imposteur eut de nombreux partisans. Mahomet était un habile imposteur.*

Il se dit encore de Celui qui tâche de tromper, soit par de fausses apparences de piété, de sagesse, de probité, soit en voulant se faire passer pour un autre homme qu'il n'est. *Il veut passer pour un homme de bien, pour un grand dévot, mais ce n'est qu'un imposteur. Démasquer les imposteurs. Ce prétendu fils de roi n'était qu'un imposteur.*

Il est quelquefois adjectif. *Un éloge imposteur. Des oracles imposteurs.*

IMPOSTURE. s. f. Action de tromper, d'en imposer; Le résultat de cette action. *Grossière imposture. On découvrit bientôt l'imposture. Par cette habile imposture, il s'empara des esprits.*

Il signifie particulièrement, Calomnie, ce que l'on impute faussement à quelqu'un dans le dessein de lui nuire. *Imposture manifeste, horrible. Réfuter une imposture. Il est aisé de détruire cette imposture.*

Il signifie aussi, Hypocrisie, déguisement, tromperie dans ses mœurs, dans sa conduite. *Toute sa vie n'a été qu'une imposture continuelle. Démasquer l'imposture.*

Il signifie encore, L'action de tromper en se faisant passer pour un autre. *L'imposture des faux Démétrius.*

Il se dit aussi de Certains ouvrages fabriqués dans une intention de fraude, et donnés comme l'œuvre de quelque auteur connu. *Les impostures littéraires.*

Il se dit figurément, en parlant Des choses qui font illusion, qui causent des illusions. *Il est difficile de se défendre de l'imposture des sens. Les arts séduisent par une imposture agréable.*

IMPÔT. s. m. Charge publique, droit imposé sur certaines choses. *Impôt territorial. Impôt foncier. Impôt proportionnel. Impôt progressif. Impôt sur le revenu. Impôt sur les personnes. Nouvel impôt sur les vins, sur les fers, etc. Asseoir les impôts. Lever, percevoir les impôts. Prélever un impôt. Augmenter les impôts. Diminuer les impôts. Établir un nouvel impôt. Mettre un impôt sur quelque chose.*

Il se dit absolument, en Législation, Des impôts en général. *Le vote de l'impôt. L'assiette de l'impôt. La théorie de l'impôt.*

Il se dit quelquefois, figurément, de Ce que l'on paye pour des besoins imaginaires, pour des plaisirs. *Les dépenses que font faire la vanité, la débauche, sont le plus lourd de tous les impôts. Le luxe est un impôt que la vanité paye à l'industrie.*

Fig., *L'impôt du sang*, se dit quelquefois pour L'obligation du service militaire.

IMPOTENCE. s. f. T. de Médec. État de celui qui est impotent.

IMPOTENT, ENTE. adj. Estropié, qui est privé de l'usage d'un bras, d'une jambe, etc., soit par vice de nature, soit par accident. *La goutte l'a rendu impotent. Il est impotent d'un bras. Elle est impotente.* On dit de même, *Un bras impotent, une jambe impotente, etc.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un impotent.*

IMPRATICABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut se faire, s'exécuter. *Ce que vous me proposez est tout à fait impraticable. Ce projet est beau, mais il est impraticable dans l'état où sont les choses.*

Il se dit aussi Des lieux où l'on ne peut passer, où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté. *Les chemins sont impraticables. Rendre un passage impraticable. Des marais impraticables.*

Il se dit encore D'une maison, d'un appartement, d'une chambre qui a des inconvénients tels, qu'on ne peut l'habiter. *Cet appartement bas est impraticable pendant l'hiver. La fumée rend cette chambre impraticable.*

IMPRÉCATION. s. f. Malédiction, souhait qu'on fait contre quelqu'un. *Quelle horrible imprécation! Faire des imprécations, vomir des imprécations contre quelqu'un, le charger d'imprécations, de mille imprécations. Il nous en assura avec mille serments et mille imprécations, en faisant mille imprécations contre lui-même.*

Il se dit particulièrement, en Rhétorique, de Cette figure par laquelle on souhaite des malheurs à celui dont on parle ou à qui l'on parle.

IMPRÉGNER. v. a. Il se dit en parlant D'un corps solide ou fluide dans lequel pénètrent et se répandent les particules d'une substance. *Imprégner une liqueur de sels, de parties ferrugineuses. Imprégner une étoffe d'une matière colorante. Vos habits sont imprégnés de cette odeur.*

Il s'emploie quelquefois figurément, en parlant Des opinions, des principes, etc., inculqués dans l'esprit. *Dès sa jeunesse, il a été imprégné de ces doctrines.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Les balles de coton s'imprègnent quelquefois de miasmes pestilentiels. Les préjugés dont leur esprit s'était imprégné.*

Imprégné, ée. part. passé. *Une eau imprégnée de parties ferrugineuses. Une terre imprégnée de nitre.*

IMPRENABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être pris. Il ne se dit qu'en parlant De villes et de places de guerre. *Il n'y a guère de places imprenables. Ce fort avait toujours passé pour imprenable.*

Il signifie quelquefois, Très difficile à prendre. *Ce poste, cette place est imprenable.*

IMPRESCRIPTIBILITÉ. s. f. T. de Droit. Qualité de ce qui est imprescriptible. *L'imprescriptibilité de son droit.*

IMPRESCRIPTIBLE. adj. des deux genres. T. de Droit. Qui n'est pas susceptible de prescription. *Droits imprescriptibles.*

Il s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire. *Les droits de la nature sont imprescriptibles.*

IMPRESSES. adj. Voyez Intentionnelles.

IMPRESSION. s. f. Action par laquelle une chose appliquée sur une autre y laisse une empreinte; ou Le résultat de cette action. *L'impression d'un corps sur un autre corps. L'impression d'un cachet sur de la cire. L'impression d'un sceau. Ses pas étaient si légers, que le sable en recevait à peine l'impression.*

En termes d'Anat., *Impressions digitales*, Légères dépressions qu'on observe à la face interne des os du crâne, et qu'on dirait faites par l'impression des doigts.

Impression, se dit particulièrement de L'action ou de la manière de tirer des empreintes d'une surface où il y a des creux ou des saillies propres à se charger d'une couleur qui, par compression, se reporte sur une autre surface. *On obtient les épreuves d'une gravure, d'une lithographie au moyen de l'impression. Des impressions sur tissus, sur étoffe. L'impression de cette étoffe a été manquée.*

Il se dit encore, plus particulièrement, de L'action d'imprimer un livre, etc., ou Du résultat de cette action. *Diriger, surveiller l'impression d'un ouvrage. Livrer, envoyer un mémoire à l'impression. Soigner l'impression d'un livre. Demander l'impression d'un rapport. L'impression du discours fut votée à l'unanimité. L'impression sera bientôt terminée. Publier un mémoire par la voie de l'impression. Frais d'impression. Belle impression. Vilaine impression. Impression correcte. Impression fautive. Fautes d'impression.*

Il se dit quelquefois dans le sens d'Édition. *Les anciennes impressions sont aujourd'hui fort recherchées.*

Impression, se dit aussi de L'effet que l'action d'une chose quelconque produit sur un corps. *Il est sensible aux moindres impressions de l'air, aux moindres impressions du changement de temps. L'impression que les objets font sur nos sens, que les couleurs font sur la vue. Les impressions de la douleur, du plaisir.*

Il se dit, quelquefois, de Ce qui reste de l'action qu'une chose a exercée sur un corps. *L'alambic laisse toujours une impression de feu dans les eaux distillées. Il n'a plus de fièvre, mais il lui reste encore une légère impression de chaleur. Cette colique m'a laissé quelque impression de douleur.*

Impression, se dit figurément de L'effet qu'une cause quelconque produit dans le cœur ou dans l'esprit. *Cet événement fit une telle impression, une si forte impression sur lui, qu'il s'en rappelait jusqu'aux moindres circonstances. Les premières impressions sont ordinairement les plus durables. Impressions de voyage. Affaiblir, détruire, effacer l'impression qu'une personne a reçue de quelque chose. Éprouver une impression désagréable. La peine, le châtiment, les caresses ne font aucune impression sur ces âmes-là. Pensez-vous que ce discours ait fait impression, grande impression sur son esprit? On a voulu me donner de mauvaises

impressions de vous, de votre conduite. Je ne prends pas si facilement ces impressions-là. Il a laissé une mauvaise impression de lui dans toute la province. La vue de ce monument a fait sur moi une grande impression.

Fam., *Faire impression*, se dit De quelqu'un qui attire vivement sur lui l'attention. *Chaque fois qu'il prend la parole il fait impression.*

Impression, en termes de Peinture, signifie, La couleur qui se met sur la toile ou sur un panneau, soit à l'huile, soit en détrempe, et qui sert de première couche à l'ouvrage.

Peinture d'impression, La peinture à couches préparatoires, que font les peintres en bâtiments.

IMPRESSIONNABLE. adj. des deux genres. Susceptible de recevoir de vives impressions. *Esprit impressionnable. Une nature impressionnable.*

IMPRESSIONNER. v. a. Causer des impressions, émouvoir. *Cet événement l'a tristement impressionné.*

Impressionné, ée. part. passé.

IMPRÉVOYANCE. s. f. Défaut de prévoyance. *L'imprévoyance des jeunes gens. Une coupable imprévoyance.*

IMPRÉVOYANT, ANTE. adj. Qui manque de prévoyance. *Cet homme était imprévoyant. La jeunesse est imprévoyante.*

IMPRÉVU, UE. adj. Qu'on n'a pas prévu, et qui arrive lorsqu'on y pense le moins. *Un accident imprévu. Une chose imprévue. Retour imprévu. Mort imprévue.*

IMPRIMER. v. a. Faire ou laisser une empreinte sur quelque chose, y marquer des traits, une figure. *Imprimer un sceau sur de la cire. Le balancier imprime mieux les figures et les caractères sur la monnaie, que le marteau.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Leurs pas s'imprimaient sur la neige.*

Il se dit particulièrement de L'impression, à l'encre noire ou en couleur, qui se fait par l'application et la pression d'une surface sur une autre. *Imprimer en taille-douce. Imprimer en taille de bois. Imprimer des lithographies. Imprimer des toiles, des indiennes, etc.*

Il signifie encore plus particulièrement, Marquer, empreindre des lettres sur du papier ou sur quelque autre chose semblable, avec des caractères fondus ou gravés, que l'on a chargés d'encre; et, par extension, Faire tous les travaux nécessaires pour la confection d'un livre, etc. *Imprimer nettement. Imprimer sur papier fin, sur vélin. Cette feuille est bien imprimée. Imprimer un livre, un mémoire, une circulaire, une affiche. Faire imprimer un ouvrage. On imprime correctement chez cet imprimeur. Permis d'imprimer. Imprimer* in-folio, in-quarto, in-octavo, etc. *Ce journal s'imprime chez un tel.*

Il se dit également dans le sens de Faire imprimer, publier par la voie de l'impression. *Il n'a encore rien imprimé. Il n'a pas encore imprimé. Il a imprimé que... Non seulement il a dit cela, mais il l'a imprimé.*

Se faire imprimer, Mettre au jour quelque ouvrage. *Mon travail est fini, je me fais imprimer.*

Imprimer, s'emploie aussi figurément. *Il imprime à tous ses ouvrages un cachet original. Cette cérémonie leur imprime un caractère sacré. Cette action imprime à sa mémoire une honte éternelle.*

Il se dit particulièrement Des sentiments, des images, etc., qui font impression dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. *Ce spectacle lui imprima une grande terreur. Il faut imprimer de bonne heure la crainte de Dieu, les sentiments de la vertu dans le cœur des jeunes gens. La présence du souverain imprime du respect.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les images, les représentations des objets s'impriment dans l'imagination. Ce qu'on apprend lorsqu'on est jeune, s'imprime mieux dans l'esprit, dans la mémoire.*

Imprimer, se dit aussi en parlant Du mouvement, de la vitesse, etc., qu'un corps communique à un autre corps. *Le mouvement, la force, la vitesse qu'un corps imprime à un autre.*

Il s'emploie quelquefois figurément, dans un sens analogue. *Cette découverte imprimait aux idées une direction nouvelle.*

Imprimer, signifie, en Peinture, Donner à une toile ou à un panneau la préparation nécessaire pour y peindre un tableau.

Il signifie aussi, parmi les Peintres en bâtiments, Enduire d'une ou de plusieurs couches de couleur des ouvrages de serrurerie, de menuiserie, etc.

Imprimé, ée. part. passé. *Copie imprimée. Circulaire imprimée. Un livre imprimé en gros caractères. Châle imprimé. Mousseline imprimée.*

Il se dit quelquefois substantivement, en parlant de Petites brochures ou de feuilles volantes. *Il court un imprimé. Distribuer des imprimés.*

Il se dit aussi de Tout livre imprimé, par opposition à Manuscrit. *Catalogue des imprimés. Le département des imprimés.*

IMPRIMERIE. s. f. L'art d'imprimer des livres, etc. *L'imprimerie est l'invention la plus féconde en grands résultats. On ne sait pas bien qui a été l'inventeur de l'imprimerie. Depuis l'invention de l'imprimerie.*

Il se dit aussi, collectivement, Des caractères, des presses, et de tout ce qui sert à l'impression des ouvrages. *Acheter une imprimerie. Les ustensiles, le matériel d'une imprimerie. Une imprimerie portative.*

Il se dit encore d'Un établissement où l'on imprime des livres, etc. *Entrer dans une imprimerie. Aller à l'imprimerie nationale. Les ouvriers, le prote d'une imprimerie.*

Imprimerie en taille-douce, imprimerie lithographique, Établissement, lieu où l'on imprime des gravures en taille-douce, des lithographies.

IMPRIMEUR. s. m. Celui qui fait imprimer des livres, etc., par des ouvriers qu'il paye et qu'il dirige. *Imprimeur du roi. Imprimeur de l'Institut. Envoyer une feuille à l'imprimeur. Brevet d'imprimeur. Un ouvrage publié sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Maître imprimeur. Imprimeur-libraire. Un bon, un habile imprimeur. Un imprimeur célèbre.*

Imprimeur en taille-douce, imprimeur lithographe, imprimeur sur étoffes, Celui qui a un établissement dans lequel on imprime des gravures, des lithographies, des étoffes.

Imprimeur, se dit aussi de L'ouvrier qui travaille à la presse, qui tire les feuilles d'un ouvrage, ou des gravures, des lithographies, etc. *Il y a vingt imprimeurs dans cette imprimerie. Une presse est ordinairement servie par deux imprimeurs. Compagnon imprimeur.*

Il se dit quelquefois, par extension, de Tout ouvrier qui travaille dans une imprimerie.

IMPROBABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est improbable; Événement non probable. *Tout ce calcul se fonde sur des improbabilités. Il y a bien de l'improbabilité dans cette opinion.*

IMPROBABLE. adj. des deux genres. Qui n'a point de probabilité. *Rien ne me paraît plus improbable que cette assertion.*

IMPROBATEUR, TRICE. adj. Qui désapprouve, qui marque improbation. *Geste improbateur. Coup d'œil improbateur.*

Il se prend aussi substantivement. *C'est un improbateur décidé de tout ce que font les autres.*

IMPROBATION. s. f. Action d'improuver. *Se taire quand on entend louer un ouvrage, est une marque d'improbation. Manifester son improbation. Murmure d'improbation.*

IMPROBE. adj. des deux genres. Qui manque de probité.

IMPROBITÉ. s. f. Défaut de probité, mépris de la justice et de l'honnêteté. *Il ne trompera plus personne, son improbité est maintenant reconnue. Il y a de l'improbité à se conduire ainsi.*

IMPRODUCTIF, IVE. adj. Qui ne produit point, qui ne rapporte point. *Des capitaux improductifs. Une terre improductive.*

IMPROMPTU. s. m. Terme emprunté du latin. Ce qui se fait sur-le-champ, sans avoir été prémédité, préparé. *Il ne nous attendait pas, le dîner qu'il nous donna était un impromptu. Ce concert était un impromptu.* On l'emploie souvent comme adjectif. *Un dîner, un bal, un concert impromptu.*

Il se dit particulièrement d'Une épigramme, d'un madrigal, ou d'une autre petite pièce de poésie faite sur-le-champ. *Un joli, un agréable impromptu. Personne ne fait mieux que lui des impromptu. Il fait des impromptu sur tout. Des vers impromptu.* Aujourd'hui on lui donne ordinairement une *s* au pluriel. *Faire des impromptus.*

Un impromptu fait à loisir, se dit, par plaisanterie, d'Une petite pièce de poésie, d'un bon mot, etc., qui a été préparé d'avance, et que l'auteur donne comme fait, comme trouvé sur-le-champ.

IMPROPRE. adj. des deux genres. Qui ne convient pas, qui n'est pas juste, exact. Il ne se dit guère qu'en parlant Du langage. *Ce terme est impropre. Il s'est servi d'un mot impropre, d'une expression impropre.*

Il signifie aussi, Qui n'est pas propre à. *Un homme impropre aux affaires. Impropre au service militaire.*

IMPROPREMENT. adv. D'une manière qui ne convient pas, qui n'est pas juste, exacte. Il s'emploie surtout en parlant Du langage. *C'est parler improprement que de s'exprimer ainsi.*

IMPROPRIÉTÉ. s. f. Qualité de ce qui est impropre. Il ne se dit qu'en parlant Du langage. *L'impropriété de ses expressions rend son style obscur.*

IMPROUVER. v. a. Désapprouver, blâmer. *Tout le monde improuve sa conduite. Improuver hautement ce que fait une personne.*

Improuvé, ée. part. passé.

IMPROVISATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui improvise, qui a le talent d'improviser. *Célèbre improvisateur. Grande improvisatrice.*

IMPROVISATION. s. f. Action d'improviser des vers, un discours, de la musique. *S'habituer à l'improvisation.*

Il se dit également Des vers, du discours, de la musique qu'on improvise. *Cette bril-*

lante improvisation fut couverte d'applaudissements. Improvisation heureuse.

IMPROVISER. v. n. Faire, sans préparation et sur-le-champ, des vers sur une matière donnée. *Les Italiens improvisent beaucoup. Il improvise avec une étonnante facilité.*

Il se dit pareillement D'un musicien qui compose et exécute sur-le-champ un morceau de musique. *Improviser sur le piano.*

Il signifie également, Parler d'abondance. *Cet orateur n'improvise jamais, tous ses discours sont écrits d'avance.*

Il s'emploie aussi comme verbe actif, et se dit alors en parlant De toute chose faite sans préparation et sur-le-champ. *Improviser des vers, un discours. Improviser des variations sur un air, sur un thème, sur un motif donné. À peine ose-t-il improviser quelques phrases. Improviser une fête, un bal, un concert, etc.* Quand il ne s'applique point à Des vers, à un discours ou à de la musique, il est ordinairement familier.

IMPROVISÉ, ÉE. part. passé. *Chanson improvisée. Discours improvisé. Variations improvisées. Fête improvisée.*

IMPROVISTE (À L'). loc. adv. Subitement, lorsqu'on y pense le moins. *Nous étions à table, il est survenu à l'improviste.*

IMPRUDEMMENT. adv. Avec imprudence. *Il avait agi fort imprudemment en cette rencontre. Parler imprudemment. Répondre imprudemment.*

IMPRUDENCE. s. f. Défaut, manque de prudence. *Cet homme est d'une grande imprudence. Il l'a fait par imprudence. Il s'est conduit en cela avec une grande imprudence, avec une extrême imprudence. Il y a bien de l'imprudence à se conduire ainsi. Il y aurait de l'imprudence à le mécontenter. Il y a eu un peu d'imprudence. Un moment d'imprudence peut tout perdre. Quelle imprudence!*

Il signifie aussi, Action contraire à la prudence. *Il a commis une grande imprudence, une légère imprudence. Il a fait souvent des imprudences.*

IMPRUDENT, ENTE. adj. Qui manque de prudence. *C'est un homme fort imprudent. Elle a été bien imprudente de se confier à lui.*

Il se dit aussi Des actions et des discours. *Tenir une conduite imprudente. Discours imprudent. Faire une action imprudente. Zèle imprudent.*

IMPUBÈRE. adj. des deux genres. T. de Droit. Il se dit De celui ou celle qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté. *Il est impubère. Elle est encore impubère. L'homme est légalement impubère jusqu'à dix-huit ans, la femme jusqu'à quinze ans.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les impubères ne peuvent tester.*

IMPUDEMMENT. adv. Effrontément, avec impudence. *Parler impudemment. Répondre impudemment. Quoique déshonoré, il se montre impudemment partout. Mentir impudemment.*

IMPUDENCE. s. f. Effronterie, manque de pudeur. *Il a l'impudence de soutenir une chose qu'il sait être fausse. Il a eu l'impudence de nier sa signature. Quelle impudence! Cela est de la dernière impudence.*

Il se dit aussi Des actions et des paroles impudentes. *Il mérite d'être châtié pour ses impudences.*

IMPUDENT, ENTE. adj. Insolent, effronté, qui n'a point de pudeur. *Homme impudent. Fille impudente. C'est une impudente créature. C'est un impudent menteur.*

Il se dit aussi Des actions et des paroles qui blessent la pudeur, ou qui sont trop libres, trop hardies. *Action impudente. Discours impudent. Proposition impudente.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, et alors il ne se dit que Des personnes. *C'est un impudent, un grand impudent.*

IMPUDEUR. s. f. Défaut, manque de pudeur. *Il a tenu des discours pleins d'impudeur. Il y a de l'impudeur dans son geste, dans son attitude.*

Il signifie aussi, Défaut, manque de cette honnête retenue que doit imposer à tout homme le sentiment de sa dignité personnelle. *Gorgés de biens, ils osent, avec impudeur, solliciter de nouveaux dons.*

IMPUDICITÉ. s. f. Vice contraire à la chasteté. *Être plongé dans l'impudicité. L'impudicité l'a conduit à cet état avilissant. L'impudicité perd le corps et l'âme.*

Il se dit quelquefois Des actions impudiques. *Les révoltantes impudicités de Néron.*

IMPUDIQUE. adj. des deux genres. Qui fait des actions contraires à la chasteté. *Une femme impudique est la honte de sa famille.*

Il se dit aussi De tout ce qui blesse la chasteté dans les actions ou dans les discours. *Désirs impudiques. Regards, gestes impudiques. Posture impudique. Paroles impudiques. Chansons impudiques.*

Il est quelquefois substantif, et alors il ne se dit que Des personnes. *C'est un impudique.*

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une manière impudique.

IMPUGNER. v. a. Attaquer, combattre une proposition, un point de doctrine, un droit. *Je n'oserais impugner l'opinion d'un si grand philosophe. Impugner un acte, un titre.* Il est vieux.

IMPUGNÉ, ÉE. part. passé.

IMPUISSANCE. s. f. Manque de pouvoir, de moyens pour faire quelque chose. *Je suis dans l'impuissance de vous servir. Il est dans l'impuissance de payer ses dettes. Mon zèle vous est inutile par l'impuissance où je suis de vous rendre service. Mettre quelqu'un dans l'impuissance d'agir. Le gouvernement se trouva dès lors comme frappé d'impuissance.*

Il se dit plus particulièrement de L'incapacité d'avoir des enfants, causée ou par un vice de conformation, ou par quelque accident. On ne l'emploie qu'en parlant D'un homme. *L'impuissance ne peut être alléguée pour désavouer un enfant.*

IMPUISSANT, ANTE. adj. Qui a peu ou point de pouvoir. *Ses ennemis sont faibles et impuissants. Après avoir été trop puissant pour le mal, il fut impuissant pour le bien. Il se trouva impuissant à l'aider.*

Il se dit plus ordinairement en parlant Des choses, et signifie, Incapable de produire aucun effet. *Une haine impuissante. Une colère impuissante. Faire des efforts impuissants.*

IMPUISSANT, se dit particulièrement De celui qui, par vice de conformation ou par quelque faiblesse naturelle ou accidentelle, est incapable d'engendrer. *Cet homme est impuissant.*

Il est aussi substantif, dans cette dernière acception. *C'est un impuissant. Épouser un impuissant.*

IMPULSIF, IVE. adj. Qui donne une impulsion. *Force impulsive.*

IMPULSION. s. f. Action de pousser; mouvement ou tendance à se mouvoir qu'un corps donne à un autre par le choc. *La plus légère impulsion suffit pour mettre cette machine en mouvement. Un corps qui résiste à l'impulsion d'un autre corps. Une boule qui conserve longtemps l'impulsion qu'elle a reçue d'une autre.*

Il se dit figurément, au sens moral, De l'action d'exciter, d'encourager, de pousser quelqu'un à faire une chose. *Il a agi ainsi par l'impulsion d'un tel. Obéir, céder aux impulsions d'une volonté étrangère. Suivre l'impulsion de son cœur. Les esprits reçurent une impulsion nouvelle. Cette grande découverte donna l'impulsion. Une impulsion irrésistible.*

IMPUNÉMENT. adv. Avec impunité, sans subir aucune punition. *Voler impunément. Commettre impunément des crimes. C'est un homme qu'on n'offense point impunément. On ne m'attaquerait pas impunément.*

Il s'applique souvent À des actions qui ne sont ni des crimes, ni des fautes, mais desquelles il peut résulter quelque préjudice, quelque désagrément ou inconvénient pour celui qui les fait. *Cet homme est d'une santé délicate, il ne saurait faire impunément le moindre excès*, Il ne peut faire le moindre excès sans en être incommodé.

Il a quelquefois, mais rarement, un sens actif et signifie, Sans punir, sans tirer vengeance de quelqu'un, de quelque chose. *Un homme tel que lui ne pourait être impunément jaloux.*

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure sans punition. Il est principalement d'usage en parlant Des offenses, des fautes, des crimes. *Cette faute ne demeurera pas impunie. Dieu ne laisse point les crimes impunis. Cette action est trop noire pour demeurer impunie.*

Il se dit quelquefois aussi Des personnes. *Le coupable ne restera pas impuni.*

IMPUNITÉ. s. f. Manque de punition, exemption d'une peine méritée. *L'impunité enhardit au crime. Les coupables puissants se flattent de l'impunité. Ils sont assurés de l'impunité. Faire le mal avec impunité.*

IMPUR, URE. adj. Qui n'est pas pur, qui est altéré ou corrompu par quelque mélange, qui est souillé. *Séparer les métaux de ce qu'ils ont d'impur. Ce qu'il y avait d'impur est demeuré au fond. Des eaux impures.*

Fig., *Être né d'un sang impur*, Être né de parents flétris, connus pour de malhonnêtes gens. On dit dans un sens analogue, *Une race impure.*

IMPUR, signifie aussi, figurément, Impudique. Dans ce sens, il ne se dit guère Des personnes. *Des pensées impures. Une vie impure. Des mœurs impures. Des amours impures.*

IMPUREMENT. adv. D'une manière impure. *Un homme qui a vécu aussi impurement n'est pas fondé à blâmer les autres.*

IMPURETÉ. s. f. Ce qu'il y a dans une chose d'impur, de grossier et d'étranger, qui l'altère ou la gâte. *L'impureté de l'air cause plusieurs maladies. L'impureté des métaux se corrige par le feu. Il faut filtrer les liqueurs pour en ôter toutes les impuretés. L'impureté des humeurs.*

Impureté légale, La souillure que l'on contractait en faisant certaines choses défendues par la loi des Juifs.

IMPURETÉ, se prend, figurément, pour Impudicité. *Vivre dans l'impureté. Être plongé dans l'impureté. C'est un monstre d'impureté. Le péché d'impureté. Le démon de l'impureté.*

Il se dit également, au pluriel, pour

Obscénités. *Ce livre est rempli d'impuretés.*

IMPUTABLE. adj. des deux genres. Qui peut, qui doit être attribué à. *Ces abus ne sont imputables qu'à la mauvaise administration du pays.*

Il se dit aussi, en termes de Finances et de Jurisprudence, D'une somme, d'une valeur qui doit être imputée sur une autre. *Cette somme est imputable sur telle autre. Les avantages qu'un père fait à ses enfants sont imputables sur la quotité disponible.*

IMPUTATION. s. f. Action d'attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme. Il se dit surtout Des accusations faites sans preuve. *Il s'est justifié des imputations dont ses ennemis l'avaient chargé. Voilà une imputation faite bien légèrement. Imputation fausse, calomnieuse. Cette imputation n'est pas fondée.*

IMPUTATION, en termes de Finances et de Jurisprudence, signifie, Compensation d'une somme avec une autre; déduction d'une somme, d'une valeur sur une autre. *L'imputation des sommes payées pour intérêt d'un capital qui n'en doit point produire, se fait sur le capital même. Un débiteur de plusieurs dettes peut, lorsqu'il fait un payement partiel, en déterminer lui-même l'imputation. Faire, sur la quotité disponible, l'imputation d'un avancement d'hoirie.*

IMPUTATION, en termes de Théologie, se dit de L'application des mérites de JÉSUS-CHRIST. *Les protestants prétendent que nous ne sommes justifiés que par l'imputation des mérites de* JÉSUS-CHRIST.

IMPUTER. v. a. Attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme. *On lui impute une mauvaise action. On lui impute d'avoir voulu corrompre des témoins. On lui impute que, loin d'avoir cherché à calmer les esprits, il les a encore plus irrités. Ne m'imputez pas cette faute. Il ne m'en faut rien imputer. On vous impute un ouvrage anonyme. Les deux partis s'imputaient réciproquement les malheurs publics. Vous ne pouvez l'imputer qu'à vous-même. On ne doit imputer cela qu'au hasard.*

Imputer à crime, à faute, à blâme, à déshonneur, Trouver, dans une action qui paraît indifférente ou même louable, de quoi blâmer celui qui l'a faite, et lui en faire un reproche, un crime. *Ne m'imputez pas à crime ma modération. Ne m'imputez pas à crime un moment d'oubli.*

Imputer à négligence, à oubli, etc., Attribuer à négligence, à oubli, etc.

IMPUTER, en termes de Finances et de Jurisprudence, signifie, Appliquer un payement à une certaine dette; déduire une somme, une valeur sur une autre, l'en rabattre. *Les payements que fait un débiteur doivent être imputés sur les dettes qui lui sont le plus à charge. L'avancement d'hoirie doit être imputé, doit s'imputer sur la quotité disponible.*

IMPUTER, en termes de Théologie, se dit en parlant De l'application des mérites de JÉSUS-CHRIST. *Les mérites de* JÉSUS-CHRIST *nous sont imputés.*

IMPUTÉ, ÉE. part. passé.

IMPUTRESCIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut se putréfier, se corrompre.

IN

IN. Particule qui entre, avec deux sens différents, dans la composition de beaucoup de mots : 1° comme *In* en latin, elle signifie *Dans;* 2° comme *In* et *Non* en latin, et comme l'A privatif en grec, elle emporte une idée négative ou privative.

Elle a le premier sens dans les mots *Imbu, incorporer, induire, importer, etc.*

Elle conserve ce même sens, avec la prononciation latine ou italienne, dans plusieurs expressions empruntées du latin et de l'italien, comme *In manus, In naturalibus, In pace, In reatu, In statu quo, In petto, etc.* Voyez MANUS (IN), NATURALIBUS (IN), PACE (IN), REATU (IN), ETC.

On dit, en termes d'Imprimerie et de Librairie, *In-folio, in-quarto, in-octavo, in-douze, in-seize, in-dix-huit, etc.*, pour dire que La feuille de papier est pliée en deux, en quatre, en douze, etc.; et, dans ces expressions, *In* prend le son nasal; mais il le perd dans *In-octavo*, qui se dit de La feuille pliée en huit : on prononce *I-noctavo*, à cause de la voyelle initiale du second mot.

Dans un très grand nombre de mots français, la particule *In* donne au mot composé un sens contraire à celui du mot simple. Elle est alors négative ou privative : *Docile, indocile; patient, impatient; habile, inhabile; supportable, insupportable; etc.*

On trouvera dans le Dictionnaire les mots ainsi composés que l'usage a autorisés. Il y en a beaucoup d'autres que des écrivains ont faits et employés, mais qui ne sont pas généralement admis.

Dans les mots composés dont le simple commence par L, M, ou R, l'*I* garde le son qui lui est propre, et l'*n* s'assimile à la consonne dont elle est suivie : *Illettré, illimité; immédiat, immortel; irréligieux, irrévérence.*

Quand le simple commence par une des labiales B ou P, l'*n* se change en *m*, et l'on prononce *In*, avec le son nasal : *Imbu, importer* (*In-bu, in-porter*).

Partout ailleurs, *In* reste tel qu'il est; et il prend toujours le son nasal devant les consonnes, à moins que le simple ne commence par N : *Inattendu, inutile* (prononcez, *I-nattendu, i-nutile*); *Indocile, injuste* (prononcez, *In-docile, in-juste*); *Inné, innombrable* (prononcez, *I-nné, i-nombrable*). Par exception, on dit, *Ignoble, ignominie, ignare, ignorer, etc.*, au lieu de *Innoble, ingnare, etc.*

INA

INABORDABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut aborder. *Cette partie de la côte est inabordable.*

Il se dit quelquefois, par extension, D'un endroit dont on ne peut approcher. *Les bureaux de la comédie sont inabordables, tant la foule est grande.*

Il se dit, figurément, D'une personne de difficile accès. *Ce ministre est inabordable.*

INABRITÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas protégé par un abri, où il n'existe point d'abris. *On se propose d'établir un port sur cette côte inabritée.*

INACCEPTABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter. *Une telle offre est inacceptable.*

INACCESSIBLE. adj. des deux genres. Dont on ne peut approcher, dont l'accès est impossible. *Un château inaccessible. Un rocher inaccessible. Une plage inaccessible.*

Il se dit figurément, au sens moral. *La connaissance des causes premières est inaccessible à l'esprit humain. Les hauteurs inaccessibles de la science.*

Il se dit aussi, figurément, Des personnes auprès de qui on ne peut trouver d'accès, à qui il est très difficile de parler. *Depuis qu'il est en place, il est devenu inaccessible.*

Il se dit encore, figurément, D'une personne qui n'est point touchée de certaines choses, qui n'éprouve point certains mouvements de l'âme, certaines passions. *Il est inaccessible aux prières, aux sollicitations. Il reste inaccessible à la flatterie. Être inaccessible à la peur, à l'amour, à la pitié, etc.*

INACCOMMODABLE. adj. des deux genres. Qui ne se peut accommoder. *C'est une querelle inaccommodable. Ils ont poussé l'affaire si loin, qu'elle est devenue inaccommodable.* Il est peu usité.

INACCORDABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut mettre d'accord. *Des caractères inaccordables.*

Il signifie aussi, Qu'on ne peut accorder, octroyer. *Cette demande est inaccordable.*

INACCOSTABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut accoster. *C'est un homme inaccostable.* Il est familier et peu usité.

INACCOUTUMÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver. *Sentir des mouvements inaccoutumés qui présagent une maladie. Des cérémonies inaccoutumées. Des honneurs inaccoutumés.*

INACHEVÉ, ÉE. adj. Qui n'a point été achevé. *Un ouvrage qui reste inachevé. Une œuvre inachevée.*

INACTIF, IVE. adj. Qui n'a point d'activité. *C'est l'homme du monde le plus inactif. Rester inactif.*

INACTION. s. f. Cessation de toute action. *Être dans l'inaction. Des troupes qui restent dans l'inaction. Tirer une personne de son inaction.*

INACTIVITÉ. s. f. Manque, défaut d'activité. *Son inactivité m'impatiente.*

INADMISSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui ne peut être admis. *L'inadmissibilité d'une preuve. Après avoir établi l'inadmissibilité de ce premier moyen, il ajouta...*

Il se dit aussi quelquefois Des personnes. *L'inadmissibilité de ce candidat.*

INADMISSIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est point recevable, qui ne saurait être admis. *Ses moyens ont été trouvés inadmissibles. Cette preuve est inadmissible. Cette proposition, cette demande est inadmissible. La cour a déclaré le pourvoi inadmissible. Ce candidat est inadmissible.*

INADVERTANCE. s. f. Défaut d'attention à quelque chose. *Il a fait cela par inadvertance. C'est pure inadvertance.*

Il se dit aussi d'Une action, d'une faute que l'on fait par inadvertance. *C'est une inadvertance. Pardonnez-lui ses inadvertances. Commettre des inadvertances.*

INALIÉNABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inaliénable. *L'inaliénabilité du domaine de la couronne.*

INALIÉNABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut s'aliéner. *Le domaine de la couronne est inaliénable. Les biens dotaux sont inaliénables.*

INALLIABLE. adj. des deux genres. Il ne s'emploie guère qu'en parlant Des métaux qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre. *Ces deux métaux sont inalliables.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *Les intérêts de Dieu et ceux du monde sont inalliables.*

INALTÉRABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inaltérable. *L'inaltérabilité attribuée à certains métaux.*

INALTÉRABLE. adj. des deux genres.

Qui ne peut être altéré. *On prétend que l'or est inaltérable.*

Il s'emploie figurément, surtout au sens moral. *Il supporte les maux de la vie avec une tranquillité inaltérable. Il est d'une gaieté, d'une douceur inaltérable. Comptez sur mon inaltérable amitié. Les élus jouissent d'un bonheur inaltérable.*

INAMISSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inamissible. Il ne s'emploie que dans ces locutions du langage théologique : *L'inamissibilité de la justice. L'inamissibilité de la grâce.*

INAMISSIBLE. adj. des deux genres. Qui ne se peut perdre. Il ne s'emploie que dans ces locutions du langage théologique : *Grâce inamissible. Justice inamissible. Amour inamissible.*

INAMOVIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inamovible. *L'inamovibilité d'un emploi.*

Il se dit aussi Des personnes. *L'inamovibilité des magistrats.*

INAMOVIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être ôté d'un poste, qui ne peut être destitué de sa place arbitrairement. *En France, les juges sont inamovibles. Magistrat inamovible.*

Il se dit également Des emplois à vie. *Emploi, dignité, magistrature inamovible.*

INANIMÉ, ÉE. adj. Qui n'est point animé, ou qui a cessé de l'être. *Créatures inanimées. Corps inanimé. Ce n'est plus qu'un corps froid et inanimé.*

Il se dit au figuré De ce qui manque de mouvemement, de vivacité, d'expression. *C'est une personne inanimée. Une figure inanimée. Un chant inanimé.*

INANITÉ. s. f. Le vide d'une chose. Il ne s'emploie que figurément, en parlant Des choses vaines, inutiles. *L'inanité des choses terrestres.*

INANITION. s. f. Faiblesse, manque de force causé par défaut de nourriture. *Il ne mange point, il mourra d'inanition. Il tombe d'inanition.*

INAPERCEVABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être aperçu. Il est peu usité.

INAPERÇU, UE. adj. Qui n'est point aperçu. *Le hasard n'est que l'effet de causes inaperçues. Des effets presque inaperçus.*

INAPPÉTENCE. s. f. T. de Médec. Défaut d'appétit, de goût pour les aliments. *La plupart des maladies sont accompagnées d'inappétence, causent de l'inappétence.*

INAPPLICABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être appliqué. *Cet exemple est inapplicable au fait dont il s'agit.*

INAPPLICATION. s. f. Inattention ; défaut, manque d'application. *Il est d'une inapplication que rien ne peut corriger. Son inapplication est cause qu'il ne fera jamais rien.*

INAPPLIQUÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'application, d'attention. *Un homme inappliqué. C'est un esprit inappliqué. Les esprits inappliqués ne réussissent en rien, à rien.*

Il se dit encore D'une chose dont on n'a point fait l'application. *Procédé inappliqué.*

INAPPRÉCIABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être apprécié, déterminé. *Quantité inappréciable. Ces deux objets se ressemblent tellement, que la différence en est presque inappréciable.*

Il se dit aussi De ce qui est d'un grand prix, de ce qu'on ne saurait trop apprécier, estimer. *Ce tableau est inappréciable, est d'une valeur inappréciable. Talent, mérite inappréciable. Il obtint la faveur inappréciable de...*

INAPTITUDE. s. f. Défaut d'aptitude à quelque chose. *Son inaptitude l'exclut de tout emploi.*

INARTICULÉ, ÉE. adj. Qui n'est point articulé, ou qui ne l'est qu'imparfaitement. *Cet enfant ne forme encore que des sons inarticulés. Quelques mots inarticulés s'échappaient de sa bouche.*

INASSERMENTÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas prêté serment. Il ne se dit guère qu'en parlant Des prêtres qui, pendant la Révolution, refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé. *Prêtre inassermenté.* On disait aussi *Insermenté.*

INASSIMILABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être assimilé.

INASSOUVI, IE. adj. Qui n'est pas assouvi. *Une faim inassouvie.* Il se dit surtout au figuré. *Une haine inassouvie.*

INATTAQUABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut attaquer. *Un poste inattaquable.*

Il s'emploie aussi figurément. *Un droit, un titre inattaquable.*

INATTENDU, UE. adj. Qu'on n'attendait pas, qu'on n'avait pas lieu d'attendre. *Visite inattendue. Malheur inattendu. Disgrâce inattendue.*

INATTENTIF, IVE. adj. Qui n'a point d'attention. *Un enfant inattentif. Un esprit inattentif. Vous êtes bien inattentif.*

INATTENTION. s. f. Défaut d'attention. *Il fait cette faute par inattention. C'est pure inattention.*

INAUGURAL, ALE. adj. Qui a rapport à l'inauguration. *Fête, cérémonie inaugurale. Thèse inaugurale. Harangue inaugurale.*

INAUGURATION. s. f. Cérémonie religieuse qui se pratique au sacre, au couronnement des souverains. *L'inauguration d'un empereur.* On dit plus ordinairement, *Sacre* ou *Couronnement.*

Il signifie, par extension, Consécration, dédicace. *L'inauguration d'un temple, d'un monument. L'inauguration d'une statue. C'est un tel qui a prononcé le discours d'inauguration.*

Discours d'inauguration, se dit aussi Du discours inaugural d'un professeur. *Ce professeur a fait son discours d'inauguration.*

INAUGURER. v. a. Faire l'inauguration d'un temple, d'un monument, d'une statue, etc. *Inaugurer un temple. On a inauguré la statue de ce prince.*

Figurément, il signifie Être l'origine, le commencement d'une chose. *La mort de Lucrèce inaugura l'établissement de la liberté à Rome.*

Inauguré, ée. part. passé.

INAVOUABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être avoué. *Il était animé d'intentions inavouables. Des desseins inavouables.*

INC

INCALCULABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut se calculer. *Le nombre des étoiles est incalculable.*

Il se dit, par extension, pour Très nombreux, ou très considérable, très grave. *Les maux qu'entraîne la guerre sont incalculables. C'est une perte incalculable.*

INCAMÉRATION. s. f. T. de Chancellerie de la cour de Rome. Union de quelque terre au domaine de la chambre ecclésiastique.

INCAMÉRER. v. a. T. de Chancellerie de la cour de Rome. Unir quelque terre au domaine de la chambre ecclésiastique. *Cette terre ne peut plus se rendre, elle est incamérée.*

Incaméré, ée. part. passé.

INCANDESCENCE. s. f. État d'un corps qui est échauffé et pénétré de feu jusqu'à devenir blanc. *Barre de fer échauffée jusqu'à l'incandescence. Ce métal est dans l'état d'incandescence.*

Il se dit quelquefois, figurément, pour signifier Une très vive animation. *L'incandescence des esprits.*

INCANDESCENT, ENTE. adj. Qui est en incandescence. *Une masse de fer incandescente.*

INCANTATION. s. f. Action de faire des enchantements pour opérer un charme, un sortilège ; cérémonies, pratiques des prétendus magiciens.

INCAPABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas capable, qui n'est pas en état de faire une chose. *Il est incapable de se tenir debout, de marcher, de courir. Cet enfant, ce cheval est incapable de porter un si grand fardeau.*

Il signifie particulièrement, Qui n'a pas la capacité, le talent, l'aptitude nécessaire pour certaines choses. *Il est absolument incapable d'exercer son emploi. Il est incapable d'application.*

Il se dit quelquefois, absolument, D'une personne qui est sans capacité, malhabile. *C'est un homme incapable, tout à fait incapable. C'est l'homme du monde le plus incapable.*

Il signifie aussi, Qui est dans une disposition, dans une situation qui ne lui permet pas certaines choses. *Sa mauvaise santé le rend incapable de toute attention. Dans ses accès de colère, il est incapable de raison.*

Il se dit également, dans un sens favorable, en parlant D'un homme tellement fortifié dans une habitude qu'il ne peut rien faire qui y soit contraire. *C'est un homme incapable de manquer à sa parole. Il est incapable d'une mauvaise action. Il est incapable de bassesse, de lâcheté. Il en est incapable.*

Incapable, se dit, en Jurisprudence, De celui que la loi prive de certains droits ou qu'elle exclut de certaines fonctions. *Un mineur est incapable de disposer de son bien entre vifs. On l'a déclaré incapable de remplir aucune fonction publique. Être incapable de tutelle et de curatelle.* En ce sens, on l'emploie quelquefois absolument et substantivement. *Toute disposition au profit d'un incapable est nulle.*

Incapable, se dit en outre De ce qui n'a pas les qualités et les conditions nécessaires pour quelque chose. *Son estomac est incapable de digérer les aliments les plus légers. Une terre incapable de rien produire. Cet arbre est incapable de porter de bon fruit.*

INCAPACITÉ. s. f. Défaut de capacité. On ne le dit qu'en parlant Des personnes. *Il a laissé voir toute son incapacité. Complète incapacité. Il est d'une telle incapacité, qu'on ne peut l'employer à rien.*

Il se dit, en Jurisprudence, de L'état d'une personne que la loi prive de certains droits. *Incapacité légale. Être frappé d'incapacité. Opposer à quelqu'un son incapacité.*

INCARCÉRATION. s. f. T. de Jurispr. Action d'incarcérer, ou État de celui qui est incarcéré. *Ordonner l'incarcération d'une personne. Être en état d'incarcération. Son incarcération dura dix jours.*

INCARCÉRER. v. a. T. de Jurispr. Met-

tre en prison. *Faire incarcérer son débiteur.*

INCARCÉRÉ, ÉE. part. passé.

INCARNADIN, INE. adj. Il se dit D'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire. *Du ruban incarnadin. Moire incarnadine. Il y a des anémones qu'on appelle incarnadines.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Incarnadin d'Espagne. Ce ruban est d'un très bel incarnadin.*

INCARNAT, ATE. adj. Espèce de couleur entre le couleur de cerise et le couleur de rose. *Du satin, du velours incarnat. Avoir les lèvres incarnates.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Voilà de bel incarnat. L'incarnat de son teint.*

INCARNATION. s. f. Action de la Divinité qui s'incarne, ou Le résultat de cette action. *L'incarnation de* JÉSUS-CHRIST. *L'incarnation du Fils de Dieu. La mythologie indienne raconte les prétendues incarnations de Vichnou.*

Il se dit absolument de L'incarnation de JÉSUS-CHRIST. *Le mystère de l'Incarnation.*

INCARNER (S'). v. pron. Il se dit De la Divinité qui prend un corps de chair, qui se fait homme. *C'est la seconde personne de la Trinité qui a voulu s'incarner. Selon les Indiens, leur dieu Vichnou s'est plusieurs fois incarné.*

INCARNÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *C'est un diable incarné, un démon incarné,* se dit D'une personne très méchante.

INCARNÉ, se joint adjectivement À certains noms abstraits pour exprimer que la qualité, le défaut, le vice qu'il désigne domine chez une personne. *C'est la vertu, la prudence incarnée. C'est la malice incarnée que cet homme-là.* Ces façons de parler sont familières.

En termes de Chirurgie, *Ongle incarné,* Ongle entré dans les chairs.

INCARTADE. s. f. Espèce d'insulte qu'une personne fait brusquement et inconsidérément à une autre. *Étrange incartade. Il lui a fait une incartade fort mal à propos. C'est une incartade bien extravagante.*

Il se dit encore, surtout au pluriel, Des extravagances, des folies que fait une personne. *Il a fait mille incartades. Il fait chaque jour de nouvelles incartades. Je ne m'attendais pas à cette nouvelle incartade.*

INCENDIAIRE. s. des deux genres. Auteur volontaire d'un incendie. *Les incendiaires sont punis de mort.*

Il signifie au figuré, Séditieux; et alors il peut s'employer comme adjectif. *C'est un écrivain incendiaire. C'est un incendiaire.*

Il se dit aussi adjectivement Des choses pour signifier, Qui cause, qui allume un incendie, au propre et au figuré. *Matières incendiaires. Projectiles incendiaires. Un propos, un discours, un écrit incendiaire.*

INCENDIE. s. m. Grand embrasement. *Un horrible, un vaste incendie. L'incendie d'une maison, d'un temple, d'un palais, d'une ville. L'incendie d'une forêt. L'incendie a tout dévoré. On ignore la cause de cet incendie. L'auteur d'un incendie. Cette partie de l'édifice fut détruite par un incendie, fut la proie d'un incendie. Éteindre, apaiser, arrêter l'incendie.*

Il se dit, figurément, Des troubles que les factions excitent dans un État, des grandes guerres, etc. *Il s'efforça vainement d'éteindre l'incendie allumé par le fanatisme. Leur politique sut prévenir l'incendie qui était près d'éclater.*

Prov., au propre et au figuré, *Il ne faut qu'une étincelle pour allumer un grand incendie.*

INCENDIER. v. a. Brûler, consumer par le feu. Il ne se dit que D'un grand embrasement. *Il incendia lui-même sa maison. Il incendia tous les villages qui se trouvèrent sur la route. Incendier une forêt. Cette ville a été incendiée.*

INCENDIÉ, ÉE. part. passé. *Maison incendiée.*

Il se dit substantivement Des personnes dont l'habitation a été brûlée. *On fit, dans ce village, une quête pour les incendiés. Le gouvernement accorda des secours aux incendiés.*

INCERTAIN, AINE. adj. Douteux, qui n'est pas assuré. *Le succès en est fort incertain. Rien n'est plus incertain. La victoire fut longtemps incertaine. L'avenir est incertain. Chances incertaines. Nouvelle incertaine.*

Il signifie aussi, Variable, mal assuré. *Le temps est bien incertain. La faveur des rois est incertaine.*

Il signifie encore, Qui n'est pas fixé, qui n'est pas déterminé. *L'heure de la mort est incertaine. À une époque incertaine. On prend quelquefois un nombre certain pour en désigner un incertain.*

INCERTAIN, se dit aussi Des personnes, et sert à exprimer, tantôt L'incertitude qui ne dépend pas de nous : *Je suis incertain de ce qui doit m'arriver;* tantôt L'irrésolution : *Je suis incertain de ce que je dois faire.*

INCERTAIN, se dit quelquefois substantivement de Ce qui est douteux, peu certain. *Quitter le certain pour l'incertain.*

INCERTAINEMENT. adv. Avec doute et incertitude. *Il ne faut pas assurer les choses quand on ne les sait qu'incertainement. On n'en peut parler qu'incertainement.* Il est peu usité.

INCERTITUDE. s. f. État d'une personne irrésolue sur ce qu'elle doit faire, ou incertaine de ce qui doit arriver. *Il est dans l'incertitude du parti qu'il doit prendre. L'incertitude où nous sommes de ce qui doit arriver, nous empêche de prendre les mesures convenables. L'incertitude où l'on est du succès, tient les esprits en suspens.*

Il s'applique également Au caractère, à l'esprit, aux opinions d'une personne irrésolue. *L'incertitude de son caractère. L'incertitude habituelle de ses opinions.*

Il se dit aussi De tout ce qui est susceptible de doute. *L'incertitude des jugements humains. L'incertitude des doctrines philosophiques. Il y a beaucoup d'incertitude dans la médecine, dans l'histoire.*

L'incertitude du temps, L'état incertain du temps.

INCESSAMMENT. adv. Continuellement, sans cesse. *Il travaille incessamment. Il amasse incessamment.*

Il signifie aussi, Sans délai, au plus tôt. Dans ce sens, il s'emploie ordinairement par rapport au temps futur. *Le roi a ordonné à son ambassadeur de partir incessamment. Il doit arriver incessamment. On l'attend incessamment.*

Il se dit quelquefois par rapport au passé. *Il fut nommé gouverneur d'une place frontière et se rendit incessamment à son poste.*

INCESSANT, ANTE. adj. Qui ne cesse pas, qui dure sans interruption. *Une douleur, une plainte incessante. Ce bruit incessant nous fatigue. Un travail incessant. Une pensée incessante l'obsédait.*

INCESSIBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui ne peut être cédé. *Les droits et privilèges personnels sont incessibles.*

INCESTE. s. m. Conjonction illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par les lois. *Commettre un inceste avec sa sœur.*

Inceste spirituel, Conjonction illicite entre les personnes alliées par une affinité spirituelle, comme entre le parrain et la filleule. Il se dit également d'Un commerce criminel entre le confesseur et sa pénitente.

INCESTE, s'est dit aussi d'Une personne coupable d'inceste. *Autrefois les incestes étaient punis de mort.* Dans ce sens, on l'a quelquefois employé comme adjectif, surtout en poésie.

INCESTUEUSEMENT. adv. Avec inceste, dans l'inceste. *Vivre incestueusement.*

INCESTUEUX, EUSE. adj. Coupable d'inceste. *Un homme incestueux. Une femme incestueuse.* On dit de même, surtout en poésie : *Des mains incestueuses. Un œil incestueux. Des regards incestueux. Etc.*

Il se dit aussi Des choses où il y a inceste. *Amour, commerce incestueux. Mariage incestueux. Union incestueuse.*

Il se dit quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *C'est un incestueux.*

INCHOATIF, IVE. adj. (On prononce *Inkoatif.*) T. de Gram. Qui commence. Il se dit Des verbes qui expriment le commencement d'une action. *Suivant quelques grammairiens,* Vieillir, s'endormir, verdir, *sont des verbes inchoatifs,* ou substantivement, *sont des inchoatifs.*

INCIDEMMENT. adv. Par incident, ou Par occasion. *Il s'est constitué incidemment demandeur. On n'a traité cette question qu'incidemment. Il en a parlé incidemment dans son histoire.*

INCIDENCE. s. f. T. de Géom. La rencontre d'une ligne ou d'une surface avec une autre ligne ou une autre surface. Il s'applique spécialement à La rencontre des corps par les rayons lumineux : alors Le point où la rencontre a lieu est appelé *Point d'incidence;* et l'on nomme *Angle d'incidence,* L'angle formé par le rayon incident avec la surface rencontrée.

INCIDENT. s. m. Événement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire. *Toutes ses mesures furent rompues par un incident imprévu. Comme il continuait son voyage, il survint un incident qui l'obligea à revenir. Un heureux incident le tira d'affaire. Un incident a rompu la partie que nous avions faite.*

Il se dit aussi en parlant D'un poème dramatique, d'un roman, etc., et signifie, Un événement plus ou moins important qui survient dans le cours de l'action principale. *Une pièce de théâtre trop chargée d'incidents. Cet incident est bien amené. Cet incident manque de vraisemblance. Des incidents habilement ménagés.*

Il signifie aussi, en matière de procès, Une difficulté, une contestation accessoire qui naît, qui survient pendant l'instruction de la cause principale. *Il arriva, il survint, on fit naître un incident durant le procès. Faire juger l'incident. On videra cet incident avec le principal. Multiplier les incidents. L'incident fut réglé sommairement.*

Il se dit également, dans le langage ordinaire, Des mauvaises difficultés qu'une personne élève dans une dispute, au jeu,

etc. *Au lieu de répondre à la question, il élève des incidents. C'est un mauvais joueur, il fait à tout coup des incidents.*

INCIDENT, ENTE. adj. Il se dit De certains cas qui surviennent dans les affaires, et s'emploie principalement dans le style de Pratique. *Une demande incidente. Une requête incidente. Une question, une contestation incidente.*

En Gram., *Proposition, phrase incidente*, Celle qui est insérée dans une proposition principale dont elle fait partie. Dans cette phrase, *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, les mots *qui est juste* forment une proposition, une phrase incidente.

INCIDENT, en termes d'Optique, sert pour qualifier Les rayons lumineux dans l'acte de leur rencontre avec les surfaces des corps. *Rayon incident.*

INCIDENTAIRE. s. m. Celui qui forme des incidents, chicaneur. Il est peu usité.

INCIDENTER. v. n. T. de Procéd. Faire naître, élever un incident, des incidents dans le cours d'un procès. *Il éloigne le jugement du procès, à force d'incidenter.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, Chicaner, faire des objections peu importantes, élever de mauvaises difficultés. *On pourrait incidenter sur ce récit. Il incidente sur tout. Au lieu de répondre à la question, il ne fait qu'incidenter. C'est un mauvais joueur, il incidente à tout moment.*

INCINÉRATION. s. f. T. de Chimie. Action de réduire en cendres, ou État de ce qui est réduit en cendres. *On obtient la soude par la combustion et l'incinération des plantes marines.*

L'incinération des morts, Action de brûler les morts pour leur rendre les derniers devoirs. *L'incinération des morts était en usage chez les anciens.*

INCINÉRER. v. a. T. de Chimie. Réduire en cendres.

INCINÉRÉ, ÉE. part. passé.

INCIRCONCIS, ISE. adj. Qui n'est point circoncis. *Le mâle incirconcis, dit l'Écriture, sera retranché du milieu du peuple. Nation incirconcise.*

Il se disait également, chez les Juifs, de Ceux qui n'étaient pas de leur nation; et, en ce sens, il est ordinairement substantif. *Les incirconcis.*

Il se dit figurément, dans le style de l'Écriture, pour Immortifié. *Incirconcis de lèvres. Incirconcis de cœur. Incirconcis d'oreilles.*

INCIRCONCISION. s. f. État de celui qui est incirconcis. Il ne se dit qu'au figuré. *L'incirconcision du cœur.*

INCISE. s. f. T. de Gram. Petite phrase qui forme un sens partiel, et qui entre dans le sens total de la période ou d'un membre de la période. *Cette période est embarrassée de trop d'incises.*

INCISER. v. a. Faire une fente avec quelque chose de tranchant. Il se dit principalement De cette opération de chirurgie qui consiste à faire des entailles sur la chair. *Le chirurgien lui a incisé le bras. Il a fallu lui inciser la paume de la main.*

Il se dit aussi Des entailles qu'on fait à des arbres en certaines occasions. *Inciser l'écorce d'un arbre, pour le greffer. Inciser un pin, pour en tirer la résine.*

INCISER, s'est dit autrefois, en Médecine, pour Dissoudre, diviser, en parlant Du suc gastrique et de certains médicaments. *Les physiologistes modernes nient que le suc gastrique ait la propriété d'inciser les aliments. Remèdes propres à inciser les humeurs.*

INCISÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement, en Botanique, Des parties dont le limbe ou les bords sont divisés comme avec un instrument tranchant.

INCISIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se disait autrefois Des remèdes que l'on croyait propres à diviser, à atténuer les humeurs grossières. *Remèdes incisifs.* On l'employait souvent comme substantif, au masculin. *Les incisifs.*

En termes d'Anat., *Dents incisives*, ou substantivement, *Incisives*, Les dents de devant, qui sont faites pour couper les aliments. *Muscles incisifs*, ou substantivement, *Incisifs*, Les muscles de la lèvre supérieure.

INCISIF, se dit figurément De paroles qui ont quelque chose de tranchant, de pénétrant. *Des paroles incisives. Un discours incisif.* Il se dit aussi Des personnes. *Un orateur incisif.*

INCISION. s. f. Fente, entaille, ouverture faite avec un instrument tranchant. *Faire une incision dans les chairs. Faire une incision au bras, à la cuisse. Faire une incision à l'écorce d'un arbre, pour le greffer.*

En Chirur., *Incision cruciale*, Double incision dont les entailles se croisent.

INCITANT, ANTE. adj. T. de Médec. Qui donne du ton. *Remèdes incitants.* On l'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Les incitants.*

INCITATION. s. f. Instigation, impulsion. *Incitation au crime, à la débauche. Incitation à la vertu. Il n'eût pas fait cela de lui-même; il a cédé à l'incitation d'autrui.*

Il se dit, en Médecine, de L'action de donner du ton aux organes.

INCITER. v. a. Pousser, déterminer, induire à faire quelque chose. *Inciter à bien faire. Inciter au mal. Les bons exemples incitent à la vertu. Inciter les peuples à la révolte.*

INCITÉ, ÉE. part. passé.

INCIVIL, ILE. adj. Qui manque de civilité. *Un homme incivil. Une personne incivile.*

Il se dit également Des manières, des actions, des paroles, etc., qui sont contraires à la politesse, à la bienséance. *Des manières inciviles. Un procédé fort incivil. Cette réponse est bien incivile. Demande incivile.*

En Jurispr., *Clause incivile*, Clause faite contre la disposition des lois civiles. Cette locution a vieilli.

INCIVILEMENT. adv. D'une manière incivile. *Entrer incivilement dans une compagnie. Parler incivilement. Traiter quelqu'un incivilement.*

INCIVILITÉ. s. f. Manque de civilité. *Son incivilité choque tout le monde. Il y a de l'incivilité à répondre ainsi. Une incivilité marquée.*

Il signifie aussi, Action ou parole contraire à la civilité. *Faire une incivilité. Il a commis une grande incivilité. Il m'a fait toutes sortes d'incivilités.*

INCIVIQUE. adj. des deux genres. Qui n'est point civique. Il ne se dit que Des choses. *Une conduite, une proposition incivique.*

INCIVISME. s. m. Défaut de civisme. *Acte d'incivisme.*

INCLÉMENCE. s. f. Rigueur. Il ne s'emploie guère au propre que dans certaines phrases poétiques. *L'inclémence des dieux. L'inclémence du sort.*

Il se dit plus ordinairement au figuré, en parlant Du temps, de la saison. *L'inclémence de l'air. L'inclémence du temps. L'inclémence de la saison.*

INCLÉMENT, ENTE. adj. Qui n'a point de clémence, rigoureux. *Des dieux incléments.* Il ne s'emploie guère qu'en poésie.

Fig., *Un ciel inclément*, se dit d'Un temps ou d'un climat rigoureux. *Sous un ciel inclément.*

INCLINAISON. s. f. Dans le langage ordinaire, il exprime spécialement L'obliquité des lignes droites ou des surfaces planes sur le plan de l'horizon. *L'inclinaison du terrain facilite l'écoulement des eaux. L'inclinaison de ce mur est très sensible. Une légère inclinaison.*

INCLINAISON, dans les Sciences mathématiques, s'emploie généralement pour exprimer La relation d'obliquité. *L'inclinaison de deux plans l'un sur l'autre. Angle d'inclinaison. L'inclinaison de l'axe de la terre sur l'écliptique.*

INCLINANT. adj. m. T. de Gnomonique. Il se dit Des cadrans solaires tracés sur un plan qui n'est pas perpendiculaire à l'horizon, mais qui incline du côté du midi. On les appelle aussi *Inclinés.*

INCLINATION. s. f. Action de pencher. Dans ce sens, il ne se dit guère que de L'action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Il fit une légère inclination de tête. Faire une profonde inclination devant le saint sacrement.*

En Chimie, *Verser par inclination*, Verser quelque liqueur en penchant doucement le vaisseau.

INCLINATION, signifie au figuré, Disposition et pente naturelle à quelque chose; et, dans ce sens, on ne l'applique ordinairement qu'aux personnes. *Inclinations naturelles, vertueuses, vicieuses, basses. De bonnes, de nobles, de mauvaises inclinations. Gêner, combattre les inclinations d'une personne. Il a les mêmes inclinations que son père. Inclination au bien, à la vertu, au jeu, à la débauche. Inclination pour les beaux-arts, pour les lettres. Avoir de l'inclination pour les armes. Avoir de l'inclination à bien faire, à mal faire, à médire. Il faut quelquefois forcer son inclination. Faire une chose contre son inclination, contre sa propre inclination.*

Il se prend aussi pour Affection, amour. *Avoir, se sentir de l'inclination pour quelqu'un. Il a beaucoup d'inclination pour elle. Mariage d'inclination.* On dit familièrement dans un sens analogue : *Avoir une inclination. Changer d'inclination. Une inclination contrariée. N'aurait-il pas quelque secrète inclination ?*

Il se dit encore, familièrement, de La personne qu'on aime. *Cette demoiselle est l'inclination d'un tel, est son inclination.*

INCLINATION, se dit aussi de La chose pour laquelle on a du penchant. *La chasse est son inclination. C'est son inclination dominante, son inclination favorite.*

INCLINER. v. a. Mettre dans une situation oblique, pencher. On le dit surtout par rapport au plan de l'horizon. *Incliner un vase pour verser la liqueur qu'il renferme. On incline un peu les mâts de certains bâtiments sur l'arrière. Incliner une surface plane.*

Il signifie aussi, Baisser, courber. *Incliner le corps, la tête. Le vent incline la cime de cet arbre.*

Il s'emploie souvent avec le pronom per-

sonnel, et se dit, surtout dans les Sciences mathématiques, De ce qui est dans une situation oblique par rapport à une ligne, à une surface quelconque. *Deux droites qui s'inclinent l'une sur l'autre forment un angle aigu. L'écliptique s'incline vers l'équateur de vingt-trois degrés et demi. Un plan qui s'incline sur un autre.*

Il signifie plus ordinairement, Se baisser, se courber. *S'incliner respectueusement, s'incliner profondément devant quelqu'un. L'arbre plie et s'incline, battu par les vents.*

Il s'emploie quelquefois absolument, dans le style élevé, pour dire, Se prosterner par respect, par crainte. *L'univers s'incline devant son créateur. L'Asie entière s'inclinait devant ce conquérant.*

INCLINER, s'emploie aussi comme verbe neutre, et alors il signifie, Être incliné, penché. *Un plan qui incline. Cette colonne semble incliner à gauche. Cette balance incline plus d'un côté que de l'autre.*

Il signifie au figuré, Avoir du penchant, de la prédilection pour quelque chose, être porté à quelque chose. *Incliner à la miséricorde, à la pitié, à la paix. Incliner vers la miséricorde, etc. Incliner à un avis, à une opinion, pour un avis, pour une opinion. J'incline pour cette couleur. J'incline à prendre ce parti.*

La victoire incline de ce côté, se dit en parlant De l'armée qui commence à obtenir l'avantage dans une bataille.

INCLINÉ, ÉE. part. passé. *Plan incliné. Avoir le corps incliné, la tête inclinée. Se tenir incliné.*

INCLURE. v. a. Enfermer, insérer. *Inclure un billet dans une lettre. Inclure une clause dans un acte.* Il est peu usité, excepté au participe passé.

INCLUS, USE. part. passé. *Le paquet ci-inclus. Le billet ci-inclus. La lettre ci-incluse. Vous trouverez ci-inclus copie du contrat,* ou *ci-incluse la copie du contrat.*

Absol. et substant., *L'incluse*, La lettre enfermée dans un paquet. *Je vous prie de remettre l'incluse à un tel.*

INCLUSIVEMENT. adverbe. Il est opposé à *Exclusivement*, et signifie, En y comprenant, y compris. *Depuis le six janvier jusqu'au trente inclusivement. Depuis tel lieu jusqu'à tel autre inclusivement. Tels juges lui furent nommés pour lui faire son procès jusqu'à sentence définitive inclusivement.*

INCOERCIBLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui n'est pas coercible. *Fluides incoercibles. Force incoercible.*

INCOGNITO. adv. Terme emprunté de l'italien. Sans être connu. Il se dit en parlant Des personnes de qualité qui, en pays étranger, ne voulant pas être connues, ou traitées selon leur dignité, n'ont pas leur train ordinaire ou leurs autres marques distinctives, et qui le plus souvent prennent un autre nom, un autre titre que le leur. *Ce prince passa incognito par la France. Il séjourna incognito à Rome. L'empereur d'Autriche voyageait alors incognito, sous tel nom.*

Il peut se dire également De toute personne qui ne veut pas être connue dans la ville, dans le pays où elle se trouve, ou qui veut laisser ignorer qu'elle y est. *Je suis à Paris incognito, et je n'y vois personne.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Garder l'incognito, le plus strict incognito. Faire cesser l'incognito de quelqu'un. Je profitai de mon incognito pour...*

INCOHÉRENCE. s. f. Qualité de ce qui est incohérent. *L'incohérence des parties de l'eau.*

Il se dit aussi figurément. *L'incohérence de ses idées, de ses paroles.*

INCOHÉRENT, ENTE. adj. T. de Physique. Qui manque de cohérence. *Les parties de l'eau sont incohérentes.*

Il se dit aussi, figurément, Des idées, des paroles, etc., qui manquent de suite, de liaison. *Des idées, des paroles incohérentes. Des figures, des images incohérentes.*

INCOLORE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui n'est pas coloré. *L'eau est un fluide incolore.*

Fig., *Un style incolore*, Un style sans couleur, sans éclat.

INCOMBER. v. n. Il se dit en parlant D'une charge, d'un devoir qui est imposé à quelqu'un, d'une responsabilité qui retombe sur lui. *C'est à lui que cette tâche incombe. Il ne s'effraya pas de la lourde charge qui lui incombait.*

INCOMBUSTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est incombustible. *L'incombustibilité de l'amiante.*

INCOMBUSTIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être brûlé, qui ne se consume point au feu. *Corps incombustible. Mèche incombustible. La toile qu'on fait avec l'amiante est incombustible.*

INCOMMENSURABILITÉ. s. f. T. d'Arith. et de Géom. État, caractère de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE. adj. des deux genres. T. d'Arithm. et de Géom. Il se dit De deux quantités qui n'ont point de commune mesure. *La racine carrée de 2 est incommensurable avec l'unité. Le côté d'un carré et sa diagonale sont incommensurables.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les incommensurables*, Les racines qui ne peuvent pas être extraites exactement.

INCOMMENSURABLE, signifie quelquefois, Qui ne peut être mesuré, qui est très grand ou infini. *Un espace incommensurable.*

INCOMMODE. adj. des deux genres. Qui n'est pas commode, dont on ne se sert pas facilement. *Outil incommode. Être logé dans une maison fort incommode. Des habits incommodes. Cela est fort incommode.*

Il se dit aussi De ce qui cause du malaise, qui fatigue, qui ennuie. *La chaleur est incommode. C'est un mal bien incommode. Situation, posture incommode. Le bruit est incommode. Ce grand vent était fort incommode.*

Il se dit encore Des personnes qui sont importunes et à charge, et Des animaux dont on est importuné. *Homme incommode. Femme incommode. C'est un voisin bien incommode. C'est un homme d'une société fort incommode, d'une humeur fort incommode. Il n'y a rien de plus incommode que les cousins, que les mouches.*

INCOMMODÉMENT. adv. Avec incommodité. *Être logé incommodément. Être assis incommodément.*

INCOMMODER. v. a. Apporter, causer quelque sorte d'incommodité, de gêne, de malaise. *La moindre chose l'incommode. La foule incommode. Il ne peut rien souffrir qui l'incommode. J'ai peur de vous incommoder. Je vous prie, si cela ne vous incommode point, de permettre qu'il aille vous voir. La prise de cette place, de ce poste incommode fort les ennemis. Cet homme a un asthme, une toux qui l'incommode beaucoup.*

Il signifie aussi, Mettre à la gêne, mettre dans l'embarras relativement à la fortune. *La perte de ce procès l'a fort incommodé. Cette dépense l'incommodera.* On peut, dans ce sens, l'employer avec le pronom personnel. *Il s'est beaucoup incommodé par cette dépense, par cette acquisition.*

Il se dit également Des choses, surtout dans le premier sens. *Il faut couper ces arbres qui incommodent la vue du château. C'est une servitude qui incommode beaucoup sa maison.*

INCOMMODER, signifie quelquefois, Rendre un peu malade; et, dans ce sens, on l'emploie souvent au passif. *Ce petit excès m'a incommodé. Il est incommodé depuis plusieurs jours.*

INCOMMODÉ, ÉE. part. passé. *Être incommodé du soleil, de la pluie. Être incommodé par la chaleur.*

En termes de Marine, *Un bâtiment incommodé*, s'est dit D'un bâtiment qui a perdu quelqu'un de ses mâts, ou qui a souffert quelque autre dommage.

Être incommodé d'un bras, d'une jambe, N'avoir pas l'usage d'un bras, d'une jambe.

Fam., *Être incommodé dans ses affaires*, se dit D'une personne dont les affaires sont en mauvais état.

INCOMMODITÉ. s. f. La peine, la gêne, le malaise que cause une chose incommode. *C'est une grande incommodité que d'être mal logé. Cela est d'une grande incommodité. Je serais fâché de vous causer la moindre incommodité. Il n'y a rien qui n'ait ses incommodités. Il en souffre, il en ressent déjà l'incommodité. L'incommodité du vent, du soleil. L'incommodité des voyages. L'incommodité des chemins.*

Il se dit quelquefois De ce qui met dans l'embarras relativement à la fortune. *La perte de son procès lui causera de l'incommodité.* Ce sens est peu usité.

Il signifie aussi, Indisposition ou maladie. *Les incommodités de l'âge, de la vieillesse. Il commence à ressentir quelque incommodité. Il est sujet à beaucoup d'incommodités. Il a de grandes incommodités. Son incommodité ne lui permet pas de sortir. Son incommodité l'excuse, le dispense.*

En termes de Marine, *Signal d'incommodité*, Signal par lequel un bâtiment fait connaître qu'il a besoin d'être secouru. *Donner, faire le signal d'incommodité.* On dit, plus communément, *Signal de détresse.*

INCOMMUNICABLE. adj. des deux genres. Qui ne se peut communiquer, dont on ne peut faire part. *La toute-puissance de Dieu est incommunicable. C'est un bien incommunicable. Des honneurs, des droits incommunicables.*

INCOMMUTABILITÉ. s. f. T. de Jurisprudence, qui se dit en parlant D'une possession où l'on ne peut être légitimement troublé. *Il prouve l'incommutabilité de sa possession par une possession centenaire.*

INCOMMUTABLE. adj. des deux genres. T. de Jurisprudence, qui est principalement usité dans ces locutions, *Propriétaire incommutable, possesseur incommutable*, Propriétaire, possesseur qui ne peut être légitimement dépossédé. On dit dans un sens analogue, *Propriété incommutable, possession incommutable.*

INCOMMUTABLEMENT. adv. T. de Jurispr. En telle sorte qu'on ne puisse être dépossédé légitimement. *Posséder incommutablement une terre.* Il est peu usité.

INCOMPARABLE. adj. des deux genres.

À qui ou à quoi rien ne peut être comparé. *C'est un homme d'une valeur incomparable. Un homme d'une sagesse, d'une piété incomparable. Il est d'une modestie incomparable. C'est une femme d'une beauté incomparable. C'est une beauté incomparable. C'est un orateur incomparable.*

Fam., *Il est incomparable*, se dit par ironie, et pour témoigner la surprise qu'on a de ce qu'un homme fait ou dit. *C'est un homme incomparable. Vous êtes vraiment incomparable.*

INCOMPARABLEMENT. adv. Sans comparaison. Il ne s'emploie jamais sans être suivi de quelque autre adverbe de comparaison, comme *plus*, *moins*, *mieux*. *Elle est incomparablement plus belle que sa sœur. Cela est incomparablement plus noble, plus grand, etc. Il se porte incomparablement mieux.*

INCOMPATIBILITÉ. s. f. Contrariété, opposition qui fait que deux personnes, que deux choses ne peuvent s'accorder, exister ensemble. Il se dit principalement de L'antipathie des caractères, des esprits. *Il y a entre eux de l'incompatibilité, une grande incompatibilité d'humeur. Incompatibilité de vues, de principes, de doctrines.*

Il se dit aussi de L'impossibilité qu'il y a, selon les lois, que deux places soient remplies en même temps par la même personne. *Il n'y a point incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles de député. Il faut que vous optiez entre ces deux emplois, car il y a incompatibilité, il y a de l'incompatibilité. Démission fondée sur l'incompatibilité.* On dit dans un sens analogue, *Il y a incompatibilité que le père et le fils, que les deux frères, que l'oncle et le neveu, soient juges dans un même tribunal.*

INCOMPATIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas compatible. *Ces deux caractères sont incompatibles. Attribuer à la matière des propriétés incompatibles. L'amour de Dieu et l'amour des richesses sont incompatibles. La douceur n'est pas incompatible avec la fermeté. De telles lois sont incompatibles avec nos mœurs. Les fonctions de juge sont incompatibles avec celles de notaire. Ces deux emplois sont incompatibles.*

INCOMPÉTEMMENT. adv. T. de Jurispr. Sans compétence, par un juge incompétent. *Cela a été mal et incompétemment jugé.*

INCOMPÉTENCE. s. f. T. de Jurispr. Défaut, manque de compétence. *L'incompétence d'un juge, d'un tribunal. L'incompétence est notoire, manifeste. Alléguer, soutenir l'incompétence. Faire juger l'incompétence.*

Dans le langage ordinaire, il se dit Du manque de connaissances suffisantes pour juger de quelque chose, pour en parler. *Quand ce critique parle de beaux-arts on reconnaît aussitôt son incompétence.*

INCOMPÉTENT, ENTE. adj. T. de Jurispr. Qui n'est pas compétent. *Juge incompétent. Le tribunal s'est déclaré incompétent. Il est incompétent pour connaître de cette affaire. Partie incompétente.*

Il s'emploie aussi dans le langage ordinaire. *C'est un juge incompétent, fort incompétent en littérature.*

INCOMPLET, ÈTE. adj. Qui n'est pas complet. *Un recueil incomplet. Cet ouvrage est incomplet, il en manque un volume. Travail incomplet. Idées, notions incomplètes.*

En Botan., *Fleur incomplète*, Fleur qui manque de calice ou de corolle.

INCOMPLÈTEMENT. adv. D'une manière incomplète.

INCOMPLEXE. adj. des deux genres Qui est simple, qui n'est pas complexe.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ. s. f. État de ce qui est incompréhensible. *L'incompréhensibilité de Dieu. L'incompréhensibilité des mystères.*

INCOMPRÉHENSIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être compris. *Dieu est incompréhensible. Les voies de Dieu sont incompréhensibles.*

Il se dit aussi, dans une acception moins rigoureuse, D'une chose très difficile à expliquer, à concevoir. *Cela est vraiment incompréhensible. Sa conduite est tout à fait incompréhensible.*

Il se dit également D'une personne dont on ne peut expliquer les inégalités, la conduite, les procédés. *Cet homme est incompréhensible. C'est un caractère incompréhensible.*

INCOMPRESSIBILITÉ. s. f. T. de Physique. Qualité de ce qui est incompressible. *L'incompressibilité de l'eau n'est pas absolue.*

INCOMPRESSIBLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui ne peut être comprimé. *Aucun corps matériel n'est absolument incompressible.*

INCOMPRIS, ISE. adj. Qui n'est point compris, apprécié à sa juste valeur. Il se dit surtout, ironiquement, Des personnes qui se plaignent que leurs qualités, leurs talents ne soient pas appréciés. *Un génie incompris. Un poète incompris.*

INCONCEVABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas concevable, explicable; dont on ne peut aisément se rendre raison. *Vous me dites là une chose inconcevable. Cette conduite est inconcevable. Il est inconcevable que l'on n'ait point encore songé à détruire cet abus.*

Il se dit quelquefois, par exagération, Des choses qui sont surprenantes, extraordinaires dans leur genre. *Il est d'une activité, d'une patience inconcevable. Il parle avec une inconcevable facilité. Une hardiesse inconcevable.*

INCONCILIABLE. adj. des deux genres. Il se dit Des choses qui ne peuvent se concilier, qui s'excluent mutuellement. *Voilà des faits inconciliables. La bienfaisance et l'égoïsme sont inconciliables.*

Il se dit quelquefois Des personnes. *Ces deux plaideurs sont inconciliables.*

INCONDUITE. s. f. Défaut de conduite. *C'est par son inconduite qu'il s'est mis dans cette pénible situation. Voilà où mène l'inconduite.*

INCONGELABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas susceptible de se congeler. *Liquide incongelable.*

INCONGRU, UE. adj. Il se dit D'une locution, d'une phrase qui pèche contre les règles de la syntaxe. *Une façon de parler incongrue. Phrase incongrue.*

Il se dit, dans une acception plus étendue, et familièrement, De ce qui n'est convenable ni aux personnes, ni aux circonstances. *Réponse incongrue. Question incongrue.*

Il se dit figurément, et par plaisanterie, D'une personne qui est sujette à manquer aux bienséances du monde. *C'est un homme fort incongru.*

INCONGRUITÉ. s. f. Faute contre la syntaxe, contre les règles de la construction. *Tout ce qu'il écrit est plein d'incongruités.*

Il se dit, dans une acception plus étendue, et familièrement, Des fautes contre le bon sens et contre la bienséance, soit dans le discours, soit dans les actions et dans la conduite. *Conduite pleine d'incongruités. Il n'y a point de jour qu'il ne fasse quelque incongruité, de grandes incongruités.*

Il signifie plus ordinairement, Une de ces choses sales qu'on rougirait de faire et même de nommer en bonne compagnie. *Il a fait une incongruité. Quelle incongruité!*

INCONGRÛMENT. adv. D'une manière incongrue. *Parler incongrûment.*

INCONNU, UE. adj. Qui n'est point connu. *Pays inconnu. Île, terre inconnue. Ce sont des gens inconnus. Cet homme, ce visage ne m'est pas tout à fait inconnu. Il veut rester inconnu. Vivre inconnu. Auteur inconnu. L'usage de la boussole était inconnu aux anciens. Des crimes jusqu'alors inconnus. Agir par des moyens inconnus. Faire jouer des ressorts inconnus. Les voies inconnues de la Providence.*

En Mathém., *Quantité inconnue*, ou substantivement, *Inconnue*, La quantité que l'on cherche pour la solution d'un problème. *Dégager l'inconnue*, La faire sortir des relations algébriques où elle est engagée.

INCONNU, signifie quelquefois, Qu'on n'a point encore éprouvé, ressenti. *Ces chagrins lui sont inconnus. Éprouver des sensations inconnues, un trouble inconnu.*

Il s'emploie substantivement, en parlant Des personnes. *Cet avis lui a été donné par un inconnu. Une jeune inconnue.*

Il se dit quelquefois, particulièrement, d'Une personne qui n'est guère connue, ou qu'on regarde comme peu digne de l'être. *Elle s'est entêtée d'un inconnu.*

Il se dit aussi, mais toujours absolument, Des choses que l'on ignore, par opposition à celles que l'on connaît. *Aller du connu à l'inconnu est le meilleur mode d'instruction.*

INCONSCIENCE. s. f. Terme didactique. Absence de conscience; trouble de l'esprit qui ne permet plus à un homme de se rendre compte de ses actes, de distinguer le bien et le mal.

INCONSCIENT, ENTE. adj. Terme didactique. Il se dit Des actes dont on n'a pas conscience, que l'on accomplit sans s'en rendre compte. *Actes inconscients. Actions inconscientes.*

INCONSÉQUENCE. s. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les discours, dans les actions. *Il y a de l'inconséquence dans ses discours, dans ses procédés. Il a fait cela par inconséquence. C'est pure inconséquence.*

Il se dit aussi Des choses que l'on fait, que l'on dit par inconséquence ou d'une manière irréfléchie. *Sa conduite est pleine d'inconséquences. Il a fait, il a dit mille inconséquences.*

INCONSÉQUENT, ENTE. adj. Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes. *Il est aussi inconséquent dans sa conduite que dans ses propos.* On le dit aussi Des choses, dans un sens analogue. *Raisonnement inconséquent. Propos inconséquents. Conduite inconséquente.*

Fam., *Cette femme est bien inconséquente*, Cette femme a de la légèreté dans sa conduite, elle oublie ce qu'exigent les bienséances.

INCONSÉQUENT, s'emploie quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *Ce jeune homme est un inconséquent.*

INCONSIDÉRATION. s. f. Légère imprudence, ou dans le discours, ou dans la con-

duite. *Faire quelque chose par inconsidération. Il y a bien de l'inconsidération en cela. Il n'y a point de malice dans son fait, il n'y a qu'un peu d'inconsidération, qu'une légère inconsidération. Il parle avec inconsidération.*

INCONSIDÉRÉ, ÉE. adj. Étourdi, imprudent, qui fait les choses sans attention, sans considération. *Homme inconsidéré. Personne inconsidérée. Il est fort inconsidéré.*

Il se dit également Des choses, dans un sens analogue. *Action inconsidérée. Discours inconsidéré. Conduite inconsidérée.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *C'est un inconsidéré.*

INCONSIDÉRÉMENT. adv. Étourdiment, d'une manière inconsidérée. *Il s'est conduit fort inconsidérément. Il agit toujours inconsidérément. Parler inconsidérément.*

INCONSISTANCE. s. f. Défaut de consistance, de suite et d'ensemble. Il se dit surtout au moral. *Cet homme s'est fait une réputation d'inconsistance. L'inconsistance du caractère.*

INCONSISTANT, ANTE. adj. Qui manque de consistance. Il ne se dit guère qu'au moral. *Un homme inconsistant. Un caractère inconsistant.*

INCONSOLABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut se consoler, qu'on ne peut consoler. *Homme inconsolable. Il est inconsolable de cette perte, de cette mort. Elle en est inconsolable. Douleur inconsolable.*

INCONSOLABLEMENT. adv. De manière à ne pouvoir être consolé. *Il est affligé inconsolablement.*

INCONSOLÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas consolé. *Une veuve inconsolée. Une douleur inconsolée.*

INCONSTAMMENT. adv. Avec inconstance et légèreté. *Il s'est conduit fort inconstamment dans cette affaire.*

INCONSTANCE. s. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de passion, de conduite, de sentiment. Il ne se prend qu'en mauvaise part. *Il n'y a rien de plus indigne d'un homme sage que l'inconstance. Son inconstance lui a fait perdre des amis, a fait beaucoup de tort à sa fortune. L'inconstance d'un amant.*

Il signifie aussi, L'action de changer. *Cette femme n'a plus voulu se fier à lui après son inconstance.*

Il se dit également en parlant Des choses sujettes à changer. *L'inconstance du temps, des saisons. L'inconstance des vents, de la mer. L'inconstance de la fortune. L'inconstance des choses humaines.*

INCONSTANT, ANTE. adj. Volage, qui est sujet à changer. *Homme inconstant. Femme inconstante. Esprit inconstant. Inconstant dans ses résolutions, dans ses desseins, dans ses amitiés. Inconstant en amour.*

Il se dit également Des choses qui ne demeurent pas longtemps en même état. *Voilà un temps bien inconstant. L'automne est une saison inconstante. Toutes les choses d'ici-bas sont inconstantes.*

INCONSTITUTIONNALITÉ. s. f. Qualité d'un acte, d'une opinion contraire à la constitution. *Inconstitutionnalité d'une ordonnance, d'un décret.*

INCONSTITUTIONNEL, ELLE. adj Qui n'est pas constitutionnel, qui est en opposition avec la loi constitutionnelle de l'État. *Cette proposition est inconstitutionnelle.*

INCONSTITUTIONNELLEMENT. adv. D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABLE. adj. des deux genres. Qui est certain, qui ne peut être contesté. *Cette vérité est incontestable. Principe incontestable. Fait incontestable. Autorité incontestable. Preuve incontestable. Son droit est d'une évidence incontestable.*

INCONTESTABLEMENT. adv. Certainement, sans difficulté, d'une manière incontestable. *Cette proposition est incontestablement vraie.*

INCONTESTÉ, ÉE. adj. Qui n'est point contesté. *Un droit incontesté. Des principes incontestés.*

INCONTINENCE. s. f. Vice opposé à la vertu de continence, à la chasteté. *Être adonné à l'incontinence. Son incontinence fut cause de sa perte. Il a ruiné sa santé par son incontinence.*

En Médec., *Incontinence d'urine*, Écoulement involontaire de l'urine.

INCONTINENT, ENTE. adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui n'est pas chaste. *C'est un homme incontinent.*

INCONTINENT. adv. de temps. Aussitôt, au même instant, sur-le-champ. *Je reçus votre lettre, et je partis incontinent. Je vous parlerai incontinent après. Je vais incontinent lui parler.* Il commence à vieillir.

INCONVENANCE. s. f. Manque de convenance; Action qui blesse les usages du monde. *Quelle inconvenance! Des propos remplis d'inconvenances.*

INCONVENANT, ANTE. adj. Qui ne convient pas, qui blesse les convenances. *Cela est fort inconvenant. Une réponse inconvenante.*

INCONVÉNIENT. s. m. Ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire, ce qui résulte de fâcheux d'un parti qu'on prend. *Je le vois engagé dans une affaire dont il résultera pour lui de grands inconvénients, qui peut lui attirer de fâcheux inconvénients. Il n'y a nul inconvénient, je ne vois pas d'inconvénient à faire ce que vous dites. Je n'y vois pas d'inconvénient. Vous n'avez nul inconvénient à craindre. En voulant éviter un inconvénient, il est tombé dans un autre. Il n'y a pas d'inconvénient à cela. Cela ne peut se faire sans inconvénient.*

Il se dit aussi Des désavantages attachés à une chose, des résultats fâcheux qu'elle doit nécessairement produire. *Ce système offre beaucoup d'inconvénients, a ses avantages et ses inconvénients. Les avantages balancent les inconvénients. C'est un inconvénient grave. Remédier aux inconvénients.*

INCONVERTIBLE. adj. des deux genres. T. de Finances. Qui ne peut être converti. *Titre inconvertible et insaisissable. Papier-monnaie inconvertible en espèces.*

INCOORDINATION. s. f. Manque de coordination. *L'incoordination des mouvements musculaires caractérise certaines maladies nerveuses. L'incoordination des idées.*

INCORPORALITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité des êtres incorporels.

INCORPORATION. s. f. Action d'incorporer, de s'incorporer; ou État des choses incorporées. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *Il faut pétrir ces drogues jusqu'à ce que l'incorporation soit parfaite. L'incorporation du peuple vaincu avec les vainqueurs ne s'opéra que lentement. On a ordonné l'incorporation de cette compagnie, de ces conscrits dans tel régiment. L'incorporation d'une terre au domaine. Une propriété acquise par incorporation.*

INCORPOREL, ELLE. adj. Qui n'a point de corps. *Dieu est incorporel. Les substances incorporelles.*

Il se dit également, en Jurisprudence, Des choses qui ne tombent pas sous nos sens, et qui n'ont qu'une existence morale. *Les choses incorporelles. Tous les droits sont incorporels.*

INCORPORER. v. a. Mêler, unir ensemble certaines matières, et en faire un corps qui ait quelque consistance. *Incorporer une substance avec une autre. Il faut que ces drogues soient bien incorporées ensemble.*

Il s'emploie aussi figurément. *Plusieurs des lois anciennes furent incorporées dans le nouveau code.*

Il se dit particulièrement en parlant Des corps politiques, ou ecclésiastiques, ou militaires. *Incorporer un peuple avec un autre. Le chapitre de cette collégiale fut incorporé dans le chapitre de la cathédrale. Ce régiment ayant été supprimé, les soldats qui le composaient furent incorporés dans tel autre. Incorporer les nouvelles levées, les incorporer dans l'armée.*

Il se dit également, en parlant De pays, de terres, de propriétés. *Incorporer une province au royaume. Incorporer une terre au domaine.*

Il s'emploie, dans ses divers sens, avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *La cire s'incorpore facilement avec la gomme. Ces deux substances ne s'incorporent pas bien ensemble. Ces lois vieillies ne pouvaient s'incorporer dans la législation nouvelle. Les deux peuples s'incorporèrent lentement. Les alluvions ou atterrissements s'incorporent à l'héritage auquel ils se joignent immédiatement.*

Incorporé, ée. part. passé.

INCORRECT, ECTE. adj. Qui n'est pas correct. *Cette édition est fort incorrecte. Style incorrect. Dessin incorrect. Figure incorrecte.*

Il se dit aussi D'un écrivain dont le style n'est pas correct, d'un artiste dont la manière est incorrecte. *Écrivain, auteur incorrect. Peintre incorrect.*

INCORRECTEMENT. adv. D'une manière incorrecte. *Il parle, il écrit incorrectement.*

INCORRECTION. s. f. Défaut de correction. *Incorrection de style. Il y a beaucoup d'incorrection dans le dessin de ce tableau.*

Il se dit aussi Des endroits incorrects d'un ouvrage d'esprit ou d'art. *Faire disparaître une incorrection. Plusieurs incorrections déparent cet ouvrage.*

INCORRIGIBILITÉ. s. f. Défaut de celui qui est incorrigible. *Son incorrigibilité, l'incorrigibilité de son caractère ne se conçoit pas.*

INCORRIGIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut corriger. Il se dit surtout Des personnes et de leurs défauts. *Un esprit incorrigible. Un enfant incorrigible. Il est incorrigible là-dessus. Il n'y a guère de défauts qui soient absolument incorrigibles.*

INCORRIGIBLEMENT. adv. D'une manière incorrigible. *Il est incorrigiblement paresseux.*

INCORRUPTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est incorruptible. *L'incorruptibilité est une des qualités, une des propriétés des corps glorieux.*

Il signifie au figuré, L'intégrité d'un homme incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir. *L'incorruptibilité de ce juge.*

INCORRUPTIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas sujet à corruption. *Il n'y a que*

les substances spirituelles qui soient incorruptibles. Le bois de cèdre passait autrefois pour incorruptible.

Il signifie au figuré, Qui est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir. *Un juge incorruptible. Un magistrat d'une vertu, d'une probité incorruptible. Fidélité incorruptible.*

INCRÉDIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. *L'incrédibilité de ce fait, de cette opinion.*

INCRÉDULE. adj. des deux genres. Qui ne croit que difficilement, qu'on a peine à persuader. *Vous êtes bien incrédule. C'est un esprit incrédule.*

INCRÉDULE, à l'égard des choses de foi, signifie, Qui ne croit point et ne veut point croire aux mystères. Dans cette acception, il s'emploie ordinairement comme substantif. *C'est un incrédule. Convaincre les incrédules.*

INCRÉDULITÉ. s. f. Opposition, répugnance à croire ce qui est pourtant croyable. *Incrédulité opiniâtre.*

Il se prend aussi pour Manque de foi, de croyance dans les choses religieuses. *L'incrédulité avait fait de grands progrès au XVIIIe siècle.*

INCRÉÉ, ÉE. adj. Qui existe sans avoir été créé. *Dieu seul est un être incréé. Des philosophes ont enseigné que la matière était incréée.*

Chez les Chrétiens, *La sagesse incréée*, se dit Du Fils de Dieu.

INCRIMINABLE. adj. des deux genres. Qui peut être incriminé, poursuivi en justice. *Une action incriminable. Cette brochure contient plusieurs passages incriminables.*

INCRIMINER. v. a. Accuser quelqu'un de crime, imputer une chose à crime. *Incriminer quelqu'un. Incriminer les actions d'une personne.*

INCRIMINÉ, ÉE. part. passé.

INCROYABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être cru, ou qui est difficile à croire. Il ne se dit que Des choses. *Cela est incroyable. Cet auteur rapporte des faits incroyables. Une merveille incroyable.*

Il est incroyable, se dit quelquefois, impersonnellement, pour On ne saurait croire, concevoir. *Il est incroyable combien cet homme-là fait de choses.*

INCROYABLE, se dit, par exagération, pour Excessif, extraordinaire, qui passe la croyance. *Une incroyable activité. Une joie incroyable. Un plaisir incroyable. Des douleurs incroyables. Des maux incroyables. Une peine incroyable.*

Il se dit quelquefois familièrement Des personnes pour signifier, Étrange, ridicule. *Cet homme est incroyable avec ses prétentions.*

Il se dit quelquefois substantivement et absolument. *Il leur faut du merveilleux, de l'incroyable.*

Il s'est dit aussi substantivement, sous le Directoire, D'une certaine classe d'élégants, qui affectaient dans leur mise une recherche extraordinaire, extravagante. *Un incroyable.*

INCROYABLEMENT. adv. D'une manière incroyable, excessivement. *Il y en avait incroyablement.* Ce mot est familier.

INCROYANT. s. m. Qui n'est pas croyant, qui ne peut pas croire.

INCRUSTATION. s. f. Action d'incruster, ou Le résultat de cette action. *Les mosaïques, les tables de pierres fines de Florence, se font par incrustation. Une belle incrustation. Les ouvrages de marqueterie sont des incrustations. Un meuble orné d'incrustations.*

INCRUSTATION, signifie aussi, La croûte ou l'enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps lorsqu'ils séjournent dans certaines eaux.

En termes de Médecine, il se dit Des dépôts calcaires qui se forment dans les tissus organiques ou à leur surface.

INCRUSTER. v. a. Appliquer à la surface d'une chose, soit au moyen d'un mortier ou d'un mastic, soit par la pression, des lames ou des plaques de matières plus ou moins précieuses, pour l'orner, pour y former des dessins, etc. *Incruster de marbre, de jaspe, une colonne, un pilastre, un portique*, ou simplement, *Incruster un pilastre, un portique, etc. Incruster d'or une tabatière d'écaille.*

Il a quelquefois pour régime le nom des choses mêmes qu'on applique de cette manière. *Incruster une mosaïque dans le pavé d'un temple.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit Des choses qui adhèrent fortement à la surface d'une autre, qui font corps avec elle. *Les tuyaux s'incrustent de stalactites. Cela s'est profondément incrusté dans la pierre.*

INCRUSTÉ, ÉE. part. passé. *Une boîte incrustée d'or. Des lettres d'or incrustées dans une plaque de marbre.*

INCUBATION. s. f. Action des volatiles qui couvent des œufs. *La chaleur de certains fours peut suppléer à l'incubation.*

Il se dit, en termes de Médecine, Du temps qu'une maladie met à se développer après l'impression de la cause qui la produit. *Période d'incubation.*

INCUBE. s. m. Sorte de démon qui, suivant une erreur populaire, abusait des femmes. Il est opposé à *Succube.*

INCULPATION. s. f. Action d'attribuer une faute à quelqu'un, accusation. *Se justifier d'une inculpation. Repousser victorieusement une inculpation. C'est une grave inculpation. Inculpation hasardée.*

INCULPER. v. a. Accuser quelqu'un d'une faute. *Inculper quelqu'un sans preuves. C'est à tort que l'on m'inculpe.*

INCULPÉ, ÉE. part. passé. *La personne inculpée.* On dit substantivement, en Matière criminelle, *L'inculpé*, Celui qui est soupçonné d'un crime ou d'un délit.

INCULQUER. v. a. Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter. *Il faut lui inculquer cette maxime, cette vérité. Cette opinion est profondément inculquée dans leurs esprits.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les proverbes s'inculquent facilement dans la mémoire.*

INCULQUÉ, ÉE. part. passé.

INCULTE. adj. des deux genres. Qui n'est point cultivé. *Jardin inculte. Terres incultes. Lieux incultes.*

Il se dit figurément D'une barbe, d'une chevelure négligée. *Une barbe inculte. Une chevelure inculte.*

Il se dit aussi, dans un sens plus figuré, De l'esprit, du naturel. *Un esprit inculte. Un naturel inculte. Des mœurs incultes et farouches.*

INCULTURE. s. f. État de ce qui est inculte. *Ces terres sont dans un état d'inculture qui afflige.* Il est peu usité.

Fig., *L'inculture de l'esprit.*

INCUNABLE. adj. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Édition incunable*, Édition qui date des premiers temps de l'imprimerie.

Il se dit aussi substantivement, au masculin, Des livres imprimés antérieurement à l'an 1500. *Un incunable. Une collection d'incunables.*

INCURABILITÉ. s. f. État de ce qui est incurable. *L'incurabilité de sa maladie a été reconnue par tous les hommes de l'art.*

INCURABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être guéri. *Mal incurable. Maladie incurable. Plaie incurable. Ce malade est incurable.*

Il s'emploie aussi figurément. *Passion incurable. Défaut, vice incurable. Caractère incurable.*

Il est substantif en parlant Des malades incurables qui habitent un hôpital. *C'est un incurable.*

Il se dit par extension, au pluriel, d'Un hôpital d'incurables. *Avoir une place aux Incurables. Aller aux Incurables.*

INCURABLEMENT. adv. D'une manière incurable. *Il est incurablement malade.*

Fig., *Des esprits incurablement malades.*

INCURIE. s. f. Défaut de soin, négligence. *Il a dérangé ses affaires par son incurie. Une coupable incurie.*

INCURIEUX, EUSE. adj. Qui ne se soucie pas d'apprendre, de connaître. *Un esprit incurieux.*

INCURIOSITÉ. s. f. Insouciance, négligence d'apprendre ce qu'on ignore. *L'incuriosité des Orientaux empêche leurs progrès dans les sciences et dans les arts. Montaigne a dit que l'ignorance et l'incuriosité sont de doux oreillers pour une tête bien faite.*

INCURSION. s. f. Course de gens de guerre en pays ennemi. *Faire des incursions. Grande incursion. Incursions continuelles. Les incursions des barbares dans tel pays. Ces provinces sont à l'abri des incursions de l'ennemi.*

Il se dit, par extension, Des courses, des voyages que l'on fait dans un pays par curiosité. *Les incursions de nos savants dans cette contrée ont eu d'importants résultats.*

Il se dit figurément, au sens moral, comme dans cette phrase : *Ce savant ne s'est pas toujours borné aux études philologiques, il a fait quelques incursions dans le domaine de la poésie*, Il s'est quelquefois occupé de poésie.

INCUSE. adj. f. Il se dit Des médailles dont la fabrication a été manquée, de manière que l'un des côtés, ou même les deux, sont gravés en creux, au lieu de l'être en relief. *Médaille incuse.* On dit quelquefois substantivement, *Une incuse.*

IND

INDE. s. m. Couleur bleue que l'on tire des feuilles de l'indigotier. On dit, en Peinture, *Employer de l'inde, du bleu d'inde.*

INDÉBROUILLABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être débrouillé. *Un point d'histoire indébrouillable. Une affaire indébrouillable.* Il est familier.

INDÉCEMMENT. adv. Contre la décence, contre les bienséances. *Il agit, il se comporte indécemment. Il a répondu fort indécemment à mes représentations.*

INDÉCENCE. s. f. Vice de ce qui est contraire à la décence, à l'honnêteté, aux bienséances. *Il y a de l'indécence à parler ainsi.*

Il se dit également d'Une action, d'un propos indécent. *Dire, commettre une indécence, une grossière indécence. Faire des indécences. Il y a beaucoup d'indécences dans cet ouvrage. Il est plein d'indécences.*

INDÉCENT, ENTE. adj. Qui est contre la décence, contre l'honnêteté, contre les bienséances. *Paroles indécentes. Habit indécent. Action indécente. Postures indécentes. Tableau indécent. Il est indécent à un magistrat de dormir à l'audience.*

INDÉCHIFFRABLE. adj. des deux genres. Qui ne se peut lire, déchiffrer, deviner. *Un chiffre bien fait et à double clef est indéchiffrable.*

Il se dit, par extension, D'une écriture mal formée, et qui est difficile à lire. *Cette lettre est indéchiffrable. Un manuscrit indéchiffrable.*

Il signifie encore, Obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. *Il y a dans cet auteur des passages indéchiffrables pour tous les commentateurs.*

Il se dit, figurément et familièrement, D'une personne dont on ne saurait pénétrer les desseins, les vues. *Cet homme est indéchiffrable.* On dit dans un sens analogue, *Sa conduite est indéchiffrable.*

INDÉCIS, ISE. adj. Qui n'est pas décidé. *Un point qui est demeuré indécis. Question indécise.*

Il signifie quelquefois, Douteux, incertain. *La victoire fut longtemps indécise.*

Il se dit également D'une personne irrésolue, qui a peine à se déterminer, qui ne s'est pas déterminée. *C'est un homme indécis, toujours indécis. Je suis encore indécis sur ce que j'ai à faire.*

Il se dit encore, au propre et au figuré, pour Vague, difficile à distinguer, à reconnaître, à déterminer. *Les traits de cette figure sont indécis. La lumière indécise du crépuscule. Les formes de son style sont vagues et indécises.*

INDÉCISION. s. f. Indétermination, caractère, état d'un homme indécis. *Son indécision est cause qu'on ne finit rien avec lui. Je suis encore dans l'indécision du parti que je prendrai, sur le parti que je prendrai. Flotter dans l'indécision.*

INDÉCLINABILITÉ. s. f. T. de Gram. Qualité des mots indéclinables.

INDÉCLINABLE. adj. des deux genres. T. de Gram. Qui ne peut être décliné, qui ne se décline point. *Nom indéclinable.*

Il se dit quelquefois Des mots qui ne reçoivent pas les signes du genre et du nombre. *Participe indéclinable. Mot, particule indéclinable.* Dans ce sens, on dit mieux, *Invariable.*

INDÉCOMPOSABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être décomposé. *Une substance indécomposable.*

INDÉCROTTABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut décrotter. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions figurées et populaires, *Homme indécrottable, animal indécrottable*, qui se disent, en plaisantant et par dénigrement, d'Un homme d'un caractère très difficile. *Quel homme, quel animal indécrottable !*

INDÉFECTIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui est indéfectible. Il n'est guère usité que dans cette locution, *L'indéfectibilité de l'Église.*

Il se dit pourtant quelquefois en termes de Philosophie. *L'indéfectibilité des substances.*

INDÉFECTIBLE. adj. des deux genres. Terme dogmatique. Qui ne peut défaillir, cesser d'être. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *L'Église est indéfectible.*

INDÉFENDABLE. adj. des deux genres. Qui ne saurait être défendu. *Cette place est indéfendable. Cette opinion est indéfendable. Cette cause est indéfendable.*

INDÉFINI, IE. adj. Dont la fin, les bornes ne sont ou ne peuvent point être déterminées. *Temps indéfini. Nombre indéfini. Ligne indéfinie. Espace indéfini.*

Il se dit en Grammaire, De ce qui exprime une idée vague ou générale qu'on n'applique point à un objet particulier et déterminé. *Sens indéfini.* On, quelque, quiconque, *sont des mots, des pronoms indéfinis.* Un *est article indéfini dans cette phrase, qui a elle-même un sens indéfini,* Un homme sage doit toujours, etc.

Prétérit ou *passé indéfini,* Temps de l'indicatif du verbe, qui indique l'action comme passée, mais sans relation nécessaire à une époque déterminée. *Le prétérit indéfini est un temps composé :* J'ai vu, j'ai fait, je suis venu, etc.

INDÉFINI, en termes de Philosophie, s'emploie substantivement. *L'indéfini n'est point l'infini.*

INDÉFINIMENT. adv. D'une manière indéfinie. *Ajourner indéfiniment une affaire, la décision d'une affaire.*

Il signifie aussi, en Grammaire, Dans un sens indéfini. *Un mot pris indéfiniment.*

INDÉFINISSABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne saurait définir. *Il y a des termes si simples, qu'ils sont indéfinissables.*

Il se dit, figurément, Des choses qu'on ne peut s'expliquer. *Une sensation, un trouble indéfinissable.*

Il se dit quelquefois Des personnes. *C'est un caractère, c'est un homme indéfinissable.*

INDÉLÉBILE. adj. des deux genres. Qui ne peut être effacé. Il se dit au propre et au figuré. *Encre indélébile. Couleur indélébile. Tache, marque indélébile. Le baptême, le sacrement d'ordre, impriment un caractère indélébile.*

INDÉLIBÉRÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une action ou d'un mouvement sur lequel on n'a point délibéré, point réfléchi. *Les premiers mouvements de la colère peuvent être excusables, parce qu'ils sont indélibérés. Acte involontaire et indélibéré.*

INDÉLICAT, ATE. adj. Qui manque de délicatesse dans les sentiments. *C'est être bien indélicat que d'agir ainsi.*

Il se dit aussi Des choses. *Ce procédé me semble fort indélicat.*

INDÉLICATEMENT. adv. D'une manière indélicate. *Il en a agi bien indélicatement avec moi.*

INDÉLICATESSE. s. f. Manque de délicatesse dans les sentiments ; ou Procédé indélicat.

INDEMNE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Indemnisé, dédommagé. Il s'emploie principalement dans ces phrases : *Rendre quelqu'un indemne. Sortir indemne d'une affaire.*

Dans le langage ordinaire, il signifie quelquefois Sans dommage. *Ils ne demandaient qu'à sortir indemnes de l'embarras où ils s'étaient mis.*

INDEMNISER. v. a. Dédommager ; payer à quelqu'un le dommage qu'il souffre ou qu'il a souffert. *Il a agi en vertu de votre procuration, c'est à vous de l'indemniser. Il faut l'indemniser des pertes qu'il a souffertes. Vous serez condamné à l'indemniser.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous pourrez vous indemniser là-dessus. Il s'est indemnisé du dommage qu'il avait souffert.*

INDEMNISÉ, ÉE. part. passé.

INDEMNITÉ. s. f. Dédommagement. *Il a eu tant pour son indemnité. Il demande une indemnité. On lui a adjugé, accordé une indemnité, des indemnités. Indemnité préalable.*

Il se dit, quelquefois, d'Un acte par lequel on promet d'indemniser.

Il s'est dit, en Jurisprudence féodale, Du droit que les gens de mainmorte devaient au seigneur, pour le dédommager des droits qui lui auraient été dus aux mutations. *Cette communauté, en faisant telle acquisition, paya le droit d'indemnité.*

Bill d'indemnité. Voyez BILL.

INDÉNIABLE. adj. des deux genres. Que l'on ne peut dénier. *Le fait est indéniable.*

INDÉPENDAMMENT. adv. Sans dépendance, d'une manière indépendante. *Dieu peut agir par lui-même, indépendamment des causes secondes.*

Il veut dire aussi, Sans aucun égard, sans aucune relation à une chose. *Indépendamment de tout ce qui pourra en arriver.*

Il signifie encore, Outre, par-dessus. *Indépendamment de ces avantages, vous en aurez encore un autre.*

INDÉPENDANCE. s. f. État d'une personne indépendante. *Il est, il vit dans l'indépendance. Il aspire à l'indépendance. L'amour, le goût de l'indépendance. Tenir, renoncer à son indépendance. Une grande indépendance d'opinions, de caractère.*

Il se dit également en parlant Des nations, des corps politiques. *Proclamer l'indépendance d'une nation. La guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique.*

Il signifie quelquefois, Le goût de l'indépendance. *Un esprit d'indépendance.*

INDÉPENDANT, ANTE. adj. Qui ne dépend point de telle personne ou de telle chose, qui ne lui est point subordonné. *Il commande un petit corps d'armée indépendant du général en chef. Son zèle fut toujours indépendant des circonstances, des événements.*

Il se dit également Des choses qui n'ont point de rapport, de relation avec une autre. *Ce point est indépendant de la question.*

Il signifie absolument, Qui est libre de toute dépendance. *Peuple indépendant. Nation indépendante. Il a sa liberté, il est indépendant, tout à fait indépendant. Une position indépendante. Une fortune indépendante.*

Il signifie aussi, Qui aime à ne dépendre de personne, qui ne se laisse pas dominer par la volonté d'autrui. *Esprit indépendant. Un vrai sage a l'âme indépendante, le caractère indépendant.*

Il se dit, substantivement, d'Une secte qui, en Angleterre, ne reconnaissait point d'autorité ecclésiastique. *La secte des indépendants. Cromwell fut un des chefs des indépendants.*

INDÉRACINABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être déraciné. Il ne s'emploie guère que figurément. *Une passion indéracinable. Des préjugés indéracinables.*

INDESCRIPTIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être décrit, exprimé. *Un bonheur indescriptible.*

INDESTRUCTIBILITÉ. s. f. Qualité ou état de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être détruit. *Germe indes-*

tructible. L'essence des choses est indestructible.

INDÉTERMINATION s. f. Irrésolution. *Il est encore dans l'indétermination.*

INDÉTERMINÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas déterminé, fixe. *Un espace indéterminé. Un temps indéterminé. Un nombre indéterminé. Sens indéterminé.*

Il signifie aussi, Irrésolu, indécis. *Il ne sait s'il fera son voyage, il est encore indéterminé.* Ce sens a vieilli.

En Mathém., *Problèmes indéterminés*, Ceux qui ont un nombre illimité de solutions. *Quantités indéterminées*, Celles que l'on introduit dans le calcul sans leur assigner actuellement une valeur déterminée.

INDÉTERMINÉMENT. adv. D'une manière indéterminée, vague; sans rien spécifier. *Il lui a promis beaucoup de choses, mais indéterminément. Un mot employé, pris indéterminément.*

INDÉVOT, OTE. adj. Qui n'a point de dévotion, qui ne respecte pas les pratiques religieuses. *Cet homme est indévot. Femme indévote.*

Il se dit quelquefois Du ton, des manières, etc. *Parler d'un ton indévot. Discours indévot.*

Il s'emploie aussi substantivement, en parlant Des personnes. *C'est un indévot, une indévote.*

INDÉVOTEMENT. adv. D'une manière indévote. *Assister à la messe indévotement.*

INDÉVOTION. s. f. Manque de dévotion, manque de respect pour les pratiques religieuses. *Son indévotion scandalise tout le monde. Il se pique d'indévotion.*

INDEX. s. m. (L'X se prononce fortement.) Mot pris du latin, qui signifie, La table d'un livre. Il est principalement d'usage en parlant de La table d'un livre latin. *L'index d'un livre. Il y a plusieurs index dans ce livre. Index géographique. Index historique. Il faut chercher dans l'index.*

INDEX, se dit aussi Du catalogue des livres défendus à Rome. *La congrégation de l'index. Ce livre est à l'index, est mis, a été mis à l'index.*

Index expurgatoire, Catalogue des livres dont la publication et la vente sont défendues jusqu'à ce qu'ils aient été purgés et corrigés : en quoi ils diffèrent de ceux qui sont définitivement prohibés.

Fig., *Mettre une chose à l'index*, L'interdire, en défendre l'usage. Il se dit plus particulièrement De la défense que fait une autorité quelconque de publier, d'exposer en vente un livre, une gravure, etc. *Ce livre fut mis à l'index. La police a mis ce livre à l'index.* On dit de même, *Ce livre, cette gravure est à l'index de la police, est à l'index.*

INDEX, se dit encore Du doigt le plus proche du pouce, parce que c'est de celui-là qu'on se sert ordinairement pour indiquer, pour montrer quelque chose. *Entre le pouce et l'index. Le muscle extenseur de l'index.* On dit aussi adjectivement, *Le doigt index.*

Il se dit également D'une aiguille portée par un pivot, et dont l'extrémité parcourt un limbe divisé.

INDICATEUR. s. et adj. m. Celui qui fait connaître, qui dénonce un coupable. *On reçut la déposition de l'indicateur. Un esclave pouvait être indicateur, mais il ne devait pas servir de témoin.* Ce sens a vieilli.

INDICATEUR, adjectif, se dit d'une manière plus générale De ce qui indique. *Un poteau indicateur.* Dans ce sens, il est aussi substantif. *L'indicateur des chemins de fer.*

INDICATEUR, en termes d'Anatomie, signifie, L'index. On dit aussi adjectivement, *Le doigt indicateur.*

INDICATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui indique. *Ce symptôme est indicatif d'une crise, d'une grande révolution d'humeurs. Le médecin doit observer soigneusement tous les signes indicatifs d'une maladie.*

INDICATIF. s. m. T. de Gram. On appelle ainsi Le mode des verbes qui exprime l'état ou l'action d'une manière positive, certaine et absolue. *Dans la conjugaison, l'indicatif est le premier mode. Un verbe à l'indicatif.* J'aime *est le présent de l'indicatif du verbe* Aimer. J'aimerai *est le futur de l'indicatif.* On dit quelquefois adjectivement, *Le mode indicatif.*

INDICATION. s. f. Action par laquelle on indique. *Il fut arrêté dans la foule, sur l'indication d'un tel. Sur votre indication, je me suis adressé à un tel pour être mieux informé.*

Il se dit quelquefois pour Renseignement, désignation. *Cela peut fournir d'utiles indications. Vous m'aviez donné une fausse indication. La table de ce livre est pleine d'indications fautives.*

Il signifie encore, Ce qui indique, ce qui donne à connaître quelque chose, et qui est une espèce de signe. *Son embarras est une indication de sa faute, une indication qu'il se sent coupable.* Dans ce sens, il s'emploie souvent en termes de Médecine. *C'est une indication que la bile est en mouvement. C'en est une indication infaillible.*

Il se dit également, en Médecine, Du moyen, du mode de traitement que les symptômes de la maladie indiquent au médecin. *Indication curative. Indication palliative.*

INDICE. s. m. Signe apparent et probable qu'une chose est, existe. *Puissant indice. Léger indice. Faible indice. Des indices trompeurs. Vous dites que cela est, quel indice en avez-vous? J'en ai de grands indices. Fournir des indices. Les indices d'un crime. On ne condamne pas un homme sur de simples indices. Je ne voyais aucun indice que ce lieu fût habité. Cette action est l'indice d'une belle âme.*

INDICE, se dit aussi de L'index ou du catalogue imprimé des livres défendus à Rome par la congrégation chargée d'exercer la censure. *La congrégation de l'indice. On a mis tel livre à l'indice.* Dans ce sens, il est moins usité qu'*Index.*

INDICIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne saurait exprimer. *Joie indicible. Douleur indicible. Plaisir indicible.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de locutions.

INDICTION. s. f. Convocation d'une grande assemblée à certain jour. Il ne se dit guère qu'en parlant de La convocation d'un concile ou d'un synode. *Depuis l'indiction du concile de Trente jusqu'à l'ouverture. La bulle de l'indiction du concile.*

INDICTION, est aussi un terme de Chronologie, qui se dit D'une période de quinze années. Il n'est plus en usage que dans les bulles du pape, et dans certaines cours ecclésiastiques. *L'indiction est un des trois cycles qui entrent dans la période Julienne.*

Indiction première, indiction seconde, etc., La première année, la seconde année, etc., de chaque indiction.

INDICULE. s. m. diminutif. Petit indice; Ce qui montre, ce qui enseigne, annonce quelque chose. Il est peu usité.

INDIENNE. s. f. Il se dit proprement D'une étoffe de coton peinte qui se fait aux Indes; et, par extension, Des étoffes du même genre fabriquées en Europe. *L'indienne est une étoffe légère. Une belle indienne. Indienne de Jouy. Fabrique d'indiennes. Marchand d'indiennes. Robe, lit d'indienne. Le dessin, la couleur d'une indienne.*

INDIFFÉREMMENT. adv. Avec indifférence, avec froideur. *Il fut reçu indifféremment. Elle l'a toujours traité indifféremment. Tout ce qu'on dit contre lui, il le reçoit indifféremment.*

Il signifie plus souvent, Sans distinction, sans faire de différence. *Il lit toutes sortes de livres indifféremment et sans choix. Il mange de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE. s. f. L'état d'une personne indifférente. *Voilà une grande indifférence. Sous cet air d'indifférence, il cache beaucoup d'ambition. Affecter de l'indifférence pour quelque chose. Il fut navré de l'indifférence que lui montrèrent alors ses prétendus amis. J'ai de l'indifférence, une extrême indifférence pour cela. Il est dans une indifférence générale pour les choses du monde. L'indifférence religieuse*, ou *L'indifférence en matière de religion.*

Liberté d'indifférence, État d'une âme libre de choisir entre deux partis, parce qu'aucun motif ne la fait pencher vers l'un plutôt que vers l'autre.

INDIFFÉRENCE, se dit particulièrement en parlant d'une personne qui n'est point sensible à l'amour. *Être, vivre dans l'indifférence. Vaincre l'indifférence d'une maîtresse. Elle a pour lui la plus complète indifférence. Il ne la voit pas avec indifférence. Le calme de l'indifférence.*

INDIFFÉRENT, ENTE. adj. Qui ne présente en soi aucune cause de détermination, aucun motif de préférence. *Le choix entre ces deux choses est indifférent. Il est indifférent de suivre cette opinion ou l'autre. Il est indifférent lequel des deux on prenne. Il m'est indifférent d'aller là ou ailleurs. Tous les chemins sont indifférents.*

Actions indifférentes, Les actions qui, d'elles-mêmes, ne sont ni bonnes ni mauvaises.

INDIFFÉRENT, signifie aussi, Qui touche peu, dont on ne se soucie point; et ce sens est plus ou moins étendu selon la qualité des choses dont on parle. *Tout cela m'est indifférent, je n'y prends aucune part. Il m'est fort indifférent quel jugement vous en portiez. Cet homme-là lui est fort indifférent. Ses bonnes grâces me sont fort indifférentes.*

Il signifie encore, Qui est de peu d'intérêt, qui n'est d'aucune importance, d'aucune conséquence. *Nous ne parlions que de choses indifférentes. Après quelques propos sur des sujets indifférents. Après une conversation indifférente.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre, pour un parti que pour un autre. *Il n'est plus temps de demeurer indifférent, il faut prendre un parti*

En termes de Philosophie, *La matière est d'elle-même indifférente au repos ou au mouvement*, Elle n'a d'elle-même ni l'une ni l'autre de ces qualités, et elle est également susceptible de l'une ou de l'autre.

INDIFFÉRENT, signifie également, Qui n'est

point touché de quelque chose, qui ne prend point d'intérêt à quelqu'un ou à quelque chose. *Il reste indifférent à tout ce qui se passe. Il est indifférent aux applaudissements qu'on lui prodigue. Recevoir quelque chose d'un air indifférent. Il est indifférent pour tout, sur tout. Il regarde tout d'un œil, d'un esprit indifférent, d'un air indifférent. Il fut surpris de trouver indifférents ces amis naguère si dévoués.*

Il signifie absolument, Qui n'a d'attachement à rien, qui n'est touché de rien. *C'est un homme indifférent, rien ne peut l'émouvoir. Il est d'une humeur indifférente.*

Il se dit, particulièrement, D'une personne qui n'est point sensible à l'amour. *Une femme indifférente. Avoir le cœur indifférent. Une âme indifférente. Je suis très indifférent pour cette femme-là.*

Il se prend quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *Il fait l'indifférent. Les indifférents jugent au moins avec impartialité. Vos amis pourront vous approuver, mais les indifférents ne penseront pas de même.* On dit en plaisantant, *Une aimable, une belle indifférente;* et ironiquement, *Un bel indifférent.*

INDIGÉNAT. s. m. Droit qui appartient aux citoyens d'un État. *Il obtint l'indigénat dans ce pays.*

INDIGENCE. s. f. Grande pauvreté, privation du nécessaire. *Extrême indigence. Grande indigence. Il est tombé dans l'indigence, dans la plus affreuse indigence. Être dans l'indigence. Certificat d'indigence.*

Il se dit absolument Des indigents en général. *Secourir l'indigence.*

Il s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Indigence d'idées. Indigence d'esprit.*

INDIGÈNE. adj. des deux genres. Qui est du pays, qui en est originaire. *Plantes indigènes. Animaux indigènes. Productions indigènes.*

Il se dit, particulièrement, Des peuples établis de tout temps dans un pays. *Peuples indigènes.* Dans ce sens, il est souvent employé comme substantif. *Les indigènes de l'Amérique.*

INDIGENT, ENTE. adj. Nécessiteux, extrêmement pauvre. *Assister ceux qui sont indigents. Il est si indigent, qu'il vit d'aumônes.*

Il se prend aussi substantivement. *On doit secourir l'indigent, les indigents.*

INDIGESTE. adj. des deux genres. Qui est difficile à digérer. *Viande indigeste.*

Il signifie aussi, Qui n'est pas digéré. *Il rend les viandes crues et indigestes.* Dans ce sens il a vieilli.

Il signifie encore figurément, Qui est embrouillé, confus, mal ordonné, surtout en parlant Des ouvrages d'esprit. *Ouvrage, compilation indigeste. Pensées indigestes.*

INDIGESTION. s. f. Mauvaise digestion; coction imparfaite des aliments dans l'estomac. *Avoir une indigestion. Il a eu une indigestion de porc frais. Vous mangez trop, vous aurez une indigestion. Cela cause, donne des indigestions. Cela provient d'indigestion. Il est mort d'indigestion, d'une indigestion.*

INDIGÈTE. adj. des deux genres. Nom que les anciens donnaient aux héros divinisés, aux demi-dieux particuliers d'un pays. *Énée était à Rome un dieu indigète. Divinités indigètes.*

INDIGNATION. s. f. Sentiment de colère et de mépris, qu'excite un outrage, une injustice criante, une action honteuse, etc. *Cela donne de l'indignation, excite l'indignation. Frémir d'indignation. Être rempli d'indignation. Il en eut une telle indignation, il en conçut une si grande, une si profonde, une si vive indignation, que... Il ne saurait voir cela sans indignation. Exprimer son indignation. Il fit éclater une vertueuse, une noble indignation. Il n'est plus maître de son indignation. Il regarde la prospérité des méchants avec indignation. Soulever, calmer l'indignation publique.*

INDIGNE. adj. des deux genres. Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas. *Il est indigne des grâces que vous lui faites. Il est indigne de vivre. Il s'est rendu indigne de vos bienfaits. Puisque vous le jugez indigne de votre confiance. Il est indigne de foi. Il est indigne du rang qu'il occupe. Il est indigne qu'on lui témoigne le moindre intérêt. Un fils indigne de son père.*

Il s'applique également Aux choses. *Un crime, une faute indigne de pardon. Cet ouvrage est indigne de votre attention.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, De ceux qui, pour avoir manqué à quelque devoir essentiel envers une personne, de son vivant ou après sa mort, sont privés de sa succession. *Ceux que la loi déclare indignes de succéder, déclare indignes.* On l'emploie aussi comme substantif. *Les enfants de l'indigne.*

INDIGNE, est quelquefois Un titre que l'on se donne par humilité. *Signé : Un tel, prêtre indigne, capucin indigne. Serviteur indigne. J'osai, moi indigne, retoucher son ouvrage.*

INDIGNE, signifie aussi, Qui n'est pas séant, convenable. *Une telle conduite est indigne d'un homme d'honneur. Ces paroles sont indignes de vous. Cela est indigne de votre rang.*

Il signifie encore, Méchant, odieux, très condamnable; et alors il s'emploie absolument. *Malheur à l'homme indigne qui oublie à ce point ses devoirs! Action indigne. C'est une chose indigne. C'est une conduite indigne. Cela est indigne. Traitement indigne. Un indigne attachement.*

Communion indigne, Communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises.

INDIGNE, se dit, substantivement, D'une personne vile, méprisable. *Ne me parlez pas de cet homme-là, c'est un indigne.* Ce sens est familier.

INDIGNEMENT. adv. D'une manière indigne. *S'acquitter indignement de ses devoirs. S'allier indignement. On l'a traité indignement. Communier indignement.*

INDIGNER. v. a. Exciter l'indignation. *Cette action indigna tout le monde contre lui.*

Être indigné, Éprouver de l'indignation. *Je suis indigné de sa conduite. Je suis indigné que vous ayez manqué à votre ami. On ne saurait en entendre parler sans être indigné. Il en fut si indigné, qu'il sortit brusquement.*

INDIGNER, avec le pronom personnel, signifie, Être indigné, courroucé. *Ils s'indignèrent de ce joug honteux. On lui a fait des propositions dont sa vertu s'est indignée. S'indigner contre quelqu'un. S'indigner contre une injustice. Il s'indigne de voir que...*

INDIGNÉ, ÉE. part. passé.

INDIGNITÉ. s. f. Qualité odieuse par laquelle on est réputé indigne d'une grâce, d'un emploi, d'un héritage, etc. *L'indignité du pécheur. Il en fut exclu pour cause d'indignité, à cause de son indignité, de l'indignité de sa personne. Intenter contre quelqu'un une action en indignité. Indignité civile. Indignité politique.*

Il signifie aussi, Méchanceté, noirceur, énormité. *L'indignité de cette action, de ce procédé, de cette conduite souleva tout le monde contre lui.*

Il signifie encore, Action indigne, odieuse. *Quelle indignité! C'est une indignité! Commettre, faire des indignités.*

Il se dit particulièrement pour Outrage, affront. *Traiter avec indignité. On lui a fait mille indignités. Souffrir des indignités.*

INDIGO. s. m. Matière colorante qui sert à teindre en bleu, et que l'on retire des feuilles et des tiges de diverses espèces d'indigotiers, entre autres, de la variété appelée *Anil. Le bleu que donne l'indigo est le plus beau et le plus solide. Tablettes d'indigo. Teindre en indigo.*

Il se dit, quelquefois, Des plantes qui fournissent l'indigo, et qu'on nomme plus ordinairement *Indigotiers. La culture de l'indigo.*

Il se dit, par extension, de Toute couleur semblable à celle de l'indigo. *L'indigo est une des sept couleurs primitives.*

INDIGOTERIE. s. f. Lieu où l'on prépare, où l'on fait l'indigo.

INDIGOTIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes légumineuses, qui croissent la plupart dans la zone équatoriale, et dont quelques espèces fournissent la matière colorante qu'on nomme Indigo. *Indigotier franc. Indigotier des Indes.*

INDIQUER. v. a. Montrer, désigner une personne ou une chose. *Indiquez-moi le plus jeune de ces trois hommes. Indiquer une chose du doigt. Allez à la place que je vous indique. L'aiguille de cette horloge indique trois heures.*

Il signifie aussi, Faire connaître, enseigner à quelqu'un une chose ou une personne qu'il cherche ou qui lui peut être utile. *Indiquez-moi le lieu où je pourrai le trouver. Indiquez-moi sa demeure. Pourriez-vous m'indiquer telle rue? Je lui ai indiqué une terre qui est à vendre. Je lui ai indiqué un fonds pour se faire payer. Indiquez-moi un bon avocat. Je lui ai indiqué cet homme-là, qui l'a bien servi dans son affaire. Il m'indiqua ce passage, cette loi. La table de ce livre n'indique point les pages, elle n'indique que les chapitres. Ce poteau est là pour indiquer le chemin. Cette carte vous indiquera la route. Le baromètre indique les variations du temps.* En Médecine, *La force du pouls indique la saignée*, Elle avertit qu'il faut saigner le malade.

Il signifie quelquefois simplement, Déterminer, assigner. *Indiquer les causes d'un phénomène. Indiquer les différences qui existent entre deux choses. Indiquer tous les emplois d'un mot.*

Indiquer une assemblée, une session, etc., Fixer le jour, l'époque où elle aura lieu.

INDIQUER, se dit également De ce qui fait connaître l'existence d'une chose. *La fumée indique le feu. Ces monuments indiquent une civilisation fort avancée. Ces symptômes indiquent un dérangement grave.*

INDIQUER, signifie encore, dans les Arts du dessin, Marquer, représenter quelque objet, sans trop s'attacher aux détails. *N'indiquer que les masses dans un tableau. Indiquer par quelques traits de crayon une pensée, un projet d'ornement, etc.*

Il se dit figurément, dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Les*

situations, les caractères, etc., sont à peine indiqués dans cette pièce.

Indiqué, ée. part. passé. *Au lieu indiqué. À l'heure indiquée.*

INDIRECT, ECTE. adj. Qui n'est pas direct. *Chemin indirect. Voie indirecte.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré. *Critique indirecte. Louanges indirectes. Avis indirect. Question indirecte. Moyens indirects. Cet homme ne va jamais que par des voies indirectes. Cette nouvelle m'est parvenue par une voie indirecte. Ne vous fiez pas aux propositions de cet homme, il a des vues indirectes.*

En Gram., *Régime indirect*, Celui sur lequel ne tombe pas directement l'action du verbe. *Dans*, Je donne ce livre à Pierre, ce livre *est le régime direct de* je donne, *et* à Pierre *le régime indirect. Il y a ordinairement une préposition devant le régime indirect. Les pronoms personnels* me, te, se, nous, etc., *s'emploient fréquemment, comme régimes indirects, pour* à moi, à toi, etc. On dit dans le même sens, *Complément indirect.*

En Littérature, *Discours indirect*, se dit De la forme que prennent les écrivains, pour rapporter à la troisième personne les discours tenus ou supposés tenus à la première personne.

En Jurispr., *Avantage indirect*, Avantage que l'on fait à quelqu'un contre la loi, au moyen d'une personne interposée ou de quelque acte simulé.

Ligne indirecte ou *collatérale*, se dit par opposition à Ligne directe.

Contributions indirectes, Les impôts établis sur les objets de commerce et de consommation, ou sur certaines choses dont le besoin est éventuel : tels sont les droits d'octroi, de douanes, de timbre, d'enregistrement, etc.

INDIRECTEMENT. adv. D'une manière indirecte. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Ce qu'il disait à un autre s'adressait indirectement à moi. Je n'ai appris son arrivée qu'indirectement. Cette nouvelle m'est parvenue indirectement. La plupart des anciennes coutumes défendaient aux maris d'avantager leurs femmes, ni directement ni indirectement. Il ne l'assiste ni directement ni indirectement.*

INDISCIPLINABLE. adj. des deux genres. Indocile, qui n'est pas capable de discipline. *Il est indisciplinable. C'est un enfant indisciplinable. Des soldats indisciplinables. Une armée indisciplinable.*

INDISCIPLINE. s. f. Manque de discipline. *L'indiscipline des soldats fut la principale cause de la perte de cette bataille.*

INDISCIPLINÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas discipliné, qui manque à la discipline. *Soldats indisciplinés. Troupes indisciplinées. Écoliers indisciplinés.*

INDISCRET, ÈTE. adj. Qui manque de discrétion, de retenue, de prudence. *Cet homme est trop indiscret. Cette femme est fort indiscrète. Il faut être bien indiscret pour faire une pareille question.*

Il se dit aussi Des choses contraires à la retenue que les égards, les bienséances, la prudence, etc., nous imposent. *Des paroles indiscrètes. Action indiscrète. Zèle indiscret. Demande indiscrète. Prière indiscrète. Curiosité indiscrète. Rapports indiscrets. Les meilleurs remèdes deviennent nuisibles, quand on en fait un usage indiscret.*

Indiscret, signifie aussi, Qui ne sait point garder le secret. *Un amant indiscret. La plupart des enfants sont indiscrets. C'est l'homme du monde le plus indiscret, on ne peut rien lui confier qu'il ne le redise.*

Il se dit également Des choses par lesquelles on révèle ce qu'on devrait taire, cacher. *Mot indiscret. Des regards, des gestes indiscrets. Une langue indiscrète.*

Il se prend quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *Écarter, fuir les indiscrets. C'est un indiscret, une indiscrète à qui l'on ne peut se fier.*

INDISCRÈTEMENT. adv. D'une manière indiscrète, imprudemment, étourdiment. *Il parle indiscrètement. Il en a usé bien indiscrètement.*

INDISCRÉTION. s. f. Manque de discrétion. *Il a beaucoup d'indiscrétion. Son indiscrétion le perdra. L'indiscrétion est un grand défaut. Son indiscrétion fait qu'il ne mérite aucune confiance. Il y a de l'indiscrétion dans son fait. Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander si...*

Il se prend quelquefois pour Action indiscrète. *Faire une indiscrétion, des indiscrétions. Commettre une indiscrétion. C'est la seule indiscrétion qu'il ait faite en sa vie.*

INDISCUTABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas susceptible d'être discuté. *Un principe indiscutable. Un fait indiscutable.*

INDISPENSABLE. adj. des deux genres. Dont on ne peut se dispenser. *Une obligation, un devoir indispensable. Engagement indispensable. Affaire indispensable.*

Il se dit aussi Des choses qui sont très nécessaires, dont on ne peut se passer. *Ces objets me sont indispensables. Il faut que vous veniez, cela est indispensable. Ce mot est indispensable pour rendre en français telle idée. Ces corrections-là sont indispensables.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Cet homme n'est pas riche, mais il a l'indispensable. Ne vous chargez pas de bagages, ne prenez que l'indispensable.*

INDISPENSABLEMENT. adv. Nécessairement, par un devoir indispensable. *Il y est indispensablement engagé.*

INDISPONIBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit Des biens dont les lois ne permettent pas de disposer à titre gratuit. *Portion indisponible.*

INDISPOSÉ, ÉE. adj. Qui a une légère incommodité, qui a quelque altération dans sa santé. *Un tel est indisposé. Ils sont tous indisposés dans cette maison. Il y a huit jours que je me sens indisposé.*

INDISPOSER. v. a. Causer une légère incommodité, rendre un peu malade. *Son dîner d'hier l'a indisposé.*

Il s'emploie surtout figurément pour signifier, Aliéner, fâcher, mettre dans une disposition peu favorable. *Cette démarche nous a tous indisposés contre lui. Ce rapport l'indisposera contre vous.*

Indisposé, ée. part. passé.

INDISPOSITION. s. f. Incommodité légère, légère altération dans la santé. *Je n'ai point su votre indisposition. Il est remis de son indisposition.*

Il se dit aussi d'Une disposition peu favorable, d'un éloignement pour quelqu'un, pour quelque chose. *Tout le monde est dans une grande indisposition contre lui.* Ce sens est peu usité.

INDISSOLUBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est indissoluble. Il se dit surtout en Chimie. *L'indissolubilité de l'or dans l'acide nitrique.*

Il se dit aussi figurément. *L'indissolubilité d'un lien, d'un contrat, d'un engagement. L'indissolubilité du mariage.*

INDISSOLUBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être dissous. *L'argent est indissoluble dans l'eau régale.*

Il se dit aussi figurément. *Le mariage est indissoluble parmi les catholiques. Les liens de l'amitié doivent être indissolubles. Union indissoluble. Attachement indissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une manière indissoluble. *Ils sont unis indissolublement.*

INDISTINCT, INCTE. adj. Qui n'est pas bien distinct. *Le crépuscule ne permettait de voir les objets que d'une manière fort indistincte.* Il se dit plus ordinairement en parlant Des sons et des idées. *On n'entendait que des voix confuses et indistinctes. Je n'en ai qu'une idée confuse et indistincte. Notions indistinctes.*

INDISTINCTEMENT. adv. D'une manière indistincte. *On ne peut voir ces objets que fort indistinctement. Il prononce si indistinctement, qu'on a de la peine à l'entendre. Cette idée ne s'offre à mon esprit qu'indistinctement.*

Il signifie aussi, Sans distinction, sans mettre de différence entre une personne et une autre, entre une chose et une autre. *On embarqua indistinctement les Français et les étrangers. On les chassa, on les punit tous indistinctement. Il calomnie indistinctement ses amis et ses ennemis.*

INDIVIDU. s. m. Terme didactique. Il se dit de Chaque être organisé, soit animal, soit végétal, par rapport à l'espèce à laquelle il appartient. *Le genre, l'espèce et l'individu. Chaque individu.*

Il se dit particulièrement Des personnes. *Tous les individus qui composent une nation. Suivant la loi, tout individu qui se permet de...* Ce sens n'est guère employé qu'en termes de Législation, d'Administration et de Statistique.

Il se dit quelquefois d'Un homme que l'on ne connaît pas, qu'on ne veut pas nommer, dont on parle en plaisantant ou avec mépris. *Un individu s'est présenté chez moi ce matin. Quel est cet individu? C'est un individu qui m'a déjà trompé.* Ce sens est familier.

Fam. et par plaisanterie, *Avoir soin de son individu, conserver, soigner son individu*, Avoir grand soin de sa personne, de sa santé, etc.

INDIVIDUALISER. v. a. T. de Philosophie. Considérer, présenter une chose quelconque isolément, individuellement; ou Faire qu'elle ait un caractère propre et qui la distingue de toutes les autres choses de son espèce.

Individualisé, ée. part. passé.

INDIVIDUALITÉ. s. f. T. de Philosophie. Ce qui constitue l'individu; ce qui fait qu'il est tel être, et qu'il a une existence distincte de celle des autres êtres. *Tout être pensant connaît son individualité.*

INDIVIDUEL, ELLE. adj. (U EL font deux syllabes dans ce mot et dans le suivant.) Terme didactique. Qui est de l'individu, qui appartient à l'individu. *Qualité individuelle. Différence individuelle.*

Il signifie aussi, Qui concerne chaque personne ou une seule personne. *Traité des garanties individuelles.*

INDIVIDUELLEMENT. adv. Terme didactique. D'une manière individuelle, isolément. *Pierre est individuellement différent*

de Paul, et ne l'est pas spécifiquement. Considérer un objet individuellement.

Il signifie aussi, Chacun en particulier, chacun pour ce qui le concerne. *Les membres de l'assemblée prêtèrent individuellement le serment prescrit par la loi.*

INDIVIS, ISE. adj. T. de Pratique. Qui n'est point divisé. *Ses biens sont demeurés communs et indivis. La succession resta indivise.*

Propriétaires indivis, Ceux qui possèdent une chose par indivis.

PAR INDIVIS. loc. adv. Sans être divisé. *Ils possèdent tous deux cette maison, cette propriété par indivis.*

INDIVISÉMENT. adv. T. de Pratique. Par indivis. *Posséder indivisément.*

INDIVISIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé. *L'indivisibilité d'un atome. L'indivisibilité du point mathématique. L'indivisibilité de l'hypothèque.*

INDIVISIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être divisé. *Un point indivisible. L'atome est indivisible. L'hypothèque est, de sa nature, indivisible. La question est indivisible.*

République une et indivisible, s'est dit pendant la Révolution par opposition à République fédérale.

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une manière indivisible. *Ils sont indivisiblement unis.*

INDIVISION. s. f. T. de Pratique. État d'une chose possédée par indivis, ou des personnes qui possèdent une chose par indivis. *Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision. Faire cesser l'indivision.*

IN-DIX-HUIT. adj. et s. m. T. d'Imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en dix-huit feuillets; et Des livres, des volumes qui ont ce format. *Le format in-dix-huit, l'in-dix-huit. Un volume in-dix-huit. Un in-dix-huit. De jolis in-dix-huit.* On écrit aussi, *In*-18.

INDOCILE. adj. des deux genres. Qui n'est pas docile, qui est très difficile à instruire, à gouverner. *Un caractère, un esprit indocile. Un enfant indocile. Un homme indocile. Un cheval indocile. Un peuple sauvage et indocile. Indocile au joug, à la règle, aux leçons de ses maîtres.*

INDOCILITÉ. s. f. Caractère de celui qui est indocile. *L'indocilité d'un enfant. Cet écolier est d'une indocilité désespérante. L'indocilité de son esprit. L'indocilité d'un peuple sauvage. L'indocilité d'un cheval.*

INDO-GERMANIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'un groupe de langues de l'Asie et de l'Europe qui ont une origine commune. *Les langues indo-germaniques.* On dit dans le même sens, *Les langues indo-européennes.*

INDOLEMMENT. adv. Avec indolence. *Indolemment couché sur l'herbe.*

INDOLENCE. s. f. Nonchalance. *Cet enfant est d'une indolence qui désespère. Molle indolence. Lâche indolence.*

Il signifie aussi, Le caractère, l'état d'une personne peu sensible à la plupart des choses qui touchent ordinairement les autres hommes. *L'indolence est un grand obstacle à la fortune. Cet homme vit dans une grande indolence, est d'une indolence extrême. Il est tombé dans une indolence qui a ruiné ses affaires.*

Il se prend quelquefois pour Insensibilité, impassibilité, état d'une âme qui s'est mise au-dessus des passions. *L'indolence des stoïciens est difficile à concevoir.* Ce sens a vieilli.

INDOLENT, ENTE. adj. Nonchalant. *Cet enfant est si indolent, qu'il n'a jamais fait son devoir à temps. C'est un ouvrier indolent.*

Il signifie aussi, Indifférent, sur qui rien ne fait impression. *C'est un homme indolent qui ne s'émeut de rien. Avoir l'air indolent. C'est l'homme du monde le plus indolent, de l'humeur la plus indolente. Avoir l'âme indolente, le naturel indolent.*

Il est quelquefois substantif, dans les deux sens. *C'est un grand indolent, qui ne se met en peine de rien.*

INDOLENT, signifie, en termes de Médecine, Qui ne cause point de douleur. *Gonflement indolent. Tumeur indolente.*

INDOMPTABLE. adj. des deux genres. (Dans ce mot et dans le suivant, on ne fait pas sentir le P, et OM se prononce comme ON.) Qu'on ne peut dompter, qu'on ne peut soumettre à l'obéissance. *Animal indomptable. Caractère indomptable. Un peuple indomptable.*

Il signifie aussi figurément, Qu'on ne peut maîtriser, réprimer. *Un courage indomptable. Un orgueil indomptable.*

INDOMPTÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas dompté, ou Qui n'a pu encore être dompté. *Cheval indompté. Peuple indompté.*

Il se dit aussi pour Furieux, fougueux, sauvage. *On l'attacha à la queue d'un cheval indompté. Un taureau indompté.*

Il signifie aussi figurément, Qui ne peut être contenu, réprimé. *C'est un courage indompté. Un orgueil indompté.*

IN-DOUZE. adj. et s. m. T. d'Imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en douze feuillets; et Des livres, des volumes qui ont ce format. *Le format in-douze. L'in-douze. Un volume in-douze. Un in-douze.* On écrit aussi, *In*-12.

INDU, UE. adj. Qui est contre ce qu'on doit, contre la raison, contre la règle, contre l'usage. *À heure indue. À une heure indue. Indue vexation.* Il n'est guère usité que dans ces phrases.

INDUBITABLE. adj. des deux genres. Dont on ne peut douter, certain, assuré. *Le succès de cette affaire est indubitable. Sa cause est indubitable. Son droit est indubitable. Son affaire est indubitable. Principes indubitables. Les nouvelles que je vous dis sont indubitables. Il est indubitable qu'il faut mourir.*

INDUBITABLEMENT. adv. Sans doute, certainement, assurément. *Il arrivera indubitablement tel jour. S'il continue comme il a commencé, il se ruinera indubitablement.*

INDUCTION. s. f. Instigation, impulsion, suggestion. *Il s'est laissé aller à cela par l'induction d'un tel.* Il est peu usité en ce sens.

Il se dit plus ordinairement d'Une manière de raisonner qui consiste à inférer une chose d'une autre, à reconnaître, à établir qu'une chose doit ou peut être, puisqu'une ou plusieurs autres sont ou pourraient être. *Raisonner par induction. Établir, prouver, démontrer une chose par induction.*

Il se dit également d'Une conséquence que l'on tire par induction. *Tirer une induction d'une proposition. Votre induction est fausse. Cette expérience confirme les inductions que l'on avait tirées de tel phénomène. On ne doit point se hâter de juger sur de simples inductions.*

En termes de Physique, *Courant d'induction*, Courant électrique inverse, que l'on obtient en faisant passer le courant électrique, développé par une pile voltaïque ou un aimant, à travers un fil de cuivre recouvert d'un fil de soie et enroulé autour d'une bobine. On dit aussi, *Électricité d'induction.*

INDUIRE. v. a. Porter, pousser à faire quelque chose. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Induire à mal faire. Qui est-ce qui vous a induit à cela?*

Induire à erreur, Être la cause volontaire ou involontaire de l'erreur où tombe une personne. *Il fut induit à erreur par une fausse citation.* On dit également, *Induire en erreur*, mais toujours dans le sens de Tromper à dessein. *Il voulait m'induire en erreur.*

Dans l'Oraison dominicale, *Ne nous induisez point en tentation*, Ne permettez pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

INDUIRE, signifie aussi, Inférer, tirer une conséquence. *Qu'induisez-vous de là? La conséquence que j'en induis. J'en veux induire que...*

INDUIT, ITE. part. passé.

En termes de Physique, *Fil induit*, Fil de cuivre recouvert par un fil de soie et servant à produire les courants d'induction.

INDULGENCE. s. f. Qualité opposée à la sévérité; facilité à excuser et à pardonner les fautes, les défauts. *Grande indulgence. User d'indulgence. Avoir besoin d'indulgence. Avoir droit à l'indulgence. Avoir de l'indulgence pour une personne. Trop d'indulgence. Excès d'indulgence. Son indulgence fut cause... Réclamer l'indulgence de ses auditeurs. Traiter quelqu'un avec indulgence. Ce critique est d'une extrême indulgence pour les fautes légères.*

Il signifie aussi, chez les Catholiques, La rémission des peines que les péchés méritent, accordée par l'Église sous de certaines conditions. Dans ce sens, on l'emploie souvent au pluriel. *Indulgence de quarante jours, de vingt ans, etc. Indulgence plénière. Donner, accorder des indulgences. Gagner, mériter des indulgences. Il y a des indulgences dans cette église. Il y a indulgence plénière à telle église. Indulgence à quiconque se confessera et communiera, etc.*

Fig. et fam., *Gagner, mériter les indulgences, les indulgences plénières*, se dit, en plaisantant, D'une personne qui fait une chose pénible, difficile, désagréable. *Vous avez mérité les indulgences par votre empressement.*

INDULGENT, ENTE. adj. Qui a de l'indulgence, qui pardonne aisément les fautes, les défauts. *Un maître indulgent. Un prince indulgent. Un père indulgent. Il est trop indulgent pour ses enfants, à ses enfants. Vous lui êtes trop indulgent. Être indulgent à soi-même. Être indulgent pour les fautes de ses amis. Je vous prierais de revoir cet ouvrage, mais vous êtes trop indulgent. Un critique indulgent.* On dit de même : *Religion indulgente. Morale indulgente. Critique indulgente.*

INDULT. s. m. (On fait sentir le T.) Privilège accordé, par lettres du pape, à quelque corps, ou à quelque personne, de pouvoir nommer à de certains bénéfices, ou de pouvoir les tenir contre la disposition du droit commun. *Le roi avait un indult pour nommer aux bénéfices en pays d'obédience. Ampliation d'indult. Indult ampliatif.*

Il se disait communément, autrefois, Du

droit particulier qu'avaient le chancelier de France et les officiers du parlement de Paris, de requérir sur un évêché ou sur une abbaye le premier bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre, après y avoir été autorisés par lettres du prince. *Chaque officier ne pouvait exercer le droit d'indult qu'une fois en sa vie. Mettre son indult sur une abbaye. Placer son indult. Son indult est rempli.*

INDULT, signifiait aussi, Le droit que le roi d'Espagne levait sur l'argent et sur les marchandises qui arrivaient d'Amérique. *L'indult avait été plus fort cette année-là que l'année précédente.*

INDULTAIRE. s. m. Celui qui avait droit à un bénéfice en vertu d'un indult. *L'un est l'indultaire, l'autre le résignataire. L'indultaire est préféré au gradué.*

INDÛMENT. adv. T. de Pratique. D'une manière indue. *Il a été mal et indûment procédé contre lui. On a indûment procédé. Il a reçu, il a payé cette somme indûment.*

INDURATION. s. f. T. de Médecine. Durcissement d'un tissu, sans altération visible dans sa texture.

INDURÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Devenu dur. *Partie indurée. Glande indurée.*

INDUSTRIE. s. f. Dextérité, adresse à faire quelque chose. *Cela est fait avec beaucoup d'industrie. Merveilleuse, admirable industrie. Avoir de l'industrie. Employer son industrie. Mettre, appliquer son industrie à... Il y a de l'industrie à faire... Il a eu l'industrie de faire... Il n'a pas assez d'industrie pour en venir à bout. C'est un homme d'industrie, de beaucoup d'industrie, d'une grande industrie. Il fait subsister sa famille par son travail, par son industrie. Une coupable industrie. Une dangereuse industrie.*

Il se dit quelquefois d'Une profession mécanique ou mercantile, d'un art, d'un métier que l'on exerce pour vivre. *Exercer quelque industrie. Cette petite industrie lui donne de quoi subsister. C'est une industrie comme une autre.*

Vivre d'industrie, Trouver moyen de subsister par son adresse et par son savoir-faire. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

Fig. et fam., *Chevalier d'industrie,* se dit d'Un homme qui vit d'adresse, d'expédients. On le prend toujours en mauvaise part. Autrefois on disait aussi, *Chevalier de l'industrie.*

INDUSTRIE, se dit aussi Des arts mécaniques et des manufactures en général, ordinairement par opposition à l'agriculture. *L'industrie est pour les États une source abondante de richesses. Encourager, protéger, favoriser le commerce et l'industrie. Les progrès de l'industrie. Toutes les branches, tous les genres d'industrie. Les procédés de l'industrie. Taxer l'industrie, les produits de l'industrie. L'industrie française.*

INDUSTRIEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'industrie. *Les arts industriels. Les professions industrielles. Les écoles industrielles.*

Il signifie aussi, Qui provient de l'industrie. *Les produits industriels, les richesses industrielles d'un État.*

INDUSTRIEL, se dit quelquefois, substantivement, d'Une personne qui se livre à l'industrie. *Un industriel. Concilier l'intérêt des industriels avec celui des agriculteurs.*

INDUSTRIEUSEMENT. adv. Avec industrie, avec art. *Cela est fait industrieusement. Il travaille industrieusement. Cela est industrieusement travaillé, industrieusement exécuté.*

INDUSTRIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse. *Un homme très industrieux. Un ouvrier industrieux. Une ouvrière industrieuse. C'est un homme qui a l'esprit fort industrieux, les mains fort industrieuses. Cet ouvrage est fait d'une manière très industrieuse.*

INDUTS. s. m. pl. Terme qui s'emploie dans plusieurs églises, et par lequel on désigne Les ecclésiastiques qui assistent aux messes hautes, revêtus d'aubes et de tuniques, pour servir le diacre et le sous-diacre.

INE

INÉBRANLABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être ébranlé. *Une masse inébranlable. Ce roc est inébranlable à l'impétuosité des vents. Il demeure inébranlable contre la violence des vagues. Leurs bataillons semblaient inébranlables.*

Il signifie au figuré, Constant, ferme, qui ne se laisse point abattre. *Un cœur, un courage inébranlable. Inébranlable aux coups de l'adversité. Rester inébranlable au milieu des plus grandes infortunes. Une inébranlable fermeté.*

Il signifie aussi, Qu'on ne peut faire changer de dessein, d'opinion, etc. *Mon parti est pris, je suis inébranlable. C'est un homme inébranlable dans les résolutions qu'il a une fois prises.*

Il se dit également Des choses morales. *Sa résolution est inébranlable. Sa foi fut inébranlable.*

INÉBRANLABLEMENT. adv. Fermement, d'une manière inébranlable. Il s'emploie surtout au figuré. *C'est un homme inébranlablement attaché à son devoir. Quand il s'entête une fois d'une opinion, il y demeure inébranlablement attaché.*

INÉDIT, ITE. adj. Qui n'a point été imprimé, publié. *Poëme inédit. Histoire inédite. Œuvres inédites. Cet ouvrage est demeuré inédit, est encore inédit.*

INEFFABILITÉ. s. f. Impossibilité d'exprimer quelque chose par des paroles. Il n'est usité que dans ces phrases : *L'ineffabilité des mystères. L'ineffabilité des grandeurs de Dieu.*

INEFFABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être exprimé par des paroles. *Une joie, un plaisir ineffable. Une ineffable douleur. D'ineffables voluptés.*

Il se dit, particulièrement, en parlant De Dieu et des mystères de la religion. *La grandeur ineffable de Dieu. Le nom ineffable de Dieu. Le mystère ineffable de l'Incarnation.*

INEFFAÇABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être effacé. *Des traits ineffaçables. Une empreinte ineffaçable.*

Il se dit figurément, au sens moral. *Un souvenir ineffaçable. Des impressions ineffaçables. Le caractère du baptême, de l'ordre est ineffaçable. Il a fait à son honneur, à sa réputation une tache ineffaçable.*

INEFFICACE. adj. des deux genres. Qui n'a point d'efficacité, qui ne produit point son effet. *Dieu nous donne souvent, pour nous sauver, des secours que nous rendons inefficaces. Tous les remèdes qu'on a faits à ce malade ont été inefficaces.*

INEFFICACEMENT. adv. D'une manière inefficace. *Il travailla bien des années inefficacement.*

INEFFICACITÉ. s. f. Manque d'efficacité. *L'inefficacité d'un moyen. L'inefficacité d'un secours. L'inefficacité d'un remède.*

INÉGAL, ALE. adj. Qui n'est point égal; qui n'est pas de même étendue, de même durée, de même valeur, de même intensité, etc. *Deux choses de grandeur inégale. Les pieds de cette table sont inégaux. Ces deux tours sont inégales en hauteur. Surfaces inégales. Parts inégales. Durée inégale. Forces inégales.*

Il se dit figurément, dans le même sens. *Deux personnes de condition inégale.*

INÉGAL, signifie aussi, Qui n'est pas uni, qui est raboteux. *Un terrain, un chemin, un plancher inégal. Surface inégale.*

Il signifie encore, Qui n'est pas réglé, régulier, uniforme. *Marcher d'un pas inégal. Démarche inégale. Mouvement inégal. Pouls inégal. Respiration inégale.*

Il se dit figurément, dans le même sens. *Conduite inégale. Le jeu de cet acteur est fort inégal. Le style de cet écrivain est bien inégal.*

Il se dit pareillement Des personnes. *Un homme inégal dans sa conduite. C'est un esprit inégal. Cet acteur est fort inégal. C'est un écrivain bien inégal.*

INÉGALEMENT. adv. D'une manière inégale. *Les parts sont faites inégalement. C'est un homme qui s'est toujours conduit fort inégalement.*

INÉGALITÉ. s. f. Défaut d'égalité. Il se dit dans tous les sens d'*Inégal*. *L'inégalité de deux lignes. L'inégalité des lots dans un partage. L'inégalité des saisons. Inégalité d'âge. Une grande inégalité de forces. L'inégalité des conditions. L'inégalité entre les hommes. L'inégalité d'un chemin. L'inégalité d'un plancher. L'inégalité d'un mouvement. Inégalité de style, d'esprit, d'humeur. L'inégalité du pouls. Avoir de l'inégalité dans le caractère.*

Il se dit quelquefois au pluriel, tant au propre qu'au figuré, Des irrégularités, des défectuosités de ce qui est inégal. *Les inégalités d'un terrain. C'est un homme qui a de grandes inégalités. Son style est plein d'inégalités.*

INÉLÉGANCE. s. f. Défaut d'élégance. *L'inélégance de son style.*

INÉLÉGANT, ANTE. adj. Qui manque d'élégance. *Expression inélégante. Style inélégant.*

INÉLIGIBLE. adj. des deux genres. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu. *On reconnut que le candidat était inéligible.*

INÉLUCTABLE. adj. des deux genres. Fatal, qu'aucune force ne saurait détourner.

INÉNARRABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être raconté. Il ne s'emploie guère que dans certaines phrases tirées de l'Écriture sainte. *Saint Paul, étant transporté au troisième ciel, vit des choses inénarrables. Gémissements inénarrables.*

INEPTE. adj. des deux genres. Qui n'a nulle aptitude à certaines choses. *C'est un homme tout à fait inepte aux sciences. Il est inepte à tout. Autant il a de dispositions pour les sciences, autant il est inepte en affaires.*

Il signifie aussi, Sot, impertinent, absurde; et, dans cette acception, il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme inepte, l'homme du monde le plus inepte. Tout ce qu'il dit est inepte. Raisonnement inepte.*

INEPTEMENT. adv. Avec ineptie. *Il répondit ineptement.*

INEPTIE. s. f. (On prononce *Inepcie.*) Caractère de ce qui est inepte, absurde. *Cet homme est d'une grande ineptie. Il a montré bien de l'ineptie. Il y a de l'ineptie dans une pareille conduite.*

Il se dit également Des actions, des idées, des paroles absurdes, impertinentes. *Il a dit une véritable ineptie. Ce projet est une pure ineptie. Ce livre est plein d'inepties. Il ne débite que des inepties.*

INÉPUISABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut épuiser, tarir, mettre à sec. *Une source d'eau inépuisable.*

Il se dit, par extension, De certaines choses autres que les sources, etc. *Cette mine est inépuisable. Des richesses inépuisables.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cet homme a un fonds de science, de savoir inépuisable. Cette matière est inépuisable. Bonté, complaisance, patience inépuisable. La miséricorde de Dieu est inépuisable.*

INÉPUISABLEMENT. adv. D'une manière inépuisable. *Il y a en nous un principe d'intelligence d'où naissent continuellement et inépuisablement toutes nos pensées.*

INERME. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui n'a ni aiguillon ni épines. *La tige de cette plante est inerme.*

INERTE. adj. des deux genres. Qui est sans ressort et sans activité. *La matière inerte. Une masse inerte. Un membre inerte.*

Il se dit quelquefois figurément. *Un esprit inerte.*

INERTIE. s. f. (On prononce *Inercie.*) Terme didactique. État de ce qui est inerte. Il s'emploie principalement dans cette locution, *Force d'inertie,* La propriété qu'ont les corps de rester dans leur état de repos ou de mouvement, jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire.

Fig., *Force d'inertie,* Résistance passive, qui consiste principalement à ne pas obéir. *Il rencontra dans la nation une force d'inertie qui neutralisa toutes ses mesures.*

INERTIE, se dit figurément, au sens moral, Du manque absolu d'activité ou d'énergie. *Rester dans une complète inertie. Être plongé dans une profonde inertie. Tirez-le de cette inertie. Vivre dans un état d'indifférence et d'inertie. Tomber, languir dans l'inertie.*

INESPÉRABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne saurait espérer. *Une fortune inespérable le releva de cette chute.*

INESPÉRÉ, ÉE. adj. Imprévu, à quoi on ne s'attendait pas. Il ne se dit qu'en bonne part. *Événement inespéré. Succès inespéré. Victoire inespérée. Bonheur inespéré.*

INESPÉRÉMENT. adv. Contre toute espérance, lorsqu'on s'y attendait le moins. On ne le dit que Des événements heureux. *Il était ruiné, il lui est survenu inespérément une succession qui a rétabli ses affaires.* Il est peu usité.

INESTIMABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut assez estimer, assez priser. Il ne se dit que des choses. *Cela est d'une valeur inestimable, d'un prix inestimable. C'est un tableau, un manuscrit inestimable. Votre amitié m'est un trésor inestimable.*

INÉVITABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut éviter. *Un malheur inévitable. Cet inconvénient est inévitable. Le piège était inévitable.*

INÉVITABLEMENT. adv. Nécessairement, sans qu'on puisse l'éviter. *Vous tomberez inévitablement dans ce malheur.*

INEXACT, ACTE. adj. Qui manque d'exactitude. *Calcul inexact. Copie inexacte. Image inexacte de la réalité.*

Il se dit aussi Des personnes. *Copiste inexact. C'est un homme fort inexact.*

INEXACTEMENT. adv. D'une manière inexacte.

INEXACTITUDE. s. f. Défaut d'exactitude. *L'inexactitude d'un calcul. Il est d'une grande inexactitude à remplir ses devoirs.*

Il se dit aussi Des fautes, des erreurs commises par inexactitude. *On a remarqué beaucoup d'inexactitudes dans cet ouvrage.*

INEXCUSABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être excusé. *Faute inexcusable. L'indiscrétion est un défaut inexcusable.*

Il se dit aussi des personnes. *Vous êtes inexcusable d'en avoir usé ainsi.*

INEXÉCUTABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être exécuté. *Des lois inexécutables. Votre projet est inexécutable. Ce plan est inexécutable. Cette musique est inexécutable.*

INEXÉCUTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point été exécuté. *Ces projets sont restés inexécutés.*

INEXÉCUTION. s. f. Manque d'exécution. *L'inexécution d'un contrat, d'un testament, d'un arrêt, d'un traité. L'inexécution des lois. L'inexécution d'un projet.*

INEXERCÉ, ÉE. adj. Qui n'est point exercé. *Cet ouvrage est d'une main inexercée.*

INEXIGIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est point encore exigible, qui ne peut être exigé. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions : *Dette inexigible. Capital inexigible.*

INEXORABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être fléchi, apaisé. *Il est inexorable. Le public est un censeur inexorable. Les pécheurs endurcis trouveront Dieu inexorable. Il fut inexorable à toutes les prières. Une inexorable sévérité.*

INEXORABLEMENT. adv. D'une manière inexorable. *Ne lui demandez point cette grâce, il vous refuserait inexorablement.*

INEXPÉRIENCE. s. f. Manque d'expérience. *L'inexpérience d'un jeune homme. L'inexpérience du monde est cause de bien des fautes.*

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'expérience. *Général inexpérimenté. Chirurgien inexpérimenté.*

INEXPIABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être expié. *Crime inexpiable.*

INEXPIÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas été expié. *Un crime inexpié.*

INEXPLICABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être expliqué par aucun discours. *Difficultés inexplicables. Les mystères de la religion chrétienne sont inexplicables. L'homme est une énigme inexplicable à lui-même.*

Il signifie aussi, Incompréhensible, bizarre, étrange ; et alors il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme, un caractère inexplicable. Sa conduite est inexplicable. Ces retours de fortune sont inexplicables.*

INEXPLIQUÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas encore expliqué, qui attend une solution. *Un texte obscur et inexpliqué. Un fait inexpliqué.*

INEXPLOITÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas exploité. *Mine inexploitée.*

INEXPLORÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas été exploré. *Une contrée inexplorée. Une mer inexplorée.*

INEXPLOSIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut faire explosion. *Une machine inexplosible.*

INEXPRIMABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut exprimer par des paroles. *Douleur inexprimable. Joie inexprimable. Reconnaissance inexprimable. Sentiments inexprimables. Un charme inexprimable.*

INEXPUGNABLE. adj. des deux genres. (Le G se prononce fortement.) Qui ne peut être forcé, pris d'assaut. *Ville inexpugnable. Fort inexpugnable. Il n'y a plus de forteresses inexpugnables.*

INEXTENSIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être étendu. *Corps inextensible.*

IN EXTENSO. Voyez EXTENSO (IN).

INEXTINGUIBLE. adj. des deux genres. (GUI fait diphtongue.) Qui ne peut s'éteindre. *Un feu inextinguible. Lampe inextinguible.*

Il s'emploie figurément dans certaines locutions. Ainsi on dit : *Une soif inextinguible,* Une soif que rien ne peut apaiser. *Un rire inextinguible,* Un rire éclatant et prolongé. *Les dieux, à l'aspect de Vulcain boitant, furent saisis d'un rire inextinguible.*

IN EXTREMIS. Voyez EXTREMIS (IN).

INEXTRICABLE. adj. des deux genres. Dont on ne peut se tirer, qui ne peut être démêlé. *Un labyrinthe inextricable. Un chaos inextricable de difficultés. Des embarras inextricables.*

INF

INFAILLIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est infaillible. *L'infaillibilité d'un succès. L'infaillibilité d'une règle, d'un principe. L'infaillibilité d'une promesse. L'infaillibilité d'un remède.*

Il se dit particulièrement de L'impossibilité de se tromper, d'errer. *L'infaillibilité de l'Église.*

INFAILLIBLE. adj. des deux genres. Qui est certain et immanquable. *Le succès de cette affaire est infaillible. Ce que je vous promets est infaillible. Sa perte est infaillible. C'est une chose infaillible. Règle, vérité, principe infaillible. Science infaillible. Moyen infaillible. Remède, recette infaillible.*

Il signifie aussi, Qui ne peut ni tromper, ni errer. *Dieu est infaillible dans ses promesses. Croyez-vous cet homme-là infaillible ?*

INFAILLIBLEMENT. adv. Immanquablement, assurément, sans aucun doute. *Infailliblement cela arrivera. Je m'y trouverai infailliblement.*

INFAISABLE. adj. des deux genres. (On prononce *Infesable.*) Qui ne peut être fait. *C'est une chose infaisable.*

INFAMANT, ANTE. adj. Qui porte infamie. *Des paroles, des injures infamantes. Condamnation infamante. Arrêt infamant Supplice infamant. Peine infamante, afflictive et infamante.* Voyez AFFLICTIF.

INFAMATION. s. f. T. d'ancienne Jurispr. criminelle. Note d'infamie. *La condamnation au blâme emportait infamation.*

INFÂME. adj. des deux genres. Qui est diffamé, noté, flétri par les lois, par l'opinion publique. *Il y a des châtiments qui rendent infâmes. Ceux qui sont réputés infâmes par la loi, ne peuvent être admis en témoignage. C'est un homme infâme. Une infâme prostituée.*

Il signifie aussi, Qui est indigne, honteux, avilissant. *Action infâme. La chose*

est infâme. Une infâme trahison. Conduite infâme. Mœurs infâmes. Avarice infâme. Faire un trafic, un commerce infâme. Profession infâme. Lieu infâme, Maison de prostitution.

Il se dit quelquefois par exagération, De tout ce qui est sale, malpropre, malséant. *On le logea dans un taudis infâme. Vous avez là un habit infâme.*

INFÂME, est aussi substantif, et signifie, Celui qui est flétri par la loi, ou qui a fait des choses déshonorantes. *Les infâmes ne sont pas reçus en témoignage. Ne me parlez point de lui, c'est un infâme. C'est une infâme.*

INFAMIE. s. f. Flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation, soit par la loi, soit par l'opinion publique. *Note d'infamie. Noter d'infamie. Encourir infamie. Cela porte infamie. Cette peine emporte infamie. Couvrir quelqu'un d'infamie. L'infamie est plus à craindre que la mort. Vivre dans l'infamie.*

Il se dit quelquefois en parlant D'une chose infâme, déshonorante. *Je dévoilerai l'infamie de sa conduite.*

Il signifie aussi, Action vile, honteuse, indigne d'un honnête homme. *C'est une infamie de manquer à sa parole. C'est un malhonnête homme, il a fait cent infamies.*

Il signifie également, Parole injurieuse à l'honneur, à la réputation. Dans ce sens, on ne l'emploie qu'au pluriel. *Il lui a dit mille infamies, toutes les infamies imaginables, toutes les infamies du monde.*

INFANT, ANTE. s. Titre qu'on donne aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal. *L'infant d'Espagne. Le cardinal-infant. Ce prince épousa l'infante de Portugal, une des infantes.*

INFANTERIE. s. f. Il se dit Des gens de guerre qui marchent et qui combattent à pied. *Bonne infanterie. Vieille infanterie. Nouvelle infanterie. Infanterie française. Infanterie espagnole. Régiment, bataillon, détachement d'infanterie. Compagnie d'infanterie. Colonel, officier, soldat d'infanterie. L'infanterie ennemie fut taillée en pièces.*

INFANTICIDE. s. m. Meurtre d'un enfant. Il se dit surtout, dans la Législation criminelle, en parlant D'un enfant nouveau-né. *Cette fille est accusée d'infanticide. Commettre un infanticide. L'infanticide est puni de mort.*

Il signifie aussi, Meurtrier d'un enfant, ou de son propre enfant. Dans ce sens, il est des deux genres, et on l'emploie souvent comme adjectif. *Cette fille est infanticide. Une mère infanticide.*

INFATIGABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être lassé par le travail, par la peine, par la fatigue. *Un homme infatigable. Courrier infatigable. Cheval infatigable. Un corps infatigable. Un esprit infatigable. Zèle, ardeur infatigable. Ce ministre est infatigable.*

INFATIGABLEMENT. adv. Sans se lasser. *Attaché, appliqué infatigablement à son travail.*

INFATUATION. s. f. Prévention excessive et ridicule en faveur de quelqu'un ou de quelque chose. *On ne peut le guérir de son infatuation. Il est dans une grande infatuation de sa noblesse, de son opulence, de son mérite.*

INFATUER. v. a. Prévenir, préoccuper tellement quelqu'un en faveur d'une personne, d'une chose qui ne le mérite pas, qu'il n'y ait presque pas moyen de l'en désabuser. *Qui vous a infatué de cet homme-là, de ce livre-là? Se laisser infatuer de sa richesse.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *S'infatuer de quelqu'un. S'infatuer d'une opinion.*

INFATUÉ, ÉE. part. passé. *Il est infatué de sa personne. Il est bien infatué de son mince talent.*

INFÉCOND, ONDE. adj. Stérile. Il se dit surtout en parlant Des terres qui ne produisent point ou qui produisent peu. *Une terre inféconde. Ce champ est infécond.* Lorsqu'on parle Des animaux ou des plantes, il ne se dit guère qu'en poésie. *Une vache inféconde. Des germes inféconds.*

Il se dit aussi figurément. *Esprit infécond. Génie infécond. Veine inféconde.*

INFÉCONDITÉ. s. f. Manque de fécondité, stérilité. Il se dit surtout en parlant Des terres. *L'infécondité des terres où il y a des mines n'est pas toujours compensée par la richesse des métaux qu'elles produisent.*

INFECT, ECTE. adj. Puant, gâté, corrompu, qui est infecté, ou qui infecte. *Il a l'haleine infecte. Il est puant et infect. Des eaux infectes. D'infectes vapeurs. Un lieu infect. Un air infect.*

INFECTANT, ANTE. adj. Qui infecte. *Un gaz infectant. Une matière infectante.*

INFECTER. v. a. Gâter, corrompre, incommoder par communication de quelque chose de puant, de contagieux, ou de venimeux. *Ce marais infecte l'air. Cette puanteur, cette charogne infecte tout le voisinage. Il nous infecte avec son haleine, de son haleine. On jeta des immondices dans le puits, pour l'infecter. La peste avait infecté toute la ville, tout le pays. Ceux qui étaient infectés de cette maladie.*

Il se dit aussi figurément, au sens moral. *Il infecta le pays de cette hérésie, de sa pernicieuse doctrine. Si vous le fréquentez, il vous infectera par ses dangereuses maximes, de ses dangereuses maximes.*

INFECTÉ, ÉE. part. passé. *Fuir les lieux infectés de la peste, les lieux infectés.*

INFECTION. s. f. Grande puanteur. *Cet égout est de la plus grande infection. Il en sort une horrible infection. Infection insupportable.*

Il signifie aussi, Corruption, altération produite dans un corps par les substances ou miasmes délétères qui s'y introduisent. On le dit principalement De l'air et de l'économie animale. *L'infection de l'air. L'infection se répandit au loin. Les maladies produites par infection. Cet hôpital est un foyer d'infection.*

INFÉODATION. s. f. T. de Jurispr. féodale. Acte par lequel le seigneur aliénait une terre, et la donnait pour être tenue de lui en fief. *L'inféodation était en bonne forme.*

INFÉODER. v. a. T. de Jurispr. féodale. Donner une terre pour être tenue en fief. *Inféoder des héritages.*

Il s'emploie figurément, avec le pronom personnel, en parlant De l'action d'une personne qui se lie à une autre personne, à un parti ou à une opinion, comme un vassal était lié à son seigneur. *Il s'inféoda au parti vainqueur.*

INFÉODÉ, ÉE. part. passé. *Domaine inféodé. Dîmes inféodées*, Dîmes aliénées par l'Église et possédées par des laïques.

Fig., *Un homme inféodé à un parti, à une coterie.*

INFÉRER. v. a. Tirer une conséquence de quelque proposition, de quelque fait, etc. *Vous dites que telle chose est, que voulez-vous inférer de là? J'en infère telle chose. Vous n'en pouvez rien inférer.*

INFÉRÉ, ÉE. part. passé.

INFÉRIEUR, EURE. adj. Qui est placé au-dessous, en bas. *La région inférieure de l'air. La partie inférieure du corps, d'un édifice, d'un tableau, etc. Les membres inférieurs. La mâchoire inférieure.*

En termes d'Astronomie, *Planètes inférieures*, Planètes qui, comparées à la terre, sont plus rapprochées du soleil. *Mercure et Vénus sont deux planètes inférieures.*

INFÉRIEUR, se dit particulièrement, surtout en termes de Géographie ancienne, De la partie d'un pays qui est la plus éloignée de la source d'un fleuve, ou la plus voisine de la mer; et alors on ne l'emploie guère qu'au féminin. *Germanie inférieure, Germanie supérieure. Pannonie inférieure, Pannonie supérieure.*

Département de la Seine-Inférieure, de la Loire-Inférieure, Département de la France où se trouve l'embouchure de la Seine, de la Loire. On dit quelquefois, par ellipse, *La Seine-Inférieure, la Loire-Inférieure. Préfet, député de la Seine-Inférieure, de la Loire-Inférieure.*

INFÉRIEUR, signifie aussi, figurément, Qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, en mérite, en forces. *Inférieur en science. Inférieur en savoir, en mérite. Les ennemis nous étaient inférieurs en forces, en nombre, en infanterie. Les classes inférieures de la société. Les rangs inférieurs. Un ordre inférieur.*

Il se dit également Des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *Ces marchandises sont d'une qualité fort inférieure. Pour le coloris, ce tableau est inférieur à tel autre. Son mérite, son talent est inférieur au vôtre.*

Tribunal inférieur, Celui dont il y a appel. On dit dans le même sens, *Juges inférieurs.*

Dans un Collège, *Classes inférieures*, Celles par où commence le cours des études, où l'on enseigne les éléments du latin, etc.

INFÉRIEUR, est aussi substantif; et alors il ne se dit proprement que de Celui qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, et ordinairement avec subordination et dépendance. *Les inférieurs doivent respect aux supérieurs. C'est mon capitaine, je suis son inférieur. Il en use bien avec ses inférieurs. Ce terme ne s'emploie qu'en parlant à un inférieur.*

INFÉRIEUREMENT. adv. Au-dessous. *Deux auteurs ont écrit sur cette matière, mais l'un bien inférieurement à l'autre.*

INFÉRIORITÉ. s. f. Désavantage, inégalité en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc. *Il ne reconnaît pas assez son infériorité. Son infériorité devrait le rendre plus modeste. Infériorité de talent, de mérite. Il fit l'aveu de son infériorité. L'infériorité des forces. L'infériorité du nombre.*

INFERNAL, ALE. adj. Qui appartient à l'enfer. *Monstre infernal. Les puissances infernales. Le serpent, le dragon infernal*, Le démon.

Il s'emploie très souvent en poésie, surtout lorsqu'on parle De l'enfer des païens. *Séjour infernal. Demeure infernale. Les divinités infernales. Les dieux infernaux. La rive infernale. Le peuple infernal. Les juges infernaux.*

INFERNAL, se dit figurément De ce qui annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur, de cruauté. *Rage, malice, ruse infernale. Complot infernal. Piège infernal. Machinations infernales. Art infernal.*

Machine infernale. Voyez MACHINE.

INFERNAL, se dit aussi, familièrement, D'un grand bruit, ou de ce qui fait un grand bruit. *Bruit, tapage, vacarme, tintamarre infernal. Quelle musique infernale!*

En Chimie, *Pierre infernale,* Nitrate d'argent fondu, pierre factice qui a la propriété de brûler, de consumer les chairs sur lesquelles on l'applique. *Cautériser une morsure avec la pierre infernale. Appliquer la pierre infernale sur quelque partie gangrenée.*

INFERTILE. adj. des deux genres. Stérile, qui ne produit rien, qui ne rapporte rien, ou qui ne rapporte que fort peu. *Un champ, un sol infertile. Des terres infertiles. Pays infertiles.*

Il se dit aussi, figurément, De l'esprit, de l'imagination. *Un esprit infertile. Veine infertile.*

Sujet, matière infertile, Sujet, matière qui fournit peu de choses à dire.

INFERTILITÉ. s. f. Stérilité. *L'infertilité de ces terres est cause qu'on ne les cultive plus.*

INFESTER. v. a. Ravager, désoler, tourmenter par des irruptions, par des courses hostiles, par des actes fréquents de violence et de brigandage. *Les pirates infestaient toutes ces côtes-là. Les ennemis infestaient le pays par leurs courses, infestaient les frontières. Sous ce règne malheureux, la France était infestée par des brigands.*

Il se dit, par extension, Des animaux nuisibles ou incommodes, des malins esprits, etc. *Les sauterelles infestent souvent de grandes provinces en Orient. Les rats infestent cette maison. On prétendait que les malins esprits infestaient ce château. Les mauvaises herbes qui infestent nos champs.*

INFESTÉ, ÉE. part. passé. *Des mers infestées de pirates. Une forêt infestée de voleurs.*

INFIBULATION. s. f. Opération par laquelle on réunit, au moyen d'un anneau, ou même d'une suture, les parties dont la liberté est nécessaire à l'acte de la génération.

INFIBULER. v. a. Faire l'opération de l'infibulation.

INFIBULÉ, ÉE. part. passé.

INFIDÈLE. adj. des deux genres. Qui ne garde point sa foi, qui ne remplit point ses devoirs, ses engagements; qui n'est pas constant dans ses affections. *Être infidèle à ses serments, à sa parole. Être infidèle à son ami. Messager, guide, dépositaire infidèle. Une femme infidèle à son mari. Amant infidèle. Ami infidèle.*

Il se dit quelquefois particulièrement D'un employé, d'un domestique, etc., qui commet des soustractions. *Commis infidèle. Domestique infidèle.*

Il se dit, figurément, Des choses sur lesquelles on ne peut pas ou on ne peut plus compter. *La mer est un élément infidèle. La victoire, la fortune lui devint infidèle,* L'abandonna.

Il signifie encore, Qui n'a pas la vraie foi. *Les nations, les peuples infidèles. Une race infidèle.*

INFIDÈLE, signifie en outre, Qui manque à la vérité, inexact; et il se dit alors Des personnes et des choses. *Narrateur, traducteur, interprète infidèle. Rapport infidèle. Copiste infidèle. Cette traduction est bien infidèle. Portrait infidèle. Copie infidèle.* On dit, à peu près dans le même sens, *Miroir, glace infidèle.*

Mémoire infidèle, Mémoire faible, qui retient mal, inexactement. *J'ai une mémoire très infidèle.*

INFIDÈLE, s'emploie aussi comme substantif, et se dit de Celui ou de celle qui manque à la fidélité, à la foi promise. *Elle essaya vainement de ramener son infidèle. C'est une infidèle.*

Il se dit également de Celui ou de celle qui n'a pas la vraie foi. *L'infidèle n'a point de part au royaume de Dieu.* Dans ce sens, il est plus souvent d'usage au pluriel. *Prêcher, convertir les infidèles. Combattre les infidèles. Aller, marcher contre les infidèles.*

INFIDÈLEMENT. adv. D'une manière infidèle. *Agir infidèlement avec ses amis. Cet ouvrage est infidèlement traduit.*

INFIDÉLITÉ. s. f. Manque de fidélité, ou de probité. *L'infidélité d'un amant. L'infidélité d'une maîtresse. L'infidélité d'une femme, d'un mari. L'infidélité d'un ami. L'infidélité d'un dépositaire. L'infidélité d'un domestique, d'un employé.*

Il signifie aussi, Manque d'exactitude, de vérité, et se dit Des personnes et des choses. *L'infidélité d'un historien, d'un traducteur, d'un copiste. L'infidélité d'un récit, d'un rapport, d'une citation.*

L'infidélité de la mémoire, Le défaut de mémoire. *Il ne faut en accuser que l'infidélité de sa mémoire.*

INFIDÉLITÉ, se dit également Des actes d'infidélité. *Il a fait une infidélité, bien des infidélités à sa maîtresse. Ce domestique a commis une infidélité, des infidélités. Une grande infidélité.*

Il se dit aussi Des simples inexactitudes. *Il y a de grandes infidélités dans cette traduction.*

INFIDÉLITÉ, signifie encore, L'état de ceux qui ne sont pas dans la vraie religion. *Être obstiné dans son infidélité. Il était chrétien, et tomba dans l'infidélité.*

INFILTRATION. s. f. Action d'un fluide qui s'insinue dans les pores des parties solides. *L'infiltration de l'eau dans le bois.*

Il se dit particulièrement, en Médecine, D'un liquide qui pénètre et s'amasse dans un tissu quelconque. *Infiltration de sérosités, de bile, de sang, d'urine. Hydropisie par infiltration.*

INFILTRER (S'). v. pron. Passer comme par un filtre; filtrer, pénétrer à travers les pores, les interstices d'un corps solide. *L'eau s'infiltre dans le bois le plus dur.*

Il se dit particulièrement, en Médecine, D'un liquide qui pénètre et s'amasse dans un tissu quelconque. *Des sérosités qui s'infiltrent dans le tissu cellulaire.*

Il se dit quelquefois figurément De doctrines, d'opinions qui pénètrent peu à peu dans les esprits. *L'irréligion commençait à s'infiltrer dans le peuple.*

INFILTRÉ, ÉE. part. passé. *Tissu cellulaire infiltré.*

INFIME. adj. des deux genres. Dernier, placé le plus bas. Il ne se dit qu'au figuré. *Les rangs infimes de la société.*

INFINI, IE. adj. Qui n'a ni commencement ni fin, qui est sans bornes et sans limites. *Quelques philosophes ont prétendu que l'espace est infini. L'être infini. Dieu seul est infini. Il n'y a rien d'infini que Dieu.*

Il se dit aussi Des attributs de Dieu. *La miséricorde de Dieu est infinie. Sa puissance est infinie. Etc.*

Il se dit, par extension, De ce dont on ne peut assigner les bornes, le terme, etc. *Un espace infini. Une durée infinie.*

Il se dit également De ce qui ne doit point avoir de fin. *La gloire, la béatitude infinie des élus.*

Il se dit encore, par exagération, tant au sens physique qu'au sens moral, De tout ce qui est très considérable en son genre. *Des astres placés à une distance infinie. La différence est infinie. Elle a une grâce infinie. Je vous en sais un gré infini. Nous eûmes une peine infinie à l'y déterminer. Il y a un temps infini que je suis de retour.*

Il se dit particulièrement pour Innombrable. *Il y a un nombre infini d'auteurs qui ont écrit sur ce sujet. Une infinie variété d'objets. Des peines infinies. Des travaux infinis. Je vous ai des obligations infinies. Il y avait un monde infini dans cette assemblée.* Cette dernière phrase est du langage de la conversation.

INFINI, se dit substantivement, et presque toujours absolument, de Ce que l'on suppose sans limites. *L'homme ne peut bien concevoir l'infini. Le calcul de l'infini. La géométrie de l'infini.*

À L'INFINI. loc. adv. Sans fin, sans bornes, sans mesure. Il se dit principalement De certaines choses auxquelles on peut toujours ajouter, comme le temps, l'espace, l'étendue et le nombre. *Cela irait à l'infini. La divisibilité de la matière à l'infini. Progrès à l'infini. Supposer une ligne tirée, prolongée à l'infini. Multiplier un nombre à l'infini.*

INFINIMENT. adv. Sans bornes et sans mesure. *Dieu est infiniment bon, infiniment juste.*

Il signifie aussi, Extrêmement. *C'est un homme infiniment heureux. Elle est infiniment aimable. Il souffre infiniment. Il a infiniment d'esprit. Je vous suis infiniment obligé.*

En Mathém., *Quantité infiniment petite,* Celle qui est conçue comme moindre qu'aucune quantité assignable. On dit dans un sens analogue, *Le calcul des infiniment petits.*

INFINITÉ. s. f. Qualité de ce qui est infini. *L'esprit humain ne saurait comprendre l'infinité de Dieu. Quelques philosophes soutiennent l'infinité de l'esprit.*

Il signifie quelquefois, Un très grand nombre. *Une infinité de personnes. Une infinité de gens ont cru cette nouvelle. Une infinité de choses. On pourrait vous alléguer une infinité de raisons.*

INFINITÉSIMAL, ALE. adj. T. de Mathém. Il s'emploie principalement dans cette locution, *Calcul infinitésimal,* Le calcul des infiniment petits. *Le calcul infinitésimal a deux branches: le calcul différentiel, et le calcul intégral.*

Il signifie aussi quelquefois d'une manière plus générale, Ce qui est en très petite quantité. *Doses infinitésimales.*

INFINITIF. s. m. T. de Gram. On appelle ainsi, dans les verbes, Le mode qui exprime l'état ou l'action, sans déterminer ni le nombre, ni la personne. Aimer *est l'infinitif du verbe dont* j'aime *est le présent. Un verbe à l'infinitif. Le présent de l'infinitif.* Boire, courir, prendre, *sont des infinitifs.* On dit quelquefois adjectivement, *Le mode infinitif.*

INFIRMATIF, IVE. adj. T. de Palais.

Qui infirme, qui rend nul. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Un arrêt infirmatif d'une sentence, d'un jugement.*

INFIRMATION. s. f. T. de Pratique. Action d'infirmer. *L'infirmation d'un jugement.*

INFIRME. adj. des deux genres. Qui a une constitution faible, qui est sujet à des infirmités ; ou Qui a actuellement quelque indisposition qui le rend languissant. *C'est un corps extrêmement infirme. Un homme, un vieillard infirme. Vieillesse infirme.* On l'emploie souvent comme substantif. *Nous avons plusieurs infirmes. Voilà le lieu où l'on met les infirmes.*

Il signifie au figuré, Faible, fragile, qui manque de force pour faire le bien. *Le péché a rendu l'homme infirme, a rendu la volonté infirme.*

INFIRMER. v. a. Affaiblir, diminuer, ôter la force. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Infirmer l'autorité d'un historien.* On l'emploie surtout en termes de Palais. *Voilà une pièce bien forte ; qu'opposez-vous pour l'infirmer ? Il disait, pour infirmer cet acte, que...*

Dans le style didactique, *Infirmer une preuve, un témoignage*, Montrer le faible d'une preuve, d'un témoignage.

En Jurispr., *Infirmer un jugement, une décision, une sentence*, se dit D'un juge supérieur qui annule ou réforme la sentence rendue par un juge inférieur. *La cour d'appel infirma le jugement du tribunal de première instance.*

INFIRMÉ, ÉE. part. passé.

INFIRMERIE. s. f. Lieu destiné aux malades et aux infirmes, dans les communautés et maisons religieuses, dans les collèges, etc. *Il est à l'infirmerie, dans une des salles de l'infirmerie. L'infirmerie d'un collège.*

INFIRMERIE, dans certaines Abbayes d'hommes, se disait d'Un office claustral dont le revenu est destiné à l'entretien des religieux malades. *Il était dû tant de blé de rente à l'infirmerie de telle abbaye.*

INFIRMIER, IÈRE. s. Celui, celle qui soigne et sert les malades dans une infirmerie, dans un hôpital. *S'adresser à l'infirmier. C'est l'infirmier qui est chargé de ce soin.*

INFIRMIER, dans certaines Abbayes d'hommes, se disait Du religieux qui était revêtu de l'office claustral qu'on appelle *Infirmerie.*

INFIRMITÉ. s. f. Indisposition ou maladie habituelle. *Les infirmités corporelles. La surdité, la cécité, sont des infirmités. Il est sujet à de grandes infirmités. Une infirmité gênante. Les infirmités de l'âge, de la vieillesse.*

Il signifie aussi, Faiblesse, fragilité pour le bien, défaut, imperfection. *L'infirmité humaine. L'infirmité de la nature, causée par le péché. Il faut supporter les infirmités de son prochain.*

INFLAMMABLE. adj. des deux genres. Qui s'enflamme facilement. *Le soufre, le camphre, sont des matières fort inflammables. Gaz inflammables.*

Il signifie au figuré, Qui est sujet à se prendre de passion, qui s'irrite facilement. *Un cœur inflammable. Une nature inflammable.* Il est familier.

INFLAMMATION. s. f. Action par laquelle une matière combustible s'enflamme, ou Le résultat de cette action. *Le feu prit aux poudres ; et l'inflammation fut si prompte, qu'elle fit un ravage affreux.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Un état morbide caractérisé surtout par la chaleur et la douleur de la partie malade. *Il y a de l'inflammation à cette plaie. Inflammation de poitrine. L'inflammation des viscères. Inflammation de poumon. Inflammation d'entrailles.*

INFLAMMATOIRE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui cause de l'inflammation, qui tient de l'inflammation. *Maladie inflammatoire. Fièvre inflammatoire. Symptôme inflammatoire.*

INFLÉCHIR. v. a. T. d'Optique. Il s'emploie surtout avec le pronom personnel, et se dit Des rayons lumineux qui dévient. *Le point où des rayons lumineux s'infléchissent.* Voyez INFLEXION.

INFLÉCHI, IE. part. passé. *Des rayons infléchis.*

En termes de Botan., *Rameaux infléchis*, Rameaux recourbés du dehors en dedans.

INFLEXIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inflexible. *L'inflexibilité absolue n'existe dans aucun corps.*

Il se dit figurément, au sens moral. *L'inflexibilité d'un juge. L'inflexibilité de son caractère.*

INFLEXIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut fléchir, plier, courber. *Aucun métal n'est absolument inflexible.*

Il signifie au figuré, Qui ne se laisse point émouvoir à compassion, qui ne se laisse ébranler par aucune considération. On le dit en bien et en mal. *Inflexible aux prières. Tyran inflexible. Il est rigide et inflexible. Une vertu inflexible. Une constance inflexible. Opiniâtreté inflexible. Juge inflexible.*

INFLEXIBLEMENT. adv. D'une manière inflexible. *Il demeure inflexiblement attaché à son opinion. Il résiste inflexiblement à leurs menaces.*

INFLEXION. s. f. Action de fléchir, de plier, d'incliner. *Inflexion du corps, de corps. Saluer en faisant une légère inflexion de corps.*

Il se dit, en termes d'Optique, pour exprimer Une espèce particulière de déviation que les rayons lumineux éprouvent lorsqu'ils passent dans les confins de deux milieux dont le pouvoir réfringent est différent. *Le point d'inflexion.*

INFLEXION, se dit aussi Des changements de ton, d'accent dans la voix, soit en chantant, soit en parlant. *Ce chanteur, cet acteur a des inflexions de voix agréables. Les inflexions justes font une bonne déclamation.*

Il se dit quelquefois de La disposition, de la facilité qu'on a à faire ces changements, et à passer d'un ton à un autre. *Cet orateur n'a point d'inflexion de voix. Un homme qui n'a point d'inflexion dans la voix, ne saurait bien chanter.*

INFLEXION, en termes de Grammaire, signifie, La manière de décliner ou de conjuguer. *L'inflexion des noms. L'inflexion des verbes.*

Il se dit plus ordinairement Des différentes formes que prend un nom quand on le décline, un verbe quand on le conjugue. *Les diverses inflexions qu'un mot peut recevoir.*

INFLIGER. v. a. Prononcer une peine contre quelqu'un, lui imposer une peine pour quelque transgression, quelque crime, quelque faute. *Les peines que les lois infligent aux meurtriers, aux incendiaires, etc. La peine qui est infligée par le juge. Infliger une amende. Infliger un châtiment, un supplice. Infliger une pénitence. S'infliger des privations.*

INFLIGÉ, ÉE. part. passé.

INFLORESCENCE. s. f. T. de Botan. Disposition particulière des fleurs d'une plante: en grappe, en épi, etc.

INFLUENCE. s. f. Action d'une chose qui influe sur une autre. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *L'influence de la lune sur les marées. L'influence de la chaleur sur les corps. Des influences contraires. On croyait autrefois que les astres avaient de l'influence sur la destinée des hommes. L'influence du climat sur le tempérament, sur les mœurs. L'influence de l'opinion publique. L'influence du langage sur les idées. Les premières démarches qu'on fait dans le monde ont beaucoup d'influence sur le reste de la vie. L'influence des lois nouvelles commençait à se faire sentir. Subir, éprouver une influence. Influence salutaire, dangereuse. Douce influence. L'influence des passions.*

Il signifie particulièrement, Autorité, crédit, ascendant. *C'est un homme sans influence dans le gouvernement. Il a beaucoup d'influence à la cour. Il a perdu toute influence. Exercer une grande influence sur les esprits.*

INFLUENCER. v. a. Exercer une influence, un ascendant. *Influencer les esprits, les opinions. Influencer une assemblée. Il s'est laissé influencer par une faction, par telle personne.*

INFLUENCÉ, ÉE. part. passé.

INFLUENT, ENTE. adj. Qui a de l'influence, du crédit. *C'est un homme très influent, un personnage influent. Une personne influente.*

INFLUER. v. n. Faire impression sur une chose, exercer sur elle une action qui tend à la modifier. Il se dit principalement Des choses qui agissent par une vertu secrète, non apparente ou peu sensible. *La lune influe sur les marées. L'électricité influe sur la végétation. Le climat, la température influe sur la santé, sur les mœurs, sur le caractère.*

Il se dit aussi figurément. *La bonne ou mauvaise éducation d'un jeune homme influe sur tout le reste de sa vie. Ces lois influèrent beaucoup sur les mœurs. Ce motif a influé sur sa résolution.* Dans cette acception, il se dit quelquefois Des personnes. *Un tel influa beaucoup dans la détermination que l'on prit.*

INFLUÉ, ÉE. part. passé.

INFLUX. s. m. Terme didactique. Écoulement. Il se dit De certains fluides dont l'existence n'est pas démontrée. *L'influx nerveux.*

IN-FOLIO. adj. et s. T. d'Imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en deux ; et D'un livre, d'un volume qui a ce format. *Format in-folio. Volume in-folio. Manuscrit, dictionnaire in-folio. Deux gros in-folio. Un in-folio de tant de pages.*

INFORMATION. s. f. T. de Jurispr. Acte judiciaire où l'on rédige les dépositions des témoins sur un fait, en matière criminelle. C'est ce qu'on nomme *Enquête* en matière civile. *Faire une information, des informations. Procéder à une information. Travailler à des informations. Informations secrètes. Continuer l'information, les informations. L'information porte... Dans les informations, toutes les ratures et surcharges doivent être approuvées. Les charges et informations.* Ce sens est maintenant peu usité. Voyez INSTRUCTION.

Convertir les informations en enquête, signifiait autrefois, Civiliser un procès criminel.

Information de commodo et incommodo, Enquête administrative qui se fait pour connaître les avantages et les inconvénients de quelque mesure projetée, d'un établissement, etc.

Information de vie et mœurs, Enquête qui se faisait autrefois de la conduite et des mœurs de celui qui devait être reçu dans une charge, dans une dignité, etc.

INFORMATION, se dit aussi, dans le langage ordinaire, Des recherches que l'on fait pour s'assurer de la vérité d'une chose, pour connaître la conduite, les mœurs d'une personne, etc.; et il s'emploie ordinairement au pluriel. *Aller aux informations. Prendre des informations. Quand il fallut en venir aux informations. Les informations que j'ai prises là-dessus, que j'ai prises sur sa conduite ne sont pas fort satisfaisantes.*

INFORME. adj. des deux genres. Imparfait, qui n'a pas la forme qu'il doit avoir. Il se dit au propre et au figuré. *Une masse, un animal informe. C'est un ouvrage informe, et qui n'est pas encore mis dans l'ordre où il doit être. Des essais informes.*

Il signifie particulièrement, Qui ne fait pas foi, qui n'est pas revêtu des formes prescrites. *Cet acte est informe. C'est une pièce informe qui ne peut servir.*

En Astron., *Étoiles informes*, s'est dit Des groupes d'étoiles qui, en raison de leur petitesse ou de leur peu d'éclat, n'ont pas été compris dans les constellations désignées par des noms particuliers.

INFORMER. v. a. Avertir, instruire. *Informer les juges de la vérité du fait. Informer le prince de ce qui se passe. Informez-moi régulièrement de tout ce que vous aurez appris. À cet égard, je suis bien informé. Quand vous serez mieux informé. Vous êtes mal informé. Il fut informé que sa demande était accueillie.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'enquérir. *S'informer de la vérité du fait. Je m'en suis informé à tous ceux que je connaissais. Je ne m'informe point de ce qu'il peut être. S'informer de la santé de quelqu'un.*

INFORMER, s'emploie neutralement en Jurisprudence criminelle, et signifie, Faire une information, une instruction. *Informer contre quelqu'un. Informer d'un assassinat. Informer sur un fait. Autrefois, les juges pouvaient, en certains cas, ordonner qu'il serait plus amplement informé, pendant un temps déterminé, comme six mois, un an; ou* usque quò, *pendant un temps indéfini.* Dans ce sens, on dit mieux maintenant, *Instruire.*

Informer des vie et mœurs de quelqu'un, se disait autrefois en parlant De l'enquête que l'on faisait sur la conduite de celui qui devait être reçu dans une charge, dans une dignité, etc.

INFORMÉ, ÉE. part. passé. On disait autrefois, et l'on dit encore aujourd'hui, substantivement, en Matière criminelle, *Un plus amplement informé*, ou *Un plus ample informé*, Une nouvelle et plus ample instruction de l'affaire, l'audition de nouveaux témoins, la production ou la recherche de pièces, de documents nouveaux. *Conclure à un plus ample informé. Pendant le plus amplement informé.*

INFORTIAT. s. m. (On prononce *Inforciat.*) Nom que les glossateurs donnent à une partie du Digeste de Justinien, placée entre ce qu'ils appellent le vieux Digeste, et le Digeste nouveau.

Il se dit aussi d'Un volume qui contient cette partie du Digeste.

INFORTUNE. s. f. La mauvaise fortune, l'adversité. Il s'emploie surtout dans le style soutenu. *Tomber dans l'infortune. Vivre dans l'infortune. Je plains son infortune. Grande infortune. Illustre infortune.*

Il signifie aussi, Revers de fortune, désastre, disgrâce. *De grandes infortunes. Faire le récit de ses infortunes. Au milieu de tant d'infortunes. La mort termina ses infortunes, le cours de ses infortunes.*

INFORTUNÉ, ÉE. adj. Malheureux. *Prince infortuné. Reine infortunée. Père infortuné. Mère infortunée. Vie infortunée. Jours infortunés. Sort infortuné.*

Il s'emploie comme substantif, dans le style soutenu. *C'est un infortuné, une infortunée. Secourir les infortunés.*

INFRACTEUR. s. m. Transgresseur, celui qui viole une loi, un ordre, un traité, etc. *Infracteur des lois, des traités. Les infracteurs d'une loi, d'une ordonnance. À peine contre les infracteurs d'être condamnés à, etc.*

INFRACTION. s. f. Transgression, contravention, violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc. *Ils ont fait une infraction au traité. C'est une infraction à la loi. Infraction au droit des gens. Une telle infraction sera punie. L'infraction des lois, des priviléges.*

Infraction du ban, Action d'une personne condamnée au bannissement, qui revient dans le pays, dans les lieux d'où elle est bannie.

INFRANCHISSABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut franchir. *Barrières infranchissables.* Il s'emploie aussi figurément. *Difficulté infranchissable.*

INFRÉQUENTÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas fréquenté. *Un chemin infréquenté. Bois infréquentés.*

INFRUCTUEUSEMENT. adv. Sans profit, sans utilité. *Il a travaillé infructueusement.*

INFRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui ne rapporte point de fruit, ou qui en rapporte fort peu. *Terroir infructueux. Terre infructueuse. Champ infructueux. Année infructueuse.*

Il signifie au figuré, Qui n'apporte aucun profit, aucune utilité, qui ne donne aucun résultat. *Travail infructueux. Soins infructueux. Emploi infructueux. Peine infructueuse. Recherches infructueuses. Tentative infructueuse.*

INFUS, USE. adj. Il se dit Des connaissances ou des vertus que l'on possède pour ainsi dire naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir. *Science infuse. Sagesse infuse.* On l'emploie rarement au masculin.

Fam., *Il croit avoir la science infuse*, se dit par raillerie, D'un homme qui se croit savant sans avoir étudié.

INFUSER. v. a. Mettre et laisser plus ou moins de temps une plante ou une drogue dans quelque liquide, afin que le liquide en tire le suc. *Infuser de la rhubarbe dans de la tisane. Infuser du quinquina dans du vin. Infuser une substance dans de l'eau bouillante. Infuser à froid. Infuser sur de la cendre chaude.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans un sens analogue. *Il faut donner au thé le temps de s'infuser. Faites infuser deux gros de séné. Laisser infuser une plante.* Dans ces deux derniers exemples, il y a ellipse du pronom.

INFUSER, signifie encore, Faire pénétrer un liquide dans quelque chose. *La Fable raconte que Médée infusa un sang nouveau dans le corps d'Éson.*

INFUSÉ, ÉE. part. passé.

INFUSIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut fondre, qui n'est pas susceptible de fusion.

INFUSION. s. f. Action d'infuser, opération qui consiste à laisser séjourner des substances dans une liqueur. *Cette tisane se fait par infusion. Faire une infusion dans de l'eau bouillante. Infusion à froid.*

Il signifie aussi, La liqueur dans laquelle les substances ont séjourné. *Une infusion de camomille. Une infusion de rhubarbe. Une légère infusion de thé, etc.*

INFUSION, signifie encore, La manière dont certaines facultés surnaturelles sont infuses dans l'âme. *Les apôtres avaient le don des langues, par l'infusion du Saint-Esprit.*

INFUSOIRES. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Animalcules qui vivent dans les liquides, et que l'on y découvre à l'aide du microscope. *Les infusoires se trouvent principalement dans les infusions de certaines plantes, et dans les eaux corrompues.* On dit aussi, adjectivement, *Vers infusoires, animalcules infusoires.*

ING

INGAMBE. adj. des deux genres. Léger, dispos, alerte. *Ce vieillard est encore ingambe.* Il est familier.

INGÉNIER (S'). v. pron. Chercher, tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir. *Ingéniez-vous pour sortir de cet embarras. S'ingénier pour venir à bout de quelque chose.* Il est familier.

INGÉNIEUR. s. m. Celui qui invente, qui trace et qui conduit des travaux et des ouvrages, pour attaquer, défendre ou fortifier les places. *Ingénieur militaire. Habile ingénieur. Bon ingénieur. Cet ingénieur a tracé ce bastion, a conduit ces travaux.*

Il se dit aussi de Celui qui conduit quelques autres ouvrages ou travaux publics, tels que la construction et l'entretien des routes, la construction des vaisseaux, l'exploitation des mines, etc. *Ingénieur des ponts et chaussées. Ingénieur des mines. Ingénieur de la marine* ou *maritime. Ingénieur en chef.*

Ingénieur civil, Ingénieur qui n'appartient pas aux services publics.

Ingénieur-géographe, Celui qui dresse des cartes de géographie.

Ingénieur pour les instruments de mathématique, Celui qui fait des instruments de mathématique. *Ingénieur-opticien*, Celui qui fait des instruments d'optique.

INGÉNIEUSEMENT. adv. D'une manière ingénieuse. *Cela est ingénieusement imaginé, ingénieusement dit, ingénieusement disposé, arrangé.*

INGÉNIEUX, EUSE. adj. Plein d'esprit, plein d'invention et d'adresse. *Homme ingénieux. Femme ingénieuse. Un machiniste ingénieux.*

Il se dit également Des choses qui marquent de l'adresse, de l'esprit, de la sagacité dans celui qui en est l'auteur. *Pièce, machine fort ingénieuse. Cette invention est bien ingénieuse. Cet ouvrage est tout à fait ingénieux. Cette comparaison est ingénieuse. Repartie ingénieuse. Trait ingénieux.*

Il signifie aussi, Qui met de l'application

et de l'adresse à faire quelque chose. *Être ingénieux à faire le bien.* On le prend quelquefois dans un sens défavorable. *Un homme ingénieux à se tourmenter. Vous êtes ingénieux à leur trouver des torts.*

INGÉNU, UE. adj. Naïf, simple, franc, qui est sans déguisement, sans finesse. Il se dit Des personnes et des choses. *Un homme ingénu. Un esprit ingénu. C'est l'homme du monde le plus ingénu. Cette jeune personne est très ingénue. Il a l'air ingénu, fort ingénu. Il a quelque chose d'ingénu dans la physionomie, dans l'air du visage. Elle a dit cela d'une manière tout à fait ingénue. Discours ingénu. Déclaration, réponse ingénue. Il fit un aveu ingénu.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Faire l'ingénu, l'ingénue. Il y a un roman de Voltaire intitulé l'Ingénu.*

Au Théâtre, *Jouer les ingénues*, Jouer les rôles de jeunes filles naïves. On dit de même, *L'emploi des ingénues.*

INGÉNU, se dit substantivement, dans le Droit romain, de L'homme né libre, et qui n'a jamais été dans une légitime servitude. Ce mot s'emploie par opposition à *Affranchi*, comme le mot *Libre* par opposition à *Esclave*. *Auguste permit à tous les ingénus qui n'étaient pas sénateurs, d'épouser des affranchies.*

INGÉNUITÉ. s. f. Naïveté, simplicité, franchise. *Elle a beaucoup d'ingénuité. Elle est d'une grande ingénuité. Il n'y a que trop d'ingénuité dans tout ce qu'il dit. Une grande ingénuité dans son air, dans ses paroles. Avec un air d'ingénuité, avec une ingénuité affectée, il trompe ceux qui ne le connaissent pas.*

INGÉNUITÉS, au pluriel, se dit, au Théâtre, Des rôles de jeunes filles naïves. *Jouer les ingénuités.* On dit plus ordinairement, *Jouer les ingénues.*

INGÉNUMENT. adv. D'une manière ingénue et naïve. *Il dit cela ingénument, trop ingénument.*

Il signifie aussi, Franchement, sincèrement. *Je vous avouerai ingénument que... Pour vous parler ingénument.*

INGÉRENCE. s. f. Action de s'ingérer. *Son ingérence dans cette affaire fut une cause de ruine.*

INGÉRER. v. a. T. de Physiologie. Introduire par la bouche dans l'estomac.

INGÉRÉ, ÉE. part. passé. *Aliments ingérés dans l'estomac.*

INGÉRER (S'). v. pron. Se mêler de quelque chose sans en avoir le droit, l'autorisation, ou sans en être requis. *Il s'est ingéré de faire... Je ne m'ingère point de vos affaires. Il s'ingère de donner des avis. Cet homme s'ingère toujours dans vos affaires. Il s'ingère des choses qui ne le regardent pas. Il s'ingère de tout. S'ingérer dans une négociation.*

INGESTION. s. f. T. de Physiologie. Introduction des aliments ou des boissons, par la bouche dans l'estomac.

INGOUVERNABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être gouverné. *Peuple ingouvernable. Caractère ingouvernable.*

INGRAT, ATE. adj. Qui n'a point de reconnaissance, qui ne tient point de compte des bienfaits qu'il a reçus. *Il a été ingrat envers son bienfaiteur. Des fils ingrats. Cœur ingrat. La patrie ne fut point ingrate envers lui.*

Il s'emploie souvent comme substantif, dans le même sens. *C'est un ingrat. Il faudrait punir les ingrats. Faites-moi ce plaisir, vous n'obligerez pas un ingrat. Quand on oblige facilement, on doit s'attendre à faire des ingrats. Allez, vous êtes un ingrat, une ingrate.*

INGRAT, signifie au figuré, Stérile, infructueux, qui ne dédommage point des dépenses qu'on fait, ou des peines qu'on se donne. *Sol ingrat. Terre ingrate. Affaire ingrate.*

Étude ingrate, travail ingrat, etc., se disent d'Une étude, d'un travail où aucune sorte d'agrément, de plaisir, de profit ne dédommage des peines que l'on se donne.

INGRAT, se dit encore figurément, en Littérature, et même quelquefois dans les Beaux-Arts, D'un sujet qui n'est pas favorable au développement du talent, qui fournit peu d'idées. *Le sujet de ce poème, de ce tableau était vraiment ingrat. Vous me proposez là un sujet bien ingrat. Vous avez choisi une matière fort ingrate. Vous travaillez sur un fond bien ingrat.*

INGRAT, signifie quelquefois, figurément, Qui déplaît, qui est désagréable, qui inspire la défiance. *Figure ingrate. Visage ingrat. Physionomie ingrate.*

L'âge ingrat, se dit D'une certaine époque de l'adolescence.

INGRATITUDE. s. f. Vice des ingrats; manque de reconnaissance pour un bienfait reçu. *L'ingratitude est la marque d'une âme basse. Haïr, détester l'ingratitude. Il m'a payé d'ingratitude. Trait, acte d'ingratitude. Extrême, horrible ingratitude. C'est une noire ingratitude. Il s'est rendu coupable d'ingratitude envers son maître, envers son bienfaiteur. Reprocher à quelqu'un son ingratitude. Une donation peut être révoquée pour cause d'ingratitude.*

INGRÉDIENT. s. m. (On prononce *Ingrédiant.*) Il se dit Des choses qui entrent dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mets, ou de quelque autre mélange. *Les ingrédients d'un remède, d'un breuvage, d'un ragoût, d'un vernis, etc. Il entre beaucoup d'ingrédients dans la composition de la thériaque. Les ingrédients nécessaires. Bon, mauvais ingrédient. Le principal ingrédient. Il n'y faut pas tant d'ingrédients.*

INGUÉRISSABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être guéri. Il se dit surtout Des personnes. *C'est un homme inguérissable.*

Il se dit quelquefois Des choses. *Une plaie inguérissable.*

Il se dit aussi figurément. *Une douleur inguérissable.*

INGUINAL, ALE. adj. (L'U se prononce.) T. d'Anat. et de Chirur. Qui appartient ou qui a rapport à l'aine. *Ligament inguinal. Glande inguinale. Hernie inguinale. Bandage inguinal.*

INGURGITATION. s. f. T. de Médec. Action d'introduire un liquide dans la gorge.

INGURGITER. v. a. Il se dit familièrement, pour Boire, avaler avidement. *Il ingurgita coup sur coup plusieurs grands verres de vin.* On dit aussi avec le pronom personnel, régime indirect, *Il s'ingurgita plusieurs verres de vin.*

INGURGITÉ, ÉE. part. passé. *Liquides ingurgités.*

INH

INHABILE. adj. des deux genres. Qui manque d'habileté, d'aptitude. *Un artiste inhabile. La vieillesse est inhabile au métier des armes.*

Il signifie, en Jurisprudence, Qui n'a pas les qualités requises pour faire une chose. *Être inhabile à contracter, à tester. Un mineur est inhabile à gérer son bien, à disposer de sa fortune.*

INHABILEMENT. adv. D'une manière inhabile. *Une affaire bien inhabilement conduite.*

INHABILETÉ. s. f. Manque d'habileté. *L'inhabileté de ce général lui a fait perdre la bataille. Cet ouvrage a été manqué par l'inhabileté de l'ouvrier.*

INHABILITÉ. s. f. T. de Jurispr. Incapacité. *La condamnation à une peine infamante perpétuelle emporte inhabilité à recueillir aucune succession.*

INHABITABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être habité. *Maison inhabitable. Pays inhabitable.*

INHABITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point habité. *Lieu inhabité. Lieux inhabités. Ville inhabitée. Maison inhabitée.*

INHALATION. s. f. Terme didactique. Action d'aspirer, d'absorber par inspiration.

Il se dit en Médecine de L'inspiration de certaines substances, telles que l'éther, le chloroforme, etc., dont on se sert pour produire l'anesthésie. Il se dit aussi de L'absorption des vapeurs d'eau, d'iode.

En Botanique, il signifie L'action organique des plantes, par laquelle elles se pénètrent, s'imbibent de l'air, des fluides au milieu desquels elles vivent.

INHÉRENCE. s. f. T. de Philosophie. Il se dit de L'union des choses inséparables par leur nature, ou qui ne peuvent être séparées que mentalement et par abstraction. *L'inhérence de l'accident à la substance.*

INHÉRENT, ENTE. adj. Qui par sa nature est joint inséparablement à un sujet. *La pesanteur est inhérente à la matière. Vice inhérent au sujet d'un ouvrage. Faiblesse inhérente à la nature humaine.*

INHIBER. v. a. T. de Pratique et de Chancellerie. Défendre, prohiber. *Nous avons inhibé et défendu.* Il vieillit.

INHIBÉ, ÉE. part. passé. *Les choses inhibées.*

INHIBITION. s. f. T. de Jurispr. Défense, prohibition. Il se joint presque toujours avec le mot *Défense*, et il est plus usité au pluriel qu'au singulier. *Inhibitions et défenses sont faites à toutes personnes. L'arrêt, l'ordonnance portait inhibitions et défenses.*

INHOSPITALIER, IÈRE. adj. Qui n'exerce point l'hospitalité, inhumain envers les étrangers. *Un peuple inhospitalier.*

Il se dit quelquefois D'un lieu où les étrangers sont mal accueillis, qui n'offre point un refuge assuré. *Rivage inhospitalier. Terre inhospitalière.*

INHOSPITALITÉ. s. f. Refus de recevoir les étrangers, inhumanité envers eux. *La barbarie et l'inhospitalité de ces peuples.*

INHUMAIN, AINE. adj. Cruel, sans pitié, sans humanité. Il se dit Des personnes et des choses. *Un tyran inhumain. Un maître inhumain. Il s'est montré inhumain envers ces malheureux. Un acte inhumain. Action inhumaine. Cela est inhumain. Il lui fit un traitement inhumain. Il y avait dans ce pays une loi inhumaine, une coutume inhumaine.*

INHUMAINE, au féminin, s'est dit particulièrement, dans le langage des amants et des poètes, D'une femme qui ne répond pas à la passion de celui dont elle est aimée.

Beauté inhumaine. On ne le dit plus guère qu'en plaisantant.

Il est aussi substantif, dans le même sens. *Belle inhumaine. C'est une inhumaine.*

INHUMAINEMENT. adv. Cruellement. *Il l'a traité inhumainement.*

INHUMANITÉ. s. f. Cruauté, barbarie. *Grande inhumanité. Il y a de l'inhumanité à cela. Acte d'inhumanité envers des vaincus. Il l'a traité avec inhumanité.*

Il se dit aussi Des actes d'inhumanité. *Exercer de grandes inhumanités.*

INHUMATION. s. f. Action d'inhumer. *L'inhumation d'un corps. Aucune inhumation ne peut être faite sans une autorisation de l'officier de l'état civil. Un lieu consacré aux inhumations. Frais d'inhumation.*

Inhumation précipitée, Inhumation faite avec trop de hâte et qui expose à enterrer une personne encore vivante. *Le danger des inhumations précipitées.*

INHUMER. v. a. Enterrer. Il ne se dit qu'en parlant Des corps humains. *Inhumer les morts. Il fut inhumé, on l'inhuma dans l'église, dans le cimetière.*

INHUMÉ, ÉE. part. passé.

INI

INIMAGINABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut imaginer. *Ce contretemps est inimaginable.*

INIMITABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter. *Action inimitable. Ouvrage inimitable. Style inimitable. Grâce inimitable. Un homme inimitable dans son art, dans ses manières d'agir. C'est un auteur inimitable.*

INIMITIÉ. s. f. Haine, malveillance, aversion qu'on a pour quelqu'un, et qui ordinairement dure longtemps. *Inimitié cachée, couverte, déclarée. Vieille inimitié. Inimitié héréditaire. Inimitié enracinée, irréconciliable. Il existait entre ces familles d'anciennes inimitiés. Mettre un terme à de longues inimitiés. Par inimitié. Avoir de l'inimitié pour une personne. Concevoir de l'inimitié contre quelqu'un, encourir son inimitié.*

Il se dit, par extension, de L'antipathie naturelle qui existe entre certains animaux. *Il y a de l'inimitié, une inimitié naturelle entre le chien et le chat.*

ININTELLIGENCE. s. f. Manque d'intelligence. *Montrer une complète inintelligence des affaires, de ses intérêts.*

ININTELLIGENT, ENTE. adj. Qui manque d'intelligence. *On n'est pas plus inintelligent.*

ININTELLIGIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas intelligible, qu'on ne peut comprendre. *Phrase inintelligible. Ce discours, ce langage, ce raisonnement est inintelligible.*

ININTERROMPU, UE. adj. Qui n'est point interrompu. Il ne s'emploie guère qu'au sens moral. *Une suite ininterrompue de malheurs.*

INIQUE. adj. des deux genres. Injuste à l'excès, qui blesse grièvement l'équité. Il se dit Des personnes et des choses. *Juge inique. Jugement inique. Cela est inique.*

INIQUEMENT. adv. D'une manière inique. *Juger iniquement.*

INIQUITÉ. s. f. Vice de ce qui est inique; injustice excessive, criante, manifeste. *L'iniquité des juges. L'iniquité des jugements. L'iniquité évidente d'un arrêt. Un acte d'iniquité. C'est le comble de l'iniquité. Un mystère d'iniquité.*

Il se dit aussi d'Un acte d'injustice. *Commettre une iniquité, des iniquités. C'est une iniquité révoltante.*

INIQUITÉ, signifie plus généralement, Le péché, la corruption des mœurs, le débordement des vices. *L'iniquité régnait, avait couvert la face de la terre. L'iniquité du siècle. C'est un homme rempli d'iniquité. Les hommes, comme enfants d'Adam, portent l'iniquité de leur premier père. Enfant d'iniquité.*

Il se dit également, surtout au pluriel, Des péchés, des actes contraires à la religion, à la morale. JÉSUS-CHRIST *a porté nos iniquités, a lavé nos iniquités, s'est chargé de nos iniquités. Cet homme a comblé la mesure de ses iniquités. Les enfants portent souvent la peine des iniquités de leurs pères. Seigneur, remettez-nous nos iniquités.* Fig., en termes de l'Écriture, *Boire l'iniquité comme l'eau.*

INITIAL, ALE. adj. (On prononce *Inicial.*) Qui est au commencement, qui marque le commencement d'une chose.

La vitesse initiale d'un boulet, La vitesse de ce projectile, au sortir de la pièce, pendant qu'il parcourt une ligne sensiblement droite.

INITIAL, se dit particulièrement Des lettres, des syllabes qui commencent un mot. *La lettre initiale d'un nom propre est toujours une majuscule. Un* a, *un* b *initial. Consonne, voyelle, syllabe initiale.* En termes de Calligraphie et d'Imprimerie, on appelle plus particulièrement *Lettre initiale,* La lettre qui commence un livre, un chapitre : elle est ordinairement plus grande que les majuscules du texte, et quelquefois accompagnée d'ornements.

Il s'emploie aussi substantivement, au féminin, pour Lettre initiale. *Il n'a signé ce billet que de l'initiale de son nom, que de son initiale. Dans ce manuscrit, les initiales sont en rouge.*

INITIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui initie. *Un initiateur de génie.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Un génie initiateur.*

INITIATION. s. f. (On prononce *Iniciacion.*) Admission à la connaissance de certaines choses secrètes. Il se dit particulièrement de La cérémonie par laquelle on était initié à la connaissance et à la participation de certains mystères, chez les païens. *Les cérémonies d'initiation.*

INITIATIVE. s. f. (On prononce *Iniciative.*) Action de celui qui propose le premier quelque chose. *Prendre l'initiative. Il prit l'initiative de cette démarche.*

Il se dit également Du droit de faire le premier certaines propositions. *En Angleterre l'initiative pour la proposition des lois appartient à chacun des trois pouvoirs.* On dit dans le même sens, *Droit d'initiative.*

Il se dit encore d'Une qualité de l'esprit qui consiste à se mettre en avant, à proposer le premier quelque chose. *Il manque d'initiative.*

INITIER. v. a. (On prononce *Inicier.*) Il se dit proprement en parlant De la religion des anciens païens, et signifie, Recevoir au nombre de ceux qui font profession de quelque culte particulier, admettre à la connaissance et à la participation de certaines cérémonies secrètes qui regardaient le culte particulier de quelque divinité. *Il se fit initier aux mystères de Cérès, de Bacchus. Ceux qui n'étaient pas initiés aux mystères de Cérès, ne pouvaient assister à certains sacrifices. Initier quelqu'un aux mystères.*

Il se dit, par extension, en parlant De quelque religion que ce soit. *Quand les Pères ont parlé à ceux qui n'étaient pas encore initiés aux mystères de la religion, ils ont usé d'une sage réserve.*

Initier quelqu'un dans une compagnie, dans une société, L'admettre, le recevoir au nombre des membres qui la composent. *Nous l'avons initié parmi nous. Il n'est pas encore initié parmi eux.*

INITIER, signifie aussi, figurément, Donner la connaissance d'une chose, mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc. *Il n'est pas initié dans cette affaire, dans le secret. La nature semblait l'avoir initié à ses secrets. Initier quelqu'un à la philosophie, à la politique, dans les secrets de la philosophie, de la politique.*

INITIÉ, ÉE. part. passé. On l'emploie aussi comme substantif, surtout en parlant De l'initiation à certains mystères. *Un initié. Les initiés.*

INJ

INJECTER. v. a. T. de Médec. Introduire, par le moyen d'une seringue ou de tout autre instrument, un liquide émollient, ou détersif, ou stimulant, etc., dans une cavité du corps, dans une plaie. *Injecter une décoction dans le rectum, dans une fistule. Injecter du lait dans l'oreille.*

Il prend aussi pour régime le nom des parties dans lesquelles on injecte une liqueur. *Injecter une plaie.*

INJECTER, signifie également, en termes d'Anatomie, Introduire une matière colorée, ou du mercure, dans les vaisseaux d'un cadavre, soit pour le conserver, soit pour rendre ces parties plus apparentes et pour en faciliter la dissection. *Injecter un cadavre. Injecter les veines, les artères. Injecter de cire ou de térébenthine colorée avec du noir de fumée, avec du vermillon. Injecter les vaisseaux lymphatiques avec du mercure. L'art d'injecter.*

INJECTÉ, ÉE. part. passé. *Cadavre injecté.*

Face injectée, Face colorée par l'afflux du sang. *Yeux injectés de sang,* ou simplement, *Yeux injectés,* Yeux où l'engorgement du sang fait paraître de petites veines rouges.

INJECTION. s. f. T. de Médec. Action par laquelle on injecte une liqueur dans quelque cavité du corps ou dans une plaie. *Faire des injections dans l'oreille. Il a fait faire des injections pour guérir cette plaie.*

Il se dit aussi Du liquide que l'on injecte. *L'injection était trop chaude, trop froide. Injection détersive, aromatique. Injection d'eau de graine de lin.*

INJECTION, se dit également, en termes d'Anatomie, de L'action d'injecter un cadavre, ainsi que de La matière liquide ou liquéfiée dont on se sert pour cette opération. *L'injection d'un cadavre. Injection colorée. Injection de suif, de cire, de térébenthine.*

Il se dit encore Des pièces anatomiques préparées au moyen de l'injection. *Le Hollandais Ruysch a fait de belles injections.*

INJONCTION. s. f. Commandement exprès. *Faire une injonction à quelqu'un. Après cette injonction. Un arrêt portant injonction. On a fait injonction à tous les officiers de ce corps de se trouver dans telle ville, à telle époque. Injonction formelle.*

INJOUABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être joué. *Cette pièce est injouable. Ce morceau de musique est injouable.*

INJURE. s. f. Insulte, outrage, ou de fait, ou de parole, ou par écrit. *Grande injure. Injure grave, atroce, sanglante, irréparable. Faire injure. Vous me faites injure en me supposant de telles intentions. Faire une injure à quelqu'un. Endurer, souffrir une injure. Oublier, pardonner les injures Repousser les injures. Venger l'injure de quelqu'un. Venger sa propre injure. Laver une injure dans le sang. L'oubli, le mépris, le pardon des injures. Une injure à l'honneur, faite à l'honneur. Il tient, il répute cela à injure. Faire satisfaction d'une injure. Réparer l'injure qu'on a faite. Faire assigner en réparation d'injures.*

Il se prend, particulièrement, pour Une parole offensante, outrageuse. *Dire des injures à quelqu'un. Ils en vinrent aux injures. Vomir des injures. Eclater en injures contre quelqu'un. Charger quelqu'un d'injures. Une injure grossière.*

Pop., *Se chanter mille injures*, et fam., *Dire ou se dire de grosses injures.*

Fig., *L'injure du temps, les injures du temps, de l'air, des saisons*, Les intempéries de l'air ou des saisons, comme le vent, la pluie, la grêle, le brouillard, considérées par rapport aux incommodités ou aux dommages qu'elles causent. *Être exposé à l'injure du temps, aux injures du temps. Cette statue est exposée aux injures de l'air, du temps.*

L'injure du temps, l'injure des temps, signifie aussi, La dégradation, la ruine, la perte de certaines choses par l'effet de la durée, du laps de temps. *Ces monuments, ces édifices ont éprouvé, ont ressenti l'injure du temps. L'injure des temps a presque anéanti ces beaux ouvrages. Nous avons perdu beaucoup d'écrits, beaucoup de connaissances, beaucoup de secrets par l'injure des temps.*

Fig., *Les injures du sort*, Les revers, les malheurs extraordinaires et non mérités.

INJURIER. v. a. Offenser quelqu'un par des paroles injurieuses. *Il l'a grièvement injurié. Il injurie tout le monde.* On l'emploie aussi comme verbe réciproque. *S'injurier l'un l'autre.*

INJURIÉ, ÉE. part. passé.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une manière injurieuse, outrageante. *Il l'a traité si injurieusement, que... Il a parlé fort injurieusement de vous, contre vous.*

INJURIEUX, EUSE. adj. Outrageux, offensant. *Ce mémoire est injurieux aux magistrats. Cela est injurieux à la mémoire, à la famille de mon ami. Un discours, un écrit injurieux. Injurieux pour lui, pour sa maison, pour ses amis. Se servir de termes injurieux. Paroles injurieuses. Une injurieuse pitié. Soupçons injurieux. Procédé injurieux.*

Il se dit quelquefois, figurément et poétiquement, pour Injuste ou nuisible. *Le sort injurieux. Le destin injurieux. Les ans injurieux.*

INJUSTE. adj. des deux genres. Qui n'a point de justice, qui agit contre les règles de la justice. *Cet homme est bien injuste. Un maître injuste. Il fut injuste à mon égard, envers moi. Sa douleur le rend injuste.*

Il se dit également De ce qui est contraire à la justice, à l'équité; et même De ce qui est déraisonnable, mal fondé. *Un arrêt injuste. Une sentence injuste. Un châtiment injuste. Une guerre injuste. Des moyens injustes. Une demande injuste. Des propositions injustes. Des prétentions injustes. Il est injuste de vouloir que... Une injuste colère. Un injuste mépris. D'injustes soupçons.*

Il se dit substantivement, et absolument, de Ce qui est injuste. *La distinction du juste et de l'injuste.*

INJUSTEMENT. adv. D'une manière injuste. *Il fut condamné injustement. C'est injustement que vous vous plaignez.*

INJUSTICE. s. f. Manque de justice, d'équité. *Abhorrer l'injustice. Punir l'injustice. Son injustice les indigna. Son procédé est plein d'injustice. Acte d'injustice.*

Il se dit aussi d'Un acte d'injustice. *Il a fait une grande injustice. Commettre des injustices. Commettre une injustice envers quelqu'un. Souffrir une injustice. Essuyer, réparer une injustice. Se plaindre d'une injustice. C'est une horrible injustice. Ne me faites pas l'injustice de croire que je vous ai oublié.*

INJUSTIFIABLE. adj. des deux genres. Qui ne saurait être justifié. *Ses procédés sont injustifiables.*

INL

INLISIBLE. adj. des deux genres. Il n'est plus usité. Voyez ILLISIBLE.

INM

IN MANUS. Voyez MANUS (IN).

INN

IN NATURALIBUS. Voyez NATURALIBUS (IN).

INNAVIGABLE. adj. des deux genres. (On prononce les deux N.) Où l'on ne peut naviguer. *Les glaces rendent cette mer innavigable.*

INNÉ, ÉE. adj. (On prononce les deux N.) Terme didactique. Qui est né avec nous, que nous apportons en naissant. *Idées innées. Qualités innées. Maladies innées.*

Il s'emploie aussi dans le langage ordinaire. *Nous avons dans l'âme un principe inné de justice. Le désir inné du bien-être.*

INNERVATION. s. f. (On prononce les deux N.) T. de Physiol. Mode d'action du système nerveux; ensemble des fonctions des nerfs.

INNOCEMMENT. adv. (On prononce *Inoçaman.*) Avec innocence, sans dessein de mal faire, sans fraude ni tromperie. *Je n'y voyais point de mal, je l'ai fait innocemment. On ne saurait agir plus innocemment. Il a vécu innocemment. Parole dite innocemment. Le plus innocemment du monde.* Cette phrase est familière.

Il signifie aussi, Sottement, niaisement. *Il vint innocemment raconter la sottise qu'il avait faite.*

INNOCENCE. s. f. (On prononce *Inoçance.*) État de celui qui n'est point coupable. *On a reconnu son innocence. Défendre la cause de l'innocence. Persécuter, poursuivre l'innocence. Protéger, sauver, faire triompher l'innocence.*

Il signifie aussi, L'état, la qualité de celui qui ne commet point le mal sciemment, qui est pur et candide. *L'innocence de nos premiers parents. Adam fut créé dans un état d'innocence. Avec son air d'innocence, elle m'a trompé. Vivre dans l'innocence. Il a conservé son innocence dans les occasions où elle courait le plus grand danger. Perdre son innocence. Abuser de l'innocence d'une jeune fille. L'innocence d'une vie passée dans la pratique des bonnes œuvres.* On le dit également en parlant Des animaux qui ne sont point malfaisants. *L'innocence d'un agneau, d'une colombe.*

L'âge d'innocence, L'enfance. Figurément, en style de Dévotion, *La robe d'innocence*, L'état d'innocence. *Dépouiller la robe d'innocence.*

INNOCENCE, signifie aussi, Trop grande simplicité. *Admirez l'innocence de cet homme. Il est d'une grande innocence.*

INNOCENT, ENTE. adj. (On prononce *Inoçan.*) Qui n'est point coupable. *Il est innocent du crime dont on l'accuse. Il en est innocent. Il fut absous et reconnu innocent. On l'a accusé de ce crime, mais il en est aussi innocent que l'enfant qui vient de naître.*

Il s'emploie aussi comme substantif, dans ce premier sens. *Protéger les innocents. Persécuter les innocents. Opprimer, accabler, condamner l'innocent. Un innocent malheureux. Il vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de condamner un innocent.*

Il se dit également De ce qui ne vient point d'une mauvaise intention. *C'est une action fort innocente. Propos innocent.*

INNOCENT, signifie encore, Exempt de toute malice, de tout vice, pur et candide. *Elle a l'air bien innocente. Une jeune fille innocente. C'est une âme innocente, un cœur innocent. Il est innocent comme un enfant.* On l'emploie quelquefois, dans ce sens, comme substantif. *Faire l'innocent, l'innocente. Une jeune innocente. La pauvre innocente ne soupçonnait pas le piége qu'on lui tendait.*

Il se dit dans un sens analogue, De la conduite, des actions, des paroles, etc. *Mener une vie innocente. Ses mœurs, ses pensées sont innocentes. Il était dans cet âge innocent où l'on ne soupçonne point le mal. Plaisirs innocents. Badinage innocent. C'est un jeu bien innocent. Je ne vois rien là que de fort innocent.*

Jeux innocents, Petits jeux de société, où l'on impose des pénitences à ceux qui se trompent.

INNOCENT, signifie en outre, Qui ne nuit point, qui n'est point malfaisant, dangereux. *L'agneau est un animal fort innocent. Remède, breuvage innocent. Cet écrit est bien innocent.*

Il se dit aussi pour Simple, crédule. *Vous êtes bien innocent de croire ce que cet homme vous dit, de croire à de pareils contes.*

Il s'emploie comme substantif, en parlant Des enfants au-dessous de l'âge de sept à huit ans. *On a dépouillé ces pauvres innocents. Un pauvre petit innocent. Il a laissé trois ou quatre petits innocents.* Ces deux dernières phrases ne sont que du langage familier.

Les Innocents, les saints Innocents, Les petits enfants que le roi Hérode fit égorger. *Le massacre des Innocents. La fête des Innocents*, ou simplement, *Les Innocents. Ce fut le jour, le lendemain des Innocents.*

INNOCENT, substantif, se dit quelquefois d'Un homme qui a l'esprit faible, borné. *C'est un innocent, un vrai, un pauvre innocent, un franc innocent, un grand innocent. Vous faites l'innocent.*

Prov. et fig., *C'est un innocent fourré de malice*, se dit D'un homme qui est malicieux, et qui feint d'être simple et bon.

INNOCENTER. v. a. (On prononce *Inoçanter.*) Absoudre, déclarer innocent. *L'ar-*

rêt les innocente sur le premier chef. Ils ont été innocentés.

INNOCENTÉ, ÉE. part. passé.

INNOCUITÉ. s. f. (On prononce les deux N.) Terme didactique. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible. *L'innocuité d'un végétal, d'un breuvage.*

INNOMBRABLE. adj. des deux genres. (On ne prononce qu'une N dans ce mot et dans le suivant.) Qui ne se peut nombrer. Il s'emploie quelquefois par exagération. *Multitude, armée innombrable. Nombre innombrable. Des troupes innombrables. D'innombrables obstacles. D'innombrables bienfaits.*

INNOMBRABLEMENT. adv. D'une manière innombrable. Il est peu usité.

INNOMÉ, ÉE. adj. (On prononce les deux N.) Qui n'a pas encore reçu de nom. Il se dit particulièrement, en Droit romain, Des contrats qui n'ont point de dénomination particulière, tels que ceux où l'un promet de faire, et l'autre de donner, etc. *L'engagement d'un domestique est un contrat innomé.*

INNOMINÉ, ÉE. adj. (On prononce les deux N.) T. d'Anat. Sans nom, qui n'a pas reçu de nom particulier. On a donné cette épithète à divers organes : *Os innominés,* Les deux os qui, s'unissant entre eux antérieurement, et avec l'os *sacrum* postérieurement, forment ce qu'on appelle le Bassin. *Artère innominée,* Une des grandes artères du corps. *Etc.*

INNOVATEUR. s. m. (On prononce les deux N, dans ce mot et dans les deux qui suivent.) Celui qui innove, qui fait des innovations. *Les innovateurs ont en général plus de hardiesse que de prudence.* En parlant De Religion, on dit mieux, *Novateur.*

INNOVATION. s. f. Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, dans les lois, dans un acte, dans une croyance, un usage, une science, etc. *C'est une innovation en politique, en législation, en médecine, en littérature. Sans innovation. Ces innovations à l'ancienne croyance trouvèrent de nombreux partisans. Faire des innovations, d'heureuses innovations. C'est une innovation dangereuse. Vouloir empêcher toute innovation.*

INNOVER. v. n. Faire une innovation, des innovations. *Il ne faut point innover légèrement. Ils veulent innover en tout. Il est dangereux d'innover dans les choses de religion, etc.* On le prend activement dans ces phrases : *Il ne faut rien innover. Sans rien innover.*

INNOVÉ, ÉE. part. passé. *Il n'est rien innové quant à telle chose.*

INO

INOBSERVANCE. s. f. Défaut d'observance, manque à observer des prescriptions religieuses et morales, etc. *L'impossibilité de remplir ces prescriptions peut seule en justifier l'inobservance.*

INOBSERVATION. s. f. Manque d'obéissance aux lois, aux règlements, etc.; inexécution des promesses qu'on a faites, des engagements qu'on a contractés. *L'inobservation des règles détruit la discipline. L'inobservation des lois. L'inobservation des traités, d'une convention. L'inobservation d'une condition, d'une clause. L'inobservation du carême, des commandements de l'Église.*

INOCCUPÉ, ÉE. adj. Qui est sans occupation. *Une vie inoccupée. Un homme inoccupé doit périr d'ennui.*

IN-OCTAVO. adj. et s. m. T. d'imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en huit feuillets, et Des livres, des volumes qui ont ce format. *Le format in-octavo, l'in-octavo est actuellement fort employé. Un volume in-octavo. Un in-octavo. Des in-octavo.* On écrit aussi, *In-8°.*

INOCULATEUR, TRICE. s. T. de Médec. Celui, celle qui fait l'opération de l'inoculation. *Un habile inoculateur.* Le féminin ne se dit guère que Des femmes grecques qui apportèrent ou renouvelèrent la pratique de l'inoculation à Constantinople.

INOCULATION. s. f. T. de Médec. Action de communiquer artificiellement une maladie contagieuse, en introduisant le virus dans le corps. *L'inoculation de la petite vérole, de la peste, du claveau, etc. Une maladie contagieuse a ordinairement moins de danger lorsqu'elle est communiquée par inoculation.* On dit aussi, *L'inoculation d'un virus.*

Il se dit absolument, de L'inoculation de la petite vérole. *La pratique de l'inoculation est fort ancienne dans les pays voisins de la mer Caspienne, aux Indes, à la Chine, et en Afrique. L'inoculation passa de Constantinople à Londres en* 1721, *et à Paris en* 1755.

INOCULER. v. a. Communiquer une maladie, transmettre un virus par inoculation. *Inoculer la petite vérole. Inoculer le virus vaccin ou variolique. Inoculer la peste.*

Il signifie absolument, Inoculer la petite vérole. *Il y a plusieurs manières d'inoculer. On inocule à la Chine par inspiration, en Turquie par piqûre, ailleurs par friction, par incision, ou par vésicatoires.*

Inoculer une personne, Lui communiquer la petite vérole par inoculation. *Se faire inoculer.*

INOCULER, s'emploie avec le pronom personnel, dans le sens de Se communiquer, et se dit Des maladies qui se communiquent par la transmission d'un virus. *L'endroit du corps où le mal, où le virus s'est inoculé.*

INOCULÉ, ÉE. part. passé. *La petite vérole inoculée est ordinairement plus bénigne que la petite vérole naturelle.*

INODORE. adj. des deux genres. Sans odeur. *Fleurs inodores. L'eau est un fluide inodore. Fosse inodore. Cabinet inodore.*

INOFFENSIF, IVE. adj. Qui n'est pas capable d'offenser, de nuire ; qui ne fait de mal, d'offense à personne. *Esprit inoffensif. Le lièvre est un animal inoffensif. Cette brochure est assurément très inoffensive.*

INOFFICIEUX, EUSE. adj. T. de Jurisprud. Il ne s'applique guère qu'Aux testaments et aux donations. *Testament inofficieux,* Celui où l'héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur. *Donation inofficieuse,* Celle par laquelle un des enfants est avantagé aux dépens de la légitime des autres.

INOFFICIOSITÉ. s. f. T. de Jurispr. Qualité d'un acte inofficieux.

Action d'inofficiosité, Action intentée, plainte faite contre un testament inofficieux, une donation inofficieuse, etc.

INONDATION. s. f. Débordement d'eaux qui inondent un pays. *L'inondation causée par les pluies, par la fonte des neiges. Les ravages de l'inondation. Les inondations périodiques du Nil fertilisent l'Égypte. L'inondation d'un pays.*

Faire des inondations autour d'une place, Lâcher les eaux autour d'une place, pour empêcher les approches de l'ennemi.

INONDATION, se dit également Des eaux débordées. *L'inondation couvrait une immense étendue de pays. Il entra dans la place en passant à travers l'inondation.*

Il se dit, figurément, d'Une grande multitude de peuple qui envahit un pays : *Une grande inondation de barbares ;* et par dénigrement d'Une grande quantité de certaines choses : *Une inondation de pamphlets, de brochures.*

INONDER. v. a. Submerger un terrain, un pays par un débordement d'eaux. *Quand la rivière déborde, elle inonde tout le pays. Le Nil inonde l'Égypte en certaines saisons. La mer a inondé bien des terres dans les Pays-Bas.*

Il signifie, par exagération, Mouiller beaucoup. *Inonder quelqu'un en jetant un seau d'eau sur lui. Cette pluie nous inonde. Les pleurs inondaient son visage.* Dans ce sens, il est souvent familier.

Il se dit, figurément, Des nations, des grandes armées qui envahissent un pays, ou d'Une grande multitude qui se porte vers un même lieu. *Quand les Goths, quand les Lombards inondèrent l'Italie. Les Sarrasins ont inondé l'Espagne. L'Asie fut inondée par les Tartares. La campagne est inondée de soldats. La foule inondait les lieux voisins du désastre.*

Il se dit aussi, et presque toujours par dénigrement, De certaines choses répandues, multipliées avec une extrême profusion. *Le public est inondé de mauvais écrits, de mauvaises brochures.*

INONDÉ, ÉE. part. passé.

INOPINÉ, ÉE. adj. Imprévu, à quoi on ne s'attendait point. Il ne se dit proprement que Des événements qui surviennent tout d'un coup, et sans qu'on y eût songé auparavant. *Accident inopiné. Querelle inopinée. Il lui est survenu une affaire inopinée. Bonheur inopiné.*

INOPINÉMENT. adv. D'une manière inopinée. Il se dit Des personnes et des choses. *Cela est arrivé inopinément. Il arriva inopinément, et lorsqu'on le croyait encore bien loin. Tomber inopinément sur l'ennemi.*

INOPPORTUN, UNE. adj. Qui n'est pas opportun, à propos. *Vous ne pouvez choisir un moment plus inopportun. Cette mesure ne vous semble-t-elle pas inopportune?*

INOPPORTUNITÉ. s. f. Qualité de ce qui n'est pas opportun, à propos. *L'inopportunité d'une démarche.*

INORGANIQUE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit Des corps qui ne sont point organisés, et qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux. *Êtres inorganiques. Corps inorganiques. La matière inorganique.*

INOUÏ, ÏE. adj. Dont on n'a jamais ouï parler. *Il est inouï que pareille chose soit jamais arrivée.*

Il se dit, particulièrement, De ce qui est tel, que jusque-là on n'avait ouï parler de rien de semblable. *C'est une chose inouïe. Voilà qui est inouï. Sa conduite est inouïe. Des cruautés inouïes.*

INOXYDABLE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui n'est pas sujet à s'oxyder. *Un métal inoxydable.*

INP

IN PACE. (On prononce *Ine pacé*.) Expression latine usitée autrefois dans les monastères, pour désigner La prison où l'on enfermait pour leur vie ceux qui avaient commis quelque grande faute. *Mettre un religieux in pace*. On disait aussi substantivement : *Mettre un religieux dans l'in pace d'un couvent*.

IN PARTIBUS. (On sous-entend *Infidelium*. Dans ce mot et dans les deux suivants, on prononce *Ine*.) Phrase latine qu'on emploie en parlant De celui qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles. *Un évêque in partibus*.

IN PETTO. (On fait sentir les deux T.) Expression empruntée de l'italien, qui signifie, Dans l'intérieur du cœur, en secret, et qui n'est proprement d'usage qu'en parlant Du pape, lorsqu'il nomme un cardinal, sans le proclamer ni l'instituer. *Le pape l'a fait cardinal in petto. Le pape a fait deux cardinaux, et en a réservé un in petto*. On dit par extension, dans le langage familier : *Le roi l'a fait pair in petto. Cet homme est mon gendre in petto. Etc.*

IN-PLANO. adj. et s. m. T. d'Imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille imprimée ne contient qu'une page de chaque côté. *Le format in-plano. L'in-plano est un format de luxe*.

IN-PROMPTU. Voyez IMPROMPTU.

INQ

INQUALIFIABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut se qualifier. Il se prend surtout en mauvaise part. *Sa conduite est inqualifiable*.

INQUART. s. m. T. de Chimie. Action de joindre trois parties d'argent contre une d'or, pour en faire le départ. On dit aussi, *Inquartation*, et plus ordinairement, *Quartation*. Voyez QUARTATION.

IN-QUARTO. adj. et s. m. (On prononce *In-couarto*.) T. d'Imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en quatre feuillets; et Des livres, des volumes qui ont ce format. *Le format in-quarto, l'in-quarto s'emploie souvent pour les dictionnaires. Un volume in-quarto. Un manuscrit in-quarto. Un in-quarto. Des in-quarto*. On écrit aussi, *In-4°*.

INQUIET, ÈTE. adj. Qui est dans quelque trouble, dans quelque agitation d'esprit, soit par crainte, soit par irrésolution et incertitude. *Il appréhende telle chose, cela le rend inquiet, il en est tout inquiet. Elle a l'air inquiète. Elle est inquiète de ne point recevoir de nouvelles. Il est inquiet sur cette affaire*.

Il se dit aussi Des passions et des mouvements de l'âme. *La jalousie est une passion inquiète. Une politique inquiète et soupçonneuse. Une inquiète curiosité*.

Il se dit également De ce qui marque de l'inquiétude. *Des regards inquiets*.

INQUIET, signifie aussi, Qui ne peut se tenir en repos, qui n'est jamais content de la situation, de l'état où il se trouve, et qui désire toujours quelque changement. *Il est si inquiet, qu'à peine entré dans un lieu, il en veut sortir. C'est un esprit brouillon et inquiet. Il a l'humeur inquiète. Il est d'humeur inquiète, d'un tempérament inquiet*.

Il s'applique également, dans ce sens, Aux passions, aux mouvements de l'âme. *Une inquiète ambition le domine. Une inquiète activité*.

Il se dit encore, particulièrement, D'une personne que la souffrance met dans une agitation continuelle. *Le malade a été fort inquiet toute la nuit*.

Sommeil inquiet, Sommeil qui est souvent interrompu, et qui est troublé par quelque peine d'esprit, ou par la mauvaise disposition physique où se trouve celui qui dort.

INQUIÉTANT, ANTE. adj. Qui cause de l'inquiétude. *Voisinage inquiétant. Situation inquiétante. Nouvelles inquiétantes. L'état de ce malade n'a rien d'inquiétant*.

INQUIÉTER. v. a. Rendre inquiet. Dans ce sens, il ne se dit qu'en parlant De l'âme. *Cette nouvelle m'inquiète. Cette pensée m'inquiète. Ce qu'il vient d'apprendre l'inquiète. Cela m'inquiète fort peu*.

Il signifie aussi, Troubler, faire de la peine en quelque chose que ce soit. *Dès qu'il est dans son cabinet, il ne veut point qu'on l'interrompe, qu'on l'inquiète. Il avait un camp volant avec lequel il inquiétait à toute heure les ennemis. Il inquiétait les assiégeants par de continuelles sorties*.

Il signifie particulièrement, Troubler quelqu'un dans la possession d'une chose, lui faire un procès, lui chercher querelle. *On ne m'a jamais inquiété dans la possession de cette maison, de cette terre. Si l'on m'inquiète, je ferai assigner mon vendeur en garantie. Il fut inquiété dans la possession de ses nouvelles conquêtes. On l'inquiéta sur la légitimité de sa naissance, sur sa noblesse*.

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le premier sens. *S'inquiéter d'un rien. C'est un homme qui s'inquiète aisément. De quoi vous inquiétez-vous? C'est un homme sans souci, qui ne s'inquiète de rien. Il ne s'en inquiète nullement*.

INQUIÉTÉ, ÉE. part. passé.

INQUIÉTUDE. s. f. Trouble, souci, agitation d'esprit, impatience causée par quelque passion. *Grande, vive, cruelle inquiétude. Continuelle inquiétude. Inquiétude mortelle. Cela lui cause, lui donne de graves inquiétudes. D'où viennent ces inquiétudes? Avoir des inquiétudes sur sa santé. Ce jeune homme donne de l'inquiétude à sa famille. Il est sans inquiétude de l'avenir, sur l'avenir. N'en ayez point d'inquiétude. Soyez sans inquiétude. Cela me jette, me met dans l'inquiétude. Être dans l'inquiétude. Je l'ai tiré d'inquiétude*.

Il signifie quelquefois, Inconstance d'humeur, amour du changement qui fait que l'on est toujours mécontent de l'état où l'on se trouve. *L'inquiétude naturelle à l'homme*.

Il signifie également, Une agitation de corps causée par quelque malaise. *Ce malade a passé la nuit dans une grande inquiétude, dans de grandes inquiétudes*.

INQUIÉTUDES, au pluriel, se dit de Certaines petites douleurs qui donnent de l'agitation et de l'impatience et qui se font sentir ordinairement aux jambes. *Il a des inquiétudes aux jambes, dans les jambes*.

INQUISITEUR. s. m. Juge de l'inquisition. *Inquisiteur de la foi. Grand inquisiteur. Inquisiteur général*.

Inquisiteur d'État, Magistrat de la république de Venise, qui était chargé de découvrir et de prévenir les complots formés contre le gouvernement.

INQUISITION. s. f. Recherche, enquête. On ne le dit guère, dans ce premier sens, que d'Une recherche, d'une perquisition rigoureuse où il se mêle de l'arbitraire. *Sa conduite fut l'objet de l'inquisition la plus offensante. C'est une véritable inquisition*.

Il se dit plus ordinairement d'Un tribunal établi en certains pays pour rechercher et punir ceux qui ont des sentiments contraires à la foi catholique. *Pays d'inquisition. Il fut livré à l'inquisition. On le mit à l'inquisition. Il est à l'inquisition. Les prisons de l'inquisition. L'inquisition d'Espagne, de Portugal, d'Italie. Le tribunal de l'inquisition. Les juges de l'inquisition. Les familiers de l'inquisition*. On nomme quelquefois ce tribunal *Le saint-office*.

INQUISITORIAL, ALE. adj. Il se dit De tout pouvoir ombrageux, trop sévère, de tout acte, de toute recherche arbitraire, et se prend toujours en mauvaise part. *Pouvoir inquisitorial. Tyrannie inquisitoriale. Recherche inquisitoriale. Visites inquisitoriales. Il y a quelque chose d'inquisitorial dans cette mesure*.

INS

INSAISISSABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être saisi. Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, Des choses qu'on ne peut saisir valablement. *Les objets que la loi déclare insaisissables. Des biens insaisissables. Une pension insaisissable. Une rente viagère stipulée insaisissable*.

Il se dit quelquefois, figurément, De ce qui ne peut être perçu, compris. *J'avoue que, pour moi, cette différence est tout à fait insaisissable. Des abstractions insaisissables*.

INSALUBRE. adj. des deux genres. Malsain, qui nuit à la santé. *Un logement humide est insalubre*.

INSALUBRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est nuisible à la santé. *L'insalubrité d'un pays, d'un canton, d'un climat. L'insalubrité de l'air cause des maladies*.

INSANITÉ. s. f. État, ou Action d'un esprit qui n'est pas sain.

INSATIABILITÉ. s. f. Avidité de manger qui ne se peut rassasier. *Il a une faim canine, une insatiabilité que rien ne peut contenter, que rien ne peut assouvir*.

Il s'emploie aussi figurément. *Insatiabilité de gloire, de renommée. L'insatiabilité de cet avare, de cet ambitieux. L'insatiabilité des richesses, des honneurs*.

INSATIABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être rassasié. *Avidité, gourmandise insatiable. Il a une faim insatiable*.

Il se dit aussi figurément. *Avarice insatiable. Il ne se contente de rien, il est insatiable. Insatiable de gloire. Insatiable d'honneurs, de richesses, de louanges*.

INSATIABLEMENT. adv. D'une manière insatiable. *Il est insatiablement avide d'honneur et de gloire*.

INSCIEMMENT. adv. À son insu. *S'il vous a offensé, c'est insciemment*.

INSCRIPTION. s. f. Caractères gravés ou fixés sur le cuivre, sur le marbre, sur la pierre, etc., soit pour conserver la mémoire d'une personne ou d'un événement, soit pour indiquer la destination d'un édifice, etc. *On mit, on grava sur ce marbre une inscription en lettres d'or. Une inscription pompeuse. Ce monument porte plusieurs inscriptions, est chargé d'inscriptions. L'inscription d'un arc de triomphe, d'une fontaine. Le temple de Delphes avait pour inscription cette maxime :* CONNAIS-TOI TOI-MÊME. *On conserve dans ce musée beaucoup*

d'inscriptions antiques. Les caractères qui formaient l'inscription ont été enlevés. Inscription hiéroglyphique. Déchiffrer une inscription. Le sens d'une inscription. L'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il se dit également d'Une courte indication, d'un avis écrit, imprimé, peint, etc., qu'on place dans un lieu apparent, pour servir d'instruction, de renseignement. *Des inscriptions placées à tous les carrefours du bois, en indiquent les différentes routes. On a mis en cet endroit une inscription, pour avertir les gens de n'y point passer.*

Inscription, se dit aussi de L'action d'inscrire une personne ou une chose sur un registre, une liste, etc.; et Du résultat de cette action. *Il a requis son inscription sur la liste des jurés. L'inscription d'un acte de naissance sur les registres de l'état civil.*

Il se dit, particulièrement, de L'inscription d'un étudiant sur le registre de la faculté dans laquelle il étudie pour prendre ses grades. *Prendre des inscriptions en droit, en médecine. Prendre ses inscriptions. Première, seconde, troisième inscription. Perdre une inscription, pour avoir manqué plusieurs fois aux appels du professeur. Avoir toutes ses inscriptions. Il ne lui manque plus qu'une inscription.*

Inscription maritime, Enregistrement, au bureau des classes, de ceux qui peuvent être requis pour le service de la marine de l'État.

En termes de Finances, *Inscription sur le grand-livre de la dette publique*, Titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor. *Il a cinquante mille francs de rente en inscriptions sur le grand-livre.*

En termes de Jurispr., *Inscription hypothécaire*, Mention que le conservateur des hypothèques fait, sur ses registres, de l'hypothèque ou privilège qu'une personne déclare et justifie avoir sur les biens d'une autre. *Prendre, requérir une inscription. Faire l'inscription d'une créance hypothécaire. Bordereau, certificat d'inscription. L'inscription conserve l'hypothèque pendant dix ans. Radiation, réduction d'inscription.*

En termes de Pratique, *Inscription de faux*, Acte par lequel on soutient en justice qu'une pièce est fausse ou falsifiée. *Inscription de faux principal. Inscription de faux incident. Former une inscription de faux.*

INSCRIRE. v. a. Écrire le nom de quelqu'un, ou prendre note, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *Inscrire quelqu'un au rôle des contributions. On l'inscrivit sur la liste des candidats, des souscripteurs. Vous êtes-vous fait inscrire? J'inscrirai cela dans mes tablettes. Inscrire, jour par jour, sur un registre, toutes ses opérations commerciales. Inscrire un bordereau, une créance, un droit d'hypothèque. Inscrire une rente au grand-livre, sur le grand-livre.*

Il signifie quelquefois, Mettre une inscription. *Inscrire une maxime sur un monument. La plupart des personnes qui visitent ce lieu inscrivent leurs noms sur les murailles.*

Il s'emploie aussi dans certaines phrases figurées. *Inscrire son nom au temple de mémoire, dans les fastes de la gloire,* Se rendre célèbre par ses écrits, par des exploits guerriers.

En Mathém., *Inscrire une figure dans une autre*, Tracer, dans l'intérieur d'une figure géométrique, une autre figure qui en touche le contour intérieurement. *Inscrire un triangle dans un cercle. Inscrire un cercle dans un carré.*

Inscrire, avec le pronom personnel, signifie, Inscrire ou faire inscrire son nom dans un registre, sur une liste, etc. *S'inscrire sur une liste d'abonnés. On a ouvert un registre, je me suis inscrit. S'inscrire sur les registres d'une faculté. S'inscrire sur la liste des orateurs qui doivent parler pour ou contre un projet de loi.*

En termes de Pratique, *S'inscrire en faux*, Soutenir en justice qu'une pièce que la partie adverse produit, est fausse. *Je me suis inscrit en faux contre ce billet, contre ce contrat.* Il signifie, par extension, dans le langage ordinaire, Nier quelque proposition qu'une personne allègue. *Je m'inscris en faux contre ce que vous dites.*

Inscrit, ite. part. passé. *La dette inscrite. Les orateurs inscrits pour et contre. Créancier inscrit.*

INSCRUTABLE. adj. des deux genres. Impénétrable, qui ne peut être conçu, qui ne peut être compris par l'esprit humain. Il n'est guère usité qu'en style de l'Écriture. *Les desseins de Dieu sont inscrutables. Le cœur de l'homme est inscrutable.*

INSÇU (À L'). Voyez Insu.

INSÉCABLE adj. des deux genres. T. de Phys. Que l'on ne saurait couper, partager. *On a défini les atomes, des corpuscules insécables.*

INSECTE. s. m. Petit animal invertébré, dont le corps est divisé par étranglements ou par anneaux. *Il y a des insectes qui rampent, comme les vers; d'autres qui marchent, comme les fourmis; et d'autres qui volent, comme les mouches, les hannetons, les papillons. Les diverses classes d'insectes. Insectes coléoptères, névroptères, etc. Un petit insecte. Vil insecte. Des milliers d'insectes. Herbe, procédé pour détruire les insectes.*

INSECTICIDE. adj. des deux genres. Qui détruit les insectes. Il ne se dit guère que D'une poudre inventée pour faire périr les insectes. *Poudre insecticide.*

INSECTIVORE. adj. des deux genres. T. de Zoologie. On donne ce nom À toutes les espèces animales qui se nourrissent presque exclusivement d'insectes.

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin, pour désigner Une subdivision de l'ordre des Mammifères. *Les musaraignes, les taupes sont des insectivores.*

INSÉCURITÉ. s. f. Manque de sécurité. *Rien n'est plus triste que l'insécurité dans laquelle nous vivons.*

IN-SEIZE. adj. et s. m. T. d'Imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en seize feuillets; et Des volumes, des livres qui ont ce format. *Le format in-seize, l'in-seize ne s'emploie que rarement. Un volume in-seize.* On écrit aussi, *In-16*.

INSENSÉ, ÉE. adj. Fou, qui a perdu le sens, qui a l'esprit aliéné. *C'est un homme insensé. Une femme insensée.*

Il se dit, par exagération, D'une personne dont les actions ou les discours ne sont pas raisonnables. *Il faut être insensé pour parler ainsi, pour se conduire ainsi.*

Il se dit également Des choses qui ne sont pas conformes à la raison, au bon sens. *Discours insensé. Action, entreprise, conduite insensée. Passion insensée. Propos insensé.*

Il se dit substantivement, en parlant Des personnes. *Courir comme un insensé. Parler comme un insensé. C'est un insensé. Jeune insensé, que faites-vous!*

INSENSIBILITÉ. s. f. Manque, défaut de sensibilité. *Insensibilité complète. Un froid extrême produit l'insensibilité dans les parties du corps qui l'éprouvent.*

Il se dit également au sens moral. *L'insensibilité aux reproches est moins la marque de l'innocence que celle de l'endurcissement. Une grande, une profonde insensibilité. Vit-on jamais une telle insensibilité? Il faudrait avoir beaucoup d'insensibilité pour n'être pas touché d'un tel malheur.*

INSENSIBLE. adj. des deux genres. Qui ne peut point éprouver de sensations. *Une matière insensible et inerte. Les végétaux, quoique pourvus d'organes, paraissent insensibles.*

Il signifie plus ordinairement, Qui ne sent point, qui ne reçoit point l'impression que l'objet doit faire sur les sens. *Être insensible au froid, au chaud. Le froid engourdit les parties du corps, et les rend insensibles. Il souffre si patiemment les douleurs, qu'on le croirait insensible.*

Il s'emploie également au sens moral. *Insensible à nos maux. Insensible à nos plaintes. Il a l'âme dure et insensible. Les longues et perpétuelles afflictions l'ont rendu insensible. Il est devenu insensible. Une femme insensible à l'amour. Il est insensible aux louanges comme aux reproches.*

Il se prend quelquefois substantivement, dans ce dernier sens; et alors il se dit plus ordinairement d'Une personne qui n'est point sensible à l'amour. *C'est un insensible.*

Insensible, signifie aussi, Imperceptible, qu'on n'aperçoit, qui n'est connu que difficilement par les sens, ou même dont on ne peut s'apercevoir. *Le mouvement de l'aiguille d'une horloge, de l'ombre d'un cadran, est insensible, est insensible à l'œil. Cela se fait d'une manière insensible. Ce remède agit par transpiration insensible. Pente insensible. Des nuances presque insensibles.*

INSENSIBLEMENT. adv. Peu à peu, d'une manière peu sensible, qui se connaît difficilement par le sens ou par l'esprit. *Les plantes croissent insensiblement. Le temps passe insensiblement. Les montagnes s'abaissent insensiblement. L'eau creuse insensiblement les pierres. Une secrète langueur le consumait insensiblement. Cet abus s'est glissé insensiblement dans l'administration. S'habituer insensiblement à quelque chose.*

INSÉPARABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être séparé. *La chaleur est inséparable du feu. L'ombre est inséparable du corps. Ces deux corps sont inséparables l'un de l'autre. Ce droit est inséparable de la couronne. Le remords est inséparable du crime.*

Il se dit aussi Des personnes qui ne se quittent presque jamais, ou qui sont très souvent ensemble. *Deux amis inséparables. Ils sont devenus inséparables. Ils sont inséparables.*

Il s'emploie substantivement, dans ce dernier sens. *Ce sont deux inséparables.* Cette acception est familière.

INSÉPARABLEMENT. adv. De manière à ne pouvoir être séparé. *Ils sont unis inséparablement.*

INSÉRER. v. a. Mettre parmi, ajouter, faire entrer, introduire. *Insérer un cahier, un feuillet dans un livre. Insérer une branche, un œil, un bourgeon dans la fente d'une greffe. Insérer le virus vaccin sous la peau.*

Il se dit, par extension, en parlant Des ouvrages d'esprit, des actes, tels que con-

trats, etc., et de certaines publications. *Il faut insérer cette anecdote, cette singularité, cette pièce dans votre histoire. Ces vers ne sont pas de tel auteur, ils ont été mal à propos insérés dans son poème. Il inséra une clause dans le testament, dans le contrat, dans le traité. Il demanda que son observation fût insérée au procès-verbal, dans le procès-verbal. Insérer une annonce, un article, une réclamation dans un journal. Insérer une ordonnance au Bulletin des lois.*

INSÉRÉ, ÉE. part. passé.

INSERMENTÉ. adj. m. Qui a refusé de prêter serment. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Prêtre insermenté*, Prêtre qui avait refusé de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé en 1790.

INSERTION. s. f. Action par laquelle on insère, ou État de la chose insérée. *L'insertion d'un feuillet dans un livre. L'insertion du vaccin. L'insertion d'une note marginale dans le texte. L'insertion d'une annonce, d'un article dans un journal. On demanda l'insertion au procès-verbal. L'insertion d'une ordonnance au Bulletin des lois. L'insertion d'un article dans un traité.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, de L'attache d'une partie sur une autre. *L'insertion des fibres musculaires sur un tendon. L'insertion d'un tendon, d'un ligament sur un cartilage. Point d'insertion. Mode d'insertion.* On dit de même, en Botanique, *L'insertion des étamines, de la corolle, etc.*

INSIDIEUSEMENT. adv. D'une manière insidieuse et qui tend à surprendre.

INSIDIEUX, EUSE. adj. Qui tend ou qui cherche à surprendre quelqu'un. *Des présents insidieux. Des caresses insidieuses. Question insidieuse. Esprit insidieux.*

INSIGNE. adj. des deux genres. Signalé, remarquable. Il se dit Des personnes et des choses. *Bonheur insigne. Malheur insigne. Une grâce, une faveur insigne. Je lui ai des obligations insignes. C'est une fausseté insigne, une insigne fausseté. Une calomnie insigne. Un insigne faussaire. Un insigne fripon.*

INSIGNE. s. m. Marque distinctive. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes ou des grades, des dignités, etc., et s'emploie le plus souvent au pluriel. *On avait placé sur le cercueil les insignes du défunt, les insignes de son grade. Les insignes de duc et pair. Les insignes royaux. Les insignes de la royauté. Les insignes de l'ordre du Saint-Esprit.*

INSIGNIFIANCE. s. f. Qualité de ce qui est insignifiant. *C'est un homme d'une grande insignifiance. L'insignifiance de sa physionomie, de ses discours.*

INSIGNIFIANT, ANTE. adj. Qui ne signifie rien. Il ne s'emploie qu'au figuré, et se dit De ce qui est sans importance, de ce qui est sans caractère, insipide. *Action, démarche insignifiante. Phrase insignifiante. Ouvrage insignifiant. Propos insignifiant.*

Il se dit également Des personnes. *C'est un homme tout à fait insignifiant. Une physionomie insignifiante.*

INSINUANT, ANTE. adj. Qui a l'adresse et le talent de s'insinuer, d'insinuer quelque chose. *C'est un homme fort insinuant. Femme insinuante.*

Il se dit également Des manières, des discours, etc. *Manières insinuantes. Air insinuant. Langage insinuant. Exorde insinuant.*

INSINUATION. s. f. Adresse dans le style, dans le langage, par laquelle on insinue quelque chose. Il se dit particulièrement, en Rhétorique, De ce que dit un orateur pour s'insinuer dans la bienveillance de son auditoire. *Exorde par insinuation.*

Il se dit également de Tout discours par lequel, sans énoncer positivement une chose, on la donne à entendre, ou on prépare l'esprit à la recevoir. *Une insinuation adroite. Une légère insinuation. Une insinuation perfide. Il est quelquefois plus difficile de se défendre contre une insinuation maligne que contre une accusation ouverte.*

INSINUATION, s'est dit autrefois, en termes de Pratique, de L'enregistrement des actes qui doivent être rendus publics. *L'insinuation d'un acte de donation, d'un testament. Droit d'insinuation. Le greffe des insinuations.*

INSINUER. v. a. Introduire doucement et adroitement quelque chose. *Insinuer le doigt, une sonde dans une plaie.*

Il signifie, au figuré, Faire entendre adroitement, faire entrer dans l'esprit. *Insinuez-lui cela doucement. Il faut en parlant lui insinuer que... Insinuer de bons sentiments. Insinuer une doctrine.*

En termes d'ancienne Pratique, *Insinuer, faire insinuer une donation, un testament*, Faire enregistrer une donation, un testament à un certain greffe destiné pour cet effet.

INSINUER, avec le pronom personnel, signifie, Pénétrer, et se dit tant au propre qu'au figuré. *L'air s'insinue dans les corps. L'eau s'était insinuée par les pores du bois, par les fentes. L'espoir s'insinuait peu à peu dans mon âme. Une éloquence pleine d'onction qui s'insinue dans les cœurs.*

Il signifie également, en parlant Des personnes, Se faire admettre quelque part, s'y introduire avec adresse. *S'insinuer dans une société. Il s'est insinué à la cour, je ne sais comment. Il est adroit, il s'insinue partout.*

S'insinuer dans l'esprit de quelqu'un, s'insinuer dans ses bonnes grâces, dans sa bienveillance, Se mettre bien dans son esprit, gagner adroitement ses bonnes grâces, sa bienveillance.

INSINUÉ, ÉE. part. passé.

INSIPIDE. adj. des deux genres. Qui n'a nulle saveur, nul goût. *Liqueur, breuvage insipide. Mets insipide. Viande insipide. Cela est insipide, cela ne sent rien.*

Il se dit figurément Des choses qui n'ont aucun agrément, qui n'ont rien qui touche et qui pique. *Discours, ouvrage, poème insipide. Une conversation plate et insipide. Un discours froid et insipide. Un conte fade et insipide. Raillerie, plaisanterie insipide. Des louanges insipides. Il est un âge où ces divertissements deviennent insipides.*

Il se dit dans le même sens Des personnes. *Un harangueur insipide. Un orateur insipide. Un railleur froid et insipide.*

INSIPIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est insipide. *L'insipidité de l'eau. L'insipidité d'une viande, d'un mets.*

Il se dit aussi figurément. *L'insipidité de ce poème. L'insipidité de ces railleries, de ces amusements.*

INSISTANCE. s. f. Action d'insister. *Son insistance dégénère en importunité.*

INSISTER. v. n. Faire instance, persévérer à demander, à vouloir une chose. *Il insiste à demander telle chose. N'insistez pas davantage sur cette prétention. Il n'insista pas.*

Il signifie aussi, Appuyer sur quelque chose, s'y arrêter avec force. *Il insista beaucoup sur cette preuve. L'avocat insista principalement sur ce moyen. Je n'insisterai pas sur ce point. Il a insisté fortement sur la nécessité de mettre un terme à ces abus.*

INSOCIABILITÉ. s. f. Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE. adj. des deux genres. Fâcheux, incommode, avec qui l'on ne peut avoir de société, avec qui l'on ne peut vivre. *Un homme insociable. Une humeur insociable. Les caprices de cette femme la rendent insociable.*

INSOLATION. s. f. Terme didactique. Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose à la chaleur du soleil. *L'insolation est très favorable aux enfants nés faibles. Faire sécher des plantes par insolation.*

Il se dit aussi d'Une maladie qui est la suite de coups de soleil dans les grandes chaleurs. *Les insolations sont fort à craindre en Afrique.*

INSOLEMMENT. adv. Avec insolence. *Parler insolemment. Répondre insolemment.*

INSOLENCE. s. f. Hardiesse excessive, effronterie, manque de respect. *Grande, extrême insolence. L'insolence d'un laquais. On ne peut souffrir son insolence. Porter, pousser l'insolence jusqu'à faire telle chose. Y eut-il jamais une telle insolence, une insolence pareille? Cela va jusqu'à l'insolence. Cela est de la dernière insolence. Des regards pleins d'insolence.*

Il signifie quelquefois, Orgueil offensant. *L'insolence d'un parvenu.*

Il se dit aussi Des paroles et des actions où il y a de l'insolence. *Il a fait, il a dit mille insolences.*

INSOLENT, ENTE. adj. Effronté, qui perd le respect. *Un homme insolent, extrêmement insolent. Insolent au dernier point. Cette femme est bien insolente. Il est si insolent qu'il se fait haïr partout. Si vous étiez assez insolent pour oser... Il est insolent en paroles.*

Il se dit également De l'air, des manières, des discours, etc. *Il a le ton bien insolent. Il dit des paroles insolentes. Il tient des discours insolents. Une demande, une réponse insolente. Des regards insolents.*

Il se dit quelquefois De celui qui offense la modestie, la pudeur. *Il est insolent, fort insolent avec les femmes.*

Il signifie aussi, Orgueilleux, qui en use avec orgueil, avec dureté. *Il ne faut pas être insolent dans la victoire, dans la bonne fortune. La prospérité l'a rendu insolent. Les gens insolents se font détester.*

Il se dit également, en ce dernier sens, De l'air, des discours, etc. *Les airs insolents, le ton insolent d'un nouvel enrichi. Cet ordre insolent les irrita. Une insolente présomption.*

INSOLENT, s'emploie aussi comme substantif, en parlant Des personnes, surtout dans le premier sens. *C'est un insolent. C'est une insolente.*

Il se dit encore quelquefois, pour Extraordinaire, inouï, irritant. *Bonheur insolent. Fortune insolente.*

INSOLITE. adj. des deux genres. Qui n'est point d'usage, qui est contraire à l'usage, aux règles. *Procédé bizarre et insolite. Expression insolite. Clause insolite.*

INSOLUBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité des substances qui ne peuvent se dissoudre.

Il se dit aussi de L'impossibilité de ré-

soudre un problème, une question, etc. *L'insolubilité d'un problème, d'une question.*

INSOLUBLE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui ne peut se dissoudre. *La résine est insoluble dans l'eau.*

Il signifie aussi figurément, dans le langage ordinaire, Qu'on ne peut résoudre, expliquer. *Argument insoluble. Difficulté insoluble. Problème insoluble. Question insoluble.*

INSOLVABILITÉ. s. f. Impuissance de payer. *L'insolvabilité de cet homme-là m'a empêché de traiter avec lui.*

INSOLVABLE. adj. des deux genres. Qui n'a pas de quoi payer. *Il est devenu insolvable.*

INSOMNIE. s. f. (On prononce l'M.) Privation de sommeil causée par quelque indisposition, quelque chagrin, quelque inquiétude. *Il y a un mois qu'il ne dort point, cette insomnie lui a échauffé le sang. Une longue, une continuelle insomnie. Il est travaillé d'une cruelle insomnie. Avoir, éprouver de fréquentes insomnies. Être sujet à des insomnies.*

INSONDABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être sondé. *Un gouffre insondable.*

Il se dit aussi figurément. *La profondeur insondable des jugements de Dieu.*

INSOUCIANCE. s. f. État ou caractère de celui qui est insouciant. *Il est là-dessus d'une grande insouciance. C'est un homme d'une grande insouciance, d'une extrême insouciance. Une coupable insouciance.*

INSOUCIANT, ANTE. adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien. *Être insouciant du lendemain. C'est un homme insouciant. Quelle femme insouciante! Caractère insouciant.*

INSOUCIEUX, EUSE. adj. Qui n'a aucun souci d'une chose. *Insoucieux de ses intérêts, il ne songeait qu'à l'intérêt public.*

INSOUMIS, ISE. adj. Non soumis. *Peuples insoumis.*

INSOUTENABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut soutenir, défendre, justifier. Il ne se dit que Des choses. *Cette assertion, cette cause, cette opinion est insoutenable.*

Il signifie aussi, Qu'on ne peut supporter, qui choque extrêmement. Dans ce sens, il se dit Des personnes et des choses. *Vanité insoutenable. C'est un homme insoutenable. Il a des manières insoutenables.*

INSPECTER. v. a. Examiner avec autorité, ou avec une mission spéciale d'une autorité compétente. *Il fut chargé d'inspecter ces magasins. Ils ne se retirèrent qu'après avoir soigneusement inspecté toute la maison. Inspecter des travaux publics, un collège, etc. Inspecter des troupes, un régiment.*

INSPECTÉ, ÉE. part. passé.

INSPECTEUR, TRICE. s. Celui, celle dont la fonction est d'inspecter, de surveiller quelque chose. *C'est un inspecteur fort vigilant. Inspecteur divisionnaire. Inspecteur adjoint. Inspecteur de l'université. Inspecteur des études. Inspecteur d'académie. Inspecteur général. Inspecteur de l'enseignement supérieur. Inspecteur des prisons. Inspecteur aux revues. Inspecteur de cavalerie, d'infanterie. Inspecteur des bâtiments. Inspecteur des fortifications. Inspecteur des ponts et chaussées, des mines, des forêts, des finances, etc. Un inspecteur en tournée. Inspectrice des écoles de jeunes filles.*

INSPECTION. s. f. Action par laquelle on regarde, on considère, on examine quelque chose. *J'ai connu par l'inspection des pièces du procès que... À la première inspection on connaît que cet acte est faux. L'inspection du ciel, des astres. Il lui prédit, par l'inspection de sa main, que... L'inspection du visage. Les aruspices prétendaient juger de l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. Ce procès ne peut se juger que par l'inspection des lieux. Faire l'inspection des armes. Faire l'inspection d'un corps de troupes. Des soldats qui passent à l'inspection. Pendant, après l'inspection. Votre inspection a été longue.*

Il signifie aussi, La fonction et le soin d'examiner quelque chose, de le surveiller. *On lui donna l'inspection du matériel. L'inspection sur le commerce, sur les manufactures. Il a l'inspection des travaux. Il a droit d'inspection là-dessus. Son inspection, son droit d'inspection s'étend sur tels et tels objets. Il a inspection sur ces ouvriers.*

Il se dit également d'Une place, d'un emploi d'inspecteur. *Il obtint une inspection dans les ponts et chaussées.*

INSPIRATEUR, TRICE. adj. Qui inspire. *Un génie inspirateur. Les anciens croyaient à des divinités inspiratrices.*

En termes d'Anat., *Muscles inspirateurs*, se dit Des muscles qui contribuent à l'inspiration.

INSPIRATION. s. f. Action d'inspirer quelqu'un, de le conseiller, de lui suggérer quelque chose. *C'est par votre inspiration que j'ai agi. L'inspiration divine.*

Il se dit aussi de La chose inspirée. *Je vous dois cette inspiration. Il n'écoute que les inspirations de sa fureur. C'est là que ce poëte a puisé ses plus belles inspirations.*

Il se dit particulièrement Des sentiments, des pensées, des desseins qui semblent naître spontanément dans le cœur, dans l'esprit, et que l'on regarde souvent comme inspirés par le génie, par l'enthousiasme, ou même par la Divinité. *Inspiration divine. Inspiration du ciel, de Dieu, d'en haut. Il lui vint une sainte inspiration. J'ai eu une bonne inspiration. Avoir d'heureuses, de sublimes inspirations. C'est une inspiration. Les inspirations du génie. Des inspirations surnaturelles. Cette idée m'est venue comme par inspiration.*

Il se dit absolument de L'enthousiasme, dans la poésie, dans les beaux-arts, etc. *Ce vers a été fait d'inspiration. On sent dans cette poésie la chaleur de l'inspiration. Céder à l'inspiration.*

INSPIRATION, en termes de Physiologie, Action par laquelle l'air entre dans le poumon; mouvement opposé à l'expiration.

INSPIRER. v. a. Faire naître dans le cœur, dans l'esprit, quelque mouvement, quelque dessein, quelque pensée. *C'est un sentiment que la nature inspire. Inspirer un mauvais dessein, une mauvaise pensée. C'est le démon qui lui a inspiré ce pernicieux dessein. C'est la jalousie, l'envie, l'ambition, qui lui ont inspiré cette mauvaise action. Cette circonstance lui inspira l'idée d'un grand ouvrage. Il s'attache à leur inspirer l'horreur du vice. Sa belle conduite m'inspirait le désir de le connaître. Inspirer des soupçons. Sa présence inspire la joie, la tristesse. Il inspire le courage à ses soldats. Ses richesses lui inspirent de l'orgueil. Inspirer de l'amour, des désirs, de l'horreur, du mépris, du respect, de la crainte. Il m'inspire beaucoup d'estime. L'aspect de ces lieux inspire la mélancolie.*

Il s'emploie aussi avec le nom de la personne pour complément direct, et signifie alors, Conseiller, diriger, animer. *À cette conduite du prince, on reconnut le ministre qui l'inspirait. La fureur qui l'inspire. C'est la charité qui l'inspire.*

Il se dit, particulièrement, en parlant De ceux qui reçoivent de la Divinité des lumières surnaturelles, qui sont pleins d'une fureur divine, ou qui sont animés de quelque enthousiasme. *C'est le Saint-Esprit qui l'a inspiré. Les païens croyaient qu'Apollon inspirait la pythie. Les poëtes disent qu'Apollon, que les Muses les inspirent. Ces événements l'inspirèrent, et nous leur devons le beau poëme qu'il a laissé. Ce poëte a été mieux inspiré, n'a pas été aussi bien inspiré, lorsqu'il a traité tel sujet.*

Fam., *Je fus bien inspiré quand je fis telle chose*, Je fus bien avisé, j'eus une bonne idée lorsque, etc.

INSPIRER, s'emploie avec le pronom personnel pour signifier, Recevoir l'inspiration, prendre l'idée de quelque chose. *Pour composer cet ouvrage il s'inspira beaucoup de ses lectures, de ses souvenirs.*

INSPIRER, en termes de Physiologie, signifie, Faire pénétrer dans la poitrine par insufflation. *Inspirer de l'air dans les poumons d'un noyé, d'un enfant nouveau-né.* Voyez INSUFFLER.

INSPIRÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit substantivement D'une personne qui est ou que l'on suppose inspirée de la Divinité. *Un inspiré. Une inspirée.*

INSTABILITÉ. s. f. Défaut de stabilité. Il ne se dit guère qu'au figuré. *L'instabilité de la fortune. L'instabilité du monde, des choses du monde, des choses humaines. L'instabilité de l'esprit humain.*

INSTABLE. adj. des deux genres. Qui manque de stabilité. En termes de Mécanique, *Équilibre instable*, Équilibre qui se détruit au moindre déplacement.

En termes de Chimie, *Combinaison instable*, Combinaison qui se défait aisément.

INSTALLATION. s. f. Action par laquelle on est installé. *L'installation du président d'un tribunal. L'installation d'un curé dans son église. Après son installation dans cet emploi. On s'opposa à son installation.*

Il se dit aussi de L'arrangement intérieur d'un appartement, d'une maison. *Êtes-vous content de votre installation? Cette installation n'est pas convenable.*

INSTALLER. v. a. Mettre solennellement en possession d'une place, d'un emploi, d'une dignité. *Installer le président d'un tribunal. On l'a installé dans cette dignité, dans cette charge il y a six mois. Il est nommé à cet emploi, mais il n'est pas encore installé. Êtes-vous tout à fait installé dans votre nouvel emploi?*

Il signifie quelquefois simplement, Placer, établir quelqu'un en quelque endroit. *Installer un commis à son bureau. On les a installés dans leur nouveau logement.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans ce dernier sens; et alors il est souvent familier. *S'installer dans un fauteuil. Ce marchand s'est installé en tel endroit. Je m'installerai bientôt dans mon nouvel appartement. Il s'est si bien installé dans cette maison, qu'on l'en croirait le maître.*

INSTALLÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Marine, *Un navire bien installé, mal installé*, Un navire dont le gréement et les emménagements sont bien ou mal disposés.

INSTAMMENT. adv. Avec instance, d'une manière pressante. *Il vous en prie instamment. Il me l'a demandé instamment. Vous êtes instamment prié de...*

INSTANCE. s. f. Sollicitation pressante. *Faire instance auprès de quelqu'un. Avec instance.* Dans ce sens, il s'emploie surtout au pluriel. *Faire de grandes instances, de vives instances, des instances pressantes auprès de quelqu'un, envers quelqu'un. Je l'en ai sollicité avec toutes les instances possibles.*

Il signifie aussi, Demande, poursuite en justice. *L'instance était pendante à tel tribunal. Il y a instance entre tel et tel. Former une instance. Suivre une instance. Faire vider une instance. Péremption d'instance. L'instance est périe. Reprendre une instance. Reprise d'instance.*

Première instance, Poursuite d'une action devant le premier juge. *Il perdit son procès en première instance.*

Tribunal de première instance, Tribunal inférieur qui connaît de toutes les contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme. *Le tribunal de première instance de l'arrondissement de... Les tribunaux de première instance prononcent, dans certains cas, en dernier ressort. Avoué près le tribunal de première instance.* On dit de même, *Juge de première instance.*

INSTANCE, en termes de l'École, signifie, Un nouvel argument qui a pour objet de détruire la réponse faite au premier. *Voilà une bonne instance, une forte instance. Que répondez-vous à cette instance?* Dans ce sens il a vieilli.

INSTANT, ANTE. adj. Pressant. *Instante sollicitation. Instantes prières. Aux instantes prières d'un tel.*

Il signifie aussi, Imminent, urgent. *Le péril est instant. Le besoin est instant.*

INSTANT. s. m. Moment très court, le plus petit espace de temps. *Il fit cela en un instant. En cet instant. Il ne faut qu'un instant. Il a eu quelques instants de relâche. Je reviens dans un instant. Restez encore un instant. Il peut revenir d'un instant à l'autre. Dans le même instant. Au même instant. Dès l'instant que...*

Elliptiq. et fam., *Un instant*, Attendez, arrêtez un peu. *Un instant, ne soyez pas si pressé.*

À CHAQUE INSTANT, À TOUT INSTANT. loc. adverbiales. Continuellement, sans cesse. *Il le répète à chaque instant, à tout instant.*

À L'INSTANT, DANS L'INSTANT. loc. adverbiales. Aussitôt, à l'heure même, tout à l'heure. *Il partit à l'instant, à l'instant même. Je reviens à l'instant, tout à l'instant. Je suis à vous dans l'instant.*

INSTANTANÉ, ÉE. adj. Qui ne dure qu'un instant, qui se produit soudainement, en un instant. *Ce mouvement n'a été qu'instantané. Une frayeur instantanée.*

INSTANTANÉITÉ. s. f. Qualité de ce qui est instantané. *L'instantanéité d'un mouvement.*

INSTANTANÉMENT. adv. Soudainement, d'une manière instantanée.

INSTAR (À L'). loc. prépositive, empruntée du latin. À la manière, à l'exemple de, de même que. *Cet édifice est construit à l'instar des monuments gothiques. À l'instar des cours souveraines. À l'instar de Paris.*

INSTAURATION. s. f. Établissement. *Instauration des jeux Olympiques.*

INSTIGATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui incite, qui pousse à faire quelque chose. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Il a été l'instigateur de ce mauvais dessein. C'est lui qui en a été l'instigateur. Elle en est l'instigatrice.*

INSTIGATION. s. f. Incitation, suggestion, sollicitation pressante par laquelle on pousse quelqu'un à faire quelque chose. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Il a fait cela à l'instigation d'un tel. Il s'est laissé séduire aux instigations de ce méchant homme. L'instigation du malin esprit.*

INSTIGUER. v. a. Exciter, pousser quelqu'un à faire quelque action. *Cet homme est instigué par un tel.* Il est peu usité.

INSTIGUÉ, ÉE. part. passé.

INSTILLATION. s. f. (On prononce les L sans les mouiller.) Action d'instiller. *Verser par instillation.*

INSTILLER. v. a. (On prononce les L sans les mouiller.) Faire couler, verser goutte à goutte. *Instiller quelques gouttes d'essence dans une plaie.*

INSTILLÉ, ÉE. part. passé.

INSTINCT. s. m. Sentiment, mouvement intérieur qui est naturel aux animaux, et qui les fait agir sans le secours de la réflexion. *La nature a donné à tous les animaux l'instinct de leur propre conservation. Chaque animal a son instinct particulier. Les bêtes se conduisent, se gouvernent par instinct, par pur instinct. Ce chien a beaucoup d'instinct. Quel admirable instinct! Son instinct l'avertit que... L'instinct belliqueux du cheval.*

Il se dit, en parlant de l'homme, Du mouvement intérieur et involontaire auquel on attribue les actes non réfléchis, les sentiments indélibérés; et, quelquefois, d'Une très grande aptitude, d'une propension irrésistible à quelque chose. *Il a fait cela plutôt par instinct que par raison. Un secret instinct m'a poussé. Je ne sais quel heureux instinct m'a fait éviter ce danger. J'ai eu un bon instinct, un malheureux instinct. Suivre son instinct. L'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel. Cet enfant a l'instinct de la musique. Avoir l'instinct du crime.*

INSTINCTIF, IVE. adj. Qui appartient à l'instinct, qui naît de l'instinct. *Mouvement, sentiment instinctif. Facultés instinctives.*

INSTINCTIVEMENT. adv. Par instinct. *Les animaux n'agissent qu'instinctivement.*

INSTITUER. v. a. Établir quelque chose, donner commencement à quelque chose. JÉSUS-CHRIST *a institué le sacrement de l'eucharistie. Instituer une fête. Instituer des jeux solennels. Instituer un ordre, une confrérie. Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit. Instituer des tribunaux. Ces magistrats furent institués pour rendre la justice.*

En Jurispr., *Instituer un héritier, instituer héritier*, Nommer, faire quelqu'un son héritier par testament. *Il institua un tel son héritier.*

INSTITUER, se dit aussi en parlant De ceux qu'on établit en charge, en fonction. *Le pape a été institué par* JÉSUS-CHRIST *comme son premier vicaire. Un seigneur pouvait instituer ou destituer ses officiers comme il lui plaisait. Instituer un juge, un notaire.*

INSTITUÉ, ÉE. part. passé. *Héritier institué.*

INSTITUT. s. m. Constitution d'un ordre religieux, règle de vie qui est prescrite à cet ordre au temps de son établissement. *Un louable, un pieux, un saint institut. Il ne faut pas toucher à cet institut. Cela est de leur institut.*

Il se dit quelquefois de L'ordre même. *Le chef d'un institut religieux.*

INSTITUT, est aussi Le titre de certaines sociétés savantes. *L'institut de Bologne.*

L'Institut de France, ou simplement, *L'Institut.* Nom de la première société savante de France, établie à Paris, et composée de cinq Académies, savoir : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, et l'Académie des sciences morales et politiques. *Les membres de l'Institut. Être reçu, entrer à l'Institut.* On le dit aussi Du lieu où se tiennent les séances de l'Institut. *Aller à l'Institut.*

INSTITUTS, au pluriel, est quelquefois employé comme synonyme d'*Institutes.*

INSTITUTES. s. f. pl. T. de Droit. Ouvrage élémentaire qui renferme les principes du droit romain. *On appelle Institutes de Justinien celles qui furent composées par l'ordre de cet empereur. Les Institutes de Gaïus, jurisconsulte romain.* Quelques-uns disent *Instituts*, et le font masculin.

Il se dit absolument Des Institutes de Justinien. *Étudier les Institutes. Il sait bien les Institutes. Commentaire sur les Institutes.*

Il s'applique, par extension, à Certains autres ouvrages élémentaires de jurisprudence. *Les Institutes du droit français.*

INSTITUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui institue, qui établit. *L'instituteur de cet ordre religieux. Instituteur des jeux Olympiques. La reine Jeanne, fille de Louis XI, est l'institutrice de l'ordre de l'Annonciade.*

Il se dit aussi d'Une personne chargée de l'éducation et de l'instruction d'un ou de plusieurs enfants. *L'instituteur d'un jeune prince. Un bon, un sage, un savant instituteur. Une habile institutrice.*

Il se dit particulièrement, dans ce dernier sens, de Celui ou de celle qui tient une école. *Instituteur primaire. L'institutrice de cette commune.*

Il se dit quelquefois de Celui, de celle qui tient une pension, une maison d'éducation. *C'est un des instituteurs les plus renommés de la capitale.* On dit plus ordinairement, *Chef d'institution. Maître, maîtresse de pension.*

INSTITUTION. s. f. Action par laquelle on institue, on établit. *L'institution des jeux Olympiques. L'institution de tel ordre religieux. L'institution des cours d'appel. L'institution de la pairie. Tout ce qui est d'institution humaine est sujet au changement.*

Il se prend aussi pour La chose instituée. *C'est une louable, une pieuse, une sainte institution. Les hôpitaux, les écoles, sont des institutions utiles. Une institution naissante. Institutions politiques, religieuses. Institutions nationales. Il y avait dans cette institution un vice essentiel qui devait la détruire. Ils défendirent leurs institutions menacées.*

En Jurispr., *Institution d'héritier*, Nomination d'un héritier. *Faire institution d'héritier.*

INSTITUTION, se prend quelquefois pour Éducation. *L'institution de la jeunesse est d'une grande importance dans l'État. Ce livre est intitulé, Institution d'un prince.*

Il se dit encore d'Une école, d'une maison d'éducation. *Ouvrir, établir, tenir une institution. Le chef d'une institution. Un chef d'institution. Entrer dans une institution. Institution de jeunes demoiselles. L'institution des Aveugles, des Sourds-muets.*

INSTRUCTEUR. s. m. Celui qui instruit. *Instructeur mercenaire. Instructeur de son siècle.* Il est peu usité dans ce sens.

Il se dit, particulièrement, de Celui qui est chargé d'enseigner aux jeunes soldats

l'exercice et le maniement des armes. *Manuel de l'instructeur*. On le prend quelquefois adjectivement. *Capitaine instructeur*.

Au Palais, *Juge instructeur*, signifie la même chose que Juge d'instruction. Voyez INSTRUCTION.

INSTRUCTIF, IVE. adj. Qui instruit. Il ne se dit que Des choses. *Ce livre est fort instructif. Je lui ai donné un mémoire instructif. C'est une méthode bien instructive. Sa conversation est instructive.*

INSTRUCTION. s. f. Enseignement, éducation. *L'instruction de la jeunesse, des enfants. Travailler à l'instruction de quelqu'un. Avoir soin de son instruction. L'instruction religieuse. Se consacrer à l'instruction publique. Répandre le bienfait de l'instruction.*

L'instruction des nouvelles recrues, L'éducation militaire du jeune soldat.

Il signifie aussi, Connaissances, savoir, notions acquises. *Avoir de l'instruction. Manquer d'instruction. C'est un homme d'une grande instruction, d'une instruction peu commune. Il est sans instruction.*

Il signifie encore, Leçon, précepte qu'on donne pour instruire. *Vous lui donnez là une bonne instruction, une instruction salutaire. Les instructions qu'il recevait de lui. On puise dans cet ouvrage d'utiles instructions.*

Instruction pastorale, Mandement d'évêque sur quelque point de doctrine.

INSTRUCTION, signifie aussi, Connaissance qu'on donne à quelqu'un de certains faits, de certains usages qu'il ignore. *Je vous demande cela pour mon instruction. J'ai fait un mémoire pour l'instruction de mon rapporteur. Instruction sur la manière de se servir d'une chose.*

Il se dit également Des ordres, des explications, des avis qu'une personne donne à une autre pour la conduite de quelque affaire, de quelque entreprise; et, dans ce sens, il s'emploie surtout au pluriel. *J'irai prendre vos instructions sur l'affaire dont vous m'avez chargé. Donnez-lui vos instructions là-dessus. J'ai mes instructions, dont il m'est impossible de m'écarter. Instructions détaillées.*

Il se dit particulièrement Des ordres, des explications écrites ou verbales qu'un prince ou un gouvernement donne à son ambassadeur, à son envoyé, à son délégué, sur la manière de se conduire dans la mission dont il le charge. *Cet ambassadeur serait parti, s'il avait reçu ses instructions. Mes instructions portent cela. Ce que vous me demandez est contre mes instructions. Il n'a pas suivi ses instructions. Il attend de nouvelles instructions. Dresser des instructions. Instructions verbales. Instructions secrètes.*

INSTRUCTION, se dit encore, dans les Tribunaux, de Toutes les formalités nécessaires pour mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. *Travailler à l'instruction d'un procès. L'instruction de l'affaire est très avancée. Instruction par écrit. Le code d'instruction criminelle. Faire un acte d'instruction. Nullités d'instruction.*

Juge d'instruction, Magistrat établi pour rechercher les crimes et délits, en recueillir les preuves ou indices, et faire arrêter et interroger les prévenus, les inculpés. *Un mandat d'amener décerné par le juge d'instruction. Vous avez déclaré telle chose devant le juge d'instruction.*

INSTRUIRE. v. a. Enseigner quelqu'un, lui apprendre quelque chose, lui donner des leçons, des préceptes pour les mœurs, pour quelque science, etc. *Instruire la jeunesse. Instruire les enfants. Il a fort bien fait instruire ses enfants. Ces enfants sont bien instruits, mal instruits. Instruire un prince à gouverner; l'instruire dans la science du gouvernement. On l'a instruit aux armes, aux affaires. Instruire des soldats à manier les armes.* Absolument, *C'est un homme qui instruit fort bien, qui sait bien instruire.*

Il se dit figurément, avec un nom de chose pour sujet. *Il fut instruit par le malheur, par l'expérience. Un tel exemple instruit mieux que tous les préceptes. Nous sommes instruits par la nature à...*

Il se dit, par extension, en parlant Des bêtes. *Instruire un cheval. On instruit l'éléphant à se mettre à genoux. On instruit les chiens à chasser, à rapporter, etc. La nature instruit les animaux à chercher ce qui leur est propre.*

Il signifie aussi, Informer, avertir, donner connaissance de quelque chose. *J'instruirai sa famille de la conduite qu'il tient. Ce général, cet ambassadeur est bien instruit de ce qui se passe*, ou absolument, *est bien instruit. On l'a mal instruit de cette affaire. C'est un homme bien instruit des affaires de la cour, des affaires du monde. Instruisez-le de tout ce que vous voulez qu'il fasse.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans les sens qui précèdent, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Aimer, chercher à s'instruire. Avoir le désir de s'instruire. Il s'est instruit lui-même. S'instruire dans un art, dans une science. S'instruire de sa religion. On s'instruit mieux par la pratique que par la théorie. S'instruire par l'exemple d'autrui. Il voulut s'en instruire par lui-même. Je veux m'instruire par mes propres yeux. Ils s'instruisaient mutuellement dans la vertu. Nous nous instruisons régulièrement l'un l'autre de ce qui se passe aux lieux où nous sommes.*

INSTRUIRE, dans les Tribunaux, signifie, Mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. *Il instruit bien un procès, une affaire. L'affaire est suffisamment instruite. Instruire une cause par écrit. Le magistrat chargé d'instruire les causes criminelles.*

Instruire le procès de quelqu'un, Lui faire son procès, en matière criminelle. *Son affaire s'instruit à l'heure qu'il est.* On dit de même, absolument, *Instruire contre quelqu'un.*

INSTRUIT, ITE. part. passé. *Un homme instruit d'une affaire. Un procès instruit, bien instruit.*

Il signifie absolument, Qui a beaucoup de connaissances, de savoir. *C'est un homme instruit, fort instruit.*

INSTRUMENT. s. m. Nom générique de la plupart des outils, machines, ou appareils, qui servent, dans un art ou dans une science, à exécuter quelque chose, à faire quelque opération. *Bon instrument. Instrument nécessaire. Instrument de charpentier, de maçon, etc. Un ouvrier fourni de tous ses instruments. Ce faux monnayeur fut pris avec tous ses instruments. Instrument de chirurgie. Il est l'inventeur de cet instrument. Un instrument d'agriculture. Les instruments aratoires. Les alambics, les cornues, etc., sont des instruments de chimie. La machine électrique, la pile voltaïque, etc., sont des instruments de physique. La règle, le compas, le quart de cercle, etc., sont des instruments de mathématique. Des instruments d'optique, d'astronomie.*

Il se dit particulièrement Des instruments de musique. *Monter un instrument. L'orgue, le cor, la flûte, sont des instruments à vent. Le violon, la harpe, le piano, sont des instruments à cordes. La timbale est un instrument de percussion. Un instrument mélodieux. Voilà un bon instrument. Un concert de voix et d'instruments. Au son des instruments. Jouer d'un instrument.*

Prov., *C'est un bel instrument que la langue*, Il est plus aisé de parler que d'exécuter.

INSTRUMENT, se dit, par extension, de Tout ce dont on se sert pour faire une chose quelconque, une action bonne ou mauvaise. *Frapper quelqu'un avec un instrument tranchant, avec un instrument contondant. Les instruments de la passion de Notre-Seigneur. Il portait encore sur lui l'instrument de son crime.*

Il se dit aussi, figurément, Des personnes ou des choses qui servent à produire quelque effet, à parvenir à quelque fin. *Nous ne sommes que les instruments de la Providence. Servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un. Ses propres lettres ont servi d'instrument pour le perdre. Ses domestiques ont été les instruments de sa ruine. Ses amis ont été l'instrument de sa fortune.*

INSTRUMENT, se dit quelquefois Des contrats et des actes publics par-devant notaire. *C'est un instrument authentique.*

Il se dit aussi de Certaines pièces diplomatiques. *L'instrument du traité.*

INSTRUMENTAIRE. adj. m. T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Témoin instrumentaire*, Celui qui assiste un notaire ou quelque autre officier public dans les actes pour la validité desquels la présence des témoins est nécessaire.

INSTRUMENTAL, ALE. adj. Qui sert d'instrument. *La cause instrumentale.*

Il signifie, en termes de Musique, Qui s'exécute, qui doit être exécuté par des instruments. *Musique instrumentale. La partie instrumentale de cet opéra est d'une exécution très difficile. Concert vocal et instrumental.*

INSTRUMENTATION. s. f. T. de Musique. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée. *L'instrumentation de ce chœur est fort savante.*

INSTRUMENTER. v. n. T. de Pratique. Faire des contrats, des procès-verbaux, des exploits, et autres actes publics. *Les notaires ne peuvent pas instrumenter hors de leur ressort. Cet huissier instrumente fort bien.*

INSU. s. m. Ignorance de quelque fait, de quelque chose. Il ne s'emploie que dans la locution prépositive, *À l'insu de*, et dans les locutions analogues, *À mon insu, à votre insu, à leur insu, etc. À l'insu de tout le monde. Il s'est marié à l'insu de ses parents, de sa famille. C'est à mon insu qu'il a fait cela. Nous sommes quelquefois dirigés, à notre insu, par nos passions.*

INSUBMERSIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas susceptible d'être submergé. *Bateau insubmersible.*

INSUBORDINATION. s. f. Défaut de subordination, manquement à la subordination. *Il règne dans ce corps une grande insubordination. Esprit d'insubordination. Punir l'insubordination. Acte d'insubordination.*

Cet officier a été cassé pour fait d'insubordination.

INSUBORDONNÉ, ÉE. adj. Qui a l'esprit d'insubordination, qui manque fréquemment à la subordination. *Ce soldat est insubordonné. Des troupes insubordonnées.*

INSUCCÈS. s. m. Défaut de succès. *Cet insuccès ne doit pas le décourager.*

INSUFFISAMMENT. adv. D'une manière insuffisante. *Il ne pourvoit que bien insuffisamment à leurs besoins.*

INSUFFISANCE. s. f. Incapacité; État de ce qui est insuffisant. *Je reconnais toute mon insuffisance. L'insuffisance de ses raisons, de ses moyens. Pourvoir à l'insuffisance d'une loi.*

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne suffit pas. *Ces moyens sont insuffisants. La raison est insuffisante pour pénétrer les mystères de la foi. Il s'est montré fort insuffisant pour cet emploi.*

INSUFFLATION. s. f. T. de Médec. Action d'insuffler. *Recourir à l'insufflation.*

INSUFFLER. v. a. T. de Médec. Souffler, introduire à l'aide du souffle un gaz, un liquide, une poudre dans quelque cavité du corps. *Insuffler de l'air dans la bouche d'une personne asphyxiée.*

Insufflé, ée. part. passé.

INSULAIRE. adj. des deux genres. Qui habite une île. *Les peuples insulaires.*

Il est aussi substantif. *Un insulaire. Les insulaires de la mer Pacifique.*

INSULTANT, ANTE. adj. Qui insulte. Il ne se dit que Des choses. *Discours insultant. Air insultant. Procédé insultant. Un insultant mépris. Paroles insultantes. Manières insultantes.*

INSULTE. s. f. Injure, outrage, mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessein prémédité d'offenser. *Faire insulte à quelqu'un. Faire une insulte, des insultes à quelqu'un. Il a reçu une cruelle insulte, une insulte grave. De telles insultes veulent une éclatante réparation.* Autrefois ce mot était masculin.

Il signifie aussi, en termes de Guerre, Coup de main, attaque brusque et vive. *Cette place est hors d'insulte. Mettre un poste à l'abri de toute insulte. Nous n'étions point exposés aux insultes de l'ennemi.*

INSULTER. v. a. Maltraiter, outrager quelqu'un de fait ou de parole, de propos délibéré. *Insulter quelqu'un, l'insulter de paroles. Il est allé l'insulter jusque chez lui. Être insulté publiquement. Insulter une femme par des propositions qui outragent sa pudeur. Leur pavillon fut insulté par des pirates.*

Il signifie aussi, Manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses. Dans ce sens, il s'emploie avec la préposition *à*. *Insulter aux misérables. Il ne faut pas insulter aux malheureux. Insulter à ses juges. Insulter au public. Insulter à la misère de quelqu'un, à la misère publique. Insulter à la raison, au bon sens, au bon goût.* On dit de même, figurément : *Leur faste insulte à la détresse publique. Leur allégresse insulte à ma douleur. Etc.*

Il signifie encore, Attaquer vivement et à découvert, et se dit surtout en parlant D'une place de guerre et des fortifications. *Insulter une place. Insulter les dehors d'une place. Insulter une demi-lune.*

Insulté, ée. part. passé.

INSULTEUR. s. m. Celui qui insulte habituellement, qui fait pour ainsi dire métier d'insulter. *Un insulteur gagé.*

INSUPPORTABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être supporté, souffert, ou qui est extrêmement fâcheux, désagréable. Il se dit Des personnes et des choses. *Il sent des douleurs insupportables. Quel joug insupportable! Cet homme est insupportable. Il est devenu insupportable à tout le monde. Une humeur insupportable. Cette façon d'agir, de parler est insupportable. Ses manières sont insupportables. Il est d'un orgueil insupportable.*

INSUPPORTABLEMENT. adv. D'une manière insupportable. *Cet ouvrage est insupportablement long.*

INSURGENTS. s. m. pl. Nom qu'on donnait autrefois à certains corps de troupes hongroises levées extraordinairement pour le service de l'État. *Les insurgents s'assemblèrent.*

Il se dit aussi Des Américains qui se soulevèrent pour la cause de l'indépendance, dans les colonies anglaises. *L'armée des insurgents.*

INSURGER (S'). v. pron. Se soulever, se révolter. *La plupart des provinces s'insurgèrent.* Avec ellipse du pronom, *Faire insurger un peuple, une province, etc.*

Insurgé, ée. part. passé. *Un peuple insurgé. Les provinces insurgées.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Les insurgés se portèrent vers telle ville. L'armée des insurgés. Un parti, une troupe d'insurgés.*

INSURMONTABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être surmonté. *Il a trouvé dans ce dessein des difficultés insurmontables. Obstacle insurmontable. Envie de dormir insurmontable.*

INSURRECTION. s. f. Soulèvement contre un pouvoir établi. *L'insurrection des Grecs*, ou *L'insurrection grecque. L'insurrection fit des progrès. L'insurrection devint générale. Le peuple était en pleine insurrection.*

INSURRECTIONNEL, ELLE. adj. Qui tient de l'insurrection. *Mouvement insurrectionnel.*

INT

INTACT, ACTE. adj. (On prononce le C et le T.) À quoi l'on n'a point touché, dont on n'a rien retranché. *Le dépôt s'est trouvé intact.*

Il signifie, par extension, Sain, entier, qui n'a point souffert d'altération. *Ce monument est resté presque intact. Les objets trouvés dans ce tombeau paraissent aussi intacts que lorsqu'ils y furent placés. Ces meubles n'arriveront pas intacts à leur destination.*

Il s'emploie aussi figurément, surtout dans les locutions suivantes : *Réputation intacte*, Réputation qui n'a jamais été attaquée, ou sur laquelle la calomnie n'a pu attirer aucun soupçon; *Vertu, probité intacte*, Vertu, probité qui est à l'abri de toute espèce de reproche; *Honneur intact*, Honneur qui n'a souffert aucune atteinte, que rien n'a terni.

C'est un homme intact, C'est un homme à qui l'on ne peut rien reprocher de contraire à la probité.

INTAILLE. s. f. T. de Beaux-Arts. Gravure en creux sur pierre précieuse.

INTANGIBLE. adj. des deux genres. Qui échappe au sens du toucher. *Une force invisible, intangible.* On a dit autrefois, *Intactile.*

INTARISSABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut tarir, être tari, épuisé. *Source intarissable. Larmes, pleurs intarissables.*

Il s'emploie aussi figurément. *Une imagination intarissable. Une érudition intarissable. Une source intarissable d'érudition. La veine de ce poëte est intarissable. Le babil de cette femme est intarissable. C'est pour nous un sujet de conversation intarissable.*

INTÉGRAL, ALE. adj. Total. *Payement intégral. Restitution intégrale. Le renouvellement intégral d'une chambre législative.*

En Mathém., *Calcul intégral*, Le calcul par lequel on remonte des infiniment petits aux quantités finies dont ils dérivent. On dit substantivement, *L'intégrale d'une quantité différentielle*, La quantité finie dont cette différentielle est l'accroissement infiniment petit.

INTÉGRALEMENT. adv. En totalité. *Ces sommes ne purent être payées intégralement. La chambre des députés fut renouvelée intégralement.*

INTÉGRANT, ANTE. adj. Il ne se dit que dans cette locution, *Partie intégrante*, Chacune des parties qui contribuent à l'intégrité d'un tout, à la différence Des parties qui en constituent l'essence. *Les bras, les jambes sont des parties intégrantes du corps humain. Faire partie intégrante de...*

INTÉGRATION. s. f. T. de Mathém. Action d'intégrer.

INTÈGRE. adj. des deux genres. Qui est d'une probité incorruptible. *Juge intègre. Il est fort intègre.* On dit de même, *Une vertu intègre.*

INTÉGRER. v. a. T. de Mathém. Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle. *Intégrer une différentielle.*

Intégré, ée. part. passé.

INTÉGRITÉ. s. f. L'état d'un tout, d'une chose qui a toutes ses parties. *Cela détruit l'intégrité du tout. Il a remis le dépôt dans toute son intégrité. Conserver l'intégrité du territoire. Ce monument est encore dans son intégrité, dans toute son intégrité.*

Il se dit quelquefois figurément. *Défendre l'intégrité de ses droits. Garder l'intégrité de sa foi.*

Il signifie, par extension, L'état d'une chose saine et sans altération. *Les parties intérieures du corps étaient dans leur intégrité, dans toute leur intégrité. Il a gardé des fleurs, des fruits d'une année à l'autre dans leur intégrité.*

Il signifie encore figurément, Vertu, qualité d'une personne intègre. *Grande intégrité. Parfaite intégrité. L'intégrité d'un juge. Tenter, corrompre l'intégrité de quelqu'un. L'intégrité des mœurs.*

INTELLECT. s. m. (On prononce le C et le T; on fait aussi sentir les deux L dans ce mot et dans tous les mots suivants qui sont de la même famille.) Terme didactique. La faculté de l'âme qu'on nomme aussi l'*Entendement.*

INTELLECTIF, IVE. adj. Appartenant à l'intellect. Il n'est guère usité qu'au féminin et dans ces locutions, *La faculté, la puissance intellective.*

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'intellect, qui est dans l'entendement. *La faculté intellectuelle. L'espérance et la foi sont des vertus intellectuelles. Objet intellectuel. Vérités intellectuelles.*

Il signifie aussi, Spirituel, par opposition à Matériel. *L'âme est une substance intellectuelle, un être intellectuel.*

INTELLIGENCE. s. f. Faculté intellective, capacité d'entendre, de concevoir, de comprendre; ou L'esprit, en tant qu'il

conçoit. *L'intelligence humaine. Le développement de l'intelligence. Cet homme a l'intelligence vive, prompte, dure, tardive, etc. Cet enfant est plein d'intelligence. Il a de l'intelligence, peu d'intelligence. Il est sans intelligence. Ce livre est à la portée de toutes les intelligences.* On le dit quelquefois Des animaux. *L'éléphant a beaucoup d'intelligence. L'intelligence du cheval.*

Il signifie aussi, Connaissance approfondie, compréhension nette et facile. *L'intelligence des langues, des affaires. Parfaite intelligence, grande intelligence des affaires. Il m'a donné l'intelligence de ce passage. Il a l'intelligence des Écritures.*

Il se dit particulièrement, en termes de Peinture, de L'entente de certains effets, et Du talent, du goût avec lequel l'artiste sait les produire. *L'intelligence du clair-obscur, de la lumière. Ce peintre n'a aucune intelligence des effets de lumière.*

Il signifie encore, Adresse, habileté, et s'applique surtout Au choix des moyens employés pour obtenir un certain résultat. *Il s'est acquitté de sa mission avec beaucoup d'intelligence. Il a fait preuve d'intelligence dans cette affaire. On remarque une certaine intelligence dans la manière dont cet animal creuse son terrier.*

Il signifie aussi, Amitié réciproque, accord, union de sentiments. *Ils sont, ils vivent en bonne intelligence, en parfaite intelligence. Il est survenu un démêlé qui a rompu leur intelligence. La meilleure intelligence subsiste entre ces deux cabinets. Il ne règne plus entre eux la même intelligence.*

Il signifie également, Correspondance, communication entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. *Être d'intelligence avec quelqu'un. Ils sont d'intelligence pour vous surprendre, pour vous tromper. Je vis qu'ils étaient d'intelligence. Il y a de l'intelligence entre eux. Faire à quelqu'un des signes d'intelligence. Entretenir intelligence avec les ennemis. Avoir des intelligences secrètes. Il avait, il entretenait des intelligences dans cette place pour la surprendre. Il comptait sur une intelligence qui a manqué.*

Avoir une double intelligence, Avoir des intelligences dans les deux partis, dans les deux armées.

Intelligence, se dit quelquefois d'Une substance purement spirituelle. *Dieu est la souveraine Intelligence, la suprême Intelligence. Les intelligences célestes,* Les anges.

INTELLIGENT, ENTE. adj. Pourvu de la faculté intellective, capable de concevoir et de raisonner. *L'homme est un être intelligent. L'âme est une substance intelligente.*

Il signifie aussi, Qui a beaucoup d'intelligence, qui conçoit facilement. *Cet enfant est fort intelligent. Il n'est guère intelligent pour son âge.* On le dit quelquefois Des animaux. *Ce chien est très intelligent.*

Il signifie particulièrement, Qui a beaucoup d'habileté, d'adresse. *C'est un homme intelligent, très intelligent. Il a un commis, un domestique fort intelligent, des plus intelligents. Il est fort intelligent dans les affaires, dans les négociations. Il s'est conduit en homme intelligent.*

INTELLIGIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être ouï facilement et distinctement. *Parler à voix haute et intelligible, à haute et intelligible voix. Prononcer d'une manière intelligible. Des sons distincts et intelligibles.*

Il signifie aussi, Qui est aisé à comprendre. *Ce passage est fort intelligible. Cet auteur n'est pas intelligible.*

Intelligible, en termes de l'École, se dit De ce qui ne subsiste que dans l'entendement, comme les êtres de raison ; et, dans ce sens, il est opposé à *Réel. Les universaux, les catégories sont purement intelligibles. Les êtres intelligibles.*

INTELLIGIBLEMENT. adv. D'une manière intelligible. *Lire intelligiblement. Prononcer intelligiblement. Écrire intelligiblement.*

INTEMPÉRANCE. s. f. Vice opposé à la tempérance, à la sobriété. *Son intempérance a ruiné sa santé.*

Il s'étend quelquefois à Toute espèce d'excès. *Intempérance d'étude, de travail.*

Intempérance de langue, Trop grande liberté qu'on se donne de parler.

Intempérance de plume, Défaut de celui qui ne sait pas se contenir, qui s'accorde trop de liberté en écrivant, qui écrit trop.

INTEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a le vice de l'intempérance. *C'est un homme intempérant.*

Dans ce sens, il est aussi substantif. *L'intempérant abrège ses jours.*

Fig., *Intempérant,* Qui ne se contient pas. *Une langue intempérante. Un esprit intempérant.*

INTEMPÉRÉ, ÉE. adj. Déréglé dans ses passions et dans ses appétits. *C'est un homme intempéré en toutes choses.* Il est peu usité.

INTEMPÉRIE. s. f. Dérèglement ; défaut de juste tempérament. Il ne se dit plus guère que de l'air, des saisons, etc. *On souffre beaucoup de l'intempérie de l'air. Les corps se ressentent de l'intempérie des saisons. Être exposé à toutes les intempéries de l'air,* ou simplement, *à toutes les intempéries.*

INTEMPESTIF, IVE. adj. Qui n'est pas fait à propos, ou qu'il n'est pas à propos de faire pour le moment. *Démarche intempestive. Demande intempestive. Projet intempestif.*

INTEMPESTIVEMENT. adv. D'une manière intempestive. *Vous ne pouviez faire une pareille demande plus intempestivement.*

INTENDANCE. s. f. Direction, administration d'affaires importantes. *Il a l'intendance sur telle chose. Il lui a donné l'intendance de sa maison, de ses finances.*

Il se dit particulièrement de Certaines charges, de certaines fonctions publiques ou autres, dont quelques-unes sont maintenant abolies. *L'intendance des bâtiments. L'intendance des Menus Plaisirs. L'intendance des vivres. L'intendance d'une province.*

Il se disait par extension, Du temps que durait l'administration d'un intendant. *Pendant son intendance on en usait ainsi.*

Il se disait également, autrefois, Du district où s'étendait le pouvoir d'un intendant de province. *Cela n'est pas de son intendance. Cette élection était de l'intendance d'un tel.*

Intendance militaire, Corps chargé de tout ce qui concerne l'administration et la comptabilité de l'armée. *L'intendance militaire fut établie en 1817, en remplacement des inspecteurs aux revues et des commissaires des guerres.*

Intendance, signifie aussi, La maison où demeure un intendant, où il a ses bureaux. *Aller à l'intendance.*

INTENDANT. s. m. Celui qui est chargé de régir les biens, de conduire et de surveiller la maison d'un prince, d'un grand seigneur, d'un riche particulier. *L'intendant de la maison d'un prince. L'intendant d'un grand seigneur, d'une grande maison. Depuis qu'il a recueilli ce riche héritage, il a pris un intendant. Donner des ordres à son intendant. Il a un intendant qui le vole.*

Il se disait autrefois de Ceux qui étaient à la tête de l'administration des provinces, ou qui avaient des attributions relatives aux finances du royaume. *Intendant de province. Intendant des finances. Intendant de justice, police et finances en telle province. Intendant du Languedoc, etc.*

Il se disait également de Certains fonctionnaires qui surveillaient et dirigeaient un service public ou un grand établissement. *Intendant de la marine. Intendant des bâtiments.*

Intendant militaire, Délégué du ministère de la guerre pour ce qui concerne l'administration et la comptabilité de l'armée. *Intendants généraux. Intendants divisionnaires. Sous-intendants.*

INTENDANTE. s. f. Il se disait autrefois de La femme d'un intendant de province. *Madame l'intendante.*

INTENSE. adj. des deux genres. Terme didactique. Grand, fort, vif. *Une chaleur intense. Un froid intense. Une maladie intense. Le son devient plus intense.*

INTENSITÉ. s. f. Terme didactique. Degré de force ou d'activité d'une chose, d'une qualité, d'une puissance. *L'intensité de la lumière, du son, du froid, d'une force mouvante, etc. L'intensité du son ne change rien à sa propagation.*

INTENTER. v. a. T. de Jurispr. Il n'est usité que dans ces phrases, *Intenter une action, intenter un procès, intenter une accusation contre quelqu'un,* Faire un procès à quelqu'un, former une accusation contre quelqu'un. On dit aussi, *Intenter un procès à quelqu'un.*

Intenté, ée. part. passé.

INTENTION. s. f. Dessein, vue ; mouvement de l'âme par lequel on tend à quelque fin. *Bonne intention. Mauvaise intention. Une intention droite, louable. Avoir intention, l'intention de faire quelque chose. Mon intention n'était pas de vous déplaire. Si j'ai fait cela, c'est bien contre mon intention, c'est sans intention. Cet homicide a-t-il été commis avec intention? Blessures faites volontairement, mais sans intention de donner la mort. Il faut considérer l'intention du testateur, du fondateur. Quelle a été l'intention du législateur? Rechercher la commune intention des parties contractantes. Il faut regarder l'intention. Dieu est juge de nos intentions. Intention secrète. Juger de l'intention. Je l'ai fait à bonne intention. Je ne l'ai fait à autre intention. Je lui sais gré de l'intention. Je rends justice à ses intentions. La droiture, la pureté des intentions.*

Il s'emploie quelquefois dans le sens de Volonté. *L'intention de votre père est que vous partiez. Le roi lui a fait savoir ses intentions. Agir contre les intentions d'une personne. Les intentions du testateur furent scrupuleusement remplies. Telle est l'intention du fondateur.*

Faire une chose à l'intention de quelqu'un, Pour lui, à sa considération.

Faire des prières, donner des aumônes, dire la messe, etc., à l'intention de quelqu'un, Faire ces choses dans le dessein qu'elles

lui servent devant Dieu. *Il a dit, il a fait dire la messe à l'intention du défunt.*

En termes de Dévotion, *Diriger ou dresser son intention*, Rapporter ses actions, ses vues à une fin déterminée, et ordinairement à une bonne fin. On dit dans un sens analogue, *Direction d'intention ou de l'intention.*

Direction d'intention, s'emploie plus ordinairement en parlant De ceux qui, pour sauver ce qu'il y a de mauvais dans un discours, dans une action, allèguent l'innocence de leur motif, de leur intention. *Il n'y a rien qu'on ne prétende justifier par la direction d'intention.*

Prov. et fam., *L'enfer est pavé de bonnes intentions*, On forme beaucoup de bonnes résolutions, mais on ne les mène pas à fin.

Prov. et fam., *L'intention est réputée pour le fait*, Avoir voulu une chose compte autant que si on l'avait faite.

INTENTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a certaine intention. Il ne s'emploie guère qu'avec *bien, mal*, ou *mieux*. *Une personne bien intentionnée. Des gens mal intentionnés.* On écrit aussi *Malintentionné*, en un seul mot. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

INTENTIONNEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'intention. *Le sens apparent de cette proposition est bien différent du sens intentionnel de l'auteur. L'accusé fut absous sur la question intentionnelle.*

Espèces intentionnelles. Les anciens nommaient ainsi Les images qu'ils supposaient sortir des corps pour frapper les sens. Ils les nommaient aussi *Espèces impresses.*

INTERCADENCE. s. f. T. de Médec., qui se dit en parlant Du pouls, lorsqu'il offre par intervalles une pulsation surnuméraire. *L'intercadence, les intercadences du pouls.*

INTERCADENT, ENTE. adj. T. de Médec., qui se dit Du pouls, lorsqu'il offre des intercadences. *Pouls intercadent.*

INTERCALAIRE. adj. des deux genres. Qui est ajouté et inséré. Il se dit proprement Du jour que l'on ajoute au mois de février dans l'année bissextile. *Jour intercalaire.*

Lune intercalaire, La treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans. *Il y aura une lune intercalaire cette année.*

INTERCALAIRE, se dit aussi De vers qu'on répète plusieurs fois dans de petits poèmes, tels que les chants royaux, les ballades, les virelais, etc. *Vers intercalaires.*

INTERCALATION. s. f. Action d'intercaler, ou résultat de cette action. Il se dit, proprement, de L'addition d'un jour dans le mois de février, aux années bissextiles. *L'année où l'on fait l'intercalation, le mois de février a vingt-neuf jours.*

Il se dit, par extension, en parlant D'écrits. *L'intercalation d'un mot, d'une ligne dans un acte, d'un article dans un compte, d'un passage dans un texte.*

INTERCALER. v. a. Insérer. Il se dit, proprement, en parlant Du jour qu'on ajoute, de quatre ans en quatre ans, dans le mois de février, afin que la manière de compter cadre plus exactement avec le cours du soleil. *Dans les années bissextiles on intercale un jour.*

Il se dit, par extension, en parlant D'écrits auxquels on ajoute quelque chose après coup. *Intercaler un mot, une ligne dans un acte, un article dans un compte, un passage dans un texte.*

INTERCALÉ, ÉE. part. passé. *Passages intercalés. Les mots intercalés sont d'une autre main.*

INTERCÉDER. v. n. Prier, solliciter pour quelqu'un, afin de lui procurer quelque bien ou de le garantir de quelque mal. *La Vierge, les saints intercèdent auprès de Dieu pour les hommes. Il a intercédé auprès du roi pour le coupable. Je vous prie d'intercéder pour lui obtenir cette grâce.*

INTERCEPTER. v. a. Arrêter, interrompre le cours direct de quelque chose. *Intercepter les communications. Les nuages interceptent les rayons du soleil. Intercepter la lumière. Intercepter le son.*

Il signifie, particulièrement, S'emparer par surprise de ce qui est adressé, envoyé à quelqu'un. *On intercepta une lettre, un paquet d'importance. Intercepter un convoi.*

INTERCEPTÉ, ÉE. part. passé. *Des lettres interceptées découvrirent l'intrigue.*

INTERCEPTION. s. f. Terme didactique. Il se dit en parlant De quelque chose dont le cours direct est interrompu. *Interception du son. Interception des rayons de lumière.*

INTERCESSEUR. s. m. Celui qui intercède. *Puissant intercesseur. Faible intercesseur. Les saints sont nos intercesseurs. Je veux être votre intercesseur auprès du ministre. Être intercesseur pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un.*

INTERCESSION. s. f. Prière, action d'intercéder. *Puissante, faible intercession. L'intercession des saints. Demander quelque chose à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, etc. J'ai employé l'intercession d'un tel.*

INTERCOSTAL, ALE. adj. T. d'Anat. Il se dit De ce qui est entre les côtes. *Muscles intercostaux. Nerf intercostal. Veine intercostale. Artères intercostales.*

INTERCURRENT, ENTE. adj. Qui se place entre, qui survient entre. Il ne s'emploie guère qu'en termes de Médecine, dans cette locution, *Maladies intercurrentes*, Celles qui surviennent dans des saisons ou dans des lieux où elles ne se manifestent pas d'ordinaire, et qui compliquent les maladies régnantes.

INTERDICTION. s. f. Défense, prohibition. *L'interdiction d'un genre de commerce. Cette interdiction blesse des intérêts qu'il eût fallu ménager.*

INTERDICTION, signifie particulièrement, Défense, perpétuelle ou temporaire, de continuer l'exercice de certaines fonctions, faite par sentence ou arrêt, par décision d'une autorité supérieure. *Cet huissier a été puni d'interdiction. L'interdiction d'un fonctionnaire public. Les actes que fait un officier pendant son interdiction sont nuls. On lui défendit à peine d'interdiction, à peine d'interdiction de sa charge... Fixer la durée d'une interdiction.*

En Jurispr. criminelle, *Interdiction des droits civiques, civils et de famille*, Privation, déchéance totale ou partielle des droits civiques, etc., prononcée par le juge contre celui qui a été reconnu coupable. *Interdiction légale*, Celle qui résulte de la condamnation à certaines peines, telles que les travaux forcés, la détention, la réclusion, etc.

INTERDICTION, se dit également, en Jurisprudence civile, de L'action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens, et même de sa personne, quand on reconnait qu'il est en état d'imbécillité, de démence, ou de fureur. *Provoquer l'interdiction d'une personne. Demande en interdiction. Jugement d'interdiction. Il ne peut procéder en justice qu'il n'ait fait lever l'interdiction, qu'il n'ait obtenu la mainlevée de son interdiction.*

INTERDIRE. v. a. Il se conjugue comme *Dire*, excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, qui fait, *Vous interdisez*, et à la seconde personne plurielle de l'impératif, qui est semblable à celle de l'indicatif, *Interdisez*. Défendre quelque chose à quelqu'un. *On lui a interdit l'entrée de la ville, de telle maison. La ville lui est interdite. Interdire sa porte à quelqu'un. Interdire le barreau à un avocat. Interdire la chaire à un prédicateur. Interdire à quelqu'un l'exercice des droits civiques, civils et de famille. Interdire l'usage des sacrements. Interdire l'entrée de l'église. Interdire le commerce. Interdire toute communication. Interdire la parole. Cela vous est interdit. Il lui est interdit de rien faire sans autorisation. Les médecins lui ont interdit le vin, le travail. Il s'interdit tous les plaisirs.*

Il se dit quelquefois figurément, en parlant Des choses à l'égard desquelles on se trouve dans une sorte d'impossibilité. *Cet espoir m'est interdit. Une affaire imprévue m'interdit ce plaisir.*

Il se dit, particulièrement, D'une sentence par laquelle on défend à un ecclésiastique l'exercice des ordres sacrés, ou à tout ecclésiastique la célébration des sacrements et du service divin dans les lieux marqués par la sentence. *L'évêque, le pape a interdit ce prêtre, cette ville. Il a droit de suspendre et d'interdire. On a interdit cette église.*

Il signifie aussi, Défendre à quelqu'un, temporairement ou pour toujours, de continuer l'exercice de ses fonctions. *On l'a interdit de ses fonctions, de sa charge. On les a interdits pour deux ans. Ils ont été interdits par arrêt.* On disait de même autrefois, *Interdire un présidial, un bailliage.*

Il signifie également, en Jurisprudence, Ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens, et même de sa personne. *Faire interdire une personne en démence. Il doit être interdit. Il faut l'interdire.*

Il signifie encore, Étonner, troubler quelqu'un, en sorte qu'il ne sache ce qu'il dit ni ce qu'il fait; et alors on l'emploie principalement dans les temps composés. *La peur l'avait interdit, l'avait tellement interdit, qu'il ne put prononcer un mot.*

Interdire le feu et l'eau. Formule usitée, chez les Romains, dans les sentences de bannissement.

INTERDIT, ITE. part. passé.

Il signifie souvent, Étonné, troublé, qui ne peut répondre, ou qui ne sait ce qu'il fait, ce qu'il dit. *Il demeura tout interdit. Il était si interdit, que...*

Il se dit substantivement, en Jurisprudence, de Celui contre lequel une interdiction a été prononcée. *L'interdit est assimilé au mineur pour sa personne et pour ses biens.*

INTERDIT. s. m. Sentence ecclésiastique, qui défend à un ecclésiastique en particulier l'exercice des ordres sacrés, ou à tout ecclésiastique la célébration des sacrements et du service divin dans les lieux marqués par la sentence. *Mettre une église, une ville entière, un royaume en interdit. Fulminer un interdit sur... Jeter, lancer, lever l'interdit. Durant l'interdit.*

INTÉRESSANT, ANTE. adj. Qui intéresse. *Ouvrage intéressant, pièce intéres-*

sante. Sujet intéressant. Nouvelle intéressante. Figure, physionomie intéressante. Il cherche à se rendre intéressant. Cette jeune personne est fort intéressante.

Fam., et par une sorte d'euphémisme, *Cette femme est dans une position intéressante*, Elle est grosse.

INTÉRESSER. v. a. Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au succès. *On l'a intéressé dans cette affaire, dans cette entreprise.*

Il signifie aussi, Donner quelque chose à quelqu'un, pour le rendre favorable à une affaire, à une entreprise. *Cette affaire ne saurait se faire sans lui, il faut l'intéresser.*

Il signifie encore, Être de quelque importance pour quelqu'un. *En quoi cela vous intéresse-t-il? Cela ne vous intéresse en rien, ne vous intéresse en aucune façon. Cela m'intéresse fort peu. La décision de cette affaire intéresse tous les propriétaires, toute la ville, tout le monde.*

Il s'emploie également en parlant Des choses. *Cela intéresse ma santé, intéresse mon honneur, ma réputation.*

Intéresser, signifie quelquefois figurément, en termes de Chirurgie, Atteindre, blesser. *On doit prendre garde, en faisant cette incision, d'intéresser les parties voisines.*

Intéresser, signifie en outre, Inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion, etc. *L'auteur de ce roman a su nous intéresser aux moindres actions de son héros. Ce jeune homme m'intéresse, m'intéresse beaucoup. Sa triste situation est faite pour intéresser en sa faveur les gens de bien.*

Il signifie pareillement, Fixer l'attention, captiver l'esprit, toucher, émouvoir. *Son récit commençait à m'intéresser. Cette étude vous intéressera beaucoup. Cette aventure intéresse tout le monde. Dans cette tragédie il n'y a rien qui intéresse le spectateur.*

Il s'emploie souvent absolument, dans les deux sens qui précèdent. *Sa physionomie intéresse. Cela doit intéresser en sa faveur. Cette pièce de théâtre n'intéresse point. Ce roman est bien écrit, mais il n'intéresse pas. Cet écrivain connaît l'art d'intéresser et d'attendrir.*

Le gros jeu intéresse, le petit jeu n'intéresse guère, Il n'y a que le gros jeu qui attache. *Intéresser le jeu*, Le rendre plus attachant par l'appât du gain.

Intéresser, avec le pronom personnel, signifie, Prendre part dans une affaire. *Il s'est intéressé dans cette entreprise.*

Il signifie plus ordinairement, Entrer dans les intérêts de quelqu'un, prendre intérêt à quelque chose. *Personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce qui vous regarde, dans tout ce qui peut vous arriver. Il mérite qu'on s'intéresse pour lui. Il s'intéressa vivement à ce jeune homme. Je m'intéresse à cette affaire comme si c'était la mienne propre. On leur laissa démêler leur querelle, sans que personne s'y intéressât de côté ni d'autre. Toute l'Europe s'intéresse dans cette affaire, dans cette guerre.*

Intéressé, ée. part. passé. *Les parties intéressées.*

Être intéressé à une chose, à faire une chose, Y avoir intérêt, y être obligé, y être engagé par le motif de son intérêt. *Tous les citoyens sont intéressés au bonheur, au repos de l'État. Vous êtes intéressé à empêcher cet abus d'autorité.*

Intéressé, signifie adjectivement, Qui est trop attaché à ses intérêts, qui a son profit particulier en vue dans tout ce qu'il fait. *Il ne fera rien pour rien, il est fort intéressé. Cette femme est bien intéressée.*

Il se dit aussi Des sentiments et des actions. *Vues intéressées. Démarche intéressée. Motif intéressé.*

Il s'emploie souvent comme substantif, surtout au pluriel, et se dit de Ceux qui ont intérêt à quelque chose. *Je suis un des intéressés dans cette affaire. Pour conclure l'affaire, il faut la signature de tous les intéressés.*

Il se disait plus particulièrement, autrefois, de Ceux qui avaient intérêt dans les affaires du roi. *Les intéressés dans les fermes. Les intéressés dans tel traité.*

INTÉRÊT. s. m. Ce qui importe, ce qui convient, en quelque manière que ce soit, ou à l'honneur, ou à l'utilité de quelqu'un. *Intérêt public, général, commun. Intérêt de famille. Intérêt particulier. Intérêt d'honneur. Intérêt pécuniaire. Léger, médiocre intérêt. Cela est d'un haut intérêt. L'intérêt de l'État. L'intérêt du public. L'intérêt de l'humanité. Connaître bien, entendre bien les intérêts d'un État. Un homme éclairé sur ses intérêts. La plupart des hommes n'entendent pas leurs intérêts, ne connaissent pas leurs véritables intérêts. Il a un grand intérêt à empêcher cela, d'empêcher cela. C'est un vil intérêt, un intérêt sordide qui le fait agir. C'est un intérêt de rien qui cause ces débats. Il trahirait son meilleur ami pour le plus mince intérêt. Prendre, embrasser, soutenir, abandonner, trahir les intérêts de quelqu'un. J'aurai soin de vos intérêts. Veiller aux intérêts de quelqu'un. Être dans les intérêts de quelqu'un. Cette mesure me semble propre à concilier tous les intérêts. Sacrifier ses intérêts au bien public. Recommander ses intérêts à quelqu'un; lui mettre, lui remettre ses intérêts entre les mains. Agir, aller contre ses propres intérêts. Cela ne blesse point vos intérêts. Il y va de votre intérêt. Avoir son intérêt en recommandation. Avoir ses intérêts en vue. Être attaché à ses intérêts. Ne voir que son intérêt. Ne songer qu'à ses intérêts. Dès qu'il s'agit de son intérêt, de ses intérêts, il ne connaît plus personne. Discussion d'intérêts. Relâcher, se relâcher de ses intérêts. Ne relâcher rien de ses intérêts. Il faut le prendre par son intérêt. Il est de votre intérêt, il n'est pas de votre intérêt d'en user comme vous faites. Je parle sans intérêt. Je n'ai en cela d'autre intérêt que le leur. C'est l'intérêt de votre fortune, de votre gloire, de votre santé, de votre conservation qui me fait parler. J'ai un grand intérêt à n'être pas oublié de vous. J'ai intérêt que cela soit ainsi.*

Mettre quelqu'un hors d'intérêt, Le dédommager, faire qu'il ne reçoive aucun préjudice. *Soyez tranquille, on vous mettra hors d'intérêt.*

Avoir un intérêt dans une société, dans une entreprise, etc., Y avoir part. *J'ai un léger intérêt dans cette entreprise.* On dit dans un sens analogue, *Prendre un intérêt dans une entreprise, etc.*

Intérêt, se dit absolument Du sentiment qui nous attache à nos intérêts, qui nous fait rechercher l'agréable ou l'utile, le bien-être, la fortune, le profit. *La plupart des gens ne se conduisent, ne se gouvernent que par intérêt, que par l'intérêt. L'intérêt le domine. C'est l'intérêt qui les guide. C'est un homme au-dessus de l'intérêt. L'intérêt ne le tente point. L'intérêt ne lui fera jamais rien faire de malhonnête. L'intérêt est la pierre de touche de l'amitié. Il y a peu de gens à l'épreuve de l'intérêt.*

Intérêt, se dit aussi Du profit qu'on retire de l'argent prêté ou dû. *Intérêt à cinq, à six pour cent par an. Intérêt au denier vingt, au denier dix-huit. Prêter, mettre, placer de l'argent à intérêt. Prêt à intérêt. Emprunter de l'argent sur la place à gros intérêt. L'intérêt provenant de cette somme. Intérêt légal. Intérêt usuraire. Je n'en veux point d'intérêt. Joindre l'intérêt au principal. Tirer l'intérêt de l'intérêt. Cet argent porte intérêt. Combien vous rapporte-t-il d'intérêt? L'intérêt court, les intérêts courent depuis le jour de la demande, du jugement, du protêt. On lui en fait, on lui en paye l'intérêt. Recevoir les intérêts d'un cautionnement. Les intérêts échus. Je lui ai remis tous les intérêts. Donner quittance du capital et des intérêts. On lui a adjugé l'intérêt de cette somme. Intérêt simple. Intérêt composé, ou Intérêt d'intérêt.*

En Jurispr., *Dommages et intérêts*, ou *Dommages-intérêts*, L'indemnité qui est due à quelqu'un pour le préjudice, pour le dommage qu'on lui a causé. *À peine de tous dépens, dommages et intérêts. La liquidation des dommages-intérêts.*

Intérêts civils, Le dédommagement que l'on adjuge, en matière criminelle, à celui qui a été lésé en sa personne ou dans ses biens par le crime ou le délit, et qui s'est constitué partie civile contre l'accusé.

Intérêt, se dit encore Du sentiment qui nous fait prendre part à ce qui regarde une personne, à ce qui lui arrive d'agréable ou de fâcheux. *Il m'inspire beaucoup d'intérêt, un tendre intérêt, un vif intérêt. Prendre intérêt à quelqu'un. Il est digne de l'intérêt que vous lui accordez. Je prends intérêt à tout ce qui le regarde. Témoignages, marques d'intérêt. Prendre intérêt à la joie, à l'affliction de quelqu'un, à la perte qu'il a faite, à la disgrâce qui lui est survenue; n'y prendre aucun intérêt.*

Prendre intérêt à une affaire, Désirer qu'elle réussisse, travailler à la faire réussir. *C'est une affaire à laquelle je prends intérêt.*

Intérêt, se dit également de L'attention, de la curiosité, en tant qu'elle est ou peut être excitée, captivée. *Pendant ce récit, mon intérêt croissait avec ma surprise. J'ai lu cet ouvrage avec un vif intérêt. Captiver l'intérêt. Ces découvertes excitèrent l'intérêt des savants. Cela est bien digne d'intérêt. Faire naître l'intérêt dans l'âme du spectateur.*

Il se dit pareillement de Cette qualité de certaines choses, qui les rend propres à captiver l'attention, à charmer l'esprit, ou à toucher le cœur. *Cette histoire est pleine d'intérêt. Cette étude n'offre aucun intérêt. Sa conversation a de l'intérêt et du charme. Il y a beaucoup d'intérêt dans cette tragédie, dans ce roman. Cette pièce est bien écrite, mais elle est dénuée d'intérêt. La duplicité d'action affaiblit l'intérêt. Cela détruit tout l'intérêt.*

INTERFÉRENCE. s. f. T. d'Optique. Il se dit de Certains phénomènes que présente la lumière réfléchie sur les surfaces de lames minces, et qui s'expliquent par la rencontre des rayons lumineux dont les effets se détruisent mutuellement. *La théorie de l'interférence. Le principe des interférences. Les interférences forment des bandes alternativement brillantes et obscures.*

INTERFOLIER. v. a. Brocher ou relier

un livre, manuscrit ou imprimé, en insérant des feuillets blancs entre les feuillets qui portent l'écriture ou l'impression. *Faire interfolier un livre où l'on veut écrire des notes.*

INTERFOLIÉ, ÉE. part. passé. *Exemplaire interfolié.*

INTÉRIEUR, EURE. adj. Qui est au dedans, ou Qui a rapport au dedans. Il est opposé à Extérieur. *Les parties intérieures du corps. La conformation intérieure du corps humain. Il sent un feu intérieur qui le consume. La membrane intérieure. La tunique intérieure de l'œil. Les parties intérieures de la terre. Les provinces intérieures. Maintenir la tranquillité intérieure. L'administration intérieure. Le commerce intérieur.*

Il se dit, particulièrement, en parlant De l'âme. *Un mouvement intérieur. Sentiments intérieurs. La paix intérieure. Le for intérieur.*

Mer intérieure, Celle qui se trouve au milieu d'une grande contrée, ou entre des continents, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la Méditerranée.

En termes de Dévotion, *L'homme intérieur*, L'homme spirituel, qui est opposé à l'homme charnel. On dit aussi, *La vie intérieure.*

En termes de Spiritualité, *Être fort intérieur*, Être fort recueilli, rentrer souvent en soi-même.

INTÉRIEUR, s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, La partie du dedans, le dedans. *L'intérieur d'un temple. L'intérieur du corps. Un cri partit de l'intérieur de la maison, de l'intérieur. L'intérieur d'un pays. S'enfoncer, pénétrer dans l'intérieur des terres.*

Il se dit quelquefois absolument de L'intérieur du pays, surtout en termes de Commerce et d'Administration. *Tous ces produits se consomment à l'intérieur, dans l'intérieur. Le ministre de l'intérieur.*

En termes de Peinture, *Tableau d'intérieur*, ou simplement, *Intérieur*, Tableau de genre qui a pour objet principal la représentation de l'architecture et des effets de lumière à l'intérieur des maisons, des édifices. Il se dit également d'Un tableau qui présente quelque scène de la vie domestique, dans l'intérieur d'une maison.

L'intérieur d'une personne, signifie quelquefois, L'intérieur de sa maison, sa vie domestique. *C'est un homme qui se plaît beaucoup dans son intérieur. Il est fort malheureux dans son intérieur. Cet homme si triste, si grave en public, est fort gai dans son intérieur.* On dit de même, *L'intérieur d'un ménage, d'une famille.*

INTÉRIEUR, se dit encore, figurément, de Ce qu'il y a de plus caché dans une chose, et s'applique particulièrement Aux secrets de la vie privée. *Il connaît l'intérieur de cette famille, de ce ménage.*

Il se dit également, surtout en termes de Dévotion, Des pensées les plus secrètes, des mouvements les plus intimes de l'âme. *Dieu seul connaît l'intérieur. Il a l'intérieur fort bon. Découvrir son intérieur à son confesseur. Rentrer dans son intérieur. La grâce de Dieu agit dans l'intérieur. Quand on veut vivre chrétiennement, il faut commencer par réformer l'intérieur.*

INTÉRIEUREMENT. adv. Au dedans. *En faisant l'autopsie du corps, on trouva qu'il était bien conformé intérieurement. Ce fruit est beau en apparence, mais il est gâté intérieurement. Un remède que l'on prend intérieurement.*

Il se dit, particulièrement, en parlant De la conscience et de l'état de l'âme. *La grâce de Dieu agit intérieurement. Il se sentit intérieurement touché. Dieu lui parlait intérieurement.*

INTÉRIM. s. m. (On prononce l'M.) Mot emprunté du latin, que l'on emploie quelquefois pour dire, L'entre-temps. *Six mois s'écoulèrent avant que le vice-roi fût remplacé, un tel gouverna dans l'intérim, par intérim. Administrer par intérim. Il a le portefeuille de la guerre par intérim.*

Il se dit également de L'action de gouverner, d'administrer par intérim. *Le préfet est absent ; tel conseiller fait l'intérim, est chargé de l'intérim.*

Il se dit aussi, dans l'Histoire ecclésiastique, d'Un formulaire que Charles-Quint avait fait dresser, en trente-six articles, sur les matières de foi, pour pacifier les troubles de la religion en Allemagne, et dont l'autorité ne devait durer que jusqu'à la décision d'un concile général sur les mêmes matières. *L'Intérim de Charles-Quint. L'Intérim permettait le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces.*

INTÉRIMAIRE. adj. des deux genres. Qui n'existe que par intérim. *Ministre intérimaire.*

INTERJECTION. s. f. Partie d'oraison qui sert à exprimer les passions, comme la douleur, la colère, la joie, l'admiration, etc. Ah! hélas! *sont des interjections. Les interjections sont trop fréquentes dans ce discours.*

En termes de Pratique, *Interjection d'appel*, Action d'interjeter un appel.

INTERJETER. v. a. T. de Jurispr. Il n'est usité que dans cette phrase, *Interjeter appel, un appel*, Appeler d'un jugement. *Ils interjetèrent appel de ce jugement.*

INTERJETÉ, ÉE. part. passé.

INTERLIGNE. s. m. L'espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. *Écrire dans l'interligne, en interligne. De grands interlignes.*

INTERLIGNE, en termes d'Imprimerie, se dit Des lames de métal qui servent principalement à séparer les lignes et à les maintenir. Dans ce sens, il est féminin. *La longueur d'une interligne.*

INTERLIGNER. v. a. T. d'Impr. Séparer par des interlignes. *Cette composition n'est pas interlignée partout également.*

INTERLIGNÉ, ÉE. part. passé.

INTERLINÉAIRE. adj. des deux genres. Qui est écrit dans l'interligne, dans les interlignes. *Glose interlinéaire. Traduction interlinéaire.*

INTERLOCUTEUR, TRICE. s. Il se dit proprement Des personnages qu'on introduit dans un dialogue. *Les interlocuteurs de tel dialogue. Le premier, le second interlocuteur.*

Il se dit, par extension, de Toute personne qui converse avec une autre. *Vous aviez un ennuyeux interlocuteur.*

INTERLOCUTION. s. f. T. de Pratique. Jugement par lequel on prononce un interlocutoire. *Arrêt d'interlocution.* Il est peu usité

INTERLOCUTOIRE. adj. des deux genres. T. de Pratique. Jugement qui ordonne une preuve, une instruction préalable, à l'effet de parvenir au jugement définitif, mais qui préjuge le fond. *Arrêt interlocutoire. Sentence interlocutoire. Jugement interlocutoire.*

Il se dit quelquefois De la preuve ordonnée. *Enquête interlocutoire.*

Il est aussi employé comme substantif masculin. *Ordonner un interlocutoire. Instruire l'interlocutoire avant de juger l'affaire au fond.*

INTERLOPE. s. m. Navire marchand qui trafique en fraude dans les pays de la concession d'une compagnie de commerce, dans les colonies où les navires étrangers ne sont pas admis, ou dans les ports en état de blocus.

Il se prend aussi adjectivement ; et alors il est des deux genres. *Vaisseau interlope. Commerce interlope.*

Fig. et fam., *Maison interlope*, Maison où se réunit une société équivoque et fort mêlée, et où l'on joue clandestinement. On dit dans un sens analogue, *Société interlope. Monde interlope.*

INTERLOQUER. v. a. T. d'ancienne Pratique. Ordonner un interlocutoire. *On a interloqué cette affaire.* On l'employait aussi absolument. *Les juges n'ont pas voulu juger définitivement, ils ont interloqué.*

INTERLOQUER, signifie encore, dans le langage familier, Embarrasser, étourdir, interdire. *Cette plaisanterie m'a interloqué.*

INTERLOQUÉ, ÉE. part. passé.

INTERMAXILLAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anatomie. Qui est placé entre les os maxillaires. *Ligament intermaxillaire. Os intermaxillaire.*

INTERMÈDE. s. m. Sorte de représentation et de divertissement, comme ballet, danse, chœur, etc., entre les actes d'une pièce de théâtre. *Intermèdes de musique, en musique. Intermèdes agréables. Les intermèdes du Malade imaginaire. Les pièces de théâtre ne sont plus représentées avec des intermèdes.*

INTERMÈDE, en Chimie, se dit en parlant D'une substance au moyen de laquelle deux autres substances peuvent s'unir ou se décomposer. *Le soufre s'unit au plomb par l'intermède de la chaleur. La potasse décompose le plâtre par l'intermède de l'eau.*

INTERMÉDIAIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est entre-deux. *Temps intermédiaire. Espace intermédiaire. Corps intermédiaire. Idées intermédiaires.*

Gages intermédiaires, se disait autrefois Des gages d'un office échus pendant la vacance.

En Géol., *Terrains intermédiaires*, Terrains placés entre les roches des époques primitives et les couches de formation récente.

INTERMÉDIAIRE, s'emploie aussi comme substantif masculin. *Adoucir par un intermédiaire deux couleurs tranchantes. Passer brusquement d'une idée à une autre sans intermédiaire.*

Il se dit particulièrement pour Entremise, moyen, voie, et quelquefois pour La personne entremise, interposée, etc. *Je me suis procuré cela par l'intermédiaire d'un tel. Il fut leur intermédiaire pour cette correspondance. Vous nous servirez d'intermédiaire.*

INTERMÉDIAT, ATE. adj. Il se dit D'un intervalle de temps entre deux actions, entre deux termes, et ne s'emploie guère que dans cette locution, *Le temps intermédiat.* On dit plus ordinairement, *Le temps intermédiaire.*

Dans les Sociétés religieuses, *Congrégation intermédiate*, Assemblée qui se tient entre deux chapitres, soit généraux, soit provinciaux.

Substantiv., *Lettres d'intermédiat*, Lettres que le roi accordait pour faire jouir

des gages d'un office, depuis la mort du titulaire, jusqu'à ce que le successeur fût pourvu et qu'il eût pris possession.

INTERMINABLE. adj. des deux genres. Qui ne saurait être terminé, qui dure très longtemps. *Ouvrage interminable. Difficultés interminables. Procès interminable. Disputes interminables.*

INTERMISSION. s. f. Interruption, discontinuation. On l'emploie surtout en termes de Médecine. *La fièvre lui a duré trente heures sans intermission. Il y a eu quelque intermission, quelque légère intermission à son mal.*

INTERMITTENCE. s. f. Caractère, qualité de ce qui est intermittent. Il ne se dit guère que dans ces locutions, *L'intermittence du pouls, de la fièvre.*

Il signifie quelquefois la même chose qu'Intermission. *Sans intermittence. Sans la moindre intermittence. Dans les intermittences de son mal il se remettait au travail.*

INTERMITTENT, ENTE. adj. Qui discontinue, et reprend par intervalles. Il n'est guère usité que dans les locutions suivantes :

En Médec., *Pouls intermittent,* Pouls dont les battements cessent par des intervalles inégaux. *Fièvre intermittente,* Fièvre qui cesse et qui reprend à des intervalles réglés. *Type intermittent,* Ordre suivant lequel les symptômes d'une maladie se montrent et disparaissent alternativement.

Fontaine, source intermittente, Fontaine, source qui coule et qui s'arrête alternativement.

INTERMUSCULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui est placé entre les muscles. *Aponévroses intermusculaires.*

INTERNAT. s. m. Il se dit d'Une maison d'éducation où les élèves demeurent.

Il se dit aussi Des fonctions que remplissent les étudiants en médecine dans l'intérieur des hôpitaux civils. *Concourir pour l'internat.*

INTERNATIONAL, ALE. adj. Qui a lieu de nation à nation, entre plusieurs nations. *Commerce international. Rapports internationaux.*

Droit international, Droit qui règle les rapports des nations entre elles.

Association internationale, Association qui se forme de personnes appartenant aux différentes nations.

INTERNE. adj. des deux genres. Qui est au dedans, qui appartient au dedans. *Une qualité, une vertu interne. Les causes externes et les causes internes. Principes internes. Douleur interne. Maladie interne. Sa fièvre ne paraît pas au dehors, elle est interne. Les angles internes d'un polygone. La face interne du crâne.*

Dans les Collèges, *Élève interne,* ou simplement, *Interne,* Élève qui habite dans le collège. *Le nombre des externes dépasse de beaucoup celui des internes.*

INTERNE, employé substantivement, se dit aussi d'Un élève attaché au service des hôpitaux civils et qui demeure dans l'hôpital. *Un interne des hôpitaux. Un interne.*

INTERNER. v. a. Obliger à résider dans une certaine localité, sans permission d'en sortir. *On interna beaucoup de réfugiés politiques.*

INTERNÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi substantivement. *Il y avait beaucoup d'internés dans cette ville.*

INTERNONCE. s. m. Ministre chargé des affaires de Rome au défaut d'un nonce. *Il avait été internonce à Bruxelles.*

Internonce autrichien, se dit Du ministre chargé des affaires de l'Autriche auprès du Grand Seigneur, en l'absence de l'ambassadeur autrichien.

INTEROSSEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Qui est placé entre les os. *Muscles interosseux. Ligaments interosseux. Artères, veines interosseuses.*

INTERPELLATION. s. f. (On prononce les deux L dans ce mot et le suivant.) T. de Palais. Sommation, demande, interrogation. *Sur l'interpellation de signer, il déclara ne savoir. Il ne répondit point à l'interpellation. Il ne répondit à aucune des interpellations qui lui furent faites.*

Il se dit, dans le langage parlementaire, d'Explications réclamées d'un ministre dans un débat public. *Demande d'interpellation. Droit d'interpellation.*

Il s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire. *Cette brusque interpellation me troubla.*

INTERPELLER. v. a. T. de Palais. Requérir, sommer. *L'huissier l'ayant interpellé de signer, il déclara ne savoir.*

Il se dit, particulièrement, De la sommation de répondre, de s'expliquer sur la vérité ou la fausseté d'un fait. *Il fut sommé et interpellé de répondre. Je vous interpelle de dire la vérité.*

Il s'emploie quelquefois, en ce dernier sens, dans le langage ordinaire. *Il m'interpella d'une manière assez incivile. J'interpelle votre bonne foi, votre conscience.*

Dans le langage parlementaire, il signifie, Demander à un ministre de s'expliquer sur un acte de son administration, demander au gouvernement de s'expliquer sur sa politique.

INTERPELLÉ, ÉE. part. passé. *De ce requis et interpellé.*

INTERPOLATEUR. s. m. Celui qui interpole. *Un interpolateur maladroit.*

INTERPOLATION. s. f. Action d'interpoler, ou Le résultat de cette action. *L'interpolation de ce passage est évidente. Ce passage est une interpolation faite par le copiste.*

Dans les Sciences mathématiques, *Interpolation,* Méthode par laquelle on se propose de trouver une formule algébrique qui satisfasse à un certain nombre d'observations, et qui puisse remplacer, entre les limites de ces observations, la véritable loi du phénomène. *Méthode d'interpolation.*

INTERPOLER. v. a. Insérer par ignorance ou par fraude un mot, une phrase dans le texte d'un acte, d'un manuscrit. *Le copiste a interpolé la glose dans le texte.*

INTERPOLÉ, ÉE. part. passé. *Passage interpolé.*

INTERPOSER. v. a. Mettre une chose entre deux autres. Il n'est guère usité au propre que dans le langage didactique, et avec le pronom personnel. *Quand la lune vient à s'interposer entre le soleil et la terre, etc. La terre venant à s'interposer, etc.*

Il s'emploie aussi figurément. *Interposer son autorité. Interposer l'autorité, le nom, la faveur, le crédit, la médiation de quelqu'un.*

Il signifie également, avec le pronom personnel, Intervenir comme médiateur. *Des amis communs se sont interposés pour les réconcilier.*

INTERPOSÉ, ÉE. part. passé. *Ce qui est interposé entre l'œil et l'objet, peut changer l'apparence de l'objet.*

Négocier par personnes interposées, Se servir de la médiation, de l'entremise de quelques personnes, pour la négociation d'une affaire.

En Jurispr., *Personne interposée,* Donataire qu'on suppose n'avoir reçu une libéralité que pour la transmettre à une personne à laquelle le donateur n'aurait pu faire directement cet avantage. *Toute donation faite à des personnes interposées est nulle.*

INTERPOSITION. s. f. État, situation d'un corps interposé entre deux autres. *L'interposition de la terre entre le soleil et la lune. L'interposition de la lune entre le soleil et la terre. L'interposition d'un nuage empêche que les rayons du soleil ne viennent jusqu'à nous.*

Il se dit aussi pour Intervention, surtout en parlant D'une autorité supérieure. *L'interposition de l'autorité du souverain.*

En Jurispr., *Interposition de personne,* se dit en parlant D'une libéralité faite à une personne interposée. *La donation est nulle, il y a interposition de personne.*

INTERPRÉTATIF, IVE. adj. Qui interprète, qui explique. *Déclaration interprétative.*

INTERPRÉTATION. s. f. Explication d'une chose. Il prend tous les sens du verbe *Interpréter. Ceux qui ont travaillé à l'interprétation de l'Écriture sainte. L'interprétation qu'on donne à ce passage. Trouvez une autre interprétation. Interprétation littérale. Interprétation allégorique. Ce passage ne peut recevoir de meilleure interprétation. Se pourvoir en interprétation d'arrêt. L'interprétation des lois. L'interprétation des conventions. Règles d'interprétation. L'interprétation des songes, des augures. On donne à tous vos discours, à toutes vos actions, une mauvaise interprétation, de dangereuses, d'étranges interprétations. Cette action peut recevoir, peut souffrir diverses interprétations. Cela est sujet à interprétation.*

INTERPRÈTE. s. des deux genres. Traducteur, celui qui rend les mots, les phrases d'une langue par les mots, par les phrases d'une autre langue. *Il a traduit ce discours, cette harangue, non pas en simple interprète, mais en orateur. Les interprètes grecs de l'Ancien Testament, qu'on appelle les Septante. Cet écrivain grec n'a pas encore trouvé de meilleur interprète.*

Il signifie particulièrement, Truchement, celui qui traduit à une personne, dans la langue qu'elle parle, ce qui a été dit ou écrit par une autre dans une langue différente. *Interprète de la Porte. Interprète du roi pour les langues orientales. Ce traité a été mis en français par les interprètes. Secrétaire interprète. Ils se parlent par interprète. Ils ne peuvent s'entendre sans le secours d'un interprète. Vous nous servirez d'interprète. Vous serez notre interprète. On donna, on nomma un interprète à l'accusé. Bon, savant, habile, fidèle interprète. Mauvais interprète.*

Il se dit aussi de Celui qui fait connaître, qui éclaircit le sens d'un auteur, d'un discours. *L'Église est la seule interprète sûre de l'Écriture sainte. Cela n'a pas besoin d'interprète. Les interprètes de Platon, d'Aristote, etc. Cet interprète a mal entendu, mal expliqué ce passage.*

Il se dit encore de Celui qui a charge de déclarer, de faire connaître les intentions, les volontés d'un autre. *Les augures, chez les païens, étaient regardés comme les interprètes de la volonté des dieux. Les interprètes*

des dieux. Soyez l'interprète de mes sentiments.

Il se dit également de Celui qui explique ce que présage quelque chose. *Interprète des songes. Interprète du vol des oiseaux.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, comme dans cette phrase, *Les yeux sont les interprètes de l'âme*, Les yeux servent à faire connaître les sentiments, les mouvements de l'âme.

INTERPRÉTER. v. a. Traduire d'une langue en une autre. *Les Septante ont interprété l'Ancien Testament. Cet ambassadeur fit à ce prince un discours qui fut interprété en français.*

Il signifie aussi, Expliquer ce qu'il y a d'obscur et d'ambigu dans un écrit, dans une loi, dans un acte, etc. *Interpréter bien. Interpréter mal. Ceux qui ont interprété l'Écriture sainte. Comment interprétez-vous ce passage? Les jurisconsultes interprètent cette disposition de plusieurs manières. Les clauses d'une convention doivent s'interpréter les unes par les autres.*

En Législation, *Interpréter une loi*, En expliquer, en déterminer le sens par une loi supplémentaire. On disait de même, en termes de Pratique ancienne, *Interpréter un arrêt*, L'expliquer par un second arrêt.

INTERPRÉTER, signifie, dans une acception plus étendue, Expliquer, deviner une chose par induction, ou Tirer d'une chose quelque induction, quelque présage, etc. *Est-ce à vous à interpréter ma pensée, ma volonté, mes intentions? Si j'interprète bien vos sentiments, voilà quel était votre dessein. Je ne sais comment interpréter leur silence. Interpréter les songes. Interpréter le vol des oiseaux.*

Il signifie encore, Prendre un discours ou une action en bonne ou en mauvaise part. *Il a fait, il a dit telle chose, je ne sais comment cela sera interprété. Cette action peut s'interpréter en bien, s'interpréter en mal, s'interpréter en mauvaise part. Cela peut être diversement interprété. Interpréter malicieusement, malignement, favorablement.*

INTERPRÉTÉ, ÉE. part. passé.

INTERRÈGNE. s. m. (On prononce les deux R.) C'est, dans un royaume, soit héréditaire, soit électif, Un intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de roi. *Après la mort de tel roi, il y eut un interrègne de six mois. Publier l'interrègne.*

Il se dit aussi en parlant Des États gouvernés par d'autres que par des rois. *Après la mort du doge de Venise, l'interrègne était fort court. Du temps des juges d'Israël, il y eut de longs interrègnes. Lorsque les Romains ne s'accordaient pas pour l'élection des consuls, il y avait un interrègne.*

INTERROGANT. adj. (L'E est ouvert, et on ne prononce qu'une R dans ce mot et les suivants.) T. de Gram. Il n'est usité que dans cette locution, *Point interrogant*, Point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation, et que l'on figure ainsi (?). On dit plus ordinairement, *Point d'interrogation.*

INTERROGATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui interroge. *Quel perpétuel interrogateur!* Il s'emploie plus ordinairement comme synonyme d'Examinateur. *Il ne put répondre à aucune des questions que lui firent les interrogateurs.*

Dans le premier sens, il est aussi adjectif. *Un regard interrogateur.*

INTERROGATIF, IVE. adj. T. de Gram. Qui sert à interroger, qui marque interrogation. *Particule interrogative. La même façon de parler peut être simple ou interrogative. Se servir de termes interrogatifs.*

INTERROGATION. s. f. Question, demande qu'on fait à quelqu'un. *Il a bien répondu aux interrogations qu'on lui a faites.*

Il signifie aussi, Une figure de rhétorique par laquelle on interroge. *Il commença son discours par cette interrogation: Jusques à quand souffrirons-nous que? Quand viendra le temps? A-t-on jamais vu? Sera-t-il dit?*

En Gram., *Point d'interrogation*, Point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation, et que l'on figure ainsi (?).

INTERROGATOIRE. s. m. T. de Pratique. Il se dit Des questions que fait un juge sur des faits civils ou criminels, et Des réponses que fait celui qui est interrogé. *Procéder à un interrogatoire. Subir un interrogatoire. Il s'est coupé dans son interrogatoire. Cet interrogatoire a duré deux heures. Interrogatoire sur faits et articles.* Cette dernière phrase ne s'emploie qu'en matière civile.

Il signifie aussi, Le procès-verbal qui contient les interrogations du juge et les réponses de l'accusé. *J'ai lu l'interrogatoire de cet accusé.*

INTERROGER. v. a. Faire une question ou des questions à quelqu'un. *Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez-le sur ce fait-là, sur cette matière-là. Interroger un accusé. Il le fit interroger sur faits et articles. Le juge l'a interrogé d'office. Il a fait interroger tant de témoins.*

Il signifie particulièrement, Faire des questions à quelqu'un, pour s'assurer qu'il a bien appris certaines choses, qu'il possède certaines connaissances. *Interroger un récipiendaire, un candidat. Les examinateurs l'ont interrogé sur telle matière.*

Il s'emploie aussi, figurément, en parlant Des choses, et signifie, Consulter, examiner. *Interroger la nature. Interroger les faits. Interroger l'histoire. Interroger le bon sens. Interroger sa conscience. Interroger l'Écriture.*

INTERROGER, avec le pronom personnel, signifie, S'examiner, se consulter. *Je me suis interrogé moi-même, et ne me suis point trouvé coupable.*

Il s'emploie également comme verbe réciproque, et signifie, Se faire mutuellement des questions. *Nous nous interrogions l'un l'autre sur ce qui était arrivé à chacun de nous pendant cette séparation. S'interroger mutuellement pour mieux se préparer à subir un examen.*

INTERROGÉ, ÉE. part. passé.

INTERROI. s. m. (Dans ce mot, par exception, on prononce les deux R.) T. d'Antiq. romaine. Magistrat à qui le gouvernement de Rome était confié entre la mort d'un roi et l'élection de son successeur; il y eut aussi des interrois sous la république dans l'intervalle des consulats.

INTERROMPRE. v. a. Couper, rompre la continuité d'une chose; ou Arrêter, empêcher, suspendre la continuation d'une chose. *Cette allée est interrompue par un fossé qui la traverse. On a fait une digue, un batardeau pour interrompre le cours de la rivière. Les obstacles qui interrompent le cours d'un ruisseau.*

Il s'emploie souvent au figuré. *Interrompre un discours. Interrompre le fil du discours. On a interrompu la discussion. Interrompre le sommeil de quelqu'un. Ces événements interrompirent nos travaux. Les négociations furent soudainement interrompues. La mort vint interrompre le cours de tant de victoires. Il se vit obligé d'interrompre son travail, ses études. Interrompre ses prières, ses méditations, le cours de ses méditations.*

Il peut avoir pour régime un nom de personne. *On a interrompu l'orateur au milieu de son discours. Écouter quelqu'un sans l'interrompre. Interrompre quelqu'un dans ses prières. Pourquoi m'interrompez-vous?*

Fam., *Sans vous interrompre*, se dit Pour faire une sorte d'excuse de ce qu'on interrompt le discours de quelqu'un.

En Jurispr., *Interrompre la possession, interrompre la prescription, interrompre la péremption*, Empêcher qu'une possession, une prescription, une péremption ne continue.

INTERROMPRE, avec le pronom personnel, signifie ordinairement, Cesser de faire une chose. Il se dit surtout D'une personne qui s'arrête au milieu d'un discours, d'une lecture, etc. *Il s'interrompit au milieu de son récit. L'orateur s'interrompit tout à coup.*

INTERROMPU, UE. part. passé. *Des travaux interrompus. Sens interrompu. Possession non interrompue.*

Propos interrompu, Discours, conversation sans suite, sans liaison. Il y a un jeu de société auquel on donne aussi ce nom. *Jouer au propos interrompu.*

En Botan., *Épi interrompu*, Épi qui est entrecoupé d'un ou de plusieurs espaces sans fleurs.

INTERRUPTEUR. s. m. Celui qui interrompt une personne qui parle. *On mit les interrupteurs à la porte.*

INTERRUPTION. s. f. Action d'interrompre, ou État de ce qui est interrompu. *Cette fontaine coule sans interruption. Éprouver des interruptions. Travailler, parler sans interruption. Interruption de travail. L'interruption du commerce. L'interruption d'une séance. Longue interruption. Interruption de prescription, de péremption.*

Il se dit, particulièrement, de L'action d'interrompre une personne qui parle. *La moindre interruption peut troubler un orateur. Cette interruption est venue fort mal à propos. Bruyante interruption. De fréquentes interruptions.*

Il signifie quelquefois, L'action d'interrompre le fil de son discours, pour se livrer à d'autres idées. *L'interruption est une figure de rhétorique.*

INTERSECTION. s. f. T. de Géom. Le point où deux lignes se coupent l'une l'autre, la ligne où deux surfaces se coupent réciproquement. *Point d'intersection. Ligne d'intersection. Le centre d'un cercle est situé à l'intersection de deux diamètres. L'intersection de deux plans.*

INTERSTICE. s. m. Intervalle de temps, déterminé par quelque loi, par quelque usage, etc. Il se dit en parlant Du temps que l'Église fait observer entre la réception de deux ordres sacrés. *Garder les interstices. Les interstices sont ordinairement de trois mois. Dispenser des interstices.*

Il se dit, en Physique, Des petits intervalles que les parties d'un corps laissent entre elles. *Les interstices d'un corps. Remplir les interstices.*

INTERTROPICAL, ALE. adj. Qui est si-

tué entre les tropiques. *Régions intertropicales.*

INTERVALLE. s. m. Distance d'un lieu ou d'un temps à un autre. *Grand, long intervalle. Il y a un intervalle de tant de lieues entre ces deux villes. Il n'y a qu'un mètre d'intervalle entre ces deux colonnes. Lorsqu'on range une armée en bataille, on laisse certains intervalles entre les bataillons. Franchir un intervalle. Un intervalle de temps. Dans cet intervalle, dans l'intervalle, il arriva plusieurs événements. Il y a tant d'années d'intervalle entre le règne de tel prince et le règne de tel autre. Cette comète ne reparaît qu'à de longs intervalles. Cette maladie le prend et le quitte par intervalles. La lune se montrait par intervalles, et disparaissait de nouveau. Après un intervalle de silence, il répondit. Cet homme n'est pas toujours dans sa folie, il a de bons intervalles, des intervalles lucides.*

Il se dit particulièrement, en termes de Musique, de La distance qu'il y a d'un son à un autre, en allant de l'aigu au grave ou du grave à l'aigu. *Intervalle de tierce, de quarte, de quinte. L'intervalle d'une octave. Intervalle consonant. Intervalle dissonant.*

INTERVENANT, ANTE. adj. T. de Pratique. Qui intervient. *Il demande à être reçu partie intervenante dans ce procès, au procès.*

Il est aussi substantif. *L'intervenant a été condamné.*

INTERVENIR. v. n. Prendre part à une chose, entrer dans une affaire par quelque intérêt que ce soit. *Intervenir dans une négociation. Le mari intervient dans ce contrat pour autoriser sa femme.*

Il signifie, en termes de Pratique, Demander d'être reçu partie dans une instance, dans un procès. *Une des parties a fait intervenir un tiers, et le jugement est retardé. Intervenir dans un procès, au procès.*

Il signifie également, Interposer son autorité, etc. *L'autorité royale intervint dans cette affaire, et fit cesser les troubles. L'autorité souveraine y est intervenue. Faire intervenir la force armée.*

Il signifie en outre, Se rendre médiateur dans une affaire. *Le pape intervint dans le différend de ces deux princes, pour les accorder.*

Il se dit encore De l'acte d'une puissance qui s'immisce par force dans les affaires d'une autre puissance. *La France intervint en Espagne pour rétablir Ferdinand VII.*

INTERVENIR, se dit encore Des jugements qui se rendent dans un procès, et de toutes les choses qui arrivent pendant la durée d'une affaire, etc. *Il intervint plusieurs arrêts. Tous les arrêts qui intervinrent. Il serait long de dire tous les incidents qui intervinrent durant cette affaire. Une ordonnance intervint, qui régla la manière de procéder en pareil cas.*

INTERVENU, UE. part. passé. *L'arrêt, le jugement intervenu.*

INTERVENTION. s. f. Action par laquelle on intervient dans un acte, dans une affaire controversée, dans un procès, dans les affaires intérieures d'un autre peuple, etc. *Par son intervention au contrat, il s'est rendu caution du prêt. Cette intervention fit suspendre l'affaire pour quelque temps. Une intervention mendiée. Requêtes, causes et moyens d'intervention. Sans avoir égard à l'intervention. L'intervention a été reçue. Demander l'intervention. Juger l'intervention. L'intervention de l'autorité souveraine était nécessaire. Cela nécessita l'intervention de la force armée. Ils sollicitèrent l'intervention de la France, de l'Angleterre. Droit d'intervention. Intervention armée.*

Non-intervention. Voyez ce mot composé à son rang alphabétique, dans la lettre N.

En Jurispr. commerciale, *Intervention à protêt,* Action d'un tiers qui intervient pour accepter une lettre de change, lorsqu'elle est protestée faute d'acceptation. On dit aussi, dans le même sens, *Acceptation par intervention.*

INTERVERSION. s. f. Renversement, dérangement d'ordre.

INTERVERTIR. v. a. Déranger, renverser. *Intervertir l'ordre des droits, l'ordre des créances. Intervertir l'arrangement des mots d'une phrase.*

INTERVERTI, IE. part. passé.

INTESTAT. T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans ces phrases : *Mourir, décéder intestat,* Mourir sans avoir fait de testament. *Hériter ab intestat,* Hériter d'une personne qui n'a point fait de testament : on dit dans un sens analogue, *Héritier ab intestat, succession ab intestat.*

INTESTIN, INE. adj. Qui est interne, qui est dans le corps. *Mouvements intestins. Douleur, chaleur, fièvre intestine.*

Il se dit figurément, surtout en parlant De guerres civiles. *Guerre intestine. Discorde intestine. Divisions intestines.*

INTESTIN. s. m. Boyau. *Le gros intestin. L'intestin grêle. On distingue six intestins dans le corps humain. Il a les intestins gangrenés, les intestins offensés.*

INTESTINAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient aux intestins. *Conduit intestinal. Vers intestinaux.*

INTIMATION. s. f. Action d'intimer; et, particulièrement, L'acte de procédure par lequel on intime. *L'exploit ne porte point intimation. Intimation en cas d'appel.*

INTIME. adj. des deux genres. Intérieur et profond. Il se dit surtout De ce qui fait l'essence d'une chose, ou De ce qui lie étroitement certaines choses entre elles. *Connaître la nature intime d'une chose. Ce qu'il y a de plus intime et de plus caché dans une chose. La liaison intime de toutes les parties. Connexion intime.*

Il se dit figurément en parlant D'amitié, d'attachement, de confiance réciproque. *Union intime. Liaison intime. Avoir des relations intimes avec quelqu'un. Leur commerce paraît fort intime.*

Il signifie également, Qui a et pour qui l'on a une affection très forte. *C'est mon ami, mon ami intime. Ils sont très intimes. Confident intime de tous ses secrets.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, dans ce dernier sens; et alors il est familier. *C'est son intime. Il vivait avec quelques intimes.*

INTIME, se dit encore, au sens moral, De ce qui existe au fond de l'âme. *Persuasion intime. J'en ai l'intime conviction. Le sentiment intime de la conscience,* ou simplement, *Le sens intime.*

INTIMEMENT. adv. Étroitement, fortement. *Des parties intimement liées entre elles.*

Il signifie aussi, figurément, Avec une affection très particulière et très étroite. *Ils sont unis intimement.*

Intimement persuadé, convaincu, Intérieurement et profondément persuadé, convaincu.

INTIMER. v. a. Déclarer, faire savoir, signifier avec autorité. *On lui intima l'ordre de partir.*

Il se dit particulièrement, dans la pratique, en parlant D'une signification légale. *Il lui a fait intimer la vente de ses meubles.*

Il signifie aussi, Appeler en justice; et alors il se dit principalement en parlant D'une assignation pour procéder sur un appel. *Il m'a fait signifier son appel, mais il ne m'a point intimé. Il l'a intimé en son propre et privé nom.*

Intimer un concile, Assigner le lieu et le temps auxquels un concile doit se tenir.

INTIMÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi substantif, et signifie, Défendeur en cause d'appel. *L'intimé. L'intimée. L'appelant et l'intimé.*

INTIMIDATION. s. f. Action d'intimider; effet de cette action. *Ce prince eut souvent recours à l'intimidation. Mesures, moyens d'intimidation. Politique d'intimidation.*

INTIMIDER. v. a. Donner de la crainte, de l'appréhension à quelqu'un. *Il l'intimida en lui disant un seul mot. Il n'y a qu'à l'intimider pour venir à bout de lui. C'est un esprit qu'on intimide facilement par des menaces. C'est un homme qui ne se laisse point intimider. Son aspect m'intimide.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Il commence à s'intimider.*

INTIMIDÉ, ÉE. part. passé.

INTIMITÉ. s. f. Qualité de ce qui est intime. *L'intimité des rapports qui unissent toutes les parties de ce système.*

Il signifie particulièrement, Liaison intime. *Ces deux personnes vivent ensemble dans la plus grande intimité.*

INTITULER. v. a. Donner un titre à un livre, à une comédie, à quelque ouvrage d'esprit. *Il a intitulé sa pièce... Il a donné au public un ouvrage qu'il a intitulé ainsi...*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, De la formule que l'on met en tête d'une loi, d'une ordonnance, d'un jugement, etc. *Les expéditions des jugements doivent être intitulées comme les lois, doivent être intitulées au nom du roi. Intituler un acte.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Se donner un titre. *Il s'intitule prince de...* Ce sens familier ne s'emploie guère que par dénigrement.

INTITULÉ, ÉE. part. passé. *Un livre intitulé : Essai sur... Considérations sur...*

En termes de Pratique, *L'intitulé d'un acte, d'un jugement, d'un inventaire,* La formule usitée qui se met en tête d'un acte, d'un jugement, d'un inventaire. *Un acte n'est point exécutoire s'il n'a pas d'intitulé.* Dans cette locution, *Intitulé* est pris substantivement.

En termes de Librairie, *L'intitulé d'un livre,* Le titre d'un livre.

INTOLÉRABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut souffrir, supporter patiemment. *Des douleurs intolérables. La chaleur est intolérable.*

Il signifie plus ordinairement, Qu'on ne peut tolérer. *Cela est intolérable. Injure intolérable.*

INTOLÉRABLEMENT. adv. D'une manière intolérable.

INTOLÉRANCE. s. f. Défaut de tolérance, disposition à violenter, à persécuter ceux avec lesquels on diffère d'opinions. Il se dit surtout en matière de religion. *Son intolérance lui fit beaucoup d'ennemis. Le fanatisme et l'intolérance désolèrent ce beau pays.*

INTOLÉRANT, ANTE. adj. Qui manque de tolérance, qui ne veut souffrir aucune autre opinion que la sienne. Il se dit surtout en matière de religion. *On ne peut être fanatique sans être intolérant. Secte intolérante.* On le dit également Des choses. *Religion, doctrine intolérante.*

Il s'emploie aussi comme substantif, surtout au pluriel. *Les intolérants ne sont pas toujours les plus sincèrement religieux.*

INTOLÉRANTISME. s. m. Sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre religion que la leur.

INTONATION. s. f. T. de Musiq. Action, manière d'attaquer une note, un son. *Intonation fausse. Intonation douteuse. Toutes ses intonations sont justes. Il connaît les notes, mais il n'est pas encore ferme sur l'intonation. Avoir l'intonation juste.*

Il signifie aussi, surtout en parlant Du plain-chant, L'action de mettre un chant sur le ton dans lequel il doit être. *Faire l'intonation d'un chant. L'intonation de ce psaume est de tel ton.*

Il se dit encore, par extension, Des divers tons que l'on prend en parlant ou en lisant. *Cet acteur a des intonations fausses, désagréables. Varier ses intonations. Intonation forte, élevée. Des intonations sourdes.*

INTOXICATION. s. f. T. de Médec. Empoisonnement qui résulte d'un milieu malsain où l'on vit, de quelque industrie insalubre que l'on exerce. *Intoxication paludéenne. Intoxication saturnine.*

INTRADOS. s. m. T. d'Archit. La partie intérieure et concave d'une voûte. On l'appelle aussi *Douelle intérieure.*

INTRADUISIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut traduire. *Ce passage, ce jeu de mots est intraduisible. Ce genre de beauté, de finesse est intraduisible.*

INTRAITABLE. adj. des deux genres. Rude, d'un commerce difficile, avec qui on ne peut traiter. *Homme intraitable. Esprit intraitable. Il est d'une humeur intraitable. On ne sait comment l'aborder, il est intraitable.*

Il signifie quelquefois, À qui on ne peut faire entendre raison sur quelque chose. *Il est intraitable sur ce point.*

INTRA-MUROS. (On prononce l'S.) Loc. adverb. formée de deux mots latins et qui signifie, En dedans de l'enceinte d'une ville. *Juge de paix* intra-muros.

INTRANSITIF, IVE. adj. (On prononce *Intranzitif.*) T. de Gram. Il se dit Des verbes neutres, lesquels expriment des actions qui ne passent point hors du sujet. *Dîner, souper, marcher, parler, sont des verbes intransitifs. Signification intransitive.*

INTRANT. s. m. Nom que l'on donnait autrefois, dans l'université de Paris, à celui qui était choisi par l'une des quatre nations pour élire le recteur.

IN-TRENTE-DEUX. adj. et s. m. T. d'Imprimerie et de Librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en trente-deux feuillets; et Des livres, des volumes qui ont ce format. *Le format in-trente-deux. Volume in-trente-deux. On préfère l'in-trente-deux pour ce genre d'ouvrages. Un petit in-trente-deux.*

INTRÉPIDE. adj. des deux genres. Qui ne craint point le péril. Il se dit Des personnes et de ce qui leur est propre. *Homme intrépide. Courage intrépide. Marcher à la mort d'un pas intrépide.*

Il se dit quelquefois D'une personne qui s'obstine à quelque chose, qui n'est point rebutée par les désagréments, par les obstacles. *Un solliciteur intrépide.* Ce sens est familier.

INTRÉPIDEMENT. adv. D'une manière intrépide. *S'avancer intrépidement vers l'ennemi.*

INTRÉPIDITÉ. s. f. Courage, fermeté inébranlable dans le péril. *Intrépidité héroïque. Il a fait preuve d'intrépidité, d'une grande intrépidité. Avec intrépidité.*

INTRIGANT, ANTE. adj. Qui se mêle de beaucoup d'intrigues. *C'est un homme fort intrigant, une femme fort intrigante.*

Il est aussi substantif. *C'est un intrigant, une intrigante.*

INTRIGUE. s. f. Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir ou pour faire manquer une affaire. *Intrigue difficile à démêler, à débrouiller. Former une intrigue. Démêler, dénouer une intrigue. Conduire, mener une intrigue. Un homme, une femme d'intrigue. Les intrigues de la cour, du cabinet. Pénétrer les secrets d'une intrigue. Esprit d'intrigue. Vivre d'intrigue.*

Il signifie, dans la Littérature dramatique, Les différents incidents qui forment le nœud d'une pièce. *L'intrigue de cette comédie est bien conduite. Intrigue compliquée. Le fil de l'intrigue. Le nœud de l'intrigue. Le dénoûment de l'intrigue.*

Comédie d'intrigue, Celle où l'auteur s'occupe surtout d'intéresser et d'amuser, par une action fortement intriguée, et par la multiplicité et la variété des incidents. *Les Fourberies de Scapin, le Barbier de Séville, sont des comédies d'intrigue.*

INTRIGUE, signifie quelquefois, Un embarras, un incident fâcheux. *Me voilà hors d'intrigue. Il s'est tiré d'intrigue.* On ne l'emploie guère que dans ces phrases.

Il signifie en outre, Un commerce secret de galanterie. *Il a une intrigue qui l'empêche de partir. Intrigue galante. Cette femme a eu plusieurs intrigues.*

INTRIGUER. v. a. Embarrasser, donner à penser. *Je l'ai bien intrigué par certaines choses que je lui ai dites. Cela m'intrigue beaucoup.*

Il signifie, avec le pronom personnel, Se donner beaucoup de peine et de soin, mettre divers moyens en usage pour faire réussir une affaire. *Il s'est bien intrigué pour parvenir à ce but.*

S'intriguer partout, Se fourrer partout, chercher à se donner de l'accès partout où l'on peut.

INTRIGUER, s'emploie aussi neutralement, dans le sens de Faire une intrigue, des intrigues. *C'est un homme qui intrigue continuellement, qui ne fait qu'intriguer et cabaler. Ils intriguèrent pour le perdre.*

INTRIGUÉ, ÉE. part. passé. *Le voilà fort intrigué.*

Cette pièce de théâtre est bien intriguée, Elle est remplie d'événements qui embarrassent les personnages intéressés, et qui amusent le spectateur.

INTRINSÈQUE. adj. des deux genres. Qui est intérieur et au dedans de quelque chose, qui lui est propre et essentiel. *Qualités, propriétés intrinsèques. Bonté intrinsèque.*

Valeur intrinsèque, La valeur qu'ont les objets indépendamment de toute convention. Il se dit, particulièrement, de La valeur des pièces de monnaie par rapport à leur poids.

INTRINSÈQUEMENT. adv. D'une manière intrinsèque. *Cela est bon intrinsèquement.*

INTRODUCTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui introduit. *Je serai votre introducteur. Il m'a servi d'introducteur. Elle a été mon introductrice.*

Introducteur des ambassadeurs, Celui dont la fonction est de conduire les ambassadeurs et les princes étrangers à l'audience du souverain.

INTRODUCTIF, IVE. adj. T. de Procédure. Il se dit De ce qui sert de commencement à une procédure. *Requête introductive. Exploit introductif.*

INTRODUCTION. s. f. Action d'introduire quelqu'un. *L'introduction d'un ambassadeur auprès du roi. Son introduction dans leur société ne doit pas vous surprendre. Donner à quelqu'un une lettre d'introduction auprès d'un grand. L'introduction d'un personnage dans une pièce, dans un roman.*

Il se dit, figurément, de Ce qui sert comme d'entrée, d'acheminement, de préparation à une science, à une étude, etc. *Introduction à une science. Introduction à la physique, à la géographie. Introduction à la vie dévote.*

Il signifie particulièrement, Une espèce de discours préliminaire qu'on met à la tête d'un ouvrage. *L'ouvrage est précédé d'une introduction.*

En termes de Musique, il se dit d'Une symphonie très courte qui tient lieu d'ouverture à un opéra. *Robert le Diable n'a point d'ouverture, mais seulement une introduction.*

INTRODUCTION, se dit également de L'action d'introduire, de faire entrer une chose dans une autre. *On reconnut, par l'introduction de la sonde, qu'il avait la pierre, que la balle était aplatie contre l'os. L'introduction d'une substance dans le corps. L'introduction en France de telles marchandises fut prohibée.*

Il se dit aussi figurément, dans ce dernier sens. *L'introduction d'une coutume nouvelle, d'un usage étranger.*

En termes de Procéd., *L'introduction d'une instance,* Le commencement d'une procédure à quelque tribunal.

INTRODUIRE. v. a. Faire entrer, conduire quelqu'un dans un lieu. *Il m'introduisit dans le cabinet du prince. Nous fûmes aussitôt introduits. Il a introduit les ennemis dans la place.*

Il signifie particulièrement, Faire admettre dans un lieu, dans une société, auprès de quelqu'un, etc. *Il vous a introduit chez un tel. Il vous a introduit à la cour. Qui a introduit cet homme dans notre société? Il s'est adressé à moi pour l'introduire auprès de vous. Il a eu le secret d'introduire presque tous ses parents dans les bureaux de son ministère.*

Il signifie aussi, Faire paraître, faire figurer un personnage dans un dialogue, dans une pièce de théâtre, etc. *Il a introduit dans sa pièce un nouveau personnage. Introduire un personnage sur la scène. Les interlocuteurs que l'on introduit dans un dialogue.*

INTRODUIRE, signifie encore, Faire entrer une chose dans une autre. *L'ouverture était assez grande pour qu'on y pût introduire la main. Introduire une sonde dans une plaie, dans la vessie. Introduire des marchandises, des denrées dans un pays.*

Il s'emploie aussi figurément, et se dit surtout en parlant Des choses qu'on établit, qu'on fait adopter, auxquelles on donne cours, ou De celles qui sont amenées par

certaines circonstances. *Introduire un usage, une coutume chez un peuple. Il voulut introduire un nouveau système. Cela dut nécessairement introduire le désordre, la confusion.*

Introduire, s'emploie avec le pronom personnel dans presque toutes ses acceptions. *Il s'introduisit dans la maison par une fenêtre. Cet homme s'introduit partout, s'introduit dans toutes les sociétés. Il s'est introduit lui-même. L'air qui s'introduit dans les poumons. Rechercher comment les idées s'introduisent ou se forment dans l'esprit. Beaucoup d'abus s'étaient introduits. Les usages qui s'introduisent chez un peuple, dans un État.*

Introduit, ite. part. passé.

INTROÏT. s. m. (On prononce le T final.) Prières que le prêtre dit à la messe quand il est monté à l'autel, et qui sont chantées par le chœur au commencement des grandes messes.

INTROMISSION. s. f. T. de Physique. Action par laquelle un corps, soit solide, soit fluide, s'introduit ou est introduit dans un autre. *L'intromission de l'air dans l'eau.*

INTRONISATION. s. f. Action par laquelle on intronise. *Après son intronisation.*

INTRONISER. v. a. Placer sur le trône en cérémonie. *Ce prince fut sacré et intronisé. À peine le pape fut-il intronisé.*

Il se dit, particulièrement, De la cérémonie qui se fait en plaçant un évêque sur son siège épiscopal, lorsqu'il prend possession de son église. *Après l'avoir intronisé, on chanta le* Te Deum. *On lui fit prêter le serment avant de l'introniser.*

Intronisé, ée. part. passé.

INTROUVABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut trouver. *Vous êtes un homme introuvable. Le second volume de cet ouvrage est introuvable.*

La chambre introuvable, La chambre des députés de 1815, ainsi appelée parce qu'il ne semblait pas possible d'en trouver, après elle, une autre aussi royaliste.

INTRUS, USE. participe passé du verbe *Intrure,* qui n'est point en usage. Introduit, établi par force, par ruse, ou contre le droit, et sans titre, dans quelque dignité ecclésiastique. *Il s'est intrus dans ce bénéfice, dans cette charge, dans cet évêché. Il s'y est intrus de lui-même.*

Il se dit, par extension, D'une personne qui, sans droit, et sans être légitimement appelée, s'est introduite dans quelque charge, dans quelque emploi, etc. *Il s'est intrus dans cette charge, dans cette tutelle, dans cette gestion.*

Il s'emploie également comme adjectif. *Un évêque intrus. Cette abbesse est intruse.*

Il est aussi quelquefois substantif. *C'est un intrus. Celui-là est le vrai titulaire, l'autre est l'intrus.*

Il se dit, par extension et familièrement, de Celui qui s'introduit quelque part, sans avoir qualité pour y être admis. *Nous nous aperçûmes qu'il y avait plusieurs intrus parmi nous.*

INTRUSION. s. f. Action par laquelle on s'introduit, contre le droit ou la forme, dans quelque dignité ecclésiastique, dans quelque bénéfice, et, par extension, dans quelque charge, dans quelque compagnie, etc. *Intrusion violente. Après son intrusion. Par intrusion.*

INTUITIF, IVE. adj. T. de Théol. Il se dit De la vision, de la connaissance claire et certaine d'une chose. *Les bienheureux ont la vision intuitive de Dieu.*

Il se dit, en Philosophie, De ce que l'esprit perçoit directement, comme par une vue immédiate, sans l'intermédiaire du raisonnement. *Connaissance intuitive. Certitude intuitive.*

INTUITION. s. f. T. de Théol. Vision intuitive. Il se dit proprement de La vision de Dieu telle que les bienheureux l'ont dans le ciel.

Il se dit en Philosophie, d'Une certaine connaissance claire, directe, immédiate des choses. *Vérité d'intuition,* Vérité frappante et qui se manifeste d'elle-même à l'intelligence, à la raison.

Il se dit quelquefois, dans le langage ordinaire, de La faculté de comprendre vite, de prévoir, de deviner. *Il comprend les mathématiques par intuition. Ces graves événements ne l'ont pas surpris, il en avait eu l'intuition.*

INTUITIVEMENT. adv. T. de Théol. D'une vision intuitive. *Voir Dieu intuitivement.*

En termes de Philosophie, d'Une manière intuitive. *Saisir intuitivement une proposition.*

INTUMESCENCE. s. f. Terme didactique. Action par laquelle une chose s'enfle. *L'intumescence des chairs.*

INTUSSUSCEPTION. s. f. (On prononce les deux S.) Terme didactique. Acte par lequel les corps organisés reçoivent, absorbent des substances dont ils se nourrissent. *Les plantes se nourrissent et croissent par intussusception.*

INU

INULE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de l'ordre des Composées, dont l'espèce la plus connue est l'Aunée.

INULINE. s. f. T. de Chimie. Espèce d'amidon que l'on extrait de la racine de l'aunée.

INUSABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut user. *Une étoffe inusable.*

INUSITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point usité. *Jusqu'ici cela était inusité. C'était une chose inusitée parmi nous. Ce mot est inusité. Une façon de parler inusitée.*

INUTILE. adj. des deux genres. Qui n'apporte aucun profit, aucun avantage; qui n'est ou ne peut être d'aucune utilité, qui ne sert à rien. *Un travail, une peine inutile. Un serviteur inutile. Un homme inutile à l'État. Faire des pas inutiles. Démarche inutile. Voilà bien des paroles inutiles. Soins inutiles. Précautions inutiles. Efforts inutiles. Souhaits inutiles. Regrets inutiles. Il est inutile de vous affliger ainsi. Sa protection me devient inutile.*

Il signifie quelquefois, Dont on ne se sert pas. *Un meuble inutile.*

Laisser quelqu'un inutile, Ne pas employer ses talents. *C'est un homme qu'il ne faut pas laisser inutile.*

INUTILEMENT. adv. Sans utilité, en vain. *Il a travaillé inutilement. Se fatiguer, se tourmenter inutilement. Ce serait inutilement que vous feriez cette démarche.*

INUTILITÉ. s. f. Manque d'utilité. *On a reconnu l'inutilité de cette machine. Il s'est aperçu de l'inutilité de ses visites. Il s'est retiré, voyant l'inutilité de ses soins, de ses peines.*

Il signifie aussi, Défaut d'emploi, ou d'occasion de servir. *C'est un homme qu'on laisse dans l'inutilité.*

Il signifie encore, Chose inutile, chose superflue; et, dans ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Un discours rempli d'inutilités. C'est un homme qui ne dit que des inutilités.*

INV

INVAINCU, UE. adj. Qui n'a jamais été vaincu. Il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu.

INVALIDATION. s. f. Action d'invalider. *L'invalidation d'un acte, d'une élection.*

INVALIDE. adj. des deux genres. Infirme, qui ne saurait travailler ni gagner sa vie. *Les mendiants, tant valides qu'invalides.*

Il se dit, particulièrement, Des gens de guerre que l'âge ou leurs blessures ont rendus incapables de servir. *Les officiers, les soldats invalides.*

Il est quelquefois substantif. *C'est un invalide. L'hôtel des Invalides.*

Il se dit souvent au pluriel de L'hôtel des Invalides. *Aller aux Invalides.*

Invalide, signifie aussi figurément, Qui n'a point les conditions requises par les lois pour produire son effet. *Acte invalide. Cette donation est nulle et invalide. Ce qui rend le mariage invalide, c'est le défaut d'une condition essentielle.*

INVALIDEMENT. adv. D'une manière invalide, nulle, sans force, sans effet. *Un prêtre suspens consacre illicitement, mais non pas invalidement. Un homme interdit ne peut contracter qu'invalidement.*

INVALIDER. v. a. T. de Jurispr. Rendre nul; déclarer, rendre invalide. *Son second testament a invalidé le premier. Le mariage d'un tel a invalidé la donation qu'il avait faite. Le défaut de cette formalité a invalidé l'acte. Qu'avez-vous à dire pour invalider cet acte?* c'est-à-dire, Pour prouver qu'il est invalide, de nul effet, etc. *Invalider une élection.*

Invalidé, ée. part. passé.

INVALIDITÉ. s. f. T. de Jurispr. Manque de validité. *Il démontra l'invalidité de la procédure. L'invalidité d'un contrat, d'un titre. L'invalidité d'un mariage.*

INVARIABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est invariable. *L'invariabilité de ses principes.*

INVARIABLE. adj. des deux genres. Qui ne change point. *Le cours invariable des astres. L'ordre invariable des saisons. Être invariable dans ses principes, dans ses promesses, dans ses résolutions. Ma détermination est invariable. Règle invariable.*

Il se dit particulièrement, en Grammaire, Des mots dont la terminaison n'éprouve jamais de changement. *Les adverbes sont des mots invariables. Particule invariable.*

INVARIABLEMENT. adv. D'une manière invariable. *Il est invariablement attaché à son devoir.*

INVASION. s. f. Irruption faite dans le dessein de piller un pays, ou de s'en emparer. *L'invasion de la Chine par les Tartares. Grande, subite invasion. Les invasions des barbares. De fréquentes invasions. Faire une invasion. Les Tartares firent une invasion dans la Pologne. Guerre d'invasion.*

Il se dit quelquefois figurément. *L'invasion des fausses doctrines. L'invasion du mauvais goût.*

Il se dit aussi, en Médecine, Du début de la maladie, des symptômes par lesquels

elle se déclare. *L'invasion de la maladie. L'invasion de la variole est accompagnée de nausées, de lassitudes, etc.*

INVECTIVE. s. f. Discours amer et violent, expression injurieuse contre quelque personne ou contre quelque chose. *Sanglante, longue, furieuse invective. Se répandre en invectives, vomir des invectives contre quelqu'un. Un plaidoyer plein d'invectives. Il s'emporte toujours en invectives, à des invectives. Il se jette dans l'invective. Les invectives ne sont permises que contre le vice.*

INVECTIVER. v. n. Dire des invectives. *Invectiver contre le vice, contre quelqu'un.*

INVENDABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut vendre. *Cette terre est invendable. Ces marchandises sont invendables.*

INVENDU, UE. adj. Qui n'a pas été vendu. *Ces étoffes sont restées invendues. Marchandises invendues.*

INVENTAIRE. s. m. T. de Jurisprudence, de Commerce, etc. Rôle, mémoire, état, catalogue dans lequel sont énumérés et décrits, article par article, les biens, meubles, titres, papiers d'une personne, d'une maison. *Faire, dresser l'inventaire des biens, des meubles, des marchandises de quelqu'un. Faire l'inventaire d'une succession. Faire l'inventaire d'un magasin. Faire inventaire. Les notaires seuls ont le droit de faire les inventaires après décès. Mettre, coucher dans l'inventaire, sur l'inventaire. Il a assisté, on l'a appelé à l'inventaire. Cette femme s'est remariée sans faire inventaire. Il faut représenter l'inventaire en justice. Remplir un inventaire. Clore un inventaire. Récolement d'un inventaire.*

Bénéfice d'inventaire, La faculté accordée à un héritier de ne payer les dettes de la succession que jusqu'à concurrence de ce qui est porté dans l'inventaire. *Héritier sous bénéfice d'inventaire. Renoncer au bénéfice d'inventaire.*

En termes de Pratique ancienne, *Inventaire de production*, se disait de L'état contenant l'énumération et la description des pièces produites dans un procès, et les conclusions de la partie qui les produisait. *Faire l'inventaire des pièces. Fournir l'inventaire.*

Inventaire, signifie quelquefois, par extension, Une vente de meubles inventoriés par un officier ministériel. *Il y a un inventaire sur telle place publique, dans cette maison-là. J'ai acheté cela à un inventaire.* Ce sens a vieilli : on dit, *Encan.*

INVENTER. v. a. Trouver quelque chose de nouveau, d'ingénieux, par la force de son esprit, de son imagination. *Inventer un art, une science. Inventer un système, une machine, un procédé. Inventer un moyen, un expédient. Celui qui a inventé la poudre à canon, qui a inventé l'imprimerie. Il a inventé cet instrument. Inventer une mode, un jeu. Il l'a inventé le premier. Cela est bien inventé, heureusement inventé. Cela n'a pas été inventé tout d'un coup. Ce poète invente bien. Inventer une malice.*

Il signifie aussi, Supposer, controuver. *C'est un menteur, il a inventé cela. Ce fait est inventé. Inventer une fausseté, une calomnie. Il a inventé cette histoire, ce conte.*

Prov. et fig., *Il n'a pas inventé la poudre*, se dit D'un homme sans esprit.

Inventé, ée. part. passé.

INVENTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui a inventé. *Le premier inventeur. L'inventeur de l'art d'écrire, de l'imprimerie, etc. C'est lui qui en est l'inventeur. Accorder un brevet à l'inventeur d'une machine, d'un procédé. Il est l'inventeur de cette mode. Inventeur de nouveaux mots. Il est l'inventeur de cette calomnie, de cette fable, de cette ruse. Les poètes ont regardé Cérès comme l'inventrice du labourage.*

INVENTIF, IVE. adj. Qui a le génie, le talent d'inventer. *Homme inventif. Esprit inventif. Une imagination inventive.*

INVENTION. s. f. Faculté d'inventer, disposition de l'esprit à inventer. *Ce poète, ce peintre n'a point d'invention. Cet homme est plein d'invention.*

Il se prend aussi pour L'action d'inventer, ou pour La chose inventée. *Depuis l'invention de l'imprimerie. L'invention de la boussole. L'invention du baromètre est due à Pascal. Voilà une belle invention. Il est fertile en inventions. Cela est de son invention. Une heureuse invention. Invention diabolique. Des inventions ingénieuses. Damnable, malheureuse invention. La nécessité est la mère de l'invention.*

Brevet d'invention, Brevet que le gouvernement délivre à un inventeur, à l'auteur d'une nouvelle découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive, pendant un certain nombre d'années. *Par brevet d'invention.*

Fam., *Vivre d'invention*, Vivre d'artifices et en dupant les autres.

Invention, signifie, particulièrement en Rhétorique, La recherche et le choix des arguments que l'on doit employer, des idées que le sujet fournit, dont on peut faire usage. *Il nous reste deux livres des quatre que Cicéron avait écrits sur l'invention.*

Invention, se dit encore de La découverte de certaines reliques ; et, par extension, de La fête que l'Église célèbre en mémoire de cette découverte. *L'invention de la sainte croix, etc. L'invention des corps de saint Gervais et de saint Protais.*

INVENTORIER. v. a. Dresser l'inventaire de certaines choses, ou Mettre dans un inventaire. *Inventorier les meubles d'une maison. On a inventorié ces livres. Inventorier les pièces d'un procès. On n'a pas inventorié cette pièce.*

Inventorié, ée. part. passé.

INVERSABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut verser. *On a fait plusieurs mémoires sur la construction des voitures inversables.*

INVERSE. adj. des deux genres. Opposé, renversé, par rapport à l'ordre, au sens, à la direction actuelle ou naturelle des choses. *L'arrangement de ces objets ne me plaisait pas, je les ai disposés dans un ordre inverse, dans l'ordre inverse. Tourner en sens inverse. Dans le sens inverse. Les objets sont réfléchis dans l'eau en sens inverse. Prendre la direction inverse.*

Substantiv., *Faire l'inverse*, Reprendre une opération, une action accomplie, mais dans l'ordre, dans le sens, dans la direction inverse. *Faites l'inverse de ce que vous avez fait.* Il signifie aussi, familièrement, Faire le contraire de ce qu'on attendait, de ce qui était prescrit. *J'ai cru qu'il traiterait cette affaire avant l'autre, il a fait l'inverse. Je lui avais dit de placer cela de telle manière, il a fait l'inverse.*

Inverse, se dit particulièrement, en Logique et en Mathématique, D'une proposition, d'un théorème, d'un problème dont les termes sont dans un ordre inverse par rapport à ceux d'une autre proposition, etc. *Dans la proposition inverse, l'attribut de la proposition directe est mis à la place du sujet. Trois est à six comme six est à douze, est la proportion inverse de, Six est à trois comme douze est à six.* On l'emploie quelquefois substantivement, au féminin. *Tous les fous sont méchants, est l'inverse de, Tous les méchants sont fous. L'inverse d'une proportion est toujours aussi exactement vraie que la proportion même.*

Il se dit également, en Physique, pour exprimer L'état actuel ou la loi de variation d'une chose qui augmente ou qui diminue, à mesure qu'une autre dont elle dépendait, qui lui est comparée, diminue ou augmente. *L'intensité de la lumière est en raison inverse des carrés de la distance du corps lumineux*, c'est-à-dire qu'elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent.

INVERSEMENT. adv. D'une manière inverse.

INVERSION. s. f. T. de Gram. Transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours. *Inversion élégante, heureuse, poétique. Inversion trop hardie, bizarre, forcée. Les inversions sont rarement permises en français, si ce n'est dans la poésie. Il y a de trop fréquentes inversions dans ce discours.*

Inversion, dans la Théorie militaire, La disposition d'un corps qui, au lieu d'avoir sa première subdivision à sa droite, l'a, au contraire, à sa gauche.

En termes de Marine, il se dit d'Une évolution par laquelle les bâtiments qui étaient en tête se trouvent en queue.

INVERTÉBRÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, tels que les insectes, les mollusques, les vers, etc. *Les animaux invertébrés.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *La classe des invertébrés.*

INVESTIGATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui fait des recherches suivies sur quelque objet. *Investigateur des secrets de la nature.*

Il s'emploie aussi comme adjectif ; et alors il se dit De toute sorte d'examen, de recherche faite avec ardeur et persévérance. *Un génie investigateur. Des regards investigateurs. Une curiosité investigatrice.*

INVESTIGATION. s. f. Recherche suivie sur quelque objet. *L'investigation de la vérité. Cette longue investigation ne produisit aucun résultat. Poursuivre son investigation, ses investigations. De savantes investigations.*

En Gram., *L'investigation du thème*, La recherche analytique du radical d'un verbe.

INVESTIR. v. a. Donner ou ratifier, avec de certaines formalités, avec de certaines cérémonies, le titre d'un fief ou d'une dignité ecclésiastique et la faculté de le posséder. *L'empereur l'avait investi de cet électorat, de ce duché. Autrefois les princes investissaient les évêques en leur donnant la crosse et l'anneau.*

Il signifie, par extension, Revêtir, mettre en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque. *Il fut investi de la souveraine puissance. Il l'investit de toute l'autorité nécessaire pour faire exécuter ces mesures. Le droit dont il est investi.*

Investir, signifie aussi, Cerner, entourer avec des troupes une citadelle, une place de guerre, etc. ; environner de gardes une maison, de manière à empêcher l'entrée et la sortie. *Il investit la place avec dix mille hommes. On investit l'armée ennemie dans*

son camp. Les gendarmes investirent la maison où il s'était réfugié.

Investi, ie. part. passé.

INVESTISSEMENT. s. m. Action d'investir une place, une ville, etc. *L'investissement de la place a été fait promptement, à propos, etc.*

INVESTITURE. s. f. Acte par lequel on investit quelqu'un d'un fief, ou d'une dignité ecclésiastique. *Donner l'investiture d'un fief, d'un évêché. Lettres d'investiture. La querelle des investitures entre le saint-siège et l'Empire.*

INVÉTÉRER (S'). v. pron. Devenir ancien. Il ne se dit que Des maladies, des mauvaises coutumes, des préjugés, des haines, etc., qui persistent, que l'on garde longtemps. *Le mal s'est tellement invétéré, qu'on ne peut le guérir. Lorsqu'une telle habitude s'invétère.* Quand il est précédé immédiatement du verbe *Laisser*, on sous-entend presque toujours le pronom. *Le mal qu'on laisse invétérer est plus difficile à guérir. Une mauvaise coutume, une mauvaise habitude qu'on a laissée invétérer. Il ne faut pas laisser la maladie s'invétérer. Il ne faut pas laisser invétérer les maladies.*

Invétéré, ée. part. passé. *Cette maladie est si fort invétérée, qu'elle est devenue incurable. Un mal invétéré. Une habitude invétérée. Une haine invétérée.*

INVINCIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne saurait vaincre. *Ce prince est invincible. Une armée invincible. Un courage invincible.*

Il se dit figurément De ce qu'on ne peut surmonter, faire céder, et De ce qui est irrésistible, plus fort que la volonté. *Obstacle invincible. Opiniâtreté invincible. Ascendant invincible. Dégoût invincible. Attrait invincible.*

Argument invincible, raison invincible, raisonnement invincible, Argument, raison, raisonnement auquel il n'y a point de bonne réplique.

Ignorance invincible, L'ignorance des choses dont il est impossible qu'une personne ait eu connaissance.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une manière invincible. *Ce fait prouve invinciblement ce que j'avance.*

INVIOLABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inviolable. *L'inviolabilité du monarque. L'inviolabilité des ambassadeurs. L'inviolabilité des serments, du droit des gens. L'inviolabilité d'un asile.*

INVIOLABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne doit jamais violer, auquel on ne doit jamais attenter. *La personne du roi est inviolable. Les serments doivent être inviolables. Le droit des gens est un droit inviolable. Un asile inviolable. Les droits de l'amitié sont inviolables. Il lui a juré une fidélité inviolable.*

Il signifie aussi, Qu'on ne viole point, qu'on n'enfreint jamais. *C'est une coutume, c'est une loi inviolable parmi ces peuples. C'est un homme dont la parole est inviolable.*

INVIOLABLEMENT. adv. D'une manière inviolable. *Ce qu'il a une fois promis, il le tient inviolablement.*

INVISIBILITÉ. s. f. État de ce qui est invisible. *L'invisibilité des atomes. L'invisibilité des esprits.*

INVISIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut voir, qui échappe à la vue par sa nature, par sa petitesse, par sa position, ou seulement à cause de la distance. *Les anges, les esprits, les âmes sont invisibles. Dieu est le créateur des choses visibles et invisibles. Des atomes invisibles. Invisible à l'œil nu. La distance rend ces étoiles presque invisibles à nos yeux, presque invisibles. Cette partie de la lune reste toujours invisible pour nous. Mû par des ressorts invisibles.*

Il signifie au figuré, Qui ne se laisse point voir, qui se cache, ou que l'on ne saurait trouver. *Il affectait de se rendre invisible pour mieux imprimer le respect, la crainte à ses sujets. C'est vainement que je sollicitais une audience, le ministre était invisible pour moi. Cet homme est invisible, on ne le trouve jamais chez lui.*

Devenir invisible, Disparaître subitement, sans que personne s'en aperçoive. *Il était là tout à l'heure, il est devenu invisible.* Cela se dit aussi Des choses qu'on vient de voir, de toucher, et qu'on ne peut plus retrouver. *Je tenais cette montre dans mes mains, elle était tout à l'heure sur cette table, elle est devenue invisible.*

INVISIBLEMENT. adv. D'une manière invisible. *Le corps de Notre-Seigneur* Jésus-Christ *est réellement, quoique invisiblement, sous les espèces sacramentelles.*

INVITATION. s. f. Action d'inviter. *Invitation à un festin, à un bal, à une noce. Recevoir, accepter une invitation. Se rendre à une invitation. On a fait les invitations aux corps constitués pour assister à cette cérémonie. Il a reçu l'invitation de se rendre à tel endroit. C'est sur votre invitation que je suis venu. Invitation pressante. Lettre, billet d'invitation.*

INVITATOIRE. s. m. Il se dit, dans la Liturgie catholique, de L'antienne qui se chante avec le *Venite exultemus. L'invitatoire du dimanche. L'invitatoire du commun des apôtres.*

INVITE. s. f. Terme du whist et du boston. Carte que l'on joue pour faire connaître son jeu à son partenaire, et qui a pour but de l'engager, s'il fait la levée, à jouer dans la même couleur. *Une invite au roi.*

INVITER. v. a. Convier, prier de se trouver, de se rendre quelque part, d'assister à. *Inviter à dîner. Inviter aux noces de quelqu'un. Il ne se trouva pas à l'assemblée, parce qu'on ne l'avait pas invité. Vous êtes invité à vous rendre à tel endroit.*

Il signifie, dans une acception plus générale, Engager, exciter à quelque chose, porter à. *Je vous invite à vous tranquilliser, à vous calmer. On l'invite à s'expliquer, il persiste à se taire.*

Il se dit figurément Des choses. *Le beau temps nous invite à la promenade. La raison, le devoir, l'honneur, vous invitent à faire cette démarche.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit, familièrement, D'une personne qui vient d'elle-même quelque part, sans y avoir été conviée. *C'est lui-même qui s'est invité.*

Il s'emploie également comme verbe réciproque. *Ils s'invitent tour à tour à de petites réunions de famille.*

Invité, ée. part. passé. *Les personnes invitées.*

Il se dit quelquefois substantivement. *Quel est le nombre des invités?*

INVOCATION. s. f. Action d'invoquer. *Invocation à Dieu, à la Divinité. Après l'invocation du Saint-Esprit. L'invocation des saints. L'invocation des démons, des esprits malins. Le magicien fit ses invocations.*

Cette église, cette chapelle est consacrée sous l'invocation, est sous l'invocation de la sainte Vierge, de tel saint, Est dédiée à la sainte Vierge, etc.

Invocation, se dit particulièrement, en poésie, de La prière que le poëte adresse à une Muse, à un génie, à quelque divinité, pour lui demander son secours. *L'invocation est propre au poëme épique. Une belle invocation. Invocation à la Muse de l'histoire, à la Vérité.*

INVOLONTAIRE. adj. des deux genres. Qui se fait sans le concours, sans le consentement de la volonté. *Toutes les actions vitales sont involontaires. Acte involontaire. Mouvements involontaires.*

INVOLONTAIREMENT. adv. Sans le vouloir. *Il a fait cela involontairement.*

INVOLUCRE. s. m. T. de Botan. Assemblage de bractées ou de feuilles florales qui entourent la base commune de plusieurs pédoncules, ou qui enveloppent plusieurs fleurs comme une sorte de calice.

INVOLUTIF, IVE. adj. T. de Botan. Il se dit Des feuilles qui se roulent de dehors en dedans. *Feuilles involutives.*

INVOLUTION. s. f. T. de Palais. Assemblage d'embarras, de difficultés. *Involution de procès, de procédures.*

INVOQUER. v. a. Appeler à son secours, à son aide. Il se dit surtout en parlant De la Divinité, ou de quelque autre puissance surnaturelle. *Invoquer Dieu à son aide. Invoquer la Divinité. Invoquer le Saint-Esprit. Invoquer les saints. Invoquer les démons. Les poëtes invoquent souvent Apollon, les Muses et les autres divinités de la Fable.* On dit dans un sens analogue : *Invoquer le secours, l'aide, etc., de quelqu'un. Invoquer la clémence du roi.*

En termes de l'Écriture sainte, *Invoquer le nom de Dieu, du Seigneur,* L'adorer et faire un acte de religion. *Énos commença d'invoquer le nom du Seigneur.*

Invoquer, signifie aussi, figurément, Citer en sa faveur, en appeler à. *Invoquer une loi, un témoignage, une autorité. Invoquer le droit commun.*

Invoqué, ée. part. passé.

INVRAISEMBLABLE. adj. des deux genres. (S se prononce fortement dans ce mot et dans le suivant.) Qui n'est pas vraisemblable. *Ce fait est invraisemblable.*

INVRAISEMBLANCE. s. f. Défaut de vraisemblance. *L'invraisemblance de ce fait, de ce récit.*

Il se dit aussi Des choses invraisemblables que contient une pièce de théâtre, un roman, etc. *Cette tragédie est pleine d'invraisemblances. Une invraisemblance choquante.*

INVULNÉRABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être blessé. *La Fable a dit qu'Achille était invulnérable, excepté au talon.*

Il se dit aussi figurément. *Être invulnérable aux traits de la médisance.*

IOD

IODE. s. m. T. de Chimie. Corps simple, lamelleux, d'un gris bleuâtre et d'un éclat métallique, volatil à une température un peu élevée, et qui, lorsqu'on le chauffe, répand une vapeur violette. *Teinture d'iode. L'iode est employé avec succès contre les goîtres. L'iode se trouve dans les eaux mères des salines, uni au potassium.*

IODÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Qui contient de l'iode. *Eau iodée.*

IODEUX. adj. T. de Chimie. Il se dit De l'un des deux acides que l'iode produit en se combinant avec l'oxygène. *Acide iodeux.*

IODIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit Du second des acides que l'iode produit par sa combinaison avec l'oxygène. *Acide iodique.*

IODURE. s. m. T. de Chimie. Combinaison de l'iode avec un corps simple. *Iodure de potassium, de plomb, etc.*

IODURÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Qui contient de l'iodure. *Une potion iodurée.*

ION

IONIEN, IENNE. adj. On ne le met point ici comme nom de nation, mais seulement parce qu'il est quelquefois synonyme d'Ionique. *Mode ionien. Vers ionien. Le dialecte ionien,* ou substantivement, *L'ionien.*

IONIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui est particulier à l'ancienne Ionie; ou Qui est imité des Ioniens. *Le dialecte ionique. L'alphabet ionique. Le mode ionique. La philosophie ionique ou de Thalès. Le vers ionique ou ionien est un vers latin composé de trois mesures, dont chacune est de deux brèves et de deux longues. Le vers ionique est employé dans la douzième ode du troisième livre d'Horace. La danse ionique. L'ordre ionique est le troisième des cinq ordres d'architecture. Colonne ionique. Corniche ionique.*

IOT

IOTA. s. m. La neuvième lettre de l'alphabet grec, et dont la figure est la plus simple de toutes. Ce mot n'est mis ici qu'à cause de son emploi figuré dans certaines phrases familières, où il signifie, Pas la moindre chose, rien. *Voilà un ouvrage parfait, il n'y manque pas un iota. Il n'y a pas un seul iota à retrancher. Je n'oublierai pas un seul iota. Je copie textuellement et sans changer un iota. C'est un homme si exact, qu'il n'omet pas le moindre iota.*

IOTACISME. s. m. T. de Gram. Emploi fréquent du son *i* dans les mots d'une langue. *On reproche l'iotacisme à la langue grecque moderne.*

IPE

IPÉCACUANA. s. m. T. de Botan. et de Pharm. Nom d'une petite racine brune ou grise, noueuse, inodore, d'une saveur âcre et nauséabonde, qui nous est apportée d'Amérique, et qu'on emploie en médecine. *L'ipécacuana est un vomitif plus doux que l'émétique. L'ipécacuana brun est le plus estimé. Prendre de l'ipécacuana. Pastilles d'ipécacuana.*

IPS

IPSO FACTO. Expression adverbiale empruntée du latin, qui se dit De tout ce qui suit infailliblement et immédiatement de quelque fait. On l'emploie surtout en parlant D'une excommunication encourue par le seul fait. *Celui qui frappe un prêtre, est excommunié* ipso facto.

IRA

IRANIEN, IENNE. adj. Qui appartient à l'Iran, nom de la Perse moderne. On met ici ce mot parce qu'il sert à désigner une famille de langues. *Les langues iraniennes comprennent le zend, le pehlvi, le parsi, et l'arménien.*

IRASCIBILITÉ. s. f. Défaut d'une personne irascible. *Il est d'une grande irascibilité.*

IRASCIBLE. adj. des deux genres. Qui s'emporte facilement, qui est prompt à se mettre en colère. *C'est un homme fort irascible.* On dit de même, *Caractère, tempérament irascible.*

Irascible, est aussi un terme de Philosophie scolastique, qui ne s'emploie guère que dans ces locutions, *L'appétit irascible, la partie irascible, la faculté irascible,* La faculté par laquelle l'âme se porte à surmonter les difficultés qu'elle rencontre dans la poursuite du bien ou dans la fuite du mal.

IRATO (AB). Voyez Ab irato.

IRE

IRE. s. f. Courroux, colère. Il est vieux, et n'est plus usité que dans la poésie familière.

IRI

IRIDIUM. s. m. (On prononce *Iridiome.*) Métal très cassant, d'un blanc d'argent, contenu dans certains minerais de platine. *L'iridium fut découvert en 1803.*

IRIS. s. m. (On prononce l'S.) Météore qu'on appelle vulgairement l'Arc-en-ciel. *Les couleurs de l'iris. L'iris se forme dans les gouttes de pluie par les rayons du soleil réfractés et réfléchis.*

Il se dit, par extension, Des couleurs qui paraissent autour des objets quand on les regarde avec une lunette. *Cette lorgnette est mauvaise, elle produit un iris très marqué.*

Pierre d'iris, ou simplement *Iris,* Pierre dans laquelle on voit les couleurs de l'arc-en-ciel.

Iris, en termes d'Anatomie, se dit de Cette partie colorée de l'œil, qui environne la prunelle, et qui présente quelquefois des nuances circulaires et concentriques. *Les yeux bleus, les yeux noirs, sont ceux dont l'iris est bleu, est noir.*

Iris, en termes de Botanique, se dit d'Un genre fort nombreux de plantes monocotylédones, parmi lesquelles on remarque : l'*Iris d'Allemagne,* cultivé dans les jardins à cause de ses belles fleurs bleues; l'*Iris des marais,* dont la fleur est jaune, et qui croît en France dans presque tous les lieux aquatiques; et l'*Iris de Florence,* dont la racine sert pour faire les pois à cautère appelés *Pois d'iris.*

Vert d'iris, ou simplement *Iris,* Couleur qui sert pour la miniature et pour la gouache.

Poudre d'iris, ou simplement *Iris,* Poudre de senteur faite de la racine d'iris.

IRISATION. s. f. T. de Physique. Propriété dont jouissent certains métaux de produire à leur surface les couleurs de l'iris.

IRISÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Qui présente les couleurs de l'arc-en-ciel. *Pierre irisée.*

IRO

IRONIE. s. f. Figure de rhétorique, par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre. *Ce compliment n'est qu'une ironie. L'ironie était la figure favorite de Socrate. Il a une grande facilité à manier l'ironie. Il dit cela par ironie. Ironie fine. Ironie amère, cruelle. Il met dans ses paroles une nuance d'ironie.*

Fig., *Ironie du sort,* Accident qui arrive à quelqu'un si à contretemps, qu'il paraît une moquerie du sort; ou encore, Contraste étrange que présentent deux faits historiques rapprochés par quelque côté. *C'est comme par une ironie du sort que le dernier empereur d'Occident s'appela Romulus Auguste.*

IRONIQUE. adj. des deux genres. Où il y a de l'ironie. *Il dit cela d'un ton ironique. Discours ironique.*

IRONIQUEMENT. adv. D'une manière ironique, par ironie. *Il a dit cela ironiquement.*

IROQUOIS. s. m. On ne met pas ici ce mot comme nom de nation, mais parce qu'il se dit quelquefois, figurément et familièrement, pour désigner Une personne dont les actions et la conduite sont bizarres, contraires au bon sens ou aux usages. *C'est un Iroquois. Quel Iroquois!*

IRR

IRRACHETABLE. adj. des deux genres. (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux R.) Qu'on ne peut racheter. *Des rentes irrachetables.*

IRRADIATION. s. f. Terme didactique. Émission des rayons d'un corps lumineux. Il se dit proprement de L'espèce d'effusion que l'on suppose opérée dans les images des corps lumineux, et par laquelle leur diamètre apparent se trouve agrandi au delà de la réalité.

Il se dit aussi de Tout mouvement qui se fait de l'intérieur à l'extérieur, dans un corps organisé.

IRRADIER. v. n. T. de Physique et de Médec. Diverger, se développer, s'étendre de l'intérieur à l'extérieur, ou d'un point quelconque vers les parties environnantes. Il est peu usité.

IRRAISONNABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas doué de raison. *Animal irraisonnable.* Il ne s'emploie guère que dans le langage didactique.

IRRATIONNEL, ELLE. adj. T. de Géom. Il se dit Des quantités qui n'ont aucune commune mesure avec l'unité, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées ni par des nombres entiers, ni par des fractions. *Nombre irrationnel. Quantité irrationnelle.*

IRRÉALISABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être réalisé. *Projet irréalisable. Espérance irréalisable.*

IRRÉCONCILIABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut réconcilier. *Ce sont des ennemis irréconciliables. Haine irréconciliable. Une inimitié irréconciliable.*

IRRÉCONCILIABLEMENT. adv. D'une manière irréconciliable. *Ils ont rompu irréconciliablement. Ils sont brouillés irréconciliablement.*

IRRÉCOUVRABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être recouvré. *Taxes irrécouvrables. Créance irrécouvrable.*

IRRÉCUSABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être récusé. *Un juge irrécusable. Des témoins irrécusables. Des témoignages irrécusables.*

IRRÉDUCTIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est irréductible. *L'irréductibilité d'une équation.*

IRRÉDUCTIBLE. adj. des deux genres.

T. de Chimie. Il se dit D'un oxyde métallique qu'on ne peut ramener à l'état de métal.

Il se dit aussi, en Chirurgie, Des luxations, des fractures, des hernies qui ne peuvent être réduites. *Luxation, fracture, hernie irréductible.*

Il se dit, en Algèbre, De ce qui ne peut être réduit sous une autre forme plus simple. Dans ce sens, on l'applique particulièrement Aux équations qui ne peuvent être abaissées à un moindre degré que celui sous lequel elles se présentent; et, plus particulièrement encore, Au cas où une équation cubique a trois racines réelles, toutes trois inégales, et se présentant sous une forme imaginaire. *Le cas irréductible du troisième degré.* Ce cas est ainsi appelé, quoiqu'on n'en puisse pas démontrer l'irréductibilité.

IRRÉFLÉCHI, IE. adj. Qui n'est pas réfléchi, qui est dit ou fait sans réflexion. *Un propos irréfléchi. Des actions irréfléchies.*

IRRÉFLEXION. s. f. Défaut, manque de réflexion. *L'irréflexion est un défaut des esprits légers. Cette bévue lui est échappée dans un moment d'irréflexion.*

IRRÉFORMABLE. adj. des deux genres. T. de Palais. Qui ne peut être réformé. *Jugement irréformable.*

IRRÉFRAGABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut récuser. *Docteur irréfragable. Une autorité irréfragable. Un témoignage irréfragable.* Il n'est guère usité que dans l'École.

IRRÉFUTABLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas susceptible de réfutation.

IRRÉFUTÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas été l'objet d'une réfutation.

IRRÉGULARITÉ. s. f. Manque de régularité ; Chose faite irrégulièrement. *L'irrégularité d'un bâtiment. L'irrégularité d'un poème. L'irrégularité des traits du visage. L'irrégularité du pouls. L'irrégularité des saisons. Considérez un peu l'irrégularité de sa conduite. L'irrégularité d'un procédé. Dans son élection on signala plusieurs irrégularités. On remarque chez les meilleurs écrivains des irrégularités qui deviennent des beautés de style dès que l'usage les a consacrées.*

Il signifie aussi, L'état où est un clerc, un prêtre irrégulier. *Tomber dans l'irrégularité. Encourir l'irrégularité.*

IRRÉGULIER, IÈRE. adj. Qui n'est point selon les règles, qui ne suit point les règles. *Ce bâtiment est irrégulier. Fortification irrégulière. Poème irrégulier. Nom, verbe irrégulier. Avoir des traits irréguliers. Procédé irrégulier. Conduite irrégulière.*

Il se dit également De ce qui n'est pas symétrique ou uniforme. *Un corps de forme, de figure irrégulière. Un corps irrégulier. Le tout offre un ensemble fort irrégulier. La disposition en est fort irrégulière. Pouls irrégulier. Mouvement irrégulier. Marche irrégulière.*

Vers irréguliers ou *libres,* Ceux où l'on ne s'assujettit point à une marche régulière, soit pour la mesure des vers, soit pour la disposition des rimes. *Conte en vers irréguliers. Idylle en vers irréguliers.*

En Botan., *Fleur, corolle irrégulière,* Celle dont les divisions ou les pétales ne sont point semblables. *La fleur, la corolle de la capucine est irrégulière.*

IRRÉGULIER, signifie quelquefois, au sens moral, Qui ne sait ou qui ne peut s'assujettir aux règles. *Esprit irrégulier. Génie irrégulier.*

Il se dit, en termes de Droit canon, De celui qui, après avoir reçu les ordres ecclésiastiques, devient incapable d'en exercer les fonctions, pour avoir encouru les censures. *Ce prêtre est devenu irrégulier pour un meurtre qu'il a commis.*

IRRÉGULIÈREMENT. adv. D'une façon irrégulière. *Cela est bâti fort irrégulièrement.*

IRRÉLIGIEUSEMENT. adv. Avec irréligion. *Vivre irréligieusement. Il se comporte dans l'église fort irréligieusement.*

IRRÉLIGIEUX, EUSE. adj. Qui ne respecte pas la religion, qui l'offense par sa conduite, par ses discours, par ses écrits. *Cet homme est bien irréligieux. Un écrivain irréligieux.*

Il se dit plus ordinairement Des choses qui blessent le respect dû à la religion. *Sentiments, discours irréligieux. Acte irréligieux.*

IRRÉLIGION. s. f. Manque de religion. *On l'accuse d'irréligion. La débauche, les mauvaises compagnies, l'ont jeté dans l'irréligion. Entretenir l'esprit d'irréligion.*

IRRÉMÉDIABLE. adj. des deux genres. À quoi on ne peut remédier. *C'est un mal irrémédiable.*

Il se dit aussi figurément. *Une faute irrémédiable. La calomnie cause des maux irrémédiables.*

IRRÉMÉDIABLEMENT. adv. D'une manière irrémédiable. *Cet acte est irrémédiablement mauvais.*

IRRÉMISSIBLE. adj. des deux genres. Qui n'est pas pardonnable, qui ne mérite point de pardon, de rémission. *Faute irrémissible. Crime irrémissible. Le cas est irrémissible.*

IRRÉMISSIBLEMENT. adv. Sans rémission, sans miséricorde. *Il sera puni, condamné irrémissiblement.*

IRRÉPARABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être réparé. *La perte du temps est irréparable. C'est une injure irréparable. Il lui a fait un affront irréparable. Un dommage, un tort irréparable. En perdant un tel ami, il a fait une perte irréparable.*

IRRÉPARABLEMENT. adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne saurait blâmer, reprendre. *Il est irrépréhensible dans ses mœurs, dans ses actions. C'est une action irrépréhensible. Il mène une vie irrépréhensible.*

IRRÉPRESSIBLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut contenir, réprimer. *Une force irrépressible.*

IRRÉPROCHABLE. adj. des deux genres. Qui ne mérite point de reproche, à qui on n'en peut faire aucun. *C'est un homme irréprochable. La conduite de cet homme est irréprochable. Sa vie, ses mœurs sont irréprochables. Un livre irréprochable.*

En termes de Palais, *Témoin irréprochable,* Témoin contre lequel on ne peut alléguer aucune cause de récusation.

IRRÉPROCHABLEMENT. adv. D'une manière irréprochable. *Cet homme a toujours vécu irréprochablement.*

IRRÉSISTIBLE. adj. des deux genres. À quoi on ne peut résister. *Charme irrésistible. Un penchant irrésistible m'entraîne. Force irrésistible.*

IRRÉSISTIBLEMENT. adv. D'une manière irrésistible. *Il est entraîné irrésistiblement.*

IRRÉSOLU, UE. adj. Qui a peine à se résoudre, à se déterminer. *Un homme irrésolu. Un caractère, un esprit irrésolu. Il y a trois jours que je suis irrésolu sur cette affaire. Il n'a montré dans cette affaire qu'une âme timide et irrésolue.*

IRRÉSOLUMENT. adv. D'une manière irrésolue, incertaine.

IRRÉSOLUTION. s. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu, qui ne prend point de résolution. *C'est un état pénible que celui de l'irrésolution, que l'irrésolution. Il est toujours dans l'irrésolution. Il est dans de perpétuelles irrésolutions.*

IRRESPECTUEUSEMENT. adv. D'une manière irrespectueuse. *Il lui parle irrespectueusement.*

IRRESPECTUEUX, EUSE. adj. Qui manque au respect, ou Qui blesse le respect. *Il se montra fort irrespectueux envers son supérieur. Contenance irrespectueuse. Propos irrespectueux.*

IRRESPIRABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut servir à la respiration. *Air, gaz irrespirable.*

IRRESPONSABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est irresponsable. *L'irresponsabilité du souverain.*

IRRESPONSABLE. adj. des deux genres. Qui ne répond pas de ses actes. *Dans la monarchie constitutionnelle le roi était irresponsable.*

IRRÉVÉREMMENT. adv. Avec irrévérence. Il est peu usité.

IRRÉVÉRENCE. s. f. Manque de respect, de révérence. *Grande, extrême irrévérence. Affecter l'irrévérence.*

Il se dit aussi Des actions, des paroles irrévérentes. *Quelle irrévérence! Commettre des irrévérences.*

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE. adj. Qui manque de respect. *Un propos irrévérencieux.*

IRRÉVÉRENT, ENTE. adj. Qui est contre le respect, contre la révérence qu'on doit. Il ne se dit guère qu'en parlant De religion, et de choses saintes. *Être dans une posture irrévérente. Des discours irrévérents, des manières irrévérentes.*

IRRÉVOCABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est irrévocable. *L'irrévocabilité des jugements, des décrets de Dieu.*

IRRÉVOCABLE. adj. des deux genres. Qui ne peut être révoqué. *Serment irrévocable. Loi irrévocable. Donation irrévocable. Arrêt irrévocable. Les décrets de Dieu sont irrévocables.*

IRRÉVOCABLEMENT. adv. D'une manière irrévocable. *Cela a été décidé irrévocablement.*

IRRIGABLE. adj. des deux genres. Susceptible d'être irrigué. *Cette prairie n'est pas irrigable.*

IRRIGATEUR. s. m. Instrument qui sert à arroser des allées, des gazons.

Il se dit aussi d'Un instrument à injection.

IRRIGATION. s. f. Arrosement des prés, des terres, par des rigoles ou saignées qui amènent l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, etc. *Canaux d'irrigation.*

IRRIGUER. v. a. Opérer des irrigations. *Irriguer une prairie. Terrains à irriguer.* IRRIGUÉ, ÉE. part. passé.

IRRITABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est irritable. *L'irritabilité des fibres, des muscles. L'irritabilité du système nerveux. Il est d'une grande irritabilité. L'irritabilité du caractère.*

IRRITABLE. adj. des deux genres. Qui s'irrite facilement. *Un homme très irritable. Un esprit irritable.*

Il se dit aussi en parlant De la disposition à éprouver très vivement les impressions qu'on reçoit. *Il est d'un tempérament fort irritable. Avoir le système nerveux irritable.*

IRRITABLE, en termes de Physiologie, signifie, Susceptible d'irritation. *Les muscles sont irritables.*

IRRITANT, ANTE. adj. T. de Jurispr. Qui casse, qui annule. Il s'emploie surtout dans cette locution, *Condition, clause irritante*, Condition, clause tellement essentielle à la validité d'un acte, que l'acte serait nul, si elle n'était pas remplie.

Décret irritant. On appelle ainsi Les clauses, insérées dans les bulles de la cour de Rome, dont l'inexécution fait perdre la grâce et emporte nullité.

IRRITANT, ANTE. adj. Qui irrite, qui cause de la colère. *Des paroles irritantes. Une question irritante.*

En termes de Médecine, il se dit Des médicaments qui déterminent une irritation en quelque partie du corps. *Médicaments irritants.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Faire usage des irritants. Le sel est un irritant.*

IRRITATION. s. f. État d'une personne irritée, agitation, effervescence violente de l'esprit. *Son irritation fut très vive. J'ai tâché d'adoucir l'irritation de son esprit. Calmer l'irritation des esprits.*

En termes de Médecine, il signifie, L'action de ce qui irrite les membranes, les organes, les nerfs, etc.; ou L'état qui résulte de cette action. *L'irritation d'une membrane. L'application de ce médicament sur la peau y détermine une irritation très vive. Le siège d'une irritation. Ses nerfs sont dans une grande irritation.* On a dit de même autrefois, *L'irritation des humeurs.*

IRRITER. v. a. Mettre en colère. *Rien ne m'irrite plus que de pareils discours. N'irritez pas cet homme. Un rien suffit pour l'irriter. On vous a irrité contre moi. Irriter les esprits par des mesures imprudentes. Irriter un lion, un taureau.*

Il signifie aussi, figurément, Augmenter, exciter, rendre plus fort, plus violent. *Vous irritez sa colère, son courroux, au lieu de chercher à l'apaiser. Les obstacles irritaient son courage. Les sauces irritent l'appétit. Irriter la soif. Cela ne fit qu'irriter sa passion, ses désirs, sa douleur. Irriter la fièvre, la maladie. Son mauvais régime a irrité le mal. Les liqueurs fortes irritent la goutte.*

Il se dit, en Médecine, De ce qui détermine de la douleur, de la chaleur et de la tension dans un organe, dans un tissu quelconque. *La piqûre des orties irrite la peau. Cette membrane est fort irritée.* On disait de même autrefois que *Les humeurs étaient irritées*, lorsqu'elles devenaient plus âcres, et qu'elles étaient dans un mouvement extraordinaire.

Il se dit, quelquefois, en parlant D'une simple excitation des membranes, des nerfs, etc. *Irriter la membrane pituitaire par des sternutatoires. Cela m'irrite les nerfs.*

IRRITER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans ses divers sens. *C'est un homme qui s'irrite facilement. Pourquoi vous irriter ainsi? Ma fureur s'en irritait. Mon amour s'irritait par les obstacles. La fièvre s'irrite, s'est beaucoup irritée. Une membrane qui s'irrite aisément.*

Fig., *La mer s'irrite*, commence à s'irriter, La mer s'agite, commence à s'agiter.

IRRITÉ, ÉE. part. passé. *Un père irrité. Un vainqueur irrité.*

Il se dit figurément et poétiquement dans le sens de Courroucé, en parlant Des choses inanimées, telles que les flots, les vents, etc. *Une mer irritée. Les flots irrités. Le fleuve irrité franchit ses rivages. Les vents irrités.*

IRRORATION. s. f. Terme didactique. Action d'exposer à la rosée, ou à un arrosement. *Bain par irroration.*

IRRUPTION. s. f. Entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un pays, ordinairement accompagnée de dégât et de ravage. *Grande irruption. Soudaine irruption. Les ennemis firent une irruption dans telle province. Ils ruinent le pays par de continuelles irruptions. Cette frontière n'a pas de place qui mette le pays à couvert de l'irruption des ennemis. L'irruption des barbares dans l'empire romain.*

Il se dit quelquefois, par extension, pour Débordement, envahissement de la mer, d'un fleuve, sur les terres. *L'irruption des eaux fut soudaine. Les irruptions de l'Océan sur les terres.*

ISA

ISABELLE. adj. des deux genres. Qui est de couleur mitoyenne entre le blanc et le jaune, mais dans lequel le jaune domine. Il se dit surtout Du poil des chevaux. *Couleur isabelle. Cheval isabelle. Ruban isabelle.*

Il se prend aussi substantivement, au masculin. *Voilà un bel isabelle. Isabelle clair. Isabelle brun. Isabelle foncé.*

ISARD. s. m. Nom donné dans les Pyrénées à une espèce de Chamois.

ISC

ISCHION. s. m. (CH a le son de K dans ce mot et dans les deux suivants.) T. d'Anat. Nom qu'on donne à un des trois os qui forment les os innominés. *L'os de la cuisse est emboîté dans l'os ischion, dans l'ischion.*

ISCHURÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit des remèdes propres à guérir l'ischurie.

ISCHURIE. s. f. T. de Médec. Rétention d'urine complète.

ISI

ISIAQUE. adj. Qui appartient à Isis, divinité égyptienne. *La table isiaque*, Célèbre monument de l'antiquité, sur lequel sont représentés les mystères d'Isis. *La table isiaque est à Turin, et a été gravée.*

ISL

ISLAM. s. m. La religion des mahométans. Il est synonyme d'Islamisme.

ISLAMISME. s. m. Nom que l'on donne quelquefois au mahométisme.

Il se dit aussi relativement Aux pays mahométans, dans le même sens que *Chrétienté* par rapport aux pays chrétiens.

ISO

ISOCÈLE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit D'un triangle qui a deux côtés égaux entre eux. *Triangle isocèle.*

ISOCHRONE. adj. des deux genres. (CH se prononce K dans ce mot et dans le suivant.) T. de Mécanique. Il se dit Des mouvements qui se font en temps égaux. *Vibrations isochrones.*

ISOCHRONISME. s. m. T. de Mécanique. Égalité de durée dans les mouvements d'un corps. *L'isochronisme des vibrations du pendule.*

ISOLANT, ANTE. adj. T. de Physique. Qui ne transmet pas librement l'électricité. *Corps isolant.*

ISOLATION. s. f. T. de Physique. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser.

ISOLEMENT. s. m. État d'une personne qui vit isolée. *Vivre dans l'isolement, dans un grand, dans un complet isolement. Cet état d'isolement lui est pénible.*

Il se dit aussi quelquefois de L'état d'une chose qui est isolée. *L'isolement de cette maison au milieu des bois.*

ISOLEMENT, se dit, en Architecture, de La distance entre deux parties de construction qui ne se touchent pas.

ISOLEMENT, en termes de Physique, signifie La séparation opérée par des milieux non conducteurs entre un corps qu'on électrise, et les corps environnants qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLÉMENT. adv. D'une manière isolée, séparément, à part. *Si l'on considère chacun de ces objets isolément.*

ISOLER. v. a. Faire qu'un corps ne tienne à aucun autre. *Pour isoler son palais, il a fait abattre toutes les maisons qui y tenaient.*

Il signifie particulièrement, en termes de Physique, Faire en sorte que le corps que l'on veut électriser ne soit en contact avec aucun de ceux qui pourraient lui enlever son électricité. *On isole un corps en le suspendant à des cordons de soie ou de crin, en le plaçant sur de la résine, sur du soufre, sur un tabouret garni de pieds de verre, etc.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *On l'isola de ceux qui auraient pu l'éclairer sur sa position.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel : alors il se dit principalement au figuré, et signifie, Se séparer de la société. *Cet homme trouve moyen de s'isoler au milieu de la cour. Vous vous isolez trop.*

ISOLÉ, ÉE. part. passé. *Cet hôtel est entouré de quatre rues, il est isolé.*

Colonne isolée, statue isolée, Colonne, statue qui ne tient point au mur de l'édifice.

ISOLÉ, se dit adjectivement D'un lieu solitaire. *Un endroit isolé. Habiter une maison isolée.*

Il signifie aussi figurément, Qui vit sans relations de parenté, d'affection ou de société, qui ne tient à rien; ou À qui personne ne s'intéresse. *C'est un homme isolé. Vivre isolé. Elle se trouva bien isolée après la perte de son fils.*

Dans l'Administration militaire, *Homme isolé, soldat isolé*, Celui qui se trouve n'appartenir momentanément à aucun corps.

ISOLOIR. s. m. T. de Physique. Appareil formé de substances non conductrices de l'électricité, et sur lequel on pose les corps que l'on veut électriser, afin de les isoler des corps environnants. Il se dit plus particulièrement d'Une espèce de tabouret ou support de bois garni de pieds de verre, qui sert ordinairement à cet usage. *Se mettre sur l'isoloir.*

ISOMÈRE. adj. des deux genres. T. de Minéralogie et de Chimie. Qui est composé de parties semblables.

Corps isomères, Corps qui se composent des mêmes éléments et en même nombre, mais qui diffèrent sensiblement par leurs propriétés.

ISOTHERME. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui a la même température moyenne. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Lignes isothermes*, Lignes qui passent par tous les lieux du globe où la température moyenne de l'année est la même.

ISR

ISRAÉLITE. s. m. On ne met pas ici ce mot comme un nom de nation, mais parce qu'il entre dans cette phrase, *C'est un bon Israélite*, C'est un homme simple et plein de candeur.

Il s'emploie quelquefois adjectivement en parlant De certaines choses qui appartiennent aux juifs. *Culte israélite. Consistoire israélite.*

ISS

ISSU, UE. participe passé du verbe *Issir*, qui n'est plus en usage. On ne s'en sert que pour signifier, Venu, descendu d'une personne ou d'une race. *De ce mariage sont issus tant d'enfants. Il est issu de la race de... Elle est issue des comtes de... Issu du sang des rois. Issu d'un père malheureux. Issu de bas lieu.*

Cousins issus de germain, Les enfants de deux cousins germains. *Il est son cousin issu de germain.* On dit aussi absolument, *Ils sont issus de germain.*

ISSUE. s. f. Sortie, lieu par où l'on sort. *Ce logis n'a point d'issue sur le derrière. Il a issue dans telle rue. Il boucha toutes les issues de cette maison. Ce château a des issues secrètes. S'emparer de toutes les issues.*

Il se dit également d'Un passage, d'une ouverture par laquelle une chose peut sortir. *Cette eau n'a point d'issue. Donner issue à la fumée. Ménager une issue. Étroite, large issue.*

Les issues d'une ville, d'une maison, Les dehors et les environs. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'au pluriel. *Cette maison de campagne a de belles issues.*

Adverb., *À l'issue du conseil, à l'issue du sermon, à l'issue de la grand'messe, à l'issue du dîner, etc.*, À la sortie du conseil, du sermon, etc.

ISSUE, signifie au figuré, Succès, événement final. *Bonne, heureuse issue. Mauvaise, triste, funeste issue. Il faut voir quelle issue aura cette affaire. Nous en attendons l'issue. Cela dépend de l'issue de cette guerre. On attendait l'issue du combat.*

Il signifie aussi, Moyen, expédient pour sortir d'une affaire. *Je ne vois point, je ne trouve point d'issue à cette affaire. Se ménager des issues.*

ISSUE, signifie encore, Les extrémités et les entrailles de quelques animaux, comme les pieds, la tête et la queue, le cœur, le foie, le poumon, la rate, etc. *Une issue d'agneau.*

Il signifie également, surtout au pluriel, Ce qui reste des moutures après la farine, comme le son, la recoupe, etc. *Des issues de blé.*

IST

ISTHME. s. m. T. de Géogr. Langue de terre entre deux mers ou deux golfes, qui joint une terre à une autre, une presqu'île au continent. *L'isthme de Suez. L'isthme de Corinthe. L'isthme de Panama.*

Il se dit, en termes d'Anatomie, de Certaines parties qui ont quelque ressemblance de forme avec un isthme. *L'isthme du gosier.*

ISTHMIQUES. adj. m. pl. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Les jeux Isthmiques*, Jeux qui, dans l'ancienne Grèce, se célébraient tous les cinq ans sur l'isthme de Corinthe.

Il s'emploie substantivement, au féminin, dans cette expression : *Les Isthmiques de Pindare*, Odes du poète Pindare destinées à célébrer les vainqueurs des jeux Isthmiques.

ITA

ITALIANISME. s. m. T. de Gram. Manière de parler propre à la langue italienne. On ne le dit guère qu'en parlant D'un tour italien, d'une expression italienne transportée dans une autre langue. *Il lui échappe souvent des italianismes.*

ITALIEN, IENNE. adj. Qui appartient à l'Italie moderne. *Les républiques italiennes. La musique italienne. Le théâtre italien.*

ITALIQUE. adj. des deux genres. Il se dit de ce qui appartient à l'Italie ancienne. *Les peuples italiques. Les langues italiques. La philosophie italique*, La philosophie de Pythagore.

Il se dit, en termes d'Imprimerie, D'un caractère différent du caractère romain, et un peu incliné de droite à gauche, comme l'écriture. *Il y a beaucoup de livres imprimés en lettres italiques, en caractères italiques.*

Il se prend aussi substantivement dans ce sens, au masculin. *Voilà un bel italique. On se sert ordinairement de l'italique pour les passages que l'on veut distinguer du reste du discours.*

ITE

ITEM. adv. Mot tiré du latin. De même; et par extension, De plus, en outre. On s'en sert dans les comptes, dans les états que l'on fait. *J'ai donné tant pour cela, item pour cela...*

Il est quelquefois substantif, et signifie, Un article de compte. *C'est un bon item. Plusieurs petits item. En premier item.* Ce sens, peu usité, est familier.

Fam., *Voilà l'item*, Voilà de quoi il s'agit, voilà le point de la difficulté.

ITÉRATIF, IVE. adj. T. de Pratique. Fait une seconde, une troisième ou quatrième fois. *Faire des mandements itératifs. Itératif commandement. Itérative défense. Itératives remontrances.*

ITÉRATIVEMENT. adv. T. de Pratique. Pour la seconde, troisième ou quatrième fois. *On l'a sommé itérativement.*

ITH

ITHOS. s. m. Ancien terme de Rhétorique. Il signifie, la partie de la rhétorique qui traite des mœurs; ou, en général, Les mœurs. Il est opposé à *Pathos.*

ITI

ITINÉRAIRE. s. m. Chemin à suivre pour aller d'un lieu à un autre. *Je vais vous tracer votre itinéraire.*

Il signifie, par extension, Un mémoire de tous les lieux par où l'on passe pour aller d'un pays à un autre, d'une ville à une autre, et quelquefois aussi des choses qui sont arrivées à ceux qui en ont fait le chemin. Dans ce sens, il se dit principalement lorsqu'on parle de Certains voyages topographiques. *Itinéraire de Suisse. Itinéraire de Paris à Lyon. Bon itinéraire. Curieux itinéraire. Itinéraire fidèle, exact. Itinéraire d'Antonin. Itinéraire de la terre sainte.*

Il se dit aussi de Certaines prières marquées dans les livres d'église pour ceux qui voyagent. *L'itinéraire des clercs.*

Adjectiv., *Mesures itinéraires*, Celles dont on fait usage pour mesurer et indiquer la longueur de chemin d'un lieu à un autre. *Traité sur les mesures itinéraires des anciens.*

IUL

IULE. s. m. T. d'Entomologie. Genre d'insectes sans ailes, qui appartient à la même famille que les scolopendres. Voyez MILLE-PIEDS.

En Botanique, il se dit Du chaton des fleurs.

IVE

IVE ou **IVETTE**. s. f. T. de Botan. Espèce de germandrée ou de bugle, dont les feuilles, légèrement amères et aromatiques, sont employées en médecine.

IVO

IVOIRE. s. m. Nom que l'on donne à la matière des dents d'éléphant, surtout lorsqu'elles ont été détachées de la mâchoire de l'animal pour être mises en œuvre. *Morceau d'ivoire. Crucifix d'ivoire. Table d'ivoire. Cet ivoire est bien blanc. Tourner en ivoire. Travailler en ivoire. Cela est blanc comme de l'ivoire.*

Il s'emploie aussi, quelquefois, en parlant Des dents ou défenses de certains autres animaux, tels que l'hippopotame, le narval, etc. *La dent du narval est d'un bel ivoire.*

Poétiq., *Un cou d'ivoire*, Un cou bien fait et très blanc. On dit de même, *L'ivoire de son cou, de son sein, etc.*

Noir d'ivoire, Poudre noire très fine faite d'ivoire calciné et pulvérisé.

IVR

IVRAIE. s. f. Espèce de mauvaise herbe à graine noire, qui croît parmi le froment, et qui est de la famille des Graminées. *Un champ plein d'ivraie. Arracher l'ivraie.*

Fig., *Séparer l'ivraie d'avec le bon grain*, Séparer la mauvaise doctrine d'avec la bonne, ou les méchants d'avec les bons.

IVRE. adj. des deux genres. Qui a le cerveau troublé par les fumées et par les vapeurs du vin ou de quelque autre boisson. *Il est ivre, il chancelle. Il est tellement ivre, qu'il ne saurait desserrer les dents.*

Prov., *Être ivre mort*, Être ivre au point d'avoir perdu tout sentiment. On dit populairement dans le même sens, *Être ivre comme une soupe.*

Fig., *Ivre de sang*, Qui s'est plu à répandre le sang, qui a commis beaucoup de meurtres. On dit dans un sens analogue, *Ivre de carnage.*

IVRE, se dit figurément de L'espèce de

transport, de délire, d'égarement qu'une passion produit dans l'âme. *Être ivre de joie, d'amour, de bonheur. Être ivre d'ambition, de vanité, d'orgueil.*

IVRESSE. s. f. État d'une personne ivre. *Il n'est pas encore revenu de son ivresse. Ivresse de bière, de cidre, etc. Être plongé dans l'ivresse.*

Il s'emploie aussi figurément. *L'ivresse des passions, des grandeurs, du succès. Une douce ivresse. Dans l'ivresse du plaisir, de la joie.* On dit également, *L'ivresse des sens.*

Il se dit quelquefois, particulièrement, de L'enthousiasme poétique. *La docte ivresse. Dans une poétique ivresse.*

IVROGNE. adj. Qui est sujet à s'enivrer ou à boire avec excès. *Un valet ivrogne.*

Il est aussi substantif. *Un grand ivrogne. Un franc ivrogne. Un vieil ivrogne. C'est un ivrogne.*

IVROGNER. v. n. Boire avec excès et souvent. *Il est tous les jours dans les cabarets à ivrogner. Il ne fait point d'autre métier que d'ivrogner.* Il est populaire.

IVROGNERIE. s. f. Habitude de s'enivrer. *L'ivrognerie de cet homme mérite punition.*

Il se dit au pluriel de L'action même de s'enivrer. *Cette femme a beaucoup à souffrir des ivrogneries de son mari.*

IVROGNESSE. s. f. Femme sujette à s'enivrer. *C'est une ivrognesse, une vieille ivrognesse.* Il est populaire.

IXI

IXIA. s. f. T. de Botan. Genre de plantes bulbeuses, dont presque toutes les espèces sont cultivées dans les jardins, à cause de leurs fleurs.

J

J — JADIS

J. s. m. Lettre consonne, la dixième de l'alphabet, qu'on nomme *Ji*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Je*, suivant la méthode moderne. On a longtemps appelé cette lettre *I* consonne, parce que sa forme était anciennement la même que celle de l'*I*, auquel on donnait, par opposition, le nom d'*I* voyelle. *Un grand* J. *Un petit* j. *Le J ne se redouble jamais. On met un point sur le* j, *excepté quand il est majuscule :* Junon, Janus.

JA

JÀ. adverbe qu'on employait pour *Déjà*. Il est vieux.

JAB

JABLE. s. m. T. de Tonnellerie. Rainure qu'on fait aux douves des tonneaux, pour arrêter les pièces du fond.

JABLER. v. a. T. de Tonnellerie. Faire le jable des douves.

JABLÉ, ÉE. part. passé.

JABOT. s. m. Espèce de poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle la nourriture qu'ils prennent est d'abord reçue, et séjourne quelque temps avant de passer dans l'estomac. *Gros jabot. Cet oiseau a bien mangé, il a le jabot plein. Il n'a rien dans le jabot.*

Fig. et pop., *Remplir son jabot, se remplir le jabot*, Manger beaucoup, faire un bon repas.

JABOT, se dit aussi de La mousseline, de la dentelle, etc., qu'on attache par ornement à l'ouverture d'une chemise, au devant de l'estomac. *Un jabot de dentelle. Un jabot de point d'Angleterre. Un jabot plissé. Il porte un jabot. Chemise à jabot.*

Fam., *Faire jabot*, Tirer en dehors le jabot de sa chemise pour en faire parade. Il signifie, au figuré, Se rengorger, se donner des airs avantageux.

JABOTER. v. n. Caqueter, parler sans cesse, dire des bagatelles. *Elle ne fait que jaboter tout le long du jour. Entendez-vous comme elles jabotent?* Il est très familier.

JAC

JACASSE. s. f. Terme populaire. Une femme, une fille qui parle beaucoup. *C'est une jacasse.*

JACASSER. v. n. Crier. Il ne se dit que De la pie. *Cette pie ne fait que jacasser.*

Il signifie, figurément et familièrement, Bavarder d'une manière fatigante. *Ces commères ne cessent de jacasser.*

JACÉE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Composées, dont quelques espèces sont cultivées dans les jardins, à cause de la beauté de leur fleur.

JACENT, ENTE. adj. T. de Palais. Il se dit Des biens qui n'ont point de propriétaire connu, d'une succession dont l'héritier n'apparaît point. *Biens jacents. Succession jacente.*

JACHÈRE. s. f. T. d'Agricult. État d'une terre labourable qu'on laisse reposer. *Dans ce pays, une terre est ordinairement en jachère de trois années l'une. Laisser une terre en jachère. On ne met jamais ces terres en jachère.*

Il se dit aussi de La terre même quand elle repose. *C'est une jachère. Labourer des jachères.*

JACHÉRER. v. a. T. d'Agricult. Labourer des jachères, donner le premier labour à une terre qu'on a laissée reposer.

JACHÉRÉ, ÉE. part. passé.

JACINTHE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes liliacées, dont plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins ; à cause de l'élégance et de l'odeur suave de leurs fleurs. *Jacinthe double.* On dit aussi, *Hyacinthe.*

JACINTHE. s. f. Sorte de Rubis. Voyez HYACINTHE.

JACOBÉE. s. f. T. de Botan. Plante à fleurs radiées, espèce de seneçon qu'on nomme aussi *Herbe de Saint-Jacques.*

JACOBIN, INE. s. Nom qu'on donnait autrefois, en France, aux religieux et religieuses qui suivent la règle de Saint-Dominique. *Le couvent des jacobins.* Il n'était que du langage familier ; dans le style grave, on disait, *Dominicains*, et *Filles de Saint-Dominique.*

JACOBIN. s. m. Il se dit Des membres d'une société politique qui s'établit à Paris en 1789, dans l'ancien couvent des jacobins, et qui se signala plus tard par ses opinions révolutionnaires et démagogiques. *Le club des jacobins.*

Il se dit aussi de Ceux qui professent des opinions analogues à celles des anciens jacobins. *C'est un jacobin.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Le parti jacobin.*

JACOBINISME. s. m. La doctrine, le système politique des jacobins.

JACOBITE. s. m. Membre d'une secte chrétienne qui n'admettait en JÉSUS-CHRIST que la nature divine.

JACONAS. s. m. Espèce de mousseline. *Une pièce de jaconas. Acheter du jaconas. Un jabot de jaconas.*

JACQUERIE. s. f. Soulèvement des paysans contre la noblesse en l'an 1358, pendant la captivité du roi Jean. *La jacquerie fut promptement réprimée.*

Il se dit en général d'Une insurrection de paysans. *La révolution menaçait de dégénérer en jacquerie. Il ne voulut pas se faire le chef d'une jacquerie.*

JACQUES. s. m. Espèce de sobriquet donné aux paysans au quatorzième et au quinzième siècle. *La révolte des paysans contre leurs seigneurs en 1358 s'appelle la révolte des Jacques ou la jacquerie.*

Le nom de *Jacques* est souvent accompagné de l'adjectif *Bonhomme ;* alors les deux mots forment une expression collective pour désigner toute la classe des paysans. *Jacques Bonhomme eut beaucoup à souffrir. La patience de Jacques Bonhomme. L'histoire de Jacques Bonhomme.*

JACTANCE. s. f. Ce mot vient du verbe *Jacter*, qui n'est plus en usage. Vanterie. *Il a bien de la jactance. Il disait cela par jactance. Des discours pleins de jactance.*

JACULATOIRE. adj. des deux genres. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Oraison jaculatoire*, Prière courte et fervente.

JAD

JADE. s. m. Pierre d'une couleur verdâtre ou olivâtre, fort dure. *Un vase de jade. De beau jade. Une pierre de jade.*

JADIS. adv. Autrefois, au temps passé,

il y a longtemps. *On pensait jadis tout autrement. Ce palais fut jadis la demeure de tel prince.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement avec le mot *temps. Les bonnes gens du temps jadis. Cela était bon au temps jadis.* Cet emploi est familier.

JAG

JAGUAR. s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède du genre des Chats, dont la peau est mouchetée comme celle des léopards et des panthères.

JAI

JAÏET. s. m. Voyez JAIS.

JAILLIR. v. n. Saillir, sortir impétueusement. Il se dit surtout De l'eau, ou de quelque autre chose de fluide. *L'eau qui jaillit de sa source. Moïse fit jaillir une fontaine du rocher. Quand on lui ouvrit la veine, le sang jaillit avec force. Ce cheval a fait jaillir de la boue en galopant. Une vive lumière jaillit tout à coup à nos yeux.*

Il s'emploie aussi figurément. *La lumière jaillit du choc des opinions. Les traits brillants qui jaillissent de la veine, de l'imagination de ce poëte.*

JAILLISSANT, ANTE. adj. Qui jaillit. *Il a dans son jardin des eaux jaillissantes. Fontaine jaillissante.*

JAILLISSEMENT. s. m. Action de jaillir. *Le jaillissement des eaux. Le jaillissement du sang.*

JAIS. s. m. Substance bitumineuse, solide, et d'un noir luisant, qu'on taille pour en faire divers petits ouvrages, comme des colliers, des bracelets, des boutons de deuil, etc. *Collier de jais. Bouton de jais. Broderie de jais. Cela est noir comme jais, comme du jais. Huile de jais.*

Il se dit aussi de Certain verre qu'on teint de différentes couleurs, et dont on fait divers ouvrages. *Du jais blanc. Du jais bleu. Le jais fait de verre est creux en dedans.*

JAL

JALAGE. s. m. Nom d'un droit seigneurial qui se levait sur le vin vendu en détail.

JALAP. s. m. (On prononce le P.) Plante dont la fleur ressemble à celle du liseron, et dont la racine, qu'on appelle également *Jalap*, est un purgatif violent. *Racine, résine de jalap. Prendre du jalap.* On nomme aussi cette plante *Belle-de-nuit.*

JALE. s. f. Espèce de grande jatte ou de baquet.

JALET. s. m. Petit caillou rond. Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans cette locution, *Arbalète à jalet*, ou *Arc à jalet*, Arbalète avec laquelle on lance des cailloux, de petites boules de terre cuite, ou même des balles.

JALON. s. m. Perche ou grand bâton qu'on plante en terre pour prendre des alignements. *Couper des branches d'arbres pour faire des jalons. Planter des jalons de distance en distance. Marquer les palissades d'une allée, l'alignement d'un mur avec des jalons.*

Il s'emploie dans certaines phrases figurées, surtout en parlant Des idées préliminaires ou principales qui servent à diriger dans une étude, dans un travail, etc. *Ces grandes époques sont comme des jalons, sont des jalons, à l'aide desquels on se dirige dans l'étude des siècles passés.*

JALONNEMENT. s. m. Action de jalonner.

JALONNER. v. n. Planter des jalons de distance en distance, soit pour un alignement, soit pour déterminer les différents points d'un plan. On le fait aussi actif. *Jalonner une allée pour la dresser.*

Dans la Théorie militaire, *Jalonner une ligne, une direction*, ou simplement, *Jalonner*, Placer des jalonneurs, ou se placer en jalonneur, pour déterminer une direction, un alignement.

JALONNER, s'emploie quelquefois figurément. *Ces savants jalonnèrent la route pour ceux qui viendraient après eux.*

JALONNÉ, ÉE. part. passé.

JALONNEUR. s. m. Homme chargé de jalonner. *Les jalonneurs ont mal tracé cet alignement.*

Dans la Théorie militaire, il se dit D'Un homme qu'on place, ou qui se place, en guise de jalon, pour déterminer d'avance une direction, un alignement. *Établir, placer des jalonneurs. Le premier, le second jalonneur.*

JALOUSEMENT. adv. Avec jalousie, par jalousie. *Aimer jalousement. Il observait jalousement les progrès de son rival.*

JALOUSER. v. a. Avoir de la jalousie contre quelqu'un. *Jalouser ses concurrents.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *On ne voit que trop souvent les gens de même métier se jalouser entre eux.*

JALOUSÉ, ÉE. part. passé.

JALOUSIE. s. f. Chagrin, dépit qu'on a de ne pas obtenir ou posséder ce qu'un autre obtient ou possède, comme la richesse, les succès, la gloire, les talents, etc. *Grande, violente, furieuse jalousie. Prendre, concevoir de la jalousie. La jalousie le tourmente. Vos succès lui inspirent un peu de jalousie. Les victoires de Miltiade excitaient la jalousie de Thémistocle. Il en a quelque jalousie. Il a fait cela par jalousie. Je suis l'objet de sa jalousie. Une basse jalousie. Une secrète jalousie. Il y a une ancienne jalousie entre ces deux maisons, entre ces deux nations. Il y a souvent de la jalousie entre les gens de même métier. Jalousie de métier.* On le dit quelquefois Des animaux. *Ce chien témoigne beaucoup de jalousie lorsqu'il en voit caresser un autre.*

Il s'emploie particulièrement en parlant De l'amour, et se dit surtout de La crainte que la personne aimée n'éprouve un sentiment de préférence pour quelque autre, ne soit infidèle. *Sa femme, sa maîtresse lui donne beaucoup de jalousie. La jalousie de sa femme le tourmente beaucoup. Être possédé du démon de la jalousie. Les tourments de la jalousie.*

Il se dit, quelquefois, de La crainte, de l'inquiétude, de l'ombrage qu'un prince, qu'un État donne à d'autres par sa puissance, par ses forces. *Les troupes que levait ce prince donnaient de la jalousie à tous ses voisins.*

JALOUSIE, se dit en outre d'Un treillis de bois ou de fer au travers duquel on voit sans être vu. On le dit surtout d'Une espèce de contrevent formé de planchettes minces assemblées parallèlement, de manière qu'on peut les remonter et les baisser à volonté au moyen d'un cordon, et qui servent à se garantir de l'action trop vive du soleil ou de la lumière. *Regarder par une jalousie, au travers d'une jalousie. Les cordons d'une jalousie. Baisser, lever la jalousie. Mettre, poser une jalousie à une fenêtre. Peindre des jalousies.*

En termes de Fleuriste, *Fleur de jalousie*, ou simplement, *Jalousie*, Fleur que l'on cultive dans les jardins, et que les botanistes nomment *Amarante tricolore.*

JALOUX, OUSE. adj. Qui a de la jalousie, envieux. *Être jaloux de son concurrent. Il est jaloux de votre gloire, de votre puissance. Cet enfant est jaloux des caresses que l'on fait aux autres. Cœur jaloux. Âme jalouse. Regarder d'un œil jaloux, avec des yeux jaloux, la prospérité d'autrui. Une jalouse haine.* On l'emploie aussi, dans ce sens, comme substantif. *Votre sort fait bien des jaloux.*

Il se dit particulièrement en parlant De la jalousie que cause l'amour. *Cet homme est jaloux de sa femme, est jaloux. Elle est jalouse de son mari. Il est jaloux de tous ceux qui parlent à sa maîtresse. Un amant, un mari jaloux. Une femme jalouse. Il est fort jaloux, extrêmement jaloux. Il est jaloux de son ombre. Transports jaloux. Soupçons jaloux; etc.* On l'emploie également, dans ce sens, comme substantif. *C'est un jaloux, une jalouse. Un vieux jaloux.*

Prov., *Il ne dort non plus qu'un jaloux*, Il ne saurait dormir.

JALOUX, se dit quelquefois, figurément et poétiquement, De ce qui fait obstacle aux désirs. *Un voile jaloux dérobait ses charmes à tous les yeux.*

Il signifie encore, Qui tient beaucoup, qui est fort attaché à quelque chose. *Être jaloux de sa réputation, jaloux de son honneur, de ses droits, de ses prérogatives, de son autorité. Un peuple jaloux de sa liberté. Un prince jaloux de sa gloire.*

Il signifie également, Qui a à cœur, qui est très désireux de. *Je suis jaloux d'acquérir, de conserver votre estime. Je suis jaloux de vous prouver le désir que j'ai de vous servir. Il est jaloux de lui plaire.*

Dans l'Écriture sainte, Dieu s'appelle *Le Dieu jaloux*, Pour faire entendre aux hommes qu'il doit être seul adoré.

JALOUX, se dit, en termes de Marine, mais seulement dans la Méditerranée, D'un petit bâtiment, d'une barque, etc., qui incline facilement, qui roule et se tourmente beaucoup. *Cette barque est jalouse. Il n'y a point de bâtiment plus jaloux.*

Il se dit également Des berlines et autres voitures semblables, quand elles sont sujettes à pencher d'un côté ou de l'autre.

JAM

JAMAIS. adv. de temps. En aucun temps, au sens négatif, en nul temps. *On n'a jamais rien vu de pareil. Je n'en ai jamais entendu parler. Ne me parlez jamais de ces choses-là.* On sous-entend quelquefois la négation et le verbe. *Son style est toujours ingénieux, jamais recherché. Avez-vous été à Rome? Jamais.*

Il signifie aussi quelquefois En aucun temps, au sens affirmatif, en un temps quelconque. *Elle m'est plus chère que jamais. Tout ce que cet homme a jamais commis de criminel. C'est ce qu'on peut jamais dire de plus fort, de mieux. Si vous venez jamais me voir, je vous montrerai telle chose. La puissance des Huns était une puissance exterminatrice, s'il en fut jamais.*

À jamais, Toujours, dans tout le temps à

venir. *Dieu soit béni à jamais. La mort les a réunis à jamais.* On dit dans le même sens, *À tout jamais. Je serai à vous à tout jamais.*

Pour jamais, Pour toujours. *Adieu pour jamais.*

Au grand jamais, avec une négation. En nul temps. *Au grand jamais je n'irai là. Jamais, au grand jamais je ne ferai cela.* Ce sens est familier.

JAMBAGE. s. m. Chaîne de pierre de taille ou de maçonnerie, qui soutient l'édifice, et sur laquelle on pose les grosses poutres. *Une poutre posée sur un jambage de pierre dure, de brique.*

Jambage de cheminée, Assises de pierres qui soutiennent le manteau d'une cheminée. On dit de même, *Le jambage d'une porte.*

JAMBAGE, parmi les Maîtres d'écriture, se dit Des lignes droites de l'*m*, de l'*n*, et de l'*u*. *Les jambages de ces lettres sont mal formés, sont mal liés. Faire des jambages trop maigres.*

JAMBE. s. f. Cette partie du corps humain qui s'étend depuis le genou jusqu'au pied. *La jambe est formée de deux os, le tibia et le péroné. La jambe d'un homme, d'une femme. Avoir les jambes grosses, menues, courtes, tortues, cagneuses. Avoir la jambe leste. Être haut des jambes. Être haut sur jambes. De belles jambes. Avoir une belle jambe. Avoir la jambe bien faite, la jambe fine. Le gras de la jambe. Avoir la jambe rompue, cassée, brisée. Avoir les jambes enflées. Avoir des inquiétudes dans les jambes. C'est à peine s'il peut se tenir sur ses jambes, tant il est faible. Une femme qui va à cheval jambe deçà, jambe delà. Avoir un bon cheval entre les jambes.* En termes de Manège : *La science du cavalier consiste dans l'accord de la main et des jambes. Se servir de la jambe de dedans. Soutenir la jambe de dehors. Ce cheval sent très bien les jambes,* Il est sensible aux aides de ces parties.

À mi-jambe, Jusqu'à la moitié de la jambe. *L'eau lui venait à mi-jambe.*

JAMBE, se dit également de La partie du corps de certains animaux qui répond à la jambe dans l'homme. *Les jambes d'un cheval, d'un bœuf, d'un chien. Les jambes d'une autruche. Les jambes de devant, les jambes de derrière d'un cheval, d'un chien, etc. Un cheval qui a les jambes bien saines. Ce cheval a les jambes arquées, enflées, foulées, ruinées, usées. Ce chien va à trois jambes.* On l'emploie aussi très souvent, dans ce sens, en termes de Manège. *Retenir la jambe de dedans du cheval, ou celle du dehors, la gauche ou la droite, celle du montoir ou du hors montoir, en mettant la rêne à soi. La jambe de devant du côté du montoir. Changer la direction de telle ou telle jambe de l'animal par l'action oblique et croisée de l'une ou de l'autre rêne. Saisir avec précision le temps des jambes du cheval.*

Jambe de cerf, La partie du pied d'un cerf comprise entre le talon et les ergots qu'on appelle *Les os.*

Jambe de bois, Morceau de bois taillé pour tenir lieu de jambe. *Porter, avoir une jambe de bois.* Il se dit quelquefois, par extension, de Celui qui porte une jambe de bois. *C'est un vieux invalide, une jambe de bois.*

Fam., *Avoir de bonnes jambes, les jambes bonnes*, Être en état de bien marcher, de marcher longtemps. Figurément, *N'avoir plus de jambes*, N'avoir plus la force de marcher.

Aller, courir à toutes jambes, Aller, courir fort vite, soit à pied, soit à cheval. *Je trouvai un homme à pied qui courait à toutes jambes. Ce cavalier allait à toutes jambes.*

Par menace et par exagération, *Je lui romprai bras et jambes*, Je le maltraiterai, je le rouerai de coups.

Fig. et fam., *Couper bras et jambes à quelqu'un*, Lui retrancher beaucoup de ses prétentions, de ce qu'il regarde comme ses droits. *Cet arrêt nous a coupé bras et jambes.* Il signifie plus ordinairement, Ôter à quelqu'un le moyen d'agir, d'arriver à ses fins, de réussir. *La perte de son protecteur lui a coupé bras et jambes. Ce malheur, ce contre-temps lui a coupé bras et jambes.* Il signifie encore, Frapper d'étonnement, de stupeur. *Cette nouvelle me coupa bras et jambes.*

Fig. et pop., *Prendre ses jambes à son cou*, Partir sur l'heure, s'enfuir. On dit quelquefois dans le même sens, *Jouer des jambes.*

Fig. et fam., *Avoir ses jambes de quinze ans*, se dit D'une personne âgée qui est encore ferme sur ses jambes.

Prov. et fig., *Cela ne lui rend pas la jambe mieux faite*, ou par ironie, *Cela lui fait une belle jambe*, se dit De ce qui n'apporte aucun avantage à quelqu'un, de ce dont il ne retire que peu ou point d'utilité. *Vous n'en aurez pas la jambe mieux faite, pour l'avoir empêché d'obtenir cet emploi. En aurai-je la jambe mieux faite?*

Fig. et fam., *Faire la belle jambe*, Marcher de manière à faire remarquer qu'on a une belle jambe.

Prov. et fig., *Jeter un chat aux jambes à quelqu'un*, Rejeter la faute sur lui, ou Lui susciter malignement un embarras.

Prov. et fig., *Jouer quelqu'un par-dessous jambe, par-dessous la jambe*, Déranger avec facilité les projets de quelqu'un, et, par supériorité d'esprit ou de conduite, l'amener aux vues que l'on a soi-même. *N'ayez rien à démêler avec lui, il vous jouerait par-dessous la jambe. Il les a tous joués par-dessous jambe.*

Fig. et fam., *Traiter quelqu'un par-dessous la jambe, par-dessous jambe*, Le traiter comme une personne de peu de considération.

Passer la jambe à quelqu'un, Lui donner un croc-en-jambe ; fig. et fam., Obtenir sur lui un avantage, le desservir.

Prov. et pop., *Il a la jambe tout d'une venue comme la jambe d'un chien* ; ou simplement, *Il a la jambe tout d'une venue*, se dit D'un homme qui n'a pas le gras des jambes marqué.

JAMBE, se dit, par analogie, Des deux branches d'un compas, des deux règles mobiles d'un compas de proportion, etc.

Jambes de force, se dit De deux grosses pièces de bois qui, étant posées sur les extrémités de la poutre du dernier étage d'un bâtiment, vont se joindre dans le poinçon pour former le comble. *Ces jambes de force sont trop faibles, sont trop grosses. Remettre une jambe de force à la place d'une autre qui est cassée, qui est pourrie.*

Jambe sous poutre, La chaîne de pierre de taille mise dans un mur pour porter la poutre. *La jambe sous poutre a manqué, il faut la rétablir.*

JAMBÉ, ÉE. adj. Il ne s'emploie guère qu'avec les adverbes *Bien, mal*, et signifie, Qui a la jambe bien ou mal faite. *C'est un jeune homme bien jambé.* Il est très familier.

JAMBETTE. s. f. Petit couteau de poche dont la lame se replie dans le manche. *Porter une jambette dans sa poche.*

JAMBIER, IÈRE. adj. T. d'Anat. Qui appartient ou qui a rapport à la jambe. *Aponévrose jambière. Les trois muscles jambiers.*

Il se dit, substantivement, au masculin, Des muscles jambiers. *Le jambier antérieur. Le jambier postérieur. Le jambier grêle.*

Il se dit, au féminin, de Cette partie de l'ancienne armure qui couvrait les jambes. *Une jambière.*

JAMBON. s. m. La cuisse ou l'épaule d'un cochon ou d'un sanglier, qui a été salée. *Jambon de sanglier. Jambon de cochon. Jambon fumé. Jambon bien salé. Gros jambon. Jambon de devant. Jambon de derrière. Jambon de Mayence, de Bayonne. Jambon d'York. Jambon de Portugal* ou *de Lamego. Une tranche de jambon. Pâté de jambon. Jambon à la broche.*

JAMBONNEAU. s. m. diminutif. Petit jambon. *Manger du jambonneau.*

JAN

JAN. s. m. T. du Jeu de trictrac, qui désigne Les deux tables de jeu : celle dans laquelle on range la pile des dames en commençant la partie, est le *Petit jan* ; l'autre est le *Grand jan.*

Faire son petit jan, faire son grand jan, Remplir toutes les cases dans l'une de ces deux parties.

Jan de retour, se dit Lorsque, après avoir passé toutes ses dames dans le jeu de l'adversaire, on revient dans son propre jeu. *Faire son jan de retour. En être au jan de retour.*

JANISSAIRE. s. m. Soldat d'élite de l'infanterie turque, qui servait à la garde du Grand Seigneur. *Les janissaires firent bien leur devoir dans cette bataille. Le corps des janissaires a été détruit par le sultan Mahmoud, en 1826.*

JANSÉNISME. s. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination. *La morale austère du jansénisme.*

JANSÉNISTE. adj. et s. des deux genres. Partisan du jansénisme. *Il était janséniste. C'était un zélé, une zélée janséniste. La querelle des molinistes et des jansénistes.* On dit aussi, *Les principes jansénistes, la morale janséniste, etc.*

JANTE. s. f. Pièce de bois courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un carrosse, d'un chariot, d'une charrette, etc. *Il y a une jante rompue. Il faut remettre une jante. Les jantes de la roue.*

JANVIER. s. m. Le premier mois de l'année, suivant l'usage actuel. *Ce fut Charles IX qui, par l'ordonnance de Roussillon du mois de janvier 1563, établit que l'année, au lieu de commencer à Pâques, commencerait le premier janvier, au premier janvier. Au mois de janvier. Cela eut lieu en janvier.*

JAP

JAPON. s. m. Nom que l'on donne à la porcelaine apportée du Japon. *Ces tasses et cette théière sont d'ancien japon.*

JAPPEMENT. s. m. Action de japper. Il ne se dit que des petits chiens.

JAPPER. v. n. Aboyer. Il se dit plus ordinairement Du cri des petits chiens. *Ce chien ne fait que japper.*

JAQ

JAQUE. s. f. Vieux mot qui signifiait, Un habillement court et serré. Il n'est plus usité que dans la locution suivante : *Jaque de mailles*, Armure faite de mailles ou annelets de fer qui couvrent le corps depuis le cou jusqu'aux cuisses. *Il avait, il portait une jaque de mailles.*

JAQUEMART. s. m. Figure de fer, de plomb ou de fonte, qui représente un homme armé, et qu'on met quelquefois sur le haut d'une tour pour frapper les heures avec un marteau sur la cloche de l'horloge. *Le jaquemart qui est sur le clocher de telle église.*

JAQUETTE. s. f. Sorte d'habillement qui descend jusqu'aux genoux ou plus bas, et qui était anciennement à l'usage des paysans et des hommes du peuple. *Une grande jaquette. Jaquette à pointe. Jaquette grise.*

Il se dit encore de La robe que portent les petits garçons avant qu'on leur donne la culotte. *Il était à la jaquette. Il portait encore la jaquette. Enfant à la jaquette.*

Pop., *Trousser la jaquette à un enfant*, Le fouetter.

JAQUIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes monoïques, dont l'espèce la plus connue est l'*Arbre à pain*, ainsi nommé parce que son fruit contient une pulpe blanche et farineuse qui a le goût de la mie de pain frais : cet arbre croît naturellement dans les îles de la mer du Sud, dans les Moluques, etc.

JAR

JARDE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Tumeur calleuse qui vient aux jambes d'un cheval et qui est placée en dehors du jarret, au lieu que l'*éparvin* est en dedans. On dit aussi, *Jardon.*

JARDIN. s. m. Lieu découvert, ordinairement fermé de murailles, de fossés, de haies, et joignant les maisons, dans lequel on cultive des légumes, des fleurs, des arbres, etc. *Grand jardin. Beau jardin. Jardin potager. Jardin fruitier. Le jardin des Tuileries. Jardin des plantes, des simples*, ou *Jardin botanique. Jardin d'acclimatation. Jardin d'agrément. Jardin français*, ou *Jardin régulier. Jardin anglais*, ou *Jardin agreste, pittoresque. Les allées d'un jardin. Les fruits d'un jardin. Faire un jardin. Travailler à un jardin. Se promener dans un jardin.*

Prov. et fam., *Faire d'une chose comme des choux de son jardin*, En disposer comme si on en était le maître, le possesseur. *Il semble que cela soit à vous, vous en faites comme des choux de votre jardin.*

Prov. et fig., *Jeter une pierre, des pierres dans le jardin de quelqu'un*, Mêler dans un discours des paroles qui attaquent quelqu'un indirectement. *Ne voyez-vous pas qu'en disant telle chose, il jetait des pierres dans votre jardin? Ce mot est une pierre jetée dans mon jardin.*

JARDIN, se dit quelquefois, figurément, d'Un pays fertile et dont la culture est très variée. *La Touraine est le jardin de la France.*

JARDINAGE. s. m. L'art de cultiver les jardins, ou Le travail que l'on fait aux jardins. *Il entend bien le jardinage. Les produits du jardinage.*

Il s'emploie aussi comme nom collectif, et se dit Des parties d'un terrain qui sont cultivées en jardins. *Il n'y a dans cette ville que les deux tiers de maisons, le reste est en jardinage.*

Il se dit quelquefois des plantes potagères que le jardin produit. *Mener une voiture de jardinage au marché.*

JARDINER. v. n. Travailler au jardin. Il ne se dit guère que D'une personne pour laquelle ce genre de travail est un amusement, un passe-temps. *Il s'occupe à jardiner. Il s'amuse à jardiner. Il se plaît à jardiner.* Il est familier.

JARDINET. s. m. diminutif. Petit jardin. *Il n'y a qu'un jardinet. Petit jardinet.*

JARDINEUSE. adj. f. T. de Joaillerie. Il se dit Des émeraudes qui ont quelque chose de sombre et de peu net. *Une émeraude jardineuse.*

JARDINIER, IÈRE. s. Celui, celle dont le métier est de travailler aux jardins, ou qui cultive un jardin pour en vendre les produits. *Bon jardinier. C'est votre jardinier, votre jardinière. Jardinier-fleuriste. Vous trouverez de ces fruits, de ces fleurs, de ces arbustes chez tel jardinier.*

Il se dit aussi de Celui qui entend bien l'ordonnance, la culture, l'embellissement des jardins, et qui en donne les dessins. *Cet homme est un très habile jardinier, un excellent jardinier.* Ce sens est maintenant peu usité.

JARDINIÈRE. s. f. se dit aussi d'Un meuble d'ornement qui supporte une caisse dans laquelle on cultive des fleurs. *Une jardinière d'acajou. Cette jardinière est fort élégante.*

JARDINIÈRE, en termes de Cuisine, Mets composé de diverses sortes de légumes, principalement de navets et de carottes. *Servir une jardinière pour entremets.*

JARDINIÈRE, en termes de Couture, Petite broderie de fil, étroite et légère, faite au bord d'une manchette de chemise, ou de quelque autre vêtement semblable.

JARDINIER, IÈRE, s'emploie quelquefois adjectivement pour signifier, Qui a rapport aux jardins. *Plantes jardinières.*

JARDON. s. m. Voyez JARDE.

JARGON. s. m. Langage corrompu. *Cet homme parle si mal français, que je n'entends point son jargon.*

Il se dit aussi, abusivement et par mépris, Des langues étrangères qu'on n'entend pas. *Je ne sais quelle langue parlent ces gens-là, je n'entends pas leur jargon.*

Il signifie encore, Le langage particulier que certaines gens adoptent. *Les bohémiens, les gueux, les filous ont leur jargon particulier que personne n'entend. Le jargon des précieuses. Le jargon des petits-maîtres.*

Ce mot est familier dans toutes ses acceptions.

JARGON. s. m. T. de Joaillerie. Espèce de diamant jaune.

JARGONNER. v. n. Parler un langage barbare, corrompu, non intelligible. *Ils jargonnaient ensemble.*

Il est quelquefois actif. *Qu'est-ce qu'ils jargonnent? Ils jargonnaient je ne sais quoi.* Il est familier dans les deux sens.

JARGONNÉ, ÉE. part. passé.

JAROUSSE ou **JAROSSE.** s. f. Nom vulgaire de la gesse que l'on sème pour la couper en vert.

JARRE. s. f. Grand vaisseau de terre vernissé dans lequel on met de l'eau, pour la conserver, particulièrement sur les navires. *Mettre de l'eau dans les jarres. Les jarres se fabriquent en Provence.*

Il se dit également Des fontaines de terre cuite dont on se sert dans les maisons.

JARRET. s. m. La partie du corps humain qui est derrière le genou, et qui lui est opposée. *Il a le jarret souple. Plier le jarret. Raidir, tendre le jarret.*

Fam., *Avoir du jarret*, se dit D'un bon marcheur, d'un danseur qui ne se fatigue pas aisément.

Fig. et fam., *Être ferme sur ses jarrets*, Faire bonne contenance.

JARRET, se dit aussi de L'endroit où se plie la jambe de derrière des animaux à quatre pieds. *Les jarrets d'un cheval ne sont beaux qu'autant qu'ils sont proportionnés, larges, souples, secs et nerveux. Couper les jarrets aux chevaux. Mettre un jarret de veau dans le pot.*

JARRET, en Architecture, Espèce de saillie ou de bosse qui est une défectuosité. *Cette voûte a un jarret.*

JARRETÉ, ÉE. adj. Il se dit De tout quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans, et si peu ouvertes, que les deux jarrets se touchent presque en marchant. *Je ne veux point de ce mulet, il est jarreté. Cette jument serait belle, si elle n'était pas jarretée.*

Il se dit aussi, en Architecture, D'une surface qui a un jarret. *Pilastre jarreté. Voûte jarretée.*

JARRETIÈRE. s. f. Sorte de ruban, de courroie, de tissu dont on lie ses bas audessus ou au-dessous du genou. *Belles jarretières. Jarretières de rubans. Jarretières de laine. Jarretières élastiques. Attacher, détacher, nouer, dénouer ses jarretières, une jarretière. Votre jarretière traîne. La jarretière de la mariée. L'ordre de la Jarretière a été institué par Édouard III, roi d'Angleterre.*

Fig. et fam., *Il ne lui va pas à la jarretière*, Il a bien moins de mérite, de capacité, de science que lui.

JARS. s. m. Le mâle de l'oie domestique. *Un beau jars. Il faut un jars à vos oies.*

JAS

JAS. s. m. T. de Marine. Assemblage de deux pièces de bois qui sont ajustées par le milieu à l'extrémité de la verge d'une ancre, et qui servent, lorsqu'on jette l'ancre, à la tenir placée de manière qu'une de ses pattes ou becs morde sur le fond. *Un jas d'ancre.* On dit aussi, *Jouail.*

JASER. v. n. Causer, babiller. *Vous jasez beaucoup. Elles ont jasé toute la soirée. Il ne fait que jaser.* Prov., *Vous jasez bien à votre aise, vous avez les pieds chauds.* Voyez PIED.

Il signifie familièrement, Dire et révéler quelque chose qu'on devait tenir secret. *Gardez le secret, car si vous allez jaser, vous nous perdrez. Ah! je vois bien qu'un tel a jasé. Dans son interrogatoire, on le fit jaser.*

Il se dit, par extension, Des geais et de quelques autres oiseaux, particulièrement des pies, des perroquets, des merles qui parlent. *Cette pie jase tout le jour.*

Prov., *Jaser comme une pie, comme une pie borgne*, Parler beaucoup, babiller.

JASERIE. s. f. Babil, caquet. *Jaserie continuelle.* Il est familier.

JASEUR, EUSE. s. Causeur, babillard.

C'est un grand jaseur, une grande jaseuse.

Il se dit aussi de Celui qui est sujet à redire ce qu'il entend. *Défiez-vous de lui, c'est un jaseur.* Il est familier dans les deux sens.

Jaseur, se dit en Histoire naturelle, D'un genre d'oiseaux. *Les jaseurs sont des oiseaux timides, ils se cachent dans les buissons les plus épais.*

JASMIN. s. m. Arbuste sarmenteux, dont on connait plusieurs espèces, et qui produit des fleurs odoriférantes. *Jasmin commun. Jasmin d'Espagne. Fleurs de jasmin. Jasmin jaune,* ou *Jasmin de jonquilles. Un berceau de jasmin.*

Il se prend souvent pour Les fleurs de cette plante. *Jasmin double. Cueillir du jasmin. Bouquet de jasmin. Le jasmin s'emploie souvent en parfumerie. Eau de jasmin. Huile de jasmin. Poudre de jasmin. Pommade de jasmin. Gants parfumés avec du jasmin,* ou simplement, *Gants de jasmin.*

JASPE. s. m. Pierre dure et opaque, de la nature de l'agate. *Jaspe-onyx. Jaspe sanguin. Jaspe panaché. Jaspe d'Orient. Jaspe purpurin. Jaspe blanc. Vase de jaspe.*

JASPER. v. a. Bigarrer de diverses couleurs, en imitant le jaspe. *Jasper la tranche d'un livre.*

Jaspé, ée. part. passé. Peint et bigarré, naturellement ou par art, d'une manière qui imite le jaspe. *Marbre bien jaspé. Colonne jaspée. Cette tulipe est jaspée. Ce livre est relié en veau jaspé. Poules jaspées.*

JASPURE. s. f. Action de jasper, ou Le résultat de cette action. *La jaspure d'un livre.*

JAT

JATTE. s. f. Espèce de vase de bois, de faïence, de porcelaine, etc., qui est rond, tout d'une pièce, et sans rebord. *Grande jatte. Petite jatte. Jatte de bois. Jatte de porcelaine. Une jatte pleine de lait,* ou simplement, *Une jatte de lait.*

Fig. et fam., *Cul-de-jatte,* se dit d'Une personne estropiée qui ne peut faire usage ni de ses jambes ni de ses cuisses pour marcher. *Il est cul-de-jatte. C'est un cul-de-jatte.*

JATTÉE. s. f. Plein une jatte. *Une grande jattée de soupe. Une jattée de lait.*

JAU

JAUGE. s. f. La juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir quelque liqueur ou du grain. *Ce tonneau, ce boisseau, cette pinte n'est pas de jauge, n'a pas la jauge.*

Il se prend quelquefois pour Cette verge de bois ou de fer avec laquelle on mesure la capacité des futailles. *Il avait une jauge. Mesurer avec la jauge.*

Il se dit aussi d'Une futaille qui sert d'échantillon, d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. *Cela est échantillonné, étalonné à la jauge et fût de Paris.*

Il signifie encore, Une boite percée de plusieurs trous, qui sert aux fonteniers à mesurer la quantité d'eau fournie par une source.

Il se dit pareillement, dans quelques autres Arts, de Divers instruments qui servent à prendre des mesures. *Jauge de charpentier. Jauge pour mesurer la grosseur des cordages. Etc.*

JAUGEAGE. s. m. Action de jauger. *Il a fait le jaugeage de ces tonneaux. Il entend le jaugeage.*

Il signifie aussi, Le droit que prennent les jaugeurs. *Il y a tant pour le jaugeage et courtage.*

JAUGER. v. a. Mesurer un tonneau, une futaille, et en général un vase quelconque, pour voir s'il est de la mesure dont il doit être. *Il a jaugé ces tonneaux, ces futailles, etc. Ces pintes, ces pots ont été jaugés.*

Il signifie aussi, Mesurer un navire pour en connaitre la capacité. *Méthode pour jauger les navires. On a jaugé ce bâtiment, il est de cinq cents tonneaux.*

Il se dit, figurément et familièrement, pour Mesurer la capacité d'un homme. *Je l'ai jaugé tout de suite.*

Jaugé, ée. part. passé.

JAUGEUR. s. m. Celui dont l'emploi est de jauger. *Maître jaugeur.*

JAUNÂTRE. adj. des deux genres. Qui tire sur le jaune. *Cela est jaunâtre, de couleur jaunâtre. Une teinte jaunâtre.*

JAUNE. adj. des deux genres. Qui est de couleur d'or, de citron, de safran. *Drap jaune. Couleur jaune. Fleur jaune. Cela est jaune. Il a le teint jaune. Cela est jaune comme du safran, comme de l'or, comme de l'ocre.*

Fam., *Être jaune comme un coing, comme un citron, comme souci, comme safran,* Avoir le teint fort jaune.

Prov. et fig., *Montrer à quelqu'un son bec jaune,* Lui faire voir qu'il est sot et ignorant. On dit aussi, *Faire payer à quelqu'un son bec jaune,* Lui faire payer sa bienvenue. Dans ces deux phrases, on prononce, et dans la première on écrit plus ordinairement, *Béjaune.*

Rire jaune, Avoir tout en riant l'air du mécontentement, du dépit. Dans cette expression, *Jaune* est pris adverbialement.

En Médec., *Fièvre jaune,* ou *Typhus d'Amérique,* Affection aiguë très grave, dans le cours de laquelle la peau et les tissus blancs se teignent ordinairement en jaune.

La race jaune, Une des divisions du genre humain. *La race jaune occupe la Chine et la Tartarie.*

Jaune, est aussi substantif masculin, et signifie, La couleur jaune. *Jaune pâle. Jaune doré. Jaune couleur de citron,* ou *Jaune-citron. Quelle couleur est-ce-là? C'est du jaune, de beau jaune.*

Il se dit également de Certaines matières qui ont une couleur jaune, et qui servent à teindre ou à colorer en jaune, comme le *Jaune de Naples,* et le *Jaune de montagne.*

Jaune d'œuf, Cette partie de l'intérieur de l'œuf qui est jaune. *Avaler un jaune d'œuf. Dorer de la pâte avec des jaunes d'œufs.*

JAUNIR. v. a. Rendre jaune, peindre ou teindre en jaune. *Le soleil jaunit les moissons. Il faut jaunir cette toile. Jaunir un plancher.*

Jaunir, est aussi neutre, et signifie alors, Devenir jaune. *Ces fruits commencent à jaunir. Les blés jaunissent. Toute la campagne jaunissait. Cet homme a beaucoup de bile, il jaunit à vue d'œil.*

Jauni, ie. part. passé. *Un teint jauni. Les feuilles jaunies par l'automne.*

JAUNISSANT, ANTE. adj. Qui jaunit. On ne l'emploie guère que dans le style poétique. *Les blés jaunissants. Des moissons jaunissantes.*

JAUNISSE. s. f. Maladie qui jaunit la peau, et qu'on peut attribuer à la présence de la bile dans le sang. Les médecins la nomment *Ictère. Cette fille a la jaunisse. Tel remède guérit de la jaunisse. Ces animaux sont sujets à la jaunisse.*

JAV

JAVART. s. m. T. d'Art vétérinaire. Tumeur dure et douloureuse qui vient au pied du cheval et du bœuf, entre le paturon et la couronne, et qui est analogue à celle que dans l'homme, on appelle *Clou* ou *Furoncle. Un gros javart. Il est venu un javart à ce cheval. Javart simple.*

JAVEAU. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Nom qu'on donne à une île formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELER. v. a. T. d'Agricult. Mettre les blés par petites poignées, et les laisser couchés sur les sillons, afin que le grain sèche et jaunisse. *Il faut javeler ces blés, ces avoines.*

Il est aussi verbe neutre; et dans ce sens on dit : *Le blé javelle. Il faut laisser javeler ce blé, cette avoine.*

Javelé, ée. part. passé.

Avoines javelées, Celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées tandis qu'elles étaient en javelle.

JAVELEUR. s. m. T. d'Agricult. Celui qui javelle. *Il y avait tant de javeleurs dans ce champ.*

JAVELINE. s. f. Espèce de dard long et menu. *Lancer une javeline. On ne se sert plus de javeline à la guerre.*

JAVELLE. s. f. T. d'Agricult. Plusieurs poignées de blé scié, qui demeurent couchées sur le sillon jusqu'à ce qu'on en fasse des gerbes. *Mettre du blé, de l'avoine en javelle. Grosse javelle. Javelles épaisses. Glaner entre les javelles. Amasser les javelles. Mettre les javelles sur le lien.*

Il se dit aussi Des petits faisceaux de sarment. *Mettez une javelle au feu.*

Javelle (*Eau de*). s. f. Composition dont on se sert pour blanchir, pour détacher le linge, ainsi nommée du moulin de Javelle, près de Paris, où elle se fabriquait primitivement. *L'eau de javelle est du chlorure de potassium en dissolution dans l'eau.*

JAVELOT. s. m. Espèce de dard, arme de trait. *Lancer, darder un javelot.*

JE

JE. Pronom de la première personne du singulier, et des deux genres. Voyez Nous.

Il est toujours le sujet de la proposition, ou, comme on parle en Grammaire, le nominatif du verbe. Quand le verbe commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, on élide l'*e*. *Je dis. Je fais. Je lirai. J'aime. J'écrirai. J'honore. Je hais. Je vous assure que... Je m'y trouverai. Je ne lui en veux rien dire.*

Il est quelquefois séparé du verbe, dans certaines formules, par l'énonciation des qualités de celui qui parle; comme, *Je soussigné, conservateur des hypothèques, certifie que...*

Il se met après le verbe, soit dans les façons de parler interrogatives ou admiratives, comme : *Que ferai-je? Que répondrai-je? Que deviendrai-je? Où suis-je?* soit quand le verbe se trouve enfermé dans une espèce de parenthèse, comme : *Vous remarquerez, lui dis-je, que... Osez-vous, lui répondis-je, me parler de la sorte?* soit quand on l'emploie par manière de souhait, comme : *Puissé-je vous voir aussi heureux que vous le méritez!* soit dans ces phrases et autres semblables : *Dussé-je en périr, Fussé-je au bout*

du monde, Quand je devrais en périr, Quand je serais au bout du monde; soit quand on s'en sert pour exprimer le doute, comme : *Peut-être irai-je, peut-être n'irai-je pas; Encore ne sais-je;* soit enfin quand il est précédé de la conjonction *Aussi*, ou de certains adverbes semblables, comme : *Aussi puis-je vous assurer; Aussi ne lui en ai-je rien dit; En vain prétendrais-je le persuader; Malaisément viendrai-je à bout de cela; Inutilement voudrai-je m'y opposer.* Lorsqu'il est ainsi placé après le verbe, c'est toujours immédiatement, sans qu'on puisse rien mettre entre-deux.

Fam., *Je ne sais quoi*, ou substantivement, *Un je ne sais quoi*, se dit d'Une qualité, d'un sentiment indéfinissable. *Je ne sais quoi, ce je ne sais quoi qui charme, qui séduit. Un je ne sais quoi qui m'avertit que je dois me défier de cet homme.*

JEC

JECTISSES. adj. f. pl. Il se dit Des terres qui ont été remuées ou rapportées. *Il ne faut pas bâtir sur ce fonds, ce sont des terres jectisses.*

En termes de Maçonnerie, *Pierres jectisses*, se dit Des pierres qui peuvent se poser à la main, dans toutes sortes de constructions.

JEH

JÉHOVAH. s. m. Nom de Dieu en hébreu. *Les Juifs, par respect, ne prononçaient point le nom de Jéhovah.*

Il se dit aussi de L'assemblage de caractères qui représente ce nom. *On a gravé un Jéhovah au-dessus de l'autel.*

JEJ

JEJUNUM. s. m. (On prononce *Jéjunome.*) T. d'Anat., emprunté du latin. Le second intestin grêle, ainsi nommé parce qu'on le trouve souvent vide.

JER

JÉRÉMIADE. s. f. Il se dit, par allusion aux *Lamentations de Jérémie*, d'Une plainte fréquente et importune. *C'est une jérémiade. Aurez-vous bientôt fini vos jérémiades?* Il est familier.

JES

JÉSUITE. s. m. Nom des membres de l'ordre religieux appelé *Compagnie* ou *Société de Jésus. Le général des jésuites. Les jésuites furent expulsés de France en 1764. Un collège tenu par les jésuites. Il étudia chez les jésuites.*

Jésuite de robe courte, Laïque affilié à l'ordre des jésuites.

On dit aussi, figurément et dans un sens défavorable, *C'est un jésuite.*

JÉSUITIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui est propre aux jésuites. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Morale jésuitique. Imbu des doctrines jésuitiques.*

JÉSUITISME. s. m. Doctrine, système de religion et de conduite attribués aux jésuites par leurs adversaires.

Fig. et dans un sens plus général, *C'est du jésuitisme*, se dit De tout acte qui semble manquer de franchise et de sincérité.

JET

JET. s. m. Action de jeter, ou Mouvement qu'on imprime à un corps en le jetant. *Le jet d'une bombe, d'une pierre. Un jet rapide.*

Le jet de dés, Action de jeter les dés hors du cornet pour jouer.

Le jet des bombes, L'art de lancer les bombes.

Arme de jet, Toute arme propre à lancer des corps avec force, comme une arbalète, une fronde, un fusil, etc.

Jet de pierre, se dit d'Autant d'espace qu'en peut parcourir une pierre qu'un homme jette de toute sa force.

En termes de Marine, JET, se dit de L'action de jeter à la mer une partie du chargement dont on veut se débarrasser pour une raison quelconque. C'est ordinairement pendant une tempête ou lorsqu'on est poursuivi par l'ennemi qu'on se décide au jet pour alléger le navire. *Jet de marchandises.*

Jet et contribution, Perte que doivent supporter les marchands lorsque le navire a été forcé de faire le jet.

En termes de Pêche, *Le jet d'un filet*, se dit en parlant D'un filet qu'on jette pour prendre du poisson. *Acheter le jet du filet*, Acheter tout le poisson qui sera pris par le coup de filet.

En termes de Peinture, *Le jet d'une draperie*, La manière plus ou moins naturelle dont les mouvements, les plis d'une draperie sont rendus dans un tableau. *Des draperies d'un beau jet.*

JET, en termes de Fonderie, Action d'introduire, de faire couler la matière dans le moule, lorsqu'elle est en fusion. On ne l'emploie guère que dans cette locution adverbiale, *D'un seul jet*, qui se dit en parlant D'une pièce dont toutes les parties sont fondues à la fois dans un seul moule. *Fondre, couler une figure d'un seul jet. Cette statue équestre est d'un seul jet.*

Fig., *D'un seul jet*, se dit, en Littérature et dans les Arts, en parlant D'une composition faite avec rapidité et sans y revenir à plusieurs fois. *Cette pièce de vers a été faite d'un seul jet.* On dit aussi, *Ce n'est qu'un premier jet*, en parlant De ce qui n'est qu'ébauché, des idées que l'on s'est hâté de fixer sur la toile ou sur le papier, dans un moment d'inspiration. On dit dans le même sens, *Le premier jet d'un ouvrage.* On dit encore adverbialement, *Du premier jet*, Du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. *J'ai fait cette tirade du premier jet.*

JET, se dit aussi, en termes de Fonderie, Des ouvertures ménagées pour donner passage à la matière en fusion, et la distribuer dans toutes les parties du moule.

JET, se dit encore d'Un liquide qui jaillit avec force en filet, en colonne, etc. *Un jet de sang. L'eau s'échappait de tous côtés par petits jets. Un jet plus gros que le bras.* On dit de même, *Un jet de vapeur.*

Jet d'eau, se dit surtout de L'eau qui s'élance d'une fontaine jaillissante, et qui s'élève. *Un beau jet d'eau. Ce parterre est orné de jets d'eau.*

Jet de lumière, Rayon de lumière qui paraît subitement.

Jet d'abeilles, Nouvel essaim qui sort de la ruche.

JET, se dit en outre Des bourgeons, des scions que poussent les arbres, les vignes. *Cet arbre a fait, a donné de beaux jets cette année.*

Cette canne est d'un seul jet, Elle n'a point de nœuds, elle n'est point entée. *Voilà une canne d'un seul jet, d'un beau jet.* On dit quelquefois absolument, *Un jet*, Une canne d'un seul jet. *Voilà un beau jet, un jet bien droit. Ce jet est fort cher.*

JET, en termes de Fauconnerie, Menue courroie qu'on met autour de la jambe de l'oiseau. *Ôter les jets à un oiseau.*

JETÉ. s. m. Un des pas de la danse. *Jeté battu.*

JETÉE. s. f. Amas de pierres, de sable, de cailloux et d'autres matériaux jetés à côté du canal qui forme l'entrée d'un port, liés fortement, et ordinairement soutenus de pilotis, pour servir à rompre l'impétuosité des vagues. *Faire une jetée à l'entrée d'un port. À l'extrémité de la jetée.*

Il se dit aussi d'Une construction de bois ou de pierre que l'on fait dans un cours d'eau pour en redresser le lit.

Il se dit encore Des amas de pierres, de sable et de cailloux jetés dans la longueur d'un mauvais chemin pour le rendre plus praticable. *Ce chemin est devenu très commode depuis qu'on y a fait une jetée.*

JETER. v. a. (*Je jette. Je jetais. J'ai jeté. Je jetterai. Jetant.*) Lancer avec la main ou de quelque autre manière. *Jeter des pierres. Jeter un dard, un javelot. Jeter des fusées, des grenades. Jeter ses armes pour s'enfuir. Jeter quelque chose au vent. Jeter quelque chose en l'air. Jeter quelque chose à la tête. Jeter de l'eau par la fenêtre. Jeter un filet dans l'eau pour pêcher. Jeter un palet. Jeter les dés hors du cornet. Jeter quelque chose au feu. Jeter de l'huile dans le feu. Cela n'est bon qu'à jeter au feu. Jeter de l'argent au peuple. Jeter des fleurs devant le saint sacrement. Jeter des semences en terre. Jeter des marchandises à la mer pour alléger le navire. Jeter de l'eau bénite. Jeter quelque chose de haut en bas.*

Jeter un châle, une mante, un manteau, etc., sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un, Mettre avec quelque promptitude un châle, etc., sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un. On dit aussi, *Ce vêtement, cette draperie, etc., est jetée avec grâce, avec élégance*, en parlant D'un vêtement, d'une draperie disposés avec une négligence qui a de la grâce, etc.

En termes de Peinture, *Jeter une draperie*, Donner une certaine disposition aux plis de la draperie dont ont revêt une figure. *Ce peintre jette mal ses draperies. Les plis de cette draperie sont bien jetés.*

En termes de Marine, *Jeter l'ancre*, La faire tomber dans la mer, pour arrêter le navire. On dit aussi, *Laisser tomber l'ancre. Jeter le plomb, la sonde*, Laisser tomber la sonde pour connaître la hauteur de l'eau ou la qualité du fond. *Jeter le loch*, Lancer à la mer le loch pour connaître combien le navire a fait de route pendant un temps donné.

Aux Jeux de cartes, *Jeter ses cartes*, Les jouer. Il se dit aussi au Piquet, à l'Écarté, Des cartes dont on se défait pour en prendre d'autres. *J'ai jeté les piques.*

Jeter les fondements d'un édifice, Les asseoir, les établir. Figurément, *Jeter les fondements d'un empire, d'un royaume, d'une république, etc.*, Fonder un empire, etc.

Jeter un pont sur une rivière, Construire, établir un pont sur une rivière. Cela se dit surtout en parlant Des ponts que l'on fait

à la hâte pour le passage des troupes, des armées.

Prov. et fig., *Jeter de l'huile sur le feu, dans le feu*, Exciter une passion déjà très vive, très violente; aigrir des esprits qui ne sont déjà que trop aigris.

Prov. et fig., *Il n'en jetterait pas sa part aux chiens*, se dit D'un homme qui ne fait pas bon marché de ses intérêts.

Prov. et fig., *Jeter son bien, jeter tout par les fenêtres*, Dissiper son bien en folles dépenses. *C'est un homme d'ordre, et qui ne jette point son bien par les fenêtres.* On dit aussi, *C'est un homme d'ordre, et qui ne jette rien.*

Fig. et fam., *Jeter une marchandise à la tête*, L'offrir à vil prix. *Il y avait tant de gibier au marché, qu'on le jetait à la tête.*

Fig. et fam., *Jeter une chose à la tête de quelqu'un*, La lui offrir sans qu'il la demande. *Ne pensez pas que je lui jette mon bien à la tête, que je lui jette ma fille à la tête.* On dit de même, avec le pronom personnel, *Se jeter à la tête de quelqu'un*, et absolument, *Se jeter à la tête*, S'offrir à lui avec empressement, et sans être recherché. *Il ne faut pas se jeter à la tête des gens. Il est fort imprudent de se jeter ainsi à la tête.*

Fig. et fam., *Jeter quelque chose au nez de quelqu'un*, Le lui reprocher.

Fig. et fam., *Jeter la pierre à quelqu'un*, Lancer contre lui une accusation.

Fig. et fam., *Jeter de la poudre aux yeux*, Éblouir, surprendre par de faux brillants, par des raisons spécieuses, etc. *Il a jeté de la poudre aux yeux à toute l'assemblée. Ce discours a jeté de la poudre aux yeux. Il croyait nous jeter de la poudre aux yeux.*

Fig. et fam., *Jeter le froc aux orties*, Renoncer à la profession monacale; et, par extension, Renoncer à l'état ecclésiastique. On le dit aussi De toute personne qui, par inconstance, renonce à quelque profession que ce soit.

Fig. et fam., *Jeter le grappin sur quelqu'un*, Se rendre maître de son esprit.

Prov. et fig., *Jeter son plomb sur quelque chose*, Porter ses vues sur quelque chose, former un dessein pour parvenir à quelque chose. *Il a jeté son plomb sur cet emploi.*

Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée*, Abandonner une affaire, une entreprise, par chagrin, par dégoût, par découragement.

Prov. et fig., *Jeter son bonnet par-dessus les moulins*, Braver les bienséances, l'opinion publique. *Cette femme a jeté son bonnet par-dessus les moulins.*

Prov. et fig., *Jeter sa langue aux chiens*, Renoncer à deviner quelque chose. *Il m'est impossible de trouver le mot de cette énigme, je jette ma langue aux chiens.*

Prov. et fig., *S'il disait, s'il faisait telle chose, il ne serait pas bon à jeter aux chiens*, Tout le monde le blâmerait et crierait après lui.

Fig. et fam., *Jeter sa gourme*, se dit en parlant D'un jeune homme qui à ses débuts dans le monde fait beaucoup de folies.

Fig., *Jeter un voile sur quelque chose*, Le passer sous silence. *Jetons un voile sur le passé, sur les horribles détails de ce crime.*

Fig., *Jeter quelqu'un dans un cachot, dans les fers*, Le mettre ou le faire mettre au cachot, en prison.

Fig., en termes de Guerre, *Jeter des hommes, jeter de l'infanterie, de la cavalerie, jeter des munitions, des vivres, etc., dans une place*, Les y faire entrer promptement dans le besoin.

En termes de Fauconnerie, *Jeter le faucon*, Le laisser partir pour le vol. En parlant De l'autour, on dit, *Lâcher.*

JETER, s'emploie aussi figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, dans l'acception de Mettre, placer, diriger, envoyer, etc., et souvent avec l'idée d'une certaine violence, de quelque soudaineté ou rapidité dans l'action. *Quand le Créateur nous jeta sur la terre. Il fut malgré lui jeté sur le trône. Il prétendait qu'on avait jeté un sort sur son troupeau. Jeter rapidement ses idées sur le papier, sur la toile, etc. Jeter un coup d'œil sur quelqu'un, sur quelque chose. Jeter un regard, des regards de compassion sur une personne. Jeter des œillades. Jeter les yeux sur quelqu'un, sur quelque chose. En jetant les yeux de ce côté, j'aperçus une lumière. Avez-vous jeté les yeux sur son mémoire? Jeter un regard sur le passé. Jeter l'effroi, l'épouvante dans une maison, dans le camp, etc. Jeter du ridicule sur quelqu'un. Jeter de l'odieux sur une action. Jeter son soupçon, ses soupçons sur quelqu'un. Jeter des soupçons dans l'esprit de quelqu'un. Jeter des semences de vertu dans le cœur d'un jeune homme. Ce mot jette quelque obscurité dans la phrase. Cela peut jeter une vive lumière, un grand jour sur les causes de tel événement. Jeter quelqu'un dans le péril, dans un danger. Jeter dans l'inquiétude. Cela me jette dans un grand embarras. La surprise où les jeta cette nouvelle. Jeter dans l'illusion. Jeter dans l'erreur.*

Jeter les yeux sur quelqu'un, signifie quelquefois, Avoir sur quelqu'un des vues particulières. *Il a jeté les yeux sur ce jeune homme pour en faire son gendre.*

Jeter des propos, Avancer des propos qui vont indirectement à insinuer ou à découvrir quelque chose. *Ce ministre a jeté des propos de paix, de guerre.*

Jeter des soupçons contre quelqu'un, Faire soupçonner quelqu'un.

Jeter au sort, Décider quelque chose par la voie du sort.

Le sort en est jeté, Le parti en est pris. On dit dans le même sens, *Le dé en est jeté.*

Fig. et fam., *Jeter son dévolu sur quelqu'un, sur quelque chose*, Arrêter ses vues, fixer son choix sur quelqu'un, sur quelque chose.

En termes d'Impr., *Jeter un blanc*, Ménager, laisser un blanc. On dit à peu près de même, *Jeter une espace, une interligne.*

JETER, se dit quelquefois dans le sens de Pousser avec violence, tant au propre qu'au figuré. *Jeter un homme par terre. Les vents nous jetèrent sur un écueil. La tourmente politique les avait jetés loin de leur patrie.*

Fig. et fam., *Jeter une maison, une cloison, un mur, etc., par terre*, Démolir, abattre une maison, une cloison, etc. On dit dans le même sens, *Jeter bas.*

En termes de Marine, *Jeter son navire à la côte*, ou *Se jeter à la côte*, S'y échouer exprès, afin d'éviter un danger plus grand.

JETER, signifie aussi, Pousser, envoyer, lancer hors de soi. *Un animal qui jette son venin. Le tronc de cet arbre jette une espèce de gomme. Cette fontaine jette beaucoup d'eau. Une montagne qui jette des feux. Un tison qui jette des étincelles. Cette lampe jette beaucoup de lumière, jette un éclat très vif.*

Jeter des larmes, Pleurer. *Il ne jeta pas une larme.*

Jeter un soupir, un cri, Faire un soupir, un cri. Fig. et fam., *Jeter les hauts cris*, Se récrier, se plaindre hautement.

Fig. et fam., *Cet homme jette un vilain coton*, Il perd son crédit, sa réputation. On dit ironiquement, dans le même sens, *Il jette un beau coton.* On dit aussi D'un homme atteint d'une maladie qui le fait dépérir, *Il jette un mauvais coton.*

Fig. et fam., *Il a jeté tout son venin*, Dans l'emportement de la colère, il a dit tout ce qu'il avait sur le cœur contre un tel.

Fig. et fam., *Jeter son feu, tout son feu*, Faire et dire tout ce qu'inspire la colère, de manière que l'on en est plus tôt apaisé. *Jeter feu et flamme*, Se livrer à de grands emportements de colère.

Jeter son feu, signifie aussi, Faire d'abord preuve de talent, de génie, et ne pas réaliser ensuite les espérances que l'on avait données de soi. On dit dans un sens analogue, *Cet auteur a jeté son feu, tout son feu dans le premier acte de sa tragédie, dans son premier volume.*

JETER, se dit particulièrement Des ulcères, des abcès, etc. *Cet abcès jette du pus.* Absol. : *Ces ulcères, ces pustules jettent beaucoup. Sa plaie commence à jeter.*

Il se dit également Des chevaux. *Ce cheval jette sa gourme, une fausse gourme.* Absol., *Ce cheval jette, il est morfondu.*

JETER, se dit en outre Des mouches à miel qui produisent et mettent dehors un nouvel essaim. *Ces mouches n'ont point jeté cette année. Les bonnes mouches jettent deux fois l'an. Cette ruche n'a pas encore jeté.*

Il se dit encore Des arbres et des plantes qui produisent des bourgeons ou des scions. *Cette vigne a bien jeté du bois. Cet arbre a jeté des scions.* Absol. : *Les arbres commencent à jeter. La vigne ne jette pas encore.*

Jeter de profondes racines, S'enraciner profondément. Il se dit au propre et au figuré. *Ces arbres ont jeté de profondes racines. Cet abus avait jeté de si profondes racines, qu'il était bien difficile de l'extirper.*

En termes de Vénerie, *Ce cerf jette sa tête*, Il quitte son bois.

JETER, en termes de Fonderie, Faire couler du métal fondu dans quelque moule, afin d'en tirer une figure. *Jeter une figure, une statue en bronze. Jeter en argent. Jeter en sable. Jeter en moule. Ce fondeur jette bien.*

Fig. et fam., *Cela ne se jette pas en moule*, Cet ouvrage ne peut se faire qu'avec beaucoup de soin et de temps.

JETER, avec le pronom personnel, signifie, tant au propre qu'au figuré, Se lancer, se précipiter, se porter impétueusement dans, contre, vers quelqu'un ou quelque chose. *Se jeter par la fenêtre. Se jeter dans le feu, dans un puits, dans la mer. Se jeter sur une chaise, sur un lit. Notre vaisseau alla se jeter contre les rochers. Se jeter au cou de quelqu'un pour l'embrasser. Se jeter à genoux. Se jeter aux genoux de quelqu'un. Je me jette à vos pieds. Il s'est jeté dans mes bras. Se jeter sur quelqu'un pour le maltraiter. Il se jeta sur son ennemi. Les chiens se jetèrent sur le loup. Un animal qui se jette sur sa proie. Il se jeta au milieu des ennemis. Il s'y jette à corps perdu. Se jeter dans les réformes. Se jeter dans la dévotion. Abandonner un excès pour se jeter dans l'excès contraire. Se jeter volontairement dans le péril. Se jeter dans un parti.*

Ce fleuve, cette rivière se jette dans telle autre, se jette dans la mer, dans un lac, etc., Ce fleuve, cette rivière se rend, va se perdre dans telle autre, etc.

Se jeter sur quelque chose, signifie quelquefois, S'y porter avidement. *Les soldats se jetèrent sur ces provisions et les pillèrent. On servit une pyramide de fruits, tout le monde se jeta dessus.*

JETER, avec le pronom personnel, signifie quelquefois, particulièrement, Entrer, se réfugier précipitamment en quelque endroit. *On poursuivit le voleur, mais il se jeta dans une allée obscure et disparut. Il se jeta dans le plus épais du bois. Il se jeta dans telle place avec trois mille hommes, et y fit une longue résistance.*

Fig., *Se jeter dans un couvent,* S'y retirer.

JETÉ, ÉE. part. passé. *Une teinte grise jetée sur un tableau. Des draperies bien jetées. Un mot jeté au hasard. Un mot jeté de la sorte vaut tout un discours.*

JETON. s. m. Pièce de métal, d'ivoire, etc., plate et ordinairement ronde, dont on se servait autrefois pour calculer des sommes, et dont on se sert encore pour marquer et payer au jeu. *Jetons de cuivre. Jetons d'argent. Jetons d'or. Jetons d'ivoire. Faire faire des jetons. Une bourse de jetons. Compter avec des jetons. Marquer avec des jetons.*

Jeton de présence, Jeton de métal que l'on donne, dans certaines sociétés ou compagnies, à chacun des membres qui sont présents à une séance, à une assemblée.

Prov., *Être faux comme un jeton,* Avoir un caractère faux.

JEU

JEU. s. m. Divertissement, récréation, tout ce qui se fait par esprit de gaieté et par pur amusement. *Les jeux de l'enfance. Des jeux bruyants. Leurs jeux sont quelquefois troublés par des rixes. Il était grave jusque dans ses jeux. C'est un jeu bien innocent. Jeu sans malice. Jeu d'enfant. Jeux de société. Jouer à de petits jeux, à des jeux innocents Le jeu des barres. Le jeu de colin-maillard Il a dit cela par manière de jeu. On ne veut pas lui faire de mal, ce n'est qu'un jeu.*

Jeux d'esprit, Certains petits jeux qui demandent quelque facilité, quelque agrément d'esprit. On appelle aussi, figurément, *Jeux d'esprit,* Certaines productions d'esprit qui n'ont aucune solidité, comme les anagrammes, les énigmes, les bouts-rimés, etc.

Jeu d'esprit, se dit encore d'Un simple exercice d'esprit, d'une suite d'idées hasardées ou de raisonnements qui ne sont fondés sur rien de sérieux. *Cette dispute n'est qu'un jeu d'esprit.*

Jeux de main, Jeux où l'on se frappe légèrement les uns les autres. *La main chaude est un jeu de main.* On appelle aussi *Jeux de main,* L'action de lutter, de se porter des coups réciproques en plaisantant. *Les jeux de main finissent souvent par des querelles.*

Prov., *Jeux de main, jeux de vilain,* ou au singulier, *Jeu de main, jeu de vilain,* Les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés.

C'est un rude jeu, se dit D'un jeu qui va à fâcher ou à blesser quelqu'un. On dit proverbialement, dans le même sens, *Ce sont jeux de prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font;* ou absolument, *Ce sont jeux de prince.*

Fig. et fam., *C'est un jeu à se rompre le cou, les jambes, etc.,* se dit D'une action qui expose à se tuer, à se rompre les jambes, etc.

Fig. et fam., *Le jeu lui plaît,* se dit en parlant D'une personne qui veut recommencer à faire une chose qui lui plaît.

Fig. et fam., *Ce n'est pas un jeu d'enfant, ce n'est pas jeu d'enfant,* se dit D'une affaire grave et sérieuse, ou d'un engagement dont on ne peut se dédire.

Prendre quelque chose en jeu, Le prendre en plaisanterie.

Cela passe le jeu, cela est plus fort que le jeu, Cela passe la raillerie.

Cela n'est pas du jeu, Cela n'est pas conforme aux règles du jeu.

Fam., *Ce n'est qu'un jeu,* se dit D'une chose qu'on fait facilement. *Les plus grandes fatigues, les plus grandes difficultés ne sont qu'un jeu pour lui.*

Se faire un jeu de quelque chose, Y mettre son plaisir. *Il se fait un jeu de mes tourments. Il se faisait un jeu de l'affliger.* Dans ce sens, il ne se dit qu'en mauvaise part. Il signifie aussi, Se jouer de quelque chose, en disposer arbitrairement, selon son caprice. *Ce conquérant se fit un jeu des lois et des coutumes des vaincus.*

Jeu de mots, se dit d'Une certaine allusion fondée sur la ressemblance des mots. *C'est un froid jeu de mots. Ce jeu de mots est assez heureux, assez plaisant.*

Fig., *Jeu de la nature,* se dit de L'action de la nature qui produit une chose bizarre, extraordinaire; ou de la chose même qui est ainsi produite. *On admire le jeu de la nature dans les pierres qui représentent des arbres, des animaux, des ruines. La nature, dans ses jeux, est infiniment variée. Cette coquille est un jeu de la nature.*

Poétiq., *Les jeux de la scène,* Les représentations théâtrales.

Poétiq. et fig., *Les jeux sanglants de Mars,* La guerre, les combats.

Fig., *C'est un jeu du hasard,* se dit De ce qui n'est qu'un effet du hasard.

Fig., *Le jeu, les jeux de la fortune,* Les vicissitudes de la fortune.

JEUX, au pluriel, se dit quelquefois, en poésie, de Certaines divinités allégoriques qui sont censées présider à la gaieté, à la joie. *Les Jeux, les Ris et les Grâces. Les Jeux et les Plaisirs. Les Jeux et les Amours. Etc.*

JEU, se prend particulièrement pour Un exercice de récréation qui a de certaines règles, et auquel on hasarde ordinairement de l'argent. *Il y a des jeux de hasard, comme le passe-dix, le trente et quarante, le biribi; des jeux de calcul ou de combinaison, comme les dames, les échecs; des jeux mêlés de combinaisons et de hasard, comme le trictrac, le piquet; des jeux de commerce, comme la plupart des jeux de cartes; des jeux d'adresse, comme le jeu de paume, le jeu du billard, etc. Le brelan est un jeu de renvi. Un beau jeu. Un jeu divertissant. Un sot jeu. Un vilain jeu. Un jeu ennuyeux. Un jeu sérieux. Les règles du jeu. Intéresser le jeu. Aucun jeu ne lui plaît.* Les phrases suivantes et d'autres semblables s'appliquent surtout Aux jeux de commerce ou de hasard, comme les cartes et les dés. *La passion du jeu. Aimer le jeu. Être adonné au jeu. Être âpre, ardent, attaché au jeu. Heureux, malheureux au jeu. Je crains le jeu. Perdre au jeu. Gagner au jeu. Vivre du jeu. Le jeu l'a ruiné. On ne saurait le tirer du jeu. Sortir du jeu. Se mettre au jeu. S'engager au jeu. Tromper au jeu. Escamoter au jeu. C'est de l'argent du jeu. La perte, le gain du jeu. Le hasard, la bizarrerie du jeu. Le jeu lui en dit, ne lui en dit pas. Ils prirent querelle sur le jeu. Ceux qui regardent ne doivent point parler sur le jeu.*

Par extension, *Jeu de bourse,* se dit de Toute espèce d'agiotage sur les fonds publics.

Académies de jeux, ou *Jeux publics,* Lieux où l'on donne à jouer à toutes sortes de jeux. *Maison de jeu,* Lieu où l'on ne joue habituellement qu'à des jeux de hasard. *Les banquiers d'une maison de jeu. Les maisons de jeu ont été supprimées en France.*

La ferme des jeux, La ferme des maisons de jeu publiques.

Il y a grand jeu dans cette maison, Il s'y rassemble beaucoup de joueurs.

Tenir un jeu, Donner à jouer chez soi ou en public. *On tient un jeu dans cette maison. Les gens qui tiennent des jeux dans une foire.*

Tenir le jeu de quelqu'un, Jouer à la place de quelqu'un.

Jouer le jeu de quelqu'un, Jouer le jeu qui lui plaît; et, figurément, Entrer dans ses vues, dans ses intérêts. *Il joue votre jeu sans le savoir.*

Mettre au jeu, Donner, déposer son enjeu. *Tout le monde a mis au jeu.*

L'argent qui est sur le jeu, sur jeu, La somme des enjeux, ce que les joueurs ont mis au jeu. *Il y avait cent francs sur le jeu, sur jeu.*

Tenir jeu, Continuer à jouer avec une personne qui perd. *Couper jeu,* Se retirer avec gain, et ne vouloir pas tenir jeu.

Aux Jeux de renvi, *Ouvrir le jeu,* Faire la première vade. *Fermer le jeu,* Tenir la dernière vade, et ne point faire de renvi.

Entrer en jeu, se dit, à certains Jeux de cartes, De celui qui, ayant levé une main, est en état de jouer comme il lui plaît. Cela signifie aussi, figurément et familièrement, Entrer dans une affaire, dans une discussion, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler, etc.

D'entrée de jeu, Dès le commencement du jeu. *Il se mit à jouer, et d'entrée de jeu il perdit la moitié de son argent.* Cela se dit aussi, figurément et familièrement, pour D'abord. *D'entrée de jeu il fit voir son extravagance.*

Se piquer au jeu, S'opiniâtrer à jouer, malgré la perte. *Il se pique aisément au jeu.* On dit aussi, figurément et familièrement, *Se piquer, être piqué au jeu,* en parlant D'une personne qui veut venir à bout de quelque chose, malgré les obstacles qu'elle y trouve.

Jouer bon jeu, bon argent, Jouer sérieusement et avec l'intention de payer sur-le-champ. On dit dans un sens analogue, *Jouer de franc jeu.*

Fig. et fam., *Bon jeu, bon argent,* Tout de bon, sérieusement. *Ils se sont battus bon jeu, bon argent. Ils vont plaider bon jeu, bon argent.*

Prov. et fig., *Le jeu ne vaut pas la chandelle,* La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on prend, les peines qu'on se donne, la dépense qu'on fait.

Prov. et fig., *A quel jeu l'a-t-on perdu?* se dit en parlant D'un homme qui ne va plus dans une maison, dans une compagnie où il avait coutume d'aller.

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un en jeu*, Le citer sans sa participation, le mêler à son insu dans une affaire. *Il m'a mis en jeu mal à propos.* On dit aussi, *Mettre une chose en jeu*, La faire agir, l'employer. *Il mit en jeu toutes les ressources de son imagination.*

JEU, se prend aussi pour Les règles du jeu, la manière dont il convient de jouer, ou dont une personne joue. *Jouer le jeu. C'est le jeu, le vrai jeu. Ce n'est pas mon jeu que de jouer ainsi. Ce joueur a un jeu perfide.*

Fig. et fam., *C'est son jeu*, se dit en parlant De celui qui fait précisément ce qui convient le plus à ses intérêts, ce qu'il doit faire pour réussir. *C'est son jeu de tirer l'affaire en longueur.* On dit de même, *C'est un homme qui sait bien son jeu.*

JEU, signifie encore, L'assemblage des cartes qui viennent à chacun des joueurs, et dont il doit se servir; Les points qu'on amène aux dés; ou, en général, La situation dans laquelle on se trouve par rapport à son adversaire, à quelque jeu que ce soit. *Regarder son jeu. Avoir une carte de trop dans son jeu. Il lui est venu beau jeu, bien du jeu. Il lui est rentré vilain jeu, un jeu détestable. J'ai ruiné mon jeu en écartant. Cette carte a bien raccommodé mon jeu. On voit votre jeu. Cachez votre jeu. J'ai gagné à jeu découvert. Voilà mon jeu sur la table. Montrez votre jeu. Nous ne ferons pas un grand coup, le jeu est trop partagé. J'ai fort mauvais jeu. Je n'ai point de jeu. Mon jeu s'est bien fait. Mon jeu est meilleur, vaut mieux que le vôtre. Avoir jeu sûr. Il ne joue jamais qu'à jeu sûr. Il ménage, il conduit bien son jeu.*

Donner beau jeu, Donner des cartes qui font un jeu favorable.

Fig. et fam., *Donner beau jeu, faire beau jeu à quelqu'un*, Lui présenter une occasion favorable de faire ce qu'il souhaite. On dit dans un sens analogue, *Avoir beau jeu.*

Perdre à beau jeu, Perdre quoiqu'on ait un beau jeu; et, figurément et familièrement, Échouer dans une tentative dont le succès paraissait assuré.

Prov. et fig., *À beau jeu beau retour*, se dit Pour faire entendre qu'on saura bien rendre la pareille, ou même qu'on l'a déjà rendue.

Prov. et fig., *À tout venant beau jeu*, se dit Pour exprimer qu'on est en état de tenir tête à tous ceux qui se présenteront.

Prov. et fig., *Faire voir beau jeu à quelqu'un*, Le maltraiter, lui nuire par vengeance, par un mouvement de colère; ou L'emporter sur lui dans une discussion.

Prov. et fig., *Si l'on se fâche, on verra beau jeu*, se dit Pour donner à entendre qu'on ne peut s'attaquer à quelqu'un sans éprouver les effets de son ressentiment.

Prov. et fig., *Faire bonne mine à mauvais jeu*, Dissimuler adroitement et cacher le mécontentement qu'on éprouve, ou le mauvais état où l'on est. Dans le même sens, on dit simplement, *Bonne mine et mauvais jeu*, en parlant D'une personne qui, sous une apparence de joie, cache du chagrin et de l'inquiétude.

Fig. et fam., *Jouer à jeu sûr*, Être certain du succès des moyens qu'on emploie dans une affaire.

Fig. et fam., *Jouer bien son jeu*, Se comporter adroitement en quelque affaire, savoir bien dissimuler pour arriver à ses fins.

Fig. et fam., *Cacher son jeu*, Dissimuler son habileté en feignant de ne pas savoir bien jouer. Dans une acception plus figurée, *Cacher, couvrir son jeu*, Cacher ses desseins, ses vues, etc., ou les moyens qu'on met en œuvre pour réussir. On dit dans le même sens, *Le jeu de cet homme est fort caché, fort couvert.*

Aux Jeux de cartes, *Avoir le jeu serré*, Ne jouer qu'à beau jeu, et ne point se hasarder. Figurément, Agir avec beaucoup de prudence, de réserve, de manière à ne pas donner prise sur soi. Aux Échecs, *Avoir le jeu serré*, se dit D'un joueur qui n'étend pas assez son jeu. Au Trictrac, *Le jeu de ce joueur est serré, est pressé*, Les cases les plus éloignées sont faites, et s'il amène des cinq ou des six, il ne pourra les jouer utilement.

Jeu, se dit encore de Ce qui sert à jouer à certains jeux. *Un jeu d'échecs. Un jeu de quilles. Un jeu d'oie. Un jeu de cartes. Un jeu neuf. Un vieux jeu. Un jeu complet. Un jeu entier*, Un jeu qui contient cinquante-deux cartes. *Un jeu de piquet*, Un jeu qui ne contient que trente-deux cartes. *Il manque une carte à ce jeu, une pièce à ce jeu d'échecs.*

JEU, signifie également, Ce que l'on met au jeu. *Jouer gros jeu, petit jeu. Jouer un jeu d'enfer. Il joue un jeu à se ruiner. Tirer le jeu. Faire le jeu. Jeu fait.*

J'y vais du jeu, *Je suis du jeu*, et par abréviation, *J'en suis*, Expressions qu'on emploie, au Jeu du brelan, et aux autres jeux de renvi, Pour avertir que l'on joue une somme pareille à celle qui est sur le jeu.

Jouer beau jeu, Jouer le jeu que les autres veulent.

Fig. et fam., *Jouer gros jeu, jouer un jeu à se perdre*, S'engager dans une affaire où l'on hasarde beaucoup pour sa réputation, pour sa fortune, pour sa vie.

Prov. et fig., *Tirer son épingle du jeu*, Se dégager adroitement d'une mauvaise affaire. *Il s'était mis dans ce parti, dans une fâcheuse intrigue, mais il a tiré son épingle du jeu.* Il signifie particulièrement, Retirer à temps les avances qu'on avait faites dans une affaire qui devient mauvaise.

JEU, se dit encore, au Jeu de paume, de Chacune des divisions de la partie. *Une partie de quatre jeux, de six jeux. Jouer en six jeux. Gagner le premier jeu. Avoir trois jeux à deux, trois jeux à point. Ils sont à deux de jeu.*

Fig. et fam., *Être à deux de jeu*, se dit De deux personnes qui ont, l'une à l'égard de l'autre, un avantage ou un désavantage égal. On le dit aussi De deux personnes qui se sont rendu réciproquement de mauvais offices. On le dit encore De deux personnes qui ont été également maltraitées dans quelque affaire.

JEU, se dit, par extension, d'Un lieu où l'on joue à certains jeux. *Un jeu de paume. Un jeu de longue paume. Un jeu de courte paume. Un jeu de boule. Un jeu d'arquebuse. Entrer dans un jeu de paume. Faire faire des jeux de boule.*

JEUX, au pluriel, se dit Des spectacles publics des anciens, comme les courses, les luttes, les combats de gladiateurs, etc.; tels étaient chez les Grecs, *Les jeux Olympiques, les jeux Pythiques, les jeux Néméens, les jeux Isthmiques*; et chez les Romains, *Les jeux séculaires, les jeux du cirque, les jeux scéniques, etc. — Jeux publics. Jeux solennels. Jeux anniversaires. Jeux funèbres. Jeux célèbres. Des jeux en l'honneur de Jupiter, d'Hercule. On fit, on célébra des jeux sur le tombeau de Patrocle, d'Achille, d'Anchise. On ordonna des jeux en l'honneur de l'empereur. Conduire les jeux. Donner des jeux au peuple. Faire la dépense des jeux. Ouvrir les jeux. Donner le signal des jeux. Commencer les jeux. Voir les jeux.*

Jeux de prix, se dit, en parlant des anciens ou des modernes, Des jeux, des exercices qui exigent de la force, de l'agilité ou de l'adresse, et dans lesquels un prix est destiné au vainqueur, tels que la lutte, la course, le jeu de l'arc, le tir au fusil, etc.

Jeux floraux, Assemblée qui se tient chaque année à Toulouse, pour la distribution de divers prix de poésie, d'éloquence; prix qui sont représentés par des fleurs d'or et d'argent : la violette, l'églantine, le souci. *Remporter un prix aux Jeux floraux.* On nomme *Académie des Jeux floraux*, Le corps littéraire qui tient cette assemblée et qui décerne ces prix.

JEU, se dit aussi Du maniement des hautes armes. *Le jeu de la hallebarde. Le jeu de la pique. Le jeu du bâton à deux bouts. Le jeu de l'espadon.* Ce sens vieillit.

Il se dit également de La façon d'escrimer, de faire des armes. *Je sais son jeu. J'ai étudié son jeu. Son jeu est de porter en parant, etc.*

Fig. et fam., *Savoir le jeu de quelqu'un*, Connaître sa manière d'agir.

JEU, se dit également de La manière de jouer d'un instrument de musique. *Avoir le jeu beau, le jeu brillant, le jeu large, hardi. Un jeu doux, pur, délicat. Demi-jeu.*

Fig. et fam., *C'est le vieux jeu*, se dit De certaines vieilles habitudes, ou de plaisanteries rebattues.

Jeu d'orgues, se dit de L'instrument qu'on appelle aussi simplement Orgues. *Le jeu de voix humaine, le jeu de flûtes, le jeu de trompettes, le jeu de clairon*, se dit Des registres qui servent, dans les orgues, à imiter le son de la voix humaine, celui des flûtes douces, celui des trompettes, etc. On dit aussi, *Le plein jeu*, en parlant de Ce qui sert, dans le même instrument, à produire des sons plus forts.

Jeu de viole, se disait autrefois de Quatre ou cinq violes de différentes grandeurs, pour jouer les différentes parties de la musique.

JEU, se dit en outre de La manière dont un comédien remplit ses rôles. *Ce comédien a le jeu brillant, touchant, pathétique. Il a le jeu noble. Le jeu de cette actrice charme tous les spectateurs, son jeu est parfait.*

Jeu de théâtre, se dit de Certains effets de scène qu'on produit surtout par les gestes et par les expressions du visage. *Ces jeux de théâtre plaisent beaucoup au public. Jeu muet.*

Prov., *C'est un jeu joué*, se dit D'une feinte concertée entre deux ou plusieurs personnes.

JEU, en parlant De certains ouvrages d'art, se dit de L'aisance, de la facilité du mouvement qu'ils doivent avoir. *Le balancier de cette horloge n'a pas assez de jeu. Il faut donner, laisser plus de jeu à ce ressort, à la penture de cette porte.*

En Peinture, *Il y a du jeu dans cette composition*, se dit D'un tableau où il y a du mouvement, une variété d'aspects, où les objets ne sont point entassés, et laissent entre eux l'espace nécessaire à la facilité de leur mouvement.

JEU, se dit encore de L'action d'un ressort : *Le jeu d'un ressort* ; et aussi de L'action régulière et combinée des diverses parties d'une machine : *Le jeu d'une machine. Le jeu des différentes parties d'une machine. Étudier le jeu des organes du corps humain.*

Il s'emploie quelquefois figurément, dans le sens qui précède. *Le jeu des passions humaines. Le jeu de la machine politique.*

En Mécanique, *Jeu de piston*, Espace que parcourt à chaque coup le piston dans son corps de pompe.

En Archit. hydraulique, *Jeu d'eau*, se dit de La diversité des formes que l'on fait prendre aux jets d'eau en variant celle des ajutages.

En termes de Marine, *Un jeu de voiles*, L'assortiment complet de toutes les voiles d'un bâtiment. *Un jeu d'avirons*, Le nombre d'avirons nécessaires pour un canot.

JEUDI. s. m. Le cinquième jour de la semaine. *Jeudi passé. Jeudi dernier. Jeudi prochain. De jeudi en huit. Il y a séance tous les jeudis.*

Prov. et pop., *La semaine des trois jeudis, trois jours après jamais*, ou simplement, *La semaine des trois jeudis*, Jamais. *Je vous le donnerai la semaine des trois jeudis.*

Jeudi gras, Le jeudi qui précède le mardi gras. *Jeudi saint*, ou *Jeudi absolu*, ou *Jeudi de l'absoute*, Le jeudi de la semaine sainte.

JEUN (À). loc. adv. On l'emploie en parlant D'une personne qui n'a rien mangé de la journée. *Il est encore à jeun. Prendre un remède à jeun. Vous ne devriez pas rester si longtemps à jeun.*

JEUNE. adj. des deux genres. Qui n'est guère avancé en âge. *Un jeune enfant. Un jeune garçon. Un jeune homme. Une jeune fille. Une jeune personne. Une jeune demoiselle. Une jeune femme. Je l'ai connu tout jeune. Elle est trop jeune pour pouvoir se marier. Il s'est marié très jeune. Ce garçon est bien jeune. Un jeune avocat. Un jeune médecin. Des jeunes gens nouvellement mariés. Il fait le jeune homme. Elle fait la jeune, mais elle ne l'est plus. Il commence à n'être plus jeune. Il est jeune d'âge et vieux d'expérience. Un jeune cœur s'enflamme aisément. C'est un jeune fou, un jeune étourdi. Ce sont des jeunes gens. Il est plus jeune, il est moins jeune que moi de deux ans. Quelle est la plus jeune des trois?*

Il se dit quelquefois par rapport Aux emplois, aux dignités qu'on ne donne ordinairement qu'à des hommes faits ou à des personnes déjà avancées en âge. *Ce précepteur me paraît bien jeune. Il est trop jeune pour un emploi si important. Il a été fait chancelier bien jeune. Il fut maréchal de France très jeune.*

Jeunes de langue, Jeunes gens que quelques gouvernements entretiennent pour apprendre les langues orientales, et devenir capables de servir de drogmans. Dans cette dénomination, *Jeunes* est pris substantivement.

JEUNE, se dit aussi, surtout au sens moral et dans le style élevé, De ce qui appartient, de ce qui est propre à une personne jeune. *De jeunes désirs. De jeunes ardeurs. Cette pensée enflammait son jeune courage.*

Le jeune âge, L'âge, le temps où l'on est jeune. *Dès son plus jeune âge. Dans mon jeune âge.* On dit de même, surtout en poésie, *Jeunes ans, jeunes années, jeune saison. Dès ses plus jeunes ans. Dans ses jeunes années. Dans ma jeune saison.* On dit encore, familièrement, *Dans son jeune temps, dans mon jeune temps, etc.*

Fig. et fam., *Une jeune barbe*, Un jeune homme. *Il veut décider de tout, et ce n'est qu'une jeune barbe.*

Fig. et fam., *Il a la barbe trop jeune*, se dit D'un jeune homme, quand il veut faire des choses qui demandent plus de maturité, plus d'expérience qu'on n'en peut avoir à son âge.

Cette couleur est jeune, Elle ne convient qu'à des personnes jeunes. *Cette couleur est trop jeune pour moi.*

JEUNE, se dit particulièrement pour Cadet, par opposition à Aîné. *Un tel, le jeune. Dubois jeune, pharmacien.*

Il se dit aussi, par opposition à Ancien, pour distinguer certains personnages historiques. *Pline le Jeune, Denys le Jeune.*

JEUNE, se dit, par extension, De celui qui a encore quelque chose de l'ardeur, de la vivacité et de l'agrément de la jeunesse. *Il ne vieillit point, il est toujours jeune.* On le dit, dans le même sens, De ce qui appartient aux personnes. *Il a le visage aussi jeune que s'il n'avait que vingt ans. Avoir la voix jeune. Il a toujours l'esprit jeune, l'humeur jeune, le cœur jeune.*

Avoir encore le goût jeune, les goûts jeunes, se dit D'une personne avancée en âge qui conserve les inclinations de la jeunesse.

JEUNE, signifie quelquefois, Étourdi, évaporé, qui n'a point encore l'esprit mûr. *Mon Dieu, qu'il est jeune! Je crois qu'il sera longtemps jeune, qu'il sera toujours jeune.*

JEUNE, se dit également Des animaux, par rapport à l'âge qu'ils vivent ordinairement. *Un jeune chien. Un jeune chat. Un jeune oiseau. Un jeune coq.*

Prov., *Il est fou comme un jeune chien*, se dit D'un jeune garçon étourdi et folâtre.

Prov., *Jeune chair et vieux poisson*, La viande des jeunes bêtes est la plus délicate, et les plus grands poissons sont ordinairement les meilleurs.

JEUNE, se dit pareillement Des arbres et des plantes. *Un jeune chêne. Un jeune noyer. Un jeune arbre. Un jeune arbrisseau. Un jeune bois. Un jeune taillis. Un jeune plant. Une jeune vigne. Une jeune plante.*

Il se dit particulièrement, dans l'Administration forestière, Des baliveaux de l'âge du taillis, par opposition aux *baliveaux modernes*, qui ont deux ou trois âges, et aux *baliveaux anciens*, qui ont plus de trois âges.

JEÛNE. s. m. Pratique religieuse, acte de dévotion, qui consiste à s'abstenir d'aliments par esprit de mortification. *L'usage du jeûne est de la plus haute antiquité. Les fêtes d'Éleusine étaient accompagnées de jeûnes. Le jeûne des Turcs pendant la fête du Ramadan. Le jeûne des brahmanes. Le jeûne de Moïse et celui d'Élie durèrent quarante jours. Le jeûne de* JÉSUS-CHRIST *fut de quarante jours. Parmi les Juifs, la fête des Expiations était précédée d'un jeûne solennel. Ordonner un jeûne public, un jeûne solennel en expiation de quelque crime. Rompre son jeûne. Jeûne de précepte. Jeûne de dévotion. Jeûne volontaire. Par le jeûne et par la prière.*

Il se dit particulièrement Du jeûne des catholiques, qui consiste à s'abstenir de viande en ne faisant qu'un repas dans toute la journée, soit à dîner avec une légère collation à souper, soit à souper avec une légère collation à dîner. *Le jeûne est de précepte ecclésiastique. Le jeûne du carême. Tous les jours de jeûne. Il est jeûne aujourd'hui. Un jeûne de commandement. Un jeûne ordonné par l'Église. Il y a tant de jeûnes dans l'année. Dans l'ancienne Église, le jeûne se pratiquait d'une autre manière qu'à présent. Pour observer le jeûne, on ne mangeait qu'après le soleil couché, comme font encore les protestants et les calvinistes.*

Prov. et fig., *Il a fait bien des jeûnes qui n'étaient pas de commandement*, Il a été longtemps sans trouver de quoi manger.

JEÛNE, se dit aussi, dans une signification générale, de Toute abstinence d'aliments. *Un trop long jeûne ruine la santé.*

Il se dit quelquefois, figurément et familièrement, de Toute autre espèce d'abstinence ou de privation. *Depuis un mois mon médecin m'a défendu de rien lire : c'est un long jeûne qu'il m'a imposé.*

JEUNEMENT. adv. Nouvellement. T. de Chasse, qui n'est usité que dans cette phrase : *Cerf dix cors jeunement*, Cerf qui a pris depuis peu cinq andouillers de chaque côté.

JEÛNER. v. n. S'abstenir d'aliments, ou de certains aliments, par esprit de dévotion, de mortification. JÉSUS-CHRIST *jeûna pendant quarante jours. Jeûner et prier. Il jeûne pour se mortifier. Jeûner fort régulièrement. Jeûner au pain et à l'eau. Jeûner par dévotion. Il jeûne tous les samedis. Dans l'ancienne Église, on jeûnait jusqu'au soleil couché. Jeûner tout le carême. Jeûner durant tout le carême. Jeûner deux fois la semaine.*

Il signifie aussi, Manger peu, manger moins qu'il ne faut, ou même ne point manger du tout, soit par une abstinence volontaire, soit par une abstinence forcée et faute d'aliments. *C'est un avare qui fait jeûner ses domestiques. Il est trop replet, il faut le faire jeûner pour le guérir. Les soldats ont souvent jeûné pendant cette campagne.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, S'abstenir ou être privé de certaines jouissances, etc. *Il y a plus de six mois que je n'ai pu aller au spectacle : c'est trop longtemps jeûner.*

JEUNESSE. s. f. Cette partie de la vie de l'homme qui est entre l'enfance et l'âge viril ; ou L'état d'une personne jeune. *Durant la jeunesse. La jeunesse passe bien vite. Dans sa première jeunesse. Dès sa plus tendre jeunesse. Dans sa verte jeunesse. La vigueur, le feu, les feux, l'ardeur, les ardeurs de la jeunesse. L'éclat, la fraîcheur de la jeunesse. Les premiers temps de la jeunesse. Les plaisirs de la jeunesse. Passer sa jeunesse dans les plaisirs. Du tempérament dont il est, il doit avoir eu une jeunesse bien vigoureuse. Les fautes, les erreurs, les égarements de la jeunesse. Il eut une jeunesse étourdie, une jeunesse folle. Il a employé sa jeunesse à voyager. Il a bien employé sa jeunesse. Il a perdu sa jeunesse. Il a bien fait des traits de jeunesse.*

Adverbial. et fam., *De jeunesse*, Dès la jeunesse. *Il est accoutumé à cela de jeunesse. Je sais cela de jeunesse.*

Prov. et fig., *Jeunesse est forte à passer*, ou mieux, *est difficile à passer*, Dans la jeunesse on a bien de la peine à modérer ses passions. On dit à peu près dans le même sens, *Il faut que jeunesse se passe*, On doit avoir de l'indulgence pour les fautes que la vivacité et l'inexpérience de la jeunesse font commettre.

Avoir un air de jeunesse, Paraître encore jeune, quoique l'on soit déjà d'un certain âge.

JEUNESSE, se dit quelquefois Des facultés intellectuelles, des sentiments qui se con-

servent jeunes même dans un âge avancé. *Il gardait une jeunesse d'esprit, une jeunesse d'imagination rare chez un vieillard. On remarquait chez lui une certaine jeunesse de cœur.*

Jeunesse, signifie, collectivement, Ceux qui sont dans l'âge de la jeunesse, et même Ceux qui sont encore dans l'enfance. *Enseigner la jeunesse. Corriger la jeunesse. Élever la jeunesse. L'instruction de la jeunesse. Il ne faut pas donner tant de liberté à la jeunesse. Avoir de l'indulgence pour la jeunesse. Il faut pardonner bien des choses à la jeunesse. La jeunesse est folâtre.*

Prov. et fig., *La jeunesse revient de loin*, Les personnes jeunes réchappent souvent des maladies les plus dangereuses. Cela se dit aussi pour faire entendre que La jeunesse peut revenir de grandes erreurs, de grands égarements.

Prov. et fig., *Si jeunesse savait et vieillesse pouvait*, Si la jeunesse avait de l'expérience, et que la vieillesse eût de la force.

Jeunesse, signifie aussi, collectivement, Ceux qui sont de l'âge de vingt ans à trente-cinq ou environ. *Il y avait à ce bal bien de la jeunesse. Avez-vous jamais vu plus de jeunesse ensemble, de plus belle jeunesse, une jeunesse mieux faite, plus adroite, plus brave, plus leste?*

Il s'entend quelquefois, dans ce dernier sens, Du sexe masculin seulement. *Toute la jeunesse de la ville s'exerçait. On arma toute la jeunesse. La fleur de notre jeunesse a péri dans ce combat.*

Il se dit, quelquefois, populairement, d'Une personne jeune, et surtout d'Une jeune fille. *C'est une jeunesse, une jolie jeunesse. Cette jeunesse-là fait la fière.*

Jeunesse, se dit aussi, dans un sens analogue au premier, en parlant Des animaux et même des arbres. *Cet animal est très folâtre dans sa jeunesse. On remarque, dans la jeunesse de l'arbre, que...*

JEUNET, ETTE. adj. diminutif. Qui est extrêmement jeune. *Il est tout jeunet. Elle est bien jeunette. Elle est encore jeunette.* Il est familier, et ne s'emploie guère qu'au féminin.

JEÛNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui jeûne. Il n'est guère usité qu'avec l'adjectif *Grand. C'est un grand jeûneur. C'est une grande jeûneuse. Les Orientaux sont de grands jeûneurs.* Il est familier.

JOA

JOAILLERIE. s. f. Art, métier, commerce de joaillier. *Il se mêle de joaillerie. Il s'est enrichi à la joaillerie.*

Il se dit aussi Des marchandises qui consistent en joyaux, en pierreries, etc. *Une pacotille de joaillerie. Des articles de joaillerie.*

JOAILLIER, IÈRE. s. Celui, celle qui travaille en joyaux, en pierreries, ou dont la profession est d'en vendre. *Riche joaillier. Marchand joaillier.*

JOC

JOCKEY. s. m. Mot emprunté de l'anglais, qui se dit d'Un très jeune domestique principalement chargé de conduire la voiture en postillon.

Il se dit aussi Des domestiques qui montent les chevaux dans les courses.

JOCKO. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de singe, qu'on nomme aussi *Pongo*.

JOCRISSE s. m. Terme de moquerie. Il se dit d'Un benêt qui se laisse gouverner, ou qui s'occupe des soins les plus bas du ménage. *C'est un jocrisse.* Il est populaire.

Il se dit aussi d'Un valet niais et maladroit.

JOI

JOIE. s. f. Mouvement vif et agréable que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel, ou imaginaire. *Grande joie. Joie extraordinaire, excessive, immodérée. Longue joie. Courte joie. Fausse joie. Joie publique. Épanchement de joie. Mouvement de joie. Transport de joie. Cris de joie. Larmes de joie. Signes de joie. Marques de joie. Être saisi de joie. Être ravi, transporté de joie, ivre de joie. Donner, causer de la joie à quelqu'un. Le combler de joie. Recevoir de la joie. Tressaillir de joie. Pleurer de joie. Pâmer, mourir de joie. Nager dans la joie. Il ne se sent pas de joie. Vous êtes bien en joie. La joie paraissait sur son visage. Dans la joie où elle était de le revoir, qu'elle avait à le revoir. J'ai eu la joie de les voir unis. La joie épanouit le cœur. J'en ai bien de la joie. Je prends part à votre joie. Quelle joie pour un père! Je vous servirai avec joie. Cette nouvelle remplit la ville de joie. Leur joie se changea en tristesse.*

Feu de joie, Feu qu'on allumait dans les rues, dans les places publiques, en signe de réjouissance. *On fit des feux de joie pour la naissance de ce prince, pour la prise de cette ville. Les feux de joie ne sont plus en usage.*

Fam., *Que le ciel vous tienne en joie.* Ancien souhait de politesse.

Fam., *Être à la joie de son cœur*, et mieux, *Être dans la joie de son cœur*, Être transporté de joie.

Faire la joie, être la joie de quelqu'un, Être pour lui un grand sujet de joie, faire son bonheur. *Ce jeune homme est la joie de ses parents. Ce fils vertueux fait la joie de sa mère.*

Prov., *Se donner au cœur joie*, ou mieux, *à cœur joie de quelque chose*, En jouir pleinement, abondamment, s'en rassasier. On dit plus ordinairement dans le même sens, *S'en donner à cœur joie.*

Joie, se prend quelquefois pour Gaieté, humeur gaie. *Cet homme est toujours en joie. Son air inspire la joie. La joie bruyante des convives. La joie d'un festin.*

Il se dit aussi quelquefois, au pluriel, pour Plaisirs, jouissances. *Les joies d'une mère. Vivre dans les joies du monde. Les joies du paradis.*

Une fille de joie, Une prostituée.

JOIGNANT, ANTE. adj. Qui est contigu. Il ne se dit que Des maisons, des jardins, et autres possessions en terres. *Une maison joignante à la mienne. Un champ joignant la prairie. Les maisons joignantes ont été brûlées.*

Il est quelquefois préposition; et alors il signifie, Tout proche, sans qu'il y ait rien entre-deux. *Une maison joignant, tout joignant la sienne. Joignant l'hôtel de... Joignant l'église de...*

JOINDRE. v. a. (*Je joins, nous joignons. Je joignais. Je joignis. J'ai joint. Je joindrai. Je joindrais. Joins. Que je joigne. Que je joignisse. Joignant.*) Approcher deux choses l'une contre l'autre, en sorte qu'elles se touchent ou qu'elles se tiennent. *Ces pièces de bois n'ont pas été jointes, ne sont pas bien jointes. Joindre deux planches avec de la colle-forte avec des chevilles. Joindre deux morceaux d'étoffe en les cousant ensemble.*

Joindre les mains, Approcher les deux mains en sorte qu'elles se touchent en dedans. *Joindre les mains pour prier Dieu, pour demander pardon. Joignez les mains.*

Prov. et fig., *Avoir de la peine à joindre les deux bouts de l'année*, ou simplement, *à joindre les deux bouts*, Fournir difficilement à sa dépense annuelle.

Joindre, signifie aussi, Ajouter, mettre une chose avec une autre, en sorte qu'elles fassent un tout, ou que l'une soit le complément de l'autre. *Joignez cette maison à la vôtre. Il a joint ces deux jardins. En joignant ces deux sommes, on a pour total... Joindre les intérêts au capital. On a joint à l'ouvrage une table analytique des matières. On est tenu de joindre à sa réclamation les pièces qui constatent, etc. Joignez à cela que...*

En termes de Procédure: *Joindre deux instances, deux causes. Joindre un incident à l'instance principale. Joindre le profit du défaut. Etc.*

En Grammaire, *Joindre un mot à un autre, avec un autre. On joint quelquefois ce verbe, ou ce verbe se joint quelquefois au pronom personnel, avec le pronom personnel.*

Joindre, signifie aussi, Unir, allier. *Joindre l'utile à l'agréable. Joindre l'autorité spirituelle avec la temporelle. Joindre la prudence et la valeur, à la valeur, avec la valeur. Joindre la douceur et la majesté. Joignons nos familles par cette alliance. Ils sont joints ensemble pour leur intérêt commun. Ils sont joints d'amitié, il faut les joindre encore d'intérêt. Ils résolurent de joindre leurs forces, de joindre leurs armes, etc. Joindre ses prières à celles d'un autre. Ils joignirent leurs efforts.*

Il signifie aussi, Se réunir à. *L'armée de... a joint l'armée de... L'escadre de tel chef a joint l'armée navale.*

Il signifie encore, Atteindre, attraper. *Quoiqu'il fût parti avant moi, je le joignis bientôt.*

Joindre quelqu'un, signifie aussi, Se rencontrer avec lui, parvenir à le trouver et à lui parler. *Si une fois je puis le joindre, je lui parlerai comme il faut.*

Joindre, s'emploie aussi avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *L'endroit où une chose se joint à une autre, où deux choses se joignent. Ces deux fruits se sont joints de manière à n'en former qu'un seul. Cette rivière va se joindre à telle autre en tel endroit. À ces premières difficultés vint se joindre une difficulté plus grave encore. En lui se joignaient les qualités les plus opposées. Quand la douceur se joint à une grande fermeté. Ces deux familles se sont jointes par plusieurs alliances. Quand il a vu qu'il était trop faible, il s'est joint à un tel, avec un tel. Il se joignit au parti contraire. Ils se sont joints pour défendre leurs intérêts communs. Ce corps d'armée est allé se joindre à tel autre. Ils se joignirent en tel endroit. Depuis huit jours que nous sommes à Paris l'un et l'autre, nous n'avons pu nous joindre une seule fois.*

Il est quelquefois neutre, mais seulement dans le premier sens. *Ces planches, cette porte, ces fenêtres ne joignent pas bien. Faites que cela joigne mieux. Faire joindre deux ais.*

JOINT, OINTE. part. passé. *Des ais bien joints. À mains jointes. Sauter à pieds joints. Une instance jointe au principal. Deux armées jointes.*

Ci-joint, Ici joint, ou joint à ceci. Il ne se dit que D'un écrit, d'une pièce que l'on joint à une lettre, à un mémoire, etc. *Les papiers ci-joints. Les pièces ci-jointes. La déclaration ci-jointe. Vous trouverez ci-jointe la copie, une copie du traité.* Il reste invariable quand le substantif qui suit est employé sans article, ou lorsque, précédant un substantif qui a l'article, il commence la phrase. *Vous trouverez ci-joint copie de sa lettre. Ci-joint quittance. Ci-joint l'expédition du jugement.*

JOINT QUE. loc. conjonctive. Ajoutez que, outre que. *Il n'a pas fait votre affaire, parce qu'il était malade, joint qu'il n'avait pas les papiers nécessaires.* On dit plus ordinairement, *Joint à ce que, joint à cela que.*

JOINT. s. m. Articulation, l'endroit où deux os se joignent. *Il a le bras cassé au-dessus du joint. Le joint de l'épaule. Trouver le joint.*

Il se dit aussi en parlant De quelques autres choses, comme des pierres, des pièces de menuiserie. *Remplir les joints des pierres. Il faut que les pierres aient tant de pouces de joint. Ces ouvrages de menuiserie, de marqueterie, de rapport, sont si bien travaillés, qu'on n'en voit pas les joints.*

Fig. et fam., *Trouver le joint*, Trouver la meilleure façon de prendre une affaire.

JOINTÉ, ÉE. adj. T. d'Art vétérinaire, qui s'emploie surtout avec les mots *Court* et *Long*, pris adverbialement. *Cheval court-jointé, cheval long-jointé*, Cheval qui a le paturon trop court et disproportionné, ou qui a cette partie trop longue. *Les chevaux court-jointés deviennent aisément bouletés et droits sur leurs membres. Les chevaux long-jointés ont rarement de la force, ils ne réussissent pas au travail.*

JOINTÉE. s. f. Autant que les deux mains rapprochées peuvent contenir. *Une jointée d'orge. Une jointée d'avoine.*

JOINTIF, IVE. adj. T. d'Archit. et de Menuiserie. Qui est joint. *Les lattes de ce plafond sont jointives.*

JOINTOYER. v. a. T. de Maçonnerie. Remplir les joints des pierres avec du mortier ou du plâtre.

JOINTOYÉ, ÉE. part. passé.

JOINTURE. s. f. Joint. *Toutes les jointures du corps. Au-dessus de la jointure. Il avait des douleurs dans les jointures. Ces deux pierres, ces deux morceaux de bois sont si bien ajustés, qu'on ne peut apercevoir la jointure.* Il est moins usité que *Joint*, lorsqu'on parle d'autre chose que des os.

JOL

JOLI, IE. adj. Gentil, agréable. Il ne se dit guère que De ce qui est petit en son espèce, et qui plaît plutôt par la gentillesse que par la beauté. *Un joli enfant. Une jolie fille. Une jolie personne. Elle est plus jolie que belle. Elle n'est pas belle, mais elle est jolie. Elle a un joli minois. C'est un joli garçon, un joli homme, un joli soldat, un joli officier, un joli cavalier. Il est d'une jolie taille. Avoir de jolis yeux, un joli pied, une jolie main. Un joli chien. Un joli cheval. Un joli cabinet. Un joli habit. Une jolie coiffure. Sa maison de campagne est très jolie. Un joli site. Un joli paysage. Un joli spectacle. Une jolie fête. Dire de jolies choses. Faire de jolis vers, un joli madrigal, une jolie chanson.*

Fig., *C'est un joli sujet*, se dit D'un jeune homme qui se distingue et se fait estimer par sa bonne conduite, par son mérite. On a dit, dans le même sens, *Il est joli garçon.*

Ironiq. et pop., *Il est joli garçon*, se dit D'un homme qui s'est enivré, qui a été battu, qui est en mauvais état. *Vous venez du cabaret, vous voilà joli garçon. Vous vous êtes fait joli garçon.* Cela se dit également De celui qui a mis ses affaires en désordre par la débauche, par sa mauvaise conduite. *Il a dissipé son bien, il s'est fait joli garçon.* On dit aussi, dans une acception analogue au premier sens, *Il est dans un joli état.*

Fam., *Le tour est joli*, Le tour est plaisant. On dit de même, *Il lui a joué un joli tour.*

JOLI, se dit familièrement De ce qui est avantageux. *Le voilà maintenant dans une très jolie position. Il vient d'obtenir une assez jolie place. On lui donne cent mille francs de dot; cela est fort joli.*

Il se dit aussi De ce qui est digne d'être apprécié, remarqué. *Ce militaire a fait une jolie action à tel siège, à telle bataille.* Ce sens est vieux.

JOLI, se dit souvent, par ironie et familièrement, D'une personne ou d'une chose déplaisante, ridicule, etc. *Je vous trouve bien joli. Vraiment vous êtes joli de me parler de la sorte. Vous tenez là de jolis discours. Cela est joli de se faire attendre. Vous avez fait une jolie action. Il vient de faire là quelque chose de joli.*

JOLI, est quelquefois substantif, dans le premier sens. *Le beau est au-dessus du joli. Cela passe le joli.*

Fam., *Le joli de l'affaire est que...* Le plaisant, le plus piquant de l'affaire est que...

JOLIET, ETTE. adj. Diminutif de *Joli.* Il n'est guère d'usage qu'au féminin, et dans le langage familier. *Elle est joliette.*

JOLIMENT. adv. D'une manière jolie, bien. *Cela est joliment travaillé. Il danse fort joliment. Cet enfant répond joliment. Il écrit joliment, très joliment.*

Il se dit quelquefois par ironie, dans le langage familier. *J'ai joliment arrangé le drôle.*

Il se dit encore, dans un langage très familier, pour Beaucoup, extrêmement. *Elle l'a joliment tancé. Vous vous êtes joliment trompé.*

JOLIVETÉ. s. f. Il se dit Des babioles, des bijoux, et de certains petits ouvrages qui n'ont pas ou qui ont peu d'utilité. On ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Il sait faire mille petites jolivetés. Il apporta d'Italie mille petites jolivetés.*

Il se dit aussi Des gentillesses d'un enfant. *C'est un aimable enfant, il fait, il dit cent petites jolivetés.* Dans les deux sens, il est vieux.

JON

JONC. s. m. (On ne prononce pas le C.) Genre de plantes à tige droite et flexible, qui croissent ordinairement le long des eaux, ou même dans l'eau, et dont plusieurs espèces servent à faire des liens, des nattes, des cannes, etc. *Jonc de marais. Une touffe de joncs. C'est un mauvais terrain, il n'y croît, il n'y vient que du jonc, que des joncs. Lier avec du jonc. Des paniers de jonc. Balai de jonc. Nattes de jonc. Canne de jonc.*

Il se dit aussi de Quelques autres plantes qui ne sont pas de véritables joncs, telles que le *Jonc marin*, le *Jonc fleuri*, le *Jonc odorant*, etc.

Il se dit quelquefois absolument d'Une canne de jonc. *Acheter un jonc. Cela plie comme un jonc.*

Fam., *Être droit comme un jonc*, Avoir la taille bien faite. *Cette jeune fille est droite comme un jonc.*

JONC, se dit aussi d'Une espèce de bague dont le cercle est égal partout. *Un jonc d'argent. Un jonc de diamants, un jonc de rubis*, Un jonc entouré de diamants ou de rubis.

JONCHÉE. s. f. Toutes sortes d'herbes, de fleurs et de branchages dont on jonche les rues, les églises, etc., un jour de cérémonie. *Jeter de la jonchée. Faire une jonchée d'herbes et de fleurs.*

JONCHÉE, signifie aussi, Un petit fromage de crème ou de lait caillé, fait dans une espèce de panier ou de clisse de jonc. *Une jonchée de crème. Vendre, acheter de la jonchée.*

JONCHER. v. a. Parsemer de jonc, de feuillages, de fleurs, de branchages verts, pour une cérémonie. *Les habitants jonchèrent les rues d'herbes odoriférantes. Toutes les églises étaient jonchées de fleurs.*

Il se dit aussi, figurément, en parlant D'une grande quantité d'objets que l'on épand, ou qui sont épars çà et là. *Les débris dont l'ouragan avait jonché le sol. Les ennemis jonchèrent de leurs morts le champ de bataille. Plus de vingt mille cadavres jonchèrent la place. La terre était jonchée de morts, de cadavres.*

JONCHÉ, ÉE. part. passé.

JONCHETS. s. m. pl. Nom de petits bâtons fort menus, que l'on jette confusément les uns sur les autres pour jouer à qui en retirera le plus avec un crochet, sans en faire remuer d'autres que celui qu'on cherche à dégager. *Des jonchets d'ivoire. Jouer aux jonchets. Les jonchets sont un jeu d'enfants.* Quelques-uns disent, *Honchets.*

JONCTION. s. f. Action de joindre; union, réunion. *Les deux armées opérèrent leur jonction. La jonction de deux armées. La jonction des deux mers. La jonction de deux rivières, de deux chemins, etc. Depuis la jonction de ces deux princes.*

En Jurispr., *Jonction d'instance*, Action de joindre deux instances entre lesquelles il y a connexité; action de réunir une demande incidente à une demande principale, pour que le tribunal statue sur le tout par un seul et même jugement.

JONGLER. v. n. Faire des tours d'adresse, des tours de passe-passe. Il se dit particulièrement D'un jeu qui consiste à faire sauter plusieurs boules ou autres objets, qui s'entre-croisent en passant d'une main dans l'autre.

JONGLERIE. s. f. Charlatanerie, tour de passe-passe.

Il se dit, figurément et familièrement, de Toute fausse apparence par laquelle une personne cherche à en imposer. *Je ne suis pas la dupe de ses jongleries.*

JONGLEUR. s. m. Il se disait autrefois d'Une espèce de ménétrier qui allait, chantant des chansons, dans les cours des princes et dans les maisons des grands seigneurs. Il signifie maintenant, Joueur de tours de passe-passe, bateleur, charlatan. *C'est un jongleur, un vendeur d'orviétan. Plusieurs*

peuples sauvages ont des jongleurs qui exercent la médecine et la magie. Les jongleurs indiens.

Il se dit, figurément et familièrement, de Tout homme qui cherche à en imposer par de fausses apparences. *Il déjoua les ruses de ces jongleurs politiques.*

JONQUE. s. f. Sorte de navire fort en usage au Japon et à la Chine. *Une jonque chinoise.*

JONQUILLE. s. f. Plante du genre des Narcisses, que l'on cultive dans les jardins à cause de l'élégance de son port et du parfum que ses fleurs répandent. On le dit également de La fleur de cette plante. *Jonquille simple. Jonquille double. Odeur de jonquille. Essence de jonquille. Des gants parfumés de jonquille.*

JOU

JOUABLE. adj. des deux genres. Qui peut être joué. Il ne se dit guère que D'une pièce de théâtre, d'un morceau de musique. *Cette pièce n'est pas jouable. Ce morceau de musique n'est pas jouable.*

JOUAIL. s. m. T. de Marine. Voyez Jas.

JOUAILLER. v. n. Jouer petit jeu, et seulement pour s'amuser. *Il ne fait que jouailler.* Il est familier.

JOUBARBE. s. f. T. de Botan. Plante grasse et toujours verte, dont l'espèce la plus commune croît ordinairement sur les toits et sur les murs. *Le suc de joubarbe est calmant et rafraîchissant.*

JOUE. s. f. La partie du visage de l'homme qui est au-dessous des tempes et des yeux, et qui s'étend jusqu'au menton. *Joue droite. Joue gauche. Avoir les joues rouges, les joues vermeilles, les joues enflées, les joues creuses. Avoir une fluxion sur la joue. Baiser à la joue, sur la joue.*

Fam., *Donner sur la joue, couvrir la joue à quelqu'un*, Lui donner un soufflet.

Tendre la joue, Présenter la joue. *Cet enfant vous tend la joue, pour que vous l'embrassiez.*

Coucher, mettre en joue, Ajuster son fusil et viser, pour tirer sur quelqu'un, sur quelque chose. *J'ai couché l'animal en joue. Il le tenait couché en joue.* On dit elliptiquement, dans les commandements militaires, *En joue, feu.*

Fig. et fam., *Coucher en joue*, Observer, ne pas perdre de vue une personne ou une chose sur laquelle on a quelque dessein. *Il était dans un coin, il la regardait, il la couchait en joue. Il aspire à cette charge, à cette place, il recherche cette fille en mariage, depuis longtemps il la couche en joue.*

Joue, se dit aussi de Cette partie de la tête du cheval qui répond à la joue dans l'homme. *Ce cheval a trop de joue.*

Joue, en termes de Marine, signifie, Cette partie arrondie de la coque d'un navire qui est comprise entre le mât de misaine et l'étrave. *Ce vaisseau a la joue forte.*

JOUÉE. s. f. T. d'Archit. Épaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, d'un soupirail. *Cette fenêtre a beaucoup de jouée.* On dit dans un sens analogue, *La jouée d'un abat-jour, d'une lucarne.*

JOUER. v. n. Se récréer, se divertir, s'ébattre, folâtrer. *Ces enfants jouent ensemble. Menez-les jouer. Ils jouent l'un avec l'autre. Vous jouez un peu rudement, vous m'avez blessé. Ne sauriez-vous jouer sans vous fâcher? Un petit garçon qui joue avec un cheval de bois. Ne jouez pas avec ce pistolet, il est chargé.*

Fig., *Jouer avec sa vie, avec sa santé, etc.*, N'user d'aucun ménagement pour conserver sa vie, sa santé, etc. On dit aussi quelquefois, *Jouer avec la vie*, Ne point la regarder comme une chose sérieuse, et agir en conséquence.

Ce cheval joue avec son mors, se dit D'un cheval qui mâche son mors avec action.

Jouer sur le mot, sur les mots, Faire des allusions, des équivoques sur les mots. *Il aime à jouer sur le mot. Ne jouons pas sur les mots, et parlons sérieusement.*

Jouer, s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans le même sens. *Cet enfant se joue avec tout ce qu'on lui donne. Les petits chats se jouent avec des balles, avec des boules de papier. Des oiseaux qui se jouent dans le feuillage.* Il se dit quelquefois, poétiquement, Des choses. *Un ruisseau qui semble se jouer, qui se joue dans la prairie.*

Faire quelque chose en se jouant, Faire quelque chose en s'amusant, en badinant, sans application et sans peine. *Cet ouvrage aurait paru difficile à tout autre, il l'a fait en se jouant.*

Se jouer de quelque chose, Surmonter, braver sans peine, et comme en se jouant, ce qui, pour d'autres, semble difficile, dangereux, etc. *Ces hommes robustes se jouent des travaux les plus rudes. Il se joue de toutes les difficultés.*

Fig., *Se jouer de quelque chose*, S'en moquer, le traiter d'une manière frivole ou dérisoire, témoigner qu'on n'en fait point de cas. *C'est un homme sans foi, il se joue de ses engagements. Il ne faut pas se jouer ainsi des lois.* Il signifie aussi, Disposer de quelque chose arbitrairement et selon son caprice. *Se jouer de la vie des hommes.*

En Jurispr. féodale, on disait qu'*Un seigneur pouvait se jouer de son fief*, lorsqu'il lui était permis de le démembrer, et même d'en vendre une partie, sans qu'il fût rien dû au suzerain, pourvu qu'il retînt la foi entière et quelque droit seigneurial et domanial sur la partie aliénée. *Ce seigneur n'avait pas le droit de se jouer de son fief.*

Fig., *Se jouer de quelqu'un*, Se moquer de lui, le railler adroitement. *Ne voyez-vous pas qu'on se joue de vous? Penserait-il se jouer de moi?* On dit dans un sens analogue, *Ce chat se joue de la souris qu'il a prise, ce tigre se joue de sa proie, etc.*, lorsqu'il feint à plusieurs reprises de la laisser échapper, pour la ressaisir aussitôt.

Se jouer de quelqu'un, signifie aussi, Le décevoir, tromper ses projets, ses conjectures, etc. *La fortune se joue des hommes. La nature semble quelquefois se jouer de la science.*

Se jouer de quelqu'un, signifie encore, Le tromper en lui donnant de belles paroles. *Il m'a longtemps fait des promesses, donné des espérances, il se jouait de moi.*

Fig. et fam., *Se jouer à quelqu'un*, L'attaquer inconsidérément. *Ne vous jouez pas à lui, il n'entend pas raillerie. Quoi! il a osé se jouer à moi? Il s'est joué à son maître.* On dit aussi, *Ne vous jouez pas à cela, ne vous y jouez pas*, Ne soyez pas assez fou, assez téméraire pour faire cela, vous vous en repentiriez.

Jouer, signifie quelquefois, au figuré, Se mettre en danger de; et, dans cette acception, il est toujours suivi de la préposition à. *Cet homme joue à se faire pendre. Il joue à tout perdre. Vous jouez à vous casser le cou, à vous noyer. Vous jouez à vous perdre.*

Jouer, signifie aussi, Se divertir, s'occuper à un jeu quelconque. *Jouer à colin-maillard, à la main chaude, au propos interrompu, etc. Jouer aux échecs, au trictrac, à la boule, aux cartes, aux dés. Jouer aux barres, à la paume, au volant, au billard, au mail, etc. Jouer à qui fera une chose plus vite, mieux, etc. Jouer à qui perd gagne. Jouer avec quelqu'un. Jouer contre quelqu'un. Jouer deux contre deux. Tirer au sort à qui jouera le premier. Jouer bien. Jouer mal. Il ne sait pas jouer. Il joue de son mieux. Il joue de son reste. Il joue bien, mais il joue de malheur. Gagner avec un aussi mauvais jeu, c'est jouer de bonheur. Il joue à jeu sûr. Jouer à quitte ou double, ou Jouer quitte ou double. Aller jouer dans un tripot. On ne donne plus à jouer dans cette maison.*

Il se dit quelquefois absolument en parlant De l'habitude de jouer à des jeux de commerce ou de hasard, et se prend ordinairement dans un sens défavorable. *C'est un homme qui joue. Il commence à se ranger, il ne joue plus. Rien ne peut l'empêcher de jouer.*

A certains Jeux de cartes, *Faire jouer*, Nommer la couleur dans laquelle le coup doit être joué. *C'est lui qui fait jouer.* On dit aussi, *Jouer sans prendre*, ou simplement *Jouer*, et *Faire jouer sans prendre*, ou simplement *Faire jouer*, Jouer, obliger l'adversaire à jouer sans écarter et sans prendre de nouvelles cartes. *Jouez-vous? Faites-vous jouer?*

Au Quadrille et au Tri, *Jouer sans prendre*, Jouer sans demander le roi.

Prov. et par exagérat., *Il jouerait les pieds dans l'eau*, se dit D'un joueur déterminé.

Fam. et en plaisantant, *Ne jouer que pour l'honneur*, ou activement, *Ne jouer que l'honneur*, Jouer sans intéresser le jeu.

Fig. et fam., *Jouer au plus sûr*, Choisir de deux expédients celui où il y a le moins de risque, dont les inconvénients paraissent moins grands et le succès plus certain. *Jouer à jeu sûr*, Être certain du succès des moyens qu'on emploie dans une affaire.

Fig. et fam., *Jouer au fin, au plus fin*, Employer l'adresse, la finesse pour venir à bout de ses desseins.

Fig. et fam., *Jouer de bonheur*, Réussir dans une affaire où l'on avait à craindre d'échouer. On dit dans le sens contraire, *Jouer de malheur.*

Fig. et fam., *Jouer à quitte ou double*, ou *Jouer quitte ou double*, Risquer, hasarder tout, pour se tirer d'une mauvaise affaire.

Fig. et fam., *Jouer à qui perd gagne*, se dit Lorsqu'un désavantage apparent procure un avantage réel.

Fig. et fam., *Jouer de son reste*, Prendre un moyen extrême après lequel on n'a plus de ressource. Il signifie aussi, Achever de consumer son bien. *Il a si bien joué de son reste, qu'il en est à l'aumône.* Cela se dit encore en parlant Du dernier parti, des dernières ressources qu'on tire de sa place, de sa situation, etc. *Ce ministre joue de son reste. Cette coquette joue de son reste.*

Jouer, s'emploie quelquefois avec le nom de l'espèce de monnaie qu'on met au jeu. *Jouer aux écus, aux louis.*

Il s'emploie aussi, à certains Jeux de cartes, avec le nom de la couleur dans la-

quelle on joue. *Jouer en carreau, en cœur, en trèfle, etc.*

JOUER, signifie encore, Se servir de l'instrument qui est nécessaire pour jouer à tel ou tel jeu. *Jouer du battoir, au battoir. Jouer avec une raquette. Jouer de masse. Jouer de queue.*

Jouer des gobelets, Faire des tours de passe-passe avec des gobelets. On le dit aussi, figurément et familièrement, D'un fourbe, d'une personne qui cherche à tromper ceux avec qui elle traite.

Jouer des mains, Badiner avec les mains, se donner des coups l'un à l'autre avec les mains. *C'est une très mauvaise habitude que de jouer des mains. Ces enfants jouent toujours des mains.* Il se dit aussi familièrement, dans un sens plus sérieux, De tout combat entre deux ou plusieurs personnes.

Jouer de l'espadon, jouer du bâton à deux bouts, etc., Les manier avec adresse. On dit dans un sens analogue, *Jouer du drapeau.*

Fig. et pop., *Jouer des jambes,* Courir. On le dit surtout D'une personne qui s'enfuit. *Il se mit aussitôt à jouer des jambes.*

Fig. et fam., *Jouer de la prunelle,* Jeter des œillades, faire quelques signes des yeux. Il se dit ordinairement en parlant Des signes qu'un homme et une femme se font l'un à l'autre, quand ils sont d'intelligence.

Fig. et pop., *Jouer des couteaux,* Se battre à l'épée.

Fig. et pop., *Jouer de la poche,* Tirer de l'argent de sa poche pour payer. *Jouer du pouce,* Compter de l'argent pour payer.

JOUER, signifie, par extension, Se servir d'un instrument de musique, en tirer des sons. *Jouer du violon, de la harpe, de la flûte, du hautbois, etc. Il joue de toutes sortes d'instruments. Il joue sur tous les tons. Il joue dans le goût, dans la manière d'un tel. Faites jouer les violons.*

JOUER, signifie encore, Se mouvoir, agir d'une certaine façon. En ce sens, il se dit surtout Des ressorts, des machines, etc. *Ce ressort joue en sens inverse de l'autre. Expliquer la manière dont les pièces d'une machine jouent entre elles.*

Il signifie également, Avoir l'aisance et la faculté du mouvement. *Ce ressort joue bien, ne joue point. Cette serrure ne joue pas bien. Faites en sorte que la clef joue mieux dans cette serrure. Cet os ne joue pas comme il faut dans l'emboîture. Ce bois joue,* Ce bois se resserre ou se dilate.

Fig., *Faire jouer toutes sortes de ressorts,* Employer tout son pouvoir, tous les moyens dont on peut disposer.

JOUER, se dit aussi Des cascades, des jets d'eau, etc., qu'on lâche pour les faire couler ou jaillir. *On fit jouer les eaux. Les eaux jouèrent tout le jour.* Autrefois, on disait activement, dans le même sens : *On joua les eaux. On a joué les eaux.*

Il se dit encore D'une mine que l'on fait sauter, d'une pièce d'artillerie, d'un artifice que l'on fait partir, en y mettant le feu. *La mine, le fourneau joua. Quand le canon eut joué. Faites jouer la mine, le canon. Faites jouer les pétards.* On dit dans un sens analogue, *Faire jouer une pompe, des pompes,* Les faire aller.

JOUER, s'emploie aussi comme verbe actif, et signifie, Faire, en parlant D'un jeu ou d'une partie de jeu, d'un coup au jeu, etc. *Jouer un jeu. Jouer une partie. Jouer un coup. Jouer une partie de boston. Jouer le piquet. Jouer un cent de piquet. Jouer une partie de trictrac. Jouer la partie d'honneur.*

A la Paume, *Jouer une balle,* Pousser une balle.

Jouer une carte, Jeter une carte. *Jouer cœur, jouer carreau, etc.,* Jouer une carte de ces couleurs.

Au Piquet, *Jouer bien les cartes,* Tirer tout le parti possible de ses cartes. *Il écarte bien, mais il joue mal les cartes.*

Jouer le jeu, Jouer suivant les règles du jeu. *Vous ne jouez pas le jeu.*

Fig. et fam., *Jouer bien son jeu,* Se comporter adroitement en quelque affaire, savoir bien dissimuler pour arriver à ses fins. *Il a bien joué son jeu.*

Jouer un jeu, Le savoir bien jouer, le jouer par préférence, être dans l'usage, dans l'habitude de le jouer. *Quel jeu jouez-vous? est-ce le boston? est-ce le piquet? Je ne joue que le trictrac.*

JOUER, actif, se dit aussi en parlant De ce que l'on hasarde au jeu. *Jouer gros jeu. Jouer un jeu d'enfer. Jouer petit jeu. Jouer deux louis sur une carte. Jouer tant à la partie. Nous ne jouons que dix sous. C'est un homme qui joue tout. Dès qu'il a quelque chose, il va le jouer.*

Fam., *Il jouerait jusqu'à sa chemise,* Il jouerait tout ce qu'il a.

Fig. et fam., *Jouer gros jeu,* S'engager dans une affaire où l'on hasarde beaucoup pour sa réputation, pour sa fortune, pour sa vie.

Fig., *Jouer sa vie,* S'exposer témérairement.

Jouer quelqu'un, Jouer avec quelqu'un. En ce sens, il ne se dit que dans ces phrases des Jeux de paume et de volant : *Je l'ai joué du battoir. Il me gagne toujours, quoiqu'il me joue par-dessous la jambe, par-dessous jambe.*

Fig. et fam., *Jouer quelqu'un par-dessous jambe, par-dessous la jambe.* Voyez JAMBE.

Fig., *Jouer quelqu'un,* Le tromper, l'abuser. *Il le joue depuis trois ans, en lui faisant espérer cet emploi. Je vois que l'on m'a joué, que je suis joué. Il avait quelque dépit de se voir joué.*

Fig. et fam., *Jouer les deux,* Tromper deux personnes ou deux parties qui ont des intérêts opposés, en faisant semblant de les servir l'une contre l'autre.

Prov. et fig., *Jouer une pièce, un tour à quelqu'un,* Lui faire un tour ou malin ou méchant. *Il a voulu me jouer un tour auprès d'un tel. On lui a joué une pièce sanglante.* On dit neutralement, dans le même sens, *Jouer d'un tour à quelqu'un, lui en jouer d'une, lui en jouer d'une bonne. S'il me joue de celui-là, je lui en jouerai d'un autre.*

JOUER, actif, signifie en outre, Exécuter un air, un morceau de musique sur un instrument, avec des instruments. *Jouer un air. Jouer une ouverture à grand orchestre. Jouer une contredanse. Jouer un air sur le violon, sur le piano, etc. Écoutez l'air qu'on joue.*

Il signifie encore, Représenter, et se dit en parlant soit De la pièce de théâtre qu'on représente, soit Du personnage qu'on est chargé d'y représenter. *Jouer une comédie, une tragédie, une farce. Jouer un personnage, un rôle. Jouer les amoureux, les pères nobles, les ingénues, etc. On a joué Andromaque. Un tel a joué le rôle d'Oreste, a joué Oreste.* Absolument : *Ce comédien joue fort bien. C'est la première fois qu'il joue. Etc.*

Jouer la comédie, Exercer la profession de comédien. *Il veut jouer la comédie.* Absolument, *Cet acteur a cessé de jouer.*

Jouer la comédie, signifie, par extension, Faire des actions plaisantes pour exciter à rire; et, figurément, Feindre des sentiments qu'on n'a pas, chercher à paraître ce qu'on n'est pas réellement. *Vous le croyez affligé, il joue la comédie.*

Fig., *Jouer la douleur, la surprise, etc.; jouer l'affligé, jouer l'homme d'importance, etc.,* Feindre d'être affligé, d'être surpris, d'être un homme d'importance, etc.

Par extension, *Jouer tel rôle,* Figurer dans quelque affaire en telle ou telle qualité, ordinairement pour faire ou pour faciliter quelque tromperie. *Le prétendu mariage eut lieu : un tel joua le rôle de prêtre, et deux valets du séducteur celui de témoins.*

Fig., *Jouer un rôle,* Figurer dans quelque affaire, dans certains événements, y prendre part, soit à son avantage, soit d'une manière fâcheuse, avilissante, etc. *Il vit bien qu'il jouait le rôle de dupe. Il y a joué un sot rôle, un fort mauvais rôle. Tous ceux qui jouèrent un rôle dans cette grande révolution. Il joua un grand rôle dans ces événements.* On le dit quelquefois De choses personnifiées. *Le rôle que joue la mémoire dans les opérations de l'entendement.* On dit aussi, mais seulement en parlant Des personnes, *Jouer un mauvais personnage, un sot personnage, etc.*

Jouer un grand rôle, signifie quelquefois, plus particulièrement, Faire une grande figure, occuper une grande place dans l'État. On dit, par opposition, *Jouer un petit personnage,* Être dans un poste peu honorable, ou Avoir peu d'influence dans une affaire.

JOUER, signifie aussi, Railler quelqu'un, le tourner en ridicule sur le théâtre. *C'est un tel qu'on a joué dans cette pièce, sous un nom emprunté. Molière a joué les faux dévots.*

JOUER, se dit encore D'une chose qui en imite une autre, qui en a l'apparence. *Ce papier joue le velours. Cette étoffe joue la soie. Cette composition joue le diamant.*

JOUÉ, ÉE. part. passé.

Au Jeu de dames, de trictrac, *Dame touchée, dame jouée,* Lorsqu'on a touché une dame, on est obligé de la jouer.

Prov., *C'est un jeu joué,* se dit D'une feinte concertée entre deux ou plusieurs personnes.

JOUET. s. m. Il se dit Des bagatelles qu'on donne aux enfants pour les amuser, et avec lesquelles ils jouent. *Jouet d'enfant. Le hochet est le jouet ordinaire des petits enfants. Cela lui sert de jouet. Acheter des jouets.*

Il se dit, par extension, Des choses avec lesquelles jouent les animaux. *Le jouet d'un chat, d'un jeune chien. Tout sert de jouet aux jeunes animaux.*

Il se dit figurément d'Une personne dont on se joue, dont on se moque. *Pensez-vous qu'il veuille être votre jouet?*

Il se dit quelquefois au figuré, surtout dans le style poétique, De ce qui est abandonné à l'action impétueuse des éléments. *Un vaisseau qui est le jouet des vents, des flots, des tempêtes.*

Il se dit plus souvent au sens moral, dans une acception analogue. *Être le jouet de la fortune, du sort, des événements, etc. Être le jouet de ses passions, de sa vanité. Être le jouet des caprices d'un maître.*

JOUET, en termes de Manège, se dit d'Une petite chaînette suspendue à la brisure du

canon qui forme l'embouchure. *Mettre un jouet dans la bouche du cheval, pour en solliciter l'action.*

JOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui joue, qui folâtre avec quelqu'un. En ce sens, il ne s'emploie que dans ces locutions familières, *Un rude joueur, une rude joueuse*, Une personne qui ne sait point jouer, folâtrer, sans blesser ceux avec qui elle joue.

Fig. et fam., *C'est un rude joueur*, C'est un homme à qui il ne fait pas bon se jouer.

JOUEUR, signifie plus ordinairement, Celui qui joue à quelque jeu où il y a des règles. *Combien sont-ils de joueurs? Les académies de jeux sont pleines de joueurs de mauvaise foi. Joueur de paume, joueur de boule, etc. Bon joueur de trictrac. Sot joueur.*

Prov. et fig., *La balle cherche le joueur, va au joueur*, se dit Quand l'occasion de faire quelque chose se présente à celui qui est le plus capable de s'en bien acquitter. On dit elliptiquement, dans le même sens, *Au bon joueur la balle*, et *La balle au joueur.*

Beau joueur, ou *Bon joueur*, se dit D'un homme qui joue franchement, et qui est d'une humeur égale, soit qu'il gagne, soit qu'il perde. On dit dans le sens contraire, *Mauvais joueur.*

JOUEUR, se dit absolument de Celui qui a la passion du jeu, qui fait en quelque sorte métier de jouer. *Ne donnez point votre fille à ce jeune homme, c'est un joueur. Cette femme est une grande joueuse, une joueuse de profession.*

Joueur d'instrument, Celui qui joue de quelque instrument de musique. Il ne se dit guère aujourd'hui que Des musiciens de bas étage. *Joueuse de harpe. Joueur de flûte. Joueur d'orgues. Joueur de guitare. Joueur de violon.*

Joueur de farces, joueur de gobelets, joueur de marionnettes, se dit de Ceux qui divertissent le public par des farces, etc.

JOUFFLU, UE. adj. Qui a de grosses joues. *Cette femme est trop joufflue.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Gros joufflu. Grosse joufflue.* Ce mot est familier.

JOUG. s. m. (On fait sentir un peu, et comme *gue*, le G final, même devant une consonne.) Pièce de bois qu'on met pardessus la tête des bœufs, et avec laquelle ils sont attelés pour tirer, pour labourer. *Mettre les bœufs au joug, leur ôter le joug.*

Il signifie au figuré, Servitude, sujétion. *Joug pesant, rude, insupportable. Joug honteux. Le joug de la servitude. Le joug de la loi. Mettre sous le joug. Tenir sous le joug. Imposer un joug. Porter le joug. Subir le joug. S'affranchir du joug. Secouer le joug. Le joug s'est appesanti sur leurs têtes.* JÉSUS-CHRIST *dit, dans l'Évangile, que son joug est doux. Le joug de l'étiquette.*

Le joug du mariage. Le lien du mariage. *Il est marié, le voilà sous le joug.*

JOUG, se dit, dans l'Histoire romaine, d'Une pique attachée en travers au bout de deux autres piques fichées en terre, et sous laquelle on faisait passer des ennemis vaincus. *Faire passer une armée sous le joug. Passer sous le joug était un opprobre.*

JOUIR. v. n. Avoir l'usage, la possession actuelle de quelque chose, et en tirer tous les fruits, tous les émoluments, tous les avantages, etc. *Jouir d'une terre, d'un emploi, d'une pension. Jouir d'une entrée à un spectacle. Jouir d'un privilège, du droit de... Jouir des droits civils, des droits politiques. Il jouit de cent mille francs de rente. Il est majeur, il jouit de son bien. Il jouit de ses droits. Il ne jouit de rien. Jouir d'une chose en bon père de famille.* On l'emploie souvent absolument. *Il jouissait paisiblement. Il faut le laisser jouir. Vous m'avez vendu votre terre, votre charge, faites-moi jouir. Qui vous empêche de jouir? Jouir de bonne foi.*

Il se dit, dans une acception plus étendue, en parlant De toute chose qui procure du bien-être, de l'avantage, de l'agrément, etc. *Jouir d'une honnête aisance. Jouir d'une parfaite santé. Jouir du repos, de la paix. Jouir de la félicité. Jouir de la gloire éternelle. Jouir d'une grande réputation, d'un immense crédit. Jouir de la considération publique. Jouir de l'estime de quelqu'un. Jouir de la présence, de la société de quelqu'un.* On le dit quelquefois Des animaux et des choses. *Les animaux qui jouissent de la faculté de... La réputation dont cet ouvrage a si longtemps joui.*

Il signifie aussi, Profiter d'une chose qu'on a, qu'on possède, en goûter le plaisir, l'agrément, etc. *Savoir jouir de sa fortune. Jouir de sa bonne fortune. Il sait jouir de la vie. Il jouit du présent, sans trop s'occuper de l'avenir. Jouir de la victoire. Ce guerrier, cet auteur n'a pas assez vécu pour jouir de toute sa renommée, de toute sa gloire. Jouir du monde, des plaisirs du monde.* Dans ce sens, on le dit quelquefois absolument, surtout lorsqu'il s'agit Des biens de la fortune ou des plaisirs. *Il est riche, mais il ne sait pas jouir. Le temps fuit, jouissons.*

Jouir de l'embarras de quelqu'un, de son affliction, de sa détresse, etc., Éprouver du plaisir à le voir ou à le savoir embarrassé, affligé, malheureux, etc.

Jouir de quelqu'un, Avoir la liberté, le temps de conférer avec lui, de l'entretenir, d'en tirer quelque service, quelque plaisir. *Nous jouirons de lui pendant son séjour à la campagne. Il est si occupé, que l'on n'en saurait jouir. On n'en jouit pas comme on veut.*

Jouir d'une femme, Avoir commerce avec elle.

JOUISSANCE. s. f. Usage et possession de quelque chose. *Jouissance paisible. Longue jouissance. Pleine jouissance. La jouissance d'un privilège, d'un droit. La jouissance des droits civils, des droits politiques. Avoir pleine et entière jouissance de ses biens. Il obtint un arrêt qui le mit en jouissance de cette terre. Entrer en jouissance. On lui en a accordé, donné, laissé la jouissance. Après une jouissance de longues années. Assurer à quelqu'un la jouissance d'une chose. Maintenir dans la jouissance. Troubler dans la jouissance. Il n'a point la propriété de cette terre, il n'en a que la jouissance, que l'usufruit, sa vie durant.*

En termes de Finances, *Jouissance de telle époque*, se dit en parlant De l'époque de l'année où le Trésor public paye les intérêts d'une rente inscrite au grand-livre, où une compagnie paye ses dividendes, les intérêts de ses obligations. *Jouissance du vingt-deux mars, du vingt-deux juin, etc.*

Action de jouissance, Action supplémentaire qui sans porter d'intérêt donne droit à une part dans le dividende.

JOUISSANCE, signifie quelquefois, Plaisir, volupté. *Pour lui ce travail est une jouissance. Il trouve une sorte de jouissance à remplir ce devoir. Privé de toute jouissance. Goûter de nobles jouissances. Les jouissances que l'homme goûte ici-bas. La civilisation multiplie nos besoins avec nos jouissances.*

JOUISSANT, ANTE. adj. T. de Jurispr. Qui jouit. *Majeur usant et jouissant de ses droits. Fille usante et jouissante de ses droits.*

JOUJOU. s. m. Jouet d'enfant. *Il faut lui donner un joujou pour l'apaiser. Donner des joujoux à un enfant.*

JOUR. s. m. Clarté, lumière que le soleil répand lorsqu'il est sur l'horizon, ou qu'il en est proche. *Le jour et la nuit. Avant le jour. D'où venez-vous avant le jour? Le jour va bientôt paraître. Le jour commence à poindre. Il commence à faire jour. À l'aube du jour. Au point du jour. À la pointe du jour. Il faisait à peine petit jour. La naissance du jour. Il est jour maintenant à cinq heures du matin. Il fait jour. Il était déjà grand jour. Le jour brille. Il fait encore jour. Le jour baisse. À la chute du jour. Sur le déclin du jour. Jour pur. Jour serein. Jour brillant. Beau jour. Grand jour. Jour faible. Jour sombre. Jour bas. Il faut travailler à cela de jour, en plein jour. De nuit et de jour. Voir le jour au travers de quelque chose. Il ne faut pas voir cette étoffe dans la boutique, il faut la voir au grand jour, au jour, portez-la au jour. Cette femme n'aime pas le grand jour. Cette beauté peut soutenir le grand jour. Il avait le jour dans les yeux. Le jour vient par là, vient de là, de ce côté-là. Le jour vient d'en haut. Il ne peut souffrir le jour. Cette chambre ne reçoit pas assez de jour. Le jour n'a jamais pénétré dans ces abîmes. Loin du jour. Fuir le jour, la lumière du jour, l'éclat du jour.* Poétiq., *Le soleil est le père du jour, l'astre du jour, le flambeau du jour, l'astre qui donne, qui fait le jour, etc.*

Prov., *Elle est belle comme le jour*, se dit D'une très belle personne. On dit dans un sens analogue, *Cet enfant est beau comme le jour.*

Fig., *Clair comme le jour*, se dit De ce qui est évident ou facile à comprendre, de ce qui est sans obscurité. *Cette proposition est aussi claire que le jour. Il est clair comme le jour que c'était là son intention.*

Fig., *Le grand jour*, La publicité. *Il ne redoute le grand jour pour aucun de ses actes.* On dit quelquefois simplement, *Le jour. Cet homme craint le jour*, Il craint de se montrer, d'être connu. On dit aussi, *Le grand jour de la publicité, de l'impression, etc. Cet ouvrage fort loué avant l'impression ne soutint pas le grand jour de la publicité.*

Fig. et fam., *C'est le jour et la nuit*, ou *C'est la nuit et le jour*, se dit De deux choses ou même de deux personnes qui diffèrent beaucoup entre elles. On dit dans le même sens, *Ces deux personnes, ces deux choses ne se ressemblent pas plus que le jour et la nuit; elles diffèrent autant que le jour et la nuit; etc.*

Fig. et fam., *Brûler le jour*, se dit Quand on allume des flambeaux pendant qu'il fait encore jour.

Fig. et fam., *Il est jour chez lui, chez elle*, se dit en parlant D'une personne qui vient de se lever et chez laquelle on peut entrer. *Je crois qu'il n'est pas encore jour chez un tel.* On dit aussi, *Il est petit jour chez lui, chez elle*, en parlant D'une personne qui ne fait que de s'éveiller.

Demi-jour, Clarté faible. *Se placer dans le demi-jour. La chambre n'était éclairée que par un demi-jour.*

Percé à jour, Percé de part en part, en sorte qu'on voie le jour au travers. On dit dans un sens analogue, *Broderie à jour*, et *Points à jour.*

Fig., *Percé à jour*, se dit De quelqu'un ou de quelque chose qui est pénétré, dévoilé. *C'est un fourbe ; il a beau dissimuler, il est percé à jour. Sa fraude est percée à jour. Son secret est percé à jour.*

Cet édifice, cette maison est à jour, tout à jour, se dit D'un édifice, d'une maison dont les portes et les fenêtres ne sont pas encore placées, ou n'existent plus.

Poétiq., *Voir le jour*, Être né, vivre. *Depuis que je vois le jour. Il n'avait pas encore vu le jour.* On dit aussi : *Mettre au jour*, Donner la naissance. *Ceux à qui je dois le jour, qui m'ont donné le jour*, Ceux de qui je suis né. *Perdre le jour*, Mourir. *Etc.*

Voir le jour, se dit aussi figurément, Des choses qu'on expose au jour, qu'on retire du lieu où elles étaient cachées, enfouies. *Il y a bien des années que ce meuble n'a vu le jour.* On le dit quelquefois en parlant De la publication des ouvrages d'esprit. *Ce livre n'a vu le jour qu'après la mort de son auteur.*

Fig., *Mettre un livre, un ouvrage au jour*, Le faire imprimer, le rendre public. *Quand mettrez-vous vos poésies au jour?*

Fig., *Mettre une chose au jour, au grand jour*, La divulguer, la rendre publique. *Mettre au jour la perfidie de quelqu'un.*

Jour, se dit quelquefois de Toute autre clarté que celle du jour. *Le jour artificiel que donnent les bougies, les lampes. Le faible demi-jour que la lune répand sur les objets.*

Il s'emploie aussi figurément. *Rien n'est plus propre à jeter du jour sur ces questions. Sa découverte répandit un grand jour sur les causes de ce phénomène. L'Évangile fit luire un jour nouveau.*

Jour, se dit particulièrement de La manière dont un objet est frappé par la lumière. *Ce tableau devrait être placé dans un autre jour. Vous avez placé votre modèle dans un mauvais jour. Mettre une chose à un jour* ou *dans un jour convenable. Cette statue est dans un jour qui en fait ressortir toutes les beautés. Tourner et retourner une étoffe, la présenter à différents jours.*

Faux jour, Lumière qui éclaire mal les objets, de manière à les faire voir autrement qu'ils ne sont. *Dans la boutique de ce marchand il y a un faux jour, de faux jours qui trompent sur la couleur des étoffes. Ce tableau est en faux jour, dans un faux jour.*

Mettre quelque chose dans son jour, Le placer à un jour convenable, de manière qu'on puisse le bien voir. *Cette étoffe n'est pas dans son jour. Il faut mettre ce tableau dans son jour.*

Jour, s'emploie aussi figurément, dans le sens qui précède. *Il me présenta la chose sous un jour si avantageux, que j'acceptai sa proposition. Une chose qui s'offre, qui se présente, que l'on voit sous un jour favorable. Mettre une affaire dans un faux jour, la présenter sous un faux jour. Mettre une pensée dans son jour, dans tout son jour.*

Jour, en Peinture, se dit de L'imitation de la lumière qui se répand sur les objets représentés dans un tableau. *Dans ce tableau, le jour vient d'en haut, le jour vient de tel côté.*

Placer, mettre un tableau à son jour, Le placer de manière que le jour de l'endroit où on l'expose vienne du même côté que le jour par lequel les objets représentés dans le tableau paraissent éclairés. *Ce tableau n'a pas été placé à son jour, n'est pas à son jour.*

Jour, se dit également, en Peinture, surtout au pluriel, Des touches les plus claires d'un tableau. *Savoir bien mêler les jours et les ombres. Observer bien les jours et les ombres. Les jours sont bien entendus et bien ménagés dans ce tableau. Des jours de reflet.*

Jour, se dit encore Des fenêtres, des ouvertures qu'on fait aux bâtiments, pour qu'ils puissent recevoir le jour. *Un jour bien pratiqué. Des jours bien ménagés.*

Tirer du jour d'un certain côté, Pratiquer de ce côté une fenêtre, une ouverture.

En termes d'Architecture, *Jour droit*, Celui d'une fenêtre à hauteur d'appui. *Jour d'en haut*, Jour qui est communiqué par un abat-jour. *Faux-jour*, Fenêtre percée dans une cloison pour éclairer un passage de dégagement, un petit escalier, etc.

En Jurispr., *Jour de coutume*, Jour, fenêtre que le propriétaire d'une maison fait ouvrir dans un mur non mitoyen. *Jour de servitude*, Ouverture ou fenêtre faite dans un mur, en vertu d'un titre, d'une convention particulière. *Jour de souffrance*, Ouverture ou fenêtre donnant sur la propriété d'un voisin, qui le souffre ou qui l'a permis. On dit dans le même sens, *Cette maison a des jours sur la maison, sur la propriété voisine.*

Jour, se dit pareillement de Certaines ouvertures par où le jour, l'air peut passer. *Ces planches ne sont pas bien jointes, il y a du jour entre-deux. Il y a de grands jours dans cette muraille, des jours à y passer la main.*

Se faire jour, Se faire ouverture et passer, se frayer un chemin. *Il s'est fait jour au travers des ennemis.* On l'emploie aussi figurément. *Tôt ou tard la vérité se fait jour. Un homme qui n'a que son mérite pour toute recommandation a bien de la peine à se faire jour.*

Jour, signifie en outre figurément, Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire. *Si je vois jour à cette affaire. Si je vois jour à cela. Je n'y vois point de jour. S'il y a jour. Je vois jour à le servir.*

Jour, signifie aussi, Certain espace de temps par lequel on divise les mois et les années. Il se dit proprement de L'espace de vingt-quatre heures, que l'on appelle *Jour civil*, et qui se prend, parmi nous, d'un minuit à l'autre ; mais on le dit souvent aussi Du temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil, et que l'on nomme par opposition *Jour naturel.* Le sens du discours suffit ordinairement pour déterminer quelle est, de ces deux acceptions, celle que le mot doit recevoir. *Il y a tant de jours au mois, à la semaine, dans l'année. Le premier jour, le second jour, etc. Quel jour est-il, quel jour est-ce aujourd'hui? Le saint du jour. Les nouvelles du jour. Jour ouvrier. Jour ouvrable. Jour de fête. Jour férié. Jour gras. Jour maigre. Le jour de Noël. Le jour de Pâques. Le premier jour de l'année, le premier jour de l'an*, ou *Le jour de l'an. Jour solennel. Jour d'audience. Le jour du courrier. Le jour d'hier. Le jour de devant. Le jour d'après. Un jour devant. Un jour après. Un jour trop tôt. Un jour trop tard. Le jour de ses noces. Le jour de son sacre. Un jour de bataille. Un jour de triomphe. Un jour de conseil. Un jour de séance, d'audience. Un jour de cérémonie. Un jour de réception. Un jour de marché. Il fut condamné à huit jours de prison, d'emprisonnement. Après avoir marché pendant huit jours. Après huit jours de marche. Il fut deux jours absent. On lui a donné huit jours pour mettre ordre à ses affaires. Durant tout le jour. Tout le long du jour. Tant que le jour dure. Travailler tout le jour. Travailler jour et nuit. Passer les nuits et les jours à l'étude. Il vient ici tous les jours. De deux jours l'un. Tous les deux jours. Tous les huit jours. Dans quinze jours. C'est mon habit de tous les jours. Mettre un habit à tous les jours. Passer plusieurs jours à la campagne. Ce fut le plus beau jour de ma vie. En ce beau jour. En ce grand jour. Le jour fatal approchait. Il n'a plus que quelques jours à vivre. Un heureux jour. Un malheureux jour. Marquer, fixer, indiquer, assigner un jour. Prendre un jour. Donner un jour. Prendre jour pour faire telle chose. À jour préfix. À jour nommé. Quand le jour fut venu. Ces trois généraux commandaient alternativement chacun leur jour. C'était le jour d'un tel. Il était de jour. Je l'attends de jour en jour. De jour à autre. D'un jour à l'autre. Il paye tant par jour. J'en ai fait la relation jour par jour. Je l'ai compté jour par jour. Il est mort un an après sa femme, jour pour jour. Le jour du jugement. Le jour du Seigneur sera un jour terrible. Lorsque le Seigneur viendra au jour de sa colère. Un jour viendra que... Souhaiter le bon jour, donner le bon jour à quelqu'un. Bon jour, monsieur.* Dans ces trois dernières phrases, on écrit plus ordinairement *Bonjour*, en un seul mot. Voyez Bonjour.

Jour, Jour de réception, jour où une maîtresse de maison reçoit ses amis. *Le mardi est le jour de Madame X.*

Jour, se dit quelquefois par rapport à la saison, à l'état de l'atmosphère, de la température. *Un jour de printemps, d'été, d'automne, etc. Les jours caniculaires. Un jour de beau temps. Un beau jour. Un jour de pluie. Un jour pluvieux. Etc.*

Jour astronomique, L'espace de vingt-quatre heures solaires moyennes, compté d'un midi à l'autre.

Jours complémentaires, s'est dit, dans le Calendrier républicain, Des cinq ou six jours que l'on comptait à la fin de l'année, pour compléter le nombre de trois cent soixante-cinq ou de trois cent soixante-six jours, les mois de ce calendrier n'étant chacun que de trente jours.

Les beaux jours, Les premiers jours du printemps. *Remettez votre voyage aux beaux jours.*

Fig., *Les beaux jours*, Le temps de la première jeunesse, ou Les temps les plus heureux de la vie. *Ses beaux jours sont passés.*

Les jours gras, signifie particulièrement, Les derniers jours du carnaval, qui sont le jeudi, le dimanche, le lundi et le mardi. *Pendant les jours gras.*

Un bon jour, Un jour de grande fête. *Le jour de Pâques est un bon jour.*

Prov., *Bon jour, bonne œuvre*, se dit en parlant D'une bonne action faite en un jour solennel. *Ils se sont réconciliés le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre.* On le dit plus ordinairement par ironie. *Il a volé le jour de Noël : bon jour, bonne œuvre.*

Pop., *Faire son bon jour*, Faire ses dévotions, recevoir la communion.

Fam., *C'est aujourd'hui son mauvais jour, il est dans son mauvais jour*, Il a aujourd'hui un accès de la maladie, de la mauvaise humeur, ou de la mélancolie, etc., à laquelle il est sujet. On dit de même : *C'est son jour de fièvre, son jour de mauvaise humeur, de mélancolie, son jour de gaieté, de*

bonne humeur, etc. Avoir des jours de fièvre. Avoir des jours de gaieté et des jours de tristesse. Avoir de bons et de mauvais jours.

Prov., *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas*, L'humeur, la condition des gens, l'état des choses sont sujets à changer du jour au lendemain.

Jours de barbe, Les jours où on a l'habitude de se faire la barbe. *Jour de médecine*, Le jour où une personne malade prend médecine.

Jour critique, Jour où il arrive ordinairement quelque crise, dans certaines maladies. *Le septième et le neuvième sont ordinairement des jours critiques.* On le dit aussi Des jours où les femmes ont leurs règles.

Prendre le jour de quelqu'un, Prendre le temps, le moment qui lui convient. *Je prendrai votre jour.* On dit dans un sens analogue, *Il a pris son jour pour cette affaire*, Il a choisi le temps qui lui convenait le mieux.

Fam., *Gagner sa vie au jour la journée, vivre au jour la journée, au jour le jour*, N'avoir pour subsister que ce qu'on gagne chaque jour par son travail.

Prov. et fig., *Vivre au jour le jour, au jour la journée*, S'inquiéter peu du lendemain, être sans prévoyance.

Prov., *À chaque jour suffit sa peine, suffit son mal*, Il ne faut pas se tourmenter inutilement sur l'avenir, se faire des chagrins d'avance.

Fig., *Faire du jour la nuit et de la nuit le jour*, Dormir le jour et veiller la nuit.

Tous les jours, signifie quelquefois, De jour en jour. *Il devient tous les jours plus intraitable.*

Les vêtements de tous les jours, Les vêtements ordinaires, par opposition Aux vêtements du dimanche.

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un à tous les jours*, L'employer trop souvent, se familiariser trop avec lui, ne point user de discrétion à son égard. *Quand on a un aussi bon protecteur, il ne faut pas le mettre à tous les jours.* On dit aussi, *Se mettre à tous les jours*, S'exposer trop, se prodiguer. *Il ne faut pas qu'un général d'armée s'expose si souvent aux périls, qu'il se mette trop à tous les jours. Ce grand comédien se met à tous les jours*, Il joue très souvent, presque tous les jours. Ces phrases ont vieilli.

Fig. et fam., *Le saint du jour*, se dit d'Un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu.

Fig., *Le goût du jour*, Le goût qui règne présentement. *C'est le goût du jour.* On dit dans un sens analogue : *Un homme du jour. Les élégants du jour. La curiosité du jour. Etc.*

Être à son dernier jour, Être au jour, au moment où l'on doit mourir. On dit dans le même sens : *Jusqu'à mon dernier jour. Son dernier jour approche. Etc.*

En termes de Commerce, *Se mettre à jour*, Mettre toute sa correspondance, tous ses comptes en règle. On dit aussi, *Être à jour.*

Jour pour jour, à pareil jour, Le même jour à plusieurs mois ou à plusieurs années de distance. *Il y a vingt ans jour pour jour que cet événement est arrivé.*

Adverbial., *Un jour*, se dit D'une époque indéterminée dans le passé ou dans l'avenir. *Je lui dis, un jour, qu'il m'était impossible de... Un jour que je me promenais. Un jour vous vous repentirez de ne l'avoir point écouté. S'il arrivait, un jour, qu'on voulût...*

Fam., *Un beau jour*, Un certain jour. *Un beau jour, il prit la fuite.*

Un de ces jours, Prochainement. *J'irai vous voir un de ces jours.*

Au premier jour, Très prochainement. *Je vous paierai au premier jour.*

D'un jour à l'autre, Dans un court intervalle de temps. *On voit les fortunes se faire et se défaire d'un jour à l'autre.* On dit dans un sens analogue mais un peu plus fort, *Du jour au lendemain. Il fut ruiné du jour au lendemain. Je me tiens prêt à partir du jour au lendemain.*

En termes de Commerce, *Jours de faveur*, ou *Jours de grâce*, Dix jours de délai qu'on accordait autrefois à celui sur lequel une lettre de change était tirée.

Grands jours, se disait autrefois d'Une assemblée ou compagnie extraordinaire de juges, tirés ordinairement des cours supérieures, qui avaient commission d'aller dans les provinces éloignées pour écouter les plaintes des peuples et faire justice. *Les grands jours étaient à Clermont en Auvergne. Messieurs des grands jours. Il fut condamné par les grands jours. On transféra les grands jours de Limoges à Poitiers.*

En style de l'Écriture sainte, *L'Ancien des jours*, Dieu. *Mourir plein de jours*, Mourir très vieux.

Jour, se dit quelquefois figurément, d'Un temps plus ou moins long, pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'écoule ou s'est écoulé. *La vie de l'homme n'est qu'un jour. Ce bonheur n'a duré qu'un jour.*

Jours, au pluriel, se dit quelquefois d'Une certaine durée, d'une certaine époque, par rapport à ce qui s'y passe, aux événements qui la remplissent. *Aux premiers jours du monde. En ces tristes jours. En ces jours de calamité. Des jours malheureux. Elle a connu des jours meilleurs. Les seuls amis qui lui restèrent aux jours de l'infortune. J'ai vu les beaux jours de ce règne glorieux. Nous ne reverrons plus ces jours heureux. Les jours de notre enfance.*

Il signifie plus particulièrement, La vie, l'existence. *À la fin de nos jours. Le fil, la trame de mes jours. Trancher le fil de nos jours. Prolonger ses jours. Je tremblais pour vos jours. Les chagrins ont abrégé ses jours. Sauver les jours d'une personne. Souhaiter à quelqu'un des jours longs et heureux. Quand il sera sur ses vieux jours. Nous ne verrons point cela de nos jours. Il coule doucement ses jours.*

JOURNAL. adj. m. Qui est relatif à chaque jour. Il ne se dit guère que dans cette locution, *Livre journal*, Registre où l'on écrit, jour par jour et de suite, ce qu'on a reçu ou payé, acheté ou vendu, etc. On a dit aussi, dans le même sens, *Papier journal, papiers journaux.*

Journal, est aussi substantif, et signifie, Relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé en quelque pays, en quelque endroit, en quelque affaire, etc. *Il a un journal de la campagne de Flandre de telle année. Journal de ce qui s'est passé au siège de... Journal du siège de... Tenir un journal. Faire un journal. Écrire un journal. J'en ai vu deux journaux différents. Journal historique. Journal d'un voyage. Journal d'une traversée. Journal de bord. Le journal du bâtiment. Journal des audiences de telle cour.*

Il se dit, particulièrement, d'Une feuille quotidienne ou périodique, donnant les nouvelles et les accompagnant d'articles raisonnés sur la politique, les lettres, les sciences, les arts, etc. *Publier un journal. Les numéros d'un journal. Travailler à un journal, à la rédaction d'un journal. Écrire dans un journal. Rédiger un journal. Les rédacteurs d'un journal. Le bureau d'un journal. Les propriétaires d'un journal. Ce journal ne paraît que tous les deux jours, que deux fois par semaine, que trois fois par mois. Ce journal a cessé de paraître. Que dit le journal, que disent les journaux aujourd'hui? J'ai lu cela dans le journal, dans les journaux. Insérer un article dans un journal. Tous les journaux en parlent. Publier une chose par la voie du journal. Le journal officiel. Le journal du département. Le journal de telle ou telle ville. Les journaux français, anglais, etc. Les journaux de France, d'Allemagne, d'Angleterre. Journal politique. Grands journaux. Petits journaux. Journal scientifique et littéraire. Journal de médecine, de jurisprudence, etc.*

Journal, s'est dit aussi d'Une sorte de publication périodique qui paraît par cahiers de plusieurs feuilles, et que l'on appelle aujourd'hui plus souvent, *Revue.*

Journal, signifie aussi, Une ancienne mesure de terre, en usage encore dans certains départements. *Le journal varie suivant les provinces. Deux journaux de terres labourables.*

JOURNALIER, IÈRE. adj. Qui se fait chaque jour. *C'est un travail journalier. Exercice journalier. Occupation journalière. Ma tâche journalière.*

Il signifie aussi, Inégal, qui est sujet à changer. *Son esprit est journalier. Son humeur est journalière. La beauté est journalière. Les armes sont journalières.* On dit quelquefois par ellipse, *Il est journalier, elle est journalière.*

Journalier, s'emploie aussi comme substantif, et se dit d'Un homme qui travaille à la journée. *C'est un pauvre journalier. Payer des journaliers.*

JOURNALISME. s. m. État du journaliste. *Il a peu réussi dans le journalisme.*

Il se dit aussi de L'ensemble des journaux d'une ville ou d'un pays. *Le journalisme parisien.*

Il se dit encore de L'influence en bien ou en mal des journaux. *La puissance du journalisme.*

JOURNALISTE. s. m. Celui qui fait, qui rédige un journal, qui travaille, comme rédacteur, à un journal. *La profession de journaliste. Il s'est fait journaliste. Le journaliste a été mal informé. Le journaliste anglais prétend que...*

JOURNÉE. s. f. L'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève, jusqu'à l'heure où l'on se couche. *Il a passé la journée tristement. Il a bien employé la journée. La journée fut très belle, nous n'eûmes pas une goutte de pluie. Je garderai longtemps le souvenir de cette belle, de cette heureuse, de cette grande journée.*

Fam., *Vivre au jour la journée*, N'avoir pour subsister que ce qu'on gagne chaque jour par son travail; et, proverbialement et figurément, S'inquiéter peu du lendemain, être sans prévoyance.

Journée, se dit aussi Du travail d'un ouvrier pendant un jour. *Il travaille à la journée. Un homme de journée. Louer des gens à journée, à la journée. Ce sont des gens de journée. La journée d'un ouvrier, ses journées. Perdre sa journée. Il n'y a pas une journée entière.*

Fig. et fam., *Mentir à la journée*, Avoir l'habitude de mentir.

Prov. et fig., *Faire tant par ses journées, que…*, Faire en sorte par son travail, par ses soins, par son industrie, que… *Il a tant fait par ses journées, qu'il est venu à bout de telle chose.* En mauvaise part et par plaisanterie, *Il a tant fait par ses journées, qu'il a été chassé de la cour.* Ces phrases ont vieilli.

JOURNÉE, signifie également, Le salaire qu'on donne à un ouvrier pour le payer du travail qu'il a fait pendant un ou plusieurs jours. *Il a bien gagné sa journée. Il faut lui payer sa journée. On lui doit quinze journées. Tenez, voilà vos journées.*

Il se prend quelquefois pour Le chemin qu'on fait d'un lieu à un autre dans l'espace d'une journée. *Il y a une journée de chemin de ce lieu à tel autre. La journée est trop grande. Il marchait à grandes journées, à petites journées. Faire de grandes journées. Journée de messager. Journée d'armée.*

JOURNÉE, signifie encore, Un jour de bataille, ou La bataille même. *Ce fut une grande journée, une sanglante journée. On désespéra quelque temps du succès de la journée. Il eut presque tout l'honneur de cette journée, de cette fameuse journée. La journée de Poitiers, de Bouvines, de Rocroy, de Fleurus. La journée mémorable de Fontenoy, de Marengo, etc.*

Il se dit aussi d'Un jour où se sont passés des événements mémorables. *La journée des barricades. La journée des dupes. Les journées de Juillet* ou *Les trois journées. Les journées de Juin.* Dans ce sens il s'emploie quelquefois absolument. *Tout annonce que demain nous aurons une journée.*

JOURNÉE, en termes de Littérature, Division des pièces de l'ancien théâtre espagnol. *Une comédie en trois journées.*

JOURNELLEMENT. adv. Tous les jours, chaque jour. *Il travaille à cela journellement. Il s'y emploie journellement. C'est ce que je lui répète journellement.*

JOUTE. s. f. Combat à cheval d'homme à homme avec la lance. *S'exercer à la joute. Ce n'est plus le temps des joutes et des tournois. Il emporta le prix de la joute. Une joute à lances brisées, à fer émoulu.*

Joute sur l'eau, Espèce de divertissement dans lequel deux hommes, placés chacun sur l'avant d'un batelet, tâchent de se faire tomber dans l'eau, en se poussant l'un l'autre avec de longues lances, au moment où les bateaux s'approchent. *À telle fête, il y eut une joute sur l'eau.*

JOUTE, se dit aussi en parlant De certains animaux qu'on fait combattre les uns contre les autres. *La joute des coqs. La joute des cailles.*

JOUTER. v. n. Combattre avec des lances l'un contre l'autre. *S'exercer à jouter. Le lieu où l'on joutait.*

Faire jouter des coqs, des cailles, Les faire combattre.

JOUTER, signifie au figuré, Lutter contre quelqu'un, disputer, discuter. *Racine disait qu'il n'était pas assez hardi pour jouter contre Sophocle. Je ne vous conseille pas de jouter contre lui. Je n'ai garde de jouter contre un si habile homme, contre un homme d'une si grande réputation.*

JOUTEUR. s. m. Celui qui joute. *Un grand, un habile jouteur.*

Fam., *C'est un rude jouteur*, C'est un homme avec lequel il ne fait pas bon se mesurer. On le dit au propre et au figuré.

JOUVENCE. s. f. Jeunesse. Il n'est usité que dans cette locution, *La fontaine de Jouvence*, Fontaine fabuleuse qu'on suppose avoir la vertu de rajeunir. *Je crois, vraiment, qu'il vient de la fontaine de Jouvence. Il a bu de l'eau de la fontaine de Jouvence.*

JOUVENCEAU. s. m. Jeune homme qui est encore dans l'adolescence. On ne le dit que par plaisanterie. *Un beau jouvenceau. Un aimable jouvenceau. Vous êtes un joli jouvenceau de me venir donner de semblables conseils.*

JOUVENCELLE. s. f. Jeune fille. *Une aimable jouvencelle.* Il est vieux, mais on l'emploie quelquefois encore dans le style badin.

JOUXTE. préposition. Vieux mot qui signifie, Proche : *Jouxte le palais*; et Conformément à : *Jouxte la copie originale.*

JOV

JOVIAL, ALE. adj. Gai, joyeux. *Esprit jovial. Il est jovial. Humeur joviale. Être de complexion joviale. Face joviale.* Il est familier, et n'a point de pluriel au masculin.

JOVIALEMENT. adv. D'une manière joviale. Il est familier.

JOVIALITÉ. s. f. Gaieté bruyante. *Ses jovialités me fatiguent.*

JOY

JOYAU. s. m. Ornement précieux d'or, d'argent, de pierreries, qui sert à la parure des femmes, comme sont les bracelets, les pendants d'oreilles, etc. *Beau joyau. Riche joyau.*

En Jurispr., *Bagues et joyaux*, Les pierreries, perles et autres semblables objets de prix qui appartiennent à une mariée, et que son contrat de mariage lui donne le droit de reprendre après la mort de son mari. *Les bagues et joyaux de cette femme furent estimés cinquante mille francs. Allouer tant à une veuve pour ses bagues et joyaux.*

Les joyaux de la couronne, Les joyaux qui appartiennent à la couronne.

JOYEUSEMENT. adv. Avec joie. *Nous allâmes et nous revînmes joyeusement. Nous passâmes joyeusement la journée.*

JOYEUSETÉ. s. f. Plaisanterie, mot pour rire. On ne le dit guère que par raillerie. *C'est un homme de belle humeur, qui dit force joyeusetés. Ces sortes de joyeusetés ne réussissent pas toujours avec des gens de bon goût.* Il est familier.

JOYEUX, EUSE. adj. Qui a de la joie, qui est rempli de joie. *Un homme joyeux, bien joyeux. Cela l'a rendu plus joyeux. J'en suis bien joyeux. Je suis tout joyeux de vous voir. Vous le ferez, vous le rendrez bien joyeux. Vivre joyeux et content. Il est d'humeur joyeuse. Tenez-vous joyeux.*

Mener une vie joyeuse, mener joyeuse vie, Vivre dans les plaisirs, se livrer au plaisir.

Fam., *Bande joyeuse*, Compagnie de gens qui ne cherchent qu'à se réjouir. *Voici la bande joyeuse. Êtes-vous de la bande joyeuse?*

JOYEUX, signifie aussi, Qui exprime la joie. *Des cris, des chants joyeux. Des acclamations joyeuses. De joyeux transports. Le joyeux concert des oiseaux.*

Il signifie encore, Qui donne, qui inspire de la joie. *Une joyeuse nouvelle. Une chanson joyeuse.*

Le droit de joyeux avènement, se disait d'Un impôt qu'on payait autrefois au roi de France lors de son avènement au trône. *Louis XVI fit remise du droit de joyeux avènement.*

JUB

JUBÉ. s. m. Espèce de tribune, lieu élevé dans une église en forme de galerie, et qui est ordinairement entre la nef et le chœur. *Il était dans le jubé. Monter au jubé. Chanter l'évangile au jubé. Un beau jubé.*

Prov. et fig., *Venir à jubé*, Se soumettre, venir à la raison par contrainte, malgré qu'on en ait. *Je le ferai bien venir à jubé. Il est venu à jubé.*

JUBILAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient au jubilé. *Année jubilaire.*

Il est quelquefois synonyme de *Jubilé*, adjectif. *Docteur jubilaire.* Voyez ci-après JUBILÉ.

JUBILATION. s. f. Réjouissance, joie expansive. *Il y avait grande jubilation dans cette maison. Ils étaient en jubilation. Avoir un air de jubilation. C'est un vrai visage de jubilation.* Il est familier.

JUBILÉ. s. m. C'était, chez les Juifs, dans la loi de Moïse, Une solennité publique qui se célébrait de cinquante ans en cinquante ans, et lors de laquelle toutes sortes de dettes étaient remises, tous les héritages restitués aux anciens propriétaires, et tous les esclaves rendus à la liberté. *Quand le jubilé fut venu. Les Juifs ne vendaient pas leurs biens et leurs terres à perpétuité, mais seulement jusqu'à l'année du jubilé.*

Il signifie, dans la Religion catholique, Une indulgence plénière, solennelle et générale, accordée par le pape en certains temps et en certaines occasions. *Le grand jubilé. Jubilé universel. Le pape a accordé le jubilé. La bulle du jubilé. Recevoir, publier, ouvrir le jubilé. Les stations, les prières du jubilé. Gagner le jubilé. Jubilé pour la paix. Le grand jubilé n'était autrefois que de cent ans en cent ans; il fut ensuite de cinquante en cinquante ans; il est maintenant de vingt-cinq en vingt-cinq ans. Les papes donnent communément un jubilé extraordinaire à leur avènement.*

Faire son jubilé, Faire toutes les pratiques de dévotion ordonnées par la bulle du jubilé.

Fam., *Faire jubilé*, signifie, en termes de Jeu, Brouiller le jeu, de manière qu'il n'y ait ni perdants, ni gagnants.

JUBILÉ, s'employait aussi comme adjectif, et se disait D'un religieux, d'un chanoine, d'un docteur qui avait cinquante ans de profession, de service, de doctorat. *Chanoine jubilé. Docteur jubilé.*

JUC

JUCHER. v. n. Il se dit Des poules, et de quelques autres oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche pour dormir. *Les poules juchent dans le poulailler. Les faisans juchent sur les arbres.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Quand les poules se juchent.*

Il se dit, figurément et populairement, D'une personne logée très haut, ou placée dans un lieu élevé et peu convenable. *Il est allé jucher à un quatrième étage, à un cinquième. Où est-il allé se jucher?*

JUCHÉ, ÉE. part. passé.

En termes d'Art vétérinaire, *Cheval juché*, Cheval dont le boulet se porte tellement en avant, qu'il marche et repose sur la pince. *Un cheval, un mulet juché.* On dit

plutôt *Bouleté*, lorsqu'il s'agit des pieds de devant.

JUCHOIR. s. m. L'endroit où juchent les poules.

JUD

JUDAÏQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Juifs. *La loi judaïque. Les antiquités judaïques. Superstition judaïque.*

Il se dit quelquefois D'un attachement étroit et mal entendu à certaines prescriptions. *Observances judaïques. Interprétation judaïque*, Interprétation qui s'attache à la lettre d'un texte sans avoir égard à l'esprit.

En termes d'Hist. nat., *Pierres judaïques*, Pierres que l'on trouve en Judée, en Silésie, etc., et qui ressemblent à des olives.

JUDAÏQUEMENT. adv. D'une manière judaïque.

JUDAÏSANT, ANTE. adj. Qui suit les pratiques religieuses des Juifs.

Chrétiens judaïsants, Juifs convertis au christianisme qui conservaient néanmoins encore quelques-unes de leurs anciennes pratiques.

JUDAÏSER. v. n. Suivre et pratiquer en quelques points les cérémonies de la loi judaïque. *C'est judaïser que de garder le jour du sabbat. Ces hérétiques judaïsaient en s'abstenant de manger de la chair de pourceau.*

JUDAÏSME. s. m. La religion des Juifs. *Faire profession du judaïsme.*

JUDAS. s. m. On ne le met point ici comme nom propre du disciple qui trahit JÉSUS-CHRIST, mais seulement à cause de son emploi dans le sens de Traître. *C'est un Judas, un vilain Judas.* Il est familier.

Prov. et fig., *Baiser de Judas*, Le baiser d'un traître.

JUDAS, se dit figurément, d'Une petite ouverture pratiquée à un plancher, pour voir ce qui se passe au-dessous. *Ouvrir, fermer le judas. Regarder par le judas.*

JUDELLE. s. f. T. d'Hist. nat. Sorte d'oiseau aquatique.

JUDICATUM SOLVI. Expression empruntée du latin, et dont on se sert au Palais dans cette locution, *Caution* judicatum solvi, La caution qu'on peut obliger un étranger à fournir lorsqu'il veut intenter une action devant les tribunaux de France contre un Français. *La caution* judicatum solvi *est exigée pour assurer le payement des frais et dommages-intérêts auxquels le procès pourrait donner lieu.*

JUDICATURE. s. f. État, condition, profession du juge, de toute personne employée à l'administration de la justice. *Charge de judicature. Office de judicature. Il a mieux aimé se mettre dans la judicature que dans les finances.*

JUDICIAIRE. adj. des deux genres. Qui est relatif à la justice, à l'administration de la justice. *Les membres de l'ordre judiciaire. La hiérarchie judiciaire. Police judiciaire.*

Il signifie aussi, Qui se fait en justice, par autorité de justice. *Acte judiciaire. Cela est contre toutes les formes judiciaires. Enquête judiciaire. Poursuites judiciaires. Caution judiciaire.*

Témoin judiciaire, se dit de Toute personne appelée à déposer en justice.

Bail judiciaire, se disait autrefois Du bail d'un héritage saisi réellement, fait à la poursuite du commissaire aux saisies réelles. On disait, dans un sens analogue, *Fermier judiciaire.*

Combat judiciaire, Manière de procéder en justice qui consistait à soutenir son droit en se battant contre son adversaire.

En Rhétorique, *Genre judiciaire*, Celui des trois genres d'éloquence par lequel on accuse ou l'on défend. *Ce discours est dans le genre judiciaire.*

Astrologie judiciaire, L'art prétendu de connaître l'avenir par l'observation des astres. *L'astrologie judiciaire est une pure chimère.*

JUDICIAIRE, se dit substantivement, au féminin, de La faculté de juger, d'apprécier. *Cet homme a la judiciaire fort bonne, excellente. Avoir une bonne judiciaire.* Il est familier.

JUDICIAIREMENT. adv. En forme judiciaire. *Informer judiciairement contre quelqu'un.*

JUDICIEUSEMENT. adv. Avec jugement, d'une manière judicieuse. *Il agit toujours judicieusement. Cela est judicieusement pensé.*

JUDICIEUX, EUSE. adj. Qui a le jugement bon. *Un homme judicieux. Il est fort judicieux. Il est peu judicieux.*

Il signifie aussi, Fait avec jugement. *Réflexion judicieuse. Critique judicieuse. Remarque judicieuse. Ce discours est peu judicieux. Trouvez-vous cette action-là bien judicieuse ?*

JUG

JUGE. s. m. Celui qui juge, qui a le droit et l'autorité de juger. *Dieu est le souverain juge, le juge suprême. L'Église est juge de tout ce qui a rapport à la foi. Les jurés ne sont juges que du fait. Les juges d'un concours.*

Il se dit, particulièrement, d'Un homme préposé par autorité publique pour juger, pour rendre la justice aux particuliers. *Bon juge. Juge équitable, intègre, désintéressé, incorruptible. Mauvais juge. Juge prévaricateur. Juge corrompu, inique, intéressé, préoccupé, passionné. Juge sévère, rigoureux. Juge impassible. Juge compétent. Juge incompétent. Juge favorable, suspect. Juge souverain, supérieur, inférieur, subalterne. Juge civil, criminel. Premier juge*, ou *Juge en première instance. Il soutint cela devant les premiers juges. Juge en dernier ressort. Juges d'appel. Juge de police. Juge de commerce. Un tribunal composé de tant de juges. Juge suppléant. Juge auditeur. Être juge dans une cour d'appel, dans un tribunal inférieur. Nommer, instituer des juges. Les fonctions de juge. Établi juge. Nommé juge. Règlement de juges. Récuser un juge. Prendre le juge à partie. Un juge assisté du greffier. Plaider, procéder par-devant tel juge. Ils sont juges souverains en cette partie. Donner des juges à quelqu'un. On lui donna pour juges ses plus cruels ennemis. Avoir ses pairs pour juges. Elle tremblait comme un criminel devant son juge. Quand il parut devant ses juges. Adresser la parole à ses juges. Émouvoir ses juges. Personne ne peut être juge dans sa propre cause, n'est bon juge dans sa propre cause. On ne peut être à la fois juge et partie.*

Il se dit quelquefois, collectivement et absolument, pour Tribunal. *Renvoyer devant le juge, par-devant le juge.*

Juges de rigueur, Les juges qui doivent prononcer selon la rigueur de la loi ; à la différence Des arbitres, qui peuvent se décider d'après l'équité naturelle. *Juges de rigueur*, s'est dit aussi Des juges subalternes ; à la différence Des juges qui prononçaient en dernier ressort, et qui se permettaient quelquefois d'adoucir la rigueur de la loi.

Juges naturels, Ceux que la loi assigne aux accusés, aux parties, suivant leur qualité et l'espèce de la cause. *Nul ne peut être distrait de ses juges naturels.*

Juges ordinaires, se disait autrefois Des juges à qui appartenait naturellement la connaissance des affaires civiles ou criminelles ; à la différence Des juges de privilège, et de ceux qui étaient établis par commission. *Il demanda son renvoi par-devant les juges ordinaires.* On appelait aussi *Juges ordinaires*, Ceux qui servaient toute l'année, à la différence de Ceux qui ne servaient que par semestre.

Juges royaux, se disait autrefois, par opposition aux *Juges des seigneurs*, de Ceux qui rendaient la justice au nom du roi.

Juge délégué, Celui qui était commis pour connaître d'une affaire particulière. Il se disait par opposition à *Juge permanent.*

Juge-commissaire, Juge désigné par le tribunal dont il fait partie pour procéder à certaines opérations, et en faire son rapport, s'il y a lieu. *Nommer un juge-commissaire. Ordonnance du juge-commissaire. Procès-verbal du juge-commissaire.*

Juge d'instruction, Magistrat établi pour rechercher les crimes et délits, en recueillir les preuves ou indices, et faire arrêter et interroger les prévenus. *Il fut interrogé par le juge d'instruction.*

Juge de paix, Magistrat principalement chargé de juger sommairement, sans frais, et sans ministère d'avoués, les contestations de peu d'importance, et de concilier, s'il se peut, les différends dont le jugement est réservé aux tribunaux civils ordinaires. *Les juges de paix ne sont pas nommés à vie. Le juge de paix du canton de... Le greffier du juge de paix. Citer quelqu'un devant le juge de paix. Le juge de paix ne put concilier les parties.*

Juges consulaires, Juges pour les affaires commerciales, juges au tribunal de commerce.

Grand juge. Titre qu'on donnait, sous le premier empire, au ministre de la justice.

Juge mage, ou *maje*. Titre qu'on donnait, dans quelques provinces méridionales de la France, au lieutenant du sénéchal.

Juge botté, se disait anciennement d'Un juge qui n'était pas gradué. On ne le dit plus que figurément et par dénigrement, d'Un juge sans lumières et sans capacité ; encore cette acception est-elle peu usitée.

JUGE, se dit aussi de Toute personne choisie pour prononcer sur un différend, ou au jugement, à l'opinion de laquelle on s'en rapporte sur quelque chose. *Il vous a reconnu pour juge. Faire l'office de juge. Convenir d'un juge. Vous serez notre juge. Vous en serez le juge. Je vous en fais juge. Je vous prends pour juge. Je veux bien que monsieur un tel, que madame une telle soit mon juge, en soit le juge.*

Juges du concours, Personnes chargées de prononcer dans un concours.

Juges du camp, Ceux qui dans les combats judiciaires, dans les joutes et combats de chevaliers étaient chargés de veiller à ce que tout se passât loyalement et suivant l'usage.

JUGE, se dit, par extension, de Celui qui est capable de juger d'une chose. *Vous êtes mauvais juge, bon juge en cela. Vous n'êtes pas bon juge en poésie, en musique, en peinture, etc. Il a approuvé cet ouvrage, et vous*

savez qu'il est bon juge. Il n'est pas juge de ces choses-là. Les gens de goût sont les juges naturels des productions littéraires.

Se faire, s'établir, se constituer juge de quelqu'un, de quelque chose, Prétendre avoir le droit de juger, se croire capable de juger.

Prov., *De fou juge briève sentence*, Les ignorants décident sans examiner.

JUGE, se dit figurément dans un sens analogue à celui qui précède, en parlant Des sens, de la conscience, etc. *L'oreille est un juge difficile. La raison est un juge sévère. L'œil, l'oreille, sont des juges difficiles à tromper. Les sens sont quelquefois des juges bien trompeurs. La conscience est juge de la moralité des actions.*

JUGE, se dit aussi de Certains magistrats suprêmes qui gouvernèrent le peuple juif, durant la période qui commence à la mort de Josué et qui finit à la naissance de Samuel.

Le livre des Juges, ou simplement, *Les Juges*, Le septième livre de l'Ancien Testament, qui contient l'histoire des Juifs pendant la domination des juges.

JUGEMENT. s. m. Action de juger, de prononcer une décision; ou La décision prononcée. On l'emploie surtout en termes de Jurisprudence. *Il se réserva le jugement de certaines affaires. Assister au jugement d'un procès. Le prononcé d'un jugement. Jugement équitable, juste. Jugement préparatoire. Jugement interlocutoire. Jugement définitif. Jugement provisoire. Jugement contradictoire. Jugement par défaut. Jugement arbitral. Rendre un jugement. Prononcer un jugement en faveur de quelqu'un. Il a été condamné, par jugement de tel tribunal, à... Quand le coupable entendit son jugement. Après son jugement. Subir un jugement. Les motifs, le dispositif d'un jugement. La minute, la grosse, l'expédition d'un jugement. Confirmer un jugement. Infirmer, casser, déclarer nul un jugement. Appeler d'un jugement. Faire signifier un jugement. Exécuter un jugement. En vertu de tel jugement.* En parlant Des cours supérieures, on dit, *Arrêt.*

Mettre quelqu'un en jugement, Lui faire un procès criminel. *Ester en jugement*, Être partie dans un procès. *La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari.*

Jugement de Dieu, Dessein, décret de la justice, de la providence, de la miséricorde divine. *Les secrets jugements de Dieu. C'est un juste jugement de Dieu. Adorer les jugements de Dieu. Par un jugement de Dieu. Dieu, dont les jugements sont impénétrables.*

Jugement de Dieu, se dit particulièrement de Preuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, du fer chaud, etc., auxquelles on recourait anciennement pour décider certaines contestations.

Le jugement dernier, Le jugement par lequel Dieu jugera les vivants et les morts, à la fin du monde. On dit dans le même sens, *Le jugement universel, le grand jugement, le jugement final*; et absolument, *Le jugement*, surtout dans ces locutions, *Le jour du jugement, la trompette du jugement, etc.*

Jugement particulier, Celui par lequel Dieu juge les âmes aussitôt après la mort.

JUGEMENT, se dit aussi d'Un acte de l'entendement par lequel on décide qu'il y a ou qu'il n'y a pas convenance entre deux idées. *En logique, tout jugement qu'on exprime est une proposition. Faire un faux jugement.*

Il se dit également pour Avis, sentiment, opinion. *Je me rends à votre jugement. On ne s'en rapporte pas à votre jugement. J'en demeure, je m'en tiens à votre jugement. Porter, donner son jugement sur quelque chose, sur un écrit, sur un ouvrage, sur un auteur. Asseoir, fonder son jugement sur... Je l'ai fait revenir sur son premier jugement... La postérité a réformé le jugement des critiques, elle a confirmé leur jugement. Le jugement de l'histoire.*

Il signifie pareillement, L'approbation ou la condamnation de quelque action morale. *Vous pensez mal de votre prochain, vous en faites de mauvais jugements, des jugements téméraires. Un jugement favorable, charitable.*

Il signifie encore, La faculté de l'entendement qui compare et qui juge. *Il a le jugement bon, le jugement solide, le jugement sain. Il a du jugement. Le jugement lui manque. Il manque de jugement. C'est un homme de bon jugement, de grand jugement. C'est un homme sans jugement, dénué, destitué, dépourvu de jugement. Il a de l'esprit, mais il n'a point de jugement. Sa passion lui ôte le jugement. Si vous croyez cela, vous ferez tort à votre jugement. Je trouve, selon mon jugement, que... Vous montrez que vous n'avez point de jugement, que vous êtes sans jugement. Il a perdu le jugement. Vous me feriez perdre le jugement. Former le jugement à un jeune homme.*

JUGER. v. a. Décider une affaire, un différend en qualité de juge. *Juger un procès. Quand jugerez-vous cette affaire? Bien juger. Mal juger. Juger définitivement. Juger précipitamment. Juger impartialement. Juger sur les pièces. Juger avec connaissance de cause. Juger contre droit et raison. Juger en dernier ressort. Juger les causes d'appel. Juger une requête civile. L'affaire est prête à juger, est en état d'être jugée, se jugera demain.*

Prov. et fig., *Juger sur l'étiquette du sac*, ou absolument, *sur l'étiquette*, Porter son jugement sur quelque affaire, sur quelque personne, sans avoir examiné les pièces, les raisons. *Vous y allez bien légèrement, vous jugez sur l'étiquette du sac. Il ne faut pas juger sur l'étiquette.*

Juger une personne, Juger son procès. *Je serai jugé demain. Je vous jugerai quand j'aurai vu les pièces. Juger par contumace. Il a été jugé, on l'a jugé à mort. On l'a jugé, il est absous.* On dit dans un sens analogue, *Dieu viendra juger les vivants et les morts.*

JUGER, signifie aussi, Décider comme arbitre, et comme étant choisi par ceux qui sont en différend. *C'est notre arbitre, il nous jugera. Jugez-nous, je vous prie. Jugez ce coup-là. Je m'en rapporte à ce qu'il en jugera. Un coup difficile à juger.* On l'emploie, dans le même sens, avec la préposition *de*. *Regardez-nous jouer, vous jugerez des coups.*

Il signifie encore, absolument, Reconnaître la convenance ou la disconvenance de deux idées. *Dès que l'enfant est en état de raisonner et de juger.*

Il signifie souvent, Se former, avoir, énoncer un avis, une opinion sur une personne ou sur une chose. *Vous jugez cet homme trop sévèrement. Vous le jugez bien, c'est un vrai fripon. Vous me jugez fort mal, si vous avez une telle opinion de moi. Je l'ai jugé tel au premier abord. Juger un ouvrage, un tableau, une pièce de théâtre. C'est là nous juger témérairement. Les préventions nous empêchent de juger sainement.* On l'emploie avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Il se juge lui-même très sévèrement. Nous nous jugeons rarement comme les autres nous jugent. Ce poète s'est jugé lui-même dans sa préface. Ils ne se jugeaient pas l'un l'autre bien favorablement.*

Il s'emploie souvent aussi, dans le sens qui précède, avec la préposition *de*, ou un équivalent. *Juger des gens sur l'apparence, sur la mine. Juger de la pièce par l'échantillon. Je ne pouvais pas bien juger de la distance. Pour mieux juger de la chose, pour mieux en juger. Il juge mal des événements, parce qu'il n'en connaît point les véritables causes. Juger sainement des choses.* On dit dans un sens analogue : *L'œil juge des couleurs. L'oreille juge des sons. Etc.*

Il signifie particulièrement, Décider du défaut ou de la perfection de quelque chose. *Il juge bien de la poésie, de la peinture. Il juge mal de ces sortes de choses, il ne s'y connaît point. J'en jugerais comme un aveugle des couleurs.*

Juger des coups, Regarder des joueurs et apprécier en quoi ils jouent bien ou mal.

Fig., *Juger des coups*, Être simple spectateur des événements, les louer ou les blâmer sans y prendre part.

JUGER, signifie également, Décider en bien ou en mal du mérite d'autrui, de ses pensées, de ses sentiments, du motif de ses actions. *Bien juger, mal juger de quelqu'un ou de ses actions. Juger mal de son prochain. Il faut toujours bien juger de tout le monde. Vous en jugez légèrement, témérairement. Jugez favorablement de lui.* Absolument : *Ne jugez point, si vous ne voulez être jugé. Jugez équitablement.*

Juger d'autrui par soi-même, Estimer les sentiments d'autrui par les siens. *Jugez d'autrui par vous-même, et voyez si vous seriez bien aise qu'on se conduisît ainsi avec vous.*

JUGER, signifie aussi, Conjecturer. *Si j'en juge par ce premier essai, nous réussirons. Je jugeai, à son air, qu'il était fort inquiet. Il n'est pas difficile de juger ce qui en arrivera. Je jugeai que telle chose arriverait. Que jugez-vous de cela? Je ne sais qu'en juger.*

Au Jeu de paume, *Juger la balle*, Prévoir où la balle doit tomber; et, figurément et familièrement, Prévoir quel tour une affaire prendra.

JUGER, signifie encore, Croire, estimer que, être d'avis, d'opinion que, etc. *Si vous jugez qu'il puisse remplir cette mission. Si vous jugez qu'il en soit capable. Si vous l'en jugez digne. Le parti que vous jugerez le meilleur, le plus convenable. Que jugez-vous que je doive faire? Je juge qu'il conviendrait de partir. Il n'a pas jugé à propos de s'y trouver. Jugez-vous cela nécessaire? On a jugé nécessaire d'y pourvoir de bonne heure.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Vous en jugez-vous capable? Ils se jugèrent faits l'un pour l'autre.*

Il signifie aussi, Se figurer, s'imaginer. *Vous jugez, vous pouvez bien juger qu'il n'en fut pas fort content. Jugez combien je fus surpris. Jugez un peu de ma surprise. Jugez si je fus ravi de le voir. Jugez quelle fut ma joie. Il est aisé de juger d'où cela part.*

JUGÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *C'est un homme jugé*, se dit en mauvaise part D'un homme dont on connaît le peu de mérite, le peu d'honnêteté.

En Jurispr., *La chose jugée*, se dit d'Un point de contestation qui a été jugé par les tribunaux. *Il y a chose jugée quand... Le respect dû à la chose jugée. L'autorité de la chose jugée.*

Jugement passé en force de chose jugée, Décision qui ne peut plus être réformée par aucune voie légale, attendu que la partie condamnée ne s'est pas pourvue dans le délai fixé.

Bien jugé, mal appelé; mal jugé, bien appelé. Formules employées dans les arrêts, quand un juge supérieur confirme ou casse la sentence d'un juge subalterne. On dit substantivement, dans le même sens, *Le bien-jugé, Le mal-jugé. Maintenir le bien-jugé.*

JUGULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient à la gorge. *Les glandes jugulaires. Fosse jugulaire. Veines jugulaires.*

Il se prend quelquefois substantivement, au féminin, et se dit Des veines jugulaires. *Les jugulaires. On l'a saigné à la jugulaire.*

JUGULAIRE, substantif, se dit aussi, dans le langage ordinaire, Des mentonnières d'un shako, d'un casque, etc., qui sont de cuir, et recouvertes de lames de métal. *Baisser, relever les jugulaires d'un shako.*

JUI

JUIF, IVE. adj. et s. Celui, celle qui professe la religion judaïque. *Il est juif. Elle est juive. Un marchand juif. Les juifs de Pologne, d'Allemagne, de France. Une juive.*

Prov., *Être riche comme un juif*, Être fort riche.

Le Juif errant, Personnage imaginaire que l'on suppose condamné à errer jusqu'à la fin du monde.

Fig. et fam., *C'est le Juif errant*, se dit D'un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse.

JUIF, se dit aussi, figurément et familièrement, de Celui qui prête à usure ou qui vend exorbitamment cher, et en général de Quiconque cherche à gagner de l'argent par des moyens injustes et sordides. *C'est un juif, il prête à quinze pour cent. Vous êtes un juif, un vrai juif.*

JUILLET. s. m. (On mouille les L.) Le septième mois de l'année. *Au mois de juillet. Le premier, le deux de juillet. Le premier, le deux juillet. Il est né en juillet. À la mi-juillet.*

La révolution de Juillet, Révolution qui s'accomplit au mois de juillet 1830. On dit de même, *Les journées de Juillet. La monarchie de Juillet.*

JUIN. s. m. Le sixième mois de l'année. *Au mois de juin. Le premier, le deux de juin. Le premier, le deux juin. À la mi-juin.*

JUIVERIE. s. f. Quartier d'une ville habité par les juifs. *La juiverie de Metz.*

JUIVERIE, se dit aussi, familièrement, d'Un marché usuraire. *C'est une vraie juiverie. Il m'a fait une juiverie.*

JUJ

JUJUBE. s. m. Le fruit du jujubier, qui consiste en un noyau à deux loges renfermé dans une enveloppe pulpeuse, et qui s'emploie fréquemment en médecine comme pectoral et adoucissant. *Pâte de jujube.*

JUJUBIER. s. m. T. de Botan. Arbre de la même famille que le houx et le nerprun, dont le bois tortueux est armé de fortes épines. *Le jujubier croît naturellement en Provence et dans les autres contrées méridionales.*

JUL

JULE. s. m. T. d'Entomologie. Voyez IULE.

JULE. s. m. Nom d'une monnaie qui avait cours en Italie, et surtout à Rome. *Le jule valait environ trente centimes.*

JULEP. s. m. (On prononce le P.) T. de Médec. Potion adoucissante que l'on administre particulièrement la nuit. *Julep rafraîchissant. Julep cordial. Julep somnifère. Donner, prendre un julep, des juleps.*

JULIENNE. adj. f. T. de Chronologie. Il se dit De l'année commune de trois cent soixante-cinq jours, ou bissextile de trois cent soixante-six, ainsi que De la correction qui a introduit les années bissextiles, suivant le calendrier de Jules César. *Année julienne. Correction julienne.*

Période Julienne, Espace de temps qui renferme sept mille neuf cent quatre-vingts ans, et qui résulte de la multiplication des trois cycles ordinaires, c'est-à-dire, le cycle solaire, le cycle lunaire, et l'indiction. *Scaliger est l'inventeur de la période Julienne.*

JULIENNE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes crucifères, qui se rapprochent beaucoup des giroflées, et dont plusieurs espèces sont employées en médecine, ou cultivées dans les jardins d'agrément.

JULIENNE. s. f. T. de Cuisine. Potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes. *Servir une julienne.* On dit aussi, *Potage à la julienne.*

JUM

JUMART. s. m. Animal qu'on supposait engendré soit d'un taureau et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une vache, soit d'un cheval et d'une vache, ou d'un taureau et d'une jument.

JUMEAU, ELLE. adj. Il se dit De deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement. *Deux frères jumeaux. C'est sa sœur jumelle.* On le dit quelquefois en parlant Des animaux. *Deux chiens jumeaux.*

Il est souvent substantif. *Elle accoucha de deux jumeaux, de trois jumeaux. C'est un jumeau.*

JUMEAU, se dit aussi Des fruits quand il s'en trouve deux joints ensemble; et alors il ne s'emploie jamais que comme adjectif. *Une pomme jumelle. Des abricots jumeaux. Des cerises jumelles. Cette noix est jumelle. Amande jumelle. Des grains de raisin jumeaux.*

Lits jumeaux, Deux lits de même forme et de même dimension placés parallèlement dans la même pièce.

En termes d'Anat., *Muscles jumeaux*, ou substantivement, *Jumeaux*, se dit de Deux petits muscles qui concourent aux mouvements de la jambe; et, *Artères, veines jumelles, nerfs jumeaux*, de Certaines artères, etc., qui aboutissent, qui se perdent dans les muscles jumeaux.

JUMELÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit D'un sautoir, d'un chevron, de toute pièce formée de deux jumelles.

JUMELLES. s. f. pl. T. de Charpenterie. Il se dit de Deux pièces de bois semblables qui entrent dans la composition d'un pressoir.

Il se dit en général, dans presque tous les Arts, de Deux pièces de bois ou de métal qui sont semblables, et qui entrent dans la composition d'une machine ou d'un outil. *Les jumelles d'une presse de bois, d'un tour. Les jumelles d'un étau. Etc.*

JUMELLES, en termes de Blason, se dit de Deux petites fasces, bandes, barres, etc., parallèles, qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire.

JUMELLES, se dit aussi d'Une espèce de double lorgnette, dont on se sert principalement au spectacle.

JUMENT. s. f. Cavale, la femelle du cheval. *Bonne, grande, petite, belle jument. Jument poulinière. Jument de haras. Être monté sur une jument. Monter une jument. Jument pleine. Cette jument fait, porte de beaux poulains.*

Prov., fig. et pop., *Jamais coup de pied de jument ne fit mal à cheval*, Un galant homme ne s'offense point de recevoir un coup ou une injure d'une femme.

JUN

JUNGLE. s. f. Dans les Indes orientales, Plaine marécageuse et couverte de roseaux et de broussailles épaisses. *Les tigres sont nombreux dans les jungles. La fièvre des jungles.*

JUNON. s. f. T. d'Astron. Planète qui est entre Vesta et Cérès, et qui fait sa révolution autour du soleil en mille cinq cent quatre-vingt-onze jours.

JUNTE. s. f. Nom qu'on donne à différents conseils, en Espagne et en Portugal. *Junte sanitaire. La junte du commerce. La junte apostolique. La junte suprême.*

JUP

JUPE. s. f. La partie de l'habillement des femmes qui descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds. *Jupe de dessus. Jupe de dessous. Jupe de serge. Jupe de taffetas, de satin, etc. Corps de jupe. Cette femme met deux, trois jupes. Sous la jupe. Lever sa jupe. Troussez vos jupes.*

JUPITER. s. m. (On prononce l'R.) T. d'Astron. Planète qui est entre Pallas et Saturne, et qui fait sa révolution autour du soleil en quatre mille trois cent trente-trois jours. *Quand Jupiter est en conjonction avec Saturne... Les satellites de Jupiter. Jupiter est la plus grande des planètes. Les bandes de Jupiter. Les taches de Jupiter.*

JUPITER, est aussi Le nom de l'étain, en termes d'Alchimie.

JUPON. s. m. Courte jupe que les femmes mettent sous les autres jupes. *Jupon de ratine, de basin, etc. Jupon piqué.*

JUR

JURANDE. s. f. La charge de juré d'un métier, ou Le temps pendant lequel on l'exerçait. *Passer par la jurande. Pendant sa jurande. Les jurandes ont été abolies en France.*

Il signifiait aussi, Le corps des jurés. *La jurande était assemblée.*

JURASSIQUE. adj. des deux genres. T. de Géolog. Il se dit D'une certaine division du sol qu'on a reconnue d'abord dans les

montagnes du Jura, et qui est intermédiaire entre l'étage liassique et le terrain crétacé. *Le terrain jurassique. Formation jurassique.*

JURAT. s. m. Nom que l'on donnait aux consuls ou échevins de Bordeaux. *Les jurats de Bordeaux. Le premier jurat. La livrée, le chaperon des jurats. Faire des jurats. Élire les jurats.*

JURATOIRE. adj. T. de Jurispr. Il n'est usité que dans cette locution, *Caution juratoire*, Serment que fait quelqu'un en justice de représenter sa personne, ou de rapporter quelque chose dont il est chargé. *On l'a élargi à sa caution juratoire. Il a eu mainlevée sur sa caution juratoire. Il a reçu l'usufruit des meubles sous sa caution juratoire.*

JURÉ, ÉE. adj. Il se disait autrefois, dans les Corporations, De celui qui avait fait le serment requis pour la maitrise. *Chirurgien juré. Écrivain juré. Juré vendeur de marée, de volaille. Juré crieur. Jurée lingère.*

Il se disait aussi, dans les Corps d'artisans, Des hommes qui étaient préposés pour faire observer les statuts et règlements à ceux de leur métier. *Les maitres jurés.* Dans ce sens, il s'employait quelquefois substantivement. *La visite des jurés. Il était juré de sa communauté. Il fut fait juré.*

Écolier juré, se disait autrefois de Celui qui avait fait ses études de philosophie dans l'université, et qui en avait le certificat, pour être ensuite reçu maitre ès arts.

JURÉ, se dit aujourd'hui, substantivement, de Chacun des citoyens appelés à prononcer sur l'existence d'un délit, d'un crime, et sur la part que l'accusé y a prise. *Les jurés ne sont juges que du fait. La liste des jurés pour telle session. Tirer au sort le nom des douze jurés auxquels une affaire doit être soumise. Récuser un juré. Faire prêter serment aux jurés. Jugement par jurés.*

JUREMENT. s. m. Serment qu'on fait en vain, sans nécessité et sans obligation. *On ne vous croira pas, malgré tous vos jurements.*

Il se dit plus ordinairement dans le sens de Blasphème, imprécation, exécration. *Il fit d'horribles jurements. Proférer un jurement, un affreux jurement.*

JURER. v. a. Affirmer par serment, en prenant Dieu, ou quelqu'un, ou quelque chose à témoin. *Dieu en vain tu ne jureras. Jurer sa foi. Il jure son Dieu, sa foi, que...*

Il signifie quelquefois simplement, Assurer, certifier une chose. *Je vous jure qu'il n'en est rien.*

Il signifie aussi, Blasphémer. *Il ne fait que jurer le nom de Dieu. Jurer Dieu.*

JURER, signifie souvent, Confirmer, ratifier une chose par serment; ou S'engager par serment à quelque chose. *Jurer la paix. Jurer l'alliance. Quand la paix fut jurée par les deux rois. Jurer fidélité. Jurer obéissance. Vous jurez de dire la vérité.*

Il signifie aussi, Promettre fortement, quand même ce serait sans jurer. *Ils se sont juré une amitié éternelle. Il lui avait juré le secret. Jurer fidélité à son ami. Jurer une haine mortelle à quelqu'un.*

Il signifie également, Résoudre fermement une chose. *Jurer la mort de quelqu'un, jurer sa ruine, sa perte. Ils ont juré de le perdre. J'ai juré qu'on ne m'y reprendrait plus.*

JURER, s'emploie souvent comme neutre dans le sens d'Affirmer ou de s'engager par serment. *Il en a juré par son Dieu et par sa foi. Il jure sur son honneur... Il faut le croire, puisqu'il en jure. En voudriez-vous bien jurer ? Je n'en jurerais pas. Jurer sur les saints Évangiles, sur l'Évangile. Jurer sur les autels. Il a juré devant le juge. Je l'en ferai jurer. Jurer en levant la main. Il a juré faux. Jurer en vain.*

Prov., *Il ne faut jurer de rien*, Il ne faut jamais répondre de ce qu'on fera, ni de ce qui peut arriver.

JURER, neutre, signifie aussi, Faire des serments sans nécessité, par emportement, ou par une mauvaise habitude. *Il jure à tout propos. On ne croit pas ceux qui jurent tant.*

Il signifie également, Blasphémer. *J'ai horreur de l'entendre jurer. Il vint à moi en jurant. Jurer comme un païen. Il jure comme un charretier, comme un charretier embourbé.*

JURER, neutre, se dit encore figurément De deux choses dont l'union est choquante. *Le vert jure avec le bleu. Des airs évaporés jurent avec des cheveux gris. Des airs évaporés et des cheveux gris jurent ensemble.*

Il se dit aussi D'un violon ou de quelque autre instrument, lorsqu'il rend un son aigre. *Un violon qui jure sous l'archet.*

JURÉ, ÉE. part. passé.

Ennemi juré, Ennemi irréconciliable et déclaré.

JUREUR. s. m. Celui qui jure beaucoup par mauvaise habitude ou par emportement. *C'est un jureur, un grand jureur du nom de Dieu.*

JURIDICTION. s. f. Pouvoir du juge, de celui qui a droit de juger. *Juridiction ecclésiastique. Juridiction laïque. Juridiction ordinaire. Juridiction contentieuse. Juridiction gracieuse. Cela est de votre juridiction, sous votre juridiction. Ces officiers-là n'ont point de juridiction. Exercer sa juridiction. Faire acte de juridiction. On lui a attribué la juridiction sur toute cette étendue de pays. Chaque juge peut défendre sa juridiction. Usurper la juridiction. Conflit de juridiction. Reconnaître la juridiction. Décliner la juridiction.*

Degré de juridiction, Chacun des tribunaux devant lesquels une même affaire peut être successivement portée. *Cette affaire a passé par les deux degrés de juridiction. Le premier, le second degré de juridiction.*

JURIDICTION, signifie quelquefois, Le ressort, l'étendue du lieu où le juge a pouvoir de juger. *La juridiction de cette cour est fort étendue. Cela est dans votre juridiction, hors de votre juridiction. Vous passez les limites de votre juridiction.*

Fig. et fam., *Cela n'est point de votre juridiction*, se dit À quelqu'un qui se mêle d'une chose qu'il n'entend pas.

JURIDICTION, se dit aussi, quelquefois, Des corps mêmes de judicature. *Ce juge appartient à telle juridiction. Les juridictions inférieures. Cette juridiction est bien, est mal composée.*

JURIDICTIONNEL, ELLE. adj. Qui est relatif à la juridiction. *Droit, pouvoir juridictionnel.*

JURIDIQUE. adj. des deux genres. Qui se fait en justice, qui est conforme à la manière de procéder en justice. *Sentence juridique. Cela n'est pas juridique. Intenter une action juridique. Procédure, acte juridique. Formes juridiques.*

JURIDIQUEMENT. adv. D'une manière juridique. *Une sentence prononcée juridiquement. Il faut y procéder juridiquement. Être condamné juridiquement à...*

JURISCONSULTE. s. m. Celui qui est versé dans la science du droit et des lois, et qui fait profession de donner son avis sur des questions de droit. *Savant jurisconsulte. Bon jurisconsulte. Les juriconsultes romains. Les réponses des jurisconsultes. Nos jurisconsultes disent... Il n'est pas grand jurisconsulte.*

JURISPRUDENCE. s. f. La science du droit et des lois. *Il est savant en jurisprudence. Il entend, il sait la jurisprudence. Enseigner la jurisprudence. Termes de jurisprudence.*

Il signifie particulièrement, L'ensemble des principes de droit qu'on suit dans chaque pays ou dans chaque matière. *La jurisprudence romaine. La jurisprudence française. La jurisprudence commerciale. Ce principe n'est point admis dans notre jurisprudence. Jurisprudence criminelle.*

Il se dit aussi de La manière dont un tribunal juge habituellement telle ou telle question. *La jurisprudence de la cour n'a jamais varié sur ce point. Jurisprudence constante. Jurisprudence des arrêts de la cour de cassation.*

JURISTE. s. m. Celui qui écrit, qui a écrit sur les matières de droit. *Tous les juristes disent que... C'est un savant juriste.*

JURON. s. m. Certaine façon de jurer dont une personne se sert habituellement. Ventre-saint-gris *était le juron de Henri IV. C'est son juron, son grand juron.*

Il se dit aussi de Toute espèce de jurement. *Lâcher un juron, un gros juron.* Il est familier dans les deux sens.

JURY. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Juri.*) T. de Jurispr. criminelle. Le corps, la réunion des jurés. Il se dit, soit de Tous les citoyens qui peuvent être jurés, soit de Tous les jurés désignés pour une session, ou seulement Des douze jurés auxquels une affaire est soumise. *Former, dresser la liste générale du jury. Former la liste du jury pour telle session. Former le jury. Les membres du jury. Faire partie du jury. Le chef du jury auquel une affaire est soumise. La déclaration, la décision du jury.*

Jury d'accusation, Jury qui décide s'il y a lieu d'admettre une accusation. *Jury de jugement*, Jury qui décide si l'accusé est coupable des faits qui lui sont imputés. *Nous n'avons en France que le jury de jugement.*

JURY, se dit quelquefois de L'usage de faire prononcer sur les faits criminels par des jurés. *L'institution du jury. L'établissement du jury en France.*

JURY, se dit également de Certaines commissions chargées d'un examen particulier. *Le jury de l'exposition des produits de l'industrie. Le jury de l'exposition de peinture. Le jury d'agrégation.*

Jury d'expropriation, Jury qui statue sur les indemnités à accorder en cas d'expropriation.

JUS

JUS. s. m. Suc, liqueur que l'on tire de quelque chose, soit par pression, soit par coction, soit par préparation. *Jus de citron. Jus d'orange. Du jus d'herbes. Ces pommes ont bien du jus, rendent beaucoup de jus. Exprimer, tirer le jus. Le jus d'un gigot de mouton. Jus de viande. Cela est plein de jus. Le jus en est nourrissant. Des œufs au jus.*

Prov., *Le jus de la vigne, le jus de la treille*, Le vin.

Jus de réglisse, Le suc de la racine de réglisse préparé, soit en blanc, soit en noir. *Du jus de réglisse anisé. Un bâton de jus de réglisse.*

JUSANT. s. m. T. de Marine. Reflux de la marée. *Ces navires attendent le jusant pour sortir du port.* On dit, *Flot et jusant*, pour Flux et reflux.

JUSQUE. Préposition qui marque un certain terme au delà duquel on ne passe pas, qu'on n'excède point. *Depuis la Loire jusqu'à la Seine. De Paris jusqu'à Rome. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Il alla jusqu'en Afrique. Jusqu'à ce que cela soit fait. Jusqu'à ce qu'on l'ait contenté. Il en fut affligé jusqu'à en être malade. Jusqu'à la mort. On n'avait point vu cela jusqu'à cette heure, jusqu'ici, jusqu'à présent, jusqu'à notre temps. Lisez ce livre jusqu'au dixième feuillet, jusqu'au bout. Jusqu'où faut-il que j'aille? Jusque-là. Jusqu'à quel temps, jusqu'à quand souffrirez-vous que... Allons ensemble jusqu'à tel endroit. Ils en vinrent jusque-là qu'on crut qu'ils s'allaient battre. On n'aurait jamais pensé qu'il s'abaisserait jusque-là. Jusque sur le trône. Jusque dans les enfers. Jusque par-dessus la tête. Jusqu'au revoir. Jusqu'à nouvel ordre. Jusqu'à concurrence de telle somme.* On écrit quelquefois, *Jusques*, avec une *s* à la fin, quand une voyelle suit; et l'on fait sentir la liaison. *Jusques au ciel. Cette nouvelle n'était pas encore venue jusques à nous. Jusques à quand?*

Fam., *Jusqu'à tant que*, se dit quelquefois pour Jusqu'à ce que.

JUSQUE, marque aussi quelque excès, quelque chose qui va au delà de l'ordinaire, soit en bien, soit en mal. *Il aime jusqu'à ses ennemis. Ils ont tué jusqu'aux enfants. Il n'est pas jusqu'aux valets qui ne s'en mêlent. Tous les pères, jusqu'aux plus graves, jouent avec leurs enfants. Il salua tout le monde, jusqu'au moindre des valets. Il fait sa cour à tout le monde, jusqu'aux derniers commis des ministres. Voyez jusqu'où va leur licence.*

JUSQUIAME. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Solanées, dont l'espèce commune, la *Jusquiame noire*, ou *Hanebane*, est vénéneuse, narcotique, d'une odeur désagréable, et s'emploie en médecine comme calmant.

JUSSION. s. f. Commandement. Il se disait autrefois de Lettres scellées, adressées par le prince aux juges d'une compagnie supérieure, ou d'une autre, pour leur enjoindre de faire quelque chose qu'ils avaient refusé de faire. *La première, la seconde, la troisième jussion. Après trois jussions réitérées. Le roi envoya des lettres de jussion au parlement.*

JUSTAUCORPS. s. m. Espèce de vêtement à manches qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps. *Justaucorps de drap. Justaucorps de velours. Justaucorps brodé.*

JUSTE. adj. des deux genres. Équitable, qui est conforme au droit, à la raison et à la justice. *Un arrêt, une sentence juste. Rien de plus juste, assurément. Ce que vous me demandez n'est pas juste. Est-il juste de vouloir que... Il est juste que vous le dédommagiez. Cela est tout à fait juste et raisonnable. Juste punition. Juste récompense. Juste jugement de Dieu.* On l'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *La science du juste et de l'injuste.*

Il signifie aussi, Fondé, légitime. *Une juste colère. Un juste ressentiment. Je respecte une douleur si juste. Un juste orgueil. De justes prétentions. De justes espérances. De justes motifs d'espérer. De justes soupçons. De justes craintes. J'ai une juste cause de me défier de lui.*

Il se dit également Des personnes qui jugent ou qui agissent selon l'équité. *Un prince juste. Ce magistrat est très juste. Dieu est juste.*

Par exclamation, *Juste Dieu! Juste ciel!*

JUSTE, signifie encore, Qui observe exactement les devoirs de la religion, qui unit la piété à la vertu. *Un homme juste. Il était juste et craignant Dieu.* Dans ce sens, on l'emploie souvent comme substantif. *Dieu fait luire le soleil sur les justes et sur les pécheurs. Dieu est le protecteur du juste.*

Le séjour, la demeure des justes, Le paradis, le ciel.

Le sommeil du juste, Sommeil paisible qui n'est troublé par aucun remords. Il se dit quelquefois ironiquement.

JUSTE, signifie aussi, Qui est exact, ou qui s'ajuste bien, qui convient bien, qui est tel qu'il doit être. *Balance juste. La juste mesure. La juste proportion. Le juste poids. Juste prix. Calcul juste. Juste grosseur. Habit juste. Un son juste. Une cadence juste. Une voix juste. Expression juste. Métaphore juste. Comparaison juste. Avoir une idée juste de quelque chose. S'en faire une juste idée. Votre conjecture était juste.*

Cette montre, cette pendule, etc., est juste, Elle marque exactement l'heure.

Prov., *Cela est juste comme l'or*, se dit De ce qui a précisément le poids, la qualité, etc., qu'il doit avoir.

JUSTE, signifie quelquefois particulièrement, Qui a le caractère de la justesse et du bon sens. *Cette pensée est plus brillante que juste. Réflexion, observation juste. Ce raisonnement est fort juste, est on ne peut plus juste.*

Il signifie également, Qui apprécie bien, qui juge des choses avec exactitude. *Avoir l'oreille juste, le coup d'œil juste. Cet homme a l'esprit juste. C'est un esprit très juste.*

JUSTE, signifie en outre, Qui est plus court, plus étroit, etc., qu'il ne faut. Dans ce sens, il se dit surtout Des vêtements, et on ne l'emploie guère qu'avec les adverbes *bien, trop, etc. Ce tailleur m'a fait mon habit bien juste. Voilà des souliers qui me sont trop justes. Ils sont si justes, que je ne puis les mettre.* On dit adverbialement, *Être chaussé trop juste*, Avoir des souliers trop étroits.

JUSTE, se dit aussi D'une arme de jet qui porte droit au but. *Cette arbalète est juste. Ce fusil est très juste.*

Il se dit pareillement De celui qui tire, quand il donne au point où il vise. *C'est un bon tireur, il est bien juste. Juste arquebusier.* Cette acception vieillit.

JUSTE, est quelquefois adverbe, et signifie, Dans la juste proportion, ou Exactement, comme il faut. *Peser juste. Mesurer juste. Cela entre juste. Il chante juste. Il a deviné juste. Il raisonne juste. Il faut parler bien juste devant vous. Il tire fort juste. Frapper juste.*

Il a aussi la signification de Précisément. *Voilà tout juste l'homme qu'il nous faut. Il est arrivé juste à l'heure du dîner. N'est-ce pas là ce que vous me demandez? Juste, tout juste.*

AU JUSTE. loc. adv. Justement et précisément. Il se dit Du prix, du nombre, du poids et de la mesure. *Je vous dirai au juste ce que cela coûte, à combien cela me revient. Dites-m'en le prix au juste, au plus juste, tout au plus juste. Je voudrais savoir au juste le nombre des soldats. Je veux savoir au juste quel âge il a. Voyez au juste ce que cela pèse.*

JUSTE. s. m. Habillement de paysanne. Il a vieilli.

JUSTEMENT. adv. Avec justice. *Il a jugé justement. Il agit justement. Il a été puni justement.*

Il signifie aussi, Dans la juste proportion, ni plus ni moins qu'il ne faut, précisément. *Voilà justement ce qu'il vous faut. Vous arrivez justement à l'heure qu'il faut. C'est justement cela. Vous entrez justement dans ma pensée.*

JUSTESSE. s. f. Qualité de ce qui est juste, exact, convenable, tel qu'il doit être. *Cette balance est d'une grande justesse, d'une extrême justesse. La justesse d'une arme à feu. La justesse de la voix. La justesse des sons. La justesse d'une expression, d'une métaphore. La justesse d'une idée, d'une observation, d'un raisonnement. Des réflexions pleines de justesse.*

Il se dit aussi de La qualité qui fait apprécier les choses d'une manière exacte. *La justesse de l'oreille. La justesse du coup d'œil. La justesse de l'esprit.*

Il signifie encore, La manière de faire une chose avec exactitude, avec précision, sans faute ni écart. *Il tire du pistolet, il vise avec beaucoup de justesse. Il joue du violon, il chante avec justesse. Il manie un cheval, il va sur les voltes avec une justesse parfaite. Il écrit, il pense, il parle avec beaucoup de justesse. Répondre avec justesse.*

JUSTICE. s. f. Vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient, que l'on respecte tous les droits d'autrui. *La justice est la première des vertus. Ce prince gouverne avec justice. On vante sa justice. La justice règne dans ses conseils. Des actes de justice. Chacun le sien, c'est justice. Il n'y a point de justice à cela. Il se conduit avec justice et raison. Il a bien servi, il faut le récompenser; c'est justice. Cela est de toute justice.*

Justice commutative, Celle qui regarde le commerce, les ventes, etc., et qui, dans l'échange d'une chose contre une autre, oblige à rendre autant qu'on reçoit.

Justice distributive, Celle par laquelle on adjuge à chacun ce qui lui appartient, on distribue les récompenses et les peines.

JUSTICE, signifie aussi, Bon droit, raison. *Ne comptez pas tant sur la justice de votre cause. J'ai la justice de mon côté. Il a reconnu la justice de mes prétentions. On le blâme avec justice. On le nomma à un poste plus élevé, c'était justice.*

Il signifie encore, Le pouvoir de faire droit à chacun, de récompenser et de punir; ou L'exercice de ce pouvoir. *La justice divine. La justice humaine. Avoir droit de justice. L'administration de la justice. Le garde des sceaux, ministre de la justice. Il y a bonne justice en ce pays. Bonne et briève justice. Prompte justice. Exercer la justice. La justice aura son cours. Les magistrats chargés par le souverain d'exercer la justice, de rendre la justice aux peuples. Toute justice émane du souverain.*

Avoir justice d'un juge, Obtenir qu'il s'occupe de l'affaire, qu'il la juge.

Déni de justice, Le refus qu'un juge fait de juger.

Faire justice de quelqu'un, Punir, châtier, traiter quelqu'un comme il le mérite. Il se dit au propre et au figuré. *On a fait justice de ces brigands. Il en a fait une sévère justice.* On dit de même, *Faire justice de quelque chose*, surtout au figuré. *La comédie fait justice des ridicules et des travers de la société. L'opinion publique a fait prompte, a fait bonne justice de ces impostures, de ces doctrines absurdes, etc.*

JUSTICE, signifie particulièrement, L'action de reconnaître le droit de quelqu'un à quelque chose, d'accueillir sa plainte, etc.; et, dans une acception plus étendue, L'action d'accorder à une personne ce qu'elle demande et qu'il est juste qu'elle obtienne. *Faire justice à quelqu'un. Soyez certain que l'on vous fera justice, que justice vous sera faite. Demander, obtenir justice. Se faire rendre justice. Ne vous pourvoyez pas à ce tribunal, car vous n'aurez pas de justice. Nous ne pouvons obtenir justice.* On dit à peu près dans le même sens : *Il n'y a plus de justice, il n'y a pas de justice en ce pays. N'y a-t-il donc plus de justice? Etc.*

Se faire justice à soi-même, Se venger soi-même, se payer par ses mains, etc., sans avoir recours aux voies ordinaires de la justice. *On ne doit pas se faire justice à soi-même.*

Absol., *Se faire justice*, Se condamner quand on a tort. *Examinez votre conduite, et faites-vous justice. Personne ne se fait justice.*

Rendre justice à quelqu'un, lui rendre la justice qui lui est due, etc., Apprécier ses bonnes qualités, sa conduite, etc. *Je lui rends justice, il a fait tout ce qu'il pouvait faire. Le public lui rendra tôt ou tard justice. Au fond de son cœur, il me rend justice, il me rend plus de justice. Les historiens n'ont pas assez rendu justice à ce prince. On doit lui rendre cette justice*, ou simplement, *On lui doit cette justice. C'est une justice que j'aime à lui rendre.* On dit aussi, *Rendre justice au mérite, au courage, aux bonnes intentions de quelqu'un, etc.*

JUSTICE, désigne aussi Les tribunaux, les officiers et magistrats qui sont chargés d'administrer la justice. *Les gens de justice. Un homme de justice. La justice en connaîtra. Déférer quelqu'un à la justice. Mettre en justice. Appeler en justice. La justice est descendue en tel endroit. La justice s'est saisie du corps. La justice est à sa recherche. Pour obéir à justice. Un homme repris de justice. Le garde des sceaux est le chef de la justice. Ce criminel a demandé pardon à Dieu et à la justice. De par le roi, la loi et justice.* Sous le nom de *Gens de justice*, sont compris quelquefois Les officiers inférieurs.

Fam., *Se brouiller avec la justice*, S'exposer aux poursuites de la justice par quelque méfait. On dit dans un sens analogue, *Ce qu'il a fait le brouillera, pourrait bien le brouiller avec la justice.*

JUSTICE, se prend aussi pour Juridiction. *Justice civile. Justice criminelle. Justice militaire. Justice de paix.*

Justice seigneuriale, Celle qui s'exerçait au nom des seigneurs, et que l'on nommait aussi *Justice subalterne*, par opposition à La justice exercée au nom du roi, qu'on appelait *Justice royale*. On disait de même, *La justice de ce seigneur, de cette terre s'étend sur tant de paroisses.* Par extension, on appelait aussi *Justice*, Les fourches patibulaires. *Ce seigneur avait tant de piliers à sa justice.*

Haute justice, La juridiction d'un seigneur dont le juge connaissait de toutes les affaires civiles et criminelles, excepté des cas royaux. *Moyenne justice*, La justice d'un seigneur dont le juge connaissait de toutes les actions civiles, mais ne pouvait juger au criminel que les délits dont la peine n'excédait pas soixante et quinze sous d'amende. *Basse justice*, Celle des seigneurs dont le juge connaissait seulement des droits dus aux seigneurs, des actions personnelles au civil jusqu'à soixante sous parisis, et des délits dont l'amende n'excédait pas dix sous parisis. *Ce seigneur avait, dans sa terre, haute, moyenne, basse justice.*

JUSTICE, signifie encore, La rectitude que Dieu met dans l'âme par sa grâce. *La justice originelle. Persévérer dans la justice.*

Il se prend aussi, dans le style de l'Écriture, pour L'observation exacte des devoirs de la religion. *Accomplir toute justice. Souffrir persécution pour la justice. Marcher dans les voies de la justice. Des œuvres de justice et de charité.*

JUSTICIABLE. adj. des deux genres. Qui doit répondre devant certains juges. *Il est domicilié à Versailles, et par conséquent justiciable de la cour d'appel de Paris. Vous êtes justiciable de ce juge de paix.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Je ne suis pas votre justiciable. Il fut regretté de tous ses justiciables.*

Fig., *Un auteur est justiciable de la critique.*

JUSTICIER. v. a. (Il est de quatre syllabes.) Punir quelqu'un d'une peine corporelle, en exécution de sentence ou d'arrêt. *Il a été justicié. On en a justicié quatre.*

JUSTICIÉ, ÉE. part. passé.

JUSTICIER. s. m. (Il n'est que de trois syllabes.) Celui qui aime à rendre, à faire justice. *Ce prince était grand justicier.*

Il signifie aussi, tant adjectivement que substantivement, Celui qui a droit de justice en quelque lieu. *Il en était seigneur justicier. Haut justicier.*

JUSTIFIABLE. adj. des deux genres. Qui peut être justifié. *Sa conduite n'est pas justifiable. Ses procédés ne sont pas justifiables.*

JUSTIFIANT, ANTE. adj. T. de Théologie. Qui rend juste intérieurement. Il n'est guère usité que dans ces deux locutions : *La grâce justifiante. La foi justifiante.*

JUSTIFICATIF, IVE. adj. Qui tend, qui sert à justifier quelqu'un, ou à prouver ce qu'on avance, ce qu'on allègue. *Fait justificatif. Moyen justificatif. Mémoire justificatif. Titre justificatif. Pièce justificative. Le mémoire est accompagné des pièces justificatives. Les pièces justificatives d'une histoire, d'une relation, d'un rapport, etc.*

JUSTIFICATION. s. f. Action de justifier quelqu'un, de se justifier; ou Les preuves qui servent à justifier. *J'entreprendrai leur justification. Il sera reçu, admis à sa justification. Je veux travailler à ma justification. Publier sa justification. Ce mémoire contient ma justification. La justification de mes actes, de ma conduite. Après sa justification.*

Il signifie quelquefois, La preuve que l'on fait de quelque chose par titres, par témoins, etc. *La justification d'un fait.*

Il signifie aussi, en termes de l'Écriture sainte, L'action et l'effet de la grâce pour rendre les hommes justes. *La justification des hommes. La justification des pécheurs.*

JUSTIFICATION, en termes d'Imprimerie, signifie, La longueur des lignes. *La justification est fixée invariablement dans le composteur de l'ouvrier. Justification ordinaire. Grande justification. Ce vers dépasse la justification.*

JUSTIFIER. v. a. Montrer, prouver, déclarer que quelqu'un est innocent, qu'il ne mérite point de châtiment, de blâme. *Il a été justifié de ce crime. Cela le justifie pleinement. Justifier la mémoire de quelqu'un. Vous ne parviendrez point à le justifier de cette faute, à le justifier.* On le dit également en parlant Des actions, des paroles, etc. *Je dois justifier ma conduite, mes actions. Vous ne sauriez justifier un tel procédé, une telle faute.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Je vous aiderai à vous justifier. On me reproche telle chose, mais je m'en justifierai. Je me justifierai de ce reproche, de ces imputations, de ces calomnies.*

Il signifie également, Faire qu'une chose soit juste, légitime. *Les qualités du défunt justifient bien les regrets de ses amis. Il justifie, par sa conduite, la sévérité qu'on a déployée contre lui. L'intérêt public ne saurait justifier une telle violation des lois.*

Il signifie particulièrement, Prouver, faire voir qu'une chose n'était point fausse, erronée, mal fondée. *On disait que ce conseil était dangereux, mais l'événement l'a justifié. Il n'a point justifié les espérances qu'on avait conçues de lui. Il a justifié ma confiance.*

Il signifie aussi, Montrer la vérité de ce qu'on avance, de ce qu'on allègue. *Justifier un fait. Je vous justifierai le contraire. Je justifierai qu'il n'en est rien. J'ai avancé telle proposition, je puis la justifier par des passages de l'Écriture sainte, par les conciles, etc. Il justifiait sa noblesse de père en fils, depuis quatre cents ans, par de bons titres. C'est ce que vous ne sauriez justifier.* On dit aussi, *Justifier de quelque chose*, mais seulement en termes de Jurisprudence. *Il devra justifier de sa qualité. Il justifia du dépôt, en produisant un récépissé. Justifier de son hypothèque par le certificat du conservateur. Il en a justifié.*

Il signifie encore, Donner la justice intérieure. *Dieu l'a justifié par sa miséricorde. Nous sommes justifiés par le sang de* JÉSUS-CHRIST.

JUSTIFIER, en termes d'Imprimerie, signifie, Donner à une ligne la longueur qu'elle doit avoir. *Justifier une ligne. Cette ligne n'a pas été bien justifiée.* Absolument, *Cet ouvrier justifie avec exactitude.*

JUSTIFIÉ, ÉE. part. passé.

JUT

JUTE. s. m. Chanvre de l'Inde, qui sert à faire des fils et tissus communs.

JUTEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de jus. *Melon juteux. Pêche juteuse.*

JUV

JUVÉNILE. adj. des deux genres. Qui appartient à la jeunesse. *Un talent juvénile. Une ardeur juvénile.*

JUX

JUXTAPOSER (SE). v. pron. T. de Physique. Il se dit Des molécules matérielles

qui viennent se joindre successivement à d'autres déjà réunies en une masse sensible. *Un minéral croît par l'agrégation successive de molécules qui se juxtaposent.*

JUXTAPOSÉ, ÉE. part. passé. *Molécules juxtaposées.*

JUXTAPOSITION. s. f. T. de Physique. Action des molécules qui se juxtaposent. *Les cristaux qui se forment avec lenteur dans une dissolution tranquille, augmentent graduellement de volume par juxtaposition.*

K

K — KILOMÉTRIQUE

K. s. m. Lettre consonne, la onzième de l'alphabet. On la nomme *Ka* suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Ke* suivant la méthode moderne. *Un grand* K. *Un petit* k.

Cette lettre ne s'emploie guère que dans quelques noms propres, comme *Stockholm*, *York*, *Locke*, *etc.*, et dans quelques mots tirés du grec ou des langues étrangères.

KAB

KABAK. s. m. T. de Relation. Nom que les Moscovites donnent à une espèce d'estaminet où l'on vend du vin, de la bière, de l'eau-de-vie, des cartes, etc.

KABIN. s. m. T. de Relation. Chez les Mahométans, Somme d'argent que le mari est tenu de payer à la femme qu'il répudie.

KAH

KAHOUANNE. s. f. Espèce de tortue dont l'écaille s'emploie dans les ouvrages de marqueterie.

KAI

KAÏMAC. s. m. Espèce de crème en usage chez les Orientaux.

KAK

KAKATOÈS. s. m. (On prononce *Kakatoua*. Quelques personnes disent, par corruption, *Katakoua*.) T. d'Hist. nat. Sorte de perroquet. Voyez CACATOIS.

KAL

KALÉIDOSCOPE. s. m. (Quelques-uns écrivent *Caléidoscope*.) Instrument de Physique garni à l'intérieur de petits objets, de couleurs et de dimensions différentes, dont les combinaisons modifiées par chaque mouvement de l'appareil offrent une grande variété.

KALI. s. m. T. de Botan. Nom que les Arabes donnent à la soude. Il se dit particulièrement, en français, d'Une espèce de soude à feuilles épineuses qui croît abondamment sans culture sur les bords de la mer, dans les parties méridionales de l'Europe.

KAM

KAMICHI. s. m. T. d'Hist. nat. Grand oiseau noir de l'ordre des Échassiers, dont la tête est ornée d'une espèce de casque, et dont les ailes sont armées d'éperons. *Le kamichi habite dans les marécages de la Guyane et du Brésil.*

KAN

KAN. s. m. T. de Relation. Prince, commandant chez les Tartares, les Persans, etc. *Le kan des Tartares. Le grand kan.*

KAN, se dit aussi d'Un lieu où les caravanes se reposent. *Nous atteignîmes le kan avant la nuit.*

KANDJAR. s. m. (Quelques-uns écrivent et prononcent, *Kangiar*.) Sorte de poignard à lame très large, dont se servent les Asiatiques et les Africains.

KANGUROO. s. m. (On prononce et quelquefois on écrit, *Kangourou*.) T. d'Hist. nat. Quadrupède de la Nouvelle-Hollande, remarquable par le volume de sa queue, sur laquelle il s'appuie en sautant, et par l'extrême longueur de ses membres postérieurs. *Une peau de kanguroo.*

KANTISME. s. m. La philosophie de Kant.

KANTISTE. s. m. Partisan de la philosophie de Kant.

KAO

KAOLIN. s. m. Nom chinois d'une terre qui entre dans la composition de la porcelaine.

KAR

KARABÉ. s. m. Voyez CARABÉ.

KARAT. s. m. Voyez CARAT.

KARATA. s. m. Espèce d'aloès qui croît en Amérique, et dont les sauvages tirent une sorte de fil qui leur sert à faire de la toile, des filets, des hamacs, etc.

Il se dit aussi d'Une autre espèce d'aloès fort commune aux Antilles et à la Jamaïque, dont le fruit, assez semblable à une prune, est d'un goût aigre-doux fort agréable.

KARI. s. m. Sorte d'épice qu'on apporte des colonies et qui sert à faire des sauces très fortes.

KAT

KATAKOUA. s. m. Voyez KAKATOÈS.

KEE

KEEPSAKE. s. m. (On prononce *Kipsèque*.) Mot anglais dont on se sert pour désigner Certains livres élégamment exécutés et reliés qui sont destinés à être offerts en cadeau et comme souvenir. *Les keepsakes sont devenus un meuble de salon.*

KEP

KÉPI. s. m. Sorte de coiffure légère que portent les soldats français en petite tenue.

Il se dit aussi de La coiffure que portent les écoliers dans les lycées, collèges, etc.

KER

KÉRATOPHYTE. s. m. Nom donné par les anciens naturalistes à toute production polypeuse dont la substance est transparente comme la corne.

KERMÈS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Hist. nat. Espèce de cochenille qui vit sur un petit chêne vert, et qui donne une belle teinture écarlate. *Le kermès est aujourd'hui beaucoup moins employé pour la teinture que la cochenille du Mexique. Les anciens naturalistes prenaient le kermès pour une excroissance du chêne vert.* Par opposition au sens qui suit, on dit, *Kermès animal.*

KERMÈS, se dit aussi d'Une préparation rouge d'antimoine, qui est souvent employée en médecine comme expectorante, et qu'on nomme vulgairement *Poudre des chartreux.* Par opposition au sens qui précède, on dit, *Kermès minéral.*

KERMESSE. s. f. Nom qu'on donne, en Hollande et dans les Pays-Bas, à des foires annuelles qui se célèbrent avec des processions, et avec des mascarades, des danses et autres divertissements.

Il se dit aussi d'Un tableau représentant une kermesse. *Une kermesse de Rubens. Les kermesses de Téniers.*

KHE

KHÉDIVE. s. m. Titre du vice-roi d'Égypte.

KIL

KILOGRAMME. s. m. Poids de mille grammes, équivalant à un peu plus de deux livres de l'ancien poids de marc. *Cinq cents kilogrammes.* On dit souvent par abréviation, dans le Commerce, *Kilo. Cinquante kilos.*

KILOLITRE. s. m. Mesure de capacité, qui contient mille litres.

KILOMÈTRE. s. m. Mesure itinéraire de mille mètres, qui vaut environ cinq cents toises, ou un quart de lieue ancienne. *À deux kilomètres de distance.*

KILOMÉTRIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au kilomètre. *Mesure kilométrique.*

KIN

KING. s. m. Il se dit Des livres sacrés des Chinois, contenant la doctrine et la morale de Confucius. *Les cinq Kings.*

KININE. s. f. Voyez Quinine.

KINO. s. m. Substance dure, opaque et d'un rouge foncé, qui s'emploie souvent en médecine comme tonique, et qui est fournie par un arbuste de la même famille que le caféier et le quinquina.

KIO

KIOSQUE. s. m. Mot emprunté du turc. Il se dit de Certains pavillons dont on décore les jardins, les parcs, et qui sont dans le goût oriental.

Il se dit aussi d'Une petite boutique sur la voie publique où l'on vend des journaux.

KIR

KIRSCH-WASSER. s. m. Mot emprunté de l'allemand, qui signifie *Eau de cerises*, et qui se dit d'Une espèce d'eau-de-vie obtenue par distillation du suc des cerises sauvages. *Une bouteille de kirsch-wasser.* On dit souvent, par abréviation, *Kirsch. Boire du kirsch. Un verre de kirsch.*

KLE

KLEPHTE. s. m. Voyez Clephte.

KNO

KNOUT. s. m. (On prononce le T.) Supplice du fouet en Russie. *Le supplice du knout. Donner le knout.*

Il se dit aussi Du fouet même. *Le patient mourut sous les coups du knout.*

KOP

KOPECK. s. m. Monnaie de cuivre, qui est en usage dans la Russie, et qui vaut à peu près quatre centimes de France. *Cent kopecks font un rouble. Une pièce de dix kopecks, de cinq kopecks.*

KOR

KORAN. s. m. Voyez Coran.

KOU

KOUAN. s. m. T. de Botan. Plante dont la graine sert à faire du carmin.

KRE

KREUTZER. s. m. Monnaie d'Allemagne, qui est la soixantième partie du florin.

KUR

KURTCHIS. s. m. pl. T. de Relation. Il se dit, chez les Persans, d'Un corps de cavalerie composé de l'ancienne noblesse.

KYM

KYMRIQUE. adj. des deux genres. Voyez Cymrique.

KYN

KYNANCIE. s. f. T. de Médec. Voyez Cynancie.

KYR

KYRIELLE. s. f. Litanie. Il est peu usité dans ce sens.

Il se dit figurément et familièrement, d'Une longue suite de choses ennuyeuses ou fâcheuses. *Une kyrielle d'invectives, de reproches. Une longue kyrielle d'injures. Une longue kyrielle de noms inconnus et barbares.*

KYS

KYSTE. s. m. T. de Chirur. Membrane en forme de vessie qui renferme des humeurs ou autres matières. *Extirper un kyste.*

KYSTIQUE. adj. des deux genres. T. de Chirur. Qui appartient, qui a rapport au kyste. *Tumeur kystique.*

KYSTOTOME. s. m. Voyez Cystotome.

KYSTOTOMIE. s. f. Voyez Cystotomie.

L

L — LÀ

L. s. f. et m. Consonne, la douzième lettre de l'alphabet. Lorsqu'on la nomme *Elle*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin. *Une* L (*elle*). Lorsqu'on l'appelle *Le*, suivant la méthode moderne, ce nom est masculin. *Un* L (*le*) *majuscule.*

Cette lettre, quand elle est double, et qu'elle est précédée de *ai, ei, oui*, se prononce mouillée, comme dans ces mots, *Travailler, maille, bailler, veiller, recueillir, fouiller, grenouille.* Elle se prononce de même dans quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i*, comme dans ceux-ci, *Fille, quille, briller*, et dans plusieurs autres qui sont indiqués en leur lieu.

La même prononciation est suivie dans les mots qui finissent en *ail, eil, ueil* et *ouil*, comme *Travail, réveil, cercueil, œil, fenouil;* et dans quelques autres qui finissent par *il*, comme *Péril, mil*, lorsqu'il signifie *millet.*

Dans quelques mots, comme *Vil, subtil, puéril, etc.*, on fait sonner l'*l*; on ne la prononce point dans quelques autres, tels que *Sourcil, outil, baril.*

LA

LA. article des noms féminins. Voyez Le.

LA. pronom relatif. Voyez Le.

LÀ. adv. démonstratif. Il se dit d'Un lieu qu'on désigne d'une manière expresse. *Je sens du mal là*, en montrant la partie du corps qui est affectée. *Mettez là ce livre. Venez là. Il a été pris là. C'est là qu'il demeure. Il est encore là où il était hier. Halte-là.*

Il se dit aussi d'Un lieu considéré comme différent de celui où l'on est; dans ce sens, il est opposé à *Ici. Allez-vous-en là, je vous attendrai ici. Demeurez là, et n'approchez pas d'ici. D'ici là, nous comptons deux lieues.*

Il se dit de même en parlant Du temps. *Revenez demain; d'ici là, j'aurai arrangé votre affaire.*

Il se met quelquefois au commencement d'un membre de période, et il marque la différence des lieux, sans aucun rapport au plus ou au moins de distance. *Le peintre avait rassemblé dans un même tableau plusieurs objets différents : là une troupe de bacchantes, ici un groupe de jeunes gens; là un sacrifice, ici une réunion de philosophes.*

Il se joint à quelques adverbes de lieu, pris au sens physique ou au sens moral, et il les précède toujours. *Là-haut. Là-bas. Là-dessous. Là-dessus. Là dedans. Là dehors. Là auprès. Là contre. Que pensez-vous là-dessus? Qu'avez-vous à voir là dedans?*

Çà et là, De côté et d'autre. *Tous ses meubles étaient jetés çà et là. Les fuyards étaient errants çà et là. Ils allèrent çà et là, sans savoir précisément quel chemin ils prendraient.*

Là, se met souvent à la suite des pronoms démonstratifs et des noms, pour leur donner une désignation plus précise. *Celui-ci, celui-là. Celle-ci, celle-là. En ce temps-là. En ce lieu-là. Cet homme-là. Cette femme-là. Quel discours est-ce-là? Quelles gens sont-ce-là?*

Là, n'est employé quelquefois que par une espèce de rédondance, et pour donner plus de force au discours. *C'est là une belle action. Que dites-vous là? Qu'avez-vous fait là? Sont-ce là nos gens? Est-ce là ce que vous m'aviez promis? Vous avez fait là une belle affaire!*

Là, dans le style familier, s'emploie explétivement, pour insister sur quelque circonstance, pour exciter l'attention ou le souvenir de celui à qui l'on parle. *Voyez-vous toujours ce certain monsieur, là, qui disait de si plaisantes choses? Vous souvenez-vous de ce grand homme sec, là, qui venait si souvent chez moi autrefois?*

Là, placé à la suite de certains verbes, signifie, À ce point, à ce parti, à cette chose. *S'en tenir là. En demeurer là. En rester là. En venir là. S'arrêter là.* Voyez les verbes Tenir, Demeurer, etc.

Là, tant au sens physique qu'au sens

moral, se joint aux prépositions *De*, *dès*, *par* et *jusque*.

De là, De ce lieu-là, de ce point-là. *De là au village, il y a deux cents pas. De là là, il y a deux mètres. Quand vous serez près de là. Il faut aller de là en tel lieu. Ôtez-vous de là. Tirez-vous de là. Au sortir de là. En sortant de là. A quelques pas de là.*

De là, se dit aussi en parlant Du temps, de la durée. *A quelques jours, à quelques heures, à quelques minutes de là.*

De là, au sens moral, signifie, De cette cause-là, de ce sujet-là, de cette chose-là. *De là sont venues les guerres civiles. De là résulte mon malheur. Que voulez-vous inférer de là?* Dans ce sens, il se construit quelquefois avec *que*. *De là que cet homme a eu quelques torts, ne le croyez pas méchant.* Ce tour vieillit.

De-là ou *Delà*. préposition. Voyez DELÀ.

Dès là, Dès lors, dès ce temps-là. *Il leur échut une succession, et dès là ils se brouillèrent.* Il a vieilli.

Dès là, Cela étant. *C'est votre père, et dès là vous lui devez du respect. Dès là je vis bien que ce n'était pas un homme à qui il fallût se fier.* Il a vieilli.

Par là, Par ce lieu-là, par ce point-là. *Allez par là. Passez, prenez par là. Vous viendrez, vous arriverez par là.*

Par là, au sens moral, signifie, Par ce parti, par ce moyen, par ces paroles. *Il faut en passer par là. Par là vous êtes sûr de réussir. Qu'entendez-vous par là?*

Par-ci par-là, En divers endroits, de côté et d'autre. *Nous avons couru par-ci par-là. L'impression de ce livre est assez soignée; on y trouve pourtant quelques fautes par-ci par-là.*

Par-ci par-là, signifie aussi, À diverses reprises, à diverses fois, et sans aucune suite. *Il m'a entretenu de cette affaire par-ci par-là.*

Jusque-là, Jusqu'à ce lieu. *Allez, venez, avancez, reculez jusque-là.*

Jusque-là, signifie aussi, Jusqu'à ce temps. *Venez à deux heures, je vous attendrai jusque-là. Vous tarderez, vous différerez jusque-là.*

Jusque-là, s'emploie aussi au sens moral. *Quoi! il a pu vous insulter jusque-là! Vous avez poussé jusque-là la patience!*

LÀ LÀ. Locution familière, espèce d'interjection, qu'on emploie tantôt pour apaiser, pour consoler, tantôt pour réprimer, pour menacer. *Là là, rassurez-vous, il n'y a rien à craindre. Là là, Monsieur, nous nous retrouverons.* On dit aussi, à peu près dans ce sens, *Là* seul. *Là, en voilà assez.*

LÀ LÀ, adverbe; sert de réponse à certaines questions, et signifie, Médiocrement. *Est-il fort savant? Là là. Avez-vous bien dormi? Là là.*

LA. s. m. (A est long.) T. de Musique. La sixième note de la gamme. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. *Entonner le la. La dièse. La bémol. Le ton de la. Ce la est effacé.*

Donner le la, Faire sonner le *la* sur son instrument, afin qu'un autre musicien puisse mettre le sien à l'unisson. On dit dans un sens analogue, *Prendre le la*.

LA, se dit aussi de La troisième corde de quelques instruments. *Remettez un la à ce violon.*

LAB

LABARUM. s. m. (On prononce *Labarome*.) Terme d'Histoire emprunté du latin, qui signifie, L'étendard impérial sur lequel Constantin fit mettre une croix et le monogramme de J. C.

LABEUR. s. m. Travail pénible et suivi. *Grand labeur. Labeur ingrat. Être récompensé de son labeur. Vivre de son labeur. Dieu bénira son labeur. Il jouit du fruit de ses labeurs.* Hors de ces sortes de phrases, il n'est guère usité que dans la poésie et dans le style soutenu.

Ces terres sont en labeur, Elles ne sont pas en friche, elles sont façonnées, cultivées.

LABEUR, en termes d'Imprimerie, se dit Des ouvrages considérables et tirés à grand nombre, par opposition Aux ouvrages de peu d'étendue, qui se tirent ordinairement à petit nombre, et qu'on nomme *Ouvrages de ville*.

LABIAL, ALE. adj. Qui a rapport aux lèvres. *Muscle labial. Artère labiale. Articulation labiale.*

Lettre labiale, ou simplement et substantivement, *Labiale*, Lettre qui se prononce avec les lèvres. *B, P, F, V, M, sont des consonnes labiales, sont des labiales.*

En Jurisprudence, *Offres labiales*, Offres de payer faites de bouche ou par écrit, sans qu'il y ait exhibition réelle des deniers.

LABIÉ, ÉE. adj. T. de Botanique. Il se dit De certaines plantes dont la fleur est découpée en forme de lèvres, et De la fleur même de ces plantes. *Plante labiée. Fleur labiée.* On dit dans un sens analogue, *Calice labié*.

Il s'emploie très souvent comme substantif, au féminin. *La lavande est une labiée. La famille des labiées.*

LABILE. adj. des deux genres. Caduc, sujet à manquer. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, elle-même peu usitée, *Mémoire labile*, Mémoire faible qui manque souvent au besoin. *Il a la mémoire labile.*

Il se dit, en Botanique, D'une partie qui se détache et tombe aisément.

LABORATOIRE. s. m. Local disposé pour y exécuter les opérations pratiques des diverses sciences. *Voilà un vaste laboratoire, un laboratoire bien complet.*

Il se dit, par extension, Des ateliers garnis de fourneaux, où les distillateurs, confiseurs, limonadiers, etc., font leurs préparations.

LABORIEUSEMENT. adv. Avec beaucoup de peine et de travail. *L'animal nommé le Paresseux se traîne pesamment et laborieusement sur la terre. Il est une classe d'hommes qui passent laborieusement leur vie à ne faire que des riens.*

LABORIEUX, EUSE. adj. Qui travaille beaucoup, qui aime le travail. *Un homme très laborieux. Un esprit laborieux.*

Il se dit aussi Des choses, et alors il signifie, Pénible, qui coûte beaucoup de travail, de fatigues, d'efforts. *Vie laborieuse. Longues et laborieuses recherches. Examen laborieux et difficile. Digestion laborieuse. Accouchement laborieux.*

LABOUR. s. m. Façon qu'on donne aux terres en les labourant. *Il faut donner un seul labour, deux labours à cette terre. Labour superficiel, léger, profond. Donner tant à un fermier pour ses labours, pour ses labours et semences. Ce fermier a six chevaux de labour.*

Cette pièce de terre est en labour, Elle est préparée pour recevoir la semence.

LABOURABLE. adj. des deux genres. Propre à être labouré. *Cette ferme a deux cents arpents de terres labourables.*

LABOURAGE. s. m. L'art de labourer la terre. *Il entend bien le labourage. Il a quitté le labourage pour le commerce. Les instruments du labourage.*

Il signifie aussi, L'ouvrage, le travail du laboureur. *Je donne quatre cents francs pour le labourage de ma terre. Le labourage des terres légères est plus aisé que celui des terres grasses.*

LABOURER. v. a. Remuer, retourner la terre avec la charrue, la bêche ou la houe, etc. *Labourer la terre. Labourer un champ. Labourer des vignes, le pied d'un arbre. Il faut labourer ces arbres au pied. Labourer une allée pour la nettoyer.*

Il s'emploie aussi absolument. *Labourer avec des bœufs, avec des chevaux.*

Labourer à deux charrues, à trois charrues, Occuper deux charrues, trois charrues pour le labourage de ses terres.

LABOURER, se dit, par analogie, De certains animaux et des choses qui font sur la superficie de la terre à peu près le même effet que la charrue, la bêche, etc. *Les sangliers ont labouré ce pré. Les taupes ont labouré tout mon jardin. Le canon a labouré ce champ.*

En termes de Manège, *Ce cheval laboure le terrain*, se dit D'un cheval qui butte.

LABOURER, se dit, en termes de Marine, D'une ancre qui ne tient pas sur le fond où on l'a jetée, ou D'un navire qui passe par un endroit où il y a peu d'eau, et qui touche le fond sans être arrêté. *Cette ancre laboure le fond*, ou simplement *laboure*. *Notre vaisseau labourait.*

LABOURER, signifie figurément et familièrement, Avoir beaucoup à souffrir. *Il aura bien à labourer avant de parvenir à son but.*

Fig., *Labourer sa vie*, Avoir beaucoup de peine, d'embarras, de traverses.

LABOURÉ, ÉE. part. passé. *Champ labouré. Terres labourées.*

LABOUREUR. s. m. Celui dont l'état est de labourer, de cultiver la terre. *Bon, pauvre, riche laboureur. Les enfants nombreux et robustes font partie de la richesse des laboureurs.*

LABYRINTHE. s. m. T. d'Antiq. Édifice composé d'un grand nombre de chambres et de galeries dont la disposition était telle, que ceux qui s'y engageaient parvenaient difficilement à en trouver l'issue. *Le plus célèbre labyrinthe était celui d'Égypte. Le labyrinthe de Crète*, Labyrinthe qui, suivant la mythologie, fut construit par Dédale pour le roi Minos.

LABYRINTHE, en termes de Jardinage, se dit D'Un petit bois coupé d'allées tellement entrelacées, qu'on s'y peut égarer facilement. *Le labyrinthe de Versailles. On a fait dans ce jardin un beau labyrinthe.*

Il signifie au figuré, Un grand embarras, une complication d'affaires embrouillées. *Il est engagé dans un labyrinthe fâcheux. Le labyrinthe de la chicane. Il est dans un grand labyrinthe d'affaires. Les hommes de loi l'ont jeté dans un labyrinthe dont il aura de la peine à sortir, à se tirer, à se démêler.*

LABYRINTHE, en termes d'Anatomie, se dit de La cavité intérieure de l'oreille, parce qu'elle contient plusieurs conduits diversement dirigés, tels que le limaçon et les canaux semi-circulaires.

LAC

LAC. s. m. Grande étendue d'eau envi-

ronnée par les terres. *Il sort une rivière de ce lac. Le lac de Genève, le lac de Constance, le lac de Côme, etc. Les lacs du Canada. Lacs souterrains. Lac salé.*

LACER. v. a. Serrer avec un lacet. *Lacer un corps, un corset, un bas de peau. Lacer une femme. On ne l'a pas lacée droit.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette femme s'est lacée elle-même.*

En termes de Marine, *Lacer la voile*, Attacher à la vergue une partie de la voile ; ce qui est nécessaire quand on fait route par un vent violent. On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Prendre un ou plusieurs ris.*

LACER, se dit en outre D'un chien qui couvre sa femelle. *Je crains qu'un mâtin n'ait lacé cette chienne.*

LACÉ, ÉE. part. passé.

LACÉRATION. s. f. T. de Jurisprudence. Action de lacérer un écrit, un livre. *Le jugement ordonne la lacération de cet écrit, comme d'un libelle injurieux.*

LACÉRER. v. a. Déchirer. Il ne se dit guère qu'en parlant Du papier, et en termes de Jurisprudence. *Lacérer un billet. Lacérer un mémoire au pied du grand escalier du palais. Ce livre fut lacéré et brûlé par arrêt du parlement.*

LACÉRÉ, ÉE. part. passé.

LACERNE. s. f. T. d'Antiq. rom. Habit grossier qui ne fut d'abord en usage que pour la campagne, et dont ensuite on se servit à la ville pour se garantir de la pluie.

LACERON. s. m. Voyez LAITERON.

LACET. s. m. Cordon plat ou rond, de fil ou de soie, ferré par un bout ou par les deux bouts, qu'on passe dans des œillets pour serrer une partie de vêtement quelconque, et principalement les corps et les corsets des femmes. *Serrer un lacet. Passer un lacet. Ferrer un lacet. Coupez-lui son lacet. Il faut lâcher son lacet.*

Il se dit aussi Du cordon avec lequel les Turcs et d'autres peuples de l'Orient faisaient étrangler les condamnés.

LACET, en termes de Ponts et chaussées, se dit Des chemins de montagne qu'on dirige obliquement et qu'on ramène sur eux-mêmes à un point plus élevé, afin d'obtenir des pentes moins rapides. *Les lacets d'un chemin de fer. Ce chemin fait des lacets, il fait le lacet.*

En termes de Chemin de fer, *Mouvement de lacet*, Mouvement de va-et-vient ou de roulis, causé par un manque d'ajustement entre les roues et la largeur des rails. *On éprouve dans ce train un mouvement de lacet qui fatigue.*

LACET, signifie encore, Un lacs avec lequel on prend les perdrix, les lièvres, etc. *Tendre un lacet. Prendre un lièvre au lacet.*

Il s'emploie figurément, au pluriel, et signifie, Pièges, embûches. *Je me suis laissé prendre aux lacets de cet intrigant.*

LÂCHE. adj. des deux genres. Qui n'est pas tendu, qui n'est pas serré comme il pourrait ou devrait l'être. *Ce nœud, cette ceinture est trop lâche. Danser sur la corde lâche. Il faut tenir cette corde un peu lâche.*

Toile, drap, étoffe lâche, Toile, drap, étoffe dont la trame n'est pas assez battue ou la chaîne assez serrée.

Ventre lâche, Ventre trop libre. *Avoir le ventre lâche. Le raisin rend, tient le ventre lâche.*

Temps lâche, Temps mou. *Il fait un temps lâche.*

Fig., *Style lâche*, Style qui manque d'énergie et de concision. *Cela est écrit d'un style lâche.*

LÂCHE, signifie au figuré, Qui manque de vigueur et d'activité. *Cet ouvrier est lâche au travail. Les grands chevaux sont ordinairement plus lâches que les petits. Vie lâche et efféminée.*

Il signifie aussi, Poltron, qui manque de courage. *Ce soldat est lâche. Un extrême danger peut donner du courage à l'homme le plus lâche.*

Il signifie encore, Qui n'a que des sentiments vils, méprisables. *C'est être bien lâche que d'abandonner son ami. Cela est d'une âme lâche.*

Il se dit également Des actions honteuses, indignes d'un homme d'honneur. *Il a tenu une conduite, eu un procédé, fait une action bien lâche. Que cela est lâche!*

LÂCHE, s'emploie aussi substantivement, et signifie alors, Poltron, homme sans cœur. *C'est un lâche. Il n'y a que les lâches qui en usent de la sorte.*

Fam., *C'est un grand lâche*, C'est un homme très mou, très paresseux.

LÂCHEMENT. adv. Mollement, avec nonchalance, sans vigueur. *Il travaille bien lâchement. Il va trop lâchement en besogne. Il y va si lâchement!*

Écrire lâchement, Écrire sans force, sans précision.

LÂCHEMENT, signifie aussi, Sans cœur et sans honneur, honteusement, avec bassesse. *S'enfuir lâchement. Trahir lâchement son ami. Il souffrit lâchement cet affront, et s'en vengea plus lâchement encore.*

LÂCHER. v. a. Détendre, desserrer quelque chose. *Cette corde est trop tendue, lâchez-la un peu. Il faut lâcher ce corset, qui est trop serré.*

Cet aliment lâche le ventre, ou simplement *lâche*, Il rend le ventre libre. *Les mauves, les pruneaux lâchent le ventre.*

En termes de Manège, *Lâcher la bride, la main à un cheval*, Lui tenir la bride moins courte, pour le laisser ou le faire courir.

Fig. et fam., *Lâcher la main, la bride, la gourmette à quelqu'un*, Lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire. *Lâcher la bride à ses passions*, S'y abandonner entièrement.

À certains Jeux de cartes, *Lâcher la main*, La laisser aller à un autre, quoiqu'on ait de quoi la lever.

Fig. et fam., *Lâcher la main*, Céder de ses prétentions, diminuer du prix qu'on demandait d'une chose.

Lâcher pied, lâcher le pied, Reculer, s'enfuir.

Fig., *Lâcher pied*, Céder, montrer de la faiblesse. *N'allez pas lâcher pied dans cette occasion; tenez ferme.*

En termes d'Escrime, *Lâcher la mesure*, Reculer devant son adversaire.

LÂCHER, signifie aussi, Laisser aller, laisser échapper. Il s'applique Aux personnes et aux choses. *Il tenait cela dans ses mains, il l'a lâché. Lâcher un prisonnier. Lâcher un oiseau. Lâcher sa proie. Lâcher un âne dans un pré.* Fig., *Lâcher un livre, un pamphlet dans le public.*

Lâcher prise, Laisser aller ce qu'on tient avec force. Il signifie aussi figurément, Cesser une poursuite, une dispute, un combat, etc., ou Rendre malgré soi ce qu'on a pris.

Lâcher les chiens, Les laisser courre après la bête. *Lâcher une laisse de lévriers.*

À la Chasse du vol, *Lâcher l'autour, l'épervier, etc.*, Le laisser partir.

Fig. et fam., *Lâcher une personne après une autre*, La mettre à sa poursuite, pour l'inquiéter, pour la tourmenter, ou pour l'amener à faire quelque chose qu'on désire.

Lâcher les huissiers après un débiteur, Leur donner charge de faire contre lui des actes de leur ministère.

Lâcher la bonde d'un étang, lâcher une écluse, Lever la bonde d'un étang, lever la vanne d'une écluse. On dit aussi dans le même sens, *Lâcher les eaux.*

Lâcher le robinet d'une fontaine, Le tourner de manière que l'eau s'échappe.

Ce malade lâche tout sous lui, Il ne peut retenir ses excréments.

Fam., *Lâcher de l'eau*, Uriner. *Lâcher un vent*, Laisser échapper un vent par en bas.

Fam., *Lâcher une parole, lâcher un mot*, Dire inconsidérément quelque chose qui peut nuire ou déplaire. *Lâcher une épigramme contre quelqu'un. Il a lâché une parole qu'il voudrait bien avoir retenue. Je suis fâché de ce que j'ai dit, mais le mot est lâché.* Il signifie aussi, Dire une chose avec quelque dessein. *Il lâcha un mot qui fit une grande impression.*

Fig. et fam., *Lâcher la parole, lâcher le mot*, Dire le dernier prix qu'on veut avoir ou donner, quand on discute les conditions d'un marché, ou Donner son consentement, dans une négociation, après avoir fait quelques difficultés. *Le mot est lâché, vous ne pouvez vous en dédire.*

Lâcher un coup de fusil, un coup de pistolet, un coup de canon, Faire partir ces armes, en tirer un coup. *Il lui lâcha un coup de pistolet dans la tête. Le vaisseau lâcha toute sa bordée, quand il fut à la portée du mousquet.*

Pop., *Lâcher un coup*, Donner un coup. *Il lui lâcha un soufflet.*

Au Jeu de la paume, *Lâcher la balle*, Ne la point toucher, la laisser passer.

LÂCHER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se détendre, se débander. *Un ressort qui se lâche. Un fusil qui se lâche. Les cordes de cette harpe se sont lâchées.*

Il signifie aussi figurément, Tenir des propos offensants, indiscrets, indécents. *Il se repentit de s'être tant lâché devant eux. Se lâcher en propos imprudents, en propos injurieux contre quelqu'un.*

LÂCHER, est quelquefois neutre, et alors il signifie, S'échapper, se détendre. *Prenez garde que la corde ne lâche. Si le fusil vient à lâcher, vous blesserez quelqu'un.*

LÂCHÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Beaux-arts, il se dit D'une négligence à laquelle on s'abandonne. *Le dessin de ce tableau est lâché, trop lâché.* On dit de même, *Style lâché.*

LÂCHETÉ. s. f. Poltronnerie, défaut de courage. *Il a montré bien de la lâcheté. Il s'est déshonoré à la guerre par sa lâcheté.*

Il signifie aussi, Action basse, indigne. *Ne point défendre ses amis absents est une lâcheté.* En ce sens, il se dit au pluriel. *Il a fait mille lâchetés.*

LACINIÉ, ÉE. adj. T. de Botanique. Il se dit Des feuilles découpées de manière à figurer d'autres feuilles étroites et longues. *La tige de l'artichaut a ses feuilles laciniées.*

LACIS. s. m. Espèce de réseau de fil ou de soie. *Un lacis bien fin. Faire du lacis.*

Il se dit, par analogie, en termes d'Anatomie, d'Un réseau plus ou moins compliqué, formé de vaisseaux ou de nerfs.

LACK. s. m. Mot qui dans l'Inde signifie Cent mille, et qui s'emploie dans cette expression, *Un lack de roupies*, Cent mille roupies d'argent. *L'entretien des troupes coûtait par mois trois lacks de roupies.*

LACONIQUE. adj. des deux genres. Concis à la manière des habitants de la Laconie, des Lacédémoniens. *Discours laconique. Style laconique. Cet auteur est laconique. Il est laconique dans ses réponses.*

LACONIQUEMENT. adv. En peu de mots, brièvement, d'une manière laconique. *Il parle laconiquement. Il lui répondit laconiquement.*

LACONISME. s. m. Expression ou phrase concise et énergique, à la manière des Lacédémoniens. Quand, à une longue lettre par laquelle Philippe, roi de Macédoine, les menaçait de sa vengeance s'il entrait victorieux dans leur ville, ils se contentèrent de répondre *Si*, c'était un *laconisme*.

Il se dit aussi, en général, de La grande concision du langage ou du style. *Il se pique de laconisme. Son laconisme n'est pas sans obscurité.*

LACRYMAL, ALE. adj. T. d'Anatomie. Qui a rapport aux larmes. *Sac, conduit lacrymal. Points lacrymaux. Glande, humeur lacrymale.*

En Chirurgie, *Fistule lacrymale*, Ulcère à l'angle interne de l'œil, avec perforation du conduit des larmes. *Avoir une fistule lacrymale.*

LACRYMATOIRE. s. m. T. d'Antiquités romaines. Il se dit de Petits vases de terre cuite ou de verre, déposés dans la plupart des tombeaux, et qui, selon toute apparence, contenaient les huiles odorantes dont on parfumait le bûcher avant de l'allumer. *On a cru longtemps avec peu de vraisemblance, que les lacrymatoires servaient à recueillir les larmes répandues aux funérailles du mort.*

Il s'emploie aussi adjectivement, et alors il est des deux genres. *Urne, vase lacrymatoire.*

LACS. s. m. (On ne prononce pas le C.) Cordon délié. *Autrefois le sceau était attaché aux édits avec des lacs de soie de diverses couleurs. Les muets du sérail étranglaient avec un lacs de soie ceux que le sultan leur ordonnait de faire mourir.*

Il se dit aussi d'Un nœud coulant qui sert à prendre des oiseaux, des lièvres, et autre gibier. *Un lacs de crin. Vendre des lacs.*

Il se dit encore d'Une corde qui a une certaine longueur, et que l'on emploie pour abattre les chevaux. *Abattre un cheval avec le lacs.*

Il signifie au figuré, Piège, embarras dont on a de la peine à se tirer. *Il est tombé dans le lacs. On lui a tendu des lacs. Elle le retient dans ses lacs. Il s'est retiré, il est échappé des lacs. Ce chicaneur le tient dans ses lacs.*

Lacs d'amour, Cordons repliés sur eux-mêmes, de manière à former un 8 renversé. *Un chiffre fait en lacs d'amour.*

LACTATE. s. m. T. de Chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide lactique avec une base. *Lactate de fer. Lactate de chaux.*

LACTATION. s. f. T. de Médecine. Action d'allaiter un enfant, de le nourrir avec du lait.

LACTÉ, ÉE. adj. Qui a rapport au lait, ou Qui est de la couleur du lait. Il n'est usité que dans les expressions suivantes :

En Médecine, *Diète lactée*, Régime dans lequel les malades font du lait leur principal aliment.

En Anatomie, *Vaisseaux lactés, veines lactées*, Petits conduits qui sont dispersés dans le mésentère, et qui des intestins portent le chyle au réservoir de Pecquet.

En Botanique, *Plantes lactées*, Plantes qui abondent en sucs laiteux. On dit aussi dans ce sens, *Plantes lactifères* ou *laiteuses*.

En Astronomie, *Voie lactée*, Blancheur irrégulière qui entoure le ciel en forme de ceinture, et dans laquelle on observe un nombre infini de petites étoiles.

LACTIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Physiologie. Qui porte, qui conduit le lait, qui produit le lait. Il n'est guère usité que dans ces expressions : *Vaisseaux, conduits lactifères*, Vaisseaux ou conduits qui amènent le lait en dehors. *Plantes lactifères.* Voyez *Lacté*.

LACTIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qui existe dans le lait aigri. *Acide lactique.*

LACTUCARIUM. s. m. (On prononce *Lactucariome.*) T. de Pharmacie. Suc laiteux de la laitue obtenu par incision et desséché au soleil. *Sirop de lactucarium.*

LACUNE. s. f. Interruption, vide dans le texte d'un auteur, dans le corps d'un ouvrage, etc. *Il y a une grande lacune dans cette décade de Tite-Live. Cet auteur ne nous est pas parvenu en entier ; ce qui nous en reste présente des lacunes, de grandes lacunes. Il y a dans la chronologie des anciens empires d'Orient des lacunes que les érudits ne peuvent remplir.*

On dit par analogie, *Avoir des lacunes dans l'esprit, des lacunes dans la mémoire.*

LACUSTRE. adj. des deux genres. Il se dit en Histoire naturelle, Des plantes ou des animaux qui croissent ou qui vivent autour des grands lacs et des grands étangs, ou dans leurs eaux mêmes. *Plantes lacustres.*

En Géologie, *Terrains lacustres*, Certaines couches du sol qui paraissent avoir été déposées au fond des eaux douces.

Cités lacustres, Bourgades bâties sur pilotis dans les lacs de la Suisse, de la Savoie et de la haute Italie, avant l'époque historique.

LAD

LADANUM. s. m. (On prononce *Ladanome.*) Gomme-résine d'une odeur agréable que l'on retire de plusieurs espèces d'arbrisseaux du genre des Cistes.

LADRE. adj. des deux genres. Lépreux, attaqué de lèpre, de ladrerie. *Il est ladre. Il a été déclaré ladre. Un homme ladre. Une femme ladre. Lièvre ladre*, Lièvre qui habite les endroits marécageux. *Pourceau, truie ladre.*

Il signifie au figuré, Insensible, soit physiquement, soit moralement. *Il est ladre, il ne sent pas les coups. Il faudrait être ladre pour ne pas sentir cette injure.*

Il signifie aussi, Excessivement avare. *C'est un homme très ladre.* Dans ce sens et dans le précédent, il est familier.

Ladre, est substantif dans la signification de Lépreux et d'Avare. *C'est un ladre. Voilà l'action d'un ladre.* On l'a employé au féminin dans le sens de Lépreux. *Une ladresse.*

Fig., *Ladre vert*, Homme d'une avarice sordide.

En termes d'Art vétérinaire, *Ce cheval a du ladre*, se dit D'un cheval qui a le tour des yeux, le bout des naseaux ou le tour des lèvres dénués de poil.

LADRERIE. s. f. Lèpre, maladie qui couvre la peau de pustules et d'écailles. *Être entaché de ladrerie.*

Il se dit aussi d'Une maladie particulière au porc, et qui est analogue aux scrofules. *Un pourceau qui a des grains de ladrerie.*

Il signifie, figurément et familièrement, Avarice sordide. *Quelle ladrerie! Voyez un peu la ladrerie de cet homme.*

Ladrerie, se dit aussi d'Un hôpital destiné aux lépreux.

LADY. s. f. (On prononce *Lédi.*) Mot emprunté de l'anglais. Titre qui appartient en Angleterre aux femmes des lords et des chevaliers, et qu'on donne aussi, par courtoisie, aux filles des lords en y joignant les noms de baptême. *Lady Mary. Lady Jane.* Au pluriel, on écrit ordinairement *ladies*, pour conserver la forme anglaise du mot.

LAG

LAGOPHTALMIE. s. f. T. de Médec. Maladie des paupières, qui sont tellement retirées, que l'œil reste ouvert pendant le sommeil, comme chez les lièvres.

LAGUNE. s. f. Espèce de petit lac ou de flaque d'eau, dans les lieux marécageux. Il ne se dit guère qu'au pluriel, et en parlant Du terrain couvert ou coupé par les eaux de la mer, sur lequel la ville de Venise est bâtie. *Les lagunes de Venise.*

LAI

LAI, AIE. adj. Laïque. *Un conseiller lai. Traduire un ecclésiastique en cour laie. Patron lai.*

Frère lai, moine lai, Frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés. On a dit aussi, *Sœur laie*, pour *Sœur converse*, qui est seul usité maintenant.

Moine lai, se disait autrefois d'Un laïque, ordinairement homme de guerre invalide, que le roi plaçait dans une abbaye de nomination royale, pour y être entretenu.

Lai, s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Les clers et les lais.*

LAI. s. m. Dans la littérature du moyen âge, Sorte de petit poëme sur des sujets sérieux ou passionnés empruntés le plus souvent à d'anciennes légendes. *Un lai d'amour. Lais et ballades. Les lais de Marie de France.*

Il a signifié aussi, Complainte, doléance.

LAÏC. Voyez Laïque.

LAÎCHE. s. f. Genre de plante vivace, appelée autrement *Carex*, qui croît dans les lieux humides, et dont une espèce a l'inconvénient de blesser la langue des chevaux. *Ce foin ne vaut rien, il est tout plein de laîche.*

LAID, LAIDE. adj. Qui a quelque défaut remarquable dans les proportions, dans les formes ou dans les couleurs qui constituent la beauté naturelle de l'espèce humaine. *Homme laid. Femme laide. Fort laid. Extrêmement laid. Horriblement laid. Elle est laide à faire peur, laide comme le péché, laide comme un démon. Il est laid comme une chenille, etc. Il n'y a rien de si laid. Avoir les mains laides, la gorge laide.*

Il se dit aussi Des animaux dont la conformation ou la couleur est désagréable. *Voilà un chien bien laid. Voilà une laide*

bête, un laid animal. Le hibou est un oiseau très laid.

Fig. et fam., *C'est un laid magot*, se dit D'un homme extrêmement laid ; et, *C'est une laide guenon*, D'une femme extrêmement laide.

Laid, se dit généralement De tout ce qui est désagréable à voir. *Cette maison, cette tapisserie, cette étoffe est fort laide. Le temps est bien laid.*

Il signifie, au sens moral et familièrement, Déshonnête, contraire à la bienséance, au devoir. *Ce que vous faites là, ce que vous dites là est bien laid. Il est bien laid à vous d'avoir manqué à votre promesse.*

Prov., *Il n'y a point de laides amours*, On trouve toujours belle la personne qu'on aime.

Laid, s'emploie aussi substantivement. *Fi! le laid! Fi! la laide! On a dit qu'une laide ne peut être aimée médiocrement.*

Il s'emploie encore substantivement, au masculin, en parlant Des choses. *La satiété du beau nous fait aimer et préférer le laid. Je vous ai dit le beau de l'aventure, mais voici le laid.*

LAIDEMENT. adv. D'une façon laide. *Il enfle laidement ses joues. Il m'a quitté laidement.*

LAIDERON. s. f. Jeune fille ou jeune femme laide. *C'est une laideron. Voyez cette petite laideron qui fait la coquette. C'est une laideron qui ne déplaît pas. C'est une laideron assez piquante.* Il est familier.

LAIDEUR. s. f. Difformité, défaut remarquable dans les proportions, dans les formes ou dans les couleurs qui constituent la beauté naturelle de l'espèce. *Grande laideur. Horrible laideur. Laideur amère. La laideur de cette femme est étrange. Il y a des laideurs qui ne sont pas désagréables.*

Il se dit, au sens moral, en parlant Des vices et des actions vicieuses ou malhonnêtes. *La laideur du vice. La laideur de cette action. J'ai vu là le vice dans toute sa laideur.*

LAIE. s. f. La femelle du sanglier. *Une laie avec ses marcassins. Une laie prête à mettre bas.*

LAIE. s. f. T. d'Eaux et Forêts. Route étroite percée dans une forêt, dans une futaie. *Tracer, faire une laie dans une forêt. Une laie de trois pieds de large.* Aujourd'hui on dit plus souvent, *Ligne.*

LAINAGE. s. m. Marchandise de laine. *Faire commerce de lainage.*

Il se dit aussi de La toison des moutons. *Ce mouton, ce bélier, cette brebis a un beau lainage.*

Lainage, signifie encore, La façon qu'on donne aux draps en les tirant avec des chardons, pour en faire ressortir le poil.

LAINE. s. f. Poil doux, épais et frisé qui croît sur la peau des moutons, et de quelques autres animaux. *Laine de mouton, de mérinos, de métis, de vigogne. Laine d'Espagne. Mère laine. Laine crue. Basse laine. Laine blanche. Laine noire. Laine grasse* ou *en suint. Laine fine. Grosse laine. Bonne laine. Grande laine. Laine courte. Mouton bien couvert, bien fourni de laine. Écheveau, flocon, pelote de laine. Échauder, carder, filer, fouler de la laine. Ouvrier en laine. Cardeur de laine. Le commerce des laines. Un bonnet, un bas de laine. Cette étoffe est moitié fil et moitié laine, moitié soie et moitié laine.*

Bêtes à laine, Béliers, moutons, brebis et agneaux. *Ce fermier a deux troupeaux de bêtes à laine.*

Prov. et fig., *Se laisser manger la laine sur le dos*, Souffrir tout, ne pas savoir se défendre. *Il se laisse, il ne se laisse pas manger la laine sur le dos.*

Prov., *Tirer la laine*, Voler de nuit des manteaux dans les rues. On appelait Ceux qui commettaient ces sortes de vols *Tireurs de laine*. Ces deux locutions ont vieilli.

Laine de Moscovie, Le duvet que l'on tire adroitement de la peau des castors, sans offenser le grand poil.

Laine, se dit aussi Des cheveux épais et crépus des nègres.

LAINER. v. a. Faire sortir le poil du fond d'une étoffe de laine, par l'opération du lainage. *Lainer du drap.*

Lainé, ée. part. passé.

LAINERIE. s. f. collectif. Toute sorte de marchandises de laine. *La lainerie s'est bien vendue à cette foire.*

LAINEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de laine, qui est extrêmement fourni de laine. Il se dit Des moutons, et des étoffes faites de laine. *Il y a des pays où les moutons sont plus laineux qu'ailleurs. Un drap bien laineux. Une étoffe très laineuse.*

Il se dit en Botanique, Des plantes ou parties de plantes qui sont couvertes de poils imitant la laine ou un tissu drapé, telles que la molène, etc. *Plante, tige laineuse.*

LAINIER. s. m. Marchand qui vend des laines en gros, en écheveau, etc. Dans ce sens, il est vieux.

Il se dit plutôt maintenant d'Un ouvrier en laine.

LAÏQUE. adj. des deux genres. (Plusieurs écrivent *Laïc*, au masculin.) Qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux, ni du clergé séculier, ni du clergé régulier. *Une personne laïque. Un officier laïque.*

Il se dit également De ce qui est propre aux personnes laïques. *De condition laïque. Habit laïque.*

Il est aussi substantif. *Un laïque. Les ecclésiastiques et les laïques.*

LAIS. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Jeune baliveau de l'âge du bois, qu'on laisse quand on coupe le taillis, afin qu'il vienne en haute futaie.

Lais, est aussi un terme de Jurisprudence, qui signifie, Atterrissement, alluvion, ce que la mer ou une rivière donne d'accroissement à un terrain. *Les lais et relais de la mer.*

LAISSE. s. f. Corde dont on se sert pour mener des chiens attachés. *Une laisse de crin. Mener des lévriers en laisse, les tenir en laisse. Des chiens de chasse qui vont en laisse.*

Une laisse de lévriers, se dit de Deux lévriers, qu'ils soient ou ne soient pas attachés.

Laisse, se dit aussi en parlant D'un chien seul que l'on conduit avec un cordon, un ruban. *Mener son chien en laisse.*

Fig. et fam., *Mener quelqu'un en laisse*, Le gouverner, lui faire faire tout ce qu'on veut.

Laisse, se dit aussi d'Une espèce de cordon de chapeau, fait de crin, de fil, de soie, etc.

LAISSÉES. s. f. plur. T. de Vénerie. La fiente du loup et des autres bêtes noires.

LAISSER. v. a. Quitter; se séparer d'une personne ou d'une chose qui reste dans l'endroit dont on s'éloigne. *Il a laissé son fils à Paris. Il a laissé ses gens à la porte de la ville. Il avait laissé sa voiture à Lyon. J'ai laissé votre ami à la campagne. Je l'ai laissé seul chez lui. J'ai laissé votre père en bonne santé. Laisser une place de guerre bien pourvue, la laisser en bon état.*

Laisser quelqu'un loin de soi, loin derrière soi, Le devancer beaucoup. Il se dit au propre et au figuré.

Laisser, signifie aussi, Ne pas emmener, ne pas emporter avec soi. *Il a laissé son fils avec son précepteur. Laissez-nous votre enfant jusqu'à ce soir. Laissez ici votre manteau. Laissez ici votre sac d'argent, si vous craignez les voleurs.*

Il signifie encore, Oublier de prendre avec soi. *Il a laissé sa montre dans son cabinet. J'ai laissé ces papiers sur mon bureau. Il a laissé sa canne chez moi.*

Laisser, signifie en outre, Confier, mettre en dépôt. *Il a laissé tous ses papiers à son avocat. Il laisse son argent entre les mains de son notaire. Je vous laisse cela en garde. Laisser une chose en dépôt.*

Laisser une chose au soin, à la discrétion, à la prudence, etc., de quelqu'un, La confier, l'abandonner au soin, à la discrétion, la remettre à la prudence de quelqu'un. On dit dans le même sens, *Je vous en laisse le soin, la conduite, etc.*

Laisser, signifie quelquefois simplement, Donner une chose à quelqu'un pour qu'il la remette à un autre. *Je ne l'ai point trouvé chez lui, j'ai laissé votre lettre à son domestique. J'ai laissé ma carte de visite chez son portier.*

Il signifie aussi, Ne pas ôter, ne pas retirer de quelque endroit ou de chez quelqu'un une chose ou une personne que l'on peut en ôter, en retirer. *Il laisse son enfant en nourrice. Pourquoi laissez-vous si longtemps cela chez moi? Il laisse son tableau à l'exposition.*

Il signifie également, Ne pas ôter une personne ou une chose de la place où elle est, de la situation où elle se trouve. *Laissez-moi auprès du feu. Laissez cela, n'y touchez point. Laissez ces livres sur mon bureau. Il le laissa à genoux.*

Il signifie par extension, Ne pas changer l'état où se trouve une personne, une chose. *Un fort long traitement l'a laissé aussi infirme qu'avant. Laisser un champ en friche*, Ne pas le cultiver; *Laisser un ouvrage imparfait*, Ne pas l'achever; *Laisser une chose intacte*, Ne point l'endommager, ou N'en rien prendre; etc.

Fig. et fam., *Laisser quelqu'un dans la nasse*, L'abandonner dans une méchante affaire où on l'a engagé, et dont on se tire soi-même.

Fig., *Laisser quelqu'un dans l'embarras, dans le danger, dans la misère*, Ne pas lui donner les secours qu'on pourrait ou qu'on devrait lui donner.

Laisser quelqu'un en paix, en repos, le laisser tranquille, Souffrir, permettre, ne pas empêcher qu'il demeure en paix, en repos; ne pas l'importuner, ne pas le tourmenter. On dit dans le même sens : *Laissez-moi là. Laissez-moi donc. Laissez-moi.*

Fam., *Laissez le monde comme il est*, Ne vous embarrassez pas de ce qui se passe dans le monde, ne prétendez pas le réformer.

Laisser quelqu'un en son particulier, Le laisser seul.

Laisser quelqu'un maître d'une chose, La laisser entièrement à sa disposition.

Laisser un ouvrier sans ouvrage, Ne pas lui fournir d'ouvrage.

Laisser à l'abandon, Ne prendre aucun soin de. *Vous laissez ce jardin à l'abandon.*

C'est un homme qui laisse tout à l'abandon.

Laisser en blanc, Réserver, dans un écrit, une place, un espace qu'on remplira plus tard. *Laissez, dans votre projet d'acte, deux lignes en blanc. Laisser un nom en blanc.*

Prov. et fig., *Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez*, Il est de la sagesse de tolérer un petit mal, lorsqu'on risque, en voulant y remédier, d'en causer un plus grand.

En termes de Manège, *Laisser la bride sur le cou à un cheval*, Lui rendre la main, le laisser aller de lui-même.

Fig. et fam., *Laisser la bride sur le cou à quelqu'un*, L'abandonner à lui-même, à ses caprices, à ses volontés.

Laisser, signifie encore, Ne pas prendre, ne pas enlever, ne pas détruire ce qu'on pourrait prendre, enlever, détruire, etc. *Les voleurs lui ont laissé son habit, lui ont laissé la vie. Les ennemis ont brûlé le village et n'ont laissé que l'église. Les brigands ne lui ont rien laissé, ne lui ont laissé que sa chemise. Laissez-moi un peu de place. Ils ont tout mangé, ils n'ont rien laissé. Ses occupations ne lui laissent pas un moment de repos. Laisser de la marge.*

Ne laisser que les quatre murailles, Tout emporter, tout enlever d'une maison ou d'un appartement.

Laisser, signifie aussi, Abandonner. *Cette rivière a laissé son ancien lit. Depuis l'invention de la poudre, on a laissé l'usage de certaines armes défensives. Les ennemis ont laissé tant de milliers d'hommes sur le champ de bataille*, Ils ont eu tant d'hommes tués ou blessés. *Laissez-le à son ignorance, à ses remords.*

Laisser un chemin, une maison, etc., à droite, sur la droite, Prendre sur la gauche, en sorte que le chemin, la maison, etc., soit sur la droite. On dit de même, *Laisser un chemin à gauche, sur la gauche.*

Laisser là quelqu'un, quelque chose, Rompre avec quelqu'un, discontinuer quelque chose, cesser de s'en occuper. *Laissez là cette femme, elle vous perdra. Il a laissé là son projet, son entreprise. Laissez là votre ouvrage, vous le reprendrez plus tard.*

Laisser quelqu'un pour mort, S'en éloigner avec la conviction qu'il est mort. *Son assassin l'avait laissé pour mort, mais il n'était qu'évanoui.*

Fam., *Laissez-le pour ce qu'il est*, N'ayez aucun égard aux injures, aux outrages d'un pareil homme.

Fam., *Cette marchandise est à prendre ou à laisser*, Il faut en donner le prix demandé, ou on ne l'aura pas.

Il y a à prendre et à laisser dans ces marchandises, Il s'y trouve du bon et du mauvais, et il faut savoir choisir. On dit figurément, dans le même sens, *Il y a à prendre et à laisser dans cette affaire, dans cette entreprise, dans ce que vous proposez.*

Fam., *Avoir le prendre et le laisser*, Avoir le choix. Dans cette phrase, *Laisser* est pris substantivement.

Je vous laisse à penser ce qui en arrivera; je vous laisse à juger s'il profita de l'occasion, etc., C'est à vous à penser aux conséquences de cela; je vous donne à juger si, etc.

Laisser beaucoup à penser, se dit D'une personne qui s'exprime mystérieusement ou avec finesse. On dit à peu près dans le même sens, *Cela laisse beaucoup à penser*, Cela donne matière à bien des réflexions.

Laisser quelque chose, laisser beaucoup à dire, à faire, Ne pas épuiser une matière, et dans le sens contraire, *Ne rien laisser à dire, à faire.*

Laisser à désirer, N'être pas entièrement satisfaisant. *Cet ouvrage a du mérite, cependant il laisse beaucoup à désirer.*

Ne pas laisser de, ne pas laisser que de, Ne pas cesser, ne pas s'abstenir, ne pas discontinuer de. *Il ne faut pas laisser d'aller toujours votre chemin. Malgré leur brouillerie, il n'a pas laissé que de lui écrire.* On dit dans des sens analogues : *Il est pauvre, mais il ne laisse pas d'être honnête homme*, La mauvaise fortune n'empêche pas qu'il ne soit honnête homme. *Il ne laisse pas de gagner, que de gagner beaucoup à ce marché*, Il y gagne beaucoup. *Cette proposition ne laisse pas d'être vraie, que d'être vraie*, Ce qu'on objecte contre n'empêche pas qu'elle ne soit vraie. *Cela ne laisse pas d'être embarrassant, d'étonner, que d'être embarrassant, que d'étonner, etc.*, Cela est embarrassant, cela étonne, etc.

Fam., *Laissez que*, Permettez, souffrez que. *Laissez que je vous réponde.*

Fam., *Laissez donc*, Finissez. *Laissez, laissez*, C'est assez, ne continuez pas.

Fig., *Laisser la vie*, Perdre la vie.

Fig. et pop., *Laisser ses os, ses bottes en quelque occasion*, Y mourir.

Laisser des poils, des plumes en quelque endroit, se dit D'un animal, d'un oiseau, dont il est resté des poils, des plumes, dans l'endroit par où il a passé.

Fig. et fam., *Laisser des plumes*, Faire quelque perte, et particulièrement une perte d'argent. *Il a laissé de ses plumes au jeu. Il a laissé quelques plumes dans ce procès.*

Laisser des traces, des vestiges, se dit Des marques qui demeurent de quelqu'un, de quelque chose. Ces expressions s'emploient également au propre et au figuré. *Cet homme a laissé des traces de son passage. Cet événement a laissé des traces dans la mémoire des hommes.*

Laisser, signifie particulièrement, Passer sous silence. *Je laisse une infinité d'autres preuves, d'autres détails.*

Laissons cela, Ne parlons plus de cela.

Laisser, signifie aussi, Céder. *Je lui en laisse l'honneur. Je lui en laisse le profit. Les ennemis furent contraints de nous laisser le champ de bataille.*

Laisser une chose à un certain prix, à bon compte, Consentir à la vendre pour un certain prix, etc. *Je vous laisse ce cheval pour six cents francs. Il m'a laissé ce drap à trente francs l'aune.*

Fig., *Laisser le champ libre à quelqu'un*, Ne pas vouloir se mettre en concurrence avec quelqu'un, ou Se retirer, abandonner ses prétentions.

Laisser, se dit dans un sens analogue, mais avec une nuance de dédain, De choses qu'on juge indignes de soi. *Laissez les larmes à des âmes faibles. Laissons ces basses intrigues à ceux qui sont incapables de réussir autrement.*

Laisser, signifie encore, Léguer, transmettre par des dispositions testamentaires. *Il a laissé une somme considérable à l'hôpital de la ville. Il a laissé des legs à tous ses amis. Il a laissé par testament sa bibliothèque à son frère. Il ne laisse rien à ses enfants.*

Il se dit également en parlant Des personnes ou des choses qui ont été à quelqu'un, et qui subsistent après sa mort, Des œuvres de l'intelligence qui survivent à leur auteur. *Il laisse une femme et des enfants. Il a laissé ses enfants avec peu de bien. Laisser de grands biens, laisser peu de bien, après sa mort. Laisser plusieurs ouvrages manuscrits. Cet homme a laissé ses affaires en bon, en mauvais état. Il a laissé une succession obérée, embarrassée. Parmi beaucoup de fatras il laisse quelques bonnes pages.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Du souvenir, de l'opinion, etc., qui reste de quelqu'un lorsqu'il est mort, ou seulement lorsqu'il a quitté le lieu où il était. *Il a laissé une bonne, une mauvaise réputation après lui. Il a laissé une grande opinion de sa vertu, un nom honoré, une grande réputation de probité, un grand regret de sa perte, etc. Il a laissé dans le pays une excellente réputation. Il a laissé de grands regrets partout où il a passé.*

Il se dit pareillement, tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant De la sensation, de l'impression qui reste de quelque chose, ou de ses suites, etc. *Cette liqueur laisse un bon goût, un mauvais goût. Ce vin-là est agréable au commencement, mais il laisse un mauvais goût à la fin. Ce voyage m'a laissé des souvenirs agréables. Sa conduite avait laissé des soupçons sur son compte. Sa maladie lui a laissé une incommodité fâcheuse.*

Laisser, suivi d'un infinitif, signifie, Permettre, souffrir, ne pas empêcher. *Je l'ai laissé sortir. Je l'ai laissée reposer. Laissez-moi parler. Laissez jouer ces enfants. Je les ai laissés aller. On a laissé aller, on a laissé échapper ce prisonnier. Laisser tomber ce qu'on a dans les mains. Se laisser faire du tort. Se laisser dire des injures.*

Laisser faire, laisser dire, Ne se pas soucier, ne se pas mettre en peine de ce que fait ou dit quelqu'un. *Laissez-les dire. Laissez-les faire. On n'a qu'à le laisser faire.* Prov., *Il faut bien faire, et laisser dire.*

Fam., *Je me suis laissé dire telle chose*, J'ai ouï dire telle chose, mais sans y ajouter grande foi.

Laissez faire, laissez passer. Sorte de dicton adopté par les économistes du XVIII[e] siècle, partisans de la liberté du commerce, pour caractériser leur doctrine.

Laisser voir, Montrer, découvrir. *Cette percée laisse voir une vaste plaine. Cette fenêtre laisse voir la campagne.*

Fig., *Laisser voir sa pensée*, Parler, agir de manière à faire deviner sa pensée.

Laisser tout aller sous soi, se dit D'un enfant ou d'une personne infirme qui n'a pas la force de retenir ses excréments.

Fig. et fam., *Laisser tout aller*, Négliger entièrement ses affaires.

Fam., *Laisser tout traîner*, Ne mettre rien à sa place, laisser tout en désordre.

En termes de Chasse, *Laisser courre les chiens*, ou simplement *Laisser courre*, Les découpler, afin qu'ils courent après la bête. Substantivement, *Laisser-courre*, Le lieu où l'on découple les chiens. *Quand ils furent au laisser-courre.* Voyez Courre.

En termes de Marine, *Laisser tomber l'ancre*, Mouiller. *Laisser arriver*, Manœuvrer pour produire un mouvement d'arrivée. On dit aussi *Laisser porter.*

Laisser, s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans un sens analogue au précédent; et alors il est toujours suivi d'un verbe neutre. *Se laisser tomber. Ces enfants se sont laissés tomber. Cette femme*

s'est laissée tomber. Se laisser mourir de faim. Se laisser aller à la douleur, à la paresse, à son goût pour les plaisirs.

Se laisser aller, Se relâcher, ne pas tenir ferme, suivre ses mouvements naturels, sans projet, sans réflexion.

Fam., *Cette jeune fille s'est laissée aller,* Elle a cédé à la séduction.

Fam., *Avoir du laisser aller,* Avoir une sorte de négligence, d'abandon. Dans cette phrase, *Laisser aller* est pris substantivement.

Fam., *Se laisser mourir,* Mourir. *Il s'est laissé mourir il y a trois mois.*

On ne doit pas confondre l'emploi qui vient d'être indiqué, avec celui où le verbe qui suit *Laisser* est actif, et régit le pronom, comme dans ces phrases : *Se laisser tromper, séduire. Se laisser battre. Se laisser injurier.*

Se laisser battre, signifie quelquefois simplement, Être battu ; et alors il est familier.

Fig. et fam., *Ce livre, cet ouvrage se laisse lire,* On le lit sans fatigue, sans ennui. *Cela se laisse manger,* On le mange avec plaisir.

Se laisser pénétrer, Ne pas cacher avec assez de soin ses intentions, ses projets.

Se laisser gouverner, conduire, mener, et fig. et fam., *Se laisser mener par le nez,* Laisser prendre de l'empire sur soi, et n'avoir pas la force de s'y opposer.

Fam., *Se laisser faire,* Ne pas opposer de résistance, ne pas se défendre, ne pas résister à des offres, à des avances.

LAISSÉ, ÉE. part. passé.

LAISSEZ-PASSER. s. m. Nom donné à un permis de circulation, pour les personnes et pour les choses.

LAIT. s. m. Liqueur blanche qui se forme dans les mamelles de la femme pour la nourriture de son enfant, et dans celles des animaux mammifères femelles pour la nourriture de leurs petits. *Lait de femme. Cette nourrice n'a point de lait, a beaucoup de lait. Son lait est échauffé. Une frayeur lui a troublé son lait, lui a fait perdre son lait. Cette nourrice a fait deux nourritures, a nourri d'un seul lait, d'un même lait deux enfants l'un après l'autre. Ils ont teté d'un même lait, le même lait. Cet enfant a été nourri de deux laits. Lait de vache, de brebis, de chèvre, d'ânesse, de jument. Les médecins lui ont ordonné de prendre le lait de chèvre. Se mettre, se remettre au lait. Être au lait. Ne vivre que de lait. Lait doux, aigre, caillé. Du lait bouilli. Café au lait. Un potage, une soupe, des œufs au lait. Un pot au lait. Blanc comme lait, comme du lait.*

Jeune lait, Lait d'une femme accouchée depuis peu. *Lait d'un an,* Lait d'une femme accouchée depuis un an. *Vieux lait,* Lait d'une femme accouchée il y a longtemps.

Fièvre de lait, Fièvre qui vient aux femmes dans les premiers jours de leurs couches.

Lait répandu, se dit vulgairement de Certaines maladies auxquelles sont exposées les femmes qui n'allaitent pas, ou qui cessent d'allaiter. *Elle est malade, elle est morte d'un lait répandu.*

Frères de lait, sœurs de lait, L'enfant de la nourrice et le nourrisson qui a sucé le même lait.

Dents de lait, Les premières dents qui viennent aux enfants. *Cet enfant a perdu toutes ses dents de lait.* Il se dit aussi en parlant Des animaux. *Ce cheval est trop jeune pour travailler, il a encore des dents de lait.*

Prov., *Avoir une dent de lait contre quelqu'un, lui garder une dent de lait,* Lui vouloir du mal depuis longtemps, avoir quelque ancienne rancune contre lui.

Vache à lait, Vache à laquelle on a enlevé son veau, et dont le lait est employé pour les besoins de l'homme.

Fig. et fam., *Vache à lait,* se dit d'Une personne, et par extension d'une chose dont on tire un profit continuel. *Cette dupe-là est une vache à lait pour lui. Cette affaire est une vache à lait pour ce procureur. Ce malade est une vache à lait pour ce médecin.*

Veau de lait, cochon de lait, Veau, cochon qui tette encore, ou qu'on ne nourrit que de lait.

Petit-lait, ou *Lait clair,* La sérosité qui se sépare du lait lorsqu'il se caille. *Petit-lait clarifié. Prenez un verre de petit-lait, de lait clair, pour vous rafraîchir.*

Lait de beurre, Espèce de petit-lait qui reste dans la baratte, après qu'on a fait le beurre.

Lait coupé, Lait dans lequel on a mis une portion d'un autre liquide. *Lait coupé avec du bouillon, avec de l'eau d'orge.*

Fig., *Sucer avec le lait une doctrine, une opinion, un sentiment,* Recevoir, dès l'enfance, une doctrine, une opinion, un sentiment. *Ce sont des principes qu'il a sucés avec le lait. Il existe entre ces deux familles une vieille haine que les enfants sucent avec le lait.* On dit à peu près dans le même sens, *Il a sucé le lait de la doctrine évangélique, le lait des saines doctrines, etc.*

Prov. et fig., *Le vin est le lait des vieillards.*

Prov., *Il avale cela doux comme lait,* se dit D'un homme qui reçoit avidement toutes sortes de louanges, ou qui, par lâcheté, par dissimulation, passe doucement sur les choses qu'on lui dit pour le piquer.

Fam., *S'emporter comme une soupe au lait,* S'abandonner facilement et promptement à la colère. *On ne peut rien lui dire, il s'emporte comme une soupe au lait.*

Prov. et fig., *Bouillir du lait à quelqu'un,* Lui faire plaisir. *C'est lui bouillir du lait que de lui parler de ses vers, de cette femme.* Dans cette phrase, le verbe *bouillir* est actif.

Prov. et par exagération, *Il est si jeune, que si on lui tordait le nez, il en sortirait encore du lait,* se dit D'un très jeune homme qui vient se mêler de choses au-dessus de son âge et de sa capacité.

Soupe de lait, s'applique adjectivement Aux chevaux qui sont d'un blanc tirant sur l'isabelle, et aux pigeons de la même couleur. *Chevaux soupe de lait. Pigeons soupe de lait.*

LAIT, se dit, par analogie, d'Une certaine liqueur blanche qui est dans les œufs frais, quand ils sont cuits à point pour être mangés à la coque. *Cet œuf est bien frais, il a bien du lait.*

Il se dit également Du suc blanc qui sort de quelques plantes et de quelques fruits. *Lait de figuier. Lait de coco. Le lait qui sort du tithymale est corrosif.*

Il se dit encore de Certaines liqueurs artificielles qui ont une ressemblance de couleur avec le lait. *Prendre du lait d'amande. Se nettoyer le visage avec du lait virginal. Blanchir une muraille avec du lait de chaux.*

Lait de poule, Jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude, avec du sucre.

LAITAGE. s. m. collect. Le lait, ce qui vient du lait, ce qui se fait avec le lait, comme beurre, crème, fromage. *Il ne vit que de laitage.*

LAITANCE ou **LAITE.** s. f. Sperme des poissons mâles, substance blanche et molle, ressemblant à du lait caillé. *La laite, la laitance d'un hareng, d'une carpe, d'un brochet. Manger des laitances de carpe. Un poisson qui n'a point de laite.*

LAITÉ, ÉE. adj. Il se dit Des poissons qui ont de la laite, de la laitance. *Carpe laitée. Hareng laité.*

Prov. et fig., *Poule laitée,* Homme faible et sans vigueur.

LAITERIE. s. f. Lieu où l'on serre, où l'on met le lait des vaches, des chèvres, des brebis, etc.; où l'on fait la crème, le beurre, les fromages, etc. *Une laiterie bien exposée, bien propre, bien fraîche.*

LAITERON. s. m. Plante laiteuse de la famille des Composées, qui sert à la nourriture des lapins domestiques. *Cueillir des laiterons. Des lapins nourris de laiterons.* On dit aussi vulgairement, *Laceron.*

LAITEUX, EUSE. adj. Il se dit De certaines plantes qui ont un suc de la couleur du lait. *Le tithymale est une plante laiteuse.*

Il se dit aussi De certaines choses qui ont une couleur de lait. *Liqueur laiteuse. Suc laiteux. Verre laiteux.*

Cette opale est laiteuse, Le blanc en est trouble.

LAITIER. s. m. T. de Fonderie. Sorte de matière vitrifiée qui nage au-dessus de quelques métaux en fusion.

LAITIER, LAITIÈRE. s. Celui, celle qui fait le métier de vendre du lait. *Acheter du lait chez le laitier. La laitière n'est point encore venue.*

C'est une bonne laitière, se dit D'une vache qui donne beaucoup de lait.

Fam., *Cette nourrice est une bonne laitière,* se dit D'une nourrice qui a beaucoup de lait.

Vache laitière, Vache à lait, vache nourrie uniquement pour donner du lait. Dans cette locution, *laitière* est pris adjectivement.

LAITON. s. m. Alliage de cuivre et de zinc qu'on appelle souvent *Cuivre jaune. Boucles de laiton. Fil de laiton.*

LAITUE. s. f. Herbe potagère du genre des plantes laiteuses. *Petite laitue. Laitue pommée, sauvage, romaine. Salade de laitue. Suc, sirop de laitue. La laitue est rafraîchissante.*

LAIZE. s. f. T. de Manufacture. La largeur d'une étoffe entre les deux lisières. Il se dit aussi de La différence, ordinairement légère, en plus ou en moins, de la largeur réelle d'une étoffe à sa largeur légale ou convenue. *Drap quatre tiers, grande* ou *petite laize,* c'est-à-dire, qui a un peu plus ou un peu moins de quatre tiers. *Dans les bonnes fabriques, on est scrupuleux sur les laizes.*

LAM

LAMA. s. m. Nom des prêtres de Bouddha, au Thibet et chez les Mongols.

Le grand lama ou *dalaïlama,* Chef suprême de la religion bouddhique. *Le grand lama passe pour une incarnation de la divinité.*

LAMA ou **LLAMA.** (On mouille les deux L.) s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède ruminant du Pérou, semblable à un petit chameau, mais sans bosse. *Le lama était, au Pérou, la seule bête de somme, avant la conquête de ce pays par les Espagnols.*

LAMANAGE. s. m. T. de Marine. Travail, profession des pilotes lamaneurs.

LAMANEUR. s. m. Pilote qui connaît particulièrement l'entrée d'un port, et qui y réside pour conduire les navires étrangers à l'entrée et à la sortie. On dit aussi, *Locman*.

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Pilote lamaneur*.

LAMANTIN. s. m. Espèce de cétacé herbivore qui n'a que les extrémités de devant, et dont les mamelles sont sur la poitrine. La femelle du lamantin est appelée quelquefois *Femme marine* et *Vache marine*, tandis que le mâle est appelé quelquefois *Bœuf marin*.

LAMBEAU. s. m. Morceau, pièce d'une étoffe déchirée. *Son habit est tout en lambeaux, s'en va en lambeaux, par lambeaux. Il y a laissé un lambeau de son habit.*

Il se dit aussi Des morceaux de chair déchirée. *Sa chair tombait par lambeaux, en lambeaux.*

Il signifie au figuré, Partie détachée, fragment, débris. *On n'a retenu que quelques lambeaux de ce discours. Il a arraché un lambeau de cette succession. Plusieurs États se formèrent des lambeaux de l'empire romain.*

LAMBEL. s. m. T. de Blason. Certaine brisure dont les puînés chargent en chef les armes de leur maison.

LAMBIN, INE subst. Celui, celle qui agit habituellement avec lenteur. *C'est un vrai lambin. C'est une lambine.* Il est familier.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Êtes-vous assez lambin! Je n'ai pas vu d'homme plus lambin.*

LAMBINER. v. n. Agir lentement. *Il ne fait que lambiner.* Il est familier.

LAMBOURDE. s. f. T. de Charpent. Pièce de bois de charpente qui sert à soutenir un parquet ou les ais d'un plancher. *Poser des lambourdes. Mettre du plâtre entre les lambourdes.*

Il se dit aussi Des pièces de bois qu'on met le long des murs ou des poutres, pour soutenir les bouts des solives, lorsqu'ils n'entrent pas dans les murs ou ne portent pas sur les poutres.

LAMBOURDE, se dit aussi en Maçonnerie, d'Une espèce de pierre tendre et calcaire. *Lambourde d'Arcueil, de Saint-Maur, etc.*

LAMBREQUINS. s. m. plur. T. de Blason. Ornements qui pendent du casque et entourent l'écu.

LAMBREQUINS, en termes d'Architecture, Découpures de bois ou de tôle, imitant le coutil et couronnant un pavillon, une tente, un store, etc.

LAMBRIS. s. m. Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murailles d'une salle, d'une chambre, etc. *Les panneaux de ce lambris sont de bois de sapin, et les pilastres de chêne. Ce lambris est de marbre de diverses couleurs. Ce lambris est peint, en blanc, avec des moulures dorées. Lambris de stuc.*

Lambris d'appui, Lambris de deux à trois pieds de haut qui règne autour d'une pièce. *Les lambris d'appui de la salle à manger sont de marbre, ceux du salon sont de chêne.*

Lambris feint, Imitation d'un lambris par le moyen de la peinture.

LAMBRIS, se dit également d'Un enduit de plâtre fait au dedans d'un grenier, d'un galetas, sur des lattes jointives clouées aux chevrons.

LAMBRIS, se dit aussi d'Un revêtement de menuiserie appliqué aux solives d'une salle, d'une chambre, etc., et où l'on forme quelquefois des caissons. *Des lambris peints et dorés.* On dit dans le même sens, *Lambris de plafond*.

Par extension et poétiq., *De vastes lambris, des lambris dorés, de riches lambris, etc.*, se dit De la décoration intérieure d'une maison vaste et magnifique. *Le bonheur se trouve rarement sous les lambris dorés.*

Fig., en poésie, *Le céleste* ou *les célestes lambris*, Le ciel.

LAMBRISSAGE. s. m. Ouvrage de celui qui a lambrissé. *Le lambrissage de cette pièce est riche, est beau, a coûté beaucoup de peine, de temps, d'argent.*

LAMBRISSER. v. a. Revêtir de lambris. *Lambrisser de bois les murs d'une chambre à coucher, d'un cabinet. Lambrisser de marbre ou de stuc une salle à manger. Lambrisser de plâtre un galetas. Faire lambrisser un plafond.*

LAMBRISSÉ, ÉE. part. passé.

Chambre lambrissée, se dit particulièrement d'Une chambre sous le toit, dont l'intérieur est revêtu d'un enduit de plâtre.

LAMBRUCHE ou **LAMBRUSQUE**. s. f. Nom donné dans le Midi de la France, à la vigne redevenue sauvage qui croît dans les buissons et les bois.

Il se dit aussi d'Une espèce de vigne de l'Amérique septentrionale.

LAME. s. f. Morceau de métal plat, de peu d'épaisseur, et ordinairement plus long que large. *Lame de cuivre, d'étain, de plomb, d'argent, d'or. Une inscription, une épitaphe gravée sur une lame de cuivre, etc.*

En termes de Monnayage, *Jeter en lames*, Verser l'or ou l'argent en bain dans des châssis où ils s'étendent en plaques.

LAME, se dit aussi, surtout au pluriel, de L'or ou de l'argent trait, battu, ou aplati entre deux cylindres, qu'on fait entrer dans la fabrication de quelques étoffes, de quelques broderies, de quelques galons, pour les rendre plus riches et plus brillants. *La robe de cette femme était toute couverte de lames. Il y a beaucoup de lames et de paillettes dans cette broderie. Mousseline brodée de lames.*

Il se dit quelquefois par analogie, en termes d'Histoire naturelle, Des parties minces et plates, des espèces de feuillets qui garnissent ou composent certaines productions naturelles. *Les lames qui garnissent le chapeau des agarics. Une pierre qui peut aisément se partager en lames.*

Les lames d'un trictrac, Les languettes pointues qui sont tracées au fond du trictrac. On les nomme plus ordinairement *Flèches*.

En termes de Menuiserie, *Lames de persienne*, Les petites lames de bois mince assemblées dans les montants d'une persienne. *Lames de jalousie*, Lattes qui composent une jalousie.

LAME, signifie aussi, Le fer de l'épée. *Bonne lame. Lame fine, pesante, légère. Lame de Vienne, d'Espagne, de Tolède, de Damas. Lame vidée. Lame de bonne trempe. Lame tranchante. Lame damasquinée. La lame se cassa. La lame est faussée.*

Fig. et fam., *C'est une bonne lame*, se dit D'un homme qui manie bien l'épée; et, *C'est une fine lame*, D'une femme fine et rusée.

Prov. et fig., *La lame use le fourreau*, se dit Des personnes en qui une grande activité d'âme ou d'esprit nuit à la santé.

LAME, se dit également Du fer de plusieurs autres armes, et de beaucoup d'instruments propres à percer, tailler, couper, trancher, raser, gratter, etc. *Lame de sabre, de couteau de chasse, de poignard, de baïonnette, de fleuret. Lame de couteau, de canif, de rasoir, de lancette, de grattoir, de serpette. Couteau à deux lames. Couteau à lame d'acier, de fer, d'or, d'argent. Lame ébréchée, dentelée, épointée. Lame à deux tranchants.*

Fig. et fam., *Figure en lame de couteau*, Profil long et mince.

LAME, en termes de Marine, Une vague de la mer. *Il vint une lame qui couvrit le vaisseau. La lame vient du large. Lame longue. Lame courte. La tempête était si forte, que les lames entraient dans le vaisseau.*

LAMÉ, ÉE. adj. Il ne se dit que Des étoffes enrichies de lames d'or ou d'argent. *Étoffe lamée, lamée d'or, lamée d'argent. Elle portait ce jour-là une robe lamée d'or.*

LAMELLE. s. f. Terme didactique. Petite lame. Il se dit de Tout organe mince des végétaux et des animaux quand il a une certaine consistance.

LAMELLÉ, ÉE, et plus souvent **LAMELLEUX, EUSE**. adj. (On fait sentir les deux L.) T. d'Hist. nat. Qui est garni de lames ou feuillets, ou Qui se laisse diviser en lames, en feuilles. *Le chapeau de certains champignons est lamellé en dessous. Le talc est lamelleux. L'ardoise est une pierre lamelleuse.*

LAMENTABLE. adj. des deux genres. Déplorable, qui mérite d'être pleuré. *Une mort lamentable. Un accident lamentable. Un sort lamentable.*

Il signifie aussi quelquefois, Douloureux, qui porte à la pitié. *Un discours, un accent, un ton de voix lamentable. Une histoire lamentable. Des cris lamentables.*

LAMENTABLEMENT. adv. D'un ton lamentable, d'un ton propre à exciter la pitié. *Il nous conta ses adversités si lamentablement, que...*

LAMENTATION. s. f. Plainte accompagnée de gémissements et de cris. *On n'entendit que lamentations.* Souvent il signifie seulement, Expression de douleur et de regret. *Après une longue lamentation. Il se répand en lamentations. Il fait d'éternelles lamentations sur la perte de son procès.*

Les Lamentations de Jérémie, Sorte de poëme que ce prophète a fait sur la ruine de Jérusalem. *On chante à Ténèbres les Lamentations de Jérémie.*

LAMENTER. v. a. Déplorer, regretter avec plaintes et gémissements. *Lamenter la mort de ses parents, la ruine de sa patrie. Lamenter son malheur.* Dans le sens actif, il n'est guère usité qu'en poésie.

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Vous vous lamentez en vain. Des femmes qui se lamentaient. Il se lamente sans cesse sur la perte de son emploi.*

Il se prend aussi neutralement. *Vous avez beau pleurer et lamenter.* Cet emploi est peu usité.

LAMENTÉ, ÉE. part. passé.

LAMENTIN. s. m. Voyez LAMANTIN.

LAMIE. s. f. T. d'Antiq. Être fabuleux qui passait pour dévorer les enfants, et qu'on représentait ordinairement avec une tête de femme et un corps de serpent.

En Zoologie, il se dit d'Un poisson monstrueux de la famille des Sélaciens, d'une grandeur et d'un poids considérables.

LAMINAGE. s. m. Action de laminer.

LAMINER. v. a. Réduire un métal en lame, en lui donnant une épaisseur uniforme par une compression toujours égale. *Laminer du plomb, du fer.*

LAMINÉ, ÉE. part. passé.

LAMINERIE. s. f. Atelier dans lequel on lamine les métaux.

LAMINEUR. s. m. Ouvrier qui lamine les métaux.

LAMINEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Voyez CELLULAIRE.

LAMINOIR. s. m. Machine composée de deux cylindres d'acier, entre lesquels on fait passer des lames de métal, pour en réduire plus ou moins l'épaisseur, suivant qu'on rapproche plus ou moins les cylindres. *Métal passé au laminoir, par le laminoir.*

LAMPADAIRE. s. m. T. d'Hist. ancienne. Nom d'un officier qui portait des flambeaux devant l'empereur, l'impératrice, et devant quelques autres personnes considérables.

LAMPADAIRE, se dit aussi d'Une espèce de lustre ou de candélabre propre à soutenir des lampes. *Les lampadaires sont ordinairement de bronze.*

LAMPADISTE. s. m. T. d'Antiq. On appelait ainsi, chez les Grecs, Ceux qui disputaient le prix à la course des flambeaux.

LAMPADOPHORE. s. m. T. d'Antiq. On nommait ainsi, chez les Grecs, Ceux qui portaient les lumières dans les cérémonies religieuses.

Il se dit aussi dans le même sens que *Lampadiste.*

LAMPAS. s. m. Étoffe de soie qu'on tirait originairement de la Chine, et qui est en général à grands dessins d'une couleur différente de celle du fond. *Le lampas sert surtout à l'ameublement.*

LAMPAS. s. m. T. d'Art vétérinaire. Engorgement ou allongement de la membrane qui tapisse le palais du cheval près des dents incisives. C'est ce qu'on nomme autrement *Fève. Ce cheval ne mangera que quand vous lui aurez ôté le lampas.*

Pop., *Humecter le lampas,* Se mouiller le palais, boire du vin. *Il humecte volontiers le lampas.*

LAMPE. s. f. Vase, ustensile où l'on met une mèche et de l'huile pour éclairer. *Lampe de terre, de bronze, de cuivre, d'argent, de verre, de cristal. Lampe portative. Lampe de nuit. Lampe à l'antique. Lampe sépulcrale. Lampe à double courant d'air. Lampe astrale. Lampe à becs, à plusieurs becs. Lampe à pompe. Lampe carcel. Lampe à modérateur. Lampe de mineur. Lampe à l'esprit-de-vin. Allumer, éteindre, moucher, entretenir une lampe. Mettre de l'huile dans la lampe. Il y a une lampe qui brûle toujours devant cet autel. Les émailleurs travaillent au feu de la lampe. Les chimistes se servent du feu de lampe.*

Fig. et fam., *Il n'y a plus d'huile dans la lampe,* se dit D'une personne qui se meurt d'épuisement, dont les forces naturelles s'éteignent.

Fig. et fam., *Veiller comme une lampe,* se dit D'une personne qui aime à veiller.

Prov. et fig., *Il ne faut pas mettre la lampe sous le boisseau.* Il ne faut pas cacher aux hommes la vérité, il faut les éclairer.

En Architecture, *Cul-de-lampe,* Certain ornement de lambris ou de voûte, qui est fait comme le dessous d'une lampe d'église. Il se dit aussi de Certains cabinets saillants en dehors d'une maison, et dont la partie inférieure a cette forme.

En Imprimerie, *Cul-de-lampe,* Ornement, aujourd'hui peu employé, qui se termine ordinairement en pointe, et qui servait principalement à remplir le blanc de la page où finissait un livre, un chapitre, etc. *Édition ornée de vignettes, fleurons et culs-de-lampe.*

LAMPÉE. s. f. Grand verre de vin. *Il en avala cinq ou six lampées.* Il est populaire.

LAMPER. v. a. Boire avidement de grands verres de vin. *En un instant il eut lampé cinq ou six verres de vin.* On peut l'employer absolument. *Il aime à lamper.* Il est populaire.

LAMPÉ, ÉE. part. passé.

LAMPERON. s. m. Petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe.

LAMPION. s. m. Petit vaisseau de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif ou de l'huile avec une mèche, pour faire des illuminations.

LAMPION, signifie aussi, Le vase de verre qu'on suspend au milieu des lampes d'église, entre le panache et le culot.

LAMPISTE. s. m. Ouvrier qui fait et vend des lampes.

LAMPROIE. s. f. Poisson de mer, de forme cylindrique et allongée, qui a, de chaque côté, sept trous pour la respiration, et qui, au printemps, remonte les fleuves et les rivières. *Grosse lamproie. Petite lamproie.*

LAMPROYON ou **LAMPRILLON**. s. m. Espèce de petite lamproie. *Manger des lamproyons.*

LAN

LANCE. s. f. Arme d'hast, ou à long bois, qui est terminée par un fer pointu, et qui est fort grosse vers la poignée. *La poignée, le tronçon de la lance. Le bois, le fer de la lance. Faire la levée de la lance. Tenir la lance en arrêt. Lance de combat, de joute, de tournoi. Coucher, baisser la lance. Il rompit trois lances pour les dames. Il l'abattit d'un coup de lance. Les champions brisèrent leurs lances. Les lances volèrent en éclats. Ils venaient, l'un contre l'autre, lances baissées ou à lances baissées. Lance en arrêt. Un beau coup de lance. Il combattit avec la lance et l'écu.*

Lance brisée, Lance dont on se servait dans les joutes, et qui était à demi sciée près du bout, en sorte qu'elle pouvait facilement se briser.

Lance à outrance, ou *Lance à fer émoulu,* Lance dont le fer était pointu, et avec laquelle on combattait à outrance. *Lance courtoise,* ou *Lance mousse,* ou *Lance frettée,* ou *Lance mornée,* Lance dont le fer n'était pas pointu, et qui était garnie au bout d'une sorte d'anneau qu'on appelait *Frette* ou *Morne.*

En termes de Manège, *La main de la lance,* La main droite du cavalier. *Le pied de la lance,* Le pied droit du cheval. Fig., *Coup de lance,* Marque naturelle que quelques chevaux ont entre le poitrail et l'épaule.

Fig. et fam., *Baisser la lance,* Fléchir, mollir, se relâcher. *Il a tenu bon plus d'un an, mais enfin il a baissé la lance.* On dit aussi, *Baisser la lance devant quelqu'un,* Lui céder, reconnaître sa supériorité.

Prov. et fig., *Rompre une lance, rompre des lances pour quelqu'un,* Le défendre contre ceux qui l'attaquent. *On vous attaquait rudement dans cette compagnie, j'ai rompu bien des lances pour vous.* On dit dans un sens différent, *Rompre une lance avec quelqu'un, contre quelqu'un,* Disputer avec lui.

Prov. et fig., *Il est venu, il est retourné à beau pied sans lance,* Il est venu, il est retourné à pied.

Prov. et fig., *Le royaume de France ne peut tomber de lance en quenouille,* Les femmes ne peuvent hériter du trône de France.

LANCE, se prenait autrefois pour Un gendarme armé d'une lance. *Une compagnie de cent lances.*

Lance fournie, s'est dit d'Un homme d'armes ayant tout son accompagnement, qui consistait en un certain nombre de soldats, de valets et de chevaux.

LANCE, se dit aujourd'hui d'Une longue pique dont certains corps de cavalerie sont armés. *Ce régiment a reçu sa fourniture de lances. La lance d'un Cosaque.*

Lance de drapeau, d'étendard, Bâton surmonté d'un fer de lance, et auquel est attaché le drapeau, l'étendard.

LANCE, se dit aussi d'Un long bâton garni d'un tampon, pour jouter sur l'eau.

Lance à feu, Fusée emmanchée qui sert à mettre le feu à une pièce d'artillerie ou d'artifice.

LANCE, se dit encore d'Un météore igné dont la forme est à peu près celle d'une lance.

LANCE, se dit en outre de Deux instruments de chirurgie, dont l'un sert à faire l'opération de la fistule lacrymale, et l'autre à percer la tête du fœtus mort et arrêté au passage.

LANCÉOLÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Qui a la forme d'un fer de lance. *C'est une plante à feuilles lancéolées.*

LANCER. v. a. Darder, jeter en avant avec force, avec raideur, pour atteindre au loin. *Lancer un trait, un dard, un javelot. Les anciens, dans les combats, lançaient des dards, des traits et des javelots. Lancer une pierre, des pierres, une grêle de pierres, de traits, etc. Lancer une balle contre un mur. Les balistes, les catapultes servaient à lancer de grosses pierres.* Poétiquement et dans le style soutenu : *Dieu lance le tonnerre, lance la foudre. Le soleil lance ses rayons sur la terre. Etc.*

LANCER, s'emploie aussi figurément. *Lancer un regard de colère. Lancer des œillades. Lancer des traits de raillerie. Lancer une épigramme, des épigrammes contre quelqu'un. Ils se sont lancé mille traits des plus piquants. Lancer un monitoire, une bulle, un interdit, un mandement, un anathème. On lança contre lui un mandat d'amener. Lancer une brochure, une satire, un pamphlet contre quelqu'un.*

En termes de Vénerie, *Lancer la bête, le cerf, le sanglier, le loup, le lièvre, etc.,* Les faire sortir de l'endroit où ils sont, pour leur donner les chiens. Dans ce sens, *Lancer* s'emploie substantivement pour désigner Le moment où l'on contraint la bête à sortir de sa retraite. *Être présent au lancer du sanglier.*

En termes de Marine, *Lancer un vaisseau à la mer, dans un fleuve, etc.,* Le faire descendre du chantier à la mer, dans un fleuve, en le laissant glisser sur un plan incliné. *Ce vaisseau lance bâbord, lance tribord,* se dit D'un vaisseau qui, se détournant accidentellement de sa route, se jette à gauche ou à droite. Dans cette dernière phrase, *Lancer* est employé neutralement.

En termes de Manège, *Lancer un cheval*, Le faire partir très vite, au galop.

Fig. et fam., *Lancer quelqu'un dans le monde*, L'y pousser, l'y produire. On dit aussi absolument, *Lancer. On eut bien de la peine à le lancer. Enfin le voilà lancé.*

Fig. et fam., *Lancer une affaire, une entreprise*, La faire connaître, l'accréditer.

LANCER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se jeter avec impétuosité, avec effort. *Il se lança au travers des ennemis. Il se lança dans le bois. Il se lança le premier dans l'eau. Ils se sont lancés l'un sur l'autre.*

Fig. et fam., *Se lancer dans le monde, dans la littérature, dans les affaires*, Y entrer, s'y produire, s'y pousser, s'y jeter. On dit dans le même sens, mais plus familièrement, *Se lancer. Malgré sa timidité il finit par se lancer.*

LANCÉ, ÉE. part. passé.

LANCETTE. s. f. Instrument de chirurgie, servant à ouvrir la veine, à percer un abcès, etc. *Donner un coup de lancette. Enfoncer la lancette bien avant. Percer, ouvrir un abcès avec une lancette.*

LANCIER. s. m. Cavalier dont l'arme principale est une lance. *Un régiment de lanciers.*

LANCINANT, ANTE. adj. T. de Médecine. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Douleur lancinante*, Douleur qui se fait sentir par élancements.

LANDAMMAN. s. m. (On prononce *Landamane.*) Titre du premier magistrat dans quelques cantons de la Suisse. *Les fonctions de landamman sont temporaires. Il a été élu landamman.*

LANDAU. s. m. Sorte de voiture à quatre roues, dont le dessus est formé de deux soufflets, qui se replient à volonté. *Découvrir un landau. Il se promenait dans un landau fort élégant. Des landaus.*

LANDE. s. f. Grande étendue de terre inculte et stérile. *Ce pays n'est qu'une lande. Les landes de Bordeaux. Un pays plein de landes. Au milieu des landes. Changer des landes en pâturages.*

LANDGRAVE. s. m. Titre, dignité de quelques princes d'Allemagne. Ce nom signifie, Comte du pays. *Le landgrave de Hesse.*

LANDGRAVIAT. s. m. État, pays soumis à un landgrave. *Le landgraviat de Hesse.*

LANDIER. s. m. Gros chenet de fer servant à la cuisine.

LANDWEHR. s. f. Nom donné, en Prusse, et dans d'autres États de l'Allemagne, à une partie de la population qui est armée pour servir d'auxiliaire aux troupes de ligne. *La landwehr reçut l'ordre de marcher.*

LANERET. s. m. Oiseau de proie, le mâle du lanier.

LANGAGE. s. m. Emploi que l'homme fait des sons et des articulations de la voix, pour exprimer ses pensées et ses sentiments. *On a publié de nombreux écrits sur l'origine du langage.*

Il se dit, par extension, Des cris, du chant, etc., dont les animaux se servent pour se faire entendre. *Les oiseaux ont une sorte de langage. Le langage des bêtes.*

LANGAGE, se dit figurément, de Tout ce qui sert à exprimer des idées et des sensations. *Langage du geste, des yeux. Langage d'action. Les yeux ont un langage très expressif. En Turquie, on forme avec les fleurs un langage symbolique. La pantomime est un langage. La peinture est un langage muet. Le langage des signes. On a composé, pour les sourds-muets, un langage au moyen de divers mouvements de la main et des doigts.*

Il signifie également, Discours, style, manière de s'exprimer. *Langage naïf, pur, simple, sans ornement. Langage figuré, allégorique, mystique, poétique, orné, affecté, fleuri, pompeux. Langage obscur, incorrect. Cela est écrit en beau langage, en vieux langage. La pureté, la correction du langage. Les beautés, les agréments, les finesses, les irrégularités, les anomalies, les vices du langage. Dénaturer, défigurer, corrompre le langage. Faire des fautes de langage.*

LANGAGE, signifie encore, La manière dont on parle de quelque chose, eu égard au sens plutôt qu'aux mots ou à la diction. *Vous me tenez là un étrange langage. Ce langage-là ne me plaît point. Je n'entends point ce langage. Je vous ferai bien changer de langage. Il a bien changé de langage. Il tient maintenant un autre langage. Le langage de la religion, du barreau, des cours. Le langage de l'Écriture sainte. Le langage des Pères, des théologiens scolastiques. Ce n'est pas là le langage d'un homme de bien. Voilà bien le langage de la passion. Vous tenez là le langage de la peur, de la présomption, etc. Emprunter le langage de la bienveillance. Composer son langage. Quittez ce langage qui ne s'accorde point avec votre sincérité. Ces gens-là se sont bien concertés, ils n'ont tous qu'un même langage.*

LANGE. s. m. Morceau d'étoffe ou de toile, dont on enveloppe les enfants au berceau. *Des langes fins, de beaux langes. Un lange de futaine, de molleton, de piqué. Grâce aux conseils éloquents de J.-J. Rousseau, les enfants ne sont plus gênés, serrés dans leurs langes, comme ils l'étaient autrefois.*

LANGOUREUSEMENT. adv. D'une manière langoureuse. *Regarder langoureusement.*

LANGOUREUX, EUSE. adj. Qui est en langueur. *Il a été longtemps malade, il est encore tout langoureux.* Il est peu usité en ce sens.

Par dérision, *Faire le langoureux auprès d'une femme*, Lui faire la cour d'une manière doucereuse et fade.

LANGOUREUX, signifie aussi, Qui marque de la langueur. *Il a un air langoureux. Il parle d'un ton langoureux. Un regard langoureux. Des vers langoureux.*

LANGOUSTE. s. f. Sorte d'écrevisse de mer, à corselet épineux. *Manger des langoustes.*

LANGUE. s. f. Cette partie charnue et mobile qui est dans la bouche, et qui est le principal organe du goût et de la parole. *La langue d'un homme, d'un oiseau, d'un cheval, d'un poisson. La pointe* ou *le bout, le dessus, le dessous de la langue. Le filet* ou *le frein de la langue. Grosse langue. Langue épaisse, mince, déliée, pointue. Avoir la langue sèche, rude, chargée, pâteuse, noire et enflée. Remuer, tirer, montrer la langue. Tirer la langue par dérision. Se brûler, se mordre, s'écorcher la langue. Arracher, percer, couper la langue à quelqu'un. On l'a saigné sous la langue. Les chiens lèchent et guérissent leurs plaies avec la langue. Les serpents dardent leur langue. Des langues de mouton, de bœuf, de porc. Accommoder des langues en ragoût. Un ragoût de langues. Langues fumées, fourrées, farcies.*

En termes de Chasse et de Manège, *Donner de la langue*, Appeler, exciter le chien, le cheval, par un bruit qui se fait en appuyant fortement la langue contre le palais, et en la retirant vivement. On dit dans un sens analogue, mais seulement en termes de Manège, *Aides, appel de la langue.*

Prov., *Je lui verrais tirer la langue d'un pied de long, que je ne lui donnerais pas un verre d'eau*, se dit en parlant D'une personne dont on n'a nulle compassion.

Fam., *Avoir soif à avaler sa langue*, Avoir une grande soif.

Fam., *Ennuyeux à avaler sa langue*, se dit De ce qu'on ne peut voir, entendre ou lire, sans éprouver un excessif ennui.

Fam., *Mince comme la langue d'un chat, comme une langue de chat*, se dit D'une chose mince et déliée.

Prov. et fig., *Jeter sa langue aux chiens*, Renoncer à deviner quelque chose. *Votre énigme est trop difficile, je jette ma langue aux chiens. Jetez-vous votre langue aux chiens? je vous dirai le mot.*

LANGUE, se dit particulièrement de la langue considérée comme organe de la parole. *Prenez garde à votre langue, elle vous perdra. Sa langue s'est embarrassée et il a dû s'arrêter dès les premiers mots.*

Avoir la langue grasse, Avoir la langue épaisse, éprouver quelque embarras dans la prononciation, prononcer mal certaines consonnes, principalement les *r*. On dit plus ordinairement aujourd'hui, dans le même sens, *Parler gras, grasseyer.*

Fam., *Avoir la langue bien pendue*, Avoir une grande facilité à parler.

Fig. et fam., *Avoir la langue bien affilée*, Parler beaucoup et avec facilité, avoir beaucoup de babil.

Avoir une grande volubilité de langue, Parler avec une grande rapidité.

Cette opération lui a dénoué la langue, Elle lui a donné plus de facilité pour parler.

Fig., *Dénouer, délier la langue à quelqu'un*, Faire rompre le silence à quelqu'un qui voulait le garder. *La peur lui avait lié la langue, l'argent la lui a dénouée, la lui a déliée.*

Fam., *La langue lui va toujours*, Cette personne babille continuellement.

Fam., *Il a bien de la langue, il a la langue bien longue, il ne saurait tenir sa langue*, Il parle beaucoup, il dit tout ce qu'il sait, il ne saurait garder un secret.

Par exclamation, *Quelle langue!* quel bavard! quelle bavarde!

Fig. et fam., *Il a la langue dorée, c'est une langue dorée*, se dit De quelqu'un qui tient des discours faciles, élégants, propres à séduire.

Fig. et fam., *N'avoir point de langue*, se dit D'une personne qui parle très peu, ou qui, devant parler, garde le silence. *Il n'a point de langue. Vous ne dites rien, est-ce que vous n'avez pas de langue?*

Être maître, n'être pas maître de sa langue, Savoir, ne pas savoir se taire. *Il est trop peu maître de sa langue, pour que je lui confie mon secret.*

Ne pas savoir conduire sa langue, mal gouverner sa langue, Dire des choses qu'il faudrait taire, commettre des indiscrétions.

Fam., *La langue lui a fourché*, se dit en parlant D'une personne qui, par méprise, a prononcé un mot pour un autre à peu près semblable.

Fam., *Avoir un mot sur la langue, sur le bout de la langue*, Croire qu'on est près de trouver, de dire un mot qu'on cherche dans sa mémoire.

Fig., *C'est une mauvaise langue, une mé-*

chante langue, une langue dangereuse, une langue de serpent, une langue de vipère, se dit D'une personne qui aime à médire, à déchirer la réputation d'autrui.

Fig. et fam., *Coup de langue,* Médisance ou mauvais rapport que l'on fait. *Donner un coup de langue, le coup de langue.* Prov., *Un coup de langue est pire qu'un coup de lance.*

Fig. et fam., *Donner du plat de la langue,* Faire de belles promesses qu'on n'a pas dessein d'exécuter. *Faire merveilles du plat de la langue,* Chercher à étonner, à étourdir par de grandes phrases, par des récits extraordinaires. Ces deux phrases sont peu usitées.

Fig. et fam., *Se mordre la langue,* S'arrêter au moment de dire ce qu'on ne doit pas ou ce qu'on ne veut pas exprimer. *J'allais lui dire quelque chose de mortifiant, mais je me suis mordu la langue.*

Fig. et fam., *Se mordre la langue d'avoir parlé,* S'en repentir. *Je n'ai pas eu plutôt lâché cette parole, que je m'en suis mordu la langue.*

Prov., *Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler,* Il faut, avant de parler, mûrement réfléchir.

Prov., *Beau parler n'écorche point la langue,* Il est toujours bon de parler honnêtement.

Prov., *Qui langue a, à Rome va,* Qui sait parler, s'expliquer, peut aller partout.

Prendre langue, S'informer de ce qui se passe, de l'état d'une affaire, du caractère, des dispositions de ceux avec qui l'on doit traiter. *On envoya quelques gens en avant pour prendre langue. Quand on arrive dans un pays où l'on n'est jamais allé, on a besoin de prendre langue. Avant que de s'engager dans cette affaire, il est bon de prendre langue.*

Langue, signifie aussi, L'idiome d'une nation. *La langue grecque, la langue latine, la langue française, etc. Les langues orientales. Les langues indo-germaniques* ou *aryennes. Les langues sémitiques. Les langues néo-latines. Une belle langue. Une langue abondante, riche, féconde, harmonieuse, douce, sonore. Une langue stérile, pauvre, rude, dure, sifflante, barbare. Une langue énergique, forte, pompeuse. Cette langue est fort répandue. Cette langue a cours dans tout l'Orient. La langue italienne s'est formée de la langue latine. Enrichir, polir, perfectionner, fixer, altérer, appauvrir une langue. La richesse, la beauté, la politesse, d'une langue. Le génie, le caractère, les étymologies, les dialectes, la grammaire, la syntaxe, l'orthographe, la prosodie d'une langue. La pureté de la langue. Les propriétés de la langue. Étudier, apprendre, oublier une langue. Il sait bien cette langue. Il parle bien, il écrit bien sa langue. Il parle plusieurs langues. L'origine, la formation, la multiplication, la diversité des langues. L'étude des langues. La confusion des langues à la tour de Babel. Les apôtres avaient le don des langues. Professeur en langue grecque, en langue hébraïque. Écrit en langue latine, en langue grecque, en langue arabe. Enseigner les langues. Langue corrompue, dégénérée.*

Prov., *L'usage est le tyran des langues,* L'usage prévaut sur les règles de la grammaire.

Prov., *On ne s'entend pas, c'est la confusion des langues,* se dit D'une conversation où tout le monde parle à la fois.

Langue primitive, Celle qu'on suppose que les hommes ont parlée la première. *Les nombreuses dissertations des érudits n'ont pu nous conduire à savoir quelle était la langue primitive.*

Langue primitive ou *originelle,* se dit aussi de Celle qu'on suppose ne s'être formée d'aucune autre.

Langue mère ou *matrice,* Celle qui n'étant formée d'aucune autre langue connue, a servi à en former d'autres. Et, par opposition, *Langue dérivée,* Celle qui est formée d'une autre.

Langue morte, Celle qu'un peuple a parlée, mais qui n'existe plus que dans les livres. Et, par opposition, *Langue vivante,* Celle qu'un peuple parle actuellement. On dit dans le même sens, *Langue ancienne,* par opposition à *Langue moderne.*

Langue vulgaire, Langue moderne, et qui est d'un usage ordinaire. Il se dit par opposition à *Langue savante,* Langue qui est en usage seulement parmi les personnes instruites.

Langue littérale. Voyez Littéral.

Langue naturelle ou *maternelle,* Celle du pays où l'on est né, par opposition à *Langue étrangère,* Celle d'un autre pays.

Langue nationale, Celle que parle généralement une nation, aussi par opposition à *Langue étrangère.*

La langue sainte, La langue hébraïque.

Langue sacrée, Toute langue dans laquelle sont écrits des livres qu'on croit inspirés par la Divinité.

Langue transpositive, Celle où les rapports des mots entre eux sont indiqués par leurs terminaisons, et où, par conséquent, on n'est pas obligé de les placer suivant l'ordre analytique de la pensée. *Le latin, le grec, sont des langues transpositives.*

Langue philosophique, Langue où l'on suppose que la génération des mots suivrait exactement celle des pensées, où il n'y aurait ni anomalies, ni distinction du propre et du figuré, etc.

Langue universelle, Langue qui serait commune à tous les peuples. *Leibnitz a conçu le projet d'une langue universelle. Le latin, qui est su des gens instruits de tous les pays, est une espèce de langue universelle.*

Maître de langue, Celui qui enseigne une langue vivante. *Maître de langue anglaise, de langue italienne.*

Enfants de langue, jeunes de langue, Jeunes gens que quelques gouvernements entretiennent pour apprendre les langues orientales, et devenir capables de servir de drogmans.

Langue, signifie quelquefois, Langage, manière de parler, abstraction faite de l'idiome dont on se sert. *La poésie est la langue des dieux. Personne n'a mieux parlé que lui la langue du sentiment, la langue de l'amour.*

La langue d'une science, d'un art, L'ensemble des mots, des locutions dont on se sert plus particulièrement dans une science, dans un art. *La langue des mathématiques, des beaux-arts.*

Langue, s'est dit autrefois Des différentes nations ou divisions de l'ordre de Malte. *La langue de Provence, d'Auvergne, de France, d'Aragon, etc.*

Langue, se dit, par similitude, de Certaines choses qui ont la forme d'une langue. *Le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres en langues de feu.*

Langue de terre, Certain espace de terre beaucoup plus long que large, qui ne tient que par un bout aux autres terres, et qui est environné d'eau de tous les autres côtés. *Il y a sur la côte de Provence plusieurs langues de terre qui s'avancent dans la mer.* Il se dit aussi Des pièces de terre longues et étroites qui sont enclavées dans d'autres terres. *Il y a une langue de terre labourable qui traverse la prairie.*

Langue-de-cerf, ou *Scolopendre,* Plante de la famille des Capillaires.

Langue-de-chien. Voyez Cynoglosse.

Langue-de-serpent, ou *Ophioglosse,* Plante ainsi nommée parce qu'elle a une double feuille, dont la plus petite a quelque rapport avec la langue d'un serpent. Il se dit aussi Des dents de poisson pétrifiées; et, en ce sens, il est synonyme de *Glossopètre.*

LANGUETTE. s. f. Ce qui est taillé, découpé, etc., en forme de petite langue. *Tailler un morceau d'étoffe en languette.*

Languette, signifie aussi, Une petite pièce mobile de métal, qui, en s'élevant ou s'abaissant, ouvre ou ferme les trous faits à un instrument à vent. *La languette d'un hautbois, d'une clarinette.*

Languette, signifie encore, Cette petite pièce de fer d'une balance, qui sert à marquer l'équilibre quand elle est d'aplomb. *La languette d'une balance.* On l'appelle aussi *Aiguille.*

Languette, en termes de Maçonnerie, Séparation de quelques pouces d'épaisseur faite de pierres, de briques, ou de plâtre, dans l'intérieur des souches de cheminée, dans un puits mitoyen, etc. *Diviser un puits, un tuyau de cheminée par une languette.*

Languette, en termes de Menuiserie, Espèce de tenon continu formé par le rabot sur l'épaisseur d'une planche, et fait pour entrer dans une rainure. *Assemblage à languettes et rainures.*

Languette, en termes d'Orfèvrerie, Petit morceau d'argent ou d'or que les orfèvres laissent en saillie à chaque pièce qu'ils fondent, et qui sert à faire l'essai avant de marquer la pièce du poinçon légal.

LANGUEUR. s. f. Abattement, état d'une personne faible et malade. *Grande langueur. Langueur mortelle. Être en langueur. Tomber en langueur. Maladie de langueur. Il est dans un état de langueur qui nous afflige. Il est mort en langueur, de langueur.*

Langueur, se dit aussi d'Une sorte d'abattement moral et physique, causé par les fatigues de l'esprit, par les peines de l'âme, et principalement par celles qui viennent de l'amour. *L'excès du travail l'a mis dans un état de langueur dont il a peine à sortir. La mort de sa femme l'a jeté dans une langueur d'où rien ne peut le tirer. Une secrète langueur s'est emparée de son âme. Son âme est dans la langueur. Des yeux pleins de langueur, d'une amoureuse langueur.*

Langueur d'estomac, État d'un estomac qui a perdu le ton, le ressort dont il a besoin pour bien faire ses fonctions.

Fig., *Il y a de la langueur dans cet ouvrage,* Souvent cet ouvrage manque de chaleur, de force, d'intérêt, de mouvement.

Langueurs, au plur., se dit d'Un état d'affaiblissement, d'abattement. *Il ne sent point les langueurs de l'âge. Les langueurs d'une vie sans occupation, sans attachement.*

LANGUEYER. v. a. Visiter la langue d'un porc pour voir s'il est sain ou ladre. *Langueyer un porc.*

Langueyé, ée. part. passé.

LANGUEYEUR. s. m. Celui qui est commis pour langueyer les porcs. *Le langueyeur doit dire si le porc est ladre ou non.*

LANGUIER. s. m. La langue et la gorge d'un porc, quand elles sont fumées. *Des languiers du Mans, d'Anjou. Une demi-douzaine de languiers.*

LANGUIR. v. n. Être dans un état d'abattement et de faiblesse causé par quelque maladie qui ôte peu à peu les forces. *Il est pulmonique, il y a trois ans qu'il languit. On languit longtemps de ce mal-là avant que d'en mourir. Il ne fait que languir.*

Il signifie aussi, Souffrir de la continuité, de la durée d'un supplice, d'un châtiment, d'un besoin, d'un mal physique autre que la maladie. *On le fit languir dans de cruels tourments. Tuez tout de suite cet animal, ne le faites pas languir. Languir de faim, de soif, de misère. Languir dans les fers, dans une prison, dans un long exil.*

Il se dit, figurément, en parlant Des peines de l'esprit et de l'âme. *Languir d'ennui. Languir d'amour. Languir dans l'attente d'un bien. Ne le faites pas languir après ce que vous lui avez promis.*

Languir, se dit aussi, figurément, Des végétaux qui ne sont pas en bon état, qui poussent faiblement, qui donnent peu de fruits. *Cet arbre languit, ces fleurs languissent faute d'eau.*

La nature languit, toutes choses languissent pendant l'hiver, La nature est alors comme engourdie.

Languir, se dit encore figurément, Des ouvrages d'esprit qui manquent de force, de chaleur, de vivacité. *Ces vers languissent. Cette pièce commence bien, mais sur la fin elle languit.* On dit aussi, fréquemment, dans des sens analogues : *La conversation languissait,* Personne ne soutenait la conversation, on la laissait tomber. *Les nouvelles, les plaisirs languissent,* Il y a peu de nouvelles importantes, il y a peu de divertissements. *Les affaires languissent,* On n'en fait guère. *L'affaire languit,* Elle traîne en longueur, on ne l'expédie point.

LANGUISSAMMENT. adv. D'une manière languissante, avec langueur. *Il laissait tomber languissamment ses paroles. Il la regardait languissamment.*

LANGUISSANT, ANTE. adj. Qui languit. *Il est languissant dans un lit. Languissant dans une prison. Languissant d'ennui. Languissante d'amour. Cet enfant, cet oiseau est tout languissant.*

Il se dit aussi Des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *Vieillesse languissante. Santé languissante. État languissant. Voix languissante. Il mène une vie languissante. Le commerce est languissant. Ces vers sont froids et languissants. Style, discours languissant.*

Regards languissants, Regards qui marquent beaucoup d'abattement ou beaucoup d'amour.

LANICE. adj. f. Il n'est usité que dans cette expression, *Bourre lanice,* Bourre qui provient de la laine.

LANIER. s. m. La femelle du laneret, qui est une grande espèce de faucon. *Le lanier était un oiseau de leurre.*

LANIÈRE. s. f. Sorte de courroie longue et étroite. *La lanière d'un fouet. Découper un cuir de bœuf en lanières.*

LANIFÈRE. adj. des deux genres. Qui porte de la laine. Il se dit Des animaux et des plantes qui produisent une matière laineuse ou cotonneuse.

LANISTE. s. m. T. d'Antiq. On donnait ce nom à Celui qui achetait, formait ou vendait des gladiateurs.

LANSQUENET. s. m. On appelait autrefois ainsi Un fantassin allemand. *Une levée de lansquenets.*

Lansquenet, se dit aussi d'Une sorte de jeu de hasard que l'on joue avec des cartes. *Jouer au lansquenet.*

LANTANIER. s. m. T. de Botanique. Genre de plantes de la famille des Verbénacées ou Gattiliers, qui renferme des arbrisseaux propres aux contrées chaudes de l'Amérique et de l'Océanie. *On cultive dans les jardins plusieurs espèces de lantaniers, remarquables par leur feuillage toujours vert et par la durée de leurs fleurs qui se succèdent tout l'été. Le lantanier à feuilles de mélisse. Le lantanier à fleurs blanches. Le lantanier odorant.* On dit aussi, *Lantana.*

LANTERNE. s. f. Ustensile de verre, de corne, de toile, ou d'autre matière transparente, dans lequel on enferme une lumière. *Lanterne ronde, carrée. Lanterne de corne, de verre, de toile, de papier. Prendre, avoir, tenir, porter une lanterne. Lanternes de carrosse, de cabriolet. Lanternes à réverbères. Les maisons de Paris étaient autrefois taxées pour les boues et lanternes. Allumer, éteindre une lanterne.*

Lanterne sourde, Sorte de lanterne faite de manière que celui qui la porte voit sans être vu, et qu'il en cache entièrement la lumière à volonté.

Prov. et fig., *Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes,* Il veut faire croire des choses absurdes et bizarres.

Mettre à la lanterne, s'est dit populairement, dans la Révolution, pour Pendre quelqu'un aux cordes d'un réverbère, sorte d'assassinat dont on cite plusieurs exemples dans les émeutes, de 1789 à 1793. La populace en réclamant ces exécutions avait l'habitude de crier : *À la lanterne!*

Lanterne magique, Instrument d'optique qui, au moyen de lentilles et de verres peints, fait voir différents objets sur une toile ou sur une muraille blanche. *Montrer la lanterne magique.*

Fig. et fam., *C'est une lanterne magique, une vraie lanterne magique,* se dit D'une société où un grand nombre de personnes ne font que passer, et se succèdent les unes aux autres. On dit dans le même sens, *Le monde est une lanterne magique.*

Lanterne, en termes d'Essayeur d'or et d'argent, Espèce de petite armoire dont le dessus et les côtés sont vitrés, pour empêcher l'action de l'air sur les trébuchets, ou balances très fines, qui y sont placés.

Lanterne, en termes d'Architecture, Sorte de tourelle ouverte par les côtés, posée sur le comble d'un édifice, et ordinairement au-dessus d'un dôme, d'une coupole. *La lanterne du dôme des Invalides.*

Il se dit également d'Une espèce de cage circulaire ou carrée, garnie de fenêtres et de vitraux, et placée au-dessus d'un édifice pour en éclairer l'intérieur par en haut. *La lanterne de la salle de la bourse.*

Il se dit encore d'Espèces de loges ou de cabinets qui sont placés dans quelques salles d'assemblées publiques, et d'où, sans être vu, on peut voir et écouter. *Lorsque le roi tenait un lit de justice, ou qu'il y avait quelque autre acte public au parlement, les dames se plaçaient dans les lanternes de la grand'chambre.*

Lanterne, en Mécanique, signifie, Une petite roue formée de plusieurs fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue.

Lanternes, au pluriel, se dit, figurément et familièrement, de Fadaises, de contes absurdes, ridicules. *Tout ce qu'il nous a dit là, ce sont des lanternes. Conter des lanternes.*

LANTERNER. v. n. Être irrésolu en affaires, perdre le temps à des riens. *Il ne fait que lanterner, et n'avance à rien. Il s'est amusé à lanterner.*

Il s'emploie activement, et signifie, Remettre quelqu'un de jour en jour, l'amuser par de vaines paroles. *Vous me lanternez depuis longtemps.*

Il s'emploie aussi, activement et absolument, dans le sens de Tenir des discours frivoles et ridicules. *Je ne sais ce qu'il me vient lanterner tous les jours. Qu'est-ce qu'il me vient lanterner?* Il est familier dans toutes ses acceptions.

Lanterné, ée. part. passé.

LANTERNERIE. s. f. Irrésolution, difficulté futile qui retarde quelque affaire. *Il est d'une lanternerie qui ne finit point. Il a manqué son affaire à force de lanternerie.* Il est familier.

Il signifie aussi, Fadaise, discours frivole et ridicule. *Il ne nous a dit que des lanterneries.*

LANTERNIER. s. m. Celui qui fait des lanternes; Celui qui est chargé d'allumer les lanternes publiques. Il est peu usité dans ces deux sens.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme irrésolu, indéterminé en toutes choses, avec qui l'on ne peut rien conclure. *Vous ne finirez jamais rien avec lui, c'est un lanternier, un franc lanternier. Ce n'est qu'un lanternier.*

Il signifie aussi, Diseur de fadaises. *N'écoutez point ce qu'il dit, c'est un lanternier, un vrai lanternier. Qui est le lanternier qui vous a dit cette nouvelle?*

LANTIPONNAGE. s. m. Action de lantiponner, discours frivole et importun. *Point de lantiponnage.* Il est populaire.

LANTIPONNER. v. n. Tenir des discours frivoles, inutiles et importuns. *Il ne fait que lantiponner, au lieu de venir au fait.* Il est populaire.

Il s'emploie aussi activement. *Que me vient-il lantiponner?*

Lantiponné, ée. part. passé.

LANTURLU ou **LANTURELU**. Façon de parler tirée d'un refrain de chanson, et qui n'a aucun sens propre. On l'emploie pour marquer un refus accompagné de mépris, ou pour indiquer une réponse évasive. *Il lui a répondu lanturlu.* Il est familier.

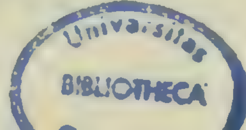
LANUGINEUX, EUSE. adj. T. de Botanique. Il se dit De toutes les parties des plantes, feuilles, fruits, tiges, etc., qui sont couvertes d'une espèce de duvet semblable à la laine ou au coton. *La pêche est un fruit lanugineux. Les feuilles de la guimauve sont lanugineuses.*

LAP

LAPER. v. n. Boire en tirant avec la langue. Il se dit De quelques quadrupèdes, et particulièrement du chien. *Ce chien fait bien du bruit en lapant.*

Il s'emploie aussi activement. *Ce chien a lapé en un instant la jatte de lait qu'on lui avait donnée.*

Lapé, ée. part. passé.



LAPEREAU. s. m. Jeune lapin de trois ou quatre mois ou au-dessous. *Un lapereau sauté.*

LAPIDAIRE. s. m. Ouvrier qui taille les pierres précieuses.

LAPIDAIRE. adj. des deux genres. Il n'est guère usité que dans cette expression, *Style lapidaire*, Style des inscriptions, qui sont ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc. *La langue latine est particulièrement propre au style lapidaire.*

LAPIDATION. s. f. Action d'assommer quelqu'un à coups de pierres, et Supplice de ceux qu'on faisait mourir ainsi. *La lapidation de saint Étienne. La lapidation était en usage chez les Juifs.*

LAPIDER. v. a. Tuer à coups de pierres. *Les Juifs lapidaient les adultères, les blasphémateurs.*

Il signifie aussi, Attaquer, poursuivre à coups de pierres. *Comme il sortait du village, les enfants se mirent à le lapider.*

Il se dit hyperboliquement De plusieurs personnes qui se déchaînent contre quelqu'un. *Quand je leur ai reproché leur conduite, elles ont pensé me lapider, j'ai vu l'heure qu'elles m'allaient lapider. Vous vous ferez lapider si vous parlez ainsi.*

LAPIDÉ, ÉE. part. passé.

LAPIDIFICATION. s. f. Action de se lapidifier, formation des pierres. *La lapidification diffère de la pétrification, qui s'empare de substances animales ou végétales, pour les convertir en pierre.*

LAPIDIFIER. v. a. Donner à une substance la dureté de la pierre. *Il y a des sucs propres à lapidifier les substances qu'ils pénètrent.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un corps qui se lapidifie.*

LAPIDIFIÉ, ÉE. part. passé.

LAPIDIFIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des substances propres à former les pierres. *Les sucs lapidifiques.*

LAPIN, INE. s. Petit animal quadrupède, de l'ordre des Rongeurs, qui creuse sous terre pour se loger, et dont la conformation a beaucoup de rapport avec celle du lièvre. *Lapin sauvage, domestique. Lapin de garenne, de clapier. Lapin gris, blanc. Fourrure, peau de lapin. Marchand de peaux de lapin. Gants de poil de lapin. Terrier de lapin. Chasser, fureter, tirer des lapins. Gibelotte de lapin. Une lapine près de mettre bas.*

Prov. et pop., *Il est brave comme un lapin*, s'est dit D'un homme habillé de neuf. *C'est un bon, c'est un fameux lapin*, C'est un homme énergique. *Il court comme un lapin*, Il court ou il marche avec vitesse.

Fig. et pop., *C'est une lapine, une vraie lapine*, C'est une femme qui fait beaucoup d'enfants.

LAPIS. s. m. (On prononce l'S.) Sorte de pierre dure et opaque, d'un bleu plus ou moins foncé, et ordinairement parsemée de petites veines de pyrite semblables à de l'or. *De beau lapis. On imite assez bien le lapis. On fait avec le lapis mis en poudre un bleu qui s'appelle outremer.* On dit aussi communément, *Lapis-lazuli.*

LAPS. s. m. (On prononce le P et l'S.) Il n'est d'usage qu'au singulier, et dans cette locution, *Laps de temps*, Espace de temps. *Après un grand laps de temps. Cette coutume s'est abolie par laps de temps. La prescription s'acquiert par un certain laps de temps.*

LAPS, APSE. adj. T. de Droit can. Tombé. Il ne se dit que De celui qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement, et il ne s'emploie qu'avec le réduplicatif *Relaps. Il est laps et relaps.*

LAQ

LAQUAIS. s. m. Valet de livrée, destiné principalement à suivre son maître ou sa maîtresse. *Grand, petit laquais. Laquais en grande, en petite livrée. Il a trois ou quatre grands laquais. Il a toujours deux laquais derrière sa voiture.*

Prov. et fam., *Mentir comme un laquais*, Mentir avec impudence, mentir habituellement. On dit dans un sens analogue, *Avoir l'âme d'un laquais*, Avoir l'âme basse.

LAQUE. s. f. Sorte de résine, d'un rouge jaunâtre, qui sort des branches de plusieurs espèces d'arbres des Indes orientales. *La laque entre dans la composition des vernis, de la cire d'Espagne et de quelques teintures. Couleur de laque.* On dit quelquefois adjectivement, *Gomme laque.*

Il se dit aussi d'Une terre alumineuse, teinte d'un suc colorant, qu'on emploie dans la peinture. *Laque de Venise, de Florence.*

LAQUE, se dit encore Du beau vernis de la Chine, ou noir, ou rouge, ainsi que Des meubles qui en sont revêtus. En ce sens, il est masculin. *On n'a pu encore parvenir à imiter parfaitement le beau laque de la Chine. Acheter une table de laque. Voilà de vrai, de beau laque.*

LAQUEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature ou de la couleur de la laque. *Gomme laqueuse. Il y a trop de tons laqueux dans ce tableau.*

LAR

LARAIRE. s. m. T. d'Antiquité romaine. Sorte de chapelle domestique où l'on plaçait les dieux lares.

LARCIN. s. m. Genre de vol, action de celui qui dérobe, qui prend furtivement et sans violence. *Faire, commettre un larcin. Être accusé, convaincu de larcin.*

Il signifie aussi, La chose dérobée. *Il alla cacher, porter son larcin en tel endroit. Receler un larcin.*

LARCIN, se dit aussi d'Un passage ou d'une pensée qu'un auteur prend d'un autre, pour se l'approprier. *Les plus beaux endroits de son livre sont des larcins, sont autant de larcins. Il faut savoir déguiser ses larcins.*

Fig. et poétiq., *Faire un doux larcin*, Dérober un baiser à une femme.

LARD. s. m. Couche de graisse qui se trouve entre la peau et la chair du porc. *Bon lard. Lard à larder. Petit lard. Lard frais, ferme. Lard jaune, rance. Du vieux lard. Du lard qui sent le vieux. Une tranche, une flèche, un quartier, un morceau de lard. Un cochon qui a quatre doigts de lard. Piqué, garni, bardé de lard. Omelette au lard.*

Prov., *Il est vilain comme lard jaune*, Il est très avare.

Prov. et pop., *Faire du lard*, Conserver ou augmenter son embonpoint, en dormant la grasse matinée. *Être gras à lard*, Être fort gras.

LARD, se dit aussi de Cette partie grasse qui est entre la peau et la chair de la baleine, du marsouin, et d'autres gros cétacés de même espèce. *Du lard de baleine.*

LARDER. v. a. Mettre des lardons dans la viande. *Larder de la viande dru et menu, la larder de gros lard.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Un rôtisseur qui larde bien, qui larde proprement.*

Fig. et fam., *Larder quelqu'un de coups d'épée*, Le percer de plusieurs coups d'épée. *Larder quelqu'un d'épigrammes, de brocards, etc.*, Lui lancer coup sur coup plusieurs épigrammes, plusieurs brocards. *Larder ses discours, ses écrits de citations, de mots grecs ou latins, etc.*, Faire, en parlant, en écrivant, un usage trop fréquent de citations, de mots grecs ou latins.

LARDÉ, ÉE. part. passé.

LARDOIRE. s. f. Sorte de brochette pointue par un des bouts, pour piquer la viande et y laisser les lardons contenus dans l'autre bout, qui est creux et fendu en plusieurs branches. *Grosse, petite lardoire. Lardoire fine. Lardoire de cuivre, de bois, de fer.*

LARDON. s. m. Petit morceau de lard coupé en long, qu'on introduit dans la viande avec une lardoire. *Menus lardons. Gros lardons. Faire des lardons. Mettre des lardons loin à loin, près à près.*

LARDON, se dit, figurément et familièrement, d'Un brocard, d'un sarcasme, d'une raillerie piquante contre quelqu'un. *Le pauvre homme fut mal accommodé, chacun lui donna, lui jeta son lardon. Il n'y eut personne qui n'eût son lardon. Vous aurez aussi votre lardon.*

LARE. s. et adj. masc. Nom que les anciens Romains donnaient à leurs dieux domestiques, autrement appelés *Pénates. Cette figure représente un dieu lare. On plaçait les lares, les dieux lares auprès du foyer.*

Poétiq., *Les lares*, La maison, la demeure. *Abandonner, revoir ses lares, les lares paternels.*

LARGE. adj. des deux genres. Il se dit D'un corps considéré dans l'extension qu'il a d'un de ses côtés à l'autre, et par opposition à Long ou à Étroit. *Ce champ, ce jardin est large, plus long que large. Un chemin large. La rivière est plus large en cet endroit. Une étoffe large. Du ruban large. Avoir le visage large. Un chapeau trop large d'entrée, trop large de bord. Prendre des souliers, des bas qui soient larges. Un homme large des épaules.*

Un cheval large du devant, Un cheval qui a beaucoup de poitrail.

Une large blessure, Une grande blessure.

Une large base, Une base étendue.

Prov. et fig., *Faire du cuir d'autrui large courroie*, Être libéral du bien d'autrui.

LARGE, s'emploie quelquefois au figuré, dans le sens d'Étendu. *Je vous fais une large concession. Ce prince a donné à son agent un pouvoir bien large, les pouvoirs les plus larges.*

LARGE, signifie quelquefois, Libéral, qui aime à dépenser, à donner. *Il mène une vie trop large. Il est large envers ses serviteurs. Il n'est pas large.* On disait autrefois dans ce sens, *Autant dépend* (pour *dépense*) *chiche que large*, L'économie mal entendue ne fait point de profit.

Il signifie aussi, Peu scrupuleux, qui se donne beaucoup de liberté. *Il a la conscience large. Ses opinions sont un peu larges.*

LARGE, dans les Arts du dessin, signifie, Qui est fait par masses et à grands traits, qui n'a rien de maigre, de mesquin, de timide. *Des contours, des draperies, des lumières larges. Une touche, une manière large. Un pinceau large.*

LARGE, s'emploie quelquefois adverbialement. Ainsi on dit : *Peindre large*, Peindre d'une manière large. En termes de Ma-

nège, *Ce cheval va large, trop large*, Il s'étend sur un trop grand terrain, il se porte de côté.

Large, s'emploie aussi substantivement, au masculin, pour Largeur. *Ce royaume a trois cents lieues de long, et deux cents de large. Cette étoffe a tant de large. De la toile qui a un mètre de large.*

Large, subst., en termes de Marine, La haute mer, la partie de la mer qui est éloignée des côtes. *Prendre le large. Gagner le large. Courir au large. Attirer l'ennemi au large.*

La mer vient du large, Les vagues sont poussées par le vent de la mer, et non par celui de la terre.

Fig. et fam., *Prendre le large, gagner le large*, S'enfuir.

Au large! Sorte d'interjection, cri d'une sentinelle qui ordonne à des passants de s'éloigner, de prendre l'autre côté de la rue. On dit de même, *Passez au large!*

Au large. loc. adv. Spacieusement. *Il est logé bien au large. Il ne tient qu'à lui de se mettre au large. Vous êtes trop pressé, trop serré, mettez-vous un peu plus au large.*

Fig. et fam., *Être au large*, Être dans l'opulence; et, *Mettre au large*, Mettre dans un état plus commode, plus opulent. *Il est au large maintenant. Il lui est venu une succession qui l'a mis plus au large qu'il n'était.*

Au long et au large. loc. adv. En tout sens, et avec autant de développement qu'il est possible. *S'étendre au long et au large*, Prendre, acquérir beaucoup de terrain, d'espace autour de soi.

En long et en large. loc. adv. En longueur et en largeur alternativement. On ne l'emploie guère que dans cette phrase, *Se promener, aller en long et en large.* On dit plus souvent aujourd'hui, dans le même sens, *De long en large.*

Du long et du large. loc. adv., qui n'est guère usitée que dans cette phrase populaire, *Il en a eu, on lui en a donné du long et du large*, Il a été bien battu, ou bien moqué.

LARGEMENT. adv. Abondamment, autant et plus qu'il ne faut. *Il a été payé largement. On l'a récompensé largement. On leur donna largement tout ce qu'ils demandaient. Boire largement. Se nourrir largement. Vivre largement. User largement de son pouvoir.*

Peindre, dessiner, composer largement, D'une manière large. Voyez Large, *dans les Arts du dessin.*

LARGESSE. s. f. Libéralité, distribution d'argent ou d'autre chose. *Ce n'est pas un homme qui fasse de grandes largesses. Quelle largesse! Il a fait largesse de ses biens.*

Pièces de largesse, Pièce d'or et d'argent que les hérauts jetaient parmi le peuple, au sacre des rois et aux autres grandes cérémonies.

LARGEUR. s. f. Étendue d'une chose considérée d'un de ses côtés à l'autre, par opposition à Longueur. *La largeur d'un fossé, d'une rue, d'une rivière. Cette toile a tant de largeur.*

LARGO. adv. T. de Musique emprunté de l'italien. Ce mot, placé en tête d'un morceau, indique qu'on doit le jouer d'un mouvement très lent.

LARGUE. adj. m. T. de Marine, usité principalement dans cette locution, *Vent largue*, Le vent qui s'écarte au moins d'un quart de vent de la route que l'on tient. *Aller vent largue. Avoir vent largue.*

Il est aussi substantif, et signifie, La haute mer. *Prendre le largue. Tenir le largue.* On dit plus ordinairement, *Le large.*

LARGUER. v. a. T. de Marine. Lâcher une manœuvre, lâcher ou filer le cordage qui retient une voile par le bas. *Larguer l'écoute.*

Largué, ée. part. passé.

LARIGOT. s. m. Espèce de flûte ou de petit flageolet, qui n'est plus en usage, et qu'imite un des jeux de l'orgue qu'on appelle *Le jeu du larigot.*

Prop. et pop., *Boire à tire-larigot*, Boire excessivement.

LARIX. s. m. (On prononce l'X.) Terme de Botanique. Mot emprunté du latin pour désigner Le genre Mélèze, dans lequel on distingue le *Larix européen* dit vulgairement Mélèze, et le *Larix américain* appelé Épine rouge.

LARME. s. f. Goutte d'humeur limpide qui sort de l'œil, par l'effet d'une impression vive, soit physique, soit morale. *Il a souffert l'amputation sans jeter une larme. Il ne lui est pas tombé une larme des yeux. Il l'en conjura la larme à l'œil, les larmes aux yeux. Répandre, verser des larmes. Arroser de larmes les mains de quelqu'un. Les larmes sortaient, coulaient de ses yeux avec abondance. Les larmes lui en sont venues aux yeux. Des larmes roulaient dans ses yeux. Il tira les larmes des yeux de toute l'assemblée. Le visage baigné, mouillé de larmes. Des yeux noyés de larmes. J'aurais voulu pouvoir renfoncer mes larmes. Elle eut peine à retenir ses larmes. Son sort arracherait des larmes au plus insensible. Être touché, attendri jusqu'aux larmes. Ce crime mériterait d'être pleuré avec des larmes de sang. Un ruisseau, un torrent de larmes. Rire aux larmes. Larmes feintes. Larmes de joie, de tendresse, de fureur, de rage, d'admiration. Les larmes de la pénitence, du repentir. Cette faute lui a coûté bien des larmes, des larmes bien amères. Son retour m'a fait verser de douces larmes.*

Fig., *Pleurer à chaudes larmes, être tout en larmes, fondre en larmes, se noyer dans ses larmes*, Pleurer abondamment.

Fig., *S'abreuver de larmes, vivre dans les larmes, vivre de larmes*, Pleurer sans cesse, vivre dans la douleur, dans l'affliction.

Fig., *Sécher, essuyer ses larmes*, Se consoler. *Essuyer les larmes de quelqu'un*, Calmer son affliction, le consoler. *Mêler ses larmes à celles de quelqu'un*, Partager sa douleur, s'affliger avec lui.

Avoir recours aux larmes, Pleurer pour fléchir, pour attendrir celui qu'on supplie.

Fam., *Avoir toujours la larme à l'œil*, S'attendrir très facilement, ou affecter une grande sensibilité.

Avoir des larmes dans la voix, se dit D'une personne qui a quelque chose d'ému et de touchant dans la voix. *En nous racontant ce malheur, il avait des larmes dans la voix. Cette actrice a des larmes dans la voix.*

Avoir le don des larmes, Pleurer à volonté, s'émouvoir aisément jusqu'aux larmes.

Prov. et fig., *Larmes de crocodile*, Larmes hypocrites que répand une personne dans le dessein d'en tromper une autre, comme le crocodile feint, dit-on, de gémir pour attirer sa proie.

Larme, se dit aussi d'Un ornement, figurant à peu près une larme, qu'on fait entrer, comme un symbole de tristesse, dans la décoration des catafalques, des mausolées, etc. *Un drap mortuaire semé de larmes.*

Larme, se dit, par similitude et familièrement, d'Une goutte, d'une petite quantité de vin ou de quelque autre liqueur. *Une larme de vin. Il n'a pris qu'une larme de vin. Je n'en veux qu'une larme.*

Il se dit également, surtout au pluriel, Du suc qui coule de plusieurs arbres ou plantes, soit naturellement, soit quand on les taille. *Les larmes de la vigne, du sapin. Manne en larmes.*

Larmes de cerf. Voyez Larmières.

Larme-de-verre, ou *Larme batavique*, Goutte de verre fondu en forme de larme, et qui, dès qu'on en rompt la pointe, se réduit en poussière.

Larme-de-Job, Plante graminée à feuilles de maïs, dont les semences ont la forme d'une larme.

LARMIER. s. m. T. d'Archit. Partie saillante au haut d'un édifice, d'un ouvrage de maçonnerie, destinée à éloigner l'eau de pluie, à la faire tomber en gouttes à une distance convenable du pied de l'édifice, etc. *Le larmier de la corniche. Le larmier d'un mur de clôture.*

Il se dit aussi d'Une pièce de bois mise en saillie au bas d'un châssis de croisée, de porte, pour empêcher l'eau de pénétrer dans l'intérieur.

Larmier, se dit en termes de Dessin, de L'angle de l'œil le plus rapproché du nez et dans lequel se forment les larmes. *Le larmier de cet œil est bien dessiné.*

LARMIÈRES. s. f. pl. Fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf, et d'où sort une liqueur jaune qu'on nomme *Larmes de cerf.* Quelques-uns disent, *Larmiers.*

LARMIERS. s. m. pl. T. de Médecine vétérinaire. Parties qui, dans le cheval, répondent aux tempes de l'homme. *Saigner un cheval aux larmiers.*

LARMOIEMENT. s. m. Écoulement de larmes involontaire et continuel. *Le larmoiement est un des symptômes de la rougeole.*

LARMOYANT, ANTE. adj. Qui fond en larmes. *On la trouva toute larmoyante.*

Il signifie aussi, Qui est propre à faire verser des larmes; et il ne s'applique, en ce sens, qu'à un genre de comédies plus attendrissantes que gaies. *Le comique larmoyant. La comédie larmoyante.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin, dans cette acception. *Le mélange du comique et du larmoyant forme un genre de comédie réprouvé par les critiques d'un goût sévère.*

LARMOYER. v. n. (Il se conjugue comme *Employer.*) Pleurer, jeter des larmes. *Il ne fait que larmoyer.* Il est familier.

LARMOYEUR, EUSE. substantif. Celui, celle qui larmoie. *Cet enfant est un larmoyeur.*

LARRON, ONNESSE. s. Celui, celle qui dérobe, qui prend furtivement quelque chose. *Fin, subtil larron. C'est un larron. C'est une larronnesse. Le larron a été découvert. On a pris le larron. Les chiens aboient au larron.*

Un larron d'honneur, Un séducteur.

Prov. et fig., *L'occasion fait le larron*, Souvent l'occasion fait faire des choses répréhensibles, auxquelles on n'aurait pas songé.

Fam., *Donner la bourse à garder au larron*, Confier la garde de l'argent, le soin de la dépense à celui dont on devrait le plus se défier. On dit proverbialement, dans le même sens, *Au plus larron la bourse.*

Prov., *Ils s'entendent comme larrons en foire*, Ils sont d'intelligence pour faire quelque chose de blâmable.

Prov., *Il ne faut point crier au larron*, se dit Quand une marchandise n'a été vendue que ce qu'elle vaut.

LARRON, se dit particulièrement Des deux voleurs qui furent mis en croix avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, quoiqu'on n'entende pas ordinairement par ce mot Un voleur de grand chemin. *Notre-Seigneur fut crucifié entre deux larrons. Le bon larron. Le mauvais larron.*

LARRON, en termes d'Imprimerie, Pli qui se trouve dans une feuille de papier mise sous la presse, et qui cause une défectuosité dans l'impression. Il se dit aussi d'Un petit morceau de papier qui, se trouvant sur la feuille à imprimer, reçoit l'impression, et laisse un blanc.

Il signifie, en termes de Librairie, Le pli d'un feuillet qui n'a pas été rogné, quand on a relié le livre. *Le relieur a laissé plusieurs larrons dans ce volume.*

Larron d'eau, en termes de Ponts et chaussées, se dit d'Un canal pratiqué pour l'écoulement des eaux.

LARRONNEAU. s. m. Petit larron, qui ne dérobe que des choses de peu de valeur. Il est familier.

LARVE. s. f. T. d'Entomologie. L'insecte dans l'état où il est en sortant de l'œuf, et où il passe un temps plus ou moins long avant ses métamorphoses. *La chenille est la larve du papillon.*

LARVES. s. f. pl. T. d'Antiq. Nom que les poètes donnaient aux génies malfaisants, aux âmes des méchants, qui, selon la croyance superstitieuse, se montraient, revenaient, sous des figures hideuses, pour tourmenter les vivants. Voyez aussi LÉMURES.

LARYNGÉ, ÉE. adj. T. d'Anat. Qui appartient au larynx. *Muscles, nerfs laryngés. Artères laryngées.*

En Médecine, *Phtisie laryngée*, Phtisie dont le siège est le larynx.

LARYNGIEN, ENNE. adj. T. d'Anatomie, synonyme de *Laryngé. Muscle laryngien.*

LARYNGITE. s. f. T. de Médec. Inflammation du larynx.

LARYNGOTOMIE. s. f. Voyez BRONCHOTOMIE.

LARYNX. s. m. (On prononce l'X.) T. d'Anat. Partie supérieure de la trachée-artère. *Le larynx est un des organes de la respiration, et le principal instrument de la voix.*

LAS

LAS. Interjection plaintive. Hélas! *Las! qui pourrait le croire? Las! que j'ai souffert de peines!* Il est du style naïf et familier.

LAS, ASSE. adj. Fatigué, qui éprouve le sentiment de la lassitude. *J'ai bien fait du chemin aujourd'hui, j'ai beaucoup travaillé, je suis las, bien las, fort las. Être las de marcher. Las de travailler. Reposez-vous, si vous êtes las. Je suis si las, que je n'en puis plus. Je suis las sans avoir encore rien fait. J'ai la main lasse d'avoir écrit, les yeux las d'avoir lu.*

Il signifie aussi, Dégoûté, ennuyé à l'excès de quelque chose que ce soit. *Je suis las d'entendre des sottises. Je suis las de ces impertinences. Je suis bien las de cet homme. Êtes-vous déjà las de bien faire? Il est las de la vie Il est las de lui-même. Je ne serais jamais las de l'entendre, de le voir. Je suis las de ne rien faire.*

Prov. et pop., *Un las d'aller*, Un homme mou, paresseux et lâche.

Fig., *Faire quelque chose de guerre lasse*, Le faire après avoir longtemps résisté. *Je lui ai cédé de guerre lasse.*

LASCIF, IVE. adj. Fort enclin, fort porté à la luxure. *Le bouc est un animal très lascif.*

Il se dit aussi Des choses qui portent, qui excitent à la luxure. *Une posture, une danse lascive. Un tableau lascif. Des regards, des vers lascifs. Des paroles lascives.*

LASCIVEMENT. adv. D'une manière lascive. *Regarder lascivement. Danser lascivement.*

LASCIVETÉ. s. f. Forte inclination à la luxure. *Sa lasciveté l'a entraîné dans beaucoup d'excès, a ruiné entièrement sa santé.*

Il signifie aussi, Ce qui porte, ce qui excite à la luxure. *Il y a beaucoup de lasciveté dans ce tableau, dans ces vers.*

LASER. s. m. (On fait sentir l'R.) T. de Botanique. Plante de la famille des Ombellifères.

LASSANT, ANTE. adj. Qui fatigue. *Un travail lassant. Une besogne lassante. Des discours lassants et ennuyeux.*

LASSER. v. a. Fatiguer, causer de la lassitude. *C'est un travail qui me lasse extrêmement. Il les a tous lassés l'un après l'autre. Il m'a lassé le bras en s'appuyant sur moi.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Cette sorte de danse lasse beaucoup.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Une trop grande contention lasse l'esprit. Il a lassé ma patience. Vous lassez ma bonté, mon indulgence.*

Il signifie encore, Ennuyer, dégoûter. *Il lasse tout le monde par ses importunités. Il nous lasse avec ses vieux contes. La musique, qu'il étudiait avec tant d'ardeur, a fini par le lasser.*

LASSER, s'emploie souvent, dans ses différentes acceptions, avec le pronom personnel. *On se lasse plus à rester debout qu'à marcher. Il ne se lasse point, il est infatigable. L'esprit se lasse par une trop grande application. Ma patience se lasse. On se lasse d'entendre toujours dire les mêmes choses. Il s'est lassé de feindre. On se lasse de tout. Je me lasse de lui prêter toujours de l'argent.*

LASSÉ, ÉE. part. passé.

LASSITUDE. s. f. Abattement où l'on se trouve après un travail excessif de corps ou d'esprit. *Grande lassitude. Tomber de lassitude. Être excédé de lassitude. N'en pouvoir plus de lassitude.*

Il se dit aussi d'Un état, d'une sensation semblable causée par une mauvaise disposition de santé. *Je ne sais d'où me vient cette lassitude. Sentir de grandes lassitudes dans les membres, dans tout le corps. J'ai des lassitudes dans les jambes.*

Il signifie, quelquefois, Ennui, dégoût. *Il a renoncé à cette correspondance par pure lassitude d'avoir toujours les mêmes choses à dire.*

LAST ou **LASTE**. s. m. T. de Commerce maritime. Il se dit d'Un certain poids, d'une certaine mesure qui diffère selon les lieux et les denrées, mais qui est ordinairement de deux tonneaux ou deux mille kilogrammes. *Un navire chargé de cent lasts de froment, de farine, de houblon, etc.*

LASTING. s. m. Étoffe de laine rase. *Une redingote de lasting.*

LAT

LATANIER. s. m. Espèce de palmier dont les feuilles sont en éventail.

LATENT, ENTE. adj. Caché, qui n'est pas apparent. *Des dangers latents. Une haine latente.* Il est particulièrement usité dans les locutions suivantes :

En termes de Physique, *Chaleur latente*, Chaleur qui n'est point sensible au thermomètre.

En termes de Médecine vétérinaire, *Vices latents, maladies latentes*, Certaines maladies des chevaux, dont les symptômes peuvent rester longtemps cachés. *La pousse, la morve et la courbature sont des vices latents. Les maladies latentes au moment de la vente donnent lieu à l'action rédhibitoire.*

LATÉRAL, ALE. adj. Qui appartient au côté de quelque chose. *Les sinus latéraux du cerveau. Les parties latérales d'un chapiteau. L'opération latérale de la taille. Chapelle latérale. Galerie latérale. Porte latérale.*

Canal latéral, Canal qui longe une rivière.

LATÉRALEMENT. adv. De côté, sur le côté.

LATERE (À). Expression latine. Voyez LÉGAT.

LATHYRUS. s. m. T. de Botan. Nom scientifique du genre Gesse.

LATICLAVE. s. m. Tunique bordée par devant d'une large bande de pourpre, et garnie de nœuds ou boutons de pourpre ou d'or, imitant des têtes de clous. *Le laticlave était le vêtement des sénateurs et de la plupart des magistrats.*

LATIN, INE. adj. Il ne se met point ici comme nom de peuple, ni de pays; mais il a différents usages dans notre langue. *La langue latine*, La langue des anciens Romains. *Un discours latin, une harangue latine*, Un discours, une harangue en langue latine. *Mot latin*, Mot de la langue latine. *Dictionnaire grec et latin, latin et français*, Dictionnaire où le sens des mots grecs est expliqué en latin, etc.

Fig., *Le pays latin*, Le quartier qu'occupait autrefois l'Université de Paris, et où sont encore plusieurs lycées, la Sorbonne, le collège de France, les écoles de droit et de médecine, etc. On dit aussi, *Le quartier latin.*

L'Église latine, Toute l'Église d'Occident, par opposition à l'Église grecque ou d'Orient. *Les Pères de l'Église latine.* On dit de même, *Le rit latin*, Le rit de l'Église romaine. On appelle aussi substantivement *Latins*, Ceux qui sont de l'Église latine. *Les Latins et les Grecs diffèrent de croyance et de pratique en plusieurs points.*

En termes de Marine, *Voile latine*, Voile faite en forme de triangle. Cette espèce de voile est plus en usage sur la Méditerranée que sur l'Océan.

LATIN, est aussi substantif, au masculin, et signifie, La langue latine. *Enseigner, apprendre le latin. Savoir bien le latin. Parler latin. Composer, écrire en latin, en bon latin. Mauvais latin. Latin de Cicéron. Ce latin n'est pas pur.*

Prov. et pop., *Du latin de cuisine*, De fort mauvais latin.

Fig. et fam., *Il est au bout de son latin*, se dit D'un homme qui ne sait plus où il en est, qui ne sait plus que dire, que faire. *Il y a perdu son latin*, se dit D'un homme qui

a travaillé inutilement à quelque chose, qui y a perdu son temps et sa peine.

LATINISER. v. a. Donner une terminaison, une inflexion latine à un mot d'une autre langue. *Tite-Live a latinisé tous les noms étrangers qui entrent dans son Histoire. Beaucoup de nos vieux auteurs qui ont latinisé leurs noms, les ont rendus tout à fait méconnaissables.*

LATINISÉ, ÉE. part. passé.

En matière de Controverse, *Un Grec latinisé*, Un Grec qui adopte les sentiments de l'Église latine.

LATINISME. s. m. Construction, tour de phrase propre à la langue latine. *Son français est plein de latinismes.*

LATINISTE. s. m. Celui qui entend et parle la langue latine. *Bon, grand latiniste. Mauvais latiniste.*

LATINITÉ. s. f. Langage latin. *Belle, bonne latinité. Élégante, mauvaise latinité. Sa latinité n'est pas pure.*

La basse latinité, Le latin corrompu qu'écrivaient les auteurs du dernier temps où le peuple parlait encore la langue latine, alors très défigurée.

LATITUDE. s. f. T. de Géogr. Hauteur du pôle sur l'horizon, ou distance d'un lieu à l'équateur, mesurée en degrés sur le méridien. *Latitude nord. Latitude sud. Paris est à quarante-huit degrés, cinquante minutes, quatorze secondes de latitude nord.*

LATITUDE, en termes d'Astronomie, signifie en général, L'angle que fait, avec un plan parallèle à l'écliptique, la ligne droite qui passe par un astre et par un centre donné sur ce plan. *Latitude australe. Latitude boréale. Latitude héliocentrique, géocentrique, etc. Latitude de Sirius.*

Il se dit, par extension, Des différents climats, considérés par rapport à leur température. *À la différence des animaux, l'homme peut vivre sous les latitudes les plus opposées.*

LATITUDE, se prend figurément, au moral, dans le sens d'Étendue, d'extension. *Ce principe peut avoir une grande latitude. Donner trop de latitude à une proposition, à l'application d'un principe. Laisser beaucoup de latitude aux agents chargés d'une mission.*

LATOMIE. s. f. T. d'Histoire ancienne. Carrière où l'on renfermait des prisonniers.

LATRIE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Culte de latrie*, Culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul; par opposition à *Culte de dulie*, Culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints.

LATRINES. s. f. pl. Retrait, privé, lieu où l'on satisfait les besoins naturels. *Il y avait à Rome des latrines publiques. Aller aux latrines.*

LATTE. s. f. Morceau de bois refendu selon son fil, long, mince, étroit, que l'on attache avec des clous sur les chevrons, pour porter la tuile, ou dans l'intérieur, sur la charpente, pour recevoir l'enduit de plâtre des plafonds et des cloisons. *Un cent de lattes. Des lattes de chêne, de châtaignier. Une botte de lattes. Clouer des lattes. Un grenier lambrissé sous lattes.*

LATTER. v. a. Garnir de lattes. *Le comble de cette maison est posé, il ne reste plus qu'à le latter. Il faut latter et contre-latter cette cloison.*

Il s'emploie aussi absolument. *La charpente du toit est faite, il ne reste plus qu'à latter. Latter à claire-voie. Latter à lattes jointives.*

LATTÉ, ÉE. part. passé.

LATTIS. s. m. Ouvrage de lattes. *Faire un lattis. Enduire un lattis avec du plâtre. Couvrir un lattis avec des tuiles.*

LAU

LAUDANUM. s. m. (On prononce *Laudanome.*) T. de Pharmacie. Préparation, extrait d'opium. *Le laudanum de Sydenham. Administrer six gouttes de laudanum.*

LAUDATIF, IVE. adj. Qui loue. Il ne se dit que Des écrits et des discours. *Genre laudatif. Discours laudatif. Phrase laudative.*

LAUDES. s. f. pl. T. de la Liturgie catholique. La seconde partie de l'office divin, celle qui se dit immédiatement après matines. *On est à laudes. Dire laudes. Chanter laudes.*

LAURÉAT. adj. m. Il se dit Des poètes qui ont reçu solennellement une couronne de laurier. *Pétrarque est un poète lauréat.*

Il se dit, par extension, De ceux qui ont remporté un prix dans un concours académique; et, dans ce sens, on l'emploie quelquefois substantivement. *Un jeune lauréat.*

Il s'emploie aussi pour désigner Des poètes qui, dans quelques cours, sont pensionnés pour célébrer les événements remarquables.

LAURÉOLE. s. f. Genre de plantes à suc corrosif, dont la feuille ressemble, par sa forme, à celle du laurier. *Lauréole mâle. Lauréole femelle. Lauréole blanche. Lauréole odorante.* Voyez GAROU, SAINBOIS et BOIS GENTIL.

LAURIER. s. m. Arbre toujours vert, qui porte une petite graine noire et amère. Pour distinguer le véritable laurier de quelques arbustes qui portent le même nom, on l'appelle *Laurier franc* ou *Laurier commun. Chez les anciens, le laurier était consacré à Apollon. On donnait des couronnes de laurier aux vainqueurs, aux poètes.*

Fig., *Cueillir des lauriers, moissonner des lauriers*, Remporter des victoires. *Flétrir ses lauriers*, Souiller sa gloire. *Être chargé de lauriers*, Avoir acquis beaucoup de gloire. *S'endormir sur ses lauriers*, Ne point poursuivre une carrière glorieusement commencée. *Se reposer sur ses lauriers*, Jouir d'un repos mérité par des succès éclatants.

Laurier-rose, ou *Oléandre*, Arbuste toujours vert, qui porte des fleurs de couleur rose. Il y a une variété d'oléandre dont les fleurs sont de couleur blanche.

Laurier-tin. Nom vulgaire d'un arbuste du genre des Viornes, appelé aussi *Viorne-tin.*

Laurier-cerise, Arbuste toujours vert, qui porte un petit fruit rouge, et qui appartient au genre des Cerisiers.

LAV

LAVABO. s. m. T. du Culte cathol. La prière que le prêtre dit en lavant ses doigts durant la messe. *Dire le lavabo. La messe en est au lavabo.*

Il signifie, par extension, Le petit linge dont le prêtre qui dit la messe se sert pour essuyer ses doigts.

LAVABO, se dit aussi, dans le langage ordinaire, d'Un meuble de toilette, souvent en forme de trépied, qui porte un pot à l'eau et sa cuvette.

LAVAGE. s. m. Action de laver. *Le lavage des vitres. Le lavage des carreaux d'une salle. Le lavage d'une forme d'imprimerie.*

Le lavage d'un livre, d'une estampe, Action de laver, de nettoyer un livre, une estampe.

LAVAGE, se dit aussi d'Une trop grande quantité d'eau répandue pour laver. *Vous avez jeté trop d'eau sur ce plancher, quel lavage avez-vous fait là?*

Il se dit plus ordinairement Des aliments et des breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait. *Cette soupe n'est pas faite, ce n'est qu'un lavage, qu'un mauvais lavage. Vous avez mis trop d'eau dans ce vin, ce n'est que du lavage.*

LAVAGE, se dit aussi de L'eau ou de quelque autre breuvage pris en trop grande quantité. *Vous vous trouverez mal de tout ce lavage.*

Médecine en lavage, Médecine étendue dans beaucoup d'eau.

LAVAGE, en termes de Métallurgie, Opération qui consiste à laver le minerai, pour séparer de la partie terreuse et pierreuse, la partie propre à être fondue. *Le lavage des métaux. Or de lavage.*

LAVANCHE ou **LAVANGE.** s. f. Voyez AVALANCHE.

LAVANDE. s. f. Plante aromatique, labiée, portant de petites fleurs bleues qui viennent par épi. *Botte de lavande. Mettre de la lavande dans du linge. Eau de lavande. Eau-de-vie de lavande.*

LAVANDIER. s. m. Nom qu'on donnait, dans la maison du roi, à ceux qui avaient la charge de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE. s. f. Femme qui lave le linge. Il est peu usité : on dit, *Blanchisseuse.*

LAVARET. s. m. Poisson de la famille des Truites, mais sans grandes dents, qui se trouve dans les lacs.

LAVASSE. s. f. Il se dit de La pluie lorsqu'elle tombe tout à coup, avec impétuosité, et qu'elle coule à grands ruisseaux. *Il vint tout à coup une grande lavasse.* Il est peu usité.

Fam., *Cette soupe ne vaut rien du tout, ce n'est qu'une lavasse, que de la lavasse*, Il y a trop d'eau dans cette soupe; elle est fade, insipide.

LAVE. s. f. Matière fondue et enflammée, que les volcans vomissent dans le temps de leur éruption, et qui s'écoule en torrents. *La lave, les laves du Vésuve, de l'Etna. Des flots, des torrents de lave. Les villes voisines des volcans sont souvent pavées de lave. Constructions de lave. Villes ensevelies sous la lave. Bracelet, tabatière de lave.*

LAVEMENT. s. m. Action de laver. En ce sens, il n'est guère usité que dans ces locutions, qui appartiennent au langage de l'Église : *Le lavement des pieds. Le lavement des mains. Le lavement des autels.*

LAVEMENT, signifie aussi, Un clystère, un remède liquide qu'on introduit par l'anus dans les intestins. *Lavement rafraîchissant, purgatif, laxatif. Lavement de tabac, de graine de lin. Préparer, donner, prendre, garder, rendre un lavement. Faire un lavement avec des herbes émollientes. Prendre en lavement une décoction de têtes de pavot.*

LAVER. v. a. Nettoyer avec de l'eau, ou avec quelque autre liquide. *Laver du linge. Laver la lessive. Laver la vaisselle. Se laver le visage, les mains, les pieds, la bouche, la barbe. Se laver les mains avec de la pâte d'amandes. Laver une plaie avec du vin. La pluie a bien lavé les rues.*

Il s'emploie quelquefois absolument, et alors il signifie, Se laver les mains avant le repas. *Ne voulez-vous pas laver?* Dans ce sens il a vieilli.

Donner à laver à quelqu'un, Lui présenter de l'eau et un linge, quand il va se mettre à table, afin qu'il se lave les mains.

Pierre à laver, Pierre en forme de table, dont la surface est légèrement creusée, et sur laquelle on lave la vaisselle, les formes d'imprimerie, etc. *Il n'y a point de pierre à laver dans cette cuisine.*

Fig. et fam., *Laver la tête à quelqu'un*, Lui faire une sévère réprimande.

Prov. et fig., *A laver la tête d'un âne, d'un More, on perd sa lessive*, On perd les peines qu'on prend pour instruire une personne stupide, indocile, obstinée, ou pour lui faire entendre raison.

Fig. et fam., *Je m'en lave les mains*, se dit Pour faire entendre qu'on ne veut point prendre ou qu'on n'a point pris de part à une affaire, et qu'on ne doit pas être responsable des suites.

Fig., *Laver une tache, laver quelqu'un d'une tache*, se dit en parlant De choses qui flétrissent l'honneur, qui ternissent la réputation. *Rien ne peut laver cette tache. C'est une tache dont rien ne peut le laver, dont il ne se lavera jamais.*

Fig., *Laver ses péchés avec ses larmes*, Pleurer ses péchés. *Se laver d'un crime*, S'en purger, s'en justifier.

Fig., *Laver une injure, un outrage dans le sang de quelqu'un*, Se venger de quelque insulte flétrissante, en tuant ou blessant celui de qui on l'a reçue. *Les sauvages lavent leurs injures dans le sang. Suivant un préjugé cruel, il est des affronts qu'on ne lave que dans le sang.*

Ce fleuve lave les murs de telle ville, Il passe auprès des murs, au pied des murs de telle ville, il les baigne.

Laver un livre, les feuillets d'un livre, Les tremper dans une eau chargée d'acide hydrochlorique, pour en ôter les taches.

Laver du papier, Le tremper dans une eau chargée d'alun, pour lui donner plus de consistance et l'empêcher de boire.

En termes de Dessinateur, *Laver un dessin*, Ombrer, colorier un dessin en étendant sur les différentes parties une ou plusieurs teintes d'encre de Chine, de bistre ou d'autre couleur délayée dans de l'eau de gomme. *Laver un dessin sur un trait au crayon, à l'encre, à la plume. Laver un plan. Laver, dans un plan, les masses de construction en rouge, et les masses de verdure en vert.*

Lavé, ée. part. passé.

Il est aussi adjectif, mais alors il ne s'emploie qu'en parlant De certaines couleurs peu vives et peu chargées, comme dans ces expressions : *Cheval de poil bai lavé*, Cheval de poil bai clair. En Peinture, *Couleur lavée*, Couleur faible et déchargée.

LAVETTE. s. f. Petit morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE. s. Celui, celle qui lave. *Laveur de vaisselle. Laveuse d'écuelles.*

LAVIS. s. m. T. de Dessinateur. Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine, du bistre, de la sépia ou quelque autre substance colorante. *Lavis à l'encre de Chine, au bistre. Dessin fait au lavis*, ou *Dessin au lavis.*

LAVOIR. s. m. Lieu destiné à laver. Il se dit plus particulièrement d'Un réservoir d'eau où on lave le linge. *Lavoir commun. Aller au lavoir. Construire un lavoir. Il y a un beau lavoir dans ce village. Le lavoir d'un hospice.*

Lavoir de cuisine, Lieu où on lave la vaisselle.

Lavoir, se dit, dans les Communautés et dans les Sacristies, du Lieu où on se lave les mains.

Il se dit, dans les Manufactures, de Certains appareils destinés à laver les substances qu'on y emploie ; et, dans les Mines, de La machine dont on se sert pour laver le minerai.

LAVURE. s. f. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Lavure de vaisselle, d'écuelles*, Eau qui a servi à laver la vaisselle, les écuelles.

Fam. et par exagérat., *Lavure de vaisselle*, Un bouillon, un potage fade et insipide, où il y a trop d'eau.

Lavure, se dit aussi de L'action de laver un livre avant de le relier.

Lavure, en termes d'Orfèvrerie et de Monnayage, Opération par laquelle on retire l'or ou l'argent des cendres, des terres auxquelles il est mêlé, ou des creusets dans lesquels on l'a fondu.

Il se dit aussi, au pluriel, Des parcelles d'or ou d'argent qui proviennent de cette opération, et de celles qu'on tire des balayures.

LAX

LAXATIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui a la vertu, la propriété de lâcher le ventre. *Remède laxatif. Tisane laxative.* Il s'emploie aussi substantivement. *Un bon laxatif. Des laxatifs.*

LAY

LAYER. v. a. T. d'Eaux et Forêts. (Il se conjugue comme *Payer*.) Tracer une laie, une route étroite dans une forêt. *Layer un bois, une forêt.* Voyez Laie.

Layé, ée. part. passé.

LAYETIER. s. m. Celui qui fait des layettes, des caisses de bois blanc.

LAYETTE. s. f. Tiroir d'armoire où l'on serre des papiers. *Mettre des papiers dans une layette. Dans le trésor des chartes, la plupart des layettes étaient marquées par les noms des provinces.*

Il se dit aussi d'Un coffret de bois. *Petite layette.* Dans ce sens et dans celui qui précède, il est peu usité.

Layette, signifie encore, Le linge, les langes, le maillot, et tout ce qui est destiné pour un enfant nouveau-né. *Préparer, donner une layette, une belle layette.*

LAYEUR. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Celui qui trace des laies dans une forêt, ou qui marque le bois qu'on veut layer.

LAZ

LAZARET. s. m. Lieu préparé dans quelques ports, principalement dans ceux de la Méditerranée, pour y faire passer la quarantaine aux personnes, aux effets et aux marchandises qui viennent des pays infectés ou soupçonnés d'être infectés d'une maladie contagieuse. *Le lazaret de Marseille. Entrer au lazaret. Sortir du lazaret.*

LAZARISTE. s. m. Membre d'un ordre religieux fondé par saint Vincent de Paul. *Les lazaristes.*

LAZARONE. s. m. Il se dit, à Naples, de Certains hommes du peuple. Au pluriel on dit *Lazaroni*, à la manière italienne.

LAZULI. Voyez Lapis.

LAZULITE. s. m. Nom que les minéralogistes donnent au *Lapis-lazuli*. Voyez Lapis.

LAZZI. s. m. Mot emprunté de l'italien, qui signifie, Action, mouvement, geste bouffon dans la représentation des comédies. *Les comédies italiennes sont pleines de lazzi. Les lazzi d'Arlequin.*

Il se dit, par extension, de Mauvaises plaisanteries et de bouffonneries faites ailleurs qu'au théâtre. *Il s'en est tiré par des lazzi.* Quelques-uns écrivent au pluriel, *Lazzis.*

LE

LE, LA, LES. Le premier de ces trois mots est l'article du nom masculin, au singulier : *Le jour.* Le second est l'article du nom féminin, au singulier : *La nuit.* Le troisième est l'article du pluriel, et il est commun aux deux genres : *Les jours. Les nuits.*

Si les prépositions *de* ou *à* se trouvent devant l'article masculin au singulier, et que le nom suivant commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change *de le* en *du*, et *à le* en *au* : *Du mois. Au mois. Du héros. Au héros.* Si le nom commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, la préposition et l'article n'éprouvent aucun changement; mais l'article, soit masculin, soit féminin, s'élide : *De l'enfant. A l'enfant. De l'honneur. A l'honneur. De l'amitié. A l'amitié.*

Quant à l'article du pluriel, la même contraction a lieu, quelle que soit la lettre qui commence le mot suivant. Pour *de les*, on dit *des*, et pour *à les*, on dit *aux* : *Des héros. Aux héros. Des enfants. Aux enfants. Des femmes. Aux femmes.*

On répète l'article devant des substantifs qui sont réunis par la conjonction *et*. *Le père et la mère de cet enfant.*

On répète l'article devant plusieurs adjectifs qui modifient un substantif, quand ces adjectifs expriment des idées tout à fait distinctes ou contradictoires. *Les bonnes et les mauvaises actions de cet homme.*

L'article se met quelquefois en français devant les noms propres par imitation de l'italien; mais l'usage qu'on en fait est beaucoup plus restreint que dans cette langue. On l'applique aux noms italiens d'écrivains, d'artistes : *le Titien, le Corrège, le Tasse, l'Arioste ;* à un peintre français qui avait longtemps vécu à Rome, *le Poussin ;* à des actrices, *la Duparc, la Dumesnil ;* à des femmes connues en mal ou dont on veut parler avec une familiarité dénigrante.

L'article au pluriel, peut se mettre devant un nom propre, sans idée de pluralité, par une sorte d'emphase. *Les Corneille, les Racine sont la gloire du théâtre français.*

Il se met aussi quelquefois devant un nom propre avec l'idée de pluralité, et alors ce nom propre prend la marque du pluriel. *Les Virgiles sont rares. Les Stuarts. Les Bourbons.*

LE, LA, LES. Pronoms relatifs, dont le premier est pour le genre masculin, le second pour le féminin, le troisième pour les deux genres au pluriel. Ils accompagnent toujours un verbe, et ils remplacent un substantif déjà exprimé. *Voilà un bon livre, je vous engage à le lire. Vous avez mon cha-*

peau, rendez-le-moi. Dès que ma sœur sera arrivée, j'irai la voir. Il avait mille francs, et il les a dépensés. Quand vous aurez des nouvelles, faites-les-moi savoir. Je me regarde comme la mère de cet enfant ; je la suis de cœur, je la suis par ma tendresse pour lui. Le livre que vous cherchez, le voici. Dans cette phrase, *le voici* est l'équivalent de *vous le voyez.*

LE, tient quelquefois la place, soit d'un adjectif, soit d'un verbe, ou plutôt d'une proposition ; alors il signifie *Cela*, et il est invariable. *Cette femme est belle et le sera longtemps. Je n'ai pas été enrhumée de l'hiver, et je le suis depuis les chaleurs. Si j'étais mère, je le serais avec toute la tendresse imaginable. Ils ne sont pas encore habiles, mais ils le deviendront. Nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous le pouvons sans injustice.*

LE et LA, toutes les fois qu'ils sont devant un verbe qui commence par une voyelle, s'élident dans l'écriture et dans la prononciation : *Je le vis, je l'aimai. Je la reconnus. Je l'appelai. Je dois l'aimer et je l'aime.*

LÉ. s. m. Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. *Un lé de velours, de satin, de taffetas, de toile, de percale. Draps de lit de deux lés, de trois lés. Cette toile est assez large pour qu'on puisse faire deux mouchoirs au lé, dans le lé. J'ai brûlé ma robe, je suis obligée d'y mettre un lé. Cette robe a cinq lés de tour. Ces rideaux ont trois lés et demi de large.*

Demi-lé, La moitié de la largeur d'un lé. *C'est assez d'un demi-lé pour cela.*

LEC

LÈCHE. s. f. Tranche fort mince de quelque chose qui se mange. *Une lèche de pain, de jambon. On ne lui en a donné qu'une lèche.* Il est familier.

LÈCHEFRITE. s. f. Ustensile de cuisine, ordinairement de fer, qu'on met sous la broche pour recevoir la graisse et le jus de la viande que l'on fait rôtir. *Grande, petite lèchefrite. Mettre la lèchefrite sous le rôti.*

LÉCHER. v. a. Passer la langue sur quelque chose. *Lécher un plat. Lécher la sauce qui reste sur une assiette. Quand les chats ont mangé quelque chose qu'ils trouvent bon, ils se lèchent les barbes, ils s'en lèchent les barbes. Les chiens guérissent leurs plaies en les léchant. On dit que les ours lèchent leurs petits pour achever de les former.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Un chat qui se lèche.*

Fam., *On s'en lèche les doigts, c'est à s'en lécher les doigts,* Cela est excellent à manger.

LÉCHER, en termes de Peinture, figurément, Finir son ouvrage avec un soin excessif et minutieux. *Ce peintre a le tort de lécher, de trop lécher ses ouvrages. Ce tableau est léché, trop léché.*

Il se dit, quelquefois, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il lèche ses écrits au point de les rendre secs et froids. Cet ouvrage est trop léché.* Dans cette acception, il est familier.

À LÈCHE-DOIGTS. loc. adv. et fam. On l'emploie en parlant De choses qui se mangent, et qui sont données en trop petite quantité. *Il nous a fait servir d'assez bonnes choses, mais il n'y en avait qu'à lèche-doigts.*

LÉCHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Un ours mal léché,* Un homme mal élevé, grossier.

LEÇON. s. f. Instruction qu'on donne, ordinairement dans une classe et du haut d'une chaire, à ceux qui veulent apprendre quelque science, quelque langue. *Leçon de droit, de théologie, de médecine, de chimie, de botanique, de littérature, d'arabe, de latin, de grec. Ce professeur a commencé, a repris hier ses leçons. Il a fait aujourd'hui une belle leçon, une savante leçon. Faire des leçons publiques. Suivre les leçons, aller entendre les leçons d'un professeur. Je suis arrivé au commencement, au milieu, à la fin de la leçon.*

Il se dit aussi en parlant De toutes sortes d'arts, d'exercices, et de sciences, qu'on enseigne en particulier à un seul élève ou à peu d'élèves à la fois. *Donner, prendre des leçons de dessin, de musique, de danse, d'équitation, d'escrime, de géographie, d'histoire, de grammaire. Donner des leçons d'écriture en ville. Mes enfants ont pris ce matin leur leçon d'italien. Il a pris, il a eu des leçons de chant d'un excellent maître. Il sait assez d'arithmétique ; il n'a plus besoin de leçons.*

LEÇON, se dit, par extension, Des instructions, des conseils donnés à une personne relativement à sa conduite dans la vie ou dans quelque affaire. *Un ami sage lui avait donné de bonnes leçons, dont il a mal profité. Je me passerai bien de vos leçons. Il a eu de mauvaises leçons. Avant de l'envoyer traiter pour moi de cette affaire, je lui ai fait sa leçon. Je lui ai bien fait sa leçon. Il a bien retenu, mal retenu sa leçon.*

Faire à quelqu'un sa leçon, signifie aussi quelquefois, Faire une réprimande. *Il me parlait malhonnêtement ; mais je lui ai bien fait sa leçon.* On dit dans le même sens, *Donner une leçon, une bonne leçon à quelqu'un.*

LEÇON, se dit figurément Des enseignements, des avertissements utiles que l'on reçoit des choses. *Les leçons de l'expérience sont perdues pour la plupart des hommes. Cet événement a été pour moi une bonne, une excellente leçon. Mettre à profit la leçon du malheur. Les leçons de l'histoire. Le théâtre peut offrir des leçons profitables. Le silence du peuple est la leçon des rois.*

Prov., *Il en ferait leçon, des leçons,* se dit D'un homme qui possède parfaitement une science, qui connaît bien une chose.

LEÇON, signifie aussi, Ce que le maître donne à l'écolier à apprendre par cœur. *Cet écolier apprend, étudie, récite sa leçon. Il sait sa leçon, il sait sa leçon par cœur. Retenir bien sa leçon. Dites votre leçon, vos leçons.*

LEÇON, se dit aussi Du texte d'un auteur, par comparaison à une ou plusieurs autres copies du même texte. *Il y a deux diverses leçons de ce texte. Voici la bonne leçon. Confronter les différentes leçons d'un passage.*

Il se dit, figurément et familièrement, D'un récit qui diffère d'un autre relatif au même fait. *Vous racontez ainsi l'aventure ; mais il y a une autre leçon, une leçon différente.*

LEÇON, se dit, dans la Liturgie catholique, de Certains petits chapitres de l'Écriture ou des Pères, qui font partie du bréviaire, et que l'on récite ou que l'on chante à matines. *Il y a trois leçons à chaque nocturne.*

LECTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui lit à haute voix et devant d'autres personnes. *C'est un bon lecteur, un fort bon lecteur, un lecteur infatigable. C'est un mauvais lecteur, sa voix est monotone. Vous êtes une excellente lectrice.*

Il signifie aussi, Celui, celle dont la fonction est de lire. *Lecteur du roi. Lectrice de la reine. Dans les maisons d'éducation, il y a ordinairement un lecteur ou une lectrice de semaine, pour lire au réfectoire.*

LECTEUR, se dit, particulièrement, de Celui qui lit seul et des yeux quelque ouvrage ; et, en ce sens, il est surtout usité au masculin. *L'essentiel pour un écrivain est de plaire à son lecteur, à ses lecteurs. Cet ouvrage a peu de lecteurs, a beaucoup de lecteurs. Ce livre a eu plus de lectrices que de lecteurs. Le lecteur français veut de la clarté dans tous les écrits. Cet homme est un grand lecteur.*

Avis au lecteur, Espèce de petite préface, dans laquelle l'auteur disait ordinairement, *Ami lecteur.*

Prov. et fig., *Avis au lecteur, c'est un avis au lecteur,* se dit D'un conseil ou d'un reproche, exprimé d'une manière indirecte et générale, avec dessein que telle personne s'en fasse l'application. *Vous entendez bien ce qu'il vient de dire, c'est un avis au lecteur.* Il se dit aussi D'un événement, d'un malheur qui peut servir d'instruction à quelqu'un, et l'avertir de prendre garde à lui. *Ne vous hasardez pas dans cette affaire ; plusieurs s'y sont ruinés, c'est un avis au lecteur.*

LECTEUR, se disait autrefois, chez quelques Religieux, Des régents, des docteurs qui enseignaient la philosophie, la théologie. *Un tel, lecteur en théologie, lecteur en philosophie.*

Lecteurs royaux, s'est dit Des professeurs du collège royal de France. *Lecteur royal en philosophie, en mathématiques, en arabe, en hébreu, etc.*

LECTEUR, est, dans l'Église romaine, Un des quatre ordres qu'on appelle *Les quatre mineurs.*

LECTISTERNE. s. m. T. d'Antiq. romaine. Festin sacré que l'on offrait aux principaux dieux dont les statues étaient placées sur des lits magnifiques, autour d'une table, dressée dans un de leurs temples. *On ordonnait les lectisternes dans les calamités publiques.*

LECTURE. s. f. Action d'une personne qui lit à haute voix. *On fit la lecture du contrat de mariage en présence de tous les parents. Lecture faite des articles, on signa. J'ai assisté hier à la lecture d'une belle pièce. Il y a eu une lecture, on a fait une lecture chez moi. Qui est-ce qui fait la lecture ce soir?*

Il signifie aussi, L'action, l'habitude de lire seul et des yeux, pour son instruction ou pour son plaisir. *La lecture de cet ouvrage est très attachante. Il aime beaucoup la lecture. Il s'est fort attaché, fort adonné à la lecture. Il s'est rendu savant par la lecture des bons auteurs, par une lecture continuelle. La lecture forme l'esprit.*

Il s'emploie quelquefois au pluriel. *Il a bien profité de ses lectures.*

Il signifie encore, L'instruction qui résulte de la lecture. *C'est un homme qui n'a point de lecture, qui n'a aucune lecture, qui a beaucoup de lecture, qui est d'une prodigieuse lecture. Il est rempli, nourri de la lecture des anciens.*

Il signifie quelquefois, L'art de lire. *Il enseigne la lecture et l'écriture aux enfants. Maître de lecture et d'écriture.*

Lecture, se dit souvent par opposition à Représentation, en parlant D'une pièce de théâtre. *Cette pièce a réussi à la représentation, mais je doute qu'elle se soutienne à la lecture.*

Comité de lecture, jury de lecture, Assemblée devant laquelle on lit les ouvrages destinés à un théâtre, et qui juge s'ils méritent d'être représentés.

Cabinet de lecture, Lieu où, moyennant une rétribution, on lit des journaux et des livres.

LEG

LÉGAL, ALE. adj. Qui est établi par la loi, qui est selon la loi, qui résulte de la loi. *Des formes légales. Voie légale. Moyens légaux. Intérêt légal. Incapacité légale.*

Médecine légale, Application des connaissances médicales à différentes questions de droit, pour les éclaircir et en faciliter la décision. *Traité de médecine légale.*

Légal, se dit, particulièrement, De ce qui concerne la loi de Dieu donnée par Moïse. *Les cérémonies légales. Les viandes légales. Observations légales. Impureté légale.*

LÉGALEMENT. adv. D'une manière légale. *Procéder légalement. Cela n'est pas fait légalement.*

LÉGALISATION. s. f. Attestation par laquelle un fonctionnaire public compétent certifie qu'un acte est authentique, qu'une ou plusieurs signatures apposées au bas d'un acte sont véritables. *Un acte qui manque de légalisation.*

Il se dit aussi de L'action de légaliser. *Ce magistrat est chargé de la légalisation de tels et tels actes. Bureau de légalisation.*

LÉGALISER. v. a. Attester, certifier l'authenticité d'un acte public, afin qu'il puisse faire foi hors du ressort où il a été passé; Certifier qu'une ou plusieurs signatures apposées au bas d'un acte sont véritables. *Faire légaliser une procuration, un acte de naissance, de décès, un passeport pour l'étranger. Légaliser une signature.*

Légalisé, ée. part. passé. *Un acte bien et dûment légalisé.*

LÉGALITÉ. s. f. Caractère, qualité de ce qui est légal. *La légalité d'un acte. On a contesté la légalité de ces formes, de ces moyens, de ces mesures. Respecter la légalité. Violer la légalité.*

LÉGAT. s. m. Cardinal préposé par le pape pour gouverner quelque province de l'État ecclésiastique. *Légat de Bologne. Légat de Ferrare.*

Légat à latere (on prononce *latéré*), ou simplement *Légat,* Cardinal envoyé avec des pouvoirs extraordinaires, par le pape, auprès de quelqu'un des princes chrétiens, à un concile, etc. *Le légat* à latere *présenta ses lettres. Les légats du pape présidèrent au concile de Trente.*

Légat-né du saint-siège. Qualité que prennent quelques prélats. *L'archevêque duc de Reims se qualifiait de légat-né du saint-siège.*

LÉGATAIRE. s. des deux genres. T. de Jurispr. Celui ou celle à qui on fait un legs. *Légataire particulier. Légataire universel. Elle est légataire universelle. Être légataire de quelqu'un. Un des légataires. Sa mère l'a fait son légataire, l'a faite sa légataire.*

LÉGATION. s. f. La charge, l'office, l'emploi du légat. *Le pape donna la légation de cette province à tel cardinal. Les légats* à latere *ne pouvaient exercer leur légation en France sans permission du roi, et sans avoir fait vérifier au parlement leurs lettres de légation.*

Il signifiait autrefois, L'étendue du gouvernement d'un légat dans l'État ecclésiastique. En ce sens, ce mot s'appliquait particulièrement au Bolonais et au Ferrarais, qui s'appelaient *les légations* avant qu'ils eussent été réunis au royaume d'Italie. *Dans toute la légation de Bologne. Dans toute l'étendue de la légation de Ferrare. Dans les deux légations.*

Il signifie encore, Le temps que durent les fonctions d'un légat. *Cela se passa pendant sa légation.*

Légation, en termes de Diplomatie, Commission que quelques puissances donnent à une ou plusieurs personnes, pour aller négocier auprès d'une puissance étrangère. *Il y a des conseillers et des secrétaires de légation.*

Il se dit aussi collectivement, non-seulement de L'envoyé, du ministre plénipotentiaire, ou du ministre résident, mais encore Des conseillers, des secrétaires employés sous lui et payés par le gouvernement. *La légation de Belgique. La légation de Danemark.*

Il se dit encore de L'hôtel que ces personnes habitent. *Je suis allé à la légation de Suède.*

LÉGATOIRE. adj. Terme d'Hist. anc., qui n'est usité que dans cette locution, *Province légatoire,* Province gouvernée par un lieutenant, sous les empereurs romains.

LÈGE. adj. des deux genres. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment qui n'a pas sa charge complète, et dont la carène n'entre pas assez dans l'eau. *Ce vaisseau est lège et n'a pas de stabilité.*

Bâtiment qui fait son retour lège, Bâtiment qui revient sans charge, à vide, bâtiment sur son lest.

LÉGENDAIRE. s. m. Auteur de légendes. *On reproche à la plupart des anciens légendaires d'avoir été trop crédules.*

Légendaire, est aussi adjectif et signifie, Qui concerne les légendes, qui a le caractère des légendes. *Un récit légendaire.*

Il se dit encore Des personnes. *Un personnage légendaire,* Un personnage dont la vie a donné lieu à des légendes.

LÉGENDE. s. f. Ouvrage contenant le récit de la vie des saints. *Une vieille légende. Les anciennes légendes sont remplies de fables plus propres à scandaliser qu'à édifier. Lire la légende. Ce saint-là n'est pas dans la légende.*

Légende dorée, Compilation de vies des saints, composée vers la fin du treizième siècle par Jacques de Voragine.

Légende, se dit, par extension, de Tout récit populaire, plus ou moins fabuleux, qui s'est transmis par la tradition. *Le commencement de l'histoire de tous les peuples est rempli de légendes. Dans les poëmes du moyen âge l'histoire de Charlemagne est devenue une légende.*

Légende, s'est dit, par dénigrement, d'Un écrit long et ennuyeux par ses détails, d'une longue suite de choses fastidieuses. *Il nous a apporté une grande légende des actions de ses ancêtres. Cet avocat a produit une légende d'autorités qui ne finissait pas.*

Légende, se dit encore d'Une inscription gravée circulairement près des bords et quelquefois sur la tranche d'une pièce de monnaie, d'un jeton, d'une médaille. *Les anciens écus de six francs avaient pour légende,* Sit nomen Domini benedictum.

Il se dit quelquefois de L'âme d'une devise, de ce qu'on y peut lire. *Louis XIV avait pour devise le soleil avec cette légende :* Nec pluribus impar.

Il se dit également Des paroles qu'on trouve inscrites dans un tableau, ou dans une estampe, et qui semblent sortir de la bouche des personnages.

Il se dit aussi d'Une liste placée sur un plan d'architecture, sur une carte topographique, etc., pour expliquer les lettres, les signes, les couleurs par lesquels on indique les différentes parties ou les endroits remarquables.

LÉGER, ÈRE. adj. Qui ne pèse guère. *Un corps léger. L'air est plus léger que l'eau. Léger comme une plume. Léger comme l'air. Un habit léger. Une étoffe légère. Voilà de la vaisselle d'argent trop légère. Une armure légère. Une voiture légère.*

Pièce de monnaie légère, Pièce qui ne pèse pas ce qu'elle doit peser. *Des espèces légères. Ce louis d'or est léger d'un grain, de deux grains.*

Terre légère, Terre meuble, qu'on remue aisément.

Troupes légères, Troupes qu'on emploie hors de ligne pour reconnaître, harceler, poursuivre l'ennemi. *Cavalerie légère,* se dit par opposition à La cavalerie pesamment armée. *Infanterie légère,* Les corps de chasseurs à pied. *Artillerie légère,* Celle dont les canonniers sont à cheval.

En termes de Manège, *Ce cheval est léger à la main,* Il a la bouche bonne, les jarrets bons, il ne s'appuie pas sur le mors.

Avoir la main légère, se dit D'un cavalier qui se sert bien des aides de la main ; D'un chirurgien qui opère facilement et adroitement; D'un joueur d'instruments qui exécute avec aisance et prestesse; D'une personne qui met de la liberté et de la rapidité dans son écriture.

Par extension et fam., *Avoir la main légère,* Être prompt à frapper. *Il a la main légère.* Dans le même sens, *Il est léger de la main.* Il se dit aussi D'un filou qui dérobe adroitement.

Fig., *Avoir la main légère,* User de son pouvoir, de son autorité avec modération. *Pour bien gouverner, il faut avoir la main légère.*

Prov., *Être léger d'argent,* N'en avoir guère.

Fig., *Avoir le sommeil léger,* Se réveiller au moindre bruit.

Que la terre lui soit légère! Formule empruntée des anciens pour souhaiter le repos aux morts.

Léger, en parlant Des aliments, signifie, Facile à digérer. *Il y a des viandes plus légères que d'autres.à l'estomac.*

Il s'applique À certaines boissons qui ont peu de force. *Un vin léger. Une infusion légère. Du thé fort léger.*

Prendre un léger repas, un repas léger, Prendre un repas frugal, où l'on mange peu.

Léger, signifie aussi, Dispos et agile. *Je me sens aujourd'hui plus léger qu'à l'ordinaire. Marcher d'un pied léger, d'un pas léger. Être léger à la course. Plus léger que le vent.*

Fam., *Je suis allé là de mon pied léger,* J'y suis allé à pied.

Avoir la voix légère, Chanter aisément les passages difficiles.

Léger, dans les Arts du dessin, se dit De ce qui est l'opposé de Lourd, de massif,

de ce qui porte un caractère de délicatesse et de facilité. En Peinture : *Contours légers. Draperie légère. Tableau léger de touche, léger de pinceau. Pinceau léger.* En Architecture, en Sculpture, en Ciselure, etc. : *Ouvrages légers, ornements légers. Cette broderie est légère, est d'un dessin léger.*

Léger, s'emploie aussi par opposition à Grossier, opaque. *Une vapeur légère.*

En Peinture, *Couleur légère*, Couleur aérienne et transparente.

Léger, signifie au figuré, Peu important, peu considérable. *Raisons légères. Un sujet bien léger. Une légère dispute. Une injure légère. Une faute légère. Une peine, une pénitence légère. Une légère blessure. Une douleur légère.*

Il signifie quelquefois, au moral, Superficiel. *Prendre une légère teinture de quelque science. N'avoir qu'une légère notion de quelque chose. Pour vous en donner une légère idée.*

Léger, signifie aussi figurément, Volage, inconstant dans ses sentiments ou dans ses opinions. *Un peuple léger. Un esprit léger. Avoir le cœur léger. C'est un homme léger.*

Cet homme a la tête légère, le cerveau léger, l'esprit léger, c'est une tête légère, Il est peu sage, peu sensé.

Léger, signifie en outre figurément, Inconsidéré. *Cette femme est bien légère dans sa conduite et dans ses discours. Propos léger.*

Léger, en parlant du style, s'emploie quelquefois dans le sens d'Agréable et facile. *Cet auteur a le style léger.*

Poésie légère, Poésie dont les sujets sont peu importants, et dont le principal caractère est la facilité, l'abandon. *Il a réussi dans la poésie légère.* Il se dit, au pluriel, Des pièces de vers qui appartiennent à ce genre de poésie. *On a réuni en un volume toutes ses poésies légères.*

À la légère. loc. adv. Il ne se dit guère, au propre, qu'en parlant Des armes et des habits qui pèsent peu. *Être armé à la légère. Être vêtu à la légère.*

Il signifie au figuré, Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion. *Entreprendre quelque chose à la légère. Vous y allez bien à la légère.*

LÉGÈREMENT. adv. D'une manière légère, par opposition à pesante. *Être vêtu, armé légèrement. Marcher, courir, sauter légèrement.*

Il signifie aussi, Peu, au sens physique et au sens moral. *Souper légèrement. Blessé légèrement. Il est fort légèrement touché de sa faute. Il a été puni bien légèrement pour une faute si grave. Il a traité ce point trop légèrement.*

Il signifie encore, Inconsidérément, avec irréflexion. *Il se conduit, il parle fort légèrement. Il ne faut pas croire si légèrement. Vous avez pris cette résolution un peu trop légèrement. Vous n'avez pas examiné ce passage, cette raison; vous avez passé dessus trop légèrement.*

Il signifie quelquefois, Avec facilité et délicatesse. *Ce tableau est légèrement touché. Ce dessin est légèrement fait. Ce musicien joue, exécute bien légèrement.*

LÉGÈRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est léger, peu pesant. *La légèreté de l'air. La légèreté des vapeurs.*

Il signifie aussi, Agilité, vitesse. *Marcher, courir avec légèreté. La légèreté des oiseaux. La légèreté d'un cerf. La légèreté d'un danseur. La légèreté de sa marche, de sa danse, de sa course.*

Il a une grande légèreté de main, se dit D'un homme qui écrit avec aisance et célérité, et D'un joueur d'instruments dont le jeu est facile et brillant. *Il a une grande légèreté de pinceau*, se dit D'un peintre dont la touche est légère. *Il a beaucoup de légèreté dans la voix*, se dit D'un chanteur qui fait aisément les passages difficiles.

Légèreté, signifie au figuré, Inconstance, instabilité. *Je crains la légèreté de son esprit, de son caractère. Il a dans le caractère une légèreté qui l'empêche de se fixer à aucun parti.*

Il signifie aussi, Irréflexion, imprudence. *La légèreté de sa conduite, de ses discours, lui a causé beaucoup de désagréments.*

Il se dit quelquefois d'Une faute commise par légèreté, d'un tort peu grave. *Cette légèreté ne méritait pas une si grande punition. Ce ne sont que des légèretés qui tiennent à son âge.*

Légèreté, se prend quelquefois pour Agrément, facilité, en parlant De style et de conversation. *Il a de la légèreté dans la conversation, dans le style.*

LÉGION. s. f. T. d'Antiquité romaine. Corps de gens de guerre composé d'infanterie et de cavalerie. *La légion était la base de l'organisation militaire des Romains. Les légions romaines. La première légion; la deuxième, la quatorzième légion, etc. La légion fulminante. La légion thébaine. Les légions des Gaules, de l'Illyrie, etc. Les vieilles légions. Commander une légion. Le tribun d'une légion. Chaque légion était divisée en dix cohortes.*

Il s'est dit autrefois, en France, de Certains corps d'infanterie, et, dans les premières années de la Restauration, il se disait Des régiments d'infanterie de ligne. *Chaque légion portait le nom d'un des départements de la France. La légion d'Indre-et-Loire, de la Corrèze, du Rhône.*

Il s'est dit aussi Des corps de garde nationale divisés par arrondissements. *La première, la seconde, la troisième légion. Le colonel d'une légion.* Il se dit encore aujourd'hui Des régiments de gendarmerie.

Légion d'honneur, Ordre institué en France pour récompenser les services et les talents distingués. *Grand chancelier, grand'croix, grand officier, commandant, officier, chevalier, membre de la Légion d'honneur. Il a obtenu, il a reçu, il porte la décoration de la Légion d'honneur. Être dégradé de la Légion d'honneur par suite d'un jugement infamant.*

Légion, signifie, figurément et familièrement, Un grand nombre de personnes. *Une légion de parents, de neveux, de cousins. Ils étaient une légion.* Dans le style de l'Écriture : *Des légions d'anges. Des légions de démons.*

S'appeler légion. Expression figurée empruntée de l'Évangile, par laquelle on indique qu'un individu en représente un grand nombre d'autres. *Dans l'Évangile, Jésus demande au démon quel est son nom, le démon répond : Je m'appelle légion.*

LÉGIONNAIRE. s. m. Soldat dans une légion romaine. *Les légionnaires firent des merveilles en cette occasion.*

Il signifie aussi, Membre de la Légion d'honneur. *Il était simple légionnaire, il a été nommé officier.*

Légionnaire, est aussi adjectif des deux genres. *Soldat légionnaire.*

Épées légionnaires, Épées qui étaient à l'usage des légions romaines, et dont quelques-unes se voient encore dans les cabinets d'antiquités.

LÉGISLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui donne des lois à un peuple. *Moïse fut le législateur des Hébreux. Lycurgue et Solon sont des législateurs célèbres. Catherine II fut la législatrice de son peuple.*

Il se dit aussi en parlant Des lois religieuses. Jésus-Christ, *le législateur des chrétiens. Notre divin législateur. Confucius, législateur des Chinois.*

Il se dit, par extension, de Celui, de celle qui établit les principes d'un art, d'une science. *Boileau est le législateur de la poésie française, du Parnasse français.*

Il se dit quelquefois, absolument, Du pouvoir qui fait les lois. *C'est au législateur qu'il appartient d'expliquer la loi. Telle n'est point l'intention du législateur.*

Législateur, s'emploie quelquefois adjectivement. *Un roi législateur. Ce prince, guerrier et législateur, poliça les nations qu'il avait soumises. Sémiramis, à la fois guerrière et législatrice, étonna l'Asie.*

LÉGISLATIF, IVE. adj. Qui fait les lois. *Pouvoir législatif. Puissance, autorité législative. Assemblée législative.*

Corps législatif, Ensemble des pouvoirs qui font la loi. Il s'est dit particulièrement, sous la constitution de l'an VIII et sous celle de 1852, de La chambre des députés.

Il signifie aussi, Qui est de la nature des lois, qui porte le caractère des lois. *Acte législatif. Mesures, dispositions législatives.*

LÉGISLATION. s. f. Droit de faire les lois. *Dans les gouvernements absolus, la législation n'appartient qu'au monarque.*

Il se dit aussi Du corps même des lois. *Bonne législation. Législation vicieuse, défectueuse. Réformer la législation. Corriger les vices, remplir les lacunes de la législation.*

Il se dit encore De la science, de la connaissance des lois. *Un cours de législation. Il est habile en législation.*

Législation comparée, Étude des lois des différents pays comparées entre elles.

LÉGISLATURE. s. f. Les trois pouvoirs qui concourent à la confection des lois. *La législature vient de décider une grande question.*

Il s'emploie, souvent, dans le sens d'Assemblée législative. *Législature nombreuse, complète.*

Il signifie aussi, La période de temps qui s'écoule depuis l'installation d'une assemblée législative, jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs. *Pendant la première, pendant la seconde législature.*

LÉGISTE. s. m. Celui qui connaît ou qui étudie les lois. *Tous les légistes sont du même avis sur cette question. Un jeune légiste.*

LÉGITIMAIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui appartient à la légitime. *Portion légitimaire. Droits légitimaires. Héritiers légitimaires.*

LÉGITIMATION. s. f. Changement d'état d'un enfant naturel que ses père et mère reconnaissent par mariage subséquent, et qui acquiert par là les droits des enfants nés en légitime mariage. *Autrefois la légitimation pouvait s'opérer par lettres de chancellerie.*

Il signifie quelquefois, Action de légitimer, sans qu'il y ait mariage entre le père et la mère. *La légitimation des enfants naturels de Louis XIV.*

Il signifie aussi, Reconnaissance authentique et juridique des pouvoirs d'un envoyé, d'un député, etc. *Après la légitimation de*

ses pouvoirs auprès de la diète, il est entré en fonctions.

LÉGITIME. adj. des deux genres. Qui a les conditions, les qualités requises par la loi. *Pouvoir légitime. Autorité légitime. Mariage légitime.*

Souverain légitime, Souverain qui règne en vertu d'un droit héréditaire consacré par une longue possession.

Enfant légitime, Enfant né durant le mariage, ou après la mort du père, dans le délai que fixe la loi.

Intérêt légitime, Intérêt de l'argent au taux fixé par la loi.

LÉGITIME, signifie aussi, Juste, équitable, fondé sur la raison, ou conforme à des règles établies. *Ses vœux sont légitimes. Il a un sujet fort légitime de se plaindre de vous. Sa douleur est légitime. Y a-t-il rien de plus légitime? Il a des prétentions fort légitimes. Son droit est très légitime. Conséquence légitime.*

LÉGITIME. s. f. T. de Jurispr. La portion assurée par la loi à certains héritiers sur la part héréditaire qu'ils auraient eue en entier, si le défunt n'en avait disposé, totalement ou partiellement, par donations entre vifs ou testamentaires. *Un père ne peut pas ôter la légitime à son fils. La légitime des ascendants. Son père lui a donné sa légitime. Un fils qui a eu, qui a reçu sa légitime. Demander sa légitime. Il a été réduit à sa légitime.*

LÉGITIMEMENT. adv. Conformément à la loi, à l'équité, à la raison, aux règles établies. *Un bien légitimement acquis. Cette somme lui est légitimement due.*

LÉGITIMER. v. a. Donner à un enfant naturel les droits des enfants nés en légitime mariage. *Son mariage a légitimé deux enfants qu'il avait eus auparavant. Ce prince fit légitimer deux de ses enfants naturels.*

Il signifie aussi, Faire reconnaître son titre, son pouvoir, pour authentique et juridique. *Il a fait légitimer ses pouvoirs, sa commission.*

Il signifie encore, Justifier, rendre excusable. *La dureté des parents ne légitime point l'ingratitude des enfants. L'ivresse ne légitime aucune mauvaise action.*

LÉGITIMÉ, ÉE. part. passé. *Les enfants légitimés. Des pouvoirs légitimés.*

LÉGITIMISTE. s. m. Partisan de la légitimité.

Il est aussi adjectif des deux genres. *Le parti légitimiste.*

LÉGITIMITÉ. s. f. La qualité de ce qui est conforme à la loi, à la justice, à la raison, ou aux règles établies. *On attaqua la légitimité de son mariage. La légitimité d'un droit, d'une action, d'une prétention, d'une demande.*

Il signifie particulièrement, L'état, la qualité d'un enfant légitime. *On lui dispute sa légitimité. Il s'agit de sa légitimité.*

En termes de Politique, il se dit Du droit des princes qu'on appelle légitimes. *La légitimité.*

LEGS. s. m. (Le G ne se prononce pas.) Don fait par testament ou par autre acte de dernière volonté. *Legs universel, particulier. Legs pieux. Faire, laisser, accepter, recevoir, refuser un legs, des legs. Un legs de dix mille francs, de cent mille francs. Acquitter, payer les legs. Il n'y a pas de fonds, où prendra-t-on les legs? Un legs caduc.*

LÉGUER. v. a. Donner par testament ou par autre acte de dernière volonté. *Il lui a légué dix mille écus par son testament, par son codicille. Je lui léguerai tous mes biens. Cela lui a été légué. Je donne et lègue ma ferme à un tel.*

Il signifie au figuré, Transmettre. *Il a légué son talent, sa probité, son courage à son fils. Le dernier siècle a légué au nôtre plusieurs découvertes précieuses.*

LÉGUÉ, ÉE. part. passé.

LÉGUME. s. m. Il se dit, proprement, de Certaines graines qui viennent dans des gousses, comme les pois, les fèves, etc. *Légumes nourrissants, savoureux. Légumes verts. Légumes secs. Les haricots sont un légume dont les estomacs faibles doivent s'abstenir.*

Il se dit, généralement, de Toute sorte d'herbes potagères, de plantes, de racines bonnes à manger. *Les épinards, les artichauts, les salsifis sont d'excellents légumes. Je ne connais pas de meilleur légume que la pomme de terre. C'est un homme qui ne vit que de légumes, qui ne mange que des légumes.*

Il se dit quelquefois, en termes de Botanique, pour Gousse. *Le fruit de cette plante est un légume.*

LÉGUMINEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Il ne s'emploie guère qu'au féminin, et se dit de Certaines plantes dont la fleur est irrégulière, et dont le fruit est une gousse, comme le pois, la fève, le haricot, l'acacia, le genêt, etc. *Plante légumineuse.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Le trèfle est une légumineuse. La famille des légumineuses comprend un grand nombre de genres.*

LEM

LEMME. s. m. T. de Mathém. Proposition dont la démonstration est nécessaire pour une autre proposition qui doit la suivre.

LÉMURES. s. m. plur. T. d'Antiquité romaine. Fantômes, mânes. *Suivant Apulée, les lémures des bons étaient les Lares, les lémures des méchants étaient les Larves.* Voyez LARVES.

LÉMURIENS. s. m. plur. T. de Zoologie. Famille de l'ordre des quadrumanes, renfermant les animaux de ce genre qui par leur forme se rapprochent le plus des quadrupèdes.

LEN

LENDEMAIN. s. m. Le jour qui a suivi ou qui suivra celui dont on parle. *Ils partirent le lendemain. On l'a remis au lendemain. Différer jusqu'au lendemain. Le lendemain de ses noces. Le lendemain des fêtes. Il ne faut jamais remettre une bonne action au lendemain. Il arrivera pour chacun de nous un jour qui n'aura pas de lendemain. Personne n'est assuré du lendemain. Ne songer, ne penser jamais au lendemain.*

Du jour au lendemain, Très promptement. *On a vu des fortunes se faire et se défaire du jour au lendemain.*

Prov., *Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain,* se dit Lorsque, après s'être diverti un jour, on propose de se divertir encore le jour suivant.

LENDORE. s. des deux genres. Personne lente et paresseuse, qui semble toujours assoupie. *C'est un lendore, une grande lendore.* Il est populaire.

LÉNIFIER. v. a. T. de Médec. Adoucir au moyen d'un lénitif.

LÉNIFIÉ, ÉE. part. passé.

LÉNITIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui adoucit les humeurs, et qui calme les douleurs, ou Qui purge doucement. *Remède lénitif. Potion lénitive. Électuaire lénitif.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Le miel est un bon lénitif.*

Il signifie quelquefois au figuré, Adoucissement, soulagement, consolation. *Cette agréable nouvelle fut un grand lénitif à sa douleur.*

LENT, ENTE. adj. Tardif, qui n'est pas vite dans ses mouvements, dans ses actions, qui n'agit pas avec promptitude. *L'âne est un animal lent et pesant. Que cet homme est lent! Il est lent dans tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il fait. Il est lent dans tous ses mouvements. Il vient à pas lents. Lent à parler, à écrire. Il est lent à punir, prompt à récompenser. C'est un esprit lent.*

Il se dit aussi De certaines facultés et de certaines choses dont l'action ou l'effet manque de promptitude. *Avoir un esprit lent, une imagination lente. Le mouvement d'Uranus paraît plus lent que celui des autres planètes. Avoir le pouls lent. Une eau lente. Un poison lent. Des remèdes lents. Un feu lent. Une démarche lente. Sa convalescence est bien lente. Avoir la parole lente. L'action lente du temps détruit les corps les plus solides.*

En termes de Médecine, *Fièvre lente,* Fièvre continue, peu intense et qui suit une marche chronique.

LENTE. s. f. Œuf de pou. *Avoir des lentes à la tête, dans les cheveux. Des lentes vives.*

LENTEMENT. adv. Avec lenteur. *Marcher, se mouvoir, agir, parler, manger lentement. Il chante lentement. Il va lentement en besogne. Cette rivière coule lentement. Dans les travaux de l'esprit, il faut se hâter lentement.*

LENTEUR. s. f. Manque d'activité et de célérité dans le mouvement et dans l'action. *Grande lenteur. Lenteur insupportable. La lenteur de la tortue. La lenteur de sa prononciation m'impatiente. Il met beaucoup de lenteur à tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il fait. Agir, parler avec lenteur. Les plaideurs sont sujets à essuyer des lenteurs. Les lenteurs de la procédure. Lenteurs affectées.*

Il se dit, figurément, De l'imagination, de l'esprit, comme dans cette phrase, *Avoir une grande lenteur d'imagination, une grande lenteur d'esprit,* Imaginer, concevoir difficilement et avec peine.

Il se dit aussi en parlant De l'action d'une pièce de théâtre, d'un roman. *Il y a trop de lenteur dans la marche, dans l'action de cette pièce de théâtre, de ce roman.*

LENTICULAIRE. adj. des deux genres. Qui a la forme d'une lentille. *Verre lenticulaire. Pierre lenticulaire. Corps lenticulaire. Corps de figure, de forme lenticulaire. Os lenticulaire,* Le plus petit des osselets de l'oreille. En termes d'Anatomie et de Médecine, on dit, dans le même sens, *Lenticulé, ée,* et *Lentiforme.*

LENTICULÉ, ÉE, et **LENTIFORME.** adj. Voyez LENTICULAIRE.

LENTILLE. s. f. Plante légumineuse dont la graine, petite, plate, ronde, amincie par les bords, et de couleur roussâtre, est employée comme aliment. *Semer des lentilles.*

Il se dit également Des graines de lentille. *Manger des lentilles. Une soupe aux lentilles. Des lentilles fricassées. Une purée de lentilles. Il faut prendre de cet onguent, de cet opiat gros comme une lentille.*

Lentille d'eau, ou *Lentille de marais*, Plante qui flotte sur les eaux stagnantes, et dont la feuille a la forme d'une lentille.

LENTILLE, se dit aussi, surtout au pluriel, de Certaines taches rousses qui viennent sur la peau, ordinairement au visage et aux mains, et qui ressemblent aux lentilles, soit pour la couleur, soit pour la figure. Ces taches se nomment vulgairement *Taches de rousseur*, et dans le langage médical *Éphélides*. *Elle a le visage plein de lentilles.*

LENTILLE, en termes de Dioptrique, se dit D'Un verre taillé en forme de lentille. *Lire de petits caractères avec une lentille. Le foyer d'une lentille.*

En Horlogerie, *Lentille de pendule*, Poids de cuivre, de forme lenticulaire, qui est attaché à l'extrémité du pendule ou balancier.

LENTISQUE. s. m. Espèce de pistachier que l'on cultive dans le Levant, et particulièrement dans l'île de Chio, pour en tirer la résine connue sous le nom de *Mastic*.

LEO

LÉONIN, INE. adj. Qui appartient au lion, qui est propre au lion. Il est principalement usité dans cette locution, *Société léonine*, Société où tous les avantages sont pour un ou pour quelques-uns des associés, au détriment des autres. On dit, dans le même sens : *Une maxime léonine. Une politique léonine. Un contrat, un partage léonin.*

LÉONIN, INE. adj. Il se dit De certains vers latins dont les deux hémistiches riment ensemble. *On n'est pas bien assuré du temps où les vers léonins ont commencé.*

LÉONURUS ou **LÉONURE.** s. m. T. de Botanique. Plante de la famille des Labiées. Voyez QUEUE-DE-LION.

LÉOPARD. s. m. Quadrupède carnassier qui a la peau tavelée, tachetée, marquetée. *Le léopard est un animal fort vite.*

Fig., en poésie et dans le style oratoire, *Les léopards*, ou *Le léopard*, L'Angleterre, par allusion aux léopards qui figurent dans ses armoiries.

LEP

LÉPAS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Hist. nat. Coquillage univalve, qu'on nomme aussi *Patelle*.

LÉPIDOPTÈRE. s. m. T. d'Hist. nat. Il se dit Des insectes qui ont quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, et une trompe roulée en spirale. *Les papillons sont des lépidoptères, appartiennent à l'ordre des lépidoptères.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Les insectes lépidoptères.*

LÈPRE. s. f. Ladrerie, maladie générale, caractérisée par des tubercules à la peau, qui ronge lentement le patient, et qui, après avoir été très commune en Europe pendant le moyen âge, a presque disparu aujourd'hui. C'est la maladie que les médecins nomment *Éléphantiasis tuberculeuse*. *Chez les Juifs, ceux qui avaient la lèpre étaient séparés du reste du peuple. Il parut tout couvert, tout blanc de lèpre. Il fut frappé, il fut guéri de la lèpre.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *La lèpre du péché. La lèpre des mauvaises mœurs, de la cupidité, menaçait de s'étendre sur la société tout entière. La lèpre héréditaire des préjugés.*

LÈPRE, dans le langage médical moderne, se dit D'Une maladie de peau, s'annonçant par de petites élevures solides, entourées de taches roussâtres, circulaires et un peu proéminentes.

LÉPREUX, EUSE. adj. Qui a la lèpre. *Un homme lépreux. Une femme lépreuse.*

Il est aussi substantif. *Les dix lépreux de l'Évangile. Un hôpital pour les lépreux.*

LÉPROSERIE. s. f. Hôpital pour les lépreux. *Il fonda une léproserie.*

LEQ

LEQUEL, LAQUELLE. adj. relatif et conjonctif, composé de l'article *Le, la*, et de l'adjectif *Quel, quelle*. Il est synonyme de *Qui*. *Duquel, de laquelle; auquel, à laquelle.* Pluriel, *Lesquels, lesquelles; desquels, desquelles; auxquels, auxquelles.*

Il s'emploie en parlant Des personnes et des choses, et presque toujours avec *du, de la, des, au, à la, aux;* alors il n'est point sujet de la proposition qu'il joint à l'antécédent. *C'est un homme duquel je vous réponds. C'est une condition de laquelle je ne puis me départir, à laquelle je ne puis renoncer, sans laquelle je ne consentirai à rien. Il m'a tenu un discours auquel je n'ai rien compris. Vous avez des habitudes auxquelles il faut renoncer.*

Il s'emploie quelquefois comme sujet de la proposition qu'il joint à son antécédent, lorsque l'emploi de *Qui* pourrait produire une équivoque. *Un homme s'est levé au milieu de l'assemblée, lequel a parlé d'une manière extravagante. Il y a une édition de ce livre, laquelle se vend fort bon marché.*

Il s'emploie aussi comme sujet, en style de Pratique et d'Administration. *On a entendu trois témoins, lesquels ont dit... On a lu le mémoire de la réclamante, laquelle sollicite un dégrèvement.*

LEQUEL, LAQUELLE, signifie quelquefois, Quel est celui, quelle est celle, etc. En ce sens, il est toujours interrogatif. *Lequel aimez-vous le mieux de ces deux tableaux-là? Lequel vous plaît le plus? Duquel des deux voulez-vous vous défaire? Par lequel des deux chemins irons-nous? Lequel aimez-vous le mieux de vos deux cousins? Auquel avez-vous parlé?*

LEQUEL, LAQUELLE, signifie aussi, Celui, celle qui, etc. *Parmi ces étoffes, voyez laquelle vous plairait le plus. Choisissez laquelle vous voudrez. Choisissez entre nous lequel vous voulez pour compagnon.*

LER

LÉROT. s. m. Espèce de petit loir gris, à taches noires sur l'œil et derrière l'oreille. On le nomme aussi *Liron*.

LES

LES. Pluriel des articles *Le* et *La*, ainsi que du pronom relatif de la troisième personne. Voyez LE.

LÈSE. Mot emprunté d'un participe latin, et signifiant, Blessé, violé. Il s'emploie principalement avec le mot de *Majesté*. *Crime de lèse-majesté humaine, de lèse-majesté divine. Criminel de lèse-majesté.*

Il se joint quelquefois, par allusion, à d'autres substantifs féminins. *Crime de lèse-humanité, de lèse-nation. En désobéissant à l'ordonnance du médecin, vous commettez un crime de lèse-faculté.* Cette dernière phrase est familière.

LÉSER. v. a. Faire tort. *Je craindrais de vous léser. Être lésé d'outre moitié du juste prix.*

Il signifie, en termes de Chirurgie, Blesser. *Le coup a lésé les parties nobles. La poitrine a été profondément lésée.*

LÉSÉ, ÉE. part. passé. *Je suis la seule partie lésée. Il n'y a personne de lésé dans cette affaire.*

LÉSINE. s. f. Épargne sordide et raffinée jusque dans les moindres choses. *Il est d'une lésine qui passe toute croyance. Faire quelque chose par lésine. Il n'y avait que lui qui fût capable de tant de lésine, d'une lésine si honteuse. On a fait mille contes de sa lésine. Sa lésine s'exerce sur les moindres objets de sa dépense.*

LÉSINER. v. n. User de lésine. *Il lésine sur tout.*

LÉSINERIE. s. f. Acte de lésine. *Il a fait une grande lésinerie. Faire des lésineries.*

Il signifie aussi, Le vice de caractère qui porte à lésiner. *Cet homme est d'une lésinerie incroyable.*

LÉSION. s. f. Dommage, préjudice qu'on souffre dans quelque transaction, dans quelque marché, dans quelque contrat. *Le vendeur est reçu à revenir contre la vente, quand il y a lésion d'outre moitié du juste prix. Montrez-moi en quoi il y a lésion, où est la lésion.*

Il signifie, en termes de Chirurgie, Blessures. *Ce coup de feu lui a fait une lésion légère, une lésion profonde, considérable aux intestins.*

Lésion organique du cœur, du poumon, Altération du cœur, du poumon, produite par quelque cause interne.

LESSE. s. f. Voyez LAISSE.

LESSIVE. s. f. Eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir, qui est entassé dans un cuvier, et sur lequel on a mis un lit de soude ou de cendre de bois neuf. *Bonne lessive. Forte lessive. Mettre du linge à la lessive. Couler la lessive.*

Il se dit aussi de L'action de lessiver, de couler la lessive. *Faire la lessive. Du linge blanc de lessive. Ce linge ne sera tout à fait blanc qu'après plusieurs lessives.*

Il se dit encore Du linge qui doit être mis à la lessive, qui doit être lessivé. *Toute ma lessive est écrite, donnée. J'ai donné ma lessive à laver.*

LESSIVE, se dit aussi de Toute sorte d'eau détersive, rendue telle par de la cendre, ou par quelque autre matière convenable. *Faire une lessive pour dégraisser les cheveux. On fait une sorte de lessive aux olives pour en ôter l'amertume.*

Prov. et fig., *À laver la tête d'un More, la tête d'un âne, on perd sa lessive*, Inutilement on se donne beaucoup de soin et de peine pour faire comprendre quelque chose à un homme qui n'en est pas capable, ou pour corriger un homme incorrigible.

Fig. et fam., *Il a fait une lessive, une forte, une furieuse lessive*, Il a fait une perte considérable au jeu.

LESSIVE, en termes de Chimie, Opération qui consiste à verser plusieurs fois de l'eau chaude ou froide sur des matières terreuses ou autres, pour en extraire les parties solubles qu'elles contiennent.

LESSIVER. v. a. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive; faire la lessive. *Il faut*

lessiver deux fois ces draps de lit, pour qu'ils redeviennent blancs.

Il signifie, en termes de Chimie, Verser à plusieurs reprises de l'eau chaude ou froide sur des matières terreuses ou autres, pour en extraire les parties solubles qu'elles contiennent. *On a lessivé ces terres, afin d'en tirer du salpêtre.*

Lessivé, ée. part. passé.

LEST. s. m. (Le T se prononce.) T. de Marine. Pierres, sable ou autres matières pesantes, dont on charge le fond d'un bâtiment pour lui donner la stabilité convenable, en le faisant suffisamment entrer dans l'eau. *Ils prirent des carreaux de marbre pour servir de lest. Le lest le plus pesant est le meilleur.*

Le navire est parti, est retourné sur son lest, Il est parti, retourné, sans prendre de chargement.

Lest, se dit aussi Du sable que les aéronautes placent dans la nacelle d'un ballon et qu'ils jettent pour donner plus de légèreté au ballon.

LESTAGE. s. m. T. de Marine. Action de lester un bâtiment.

LESTE. adj. des deux genres. Qui a de la facilité, de la légèreté dans ses mouvements. *Ce vieillard est encore fort leste. Il marche d'un pas leste.*

Avoir la main leste, Être prompt à frapper.

Leste, signifie aussi, Qui est équipé de manière à exécuter avec facilité tous ses mouvements. *On est bien leste avec cette sorte de vêtement. Ces troupes sont bien lestes. Tout son cortège était leste et brillant.*

Un équipage leste, Une voiture attelée de chevaux vifs et légers.

Leste, se dit aussi Des vêtements légers et dégagés qui laissent aux mouvements toute leur liberté. *Un habillement, un vêtement leste. Cet uniforme est plus leste que l'ancien.*

Leste, se dit figurément D'une personne adroite, prompte à trouver des expédients, et à les mettre en usage. *C'est un homme leste en affaires.*

Il se dit aussi, figurément et en mauvaise part, D'une personne légère, peu scrupuleuse sur les principes, les égards et les convenances. *C'est un homme leste en procédés, leste dans ses propos. Cette femme est fort leste, fort leste dans ses actions et dans ses discours.*

Il se dit également Des choses, et signifie, Léger, inconsidéré, inconvenant. *Un propos leste. Une réponse leste. Une conduite leste.*

LESTEMENT. adv. D'une manière leste. *Il marche fort lestement. Il était lestement vêtu.*

Il signifie au figuré, Avec dextérité et promptitude. *Il s'est lestement tiré de ce mauvais pas.*

Il signifie aussi, Avec une légèreté répréhensible. *Cette femme agit, parle, se conduit bien lestement. Il m'a répondu fort lestement.*

LESTER. v. a. T. de Marine. Mettre du lest dans un bâtiment. *Lester un navire. Le vaisseau manqua de périr dans la tempête, parce qu'on ne l'avait pas bien lesté.*

Fig. et fam., *Se lester l'estomac,* ou absolument, *Se lester,* Prendre de la nourriture. *Je me suis bien lesté l'estomac, je me suis bien lesté avant de me mettre en route.*

Lesté, ée. part. passé.

LESTEUR. s. m. T. de Marine. Bateau qui sert à transporter le lest. On dit aussi quelquefois adjectivement, *Bateau lesteur.*

LET

LÉTHARGIE. s. f. Sommeil profond et maladif, qui ôte l'usage de tous les sens. *Être en léthargie. Tomber en léthargie. On le croyait mort, il n'était qu'en léthargie.*

Il signifie au figuré, Grande insensibilité, extrême nonchalance. *Il est plongé dans une léthargie honteuse. Sortir d'une profonde léthargie. Tirer quelqu'un de sa léthargie.*

LÉTHARGIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de la léthargie. *État, repos, sommeil léthargique.*

Il signifie au figuré, Nonchalant, indolent, insensible. *Âme léthargique. Indolence léthargique.*

LÉTHÉ. s. m. T. de Mythologie. Suivant les poètes anciens, Fleuve des enfers où les ombres des morts allaient boire pour oublier le passé. On met ici ce mot parce qu'il s'emploie quelquefois figurément dans le sens d'Oubli. *Le Léthé s'appelait aussi Le fleuve d'oubli. Il a bu de l'eau du Léthé,* Il est fort oublieux, il manque de mémoire.

LÉTHIFÈRE. adj. des deux genres. Qui cause la mort. *Le suc de cet arbrisseau est léthifère.*

LETTRE. s. f. On appelle ainsi Chaque caractère de l'alphabet. *Un enfant qui commence à connaître ses lettres, à assembler ses lettres. L'A est la première lettre de l'alphabet. Les Français, les Italiens, etc., se servent des mêmes lettres, quoiqu'ils les prononcent différemment. Lettre hébraïque, grecque, arabe.*

Écrire un mot en toutes lettres, L'écrire sans abréviation. *Écrire un nombre en toutes lettres,* L'écrire, non en chiffres, mais avec des mots.

Fig. et fam., *Dire, écrire une chose en toutes lettres,* La dire, l'écrire sans rien taire, sans rien dissimuler. *Je ne lui ai rien caché de cette aventure, je la lui ai dite, je la lui ai écrite en toutes lettres.*

Prov. et fig., *Cet homme est écrit sur mon livre en lettres rouges,* Il a des torts, des vices, des défauts que je n'oublierai jamais.

Fig. et fam., *Cela devrait être écrit, imprimé, gravé en lettres d'or,* se dit D'une belle sentence, d'une parole remarquable, etc.

Fig., *Ses actions sont écrites en lettres de sang dans l'histoire,* se dit D'un personnage cruel et sanguinaire.

Fig. et fam., *C'est un sot en trois lettres,* Il est extrêmement sot.

Lettres numérales, Les lettres dont les Romains se servaient pour représenter les nombres, et que nous avons prises d'eux. *Il y a sept lettres numérales,* C, D, I, L, M, V, X.

Lettre dominicale, La lettre qui marque le dimanche dans l'almanach perpétuel. *Le cycle des lettres dominicales est de vingt-huit ans.*

Lettres hiéroglyphiques, se dit improprement de Certaines figures, de certains caractères dont se servaient les anciens Égyptiens.

Estampe, gravure avant la lettre, Épreuve tirée avant qu'on ait gravé au bas de la planche l'inscription qui en indique le sujet. *Estampe avec la lettre grise,* Épreuve tirée lorsque l'inscription n'est encore gravée qu'au trait. *Estampe après la lettre,* Épreuve tirée avec l'inscription au bas.

Lettre, signifie aussi, Chaque caractère de l'alphabet sous le rapport de sa forme dans les diverses écritures. *Grande, petite lettre. Lettre gothique, italienne. Lettre financière, bâtarde, ronde* ou *française. Lettre anglaise. Lettre cursive* ou *courante. Lettre tremblée. Lettre menue, maigre. Lettre bien nourrie. Le plein, le délié, les jambages, le corps, la queue d'une lettre. Bien former, mal former ses lettres.*

Lettre, en termes d'Imprimerie, se dit d'Un caractère de fonte représentant en relief une des lettres de l'alphabet. *Lettre majuscule, minuscule. Lettre capitale. Lettre du bas de casse. Lettre italique. L'œil de cette lettre est trop petit, est trop gros.*

Lever la lettre, Prendre les lettres les unes après les autres dans les cassetins et les arranger sur le composteur, pour en faire des mots et des lignes. *Cet ouvrier lève bien la lettre.*

Lettre grise ou *historiée,* Grande lettre capitale ornée de certaines figures, et ordinairement gravée sur du bois ou sur du cuivre.

Lettre moulée, Lettre imprimée. *Cet écrivain imite parfaitement la lettre moulée.* Il se dit, par extension, d'Une lettre dont la forme ressemble à la lettre imprimée. *Écrire en lettres moulées.*

Lettre, signifie aussi absolument, dans le même Art, L'ensemble des caractères dont on se sert pour la composition d'un ouvrage. *Nous n'avons plus de lettre, tout a été employé. La lettre manque.*

Lettre, signifie en outre, Le son ou l'articulation même que chaque caractère de l'alphabet représente. *On divise les lettres en voyelles et en consonnes. Lettre sifflante, liquide, mouillée. Lettre linguale, labiale, gutturale, dentale, nasale, palatale. Il y a des lettres que certaines personnes ont peine à prononcer. Il y a des gens qui affectent à tort de faire sentir toutes les lettres finales. L'usage a admis certaines lettres euphoniques qui sont contraires à la règle grammaticale. Notre orthographe admet beaucoup de lettres étymologiques que plusieurs grammairiens regardent comme inutiles, parce qu'elles ne se prononcent pas.*

Lettre, en parlant D'un texte, se dit Du sens littéral, par opposition Au sens figuré ou extensif. *La lettre tue, mais l'esprit vivifie. Juger suivant la lettre de la loi. S'en tenir à la lettre. Il s'arrête trop à la lettre.*

À la lettre, au pied de la lettre, Selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. *Il ne faut pas prendre cette phrase, cette expression à la lettre, au pied de la lettre. Il ne faut pas expliquer cela à la lettre. Cela doit s'entendre à la lettre. Traduire à la lettre. Il traduit trop à la lettre. Rendre un texte à la lettre.*

Fig., *À la lettre,* Exactement, ponctuellement. *Cela est vrai à la lettre. Vos intentions seront remplies à la lettre. Exécuter un ordre à la lettre.*

Aider à la lettre, Suppléer à ce qui manque à quelque passage obscur ou défectueux.

Fig., *Aider à la lettre,* Entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit, en expliquant ce qu'il a dit ou écrit d'une manière obscure. *Ce qu'il veut dire n'est pas clair, il faut aider à la lettre.* Il se dit aussi, familièrement, D'une personne qui altère

un peu la vérité, soit pour tromper, soit pour amuser ceux qui l'écoutent.

Lettre morte, se dit D'un titre sans valeur, d'un pouvoir révoqué, d'un testament annulé par un autre, d'un traité qui ne doit pas recevoir d'exécution. *Cette convention est devenue lettre morte.*

LETTRE, signifie encore, Une épître, une missive, une dépêche. *Longue lettre, grande lettre. Le dessus, l'enveloppe, la suscription d'une lettre. J'ai reçu votre lettre, vos lettres. Que disait, que portait sa lettre? Écrire une lettre, des lettres. Porter, rendre des lettres. Entretenir un commerce de lettres avec quelqu'un. Dater une lettre. Cacheter, fermer, ouvrir, décacheter une lettre. Dicter, signer, contresigner une lettre. Faire une lettre. Intercepter des lettres. Violer le secret des lettres. Lettres d'affaires, de galanterie, d'amour, de compliment, de condoléance. Lettre anonyme. Lettre de faveur, de recommandation, d'avis. Un bout, un mot de lettre.*

Les Lettres de Cicéron, de Pline, de Madame de Sévigné, de Voltaire, Recueil de lettres écrites par Cicéron, par Pline, par Madame de Sévigné, par Voltaire.

Lettre en chiffres, Lettre écrite en caractères de convention, dont la valeur n'est connue que des correspondants.

Lettre circulaire, se dit de Plusieurs lettres écrites dans les mêmes termes, et adressées à différentes personnes pour le même sujet. *Le ministre a écrit, a envoyé une lettre circulaire à tous les préfets. Cette maison de commerce a écrit une lettre circulaire à tous ses correspondants.* On dit absolument, dans le même sens, *Une circulaire. Sa circulaire est partie.*

Lettre de change, en termes de Commerce, se dit d'Une traite faite de place en place, par laquelle un banquier ou un négociant tire sur son correspondant une somme d'argent au profit ou à l'ordre d'un tiers, qui en a fourni la valeur par lui-même ou par un autre. *Les lettres de change sont d'une grande utilité dans le commerce. Tirer, négocier, endosser, accepter, faire protester, acquitter, payer une lettre de change. Tirer, payer à lettre vue.* Dans cette dernière phrase, *lettre* est pour *lettre de change.*

Lettre de crédit, Lettre dont le porteur est autorisé à toucher de l'argent du correspondant à qui elle est adressée. *Donner, porter, présenter une lettre de crédit.*

Lettre de marque, Commission dont tout capitaine ou patron d'un navire armé en course doit être pourvu.

Lettre de voiture, Lettre qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé, et sur la présentation de laquelle il est payé de son salaire.

Lettre close, Lettre du souverain, contresignée par un secrétaire d'État, et cachetée du sceau de Sa Majesté. *Envoyer une lettre close. Il a reçu une lettre close pour se rendre à l'assemblée.* Autrefois les lettres closes s'appelaient aussi *Lettres de cachet. Envoyer en exil ou enfermer par lettre de cachet. Solliciter, obtenir une lettre de cachet.*

Fig. et fam., *Lettres closes*, se dit d'Un secret qu'on ne peut ou qu'on ne doit pas pénétrer. *Je n'y comprends rien, c'est pour moi lettres closes. Je respecte ses secrets, ce sont lettres closes pour moi.*

Lettre de service, Lettre par laquelle le ministre de la guerre annonce à un officier qu'il est appelé à exercer les fonctions de son grade. On dit quelquefois, *Lettres de service*, au pluriel, quoiqu'il n'y en ait qu'une. *Ce général a reçu ses lettres de service.*

Lettre de passe, Lettre en vertu de laquelle un militaire passe d'un corps à un autre. *Ce capitaine vient d'obtenir la lettre de passe, les lettres de passe qu'il demandait.*

Lettre de créance, Lettre qui porte qu'on doit donner confiance à celui qui la remet. *L'ambassadeur présenta ses lettres de créance.*

Lettre de créance, se dit aussi de La lettre qu'un banquier ou un négociant donne à un voyageur, comme lettre de change ou de crédit, pour toucher de l'argent quand il en aura besoin. *Il a des lettres de créance sur Hambourg.*

Lettre de récréance, Lettre qu'un prince envoie à son ambassadeur ou ministre, pour la présenter au prince d'auprès duquel il le rappelle; ou Lettre qu'un prince donne à l'ambassadeur ou ministre rappelé d'auprès de lui, pour la remettre au prince qui le rappelle.

LETTRES, au pluriel, se dit de Certains actes expédiés en chancellerie au nom du prince, et dont plusieurs sont abolis par nos lois nouvelles. *Lettres patentes. Lettres de grâce, d'abolition, de rémission, de rescision, d'attache, de naturalité, de grande naturalisation, de légitimation, de committimus, de noblesse, de répit, de représailles, etc. Lettres du grand sceau, du petit sceau. Mettre des lettres au sceau. Sceller, expédier, donner des lettres. Lettres subreptices, obreptices.* Ces lettres de chancellerie s'appelaient généralement *Lettres royaux*, l'usage ayant conservé pour ce cas une façon de parler qui appartenait à l'ancien français.

Il se dit pareillement de Certains actes qui s'expédient sous le sceau de quelque autorité, ou de quelque communauté ou compagnie ecclésiastique ou séculière. *Lettres de tonsure, de prêtrise, etc. Lettres de maître ès arts. Lettres de bourgeoisie. Etc.*

Lettres apostoliques, Lettres des papes, nommées plus communément, depuis plusieurs siècles, *Rescrits, Brefs, etc.*

LETTRES, se dit aussi, au pluriel, Des connaissances que procure l'étude en général, et, en particulier, celle de la littérature proprement dite. *Un homme de lettres. Les gens de lettres. La république des lettres. Le roi François Ier a été appelé le Père des lettres. Les lettres adoucissent les mœurs et font la gloire des peuples. Ce prince aime, cultive, favorise, protège, fait fleurir les lettres. Cet homme a beaucoup d'esprit, mais il n'a point de lettres. Un homme sans lettres.*

Les belles-lettres, La grammaire, l'éloquence et la poésie. On dit aussi, mais rarement, dans le même sens, *Les lettres humaines.*

Par excellence, *Les saintes lettres*, L'Écriture sainte.

LETTRÉ, ÉE. adj. Qui a des lettres, du savoir. *Un homme lettré. Une femme lettrée. Gens ignares et non lettrés.*

Il s'emploie, substantivement, en parlant D'une classe d'hommes qui, à la Chine, cultivent les lettres et exercent les emplois publics. *Les lettrés de la Chine. La classe des lettrés.*

LETTRINE. s. f. T. d'Imprimerie. Petite lettre qui se met au-dessus et à côté d'un mot, pour renvoyer le lecteur à des notes placées soit à la marge, soit au bas des pages.

Il se dit aussi Des lettres majuscules qui se mettent au haut des colonnes ou des pages d'un dictionnaire, pour indiquer les initiales des mots qui s'y trouvent.

Il se dit également Des lettres qui se mettent dans les pages, dans les colonnes mêmes, pour indiquer le changement de la syllabe initiale.

LEU

LEU. s. m. Ancienne forme provinciale du mot *Loup*, conservée seulement dans cette locution, *À la queue leu leu*, À la suite les uns des autres. Voyez QUEUE.

LEUCORRHÉE. s. f. T. de Médec. Catarrhe utérin, maladie des femmes connue sous le nom de *Fleurs blanches.*

LEUDE. s. m. Nom que, dans les premiers temps de la monarchie française, on donnait aux compagnons ou fidèles du roi, à ceux qui le suivaient volontairement à la guerre.

LEUR. Pronom personnel pluriel des deux genres, qui signifie, À eux, à elles. Il se place immédiatement devant le verbe, et se dit principalement Des personnes. *Il aime ses enfants, il ne leur refuse rien. Les femmes s'ennuient seules, il leur faut de la compagnie. Je leur en parlerai.*

Il se dit quelquefois Des animaux, des plantes, et même des choses inanimées. *Ces chevaux sont rendus, faites-leur donner un peu de vin. Ces orangers vont périr, si on ne leur donne de l'eau. Ces murs de terrasse sont mal faits, on ne leur a pas donné assez de talus.*

LEUR. adj. possessif des deux genres. Il fait au pluriel *Leurs*, et signifie, D'eux, d'elles, qui appartient à eux, à elles. Il est ordinairement relatif Aux personnes. *Les enfants doivent du respect à leur père, à leur mère, à leurs parents. Les hommes sensés préfèrent leur devoir à leurs plaisirs. Ceux qui ont soin de leur réputation se proposent une fin honnête dans chacune de leurs actions.*

Il se dit quelquefois relativement Aux animaux, aux plantes, et même aux choses inanimées. *Nos chiens ont pris leur cerf. Mes orangers ont perdu toutes leurs feuilles. La fonte des neiges a fait sortir les rivières de leurs lits. L'hiver ôte à nos campagnes tout leur agrément.*

LEUR, précédé de l'article *Le, la, les*, s'emploie pronominalement. *Les gens sages conservent leurs amis, et les fous perdent les leurs.* Quoique d'ordinaire il soit relatif aux personnes, on le peut dire Des animaux, et même des choses inanimées. *Mes chiens ont manqué leur cerf, les vôtres ont pris le leur. Mes orangers ont perdu la moitié de leurs feuilles, les vôtres ont encore toutes les leurs.*

LEUR, s'emploie quelquefois substantivement pour signifier, Ce qui est à eux, à elles. *Qu'ils gardent ce qu'ils ont, je ne veux rien du leur.*

LEURS, au pluriel, est quelquefois substantif, et signifie, Leurs parents, leurs amis, ceux qui leur sont attachés. *Ils travaillent pour eux et pour les leurs. Je m'intéresse à eux et aux leurs.*

LEURRE. s. m. T. de Fauconnerie. Morceau de cuir façonné en forme d'oiseau, dont les fauconniers se servent pour rappeler les oiseaux de fauconnerie, lorsqu'ils ne reviennent pas au réclame. *Jeter le leurre en l'air. L'oiseau, étant réclamé, fond sur le*

leurre, vient au leurre. Dresser un oiseau au leurre.

Oiseau de leurre. Voyez OISEAU.

LEURRE, se dit, figurément, d'Une chose dont on se sert artificieusement pour attirer quelqu'un et le tromper. *On vous promet cet emploi, mais c'est un leurre. La loterie est un leurre funeste à bien des gens. Cela lui sert de leurre pour les attirer. Il ne se laissera pas prendre à ce leurre.*

LEURRER. v. a. T. de Fauconnerie. Dresser un oiseau au leurre. *Ces oiseaux-là ne sont pas aisés à leurrer, ne se leurrent pas facilement.*

Il se dit, figurément, en parlant Des personnes, et signifie, Les attirer par quelque espérance pour les tromper. *On l'a leurré de cet espoir. Il a été leurré par de belles promesses. Il s'est laissé leurrer.* On l'emploie quelquefois, dans cette acception, avec le pronom personnel. *Il s'est longtemps leurré, il se leurre encore de cette espérance.*

LEURRÉ, ÉE. part. passé.

LEV

LEVAIN. s. m. Substance capable d'exciter un gonflement, une fermentation interne dans le corps avec lequel on la mêle. *Levain de bière.*

Il se dit, particulièrement, d'Un morceau de pâte aigrie qui, étant mêlée avec la pâte dont on veut faire le pain, sert à la faire lever, à la faire fermenter. *Faire un levain, du levain. Ce levain est trop vieux. Mettre trop ou trop peu de levain dans la pâte. Le levain fait enfler la pâte. L'Église latine ne consacre qu'avec du pain sans levain.*

Il se dit aussi, par extension, Des humeurs du corps humain, quand on les suppose viciées de manière à causer quelque désordre, à produire quelque altération. *Il se sent incommodé, il y a à craindre que ce ne soit quelque mauvais levain qui s'amasse dans son estomac. Il n'est pas bien guéri, ces signes-là montrent qu'il y a encore quelque levain. Ce mal-là ne se guérit jamais si bien qu'il n'en reste quelque levain.*

LEVAIN, se dit figurément Des mauvaises impressions que le péché laisse dans l'âme. *Se défaire du vieux levain du péché.*

Il se dit aussi Des restes et, quelquefois, des germes de certaines passions violentes. *Levain de haine, d'inimitié, de discorde, de division. Leur haine n'est pas si bien apaisée, qu'il n'en reste quelque levain. Il y a chez ce peuple un levain de sédition, un levain de discorde, de révolte.*

LEVANT. adj. m. Qui se lève. Il n'est usité que dans l'expression, *Soleil levant. Je serai là à soleil levant, au soleil levant. Le soleil levant regarde cette maison.*

Prov. et fig., *Adorer le soleil levant*, Faire sa cour à la puissance nouvelle, à la faveur naissante.

LEVANT. s. m. L'orient, relativement au lieu où l'on est, la partie de l'horizon où le soleil se lève. *Du levant au couchant. Entre le levant et le midi. Les quatre points cardinaux sont le levant, le couchant, le midi et le septentrion. La France a l'Allemagne au levant.*

Le levant d'été, Le point où le soleil se lève sur notre horizon au solstice d'été; et, *Le levant d'hiver*, Celui où il se lève au solstice d'hiver.

LEVANT, se dit, particulièrement, Des régions qui sont, à notre égard, du côté où le soleil se lève, comme la Turquie, la Perse, l'Asie Mineure, la Syrie, etc. *Les peuples, les marchandises du Levant. Trafiquer dans le Levant. Voyage du Levant, dans le Levant. Le commerce du Levant. Maroquin, cafetière, bouilloire du Levant. Coque du Levant. Les échelles du Levant.*

LEVANTIN, INE. adj. Natif des pays du Levant. *Les peuples levantins. Les nations levantines.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les Levantins. C'est un Levantin.*

LEVANTINE. s. f. Étoffe de soie tout unie. *Robe de levantine.*

LÈVE. s. f. Espèce de cuiller de bois à long manche, dont on se sert au jeu de mail, pour lever la boule.

LEVÉE. s. f. Action de lever, de recueillir certaines choses; et Ce qui se lève, se recueille. Il se dit Des fruits, et principalement des graines; alors il signifie, Récolte. *La levée des fruits lui appartient. Toute la levée lui appartient.*

Il se dit aussi en parlant Des droits, des deniers, des impôts, etc., et signifie, Collecte, perception, recette. *La levée des deniers, des droits de l'État, des impôts.*

Il se dit encore Des soldats, des troupes qu'on lève, qu'on enrôle. *Une levée de soldats, de troupes. La levée de 1874.*

Levée en masse, Appel à tous les citoyens en état de porter les armes, qui ne se fait que dans les grands dangers, particulièrement dans les cas d'invasion étrangère.

La levée d'un siège, La retraite des troupes qui tenaient une place assiégée.

La levée du scellé, L'action par laquelle l'officier de justice lève un scellé. *Assister, s'opposer, être présent à la levée du scellé.* On dit aussi *La levée des scellés.*

Faire la levée d'un corps, d'un cadavre, Enlever, par autorité publique, un cadavre, un corps mort, et le faire porter au lieu où il doit être inhumé, ou exposé pour être reconnu. *Procès-verbal de la levée d'un corps.*

La levée du corps, se dit aussi de L'action de prendre le corps d'un mort à sa demeure, pour le transporter à l'église et de là au cimetière.

En Chirurgie, *La levée de l'appareil*, L'action d'ôter l'appareil mis sur une blessure. *Assister à la levée de l'appareil, du premier appareil.*

Levée de boucliers, Démonstration par laquelle les soldats romains témoignaient leur résistance aux volontés de leur général.

Fig., *Levée de boucliers*, Opposition ou attaque contre une personne, contre un corps, faite avec éclat et sans succès. *Il a fait une levée de boucliers bien imprudente, bien extraordinaire.*

LEVÉE, se dit quelquefois d'Un ordre qui fait cesser une punition, une défense. *La levée des arrêts. La levée des prohibitions.*

Il se dit aussi de L'heure où une assemblée, une compagnie se lève pour finir la séance. *Attendez la levée du conseil, la levée de la séance.*

LEVÉE, se dit en outre de L'opération des agents de la poste, lorsqu'ils viennent retirer de la boîte les lettres qui y ont été jetées. *Première, seconde levée. Il y a plusieurs levées par jour à ce bureau.*

Il se dit aussi, collectivement, Des lettres qu'on retire de la boîte à chaque levée. *La levée de deux heures n'a pas été considérable.*

LEVÉE, en termes de Tailleur, de Couturière, d'Ouvrière en linge, Ce qu'on lève sur la largeur d'une étoffe pour un habit, ce qu'on lève d'une pièce de toile pour des chemises, etc.

LEVÉE, en parlant De course de bague, L'action de celui qui lève la lance, pour enfiler la bague. *Il a fait une belle levée. Faire une levée de bonne grâce.*

LEVÉE, en termes de Jeu de cartes, Une main qu'on a levée. *Il n'a pas fait une levée. Ils ont déjà trois levées.*

LEVÉE, se dit aussi d'Une élévation de terre ou de maçonnerie, en forme de digue, de berge, pour retenir les eaux d'un canal, d'une rivière, pour servir de chemin à travers un marais, etc. *La levée de la Loire. Faire une levée à travers un marais.*

LEVER. v. a. (Au futur, *Je lèverai*, et au conditionnel, *Je lèverais.*) Hausser, faire qu'une chose soit plus haute qu'elle n'était. *Levez cela plus haut. Levez cela davantage. Levez cela en l'air. Cela est si pesant, qu'on ne saurait le lever de terre. Ces machines lèvent plus de dix quintaux pesant. Lever la bonde d'un étang, la pale d'un moulin. Lever la crémaillère d'un cran, de deux crans. Lever les glaces d'une voiture. L'ambre frotté lève la paille. Levez le pied de ce cheval. Lever la visière d'un casque. Une femme qui lève son voile. Levez votre robe, votre manteau qui traîne. À la messe, le prêtre, après la consécration, lève l'hostie, lève le corps de Notre-Seigneur. Lever la tête. Lever les épaules. Lever les mains au ciel. Quand on prête serment devant un juge, il fait lever la main. Levez la main, et dites la vérité.*

Lever la toile, le rideau, Lever la toile, le rideau qui cache le théâtre aux spectateurs.

Lever les yeux au ciel, Tourner les yeux vers le ciel. *Lever les yeux sur quelqu'un*, Le regarder.

Fig., *Il n'ose pas lever les yeux*, se dit D'un homme qui, ayant quelque reproche à se faire, craint de voir et d'être vu.

Fig., *Lever les yeux sur...*, Aspirer à, prétendre à. *Il osa lever les yeux sur une héritière fort au-dessus de sa condition. L'ambitieux osa lever les yeux jusque sur la couronne.*

Fam., *J'en lèverais la main*, J'en ferais serment.

Lever la main, lever le bâton, lever le sabre sur quelqu'un, Se mettre en état de le frapper.

Fam., *Lever le pied*, S'enfuir subitement et secrètement, pour cause de mauvaises affaires.

Fam., *Lever les épaules*, Témoigner, en levant les épaules, du mécontentement ou du mépris. *C'est à faire lever les épaules. Il n'y a rien à répondre à cela, il n'y a qu'à lever les épaules.*

Fig. et fam., *Lever la crête*, S'enorgueillir, s'en faire accroire. *Il commence à lever la crête, et à vouloir faire l'entendu.* Il signifie aussi, Se montrer, paraître avec plus de hardiesse. On dit également, dans ce dernier sens, *Lever la tête.*

Fig., *Lever l'étendard*, Se déclarer chef d'un parti, d'une faction. *Lever l'étendard de la révolte.* Et, *Lever l'étendard contre quelqu'un*, Se déclarer ouvertement contre lui.

Prov. et fig., *Cela lève la paille*, se dit D'une chose singulière, extraordinaire ou décisive.

LEVER, signifie aussi, Redresser une personne ou une chose qui était couchée ou

penchée. *Lever un enfant sur ses pieds, un malade sur son séant. Lever un tonneau quand le vin est à la barre ou au bas ; le lever à demi ; le lever tout à fait. Lever le pont-levis d'un château. Les portes sont fermées, le pont est levé.*

Lever quelqu'un, L'aider à se lever et à s'habiller. *Son valet de chambre le lève, est allé le lever.*

Faire lever un lièvre, faire lever des perdrix, Faire partir un lièvre, faire partir des perdrix. Dans ces phrases, *Lever* est neutre.

Fig. et fam., *Lever le lièvre*, Faire le premier une proposition, ou trouver un expédient dont les autres ne s'étaient point avisés.

LEVER, signifie encore, Ôter, enlever, retirer, écarter. *Le chirurgien a levé le premier appareil. Lever le scellé. Lever une serrure. Lever le couvercle d'une marmite. Lorsqu'il arriva pour dîner, le premier service était levé. Lever un plat. Lever la nappe. Il faut lever deux pieds de cette terre, avant de trouver le tuf.*

En termes de Jardinage, *Lever un arbre, une plante en motte*, Arracher un arbre, une plante, avec la portion de terre qui tient à leurs racines, afin de les transplanter.

Lever le masque à quelqu'un dans un bal, Soulever son masque pour chercher à le reconnaître.

Fig., *Lever le masque*, Agir ouvertement et sans se contraindre, après avoir tenu quelque temps une autre conduite. On ne le dit guère qu'en mauvaise part.

En termes de Marine, *Lever l'ancre*, Retirer l'ancre ou les ancres qu'on avait jetées à la mer pour arrêter le vaisseau. *Toute la flotte leva l'ancre, et mit à la voile.*

En termes d'Imprimerie, *Lever la lettre*, Prendre les lettres les unes après les autres dans les cassetins, et les arranger dans le composteur pour en former des mots et des lignes. *Ce compositeur lève bien la lettre.*

Fig., *Lever une difficulté, un empêchement, un obstacle, des doutes, un scrupule*, Faire cesser une difficulté, un empêchement, écarter un obstacle, dissiper des doutes, un scrupule.

Fig., *Lever les défenses ; lever l'interdit, l'excommunication ; lever une opposition ; lever la consigne, etc.*, Révoquer des défenses, un interdit, une excommunication, une opposition, une consigne, etc.

Lever le siège d'une place, Retirer les troupes qui la tenaient assiégée. *Il a levé le siège. On lui a fait lever le siège.*

Ce général a levé le camp, Il a fait décamper son armée. *Cette armée a levé le camp*, Elle a décampé. *Ces troupes ont levé le piquet*, Elles se sont retirées avec quelque précipitation.

Lever la garde, lever la sentinelle, Retirer des soldats qui sont de garde, retirer un soldat qui est en faction.

Lever la séance, Déclarer que la séance est terminée, que les membres de l'assemblée doivent se séparer. *La séance est levée. Le président a levé la séance à trois heures.*

LEVER, se dit, au Trictrac, Quand le joueur a passé toutes ses dames dans le jan de retour, et qu'il les lève ensuite sur la bande. *Je lève deux dames à chaque coup.* Il s'emploie aussi absolument dans ce sens. *J'aurai levé avant vous.*

Au Jeu de cartes, *Lever les cartes*, ou *Lever la main*, Faire la main, enlever les cartes jouées, celle que l'on avait étant supérieure. *J'ai déjà levé deux mains, trois mains.*

LEVER, signifie aussi, Couper une partie sur un tout. Il se dit principalement en parlant Des étoffes. *Lever sur la longueur de la toile de quoi faire les poignets des chemises. Lever deux aunes de drap pour faire un habit.*

Il se dit également en parlant Des animaux qui servent à la nourriture, et dont on coupe un membre ou quelque partie. *Lever un aloyau. Lever une épaule, un gigot de mouton. Lever une cuisse, une aile de poulet, de chapon, de perdrix.*

LEVER, signifie en outre, Percevoir, recueillir, rassembler, ramasser, emporter. *Lever les fruits d'une terre. Lever les impôts, des impôts. On lève annuellement tant de millions sur ce royaume. On lève un droit sur cette denrée.* On a dit de même autrefois, *Lever les rentes seigneuriales, la dîme.*

Lever des soldats, une compagnie, un régiment, des troupes, une armée, Enrôler des soldats, mettre des troupes sur pied, mettre une armée sur pied.

Lever un corps, Faire emporter un corps mort. Cela ne se dit que lorsqu'on procède à l'enlèvement par autorité publique. *On trouva un homme tué dans la rue, et la justice envoya lever le corps.*

Lever un corps saint, Le tirer du tombeau avec cérémonie, pour l'exposer à la vénération des fidèles.

Lever un enfant, se dit en parlant D'un petit enfant exposé que l'autorité fait emporter à l'hôpital.

Lever un arrêt, une sentence ; lever un acte chez un notaire, S'en faire délivrer une expédition.

Lever le plan d'une place, de quelque lieu, Prendre les mesures nécessaires pour tracer ce plan, le tracer.

Lever boutique, lever ménage, Commencer à tenir boutique, à tenir ménage, etc.

LEVER, est aussi neutre, et se dit Des plantes, des graines qui commencent à pousser et à sortir de terre. *On a semé là du gland, voilà des chênes qui commencent à lever. Les orges lèvent plus vite que les froments. Les blés commencent à lever.*

Il se dit aussi De la pâte qui fermente. *Le levain fait lever la pâte. La pâte commence à lever.*

LEVER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se dresser, se mettre debout sur ses pieds. *Se lever de son siège. Levez-vous de là, ce n'est pas votre place. Quand il entra, on se leva pour lui faire honneur.*

Se lever de table, Quitter la table, après ou pendant le repas.

Se lever pour une proposition, contre une proposition, Se lever, dans une assemblée délibérante, pour l'admission ou pour le rejet d'une proposition. *Les trois quarts de l'assemblée se sont levés contre la proposition.*

Absol., *Se lever*, Sortir du lit. *Il se lève de bon matin. Il se lève bien tard. Il se porte mieux, mais il ne se lève pas encore.*

Prov. et fig., *Il faut se lever bien matin pour l'attraper*, Il est très fin, très difficile à tromper.

LEVER, avec le pronom personnel, se dit aussi Du soleil et des astres qui commencent à paraître sur l'horizon. *Le soleil en tel mois se lève à telle heure. Le soleil est levé. Il se lève de tel côté. Voilà Jupiter qui se lève. La lune se lèvera bientôt.* On dit en ce sens, *Le jour se lève de bonne heure dans ce mois-ci.*

Le vent se lève, Il commence à souffler.

LEVÉ, ÉE. part. passé.

Aller partout tête levée, la tête levée, le front levé, Aller partout sans rien craindre, sans appréhender aucun reproche, aucun affront.

Fig. et fam., *Prendre quelqu'un au pied levé*, Prendre quelqu'un au moment où il se dispose à partir, à s'éloigner. Il signifie aussi, dans une acception plus figurée, Prendre quelqu'un au mot, ou lui faire une demande, sans lui donner le temps de la réflexion.

Voter par assis et levé, Manifester son vote, dans une assemblée délibérante, en se levant, ou en restant assis.

Être levé, Être sorti du lit. *Il est levé et habillé. Il n'est pas encore levé.*

LEVÉ, en termes de Musique, s'emploie comme substantif, et signifie, Le temps de la mesure où on lève le pied ou la main.

LEVER. s. m. L'heure, le temps auquel on se lève. *Il faut aller chez lui à l'heure de son lever, à son lever, pour le trouver. Il était au lever du roi.* On disait aussi, *Le lever* tout court, en parlant Du moment où le roi recevait dans sa chambre, après qu'il était levé. *Il assistait à tous les levers. Le grand, le petit lever.*

Le lever du soleil, de la lune, le lever des étoiles, L'instant où le soleil, la lune, les étoiles commencent à paraître sur l'horizon. On dit dans un sens analogue, *Le lever de l'aurore. Le lever du jour.*

Le lever de la toile, le lever du rideau, L'instant où on lève la toile, le rideau qui cache le théâtre aux spectateurs. *Au lever du rideau, la pièce commence.*

Le lever des plans, Partie de l'arpentage qui a pour objet de prendre les mesures nécessaires pour tracer un plan. On dit aussi quelquefois *Le levé des plans.*

LEVER-DIEU. s. m. Le temps de la messe où le prêtre élève l'hostie. *Il n'est arrivé qu'au lever-Dieu.* Il est invariable.

LÉVIATHAN. s. m. Animal monstrueux, mentionné dans le livre de Job, que quelques commentateurs croient être la baleine, et d'autres le crocodile.

LEVIER. s. m. Barre inflexible, de fer ou de quelque autre matière solide, fixe dans un point de son étendue et qui sert à mouvoir, à soutenir ou à élever d'autres corps. *Un gros levier. Ce levier est trop court. Le levier est la première et la plus simple des machines. La force du levier. Soulever à l'aide du levier. Le point d'appui d'un levier*, Le corps sur lequel le levier a son point fixe.

Il se dit figurément de Toute sorte de force morale. *L'éloquence est un puissant levier pour remuer la multitude.*

LEVIER, se dit en Chirurgie, de Divers instruments qui ont de l'analogie avec le levier. *Le levier des accoucheurs. Le levier du trépan.*

LEVIS. adj. Il n'est usité que dans cette expression, *Pont-levis.* Voyez PONT.

LÉVITE. s. m. Israélite de la tribu de Lévi, destiné au service du temple. *Les lévites avaient le second rang dans le service du temple.*

Fig., et dans le style élevé, il se dit Des prêtres de la religion chrétienne.

LÉVITE. s. f. Sorte de vêtement qui se met par-dessus l'habit.

LÉVITIQUE. s. m. Nom du troisième

livre du Pentateuque, qui établit les cérémonies du culte.

LEVRAUDER. v. a. Harceler, poursuivre quelqu'un comme un lièvre. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Il est triste d'être sans cesse levraudé par des critiques de mauvaise foi.* Il est familier.

LEVRAUDÉ, ÉE. part. passé.

LEVRAUT. s. m. Jeune lièvre. *Petit levraut. Grand levraut de trois quarts.*

LÈVRE. s. f. Partie extérieure et charnue qui borde la bouche, qui couvre les dents, et qui aide à la formation des sons, à l'articulation des mots. *La lèvre supérieure. La lèvre inférieure. Petite lèvre. Grosse lèvre. Avoir les lèvres plates, minces, épaisses, renversées, bien bordées, fraîches, rouges, vermeilles, incarnates. Lèvres de corail. Avoir les lèvres gercées, pâles, livides, fendues, pendantes. Se mordre la lèvre, les lèvres. De la pommade pour les lèvres. Remuer les lèvres. Une grande colère rend les lèvres tremblantes. Prononcer du bout des lèvres.*

Il le dit des lèvres, mais le cœur n'y est pas, Il exprime un sentiment qu'il n'éprouve pas; Il fait une promesse qu'il n'a pas dessein de tenir.

N'honorer Dieu que des lèvres, que du bout des lèvres, se dit Des hypocrites qui ne prient Dieu que de bouche.

Rire du bout des lèvres, Rire sans en avoir envie, à contre-cœur. Dans le même sens, *Son rire ne passe pas les lèvres.*

Je l'avais sur le bord des lèvres, se dit Lorsque, au moment de prononcer un nom, de dire quelque chose, on ne s'en souvient plus.

Fig., *Avoir le cœur sur les lèvres*, Être franc et sincère.

Fig., *Avoir la mort sur les lèvres*, Être près de mourir, ou Avoir la figure d'un mourant.

Fig. et prov., *Entre la coupe et les lèvres il peut se passer bien des choses*, se dit Pour exprimer l'incertitude des choses humaines, qui peuvent changer en un instant.

Fig., *Se mordre les lèvres de quelque chose*, S'en repentir. *Je n'ai pas eu plutôt lâché cette parole, que je m'en suis mordu les lèvres.*

En termes de Manège, *Ce cheval s'arme de la lèvre, il se défend des lèvres*, Il a les lèvres si épaisses, qu'elles lui ôtent le sentiment des barres, en sorte que l'appui du mors en devient sourd et trop ferme.

LÈVRE, en Chirurgie, se dit, par analogie, Des bords d'une plaie. *Les lèvres de sa plaie sont vermeilles, commencent à se rapprocher.*

Il se dit, en Anatomie, Des bords extérieurs ou intérieurs de la vulve. *Les grandes lèvres. Les petites lèvres.*

Il se dit, en Botanique, de Certaines découpures, à peu près en forme de lèvres, qui caractérisent les fleurs des plantes nommées, par cette raison, *Plantes labiées. Les fleurs de la sauge, de la mélisse, etc., ont deux lèvres, l'une supérieure, l'autre inférieure.*

LEVRETTE. s. f. La femelle du lévrier. *Une grande, une petite levrette.*

LEVRETTÉ, ÉE. adj. Qui a la taille mince comme un lévrier. *Épagneul levretté.*

LÉVRIER. s. m. Sorte de chien haut monté sur jambes, qui a la tête longue et menue, le corps fort délié, et dont on se servait beaucoup autrefois pour la chasse du lièvre. *Beau, grand lévrier. Lévrier pour le loup. Le lévrier chasse à vue. Lévrier d'attache. Une laisse de lévriers. Mener des lévriers en laisse. Lâcher les lévriers après le lièvre. Il court comme un lévrier.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des gens qu'on met à la poursuite de quelqu'un. *La justice a mis ses lévriers aux trousses du fripon.*

LEVRON. s. m. Diminutif. Lévrier au-dessous de six mois ou environ. *Beau, jeune levron.*

Il signifie aussi, Une sorte de lévrier de fort petite taille. *Voilà un joli levron.*

LEVURE. s. f. Écume que fait la bière quand elle bout, et dont les boulangers et les pâtissiers se servent quelquefois au lieu d'autre levain. *Il a été défendu aux boulangers de mettre de la levure dans le petit pain. Il n'entre point de levure dans ce pain-là.*

LEVURE, signifie aussi, Ce qu'on lève de dessus et de dessous le lard à larder. *Une levure, des levures de lard.*

LEX

LEXICOGRAPHE. s. m. Auteur d'un lexique, d'un dictionnaire. Il se dit aussi de Celui qui s'occupe d'études, de travaux lexicographiques.

LEXICOGRAPHIE. s. f. Science, art du lexicographe. *La lexicographie exige une grande rectitude d'esprit et beaucoup de connaissances.*

LEXICOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la lexicographie. *Art, science lexicographique. Travaux lexicographiques.*

LEXICOLOGIE. s. f. Partie de la science du langage qui s'occupe des mots considérés par rapport à leur valeur, à leur étymologie.

LEXIQUE. s. m. Mot qui est emprunté du grec, et qui signifie, Dictionnaire. Il se dit particulièrement Des dictionnaires grecs.

Adjectiv., *Manuel lexique*, Petit dictionnaire dont l'usage est facile et fréquent.

LEXIQUE, se dit aussi d'Un dictionnaire des locutions et formes propres à certains auteurs. *Le lexique de Platon. Le lexique d'Homère. Le lexique de Corneille.*

LEZ

LEZ. préposition. (On prononce *Lé.*) À côté de, proche de, tout contre. Ancienne façon de parler, qui n'est plus usitée que dans quelques noms de lieux, comme *Le Plessis-lez-Tours, Saint-Denis-lez-Paris*, et autres semblables.

LÉZARD. s. m. Genre de reptiles sauriens à quatre pattes et à longue queue. *Les lézards se retirent ordinairement dans les haies et dans les trous de murailles. Un gros lézard. Un lézard vert. Un lézard gris. Se chauffer au soleil comme un lézard.*

LÉZARDE. s. f. Fente, crevasse qui se fait dans un ouvrage de maçonnerie. *Ce mur est plein de lézardes. Boucher les lézardes d'un mur.*

LÉZARDER (SE). v. pron. Se fendre, se crevasser. *Ce mur se lézarde.*

LÉZARDÉ, ÉE. part. passé. *Un mur lézardé. Une construction toute lézardée.*

LIA

LIAIS. s. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très fin, qui est propre à faire des sculptures. *Liais d'Arcueil. Liais de Saint-Cloud. Pierre de liais. Le liais rose. La chapelle de Versailles est construite en beau liais. Les bas-reliefs de la fontaine des Innocents sont de pierre de liais, sont de liais.*

LIAISON. s. f. Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Ces pièces sont si bien jointes, qu'on n'en voit pas la liaison. La liaison de ces pièces de bois. La liaison des pierres. C'est un mastic qui fait la liaison des pierres et des émaux dont la mosaïque est composée. La soudure est une espèce de liaison.*

Il se dit, en Calligraphie, Des traits déliés qui joignent les unes aux autres les lettres, ou les parties d'une même lettre.

Il se dit de même, en Musique, d'Un trait recourbé dont on couvre les notes qui doivent être liées.

LIAISON, se dit, en termes de Cuisine, de Jaunes d'œufs délayés, et d'autres matières propres à épaissir une sauce. *Des jaunes d'œufs, mêlés de crème ou de consommé, servent à faire des liaisons.*

Il signifie, en Maçonnerie, Le mortier, le plâtre qui sert à jointoyer les pierres.

Maçonnerie en liaison, Celle qui est faite de manière que le milieu d'une pierre est posé sur le joint de deux autres.

LIAISON, en Grammaire, se dit de Certains mots qui servent à lier les périodes, et qu'on nomme autrement *Conjonctions. Les liaisons rendent la pensée plus claire, et le style plus coulant.*

LIAISON, se dit, figurément, de Ce qui lie les parties d'un discours les unes aux autres. *Liaison dans les idées. Liaison des idées. Liaison dans les phrases, dans les parties d'un discours. Cette période n'a point de liaison avec la précédente. Il n'y a point de liaison, il y a une liaison nécessaire, une liaison intime entre ces deux idées.*

La liaison des scènes est bien observée dans cette tragédie, dans cette comédie, Les scènes y sont amenées les unes par les autres.

LIAISON, se dit aussi, figurément, de La connexion et du rapport que des affaires ont les unes avec les autres. *Cette affaire a de la liaison avec celle dont vous vous occupez. Il n'y a pas de liaison, de rapport entre ces deux affaires.*

Il se dit encore, figurément, de L'union qui existe entre les personnes. *Liaison étroite. Liaison de parenté, d'amitié, d'intérêt, de commerce, d'affaires, de plaisir, de convenance. Il y a grande liaison, une étroite liaison entre eux. Il y a peu de liaison entre ces deux personnes, entre ces deux familles. Avoir une liaison intime avec quelqu'un. Former, rompre une liaison.*

LIAISONS, au pluriel, se prend, dans un sens analogue au précédent, pour Sociétés, accointances. *Cet homme a des liaisons qui me sont suspectes. Je lui ai fait sentir le danger de ses liaisons. Il a beaucoup de liaisons, mais peu d'amis.*

LIAISONNER. v. a. T. de Maçonnerie. Arranger les pierres d'un édifice de façon que le milieu des unes porte sur les joints des autres. *Bien liaisonner une construction.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des briques, des pavés, etc.

Il signifie aussi, Remplir les joints de mortier.

LIAISONNÉ, ÉE. part. passé.

LIANE. s. f. Nom donné à diverses plantes sarmenteuses et grimpantes de l'Amérique.

LIANT, ANTE. adj. Souple, élastique, qui a un mouvement facile et doux. *Cette voiture a des ressorts bien liants.*

Il signifie aussi, Qui n'est pas cassant. *Du bois liant. Du fer liant.*

Il signifie au figuré, Doux, complaisant, affable, propre à former des liaisons. *Caractère, esprit liant. Homme liant.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, dans le sens de Douceur, affabilité, complaisance, esprit de conciliation. *Il a beaucoup de liant dans l'esprit, dans le caractère. Mettre du liant dans le commerce de la vie, dans la conduite des affaires.*

LIARD. s. m. Petite monnaie de cuivre valant le quart d'un sou. *On ne fabrique plus de liards.*

Fam., *N'avoir pas un liard, n'avoir pas le liard, n'avoir pas un rouge liard,* Être fort pauvre, ou Être sans argent pour le moment.

Fam., *Je n'en donnerais pas un liard,* se dit en parlant D'une chose dont on ne fait aucun cas.

Par exagérat., *Il se ferait fesser pour un liard,* Il est excessivement avare. On dit, dans le même sens, *Il couperait un liard en deux.*

LIARDER. v. n. Boursiller, donner chacun une petite somme. *Nous avons été obligés de liarder pour faire un écu entre nous tous.*

Il signifie aussi, Lésiner, payer liard à liard. Il est familier dans les deux sens.

LIAS. s. m. T. de Géologie. Mot emprunté de l'anglais pour désigner Un système de couches marneuses et argileuses sur lequel reposent les terrains oolithiques. *Le lias est riche en fossiles.*

LIASIQUE ou **LIASSIQUE.** adj. des deux genres. Qui est formé de lias, qui appartient au lias. *Terrain liasique. Période liasique.*

LIASSE. s. f. Amas de papiers liés ensemble, et ordinairement relatifs à un même objet. *Liasse de lettres. Mettre des papiers en liasse.*

Il se dit, plus particulièrement, Des papiers d'affaires et de procédure. *L'avoué avait oublié de prendre sa liasse avant de se rendre au palais. Une grosse liasse.*

LIB

LIBAGE. s. m. Quartier de pierre, ou gros moellon dur, équarri grossièrement, et qu'on emploie dans les fondements d'un édifice.

LIBATION. s. f. Effusion, soit de vin, soit d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur d'une divinité. *Les libations étaient pratiquées par les Juifs dans leurs sacrifices. Les païens faisaient des libations en l'honneur de leurs dieux. Il y avait des libations particulières pour les dieux mânes.*

Fam. et par allusion, *Faire des libations,* Boire du vin largement, par plaisir plus que par besoin. *Nous avons fait à ce dîner de nombreuses, d'amples libations.*

LIBELLE. s. m. Écrit, ordinairement de peu d'étendue, injurieux, diffamatoire, et le plus souvent calomnieux. *Libelle calomnieux, séditieux, diffamatoire. Le libelle fut lacéré et brûlé par la main du bourreau. C'est un faiseur de libelles. Faire un libelle contre quelqu'un.*

LIBELLER. v. a. T. de Pratique. (On prononce les deux L.) Rédiger, motiver convenablement une demande judiciaire. *Libeller un exploit, une demande. Il fallait mieux libeller cet exploit.*

En matière de Finance, *Libeller un mandement, une ordonnance,* Spécifier la destination de la somme qui y est portée.

LIBELLÉ, ÉE. part. passé. *Exploit libellé. Ordonnance bien libellée.* Il s'emploie aussi substantivement. *Le libellé d'une demande. Le libellé d'un exploit.*

LIBELLISTE. s. m. (On fait sentir légèrement les deux L.) Auteur d'un libelle, faiseur de libelles. *C'est un mauvais métier que celui de libelliste.*

LIBELLULE. s. f. Genre d'insectes appelés aussi *Demoiselles.*

LIBER. s. m. (On fait sentir l'R.) T. de Botan. Mot emprunté du latin. Pellicule qui existe entre l'écorce et le bois de certains arbres. *Anciennement on écrivait sur le liber du tilleul.*

LIBERA. s. m. (On prononce *Libéra.*) Mot emprunté du latin. Il se dit, dans la Liturgie catholique, De la prière que l'Église fait pour les morts, et qui commence par ce mot. *Chanter un libera, le libera.*

LIBÉRAL, ALE. adj. Qui aime à donner, qui se plaît à donner. *Généreux et libéral. Libéral envers les gens de mérite. La nature lui a été libérale de ses dons. Être libéral de louanges. Il a l'humeur, l'inclination, l'âme libérale. Il y a grande différence entre les hommes prodigues et les hommes libéraux.* On dit aussi, *Main libérale. Vous avez reçu des biens infinis de sa main libérale, de ses mains libérales.*

Il signifie encore, Qui est digne d'un homme libre. En ce sens il s'emploie surtout dans les locutions suivantes :

Éducation libérale, Éducation propre à former l'esprit et le cœur.

Arts libéraux, par opposition aux *Arts mécaniques,* Ceux qui appartiennent plus particulièrement à l'esprit, et où les facultés intellectuelles ont plus de part que les facultés physiques. *La peinture, la sculpture, sont des arts libéraux.*

LIBÉRAL, signifie de plus, Qui est favorable à la liberté civile et politique. *Opinion, idée libérale. Principes libéraux. Le parti libéral.*

Dans ce sens, il s'emploie substantivement, en parlant d'Une personne qui professe des opinions libérales. *C'est un libéral. Les libéraux.*

LIBÉRALEMENT. adv. D'une manière libérale. *Donner libéralement. Il en usa libéralement.*

Il signifie aussi, D'une manière favorable à la liberté civile et politique. *Il pense, il écrit, il parle fort libéralement.*

LIBÉRALISME. s. m. Doctrine, opinions des libéraux.

LIBÉRALITÉ. s. f. Penchant, disposition à donner avec discernement. *Grande libéralité. Fausse libéralité. Exercer sa libéralité envers quelqu'un. Il tient cela de votre libéralité. La libéralité tient le milieu entre la prodigalité et l'avarice.*

Il signifie aussi, Le don même que fait une personne libérale. *Voilà une libéralité extraordinaire. Une grande libéralité. Une libéralité bien placée. Faire des libéralités. Tout le monde se sent de ses libéralités. Voilà de vos libéralités. Il n'est riche que de vos libéralités.*

LIBÉRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui a délivré une personne, une ville, un peuple, de captivité, de servitude, ou de quelque grand péril. *Voilà mon libérateur. Le libérateur de la patrie. Elle a été leur libératrice.*

LIBÉRATION. s. f. T. de Jurispr. Décharge d'une dette ou d'une servitude. *Les lois sont toujours favorables à la libération du débiteur. J'ai obtenu, moyennant telle somme, la libération d'une servitude fort gênante qui était établie sur ce fonds.*

La libération de l'État, L'acquittement, l'amortissement de la dette publique.

La libération du service militaire, Le renvoi chez eux des hommes qui ont fait leur temps de service.

La libération du territoire, La délivrance du territoire qui cesse d'être occupé par l'étranger.

LIBÉRER. v. a. T. de Jurispr. Délivrer de quelque chose qui incommode, qui est à charge. *Il veut libérer sa maison de cette servitude.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *J'ai transigé avec lui pour me libérer des poursuites qu'il faisait contre moi.*

Il signifie plus particulièrement, S'acquitter. *Il est toujours permis à un débiteur de se libérer. Ce débiteur s'est enfin libéré.*

LIBÉRÉ, ÉE. part. passé.

Forçat libéré, Forçat mis en liberté après avoir subi sa peine.

LIBERTÉ. s. f. Le pouvoir d'exercer sa volonté, en agissant ou n'agissant pas. *Liberté entière, absolue, illimitée. Liberté d'approuver et de contredire.*

Il se dit particulièrement, en Métaphysique, Du libre arbitre, de la faculté donnée à l'âme de choisir entre diverses choses, de se déterminer pour l'une ou pour l'autre. *La question de la liberté a été débattue par la plupart des écoles de philosophie. Sans la liberté, il n'y aurait point de moralité dans les actions des hommes.*

Liberté d'indifférence, Faculté attribuée à l'homme par certains philosophes de se décider indépendamment de tout motif de décision.

Liberté naturelle, Pouvoir que l'homme a naturellement d'employer ses facultés à faire ce qu'il regarde comme devant lui être utile ou agréable. *Dans l'état social, la liberté naturelle est restreinte par les conventions établies pour l'utilité commune.*

Liberté civile, Pouvoir de faire tout ce qui n'est pas défendu par les lois. *La liberté civile ne peut exister sous un pouvoir arbitraire et absolu.*

Liberté politique, ou simplement *Liberté,* Jouissance des droits politiques accordés à chaque citoyen dans les pays qui ne sont pas soumis à un pouvoir absolu. *La grande charte obtenue du roi Jean par les Anglais, est le fondement de leur liberté politique. Un peuple jaloux de sa liberté.*

Liberté de conscience, Droit que tout homme a d'adopter les opinions religieuses qu'il croit conformes à la vérité, sans pouvoir être inquiété à cet égard par l'autorité publique.

Liberté des cultes, Droit que les sectateurs des diverses religions ont d'exercer leur culte, et d'enseigner leur doctrine.

Liberté de penser, Droit de manifester sa pensée sans contrainte.

Liberté de penser, signifie aussi, Manière hardie de penser sur les matières de religion, de morale, de gouvernement. *Il a une grande liberté de penser.*

Liberté d'écrire, Droit de manifester par écrit sa pensée.

Liberté de la presse, Droit de manifester

sa pensée par la voie de l'impression, et surtout par la voie des journaux.

Liberté individuelle, Droit que chaque citoyen a de n'être privé de la liberté de sa personne que dans les cas prévus et selon les formes déterminées par la loi. *Les lois garantissent aux Français leur liberté individuelle.*

Liberté du commerce, Faculté que les commerçants ont d'acheter et de vendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sans être soumis à des lois gênantes, à des règlements prohibitifs.

Liberté des mers, Droit que toutes les nations ont de naviguer librement sur les mers.

Liberté, se disait chez les Romains d'Une divinité qui était représentée tenant un sceptre d'une main et de l'autre une pique surmontée d'un bonnet. *La Liberté avait un temple sur le mont Aventin.* Chez les modernes, il se dit de La liberté personnifiée. *Il adorait la Liberté. La Liberté n'était pour eux qu'une sanglante idole. La statue de la Liberté.*

Liberté, se dit souvent par opposition à Servitude, et signifie, L'état d'une personne de condition libre. *La liberté est l'état naturel de l'homme. Dans les temps anciens, ceux qui étaient pris à la guerre perdaient leur liberté et devenaient esclaves. Vendre, engager, recouvrer, racheter sa liberté. Donner la liberté à un esclave, à un nègre.*

Il se dit aussi par opposition à Captivité. *Il était prisonnier de guerre, on l'a laissé en liberté sur parole. On a rendu la liberté aux prisonniers. On a mis ce prisonnier en liberté: Il a obtenu sa liberté moyennant une forte rançon. Ce prévenu a été mis en liberté à la charge de donner caution. Donner la liberté à un oiseau.*

Il se dit encore par opposition à Contrainte. *Je vous laisse en liberté. Parler, agir en liberté, avec liberté. Les règles de l'étiquette nuisent à la liberté de la conversation. On jouit d'une grande liberté dans cette maison.*

Il signifie aussi, Indépendance de caractère, d'état, de conduite. *Il ne se met à la suite de personne ; il aime trop sa liberté. Engager sa liberté, la perdre, la vendre. Ma liberté est mon seul bien.*

Il signifie également, L'état d'un cœur libre, exempt de passion. *Cette femme lui a fait perdre sa liberté.*

Liberté d'esprit, État d'un homme qui a l'esprit dégagé de toute préoccupation. *Je n'ai pas la liberté d'esprit nécessaire pour m'occuper de ce travail.*

Liberté de langage, ou simplement *Liberté,* Franchise, hardiesse. *Il a parlé au prince avec une grande liberté. Il a toute la liberté de langage d'un homme qui ne dépend de personne.*

Liberté, se prend encore pour Manière d'agir libre, familière, hardie. Dans cette acception, il se dit en bien et en mal, et s'emploie souvent au pluriel. *Agir avec une honnête liberté. Je n'aime pas cette liberté. Prendre, se donner des libertés. Il prend beaucoup de libertés avec ses supérieurs. Prendre des libertés avec une femme.*

Par plaisanterie, *Liberté grande,* Permission que l'on s'accorde d'agir, de parler, avec une familiarité hardie. *Je vous demande pardon de la liberté grande.*

Dans la conversation, on dit souvent, par politesse, *J'ai pris, je prends, je prendrai la liberté de faire telle chose,* pour dire, J'ai fait, je fais, je ferai telle chose. *Je prends la liberté de vous rappeler votre promesse. Je prends la liberté de n'être pas de votre avis. J'ai pris la liberté de vous écrire.*

Demander la liberté, Demander la permission. *Je vous demande la liberté de vous écrire, de me promener dans votre jardin.*

Liberté, signifie en outre, Facilité, aisance dans les mouvements du corps, dans les opérations de la main, etc. *Il a une grande liberté d'action, de mouvement, de geste, de langue, de parole. Il fait tout avec beaucoup de liberté et de grâce. Il y a une grande liberté de pinceau dans ce tableau, de trait dans ce dessin, de burin dans cette gravure. Une douleur de rhumatisme lui ôte la liberté de ses membres, de ses mouvements.* Dans ce sens, il se dit aussi en parlant Des choses inanimées. *Ce ressort n'a pas assez de liberté, ne joue pas avec assez de liberté.*

Liberté de ventre, Facilité avec laquelle le ventre fait ses fonctions.

En termes de Manège, *Liberté de langue,* Espace vide, espèce d'arcade pratiquée dans le canon du mors, à l'effet de loger la langue du cheval.

Libertés, au pluriel, signifie, Franchises, immunités. *La conquête fit perdre à cette province toutes ses libertés. Les libertés des communes.*

Les libertés de l'Église gallicane, La conservation, par l'Église de France, de l'ancien droit commun de toutes les Églises.

En liberté. loc. adv. Librement. *Parler, agir en liberté, en toute liberté, en pleine liberté.*

En termes de Manège, *Sauteur en liberté,* Cheval dressé à faire des sauts pour accoutumer le cavalier à se tenir ferme en selle.

LIBERTIN, INE. adj. Déréglé dans ses mœurs, dans sa conduite. *Ce jeune homme est devenu fort libertin. Cette femme, malgré sa mine hypocrite, était fort libertine.* En ce sens, il est aussi substantif. *C'est un libertin, un grand, un franc libertin. C'est une libertine.*

Il se dit quelquefois Des choses, dans plusieurs sens. *Des contes libertins,* Des contes licencieux. *Cet homme mène une vie libertine,* Sa conduite est déréglée. *Il est d'une humeur bien libertine,* Il hait toute espèce de sujétion, de contrainte.

Imagination libertine, Imagination vagabonde et sans frein. *Son imagination libertine l'écarte sans cesse de son sujet.*

Libertin, se dit aussi D'un enfant, d'un écolier dissipé, qui néglige ses devoirs pour le jeu. *Il est fort libertin.* En ce sens, il est plus souvent substantif. *C'est un petit libertin.*

Libertin, signifie encore, Qui fait profession de ne point s'assujettir aux lois de la religion, soit pour la croyance, soit pour la pratique. En ce sens, qui a vieilli, il ne s'employait guère que substantivement. *Les libertins et les esprits forts.*

LIBERTINAGE. s. m. Dérèglement dans les mœurs, dans la conduite. *Vivre dans le libertinage, dans un libertinage continuel. Donner dans le libertinage. Ce jeune homme est tombé dans un libertinage affreux.*

Il signifie aussi, Licence des opinions en matière de religion. *Il fait profession de libertinage. Cela sent le libertinage.* Dans ce sens, il a vieilli.

Libertinage d'esprit, d'imagination, Légèreté, inconstance dans les idées, qui fait qu'on passe d'un objet à un autre, sans s'arrêter à aucun. *Cet écrivain s'abandonne à un libertinage d'imagination qui l'entraîne dans beaucoup d'écarts. Il se laisse aller à un libertinage d'esprit qui ne lui permet d'approfondir aucun sujet.*

LIBERTINER. v. n. Faire le libertin, se livrer au libertinage. *Depuis qu'il ne voit plus mauvaise compagnie, il a cessé de libertiner.*

Il se dit aussi Des enfants, des écoliers trop dissipés. *Cet enfant ne fait que libertiner.*

LIBIDINEUX, EUSE. adj. Dissolu, lascif. *Appétits libidineux.* Il est peu usité.

LIBITUM (AD). Voyez Ad libitum.

LIBRAIRE. s. m. Marchand de livres. *La boutique d'un libraire. Cet écrivain s'est mis aux gages d'un libraire. Tous ses ouvrages sont restés chez le libraire. Il a ruiné son libraire. Commis de libraire,* ou *Commis libraire. Imprimeur-libraire.* On dit, en parlant d'Une femme qui fait le commerce de livres, *Une marchande libraire.*

Libraire-éditeur, Libraire qui achète les manuscrits des auteurs et les fait imprimer pour les vendre.

LIBRAIRIE. s. f. La profession de libraire, le commerce des livres. *Un fonds, un magasin, une boutique de librairie. Il a quitté la librairie. Il s'est enrichi dans la librairie. Il entend bien la librairie. La librairie va fort bien depuis quelques années. On ne trouve pas ce livre dans toute la librairie.*

Il se dit aussi d'Un magasin, d'une boutique de librairie. *Établir une librairie. Je vais à la librairie d'un tel. Il y a plusieurs librairies dans cette ville.*

Librairie, signifiait autrefois, Bibliothèque. *La librairie du roi.* Cette acception s'est conservée longtemps dans les actes publics.

LIBRATION. s. f. T. d'Astronomie. Balancement apparent de la lune autour de son axe, mouvement par lequel elle nous cache et nous découvre alternativement une partie de sa surface.

Il se dit en Physique, d'Un balancement régulier tel que celui d'un pendule.

LIBRE. adj. des deux genres. Qui a le pouvoir de faire ce qu'il veut, d'agir ou de n'agir pas. *L'homme est né libre. La volonté est libre, est une faculté libre.*

Prov., *Les volontés sont libres,* se dit Pour exprimer qu'on laisse à quelqu'un la liberté de faire ou de ne pas faire telle chose. *Allez-vous-en si cela vous plaît, les volontés sont libres.* On dit de même, *Les opinions, les goûts sont libres.*

L'homme a son libre arbitre, Il est maître de choisir entre le bien et le mal.

Libre, se dit souvent par opposition à Esclave, servile. *C'est un homme de condition libre. Être né libre. Une profession libre. Libre de sa personne.*

Il se dit également par opposition à Captif, prisonnier. *Il était prisonnier, mais à présent il est libre.*

Il se dit encore pour Indépendant. *Il est libre, et ne dépend de personne. Libre comme l'air. Il ne veut prendre aucun emploi, il veut demeurer libre.*

Il signifie particulièrement, Qui n'est pas marié. *Le commerce entre personnes libres est moins coupable que l'adultère.*

Il se dit aussi en parlant Des États où le peuple participe à la puissance législative, soit par lui-même, soit par ses mandataires, et où les droits civils et politiques sont garantis par la constitution. *Un État libre. Un peuple libre. Une nation libre. Le peu-*

ple romain cessa d'être vraiment libre, dès qu'il eut perdu ses mœurs. Gouverner des hommes libres.

Villes libres, en Allemagne, Villes qui, n'étant soumises à aucun prince, étaient gouvernées par leurs propres magistrats. *Les villes hanséatiques étaient des villes libres.*

Libre, signifie aussi quelquefois, Qui n'éprouve aucune contrainte, aucune gêne. *On est fort libre dans cette maison. La société des personnes avec lesquelles on n'est pas libre, est bientôt fatigante.*

Il signifie encore, Licencieux, indiscret, téméraire, et s'applique alors Aux choses comme aux personnes. *Il est bien libre avec les femmes. Il a des manières, un ton extrêmement libres avec les femmes. Il tient des propos bien libres. Il est trop libre dans ses paroles. Il a fait des chansons un peu libres, des contes, des vers fort libres.*

Libre, a, dans les phrases ou locutions qui suivent, des acceptions plus ou moins voisines de ces divers sens :

Les suffrages ne sont pas libres dans cette assemblée, On n'ose y dire son avis, y voter selon sa conscience.

Le commerce est libre dans ce pays, Il n'y est point entravé par des lois prohibitives.

La presse est libre dans ce pays, Les écrits destinés à l'impression n'y sont point soumis à une censure préalable.

Les mers sont libres, On peut y naviguer, sans aucune crainte des corsaires ou des ennemis ; et aussi, en parlant Des mers polaires, On y peut naviguer sans en être empêché par les glaces.

Les passages, les chemins sont libres, On peut y aller sans rencontrer aucun embarras, aucun empêchement, aucun danger. On dit de même, *La campagne est libre*, Les ennemis ne l'occupent plus.

Fam., *Les chemins sont libres*, se dit Pour témoigner à une personne qui veut s'en aller, qu'on ne fera aucun effort pour la retenir, pour la garder près de soi.

Espace libre, Espace qui n'est point occupé, rempli. On dit de même, *Cette place est libre*, Personne ne l'occupe, on peut la prendre, s'y mettre.

Avoir ses entrées libres chez quelqu'un, Avoir la facilité d'entrer à toute heure chez lui. On dit à peu près dans le même sens, *Avoir libre accès, un libre accès auprès de quelqu'un.*

Fig., *Avoir le champ libre*, Avoir la liberté de faire une chose. *Rien ne vous empêche de lui faire cette demande ; vous avez le champ libre.*

Fig., *Laisser à quelqu'un le champ libre*, Ne point s'opposer à ses prétentions, ne point se mettre en concurrence avec lui. *Vous pouvez continuer vos démarches, je vous laisse le champ libre.*

Avoir son temps libre, N'avoir point d'occupation obligée. On dit aussi dans le même sens, *Être libre. Je suis libre à présent, je n'ai plus rien qui m'occupe.*

Avoir le cœur libre, N'être pas amoureux.

N'avoir pas l'esprit libre, Être tellement préoccupé, qu'on est incapable de s'appliquer.

Vers libres, Ceux où l'on admet différentes mesures, et qui ne sont pas soumis au retour d'un rythme régulier. *Pièce écrite en vers libres.*

Traduction libre, Traduction qui n'est pas littérale, où l'on ne s'est pas asservi à suivre exactement le texte.

Papier libre, se dit par opposition à Papier timbré. *Il suffit que cette quittance soit écrite sur papier libre.* On dit, dans le même sens, *Papier mort.*

Libre de, devant un nom substantif, signifie, Exempt, affranchi de. *Libre de soins, de crainte, de passion, de soucis, d'inquiétude, de toute sorte d'engagement.*

Libre de, devant un verbe, signifie, Qui a la liberté de. *Vous êtes libre d'accepter ou de refuser.* On dit aussi : *Il vous est libre d'accepter ou de refuser. Libre à vous de sortir ou de rester. Etc.*

Libre, signifie en outre, Qui a de la facilité, de l'aisance, qui n'est point gêné dans ses mouvements. *Il est libre dans sa taille. Il a la taille libre et aisée. Avoir une contenance libre, un air libre. Il a le corps libre et agile. Il a les mouvements libres.* En ce sens, il se dit aussi Des choses inanimées. *Cette roue, ce ressort, cette pièce est libre dans ses mouvements. Le mouvement de ce pendule n'est pas libre.*

Pinceau, crayon, burin libre, Pinceau, crayon, etc., manié avec facilité par l'artiste qui s'en sert.

Avoir la voix libre, la parole libre, N'avoir point d'empêchement dans la voix, dans la parole. *Il a été longtemps un peu bègue, maintenant il a la parole parfaitement libre.*

Avoir la main libre, Écrire légèrement, faire des traits avec hardiesse.

Avoir le ventre libre, Aller facilement à la garde-robe, n'être pas constipé.

LIBRE-ÉCHANGE. s. m. T. d'Économie politique. Système d'après lequel les transactions commerciales entre les peuples sont affranchies de prohibitions et de taxes élevées.

LIBRE-ÉCHANGISTE. s. m. Partisan du libre-échange.

LIBREMENT. adv. Avec liberté, sans gêne, sans contrainte. *Agir, vivre, penser, parler, écrire librement. J'en use librement avec vous. Je vous ai dit librement ma pensée sur cet objet. Un député librement élu. C'est un homme qui parle librement de tout le monde. Cet écrivain parle trop librement de lois qu'il faut respecter.*

LIBRETTO. s. m. Mot emprunté de l'italien qui signifie Les paroles d'un opéra, par opposition à La musique.

LIBRETTISTE. s. m. Auteur d'un libretto.

LIC

LICE. s. f. Lieu préparé pour les courses de tête ou de bague, pour les tournois, les combats à la barrière, et autres exercices de ce genre. *Entrer dans la lice, en lice. Ouvrir, fermer la lice. La lice est ouverte.*

Lice, au figuré, se dit en parlant De discussions, de contestations publiques, soit de vive voix, soit par écrit. *Il n'a point osé entrer en lice avec un dialecticien si habile, avec un orateur si éloquent. Il a fui honteusement la lice. Il est sorti vainqueur de la lice.*

Il se dit aussi Des lieux où se passent les discussions, où il y a, en quelque sorte, des combats de la parole. *Le barreau est une lice ouverte au talent oratoire.*

LICE. s. f. T. de Manufact. (Quelques-uns écrivent *Lisse.*) Il se dit Des fils verticaux à mailles d'un métier à tisser, dans chacun desquels sont passés un ou plusieurs des fils horizontaux de la chaîne. *Fil à lices. Lices de soie, de fil, de coton, etc. Lices à perles.*

Tapisserie à haute ou de haute lice, ou simplement *Haute lice*, Sorte de tapisserie dont la chaîne est tendue verticalement sur le métier. *Tapisserie à basse ou de basse lice*, ou simplement *Basse lice*, Celle dont la chaîne est tendue horizontalement sur le métier. *Il se fait aux Gobelins des tapisseries de haute et de basse lice.*

LICE. s. f. Femelle d'un chien de chasse. *Il y a dans toutes les meutes des lices destinées à faire race.*

Cette lice est nouée, Elle a été couverte, et elle a retenu.

LICENCE. s. f. Permission. *Ce religieux était sorti sans en avoir demandé la licence à son supérieur. Dites ce que vous avez à dire, je vous en donne pleine licence.*

Licence, signifie plus ordinairement, Une permission spéciale, accordée par le gouvernement, pour exporter ou pour vendre certaines marchandises. *Il obtint une licence pour envoyer mille pièces de vin en pays étranger. Licence pour le débit du tabac en détail.*

Il se dit aussi, dans les Facultés de lettres, de sciences, de théologie, de droit et de médecine, Du degré qui est entre celui de bachelier et celui de docteur.

Il se disait également, autrefois, Du temps que l'on passait sur les bancs avant de pouvoir obtenir le degré de licencié. *Faire, commencer, achever sa licence. Entrer en licence. Sortir de licence. Ils sont trente de la même licence. Il a été le premier de sa licence.*

Licence, signifie encore, Liberté trop grande, contraire au respect, à la retenue et à la modestie. *C'est un homme qui prend des licences, qui se donne de grandes licences. Prendre bien des licences avec quelqu'un. Il s'émancipe de plus en plus, et prend chaque jour quelque nouvelle licence.*

Il signifie aussi, Liberté excessive, dérèglement, insubordination. *Une licence effrénée. Arrêter, réprimer la licence de la jeunesse, la licence des soldats, du peuple, du vainqueur. C'est ouvrir la porte à la licence. La licence n'a plus de frein, n'a plus de bornes. La licence détruit la liberté.*

Licence, en poésie, se dit de Toute liberté que le poëte se donne, dans ses vers, contre la règle et l'usage ordinaire. *Licence poétique. Il y a en poésie des licences que la raison autorise et que le goût approuve. Une heureuse licence.*

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en Peinture, en Sculpture, en Architecture, en Musique. *Il y a des licences heureuses dans ce tableau, dans ce groupe. Les colonnes accouplées sont une licence en architecture. Il y a une licence remarquable dans l'ouverture de cet opéra.*

LICENCIEMENT. s. m. Action de licencier, de congédier. Il n'est d'usage qu'en parlant Des troupes. *Licenciement de troupes. La paix a été suivie du licenciement d'une partie de l'armée.*

LICENCIER. v. a. Congédier. Il ne se dit qu'en parlant Des troupes. *Licencier des troupes. Après la paix, on licencia une partie de l'armée.*

Licencier, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et alors il signifie, S'émanciper, sortir des bornes du devoir, de la modestie. *C'est un homme qui se licencie en paroles. Il s'était licencié jusqu'à leur manquer de respect.* Dans ce sens, il a vieilli.

Licencié, ée. part. passé.

Il est aussi adjectif, au masculin, et si-

gnifie, Qui a pris ses degrés de licence. *Il est licencié ès lettres, licencié en droit.* On l'emploie substantivement dans le même sens. *Un licencié.*

LICENCIEUSEMENT. adv. D'une manière licencieuse. *Vivre, penser, parler, écrire licencieusement.*

LICENCIEUX, EUSE. adj. Déréglé, désordonné, contraire à la pudeur. *Mener une vie licencieuse. Il est fort licencieux en paroles. Dire des paroles licencieuses. Tenir des propos, des discours licencieux. Lire des écrits licencieux. Faire des vers licencieux.*

LICET. s. m. (On prononce le T.) Terme emprunté du latin. Permission. *Obtenir un licet.*

LICHEN. s. m. (On prononce *Likène.*) T. de Botan. Genre de plante de la famille des Algues, ordinairement en forme de croûte, qui croît sur les troncs d'arbres, sur les rochers, sur les murs, etc. *Lichen d'Islande.*

LICITATION. s. f. T. de Jurispr. Vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une maison, d'un héritage qui appartient en commun à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires, et qui ne peut se partager commodément. *Vendre une maison par licitation. Contrat de licitation. Licitation volontaire. Licitation entre majeurs.*

LICITE. adj. des deux genres. Qui est permis par la loi. *Ce n'est pas une chose licite. Il ne fait que des gains honnêtes et licites.*

LICITEMENT. adv. D'une manière licite, sans aller contre la loi. *Peut-on faire licitement telle chose?*

LICITER. v. a. T. de Jurispr. Mettre à l'enchère une maison, un héritage, etc., qui appartient à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires. *Faire liciter une maison, un héritage. Autrefois on licitait les charges, les rentes.*

LICITÉ, ÉE. part. passé.

LICOL. s. m. Voyez LICOU.

LICORNE. s. f. Quadrupède qui, selon quelques relations, aurait une corne au milieu du front, et du reste serait assez semblable à un petit cheval. *Suivant l'opinion la plus généralement admise aujourd'hui, la licorne est un animal fabuleux. Son écusson a des licornes pour supports.*

Licorne de mer, Cétacé, nommé autrement *Narval,* qui porte à l'extrémité de sa mâchoire supérieure une dent en forme de corne, droite, et longue quelquefois de quinze ou seize pieds.

LICOU ou **LICOL.** s. m. Lien de cuir, de corde ou de crin, qu'on met autour de la tête des chevaux, des mulets, et d'autres bêtes de somme, pour les attacher, au moyen d'une ou deux longes, au râtelier, à l'auge, etc. *Licou à une longe, à deux longes. Le licou d'un cheval. Attacher un cheval avec son licou. Mener un cheval avec un licou, par le licou. Ce cheval a rompu son licou. Licol* n'est plus usité qu'en poésie, devant une voyelle. En prose, on dit et on écrit toujours, *Licou.*

LICTEUR. s. m. Officier public qui marchait devant les premiers magistrats de Rome, et qui portait une hache placée dans un faisceau de verges. *Les licteurs faisaient à la fois office d'appariteurs et de bourreaux. Le consul avait douze licteurs, le dictateur en avait vingt-quatre.*

LIE

LIE. s. f. Ce qu'il y a de plus grossier dans une liqueur, et qui va au fond. *Lie de vin. Lie d'huile, de bière, etc. Tirer du vin jusqu'à la lie. La lie vient, il n'y a plus de vin dans le tonneau. Du vin sur sa lie. Ce vin est clair et bon jusqu'à la lie. Boire jusqu'à la lie.* Quand on dit absolument, *De la lie,* on entend, De la lie de vin.

Couleur lie de vin, Sorte de couleur d'un rouge violacé.

Fig., *Boire le calice jusqu'à la lie,* Souffrir une humiliation complète, une douleur longue et cruelle, un malheur dans toute son étendue.

Fig., *La lie du peuple,* La plus vile et la plus basse populace; et, *La lie du genre humain, la lie des nations,* Les hommes les plus corrompus, des hommes très vils et très méchants. *C'est un homme de la lie du peuple. Ne me parlez point de ces misérables-là, c'est la lie du genre humain.*

LIE. adj. Vieux mot qui signifiait, Gai, joyeux, et qui n'est plus usité que dans cette phrase familière, *Faire chère lie,* Faire bonne chère avec gaieté.

LIÈGE. s. m. Espèce de chêne vert, dont l'écorce est épaisse, spongieuse et fort légère. *Les glands du liège.*

Il se prend ordinairement pour L'écorce de cet arbre. *Le liège est fort léger, et nage sur l'eau. On garnit de petits morceaux de liège les filets des pêcheurs. Porter des semelles de liège. Faire des bouchons de liège.*

LIEN. s. m. (On prononce *Li-ain.*) Ce qui sert à lier. *Gros lien. Un lien de paille, de jonc, d'osier. Un lien de fer. Le lien d'une gerbe, d'un fagot. Faire des liens. Il faut retenir cela avec des liens.*

Il se dit aussi de La corde ou de la chaîne avec laquelle un prisonnier est attaché. En ce sens, il se met ordinairement au pluriel. *Il était dans les liens. La fête de saint Pierre aux liens. Briser, rompre ses liens. Forger des liens.*

LIEN, signifie au figuré, Esclavage, dépendance. On l'emploie principalement en parlant Des amants. *Il a rompu ses liens. Il est dans des liens honteux. Il trouve ses liens bien doux.*

En Matière crimin., *Être dans les liens d'un décret, d'un mandat d'arrêt,* se dit D'une personne contre laquelle un décret, un mandat a été décerné.

Lien religieux, Engagement contracté par ceux qui sont dans les ordres sacrés, ou qui ont fait des vœux monastiques.

Fig., *Traîner son lien,* N'être pas tout à fait échappé d'un danger, affranchi d'une passion, délivré d'une mauvaise affaire. On dit proverbialement, dans le même sens, *N'est pas échappé qui traîne son lien.*

LIEN, se dit encore, figurément, de Tout ce qui attache et unit les personnes ensemble. *Le lien du mariage. Le lien conjugal. C'est un lien sacré, un lien indissoluble. Lien d'intérêt. Lien d'amitié. Le lien de la reconnaissance. Les liens du sang et de la nature. Les liens de la chair et du sang. Cet événement, qui pouvait les désunir, n'a fait que resserrer les liens de leur amitié. Je lui suis attaché par les liens les plus forts, les plus étroits, les plus durables. Les lois sont le lien de la société civile. Par sa douceur, par sa modération, il était le lien des esprits opposés qui formaient cette société.*

En Jurispr., *Double lien,* Parenté entre enfants d'un même père et d'une même mère, c'est-à-dire, entre frères et sœurs germains. *Lien simple,* Parenté entre frères et sœurs qui ne sont pas nés du même père ou de la même mère.

LIENTERIE. s. f. (On prononce *Lianterie.*) T. de Médecine. Espèce de dévoiement dans lequel on rend les aliments non digérés. Il vieillit.

LIENTÉRIQUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui tient de la lienterie. *Flux lientérique.*

LIER. v. a. Serrer avec un lien ou avec quelque autre chose que ce soit. *Lier le bras, la main, le corps. Lier un fagot, une botte de foin, une gerbe de blé. Lier un cerceau avec de l'osier. Lier avec un cordon. Lier avec un mouchoir. Vous liez cela trop lâche, il faut le lier plus serré, plus étroitement. Lier des fleurs ensemble pour en faire un bouquet. Lier un paquet. Lier les mains derrière le dos. Lier les pieds. Lier les cheveux. Lier un homme à un arbre, à un poteau. Lier un furieux, un fou.*

Par exagération, *C'est un fou à lier,* C'est un extravagant.

Fig., *Lier les mains à quelqu'un,* Le réduire à l'inaction dans une affaire. *Avoir les mains liées,* Être empêché d'agir dans une affaire. *Je ne veux pas qu'on me lie les mains, je ne veux pas avoir les mains liées.*

Fig., *Lier la langue,* Empêcher de parler. *Le respect, la crainte de vous déplaire m'a lié la langue.*

LIER, se dit en termes de Fauconnerie, Du faucon qui saisit l'oiseau avec ses serres.

LIER, signifie aussi, Faire un nœud. *Lier les cordons de ses souliers. Lier des rubans.*

LIER, signifie encore, Joindre ensemble différentes parties par quelque substance qui s'incorpore dans les unes et dans les autres. *Il faut mettre quelque chose dans cette composition pour lier les ingrédients. La chaux et le ciment lient les pierres.*

Lier une sauce, Lui donner de la consistance. *Le cuisinier a mal lié cette sauce. La farine sert à lier les sauces.*

Lier les lettres, Les joindre l'une à l'autre par certains petits traits. *Liez bien vos lettres. Liez mieux vos lettres.*

En Musique, *Lier des notes,* Passer, exécuter deux ou plusieurs notes d'un même coup d'archet, ou d'un seul coup de langue sur un instrument à vent, ou d'un seul coup de gosier en chantant.

Fig., *Lier les idées, les propositions, les pensées, les parties d'un discours, etc.,* Les unir entre elles, les enchaîner les unes aux autres. *Cet homme ne lie pas bien ses idées, ses pensées. Ce logicien lie bien ses propositions. Il faut une idée intermédiaire, quelques mots pour lier ces deux périodes, les deux membres de cette période. Cet orateur n'a pas bien lié les parties de sa harangue.*

Fig., *Lier une partie de promenade, de divertissement, etc.,* Projeter une partie de promenade, de divertissement, et prendre jour pour la faire.

Fig. et fam., *Il a bien lié, mal lié sa partie,* Il a bien concerté, il a mal concerté son affaire, son entreprise.

Fig., *Lier amitié avec quelqu'un,* Contracter amitié avec quelqu'un.

Fig., *Lier conversation, commerce, société avec quelqu'un,* Entrer en conversation, en commerce, faire société avec lui. *Nous avons lié conversation ensemble. Ils ont lié conversation. J'ai lié commerce avec lui. Ils ont lié société l'un avec l'autre.*

LIER, signifie au figuré, en parlant Des personnes, Attacher, unir, enchaîner ensemble. *C'est le sang et l'amitié qui les lient. L'amitié, l'intérêt les avait liés. Ils sont liés*

d'une étroite amitié. Il est lié aux intérêts de son maître. Ma fortune est liée à la vôtre.

Il signifie aussi, Astreindre, obliger. *Qu'est-ce qui vous lie? Les paroles, les contrats lient les hommes. Son serment, sa parole le lie d'une manière indissoluble. Je suis lié par ma promesse.*

Dans le langage de l'Église, *Lier et délier*, Refuser ou donner l'absolution.

LIER, s'emploie avec le pronom personnel dans plusieurs acceptions. Ainsi on dit : *Ces ingrédients ne peuvent pas se lier*, Ils ne peuvent pas s'unir, s'incorporer ensemble. *Il faut remuer cette sauce jusqu'à ce qu'elle se lie*, Jusqu'à ce qu'elle s'épaississe. Figurément, *Les scènes de cette pièce se lient mal entre elles*, Elles ne sont point amenées les unes par les autres. *Le fait que vous racontez se lie à une aventure dont j'ai connaissance*, Il a du rapport avec cette aventure, il s'y rattache.

Se lier par un serment, un vœu, etc., S'astreindre à quelque obligation par un serment, par un vœu, etc.

LIER, joint au pronom personnel, se dit particulièrement, tant dans le sens réfléchi que dans le sens réciproque, Des personnes qui forment une liaison entre elles. *Je me suis lié avec lui. Ils se sont liés dès qu'ils se sont connus. Nous nous sommes liés d'amitié.*

LIÉ, ÉE. part. passé. *On l'a mené pieds et poings liés. Lié et garrotté. Une sauce bien liée. Des lettres mal liées. Notes liées. Ces pensées ne sont point liées. Un discours bien lié.*

Jouer en parties liées, Jouer avec la condition que l'enjeu appartiendra à celui qui aura gagné le plus de parties, sur un nombre déterminé. *Ils ont joué un louis en trois parties liées.*

LIERRE. s. m. Plante toujours verte qui rampe à terre ou qui grimpe le long des murailles et autour des arbres. *Petit lierre. Lierre à larges feuilles. Branche, couronne, graine, feuilles de lierre. Le lierre s'attache aux murailles.*

Lierre terrestre, Plante labiée dont on fait usage en médecine, et dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du lierre.

LIESSE. s. f. Joie. Vieux mot qui n'est guère usité que dans cette phrase familière, *Vivre en joie et en liesse*, et dans cette expression, *Notre-Dame de liesse.*

LIEU. s. m. L'espace qu'un corps occupe. *Tout corps occupe un lieu, remplit un lieu, est dans un lieu. Un corps ne peut naturellement être en même temps dans plusieurs lieux.*

Il se dit aussi d'Un espace pris absolument, sans considérer aucun corps qui le remplisse, et vu seulement sous le rapport de la dimension, de la situation, ou de quelque autre circonstance qui le distingue. *Lieu vaste, étroit, resserré. Lieu élevé, éminent, bas, enfoncé, souterrain. Lieu humide, marécageux, malsain. Lieu agréable, charmant, affreux, désert, solitaire, inhabité, sombre, écarté. Voici un beau lieu. C'est le plus beau lieu du monde. C'est un lieu de délices. Changer de lieu, ne faire qu'aller d'un lieu à un autre. En quelque lieu qu'il aille. C'est le lieu où il est né. C'est son lieu natal.*

LIEU, se dit aussi par rapport à la destination. *Un lieu d'assemblée, de récréation. Lieu public. Lieu particulier. Lieu où l'on rend la justice. Le criminel était arrivé au lieu du supplice. Quel est le lieu du rendez-vous? Mettre chaque chose en son lieu. Mettre une chose en lieu sûr, en lieu de sûreté.*

Le lieu saint, le saint lieu, L'église, le temple.

Les saints lieux, Les lieux de la terre sainte qui sont célèbres par les mystères de notre rédemption. *Visiter les saints lieux.*

Les hauts lieux, Les autels consacrés chez les juifs aux fausses divinités.

Lieu de sûreté, signifie quelquefois, Prison ; et alors il est familier. *Cet étourdi s'est fait mettre en lieu de sûreté.*

Lieu de plaisance, Maison de campagne uniquement destinée à l'agrément.

Lieu de franchise, lieu d'asile, Lieu où, en vertu de quelque privilège, on est à l'abri de certaines poursuites. *Les maisons des ambassadeurs sont des lieux de franchise. Autrefois les églises étaient des lieux d'asile.*

Mauvais lieu, Maison de débauche. *Entrer dans un mauvais lieu. Hanter les mauvais lieux.*

Lieux d'aisances, ou simplement *Lieux*, Les latrines. *Aller aux lieux d'aisances. Aller aux lieux.*

LIEU, signifie également, Un endroit désigné, indiqué ; et alors on le met souvent au pluriel. *Quand je serai sur le lieu. Nous irons sur les lieux. Se transporter sur les lieux. Les juges ordonnèrent une descente sur les lieux.*

LIEU, se prend aussi, surtout au pluriel, pour Les appartements et les différentes pièces d'une maison, d'une ferme, etc. *Il faut visiter les lieux, et voir s'ils sont en état. Réparer les lieux. État des lieux. État de lieux.*

Prov., *N'avoir ni feu ni lieu*, Être vagabond, sans demeure assurée ; ou Être extrêmement pauvre.

LIEU, en Géométrie, se dit d'Une ligne droite ou courbe, dont tous les points servent à résoudre un problème qui a une infinité de solutions.

LIEU, en Astronomie, Le point du ciel auquel répond une planète, une comète. Comme nous les voyons de la surface de la terre, nous les rapportons à un point différent de celui où elles seraient vues du centre de la terre ; ce qui fait qu'on distingue le *Lieu apparent* du *Lieu véritable* : la différence s'appelle *Parallaxe.*

LIEU, signifie encore, Place, rang. *Il tient le premier lieu. Il faut que chaque chose y soit en son lieu*, Il faut que chaque chose soit à la place qui lui convient. Dans ce sens, il a vieilli, et ne se dit guère qu'en termes de Palais. *Chaque créancier viendra en son lieu.*

En termes de Pratique, *Être au lieu et place de quelqu'un*, Avoir la cession de ses droits et actions. On dit de même, *Subrogé en son lieu et place.*

En premier lieu, en second lieu, en troisième lieu, en dernier lieu, Premièrement, secondement, troisièmement, enfin.

Tenir lieu de, Remplacer, suppléer. *Votre amitié me tient lieu de tout. Ses agréments lui tiennent lieu de jeunesse. Il vous a tenu lieu de père.*

LIEU, se prend quelquefois pour Maison ou famille, comme dans ces phrases : *Cette personne vient de bon lieu, est de bon lieu*, Elle est de bonne famille. *Il s'est allié en bon lieu*, Il s'est bien allié. *Il sent le lieu d'où il vient*, Il a les habitudes, les goûts des gens de sa classe.

Bas lieu, Basse extraction. *C'est un homme de bas lieu. Il vient de bas lieu. Il est sorti de bas lieu.*

J'ai appris cela de bon lieu, je tiens cela de bon lieu, cette nouvelle vient de bon lieu, De bonne part, de personnes bien instruites et dignes de foi.

Fam., *On a parlé de vous en bon lieu*, On a parlé de vous en bonne compagnie.

En haut lieu, Dans la maison d'un souverain, d'un prince, ou de quelque personne très considérable. *On parla de lui en haut lieu. Il lui revint qu'on n'était pas satisfait de lui en haut lieu.*

LIEU, signifie aussi, L'endroit, le temps convenable pour dire, pour faire quelque chose. *Ce n'est pas ici le lieu de parler de cela, le lieu de disputer. Nous en parlerons en temps et lieu. J'ai parlé de ce fait en son lieu. Ce n'est ni le temps ni le lieu.*

LIEU, signifie au figuré, Moyen, sujet, occasion. *Nous verrons s'il y a lieu de vous servir, s'il y a lieu de vous faire payer, s'il n'y a pas lieu de craindre, de douter, d'espérer, etc. Si je trouve lieu d'entamer cette affaire. Il y a lieu de délibérer. J'ai lieu de me plaindre de votre conduite à mon égard. Je n'ai pas donné lieu à vos emportements contre moi. Donnez-moi lieu de vous obliger.*

Avoir lieu, se dit en parlant De l'époque d'un événement. *Cet événement eut lieu l'an dernier. La séance publique aura lieu à la fin de ce mois.*

LIEU, se dit aussi d'Un endroit ou passage d'un livre. *En quel lieu Platon l'a-t-il dit? Aristote dit dans plus d'un lieu...*

En termes de Rhétorique, *Lieux communs, lieux oratoires*, ou simplement *Lieux*, Sources générales d'où un orateur peut tirer ses arguments et ses moyens. *Aristote a traité des lieux communs.*

Lieux communs, se dit aussi de Certains traits généraux qui peuvent s'appliquer à tout, de certaines réflexions générales qu'on fait entrer dans un sujet particulier. *Il a commencé l'éloge de ce magistrat par un lieu commun sur la justice. Ses sermons ne sont que des lieux communs. Un recueil de lieux communs.*

Lieux communs, se dit encore Des idées usées, rebattues. *Il ne dit que des lieux communs.*

AU LIEU DE. locution prépositive, qui signifie, À la place de, en place de. *Au lieu de mon frère que j'attendais, il est venu un homme de sa part. Que mettez-vous au lieu de cette phrase, de cette strophe que vous avez ôtée? Cet officier servira au lieu de tel autre.*

AU LIEU DE, marque aussi Opposition, différence. *Au lieu de secourir son ami, il l'a abandonné. Au lieu d'étudier, il ne fait que se divertir. Je pris un volume de Racine, au lieu d'un volume de Corneille.*

AU LIEU QUE, Locution conjonctive, se dit, pour Tandis que. *Il ne songe qu'à ses plaisirs, au lieu qu'il devrait veiller à ses affaires.*

LIEUE. s. f. Mesure itinéraire, dont l'étendue varie selon les provinces, selon les pays. *La lieue commune de France était de deux mille deux cent quatre-vingt-deux toises, ou quatre mille quatre cent quarante-quatre mètres et demi, à vingt-cinq lieues par degré ; aujourd'hui on compte par la lieue de quatre kilomètres. Grande lieue. Petite lieue. Lieue d'Allemagne. Une lieue de chemin. Une bonne, une grande lieue. Une bonne grande lieue. Un quart, un demi-quart de lieue. Une demi-lieue. Une lieue et demie. Faire trois lieues, quatre lieues à pied. Faire tant de lieues par heure, par jour.*

Lieue de poste, Lieue de deux mille toises ou quatre kilomètres.

Lieue de pays, Lieue qui diffère de la lieue commune, et dont la longueur est déterminée par l'usage particulier de telle ou de telle contrée. *Il n'y a que trois lieues d'ici à cette ville, mais ce sont des lieues de pays qui valent bien quatre lieues ordinaires.*

Lieue marine, Lieue de vingt au degré ou d'un peu plus de cinq kilomètres et demi.

Lieue carrée, Espace carré qui a une lieue de chaque côté.

Adverb., *Une lieue à la ronde*, Dans l'étendue d'une lieue en tous sens. Il s'emploie dans un sens moins rigoureux pour exprimer Une certaine étendue à peu près d'une lieue de rayon. *Ce bruit a été entendu une lieue à la ronde.*

Prov. et fig., *Être à cent lieues, à mille lieues d'une chose, n'en pas approcher de cent lieues, de mille lieues*, En être fort éloigné. *Vous n'avez garde de trouver le nœud de cette question, de cette affaire, vous n'en approchez pas de cent lieues, vous en êtes à cent lieues. Vous êtes à mille lieues de la vérité. Moi, je voudrais vous offenser ! j'en suis à mille lieues. Cela est à mille lieues de ma pensée. Leurs caractères sont à mille lieues l'un de l'autre.*

Fig. et fam., *Il n'écoute pas, il est à mille lieues d'ici*, se dit D'un homme distrait, qui ne fait pas attention à ce qu'on lui dit.

Fig. et fam., *Sentir quelqu'un d'une lieue*, Pressentir, deviner son arrivée. *J'étais sûr que vous viendriez, je vous ai senti d'une lieue.* Il se dit aussi en parlant Des choses. *J'ai senti d'une lieue la proposition qu'il vient de nous faire.*

Fig. et fam., *Il sent son fripon d'une lieue*, On juge aisément à ses manières, à son air, que c'est un fripon.

LIEUR. s. m. Celui qui lie des bottes de foin, des gerbes de blé, etc.

LIEUTENANCE. s. f. Charge, office, emploi, grade de lieutenant. *Il a une lieutenance dans l'artillerie, dans le dixième régiment. Il avait occupé autrefois la lieutenance de roi dans une grande ville.*

LIEUTENANT. s. m. Officier qui est immédiatement au-dessous d'un chef, qu'il supplée dans certains cas. *Lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie, d'infanterie. Lieutenant d'une compagnie. Le capitaine et le lieutenant. Avoir un bon lieutenant. Lieutenant d'artillerie. Lieutenant de vaisseau. Lieutenant de tel vaisseau. Lieutenant en premier. Lieutenant en second. Sous-lieutenant. Lieutenant réformé. Etc.*

Lieutenant général des armées du roi, ou simplement, *Lieutenant général*, Officier qui occupait le second grade dans les armées. *Il y avait quatre lieutenants généraux dans cette armée.* Au lieu de Lieutenant général on dit aujourd'hui, *Général de division.*

Lieutenant de roi, ou *Commandant d'armes*, Celui qui commandait en l'absence du gouverneur, dans une place de guerre.

Lieutenant civil, Celui qui connaissait des causes civiles.

Lieutenant criminel, Celui qui connaissait des causes criminelles.

Lieutenant général, Celui qui présidait le tribunal d'une sénéchaussée, d'un bailliage.

Lieutenant général de police, Magistrat qui avait à Paris la direction de la police.

LIEUTENANT, se dit aussi, en général, de Ceux à qui le souverain, ou le chef d'une armée, délègue, dans certains cas, une portion de son autorité. *Le roi, avant de partir, nomma son frère lieutenant, lieutenant général du royaume. Ce roi, peu guerrier, s'est acquis par ses lieutenants une grande gloire militaire.*

LIEUTENANTE. s. f. Il se disait de La femme de certains magistrats qui portaient le titre de lieutenants. *Madame la lieutenante civile. Madame la lieutenante criminelle.*

LIÈVRE. s. m. Quadrupède sauvage, très léger à la course et fort timide, à longues oreilles, à courte queue, et un peu plus grand que le lapin. *La chair du lièvre est bonne et agréable au goût. Grand lièvre. Jeune lièvre. Vieux lièvre. Un lièvre au gîte. Courir, faire lever, lancer le lièvre. Mettre un lièvre en pâté. Un râble de lièvre.*

Fam., *Être peureux comme un lièvre*, Être fort peureux, fort timide.

Fam., *Gentilhomme à lièvre*, se disait autrefois d'Un gentilhomme qui avait peu de revenu, et qui était réduit à vivre de sa chasse.

Avoir un bec de lièvre, être bec de lièvre, Avoir, naturellement, la lèvre supérieure fendue. *Il est né avec deux becs de lièvre.*

Prov. et fig., *C'est vouloir prendre les lièvres au son du tambour*, se dit Lorsqu'une personne fait grand bruit d'un dessein qui aurait besoin d'être tenu secret pour réussir.

Fig. et fam., *Lever le lièvre*, Être le premier à faire quelque ouverture, à proposer quelque chose dont les autres ne s'étaient point avisés. *C'est lui qui a levé le lièvre. Il ne fallait pas lever ce lièvre-là.*

Prov. et fig., *C'est là que gît le lièvre*, C'est là le secret, le nœud de l'affaire.

Prov., *Il a une mémoire de lièvre ; c'est une mémoire de lièvre, qui se perd en courant*, Il a peu de mémoire, une chose lui en fait aisément oublier une autre.

Prov. et fig., *Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois ; qui court deux lièvres n'en prend aucun*, Quand on poursuit deux affaires à la fois, on s'expose à ne réussir ni dans l'une ni dans l'autre.

Fig. et fam., *Courir le même lièvre*, Ambitionner la même place, rechercher la même femme.

En Astronomie, *Le Lièvre*, est le nom d'Une constellation de l'hémisphère austral.

LIG

LIGAMENT. s. m. T. d'Anat. Partie blanche et fibreuse qui sert à attacher des os ou des viscères, et quelquefois à les soutenir. *Un ligament large. Les ligaments de l'articulation du genou. Les ligaments du foie. Les ligaments des os de la cuisse.*

LIGAMENTEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Qui est de la nature des ligaments.

LIGAMENTEUX, terme de Botanique, se dit Des plantes dont les racines ou les tiges sont grosses et tortillées en forme de cordage.

LIGATURE. s. f. T. de Chirurgie. Nœud de fil, ou autre lien, avec lequel on serre un vaisseau pour prévenir ou arrêter l'écoulement du sang ; L'action, la manière de placer ce nœud. *Appliquer une ligature. Ligature d'attente. Faire la ligature d'une artère, d'une tumeur. Savez-vous faire cette ligature ? Il a composé un traité des ligatures.*

Il se dit aussi Du petit cordon de fil, de soie, etc., dont on serre la base de certaines tumeurs pour les faire tomber en mortification.

Il se dit encore de Cette bande, ordinairement de drap ou de toile, avec laquelle on serre la partie supérieure du bras, du pied, pour faire l'opération de la saignée. *Serrer, lâcher la ligature. Mettre, ôter la ligature.*

LIGATURE, en termes d'Écriture et d'Imprimerie, se dit de Plusieurs lettres liées ensemble et quelquefois de mots entiers dont toutes les lettres sont unies les unes aux autres, d'un seul trait de plume. *Il y a des manuscrits grecs hérissés de ligatures. La belle écriture arabe a beaucoup de ligatures.*

LIGE. adj. des deux genres. T. de Féodalité. Il se disait Du vassal tenant une certaine sorte de fief qui le liait d'une obligation plus étroite que les autres, envers son seigneur dominant. *Vassal lige. Homme lige. Le vassal lige était obligé de servir son seigneur envers tous et contre tous, excepté contre son père.*

Fief lige, héritage lige, terre lige, Terre possédée sous la charge de l'*hommage lige* et des obligations qu'il imposait.

LIGNAGE. s. m. collectif. Race, famille. *Un homme de haut lignage. Tous ceux de son lignage. Ils sont de même lignage.* Il est vieux.

LIGNAGER. s. m. T. de Jurispr. Celui qui est du même lignage. *Les lignagers, dans la coutume de Paris, avaient les quatre quints des propres.*

Il est aussi adjectif, et n'est guère usité que dans cette locution, *Retrait lignager*, Action par laquelle un parent du côté et ligne d'où était venu à un vendeur l'héritage par lui vendu pouvait, dans un délai fixé et à la charge d'observer certaines formalités, retirer cet héritage des mains de l'acquéreur, en lui remboursant le prix qu'il en avait payé. *Le retrait lignager a été aboli par notre code civil.*

LIGNE. s. f. Trait simple, considéré comme n'ayant ni largeur ni profondeur. Il s'emploie surtout dans les Sciences mathématiques. *Ligne droite. Ligne courbe. Ligne brisée. Le soleil envoie ses rayons en droite ligne. Mener, tirer une ligne parallèle à une autre. Deux lignes parallèles. Ligne perpendiculaire, verticale, horizontale, oblique, circulaire, elliptique. Deux lignes qui se coupent. Une ligne spirale. Tirer une ligne d'un point à un autre. Tracer des lignes.* En termes de Fortification : *Ligne fichante. Ligne rasante.* Voyez FICHANT, RASANT.

Ligne équinoxiale, ou simplement *Ligne*, Le cercle de la sphère qui est également distant des deux pôles du monde, et qu'on appelle autrement l'*Équateur. Les peuples qui sont sous la ligne. Au delà de la ligne. Les latitudes commencent à se compter de la ligne.*

Passer, couper la ligne, Traverser l'équateur et passer d'un hémisphère à l'autre, d'une latitude nord à une latitude sud, et réciproquement.

Ligne méridienne, Ligne droite tirée du nord au sud dans le plan du méridien. Voyez MÉRIDIEN, ENNE.

En termes de Mathématiques, *Ligne de foi*, Droite tracée sur l'alidade d'un cercle, ou de tout autre instrument gradué, et servant à indiquer la direction du centre de l'instrument à l'objet visé. *La ligne de foi se prolonge sur le limbe et marque le degré où finit l'arc cherché.*

En termes d'Artillerie, *Ligne de tir*, Axe d'un canon ou d'un fusil indéfiniment prolongé. *Ligne de mire*, Ligne qui unit l'œil du tireur ou du pointeur au point d'arrivée du projectile.

En termes de Marine, *Lignes d'eau*, Coupes horizontales de la partie submergée de la carène du vaisseau, parallèlement à la flottaison, qui est elle-même la plus haute des *lignes d'eau* sur le plan de ce vaisseau.

Ligne de démarcation, Ligne tracée sur un terrain ou sur une carte, pour marquer la division de deux territoires, de deux propriétés. Il se dit aussi figurément. *Tracer une ligne de démarcation entre les pouvoirs, entre les attributions des magistrats. Il n'est pas toujours facile de tracer une ligne de démarcation entre l'erreur et la vérité.*

Ligne de marcation. On donna ce nom à La ligne tracée sur la mappemonde par Alexandre VI, qui, de son autorité pontificale, donnait aux Espagnols les terres qu'ils découvriraient à l'ouest de cette ligne, et aux Portugais celles qu'ils découvriraient à l'est. On appela ensuite *Ligne de démarcation*, Celle qui fut fixée d'accord entre ces peuples, et qui déclinait de la *ligne de marcation* d'Alexandre VI.

Aller quelque part en droite ligne, Y aller sans faire de détours. *Pressé d'arriver à sa garnison, il y est allé en droite ligne.*

Fig., *C'est un homme qui a toujours marché sur la même ligne, qui s'est tracé une ligne dont il ne s'est jamais écarté*, Il s'est fait des règles de conduite qu'il a constamment suivies.

Fig., *Suivre la ligne droite, la ligne du devoir, de l'honneur*, Tenir une conduite conforme au devoir, à l'honneur.

Fig., *Être, marcher sur la même ligne*, Avoir le même rang. *Ces deux écrivains, ces deux artistes sont sur la même ligne*, Ils sont égaux en mérite, en réputation.

Fig., *Être en première ligne, mettre en première ligne*, Être au premier rang, placer au premier rang. *Il est en première ligne parmi les écrivains de notre temps. Dans l'ordre de nos devoirs, il faut mettre la bienfaisance en première ligne.*

Fig., *Être hors de ligne*, Être d'un ordre supérieur, d'un ordre à part. Il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme hors de ligne, on ne doit lui comparer personne. Cet ouvrage est d'un genre tout particulier; il est hors de ligne.* On dit aussi, *Hors ligne*.

LIGNE, se dit particulièrement Des traits ou plis du dedans de la main, dont le principal s'appelle vulgairement *La ligne de vie*. *Les charlatans qui se mêlent de chiromancie, observent les lignes de la main.*

LIGNE, en termes de Manège, L'espace droit ou circulaire que parcourt le cheval, soit au cercle, soit au pilier, soit sur le carré du manège. *Ligne de la volte. Lignes du carré.*

LIGNE, en termes d'Escrime, se dit absolument de La ligne qui est directement opposée à l'adversaire, et dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit et l'épée.

LIGNE, en Peinture, en Sculpture, en Architecture, se dit de L'effet général produit par la réunion et la combinaison des diverses parties d'une composition. *La ligne de composition d'un tableau. Ce groupe, ce monument, ce paysage offre de belles lignes, des lignes simples, grandes, etc.*

LIGNE, en termes d'Écriture et d'Imprimerie, Les caractères rangés sur une ligne droite dans une page. *Il y a tant de mots à chaque ligne, et tant de lignes à chaque page. Il écrit assez bien, mais il ne fait pas ses lignes droites. Il faut que le compositeur redresse cette ligne. Ce livre n'est pas à deux colonnes, il est imprimé à longues lignes.*

Il se dit aussi de Ce qui est écrit dans une ligne. *Il n'y a pas dans cet ouvrage une ligne qui soit correcte. À chaque ligne de cet écrit, on trouve des termes impropres.*

Fam., *Deux lignes*, Une courte missive. *Je vous écrirai deux lignes pour vous prévenir de mon arrivée. Je vous demande deux lignes de votre main, pour savoir à quoi m'en tenir sur cette affaire.*

Mettre un mot, un passage à la ligne, Commencer par ce mot, par ce passage, un nouvel alinéa. *Mettez ce passage à la ligne.*

Écrire hors ligne, mettre hors ligne, tirer une somme hors ligne, L'écrire à la marge.

Mettre en ligne de compte, tirer en ligne de compte, Employer, comprendre dans un compte; et, figurément, Faire mention d'une chose, la rappeler, en tirer avantage. *Je ne mets pas en ligne de compte ce que j'ai fait pour vous.*

Fig. et fam., *Lire entre les lignes*, Voir dans un écrit un sens caché que l'auteur y a mis en le dissimulant.

LIGNE, se dit aussi Du cordeau, de la ficelle, dont les maçons, les charpentiers, les jardiniers, et autres, se servent pour dresser leurs ouvrages. *Tirer une muraille à la ligne, une muraille en ligne droite. Marquer le bois à la ligne. Planter des arbres à la ligne.*

Il se dit encore Des fils de crin au bout desquels est attaché un hameçon, et dont les pêcheurs se servent pour prendre du poisson. *Pêcher à la ligne. Amorcer, jeter, retirer sa ligne.*

Ligne dormante, Ligne qui demeure fixée dans l'eau, sans qu'on la tienne.

LIGNE, en termes de Corderie, se dit d'Un petit cordage à trois torons, qui sert à un grand nombre d'usages dans la marine. *Ligne goudronnée. Ligne d'amarrages. Ligne de sonde. Ligne de loch. Etc.*

LIGNE, en termes de Guerre, signifie, La direction générale de la position des troupes, soit pour combattre, soit pour s'exercer aux grandes manœuvres. *La ligne appuyait sa droite au village, et sa gauche au pied de la montagne.*

Se porter sur la ligne, Se diriger vers la position qu'on doit occuper dans la ligne.

Entrer, rentrer en ligne, se mettre en ligne, être en ligne, Se placer, se replacer, ou être placé dans la direction générale de la ligne.

Rompre la ligne, Se porter trop en avant, ou rester trop en arrière de la direction générale de la ligne. Dans le premier cas, on dit aussi, *Forcer la ligne*, et dans le second, *Refuser la ligne*.

Ligne de direction, Ligne qu'un corps militaire en campagne, ou dans les grandes manœuvres, doit suivre pour se porter, de sa position actuelle, à celle qu'on veut lui faire occuper.

Ligne d'opération, Ligne qu'une armée ou plusieurs corps destinés à la même opération, doivent suivre constamment, et de laquelle ils doivent, par leurs manœuvres, chercher à se rapprocher sans cesse, quand ils ont été forcés de s'en éloigner. *Le Danube est la ligne d'opération de cette armée.*

Ligne de communication, Chemin par lequel une armée communique avec ses dépôts, ses magasins, ses réserves.

LIGNE, signifie aussi, Rang d'une armée en ordre de bataille ou de campement, suite de bataillons ou d'escadrons placés les uns près des autres sur la même ligne, et faisant face du même côté. *L'armée était rangée sur trois lignes, était campée sur trois lignes. L'armée marchait sur deux lignes. Il mit toutes ses troupes en bataille sur deux lignes. Tel corps formait l'aile droite de la première ligne. La première ligne des ennemis plia, fut entièrement défaite.*

Ligne pleine, Celle où la droite d'un corps s'appuie à la gauche du corps qui est à sa droite; par opposition à *Ligne à intervalles*, Celle dans laquelle on laisse vide un espace assez étendu entre la gauche d'un corps et la droite d'un autre.

Marcher en ligne, par opposition à *Marcher en échelons*, se dit D'une armée qui, en marchant, conserve l'alignement général et partiel. *L'armée marchait en ligne.*

Par peloton ou *par section en ligne*. Commandement par lequel on ordonne à une troupe qui est en marche par le flanc, de se partager et de se former en pelotons ou en sections.

Troupe de ligne, Troupe destinée à combattre en ligne, par opposition à *Troupe légère* ou *irrégulière*. On dit de même : *Infanterie de ligne. Régiment de ligne.*

Absol. et collectiv., *La ligne*, Les corps composant la troupe de ligne. *Il a servi dans la ligne. Il est entré dans la ligne.*

LIGNE, se dit, dans la Tactique navale, de Toute réunion de bâtiments de guerre qui sont rangés, qui gouvernent sur un même rumb de vent. *Ligne de combat. Ligne* ou *ordre d'échiquier. Ligne de marche. Ligne de convoi. Former, serrer, ouvrir, couper, doubler, rompre, enfoncer la ligne.*

Ligne du plus près, Ligne de bâtiments de guerre qui fait un angle de soixante-sept degrés trente minutes avec le lit du vent. On la nomme *Ligne du plus près tribord*, lorsque les bâtiments qui la forment reçoivent le vent par la droite, et *Ligne du plus près bâbord*, lorsqu'ils le reçoivent par la gauche.

Vaisseau de ligne, Grand vaisseau de guerre, ayant au moins cinquante pièces de canon, et pouvant se mettre en ligne. On dit dans un sens analogue, *Équipage de ligne*.

LIGNE, en termes de Fortification, signifie, Retranchement. Dans ce sens, on l'emploie d'ordinaire au pluriel. *Travailler aux lignes. Attaquer, forcer, combler des lignes.*

Il se dit plus particulièrement d'Une suite d'ouvrages de fortification, permanents ou passagers, destinés à couvrir une armée ou un corps d'armée dans son camp, à fermer une trouée ou un débouché, à empêcher les approches d'une place. *Les lignes de Weissembourg.*

Lignes continues, par opposition à *Lignes à intervalles*, Celles qui se suivent sans interruption, qui n'offrent aucun intervalle entre les ouvrages dont elles sont composées.

Lignes d'approche, Tranchées qu'on ouvre pour approcher d'une place qu'on assiège.

Lignes de contre-approche, Tranchées que les assiégés ouvrent pour enfiler les travaux des assiégeants.

Lignes de circonvallation, Retranchements continus ou à intervalles, dont une armée couvre son camp, pour empêcher que

l'ennemi ne jette du secours dans la place qu'elle assiège.

Lignes de contrevallation, Retranchements qu'on élève du côté de la place qu'on assiège, quand la garnison en est forte, et que l'on craint les sorties.

Lignes de communication, Tranchées qu'on ouvre d'une parallèle à l'autre, pour faciliter les communications.

Lignes parallèles. Voyez PARALLÈLES.

Ligne de défense, ou *Ligne de frontière*, Ligne que, dans le système défensif d'un État, occupent ou doivent occuper les places fortes, les camps retranchés et les lignes.

Ligne de douanes, Bureaux de douane placés le long d'une frontière, d'une limite. On dit de même, à l'armée : *Ligne de postes. Ligne de sentinelles avancées.*

Ligne télégraphique, se disait d'Une suite de télégraphes aériens qui correspondaient entre eux. Il se dit aujourd'hui Des fils de fer qui transmettent, à l'aide de l'électricité, les dépêches d'un point à un autre.

Ligne de chemin de fer, Le parcours d'un chemin de fer. *La ligne de Paris à Orléans.* On dit dans un sens analogue, *Une ligne d'omnibus. La ligne des Boulevards.*

LIGNE, signifie, dans l'ancien système métrique, La douzième partie d'un pouce. *Cette règle a deux pieds six pouces quatre lignes de long. Ce cercle a quinze pouces huit lignes de diamètre. La ligne vaut un peu plus de deux millimètres.*

Ligne d'eau, La cent quarante-quatrième partie d'un pouce d'eau. *Il a cinq pouces trois lignes d'eau dans son jardin.*

LIGNE, en termes de Généalogie, La suite des membres d'une race, d'une famille. *Ligne ascendante*, Ligne des ascendants. *Ligne descendante*, Ligne des descendants. *Ligne directe, droite, collatérale, masculine, féminine. Les héritiers en ligne collatérale. Il descend en droite ligne d'un tel.*

LIGNÉE. s. f. Race descendante. *Avoir une nombreuse lignée. Ce prince est mort sans laisser de lignée.*

LIGNETTE. s. f. Ficelle de médiocre grosseur, pour faire des filets.

LIGNEUL. s. m. Fil enduit de poix, dont se servent les cordonniers.

LIGNEUX, EUSE. adj. T. de Botan. De la nature ou de la consistance du bois. *Plantes ligneuses. Fibres ligneuses. La coque de la noix est ligneuse.*

Le corps ligneux, Le bois de l'arbre.

LIGNITE. s. m. Charbon fossile, de formation récente, qui conserve des traces de substances végétales.

LIGUE. s. f. Union, confédération de plusieurs États, pour se défendre ou pour attaquer. *Ligue défensive. Ligue offensive. Ligue offensive et défensive. Puissante ligue. La ligue achéenne, étolienne. La ligue de Cambrai, d'Augsbourg, etc. Faire ligue ensemble. Faire une ligue. Former une ligue. Tel prince est entré dans la ligue, s'est détaché de la ligue. Rompre, négocier une ligue.*

Ligues grises, Les trois petites républiques qui composaient le corps des Grisons.

LIGUE, se dit, particulièrement et absolument, de L'union qui s'était formée en France, vers la fin du seizième siècle, sous prétexte de défendre la religion catholique contre les huguenots. *Du temps de la Ligue. Les mémoires de la Ligue. La procession de la Ligue. Prédicateur de la Ligue.*

Prov., *Vive le roi, vive la Ligue*, s'est dit De ceux qui se rangeaient alternativement et selon leur intérêt du côté du souverain ou du côté des ligueurs ; il se dit encore Des gens qui changent aisément d'opinion et de parti.

LIGUE, signifie aussi, Complot, cabale que plusieurs particuliers font ensemble pour réussir dans quelque projet ; et alors il se dit presque toujours en mauvaise part. *Dans cette ville, dans cette compagnie, il s'est fait une ligue. Ce grand écrivain eut bien de la peine à se défendre contre la ligue de ses ennemis.*

LIGUER. v. a. Unir dans une même ligue. *Il a ligué tous les princes chrétiens contre les Turcs.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, tant dans le sens réfléchi que dans le sens réciproque. *Il se ligua avec les mécontents pour exciter une sédition. Ces deux peuples se liguèrent contre leur ennemi commun. Toute l'Italie se ligua pour la défense de sa liberté. Les journalistes se sont ligués contre cette pièce.*

LIGUÉ, ÉE. part. passé.

LIGUEUR, EUSE. s. Il se dit seulement Des personnes qui étaient de la Ligue, du temps de Henri III et de Henri IV. *C'était un ligueur furieux. Cette femme était une ligueuse ardente.*

LIL

LILAS. s. m. Arbrisseau qui fleurit un des premiers au printemps, et qui porte de petites fleurs par bouquets très odorants et très nombreux. *Lilas blanc. Lilas rouge* ou *violet. Lilas de Perse.*

LILAS, s'emploie adjectivement et substantivement, pour désigner La couleur bleue mêlée de rouge, qui est le plus ordinairement celle du lilas. *La couleur lilas est fort agréable. Une robe lilas. Un ruban lilas. Le lilas pâle. Le lilas foncé.*

LILIACÉE. adj. f. T. de Botan. Il se dit Des plantes analogues au lis. *Plante liliacée.*

Il est aussi substantif. *Une liliacée. La famille des liliacées.*

LILLIPUTIEN, IENNE. adj. Il se dit D'une personne, d'une chose extrêmement petite, par allusion au pays imaginaire de Lilliput, dans le roman de Swift.

LIM

LIMACE s. f. ou **LIMAS**. s. m. Mollusque rampant, sans coquille, de forme allongée, à quatre tentacules, et ordinairement rougeâtre. *La bave de la limace. Les limaces se plaisent dans les lieux humides.*

LIMACE, est aussi un terme de Mécanique. Voyez VIS D'ARCHIMÈDE.

LIMAÇON. s. m. Mollusque rampant semblable à une limace, mais habitant une coquille dont l'ouverture est en forme de croissant. *Les cornes du limaçon. Cet homme vit retiré chez lui comme un limaçon dans sa coquille.*

LIMAÇON, en termes d'Anatomie, La partie osseuse du labyrinthe de l'oreille, qui a la forme d'une coquille de limaçon.

En Architect., *Escalier en limaçon*, Escalier qui tourne autour d'un noyau.

LIMAILLE. s. f. Les petites parties de métal que la lime fait tomber. *Limaille d'acier, de fer, d'or, d'argent. La limaille de fer est un remède. Prendre de la limaille.*

LIMANDE. s. f. Poisson de mer fort plat, et à peu près de la forme d'un carrelet, mais à peau rude. *Limande fraîche. Limande frite.*

LIMAS. s. m. Voyez LIMACE.

LIMBE. s. m. T. de Mathém. et d'Astron. Bord. *Le limbe d'un instrument de mathématique. Le limbe supérieur, le limbe inférieur du soleil. Le limbe supérieur, le limbe inférieur de la lune.*

En Botanique, *Le limbe d'une corolle, d'un calice*, Le bord supérieur et plus ou moins évasé d'une corolle, d'un calice. *Le limbe d'une feuille*, La partie plane et plus ou moins large d'une feuille.

LIMBES. s. m. pl. Lieu où, selon quelques théologiens, étaient les âmes de ceux qui étaient morts dans la grâce de Dieu, avant la venue de Notre-Seigneur, et où vont celles des enfants morts sans baptême. JÉSUS-CHRIST, *après sa mort, tira des limbes les patriarches, les prophètes.*

LIME. s. f. Outil de fer ou d'acier, plus ou moins long et étroit, d'une forme plate, ronde ou triangulaire, dont la surface est couverte d'entailles qui se croisent, et qui sert à dégrossir, à couper, à polir des métaux et quelquefois du bois. *Grosse, petite lime. Il faut passer la lime sur cette clef. Il faut polir ce bois avec la lime. Couper un barreau de fer avec une lime. Les dents de cette lime sont usées. Cette lime ne mord pas.*

Lime douce, Lime dont les entailles sont très peu profondes, et qui polit le métal en le limant.

Lime sourde, Lime qui ne fait pas de bruit quand on l'emploie. *Couper des barreaux de fer avec une lime sourde.*

LIME, s'emploie figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. Ainsi on dit, *Passer, repasser la lime sur un ouvrage de prose, de poésie*, Travailler à le corriger, à le perfectionner ; et dans des sens analogues : *Il faut encore donner quelques coups de lime à cet écrit, pour en faire disparaître les négligences, les aspérités. Donner le dernier coup de lime à un ouvrage.*

LIME. s. f. Sorte de petit citron qui a une eau fort douce, et que, par cette raison, l'on appelle *Lime douce*.

LIMER. v. a. Couper, dégrossir, amenuiser, polir avec la lime. *Limer un canon de fusil, un ressort de pendule, une grille de fer. Cela est forgé et limé.*

Il se dit, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit ; et alors il signifie, Corriger avec soin, polir, perfectionner. *Il a été six mois à limer ce poëme, cette pièce d'éloquence. Il n'a pas encore assez limé ses vers.*

LIMÉ, ÉE. part. passé.

LIMIER. s. m. Gros chien de chasse avec lequel le veneur quête et détourne la bête, pour la lancer quand on veut la courir. *Mener un limier au bois. Dresser un chien pour en faire un limier.*

Fig. et fam., *Limier de police*, Espion. *Les limiers de police, de la police sont à ses trousses.*

LIMINAIRE. adj. Il se dit D'un prologue, d'une épître, servant de préface à un livre.

LIMITATIF, IVE. adj. Qui limite, qui renferme dans des bornes certaines.

En Jurispr., *Assignat limitatif, disposition limitative*, Assignat, disposition dont l'objet est tellement déterminé, que le légataire n'a rien à demander, à prétendre sur le surplus des biens du testateur.

LIMITATION. s. f. Fixation, restriction, détermination. *Il a obtenu un congé sans aucune limitation de temps.*

LIMITE. s. f. Borne, ce qui sert à séparer un territoire, un terrain, d'un territoire, d'un terrain contigu ou voisin. *Les*

Pyrénées sont la limite de la France du côté de l'Espagne, sont la limite qui sépare l'Espagne de la France. La rivière sert de limite à ma propriété.

Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. *Les montagnes, les rivières sont les limites naturelles des pays. Les limites de la France et de l'Allemagne. Étendre, reculer, resserrer, rapprocher, régler des limites. Rester dans ses limites. Sortir de ses limites. Rentrer dans ses limites. Assigner, fixer les limites d'un État. Les commissaires qui travaillent au règlement des limites.*

Il s'emploie également au sens moral. *Son ambition est sans limites, n'a pas de limites, ne connaît pas de limites. Il ne donne point de limites à ses désirs. La limite qui sépare l'erreur de la vérité n'est pas toujours facile à marquer, à fixer, à reconnaître. Il a franchi, il a excédé la limite, les limites de son pouvoir. Je ne passerai point les limites que je me suis prescrites.*

LIMITE, signifie, en termes de Mathématiques, Toute grandeur dont une autre grandeur peut approcher à l'infini sans jamais l'égaler exactement. *La méthode, la théorie des limites.*

LIMITER. v. a. Borner, donner des limites. *La mer limite ce royaume au midi et au couchant. Ces deux princes ont limité leurs États par une convention amicale.*

Il se dit, figurément, en parlant Du prix et de la quantité des choses, du nombre des personnes, de la durée du temps. *Dans certaines villes, on limite le prix du pain. On a limité le nombre des avoués. On ne lui a point limité le temps de son voyage.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Limiter les pouvoirs d'un procureur fondé. Il ne peut souffrir qu'on limite son pouvoir, ses droits, son autorité.*

LIMITÉ, ÉE. part. passé. *Congé limité. Pour un temps limité. L'esprit de l'homme est fort limité.*

LIMITROPHE. adj. des deux genres. Qui est sur les limites. *Pays, terres limitrophes. Cette province est limitrophe de l'Allemagne.*

LIMON. s. m. Boue, terre détrempée, bourbe. *Les anguilles et quelques autres poissons se tiennent dans le limon. Ce fleuve traîne beaucoup de limon.*

Il s'emploie figurément, au sens moral, et signifie, Extraction, origine, nature, par allusion à la manière dont la Bible dit que le corps de l'homme a été formé. *Il se croit pétri d'un autre limon que les autres hommes. Nous sommes tous formés du même limon.*

LIMON. s. m. L'une des deux branches de la limonière d'une voiture. *Le limon droit, gauche d'une charrette. Les limons d'une charrette. Mettre un cheval dans les limons, en limons. Ce cheval ne veut pas tirer dans les limons.*

LIMON, en Architecture, Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

LIMON. s. m. Sorte de citron qui a beaucoup de jus. *Gros limon. Des limons aigres, verts. Du jus, du sirop de limon.*

LIMONADE. s. f. Boisson qui se fait avec du jus de limon ou de citron, de l'eau et du sucre. *La limonade est rafraîchissante. Boire un verre de limonade. Entrer dans un café, pour prendre une carafe de limonade, une limonade. Limonade cuite. Limonade gazeuse.*

LIMONADIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait et qui vend de la limonade, de l'orgeat, des liqueurs, du café, du chocolat, des glaces, etc.

LIMONEUX, EUSE. adj. Bourbeux, plein de limon. *Eau limoneuse. Terrain limoneux.*

LIMONIER. s. m. Cheval qu'on met aux limons. *Bon, fort limonier. Ce cheval est trop petit pour être limonier.*

LIMONIER. s. m. Arbre qui porte les limons.

LIMONIÈRE. s. f. Espèce de brancard formé par les deux limons adaptés au devant d'une voiture.

Il se dit aussi d'Une voiture à quatre roues, ayant, au lieu d'un timon, un brancard formé par deux limons.

LIMONITE. s. f. T. de Minéralogie. Sorte de minerai de fer.

LIMOSINAGE. s. m. Ouvrage de maçonnerie, fait avec des moellons et du mortier. *Maçonnerie de limosinage.*

LIMOUSINE. s. f. Manteau de poil de chèvre ou de grosse laine que portent les rouliers, et dont on se sert aussi dans les campagnes.

LIMPIDE. adj. des deux genres. Clair, net, transparent. *Eau, source limpide. Cette eau-de-vie est bien limpide.* Fig., *Un style limpide.*

LIMPIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est limpide. *Cette eau est d'une limpidité admirable. La limpidité d'un diamant. La limpidité de l'air, de l'atmosphère.* Fig., *La limpidité du style.*

LIMURE. s. f. Action de limer. *La limure de cette grille sera longue.*

Il signifie aussi, L'état d'une chose limée. *Cette tabatière est d'une limure parfaite. La limure de ces pistolets est très fine.*

Il se dit, quelquefois, dans le sens de *Limaille.*

LIN

LIN. s. m. Plante dont la graine est employée à beaucoup d'usages, et dont la tige fournit un fil qui sert à fabriquer des toiles fines et des dentelles. *Semer, cueillir du lin. Fleur, graine de lin. Farine de graine de lin. Eau de graine de lin. Huile de lin. Fil de lin. Filer du lin. Toile de lin. De fin lin. Du lin moelleux.*

LIN, absolument, se prend quelquefois pour La toile faite de lin. *Être vêtu de lin. De longs habits de lin.*

Gris de lin, Couleur qui ressemble à celle de la fleur de lin. *Le gris de lin est une couleur fort douce.* On l'emploie adjectivement. *Couleur gris de lin. Ruban gris de lin.*

LINAIRE. s. f. Plante ainsi nommée parce que ses feuilles ont de la ressemblance avec celles du lin. On la nomme aussi *Lin sauvage.*

LINCEUL. s. m. Drap de toile dont on se sert pour ensevelir un mort. *Il n'y avait pas même un linceul pour l'ensevelir.*

LINÉAIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a rapport aux lignes, qui se fait par des lignes. *Problème linéaire. Perspective linéaire. Étude du dessin linéaire. Mesures linéaires*, Mesures de longueur.

Il signifie, en termes d'Algèbre, Qui est du premier degré, ou qui n'admet qu'une seule solution. *Problème linéaire. Équation linéaire.*

En Botanique, *Feuille linéaire*, Feuille très étroite dans toute sa longueur. *Les feuilles de la plupart des graminées sont linéaires.*

LINÉAL, ALE. adj. T. de Jurisprudence. Qui est dans l'ordre d'une ligne. *Succession linéale. Substitution graduelle et linéale.*

LINÉAMENT. s. m. Trait, ligne délicate, ou Première trace, premier rudiment d'un être, d'un objet. *Les physionomistes prétendent juger du caractère par les linéaments du visage. On aperçoit dans l'œuf les premiers linéaments du poulet.*

Il s'emploie quelquefois au sens moral. *Il n'a encore tracé que les premiers linéaments de son ouvrage.*

LINGE. s. m. Toile mise en œuvre selon les différents usages auxquels on veut l'employer. *Beau linge. Gros linge. Menu linge. Linge fin. Linge plain, uni, ouvré, damassé. Linge neuf. Vieux linge. Linge sale. Blanchir, empeser, savonner, repasser, faire sécher du linge. Mettre du linge à la lessive. Du linge blanc de lessive. Accoupler le linge. Changer de linge. Prendre, mettre du linge. Mettre des chemises, des serviettes au linge sale. Donner son linge à la blanchisseuse. Compter son linge. Cette blanchisseuse ne ménage pas le linge. Blanchisseuse de gros linge. Blanchisseuse de linge fin, de menu linge*, ou simplement, *Blanchisseuse de fin. Ouvrière en linge. Travailler en linge. Faire du linge. Coudre du linge. Marquer du linge. Linge de coton. Linge de corps*, Chemises, mouchoirs, etc. *Linge de table*, Nappes, serviettes, etc. *Linge de lit*, Draps, taies d'oreillers, etc. *Linge de cuisine*, Tabliers, torchons, etc. On dit, particulièrement, en parlant Du linge de corps : *Il a bien du linge. Être sans linge. Il a de beau linge. Être en linge blanc.*

Il signifie encore, Un morceau de linge. *Essuyer avec un linge. Se frotter avec des linges chauds. Un linge à barbe.*

Il est blanc, elle est blanche comme un linge, se dit D'une personne qui a blêmi subitement.

Prov., *Il n'a pas plus de force qu'un linge mouillé*, Il est d'une faiblesse extrême de corps ou de caractère. On dit figurément, dans le même sens, *C'est un linge mouillé.*

Prov. et fig., *Il faut laver son linge sale en famille*, Il ne faut pas mettre le public dans la confidence de fâcheuses affaires domestiques.

LINGER, ÈRE. s. Celui, celle qui fait commerce de toile, qui vend, qui fait du linge, qui travaille en linge ; et, dans une communauté, un collège, Celui, celle qui a la garde et le soin du linge. *Il est linger. Elle est lingère. Marchand linger. Marchande lingère. Boutique, magasin de linger, de lingère. Acheter du linge tout fait chez les lingères.*

LINGERIE. s. f. Commerce de linge, métier de linger, de lingère. *Elle sait bien la lingerie. Il entend bien la lingerie.*

Il se dit aussi, dans les hôpitaux, dans les collèges, dans les grandes maisons, etc., Du lieu où l'on serre le linge. *Aller à la lingerie.*

LINGOT. s. m. Barre ou morceau de métal fondu, qui n'est ni monnayé ni ouvragé. Il se dit principalement en parlant De l'or et de l'argent. *Lingot d'or, d'argent. De l'or, de l'argent en lingot.*

LINGOT, en termes de Chasse, Petit morceau de fer ou de plomb, de forme cylindrique, dont on charge quelquefois le fusil, au lieu de balles. *Tirer un sanglier avec des lingots.*

LINGOTIÈRE. s. f. Morceau de fer creux et long, destiné à recevoir le métal en fusion qui doit former le lingot.

LINGUAL, ALE. adj. (On prononce *Lingoual.*) Qui appartient, qui a rapport à la langue. En Anatomie : *Muscle, nerf lingual. Artère linguale.*

LINGUAL, en Grammaire, se dit Des articulations, des consonnes formées par les différents mouvements et les différentes positions de la langue. *D, T, L, N, R sont des consonnes linguales.* Dans ce sens, il s'emploie quelquefois substantivement, au féminin. *Une linguale.*

LINGUISTE. s. m. (Dans ce mot et dans le suivant, on prononce UI diphtongue.) Celui qui écrit sur les principes et les rapports des langues, ou qui en fait une étude spéciale. *Un savant, un habile linguiste.*

LINGUISTIQUE. s. f. Étude des principes et des rapports des langues, science de la grammaire générale appliquée aux diverses langues. *Depuis quelques années, la linguistique a fait de grands progrès.*

LINIER, IÈRE. adj. Qui a rapport au lin. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Industrie linière,* La fabrication des étoffes de lin. On a dit aussi, *Marchand linier, marchande linière,* Marchand, marchande qui faisait le commerce du fil et des étoffes de lin.

LINIÈRE. s. f. T. d'Agriculture. Terre semée en lin.

LINIMENT. s. m. T. de Médec. Médicament fait d'huile et d'autres substances, qui s'emploie en friction, et qui est propre à adoucir, amollir et résoudre. *Résoudre une tumeur par des liniments.*

LINON. s. m. Sorte de toile de lin, très claire et très déliée. *De la toile de linon,* ou plus ordinairement, *Du linon. Linon uni, rayé. Une robe de linon.*

LINOT, NOTTE. s. Petit oiseau de plumage gris, à bec conique, dont le chant est très agréable. Le nom de la femelle s'emploie communément, même en parlant Du mâle. *Le chant d'une linotte. Siffler une linotte. Linotte de vigne.*

Fig. et fam., *Il a une tête de linotte, c'est une tête de linotte,* Il a bien peu de jugement, son esprit est fort léger.

LINTEAU. s. m. Pièce de bois, de pierre, ou même de fer, qui se met en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, pour en former la partie supérieure et soutenir la maçonnerie. *Il faut mettre là un linteau. Ce bois est bon à faire des linteaux.*

Il se dit, en Serrurerie, d'Un bout de fer placé au haut d'une porte ou d'une grille, pour recevoir les tourillons.

LIO

LION, ONNE. s. Quadrupède carnivore, d'un poil tirant sur le roux, très fort, très courageux, qui habite principalement l'Afrique : le mâle a le cou entouré d'une crinière. *On appelle le lion le roi des animaux. La gueule, les ongles d'un lion. Le rugissement d'un lion. Un lion rugissant. Une lionne qui défend ses petits.*

Fig., *C'est un lion, un vrai lion, il est hardi comme un lion,* Il est très brave. *Se défendre comme un lion,* Se défendre avec un très grand courage.

Fig., *C'est une lionne, une vraie lionne, elle est comme une lionne,* se dit D'une femme en fureur.

Prov. et fig., *Coudre la peau du renard à celle du lion,* Joindre la ruse à la force.

Fig. et fam., *C'est l'âne couvert de la peau du lion,* se dit D'un faux brave qui prend un ton menaçant.

Prov. et fig., *A l'ongle on connaît le lion,* Il suffit d'un seul trait, d'un mot, pour juger du caractère ou du génie d'un homme.

Prov. et fig., *Partage du lion,* Partage où le plus fort s'empare de tout.

Lion marin, Quadrupède du genre des phoques qui porte une crinière.

En Astronomie, *Le Lion,* Le cinquième signe du zodiaque, qui est ordinairement indiqué, dans les cartes astronomiques, par la figure d'un lion. *Le soleil entre dans le Lion vers la fin de juillet. Le signe du Lion.*

LIONCEAU. s. m. Diminutif. Le petit d'un lion.

LIP

LIPOTHYMIE. s. f. T. de Médec. Privation momentanée du sentiment et du mouvement.

LIPPE. s. f. La lèvre d'en bas, lorsqu'elle est trop grosse ou trop avancée. *Avoir une grosse lippe. Une vilaine lippe.* Il est familier.

Faire sa lippe, faire une grosse lippe, une vilaine lippe, Faire la moue, bouder.

LIPPÉE. s. f. Bouchée. *Deux ou trois bonnes lippées.* Il est familier et vieux.

Il signifie quelquefois, Repas; et, dans ce sens, il s'emploie toujours avec l'épithète de *franche,* comme dans ces phrases : *Il a eu là une franche lippée,* Il a fait un bon repas qui ne lui a rien coûté. *C'est un chercheur de franches lippées,* C'est un parasite de profession.

LIPPITUDE. s. f. T. de Médec. Écoulement trop abondant de la chassie.

LIPPU, UE. adj. Qui a une grosse lèvre. *Les nègres sont lippus.* Il est familier.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un gros lippu.*

LIQ

LIQUATION. s. f. (On prononce *Licouacion.*) Opération de métallurgie, qui consiste à séparer, par une douce chaleur, un métal très fusible d'un autre beaucoup moins fusible, avec lequel il est allié : c'est ainsi qu'on retire la petite portion d'argent contenue dans le cuivre de quelque minerai, après avoir uni celui-ci au plomb. La *liquation* s'appelle aussi *ressuage.*

Pièces de liquation, Gâteaux de cuivre allié au plomb.

LIQUÉFACTION. s. f. Changement d'état d'une substance qui, par l'effet de la chaleur, passe de l'état solide à l'état liquide. *La liquéfaction de la cire.*

LIQUÉFIABLE. adj. des deux genres. Qui peut être amené à l'état liquide.

LIQUÉFIER. v. a. Fondre, rendre liquide. *Le feu liquéfie le plomb, l'argent, etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La cire se liquéfie par la chaleur.*

LIQUÉFIÉ, ÉE. part. passé.

LIQUEUR. s. f. Substance fluide et liquide. *L'eau est la plus abondante des liqueurs. La plupart des corps solides descendent dans les liqueurs en raison de leur poids.*

Il se dit particulièrement de Certaines boissons qu'on obtient par la distillation, et d'autres boissons dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin. *Liqueur spiritueuse. Liqueur forte. Liqueur douce. Il ne boit jamais de liqueur. L'abus des liqueurs est contraire à la santé. Marchand de liqueurs.*

Vins de liqueur, Certains vins qu'on boit en petite quantité, à l'entremets et au dessert.

Ce vin a de la liqueur, trop de liqueur, se dit D'un vin ordinaire qui a trop de douceur.

Liqueurs fraîches, Boissons rafraîchissantes, telles que la limonade, l'eau de groseille, de grenade, etc.

LIQUIDAMBAR. s. m. Arbre résineux de la famille des Amentacées, dont une espèce originaire de l'Amérique septentrionale produit le *Styrax liquide.*

LIQUIDATEUR. adj. Chargé de travailler, de présider à une liquidation de comptes, ou de créances. *Commissaire liquidateur.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Le liquidateur de ce compte, de cette faillite.*

LIQUIDATION. s. f. T. de Jurispr., de Finance et de Commerce. Action par laquelle on règle, on fixe ce qui était indéterminé, en toute espèce de comptes. *Liquidation de dépens, d'intérêts, de compte. Liquidation de fruits. Liquidation et partage d'une succession. Il travaille à la liquidation de ses dettes, de son bien, de ses comptes.*

Liquidation d'une société de commerce, se dit Des opérations relatives au payement des dettes et au partage entre les associés de l'actif restant, lorsque la société cesse.

LIQUIDE. adj. des deux genres. Qui coule ou qui tend à couler. *Les corps liquides. Ce breuvage est trop épais, il n'est pas assez liquide.*

Métal liquide, Métal en état de fusion.

En Poésie, *La plaine liquide,* La mer; et, *Le liquide élément,* L'eau.

Confitures liquides, Marmelades, gelées, confitures qui sont dans du sirop.

En Grammaire, *Consonnes liquides,* ou simplement et substantivement, *Liquides,* Les quatre lettres L, M, N, R, qui, étant employées à la suite d'une autre consonne dans une même syllabe, sont coulantes, et se prononcent aisément.

LIQUIDE, se dit figurément, en parlant De bien et d'argent, et signifie, Net et clair, qui n'est point sujet à contestation, qui n'est point chargé de dettes. *Il lui reste dix mille écus de bien clair et liquide. Il a vingt mille francs d'argent sec et liquide. Nous avons compté ensemble, il me doit tant de liquide. On ne peut saisir que pour une dette liquide et certaine. En matière de dettes, la compensation ne doit se faire que de liquide à liquide,* c'est-à-dire, D'une somme liquide à une autre qui le soit aussi.

LIQUIDE, s'emploie aussi substantivement dans le premier sens ci-dessus indiqué. *Les liquides ont plus d'action sur les autres corps que les solides.*

Il se dit, particulièrement, Des boissons spiritueuses, acides ou fermentées. *Droits sur les liquides. Il est chargé de fournir les liquides nécessaires au service de l'armée.*

Il se dit également, surtout en Médecine, de Quelques autres boissons, ou aliments liquides, tels que le lait, le bouillon, les consommés, etc. *Couper du lait avec un autre liquide. Cet homme a la fièvre, il ne doit vivre que de liquides.*

LIQUIDER. v. a. T. de Jurispr., de Finance et de Commerce. Régler, fixer ce qui était indéterminé. *On a liquidé les dépens. Liquider les intérêts à tant. Liquider ses*

dettes. Liquider la restitution des fruits. Liquider une succession.

Liquider son bien, Payer ses dettes en vendant une partie de son bien, de manière que le restant soit libre de créances.

LIQUIDER, avec le pronom personnel, signifie, S'acquitter, éteindre ses dettes. *Je ne lui dois plus rien, je me suis liquidé avec lui.*

LIQUIDÉ, ÉE. part. passé.

LIQUIDITÉ. s. f. Qualité des substances liquides. *La liquidité du mercure.*

LIQUOREUX, EUSE. adj. Qui est comme de la liqueur. Il ne se dit guère que De certains vins qui ont une douceur particulière, comme les vins muscats et quelques autres. *Des vins liquoreux. Boisson trop liquoreuse.*

LIQUORISTE. s. des deux genres. Celui, celle qui fait et vend des liqueurs. *Un fonds de liquoriste. Marchande liquoriste.*

LIR

LIRE. v. a. (*Je lis, tu lis, il lit; nous lisons, etc. Je lisais. Je lus, vous lûtes, ils lurent. Je lirai. Lis. Que je lise. Que je lusse. Lisant.*) Suivre des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en connaissant la valeur des lettres et en les assemblant en mots, soit qu'on profère les mots, soit qu'on ne les profère pas. *Apprendre à lire. Lire tout bas, tout haut, à haute voix. Lire couramment. Il ne sait ni lire ni écrire. Il lit bien le grec, l'hébreu. Il s'est gâté la vue à lire de vieux manuscrits. Lire avec des lunettes. Lire à rebours. Une écriture malaisée à lire. Lire toute sorte d'écritures.*

Il signifie aussi, Prononcer à haute voix ce qui est écrit ou imprimé. *Il lit bien, il lit mal. Il lit distinctement. Il ne sait pas lire. Il nous a lu un long discours. Je vais vous lire mes vers. Ce prince avait l'usage de se faire lire quelque bon livre pendant ses repas.*

Il se dit encore en parlant Des lectures qu'on fait pour son instruction ou pour son amusement. *Lire avec application. Lire l'Écriture sainte, l'histoire grecque, l'histoire romaine, l'histoire de France. Il ne suffit pas de lire, il faut retenir ce qu'on a lu. C'est un homme qui a beaucoup lu.* On dit de même, *Lire une lettre, un billet, un avis, etc.*

Fig., *C'est un ouvrage qu'on ne peut lire*, se dit D'un ouvrage ennuyeux, ou mal écrit, ou licencieux.

Fig. et fam., *Ce livre, cet ouvrage se laisse lire*, On le lit sans fatigue, sans ennui.

Lire la musique, Parcourir des yeux une musique notée, avec la connaissance des sons que les notes figurent, et des diverses modifications que ces sons doivent recevoir. *Il lit facilement la musique. Il ne sait pas lire la musique.*

LIRE, se dit encore en parlant De quelque livre qu'un professeur explique à ses auditeurs, et qu'il prend pour sujet des leçons qu'il leur donne. *Ce professeur nous lisait Homère. Un régent qui lit Virgile à ses écoliers.* On dit, en ce sens, à un écolier : *Quel auteur vous lit-on dans votre classe? Quel auteur lisez-vous dans votre classe?*

Il signifie quelquefois, Comprendre ce qui est écrit ou imprimé dans une langue étrangère. *Il ne parle pas l'anglais, mais il le lit avec assez de facilité.*

LIRE, signifie au figuré, Pénétrer quelque chose d'obscur ou de caché. *Lire dans la pensée, dans le cœur, dans les yeux de quelqu'un. Je lis dans vos yeux, dans vos regards, sur votre visage, que vous êtes mécontent. Lire dans les astres, dans l'avenir.*

LU, UE. part. passé.

LIRON. s. m. Voyez LEROT.

LIS

LIS. s. m. (On prononce l'S.) Plante bulbeuse qui porte, sur une haute tige, des fleurs à six pétales. *Oignon de lis. Tige de lis. Planter des lis. Lis blanc. Lis jaune. Lis bleu. Lis orangé. Le martagon est une espèce de lis.*

Il se prend le plus souvent pour La fleur du lis blanc. *La blancheur des lis. Blanc comme un lis. Le lis est le symbole de la virginité, de la candeur, de l'innocence, de la pureté.*

Fig., *Teint de lis, teint de lis et de rose*, Teint extrêmement blanc, teint blanc et vermeil. On dit de même poétiquement, *Les lis de son teint, de son visage.*

En Armoiries, *Fleur de lis*, Figure imitant à peu près trois fleurs de lis unies ensemble, celle du milieu droite, et les deux autres ayant leurs sommités courbées en dehors. *Fleur de lis d'or, d'argent, de gueules, etc. Autrefois l'écu de France avait trois fleurs de lis d'or en champ d'azur. Cette famille porte une fleur de lis dans ses armoiries. Semé de fleurs de lis.* Dans tous ces exemples, l's du mot *lis* ne se prononce point.

Poétiq., *Les Lis*, se disait autrefois de La France. *L'empire des Lis. Le trône des Lis.* On prononce l'*s*.

Siéger, être assis sur les fleurs de lis, s'est dit De ceux qui exerçaient quelque charge de magistrature, et surtout des membres d'une cour supérieure; par allusion aux tapis semés de fleurs de lis dont leurs sièges étaient couverts.

Fleur de lis, signifie aussi, La marque représentant une fleur de lis, qu'on imprimait anciennement, avec un fer chaud, sur l'épaule des malfaiteurs condamnés à une peine afflictive et infamante. *Il avait la fleur de lis sur l'épaule.* Voyez FLEURDELISER.

LISÉRÉ. s. m. Ruban fort étroit dont on borde un habit, un gilet, etc. *Liséré d'or, d'argent, de soie.*

Il se dit aussi d'Une raie plus ou moins étroite qui borde un ruban, un mouchoir, etc., et qui est d'une couleur différente de celle du fond. *Un ruban blanc avec un liséré rose. Ce mouchoir a un liséré violet.*

LISERON. s. m. Plante à fleurs en entonnoir, dont on connaît plusieurs espèces, qui la plupart sont grimpantes, et s'entortillent autour des plantes voisines.

LISET. s. m. Le convolvulus des haies, appelé aussi *Grand liseron.*

LISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a l'habitude de lire beaucoup. *C'est un grand liseur, une grande liseuse. C'est une grande liseuse de romans.* Il est familier.

LISIBLE. adj. des deux genres. Qui est aisé à lire. *Son écriture n'est pas belle, mais elle est lisible. Ces caractères ne sont pas lisibles, ils sont à demi effacés.*

Fig., *Cela n'est pas lisible*, se dit D'un ouvrage très mal écrit, très ennuyeux.

LISIBLEMENT. adv. D'une manière lisible. *Il n'écrit pas bien, mais il écrit lisiblement.*

LISIÈRE. s. f. Ce qui termine des deux côtés la largeur d'une étoffe; la partie où la trame s'est bouclée par le retour de la navette sur elle-même. *Dans quelques étoffes, la lisière est d'un autre tissu et d'une autre couleur que le fond. Lisière rouge, bleue, rayée, etc. Lisière d'or, d'argent. Belles, fortes lisières. Les lisières, ayant plus de fils en chaîne que le fond, sont aussi d'un tissu plus serré. Ce drap a cinq quarts de large entre les deux lisières. Lever les lisières d'un drap. Mettre des lisières de drap à une porte, pour empêcher le vent de pénétrer. Chaussons de lisières.*

Il se dit, par extension, Des bandes d'étoffe, des cordons, attachés par derrière aux robes des petits enfants, et servant à les soutenir quand ils marchent. *Tenir un enfant par la lisière. Mener un enfant à la lisière. Cet enfant commence à marcher sans lisières, n'a plus besoin de lisières.*

Prov. et fig., *Il sera toujours à la lisière; c'est un homme qu'on mène à la lisière, par la lisière*, se dit D'un homme qui se laisse gouverner.

LISIÈRE, signifie aussi figurément, Les extrémités d'une province, d'un pays considéré comme limitrophe d'un autre. *La lisière de Champagne, de Picardie. Les villages qui sont sur la lisière de cette province. Il est des lisières de Normandie. Sur les lisières.* On dit aussi, *La lisière, les lisières d'un bois, d'une forêt.*

LISSE. adj. des deux genres. Uni et poli. *Surface lisse. Une étoffe lisse. Du papier lisse. Tronc lisse. Écorce lisse. Menton lisse. Tous les corps lisses sont froids au toucher. Cela est lisse comme du verre.*

Colonne lisse, Colonne dont le fût est uni, sans cannelures et sans ornements.

LISSE. s. f. T. de Manufact. Voyez LICE.

LISSE. s. f. T. de Marine. Voyez PRÉCEINTE.

LISSER. v. a. Rendre lisse. *Lisser du linge, de la dentelle, du papier, des bas.*

LISSÉ, ÉE. part. passé. *Papier lissé.*

LISSEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui lisse la surface d'un papier ou d'une étoffe pour la rendre brillante.

LISSOIR. s. m. Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, ou d'autre matière dure, avec lequel on lisse le linge, le papier, etc. *Lissoir de verre, de marbre. Passer le lissoir sur le linge.*

LISTE. s. f. Catalogue de plusieurs noms. Il se dit ordinairement Des personnes. *Liste des conseillers d'État, des membres d'un tribunal, des membres de l'Académie. Il a demandé la liste de ses juges. On a formé la liste des jurés. Celui-là n'est pas sur ma liste. Dresser la liste des morts et des blessés, après une bataille. Voilà des noms qui ne servent qu'à enfler, qu'à allonger la liste. Je me suis écrit sur la liste chez le portier.*

Il se dit aussi Des choses. *La liste des promotions. Ce livre-là n'était pas dans ma liste, sur la liste. La liste de la loterie, des numéros sortants, gagnants.*

Liste civile, Somme votée par le corps législatif pour les dépenses de la couronne, dans les monarchies constitutionnelles. *Cette dépense est à la charge de la liste civile. Être payé sur les fonds de la liste civile, sur la liste civile.*

LISTEL. s. m. T. d'Archit. Petite moulure carrée et unie qui surmonte ou qui accompagne une autre moulure plus grande, ou qui sépare les cannelures d'une colonne, d'un pilastre. Il fait au pluriel *Listeaux.*

LISTON. s. m. T. de Blason. Petite bande qui porte la devise.

LIT

LIT. s. m. Meuble sur lequel on se couche pour dormir ou pour se reposer. On comprend, ordinairement, sous ce nom tout ce qui compose ce meuble, savoir : le bois de lit, le tour de lit, le ciel de lit, la paillasse ou le sommier, les matelas, le lit de plume, le chevet ou le traversin, les draps, la couverture, la courte-pointe, etc. *Grand, petit lit. Lit de six pieds. Un lit bien garni. Dresser, tendre un lit. Placer un lit dans l'alcôve. Une chambre à deux lits. Le devant, les pieds, le chevet, le dos, la ruelle du lit. Des draps de lit. Se mettre, être, se tenir au lit. Se lever, sortir du lit. Sauter du lit. Descendre à bas du lit. Se jeter sur son lit, hors de son lit, à bas de son lit. Je l'ai pris au sortir du lit, au saut du lit. Je l'ai trouvé encore au lit. Il est si pauvre, qu'il n'a pas un lit où se coucher. Il est mort dans son lit. Fonder un lit dans un hôpital.*

Ils font lit à part, se dit D'un mari et d'une femme qui ne couchent point ensemble ; et, *Ils ne font qu'un lit,* D'un mari et d'une femme qui couchent ensemble.

Fam., *Aller du lit à la table et de la table au lit,* Ne faire que manger et dormir.

Prendre le lit, S'aliter pour cause de maladie.

Garder le lit, ne pas quitter le lit, Demeurer au lit à cause de quelque incommodité.

Fig., *Être au lit de la mort, au lit de mort, sur son lit de mort,* Être à l'extrémité. *Il ne faut pas attendre, pour faire pénitence, qu'on soit au lit de la mort. Je l'ai vu sur son lit de mort.* On dit aussi, *À son lit de mort,* Avant de mourir, en mourant. *À son lit de mort, il a fait restitution de ce qu'il s'était injustement approprié.*

Mourir dans son lit, Mourir d'une mort naturelle.

Fig., *Lit de misère,* Lit où l'on place une femme pour l'accoucher.

Fig., *Lit de douleur,* Lit dans lequel est couchée une personne souffrante, gravement malade. *J'ai passé un grand mois sur le lit de douleur.*

Lit nuptial, Le lit où les nouveaux mariés couchent la première nuit de leurs noces. *Le curé vint bénir le lit nuptial.*

Lit de parade, Lit tendu dans une chambre, plutôt pour l'ornement que pour l'usage.

Lit de parade, se dit aussi d'Un lit où l'on expose, durant quelques jours, les princes ou grands seigneurs après leur mort, avant de les inhumer.

Lit de repos, Petit lit bas, sans rideau et sans pavillon, où l'on se repose pendant le jour.

Lit de sangle, Lit fait de sangles, et plus souvent d'un morceau de coutil attaché à deux longues pièces de bois, soutenues par des pieds ou jambages qui se croisent.

Lit de camp, Petit lit dont le bois se démonte de manière qu'on peut le transporter facilement.

Lit de camp, se dit aussi d'Une espèce de couchette formée de planches inclinées, qui sert de lit dans un corps de garde.

Lit de veille, Lit qu'on dresse dans la chambre d'un malade pour le veiller.

Lit mécanique, Lit disposé de manière à changer la literie d'un malade, sans avoir à le déplacer.

Lit orthopédique, Espèce de lit qui renferme un mécanisme propre à redresser les personnes contrefaites.

LIT, se prend quelquefois pour Le bois et le fond du lit : *Un lit de bois de noyer, d'acajou, de merisier, de chêne. Monter, démonter un lit ;* et quelquefois pour Le tour du lit : *Un lit d'été, d'hiver. Un lit de damas, de percale, d'indienne.* On dit, dans un sens analogue à la première acception, *Un lit de fer.*

Il se prend aussi pour Les matelas et le lit de plume sur lesquels on se couche. *Un bon lit. Un lit bien mollet. Un méchant lit. Un lit bien dur.*

Faire le lit, faire un lit, Le mettre en tel état que l'on puisse y coucher. *Faites mon lit.* On dit aussi : *Accommoder un lit. Défaire, découvrir, bassiner un lit. Etc.*

Prov. et fig., *Comme on fait son lit on se couche,* Il faut s'attendre au bien ou au mal qu'on s'est préparé par la conduite qu'on a tenue, par les mesures qu'on a prises.

Lit de plume, Toile ou coutil rempli de plume, et de la grandeur du lit.

LIT, se dit, par extension, de Tout lieu où l'on peut se coucher. *Un lit de gazon, de fougère, de verdure. Il couche sur la terre, c'est là son lit.*

Lit de justice, Trône sur lequel le roi s'asseyait dans le parlement de Paris, lorsqu'il y tenait un séance solennelle. *Le roi étant dans son lit de justice, séant en son lit de justice.* Il se dit aussi de La séance même. *Le roi tint ce jour-là son lit de justice.*

Mourir au lit d'honneur, Mourir à la guerre, dans un combat, à l'attaque ou à la défense d'une place. On le dit aussi, figurément, D'un homme qui meurt dans l'exercice d'une profession honorable. *Il est mort au lit d'honneur.*

LIT, se prend quelquefois, figurément, dans la signification de Mariage. *Les enfants du premier lit, du second lit. Il a des enfants de deux lits.*

LIT, se dit encore, par analogie, Du canal dans lequel coule une rivière. *Le lit de la rivière. La Durance change souvent de lit. Le lit de ce fleuve est peu profond. La Loire, qui était sortie de son lit, y est rentrée.* On dit aussi, *Le lit de la mer, de l'Océan.*

En termes de Marine, *Le lit du vent, d'un courant,* La direction du vent, d'un courant.

Le lit d'un banc de pierre dans la carrière, d'une assise dans une construction de pierre, Le dessus et le dessous d'un banc de pierre, d'une assise.

LIT, signifie aussi, figurément, Couche d'une chose quelconque qui est étendue sur une autre. *Dans ce terrain vous trouverez un lit de terre, puis un lit d'argile, puis un lit de sable. Un lit de pierre. Un lit de moellon. Un lit de mortier. Un lit de fumier, de terreau. Pour faire ce sirop, il faut mettre dans un vase un lit de tranches de pommes, puis un lit de sucre, etc. Lit sur lit.*

LITANIES. s. f. pl. Prière faite en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints, en les invoquant les uns après les autres. *Dire, réciter, chanter les litanies. Les litanies de la Vierge, des saints. Ce saint n'est pas dans les litanies.*

LITANIE, au singulier, se dit figurément d'Une longue et ennuyeuse énumération. *Il nous a fait une longue litanie de ses prouesses, de ses plaintes, de ses chagrins. C'est une litanie à n'en plus finir.*

LITEAU. s. m. Il se dit Des raies colorées qui traversent, d'une lisière à l'autre, certaines nappes et serviettes de linge uni, et qui sont à quelque distance des extrémités. On ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Des serviettes à liteaux.*

LITEAU. s. m. T. de Chasse. Lieu où le loup se repose pendant le jour.

LITÉE. s. f. T. de Chasse. Réunion de plusieurs animaux dans le même gîte, dans le même repaire.

LITERIE. s. f. Ensemble des objets qui composent un lit, et particulièrement Les matelas et les couvertures. *Une maison de literie. La literie d'un hôpital.*

LITHARGE. s. f. Oxyde de plomb fondu et cristallisé en lames. *Le vin dans lequel on a mis de la litharge est très nuisible.*

LITHARGÉ, ÉE, ou **LITHARGIRÉ, ÉE.** adj. Altéré avec de la litharge. *La vente du vin lithargé est défendue et punie.*

LITHIASE, ou **LITHIASIE.** s. f. T. de Médec. Formation de la pierre dans le corps humain.

Il se dit aussi d'Une maladie des paupières, laquelle consiste en de petites tumeurs dures et comme pétrifiées, qui se forment sur leurs bords.

LITHOCOLLE. s. f. Ciment de résine et de vieille brique, dont les lapidaires se servent pour attacher et assujettir les pierres précieuses qu'ils veulent tailler sur la meule.

LITHOGRAPHE. s. m. Celui qui imprime par les procédés de la lithographie. On dit aussi, *Imprimeur lithographe.*

LITHOGRAPHIE. s. f. Procédé par lequel on obtient sur du papier, au moyen de la presse, l'empreinte de ce qui a été dessiné ou écrit, sur une pierre d'une espèce particulière, avec un crayon ou avec une encre d'une certaine composition. *La lithographie est une invention de la fin du dix-huitième siècle.*

Il se dit aussi Des épreuves, des feuilles imprimées par ce procédé. *Cette lithographie est nette, pâle, effacée. Collection de lithographies.*

Il se dit par extension, dans un sens analogue à celui d'Imprimerie, de L'atelier d'un lithographe. *Établir une lithographie.*

LITHOGRAPHIER. v. a. Imprimer par les procédés de la lithographie. *On a lithographié les figures de ce livre.*

LITHOGRAPHIÉ, ÉE. part. passé. *Portraits lithographiés.*

LITHOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la lithographie, qui s'emploie dans la lithographie. *Imprimerie lithographique. Pierre lithographique. Encre lithographique.*

LITHOLOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle, qui a les pierres pour objet.

LITHOLOGUE. s. m. Celui qui s'occupe de lithologie, qui écrit sur cette science.

LITHONTRIPTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qu'on a crus propres à dissoudre la pierre dans la vessie.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, au masculin. *On n'a point encore trouvé de véritables lithontriptiques.*

LITHOPHAGE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Qui mange la pierre. Il se dit De certains coquillages qui s'introduisent dans les rochers et s'y creusent des demeures. On l'emploie quelquefois substantivement.

LITHOPHYTE. s. m. T. d'Hist. nat. Production marine qui tient de la pierre par sa dureté, et de la plante par sa forme. *Diverses espèces de polypiers sont des litho-*

phytes. Les lithophytes ont occasionné de grands débats parmi les naturalistes.

LITHOTOME. s. m. Instrument de chirurgie avec lequel on fait une ouverture à la vessie, pour en tirer la pierre.

LITHOTOMIE. s. f. T. de Chirurg. Taille ou opération par laquelle on tire une pierre de la vessie. On dit aussi *Cystotomie*.

LITHOTOMISTE. s. m. Chirurgien qui s'applique particulièrement à l'opération de la taille.

LITHOTRITEUR. s. m. T. de Chirurg. Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE. s. f. (On prononce *Lithotricie*.) T. de Chirurg. Opération par laquelle on broie la pierre dans la vessie, en y introduisant un lithotriteur par le canal de l'urètre. *La lithotritie est d'invention récente.*

LITIÈRE. s. f. Paille ou autre espèce de fourrage, qu'on répand dans les écuries, dans les étables, sous des chevaux, des bœufs, des moutons, etc., afin qu'ils se couchent dessus. *Litière fraîche. Vieille litière. Faire la litière aux chevaux, aux vaches, etc. Faites bonne litière à ces chevaux.*

Ce cheval est sur la litière, Il est malade ou estropié à ne pouvoir sortir de l'écurie.

Prov. et fig., *Être sur la litière*, se dit D'un homme qui est malade au lit, et de celui que l'âge ou de grandes fatigues ont mis hors d'état d'agir. *Il n'a plus la force de travailler, le voilà maintenant sur la litière. Tous ses gens sont sur la litière.*

Prov. et fig., *Faire litière d'une chose*, La prodiguer, la répandre avec profusion. *Il ne tient point compte de l'argent, il en fait litière.* On dit dans un sens analogue et plus figuré, *Faire litière de son honneur.*

LITIÈRE. s. f. Sorte de voiture ou de chaise, ordinairement couverte, portée sur deux brancards par deux chevaux ou deux mulets, l'un devant, l'autre derrière. *Une grande litière. Une litière découverte. Il se fait porter en litière. Il va en litière. Ce carrosse est doux comme une litière. Les Romains se servaient de litières portées par des esclaves.*

LITIGANT, ANTE. adj. T. de Jurispr. Plaidant, ou qui plaide. *Il y a plusieurs parties litigantes dans cette affaire.* Il est vieux.

LITIGE. s. m. T. de Jurispr. Contestation en justice. *Cette terre est en litige. Un ancien litige.*

Litige, dans le langage ordinaire, se dit de Toute sorte de contestations. *Cette prétention est en litige. Cet événement peut occasionner un litige.*

LITIGIEUX, EUSE. adj. Qui est ou qui peut être en litige. *Droit litigieux. Affaire litigieuse. Point, cas litigieux.*

Il signifie aussi, Qui se plaît dans les contestations, dans les litiges. *Esprit litigieux. Humeur litigieuse.*

LITISPENDANCE. s. f. T. de Jurispr. Le temps durant lequel un procès est pendant en justice. *Vous ne devez pas rester en possession durant la litispendance.* Il a vieilli.

LITORNE. s. f. Espèce de grive à tête cendrée. *La litorne est moins bonne à manger que la grive ordinaire.*

LITOTE. s. f. Figure de rhétorique, qui consiste à se servir, par modestie ou par égard, d'une expression qui dit le moins pour faire entendre le plus. C'est ainsi que Chimène, lorsqu'elle dit à Rodrigue, *Va, je ne te hais point*, veut dire qu'elle l'aime toujours.

LITRE. s. f. Grande bande ou ceinture noire, qu'aux obsèques d'un prince, d'un grand, d'un homme constitué en dignité, on tend autour de l'église ou de la chapelle, en dedans ou en dehors, et sur laquelle sont appliquées ou peintes les armoiries du défunt.

Droit de litre, Droit que les seigneurs-patrons fondateurs et les seigneurs hauts justiciers avaient de faire peindre leurs armoiries au dedans ou au dehors des églises ou chapelles.

LITRE. s. m. Nouvelle mesure de capacité, d'un décimètre cube, et qui répond à une pinte et un vingtième environ. *Le litre, pour les liquides, contient à peu près une pinte et un vingtième; et, pour les matières sèches, il équivaut à environ un litron et un quart.*

LITRON. s. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait la seizième partie d'un boisseau, ou trente-six pouces cubes. *Litron de farine, de fèves, de pois, de châtaignes, de sel, etc. Un demi-litron. Le litron a été remplacé dans le commerce par le litre.*

LITTÉRAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient aux belles-lettres. *Société, journal littéraire. Nouvelles, mémoires littéraires. Anecdote littéraire. Dispute littéraire. La critique littéraire. Le sujet de cet ouvrage est plus littéraire que scientifique. Cet homme néglige son état pour s'occuper d'objets, de travaux littéraires. Propriété littéraire.*

Le monde littéraire, Ceux qui cultivent les lettres. *Cet ouvrage a fait une grande sensation dans le monde littéraire. Le monde littéraire est partagé sur cette question.*

Cabinet littéraire, Salon dans lequel on peut lire ou louer des livres.

LITTÉRAIREMENT. adv. Sous le rapport littéraire. *Ce discours, considéré littérairement, n'est pas sans mérite. Littérairement parlant, cet ouvrage n'est digne d'aucune estime.*

LITTÉRAL, ALE. adj. Qui est selon la lettre, conforme à la lettre. *Le sens littéral de ce passage de l'Écriture sainte est très différent du sens allégorique. On a pris ce vers d'Homère non dans un sens littéral, mais dans un sens figuré.*

Traduction, version littérale, Celle qui est faite mot à mot. *Sa traduction manque d'élégance, elle est trop littérale.*

Littéral, se dit aussi De la langue grecque telle qu'elle est dans les auteurs anciens, par opposition à la langue grecque telle qu'on la parle maintenant dans la Grèce et dans les îles de l'Archipel. Il se dit aussi De la langue arabe, dans le même sens. *Le grec littéral est fort différent du grec vulgaire ou moderne. Il sait bien l'arabe littéral, mais il n'entend pas l'arabe vulgaire.*

Fam., *Cet homme est trop littéral*, Il prend trop les choses au pied de la lettre.

En Algèbre, *Grandeurs littérales*, Grandeurs qui sont exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT. adv. À la lettre. *Il ne faut pas expliquer cela littéralement. Ce passage, pris littéralement, signifie tout autre chose que ce que l'auteur a voulu faire entendre. Traduire littéralement.*

LITTÉRALITÉ. s. f. Attachement scrupuleux à la lettre, dans une traduction. *Il n'est pas facile, dans une traduction, de concilier la littéralité avec l'élégance.*

LITTÉRATEUR. s. m. Celui qui est versé dans la littérature, qui en fait profession. *Un grand, un bon, un profond littérateur.*

LITTÉRATURE. s. f. La science qui comprend la grammaire, l'éloquence et la poésie, et qu'on appelle autrement *Belles-lettres. L'étude de la littérature a beaucoup d'attrait pour les jeunes gens. La poésie est la partie brillante de la littérature. Se livrer, se vouer à la littérature. Cours de littérature.*

Il signifie aussi, La connaissance des règles, des matières et des ouvrages littéraires. *Cet homme a une vaste et profonde littérature. N'avoir point de littérature. Avoir beaucoup de littérature. Avoir une littérature variée, une littérature légère, superficielle.*

Il signifie encore, L'ensemble des productions littéraires d'une nation, d'un pays, d'une époque. *Le dix-septième et le dix-huitième siècle ont été les temps les plus florissants de la littérature française. La littérature anglaise est riche en ouvrages de morale. La littérature moderne est, sous quelques rapports, inférieure à la littérature ancienne. Cet homme connaît aussi bien les littératures étrangères que celle de son pays.*

LITTORAL, ALE. adj. Qui appartient aux bords de la mer, aux côtes. *Il a visité la partie littorale de la France, de ce département.*

Oiseaux littoraux, Oiseaux qui fréquentent particulièrement les côtes, et dont la plupart se nourrissent de poissons. *Poissons, mollusques littoraux*, Poissons, mollusques qui vivent dans les eaux du bord de la mer. *Plantes littorales*, Plantes qui croissent ordinairement sur les bords de la mer.

Littoral, s'emploie aussi comme substantif, au masculin, et se dit alors Des côtes qui bordent une mer ou un pays. *Le littoral de la Baltique, de l'Adriatique. Le littoral de la France est comparativement plus peuplé que l'intérieur des terres.*

LITURGIE. s. f. L'espèce et l'ordre des cérémonies et des prières qui constituent le service divin. *La liturgie grecque, anglicane. La liturgie de l'Église latine. L'ancienne liturgie. Cela n'est pas dans notre liturgie. Livres de liturgie.*

LITURGIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la liturgie. *Ouvrage liturgique.*

LITURGISTE. s. m. Celui qui a composé quelque ouvrage sur la liturgie, ou qui en fait une étude spéciale. *Pierre le Chantre était un des plus savants liturgistes.*

LITUUS. s. m. T. d'Ant. rom. Petit bâton courbé que les augures portaient de la main droite, pour déterminer les diverses régions célestes. *Le lituus augural.*

LIU

LIURE. s. f. Câble d'une charrette, qui sert à lier, à maintenir les fardeaux dont on la charge.

Il se dit aussi, en termes de Marine, surtout au pluriel, de Plusieurs tours de corde qui lient deux objets ensemble, qui fixent une chose à une autre. *Les liures du beaupré.*

LIV

LIVIDE. adj. des deux genres. Qui est de couleur plombée, bleuâtre et tirant sur le noir. *Teint livide. Lèvres livides. La peau devient livide à la suite d'une forte contusion. Il est encore tout meurtri et tout livide des coups qu'il a reçus; il en a la peau, la chair*

toute livide. Il a des marques, des taches livides sur la peau.

LIVIDITÉ. s. f. État de ce qui est livide. *La lividité du teint, de la peau.*

LIVRABLE. adj. des deux genres. Qui peut être livré. *Marchandise livrable.*

LIVRAISON. s. f. T. de Commerce. Action de livrer de la marchandise qu'on a vendue. *Il a fait livraison, il a reçu livraison de tant de pièces d'étoffe. Il avait promis de fournir tant de tonneaux de vin; mais quand ce vint à la livraison... Pleine et entière livraison.*

LIVRAISON, en termes de Librairie, Chaque partie d'un ouvrage qu'on publie par volumes ou par cahiers, à des époques plus ou moins rapprochées les unes des autres. *Publier un ouvrage par livraisons. La première livraison de ce dictionnaire vient de paraître. Les livraisons de cet ouvrage paraissent très régulièrement. Il me manque une livraison de cet ouvrage.*

LIVRE. s. m. Assemblage de plusieurs feuilles de papier, de vélin, ou de parchemin, imprimées ou écrites à la main, cousues ensemble, et formant un volume, recouvert de papier, de carton, de parchemin, de basane, de veau, de maroquin, etc. *Livre manuscrit. Livre imprimé. Livre stéréotypé. Livre rare. Gros livre. Petit livre. Livre broché, relié, bien relié, bien battu. Livre doré, marbré sur tranche. Livre bien conditionné, mal conditionné. Acheter, vendre, louer, emprunter, prêter des livres. Un ballot de livres. Les livres d'une bibliothèque. Catalogue de livres. La marge, les marges d'un livre. Les feuilles, les feuillets, les pages, la couverture, la tranche, le dos, la tranchefile, le signet, les coins d'un livre*

Livre in-folio, Livre dont les feuilles sont pliées seulement en deux; *Livre in-quarto,* Celui dont les feuilles sont pliées en quatre; *Livre in-octavo,* Celui dont les feuilles sont pliées en huit. On dit de même, *Livre in-douze, in-seize, in-trente-deux, etc.,* Livre dont les feuilles sont pliées en douze, en seize, etc.

Livre en feuilles, Les feuilles imprimées d'un livre qui n'est encore ni broché ni relié. *Acheter un livre en feuilles pour le faire relier à sa fantaisie.*

Collationner un livre, Voir si un livre est complet, s'il n'y manque point quelque feuille.

Livre dépareillé, Volume séparé des autres volumes d'un même ouvrage, par la perte ou par la destruction de ceux-ci. *Il n'a que des livres dépareillés.*

LIVRE, signifie aussi, Registre sur lequel on inscrit ce qu'on reçoit et ce qu'on dépense, ce qu'on achète et ce qu'on vend, ses dettes actives et ses dettes passives, etc. *Livre de compte. Livre de dépense. Livre de mise et de recette. Écrivez, mettez cela sur votre livre. Livres de commerce. Livre de caisse. Livre de magasin. Livre de marchandises. Livre de copies de lettre. Livres d'acceptations, d'échéances, etc. Ce commis sait bien tenir les livres. Étudier la tenue des livres. Un bon teneur de livres. Il tient ses livres en partie double. Livres paraphés. Exhiber ses livres en justice.*

Être porté, ou simplement, *Être sur le livre d'un marchand,* Y être inscrit pour marchandise achetée. *Il est sur le livre de ce marchand pour telle somme.*

Livre journal, Registre où l'on écrit jour par jour et de suite ce qu'on a reçu ou payé, acheté ou vendu, etc.

Livre de raison, livre d'extrait, grand livre, Registre où les négociants portent tous leurs comptes par *doit* et *avoir.*

Le grand livre de la dette publique, ou absolument, *Le grand-livre,* La liste générale des créanciers de l'État. *Être inscrit, porté sur le grand-livre.*

Livre de bord, Registre sur lequel on inscrit les passagers et les marchandises qui sont à bord d'un navire.

Livre de loch, Registre sur lequel on inscrit, outre les routes mesurées par le loch, les variations du vent, les divers incidents ou accidents du voyage.

Livre blanc, Livre qui est tout de papier blanc, sur lequel on n'a encore rien écrit.

Prov. et fig., *Être écrit sur le livre rouge, être sur le livre rouge,* Être marqué, noté pour quelques fautes qu'on a commises.

Le livre d'or, Le registre où étaient inscrits les noms des nobles, dans quelques républiques. *Le livre d'or de Venise.*

LIVRE, se prend aussi pour Un ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers, d'assez grande étendue pour faire au moins un volume. *Un excellent livre. Un livre plein d'érudition. Livre bien écrit, mal écrit, écrit faiblement. Livre instructif, futile, dangereux. Livre approuvé, censuré, défendu. Livre prohibé, vendu sous le manteau, mis à l'index. Livre anonyme, pseudonyme. Livre revu, corrigé et augmenté par l'auteur. Livre de théologie, de droit, de jurisprudence, de médecine, d'architecture, etc. Le titre, l'index, la table d'un livre. Faire, composer un livre. Mettre un livre au jour. Publier, faire paraître un livre. Dédier un livre à quelqu'un. Lire, feuilleter, parcourir un livre. Livre de fonds. Livre d'assortiment.*

Commencer, achever un livre, En commencer, en achever la lecture.

Mauvais livre, Livre dangereux, condamnable.

Livres élémentaires, Ceux qui contiennent les éléments de quelque science.

Livres classiques, Ceux dont le temps et une approbation universelle ont consacré le mérite, et qui font autorité. Cette expression s'applique plus particulièrement Aux ouvrages littéraires. On appelle aussi *Livres classiques,* Ceux qui servent dans les classes à l'instruction de la jeunesse.

Livres de bibliothèque, Ouvrages d'une grande étendue, qu'on ne lit pas de suite ordinairement, mais que l'on consulte au besoin.

Livres d'église, livres de prières, Les livres qui servent au clergé pour célébrer l'office divin, et aux fidèles pour suivre les prières qui se récitent ou se chantent à l'église. *Livres de dévotion,* Livres qui servent aux exercices de dévotion, qui contiennent des prières, des oraisons mystiques, etc.

Prov. et fam., *N'avoir jamais mis le nez dans un livre,* Être fort ignorant.

Fig., *Dévorer un livre, dévorer des livres,* Les lire avec une certaine avidité, une extrême promptitude. *Sécher, pâlir sur les livres,* Lire avec une assiduité excessive.

Fam., *On ferait un livre de ses folies,* Avec le récit de ses folies on remplirait un volume.

Fam., *Parler comme un livre,* Parler avec facilité, mais en termes recherchés ou trop arrangés pour la conversation. Il s'emploie quelquefois en bonne part, et signifie, S'exprimer heureusement sur toute sorte de sujets.

Prov. et fig., *J'y réussirai, ou j'y brûlerai mes livres,* Je mettrai tout en œuvre pour le succès de cette affaire.

Fig., *Le livre, le grand livre de la nature,* La nature observée, étudiée dans les effets et dans les causes. *Le livre de la nature est ouvert sous nos yeux. Il a lu dans le grand livre de la nature.*

Fig., *Le livre du monde,* La fréquentation, le commerce, la pratique du monde, par lesquels on apprend à vivre dans la société. *Il n'est rien de tel que de lire dans le livre du monde.* Cette locution a vieilli.

Fig., dans le langage théologique, *Être écrit dans le livre de vie,* Être prédestiné à jouir d'un bonheur éternel.

Fig., *Cela était écrit dans le livre du destin,* se dit D'un événement où l'on croit voir quelque fatalité.

LIVRE, signifie aussi, Une des principales parties qui forment la division de certains ouvrages. *Cet auteur a distribué, divisé son ouvrage en douze livres. Le premier, le second livre des Rois. Le second, le sixième livre de l'Énéide.*

Livres saints, livres sacrés, Les livres qui composent l'Ancien et le Nouveau Testament.

Livres canoniques, Les livres de l'Écriture sainte qui sont reçus de toute l'Église. *Livres apocryphes,* Ceux que l'Église ne reçoit pas, ne reconnait pas pour authentiques.

Livres sapientiaux, Livres de la Bible qui sont plus particulièrement destinés à l'instruction morale des hommes, tels que la Sagesse, les Proverbes, etc. On distingue aussi les *Livres historiques* et les *Livres prophétiques.*

À LIVRE OUVERT. loc. adv. *Lire la musique, chanter, accompagner à livre ouvert,* Sans avoir besoin de préparation. *Traduire un auteur à livre ouvert,* Le traduire facilement à la première lecture.

À L'OUVERTURE DU LIVRE. loc. adv. En ouvrant le livre. *Je suis tombé, à l'ouverture du livre, sur le passage dont j'avais besoin.*

LIVRE. s. f. Poids contenant un certain nombre d'onces, plus ou moins, selon les différents usages des lieux et des temps. *L'ancienne livre variait, selon les provinces, de* 380 *grammes à* 552; *la nouvelle livre ou livre métrique, vaut* 500 *grammes ou un demi-kilogramme. À Paris et dans la plus grande partie de la France, la livre était de seize onces. Vendre, acheter à la livre. Une livre de fer, de plomb, de viande. Une demi-livre. Une livre et demie. Des chandelles, des bougies de quatre, de cinq, de six à la livre. Cela pèse tant de livres. Il porterait cent livres pesant.* Dans le dernier exemple et autres semblables, on peut supprimer le mot *livres,* et dire, *Cent pesant, deux cents pesant, etc.*

LIVRE. s. f. Monnaie de compte qui valait d'abord un poids d'argent d'une livre, mais qui fut progressivement réduite dans le cours du temps, et qui a été remplacée par le franc. *La livre tournois était de vingt sous, la livre parisis de vingt-cinq sous. La livre tournois fut seule usitée à partir de Louis XIV. Compter par livres, sous et deniers. Ce marchand vend à un sou, à deux sous de profit pour livre. Ce receveur avait deux deniers, six deniers pour livre sur le montant de ses recettes.* En calculant, on pouvait employer ce mot dans tous les cas, et dire, *Une livre, deux livres, trois livres, quatre livres, cinq cents livres, etc.;* mais, dans le langage ordinaire, on disait plutôt, *Vingt*

sous, quarante sous, un écu, quatre francs, cent sous, six francs, sept francs, cinq cents francs, deux mille francs, etc. Cependant, lorsque la somme ne faisait pas un compte rond, on préférait le mot *livre*, et l'on disait, par exemple, *Trois livres cinq sous, quatre livres dix sous, cinq cent trente livres, mille cinquante-six livres, etc.*

Il s'employait toujours, et on l'emploie souvent encore, en parlant D'un revenu annuel. *Avoir dix mille livres de rente, vingt mille livres de rente.*

Au sou, au marc la livre, Au prorata de ce que chacun a mis de fonds dans une entreprise, ou de ce qui lui est dû dans une affaire commune. *Venir, partager, payer au marc la livre.* Depuis l'établissement du système décimal, on dit, *Au marc le franc.*

Prov. et fig., *Faire de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien*, Dissiper son bien en mauvais marchés.

Livre sterling. Voyez Sterling.

LIVRÉE. s. f. Habits dont l'étoffe et les galons rappellent, par les dessins et par les couleurs, les armoiries du maître qui en revêt ses gens; par extension, Habits d'une couleur convenue, ordinairement galonnés, que portent les domestiques d'une même maison. *Belle, riche livrée. Changer sa livrée. Prendre, porter, quitter la livrée. Habit de livrée. Galon de livrée. Grande, petite livrée. Laquais en grande, en petite livrée.*

Il se dit collectivement de Tous les gens portant une même livrée. *Toute la livrée du prince accourut au bruit.*

Il se dit aussi de Tous les laquais en général. *La livrée se mutina.*

Gens de livrée, Les domestiques portant livrée.

La livrée de la noce, la livrée de la mariée, Les rubans de couleur qu'aux noces de village on donne à un certain nombre de jeunes gens, de jeunes filles.

Fig., *La livrée, les livrées de la misère, de la servitude, de la faveur, etc.*, Les marques extérieures auxquelles on peut reconnaître la misère, la servitude, la faveur, etc. *Il porte la livrée de la misère. Il est à genoux devant tout ce qui se montre avec les livrées de la faveur.*

Livrée, en termes de Vénerie, se dit Du poil de certains animaux, qui est marqueté jusqu'à un certain âge.

LIVRER. v. a. Mettre en main; mettre une chose au pouvoir, en la possession de quelqu'un, selon les conventions faites avec lui. *Livrer de la marchandise. Il doit livrer telle chose à telle époque. Livrer un ouvrage pour un certain prix, le livrer fait et parfait. Il doit me livrer une certaine quantité d'exemplaires.*

Il signifie aussi, Mettre aux mains, au pouvoir, en parlant Des personnes. *Livrer un coupable à la justice, aux mains, entre les mains de la justice.*

Il signifie particulièrement, Livrer par trahison. *Livrer une ville. Il avait des intelligences avec l'ennemi pour lui livrer la place. Il avait promis de leur livrer une porte. Judas livra Notre-Seigneur aux Juifs.*

Fig., *Livrer un manuscrit, un ouvrage à l'impression*, Le faire imprimer.

Prov. et fig., *Tel vend qui ne livre pas*, On s'engage quelquefois à faire plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut.

Livrer une bataille, un combat, un assaut, Donner une bataille, un combat, un assaut. On dit aussi, *Livrer bataille.*

Fig., *Livrer bataille, livrer combat pour quelqu'un*, Soutenir fortement les intérêts de quelqu'un.

Aux Jeux de dés, *Livrer chance*, Amener un nombre de points qui devient la chance de l'adversaire.

Fig. et fam., *Je vous livre cet homme-là pieds et poings liés*, Je vous réponds qu'il fera ce que vous voudrez, que vous en disposerez comme il vous plaira.

Fam., *Je vous livre cet homme-là marié avant qu'il soit peu, je vous le livre ruiné dans un an, etc.*, Je vous assure qu'il sera marié dans peu, qu'il sera ruiné dans un an. *Je vous le livre chez vous à telle heure*, Je vous réponds que je le mènerai chez vous à telle heure, que je l'obligerai de s'y rendre. *Si vous avez besoin de lui dans telle affaire, je vous le livre*, Je vous réponds qu'il vous servira.

Livrer, se dit aussi dans le sens de Livrer en proie, exposer à; et alors il est toujours suivi de la préposition *à*. *Livrer une ville au pillage, la livrer à la fureur du soldat. Livrer à la mort. Livrer les voiles au vent.*

Il se dit figurément, dans un sens analogue. *Livrer ses secrets à un imprudent. Livrer son âme à la douleur, à l'espérance. Livrer son cœur aux passions.*

Livrer au bras séculier, se disait Du renvoi que le juge ecclésiastique faisait au juge laïque, pour prononcer ou pour appliquer des peines afflictives.

Fig. et fam., *Livrer au bras séculier*, Abandonner ce dont on ne se soucie plus, et dont on ne veut pas profiter. *Les restes du dîner ont été livrés au bras séculier*, c'est-à-dire, Ont été laissés aux domestiques.

En termes de Chasse, *Livrer le cerf aux chiens*, Mettre les chiens après le cerf.

Livrer, s'emploie aussi avec le pronom personnel, pour S'abandonner à. *Se livrer à la joie, à la douleur, au désespoir, à ses passions, aux plaisirs, à l'amour, à la paresse, à l'ivrognerie, à l'étude, à la contemplation, à la société. Se livrer tout entier à un genre d'occupation, à ses goûts, à la dissipation, à la pratique d'un art, etc.*

Se livrer à quelqu'un, Se confier, s'abandonner à lui. *Il s'était entièrement livré à des gens qui le trahissaient. Vous vous êtes trop livré à lui.*

Absolument, *C'est un homme qui ne se livre pas*, C'est un homme très circonspect, très réservé.

Livrer, avec le pronom personnel, signifie, à plusieurs Jeux, Donner imprudemment quelque avantage à son adversaire. *Je me suis livré. Je me livre toujours.*

Livré, ée. part. passé.

LIVRET. s. m. Diminutif. Petit livre. Il s'est dit particulièrement d'Un petit livre dans lequel les ouvriers et les domestiques étaient tenus de faire inscrire les époques où ils étaient entrés chez leurs différents maîtres, celles où ils en étaient sortis, etc. *Livret bien en règle. Cet ouvrier a perdu son livret.*

Livret de la caisse d'épargne, Petit registre délivré par les caisses d'épargne à chaque déposant et contenant les versements et les remboursements.

Livret, se dit aussi d'Un petit livre qui contient le catalogue et l'explication des morceaux d'une collection. *Le livret du musée.*

Livret, en Arithmétique, se dit d'Une table qui contient tous les produits possibles des neuf premiers chiffres.

Livret, au Pharaon et à la Bassette, Les treize cartes qu'on donne à chacun des pontes.

LIX

LIXIVIATION. s. f. Opération chimique qui consiste à laver les cendres ou autres matières, pour en tirer les parties solubles qu'elles contiennent.

LIXIVIEL, ELLE. adj. Ancien terme de Chimie. Il s'est dit Des sels alcalis obtenus par la lixiviation ou le lavage des cendres. *Sel lixiviel.*

LLA

LLAMA. s. m. (On mouille les LL.) Voyez Lama.

LOB

LOBE. s. m. T. d'Anat. Division d'une partie du corps formée par des sillons ou des échancrures. *Les lobes du cerveau, du poumon, du foie.*

Il se dit, particulièrement, Du bout inférieur de l'oreille.

Il se dit, en Botanique, Des divisions larges et arrondies de certaines feuilles.

Lobes séminaux, ou simplement *Lobes*, Les deux corps charnus qui sortent de la semence des dicotylédones lorsqu'elle germe, et qui, dans plusieurs de ces plantes, se transforment en deux feuilles.

LOBÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Qui est divisé, partagé en lobes. *Feuille lobée.*

LOBULE. s. m. T. d'Anat. Petit lobe. *Chaque lobe de cet organe se divise en une multitude de lobules.*

LOC

LOCAL, ALE. adj. Qui appartient à un lieu, qui a rapport à un lieu. *Coutume locale. Circonstance locale. Mouvement local. Les droits, les usages locaux. Les autorités locales.*

Mémoire locale, Celle qui retient particulièrement la disposition et l'état des lieux et des choses.

En Peinture, *Couleur locale*, Couleur propre à chaque objet, indépendamment de la distribution particulière de la lumière et des ombres.

Couleur locale, se dit, par extension, en parlant De quelques ouvrages de littérature. *Dans ce poëme, dont l'action se passe en Grèce, la couleur locale est parfaitement observée.*

En Médecine, *Affection locale*, Maladie bornée à un seul organe, à un seul endroit du corps et sans symptômes généraux. On dit dans le même sens, *Traitement local.*

Local, s'emploie aussi comme substantif, au masculin; et alors il se dit d'Un lieu considéré par rapport à sa disposition et à son état. *Un vaste local. Un beau local. Le local de cette imprimerie est trop resserré. Je connais bien le local.*

LOCALISATION. s. f. Terme didactique. Action de localiser, de se localiser.

LOCALISER. v. a. Terme didactique. Désigner l'endroit où réside une cause morbide. *Cette théorie médicale localise la fièvre dans les intestins.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le mal s'est localisé dans le côté gauche.*

Localisé, ée. part. passé.

LOCALITÉ. s. f. Particularité ou circonstance locale. Il s'emploie surtout au pluriel. *Certaines lois doivent être modifiées en raison des localités.*

Il se dit aussi Des lieux mêmes, quant à ce qu'ils ont de particulier. *Connaître les localités. Il y a telle localité où...*

LOCATAIRE. s. des deux genres. Celui, celle qui tient une maison ou une portion de maison à loyer. *Il n'a qu'un locataire dans sa maison. Cette femme est ma locataire. Il a plusieurs locataires. Ce n'est pas au locataire à faire les grosses réparations.*

Principal locataire, La personne qui loue du propriétaire une maison, pour la sous-louer en totalité ou par parties. *Le principal locataire, la principale locataire de cette maison, n'y a pas son appartement. Sous-locataire,* Celui qui tient sa location du principal locataire.

LOCATIF, IVE. adj. Il ne s'emploie guère que dans ces locutions : *Réparations locatives,* Celles qui sont à la charge du locataire; et, *Valeur locative,* Ce qu'un immeuble peut rapporter, quand on le donne à loyer.

LOCATION. s. f. Action par laquelle le propriétaire d'une chose la donne à quelqu'un, à titre de louage ou de bail. Ce terme est corrélatif de celui de *Conduction,* qui signifie, L'action par laquelle on prend une chose à titre de louage ou de bail. Dans l'usage ordinaire, on emploie aussi en ce dernier sens le mot de *Location,* celui de *Conduction* n'étant guère usité qu'en Jurisprudence.

Location de loges, Action de louer des loges au spectacle. *Il est préposé à la location des loges. Bureau de location.*

LOCATIS. s. m. (L'S se prononce.) Mauvais cheval de louage. *Prendre un locatis.* Il est familier et peu usité.

LOCH. s. m. (L'H ne se prononce pas.) T. de Marine. Petite pièce de bois plate et triangulaire, qui, attachée à une corde ou à une ligne, et jetée dans la mer, sert à mesurer la vitesse du sillage d'un bâtiment. *Jeter le loch. Ligne de loch. Livre de loch.*

LOCHE. s. f. Sorte de petit poisson qui se trouve dans des ruisseaux et dans de petites rivières.

LOCHER. v. n. Branler, être près de tomber. Il ne se dit que D'un fer de cheval. *Regardez aux pieds de ce cheval, j'entends un fer qui loche.*

Prov. et fig., *Avoir toujours quelque fer qui loche,* Être valétudinaire, et avoir souvent de petites incommodités.

Prov. et fig., *Il y a quelque fer qui loche,* Il y a quelque chose qui empêche cette affaire d'aller bien.

LOCHIES. s. f. pl. T. de Médec. Évacuation utérine qui a lieu après l'accouchement, et qu'on appelle vulgairement *Vidanges.*

LOCMAN. s. m. Voyez LAMANEUR.

LOCOMOBILE. s. f. Sorte de machine à vapeur portative, servant à l'agriculture ou à l'industrie.

LOCOMOTEUR, TRICE. adj. Qui opère la locomotion. *Muscles locomoteurs.*

LOCOMOTIF, IVE. adj. Qui a rapport à la locomotion. *Faculté locomotive,* Faculté de changer de lieu par un acte de sa volonté.

LOCOMOTION. s. f. Changement de lieu en vertu de la faculté locomotive. *La locomotion est une faculté commune à presque tous les animaux.*

LOCOMOTIVE. s. f. Machine à vapeur, montée sur roues, qui sert à la traction des voitures placées sur une voie ferrée, ou à d'autres usages.

LOCUSTE. s. f. T. de Zoologie. Genre d'insectes plus généralement appelés *Sauterelles.*

Il se dit aussi d'Un crustacé nommé vulgairement *Chevrette, crevette* ou *salicoque.*

LOCUTION. s. f. Expression, façon de parler spéciale ou particulière. *Une locution nouvelle. Une locution élégante. Une mauvaise locution. Une locution basse, impropre. Locution elliptique. Il affecte les locutions surannées. Locution adverbiale, prépositive, conjonctive, proverbiale, familière.*

LOD

LODS. s. m. pl. T. de Jurispr. Il n'est usité que dans l'expression, *Lods et ventes,* Redevance qu'un seigneur avait droit de prendre sur le prix d'un héritage vendu dans sa censive ou dans sa mouvance. *Droit de lods et ventes. Payer les lods et ventes. Composer pour les lods et ventes. Faire quelque remise sur les lods et ventes. Remettre entièrement à quelqu'un les lods et ventes.*

LOF

LOF. s. m. T. de Marine. Le côté que le navire présente au vent. *Aller au lof, venir au lof,* Aller au plus près du vent. *Virer lof pour lof,* Virer vent arrière, pour mettre au vent un des côtés du bâtiment au lieu de l'autre.

LOFER. v. n. T. de Marine. Venir au lof.

LOG

LOGARITHME. s. m. T. de Mathémat. Nombre pris dans une progression arithmétique, et répondant à un autre nombre pris dans une progression géométrique. *Tables de logarithmes.*

LOGARITHMIQUE. adj. des deux genres. T. de Mathémat. Qui a rapport aux logarithmes, qui est de la nature des logarithmes. *Courbe, spirale logarithmique.*

Il se prend aussi substantivement; alors il est féminin. *La logarithmique est une courbe asymptotique.*

LOGE. s. f. Petite hutte. *Cet ermite s'est fait une petite loge.*

Il se dit aussi d'Un petit logement pratiqué ordinairement au rez-de-chaussée d'une maison, près de la porte d'entrée, et destiné à l'habitation du portier. *La loge d'un portier, d'un suisse. Le portier n'est pas dans sa loge.*

Il se dit également d'Une galerie, d'un portique en avant-corps, pratiqué à l'un des étages d'un édifice, pour jouir de la vue du dehors et de la fraîcheur de l'air. On ne l'emploie guère, dans ce sens, qu'en parlant Des édifices d'Italie. *Les loges du Vatican.*

La loge pontificale, Celle d'où le pape donne la bénédiction.

Les loges de Raphaël, Peintures à fresque, exécutées par Raphaël, ou par ses élèves, sous sa direction, dans les loges du Vatican.

LOGE, se dit encore Des petites boutiques que certains marchands occupent durant la tenue des foires.

Il se dit en outre Des petits cabinets rangés par étages au pourtour d'une salle de spectacle, séparés les uns des autres par des cloisons et ayant vue sur le théâtre. *Les loges du Théâtre Français, de l'Opéra, etc. Loge d'honneur. La loge du roi. Loges grillées. Loges de l'avant-scène, du cintre. Louer, retenir une loge. Cette salle a trois rangs de loges. On distingue dans les spectacles les loges des différents étages par les noms de premières, secondes, troisièmes et quatrièmes. Ouvreuse de loges. Loge louée à l'année. Louer une moitié, un quart de loge.*

Loges découvertes, Espèce de loges qui n'ont pas de plafond, et qui ne sont séparées que par des cloisons à hauteur d'appui.

Avoir loge à un spectacle, Y avoir loué une loge pour l'année. *Il a loge à tous les spectacles.*

Coupons de loge, se disait Des billets que se partageaient entre elles les personnes qui avaient loué ensemble une loge. Aujourd'hui, *Coupon de loge,* ne signifie plus que Billet de loge.

Jour de loge, Jour où l'on a le droit de jouir d'une loge qu'on a louée, pour un certain temps, avec d'autres personnes. *C'est demain mon jour de loge.*

Prov. et fig., *Être aux premières loges,* Se trouver dans la position la plus favorable pour être témoin de quelque chose.

LOGES, au pluriel, se dit quelquefois, par extension, Des spectateurs qui sont dans les loges. *Les loges ont applaudi pendant que le parterre sifflait.*

LOGE, se dit aussi, dans les Théâtres, Des chambres, des cabinets où les acteurs s'habillent. *Les loges des acteurs. Aller voir un acteur dans sa loge.*

LOGE, se dit encore, à l'École des Beaux-arts, Des chambres où l'on enferme séparément ceux qui prennent part à un concours de peinture, de sculpture, d'architecture, afin de s'assurer qu'ils ne seront point aidés dans l'exécution du programme. *Entrer en loge. Il est en loge.*

LOGE, se dit figurément d'Une assemblée, d'une réunion de francs-maçons. *Aller en loge. Être en loge. Tenir une loge.*

Il se dit aussi de Certains établissements de commerce formés par des Européens en Asie, en Afrique, etc.

LOGE, se dit encore, dans quelques maisons destinées aux aliénés, Des espèces de cellules où l'on enferme les fous.

Il se dit, dans les Ménageries, Des petites chambres où l'on enferme les bêtes féroces. *La loge du lion, du tigre.* On dit dans le même sens, par extension, *La loge d'un chien.*

LOGE, dans un buffet d'orgues, Le lieu où sont les soufflets.

LOGE, en Botanique, se dit Des petites cellules ou cavités, ordinairement séparées par des cloisons, dans lesquelles sont renfermés les pépins de certains fruits.

LOGEABLE. adj. des deux genres. Où l'on peut loger commodément. *Maison fort logeable. Il y a de belles maisons qui ne sont guère logeables. Il faudra faire beaucoup de dépense pour rendre ce château logeable.*

LOGEMENT. s. m. Il signifie, en général, Le lieu où on loge, et plus particulièrement, Le domicile habituel, le lieu où on habite ordinairement. *Je voudrais trouver un logement pour la nuit. Où est son logement? Où a-t-il son logement? Il a son logement dans ce pavillon. Son logement est sur le jardin. Son logement consiste en trois ou quatre pièces. Avoir son logement au rez-de-*

chausser, au premier, au second, etc. Le logement d'un concierge, d'un jardinier.

Logement garni, Celui qui se loue meublé.

Il y a beaucoup de logement dans cette maison. Il y a place pour loger beaucoup de monde.

LOGEMENT, se disait Des logis désignés pour le roi et pour les personnes de sa suite, dans un voyage. *Faire les logements de la cour. Le logement de ce jour-là fut fort incommode. Autrefois les maréchaux des logis marquaient à la craie les logements.*

LOGEMENT, se dit aussi en parlant Des troupes qui sont en marche dans un pays ami, et qu'on loge chez les particuliers. *Faire le logement. Exemption de logement des gens de guerre. Une ville fort sujette au logement des gens de guerre. Billet de logement.*

En termes de Guerre, *Les assiégeants ont fait un logement sur la contrescarpe, sur la demi-lune, etc.*, Ils s'y sont retranchés, pour se mettre à couvert et se maintenir dans le poste qu'ils y ont pris.

LOGER. v. n. Habiter, demeurer dans une maison. *La maison où il loge. Où irez-vous loger? Loger chez soi, chez un de ses amis, en hôtel garni, en garni. Ils logent ensemble. Les hôtelleries étaient si pleines, qu'il ne put trouver où loger. Depuis deux ans il loge dans cette maison.*

Prov. et fig., *Loger à la belle étoile*, Coucher en plein air, n'avoir pas de retraite assurée.

LOGER, s'emploie figurément au sens moral. *Rarement une âme forte loge dans un corps efféminé. L'amour et la raison ne logent guère ensemble.*

LOGER, est aussi actif, et signifie, Donner la retraite, le couvert à quelqu'un dans un logis. *Où logerez-vous tout ce monde-là? Il y a de quoi loger tout le régiment. On l'a bien logé. On l'a mal logé.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *Toutes les folies qu'un cerveau humain peut loger sont rassemblées dans sa tête.*

Prov. et fig., *Loger le diable dans sa bourse*, N'avoir pas le sou.

Loger, signifie quelquefois Mettre. *Il lui logea une balle dans la tête.* Dans ce sens il est familier.

LOGER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Prendre un logement. *Il s'est logé dans un hôtel garni. Il s'est logé dans un bien petit appartement. Il s'est logé bien à l'étroit.*

Il signifie également, Disposer, arranger, décorer un logement pour l'occuper. *Il vient de dépenser beaucoup d'argent pour se loger. Il s'est logé fort bien, fort commodément.*

Il signifie encore, Se bâtir une maison. *Il s'est logé très agréablement à la campagne.*

En termes de Guerre, *Se loger sur la contrescarpe, sur la demi-lune, etc.*, S'y établir, s'y retrancher, s'y mettre à couvert. Il ne se dit que Des assiégeants.

En Chirurg., *La balle s'est logée dans telle partie*, La balle qui l'a frappé lui est restée dans telle partie du corps.

LOGÉ, ÉE. part. passé.

Être logé, Avoir un logement. *Être logé commodément, fort à l'étroit. Être logé au rez-de-chaussée, au premier étage.*

Fig. et fam., *Il en est logé là*, se dit D'un homme borné dans ses idées par la prévention, la crédulité, le défaut de lumières ou l'opiniâtreté; et D'un homme que le changement de fortune réduit à un état fâcheux.

Fig. et fam., *Nous en sommes logés là*, et ironiquement, *Nous voilà bien logés*, se dit en parlant D'une affaire qui tourne mal, ou se trouve arrêtée par une difficulté imprévue.

LOGETTE. s. f. Diminutif. Petite loge. Il est peu usité.

LOGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tient des chambres garnies pour les ouvriers et les gens de la classe indigente.

LOGICIEN. s. m. Celui qui possède bien la logique, qui raisonne avec justesse et avec méthode. *Bon, grand, excellent, puissant logicien. Il n'est pas logicien. Il est mauvais logicien.*

Il se disait autrefois, dans les Colléges, d'Un écolier qui étudiait en logique.

LOGIQUE. s. f. Science qui enseigne à raisonner juste. *Les règles de la logique. La logique sert à toutes les autres sciences. Traité de logique.*

Il se dit aussi d'Un ouvrage sur l'art de raisonner. *La Logique de Port-Royal. La Logique de Condillac.*

Il signifiait autrefois, en termes de Collége, La première des deux classes où l'on enseignait la philosophie. *Il n'est cette année qu'en logique, et il entrera en physique l'année prochaine.*

LOGIQUE, signifie aussi, Sens droit, disposition à raisonner juste. *Il a une logique naturelle, fort sûre, fort droite. Il a de la logique. Il manque de logique.*

Il signifie encore, Raisonnement, méthode, suite dans les idées. *Il n'y a point de logique dans cet ouvrage. Il y a ici un défaut de logique.*

Il se dit quelquefois, figurément, d'Une manière particulière de raisonner. *La logique du cœur, des passions. Chercher dans un bienfait un motif intéressé, c'est la logique des ingrats.*

LOGIQUE, s'emploie quelquefois comme adjectif des deux genres; et alors il signifie, Conforme aux règles de la logique. *Argument logique. Ce raisonnement n'est pas trop logique.*

Analyse logique, Décomposition d'une proposition en ses parties telles que le sujet, le verbe, l'attribut.

LOGIQUEMENT. adv. D'une manière conforme à la logique. *Procéder, raisonner, discuter logiquement.*

LOGIS. s. m. Habitation, maison. *Grand, petit, beau logis. Logis commode. Ne bouger du logis. Garder le logis. Demeurer au logis. Changer de logis. Être dans un logis d'ami, dans un logis d'emprunt. La dame, le maître du logis.*

Corps de logis, Masse ou partie principale d'un bâtiment. *Un corps de logis entre deux pavillons.* Il signifie aussi, Logement détaché de la masse du bâtiment principal. *Il occupe un petit corps de logis sur le devant.*

Fig. et fam., *Il n'y a plus personne au logis*, se dit D'un homme qui est devenu imbécile, hébété, ou qui, étant à l'agonie, a perdu connaissance.

Fig. et fam., *La folle du logis*, se dit de L'imagination.

LOGIS, se dit aussi d'Une hôtellerie. *Le Cheval Blanc est un bon logis, c'est un des meilleurs logis de la route. Aux enseignes des hôtelleries, on met ordinairement*, BON LOGIS À PIED ET À CHEVAL.

LOGIS, désigne quelquefois, La maison de celui qui parle. *Il y a longtemps que vous n'êtes venu au logis. On m'attend au logis.* Dans ce sens, il est familier.

Maréchal des logis, Sous-officier des troupes à cheval, chargé des détails du service, de la discipline intérieure d'une compagnie, et notamment de tout ce qui concerne le logement. *Le grade de maréchal des logis répond à celui de sergent dans l'infanterie. Maréchal des logis chef.*

Maréchal des logis, était aussi Le titre des officiers chargés de faire préparer les logements pour la cour en voyage. *Grand maréchal des logis chez le roi. Premier maréchal des logis chez la reine. Maréchal des logis de quartier*, ou *servant par quartier.*

Prov. et fig., *Il va, il est allé marquer les logis*, se dit De celui qui se détache d'une compagnie pour prendre les devants, et arriver le premier au lieu où elle se rend.

LOGOGRAPHE. s. m. T. de Littérature ancienne. Les premiers prosateurs et historiens grecs. *Hérodote trouva des matériaux pour son histoire dans les écrits des logographes.*

LOGOGRAPHE, s'est dit aussi dans le sens où l'on dit, *Sténographe*. Voyez ce mot.

LOGOGRIPHE. s. m. Sorte d'énigme consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner. *Avec orange on peut former organe, onagre, orage, ange, rang, rage, gare, etc. Les logogriphes ne valent pas la peine qu'on prend à les deviner.*

Il se dit quelquefois figurément d'Un langage obscur. *Ce philosophe a mis toute sa doctrine en logogriphes.*

LOGOMACHIE. s. f. Terme didactique. Dispute de mots. *Cette question est une pure logomachie. Il y a beaucoup de discussions qui ne roulent que sur une logomachie.*

LOGOS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. de Philosophie platonicienne. Dieu considéré comme la raison du monde, comme contenant en soi les idées éternelles, archétypes de toutes choses. Dans la Théologie chrétienne, il s'emploie pour désigner La seconde personne de la sainte Trinité, et a le même sens que *Verbe*.

LOI

LOI. s. f. Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend. *Faire, établir, porter une loi. Proposer, discuter, amender, voter, sanctionner, promulguer, publier une loi. Se soumettre aux lois. Obéir aux lois. Restreindre, modifier, changer une loi. Abroger, rapporter une loi. Modérer la rigueur d'une loi. Citer, alléguer, interpréter une loi. Le préambule, les articles, les dispositions, le texte d'une loi. Loi en vigueur. Loi tombée en désuétude. La majesté, la sainteté des lois. Cela a passé en loi, a force de loi. Force est restée à la loi. Il faut moins s'attacher à la lettre, aux termes d'une loi, qu'en saisir l'esprit et l'intention. Solon donna des lois aux Athéniens. Les lois romaines. Les lois françaises. Étudier les lois. Ce juge, cet avocat a fait une profonde étude des lois, a une grande connaissance des lois.*

Les lois de la nature, dans le sens physique, Les lois constantes qui règlent l'ordre du monde physique. *Les lois de l'attraction, du mouvement, de la pesanteur, de la réfraction de la lumière, sont des lois de la nature.*

Les lois de la nature, au sens moral, et, plus ordinairement, *La loi naturelle*, Les sentiments et les principes de justice et de bienveillance, sans lesquels les sociétés humaines ne pourraient subsister, et que l'auteur de la nature a imprimés dans le cœur de tous les hommes. *Aimer ses père et mère, être reconnaissant envers ses bienfaiteurs, sont des lois de la nature. La loi naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.* On dit quelquefois en ce sens, *La loi de nature. Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.*

La loi divine, signifie quelquefois, La loi naturelle; et plus souvent, Les préceptes positifs donnés par la révélation. On dit aussi, dans l'un et l'autre sens, *Les lois divines.*

La loi ancienne, ou absolument, dans le langage de l'Écriture, *La loi*, La loi de Moïse, la loi des Juifs. *Les livres de la loi. Les docteurs de la loi. Voilà la loi et les prophètes.*

La loi nouvelle, ou *La loi de grâce*, La loi de Jésus-Christ, la loi des chrétiens.

Les lois humaines, Les lois établies par les hommes pour le maintien et l'ordre des sociétés. *Cette action viole toutes les lois, divines et humaines.*

La loi des nations, Le droit des gens.

Les lois de la guerre, Les maximes que les nations sont convenues d'observer entre elles pendant la guerre.

La loi fondamentale d'un État, Celle qui règle la nature, l'étendue et l'exercice des pouvoirs du gouvernement. On dit aussi, dans ce sens, *La loi constitutionnelle.*

La loi de l'État, ou simplement *La loi*, Toute règle qui est reçue dans l'État, et qui y a force de loi, soit qu'elle ait rapport au gouvernement général, soit qu'elle fixe le droit des particuliers. *Observer, exécuter la loi. Enfreindre, violer, transgresser, éluder la loi. Contrevenir à la loi. Déroger à la loi. Dispenser de la loi. Maintenir, faire respecter la loi. Recourir à la loi. Invoquer la loi. Cela est contre la loi, n'est pas permis par la loi. Cela tombe, rentre dans l'exception de la loi.*

Lois politiques, Celles qui ont pour objet la conservation de l'État, abstraction faite des sociétés et des individus qu'il renferme.

Lois organiques, Celles qui ont pour objet de régler le mode et l'action des institutions ou établissements dont le principe a été consacré par une loi précédente.

Lois civiles, Celles qui règlent les droits et les devoirs, les intérêts et les rapports des citoyens entre eux.

Lois criminelles, Celles qui déterminent les délits, les crimes, la manière de les poursuivre, et les peines qui y sont applicables.

Loi pénale, Celle qui prononce quelque peine.

Loi fiscale, Celle qui règle la quotité et le mode de perception des contributions publiques.

Loi bursale, Celle qui a pour objet de procurer de l'argent à l'État, dans un cas de nécessité extraordinaire.

Loi somptuaire, Celle qui a pour objet de réprimer le luxe.

Loi martiale, Loi qui autorisait l'emploi de la force armée dans certains cas, et après avoir rempli certaines formalités. *Proclamer la loi martiale.*

Loi agraire, Loi qui, chez les Romains, réglait le partage ou l'administration des terres conquises. *Loi annonaire*, Celle qui pourvoyait à ce que les vivres n'enchérissent pas.

Loi municipale, Loi qui règle l'administration des communes.

Loi d'exception, Loi qui déroge momentanément à la loi constitutionnelle de l'État, ou à quelque autre loi générale.

La loi du talion, Celle qui veut qu'on traite un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres.

Homme de loi, Celui qui fait profession d'interpréter les lois, jurisconsulte. *Consulter un homme de loi, les gens de loi.* Il se dit aussi quelquefois, surtout au pluriel, Des gens de justice, des officiers ministériels près des tribunaux.

Fig., *Faire loi*, Tenir lieu d'une loi, avoir l'autorité, la force d'une loi. *Dans les langues vivantes, l'usage fait loi. L'exemple de cet écrivain ne fait pas loi. L'autorité d'Aristote a longtemps fait loi dans les écoles.*

Fig., *Se faire une loi de quelque chose*, S'en imposer à soi-même l'obligation. *Il s'est fait une loi de la discrétion. Il s'est fait une loi de se promener tous les matins.*

Fig., *Faire, donner, dicter, imposer la loi*, Commander, ordonner avec autorité. *Cet homme veut faire, donner, imposer la loi partout où il est.*

N'avoir ni foi ni loi, Être sans religion et sans morale.

Prov., *Nécessité n'a point de loi*, Un extrême péril, un extrême besoin, peuvent rendre excusables des actions répréhensibles en elles-mêmes.

Prov. et fig., *Ce que je vous dis, c'est la loi et les prophètes*, C'est une vérité incontestable.

Loi, signifie aussi, Puissance, autorité. *Alexandre rangea toute l'Asie sous sa loi, sous ses lois. Les peuples vécurent heureux sous ses lois. La loi du vainqueur. La loi du plus fort.*

Être sous les lois d'une femme, Être esclave de ses volontés, de ses caprices.

Subir, recevoir la loi de quelqu'un, Se soumettre à sa volonté.

Loi, par extension, se dit de Certaines règles, de certaines obligations de la vie civile; et, dans cette acception, on l'emploie plus ordinairement au pluriel qu'au singulier. *Les lois de l'honneur, du devoir, de la bienséance, de la politesse, de l'honnêteté, de la société, etc.*

Les lois de la grammaire, de la syntaxe, Les règles établies, en matière de langage, par la grammaire, par la syntaxe. *Toutes les langues ont des locutions particulières, dans lesquelles on s'affranchit des lois ordinaires de la grammaire. Cette construction est contraire aux lois de la syntaxe.*

LOI. s. f. T. de Monnayage. Aloi, titre auquel les monnaies doivent être alliées et fabriquées.

LOIN. adv. de lieu. À une grande distance. *Bien loin. Fort loin. Si loin. Demeurer, aller loin. Sa vue porte loin, très loin. Il y a loin d'ici chez nous. Pousser loin ses conquêtes, ses victoires.*

Il s'emploie aussi figurément. *Aristote a été loin, bien loin dans la connaissance des choses naturelles. Si on entame une fois cette question, on ira loin, trop loin. Arrêtez-vous à cette idée, n'allez pas plus loin. C'est aller bien loin que de faire une pareille supposition. Vous allez trop loin, beaucoup trop loin. Cette affaire ira plus loin qu'on ne pense. Cette difficulté mènera loin. Pourquoi rejeter, renvoyer si loin ce que je vous propose? Mener, porter, pousser une affaire loin. Porter loin, pousser loin sa haine, son ressentiment, son animosité, sa vengeance, ses prétentions, etc. Ce principe s'étend plus loin qu'on ne le croirait au premier coup d'œil. Cet homme a beaucoup d'expérience et de pénétration, il voit loin dans l'avenir.*

Aller loin, signifie quelquefois, Faire fortune, s'élever à de hauts emplois. *Ce jeune homme a de l'esprit, il est actif, laborieux, il ira loin, il peut aller loin.* On dit de même, *Cet emploi peut le mener loin.*

Prov., *Pas à pas on va loin*, Quand on va toujours, on ne laisse pas d'avancer beaucoup, quoiqu'on aille lentement. Il se dit au propre et au figuré.

Fig. et fam., *Ne pas voir plus loin que son nez, que le bout de son nez*, Avoir peu de lumières, peu de prévoyance.

Fig. et fam., *Il ne le portera pas loin*, se dit D'un homme par qui on a été offensé, et signifie qu'on se vengera de lui avant peu.

Renvoyer bien loin quelqu'un, quelque chose, Repousser fortement, vivement, des propositions, des ouvertures. *Dès les premiers mots que je voulus lui dire il me renvoya bien loin.*

Loin, est aussi adverbe de temps. *Vous parlez de me payer dans deux ans, c'est me remettre bien loin. Ce jour est encore loin. Ce malade n'ira pas loin*, Il mourra bientôt. *Avec la dépense qu'il fait, cet homme n'ira pas loin*, Il sera bientôt ruiné.

De loin. loc. adv. de lieu. D'une grande distance. *Voir de loin. Parler de loin. Venir de loin. Il a été tué de loin.*

Prov., *A beau mentir qui vient de loin*, Celui qui revient d'un pays fort éloigné peut raconter tout ce qu'il veut, sans craindre qu'on le démente.

Fig., *Voir de loin*, Avoir beaucoup de prévoyance, pressentir longtemps d'avance ce qui doit arriver.

Fig. et fam., *Voir venir quelqu'un de loin*, Voir où il en veut venir, quelle est son intention, malgré les détours qu'il prend, soit dans ses discours, soit dans ses démarches.

Fig. et fam., *Revenir de loin, de bien loin*, Réchapper d'une maladie très grave, ou de quelque grand danger. On dit de même, proverbialement et figurément, *La jeunesse revient de loin*, La jeunesse finit par se corriger et par revenir des plus grands excès.

Fig. et fam., *Ne connaître quelqu'un ni de près ni de loin*, Ne pas le connaître du tout.

Nous sommes parents, mais de loin, Nous sommes parents à un degré éloigné.

De loin, est aussi locution adverbiale de temps. *Vous me parlez du temps de notre première enfance, c'est parler de loin, c'est se souvenir de loin. Prévoir de loin.*

Du plus loin, d'aussi loin que. loc. conjonctives de lieu. De la plus grande distance possible. *Du plus loin que je l'ai aperçu, j'ai couru au-devant de lui. D'aussi loin qu'il me vit, il accourut vers moi.*

Ces locutions s'appliquent aussi Au temps. *Du plus loin que je me souvienne, qu'il m'en souvienne, la chose était ainsi.*

Fam., *C'est du plus loin qu'il me souvienne*, se dit D'une chose dont le souvenir est presque effacé.

Au loin. loc. adv. de lieu. À une grande distance. *Voir au loin. Voyager, chasser au loin. Il s'en est allé au loin. Chercher les aventures au loin.*

AU PLUS LOIN. loc. adv. de lieu. À la plus grande distance possible. *Au plus loin que ma vue puisse s'étendre, je n'aperçois rien.*

LOIN À LOIN, DE LOIN À LOIN, DE LOIN EN LOIN. loc. adv. de lieu. À de grandes distances, à de longs intervalles. *Planter des arbres loin à loin. Les maisons, les hameaux sont semés loin à loin, de loin à loin, de loin en loin.*

Ces locutions s'appliquent aussi Au temps. *Il ne vient plus me voir que de loin à loin, de loin en loin. De tels événements n'arrivent que de loin en loin.*

LOIN DE. Locution prépositive qui a une signification tout à fait analogue à celle de Loin, employé seul, comme adverbe. *Loin d'ici. Loin du lieu où vous êtes. Loin de la ville. Non loin de là. Ils sont loin l'un de l'autre. Loin d'ici, profanes.*

Cette locution s'emploie souvent au figuré. *Il est encore loin de la perfection. Loin de moi une semblable pensée! Loin de nous ces héros sans humanité! Cela est bien loin de ma pensée.* On l'emploie aussi elliptiquement. *Loin ces héros sans humanité, etc.*

Être loin de son compte, Se tromper dans son raisonnement, dans son calcul, dans ses prétentions, dans ses espérances.

Ils sont encore tous deux loin de compte, bien loin de compte, se dit De deux personnes qui ont une convention, un marché à faire, et qui ne peuvent tomber d'accord. *Nous sommes loin de compte ensemble. Il est loin de compte avec moi.* Fig., *Nous sommes loin de compte ensemble*, signifie aussi, Nous sommes loin de nous entendre, d'être du même avis.

Prov., *Loin des yeux, loin du cœur*, On oublie les absents, on se refroidit à leur égard.

Être loin, bien loin de faire une chose, Être dans des dispositions toutes contraires à celles qui pourraient porter à faire une chose. *Je suis loin de penser ainsi. Je suis loin, bien loin de m'enorgueillir d'un si faible succès.*

Bien loin, ou simplement *Loin*, au commencement d'une phrase, et se construisant avec la préposition *de*, suivie d'un verbe à l'infinitif, ou avec la conjonction *que*, suivie d'un verbe au subjonctif, signifie, Au lieu de, tant s'en faut que. *Loin de me remercier, il m'a dit des injures. Bien loin de se repentir, il s'obstine dans son crime. Loin qu'il soit disposé à vous faire des remercîments, il est homme à vous chercher querelle.*

LOIN DE, s'applique quelquefois Au temps. *Nous sommes encore loin de Pâques.*

LOIN DE LÀ. loc. adv. Au contraire. *On vous dit de cesser vos démarches; loin de là, redoublez-les.*

LOINTAIN, AINE. adj. Qui est fort loin du lieu où l'on est ou dont on parle. Il ne se dit que Des pays, des climats, des régions et des peuples. *Un pays lointain. Des terres, des régions lointaines. Des climats lointains. Peuples lointains. Nations lointaines.*

Il signifie encore, Qui est à une grande distance, mais à portée de la vue. *Les montagnes lointaines. L'horizon lointain.*

Il se dit quelquefois Du temps. *Des jours lointains. Les siècles les plus lointains.*

LOINTAIN, est aussi substantif, au masculin, et signifie, Éloignement. *Apercevoir dans le lointain.*

En termes de Peinture, *Le lointain d'un tableau*, Ce qui paraît le plus reculé à la vue, dans le fond d'un tableau. *Cette figure fait bien dans ce lointain. Ce lointain est fort beau. Ce peintre traite habilement les lointains.*

LOIR. s. m. Petit animal semblable à un rat, à poil gris, à queue velue, qui vit dans le creux des arbres, et qui dort durant tout l'hiver. *Il dort comme un loir.*

LOISIBLE. adj. des deux genres. Qui est permis. *Cela n'est pas loisible. Il vous est loisible de penser ainsi.*

LOISIR. s. m. Temps dont on peut disposer sans manquer à ses devoirs. *Avoir du loisir. Jouir d'un doux loisir, d'un honnête loisir. Il emploie bien les heures de son loisir. Vous ferez cela aux heures de votre loisir, à votre loisir. Je n'ai pas un moment de loisir. Son absence me donne, me laisse du loisir. Amuser, charmer son loisir, ses loisirs.*

Fam., *Il est bien de loisir, il faut qu'il ait bien du loisir de reste*, se dit D'un homme qui s'amuse à des bagatelles, ou qui se mêle d'affaires qui ne le regardent point.

LOISIR, se dit aussi d'Un espace de temps suffisant pour faire quelque chose commodément. *Donnez-moi le loisir de faire ce que vous désirez. Je n'ai pas eu assez de loisir pour y penser. Je n'en ai pas eu le loisir. Cet ouvrage demande du loisir. Vous ne me donnez pas le loisir de respirer.*

À LOISIR. loc. adv. À son aise, à sa commodité, sans se presser. *Vous ferez cela à loisir, tout à loisir. Vous y penserez à loisir. Examinez cela à loisir, plus à loisir.* On dit aussi dans le même sens, *À mon loisir, à votre loisir, à son loisir.*

Il s'en repentira à loisir, se dit D'un homme qui fait quelque chose dont on croit qu'il sentira longtemps les suites. On dit aussi dans le même sens, *Il aura tout le loisir de s'en repentir.*

LOK

LOK. s. m. T. de Médec. Voyez LOOCH.

LOL

LOLLARD. s. m. Nom sous lequel on désigna les sectateurs de Wiclef, célèbre hérésiarque anglais du quatorzième siècle. *Les lollards.*

LOM

LOMBAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient aux lombes. *La région lombaire. Les vertèbres lombaires.*

LOMBARD. s. m. Il s'est dit d'Un établissement autorisé, dans plusieurs villes, pour faire des prêts sur gages. *Dans les lombards, l'intérêt est réglé par le magistrat.* Ce genre d'établissement se nomme aujourd'hui *Mont-de-piété.*

LOMBES. s. m. pl. T. d'Anat. Parties de l'abdomen situées sur les côtés de la région ombilicale, l'une à droite, l'autre à gauche.

LOMBRIC. s. m. T. de Zoologie. Genre d'annélides dont une espèce est connue sous le nom de *Ver de terre.*

Il se dit aussi d'Une espèce de ver intestinal.

LON

LONDRIN. s. m. Drap léger fait à l'imitation de quelques draps de Londres. *Les londrins se fabriquent dans nos provinces méridionales.*

LONG, ONGUE. adj. Il se dit Des objets considérés dans leur étendue, d'un bout d'une extrémité à l'autre, et par opposition à Court. *Un bâton long de tant de pieds. La harpe a des cordes plus longues les unes que les autres. Tirer une longue ligne sur le papier. Un long col. De longues jambes. De longs bras. Une barbe longue. Une longue allée. Un long chemin. Le cours du Danube est long. Avoir la taille longue et menue.*

Habit long, La soutane et le long manteau que portent les ecclésiastiques. *Il était en habit long.*

Vue longue, Vue qui discerne les objets à une grande distance.

Lunette de longue vue, ou simplement *Longue-vue*, Lunette d'approche, lunette avec laquelle on voit les objets éloignés.

Prov. et fig., *Avoir les dents longues, bien longues*, Être affamé, après avoir été longtemps sans manger.

Fig. et fam., *Il a les bras longs, les mains longues*, Son pouvoir s'étend bien loin.

Elliptiq., *Prendre le plus long, son plus long*, Aller en quelque lieu par le plus long chemin. *Vous êtes venu ici par telle rue, vous avez pris le plus long. C'est le plus long de beaucoup, c'est votre plus long.*

Fig., *Prendre le plus long*, Se servir des moyens les moins propres à faire réussir promptement ce qu'on a entrepris.

LONG, se dit aussi D'une surface considérée dans sa plus grande dimension, et par opposition à Large. *Une table longue. Ce jardin est plus long que large. Un champ long et étroit. Un carré long*, Un parallélogramme à angles droits.

LONG, signifie encore, Qui dure plus ou moins longtemps. *En été les jours sont longs. Le temps est long à qui attend. Cela ne sera pas de longue durée. Il y a un très long temps qu'on ne l'a vu. Son absence a été longue. Un long voyage. De longues souffrances. Une longue et heureuse vie. Un long règne. Un long repos. Des raisons longues à déduire. Cela serait trop long à vous raconter. Une longue suite d'observations. Boire à longs traits. Cela est d'une longue discussion.*

Bail à longues années, bail à long terme, Bail dont la durée s'étend au delà du nombre d'années des baux ordinaires.

Ouvrage, affaire de longue haleine, Ouvrage, affaire qui demande beaucoup de temps et de soin.

Voyage de long cours, Voyage par mer, dont le but et le terme sont fort éloignés.

Fam. et elliptiq., *Il ne la fera pas longue*, Il ne vivra pas longtemps.

Syllabe longue, voyelle longue, Syllabe, voyelle dont la prononciation doit avoir plus de durée que celle d'une syllabe, d'une voyelle brève. *A est long dans* pâte *et bref dans* rate.

LONGUE, féminin, se dit substantivement d'Une syllabe longue. *Le dactyle est composé d'une longue et de deux brèves.*

Fig. et fam., *Observer les longues et les brèves*, Être très cérémonieux; Être extrêmement circonspect et exact en tout ce qu'on fait.

Fig. et fam., *Il en sait les longues et les brèves*, se dit D'un homme habile et intelligent en quelque affaire.

LONG, se dit particulièrement Des ouvrages d'esprit, soit que l'on en considère l'étendue, soit qu'on ait égard au temps nécessaire pour les lire, les réciter, les entendre. *Cet ouvrage est bien long. Un long*

poème. *Un long discours. Une longue harangue.*

LONG, signifie aussi, Lent, tardif. *Dépêchez ; que vous êtes long ! Cet ouvrier est bien long. Il est long à tout ce qu'il fait. Les vieillards sont longs en tout. Ces arbres sont longs à pousser, à croître.*

LONG, masculin, est aussi substantif ; et alors il signifie, Longueur, par opposition à Largeur. *Ces rideaux ont deux mètres de long.*

S'étendre de son long, tout de son long, Tomber à terre, ou se coucher, en déployant ou en laissant aller son corps dans toute sa longueur.

Scieur de long, Ouvrier qui scie des pièces de bois en long, pour faire des planches.

Fam., *Il nous en a dit long, bien long,* Il nous a dit beaucoup de choses sur tel sujet.

Fam., *En savoir long, bien long,* Être fin, rusé, difficile à surprendre. Il signifie aussi, En savoir plus qu'il ne faut. *Cette fille est trop instruite, elle en sait long.* Il se dit dans un sens favorable, mais toujours familièrement, pour Être bien instruit d'une matière, la connaître dans tous ses détails. *Il faut tenir compte de son opinion, il en sait long sur ce sujet.* Il signifie encore Savoir beaucoup de choses défavorables sur quelqu'un. *Il en sait long sur vous, sur votre compte.* Dans ces phrases, comme dans le paragraphe précédent, *Long* est pris adverbialement.

DE LONG, EN LONG. loc. adverbiales. En longueur, dans le sens de la longueur. *Il faut mettre ce bois de long, en long. Fendre en long.*

Fam., *Tirer de long,* S'esquiver, s'enfuir. *Quand il eut fait son coup, il tira de long.* Il a vieilli.

Fig., *Tirer de long,* Apporter des délais dans une affaire.

En long et en large, En longueur et en largeur, alternativement. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Se promener, aller en long et en large.* On dit aussi quelquefois, dans le même sens, *De long en large.*

AU LONG, TOUT AU LONG. loc. adv. Amplement. *Il a traité, il a expliqué cela bien au long. Je vous écrirai plus au long. Il en a discouru bien au long, tout au long. Cet auteur en parle au long dans son ouvrage.*

DE LONGUE MAIN. loc. adv. Depuis longtemps. *Je le connais de longue main. Il est mon ami de longue main.*

LE LONG, TOUT LE LONG, TOUT DU LONG, AU LONG DE. loc. prépositives. En côtoyant. *Le long de la rivière. Allez tout le long, tout du long de l'eau, tout le long de la prairie, du chemin, au long du bois.*

Prov. et fig., *Il en a eu tout du long de l'aune,* se dit D'un homme qui a été fort malmené, fort maltraité, de quelque manière que ce soit. On dit aussi dans le même sens : *On lui en a donné tout du long. Il en a eu du long et du large.*

TOUT LE LONG, TOUT DU LONG DE, signifient aussi, Pendant toute la durée de. *Il a jeûné tout le long du carême. Il a prié Dieu tout le long de la messe. Il travaille tout le long de la semaine. Il s'est diverti tout du long de l'année.*

À LA LONGUE. loc. adv. Avec le temps. *Il marche bien les premiers jours ; mais, à la longue, il se lasse. Tout s'use à la longue. À la longue on en viendra à bout.*

LONGANIMITÉ. s. f. Patience avec laquelle un être puissant et bon endure les fautes. les insultes qu'il pourrait punir. *La longanimité de Dieu envers les pécheurs. On ne saurait trop louer la longanimité de ce prince.*

Il signifie aussi, Patience, courage dans le malheur. *Il a supporté ses maux avec une longanimité exemplaire, méritoire.*

LONGE. s. f. T. de Cuisine. La moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas de l'épaule jusqu'à la queue. *Une longe de veau, de chevreuil.*

Il se dit plus particulièrement d'Une longe de veau. *Manger d'une bonne longe.*

LONGE, terme de Manège, signifie, Une corde de chanvre, de crin, ou un morceau de cuir coupé en long, en forme de courroie, de lanière, qui sert à attacher un cheval au râtelier, à l'auge, etc., ou à le conduire quand on ne le monte pas. *La longe d'un cheval. Ce cheval marche sur sa longe. Il rompra sa longe. Il est attaché à deux longes. Mener un cheval par la longe.*

Fig. et fam., *Marcher sur sa longe, dans sa longe,* S'embarrasser dans les mesures qu'on prend, dans les discours qu'on tient.

LONGE, se dit également d'Une corde d'une certaine étendue, placée à l'anneau du caveçon, et qui sert à tenir un cheval que l'on trotte sur des cercles. *Trotter un cheval à la longe, à la plate-longe.*

LONGER. v. a. Marcher le long de. *L'armée longea la rivière. Le cerf a longé cette route.*

En termes de Marine, *Longer la côte,* Naviguer le long de la côte de manière à ne pas trop la perdre de vue.

Il signifie aussi, S'étendre le long de ; et, en ce sens, il se dit Des choses. *Un bois qui longe la côte.*

LONGÉ, ÉE. part. passé.

LONGÉVITÉ. s. f. Longue durée de la vie. *La longévité des carpes, des corbeaux, des cerfs. Tables de longévité.*

LONGIMÉTRIE. s. f. T. de Géom. Art de mesurer par la trigonométrie les lieux dont on ne peut approcher. Il se dit aussi de l'Art de mesurer les longueurs dans les lieux accessibles.

LONGITUDE. s. f. T. de Géogr. Distance en degrés d'un lieu quelconque à un premier méridien. *On compte les degrés de longitude depuis le premier méridien convenu. Prendre les longitudes. Ce lieu est à tant de degrés de longitude, et à tant de latitude. La recherche de la longitude, des longitudes sur mer forme le problème le plus important de la science de la navigation.*

LONGITUDE, est aussi un terme d'Astronomie et se dit de La distance, en degrés, qui existe entre un astre rapporté à l'écliptique, et le point équinoxial du printemps.

Bureau des longitudes, Établissement dont le siège est à l'observatoire de Paris et dont les membres sont chargés de réunir, pour chaque année et à l'avance, des indications sur la position respective des astres et sur les principaux phénomènes astronomiques pour tous les jours de l'année. *L'Annuaire du bureau des longitudes.*

LONGITUDINAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui est étendu en long. *Les membranes qui composent les vaisseaux sont tissues de deux plans de fibres, les unes circulaires, les autres longitudinales.*

LONGITUDINALEMENT. adv. En longueur. *Mesurer une chose longitudinalement.*

LONG-JOINTÉ, ÉE. adj. T. de Manège. Il se dit D'un cheval, d'une jument dont les articulations inférieures sont trop longues. *Ce cheval est long-jointé, trop long-jointé.*

LONGTEMPS. adv. Pendant un long espace de temps. *Cela dure longtemps, trop longtemps. Il a négligé trop longtemps ses études. Il y a longtemps qu'il est revenu. Il y a longtemps qu'on ne l'a vu. Il est bien longtemps à revenir. Il ne saurait vivre longtemps. Il a été longtemps malheureux. Cela est fait depuis longtemps. Il en a pour longtemps. Nous nous connaissons dès longtemps. Il a demeuré pendant longtemps dans cette ville.*

LONGUEMENT. adv. Pendant un long temps. *Vivre longuement.*

Il signifie aussi D'une manière trop longue. *Il a parlé longuement, et a fort ennuyé l'assemblée.*

LONGUET, ETTE. adj. Diminutif de *Long.* Qui est un peu long. *Cela est longuet. Son discours a été longuet, un peu longuet.* Il est familier.

LONGUEUR. s. f. Dans le sens où Long est opposé à Court, L'étendue d'un objet considéré d'un bout, d'une extrémité à l'autre. *La longueur d'un bâton, d'une lance, d'une allée, d'une route. Cette perche est d'une juste longueur, d'une bonne longueur.*

Épée de longueur, Épée de défense, plus longue que les petites épées qu'on portait ordinairement à la cour et à la ville.

LONGUEUR, signifie aussi, L'étendue d'une surface considérée dans sa plus grande dimension, par opposition à Largeur. *Cette cour a vingt mètres de longueur, sur dix de largeur. La longueur d'un jardin, d'un tapis. L'architecte n'a pas donné assez de longueur à ce salon.*

LONGUEUR, se dit aussi en parlant De la durée du temps. *La longueur du temps lui a fait oublier... La longueur des jours et des nuits. La longueur d'un siège, d'une maladie. Ses visites sont d'une longueur insupportable.*

LONGUEUR, se dit en parlant Des ouvrages d'esprit considérés sous le rapport de l'étendue, ou sous celui du temps qu'on met à les lire, à les réciter, à les entendre. *La longueur d'un ouvrage, d'un discours, d'un sermon. Ce poëme est d'une longueur assommante.*

Il signifie aussi, Ce qui est superflu, ce qui surabonde. *Il y a des longueurs dans ce discours, dans cette tragédie.*

LONGUEUR, signifie encore, Lenteur dans les actions, dans les affaires. *Je suis ennuyé de ses longueurs. Ce sont des longueurs insupportables, d'étranges longueurs. C'est une longueur affectée. Il ne finit rien, quelle longueur ! Les longueurs de la chicane.*

EN LONGUEUR. loc. adv. Dans le sens de la longueur. *Scier, fendre, mesurer en longueur.*

Cette locution s'emploie aussi pour marquer de longs délais. *Cette affaire traîne en longueur. Tirer les choses en longueur.*

LOO

LOOCH. s. m. T. de Médecine, emprunté de l'arabe (On prononce, et quelques-uns écrivent, *Lok.*) Potion médicinale adoucissante et calmante. *Looch blanc. Looch vert. Les loochs se prennent ordinairement par cuillerées.*

LOP

LOPIN. s. m. Morceau de quelque chose

qui se mange, et principalement de viande. Il est populaire, et ne se dit guère qu'en plaisanterie. *Gros, petit lopin. On lui en a donné, il en a emporté un bon lopin, de bons lopins.*

Il se dit, par extension, d'Une portion de quelque chose qui était à partager. *Il a eu, il a emporté, il a attrapé un bon lopin de cette succession. Il en a eu son lopin. Un lopin de terre.*

LOQ

LOQUACE. adj. des deux genres. (On prononce *Locouace.*) Qui parle beaucoup. *Cet homme est bien loquace.*

LOQUACITÉ. s. f. (On prononce *Locouacité.*) Habitude de parler beaucoup. *Cet homme est d'une loquacité fatigante.*

LOQUE. s. f. Pièce, morceau d'une étoffe, d'une toile usée et déchirée. *Cet habit s'en va en loques, est en loques, tombe en loques.* Il est familier.

LOQUÈLE. s. f. (On prononce *Locu-èle.*) Facilité à parler des choses communes en termes communs. *Il a de la loquèle.*

LOQUET. s. m. Sorte de fermeture très simple que l'on met aux portes qui n'ont point de serrure, et à celles dont le pêne est dormant. *Cette porte ne ferme qu'au loquet. Haussez, levez le loquet.*

LOQUETEAU. s. m. Petit loquet qu'on met ordinairement aux volets d'en haut d'une fenêtre, et auquel on attache un cordon, afin de pouvoir les ouvrir et les fermer aisément.

LOQUETTE. s. f. Diminutif de *Loque.* Petite pièce, petit morceau. *Une loquette de morue.* Il est populaire.

LOR

LORD. s. m. Titre d'honneur usité en Angleterre. Il signifie *Seigneur*, et *Milord* veut dire *Monseigneur. Lord Buckingham. Lord Marlborough. La chambre des lords, des pairs d'Angleterre. Milord duc. Oui, milord.*

Lord-maire. Voyez MAIRE.

LORGNER. v. a. Regarder en tournant les yeux de côté, et comme à la dérobée. *Lorgner quelqu'un, quelque chose.* Il est familier.

Il signifie aussi, Regarder avec une lorgnette, ou un lorgnon. *Au spectacle, il lorgne toutes les femmes.*

Fig., *Lorgner une femme,* La regarder de manière à faire croire qu'on a du goût pour elle.

Fig., *Lorgner une charge, une place, un héritage,* Avoir des vues sur une charge, sur une place, sur un héritage.

LORGNÉ, ÉE. part. passé.

LORGNERIE. s. f. Action de lorgner. *Les lorgneries d'un fat.* Il est familier et peu usité.

LORGNETTE. s. f. Petite lunette d'approche, dont on se sert pour voir les objets peu éloignés. *Lorgnette de spectacle. Une bonne lorgnette. Lorgnette achromatique.*

LORGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui lorgne. Il est familier.

LORGNON. s. m. Petite lunette à un seul verre, qu'on porte ordinairement suspendue à un cordon.

LORIOT. s. m. Oiseau de l'ordre des Passereaux, qui est à peu près de la grosseur d'un merle. Le plumage du mâle est d'un beau jaune, celui de la femelle est verdâtre.

LORS. adv. de temps. Alors, le temps dont on parle. On ne l'emploie maintenant que dans les locutions suivantes :

Pour lors, En ce temps-là. *Je voulais le secourir dans sa détresse, mais pour lors je n'avais pas d'argent.*

Dès lors, Dès ce temps-là. *Dès lors il commença à me prendre en haine.*

Dès lors, se dit aussi pour De là ou Dès là, par forme de conséquence. *Cet accusé s'enfuit ; dès lors il devint suspect à leurs yeux.*

LORS DE. loc. prépos. Dans le temps de, au moment de. *Lors de son élection, de son avénement à la couronne, de son mariage.*

LORSQUE. conjonct. (L'E s'élide ordinairement devant les pronoms *Il, elle, on,* et devant *Un, une.*) Quand. *J'en jugerai lorsque je serai mieux informé. Lorsqu'ils viendront. Lorsqu'un homme vous dira... Lorsque Alexandre pénétra dans l'Inde.*

Quelquefois *Lors* est séparé de *que* par un autre mot. *C'est un homme qui a le secret de plaire, lors même qu'il contredit.*

LOS

LOS. s. m. Vieux mot qui signifie, Louange.

LOSANGE. s. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux sans que les angles soient droits. *Dans un losange deux des angles sont aigus et deux sont obtus. Un diamant taillé en losange. D'après les règles du blason, les filles portent l'écu de leurs armoiries en losange.*

LOT

LOT. s. m. Portion d'un tout qui se partage entre plusieurs personnes. Il se dit principalement en matière de succession. *Faire des lots. Voilà trois lots, choisissez. La formation, la composition des lots. Ce lot est plus fort que l'autre. Égaliser les lots. Faire tirer les lots par un enfant. Les lots ont été tirés au sort. Le lot qui lui est échu.*

Il signifie aussi, Ce qui échoit dans une loterie à chacun des billets gagnants. *Le gros lot lui est échu. Gagner un lot de dix mille francs.*

Il se dit figurément, au sens moral, pour Destinée, sort, partage. *Mon lot est d'être persécuté. La misère et la douleur sont devenues le lot de cette famille.*

LOTERIE. s. f. Sorte de jeu de hasard où l'on fait des mises, pour lesquelles on reçoit des billets portant des numéros : celui ou ceux de ces numéros qui sortent, lorsque le tirage a lieu, donnent droit à un lot, à la propriété d'un objet. *Faire une loterie. Mettre une terre, une maison, une montre, un tableau en loterie. Ouvrir, fermer, tirer une loterie. Mettre à une loterie. Gagner à une loterie. Loteries de bienfaisance.*

Il se dit plus particulièrement d'Une espèce de banque établie par quelques gouvernements, dans laquelle les particuliers font des mises, et courent la chance de perdre leur argent ou de gagner des sommes plus ou moins considérables. *Établir, créer une loterie. Loterie clandestine. Loterie étrangère. La loterie royale de France fut supprimée en 1836. Bureau de loterie. Mettre à la loterie. Billet de loterie. Tirer la loterie. Le tirage de la loterie. Le premier numéro sortant de la loterie royale servait très souvent à déterminer le billet gagnant des loteries particulières. Gagner à la loterie. Il a perdu sa fortune à la loterie. Les loteries sont des piéges tendus à la cupidité. Les loteries sont des institutions très immorales.*

Gagner un extrait, un ambe, un terne, un quaterne à la loterie, Avoir dans son billet un, deux, trois, quatre des numéros sortis de la roue de fortune, au tirage de la loterie.

Fig. et fam., *C'est une loterie,* C'est une affaire de hasard. On dit aussi, *C'est un quine à la loterie,* en parlant D'un avantage, d'un bien que le hasard seul procure.

Prov. et fig., *Ce monde est une loterie,* Le hasard règle la plupart des choses de ce monde.

LOTERIE, se dit aussi d'Une sorte d'amusement de société à l'aide duquel on distribue, sous forme de loterie, des cadeaux aux personnes présentes.

LOTERIE, est encore le nom d'Un jeu de cartes, dont les règles et les termes sont analogues à ceux de la loterie proprement dite.

LOTIER. s. m. Plante odorante de la famille des Légumineuses, qui ressemble au trèfle, et dont l'espèce la plus remarquable est le *Lotier odorant,* appelé aussi *Trèfle musqué* ou *Faux baume du Pérou.*

LOTION. s. f. Il se dit, en Chimie, de L'action de laver des terres, des cendres, ou autres matières, pour en extraire les parties solubles qu'elles contiennent. *Tirer les sels d'un mixte par plusieurs lotions réitérées.*

Il signifie pareillement, en Pharmacie, L'action de laver un médicament dans l'eau ou dans quelque liqueur convenable.

LOTION, en Médecine, signifie, L'action de laver quelque partie du corps, pour l'adoucir, l'amollir, la rafraîchir, la déterger, etc.

Il se dit aussi de La liqueur quelconque employée à cet usage. *Une lotion saline.*

Il signifie quelquefois, Ablution, bain. *Les lotions fréquentes sont en usage dans les pays chauds.*

LOTIR. v. a. Faire des lots, des portions d'une succession à partager entre plusieurs personnes. *Lotir une succession, les effets d'une succession.*

Il se dit aussi en parlant De toutes les autres choses qu'on partage entre plusieurs personnes. *Des libraires ont acheté cette bibliothèque en commun, ils vont la lotir entre eux.*

LOTI, IE. part. passé.

Fam., *Bien loti,* Qui a été bien partagé ou favorisé par le sort, de quelque manière que ce soit. *Elle a fait un bon mariage, elle est bien lotie.*

Fam., *Le voilà bien loti,* se dit par ironie De quelqu'un qui a fait un mauvais choix, qui est trompé dans ses espérances, ou lésé de quelque manière que ce soit.

LOTISSAGE. s. m. Opération de docimastique, qui consiste à former un tas avec le minéral pulvérisé, et à y prendre de quoi en faire l'essai.

LOTISSEMENT. s. m. Action de faire des lots. Il se dit principalement en parlant De marchandises.

LOTO. s. m. Jeu ressemblant à une loterie, et qu'on joue avec des numéros, dont les uns sont sur des boules qu'on tire au hasard, les autres sur des tableaux distribués aux joueurs. *Jouer au loto. Faire un loto.*

Il se dit aussi Des objets dont on se sert pour jouer à ce jeu. *Acheter un loto.*

Loto-dauphin, Sorte de loto moins simple que le loto ordinaire.

LOTTE. s. f. Poisson de rivière à plusieurs barbillons. *Manger des foies de lottes.*

LOTUS ou **LOTOS**. s. m. (On fait sentir l'S.) Plante aquatique du genre Nénuphar, qui croît dans les Indes et en Égypte, et qu'on trouve figurée sur plusieurs monuments égyptiens. *La fleur du lotus est un des attributs d'Isis.*

Dans Homère, le *Lotos* est Un fruit délicieux du pays des Lotophages, qui fait oublier la patrie aux étrangers qui en goûtent. On identifie quelquefois l'arbre qui le portait, avec le *Lotus arborescent* des modernes.

LOU

LOUABLE. adj. des deux genres. Qui est digne de louange. *Une action, une conduite louable. Cela est bien louable. C'est une chose louable.*

Il ne s'emploie, en parlant Des personnes, qu'avec la préposition *de* suivie d'un verbe à l'infinitif. *Vous êtes louable, bien louable de vous être conduit ainsi.*

LOUABLE, signifie, en Médecine, Qui est de la qualité requise. *Du sang, du pus louable. Des matières, des déjections louables.*

LOUABLE, est aussi Le titre d'honneur que se donnent ordinairement les assemblées des cantons suisses. *Les louables cantons de Zurich, de Berne, etc.*

LOUABLEMENT. adv. D'une manière louable. *Il s'est conduit très louablement dans cette affaire.* Il est peu usité.

LOUAGE. s. m. Transport, cession de l'usage de quelque chose, faite par le propriétaire pour un certain temps, moyennant un certain prix. *Donner, prendre, tenir à louage. Le louage d'une maison. Il paye tant pour le louage, tant de louage. Un cheval, un carrosse de louage.*

Domestique de louage, Domestique dont on loue le service pour peu de temps.

LOUANGE. s. f. Discours ou paroles par lesquelles on relève le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose. *Grande louange. Louange excessive, exagérée, outrée, fade, grossière, déplacée. Louange fine, délicate, indirecte, détournée, adroite, ingénieuse, sincère. Mériter, s'attirer des louanges. Cela est digne de louanges. Donner des louanges. Accabler de louanges. Prodiguer les louanges. Prostituer la louange. Être sobre de louanges. Chanter les louanges de Dieu. Publier, célébrer les louanges de quelqu'un. On l'a comblé de louanges. C'est un homme au-dessus des louanges, au-dessus de toutes louanges. Amoureux, avide de louanges. Sensible à la louange. Il n'a que faire de vos louanges. Se mettre, s'étendre, ne pas tarir sur les louanges de quelqu'un. Cela tourne à sa louange. On peut dire à sa louange que... Toute la terre retentit des louanges de ce héros. Distribuer avec discernement le blâme et la louange. Louange à Dieu.*

Fam., *Chanter les louanges de quelqu'un*, Le louer, dire du bien de lui. *Nous avons chanté vos louanges.*

LOUANGER. v. a. Louer avec excès. Il ne se dit qu'en plaisantant. *C'est un homme qui aime à être louangé. Elle veut qu'on la louange depuis le matin jusqu'au soir.*

LOUANGÉ, ÉE. part. passé.

LOUANGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui est dans l'habitude de donner des louanges sans discernement. *C'est un fade louangeur, un louangeur à gages, un louangeur fastidieux. Une louangeuse éternelle.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Il n'est pas louangeur. Discours louangeur. Ton louangeur.*

LOUCHE. adj. des deux genres. Dont les yeux ont une différente direction. *Il est louche. Cette femme est louche.*

Il se dit aussi Des yeux mêmes et du regard. *Avoir les yeux louches, le regard louche.*

LOUCHE, signifie au figuré, Qui n'est pas clair, net, transparent. *Ce vin est louche. Ces perles ont un œil louche.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. Ainsi on dit : *Cette phrase, cette expression est louche*, Le sens n'en est pas clair, n'en est pas bien déterminé. *Cette action est louche*, L'intention en est équivoque.

Il se prend quelquefois substantivement, au masculin, dans le sens qui précède. *Cela jette du louche dans la phrase. Il y a du louche dans cette affaire, dans la conduite de cet homme.*

LOUCHE. s. f. Grande cuiller à long manche avec laquelle on sert le potage.

LOUCHER. v. n. Avoir des yeux dont l'un n'a pas la même direction que l'autre. *Voilà un bel enfant, c'est dommage qu'il louche. Cette dame a les yeux beaux, mais elle louche un peu. Cet enfant louche par intervalles.*

LOUCHET. s. m. Sorte de hoyau propre à fouir la terre.

LOUER. v. a. Donner à louage. *Louer une maison à quelqu'un. Louer un appartement dans sa maison. Maison, chambre à louer. Louer une loge dans un théâtre. Louer des habits, des livres. Un tapissier qui loue des meubles. Louer des voitures, des chevaux.*

Il signifie aussi, Prendre à louage. *Il va quitter sa maison, il en a loué une autre. Louer un cabriolet, un cheval. Louer un ameublement. Louer des habits à la friperie, des ouvriers à la journée.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie alors, Se donner à louage, engager son service, son travail pour un salaire. *C'est un pauvre homme qui se loue à la journée. Il se loue à qui plus lui donne.*

Il s'emploie de la même manière en parlant Des choses qu'on prend à loyer. *Les appartements se louent fort cher dans ce quartier.*

LOUÉ, ÉE. part. passé.

LOUER. v. a. Honorer et relever le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose, par des termes qui témoignent l'estime qu'on en fait. *Louer hautement, dignement, finement, délicatement, grossièrement. Louer Dieu. Louer et remercier Dieu. Louer les belles actions. Il faut savoir louer et blâmer à propos. Louer quelqu'un en face. On l'a fort loué de son procédé. On le loue d'avoir fait, pour avoir fait cette démarche. Il en sera loué de tous les gens de bien, par tous les gens de bien.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Il ne sait pas louer. Il ne s'entend pas à louer.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Se donner des louanges. *C'est un homme qui se loue à tout propos. Il est malséant de se louer soi-même. Ces deux auteurs se louent l'un l'autre sans pudeur.*

Se louer de quelqu'un, de quelque chose, Témoigner qu'on en est satisfait. *J'ai sujet de me louer de lui, il en a fort bien usé avec moi. Je n'ai pas eu à me louer de cette acquisition. Je me loue fort du cheval que vous m'avez prêté. Je me loue beaucoup, j'ai fort à me louer du remède que vous m'avez indiqué.*

LOUÉ, ÉE. part. passé.

Dieu soit loué! Sorte d'exclamation par laquelle on témoigne son contentement de quelque chose. *Dieu soit loué! me voilà délivré de cet importun.*

LOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait métier de donner quelque chose à louage. *Un loueur de chevaux, de voitures, de chambres garnies. Loueuse de chaises dans une église, dans une promenade publique.*

LOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui donne des louanges. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part, et en parlant d'Un flatteur qui loue à tout propos. *C'est un loueur perpétuel. Un loueur impertinent. Une loueuse à gages.* Il a vieilli.

LOUGRE. s. m. T. de Marine. Espèce de bâtiment marchand.

LOUIS. s. m. Monnaie d'or, ainsi appelée, depuis Louis XIII, du nom des rois qui l'ont fait frapper. *Le louis d'or fabriqué en 1640 valait dix francs.* Quand on disait absolument, *Un louis*, on entendait autrefois Un louis d'or de vingt-quatre livres. Il ne s'emploie plus guère dans ce sens. *Un louis. Un demi-louis. Un double louis. Payer en beaux, en bons louis. Il a cent louis de rente. Dans notre nouveau système monétaire, le louis est remplacé par la pièce de vingt francs.*

On donne quelquefois À la pièce de vingt francs le nom de *Louis*. *Il a perdu dix louis au jeu.*

LOUP. s. m. Quadrupède sauvage et carnassier, qui ressemble à un grand chien. *Grand, jeune, vieux loup. Loup gris. Peau de loup. Un loup qui emporte une brebis. La chasse du loup, au loup. Loup ravissant.*

Fam., *Il fait un froid de loup*, Le temps est très-rigoureux.

Fam., *Être enrhumé comme un loup*, Être fort enrhumé.

Fam., *Manger comme un loup*, Manger beaucoup.

Marcher à pas de loup, Marcher sans bruit et à dessein de surprendre.

Fig. et fam., *Être connu comme le loup blanc*, Être extrêmement connu.

Prov. et fig., *La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup du bois*, La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, beaucoup de choses pour se procurer de quoi vivre.

Prov., fig. et pop., *Quand on parle du loup on en voit la queue*, se dit Lorsqu'un homme survient au moment où l'on parle de lui.

Fig. et fam., *Il a vu le loup*, Il a vu le monde, il est aguerri et expérimenté.

Pop., *Elle a vu le loup*, se dit D'une fille qui a eu des galanteries.

Prov. et fig., *Il faut hurler avec les loups*, Il faut s'accommoder aux manières, aux mœurs, aux opinions de ceux avec qui l'on vit, ou avec qui l'on se trouve, quoiqu'on ne les approuve pas entièrement.

Prov. et fig., *Le loup mourra dans sa peau*, Rarement un méchant s'amende.

Prov. et fig., *Qui se fait brebis, le loup le mange*, Ceux qui ont trop de bonté, de douceur, encouragent les méchants à leur nuire.

Prov. et fig., *Brebis comptées, le loup les mange*, Les précautions ne garantissent pas toujours d'être trompé; l'excès de précaution est dangereux.

Prov. et fig., *Les loups ne se mangent pas entre eux*, Les méchants s'épargnent entre eux.

Fig. et fam., *Entre chien et loup*, Le moment du crépuscule pendant lequel on entrevoit les objets, sans pouvoir les distinguer. *Il était entre chien et loup, quand nous crûmes apercevoir plusieurs personnes.*

Fig. et fam., *Se mettre à la gueule du loup*, S'exposer à un péril évident qu'on pouvait éviter.

Fig. et fam., *Tenir le loup par les oreilles*, Être dans une situation difficile, pressante, et ne savoir comment en sortir.

Fig. et fam., *Donner la brebis à garder au loup*, Donner à garder quelque chose à une personne dont on devrait se défier.

Fig. et fam., *Enfermer le loup dans la bergerie*, Mettre, laisser quelqu'un dans un lieu, dans un poste où il peut faire aisément beaucoup de mal. Il signifie aussi, Laisser fermer une plaie avant qu'il en soit temps, ou Faire rentrer un mal qu'il fallait attirer au dehors.

Saut de loup, Fossé assez large pour n'être pas franchi par un loup, et qu'on creuse au bout des allées d'un parc pour les fermer sans ôter la vue de la campagne.

Loup marin. Un des noms vulgaires du phoque. *Une peau de loup marin.*

Loup de mer, se dit De plusieurs poissons dont l'un, le *Bar*, est estimé pour sa chair délicate.

Fig. et fam., *Loup de mer*, Marin à qui un séjour constant sur mer a fait perdre tout usage du monde.

Broderie, découpure à dents de loup, Broderie, découpure qui forme une suite d'angles aigus.

En Astronomie, *Le Loup*, Constellation de l'hémisphère austral.

LOUP, se dit aussi d'Une espèce de masque de velours noir, que les dames portaient autrefois pour garantir leur visage du hâle.

LOUP-CERVIER. s. m. Quadrupède carnassier ressemblant à un grand chat, mais à queue courte, et avec des pinceaux de poils aux oreilles. *Le loup-cervier est probablement le lynx des anciens. Manchon, fourrure de loup-cervier.*

LOUPE. s. f. T. de Médec. Tumeur enkystée qui vient sous la peau, qui s'élève en rond, et augmente quelquefois jusqu'à une grosseur prodigieuse. *Il lui est venu une loupe à la tête, sous la gorge. Couper, extirper une loupe.*

Il se dit, par analogie, en Botanique, d'Une excroissance ligneuse qui vient aux troncs et aux branches de quelques arbres. *Les loupes d'orme servent à faire de jolis ouvrages de tabletterie.*

LOUPE, se dit aussi d'Un verre convexe des deux côtés, qui grossit les objets à la vue, et qu'on appelle autrement *Lentille*. *Se servir d'une loupe pour lire de très petits caractères.*

LOUPE, en termes de Joaillier, se dit d'Une pierre précieuse que la nature n'a pas achevée. *Loupe de saphir, de rubis, etc.*

LOUPEUX, EUSE. adj. Qui a des loupes. *Un arbre loupeux.* Il est peu usité.

LOUP-GAROU. s. m. Homme qui, au dire des gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup. *On a tort de faire peur du loup-garou aux enfants.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Un homme d'une humeur farouche, qui ne veut avoir de société avec personne. *N'allons point chez cet homme-là, c'est un vrai loup-garou, un franc loup-garou.*

LOURD, OURDE. adj. Pesant, difficile à remuer, à porter. En ce sens, il est opposé à Léger. *Un fardeau bien lourd, trop lourd. Un lourd fardeau. Cette charge est trop lourde pour votre cheval. Cette arme est lourde à porter.*

Fig., *Avoir une maison bien lourde*, Avoir une maison, un ménage très coûteux. On dit de même, *C'est une charge bien lourde*, en parlant De ce qui occasionne beaucoup de dépense. *Six enfants sont une charge bien lourde pour ce pauvre homme.*

Fig. et fam., *Une lourde tâche, une lourde besogne, etc.*, Une tâche, une besogne difficile et rude à faire.

LOURD, signifie aussi, Qui se remue avec peine, avec effort; et alors il est opposé à Dispos, agile. *Les chevaux de Flandre sont lourds. Cet homme, qui était autrefois fort agile, est devenu bien lourd.*

Faire une lourde chute, Tomber de haut, tomber de tout son poids.

Fig., *Une lourde faute, une lourde bévue*, Une faute, une bévue grossière.

LOURD, se dit figurément, en parlant De l'esprit, et signifie, Qui manque de légèreté, de facilité, de promptitude, de finesse, de grâce. *C'est un homme lourd, bien lourd, un esprit lourd. Il a l'esprit lourd.*

Il s'applique également À la manière de converser, au style, etc. *Une conversation lourde. Un style lourd. Une plaisanterie lourde.*

Il s'emploie souvent aussi, dans une acception analogue, en Peinture, en Sculpture, etc. *La touche de ce peintre est lourde. Ses contours, ses ciels sont lourds. Sa composition est lourde. Lourd de couleur. Lourd de dessin. Draperie lourde. Cette statue a des formes trop lourdes. Les ornements de cet édifice sont bien lourds.*

LOURDAUD, AUDE. s. Grossier et maladroit. *C'est un lourdaud, un gros lourdaud, un vrai lourdaud. Un lourdaud de village. Une grosse lourdaude.* Il est familier.

LOURDEMENT. adv. Pesamment, rudement. *Marcher, tomber lourdement.*

Il se dit au figuré pour Gauchement, sans finesse. *Plaisanter lourdement.*

Il se dit aussi pour Grossièrement. *Vous vous trompez lourdement, si vous croyez... Il a erré lourdement.*

LOURDERIE. s. f. Faute grossière contre le bon sens, contre la civilité, contre la bienséance. *Il a fait une étrange lourderie.* Il est familier et peu usité.

LOURDEUR. s. f. Pesanteur. Il ne se dit guère qu'au figuré. *La lourdeur de son ton. Lourdeur de style. Cet écrivain est d'une lourdeur assommante. Il y a de la lourdeur dans la draperie de cette figure. Cet édifice a bien de la lourdeur.* Il est plus usité dans les Arts du dessin qu'en Littérature.

LOURDISE. s. f. Sa signification est la même que celle de *Lourderie*. Il a vieilli.

LOURE. s. f. T. de Musique. Sorte de danse grave dont l'air, qui porte le même nom, se bat à deux temps, et d'un mouvement marqué. *Jouer, danser une loure.* Il a vieilli.

LOURER. v. a. T. de Musique. Lier les notes en appuyant sur la première de chaque temps. *Il faut lourer ces notes, cet air.*

LOURÉ, ÉE. part. passé.

LOUSTIC. s. m. Mot emprunté de l'allemand. Bouffon, jovial, qui cherche à faire rire par de grosses plaisanteries. *C'est le loustic du parti.* Il est familier.

LOUTRE. s. f. Quadrupède carnassier, grand à peu près comme un renard, mais plus bas de jambes, et à tête plate et obtuse : il vit au bord des rivières. *La loutre dépeuple les étangs. Chapeau fait de poil de loutre. Bonnet de peau de loutre. Une casquette de loutre.*

LOUVE. s. f. La femelle du loup. *Rémus et Romulus furent, dit-on, allaités par une louve.*

Fig. et fam., *C'est une louve*, se dit D'une femme très adonnée à la débauche.

LOUVE. s. f. Outil de fer qu'on place dans un trou fait exprès à une pierre, et qui sert à l'enlever.

LOUVER. v. a. Faire un trou dans une pierre, pour y mettre la louve. *Louver une pierre.*

LOUVÉ, ÉE. part. passé.

LOUVET, ETTE. adj. Il ne se dit qu'en parlant De la couleur du poil d'un cheval, lorsqu'elle approche de la couleur du poil du loup. *Cheval louvet. Jument louvette.*

LOUVETEAU. s. m. Petit loup qui est encore sous la mère. *Prendre la louve et ses louveteaux.*

LOUVETER. v. n. Il se dit D'une louve qui fait ses petits.

LOUVETERIE. s. f. Équipage pour la chasse du loup. *Officier de la louveterie. Les capitaines de louveterie sont chargés de la destruction des loups.*

Il se dit aussi Du lieu destiné à loger cet équipage.

LOUVETIER. s. m. Il ne s'employait guère autrefois que dans cette dénomination, *Grand louvetier*, Officier de la maison du roi, qui commandait l'équipage pour la chasse du loup.

Il se dit, maintenant, d'Un propriétaire qui s'est engagé à entretenir un équipage pour chasser le loup.

LOUVIERS. s. m. Sorte de drap fabriqué dans la ville de Louviers. *Habit de louviers. Un beau louviers.*

LOUVOYER. v. n. T. de Mar. (Il se conjugue comme *Employer*.) Faire plusieurs routes en zigzag au plus près du vent, en lui présentant tantôt un côté du bâtiment, tantôt l'autre. *Nous fûmes contraints de louvoyer. Notre vaisseau fut longtemps à louvoyer.*

Il signifie au figuré, dans le langage ordinaire, Prendre des détours pour arriver à son but, éviter de se prononcer. *C'est une affaire difficile, on ne pourra réussir qu'en louvoyant. Il louvoya entre les différents partis.*

LOUVRE. s. m. Il se dit Des maisons superbes et magnifiques, par allusion au palais qui porte ce nom à Paris. *Ce n'est pas la maison d'un particulier, c'est un Louvre.*

LOV

LOVER. v. a. T. de Mar. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Lover un câble*, Le ployer en rond.

Il se dit aussi, avec le pronom personnel, D'un serpent qui s'enroule sur lui-même. *Ce serpent se love.*

LOVÉ, ÉE. part. passé. *Un serpent lové.*

LOX

LOXODROMIE. s. f. T. de Mar. Chemin qu'un bâtiment fait sur mer, ou La ligne courbe qu'il décrit, en suivant toujours le même rumb de vent.

LOXODROMIQUE. adj. des deux genres. T. de Mar. Qui a rapport à la loxodromie. *Ligne loxodromique*.

Tables loxodromiques, Tables par lesquelles on peut calculer le chemin que fait un bâtiment.

LOY

LOYAL, ALE. adj. Sans fraude, d'une qualité bonne et convenable. *Marchandise bonne et loyale. Vin loyal et marchand.* Il est peu usité dans cette acception.

En termes de Palais, *Loyaux coûts, les frais et loyaux coûts*, Les frais légitimement faits. *Un bon et loyal inventaire*, Un inventaire fait fidèlement et régulièrement.

Loyal, se dit figurément pour Fidèle, sincère, droit, franc, plein d'honneur et de probité. *C'est un homme loyal. Un procédé loyal. Un procédé franc et loyal. Sa conduite est très loyale. Un loyal chevalier. De bons et loyaux services.*

LOYALEMENT. adv. Avec fidélité, franchise, bonne foi. *Vendre loyalement. Agir, se comporter loyalement.*

LOYAUTÉ. s. f. Fidélité, probité. *C'est un homme qui a beaucoup de loyauté. Ce procédé est plein de loyauté.*

LOYER. s. m. Le prix du louage d'une maison. *Prendre une maison à loyer. Donner à loyer. Payer un gros loyer de maison. Payer son loyer. Il doit encore tous les loyers de l'année passée.* On dit aussi, *Donner une ferme à loyer;* mais, en parlant Du prix qu'on paye ou qu'on reçoit pour le bail d'une ferme, on ne se sert point du mot de *loyer :* on dit *fermage*.

Loyer, signifie aussi, Salaire, ce qui est dû à un serviteur, à un ouvrier pour ses services, pour son travail. *On ne doit point retenir le loyer du serviteur et du mercenaire.*

Il signifie encore, Récompense. *Les bonnes actions trouvent leur loyer dans l'estime publique.* Dans ce sens, il n'est point d'usage au pluriel.

LOZ

LOZANGE. s. f. Voyez Losange.

LUB

LUBIE. s. f. Caprice extravagant. *Il a des lubies. Il lui prend souvent des lubies.* Il est familier.

LUBRICITÉ. s. f. Lasciveté excessive. *Rien ne lui coûte pour satisfaire sa lubricité. Lubricité insatiable.*

LUBRIFIER. v. a. Terme didactique. Oindre, rendre glissant. *La mucosité des intestins sert à les lubrifier.*

Lubrifié, ée. part. passé.

LUBRIQUE. adj. des deux genres. Qui a ou qui exprime, qui inspire de la lubricité. *Homme, femme lubrique. Ardeur lubrique. Mouvements, actions, postures, paroles, vers, tableaux, regards lubriques.*

LUBRIQUEMENT. adv. D'une manière lubrique. *Danser lubriquement.* Il est peu usité.

LUC

LUCARNE. s. f. Ouverture, petite fenêtre pratiquée au toit d'une maison, pour donner du jour aux greniers, aux galetas, aux chambres du comble. *Petite lucarne. Il a passé par la lucarne.*

LUCIDE. adj. des deux genres. Clair, lumineux. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. *Un esprit lucide. Des idées lucides. Des raisonnements lucides.*

Avoir des intervalles lucides, se dit D'une personne dont la tête est dérangée, et à qui la raison revient par intervalles.

LUCIDITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est lucide. On ne l'emploie guère qu'au figuré. *Cet auteur est remarquable par sa lucidité, par la lucidité de son style.*

LUCIFER. s. m. Chez les anciens païens, L'étoile de Vénus, quand elle précédait le soleil. Chez les chrétiens, Le chef des démons.

LUCIOLE. s. f. Un des noms du Ver luisant et de la Mouche luisante.

LUCRATIF, IVE. adj. Qui apporte du gain, du lucre. *Un commerce lucratif. Un emploi fort lucratif. Une entreprise, une charge lucrative.*

LUCRE. s. m. Gain, profit qui se tire de l'industrie, d'un négoce, d'un travail mercenaire, de l'exercice d'une charge, d'un emploi. *Travailler pour le lucre. Il travaille moins pour le lucre que pour l'honneur.*

LUCUBRATION. s. f. Voyez Élucubration.

LUCULLUS. s. m. Nom d'un grand personnage romain, célèbre par ses richesses et son luxe. On le met ici parce qu'on s'en sert quelquefois pour désigner Des personnes qui déploient une grande somptuosité, particulièrement dans leur table. *C'est un Lucullus. Un dîner de Lucullus.*

LUE

LUETTE. s. f. Partie charnue, saillante, au milieu du voile du palais, à l'entrée du gosier. *Il a la luette enflée, relâchée, engorgée. Se gargariser la luette. Remettre la luette.*

LUEUR. s. f. Lumière faible ou affaiblie. *Lueur blafarde. Faible lueur. Lueur passagère. On commence à voir quelque lueur du côté de l'orient. Grande lueur. La lueur de la lune, des étoiles. La lueur du feu, des flambeaux, de la chandelle, de la lampe. Lire à la lueur du feu.*

Il signifie au figuré, Légère apparence. *Il a quelque lueur d'esprit. Il y a quelque lueur de raison dans ce qu'il dit. Entrevoir quelque lueur de fortune. Avoir quelque lueur d'espérance. Une fausse lueur d'espérance, de faveur, etc. Il y a de fausses lueurs, de vaines lueurs, des lueurs trompeuses, qu'on prend souvent pour de véritables lumières.*

LUG

LUGUBRE. adj. des deux genres. Funèbre, qui marque, qui inspire une sombre tristesse. *Voix lugubre. Cris lugubres. Plainte, ton lugubre. Cette cloche a un son lugubre. Vous avez un air, une mine bien lugubre. Des habits lugubres. Contenance triste et lugubre. Spectacle lugubre. Appareil lugubre. Pensées, idées lugubres.*

LUGUBREMENT. adv. D'une manière lugubre. *Chanter lugubrement. Être vêtu lugubrement.*

LUI

LUI. pronom de la troisième personne. Il est du nombre singulier, et presque toujours du genre masculin. Cependant, quand la préposition *à* est sous-entendue, comme dans cette phrase, *Vous lui parlerez*, il est commun aux deux genres, mais dans deux cas seulement. Le premier, lorsqu'il précède le verbe : *J'ai rencontré votre sœur, et je lui ai parlé.* Le second, quand il suit un verbe à l'impératif : *Si vous voyez ma mère, remettez-lui ce livre.* Hors de là, c'est-à-dire après un verbe ou après une préposition, il n'appartient qu'au genre masculin. *C'est lui qui me l'a donné, c'est de lui que je le tiens. C'est à lui que je le destine. Je le choisis, lui, de préférence à tout autre. Vous pensez ainsi, mais lui pense autrement. Il l'a dit lui-même. Il ne travaille que pour lui. Je n'arriverai qu'après lui. Vous ne devez plus penser à lui. Il arriva lui troisième, lui quatrième.*

Il ne se dit guère que Des personnes ou des choses personnifiées, ou encore quand il est mis pour *soi*. *Les Francs qui envahirent la Gaule lui donnèrent leur nom. L'amour entraîne bien des inquiétudes après lui.*

Lui-même, signifie, En personne. *Il vint lui-même. Il n'est plus lui-même*, Il est tout à fait changé. *Pour lui-même*, Pour sa propre personne, indépendamment de toute considération d'intérêt. *Il était aimé pour lui-même.*

LUIRE. v. n. (*Je luis, tu luis, il luit; nous luisons, etc. Je luisais. Je luirai. Je luirais. Que je luise. Luisant. Lui.*) Éclairer; jeter, répandre de la lumière. *Quand le soleil luit. Le jour, la clarté qui nous luit. Dès que la lune commencera à luire. Dès que le jour luira. On entrevoit quelque chose qui luit au travers de ces arbres.*

Prov., *Le soleil luit pour tout le monde*, Il est des avantages dont chacun a le droit de jouir.

Luire, se dit aussi Des corps polis qui réfléchissent la lumière. *Je vois luire dans ce sable quelque chose qui ressemble à de l'or. Tout luit dans cette maison, tout y est net et poli. On voyait luire de loin les épées, les cuirasses.*

Luire, signifie figurément, au sens moral, Paraître, briller. *Le gouverneur de cette place ne s'est pas rendu, tant qu'il a vu luire quelque espoir de secours. Voilà un rayon d'espérance qui nous luit. Un nouveau jour nous luit*, Notre destin change.

LUISANT, ANTE. adj. Qui luit, qui jette quelque lumière. *Un ver luisant. Mouche luisante. Une étoile luisante.*

Il signifie aussi, Qui a quelque éclat, qui réfléchit quelque lumière. *Des couleurs luisantes. Une étoffe, de l'encre luisante. Il a le visage tout luisant de sueur.*

Luisant, est quelquefois substantif masculin. *Le luisant d'une étoffe.*

Luisante, s'emploie substantivement, en Astronomie, pour désigner Certaines étoiles qui brillent d'un éclat particulier. *La luisante de la Lyre.*

LUITES. s. f. pl. T. de Vénerie. Les testicules d'un sanglier. Voyez Suites.

LUM

LUMACHELLE. s. f. Espèce de marbre où se trouvent des débris de coquilles.

LUMBAGO. s. m. (On prononce *Lombago.*)

T. de Médec. Rhumatisme dans les lombes, dans les reins. *Avoir un lumbago.*

LUMIÈRE. s. f. Ce qui éclaire, et qui rend les objets visibles. *Dieu dit : « Que la lumière soit, » et la lumière fut. Les physiciens ne s'accordent point sur la nature de la lumière. Grande lumière. Lumière éclatante, vive, pure, éblouissante, douce, faible, pâle, blafarde. L'éclat de la lumière. La réfraction, la réflexion, la réverbération de la lumière. La vitesse de la lumière. Lumière directe, réfléchie. Un rayon de lumière. Cela rend, cela jette beaucoup de lumière. La lumière du soleil, du jour, des cieux. Le soleil donne la lumière au monde, répand sa lumière partout. La lune et les autres planètes empruntent leur lumière du soleil. Les étoiles fixes ont une lumière qui leur est propre, et qui les distingue des planètes. La lumière zodiacale. La lumière électrique. La lumière d'un flambeau, d'une bougie, d'une chandelle, d'une lampe, etc. Il a les yeux si malades, qu'il ne peut souffrir, supporter la lumière.*

Il se dit absolument pour Bougie, chandelle, lampe allumée. *Apportez-nous de la lumière, une lumière. On nous a laissés sans lumière. La salle était éclairée d'un grand nombre de lumières.*

Dans le style de l'Écriture, *Anges de lumière, enfants de lumière*, se dit par opposition à *Anges de ténèbres, enfants de ténèbres.*

Poétiq., *Commencer à voir la lumière, la lumière du jour*, Naître. *Jouir de la lumière*, Vivre. *Perdre la lumière, être privé de la lumière*, Mourir, être mort.

Il a perdu la lumière, il est privé de la lumière, de la lumière de jour, Il est devenu aveugle.

Fig., *Mettre un livre, un ouvrage en lumière*, L'imprimer, le rendre public, le mettre en vente. *Cet ouvrage n'a point encore vu la lumière*, Il n'a point encore paru dans le public. Ces phrases sont peu usitées.

Fig., *Mettre une vérité en lumière*, La démontrer et la répandre. *Mettre un talent en lumière*, Le faire connaître.

LUMIÈRE, en Peinture, se dit Des effets de la lumière imités dans un tableau. *Belle distribution, belle économie, belle intelligence de lumière. Un bel effet de lumière. Le clair-obscur est la juste distribution des ombres et de la lumière. Les lumières sont bien entendues, bien ménagées dans ce tableau. Ce peintre entend bien les lumières.*

LUMIÈRE, se dit aussi de L'ouverture, du petit trou par où l'on met le feu à un canon, à un fusil, etc. *La lumière de ce canon est bouchée. La lumière de ce fusil, de ces pistolets est trop large, trop étroite.*

Il se dit, pour les instruments de mathématique à pinnules, Du petit trou à travers lequel on aperçoit l'objet observé.

Il signifie, en termes de Facteur d'orgues, L'ouverture par laquelle le vent entre dans un tuyau.

En termes de Marine, *Lumière de la pompe*, Ouverture pratiquée au corps de pompe, et par laquelle l'eau sort pour entrer dans la manche où le tuyau la conduit.

LUMIÈRE, signifie au figuré, par allusion au premier sens, Publicité ou Examen. *Les fripons, les fourbes craignent la lumière. N'ayant à rougir d'aucune des actions de sa vie, il ne redoute point la lumière.*

Il signifie encore, Intelligence, clarté d'esprit, ou Savoir, connaissance, et en général tout ce qui éclaire et guide l'esprit. *Lumière naturelle. Lumière acquise. Défaut de lumières. Dieu est la source de toute lumière, est le père des lumières. Cet homme a peu de lumières, n'a aucune lumière, est dépourvu de lumières, manque de lumières. Je soumets cette question à vos lumières. Je compte sur vos lumières pour me bien conduire dans cette affaire. Il a de grandes lumières en politique. Joindre les lumières de la science à de grands talents naturels. La lumière de la foi, de l'Évangile, de l'expérience, de la raison. Le progrès des lumières. L'état des lumières chez un peuple.*

Il se dit aussi pour Éclaircissement, indice sur quelque affaire, sur quelque sujet. *Je n'ai aucune lumière sur cette affaire. Il nous donnera, il nous fournira des lumières. Je pourrai tirer de ces pièces-là quelques lumières. La connaissance de ce fait a jeté une grande lumière dans cette affaire, sur cette affaire. Il a porté la lumière dans les ténèbres du moyen âge. La géographie et l'histoire se prêtent mutuellement des lumières.*

LUMIÈRE, se dit en outre, figurément, d'Un homme d'un rare savoir, d'un mérite transcendant. *Cet écrivain a été la lumière de son siècle, une des grandes lumières de son temps. Ce docteur a été une des lumières de l'Église.*

LUMIGNON. s. m. Bout de la mèche d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe allumée. *Quand j'ai voulu moucher la bougie, le lumignon est tombé.*

Il signifie aussi, Ce qui reste d'un bout de bougie ou de chandelle qui achève de brûler. *Voilà une bougie qui va finir, il ne reste plus qu'un petit lumignon.*

LUMINAIRE. s. m. Corps naturel qui éclaire. Il n'est employé, en ce sens, que dans cette phrase de l'Écriture : *Dieu fit deux grands luminaires, l'un pour présider au jour, et l'autre pour présider à la nuit.*

LUMINAIRE, se dit aussi collectivement Des torches et des cierges dont on se sert à l'église pour le service divin. *Il faut tant pour le luminaire, pour entretenir le luminaire. Le luminaire d'un enterrement.*

LUMINEUSEMENT. adv. D'une manière lumineuse. Il ne s'emploie guère que figurément, au moral. *On ne pourait s'expliquer plus lumineusement qu'il ne le fit.*

LUMINEUX, EUSE. adj. Qui a, qui jette de la lumière. *Corps lumineux. Le soleil est lumineux. Les étoiles sont lumineuses. Trace lumineuse. Sillon lumineux. Des traits, des rayons lumineux.*

LUMINEUX, se dit figurément De l'esprit, et des productions de l'esprit. *C'est un esprit lumineux. Il y a des traits lumineux dans ce discours, dans cet ouvrage. Une pensée, une idée lumineuse.*

Un principe fécond et lumineux, Un principe dont on tire sans peine beaucoup de conséquences importantes.

LUN

LUNAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient à la lune. *Un mois, une année lunaire. L'année lunaire est de trois cent cinquante-quatre jours environ. Les Turcs comptent par années lunaires. Cycle lunaire. Influences lunaires. Atmosphère lunaire.*

Cadran lunaire, Cadran qui marque les heures par le moyen de la lune.

LUNAIRE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Crucifères. *On mange en salade la racine de la lunaire.*

LUNAISON. s. f. Le temps qui s'écoule depuis le commencement de la nouvelle lune, jusqu'à la fin du dernier quartier. *Observer les lunaisons. Toute cette lunaison a été pluvieuse.*

LUNATIQUE. adj. des deux genres. Qui est sujet aux influences de la lune. Il ne s'emploie guère au propre qu'en parlant D'un cheval qui est sujet à une fluxion périodique sur les yeux, dont la diminution et l'augmentation ont été mal à propos attribuées au cours de la lune.

Il se dit, figurément et familièrement, pour Fantasque et capricieux. *Il est lunatique. Elle est un peu lunatique.*

Il se prend quelquefois substantivement, soit au propre, soit au figuré ; et alors il ne se dit guère que Des personnes. *Le lunatique de l'Évangile. C'est un lunatique, une lunatique.*

LUNDI. s. m. Le second jour de la semaine. *Nous nous verrons lundi prochain. On s'assemble tous les lundis.*

Lundi gras, Le lundi de la semaine où le carnaval finit. *Lundi saint*, Le lundi de la semaine sainte.

Pop., *Faire le lundi*, se dit Des ouvriers qui ne travaillent pas le lundi.

LUNE. s. f. Planète, quarante-neuf fois plus petite que la terre, dont elle est le satellite et autour de laquelle elle tourne en vingt-sept jours sept heures quarante-trois minutes : elle l'éclaire, pendant la nuit, suivant ses phases, de la lumière qu'elle réfléchit du soleil. *Le corps, l'orbite, le cercle, le globe, le disque, les phases, les quartiers, les taches de la lune. La lune est dans son apogée, dans son périgée. L'ombre de la lune. L'interposition de la lune entre la terre et le soleil. Le croissant de la lune*, ou simplement, *Le croissant. Le décours de la lune. La lune est en décours, dans son décours. Sur la fin de la lune. Au déclin de la lune. La lune est dans son plein. L'âge de la lune. Pleine lune. Nouvelle lune. C'est aujourd'hui nouvelle lune. Le premier, le dernier quartier de la lune. Clair de lune. Il fait un beau clair de lune. Danser, lire au clair de la lune. Une éclipse de lune. Quand la lune est éclipsée. La lune a tant de jours. La lune de mars, d'avril, etc. À quel quantième de la lune sommes-nous ? Quelques chiens aboient la lune, aboient à la lune.*

Lune rousse, La lune d'avril. *On craint la lune rousse, à cause des vents froids et secs dont elle est ordinairement accompagnée, et qui font tort aux fruits.*

Fig. et fam., *Aboyer à la lune*, Crier contre une personne à qui l'on ne peut faire de mal.

Fig., *Ce cheval est sujet à la lune*, Il a la vue grasse, sa vue se charge et s'obscurcit de temps en temps.

Prov. et fig., *Vouloir prendre la lune avec les dents*, Vouloir faire une chose impossible.

Fam., *C'est une lune, un visage de pleine lune*, se dit D'une personne qui a le visage fort plein et fort large.

Fig. et pop., *Avoir des lunes*, Être sujet à des fantaisies, à des caprices.

Fig. et fam., *Prendre quelqu'un dans sa bonne lune, dans sa mauvaise lune*, Avoir affaire à lui quand il est de bonne humeur, de mauvaise humeur.

Prov. et fig., *Faire un trou à la lune*, S'en aller furtivement, et sans payer ses créanciers.

LUNE, s'est dit aussi, poétiquement, pour Mois. *Depuis quatre lunes.*

Fig., *La lune de miel*, Le premier mois du mariage.

Lune, est aussi Le nom que les anciens chimistes donnaient à l'argent.

LUNETIER. s. m. Faiseur de lunettes, marchand de lunettes.

LUNETTE. s. f. Instrument composé d'un ou de plusieurs verres, taillés de manière à faire voir les objets plus grands qu'à l'œil nu, ou à rendre la vue plus nette et plus distincte. *Regarder avec une lunette. Se servir d'une petite lunette.*

Lunette convexe, Lunette qui grossit les objets. *Lunette concave*, Lunette qui diminue les objets.

Lunette d'approche, lunette de longue vue ou *à longue vue*, ou simplement *Lunette*, Lunette qui grossit ou qui rapproche les objets. *Monter une lunette. Allonger, raccourcir, dresser une lunette. Une lunette de poche. Une lunette de seize, de cinquante, de soixante pieds.* On appelle aussi cette espèce de lunette *Longue-vue*.

Lunette achromatique, Lunette qui laisse voir les objets sans couleur étrangère, sans iris.

Lunette d'Opéra, Lunette dont on se sert particulièrement dans les salles de spectacle. On dit aujourd'hui, *Lorgnette*.

Le petit bout de la lunette, Le bout par lequel on regarde et qui rapproche les objets. *Le gros bout de la lunette*, Le bout opposé et qui fait paraître les objets très éloignés. Fig., *Voir les choses par le petit bout de la lunette*, Se les exagérer. *Les voir par le gros bout*, Les voir plus petites qu'elles ne sont.

Lunettes, au pluriel, se dit de Deux verres de lunette assemblés dans une même enchâssure, de manière à pouvoir être placés au devant des deux yeux. *Une paire de lunettes. Il y a de bonnes, de mauvaises lunettes. Des lunettes de différents âges. Les degrés de force des lunettes se marquent par des numéros. Les lunettes concaves servent aux myopes, et les lunettes convexes aux presbytes. Des lunettes bien nettes, bien claires. Lunettes vertes, bleues. Lunettes à branches. Étui à lunettes. Prendre, porter des lunettes. Se servir de lunettes. Mettre des lunettes sur son nez. Mettre ses lunettes. Lire sans lunettes.*

Prov. et fig., *Chacun voit avec ses lunettes, à travers ses lunettes*, Chacun a sa manière de voir, de penser; chacun juge des choses suivant ses goûts, ses intérêts, ses préjugés.

Fig. et fam., *Il n'a pas de bonnes lunettes, il a mis ses lunettes de travers, ses lunettes sont troubles*, Il ne voit pas juste dans cette affaire.

Lunettes, au pluriel, se dit, par extension, Des petits ronds de feutre qu'on met, dans les manèges, à côté des yeux des chevaux ombrageux, pour les monter plus facilement. *On ne saurait monter ce cheval, s'il n'a des lunettes.*

Au Jeu de dames, *Mettre dans la lunette*, Placer une dame entre deux dames de son adversaire, en sorte que l'une des deux est forcée.

Au Jeu des échecs, *Donner une lunette*, Mettre son adversaire à même d'attaquer deux pièces avec un pion.

Lunette, en Architecture, Petit jour réservé dans le berceau d'une voûte.

Il se dit aussi, dans le même Art, d'Une petite baie voûtée pratiquée dans les côtés d'une voûte.

Lunette, en termes de Fortification. Petite demi-lune. *On place ordinairement les lunettes des deux côtés d'une demi-lune, en manière de contre-garde.* Voyez Tenaillon.

Lunette, en Horlogerie, La partie de la boîte d'une montre dans laquelle on place le verre.

Lunette, signifie aussi, L'ouverture ronde du siège d'un privé, ou d'une chaise percée.

Lunette, se dit encore de Cet os fourchu qui est au haut de l'estomac d'un poulet, d'une perdrix, etc. *Lever la lunette d'un chapon.*

LUNI-SOLAIRE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Il se dit De ce qui est composé de la révolution du soleil et de celle de la lune. *Le cycle luni-solaire.*

LUNULE. s. f. T. de Géom. Figure qui a la forme d'un croissant.

LUP

LUPERCALES. s. f. pl. Fêtes annuelles, chez les Romains, en l'honneur de Pan.

LUPIN. s. m. Plante légumineuse, à feuilles disposées en éventail. *Semences de lupin. Farine de lupin.*

LUR

LURON, ONNE. s. Le masculin se dit d'Un homme joyeux et sans souci, d'un bon vivant, ou même d'Un homme vigoureux et déterminé; et le féminin, d'Une femme réjouie, décidée, qui ne s'effarouche pas aisément. *C'est un luron, un bon luron. Quelle luronne!* Il est populaire.

LUS

LUSTRAL, ALE. adj. T. d'Antiq. Il n'est guère usité que dans deux locutions. *Eau lustrale*, Eau dont les païens se servaient pour faire des lustrations ou des ablutions, et qui n'était autre chose que de l'eau commune dans laquelle on avait plongé un tison ardent pris au foyer des sacrifices. *Jour lustral*, Jour où, chez les païens, un enfant nouveau-né recevait son nom, et où se faisait la cérémonie de sa lustration.

LUSTRATION. s. f. T. d'Antiq. Cérémonies, sacrifices par lesquels les païens purifiaient une ville, un champ, une armée, ou les personnes souillées, soit par quelque crime, soit par quelque impureté.

Il se dit particulièrement de La cérémonie qui, chez les Romains, consistait à asperger d'eau lustrale un enfant nouveau-né.

LUSTRE. s. m. L'éclat que l'on donne à un objet, soit en le polissant, soit en faisant usage de quelque eau, de quelque composition. *L'ébène poli a un grand lustre. Le vernis de la Chine est d'un beau lustre. Le lustre d'une étoffe. Cette étoffe n'a point de lustre, a perdu son lustre. Elle a bien du lustre. La moindre pluie ôte à ces chapeaux tout leur lustre.*

Il signifie aussi, La composition même dont les fourreurs, les chapeliers et autres fabricants se servent pour donner du lustre aux fourrures, aux chapeaux, etc.

Lustre, signifie au figuré, L'éclat que donne la parure, la beauté, le mérite, la dignité, etc. *Les pierreries donnent du lustre à la beauté des femmes. Elle parut au bal dans tout son lustre. Cette charge lui donne un peu de lustre. Le malheur a donné un nouveau lustre à sa gloire. La vertu emprunte de la modestie son plus beau lustre.*

Servir de lustre, se dit De ce qui, par le contraste de son imperfection, rehausse ou fait valoir l'agrément, le mérite d'une personne ou d'une chose. *La laideur de cette femme sert de lustre à celles qui l'entourent. Ce tableau sert de lustre à ceux entre lesquels il est placé.*

Dans toutes les acceptions qui précèdent, *Lustre* n'a point de pluriel.

Lustre, se dit aussi d'Un chandelier de cristal ou de bronze, à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer. *Un lustre de cristal. La salle était éclairée de douze lustres.*

Il se dit particulièrement Du grand lustre garni de lampes qu'on suspend au milieu d'une salle de spectacle. *Le lustre de l'Opéra. Se placer au parterre, sous le lustre.*

LUSTRE. s. m. T d'Antiq. romaine. Époque du cens qui revenait tous les cinq ans. Il se dit, chez les modernes, d'Un espace de cinq ans. Il n'est guère usité qu'en poésie. *Après trois lustres*, Après quinze ans. *Il est dans son huitième lustre*, Son âge est entre trente-cinq et quarante ans.

LUSTRER. v. a. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, à un chapeau, etc. *Lustrer une étoffe, un chapeau.*

Lustré, ée. part. passé. *Étoffe lustrée.*

LUSTRINE. s. f. Étoffe, espèce de droguet de soie.

Il se dit aussi d'Une étoffe de coton fortement apprêtée et lustrée. *Une doublure de lustrine. Lustrine verte.*

LUT

LUT. s. m. (On prononce le T.) Matière molle que l'on applique sur les bouchons des vases, pour mieux fermer ceux-ci, ou autour des cornues, des tubes de verre, de porcelaine, pour les préserver de l'action trop vive du feu. *Lut de terre grasse. Lut de blanc d'œuf et de chaux. Lut de farine de graine de lin et d'empois. Lut gras* ou *d'argile et d'huile lithargirée. Faire un lut.*

LUTER. v. a. Fermer avec du lut, enduire de lut les vaisseaux qu'on met au feu. *Luter un vase. Il faut luter cette cornue.*

Luté, ée. part. passé.

LUTH. s. m. (On prononce le T.) Instrument de musique à cordes, qui n'est plus en usage. *Accorder un luth. Jouer du luth La guitare a remplacé le luth.*

Luth, de même que le mot *Lyre*, s'emploie dans certaines phrases figurées, où il désigne L'inspiration, le talent poétique, mais dans des genres moins élevés. *Prendre son luth. Chanter sur son luth. Accorder son luth. Un luth harmonieux.*

LUTHÉRANISME. s. m. Doctrine de Luther, religion des luthériens.

LUTHÉRIEN, IENNE. adj. Conforme à la doctrine de Luther. *Opinion luthérienne Sentiments luthériens.*

Il se dit substantivement d'Un sectateur de Luther. *Plusieurs princes d'Allemagne protégèrent les luthériens. Il avait épousé une luthérienne.*

LUTHIER. s. m. Ouvrier qui fait des instruments de musique à cordes. *C'est un bon luthier.*

LUTIN. s. m. Suivant l'opinion populaire et superstitieuse, Espèce de démon ou d'esprit follet qui vient la nuit tourmenter les vivants. *On prétend qu'il y a un lutin dans*

cette maison. On dit que ce vieux château est plein de lutins.

Fig. et fam., *C'est un lutin, c'est un vrai lutin*, se dit D'une personne excessivement vive, pétulante, et particulièrement D'un enfant. On dit dans un sens analogue, *Faire le lutin.*

Fam., *Il ne dort non plus qu'un lutin*, se dit D'un homme fort agissant, qui donne très peu de temps au sommeil.

LUTIN, s'emploie quelquefois adjectivement pour Éveillé, agaçant, piquant, et alors il fait au féminin *Lutine. Cet enfant a un air lutin. Cette actrice a la figure lutine. Ce jeune homme est d'une humeur lutine.*

LUTINER. v. a. Tourmenter quelqu'un comme le ferait un lutin. *Il nous a lutinés toute la nuit.* Il est familier.

Il s'emploie aussi figurément. *J'ai une affaire qui me lutine sans cesse.*

LUTINER, est quelquefois neutre, et signifie alors, Faire le lutin. *Il n'a fait que tempêter, que lutiner toute la nuit.*

LUTINÉ, ÉE. part. passé.

LUTRIN. s. m. Pupitre élevé dans le chœur d'une église, sur lequel on met les livres dont on se sert pour chanter l'office. *Chanter au lutrin. Cet homme a une voix de lutrin.*

Il se dit aussi, collectivement, de Ceux qui chantent au lutrin. *C'est lui qui dirige le lutrin, qui donne le ton au lutrin.*

LUTTE. s. f. Sorte d'exercice, de combat, où deux hommes se prennent corps à corps, et cherchent à se terrasser l'un l'autre. *L'exercice de la lutte. S'exercer à la lutte. Un bon tour de lutte. Être fort adroit à la lutte.*

Il signifie au figuré, Guerre, dispute, controverse, conflit. *La paix mit fin à la lutte sanglante qui existait depuis vingt ans entre ces deux nations. La doctrine de Luther occasionna une lutte violente entre les théologiens. La lutte du jour et de l'ombre. La lutte du pouvoir arbitraire et de la liberté.*

Fig. et fam., *Emporter quelque chose de haute lutte*, Venir à bout de quelque chose par autorité, par force. *Faire quelque chose de bonne lutte*, Sans employer de fraude.

LUTTER. v. n. Se prendre corps à corps avec quelqu'un, pour le terrasser. *Lutter avec quelqu'un, contre quelqu'un. Il est adroit, il lutte bien.*

Il se dit figurément, en parlant De toute espèce de combat. *Les deux armées luttèrent avec un égal courage. Il n'est pas de force à lutter contre un si habile dialecticien.*

Fig., *Lutter contre la tempête, contre les vents, contre les flots, contre les obstacles, contre la mort, contre la destinée, etc.*, Faire effort pour surmonter la tempête, les vents, les flots, les obstacles, la mauvaise fortune; se défendre contre la mort, contre la destinée, etc.

LUTTEUR. s. m. Celui qui combat à la lutte. *Les lutteurs qui combattaient aux jeux Olympiques. C'est un bon lutteur.*

LUX

LUXATION. s. f. T. de Chirur. Déboîtement des os, sortie de la tête d'un os de la cavité où elle doit être. *La luxation de l'épaule. Réduire une luxation.*

LUXE. s. m. Somptuosité, excès de dépense dans le vêtement, la table, l'ameublement, etc. *Le luxe des habits, de la table, etc. Un luxe ruineux, scandaleux. Étaler, déployer un grand luxe. Luxe d'ostentation.*

Il se dit figurément, au sens physique et au sens moral, pour Grande abondance, profusion, superfluité. *La nature déploie ici un grand luxe de végétation. Il y a dans ce poème un grand luxe de figures, de comparaisons, etc.*

LUXE, signifie aussi, Parure, ornement, décoration. *La beauté du linge et du drap est aujourd'hui le luxe des gens de bonne compagnie. Cet ouvrage est imprimé avec un grand luxe typographique.*

LUXER. v. a. T. de Chirur. Faire sortir un os de la place où il doit être naturellement. *Sa chute lui a luxé l'os de la cuisse.* On peut l'employer avec le pronom personnel. *Il s'est luxé le bras. Il y a des os plus sujets à se luxer que d'autres.*

LUXÉ, ÉE. part. passé. *Os luxé. Membre luxé.*

LUXUEUX, EUSE. adjectif. Qui déploie du luxe. *Toilette luxueuse. Ameublement luxueux.*

LUXURE. s. f. Incontinence, lubricité. *Le péché de luxure. La luxure est un des sept péchés capitaux.* Il n'est guère usité que dans le style de la morale chrétienne.

LUXURIANT, ANTE. adj. Qui surabonde, qui est en excès. *Une végétation luxuriante.*

LUXURIEUSEMENT. adv. Avec luxure. Il est peu usité.

LUXURIEUX, EUSE. adj. Lascif, qui est adonné à la luxure; qui peut exciter à la luxure. *Un homme luxurieux. Une femme luxurieuse. Des pensées, des paroles luxurieuses. Des regards luxurieux. Des peintures luxurieuses.*

LUZ

LUZERNE. s. f. Plante légumineuse à feuilles en trèfle et à gousses en spirale, qui est employée comme fourrage. *Semer, couper de la luzerne. Un champ de luzerne.*

LUZERNIÈRE. s. f. Terre semée en luzerne, champ de luzerne.

LYC

LYCANTHROPE. s. m. Homme atteint de lycanthropie.

LYCANTHROPIE. s. f. Maladie mentale de ceux qui autrefois se croyaient métamorphosés en loups.

LYCÉE. s. m. Gymnase, lieu d'exercice, situé en dehors d'Athènes et planté d'arbres.

Il signifie, au figuré, L'école d'Aristote, comme *le Portique* signifie, L'école de Zénon, parce que ces deux philosophes enseignaient leurs doctrines à Athènes, l'un dans le Lycée, et l'autre sous le Portique.

Il se dit, par extension, de Certains établissements où l'on s'occupe de littérature et de sciences.

Il se dit aussi des Établissements publics d'instruction secondaire placés sous la direction de l'État. *Le lycée Charlemagne. Le lycée Saint-Louis.*

LYCÉEN. s. m. Élève d'un lycée.

LYCHNIDE. s. f. T. de Botan. Genre de la famille des Caryophyllées, dont plusieurs espèces sont cultivées dans nos jardins à cause de la beauté de leurs fleurs. Telles sont la *Lychnide de Chalcédoine*, dite aussi *Croix de Malte*; et la *Lychnide des prés*, dite aussi *Fleur de coucou.*

LYCIET. s. m. T. de Botan. Arbrisseau de la famille des Solanées. *Le lyciet sert à former des haies vives en Italie, en Espagne, en Portugal.*

LYCOPODE. s. m. T. de Botan. Plante cryptogame, de la famille des Mousses, dont les capsules sont remplies d'une poussière très fine et très inflammable appelée aussi *Lycopode*, et vulgairement *Soufre végétal. Le lycopode est employé en médecine comme dessiccatif. Dans les théâtres on fait souvent usage de lycopode pour imiter les éclairs.*

LYD

LYDIEN, IENNE. adj. Qui est propre à la Lydie, contrée de l'Asie mineure, ou à ses habitants. *Mode lydien*, Un des modes de la musique des anciens Grecs.

LYM

LYMPHATIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a rapport à la lymphe, où domine la lymphe. *Vaisseaux lymphatiques. Ganglions lymphatiques. Tempérament, constitution, complexion lymphatique.*

Il signifie aussi quelquefois, Qui a un tempérament lymphatique. *Un enfant lymphatique.*

LYMPHE. s. f. T. de Méd. Humeur transparente qui circule dans des vaisseaux qui lui sont propres, et à laquelle on a longtemps attribué la cause de plusieurs maladies. *Maladie de la lymphe. Avoir la lymphe épaissie, stagnante. Rendre de la fluidité à la lymphe.*

LYMPHE, se dit par analogie, en Botanique, de L'humeur aqueuse qui circule dans les plantes.

LYN

LYNX. s. m. (On prononce l'X.) Quadrupède carnassier auquel les anciens attribuaient une vue perçante, capable de pénétrer les corps opaques, et que les naturalistes croient être l'animal appelé *Loup-cervier.*

Fam., *Avoir des yeux de lynx*, Avoir la vue très perçante; et, figurément, Voir clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres.

En Astronomie, *Le Lynx*, Constellation de l'hémisphère septentrional.

LYR

LYRE. s. f. Instrument de musique à cordes, qui était en usage parmi les anciens. *Jouer de la lyre. Chanter des vers sur la lyre. Les poètes grecs, en chantant leurs vers, s'accompagnaient de la lyre. On donne quelquefois à la guitare la forme d'une lyre.*

Il s'emploie aussi dans certaines phrases figurées, où il désigne, Le talent du poète, l'action de faire des vers. Ainsi on dit : *La lyre d'Anacréon chantait les plaisirs, celle de Pindare célébrait les vainqueurs*, Anacréon, dans ses vers, chantait les plaisirs, etc. *Prendre, accorder sa lyre*, Se disposer à faire des vers. *Quitter, déposer, suspendre sa lyre*, Cesser d'en faire. *Ce poète a laissé reposer sa lyre*, Il a été quelque temps sans composer de vers.

Les maîtres de la lyre, Les grands poètes.

En Astronomie, *La Lyre*, Constellation de l'hémisphère septentrional.

LYRIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De la poésie et des vers qui se chantaient

autrefois sur la lyre, comme les odes, les hymnes. *Poésie lyrique. Poème lyrique. Genre lyrique. Vers lyriques.*

Il se dit, par analogie, Des ouvrages en vers qui sont faits pour être chantés ou propres à être mis en musique, tels que les cantates, les chansons, les opéras. *Tragédie, drame, comédie lyrique. Les chœurs d'Esther et d'Athalie sont des chefs-d'œuvre lyriques.*

Il se dit, par extension, Des odes, quoiqu'on ne les chante pas. *Les odes sont de petits poèmes lyriques.*

Théâtre lyrique, Théâtre sur lequel on représente des ouvrages mis en musique.

Poète, auteur lyrique, Celui qui compose des odes, ou des poésies propres à être mises en musique.

LYRIQUE, s'emploie quelquefois substantivement, au masculin, et signifie, Auteur lyrique. *Les lyriques grecs. Les lyriques français.*

Il signifie aussi absolument, Le genre, le talent lyrique. *Il réussit principalement dans le lyrique.*

LYRISME. s. m. Caractère d'un style élevé et poétique. *Il a trop de lyrisme dans sa prose.*

Il se dit aussi d'Une certaine exaltation d'esprit analogue à l'enthousiasme des poètes lyriques.

LYS

LYSIMACHIE. s. f. T. de Botanique. Genre de belles plantes de la famille des Primulacées. *La lysimachie commune.*

M

M — MÂCHER

M. s. f. et m. Consonne, la treizième lettre de l'alphabet. Lorsqu'on l'appelle *Emme*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin. *Une* M (*emme*). Lorsqu'on l'appelle *Me*, suivant la méthode moderne, ce nom est masculin. *Un* M (*me*) *majuscule.*

Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle ne rend qu'un son nasal. Ainsi on prononce, *Nom, parfum, faim,* comme s'il y avait, *Non, parfun, fain.* Mais dans la plupart des mots étrangers, *Abraham, Jérusalem, Stockholm, Amsterdam, etc.,* elle se prononce comme si elle était suivie d'un *e* muet. *Adam* est une des exceptions à cet usage.

M, se prononce comme *n,* quand elle est au milieu d'un mot devant *b* ou *p.* Ainsi on prononce, *Emblême, emploi, embarras, empire, impatience, comparaison,* comme s'il y avait, *Enblême, inpatience, conparaison.*

Dans certains mots, où cette lettre est suivie de l'*n,* comme *Amnistie, Memnon, somnifère, etc.,* on la prononce pleinement, tandis qu'on ne la prononce point dans les mots *Damner, automne.*

Lorsque cette lettre est redoublée dans les mots composés de la préposition *En,* la première *m* se prononce comme *n.* Ainsi on prononce, *Emmener, emmailloter, etc.,* comme si on écrivait *Enmener, enmaillotter.* Hors de là, elle retient sa prononciation ordinaire, comme dans *Immédiatement, immense, comminatoire, etc.*

MA

MA. adj. possessif féminin dont le masculin est *Mon. Ma sœur.* Devant les mots féminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, on dit, par euphonie, *Mon,* et non pas *Ma. Mon âme. Mon épée. Mon haleine.* Voyez MON.

MAC

MACABRE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Danse macabre,* Suite d'images qui représentent la Mort entraînant avec elle, en dansant, des personnages de toutes les conditions. *Les principales danses macabres sont du quinzième siècle; on en connaît aussi du quatorzième.*

MACADAM. s. m. Sorte d'empierrement de routes ou de pavage de rues, qui se fait avec des cailloux ou du granit concassé, et qui est ainsi appelé du nom de son inventeur Mac-Adam.

MACADAMISER. v. a. Faire une chaussée, un chemin avec du macadam.

MACADAMISÉ, ÉE. part. passé. *Chaussée macadamisée.*

MACAQUE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de singes à tête plate et à queue courte.

MACARON. s. m. Sorte de pâtisserie friande, dans laquelle il entre principalement des amandes et du sucre, et qu'on forme en petits pains ronds ou ovales. *Un bon macaron. Faire, manger des macarons.*

MACARONÉE. s. f. Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI. s. m. Mot emprunté de l'italien. Pâte faite de farine très fine, qui est en forme de petits cylindres creux, et qu'on assaisonne de différentes manières, surtout avec du fromage. *Manger des macaronis, du macaroni. Macaroni au gratin.*

MACARONIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une sorte de poésie burlesque, où l'on faisait entrer beaucoup de mots de la langue vulgaire, auxquels on donnait une terminaison latine. *Vers macaroniques. Poésie macaronique.*

MACÉDOINE. s. f. Mets composé d'un mélange de différents légumes, ou de différents fruits.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un livre, d'un ouvrage de littérature, où sont réunies et mêlées des pièces de différents genres. *Ce livre est une macédoine, on y trouve de tout.*

MACÉDOINE, terme de Jeu de cartes, signifie, Une suite de parties dans laquelle chacun des joueurs, lorsqu'il tient les cartes, prescrit l'espèce de jeu qu'on va jouer sous sa main. *Faire une macédoine.*

MACER. v. a. Voyez MASSER.

MACÉRATION. s. f. Opération chimique qui consiste à laisser séjourner dans un liquide, à la température de l'atmosphère, quelque substance dont on veut extraire les principes solubles. *Cette plante est en macération. Mettre en macération.*

Il signifie au figuré, dans le langage ascétique, Mortification par jeûnes, disciplines et autres austérités. *La macération de la chair. Ses grandes macérations ont abrégé ses jours.*

MACÉRER. v. a. T. de Médec. et de Chim. Faire infuser à froid, dans l'eau ou dans quelque autre liquide, une substance qui doit y déposer ses principes solubles. *Il faut macérer cette plante dans du vin pendant tant de jours.*

MACÉRER, s'emploie figurément, dans le langage ascétique, et signifie, Affliger son corps par diverses austérités pour se rendre agréable à Dieu. *Macérer son corps, sa chair. Ce saint macérait sa chair par les jeûnes, par les disciplines, etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout dans le dernier sens. *Se macérer par les jeûnes, etc.*

MACÉRÉ, ÉE. part. passé.

MACHABÉES. s. m. pl. (On prononce *Makabées.*) On nomme ainsi Les deux derniers livres de l'Ancien Testament, qui contiennent l'histoire des Juifs sous les premiers princes de la race des Asmonéens.

MÂCHE. s. f. Herbe potagère qu'on mange en salade. *Planter de la mâche. Manger des mâches.* On l'appelle aussi *Doucette.*

MÂCHECOULIS ou **MÂCHICOULIS.** s. m. T. de Fortific. On appelle ainsi Les galeries établies à la partie supérieure des fortifications anciennes, et dans lesquelles sont pratiquées des ouvertures pour voir et défendre immédiatement le pied des ouvrages.

Il se dit aussi de Ces ouvertures mêmes. *Les mâchecoulis d'un château, d'une tour. Lancer des pierres sur les assiégeants, par les mâchecoulis.*

MÂCHEFER. s. m. Scorie qui sort du fer à la forge, au fourneau, et lorsqu'on le bat rouge sur l'enclume. *Le mâchefer pilé est très bon à faire du ciment.*

MÂCHELIÈRE. adj. f. Il se dit Des grosses dents qui sont aux deux côtés de la bouche, et qui servent principalement à broyer les aliments. *Dent mâchelière.* On les appelle aussi *Molaires.*

Il est quelquefois substantif. *Les mâchelières d'en haut, d'en bas.*

MÂCHER. v. a. Broyer avec les dents. *Mâcher du pain, de la viande. Les viandes bien*

mâchées sont à demi digérées. Avaler sans mâcher.

Fam., *Mâcher de haut*, Manger sans appétit.

Fig. et fam., *Mâcher à vide*, Se repaître de fausses espérances.

Prov. et fig., *Il faut lui mâcher tous ses morceaux, il faut tout lui mâcher*, Il a besoin qu'on lui explique les choses les plus simples.

Fig. et fam., *Mâcher à quelqu'un sa besogne*, La préparer de façon qu'il puisse l'achever sans travail et sans peine.

Fig. et fam., *Je ne le lui ai point mâché*, Je le lui ai dit avec une pleine franchise, sans aucun ménagement.

Ce cheval mâche son frein, se dit D'un cheval qui joue avec son mors et qui le ronge.

MÂCHER, signifie aussi familièrement, Manger avec sensualité, avec gourmandise. *Il aime à mâcher.* Dans ce sens, il est vieux.

MÂCHÉ, ÉE. part. passé. *Du pain mâché.* Figurément : *Ce sont morceaux tout mâchés. On lui a donné cette affaire, cette besogne toute mâchée.*

MÂCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui mâche. *Mâcheur de tabac.*

Il signifie aussi populairement, Celui, celle qui mange beaucoup. *C'est un grand mâcheur, une grande mâcheuse.*

MACHIAVÉLIQUE. adj. des deux genres. Conforme ou analogue aux principes politiques de Machiavel. *Doctrine, système, conduite machiavélique.*

Il se dit, par extension, Des maximes et des actions étrangères à la politique, où il entre de la mauvaise foi, de la perfidie.

MACHIAVÉLISME. s. m. Système politique de Machiavel. *Le machiavélisme a toujours révolté les âmes honnêtes.*

Il signifie aussi, Principes et actions conformes ou analogues au système politique de Machiavel. *Il a mis, il a employé beaucoup de machiavélisme dans cette négociation.*

Il s'emploie, par extension, en parlant Des affaires privées. *Sa conduite envers ses associés a été d'un machiavélisme révoltant.*

MACHIAVÉLISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui adopte, qui pratique les maximes de Machiavel. *Cet homme est un profond machiavéliste, un machiavéliste raffiné.*

MÂCHICATOIRE. s. m. Il se dit d'Une substance, d'une drogue qu'on mâche sans l'avaler. *Le tabac et le bétel sont des mâchicatoires. Prendre du tabac en mâchicatoire.*

MÂCHICOULIS. s. m. Voyez MÂCHECOULIS.

MACHINAL, ALE. adj. Qui est semblable au jeu d'une machine, qui est produit par le seul jeu des organes, sans intention ni réflexion. *Mouvement, effet machinal. Action machinale. Agir d'une manière purement machinale.* Le pluriel *Machinaux* est peu usité.

MACHINALEMENT. adv. D'une manière machinale. *Agir machinalement. Obéir machinalement.*

MACHINATEUR. s. m. Celui qui fait quelque machination. *Il fut le principal machinateur de ce complot.*

Absolum., *C'est un grand machinateur*, C'est un homme habile à former des intrigues, à tramer des complots.

MACHINATION. s. f. Intrigue, menée secrète pour faire réussir quelque mauvais dessein, quelque complot, pour nuire à quelqu'un, pour le perdre. *Machination sourde, infernale. Sa machination a tourné contre lui. Il fit tant par ses menées, par ses machinations secrètes, qu'il l'emporta sur son concurrent.*

MACHINE. s. f. Engin, instrument propre à faire mouvoir, à tirer, lever, traîner, lancer quelque chose, ou à mettre en jeu quelque agent naturel, comme le feu, l'air, l'eau, etc. *Grande machine. Machine admirable, merveilleuse. Nouvelle machine. Machine fort ingénieuse. Machine fort simple, fort compliquée, sujette à se déranger, à se détraquer. Machine pour tirer de l'eau. Machine à élever des pierres sur le haut d'un bâtiment. Inventer une machine. Faire jouer une machine. Cette machine va bien, fonctionne bien. Monter, démonter, remonter une machine. L'effet d'une machine. Les pièces, les ressorts d'une machine. La théorie, le dessin, l'explication d'une machine. Une collection, un cabinet de machines.*

Machine simple, Celle qui consiste en un seul moyen d'augmenter l'action des forces mouvantes. *Le levier est une machine simple.*

Machine composée, Celle qui est formée de plusieurs machines simples combinées ensemble.

Machine architectonique, Assemblage de pièces de bois disposées tellement, qu'au moyen de poulies et de cordes, on peut élever de grands fardeaux et les mettre en place.

Machine de compression, Machine destinée à comprimer l'air, à le condenser. On l'appelle aussi *Machine à condensation.*

Machine électrique, Machine destinée à produire et à démontrer les différents phénomènes de l'électricité.

Machines de guerre, Instruments servant à lancer des traits, des pierres, etc., à battre les murs en ruine et à faire brèche, etc. *L'invention de la poudre à canon a fait renoncer aux machines de guerre employées par les anciens. Faire avancer la machine contre la place assiégée.*

Machine hydraulique ou *à eau*, Machine qui sert à conduire ou à élever l'eau ; ou Assemblage de diverses machines qui concourent à produire certains effets hydrauliques.

Machine pneumatique, Pompe destinée à raréfier l'air contenu dans un récipient.

Machine pyrique, Assemblage de pièces d'artifice disposées pour diriger la communication des feux.

Machines soufflantes, Soufflets métalliques dans lesquels l'air est comprimé fortement pour mieux entretenir la combustion, et rendre la réduction du minerai plus prompte et plus parfaite.

Machine à vapeur, Machine dont la pompe est mue par la dilatation et la condensation alternative de l'eau bouillante. *Machine à basse, à haute pression.*

Machine de vingt, de trente chevaux, Machine dont la force équivaut à celle de vingt, de trente chevaux, etc.

Machine infernale, Sorte d'appareil destiné à produire une explosion meurtrière.

Machine-outil, Machine qui sert d'outil et remplace la main de l'ouvrier. *Machine à coudre*, Instrument qui exécute des travaux de couture. *Machine arithmétique*, Instrument sur lequel sont tracées des divisions logarithmiques, qui servent à exécuter des calculs d'arithmétique.

MACHINE, se dit aussi de Tout assemblage de ressorts dont les mouvements et les effets se terminent à la machine même. *Cette horloge est une belle machine. Certains automates sont des machines fort ingénieuses.*

Par extension, *L'homme est une machine admirable.*

Poétiq., *La machine ronde*, L'univers, ou seulement La terre.

Prov. et fig., *Ce n'est qu'une machine, c'est une pure machine, une machine ambulante*, C'est une personne sans esprit, sans énergie.

MACHINE, dans les Théâtres, se dit Des moyens mécaniques employés pour opérer des changements de décoration, exécuter des vols, faire mouvoir des simulacres d'animaux, etc.

Opéra, tragédie, comédie à machines, Opéra, tragédie, comédie dont la représentation exige des machines.

Fam., *Le dénoûment de cette pièce arrive comme une machine*, Il est brusque, forcé, et ne sort pas du fond du sujet.

Fig. et fam., *Cela sent la machine*, se dit D'un effet dramatique qui est amené peu naturellement.

MACHINE, signifie au figuré, Invention, intrigue, ruse dont on se sert dans quelque affaire. *Voyez quelle machine il a fait jouer dans cette affaire. Il a remué toute sorte de machines pour parvenir à ses fins. Quelles machines n'a-t-on pas employées, n'a-t-il pas fallu pour réussir ?*

MACHINE, se dit encore au figuré d'Un grand ouvrage d'art. *L'église de Saint-Pierre de Rome est une étonnante machine. La chaire de Saint-Pierre est en sculpture une des plus grandes machines que l'on connaisse.* Dans ce sens, il commence à vieillir.

MACHINER. v. a. Former en secret quelque mauvais dessein contre quelqu'un, faire des menées sourdes pour lui nuire, pour le perdre. *Il machine votre perte. Machiner une trahison. Il machinait je ne sais quoi contre eux.*

MACHINER, signifie aussi, Établir les machines d'un théâtre.

MACHINÉ, ÉE. part. passé.

Un théâtre bien machiné, Un théâtre bien pourvu de machines. *Table machinée*, Table disposée d'une manière convenable pour l'exécution des tours d'un escamoteur.

MACHINISTE. s. m. Celui qui invente, construit, ou conduit des machines. *C'est un habile machiniste. Le machiniste de l'Opéra.*

MÂCHOIRE. s. f. Partie de la bouche dans laquelle les dents sont enchâssées. *La mâchoire inférieure, supérieure. La mâchoire de dessous est mobile. Avoir la mâchoire démise. Un coup de poing dans la mâchoire. Il lui cassa la mâchoire. Un coup au travers des mâchoires.*

Fig. et fam., *Jouer des mâchoires*, Se mettre à manger.

Fig. et fam., *Avoir la mâchoire pesante, la mâchoire lourde*, S'exprimer lourdement et sans grâce.

Fig. et pop., *C'est une mâchoire*, C'est un homme d'un esprit lourd, un homme qui parle pesamment.

MÂCHOIRE, se dit par analogie, dans plusieurs Arts, de Deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour assujettir un objet, pour le serrer, le tenir ferme et fixe.

Il signifie également, La partie du chien du fusil qui porte la pierre dans les fusils à silex.

MÂCHONNER. v. a. Mâcher avec difficulté ou avec négligence. Il est familier.

Fig., *Ne faire que mâchonner ses paroles,*

N'articuler qu'à moitié, ne pas parler distinctement.

MÂCHONNÉ, ÉE. part. passé.

MÂCHURER. v. a. Barbouiller de noir. *Mâchurer du papier, des habits, le visage, etc.* Il est familier.

MÂCHURER, en termes d'Imprimerie, Ne pas tirer sa feuille nette.

MÂCHURÉ, ÉE. part. passé. *Feuille mâchurée.*

MACIS. s. m. Écorce intérieure de la noix muscade. *Huile de macis.*

MACLE ou **MACRE**. s. f. Fruit de la grosseur et presque de la forme d'une châtaigne, qui croît dans les marais, et qui flotte sur l'eau. On l'appelle aussi *Châtaigne d'eau.*

MACLE, se dit aussi d'Une pierre cristallisée, souvent disposée en croix.

Il se dit, dans le Blason, d'Une petite figure en losange, faite comme une maille de cuirasse. *Il porte de gueules à neuf macles d'or.*

MAÇON. s. m. Ouvrier qui travaille à tous les genres de constructions, d'ouvrages pour lesquels on emploie principalement de la pierre, de la brique, du mortier, du plâtre. *Un bon maçon. Un compagnon maçon. Avoir les maçons chez soi, des maçons à la journée. Journée de maçon. Un tablier de maçon.*

Maître maçon, Artisan qui dirige les maçons, surveille leurs travaux et répond de leur ouvrage. *Le mémoire du maître maçon. Le toisé du maître maçon. Le maître maçon a reçu l'ordre de l'architecte.*

Aide-maçon, Manœuvre qui sert et aide le maçon, qui bat et gâche le plâtre, et qui apporte les matériaux. On disait autrefois, *Aide à maçon.*

Prov. et fig., *C'est un maçon, un vrai maçon,* se dit D'un ouvrier qui travaille grossièrement sur des ouvrages délicats.

MAÇON, se dit quelquefois pour Franc-Maçon. Voyez FRANC-MAÇON.

MAÇONNAGE. s. m. Travail du maçon. *Le maçonnage de ce mur, de cette façade est bon. On a payé tant pour le maçonnage de cette maison.*

MAÇONNER. v. a. Travailler à un bâtiment, à une construction, en employant de la pierre, de la brique, du mortier, du plâtre, etc. *Il y a beaucoup à maçonner dans cette maison.*

Il signifie aussi, Boucher une ouverture dans une muraille avec de la pierre, du mortier, du plâtre, etc. *Il faut maçonner cette porte, cette fenêtre.*

Il signifie figurément et familièrement, Travailler d'une façon grossière. *Voyez comme il a maçonné cela.*

MAÇONNÉ, ÉE. part. passé.

MAÇONNERIE. s. f. Ouvrage du maçon. *Une bonne maçonnerie. Cloison de maçonnerie. Maçonnerie de blocage, de moellons, de limosinage. Maçonnerie en liaison.*

MAÇONNERIE, se dit aussi, quelquefois, pour Franc-Maçonnerie. Voyez FRANC-MAÇONNERIE.

MAÇONNIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la franc-maçonnerie. *Société maçonnique. Emblèmes maçonniques.*

MACRE. s. f. Voyez MACLE.

MACREUSE. s. f. Oiseau aquatique qui ressemble à un canard, et qui a la chair noire. *L'Église permet de manger des macreuses en carême.*

Prov. et fig., *Il a un sang de macreuse,* C'est un homme froid, qui ne s'émeut de rien.

MACROCOSME. s. m. Le grand monde, l'ensemble des choses, par opposition au *Microcosme,* Le petit monde, c'est-à-dire l'homme. Ce sont des mots de l'ancienne philosophie scolastique que l'on emploie encore quelquefois.

MACULATURE. s. f. T. d'Impr. Action de maculer. *Quand un relieur bat un livre fraîchement imprimé, il risque de faire des maculatures.*

Il se dit aussi d'Une feuille de papier gâtée ou tachée, dont on ne se sert que pour faire des enveloppes. *Il faut envelopper ces feuilles avec des maculatures.*

Il se dit encore de Toute feuille imprimée qui ne sert que d'enveloppe. *Ces ouvrages ont tellement vieilli, qu'il faut en faire des maculatures.*

Par extension, *Maculature grise,* Feuille de gros papier gris qui sert d'enveloppe à une rame de papier.

MACULE. s. f. Tache, souillure. *Ce papier est plein de macules.*

Agneau sans macule, Agneau sans tache. Il se dit, dans le langage de la Théologie et de la Dévotion, pour désigner JÉSUS-CHRIST.

MACULE, en Astronomie, se dit d'Une tache obscure qu'on observe sur le disque du soleil.

MACULER. v. a. Tacher, barbouiller. Il ne se dit qu'en parlant Des feuilles imprimées et des estampes. *Il ne faut pas battre des feuilles fraîchement imprimées, de peur de les maculer.*

Il s'emploie quelquefois neutralement, comme dans cette phrase, *Des feuilles nouvellement imprimées maculent.*

MACULÉ, ÉE. part. passé.

MAD

MADAME. s. f. Titre d'honneur qu'on ne donnait autrefois qu'aux femmes de qualité et que l'on donne aujourd'hui communément aux femmes mariées, soit en parlant d'elles, soit en leur parlant ou en leur écrivant. *Madame la duchesse. Madame la marquise. Madame une telle.* On dit au pluriel, *Mesdames.*

En parlant des reines, on ne dit pas, *Madame la reine,* on dit seulement, *La reine,* et on ne se sert du titre de *Madame* qu'en leur parlant ou en leur écrivant. *Madame, si Votre Majesté...*

Dans les tragédies, et quelquefois dans les comédies, on appelle les filles *Madame,* en leur adressant la parole ; mais, dans la tragédie, on n'emploie pas le pluriel *Mesdames.*

MADAME, est aussi Le titre qu'on donne à toutes les filles de maison souveraine, lors même qu'elles ne sont pas mariées. *Madame Élisabeth. Mesdames de France.*

Il se donne également aux chanoinesses, aux abbesses, etc. *Madame l'abbesse de Château-Châlons. Mesdames les chanoinesses de Remiremont. Madame la chanoinesse une telle.*

MADAME, employé absolument, désignait autrefois La fille aînée du roi ou du dauphin, ou La femme de Monsieur, frère du roi.

Quoique le mot de *Madame* ne doive point recevoir d'article, on dit familièrement, *Elle fait la madame,* Elle se donne des airs.

Pop., *C'est une grosse madame,* C'est une femme riche.

Prov. et fam., *Madame vaut bien monsieur, monsieur vaut bien madame,* Le mari et la femme sont dignes l'un de l'autre, sont aussi riches, aussi beaux, aussi spirituels l'un que l'autre. Cette phrase proverbiale s'emploie le plus souvent dans un sens ironique.

Jouer à la madame, se dit Des petites filles qui s'amusent ensemble à contrefaire les dames, en se faisant des visites, des compliments les unes aux autres.

MADAPOLAM. s. m. Espèce de calicot fort qu'on tire de la ville de ce nom dans les Indes.

MADÉFACTION. s. f. T. de Pharm. Action de rendre humide, d'humecter.

MADÉFIER. v. a. T. de Pharm. Humecter une substance, la rendre humide.

MADÉFIÉ, ÉE. part. passé.

MADELEINE. s. f. Nom d'une pécheresse repentante dans l'Évangile. On le met ici à cause de cette expression familière, *Pleurer comme une Madeleine,* Pleurer abondamment, avec effusion.

MADELONNETTES. s. f. pl. Religieuses dont les maisons servaient de retraite à des pécheresses repentantes. Leur maison de Paris a été convertie, plus tard, en une maison de détention ordinaire. *Elle fut enfermée aux Madelonnettes.*

MADEMOISELLE. s. f. Titre qu'on donne ordinairement aux filles, soit en parlant d'elles, soit en leur parlant ou en leur écrivant. On dit au pluriel, *Mesdemoiselles.*

MADEMOISELLE, est aussi Le titre qu'on donnait autrefois à toute femme mariée qui n'était pas noble.

MADEMOISELLE, employé absolument, désignait autrefois La fille aînée de Monsieur, frère du roi, ou La première princesse du sang, tant qu'elle était fille.

MADONE. s. f. Représentation de la Vierge. *L'Italie est pleine de madones.*

MADRAGUE. s. f. T. de Pêche. Enceinte faite de câbles et de filets pour prendre des thons et autres poissons. *Pêcher à la madrague. Affermer les madragues.*

MADRAS. s. m. Étoffe dont la chaîne est de soie et la trame de coton, et qui est ainsi nommée parce qu'elle a été fabriquée d'abord à Madras, ville de l'Inde. *Une robe de madras. Un mouchoir de madras,* ou simplement, *Un madras.*

MADRÉ, ÉE. adj. Tacheté, marqué de diverses couleurs. *Porcelaine madrée.* On appelle *Bois madré,* Celui qui a de petites taches brunes. On dit aussi, *Léopard madré.* Il n'est guère d'usage au propre.

Il signifie, figurément et familièrement, Rusé, matois, raffiné, qui sait plus d'un tour. *Il est madré. C'est un vieillard madré, bien madré. C'est un madré compère.* Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un madré, une madrée.*

MADRÉPORE. s. m. Genre de polypiers pierreux, dont les cellules ont une forme rayonnée ou étoilée.

MADRIER. s. m. Espèce de planche de chêne fort épaisse. *On emploie des madriers pour faire la plate-forme d'une batterie de canons. Le plancher de ce pont de bateaux est formé de madriers.*

MADRIGAL. s. m. Pièce de poésie qui renferme, dans un petit nombre de vers, une pensée ingénieuse et galante. *Un madrigal bien tourné. Un joli madrigal. Faire des madrigaux.*

Il se dit, par extension, Des paroles de galanterie qu'on adresse aux femmes. *Il va débitant des madrigaux à toutes les dames.*

MAE

MAESTRAL. s. m. Voyez Mistral.

MAF

MAFFLÉ, ÉE. adj. Qui a de grosses joues. *Un visage mafflé. Figure mafflée.* Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est une grosse mafflée.* On dit aussi, *Mafflu, ue.* Il est familier et peu usité.

MAG

MAGASIN. s. m. Lieu où l'on garde, où l'on serre un amas de marchandises. *On a construit de grands magasins. J'ai loué cette maison pour en faire un magasin. Avoir des marchandises en magasin.*

Il se dit également d'Un établissement de commerce plus ou moins considérable, où l'on vend certaines marchandises, soit en gros, soit en détail. *Magasin de livres, d'étoffes, d'épiceries. Magasin de modes, de nouveautés. Il tient un magasin de draperie.*

Marchand en magasin, Celui qui ne tient pas de boutique, et qui vend ses marchandises en gros. On dit dans un sens analogue, *Vendre en magasin.*

Commis de magasin, Celui qui sert les chalands dans un magasin. On dit dans le même sens, *Demoiselle de magasin.*

Garçon de magasin, Celui qui dans un magasin porte les paquets, fait les commissions, etc.

Magasin, se dit aussi d'Un lieu où sont déposées des munitions de guerre et de bouche, soit dans les places fortes, soit dans les pays occupés par une armée. *Magasin d'armes, de poudre, etc. Magasin à poudre. Magasins de vivres, de fourrages.* On l'emploie absolument, dans le même sens, surtout au pluriel. *Le général avait établi ses magasins, avait ses magasins à tel endroit. Il faisait la guerre sans magasins. Garde-magasin.*

Magasin des vivres, magasin des fourrages, se dit proprement, dans chaque place de guerre, de L'établissement où l'on distribue aux troupes le pain, les fourrages. *Il gère le magasin des vivres de cette place.*

Magasin, signifie, par extension, Provisions de ménage un peu considérables, amas d'objets. *Cette bonne ménagère a fait un magasin de fruits pour l'hiver. Vous pourez prendre de ces coquillages, j'en ai un magasin.*

Il s'emploie figurément et familièrement, dans un sens analogue. *Ce prétendu recueil de bons mots n'est qu'un magasin de sottises.*

Prov., *Il en veut faire magasin, on dirait qu'il en veut faire magasin,* se dit D'un homme qui achète un grand nombre d'objets de même nature.

Magasin, est aussi le nom qu'on donne à certains ouvrages périodiques, à certains recueils de morceaux concernant la littérature ou les sciences. *Le Magasin encyclopédique. Le Magasin pittoresque.*

MAGASINAGE. s. m. T. de Commerce. Dépôt et séjour d'une marchandise dans un magasin, dans un entrepôt. *Droit de magasinage. Payer tant pour le magasinage.*

MAGASINIER. s. m. Celui qui est chargé de la garde, du soin des objets renfermés dans un magasin.

MAGDALÉON. s. m. T. de Pharm. Masse d'emplâtre ou de toute autre composition pharmaceutique, à laquelle on a donné la forme cylindrique.

MAGE. s. m. Prêtre de la religion des anciens Perses.

Les trois mages, ou simplement, *Les mages,* Les trois personnages qui vinrent de l'Orient à Bethléem, pour adorer Jésus-Christ. *L'adoration des mages.*

MAGE ou **MAJE.** adj. m. Il n'est usité que dans cette expression, *Juge mage,* Titre qu'on donnait, dans plusieurs provinces, au lieutenant du sénéchal.

MAGICIEN, ENNE. s. Celui, celle qui fait profession de la magie, ou qui passe pour en faire usage. *Grand, fameux magicien. Circé, Médée, étaient des magiciennes. Tout le village le croyait magicien.*

Il se dit, par extension, de Celui qui, dans un art, a le talent de produire beaucoup de surprise ou de plaisir. *Ce faiseur de tours, ce décorateur, ce peintre, ce musicien, ce poëte est un magicien, un vrai magicien.*

MAGIE. s. f. Art prétendu auquel on attribue le pouvoir d'opérer, par des moyens surnaturels, des effets surprenants et merveilleux. *Opération de magie. Agrippa fut accusé de magie. On a cru longtemps à la magie. Plusieurs savants ont été accusés de magie.*

Magie naturelle, ou *Magie blanche,* Celle qui, par des moyens naturels, mais inconnus au vulgaire, produit des effets qui semblent surnaturels et merveilleux; par opposition à *Magie noire,* Celle qui est censée opérer des effets vraiment surnaturels, avec le secours des êtres infernaux, et qui est la *Magie* proprement dite.

Prov. et fig., *C'est la magie noire,* se dit D'une chose qu'il est malaisé de pénétrer, et où l'on ne comprend rien. On dit au contraire D'une chose très simple et très facile à faire ou à comprendre, *Ce n'est pas la magie noire, il ne faut point de magie pour cela.*

Magie, se dit figurément, Du pouvoir qu'exercent sur les sens et sur l'âme les beaux-arts, la poésie, l'éloquence, les passions, les affections vives. *La magie de la couleur, du clair-obscur. La magie du chant, de la musique, de la versification, de la parole, de la déclamation. La magie du jeu d'un acteur. Cet auteur séduit par la magie de son style. Cette pièce a dû son succès à la magie de la représentation. La magie de l'amour, de l'espérance.*

MAGIQUE. adj. des deux genres. Appartenant à la magie. *Art, vertu, pouvoir, illusion magique. Paroles magiques. Caractères magiques.*

Baguette magique, Baguette, verge dont les prétendus magiciens se servent dans leurs opérations. *Cercle magique,* Cercle qu'ils tracent sur la terre avec leur baguette.

Lanterne magique, Instrument d'optique qui, au moyen de lentilles et de verres peints, fait voir différents objets sur une toile ou sur une muraille blanche.

Tableau magique, Tableau de verre, dont les deux surfaces sont couvertes en partie par une feuille d'étain, et qui produit, quand il est électrisé, les mêmes effets que la bouteille de Leyde.

Carré magique, Carré formé de plusieurs cases, dans lesquelles on place des nombres, dont la somme, prise en tous sens, est la même.

Magique, par extension et figurément, se dit De ce qui étonne, enchante, fait illusion. *Décoration, pompe, palais, jardin magique. Poésie, versification magique. Cet homme lit, récite les vers d'une manière magique. Cela est d'un effet, produit un effet magique.*

MAGISME. s. m. La religion des mages ou des anciens Perses.

MAGISTER. s. m. (On fait sonner l'R.) Mot emprunté du latin. Maître d'école de village. *Un magister. C'est le magister du village.*

MAGISTÈRE. s. m. La dignité du grand maître de l'ordre de Malte. *Il prétendait au magistère.*

Il signifie aussi, Le temps du gouvernement d'un grand maître. *Rhodes fut prise par les Turcs pendant le magistère, sous le magistère de l'Isle-Adam.*

MAGISTÈRE. s. m. T. de Chimie et de Pharmacie. Préparation médicale, à laquelle on attribuait une grande vertu. *Magistère d'étain, de plomb, de perles, de coraux, etc.*

MAGISTRAL, ALE. adj. Qui tient du maître, qui convient à un maître. Il se dit principalement D'une personne qui parle comme ayant droit d'enseigner. *Il s'exprime d'un air, d'un ton magistral, d'une voix magistrale. Autorité magistrale.*

Il signifie aussi, Qui est digne d'un maître, et se dit Des ouvrages d'esprit, des œuvres d'art. *On trouve dans ce livre des pages magistrales. Une touche magistrale.*

Prébende magistrale, s'est dit, dans quelques églises cathédrales, d'Une prébende qui, dans d'autres, s'appelait *préceptoriale.*

Dans l'ordre de Malte, *Commanderies magistrales,* Celles qui étaient annexées à la dignité de grand maître. *Il y avait, dans chaque grand prieuré, une commanderie magistrale.*

Ligne magistrale, La ligne principale d'un plan.

En Pharmacie, *Compositions magistrales,* se dit Des médicaments composés sur-le-champ d'après l'ordonnance du médecin; par opposition à Ceux que l'on tient tout préparés, et qu'on nomme *Compositions officinales.*

MAGISTRALEMENT. adv. D'un ton, d'un air magistral. *Parler magistralement.*

MAGISTRAT. s. m. Officier civil revêtu d'une autorité administrative ou judiciaire. Ce mot s'emploie plus particulièrement pour désigner Les membres des cours de justice. *C'est un digne magistrat. Un magistrat savant, intègre, incorruptible.*

Magistrat de sûreté. Nom donné autrefois au magistrat chargé de la poursuite des délits.

Magistrat, s'emploie, absolument et collectivement, dans quelques villes, pour désigner Le corps des officiers municipaux. *Le magistrat fit une proclamation.*

MAGISTRATURE. s. f. La dignité, la charge de magistrat. *Exercer la magistrature. Aspirer, parvenir à la magistrature. Être revêtu d'une grande magistrature. Il s'est distingué dans les hautes magistratures.*

Il se dit aussi Du corps entier des magistrats. *Cet homme fait honneur à la magistrature. Entrer dans la magistrature.*

Magistrature assise, Les juges et conseillers.

Magistrature debout, Les membres du parquet.

Magistrature, signifie aussi, Le temps durant lequel un magistrat exerce ses fonc-

tions. *Cela est arrivé durant sa magistrature.*

MAGNANERIE. s. f. Bâtiment destiné à l'éducation des vers à soie.

MAGNANIME. adj. des deux genres. Qui a l'âme grande, qui a des sentiments élevés, généreux. *Prince magnanime. Cœur magnanime. Se montrer magnanime.*

Il se prend quelquefois substantivement. *Le magnanime a toujours le cœur au-dessus de sa fortune.*

MAGNANIMEMENT. adv. D'une manière magnanime.

MAGNANIMITÉ. s. f. Vertu de celui qui est magnanime, grandeur d'âme. *La magnanimité est la vertu des héros.*

MAGNAT. s. m. (On prononce le G dur.) Mot usité autrefois en Pologne, et encore aujourd'hui en Hongrie, pour désigner Un grand du royaume. Il se dit principalement au pluriel. *Les magnats de Pologne, de Hongrie.*

MAGNÉSIE. s. f. T. de Chimie. Oxyde de magnésium, espèce de terre blanche, insipide, insoluble dans l'eau, mais soluble dans les acides, et que l'on obtient en calcinant un carbonate appelé *Carbonate de magnésie.*

MAGNÉSIUM. s. m. (On prononce le G dur.) T. de Chimie. Métal qui produit la magnésie en se combinant avec l'oxygène.

MAGNÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Physiq. Qui appartient à l'aimant, qui dépend des propriétés de l'aimant, ou qui en est doué. *Vertu, attraction magnétique. Matière magnétique. Courant, fluide magnétique. Barres, barreaux, lames magnétiques.*

Équateur magnétique, Le cercle terrestre où l'aiguille aimantée reste horizontale.

Méridien magnétique, Grand cercle qui passe par les pôles magnétiques de la Terre.

Pôle magnétique, Le point voisin du pôle arctique vers lequel se dirige l'aiguille de la boussole.

Compensateur magnétique. Voyez COMPENSATEUR.

MAGNÉTIQUE, s'emploie aussi en parlant Du magnétisme dit animal. *Sommeil magnétique. Fluide magnétique.*

MAGNÉTISER. v. a. Employer sur une personne les procédés indiqués par les adeptes de la doctrine appelée *Magnétisme. Se faire magnétiser.*

MAGNÉTISÉ, ÉE. part. passé.

MAGNÉTISEUR. s. m. Celui qui pratique les procédés du magnétisme.

MAGNÉTISME. s. m. T. de Physiq. Nom générique, qui se dit Des propriétés de l'aimant. *Les effets du magnétisme.*

Magnétisme animal, ou simplement *Magnétisme*, Doctrine dont les partisans croient qu'on peut produire sur le corps humain, par des attouchements ou par certains mouvements, des impressions propres à guérir les maladies. Il se dit encore Des opérations par lesquelles on produit le sommeil artificiel appelé aussi *Sommeil magnétique. Endormir quelqu'un par le magnétisme.*

MAGNIFICAT. s. m. (On prononce le G dur et on fait sentir le T.) T. de la Liturgie cathol. Cantique de la Vierge, qu'on chante à vêpres et au salut, et qui commence par le mot *Magnificat. Entonner le* Magnificat.

MAGNIFICENCE. s. f. Qualité de celui qui est magnifique. *La magnificence des grands n'est souvent que de l'ostentation. Cet homme est d'une grande magnificence. Sa magnificence l'a ruiné. Ce prince les a reçus, les a fêtés, les a récompensés avec une magnificence royale, toute royale. Sa magnificence est de bon goût. Il vit avec magnificence. La nature étale ici toute sa magnificence. Il s'est montré, il a paru dans toute sa magnificence.*

Il se dit souvent en parlant Des choses, et signifie, Éclat, richesse extraordinaire. *La magnificence des œuvres du Créateur. La magnificence d'un temple, d'un palais. Tout dans cette maison est d'une grande magnificence.*

Il se dit aussi, figurément, au sens moral. *La magnificence du style, des idées, des expressions, des images.*

MAGNIFICENCES, au pluriel, s'emploie quelquefois pour désigner Des objets magnifiques ou des dépenses éclatantes. *Voilà bien des magnificences. Il nous a montré toutes ses magnificences. Il a fait des magnificences extraordinaires.*

MAGNIFIER. v. a. Exalter, élever la grandeur de. Il ne se dit guère qu'en parlant De Dieu. *Mon âme magnifie le Seigneur.* Il est vieux.

MAGNIFIÉ, ÉE. part. passé.

MAGNIFIQUE. adj. des deux genres. Splendide, somptueux dans ses dons, qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses, principalement pour le public. *Prince magnifique. Les Romains étaient magnifiques dans leurs monuments, dans leurs spectacles. Magnifique en habits, en meubles, dans ses meubles, dans ses habits. Il est fort magnifique chez lui.*

Il se dit aussi Des choses dans lesquelles la magnificence éclate. *Temple, bâtiment magnifique. Habits, meubles magnifiques. Repas, festin magnifique. Train, équipage magnifique. Réception magnifique. Présents magnifiques.*

Fam., *Un temps magnifique*, Un très beau temps. *Il fait un temps magnifique. Le temps est magnifique.*

MAGNIFIQUE, s'emploie figurément, au sens moral, comme dans ces expressions : *Des titres magnifiques*, Des titres pompeux, éclatants. *Des termes, des paroles magnifiques*, Des termes pompeux, des paroles brillantes. *Un style magnifique*, Un style pompeux, brillant, élevé. *Des promesses magnifiques*, Des promesses qui font espérer de grandes choses.

Magnifiques seigneurs. Titre donné au conseil souverain de quelques républiques suisses.

MAGNIFIQUE, s'emploie quelquefois substantivement, dans le premier sens. *Ce que le libéral fait par générosité, le magnifique ne le fait souvent que par ostentation.*

MAGNIFIQUEMENT. adv. Avec magnificence. *Il bâtit magnifiquement. Il les traita magnifiquement. Il reçut magnifiquement cet ambassadeur. Il vit magnifiquement chez lui.*

Fig., au sens moral, *Cette vérité est magnifiquement exprimée dans Bossuet. Platon parle magnifiquement de Dieu.*

MAGNOLIER. s. m. (On prononce le G dur.) Arbre d'Amérique, remarquable par la beauté de ses fleurs. On dit aussi, *Magnolia.*

MAGOT. s. m. Gros singe sans queue, du genre des Macaques. *Un magot qui danse sur la corde.*

Fig. et fam., *Il est laid comme un magot ; c'est un magot, un vrai magot, un laid magot, un vilain magot*, se dit D'un homme fort laid.

C'est un magot, un vrai magot, se dit aussi D'un homme gauche et grossier dans ses manières.

MAGOT, se dit aussi d'Une figure grotesque de porcelaine, de pierre, etc. *Magot de la Chine.*

MAGOT, se dit encore, familièrement, d'Un amas d'argent caché. *Il a un magot, un bon magot. Il s'est fait un magot. On a trouvé son magot. Il avait mis son magot dans la cave.*

MAH

MAHALEB. s. m. Voyez *Bois de Sainte-Lucie.*

MAHOMÉTAN, ANE. s. Celui, celle qui professe la religion de Mahomet. *Un dévot mahométan. Épouser une mahométane. Les mahométans font de fréquentes ablutions.*

Il est aussi adjectif. *Les peuples mahométans. Des tribus mahométanes. Le culte mahométan. La religion mahométane.*

MAHOMÉTISME. s. m. La religion de Mahomet. *Le mahométisme règne dans une partie de l'Asie et de l'Afrique.*

MAI

MAI. s. m. Le cinquième mois de l'année. *Le mois de mai. Les arbres reverdissent au mois de mai. Le quinze mai. À la fin de mai. C'était en mai. Mai a trente et un jours.*

Champ de mai, Assemblée que les principaux de la nation française tenaient au mois de mai.

MAI, se dit aussi d'Un arbre qu'on a coupé et qu'on plante, le premier jour de mai, devant la porte de quelqu'un, en signe d'honneur. *Planter le mai. Un grand, un beau mai.*

MAIDAN. s. m. T. de Relation. Nom qu'on donne, dans l'Orient, aux places où se tiennent les marchés.

MAÏEUR. s. m. Titre qui, dans quelques villes, répondait à celui de *Maire.*

MAIGRE. adj. des deux genres. Qui n'a point de graisse, ou qui en a très peu, qui est sec et décharné. *Cet homme est fort maigre. Il devient maigre. Il est si maigre, que les os lui percent la peau. Chapon maigre. Il a acheté des bœufs maigres pour les engraisser. Viande maigre.*

Pop., *Maigre échine*, Une personne très maigre.

Prov., *Aller du pied, courir, marcher comme un chat maigre*, Marcher fort vite.

Prov. et pop., *Maigre comme un coucou, comme un chat de gouttière, comme un clou*, Très maigre.

Jours maigres, Jours auxquels l'Église défend de manger de la viande. *Il y a bien des jours maigres dans l'année, les vendredis, les samedis, tout le carême, etc. C'est demain jour maigre.*

Repas maigre, Repas où l'on ne sert point de viande. *Soupe maigre*, Soupe où il n'entre pas de jus de viande.

Fig., *Maigre chère*, Mauvaise chère. *Il nous a fait faire maigre chère.* On dit dans le même sens, *Un maigre repas.*

MAIGRE, se dit, par analogie, D'un terroir aride qui rapporte peu. *Ce pays, ce sol, ce terrain est bien maigre. Ces terres sont fort maigres.*

MAIGRE, s'emploie aussi figurément, dans plusieurs acceptions. Ainsi on dit :

Fam., *Un maigre sujet*, Une cause bien

légère. *Il s'est fâché pour un maigre sujet. Voilà un maigre sujet de rire.*

Un sujet maigre, Un sujet stérile, qui fournit peu à l'écrivain. *Cet orateur a choisi un sujet bien maigre.*

Un ouvrage maigre, Un ouvrage faible, où il y a peu d'idées.

Un style maigre, Un style sans agrément, sans ornement.

Fam., *Un maigre divertissement*, Un divertissement peu agréable.

Fam., *Une maigre réception*, Une mauvaise, une froide réception.

En termes de Peinture, *Pinceau, crayon, trait maigre; couleur, touche maigre, etc.* Dans ces locutions, *Maigre* est l'opposé de Moelleux, de large, de nourri.

En termes d'Architecture, *Colonne maigre, moulure maigre, etc.*, Colonne dont le fût est trop allongé, moulure trop menue, etc.

En termes de Maître à écrire, *Lettre, caractère, écriture maigre*, Lettre, caractère, écriture grêle, dont les pleins ne sont pas assez prononcés. On dit aussi, en termes d'Imprimerie, *Lettre, caractère maigre.* On dit encore, dans le même Art, *Filet maigre*, Filet très étroit et sans ornement.

MAIGRE, se dit adverbialement, dans cette phrase de Maréchalerie, *Étamper maigre*, Percer les trous ou étampures du fer d'un cheval près du bord extérieur; par opposition à *Étamper gras*, Pratiquer les étampures près du bord intérieur. On dit de même, *Étamper plus maigre en dehors qu'en dedans.*

MAIGRE, s'emploie comme substantif, au masculin, et signifie alors, La partie de la chair où il n'y a aucune graisse. *Je ne veux point du gras de ce jambon, je veux du maigre. Le gras, le maigre du saumon.*

Il se dit aussi Des aliments maigres, de ceux où il n'entre ni viande, ni graisse, ni jus de viande. *Le maigre me fait mal, m'échauffe.*

Faire maigre, manger maigre, S'abstenir de manger de la chair. *Traiter en maigre*, Donner à manger sans faire servir aucune viande. *Vous a-t-il traité en maigre ou en gras?* On dit dans le même sens, *Repas en maigre.*

MAIGRE. s. m. Grand poisson de mer.

MAIGRELET, ETTE. adj. Diminutif de Maigre. Il ne se dit guère que Des enfants et des jeunes personnes. *Cet enfant est maigrelet. Il a épousé une femme jeune, un peu maigrelette.* Il est familier.

MAIGREMENT. adv. dérivé de Maigre. Il n'est guère usité au propre. Il se dit familièrement, au figuré, pour Petitement, chétivement. *Il nous a traités fort maigrement. Il a de quoi vivre, mais bien maigrement.*

MAIGRET, ETTE. adj. Diminutif de Maigre. *Il est un peu maigret.* Il est familier et peu usité.

MAIGREUR. s. f. L'état du corps des personnes et des animaux maigres. *Je ne vis jamais une si grande maigreur. Je ne croyais pas qu'il pût venir à un tel point de maigreur.*

Il s'emploie, figurément, dans les Arts du dessin et en Littérature. *La maigreur d'une colonne. Maigreur de touche. La maigreur du style rend cet ouvrage fort ennuyeux. La maigreur de son sujet l'a forcé d'avoir recours à des épisodes, à des déclamations, à des morceaux de remplissage.*

MAIGRIR. v. n. Devenir maigre. *Il maigrit à vue d'œil. Elle maigrit de jour en jour.*

Il s'emploie quelquefois activement dans le sens de Faire paraître maigre. *Ces vêtements noirs et cette longue barbe le maigrissent.*

MAIGRI, IE. part. passé. *Je le trouve bien maigri. Elle est bien maigrie.*

MAIL. s. m. Espèce de petite masse cylindrique de bois, garnie d'un cercle de fer à chaque bout, qui a un long manche un peu pliant, et dont on se sert pour jouer en poussant, en chassant avec force une boule de buis. *Votre mail est trop pesant. Il a rompu son mail. Donner un coup de mail. Voilà un beau coup de mail.*

Il signifie aussi, Le jeu où l'on fait usage du mail. *Le mail, le jeu de mail est maintenant peu en usage. Jouer au mail. Une partie de mail.*

Il signifie encore, Le lieu, l'allée où l'on joue au mail. *Un beau mail. Un mail planté d'arbres. Un mail bien entretenu. Ce mail est long de douze cents pas.* C'est aussi, dans quelques villes, Le nom de la promenade publique, où l'on jouait autrefois au mail. *Voulez-vous faire deux tours de mail?*

Boule de mail, La boule avec laquelle on joue au mail.

MAIL, Gros marteau dont le carrier se sert pour enfoncer les coins entre les joints ou dans les entailles des pierres.

MAILLE. s. f. Chaque nœud que forme le fil, la soie, la laine, etc., dans des tissus serrés et sans intervalles. *Il y a une maille rompue à votre bas. Voilà deux mailles de votre bas qui ont coulé, qui sont tombées, qui sont échappées. Rompre, reprendre, relever une maille.* Il se dit également Des nœuds faits de corde, de fil, etc., dans des tissus lâches. *Les mailles d'un filet. Il y a plusieurs mailles rompues à ce filet.*

Il signifie aussi, L'ouverture que les nœuds laissent entre eux. *Les mailles de ce filet, de ce rets, de cette raquette, sont trop grandes, trop larges.*

Il se dit en outre de Petits annelets de fer dont on formait des armures, en les entrelaçant les uns dans les autres. *Une chemise, une jaque, une cotte de mailles. Gants de mailles. Un haubergeon fait de mailles.*

Prov. et fig., *Maille à maille se fait le haubergeon*, En travaillant peu à peu, mais constamment, à une chose, on parvient à l'achever.

MAILLE, en termes de Tisserand, L'ouverture pratiquée dans les lices du métier à tisser, et qui sert à recevoir les fils de la chaîne. *Maille à nœuds, à crochets, à coulisses.*

MAILLE, se dit encore Des marques, des taches qui paraissent sur les plumes du perdreau, lorsqu'il devient fort.

Il se dit en outre d'Une certaine tache ronde qui vient sur la prunelle de l'œil, et qui gêne la vue. *Il lui est venu une maille à l'œil.*

MAILLE, signifie aussi, Une espèce de monnaie de billon, au-dessous du denier, qui a depuis longtemps cessé d'être en usage, mais dont le nom sert encore, dans plusieurs phrases familières, à exprimer Une chose de très petite valeur. *Il n'a ni denier ni maille, ni sou ni maille. Il n'a pas une maille, pas la maille. Cela ne vaut pas une maille. Je n'en rabattrai pas la maille, une maille. Je sais à sou, maille et denier ce qu'il possède de bien.*

Fig., *Ils ont toujours maille à partir ensemble*, Ils ont toujours quelque différend sur peu de chose, comme s'ils avaient une maille à partager.

MAILLECHORT. s. m. Alliage de cuivre, de zinc et de nickel, très dur et ayant de la ressemblance avec l'argent. *Couverts de maillechort.*

MAILLER. v. n. T. de Chasse. Il se dit Des perdreaux à qui les mailles viennent. *Les perdreaux ne maillent pas encore.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les perdreaux commencent à se mailler.*

MAILLÉ, ÉE. part. passé. *Perdreau maillé.*

Fer maillé, Treillis de fer qui se met à une fenêtre. *Les jours de servitude doivent être à fer maillé et à verre dormant.*

MAILLET. s. m. Espèce de marteau à deux têtes, qui est ordinairement de bois. *Un gros, un petit maillet.*

MAILLOCHE. s. f. Gros maillet de bois.

MAILLOT. s. m. Morceau de toile ou d'étoffe dans lequel on laçait un petit enfant pour le coucher. *Les conseils de Jean-Jacques ont fait abandonner l'usage du maillot.*

Il se dit, par extension, Des langes et des bandes dont on enveloppe un enfant au berceau. *Un enfant au maillot. Il était encore au maillot.*

Il se dit aussi d'Une sorte de caleçon ou de pantalon collant que les danseuses mettent pour paraître sur la scène.

MAILLURE. s. f. T. de Faucon. Il se dit Des taches ou mouchetures qui forment des espèces de mailles sur les plumes d'un oiseau de proie.

MAIN. s. f. Partie du corps humain, qui est à l'extrémité du bras, qui s'étend depuis le poignet jusqu'au bout des doigts, et que sa conformation rend propre à toute sorte d'actions et d'ouvrages. *La main droite. La main gauche. Le creux, le dedans, la paume, le plat de la main. Le dessus de la main. Les doigts de la main. Les lignes de la main. Le mouvement de la main. Main longue, courte, sèche, grasse, décharnée, potelée, noire, blanche, rude, douce, sale, propre, nette. Belle main. Vilaine main. Main pote. Main gourde. Main estropiée. Avoir les mains froides, chaudes, glacées, gelées, brûlantes. Avoir les mains de glace, à la glace. Avoir froid, chaud aux mains. Avoir mal à la main. Être blessé à la main. Se laver les mains. Avancer, retirer la main. Prendre, serrer, baiser la main de quelqu'un, à quelqu'un. Présenter, donner la main à une femme pour la mener à table, à sa voiture. Donner, tendre la main à quelqu'un. Prendre, tenir, mener quelqu'un par la main. Prendre, saisir avec la main. Tenir avec la main, à la main. Mettre dans la main. Ouvrir, fermer la main. Joindre les mains. Lever les mains au ciel. Mettre la main à quelque chose. Avoir quelque chose dans la main. Mettre la main sur le côté, sur la hanche, sur la garde de son épée. Parer un coup avec la main. Un signe, un geste de la main. Vivre du travail de ses mains. J'ai reçu ce papier des mains d'un inconnu. Je dépose cette somme dans vos mains.*

Lever la main sur quelqu'un, Se préparer, être prêt à le frapper.

Toucher dans la main à quelqu'un, Mettre sa main dans la sienne, en signe d'amitié, de réconciliation, d'accord, d'acquiescement. *Ils se sont touché dans la main.*

Changer de main, Après s'être servi d'une main, se servir de l'autre. *Vous êtes fatigué de porter ce paquet, changez de main.*

Battre des mains, Applaudir ; rapprocher et frapper l'une par l'autre les deux mains, en signe de satisfaction.

Imposition des mains, Cérémonie que font les évêques dans la consécration des nouveaux évêques et dans l'ordination des prêtres : elle consiste à tenir les mains étendues sur la tête de celui qui reçoit la consécration, l'ordination. On dit de même, *Imposer les mains*.

Par exagérat., *Grand comme la main*, se dit D'une chose fort petite en son genre. *Il a chez lui un théâtre grand comme la main.* On dit dans le même sens, *Il a un appartement qui tiendrait dans la main.*

Par exagérat., *J'en mettrais ma main au feu*, J'assure que la chose est ainsi, j'en répondrais à mes risques et périls.

Prov. et fig., *Une main lave l'autre*, On doit se rendre des services réciproques.

Prov., *Froides mains, chaudes amours*, La froideur des mains est, dit-on, le signe d'une complexion amoureuse.

Fig. et fam., *Main morte*, Main qu'on laisse aller au gré d'une personne qui l'agite, comme si elle était sans nerfs et sans vie. On dit en ce sens aux petits enfants, *Faites main morte*.

N'y pas aller de main morte, Frapper rudement, avec violence.

Fig. et fam., *Il n'y va pas de main morte*, se dit De celui qui, dans une discussion, dans une argumentation verbale ou par écrit, emploie des expressions fortes, rudes, violentes.

Main chaude, Jeu où une personne, ayant les yeux bouchés, reçoit des coups dans une de ses mains qu'elle tend derrière elle, et doit deviner qui l'a touchée. *Jouer à la main chaude.*

Main de justice, Espèce de sceptre que le roi portait le jour de son sacre, et au haut duquel était la figure d'une main, emblème de la puissance.

Fig. et fam., *L'argent ne lui tient pas dans les mains, lui fond dans les mains*, Il dépense sans nécessité, sans modération.

Fig. et fam., *Les mains lui démangent*, Il a grande envie de jouer, de frapper, de se battre, d'écrire.

Par exagérat., *Les mains m'en tombent, m'en sont tombées*, J'en éprouve, j'en ai éprouvé une grande surprise.

Prov. et fig., *Être comme deux doigts de la main, comme les deux doigts de la main*, Être très bien ensemble, s'entendre parfaitement.

Prov. et fig., *De telle personne à telle autre il n'y a que la main*, se dit Pour exprimer le rapport étroit qui existe entre les personnes dont on parle. *De larron à larron il n'y a que la main.*

À LA MAIN, Avec la main. *Prendre des poissons à la main. Livre écrit à la main.*

Acheter de la viande à la main, L'acheter sans la faire peser, en jugeant de son poids par la vue, et avec la main.

Fig. et fam., *Une chose faite à la main*, Une chose arrangée exprès, d'avance, de concert. *Vous avez cru que leur rencontre était fortuite, c'était une chose faite à la main.*

À LA MAIN, signifie aussi, Dans la main. *Avoir son chapeau à la main. Avoir l'épée, le sabre, la plume, le pinceau à la main.*

Avoir un livre à la main, Le tenir.

Contrat à la main, Contrat dans lequel celui qui achète ne paye que le prix de son acquisition, les frais de la vente restant à la charge du vendeur.

Avoir sans cesse l'argent à la main, Dépenser, payer continuellement.

Mettre l'épée à la main, Tirer l'épée pour s'en servir.

Terminer une affaire le verre à la main, En buvant ensemble.

Ce maître lui a mis les armes, le fleuret, le violon à la main, Il lui a donné les premières leçons d'escrime, de violon.

Il a les armes bien à la main, belles à la main, Il a bonne grâce à faire des armes.

Cela est bien à la main, se dit D'une chose faite de manière qu'on peut s'en servir aisément, commodément. *Cette raquette est bien à la main. Cette serpe, cette hache, ce manche n'est pas bien à la main.*

Fig., *Mettre à quelqu'un le marché à la main*, Lui donner le choix de tenir ou de rompre un engagement, de le conclure ou d'y renoncer, et lui témoigner qu'on est indifférent sur le parti qu'il prendra. *Je n'aime pas qu'on me mette le marché à la main.*

Fig., *Mettre à quelqu'un le pain à la main*, Être l'artisan, la première cause de sa fortune, de son bien-être. *C'est moi qui lui ai mis le pain à la main.*

À LA MAIN, signifie quelquefois, Sous la main, proche, à portée. *Vous avez là toutes choses à la main, vous n'avez qu'à prendre.*

Fig. et fam., *Avoir la parole à la main*, Parler avec facilité.

À deux mains, Avec les deux mains. *Prendre, tenir son verre à deux mains.*

Épée à deux mains, Longue et large épée qu'on tenait des deux mains, et avec laquelle on faisait le moulinet, de manière à parer à la fois tous les coups.

Cheval à deux mains, à toutes mains, Cheval qui sert à la selle et à la voiture.

Fig. et fam., *Cet homme est à deux mains*, Il remplit deux places, il occupe deux emplois, il fait deux services à la fois.

Fig. et fam., *Cet homme est à toutes mains, c'est un homme à toutes mains*, Il est prêt et apte à rendre toute sorte de services.

Morceau de musique à quatre mains, Morceau que deux personnes jouent ensemble sur le même piano.

À pleines mains, Abondamment, libéralement. *Prendre, donner, répandre de l'argent à pleines mains.*

Fig. et fam., *À belles mains*, se dit à peu près dans le même sens. *Il en a pris à belles mains*, Autant qu'il en a voulu. *J'en eus à belles mains*, J'en eus autant que j'en voulus.

À main armée, Les armes à la main. *Entrer à main armée dans un pays.*

À main droite, à main gauche, Du côté droit, du côté gauche de la personne qui parle, à qui l'on parle, de qui l'on parle. *Je suis allé jusqu'au bout de la rue, et j'ai tourné à main droite. Prenez à main gauche. Arrivé à la place, il a pris à main droite.* On dit plus ordinairement, *À droite, à gauche.*

Aux mains, se dit en parlant De l'action de combattre. *En venir aux mains*, Commencer un combat. *Être aux mains, en être aux mains*, Combattre actuellement.

Fig., *Mettre aux mains deux ou plusieurs personnes*, Les engager dans quelque dispute, dans quelque discussion. *Je les ai mis aux mains sur cette question. Je vous mettrai aux mains avec mon avocat.*

Fig., *Mettre aux mains*, signifie aussi, Engager dans une guerre. *La possession de la Sicile mit aux mains Rome et Carthage.*

DE MAIN, se joint à plusieurs substantifs, pour spécifier la nature ou l'emploi des personnes ou des choses qu'ils désignent.

Combat de main, combat de main à main, Combat qui a lieu de près, entre deux ou plusieurs personnes.

Fig., *Coup de main*, en termes de Guerre, Expédition, attaque faite à l'improviste, sans le matériel et les précautions nécessaires pour attaquer en règle. *Ce château est bon, est à l'abri d'un coup de main. Ce fort a été emporté par un coup de main.*

Fig., *Coup de main*, Entreprise hardie, dont l'exécution est prompte. *Faire un coup de main.*

Fig., *Homme de main*, Homme d'exécution, homme brave, hardi. *Il avait des gens de main avec lui.*

Jeu de main, Jeu de société, où l'on se frappe légèrement les uns les autres. *La main chaude est un jeu de main.* On appelle aussi *Jeux de main*, L'action de lutter, de se porter des coups réciproques en plaisantant. *Les jeux de main finissent souvent par des querelles.*

Prov., *Jeux de main, jeux de vilain*, ou, au singulier, *Jeu de main, jeu de vilain*, Les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés.

Revers de main, Coup donné avec le revers de la main. *D'un revers de main, il lui a jeté son chapeau dans la boue.*

Fam., *En un tour de main*, En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. *On a enlevé l'affaire en un tour de main. J'aurai fait en un tour de main.* Quelques-uns disent et écrivent, *En un tournemain.*

Tour de main, Tour de subtilité, d'adresse. *Cet escamoteur, ce joueur de gobelets fait des tours de main surprenants.*

Une chose faite de main de maître, Une chose bien faite, faite par un homme habile. *Ce meuble, cet instrument, ce tableau est fait de main de maître.* On le dit aussi Des ouvrages d'esprit. *Cette tragédie est faite de main de maître.* On dit dans le même sens, *Ouvrage de bonne main, d'une bonne main.* On dit figurément, dans un sens analogue, *Une intrigue ourdie de main de courtisan.*

Une chose faite de main d'homme, se dit par opposition à Ce qui est l'ouvrage de la nature. *Cette caverne est faite de main d'homme.*

De main en main, De la main d'une personne à celle d'une autre, et de celle-ci à d'autres successivement, jusqu'à la dernière. *Il est à l'autre bout de la salle, donnez-lui cela, faites-lui passer, faites-lui tenir cela de main en main. L'argent est fait pour passer de main en main.*

De main en main, s'emploie aussi figurément. *Cette tradition, cette nouvelle est arrivée jusqu'à nous de main en main.*

Fig., *De longue main*, Depuis longtemps. *Je le connais, nous nous connaissons de longue main.*

DE LA MAIN, Avec la main. *Parer un coup de la main. Écrire de la main gauche. Il lui a écrit de sa main.*

Lettres de la main, Lettres censées écrites et signées par le roi, sans être contresignées par un secrétaire d'État.

Les arts de la main, par opposition Aux arts de l'esprit, Les arts où la main est le principal instrument.

Fig. et fam., *Gagner quelqu'un de la main*, Le prévenir, le devancer dans quelque affaire.

DE LA MAIN, signifie aussi, figurément, De

la part. *Je reçois avec confiance tout ce qui vient de votre main, tout ce qui part de votre main. Ce domestique est sûr, vous pouvez le prendre de ma main. Je veux pour cet emploi un homme de votre main.*

De la main à la main, Manuellement, sans formalité, sans écrit. *Donner de l'argent de la main à la main.*

De la première main, De la main de celui qui a le premier recueilli, fabriqué ou mis en vente la chose dont il s'agit. *Pour avoir bon marché, il faut acheter les choses de la première main. J'ai eu ce meuble, ce drap, ce livre de la première main.* On dit de même, *De la seconde main, de la troisième main, etc.*

Fig., *Tenir une nouvelle de la première main*, La savoir de source, la savoir de celui qui est censé en avoir été instruit le premier. On dit aussi, *Ne tenir une nouvelle que de la seconde main*, Ne l'avoir apprise que par un intermédiaire. *La tenir de bonne main*, D'un bon garant. Dans ces diverses expressions on emploie souvent la forme elliptique. *De première main, de seconde main, de troisième main.*

Fig., *Ouvrage de première main*, Ouvrage puisé aux sources originales.

Fig., *Érudition de seconde, de troisième main*, Érudition qui n'est pas fondée sur les originaux.

De toutes mains, Des mains de tout le monde, des mains de qui que ce soit. *Il reçoit, il prend de toutes mains.* Cela ne se dit qu'en mauvaise part.

DANS LA MAIN, DANS LES MAINS, se dit souvent, au figuré, en parlant D'une chose dont on confie la garde, le soin ou l'exécution à quelqu'un. *Cette somme sera déposée dans la main, dans les mains d'un tiers. Depuis que mon affaire est dans ses mains, elle marche un peu mieux.* On dit aussi, *Entre les mains.*

EN MAIN, Dans la main. *Il avait son sceptre en main. Il est représenté ayant en main un bâton de commandement.*

En termes de Manège, *Bride en main*, se dit Quand on tient le cheval ferme dans la main.

Fig. et fam., *Aller bride en main dans une affaire*, S'y conduire avec retenue et circonspection.

Fig., *Avoir quelqu'un* ou *quelque chose en main*, L'avoir à sa disposition. *J'avais alors en main un valet fort intelligent. Que n'ai-je en main seulement cent pistoles!*

Fig., *Prendre en main les intérêts, la cause de quelqu'un*, Soutenir ses intérêts, se charger de sa défense.

Avoir preuve en main, Avoir la preuve écrite, la preuve matérielle de ce qu'on avance, et pouvoir l'exhiber.

Fig. et fam., *Avoir la parole en main*, S'exprimer avec facilité.

Être en main, Être à portée de faire quelque chose commodément, aisément. *Je vais placer ce meuble, laissez-moi faire, je suis en main.*

Au Billard, *Être en main*, Avoir sa bille dans la main et non sur le tapis. *Je suis en main.*

Fig., *En bonne main, en bonnes mains*, Dans les mains, à la disposition d'une personne honnête, sûre, intelligente, capable. *Votre affaire, votre secret est en bonne main. Vous êtes heureux d'être tombé en si bonnes mains. Vous ne pourriez pas tomber en meilleures mains.* On dit dans le même sens, *Être en main sûre, en mains sûres*; et dans le sens contraire, *Tomber, être en mauvaise main, en mauvaises mains. Il est tombé en mauvaises mains.*

En main tierce, Dans la main d'un tiers. *Mettre, déposer de l'argent en main tierce.*

En main propre, Dans la main même de la personne intéressée. *Craignant que ce billet ne s'égarât, si je le lui envoyais, je le lui ai remis en main propre.*

ENTRE LES MAINS, se dit figurément en parlant de ce qui est confié aux soins, mis à la disposition de quelqu'un. *Je mets mes intérêts entre vos mains. Il se mit entre les mains des médecins.*

PAR LES MAINS, Dans les mains. *Tous les livres de cette bibliothèque m'ont passé par les mains.* Il se dit aussi figurément. *Toutes les affaires de cette succession lui ont passé par les mains. Il dirige seul cette négociation; tout lui passe par les mains.* On dit D'une personne qui a exercé longtemps une profession, qui a manié beaucoup d'affaires, *Il lui en a bien passé par les mains.*

Par menace, *Cet homme passera par mes mains*, Je me vengerai de lui, je le punirai, je le traiterai comme il le mérite.

SOUS LA MAIN, Proche, à portée. *Avoir quelque chose sous la main. Je n'ai pas ce papier sous la main, je le chercherai. Ce livre m'est tombé sous la main.* Il signifie aussi, figurément, Sous l'autorité, sous la dépendance. *J'ai cet homme sous la main, j'en dispose.* On dit par menace, *Qu'il ne me tombe jamais sous la main.*

Être sous la main de l'autorité, sous la main de la justice, se dit D'une personne qui est arrêtée, dont on va instruire ou dont on instruit le procès. On dit aussi D'un immeuble saisi, d'un meuble séquestré, ou d'une somme arrêtée judiciairement, *Il est, elle est sous la main et autorité de justice.*

Fig., *Sous main*, Secrètement, en cachette. *Faites-lui savoir cela sous main. On a négocié, intrigué sous main.*

SUR LA MAIN, s'emploie dans plusieurs expressions figurées et familières. *Pas plus que sur la main, autant que sur la main*, se dit pour exprimer qu'une chose n'existe pas, manque tout à fait. *Il n'a pas plus de cheveux que sur ma main.*

Avoir le cœur sur la main, Être ouvert, franc, sans dissimulation.

MAIN, s'emploie dans une foule d'autres locutions particulières, tant propres que figurées. Pour faciliter la recherche, on les a rangées selon l'ordre alphabétique.

En Musique, *Avoir de la main*, Avoir une exécution facile. *Il compose bien sur le piano, mais il n'a pas de main.*

Avoir la main rompue à l'écriture, à un instrument de musique, Avoir la main faite, exercée à écrire, à jouer d'un instrument.

Avoir la main bonne, Être adroit dans les ouvrages de la main. *Cet ouvrier a la main bonne.*

Fig., *Avoir la main bonne, la main heureuse*, Réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. *Cela est difficile, mais il en viendra à bout, il a la main bonne, la main heureuse.*

Avoir la main heureuse, se dit aussi D'un joueur qui gagne souvent. On dit encore, dans un autre sens, à quelques Jeux de cartes, *Ce joueur a la main bonne, la main heureuse*, Il est avantageux d'être sous sa coupe, de lui donner à couper.

Avoir la main malheureuse. Voyez MALHEUREUX.

Avoir la main légère, se dit D'un cavalier qui se sert bien des aides de la main, d'un chirurgien qui opère avec habileté, d'un joueur d'instrument qui exécute avec aisance et prestesse, d'un homme qui met de la liberté et de la rapidité dans son écriture.

Par extension et fam., *Avoir la main légère, être léger de la main*, Être prompt à frapper.

Avoir la main légère, se dit encore D'un filou qui dérobe adroitement. On dit dans le même sens : *Il a la main crochue. Il n'a pas les mains gourdes. Il est dangereux de la main, il n'est pas sûr de la main. Quand il va en quelque endroit, il n'oublie jamais ses mains, il faut plutôt regarder à ses mains qu'à ses pieds. Il n'a pas toujours les mains dans ses poches.*

Avoir la main sûre, Avoir une main ferme, qui ne tremble point.

Fig. et fam., *Avoir les mains nettes*, Se conduire avec probité, administrer fidèlement, ne faire aucun profit illégitime. *C'est un bon comptable, il a les mains nettes. Ce fonctionnaire a quitté sa place les mains nettes.* On dit aussi, *Avoir les mains nettes de quelque chose*, N'avoir pas de reproche à se faire relativement à cette chose, n'y avoir pris aucune part. *Dieu merci, j'en ai les mains nettes. J'ai les mains nettes de cette affaire.*

Fig., en Musique, *Avoir un passage, un morceau dans la main*, Le savoir, être en état de le bien exécuter. *Je n'ai pas encore ce passage, ce morceau dans la main.*

Fig. et fam., *Baiser les mains à quelqu'un*, Lui faire ses compliments. *Adieu, mesdames, je vous baise les mains. Et sur ce, je vous baise les mains.* On dit en plaisantant, *Oh! pour cela, je vous baise les mains*, Je ne suis pas de votre avis, je ne ferai pas ce que vous demandez.

Changer de main, en parlant Des choses. Passer d'un propriétaire à un autre. *Cette maison a souvent changé de main, avant d'être à moi.*

Fig., *Donner la main à quelqu'un*, L'aider en quelque affaire, le favoriser. *Je n'aurais pas réussi, s'il ne m'eût donné la main. C'est au premier qui parvient, à donner ensuite la main aux autres.* On dit dans le même sens, *Prêter la main à quelqu'un.*

Fig., *Donner les mains à quelque chose*, Y consentir, y condescendre. *Après s'être longtemps opposé à ce mariage, il a fini par y donner les mains.*

Ensanglanter ses mains, Se rendre coupable de meurtre.

Fig., *Être haut à la main*, Être impérieux, violent, prompt à user de voies de fait.

En termes de Guerre, *Faire main basse*, N'épargner personne, passer tout au fil de l'épée. *On fit main basse dans la ville prise d'assaut. On a fait main basse sur tous les prisonniers.*

Faire main basse, signifie par extension, Piller. *Les voleurs ont fait main basse sur tous les effets qu'ils ont pu trouver.*

Fig. et fam., *Faire sa main*, Piller, dérober, faire des profits illicites. *Il a bien fait sa main dans cette affaire.*

Fam., *Faire crédit de la main à la bourse*, Ne point faire de crédit, ne vendre qu'argent comptant.

Faire valoir une terre, un champ, etc., par ses mains, Tenir, faire valoir une terre, etc., soi-même, sans fermier.

Fig., *Faire tomber les armes des mains de quelqu'un*, Apaiser sa colère.

Fig., *Forcer la main à quelqu'un*, Le con-

traindre à faire quelque chose. *Avoir la main forcée*, Faire une chose malgré soi, par contrainte.

Fig., *Lier les mains à quelqu'un*, Le réduire à l'inaction dans une affaire. *Avoir les mains liées*, Être empêché d'agir dans une affaire.

Fig. et fam., *Manger dans la main*, Avoir des manières trop familières. *C'est un homme qui mange dans la main, qui vous mange dans la main.*

Mettre la main sur quelqu'un, Le frapper. *Suivant les anciens canons, quiconque mettait la main sur un prêtre était excommunié.*

Mettre la main sur quelque chose, S'en saisir, ou simplement, La trouver. *Il a mis la main sur l'argent, sur les papiers de la succession. Je cherche en vain ce livre, je ne puis mettre la main dessus.*

Mettre à quelqu'un la main sur le collet, L'arrêter pour le conduire en prison.

Fig., *Mettre la main à quelque chose*, L'entreprendre, s'en mêler. *Cette affaire ne réussira pas, si vous n'y mettez la main.*

Fig. et fam., *Mettre la main à la plume*, Commencer à écrire une lettre, un ouvrage.

Mettre la main à l'œuvre, à l'ouvrage, Commencer à s'occuper de quelque chose, à y travailler. Cela se dit au propre et au figuré. *Il est temps de mettre la main à l'œuvre.*

Fig., *Mettre la dernière main à un ouvrage*, Le terminer, le corriger. On dit dans le même sens, *Donner la dernière main, une dernière main.*

Fig., *Mettre la main à l'encensoir*, S'ingérer dans des fonctions ecclésiastiques, quoiqu'on soit laïque. *Plusieurs papes ont injustement accusé nos rois d'avoir mis la main à l'encensoir.*

Fig. et fam., *Mettre la main à la pâte*, Travailler soi-même à quelque chose. On dit aussi, *Avoir la main à la pâte*, Être en train de faire quelque chose, avoir le maniement de quelque chose. On dit encore proverbialement et figurément, *Quand on a les mains à la pâte, il en reste toujours quelque chose aux doigts, au bout des doigts*, Les gens qui ont un grand maniement d'argent, en retiennent toujours quelque peu.

Fig., *Mettre la main sur la conscience*, Examiner de bonne foi si l'on a fait tort à quelqu'un, si l'on a commis quelque injustice. On dit, dans le même sens, À une personne qu'on presse d'avouer la vérité, *Allons, mettez la main sur la conscience, et dites-nous au juste ce qui en est.*

Fig., *Prêter la main à quelque chose*, Aider à le faire, y participer. *Il a prêté la main à ce vol, à cet enlèvement.*

Fig., *S'arracher des mains quelqu'un, quelque chose*, Rechercher, se disputer le plaisir d'avoir telle personne, telle chose. *C'est un homme aimable que l'on s'arrache des mains. Tout le monde s'arrache des mains cette nouvelle brochure.*

Fig. et fam., *Se laver les mains de quelque chose*, Déclarer qu'on en est innocent, qu'on n'y a point participé. *On a fait cette démarche contre mon avis, cet homme a été condamné contre mon sentiment, je m'en lave les mains.*

Se présenter les mains vides, N'avoir pas d'argent à donner, de présent à faire, dans une occasion où l'argent, les présents seraient utiles pour obtenir ce qu'on sollicite.

Fig., *Se tenir par la main*, Être d'intelligence. *Ils se tiennent tous par la main.* On dit aussi, dans un sens analogue, *Se donner la main.*

Fig. et fam., *Sortir des mains de quelqu'un*, Échapper à quelqu'un par qui l'on est retenu. *Cet homme en a toujours pour une heure à vous entretenir, on ne sort pas de ses mains.* On dit dans le même sens, *On ne peut pas s'arracher de ses mains.*

Tendre la main, Demander l'aumône. On le dit, par extension, De celui qui mendie des places, des grâces.

Fig., *Tendre la main à quelqu'un*, Lui offrir du secours, le secourir

Fig., *Tenir la main à quelque chose*, Veiller de près à ce qu'on l'exécute, à ce qu'on l'exécute bien.

Main, en termes d'Équitation, s'emploie dans plusieurs phrases ou locutions, dont quelques-unes passent du propre au figuré.

Ce cheval est bien fait de la main en avant, Il a la tête et l'encolure belles. *Il est mal fait de la main en arrière*, Il est mal fait de la croupe, du train de derrière.

Ce cheval est entier à une main, Il n'a de disposition à tourner que d'un côté. *Il tourne à toutes mains*, Il prend facilement toutes les allures, le pas, le trot, le galop.

Ce cheval est sous la main, se dit D'un cheval de carrosse attelé ou accoutumé de l'être, sous la main droite du cocher. *Il est hors de la main*, Il est sous la main gauche du cocher.

Cheval de main, Cheval mené par un valet monté sur un autre cheval.

Main de la lance, La main droite du cavalier. *Main de la bride*, La main gauche.

Changer de main, Porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche.

Tenir la main à un cheval, Hausser la main de la bride, pour le conduire à sa volonté.

Fig., *Tenir la main haute à quelqu'un*, Le traiter avec sévérité, sans lui rien passer. *Tenir la main haute dans une affaire*, Se rendre difficile sur les conditions.

Lâcher, rendre la main à un cheval, Lui lâcher la bride.

Fig., *Lâcher la main à quelqu'un*, Lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire. *Lâcher la main dans une affaire*, Céder de ses prétentions, rabattre du prix qu'on demandait.

Mener un cheval haut la main, Tenir la main des rênes haute, pour le soutenir, pour l'empêcher de butter, de tomber, ou pour lui donner la facilité de lever le devant, de faire des courbettes.

Fig. et adv., *Haut la main*, Avec autorité, en surmontant tous les obstacles, avec promptitude. *J'en viendrai à bout haut la main. Il l'a emporté haut la main sur tous ses concurrents.*

Partir de la main, se dit D'un cheval qui part légèrement et prend facilement le galop. *Un beau partir de la main*, L'action d'un cheval qui part de la main, et court en ligne droite avec légèreté et vitesse.

Fig. et fam., *Partir de la main*, Se hâter, sous une impression soudaine, de faire quelque chose.

Gagner à la main, se dit D'un cheval qui prend de l'avance. *Gagner de la main*, signifie, au figuré, en parlant Des personnes, Prévenir, devancer quelqu'un. *J'eus beau me hâter, il me gagna de la main.*

Ce cheval bat à la main, Il secoue la tête et lève le nez. *Il tire à la main*, Il résiste aux efforts du cavalier. *Il force la main*, Il s'emporte malgré le cavalier. *Il pèse à la main*, Il a la tête pesante ou il s'appuie sur le mors de manière à lasser la main du cavalier. On dit, dans un sens analogue, *Ce cheval est lourd, dur, pesant à la main*; et, dans un sens contraire, *Ce cheval est léger, est sensible à la main.*

Fig. et fam., *Peser à la main*, Être à charge, ennuyeux, incommode par sa stupidité, par la pesanteur de son esprit.

Main, en Jurisprudence, s'emploie dans un certain nombre de phrases et de locutions.

Lever la main, Lever la main vers le ciel, pour jurer et affirmer par serment.

Saisir entre les mains de quelqu'un, S'opposer à la délivrance des deniers qui sont entre ses mains. *Il a saisi entre les mains de tous les débiteurs.*

Fig., *Donner d'une main et retenir de l'autre*, Faire donation de quelque chose, sans néanmoins s'en dessaisir.

Se payer par ses mains, S'indemniser sur ce qu'on a en sa possession, et qui appartient à un débiteur.

Vider ses mains, Se dessaisir d'une somme qu'on a entre les mains, et la payer à qui il est ordonné par la justice. *Cet homme a été condamné à vider ses mains.*

Plaider la main garnie, les mains garnies, Plaider pour une chose dont on jouit pendant le procès.

Sans main mettre, Sans travailler et sans faire de frais. *C'est un bon revenu que les bois, que les prés, cela vient sans main mettre.*

En Jurisprudence féodale, *Ce vassal ne doit que la bouche et les mains à son seigneur*, se disait D'un vassal qui ne devait à son seigneur que la foi et l'hommage, sans être tenu à aucune redevance. *Réception par main souveraine*, Jouissance provisoire d'un fief, que le juge royal accordait au vassal, quand la suzeraineté était litigieuse. *Ce fief est dans la main du roi, du seigneur*, se disait Lorsqu'un fief qui relevait du roi ou d'un seigneur suzerain, avait été saisi faute d'aveu.

Main, à certains Jeux de cartes, s'emploie figurément, dans diverses acceptions. Ainsi on dit :

Avoir la main, Être le premier à jouer.

Donner la main, Céder à son adversaire l'avantage de cette primauté.

Perdre la main, Perdre cet avantage, pour avoir mal donné les cartes.

Avoir la main, faire la main, Donner les cartes. *Quand on fait une mauvaise main au vingt et un, on peut perdre beaucoup. Ma main ne m'a rien valu. J'ai gagné beaucoup sous votre main.*

Fig. et pop., *Il a la main chaude*, se dit De celui qui gagne plusieurs mains de suite, à certains jeux où le gagnant fait toujours.

Faire une main, Faire une levée, prendre une carte de son adversaire avec une carte supérieure. *J'ai fait deux mains, trois mains, quatre mains.* On dit dans le même sens : *Lever une main. Avoir une main, deux mains, trois mains, etc. Combien avons-nous de mains? Il a déjà trois mains, prenez garde qu'il ne fasse la quatrième. Etc.*

Main, se dit figurément, pour Écriture, caractère d'écriture d'une personne. *Avoir une belle main, une bonne main. Imiter la main de quelqu'un. Je reconnais sa main. Voyez, est-ce là sa main? Il n'a pas encore la main bien formée.*

Main, se dit aussi en parlant De mariage,

comme dans ces phrases : *Offrir, proposer, donner sa main à quelqu'un*, Lui proposer de l'épouser, l'épouser. *Accepter, refuser la main de quelqu'un. Disposer de sa main.*

Mariage de la main gauche, Mariage qu'un prince contracte avec une femme d'un état inférieur, à qui il donne, dans la cérémonie nuptiale, la main gauche au lieu de la main droite. Les enfants qui naissent de ce mariage, n'héritent pas de la dignité et du pouvoir de leur père. On dit, dans le même sens, *Épouser une femme de la main gauche.*

MAIN, se dit encore de Cette distinction qui consiste à donner la droite à quelqu'un, soit en s'asseyant, soit en marchant à côté de lui. *Donner, ne pas donner, céder la main à quelqu'un. Prétendre la main sur quelqu'un.* Ce sens a vieilli.

MAIN, s'emploie aussi dans plusieurs phrases figurées, où il marque Action, puissance. *La main de Dieu se fait reconnaître ici. Il faut s'humilier, s'abaisser sous la main de Dieu. C'est un coup de la main de Dieu, de sa main toute-puissante. Il faut que la main de l'autorité ne se fasse pas trop sentir. Je suis l'œuvre de ses mains, l'ouvrage de ses mains. Ma fortune, ma vie est dans vos mains, est entre vos mains.*

Avoir une main de fer, Avoir une autorité dure et despotique.

Avoir la main légère, User de son pouvoir, de son autorité avec modération. *Pour bien gouverner, il faut avoir la main légère.*

Avoir la grande main, la haute main, Avoir, en quelque chose, l'autorité supérieure. *Adressez-vous à lui pour être placé, c'est lui qui a la grande main, la haute main.*

Avoir les mains longues, Avoir de grands moyens de servir ou de nuire. *Il est dangereux d'offenser cet homme, il a les mains longues.*

Tenir quelqu'un, quelque chose dans sa main, Les tenir en sa puissance, en disposer souverainement. *Dieu tient le sort des hommes dans sa main. Il tient cet homme dans sa main, et en fait tout ce qu'il veut. Il tenait la paix dans sa main, il n'a pas voulu la faire.*

MAIN, se dit aussi Des extrémités des animaux, quand il y a un pouce distinct des quatre autres doigts. *Les singes ont des mains au lieu de pieds de derrière.*

Il se dit même Des pieds de quelques oiseaux, comme les perroquets et les oiseaux de fauconnerie.

Il se dit quelquefois par analogie, en Botanique, Des filaments en forme de vrille par lesquels les plantes sarmenteuses et grimpantes s'attachent aux corps voisins.

MAIN, se dit aussi d'Une pelle de tôle, à manche de bois très court, dont on se sert pour prendre et pour porter de la braise, de la cendre, etc.

Il se dit encore d'Une espèce d'anneau de fer à ressort, qui est au bout de la corde d'un puits, et dans lequel on passe l'anse du seau.

Il se dit également de Certains anneaux de fer qui tiennent à la caisse d'un carrosse, et auxquels les soupentes sont attachées.

Il se dit pareillement d'Une sorte d'anneau qui est au devant d'un tiroir, et qui sert à le tirer.

Il se dit en outre d'Un morceau de galon plat attaché au dedans d'un carrosse, et qu'on tient à la main pour se soutenir.

MAIN, se dit aussi d'Un assemblage de vingt-cinq feuilles de papier. *Une main de papier. Le papier se vend à la feuille, à la main et à la rame. Vingt mains font une rame.*

Main courante, se dit, dans la Tenue des livres, Du registre appelé autrement *Brouillard.*

MAIN-D'ŒUVRE. s. f. Façon, travail de l'ouvrier. *La main-d'œuvre de cette rampe, de cette grille a coûté beaucoup. La main-d'œuvre est fort chère cette année. Ce bijou a plus coûté de main-d'œuvre que de matière. Il y a plus de main-d'œuvre que de matière dans ce bijou.*

MAIN-FORTE. s. f. Assistance qu'on donne à quelqu'un pour exécuter quelque chose. Il se dit plus ordinairement Du secours qu'on prête à la justice, afin que la force demeure à ses agents, et que ses ordres soient exécutés. *Donner, prêter main-forte à l'exécution des lois, des jugements, des ordonnances. Demander main-forte.*

MAINLEVÉE. s. f. T. de Jurispr. Acte judiciaire ou volontaire qui lève l'empêchement résultant d'une saisie, d'une opposition, d'une inscription. *Demander, obtenir, accorder mainlevée d'une saisie-arrêt, d'une saisie-exécution, d'une saisie réelle.*

MAINMISE. s. f. T. de Jurispr. féod. Saisie. *Il y avait mainmise par défaut de foi et hommage.*

Fig. et fam., *User de mainmise*, Mettre la main sur quelqu'un, le frapper. Il a vieilli.

MAINMORTABLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui est sujet au droit de mainmorte. *Anciennement les paysans de quelques provinces de France étaient mainmortables.*

Il se disait aussi Des corps et communautés dont les biens, étant inaliénables, ne donnaient pas ouverture aux droits de mutation.

MAINMORTE. s. f. T. de Jurispr. État des vassaux qui, en vertu d'anciens droits féodaux, étaient attachés à la glèbe, et privés de la faculté de disposer de leurs biens. *La mainmorte, soit personnelle, soit réelle ou mixte, est abolie dans presque toute l'Europe.*

Gens de mainmorte, se disait Des corps et des communautés qui, nonobstant les diverses manières dont les individus s'y succèdent, sont considérés comme perpétuels et formant toujours la même corporation. *Les gens de mainmorte ne produisent aucun droit de mutation par mort.*

Biens en mainmorte, tombés en mainmorte, Biens qui sont en la possession de gens de mainmorte.

MAINT, AINTE. adj. collectif. Plusieurs. *Maint homme. Mainte femme.* Dans quelques locutions, on l'emploie indifféremment au singulier ou au pluriel. *Mainte fois. Maintes fois.* Souvent il se répète. *Par maints et maints travaux. Il m'a fait mainte et mainte difficulté.* Il est familier.

MAINTENANT. adv. de temps. À présent, à cette heure, aujourd'hui, au temps où nous sommes. *J'ai achevé l'ouvrage que vous m'aviez demandé ; que voulez-vous maintenant que je fasse? Revenez, maintenant je ne puis vous recevoir.*

MAINTENANT QUE. loc. conjonctive. *Maintenant que nous sommes seuls, je vais vous parler librement.*

MAINTENIR. v. a. Tenir ferme et fixe. *Cette barre de fer maintient la charpente.*

Il se dit plus ordinairement au sens moral, et signifie, Conserver dans le même état. *Il vous a nommé à cette place, il vous y maintiendra. Il a été maintenu en possession par arrêt de la cour. Maintenir les lois, l'exécution des lois. Maintenir l'ordre, la discipline. Maintenir quelqu'un dans les bonnes grâces d'un autre. Que Dieu vous maintienne dans cette bonne disposition.*

MAINTENIR, signifie aussi, Affirmer, soutenir. *Je vous maintiens que cela est vrai. Je le maintiendrai partout. Je maintiens que cette opinion est fausse.*

MAINTENIR, s'emploie souvent avec le pronom personnel ; et alors il signifie, Demeurer dans le même état. *Toutes ces pièces de charpente se maintiennent bien. Ce cheval ne maigrit point, il se maintient. Ce vieillard se maintiendra longtemps.*

Il se dit aussi au sens moral. *Toutes les lois se maintiennent en vigueur dans ce royaume. La discipline s'y est toujours maintenue.* Avec le pronom personnel, il signifie encore, Conserver un poste, une position, un emploi, etc. *Ce régiment se maintint sur le plateau. Se maintenir dans ses conquêtes. Malgré une opposition très vive il se maintint au ministère. Se maintenir dans les bonnes grâces de quelqu'un.*

MAINTENU, UE. part. passé.

MAINTENUE. s. f. T. de Jurispr. Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux. *On voulait m'obliger à déguerpir, mais j'ai eu arrêt de maintenue.*

Maintenue provisoire, ou *Récréance*, se dit par opposition à *Pleine maintenue*, ou *Maintenue définitive.*

MAINTIEN. s. m. Conservation. *Le maintien de l'ordre, de la discipline, de l'autorité publique. Veiller au maintien des lois. Les bonnes mœurs contribuent au maintien de la société.*

MAINTIEN, signifie aussi, Contenance, air du visage, habitude du corps. *Grave, noble, bon maintien. Maintien sérieux. Prendre, avoir, garder, conserver un maintien décent, modeste, recueilli. On voit à son maintien qu'il a été bien élevé.*

N'avoir point de maintien, Avoir l'air gauche et embarrassé.

MAÏOLIQUE. s. f. Voyez MAJOLIQUE.

MAIRAIN. s. m. Voyez MERRAIN.

MAIRE. s. m. Le premier officier municipal d'une ville, d'une commune. *Le maire de Bordeaux. Les maires de Paris.*

Adjoint du maire, adjoint au maire, Officier municipal qui assiste le maire dans ses fonctions, et qui peut le remplacer en cas d'absence ou de maladie.

Maire du palais, Le principal officier qui avait l'administration des affaires de l'État, sous les rois de la première race. *Maire du palais d'Austrasie, de Neustrie. Il fut maire du palais sous tel roi.*

Lord-maire, Le maire de la cité de Londres, élu annuellement par les corps de métiers.

MAIRIE. s. f. Office de maire. *La mairie de Bordeaux.*

Il signifie aussi, Le temps durant lequel on exerce cette fonction. *Pendant sa mairie.*

Il signifie encore, Le bâtiment où se tient l'administration municipale. *Aller à la mairie pour demander un passeport.*

Mairie du palais, Dignité de maire du palais. *Pépin avait été élevé à la mairie du palais*

MAIS. conjonct. adversative. Il sert à marquer Opposition, exception, différence. *Il est fort honnête homme, mais il est un peu*

brutal. Il est riche, mais avare. Vous pouvez faire ce marché, mais prenez garde qu'on ne vous trompe. Elle n'est pas aussi jolie que sa sœur, mais elle est plus spirituelle. Cette femme est bien faite, mais elle n'est pas grande.

Il s'emploie aussi pour rendre raison de quelque chose dont on veut s'excuser. *Il est vrai, je l'ai maltraité, mais j'en avais sujet.*

Il sert encore à marquer L'augmentation ou la diminution. *Non seulement il est bon, mais encore il est généreux. Non seulement il est pauvre, mais il est criblé de dettes, mais de plus il est criblé de dettes. Non seulement il a eu ce tort, mais bien plus, mais, qui plus est, il s'en est vanté. Sa puissance n'est pas diminuée, mais bien plutôt elle est accrue.*

Mais, s'emploie aussi, dans la conversation, au commencement d'une phrase qui a quelque rapport à ce qui a précédé. *Mais, ne cesserez-vous jamais de parler de ces choses-là? Mais, dites-nous, quand est-ce que vous nous satisferez? Mais, ne vous ôterez-vous pas de là? Mais, pourquoi vous en prenez-vous à moi? Mais encore, mais enfin, que dites-vous de cela? Mais, qu'ai-je fait? Mais, qu'ai-je dit? Mais, qu'avez-vous dit, qu'avez-vous fait?*

Il sert quelquefois de transition pour revenir à un sujet qu'on avait laissé, ou simplement pour quitter celui dont on parle. *Mais revenons à notre propos. Mais c'est trop parler de cela. Mais il est temps de finir. Mais encore faut-il s'entendre.*

Il s'emploie quelquefois familièrement pour insister. *Il fut reçu très bien, mais très bien. Cet enfant est joli, mais très joli.*

Mais, se prend quelquefois substantivement pour signifier, Objection, difficulté. *Il ne loue guère sans quelque mais. Il y a toujours avec lui des si et des mais.*

Mais, est quelquefois adverbe, dans le langage familier; et alors il se joint toujours au verbe *pouvoir* par une négation ou par une interrogation. *Je n'en puis mais,* Ce n'est pas ma faute, je n'en suis pas la cause. *Si le fils a fait une faute, le père n'en peut mais. En puis-je mais de vos sottises? Si cela est arrivé, en puis-je mais?*

MAÏS. s. m. Voyez *Blé de Turquie.*

MAISON. s. f. Bâtiment servant de logis, d'habitation, de demeure. *Maison commode, bien logeable. Belle, grande maison. Maison à porte cochère. Maison basse. Maison élevée, exhaussée. Maison à un étage, à plusieurs étages. Maison neuve. Vieille maison. Maison de brique, de pierre de taille. Maison entre cour et jardin. Maison sur la rue. Voilà une maison bien placée. Une maison en bel air. Une maison située en telle rue. Bâtir, abattre, démolir une maison. Maison des champs. Maison de campagne, de plaisance, de ville. Maison à louer, à vendre. Les fondements, les gros murs, la couverture d'une maison. Le devant, le derrière d'une maison. Les divers appartements d'une maison. La distribution des appartements de cette maison est commode. Il occupe le haut de la maison. Au bout du terme il faut qu'il vide la maison. Il va de maison en maison. Sa maison est ouverte à tous venants. Il ne sort point, il ne bouge point de la maison.*

À la maison, Chez soi. *Il reste, il est à la maison. Je dîne à la maison.*

Fam., *Garder la maison,* Rester chez soi, ne pas sortir.

Prov., *Il est fait comme un brûleur de maisons,* se dit D'un homme mal habillé et tout en désordre.

Prov. et fig., *Charbonnier est maître dans sa maison,* Chacun vit chez soi comme il lui plaît.

Prov. et fig., *Par-dessus les maisons,* se dit en parlant De choses exorbitantes, excessives, exagérées. *Il fait des demandes, il a des prétentions par-dessus les maisons.*

Maison royale, Maison qui appartenait au roi, et où il pouvait habiter avec sa cour. *Fontainebleau, Compiègne, étaient des maisons royales.*

Maison de chasse, Maison qui sert de rendez-vous de chasse.

Maison garnie, Maison où on loue des chambres, des appartements meublés. *Tenir maison garnie. Loger en maison garnie.*

Maison d'éducation, Maison où l'on prend en pension des enfants, pour les instruire.

Maison de santé, Maison où l'on prend en pension des malades ou des valétudinaires, pour les traiter.

Maison d'aliénés, Établissement public ou privé où l'on soigne les aliénés.

Maison de jeu, Maison ouverte au public, où l'on joue à des jeux de hasard. *En France, les maisons de jeu sont interdites.*

Maison de prêt, Maison où l'on prête de l'argent, sur des effets déposés en nantissement.

Maison de commerce, Maison où l'on fait le trafic de marchandises. *Il vient d'ouvrir une maison de commerce.* En ce sens, on dit quelquefois simplement, *Maison. Ce commerçant a une maison à Paris, et une à Bordeaux. La maison Richard et Cie.* On dit, *Maison de banque,* lorsqu'il s'agit Du trafic de l'argent.

Maison de commission, Maison d'un négociant qui fait la commission.

Maison de ville, maison commune, L'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux. *Il était allé à la maison de ville, à la maison commune.*

Maison d'arrêt, maison de détention, maison de force, maison de correction, Lieux légalement et publiquement désignés pour recevoir ceux qu'on vient d'arrêter, ou ceux qui ont été condamnés à la détention.

Maison centrale, Maison de détention pour les condamnés dont la peine excède un an.

Maison de charité, Maison où l'on donne des secours à la classe indigente.

La maison de Dieu, L'Église. *Il faut entrer avec respect dans la maison de Dieu.*

Prov. et pop., *C'est la maison de Dieu, on n'y boit ni on n'y mange,* se dit D'une maison où l'on ne donne à manger à personne. *C'est la maison du bon Dieu,* signifie au contraire, Une maison hospitalière, ouverte à tout le monde.

Petites-Maisons. Nom donné, autrefois, à un hôpital de Paris, où l'on renfermait des aliénés.

Prov., *Il est à mettre aux Petites-Maisons, c'est un échappé des Petites-Maisons,* C'est un homme sans raison, qui fait ou qui dit des choses folles.

Prov. et fig., *Ce sont les Petites-Maisons ouvertes,* se dit en parlant D'un trait de folie.

Petite maison, se disait autrefois d'Une maison ordinairement située dans un quartier peu fréquenté, et destinée à des plaisirs secrets. *Il leur a donné à dîner dans sa petite maison.*

Fig., en termes d'Astrologie, *Les douze maisons du soleil,* Les douze signes du zodiaque.

Maison, signifie aussi par extension, Le ménage, tout ce qui a rapport aux affaires domestiques. *Tenir, lever maison. C'est elle qui tient la maison, qui a soin de la maison. Elle gouverne bien sa maison. Elle entend parfaitement tous les détails d'une maison. Ce petit revenu leur suffit pour faire aller la maison. Sa maison est bien ordonnée, bien réglée. Il a une maison bien dispendieuse, bien lourde.*

Avoir une bonne maison, Donner souvent à manger. *Avoir un grand état de maison,* Avoir un grand luxe de table, d'ameublement, beaucoup de domestiques, de chevaux, etc.

Faire bien les honneurs de sa maison, Bien recevoir ceux qu'on invite.

Faire une bonne maison, Amasser beaucoup de bien, se mettre en état de bien établir sa famille.

Maison, se dit encore de Ceux qui demeurent et vivent ensemble dans une maison, qui y composent une même famille. *Il est aimé de toute la maison. Il est l'ami de la maison. Toute la maison s'est réjouie de son arrivée. Il est de la maison. Toutes les maisons honnêtes de la ville lui sont fermées. Il m'a introduit dans une maison fort agréable. Le maître, la maîtresse, l'enfant, le fils, la fille de la maison. Quitter la maison paternelle.*

Il se prend, quelquefois, pour Les gens attachés au service d'une maison. *Un valet et deux servantes composent toute sa maison.*

Faire sa maison, Rassembler tout ce qui forme un état de maison, en domestiques, en chevaux, en équipages, etc. Cela ne se dit que Des princes et des personnes élevées en dignité. *Cet ambassadeur s'occupe à faire sa maison. La maison de ce prince n'est pas encore faite.*

Fam., *Faire maison nette,* Renvoyer à la fois tous ses domestiques; et, *Faire maison neuve,* En prendre d'autres.

Les gens de la maison, Les domestiques attachés au service d'une maison en particulier; et, *Les gens de maison,* en général, Les personnes dont l'état est de servir comme domestiques.

Maison du roi, Les officiers de la chambre, de la garde-robe, de la bouche, et autres, attachés au service personnel du roi.

Maison militaire du roi, maison du roi, ou simplement, *La maison,* se disait Des troupes destinées à la garde de la personne du roi. *La maison partit pour l'armée. Dans ce combat, la maison du roi décida la victoire.*

Maison, signifie au figuré, Race, famille. Il ne se dit que Des familles nobles et illustres. *Maison ancienne. Grande maison. Maison souveraine. La maison de France, d'Autriche, de Hanovre. Soutenir l'honneur de sa maison.*

La maison royale, Les princes du sang. *Un prince, une princesse de la maison royale.*

Cette maison est éteinte, finie, Le dernier de la race est mort.

Relever sa maison, Acquérir des biens et des honneurs qui rendent à la famille dont on sort, les avantages qu'elle avait perdus.

Un homme, une femme, un enfant, une fille de bonne maison, De noble et ancienne race. *Ce jeune homme sent son enfant de bonne maison,* Il a les manières nobles.

Maison, se dit aussi d'Une compagnie, d'une communauté d'ecclésiastiques, de re-

ligieux. *Il était docteur de la maison et société de Sorbonne.*

MAISONNÉE. s. f. collect. Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison. *On a mené en prison toute la maisonnée. Toute la maisonnée est venue dîner chez moi.* Il est populaire.

MAISONNETTE. s. f. Diminutif de Maison. Maison basse et petite. *Il a fait bâtir une maisonnette. Il est logé dans une maisonnette.*

MAÎTRE. s. m. Celui qui a des domestiques. *Bon maître. Mauvais maître. Rude maître. Maître fâcheux. Chercher maître. Servir son maître. Ce laquais a changé de maître. Il a perdu son maître.*

Fam., *Avoir bon maître*, Être au service ou dans la dépendance d'un homme puissant par qui l'on peut être protégé.

Fig. et fam., *Chercher maître*, Ne pas savoir encore de quel parti on se rangera, quelle opinion on adoptera, soit en politique, soit en religion, etc. *Ses sentiments ne sont pas encore arrêtés, il cherche maître.*

Prov., par une façon de parler empruntée de l'Écriture, *Nul ne peut servir deux maîtres*, Il est difficile de vaquer à deux emplois à la fois, de mener de front deux affaires, etc.

Prov., *Tel maître, tel valet*, Les valets prennent les habitudes de leurs maîtres.

Prov. et fig., *Qui a compagnon, a maître*, On est souvent obligé de céder aux volontés de ses associés, des personnes avec qui l'on vit.

MAÎTRE, se dit aussi d'Un roi, d'un empereur, d'un prince souverain. *Ils se disputaient pour le choix d'un maître. Il est l'héritier de vos maîtres.*

Mon maître, le roi mon maître, l'empereur mon maître, etc. Expressions qu'emploient ordinairement les ambassadeurs ou autres agents d'un souverain, en pays étranger, lorsqu'ils parlent de lui.

MAÎTRE, signifie de plus, Celui qui commande, qui domine, soit de droit, soit de fait. *Dieu est le maître de l'univers. César se rendit maître de la république. Ayant battu les ennemis, il fut le maître de la campagne, il resta maître du champ de bataille. Agir, parler en maître. Chacun est maître, le maître chez soi. Maître de maison. Le maître de la maison.*

Heurter, frapper en maître, Frapper à la porte d'une maison plusieurs coups de suite, ou seulement un coup très fort. On dit de même, *Sonner en maître.*

Se rendre maître d'une place, d'une province, d'un poste, S'en emparer par la force, par la conquête.

Se rendre maître des esprits, des cœurs, Prendre de l'empire sur les esprits, gagner les cœurs.

Se rendre maître de la conversation, Y jouer le principal rôle, la diriger sur le sujet qu'on préfère.

Se rendre maître du feu, Arrêter les progrès d'un incendie. *Être maître du feu*, S'être assuré que le feu ne fera plus de progrès.

Être maître de ses passions, Les dompter, les vaincre. *Être maître de soi*, Se posséder. *Il a été bien maître de lui dans cette occasion.*

Cet écrivain, cet orateur, ce poëte est maître de son sujet, est maître de sa matière, Il la possède, et il est en état de la bien traiter.

Ce chanteur est maître de sa voix, Il la dirige avec facilité.

Être le maître, être maître de faire quelque chose, Avoir la liberté, le pouvoir de faire quelque chose. *Vous êtes maître de choisir. Vous êtes le maître de venir chez moi quand il vous plaira. Vous êtes le maître d'y aller ou de n'y pas aller.* On dit absolument, *Vous êtes bien le maître*; et par civilité, *Nous irons où il vous plaira, où vous voudrez, vous êtes le maître.*

Prov., *Trouver son maître*, Avoir affaire à quelqu'un de plus fort, de plus habile que soi. *C'était un querelleur, mais il a trouvé son maître. Il passait pour le plus habile joueur d'échecs de cette ville, mais il a trouvé son maître.*

Vous êtes mon maître, se dit À celui par qui l'on a été vaincu, à un jeu, dans quelque exercice. On dit, à peu près dans le même sens : *En musique, les Italiens sont nos maîtres. Les anciens sont nos maîtres en beaucoup de choses. Etc.*

MAÎTRE, signifie encore, Propriétaire. *Il est maître de cette terre, de ce château. Qui est le maître de ce cheval ? J'ai trouvé un cheval qui n'avait point de maître. Ce chien a tout de suite reconnu la voix de son maître.*

Prov., *L'œil du maître*, La surveillance, la sollicitude du propriétaire. *Il n'y a rien de tel que l'œil du maître. L'œil du maître serait nécessaire.*

Fam., *Il trouvera maître*, se dit D'un cheval égaré, d'un bijou perdu, etc., et signifie, Il y aura quelqu'un qui le réclamera, ou qui se l'appropriera.

Prov., *L'argent n'a point de maître*, Rien ne fait connaître à qui appartient une pièce de monnaie perdue.

MAÎTRE, signifie en outre, Celui qui enseigne quelque art ou quelque science. *Maître de langue, de langue française. Maître de français, de latin. Maître à danser. Maître de danse, de musique, de harpe, de violon, etc. Maître d'escrime*, ou *Maître d'armes. Maître de dessin. Il a appris d'un bon maître, sous un bon maître. Il n'a plus besoin de maître. C'est ce maître qui m'a montré les mathématiques. Le maître qui lui apprend à écrire.*

Maître ès arts, Celui qui avait reçu, dans une université, les degrés qui donnaient pouvoir d'enseigner les humanités et la philosophie.

Maître de pension, Celui qui prend des enfants en pension pour les instruire.

Maître d'école, Celui dont l'école est destinée à donner aux enfants les connaissances les plus élémentaires. On dit aujourd'hui, *Instituteur primaire.*

Maître d'étude, Celui qui, dans un collège, surveille les élèves pendant les heures de travail et de récréation.

Fig., *Le temps est un grand maître*, Avec le temps on apprend beaucoup de choses qu'on ignore, qu'on ne peut prévoir.

Prov., *Jurer sur la parole du maître*, Adopter aveuglément et soutenir les opinions d'un homme à qui l'on a pour ainsi dire soumis sa raison.

Le maître l'a dit. Sentence empruntée des anciens Grecs et qui signifie Qu'un chef d'école a décidé une question, et que ses disciples ne se permettent pas d'examiner, de discuter après lui.

Mon maître, mon cher maître. Terme de politesse.

MAÎTRE, s'est dit aussi de Celui qui, après avoir été apprenti, était reçu avec les formes ordinaires dans quelque corps de métier. *Maître cordonnier, tailleur, maçon, charron. Il n'est pas maître. Il est passé maître. Il est fils de maître.*

Il se dit encore aujourd'hui Des artisans qui emploient ou dirigent plusieurs ouvriers, qui ont des ateliers, qui font des entreprises, etc. *Le devis du maître maçon. Chez quel maître travaille-t-il ?*

Fig. et fam., *Il est passé maître en fourberie*, C'est un grand fripon, un grand fourbe.

Maître clerc, Celui qui dans une étude de notaire ou d'avoué est le premier des clercs.

Maître valet, maître garçon, Celui qui est le premier entre ses compagnons, dans une maison, dans une boutique.

En termes de Marine, *Maître d'équipage*, ou simplement *Maître*, le premier sous-officier de manœuvre, qui a autorité sur toutes les personnes de l'équipage. On dit aussi, dans des sens analogues, *Maître canonnier ; maître charpentier ; maître calfat, etc. Le maître d'équipage a le pas sur les autres maîtres.*

Maître des hautes œuvres, L'exécuteur de la haute justice, le bourreau. *Maître des basses œuvres*, Cureur de retraits, vidangeur.

MAÎTRE, se joint quelquefois, par exagération et familièrement, à certains termes d'injure. *Maître fou. Maître sot. Maître coquin. Maître fripon.*

Fam., *Un maître homme, un maître sire*, Un homme entendu, habile, qui sait se faire obéir, se faire servir.

MAÎTRE, signifie aussi, Savant, expert en quelque art. *Il est grand maître, il est maître en éloquence, en poésie. Je m'en rapporte aux maîtres de l'art. Il écrit en maître. Coup de maître. Main de maître.*

Il se dit, particulièrement, Des grands peintres. *Les maîtres de l'école française, de l'école vénitienne. Les maîtres italiens et les maîtres flamands se ressemblent peu. Il a beaucoup étudié tel maître. Ce tableau est d'un grand maître. Ce maître est élève de Raphaël.*

Les petits maîtres, Certain nombre de graveurs qui sont ainsi désignés dans les catalogues d'estampes.

MAÎTRE, en termes de Palais et de Pratique, est aussi Un titre qu'on donne aux avocats, aux avoués et aux notaires. *Maître N., n'avez-vous rien de plus à dire pour la défense de l'accusé ? Par-devant maître un tel et son confrère, notaires à Paris.*

Prov. et fig., *Compter de clerc à maître* (on prononce le C final), Rendre compte des recettes et des dépenses qu'on a faites, sans autre responsabilité que celle de l'exactitude.

Prov. et en mauvaise part, *Maître gonin*, Homme rusé, fin et adroit. *Ce sont des tours de maître gonin.*

Pop., *Maître aliboron*, Homme ignorant, stupide, ridicule, qui ne se connaît en rien. *C'est un maître aliboron.*

Fig. et fam., *Maître Jacques*, Homme qui réunit plusieurs emplois dans une maison. *Il est à la fois cuisinier, valet de chambre, cocher ; c'est un maître Jacques.*

Fam., *Petit-maître*, Jeune homme qui se fait remarquer par une élégance recherchée dans sa parure, par des manières libres et un ton avantageux avec les femmes. *C'est un petit-maître. Il fait le petit-maître.*

MAÎTRE, est aussi Le titre des personnes revêtues de certaines charges. *Maître des requêtes. Maître des comptes. Maître des cérémonies. Maître de la garde-robe. Maître d'hôtel du roi.* On dit aussi : *Grand maître des cérémonies. Grand maître de la garde-*

robe. Grand maître des eaux et forêts. Voyez Grand.

Maître du sacré palais. Titre d'un religieux dominicain, qui demeure dans le palais du pape, et qui a la principale autorité pour examiner les livres, et pour donner la permission d'imprimer. *Ce livre porte l'approbation du maître du sacré palais.*

Maître de chapelle, Celui qui est chargé de diriger le chant dans une église, et de former les enfants de chœur. Il se dit quelquefois pour Maître de musique, mais seulement en parlant Des orchestres d'Italie.

Maître, est encore Un titre qu'on donne aux chefs des ordres militaires, des ordres de chevalerie. *Grand maître de l'ordre de Malte.*

Grand maître de l'université de France. Titre donné, à diverses époques, au chef de l'université de France.

Maître, se prend quelquefois pour Premier ou principal, en parlant Des choses inanimées qui sont de même nature. *Le maître autel. Le maître brin d'une plante.*

MAÎTRESSE. s. f. Celle qui commande, possède, dirige, instruit. Ce mot a presque toutes les acceptions de celui de *Maître*. *Cette femme est fort bonne maîtresse, elle traite bien ses domestiques. La maîtresse du logis. Elle est dame et maîtresse de ce lieu. La maîtresse d'une hôtellerie, d'une auberge. Rome fut la maîtresse du monde. Cette femme est maîtresse de ses passions, de ses sentiments. Maîtresse de piano, de chant, de dessin, etc. Maîtresse de pension. Maîtresse d'école. Maîtresse lingère. Maîtresse couturière.*

Fam., *Une maîtresse femme*, Une femme habile, intelligente, ferme, qui impose, qui sait prendre de l'ascendant.

Petite-maîtresse, Femme qui est d'une élégance recherchée dans son ton, dans ses manières, dans sa parure, dans son ameublement, etc. *Elle a un appartement de petite-maîtresse.*

Maîtresse, se dit aussi d'Une fille, d'une veuve recherchée ou promise en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un. *Il est fort assidu auprès de sa maîtresse.*

Il signifie encore, Femme ou fille qui vit avec un homme dans un commerce d'amour et de galanterie. *C'est sa maîtresse. Il a eu plusieurs maîtresses.*

Maîtresse, se dit aussi adjectivement pour signifier Principale. *La maîtresse poutre. La maîtresse branche.*

MAÎTRISE. s. f. Qualité de maître. Il se disait autrefois en parlant Des métiers. *Il avait acheté la maîtrise.*

Maîtrise, ou Grande maîtrise, se dit de Certaines charges ou dignités. *La grande maîtrise de Malte, de Saint-Lazare, de l'ordre Teutonique.*

Maîtrise, se dit aussi, quelquefois, de L'emploi de maître de chapelle dans une église cathédrale.

MAÎTRISER. v. a. Gouverner en maître, avec une autorité absolue. *C'est une injustice que de vouloir maîtriser ses égaux. Il ne faut pas se laisser maîtriser.*

Il signifie aussi, Dompter, contenir par la force. *Maîtriser un cheval. Il fallut plusieurs personnes pour maîtriser ce malade dans son délire.*

Fig., *Maîtriser ses passions, ses sentiments, son cœur*, Les dompter, les vaincre, s'en rendre le maître. On dit dans le même sens, avec le pronom personnel, *Se maîtriser.*

Fig., *Maîtriser la fortune*, Faire tourner les événements à son avantage, par la force de son caractère ou par l'habileté de sa conduite.

Maîtrisé, ée. part. passé.

MAJ

MAJESTÉ. s. f. Grandeur suprême, caractère auguste qui imprime le respect. *La majesté divine. La majesté royale. La majesté des autels. La majesté du trône. La majesté de l'empire romain, du peuple romain. La majesté du sénat. La majesté des lois.*

Loi de majesté. T. d'Histoire romaine. Loi qui punissait tout attentat contre le peuple romain, et que certains empereurs appliquèrent à tout délit commis contre le prince.

Majesté, se dit, par extension, en parlant Des personnes et des choses qui ont un air de grandeur propre à inspirer de l'admiration, du respect. *Elle a dans toute sa personne un air de majesté. N'admirez-vous pas la majesté de ce temple? La majesté de ce lieu. La majesté de son front. Une douce majesté. Il y a de la grandeur, de la majesté dans son style.*

Majesté, est aussi Un titre particulier qu'on donne aux empereurs, aux rois, et à leurs épouses. On dit, en leur parlant, *Votre Majesté, Vos Majestés;* et en parlant d'eux, *Sa Majesté, Leurs Majestés. Votre Majesté, sire, a ordonné. Sa Majesté partit de Paris tel jour.* Par abréviation, on écrit, V. M., VV. MM., S. M., LL. MM.

Sa Majesté Impériale. Qualification donnée aux empereurs. Autrefois lorsqu'on s'adressait à L'empereur d'Allemagne on lui donnait le titre de *Sacrée Majesté.*

Sa Majesté Très Chrétienne, Le roi de France. *Sa Majesté Catholique*, Le roi d'Espagne. *Sa Majesté Très Fidèle*, Le roi de Portugal. *Sa Majesté Britannique, Sa Majesté Suédoise, Sa Majesté Danoise*, Le roi ou la reine d'Angleterre, le roi de Suède, le roi de Danemark : on dit aussi, *Sa Majesté le roi d'Angleterre, Sa Majesté le roi de Suède, etc.*

MAJESTUEUSEMENT. adv. Avec majesté, avec grandeur. *Il marche majestueusement. Ces globes qui roulent majestueusement sur nos têtes.*

MAJESTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la majesté, de l'éclat, de la grandeur. *Un port, un air majestueux. Une taille, une démarche majestueuse. Front majestueux. Temple, dôme majestueux. Style majestueux.*

MAJEUR, EURE. adj. comparatif. Qui est plus grand, plus important, plus considérable. *La majeure partie.*

En Matière ecclésiastique, *Ordres majeurs*, La prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat, par opposition Aux quatre ordres mineurs. *Excommunication majeure*, Excommunication qui retranche entièrement de l'Église et de toute communion avec les fidèles, par opposition à *Excommunication mineure.*

En Musique, *Tierce majeure*, Tierce composée de deux tons. Ut mi *est une tierce majeure. Sixte majeure*, Intervalle tel que celui de *sol* à *mi*, et *Septième majeure*, Intervalle tel que celui d'*ut* à *si*. On appelle aussi *Ton* ou *mode majeur*, Celui où la tierce et la sixte au-dessus de la tonique sont majeures. *Ton d'ut, mode majeur.* On dit dans le même sens : *Un air en majeur; passer du majeur au mineur, du mineur au majeur;* et alors *Majeur* est pris substantivement.

Au Piquet, *Tierce majeure*, L'as, le roi et la dame de la même couleur. *Quarte majeure* ou *quatrième majeure, quinte majeure*, Les quatre, les cinq cartes de suite, à commencer par l'as. On disait autrefois, et l'on dit encore quelquefois, *Tierce major, quinte major.*

Majeur, signifie quelquefois, Grand, important, considérable, absolument et sans comparaison. *Une affaire majeure. Un intérêt majeur. Une cause majeure. Cet événement tient à des causes majeures.*

Force majeure, Force à laquelle on ne peut résister, événement qu'on ne peut empêcher et dont on n'est pas responsable. *C'est un cas de force majeure. Il y a force majeure.* Cette expression est principalement usitée en Jurisprudence.

Majeur, signifie aussi, en Jurisprudence, Qui a atteint l'âge prescrit par les lois, pour user et jouir de ses droits, et pour pouvoir contracter valablement. *Il ne fallait avoir que vingt ans pour être majeur en Normandie. On n'était majeur dans la coutume de Paris qu'à vingt-cinq ans. Actuellement on est majeur à vingt et un ans; un homme ne peut toutefois contracter mariage, sans le consentement de ses père et mère, que lorsqu'il est âgé de vingt-cinq ans.*

Majeur, s'emploie substantivement, au pluriel masculin, et signifie alors, Les ancêtres ou les prédécesseurs. *Nos majeurs nous ont donné ces exemples de vertu.* Dans cette acception, il est vieux.

MAJEURE. s. f. T. de Logique. La proposition d'un syllogisme, qui contient le *grand terme* ou l'attribut de la conclusion. *Je vous accorde la majeure, et vous nie la mineure.*

Majeure, s'est dit aussi de L'acte que soutenaient les étudiants en théologie, la deuxième année de leur licence, et qui durait depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

MAJOLIQUE ou **MAÏOLIQUE.** s. f. Il se dit dans le Commerce de curiosités Des anciennes faïences italiennes ou espagnoles.

MAJOR. s. m. Officier supérieur qui dirige l'administration et la comptabilité d'un régiment, et qui est chargé en outre de tout ce qui concerne le recrutement et l'état civil du corps. *Le major du régiment.*

Major général, Officier général chargé de remplir ces mêmes fonctions pour toute une armée, ainsi que d'expédier tous les ordres du généralissime, et de rendre compte des opérations : il a immédiatement sous ses ordres des généraux qui prennent la qualification d'*Aides-majors généraux.*

Major, se dit aussi d'Un officier supérieur qui, dans une place de guerre, est spécialement chargé des détails du service, sous l'autorité du commandant. *Le major de la place. Major de place. L'aide-major de la place.*

État-major, se dit, en général, Des officiers et sous-officiers sans troupes. Il se dit aussi Des officiers supérieurs d'un corps de troupes. *État-major général*, Le corps des officiers généraux de l'armée.

Chef d'état-major, Officier chargé de remplir auprès d'un officier général ayant un commandement supérieur, ou auprès d'un chef de service à l'armée, des fonctions analogues à celles que remplit le major général auprès du généralissime.

État-major de l'artillerie, du génie, Officiers d'artillerie, du génie, qui ne sont point attachés aux régiments de l'arme.

État-major des places, Corps des officiers,

sous-officiers et caporaux ou brigadiers employés au commandement et au service des places de guerre.

Corps de l'état-major, Corps d'officiers destinés à remplir les fonctions de chefs d'état-major, d'aides-majors généraux et d'aides de camp, ou à seconder les officiers de ces divers grades.

État-major, signifie aussi, Le lieu où sont les bureaux de l'état-major. *Aller faire viser sa feuille de route à l'état-major.*

Adjudant-major, Officier chargé de commander et de surveiller le service dans un régiment, ainsi que de diriger l'exécution des manœuvres.

Chirurgien-major, Le premier chirurgien d'un régiment. *Aide-major*, Chirurgien adjoint au chirurgien-major.

Tambour-major, Celui qui commande et dirige les tambours d'un régiment. On dit dans un sens analogue, *Trompette-major*.

Sergent-major, Le premier des sous-officiers d'une compagnie.

Ronde-major, Celle que fait le major.

Au Jeu de piquet, *Tierce major*, *quinte major*. Voyez MAJEUR.

MAJORAT. s. m. Immeuble inaliénable attaché à la possession d'un titre de noblesse, et qui passe avec ce titre à l'héritier naturel ou adoptif du titulaire. *Constituer, fonder, établir un majorat. En France il n'est plus permis d'instituer des majorats.*

MAJORDOME. s. m. Mot tiré de l'italien, et qui signifie, Maître d'hôtel. On l'emploie en parlant Des officiers qui servent en cette qualité à la cour de Rome, et en Espagne. *Le majordome du pape. Le majordome du roi, de la reine d'Espagne.*

MAJORITÉ. s. f. La pluralité des votants, des suffrages, dans une assemblée délibérante, dans un corps politique; des individus, dans un pays, dans une nation. *Les questions se décident par la majorité des suffrages. La majorité des Français.*

Majorité absolue, Celle qui se compose de la moitié des voix, plus une; *Majorité relative*, Celle qui se forme simplement de la supériorité du nombre des voix obtenues par un des concurrents.

MAJORITÉ, signifie aussi absolument, Le parti qui, dans une assemblée, réunit ordinairement le plus grand nombre de suffrages. *Ce député est un membre de la majorité. Il vote toujours avec la majorité. Cette discussion a amené une division dans la majorité ordinaire de l'assemblée.*

MAJORITÉ, en Jurisprudence, signifie, L'état de celui qui est majeur. *Il a atteint l'âge de majorité, ou sa majorité. En France la grande majorité est à vingt-cinq ans. On remit cette affaire à la majorité du roi.*

MAJORITÉ, signifie aussi, La place de major. *Le roi lui donna la majorité de tel régiment. Aide-majorité.* Dans ce sens, il est vieux.

MAJUSCULE. adj. des deux genres. T. d'Écriture et d'Imprim. Il n'est usité que dans ces expressions, *Lettre majuscule, caractère majuscule*, Grande lettre, lettre capitale.

Il est quelquefois substantif féminin. *La première lettre d'un nom propre doit toujours être une majuscule. Grande majuscule. Petite majuscule.*

MAK

MAKI. s. m. Animal de l'ordre des Quadrumanes, qui ressemble au singe par le corps, les jambes et les pieds, et qui a le museau allongé comme le renard. *Joli maki. Maki fort adroit.*

MAKIS ou **MAQUIS**. s. m. Il se dit en Corse d'Un endroit sauvage et inculte, couvert d'épaisses broussailles, d'arbrisseaux très serrés et qui forment des fourrés impénétrables.

MAL

MAL. s. m. Ce qui est contraire au bien, ce qui est mauvais, nuisible, désavantageux, préjudiciable, etc. On écrit *Maux*, au pluriel. *Il n'y a pas de bien sans quelque mélange de mal. Le mal et le bien ne sont pas toujours compensés l'un par l'autre. Dieu dispense les biens et les maux. L'esclavage est le plus grand des maux. La vie est un enchaînement de biens et de maux. L'amitié adoucit tous les maux. Mal physique. Mal moral. Les philosophes ne sont pas d'accord sur l'origine du mal. Il a souffert tous les maux du corps et de l'âme. Rendre le bien pour le mal. Faire du mal, souhaiter du mal, vouloir mal à quelqu'un. Il m'en veut mal, il m'en veut mal de mort. Je ne lui veux ni bien ni mal. Ce petit événement a causé un grand mal. Prévenir, arrêter, faire cesser, réparer le mal. On soulage ses maux en les racontant. Cela ne fait ni bien ni mal. Dieu vous garde, vous préserve de mal. Si vous le fréquentez, il vous en arrivera mal, il vous en prendra mal, mal vous en prendra. Quel mal lui ai-je fait en disant cela? De deux maux il faut choisir le moindre. Il a eu plus de peur que de mal. Un mal d'imagination*, Un mal qui n'existe que dans l'imagination. *Les maux d'imagination ne sont pas les moins cruels.*

Prov., *Mal d'autrui n'est que songe*, On est peu touché du malheur des autres.

MAL, signifie aussi Ce qui est contraire à la vertu, à la probité, à l'honneur. *Il faut éviter le mal et faire le bien. Il est enclin, endurci au mal. Il ne faut point faire un mal pour qu'il en arrive un bien. Il vaut mieux prévenir le mal que d'être réduit à le punir. Faire le bien et le mal sans discernement. Il y a du mal, il n'y a pas de mal, il n'y a pas grand mal à cela. Quel mal y a-t-il à cela? La science du bien et du mal.*

Induire quelqu'un à mal, Le porter à malfaire.

Mettre une femme à mal, La séduire.

Penser à mal, Avoir quelque intention maligne ou mauvaise. *J'ai dit cela sans penser à mal. Il se retirait sans penser à mal, quand on est venu l'entraîner dans cette fâcheuse affaire.*

MAL, signifie encore, Douleur physique, maladie. *Je sens bien du mal. Vous me faites mal. Avoir mal à la tête, un grand mal à la tête, un grand mal de tête. La tête me fait mal. Mal aux yeux. Mal d'yeux. Mal aux dents. Mal de dents. Mal aux oreilles. Mal d'oreilles. Mal d'estomac, de ventre, d'entrailles. Mal de jambe. Mal à la jambe. Mal léger, grave, dangereux, invétéré, enraciné, incurable, contagieux, épidémique, endémique, héréditaire. Vieux mal. Où a-t-il pris ce mal? Ce remède guérit bien des maux. Il ne guérira jamais de ce mal-là. Ce n'est pas un petit mal. Chacun sent son mal. Montrez-moi où est votre mal. Depuis quand ce mal-là vous tient-il? Ce mal m'a pris tout à coup, est venu subitement. Ce mal s'en ira comme il est venu. Le remède est pire que le mal.*

Mal vénérien, Mal contracté dans un commerce impur. On dit populairement, dans le même sens, *Avoir, donner, gagner du mal.*

Mal d'enfant, Les douleurs d'une femme qui accouche. *Être en mal d'enfant.*

Mal caduc, haut mal, L'épilepsie. *Il tombe du haut mal.*

Mal d'aventure, Mal qui vient ordinairement au bout des doigts, avec inflammation et abcès.

Mal de mer, Indisposition à laquelle beaucoup de personnes sont sujettes lorsqu'elles vont sur mer.

Mal de cœur, Envies de vomir, nausées.

Mal du pays, Mélancolie profonde et dangereuse, causée par le regret d'être éloigné de son pays. *Il a le mal du pays. Il mourra du mal du pays.* On dit aussi, *Nostalgie*; et on disait anciennement, *Maladie du pays.*

Prov., *Aux grands maux les grands remèdes.* On le dit au propre et au figuré.

Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal*, Voir empirer sa position; après un malheur, en éprouver un plus grand.

MAL, signifie aussi, Peine, travail. *Il a eu bien du mal à l'armée. On a trop de mal chez ce maître-là. Il a bien du mal à gagner sa vie. Il se donne bien du mal pour nourrir sa famille.*

Au sens moral, *Avoir du mal, bien du mal à faire une chose*, La faire avec répugnance, avec chagrin. *Il a eu bien du mal à vous quitter.*

MAL, signifie en outre, Dommage, perte, calamité. *La gelée a tout perdu, il y a encore plus de mal que l'on ne croit. On disait que les ennemis avaient désolé toute la province, mais le mal n'est pas si grand qu'on le faisait. Il n'y a que demi-mal.*

Il signifie également, Inconvénient. *C'est un mal que vous n'ayez pas écrit plus tôt cette lettre. Cette maison est agréable, le mal est qu'on y trouve quelquefois mauvaise compagnie.*

MAL, signifie, dans plusieurs locutions, Discours désavantageux tenu sur quelqu'un, ou Interprétation défavorable et fausse donnée à quelque chose. *Dire du mal de son prochain. Il a dit du mal, beaucoup de mal de moi. C'est un homme qui prend tout en mal. Il a pris en mal, tourné en mal, expliqué en mal les choses obligeantes qu'on lui disait.*

MAL, s'emploie aussi comme adverbe, et alors il signifie, De mauvaise manière, autrement qu'il ne faut, qu'il ne convient, qu'on ne désirerait. *Cette affaire va mal. Il a mal fait ses affaires. Il a mal réussi. Que cela est mal fait, mal tourné! J'ai mal entendu. Il chante, il écrit, il parle mal. Il est mal, il se tient mal à cheval. Il est mal dans ses affaires. Ses affaires vont de mal en pis. Mal vu, mal pensé, mal dit, mal interprété. Mal à propos.*

Prendre mal une chose, S'en offenser. *Il a mal pris la réponse qu'on lui a faite.*

Prendre mal un passage, N'en pas saisir le véritable sens. *Le traducteur a mal pris ce passage de Cicéron.*

Se trouver mal, Tomber en faiblesse, en défaillance. Il signifie aussi, Éprouver du malaise; comme on dit, dans un sens contraire, *Se trouver bien.*

Se trouver mal d'une chose, En éprouver du dommage, de l'inconvénient. *Il se trouvera mal de n'avoir pas suivi mes conseils.*

Se mettre mal, S'habiller sans goût.

Se mettre mal avec quelqu'un, Se brouiller avec lui.

Être mal avec quelqu'un, Être brouillé avec lui.

Être mal, Être sérieusement malade. *Être fort mal*, Être en grand danger de mourir. *Être au plus mal*, Être dans un état désespéré.

Dans le langage familier, *Être mal*, se dit en parlant Du visage, de la tournure, des manières. *Cette jeune fille n'est pas mal. Comme ce jeune homme est mal!*

Pas mal, se dit familièrement pour marquer l'approbation. *Pas mal! Pas mal! Continuez.*

Pas mal, familièrement, Plus qu'il ne faudrait. *Pour son âge elle n'en sait pas mal.*

MAL, est adjectif dans les locutions : *Bon gré, mal gré; Bon an, mal an.* Il a servi de même à former les mots *Malheur, Malefaim, etc.*

MALACHITE. s. f. (On prononce *Malakite.*) Pierre opaque, mamelonnée et d'un beau vert, qui est susceptible de poli. *La malachite est un minerai de cuivre.*

MALACIE. s. f. T. de Médec. Dépravation du goût, désir plus ou moins grand de certains aliments inusités ou même dégoûtants. *La malacie est une maladie des femmes grosses.*

MALACTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments émollients. Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin.

MALADE. adj. des deux genres. Qui éprouve, qui souffre quelque altération dans sa santé. *Bien malade. Fort malade. Légèrement, gravement, dangereusement malade. Malade à la mort, à mourir. Il est malade d'un mal incurable. Il s'est chagriné, il en est malade. Il est malade de la poitrine, de l'estomac. Il est tombé malade. Il est au lit malade. Il est plus malade de l'esprit que du corps. Il est malade d'imagination.*

Avoir l'air malade, Paraître malade.

MALADE, se dit également Des animaux. *J'ai un cheval malade. Mon chien est malade.*

Il se dit aussi Des parties du corps. *Ne touchez pas son bras malade. Il faut appliquer le remède à la partie malade.*

Il se dit, par extension, De plusieurs choses inanimées. *Ces plantes, ces arbres sont malades. Ce vin est malade, a la couleur malade.*

Il se dit figurément Des corps politiques, des établissements publics ou autres, du cœur, de l'esprit, de l'imagination. *Un État est bien malade, quand les citoyens ne s'intéressent plus à la chose publique. Depuis la retraite de cet acteur, le théâtre est bien malade. Cet homme a l'imagination, l'esprit, le cœur malade.*

Ironiq. et fam., *Vous voilà bien malade*, Vous vous plaignez injustement, vous n'avez pas sujet de vous plaindre.

Fam., *Il n'en mourra que les plus malades*, se dit Pour se moquer d'un danger qui menace plusieurs personnes, et dont on croit pouvoir se tirer sans peine. On dit à peu près dans le même sens, *Est bien malade qui en meurt.*

MALADE, s'emploie substantivement. *Je viens de voir un malade. C'est un bon, un mauvais malade. Elle est bonne malade. Visiter, guérir, garder les malades. Il y a tant de malades dans cet hôpital. Il fait le malade. Ce médecin a beaucoup de malades.*

MALADIE. s. f. Altération dans la santé. *Maladie légère. Grande, fâcheuse, longue maladie. Maladie grave, dangereuse, incurable, mortelle, compliquée, contagieuse, épidémique, endémique, chronique, aiguë, interne, externe, héréditaire. Maladie cutanée. Maladie honteuse. La cause, les symptômes, le traitement, la crise, la cure, la guérison d'une maladie. Il est guéri de sa maladie. J'ai appris sa mort avant sa maladie. Il relevait de maladie. Il court de fâcheuses maladies cette année. Il a mauvais visage, il couve quelque maladie. Il s'est tellement échauffé, qu'il en a gagné une bonne maladie. Vivre exempt de maladies. Être sujet à une maladie.*

Il s'emploie absolument, quand on parle D'une épidémie. *Il a la maladie. La maladie est en tel lieu. N'allez pas dans cette ville-là, la maladie y est.*

Maladie du pays. Voyez *Mal du pays.*

MALADIE, se dit aussi en parlant Des animaux. *Les maladies des chevaux, des moutons, des oiseaux, etc.*

Il se dit, par extension, en parlant Des plantes et de plusieurs autres objets inanimés. *Les arbres, les plantes ont leurs maladies. Cette espèce de vin est sujette à plusieurs maladies.*

Il se dit figurément, au sens moral. *L'État était attaqué d'une maladie incurable. Les passions violentes sont les maladies de l'âme.*

Il signifie quelquefois, Affection excessive pour quelque chose. *Il aime excessivement les tableaux, c'est sa maladie. Il a la maladie des médailles, des pierres gravées, etc. Il aime passionnément les fleurs, c'est une maladie.*

MALADIF, IVE. adj. Valétudinaire, qui est sujet à être malade. *Il est très maladif. Il a épousé une femme bien maladive. Un corps maladif. Une complexion maladive.*

Il s'emploie aussi figurément et au sens moral. *Une curiosité maladive.*

MALADRERIE. s. f. Hôpital anciennement affecté aux personnes malades de la lèpre, et qu'on appelait aussi *Léproserie.*

MALADRESSE. s. f. Défaut d'adresse. *La maladresse de cet ouvrier. Ce domestique est d'une si grande maladresse, qu'il ne peut toucher à rien sans le briser.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Il y a bien de la maladresse dans ce discours, dans cette apologie. Il a mis bien de la maladresse dans cette démarche. Il a conduit cette affaire avec une extrême maladresse.*

MALADROIT, OITE. adj. Qui manque d'adresse. *C'est un ouvrier fort maladroit. Il est maladroit dans tout ce qu'il fait. Avoir la main maladroite.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Il faut être bien maladroit pour avoir échoué dans une entreprise si facile. C'est un homme maladroit en affaires. Cette démarche est bien maladroite. Cela n'est pas maladroit, n'est pas d'un homme maladroit.*

Il s'emploie substantivement, au propre et au figuré. *C'est un maladroit. C'est un grand maladroit. Vous êtes une maladroite. Cette démarche n'est pas d'un maladroit.*

MALADROITEMENT. adv. D'une manière maladroite. *Cette machine est exécutée maladroitement. Cet homme se conduit bien maladroitement.*

MALAGUETTE ou **MANIGUETTE**. s. f. Espèce de poivre qu'on nomme aussi *Graine de paradis.*

MALAI. s. m. Nom d'une langue très répandue dans quelques-unes des îles de l'Inde orientale. Plusieurs écrivent *Malais*, et l'on dit généralement, *La langue malaise.*

MALAISE. s. m. État incommode du corps, dans lequel les fonctions, sans être assez dérangées pour qu'il y ait maladie, ne s'exécutent pas avec une pleine liberté. *Avoir du malaise. Sentir un grand malaise.*

Fig., *Être dans le malaise*, Être à l'étroit, être mal dans ses affaires.

MALAISÉ, ÉE. adj. Difficile. *Cela n'est pas si malaisé que vous croyez. Il est malaisé de faire telle chose. Il est malaisé à gouverner. Il est bien aisé de censurer cet ouvrage, mais malaisé de faire mieux.*

Il signifie aussi, Incommode, dont on ne peut se servir avec facilité. *Je ne saurais me servir de cet instrument, il est trop malaisé. Cet escalier est malaisé. Un chemin malaisé.*

Il signifie encore, Qui est à l'étroit dans sa fortune. *Riche malaisé. Prince malaisé. Il est malaisé par sa faute.*

MALAISÉMENT. adv. Difficilement, avec peine. *Vous réussirez malaisément à ce que vous entreprenez.*

MALANDRE. s. f. T. de Médec. vétérinaire. Espèce de crevasse, de fente qu'on aperçoit aux plis du jarret d'un cheval, et d'où découle une humeur séreuse et fétide. *Les malandres n'intéressent que la peau du cheval.*

MALANDRE, en termes de Charpenterie, se dit Des nœuds pourris dans les bois de construction. *Cette pièce de bois est pleine de malandres.*

MALANDREUX, EUSE. adj. Il n'est usité que dans cette expression, *Bois malandreux*, Bois de construction où il y a des nœuds pourris.

MALANDRIN. s. m. Brigand, voleur de grand chemin. *On appelait malandrins, au quatorzième siècle, des bandes de pillards qui infestaient la France.*

MALAPPRIS, ISE. adj. Mal élevé. *Un enfant malappris.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un malappris.*

MALART. s. m. Le mâle des canes sauvages.

MALAVISÉ, ÉE. adj. Imprudent, indiscret, qui parle ou agit mal à propos, et sans y prendre garde. *C'est un homme malavisé. Il a été assez malavisé pour tomber dans le piège qu'on lui tendait.*

Il est aussi substantif. *C'est un malavisé, une malavisée. Vous êtes un malavisé de parler ainsi.*

MALAXER. v. a. T. de Pharm. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles, plus ductiles. *Malaxer un emplâtre.*

MALAXÉ, ÉE. part. passé.

MALBÂTI, IE. adj. Mal fait, mal tourné. *C'est un homme malbâti.* On le dit aussi substantivement. *Un grand malbâti.* Il est familier.

MALCONTENT, ENTE. adj. Qui n'est pas aussi satisfait qu'il espérait ou qu'il avait droit de l'être. *Il est malcontent de ses voisins. Vous ne serez pas malcontent de moi.* Il est vieux.

Les malcontents, Parti qui se forma à la cour de Charles IX, et à la tête duquel était le duc d'Alençon.

MALDISANT, ANTE. adj. Qui aime à dire du mal des autres. *C'est un homme bien maldisant.* On l'emploie aussi substantivement. Il est peu usité.

MÂLE. s. m. Mot qui désigne le sexe de l'homme dans notre espèce, et le sexe masculin dans toutes les espèces d'animaux : il

est corrélatif de Femelle. *La loi salique ne donne qu'aux mâles le droit de succéder à la couronne. La plupart des substitutions étaient faites de mâle en mâle. Le mâle et la femelle. Voilà le mâle. La femelle n'a pas le riche plumage du mâle.*

MÂLE, est aussi adjectif des deux genres. *Enfant mâle. Perdrix mâle.*

En Botanique, *Fleurs mâles*, Celles qui n'ont que des étamines, sans pistil.

Encens mâle. Voyez OLIBAN.

MÂLE, signifie, par extension, Fort, ayant l'apparence de la force qui convient au sexe masculin. *Une figure mâle. Un air mâle. Une voix mâle. Des traits mâles.*

Il se dit également au sens moral. *Courage, résolution mâle. Vertu, discours, esprit mâle. Style, poésie mâle. Des pensées mâles.*

Il se dit, dans le langage de l'art, De ce qui est très expressif, énergique, ou grave, imposant. *Des contours mâles. Un trait mâle. Des figures mâles. Une composition mâle. Un pinceau mâle. L'ordre dorique a un caractère mâle.*

MALEBÈTE. s. f. Une personne dangereuse, et dont on doit se défier. *C'est une malebête qu'un chicaneur. Ce sont des malebêtes.* Il est familier et peu usité.

MALÉDICTION. s. f. Imprécation, vœu pour qu'il arrive du mal à quelqu'un. *Ce père a donné sa malédiction à son fils. S'attirer des malédictions. Être chargé de malédictions.*

Fam., *La malédiction est sur cette maison*, Le malheur paraît attaché à cette maison. *Il y a de la malédiction sur cette affaire*, On ne saurait y réussir, elle présente des difficultés insurmontables.

MALEFAIM. s. f. Faim cruelle. *Mourir de malefaim.* Il est vieux.

MALÉFICE. s. m. Action par laquelle on est censé causer du mal, soit aux hommes, soit aux animaux et aux fruits de la terre, en employant des moyens cachés et surnaturels. *Faire mourir des troupeaux par maléfice. Il fut accusé de maléfice. Les hommes sensés ne croient point aux maléfices.*

MALÉFICIÉ, ÉE. adj. Maltraité par l'effet de quelque maléfice. On le dit aussi, et plus ordinairement, D'une personne maltraitée par la nature, ou par quelque maladie. *Cet homme est bien maléficié, tout maléficié.* Il est familier.

MALÉFIQUE. adj. des deux genres. T. d'Astrologie judiciaire, qui se dit Des planètes et des étoiles auxquelles l'ignorance et la superstition attribuaient de malignes influences. *La tête de Méduse et le cœur du Scorpion ont été regardés comme des étoiles maléfiques.*

MALEMORT. s. f. Mort funeste. *Ce coquin mourra de malemort.* Il est vieux.

MALENCONTRE. s. f. Mauvaise rencontre, accident. *Par malencontre, il y trouva son rival. Il vous arrivera malencontre.* Il est familier.

MALENCONTREUSEMENT. adv. Par malencontre. *Il arriva malencontreusement.* Il est familier.

MALENCONTREUX, EUSE. adj. Qui est sujet à éprouver des revers, des accidents. *Il est malencontreux dans toutes ses entreprises. Il est si malencontreux, que je n'ose aller en sa compagnie.*

Il se dit aussi Des choses, et signifie, Qui annonce ou qui cause du malheur. *Présage, sort, jour, événement malencontreux.* Il est familier dans les deux acceptions.

MAL-EN-POINT. adv. En mauvais état de santé, de fortune, dans une situation critique ou périlleuse. *Cet homme a un procès fâcheux, il est bien mal-en-point.* Il est familier et peu usité.

MALENTENDU. s. m. Paroles ou actions prises dans un autre sens que celui où elles ont été dites ou faites. *Ils ne s'expliquèrent pas bien clairement, et le malentendu causa une grande contestation. Il s'est cru insulté, c'était un malentendu, ce n'était qu'un malentendu. Ils se sont brouillés par un malentendu. Il y a du malentendu dans cette affaire. Les malentendus amènent quelquefois de grands malheurs.*

MALEPESTE. Espèce d'interjection qui exprime la surprise. *Malepeste, que vous êtes difficile!* Il est familier.

MAL-ÊTRE. s. m. État de langueur, indisposition vague et sourde. *Avoir, sentir, éprouver du mal-être.*

MALEVOLE. adj. des deux genres. Malveillant. Il est familier et peu usité.

MALFAÇON. s. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage. *Il y a de la malfaçon à cet habit-là, dans ce mur, dans cette charpente. Malfaçon par ignorance, par négligence.*

Il se dit figurément pour Supercherie, mauvaise façon d'agir dans le commerce de la vie, dans la conduite. *Il y a dans cette affaire quelque malfaçon que je n'entends pas bien. L'intendant de cette maison est accusé de quelque malfaçon.* Dans les deux acceptions, il est familier et peu usité.

MALFAIRE. v. n. Faire de méchantes actions. Il n'est usité qu'à l'infinitif. *Être enclin à malfaire. Il ne se plaît qu'à malfaire.*

MALFAISANCE. s. f. Disposition à faire du mal à autrui. *Il a donné des preuves de malfaisance.* Il est peu usité.

MALFAISANT, ANTE. adj. Qui se plaît à nuire, à faire du mal aux autres. *Homme, esprit malfaisant. Il est d'un naturel malfaisant, d'une humeur malfaisante.*

Il se dit aussi Des choses nuisibles à la santé. *Les vins frelatés, mixtionnés, sont malfaisants. Ce ragoût est malfaisant.*

MALFAITEUR. s. m. Qui commet des crimes, qui fait de méchantes actions. *Il faut punir les malfaiteurs. C'est un malfaiteur déjà repris de justice.*

MALFAMÉ, ÉE. adj. Qui a mauvaise réputation. *C'est un homme bien malfamé.* On écrit aussi, *Mal famé*, en deux mots. Voyez FAMÉ.

MALGRACIEUSEMENT. adv. De mauvaise grâce, d'une manière malgracieuse. *Parler, répondre malgracieusement.* Il est familier et vieux.

MALGRACIEUX, EUSE. adj. Rude, incivil. Il se dit Des personnes et des choses. *Cet homme est malgracieux. Réponse malgracieuse.* Il est vieux.

MALGRÉ. préposition. Contre le gré de. *Il a fait ce mariage malgré son père, malgré père et mère.*

Il se dit aussi par rapport Aux choses, dans le sens de Nonobstant. *Il est parti malgré la rigueur du temps. Je l'ai reconnu malgré l'obscurité.*

Malgré tout, Quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive. *Malgré tout, vous ne réussirez pas.*

Adv., *Bon gré, mal gré*, De gré ou de force. Dans cette expression, on écrit toujours *Mal gré* en deux mots. *Bon gré, mal gré, vous viendrez avec moi.*

MALGRÉ QUE, loc. conjonctive. Quoique. On ne l'emploie qu'avec le verbe *Avoir*, et dans ces phrases, *Malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait, etc.*, En dépit de moi, en dépit de lui, etc. *Malgré qu'il en ait, nous savons son secret.*

MALHABILE. adj. des deux genres. Qui n'est point intelligent, qui manque de capacité, d'adresse. *Malhabile dans ses affaires, dans les négociations. Il a conduit cette affaire en malhabile homme, en homme malhabile. Vous êtes bien malhabile d'avoir dit, d'avoir fait telle chose.*

MALHABILEMENT. adv. D'une manière malhabile. *Il s'y est pris bien malhabilement.*

MALHABILETÉ. s. f. Manque d'habileté, de capacité, d'adresse. *Sa malhabileté lui a fait perdre son emploi.*

MALHEUR. s. m. Mauvaise fortune, mauvaise destinée. *Le malheur lui en veut. Le malheur le poursuit, l'accable. Le malheur ne saurait l'abattre. Avoir du malheur, bien du malheur. C'est un effet de son malheur. J'attribue cela à mon malheur. On ne saurait éviter son malheur. Succomber sous le poids du malheur. Connaître le malheur. Supporter, soutenir le malheur avec constance. Triompher du malheur. Précipiter quelqu'un dans le malheur, dans un abîme de malheur. Une vie usée par le malheur. Tomber dans le malheur. Être dans le malheur. Pour surcroît de malheur. C'est un surcroît de malheur. Le malheur des temps. Il rejetait sa faute sur le malheur des temps.*

Jouer de malheur, Jouer malheureusement; et, figurément, Éprouver une contrariété qui résulte du hasard. *Je suis venu deux fois chez vous sans vous trouver, j'ai joué de malheur.*

Être en malheur, Avoir une mauvaise veine, au jeu ou en toute autre chose.

Porter malheur, se dit D'une personne dont la présence cause ou est censée causer du malheur à une autre. *Cet homme m'a porté malheur.* Il se dit aussi Des choses. *Les joueurs prétendent que rien ne porte malheur comme de payer ses dettes.*

Fam., *Un homme de malheur*, Un homme qui est censé porter malheur, dont la présence inspire la haine, l'aversion. *Cet homme de malheur ne cessera-t-il pas de me poursuivre!*

Prov., *Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde*, Tout y dépend des circonstances, et souvent ce qui cause la ruine des uns, fait la fortune des autres.

MALHEUR, signifie aussi, Désastre, infortune, accident fâcheux. *Étrange malheur. Malheur extraordinaire, affreux, inouï. Malheur réel, imaginaire. Il lui est arrivé un malheur, un grand malheur. Il vous arrivera malheur. S'il lui arrive malheur, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même. C'est un grand malheur, c'est le plus grand des malheurs que de perdre ses amis. Prévenir, réparer un malheur. C'est une consolation dans mon malheur. Il est accablé de malheurs. Tous les malheurs de la vie ont fondu sur lui. J'ai essuyé, j'ai éprouvé bien des malheurs. Ne vous affligez pas de cela, c'est un petit malheur, ce n'est pas un malheur.*

Prov., *Un malheur ne vient jamais seul.*

Prov., *À quelque chose malheur est bon*, Quelquefois une infortune nous procure des avantages que nous n'aurions pas eus sans elle.

Ironiquement et fam., *Le grand malheur, le beau malheur, voyez le grand malheur!* Il n'y a pas grand mal.

MALHEUR, s'emploie quelquefois avec la préposition *à*, par imprécation. *Malheur*

aux impies! Malheur à ceux qui prévariquent dans leur ministère! Malheur à moi, si jamais je cède à ses instances! On le met aussi avec la préposition *sur*. *Malheur sur eux et sur leurs enfants!*

Malheur aux vaincus! Les vaincus doivent subir la loi du vainqueur. Il signifie aussi, par extension, Tant pis pour ceux qui souffrent d'un accident auquel d'autres échappent.

PAR MALHEUR. loc. adv. Par l'effet d'un accident, d'un hasard malheureux. *Il est arrivé, par malheur, que sa voiture a versé. Par malheur, il rencontra son ennemi.*

MALHEUREUSEMENT. adv. D'une manière malheureuse. *Il est mort malheureusement. Il a fini malheureusement. Il joue toujours malheureusement.*

Il signifie aussi, Par malheur. *Il est arrivé malheureusement que... Malheureusement il est ruiné.*

MALHEUREUX, EUSE. adj. Qui n'est pas heureux. *Il est malheureux, bien malheureux. Il y a des hommes malheureux par leur faute. Il est né malheureux. Il a toujours été malheureux. Il est malheureux en tout, malheureux au jeu, en affaires, en amour, malheureux en amis, en parents. Je ne connais personne de plus malheureux que lui.*

PROV., *Être malheureux comme les pierres*, Être habituellement malheureux, ou Être extrêmement malheureux.

MALHEUREUX, se dit également Des choses, et signifie, Misérable, affligeant, digne de pitié. *Il est dans un état malheureux, dans une situation malheureuse. Il mène une vie fort malheureuse. Sa condition est des plus malheureuses.*

Passion malheureuse, Passion dont l'objet ne répond pas aux désirs de celui qui l'éprouve.

MALHEUREUX, en parlant Des choses, signifie aussi, Funeste, désastreux, calamiteux, fâcheux, préjudiciable. *C'est une malheureuse rencontre que celle qu'il a faite de cet homme-là. Il a fait là un choix bien malheureux. Il lui est arrivé un accident fort malheureux, une chose fort malheureuse. Événement malheureux. Voilà un coup malheureux. Cette affaire a eu des suites malheureuses. Entreprise malheureuse. Temps, règne malheureux. Guerre malheureuse. Il a la malheureuse habitude de jouer. Il est malheureux d'avoir affaire à un tel homme. Il vous a donné là un conseil malheureux.*

Faire une fin malheureuse, Finir sa vie d'une manière cruelle ou déshonorante.

MALHEUREUX, signifie encore, Qui porte malheur, qui annonce ou qui cause du malheur. *Il est né sous une malheureuse étoile. Il croit que le vendredi est un jour malheureux pour lui. Cette circonstance est d'un malheureux augure. Cet homme a la physionomie, la mine malheureuse. Il a quelque chose de malheureux dans la physionomie.*

Ce joueur a la main malheureuse, On perd presque toujours après qu'il a donné les cartes ou qu'il les a coupées.

Avoir la main malheureuse, signifie aussi, Ne pouvoir toucher à rien sans le casser.

Fig., *Avoir la main malheureuse*, Réussir mal dans ce qu'on entreprend, ou Choisir mal entre les personnes ou entre les choses. *Il a la main malheureuse, tous les mariages dont il s'est mêlé ont mal tourné.*

MALHEUREUX, signifie, par exagération, Qui manque des qualités qu'il devrait avoir, qui est mauvais, méprisable dans son genre. *Un malheureux écrivain. Un malheureux auteur.*

Mémoire malheureuse, Mémoire qui retient difficilement, qui manque au besoin. *Facilité malheureuse*, Facilité dont on abuse, et qui ne produit que de mauvais ouvrages.

MALHEUREUX, exprime quelquefois la grande infériorité de la personne ou de la chose qu'il qualifie, à l'égard d'une autre personne ou d'une autre chose. *Un procès qu'il a eu pour un malheureux arpent de terre, l'a ruiné totalement. Pour un malheureux écu qu'il a voulu épargner, il lui en coûtera cent en réparations. Il habite un palais, et son frère est réduit à une malheureuse chambre. Je ne puis vous aller voir si loin, je n'ai que deux malheureux chevaux. Avec vingt mille francs de rente, il n'a qu'un malheureux valet.*

MALHEUREUX, est quelquefois substantif, et signifie, Un homme misérable. *C'est un pauvre malheureux, un malheureux sans ressource. Il faut avoir compassion des malheureux. Secourir les malheureux.*

Il signifie aussi, Un méchant homme, un homme vil et méprisable. *Ce malheureux fera une mauvaise fin. C'est un malheureux que les honnêtes gens ne peuvent plus voir. Malheureux, qu'as-tu fait? Malheureux que vous êtes!*

MALHEUREUSE, féminin, s'emploie aussi quelquefois comme substantif, mais ne se dit guère que d'Une femme méprisable, d'une femme de mauvaise vie. *C'est une malheureuse. Il ne hante que des malheureuses.*

MALHONNÊTE. adj. des deux genres. Qui manque, qui est contraire à l'honneur, à la probité. Il se dit Des personnes et des choses. *Cette action est d'un malhonnête homme. Il a eu avec moi un procédé malhonnête.*

Il signifie aussi, Incivil. *Voilà un enfant bien malhonnête. Un homme malhonnête. Il a un ton malhonnête, des manières malhonnêtes.* Dans ce sens, il suit toujours les noms de personnes auxquels on le joint; dans le premier sens, au contraire, il les précède toujours.

MALHONNÊTEMENT. adv. D'une manière contraire à la probité, à l'honneur. *Agir malhonnêtement. En user malhonnêtement.*

Il signifie aussi, Avec incivilité. *Il m'a répondu fort malhonnêtement.*

MALHONNÊTETÉ. s. f. Incivilité, manque de bienséance. *Il y a de la malhonnêteté dans son procédé. Il est d'une malhonnêteté choquante. Il m'a parlé avec malhonnêteté.*

Il se dit aussi Des paroles et des actions inciviles. *Il m'a dit, il m'a fait une grande malhonnêteté. Il m'a dit des malhonnêtetés bien grossières.*

Il signifie encore, Indélicatesse, improbité. *La malhonnêteté de sa conduite l'a perdu d'honneur.*

MALICE. s. f. Inclination à nuire, à mal faire, à causer de la peine. *Grande malice. Il a un fonds de malice. Cela procède d'une malice noire. Sa malice s'est décelée dans cette affaire. Il est plein de malice. Il a fait cela par malice. S'il ne fait pas bien, c'est pure malice. C'est un homme sans malice. Il n'a pas plus de malice qu'un enfant.*

Il peut s'appliquer Aux choses. *La malice d'une action. La malice de ses discours n'épargne personne.*

Dans le langage des Casuistes, *La malice du péché*, La malignité du péché.

Fam., *Ne pas entendre malice à quelque chose*, Faire ou dire quelque chose sans mauvaise intention. *L'offre qu'il vous faisait était désavantageuse pour vous, le discours qu'il vous tenait était offensant, mais il n'y a pas entendu malice.*

Prov. et fig., *Un innocent fourré de malice*, Celui qui est malicieux et qui feint d'être simple et bon.

MALICE, se dit aussi d'Une action faite avec malice. *Il m'a fait la plus grande malice du monde. On sait toutes les malices dont il est capable. C'est une malice noire, qui mérite châtiment.*

MALICE, se prend souvent dans un sens qui n'a rien d'odieux, et il signifie alors, Une simple disposition à la gaieté et à la plaisanterie. *Son esprit est plein de malice. Il y a de la malice dans sa physionomie, dans son sourire. Avez-vous senti toute la malice de cette réponse, de cette saillie? Ce bon homme a de la malice.*

Il signifie aussi, Une action faite, une parole dite dans la seule intention de badiner, de se divertir. *C'est une petite malice qu'on vous a faite. Elle fait sans cesse à ses compagnes des malices tout à fait plaisantes. Il nous a dit mille malices fort spirituelles.*

Entendre malice à quelque chose, Y donner un sens détourné, un sens malin. *Il entend malice aux propos les plus simples.*

MALICIEUSEMENT. adv. Avec malice. *Il l'a fait malicieusement. Il disait cela malicieusement. Il interprète tout malicieusement.*

MALICIEUX, EUSE. adj. Qui a de la malice, où il y a de la malice. *Il est malicieux comme un vieux singe. Dessein malicieux. Intention malicieuse. Il est malicieux. C'est un esprit malicieux.*

Il s'emploie aussi dans le sens de Gai, de plaisant. *Un enfant malicieux. Son esprit malicieux égaye la conversation.*

Cheval malicieux, Cheval qui rue de côté, qui use d'adresse contre celui qui le monte ou qui l'approche.

MALIGNEMENT. adv. Avec malignité. *Interpréter malignement quelque chose.*

MALIGNITÉ. s. f. Inclination à faire, à penser, à dire du mal. *Connaissez mieux la malignité de cet homme. C'est une étrange malignité. La malignité du siècle, du cœur humain. Une basse malignité.*

Il se dit figurément De certaines choses. *La malignité du sort, de la fortune. La malignité des astres.*

MALIGNITÉ, s'emploie aussi au sens physique, et signifie, Qualité nuisible, dangereuse. *La malignité des humeurs. La malignité de cette fièvre a résisté à tous les remèdes. Corriger la malignité de l'air.*

MALIN, IGNE. adj. Qui prend plaisir à nuire, à faire ou à dire du mal. *C'est un esprit malin. Il est malin comme un vieux singe. C'est une maligne bête.*

Il se prend plus souvent dans un sens qui n'a rien d'odieux, et il signifie alors, Qui se plaît à faire ou à dire des choses malicieuses, seulement pour s'amuser, se divertir. *Il a l'esprit aussi malin qu'il a le cœur bon. C'est un enfant bien malin, bien espiègle.*

Il se dit, dans les deux sens, en parlant Des choses. *Discours malin. Interprétation maligne. Pensées malignes. Un regard, un œil, un souris malin. Il a dit cela d'un ton, d'un air malin. Couplet, vaudeville malin.*

Maligne joie, Joie que l'on a du mal d'autrui, et qu'on voudrait cacher.

Fam., *Malin vouloir*, Intention maligne, intention de nuire. *Il a un malin vouloir, il a du malin vouloir contre moi.*

L'esprit malin, le malin esprit, ou absolument *Le malin*, Le diable.

MALIN, en parlant Des personnes, signifie quelquefois, Fin, rusé. *Il est trop malin pour se laisser attraper, pour se laisser prendre à ce piège.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un malin. Vous êtes un petit malin.*

MALIN, se dit aussi au sens physique, et signifie, Qui a quelque qualité mauvaise, nuisible. *Un suc malin. Cette herbe a une vertu, une qualité maligne. Il faut corriger ce que cette substance a de malin.*

Ulcère malin, plaie maligne, Ulcère, plaie qui ne guérissent point par les moyens curatifs ordinaires, et qui font souvent des progrès effrayants, malgré tous les remèdes qu'on leur oppose.

Fièvre maligne, Fièvre accompagnée de symptômes graves.

MALINE. s. f. T. de Marine. Il se dit Des grandes marées qui ont lieu à la nouvelle et à la pleine lune, et dont les plus considérables arrivent aux équinoxes. On l'emploie surtout au pluriel. *À l'époque des grandes malines.*

MALINES. s. f. Dentelle très fine qui s'est fabriquée originairement dans la ville de Malines, en Flandre. *De belle malines brodée. Des manchettes de malines.*

MALINGRE. adj. des deux genres. Qui a peine à recouvrer ses forces et sa santé après une maladie, ou qui est d'une complexion faible et sujette à se déranger. *Il a bien de la peine à revenir de sa maladie, il est encore bien malingre. Je ne sais ce qu'a cet enfant, il est tout malingre.* Il est familier.

MALINTENTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a de mauvaises intentions. *Ces personnes étaient très malintentionnées. Il est malintentionné pour vous, malintentionné à votre égard.*

Il se prend aussi substantivement. *Des malintentionnés ont répandu ces nouvelles. Ce discours est d'un malintentionné.*

MALIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide qui existe dans la pomme. *Acide malique.*

MALITORNE. adj. des deux genres. Grossier, maladroit et gauche. Il s'emploie ordinairement comme substantif. *Ce valet n'est qu'un malitorne, un vrai malitorne. C'est une grosse malitorne.* Voyez MARITORNE.

MAL-JUGÉ. s. m. Jugement défectueux, mais sans prévarication. *Il faut prouver le mal-jugé, quand on appelle d'une sentence, d'un premier jugement. Le mal-jugé n'est pas un moyen de cassation.*

MALLE. s. f. Coffre de bois, de cuir ou de toile, dont on se sert en voyage pour le transport de ses effets. *Grande, petite malle. On a fouillé dans sa malle. Faire attacher une malle derrière sa voiture.*

Faire sa malle, Mettre, ranger dans sa malle ce qu'on veut emporter pour son voyage. *Défaire sa malle*, En tirer les effets qu'elle contient. *Il a fait ses malles. Il n'avait pas encore défait ses malles, qu'il a été obligé de repartir.*

Malle-poste, ou simplement *Malle*, Voiture par laquelle l'administration des postes envoyait les lettres aux bureaux de destination, et dans laquelle on recevait des voyageurs. *La malle arriva en retard. Depuis les chemins de fer le service des lettres ne se fait plus par les malles-postes.*

Courrier de la malle, Préposé de l'administration des postes chargé d'accompagner les lettres, et de les remettre aux différents bureaux de la route qu'il parcourt.

MALLE, se dit aussi d'Une sorte de panier dans lequel les petits merciers portent leurs marchandises.

Prov. et fig., *Trousser en malle*, Enlever par surprise et promptement. *Il trouva de la vaisselle d'argent dans une chambre, et la troussa en malle.* Cette locution et celle qui suit ont vieilli.

Fig. et fam., *Il a été troussé en malle*, Il est mort, en peu de temps, d'une maladie.

MALLÉABILITÉ. s. f. (On fait sentir les deux L dans ce mot et dans le suivant.) Propriété que possèdent les métaux de s'étendre sous le marteau en lames plus ou moins minces.

MALLÉABLE. adj. des deux genres. Qui est dur et ductile, qu'on peut battre, forger et étendre à coups de marteau. *Une des principales propriétés des métaux est d'être malléables. L'or est le plus malléable des métaux.*

MALLÉOLE. s. f. (On fait sentir les deux L.) T. d'Anat. Partie saillante du bas des os de la jambe, appelée autrement La cheville du pied. *La malléole interne. La malléole externe.*

MALLETTE. s. f. Diminutif de Malle. Petite malle. *Il avait sa mallette sur le dos. Un petit mercier qui porte sa mallette.*

MALLIER. s. m. Le cheval qu'on met dans le brancard d'une chaise de poste. *Bon, fort mallier.*

MALMENER. v. a. Réprimander, maltraiter de paroles ou d'actions. *Il l'a bien malmené.*

Il signifie aussi, Faire essuyer à quelqu'un un grand échec, une grande perte. *L'ennemi a bien malmené leur avant-garde. On l'a bien malmené à ce jeu, dans ce procès.*

MALMENÉ, ÉE. part. passé.

MALOTRU, UE. s. Terme d'injure et de mépris, par lequel on désigne Une personne maussade, mal faite, malbâtie, grossière. *C'est un malotru, un franc malotru. Une grosse malotrue.*

MALPEIGNÉ. s. m. Homme malpropre et mal vêtu. *C'est un malpeigné.*

MALPLAISANT, ANTE. adj. Désagréable, fâcheux. Il se dit plus ordinairement Des choses que des personnes. *Aventure malplaisante.* Il vieillit.

MALPROPRE. adj. des deux genres. Qui manque de propreté, qui est sale. *C'est l'homme du monde le plus malpropre. Il est extrêmement malpropre sur lui, sur sa personne. Des meubles, des habits malpropres. Une chambre malpropre. Des mains malpropres.*

MALPROPREMENT. adv. Salement, avec malpropreté. *Il mange malproprement. Cela est fait bien malproprement.*

Travailler malproprement, Travailler mal et grossièrement.

MALPROPRETÉ. s. f. Défaut de propreté, saleté. *Sa chambre est d'une grande malpropreté. Il mange avec une malpropreté choquante.*

MALSAIN, AINE. adj. Qui n'est pas sain, qui a en soi le principe de quelque maladie. *Cet homme est malsain. Cette femme est malsaine. Il est d'une complexion malsaine.*

Il signifie aussi, en parlant Des choses, Qui est contraire à la santé. *Cet air est malsain. Cette viande est malsaine. Les eaux de ce pays-là sont malsaines.*

Fig., *Un esprit malsain*, Un esprit tourné vers les choses mauvaises, déraisonnables. *Une littérature malsaine*, Une littérature qui se complaît dans la peinture des mauvaises mœurs, et qui tend à les répandre.

MALSÉANT, ANTE. adj. Messéant, contraire à la bienséance. *Cela est malséant. L'air dissipé est malséant pour un magistrat.*

MALSONNANT, ANTE. adj. T. de Théologie. Hasardé, téméraire, qui semble contraire à la véritable doctrine. *Des propositions malsonnantes.*

Cela est malsonnant, se dit, par extension, D'un discours, d'une expression qui semble contraire à la morale, à la bienséance.

MALT. s. m. (On prononce l'L et le T.) Terme emprunté de l'anglais. Orge qu'on a fait gonfler dans l'eau et germer, puis sécher, et dont on a séparé les germes, pour l'employer à la fabrication de la bière. *En Angleterre, l'impôt sur le malt est considérable.*

MALTÔTE. s. f. Exaction, perception d'un droit qui n'est pas dû, qui n'est pas légal. *Faire, exercer la maltôte.* Par abus, on a appelé de ce nom Toute espèce de perception d'impôts. *Cet homme a fait sa fortune dans la maltôte.*

Il signifie aussi familièrement, Le corps des maltôtiers. *Être dans la maltôte. Être employé dans la maltôte.* Il a vieilli dans les deux sens.

MALTÔTIER. s. m. Celui qui exige des droits qui ne sont pas dus, ou qui ne sont pas imposés légalement; et, par abus, Tout homme chargé de la perception des impôts. *C'est un maltôtier.* Il est vieux.

MALTRAITER. v. a. Traiter durement en actions ou en paroles. *Il l'a maltraité de coups. Il l'a maltraité de paroles. Ce mari maltraite sa femme.*

Il signifie aussi, Faire préjudice à quelqu'un, ne pas le traiter favorablement, soit à tort, soit avec raison. *Cet homme a bien maltraité son fils dans son testament. Cet arrêt a fort maltraité la partie plaignante. Cet auteur a été fort maltraité par la critique.*

MALTRAITÉ, ÉE. part. passé.

MALVACÉE. adj. f. T. de Bot. Il se dit Des plantes qui appartiennent à la famille des Mauves. *Plantes malvacées.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les malvacées. C'est une malvacée.*

MALVEILLANCE. s. f. Mauvaise volonté pour les hommes en général, ou pour quelqu'un en particulier. *Cet homme a un caractère disposé, enclin à la malveillance. On attribue cet incendie à la malveillance. La malveillance cherche à discréditer cette maison de commerce. Voilà des effets de sa malveillance. S'exposer à la malveillance du peuple.*

MALVEILLANT, ANTE. adj. Qui a de la malveillance, où il y a de la malveillance. *Caractère malveillant. Disposition, intention malveillante.*

Il s'emploie souvent comme substantif, au masculin, et signifie, Celui qui veut du mal à quelqu'un, qui est malintentionné pour quelque chose. *Les malveillants ont fait courir de fausses nouvelles. C'est quelque malveillant qui lui a donné ce conseil. Il ne faut pas ajouter foi aux propos des malveillants.*

MALVERSATION. s. f. Faute grave commise par cupidité, dans l'exercice d'une charge, d'un emploi, dans l'exécution d'un

mandat. *Commettre des malversations. Être coupable de malversation. On le recherche pour ses malversations. Il y a eu quelque malversation dans cette vente.*

MALVERSER. v. n. Commettre une ou plusieurs malversations. *Il est accusé d'avoir malversé dans son emploi, dans sa gestion.*

MALVOISIE. s. f. Vin grec, qui est fort doux. *Boire de la malvoisie.*

Il se dit aussi Du vin muscat, cuit, de quelque pays que ce soit. *Malvoisie de Madère, de Provence.*

MALVOULU, UE. adj. À qui l'on veut du mal, pour qui l'on est mal disposé. *C'est un homme d'esprit, mais il est généralement malvoulu.* On écrit aussi, *Mal voulu.* Il est peu usité.

MAM

MAMAN. s. f. Terme dont les enfants, et ceux qui leur parlent, se servent au lieu du mot de *Mère. Il commence à parler, il dit déjà papa et maman. Comment se porte votre maman?*

Grand'maman, bonne maman, Grand'mère.

Fam., *Une grosse maman*, Une femme qui a de l'embonpoint.

MAMELLE. s. f. Teton, la partie charnue et glanduleuse du sein des femmes, où se forme le lait. *Mamelle droite, gauche. Les deux mamelles. Sucer la mamelle. Les enfants à la mamelle. Il était encore à la mamelle.*

Il se prend quelquefois, figurément, pour Le premier âge, l'âge de l'allaitement. *L'éducation des enfants doit commencer à la mamelle.*

MAMELLE, se dit aussi de La partie charnue qui, dans les hommes, est placée au même endroit que la mamelle des femmes. *Il a été blessé deux doigts au-dessous de la mamelle.*

Il se dit également Des organes qui, dans les animaux femelles, servent à l'allaitement. *Les mamelles d'une vache, d'une jument, d'une baleine, etc.*

MAMELON. s. m. Le bout de la mamelle.

Il se dit, figurément, de Toute éminence arrondie. *Mamelon d'une montagne. La peau, la langue, sont couvertes d'une infinité de petits mamelons.*

MAMELONNÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Qui est couvert de mamelons ou petites tumeurs arrondies, qui a des proéminences approchant de la forme d'un mamelon. *Dent mamelonnée. Racine mamelonnée.*

MAMELU, UE. adj. Qui a de grosses mamelles. *Femme mamelue. Homme mamelu.*

Il est aussi substantif. *Gros mamelu. C'est une grosse mamelue.* Il est populaire.

MAMELUK. s. m. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Mamelouk.*) Soldat d'une milice à cheval, recrutée au moyen d'enfants esclaves achetés en Circassie, et dont les chefs gouvernaient l'Égypte avant l'invasion française de 1798. *Les beys des mameluks. La milice des mameluks fut détruite par Méhémet-Ali.*

Il s'est dit aussi de Cavaliers amenés d'Égypte et qui firent partie de l'armée française sous le règne de Napoléon. *Les mameluks de la garde.*

MAMILLAIRE. adj. des deux genres. (On fait sentir les deux L.) T. d'Anat. Qui a la forme d'un mamelon. *Éminence mamillaire.*

MAMMAIRE. adj. des deux genres. (On fait sentir les deux M.) T. d'Anat. Qui a rapport aux mamelles. *Glande mammaire. Les artères, les veines mammaires.*

MAMMIFÈRE. adj. des deux genres. (On fait sentir les deux M.) T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux qui ont des mamelles. On l'emploie plus communément comme substantif masculin. *La classe des mammifères. C'est un mammifère.*

MAMMOUTH. s. m. Animal du genre de l'éléphant, dont l'espèce a disparu, et dont on retrouve les ossements en terre, surtout près des grandes rivières de Sibérie.

Il se dit souvent aussi d'Un autre genre d'animal fossile, à dents mamelonnées, autrement nommé *Mastodonte.*

M'AMOUR. s. f. Terme de tendresse, vieille forme de langage pour *Mon amour. M'amour, venez ici.* Il est familier et ne s'emploie guère qu'au pluriel, dans le sens de Marques de tendresse, caresses. *Faire des m'amours.*

MAN

MANANT s. m. T. d'ancienne Pratiq. Habitant d'un bourg ou d'un village. *Les manants et habitants de telle paroisse.*

Il s'est dit aussi absolument, dans le langage ordinaire, d'Un paysan.

Il se dit, par extension, d'Un homme grossier, mal élevé. *Il s'est conduit en vrai manant dans cette occasion. C'est un manant.*

MANCENILLIER. s. m. Arbre de la famille des Euphorbiacées, de la grandeur du noyer, qui croît en Arabie, dans l'Amérique équatoriale et particulièrement aux Antilles. *Le fruit et le suc du mancenillier sont des poisons très subtils; on prétend même, mais à tort, que l'ombre de cet arbre est mortelle.*

MANCHE. s. m. La partie d'un instrument, d'un outil, par laquelle on le tient pour en faire usage. *Le manche d'une cognée, d'un couteau, d'une raquette, d'un battoir, d'une étrille, d'un écouvillon, d'un marteau, etc. Long manche. Manche court. Gros manche. Couteau à manche d'ivoire, d'ébène, de corne, d'argent. Il tenait son marteau par le manche. Le manche de cette faux est cassé. Il faut mettre un manche à ce maillet. Cette cognée branle au manche, branle dans le manche. Manche à balai.*

Le manche de la charrue, La partie de la charrue que tient le laboureur.

Le manche d'un gigot, d'une épaule de mouton, La partie par où on les prend pour les découper.

Le manche d'une basse, d'une contre-basse, d'un violon, d'une guitare, etc., La partie où l'on pose les doigts de la main gauche, pour former les tons différents. *Savoir, connaître son manche, être sûr de son manche*, Savoir toucher les cordes avec justesse et précision.

Prov. et fig., *Branler au manche, dans le manche*, N'être pas ferme dans le parti qu'on a embrassé, dans la résolution qu'on a prise. Il signifie plus ordinairement, Être menacé de perdre sa fortune ou sa place. *Son état est bien douteux, il branle au manche. Ce ministre branle au manche.*

Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée*, Abandonner une affaire, une entreprise par chagrin, par dégoût, par découragement. *Il ne faut pas jeter le manche après la cognée.*

En Hist. nat., *Manche de couteau*, Espèce de coquillage bivalve.

MANCHE. s. f. Partie du vêtement dans laquelle on met le bras. *La manche d'une robe, d'une soutane, d'un habit, d'une chemise. Grande manche. Manche étroite, large, courte, longue. Manches plates. Robe ouverte par les manches. Attacher les manches à un habit. Retrousser les manches de sa chemise. Un gilet à manches, sans manches. Fausse manche.*

Manches pendantes, Bandes d'étoffe que l'on attache à de certaines robes de cérémonie. *Les conseillers d'État portaient autrefois des robes à manches pendantes.*

Prov. et fig., *Avoir une personne dans sa manche*, En disposer à son gré.

Prov. et fig., *Il a la manche large*, se dit D'un casuiste, d'un directeur relâché.

Fig. et fam., *Il ne se fera pas tirer la manche, par la manche*, Il fera volontiers telle chose.

Prov. et fig., *C'est une autre paire de manches*, C'est une autre affaire, ce n'est pas la même chose. *Voici bien une autre paire de manches*, Voici bien une autre affaire.

Gentilshommes de la manche, Gentilshommes dont la fonction était d'accompagner continuellement les fils de France, depuis qu'ils étaient sortis des mains des femmes, jusqu'à la fin de leur éducation.

Gardes de la manche, Ceux des gardes du corps qui, en certaines occasions, étaient aux deux côtés du roi, vêtus de hoquetons, et armés de pertuisanes.

Prov. et fig., *Il s'est fait mon garde de la manche*, Il ne me quitte pas, il m'obsède.

MANCHE, en termes de Marine, se dit d'Un tuyau de cuir, drap, toile, ou autre étoffe rendue autant qu'il est possible imperméable, servant à conduire des liquides ou des gaz d'un lieu dans un autre. *Il y a, à bord des bâtiments, des manches de cuir, ou de toile, goudronnée ou non goudronnée, destinées à remplir d'eau, de vin, etc., les futailles et barriques d'arrimage; à conduire hors du bord les eaux tirées de la cale par le moyen des pompes; à lancer l'eau à l'aide de pompes foulantes, soit pour éteindre un incendie, soit pour mouiller les voiles pendant le calme, etc.*

Manches à vent, Manches qui font l'office de ventilateurs, et qui conduisent l'air extérieur dans les entre-ponts, à travers les sabords, les écoutilles, etc.

MANCHE, en Géographie, se dit d'Un canal, d'un espace étroit de mer renfermé entre deux terres. *La manche de Bristol. La manche de Tartarie. Etc.*

Il se dit particulièrement Du canal compris entre les côtes de France et celles d'Angleterre, et qu'on nomme autrement Pas de Calais. *Ce vaisseau est entré dans la Manche. Le département de la Manche.*

MANCHE, en termes de Jeu, se dit d'Une des parties liées que les joueurs sont convenus de jouer. *Il a gagné la première manche. Nous sommes manche à manche.*

MANCHETTE. s. f. Ornement fait de mousseline, de batiste, de dentelle, qui termine la manche de la chemise. *Paire de manchettes. Ces manchettes sont trop hautes, trop grandes, ont trop de hauteur, trop de tour. Manchettes à dentelle, de dentelle. Bâtir des manchettes. Porter des manchettes.*

Prov. et fig., *Vous m'avez fait là de belles manchettes*, Vous avez fait une équipée, une étourderie qui me met dans l'embarras.

Fig. et fam., *Donner des manchettes*, Serrer fortement le poignet de quelqu'un entre deux doigts.

MANCHETTES, en termes d'Imprimerie, Notes et indications marginales. *Il n'y a pas de manchettes dans ce livre.*

MANCHON. s. m. Espèce de sac, ouvert par les deux bouts, ordinairement recouvert d'une fourrure, quelquefois d'une étoffe, et ouaté intérieurement, dans lequel on met les deux mains pour les garantir du froid. *Manchon de martre, d'hermine, de petit-gris, de peau d'ours, de satin, de velours. Manchon d'homme, de femme. Gros, petit manchon.*

MANCHOT, OTE. adj. Estropié ou privé de la main ou du bras. *Il est manchot de la main droite. Il reçut un coup de feu dont il est resté manchot.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un manchot fort adroit.*

Prov. et fig., *Cet homme n'est pas manchot*, Il a de la finesse, de la dextérité.

MANCHOT. s. m. T. d'Hist. nat. Nom de certains oiseaux des mers australes, qui ont des ailes très petites, et qui volent difficilement.

MANDANT. s. m. Celui qui, par un mandat, donne pouvoir à un autre d'agir en son nom.

MANDARIN. s. m. Titre que l'on donne à tous les officiers civils et militaires de la Chine, mais qui est étranger à la langue chinoise. *Il y a des mandarins lettrés, et des mandarins militaires. Un grand mandarin est un vice-roi. Un petit mandarin est un huissier ou un geôlier.*

MANDARINE. s. f. Espèce d'orange, fruit du mandarinier.

MANDARINIER. s. m. Nom que porte une variété de l'oranger, provenant de Manille, et aujourd'hui cultivée dans les pays méridionaux.

MANDAT. s. m. T. de Jurispr. Acte par lequel on commet le soin d'une affaire à quelqu'un qui s'en charge gratuitement. *Il a bien rempli son mandat.*

MANDAT, en termes de Commerce, Écrit portant l'ordre de payer une certaine somme à la personne qui y est dénommée. *Il m'a donné un mandat sur son notaire, sur son correspondant. Un mandat sur la poste.*

En style de Justice et de Police, *Mandat de comparution*, Ordonnance par laquelle le juge d'instruction enjoint à une personne de comparaître devant lui pour être interrogée. *Mandat d'amener*, Ordre de faire comparaître quelqu'un devant un tribunal, un magistrat. *Mandat d'arrêt*, Ordre d'arrêter, d'emprisonner. *Mandat de dépôt*, Ordonnance en vertu de laquelle un prévenu, contre qui il a été décerné un mandat d'amener, est retenu dans la maison d'arrêt.

MANDAT, se dit aussi Des instructions spéciales que, dans quelques gouvernements, les électeurs donnaient aux députés qu'ils envoyaient à l'assemblée représentative. *L'assemblée ne reconnut pas les mandats impératifs.* Il se dit, par extension, de L'espèce de contrat moral qui existe entre un député et ses électeurs, par suite des opinions qu'il a exprimées avant son élection. *Ce député est infidèle à son mandat.*

MANDAT, signifie encore, Un rescrit du pape, par lequel il mandait à un collateur ordinaire de pourvoir celui qu'il lui nommait, du premier bénéfice qui vaquerait à sa collation. *Mandat apostolique. Les mandats n'ont plus lieu en France.*

MANDATAIRE. s. m. Celui qui est chargé d'un mandat, d'une procuration, d'une mission pour agir au nom d'un autre. *Le mandataire ne doit agir que conformément à ses pouvoirs. Je ne puis rien prendre sur moi, je ne suis que mandataire.*

MANDATAIRE, se dit aussi de Celui en faveur de qui le pape avait expédié un mandat.

MANDATER. v. a. Délivrer un mandat de payement. *Mandater une somme de vingt mille francs.*

MANDATÉ, ÉE. part. passé.

MANDEMENT. s. m. Ordre par écrit et rendu public, de la part d'une personne qui a autorité et juridiction ; ordonnance d'un supérieur, d'un juge, etc. *Le recteur de l'université de Paris donnait autrefois des mandements concernant les études et la discipline des collèges. Rollin a donné de bons mandements. Les jugements sont terminés par un mandement aux officiers de justice, pour leur ordonner de les mettre à exécution. Délivrer à chacun des créanciers utilement colloqués, un mandement pour toucher.*

Si donnons en mandement. Formule que contenaient les lettres patentes du roi.

MANDEMENT, se dit particulièrement d'Un écrit qu'un évêque fait publier dans l'étendue de son diocèse, et par lequel il donne aux fidèles des instructions ou des ordres relatifs à la religion. *Mandement de l'archevêque de Paris, de l'évêque de Meaux.*

Il signifie aussi, La lettre, le billet qu'on donne à quelqu'un, portant ordre à un receveur ou fermier de payer quelque somme. *Il a donné un mandement de telle somme sur son fermier. Accepter un mandement. J'ai payé selon votre mandement.* En ce sens, il vieillit.

MANDER. v. a. Envoyer dire, faire savoir, par lettre, ou par message. *Je lui ai mandé cette nouvelle. Je lui ai mandé par un de ses amis ce qui s'était passé. Ne voulez-vous rien mander à Paris? Je lui ai mandé qu'il vînt. Je lui ai mandé de venir.*

Mandons et ordonnons. Premiers mots du mandement qui termine les actes publics et les rend exécutoires.

Prov., *Je ne le lui ai point mandé, je le lui ai dit en face,* Je le lui ai dit sans crainte, hardiment.

Mander quelqu'un, Lui donner avis ou ordre de venir. *On a mandé tous les parents. Il a mandé son intendant. On a mandé le médecin, le notaire. Il fut mandé à la cour.*

Il a mandé ses équipages, ses carrosses, ses chevaux, etc., Il a donné ordre qu'on les lui envoyât.

MANDÉ, ÉE. part. passé.

MANDIBULE. s. f. T. d'Anat. Mâchoire. Il se dit surtout de La mâchoire inférieure.

MANDIBULE, en Histoire naturelle, se dit de Chacune des deux parties qui forment le bec des oiseaux. *La mandibule supérieure. La mandibule inférieure.*

Il se dit aussi Des parties saillantes de la bouche des insectes, situées au-dessus des mâchoires.

MANDILLE. s. f. (On mouille les LL.) Sorte de casaque que les laquais portaient autrefois. *Je l'ai vu laquais, il portait la mandille.*

MANDOLINE. s. f. Instrument de musique à cordes et à manche, dont on joue avec une plume. *Jouer de la mandoline.*

MANDORE. s. f. Instrument de musique à cordes et à manche, dont on joue avec les doigts. *La mandore n'est plus en usage.*

MANDRAGORE. s. f. Plante de la famille des Solanées, d'une odeur et d'une saveur désagréables.

MANDRILL. s. m. Espèce de singe du genre Cynocéphale qui se trouve sur les côtes de Guinée.

MANDRIN. s. m. Poinçon dont les serruriers se servent pour percer le fer à chaud.

Il se dit aussi d'Une pièce sur laquelle les tourneurs et les tabletiers assujettissent les ouvrages qui ne peuvent être tournés entre les pointes.

Il se dit également de Divers cylindres de bois ou de fer en usage dans plusieurs industries.

MANDUCATION. s. f. Action de manger. Il se dit, particulièrement, en parlant De l'eucharistie.

MANÉAGE. s. m. T. de Marine. Travail gratuit que les matelots sont obligés de faire pour charger sur un navire, ou pour en décharger, les planches, le merrain, le poisson, etc.

MANÈGE. s. m. Exercice qu'on fait faire à un cheval pour le dresser. *Un cheval propre au manège, dressé au manège, bon pour le manège. Mettre un cheval au manège. Faire le manège. Cheval de manège. Terme de manège.*

Il signifie aussi, Un lieu où l'on exerce les chevaux pour les dresser, et où l'on donne des leçons d'équitation. *Un beau manège. Un manège couvert, découvert. Nous avons loué, pour notre promenade, des chevaux du manège.*

Il signifie encore, Un appareil servant à appliquer la force des animaux pour faire mouvoir des machines. *Faire monter de l'eau par un manège.*

MANÈGE, se dit figurément de Certaines manières d'agir adroites et artificieuses. *Je connais le manège de ces gens-là. Il y a un certain manège à la cour, qu'il faut savoir quand on veut y vivre. Je ne suis pas encore fait à ce manège. Voilà un étrange manège. Avoir du manège.*

MÂNES. s. m. pl. Nom que les anciens donnaient à l'ombre, à l'âme des morts. *Polyxène fut sacrifiée aux mânes d'Achille. Mânes plaintifs. Apaiser les mânes irrités.* On ne l'emploie guère que poétiquement, et dans le style élevé.

MANGANÈSE. s. m. Métal cassant, très oxydable, qui ne se trouve, pour ainsi dire, qu'à l'état d'oxyde dans la nature. *Pour faire perdre au verre sa teinte verdâtre, on y mêle de l'oxyde de manganèse.*

Il se dit également Du peroxyde de manganèse, ou oxyde noir, appelé aussi *Magnésie noire.*

MANGEABLE. adj. des deux genres. Qui peut se manger sans dégoût. *Ce potage n'est pas bon, mais il est mangeable. Ce pain n'est pas mangeable.*

MANGEAILLE. s. f. Ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques, à des oiseaux. *Faire de la mangeaille pour les poulets, leur donner de la mangeaille.*

Il se dit aussi, familièrement, de Ce que mangent les hommes. *Cet homme est toujours occupé de mangeaille. Il se crève de mangeaille.*

MANGEANT, ANTE. adj. Qui mange. *Il est bien buvant et bien mangeant. Je l'ai laissée bien buvante et bien mangeante.* Il est familier.

MANGEOIRE. s. f. L'auge où mangent les chevaux, les bêtes de somme. *Mettre de l'avoine dans la mangeoire.*

Prov. et fig., *Tourner le dos à la mangeoire*, Faire tout le contraire de ce qu'il faudrait pour arriver au but qu'on se propose.

MANGER. v. a. Mâcher et avaler quelque aliment. *Manger du pain, de la viande, du fruit. Cela est bon à manger. Les chevaux mangent du foin, de l'avoine. Le loup mange la brebis. Les limaçons, les chenilles mangent les fruits. Les souris, les rats mangent les grains. Les hirondelles mangent les moucherons, les vermisseaux.*

Il s'emploie absolument et sans régime. *Il n'a mangé d'aujourd'hui. Il n'a ni bu ni mangé. Il a été trois jours sans manger. Il ne mange pas, il dévore. Manger chaud. Manger froid. Donnez à manger à cet enfant.*

Manger de tout, N'être point difficile sur ses aliments. *Cet enfant mange de tout.*

Pop., *Manger comme un chancre*, Manger excessivement. On dit dans le même sens, *Manger comme quatre.*

MANGER, signifie aussi, Prendre ses repas. *Il ne mange jamais chez lui. Il mange tous les jours en ville. Manger chez le restaurateur, chez le traiteur, à l'auberge. Ils mangent ensemble. Salle à manger.*

On mange bien chez cette personne, chez ce restaurateur, On y fait, on y prend de bons repas.

Donner à manger, Tenir une maison où les gens viennent prendre leurs repas en payant. *Il donne à manger à la carte, à tant par tête.* On le dit aussi D'un particulier qui reçoit à sa table ses amis, ses connaissances. *C'est un avare qui ne donne jamais à manger, qui ne donne à manger à personne. Il donne souvent, il donne fort bien à manger.*

MANGER, signifie aussi, figurément, Consumer, dissiper en débauches ou en folles dépenses. *S'il continue ses prodigalités, il mangera tout son bien. Il mange tout en chicane, en procès. Il y mangera dix mille écus, ou il en aura raison. Il a mangé deux belles terres. Il a mangé son patrimoine, sa légitime, la dot de sa femme. Il a mangé bien de l'argent. Il a mangé plus d'or qu'il n'est gros. Il a mangé sa fortune à plaider.*

Fig., *Ses valets le mangent, ses chevaux et ses chiens le mangent, les femmes le mangent, etc.*, Le ruinent, l'entraînent à d'excessives dépenses.

MANGER, se dit, par extension, De plusieurs choses inanimées qui en consument, en absorbent, en rongent, en minent, en détruisent d'autres. *Cette forge mange bien du charbon. Ces légumes mangent beaucoup de beurre. Ces fondations ont mangé bien de la pierre, bien du moellon. La rivière mange ses bords. Un ulcère lui mange la jambe. Le grand jour mange les couleurs. La rouille mange le fer. Les arbres mangent le suc de la terre. Un onguent, une poudre qui mange les chairs mortes. Cette écriture, cette planche gravée est mangée par le temps.*

En Grammaire, *Cette voyelle finale se mange*, se dit D'une voyelle finale qui s'élide, qui ne se prononce pas, à cause de la rencontre d'une voyelle qui commence le mot suivant. *En français, l'E muet se mange devant une voyelle.*

Fam., *Manger ses mots, la moitié de ses mots*, se dit D'une personne qui ne prononce pas bien toutes les lettres ou toutes les syllabes des mots.

MANGER, s'emploie dans un grand nombre de phrases figurées et proverbiales.

L'appétit vient en mangeant, Le désir de s'enrichir ou de s'élever augmente à mesure qu'on acquiert de la fortune ou des honneurs.

À petit manger bien boire, Quand on a peu à manger, on s'en dédommage en buvant beaucoup.

Qui se fait brebis, le loup le mange, Qui a trop de bonté, trouve bientôt des gens qui en abusent.

Les gros poissons mangent les petits, Les puissants oppriment les faibles.

Il a mangé son pain blanc le premier, Il a été dans un état heureux, agréable, et il n'y est plus.

Les loups ne se mangent pas entre eux, Les méchants s'épargnent entre eux.

Savoir bien son pain manger, Entendre bien ses intérêts.

Manger dans la main, Avoir des manières trop familières. *Cet homme mange dans la main, vous mange dans la main.*

Il a mangé son blé en vert, son blé en herbe, se dit De celui qui a dépensé d'avance son revenu, qui a mangé d'avance une succession.

Manger de la vache enragée, Éprouver beaucoup de privations et de fatigues. *Il sait ce que c'est que la peine, il a mangé de la vache enragée. Ce jeune homme aime trop ses aises, il faudra qu'il mange de la vache enragée.*

Ils se sont mangé le blanc des yeux, Ils se sont fortement querellés.

Je n'ai garde de lui en parler, il me mangerait le blanc des yeux, il me mangerait, Il se courroucerait, il me querellerait.

Manger quelqu'un, quelque chose des yeux, Regarder avidement quelqu'un, quelque chose.

Manger quelqu'un de caresses, Lui faire de grandes caresses.

Il y a à boire et à manger, se dit D'une affaire qui peut avoir à la fois de bons et de mauvais résultats, d'une question qui présente deux sens, d'un ouvrage où il y a du bon et du mauvais.

Par menace, *Je le mangerais avec un grain de sel, à la croque au sel*, se dit D'un homme à qui l'on se croit très supérieur en force.

Il ne me mangera pas, se dit populairement pour exprimer Qu'on ne craint pas de se présenter devant quelqu'un, et qu'on lui tiendrait tête au besoin.

Manger les crucifix, se dit en parlant Des hypocrites, des dévots outrés qu'on voit sans cesse agenouillés dans les églises.

MANGÉ, ÉE. part. passé.

MANGER. s. m. Ce qu'on mange, ce dont on se nourrit. *Son hôtesse lui accommode son manger. Un pâté de bécasses est un bon manger. Un manger délicat. Un friand, un délicieux manger. C'est un manger de roi. C'est le meilleur manger du monde.*

Fam., *Il en perd le boire et le manger*, se dit De celui qui est entièrement absorbé par une occupation, par une passion.

Blanc-manger. Voyez BLANC.

MANGERIE. s. f. Action de manger, de manger beaucoup.

Il se dit figurément Des frais de chicane, des exactions. *Les mangeries des gens de justice sont effroyables. C'est une pure mangerie. On invente tous les jours de nouvelles mangeries.* Dans l'une et l'autre acception, il est populaire.

MANGE-TOUT. s. m. Celui qui consume son bien en folles dépenses. *C'est un mange-tout.* Il est familier.

MANGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui est dans l'habitude de manger beaucoup. Il s'emploie ordinairement avec une épithète. *C'est un grand mangeur, un beau mangeur, un gros mangeur, un petit mangeur. C'est une grande mangeuse. Il n'est pas mangeur.*

Fig. et fam., *Un mangeur*, Un prodigue, un dissipateur.

Fig. et pop., *Un mangeur de chrétiens*, Un homme de chicane, un homme qui vexe, qui tourmente le peuple.

Fig. et pop., *Un mangeur de charrettes ferrées, un mangeur de petits enfants*, Un fanfaron.

Fam., *Un mangeur de viandes apprêtées, de soupe apprêtée*, Un fainéant qui aimerait à bien vivre, sans se donner la peine de gagner sa vie.

Fig. et fam., *Un mangeur de crucifix, un mangeur d'images, un mangeur de saints*, Un bigot, un faux dévot.

MANGEURE. s. f. (On prononce *Manjûre.*) Endroit mangé d'une étoffe, d'un pain, etc. *Mangeure de vers. Mangeure de souris.*

MANGLE. s. f. Fruit du manglier.

MANGLIER. s. m. Nom collectif d'arbres qui croissent au bord de la mer, dans l'Amérique méridionale et dans l'Inde, et parmi lesquels on distingue le *Palétuvier.*

MANGOUSTAN. s. m. Arbre des Moluques.

MANGOUSTE. s. f. Fruit du mangoustan, de la grosseur d'une petite orange, et d'une saveur sucrée, légèrement acide avec un parfum de framboise.

MANGOUSTE. s. f. Voyez ICHNEUMON.

MANGUE. s. f. Le fruit du manguier. *On prépare avec les mangues des gelées et des compotes.*

MANGUIER. s. m. Grand arbre à cime étalée, que l'on cultive aux Indes et au Brésil, et dont les fruits, verdâtres, jaunes, rouges ou noirs, sont savoureux et d'une odeur agréable.

* **MANIABLE.** adj. des deux genres. Qui est aisé à manier, qui se prête à l'action de la main. *Ce drap est doux et maniable. Le cuir bien apprêté en devient plus maniable. Ce marteau est trop lourd, il n'est pas maniable.*

Il signifie aussi, Qui est aisé à mettre en œuvre. *Ce fer, ce cuir est doux et maniable.*

Il signifie au figuré, Traitable. *Cet homme est maniable, n'est point du tout maniable. Son esprit, son caractère n'est pas maniable.*

MANIAQUE. adj. des deux genres. Possédé de quelque manie. *Il est maniaque. Elle est maniaque.*

Il se prend aussi substantivement. *C'est un maniaque, une maniaque.*

MANICHÉEN, ENNE. s. Celui, celle qui adopte la doctrine de Manès, qui admet deux premiers principes, un bon et un mauvais.

MANICHÉISME. s. m. Doctrine des manichéens.

MANICHORDION. s. m. (On prononce *Manicordion.*) Sorte de clavecin, instrument de musique à clavier. *Jouer du manichordion.*

MANICLE. s. f. Voyez MANIQUE.

MANIE. s. f. Folie qui n'est pas complète comme la démence, et qui se manifeste par des accès intermittents. *Il est atteint de manie. La manie est fort difficile à guérir.*

Il se dit, quelquefois, d'Une folie dans laquelle l'imagination est constamment frappée d'une idée particulière. *Sa manie est de se croire de verre, de se croire le Grand Turc.* Voyez MONOMANIE.

Il signifie, par extension, Habitude bi-

zarre, contraire à la raison. *Il a la manie de se faire toujours peindre en habit romain. Quelle manie à lui de se figurer que tout le monde le regarde!*

Il signifie encore, par extension, Goût porté jusqu'à l'excès. *Sa manie pour les tulipes, pour les coquilles, l'a ruiné. Il a la manie des vers.*

MANIEMENT ou **MANÎMENT**. s. m. Action de manier. *On connaît la bonté d'un drap au maniement.*

Le maniement des armes, L'exercice de pied ferme qu'on fait faire aux soldats, pour leur apprendre à bien manier l'arme.

MANIEMENT, se dit figurément pour Administration, gestion. *Le maniement des deniers publics, des finances. Ce trésorier a beaucoup de maniement, un grand maniement, un grand maniement d'argent. Son maniement est de tant de millions. On lui a confié ce maniement. Ceux qui ont le maniement des affaires.*

MANIER. v. a. Prendre, tâter, toucher avec la main. *Manier un drap pour voir s'il est doux, s'il est fin. Manier une étoffe, des papiers, des livres, des hardes. J'ai manié beaucoup de livres dans ma vie. En maniant ce vase, il l'a brisé.*

Prov., *Je ne l'ai vu ni manié*, Cela ne m'est tombé ni sous les yeux, ni sous les mains, je ne sais où cela est.

MANIER, signifie aussi, Se servir de quelque outil, de quelque instrument, de quelque arme. *Il manie bien, il sait bien manier le ciseau, le burin, la pointe, la plume, le crayon, le pinceau, l'épée, le sabre, les armes. Il manie bien un fusil, un violon, une raquette.*

Il signifie encore, Employer la matière propre à quelque ouvrage. *Ce serrurier manie bien le fer, manie le fer comme si c'était du plomb. Ce boulanger manie bien la pâte, le levain. Ce peintre manie bien la couleur. Ce sculpteur manie bien la terre, le marbre.*

Il s'emploie figurément, dans les deux sens qui précèdent, en parlant Des productions de l'esprit. *Cet écrivain manie bien la plume, manie bien la langue. Cet homme manie bien la parole. Cet orateur a bien manié son sujet. Ce poëte dramatique manie bien les passions. Il manie finement l'ironie, la louange. Il manie bien l'épigramme.*

Manier un esprit, un caractère, une personne, Les tourner, les gouverner à son gré. *Il sait l'art de manier les esprits. Ce n'est pas un homme aisé à manier. On le manie comme on veut. Ce peuple ne se manie pas si facilement. Le caractère de cet homme est difficile à manier.*

En termes de Manége, *Manier un cheval*, Le faire aller, le mener. *Cet écuyer s'entend à bien manier un cheval.*

Ce cheval manie bien sous l'homme, manie bien à droite et à gauche, Il exécute avec docilité tous les mouvements que veut le cavalier. En ce sens, *Manier* est neutre.

MANIER, signifie particulièrement, Avoir en sa disposition, administrer, gérer. *Je n'ai pas encore manié un denier de cette recette. Il ne manie point d'argent. Il manie tous les biens de cette maison. Il manie tous les ans plus d'un million.*

Manier une affaire, La diriger, la conduire. *Il a tout ce qu'il faut pour manier les affaires publiques. Il a bien manié cette affaire. Il est habile à manier les affaires.*

Fam., *Cela ne se manie pas ainsi, cela n'est pas si aisé à manier*, se dit À une personne qui, dans une affaire, s'avise de mauvais expédients.

MANIÉ, ÉE. part. passé.

AU MANIER. loc. adv. En maniant. *Vous reconnaîtrez cette étoffe au manier.*

MANIÈRE. s. f. Façon, sorte. *De toute manière, de quelque manière que cela soit, de manière ou d'autre. Je ne veux pas que cela soit de cette manière. Je lui écrirai de la manière la plus pressante. De quelle manière voulez-vous que je me conduise? Je m'y prendrai d'une autre manière. La manière dont je lui ai parlé l'a fait rentrer en lui-même. Se vêtir d'une manière décente. À la manière ordinaire et accoutumée. C'est sa manière d'agir, de parler. C'est sa manière d'être. Chacun vit à sa manière. Il a voulu faire cela à sa manière. Selon ma manière de voir, de penser. Il a une bonne manière de se présenter, de s'énoncer, de s'exprimer.*

MANIÈRE, employé absolument, signifie quelquefois, Façon d'agir habituelle. *C'est sa manière. Chacun a sa manière. Il ne changera pas de manière.*

Manière de parler, Expression, locution. *Cette manière de parler est neuve, correcte, incorrecte, fort usitée. Il a des manières de parler qui lui sont particulières, qui n'appartiennent qu'à lui.*

Prov., *Manière de parler*, Chose dite sans conséquence, ou avec une exagération sensible. *Il m'a offert sa bourse, mais c'était une manière de parler. Quand vous dites qu'il est riche, c'est une manière de parler; il est tout au plus à son aise.*

De la bonne manière, de la belle manière, s'emploie ironiquement et dans un sens défavorable. *Il a été étrillé de la bonne manière, de la belle manière*, Il a été battu outrageusement. *Je l'ai traité, je lui ai écrit, je lui ai parlé de la bonne manière*, Avec dureté, sans ménagement.

Prov., *Faire quelque chose par manière d'acquit*, Négligemment, et parce qu'on ne peut guère s'en dispenser. *Je lui ai donné par manière d'acquit des conseils dont il ne profitera pas. Il remplit ses fonctions par manière d'acquit.*

Par manière de dire, par manière d'entretien, de conversation, Sans avoir eu aucun dessein formé d'en parler; sans y mettre d'importance. *Il ne fut question de cette affaire que par manière de conversation.*

MANIÈRE, signifie aussi, Espèce, apparence. *Il vint une manière de demoiselle. Il fut abordé par une manière de valet de chambre. Nous lui avons fait une manière de fête. Nous avons imaginé une manière de stratagème.* Dans ce sens, il est familier.

MANIÈRE, en Peinture, se dit de La façon de composer et de peindre qui est propre à un artiste, à une école. *La manière de ce peintre est grande. Raphaël a eu plusieurs manières. Ce tableau est peint dans la manière du Guide, dans la manière de l'école romaine, de l'école flamande, etc. Rembrandt s'est fait une manière propre à produire de grands effets. Sa manière est dangereuse à imiter. Une manière large, grande, maigre.*

Il se dit, par extension, en parlant Des ouvrages de littérature. *Cet écrivain a changé sa manière. Ce poëte s'est fait une manière expéditive.*

MANIÈRE, signifie aussi, Affectation, recherche, exagération. *À force de soigner son style, on peut tomber dans la manière. Il a de la manière. Il n'a pas de manière. Cela sent un peu la manière. Il y a de la manière dans ce discours, dans ce tableau, dans la pose de cette statue.*

MANIÈRES, au pluriel, se dit de La façon d'être ou d'agir dans le commerce de la vie. *Il a des manières agréables. Ses manières déplaisent à tout le monde. Il a de bonnes, d'excellentes manières. Manières rudes, étranges, grossières, désobligeantes. Manières douces, polies, insinuantes, aisées, obligeantes, engageantes. Il a conservé les manières de la province. Les manières des Orientaux diffèrent beaucoup des nôtres.*

Ironiq., *Avoir les belles manières*, Affecter les manières d'un état au-dessus du sien.

DE MANIÈRE QUE. loc. conjonctive. De sorte que. *Il dit, il fit telle et telle chose, de manière que l'on vit clairement ses intentions. Il faut toujours se conduire de manière qu'on n'ait aucun reproche à se faire.*

DE MANIÈRE À. loc. prépositive. De façon à. *Il parla de manière à convaincre les juges de son innocence.*

MANIÉRÉ, ÉE. adj. Qui est remarquable par quelque affectation dans son maintien, dans ses manières. *Acteur, danseur maniéré. Cet homme est fort maniéré. Cette femme est trop maniérée.* On dit, dans un sens analogue, *Air maniéré, contenance maniérée, etc.*

Il signifie en Littérature, en Peinture, en Sculpture, etc., Qui a de la manière, où il y a de la manière. *Auteur maniéré. Style maniéré. Pinceau maniéré. Pose maniérée. Des figures, des draperies maniérées. Une composition, une couleur maniérée. Cet édifice est d'un goût maniéré.*

MANIEUR. s. m. Celui qui manie beaucoup. Il ne s'emploie guère que dans cette expression familière et dénigrante, *Un manieur d'argent*, Un homme de finance, un traitant, un banquier.

MANIFESTATION. s. f. Action par laquelle on manifeste quelque chose. *La parole sert à la manifestation de la pensée.*

Il est plus particulièrement usité dans les matières de religion. *Après une manifestation si évidente de la puissance de Dieu.*

Il se dit aussi de Certains rassemblements ou mouvements ayant pour objet de manifester les sentiments d'un parti. *Cette manifestation pacifique se termina par une prise d'armes.*

MANIFESTE. adj. des deux genres. Notoire, évident, connu de tout le monde. *C'est une erreur manifeste. C'est une chose publique et manifeste. Rendre un crime manifeste. Cela est si manifeste, que personne n'en peut douter.*

MANIFESTE. s. m. Écrit public par lequel un prince, un État, un parti, une personne de grande considération, rend raison de sa conduite dans quelque affaire importante. *Ce prince, avant de déclarer la guerre, fit publier un manifeste, donna un manifeste, donna son manifeste. Le manifeste des États-Unis d'Amérique. Vous en verrez les raisons dans son manifeste.*

MANIFESTEMENT. adv. Clairement, évidemment. *Je vous ferai voir manifestement que votre nouvelle est fausse. Cet homme est manifestement coupable.*

MANIFESTER. v. a. Faire connaître, découvrir, mettre au grand jour. *Dieu a manifesté son pouvoir. Manifester sa pensée, ses sentiments, ses volontés. Manifester son génie, son talent, par quelque production remarquable.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. JÉSUS-CHRIST *se manifesta aux apôtres.*

Quand ce secret viendra à se manifester. La rébellion commençait à se manifester.

MANIFESTÉ, ÉE. part. passé.

MANIGANCE. s. f. Manœuvre secrète, procédé artificieux, petite intrigue. *Il y a de la manigance dans cette entreprise. Je ne sais pas leur manigance. Il y a là une manigance que je n'entends point.* Il est familier.

MANIGANCER. v. a. Tramer secrètement quelque petite intrigue. *C'est lui qui a manigancé toute cette affaire.* Il est familier.

MANIGANCÉ, ÉE. part. passé.

MANIGUETTE. s. f. Voyez MALAGUETTE.

MANILLE. s. f. T. du Jeu d'hombre, du Quadrille et du Tri. C'est, en noir, Le deux, et, en rouge, Le sept de la couleur dans laquelle on joue. *La manille est la seconde triomphe, c'est un matador.*

MANIMENT. s. m. Voyez MANIEMENT.

MANIOC. s. m. Arbrisseau d'Amérique, dont la racine sert à faire une sorte de pain qu'on nomme *Cassave.*

MANIPULAIRE. s. m. T. d'Antiq. rom. Chef d'une des compagnies dont la cohorte romaine était composée.

Il est aussi adjectif des deux genres, et signifie alors, Qui appartient au manipule. *Soldat, habit, enseigne manipulaire.*

MANIPULATEUR. s. m. T. de Chimie et de Pharmacie. Celui qui manipule. *Habile manipulateur.*

MANIPULATION. s. f. T. de Chimie et de Pharmacie. Action de manipuler. *La manipulation du minerai. Ce chimiste, ce pharmacien entend bien la manipulation. S'exercer aux manipulations chimiques.*

MANIPULE. s. m. Ornement que le prêtre catholique porte au bras gauche lorsqu'il célèbre la messe, et que le diacre et le sous-diacre portent aussi quand ils servent à l'autel.

MANIPULE, signifie aussi, Chacune des compagnies dont était composée la cohorte, dans l'ancienne milice romaine.

MANIPULE, en termes de Pharmacie, se dit de L'ustensile qui sert à retirer un vase du feu sans se brûler.

Il se dit aussi d'Une poignée d'herbes, de fleurs, de graines, ou d'autres choses semblables. *Prenez un manipule de fleurs d'orange.*

MANIPULER. v. a. T. de Chimie et de Pharmacie. Opérer avec la main sur les substances qu'on extrait, qu'on décompose, qu'on mêle, etc. *Manipuler le minerai. La bonté des médicaments dépend beaucoup du soin avec lequel on les a manipulés.*

Il s'emploie aussi absolument. *Ce chimiste, ce pharmacien manipule fort bien.*

MANIPULÉ, ÉE. part. passé.

MANIQUE. s. f. Espèce de gant ou demi-gant que certains ouvriers se mettent à la main, pour qu'elle puisse résister au travail. Le peuple dit D'un savetier, *Il est de la manique, c'est un homme de la manique.*

MANIQUE, désigne aussi dans diverses industries Un manche dont s'aident les ouvriers.

MANIVEAU. s. m. Petit plateau d'osier sur lequel on range certains comestibles pour les vendre. *Maniveau d'éperlans, de champignons.*

MANIVELLE. s. f. Pièce de fer ou de bois qui se replie deux fois à angle droit, et qui, placée à l'extrémité d'un arbre ou d'un essieu, sert à le faire tourner. *La manivelle d'un moulin à café. La manivelle d'un gouvernail. Tourner une manivelle.*

MANNE. s. f. (On prononce *Mâne.*) Espèce de suc concret, qui découle naturellement, ou par incision, de certains végétaux. *Manne de Calabre. Bonne manne. Manne en larmes. Prenez une once de manne. On purge les enfants avec de la manne.*

MANNE, dans l'Écriture sainte, se dit de La nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour nourrir les enfants d'Israël dans le désert.

Fig., *C'est une bonne manne, une vraie manne*, se dit D'un aliment qui est très abondant, et très utile pour la nourriture du peuple.

Fig. et en style de Dévotion, *La manne céleste,* La parole de Dieu.

MANNE. s. f. (L'A est bref.) Panier d'osier plus long que large, qui a une anse à chaque extrémité, et où l'on met du linge, de la vaisselle, et d'autres objets. *Mettre de la vaisselle dans une manne.*

MANNEQUIN. s. m. Panier long et étroit, dans lequel on apporte des fruits ou de la marée au marché. *Mannequin de marée. Mannequin de fruits.*

Il se dit aussi d'Un panier d'osier à claire-voie, dans lequel on élève des arbres destinés à regarnir un jardin.

MANNEQUIN, se dit en outre d'Une figure imitant le corps humain, dont tous les membres ont des jointures brisées qui imitent le jeu des articulations, et sur laquelle les peintres et les sculpteurs ajustent des draperies, après lui avoir donné l'attitude de la figure qu'ils veulent représenter. *Mannequin de grandeur naturelle. Petit mannequin.*

Cette figure sent le mannequin, Elle manque de naturel.

Fig. et fam., *C'est un vrai mannequin,* C'est un homme nul, sans caractère, que l'on fait mouvoir comme on veut.

MANNEQUIN, se dit également Des figures imitant le corps humain, sur lesquelles les chirurgiens s'exercent à l'application des bandages et à la manœuvre des accouchements.

MANNEQUINÉ, ÉE. adj. T. de Peinture. Qui sent le mannequin, qui est disposé avec affectation. *Ces draperies, ces figures sont mannequinées.*

MANŒUVRE. s. f. Action ou opération de la main. Il signifie principalement, en termes de Marine, L'action de gouverner, de conduire un vaisseau, de régler ses mouvements, de lui faire faire toutes les évolutions nécessaires, soit pour la route, soit pour le combat. *Ce matelot, ce pilote, ce capitaine de vaisseau entend bien la manœuvre. Bonne, mauvaise manœuvre. Manœuvre délicate, hardie. Ils firent une manœuvre pour gagner le vent sur l'ennemi. Changer de manœuvre. Commander la manœuvre.*

MANOEUVRES, au pluriel, se dit de Tous les cordages destinés à manier les voiles et à faire les autres services du vaisseau. On appelle *Manœuvres courantes,* Les cordages mobiles qui servent à tout moment pour manœuvrer le vaisseau; et *Manœuvres dormantes,* Les cordages fixes dont on ne fait usage que rarement. On dit, au singulier, *Amarrer une manœuvre, etc.*

MANOEUVRE, se dit aussi Des mouvements qu'on fait exécuter à des troupes. *Il fit une manœuvre qui déconcerta les ennemis. Une manœuvre hardie. Les savantes manœuvres de ce général ont décidé la victoire. Les manœuvres de la dernière revue ont été fort bien exécutées.*

Il se dit, figurément, Des moyens qu'on emploie pour arriver à ses fins; et alors il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Il a fait une manœuvre qui a gâté ses affaires. Il a fait là une étrange manœuvre. Une habile, une fine, une prudente manœuvre. Il est parvenu, à force de manœuvres, à supplanter ses concurrents.*

MANŒUVRE. s. m. Celui qui travaille de ses mains. On ne l'emploie guère qu'en parlant De ceux qui servent sous les maçons, les couvreurs, etc. *Il a tant de manœuvres à payer par jour. C'est l'heure où les maçons et leurs manœuvres quittent le travail.*

Il se dit, figurément et par mépris, D'Un homme qui exécute grossièrement et par routine un ouvrage d'art. *Ce n'est qu'un manœuvre.*

Il se dit aussi, figurément et en mauvaise part, d'Un homme subtil, rusé, disposé à tromper. *Défiez-vous de lui, c'est un fin manœuvre.*

Fig., *Travail, ouvrage de manœuvre,* se dit Des ouvrages d'art ou de littérature, qui n'exigent que du temps et de la patience. *Compiler est un ouvrage de manœuvre.*

MANŒUVRER. v. n. T. de Marine. Faire la manœuvre. *L'équipage a bien manœuvré.* On dit activement, *Manœuvrer les voiles, manœuvrer un vaisseau.*

Ce vaisseau manœuvre bien, Il exécute bien ses mouvements.

MANOEUVRER, se dit aussi en parlant Des mouvements que des troupes exécutent. *Ces troupes ont bien manœuvré. Faire manœuvrer des troupes.*

Il se dit, dans un sens plus étendu, en parlant De l'art qu'un général déploie pour réussir dans ses projets, soit qu'il veuille attaquer l'ennemi, soit qu'il veuille l'éviter. *Les ennemis avaient résolu de différer le combat; mais notre général manœuvra si habilement, qu'il les força d'en venir aux mains.*

MANOEUVRER, signifie au figuré, Prendre des mesures pour faire réussir une affaire. Il s'emploie ordinairement en mauvaise part. *Il a manœuvré habilement. Il a manœuvré sourdement. Il a bien manœuvré. Il a mal manœuvré.*

MANOEUVRÉ, ÉE. part. passé. *Des galères manœuvrées par des forçats.*

MANŒUVRIER. s. m. Celui qui entend bien la manœuvre des vaisseaux. *Un bon, un fin, un excellent manœuvrier.*

Il se dit aussi en parlant De la manœuvre des troupes de terre. *Cet officier était un bon manœuvrier.* On dit encore, au féminin : *Cette armée est bonne manœuvrière,* Elle exécute bien les manœuvres.

MANOIR. s. m. Demeure, maison. *On est venu me visiter dans mon manoir.* Il est surtout en usage au Palais. *Le principal manoir. Le manoir abbatial. Le manoir épiscopal. Le manoir seigneurial.* Il est aussi d'usage en poésie. *Le manoir de Pluton. Les sombres manoirs.*

MANOMÈTRE. s. m. T. de Physique. Instrument qui sert à mesurer la tension des gaz ou des vapeurs. *Le manomètre d'une machine à vapeur.*

MANOUVRIER. s. m. Ouvrier qui travaille de ses mains, et à la journée.

MANQUANT, ANTE. adj. Qui est en moins, qui n'est pas là où il devrait se trouver. *Les sommes manquantes. Les soldats manquants à l'appel.* Il s'emploie quelquefois substantivement. *Les manquants à l'appel.*

MANQUE. s. m. Défaut, absence, privation. *Un manque de foi. Un manque de parole. Le manque d'argent en est cause. C'est*

le manque de chaleur qui a fait retarder la moisson. Il y a là un manque de respect inexcusable.

Trouver quelque chose de manque, Le trouver de moins où il devrait être. *Je trouvai dix écus de manque dans un sac de mille francs.*

MANQUE, s'emploie quelquefois en forme de préposition, et signifie, Faute. *Ce n'est pas manque de soin s'il ne réussit pas dans cette affaire. Manque par lui de fournir ses titres.*

Manque à gagner, Occasion qu'on laisse échapper de faire un profit.

Au Billard, *Un manque-à-toucher*, se dit Lorsque le joueur n'atteint pas la bille sur laquelle il joue. *Manque*, dans cette expression, ne prend pas la marque du pluriel. *Il a fait dix manque-à-toucher dans la partie.*

MANQUEMENT. s. m. Faute d'omission. *Ce fut un léger manquement. Il n'y a personne qui ne soit sujet à quelque manquement.*

Il se dit aussi pour Défaut, manque. *Manquement de parole. Manquement de foi. Manquement de respect.* En ce sens, il est moins usité que *Manque*.

MANQUER. v. n. Faillir, tomber en faute. *Tous les hommes peuvent manquer, sont sujets à manquer. N'avez-vous jamais manqué?*

Il se dit, à peu près dans le même sens, en parlant Des armes à feu, lorsqu'on veut tirer et que le coup ne part pas. *Ses deux pistolets manquèrent. Son fusil manqua.*

MANQUER, signifie aussi, Tomber, périr. *Cette maison manque par les fondements. Ce cheval manque par les jambes. Cet homme est bien malade ; s'il vient à manquer, sa famille est ruinée.*

Il signifie également, en parlant Des choses, Se dérober, s'affaisser. *La terre manqua sous leurs pieds.*

Le pied lui a manqué, Le pied lui a glissé.

MANQUER, signifie au figuré, Faillir, faire banqueroute. *Ce banquier, ce négociant, ce marchand a manqué. Cette maison a manqué, a manqué de deux millions, etc.*

Il signifie aussi, Défaillir. *Il ne peut plus se soutenir, les jambes, les forces lui manquent. Elle va s'évanouir, le cœur lui manque. Je suis si effrayé, si interdit, que la parole me manque.*

Il signifie encore, Faire faute. *Il achèterait volontiers cette maison, mais l'argent lui manque. Le gibier manque cette année. Les vivres, les munitions manquaient aux assiégés. La poudre vint à leur manquer. Le courage lui a manqué. Le talent, la bonne volonté lui manque. Il ne lui manque rien. Tout lui manque à la fois. Vous nous avez bien manqué aujourd'hui. Vous manquiez seul à la fête qu'on avait préparée pour vous.*

MANQUER, en parlant D'une personne ou d'une chose, signifie aussi qu'Elle est de moins là où elle devrait se trouver. *Il manque deux cents hommes dans ce régiment. Il manque beaucoup de livres dans cette bibliothèque. Il nous manque plusieurs décades de Tite-Live.*

MANQUER, suivi de la préposition *de*, signifie, Avoir faute de. *Manquer d'argent, de vivres, de munitions, etc. Manquer du nécessaire. Manquer de mémoire. Manquer de cœur, de résolution. Manquer d'occasions. Il ne manque pas d'appétit. Il manque de tout. Il ne manque de rien.*

Manquer de parole, manquer de foi, Ne pas tenir sa parole, n'avoir pas de bonne foi.

Il ne manque pas d'esprit, d'ambition, de bonne volonté, etc., Il a de l'esprit, de l'ambition, de la bonne volonté.

MANQUER, avec *de* et un verbe à l'infinitif, signifie, Omettre, oublier de faire quelque chose. *Je ne manquerai pas de faire ce que vous voulez. Ne manquez pas de vous trouver au rendez-vous.*

Il signifie aussi, Courir quelque risque, être sur le point d'éprouver quelque accident. *Nous avons manqué de verser. Il a manqué d'être tué.* Dans ce sens, il est familier.

MANQUER, suivi de la préposition *à*, signifie, Ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. *Manquer à son devoir, à ses amis. Manquer à ses engagements, à l'honneur, à sa foi, à sa parole. Il a manqué à l'assignation, au rendez-vous.*

Manquer à quelqu'un, Manquer aux égards, au respect qu'on lui doit. *Il m'a manqué essentiellement.*

Se manquer à soi-même, Compromettre son honneur. *Par cette violence, il s'est manqué à lui-même encore plus qu'aux autres.*

Au Billard, *Manquer à toucher*, Ne pas atteindre la bille sur laquelle on joue.

MANQUER, est quelquefois actif, et signifie, en général, Ne pas réussir dans ce qu'on a entrepris, ne pas rencontrer ce qu'on cherchait, laisser échapper ce qu'on poursuivait, etc. *Je suis arrivé trop tard, j'ai manqué cet homme. Je ne l'ai manqué que d'un quart d'heure. Il a manqué le train. Il a manqué une belle occasion. Il a manqué son coup. Il a manqué son but. Il a manqué un bon mariage. J'ai manqué mon affaire. Il a manqué son projet. Cet auteur a manqué son sujet.*

Manquer une pièce de gibier, La tirer et ne pas la tuer. *J'ai manqué un lièvre qui était au bout de mon fusil.*

Par menace, *S'il me manque, je ne le manquerai pas*, Il peut compter sur les effets de mon ressentiment.

Les chasseurs ont manqué le cerf, Ils ne l'ont pas pris. *La gendarmerie a manqué les voleurs*, Elle ne les a pas attrapés.

Fam., *L'avoir manqué belle*, Avoir échappé à un grand danger. *La balle a percé votre chapeau, vous l'avez manqué belle. Il a fait une chute à se casser le cou, il l'a manqué belle. Il allait confier ses affaires à un fripon, il l'a manqué belle.*

MANQUÉ, ÉE. part. passé. *Un plat manqué*, Un plat que le cuisinier n'a pas réussi à faire bon. *Un ouvrage manqué*, Défectueux. *Un projet manqué*, Avorté.

Fam., *Un poëte, un peintre, un avocat manqué*, Qui n'a pas réussi. *Un grand homme manqué*, Un personnage avorté, qui ne tient pas ce qu'il annonçait, ce qu'on attendait de lui.

MANSARDE. s. f. T. d'Archit. Fenêtre pratiquée dans la partie presque verticale d'un comble brisé. *Le voleur s'est introduit par la mansarde.* On dit aussi, *Fenêtre en mansarde.*

Il signifie aussi, Une chambre pratiquée sous un comble brisé. *Il habite une mansarde. Il loge dans les mansardes. Les mansardes d'un hôtel.*

Étage en mansarde, Étage dont les chambres sont des mansardes.

Comble, toit en mansarde, Comble, toit brisé.

MANSARDÉ, ÉE. adj. Disposé en mansardes. *Un étage mansardé.*

MANSE. s. f. T. de Féodalité. Mesure de terre jugée nécessaire pour faire vivre un homme et sa famille. *Manses appartenant à des hommes libres. Manses serviles.*

MANSE. s. f. Voyez MENSE.

MANSUÉTUDE. s. f. Débonnaireté, douceur d'âme, bénignité, patience. *La mansuétude est une vertu chrétienne.* Il n'est guère usité que dans le langage de la dévotion.

MANTE. s. f. Espèce de vêtement de femme, ample et sans manches, qui se porte par-dessus les autres vêtements, dans les temps froids. *Mante de mérinos doublée de soie. Prendre sa mante.*

Il se dit aussi d'Un vêtement semblable, que les dames de la cour portaient dans les deuils. *Durant le deuil du feu roi, toutes les dames étaient en mante.*

Il se dit aussi d'Un certain habit que portent quelques religieuses.

MANTE. s. f. T. d'Entomologie. Genre d'insectes orthoptères, qui ont quelque rapport avec les sauterelles, et dont une espèce s'appelle *La mante religieuse.*

MANTEAU. s. m. Vêtement ample et sans manches qui se met par-dessus l'habit, et qui prend ordinairement depuis les épaules jusqu'au-dessous des genoux. *Grand manteau. Manteau d'hiver, d'été. Manteau pour la pluie. Manteau de campagne. Manteau léger, pesant. Manteau de drap. Manteau noir, bleu. Manteau à l'espagnole. Manteau de deuil. Un collet de manteau. Un manteau ample et qui a bien du tour. Prendre, quitter son manteau. S'envelopper de son manteau, dans son manteau. Avoir son manteau sur le nez. Avoir le nez dans son manteau. Tirer quelqu'un par le manteau.*

Fig., *S'envelopper de son manteau*, Se résigner, attendre son sort avec calme au milieu des dangers. *Le sage est quelquefois réduit à s'envelopper de son manteau.*

Fig., *Vendre, débiter sous le manteau*, Vendre clandestinement des livres défendus. *C'est un libelle qui ne se vend que sous le manteau.* On le dit aussi en parlant De toutes les choses défendues.

Fig. et fam., *Garder les manteaux*, Faire le guet, ou demeurer à ne rien faire, pendant que ceux avec qui l'on est venu se divertissent, ou commettent quelque délit.

Rôles à manteau, Rôles de certains personnages de comédie, pour lesquels, à raison de leur âge, de leur condition ou de leur caractère, le manteau était un vêtement d'usage. *Il joue les rôles à manteau.* On dit dans le même sens, *Jouer les manteaux.*

Manteau long, Espèce de manteau étroit, ordinairement fait de soie noire, que les ecclésiastiques portent avec la soutane. *Il était en manteau long.* On appelle par opposition *Manteau court*, Une espèce de petit manteau de soie noire, qui ne passe pas le genou, et que les ecclésiastiques mettent avec l'habit court, lorsqu'ils vont dans le monde. *Se mettre en manteau court.*

Manteau de deuil, Long manteau noir que portaient aux enterrements les plus proches parents du défunt.

Manteau de cérémonie, Long manteau fourré ou doublé, et traînant, que les rois, les princes et les grands dignitaires portent dans certaines cérémonies. *Le manteau impérial, le manteau royal, le manteau ducal, le manteau de pair, sont des manteaux de cérémonie.*

Manteau de cour, Espèce de robe sans corsage, ouverte par devant et à queue traînante, qui s'attache au bas de la taille, et que portent les dames de la cour, les jours de présentation et de cercle.

Manteau de nuit, ou, plus ordinairement, *Manteau de lit*, Espèce de manteau fort court, ayant des manches, et dont on se sert dans la chambre et au lit.

MANTEAU, signifie au figuré, Apparence, prétexte dont on se couvre. *Sous le manteau de la dévotion, de la religion, on cache souvent de mauvais desseins.*

MANTEAU, en termes de Blason, La fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu.

MANTEAU, en termes de Fauconnerie, La couleur des plumes d'un oiseau de proie. *Cet oiseau a un beau manteau.*

Manteau de cheminée, La partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre, au-dessus de l'âtre, au-dessus du foyer.

Fig., *Dire quelque chose sous le manteau de la cheminée*, Le dire en cachette.

MANTELET. s. m. Espèce de petit manteau. *Les évêques portent en cérémonie un mantelet violet par-dessus leur rochet. Les femmes mettent quelquefois des mantelets pour sortir.*

MANTELET, se dit aussi d'Une grande pièce de cuir qui s'abat sur le devant et sur les côtés des calèches. *Lever, abattre les mantelets.*

MANTELET, en termes de Guerre, se dit d'Une sorte de machine composée de plusieurs madriers, que l'on poussait devant soi, dans l'attaque des places, pour se mettre à couvert des coups de fusil. *On remplace depuis longtemps les mantelets par des gabions très élevés, remplis de fascines et de menu bois.*

Il se dit aussi Du volet qui sert à fermer l'ouverture d'un sabord de navire ou d'une embrasure faite pour laisser passer la volée d'un canon.

MANTELURE. s. f. Le poil du dos d'un chien, lorsqu'il n'est pas de la même couleur que celui des autres parties du corps.

MANTILLE. s. f. Longue et large écharpe de soie dont les femmes espagnoles se couvrent la tête et les épaules en la croisant sous le menton.

Il se dit aussi De diverses imitations de cette pièce de toilette. *Une mantille garnie de velours, de dentelle.*

MANUEL, ELLE. adj. Qui se fait avec la main. *Ouvrage, travail manuel. Opération manuelle. On fit aux pauvres une distribution manuelle d'argent.*

Distribution manuelle, se dit particulièrement de Ce que les chanoines reçoivent pour leur assistance à certains offices ou services particuliers.

MANUEL, est aussi substantif, au masculin, et sert de Titre à certains livres ou abrégés, pour annoncer qu'on doit en faire un fréquent usage, et les avoir, pour ainsi dire, toujours à la main. *Manuel de dévotion. Le Manuel de saint Augustin. Le Manuel d'Épictète. Manuel du cavalier, de l'artilleur. Manuel lexique. Ce livre devrait être le manuel de tous les administrateurs. Manuel du baccalauréat ès lettres, ès sciences.*

MANUELLEMENT. adv. Avec la main, de la main à la main. *Donner, recevoir manuellement.*

MANUFACTURE. s. f. La fabrication de certains produits de l'industrie. *La manufacture des étoffes de laine et de soie est une source de richesses pour la France. Depuis un siècle, tous les genres de manufacture se sont perfectionnés.* Il vieillit en ce sens : on dit plus ordinairement, *Fabrication.*

Il signifie aussi, Le bâtiment où l'on fabrique, et souvent Tout ce qui est nécessaire pour garnir les ateliers. *Il a fait construire une fort belle manufacture. Aller à la manufacture. Élever, monter, établir une manufacture de draps, d'étoffes de soie, de chapeaux, de glaces, etc. La manufacture de tapisseries des Gobelins. La manufacture de porcelaines de Sèvres.*

Il signifie encore, Les ouvriers de la manufacture. *Toute la manufacture vint au-devant de nous, et prit part à la fête.*

Il s'emploie quelquefois au figuré. *Le bureau de ce journal est une manufacture de calomnies, de mensonges. Il a établi chez lui une manufacture de libelles.*

MANUFACTURER. v. a. Fabriquer des ouvrages dans une manufacture. *On a fait venir beaucoup de laines d'Espagne pour les manufacturer. Ces étoffes ont été manufacturées à Lyon.* On dit plus ordinairement, *Fabriquer.*

MANUFACTURÉ, ÉE. part. passé. *Objets manufacturés.*

MANUFACTURIER. s. m. Entrepreneur, propriétaire d'une manufacture. *Manufacturier en laine, en soie, etc. Cet homme est un gros manufacturier.*

MANUFACTURIER, est quelquefois adjectif. *Une ville manufacturière, un district manufacturier*, Une ville, un district où l'on trouve beaucoup de manufactures.

MANUMISSION. s. f. Action d'affranchir les esclaves et autres personnes de condition serve. *La manumission, qui était en usage chez les anciens Romains, avait passé dans le droit féodal.*

MANUS (IN). s. m. (On prononce *Ine manuce.*) Expression latine qui s'emploie dans cette phrase, *Dire son* in manus, Recommander son âme à Dieu, au moment de mourir.

MANUSCRIT, ITE. adj. Qui est écrit à la main, par opposition à ce qui est imprimé. *Il y a dans cette bibliothèque dix mille volumes, tant imprimés que manuscrits. Pièce, copie manuscrite.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Il a remis, il a vendu son manuscrit à l'imprimeur. J'ai vu ce manuscrit. J'ai lu cette pièce en manuscrit. Il a fait courir cet ouvrage en manuscrit. Cet auteur m'a légué ses manuscrits.*

Il se dit, particulièrement, de Certains écrits précieux par leur ancienneté, ou par leur objet, ou par leur matière et leur rareté. *Il a plusieurs beaux manuscrits. Des manuscrits très curieux, très rares. Des manuscrits sur parchemin, sur vélin, sur papyrus. De vieux manuscrits. Des manuscrits anciens. Ce qu'on estime le plus de cette bibliothèque, ce sont les manuscrits. Manuscrits grecs, arabes.*

MANUTENTION. s. f. Administration, gestion. *J'ai laissé à un homme sûr la manutention de mes affaires.*

Il signifie aussi, en parlant Des choses morales, Maintien, conservation. *La manutention des lois, des arrêts. La manutention de la discipline. Manutention des statuts et règlements d'une compagnie.* Il est peu usité en ce sens.

MANUTENTION, signifie encore, L'établissement où se fabrique le pain pour la troupe.

MAP

MAPPEMONDE. s. f. Carte, représentant toutes les parties du globe terrestre divisé en deux hémisphères par un grand cercle. *Grande mappemonde. Mappemonde enluminée.*

Mappemonde céleste, Carte céleste dans laquelle on voit la position des étoiles qui brillent, dans l'un et dans l'autre hémisphère céleste.

MAQ

MAQUEREAU. s. m. Poisson de mer à plusieurs petites nageoires sur la queue, qui vient en grandes troupes le long de nos côtes, au commencement de l'été. *Maquereau frais, salé.*

MAQUEREAU, se dit aussi de Certaines taches qui viennent aux jambes, quand on s'est chauffé de trop près.

MAQUEREAU, ELLE. s. Celui, celle qui fait métier de débaucher et de prostituer des femmes ou des filles. Ce terme est grossier.

MAQUERELLAGE. s. m. Le métier, l'action de débaucher et de prostituer des femmes ou des filles. *C'est un infâme métier que le maquerellage. Faire un maquerellage.* C'est un terme déshonnête.

MAQUETTE. s. f. T. de Sculpture. Modèle, informe et en petit, d'un ouvrage de ronde bosse. *Maquette de cire, de terre.*

MAQUIGNON. s. m. Marchand de chevaux. *Bon, riche maquignon. J'ai été chez tous les maquignons pour trouver un bon cheval de selle. Les écuries des maquignons sont toutes dégarnies. Ce maquignon m'a trompé.* Ce mot étant devenu une sorte d'injure, on dit maintenant, *Marchand de chevaux.*

Il se dit, par extension, d'Un homme qui, sans faire par état le commerce des chevaux, se mêle d'en revendre, d'en troquer, en les raccommodant, en corrigeant ou en faisant disparaître leurs défauts.

Il se dit, figurément et familièrement, de Celui qui, dans l'espoir de quelque profit, s'intrigue pour ménager des marchés de charges, d'offices, etc., pour faire des mariages. *Maquignon de charges. Maquignon de mariages.*

MAQUIGNONNAGE. s. m. Métier de maquignon ; moyens que les maquignons emploient pour raccommoder leurs chevaux, pour les faire paraître meilleurs qu'ils ne sont. *Il entend bien le maquignonnage.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Certains commerces secrets, illicites, et de certains moyens frauduleux qui servent à intriguer dans les affaires. *Je n'entends rien à tout ce maquignonnage.*

MAQUIGNONNER. v. a. Raccommoder un cheval, corriger ou cacher ses défauts, pour s'en mieux défaire. *Il a maquignonné ce cheval.*

Il signifie, figurément et familièrement, S'intriguer pour faciliter quelque marché, quelque mariage, etc., à dessein d'en tirer un profit. *C'est lui qui a maquignonné ce mariage, la vente de cette charge.*

MAQUIGNONNÉ, ÉE. part. passé.

MAQUIS. s. m. Voyez MAKIS.

MAR

MARABOUT. s. m. Nom de Religieux très vénérés chez les musulmans, et qui se trouvent en assez grand nombre dans l'Afrique septentrionale.

Il se dit aussi Des petites mosquées et des chapelles sépulcrales desservies par un marabout.

MARABOUT, se dit, figurément et populairement, d'Un homme laid, malbâti.

MARABOUT, se dit encore d'Une sorte de cafetière de cuivre battu et étamé, qui a le ventre très large, et qu'on nomme autrement *Cafetière du Levant*.

MARABOUT, se dit d'Un oiseau dont la queue fournit des plumes, auxquelles on donne le même nom, et qui servent d'ornement à diverses coiffures de femmes. *Un chapeau orné de marabouts. Elle avait des marabouts sur sa toque.*

Il se dit aussi d'Une sorte de ruban. *Marabout uni. Marabout façonné.*

MARAÎCHER. s. m. Jardinier qui cultive un des terrains qu'à Paris on appelle Marais. *Il faut s'adresser au maraîcher pour avoir des primeurs.*

Il se dit aussi en général, De tous les jardiniers qui s'occupent spécialement de la culture des légumes.

MARAÎCHER, est quelquefois adjectif. *Jardin maraîcher. Culture maraîchère.*

MARAIS. s. m. Espèce de terrain couvert ou abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement. *Pays de marais. Cette place est au milieu d'un marais. Marais infect. Dessécher un marais. Odeur, goût de marais.*

Fièvre de marais, Fièvre intermittente causée par les exhalaisons des marais.

Prov. et fig., *Se sauver par les marais, à travers les marais*, Se tirer d'embarras par de mauvaises raisons.

Marais salant, Espace de terre, entouré d'une digue, situé sur le bord de la mer, qui le couvre dans les hautes marées, et y laisse, en se retirant, une eau qui s'évapore, et dépose le sel dont elle était chargée.

MARAIS, signifie aussi, à Paris, Un terrain bas où l'on fait venir des herbages, des légumes, etc. *Un arpent de marais. Un bon marais.*

MARASME. s. m. Maigreur extrême, consomption. *Tomber dans le marasme.*

Il s'emploie aussi figurément. *Ce pays est tombé dans le marasme. Une industrie dans le marasme.*

MARASQUIN. s. m. Liqueur spiritueuse qui se fait avec une espèce de cerise appelée Marasca. *Le meilleur marasquin est celui de Zara.*

MARÂTRE. s. f. Belle-mère. Ce mot ne s'emploie que dans un sens restreint, et se dit d'Une femme qui maltraite les enfants que son mari a eus d'un autre lit. *Cruelle marâtre.*

Il se dit, par extension, d'Une mère qui n'a point de tendresse pour ses enfants, qui les traite durement. *Ce n'est pas une mère, c'est une marâtre.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, *La nature a été marâtre envers cet homme.*

MARAUD, AUDE. s. Terme d'injure et de mépris. Vil et impudent coquin. *C'est un franc maraud.*

MARAUDAGE. s. m. Habitude d'aller à la maraude. *Le général fermait les yeux sur le maraudage.*

Il signifie par extension, L'enlèvement furtif des productions de la terre, le vol des fruits pendants par branches ou par racines dans les champs ouverts.

MARAUDE. s. f. T. de Guerre. Vol commis par des gens de guerre dans les environs du camp, ou en s'écartant de l'armée. *Il va en maraude, à la maraude. La maraude est défendue.*

Il se dit, par extension, en parlant Des écoliers qui vont à la picorée. *Cet écolier a été pris en maraude.*

MARAUDER. v. n. Aller en maraude. *Ils sont allés marauder.*

MARAUDÉ, ÉE. part. passé. *Village maraudé*, Village pillé par les maraudeurs.

MARAUDEUR. s. m. Celui qui va en maraude. *Il tomba entre les mains des maraudeurs. On a saisi un maraudeur. Cet écolier est un maraudeur déterminé.*

MARAVÉDIS. s. m. Petite monnaie de cuivre, qui sert de monnaie de compte en Espagne, et qui vaut environ un centime et demi de France.

MARBRE. s. m. Sorte de pierre calcaire, dure et solide, qui reçoit le poli, et sert principalement aux ouvrages de sculpture et d'architecture. *Marbre blanc. Marbre noir. Marbre de plusieurs couleurs. Marbre veiné, jaspé. Scier, polir, travailler le marbre. Cela est dur, froid comme un marbre, comme marbre. Une figure, une statue, une colonne, un tombeau, une tombe, un chambranle de marbre. Des carreaux de marbre. Un bloc de marbre. Tout le dedans est incrusté de marbre. Le dehors de ce palais est enrichi d'incrustations de marbre. Une carrière de marbre. Marbre de Grèce. Marbre de Carrare, de Paros. Marbre antique. On tire de très beaux marbres des montagnes de Gênes. Graver sur le marbre.*

Marbre statuaire, Marbre propre à faire des statues, qui est sans tache ni veine, à la différence de celui qu'on emploie aux ouvrages d'architecture.

MARBRE, se dit aussi d'Un morceau de marbre taillé et poli. *On a gravé cette inscription sur un marbre. Il faut mettre un marbre sur cette commode, sur cette cheminée. Placez un marbre sur ces papiers pour les empêcher de voler.*

MARBRES, au pluriel, se dit Des ouvrages de marbre, et des échantillons de différents marbres. *Il y a de beaux marbres dans ce cabinet.*

Les marbres d'Arundel ou *d'Oxford*, Tables de marbre trouvées à Paros, sur lesquelles est gravée une ancienne chronique athénienne, et que l'on conserve à l'université d'Oxford.

MARBRE, en Imprimerie, se dit de La table de pierre ou de fonte sur laquelle on pose les pages, pour les imposer, et les formes, pour les corriger.

Il se dit également de Cette partie de la presse sur laquelle on place la forme. *Un marbre de pierre. Un marbre de fonte.*

MARBRE, se dit aussi de La pierre qui sert à broyer les drogues et les couleurs.

Au Palais, *Table de marbre*, s'est dit de Chacune des juridictions de la connétablie, de l'amirauté, et des eaux et forêts. *Le grand Corneille était, dans sa jeunesse, avocat du roi à la table de marbre de Rouen.*

Fig. et fam., *Être froid comme un marbre, être comme un marbre*, Être extrêmement calme ou réservé, paraître ne s'émouvoir de rien. On dit dans le même sens, *Il est de marbre, c'est un marbre.* On dit aussi, par exagération, *Pour entendre ces propos de sang-froid, il faudrait être de marbre.*

MARBRER. v. a. Imiter par la peinture le mélange et la disposition des différentes couleurs qui se trouvent dans certains marbres. *Marbrer le chambranle d'une cheminée.*

Il se dit aussi en parlant, soit Du papier sur lequel on imite le marbre, en y appliquant différentes couleurs, soit De la tranche et de la couverture des livres, que l'on tachete, en y appliquant de la couperose et d'autres substances colorantes. *Marbrer du papier. Marbrer un livre sur tranche. Marbrer la couverture d'un livre.*

Il se dit encore en parlant Des marques semblables aux veines de marbre produites sur le corps. *Sa peau était marbrée par le froid.*

MARBRÉ, ÉE. part. passé. *Du papier marbré. Tranche marbrée. Veau marbré.*

Étoffes marbrées, Étoffes de soie ou de laine de différentes couleurs mêlées ensemble.

Truffes marbrées, Truffes qui sont grises et blanches en dedans.

MARBRERIE. s. f. Métier de scier et de polir le marbre ; Emploi du marbre à des ouvrages communs, tels que chambranles de cheminée, marches d'escalier, etc. *Ouvrages de marbrerie.*

MARBREUR. s. m. Artisan qui marbre du papier, ou des tranches, des couvertures de livres.

MARBRIER. s. m. Artisan qui travaille à scier, à polir le marbre, ou qui fait avec le marbre de ces ouvrages communs appelés *Ouvrages de marbrerie.*

Il se dit également de Celui qui fait le commerce du marbre.

MARBRIÈRE. s. f. Carrière d'où l'on tire le marbre.

MARBRURE. s. f. L'imitation du marbre sur du papier, ou sur la tranche, sur la couverture d'un livre. *Une belle marbrure.*

Il se dit aussi de La peinture que l'on met sur les boiseries, lorsqu'elle imite le marbre.

Il se dit encore Des marques semblables aux veines du marbre qui se voient sur la peau. *Le froid produit des marbrures.*

Il se dit de plus de La disposition de différentes couleurs que l'on remarque sur le plumage de certains oiseaux. *Une marbrure jaune et grise.*

MARC. s. m. (Le C ne se prononce point.) Demi-livre, poids qui contient huit onces. *Le marc pesait 244,75 de nos grammes. Les ouvrages d'or et d'argent se vendaient au marc. Cent marcs de vaisselle d'argent. Le marc d'argent, poinçon de Paris, vaut tant. Ce lingot pèse six marcs et quatre onces. On prend tant par marc pour la façon de la vaisselle d'argent.*

Poids de marc, Huit onces, ou la moitié de la livre de Paris, telle qu'elle existait avant le système décimal. *J'ai acheté trois livres de cette marchandise, poids de marc.*

Au marc la livre, Manière de répartir ce qui doit être reçu ou payé par chacun, en proportion de sa créance, ou de son intérêt dans une affaire. *Les créanciers ont été payés au marc la livre. Les actionnaires ont contribué au marc la livre pour former la somme nécessaire.* Depuis l'établissement du système décimal, on dit, *Au marc le franc.*

Marc d'or, Certaine finance que le titulaire d'un office payait au roi avant d'en obtenir les provisions. *Les chevaliers des ordres du roi avaient leurs pensions assignées sur le marc d'or.*

MARC. s. m. (Le C ne se prononce point.) Ce qui reste de plus grossier de quelque fruit, de quelque herbe, ou de quelque autre substance dont on a extrait le suc par expression, filtration, ébullition ou autrement. *Marc de raisins, d'olives, de pommes. Le marc des herbes qui ont été pressées dans une serviette. Se mettre dans le marc de rai-*

sin pour fortifier un membre malade. Marc de café.

Il se dit aussi de Ce que l'on pressure à la fois de raisins, de pommes, d'olives, etc. *Un petit, un gros marc. Il n'a pas assez de raisins pour en faire un marc. Tailler, retailler un marc.*

MARCASSIN. s. m. Petit sanglier au-dessous d'un an, qui suit encore sa mère. *Les marcassins sont marqués de raies noires et blanches. Un marcassin de trois mois. On leur servit un marcassin, à dîner.*

MARCASSITE. s. f. Pyrite d'un bel éclat, qui se taille et qui est susceptible de poli.

MARCATION. s. f. Voyez *Ligne de marcation.*

MARCHAND, ANDE. s. Celui, celle qui fait profession d'acheter et de vendre. *Gros, riche, petit, bon marchand. Bon et loyal marchand. Marchand en gros, en détail. Marchand en magasin, en boutique. Vous en trouverez chez le marchand. Marchand drapier, épicier, mercier, quincaillier, etc. Marchand de drap, de soierie. Il y avait à Paris une corporation appelée les six corps des marchands. Marchande lingère. Marchande du Palais-Royal. La charge de prévôt des marchands de Paris, de Lyon, n'existe plus.*

Marchand forain, Celui qui parcourt avec ses marchandises les villes, les campagnes, les foires, les marchés.

Prov., *De marchand à marchand il n'y a que la main,* Entre marchands il n'est pas besoin d'écrire, il suffit de se toucher dans la main pour conclure un marché.

Prov., *Il faut être marchand ou larron,* Un marchand doit être loyal.

Prov. et fig., *N'est pas marchand qui toujours gagne,* On doit s'attendre à des contrariétés, à des vicissitudes, dans les affaires de la vie.

Prov. et fig., *Marchand qui perd ne peut rire,* On n'est pas disposé à se réjouir quand on a éprouvé une perte, un revers.

Prov. et fig., *Être mauvais marchand, se trouver mauvais marchand, n'être pas bon marchand d'une chose,* S'en trouver mal. *Vous avez eu tort de vous brouiller avec lui, vous en serez, vous vous en trouverez mauvais marchand. Il a mal fait d'intenter ce procès, il en sera mauvais marchand.*

Marchand, se dit aussi, quelquefois, de Celui qui achète pour son usage, pour sa consommation. *Attirer, faire venir, tromper les marchands. Trouver marchand.*

Aux Ventes publiques, lorsque le crieur annonce telle marchandise *à tant,* on répond, *Il y a marchand,* Je la prends à ce taux.

Marchand, se prend quelquefois adjectivement, et signifie, Qui est de bon débit, de bonne qualité, qui a les qualités requises pour être vendu. *Il lui a fourni tant de vin loyal et marchand. Ce blé n'est pas marchand.*

Prix marchand, Le prix auquel les marchands vendent entre eux. *J'ai eu le drap de cet habit au prix marchand.*

Le sel est marchand, Il est permis à tout le monde d'en faire le commerce. *Le sel n'est pas marchand,* Il se vend au compte de l'État.

Place marchande, Place commode pour vendre de la marchandise. *Si vous voulez vendre, mettez-vous en place marchande, choisissez une place marchande.*

Quartier marchand, Quartier habité par un grand nombre de marchands.

Ville marchande, Ville où il y a un grand mouvement commercial.

Rivière marchande, se dit d'Une rivière navigable, lorsque les eaux ne sont ni trop hautes ni trop basses pour le transport des marchandises. *La rivière n'est plus marchande depuis quinze jours.*

Navire, bâtiment marchand, Navire, bâtiment qui n'est destiné qu'à porter des marchandises.

Marine marchande, Les bâtiments et les équipages employés par le commerce ; par opposition à *Marine militaire,* qui signifie, La marine de l'État. On dit, dans le même sens, *Navigation, flotte marchande, capitaine marchand.*

MARCHANDAGE. s. m. T. d'Industrie. Action de marchander.

Il se dit aussi de L'action d'un ouvrier qui prend du travail à forfait et qui le fait faire par d'autres ouvriers.

MARCHANDER. v. a. Demander le prix de quelque chose ; plus souvent, Contester sur ce prix. *Il a marchandé ce drap, ce cheval. Il a été longtemps à le marchander. Il a voulu acheter cette maison, et il l'a si longtemps marchandée, que l'affaire a manqué.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il a marchandé sou à sou. Il a acheté ce meuble sans marchander. Il ne faut pas marchander avec lui.*

Il se dit quelquefois au sens moral. *Marchander la paix. Marchander la main d'une femme. Il perdit l'empire pour l'avoir marchandé.*

Fig., *Ne pas marchander sa vie,* Ne pas hésiter à l'exposer, à en faire le sacrifice. *Il faut savoir ne pas marchander sa vie, quand il s'agit de sauver celle d'un ami.*

Fig. et fam., *Ne pas marchander quelqu'un,* Ne point l'épargner, l'attaquer brusquement, soit de fait, soit de paroles. *Si je le rencontre, je ne le marchanderai pas.*

Marchander, signifie aussi, figurément et familièrement, Hésiter, balancer. *Il ne faut pas tant marchander, il n'y a pas à marchander, il faut se résoudre. Il fit cela sans marchander.* En ce sens, il est neutre.

Marchandé, ée. part. passé.

MARCHANDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui marchande. *C'est un grand marchandeur.*

Il se dit aussi de L'ouvrier qui fait du marchandage.

MARCHANDISE. s. f. Ce qui se vend, se débite, soit en gros, soit en détail, dans les boutiques, magasins, foires, marchés, etc. *Belle, bonne marchandise. Marchandise du pays. Marchandise étrangère. Marchandise de traite, de pacotille. Un magasin de marchandises. On a arrêté, saisi ses marchandises. Étaler sa marchandise. Il est chargé de beaucoup de marchandises. Il a gagné beaucoup sur ses marchandises.*

Marchandises de contrebande, Celles qu'on fait entrer dans un pays ou qu'on en fait sortir en fraude. *On confisque les marchandises de contrebande.*

Faire valoir sa marchandise, La vanter, en faire remarquer les qualités : et, figurément et familièrement, Louer ce qu'on dit, ce qu'on fait, ce qu'on possède ; chercher à donner une haute idée de son mérite.

Prov. et fig., *Bien débiter sa marchandise,* Faire valoir ce qu'on dit par la manière dont on le dit.

Fig. et fam., *Marchandise mêlée,* Assemblage de bon et de mauvais. *Sa société est composée de gens de toute espèce, c'est marchandise mêlée. Il a beaucoup de qualités estimables et presque autant de défauts, c'est marchandise mêlée.*

Marchandise, se dit quelquefois pour Trafic. *Faire marchandise. Il est allé en marchandise.*

Fig., *Faire métier et marchandise d'une chose,* Être accoutumé à la faire. *C'est un conteur de sornettes, il en fait métier et marchandise.* Il signifie aussi, Faire habituellement quelque chose dans des vues intéressées, en faire une espèce de trafic. *Les hypocrites font métier et marchandise de dévotion.*

Le pavillon couvre la marchandise, En temps de guerre, on ne doit pas visiter un vaisseau qui porte un pavillon neutre, sous prétexte qu'il s'y trouve des marchandises de l'ennemi.

Vaisseau équipé moitié guerre, moitié marchandise, Vaisseau chargé de marchandises, mais en même temps armé et en état de se défendre.

Prov. et fig., *Moitié guerre, moitié marchandise,* se dit D'un procédé, d'une conduite équivoque et douteuse. *Il a fait sa fortune moitié guerre, moitié marchandise.* Il signifie aussi, Moitié de gré, moitié de force. *Il l'a obligé à lui vendre sa maison, moitié guerre, moitié marchandise.*

MARCHE. s. f. Frontière militaire d'un État. Il n'est plus usité que dans le nom de certains pays, comme *La Marche Trévisane, la Marche d'Ancône, la Marche de Brandebourg.*

MARCHE. s. f. Action, mouvement de celui qui marche. *Marche lente, rapide, précipitée. Ralentir, retarder, accélérer sa marche. Il soutient bien, il supporte bien la marche.*

Il se dit souvent de L'action de marcher, sous le rapport de la distance ou de la durée. *Ils ont fait une grande, une longue marche. Il y a d'ici là trois heures de marche, quatre jours de marche. Après deux heures de marche. Nous avons été huit jours en marche.*

Il se dit, principalement, en parlant Des troupes, des armées. *L'armée est en marche, s'est mise en marche. Ses troupes firent une grande marche. Pendant cette marche. Disposer, régler la marche des colonnes. Ordre de marche. L'ordre des marches et des campements. Cacher, couvrir sa marche. Dérober sa marche à l'ennemi. Il fatigua son ennemi par ses marches et contre-marches.*

Marche forcée, par opposition à *Marche ordinaire,* Marche dans laquelle on fait faire à des troupes beaucoup plus de chemin qu'elles n'ont coutume d'en faire dans le même espace de temps.

Fausse marche, Le mouvement que fait une armée qui feint de marcher sur un point, et qui se porte sur un autre. *Il trompa les ennemis par une fausse marche.*

Sonner, battre la marche, Donner aux troupes, par le son des trompettes ou des tambours, le signal pour se mettre en marche.

Gagner une marche sur l'ennemi, Le devancer de quelque temps ; et, figurément et familièrement, Obtenir sur son adversaire, par quelque manœuvre habile, un avantage de temps et de position.

Régiment, bataillon de marche, Régiment, bataillon formé avec des hommes appartenant à différents corps, et qui n'est organisé que pour des circonstances accidentelles.

En termes de Marine, *Ordre de marche,*

se dit de Certains ordres ou arrangements dans lesquels les bâtiments de guerre se placent pour éviter les abordages en faisant route. *L'armée naviguait sur tel ordre de marche.*

MARCHE, se dit encore Des processions et des cérémonies solennelles. *L'ordre de la marche fut fort beau. Un corps de troupes ouvrait, fermait la marche. La marche dura trois heures. Marche triomphale.*

La marche d'un vaisseau, Le degré de sa vitesse. *La marche d'un vaisseau s'évalue en lieues marines ou en degrés. Ce bâtiment a une marche avantageuse, il file dix nœuds à l'heure.*

La marche des astres, des corps célestes, Leur mouvement réel ou apparent. *Calculer, mesurer la marche des corps célestes.*

En Musique, *Marche harmonique, marche de l'harmonie*, La succession des différents accords, et la manière dont la modulation passe d'un ton à un autre.

MARCHE, au Jeu des échecs, se dit Du mouvement particulier auquel chaque pièce est assujettie. *Je ne sais pas le jeu des échecs, je n'en sais que la marche.*

Il se dit aussi, dans un sens analogue, au Jeu de dames et à quelques autres Jeux.

MARCHE, signifie au figuré, Conduite, manière d'agir, de procéder. *Cet homme a une marche équivoque, incertaine, tortueuse, souterraine. Il cache habilement sa marche. La marche de la nature. La marche du cœur humain, de l'esprit humain. Il ne tient pas à certaines gens que la raison humaine n'ait une marche rétrograde. Observer, étudier la marche des passions, la marche des affaires.*

La marche d'un poëme, d'un ouvrage, etc., Le progrès de l'action dans un poëme, la progression des idées dans un ouvrage.

MARCHE, se dit encore d'Un air de musique composé pour régler et animer la marche des troupes. On le disait plus spécialement autrefois de Certains airs affectés à certains corps de troupes. *La marche des Gardes-Françaises. La marche des Suisses.*

Il se dit aussi d'Un air de musique qui a le mouvement d'un air militaire.

MARCHE. s. f. Degré, partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied pour monter ou pour descendre. *Marche d'escalier. Les marches d'un perron. Marche d'autel. Marche de pierre, de marbre, de bois, de gazon. Vous avez encore deux marches à monter, deux marches à descendre.*

Fig., *Être sur les marches du trône, être assis, être placé sur les marches du trône*, se dit D'un prince appelé par sa naissance à remplacer celui qui règne.

MARCHE, se dit aussi Des pièces de bois sur lesquelles les tourneurs, les tisserands, etc., posent les pieds pour faire mouvoir leurs métiers.

MARCHÉ. s. m. Lieu public où l'on vend les choses nécessaires pour la subsistance et pour les différents besoins de la vie. *Cette ville a un beau marché. On a abattu les maisons pour faire un marché. Le grand, le petit marché. Le marché au blé, aux chevaux, aux herbes, aux veaux, au poisson, etc. Portez cela au marché. Fournir le marché. Aller au marché. Revenir du marché.*

Marché franc, Marché où l'on ne paye pas de droit pour vendre.

Fig. et fam., *Je lui vendrai cela plus cher qu'au marché*, se dit pour annoncer l'intention de se venger de quelqu'un.

MARCHÉ, signifie aussi, La réunion de ceux qui vendent et qui achètent dans le marché. *Il y a marché dans cette ville deux fois la semaine. Le marché du mercredi, du samedi. Il y a grand marché. C'est demain jour de marché. Le marché tient chaque jeudi.*

MARCHÉ, signifie encore, La vente de ce qui se débite dans le marché. *Le marché a été bon, n'a rien valu aujourd'hui. C'est le prix courant du marché. Nous verrons le cours du marché.*

MARCHÉ, se dit quelquefois de Ce qu'on a acheté, de ce qu'on rapporte du marché. *Cette cuisinière gagne toujours sur son marché. Montrez-moi votre marché, que je voie si l'on ne vous a pas trompé.*

MARCHÉ, se dit en outre de Toute convention verbale ou écrite, renfermant les conditions d'une vente. *J'en ai fait marché par écrit. Cela n'est pas de votre marché. Ils ont rompu le marché qu'ils avaient fait ensemble. Il n'a point voulu tenir le marché. Ce marché tiendra. C'est lui qui a fait notre marché. C'est un homme qui fait bien ses marchés. Si vous ne faites cela, marché nul. J'étais en marché avec lui pour son cheval. Conclure un marché. Faire un marché avantageux, un mauvais marché. Il fait souvent des marchés fous.*

Aller, courir sur le marché d'un autre, Enchérir sur les offres d'un acheteur; et, figurément, Faire des démarches pour obtenir une place, un avantage qu'un autre sollicite.

Prov., *Boire le vin du marché*, Boire ensemble après la conclusion d'un marché, en signe de ratification.

Prov. et fig., *Mettre à quelqu'un le marché à la main*, Lui donner le choix de tenir ou de rompre un engagement, de le conclure ou d'y renoncer, et lui témoigner qu'on est indifférent sur le parti qu'il prendra. *J'aurais traité avec lui, s'il ne m'eût mis le marché à la main. Il a un valet qui lui met le marché à la main, dès qu'il le gronde.*

Fam., *C'est un marché d'or*, C'est un marché très avantageux.

En termes de Bourse, *Marché au comptant*, Marché au taux du moment présent. *Marché à prime* : voyez PRIME. *Marché à terme* : voyez TERME.

MARCHÉ, signifie également, Le prix de la chose qu'on achète ou qu'on vend; et alors il ne s'emploie guère qu'avec les mots *Bon, grand, meilleur*, pour exprimer Un prix peu élevé, ou un prix inférieur à un autre. *Avoir une chose à bon marché. Donner sa marchandise à bon marché, à trop bon marché. Cela ne vous coûte que dix francs, c'est bon marché, c'est grand marché. Vous avez eu, on vous a fait bon marché. Le bon marché m'a tenté. Je l'ai eu à meilleur marché.*

Vivre à bon marché, Vivre sans qu'il en coûte beaucoup d'argent. *On vit à bon marché dans cette ville.*

Fam., *C'est un marché donné*, se dit D'une chose qui a été vendue très bas prix.

Prov., *On n'a jamais bon marché de mauvaise marchandise*, La mauvaise marchandise coûte toujours trop cher relativement à ce qu'elle vaut.

Prov., *Les bons marchés ruinent*, On dépense trop d'argent lorsque, tenté par le bon marché, on achète des choses dont on n'a pas besoin.

Fig. et fam., *En être quitte, en sortir à bon marché*, Sortir d'un danger avec moins de perte, de dommage qu'on n'en avait à craindre.

À bon marché, s'emploie, figurément, dans plusieurs autres phrases, où il signifie, À peu de frais, sans beaucoup de peine. *Ne donner que son superflu, c'est être généreux à bon marché. Dans ce temps-là, on se faisait une réputation d'esprit à bon marché.*

Fig. et fam., *Faire bon marché d'une chose*, La prodiguer, ne pas l'épargner. *Il ne craint aucun danger, il fait bon marché de sa vie. Il fait bon marché de sa peine.*

Fig. et fam., *Avoir bon marché de quelqu'un*, Avoir facilement sur lui l'avantage. *S'il trouve les ennemis en rase campagne, il aura bon marché d'eux. Vous aurez bon marché de lui à tel jeu. Cet avocat a mal plaidé, son adversaire aura bon marché de lui.*

Prov., *À grand marché faire*, À mettre les choses au plus bas. *À grand marché faire, il n'en sera pas quitte pour vingt mille francs.*

Fam., *Par-dessus le marché*, En outre, de plus. *Il m'a refusé ce que je lui demandais, et par-dessus le marché il m'a dit des injures.*

MARCHEPIED. s. m. Degrés plus ou moins nombreux qui conduisent à une estrade. *Marchepied du trône. Marchepied de l'autel.*

Il se dit aussi d'Un escabeau, d'un petit meuble à deux ou trois degrés, dont on se sert pour atteindre à quelque chose. *Il vous faut un marchepied pour atteindre à ce rayon de bibliothèque.*

Marchepied d'une voiture, Espèce de degrés, ordinairement de fer, qui sont le plus souvent brisés, de manière à se replier l'un sur l'autre, et qui servent à monter dans une voiture.

MARCHEPIED, se dit quelquefois, figurément, d'Un moyen de parvenir à un poste plus élevé. *Cette place lui a servi de marchepied pour arriver au ministère.*

MARCHEPIED, se dit encore d'Un petit chemin sur le bord d'une rivière pour le halage des bateaux.

MARCHER. v. n. Aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds. Il se dit Des hommes et des animaux. *Marcher en avant, en arrière, à reculons. Marcher posément, doucement, rapidement, fièrement. Marcher à grands pas, à petits pas, à pas comptés, à tâtons, sur la pointe du pied. Marcher au hasard. Ce cheval marche mieux qu'il ne trotte. Cet homme marche beaucoup, marche bien. Cet enfant est si petit, qu'il ne marche pas encore. Il commence à marcher tout seul. Ce malade commence à marcher sans bâton.*

Fam., *Marcher comme un Basque, comme un chat maigre*, Marcher fort vite.

Fam., *Marcher à quatre pattes*, Marcher sur les mains et sur les pieds, à peu près à la manière des quadrupèdes.

Fig. et fam., *Marcher à pas de loup*, Marcher avec précaution et sans faire de bruit; *Marcher à pas de tortue*, Marcher avec une excessive lenteur; et, *Marcher à pas de géant*, Marcher en faisant de grandes enjambées. *Marcher à pas de géant*, se dit encore figurément, pour exprimer un progrès rapide. *Cet homme marche à pas de géant à la gloire, à la fortune, etc.*

Marcher sur quelque chose, Mettre le pied dessus en marchant, ou simplement, Poser le pied dessus. *Marcher sur le pavé, sur l'herbe, sur des tapis. Vous me marchez sur le pied. Marchez sur cette araignée. Prenez garde où vous marchez.*

Fig., *Marcher sur les pas, sur les traces de quelqu'un*, Imiter ses actions, suivre ses exemples.

Fig. et fam., *Marcher sur les talons de quelqu'un*, Le suivre de très près. *Je vous annonce qu'il arrive; il marche sur mes talons.*

Fam., *Il marche, il est toujours sur mes talons*, Il me suit partout, il m'importune en ne me quittant pas.

Marcher sur les talons de quelqu'un, s'emploie quelquefois dans un sens plus figuré, et signifie alors, Suivre quelqu'un de près pour l'âge, ou la fortune, ou les succès.

Fig., *Marcher sur des épines*, Être dans une conjoncture difficile. *Marcher sur des charbons ardents*, Passer vite sur un sujet délicat ou dangereux.

Fig. et fam., *Il ne faut pas lui marcher sur le pied*, se dit D'un homme susceptible qu'il est dangereux de choquer.

Fig. et fam., *On marche sur les mauvais plaisants, sur les sots*, Ils sont en très grand nombre.

Prov. et fig., *Il a marché sur quelque mauvaise herbe*, Il lui est arrivé quelque chose qui le met de mauvaise humeur. On dit aussi d'Un homme qui est de mauvaise humeur, sans qu'on sache pourquoi, *Sur quelle herbe a-t-il marché aujourd'hui?*

Fig., *Marcher entre des précipices*, Rencontrer de tous côtés des dangers.

MARCHER, signifie aussi, S'avancer de quelque manière que ce soit, à pied, à cheval, ou autrement. *Nous étions les uns à cheval, les autres en voiture, nous avons marché toute la nuit, nous avons marché de compagnie. Nous avons marché à la fraîcheur, pour ne pas fatiguer nos chevaux. Ce prince marchait toujours sans suite, sans escorte. Cet homme marche toujours bien accompagné.*

Il se dit particulièrement Des troupes, des armées. *L'armée commença à marcher. Les troupes marchent de ce côté-là, marchent à l'ennemi. Marcher de front. L'armée marchait en ordre de bataille, marchait sur trois colonnes. Bataillon, en avant, marche. Faire marcher la cavalerie, l'infanterie.*

Ce régiment, ce corps marche, Il fait la campagne. *La maison du roi marcha dans cette campagne.*

MARCHER, signifie encore, Tenir un certain rang dans les cérémonies. *Ce corps marche avant tous les autres. Les ducs et pairs marchaient anciennement dans l'ordre de leur réception.*

MARCHER, se dit souvent Des choses inanimées qui se meuvent ou que l'on met en mouvement. *Ce vaisseau marche bien. Cette voiture publique marche deux fois la semaine, marche la nuit et le jour. Saturne est une des planètes qui marchent le plus lentement. Cette horloge, cette montre marche bien, marche mal, ne marche plus.*

En termes de Marine, *Marcher dans les eaux d'un vaisseau*, Faire la même route que lui.

Fig., *Marcher dans les eaux de quelqu'un*, Le seconder.

MARCHER, s'emploie figurément, en parlant Des personnes, et il exprime en général une idée de Progrès. *Il marche hardiment à son but, vers son but. Marcher aux dignités, aux honneurs, à la fortune, à la gloire, à l'immortalité. Nous marchons tous d'un pas égal vers la mort. La cour est un terrain sur lequel les ambitieux ne marchent qu'en tremblant.*

Marcher droit, Être irréprochable dans sa conduite, franc dans ses procédés. *Il ne marche pas droit dans cette affaire*, Il n'agit pas de bonne foi dans cette affaire. *Je le ferai marcher droit*, Je l'empêcherai de s'écarter de son devoir.

Marcher d'un même pas dans une affaire, Agir de concert, avec les mêmes sentiments.

Marcher à tâtons dans une affaire, Agir dans une affaire sans avoir les lumières nécessaires pour s'y bien conduire.

MARCHER, se dit aussi figurément Des choses. *Le temps marche avec rapidité. L'esprit humain marche sans cesse. Cet État marche à sa ruine, vers sa ruine. Les besoins et l'industrie marchent du même pas. Ces deux affaires marchent de front. Cette affaire marche toute seule, ne marche pas. Il faut que cette affaire-ci marche la première. Il faut que les affaires marchent avant les plaisirs.*

Ce discours, ce poème marche bien, L'ordre en est bon, l'intérêt se soutient, il n'y a pas de longueurs.

L'action de ce drame ne marche pas, marche lentement, Elle n'avance pas, ou n'avance pas assez vite vers le dénoûment.

Ces vers marchent bien, Le mouvement en est facile.

En termes de Chapelier, *Marcher l'étoffe d'un chapeau*, La fouler, la comprimer, soit à froid, soit à chaud. *C'est à force de marcher l'étoffe qu'elle se feutre et se contracte.* Dans cette phrase, *Marcher* est actif.

MARCHER. s. m. La manière dont on marche. *Je le reconnais à son marcher.*

Il signifie aussi, L'endroit où l'on marche, relativement au plus ou au moins de facilité qu'on a d'y marcher. *Un chemin pavé de cailloux est un marcher bien rude. Cette mousse, cette pelouse, ce gazon, est un marcher aussi doux que les meilleurs tapis.*

MARCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui peut marcher beaucoup sans se fatiguer. *C'est un marcheur, une marcheuse. Il est marcheur. Il n'est pas marcheur.* On l'emploie le plus souvent avec une épithète. *Un grand, un bon, un mauvais marcheur. Cette femme est une petite marcheuse.* Il est familier.

En termes de Marine, *Un vaisseau bon marcheur, mauvais marcheur, grand marcheur.*

MARCOTTE. s. f. T. d'Agricult. Branche que l'on couche en terre à une certaine profondeur, sans la détacher de la plante, pour qu'elle prenne racine, et qu'on sèvre ensuite, c'est-à-dire, qu'on détache lorsqu'elle a des racines. *Des marcottes de vigne, d'olivier, de figuier, d'œillets. Un cent de marcottes. Voilà de belles marcottes. Planter des marcottes.*

MARCOTTER. v. a. T. d'Agricult. Coucher des branches ou des rejetons en terre, pour leur faire prendre racine. *Marcotter des chèvrefeuilles, des œillets, etc.*

MARCOTTÉ, ÉE. part. passé.

MARDI. s. m. Le troisième jour de la semaine. *Cela arriva un mardi. Tous les mardis.*

Mardi gras, Le dernier jour du carnaval. *Faire le mardi gras, son mardi gras.*

MARE. s. f. Petit amas d'eau dormante, qui se forme naturellement par l'abaissement du sol, ou qu'on se procure artificiellement dans les villages et dans les fermes, pour des usages communs ou domestiques. *Dans ce village, on abreuve les bestiaux à une mare, à la mare. La mare est à sec.*

Fig., *Une mare de sang*, Beaucoup de sang répandu. *Sur le lieu du meurtre il y avait une mare de sang.*

MARÉCAGE. s. m. Grande étendue de terrain humide et bourbeux, comme le sont les marais. *Ce ne sont pas de bons prés, ce sont des marécages. Du gibier qui sent le marécage. Tout ce pays-là n'est qu'un grand marécage. Les saules, les oiseaux aquatiques se plaisent dans les marécages.*

MARÉCAGEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du marécage. *Pré, terrain marécageux. Terre, contrée marécageuse. Pays marécageux.*

Air marécageux, Air qui s'élève ordinairement des marécages, ou Toute autre émanation de la même espèce.

Goût marécageux, Le goût du gibier ou des poissons qui sentent le marécage. *Ce canard, cette carpe, cette anguille a un goût marécageux.*

MARÉCHAL. s. m. Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux, et de les traiter quand ils sont malades. *Bon maréchal. Maréchal expert. Un cheval qui est entre les mains du maréchal.* On dit quelquefois dans le même sens: *Maréchal ferrant. Maréchal vétérinaire.*

MARÉCHAL, désigne aussi Des grades, des titres, plus ou moins élevés, selon les compléments qu'on ajoute à ce mot.

Maréchal des logis, Sous-officier des troupes à cheval, chargé des détails du service, de la discipline intérieure d'une compagnie, et notamment de tout ce qui concerne le logement. *Le grade de maréchal des logis répond à celui de sergent dans l'infanterie. Maréchal des logis chef.*

Maréchal des logis, était aussi Le titre des officiers chargés de faire préparer les logements pour la cour en voyage. *Maréchal des logis de quartier, ou servant par quartier. Grand maréchal des logis chez le roi. Premier maréchal des logis chez la reine.*

Maréchal de camp, Officier général dont le grade est immédiatement au-dessus de celui de colonel. Ce titre est remplacé aujourd'hui par celui de *Général de brigade. Un maréchal de camp commandait sous les ordres d'un lieutenant général. Il y avait trois maréchaux de camp attachés à cette division.* Autrefois un maréchal de camp prenait le titre de *Maréchal des camps et armées du roi.*

Maréchal de bataille, Officier général dont la fonction était de mettre une armée en bataille, et d'en disposer la marche et les campements, sous les ordres du général.

Maréchal de France. Titre d'une dignité militaire qui donne à celui qui en est investi le premier rang dans la hiérarchie et qui le désigne pour le commandement. *On l'a fait maréchal de France. On lui a donné le bâton de maréchal*, ou simplement *le bâton. Le tribunal des maréchaux de France était juge des différends sur le point d'honneur. Il était doyen des maréchaux de France.* La femme d'un maréchal de France s'appelle *Madame la maréchale.* Sous le premier empire, on disait *Maréchal d'empire* au lieu de *Maréchal de France.*

Maréchal général. Titre supérieur à celui de maréchal de France, et qui n'a été que très rarement décerné.

Prévôt des maréchaux, Officier qui commandait, sous l'autorité des maréchaux, une compagnie d'archers à cheval, pour la sûreté publique, dans les provinces.

MARÉCHAL, se dit aussi de certains grands

officiers, en divers pays. *Grand maréchal du palais. L'électeur de Saxe était grand maréchal de l'Empire. Maréchal héréditaire. Le grand maréchal de Pologne. Maréchal de la diète.*

Feld-maréchal. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

MARÉCHALAT. s. m. Dignité, charge de maréchal de France.

MARÉCHALERIE. s. f. L'art du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE. s. f. On nommait ainsi La juridiction des maréchaux de France. Voyez CONNÉTABLIE.

MARÉCHAUSSÉE, s'est dit aussi d'Un corps de gens à cheval, qui était établi pour la sûreté publique, et qu'on a remplacé par la gendarmerie. *La maréchaussée était à ses trousses.*

MARÉE. s. f. Le flux et le reflux ; le mouvement périodique des eaux de la mer, par lequel ces eaux s'élèvent et s'abaissent, généralement deux fois le jour, et, alternativement, couvrent et abandonnent le rivage. *Haute, basse, pleine marée. On ne peut entrer dans ce port qu'à haute marée. Les marées sont l'effet de l'attraction exercée sur les eaux par le soleil et surtout par la lune. Les marées sont hautes aux équinoxes. Un vaisseau qui a vent et marée. La marée monte, descend. Il est venu, il s'en est retourné avec la marée. Entrer, sortir de toute marée. Morte marée.*

Prendre la marée, Prendre le temps où la marée est favorable, pour entrer dans un port, ou pour en sortir.

Fig. et fam., *Avoir vent et marée,* Avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. *Aller contre vent et marée,* Poursuivre obstinément ses projets, malgré toutes les difficultés qui s'y opposent.

MARÉE, se dit aussi Du poisson de mer qui n'est pas salé. *Marée fraîche. Bonne marée. Vendeur de marée. Marchande de marée.*

Prov. et pop., *Arriver comme marée en carême,* Arriver à propos.

MARELLE. s. f. (On disait autrefois *Mérelle.*) Jeu d'enfants et d'écoliers, qui consiste en une sorte d'échelle tracée sur le pavé, dans laquelle on saute à cloche-pied, en poussant avec le bout du pied une espèce de palet. *Jouer à la marelle.*

MAREMME. s. f. Nom donné en Italie à des Terrains marécageux et insalubres, situés sur les bords de la mer.

MARGARINE. s. f. T. de Chimie. Corps d'une couleur nacrée que l'on trouve dans le suif de mouton, dans l'axonge et dans quelques autres graisses animales.

MARGARIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qu'on obtient en traitant la graisse par un alcali. *L'acide margarique.*

MARGAY. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de chat sauvage, qui est fort commun dans les diverses contrées de l'Amérique méridionale, et qu'on appelle aussi *Chat-tigre.*

MARGE. s. f. Le blanc qui est autour d'une page imprimée ou écrite ; et principalement Le blanc qui est à droite du recto, à gauche du verso et au bas des pages. *Grande, belle, petite marge. Les marges d'un livre. Laissez-y bien de la marge. Il faut mettre, écrire, imprimer ces mots à la marge, en marge. Les marges de ce livre sont chargées de citations. On a trop rogné les marges.*

Fig. et fam., *Avoir de la marge,* Avoir plus de temps, ou plus de moyens, qu'il n'en faut pour exécuter quelque chose. On dit, dans le même sens, *Donner, laisser de la marge à quelqu'un.*

MARGELLE. s. f. La pierre percée ou l'assise de pierres qui forme le rebord d'un puits. *La margelle d'un puits.*

MARGER. v. a. T. d'Imprimerie. Compasser les marges d'une feuille à imprimer, pour les mettre en rapport avec la forme.

MARGÉ, ÉE. part. passé.

MARGEUR. s. m. T. d'Imprimerie. Il se dit de L'ouvrier qui place les feuilles sous les cordons de la machine.

MARGINAL, ALE. adj. Qui est à la marge. Il n'est guère usité que dans cette expression, *Note marginale. Les notes marginales des manuscrits ont souvent passé dans le texte.*

MARGINER. v. a. Écrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé. *Il a l'habitude de marginer tous ses livres. J'ai marginé quelques pages de votre mémoire. Le roi a marginé de sa main le projet d'ordonnance qu'on lui avait présenté.*

MARGINÉ, ÉE. part. passé.

MARGOUILLIS. s. m. Gâchis plein d'ordures. *Mettre le pied dans le margouillis.* Il est familier.

Fig. et pop., *Mettre* ou *laisser quelqu'un dans le margouillis,* Le mettre ou le laisser dans l'embarras, dans une mauvaise affaire.

MARGRAVE. s. des deux genres. Titre donné autrefois à quelques princes souverains, en Allemagne. *Le margrave de Bade.*

Il se disait aussi de La femme d'un margrave. *Madame la margrave.*

MARGRAVIAT. s. m. État, dignité, seigneurie d'un margrave.

MARGUERITE. s. f. Petite fleur blanche ou rouge, ou blanche et rouge, qui vient au commencement du printemps. *Un bouquet de marguerites.*

Il se dit aussi de La plante qui porte cette fleur. *Il croît beaucoup de marguerites dans cette prairie.*

Reine-marguerite, Plante du genre des Asters, qui nous a été apportée de la Chine. *On cultive la reine-marguerite dans les jardins.*

MARGUERITE, qui vient du mot latin *Margarita,* signifiant Perle, en français, reçoit ce sens dans cette phrase de l'Écriture sainte, *Il ne faut pas jeter les marguerites devant les pourceaux,* Il ne faut pas publier devant les profanes les mystères des choses sacrées. Ce proverbe signifie aussi, Il ne faut pas dire des choses élevées devant ceux qui ne sont pas en état de les comprendre.

MARGUILLERIE. s. f. Charge de marguillier. *Briguer la marguillerie de sa paroisse. On lui a donné plusieurs voix pour la marguillerie. Il est sorti de la marguillerie. Il a passé par la marguillerie.*

MARGUILLIER. s. m. Celui qui a le soin de tout ce qui regarde la fabrique et l'œuvre d'une paroisse, ou les affaires d'une confrérie. *Il a été marguillier. Les marguilliers de la paroisse. Les anciens marguilliers. Le banc des marguilliers. Premier marguillier. Marguillier d'honneur. Marguilliers comptables. Faire des marguilliers. Marguillier de confrérie.*

MARI. s. m. Époux, celui qui est uni à une femme par le lien conjugal. *Bon mari. Mauvais mari. Mari empressé, fâcheux, jaloux. Vieux, jeune mari. On lui a destiné, donné un tel pour mari. Femme en puissance de mari. Femme autorisée par son mari. Le mari est le maître de la communauté.*

Mari commode, Mari qui, par intérêt ou par quelque autre cause, laisse vivre sa femme peu régulièrement.

MARIABLE. adj. des deux genres. Qui est en état d'être marié ou mariée. *Elle n'est pas encore mariable. Il a une trop mauvaise santé, il n'est pas mariable. Cette veuve est encore mariable.* Il est familier.

MARIAGE. s. m. Union d'un homme et d'une femme, par le lien conjugal. *Le mariage est un contrat civil ordinairement béni par l'Église. Le sacrement de mariage. Heureux mariage. Mariage sortable, bien assorti. Mariage en face de l'Église. Mariage clandestin, secret, inégal. Mariage illicite, illégal, sans effet civil. Mariage d'inclination, de convenance, de raison, d'intérêt. Un riche mariage. Un mariage d'argent. Les liens du mariage. Les devoirs du mariage. Déclaration, promesse, contrat de mariage. Le registre des mariages. Les charges du mariage. On lui a porté les articles du mariage. Les biens du mariage. Premier, second mariage. Ce mariage est nul, a été déclaré nul. Demande en nullité de mariage. Opposition au mariage. Les empêchements du mariage. Un empêchement au mariage. Faire un mariage. Célébrer un mariage. Contracter un mariage. Contracter mariage. Casser, dissoudre, rompre un mariage. Demander, promettre, donner, prendre une fille en mariage. Consommer le mariage. Consommation du mariage. Les enfants qui naissent pendant le mariage. Garder, rompre, violer la foi du mariage.*

Mariage de conscience, Mariage entre personnes qui ont eu ensemble un commerce illicite.

Fig. et fam., *Mariage sous la cheminée,* Union secrète contractée entre un homme et une femme, sans que les formalités légales aient été remplies.

Mariage in extremis, Union conjugale contractée dans un temps où l'une des parties est en danger de mort.

Fig. et fam., *Mariage en détrempe,* Commerce illicite sous quelque apparence de mariage. On dit proverbialement, dans le même sens, *Mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé,* ou simplement, *Mariage de Jean des Vignes.*

Mariage de la main gauche, Mariage qu'un prince ou seigneur contracte avec une femme d'un état inférieur, en lui donnant, dans la cérémonie nuptiale, la main gauche au lieu de la main droite. Les enfants qui naissent de ce mariage n'héritent pas de la dignité et du pouvoir de leur père. On dit aussi, *Mariage morganatique.*

MARIAGE, signifie encore, La célébration des noces. *Être invité, assister à un mariage.*

Il signifie de plus, Le bien que les parents donnent à leurs enfants en les mariant, et qu'on appelle *Dot* pour les filles. *Elle a eu cent mille francs de mariage, en mariage. Il a donné un très bon mariage à son fils. Sa femme étant morte sans enfant, il doit rapporter le mariage.*

Prov., *Un bon mariage payera tout,* se dit en parlant D'un homme qui a l'espoir de rétablir ses affaires par un mariage avantageux.

MARIER. v. a. Unir un homme et une femme par le lien conjugal, selon les lois de l'État, ou leur administrer le sacrement de mariage. Dans cette acception, il ne se dit que De l'officier de l'état civil ou du

prêtre qui remplit l'une ou l'autre de ces fonctions. *L'adjoint les a mariés à défaut du maire. C'est cet ecclésiastique qui les a mariés.*

Il se dit aussi De ceux qui font ou qui procurent un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié. *Son père l'a marié avantageusement, l'a marié à la fille, avec la fille d'un de ses amis. Il a fort bien marié sa nièce. C'est un ami de son père qui l'a marié. Cet homme a la manie de marier tout le monde.*

Cette fille est bonne à marier, Elle est en âge d'être mariée.

MARIER, joint au pronom personnel, signifie, lorsqu'on parle D'un homme, Prendre une femme, et lorsqu'on parle D'une femme, Prendre un mari. *Il est d'âge à se marier. Quand vous marierez-vous? Il s'est marié richement. Il ne se mariera pas.*

Il s'emploie aussi dans le sens réciproque. *Quand nous marierons-nous? Ils se sont mariés l'an dernier.*

MARIER, signifie au figuré, Allier deux choses ensemble, les joindre l'une avec l'autre. *Marier la vigne avec l'ormeau, à l'ormeau. Ces deux mots ne se marient pas bien. Sa voix se marie bien avec son instrument, à cet instrument, au son de cet instrument. Il a l'esprit agréable, le sérieux et la gaieté s'y marient heureusement.*

Marier des couleurs, Les assortir.

MARIÉ, ÉE. part. passé. *Un homme marié. Une femme mariée.*

Il est quelquefois substantif. *Un nouveau marié. Une nouvelle mariée. De nouveaux mariés. Nous sommes déjà de vieux mariés.*

Il s'emploie absolument pour désigner, La personne, homme ou femme, qui se marie ou qui s'est mariée le jour même. *Où est le marié? Voilà la mariée.*

Prov. et fig., *Se plaindre que la mariée est trop belle,* Se plaindre d'une chose dont on devrait se louer.

MARIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui aime à s'entremettre pour procurer des mariages. *C'est un grand marieur, une grande marieuse.* Il est familier.

MARIN, INE. adj. Qui est de mer. *Monstre marin. Veau, loup, cheval marin. Conque marine. Plante marine. Sel marin. Terrains marins,* Couches du sol qui ont été formées par des alluvions de la mer.

En Mythologie, *Les dieux marins,* Les dieux de la mer.

MARIN, signifie aussi, Qui est spécialement destiné à la marine. *Carte, aiguille marine. Montre marine.*

Lieue marine, Lieue de vingt au degré.

Bâtiment, canot marin, Bâtiment, canot qui ont les qualités nécessaires pour bien naviguer.

Trompette marine, Instrument de musique qui n'avait qu'une seule corde, et dont on jouait avec un archet.

Aigue-marine, Pierre précieuse du même genre que l'émeraude, mais d'une couleur bleuâtre presque semblable à celle de l'eau de mer.

Avoir le pied marin, Savoir marcher sans difficulté à bord d'un vaisseau agité par le mouvement de la mer; et, figurément et familièrement, Ne pas se déconcerter, conserver son sang-froid dans une circonstance difficile.

MARIN, se dit substantivement, au masculin, d'Un homme de mer, de celui dont la profession est de servir à bord des bâtiments de mer, pour les gréer et les manœuvrer. *La vie des marins est périlleuse. Bon, grand, habile marin.*

Fam. et ironiq., *Marin d'eau douce,* se dit d'Un homme qui a navigué seulement sur les rivières, ou qui a peu navigué sur mer.

MARINADE. s. f. Viande marinée, enveloppée de pâte et frite à la poêle. *Des poulets en marinade. Voilà une bonne marinade. Une poitrine de veau en marinade.*

MARINE. s. f. Ce qui concerne la navigation sur mer; la science de la navigation. *Il entend bien la marine.*

Il signifie aussi, Le service de mer. *Le corps de la marine. Officier de marine. Intendant de marine. Le conseil de marine. Les ordonnances de la marine. Servir dans la marine. La marine fut longtemps négligée en France.*

Il signifie encore, La puissance navale d'une nation, le matériel et le personnel du service de mer. *La marine de France. La marine royale. Marine puissante, formidable. Cet État n'a point de marine.*

Marine marchande, Les bâtiments et les équipages employés par le commerce; par opposition à *Marine militaire,* La marine de l'État.

MARINE, signifie aussi, Le goût, l'odeur de la mer. *Cela sent la marine, a un goût de marine.*

Garde-marine. Voyez GARDE

MARINE, en termes de Peinture, Tableau représentant un port de mer, ou quelque vue de la mer. *Voilà une belle marine. Joseph Vernet a excellé dans les marines. Un peintre de marines.*

MARINER. v. a. Faire cuire du poisson, et l'assaisonner de telle sorte, qu'il puisse se conserver très longtemps. *Mariner du thon, des anguilles.*

Il signifie aussi, Assaisonner certaines viandes d'une manière qui les rend mangeables plus promptement. *Mariner des poulets, une poitrine de veau.*

Il signifie encore, Laisser tremper de la viande dans du vinaigre assaisonné d'oignons, d'ail, de thym, etc., afin de l'attendrir et de lui donner du goût. *Mariner du chevreuil, du porc frais.*

MARINÉ, ÉE. part. passé. *Des huîtres marinées. Du thon mariné. Des poulets marinés.*

Marchandises marinées, Marchandises altérées, gâtées par l'eau ou par l'air de la mer. *Ce café, ce cacao, ce thé est mariné.*

MARINGOUIN. s. m. Nom donné à diverses espèces de Cousins qui se rencontrent aux Antilles et dans d'autres pays chauds. *Dans cette colonie on est fort incommodé des maringouins.*

MARINIER. s. m. Homme de mer pour la manœuvre d'un vaisseau. Dans ce sens, il est vieux, et ne s'emploie guère que dans cette dénomination, qui elle-même a vieilli: *Officiers mariniers,* Tous les bas officiers qui servent à la manœuvre d'un vaisseau. On dit maintenant, *Sous-officiers de marine.*

MARINIER, signifie aussi, Batelier, celui dont la profession est de conduire les bâtiments sur les rivières et les canaux navigables. *C'est un marinier. Une bande de mariniers.*

MARIONNETTE. s. f. On appelle ainsi de Petites figures de bois ou de carton, qui représentent des hommes ou des femmes, et que l'on fait mouvoir, ordinairement par des fils, quelquefois par des ressorts, quelquefois simplement avec la main. *Il fait jouer les marionnettes. Donner les marionnettes. Aller aux marionnettes. Les marionnettes amusent le peuple et les enfants. Les grandes, les petites marionnettes.*

Prov. et fig., *Il a fait jouer les grandes marionnettes,* Il a employé de grands moyens pour réussir.

Fig. et fam., *C'est une marionnette, une vraie marionnette, ce n'est qu'une marionnette,* C'est une personne légère, frivole, sans caractère, qui cède facilement aux impulsions étrangères.

MARITAL, ALE. adj. T. de Palais. Qui appartient au mari. *Pouvoir marital. Puissance maritale.*

MARITALEMENT. adv. En mari, comme doit faire un mari. *Le juge lui ordonna de traiter maritalement sa femme, de vivre maritalement avec elle.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, Comme on vit en mariage, comme on doit vivre en mariage. *Ils ne sont pas mariés, mais ils vivent maritalement. Ils ont dîné, ils ont été se promener maritalement, en tête à tête.*

MARITIME. adj. des deux genres. Qui est proche de la mer. *Les provinces, les villes maritimes. Arrondissement maritime. Préfecture maritime.*

Il signifie aussi, Qui est adonné à la navigation sur mer. *Les peuples, les nations, les puissances maritimes.*

Il signifie encore, Qui est relatif à la mer, à la navigation sur mer. *Le commerce maritime. Les entreprises maritimes. La puissance maritime d'une nation. Le service maritime.*

Les forces maritimes, Les forces navales ou de mer.

Arsenal maritime, Lieu où les navires de guerre sont construits, réparés ou conservés.

Préfecture maritime, Division administrative et militaire qui se rapporte à la marine. *Il y a en France cinq préfectures maritimes dont les chefs-lieux sont Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.*

Législation maritime, code maritime, Le recueil des lois, ordonnances et règlements relatifs aux diverses branches du service de la marine.

MARITORNE. s. f. Fille hommasse, laide, malpropre; ainsi nommée par allusion à la Maritorne de Don Quichotte.

MARIVAUDAGE. s. m. Manière d'écrire qui a été reprochée à Marivaux, et qui consiste dans des raffinements d'idées et d'expressions. *C'est du marivaudage. C'est un pur marivaudage. Donner dans le marivaudage.*

MARJOLAINE. s. f. Plante aromatique, de la famille des Labiées. *La marjolaine s'emploie en médecine, comme céphalique, stomachique, etc.*

MARJOLET. s. m. Petit homme qui fait le galant, qui fait l'entendu. *C'est un plaisant marjolet.* Il a vieilli.

MARLI. s. m. Espèce de gaze de fil à claire-voie, qui sert à des ouvrages de mode et à des ajustements. *Marli simple. Marli double.*

MARMAILLE. s. f. collectif. Nombre de petits enfants, de marmots. *Voilà bien de la marmaille. Faites taire cette marmaille.* Il est familier.

MARMELADE. s. f. Confiture de fruits presque réduits en bouillie. *Marmelade d'abricots, de pommes, de prunes, de pêches. Bonne marmelade. Faire de la marmelade.*

Fam., *Cela est en marmelade*, se dit D'une chose trop cuite et presque en bouillie; et, figurément, De ce qui est fracassé, broyé. *Il a reçu un coup qui lui a mis la mâchoire en marmelade.*

MARMENTEAU. adj. m. T. d'Eaux et Forêts. Il se dit Des bois de haute futaie mis en réserve, qu'on ne coupe point, et qui servent à la décoration d'une terre. *On ordonnait que les bois marmenteaux fussent abattus ou étêtés, quand le propriétaire était condamné pour crime de lèse-majesté.* Il s'emploie quelquefois substantivement. *Les marmenteaux.*

MARMITE. s. f. Vase de terre ou de métal, à trois pieds, où l'on fait ordinairement cuire les viandes dont le bouillon sert à faire le potage. *Marmite de cuivre, d'argent, de fonte, de terre. Grande, petite marmite. Une marmite pleine. La marmite bout. Écumer la marmite. Couvercle, pied de marmite.*

Il se dit aussi de Ce que la marmite contient. *On leur distribua une grande marmite de soupe, de pois, de fèves.*

Prov., *La marmite bout, la marmite est bonne dans cette maison*, On y fait bonne chère.

Prov. et fig., *La marmite est renversée dans cette maison*, Le maître de cette maison ne donne plus à dîner.

Fam., *Cela fait bouillir, fait aller, sert à faire bouillir, aide à faire bouillir la marmite*, se dit De ce qui contribue particulièrement à faire subsister une maison. *L'emploi qu'il a depuis quelques jours aide à faire bouillir la marmite.*

Fam., *Avoir le nez en pied de marmite*, Avoir le nez large par en bas et retroussé.

Fig. et fam., *Un écumeur de marmites*, Un parasite.

Marmite de Papin, Vase de métal très épais, dont le couvercle ferme hermétiquement, et dans lequel on peut porter l'eau à la plus haute température.

Marmite autoclave, Marmite où l'on fait cuire les aliments sans évaporation.

MARMITEUX, EUSE. adj. Piteux, qui est mal sous le rapport de la fortune ou de la santé, et qui s'en plaint habituellement. *Il est tout marmiteux.* Il est familier et très peu usité.

Il est aussi substantif. *Il fait le marmiteux. Un pauvre marmiteux.*

MARMITON. s. m. Celui qui est chargé du plus bas emploi dans une cuisine. *C'est un marmiton. Il est sale comme un marmiton.*

MARMONNER. v. a. Voyez MARONNER.

MARMORÉEN, ENNE. adj. Qui a la nature ou l'apparence du marbre. *Calcaires marmoréens.*

MARMOT. s. m. Ancien nom du singe. *Gros marmot. Laid comme un marmot.*

MARMOT, se dit aussi d'Une petite figure grotesque, de pierre, de bois, etc. *Il a bien des marmots dans son cabinet.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un petit garçon : on en forme aussi le substantif féminin *Marmotte*, qui se dit d'Une petite fille. *Vous êtes un beau marmot. Que nous veut cette marmotte?*

Fig. et fam., *Croquer le marmot*, Attendre longtemps. *Que voulez-vous que je fasse là à croquer le marmot? Il lui a fait croquer le marmot deux heures durant.*

MARMOTTE. s. f. Quadrupède de l'ordre des Rongeurs, qui vit dans les montagnes, et qui est en léthargie pendant l'hiver. *Dormir comme une marmotte. Faire danser la marmotte.*

MARMOTTER. v. a. Parler confusément et entre ses dents. *Qu'est-ce que vous marmottez entre vos dents? Marmotter ses prières, ses patenôtres.* Il est familier.

MARMOTTÉ, ÉE. part. passé.

MARMOUSET. s. m. Petite figure grotesque. *C'est un faiseur, un vendeur de marmousets.*

Par dérision, *Marmouset, visage de marmouset*, Petit garçon, petit homme mal fait. *Voilà un plaisant marmouset, un plaisant visage de marmouset.*

MARMOUSET, se dit aussi d'Une espèce de chenet de fonte, en forme de prisme triangulaire, dont une extrémité est ornée d'une figure quelconque.

MARNAGE. s. m. T. d'Agriculture. Opération qui consiste à mêler à la terre arable une certaine quantité de marne pour amender le sol.

MARNE. s. f. Espèce de terre calcaire, mêlée d'argile, dont on se sert pour amender certains terrains. *Marne blanche, rousse. Marne verte. Marne à fouler. Marnes irisées. Carrière de marne. Tirer de la marne. Une charretée de marne.*

MARNER. v. a. T. d'Agriculture. Répandre de la marne sur un champ. *Marner une terre.*

MARNÉ, ÉE. part. passé.

MARNEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la marne. *Terrain marneux. Terre marneuse.*

MARNIÈRE. s. f. Espèce de carrière d'où l'on tire de la marne. *On a trouvé dans cette ferme une marnière, une bonne marnière. Creuser, ouvrir une marnière. Tomber dans une marnière.*

MARONITE. adj. et subst. des deux genres. Il se dit Des catholiques du rit syrien, dont la principale demeure est au mont Liban. *Un prêtre maronite. Un couvent de maronites.*

MARONNER. v. n. Murmurer sourdement. *Il est toujours à maronner.* Il s'emploie aussi activement. *Que maronne-t-il là?* Il est populaire. On a dit aussi, *Marmonner.*

MAROQUIN. s. m. Cuir de bouc ou de chèvre, apprêté avec de la noix de galle ou du sumac. *Maroquin du Levant, de Barbarie, de Flandre, de Marseille, de Paris. Maroquin à gros, à petit grain. Peau de maroquin. Maroquin rouge, bleu, vert, noir, citron. Souliers, fauteuil de maroquin. Un livre relié en maroquin, couvert de maroquin.*

Papier maroquin, Papier de couleur, apprêté de manière à ressembler au maroquin.

MAROQUINER. v. a. Apprêter des peaux de veau ou de mouton, comme on apprête des peaux de bouc ou de chèvre, pour en faire du maroquin. *Maroquiner des peaux de veau, de mouton. Maroquiner de la basane.* On dit aussi, *Maroquiner du papier.*

MAROQUINÉ, ÉE. part. passé.

MAROQUINERIE. s. f. Art de faire le maroquin.

MAROQUINIER. s. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE. adj. des deux genres. Qui est imité du vieux langage de Clément Marot. *Style, langage, poésie marotique. Vers marotiques. Épître marotique.*

MAROTTE. s. f. Espèce de sceptre qui est surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré de différentes couleurs, et garnie de grelots. *Ceux qui faisaient autrefois le personnage de fou, chez les rois et chez les grands seigneurs, portaient une marotte. On représente Momus et la Folie une marotte à la main.*

Il devrait porter la marotte, C'est un extravagant.

MAROTTE, se dit, figurément et familièrement, de L'objet de quelque affection folle et déréglée. *Il a pour cette femme un amour effréné, c'est sa marotte. Il est entêté de cette opinion, c'est sa marotte. Chacun a sa marotte. À chaque fou plaît sa marotte.*

MAROUFLE. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'Un malhonnête homme, d'un homme grossier. *C'est un maroufle, un vrai maroufle.*

MAROUFLE. s. f. T. de Peinture. Espèce de colle très forte et très tenace, dont on se sert pour maroufler, et qui est faite avec le résidu de couleurs broyées à l'huile, que les pinceaux laissent dans le vase où on les nettoie.

MAROUFLER. v. a. T. de Peinture. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile, pour la renforcer, ou sur un panneau de bois, sur une muraille, etc., pour l'y fixer.

MAROUFLÉ, ÉE. part. passé. *Ce plafond est peint sur toile marouflée.*

MARQUANT, ANTE. adj. verbal. Qui marque, qui se fait remarquer. On le dit Des personnes et des choses. *Une personne, une idée, une couleur marquante. Un trait marquant.*

Cartes marquantes, se dit, à l'Impériale et à quelques autres Jeux, Des cartes qui valent des points à celui qui les a.

MARQUE. s. f. Empreinte, signe mis sur un objet pour le reconnaître, pour le distinguer d'un autre. *J'ai mis ma marque à la pièce de toile que j'ai achetée, afin de la reconnaître. J'ai fait une marque à cet arbre, afin de le retrouver. Ce linge est à moi, je reconnais ma marque. Ces mouchoirs sont à votre marque. La marque des moutons de tel troupeau, des chevaux de tel haras.*

Il se dit particulièrement, dans le Commerce, d'Un chiffre, d'un caractère, d'une figure quelconque appliquée par empreinte ou autrement sur différentes sortes de marchandises, soit pour désigner le lieu où elles ont été fabriquées, le fabricant qui les a faites, ou le marchand qui les vend; soit pour attester qu'elles ont été visitées par les préposés chargés de leur faire acquitter les droits. *La marque de la fabrique. La marque de la douane. La marque de l'orfèvre. La marque du contrôle. La marque du fabricant, du marchand, de l'ouvrier. La marque de l'or, de l'argent. Mettre la marque sur de la vaisselle. Ce papier porte la marque du fabricant. Cette marchandise est à la marque de tel marchand. L'ouvrier a mis sa marque à son ouvrage.*

Droit de marque, Droit qu'on perçoit sur certaines marchandises qui doivent être marquées. *Droit de marque et de garantie. Le droit de marque sur les cuirs*, ou simplement, *La marque des cuirs.*

Fig., *La marque de l'ouvrier*, Certain caractère qui signale une œuvre et fait connaître son auteur.

MARQUE, se dit particulièrement de La flétrissure imprimée, avec un fer chaud, sur l'épaule d'une personne condamnée à cette peine. *Il a subi l'exposition et la marque. En France, la peine de la marque est abolie.*

MARQUE, se dit aussi de L'instrument avec lequel on fait une empreinte sur de la vaisselle, sur du drap, etc. *Apportez la marque pour marquer cette vaisselle.*

MARQUE, se dit en outre d'Une espèce de chiffre secret dont les marchands se servent pour indiquer sur leurs marchandises le

prix qu'elles leur ont coûté. *Ce libraire a consulté sa marque, avant de me dire ce qu'il voulait avoir de son volume.*

MARQUE, se dit encore D'une croix, d'un signe par lequel un homme qui ne sait point écrire supplée au défaut de signature. *Il a déclaré ne savoir signer, et a fait sa marque. Il a mis sa marque au bas de cet écrit.*

MARQUE, signifie aussi, La trace que laisse sur le corps une contusion, une blessure, une brûlure, ou une éruption à la peau. *Il a été frappé, blessé au front, la marque y est encore. Il porte encore les marques des blessures qu'il a reçues à la guerre. Cette brûlure lui a laissé au bras une marque qui ne disparaîtra jamais. Les marques des griffes d'un chat. Il a eu la petite vérole, il lui en reste des marques.*

Fam., *Faire porter ses marques à quelqu'un*, Le maltraiter de telle sorte, que les marques lui en restent.

MARQUE, signifie également, La trace, l'impression qu'un corps laisse sur un autre à l'endroit où il l'a touché, où il a passé. *Une voiture vient de passer ici, la marque des roues est toute fraîche. La marque de ses doigts est sur toutes les pages de ce livre. Ces murs portent encore les marques du feu, de l'incendie.*

MARQUE, se dit aussi d'Une tache ou autre signe qu'une personne ou un animal apporte en naissant. *Cet enfant avait cette marque en venant au monde. Ce chien a de belles marques. Ce cheval a une marque au front.*

MARQUE, se dit quelquefois d'Un signe de dignité. *Le mortier était la marque des présidents du parlement. Les faisceaux et la hache étaient la marque des grands magistrats romains.*

Marques d'honneur, Certaines marques de distinction accordées par le souverain. *La décoration de la Légion d'honneur, la croix de Saint-Louis, le cordon de Saint-Michel, sont des marques d'honneur.* On dit dans ce sens, *Porter les marques d'un ordre.*

En Armoiries, *Marques d'honneur*, Les pièces qu'on met hors de l'écu, comme le bâton de maréchal de France, le collier d'un ordre, etc.

MARQUE, se prend quelquefois dans le sens de Distinction. *Un homme de marque. Il y avait à cette cérémonie beaucoup d'hommes, de personnages, de gens de marque.*

MARQUE, signifie aussi, Ce qu'on emploie pour se souvenir ou pour faire souvenir de quelque chose. *Il a mis un papier dans sa tabatière pour lui servir de marque. Faire des marques pour indiquer la quantité d'objets qu'on a reçus ou donnés. J'avais mis une marque dans ce livre.*

Il se dit particulièrement, à certains Jeux, Des jetons qui servent à marquer les points et les parties qu'on gagne. En ce sens, on dit ironiquement D'un homme qui est sujet à marquer plus qu'il ne faut, *Il est heureux à la marque.*

Il se dit également Des jetons, fiches, et autres signes que l'on met au jeu, au lieu d'argent. *On convient, en se mettant au jeu, de la valeur des marques.*

MARQUE, se prend, dans une acception générale, pour Indice. *C'est une marque de bonheur, de malheur. C'est bonne, c'est mauvaise marque. Quand un enfant est gai, c'est une marque, c'est marque qu'il se porte bien.*

Il signifie plus spécialement, Présage. *Le ciel rouge le soir est une marque de beau temps pour le lendemain.*

Il signifie aussi, Témoignage, preuve. *Donner à quelqu'un une marque, des marques d'estime, d'amitié, de son estime, de son amitié. Il a donné des marques de grandeur d'âme, des marques de courage, des marques de lâcheté, des marques d'ignorance. J'ai reçu des marques de sa bienveillance. Je suis sensible aux marques d'affection qu'il m'a prodiguées. Il a laissé en partant des marques de sa reconnaissance.*

Fam., *Une marque que j'ai fait cela*, et absolument, *Marque que j'ai fait cela*, Une preuve que j'ai fait cela. On dit aussi, *Marque de cela*, Une preuve de cela.

Lettre de marque, Commission dont tout capitaine ou patron d'un navire armé en course doit être pourvu, sous peine d'être réputé pirate ou forban.

MARQUER. v. a. Mettre une marque à une chose pour la distinguer d'une autre. *Marquer de la vaisselle. Marquer des arbres. Marquer des serviettes, des draps. Marquer des moutons, des chevaux.*

Il signifie particulièrement, Imprimer, avec un fer chaud, un signe flétrissant sur l'épaule de l'homme qui est condamné à cette peine. *On vient de le marquer. Il a été marqué.* En France, cette peine est abolie.

MARQUER, signifie aussi, Faire une marque, une impression sur quelque partie du corps, par contusion, blessure, brûlure, etc. *Il a reçu un coup de pierre qui lui a marqué le front, qui l'a marqué au front.*

MARQUER, signifie encore, Laisser des traces, des vestiges. *Le torrent a marqué son passage par un grand dégât. Les armées marquent ordinairement leur passage par de grands désordres.*

Il se dit au sens moral, dans cette dernière acception. *Le commencement de son règne fut marqué par des proscriptions. De grands malheurs ont marqué la fin de sa vie.*

MARQUER, signifie aussi, Mettre une marque pour se souvenir ou faire souvenir. *Marquer dans un livre l'endroit où l'on a cessé de lire. Je lui ai marqué ce passage avec le crayon. Marquer son jeu. Marquer les points qu'on gagne au trictrac, au piquet. Marquer une chasse au jeu de la paume, à la paume.*

Marquer quelqu'un au piquet, au trictrac, etc., Avoir sur lui l'avantage d'un nombre quelconque de points, d'après le calcul des points obtenus de part et d'autre dans les deux coups qui font le pari. *Je vous marque de dix points. Je l'ai marqué dix fois de suite.* On dit aussi absolument, *Marquer. Il a presque toujours marqué dans cette partie.*

MARQUER, se dit quelquefois, au sens moral, pour Fixer, déterminer, assigner. *Il a marqué sa place parmi les grands écrivains. Dieu avait marqué le jour de leur chute.*

MARQUER, signifie aussi, Indiquer, donner lieu de connaître. *Sa taille, sa bonne mine marquent bien ce qu'il est.*

MARQUER, signifie encore, Mander, indiquer, faire connaître, soit de bouche, soit par écrit. *Marquer à quelqu'un ce qu'il doit faire. Je lui ai marqué expressément qu'il eût à faire telle chose. Ce que vous m'avez marqué dans votre lettre, par votre lettre, m'a fait grand plaisir.*

MARQUER, signifie, en outre, Témoigner, donner des marques. *Marquer à quelqu'un sa reconnaissance, son amitié, sa tendresse, son estime, son affection, son respect, son attention, sa bonne volonté. Marquer du respect, de l'estime, de l'amitié pour quelqu'un. Je lui ai marqué mon mécontentement, mon indignation.*

MARQUER, s'emploie neutralement dans plusieurs acceptions. Ainsi on dit :

Cette nouvelle allée commence à marquer, Les arbres commencent à grandir.

Ce cheval marque encore, Les creux de ses dents paraissent encore, et font connaître qu'il n'a pas plus de huit ans. *Il ne marque plus*, Les creux de ses dents ont cessé de paraître.

Ce cadran solaire marque encore, ne marque plus, Le soleil y donne encore, n'y donne plus.

Fam., *Cela marquerait trop*, Cela serait trop remarqué; et, dans un autre sens, Cela décèlerait trop l'intention qu'il faut cacher.

Cet homme ne marque point, Il ne se fait pas remarquer. *On ne trouve rien qui marque dans cet ouvrage*, Rien n'y attire particulièrement l'attention.

MARQUÉ, ÉE. part. passé. *Sa figure est restée marquée d'une brûlure qu'il s'est faite.*

Papier marqué, parchemin marqué, Papier, parchemin qui est marqué avec un timbre, pour servir aux actes qui font foi en justice. Ces expressions ont vieilli; on dit aujourd'hui : *Papier timbré. Parchemin timbré.*

Être marqué au front, à la joue, etc., Avoir quelque marque sur ces parties du corps. On dit aussi, *Être marqué de petite vérole*, Avoir sur le corps et principalement au visage, des marques de petite vérole.

Être né marqué, Avoir apporté en naissant quelque signe.

Son fruit en sera marqué, se dit en parlant D'une femme qui désire avec ardeur une chose qu'elle ne saurait avoir.

Cheval marqué en tête, Cheval qui a l'étoile ou la pelote au front.

Fig., *Ouvrage marqué au bon coin*, Ouvrage bien fait.

Fig. et fam., *Il est marqué au B*, se dit D'un borgne, d'un boiteux, d'un bigle, d'un bossu.

Fouetté-marqué, se dit d'Un condamné qui a subi la peine du fouet et celle de la marque : ces deux peines ont été supprimées en France.

Fig., *Être marqué sur le livre rouge*, Être noté pour quelque faute.

Au Piquet, etc., *Être marqué*, Avoir perdu l'avantage des points dans un des paris qui composent la partie. On dit substantivement, dans un sens analogue, *Un marqué, deux marqués, trois marqués.*

Avoir les traits marqués, Avoir les traits du visage prononcés.

MARQUÉ, au sens moral, signifie, Évident, remarquable. *Avoir pour quelqu'un des attentions marquées. Avoir un goût marqué pour une personne, pour la poésie, pour la musique, pour la raillerie. Il y a là un dessein marqué, une intention marquée de vous offenser.*

MARQUETER. v. a. Marquer de plusieurs taches. *Marqueter une peau en manière de peau de tigre. Il vient d'avoir une ébullition qui lui a marqueté la peau.*

MARQUETÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois adjectif. *Ce marbre, ce jaspe sont bien marquetés. Les faons de biche sont marquetés jusqu'à un certain âge.*

MARQUETERIE. s. f. Ouvrage de bois

de diverses couleurs, appliqués par feuilles minces sur de la menuiserie, de manière à former des compartiments. *Une table de marqueterie. Un secrétaire de marqueterie. Un parquet de marqueterie. Travailler en marqueterie. Ouvrage de marqueterie.*

Marqueterie de marbre, Ouvrage de marbre de diverses couleurs, formé de lames minces appliquées sur une dalle de pierre. *Marqueterie sur les lambris, sur le sol d'une galerie, etc.*

MARQUETERIE, se dit, figurément, Des ouvrages d'esprit composés de morceaux qui n'ont pas entre eux de véritable liaison. *Ce discours est une marqueterie, une vraie marqueterie, un ouvrage de marqueterie. Ce poëte travaille en marqueterie.*

MARQUETTE. s. f. Pain de cire vierge. *Une marquette de cire.*

MARQUETTE. s. f. T. du Droit féodal. Redevance que les gens de condition serve payaient à leur seigneur pour obtenir la permission de se marier.

MARQUEUR. s. m. Celui qui marque. *Marqueur de cuirs, de draps, etc.*

Il se dit, au Jeu de paume, au Billard, à la Balle, au Ballon, de Celui qui compte et marque les points de chaque joueur. *Il faut demander au marqueur si le coup est bon.*

MARQUIS. s. m. On appelait ainsi autrefois Un seigneur préposé à la garde des marches, des frontières d'un État; et c'est de là que vient le titre de *Marquis de Brandebourg.*

MARQUIS, était plus récemment Un titre de dignité qu'on donnait à celui qui possédait une terre érigée en marquisat par lettres patentes. C'est aujourd'hui Un simple titre de noblesse confirmé ou conféré par le souverain.

MARQUIS, est aussi Un nom donné par dérision aux jeunes gens qui prennent des airs avantageux. *Il fait le marquis. C'est un marquis.*

Fig. et fam., *C'est un marquis de Carabas*, se dit D'un homme qui possède, ou qui se vante de posséder un grand nombre de terres.

MARQUISAT. s. m. Titre de dignité qui était attaché à une terre dont la seigneurie s'étendait sur un certain nombre de paroisses. *Terre érigée en marquisat.*

Il se disait aussi de La terre même qui avait ce titre. *Seigneur du marquisat de...*

MARQUISE. s. f. Titre que l'on donne à la femme d'un marquis. *Madame la marquise.*

MARQUISE. s. f. Tente de toile dressée au-dessus d'une tente d'officier, de manière à l'entourer et à la rendre moins accessible aux injures de l'air. *Tendre une marquise.*

Il se dit également Des toiles tendues sur le pont d'arrière d'un vaisseau, ou dans un jardin, etc.

Il se dit encore d'Un abri placé au-dessus de la porte d'un édifice public, ou d'une maison particulière.

MARRAINE. s. f. Celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême. *Où est la marraine? Le parrain et la marraine. Cette fille porte le nom de sa marraine.*

La marraine d'une cloche, Celle qui lors de l'inauguration d'une cloche lui donne un nom.

MARRI, IE. adj. Fâché, repentant. *Être marri d'avoir offensé Dieu. Il en est fort marri.* Il est vieux.

MARRON. s. m. Fruit de l'espèce de châtaignier appelé Marronnier. *Marrons de Lyon. De gros marrons. Des marrons bouillis, rôtis, grillés.*

Marron d'Inde, Fruit du marronnier d'Inde.

Marron d'eau, Le fruit de la macre.

Marrons glacés, Marrons confits et couverts de caramel.

Prov. et fig., *Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, Se servir adroitement d'un autre pour faire une chose dangereuse, dont on espère de l'utilité, et qu'on n'ose faire soi-même. On dit de même, *Tirer les marrons du feu*, Servir aux desseins d'un autre, travailler pour un autre, avec fatigue et danger pour soi-même et sans aucun profit.

Couleur marron, Couleur approchant de celle du marron. *Un habit de couleur marron.* On dit aussi, *Un habit marron, une robe marron, du drap marron.* Dans ces expressions, *Marron* est employé adjectivement.

MARRON, en termes d'Artificier, Espèce de pétard, de forme cubique, fait d'un fort carton entouré d'une ficelle enduite de goudron.

MARRON, en termes de Guerre, Pièce de cuivre ou petit anneau de fer que les rondes déposent, à chaque poste, dans une boite destinée à cet usage. *Les marrons servent à constater que le service des rondes s'est fait avec exactitude.*

MARRON, ONNE. adj. Il se dit, dans plusieurs colonies, D'un nègre qui s'est enfui dans les bois, pour y vivre en liberté. *Nègre marron. Négresse marronne. Il est marron. Il est devenu marron.* On le dit également Des animaux qui, de domestiques, sont devenus sauvages. *Cochon marron.*

Il se dit aussi De celui qui exerce sans titre, sans commission, l'état d'agent de change, de courtier. *C'est un courtier marron.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un marron.*

MARRONNAGE. s. m. État d'un esclave fugitif. *Réprimer le marronnage.*

MARRONNER. v. a. Friser les cheveux en boucles. Il a vieilli.

MARRONNÉ, ÉE. part. passé.

MARRONNIER. s. m. Espèce de châtaignier cultivé, dont les fruits sont gros et bons à manger.

Marronnier d'Inde, Grand et bel arbre qui a été apporté en France de Constantinople, dont les fleurs sont en bouquets pyramidaux, et dont le fruit est âcre et amer.

MARRUBE. s. m. Plante labiée dont on distingue plusieurs sortes. *Le marrube noir est appelé aussi Ballote. Marrube blanc. Marrube aquatique.*

MARS. s. m. (Prononcez l'S.) On ne met ici ce nom, qui était celui du dieu de la guerre, chez les païens, que parce qu'il signifie *La guerre*, dans quelques phrases poétiques. *Les travaux de Mars. Le métier de Mars. Les favoris de Mars.*

Champ de Mars, Lieu consacré à des exercices militaires. (Voyez, dans l'article suivant, un autre sens de cette expression.)

MARS. s. m. Une des planètes. *La planète de Mars. Mars en conjonction avec la lune.*

MARS, dans l'ancienne nomenclature chimique, signifiait, Le fer; et l'on donnait le nom de *Mars* à tous les médicaments dans lesquels il entre du fer. *Il prend de la teinture de Mars, du safran de Mars.*

MARS, signifie aussi, Le troisième des mois de l'année. *Le deux de mars. Le deux mars. Le mois de mars. La lune de mars. À la mi-mars. Les giboulées de mars. Bière de mars. Les blés de mars.*

Prov., *Cela vient comme mars en carême*, se dit D'une chose qui ne manque jamais d'arriver à une certaine époque.

Champ de mars, Assemblée que les principaux de la nation française tenaient au mois de mars, pour régler les affaires de l'État.

MARS, se dit par extension, au pluriel, Des grains qu'on sème au mois de mars. *Le temps a été bon pour les mars de cette année. S'il ne pleut pas, tous les mars sont perdus.*

MARSEILLAISE. s. f. Chant de guerre composé en 1792. *Chanter, jouer la Marseillaise.*

MARSOUIN. s. m. Cétacé du genre des Dauphins, mais à museau obtus, qu'on appelle aussi vulgairement *Pourceau de mer. La pêche des marsouins. Du lard de marsouin.*

Pop. et par injure, *Gros marsouin, vilain marsouin*, se dit d'Un homme laid, malbâti et malpropre.

MARSUPIAUX. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Quadrupèdes ainsi nommés parce que, dans la plupart des espèces, les femelles ont sous le ventre un sac ou grand repli de la peau, qui renferme les mamelles, et où les petits sont réunis après leur naissance.

MARTAGON. s. m. Espèce de lis, dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE. s. f. Voyez MARTRE.

MARTEAU. s. m. Outil de fer qui a un manche ordinairement de bois, et qui est propre à battre, à forger, à cogner. *Gros, grand, petit marteau. Marteau d'orfèvre, de maréchal, de bourrelier, de couvreur, de tailleur de pierres. Marteau de grosse forge. Tous les artisans qui travaillent du marteau. Battre avec le marteau, au marteau, à grands coups de marteau. La tête, le manche du marteau. Cogner avec un marteau. On frappait autrefois la monnaie avec un marteau. Cette vaisselle est faite au marteau.*

Il se dit particulièrement, dans l'Administration forestière, d'Un marteau de fer dont le gros bout porte une marque en relief, que l'on imprime sur des arbres en les frappant. *Les agents et gardes forestiers sont pourvus de marteaux particuliers. Déposer l'empreinte d'un marteau au greffe d'un tribunal. Marquer des arbres avec le marteau.*

Marteau d'armes, Sorte d'arme offensive qui était faite à peu près comme un marteau.

Prov. et fig., *Être entre l'enclume et le marteau*, Se trouver froissé entre deux partis, entre deux personnes qui ont des intérêts contraires.

Prov. et fig., *Il faut être enclume ou marteau*, se dit dans des circonstances où il est presque inévitable de souffrir du mal ou d'en faire.

Marteau d'horloge, Marteau qui, dans une horloge, frappe sur le timbre pour annoncer les heures.

Marteau de porte, Espèce d'anneau ou de battant de fer qui est attaché au milieu d'une porte à l'extérieur, et avec lequel on frappe pour se faire ouvrir.

Fig. et fam., *Graisser le marteau*, Don-

ner de l'argent au portier d'une maison, afin de s'en faciliter l'entrée.

Prov., *N'être pas sujet au coup de marteau*, N'être point assujetti à obéir sur-le-champ et au premier signal.

Fig. et fam., *Avoir un coup de marteau, un petit coup de marteau*, Avoir quelque manie, quelque bizarrerie.

Fig. et fam., *Perruque à trois marteaux*, Perruque qui avait une longue boucle entre deux nœuds.

MARTEAU, en termes de Facteur d'instruments, se dit Des petites tringles de bois que l'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano, et dont une extrémité, garnie de peau, sert à frapper les cordes de l'instrument.

MARTEAU, en termes d'Anatomie, est Le nom d'un des quatre osselets de l'oreille.

MARTEL. s. m. Marteau. Mot ancien, qui n'est plus en usage que dans cette locution figurée, *Martel en tête*, Inquiétude, ombrage, souci. *Cette affaire lui donne, lui met martel en tête. Il en a martel en tête.*

MARTELAGE. s. m. T. d'Administration forestière. La marque que les agents des eaux et forêts font avec leur marteau aux arbres qu'on veut réserver dans les triages mis en vente. *Les officiers présents au martelage.*

MARTELER. v. a. Battre à coups de marteau. *Marteler de la vaisselle d'étain. Marteler sur l'enclume.*

Il signifie au figuré, Faire avec effort un travail d'esprit. *Il martèle ses vers. Il martèle sa diction.*

Il signifie aussi, Donner de l'inquiétude, du souci. *Cette affaire me martèle le cerveau*, ou simplement, *me martèle.*

MARTELÉ, ÉE. part. passé. *Vaisselle martelée*, Vaisselle faite au marteau.

Médaille martelée, Celle dont on a effacé le revers, qui était commun, pour frapper à la place un revers rare.

En Musique, *Trille martelé*, Trille bien frappé, et dans lequel les deux sons se font entendre distinctement.

En Littérature, *Vers martelés*, Vers péniblement travaillés, qui sentent l'effort qu'ils ont coûté.

MARTELET. s. m. Petit marteau dont quelques ouvriers se servent pour des ouvrages délicats.

MARTELEUR. s. m. Celui qui, dans une forge, est chargé de faire travailler le marteau.

MARTIAL, ALE. adj. Guerrier. *Courage martial. Humeur martiale. Air martial.*

Cour martiale, Sorte de tribunal militaire.

Loi martiale, Loi qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas, et en observant certaines formalités. *On a proclamé la loi martiale.*

MARTIAL, se disait autrefois, en Chimie et en Pharmacie, Des substances dans lesquelles il entre du fer. C'était un synonyme de *Ferrugineux*. On disait: *La pyrite martiale. Terre martiale. Eau martiale. Les remèdes martiaux.* Et substantivement, *Les martiaux.*

MARTIN-PÊCHEUR. s. m. Oiseau de l'ordre des Passereaux, qui a le plumage bleu, et qui se plaît dans les eaux, dans les marécages. *Le martin ou martinet-pêcheur est une espèce d'alcyon.*

MARTIN-SEC. s. m. Sorte de petite poire d'hiver très estimée pour les compotes et le raisiné. *Le martin-sec a la chair cassante.*

MARTINET. s. m. Espèce d'hirondelle à très longues ailes.

MARTINET. s. m. Espèce de petit chandelier plat qui a un manche. *Se servir d'un martinet.*

MARTINET. s. m. Marteau qui est mû ordinairement par la force de l'eau, et qui sert dans les forges, dans les moulins à papier, à tan, à foulon, etc.

MARTINET. s. m. Espèce de fouet qui est formé de plusieurs brins de corde attachés au bout d'un manche, et dont les maîtres d'école se servaient pour corriger les enfants.

MARTINGALE. s. f. T. de Manège. Courroie qui tient par un bout à la sangle sous le ventre du cheval, et par l'autre à la muserole, pour empêcher qu'il ne porte au vent et ne donne de la tête.

MARTINGALE, en termes de Jeu, Manière de jouer qui consiste à ponter, à chaque coup, le double de ce qu'on a perdu sur le coup précédent. *Jouer à la martingale. Jouer la martingale.*

Il se dit, par extension, de Diverses manières de jouer son argent, que certains joueurs imaginent, et qu'ils suivent avec plus ou moins de persévérance. *Il s'est ruiné par une martingale qu'il croyait excellente.*

MARTINISME. s. m. Croyance particulière des Martinistes.

MARTINISTE. s. des deux genres. Il se dit de Certains illuminés qui prétendent être en commerce avec les intelligences célestes et avec les âmes.

MARTRE. s. f. Quadrupède carnassier qui a le poil roux, et qui se trouve dans les pays septentrionaux. *Peau, queue, fourrure de martre. Les martres zibelines sont les plus belles.* On dit aussi, *Marte.*

Il se dit aussi de La peau de cet animal, quand elle est employée en fourrure. *Un manchon de martre. Une robe fourrée de martre. Il faut tant de douzaines de martres pour doubler cet habit.*

Prov. et fig., *Prendre martre pour renard*, Se méprendre, se tromper, prendre une chose pour une autre, d'après une sorte de ressemblance.

MARTYR, YRE. s. Celui, celle qui a souffert la mort pour attester la vérité de la religion chrétienne. *Saint Étienne est le premier martyr. Sainte Cécile, vierge et martyre. L'Église honore la mémoire des martyrs. Les sept frères Machabées sont honorés comme martyrs. Ce glorieux martyr de la foi.*

Ère des martyrs, Ère qui commence à l'avènement de Dioclétien.

MARTYR, se dit, par extension, de Celui qui a souffert des tourments ou la mort, soit pour une fausse religion, soit pour une doctrine quelconque. *Toutes les religions ont leurs martyrs. L'erreur a ses martyrs ainsi que la vérité.*

Prov. et fig., *Être du commun des martyrs*, Ne se faire distinguer par aucun talent, par aucune qualité.

MARTYR, se dit aussi d'Une personne qui souffre beaucoup. *Cette opération le fera mourir martyr. Il est martyr de la goutte.*

Être le martyr de quelqu'un, Souffrir beaucoup de ses mauvais traitements, de sa tyrannie, de ses caprices. *Il me maltraite, il me tourmente sans cesse, je suis son martyr. Il est le martyr de cette femme.* On dit, dans un sens analogue, *Faire de quelqu'un son martyr.*

Être le martyr de son ambition, de ses opinions, du bien public, etc., S'exposer à beaucoup d'inconvénients, de dangers, pour satisfaire son ambition, pour soutenir ses opinions, pour servir le bien public, etc.

MARTYR, s'emploie quelquefois adjectivement. *Un peuple martyr.*

MARTYRE. s. m. La mort ou les tourments endurés pour la religion chrétienne. *Souffrir, endurer le martyre. La couronne, la palme du martyre. L'Église célèbre, tel jour, le martyre de tel saint. Après de longs tourments, il consomma son martyre par une mort bienheureuse.*

Il se dit aussi, figurément et par exagération, de Toute sorte de peines de corps et d'esprit. *Il a souffert le martyre toute la nuit par une violente colique. Ce petit mal me fait souffrir le martyre. C'est un martyre que d'avoir affaire à des chicaneurs.*

Il s'est dit particulièrement, dans le langage poétique, Des peines que l'amour fait souffrir aux amants. *La beauté qui cause mon martyre.* On dit encore en plaisantant, *Il lui a conté son martyre, son amoureux martyre, son douloureux martyre.*

MARTYRISER. v. a. Faire souffrir le martyre. *Saint Étienne fut martyrisé peu après la mort de* JÉSUS-CHRIST. *Dioclétien fit martyriser un grand nombre de chrétiens.*

Il signifie aussi, figurément et par exagération, Faire souffrir de grandes douleurs, de grands tourments. *Les voleurs le martyrisèrent pour avoir son argent. Les chirurgiens l'ont martyrisé. La goutte le martyrise.*

MARTYRISÉ, ÉE. part. passé.

MARTYROLOGE. s. m. Catalogue où furent inscrits d'abord les noms des martyrs, et dans lequel on a inséré depuis les noms des autres saints dont l'Église fait commémoration. *Le Martyrologe romain. Le Martyrologe d'Usuard, etc. Lire le Martyrologe.*

MARUM. s. m. (On prononce *Marome.*) Plante aromatique, dont l'odeur est très forte, et qui plaît extrêmement aux chats. On l'appelle aussi *Germandrée maritime*, et vulgairement *Herbe aux chats.*

MAS

MASCARADE. s. f. Déguisement d'une personne qui se masque pour quelque divertissement. *Étrange, singulière mascarade. Imaginer une mascarade.*

Il se dit aussi d'Une troupe de gens déguisés et masqués. *Faire une mascarade. Une grande, une petite mascarade. Venez voir une belle, une plaisante mascarade. La mascarade est entrée chez lui.*

Il s'est dit également d'Une danse exécutée par une troupe de gens masqués. *Danser une mascarade.*

Il s'est dit anciennement Des chansons composées pour les comédies-ballets où l'on dansait sous le masque. *Marot a fait des mascarades.*

MASCARADE, s'emploie quelquefois au figuré. *Ce monde-ci n'est qu'une mascarade. Cette cérémonie peut s'appeler une pieuse mascarade.*

MASCARET. s. m. Espèce de flux très fort qui, remontant au-dessus de la jonction de la Garonne et de la Dordogne, se fait sentir dans ces deux rivières. C'est ce qu'on a nommé aussi *Barre*, à l'embouchure de la Seine. Voyez BARRE.

MASCARON. s. m. T. d'Archit. Tête ou masque fait de caprice, qu'on met pour ornement à la clef des arcades, aux fontaines, etc. *Mascaron supportant des guirlandes de fruits. Mascaron jetant l'eau d'une fontaine. Sculpter des mascarons sur la façade d'un théâtre.*

MASCULIN, INE. adj. Qui appartient, qui a rapport au mâle. *Le sexe masculin. Succession, ligne masculine.*

En Jurisprudence féodale, *Fief masculin*, Fief que les mâles seuls étaient capables de posséder.

En Grammaire, *Noms masculins*, Les noms substantifs ou adjectifs qui désignent ou qualifient les êtres masculins et ceux qu'on leur assimile, quant au genre, dans le langage. *Homme, livre, sont des substantifs masculins. Grand, vertueux, sont des adjectifs masculins.* On appelle *Genre masculin*, Le genre de ces noms. On dit dans le même sens : *Le est l'article masculin; Il est le pronom masculin.*

Terminaison masculine, La terminaison d'un mot dont l'*e* muet ne forme pas à lui seul la dernière syllabe, ou ne concourt pas à la former de manière à s'y faire sentir. *Main* et *Maison* ont la terminaison masculine, quoique ces mots soient du genre féminin; *Homme* a la terminaison féminine, quoiqu'il soit du genre masculin.

En Versification, *Rimes masculines*, Rimes qui ont une terminaison masculine, comme *Yeux, cieux;* et, *Vers masculins*, Ceux dont les rimes sont masculines.

MASCULIN, en Grammaire, est quelquefois substantif. *Le masculin et le féminin*, Le genre masculin et le genre féminin. *Ce mot est un masculin. Cet adjectif a la même terminaison au féminin qu'au masculin.*

MASCULINITÉ. s. f. Caractère, qualité de mâle. *La masculinité est nécessaire pour avoir droit à la couronne de France.*

MASQUE. s. m. Faux visage de carton ou d'autre matière, dont on se couvre la figure pour se déguiser. *Masque commun, fin. Masque de Venise. Masque à barbe. Masque hideux, grotesque, difforme. Masque qui déguise bien. Ôtez votre masque. Arracher le masque à quelqu'un. On va en masque pendant le carnaval. Un masque de vieillard. Un masque d'arlequin, de docteur. Un comédien qui joue bien sous le masque. On a plus de hardiesse sous le masque qu'à visage découvert. Les voleurs qui l'ont attaqué portaient des masques.*

Masque de théâtre, chez les Anciens, Masque aux grands traits, dont les acteurs se couvraient le visage et une partie de la tête, pour paraître sur la scène. *Masque tragique. Masque comique.*

Fig., *Avoir un bon masque*, se dit D'un acteur comique, dont la physionomie a beaucoup d'expression et de jeu.

Prov. et fig., *Faire de quelque chose un masque à quelqu'un*, Lui en couvrir le visage. *Il prit de la boue, et lui en fit un masque.*

En termes de Médecine, *Masque des femmes en couches*, Bouffissure et teinte particulière que prend le visage pendant les derniers temps de la grossesse et la durée des couches.

MASQUE, se dit également d'Un faux visage de velours noir doublé, que les dames se mettaient autrefois sur la figure pour se garantir du hâle ou du froid. *Porter, mettre un masque. Ôter son masque. Masque sans mentonnière. Elle est belle sous le masque. Le masque lui sied bien. Avoir le masque sur le nez.* Voyez LOUP.

MASQUE, se dit encore d'Une personne qui porte un masque pour se déguiser pendant le carnaval. *Une compagnie, une troupe, une bande de masques. Un joli, un beau, un vilain masque. Les masques ont beaucoup de liberté. Il faut laisser entrer les masques. Aller voir les masques. Courir les masques. Les enfants courent après les masques.*

MASQUE, signifie, au figuré, Apparence trompeuse sous laquelle on se cache, ou l'on s'efforce de se cacher. *Sous le masque de la dévotion, il cache une vie fort dissolue. La générosité est le masque dont il se couvre. Se couvrir du masque de la piété. La raison prend, emprunte quelquefois le masque de la folie.*

Il s'emploie souvent, absolument, dans la même signification. *C'est un masque qu'il a pris. Il est toujours en masque, sous le masque. Ce fourbe, cet hypocrite n'avait pas encore levé, posé, quitté le masque. Son masque est tombé.*

Arracher, ôter le masque à quelqu'un, Faire connaître sa fausseté, sa perfidie, etc.

MASQUE, en termes d'Escrime, se dit d'Un masque de fil de fer, à mailles serrées, qu'on se met sur le visage quand on fait des armes.

MASQUE, se dit encore d'Une sorte de terre préparée et appliquée sur le visage de quelqu'un, pour en prendre le moule. *Son buste a été fait d'après le masque qu'on avait moulé sur son visage.*

MASQUE, se dit aussi d'Un visage d'homme ou de femme sculpté, qui sert d'ornement en architecture. *On a mis des masques à toutes les clefs de ces arcades.*

MASQUE, s'emploie aussi comme Un terme d'injure, pour reprocher à une femme sa laideur ou à une petite fille sa malice : alors il est féminin. *La masque! La laide, la vilaine masque! La petite masque!* Dans ce sens il a vieilli.

MASQUER. v. a. Mettre un masque sur le visage de quelqu'un pour le déguiser; et, dans une acception plus étendue, Déguiser quelqu'un, en lui mettant, outre le masque, des habits qui ne soient pas les siens. *Je vous masquerai, et vous ne serez pas reconnu. On le masqua en scaramouche, en arlequin.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Nous nous masquâmes pour aller au bal.*

MASQUER, sans régime, signifie, Aller en masque. *Tout le monde se mêla de masquer cette année-là. Avec qui masquerez-vous ce soir?* Dans ce sens, il est vieux.

MASQUER, signifie au figuré, Cacher quelque chose sous de fausses apparences. *Masquer ses desseins. Il masque sa dépravation sous les dehors du rigorisme.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un hypocrite qui se masque sous les dehors de la dévotion. Le vice se masque souvent sous l'apparence de la vertu.*

MASQUER, signifie, par extension, Couvrir, cacher une chose de manière à en ôter la vue. *Il a élevé un bâtiment, un mur qui masque ma maison. J'ai fait planter une charmille le long de ce mur pour le masquer.*

En termes de Guerre, *Masquer une batterie*, Placer des troupes ou élever un ouvrage devant une batterie, pour que l'ennemi ne l'aperçoive pas.

MASQUÉ, ÉE. part. passé. *Femme masquée. Des voleurs masqués.*

Fig., *Être toujours masqué*, Avoir l'habitude de se contrefaire, de dissimuler.

Bal masqué, Bal où l'on va en masque et sous un déguisement.

MASSACRANTE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution familière, *Humeur massacrante*, Humeur bourrue, grondeuse, menaçante. *Il est aujourd'hui d'une humeur massacrante.*

MASSACRE. s. m. Tuerie, carnage. Il se dit plus ordinairement en parlant Des hommes qu'on tue sans qu'ils se défendent. *Grand, horrible massacre. Le massacre des Innocents. Le massacre de la Saint-Barthélemy. Le massacre des Vêpres siciliennes. La ville fut prise d'assaut, et on fit un grand massacre des habitants.*

Il se dit aussi, quelquefois, d'Une grande tuerie de bêtes. *Ils allèrent à la chasse, et firent un grand massacre de sangliers, de chevreuils.*

Fig. et fam., *C'est un massacre*, se dit en parlant De quelque chose de rare, de précieux, qui a été gâté par mégarde ou autrement. On le dit aussi D'un homme qui travaille mal, qui exécute mal ce qu'il a à faire. *Ne vous servez pas de cet ouvrier-là, c'est un massacre.*

MASSACRE, en termes de Vénerie, La tête du cerf, du daim, du chevreuil, mise debout sur la peau de la bête, ou sur une nappe étendue par terre, lorsqu'on fait faire curée aux chiens. *On a rapporté le massacre.*

MASSACRER. v. a. Tuer, égorger des hommes qui ne se défendent point. *On massacra quatre mille personnes dans cette nuit-là. Ils furent cruellement massacrés.*

Par exagérat., *Il a été massacré*, Il a reçu un grand nombre de blessures.

Il se dit, quelquefois, en parlant Des animaux. *Ce chasseur, dans une matinée, massacra tous les faisans du parc.*

MASSACRER, signifie, figurément et familièrement, Gâter, mettre en mauvais état, défigurer. *Massacrer des hardes, des meubles, des tableaux, des statues.*

Il se dit aussi D'un mauvais ouvrier, d'un homme qui fait très mal ce qu'il a à faire. *Il massacre tout ce qu'il fait. Ce tailleur a massacré mon habit. Ce menuisier a massacré ma boiserie. Cet acteur a massacré son rôle.*

MASSACRÉ, ÉE. part. passé. *Des hommes massacrés. Un homme massacré. Des meubles massacrés. De la besogne massacrée.*

MASSACREUR. s. m. Celui qui massacre. *Massacreur de gens. Massacreur de gibier.* Il est peu usité.

MASSAGE. s. m. Action de masser les membres du corps pour les assouplir.

MASSE. s. f. Amas de plusieurs parties de même ou de différente nature, qui font corps ensemble. *La masse informe et confuse du chaos. La masse de l'univers. Ce bâtiment n'est qu'une grosse masse de pierres.*

Il se dit aussi d'Un seul corps compact. *Une masse de plomb. Une masse de métal au sortir de la fournaise.*

Il signifie aussi, Un corps informe. *L'ours en naissant paraît n'être qu'une masse.*

Fam., *C'est une masse de chair*, se dit D'une personne qui a le corps et l'esprit lourds, ou seulement dont le corps est très gros, très pesant.

MASSE, en Physique, signifie, La quantité de matière d'un corps, par opposition à Volume. *On juge de la masse des corps par leur poids. Les masses de deux corps également pesants sont égales. L'accélération de la*

chute des corps est en raison composée de la masse et du volume.

MASSE, signifie aussi, La totalité d'une chose dont les parties sont de même nature. Ainsi on dit : *La masse de l'air,* Tout l'air qui pèse sur la terre. *La masse du sang,* Tout le sang qui est dans le corps.

Il se dit au sens moral. *La masse des lumières. La masse des connaissances humaines.*

MASSE, se dit encore d'Une réunion d'hommes qui forment un corps. *La masse des insurgés.*

Les masses, Le peuple en général. *Cet orateur s'adresse aux masses; il excelle à émouvoir les masses.*

La masse des créanciers, Tous les créanciers d'un failli. *La masse des créanciers délibérera sur cette proposition.*

MASSE, se dit en outre de L'ensemble d'un ouvrage d'architecture considéré sous le rapport des proportions. *Cet édifice présente une belle masse. Cette colonnade fait une belle masse avec le reste de l'édifice. Cet ensemble de bâtiments forme une masse imposante.*

MASSE, en Peinture, signifie, La réunion de plusieurs parties considérées comme ne faisant qu'un tout. *Masse d'ombre. Masse de lumières. Les lumières de ce tableau sont disposées par grandes masses. Les masses d'ombre soutiennent bien cette composition. Les figures bien groupées forment des masses agréables. Ces figures font masse. En peignant des arbres, on doit moins s'attacher aux détails qu'aux masses.*

Il se dit de même figurément et au sens moral. *Il faut moins considérer les détails que les masses.*

MASSE, se dit particulièrement Des lits de pierre d'une carrière. *Cette pierre a été prise dans la masse.*

MASSE, en termes de Commerce, Une certaine quantité de marchandises semblables, dont le nombre ou le poids est fixé par l'usage. *Une masse de plumes. Des soies, des plumes, des pelleteries en masse.*

MASSE, signifie encore, Le fonds d'argent d'une succession, d'une société. *Toute la masse est de cent mille écus. On a tiré tant de la masse. Il faut qu'il rapporte cela à la masse.*

Il signifie, en termes d'Administration militaire, Une somme formée par les retenues faites sur la paye de chaque soldat, cavalier, etc., ou allouée, par abonnement, pour une dépense spéciale. *Masse d'habillement. Masse de chaussure. Masse de ferrage.*

MASSE, se dit en outre d'Un gros marteau de fer qui est carré des deux côtés, et emmanché de bois. *Rompre des rochers avec une masse.*

Masse d'armes, ou simplement *Masse,* Ancienne arme, faite de fer, fort pesante par un bout, qui ne pouvait ni percer ni trancher, mais avec laquelle on assommait. *Il l'assomma d'un coup de masse.*

MASSE, se dit aussi d'Une espèce de bâton à tête d'or, d'argent, etc., qu'on porte en certaines cérémonies. *On portait des masses devant le chancelier de France. Dans les occasions solennelles, les appariteurs de chaque faculté de l'université portent des masses.*

MASSE, se dit encore d'Un instrument particulier dont on se sert quelquefois pour jouer au billard, et, par extension, Du gros bout d'une queue ordinaire. *Jouer de masse, de la masse, avec la masse.*

Masse d'eau. Voyez MASSETTE.

EN MASSE. loc. adv. Tous ensemble, en totalité. *Aller, se porter, se lever en masse. On a fait une levée en masse des citoyens, des habitants de tel département. A voir la chose en masse et sans s'arrêter aux détails, on doit en être satisfait.*

MASSE. s. f. Ce qu'on met au jeu, lorsqu'on joue aux dés, et à quelques autres jeux de hasard. *La seconde masse était de vingt pistoles. Masse en avant. Masse de dix pistoles.* Il vieillit.

MASSEPAIN. s. m. Sorte de pâtisserie faite avec des amandes pilées et du sucre. *Massepain glacé.*

MASSER. v. a. T. d'Art militaire. Disposer en masses, en colonnes serrées. *Masser l'infanterie.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le régiment se massa derrière une colline.*

MASSER, en termes de Peinture, signifie Disposer les masses d'un tableau. *Il a bien massé les figures, les ombres, les lumières de son tableau. Il a bien massé le feuillage de cet arbre.*

Il s'emploie aussi absolument. *Ce peintre masse bien, mais il néglige l'exécution des détails.*

MASSÉ, ÉE. part. passé. *Troupes massées derrière une colline. Ce tableau est bien massé.*

MASSER. v. a. Pétrir avec les mains les différentes parties du corps d'une personne qui sort du bain, de manière à rendre les articulations plus souples et la circulation des humeurs plus facile. *L'usage de se faire masser est très commun en Orient.*

MASSÉ, ÉE. part. passé.

MASSER. v. a. T. de Jeu. Faire une masse. *Il a massé six louis. Il n'a massé que son reste.* Il vieillit.

Masse tout, masse à qui dit, masse la poste, Je masse tout, je masse à qui répondra, je masse autant qu'il y a déjà au jeu.

MASSÉ, ÉE. part. passé.

MASSETTE. s. f. Plante qui croît dans les rivières, les marais, les étangs, etc., et dont les fleurs sont réunies en haut de la tige en un chaton cylindrique et allongé. On nomme aussi la grande espèce *Masse d'eau.*

MASSICOT. s. m. Plomb uni à l'oxygène, oxyde de plomb d'un jaune plus ou moins vif.

MASSIER. s. m. Officier qui porte une masse dans certaines cérémonies. *Les massiers de l'université.*

MASSIF, IVE. adj. Qui est ou paraît épais et pesant. *Ce bâtiment est trop massif. Je ne veux pas avoir de la vaisselle si massive, des chenets si massifs. De la menuiserie trop massive. Cet homme a le corps trop massif, est trop massif.*

Il signifie au figuré, Grossier, lourd. *Cet homme a l'esprit bien massif, l'esprit aussi massif que le corps.*

MASSIF, se dit aussi De certains ouvrages d'orfèvrerie qui ne sont ni creux en dedans, ni fourrés. *Une figure, une croix d'argent massif.*

Il se dit encore Des bois précieux qui sont employés pleins, et non en placage. *Une table d'acajou massif.*

MASSIF, s'emploie aussi comme substantif, au masculin; et alors il se dit d'Un ouvrage de maçonnerie destiné à porter un piédestal, un perron, etc., ou à recevoir un revêtement. *Faire un massif de maçonnerie pour un perron, un piédestal, une muraille. Ce massif est recouvert de marbre, de stuc, de plâtre. Le massif qui supporte les marches d'un temple. Le massif de ce mur est de pierre, de brique, de moellon.*

Il se dit, en termes de Jardinage, d'Un plein bois ou d'un bosquet qui ne laisse point de passage à la vue. *Cette allée est terminée par un massif. Massif de verdure. Il y a dans ce jardin plusieurs massifs d'arbustes.*

MASSIVEMENT. adv. D'une manière massive. *Cet édifice est trop massivement bâti.*

MASSORE ou **MASSORAH.** s. f. Mot emprunté de l'hébreu. Examen critique du texte de l'Écriture sainte, fait par des docteurs juifs qui ont fixé les différentes leçons, le nombre des versets, des mots, des lettres, etc. Aujourd'hui on ne dit guère que *Massore.*

MASSORÈTES. s. m. pl. Ceux qui ont travaillé à la Massore.

MASSORÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la Massore. *L'exemplaire massorétique est le texte dont on se sert aujourd'hui.*

MASSUE. s. f. Sorte de bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre, et dont on se sert comme d'arme offensive. *La massue d'Hercule. Il le tua d'un coup de massue.*

Fig., *Il a eu un coup de massue sur la tête, c'est un coup de massue pour lui,* se dit en parlant D'un événement fâcheux et imprévu qui est arrivé à quelqu'un.

MASTIC. s. m. Résine en larmes ou en grains jaunâtres, qui découle d'une espèce de pistachier appelé Lentisque. *Mâcher du mastic.*

Il se dit aussi d'une composition ou ciment formé de cire, de résine et de poudre de briques, dont on se sert pour différents usages. *Les lapidaires se servent de mastic pour assujettir les pierres qu'ils veulent tailler. Joindre avec du mastic les dalles d'une terrasse.*

Il signifie encore, La composition formée de blanc de céruse et d'huile, dont les vitriers se servent pour fixer les vitres aux croisées, et empêcher le passage de l'air. *Le mastic de ces vitres s'est détaché.*

MASTICATION. s. f. T. de Médecine. Action de mâcher. *Une bonne mastication prépare une bonne digestion.*

MASTICATOIRE. s. m. T. de Médecine. Sorte de médicament simple ou composé, que l'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive. *Le pyrèthre, le bétel, le tabac, sont des masticatoires. User de masticatoires.* On l'emploie quelquefois adjectivement; et alors il est des deux genres. *Préparation, remède masticatoire.*

MASTIGADOUR. s. m. Ancien terme d'Art vétérinaire. Espèce de mors garni d'anneaux et de patenôtres, qu'on met dans la bouche des chevaux pour exciter la salivation.

MASTIQUER. v. a. Joindre, coller avec du mastic. *Mastiquer les dalles d'une terrasse, des conduites de grès, des carreaux de vitre.*

MASTIQUÉ, ÉE. part. passé.

MASTODONTE. s. m. Il se dit d'Un genre de grands quadrupèdes, à dents mamelonnées, qui ont beaucoup de rapport avec l'éléphant, et qu'on ne connaît que par leurs ossements trouvés en terre.

MASTOÏDE. adj. f. T. d'Anat. Il se dit De l'apophyse ou éminence en forme de mamelon, qui est placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal. *Apophyse mastoïde.*

MASTOÏDIEN, ENNE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport, qui appartient à l'apophyse

mastoïde. *Muscle mastoïdien. Ouverture mastoïdienne.*

MASTURBATION. s. f. Genre de pollution qui trompe le vœu de la nature, et qui a ordinairement les suites les plus funestes.

MASTURBER (SE). v. pron. Faire l'acte contre nature appelé Masturbation.

MASULIPATAN. s. m. Nom d'une toile de coton des Indes, qui s'emploie ordinairement en mouchoirs. *Le masulipatan tire son nom de la ville où cette toile se fabrique.*

MASURE. s. f. Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. *Les hibous, les oiseaux de nuit se retirent dans les vieilles masures. C'était autrefois une fort belle maison, mais ce n'est plus qu'une masure. Il n'y a plus que des masures.*

Il se dit, figurément, d'Une méchante habitation qui semble menacer ruine. *Il habite une masure, une chétive masure.*

MAT

MAT, ATE. adj. (Le T se prononce.) Qui n'a point d'éclat. Il ne se dit guère que Des métaux qu'on met en œuvre, sans y donner le poli. *Or, argent mat. Vaisselle mate.*

En Peinture, *Coloris mat, couleur mate*, Coloris, couleur qui n'a point d'éclat. On dit de même, *Un blanc mat. Un teint d'un blanc mat. Un teint mat.*

MAT, signifie aussi, Lourd, compact. *L'orge employée seule donne un pain mat. Ce gâteau, ce biscuit est un peu mat.*

Broderie mate, Broderie d'or ou d'argent qui est très chargée. *La broderie en est riche, mais elle est mate, trop mate.*

Son mat, Son sourd.

MAT. s. m. (Le T se prononce.) Il se dit, aux Échecs, Du coup qui fait gagner la partie, en réduisant le roi auquel l'échec est donné, à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre de nouveau en échec, en prise. *Voilà un beau mat. Faire mat. Donner échec et mat.*

Être échec et mat, ou simplement, *Être mat*, se dit Du joueur qui a perdu. On dit dans la même acception : *Le voilà mat. Je veux le faire mat en deux coups.* Dans tous ces exemples, *Mat* est pris adjectivement.

Fig. et fam., *Donner échec et mat à quelqu'un, faire quelqu'un échec et mat*, Emporter sur lui un avantage complet.

MÂT. s. m. Pièce de bois longue, ronde et droite, dressée sur un bâtiment, presque toujours perpendiculairement à la quille, et destinée à porter les voiles. *Les mâts des grands vaisseaux sont ordinairement de plusieurs pièces. Le grand mât. Le mât d'avant, d'arrière, de misaine, d'artimon. Mât de hune. Vaisseau à trois mâts. Monter au haut du mât, le long du grand mât. Être enchaîné au pied du grand mât. Couper le mât durant la tempête. Un coup de vent abattit le mât, rompit le mât. L'amiral porte le pavillon au grand mât. Dans ce port il y avait tant de vaisseaux, qu'on eût dit que c'était une forêt de mâts. Mât de rechange.*

Grand mât de perroquet, Le mât qui s'élève sur le mât de hune.

Mât de beaupré, Espèce de mât qui est placé obliquement sur la proue du vaisseau, du navire.

Aller à mâts et à cordes, Cheminer par la seule impulsion du vent sur les mâts et le gréement, après que toutes les voiles ont été serrées.

Caler les mâts, Abaisser les mâts, et, *Guinder les mâts*, Les remettre à leur hauteur.

Mât de cocagne, Espèce de mât rond et lisse, planté en terre, au haut duquel sont suspendus des prix qu'il faut aller détacher, en grimpant sans aucun secours.

MATADOR. s. m. Terme emprunté de l'espagnol. Celui qui, dans les combats de taureaux, doit mettre l'animal à mort.

MATADOR. s. m. T. du Jeu de l'hombre. Il se dit Des cartes supérieures. *Spadille, manille et baste sont les trois premiers matadors.*

MATADOR, se dit, figurément et familièrement, d'Un homme considérable dans son état, dans son corps. *C'est un matador.*

MATAMORE. s. m. Faux brave. *Il fait le matamore, et n'est qu'un poltron.*

MATASSINS. s. m. pl. Nom d'une ancienne danse bouffonne. *Danser les matassins.*

Il se disait aussi Des danseurs. *Une entrée de matassins.*

MATÉ. s. m. Arbuste de l'Amérique méridionale, du genre houx, dont les feuilles grillées légèrement, puis concassées et réduites en poudre, donnent par leur infusion dans l'eau bouillante, une boisson analogue au thé de la Chine. *Le maté croît en abondance au Brésil et dans le Paraguay.* On l'appelle aussi *Herbe du Paraguay.*

Il se dit aussi de L'infusion de maté. *Boire du maté. Le maté est d'un usage général dans l'Amérique méridionale.*

MATELAS. s. m. Une des principales pièces de la garniture d'un lit ; espèce de grand coussin, piqué d'espace en espace, qui couvre toute l'étendue d'un lit, et qui est rempli de laine, ou de bourre, ou de crin, etc. *Grand, petit, bon, mauvais matelas. Un matelas bien dur. Toile à matelas. Faire, piquer, rebattre, refaire un matelas. Il y a deux bons matelas à son lit. Coucher sur un matelas par terre. Des matelas pour un lit de repos.*

MATELAS, se dit encore Des petits coussins piqués qu'on met aux deux côtés d'un carrosse.

MATELASSER. v. a. Garnir de coussins rembourrés et piqués, en façon de matelas. *Matelasser des chaises. Matelasser le fond d'un carrosse. Matelasser une chambre pour un fou furieux.*

MATELASSÉ, ÉE. part. passé.

MATELASSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait et qui rebat des matelas.

MATELOT. s. m. Il se dit, en général, de Tout homme qui fait partie de l'équipage manœuvrier d'un bâtiment de mer. *Il avait cent matelots sur son vaisseau. Enrôler, classer des matelots. Soixante mille matelots distribués par classes.*

Il s'applique particulièrement Au marin qui, par ses services, son âge et son aptitude comme homme de mer, a obtenu une certaine solde déterminée par les règlements. *Cet homme reçoit la paye de matelot. C'est un vieux matelot, un bon matelot.*

MATELOT, se dit, par analogie, dans la Tactique navale, de Chacun des vaisseaux d'une ligne considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit immédiatement. *Matelot d'avant. Matelot d'arrière. Chaque vaisseau doit serrer sur son matelot d'avant, pour empêcher l'ennemi de couper la ligne.*

Il s'emploie aussi adjectivement, dans l'acception qui précède. *Vaisseau matelot.*

MATELOTE. s. f. Mets composé de plusieurs sortes de poissons apprêtés à la manière dont on prétend que les matelots les accommodent. *On nous servit une matelote. Voilà une bonne matelote. Matelote à la marinière.*

À LA MATELOTE. loc. adv. À la mode, à la façon des matelots. *Un pantalon, un bonnet à la matelote. Une sauce à la matelote.*

MATER. v. a. (L'A est bref.) T. du Jeu des échecs. Réduire le roi, par l'échec qu'on lui donne, à ne pouvoir sortir de sa place, ou à n'en pouvoir sortir sans se mettre de nouveau en échec. *Je vous materai avec ce pion-là.*

MATER, se dit, au figuré, pour Mortifier, affaiblir. *Mater son corps, sa chair par des jeûnes, par des austérités.*

Il signifie encore, Humilier, abattre. *Mater quelqu'un. Il a été bien maté par le mauvais succès de cette affaire. Je le materai si fort, qu'il reviendra à la raison. On a bien maté son orgueil. Il faut mater ce caractère opiniâtre.*

MATÉ, ÉE. part. passé.

MÂTER. v. a. Garnir un navire de ses mâts. *Mâter un vaisseau.*

MÂTÉ, ÉE. part. passé. *Un vaisseau bien mâté.*

MÂTEREAU. s. m. T. de Marine. Petit mât.

MATÉRIALISER. v. a. Supposer matériel, considérer comme matériel. *Les idolâtres matérialisaient la Divinité. Quelques philosophes matérialisent l'âme, l'esprit.*

MATÉRIALISÉ, ÉE. part. passé.

MATÉRIALISME. s. m. Système de ceux qui pensent que tout est matière.

MATÉRIALISTE. s. des deux genres. Celui, celle qui n'admet que la matière.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Opinions, doctrines matérialistes. Un écrivain matérialiste.*

MATÉRIALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est matière. *La matérialité de l'âme est une opinion qui ne peut avoir que de funestes effets.*

MATÉRIAUX. s. m. pl. Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. *Il va bâtir, il a ses matériaux tout prêts. Il assemble ses matériaux. Les matériaux d'un bâtiment.*

Il se dit aussi, figurément, de Tout ce qu'une personne qui se dispose à écrire l'histoire ou à composer quelque autre ouvrage d'esprit, rassemble de faits, d'idées, de réflexions, etc. *Cet écrivain rassemble, prépare ses matériaux. Il a disposé, il a mis en ordre ses matériaux. Les matériaux d'une histoire, d'un dictionnaire, etc.*

MATÉRIEL, ELLE. adj. Qui est formé de matière. *Les substances, les choses matérielles. L'âme de l'homme n'est point matérielle.*

Il signifie aussi, Qui a rapport à la matière, qui tient de la matière. *Suivant quelques philosophes, les actions des animaux sont purement mécaniques et matérielles.*

MATÉRIEL, signifie encore, Grossier, qui a ou qui paraît avoir beaucoup de matière. *Cet ouvrage est trop matériel. Cette menuiserie est trop matérielle.*

Fig., *Il est matériel, fort matériel, c'est un esprit bien matériel*, se dit D'un homme qui a l'esprit lourd, pesant.

MATÉRIEL, se dit aussi par opposition à Moral. *Les intérêts matériels, les intérêts moraux.*

MATÉRIEL, dans l'ancienne Philosophie

scolastique, signifiait, Qui est opposé à Formel. *La cause matérielle doit être distinguée de la cause formelle.* En ce sens, il est aussi substantif. *Distinguer le matériel du formel.*

En Jurisprud., *Faux matériel*, Celui qui est commis innocemment, et sans intention coupable; par opposition à *Faux formel*, Celui que l'on commet sciemment et à mauvaise intention.

Matériel, pris substantivement, signifie, Les objets de toute nature qui sont employés à quelque service public; par opposition à Personnel, qui s'entend de Toutes les personnes attachées à ce même service. *Le matériel de la guerre, de la marine, etc., a coûté cette année dix fois plus que le personnel.*

Le matériel d'une armée, Les bagages, les munitions, les pièces d'artillerie, etc., par opposition Aux troupes qui composent l'armée. *Le débarquement du matériel exigera beaucoup de temps. L'ennemi a perdu tout son matériel. Matériel de siége.* On dit dans un sens analogue, *Le matériel d'une imprimerie, d'une fabrique, d'un chemin de fer, etc.*

MATÉRIELLEMENT. adv. T. de l'ancienne Philosophie scolastique, qui signifie, Par rapport à la matière, et qui est opposé à Formellement. *L'homme est mortel matériellement, et immortel formellement.*

Il signifie, dans le langage ordinaire, Grossièrement. *Cette table est faite bien matériellement.*

Il signifie aussi quelquefois, Absolument et en fait. *La chose est matériellement impossible.*

MATERNEL, ELLE. adj. Qui est propre à la mère, qui est naturel à une mère. *Amour maternel. Affection maternelle.*

Côté maternel, ligne maternelle, La ligne de parenté du côté de la mère. *Parents maternels, biens maternels*, Les parents, les biens du côté de la mère.

Langue maternelle, La langue du pays où l'on est né. *Il est honteux de mal parler sa langue maternelle.*

MATERNELLEMENT. adv. D'une manière maternelle. *Cette femme a parlé à sa fille maternellement, a corrigé son enfant maternellement.*

MATERNITÉ. s. f. L'état, la qualité de mère. *La maternité a ses plaisirs et ses peines.*

Maternité, se dit d'Une maison destinée à recevoir les femmes pauvres, enceintes, et qui sont sur le point d'accoucher. *La Maternité.*

MATHÉMATICIEN. s. m. Celui qui fait son étude principale des mathématiques, qui s'occupe d'ouvrages ou de travaux relatifs à cette science. *Il est grand mathématicien. Je m'en rapporte aux mathématiciens.*

MATHÉMATIQUE. s. f. Science qui a pour objet les nombres, les figures et les mouvements. Il est plus usité au pluriel, et on l'emploie très rarement, au singulier, avec l'article. *Étudier en mathématique. Il sait les mathématiques. Instrument de mathématique. La géométrie, l'optique, l'astronomie, etc., sont des parties des mathématiques. Principes, propositions, théorème, problème de mathématique. Cours de mathématiques.*

Étui de mathématique, Étui dans lequel sont renfermés les instruments nécessaires aux mathématiciens.

Mathématiques pures, Celles qui considèrent les propriétés des nombres et des figures d'une manière abstraite; et, *Mathématiques mixtes*, Celles qui les considèrent dans certains corps ou sujets particuliers. *La géométrie, l'algèbre, etc., appartiennent aux mathématiques pures; l'astronomie, la mécanique, font partie des mathématiques mixtes.*

Dans les établissements d'instruction publique on distingue deux classes de mathématiques: *Les mathématiques élémentaires*, qui comprennent L'arithmétique et les éléments de la géométrie, et *Les mathématiques spéciales*, qui comprennent Les parties supérieures de cette science.

MATHÉMATIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux mathématiques, ou Qui résulte des procédés de cette science. *Les sciences mathématiques. Démonstration, opération mathématique. Vérité mathématique. Justesse mathématique.*

Point mathématique, Le point considéré abstractivement, comme n'ayant aucune étendue. *Suivant les géomètres, le point mathématique est l'extrémité de la ligne.*

MATHÉMATIQUEMENT. adv. Selon les règles des mathématiques. *Cela est vrai mathématiquement parlant.*

MATIÈRE. s. f. Ce dont une chose est faite. *Le bois, la pierre, etc., sont la matière dont on fait les bâtiments. Le lin et le chanvre sont la matière dont on fait les toiles. Ces canons ne valent rien, la matière en est aigre. Cet ouvrage est beau, la matière en est riche, mais l'art surpasse encore la matière. La façon de l'ouvrage coûte plus que la matière.*

Matières d'or et d'argent, Les espèces fondues, les lingots et les barres employés pour la fabrication des monnaies. *On doit porter ces matières à la monnaie.*

Dans les Manufactures, *Matières premières*, Les matières avant qu'elles soient mises en œuvre.

Matière, en termes de Philosophie, La substance étendue, divisible, impénétrable, et susceptible de toute sorte de formes et de mouvements. *Les propriétés de la matière. La divisibilité de la matière. On ignore quelle est l'essence de la matière.*

Matière, en Physique, est Le nom donné à la cause inconnue de plusieurs espèces de phénomènes. *Matière électrique. Matière magnétique. Matière subtile. Matière ignée.*

Matière animale, végétale, minérale, Substance appartenant au règne animal, végétal, minéral.

Matière brute, Celle qui n'offre pas les caractères de l'organisation.

Matière organisée, Toute matière vivante ou ayant vécu, soit qu'elle appartienne à un végétal ou à un animal.

Matière, se dit aussi par opposition à Esprit. *S'élever au-dessus de la matière. Dégagé de la matière. Cet homme n'est que matière.*

Fam., *Être enfoncé dans la matière, avoir la forme enfoncée dans la matière*, Avoir l'esprit grossier.

Matière, en termes de Médecine, se dit Des substances évacuées par haut ou par bas. *La matière des vomissements. Matière cuite, crue, indigeste. Matière fécale. Les matières ne sont pas liées. Les matières sont louables.*

La matière de la transpiration, La sueur.

Matière purulente, ou simplement *Matière*, Le pus qui sort d'une plaie, d'un abcès. *Il est sorti beaucoup de matière de cette plaie.*

Matière médicale, Connaissance des substances employées en médecine, et de la manière de les préparer et de les administrer. *Il possède à fond la matière médicale. Traité de matière médicale.*

Matière, au sens moral, signifie, Le sujet sur lequel on écrit, on parle. *Belle, ample, riche matière à traiter. Matière sèche, stérile. La matière d'un discours. Traiter à fond, approfondir, épuiser une matière. Posséder sa matière. Il ne faut pas embrasser tant de matière. La matière est toute disposée, toute préparée. Un auteur judicieux sait bien choisir sa matière. Il a bien divisé, bien distribué sa matière. Il travaille sur une belle matière, sur une matière ingrate. Entrer en matière. Une bonne table des matières à la fin d'un livre est d'un grand secours. La conversation a roulé sur toute sorte de matières.*

Il signifie aussi, Cause, sujet, occasion. En ce sens, il s'emploie sans article. *Il n'y a pas là matière à se fâcher. Donner, fournir matière à rire. Il n'y a pas matière de querelle, matière de procès, matière à procès. Il a donné matière à ce discours.*

En Jurispr., *Matière civile*, Ce qui donne action au civil. *Matière criminelle*, Ce qui donne action au criminel. *La matière d'un crime, d'un délit*, Ce qui constitue un crime un délit.

Matière, se dit aussi en parlant De quelques-unes des parties qui composent la science du droit. *Matière féodale, bénéficiale, commerciale.* On l'emploie le plus souvent au pluriel. *Les matières commerciales lui sont très familières.*

En matière de. loc. prépositive. En fait de, quand il s'agit de. *En matière de religion, de finance, etc.*

MATIN. s. m. (L'A est bref.) La première partie, les premières heures du jour. *Il se lève de bon matin, de grand matin. L'étoile du matin. La prière du matin. Le crépuscule du matin. Dès le matin.*

Il s'emploie aussi adverbialement. *Il s'est levé matin, fort matin, très matin. Matin et soir. Soir et matin.* On dit, *Demain au matin*, et plus ordinairement, *Demain matin.*

Fam., *Un de ces matins, un beau matin*, se dit d'Un jour, d'un temps qui n'est pas déterminé. *J'irai vous voir un de ces matins. Un beau matin on vint l'arrêter.*

Fig. et poétiq., *Les portes du matin*, L'aurore ou le levant.

Fig. et poétiq., *Le matin de la vie*, Les premières années de la vie. On dit, dans le même sens. *Être dans son matin, à son matin. Elle était encore dans son matin.*

Prov. et fig., *Il faudrait se lever bien matin pour le surprendre*, Il est fin et précautionné.

Prov., *Qui a bon voisin, a bon matin*, Lorsqu'on a un bon voisin, on jouit de plus de sécurité et d'agrément.

Prov., *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin*, Le ciel rouge le soir et blanc le matin, présage un beau temps.

Matin, signifie aussi, Tout le temps qui s'écoule depuis le moment où on se lève, jusqu'à l'heure du dîner. *Il travaille tout le matin, et l'après-dînée il se repose. À quoi employez-vous tout le matin? Il déjeune tous les matins avec du chocolat. Il vient me voir tous les matins.*

Il signifie encore. Tout le temps qui s'é-

coule depuis minuit jusqu'à midi. *Une heure, deux heures, trois heures du matin*, et ainsi de suite, jusqu'à *onze heures du matin*.

MÂTIN. s. m. Espèce de chien servant ordinairement à garder une cour, et à d'autres usages domestiques. *Gros, petit mâtin*.

MÂTIN, est aussi Un terme d'injure populaire.

MATINAL, ALE. adj. Qui s'est levé matin. *Vous êtes bien matinal aujourd'hui. Elle n'est pas si matinale*.

Il signifie aussi, Qui appartient au matin. *La brise matinale*.

Fleurs matinales, Les fleurs qui s'ouvrent le matin.

MÂTINEAU. s. m. Petit mâtin.

MATINÉE. s. f. La partie du matin qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi. *Une belle, une longue matinée. Les matinées sont fraîches en automne. Il ne fait rien toute la matinée. Il n'a rien fait de toute la matinée. Passer la matinée à lire*.

Fam., *Dormir la grasse matinée*, Dormir bien avant dans le jour.

MÂTINER. v. a. Il se dit D'un mâtin, et, par extension, De tous les chiens qui couvrent une chienne d'une espèce plus belle que la leur. *Ce vilain chien a mâtiné cette levrette. Elle a été mâtinée, elle fera de vilains chiens*.

Il signifie, figurément et populairement, Gourmander, maltraiter de paroles. *Il le mâtina furieusement. Pourquoi vous laissez-vous ainsi mâtiner par cet homme-là?*

MÂTINÉ, ÉE. part. passé.

MATINES. s. f. pl. T. de Liturgie cathol. La première partie de l'office divin, contenant un certain nombre de psaumes et de leçons qui se disent ordinairement la nuit. *Le premier, le second, le troisième nocturne des matines. Aller, assister à matines. Chanter matines. On a dit matines et laudes. Sonner les matines. Matines sont sonnées*.

Prov., *Être étourdi comme le premier coup de matines*, Être fort étourdi.

Prov. et fig., *Le retour est pire, est pis que les matines, que matines*, s'est dit Pour exprimer que la suite d'une mauvaise affaire était pire encore que le commencement. *Il croyait être hors de procès criminel, mais on le poursuit de nouveau; le retour est pis que matines*.

MATINEUX, EUSE. adj. Qui est dans l'habitude de se lever matin. *Il faut être plus matineux que vous n'êtes. Les belles dames ne sont guère matineuses*.

MATINIER, IÈRE. adj. Qui appartient au matin. Il n'est guère usité que dans cette expression, *L'étoile matinière*, La planète de Vénus, que l'on appelle aussi *L'étoile du matin*.

MATIR. v. a. Rendre mat de l'or ou de l'argent, sans le polir, ni le brunir.

MATI, IE. part. passé.

MATOIS, OISE. adj. Rusé. *Il est bien matois. Elle est plus matoise que vous ne pensez*. Il est familier.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un matois, un fin matois, un rusé matois. C'est une matoise*.

MATOISERIE. s. f. Qualité du matois. *Vous ne connaissez pas sa matoiserie*.

Il signifie aussi, Tromperie, fourberie. *Voilà une fine matoiserie*. Il est familier dans les deux acceptions.

MATOU. s. m. Chat mâle et entier. *Gros matou. Un matou de gouttière*.

Il se dit, figurément et populairement, d'Un homme désagréable par la figure et par le caractère. *C'est un matou, un vilain matou*.

MATRAS. s. m. Vase de verre à long cou, dont se servent les chimistes et les pharmaciens.

MATRICAIRE. s. f. T. de Botan. Plante radiée, dont les fleurs sont en corymbe.

MATRICE. s. f. T. d'Anat. Viscère de la femme, dans lequel le fœtus se nourrit et s'accroît jusqu'au terme de la gestation. *Le col, les ligaments, l'orifice de la matrice. Cette femme a des maux de matrice. Chute, descente de matrice. Ulcère à la matrice*.

Il se dit aussi en parlant Des animaux. *La matrice d'une jument, d'une chienne*.

MATRICE, en Minéralogie, désigne soit Le lieu, soit La substance où se forment certains minéraux. *Les marcassites sont les matrices des métaux*.

MATRICE, en termes d'Imprimerie, La pièce, ordinairement de cuivre, qui a reçu en creux l'empreinte de la lettre gravée sur un poinçon d'acier, et qui s'ajuste au fond du moule dans lequel on fond les caractères.

Il signifie également, Le carré d'une médaille ou d'une monnaie gravée avec le poinçon.

Il se dit aussi Des originaux ou étalons des poids et mesures.

MATRICE, signifie encore, Le registre original d'après lequel sont établis les rôles de contributions. *Matrices du rôle des contributions foncières*.

MATRICE, s'emploie quelquefois adjectivement. Ainsi on appelle :

Église matrice, Celle qui est comme la mère de quelques autres Églises.

Langue matrice, Celle dont quelques autres sont dérivées. *On regarde l'arabe comme une langue matrice*.

Couleurs matrices, Les couleurs simples qui servent à en composer d'autres.

MATRICULE. s. f. Le registre, la liste, le rôle sur lequel on écrit le nom des personnes qui entrent dans certaines sociétés, dans certaines compagnies. *Le nom de cet avocat n'est point dans la matricule. Il a été rayé de la matricule*.

Il signifie aussi, L'inscription sur la matricule. *Du jour de sa matricule. Il a payé son droit de matricule*.

Il signifie encore, L'extrait de la matricule, qui est délivré à la personne inscrite, afin qu'elle puisse prouver son inscription. *Il faut qu'il montre sa matricule*.

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Registre matricule*.

MATRIMONIAL, ALE. adj. T. de Jurispr. Qui appartient au mariage. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Questions matrimoniales, cause matrimoniale, conventions matrimoniales, droits matrimoniaux*.

MATRONE. s. f. Nom donné autrefois par les tribunaux aux sages-femmes qu'ils nommaient, dans certains procès, pour visiter des femmes. *On jugea sur le rapport de la matrone. Les matrones furent appelées*.

MATRONE, se dit aussi Des dames romaines. *Les vierges et les matrones*.

Il se dit quelquefois, par plaisanterie, d'Une femme d'un certain âge, d'une certaine gravité. *C'est une respectable matrone*.

MATTE. s. f. T. de Métallurgie. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte, et qui n'est pas encore dans un état suffisant de pureté.

MATURATIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui hâte la formation de la matière purulente dans les tumeurs, dans les plaies. *Remède, onguent maturatif*.

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Un bon maturatif*.

MATURATION. s. f. Progrès successif des fruits vers la maturité. *Ce temps est contraire à la maturation des fruits*.

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des tumeurs purulentes. *La maturation d'un abcès*.

MÂTURE. s. f. collectif. Tous les mâts d'un bâtiment. *La mâture de ce vaisseau est très bonne*.

Il signifie aussi, Le bois propre à faire des mâts. *On tire beaucoup de mâture de Norwège. Faire venir de la mâture du Canada. Bois propre à la mâture. Bois de mâture*.

Il signifie encore, L'art de mâter les bâtiments. *Ce constructeur entend bien la mâture*.

Il signifie même quelquefois, La machine destinée dans les ports à mâter les bâtiments.

Il se dit également de L'atelier et des magasins établis pour confectionner, réparer, conserver les mâts et les bois de mâture. *Je vais à la mâture*.

MATURITÉ. s. f. L'état où sont les fruits, les grains, les légumes, quand ils sont mûrs. *Parfaite maturité. Ce fruit ne viendra pas à maturité. Le raisin est à son point de maturité. Ces blés sont en maturité, en pleine maturité*.

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des abcès et de la matière qu'ils contiennent. *Cet abcès est* ou *n'est pas à son point de maturité. La maturité du pus*.

Fig., *Cette affaire est dans sa maturité, à sa maturité*, Elle est en état d'être conclue, achevée.

La maturité de l'âge, L'état de développement complet des forces intellectuelles et physiques, où l'homme est communément vers le milieu de la durée ordinaire de la vie.

Maturité d'esprit, L'état d'un esprit mûr, formé, solide, etc. On dit aussi, *Maturité de jugement, de réflexion*.

Fig., *Avec maturité*, Avec circonspection et jugement. *Après qu'on eut délibéré avec maturité, avec grande maturité, avec la maturité requise. Au lieu d'aller légèrement dans cette affaire, il faudra y procéder avec maturité*.

MATURITÉ, se dit aussi quelquefois, en parlant Du style, et signifie alors, Justesse d'expression, solidité de raisonnement. *Son style acquerra de la maturité*.

MATUTINAL, ALE. adj. Qui appartient au matin. Il est peu usité.

MAU

MAUDIRE. v. a. (*Je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Je maudissais. Maudis, maudissons, maudissez. Qu'il maudisse. Maudissant*. Dans tout le reste, il se conjugue comme *Dire*.) Faire des imprécations contre quelqu'un. *Le christianisme défend de maudire ses persécuteurs. Il maudit tous les jours ceux qui lui ont donné de mauvais conseils*.

MAUDIRE, quand il exprime une volonté

de Dieu, signifie, Condamner, réprouver, abandonner. *Caïn a été maudit de Dieu.*

MAUDIRE, signifie aussi, Détester une chose, exprimer l'horreur qu'on en a. *Il maudit le jour et l'heure où il est né. Maudire sa destinée, sa vie.*

MAUDIT, ITE. part. passé.

Il signifie quelquefois adjectivement, Très mauvais. *Un maudit chemin. Un temps maudit. Un maudit jeu. Un maudit livre. Un maudit métier.*

Il se dit aussi quelquefois, en parlant Des personnes et des choses, pour s'en plaindre avec impatience ou colère. *Ce maudit homme est cause que j'ai perdu mon procès. Ce maudit enfant a gâté mon habit. Il y a près de chez moi un forgeron dont le maudit marteau me rompt la tête.*

Par imprécation : *Maudit soit le butor, le maladroit! Maudit soit le jour où je suis né! Etc.*

MAUDIT, est quelquefois substantif, comme dans cette phrase de l'Évangile, *Allez, maudits, au feu éternel.*

MAUDISSON. s. m. Malédiction. *Je me moque de tous vos maudissons.* Il est familier et vieux.

MAUGRÉER. v. n. Pester, jurer. *Il ne fait que maugréer quand il est en colère. Il jure, il maugrée.*

MAUPITEUX, EUSE. adj. Vieux mot qui signifiait, Cruel, impitoyable; et qui depuis a pris un autre sens dans cette phrase familière, peu usitée, *Faire le maupiteux,* Faire le misérable, se plaindre, se lamenter, sans en avoir autant de sujet qu'on le veut faire croire.

MAURE. s. m. Voyez MORE.

MAURESQUE. adj. Voyez MORESQUE.

MAURICAUD. adj. Voyez MORICAUD.

MAUSOLÉE. s. m. Grand et riche monument funéraire; par allusion à celui que la reine Artémise fit élever à Mausole, son mari. *Le mausolée de l'empereur Adrien. On lui a dressé un superbe mausolée, un beau mausolée, un mausolée de marbre.*

Il se dit quelquefois, improprement, Du simulacre de tombeau qu'on élève dans les églises pour les services funèbres des princes et autres personnes considérables. *Le mausolée était entouré d'un grand nombre de cierges.* Voyez CATAFALQUE.

MAUSSADE. adj. des deux genres. Désagréable, de mauvaise grâce. *Cet homme est maussade. Il est maussade dans tout ce qu'il fait. Il est d'un caractère maussade, d'une humeur maussade. Une société maussade. Un travail maussade.*

Le temps est maussade aujourd'hui, Le temps est sombre, couvert; il ne fait pas beau.

MAUSSADE, se dit aussi De quelque ouvrage mal fait, mal construit. *Cet habit est fort maussade. Ce bâtiment est maussade.*

Il se dit aussi Des productions de l'esprit qui causent de l'ennui, du dégoût. *Il a publié un livre assez maussade. Cette tragédie, cette comédie est fort maussade. Cet auteur nous a fait une lecture maussade.*

MAUSSADEMENT. adv. D'une manière maussade. *Il fait tout maussadement.*

MAUSSADERIE. s. f. Mauvaise grâce, manières désagréables. *Elle est belle, mais elle est d'une maussaderie insupportable.*

MAUVAIS, AISE. adj. Le contraire de Bon. Il se dit Des choses, tant physiques que morales, qui ont quelque vice ou quelque défaut essentiel. *Mauvais pain. Mauvais vin. Mauvaise eau. Mauvais repas. Mauvaise chère. Mauvais habit. Mauvais chemin. Mauvais temps. Mauvaise odeur. Mauvais goût. L'air est mauvais dans ce pays. Cet homme a mauvais air, mauvaise mine. Mauvaise cause. Mauvaise coutume. Mauvaise humeur. Mauvaise parole. Mauvaise action. Mauvaise habitude. Mauvais sentiment. Mauvais exemple. Mauvaise façon. Mauvaise grâce. Mauvaise rencontre. Mauvais métier. Mauvais ouvrage. Mauvais renom. Il est de mauvaise foi, de mauvais compte. Mauvaise phrase. Une mauvaise façon de parler. Il s'est tiré d'un mauvais pas. Mauvaise vue. Mauvaises jambes. Il est en mauvais état, en mauvaise santé, en mauvaise posture. Mauvaise nouvelle. Mauvais raisonnement. Mauvaise année. Mauvais jours. Mauvaise compagnie.*

Mauvais livre, Livre dangereux.

Mauvais lieu, Lieu de prostitution. *Hanter les mauvais lieux.*

Femme de mauvaise vie, Prostituée.

Les temps sont mauvais, se dit Des temps de trouble, de disette, d'oppression.

Avoir mauvais visage, mauvaise mine, Avoir le visage défait. *Je lui trouve bien mauvais visage.* On dit, dans une acception différente, *Faire mauvais visage, mauvaise mine à quelqu'un,* Le recevoir, le traiter froidement, sèchement, etc.

Trouver une chose mauvaise, au sens physique et au sens moral, La trouver désagréable, la désapprouver. *Je trouve cette sauce fort mauvaise. J'ai trouvé ce vin mauvais, cette médecine fort mauvaise. J'ai trouvé cette raison, cette plaisanterie fort mauvaise, ce procédé fort mauvais.*

Prendre, interpréter, expliquer une chose en mauvaise part, La prendre en mal, lui donner un sens fâcheux, un sens malin, s'en fâcher.

Mauvais bruit, Bruit, propos désavantageux, défavorable. *Faire courir de mauvais bruits sur le compte de quelqu'un.*

MAUVAIS, signifie quelquefois, Nuisible, incommode, qui cause du mal. *L'excès d'application est mauvais à la santé. Le serein est mauvais aux vieillards. Le fruit est mauvais pour de certains estomacs.*

Il signifie encore, Sinistre, malheureux, funeste, qui fait craindre quelque mal. *Mauvais augure. Mauvais présage. Mauvaise physionomie. Mauvais pronostic.*

Le mauvais œil, se dit dans plusieurs pays D'une faculté attribuée à certaines personnes de porter malheur à ceux qu'elles regardent. *Avoir le mauvais œil.*

MAUVAIS, en parlant Des personnes, signifie, Dangereux, enclin à faire du mal. *Il est mauvais. C'est un mauvais homme, une mauvaise femme. C'est un mauvais cœur, un mauvais esprit. Que cet enfant est mauvais! Il fait le fanfaron et le mauvais garçon.*

Le mauvais ange, Le diable, le démon.

Pop., *Mauvaise bête,* Homme ou femme qui se plaît à dire ou à faire des méchancetés.

Fam., *Faire le mauvais,* Menacer de battre, de faire du désordre. Dans cette phrase, *Mauvais* est pris substantivement.

MAUVAIS, signifie encore, Qui n'a pas les qualités qu'il doit avoir. *Mauvais parent. Mauvais prêtre. Mauvais orateur. Mauvais poëte. Mauvais peintre. Mauvais musicien. Mauvais ouvrier. Mauvais plaisant.*

Mauvaise tête, Personne sujette à beaucoup d'écarts et de travers, soit dans sa conduite, soit dans ses opinions. *C'est une mauvaise tête.* On dit dans le même sens, *Avoir une mauvaise tête.*

Mauvais garnement, mauvais sujet, Homme d'une mauvaise conduite, déréglé dans ses mœurs.

MAUVAIS, signifie quelquefois, Malicieux, malin. *Vous êtes bien mauvais, tous vos propos sont des épigrammes.* On dit quelquefois substantivement, par forme de plainte légère et amicale, *Oh! le mauvais! Oh! la mauvaise!*

MAUVAIS, avec la négative, en parlant Des personnes et des choses, signifie souvent, Assez bon, ou même Fort bon, selon le ton qu'on y donne. *Ce n'est pas un mauvais écrivain, un mauvais poëte. Les vins ne sont pas mauvais cette année. Cela n'est pas mauvais pour la santé. Que vous semble de ce ragoût? Il n'est pas mauvais. J'ai vu des vers de sa façon, qui n'étaient pas mauvais. Cela n'est pas si mauvais.*

MAUVAIS, se prend substantivement, au masculin, pour signifier, Ce qu'il y a de mauvais dans la chose ou dans la personne dont il s'agit. *Il faut prendre le bon et le mauvais d'une affaire. Il est difficile à contenter, et ne voit jamais que le mauvais d'un ouvrage. Il y a du bon et du mauvais dans cet homme.*

MAUVAIS, s'emploie aussi adverbialement. Ainsi l'on dit, *Sentir mauvais,* Rendre, exhaler une mauvaise odeur. *Cette viande est corrompue, elle sent mauvais. Il sent bien mauvais ici.*

Il fait mauvais, Il est dangereux de. *Il fait mauvais marcher dans un temps de glace.*

Il fait mauvais, Il fait vilain temps.

Trouver mauvais, Désapprouver. *Ne trouvez pas mauvais que je prenne la liberté, si je prends la liberté de vous écrire. Je suis assuré qu'il ne le trouvera pas mauvais. Il m'a refusé la porte; son maître le trouvera mauvais.*

MAUVE. s. f. Plante qui a donné son nom à la famille des Malvacées, et qui est fréquemment employée en médecine, comme émolliente, relâchante et adoucissante. *Une infusion de fleurs de mauve. Cataplasme de feuilles de mauve.*

MAUVIETTE. s. f. Espèce d'alouette grasse. *Une douzaine de mauviettes. Pâté de mauviettes.*

Fig. et fam., *C'est une mauviette,* se dit D'une personne grêle, d'une chétive complexion, d'une faible apparence.

Fig. et fam., *Manger comme une mauviette,* Manger fort peu.

MAUVIS. s. m. Petite espèce de grive très bonne à manger.

MAX

MAXILLAIRE. adj. des deux genres. (On prononce les deux L, mais sans les mouiller.) T. d'Anat. Qui appartient aux mâchoires, qui a rapport aux mâchoires. *Os, nerfs, artères, glandes maxillaires.*

MAXIMA. s. m. pl. Il s'emploie quelquefois comme pluriel de *Maximum.* Voyez ce mot.

MAXIME. s. f. Proposition générale qui sert de principe, de fondement, de règle dans un art, dans une science, et particulièrement en matière de politique et de morale. *Maxime générale, fondamentale. Bonne, mauvaise, fausse, dangereuse, pernicieuse maxime. Les maximes de la morale, de la politique. Maxime d'État. C'est une maxime reçue parmi les théologiens, parmi les casuistes. Il tenait pour maxime que... Suivre de certaines maximes. Changer de maximes. Chacun a ses maximes. C'est là sa maxime. Il a

fait telle chose contre sa maxime ordinaire. Suivant, selon ses maximes.

MAXIME, en termes de Musique, Note qui vaut elle seule quatre mesures.

MAXIMUM. s. m. (On prononce *Maximome*.) T. de Mathématique, emprunté du latin. L'état le plus grand auquel une quantité variable puisse parvenir. Au pluriel, les mathématiciens disent des *Maxima*. *Déterminer les maxima et les minima d'une intégrale.*

MAXIMUM, signifie aussi, dans le langage ordinaire, La somme la plus forte dans l'ordre de celles dont il est question. *Il a obtenu le maximum des pensions de son grade.*

Il se dit, par extension, de La plus forte des peines prononcées par la loi contre un crime ou un délit. *On lui a appliqué le maximum de la peine.*

Il se dit également Du taux au-dessus duquel, à certaines époques, il a été défendu de vendre une denrée, une marchandise. *Les effets du maximum ne pouvaient être que désastreux.*

Il s'emploie quelquefois au sens moral, et signifie, Le plus haut point où une chose puisse être portée. *Ce dévouement est le maximum de la vertu. Cette prétention est le maximum du ridicule.*

MAY

MAYONNAISE. s. f. T. de Cuisine. Sorte de sauce froide faite avec du sel, du poivre, de l'huile, du vinaigre et un jaune d'œuf. *Une bonne mayonnaise.*

Il se dit aussi Des mets préparés avec cette sauce. *Une mayonnaise de volaille.*

MAZ

MAZARINADE. s. f. Nom donné aux pamphlets et chansons publiés contre le cardinal Mazarin pendant la fronde. *Une mazarinade. Un recueil de mazarinades.*

MAZETTE. s. f. Mauvais petit cheval. *Il était monté sur une mazette. Une petite, une vieille mazette. Piquer la mazette.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Celui qui manque de force ou d'ardeur, soit en marchant, soit en portant des fardeaux. *Vous n'allez pas, vous êtes une mazette.*

Il se dit aussi d'Une personne inhabile à quelque jeu qui demande de la combinaison ou de l'adresse. *Il ne sait pas jouer, c'est une mazette.*

ME

ME. Pronom personnel des deux genres, qui signifie la même chose que *Je* et *Moi*, mais qui s'emploie seulement comme régime du verbe. Tantôt il est régime direct : *Vous me soupçonnez mal à propos ;* tantôt il est régime indirect, et signifie, À moi : *Vous me donnez un sage conseil.*

Il s'élide quand le verbe suivant commence par une voyelle. *Vous m'aimez. Vous m'avez secouru.*

Il s'élide aussi devant les particules *y* et *en*. *Passons devant la porte d'un tel, vous m'y laisserez. Ne m'en parlez plus.*

Le pronom *Me* se place devant le verbe. Cette règle n'a d'exception que lorsqu'il se trouve tout à la fois, 1° que le verbe est à l'impératif, 2° que la phrase est affirmative, 3° que la particule *en* suit immédiatement le pronom. *J'ai besoin de sages conseils, donnez-m'en. Vous m'avez jeté dans l'embarras, faites-m'en sortir.*

La particule *y*, unie au pronom *Me*, ne se met pas après le verbe. *Vous m'y attendrez, je vous prie de m'y mener.* On ne dit pas, *Attendez-m'y, menez-m'y*. Grammaticalement, il ne serait pas incorrect de dire, *Attendez-y-moi, menez-y-moi*, mais on évite ces façons de parler.

MEA

MEÂ-CULPÂ. s. m. Expression latine tirée du *Confiteor*, et qui signifie, Par ma faute.

Dire son meâ-culpâ, *Faire son* meâ-culpâ, Se repentir, avouer sa faute aux autres, ou à soi-même.

MÉANDRE. s. m. Il se dit, en Poésie, par allusion au fleuve de ce nom, Des sinuosités d'un fleuve, d'une rivière ; et, métaphoriquement, de Ce qui a du rapport avec ces sinuosités.

MÉAT. s. m. T. d'Anat. Conduit. *Le méat auditif. Le méat urinaire.*

MEC

MÉCANICIEN. s. m. Celui qui possède la science appelée Mécanique. *Il faut qu'un mécanicien soit bon géomètre.*

Il signifie aussi, Celui qui invente ou qui construit des machines. *Cet automate est l'ouvrage d'un très habile mécanicien.*

MÉCANIQUE. s. f. La partie des mathématiques qui a pour objet la connaissance et l'application des lois du mouvement, de celles de l'équilibre, des forces mouvantes, etc. *Mécanique spéculative, pratique, analytique. Les lois, les principes de la mécanique. La mécanique mesure les forces. Les termes de mécanique.*

Il signifie aussi, La structure naturelle ou artificielle d'un corps, d'une chose. *La mécanique du corps humain. La mécanique des animaux. La mécanique d'une montre.*

La mécanique céleste, La science du mouvement des astres.

MÉCANIQUE, signifie quelquefois, Machine. *Voilà une belle mécanique, une mécanique bien compliquée. Une étoffe fabriquée à la mécanique.*

MÉCANIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des arts qui ont principalement besoin du travail de la main. *On divise les arts en Arts libéraux et en Arts mécaniques. La menuiserie, la serrurerie, sont des arts mécaniques.*

Il signifie aussi, Qui a rapport à la mécanique, qui est conforme aux lois de la mécanique. *Puissances, propriétés, causes, lois, principes mécaniques. Explication mécanique de l'économie animale.*

Fig., *Actions mécaniques*, Celles que l'habitude a rendues très familières et auxquelles l'intelligence n'a, pour ainsi dire, point de part.

MÉCANIQUE, se dit, figurément, De la partie la moins relevée et purement pratique d'un art libéral. *Ce peintre a trop négligé la partie mécanique de son art.*

MÉCANIQUEMENT. adv. D'une façon mécanique.

MÉCANISME. s. m. La structure d'un corps et l'action combinée de ses parties. *Le mécanisme de l'univers, du corps humain, d'une montre.*

Fig., *Le mécanisme du langage*, La structure matérielle des éléments de la parole, l'arrangement des mots et des phrases. *On a écrit savamment sur le mécanisme du langage.*

Fig., *Le mécanisme des vers ou de la prose*, La composition des parties du vers ou de la phrase, suivant le rythme qui est propre à l'un ou à l'autre. *Ce poète a bien étudié, bien connu le mécanisme du vers.*

Fig., *Le mécanisme de la peinture, de la sculpture, etc.*, La partie mécanique et pratique de ces arts.

MÉCÈNE. s. m. Nom propre devenu appellatif, et servant à désigner Un homme qui encourage les sciences, les lettres et les arts, en donnant des récompenses et des marques d'estime à ceux qui les cultivent. *Ce prince est le Mécène des gens de lettres, des artistes.*

MÉCHAMMENT. adv. Avec méchanceté. *Il a dit cela méchamment. Ce fait est très méchamment inventé.*

MÉCHANCETÉ. s. f. Penchant à faire du mal. *La méchanceté de son caractère. Cet homme est plein de méchanceté. Il l'a fait par méchanceté, par pure méchanceté. Une action pleine de méchanceté.*

Il se dit, familièrement, de L'opiniâtreté des enfants. *Voyez la méchanceté de cet enfant.*

Il signifie aussi, Action méchante. *Il a fait, il a commis une horrible méchanceté. Méchanceté noire. Qui a jamais entendu parler d'une telle méchanceté ? Il a fait mille méchancetés.*

Il signifie encore, Parole médisante, parole dite dans l'intention de nuire, d'offenser. *Ce propos n'est pas une plaisanterie, c'est une méchanceté. Il n'ouvre la bouche que pour dire des méchancetés.*

MÉCHANT, ANTE. adj. En parlant Des choses, tant physiques que morales, il signifie, Mauvais, qui ne vaut rien dans son genre. *Méchante terre. Méchant bois. Méchant pays. Méchant chemin. Méchante viande. Méchant vin. Méchant repas. Méchant drap. Méchant habit. Méchante toile. Méchante cause. Voilà un méchant livre.* On l'applique aussi Aux animaux. *Un méchant cheval. Une méchante monture.* Il vieillit, dans ce premier sens.

Une méchante affaire, Une affaire qui peut causer des embarras, des dangers.

MÉCHANT, signifie aussi, Contraire à la probité, à la justice. *Une méchante action. Une méchante intention. Un méchant dessein.*

Il signifie encore, Chétif, insuffisant. *Nous n'avions à souper qu'un méchant poulet.*

MÉCHANT, en parlant Des personnes, signifie, Qui manque de bonté, qui est porté à faire du mal. *Méchant homme. Méchante femme. De méchantes gens. C'est un méchant esprit, un méchant sujet, un méchant garnement. Il est plus bête que méchant.*

Avoir méchante physionomie, méchante mine, ou bien *une physionomie méchante, la mine méchante, un caractère de physionomie méchant*, Avoir la physionomie, la mine d'un méchant homme.

Avoir méchante mine, signifie quelquefois seulement, Avoir l'air ignoble et bas.

Être de méchante humeur, Être d'humeur chagrine.

Fam., *Méchante langue*, Homme ou femme qui se plaît à médire.

Fam., *Trouver plus méchant que soi*, Trouver plus fort, plus fier, plus puissant que soi.

MÉCHANT, signifie aussi, Qui manque de mérite, de capacité, qui n'a pas les qualités qu'exige son état. *Un méchant poète. Un*

méchant orateur. Un méchant avocat. Un méchant musicien.

MÉCHANT, se dit, par forme de plainte légère et obligeante, de Celui qui a fait quelque petite malice, ou qui est coupable de quelque petite négligence. *Vous êtes bien méchant de m'avoir laissé si longtemps en peine, de m'avoir fait attendre si longtemps.*

Le sens de *Méchant* varie, quelquefois, selon qu'il précède ou qu'il suit le substantif. Ainsi, *Une méchante épigramme, de méchants vers*, signifient, Une épigramme mal tournée, des vers mal faits; et *Une épigramme méchante, des vers méchants*, Une épigramme, des vers, où il y a beaucoup de malignité. *Méchant homme*, se dit plus particulièrement d'Un homme qui fait de mauvaises actions, et *Homme méchant*, d'Un homme qui tient de mauvais discours.

MÉCHANT, est quelquefois substantif, et se dit alors d'Un homme de mauvais caractère, d'un homme vicieux. *C'est un méchant. Hanter les méchants. Il faut fuir les méchants. Dieu punira les méchants.*

Fam., *Faire le méchant*, S'emporter en menaces.

MÈCHE. s. f. Assemblage de fils de coton, de chanvre, etc., qu'on met dans les lampes avec de l'huile, ou dont on fait des chandelles, des bougies, en les couvrant de suif, de cire, ou d'autres matières. *La mèche d'une lampe, d'un cierge, etc. La mèche est trop grosse pour une si petite lampe. Lampe à deux mèches, à trois mèches.*

Il se dit aussi d'Une matière préparée pour prendre facilement feu, comme linge demi-brûlé, éponge, amadou, etc. *Il faut faire de la mèche pour votre briquet, celle-là ne vaut plus rien. Cette mèche prend bien. La mèche dont se servent les tonneliers est trempée dans du soufre.*

MÈCHE, se dit également de La corde faite d'étoupe broyée et sèche, dont les canonniers se servent pour mettre le feu au canon, et les mineurs à une mine. *Un rouleau de mèche. Mettre la mèche sur le serpentin. Compasser la mèche. Souffler la mèche. Un bout de mèche. De la mèche qui brûle bien. Ils sortirent tambour battant, mèche allumée. Les soldats se servaient de mèches, autrefois, pour faire partir leurs mousquets.*

En termes de Génie militaire et d'Artillerie, *Découvrir, éventer la mèche*, Découvrir, au moyen d'une contre-mine, l'endroit où une mine a été pratiquée, et enlever la mèche qui devait la faire jouer.

Fig. et fam., *Découvrir, éventer la mèche*, Découvrir le secret d'un complot.

Fig. et pop., *Il n'y a pas mèche*, La chose est impossible, il ne faut pas la tenter.

MÈCHE, se dit encore Du bout de ficelle attaché à l'extrémité d'un fouet. *La mèche de votre fouet, de votre cravache est usée.*

Mèche de cheveux, Bouquet de cheveux séparé, en forme de mèche, du reste de la chevelure. *Couper une mèche de cheveux.*

MÈCHE, se dit aussi de La spirale de fer ou d'acier d'un tire-bouchon; et de La partie d'un vilebrequin, d'une vrille, et d'autres outils semblables, qui sert à percer. *La mèche d'un tire-bouchon, d'un vilebrequin.*

MÉCHEF. s. m. Malheur, fâcheuse aventure. *S'il n'y prend garde, il lui arrivera méchef.* Il a vieilli.

MÉCHER. v. a. T. de Marchand de vin. Faire entrer dans un tonneau la vapeur du soufre brûlant, au moyen d'une mèche.

MÉCHÉ, ÉE. part. passé.

MÉCOMPTE. s. m. Erreur dans un compte, dans une supputation. *Il y a du mécompte dans votre calcul. J'ai recompté ce sac, il y avait du mécompte. J'y ai trouvé du mécompte. Voilà un grand mécompte, un étrange mécompte. On a trouvé de grands mécomptes dans la chronologie de Baronius.*

Il signifie, par extension, Espérance trompée, idée fausse ou exagérée qu'on s'est faite d'une chose. *Cet auteur se flattait de réussir, mais il a trouvé du mécompte, bien du mécompte, un grand mécompte. On le croit fort riche; mais, quand on viendra à connaître le fond de ses affaires, on trouvera du mécompte.*

MÉCOMPTER (SE). v. pron. Se tromper dans un calcul, dans un compte. *Vous vous êtes mécompté dans votre calcul. Je me suis mécompté de tant. Prenez garde de vous mécompter.*

Il signifie, par extension, Se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on espère. *Si vous croyez, si vous espérez telle chose, vous vous mécomptez. Il se mécompte fort dans cette affaire. Il s'est mécompté dans ses conjectures.*

MÉCONIUM. s. m. (On prononce *Méconiome.*) T. de Médec., emprunté du latin. Matières visqueuses que rend l'enfant peu de temps après la naissance, et qui s'étaient accumulées dans les gros intestins durant la grossesse.

MÉCONNAISSABLE. adj. des deux genres. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine. *Sa maladie l'a rendu méconnaissable. Cet homme a changé d'humeur, il est méconnaissable, méconnaissable à tous les yeux.*

MÉCONNAISSANCE. s. f. Manque de reconnaissance, de gratitude. *Il y a de la méconnaissance dans son procédé. La méconnaissance marque plus de légèreté et moins de vice que l'ingratitude.*

Il signifie aussi, Action de méconnaître. *La méconnaissance du Christ par les Juifs.*

MÉCONNAISSANT, ANTE. adj. Qui manque de reconnaissance, qui oublie les bienfaits. *Il est fort méconnaissant. Il ne sera pas méconnaissant du bien que vous lui ferez.*

MÉCONNAÎTRE. v. a. Ne pas reconnaître. *Il avait changé d'habit, je le méconnaissais. Cet homme, qui était maigre, est devenu si gras, qu'on le méconnaît.*

Il signifie, par extension, Désavouer quelqu'un, affecter de ne pas le connaître. *Il est devenu si glorieux, qu'il méconnaît ses parents, ses amis.*

Il s'emploie au sens moral, et signifie, Ne pas rendre justice à une personne; ne pas apprécier une qualité, une chose, comme elle le mérite. *Cet homme de génie a été méconnu de ses contemporains. On a méconnu ses talents, ses vertus, ses services, ses bienfaits.*

MÉCONNAÎTRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Oublier ce qu'on a été ou ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres. *Les parvenus se méconnaissent aisément. Vous prenez un ton qui ne vous convient pas, vous vous méconnaissez.*

MÉCONNU, UE. part. passé. *Un talent, un génie méconnu.*

MÉCONTENT, ENTE. adj. Qui n'est pas satisfait de quelqu'un, qui croit avoir sujet de s'en plaindre. *Il est mécontent de vous. Il s'en est allé mécontent. Je ne veux pas que vous soyez mécontent. Il est fort mécontent de son fils. Être mécontent de soi-même.*

Il se dit quelquefois Des choses. *Il est mécontent de sa santé, de la conduite de son fils. Il est mécontent de n'avoir pas été récompensé. Je suis mécontent du résultat de cette affaire. Vous êtes mécontent de tout.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Souvent pour obliger une seule personne, on fait plusieurs mécontents.*

Il se dit, particulièrement, de Ceux qui ne sont pas satisfaits du gouvernement, de l'administration des affaires publiques. *Il y a beaucoup de mécontents dans cet État. Le parti des mécontents. C'est un mécontent.*

MÉCONTENTEMENT. s. m. Déplaisir, manque de satisfaction. *Il a donné du mécontentement, de grands mécontentements, de grands sujets de mécontentement à ses parents. Le mécontentement qu'on lui a donné, dans sa compagnie, l'a contraint à demander sa retraite. J'ai bien du mécontentement de votre conduite. Un mécontentement général se manifesta.*

MÉCONTENTER. v. a. Rendre mécontent, donner sujet d'être mécontent. *Cet enfant mécontente ses maîtres, ses parents. Ce ministre mécontente tous ceux qui ont affaire à lui. Il mécontente tous les ouvriers qu'il emploie.*

MÉCONTENTÉ, ÉE. part. passé.

MÉCRÉANCE. s. f. Incrédulité, irréligion. *Des hommes tour à tour enclins à la superstition et à la mécréance.*

MÉCRÉANT. s. m. Ce terme, qu'on employait autrefois en parlant De tous les peuples qui ne sont pas de la religion chrétienne, et principalement Des mahométans, ne se dit plus guère que par dénigrement, en parlant d'Un chrétien qui ne croit point les dogmes de sa religion, et qu'on regarde comme un impie. *C'est un mécréant.*

MÉCROIRE. v. n. Refuser de croire, ne pas croire. Il ne se dit plus guère que dans cette phrase proverbiale, *Il est dangereux de croire et de mécroire.*

MED

MÉDAILLE. s. f. Pièce de métal fabriquée en l'honneur d'une personne illustre, ou pour conserver le souvenir d'une action mémorable, d'un événement, d'une entreprise. On comprend aussi sous le nom de *Médailles* les anciennes monnaies des Grecs, des Romains, etc. *Médaille d'or, d'argent, de cuivre, de bronze, de grand bronze, de moyen, de petit bronze. Médaille antique. Médaille des derniers temps. Médailles romaines, grecques. Médaille du Haut-Empire, du Bas-Empire. Médailles impériales, consulaires. Médaille bien conservée, entière. Médaille à fleur de coin. Médaille frappée, moulée, jetée en sable. Médaille de bas or. Il est savant en médailles. Il a la connaissance des médailles. Il connaît bien les médailles. Discerner les médailles antiques. Les anciens donnaient grand relief à leurs médailles. Le coin ou le carré ou la matrice d'une médaille. Le poinçon d'une médaille. Le module d'une médaille. La légende, le champ, l'exergue, l'inscription d'une médaille. Découvrir des médailles. Suite de médailles. Cabinet de médailles. Battre, frapper une médaille, des médailles. Histoire par les médailles. La face ou la tête d'une médaille. Le revers d'une médaille.*

Médaille fausse, Celle qui est contrefaite, et qu'on veut faire passer pour antique. *Médaille saucée*, Celle qui, ayant été battue en cuivre, a été ensuite argentée ou cou-

verte d'une feuille d'étain. *Médaille fruste*, Celle qui est presque entièrement effacée. *Médaille incuse*, Celle qui n'a été frappée que d'un côté. *Médaille fourrée*, Celle dont l'extérieur seulement est d'or ou d'argent. *Médaille martelée*, Celle dont on a effacé le revers qui était commun, pour frapper à la place un revers rare. *Médaille restituée* : voyez RESTITUTION.

Fig. et fam., *Le revers de la médaille*, Le mauvais côté, les mauvaises qualités d'une personne ou d'une chose. *Ce que je viens de vous dire est fort agréable, mais voici le revers de la médaille. On vous a dit du bien de cet homme, mais voyez le revers de la médaille.* On dit dans un sens analogue, *Tournez la médaille.*

Prov. et fig., *Chaque médaille a son revers*, Chaque chose a deux faces, chaque chose a un bon côté et un mauvais.

Prov. et fig., *C'est une tête de médaille*, se dit D'une personne dont les traits sont grands et fort marqués. *C'est une vieille médaille*, se dit D'une vieille femme.

MÉDAILLE, se dit aussi d'Une pièce d'or, d'argent, ou de cuivre, qui représente un sujet de dévotion, et que le pape a bénite. *Médailles de tel saint. Le pape lui a envoyé des médailles. Il a cinq ou six médailles pendues à son chapelet.*

MÉDAILLE, se dit encore de Certains prix qu'on donne aux poètes, aux orateurs, aux artistes, aux manufacturiers qui ont obtenu les premiers rangs dans les concours ouverts par les académies ou par le gouvernement. *Il a obtenu une médaille d'or, d'argent, de bronze à la dernière exposition des produits de l'industrie française. L'auteur couronné est venu recevoir la médaille des mains du directeur de l'Académie.*

La médaille militaire, Espèce de décoration instituée en 1852 en faveur des sous-officiers et soldats les plus méritants. *La médaille de Crimée, d'Italie, etc.*, Médailles données aux militaires en commémoration de quelque campagne. *La médaille de Sainte-Hélène*, Médaille donnée aux anciens militaires de la république et de l'empire.

MÉDAILLE, se dit de plus d'Une plaque de métal numérotée que portent à Paris les commissionnaires, les portefaix, etc.

MÉDAILLE, en Architecture, se dit d'Un bas-relief de forme ronde, sur lequel est représentée la tête de quelque personne illustre, ou quelque action mémorable.

MÉDAILLÉ, ÉE. adj. Qui a reçu une médaille. *Médaillé pour un tableau.* Il s'emploie aussi substantivement. *Les médaillés de Sainte-Hélène.*

MÉDAILLIER. s. m. Meuble composé de plusieurs tablettes à tiroir dans lesquelles il y a de petites enfonçures de forme ronde et de différentes grandeurs, propres à recevoir des médailles. *Médaillier de bois d'acajou.*

Il signifie aussi, Une collection de médailles. *Son médaillier est le plus curieux que l'on connaisse en Europe.*

MÉDAILLISTE. s. m. Celui qui est curieux de médailles, qui s'y connaît, qui en a traité par écrit. *Grand, habile, fameux médailliste.*

MÉDAILLON. s. m. Médaille qui surpasse en poids et en volume les médailles ordinaires. *Médaillon d'or, d'argent, de bronze.*

MÉDAILLON, en termes d'Architecture, a la même signification que Médaille.

MÉDAILLON, se dit aussi d'Un bijou, d'un cadre de forme circulaire ou ovale, dans lequel on enferme un portrait, des cheveux, etc. *Médaillon d'or, d'écaille, etc.*

MÉDECIN. s. m. Celui qui exerce la médecine. *Bon, excellent, grand, savant, jeune, vieux médecin. Médecin de la faculté de Paris, de la faculté de Montpellier. Premier médecin du roi, de l'empereur. Médecin ordinaire. Médecin par quartier. Médecin consultant. Appeler le médecin. Il est entre les mains des médecins. Il est abandonné des médecins, condamné des médecins. Se purger par ordonnance du médecin. Quand on a quarante ans, il faut être son médecin soi-même.* On dit quelquefois, *Docteur médecin.*

Prov., *La robe ne fait pas le médecin*, Le titre ne suppose pas toujours la science.

Prov. et fig., *Médecin d'eau douce*, Médecin peu habile, ou qui n'ordonne que des remèdes fort communs et sans efficacité.

Prov. et fig., *Médecin, guéris-toi toi-même*, se dit À un homme qui se mêle de donner des conseils, et qui aurait besoin d'en recevoir.

Prov. et fig., *Après la mort le médecin*, se dit D'un secours qui vient lorsqu'on n'est plus en état d'en profiter.

MÉDECIN, se dit quelquefois figurément de Ce qui est propre à rendre ou à conserver la santé. *Le régime et l'exercice sont d'excellents médecins.*

MÉDECIN, s'emploie aussi figurément en parlant Des afflictions, des maladies morales. *En certains cas, le médecin de l'âme est plus nécessaire que le médecin du corps. Le temps est un grand médecin.*

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE. Voyez VÉTÉRINAIRE.

MÉDECINE. s. f. L'art qui enseigne les moyens de conserver la santé, et de traiter les maladies. *La médecine est un art conjectural. Étudier en médecine. Il sait bien la médecine. Docteur, étudiant en médecine. La faculté, les écoles de médecine. Des livres, des thèses de médecine. Faire, pratiquer, exercer la médecine.*

Il se dit quelquefois pour Système médical. *La médecine d'Hippocrate. La médecine des Arabes.*

Médecine agissante, Celle qui fait usage tout de suite des moyens qui tendent à guérir ; par opposition à *Médecine expectante*, Celle des médecins qui ont pour principe d'attendre les opérations successives de la nature avant de se décider.

Médecine clinique, Celle qui se pratique auprès du lit des malades.

Médecine opératoire, Celle qui a pour objet les opérations chirurgicales.

Médecine mentale, Celle qui s'occupe des maladies de l'esprit.

Médecine légale, Science de la médecine appliquée à différentes questions de droit, pour les éclaircir et servir à les résoudre.

Médecine vétérinaire, Celle qui a pour objet la santé des animaux domestiques.

MÉDECINE, se dit encore d'Un remède, sous forme liquide ou solide, qu'on prend pour se purger. *Forte médecine. Médecine légère, noire. Ordonner une médecine. Prendre une médecine. Préparer, faire une médecine. Cette médecine a bien opéré.*

Médecine en lavage, Médecine étendue dans beaucoup d'eau.

Médecine douce, Médecine préparée de sorte qu'elle opère doucement.

Fam., *Médecine de cheval, médecine comme pour un cheval*, Médecine trop forte.

Médecine universelle, Médicament auquel on attribue la vertu de guérir toute sorte de maladies. *Il croit avoir trouvé une médecine universelle, la médecine universelle.*

Cela sent la médecine, se dit Des choses qui ont un goût de drogue.

Fig. et fam., *Avaler la médecine*, Prendre son parti, se résigner malgré ses dégoûts. *Il lui fallut avaler la médecine.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres*, Il faut faire sur-le-champ et d'un seul coup, une chose désagréable dont on ne peut se dispenser.

MÉDECINER. v. a. Donner des breuvages purgatifs et autres remèdes. *Je ne vous conseille pas de tant vous laisser médeciner. Ils l'ont trop médeciné. Ils l'ont tant médeciné, qu'il en est mort.* Il est familier, et ne se dit guère qu'en mauvaise part.

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cet homme s'est usé le corps à force de se médeciner.*

MÉDECINÉ, ÉE. part. passé.

MÉDIAL, ALE. adj. T. de Grammaire. Qui occupe le milieu d'un mot. Il ne se dit guère que Des lettres. *Lettre médiale.*

Il s'emploie aussi substantivement au féminin. *Une médiale.*

MÉDIAN, ANE. adj. T. d'Anat. Qui est placé au milieu. Il s'emploie principalement dans ces locutions : *Ligne médiane*, Ligne verticale qu'on suppose partager longitudinalement le corps en deux parties égales ; et, *Veines médianes*, Veines, au nombre de trois, qui sont à la superficie de l'avant-bras.

MÉDIANOCHE. s. m. Terme emprunté de l'espagnol, Repas en gras qui se fait après minuit sonné, particulièrement dans le passage d'un jour maigre à un jour gras. *Il y eut grand médianoche samedi dernier. Faire médianoche. Nous nous trouverons au médianoche.*

MÉDIANTE. s. f. T. de Musiq. La tierce au-dessus de la note tonique ou principale. *Dans le mode majeur d'ut*, mi *est la médiante. Dans le mode mineur de* la, ut *est la médiante.*

MÉDIASTIN. s. m. T. d'Anat. Cloison membraneuse formée par l'adossement des deux plèvres, et qui sépare la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT, ATE. adj. Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que moyennant une autre qui est entre-deux. Il est opposé à Immédiat. *Cause, autorité, juridiction médiate. Pouvoir médiat. Héritier médiat.*

Princes médiats, se disait Des princes allemands qui ne tenaient point leurs fiefs directement de l'Empire.

MÉDIATEMENT. adv. D'une manière médiate. *Cette cause n'agit que médiatement. Ce seigneur ne relevait de la couronne que médiatement.*

MÉDIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui s'entremet pour opérer un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes, entre différents partis. *Il a été médiateur dans cette affaire. Le médiateur de la paix, pour la paix. Il a été choisi, il s'est offert pour médiateur. Convenir d'un médiateur. Récuser un médiateur. Vous avez un bon médiateur. Les deux partis prirent cette princesse pour médiatrice. Elle se rendit médiatrice entre tels et tels. Le roi de France se rendit médiateur entre l'Autriche et l'Angleterre. Napoléon prit le titre de médiateur de la confédération suisse.* JÉSUS-CHRIST *est le médiateur entre Dieu et les*

hommes, est notre médiateur auprès de Dieu. On l'emploie quelquefois adjectivement. *Les puissances médiatrices déclarèrent que...*

MÉDIATEUR, se dit aussi d'Une sorte de jeu de quadrille. *On ne joue plus le médiateur.*

MÉDIATION. s. f. Entremise. *Cet accommodement a été fait par la médiation de tel prince. On s'est servi de sa médiation. Il a offert, on a accepté, on a refusé sa médiation.*

Médiation armée, Acte de médiation dans lequel la puissance qui s'entremet entre les belligérants, menace de faire la guerre à celle des deux parties qui n'acceptera pas ses propositions.

MÉDIATISER. v. a. Dans l'ancienne constitution de l'Allemagne, Faire qu'un prince, un pays, en Allemagne, ne relève plus immédiatement de l'Empire.

MÉDIATISÉ, ÉE. part. passé. *Prince médiatisé.*

MÉDICAL, ALE. adj. Qui appartient à la médecine. *Cet ouvrage est purement médical. C'est là une question tout à la fois judiciaire et médicale. Instruction médicale.*

Il signifie quelquefois, Propre à guérir. *Les propriétés médicales d'une plante.*

Matière médicale, Connaissance des substances employées en médecine, et de la manière de les préparer et de les administrer. *Il possède à fond la matière médicale. Traité de matière médicale.*

MÉDICAMENT. s. m. Remède qu'on introduit dans l'intérieur du corps, ou qu'on applique extérieurement. *Administrer des médicaments. Payer les médicaments à l'apothicaire. Il se ruine en médicaments.*

MÉDICAMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui traite des médicaments. *Code médicamentaire.*

MÉDICAMENTER. v. a. Donner des médicaments à un malade, appliquer des médicaments. *Il serait mort, s'il n'eût été bien médicamenté.* On dit aussi, *Médicamenter un chien, un cheval, etc.*

Il est quelquefois employé avec le pronom personnel. *Cet homme n'aime pas à se médicamenter.*

MÉDICAMENTÉ, ÉE. part. passé.

MÉDICAMENTEUX, EUSE. adj. Qui a la vertu d'un médicament. *Le lait est un aliment médicamenteux. Substance médicamenteuse.*

MÉDICATION. s. f. Administration de remèdes. *Médication locale, générale. Médication tonique.*

MÉDICINAL, ALE. adj. Qui sert de remède. *Herbe, plante, potion médicinale. Ces eaux sont médicinales.*

MÉDIMNE. s. m. T. d'Antiq. Mesure grecque, pour les choses sèches, qui valait environ quatre de nos boisseaux ou cinquante et un litres quatre-vingt-quatre centilitres.

MÉDIOCRE. adj. des deux genres. Qui est entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais. *Une somme médiocre. Un cheval de médiocre taille, de taille médiocre. Faire médiocre chère. Du vin médiocre. Cela n'est que médiocre. Un esprit, un mérite, une beauté, une fortune médiocre. Un écrivain médiocre. Le style de cet ouvrage est médiocre.*

Un homme médiocre, Un homme de peu d'esprit, de peu de talent, de peu de capacité, relativement à la place qu'il occupe, aux succès qu'il obtient, aux prétentions qu'il annonce. *Un homme médiocre, qui est insinuant et adroit, l'emporte souvent sur un homme supérieur. Les gens médiocres sont ordinairement satisfaits d'eux-mêmes.*

MÉDIOCRE, précédé de l'un des adverbes *Bien, fort, etc.*, se dit De ce qui est moins que médiocre. *Il a un revenu bien médiocre, fort médiocre, très médiocre. C'est un esprit bien médiocre, des plus médiocres.*

Il est quelquefois substantif, au masculin. *Dans les arts d'agrément, le médiocre est insupportable. Cet ouvrage est au-dessous du médiocre. Cet homme me parut au-dessous du médiocre.*

MÉDIOCREMENT. adv. D'une façon médiocre. *Il est médiocrement riche, médiocrement savant. Cela n'est que médiocrement bien.*

Il signifie quelquefois, Peu. *Je suis médiocrement satisfait de ce que vous me dites. Les louanges le touchent médiocrement.*

MÉDIOCRITÉ. s. f. État, qualité de ce qui est médiocre. *La médiocrité de sa fortune, de son esprit.*

Il se dit, absolument, de Cet état de fortune qui tient le milieu entre l'opulence et la pauvreté, entre l'élévation et une condition inférieure. *Vivre dans la médiocrité, dans une heureuse médiocrité. La médiocrité satisfait les désirs du sage.*

Il signifie aussi, Insuffisance du côté de l'esprit, du mérite. *Cet homme est d'une grande médiocrité.*

Il se dit, dans le même sens, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Ce livre, ce discours, ce poëme est d'une médiocrité insupportable. La médiocrité en poésie est rebutante.*

Il signifie quelquefois, Modération, juste milieu. *Il faut garder la médiocrité en toute chose.* On dit plus souvent aujourd'hui, *Il faut garder en toute chose un juste milieu.*

MÉDIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Mèdes, ou aux Perses que les Grecs appelaient souvent Mèdes. Il s'emploie surtout dans cette expression, *Guerres médiques*, Les guerres que les Perses firent aux Grecs dans le cinquième siècle avant J.-C. *La première guerre médique, la seconde guerre médique.*

MÉDIRE. v. n. (On dit à l'indicatif, seconde personne du pluriel, *Vous médisez ;* et à l'impératif, *Médisez.* Quant au reste, il se conjugue comme *Dire.*) Dire du mal de quelqu'un, soit par imprudence, soit par malignité. *Médire de son prochain. Vous médisez de tout le monde.*

MÉDISANCE. s. f. Discours au désavantage de quelqu'un, tenu par imprudence ou par malignité. *Grande, horrible médisance. La médisance est très commune dans la société. Il se permet fréquemment la médisance. Dire une médisance, des médisances.*

C'est une pure médisance, se dit D'une imputation avancée sans preuve.

MÉDISANCE, signifie quelquefois, Les gens médisants. *Faire taire la médisance. La médisance ne l'a point épargné.*

MÉDISANT, ANTE. adj. Qui médit. *C'est un homme bien médisant. Personne, langue médisante.*

Il est quelquefois substantif. *Vous êtes un médisant. Il ne faut pas croire les médisants.*

MÉDITATIF, IVE. adj. Qui est porté, livré à la méditation. *C'est un esprit méditatif, fort méditatif. La vie méditative est contraire à la santé.*

Il se prend quelquefois substantivement. *Les méditatifs sont ordinairement distraits.*

MÉDITATION. s. f. Opération que fait l'esprit lorsqu'il veut approfondir un sujet, lorsqu'il s'applique fortement à la recherche de quelque vérité. *Cette question exige une longue et profonde méditation. De longues, de profondes méditations. Être enseveli, plongé dans la méditation. Après une longue méditation.*

Il se dit aussi de Certains écrits composés sur des sujets de dévotion ou de philosophie. *Les Méditations de sainte Thérèse. Les Méditations de Descartes.*

Il signifie encore, Oraison mentale. *Les religieux font la méditation. Entrer en méditation. Une heure de méditation. Une méditation d'une heure.*

MÉDITER. v. a. Réfléchir sur quelque chose, l'examiner mûrement, de manière à l'approfondir. *Méditer un sujet, une idée, une question, une difficulté. Méditer les principes d'un art, les vérités éternelles. C'est un livre à méditer. J'ai médité longtemps cette question. Méditez le sujet qui vous est donné.*

Il s'emploie quelquefois sans régime. *Ce philosophe passe sa vie à méditer. Il y a des gens qui sont incapables de méditer. Un esprit juste et prompt rencontre quelquefois aussi heureusement que s'il avait médité.*

Il s'emploie, neutralement, avec la préposition *Sur. Méditer sur un sujet, sur une question, sur une difficulté.* Dans certains cas, il est indispensable que le verbe *Méditer* soit suivi de cette préposition. *Méditer sur Dieu, sur l'âme, sur le monde, sur le flux et le reflux de la mer, sur le caractère d'un homme, sur l'instinct des animaux, etc.*

MÉDITER, signifie aussi, Projeter, penser à faire une chose, réfléchir aux moyens de l'exécuter. *Méditer un projet, une entreprise. Méditer une bonne, une mauvaise action. Méditer la ruine de quelqu'un. Méditer une vengeance éclatante.*

Il s'emploie neutralement, dans ce sens, avec plusieurs prépositions, pronoms, adverbes, conjonctions. *Méditer de réparer une faute, de reprendre une affaire interrompue. Je méditais qui je choisirais pour médecin, quel remède je pourrais employer. Je méditais comment j'éviterais ce danger. Je médite à qui je confierai ce dépôt, à quoi je bornerai mes demandes, à quel tribunal je pourrais avoir recours. Méditer où on ira d'abord, par où on passera. Méditer si on acceptera telle proposition.*

MÉDITER, sans régime, signifie aussi, Faire une méditation pieuse. *Les religieux, les séminaristes ont des heures réglées pour méditer en commun.*

MÉDITÉ, ÉE. part. passé. *Une entreprise longtemps méditée. Une réponse méditée.*

MÉDITERRANÉ, ÉE. adj. Qui est au milieu des terres, enfermé dans les terres. *Les villes, les provinces méditerranées. Les pays méditerranés. Une mer méditerranée.*

Absolument, *La mer Méditerranée*, ou substantivement, *La Méditerranée*, La mer qui est entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui communique avec l'Océan par le détroit de Gibraltar. *Naviguer sur la mer Méditerranée. Les îles, les ports de la Méditerranée.*

MÉDITERRANÉEN, ENNE. adj. Qui appartient à la Méditerranée. *Régions méditerranéennes.*

MÉDIUM. s. m. (On prononce *Médiome.*) T. emprunté du latin. Moyen d'accommodement, tempérament propre à concilier des prétentions opposées, à rapprocher des esprits divisés. *Chercher, trouver un médium dans une affaire.* Il est familier.

MÉDIUM, en termes de Musique, se dit Des sons de la voix qui tiennent le milieu

entre le grave et l'aigu. *Ce chanteur a la voix belle dans le medium, sa voix a un beau medium.*

MÉDIUS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. d'Anatomie tiré du latin, et qui se dit du Doigt du milieu de la main. *Le médius.*

MÉDULLAIRE. adj. des deux genres. (On prononce les deux L.) Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature. *Canal médullaire. La substance médullaire du cerveau, des plantes.*

MÉDUSE. s. f. Espèce d'animaux invertébrés qui vivent dans la mer et qui sont remarquables par la mollesse et la demi-transparence de leurs tissus. *Les méduses ressemblent à une masse de gelée, et leur corps est phosphorescent pendant la nuit.*

Fig., *La tête de Méduse*, Tout objet qui frappe d'épouvante, de stupeur, par allusion à Méduse, l'une des Gorgones, dont le regard et la tête, d'après la mythologie, avaient la vertu de changer en pierre tous ceux qui la regardaient. *Son aspect subit fut pour moi la tête de Méduse.*

MEE

MEETING. s. m. (On prononce *Mitinng.*) Mot emprunté de l'anglais, qui signifie, Réunion publique.

MEF

MÉFAIRE. v. n. Faire le mal, faire une mauvaise action. *Il ne faut ni méfaire ni médire.* Il est familier et peu usité.

MÉFAIT. s. m. Mauvaise action. *Il a été puni de ses méfaits, pour ses méfaits.* Il est familier.

MÉFIANCE. s. f. Disposition à soupçonner le mal, crainte habituelle d'être trompé. *La méfiance, portée trop loin, est une source de tourments. Un proverbe dit : Méfiance est mère de sûreté.*

MÉFIANT, ANTE. adj. Qui se méfie, qui est naturellement soupçonneux. *C'est un esprit méfiant, un homme méfiant.* On l'emploie aussi substantivement. *Le méfiant se croit toujours entouré de pièges.*

MÉFIER (SE). v. pron. Ne pas se fier à quelqu'un, à ce qu'il dit, à ce qu'il fait paraître, parce qu'on le soupçonne de peu de fidélité, de peu de sincérité. *Se méfier de quelqu'un. Il se méfie de moi. Il se méfie de tout le monde. On se méfie des autres, on se défie de soi. Je me méfie de ses protestations, de ses caresses, de ses intentions.*

MEG

MÉGALOSAURE ou **MÉGALOSAURUS.** s. m. (Dans ces deux mots l'S du milieu se prononce fortement, et dans le second on fait sentir l'S finale.) Nom d'une grande espèce de lézard fossile.

MÉGARDE (PAR). loc. adv. Faute d'attention, faute de prendre garde. *Il a brisé ce vase par mégarde. Il lui est arrivé par mégarde de blesser son ami.*

MÉGATHÉRIUM. s. m. (On prononce *Mégatériome.*) Nom d'un grand mammifère fossile.

MÉGÈRE. s. f. Nom propre d'une des Furies, devenu nom commun, et signifiant, dans le discours ordinaire, Une femme méchante et emportée. *C'est une vraie mégère. Il a épousé une mégère.*

MÉGIE. s. f. Art de préparer en blanc les peaux de mouton et autres peaux délicates, et de les rendre propres à divers usages. *Peau passée en mégie.*

MÉGISSERIE. s. f. Le métier et le trafic du mégissier.

MÉGISSIER. s. m. Artisan dont le métier est d'apprêter les peaux de mouton, de veau, etc., pour les rendre propres à différents usages autres que ceux qui concernent le métier de corroyeur et celui de pelletier.

MEI

MEILLEUR, EURE. adj. comparatif de Bon. Qui est au-dessus du bon, qui a un plus haut degré de bonté que la personne ou la chose à laquelle on le compare. *Cet homme est bon, mais son frère est meilleur, encore meilleur. Je veux de meilleur pain. Le temps est meilleur qu'il n'était hier. Il n'y a rien de meilleur. Cela est un peu meilleur. Il est en meilleur état. L'affaire n'est pas en meilleurs termes qu'auparavant. Je n'ai pas connu un meilleur homme, une meilleure femme, de meilleures gens. Les lois rigoureuses ne rendent pas les peuples meilleurs.*

MEILLEUR, précédé de l'article *le*, est superlatif, et signifie, Qui est au-dessus de tout dans son genre, pour la bonté, l'utilité. *C'est le meilleur ouvrage de cet auteur. C'est le meilleur homme du monde. C'est le meilleur de tous les hommes. C'est la meilleure leçon que vous puissiez recevoir.*

Il se prend quelquefois substantivement. *Le meilleur de l'affaire, le meilleur du conte, le meilleur est que... Quand on n'a rien à dire, le meilleur est de se taire. Prenez le meilleur, et laissez le reste. Il lui faut toujours le plus beau et le meilleur.*

Fam., *Boire du meilleur, tirer du meilleur*, Du meilleur vin qu'il y ait ou qu'on ait.

Prov., *Le meilleur n'en vaut rien*, se dit De deux ou de plusieurs personnes presque également méchantes ou vicieuses.

MEISTRE ou **MESTRE.** s. m. T. de Marine, usité dans la Méditerranée. *Mât, arbre de meistre*, Le grand mât des bâtiments à voiles latines.

MEK

MÉKHITARISTE. s. m. Nom qu'on donne aux moines arméniens établis dans l'île de Saint-Lazare, près de Venise. *Les mékhitaristes ont fondé une école et une imprimerie pour les langues orientales.*

MEL

MÉLANCOLIE. s. f. T. de Médecine. La bile noire; l'humeur sécrétée par le foie, lorsqu'elle devient épaisse et noire. *Les anciens médecins regardaient la mélancolie comme capable de produire les affections, les maladies hypocondriaques.*

Il signifie aussi, La disposition triste qu'on attribue à un excès de bile noire, ou qui provient de quelque cause morale. *Grande, profonde, sombre mélancolie. Il se laisse aller à la mélancolie. Il est tombé dans une grande mélancolie. Accablé de mélancolie. Chasser la mélancolie.*

Prov., *Il n'engendre point la mélancolie, de mélancolie*, se dit D'un homme qui vit sans souci, qui est extrêmement gai.

MÉLANCOLIE, signifie encore, Cette disposition de l'âme qui, se refusant aux vives impressions du plaisir ou de la joie, se plaît dans la rêverie, dans une méditation vague, et trouve du charme à s'occuper d'idées attendrissantes. *Il a une mélancolie douce. La mélancolie a ses charmes. Une légère teinte de mélancolie rend sa figure plus attrayante. La mélancolie lui a inspiré des vers touchants. L'affectation de la mélancolie est un grand ridicule.*

MÉLANCOLIQUE. adj. des deux genres. En qui domine la mélancolie. *Un homme mélancolique. Des gens mélancoliques. Humeur, affection, esprit, tempérament mélancolique. Dévotion mélancolique.*

Il signifie aussi, Qui est triste, qui est chagrin. *Qu'avez-vous? vous êtes tout mélancolique, je vous trouve bien mélancolique.*

Il se dit également Des choses qui inspirent ou qui annoncent la mélancolie. *Lieu, séjour, entretien mélancolique. Musique mélancolique. Des airs mélancoliques. Écrire sur des sujets mélancoliques. Un air, une physionomie mélancolique.*

Il est quelquefois substantif. *Laissons là ce mélancolique. Les rêveries d'un mélancolique.*

MÉLANCOLIQUEMENT. adv. D'une manière triste et mélancolique. *Nous avons passé quelques jours assez mélancoliquement. Il a chanté trop mélancoliquement.*

MÉLANGE. s. m. Ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. *Le mélange des liqueurs. Le mélange de plusieurs vins.*

Il se dit aussi De personnes réunies confusément. *Un mélange de toute sorte de gens. Le mélange des bons et des méchants.*

Il se dit figurément de L'union de qualités, de conditions, d'affaires différentes. *Une vertu sans mélange de faiblesse. Un mélange de biens et de maux. La vie est un mélange d'événements heureux et malheureux.*

Un bonheur sans mélange, Un bonheur qui n'est troublé, interrompu par aucun événement fâcheux.

MÉLANGE, signifie aussi, Le croisement des races, l'accouplement de deux êtres animés d'espèces différentes. *Le mélange des blancs avec les noirs produit les mulâtres. Le mélange d'animaux de différentes espèces produit ordinairement d'autres animaux qui n'engendrent pas.*

Mélange des couleurs, Union de plusieurs couleurs dont se forment les teintes qui sont nécessaires au peintre. *Ce peintre entend bien le mélange des couleurs.*

MÉLANGES, au pluriel, est le titre de certains recueils composés de pièces de prose ou de poésie, de petits ouvrages sur différents sujets. *Mélanges de littérature. Mélanges littéraires, historiques, philosophiques.*

MÉLANGES, est aussi le titre qu'on donne quelquefois, dans les ouvrages périodiques, à Une réunion d'articles sur des objets variés. On donne ce même titre, dans les catalogues de livres, à La partie qui comprend les ouvrages qu'on n'a pu classer dans les autres divisions.

MÉLANGER. v. a. Faire un mélange d'une chose avec une autre, ou de plusieurs choses ensemble. *Mélanger des vins. Ce cabaretier mélange son vin. Mélanger les couleurs, les mélanger avec art.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ces deux liquides ne peuvent pas se mélanger.*

MÉLANGÉ, ÉE. part. passé. *Du vin mélangé.*

Drap mélangé, Drap dont la trame et la chaîne sont de laine de différentes couleurs.

MÉLASSE. s. f. Sirop qui est le résidu du sucre après son extraction et sa cristallisation.

MELCHITE. s. m. (On prononce *Melkite.*)

Nom que certains hérétiques donnaient aux chrétiens orthodoxes de Syrie. Il se dit aujourd'hui Des chrétiens du Levant qui, sans appartenir à la communion grecque, ont adopté en grande partie les doctrines et les rites de cette Église.

MÊLÉE. s. f. Combat opiniâtre, où deux troupes de gens de guerre s'attaquent corps à corps et se mêlent. *Affreuse, sanglante mêlée. Se jeter dans la mêlée, bien avant dans la mêlée.*

Il signifie aussi, Batterie entre plusieurs individus. *Il a perdu son chapeau dans la mêlée.*

Il signifie encore, figurément et familièrement, Contestation vive entre plusieurs personnes. *Comme je vis que la dispute s'échauffait, je me tirai de la mêlée.*

MÊLER. v. a. Mettre ensemble deux ou plusieurs choses, et les confondre. *Mêler des grains ensemble. Mêler des drogues, des couleurs. Mêler l'eau avec le vin. Mêler diverses sortes de fleurs dans un bouquet. Mêler du cuivre dans de l'argent. La Marne mêle ses eaux avec celles de la Seine. J'ai mêlé mes livres, mes papiers, en sorte que je ne puis plus trouver ce que je cherche.*

Mêler le vin, Mettre ensemble des vins de diverses sortes.

Mêler du fil, un écheveau, des écheveaux, Les brouiller de telle sorte qu'on ne puisse pas aisément les dévider ou les séparer. On dit de même, *Mêler des cheveux, etc.*

En termes de Jeu, *Mêler les cartes*, ou simplement *Mêler*, Battre les cartes. *Mêlez les cartes. C'est à vous à mêler.*

Fig. et fam., *Mêler les cartes*, Embrouiller les affaires. *Il a bien mêlé les cartes.*

Mêler une serrure, Fausser les gardes ou quelque ressort d'une serrure, en sorte que la clef ne puisse ouvrir.

Fig., *Mêler quelqu'un dans une accusation*, L'y comprendre. *Être mêlé dans une mauvaise affaire*, Y être impliqué. *Mêler quelqu'un dans des discours, dans des propos*, Parler de lui de manière à le compromettre ou à lui déplaire. *Je vous prie de ne point me mêler dans vos discours, dans vos caquets.*

Fig., *Mêler ses larmes à celles de quelqu'un*, Pleurer avec lui, partager son affliction.

MÊLER, se dit aussi figurément, en parlant Des choses morales; et alors il signifie, Joindre, unir une chose avec une autre. *Il sait mêler à propos la douceur à la sévérité. Cet auteur a mêlé l'agréable et l'utile dans tous ses ouvrages. Mêler les affaires aux plaisirs.*

MÊLER, se joint souvent au pronom personnel, réfléchi ou réciproque. *L'huile ne se mêle pas avec l'eau. Se mêler dans la foule, parmi les ennemis. Les familles se mêlent par des mariages. Les animaux d'espèce différente qui se mêlent ensemble produisent des mulets. Mes cheveux se sont mêlés. Les deux troupes se sont mêlées avec fureur.*

Se mêler, Devenir moins pur. *Cette race s'était mêlée et avait perdu beaucoup de sa pureté. Les étrangers envahissaient le sénat; le sang romain se mêlait.*

Se mêler d'une chose, En prendre soin. *Il a réussi dans toutes les choses dont il s'est mêlé. Je ne me mêlerai plus de vos affaires. Se mêler d'un accommodement. Il ne se mêle de rien. Mêlez-vous de vos affaires, de votre métier.*

Prov. et fig., *Cette affaire se fera, à moins que le diable ne s'en mêle, si le diable ne s'en mêle*, Cette affaire se fera malgré tous les obstacles. *Cette affaire ne se fera pas, à moins, etc.*, Il est presque impossible que cette affaire réussisse.

Se mêler d'une chose, signifie aussi, S'occuper d'une chose étrangère à sa profession, à ses habitudes, à ses talents, à ses affaires. *Il est médecin, et il se mêle d'astronomie. Il est homme de guerre, et il se mêle de peindre. Quand ce bon homme se mêle de railler, il est plus malin que personne.*

Se mêler d'une chose, signifie encore, S'entremettre, s'ingérer mal à propos. *Il se mêle toujours de ce qui ne le regarde pas. De quoi vous mêlez-vous? Ne vous mêlez pas de ce qui me regarde. Il se mêle de juger ce qu'il ne connaît pas. Il se mêle de tout. Il se mêle de politique et n'y entend rien.*

MÊLÉ, ÉE. part. passé. *Vins mêlés. Cheveux mêlés. Œuvres mêlées. Lettres mêlées de vers et de prose.*

Sang mêlé, Personne issue d'un croisement entre races différentes.

Compagnie mêlée, Compagnie moitié bonne, moitié mauvaise.

Fig. et fam., *C'est marchandise mêlée*, se dit D'une compagnie composée de personnes de différents états, de différents caractères. Cela se dit aussi D'une personne en qui l'on trouve autant de mauvaises qualités que de bonnes.

Fig. et fam., *Il a les dents mêlées*, se dit D'un homme qui, pour avoir trop bu, articule mal.

MÉLÈZE. s. m. Arbre de la famille des Conifères et de forme pyramidale, dont les feuilles étroites, et groupées en bouquet, tombent pendant l'hiver. On le nomme aussi *Larix.*

MÉLI-MÉLO. s. m. Terme très familier qui signifie, Un mélange confus et désordonné. *On ne peut se reconnaître dans ce méli-mélo.*

MÉLILOT. s. m. Plante de la famille des Légumineuses, qui a beaucoup de rapport avec le trèfle.

MÉLISSE. s. f. Plante aromatique de la famille des Labiées, dont on fait une eau spiritueuse, appelée *Eau de mélisse* ou *des carmes*, parce que ce sont des religieux carmes qui en ont fait les premiers.

MELLIFÈRES. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Famille d'insectes qui ramassent avec leurs pieds la poussière des étamines.

MÉLODIE. s. f. Suite de sons d'où résulte un chant agréable et régulier. *Douce mélodie. Cet air a beaucoup de mélodie. Cet air manque de mélodie.*

Il se dit quelquefois, dans un sens plus technique, de Tout arrangement de sons, exécutés, entendus successivement dans un même air, par opposition à L'harmonie, qui consiste dans l'accord de plusieurs parties exécutées, entendues simultanément. *Les règles de la mélodie. La mesure est essentielle à la mélodie, et ne l'est point à l'harmonie.*

MÉLODIE, se dit, par extension, en parlant De poésie ou de prose, et signifie, Un choix et une suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille. *La mélodie du style. La mélodie des vers de Racine.*

MÉLODIEUSEMENT. adv. D'une manière mélodieuse. *Le rossignol chante mélodieusement.*

MÉLODIEUX, EUSE. adj. Rempli de mélodie. *Chant, air, son mélodieux. Voix mélodieuse.*

MÉLODIQUE. adj. des deux genres. T. de Musique. Qui appartient à la mélodie. *Progression mélodique.*

MÉLODRAMATIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport au mélodrame, qui ressemble au mélodrame, qui est exagéré. *Scène mélodramatique. Gestes mélodramatiques.*

MÉLODRAME. s. m. Sorte de drame populaire, mêlé de musique.

Il se dit par extension de Tout ouvrage dramatique dans lequel sont accumulées les situations violentes et les péripéties imprévues; ou dont le langage est emphatique et exagéré. *Un beau mélodrame. Cette comédie est un véritable mélodrame. Personnage de mélodrame.*

MÉLOMANE. s. Celui, celle qui aime la musique à l'excès, avec passion. *C'est un mélomane, une mélomane.*

MÉLOMANIE. s. f. Amour excessif de la musique. *Toute cette famille est possédée de la mélomanie.*

MELON. s. m. Sorte de fruit d'un goût agréable, provenant d'une plante du même nom, qui est de la famille des Cucurbitacées, et dont la tige rampe sur terre. *Melon de marais. Melon à côtes. Melon sucré* ou *sucrin. Melon vineux. Melon brodé. Bon melon. Couche de melons. Melon sur couche, en pleine terre, sous la cloche. Manger un melon. Une tranche, une côte de melon. Ce melon a une chair fine. L'eau de ce melon est fade. Sonder, ouvrir un melon.*

Melon d'eau, Sorte de melon fort rafraîchissant, dont la chair est rouge, verdâtre ou blanche. On le nomme aussi *Pastèque.*

MÉLONGÈNE ou **MELONGÈNE.** s. f. Voyez AUBERGINE.

MELONNIÈRE. s. f. Endroit où l'on cultive des melons. *Il faut faire là une melonnière.*

MÉLOPÉE. s. f. T. de Musique. L'art, les règles de la composition du chant. On ne l'emploie qu'en parlant De la musique des anciens.

Il se dit aussi de La déclamation notée des anciens.

MÉLOPLASTE. s. m. Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner. *La méthode du méloplaste. L'invention du méloplaste.*

MEM

MÉMARCHURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Entorse que se donne un cheval en faisant un faux pas. *Ce cheval est boiteux d'une mémarchure, a pris une mémarchure.*

MEMBRANE. s. f. T. d'Anat. Tissu mince et large du corps de l'animal, servant à former, à envelopper ou à tapisser des organes. *Les fibres d'une membrane. La membrane qui enveloppe le muscle. Piquer la membrane. Les membranes des muscles. Les membranes du cerveau. La membrane muqueuse.*

Fausse membrane, Tissu qui se forme quelquefois à la surface des membranes muqueuses et séreuses lorsqu'elles sont enflammées. *Dans le croup il se forme une fausse membrane qui obstrue les voies aériennes.*

MEMBRANEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Qui participe de la membrane. *Partie membraneuse. Ligament membraneux.*

MEMBRE. s. m. Partie extérieure du corps de l'animal, distinguée de toutes les autres par quelque fonction particulière. Il se dit principalement Des bras et des jambes : il ne se dit jamais de la tête. *Membres forts, vigoureux, robustes, souples. Membre gan-*

grené, amputé, paralysé. Il est entrepris de tous ses membres. Il ne peut s'aider d'aucun de ses membres. Cet homme a été saigné des quatre membres. Il sent de grandes douleurs dans tous les membres.

Membre viril, La partie de l'homme qui sert à la génération.

MEMBRE, signifie au figuré, Chacune des parties d'un corps politique. *La Pensylvanie est un membre de la république des États-Unis. Cet État est membre de la confédération germanique.*

Il signifie plus souvent, Chacune des personnes qui composent un corps constitué dans l'État, une société littéraire ou savante, etc. *Membre de la chambre des pairs, de la chambre des députés, de l'Institut. L'injure faite à un simple citoyen fut ressentie par tous les membres de la république. Les membres d'une famille.* On dit pareillement : *Les fidèles sont les membres du corps mystique de l'Église. Les pauvres sont les membres de* JÉSUS-CHRIST.

Fig., *Membre pourri, gâté, gangrené*, se dit d'Une personne qui fait honte à la compagnie, au corps dont elle fait partie. *C'est un membre pourri qu'il faut retrancher.*

MEMBRE, se dit aussi figurément de Chaque partie d'une période ou d'une phrase. *Les membres d'une période. Une période de quatre membres, à quatre membres. Le premier, le second membre de la période. Il y a trop de symétrie dans les membres de cette phrase.*

MEMBRE, signifie également, Chacune des parties grandes ou petites qui entrent dans la composition d'un ouvrage d'architecture. *La frise est un membre de l'entablement. Le larmier est le principal membre de la corniche.*

En termes de Marine, *Membres d'un bâtiment*, Les grosses pièces de bois qui forment les côtes ou les couples d'un bâtiment.

En Algèbre, *Membre d'une équation*, Chacune des deux quantités qui sont séparées par le signe d'égalité.

MEMBRÉ, ÉE. adj. Il ne s'emploie guère qu'avec l'adverbe *Bien*, et signifie, Qui a des membres bien faits, bien proportionnés. *Il est bien membré.*

MEMBRU, UE. adj. Qui a les membres fort gros. *Il est bien membru.* On l'emploie aussi substantivement. *Un gros membru.* Il est familier.

MEMBRURE. s. f. T. de Menuiserie. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux. *Les panneaux de cette menuiserie sont d'un pouce, et les membrures de deux pouces.*

MEMBRURE, terme de Marine, signifie, La totalité des membres ou couples d'un bâtiment. *Bois de membrure.*

MEMBRURE, se dit quelquefois de L'ensemble des membres d'un individu. *La forte membrure d'un athlète.*

MEMBRURE, se dit en outre d'Une sorte de mesure dans laquelle les voies de bois à brûler sont mesurées, sur le port et dans les chantiers.

MÊME. adj. des deux genres. Qui n'est pas autre, qui n'est point différent. Il est ordinairement précédé de l'article *Le, la, les*, ou du nom de nombre *Un, une*. *Pierre et Céphas, c'est le même apôtre. C'est le même homme, la même personne. Il a encore le même habit qu'il avait. Deux plantes de même espèce. Deux tonneaux de même cuvée. Ils ont pris tous deux le même sujet. Une même affaire. Les mêmes raisons. Ce sont les mêmes gens. Ce maître et son vieux domestique boivent le même vin. Ce n'est qu'une seule et même chose. Cet homme est toujours le même. Cette femme est toujours la même. De quelle affaire vous occupez-vous? Je travaille toujours à la même. Aristote a dit... Le même a soutenu que...*

Cela revient au même, C'est la même chose. Dans cette locution, *Même* est employé substantivement.

MÊME, s'emploie sans article, immédiatement après les noms ou les pronoms, pour marquer plus expressément la personne ou la chose dont on parle. *Moi-même. Vous-même. Soi-même. Lui-même. Nous-mêmes. Eux-mêmes. Cet homme est un autre moi-même. Ceci même. Cela même. Celui-ci même. Celui-là même. C'est le roi même qui l'a dit. Les Romains ne vainquirent les Grecs que par les Grecs mêmes.*

Être soi-même, Ne pas démentir son caractère. *Je l'ai trouvé tout abattu de ce revers, il n'était plus lui-même.*

Faire une chose de soi-même, De son propre mouvement. *Il a fait cela de lui-même. J'y suis allé de moi-même.*

MÊME, se met aussi après les substantifs qui désignent quelques qualités, pour exprimer qu'elles sont au plus haut degré dans la personne dont on parle. *Dieu est la sagesse même, la miséricorde même, la bonté même. Cet homme est la valeur même, la malice même. Cette femme est la fausseté même, la franchise même.*

MÊME, signifie encore, Semblable, pareil. *Donnez-nous du même vin. Il est habillé de la même couleur que vous. On vous fera le même traitement qu'on lui a fait. Vous nous avez servi de bon vin l'autre fois, donnez-nous du même.*

MÊME, est souvent employé comme adverbe; alors il signifie, De plus, aussi, encore. *Je vous dirai même. Quand même il me l'aurait dit. Lors même que je lui eusse parlé. Les plus sages même. Il lui a tout donné, même ses habits. Il lui en coûta tout son bien et la vie même, même la vie. Il lui dit des injures, et même le frappa.*

Il entre quelquefois dans les phrases adversatives, pour les fortifier. *Tant s'en faut qu'il l'ait voulu, que même il l'a défendu. Non seulement il n'est point avare, mais même il est prodigue.*

À MÊME. loc. adverbiale, qui s'emploie avec les verbes *Être, mettre, laisser, etc.*

Être à même, Être en état, être à portée, avoir la facilité de se procurer, de faire quelque chose qu'on désire. *Ayant un si beau jardin, si vous aimez à vous promener, vous êtes à même.* Souvent, *Être à même*, est suivi d'un complément. *Vous êtes à même de vous procurer des plaisirs. Vous êtes à même de rendre service à cet honnête homme.*

Mettre quelqu'un à même de faire quelque chose, Lui en procurer la facilité, les moyens. *Je l'ai mis à même de travailler utilement.*

Boire à même d'une cruche, Boire à la cruche même.

DE MÊME, TOUT DE MÊME, loc. adverbiales, qui signifient, De même manière, de même sorte, et qui s'emploient avec ou sans complément. *Si vous en usez bien, il en usera de même, tout de même. Faites de même. Il est sans conséquence, il n'en est pas de même de vous. Pour vous, il n'en est pas de même. Il en est de même de cela que de toutes les autres choses. J'ai cru, de même que vous, que... J'ai un bureau qui est fait tout de même que le vôtre. Ma chambre est tournée de même, est tout de même. Elles sont faites tout de même l'une et l'autre. Il fondit sur lui de même que l'oiseau fait sur la perdrix.* Lorsqu'on emploie *De même que*, au commencement du premier membre d'une comparaison, on met assez souvent *De même* au commencement du second. *De même que la cire molle reçoit aisément toute sorte d'empreintes et de figures, de même un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner.*

MÊMEMENT. adv. Même, de même. Il est vieux.

MÉMENTO. s. m. Terme emprunté du latin. Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. *J'ai mis un mémento dans ma tabatière.* Il est familier.

Dans la Liturgie catholique, *Le mémento des vivants, le mémento des morts*, Deux prières du canon de la messe, l'une pour les vivants, l'autre pour les morts.

MÉMOIRE. s. f. Faculté par laquelle l'âme conserve et réveille en elle-même des souvenirs. *Bonne, grande, heureuse mémoire. Mémoire prodigieuse, imperturbable. Sa mémoire n'est pas fidèle. Il n'a point de mémoire. Il manque de mémoire. Il a perdu la mémoire. Il a la mémoire sûre. La mémoire lui manque. Si j'ai bonne mémoire, si ma mémoire ne me trompe. Il a beaucoup de mémoire, et peu de jugement. Mettez, imprimez, gravez, gardez cela dans votre mémoire. Il sera toujours présent à ma mémoire. Vous avez la mémoire courte. Cela m'est sorti, m'est échappé de la mémoire. Ma mémoire m'a trahi. Il me vient, il me revient en mémoire. Remettre quelque chose en mémoire à quelqu'un. Se remettre en mémoire. Il se charge la mémoire de tant de choses. Il a la mémoire pleine, remplie de tant de choses. Repasser quelque chose dans sa mémoire. Exercer, cultiver, enrichir sa mémoire. Rafraîchir la mémoire. Écrire quelque chose de mémoire. Il récita de mémoire tout un livre de l'Énéide.*

Avoir la mémoire des mots, des noms propres, des personnes, des faits, des sons, etc., Se rappeler particulièrement bien les mots, les noms propres, les personnes, etc.

Fam., *Cet homme a une mémoire de lièvre, il la perd en courant*, Il n'a point de mémoire; une chose lui en fait aisément oublier une autre.

Mémoire locale, Celle qui retient particulièrement la disposition et l'état des lieux et des choses. *Il a la mémoire locale.*

Mémoire artificielle, Mnémonique, méthode destinée à aider la mémoire naturelle. *La mémoire artificielle était fort en usage chez les anciens.*

MÉMOIRE, signifie aussi, Souvenir, action de la mémoire, effet de la mémoire. *Je n'ai point de mémoire, pas de mémoire de cela. J'en ai perdu, j'en conserverai, j'en garderai toujours la mémoire. Je vous en rafraîchirai la mémoire. Rappelez un peu votre mémoire. N'avez-vous point mémoire d'avoir vu... Je n'ai point du tout mémoire de cela, je n'en ai pas la moindre mémoire. La mémoire de ses grandes actions ne mourra jamais. Il vivra dans la mémoire de tous les siècles. Il en sera mémoire à jamais. Il n'en est plus de mémoire, il n'en est plus mémoire, il n'en reste pas mémoire. Il a fait des choses dignes de mémoire, d'une mémoire éternelle, d'une mémoire immortelle. Des actions d'éternelle mémoire. Consacrer la mémoire de quelqu'un*

Abolir, éteindre, renouveler la mémoire de quelque chose.

De mémoire d'homme on n'avait point vu pareille chose, il n'avait pas fait un si grand froid, etc., On n'a aucun souvenir d'une chose semblable, d'un froid si rigoureux.

En mémoire de, Pour transmettre et perpétuer le souvenir de. *On a élevé un monument, on a frappé une médaille en mémoire de telle action. On a institué une fête publique en mémoire de cet événement.*

En termes de Comptabilité, *Pour mémoire*. On écrit ces mots à côté de certains articles qui sont mentionnés, sans être portés en ligne de compte.

L'Église fait aujourd'hui mémoire de tel saint, Elle en fait commémoration dans l'office du jour.

Mémoire, signifie encore, La réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne après sa mort. *La mémoire des bienfaiteurs de l'humanité doit être éternelle. La mémoire des tyrans est odieuse. Cela est injurieux à la mémoire d'un tel. Il ne faut pas déchirer la mémoire des morts. Épargner la mémoire des morts. Sa mémoire est en honneur, en bénédiction, en exécration. Condamner la mémoire, prendre soin de la mémoire de quelqu'un. Rendre, décerner des honneurs à la mémoire d'un grand homme. Cette action ternit, souille sa mémoire. Laisser une mémoire honorée. Calomnier la mémoire de quelqu'un. Faire le procès à la mémoire d'un homme; chérir, honorer, noircir, flétrir sa mémoire.*

En Jurispr., *Réhabiliter, purger la mémoire d'un défunt*, Faire annuler, par voie de révision, le jugement qui l'a condamné.

À la mémoire, à l'heureuse mémoire, à l'immortelle mémoire de. Formules qu'on met quelquefois à la tête des inscriptions et des épitaphes, etc.

Tel prince d'heureuse mémoire, de vertueuse mémoire, de bienfaisante mémoire, de glorieuse mémoire, de triomphante mémoire. Espèce de formule employée dans certaines occasions, en parlant D'un prince, d'un souverain qui s'est illustré par ses vertus ou par ses victoires. On dit, en plaisantant, par allusion à cette formule, *Tel homme de gourmande mémoire, de chicaneuse mémoire, d'avaricieuse mémoire, etc.*

Poétiq., *Les Filles de Mémoire*, Les Muses.

Le Temple de Mémoire, Le temple où, suivant les poëtes, les noms des grands hommes sont conservés.

MÉMOIRE. s. m. Écrit sommaire qu'on remet à quelqu'un pour le faire ressouvenir de quelque chose, ou pour lui donner des instructions sur quelque affaire. *Donnez-moi, remettez-moi un petit mémoire de votre affaire, si vous voulez que je m'en occupe. Mémoire instructif, exact. Dresser, faire un mémoire pour une affaire.*

Il se dit particulièrement d'Un factum, d'un ouvrage imprimé contenant les faits et les moyens d'une cause qui doit être jugée. *Faire signifier un mémoire.*

Mémoire, se dit aussi de L'état des sommes dues à un homme de justice pour ses vacations, ses écritures et ses déboursés dans une affaire. *Mémoire de frais, de dépens. Arrêter, régler un mémoire.*

Il signifie également, L'état de ce qui est dû à un marchand pour ses fournitures, à un artisan pour son ouvrage, à un domestique pour les emplettes qu'il a faites au compte de son maître. *Mémoire du marchand de drap, de la marchande de modes, du tailleur, du charpentier, du maître d'hôtel, du cuisinier, etc.*

Fig. et fam., *Mémoire d'apothicaire*, Mémoire dont les articles sont portés à un taux exagéré.

Mémoire, se dit encore d'Une dissertation sur quelque objet de science, d'érudition, de littérature, etc. *Il a lu, il a publié un excellent mémoire sur les phénomènes de l'électricité, sur la chronologie des rois égyptiens, sur les idiomes de l'Inde.*

Il signifie, au pluriel, Recueil de dissertations lues dans une société savante ou littéraire. *Mémoires de l'Académie des sciences, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Il se dit encore, au pluriel, Des relations écrites par ceux qui ont eu part aux affaires publiques, ou qui en ont été les témoins oculaires. *Les Mémoires de Comines sont fort estimés. Les Mémoires de Sully, de Villeroi, de Bassompierre, etc., sont d'excellents matériaux pour écrire l'histoire du temps. Les Mémoires du cardinal de Retz, de Saint-Simon.*

Il se dit quelquefois Des souvenirs d'une personne qui n'a pas eu de part aux affaires publiques. *Les mémoires de Lekain, de Mlle Clairon.*

Il signifie aussi, Les divers documents d'après lesquels on écrit l'histoire. *Cet historien a travaillé sur de bons, sur de mauvais mémoires.*

Fig. et fam., *Il a eu de bons, de mauvais mémoires*, se dit D'un homme qui sait bien ou qui sait mal un fait qu'il raconte.

MÉMORABLE. adj. des deux genres. Digne de mémoire, qui mérite d'être conservé dans la mémoire, remarquable. *Action, chose, journée, fait, événement, siége mémorable. Il n'a rien fait de mémorable. Les actes, les faits mémorables. Paroles mémorables.*

MÉMORANDUM. s. m. (On prononce *Mémorandome.*) Mot emprunté du latin. Note des choses dont on veut se souvenir.

Il se dit, en termes de Diplomatie, d'Une note présentant l'exposé sommaire d'une question. *L'ambassadeur anglais remit un mémorandum.*

MÉMORATIF, IVE. adj. Qui se souvient, qui a mémoire de quelque chose. *Je n'en suis pas bien mémoratif. Soyez-en mémoratif, s'il vous plaît.* Il n'est guère usité que dans la conversation familière.

MÉMORIAL. s. m. Mémoire, placet. Il se dit Des mémoires particuliers qui servent à instruire d'une affaire. Il s'employait surtout en parlant De la cour de Rome, de celle d'Espagne, etc. *On a présenté plusieurs mémoriaux au pape. On présenta un mémorial au conseil des Indes.*

Mémorial, se dit aussi Du livre-journal sur lequel les banquiers et les commerçants sont tenus d'inscrire leurs affaires journellement et à mesure qu'elles se font.

Les mémoriaux de la chambre des comptes, Les registres de la chambre des comptes, sur lesquels étaient transcrites les lettres patentes de nos rois.

Mémorial, se dit encore d'Un livre où sont consignés les souvenirs de celui qui écrit. C'est dans ce sens que le journal des conversations de Napoléon, tenu à Sainte-Hélène par M. de Las Cases, est intitulé, *Mémorial de Sainte-Hélène.*

MEN

MENAÇANT, ANTE. adj. Qui menace. *Visage, air, œil menaçant. Paroles menaçantes. Des regards, des gestes, des cris menaçants. Une voix menaçante. User de termes menaçants. Écrire une lettre menaçante.*

Il se dit, par extension, Des choses qui pronostiquent, qui font craindre quelque malheur. *Un présage, un avenir menaçant. Un temps menaçant. Une mer menaçante.*

MENACE. s. f. Parole ou geste dont on se sert pour marquer à quelqu'un sa colère, son ressentiment, pour lui faire craindre le mal qu'on lui prépare. *Grande, terrible, horrible, furieuse menace. Vaine menace Menace impuissante. Faire des menaces. User de menaces envers quelqu'un. Il méprisa cette menace. Je ne crains guère ses menaces. Pense-t-il m'épouvanter avec ses menaces, par ses menaces? Je me ris de ses menaces. Des paroles de menace. Des discours pleins de menaces. Écrire des lettres remplies de menaces. L'effet a suivi de près la menace. Toute sa colère n'aboutit qu'à des menaces. Qu'ont produit toutes ces belles menaces? Je brave vos menaces. Ses menaces sont restées sans effet. Il employa tour à tour les caresses et les menaces. La menace l'irrite et ne l'effraye point.*

Fig. et fam., *Menaces en l'air*, Menaces qui ne sont suivies d'aucun effet.

MENACER. v. a. Faire des menaces. *Il me menace. Il m'est venu menacer chez moi. Menacer quelqu'un de l'œil, de la main. Menacer avec la canne. Il l'a menacé de coups de bâton. Il l'a menacé du bâton. Il l'a menacé de le faire périr sous le bâton.* On l'emploie aussi absolument. *Il jure, il menace. Il est sorti tout en colère, il jurait et menaçait. Tel menace qui a grand'peur.*

Menacer, signifie, par extension, Pronostiquer, faire craindre quelque malheur, quelque accident peu éloigné. *La disposition de l'air nous menace d'un grand orage. Les divisions qui règnent dans ce pays, le menacent d'une guerre sanglante. Il a échappé aux périls, aux malheurs qui le menaçaient. De nombreuses embûches menaçaient sa vie. Ce torrent qui se déborde menace de tout submerger.*

Être menacé de fièvre, d'apoplexie, de phtisie, etc., Avoir à craindre d'être atteint prochainement par une de ces maladies. On dit, dans un sens analogue, *Être menacé d'une disgrâce, d'une banqueroute, etc.*

Menacer ruine, se dit D'un bâtiment qui est près de tomber. *Cet édifice menace ruine.* Il se dit quelquefois figurément. *Cet établissement, cet empire menace ruine.*

Fig. et poétiq., *Menacer le ciel, les cieux*, se dit De certains objets fort élevés. *Ces montagnes, ces arbres, ces tours menacent les cieux, le ciel.*

Menacer, s'emploie quelquefois par antiphrase, dans le discours familier; et alors il signifie, Faire espérer. *Il nous menace d'un excellent, d'un grand repas. Il y a longtemps que vous me menacez de venir dîner chez moi; venez-y donc demain.*

Menacé, ée. part. passé.

MÉNADE. s. f. Bacchante; femme qui, chez les anciens, célébrait les fêtes de Bacchus, et se livrait à un délire qui allait jusqu'à la fureur. *Une ménade échevelée. Les fureurs des ménades.*

MÉNAGE. s. m. Gouvernement domestique, et tout ce qui concerne la dépense et l'entretien d'une famille. *Il a un gros ménage sur les bras. Être dans son ménage. Tenir ménage. C'est un ménage bien réglé que le leur. Il conduit bien son ménage. Il*

donne tant à sa femme pour faire aller le ménage, pour la dépense du ménage. Il faut régler votre ménage. Il faut bien des choses en ménage. C'est un vrai gouffre que le ménage. Ménage de ville, de campagne. Ménage de garçon. Il a le soin du ménage. Il donne ordre au ménage. Tout sert en ménage. Ils tiennent ménage, ils tiennent leur ménage ensemble. Ils font ménage ensemble. Ils font ménage commun. Le mari et la femme, ne demeurant pas ensemble, sont obligés d'avoir deux ménages. Il s'est mis en ménage depuis peu. Les détails du ménage.

Toile de ménage, Toile dont le fil est fait dans les maisons particulières, et qui a plus de corps que celle que les marchands vendent ordinairement.

Pain de ménage, Pain que l'on cuit dans les maisons particulières, et qui est ordinairement d'une farine moins fine, d'une pâte moins légère et d'une plus grande dimension que le pain de boulanger.

Liqueurs de ménage, Liqueurs qu'on fait chez soi et pour son usage particulier.

Fam., *Avoir ménage en ville*, Entretenir une maîtresse.

MÉNAGE, se dit aussi Des meubles et ustensiles nécessaires à un ménage. *Il lui en coûta peu pour monter son ménage. Cette servante tient mon ménage bien propre. Son ménage s'en va pièce à pièce par la négligence et la maladresse de ses domestiques.*

Petit ménage, et quelquefois *Ménage*, Ustensiles de ménage en diminutif que l'on donne comme jouet aux petits enfants.

MÉNAGE, signifie encore, Le soin qu'on donne à l'arrangement et à la propreté des meubles d'un appartement. *Cette servante est plus propre au ménage qu'à la cuisine. C'est elle qui fait le ménage.*

Femme de ménage, Femme qui vient du dehors pour prendre soin des choses du ménage. On dit, dans un sens analogue, *Faire des ménages. Cette femme gagne sa vie à faire des ménages.*

MÉNAGE, signifie aussi, Épargne, économie, conduite que l'on tient dans l'administration de son bien. *Il entend bien le ménage. Il vit avec grand ménage.*

Vivre de ménage, Vivre avec économie. Cela se dit aussi quelquefois, en plaisantant, D'une personne qui vend ses meubles pour vivre. *Il vit de ménage.*

Prov. et fig., *Ménage de bouts de chandelles*, Épargne sordide dans de petites choses.

MÉNAGE, désigne collectivement, Toutes les personnes dont une famille est composée. *Il y a trois ou quatre ménages logés dans cette maison.*

Il se dit également de L'association d'un homme et d'une femme mariés ensemble. *Mettre une fille en ménage. Elle est trop jeune pour qu'on la mette en ménage. Entrer en ménage. C'est un joli ménage, un bien jeune ménage. Troubler un ménage.*

Hospice des ménages, Hospice destiné aux époux âgés et indigents.

Ils font bon ménage, mauvais ménage, se dit D'un mari et d'une femme qui vivent en bonne, en mauvaise intelligence.

MÉNAGEMENT. s. m. Circonspection, égard, précaution. *Il est malheureux, il faut avoir de grands ménagements pour lui, il faut user de ménagements envers lui, employer, garder des ménagements avec lui. Cette affaire est délicate, il faut s'y conduire avec un grand ménagement, avec beaucoup de ménagement. C'est une santé délicate qui demande beaucoup de ménagement. On l'a traité sans ménagement.*

Le ménagement des esprits, des affaires, L'art de les manier, de les conduire.

MÉNAGER. v. a. User d'économie, dépenser avec circonspection, avec prudence. *Il ménage bien son revenu. Il ménage tout ce qu'il peut dans sa maison. Je vous laisse ma bourse, ménagez-la.* On l'emploie aussi absolument. *Il ménage pour l'avenir, pour sa vieillesse. Il ménage pour ses enfants.*

Il est employé, figurément, dans les phrases suivantes :

Ménager ses paroles, Parler peu. *Ménager les termes, les expressions*, Parler avec une grande circonspection.

Ménager le temps, ménager son temps, Ne pas le perdre, en faire un bon emploi.

Ménager ses pas, Éviter de faire des démarches, en faire le moins qu'on peut. *Il craint de se déranger, il ménage bien ses pas.*

Ménager un terrain, une étoffe, Les employer si bien, qu'on en fasse tout ce qu'on en veut faire, et qu'il n'y ait rien de perdu.

Ménager sa santé, ses forces, son crédit, En user avec prudence, avec circonspection.

Ménager des troupes, Prendre garde de les fatiguer inutilement, de les exposer mal à propos.

Ménager un cheval, Être attentif à ne point le fatiguer.

Prov. et fig., *Qui veut aller loin ménage sa monture*, Il faut éviter les excès ; il faut user avec ménagement des choses dont on veut se servir longtemps.

MÉNAGER, signifie aussi, figurément, Manier, conduire, préparer avec ménagement, avec adresse. *Cette affaire est délicate ; si vous ne la ménagez pas habilement, vous échouerez. Il a ménagé un accommodement entre deux ennemis qui se croyaient irréconciliables. Il ménagera bien toutes choses. Ménager une trêve, une entrevue.*

Ménager l'occasion, les occasions, Préparer le moment, la circonstance favorable pour faire quelque chose.

Ménager les intérêts de quelqu'un, Avoir soin de les conserver, de ne pas les compromettre.

N'avoir rien à ménager avec quelqu'un, N'avoir plus de mesures à garder avec lui.

Ce chanteur ménage bien sa voix, Il la conduit bien, il en tire tout le parti qu'il en peut tirer.

Ce poëte a bien ménagé les incidents de son épopée, de sa tragédie, de sa comédie, Il les a disposés avec art.

Ce peintre a bien ménagé l'ombre et la lumière dans son tableau, Il les a distribuées habilement.

Ménager un escalier dans un bâtiment, un cabinet dans un appartement, etc., Faire en sorte qu'il s'y trouve de la place pour un escalier, pour un cabinet, etc., sans gâter le dessin principal.

Ménager une chose à quelqu'un, La lui procurer, la lui réserver. *Je lui ai ménagé une place, une pension. Vous m'avez ménagé une surprise agréable. Il lui a ménagé la bienveillance du ministre. Je me suis ménagé une entrevue avec lui. Se ménager la bienveillance de quelqu'un. Se ménager des ressources pour l'avenir.*

MÉNAGER, signifie encore figurément, en parlant Des personnes, Traiter avec ménagement, avec égard, de manière à ne point offenser, à ne point déplaire. *C'est un homme qu'il faut ménager, qu'il importe de ménager. Il entend l'art de ménager les esprits. Puisqu'il en use ainsi, on ne le ménagera point.*

Prov. et fig., *Ménager la chèvre et le chou*, User d'adresse pour se conduire entre deux partis, entre deux adversaires, de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.

Ménager quelqu'un, signifie aussi, L'épargner, user modérément de la supériorité, de l'avantage qu'on a sur lui. *Vous êtes plus fort que lui, vous avez plus d'esprit que lui, ménagez-le. Je le ménage, sans cela je le gagnerais à tout coup.*

MÉNAGER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Avoir soin de sa personne, de sa santé. *Cet homme se ménage beaucoup. Vous n'êtes pas encore tout à fait guéri, et, si vous ne vous ménagez, vous retomberez.*

Il signifie au sens moral, Se conduire avec adresse, avec circonspection. *Il sait se ménager avec tout le monde. Nul n'entend mieux que lui à se ménager entre deux personnes ennemies, entre deux partis contraires.*

MÉNAGÉ, ÉE. part. passé. *Incidents bien ménagés.*

MÉNAGER, ÈRE. adj. Qui entend le ménage, l'épargne, l'économie. *C'est un homme fort ménager, une femme fort ménagère. Les jeunes gens ne sont guère ménagers, ne sont pas assez ménagers.*

Il est aussi substantif. *C'est un mauvais ménager, un grand ménager. C'est le meilleur ménager du monde. Elle est bonne ménagère. C'est une grande ménagère.*

Il s'emploie quelquefois au figuré. *Il n'est pas bon ménager de sa santé. L'homme sage est ménager du temps et des paroles.*

MÉNAGÈRE, subst. fém., se dit aussi D'Une servante qui a soin du ménage de quelqu'un. *Il a chez lui une ménagère dont il est fort content.* Parmi le peuple des campagnes, un mari appelle quelquefois sa femme *Notre ménagère.*

MÉNAGERIE. s. f. Lieu bâti auprès d'une maison de campagne pour y engraisser, y élever des bestiaux, des volailles, etc. *Il ne trouve rien de bon que ce qui vient de sa ménagerie. Il nous a fait manger d'un veau de sa ménagerie.* Il est vieux en ce sens.

MÉNAGERIE, se dit aussi d'Un lieu où l'on rassemble des animaux étrangers et rares. *La ménagerie du Jardin des plantes.*

MENDIANT, ANTE. s. Celui, celle qui fait profession de mendier. *C'est un mendiant. La police surveille les mendiants. Atelier où l'on envoie travailler les mendiants. Une vieille mendiante.*

Religieux mendiants, moines mendiants, Ceux qui vivent de quête, d'aumône. *Les capucins, les franciscains sont des moines mendiants.* Dans ces locutions, il est adjectif.

Les quatre mendiants, Les jacobins, les franciscains, les augustins et les carmes.

Fig., *Les quatre mendiants*, se dit de Quatre sortes de fruits secs, qui sont les figues, les avelines, les raisins et les amandes, et dont on fait des assiettes de dessert. *Une assiette des quatre mendiants*, ou simplement, *Une assiette de mendiants. Nous n'avons eu que des mendiants à notre dessert.*

MENDICITÉ. s. f. État d'indigence où l'on est réduit à mendier. *Il est réduit à la mendicité.*

Il signifie aussi, La profession de mendiant, et Les mendiants pris collectivement. *Ordonnance contre la mendicité. Détruire, extirper la mendicité. Dépôt de mendicité.*

MENDIER. v. a. Demander l'aumône. *Il mendie son pain. Mendier sa vie.*

Il s'emploie aussi absolument. *Être réduit à mendier. Aller mendiant de porte en porte.*

Il signifie, par extension, Rechercher avec empressement, et avec quelque sorte de bassesse. *Mendier des lettres de recommandation, des louanges. Il va mendier les suffrages des uns et des autres. Il mendie la faveur de tous ceux qui approchent des ministres. Mendier le secours, l'assistance de quelqu'un.*

MENDIÉ, ÉE. part. passé.

MENEAU. s. m. T. d'Archit. Il se dit Des montants et des traverses de bois, de pierre ou de fer qui partagent l'ouverture d'une croisée. *Les meneaux d'une fenêtre gothique.*

MENÉE. s. f. Pratique secrète et artificieuse dont on se sert pour faire réussir quelque dessein. *Menée sourde. Dangereuse menée. Faire des menées. J'ai épié, j'ai découvert ses menées. Il a tant fait par ses menées, que...*

En termes de Vénerie, *Suivre la menée, être à la menée d'un cerf,* Prendre la route d'un cerf qui fuit.

MENER. v. a. Conduire, guider. *Vous savez le chemin, menez-nous. Si vous n'y êtes jamais allé, je vous y mènerai. Le précepteur qui le menait au collège. Mener un enfant par la lisière. Mener la mariée à l'église. Mener une femme par la main.*

Par extension, *Ce chemin mène à tel endroit,* On va, par ce chemin, à tel endroit.

Prov., *Tout chemin mène à Rome,* On peut arriver à un but par différents moyens.

Fig. et pop., *Je le mènerai par un chemin où il n'y aura pas de pierres,* Je le poursuivrai vivement, je ne lui ferai point de quartier.

Prov. et fig., *C'est un aveugle qui mène l'autre,* se dit Lorsqu'un homme de peu d'esprit et de sens, entreprend de conduire un autre homme qui n'en a pas plus que lui.

MENER, signifie aussi, Conduire par force en quelque endroit. *Mener en prison. On le menait au supplice. Mener des captifs en triomphe. Où menez-vous ces gens-là?*

Prov. et fig., *Mener quelqu'un à la baguette,* Le traiter avec hauteur, lui faire faire par autorité ce qu'on veut.

MENER, signifie quelquefois simplement, Introduire, donner accès. *Menez-moi chez ce ministre. Il le mena chez son rapporteur.*

MENER, se dit aussi De ceux qui ont la conduite d'une troupe, et qui la font marcher et agir. *Le capitaine mène sa compagnie. Mener des gens à la guerre. Mener au combat, à l'assaut. Cet officier mène bien une troupe.*

Fig., *Mener des troupes à la boucherie,* Les exposer à une mort presque certaine.

Mener le deuil, dans une cérémonie funèbre, Être à la tête des parents, des amis, de toutes les personnes qui forment le cortège.

Mener la danse, Être à la tête de ceux qui dansent. Dans le même sens, *Mener le branle.*

Fig. et fam., *C'est à vous de mener la danse, de mener le branle,* C'est à vous de conduire les autres, de leur donner l'exemple.

Fam., *Mener la bande,* Être le chef d'une association d'intérêt ou de plaisir. *C'est lui qui mène la bande.* Dans le même sens, *C'est lui qui mène les autres.*

MENER, se dit aussi en parlant Des animaux, et signifie, Les conduire. *Mener les bêtes aux champs. Mener paître des vaches. Mener les chevaux boire, les mener à l'abreuvoir. Mener les chevaux au marché. Mener des chiens en laisse. Mener un cheval en main, à la main.*

Mener de front trois chevaux, quatre chevaux, Guider trois chevaux, quatre chevaux attelés sur une même ligne.

Fig., *Mener de front plusieurs affaires,* Les conduire à la fois. *Mener de front plusieurs sciences,* Les cultiver en même temps. *Il mène de front vingt travaux, vingt intrigues à la fois.* On dit, dans un sens analogue, *Il mène de front les affaires et les plaisirs.*

MENER, se dit également en parlant Des voitures de terre et d'eau. *Mener une charrette, un carrosse, un cabriolet. Mener la diligence. Mener un bateau, une barque.* En ce sens, il s'emploie absolument. *J'ai un cocher qui mène bien, qui mène grand train.*

Prov. et fig., *Mener bien sa barque,* Conduire bien ses affaires.

MENER, signifie aussi, Voiturer. *Mener du blé au marché, des marchandises à la foire, du bois par bateau. J'ai là mon cabriolet, voulez-vous que je vous mène quelque part?*

MENER, signifie en outre, Se faire accompagner de ou par. *Il mène bien des gens à sa suite. Il mena tout son monde avec lui.*

Il signifie quelquefois, Forcer à suivre. *Ce voleur s'est enfui, il a mené loin les gendarmes qui le poursuivaient. Le cerf a mené bien loin la chasse; il l'a menée jusqu'à tel endroit.*

MENER, signifie au figuré, Gouverner quelqu'un. *Il le mène comme il veut. C'est un pauvre homme, il se laisse mener par un tel. Il va comme on le mène. C'est sa femme qui le mène.*

Prov. et fig., *Mener quelqu'un par la lisière, à la lisière,* Le conduire, le gouverner comme un enfant.

Prov. et fig., *Mener quelqu'un en laisse,* En disposer à son gré, le conduire comme on veut.

Prov. et fig., *Mener quelqu'un par le nez,* Abuser de l'ascendant qu'on a sur quelqu'un, pour lui faire faire tout ce qu'on veut. *Il se laisse mener par le nez.* On dit aussi, *C'est un homme à mener par le nez,* C'est un homme faible, crédule, sans caractère.

Mener doucement quelqu'un, Le conduire avec ménagement, l'épargner, éviter de le fâcher, de le révolter. *C'est un enfant timide, menez-le doucement.*

Mener les ennemis battant, Les obliger à se retirer avec précipitation, et les poursuivre dans leur fuite.

Fig. et fam., *Mener quelqu'un battant, tambour battant, le mener bien vite, le mener bon train, beau train, grand train, le mener rudement,* Remporter l'avantage sur lui en peu de temps, le forcer à faire ce qu'on veut.

Mener loin quelqu'un, L'engager dans une affaire plus qu'il ne lui conviendrait; l'entraîner dans une démarche dont on ne peut prévoir les conséquences. *Si vous prenez ses paroles pour des vérités, il vous mènera loin.* Dans un sens un peu différent, *Mener loin quelqu'un, le mener comme il faut, le mener rudement,* Lui donner bien de la peine, lui susciter bien des affaires.

Par extension, *Cette médecine l'a mené doucement* ou *rudement,* Elle l'a peu ou beaucoup tourmenté.

MENER, signifie aussi, figurément, Amuser et entretenir de paroles, d'espérances. *Il y a six mois que vous me menez sans que je voie aucun effet de vos promesses. Il le mène de jour en jour. Je ne veux plus me laisser mener de la sorte. Il le menait avec de belles paroles.*

MENER, signifie encore, en parlant Des choses, Diriger, conduire. *Mener la maison, le négoce, le ménage. Mener une affaire, un procès, une négociation. Qui est-ce qui vous mène cette affaire-là? Comment va-t-elle? elle va comme on la mène. C'est lui qui mène tous les procès de la famille.*

Fam., *Mener rondement une affaire,* La traiter avec activité, sans trop s'attacher aux détails.

Mener une vie sainte, une vie honnête, une vie scandaleuse, Vivre saintement, honnêtement, scandaleusement, etc.

Mener un train, un grand train, grand train, Faire beaucoup de dépense, vivre avec faste.

Fam., *Mener grand deuil de quelque chose,* En être fort attristé.

Fam., *Mener beau bruit, grand bruit,* Faire grand fracas.

MENER, se dit aussi figurément De ce qui dirige, de ce qui détermine les hommes. *L'ambition, l'intérêt le mène. Les préjugés mènent quelquefois les gouvernements comme les particuliers. Les talents mènent plus souvent à la réputation qu'à la fortune. Le crime mène à l'échafaud. La débauche mène à la misère. Le jeu, les femmes mènent loin, mènent bien loin. Le travail, l'activité et l'économie mènent à la fortune.*

Cela ne mène à rien, On n'en saurait espérer aucun avantage.

Mener loin quelqu'un, lorsqu'il s'agit De choses qui se dépensent ou se consomment, signifie, Fournir longtemps du secours à quelqu'un, lui durer longtemps. *Ces provisions peuvent encore nous mener loin.* Il s'emploie plus ordinairement avec la négation. *Cet argent ne le mènera pas loin, pas bien loin, guère loin. Ces munitions ne nous mèneront pas loin, ne peuvent nous mener bien loin.*

MENÉ, ÉE. part. passé.

MÉNESTREL. s. m. Nom de ces anciens poètes et musiciens qui allaient, de châteaux en châteaux, chantant des vers et récitant des fabliaux. *Jeune, aimable ménestrel. Les ménestrels étaient bien accueillis par les grands et par les dames.*

MÉNÉTRIER. s. m. Homme qui joue du violon pour faire danser. *Il avait des ménétriers à sa noce. Faire jouer les ménétriers. Ménétriers de village.* Il s'emploie le plus souvent par dénigrement, par raillerie.

MENEUR. s. m. Celui qui mène, qui conduit une femme par la main, dans certaines cérémonies. *Il faut un meneur à cette quêteuse.*

Meneur d'ours, Celui qui mène un ours dans les rues, et qui gagne sa vie à lui faire faire des tours pour le plaisir des passants.

MENEUR, se dit aussi de Celui qui amène les nourrices aux bureaux des gens qui se chargent de leur procurer des nourrissons. Dans ce sens, il a un féminin : *Meneuse.*

MENEUR, se dit, figurément et familièrement, de Celui qui, dans une société, une réunion, une entreprise, prend de l'ascendant sur les autres, et leur fait faire sa volonté. *C'est un meneur. C'est le meneur de la compagnie. C'est un grand meneur.*

Il se dit particulièrement Des chefs d'une

intrigue, d'une faction. *On arrêta les meneurs.*

MENHIR. s. m. Mot d'origine celtique qui sert à désigner Des blocs de pierre d'une hauteur quelquefois considérable, que l'on trouve dans plusieurs provinces de la France, surtout dans la Bretagne.

MÉNIANE. s. f. T. d'Archit. Petite terrasse ou balcon en avant-corps, ménagé pour jouir de la vue du dehors, et ordinairement fermé de jalousies. Il n'est guère usité qu'en parlant Des édifices d'Italie.

MÉNIANTHE. s. m. Plante à fleurs en bouquets et à feuilles semblables à celles du trèfle, qui croît dans les marais, et dont on fait usage en médecine. On la nomme aussi *Trèfle d'eau.*

MENIN. s. m. Chacun des six gentilshommes qui étaient attachés particulièrement à la personne du Dauphin.

MÉNINGE. s. f. T. d'Anat. Nom donné spécialement aux membranes qui enveloppent le cerveau. *Il y a trois méninges : la Dure-mère, la Pie-mère, et l'Arachnoïde.*

MÉNINGITE. s. f. T. de Médec. Inflammation des méninges, fièvre cérébrale.

MÉNIPPÉE. adj. f. Qui est fait à l'imitation des satires du philosophe Ménippe. Il se dit particulièrement D'une satire composée en 1593 contre le parti de la ligue. *La satire ménippée.* On dit aussi substantivement, *La Ménippée.*

MÉNISQUE. s. m. T. d'Optiq. Verre convexe d'un côté, et concave de l'autre.

MÉNOLOGE. s. m. Martyrologe, ou calendrier de l'Église grecque, divisé en douze parties, pour les douze mois de l'année.

MENON. s. m. Nom donné, dans le Levant, à l'espèce de chèvre dont la peau sert à faire le maroquin.

MENOTTE. s. f. Diminutif. Il se dit Des mains d'un enfant. *Il a de jolies menottes, de petites menottes.* Il est familier.

MENOTTES. s. f. pluriel. Lien de fer ou de corde qu'on met aux poignets d'un prisonnier, d'un malfaiteur, pour lui ôter l'usage des mains. *On lui a mis les menottes. Ôtez les menottes à ce prisonnier.*

Fig. et fam., *Mettre des menottes à quelqu'un,* Le mettre dans l'impossibilité de se mêler d'une affaire, de s'en emparer, de nuire.

MENSE. s. f. Revenu d'une abbaye. *Mense abbatiale,* Le revenu qui est dans le partage de l'abbé; *Mense conventuelle,* Celui qui est dans le partage des religieux; et, *Mense commune,* Celui dont l'abbé et les religieux jouissent en commun.

MENSONGE. s. m. Discours contraire à la vérité, tenu avec dessein de tromper. *Un grand, un impudent, un horrible mensonge. Dire, faire, inventer, forger un mensonge. Ce livre est plein de mensonges. Débiter des mensonges. Soutenir, réfuter, combattre un mensonge. Être dupe d'un mensonge. Discerner le mensonge d'avec la vérité.*

Mensonge innocent, Mensonge sans conséquence, qui ne peut nuire à personne.

Mensonge officieux, Mensonge fait dans l'intention d'être utile ou agréable à quelqu'un.

Fig. et fam., *Un mensonge puant, un puant mensonge,* Un mensonge évident et grossier.

Dans le langage de l'Écriture, *L'esprit du mensonge, le père du mensonge,* Le diable.

MENSONGE, dans le langage poétique, signifie, Fable, fiction. *La poésie vit de mensonges. Les aimables mensonges de la Fable.*

MENSONGE, signifie aussi, figurément, Erreur, vanité, illusion. *Le monde n'est que mensonge.*

MENSONGER, ÈRE. adj. Faux, trompeur. Il ne se dit que Des choses. *Histoire mensongère. Discours mensonger. Les plaisirs mensongers. Promesse mensongère. Caresses mensongères. Douleur mensongère.*

MENSONGÈREMENT. adv. D'une manière mensongère.

MENSTRUE. s. m. T. de Chimie. Liqueur propre à dissoudre les corps solides. *L'eau régale est le menstrue de l'or.* Il a vieilli, on dit aujourd'hui *Dissolvant.*

MENSTRUEL, ELLE. adj. T. de Médec. Qui arrive tous les mois, qui a rapport aux menstrues des femmes. *Le sang, le flux menstruel. Les purgations menstruelles.*

MENSTRUES. s. f. pluriel. T. de Médec. L'écoulement de sang auquel les femmes qui ne sont point grosses sont sujettes tous les mois, depuis l'âge de la puberté jusqu'à celui où elles cessent ordinairement d'avoir des enfants.

MENSUEL, ELLE. adj. T. d'Administration. Qui se fait tous les mois. *État mensuel de recette, de dépense.*

MENTAL, ALE. adj. Qui se fait, qui s'exécute dans l'esprit, dans l'entendement. *Oraison mentale,* Oraison qui se fait sans proférer aucune parole. *Restriction mentale,* Réserve tacite qu'on fait d'une partie de ce qu'on pense, pour induire en erreur ceux à qui on parle.

Il signifie aussi, Qui a rapport à l'entendement. *Aliénation mentale,* Folie, démence. *Maladies mentales,* Celles qui dérangent les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT. adv. D'une manière mentale. *Prier, pécher mentalement.*

MENTERIE. s. f. Discours par lequel on donne pour vrai ce qu'on sait être faux. *Je l'ai surpris en menterie. Forger, méditer, dire une menterie. Il soutient effrontément une menterie. Ce ne sont que des menteries.* Il est plus familier que *Mensonge,* et s'applique à des choses moins graves.

MENTEUR, EUSE. adj. Qui dit une chose fausse, et dont il connaît la fausseté. *Il est menteur. Femme menteuse.*

Prov., *Il est menteur comme un arracheur de dents, comme un laquais,* Il ment souvent et effrontément.

En termes de l'Écriture, *Tout homme est menteur,* Tout homme est sujet à tromper.

MENTEUR, se dit aussi Des choses dont les apparences sont trompeuses. *Visage, langage menteur. Mine, physionomie menteuse.*

Il s'emploie souvent comme substantif, et signifie alors, Celui, celle qui ment, qui a l'habitude de mentir. *C'est un menteur, un menteur fieffé, un grand, un hardi menteur, un menteur de profession. Il faut qu'un menteur ait bonne mémoire. C'est une grande menteuse.*

MENTHE. s. f. Plante de la famille des Labiées, qui est odoriférante, et qui sert à différents usages. *Menthe poivrée. Eau, pastilles de menthe.*

MENTION. s. f. Commémoration, témoignage, rapport fait de vive voix ou par écrit. *Faire mention de quelqu'un, de quelque chose ; en faire une mention honorable, une honorable mention ; n'en faire qu'une légère mention ; en faire mention dans un traité, dans un contrat, dans l'histoire, etc. Il n'a point été fait mention de lui dans toute cette affaire. Il est fait mention, il est mention de vous dans cet ouvrage. Mention honorable au procès-verbal.*

Mention honorable, ou simplement *Mention,* Distinction accordée à un ouvrage de concours, qui n'a obtenu ni le prix ni l'accessit. *Sa pièce de vers a obtenu une mention, la première mention.*

MENTIONNER. v. a. Faire mention. *Il faut mentionner cette proposition au procès-verbal. Vous mentionnerez dans la quittance les espèces du payement. Ce qui a été mentionné ci-dessus. Cela est prouvé par les raisons ci-dessus mentionnées.*

Mentionner honorablement, ou simplement *Mentionner,* Accorder à un ouvrage de concours l'espèce de distinction appelée Mention.

MENTIONNÉ, ÉE. part. passé.

MENTIR. v. n. Dire, affirmer pour vrai ce qu'on sait être faux. *La loi de Dieu défend de mentir. Ne le croyez pas, il ment, il ne fait que mentir. Il ne ment pas. Il ment impudemment, effrontément. Ne pas mentir d'un mot, d'un seul mot. Mentir à sa conscience.*

Sa physionomie ment, ne ment pas, se dit D'une personne dont le visage déguise ou annonce le caractère.

Mentir à Dieu, mentir au Saint-Esprit Phrases tirées de l'Écriture. *Ananias et Saphira mentirent au Saint-Esprit.*

Il en a menti, Il a menti sur la chose dont il s'agit. Pour rendre cette injure plus atroce, on disait, *Il en a menti par sa gorge.* Ce dernier est vieux.

Adv., *Sans mentir, à ne point mentir,* En vérité, à dire vrai. *Sans mentir, c'est un méchant homme.*

Fam., *Il n'enrage pas pour mentir,* Il est dans l'habitude de mentir.

Faire mentir le proverbe, Faire une chose qui est contraire à l'opinion établie par quelque adage très répandu.

Prov., *On sait mentir sans parler,* On peut vouloir induire en erreur par sa contenance, par ses gestes.

Prov., *A beau mentir qui vient de loin,* Un homme qui vient d'un pays éloigné peut facilement en imposer.

Prov. et fig., *Bon sang ne peut mentir,* Les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point.

MENTON. s. m. La partie du visage qui est au-dessous de la bouche. *Menton pointu, fourchu, long, court, rond, plat. Menton de galoche. Menton qui avance. Il a de la barbe au menton. On doit être sage quand on a de la barbe au menton.*

Fig. et fam., *Avoir deux mentons, double, triple menton,* se dit D'une personne replète qui a le dessous du menton fort gras. On dit de même, *Avoir un menton à double, à triple étage.*

Fam., *Être assis à table jusqu'au menton,* Y être assis fort bas; et fig., Une fois qu'on est à table ne penser qu'à manger.

MENTON, se dit aussi Du dessous de la mâchoire inférieure, dans certains animaux. *Le menton d'un cheval, d'une chèvre, d'un bouc.*

MENTONNIÈRE. s. f. Bande de toile ou d'étoffe qui tenait autrefois aux masques, et dont on se couvrait le menton. *Il n'y a plus que le masque d'Arlequin qui ait conservé la mentonnière.*

MENTONNIÈRE, se dit aussi d'une bande de

toile dont on enveloppe son menton dans les cas de blessure ou de fluxion.

MENTOR. s. m. (On prononce *Maintor.*) Personnage de l'Odyssée d'Homère, noble habitant d'Ithaque, ami d'Ulysse, dont Minerve prit la figure pour accompagner Télémaque à Pylos et à Lacédémone. Fénelon a développé cette fiction et fait de Minerve, sous la figure de Mentor, le gouverneur de Télémaque; ce nom est devenu appellatif, et se dit Du gouverneur, du guide, du conseil de quelqu'un. *Il aurait besoin d'un mentor. Vous êtes bien jeune pour faire le mentor. Il est leur mentor. Il leur sert de mentor.*

MENU, UE. adj. Délié, qui a peu de volume, peu de grosseur, peu de circonférence. *Homme menu. Femme menue. Elle a le corps fort menu. Ce bâton est trop menu. Cette corde est trop menue. Il a les bras, les doigts menus, les jambes menues. De l'écriture fort menue. Menu bois. Pluie, grêle menue. Menue dragée. Herbe menue.*

Menu plomb, Celui dont on se sert pour tirer aux petits oiseaux.

Menu rôt, Les cailles, perdreaux, bécassines, ortolans, etc. *Un service de menu rôt.*

Menu gibier, par opposition à Gros gibier, se dit Des lièvres, perdrix, bécasses, etc.; mais par opposition à Gibier ordinaire, il se dit Des cailles, grives, mauviettes, et autres petits oiseaux.

Menu bétail, Brebis, moutons, etc., par opposition à *Gros bétail*, Bœufs, vaches, etc.

Menus droits, Les issues ou extrémités d'un animal, dont on fait de certains ragoûts.

Menus grains, Les pois, les lentilles, la vesce, le millet, etc.

Menues dîmes, Les dîmes qui se prenaient sur les menus grains.

MENU, signifie aussi, figurément, Qui est de peu de conséquence. *Les menues réparations sont à la charge du locataire. La menue dépense de la maison revient d'ordinaire à tant. Menus frais. Menus détails. Menus coûts. Menues sommes. Menues denrées. Menus propos.*

Menus plaisirs, Dépenses d'amusement et de fantaisie. *Cet enfant, cette femme a tant par semaine, par mois, pour ses menus plaisirs.*

Menus plaisirs. Nom qu'on donnait à certaines dépenses du roi, qui étaient réglées par une administration particulière, et qui avaient pour objet les cérémonies, les fêtes, les spectacles de la cour, etc. *Intendant, trésorier des menus plaisirs*, ou simplement, *intendant, trésorier des menus.* On appelait aussi *Menus Plaisirs* ou *Hôtel des Menus Plaisirs*, Le lieu où étaient les bureaux, les magasins et ateliers de cette administration. *Cette décoration a été peinte aux Menus Plaisirs.*

Menus suffrages, dans la Liturgie catholique, signifie, Les oraisons qui se disent après l'office, pour la commémoration des saints; et par extension, Certaines prières courtes qui se disent par dévotion. Il est vieux dans les deux sens.

Menus suffrages, Petits profits attachés à une charge, etc. *Il tire tant de sa charge, sans les menus suffrages.* Il a vieilli.

Menue monnaie, La monnaie de cuivre et de billon.

Menu peuple, Les dernières classes du peuple.

MENU, se prend aussi substantivement. *Compter par le menu*, Avec un grand détail. Dans le même sens: *Je vous dirai, je vous raconterai, je vous expliquerai la chose par le menu. Vous saurez tout par le menu.*

Le menu d'un repas, La note de ce qui doit y entrer. *Il y aura demain vingt personnes à table, il faut dresser le menu.*

MENU, subst., signifie quelquefois, Menu linge. *On a mis à la lessive tant de paquets de menu.*

MENU, s'emploie aussi comme adverbe, et signifie, En fort petits morceaux. *Hachez cela menu.*

Prov. et par menace, *Vous serez hachés menu comme chair à pâté.*

Écrire menu, Écrire en lettres fort petites.

MENU, se joint quelquefois avec *Dru*, pris aussi adverbialement. *Il pleuvait dru et menu. Les balles tombaient autour de lui dru et menu.* Dans cet emploi, il est familier.

Marcher, trotter dru et menu, Marcher vite et à petits pas.

MENUAILLE. s. f. Quantité de petites monnaies. *Il a payé en menuaille.*

Il signifie aussi, Une quantité de petits poissons. *On a mis dans cette matelote beaucoup de menuaille.*

Il se dit, généralement, de Toute sorte de petites choses qu'on met au rebut. *Que voulez-vous faire de cette menuaille?*

Ce mot est familier dans toutes ses acceptions, et a veilli.

MENUET. s. m. Air à danser, dont la mesure se bat à trois temps, dans lequel il y a un repos de quatre en quatre mesures, et qui est composé de deux reprises. *Chanter, jouer un menuet. Air de menuet.*

Il se dit aussi de La danse caractérisée par cet air. *Un pas de menuet. La figure du menuet Danser un menuet. Il danse bien le menuet.*

MENUET, se dit aussi d'Un morceau qui vient après l'andante dans une symphonie ou un quatuor.

MENUISER. v. a. et n Travailler en menuiserie. *Il aime à menuiser.*

MENUISÉ, ÉE. part. passé.

MENUISERIE. s. f. L'art du menuisier. *Il entend bien la menuiserie. Je lui ferai apprendre la menuiserie. Ouvrages de menuiserie.*

Il se dit aussi Des ouvrages que fait un menuisier. *Lambris de menuiserie. Voilà une belle menuiserie. Menuiserie bien travaillée.*

MENUISIER. s. m. Artisan qui travaille en bois, et qui fait des ouvrages nécessaires dans l'intérieur des maisons, tels que portes, croisées, parquets, armoires, tables, lambris, etc. *Maître menuisier. Excellent menuisier. Garçon menuisier.*

MEP

MÉPHITIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des exhalaisons gazeuses qui produisent des effets plus ou moins nuisibles. Dans l'usage ordinaire, il emporte toujours une idée de puanteur. *Vapeur méphitique. Air méphitique.*

MÉPHITISME. s. m. Exhalaison incommode et souvent pernicieuse.

MÉPLAT. s. m. T. de Peinture. L'indication des différents plans d'un objet. *Lorsqu'on peint une tête, il faut faire sentir les méplats*, Il faut, par les masses de clairs et d'ombres, faire sentir les plans dans lesquels sont disposés les os qui forment la charpente de la tête.

Adjectiv., *Lignes méplates*, se dit Des lignes qui établissent le passage d'un plan à un autre. On dit de même, *Formes méplates.*

MÉPRENDRE (SE). v. pron., qui se conjugue comme *Prendre.* Se tromper, se mécompter, prendre une personne ou une chose pour une autre. *Je ne me suis jamais mépris au jugement que j'ai porté de cet homme. Ces jumeaux se ressemblent tellement, qu'il n'y a personne qui ne s'y méprenne. Je ne vous devais que tant, nous nous sommes mépris. Je crains que vous ne vous mépreniez. Vous vous êtes mépris. Vous vous êtes méprise. Prenez garde de vous méprendre. Il ne faut pas s'y méprendre, cette affaire aura des suites.*

Il se dit quelquefois, figurément, à une personne qui semble s'oublier et manquer de respect. *À qui pensez-vous parler? Vous vous méprenez.*

MÉPRIS. s. m. Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose, indigne d'estime, d'égard, d'attention. *Mépris outrageant, injurieux, insupportable. Profond mépris. Il l'a traité avec le dernier mépris. Des paroles de mépris. Concevoir, témoigner, avoir du mépris pour quelqu'un. Souffrir le mépris. Sensible au mépris. Montrer du mépris pour les choses qui méritent le plus de respect. Le mépris que j'en faisais était trop grand. Il est digne de mépris. Il mérite le mépris de tous les gens de bien. S'exposer au mépris. Faire à quelqu'un un geste de mépris. Braver le mépris public.*

Tomber dans le mépris, Tomber dans un état où on est méprisé. *Cet homme, qui était si considéré, est tombé dans le mépris.*

Le mépris de la vie, le mépris de la mort, Le sentiment par lequel on s'élève au-dessus de l'amour de la vie, de la crainte de la mort. On dit dans un sens analogue, *Le mépris des richesses, des grandeurs, des honneurs, des louanges, etc.*

Prov., *La familiarité engendre le mépris.*

MÉPRIS, au pluriel, signifie, Paroles ou actes de mépris. *Je ne suis pas fait pour souffrir, pour endurer vos mépris. Les caresses et les mépris de la cour. Les mépris d'un tel homme valent des louanges.*

AU MÉPRIS DE. loc. prépositive. Au préjudice de, sans avoir égard à. *Il fait cela au mépris des lois, au mépris de sa parole.*

EN MÉPRIS DE. loc. prépositive. Par un sentiment de mépris pour. *En mépris du devoir.* Elle est beaucoup moins usitée que la précédente.

MÉPRISABLE. adj. des deux genres. Digne de mépris. *Homme méprisable. Elle s'est rendue méprisable par sa mauvaise conduite. Il n'est rien de plus méprisable que de flatter les méchants. Le monde estime bien des choses qui sont fort méprisables. Habitudes méprisables.*

MÉPRISANT, ANTE. adj. Qui marque du mépris. *Un homme méprisant. Une femme méprisante. Des manières méprisantes. Un air méprisant. Il lui a parlé d'un ton méprisant. Humeur fière et méprisante.*

MÉPRISE. s. f. Inadvertance, erreur, faute de celui qui se méprend. *Grande, lourde méprise. Méprise grossière. Cela a été fait par méprise. Il faut relire cet acte, de peur de méprise. Tomber dans une grande méprise.*

MÉPRISER. v. a. Avoir du mépris pour une personne, pour une chose, n'en point faire de cas. *C'est un homme qui méprise tout le monde, qui méprise tout ce qui n'est pas lui, tout ce qui n'est pas à lui. Il ne faut mépriser personne. Il est horrible de mépri-*

ser les pauvres, les malheureux. Il méprise tous les conseils qu'on lui donne. Cet avis n'est pas à mépriser. On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout dans le sens réciproque. *Ils se méprisaient l'un l'autre.*

Mépriser, signifie aussi, S'élever au-dessus de l'amour qu'on a ordinairement pour une chose, ou de la crainte qu'elle inspire. *Mépriser les richesses, les honneurs, la vie, la mort, la satire, la calomnie.*

Méprisé, ée. part. passé. *C'est un homme méprisé.*

MER

MER. s. f. La vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre. On donne aussi le nom de *Mer* à Chacune des grandes portions de cette masse d'eau, et on les distingue les unes des autres par des qualifications tirées ordinairement de quelque circonstance locale. *Le flux et reflux de la mer. Le rivage, le bord, l'eau, les sables, le sein, le fond, les gouffres, les abîmes de la mer. Le sein des mers. Les flots, les vagues de la mer. Poisson de mer. Eau de mer. Bains de mer. La mer Méditerranée. La mer Atlantique, Germanique, Britannique, Pacifique. La mer du Sud. La mer Glaciale. Mer orageuse, irritée, courroucée, en fureur. La mer était grosse, agitée, houleuse. Mer calme. Mer poissonneuse. Mer semée de bancs et d'écueils. Il a visité les côtes de cette mer. Une mer qui a beaucoup de courants. Plusieurs continents offrent des vestiges du séjour des mers. Aller sur mer, en mer. Faire voyage par mer. Mettre un vaisseau en mer, à la mer. Jeter des marchandises à la mer, pour alléger le navire. Ce corsaire courait la mer, infestait les mers. Nettoyer, purger la mer de pirates. Couvrir la mer de vaisseaux. Être en mer avec une escadre. Combattre sur terre et sur mer. Cette nation a eu longtemps l'empire de la mer. Ce prince, cet État est puissant sur mer. C'est un homme accoutumé à la mer.*

Pleine mer, ou *Haute mer*, La partie de la mer qui est éloignée des rivages. *Prendre la haute mer. Être en haute mer, en pleine mer.*

Mer intérieure, Vaste lac d'eau salée qui n'a pas de communication avec les autres mers. *La mer Caspienne est une mer intérieure.*

Bras de mer, Partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre.

Port de mer, Ville ou endroit situé sur le bord de la mer et ayant un port.

Écumeur de mer, Pirate, corsaire.

Homme de mer, Homme dont la profession est de naviguer sur mer. Il se dit plus particulièrement d'Un pilote ou d'un officier de marine qui entend bien la navigation.

Coup de mer, Tempête de peu de durée. *Nous essuyâmes un coup de mer à telle hauteur.* Il se dit aussi d'Une vague. *Durant cette tempête, un coup de mer emporta notre gouvernail.*

Armée de mer, Flotte composée de vaisseaux armés en guerre.

Absol., *Mettre en mer, mettre à la mer*, Mettre à la voile, quitter le port. *Cet amiral, ce capitaine vient de mettre en mer.*

Tenir la mer, Naviguer, courir en haute mer, loin des ports et des rades. *Ce vaisseau a été fort endommagé dans le combat, il n'est plus en état de tenir la mer.*

La mer est basse en cet endroit, Il n'y a pas beaucoup d'eau. *La mer est basse à cette côte*, On n'y trouve que deux ou trois brasses d'eau.

Il est basse mer, La mer est vers la fin de son reflux.

Fam., *Cette viande, cette soupe, cette sauce est salée comme mer*, Elle est trop salée.

Prov. et fig., *C'est la mer à boire*, se dit D'un travail difficile, immense, dont on ne prévoit pas la fin. Pour exprimer le contraire on dit, *Ce n'est pas la mer à boire.*

Par exagérat., *C'est un homme qui avalerait la mer et les poissons*, se dit D'un homme qui a une grande soif ou un appétit désordonné; et, figurément, D'un homme très cupide.

Prov. et fig., *C'est porter l'eau à la mer*, C'est porter une chose là où elle abonde.

Prov. et fig., *C'est une goutte d'eau dans la mer*, se dit en parlant D'une petite chose mise et comme perdue dans une grande, d'un faible secours porté où il en faudrait un très considérable.

Fig. et fam., *Chercher quelqu'un par mer et par terre*, Le chercher en plusieurs lieux avec soin et empressement.

Mer, se dit quelquefois, par exagération, d'Une grande étendue d'eau non salée. *La rivière débordée couvrait la campagne, c'était une mer.*

Il se dit aussi quelquefois d'Une vaste étendue de terre couverte de sable. *Le désert n'offrait aux yeux qu'une mer de sable.*

La mer de glace. Nom d'un glacier du mont Blanc.

Mer, se dit figurément d'Une grande quantité. *Une mer de sang. Son âme est plongée dans une mer de tribulations et d'amertume.*

Mer, se dit encore d'Une jarre, ou de quelque autre vase de terre dans lequel est une certaine quantité de vin, qu'on remplace, qu'on renouvelle à mesure qu'on y puise. *Il a une mer de vin de Chypre.*

La mer d'airain, Immense bassin d'airain qui était dans le temple de Jérusalem et dont les prêtres se servaient pour les purifications.

MERCANTILE. adj. des deux genres. Qui concerne le commerce. *Contrat, profession mercantile. Esprit mercantile.* Cette dernière locution ne se prend qu'en mauvaise part.

MERCANTILLE. s. f. (On mouille les deux L.) Négoce de peu de valeur. *Faire la mercantille.* Il est peu usité.

MERCENAIRE. adj. des deux genres. Qui se fait seulement pour le gain, pour le salaire. *Labeur, travail mercenaire.*

Il s'emploie au sens moral et en mauvaise part. *Des louanges mercenaires. Une éloquence servile et mercenaire.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui se laisse aisément corrompre par l'intérêt, à qui l'on fait faire tout ce qu'on veut pour de l'argent. *Cet homme est mercenaire. C'est une âme, un esprit mercenaire.*

Troupes mercenaires, Troupes étrangères dont on achète le service.

Mercenaire, s'emploie comme substantif, et se dit d'Un ouvrier, d'un artisan, d'un homme de journée, qui travaille pour de l'argent. *Il ne faut pas retenir le salaire du mercenaire.*

Prov. et fam., *Travailler comme un mercenaire*, Travailler beaucoup.

Mercenaire, se dit également, surtout au pluriel, Des étrangers qui servent dans une armée pour de l'argent. *Un corps de mercenaires.*

Il signifie au figuré, Un homme intéressé et facile à corrompre pour de l'argent. *C'est un mercenaire, un vil mercenaire.*

MERCENAIREMENT. adv. D'une façon mercenaire. *Agir mercenairement.*

MERCERIE. s. f. Les diverses marchandises dont les merciers font trafic. *Menue mercerie. Les merceries se sont bien vendues à la dernière foire.*

Il se dit aussi du Commerce de mercerie. *Il est dans la mercerie.*

MERCI. s. f. qui n'a point de pluriel. Miséricorde. *Crier, demander merci. Prendre, recevoir à merci. C'est un homme sans merci, qui ne vous fera aucune merci, dont vous ne devez point attendre de merci. J'implore votre merci. Selon d'anciennes coutumes féodales, le peuple était réputé corvéable et taillable à merci et miséricorde.* Il vieillit dans la plupart de ces phrases, où il se met sans article; et il n'est plus guère usité que dans cette phrase familière, *Je vous crie merci*, Je vous demande grâce.

Dans les vieux romans de chevalerie, *Le don d'amoureuse merci*, Les faveurs d'une femme.

Être, se mettre à la merci de quelqu'un, Être, se mettre à sa discrétion. *Être à la merci du vainqueur. Je me mets à votre merci.* On dit dans une acception à peu près semblable : *Ce berger a laissé son troupeau à la merci des loups. Cet homme a passé la nuit dans un bois, à la merci des bêtes sauvages. Être à la merci des flots, à la merci de l'orage. Être exposé à la merci des vents, de la tempête, etc.*

L'ordre de la Merci, de Notre-Dame de la Merci, Ordre de religieux institué pour racheter les captifs des mains des infidèles.

Merci de ma vie! Exclamation populaire qui annonce l'impatience, la colère.

Merci, signifie aussi, Remercîment; en ce sens, il est masculin, et ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes, qui sont du style familier.

Merci, grand merci, Je vous rends grâce. *Vous me donnez cela, merci, grand merci. Il ne m'en a pas seulement dit merci.*

Grand merci, s'emploie aussi substantivement dans le même sens. *Cela vaut bien un grand merci. Ce tableau ne m'a coûté qu'un grand merci.*

Voilà le grand merci que j'en ai, Voilà la reconnaissance qu'on me témoigne pour les services que j'ai rendus. Cela ne se dit que par manière de plainte.

Adverb., *Dieu merci*, Grâce à Dieu. *Il est guéri, Dieu merci. Dieu merci, je n'ai rien à me reprocher.*

MERCIER, IÈRE. s. Marchand, marchande qui vend en gros ou en détail diverses marchandises qui, en général, servent pour l'habillement et la parure, comme le fil, les aiguilles, les épingles, les rubans, etc. *Marchand mercier. Riche mercier. Petit, menu mercier.*

Mercier, se dit aussi d'Un porteballe qui va par les villes et par les villages, pour y vendre toute sorte de menues marchandises.

Prov. et fig., *Petit mercier, petit panier*, ou *A petit mercier, petit panier*, Il faut que ceux qui ont peu de bien proportionnent leur dépense à leur revenu; et plus particulièrement, lorsqu'il s'agit de commerce, Il ne faut pas faire des spéculations, des entreprises au-dessus de ses forces.

MERCREDI. s. m. Le quatrième jour de la semaine. *C'est aujourd'hui mercredi. De mercredi en huit jours, en huit. Le mercredi saint. Le mercredi des Cendres. Il vient chez moi tous les mercredis.*

MERCURE. s. m. Dieu de la Fable, qui présidait à l'éloquence, au commerce, etc., et qui était le messager des autres dieux. On ne met ici ce nom propre que parce qu'il est quelquefois employé comme nom appellatif, pour désigner Un homme qui se charge de procurer ou de faciliter à un autre quelque commerce de galanterie.

Il a servi de Titre à divers écrits périodiques traitant de politique, de littérature, et contenant des annonces, des nouvelles. *Le Mercure français. Le Mercure galant. Le Mercure de France.*

MERCURE. s. m. La planète qui est la plus voisine du soleil, et qui met le moins de temps à faire sa révolution autour de cet astre. *Mercure en conjonction. Mercure direct, stationnaire, rétrograde. Mercure opposé à Saturne. Les divers aspects de Mercure. Mercure est en quadrature avec telle ou telle planète.*

MERCURE, se dit aussi d'Une substance métallique qui est toujours fluide à notre température, et qu'on appelle communément Vif-argent. *Deux onces de mercure. Du mercure dulcifié. Du mercure doux. Extraire le mercure de son minerai. Frotter avec du mercure. Mobile comme le mercure. Congélation du mercure.*

Fixer le mercure, L'unir avec quelque autre corps, de telle sorte qu'il ne puisse redevenir coulant. *On n'a pu encore trouver le moyen de fixer le mercure.*

MERCURIALE. s. f. Plante dioïque de la famille des Euphorbiacées, dont une espèce est une mauvaise herbe très commune dans les jardins et les terrains cultivés. *Les feuilles de la mercuriale, en se décomposant, donnent un bleu que l'on n'est point encore parvenu à fixer.* On tire du suc de cette plante une espèce de miel, qu'on appelle *Miel mercurial.*

MERCURIALE. s. f. Assemblée des cours souveraines qui se tenait toujours un mercredi, et dans laquelle le premier président, ou le procureur général, ou l'un des avocats généraux, parlait contre les abus qui pouvaient s'être introduits dans l'administration de la justice.

Il se disait aussi Des discours mêmes qui étaient prononcés dans ces occasions, et se dit encore, par extension, de Ceux que les officiers du ministère public prononcent à la rentrée des cours et des tribunaux. *Le premier président fit une belle mercuriale. La mercuriale des gens du roi fut applaudie. Sa mercuriale n'a roulé que sur des lieux communs.*

Il se dit, figurément, d'Une réprimande qu'on fait à quelqu'un. *On lui a fait une bonne, une sévère, une rude mercuriale.*

MERCURIALE, signifie en outre, L'état du prix des grains, des fourrages, etc., qui ont été vendus au marché. *Le registre des mercuriales.*

MERCURIEL, ELLE. adj. Qui contient du mercure. *Onguent mercuriel. Pilules mercurielles.*

Frictions mercurielles, Frictions faites avec un onguent qui contient du mercure.

MERDE. s. f. Excrément, matière fécale de l'homme et de quelques animaux, tels que le chien, le chat, etc.

Couleur merde d'oie, Couleur entre le vert et le jaune. *Un taffetas merde d'oie.*

MERDEUX, EUSE. adj. Souillé, gâté de merde. *Un lange merdeux. Chemise merdeuse.*

Fig. et fam., *C'est un bâton merdeux, on ne sait par quel bout le prendre*, se dit D'un homme difficultueux, peu traitable.

MÈRE. s. f. Femme qui a mis un enfant au monde. *Bonne, mauvaise mère. Mère tendre. Mère dénaturée. Voilà votre mère. Elle est la mère d'un tel. Elle est mère de tant d'enfants. Les devoirs d'une mère. Remplir bien ses devoirs d'épouse et de mère. Il est parent du côté de la mère. Ils sont frères de père et de mère.*

Il se dit aussi Des femelles des animaux, lorsqu'elles ont des petits. *La mère qui nourrit ses petits. La mère de ce poulain. La mère de ces chiens. La mère et les poussins. Un faon qui suit sa mère.*

Mère de famille, Femme mariée qui a des enfants.

Notre première mère, Ève, la femme d'Adam.

Mère nourrice, La femme qui donne à teter à un enfant, au lieu de la véritable mère.

Grand'mère, Aïeule. *Grand'mère du côté paternel, du côté maternel. Grand'mère paternelle, maternelle.* Populairement, on dit quelquefois, *Mère-grand.*

Belle-mère. Terme relatif. C'est, à l'égard des enfants, La femme que leur père a épousée après la mort de leur mère; à l'égard d'un gendre, La mère de sa femme; et, à l'égard d'une bru, La mère de son mari.

Fig., *Notre mère commune*, La terre.

Fig., *L'Église est la mère des fidèles. Notre mère sainte Église.*

Fig., *Cette femme est la mère des pauvres*, Elle fait de grandes charités; elle donne des soins aux pauvres.

Prov. et fig., *Contes de ma mère l'oie*, Contes dont on amuse les enfants. *Faire des contes de ma mère l'oie*, Dire des choses où il n'y a nulle apparence de raison et de vérité.

Fig. et fam., *La mère une telle*, se dit d'Une femme du peuple un peu âgée. *La mère Boby. Venez çà, la mère, la bonne mère, qu'on vous parle.*

MÈRE, est aussi La qualification qu'on donne à une religieuse professe. *La mère une telle. La mère prieure. La mère abbesse.*

MÈRE, se prend quelquefois, figurément, pour Cause. *L'ambition est la mère de beaucoup de désordres. L'oisiveté est mère de tous vices. La nécessité est la mère des inventions.*

Il se dit aussi Des lieux, des établissements où une chose a commencé et s'est perfectionnée. *La Grèce a été la mère des beaux-arts.*

MÈRE, s'emploie quelquefois adjectivement, comme dans les locutions suivantes :

La reine mère, La reine douairière.

La mère patrie, L'État, le pays qui a fondé une colonie, et qui la gouverne.

Langue mère, Langue qui ne paraît dérivée d'aucune autre, et dont quelques-unes sont dérivées. *L'hébreu est une langue mère.*

L'idée mère d'un ouvrage, La principale idée d'un ouvrage, l'idée dont il est le développement.

Mère branche, Grosse branche d'où sortent plusieurs autres branches.

Mère perle, Grosse coquille qui renferme quelquefois un grand nombre de perles.

En Chimie, *Eau mère*, Eau saline d'où se sont déposés des cristaux, et qui est quelquefois assez épaisse pour ne plus en fournir. *L'eau mère du nitre, etc.*

En termes d'Anat., *Dure-mère* et *Pie-mère*, Deux des membranes qui enveloppent le cerveau. Voyez MÉNINGE.

MÈRE. adj. f. Pure. Il n'est usité que dans les deux locutions suivantes : *Mère goutte*, Le vin qui coule de la cuve ou du pressoir, sans que l'on ait pressuré le raisin; et, *Mère laine*, La laine la plus fine qui se tond sur une brebis.

MÉRELLE. s. f. Jeu d'enfants. Voyez MARELLE.

MÉRIDIEN. s. m. T. de Géogr. astronomique. Grand cercle de la sphère, qui passe par le zénith et le nadir et par les pôles du monde; et qui divise le globe terrestre en deux hémisphères, l'un oriental, l'autre occidental. *Chaque lieu a son méridien. Le méridien de Paris, de Stockholm. Le passage du soleil au méridien d'un lieu, marque le midi de ce lieu. C'est sur le méridien que l'on compte la latitude, à partir de l'équateur. C'est à partir d'un méridien convenu, appelé premier méridien, que l'on compte sur l'équateur la longitude, en allant de l'est à l'ouest. Les Français ont adopté pour premier méridien celui qui passe par l'observatoire de Paris.*

Méridien terrestre, La section du plan du méridien sur le plan de l'horizon. C'est ce qu'on appelle aussi *Méridienne.*

MÉRIDIENNE. adj. f. T. de Géogr. astronomique. Qui a rapport au méridien.

Ombre méridienne, Celle que projettent les objets saillants, au moment de midi.

Hauteur méridienne du soleil ou *d'une étoile*, Leur hauteur au-dessus de l'horizon, au moment où ils sont dans le méridien du lieu où on les observe.

Ligne méridienne, ou simplement *Méridienne*, Ligne droite tirée du nord au sud dans le plan du méridien. Il se dit aussi d'Une ligne tirée depuis l'extrémité la plus méridionale d'un pays, jusqu'à son extrémité la plus septentrionale. *La ligne méridienne, la méridienne de la France.*

MÉRIDIENNE, se dit aussi, substantivement, d'Une ligne qui est la section du plan du méridien sur un autre plan quelconque, horizontal, vertical ou incliné. *Quand on a tracé une portion de la méridienne sur le terrain ou sur un plan fixe, le point de lumière ou la ligne d'ombre qui passe dessus, marque l'heure de midi.*

MÉRIDIENNE. s. f. Le sommeil auquel les habitants des pays chauds se livrent ordinairement vers l'heure de midi. *La méridienne est d'un usage général en Espagne et en Italie. Faire la méridienne, sa méridienne.*

MÉRIDIONAL, ALE. adj. Qui est du côté du midi. *Un pays méridional. Les régions méridionales. Les peuples méridionaux. Le pôle méridional. L'Amérique méridionale.*

Distance méridionale, La différence de longitude entre le méridien sous lequel un vaisseau se trouve, et celui d'où il est parti.

Cadran méridional, Celui qui est dans le plan qui va du levant au couchant, et qui est directement tourné vers le midi.

MERINGUE. s. f. Espèce de pâtisserie fort délicate faite avec des blancs d'œufs et du sucre en poudre, et que l'on garnit de crème fouettée ou de confitures.

MÉRINOS. s. m. (On prononce *Mérinosse*.) Mouton de race espagnole, dont la laine est très fine. *Un mérinos. Un troupeau de mérinos. Laine de mérinos.* On dit adjectivement, *Bélier mérinos, brebis mérinos.*

Il se dit aussi de L'étoffe faite avec de la laine de mérinos. *Une robe, un châle de mérinos. Acheter une aune de mérinos.*

MERISE. s. f. Fruit du merisier. *Cueillir des merises.*

MERISIER. s. m. Cerisier sauvage. *Bois de merisier. Table, couchette de merisier.*

MÉRITANT, ANTE. adj. verbal. Qui a du mérite. *C'est un homme fort méritant. Une femme méritante.*

MÉRITE. s. m. Ce qui rend une personne digne d'estime. *Grand mérite. Mérite supérieur, éminent, distingué. Faux mérite. Mérite superficiel. Mérite personnel. Un homme de mérite, d'un grand mérite, d'un vrai mérite, d'un mérite rare. Ce sont des gens de mérite. Avoir du mérite. Avoir un mérite réel. Être plein de mérite. Je connais son mérite. Cet homme-là a son mérite. Il n'est pas sans mérite. Cela est dû à son mérite. Il a peu de mérite. Son peu de mérite est cause que... J'estime son mérite. Reconnaître, considérer, accueillir, honorer le mérite. Il faut donner les emplois au mérite, et non à la faveur. Produire le mérite, le mettre dans son jour. La modestie doit accompagner le mérite. Il a plus de bonheur que de mérite. Il réunit tous les genres de mérite. Cet écrivain a le mérite du style, mais non celui de l'invention. Son grand mérite est de savoir ce qui lui manque et de se taire à propos. Il a le mérite de savoir se taire et parler à propos. Il n'y a pas grand mérite à être libéral, quand on est riche. Il y a beaucoup de mérite à sentir et à confesser ses torts.*

Mérite, en parlant Des choses, se dit de Ce qu'elles ont de bon et d'estimable. *Le temps seul décide du mérite des ouvrages. Ce qu'il a fait est d'un grand mérite. Cette tragédie n'est pas sans mérite, a beaucoup de mérite, bien du mérite. Sa modestie relève le mérite de sa belle action.*

Mérite, ne s'emploie qu'au singulier, quand il est pris dans un sens collectif, comme dans tous les exemples précédents; mais, pris dans un sens distributif, il peut avoir un pluriel. *César et Pompée avaient chacun leur mérite, mais c'étaient des mérites différents. L'un de ces peintres excelle dans le dessin, et l'autre dans le coloris; deux mérites qui se balancent et trouvent chacun de nombreux partisans.*

Mérite, signifie aussi, Ce qui rend digne de récompense ou de punition; dans cette acception, le pluriel est aussi usité que le singulier. *Dieu nous jugera selon le mérite de nos œuvres. Dieu récompense ou châtie suivant le mérite. Dieu nous traitera suivant nos mérites.* Cette dernière locution a passé dans la conversation, où elle se prend d'ordinaire en mauvaise part. *Il sera traité selon ses mérites.*

Les mérites de la passion de Jésus-Christ, Ses souffrances et sa mort, en tant qu'elles ont satisfait pour nous à la justice divine. *Les mérites des saints*, Les bonnes œuvres des saints.

Par dérision, *Faire valoir tous ses mérites*, Exagérer ses services.

Se faire un mérite de quelque chose, Tirer gloire, tirer avantage d'avoir fait quelque chose. On dit dans un sens analogue : *Se faire un mérite de quelque chose auprès de quelqu'un. Se donner le mérite d'une chose, s'en donner le mérite auprès de quelqu'un.*

MÉRITER. v. a. Être digne, se rendre digne de. *Il mérite récompense. Il mérite sa grâce, son pardon. Mériter l'estime, l'amitié, les bonnes grâces de quelqu'un. Il a mérité le prix. Je n'ai pas mérité cet honneur. Il faut lui donner cette place, il l'a bien méritée. Il mérite des louanges. Il mérite d'être loué. Il mérite qu'on ait soin de lui.*

Il se prend aussi en mauvaise part, et signifie alors, Encourir, attirer sur soi. *Il mérite punition, châtiment. Je n'ai pas mérité de vous un si mauvais traitement. Il mérite d'être puni. Il mérite qu'on le punisse.*

Bien mériter de son prince, de l'État, de sa patrie, des lettres, etc., Rendre de grands services à son prince, à l'État, à sa patrie, aux lettres.

Absolum., *Mériter beaucoup*, Être digne de récompense par ses talents, par ses services.

Mériter, se dit aussi Des choses, et il se prend de même en bonne et en mauvaise part. *Cette action mérite récompense, mérite punition. Ce tableau mérite une belle bordure. Ce présent mérite bien un grand merci. Ce crime mérite le supplice, mérite d'être puni, mérite qu'on le punisse. Cet ouvrage mérite vos regards, votre attention. Cela mérite qu'on y songe. Cela mérite réflexion. Cela ne mérite pas qu'on en parle.*

Cette nouvelle mérite confirmation, Elle n'est pas sûre, elle a besoin d'être confirmée.

Mériter quelque faveur à quelqu'un, se dit De ce qui fait obtenir une faveur à quelqu'un, de ce qui est cause qu'on la lui accorde. *Les services de son père lui ont mérité cet accueil favorable. La mort de Notre-Seigneur nous a mérité le ciel.*

Mérité, ée. part. passé. *Châtiment mérité. Récompense méritée.*

MÉRITOIRE. adj. des deux genres. Qui mérite. Il est particulièrement d'usage en parlant Des bonnes œuvres que Dieu récompense dans le ciel. *Cela est méritoire envers Dieu, devant Dieu. L'aumône est méritoire. Les bonnes œuvres sont méritoires.*

Il s'applique souvent Aux actions qui n'ont point de motif religieux, mais qui sont louables, dignes d'estime ou de reconnaissance. *En défendant cet homme injustement accusé, vous avez fait une action méritoire. Il a fait preuve en cette circonstance d'une modération bien méritoire.*

MÉRITOIREMENT. adv. D'une manière méritoire. Il est peu usité.

MERLAN. s. m. Poisson de mer du genre des Gades, dont la chair est extrêmement légère. *Petit merlan. Gros merlan. Merlan à frire. Frire des merlans. Des merlans au gratin. Des filets de merlan.*

MERLE. s. m. Oiseau de l'ordre des Passereaux, à bec comprimé et échancré, dont l'espèce la plus commune en France a le plumage noir et le bec jaune. *Siffler un merle. Apprendre à un merle à parler. Dénicher des merles.*

Fig. et fam., *C'est un fin merle*, C'est un homme fin et rusé. *Jaser comme un merle*, Parler beaucoup.

Fig. et pop., *Un vilain merle*, Un homme très désagréable.

Prov., fig. et pop., *C'est un dénicheur de merles*, se dit D'un homme fort appliqué à rechercher et à découvrir tout ce qui peut lui être agréable ou utile, et fort adroit à en profiter. *À d'autres, dénicheur de merles*, se dit À une personne à qui l'on ne se fie pas.

Prov., fig. et pop., *Si vous faites cela, je vous donnerai un merle blanc*, se dit Pour défier quelqu'un de faire une chose qu'on regarde comme impossible.

MERLETTE. s. f. T. de Blason. Petit oiseau représenté sans pieds, ni bec. *Il porte d'or à trois merlettes de sable.*

MERLIN. s. m. Long marteau ou espèce de massue dont les bouchers se servent pour assommer les bœufs.

Il se dit aussi d'Une espèce de hache à fendre le bois.

MERLON. s. m. T. de Fortific. La partie du parapet qui est entre deux embrasures.

MERLUCHE. s. f. Nom qu'on donne, en général, aux poissons du genre Gade, après qu'ils ont été desséchés au soleil; et particulièrement à La morue sèche. *Bonne merluche. Dessaler de la merluche. C'est de la merluche de cette année.*

MERRAIN. s. m. Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait des panneaux, des douves de tonneaux, et d'autres ouvrages. *Acheter du merrain. Employer de beau merrain.*

Merrain, en termes de Vénerie, La matière de la perche et du bois du cerf.

MERVEILLE. s. f. Chose qui cause de l'admiration. *Grande, rare merveille. Les merveilles de la nature. Une merveille de l'art. Il regarde cela comme une merveille. Il nous a dit des merveilles. Il nous raconta des merveilles de ce pays-là. Il fut surpris à la vue de tant de merveilles. Il a payé ses dettes, c'est merveille, c'est grande merveille. Ce n'est pas une grande merveille. Ce n'est pas merveille. Où est la merveille? La merveille est en ce que... C'était une merveille de voir avec quelle adresse il exécutait ses tours de gibecière. C'était merveille de l'entendre. C'est une merveille qu'il soit si promptement sorti d'embarras. La merveille de nos jours, de notre siècle.*

Il se dit quelquefois Des personnes. *Cet enfant est vraiment une merveille. Pic de la Mirandole fut regardé comme la merveille de son siècle.*

Les sept merveilles du monde, Les murailles et les jardins de Babylone, ouvrages de Sémiramis; les pyramides d'Égypte; le phare d'Alexandrie; le tombeau qu'Artémise fit élever pour Mausole, son mari; le temple de Diane à Éphèse; celui de Jupiter Olympien à Pise, en Élide; et le colosse de Rhodes.

Prov. et par exagérat., *C'est une des sept merveilles du monde*, se dit D'un superbe édifice, ou de quelque autre chose semblable, étonnante en son genre. On dit de même, *C'est la huitième merveille du monde.*

Fam., *Ce n'est pas grande merveille*, ou, par ironie, *Voilà une belle merveille*, se dit Pour rabaisser une chose, une action que quelqu'un veut faire passer pour admirable.

Fam., *C'est une merveille, c'est merveille de vous voir, c'est une merveille que de vous voir*, se dit Pour faire un reproche d'amitié à quelqu'un qu'on avait coutume de voir, et qu'on ne voit plus que rarement.

Fam., *Faire merveilles, faire des merveilles*, Se distinguer dans quelque circonstance par un zèle, un courage, une adresse, un talent extraordinaires. *Je l'ai vu faire merveilles à ce siège, à cette bataille. Il fit des merveilles ce jour-là.*

Prov. et fig., *Promettre monts et mer-*

veilles. Faire de très grandes promesses, des promesses exagérées.

À MERVEILLE. loc. adv. Très bien, parfaitement. *Il prêche à merveille. Il peint à merveille. Il danse, il chante à merveille. Cet habit vous va à merveille.*

PAS TANT QUE DE MERVEILLE. loc. adv. et fam. Pas beaucoup. *Il ne l'aime pas tant que de merveille. Il n'y en a pas tant que de merveille. A-t-il beaucoup d'esprit? Pas tant que de merveille.* Cette locution a vieilli.

MERVEILLEUSEMENT. adv. D'une façon merveilleuse, à merveille. *Elle est merveilleusement belle. Une imagination merveilleusement féconde. Il s'acquitte de son devoir merveilleusement bien. Il peint merveilleusement.*

MERVEILLEUX, EUSE. adj. Admirable, surprenant, étonnant, qui est digne d'admiration, qui cause de l'admiration. *Un esprit merveilleux. C'est un homme merveilleux. Je ne vis jamais rien de plus merveilleux. C'est une pièce merveilleuse. Cela a produit un effet, obtenu un succès merveilleux. Un événement merveilleux. Un récit accompagné, orné, chargé de circonstances merveilleuses.*

Il signifie aussi, Excellent en son espèce. *Les muscats ont été merveilleux cette année. Voilà du vin merveilleux. Les draps de cette fabrique sont merveilleux.*

Fam. et par ironie, *Vous êtes un merveilleux homme*, Vous êtes un homme étrange, extraordinaire par vos sentiments, par vos manières.

MERVEILLEUX, est souvent substantif, et signifie, L'intervention des êtres surnaturels dans un poème épique ou dramatique. *Le merveilleux de la mythologie. Il a fondé le merveilleux de son épopée sur la magie, sur la féerie. Le merveilleux de son poème consiste en personnages allégoriques. L'emploi du merveilleux devient de jour en jour plus difficile.*

Il signifie aussi, Ce qui, dans un événement, dans un récit, s'éloigne de l'ordre naturel et du cours ordinaire des choses. *Voilà le merveilleux de l'aventure, de l'histoire. Le merveilleux disparaît dès qu'on l'examine et qu'on le discute.*

MERVEILLEUX, employé substantivement, se dit, dans le langage familier, d'Une personne qui affecte de belles manières, et qui a beaucoup de prétentions. *C'est un merveilleux. C'est une merveilleuse.*

MES

MES. pluriel de l'adjectif possessif *Mon, Ma*. Voyez ces mots.

MÉSAIR ou **MÉZAIR**. s. m. T. de Manège. Allure d'un cheval, qui tient le milieu entre le terre à terre et les courbettes.

MÉSAISE. s. m. Malaise. *Éprouver du mésaise par tout le corps.* Il est peu usité.

MÉSALLIANCE. s. f. Alliance, mariage avec une personne d'une condition fort inférieure à celle de la personne qui l'épouse. *Il a fait une mésalliance. Il ne veut pas souffrir de mésalliance dans sa famille.*

MÉSALLIER. v. a. Marier à une personne d'une naissance ou d'un rang fort inférieur. *Ce tuteur refuse un parti fort riche, pour ne point mésallier sa pupille.*

Il est plus souvent employé avec le pronom personnel. *Je n'ai pas voulu me mésallier. Jamais on ne s'est mésallié dans cette maison.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, S abaisser, déroger. *Cet homme craindrait de se mésallier s'il fréquentait ses égaux, quand ils sont moins riches que lui.*

MÉSALLIÉ, ÉE. part. passé.

MÉSANGE. s. f. Petit oiseau de l'ordre des Passereaux, qui est remarquable par sa forme élégante et son plumage varié. *Mésange à longue queue. Petite mésange. Mésange huppée.*

MÉSARRIVER. v. n. impersonnel. Il se dit D'un accident fâcheux qui est amené par quelque faute, par quelque imprévoyance. *Entreprenez hardiment cette affaire, il ne peut vous en mésarriver. Si vous ne changez de conduite, il vous en mésarrivera. S'il vous mésarrive, ne vous en prenez qu'à vous.*

MÉSAVENIR ou **MÉSADVENIR**. v. n. Il a le même sens que Mésarriver. *Votre cause est bonne, il ne saurait vous en mésavenir. De peur qu'il ne lui en mésavînt, il a pris toutes les sûretés convenables.* Il est peu usité.

MÉSAVENTURE. s. f. Accident, événement fâcheux. *Cela est arrivé par une mésaventure étrange. Sans cette mésaventure, nous serions arrivés deux heures plus tôt. Il m'est arrivé une singulière mésaventure.*

MÉSENTÈRE. s. m. T. d'Anat. Membrane qui est un repli du péritoine, et à laquelle le canal intestinal est suspendu.

MÉSENTÉRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient au mésentère. *Vaisseaux, glandes mésentériques.*

MÉSESTIME. s. f. Mauvaise opinion que l'on a de quelqu'un. *Dans ce qu'on dit de lui il y a de la mésestime.*

MÉSESTIMER. v. a. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un, n'avoir point d'estime pour lui. *Depuis qu'il a fait cette action, je l'ai toujours mésestimé. Cette action l'a fait mésestimer de tout le monde.*

Il signifie aussi, Apprécier une chose au-dessous de sa valeur, la dépriser. *Vous mésestimez ce diamant, cette étoffe.*

MÉSESTIMÉ, ÉE. part. passé.

MÉSINTELLIGENCE. s. f. Mauvaise intelligence, défaut d'accord, brouillerie, dissension entre personnes qui ont été ou qui devraient être bien ensemble. *Ils sont en mésintelligence. Il y a de la mésintelligence entre eux. Entretenir, fomenter la mésintelligence. Causer de la mésintelligence.*

MESMÉRISME. s. m. Doctrine de Mesmer sur le magnétisme animal. *Le mesmérisme a été longtemps en grande vogue. Il ne croit pas au mesmérisme.*

MÉSOFFRIR. v. n. Offrir d'une marchandise beaucoup moins qu'elle ne vaut. *Les marchands surfont, et les acheteurs mésoffrent.* Il est peu usité.

MESQUIN, INE. adj. Chiche, qui fait une dépense fort au-dessous de sa fortune et de sa condition. *Cet homme est fort mesquin. Elle est trop mesquine. On accuse quelquefois les gens raisonnables et économes d'être mesquins.*

Il se dit aussi Des choses dans lesquelles on met plus de parcimonie qu'il ne convient, eu égard à sa fortune et à son état. *Il fait une dépense bien mesquine. Son ordinaire est bien mesquin. Il a des meubles bien mesquins. Ses habits sont trop mesquins. Il n'y a rien de si mesquin. Mener une vie mesquine. Équipage mesquin.*

Il signifie encore, Qui est de pauvre et chétive apparence. *Avoir l'air mesquin, la mine mesquine.*

MESQUIN, se dit aussi quelquefois Des choses morales qui n'ont point les qualités qu'elles doivent avoir dans leur genre. *Politique mesquine. Idée mesquine. Ce plan, ce système est bien mesquin.*

MESQUIN, dans les Arts du dessin, signifie, Maigre, pauvre, de mauvais goût. *Ce contour est mesquin. Cette figure est mesquine, est d'un caractère mesquin, est d'un dessin sec et mesquin. La manière de ce peintre, la composition de ce tableau est mesquine. Architecture, décoration mesquine.*

MESQUINEMENT. adv. D'une façon mesquine. *Il nous donna à dîner fort mesquinement. Il est toujours vêtu mesquinement. Il vit mesquinement. Cette figure est bien mesquinement dessinée, drapée.*

MESQUINERIE. s. f. Économie poussée trop loin. *Avez-vous jamais vu une plus grande mesquinerie? Cet homme est d'une mesquinerie odieuse, ridicule.*

Il se dit aussi Des choses faites avec une excessive économie. *La mesquinerie de ce spectacle, de ces décorations.*

MESS. s. m. Mot emprunté de l'anglais, dont on se sert pour désigner Une table d'officiers qui vivent ensemble. *Le mess d'un régiment.*

MESSAGE. s. m. Charge, commission de dire ou de porter quelque chose. *Vous vous êtes chargé d'un mauvais, d'un fâcheux message. Voulez-vous mander quelque chose? je ferai votre message. Je ferai mon message moi-même. Il s'est bien acquitté de son message.*

Il signifie aussi quelquefois, La chose que le messager est chargé de dire ou de porter. *C'est lui qui portait ce message, vos messages. J'ai reçu votre message.*

MESSAGE, se dit dans le langage politique, d'Une communication officielle entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ou entre les deux chambres. *Le message du président des États-Unis.*

MESSAGER, ÈRE. s. Toute personne qui fait un message, qui vient annoncer quelque chose, soit d'elle-même, soit de la part d'une autre. *Messager fidèle. Je lui ai envoyé messager sur messager. Donnez-moi cette lettre, je serai votre messagère.*

Messager d'État, Fonctionnaire chargé de porter les messages d'un des grands pouvoirs de l'État, d'une assemblée politique.

Poétiq., *Le messager des dieux*, Mercure.

Prov., *Messager de malheur*, Celui qui apporte, ou qui est dans l'habitude d'apporter de mauvaises nouvelles.

MESSAGER, signifie aussi, figurément, dans le style élevé, Annonce, avant-coureur. *Les hirondelles sont les messagères du printemps. Ces prodiges effrayants étaient regardés comme des messagers de la colère céleste.*

MESSAGER, se dit particulièrement de Celui qui est établi pour porter ordinairement les paquets et les hardes d'une ville à une autre. *Messager à pied, à cheval, en charrette. Portez ce paquet au messager. Il s'en est allé par le messager, par la voie du messager.*

MESSAGERIE. s. f. Établissement où l'on fait partir, à jour et à heure fixes, pour une ou plusieurs villes, des voitures dont on loue les places à des voyageurs. *Entrepreneur de messagerie. Établir une messagerie, des messageries. On doit à l'université de Paris l'invention des postes et messageries.*

Il se dit aussi Du lieu où la messagerie a son bureau et ses voitures. *Aller à la messagerie.*

Il se dit encore Des voitures mêmes établies pour ce service. *Aller par la messagerie. Prendre la messagerie.* Dans ce sens et dans celui qui précède, on l'emploie souvent au pluriel. *Passer aux messageries. Envoyer par les messageries.*

Messageries nationales, Service de bateaux à vapeur établi entre la France et les Indes orientales.

MESSALINE. s. f. Nom propre employé quelquefois, par allusion à la femme de l'empereur Claude, pour signifier, Une femme extrêmement dissolue. *C'est une Messaline.*

MESSE. s. f. Dans le langage de l'Église, Le sacrifice du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, qui se fait par le ministère du prêtre à l'autel, suivant le rit prescrit. *Messe paroissiale*, ou *Messe de paroisse. Dire, célébrer la messe, la sainte messe. Entendre, ouïr la messe. Aller à la messe. Le canon de la messe. Une messe des morts, des trépassés*, ou *de Requiem. Une messe du Saint-Esprit, de la Vierge. On dit trois messes le jour de Noël. La messe de minuit. La messe du point du jour. Faire dire, fonder une messe, des messes pour quelqu'un. Sonner la messe. La messe est-elle bien avancée? La messe en est à l'évangile. Après la messe. Au sortir de la messe. Il n'a plus trouvé de messe. Il a perdu, il a manqué la messe. Chanter, servir, répondre la messe. La messe est dite. Un livre de messe.*

Messe basse, ou *Petite messe*, Celle qui se dit sans chant, et où les prières sont seulement récitées. *Messe haute*, ou *Grande messe*, ou *Grand'messe*, Celle qui est chantée par des choristes, et que l'on célèbre quelquefois avec diacre et sous-diacre.

La première messe, Celle qui se dit au point du jour. *Il s'est levé de grand matin, et a entendu la première messe.*

La première messe d'un prêtre, La première qu'il dit, après son ordination. *J'ai assisté à sa première messe.*

Messe ambrosienne, Messe suivant le rit de l'Église de Milan.

Messe grecque, Messe suivant le rit grec et en langue grecque.

Messe votive, Messe pour quelque dévotion particulière, et qui n'est point de l'office du jour.

Messe rouge, Messe que les cours souveraines de justice faisaient célébrer après les vacances pour leur rentrée, et à laquelle elles assistaient en robes rouges.

Fam., *Il a chanté messe tel jour*, Il a dit sa première messe tel jour.

Fam., *Voilà une messe qui sort de la sacristie*, Voilà un prêtre qui sort de la sacristie pour aller dire la messe.

Fam., *Voilà une messe qui sonne*, Voilà qu'on sonne une messe.

Fam., *Ce prêtre vit de ses messes, il n'a que ses messes pour vivre*, Il vit des rétributions qu'il reçoit pour célébrer la messe.

Prov., *Il ne faut pas se fier à un homme qui entend deux messes*, Il faut se défier des hypocrites.

Prov., *Il ne va ni à messe ni à prêche*, Il n'a point de religion.

MESSE, se dit quelquefois de La musique composée pour une grand'messe. *Ce musicien à fait, a composé une belle messe. Cette messe est un chef-d'œuvre.*

MESSÉANCE. s. f. Manque de bienséance, le contraire de la bienséance. *Il y a de la messéance à s'habiller de la sorte. Il y aurait de la messéance à un magistrat, de la part d'un magistrat à dire ou à faire telle chose.*

MESSÉANT, ANTE. adj. Malséant, qui est contraire à la bienséance. *Il est messéant à un ecclésiastique d'être recherché dans ses habits. C'est une chose messéante dans un magistrat. Posture messéante.*

MESSEOIR. v. n. N'être pas convenable, n'être pas séant. Ce verbe n'est plus en usage à l'infinitif. Il s'emploie dans les mêmes temps que *Seoir* (voyez SEOIR, dans le sens d'Être convenable). *Cette couleur messied à votre âge. Cet ajustement ne vous messiéra point.*

MESSER. s. m. (L'R se fait sentir.) Vieux mot qui signifie *Messire*, et qui n'a guère été d'usage que dans la poésie marotique. *Messer Gaster*, L'estomac.

MESSIDOR. s. m. Le dixième mois du calendrier républicain, qui commençait le 19 ou le 20 juin.

MESSIE. s. m. Le Christ promis de Dieu dans l'Ancien Testament. *JÉSUS-CHRIST est le vrai Messie. La venue du Messie. Les Juifs attendent encore le Messie. Il a paru plusieurs faux Messies.*

Fig. et fam., *Il est attendu comme le Messie, on l'attend comme les Juifs attendent le Messie*, On l'attend avec une grande impatience.

MESSIER. s. m. se disait anciennement d'Un homme commis pour garder les fruits de la terre, avant qu'on en fasse la récolte. *Il a été pris par les messiers en cueillant des raisins. Les messiers d'une commune.*

MESSIEURS. pluriel de *Monsieur*. Voyez ce mot.

MESSIRE. s. m. Titre d'honneur qui se donnait anciennement, dans les actes, à des personnes distinguées, mais qui, depuis, ne s'est plus donné qu'au chancelier de France.

Poire de Messire Jean, Poire de couleur rousse, qui est cassante et fort sucrée, et qui est mûre en octobre ou en novembre. *Compotes de poires de Messire Jean.*

MESTRE. s. m. T. de Marine. Voyez MEISTRE.

MESTRE DE CAMP. s. On prononce l'S. Ce mot, qui signifiait autrefois, Commandant en chef d'un régiment d'infanterie ou de cavalerie, s'employait aussi dans les deux dénominations suivantes : *Mestre de camp général de la cavalerie*, Officier qui était après le colonel général de la cavalerie; *La mestre de camp*, La première compagnie d'un régiment soit de cavalerie, soit d'infanterie.

MESURABLE. adj. des deux genres. Qui se peut mesurer. *L'infini n'est pas mesurable.*

MESURAGE. s. m. Action de mesurer. *J'ai acheté deux sacs de blé; je suis content du mesurage.*

MESURAGE, parmi les Arpenteurs, signifie, Le procès-verbal de l'arpenteur, auquel est ordinairement annexé le plan figuré de l'arpentage.

MESURE. s. f. Ce qui sert de règle pour déterminer la durée du temps, ou l'étendue de l'espace, ou la quantité de la matière. *Le mouvement sert à la mesure du temps. Mesures linéaires, itinéraires, agraires, géodésiques. Mesures de longueur, de capacité, de solidité. Mesures pour le bois. Mesure juste. Fausse, mauvaise mesure. Vendre à faux poids et à fausse mesure. Faire bonne mesure. Mesure rase, comble. Les mesures du blé, du vin, etc., étaient différentes selon les différentes provinces. On a établi en France l'unité des poids et des mesures, l'unité de poids et de mesures. Les mesures de toute espèce ont été assujetties au système décimal, et ont reçu de nouvelles dénominations. Le système des poids et mesures. Étalonner des mesures.*

Il se dit particulièrement d'Une longue bande de papier, de parchemin, avec laquelle les tailleurs, les couturières, déterminent toutes les longueurs et les largeurs de l'habit, du vêtement qu'ils ont à faire.

Fig., *Avoir deux poids et deux mesures*, Juger des mêmes choses par des règles différentes et avec partialité. On dit dans le même sens, *Changer de poids et de mesure.*

Prov. et fig., *De la mesure dont nous mesurons les autres, nous serons mesurés*, Nous serons traités comme nous aurons traité les autres.

Fig., *Il a comblé la mesure, la mesure est comble*, se dit en parlant De celui qui, par ses crimes ou par ses fautes réitérées, s'est rendu coupable au point de ne devoir plus espérer de pardon. *Il a été puni, la mesure était comble.*

Fig. et fam., *Faire tout avec poids et mesure*, Agir avec une extrême circonspection.

MESURE, signifie aussi, La quantité que peut contenir le vaisseau qui sert de mesure pour vendre en détail certaines denrées. *Une mesure de sel, d'avoine. Acheter une mesure de sel. Faire donner deux mesures d'avoine à son cheval.*

MESURE, signifie encore, Dimension. *Prendre les mesures d'une colonne, d'un bâtiment. Il a pris la mesure des plus beaux palais d'Italie. Il en sait, il en connaît toutes les mesures. Prendre la mesure d'un meuble et de la place qu'il doit occuper. Prendre la mesure d'un homme. Prendre mesure à un homme pour lui faire un habit. Prendre la mesure, prendre mesure, se faire prendre mesure d'un habit. Prendre la mesure du pied pour faire des souliers.*

Fig., *Cet homme a donné sa mesure*, Il a montré ce qu'il pouvait.

MESURE, en Géométrie et en Arithmétique, se dit d'Une certaine quantité qu'on prend pour unité, et dont on exprime les rapports avec d'autres quantités homogènes. *Vingt et quarante ont des mesures communes, qui sont cinq, quatre, deux.*

MESURE, en Versification, se dit Du nombre et de l'arrangement de pieds, ou seulement de syllabes, propres à chaque espèce de vers. *La mesure de l'hexamètre latin est de six pieds, dont les deux derniers sont un dactyle et un spondée. La mesure de l'alexandrin français est de douze syllabes, avec un repos nommé césure entre la sixième et la septième syllabe. Ce vers-là est trop court d'une syllabe, d'un pied, la mesure n'y est pas. Ce vers-là n'a point de mesure ni de repos. Il manque quelque chose à la mesure. On retient plus facilement les vers que la prose, à cause de la mesure.*

MESURE, en termes de Musique, signifie, La division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière plus ou moins sensible dans l'exécution. *Battre, marquer la mesure. Observer la mesure. Sentir, ne pas sentir la mesure.*

Il se dit aussi de Chacune des parties égales d'un air, qui sont indiquées ordinairement, dans la musique écrite, par des lignes verticales. *Chaque mesure se divise en deux, trois ou quatre temps. Mesure à deux temps, à trois temps, à quatre temps. Cette espèce d'air est ordinairement à huit mesures. La première, la seconde mesure.*

Chanter, danser, jouer en mesure, de mesure, Observer exactement la mesure dans

le chant, dans la danse, ou en jouant de quelque instrument. On dit aussi : *Aller en mesure. Hâter, presser, ralentir la mesure. Être hors de mesure. Manquer à la mesure. Manquer, perdre la mesure.*

En termes de Manège, *La mesure, la cadence d'un cheval,* se dit, dans une signification analogue à celle qui précède, en parlant Des allures d'un cheval. *Ce cheval fournit son air avec toute la mesure et la précision possible.*

MESURE, en termes d'Escrime, signifie, La distance convenable pour parer ou pour porter un coup de fleuret ou d'épée. *Être à la mesure. Être hors de mesure.*

Rompre la mesure, Se mettre hors de portée de recevoir un coup de fleuret ou d'épée.

Serrer la mesure, Avancer sur son adversaire. *Lâcher la mesure,* Reculer devant lui.

Fig. et fam., *Serrer la mesure,* Presser vivement son adversaire dans la discussion.

Fig., *Être en mesure de faire une chose,* Avoir les facilités, les moyens nécessaires pour faire une chose, se trouver dans les circonstances convenables pour l'entreprendre, pour y réussir. *Je ne suis pas en mesure de demander cette place. Vous êtes en mesure d'appuyer mes démarches.*

Fig., *Être hors de mesure,* N'être plus à portée de faire une chose, n'en avoir plus les moyens.

Fig., *Mettre quelqu'un hors de mesure,* Le déconcerter, déranger ses projets.

MESURE, signifie, au figuré, Précaution, moyen qu'on prend pour arriver au but qu'on se propose. *Le gouvernement a pris une sage, une bonne, une excellente mesure pour prévenir, pour réprimer cet abus. Cette mesure a été mal exécutée, est restée sans exécution. Il a pris des mesures de longue main pour avoir cette place. Il avait pris des mesures pour cela, de fausses mesures. Il a mal pris ses mesures. Cet événement a dérangé, a déconcerté ses mesures. Ce ministre est toujours pour les demi-mesures.*

Rompre les mesures de quelqu'un, Traverser les desseins de quelqu'un, et empêcher qu'ils ne réussissent.

MESURE, signifie aussi, figurément, Bornes, limites, capacité. *Régler ses pensées selon la mesure du sens commun, de la raison. L'imagination passe souvent la mesure du possible. Nos vrais besoins sont la mesure naturelle du nécessaire. Cette idée passe la mesure de son esprit. Tâchez de vous accommoder à la mesure de son esprit.*

Il signifie encore, Modération, retenue, sentiment et observation des bienséances. *Avoir de la mesure, beaucoup de mesure. N'avoir pas de mesure. N'avoir aucune mesure. Être sans mesure, sans règle ni mesure. Manquer de mesure. Ne garder la mesure en rien, aucune mesure sur rien. Être plein de mesure. Être toujours dans la mesure. Garder la mesure en tout. Ce que vous lui avez dit est hors de toute mesure, passe toute mesure. Il lui a écrit, il lui a parlé avec beaucoup de mesure. Il n'a gardé aucune mesure avec moi, envers moi.*

À MESURE QUE. loc. conjonctive. Selon que, suivant que, à proportion et en même temps que. *On vous payera à mesure que vous travaillerez. À mesure que l'un avançait, l'autre reculait.*

Il s'emploie aussi absolument sans *que,* et alors il se met toujours à la fin des phrases. *Vous n'avez qu'à travailler, et on vous payera à mesure.*

Il s'emploie aussi avec *de* comme locution prépositive. *Cet État semble se fortifier à mesure de ses pertes. Vous serez payé à mesure de votre travail.*

À FUR ET À MESURE, À FUR ET MESURE. Locution qui s'emploie, en termes de Pratique et d'Administration, comme conjonction, comme préposition, et comme adverbe. À mesure que, à mesure de, à mesure. *On les payait à fur et à mesure qu'ils travaillaient, à fur et à mesure de l'ouvrage. Travaillez, vous serez payé à fur et à mesure, à fur et mesure.* On dit aussi : *Au fur et à mesure. Au fur et mesure.*

OUTRE MESURE, SANS MESURE. loc. adverbiales. Avec excès. *Il s'affligeait outre mesure. Il dépense sans mesure.*

MESURER. v. a. Chercher à connaître, ou déterminer une quantité par le moyen d'une mesure. *Mesurer un espace, un lieu, un champ. Mesurer les degrés de froid, de chaleur, etc. Mesurer au mètre, au litre. Mesurer du blé, du vin, du bois. Mesurer ras, comble. Mesurer la distance d'un lieu à un autre. Mesurer une colonne.*

Mesurer des yeux, Juger, à la simple vue, de la distance ou de la grandeur d'un objet. *Mesurer des yeux la hauteur d'une tour, la profondeur d'un précipice.*

Fig., *Mesurer quelqu'un des yeux,* Le regarder de la tête aux pieds, par manière de menace ou de provocation. Dans cette phrase, *Mesurer* s'emploie quelquefois avec le pronom réciproque. *Ils se sont d'abord mesurés des yeux.*

Fig., *Mesurer son épée avec quelqu'un, avec celle de quelqu'un,* Se battre en duel contre lui.

Fig., *Mesurer ses forces contre quelqu'un,* Faire épreuve de ses forces contre celles d'une autre personne.

Avec le pron. réfléchi, *Se mesurer avec quelqu'un,* Lutter contre lui ; se comparer à lui, vouloir s'égaler à lui. *Il ne faut pas se mesurer avec son maître. Ce n'est pas à vous de vous mesurer avec lui.*

Prov. et fig., *Mesurer les autres à son aune,* Juger des sentiments d'autrui par les siens. Cela se dit plus ordinairement en mal qu'en bien. *Il me croit de mauvaise foi, il mesure tout le monde à son aune.*

Prov. et fig., *À brebis tondue, Dieu mesure le vent,* Dieu proportionne à notre faiblesse les maux qu'il nous envoie.

MESURER, signifie au figuré, Proportionner. *Mesurer sa dépense à son revenu, sur son revenu. Mesurer ses entreprises à ses forces. La gloire d'un souverain doit se mesurer au bien-être du peuple.*

Il signifie encore, figurément, Régler avec sagesse, avec circonspection. *Il n'entreprend rien sans avoir bien mesuré toutes choses. Prenez garde à ce que vous direz, mesurez bien vos discours, vos paroles. C'est un homme qui sait mesurer ses discours et ses actions.*

MESURÉ, ÉE. part. passé. *Termes peu mesurés. Paroles, expressions, démarches mesurées. Ton mesuré. Un homme très mesuré dans ses discours.*

MESUREUR. s. m. Officier public qui a droit, dans quelques marchés, de mesurer certaines marchandises. *Mesureur de grains, de sel, de charbon. Juré mesureur.*

MÉSUSER. v. n. Mal user, abuser, faire un mauvais usage. *Il a mésusé de vos bienfaits. N'allez pas mésuser du secret que je vous confie.*

MET

MÉTABOLE. s. f. Figure de rhétorique, qui consiste à accumuler plusieurs expressions synonymes pour peindre une même idée.

MÉTACARPE. s. m. T. d'Anat. La partie de la main qui est entre les doigts et le carpe ou le poignet. *Les os du métacarpe.*

MÉTACHRONISME. s. m. Erreur de date, qui consiste à placer un événement dans un temps antérieur à celui où il est arrivé.

MÉTAIRIE. s. f. Bien-fonds exploité par un colon qui donne pour fermage la moitié des fruits, ou telle autre portion qui est réglée entre les contractants. *Bonne, belle métairie. Pauvre, chétive métairie. Il est propriétaire de plusieurs métairies. Cette métairie est affermée à moitié fruits.*

MÉTAIRIE, s'applique souvent à Une petite ferme, c'est-à-dire, à une terre de médiocre étendue, dont le fermier paye une redevance annuelle déterminée, en argent ou en fruits.

MÉTAL. s. m. Corps simple, brillant, tantôt ductile et malléable, comme le fer et l'argent, tantôt cassant, comme l'antimoine : on le trouve dans les entrailles de la terre, quelquefois pur, mais le plus souvent uni à d'autres substances, avec lesquelles il forme des oxydes, des sulfures, des sels. *L'or est le plus beau et le plus précieux des métaux. Extraire le métal de la mine. Purifier, fondre, mettre en œuvre un métal. Doreur sur métaux.*

Métal natif ou *vierge,* Celui qui se présente à l'état pur, dans la mine.

Métaux précieux, L'or, l'argent et le platine.

Métal de cloche, Alliage de cuivre et d'étain qui sert à faire les cloches.

MÉTAL, en termes de Blason, se dit de L'or et de l'argent, qu'on représente par le jaune et le blanc. *Des armes sont fausses lorsque l'écu porte métal sur métal.*

MÉTALEPSE. s. f. Figure de rhétorique, par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent. *Il a vécu,* pour dire, *Il est mort :* c'est l'antécédent pour le conséquent. *Nous le pleurons,* pour dire, *Il est mort :* c'est le conséquent pour l'antécédent.

MÉTALLIQUE. adj. des deux genres. (On prononce les deux L.) Qui est de métal, qui concerne le métal. *Corps, substance, partie métallique. État, apparence métallique. Couleur, saveur métallique. L'art métallique.*

Son métallique, Son que rend un métal ; et, par comparaison, Son pareil à celui d'un métal.

Réserve métallique, Métaux précieux monnayés ou non monnayés conservés comme garantie de billets émis. *La réserve métallique de la banque de France.*

Il s'emploie substantivement, au féminin, dans le sens de Métallurgie. *S'occuper, traiter de la métallique. Un traité de métallique.* Dans ce sens, il a vieilli.

MÉTALLIQUE, adjectif, signifie aussi, Qui concerne les médailles. *Science métallique.*

Histoire métallique, Histoire où les événements sont constatés par une suite de médailles. *L'histoire métallique de Louis XIV.*

MÉTALLISATION. s. f. T. de Chimie. Opération par laquelle on extrait un métal de ses oxydes, de ses sulfates.

MÉTALLISER. v. a. T. de Chimie. Faire passer à l'état de métal un oxyde, un sul-

fure ou tout autre composé à base métallique.

MÉTALLISÉ, ÉE. part. passé.

MÉTALLOGRAPHIE. s. f. Description des métaux.

Il signifie aussi, La science, la connaissance des métaux.

MÉTALLOÏDE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui ressemble à un métal par ses propriétés ou par son éclat.

Il s'emploie aussi substantivement au masculin. *Les métalloïdes*, Les corps simples qui ne présentent pas les caractères physiques des métaux proprement dits. *L'oxygène, l'hydrogène, l'iode, le soufre sont des métalloïdes. La chimie moderne compte seize métalloïdes.*

MÉTALLURGIE. s. f. Art qui a pour objet l'extraction et la purification des métaux.

MÉTALLURGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la métallurgie.

MÉTALLURGISTE. s. m. Celui qui s'occupe de la métallurgie, qui écrit sur cette matière.

MÉTAMORPHIQUE. adj. des deux genres. T. de Géologie. Il se dit De roches, de terrains, qui après leur formation ont été profondément modifiés par l'action du feu souterrain. *Roches métamorphiques. Couches métamorphiques.*

MÉTAMORPHISME. s. m. T. de Géologie. Transformation des terrains, des couches de rocher, sous l'action du feu souterrain.

MÉTAMORPHOSE. s. f. Transformation, changement d'une forme en une autre. Au propre, il ne se dit que Des changements de cette nature que les païens croyaient avoir été faits par les dieux. *La métamorphose de Daphné en laurier. La plupart des métamorphoses cachent un sens allégorique. Ovide a fait un poëme intitulé les Métamorphoses.*

Il se dit particulièrement, en Histoire naturelle, Des divers changements de forme qu'on observe dans le plus grand nombre des insectes, et dans quelques autres animaux, tels que les grenouilles. *Les métamorphoses des chenilles, des vers à soie.*

Il signifie, par extension, Changement dans la forme extérieure ou dans l'habillement d'une personne. *Je l'ai vu court et replet, le voilà mince et élancé; quelle métamorphose! L'an dernier, vous portiez la soutane et le rabat, cette année vous portez l'uniforme et les épaulettes ; c'est une grande métamorphose.*

Il signifie, au figuré, Changement extraordinaire dans la fortune, dans l'état, dans le caractère d'une personne. *Cet homme autrefois si emporté, est devenu doux et modéré; voilà une grande métamorphose. Il était pauvre, il est riche à présent; c'est une heureuse métamorphose.*

MÉTAMORPHOSER. v. a. Transformer, changer une forme en une autre. *Les poëtes racontent que Diane métamorphosa Actéon en cerf, que Latone métamorphosa des paysans en grenouilles. Narcisse fut métamorphosé en la fleur qui porte son nom.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Changer l'extérieur ou le caractère de quelqu'un. *Le mariage l'a métamorphosé en un homme grave et rangé, lui qui était si étourdi et si dissipé. Il était simple et modeste avant son élévation, les honneurs l'ont métamorphosé.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Jupiter se métamorphosa en cygne. Une chenille qui s'est métamorphosée en papillon. Je ne reconnais plus sa personne ni son caractère, il s'est entièrement métamorphosé.*

MÉTAMORPHOSÉ, ÉE. part. passé.

MÉTAPHORE. s. f. Figure de rhétorique : espèce de comparaison abrégée, par laquelle on transporte un mot du sens propre au sens figuré. *Belle métaphore. Métaphore heureuse, juste, hardie, outrée, forcée. Une harangue remplie de métaphores. C'est par métaphore qu'on dit d'un homme courageux, C'est un lion. Faire des métaphores. Prodiguer les métaphores.*

MÉTAPHORIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de la métaphore, qui appartient à la métaphore. *Cela se doit entendre dans un sens métaphorique. Discours, terme, expression, façon de parler métaphorique.*

Il signifie aussi, Qui abonde en métaphores. *Style métaphorique.*

MÉTAPHORIQUEMENT. adv. D'une manière métaphorique. *Métaphoriquement parlant. Beaucoup de passages de l'Écriture doivent être expliqués métaphoriquement.*

MÉTAPHYSICIEN. s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. *Il est bon métaphysicien. C'est un subtil métaphysicien. Descartes et Leibnitz sont des métaphysiciens illustres.*

MÉTAPHYSIQUE. s. f. Partie de la philosophie qui traite des premiers principes de nos connaissances, et des idées universelles. *Traité, cours de métaphysique. Il y a une bonne, une saine métaphysique dans cet ouvrage. S'enfoncer dans les profondeurs de la métaphysique. La métaphysique des langues, du langage.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, pour désigner L'abus des abstractions. *Il y a bien de la métaphysique dans ce traité de littérature, de morale, de politique.*

MÉTAPHYSIQUE, est aussi adjectif des deux genres, et signifie, Qui appartient à la métaphysique. *Connaissance, science métaphysique. Principes, idées, preuves métaphysiques.*

Il signifie quelquefois, Trop abstrait. *Ce que vous nous dites là est bien métaphysique.*

Certitude métaphysique, Celle qui est fondée sur l'évidence.

MÉTAPHYSIQUEMENT. adv. D'une manière métaphysique. *Cela est traité métaphysiquement. Cela est métaphysiquement certain.*

MÉTAPHYSIQUER. v. n. Parler, écrire sur un sujet d'une manière trop abstraite. *Ce raisonneur, à force de métaphysiquer, ne s'entendra pas lui-même.* Il est familier.

MÉTAPLASME. s. m. T. de Grammaire. Changement qui se fait dans un mot, en retranchant, ajoutant ou changeant une lettre ou une syllabe.

MÉTASTASE. s. f. T. de Médec. Transport ou passage d'une maladie, d'une partie du corps dans une autre partie. *La métastase est quelquefois une crise.*

MÉTATARSE. s. m. T. d'Anat. La partie du pied qui est entre les orteils et le tarse ou le cou-de-pied.

MÉTATHÈSE. s. f. Figure de grammaire, qui consiste dans la transposition d'une lettre.

MÉTAYAGE. s. m. Mode de fermage fait avec un métayer. *Le métayage est très répandu dans le centre de la France.*

MÉTAYER, ÈRE. s. Celui, celle qui fait valoir une métairie. *Mon métayer est intelligent et honnête, je souhaite qu'il fasse de bonnes affaires.*

MÉTEIL. s. m. Froment et seigle mêlés ensemble. *Le méteil viendrait bien dans cette terre. Semer du méteil. Un setier de méteil. Du pain de méteil.* On dit quelquefois adjectivement, *Blé méteil. Le revenu de cette terre se paye en blé méteil.*

Passe-méteil, Blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle. *C'est du passe-méteil.*

MÉTEMPSYCOSE. s. f. T. de Philosophie. Passage d'une âme dans un corps autre que celui qu'elle animait. *Pythagore a soutenu l'opinion de la métempsycose. La métempsycose est encore un dogme religieux chez quelques peuples de l'Asie.*

MÉTÉORE. s. m. Phénomène atmosphérique. *Le tonnerre, les éclairs, la pluie, la neige, la grêle, sont des météores. L'arc-en-ciel est un météore. Météore aérien, aqueux, lumineux, igné* ou *enflammé.*

Il se dit quelquefois, au figuré, Des personnes qui ont une renommée éclatante, mais passagère, et Des choses qui font une impression vive, mais peu durable. *Ce conquérant fut un météore qui épouvanta le monde.*

MÉTÉORIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les météores, qui appartient aux météores. *Pierres météoriques, fer météorique*, Pierres, fer qui tombent du haut de l'atmosphère.

MÉTÉORISÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Ventre météorisé*, Ventre enflé et tendu par des flatuosités, par des gaz.

MÉTÉOROLOGIE. s. f. Partie de la physique qui traite des météores, et des variations de l'atmosphère. *Il a des connaissances en météorologie.*

MÉTÉOROLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les météores et les variations de l'atmosphère. *Observations météorologiques*, Observations que font les physiciens sur tous les changements qui s'opèrent dans l'atmosphère pendant un temps déterminé. *Tables météorologiques*, Tables où ces observations sont inscrites. *Instruments météorologiques*, Instruments destinés à ces observations, tels que les thermomètres, les hygromètres, les baromètres, etc.

MÉTÈQUE. s. m. T. d'Antiquité. Nom à Athènes des étrangers domiciliés qui jouissaient des droits civils, mais non des droits politiques.

MÉTHODE. s. f. Manière de dire ou de faire quelque chose suivant certains principes et avec un certain ordre. *Bonne méthode. Méthode facile, aisée, courte. Mauvaise méthode. Méthode analytique, synthétique. Imaginer, inventer, créer une méthode. Il se sert d'une très bonne méthode. Sa méthode ne vaut rien. On a trouvé une nouvelle méthode plus simple et plus abrégée. Chanter avec méthode. Cette femme a la voix belle, mais elle n'a pas de méthode. La méthode qu'il observe pour sa santé n'est pas mauvaise à suivre. Il fait tout avec méthode. Il y a une méthode pour tout. Méthodes astronomiques. Le perfectionnement des méthodes.*

MÉTHODE, en parlant Des productions de l'esprit, signifie, Disposition des matières et des pensées dans l'ordre le plus conforme à la raison et le plus propre à faciliter l'intelligence de l'ouvrage. *Il n'y a point*

de méthode, il y a beaucoup de méthode dans cet ouvrage. Cet ouvrage, ce discours est sans méthode.

MÉTHODE, en Histoire naturelle, se dit D'Une distribution des êtres de même nature en plusieurs divisions servant à les faire reconnaître avec plus de facilité. *Chaque branche de l'histoire naturelle a sa méthode particulière. Méthode de botanique, de minéralogie. Méthode de Jussieu.*

Méthode naturelle, Celle qui se fonde sur l'ensemble des rapports que les êtres ont entre eux. *Méthode artificielle,* Celle qui n'est établie que d'après quelques caractères particuliers et convenus.

MÉTHODE, est aussi Le titre de certains livres élémentaires, et particulièrement de ceux qui concernent l'étude des langues. *La Méthode grecque, la Méthode latine de Port-Royal.*

MÉTHODE, se dit quelquefois pour Usage, coutume, habitude, manière d'être. *Il ne salue jamais le premier, c'est sa méthode. Chacun a sa méthode. Cet homme a une étrange méthode. Selon sa méthode, il est allé dormir après dîner.*

MÉTHODIQUE. adj. des deux genres. Qui a de la règle et de la méthode. *Homme, esprit méthodique.*

Il se prend souvent en mauvaise part, pour qualifier un homme trop compassé, qui n'agit que par poids et par mesure.

Il signifie aussi, Qui est fait avec méthode, avec règle, où il y a de la méthode. *Discours, traité méthodique. Ordre méthodique.*

Médecins méthodiques, s'est dit Des médecins qui s'attachaient exactement à la méthode prescrite par les règles de la médecine ; par opposition à *Médecins empiriques,* Ceux qui ne s'attachaient qu'à l'expérience.

MÉTHODIQUEMENT. adv. Avec méthode. *Il a traité cette matière méthodiquement. Procéder méthodiquement.*

MÉTHODISME. s. m. Doctrine des méthodistes.

MÉTHODISTE. s. des deux genres. Nom des partisans d'une secte protestante qui prétend à une grande rigidité de principes. *La secte des méthodistes a pris naissance en Angleterre.*

MÉTICULEUSEMENT. adv. D'une manière méticuleuse.

MÉTICULEUX, EUSE. adj. Susceptible de petites craintes, de petits scrupules. *Sa dévotion, la faiblesse de sa santé, de son esprit, le rend méticuleux. C'est un écrivain méticuleux qui n'ose rien se permettre, de peur d'offenser la grammaire ou le bon goût. Caractère, esprit méticuleux.*

MÉTIER. s. m. Profession d'un art mécanique. *Bon, mauvais métier. Apprendre, savoir, avoir, exercer un métier. Faire l'apprentissage d'un métier. Quel est son métier? Son père l'a mis en métier. Le métier de cordonnier, de tailleur, de serrurier, de menuisier, de tisserand, etc. Ce métier ne vaut plus rien. Le métier va bien. Un homme de métier. Gens de métier. Il apprend le métier de son père. Il est maçon de son métier.*

Arts et métiers, L'ensemble des métiers, des arts mécaniques. *Il y avait autrefois des corps d'arts et métiers. École des arts et métiers. Conservatoire des arts et métiers.*

MÉTIER, s'emploie quelquefois par opposition au mot Art. *C'est faire d'un art un métier.*

MÉTIER, se dit, par extension, de Plusieurs professions non mécaniques. *Le métier des armes. Le métier de la guerre. Le métier d'un homme de guerre. Cet officier aime son métier, s'attache à son métier, a vieilli dans le métier. S'il faut s'en rapporter aux gens du métier, ce tableau, cette musique, ce poème ne vaut rien. Consultez-le sur votre tragédie, il est du métier. Cet avocat fait bien son métier, est habile homme en son métier. Que chacun fasse son métier. Chacun son métier. Mêlez-vous de votre métier.*

MÉTIER, se dit figurément de Ce qu'on a coutume de faire ; et, dans ce sens, il se prend ordinairement en mauvaise part. *Le métier des coquettes est de tromper leurs amants. Il fait métier de duper tout le monde. Il fait le métier d'oisif sur le pavé de Paris. C'est un rude métier que d'être sans cesse en représentation devant le public. Il fait le métier de délateur, d'espion, de parasite, etc. Médire est un méchant métier. Il a fait son métier de délateur en dénonçant un tel. Il est plaisant de son métier.*

Jalousie de métier, Jalousie qu'une rivalité d'intérêt ou de réputation fait naître entre personnes qui exercent la même profession, qui suivent la même carrière.

Faire métier et marchandise d'une chose, La faire habituellement. *Cet homme ne dit que des mensonges, il en fait métier et marchandise.* Il signifie aussi, Faire habituellement quelque chose dans des vues intéressées, en faire une espèce de trafic. *Les hypocrites font métier et marchandise de dévotion.*

Avoir cœur, le cœur au métier, Travailler avec zèle, avec ardeur, affectionner ce qu'on fait, ce qu'on doit faire.

Prov., *Gâter le métier,* se dit D'un marchand ou d'un ouvrier qui donne sa marchandise ou sa peine à un prix que les autres marchands ou les autres ouvriers trouvent trop modique. On le dit aussi figurément. *C'est un mari trop complaisant pour sa femme ; il gâte le métier.*

Prov., *C'est un homme de tous métiers,* C'est un homme intrigant et capable de se prêter à tout, selon les conjonctures.

Prov. et fig., *Quand chacun fait son métier, les vaches sont bien gardées, en sont mieux gardées,* Toutes choses sont bien réglées, quand chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire.

Prov., *Donner, servir un plat de son métier,* Faire ou dire quelque chose qui tienne du caractère qu'on a ou de la profession qu'on exerce. *C'est un menteur, qui nous a donné, qui nous a servi un plat de son métier.*

Prov., *Jouer un tour de son métier,* se dit dans un sens analogue au précédent. *Ce fripon nous a joué un tour de son métier.*

MÉTIER, se dit aussi D'Une espèce de machine qui sert à certaines fabrications, à certains ouvrages. *Un métier de brodeur, de tisserand, de passementier, etc. Métier à faire de la tapisserie. Métier à broder. Sa toile est sur le métier. Monter, démonter un métier. Il y a quatre ou cinq sortes d'étoffes sur le métier. Des bas faits au métier. Ce fabricant a tant de métiers montés, tant de métiers battants.*

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant Des productions de l'esprit. *Il a une tragédie sur le métier. Il faut remettre cet ouvrage sur le métier. Son poème est depuis longtemps sur le métier.*

MÉTIS, ISSE. adj. (On prononce l'S de *Métis.*) Qui est né d'un blanc et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une blanche. *Les Espagnols naturels, et les Espagnols métis. Une femme métisse.* Quelques-uns disent *Métif,* et au féminin *Métive.*

Il se dit aussi De certains animaux qui sont engendrés de deux espèces. *Ce chien n'est pas franc lévrier, il est métis. Ses mérinos ne sont pas tous de race pure, il a aussi un troupeau métis.*

Il se dit encore Des fleurs et des fruits nés du mélange de deux espèces. *Cet œillet est métis. Cette poire est métisse.*

Il s'emploie substantivement en parlant Des hommes et des animaux. *C'est un métis. C'est une métisse. Troupeau de métis. Donner des métis en cheptel.*

MÉTONOMASIE. s. f. Terme didactique. Changement de nom propre par la voie de la traduction, comme *Mélanchton,* fait de deux mots grecs, pour *Schwarzerd,* qui, en allemand, signifie, Terre noire ; *Ramus,* pour *la Ramée ; Métastase,* fait aussi de deux mots grecs, pour *Trapassi.*

MÉTONYMIE. s. f. Figure de rhétorique, par laquelle on met la cause pour l'effet, le sujet pour l'attribut, le contenant pour le contenu, etc., comme dans ces exemples : *Il vit de son travail,* Il vit de ce qu'il gagne en travaillant. *La flotte était de cent voiles,* De cent vaisseaux.

MÉTOPE. s. f. T. d'Archit. Intervalle carré qui est entre les triglyphes de la frise dorique, et dans lequel on met ordinairement des ornements. *Les métopes du Parthénon.*

Demi-métope, Portion de métope qui termine une frise.

MÉTOPOSCOPIE. s. f. Art de conjecturer, par l'inspection des traits du visage, ce qui doit arriver à quelqu'un. *Faire une prédiction fondée sur la métoposcopie. La métoposcopie n'est qu'une science chimérique.*

MÉTOPOSCOPIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la métoposcopie. *Observations métoposcopiques.*

MÈTRE. s. m. Il se dit, dans la Versification grecque et dans la Versification latine, d'Un pied déterminé par la quantité, comme le dactyle, le spondée, etc. *Le dactyle est un mètre que l'on multiplie lorsqu'on veut exprimer la légèreté, la rapidité.*

Il se dit aussi de La nature et du nombre de pieds nécessaires à la formation de chaque genre de vers. *On a fait un traité sur les mètres employés par Horace. Le mètre du vers français de dix syllabes est favorable au récit familier. Il y a une harmonie propre à chaque mètre. Vers du même mètre. Changement de mètre.*

MÈTRE, se dit encore de L'unité fondamentale des nouvelles mesures, laquelle est égale à la dix-millionième partie de l'arc du méridien terrestre, compris entre le pôle boréal et l'équateur, et à peu près équivalente à trois pieds onze lignes et demie des anciennes mesures. *Mètre carré. Mètre cube. Le mètre est l'élément de toutes les autres mesures, et même des poids.*

MÉTRER. v. a. Compter le nombre de mètres ou de fractions de mètre d'une surface ou d'un solide quelconque. *Métrer des ouvrages de maçonnerie.*

MÉTRÉ, ÉE. part. passé.

MÉTRÈTE. s. f. Mesure des anciens pour les liquides : c'était, chez les Romains, la même mesure que l'amphore.

MÉTREUR. s. m. Celui qui mesure au

mètre, dont la profession est de mesurer au mètre.

MÉTRIQUE. adj. des deux genres. Composé de mètres. *Les vers grecs et les vers latins sont métriques. On a essayé de faire des vers métriques en français. La poésie métrique.*

MÉTRIQUE, signifie aussi, Qui a rapport à la nouvelle mesure appelée Mètre. *Système métrique. Quintal métrique.*

MÉTRIQUE, en Philologie, s'emploie comme substantif féminin, et signifie, La connaissance de la quantité, et celle des différentes espèces de vers, dans les langues prosodiques. *Il connaît à fond la métrique grecque.*

MÉTROLOGIE. s. f. Terme didactique. Connaissance des poids et mesures usités chez les divers peuples. Il se dit aussi d'Un traité de cette science.

MÉTROMANE. s. des deux genres. Celui, celle qui a la manie de faire des vers. *C'est un métromane, une métromane.*

MÉTROMANIE. s. f. La manie de faire des vers.

MÉTROPOLE. s. f. Il s'est dit primitivement de La ville principale d'une province, et se dit maintenant d'Une ville avec siége archiépiscopal. *Paris, Bordeaux, Toulouse, sont des métropoles.*

Église métropole, Église métropolitaine ou archiépiscopale. Dans cette locution, *Métropole* est adjectif.

MÉTROPOLE, se dit aussi d'Un État considéré relativement aux colonies qu'il possède. *Les colonies doivent être protégées par leur métropole.*

MÉTROPOLITAIN, **AINE**. adj. Archiépiscopal. *Église métropolitaine. Siége métropolitain.*

Il est aussi substantif, au masculin; et alors il signifie, Archevêque. *Il a appelé de la décision de l'évêque au métropolitain.*

METS. s. m. Chacun des aliments apprêtés qu'on sert pour les repas. *Il nous a fait bonne chère, tous les mets étaient excellents. Tous ces mets sont exquis. Un mets délicat, simple, recherché, mal apprêté. Il ne nous a donné que des légumes pour tout mets. Je ne ferai pas mon mets de cette espèce de poisson.*

METTABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut mettre. Il ne se dit guère que Des vêtements. *Cet habit, ce linge, ce manteau n'est pas mettable, n'est plus mettable*, On ne peut pas le mettre, parce qu'il est mal fait, parce qu'il est trop vieux, parce qu'il est hors de mode. Dans le sens opposé, *Cet habit, etc., est encore mettable.*

METTEUR. s. m. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes:

Metteur en œuvre, Ouvrier dont la profession est de monter des perles, des pierres précieuses ou des imitations, des perles fausses. On le dit quelquefois, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Cet écrivain est un habile metteur en œuvre des idées d'autrui.*

En Imprim., *Metteur en pages*, Ouvrier chargé de rassembler les différents paquets de composition, pour en former des pages et des feuilles.

METTRE. v. a. (*Je mets, tu mets, il met; nous mettons, vous mettez, ils mettent. Je mettais. Je mis. Je mettrai. Mets. Que je misse. Mettant. Mis.*) Placer une personne, ou un animal, ou une chose dans un lieu déterminé. *Mettre un malade dans une baignoire. Mettre un cadavre dans une fosse. Mettre un mort en terre. Mettre un cheval dans l'écurie, à l'écurie, un oiseau dans une cage, en cage. Mettre du foin dans le grenier, au grenier. Mettre du bois dans la cheminée. Il faut mettre chaque chose en son lieu, à sa place.* Par extension: *Mettre de l'eau dans du vin, du sel dans un ragoût, du bois dans le feu, au feu. Etc.*

Mettre le pied dans une maison, Y entrer. *Je n'ai jamais mis le pied dans cette maison.*

METTRE, signifie aussi, Placer dans un certain rapport de position, un être animé avec un autre, ou une chose avec une autre, ou un être animé avec une chose. *On m'a mis à côté de lui à table. Mettre un enfant à terre, par terre. Mettre quelqu'un hors d'une maison*, ou simplement, *le mettre dehors. Mettre un gigot à la broche. Mettre des marchandises à bord d'un navire. Mettre la main à la plume. Mettre les chevaux à la voiture. Mettre un mors, une bride, une selle à un cheval. Mettez vos livres avec les miens. Mettez ces livres ensemble. Mettre un écran devant le feu. Mettre ses pieds sous la table. Mettre l'adresse à une lettre. Mettre la main sur quelqu'un, sur le collet à quelqu'un. Mettre un tableau dans son jour, à son jour. Mettre de la toile à la rosée. Mettre pied à terre. Mettre le pied sur quelque chose.*

Il ne saurait mettre un pied devant l'autre, Il est si faible, si languissant, qu'il ne saurait marcher.

METTRE, s'emploie au sens moral dans les deux significations précédentes. *Mettre un homme dans l'embarras, dans son tort. Mettre son bonheur, sa gloire dans la vertu. Mettre son espérance dans les bontés de quelqu'un. Mettre en quelqu'un ses affections, ses complaisances. Mettre un homme au-dessus, au-dessous, à côté d'un autre. Mettre quelqu'un au nombre, au rang de ses amis. Mettre quelqu'un à la tête d'une affaire. Mettre des obstacles, des bornes à quelque chose. Mettre le comble à ses bienfaits, à son ingratitude, etc.*

Il s'emploie aussi, dans les mêmes significations, en un grand nombre de phrases figurées et proverbiales. *Mettre la main à l'œuvre, à la pâte. Mettre la main au bon endroit. Mettre la main à l'encensoir. Mettez la main sur la conscience. J'en mettrais ma main au feu. Vous avez mis le doigt sur la plaie, sur le mal. Mettre un homme sous ses pieds, l'honneur sous ses pieds. Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un. Mettre à quelqu'un le poignard sur la gorge. Se mettre la tête dans le guêpier. Mettre les fers au feu. Mettre le feu aux affaires, aux étoupes. Mettre le nez dans les affaires, dans les livres. Mettre une question sur le tapis. Mettre quelqu'un sur son testament. Mettre quelqu'un dans de beaux draps. Mettre quelqu'un au tombeau. Cette nouvelle l'a mis aux champs. Mettre quelqu'un hors de combat, hors des gonds. Mettre quelque chose sur le compte, sur le dos de quelqu'un. Mettre la charrue devant les bœufs. Mettre écu sur écu. Mettre au jour un livre, une vérité. Mettre quelqu'un sur la voie. Mettre un homme sur les dents. Mettre un homme sur le bon pied, sur un bon pied. Mettre une armée sur pied. Mettre quelqu'un en pied. Mettre au pied du mur. Mettre le marché à la main à quelqu'un. Mettre quelqu'un dedans. Etc.* Voir, pour l'explication, les mots MAIN, DEDANS, DOIGT, PIED, DRAP, FEU, ETC.

METTRE, en parlant Des personnes, signifie souvent, Envoyer, conduire en un lieu, y faire entrer, y établir. *Mettre un enfant dans un collége, au collége, dans une pension, en pension, dans une école, à l'école. Il a mis son fils chez le notaire, chez l'avoué. On m'a mis dans une chambre bien froide.*

Par extension, *Mettre un enfant en nourrice, en apprentissage, en métier.*

Fig., *Mettre un prince sur le trône*, L'y établir. *Mettre quelqu'un dans un poste*, Lui conférer un emploi. *Mettre quelqu'un dans le monde*, L'introduire dans la société. *Mettre au monde un enfant*, Lui donner la naissance.

METTRE, se dit aussi en parlant De certaines peines qu'on inflige, qu'on fait subir. *Mettre un homme en prison, au cachot, aux galères, au carcan, au pilori, aux fers, à la chaîne, à la torture, à la question, aux arrêts, à l'amende. Mettre un enfant en pénitence.*

Mettre un prince, une ville au ban de l'Empire, Déclarer qu'ils ont encouru les peines de confiscation ou autres, prononcées par les lois de l'Empire.

METTRE, en parlant Des personnes, s'emploie aussi dans le sens de Réduire. *Mettre un homme à la besace, à l'aumône, à la mendicité, en chemise, à sec. Mettre un homme au pied du mur, aux abois, à quia, à bout de voie, à bout. Mettre un homme à la retraite, à la réforme, à la pension. Mettre un militaire à la demi-solde.*

Il s'emploie quelquefois, dans le même sens, en parlant Des choses. *Mettre une fontaine à sec. Mettre une marchandise au rabais. Mettre une appellation au néant.*

METTRE, en parlant De ce qui sert à l'habillement, à la parure, signifie, Le revêtir, le mettre sur soi. *Mettre sa chemise, son habit, ses souliers, ses gants, son épée, son chapeau, etc.*

Il signifie quelquefois, Porter habituellement sur soi. *Il ne met pas de manchettes. Il ne met plus que des bottes.*

Mettre sur soi tout ce qu'on gagne, Le dépenser en parures.

METTRE, en parlant Des choses qui se mangent, signifie, Les accommoder, les apprêter d'une certaine façon. *Mettre une carpe à l'étuvée, au bleu, en matelote; un poulet en fricassée; un lièvre en pâté; des épinards au jus; des œufs à la poulette; des fruits en compote.*

METTRE, en parlant De l'argent qu'on possède, signifie, Le placer, l'employer d'une certaine manière. *Mettre son argent, ses fonds dans une manufacture. Mettre son argent en fonds de terre, en rentes, en viager, à fonds perdu. Il a mis beaucoup d'argent en chevaux, en bijoux, etc. Il a mis beaucoup d'argent au jeu, à la loterie.*

Mettre de l'argent à la grosse aventure, Placer de l'argent sur un navire marchand, au risque de le perdre, si ce navire périt.

Absolument, *Mettre au jeu*, Déposer son enjeu. *Mettre à la loterie*, Prendre un billet de loterie.

Mettre du sien, Faire quelque sacrifice d'argent. *Il voudrait entrer dans cette affaire sans y mettre du sien. Cette affaire s'annonce bien pour l'avenir, mais en attendant j'y mets du mien.*

Fig., *Mettre du sien*, Faire quelque concession. *Si l'on veut s'entendre il faut que chacun y mette du sien.* Pour d'autres sens figurés de cette expression, voyez SIEN.

METTRE, en parlant Des terres, signifie,

Les ensemencer, les planter, les employer d'une certaine manière. *Mettre une terre en blé, en orge, en seigle, en avoine. Il a mis vingt arpents en vigne, en bois. J'ai mis toute cette île en osier.*

METTRE, se dit en parlant De ce qu'on écrit sur le papier, dans un livre. *Il a mis cette remarque à la marge. Il a mis son nom au bas de la lettre. Il fut mis sur la liste. Il mit ses raisons par écrit.*

METTRE, se dit encore, au sens physique et au sens moral, en parlant De certaines choses dont on change la forme, qu'on fait passer d'un état à un autre. *Mettre une chose en morceaux, en pièces, en poudre, en poussière, en cendre. Mettre un champ en jachère, en prairie artificielle. Il a mis une partie de ce terrain en verger, et l'autre en potager. On a mis cette viande en charbon, en la laissant trop longtemps au feu. Mettre ses souliers en pantoufles. Mettre une vigne en espalier. Mettre une chambre en couleur. Mettre une armée en bataille, en ligne. Mettre une pensée en vers. Mettre du latin en français. Mettre des paroles en musique.*

METTRE, signifie quelquefois, Ajouter à quelque chose une partie qui y manque. *Mettre un manche à un balai, un pied à une table, une corde à un violon, un bouton à un habit, une roue à un carrosse, un fer à un cheval. Mettre le comble à un bâtiment.*

Mettre du temps, Employer un certain temps. *J'ai réussi, mais j'y ai mis le temps. Virgile mit douze ans à composer son Énéide.*

METTRE, en parlant De qualités et de dispositions morales, signifie, Les employer, les manifester dans ses actions, dans ses discours, dans ses ouvrages. *Mettre de la bonne foi, de l'adresse, de la réserve, de la modération, du mystère, de la discrétion dans sa conduite. Mettre de la passion, de la haine, du ressentiment, de la colère, de l'injustice dans une action. Mettre de la douceur, de la sévérité, de l'aigreur, de la dureté dans ses discours, dans ses réprimandes. Mettre de la chaleur, de la vivacité dans ses paroles. Mettre de l'ardeur, de la nonchalance dans ses démarches. Mettre de l'esprit, du jugement, du goût, de l'imagination, de l'art, du sentiment dans ses écrits. Mettre de l'âme, de l'expression dans son chant, de l'accent, du feu dans son langage.*

METTRE, dans quelques phrases, a pour complément direct un substantif non précédé de l'article. *Mettre fin à une affaire, à un ouvrage. Mettre ordre à ses affaires. J'y mettrai bon ordre. Mettre obstacle, mettre empêchement à quelque chose.*

METTRE, suivi des prépositions *en* ou *à*, s'emploie, tant au propre qu'au figuré, en parlant Des personnes ou des choses, dans un nombre considérable de phrases faites, où il a un sens plus ou moins rapproché, plus ou moins éloigné de sa signification primitive. Nous allons en citer un certain nombre d'exemples.

METTRE, avec *en*. *Mettre quelqu'un en colère, en fureur, en peine, en gaieté, en joie, en bonne* ou *en mauvaise humeur. Mettre quelqu'un* ou *quelque chose en danger, en péril. Cette action l'a mis en faveur, en crédit, en honneur, en réputation, en vogue. Mettre sa conscience en repos. Mettre ses affaires en ordre. Mettre quelqu'un en jeu, en avant, en frais, en dépense. Mettre un État en feu, en combustion. Mettre une armée en campagne, en déroute, en fuite, en désordre, en désarroi. Mettre une terre en valeur, une maison en vente, une parole en oubli. Mettre une chose en œuvre, en ligne de compte, en état, en évidence, en sûreté, en question, en doute, en délibération, en fait. Mettre un homme en cause, en jugement. Mettre quelqu'un* ou *quelque chose en mouvement, en train, en repos. Mettre de l'argent en dépôt, des effets en gage. Mettre en état de siège. Mettre quelque chose en tête à quelqu'un. Je ne sais quelle chimère il s'est mise en tête. Je lui ai mis en tête un rude adversaire.* On dit, aux Échecs, *Mettre une pièce en prise.* Voir, pour l'explication, les mots COLÈRE, FUREUR, PEINE, GAIETÉ, JOIE, HUMEUR, DANGER, ETC.

METTRE, avec *à*. *Mettre une affaire à jour. Mettre une ville à contribution. Mettre une chose à profit, à exécution. Mettre quelqu'un à bien, à mal. Mettre à bout. Mettre quelqu'un à même de... à portée de... Mettre quelqu'un à couvert. Mettre à fin une entreprise. Mettre à prix la tête de quelqu'un. Mettre une chose à haut prix, à bas prix. Mettre un homme à terre, un homme à mort, etc.* Voir, pour l'explication, les mots JOUR, CONTRIBUTION, PROFIT, EXÉCUTION, BIEN, MAL, ETC.

METTRE, avec *à*, suivi de l'article. *Mettre un homme à la raison, à l'épreuve. Mettre quelque chose au hasard. Mettre une ville au pillage. Mettre un cheval au pas, au trot, au galop. Mettre un écrit au net. Mettre les choses au pis. Mettre quelqu'un au fait. Mettre deux personnes aux mains, aux prises. Mettre quelqu'un* ou *quelque chose à l'abri, à l'écart. Mettre quelqu'un au régime. Mettre un malade au lait d'ânesse. Mettre une chose à l'enchère, à l'encan. Mettre quelque chose à la discrétion de quelqu'un.* Voir, pour l'explication, les mots RAISON, ÉPREUVE, HASARD, ETC.

METTRE, avec *à*, suivi d'un verbe à l'infinitif, signifie, Faire consister. *Mettre sa gloire, son plaisir, son bonheur à faire quelque chose. Je mets mon orgueil à vous imiter.*

Mettre quelqu'un au pis, au pis faire, Le défier de faire tout le mal qu'il a le pouvoir ou l'intention de faire. *Mettre quelqu'un à pis faire*, Le défier de faire plus mal qu'il n'a déjà fait.

METTRE, avec la préposition *De*, signifie, Faire participer. *Le roi le mettait de tous ses plaisirs.*

METTRE, se construit quelquefois avec l'infinitif d'un autre verbe, sans que cet infinitif soit précédé d'aucune préposition. *Mettre sécher du linge, chauffer de l'eau, cuire des pois, etc.*, Mettre du linge en un lieu, pour qu'il sèche; mettre de l'eau auprès du feu, pour qu'elle chauffe; etc.

METTRE, se construit aussi avec certains adverbes, de manière à former un sens particulier. *Ils avaient de la peine à se rapprocher, je les ai mis bien ensemble*, Je les ai réconciliés. *La jalousie les a mis mal ensemble*, Les a brouillés. *Cette chienne a mis bas*, Elle a fait des petits. *Ce cerf a mis bas, a mis sa tête bas*, Il s'est dépouillé de son bois, son bois est tombé. *Mettre habit bas*, Ôter son habit. *Mettre ses habits bas*, Se déshabiller. *Mettre bas son chapeau*, ou *Mettre chapeau bas*, Ôter son chapeau. *Mettre pavillon bas*, Baisser le pavillon pour annoncer qu'on se rend. *Il a mis bas son orgueil*, Il a déposé son orgueil, il s'est humilié.

METTRE, s'emploie quelquefois sans complément direct. *Mettre sur table*, Poser les plats sur la table. *Mettre de côté*, Épargner son revenu, amasser de l'argent.

Prov., *Je n'y prends, ni n'y mets*, La chose dont il s'agit m'est indifférente; ou bien, Je ne retranche ni n'ajoute rien à l'histoire que je raconte, mais je n'en garantis pas la vérité.

METTRE, s'emploie dans plusieurs phrases affectées à la marine. *Mettre un vaisseau en mer, à la mer, à flot, à la cape, en panne. Mettre tout au vent. Mettre vent en poupe. Mettre les voiles dedans. Mettre les voiles dehors, toutes voiles dehors. Mettre le cap en route. Etc.* Voir, pour l'explication, les mots MER, FLOT, CAPE, PANNE, ETC.

Absol. : *Mettre en mer, à la mer. Mettre à la voile.*

METTRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans la plupart des acceptions où il a pour sujet un nom de personne. *Se mettre dans une baignoire. Se mettre à la place de quelqu'un, au-dessus de quelqu'un. Se mettre à table. Se mettre au soleil, au jour, devant la cheminée, derrière la porte. Se mettre en mer. Se mettre dans les remèdes, dans les affaires. Se mettre aux pieds de quelqu'un. Je me mettrais au feu, je me mettrais en quatre pour lui. Se mettre en danger, en évidence, en sûreté, à l'abri, à l'écart, à couvert. Se mettre en garde, en défense. Se mettre à la suite d'une personne, d'une affaire. Se mettre en pension, en apprentissage, en service. Se mettre en eau, en sueur, en nage. Se mettre en crédit, en renom, en réputation. Se mettre en colère, en fureur, en peine. Se mettre de mauvaise humeur. Se mettre en humeur de faire quelque chose. Se mettre en repos, en mouvement, en train, en avant, en frais, en jeu. Se mettre en feu, en haleine. Se mettre à portée, à même, en état de faire une chose. Se mettre au fait d'une chose. Se mettre sur les rangs. Se mettre bien, se mettre mal avec quelqu'un. Se mettre en course, en route, en chemin, en voyage. Se mettre sur le pied de faire telle chose. Etc.*

Mettez-vous là, Asseyez-vous, prenez place à table. Fig., *Ne savoir où se mettre*, Être embarrassé de sa contenance.

Se mettre à quelque chose, S'en occuper. *Je me suis mis au travail, à l'étude. Je n'ai pas renoncé à cet ouvrage, je m'y mettrai incessamment.*

Se mettre à tout, Se rendre utile en toute occasion, ne se refuser à rien.

Se mettre à deux, à trois pour faire quelque chose, Se réunir deux ou trois.

Se mettre au régime, se mettre au lait, au petit-lait, Commencer à user de régime, à faire usage du lait, du petit-lait, etc.

Se mettre à, suivi d'un infinitif, marque ordinairement le commencement d'une action. *Dès qu'on lui en parle, il se met à pleurer. Aussitôt il se mit à parler tout bas. Dès qu'ils furent à table, ils se mirent à boire. Tout le monde se mit à rire, à crier. Il s'est mis tout de bon à étudier. Depuis qu'il s'est mis à jouer, il a entièrement quitté l'étude. Quand on s'est mis une fois à ne rien faire, on a bien de la peine à reprendre le travail.*

METTRE, employé avec le pronom personnel et absolument, signifie, S'habiller. *Cet homme se met singulièrement. Il ne sait pas se mettre. Votre frère se met décemment, avec goût. Cette femme se met mal, se met bien. Il se met ordinairement en noir.*

MIS, MISE. part. passé. *Bien mis, mal mis*, Bien vêtu, mal vêtu.

MEU

MEUBLANT, ANTE. adj. verbal. Qui est

propre à meubler, qui s'emploie en tenture, en garniture de meubles. *Le damas est bien meublant, est une étoffe bien meublante.*

En Jurispr., *Meubles meublants*, Ce qui sert à garnir, à orner une maison, une chambre, sans en faire partie.

MEUBLE. adj. des deux genres. Qui est aisé à remuer. Il s'emploie surtout dans les deux locutions suivantes :

Terre meuble, Terre légère, ou Terre brisée et divisée par les labours.

En Jurispr., *Biens meubles*, Les choses qui peuvent être facilement transportées d'un lieu dans un autre, sans détérioration. *Obliger tous ses biens meubles et immeubles. Les choses incorporelles sont réputées biens meubles.*

MEUBLE, est aussi substantif masculin, et se dit alors Des différents objets qui servent à garnir, à orner un appartement, une chambre, sans en faire partie. *Il a de beaux meubles, des meubles superbes, magnifiques. Il est riche en meubles. Un locataire doit garnir son logement de meubles. Cette commode, ce secrétaire est un beau meuble. Un meuble d'acajou. Acheter des meubles à une vente publique. On l'a contraint de déloger, on a mis ses meubles sur le carreau. On a saisi ses meubles. On a vendu ses meubles à l'encan.*

Se mettre dans ses meubles, Acheter des meubles pour garnir la chambre, l'appartement qu'on veut occuper. On dit de même, *Être dans ses meubles.*

Mettre une femme dans ses meubles, L'entretenir, lui donner des meubles pour garnir son appartement.

MEUBLE, au singulier, signifie, dans un sens collectif, Toute la garniture d'un appartement, d'une chambre, d'un cabinet, etc., comme tapisseries, lits, sièges, etc., principalement lorsqu'elle est assortie pour les formes et pour les couleurs. *Il a un beau meuble dans son salon. Il a fait faire depuis peu un meuble magnifique. Meuble de tapisserie.*

MEUBLE, se dit aussi quelquefois, par extension, de Certains ustensiles qu'on peut porter sur soi. *Ce couteau à plusieurs lames est un meuble fort commode.* On dit dans ce sens, *Meuble de voyage.*

MEUBLE, en termes de Jurisprudence, Bien meuble. *Les meubles suivent la personne. Les meubles n'ont point de suite par hypothèque. L'argent comptant, les bijoux, les pierreries, la vaisselle d'argent, sont regardés comme meubles. Les billets à terme, les effets publics sont aussi regardés comme des meubles. En fait de meubles, possession vaut titre.*

MEUBLER. v. a. Garnir de meubles. *Meubler une maison, une chambre, etc.*

Meubler une ferme, La garnir de ce qui est nécessaire pour la faire valoir. *Meubler une ferme de bestiaux.*

Absol., *Cette étoffe meuble bien*, Elle fait bon effet employée en tenture, en garniture de meubles.

Fig., *Meubler sa tête, sa mémoire*, L'orner, l'enrichir de connaissances utiles ou agréables. *Il a meublé sa tête des meilleurs passages de nos auteurs classiques.*

MEUBLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se meubler*, S'acheter des meubles.

Fig., *Il s'était meublé la mémoire de beaux morceaux de poésie.*

MEUBLÉ, ÉE. part. passé. *Être bien meublé*, Être bien en meubles; et, dans le sens contraire, *Être mal meublé.*

Fam. et par extension, *Une cave bien meublée*, Une cave garnie de beaucoup de vins de différentes espèces.

Fig. et fam., *Avoir la bouche bien meublée*, Avoir les dents belles.

Fig., *Avoir la tête bien meublée*, Avoir beaucoup de connaissances.

MEUGLEMENT. s. m. Voyez BEUGLEMENT.

MEUGLER. v. n. Voyez BEUGLER.

MEULE. s. f. Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer. *Meule de moulin. Meule de dessus,* ou *Meule courante. Meule de dessous,* ou *Meule gisante. La machine qui fait tourner la meule. Meule d'une pièce, de plusieurs pièces. Lever, battre, piquer la meule. Les meules de moulin sont de pierre. Il y a des meules de bois pour faire du cidre.*

MEULE, se dit aussi d'Une roue de grès, de fer ou d'acier, de bois, etc., dont on se sert dans plusieurs professions pour aiguiser, user, polir, etc. *Aiguiser un couteau sur la meule. Passer un rasoir sur la meule.*

Meule de fromage, Masse de fromage, de la forme d'une meule.

MEULE. s. f. Monceau, pile de foin, d'épis, de gerbes, etc., qu'on fait dans les prés, dans les champs, et à laquelle on donne ordinairement une forme conique, afin que la pluie glisse dessus plus facilement. *Faire une grosse meule. Une meule de foin.*

MEULE, en termes de Vénerie, La racine dure et raboteuse du bois des cerfs.

MEULERIE. s. f. T. de Technologie. Atelier où l'on prépare des meules de moulin.

MEULIÈRE. s. f. Pierre rocailleuse dont on fait des meules de moulin, et qu'on emploie aussi comme moellon pour bâtir. On dit quelquefois, *Pierre de meulière.*

Il signifie encore, La carrière d'où l'on tire ces sortes de pierres. *Il y a une meulière près de ce village.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Une pierre meulière.*

MEUNERIE. s. f. La profession de meunier.

MEUNIER. s. m. Celui qui conduit, qui gouverne un moulin à blé. *Le meunier de tel moulin. Il est blanc comme un meunier. Garçon meunier.*

MEUNIÈRE, La femme d'un meunier, ou Celle qui gouverne un moulin à blé.

Prov. et fig., *Il s'est fait d'évêque meunier, il est devenu d'évêque meunier*, se dit D'un homme qui passe d'une condition avantageuse à une moindre condition.

MEUNIER. s. m. Espèce de poisson. Voyez CHABOT.

MEURTRE. s. m. Homicide commis avec violence. *Faire un meurtre. Commettre un meurtre. Crier au meurtre. Être coupable, accusé, prévenu, convaincu de meurtre. Il s'est fait, il s'est commis beaucoup de meurtres cette année. Il a vengé le meurtre de son père. Le meurtre commis avec préméditation ou de guet-apens est qualifié d'assassinat.*

Fig. et fam., *Crier au meurtre*, Se plaindre hautement de quelque injustice, de quelque dommage qu'on prétend avoir reçu. *Il crie au meurtre contre ceux qui lui ont fait perdre son procès. Si l'on ne vous a vendu cette étoffe que tant, il ne faut pas crier au meurtre.*

Prov., *Il s'en défend comme d'un meurtre*, Il désavoue hautement et avec chaleur telle action, telle parole qu'on lui attribue.

Fig. et fam., *C'est un meurtre*, C'est grand dommage. *Cueillir des fruits si verts, c'est un meurtre, c'est un vrai meurtre. Il y a deux jours et deux nuits qu'il n'a reposé, c'est un meurtre de l'éveiller.*

MEURTRIER. s. m. Celui qui a commis un meurtre. *On a pris le meurtrier. Elle a poursuivi le meurtrier de son fils.*

MEURTRIÈRE, Celle qui a commis un meurtre. Il est peu usité, mais il se dit quelquefois. *On a appelé Jérusalem, la meurtrière des prophètes.*

MEURTRIER, IÈRE. adj. Qui cause la mort à beaucoup de personnes. *Les armes à feu sont meurtrières. Guerre meurtrière. Combat, siège meurtrier. Un climat meurtrier. Il règne en ce moment une fièvre, une maladie bien meurtrière.* Poétiq. : *Le glaive meurtrier. La dent meurtrière du sanglier. Etc.*

Cette place est meurtrière, On ne peut l'assiéger, la prendre, sans perdre beaucoup de monde.

MEURTRIÈRE. s. f. Ouverture pratiquée dans les murs d'une fortification, et par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR. v. a. Faire une meurtrissure. *Les coups de pierre, les coups de bâton meurtrissent. La balle n'entra pas, elle ne fit que meurtrir les chairs. On l'a tout meurtri de coups. Il est tombé, et s'est tout meurtri le visage.*

Il se dit aussi en parlant Des fruits. *La grêle a meurtri ces pêches. Prenez garde de meurtrir ces poires.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *En se heurtant contre la table, il s'est meurtri. Ce fruit s'est meurtri en tombant de l'arbre.*

MEURTRI, IE. part. passé. *Un homme tout meurtri de coups. Des fruits tout meurtris.*

MEURTRI, s'emploie quelquefois poétiquement dans le sens de Tué, qui est l'ancienne signification du verbe Meurtrir. *Vengeur de vos princes meurtris.* Dans ce sens, il est vieux.

MEURTRISSURE. s. f. Contusion avec tache livide. *Il a été bien battu, les meurtrissures en paraissent sur son corps.*

Il se dit aussi d'Une tache sur les fruits, causée par leur chute ou par leur froissement. *La meurtrissure des fruits en fait craindre la prochaine pourriture.*

MEUTE. s. f. collectif. T. de Chasse. Nombre de chiens courants dressés pour la chasse du lièvre, du cerf, du loup, etc. *Belle meute. Meute de cinquante, de cent chiens. Meute de chiens courants. Meute pour le cerf, pour le lièvre, pour le chevreuil. Faire une meute. La vieille, la jeune meute. Un bon chien de meute.*

Clefs de meute, Les meilleurs chiens d'une meute, qui servent à conduire les autres, et à les redresser.

Fig. et fam., *Clef de meute*, Homme qui a beaucoup de crédit dans sa compagnie, dans son parti. On dit plus ordinairement, *Chef de meute.*

MEV

MÉVENDRE. v. a. T. de Commerce. Vendre une chose moins qu'elle ne vaut. *Ce marchand a mévendu plusieurs parties de son fonds.* Il se prend aussi absolument. *Il y a des temps où les marchands sont obligés de mévendre.* Il a vieilli.

MÉVENDU, UE. part. passé.

MÉVENTE. s. f. Vente à trop bas prix.

Il se plaint de la mévente qu'on a faite de ses meubles. Dans ce sens, il a vieilli.

Il se dit quelquefois, dans le Commerce, pour Non-vente, interruption, cessation de vente. *Nos magasins sont encombrés de marchandises, par suite de mévente. La mévente occasionnée par les derniers événements.*

MEZ

MÉZAIR. s. m. T. de Manége. Voyez MÉSAIR.

MEZZANINE. s. f. T. d'Architect. Petit étage pratiqué entre deux grands.

Il se dit aussi d'Une petite fenêtre carrée, comme celles qu'on pratique aux entre-sols. Dans ce dernier sens, on l'emploie quelquefois adjectivement. *Fenêtre mezzanine.*

MEZZO-TERMINE. s. m. (La dernière syllabe se prononce *né*.) Terme emprunté de l'italien. Parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire embarrassante, pour concilier des prétentions opposées. *Il faut trouver un mezzo-termine pour accommoder cette affaire. Il est pour les mezzo-termine.* On emploie dans le même sens l'expression française de *Moyen terme.*

MEZZO-TINTO. s. m. Terme emprunté de l'italien. Il se dit Du genre de gravure appelé plus ordinairement *Gravure à la manière noire.*

MI

MI. Mot invariable, qui ne s'emploie jamais seul, qui se joint à plusieurs autres mots; et qui sert à marquer, soit le partage d'une chose en deux portions égales, soit l'endroit où la chose peut être partagée de la sorte.

Il sert à marquer le partage d'une chose en deux portions égales, lorsqu'il se joint au mot Parti : *Mi-parti, mi-partie.* Ainsi on dit : *Les avis ont été mi-partis, les opinions ont été mi-parties,* Il y en a eu autant d'un côté que de l'autre. *Cette robe est mi-partie de blanc et de rouge,* Tout un côté de cette robe par dehors est blanc, et tout l'autre côté, aussi par dehors, est rouge.

Il sert à marquer l'endroit où une chose peut être partagée en deux portions égales, lorsqu'il se joint à des noms substantifs. *Mi-chemin. Mi-côte. Mi-corps. Mi-jambe. Mi-sucre. Mi-terme. Mi-carême. Mi-janvier. Mi-février. Etc.*

Quand il se joint aux mots *Corps, jambe, chemin, mur, terme, sucre* et *côte*, on ne l'emploie qu'adverbialement, avec la préposition *à*, sans article. Ainsi on dit : *À mi-corps, à mi-jambes, à mi-terme*; ou bien, *Jusqu'à mi-corps, jusqu'à mi-jambes, jusqu'à mi-terme. Il n'y a de l'eau qu'à mi-jambes, que jusqu'à mi-jambes. Cette poutre ne porte qu'à mi-mur. Cette femme est accouchée à mi-terme. Je vous conduirai jusqu'à mi-chemin. Une maison située à mi-côte. Des confitures à mi-sucre.*

Lorsque *Mi* est joint au mot *Carême* ou aux noms de mois, ces mots reçoivent l'article, et l'article féminin, quoique tous soient masculins. *Nous avons passé la mi-mai. Vers la mi-août. Cela arriva vers la mi-carême.* Le mot de *Mai* se dit cependant sans article, dans ce proverbe, *Mi-mai, queue d'hiver.*

La mi-carême, Le jeudi de la troisième semaine du carême, qui est à peu près la moitié du carême. *Nous aurons bientôt la mi-carême. Nous serons bientôt à la mi-carême. On vous payera à la mi-carême.*

MI. s. m. T. de Musique. La troisième note de la gamme. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. *Mi bémol. Ton de mi. Ce mi est effacé.*

MIA

MIASME. s. m. T. de Médec. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel, et signifie, Émanations contagieuses, morbifiques. *Miasmes varioliques, pestilentiels, etc.*

Il se dit aussi Des exhalaisons que répandent les matières animales ou végétales en décomposition, les marais, etc. *Il s'exhale des miasmes de ce cimetière, de la vase de ces marais.*

MIAULEMENT. s. m. Cri du chat. *Le miaulement d'un chat.*

MIAULER. v. n. Il se dit Du chat, lorsqu'il fait le cri qui est propre à son espèce. *J'entends un chat qui miaule.*

MIC

MICA. s. m. T. de Minéralogie. Pierre composée de feuillets minces, élastiques, flexibles et d'un éclat métallique.

MICACÉ, ÉE. adj. T. de Minéralogie. Qui est de la nature du mica, qui contient du mica.

MICASCHISTE. s. m. T. de Minéralogie. Roche composée de mica et de quartz.

MICHE. s. f. Pain d'une grosseur médiocre, pesant au moins une livre, et quelquefois deux.

Il se dit, par extension, Des pains ronds d'un poids plus considérable.

MICMAC. s. m. Intrigue, manigance, pratique secrète dont le but est blâmable. *Il y a eu bien du micmac dans cette affaire. On ne connaît rien à tout ce micmac, à tous ces micmacs.* Il est familier.

MICOCOULIER. s. m. Arbre qui a du rapport avec l'orme, et dont le bois compact, presque incorruptible, est employé par les ébénistes. *Le fruit du micocoulier ressemble à une petite cerise. Micocoulier de Provence.*

MICROCOSME. s. m. Petit monde, monde en abrégé. *Quelques philosophes anciens ont dit que l'homme était un microcosme.* Il est opposé à *Macrocosme*, et peu usité.

MICROGRAPHIE. s. f. Description des objets qui sont si petits, qu'on ne peut les voir sans le secours du microscope.

MICROMÈTRE. s. m. Instrument d'astronomie, sorte d'appareil qui s'applique aux lunettes, et qui sert à mesurer, dans les cieux, avec une très grande précision, de petites distances et de petites grandeurs.

MICROSCOPE. s. m. Instrument d'optique dont on se sert pour grossir à la vue les petits objets. *Cet objet est si petit, qu'on ne le peut voir qu'avec un microscope. Avec le secours du microscope, on a fait bien des découvertes dans la physique. Microscope simple. Microscope composé.*

Microscope solaire, Sorte de microscope qui fait voir, en grand, dans une chambre obscure, les images de très petits objets, vivement éclairés par le soleil.

Fig., *Il voit tout avec un microscope,* Son imagination lui grossit tous les objets; il s'exagère tout.

MICROSCOPIQUE. adj. des deux genres. Qui se fait avec le secours du microscope. *Observations, expériences microscopiques.*

Il signifie aussi, Qui ne peut être vu qu'avec le microscope. *Objet, animal, plante microscopique. Les animaux infusoires sont la plupart microscopiques.*

Par extension, *Un objet microscopique,* Un objet très petit.

MICROZOAIRE. s. m. T. de Zoologie. Animal extrêmement petit, qu'on n'aperçoit guère qu'au microscope; on l'appelle autrement *Infusoire.*

MICTION. s. f. T. de Médecine. Action d'uriner.

MID

MIDI. s. m. Le milieu du jour, le point qui partage le jour également entre le soleil levant et le soleil couchant; et, dans l'usage ordinaire, La douzième heure depuis minuit. *À l'heure de midi. À midi sonnant. Il est midi, midi et demi, midi un quart, midi trois quarts. Midi est sonné. Je me rendrai là à midi, sur le midi. Avant midi. Entre onze heures et midi. Entre midi et une heure. Après midi. Le soleil de midi est quelquefois dangereux. Le cadran marque midi. L'aiguille est sur le point de midi.*

Par exagérat., *En plein midi,* En plein jour, publiquement. *Il a été volé dans la rue en plein midi.*

Fam., *C'est ne voir pas clair en plein midi, c'est dire qu'il n'est pas jour en plein midi,* se dit À une personne qui doute d'une chose certaine, évidente, ou qui la nie.

Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures,* Chercher des difficultés où il n'y en a point; Allonger inutilement ce qu'on peut faire ou dire d'une manière plus courte; Vouloir expliquer d'une manière détournée quelque chose de fort clair.

Poétiq., *Le midi de la vie,* Le milieu de la vie. On dit dans le même sens, *Être dans son midi, à son midi.*

MIDI, en termes d'Astronomie, signifie, Le moment où le centre du soleil se trouve dans le méridien, et où commence le jour astronomique.

Midi vrai, Le temps où le soleil est réellement au méridien.

Midi moyen, Le temps où il serait midi, si le soleil avait un mouvement uniforme dans l'équateur, et que l'écliptique et l'équateur coïncidassent.

MIDI, signifie aussi, Un des quatre points cardinaux du monde, qu'on nomme autrement Le sud. *Le midi est opposé au nord. Les régions, les contrées du Midi. Se tourner vers le midi. Ce pays est borné au midi par une rivière, par une montagne. Cette colline regarde le midi, est exposée au midi, est à l'exposition du midi. Le vent du midi.*

Il se dit, par extension, Des pays méridionaux. *Cet homme est du Midi. Les peuples, les productions du Midi. Il a ses biens dans le Midi, dans le midi de la France. Les contagions sont plus fréquentes dans le Midi que dans le Nord. Voyager dans le Midi.*

Il se dit encore d'Une exposition qui, étant en face du soleil à midi, reçoit toute la chaleur de ses rayons. *Son appartement est au midi. Il faut mettre cette plante au midi. Vous avez dans votre jardin un beau mur d'espalier au midi.*

MIE

MIE. s. f. Toute la partie du pain qui

est entre les deux croûtes. *De la mie de pain. La mie d'un pain. Il n'a plus de dents, il ne mange plus que de la mie. Un morceau de mie.*

MIE. Particule explétive, qui signifie, Pas, point, et qui n'est presque plus usitée, même dans le langage familier. *Il n'en ôtera pas mie. Vous ne l'aurez mie.*

MIE. s. f. Abréviation d'Amie, souvent employée dans le vieux langage. *J'aime mieux ma mie ! Sa douce mie.* Les enfants donnent quelquefois ce nom à leur gouvernante. *Cet enfant est fort attaché à sa mie. Il appelle sa mie.* Ils disent plus ordinairement, *Ma bonne.*

MIEL. s. m. Substance liquide et sucrée que les abeilles composent avec ce qu'elles recueillent dans les fleurs et sur les feuilles des plantes. *Bon miel. Miel d'été, de printemps. Miel roux, blanc. Un rayon de miel. Mouches à miel. Miel de Narbonne, de Mahon, de Moscovie. Miel sauvage. Miel commun. Des confitures au miel. Le miel du mont Hymette était célèbre chez les anciens.*

Miel vierge, Le miel le plus pur.

Miel violat, rosat, etc., Compositions pharmaceutiques dont le miel est la base.

Prov. et fig., *On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre*, On réussit mieux dans les affaires, on subjugue plus de personnes par la douceur que par la dureté et la rigueur.

Prov. et fig., *La lune de miel*, Le premier mois du mariage. *Ils sont encore dans la lune de miel*, Ils ne connaissent du mariage que les plaisirs.

Fig. et fam., *Être doux comme miel, être tout sucre et tout miel*, Être doucereux, faire le doucereux.

Fig., *Cet orateur a toujours le miel sur les lèvres, le miel découle de ses lèvres*, Ses paroles sont douces et flatteuses.

MIELLEUSEMENT. adv. Il ne s'emploie pas au propre, et signifie au figuré, D'une manière mielleuse. *Il s'exprimait mielleusement.*

MIELLEUX, EUSE. adj. Qui tient du miel. Il se dit ordinairement en mauvaise part, et signifie, Fade, doucereux. *Ce vin, cette liqueur a un goût mielleux.*

Il s'emploie aussi figurément. *Un homme mielleux. Des paroles mielleuses. Un ton mielleux.*

MIEN, IENNE. adj. possessif et relatif de la première personne. *Quand vous m'aurez dit votre sentiment, je vous dirai le mien. Ce n'est pas votre avis, c'est le mien. Vous veillerez à votre intérêt, et moi au mien. Songez-y de votre côté, j'y songerai aussi du mien. Ses amis et les miens s'en sont mêlés. C'est son intention et la mienne. Vos affaires sont les miennes.* Dans ce sens, *Mien* et *Mienne* ne se mettent jamais sans l'article, et ne se joignent à aucun substantif.

MIEN, dans le style familier, se joint quelquefois avec *un*, et se met devant un substantif. *Un mien frère. Un mien parent. Un mien neveu. Une mienne cousine.*

Il s'emploie encore, sans être accompagné de l'article ni du mot *un* ; et alors il se met toujours après le substantif avec lequel il se construit. *Ce livre que vous tenez est mien. Cette découverte est mienne. Je donne cette raison non comme bonne, mais comme mienne.*

MIEN, est aussi substantif, au masculin, et signifie, Le bien qui m'appartient. *Je ne demande que le mien.*

Il signifie encore, Ce qui vient de moi. *Je vous dis la chose comme elle est, je n'y mets rien du mien, je n'y ajoute rien du mien.*

Le tien et le mien, La propriété. *Le tien et le mien engendrent beaucoup de guerres et de procès.*

Les miens, au pluriel, Mes proches, mes alliés, ceux qui m'appartiennent en quelque façon. *Il est plein d'égards pour moi et pour les miens.*

Fam., *J'ai bien fait des miennes dans ma jeunesse*, J'ai fait bien des folies quand j'étais jeune.

MIETTE. s. f. Il se dit proprement de Toutes les petites parties qui tombent du pain quand on le coupe, ou qui restent quand on a mangé. *Petite miette. Les miettes qui tombent de la table, sous la table. Ramasser les miettes.*

Il signifie aussi, Un très petit morceau de quelque chose à manger. *Vous ne lui en avez donné qu'une miette. En voilà une belle miette. Donnez-m'en une miette. Nous avons mangé ce pâté en entier, il n'en est pas resté une miette, resté miette.* Il est familier.

MIEUX. adv. Comparatif de Bien. D'une manière plus accomplie, d'une façon plus avantageuse. *Personne n'entend mieux les affaires que lui, n'entend mieux la guerre que lui, n'écrit mieux que lui, ne parle mieux que lui. J'aime mieux cette étoffe que l'autre. Il chante mieux, beaucoup mieux qu'il ne faisait. Vous ne sauriez mieux faire. Ses affaires vont mieux que jamais. Il a été mieux reçu qu'il ne croyait. Il est bien de prier, mais il est mieux de faire de bonnes œuvres. Vous seriez mieux sur ce fauteuil que sur cette chaise. Tant mieux* : voy. TANT.

Il signifie quelquefois, Plus. *J'aime mieux cette étoffe que l'autre.*

Il est quelquefois superlatif, et alors il prend ordinairement l'article. *C'est l'homme du monde le mieux fait. De tous nos grands écrivains, c'est celui que j'aime le mieux.*

Il vaut mieux, mieux vaut, Il est plus à propos, plus expédient. *Il vaut mieux attendre un peu. Mieux vaut s'accommoder que de plaider. Il vaudrait mieux qu'il se tût, que de parler mal à propos.*

Absol., *Être mieux*, Être en meilleure santé, en meilleur état. *Il est mieux, un peu mieux, beaucoup mieux. Il n'est guère mieux. Il était mieux hier qu'aujourd'hui.*

Être mieux, signifie aussi, Être d'une figure, d'un extérieur plus agréable. *Cette femme est mieux, est beaucoup mieux que sa sœur. Ce jeune homme est mieux que son frère.*

Être mieux, signifie encore, Être d'une meilleure conduite, d'un meilleur caractère. *Ce jeune homme est corrigé de ses défauts, il est beaucoup mieux qu'il n'était avant ses voyages.*

Mieux que tout cela, Il y a quelque chose de mieux à dire, à faire, que ce qu'on a proposé. *On vous conseille de plaider, de vous désister ; mieux que tout cela, offrez à votre partie adverse moitié de ce qu'elle demande.*

MIEUX, s'emploie substantivement, avec ou sans article. *Le mieux est de n'en point parler. Il a tout arrangé pour le mieux. Il est changé en mieux. Je m'attendais à mieux que cela. Vous croyez qu'elle n'a que vingt ans, elle a mieux.*

Aller de mieux en mieux, Faire toujours quelque progrès vers le bien, vers un état meilleur. *Il faut espérer que cela ira de mieux en mieux. Ses affaires vont de mieux en mieux.*

Fam., *À qui mieux mieux*, À l'envi l'un de l'autre.

Faute de mieux, À défaut d'une chose meilleure, plus convenable. *Faute de mieux, je m'arrangerai du logement que vous me proposez.*

Prov., *Le mieux est l'ennemi du bien*, On peut gâter une bonne chose en voulant la rendre meilleure.

Il y a du mieux dans son état, il y a un mieux sensible, le mieux se soutient, se dit D'un malade qui commence à se mieux porter.

Fam., *Cette personne chante des mieux*, Elle chante aussi bien que celles qui chantent le mieux.

MIEUX, s'emploie quelquefois adjectivement, et signifie, Meilleur, plus convenable, plus propre à la chose dont il s'agit. *Il n'y a rien de mieux, rien n'est mieux que ce que vous dites.*

LE MIEUX DU MONDE, AU MIEUX, TOUT AU MIEUX. loc. adverbiales. Très bien. *Il en a usé le mieux du monde. Cela est au mieux. Cela va le mieux du monde, tout au mieux.*

DU MIEUX, LE MIEUX, TOUT DU MIEUX, TOUT LE MIEUX QUE. loc. conjonctives. Aussi bien qu'il est possible dans telle circonstance ; aussi bien qu'il est possible à telle personne. *Il a fait du mieux qu'il a pu, le mieux qu'il a pu. Il s'en est tiré le mieux qu'il a pu. C'est le mieux que vous puissiez faire.* On dit même : *Il fera de son mieux. J'ai fait de mon mieux, tout de mon mieux. Etc.*

MIÈVRE. adj. des deux genres. Il se dit proprement D'un enfant vif, remuant, et un peu malicieux. *Cet enfant est mièvre, est bien mièvre.* Il est familier.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un petit mièvre.*

MIÈVRE, se dit quelquefois en mauvaise part, D'un style affecté, prétentieux. *Un style mièvre.*

MIÈVRERIE. s. f. Qualité de la personne qui est mièvre. *Cet enfant est d'une mièvrerie amusante, fatigante.*

Il signifie aussi, Une petite malice. *Il m'a fait une mièvrerie. Ce n'est qu'une mièvrerie.* Il est familier dans les deux acceptions.

Il se dit aussi d'Une certaine affectation puérile dans la manière de parler, d'écrire. *Il a de la mièvrerie dans son langage, dans son style.*

MIÈVRETÉ. s. f. Synonyme de Mièvrerie.

MIG

MIGNARD, ARDE. adj. Gracieux, délicat. *Une femme mignarde. Un visage mignard. Des traits mignards.* Dans ce sens, il a vieilli.

Il se dit plus ordinairement Des choses où l'on remarque un mélange de gentillesse et d'afféterie. *Sourire, langage mignard. Manières mignardes.*

MIGNARDEMENT. adv. Avec délicatesse. *Cet enfant a été élevé mignardement. Cet ouvrier travaille fort mignardement.* Il est peu usité en ce sens.

Il signifie plus ordinairement, D'une manière mignarde, avec une gentillesse mêlée d'afféterie. *Parler, sourire mignardement.* Il est familier.

MIGNARDER. v. a. Traiter délicatement. *Mignarder un enfant.* Il est familier, et se prend en mauvaise part.

Il signifie aussi, Affecter de la délicatesse, de la grâce. *Mignarder son style, son langage.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le premier sens. *Cette femme se mignarde trop.*

MIGNARDÉ, ÉE. part. passé.

MIGNARDISE. s. f. Délicatesse. *La mignardise de son visage, de ses traits. La langue italienne a des mignardises qui ne se trouvent dans aucune autre.*

Il signifie aussi, Affectation de gentillesse, de délicatesse. *Avoir, mettre de la mignardise dans ses manières, dans son langage, dans son style.*

Il signifie quelquefois, au pluriel, Manières gracieuses et caressantes. *Il s'est laissé prendre aux mignardises de cette femme. Cet enfant obtient tout ce qu'il veut de sa mère par ses mignardises.*

MIGNARDISE, au singulier, se dit d'Une espèce de petits œillets dont on garnit les plates-bandes des jardins. *De la mignardise.*

Il se dit aussi d'Une espèce de soutache qui sert à garnir les robes.

MIGNON, ONNE. adj. Délicat, joli, gentil. *Visage mignon. Bouche mignonne. Pied mignon. Une beauté mignonne. Des souliers mignons.*

Fam., *Argent mignon*, Argent qu'on a mis en réserve, et qu'on peut, sans se gêner, employer en dépenses superflues. *Pour faire cette dépense, il faudrait avoir de l'argent mignon.*

Fam., *Péché mignon*, Péché qu'on se plaît à commettre, et dont on ne veut pas se corriger. *La médisance est son péché mignon.*

MIGNON, s'emploie aussi comme substantif; et c'est alors un terme de flatterie dont on se sert en parlant À un enfant. *Mon mignon. Mon petit mignon. Ma mignonne. Ma petite mignonne.*

Vous êtes un joli mignon, un plaisant mignon, se dit ironiquement À quelqu'un qui a fait ou dit une sottise.

MIGNON, substantif masculin, signifie encore, familièrement, Favori. *De ces deux enfants-là, il y en a un qui est le mignon de sa mère. Elle l'aime fort, c'est son mignon.*

Il se prend quelquefois dans un mauvais sens. *Les mignons de Henri III.*

MIGNONNE. s. f. Petit caractère d'imprimerie qui est entre la nonpareille et le petit-texte. Cette dénomination commence à vieillir. On dit de préférence, *Caractère de sept points.*

MIGNONNE, est encore Le nom d'une espèce de poire fort belle et d'un rouge foncé, qu'on appelle aussi *Grosse mignonne.*

MIGNONNEMENT. adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate. *Cela est mignonnement fait.* Il est familier.

MIGNONNETTE. s. f. Sorte de petite dentelle. *Une robe garnie de mignonnette.*

MIGNONNETTE, se dit aussi d'Une espèce de petits œillets, appelée autrement *Mignardise.*

MIGNONNETTE, se dit encore Du poivre concassé.

MIGNOTER. v. a. Traiter délicatement, dorloter, caresser. *C'est gâter cet enfant, que de le mignoter comme vous faites.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette femme se mignote trop.* Il est familier et vieux.

MIGNOTÉ, ÉE. part. passé.

MIGNOTISE. s. f. Flatterie, caresse. Il est familier et vieux.

MIGRAINE. s. f. Douleur qui occupe la moitié ou une moindre partie de la tête. *Il a la migraine. Il est tourmenté d'une migraine. Il est sujet à des migraines périodiques. Les odeurs très fortes donnent la migraine. La migraine cause ordinairement des maux de cœur.*

MIGRATION. s. f. Transport, action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Il ne se dit qu'en parlant D'une quantité considérable de peuple. *Il y eut de grandes migrations dans le quatrième siècle. Les migrations des peuples septentrionaux ont inondé le midi de l'Europe.*

Il se dit aussi Des voyages que font certaines espèces d'animaux, soit périodiquement, soit à des époques irrégulières. *Les migrations des oiseaux, des poissons, des reptiles.*

MIJ

MIJAURÉE. s. f. Fille ou femme qui montre des prétentions, par de petites manières affectées et ridicules. *Elle fait la mijaurée. Voyez un peu cette mijaurée!* Il est familier.

MIJOTER. v. a. T. de Cuisine. Faire cuire doucement et lentement. *Mijoter du bœuf à la mode. Mijoter de la soupe.*

Fig. et très fam., il se dit D'une affaire préparée lentement, à petit bruit. *Il se mijote quelque chose.*

MIJOTER, se prend aussi, familièrement, dans le même sens que Mignoter. *Mijoter un enfant.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Il aime à se mijoter.* Il est peu usité.

MIJOTÉ, ÉE. part. passé.

MIK

MIKADO. s. m. Chef spirituel et temporel du Japon.

MIL

MIL. adj. numéral. Voyez MILLE.

MIL. s. m. (Il faut mouiller l'L.) Plante graminée qui porte une graine fort petite, à laquelle on a donné le même nom. *Le mil est une céréale. Semer du mil. Un grain de mil.* On dit plus ordinairement, *Millet.*

MILADY. s. f. Titre que l'on donne en Angleterre à la femme d'un lord ou d'un baronnet. Voyez LADY.

MILAN. s. m. Oiseau de proie à queue fourchue. *Un milan qui plane. Les perdreaux craignent le milan.*

MILÉSIAQUE. adj. des deux genres. T. de Littérature grecque. Il se dit De contes érotiques composés par Aristide de Milet, ou à l'imitation de cet auteur. *Les contes milésiaques.* On dit aussi, *Fables milésiaques.*

MILIAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui ressemble à des grains de mil. *Glandes miliaires.*

Éruption miliaire, Éruption de très petits boutons. *Fièvre miliaire*, ou simplement *Miliaire*, Fièvre accompagnée d'une éruption miliaire.

MILICE. s. f. L'art et l'exercice de la guerre. Dans ce sens il a vieilli, et ne se dit qu'en parlant Des anciens. *Végèce a écrit sur la milice des Romains.*

Fig. et en termes de l'Écriture sainte, *La vie de l'homme est une milice continuelle.*

MILICE, est aussi collectif, et signifie, Un corps de troupes, une armée. En ce sens, il ne s'emploie guère que dans le style soutenu. *Une si vaillante milice lui promettait la victoire. Ce capitaine perdit, dans telle bataille, la fleur de sa milice.*

Il s'est dit particulièrement Des levées de bourgeois et de paysans, faites par la voie du sort, soit pour recruter l'armée, soit pour former des *régiments provinciaux* qu'on ne réunissait que dans certaines occasions. En ce sens, il est opposé à *Troupes réglées*, et s'emploie souvent au pluriel. *On réunit les milices pour résister à l'invasion. Cette forteresse n'avait point de troupes réglées, elle fut défendue par la milice. La garde nationale mobile, la landwehr, sont des espèces de milices. Tirer au sort pour la milice*, ou simplement, *Tirer à la milice. Tomber à la milice. Officier, sergent, soldat de milice.*

Fig. et poét., *Les milices célestes*, Les anges.

MILICIEN. s. m. Soldat de milice.

MILIEU. s. m. Le centre d'un lieu, l'endroit qui est également distant de la circonférence, des extrémités. *Voici le milieu de la place. Nous voici justement au milieu, dans le milieu. Couper un fruit par le milieu.*

Le point milieu, Le point du milieu. Dans cette expression, *Milieu* est employé adjectivement.

MILIEU, se dit souvent, dans une acception moins rigoureuse, de Tout endroit qui est éloigné de la circonférence, des extrémités. *Cette ville est située au milieu de la France, dans le milieu de la France. Le tonnerre tomba au milieu de l'église, au milieu de la cour. Quand ils furent au milieu du chemin, au milieu du bois. Un homme se leva du milieu de l'assemblée. Se trouver au milieu de la foule. La rivière passe au milieu de la ville. Il prit son adversaire par le milieu du corps.*

Fam. et par exagér., *Au beau milieu*, Tout au milieu. *Elle est tombée au beau milieu de la rue.*

Cette langue de terre s'avance au milieu de la mer, Elle entre bien avant dans la mer. *Ce bras de mer s'avance au milieu des terres*, Il entre bien avant dans les terres. *L'aigle s'élève au milieu des airs*, Il s'élève à une distance considérable de la terre. *Etc.*

Fig., *Au milieu des hommes*, Dans le monde, dans la société de nos semblables. *Nous sommes destinés à vivre au milieu des hommes.*

L'Empire du milieu. Nom que donnent les Chinois au vaste pays qu'ils habitent.

MILIEU, se dit aussi Du point qui est également éloigné des deux termes d'un espace de temps. *Vers le milieu de la nuit. Sur le milieu du jour.*

Être au milieu de l'été, de l'hiver, etc., Être dans un temps à peu près également éloigné du commencement et de la fin de l'été, de l'hiver, etc.

Poétiq., *Le soleil était au milieu de son cours, la nuit était au milieu de sa course*, Il était à peu près midi, à peu près minuit.

MILIEU, se dit aussi en parlant Des ouvrages prononcés ou écrits, par rapport à leur commencement et à leur fin. *Ce passage se trouve au milieu, dans le milieu, vers le milieu du livre. Le milieu de son discours est fort beau. Il fut interrompu, il demeura court au milieu, au beau milieu de sa harangue. Il se leva au milieu du sermon.*

Il se dit également en parlant Des choses morales; mais alors il ne s'emploie guère

qu'avec l'article *au*, et pour signifier, Dans, parmi. *Il a été élevé au milieu des grandeurs. Il vit au milieu des plaisirs. Au milieu des affaires, au milieu des plus grandes affaires, il trouve des moments à donner à ses amis. Il a péri au milieu de ses succès, de ses victoires.*

Fam., *Au milieu de tout cela*, Parmi tout cela, avec tout cela, nonobstant tout cela. *C'est un homme qui, au milieu de tout cela, ne laisse pas d'être à plaindre. Au milieu de tout cela, je voudrais le pouvoir servir.*

MILIEU, en Morale, signifie, Ce qui est également éloigné des extrémités vicieuses. *La vertu se trouve dans un juste milieu. La libéralité tient le milieu entre la prodigalité et l'avarice. Il faut savoir en tout garder le milieu, le juste milieu, un juste milieu. Trouver, saisir, prendre le milieu entre les extrêmes, c'est être sage.*

Le juste-milieu, s'est dit, sous le règne de Louis-Philippe, d'Un ensemble d'opinions politiques qui tenaient le milieu entre les partis extrêmes. Il s'est dit aussi Du parti qui professait ces opinions. *Ce député appartenait au juste-milieu.*

MILIEU, se dit, figurément, d'Un certain tempérament qu'on prend dans les affaires pour accommoder des intérêts différents, pour concilier des esprits opposés. *Il faut chercher quelque milieu. Essayez de trouver quelque milieu pour contenter l'un et l'autre.*

Il n'y a point de milieu, ou seulement, *Point de milieu*, Il faut absolument prendre un des deux partis qui sont proposés, il n'y a point de terme moyen à chercher. *Point de milieu, il faut se rendre ou combattre.*

MILIEU, en termes de Physique, se dit de Tout corps, soit solide, soit fluide, qui peut être traversé par la lumière ou par un autre corps. *La lumière se rompt différemment en traversant différents milieux. Milieu rare. Milieu dense.*

Il se dit aussi Du fluide qui environne les corps. *L'air est le milieu dans lequel nous vivons. L'eau est le milieu où vivent les poissons.*

Fig., *Milieu*, La société où nous vivons. *L'individu se ressent toujours beaucoup du milieu où il vit.*

MILITAIRE. adj. des deux genres. Qui concerne la guerre, qui est relatif ou propre à la guerre. *L'art militaire. La discipline militaire. Gloire militaire. Exploits militaires. Fonctions, emplois, grades militaires. Récompense, punition militaire. Il a de grands talents militaires. Il parlait avec une éloquence toute militaire.*

Justice militaire, Celle qui s'exerce parmi les troupes, suivant des lois spéciales, suivant le *code militaire*.

Exécution militaire, La peine de mort infligée aux soldats pour délit militaire. *C'est là que se font les exécutions militaires.* Il se dit aussi Des violences qu'on exerce militairement dans un pays, pour punir les habitants de leur résistance, ou pour les contraindre à quelque chose. *Menacer un pays d'exécution militaire. On a contraint les habitants, par exécution militaire, à payer contribution.*

Architecture militaire, L'art de fortifier les places.

Route militaire, Chemin ouvert pour faciliter des mouvements de troupes, d'un poste à un autre.

Testament militaire, Testament fait à l'armée, et dans lequel on est dispensé d'observer la plupart des formalités ordinaires.

MILITAIRE, s'emploie quelquefois par opposition à Civil. *Il s'est montré également propre aux emplois civils et aux emplois militaires. Les autorités civiles et les autorités militaires.*

Les ordres religieux et militaires, Les ordres religieux dont les membres font vœu de combattre les infidèles.

MILITAIRE, s'emploie souvent comme substantif masculin, et signifie alors, Un homme de guerre. *C'est un bon militaire. On a donné des récompenses à tous les vieux militaires.*

Il signifie aussi, quelquefois, La totalité des gens de guerre. *L'esprit du militaire est généralement bon dans cette province. Cette ordonnance déplut au militaire.*

MILITAIREMENT. adv. D'une manière militaire. *Agir militairement. Juger militairement. Exécuter militairement un bourg, un village.*

MILITANTE. adj. f. T. de Théol. Qui combat. Il ne s'emploie que figurément et dans cette locution, *L'Église militante*, L'assemblée des fidèles sur la terre ; par opposition à *L'Église triomphante*, L'assemblée des fidèles dans le ciel.

Il se dit, par extension, pour Agressif, et dans ce sens il s'emploie aussi au masculin. *Une politique militante. Un esprit militant.*

MILITER. v. n. Combattre. Il ne s'emploie que figurément, et n'est guère usité que dans les débats judiciaires, où l'on dit, par exemple, *Cette raison, cet argument milite pour moi, ne milite point contre moi*, Cette raison, cet argument est en ma faveur, n'est pas à mon désavantage.

MILLE. adj. numéral des deux genres. Il ne prend point la marque du pluriel. (Les deux LL ne se mouillent pas dans ce mot, ni dans ses dérivés.) Dix fois cent. *Mille hommes. Mille chevaux. Mille navires. Mille écus. Dizaine de mille. Centaine de mille. Dix mille hommes.* Dans la date des années, quand *Mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres, on met quelquefois *Mil*. Ainsi on écrit, *L'an mil sept cent*, pour *L'an mille sept cent, etc.*

Les Mille et une nuits : Titre d'un recueil de contes arabes. *Les Mille et un jours* : Titre d'un recueil de contes persans.

MILLE, se dit quelquefois pour Un nombre incertain, mais fort grand. *Mille personnes l'ont vu. Mille témoignages, mille preuves se réunissent contre lui. Il y en a mille et mille. Il lui a donné mille coups. J'ai mille affaires. Mille chimères lui passent par la tête. À peine trouve-t-on quelques faits vrais dans les mille et une brochures écrites sur cet événement. Il y a mille et mille choses à dire là-dessus. Je vous en rends mille grâces. Je vous ai dit cela mille fois. On a dit cela mille et mille fois. Mille gens l'ont fait*, ou elliptiquement, *Mille l'ont fait, mille pourraient le faire.*

Il se prend quelquefois substantivement. *Mille multiplié par vingt, par cent, donne tant.* On dit aussi quelquefois : *Le nombre mille. Numéro mille.*

MILLE. s. m. Mesure itinéraire, dont l'étendue diffère selon les pays. *Il y a un mille de ce lieu-là à tel autre. Ce cheval fait tant de milles par heure. Il courut dix milles. Mille d'Italie. Le mille d'Angleterre vaut* 1,609 *mètres. Le mille d'Allemagne équivaut à près de deux lieues de France. L'ancien mille romain valait* 1,482 *mètres. Notre mille marin vaut* 1,852 *mètres.*

MILLE-FEUILLE. s. f. Plante de la famille des Radiées, ainsi nommée parce que ses feuilles sont découpées très menu. On l'appelle aussi vulgairement *Herbe à la coupure, Herbe au charpentier*, ou *Herbe militaire*, parce qu'elle est vulnéraire, et propre à arrêter le sang qui coule d'une blessure.

MILLE-FLEURS. Substantif qui ne s'emploie que dans ces locutions : *Rossolis de mille-fleurs*, Sorte de rossolis, dans la composition duquel il entre quantité de fleurs distillées. *Eau de mille-fleurs*, Urine de vache reçue dans un vase pour être prise en remède. *Eau de mille-fleurs, huile de mille-fleurs*, Eau, huile extraite de la bouse de vache, par distillation.

MILLÉNAIRE. adj. des deux genres. (Les deux L se font sentir, et ne se mouillent pas.) Qui contient mille. *Le nombre millénaire.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, en termes de Chronologie, pour signifier Dix siècles ou mille ans. *Dans le premier millénaire. Le premier, le second millénaire.*

MILLÉNAIRE, subst., s'est dit aussi de Ceux qui croyaient que Jésus-Christ régnerait sur la terre avec ses saints, dans une nouvelle Jérusalem, pendant mille ans avant le jour du jugement dernier.

MILLÉNARISME. s. m. Doctrine des millénaires.

MILLE-PERTUIS. s. m. T. de Botan. Plante ainsi nommée parce que, en la regardant au soleil, on voit sur ses feuilles quantité de petits points transparents qui paraissent autant de trous.

MILLE-PIEDS. s. m. T. d'Entomologie. Nom d'une famille d'insectes qui ont un très grand nombre de pieds. *Les scolopendres, les iules, sont de la famille des mille-pieds, sont des mille-pieds.*

MILLÉPORE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de polypiers pierreux, dont la surface est creusée d'une multitude de pores.

MILLÉSIME. s. m. (On fait sentir les deux L.) L'ensemble des chiffres qui marquent l'année sur les médailles, monnaies et monuments, depuis que les années de l'ère vulgaire sont arrivées au nombre de mille. *On ignore en quelle année cette médaille a été frappée, car le millésime n'y est pas, le millésime est tout effacé.*

Il se dit, par extension, en parlant Des médailles frappées avant l'an mille. *Le millésime de cette médaille fait connaître qu'elle fut frappée l'année du couronnement de Charlemagne.*

MILLET. s. m. (On mouille les L.) Il est synonyme de Mil. *Semer du millet. Un grain de millet. Farine de millet.*

Prov., fig. et pop., *C'est un grain de millet dans la gueule d'un âne*, se dit Lorsque ce qu'on donne à quelqu'un n'est pas à beaucoup près suffisant pour ses besoins.

MILLIAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des bornes, des pierres, etc., placées de distance en distance, sur les grands chemins, pour indiquer les milles, les lieues, etc. *Borne, colonne, pierre milliaire.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Le premier, le second milliaire est à tel endroit.*

Milliaire doré, Colonne qu'Auguste fit élever au milieu de Rome, et d'où l'on commençait à compter les milles pour tous les grands chemins de l'empire.

MILLIARD. s. m. Mille fois un million,

ou dix fois cent millions. Il est synonyme de *Billion*.

Il se dit très souvent absolument, en termes de Finances, d'Un milliard de francs. *La dette de cet État est de plusieurs milliards.*

MILLIASSE. s. f. Terme de dénigrement, qui signifie, Un fort grand nombre. *Il y avait dans les rues de cette ville une milliasse de mendiants. Dans cette vieille maison il y a une milliasse de fourmis, de rats. Sur le bord de cet étang, il y a des milliasses de moucherons.* Il est familier.

MILLIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal qui complète le nombre de mille. *Il est le millième. La millième année après la naissance de* JÉSUS-CHRIST.

Il se dit aussi D'une des parties d'un tout que l'on suppose composé de mille parties. En ce sens, il s'emploie souvent par exagération. *Si j'avais la millième partie de son bien, je serais assez riche. De tout ce qu'il vous dit là, il n'y a pas la millième partie de vrai.*

Il est quelquefois substantif masculin; et alors il signifie, La millième partie. *Il est intéressé dans cette affaire pour un millième. Cinq millièmes.*

MILLIER. s. m. Nom de nombre collectif contenant mille. *Un millier d'épingles, de tuiles, de clous, de fagots, d'échalas, d'arbres à planter, d'écus.*

Un millier de foin, de paille, Un millier de bottes de foin, de paille.

MILLIER, signifie aussi, Mille livres pesant. *Cette cloche pèse dix milliers. Une charrette qui porte deux milliers. Un millier de fer, de cuivre, etc.*

MILLIER, se dit encore pour exprimer Un nombre indéterminé, mais considérable. *Je connais un millier de gens qui pensent ainsi. Je pourrais vous en citer un millier d'exemples. Il y a des milliers d'hommes qui ne savent comment vivre. Je vois dans cette affaire des milliers d'inconvénients.*

À MILLIERS, PAR MILLIERS. loc. adverbiales. En très grand nombre. *On en trouve à milliers, par milliers.*

MILLIGRAMME. s. m. La millième partie du gramme.

MILLIMÈTRE. s. m. (On fait sentir les deux L.) La millième partie du mètre. *Cinq mètres deux cent quarante-sept millimètres. Une épaisseur de douze millimètres.*

MILLION. s. m. Mille fois mille, ou dix fois cent mille. *On compte en France environ trente-huit millions d'habitants. Un million d'écus valait trois millions de livres tournois.*

Il se dit très souvent absolument, en termes de Finances, d'Un million de francs. *Il a deux millions de bien. On lui a compté un million.*

Fam., *Être riche à millions*, Être extrêmement riche. On dit de même, *Cet homme est si riche, qu'il ne compte que par millions.*

MILLION, signifie aussi, Un nombre indéterminé, mais fort considérable; et alors il se dit ordinairement par exagération. *J'ai ouï dire cela un million de fois. Je vous rends un million de grâces.*

MILLIONIÈME. adj. numéral des deux genres. Nombre ordinal qui complète le nombre d'un million.

Il se dit aussi Des parties d'un tout que l'on suppose composé d'un million de parties. *La millionième partie.*

Il est quelquefois substantif masculin, dans le même sens. *Un millionième. Trois millionièmes.*

MILLIONNAIRE. adj. des deux genres. Qui possède des millions, qui est extrêmement riche. *Cet homme est devenu millionnaire.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un millionnaire. Il est deux fois, trois fois millionnaire*, Il possède deux, trois millions.

MILORD. s. m. Voyez LORD. On dit, figurément et populairement, D'un homme riche, *C'est un milord.*

MIM

MIME. s. m. Espèce de comédie, chez les Romains : le sujet et l'action en étaient, le plus souvent, bouffons et libres jusqu'à l'obscénité. *Il ne nous reste que des fragments des anciens mimes joués à Rome.*

Il se dit également Des acteurs qui représentaient ces sortes de pièces.

C'est un bon mime, se dit D'un homme qui a le talent d'imiter, de contrefaire d'une manière plaisante, l'air, l'action, le langage d'autres personnes. On dit aussi, adjectivement, *Il est mime.*

MIMER. v. a. Imiter à l'aide du geste et à la façon des acteurs appelés Mimes. *Mimer un discours, un rôle de théâtre.* Absol., *Les sourds-muets s'exercent à mimer.*

MIMÉ, ÉE. part. passé.

MIMIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les mimes. *Pièce mimique. Poëte mimique. Jeux mimiques.* On dit quelquefois substantivement, *Un mimique*, Un auteur de mimes.

Il signifie aussi, Qui imite, qui exprime par le geste. *Action mimique. Signes mimiques. Langage mimique.*

MIMIQUE. s. f. Art d'imiter, de peindre par le geste. *La mimique est le principal moyen de transmettre des idées aux sourds-muets.*

MIMOSA. s. f. T. de Botan. Nom latin de la sensitive. On l'applique à un genre nombreux de plantes légumineuses qui donnent des signes évidents d'irritabilité. *Une belle mimosa.* Les botanistes font ce nom du genre masculin.

MIN

MINABLE. adj. des deux genres. Misérable, qui excite la pitié, qui annonce une grande misère. Il est populaire et ne s'emploie guère que dans cette locution : *Un air minable. Il a l'air minable.*

MINAGE. s. m. Droit que l'on prenait sur les grains qui se vendaient au marché. *Ce seigneur avait droit de minage.* Il se dit encore dans quelques villes de La place où l'on vend le blé. *Porter du blé au minage. La place du minage.*

MINARET. s. m. Tour élevée auprès d'une mosquée et faite en forme de clocher, du haut de laquelle on appelle le peuple à la prière, et d'où l'on annonce les heures.

MINAUDER. v. n. Faire certaines mines, affecter certaines manières pour plaire et paraître plus agréable. *Cette femme ne fait que minauder.*

MINAUDERIE. s. f. Action de minauder, défaut d'une personne qui minaude. *Elle fait sa principale occupation de la minauderie. Elle est d'une minauderie insupportable.*

Il se dit aussi Des mines et des manières affectées. En ce sens, il s'emploie plus ordinairement au pluriel. *Je n'aime point toutes ces minauderies.*

MINAUDIER, IÈRE. s. Celui, celle qui est dans l'habitude de faire de petites mines affectées. Il se dit principalement Des femmes. *C'est une minaudière, un minaudier.*

Il est aussi adjectif. *Une femme minaudière. Elle est trop minaudière. Figure minaudière.*

MINCE. adj. des deux genres. Qui a fort peu d'épaisseur. *Étoffe mince. Cette doublure est bien mince. Cette lame d'argent est fort mince. Couper des tranches de pain trop minces.*

Prov., *Mince comme la langue d'un chat*, Extrêmement mince.

MINCE, signifie au figuré, Faible, peu considérable, médiocre. *Revenu mince. Mince héritage. Il nous a donné un mince dîner. Mérite, esprit mince. Mince savoir. Noblesse mince. Rien de si mince que sa personne.*

Cet homme a la mine bien mince, Il a l'air d'un homme de peu de considération, de peu de mérite. On dit, dans un sens analogue, *C'est un homme bien mince, un homme de mince étoffe.*

En termes de Tactique, *L'ordre mince*, par opposition à *L'ordre profond*. Voyez ORDRE.

MINE. s. f. L'air qui résulte de la conformation extérieure de la personne, et principalement du visage. *Bonne, mauvaise, méchante mine. Grande, petite mine. Mine fière. Mine insolente. Mine basse, ignoble. Il n'a pas de mine. Il a la mine fausse, trompeuse, hypocrite. Cette femme a une jolie mine. Il a la mine guerrière, la mine d'un homme de guerre, la mine patibulaire, toute la mine d'un pendard, d'un vaurien. Il fait triste mine. On se trompe souvent à la mine. Il ne faut pas toujours juger des gens à la mine, par la mine, sur la mine. On connaît, on voit à sa mine que c'est un méchant sujet.*

Homme, femme de bonne mine, Homme, femme d'une figure agréable, d'un extérieur avantageux.

Homme de mauvaise mine, Homme mal vêtu, dont l'habillement et l'extérieur peuvent exciter des inquiétudes.

Fam., *Payer de mine*, Avoir un bel extérieur, mais peu de mérite. *Il paye de mine, mais au fond c'est un sot.* Il se dit quelquefois D'une personne qui est malade, mais qui conserve l'apparence de la santé. *Je paye de mine, mais je ne me porte pas bien.*

Avoir une bonne mine, une mauvaise mine, bonne mine, mauvaise mine, Avoir l'apparence d'une bonne, d'une mauvaise santé.

Avoir une bonne mine, une mauvaise mine, signifie quelquefois, Avoir l'apparence d'un bon, d'un mauvais caractère.

Fam., *Avoir la mine d'être riche, d'être un peu fou, etc., en avoir toute la mine*, Paraître tel.

Fam., *Avoir la mine d'avoir fait, de vouloir faire une chose*, Avoir un air, un maintien qui le fait conjecturer. *Vous avez la mine, vous m'avez bien la mine d'avoir passé la nuit au bal.* On le dit figurément Lorsque, par la connaissance qu'on a des habitudes, du caractère, de l'esprit d'un homme, on juge qu'il a fait ou qu'il fera telle chose. *Il a bien la mine de se peu soucier de ce qui pourra arriver.*

Fam., *Porter la mine de*, Avoir l'air de. Cela ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Il porte la mine d'un fripon.*

MINE, signifie aussi, La contenance que l'on prend, l'air qu'on se donne, dans une intention quelconque. *Faire bonne mine, mauvaise mine. Il a pris cette mine riante, cette mine sévère que vous lui connaissez. Il a pris sa mine agréable. Affecter une mine grave. Toute sa vertu consiste en mines et en paroles.*

Faire mine de quelque chose, En faire semblant. *Il fait mine d'en être content. Il a fait mine de vouloir s'en aller, de vouloir se retirer.*

Faire bonne mine, mauvaise mine à quelqu'un, Lui faire un bon, un mauvais accueil.

Fam., *Faire triste mine, grise mine, froide mine à quelqu'un*, Lui faire mauvais visage, le recevoir froidement.

Fam., *Faire la mine à quelqu'un*, Lui témoigner qu'on est mécontent de lui. *Qu'a-t-il donc à nous faire la mine? Il nous fait la mine.*

Fam., *Il fait une laide mine*, Il fait une vilaine grimace.

Fam. et absol., *Faire la mine*, Faire la grimace.

Prov. et fig., *Faire bonne mine à mauvais jeu*, Dissimuler adroitement, et cacher le mécontentement qu'on a, le mauvais état où l'on est.

MINE, se dit, familièrement, de Certains mouvements du visage, de certains gestes qui ne sont pas naturels; et alors on l'emploie surtout au pluriel. *Faut-il tant faire de mines et de façons? À quoi bon toutes ces mines? Cette femme fait bien des mines.*

Faire des mines à quelqu'un, Lui faire des signes pour lui faire entendre une chose qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas lui dire autrement. *J'ai eu beau lui faire des mines, il ne m'a pas compris.*

Faire des mines à quelqu'un, signifie aussi, L'agacer par des regards affectés, par des mouvements de visage particuliers. *Cet homme fait des mines à toutes les femmes. Avez-vous vu les mines qu'elle lui a faites?*

MINE, se dit aussi de La bonne ou mauvaise apparence de quelque chose. *Un mets qui a bonne mine, qui a mauvaise mine.*

MINE. s. f. Lieu souterrain où gisent, et d'où l'on peut extraire en grand, des métaux, des minéraux, et certaines pierres précieuses. *Une mine d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de charbon de terre, de sel gemme, etc. Une mine de diamants, de rubis. Une mine riche, pauvre. Trouver, découvrir, ouvrir, fouiller, exploiter une mine. La France est riche en mines de fer. École des mines.*

Il se dit quelquefois, plus particulièrement, de La cavité souterraine pratiquée pour extraire ce qu'une mine contient. *Travailler aux mines, dans les mines. Descendre dans une mine. Les galeries d'une mine. La mine s'éboula sur les ouvriers.*

Il se dit aussi Des métaux et des minéraux encore mêlés avec la terre, avec la pierre de la mine. *Voilà de la mine d'or, d'argent, de cuivre. De la pierre de mine.* Mais dans ce sens on dit plus ordinairement, *Minerai.*

Mine de plomb, ou *Plombagine*, La pierre dont on fait les crayons de couleur de plomb. *Dessiner à la mine de plomb*, ou simplement *à la mine.*

MINE, se dit quelquefois figurément, au sens moral. *Ce sujet est une mine féconde de beautés poétiques.*

C'est une mine de savoir, d'érudition, C'est un homme très savant, très érudit.

MINE, se dit encore d'Une cavité souterraine pratiquée sous un bastion, sous un rempart, dans un roc, etc., pour le faire sauter par le moyen de la poudre à canon. *Charger, faire jouer une mine. Mettre le feu à une mine. Les troupes étaient en bataille, attendant l'effet de la mine. La mine emporta l'angle du bastion et fit une brèche praticable. La mine bouleversa la tête de la sape.*

Le puits de la mine, L'ouverture qu'on fait en terre à la profondeur de l'entrée des galeries de mine qu'on veut pratiquer. *La chambre* ou *le fourneau de la mine*, Le lieu destiné à recevoir la charge de la mine. *Le saucisson de la mine*, Le rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à la charge de la mine. *L'entonnoir de la mine*, Le trou que forme la mine quand elle saute.

Éventer la mine, Découvrir le lieu où elle est pratiquée, et en empêcher l'effet. *Les assiégés éventèrent la mine. La mine fut éventée.*

Fig. et fam., *Éventer la mine*, Pénétrer un dessein secret, et empêcher par là qu'il ne réussisse.

MINE. s. f. Ancienne mesure contenant la moitié d'un setier. *Faire étalonner une mine.*

Il signifie aussi, Ce qui est contenu dans la mine. *Mine de froment, de blé, de sel. Ces chevaux ont mangé une mine d'avoine.*

MINE. s. f. T. d'Antiquité. Monnaie qui valait cent drachmes chez les Athéniens, et deux cent quarante chez les Hébreux. *Une mine hébraïque. Une mine attique.*

MINER. v. a. Faire, pratiquer une mine sous un ouvrage de fortification, dans un roc, etc. *Miner un bastion. Les ennemis avaient miné leur demi-lune avant de l'abandonner.*

Il signifie aussi, Creuser, caver lentement. *L'eau mine la pierre. Le courant de la rivière a miné les piles de ce pont. La Marne mine peu à peu ses bords.*

Il signifie au figuré, Consumer, détruire, ruiner peu à peu. *Cette maladie le mine. Le chagrin le mine. Le temps mine tout. Il a des dettes qui le minent.*

MINÉ, ÉE. part. passé.

MINERAI. s. m. Il est synonyme de *Mine*, dans le sens de Métal tel qu'on le retire de la mine. *Un minerai rebelle. Un minerai fusible. Laver, écraser, broyer, fondre le minerai. Du minerai de fer, de cuivre.*

Il se dit plus exactement, en Chimie, Des espèces métalliques qui résultent de la combinaison d'un métal avec un minéralisateur.

MINÉRAL. s. m. Il se dit Des corps non vivants et non organisés qui se trouvent dans l'intérieur de la terre ou à sa surface, tels que les pierres, les métaux, les substances inflammables, les sels et les pétrifications. *Des échantillons de minéraux.*

MINÉRAL, ALE. adj. Qui appartient aux minéraux, qui tient des minéraux. *Matière, substance minérale. Sel, charbon, cristal minéral.*

Le règne minéral, L'ensemble des objets compris sous le nom de Minéraux.

Eau minérale, Eau dans laquelle un ou plusieurs minéraux sont en dissolution.

MINÉRALISATEUR. s. m. T. de Chimie et de Minéralogie. Il se dit Des substances qui, par leur combinaison avec les matières métalliques, en changent beaucoup les caractères extérieurs. *L'oxygène, les acides, le soufre, l'arsenic, sont les minéralisateurs les plus ordinaires.*

MINÉRALISATION. s. f. T. de Chimie et de Minéralogie. Action, opération par laquelle les métaux se combinent avec les diverses substances qu'on nomme Minéralisateurs.

MINÉRALISER. v. a. T. de Chimie et de Minéralogie. Il se dit Des substances qui, se combinant avec les matières métalliques, en changent beaucoup les caractères extérieurs.

MINÉRALISÉ, ÉE. part. passé. *Plomb minéralisé par le soufre.*

MINÉRALOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux. *Traité, ouvrage de minéralogie.*

MINÉRALOGIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne la minéralogie. *Carte minéralogique.*

MINÉRALOGISTE. s. m. Celui qui possède la science des minéraux. *C'est un savant minéralogiste.*

MINERVE. s. f. Nom propre devenu nom commun dans le sens de Tête, de cervelle. *Il a tiré cela de sa minerve. C'est tout ce que j'ai pu tirer de ma minerve.* Il est familier.

MINET, ETTE. s. Petit chat, petite chatte. *Le minet joue avec le chien. Voilà une jolie petite minette.* Il est familier.

MINEUR. s. m. Celui qui fouille la mine pour en tirer la matière minérale.

Il signifie aussi, Celui qui est employé aux travaux des mines pratiquées pour l'attaque ou la défense des places. *Attacher le mineur à un bastion. Le trou du mineur. Une compagnie de mineurs. Capitaine de mineurs. On emploie souvent les mineurs aux travaux des fortifications.*

MINEUR, EURE. adj. comparatif. Moindre, plus petit. On ne l'emploie en ce sens que dans les expressions ou dénominations suivantes:

En Géographie, *L'Asie Mineure*, Partie occidentale de l'Asie.

En Matière ecclésiastique, *Les quatre ordres mineurs*, ou substantivement, *Les quatre mineurs*, Les quatre petits ordres, qui sont ceux de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte. *Excommunication mineure*, Excommunication qui prive de la participation aux sacrements, et du droit de pouvoir être élu ou présenté à quelque bénéfice, à quelque dignité ecclésiastique; par opposition à *Excommunication majeure.*

Frères mineurs, Religieux nommés autrement *Cordeliers.*

En Musique, *Tierce mineure*, Tierce composée d'un ton et d'un semi-ton. *Ré fa est une tierce mineure.* On appelle également *Sixte mineure*, Un intervalle tel que celui de *mi* à *ut*, et *Septième mineure*, Un intervalle tel que celui de *mi* à *ré*. On appelle encore *Ton* ou *mode mineur*, Celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont mineures. *Ton de la, mode mineur.* On dit dans le même sens, *Un air en mineur; passer du mineur au majeur, du majeur au mineur:* alors *Mineur* est employé substantivement.

MINEUR, signifie aussi, en Jurisprudence, Qui n'a point atteint l'âge prescrit par les lois pour disposer de sa personne, de son bien. *Enfant mineur. Fille mineure. En Normandie, on cessait d'être mineur à vingt ans et un jour. Le roi était alors mineur.*

Il est aussi substantif dans le même sens.

Un mineur. En France le mineur est l'individu de l'un ou de l'autre sexe qui n'a point encore l'âge de vingt et un ans accomplis. Faire le profit d'un mineur. Émanciper une mineure. C'est le droit des mineurs.

MINEURE. s. f. T. de Logique. La seconde proposition d'un syllogisme. *Nier, accorder, prouver, distinguer la mineure, une mineure.*

MINEURE, se dit aussi de La thèse que les étudiants en théologie soutenaient durant le cours de la licence, et dans laquelle il ne s'agissait ordinairement que de théologie positive. On appelait cet acte *Mineure*, parce que c'était le plus court de tous ceux qu'on soutenait pendant la licence. *Soutenir une mineure. Faire sa mineure.* On le nommait aussi *Mineure ordinaire.*

MINIATURE. s. f. (On prononce ordinairement *Mignature.*) Sorte de peinture délicate qui se fait à petits points ou à petits traits, avec des couleurs très fines délayées à l'eau gommée. *Portrait en miniature. Peintre en miniature. On pointille la miniature.*

Il se dit quelquefois, figurément, Des ouvrages de littérature faits dans de petites proportions. *C'est une histoire en miniature. Il a donné une description en miniature de toutes les parties du globe.*

MINIATURE, signifie aussi, Un tableau, un portrait peint en miniature. *Voilà une jolie miniature.*

Il se dit, figurément, d'Un objet d'art de petite dimension, et travaillé avec délicatesse. *Cette boîte est une vraie miniature.*

Il se dit aussi d'Une personne petite et délicate. *C'est une miniature, c'est une jolie petite miniature.*

MINIATURISTE. s. m. Peintre en miniature. *C'est un bon miniaturiste.*

MINIER, IÈRE. adj. Qui a rapport aux mines. *Des gisements miniers. L'industrie minière.*

MINIÈRE. s. f. La terre, le sable, ou la pierre dans lesquels on trouve et d'où l'on tire un métal ou un minéral. *Minière d'or. Il y a quantité de minières dans ce pays-là. Cela sort de la minière. Il y avait autrefois un surintendant des mines et minières de France.*

MINIMA. s. m. pl. Voyez MINIMUM.

MINIMÂ (À). Loc. adv. empruntée du latin. Elle est employée en termes de Jurisprudence dans cette formule, *Appel* à minimâ, Appel que le ministère public interjette quand il croit que la peine prononcée par les juges est trop faible.

MINIME. adj. des deux genres. Très petit, très peu considérable. *Objet minime, d'un intérêt minime, d'une valeur minime.*

MINIME. s. f. Il se disait, dans l'ancienne Musique, de La note qu'on appelle aujourd'hui *Blanche.*

MINIME. s. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule. *Couvent de minimes.*

MINIMUM. s. m. (On prononce *Minimome.*) T. de Mathém. emprunté du latin. Le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite. Les mathématiciens disent ordinairement au pluriel, *Minima.*

Il se dit aussi, dans le langage ordinaire, et par opposition à *Maximum*, de La plus petite somme dans l'ordre des sommes dont il s'agit. *Le minimum des pensions de ce grade est de cinq cents francs. Il n'a été condamné qu'au minimum de l'amende.*

Il se dit aussi de La moindre des peines que la loi inflige pour un crime, pour un délit. *On lui appliqua le minimum de la peine.*

MINISTÈRE. s. m. L'emploi, la charge qu'on exerce. *Satisfaire aux obligations, remplir les devoirs de son ministère. Cela n'est pas de mon ministère. Se bien acquitter de son ministère. Abuser de son ministère. La sainteté de son ministère était encore relevée par l'éclat de ses vertus.*

Le ministère des autels, Le sacerdoce, les fonctions de prêtre. *Se vouer au ministère des autels.*

Par extension, *Le ministère de la parole, de l'éloquence*, Les fonctions qui exigent le talent de l'orateur, telles que celles d'avocat, de prédicateur, etc.

Ministère public, Magistrature établie près de chaque tribunal, pour y veiller au maintien de l'ordre public, et y requérir l'exécution et l'application des lois. *La poursuite des crimes est réservée au ministère public. Le ministère public a soutenu l'accusation.*

MINISTÈRE, signifie aussi, L'entremise de quelqu'un dans une affaire, le service qu'il rend à une autre personne dans quelque emploi, dans quelque fonction. *Si vous avez besoin en cela de mon ministère, vous n'avez qu'à parler. Il nous a offert, il nous a prêté son ministère. Vous pouvez compter sur son ministère.*

MINISTÈRE, signifie particulièrement, La fonction d'un ministre ayant un département, et Ce département même. *Le ministère des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur, de la guerre, de la marine. Les bureaux d'un ministère. Ces deux ministères ont été réunis en un seul.*

Il signifie aussi, Le temps pendant lequel la personne dont on parle a été ministre. *Il s'est fait de grandes choses sous son ministère, pendant son ministère. Le ministère du cardinal de Richelieu, du cardinal Mazarin.*

Il se dit par extension, Du lieu où sont établis les bureaux d'un ministère, de l'hôtel destiné à l'habitation d'un ministre. *Je vais au ministère des finances, de la marine.*

Il se dit, collectivement, Du corps des ministres ayant département. *Le ministère était opposé à cette proposition. Le ministère a été changé en totalité. Entrer au ministère.*

MINISTÉRIEL, ELLE. adj. Qui appartient, qui a rapport au ministère, qui est propre à un ministre. *Politique ministérielle. Lettre, circulaire, opération ministérielle. C'est une tête ministérielle. Il affecte avec moi une réserve ministérielle, des airs ministériels.*

Il signifie aussi, Qui est partisan du ministère, dévoué au ministère. *Un député ministériel. Le parti ministériel. Journal ministériel.* Dans cette acception, il est quelquefois employé comme substantif. *C'est un ministériel.*

Au Palais, *Officiers ministériels*, Officiers publics ayant qualité pour faire certains actes, tels que les notaires, les avoués, les huissiers, etc.

MINISTÉRIELLEMENT. adv. Dans la forme ministérielle. *Il m'a répondu ministériellement. Ce commis fait l'important; il répond à tout le monde ministériellement.*

MINISTRE. s. m. Celui dont on se sert pour l'exécution de quelque chose. Dans cette acception, il n'est guère usité qu'au sens moral. *Être le ministre des passions d'autrui, le ministre de ses volontés, de ses vengeances.*

MINISTRE, se dit plus ordinairement de Ceux qui sont chargés des divers départements de l'administration supérieure, et qui délibèrent entre eux sur les affaires d'État. *Le prince l'a fait, l'a nommé ministre. Les ministres furent d'un avis unanime. Le ministre de l'intérieur, de la guerre, de la marine, des finances, des affaires étrangères, de la justice. Le ministre ayant le département de l'intérieur. Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur. Président du conseil des ministres. Le premier ministre de telle cour.*

Ministres sans portefeuille, Ministres qui n'ont pas de département, et qui ne sont appelés que pour le conseil.

Ministre d'État, s'est dit, sous l'ancienne monarchie, d'Un ministre sans portefeuille, et, sous le second empire, d'Un ministre qui, n'ayant pas de département administratif, était plus particulièrement chargé des rapports de la couronne avec les chambres.

MINISTRE, se dit aussi Des ambassadeurs, des hauts agents diplomatiques, envoyés par les princes dans les cours étrangères. *Les ministres étrangers jouissent de certains privilèges dans les cours où ils sont.*

Ministre plénipotentiaire, Celui qui a un plein pouvoir pour traiter quelque affaire importante.

Les ministres de Dieu, de la parole de Dieu, de JÉSUS-CHRIST, *de l'Évangile, de la religion; les ministres des autels*, Les prêtres en général.

Parmi les Luthériens et les Calvinistes, *Ministre du saint Évangile*, ou *Ministre de la parole de Dieu*, ou simplement *Ministre*, Celui qui fait le prêche. *Les ministres calvinistes, luthériens, protestants, anglicans.*

MINIUM. s. m. (On prononce *Miniome.*) T. de Chimie. Plomb uni à l'oxygène, oxyde rouge de plomb. *Le minium s'obtient par la calcination du plomb dans un four.*

MINOIS. s. m. Visage d'une jeune personne plus jolie que belle. *Cette jeune fille a un joli minois, un joli petit minois.* Il est familier.

MINON. s. m. Nom que les femmes et les enfants donnent quelquefois aux chats, quand ils les appellent.

MINORATIF. s. m. T. de Médec. et de Pharm. Remède qui purge doucement. *La casse est un minoratif.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Purgatif, remède minoratif.*

MINORITÉ. s. f. Le petit nombre, par opposition à Majorité. *La minorité des voix, des suffrages, des votants. La minorité des Français.*

Minorité d'une assemblée, La partie la moins nombreuse, qui combat certaines opinions, certaines mesures préférées par la partie la plus nombreuse. *Il était de l'avis de la minorité. La minorité a gagné quelques voix. Les ennemis du ministère sont en minorité, en faible minorité dans cette assemblée.*

MINORITÉ, signifie aussi, L'état d'une personne mineure. *Le privilège de la minorité est de faire déclarer nuls tous les actes que le mineur a faits à son préjudice.*

Il signifie aussi, Le temps pendant lequel on est mineur. *Cela est arrivé pendant sa minorité. Durant la minorité du prince.*

Il se dit, absolument, de La minorité des souverains. *Durant la dernière minorité. Les*

minorités sont ordinairement des temps de troubles.

MINOT. s. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait la moitié d'une mine. *Étalonner un minot. Le minot de Paris valait un peu plus de 39 litres.*

Il signifie aussi, Ce qui est contenu dans le minot. *Un minot de sel, de blé, d'avoine, de charbon, de chaux.*

Prov. et pop., *Nous ne mangerons pas un minot de sel ensemble*, Nous ne serons pas longtemps unis.

MINOTERIE. s. f. Établissement où l'on prépare les farines destinées au commerce.

MINOTIER. s. m. Celui qui possède, qui fait valoir une minoterie.

MINUIT. s. m. Le milieu de la nuit. *Allez vous coucher, il est minuit. Minuit est sonné. En plein minuit. Jusqu'à minuit. Sur le minuit. Vers minuit. La messe de minuit. À minuit et demi. À minuit un quart. À l'heure de minuit. Minuit sonnant.*

MINUSCULE. adj. des deux genres. Il n'est usité que dans ces expressions, *Lettre minuscule, caractère minuscule*, Petite lettre.

Il est aussi substantif féminin, et se dit Des petites capitales, par opposition à Majuscules ou Grandes capitales.

MINUTE. s. f. Petite portion de temps, qui forme la soixantième partie d'une heure. *L'heure est composée de soixante minutes. La minute contient soixante secondes. Une minute et deux secondes. Une minute et demie. Une demi-minute. Un quart de minute. Il a fait ce trajet en cinq minutes. Compter les heures et les minutes. Quand on attend impatiemment des nouvelles, on compte jusqu'aux minutes.*

Minute, se prend souvent, dans la conversation, pour Un court espace de temps, qui n'est pas déterminé d'une manière précise. *Il n'y a qu'une minute qu'il est parti. Je reviens dans une minute. Je suis à vous dans la minute. Je ne serai absent qu'une minute.*

Fam., *C'est un homme à la minute, il est à la minute*, Il est d'une grande exactitude.

Côtelettes à la minute, Côtelettes grillées promptement et servies sur-le-champ.

Minute, en termes d'Astronomie et de Géographie, signifie, La soixantième partie de chaque degré d'un cercle. *Le diamètre du soleil se voit sous un angle de trente-deux minutes en hiver, et de trente et une en été. La terre, dans son mouvement diurne, fait quinze minutes de degré en une minute de temps.*

MINUTE. s. f. Lettre, écriture extrêmement petite. *Écrire en minute.*

Il signifie aussi, L'original, le brouillon de ce qu'on écrit d'abord pour en faire ensuite une copie, et le mettre plus au net. *Faire la minute d'une lettre. Il ne fait point de minute de ses lettres, il n'en garde point les minutes.*

Il se dit plus particulièrement de L'original des actes, qui demeure chez les notaires, et sur lequel s'expédient les copies qu'on appelle Grosses et Expéditions. *La minute de ce contrat est chez le notaire un tel. La minute lui en est demeurée. C'est lui qui en garde la minute. Délivrer une grosse en parchemin sur la minute. On prétendait qu'il y avait une omission dans la grosse, il fallut avoir recours à la minute. Toutes les minutes doivent être sur papier timbré.*

Il signifie aussi, L'original des sentences, des arrêts, des procès-verbaux qui demeurent au greffe. *La minute d'une sentence, d'un arrêt, d'un rapport d'experts.*

MINUTER. v. a. Faire la minute d'un écrit qu'on se propose de mettre ensuite au net. *Avez-vous minuté cet acte comme on vous a dit? Minuter une dépêche.*

Il signifie, figurément et familièrement, Projeter quelque chose pour l'accomplir bientôt. *Il minute son départ, sa retraite. Il minutait de s'en aller. Il minute quelque chose. Il y a longtemps qu'il minutait de faire ce qu'il a fait.* Dans ce sens, il est peu usité.

Minuté, ée. part. passé.

MINUTIE. s. f. (On prononce *Minucie.*) Bagatelle, chose frivole, et de peu de conséquence. *Il ne faut pas s'arrêter à des minuties. Ce sont des minuties grammaticales qui ne valent pas la peine qu'on y fasse attention. Ce que vous dites là est une minutie, n'est qu'une pure minutie.*

MINUTIEUSEMENT. adv. D'une manière minutieuse. *Observer, relever minutieusement les fautes d'un ouvrage.*

MINUTIEUX, EUSE. adj. Qui s'attache aux minuties, qui s'en occupe, et y donne trop d'attention. *C'est un homme bien minutieux. Esprit minutieux.*

Il se dit aussi Des choses. *Recherches minutieuses. Soins minutieux. Attention, exactitude minutieuse.*

MIO

MIOCHE. s. m. Il se dit familièrement d'Un petit enfant.

MIP

MI-PARTI, IE. adj. Composé de deux parties égales, mais dissemblables. *Robe mi-partie d'écarlate et de velours noir, de blanc et de noir. Les échevins avaient des robes mi-parties.* En termes de Blason, *Écu mi-parti.*

Mi-parti, signifie, au sens moral, Partagé en deux moitiés égales ou à peu près égales. *Les avis sont mi-partis. L'opinion est mi-partie. Les électeurs étaient mi-partis.*

Chambres mi-parties, Chambres instituées par l'édit de Nantes, et ainsi nommées parce qu'elles étaient composées, par moitié, de juges catholiques et de juges protestants. *Louis XIV supprima toutes les chambres mi-parties.*

MIQ

MIQUELET. s. m. Il se disait autrefois de Bandits espagnols qui vivaient dans les Pyrénées, principalement sur les frontières de la Catalogne et de l'Aragon. *Les miquelets étaient fort à craindre pour les voyageurs. L'Espagne avait un corps de miquelets dans ses troupes.*

Il se dit aujourd'hui de Soldats qui forment la garde particulière des capitaines généraux, ou gouverneurs de province, en Espagne.

MIR

MIRABELLE. s. f. Espèce de petite prune ronde, de couleur jaune. *Mirabelle double ou dorée. Mirabelle commune.*

MIRACLE. s. m. Acte de la puissance divine, contraire aux lois connues de la nature. *Vrai, faux miracle. Miracle avéré. Le don des miracles. Opérer des miracles. Il a échappé à la mort comme par miracle.*

Il se dit, par exagération, d'Une chose extraordinaire, d'une chose qui devait naturellement arriver, et qui cependant n'est pas arrivée. *C'est un miracle qu'il n'ait pas été tué dans cette bataille. C'est un miracle qu'il se soit sauvé d'un si grand péril. C'est un miracle qu'il soit venu si vite, qu'il ait achevé si promptement cet ouvrage.*

Il se dit aussi de Tout ce qui fait naître l'étonnement, l'admiration. *Cette femme est un miracle de la nature, un miracle de beauté. Cette machine est un miracle de l'art.*

Fam., *C'est un miracle de vous voir*, se dit À une personne qu'on n'avait pas vue depuis longtemps.

Fam., *Il faut crier miracle*, se dit Quand quelqu'un fait une chose qu'il n'a pas coutume de faire, qui est opposée à ses habitudes, à son caractère.

Fam., *Voilà un beau miracle*, se dit ironiquement À quelqu'un qui se vante d'une chose fort ordinaire; et, *Vous avez fait là un beau miracle*, À celui qui a fait une action maladroite.

Fam., *Faire des miracles en quelque occasion*, Se signaler, se distinguer en quelque occasion.

Fam., *Cela se peut sans miracle*, Cela est très aisé. On dit aussi À une personne qui se vante après avoir fait une chose fort aisée, *Il n'y a pas là de quoi crier miracle.*

Cour des miracles, se disait d'Un endroit de Paris où se réunissaient les gueux et les mendiants.

À miracle. loc. adv. Parfaitement bien. *Cela est fait à miracle. La commission était difficile, il s'en est acquitté à miracle.* Il est peu usité.

MIRACULEUSEMENT. adv. D'une manière miraculeuse, d'une manière surprenante, d'une manière admirable. *Saint Pierre fut délivré miraculeusement de ses liens par un ange. Cet homme échappa miraculeusement du naufrage. Cet ouvrage est travaillé miraculeusement.*

MIRACULEUX, EUSE. adj. Qui s'est fait par miracle, qui tient du miracle. *Effet, événement, fait miraculeux. Chose miraculeuse. On peut dire que sa guérison est miraculeuse.*

Il signifie aussi, Surprenant, merveilleux, admirable. *Ouvrage miraculeux. Action miraculeuse.*

Il s'applique quelquefois Aux personnes, dans les deux sens. *L'enfant miraculeux né pour la rédemption du genre humain. On trouve ce médecin miraculeux, mais je le crois un charlatan.*

MIRAGE. s. m. Phénomène qui est l'effet de la réfraction, et qui fait paraître audessus de l'horizon les objets qui n'y sont pas. *Dans la basse Égypte, le phénomène du mirage donne souvent à une plaine de sable l'apparence d'une grande étendue d'eau.*

Il signifie au figuré, Une illusion trompeuse. *Cette espérance n'était qu'un mirage.*

MIRAMOLIN. s. m. Nom par lequel les écrivains du moyen âge désignent Le calife des Arabes.

MIRE. s. f. Espèce de bouton placé vers le bout d'un fusil, d'un canon, et qui sert à mirer. *La mire d'un canon, d'un fusil.*

Ce canonnier prend sa mire, Il pointe le canon, et prend sa visée pour faire que le coup porte où il veut.

Point de mire, L'endroit où l'on veut que le coup porte.

Fig., *Point de mire*, But auquel on tend. *Cette dignité est le point de mire de beaucoup d'ambitieux.*

Coins de mire, Morceaux de bois qui servent à hausser ou à baisser un canon, un mortier.

MIRÉ. adj. m. T. de Chasse. Il n'est usité que dans cette locution, *Sanglier miré*, Vieux sanglier dont les défenses sont recourbées en dedans.

MIRER. v. a. Viser, regarder avec attention l'endroit où l'on veut que porte le coup d'une arme à feu, d'une arbalète, etc. *Mirer le but. Mirer son gibier.* Il s'emploie aussi absolument. *Après avoir bien miré, il n'approcha pas seulement du but.*

Mirer des œufs, Les regarder, en les plaçant entre son œil et le jour, pour s'assurer qu'ils sont frais.

Fig. et fam., *Mirer une place, un emploi*, Y aspirer, y viser.

MIRER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, Se regarder dans un miroir ou dans quelque autre chose qui renvoie l'image des objets qu'on lui présente. *Se mirer dans l'eau. Mirez-vous. Après qu'elle se fut longtemps mirée.*

Par exagérat., *On se mirerait dans ce parquet*, Il est fort uni et fort luisant. *On se mire dans cette vaisselle*, Elle est très nette et très claire.

Fig. et fam., *Se mirer dans son ouvrage*, Regarder son ouvrage avec complaisance.

Prov. et fig., *Se mirer dans ses plumes*, Faire paraître une grande complaisance pour sa beauté et pour sa parure.

MIRÉ, ÉE. part. passé.

MIRIFIQUE. adj. des deux genres. Mot de la vieille langue qui signifie, Admirable, merveilleux, et qui ne s'emploie plus que familièrement et par ironie.

MIRLIFLORE. s. m. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux. Il est familier.

MIRLITON. s. m. Espèce de flûte très simple, formée d'un roseau bouché par les deux bouts avec une pelure d'ognon ou avec un morceau de baudruche. *Les enfants jouent du mirliton.*

MIRMIDON. s. m. (Quelques-uns, pour se conformer à l'étymologie, écrivent *Myrmidon.*) Nom de peuple qui est devenu un nom appellatif, par lequel on désigne avec mépris, avec raillerie, Un jeune homme de très petite taille. *Voilà un plaisant mirmidon.*

Il se dit, figurément, de Ceux qui ont des prétentions exagérées et ridicules, qui font de vains efforts pour paraître supérieurs aux autres et à eux-mêmes. *Des mirmidons en littérature. Ces mirmidons prononcent sur ce qu'ils n'entendent pas.* Il est familier dans ses deux acceptions.

MIROIR. s. m. Glace de verre ou de cristal, qui, étant enduite par derrière avec une feuille d'étain et du mercure, réfléchit l'image des objets qu'on lui présente. *Grand miroir. Miroir de toilette, de poche. Miroir de cristal de roche. Bordure de miroir. Glace de miroir. Miroir de Venise. Se regarder dans un miroir. S'ajuster au miroir. Un miroir qui flatte, qui enlaidit, qui n'est pas fidèle. Cette femme est sans cesse devant son miroir. Dès que cette femme arrive quelque part, elle court au miroir.*

Il se dit aussi de Tout corps poli qui, ne donnant point passage à la lumière, la réfléchit, et renvoie l'image des objets. *Les anciens avaient des miroirs d'airain. Plusieurs des miroirs qui servent aux expériences de catoptrique sont de métal. Ce ruisseau, cette rivière lui offrait le miroir de ses eaux.*

MIROIR, se dit, figurément et au sens moral, de Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux. *Cet homme est un miroir de vertu, de patience. Le théâtre, la comédie est un miroir où nous nous voyons souvent sans nous reconnaître. La satire présente son miroir aux hommes pour les faire rougir de leurs vices. Les yeux sont le miroir de l'âme. C'est vainement qu'on offre à des hommes prévenus le miroir de la vérité.*

Miroir ardent, Sorte de miroir, soit de verre, soit de métal, qui, étant exposé au soleil, en rassemble tellement les rayons dans un point appelé le foyer, qu'il brûle, presque en un moment, ce qui lui est présenté.

En termes de Catoptrique, *Miroir convexe, concave, prismatique, pyramidal, parabolique, cylindrique, conique, miroir à facettes, etc.*, Miroir dont les formes diverses sont indiquées par leurs noms mêmes, et qui altèrent différemment la forme apparente des objets.

Œufs au miroir, Œufs qu'on fait cuire sur un plat enduit de beurre, sans les brouiller, et qu'on nomme aussi *Œufs sur le plat.*

MIROIR, en termes de Chasse, Instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir, qui tourne au moyen d'un ressort, et qu'on expose au soleil, pour attirer par son éclat des alouettes et d'autres petits oiseaux. *Prendre* ou *tirer des alouettes au miroir.*

MIROIR, en termes de Marine, Le cadre ou cartouche de menuiserie, placé à l'arrière du vaisseau, et chargé des armes du roi, quelquefois aussi de la figure qui donne son nom au vaisseau. Il est vieux en ce sens : on dit aujourd'hui, *Tableau.*

MIROIR, en termes d'Eaux et Forêts, se dit Des places entaillées sur le tronc d'un arbre, et marquées avec le marteau.

MIROITANT, ANTE. adj. Qui miroite. *Une surface miroitante.*

MIROITÉ, ÉE. adj. Il se dit D'un cheval dont le poil véritablement bai présente des marques plus brunes ou plus claires qui rendent sa croupe en quelque façon pommelée, et qui la différencient en partie du fond de la robe. *Cheval bai miroité.* On dit aussi, *Bai à miroir.*

MIROITEMENT. s. m. Éclat, reflets que certaines surfaces polies jettent en réfléchissant la lumière comme un miroir. *Le miroitement d'un tableau.*

MIROITER. v. n. Jeter des reflets. *Les flots légèrement agités miroitaient au soleil.*

MIROITERIE. s. f. Commerce de miroirs.

MIROITIER. s. m. Marchand qui fait, répare et vend des miroirs.

MIROTON. s. m. T. de Cuisine. Mets composé de tranches de bœuf déjà cuites, qu'on assaisonne de différentes manières.

MIS

MISAINE. s. f. T. de Mar. Il se dit Du mât d'avant, du mât qui est près du mât de beaupré ; il se dit aussi Des objets qui en dépendent. *Le mât de misaine. La voile de misaine*, ou simplement, *La misaine. La vergue de misaine. La hune de misaine.*

MISANTHROPE. s. m. Celui qui hait les hommes. *Timon d'Athènes était un véritable misanthrope.*

Il se dit particulièrement d'Un homme bourru, chagrin, ennemi du commerce des autres hommes. *C'est un misanthrope, un vrai misanthrope. La comédie du Misanthrope.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Il devient chaque jour plus misanthrope. Esprit misanthrope.*

MISANTHROPIE. s. f. Haine des hommes, et, plus particulièrement, Caractère d'un homme bourru, chagrin, ennemi du commerce des autres hommes. *Sa misanthropie le porte à désapprouver tout ce qui se fait.*

MISANTHROPIQUE. adj. des deux genres. Qui naît de la misanthropie, qui en a le caractère. *Réflexion misanthropique. Chagrin misanthropique. Humeur misanthropique.*

MISCELLANÉES. s. m. pl. Mot formé du latin. Recueil de différents ouvrages de science, de littérature, qui n'ont quelquefois aucun rapport entre eux. *Cet auteur a donné d'excellents miscellanées.* On dit plus ordinairement, *Mélanges.* On dit aussi quelquefois, *Miscellanea.*

MISCHNA. s. f. Recueil des traditions rabbiniques depuis Moïse. *La Mischna a servi de fondement au Talmud et en forme la première partie.*

MISCIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui peut se mêler, s'allier. *La miscibilité des métaux.*

MISCIBLE. adj. des deux genres. Terme didact. Qui a la propriété de se mêler avec quelque chose. *L'huile n'est point miscible avec l'eau.*

MISE. s. f. Ce qu'on met, soit dans une société de commerce, soit au jeu. *Sa mise dans cette affaire est de cent cinquante mille francs. Il a fait à la loterie une mise de deux cents francs. Nous jouons petit jeu, la mise n'est que de cinq francs. Retirer sa mise. Doubler sa mise.*

Il se dit également pour Enchère. *La dernière mise est à tant. Ma mise a couvert la sienne.*

Il signifie aussi, L'emploi de l'argent qu'on a reçu, qu'on a dépensé, et L'état que l'on en dresse dans un compte. *La mise excède la recette. La mise doit tant à la recette. Toute la mise monte à tant.* Il est vieux dans cette acception.

MISE, se dit encore Du débit, du cours de la monnaie. En ce sens, on ne l'emploie guère que dans les locutions suivantes : *Monnaie, argent de mise.*

Ces espèces-là ne sont plus de mise, N'ont plus de cours, ne sont plus de débit.

Fig. et fam., *Cet homme est de mise*, Il est fait pour la bonne compagnie, on peut le présenter partout.

Fig. et fam., *Cette raison, cette excuse n'est pas de mise*, Cette raison n'est pas valable, cette excuse n'est pas recevable. *Cette étoffe n'est pas de mise, n'est plus de mise*, Elle n'est plus de mode ; ou bien, La saison de la porter est passée.

MISE, signifie aussi, Manière de se mettre, de se vêtir. *Avoir une mise décente, négligée, élégante.*

En Administ., *Mise en disponibilité*, Suspension temporaire de fonctions, accordée ou imposée à un officier, à un employé civil. On dit de même, *Mise à la retraite.*

Mise en état de siége, Déclaration qui place un pays ou une ville, en cas de danger, sous un régime exceptionnel, jugé nécessaire à la défense ou à la sûreté publique.

En Jurisprud., *Mise en possession*, Formalité juridique par laquelle on est mis en possession d'un bien.

Mise en accusation, en jugement, Décision par laquelle on met un prévenu en accusation, un accusé en jugement.

Mise en cause, Action d'appeler une personne dans un procès.

Mise en délibéré, Jugement qui ordonne un délibéré.

Mise en demeure, Interpellation faite à un débiteur pour qu'il ait à remplir ses obligations, et d'une façon plus générale, Sommation faite à quelqu'un d'exécuter ce qu'il a promis, de s'expliquer, etc.

Mise en liberté, Décision par laquelle le prévenu ou l'accusé est mis en liberté.

Mise en scène, Les préparatifs, les soins qu'exige la représentation d'une pièce de théâtre. *La mise en scène de cette pièce a coûté beaucoup d'argent.*

Mise en vente, L'action de mettre quelque chose en vente. *Depuis la mise en vente de cet ouvrage, on en a déjà débité mille exemplaires.*

Mise à prix, Déclaration du prix que l'on indique comme point de départ d'une enchère.

En termes de Commerce, *Mise hors*, Argent déboursé, avancé pour les frais d'une entreprise. *Sa mise hors ne sera couverte que lorsque sa manufacture sera en activité.*

Mise en œuvre, L'action de mettre en œuvre une matière quelconque. *Il était aisé de rassembler les matériaux, c'est la mise en œuvre qui était difficile.*

En Imprim., *Mise en pages*, L'action de rassembler les paquets de composition pour en faire des pages et des feuilles. *Il est chargé de la mise en pages.* On appelle, dans le même Art, *Mise en train*, L'action de tout disposer pour le tirage d'une forme.

MISÉRABLE. adj. des deux genres. Malheureux, qui est dans la misère, dans la souffrance. *Cet homme, cette famille est bien misérable. Être réduit à un état misérable. C'est une misérable condition que celle de l'homme. Il mène une vie, il a une existence bien misérable. Son sort est misérable.*

Faire une fin misérable, Mourir dans la misère, ou Périr d'une manière très fâcheuse.

MISÉRABLE, signifie aussi, Méchant. *Il faut être bien misérable pour faire une telle action.*

Il signifie également, Qui est fort mauvais dans son genre. *Toutes les raisons qu'il allègue sont misérables. Il a fait un discours, une pièce misérable. Un livre, un auteur misérable. Une santé misérable.*

Il s'emploie aussi comme un terme de mépris. *Se tourmenter pour de misérables honneurs. Il n'a qu'un misérable cheval dans son écurie. Il n'est couvert que d'une misérable redingote.*

MISÉRABLE, est quelquefois substantif, et signifie alors, Celui qui est dans la misère. *Assister, secourir les misérables. Avoir pitié des misérables. Sécher les pleurs des misérables.*

Par injure, *C'est un misérable, ce n'est qu'un misérable*, C'est un homme de néant, ou C'est un très malhonnête homme. Dans ce dernier sens, on dit quelquefois, *C'est un grand misérable.* On dit aussi D'un enfant, d'un jeune homme vicieux, *C'est un petit misérable*; et D'une femme décriée pour sa mauvaise conduite, *C'est une misérable.*

MISÉRABLEMENT. adv. D'une manière misérable. *Vivre misérablement. Finir misérablement. Écrire misérablement.*

MISÈRE. s. f. État malheureux, condition malheureuse, extrême indigence, privation des choses nécessaires à la vie. *Grande, profonde misère. Il est tombé, plongé dans la misère. Il est au comble de la misère, dans la dernière misère, dans une extrême misère. Il est mort de faim et de misère, de pure misère. Être sensible aux misères d'autrui. Il y a des misères qui font saigner le cœur. La vie est pleine de misères. Les misères de la vie. Ce monde est une vallée de misères. Quand verrons-nous la fin de nos misères?*

Il sert particulièrement à exprimer La faiblesse et le néant de l'homme. *Ce qui nous paraît de plus grand dans le monde n'est que misère et que vanité. On n'est jamais content de son état : rien ne marque davantage la misère de l'homme.*

MISÈRE, signifie aussi, Peine, difficulté, gêne. *C'est une grande misère que les procès. C'est une misère que d'avoir affaire à lui.*

Fig. et fam., *Collier de misère*, Travail pénible, qu'on ne peut interrompre que pour le reprendre bientôt. *Le voilà nommé à un emploi bien assujettissant, il va prendre le collier de misère. Les vacances sont finies, il faut reprendre le collier de misère.*

La misère du temps, des temps, Le mauvais état des affaires. *Il ne vend rien, c'est la misère du temps qui en est la cause.*

MISÈRE, signifie encore, Bagatelle, chose de peu d'importance et de valeur. *Ne vous inquiétez pas de cela, c'est une misère, ce n'est qu'une misère. Il s'est fâché pour une misère. On ne lui reproche que des misères. Je suis un peu souffrant, mais ce ne sont que des misères. Il a l'air de se bien porter, mais il a toujours quelques misères. Il ne nous a dit que des misères.*

MISÉRÉRÉ. s. m. T. de Lit. cathol. Le psaume cinquantième, qui commence en latin par ces mots, *Miserere mei, Domine* (Ayez pitié de moi Seigneur). *Dire un miséréré, le miséréré.*

MISÉRÉRÉ, se dit aussi, vulgairement, d'Une sorte de colique très violente et très dangereuse que les médecins appellent *Iléus. Le miséréré emporte un homme en peu de temps. Avoir le miséréré. Une colique de miséréré. Il est mort d'un miséréré.*

MISÉRICORDE. s. f. Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, et à les soulager. *Pratiquer, exercer la miséricorde, les œuvres de miséricorde. C'est un homme sans miséricorde. Il n'a pas de miséricorde. Il n'a de miséricorde envers personne, pour personne.*

Ancre de miséricorde, La maîtresse ancre, celle que l'on jette dans les cas de grands dangers.

MISÉRICORDE, signifie aussi, La grâce, le pardon accordé à ceux qu'on pourrait punir. *Demander miséricorde. Crier miséricorde. Implorer la miséricorde du prince. Faire miséricorde. Il ne leur a fait aucune miséricorde. Obtenir miséricorde. Il ne mérite point de miséricorde.*

La miséricorde de Dieu, la miséricorde divine, Bonté par laquelle Dieu fait grâce aux hommes, aux pécheurs. On dit de même : *C'est une grande miséricorde que Dieu nous a faite. Il faut espérer que Dieu nous fera miséricorde, nous recevra dans sa miséricorde. Chanter les miséricordes de Dieu. Etc.*

Préférant miséricorde à justice. Formule usitée dans les lettres de rémission, et dans celles d'abolition.

Prov., *À tout péché miséricorde*, signifie tantôt, Il faut avoir de l'indulgence, tantôt, Espérez votre pardon.

Être à la miséricorde de quelqu'un, Dépendre absolument de la pitié de quelqu'un, dans une circonstance où l'on a besoin qu'il fasse grâce.

Se remettre, s'abandonner à la miséricorde de quelqu'un, Se remettre, s'abandonner à sa merci, à sa discrétion.

MISÉRICORDE, se dit quelquefois, par exclamation, et pour marquer une extrême surprise. *Miséricorde! il va se tuer, s'il fait cela.* On crie, *À l'aide, miséricorde!* quand on est battu, outragé, et qu'on demande du secours.

Fam., *Crier miséricorde*, se dit De quelqu'un qui souffre de violentes douleurs, et qui pousse de grands cris.

MISÉRICORDE, signifie aussi, Une petite saillie de bois attachée sous le siège d'une stalle, et sur laquelle on peut être en quelque manière assis, lorsque le siège est levé.

MISÉRICORDIEUSEMENT. adv. Avec miséricorde. *Dieu reçoit miséricordieusement les pécheurs qui reviennent à lui.*

MISÉRICORDIEUX, EUSE. adj. Qui a de la miséricorde, qui est enclin à la miséricorde. *Dieu est miséricordieux, est miséricordieux envers les pécheurs.* On l'emploie quelquefois substantivement. *L'Évangile dit : Bienheureux sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.*

MISS. s. f. Nom que l'on donne aux femmes en Angleterre tant qu'elles ne sont pas mariées.

MISSEL. s. m. Livre qui contient les prières, le canon et les cérémonies de la messe. *Missel romain, parisien. Missel à l'usage du diocèse de Paris.*

MISSION. s. f. Charge, pouvoir qu'on donne à quelqu'un d'aller faire quelque chose. *Il a reçu sa mission. Ce n'est pas de moi que vous devez attendre, que vous devez recevoir votre mission. Où est votre mission? Avez-vous mission pour parler, pour agir ainsi? Qui vous a donné mission pour cela? Vous agissez sans mission. Il a mal rempli sa mission.*

Il s'emploie particulièrement en parlant Des choses qui regardent la religion, la prédication de l'Évangile, et la discipline ecclésiastique. *La mission des apôtres vient de* JÉSUS-CHRIST *même. Il agit en vertu de la mission apostolique qu'il a reçue. Il a demandé, il a obtenu la mission de son supérieur.*

Prov. et fig., *Prêcher sans mission*, N'être pas autorisé à dire ou à faire ce qu'on dit ou ce qu'on fait.

MISSION, se dit collectivement Des prêtres, séculiers ou réguliers, employés dans quelques pays, soit pour la conversion des infidèles, soit pour l'instruction des chrétiens. *On envoya une mission dans les Indes. La mission de la Chine. La mission y a fait de grands fruits, a fait de grandes conversions. Il est arrivé une mission dans la ville.*

Il signifie aussi, Une suite de prédications, de catéchismes et de conférences que les missionnaires font en quelque endroit, soit pour la conversion des infidèles, soit pour l'instruction des chrétiens. *Faire une mission. Faire la mission. Il a fait longtemps la mission dans telle ville, dans telle paroisse. On l'a envoyé en mission. La mission a duré deux mois.*

Pères de la Mission, Congrégation de prêtres réguliers qui vivent en commu-

nauté sous un supérieur général, et dont l'institution a principalement pour objet la prédication dans les campagnes. On les appelle autrement Lazaristes. *Le supérieur général de la Mission. Le général de la Mission.*

MISSION, s'est dit aussi de La maison où demeuraient les Pères de la Mission. *Il est allé à la Mission. Il est en retraite à la Mission.*

Prêtres des Missions étrangères, Prêtres séculiers qui vivent en communauté sous un supérieur général, et dont l'institution est d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes. On appelle, à Paris, *Séminaire des Missions étrangères*, ou simplement, *Missions étrangères*, La maison où ces prêtres demeurent. *Il loge aux Missions étrangères.*

MISSIONNAIRE. s. m. Celui qui est employé aux missions pour la conversion ou pour l'instruction des peuples. *Les missionnaires ont fait des conversions dans les Indes. Il y a des missionnaires dans cette province, dans cette paroisse. C'est un missionnaire fort zélé. Cet orateur a une éloquence de missionnaire.*

Il se disait plus particulièrement autrefois Des Pères de la Mission. *Les missionnaires sont établis en tel endroit. Ce sont les missionnaires qui desservent cette cure.*

MISSIVE. adj. f. qui signifie, Destinée à être envoyée. Il n'est usité que dans cette locution, *Lettre missive.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Il m'a écrit une longue missive. Vous recevrez une missive qui vous instruira de tout.* Il est familier.

MISTIGRI. s. m. T. de Jeu de cartes. Il se dit Du valet de trèfle.

MISTRAL. s. m. Nom que, dans les provinces de France voisines de la Méditerranée, on donne au vent de nord-ouest. Quelques-uns disent et écrivent, *Maëstral.*

MISTRISS. s. f. Nom donné en Angleterre aux femmes mariées qui n'appartiennent pas à la noblesse.

MIT

MITAINE. s. f. Sorte de gant de laine, de soie ou de peau, où la main entre tout entière, sans qu'il y ait de séparation pour les doigts, excepté pour le pouce. *Une paire de mitaines.*

Il se dit aussi d'Une sorte de petits gants de femme, qui, ne couvrant que la moitié de la main, laissent les doigts libres pour le travail. *Mitaines de laine.*

Il se dit, figurément et familièrement, au pluriel, pour Précautions, soins, ménagements. *Cela ne se prend pas sans mitaines. On ne peut toucher à cela qu'avec des mitaines. Il faut y aller avec des mitaines. J'ai été obligé de prendre des mitaines pour lui parler, pour l'avertir de son erreur.*

Fig. et pop., *Onguent miton mitaine*, Remède qui ne fait ni bien ni mal. *Ce que vous proposez là pour le guérir n'est que de l'onguent miton mitaine.* Il signifie aussi, Expédient inutile que l'on propose dans quelque affaire que ce soit. On dit dans le même sens, *Ce sont là des mitaines à quatre pouces.*

MITE. s. f. Petit insecte sans ailes, dont une espèce, presque imperceptible, s'engendre dans le fromage. *Ce fromage est plein de mites. Mite de la farine. Un habit dévoré par les mites.*

MITHRA. s. m. Nom sous le lequel les anciens Perses adoraient le Soleil. *Le culte de Mithra.*

MITHRIDATE. s. m. Drogue composée, que l'on dit être de l'invention de Mithridate, et à laquelle on attribue des vertus antivénéneuses. *Prendre du mithridate.*

Vendeur de mithridate, Charlatan; et, figurément et familièrement, Homme qui parle avec jactance, qui promet beaucoup et ne tient rien.

MITIGATION. s. f. Adoucissement. *La règle de cet ordre avait besoin de mitigation. Il faudrait apporter à cette loi quelque mitigation. La mitigation des peines.*

MITIGER. v. a. Adoucir, rendre plus aisé à supporter, à subir, à pratiquer. *Mitiger une règle trop austère. Mitiger une loi, un jugement, une peine.*

Mitiger une assertion, une proposition, La rendre moins absolue, y apporter quelque modification. *Cette assertion a besoin d'être mitigée, demande à être mitigée.*

MITIGÉ, ÉE. part. passé. *Peine mitigée.*

Morale mitigée, Morale relâchée.

Ordres mitigés, Ceux qui vivent sous une règle moins austère et moins pénible que celle de leur première institution.

MITON. s. m. Sorte de gant sans main ni doigt qui ne sert qu'aux femmes, et ne leur couvre que l'avant-bras. *Miton de laine, de soie.*

Onguent miton mitaine. Voyez MITAINE.

MITONNER. v. n. Il se dit Du pain qu'on laisse tremper longtemps dans le bouillon sur le feu, avant de servir le potage. *Le potage mitonne. Il faut le laisser mitonner quelque temps. Faire mitonner la soupe.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le même sens. *La soupe se mitonne.*

MITONNER, est aussi actif, et signifie familièrement, Dorloter, prendre un grand soin de tout ce qui regarde la santé et les aises d'une personne. *Il a une femme qui a un grand soin de lui, et qui le mitonne extrêmement. Il aime qu'on le mitonne.*

Il s'emploie également avec le pronom personnel, dans la même acception. *C'est un homme qui aime à se mitonner.*

Fig. et fam., *Mitonner quelqu'un*, Ménager adroitement son esprit, dans des vues intéressées. *C'est un homme qui peut leur être utile, ils le mitonnent avec soin.* On dit aussi, *Je vous ai mitonné cette ressource, ce protecteur*, Je vous les ai ménagés par mes soins.

Fig. et fam., *Mitonner une affaire*, La disposer et la préparer doucement, pour la faire réussir quand il en sera temps.

MITONNÉ, ÉE. part. passé.

MITOYEN, ENNE. adj. Qui est au milieu, qui tient le milieu, qui est entre deux choses. *Espace mitoyen.* Il s'emploie plus ordinairement dans les locutions suivantes:

Mur mitoyen, Mur qui appartient aux deux propriétés contiguës dont il forme la séparation. On dit de même, *Fossé mitoyen, haie mitoyenne.*

Puits mitoyen, Puits pratiqué sur la limite commune de deux propriétés contiguës, et qui est à l'usage de l'une et de l'autre.

Cloison mitoyenne, Cloison qui est commune à deux chambres, et qui les sépare.

Dents mitoyennes d'un cheval, Celles qui sont entre les pinces et les coins.

MITOYEN, au sens moral, signifie, Qui est placé entre deux choses extrêmes ou opposées, et qui tient un peu de l'une et de l'autre. *On a ouvert un avis mitoyen pour tout concilier. Il a pris un parti mitoyen. Quelquefois les partis mitoyens sont les plus mauvais en affaires. La bourgeoisie formait un état mitoyen entre la noblesse et le peuple.*

MITOYENNETÉ. s. f. Qualité de ce qui est mitoyen; Droit de copropriété de deux voisins sur le mur, la haie, le fossé qui les sépare. *La mitoyenneté d'un mur, d'un puits. Indices, preuves de mitoyenneté.*

MITRAILLADE. s. f. Décharge de plusieurs canons chargés à mitraille, sur une masse de personnes. *La mitraillade a duré une demi-heure, et a tué beaucoup de monde.*

MITRAILLE. s. f. collectif. Toute sorte de vieille quincaillerie, de vieux morceaux de cuivre. Dans ce sens, il a vieilli.

Il se dit aussi, familièrement, de La basse monnaie. *Il ne m'a payé qu'en mitraille.*

Il signifie encore, Toute sorte de vieux clous, de vieux fers, etc., dont anciennement on chargeait quelquefois le canon; et, par extension, Les balles de fer ou biscaïens, ordinairement mêlés de ferraille, dont on fait des cartouches pour l'artillerie. *Un canon chargé de mitraille, à mitraille. Tirer à mitraille.*

MITRAILLER. v. n. Tirer le canon à mitraille. *On a mitraillé pendant une heure.*

Il est aussi actif. *On a mitraillé l'ennemi.*

MITRAILLÉ, ÉE. part. passé.

MITRAILLEUSE. s. f. Canon d'un genre particulier, disposé de manière à lancer rapidement des charges de mitraille. *Les mitrailleuses ont été employées pour la première fois en 1870.*

MITRE. s. f. Coiffure que portent les évêques, quand ils officient en habits pontificaux. *Officier avec la mitre et la crosse. En quelques églises les chanoines portaient la mitre.*

MITRE, en termes d'Antiquités, se dit d'Une coiffure qui était en usage chez les femmes romaines, et qui venait originairement des Perses.

MITRE, se dit aussi Des tuiles, des planches de plâtre qu'on dispose en forme de mitre au-dessus d'une cheminée, pour l'empêcher de fumer.

MITRÉ, ÉE. adj. Qui porte la mitre. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Abbé crossé et mitré; abbaye crossée et mitrée.*

MITRON. s. m. Garçon boulanger. Il est populaire.

MIX

MIXTE. adj. des deux genres. Qui est mélangé, qui est composé de plusieurs choses de différente nature, et qui participe de la nature des unes et des autres. *Corps mixte.*

En termes de Chemins de fer, *Train mixte*, Train composé de voitures de toutes les classes.

MIXTE, s'emploie quelquefois au sens moral. *Il s'est fait en politique une opinion mixte. Le drame est une espèce de genre mixte qui tient de la tragédie et de la comédie.*

Commission mixte, Commission composée d'hommes pris dans deux ou plusieurs compagnies, dans deux ou plusieurs nations. *On a établi une commission mixte pour la liquidation des créances respectives, pour la détermination des limites.*

En Jurisprud., *Causes, actions mixtes*, Causes, actions qui sont à la fois person-

nelles et réelles. *Causes personnelles, réelles et mixtes.*

Causes mixtes, s'est dit aussi Des causes qui étaient de la compétence du juge séculier et du juge ecclésiastique en même temps.

MIXTE, est aussi substantif, au masculin, et signifie, Un corps mixte. *Toutes les parties d'un mixte. Réduire les mixtes à leurs principes.*

MIXTILIGNE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit Des figures terminées en partie par des lignes droites, et en partie par des lignes courbes.

MIXTION. s. f. T. de Pharm. Mélange de plusieurs drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament. *Ce médicament se fait par la mixtion de telle et de telle drogue.*

MIXTIONNER. v. a. Mélanger, mêler quelque drogue dans une liqueur, et faire qu'elle s'y incorpore. *Mixtionner du vin, un breuvage.* Il indique ordinairement un mélange mauvais, dangereux.

MIXTIONNÉ, ÉE. part. passé.

Vin mixtionné, Vin qui n'est pas naturel, qui est mélangé, frelaté.

MIXTURE. s. f. T. de Pharm. Médicament liquide qui résulte du mélange de substances diverses.

MNE

MNÉMONIQUE. s. f. Art de faciliter les opérations de la mémoire; Méthode au moyen de laquelle on se forme une mémoire artificielle. *Il a appris la mnémonique. Il a écrit sur la mnémonique. La mnémonique était en usage chez les anciens.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *Art mnémonique. Figures mnémoniques. Opération mnémonique.*

MNÉMOTECHNIE. s. f. Synonyme de Mnémonique, et qui commence à être d'un usage plus fréquent que ce dernier mot.

MNÉMOTECHNIQUE. adj. des deux genres. Il a le même sens que Mnémonique, adjectif, et il est plus usité.

MOB

MOBILE. adj. des deux genres. Qui se meut, ou qui peut être mû. *L'aiguille aimantée est mobile sur son pivot. Cette roue n'est pas assez mobile. La surface mobile des eaux.*

En termes d'Imprim., *Caractères mobiles*, Caractères séparés qu'on place les uns après les autres pour en former des mots; par opposition aux planches gravées en bois, stéréotypées, etc.

Fêtes mobiles, Certaines fêtes de l'année, ainsi nommées parce que le jour de leur célébration change tous les ans, selon la différence des lunaisons. *Pâques, la Pentecôte, l'Ascension, etc., sont des fêtes mobiles.*

Au sens moral, *Caractère mobile*, Caractère changeant. *Imagination, esprit mobile*, Imagination, esprit qui reçoit aisément des impressions différentes.

En Administration militaire, *Troupes mobiles*, se dit par opposition à Troupes, à corps sédentaires. *Créer une garde nationale mobile.*

La garde mobile, Garde nationale soldée, formée en 1848, et qui se composait généralement de jeunes gens. On appelait *Garde mobile*, dans l'organisation militaire de 1868, L'ensemble des jeunes gens qui n'avaient pas été compris dans la conscription, mais qui pouvaient être appelés au service actif en cas de besoin.

MOBILE, est aussi substantif, au masculin, et signifie, Le corps qui est mû. *Un mobile imprime une partie de son mouvement à un autre mobile qu'il rencontre.*

Il signifie particulièrement, en Horlogerie, Une roue ou quelque autre pièce du mouvement d'une montre ou d'une pendule, qui tourne sur son pivot.

MOBILE, subst., signifie aussi, La force mouvante. *L'eau est le mobile de cette machine.*

Le premier mobile, Le ciel que les anciens astronomes supposaient envelopper et faire mouvoir tous les autres cieux.

Fig., *Premier mobile*, se dit d'Une personne qui donne le mouvement à une affaire, à une association. *Un tel est le premier mobile de cette affaire, de cette conjuration.*

MOBILE, subst., se dit figurément de Ce qui porte, de ce qui excite à faire quelque chose. *La gloire est le mobile de grandes actions, de grands travaux. L'argent est son unique mobile. L'amour du bien public fut le mobile de toutes ses actions.*

MOBILE, subst., se dit encore pour Garde mobile, et pour Soldat dans la garde mobile. Dans le premier cas il est féminin, dans le second, masculin. *La mobile. Un mobile.* Il est familier.

MOBILIAIRE. adj. f. C'est avec une orthographe un peu différente le même que le féminin du mot suivant.

MOBILIER, ÈRE. adj. Qui consiste en meubles, ou qui concerne cette nature de biens. *Propriété, richesse mobilière. Contribution, imposition mobilière.*

En termes de Jurisprudence, il signifie, Qui est de la nature du meuble. *Les biens mobiliers de cette succession. Les effets mobiliers. D'après le code civil, les rentes constituées, les effets publics, les intérêts dans les entreprises de commerce, etc., sont des biens mobiliers.*

Action mobilière, Action qui tend à la revendication d'un meuble.

Saisie mobilière, Saisie de tous les objets qui peuvent être considérés comme meubles.

Vente mobilière, Vente de tout objet dénommé meuble.

Succession mobilière, Succession ou portion de succession qui consiste en meubles. *Héritier mobilier*, Celui qui hérite des meubles.

Société de crédit mobilier, Banque destinée à faire des prêts sur dépôts de valeurs mobilières.

MOBILIER, s'emploie aussi comme substantif collectif, et se dit Des meubles, de ce qui sert à garnir et à orner une maison, sans en faire partie. *Il a hérité d'un gros mobilier. Il a un fort beau mobilier. On a vendu son mobilier par autorité de justice.*

MOBILISABLE. adj. des deux genres. T. d'Administr. milit. Qui peut être mobilisé. *Une partie de la garde nationale était mobilisable.*

MOBILISATION. s. f. T. de Jurispr. et d'Administr. militaire. Action de mobiliser.

MOBILISER. v. a. T. de Jurispr. Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble réel ou réputé tel, est considéré comme meuble. *Par les contrats de mariage on mobilise quelquefois des immeubles.* Dans ce sens, on dit aussi, *Ameublir.*

MOBILISER, signifie aussi quelquefois, en termes d'Administration militaire, Envoyer en expédition, mettre en campagne un corps ordinairement sédentaire. *On mobilisa une partie de la garde nationale de telle ville.* Il signifie encore d'une manière plus générale, Mettre une armée sur le pied de guerre par le rappel des réserves, de manière qu'elle puisse entrer en campagne.

MOBILISÉ, ÉE. part. passé.

MOBILITÉ. s. f. Terme didact. Facilité à être mû. *La mobilité des corps sphériques. La mobilité du mercure.*

Au sens moral, *Mobilité de caractère, d'esprit, d'imagination*, Facilité à passer promptement d'une disposition à une autre, d'un objet à un autre. *La mobilité des choses humaines, la mobilité des opinions*, Leur incertitude, leur passage continuel d'un état à un autre.

MOC

MOCASSIN. s. m. Chaussure des sauvages de l'Amérique du Nord.

MOD

MODALE. adj. f. T. de Logique. Il se dit Des propositions qui contiennent quelque restriction. Il s'emploie aussi substantivement. *Une modale. Les modales.*

MODALITÉ. s. f. T. de Logique. Mode, qualité, manière d'être. *La blancheur est une modalité de la neige.*

MODE. s. f. Usage passager qui dépend du goût et du caprice. *Nouvelle mode. Vieille mode. Ancienne mode. Mode ridicule, extravagante. C'est la mode. C'est la dernière mode. Ce n'est plus la mode. La mode en est passée. Inventer des modes. Se mettre à la mode. Suivre la mode, les modes. Un habit, une étoffe à la mode. C'est un mot qui est fort à la mode. Une opinion de mode. Un système à la mode. Être esclave de la mode. Les caprices, les bizarreries, l'empire de la mode. Cela était autrefois à la mode. On revient aux vieilles modes. Il ne porte que des habits faits à l'ancienne mode. Les fous inventent les modes, et les sages les suivent.*

Fam., *Cet homme, cette femme est fort à la mode*, Cet homme est fort recherché, cette femme est beaucoup fêtée.

Bœuf à la mode, Ragoût fait d'une pièce de bœuf piquée de gros lard.

MODES, au pluriel, signifie, Les ajustements, les parures à la mode; mais, dans cette acception, il ne se dit qu'en parlant De ce qui sert à l'habillement des dames. *Vendre des modes. Cette femme a du goût, elle fait bien les modes.* Il s'applique particulièrement Aux coiffures des femmes. *Marchande de modes. Magasin de modes.*

MODE, signifie aussi, Manière, fantaisie. *Il faut le laisser vivre à sa mode, le laisser faire à sa mode. Il s'est fait une philosophie à sa mode. Chacun vit à sa mode.*

À la mode d'Italie, d'Espagne, etc., Suivant les usages d'Italie, d'Espagne, etc.

Oncle, tante à la mode de Bretagne, Cousin germain, cousine germaine du père ou de la mère. *Mon père et lui étaient cousins germains; par conséquent il est mon oncle à la mode de Bretagne.*

Neveu, nièce à la mode de Bretagne, Fils, fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

MODE. s. m. T. de Philosophie. Manière

d'être. *Les divers arrangements des parties d'un corps en sont les modes.*

Il signifie aussi, dans le langage ordinaire, Forme, méthode. *Mode de gouvernement, d'administration, de comptabilité, d'enseignement, d'élection. Le mode que nous avons adopté.*

MODE, en Grammaire, se dit Des inflexions générales du verbe, qui forment la conjugaison, et qui servent à exprimer les différents points de vue sous lesquels on considère l'existence ou l'action. *On reconnaît six modes dans chaque verbe régulier : l'indicatif, l'impératif, le conditionnel, le subjonctif, l'infinitif et le participe. Modes personnels*, L'indicatif, l'impératif, le conditionnel et le subjonctif. *Modes impersonnels*, L'infinitif et le participe.

Mode, en Musique, se dit Du caractère affecté au ton. *Les Grecs avaient plusieurs modes : l'ionien, le dorien, le phrygien, l'éolien, le lydien, etc.*

Mode majeur, Celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont majeures ; et, *Mode mineur*, Celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont mineures. *Le ton d'ut, mode majeur. Le ton de la, mode mineur.*

Dans le Plain-chant, *Mode authentique*, Celui où la quinte de la tonique est au grave, et la quarte à l'aigu ; et, *Mode plagal*, Celui où la quinte est à l'aigu, et la quarte au grave.

MODELAGE. s. m. T. de Sculpture. Opération de celui qui modèle.

MODÈLE. s. m. Exemplaire, patron. *Un modèle d'écriture. Un modèle de broderie. Ce livre vous servira de modèle pour relier les autres de la même façon. Conformez-vous au modèle. Faire, donner un modèle. Suivre, imiter un modèle. Travailler sur un modèle, d'après un modèle. La nature est le modèle des arts. Cette église a été bâtie sur le modèle du Panthéon.*

Il se dit particulièrement, en termes de Peinture et de Sculpture, de La personne, homme ou femme, d'après laquelle les artistes dessinent, peignent, modèlent, sculptent, etc. *Figure dessinée, peinte d'après le modèle. Faire le métier de modèle.*

Poser le modèle, Mettre le modèle dans l'attitude qu'on veut représenter.

Être fait comme un modèle, Être très bien fait, avoir toutes les parties du corps dans des proportions régulières et élégantes.

MODÈLE, se dit aussi, en Sculpture, de La représentation en terre ou en cire d'un ouvrage qu'on se propose d'exécuter en marbre ou en quelque autre matière. *Modèle de terre, de cire. Modèle en grand, en petit. Le modèle d'une statue, d'un groupe.*

Il se dit également, dans plusieurs autres Arts, de La représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand. *Modèle d'architecture. Le modèle d'un édifice. Modèle de plâtre, de stuc, de bois. Le modèle d'une machine. Modèle de vaisseau, de canon.*

MODÈLE, se dit, figurément, Des ouvrages d'esprit, et Des actions morales, et se prend généralement en bonne part. *Homère et Virgile sont de beaux modèles. Formez-vous, réglez-vous sur ce modèle. Ayez ce modèle devant les yeux. Cela vous servira de modèle. La vie de cet homme est un modèle de vertu. Je le regarde comme un modèle de patience. Voilà un beau modèle qu'on vous propose à suivre. Se proposer un modèle. Prendre quelqu'un pour modèle. Sa conduite est le modèle de la mienne. Vous avez pris, vous avez choisi, vous imitez un mauvais modèle. Il a été le modèle des rois.*

C'est un modèle, se dit D'une personne qui a de grandes vertus, de grandes qualités.

MODELER. v. a. T. de Sculpture. Former avec de la terre molle ou de la cire le modèle, la représentation d'un ouvrage qu'on veut exécuter en marbre ou en quelque autre matière. *Modeler une statue, un groupe en terre, en cire.* On l'emploie aussi absolument. *Ce sculpteur a passé toute la nuit à modeler. Il modèle bien.*

En termes de Peinture, *Modeler*, Rendre exactement, par le moyen du clair-obscur, le relief des figures, les méplats et les détails du système musculaire. *Ce peintre modèle parfaitement.*

MODELER, s'emploie figurément, au sens moral, dans le langage ordinaire, et signifie, Régler, conformer. *Il a modelé sa conduite sur celle de ses aïeux.*

Il se joint quelquefois avec le pronom personnel. *On doit se modeler sur les gens de bien.*

MODELÉ, ÉE. part. passé. *Figure bien modelée.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin, en termes de Peinture et de Sculpture, et se dit de La représentation, de l'imitation des formes. *Un beau modelé. Un modelé savant.*

MODELEUR. s. m. T. de Beaux-Arts. Celui qui modèle. *Un habile modeleur.*

MODÉNATURE. s. f. T. d'Architect. Proportion et galbe des moulures d'une corniche. *La modénature détermine le caractère des divers ordres d'architecture. La modénature corinthienne est élégante.*

MODÉRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui modère, qui dirige, qui règle. *Il y avait à Lacédémone des modérateurs de la jeunesse.* Ce terme n'est guère usité que dans le style soutenu. *Le souverain modérateur. L'esprit modérateur du monde. Dieu est le modérateur de l'univers.*

Il signifie quelquefois, Celui qui cherche à tempérer des opinions exaltées, à rapprocher des sentiments extrêmes. *Il est le modérateur de son parti. Dans cette grande querelle, il se fit modérateur, il prétendit au rôle de modérateur.*

MODÉRATEUR. s. m. Appareil qu'on ajoute à une lampe pour régler l'ascension de l'huile. *Lampe à modérateur.*

MODÉRATION. s. f. Retenue, vertu qui porte à garder une sage mesure en toutes choses. *Grande modération. Modération d'esprit. Esprit de modération. Il s'est conduit dans cette affaire avec beaucoup de modération, avec peu de modération. Il y a porté toute la modération possible. User de modération. Il faut garder de la modération dans la bonne fortune, mettre de la modération dans ses désirs. Cet homme est un grand exemple de modération. Il faut user des meilleures choses avec modération. Sortir des bornes de la modération.*

MODÉRATION, signifie aussi, Retranchement, diminution d'un prix ou d'une taxe. *La modération d'une contribution. On ne lui a fait aucune modération. On ne lui accorde aucune modération. Rôle de modération.*

Il signifie encore, Adoucissement, mitigation. *La modération d'une peine, d'une amende.*

MODÉRÉMENT. adv. Sans excès, avec modération. *Il s'est comporté fort modérément dans cette occasion. Le vin est bon, mais il en faut user modérément. Boire, manger modérément. Il a été imposé modérément.*

MODÉRER. v. a. Diminuer, adoucir, tempérer, rendre moins violent. *Modérer le feu d'un fourneau. Modérer la course d'un cheval. Modérer l'action d'une machine. Vous allez trop vite, modérez vos pas, votre marche. Vous frappez ce cheval trop fort, modérez vos coups. Cette contribution est trop forte, il faut la modérer. Modérer les impôts. Modérer sa dépense.*

Il s'emploie aussi en parlant De choses morales. *Modérer sa colère, ses passions, ses désirs, son ambition, son ardeur. Il a trop de feu, il faut le modérer. Modérer ses prétentions. Modérer le zèle de quelqu'un. Modérer la rigueur, la sévérité d'une loi. Modérez votre douleur.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, comme dans cette phrase, *Le temps s'est modéré, le froid, le chaud commence à se modérer*, Il y a du relâchement dans le temps, de la diminution dans le froid, dans le chaud.

Il signifie au sens moral, Se posséder, se contenir. *Peu de gens savent se modérer dans la bonne fortune. Il a su se modérer dans les occasions les plus difficiles. Pourquoi vous emporter ainsi ? modérez-vous un peu.*

MODÉRÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et se dit Des choses qui sont éloignées de toute sorte d'excès. *Une chaleur modérée. Un feu modéré. Un pouls modéré. Un exercice modéré.*

Il signifie au sens moral, Qui est sage et retenu, qui n'est point emporté. *Un esprit modéré. Une passion modérée. Ce jeune homme est bien modéré pour son âge.*

En Politique, *Le parti modéré.* On dit aussi substantivement, dans le même sens, *Les modérés.*

MODERNE. adj. des deux genres. Nouveau, récent, qui est des derniers temps. Il est opposé à Ancien et à Antique. *Les auteurs, les philosophes, les peintres modernes. Des ouvrages modernes. Les usages modernes. Cela est moderne. C'est une invention moderne. Médailles modernes.*

Architecture moderne, se dit de Tous les genres d'architecture qui ont été en usage dans l'Europe depuis le commencement du moyen âge, même de l'architecture gothique. Cependant lorsqu'on dit, *Un bâtiment, un édifice moderne*, on entend ordinairement Un bâtiment, un édifice fait suivant la manière de bâtir la plus récente.

MODERNE, employé substantivement, au masculin, se dit Des auteurs, des savants, des artistes qui ont paru depuis la renaissance des lettres et des arts. *Les anciens et les modernes sont d'accord sur ce point. La querelle des anciens et des modernes*, Dispute qui s'éleva vers la fin du dix-septième siècle, sur le mérite comparé des anciens et des modernes.

À LA MODERNE. loc. adv. Suivant la manière la plus récente. *Bâtir à la moderne. Bâtiment à la moderne.*

MODERNER. v. a. T. d'Architecture. Restaurer, pour de nouveaux usages et dans un goût moderne, un ancien édifice. *Presque toutes les anciennes basiliques de Rome ont été modernées.* Il est peu usité, et l'on dit quelquefois dans le même sens, *Moderniser.*

MODERNÉ, ÉE. part. passé.

MODERNISER. v. a. Voyez MODERNER.

MODESTE. adj. des deux genres. Qui a de la modestie. *C'est un homme modeste, très modeste. Il est modeste dans ses discours, mais il n'en a pas moins une haute opinion de lui-même. Il est trop modeste pour souffrir qu'on le loue en sa présence. Avoir un maintien modeste, une contenance modeste, un air modeste, un ton modeste. Garder un silence modeste. Faire une réponse modeste. Se renfermer dans un doute modeste. Avoir des sentiments modestes de soi-même, une opinion modeste de soi-même.* Substantivement, *Faire le modeste.*

MODESTE, signifie aussi, Qui a de la retenue, de la modération, qui ne donne dans aucun excès. *Il est modeste dans sa dépense, dans toute sa conduite. Former des vœux modestes.*

Il signifie, en parlant Des choses, Médiocre, simple, sans éclat. *Avoir un train, un équipage modeste, une table modeste. Faire une dépense modeste. Il s'est borné à conserver le modeste héritage de ses pères.*

Couleur modeste, Couleur qui n'est pas éclatante. *Le gris est une couleur modeste.* Cette locution ne s'emploie qu'en parlant Des vêtements.

MODESTE, signifie encore, Qui a de la pudeur, de la décence. *Il faut qu'une fille soit modeste. Ce jeune homme est aussi modeste que la fille la mieux élevée.*

MODESTEMENT. adv. D'une manière modeste, avec modestie, avec modération. *Parler, s'habiller, vivre modestement. Une table modestement servie.*

MODESTIE. s. f. Retenue dans la manière de penser et de parler de soi. *Grande, véritable modestie. Modestie sincère. Parler de soi avec modestie. Il est d'une modestie qui l'empêche de tirer parti de ses talents. On n'ose le louer en sa présence, de peur de blesser, de gêner sa modestie. Il a fallu faire violence à sa modestie pour lui décerner cet honneur. Il y a une fausse modestie qui n'est qu'un raffinement de vanité.*

Il signifie aussi, Modération. *Vivre, agir, se comporter avec modestie. Se renfermer, se tenir dans les bornes de la modestie. Il est d'une grande modestie dans sa dépense, dans sa conduite.*

Il se prend aussi quelquefois pour Pudeur, décence. *La modestie est le plus bel ornement d'une fille. Ces paroles-là blessent la modestie, choquent la modestie.*

MODICITÉ. s. f. Petite quantité. Il ne se dit qu'en parlant De bien, d'argent. *La modicité de son revenu, la modicité de sa fortune, l'oblige à beaucoup d'économie. La modicité d'une somme. J'ai été tenté par la modicité du prix. On ne saurait concevoir la modicité de sa dépense.*

MODIFICATIF, IVE. adj. Qui modifie. *Un terme modificatif. Une proposition modificative.*

Il s'emploie souvent comme substantif, au masculin, surtout en Grammaire, où il se dit Des mots qui déterminent le sens des autres. *Les adverbes sont ordinairement des modificatifs.*

MODIFICATION. s. f. Modération, restriction, adoucissement d'une proposition, d'une convention, etc. *Il faut apporter quelque modification à ces articles-là. Votre opinion est susceptible de beaucoup de modifications.*

MODIFICATION, se dit, en style didactique, d'Un changement qui s'opère dans la manière d'être d'une substance. *Les corps reçoivent différentes modifications.*

MODIFIER. v. a. Modérer, adoucir, restreindre. *Modifier une peine, une amende, une taxe. Il faut un peu modifier les clauses de ce traité, de ce contrat. Ces propositions-là sont trop absolues, il faut les modifier.*

Il signifie aussi, Corriger, changer une chose dans quelqu'une de ses parties. *La nature de l'homme est diversement modifiée par le climat, par l'éducation, par les lois. On a modifié le projet de loi par plusieurs amendements.*

MODIFIER, signifie, en style didactique, Opérer un changement dans la manière d'être d'une substance. *Les différents arrangements des parties modifient la matière.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Leur opinion s'est beaucoup modifiée.*

MODIFIÉ, ÉE. part. passé. *Articles modifiés. Propositions modifiées.* En termes de Physique, *Corps modifié de telle ou de telle manière.*

MODILLON. s. m. T. d'Architect. Ornement propre aux ordres ionique, corinthien et composite, placé sous le larmier de la corniche, et figurant l'extrémité des chevrons du comble.

MODIQUE. adj. des deux genres. Qui est peu considérable, de peu de valeur. *Une somme, une taxe modique. Son père ne lui donnait qu'une pension modique. Il a une fortune modique, un bien fort modique, un modique revenu.*

MODIQUEMENT. adv. Avec modicité. *Il paye modiquement ses domestiques. Cette place n'est que bien modiquement rétribuée.*

MODISTE. s. des deux genres. Ouvrier, ouvrière en modes ; marchand, marchande de modes. *Un modiste. Une modiste. Une marchande modiste.* Il n'est guère usité qu'au féminin. Voyez MODE.

MODULATION. s. f. T. de Musiq. Passage d'un ton, d'un mode à un autre, dans le chant ou dans l'harmonie. *Une suite de modulations. L'ordre des modulations. Préparer une modulation.*

Il se dit aussi de L'action de moduler le chant ou l'harmonie, et de L'effet qui en résulte. *Les règles de la modulation. La modulation de cet air est fort agréable.*

MODULE. s. m. T. d'Architect. Mesure arbitraire servant à établir les rapports de proportion entre toutes les parties d'un ouvrage d'architecture. *Le diamètre ou le demi-diamètre du bas de la colonne sert ordinairement de module aux divers ordres. Échelle de module. Le module se divise en douze ou en dix-huit minutes ou parties. La colonne, l'entablement, le stylobate a tant de modules de haut.*

MODULE, se dit quelquefois, par extension, de Tout ce qui sert à mesurer. *Le mètre est le module des longueurs. Dans les tableaux, une figure d'homme placée au pied d'un monument est un module qui en fait évaluer la hauteur.*

MODULE, signifie aussi, Le diamètre d'une médaille. *Les médailles du petit bronze sont d'un moindre module que celles du grand, du moyen bronze. Les quinaires sont de toutes les médailles antiques celles qui ont le plus petit module.*

MODULER. v. n. T. de Musiq. Faire passer le chant ou l'harmonie dans des tons ou des modes différents. *Ce musicien module bien. Moduler d'une manière agréable, savante.*

Il s'emploie quelquefois activement. *Il a bien modulé cet air-là.*

MODULÉ, ÉE. part. passé. *Air bien modulé.*

MOE

MOELLE. s. f. Substance molle et grasse qui remplit la cavité des os. *Moelle de bœuf. Tourte de moelle ou à la moelle. Sucer la moelle d'un os. Le froid l'a pénétré jusqu'à la moelle des os.*

Moelle épinière, moelle de l'épine, Partie du système nerveux qui se trouve dans la cavité des vertèbres.

Moelle allongée, Partie de la moelle épinière qui est renfermée dans le crâne.

MOELLE, se dit, par analogie, en Botanique, de La substance molle et spongieuse qui se trouve au dedans de certains arbres, de certaines plantes. *De la moelle de sureau, de figuier.*

Il se dit aussi de La substance que contient un bâton de casse. *De la moelle de casse.*

Fig. et fam., *Il lui tire jusqu'à la moelle des os, il le suce jusqu'à la moelle des os*, se dit D'un homme qui en ruine un autre, en tirant de lui peu à peu tout ce qu'il en peut tirer.

MOELLE, s'emploie quelquefois, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, Ce qu'il y a de plus essentiel, de plus instructif. *Il ne s'agit pas de retenir mot à mot un bon livre, il faut en tirer, en extraire la moelle.*

MOELLEUSEMENT. adv. D'une manière moelleuse. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Ce tableau est peint moelleusement.*

MOELLEUX, EUSE. adj. Rempli de moelle. *Un os moelleux. Un bois moelleux.*

Fig., *Vin moelleux*, Vin qui joint la douceur à la force, et qui flatte agréablement le goût.

Fig., *Étoffe moelleuse*, Étoffe qui a du corps, et qui est souple, douce à la main.

Fig., *Voix moelleuse*, Voix pleine, douce, et qui n'a rien d'aigre ni de dur.

MOELLEUX, s'emploie aussi, figurément, en termes de Peinture, surtout dans ces expressions :

Pinceau moelleux, Pinceau dont les touches sont larges, grasses et bien fondues. On dit dans le même sens, *Touche moelleuse.*

Contours moelleux, Contours souples et gracieux.

Substantiv. : *Avoir du moelleux dans la touche, dans la couleur. Le moelleux dans le dessin, dans les contours. Le moelleux des contours.*

MOELLON. s. m. T. de Maçonnerie. Pierre de petite dimension qui s'emploie dans les massifs de construction, et qu'on recouvre ordinairement de plâtre ou de mortier. *Tirer du moellon de la carrière. Un mur construit en moellon.*

Moellon d'appareil, Celui qui est équarri pour être employé en parement.

Moellon piqué, Moellon travaillé avec la pointe et servant aux puits, aux voûtes, aux fossés, etc.

MŒUF. s. m. T. de Grammaire, synonyme de Mode. Il est vieux. Voyez MODE.

MŒURS. s. f. pl. Habitudes naturelles ou acquises, pour le bien ou pour le mal, dans tout ce qui regarde la conduite de la vie. *Bonnes, mauvaises mœurs. Mœurs pures, honnêtes, décentes, réglées. Mœurs corrompues, dépravées, dissolues. La science, la doctrine des mœurs. Former les mœurs de quelqu'un. Régler ses mœurs. Réformer ses*

mœurs. Changer de mœurs. Rien ne corrompt plus les mœurs que la mauvaise compagnie. L'innocence, la pureté, la dépravation, la corruption, la perversité, le dérèglement, la dissolution de ses mœurs. Cette action est contraire aux bonnes mœurs, aux mœurs, porte une grave atteinte aux mœurs. Les mœurs du temps, du siècle, du jour. Ce satirique a violemment attaqué les mœurs de son siècle. On dit, suivant une formule reçue : *Un certificat de bonne vie et mœurs.*

Avoir des mœurs, Avoir de bonnes mœurs. *N'avoir point de mœurs*, En avoir de mauvaises. On dit, dans le même sens, *Un homme, une femme sans mœurs.*

PROV., *Les honneurs changent les mœurs*, On s'oublie dans la prospérité.

MŒURS, signifie aussi, La manière de vivre, les inclinations, les habitudes, les coutumes particulières de chaque nation. *Les mœurs d'une nation, d'un peuple, d'un pays. Chaque nation a ses mœurs. Ces peuples ont des mœurs bien différentes des nôtres. Mœurs barbares, civilisées. Ce voyageur a bien observé, a bien décrit les mœurs des nations qu'il a visitées. Ce prince a voulu donner à son peuple les mœurs et les coutumes des nations les plus policées. La culture des lettres adoucit, polit les mœurs. Selon nos mœurs. Autres temps, autres mœurs.*

Il s'emploie quelquefois, dans le même sens, en parlant D'une personne ou de quelques personnes. *Cet homme a des mœurs douces, des mœurs simples, des mœurs faciles, des mœurs sévères. Nous adoptons facilement les mœurs de ceux que nous fréquentons.*

Cela est, n'est pas dans les mœurs de telle nation, Cela est, n'est pas conforme aux usages de telle nation. *Cela n'est pas dans nos mœurs.*

Les mœurs des animaux, Les habitudes naturelles des différentes espèces d'animaux, les habitudes qui résultent de leur instinct.

MŒURS, signifie, en termes de Poétique, Ce qui concerne les habitudes morales du pays et du temps dont il est question dans un poëme, dans une pièce de théâtre, ce qui est conforme au caractère des personnages qui y sont introduits. *Les mœurs sont parfaitement observées dans cette tragédie, dans cette comédie, dans cette épopée. Le poëte observe bien, étudie bien, peint bien les mœurs.*

Il signifie, en Peinture, Le costume, les usages des différents temps, des différents lieux. *Les mœurs sont bien observées, ne sont pas bien observées dans ce tableau.*

MŒURS, signifie aussi, en termes de Rhétorique, La partie morale de l'éloquence, celle qui a pour objet de gagner la confiance des auditeurs.

MOF

MOFETTE. s. f. Exhalaison pernicieuse qui s'élève dans les lieux souterrains, et principalement dans les mines. Il est peu usité.

Dans l'ancienne Chimie, il se disait en général de Tout gaz non respirable.

MOH

MOHATRA. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Contrat mohatra*, Contrat ou marché usuraire, par lequel un marchand vend très cher, à crédit, ce qu'il rachète à très vil prix, mais argent comptant. Il est vieux.

MOI

MOI. Pronom singulier de la première personne, qui est des deux genres, et dont *Nous* est le pluriel. Ce mot est un synonyme réel de *Je* et de *Me* ; mais non un synonyme grammatical, puisqu'il s'emploie différemment, et que, dans aucun cas, il ne peut être remplacé ni par *Je* ni par *Me*.

MOI, employé seul comme réponse, peut être sujet ou régime direct, et tenir lieu d'une phrase entière. *Qui veut aller avec lui? Moi*, Je veux bien aller avec lui : dans cet exemple il est sujet. *Qui a-t-on voulu désigner? Moi*, On a voulu me désigner : dans cet exemple, il est régime direct.

Il est aussi régime direct après *ne que*, mis pour *seulement*. *Je ne plains que moi.*

Il est encore régime direct dans les phrases où il est ajouté à d'autres mots qui sont régimes directs. *Il a renvoyé son frère et moi. Il a mécontenté ses parents et moi.*

Il entre aussi dans le sujet de la phrase, lorsqu'il est joint à d'autres mots qui forment le sujet. *Son père, sa mère et moi, le lui avons défendu. Mon avocat et moi sommes de cet avis.*

MOI, se joint à *Je*, par apposition et réduplication, pour donner plus d'énergie à la phrase, soit qu'il vienne après le verbe, comme dans ces phrases, *Je dis, moi ; je prétends, moi ;* soit qu'il précède *Je* et le verbe, comme dans ces phrases : *Moi, je dis. Moi, je prétends. Moi, dont il déchire la réputation, je ne lui ai jamais rendu que de bons offices. Moi, à qui il fait tant de mal, je cherche toutes les occasions de le servir. Moi, ne songeant à rien, j'allai bonnement lui dire ce qui se passait.*

Par ellipse, *Moi, trahir le meilleur de mes amis! faire une lâcheté, moi! etc.*, Moi, je pourrais trahir le meilleur de mes amis! je pourrais faire une lâcheté, moi!

MOI, se met de même par apposition devant ou après *Me*. *Voudriez-vous me perdre, moi votre allié? Moi! vous me soupçonneriez de vous avoir trahi!*

Il se met aussi par apposition avec *Nous* et *Vous*, lorsqu'il est accompagné d'un nom ou d'un autre pronom. *Vous et moi nous sommes contents de notre sort. Nous irons à la campagne lui et moi. Il est venu nous voir mon frère et moi.* Dans ces phrases, *Moi* et le nom ou pronom qui lui est joint, sont tout ensemble l'apposition et l'explication de *Nous*.

MOI, joint à un nom ou à un autre pronom, ne doit, d'après les convenances de notre politesse, être placé qu'en second, *Vous et moi, un tel et moi ;* à moins que le nom auquel il est joint ne soit celui d'une personne très inférieure : ainsi un père dira, *Moi et mon fils ;* un maître, *Moi et mon domestique.*

MOI, se construit encore avec les pronoms *Ce* et *Il*, dans les phrases suivantes et autres semblables. *C'est moi qui vous en réponds. Qui fut bien aise? ce fut moi. Si c'était moi qui eusse fait cela. C'est de moi qu'il s'agit. C'est à moi qu'il faudra vous adresser. Il n'y eut que lui et moi de cet avis. Il n'y a que moi à qui ces choses-là arrivent.*

Après une préposition, il n'y a que le pronom *Moi* qui puisse exprimer la première personne. *Vous servirez-vous de moi? Il a parlé de moi. Il tient cela de moi. Pense-t-on à moi? Ils auront besoin de moi. Ils auront affaire à moi. Cela vient de moi. Cela est à moi. C'est un homme à moi, un habit à moi, de l'argent à moi. Cela est pour moi. Je prends cela pour moi. Selon moi, vous avez raison. Vous serez remboursé par moi. Cela roulera sur moi. Tout est contre moi. Venez avec moi.*

Il en est de même après une conjonction. *Mon frère et moi. Mon frère ou moi. Mon frère aussi bien que moi. Ni mon frère ni moi. Personne que moi. Nul autre que moi.*

De moi, après un nom de personne ou un pronom personnel également précédé de la préposition *de*, se met quelquefois pour Le mien, etc. *C'est le sentiment, ce sont les sentiments, c'est l'opinion de mon frère et de moi que je vous exprime.*

Quand le verbe est à l'impératif, et que le pronom qu'il régit n'est point suivi du mot *en*, c'est *Moi* qu'il faut employer après le verbe, soit comme régime simple, *Louez-moi, récompensez-moi ;* soit comme régime indirect, où la préposition *à* est sous-entendue, *Rendez-moi compte, dites-moi la vérité ;* et alors *Moi* se joint au verbe par un tiret.

Quelquefois, mais dans le discours familier seulement, il se met par redondance, et pour donner plus de force à ce qu'on dit. *Faites-moi taire ces gens-là. Donnez-leur-moi sur les oreilles.*

Dans le même cas, le pronom *Moi* se met après l'adverbe de lieu *y*, soit comme régime direct, soit comme régime indirect. *Vous allez à l'Opéra, menez-y-moi. Vous allez dans votre voiture, donnez-y-moi une place.* Ces façons de parler sont peu usitées. (Voyez ME.) Au contraire, l'adverbe *y*, dans le même sens, se met après le pronom *Nous*. *Menez-nous-y. Donnez-nous-y une place.*

A moi. Sorte d'exclamation, pour faire venir promptement quelqu'un auprès de soi. *A moi, à moi, soldats!*

De vous à moi. Façon de parler dont on se sert pour témoigner à une personne qu'on lui parle avec sincérité, mais qu'on lui demande le secret. *De vous à moi, c'est un pauvre homme. De vous à moi, c'est un homme qui ne mérite pas l'opinion qu'on a de lui. De vous à moi, je ne crois pas que la chose réussisse.* On dit dans le même sens, *Ceci est de vous à moi, ceci de vous à moi.*

Quant à moi, pour moi. Autres façons de parler dont on se sert pour marquer plus particulièrement ce qu'on pense. *Vous en direz ce qu'il vous plaira ; quant à moi, pour moi, je sais bien ce qui en est.*

Quant-à-moi, s'emploie substantivement et comme un seul mot dans les phrases suivantes et autres semblables, où il signifie, Air fier ou réservé. *Se tenir sur son quant-à-moi. On lui a dit telle chose, il s'est mis sur son quant-à-moi. Garder son quant-à-moi.* Il est familier.

MOI, se prend substantivement, pour signifier, L'attachement de quelqu'un à ce qui lui est personnel. *Le moi choque toujours l'amour-propre des autres.*

Il se prend aussi, en Philosophie, pour L'individualité métaphysique d'une personne. *Malgré le changement continuel de l'individu physique, le même moi subsiste toujours.*

MOIGNON. s. m. Ce qui reste d'un bras, d'une jambe, d'une cuisse coupés. *Cet homme, au lieu de poignets, n'a plus que*

deux moignons dont il travaille. Il a fallu lui couper le bras fort près de l'épaule, et il ne lui reste plus qu'un moignon. Il n'a plus qu'un moignon.

Il se dit, par analogie, de Ce qui reste d'une grosse branche d'arbre qui a été coupée ou rompue.

MOINAILLE. s. f. Terme de mépris dont on se sert pour désigner Les moines en général. Il est familier.

MOINDRE. adj. comparatif des deux genres. Plus petit en étendue ou en quantité. *Cette colonne est moindre que l'autre en hauteur et en grosseur. La distance d'ici là est moindre que vous ne dites. L'épaisseur de ce mur est moindre que celle du mur voisin. Cette somme est moindre que l'autre. Nous sommes en moindre nombre que je ne croyais.*

Il signifie aussi, Plus petit dans son genre, suivant les différents substantifs auxquels il se joint. *Votre douleur en sera moindre. Son mal n'est pas moindre que le vôtre. C'est la moindre satisfaction, la moindre récompense qu'on lui doive. C'est le moindre service que je lui voudrais rendre, la moindre chose qu'il mérite.*

Il signifie encore, Moins considérable. *Une étoffe de moindre prix, de moindre valeur qu'une autre. Prendre toujours la moindre place. Il tient un moindre rang. Il est revêtu d'une moindre dignité qu'auparavant. De ces deux inconvénients, on doit préférer le moindre.*

Il signifie aussi, Qui n'est pas si bon, ou qui est plus mauvais. *Ce vin-là est moindre que l'autre. Cette étoffe-là est moindre, elle est moindre de beaucoup.*

MOINDRE, avec l'article, est une espèce de superlatif qui signifie, Le moins considérable, le moins important, le plus petit, etc. *C'est une chose que le moindre ouvrier peut faire. Le moindre mot que vous direz. La moindre quantité, le moindre espace possible. Au moindre bruit il s'éveille. Au moindre signe vous serez obéi.* On dit quelquefois, familièrement, par une sorte d'exagération : *Au moindre petit bruit. Le moindre petit morceau de pain. Etc.*

MOINDRE, avec l'article, et précédé d'une négation, signifie, Aucun. *Je n'en ai pas la moindre appréhension. Il ne lui a pas fait la moindre honnêteté, le moindre compliment. Il ne lui a pas dit le moindre mot. Je n'ai pas le moindre souvenir de ce que vous dites. Sentez-vous là quelque douleur? Pas la moindre.*

MOINE. s. m. Religieux faisant partie d'un ordre dont les membres vivent sous une règle commune, et séparés du monde, comme les bénédictins, les bernardins, les chartreux. L'usage a étendu cette dénomination aux religieux mendiants. *Les anciens moines. Les moines réformés. Un moine défroqué.*

Prov., *Gras comme un moine*, Fort gras.

Prov. et fig., *L'habit ne fait pas le moine*, On ne doit pas juger des personnes par les apparences, par les dehors.

Prov., *Attendre quelqu'un comme les moines font l'abbé*, Ne pas l'attendre pour dîner, quoiqu'il doive venir.

Prov. et fig., *Pour un moine l'abbaye ne faut pas*, ou *Pour un moine on ne laisse pas de faire un abbé*, L'absence d'une personne n'empêche pas, ne doit pas empêcher qu'une affaire ne se conclue, qu'une partie ne se fasse.

Moine lai, se disait d'Un laïque, ordinairement homme de guerre invalide, que le roi plaçait dans une abbaye de nomination royale, pour y être entretenu.

Moine bourru, Prétendu fantôme que l'ignorance faisait craindre dans les campagnes. Il signifie aussi, familièrement, Un homme de mauvaise humeur. *Cet homme-là est un moine bourru, un vrai moine bourru.*

MOINE, se dit aussi d'Un meuble de bois où l'on suspend une sorte de réchaud plein de braise pour chauffer le lit; et d'Un cylindre de bois creusé, doublé de tôle, dans lequel on introduit un fer chaud pour ce même usage. *Il fait mettre le moine dans son lit pendant tout l'hiver.*

MOINEAU. s. m. Passereau, petit oiseau de plumage gris, qui aime à faire son nid dans des trous de muraille. *Moineau franc, à gorge noire. Moineau privé, apprivoisé.*

Pot à moineau, Pot de terre qu'on attache en dehors d'une fenêtre, afin que les moineaux y viennent faire leurs nids.

Prov. et fig., *Tirer sa poudre aux moineaux*, Employer pour des bagatelles son crédit, ses amis, son argent, dont on aurait pu se servir plus utilement.

MOINEAU, en termes de Fortification, Petit bastion obtus, que l'on met au milieu d'une courtine très longue, pour compléter le flanquement.

MOINERIE. s. f. collectif. Les moines en général. *Il s'est attiré sur les bras toute la moinerie.*

Il signifie aussi, L'esprit et l'humeur des moines. *Il y a bien de la moinerie dans son fait. Ce religieux n'a point de moinerie.* Dans les deux sens, il ne se dit que par mépris.

MOINESSE. s. f. Religieuse. Il ne se dit qu'en plaisanterie, et il est peu usité.

MOINILLON. s. m. Petit moine, ou Moine sans considération. *Les moines et moinillons.* Il ne se dit que par mépris.

MOINS. adv. de comparaison, qui est opposé à Plus, et qui sert à marquer l'infériorité d'une personne ou d'une chose comparée à une autre ou à elle-même, sous quelque rapport de qualité, de quantité, d'action, etc. *Elle est moins jolie que sa sœur. Elle a six ans de moins que son frère. Il est moins spirituel qu'il n'est instruit. Il a moins de savoir que de vanité. Il est moins bien portant qu'avant son voyage. Cette chambre est moins grande que l'autre, moins grande que je ne l'avais cru. Sa famille est bien moins nombreuse que la vôtre. J'ai bien moins, beaucoup moins d'intérêt à cela que vous. Ce que je vous en dis est moins pour vous faire de la peine que pour vous avertir. Il ne faut pas moins qu'une raison aussi forte pour me déterminer. Plus vous le presserez, moins il en fera. Moins vous en direz, plus il en fera. Cela n'a pas moins de trente pieds. Nous n'étions pas moins de cent personnes. Un peu plus, un peu moins. Je n'en donnerai ni plus ni moins. Il n'en sera ni plus ni moins. Parlez moins. Parlez moins haut. Soyez moins en colère, un peu moins en colère.*

Il ne le menace pas de moins que de lui rompre bras et jambes, Il porte ses menaces jusqu'à dire qu'il lui rompra bras et jambes.

C'est moins que rien, se dit D'une chose de nulle considération, et aussi D'une personne qu'on méprise. *Le présent que je vous fais est moins que rien. Cet homme-là est moins que rien.*

MOINS, s'emploie substantivement dans plusieurs phrases différentes. Ainsi on dit : *Le moins que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver*, La moindre chose que vous puissiez faire. *Ils sont à peu près d'accord, ils en sont sur le plus et sur le moins, il ne s'agit maintenant que du plus ou du moins*, Il n'y a plus entre eux de débat que sur la quantité, sur la somme plus ou moins considérable à donner d'un côté et à recevoir de l'autre. *La chose ne peut pas être arrivée ainsi, il faut qu'il y ait du plus ou du moins*, Il faut qu'on ait supposé des circonstances qui ne sont pas vraies, ou qu'on en ait omis qui le sont.

Prov., *Qui peut le plus, peut le moins.*

MOINS, subst., se dit, en termes d'Algèbre, d'Un trait horizontal qui est le signe de la soustraction. *Le moins indique qu'il faut retrancher la seconde quantité de la première.*

Il se dit, en termes d'Imprimerie, d'Un tiret long qui ordinairement sert à séparer des phrases, ou à remplacer des mots qu'on juge inutile de répéter. *Il faut mettre ici un moins.*

SUR ET TANT MOINS. loc. prépositive. En déduction. *Sur et tant moins de la somme de mille écus, on lui a donné cinq cents francs. Je vous donnerai cela sur et tant moins de ce que je vous dois.* Il est vieux.

À MOINS DE. loc. prépositive. À un prix au-dessous de. *Je ne lui donnerai pas ce cheval à moins de mille francs.*

Il signifie aussi, Sans une certaine condition. *Je ne lui pardonnerai pas à moins d'une rétractation publique.*

Il s'emploie aussi absolument, comme dans ces phrases : *Vous avez beau marchander ce livre, vous ne l'aurez pas à moins*, Pour une moindre somme. *On rirait, on se fâcherait à moins*, Pour une moindre cause.

À MOINS QUE. loc. conjonctive qui régit le subjonctif avec une négation. Si ce n'est que. *Il n'en fera rien, à moins que vous ne lui parliez. À moins que vous ne preniez bien votre temps, vous n'en viendrez pas à bout.*

Il se construit, dans le même sens, avec l'infinitif et la préposition *de*, sans négation. *Je ne pouvais pas lui parler plus fortement, à moins que de le quereller.* On peut aussi supprimer le *que*. *À moins d'être fou, il n'est pas possible de raisonner ainsi.*

AU MOINS, DU MOINS. locutions conjonctives qui servent à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle. *Si vous ne voulez pas être pour lui, au moins ne soyez pas contre. S'il n'est pas fort riche, du moins il a, du moins a-t-il de quoi vivre honnêtement.* On dit à peu près de même, *Tout au moins, tout du moins, pour le moins. Donnez-lui tout au moins de quoi vivre.*

AU MOINS, signifie quelquefois, Sur toutes choses, et sert à avertir celui à qui l'on parle de se souvenir particulièrement de ce qu'on lui dit. *Au moins prenez-y garde, c'est votre affaire. Au moins je vous en avertis. Au moins je m'en lave les mains. Au moins ne manquez pas de venir. N'y manquez pas au moins.*

DE MOINS. loc. adv. De manque. *Il y avait dix écus de moins dans ce sac.*

Il sert aussi à exprimer quelque diminution, quelque rabais. *On vous demande cinq francs de ce volume, vous l'aurez pour quelque chose de moins.*

EN MOINS DE, DANS MOINS DE. loc. prépositives. Dans un moindre espace de temps. *J'aurai achevé en moins d'un an, d'un mois, d'une heure, d'un jour. Dans moins d'une demi-heure je serai à vous.*

EN MOINS DE RIEN. loc. adv. Très promptement, en fort peu de temps. *J'aurai fini*

en moins de rien. Il a mangé son bien en moins de rien.

RIEN MOINS, précédé du verbe *Être*, et suivi d'un adjectif, a le sens de la négation. *Il n'est rien moins que sage*, Il n'est point sage. — Suivi d'un substantif, il peut avoir le sens positif ou négatif, selon la circonstance. *Vous lui devez de la reconnaissance, car il n'est rien moins que votre bienfaiteur*, Il est votre bienfaiteur. *Vous pouvez vous dispenser de reconnaissance envers lui, car il n'est rien moins que votre bienfaiteur*, Il n'est pas votre bienfaiteur.

RIEN MOINS, ou plutôt RIEN DE MOINS, employé avec un verbe impersonnel, a aussi un sens négatif. *Il n'y a rien de moins vrai que cette nouvelle*, Cette nouvelle n'est pas vraie. — Avec un verbe actif ou neutre, le sens de *Rien moins* serait équivoque, s'il n'était déterminé par ce qui précède. *Vous le croyez votre concurrent; il a d'autres vues, il ne désire rien moins, il ne se propose rien moins que de vous supplanter, il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, Il n'est point votre concurrent. *Vous ne le regardez pas comme votre concurrent; cependant il ne désire rien moins, il ne se propose rien moins que de vous supplanter, il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, Il est votre concurrent. Dans le premier sens, *Il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, et les phrases semblables, veulent dire, Vous supplanter est la chose à laquelle il aspire le moins; et dans le second sens, *Il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, veut dire, Il n'aspire pas à moins qu'à vous supplanter. — Au reste, il est bon d'éviter cette façon de parler, à cause de l'équivoque qu'elle entraîne.

MOIRE. s. f. Apprêt que reçoivent, à la calandre ou au cylindre, par l'écrasement de leur grain, certaines étoffes de soie, de laine, de coton ou de lin, et qui leur communique un éclat changeant, une apparence ondée et chatoyante. *Moire à grands, à riches effets. Moire à petites ondes. Cette popeline a bien pris la moire.*

Il se dit aussi d'Une étoffe qui a reçu ce genre d'apprêt. *Moire de soie, de laine, de coton, de fil. Moire grise, bleue. Habit, robe de moire.*

Moire antique, Moire à grand dessin.

MOIRER. v. a. Donner à une étoffe, par la pression de la calandre ou du cylindre, un éclat changeant, une apparence ondée et chatoyante. *Moirer un gros de Naples, des rubans, des popelines.*

MOIRÉ, ÉE. part. passé. *Ruban moiré. Robe de soie moirée. Étoffe de laine moirée.*

Substantiv., *Moiré métallique*, Fer-blanc auquel on a donné, par le moyen de quelque acide, une apparence cristalline et chatoyante. *Des plateaux de moiré métallique.*

MOIS. s. m. Une des douze parties de l'année, dont chacune contient trente ou trente et un jours, excepté la seconde (février), qui est de vingt-huit jours seulement dans les années ordinaires, et de vingt-neuf dans les années bissextiles. *Le mois de janvier, de février, de mars, d'avril, de mai, de juin, de juillet, d'août, de septembre, d'octobre, de novembre, de décembre. Le premier, le second, le troisième jour du mois*, ou absolument, *Le premier, le second du mois, le deux, le trois du mois. Quel quantième du mois avons-nous? Sa lettre est écrite, est datée du mois dernier. Les plus beaux mois de l'année.*

Il se dit en général, de L'espace de trente jours consécutifs, de quelque jour que l'on commence à compter. *Il y a un mois et demi qu'il est parti. On lui a donné deux mois de congé, à compter du quinze janvier. Le mois est expiré. Il en a pour un mois à déménager. Il a gardé le lit deux mois durant. Il lui tarde d'être majeur, il compte les mois et les jours. Payer par mois, mois par mois, au mois. Il gagne tant par mois. Ils servent par mois. Il a servi son mois. Louer une chambre au mois.*

En termes de Palais, *Les parties viendront au mois*, Il a été ordonné qu'elles viendraient plaider dans un mois.

MOIS, signifie aussi, Le prix convenu pour un mois d'allaitement, de location, de leçons, de travail, etc. *Payer le mois, les mois d'une nourrice, d'un enfant. Payer les mois d'une chambre garnie. Il doit un mois, deux mois au maître à danser, etc. Je lui ai avancé le mois. Je lui ai donné son mois.*

Il se dit absolument Des mois de grossesse d'une femme. *Cette femme est dans son septième mois. Elle a accouché avant le neuvième mois.*

En Astronom., *Mois solaire*, L'espace de temps que le soleil met à parcourir un des signes du zodiaque. *Mois lunaire*, L'espace de temps qui s'écoule d'une nouvelle lune à une autre.

Fig., *Mois romains*, L'imposition qu'on levait sur les États de l'Empire dans les besoins extraordinaires.

Prov., *On a tous les ans douze mois*, On vieillit malgré qu'on en ait, ou On vieillit sans s'en apercevoir.

MOIS, au pluriel, se dit absolument de L'écoulement périodique des femmes. *Cette femme a ses mois.*

MOISE. s. f. T. de Charpent. Il se dit de Certaines pièces de bois plates assemblées deux à deux avec des boulons, et servant à maintenir la charpente.

MOISER. v. a. T. de Charpent. Mettre des moises. *Moiser les fermes d'un comble.*

MOISÉ, ÉE. part. passé.

MOISIR. v. a. Faire qu'une matière se couvre d'une certaine mousse qui marque un commencement de corruption. *C'est l'humidité qui a moisi ce pâté.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Des confitures qui se moisissent Un fromage qui se moisit. Tout se moisit dans les lieux humides.*

Il s'emploie aussi comme neutre. *Ce pâté commence à moisir.*

MOISI, IE. part. passé. *Du pain, du fromage moisi. Confitures moisies. Vieux parchemins moisis.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, et signifie, Ce qui est moisi. *Cela est à demi gâté, il en faut ôter le moisi.*

Il signifie aussi, La moisissure. *Cela sent le moisi.*

MOISISSURE. s. f. Espèce de végétation qui naît sur les corps où se trouve une matière végétale unie à une certaine quantité d'eau, et qui se développe surtout quand cette matière commence à entrer en putréfaction. *C'est la moisissure qui a gâté tout cela. La moisissure s'y mettra.*

Il signifie aussi, L'endroit moisi, le moisi. *Ôtez la moisissure.*

MOISSINE. s. f. Faisceau de branches de vigne où les grappes sont encore attachées. *Les paysans suspendent des moissines au plancher.*

MOISSON. s. f. Récolte des blés et autres grains. *Belle, bonne, riche, grande, ample, abondante moisson. Le temps de la moisson. Faire la moisson. Le temps est bon pour la moisson. Voilà une belle espérance de moisson. La campagne se couvre de riches moissons.*

Il se prend aussi pour Le temps de la moisson. *La moisson approche. Pendant la moisson.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas mettre la faucille dans la moisson d'autrui*, Il ne faut point empiéter sur les attributions, sur les droits d'autrui.

MOISSON, s'emploie au figuré dans plusieurs phrases. Ainsi on dit: *Ce savant a fait une riche moisson dans les archives publiques*, Il y a recueilli des matériaux précieux. *Ce gouverneur avait fait dans sa province une riche moisson*, Il s'y était enrichi par ses concussions. *Cette quêteuse a fait une abondante moisson*, Sa quête a produit beaucoup d'argent.

Fig. et poét., *Une moisson de lauriers*, Beaucoup de succès, un grand nombre de victoires. On dit dans le même sens, *Une moisson de gloire.*

MOISSON, dans le langage de l'Écriture, se dit en parlant De la conversion des âmes. *Ce missionnaire a fait, dans l'Inde, une grande moisson.*

MOISSONNER. v. a. Faire la récolte des blés et autres grains. *Moissonner les froments, les orges, les avoines.*

Moissonner un champ, Faire la moisson des grains qu'il a produits.

MOISSONNER, s'emploie quelquefois absolument. *On ne moissonne pas encore chez nous. On a moissonné ici.*

Fig. et poét., *Moissonner des palmes, des lauriers*, Avoir de nombreux succès, remporter beaucoup de victoires.

Prov., d'après la Bible, *Celui qui sème le vent moissonnera la tempête*, Celui qui veut exciter des troubles, sera lui-même victime de troubles plus grands encore.

MOISSONNER, signifie aussi figurément, Détruire, faire périr. *La mort a moissonné un grand nombre d'hommes, des milliers d'hommes. La guerre, le fer, la peste a moissonné la plus grande partie des habitants de ce pays. Leur vie a été moissonnée dans sa fleur.*

MOISSONNÉ, ÉE. part. passé.

MOISSONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui moissonne, qui coupe les blés et autres grains. *Bon moissonneur. Louer, payer des moissonneurs, des moissonneuses. On a mis des moissonneurs dans ce champ.*

MOISSONNEUSE. s. f. Machine à moissonner le blé.

MOITE. adj. des deux genres. Qui a quelque humidité, qui est un peu mouillé. *Il a le front moite. Avoir les mains moites. Être tout moite de sueur. Ces draps ne sont pas bien séchés, ils sont encore moites. Durant le dégel, les murailles sont moites.*

MOITEUR. s. f. Légère humidité, qualité de ce qui est moite. *Ces draps ne sont pas bien secs, il y a encore de la moiteur. Il faut les chauffer pour en ôter la moiteur. Il a une petite moiteur aux mains. Il n'a plus de sueur, il ne lui reste qu'une légère moiteur. Après l'accès de la fièvre, il reste d'ordinaire un peu de moiteur.*

MOITIÉ. s. f. L'une des parties d'un tout divisé, partagé également en deux. *Les deux moitiés d'un cercle, d'un carré. La moitié de 4 est 2. Il a acheté trop cher de moitié. Il a été trompé de moitié, de plus de la moitié du juste prix. Il y a lésion*

d'autre moitié. Ce marchand surfait toujours de moitié, de la moitié. L'un est plus grand que l'autre de moitié. Il y a déchet de moitié. Il en faut retrancher la moitié. La majorité absolue des suffrages se compose de la moitié des voix, plus une. La moitié de cette succession lui appartient. Il a moitié dans cette succession. Il a sa moitié dans cette maison, il y a sa moitié. Il a moitié dans tous les meubles, il lui en appartient la moitié. Il a moitié partout.

Il signifie assez ordinairement, dans une acception moins rigoureuse, Une portion, une part qui est à peu près de la moitié. *La moitié d'un pain, d'un poulet. Une moitié d'agneau. Mettre la moitié d'eau, moitié d'eau dans son vin. Faire bouillir de l'eau jusqu'à ce qu'elle soit réduite à la moitié, à moitié. La moitié de la vie se passe à souffrir. Passer la moitié du temps à la campagne. La moitié du temps il est sans argent. La moitié de son discours ne valait rien. Il a mangé la moitié de son bien. Il n'a fait encore que la moitié de son ouvrage. Il est plus beau de moitié. Je l'ai trouvé crû de moitié, rapetissé de moitié. Venez auprès de moi, je vous donnerai la moitié de ma place.*

Couper, partager une chose par la moitié, La couper, la partager en deux moitiés. *Le diamètre coupe le cercle par la moitié. Scier une pierre par la moitié.*

Partager un différend, le différend par la moitié, se dit en parlant D'un marché, et signifie, Se relâcher des deux côtés sur ce qui empêche de conclure.

Partager quelque chose par moitié, Prendre chacun la moitié d'une chose qui était à partager. *Partager les revenus, les bénéfices par moitié.*

Offrir la moitié de son lit à quelqu'un, Offrir place dans son lit à quelqu'un. On dit, dans un sens analogue, *Prendre la moitié du lit de quelqu'un.*

À moitié, se dit en parlant De terres et d'affaires commerciales, pour signifier que le produit doit être partagé par moitié entre le propriétaire et le fermier, ou entre les deux associés. *Donner, prendre des terres à moitié. Il laboure cette terre à moitié. Il fait ces vignes-là à moitié. Donner à moitié fruits. Prendre un marché avec quelqu'un à moitié de perte et de gain, à moitié perte et gain.*

À moitié chemin, À la moitié du chemin. *Il est resté à moitié chemin.*

À moitié prix, Pour la moitié du prix ordinaire.

Être de moitié, se mettre de moitié avec quelqu'un, Faire avec lui une société dans laquelle la perte et le gain se partagent par moitié. *Ils sont de moitié dans cette affaire. Si vous voulez jouer, je serai de moitié avec vous, dans votre jeu. Je me mettrai de moitié avec vous. Ils sont de moitié ensemble.*

Prov. et fig., *En rabattre de moitié* ou *de la moitié*, en parlant D'une personne, signifie, L'estimer bien moins qu'on ne faisait. *Je le croyais honnête homme ; mais s'il a fait ce que vous dites, j'en rabats de moitié.* On dit aussi, pour donner à entendre qu'un récit, un éloge, une plainte sont exagérés, *Il en faut rabattre la moitié, il faut en rabattre moitié.*

Pour les autres emplois des expressions *À moitié* et *De moitié*, voyez à la fin de l'article.

MOITIÉ, se dit, figurément et familièrement, d'Une femme à l'égard de son mari. *Comment se porte votre moitié ? Il a perdu sa chère moitié.*

MOITIÉ, s'emploie aussi adverbialement pour signifier, À demi. *Du pain moitié seigle, moitié froment. C'est une étoffe moitié soie, moitié laine. Il boit toujours moitié eau, moitié vin. Moitié l'un, moitié l'autre.*

Vaisseau moitié guerre, moitié marchandise, Vaisseau chargé de marchandises, qui est armé et en état de se défendre.

Prov. et fig., *Moitié guerre, moitié marchandise*, se dit en parlant D'une conduite, d'un procédé équivoque et douteux. *Cet homme a fait sa fortune moitié guerre, moitié marchandise.* Il signifie aussi, Moitié de force, moitié de gré. *On l'a fait consentir à cet arrangement moitié guerre, moitié marchandise.*

Prov. et fig., *Moitié figue, moitié raisin*, Partie à contre-cœur, partie de bonne volonté ; Partie bien, partie mal ; Moitié sérieusement, moitié en plaisantant ; etc.

Fig. et fam., *Cet homme est moitié chair, moitié poisson*, On a peine à dire de quelles mœurs, de quel naturel il est, ce qu'il aime, ce qu'il hait, ce qu'il veut, ce qu'il ne veut pas.

À MOITIÉ. loc. adv. En partie, à demi. *Cela est à moitié pourri. Le tonneau est à moitié vide. La bouteille n'est qu'à moitié pleine. Il est à moitié ivre. Une maison à moitié ruinée, à moitié découverte. De l'argent plus d'à moitié dépensé. Notre vin est à moitié bu.*

DE MOITIÉ. locution adverbiale usitée dans certaines phrases, comme, *Il a été trop long de moitié dans son discours ; cette sauce est trop poivrée de moitié ; etc.* ; Il a été beaucoup plus long qu'il ne fallait ; cette sauce est beaucoup trop poivrée ; etc.

MOK

MOKA. s. m. Le café qui vient de Moka, ville d'Arabie. *Du café de Moka*, ou simplement, *Du moka. Du bon moka. Du vrai moka.*

MOL

MOL, OLLE. adj. Voyez MOU.

MOLAIRE. adj. f. Il se dit Des grosses dents qui servent à broyer les aliments, et qu'on appelle autrement Mâchelières. *Les dents molaires.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les petites molaires. Les grosses molaires.*

MÔLE. s. f. Masse informe et inanimée, dont les femmes accouchent quelquefois, au lieu d'accoucher d'un enfant. *Cette femme, que l'on a crue grosse pendant six mois, n'est accouchée que d'une môle.*

MÔLE. s. m. Jetée de pierres fondée dans la mer, à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues, et pour mettre les vaisseaux plus en sûreté. Il n'est guère usité qu'en parlant De quelques ports de la Méditerranée. *Les môles de Gênes. Le môle de Naples, de Barcelone. Les vagues passaient par-dessus le môle.*

MOLÉCULAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport aux molécules. *Actions moléculaires. Forces moléculaires. Attraction moléculaire.*

MOLÉCULE. s. f. Il se dit Des plus petites parties dans lesquelles un corps peut se décomposer. *Les molécules de l'air, du sang. Molécules organiques, élémentaires, intégrantes.*

MOLÈNE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes laineuses dont une espèce, le *Bouillon blanc*, est employée en médecine comme pectorale.

MOLESTER. v. a. Vexer, tourmenter de quelque manière que ce soit, inquiéter par des embarras suscités mal à propos. *Molester quelqu'un en lui suscitant des procès. Il les a fort molestés par ses chicanes, par ses propos, par ses sarcasmes.*

MOLESTÉ, ÉE. part. passé.

MOLETTE. s. f. Partie de l'éperon qui est ordinairement faite en forme d'étoile, et qui sert à piquer le cheval. *Une molette d'éperon.*

MOLETTE, se dit aussi d'Une maladie des chevaux, qui consiste en une tumeur molle à la jambe.

MOLETTE, se dit encore d'Un morceau de marbre, de verre, etc., taillé ordinairement en cône, dont la base est plane, et sert à broyer des couleurs ou d'autres corps, sur le marbre, le verre, le porphyre, etc.

MOLINISME. s. m. Sentiment, opinion de Molina et de ses sectateurs sur la grâce.

MOLINISTE. s. et adj. des deux genres. Celui, celle qui suit le sentiment, l'opinion de Molina sur la grâce.

MOLINOSISME. s. m. Doctrine de Molinos, sorte de quiétisme.

MOLLAH. s. m. (On fait sentir les deux L.) Prêtre musulman qui, à certaines heures, appelle du haut de la mosquée les fidèles à la prière.

MOLLASSE. adj. des deux genres. Qui est désagréablement mou au toucher. *Chair, peau mollasse.*

Il se dit aussi D'une étoffe qui n'a pas assez de consistance, assez de corps. *Ce drap est mollasse.*

MOLLEMENT. adv. D'une manière molle. Il n'est guère usité au propre que dans ces phrases, *Être couché mollement, être assis mollement*, Être couché dans un bon lit, être assis sur un siége bien mollet.

MOLLEMENT, au figuré, signifie, Avec un abandon gracieux. *Se balancer mollement.*

Il signifie aussi, Faiblement, lâchement, sans vigueur. *Agir, travailler mollement. Il s'est conduit mollement dans cette affaire. Ce siége a été conduit mollement.*

Il signifie encore, D'une manière molle et efféminée. *Vivre mollement.*

MOLLESSE. s. f. Qualité de ce qui est mou. Son plus grand usage, au propre, est dans le style didactique. *La mollesse et la dureté des corps. La mollesse des chairs est une marque d'une mauvaise constitution, d'une mauvaise disposition.*

Il se dit aussi quelquefois en parlant Du climat, et signifie, Température douce et molle. *La mollesse de leur climat n'affaiblissait pas leur courage.*

Il se dit en parlant De la complexion, du tempérament des personnes. *La mollesse de sa complexion l'expose à beaucoup de maladies.*

En termes de Peinture et de Sculpture, *La mollesse des chairs*, L'imitation vraie de la flexibilité, de la morbidesse des chairs. *La mollesse du pinceau*, Le défaut de fermeté dans le maniement du pinceau.

MOLLESSE, signifie au figuré, Manque de vigueur et de fermeté dans le caractère, dans la conduite, dans les mœurs. *Il agit avec beaucoup de mollesse. Il y a trop de mollesse dans son caractère. La mollesse de nos mœurs. Je crains la mollesse de vos conseils. Cette affaire a été conduite avec mollesse.*

Il signifie aussi, Excès d'indulgence. *La mollesse de ce père a perdu ses enfants.*

Il signifie encore, Délicatesse d'une vie efféminée. *Vivre dans la mollesse. La mollesse des Sybarites. La mollesse asiatique. Les suites de la mollesse sont à craindre.*

MOLLESSE, en Littérature, se dit d'Un certain abandon gracieux, d'une certaine douceur de pensées et de style. *Quinault a dans ses vers beaucoup de douceur et de mollesse.*

MOLLET, ETTE. adj. Diminutif de Mou. Qui a une mollesse agréable et douce au toucher. *Des coussins bien mollets. Un lit mollet. Une étoffe douce et mollette.*

Pain mollet, Sorte de petit pain blanc qui est léger et délicat.

Œufs mollets, Œufs à la coque, œufs cuits de manière que le blanc et le jaune restent liquides.

Fam., *Avoir les pieds mollets*, se dit D'une personne qui marche encore avec peine après une attaque de goutte.

MOLLET. s. m. Le gras de la jambe. *Le mollet de la jambe*, ou simplement, *Le mollet. Il a de beaux, de gros mollets. Porter de faux mollets.*

MOLLETON. s. m. Étoffe de laine, de coton ou de soie, tirée à poil, d'un seul côté ou des deux côtés, douce, chaude et mollette, dont on fait des camisoles, des gilets, des couvertures, etc. *Molleton de laine, de coton, de soie. Camisole de molleton. Gilet doublé de molleton.*

MOLLIFIER. v. a. T. de Médec. Rendre mou et fluide. *Cela sert à mollifier les humeurs. Un cataplasme pour mollifier une tumeur.*

MOLLIFIÉ, ÉE. part. passé.

MOLLIR. v. n. Devenir mou. *La plupart des pommes mollissent cette année.*

Il signifie aussi, Manquer de force, faiblir, fléchir. *Ce cheval aura peine à fournir sa course, il commence à mollir. Le vent mollissait contre les voiles. Les troupes mollissaient et commençaient à plier.*

Il signifie au sens moral, Céder trop aisément dans une occasion où il faudrait avoir de la fermeté. *Il ne faut pas mollir dans cette affaire. Il se pique de fermeté, mais je l'ai vu mollir dans une occasion importante. Vous mollissez.*

MOLLUSQUE. s. m. T. d'Hist. nat. Nom donné aux animaux sans vertèbres, dont le corps est mou, et qui ont un cœur et des vaisseaux. *Les mollusques habitent la terre, la mer et les eaux douces. Mollusques acéphales. L'huître est un mollusque testacé.*

MOLOSSE. s. m. Il s'est dit dans l'Antiquité d'Une espèce de chiens employés à la garde des troupeaux. On le dit encore poétiquement. *Un molosse*, et adjectiv., *Un chien molosse.*

MOLY. s. m. Plante dont parle Homère, et à laquelle il attribue des vertus merveilleuses. *On ne sait pas bien quelle est l'espèce du moly.*

MOLYBDÈNE. s. m. T. de Chimie. Sorte de métal cassant, blanc comme l'argent mat, malléable et très difficile à fondre.

MOM

MOMENT. s. m. Instant, petite partie du temps, temps fort court. *Le moment de la mort. Le dernier moment. Ses malheurs ont avancé son dernier moment, ses derniers moments. Attendez-moi pendant quelques moments*, et par ellipse, *Attendez un moment, attendez-moi quelques moments. Je reviens dans un moment. J'aurai fait en un moment. Il n'a plus qu'un moment à vivre. Il est arrivé trop tard d'un moment. Je vous demande un moment d'audience. Je viens vous dérober quelques moments. Prendre quelques moments de repos, de sommeil. Il compte les heures et les moments. On l'attend à tout moment. Il peut venir d'un moment à l'autre, de moment en moment. Il ne faut pas abuser de votre temps, car tous vos moments sont précieux. J'ai passé des moments bien heureux, bien agréables auprès de lui. J'ai eu des moments pénibles dans ma vie. Le moment fatal est arrivé. Le moment est venu de prendre un parti. Voici le moment de se décider. Le moment critique. Le moment présent. Il a des moments de bonté, d'indulgence, de sévérité. Cet acteur a des moments admirables. Il est sage, il est fou par moments, dans certains moments. Le moment est mal choisi pour faire cela. Ce travail a rempli, a occupé, a employé tous les moments de sa vie. Choisir, prendre, saisir un moment favorable, le moment favorable.*

Un bon moment, Un instant favorable pour faire ce qu'on désire. *Choisir, prendre un bon moment. Attendre les bons moments. Cet homme est habile et vigilant, il saisit toujours les bons moments.* On dit dans le sens contraire, *Un mauvais moment. Vous êtes arrivé dans un mauvais moment.*

Avoir de bons moments, se dit D'une personne dont l'esprit est égaré, mais qui a quelques bons intervalles On le dit aussi D'une personne qui, ayant quelque défaut habituel de caractère ou d'humeur, cesse parfois de le manifester. *Il est ordinairement colère, mais il a de bons moments.*

Un bon moment, un mauvais moment, se disent encore d'Une espèce d'inspiration subite et passagère pour faire le bien ou pour faire le mal.

Fam. et par ellipse, *Un moment*, Attendez un moment. *Un moment, j'ai à vous parler. Un moment, je reviens sur la proposition que j'avais faite.*

AU MOMENT DE. loc. prépositive. Sur le point de. *Au moment de partir, je m'aperçus que j'oubliais mon manteau. Au moment de fermer ma lettre, j'apprends que...*

AU MOMENT OÙ, AU MOMENT QUE, DANS LE MOMENT QUE, DANS LE MOMENT OÙ. loc. conjonctives. Lorsque. *Au moment où il arrivera, j'irai le voir. Au moment que je le verrai, je lui parlerai de vous. J'arrivai dans le moment même qu'il venait de sortir, dans le moment où il sortait.*

DU MOMENT QUE. loc. conjonctive. Dès que, depuis que. *Du moment que je l'ai aperçu, je l'ai salué. Du moment que je l'ai connu, je l'ai aimé.* On dit de même, *Dès ce moment, de ce moment*, Depuis ce moment.

Il signifie aussi, Puisque. *Du moment que votre père y consent, je n'ai plus rien à dire.*

À TOUT MOMENT, À TOUS MOMENTS. loc. adverbiales. Sans cesse, à toute heure. *Je crois à tout moment le voir et l'entendre.*

À CE MOMENT. loc. adv. Alors. *À ce moment il était fort malade.*

DANS LE MOMENT. loc. adv. Bientôt, dans très peu de temps. *Je reviens dans le moment.*

EN CE MOMENT. loc. adv. Présentement, à l'heure qu'il est. *Revenez me voir demain, je suis trop occupé en ce moment pour vous recevoir.*

MOMENT, en termes de Mécanique, se dit Du produit d'une puissance par le bras du levier, suivant lequel elle agit. *Dans un levier, les moments de deux puissances qui se font équilibre, sont égaux.*

MOMENTANÉ, ÉE. adj. Qui ne dure qu'un moment. *Un effort momentané. Une action momentanée. Hasarder sa vie pour un plaisir momentané.*

MOMENTANÉMENT. adv. Passagèrement, pour un moment, pendant un moment. *Je suis ici momentanément. Ce météore n'a paru que momentanément.*

MOMERIE. s. f. Mascarade. Dans ce sens, il est vieux. Son usage le plus ordinaire est au figuré, où il se prend pour L'affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'a pas. *Cet héritier se montre fort affligé de la mort de son parent; mais c'est une momerie, une pure momerie, ce n'est que momerie, c'est pure momerie.*

Il signifie aussi, Chose concertée pour faire rire, jeu joué pour tromper quelqu'un par plaisanterie. *C'est une plaisante momerie.* Dans cette acception, il est vieux.

Il signifie encore, Cérémonie bizarre, ridicule. *Il y a peu de cultes qui ne soient défigurés par quelques momeries.*

Ce mot est familier dans ses diverses acceptions.

MOMIE. s. f. Corps embaumé par les anciens Égyptiens. *On trouve encore des momies dans les anciens tombeaux d'Égypte.*

Il se dit, par extension, Des corps de ceux qui ont été enterrés sous les sables mouvants que les vents élèvent dans les déserts de l'Arabie et de l'Égypte, et qu'on retrouve ensuite desséchés par les ardeurs du soleil. *On trouve des momies dans les sables d'Égypte. Il est sec comme une momie.*

Fig. et fam., *C'est une momie, une vraie momie*, se dit D'une personne sèche et noire.

MOMIE, se dit aussi de La couleur brune tirée des bitumes dont les momies ont été enduites.

MON

MON. adj. possessif masculin, qui répond au pronom personnel Moi, Je. *Mon livre. Mon ami. Mon bien. Mon père. Mon frère.*

Il fait au féminin, Ma. *Ma mère. Ma sœur. Ma maison. Ma chambre. Ma plus grande envie. Ma principale affaire.* Mais lorsque le substantif ou l'adjectif féminin, devant lequel il est placé, commence par une voyelle ou par *h* sans aspiration, au lieu de Ma, on dit, par euphonie, Mon. *Mon âme. Mon épée. Toute mon espérance. Mon unique ressource. Mon affaire principale. Mon heure n'est pas venue.* Devant une *h* aspirée, on dit *Ma*, au féminin. *Ma hallebarde. Ma honte.*

Il fait *Mes* au pluriel du masculin et du féminin. *Mes amis. Mes livres. Mes affaires. Mes pensées.*

On s'en sert, familièrement, pour exprimer des rapports d'habitude, de connaissance, etc. *C'est mon homme. Voilà bien mon fou. Je connais mon public.*

MONACAL, ALE. adj. Appartenant à l'état de moine. *L'habit monacal. L'esprit monacal. Vie, règle monacale. Cela est trop monacal. Un chant monacal.*

MONACALEMENT. adv. D'une manière monacale. *Vivre monacalement.*

MONACHISME. s. m. Il se dit de L'institution monastique en général, et il marque ordinairement une sorte de mépris. *Étudier l'influence du monachisme sur une nation. L'esprit du monachisme.*

MONADE. s. f. Dans le système pythagoricien, L'unité parfaite qui est le principe générateur de tous les composés. *La monade de Pythagore.* Dans le système de Leibnitz, Substances simples, incorruptibles, différentes de qualité, et qui sont les éléments de toutes choses et de tous les êtres. *Le système des monades.*

MONADE, se dit aussi, en Histoire naturelle, d'Un animal tellement petit, qu'au plus fort microscope il ne paraît que comme un point.

MONADELPHIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à plusieurs étamines réunies par leurs filets en un seul corps ou faisceau.

MONANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à une seule étamine.

MONARCHIE. s. f. Le gouvernement d'un État régi par un seul chef. *Monarchie héréditaire, élective. Monarchie absolue, tempérée, mixte. Ce prince aspirait à la monarchie universelle.*

Monarchie constitutionnelle, Celle où la balance et l'exercice des pouvoirs sont réglés par des lois fondamentales. Cette expression signifie en particulier, Une forme de gouvernement dans laquelle le pouvoir est partagé entre le prince et deux chambres.

MONARCHIE, signifie aussi, État gouverné par un monarque. *Une vaste monarchie. Cette monarchie fut heureuse sous tel prince, s'agrandit dans tel siècle. La monarchie française. Les monarchies de l'Europe.*

MONARCHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la monarchie. *État, gouvernement, pouvoir monarchique. Principes, idées monarchiques. Esprit monarchique.*

MONARCHIQUEMENT. adv. D'une manière monarchique.

MONARCHISTE. s. m. Partisan de la monarchie.

MONARQUE. s. m. Chef d'une monarchie. *Grand, puissant, glorieux, faible monarque.*

MONASTÈRE. s. m. Couvent, lieu habité par des moines ou par des religieuses. *Monastère d'hommes, de filles. Les anciens monastères. Bâtir un monastère. Se retirer, s'enfermer dans un monastère. Sortir du monastère.*

MONASTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux moines, qui concerne les moines. *Vie, discipline, institution monastique. Les vœux monastiques. Ordre monastique.*

MONAUT. adj. m. Qui n'a qu'une oreille. *Un chien, un chat, un cheval monaut.*

MONCEAU. s. m. Tas, amas fait en forme de petit mont. *Un grand, un petit monceau. Monceau de blé, d'avoine, de pierres, d'argent. Mettre plusieurs choses en un monceau. Cela est tout en un monceau.*

Fam., *Avoir des monceaux d'une chose*, En avoir beaucoup. *Cet homme a des monceaux d'or.*

MONDAIN, AINE. adj. Qui aime les vanités du monde. *C'est une femme extrêmement mondaine.*

Il se dit Des choses, et signifie, Qui se ressent des vanités du monde. *Air mondain. Plaisirs, honneurs mondains. Spectacle mondain. Habit mondain. Parure, vie mondaine.* Dans l'une et l'autre acception, il ne s'emploie guère hors des sermons et des livres de dévotion.

C'est un sage mondain, se dit D'un homme sage, mais peu dévot. Il a vieilli.

MONDAIN, s'emploie aussi substantivement, et signifie, Celui qui est attaché aux choses vaines et passagères du monde. *Les mondains ne cherchent que la dissipation et la joie.*

MONDAINEMENT. adv. D'une manière mondaine.

MONDANITÉ. s. f. Vanité mondaine. *Passer sa vie dans les plaisirs et dans la mondanité. Le mépris des mondanités.* Il ne s'emploie qu'en style de dévotion.

MONDE. s. m. L'univers, le ciel et la terre, et tout ce qui y est compris. *Dieu a créé le monde, a tiré le monde du néant. La création, la fin du monde. Plusieurs philosophes ont cru le monde éternel.*

Fam., *Depuis que le monde est monde*, De tout temps.

L'an du monde deux mille, La deux-millième année depuis la création du monde.

Le monde physique, Le monde considéré dans ce qu'il a de sensible; par opposition à *Monde moral* ou *intellectuel*, Le monde considéré sous les rapports qui ne peuvent être saisis que par l'intelligence, ou qui appartiennent à la morale.

Le monde idéal, L'idée archétype du monde qui est en Dieu de toute éternité, suivant la philosophie de Platon.

MONDE, dans un sens plus particulier, se dit de La terre, du globe terrestre. *Les cinq parties du monde. Le monde sublunaire. Le centre, le bout, les extrémités, les confins, les bornes du monde. Aux deux bouts du monde. Alexandre aspirait à se rendre maître du monde. Courir le monde. Faire le tour du monde. Voyage autour du monde. Ce bas monde.*

Venir au monde, Naître; et, *Être au monde, cesser d'être au monde, n'être plus au monde*, Exister, ne plus exister. Cela ne se dit que Des personnes. *Quand cet enfant est venu au monde. Depuis que je suis venu au monde. Depuis qu'il n'est plus au monde, qu'il a cessé d'être au monde.* On dit, dans un sens analogue, *Mettre un enfant au monde*, Donner la naissance à un enfant. *Les enfants qu'elle a mis au monde.*

Le monde ancien, ou *Le monde des anciens*, Ce que les anciens connaissaient du globe terrestre.

Le nouveau monde, Le continent de l'Amérique. *L'ancien et le nouveau monde*, ou *Les deux mondes*, Les deux continents.

Hyperboliq. et fam., *Il est allé loger, il est logé au bout du monde*, Dans un quartier fort éloigné.

Fig. et fam., *C'est le bout du monde, c'est tout le bout du monde*, se dit Lorsqu'on estime quelque chose à son plus haut prix, à sa plus grande valeur. *Si vous tirez cent francs de ce cheval, c'est le bout du monde. Si j'ai cent écus chez moi, c'est tout le bout du monde.*

En style de l'Écriture, *La figure de ce monde passe*, Tout ce qui est dans le monde n'a rien de solide ni de permanent.

MONDE, se dit aussi Des planètes, qu'on suppose habitées; et alors on l'emploie surtout au pluriel. *La Pluralité des Mondes est le titre d'un ouvrage de Fontenelle. Le système du monde*, L'ensemble des mondes dont le soleil est le centre.

MONDE, se dit hyperboliquement d'Un lieu vaste et très peuplé. *Paris est un monde, un petit monde.*

MONDE, signifie, par extension, La totalité des hommes, le genre humain. JÉSUS-CHRIST *est le sauveur du monde. L'opinion est la reine du monde.*

Le monde chrétien, La totalité des hommes qui professent le christianisme.

MONDE, signifie aussi, Les hommes en général, la plupart des hommes. *Le monde ne pardonne point l'ingratitude. Le monde est bien méchant. Tout le monde sait cette nouvelle. Il est connu de tout le monde. Sa vie est utile au monde.*

Il se prend quelquefois indéfiniment pour Gens, personnes. *Il ne faut pas accuser le monde légèrement. Est-ce comme cela qu'il faut traiter le monde? Je crois que vous vous moquez du monde.* Dans ce sens, il est familier.

Il se dit encore d'Un certain nombre de personnes. *Il s'assembla quantité de monde autour de lui. Il a amené beaucoup de monde avec lui. Il y avait bien du monde à l'Opéra. Le monde n'est pas encore arrivé.*

Peu de monde, pas grand monde, Peu de personnes. *Il n'y avait pas grand monde à cette fête. Il ne put rassembler que peu de monde.*

Hyperboliq., *Un monde*, Une grande quantité de personnes. *Il a un monde d'ennemis.*

MONDE, se dit quelquefois d'Une seule personne. *N'entrez pas dans son cabinet, il y a du monde avec lui, il est avec du monde.*

MONDE, avec l'adjectif possessif, se dit particulièrement Des domestiques de quelqu'un. *Il a congédié tout son monde.*

Il se dit également Des gens qui sont sous les ordres de quelqu'un. *L'architecte a-t-il amené tout son monde? Ce capitaine n'avait que la moitié de son monde.*

Il se dit pareillement d'Un certain nombre de personnes que l'on attend. *On servira dès que votre monde sera venu.*

MONDE, signifie en outre, La société des hommes, ou Une partie de cette société. *Fréquenter, aimer le monde. Le commerce du monde. C'est un homme qui a vu le monde, qui a un grand usage du monde, une grande connaissance des affaires du monde. Observer, étudier le monde. Avoir l'expérience du monde. À son entrée dans le monde. Il n'aime pas le monde. Il ne voit qu'un certain monde. Loin du monde et du bruit. Se retirer du monde, de l'embarras du monde et des affaires. C'est le monde qui lui a formé l'esprit. Le monde est bien corrompu. Dans quel monde vivez-vous? Il s'est fait un monde à part dans lequel il passe sa vie. Il vit dans un monde qui n'a rien de commun avec celui où vous vivez. Faire figure dans le monde. Se faire un nom, de la réputation dans le monde. Faire parler de soi dans le monde.*

Homme du monde, Homme qui vit dans le grand monde. Au pluriel, *Les gens du monde.*

Fam., *Le grand monde*, La société distinguée par les richesses, par les dignités de ceux qui la composent. *Aller dans le grand monde.* Il signifie aussi, Une société nombreuse. *Le grand monde l'étourdit, il préfère un petit cercle d'amis.*

Fam., *Le petit monde*, Les gens du commun. *Cela n'a réussi que dans le petit monde.* Le peuple dit, *Il ne faut pas tant mépriser le petit monde.*

Fam., *Le demi-monde*, Société de mœurs équivoques.

Fam., *Le beau monde*, La société la plus brillante. *Il va dans le beau monde, il voit le beau monde.* On dit par extension, *J'ai vu*

là beaucoup de beau monde, Beaucoup de personnes bien mises, élégantes.

Le monde savant, le monde lettré, Les hommes qui s'occupent particulièrement des sciences, des lettres.

Savoir bien le monde, son monde, Savoir bien la manière de vivre dans la société. *C'est un homme qui sait bien le monde, qui sait bien son monde.* On dit dans le même sens, *Il a du monde, il n'a pas de monde ; il a la science du monde, l'esprit du monde.*

Connaître le monde, Connaître les hommes. *Connaître bien son monde,* Savoir bien démêler le caractère des gens à qui l'on a affaire.

N'être plus du monde, N'être plus dans le commerce du monde. *C'est un homme qui n'est plus du monde. Je ne suis plus du monde. Je ne suis plus de ce monde.* On dit dans le même sens : *Quitter le monde. Renoncer au monde. Se retirer du monde. C'est un solitaire qui ignore les choses de ce monde.*

Prov., *Ainsi va le monde,* C'est ainsi que les hommes agissent, se conduisent.

Prov. et fig., *C'est le monde renversé,* se dit D'une chose qui se fait contre l'usage et l'ordre commun.

Monde idéal, Monde imaginaire, meilleur que le monde où nous existons. *Se former, se créer un monde idéal. Vivre dans un monde idéal. S'égarer dans un monde idéal. Les illusions du monde idéal font oublier le monde réel.*

Prov., *Devoir à Dieu et au monde,* Être extrêmement endetté.

MONDE, en langage de dévotion, signifie, Les hommes qui ont les mœurs corrompues du siècle. *Renoncer au monde, au monde et à ses pompes. L'esprit, le train du monde. Les vanités du monde. Les maximes du monde sont bien contraires à celles de l'Évangile.*

MONDE, se dit aussi de La vie séculière, par opposition à La vie monastique. *Il a quitté le monde pour se mettre dans un cloître. Il est sorti du couvent, et est entré, rentré dans le monde.*

MONDE, est quelquefois un terme augmentatif, soit qu'on affirme, soit qu'on nie. *Il a dit de vous tout le bien du monde. Je ne voudrais de cette maison pour rien au monde. Il ne manquerait pas à sa parole pour tous les trésors du monde. Je donnerais tout au monde pour l'avoir. Rien au monde ne lui fait tant de plaisir.*

Cela est, cela va le mieux du monde, Cela est, cela va très bien. *Nous sommes le mieux du monde ensemble,* Nous sommes parfaitement d'accord, nous sommes très bien l'un avec l'autre.

Par exagérat., *Le meilleur homme, le plus méchant homme du monde; la meilleure chose, la plus mauvaise chose du monde,* Un homme très bon, très méchant; une chose très bonne, très mauvaise.

L'autre monde, La vie future. *Dans l'autre monde il faudra rendre compte de ce que nous aurons fait dans celui-ci. La foi nous apprend qu'il y a un autre monde après celui-ci.*

Pop., *Il est allé dans l'autre monde,* Il est mort.

Fam., *De quel monde venez-vous ?* se dit À une personne qui paraît ne pas être instruite d'une chose que tout le monde sait.

Fig. et fam., *C'est un homme de l'autre monde,* se dit D'un homme dont les mœurs, les façons de vivre paraissent opposées à celles de la société commune des autres hommes.

Fig. et fam., *Dire des choses de l'autre monde,* Dire des choses étranges, incroyables.

MONDE. adj. des deux genres. Pur, net. Il ne se dit qu'en style de l'Écriture sainte, et pour qualifier Les animaux dont la loi des Juifs permettait l'usage, soit pour les sacrifices, soit pour les repas. Il est opposé à Immonde. *Les bêtes, les animaux mondes et immondes.*

MONDER. v. a. Nettoyer. Il s'emploie surtout dans ces phrases : *Monder de l'orge,* Le dégager de sa pellicule; et, *Monder de la casse,* Tirer la casse de son bâton, et la préparer, après en avoir ôté les semences.

MONDÉ, ÉE. part. passé. *De l'orge mondé. Du séné mondé. De la casse mondée.*

Prendre de l'orge mondé, Boire de l'eau dans laquelle on a fait bouillir de l'orge mondé.

MONDIFIER. v. a. T. de Médec. Nettoyer, déterger. *Mondifier un ulcère, une plaie.*

MONDIFIÉ, ÉE. part. passé.

MONÉTAIRE. s. m. Il se dit Des officiers publics qui présidaient à la fabrication des monnaies et des médailles. *Les anciennes monnaies françaises portaient ordinairement le nom des monétaires qui les avaient faites.*

MONÉTAIRE, s'emploie aussi comme adjectif des deux genres, et signifie, Qui a rapport aux monnaies. *Art monétaire. Science monétaire. Atelier monétaire. Système monétaire. Lois monétaires.*

MONÉTISATION. s. f. Action de transformer un métal en monnaie.

MONITEUR. s. m. Celui qui donne des avis, des conseils. *Les jeunes gens ont besoin d'un sage moniteur.*

MONITEUR, dans les Écoles d'enseignement mutuel, se dit de L'élève chargé d'instruire un certain nombre de ses condisciples. *L'école de ce régiment a de bons moniteurs.*

MONITEUR, est aussi Le titre de certains journaux. *Le Moniteur universel. Le Moniteur des théâtres.*

MONITION. s. f. T. de Juridiction ecclés. Avertissement juridique qui se fait en de certains cas par l'autorité de l'évêque, avant de procéder à l'excommunication. *On a fait jusqu'à trois monitions. Procéder à la troisième monition. Pour la troisième et péremptoire monition.*

MONITOIRE. s. m. T. de Juridiction ecclés. Lettres d'un official pour obliger, sous des peines ecclésiastiques, tous ceux qui ont quelque connaissance d'un crime ou de quelque autre fait dont on cherche l'éclaircissement, à venir révéler ce qu'ils savent. *On a publié un monitoire dans toutes les paroisses. Le juge ordonna que l'official décernerait un monitoire. Fulminer, jeter, lancer un monitoire.* On dit aussi adjectivement, *Des lettres monitoires* ; et alors *Monitoire* est féminin.

MONITORIAL, ALE. adj. Il n'est usité que dans cette locution, *Lettres monitoriales,* Lettres en forme de monitoire.

MONNAIE. s. f. Toute sorte de pièces de métal, servant au commerce, frappées par autorité souveraine, et marquées au coin d'un prince ou d'un État souverain. *Battre, faire battre monnaie. Avoir droit de battre monnaie. Faire de nouvelle monnaie. Mettre une nouvelle monnaie en circulation. Refondre les monnaies. Monnaie d'or, d'argent. Toute sorte de monnaie ayant cours. Le décri de la monnaie. La monnaie a été instituée pour la facilité des échanges. Fausse monnaie. Il est accusé de fausse monnaie. Monnaie de cuivre, de billon. Petite monnaie. Monnaie forte. Monnaie faible* ou *légère. Monnaie au-dessous du titre, au-dessous du poids. De la monnaie bien frappée. De la monnaie qui s'empile bien. Altérer les monnaies. Monnaie étrangère. Pièce de monnaie.*

Monnaie de compte, ou *Monnaie imaginaire,* Monnaie qui n'a jamais existé, ou qui n'existe plus en espèces réelles, mais qui a été inventée ou retenue pour faciliter les comptes, en les établissant toujours sur un pied certain et non variable ; par opposition à *Monnaie réelle* ou *effective,* Monnaie dont il existe des pièces ayant cours dans le commerce. *La livre sterling est une monnaie de compte. La livre tournois était une monnaie de compte. Le franc est une monnaie réelle.*

Papier-monnaie, Papier créé par le gouvernement pour faire office de monnaie.

Monnaie obsidionale, Monnaie frappée dans une ville assiégée, où on lui donne cours pendant le siège, pour une valeur ordinairement beaucoup plus forte que sa valeur intrinsèque.

Payer en monnaie forte, Payer en espèces évaluées sur un pied avantageux à celui qui reçoit.

Fig. et fam., *Battre monnaie,* Se procurer de l'argent. *Il a battu monnaie, il a vendu ses livres.*

Fam., *Être décrié comme de la fausse monnaie, comme la fausse monnaie, comme fausse monnaie,* Avoir une très mauvaise réputation.

MONNAIE, dans un sens plus particulier, se dit Des petites espèces d'argent ou de billon. *N'avez-vous point de monnaie sur vous ? Je n'ai pas un sou de monnaie.*

Il signifie aussi, La valeur d'une pièce monnayée, en plusieurs pièces moindres. *N'avez-vous point la monnaie d'une pièce de vingt francs, d'une pièce de cinq francs ?* Il se dit de même en parlant Des billets de banque. *Avez-vous la monnaie de ce billet de cent francs ?*

Donner à quelqu'un de belle monnaie, Lui donner des pièces d'or ou d'argent, au lieu de pièces de cuivre ou de billon.

Prov. et fig., *Rendre, donner à quelqu'un la monnaie de sa pièce,* Se venger, user de représailles.

Prov. et fig., *Payer quelqu'un en monnaie de singe,* Le payer en gambades, se moquer de lui, au lieu de le satisfaire.

Prov. et fig., *Il l'a payé en même monnaie,* se dit D'un homme qui, ayant reçu d'un autre ou quelque service ou quelque déplaisir, lui a rendu ensuite la pareille.

MONNAIE, se dit, figurément et au sens moral, Des paroles dont il se fait une espèce d'échange dans la société. *Les compliments sont une monnaie dont chacun connaît la valeur.*

MONNAIE, signifie aussi, Le lieu où l'on bat monnaie. *Porter des lingots à la monnaie, pour qu'ils soient convertis en espèces.* Ce lieu s'appelle autrement *Hôtel de la monnaie, des monnaies. Hôtel des monnaies de Paris, de Lyon, de Bordeaux, etc.*

La monnaie des médailles, Le lieu où l'on frappe les médailles, les jetons.

Cour des monnaies, Cour supérieure qui était établie pour juger souverainement tout ce qui concernait les monnaies. *Le premier président de la cour des monnaies.*

MONNAYAGE. s. m. Fabrication de la monnaie. *Monnayage au marteau, au balancier. Il entend bien le monnayage. Droit de monnayage.*

MONNAYER. v. a. Convertir un métal en monnaie. *On a monnayé de l'argent pour plus d'un million.*

Il signifie plus particulièrement, Donner l'empreinte à la monnaie. *Ce balancier monnaye tous les jours tant de milliers de pièces d'or.*

Il s'emploie aussi absolument. *Avant l'invention du balancier, on monnayait au marteau. L'art de monnayer a fait de grands progrès.*

MONNAYÉ, ÉE. part. passé.

Argent monnayé, se dit par opposition à Argent ouvragé ou brut. *Payer en argent monnayé.*

MONNAYEUR. s. m. Celui qui travaille à la monnaie de l'État.

Faux monnayeur, Celui qui fait de la fausse monnaie.

MONO... Préfixe formé du mot grec μόνος, Seul, qui sert à composer beaucoup de termes scientifiques et autres.

MONOCHROME. adj. des deux genres. Qui est d'une seule couleur. *Les camaïeux, les grisailles sont des peintures monochromes.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Un monochrome.*

MONOCLE. s. m. Petite lunette qui ne sert que pour un œil. Voyez LORGNON.

MONOCORDE. s. m. Instrument de bois, de cuivre, etc., sur lequel il y a une seule corde tendue, et divisée selon certaines proportions pour faire connaître les différents intervalles des sons. *La division du monocorde. Diviser un monocorde. La trompette marine était une espèce de monocorde.*

MONOCOTYLÉDONE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes dont les semences n'ont qu'un seul lobe ou cotylédon. *Les plantes monocotylédones.* On l'emploie quelquefois substantivement, au féminin. *Le lis est une monocotylédone.*

MONŒCIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, dans laquelle on range les plantes qui portent, sur le même pied, des fleurs mâles et des fleurs femelles. *Le maïs appartient à la monœcie.*

MONOGAME. s. des deux genres. Celui qui n'est marié qu'à une seule femme, Celle qui n'est mariée qu'à un seul homme.

MONOGAMIE. s. f. État de mariage où l'homme n'a qu'une seule femme; par opposition à Polygamie.

MONOGAMIE, en termes de Botanique, Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs sont isolées les unes des autres, et n'ont pas d'enveloppe commune.

MONOGRAMME. s. m. Chiffre ou caractère composé des principales lettres d'un nom, et quelquefois de toutes. *La signature de la plupart de nos anciens rois était un monogramme.*

Il se dit aussi Du chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages.

MONOGRAPHIE. s. f. Terme didactique. Il se dit Des descriptions spéciales d'histoire naturelle, de géographie, de médecine, d'histoire, etc. *Toutes les sciences se sont enrichies par les monographies. La monographie de la cathédrale de Cologne.*

MONOÏQUE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes qui portent, sur le même pied, des fleurs mâles et des fleurs femelles. *Le maïs est une plante monoïque.*

MONOLITHE. adj. des deux genres. Qui est d'une seule pierre. *Statue, monument, pyramide, aiguille, obélisque monolithe.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Beaucoup de monuments, en Égypte, sont des monolithes.*

MONOLOGUE. s. m. Scène d'une pièce de théâtre où un personnage est seul et se parle à lui-même. *Beau monologue. Monologue ennuyeux. Ce monologue est trop long. Les monologues manquent ordinairement de vraisemblance.*

MONOMANE. adj. et s. des deux genres. Qui est atteint de quelque monomanie. *Il est monomane. C'est une monomane.*

MONOMANIE. s. f. Espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence. *Monomanie érotique. Le traitement de la monomanie.*

MONÔME. s. m. T. d'Algèbre. Grandeur qui est exprimée sans que celles qui la composent soient jointes par les signes *plus* ou *moins*.

MONOPÉTALE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des fleurs dont la corolle est d'un seul pétale, d'une seule pièce. *La fleur de la mauve est monopétale. Corolle monopétale.*

MONOPHYLLE. adj. m. T. de Botan. Il se dit D'un calice formé d'une seule pièce. *Calice monophylle, à cinq divisions.*

MONOPOLE. s. m. Trafic exclusif, fait en vertu d'un privilège. *Faire le monopole. Exercer le monopole. Les monopoles nuisent au commerce. C'est une compagnie qui a obtenu le monopole de cette denrée. Le gouvernement s'est réservé le monopole du tabac et de la poudre à canon.*

Il se dit, par extension, Du trafic d'un ou de plusieurs marchands réunis, qui achètent quelque marchandise en si grande quantité, que ceux qui veulent s'en procurer sont obligés de s'adresser à eux, et de payer le prix qu'ils exigent. *Quelques marchands ayant enlevé tous les draps pour se rendre maîtres des prix, on se plaignit de ce monopole.*

Il se dit quelquefois figurément. *Cet écrivain semble s'être réservé le monopole de l'injure et de la calomnie.*

MONOPOLEUR. s. m. Celui qui exerce un monopole.

MONOPOLISER. v. a. Posséder, vendre par monopole.

MONOPOLISÉ, ÉE. part. passé.

MONOPTÈRE. adj. des deux genres. T. d'Architecture. Il se dit D'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes; et surtout D'un édifice rond formé d'une simple colonnade, sans mur. *Temple monoptère à six, à huit colonnes, surmonté d'une calotte, d'un toit.*

MONORIME. adj. des deux g. À une seule rime. *Nos anciennes chansons de geste sont composées de couplets ou tirades monorimes.*

MONOSTIQUE. s. m. Épigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE. s. m. (Dans ce mot et dans le suivant on prononce l'S comme si elle était double.) T. de Gram. Mot d'une seule syllabe. *Vous, moi, toi, sont des monosyllabes.*

Fam., *Ne parler que par monosyllabes*, Ne pas daigner s'expliquer; ne répondre que par des oui et par des non.

MONOSYLLABE, s'emploie quelquefois comme adjectif des deux genres. *Ce mot est monosyllabe.*

MONOSYLLABIQUE. adj. des deux genres. Il se dit particulièrement Des vers dont tous les mots sont des monosyllabes. *Vers monosyllabiques.*

Il se dit aussi Des vers d'une seule syllabe.

MONOTHÉISME. s. m. L'adoration d'un seul Dieu. *Le monothéisme des Hébreux.*

MONOTHÉISTE. s. m. Celui qui adore un seul Dieu. Il est aussi adjectif. *Un peuple monothéiste.* Il se dit Des choses pour signifier, Qui a rapport au monothéisme. *Les doctrines monothéistes.*

MONOTHÉLISME. s. m. Doctrine des hérésiarques qui, en reconnaissant deux natures en Notre-Seigneur, n'y voulaient reconnaître qu'une seule volonté.

MONOTHÉLITE. s. m. Partisan du monothélisme.

MONOTONE. adj. des deux genres. Qui est presque toujours sur le même ton, qui n'est pas assez varié dans ses intonations ou dans ses inflexions. *Chant, déclamation monotone.* On dit dans un sens analogue, *Un bruit monotone.*

Par extension, *Acteur, orateur monotone*, Acteur, orateur dont le débit a de la monotonie.

MONOTONE, se dit, figurément, Des choses qui sont trop uniformes, qui manquent de variété. *Cet homme mène une vie monotone. Les plaisirs de la campagne sont un peu monotones. Le style de cet écrivain est monotone.*

MONOTONIE. s. f. Uniformité, égalité ennuyeuse de ton dans la conversation; dans les discours prononcés en public; dans la musique, soit vocale, soit instrumentale. *Sa manière de réciter est d'une monotonie fatigante. Cette musique est d'une monotonie assoupissante.*

Il se dit, figurément, d'Une trop grande uniformité dans le style. *Ce poëme a de la monotonie.*

Il se dit, par extension, d'Une manière de vivre qui est toujours la même. *Sa vie est d'une monotonie ennuyeuse. Il y a bien de la monotonie dans les habitudes de cette famille.*

MONS. s. m. (On prononce l'S.) Abréviation du mot Monsieur. Entre particuliers, elle est méprisante. *Mons un tel.*

MONSEIGNEUR. s. m. Titre d'honneur que l'on donne en parlant ou en écrivant à certaines personnes distinguées par leur naissance ou par leur dignité. *Monseigneur le prince. Monseigneur l'évêque, l'archevêque. Donner du monseigneur à quelqu'un. Traiter quelqu'un de monseigneur.* On écrit souvent, par abréviation, *Mgr.*

MESSEIGNEURS. Pluriel de Monseigneur, dont on se sert, soit en parlant, soit en écrivant collectivement à plusieurs des personnes qui ont droit au titre de Monseigneur.

NOSSEIGNEURS. Autre pluriel de Monseigneur, dont on se servait principalement dans les requêtes présentées au conseil du roi, aux cours de parlement, et autres cours souveraines. *Au roi et à nosseigneurs de son conseil. À nosseigneurs de parlement, du parlement, supplie humblement un tel.*

MONSEIGNEUR, se dit populairement d'Une sorte de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures.

MONSEIGNEURISER. v. a. Donner le titre de monseigneur. *Je l'ai monseigneurisé.* Il ne s'emploie que par plaisanterie.

MONSEIGNEURISÉ, ÉE. part. passé.

MONSIEUR. s. m. (On ne fait sentir ni

l'N ni l'R.) Qualité, titre que l'on donne par civilité, par bienséance, aux personnes à qui on parle ou à qui on écrit. *Oui, monsieur. Mon cher monsieur. Je vous prie, monsieur, de...*

Il fait au pluriel, Messieurs. *Je vous prie, messieurs, d'observer que... Messieurs les membres de la chambre des députés. J'ai dit à ces messieurs ce que je pensais de l'affaire.* On écrit souvent, par abréviation, au singulier *M*r ou *M.*, et au pluriel *M*rs ou *MM.*

MESSIEURS, se disait autrefois absolument, au parlement et dans les autres cours souveraines. *Un de messieurs. L'avis de messieurs.* Il se dit encore Des membres de nos cours et tribunaux.

MONSIEUR, se dit, par les domestiques d'une maison, Du chef, du maître de cette maison. *Vous demandez monsieur, il est sorti.*

Prov., *Monsieur vaut bien madame*, Le mari vaut bien la femme. Cela se dit le plus souvent par ironie.

MONSIEUR, sert aussi à désigner Tout homme dont le langage et les manières annoncent quelque éducation. *Il est venu un monsieur vous demander. Appelez ce monsieur.*

Pop., *Il fait le monsieur, il fait bien le monsieur*, Il fait l'homme de conséquence. *Il est devenu gros monsieur*, Il a fait fortune. *C'est un beau monsieur*, Il est élégamment vêtu.

Fam., *C'est un vilain monsieur*, C'est un homme difficile à vivre, d'humeur maussade. Par mépris : *Mon petit monsieur. Que veut donc ce petit monsieur ?*

MONSIEUR, se joint quelquefois à un terme d'injure. *Monsieur le sot, monsieur l'insolent, je vous donnerai sur les oreilles.*

MONSIEUR, employé absolument, s'est dit de L'aîné des frères du roi. *La maison de Monsieur.*

Prune de Monsieur, Sorte de prune ronde, d'un beau violet. C'est aussi le nom d'Une nuance de la couleur violette. *Une robe prune de Monsieur.*

MONSTRE. s. m. Animal qui a une conformation contre nature. *Monstre horrible, effroyable, affreux, épouvantable, hideux. Un monstre à deux têtes. Cette femme accoucha d'un monstre. Les monstres n'engendrent point.*

Il se dit aussi Des végétaux. *Les fleurs doubles sont des monstres.*

MONSTRE, se dit encore De certains êtres imaginaires qui figurent dans les fables des anciens. *Les Centaures, la Chimère, le Minotaure, les Cyclopes étaient des monstres.*

MONSTRE, se dit, par exagération, de Ce qui est extrêmement laid. *Cette femme est horriblement laide, c'est un monstre.* On dit dans le même sens, *Un monstre de laideur.*

Il se dit, figurément, d'Une personne cruelle et dénaturée. *Néron était un monstre. C'est un monstre qu'il faudrait étouffer.* On dit populairement, dans le même sens, *Un monstre de nature.*

C'est un monstre d'ingratitude, un monstre d'avarice, un monstre de cruauté, se dit D'une personne qui montre une noire ingratitude, qui est d'une sordide avarice, etc.

Poétiq., *Les monstres des forêts*, Les bêtes féroces qui habitent les forêts.

Monstres marins, Les grands cétacés.

On a servi des monstres sur cette table, On y a servi des poissons d'une grandeur extraordinaire.

Fig., *Se faire un monstre de quelque chose*, S'imaginer qu'une chose est très pénible, très difficile.

MONSTRUEUSEMENT. adv. Prodigieusement, excessivement. Il n'est guère usité que dans ces phrases : *C'est un homme monstrueusement gros, monstrueusement gras.*

MONSTRUEUX, EUSE. adj. Qui a une conformation contre nature. *Un enfant monstrueux. Un animal monstrueux.* On dit de même, *Conformation monstrueuse.*

Il signifie aussi, Qui est contraire aux lois de la nature. *Accouplement monstrueux.*

Il s'emploie, dans la même signification, au sens moral. *Union, association monstrueuse d'idées, d'expressions.*

Il signifie encore, Prodigieux, excessif dans son genre. *Cet enfant a la tête monstrueuse. C'est une femme d'une laideur monstrueuse. Un homme d'une grandeur, d'une grosseur monstrueuse. Un animal monstrueux. On servit des poissons monstrueux.*

Il se dit, dans le même sens, en parlant Des choses morales. *Une avarice, une prodigalité, une profusion, une fortune monstrueuse. Un crime, un événement monstrueux. Son action est une chose monstrueuse. Absurdités monstrueuses.*

MONSTRUOSITÉ. s. f. Caractère, vice de ce qui est monstrueux. Il se dit au propre et au figuré, et s'emploie plus ordinairement pour désigner La chose monstrueuse. *C'est une monstruosité que la tête, que la main de cet enfant. Son action est une monstruosité.*

MONT. s. m. Grande masse de terre ou de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'environne. Ce mot ne s'emploie guère en prose qu'avec un nom propre. *Le mont Etna. Le mont Cenis. Les monts Pyrénées. Le mont Liban.* Il n'est jamais suivi de la préposition *de*, quand il sert à désigner Une certaine montagne ; au lieu que le mot *Montagne* est toujours suivi de cette préposition. *Le mont Sinaï, la montagne de Sinaï. Le mont Calvaire, la montagne du Calvaire.*

MONTS, au pluriel et pris absolument, signifie ordinairement, Les Alpes. *Passer, repasser les monts. Au delà des monts. Deçà les monts.*

Poétiq., *Le double mont*, Le Parnasse.

Fig. et fam., *Promettre des monts d'or à quelqu'un*, Lui promettre de grandes richesses, de grands avantages. On dit dans le même sens, *Promettre monts et merveilles.*

Par exagérat. et fam., *Vous me donneriez un mont d'or, des monts d'or, que je n'en ferais rien*, Vous me donneriez tous les biens du monde, que, etc. *Cela lui coûte des monts d'or*, Cela lui coûte excessivement.

Adverb., *Par monts et par vaux*, En toute sorte d'endroits, de tous côtés. *Aller, courir par monts et par vaux. On le cherche par monts et par vaux.*

Fam., *Mont pagnote*, Éminence d'où l'on peut, sans aucun péril, regarder un combat. *Pendant l'action, il se tint sur le mont pagnote.* Cette expression a vieilli.

Mont-de-piété, Établissement où l'on prête sur nantissement et à intérêt. *Mettre des effets au mont-de-piété. Retirer ses hardes du mont-de-piété. Reconnaissance du mont-de-piété.*

MONTAGE. s. m. Action de transporter quelque chose de bas en haut. *Payer le montage du bois, des grains.*

MONTAGE, se dit aussi, en parlant D'ouvrages d'orfèvrerie, de serrurerie, de menuiserie, etc., dont on assemble les pièces les unes avec les autres.

MONTAGNARD, ARDE. adj. Qui habite les montagnes. *Les peuples montagnards. Animaux montagnards.*

Il est plus ordinairement substantif. *Les montagnards d'Écosse. C'est un montagnard.*

MONTAGNARD, se dit Des membres d'un parti que formèrent, sous la convention, un certain nombre de députés qui siégeaient sur les bancs les plus élevés de l'assemblée, et qui professaient des opinions démagogiques. *Les montagnards dominèrent la convention depuis la chute des girondins jusqu'au 9 thermidor.* Ce mot a servi depuis à désigner Des personnes ayant des opinions révolutionnaires exaltées.

MONTAGNE. s. f. Mont, grande masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus du terrain qui l'environne. *Grande, haute montagne. Montagne élevée, rude, escarpée. Le sommet, le haut, la cime, le mamelon d'une montagne. Le penchant, la pente, la croupe, les flancs, la descente, le revers, le versant, le pied d'une montagne. Monter, descendre, passer, traverser une montagne. Gagner le haut d'une montagne. Gravir une montagne, sur une montagne. Les brigands se sont retirés dans les montagnes. Les montagnes d'Auvergne. Pays de montagnes. Pays hérissé de montagnes.*

Une chaîne de montagnes, Une suite de montagnes qui tiennent l'une à l'autre.

Prov. et fig., *La montagne a enfanté une souris*, se dit Lorsque de grands projets n'aboutissent à rien.

Prov., *Deux montagnes ne se rencontrent point, mais deux hommes se rencontrent*, se dit ou Par menace, pour faire entendre à un homme qu'on trouvera occasion de se venger de lui, ou Lorsqu'on rencontre inopinément quelqu'un qu'on ne s'attendait pas à voir.

Prov., *Il n'y a point de montagne sans vallée*, Chaque chose existe avec ses conditions naturelles.

Montagnes de glace, Amas considérables de glaces qu'on rencontre principalement dans les mers polaires.

MONTAGNE, s'est dit, sous la convention, Des bancs les plus élevés de cette assemblée, de ceux où siégeaient les députés démocrates qui furent appelés Le parti de la montagne ou simplement La montagne. *Il siégeait sur la montagne. Il appartenait à la montagne.*

MONTAGNEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de montagnes. *Pays montagneux. Province, région montagneuse.*

MONTANISME. s. m. Hérésie prêchée en Phrygie au deuxième siècle par Montanus, qui prétendait être le consolateur promis par le Christ. *Le montanisme était fort rigoureux, il condamnait l'étude de la philosophie et des lettres, et refusait l'absolution aux grands pécheurs.*

MONTANISTE. s. m. Partisan du montanisme.

MONTANT. s. m. Pièce de bois, de pierre ou de fer qui est posée verticalement et à plomb dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc. *Il y a un montant de rompu à cette croisée. Les montants d'une porte cochère, d'une devanture de boutique. Les montants d'une grille, d'une porte de fer.*

Les montants d'une raquette, Les cordes qui vont du haut en bas.

MONTANT, signifie aussi, Le total d'un compte, d'une recette, d'une dépense, etc. *Le montant de ces sommes, de la recette, de la dépense, est de deux cent mille francs.*

MONTANT, s'est dit en outre d'Un ecclésiastique, d'un magistrat, d'un officier militaire, etc., à qui, par droit d'ancienneté, il appartenait de monter à quelque place, à quelque charge, à quelque emploi, en cas de vacance. *C'est un tel qui est le premier montant. Le premier montant à la grand'-chambre. Ce lieutenant est le premier montant.*

MONTANT, se dit encore du goût relevé de certaines choses, de la vapeur qui sort de certaines substances. *Ce vin a du montant. Donner du montant à une sauce. Ce tabac a beaucoup de montant.*

MONTANT, ANTE. adj. Il se dit De tout ce qui monte. *Un bateau montant. Il y a dans ce puits un seau montant et descendant. Un chemin montant. La marée montante.*

Robe montante, Robe dont le corsage couvre la poitrine et les épaules.

En Maçonnerie, *Joint montant*, Le joint vertical de deux pierres. *On ne voit aucun joint montant à la façade du Louvre.*

En termes de Guerre, *Garde montante*, Celle qu'on place dans un poste, par opposition à Celle qu'on relève, et qu'on appelle *Garde descendante*.

MONTE. s. f. L'accouplement des chevaux et des cavales. *Ce cheval, cet étalon a fait la monte.*

Il signifie aussi, Le temps de cet accouplement. *La monte commence en avril, et finit en juin.*

MONTÉE. s. f. Endroit par où l'on monte à une montagne, à un coteau, à une éminence, etc. *La montée de ce coteau est fort raide, est extrêmement raide. La montée en est rude, pénible, douce, aisée.*

Il se dit, particulièrement, d'Une rampe douce au-devant d'un édifice. *La montée du Capitole, à Rome, a beaucoup de majesté.*

Il signifie quelquefois, L'action de monter. *Les chevaux ont ordinairement plus de peine à la descente qu'à la montée.*

MONTÉE, se dit encore d'Un petit escalier, dans une maison de pauvres gens. *Montée étroite, raide, aisée. Monter, descendre la montée. Nettoyer, balayer une montée.*

Il signifie en outre, populairement, Chacune des marches d'un escalier, d'un degré. *Prenez garde, il y a là une montée rompue. Il monte, il descend les montées trois à trois, quatre à quatre.*

Pop., *Faire sauter les montées à quelqu'un*, Le chasser honteusement de chez soi, et avec violence. *S'il lui arrive de venir encore chez moi, je lui ferai sauter les montées.*

MONTÉE, se dit aussi, en Architecture, de La hauteur d'une voûte. *Cette voûte surbaissée a pour sa largeur peu de montée.*

MONTER. v. n. Se transporter dans un lieu plus haut que celui où l'on était. En ce sens, il se dit Des hommes et des animaux. *Monter vite, facilement. Monter avec peine. Monter lentement. Monter plus haut, bien haut. C'est un pays inégal, on ne fait que monter et descendre. Monter sur un arbre, à un arbre, au haut d'un arbre. Monter à une tour, au haut d'une tour, au haut d'une maison. Monter à une échelle. Notre-Seigneur est monté au ciel. Il a monté quatre fois à sa chambre pendant la journée. Il est monté dans sa chambre, et il y est resté. Monter chez quelqu'un. J'entends monter quelqu'un. Monter dans une voiture, en voiture. Monter à l'autel. Monter sur une hauteur, sur une montagne. Monter sur un escabeau, sur une chaise. Les écureuils montent au haut des arbres. Les chamois montent au haut des rochers. Monter à cheval, sur un cheval.*

Fig., *Monter à cheval*, signifie aussi, Manier un cheval, lui faire faire le manége. *Ce jeune homme apprend à monter à cheval. Cet écuyer montre bien à monter à cheval.*

Monter en croupe, Se placer à cheval derrière quelqu'un. (Voyez plus loin, *Monter un cheval*.)

Monter à l'assaut, Attaquer une place afin de l'emporter de vive force. *Monter à la brèche*, Faire tous ses efforts pour entrer par la brèche dans une place assiégée.

Monter sur un vaisseau, monter sur mer, S'embarquer sur un vaisseau. *Nous montâmes sur tel vaisseau pour faire le trajet.*

Monter en chaire, Prêcher. *C'est une chose très-pénible que de monter tous les jours en chaire.*

Monter sur le théâtre, sur les planches, Se faire comédien; et, *Monter sur les tréteaux*, Se faire bateleur.

Monter dans les carrosses du roi, ou simplement, *Monter dans les carrosses*, Être admis à l'honneur de monter dans les carrosses du roi.

Fig., *Monter au faîte des honneurs*, Parvenir aux plus grandes dignités. *Monter au trône, sur le trône*, Devenir roi ou reine.

Fig., *Monter sur le Parnasse*, Composer des vers, se livrer à la poésie.

Prov. et fig., *Monter sur ses grands chevaux*, Prendre les choses avec hauteur, montrer de la fierté, de la sévérité dans ses paroles.

Prov., fig. et pop., *Monter sur ses ergots*, Élever sa voix et son geste avec chaleur et audace.

Prov. et fig., *Monter aux nues*, Se mettre en colère. *Quand on lui parle de cela, il monte aux nues. Vous me feriez monter aux nues.*

MONTER, signifie aussi, figurément, Passer à un poste, à un degré au-dessus de celui qu'on occupait. *Il était sergent, et il est monté à la sous-lieutenance. Il était lieutenant, et il est monté au grade de capitaine*, ou, par ellipse, quand l'avancement a lieu dans le même corps, *Il est monté capitaine*. On dit dans le même sens : *Cet officier est monté en grade. Cet écolier était en troisième, il est monté en seconde.*

MONTER, signifie encore, S'élever. *Il n'y a point d'oiseau qui monte plus haut que l'aigle.* En ce sens, il se dit plus ordinairement De certains corps, tels que l'eau, le feu, les vapeurs, le son, etc. *L'eau monte jusqu'au niveau de sa source. La flamme montait au-dessus des plus hautes maisons. Les vapeurs, les fumées du vin montent au cerveau. Ce vin monte à la tête. Il lui monte des chaleurs à la tête. Le feu, le sang, la rougeur, me montent au visage. La sève monte aux arbres. Le brouillard monte. La voix monte par tons et par demi-tons.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Les prières du juste, les cris des innocents qu'on persécute, montent au ciel. Le cri de son peuple est monté jusqu'à lui. Il est monté au faîte des honneurs. Sa dernière action l'a fait monter bien haut.*

Le soleil, les astres montent sur l'horizon, Ils s'élèvent ou paraissent s'élever sur l'horizon.

Le soleil monte tous les jours, se dit Lorsque le soleil s'approche tous les jours de plus en plus de notre zénith.

Le baromètre monte, Le mercure qui est dans le tube du baromètre monte. On dit de même, *Le thermomètre monte.*

Cette plante monte en graine, Elle n'est plus bonne à manger, et dans peu elle produira de la graine.

Fig. et fam., *Cette fille monte en graine*, Elle avance en âge, et ne trouvera bientôt plus à se marier.

Cet arbre monte trop haut, On le laisse trop croître. *Ce mur monte trop haut*, Il a trop d'élévation. *Ce collet d'habit, cette robe, montent trop haut*, Ils ont trop de hauteur. On dit dans le sens contraire, *Cet arbre, ce mur, ce collet, etc., ne montent pas assez haut.*

MONTER, signifie aussi, Croître, s'accroître. *Tout à coup la rivière monta de plusieurs pouces.*

Il est plus usité au sens moral. *Le luxe est monté au plus haut degré. Sa dépravation, sa cruauté, montèrent au comble. Sa vanité, depuis ce petit succès, monte à un tel point, qu'il en est ridicule. Son orgueil, son insolence, montèrent à un tel excès, que ses meilleurs amis furent forcés de l'abandonner.*

MONTER, signifie, en outre, Hausser de prix, croître en valeur. *Le blé est monté jusqu'à trente francs l'hectolitre. Faire monter bien haut des meubles, des livres, en les enchérissant. Les actions ont monté beaucoup. Les effets publics monteront, à la paix.*

MONTER, se dit aussi D'un total composé de plusieurs sommes, de plusieurs nombres. *Toutes ces sommes montent à cent mille francs. Les mémoires de ces ouvriers montent à tant. Son armée monte à vingt mille hommes. Les frais de son procès monteront bien haut.* Dans la supputation d'un compte : *Le tout montant à tant. Toutes les sommes montant à celle de tant.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Toutes ces sommes se montent à cent mille francs. Son armée se montait à vingt mille hommes. Etc.*

Ce mémoire monte bien haut, Il en coûtera beaucoup pour l'acquitter. *Cette dépense n'a pas monté haut*, Elle a peu coûté.

MONTER, se prend activement dans plusieurs acceptions; par exemple, dans le sens de Se transporter en un lieu plus haut que celui où l'on était. *Monter une montagne. Monter les degrés. Il a monté l'escalier. Etc.*

Monter un cheval, Être monté sur un cheval. *Il monte un cheval blanc. Ce cheval ne se laisse pas monter facilement.*

Monter un cheval, signifie aussi, S'en servir habituellement. *Voilà le cheval que je monte.* Il signifie encore, Instruire, dresser un cheval. *C'est ce piqueur qui a monté mon cheval. Je monte moi-même mes chevaux.*

Monter un vaisseau, Le commander. *Le contre-amiral montait le vaisseau le Formidable.*

MONTER, employé activement, signifie aussi, Fournir un établissement ou une personne de tout ce qui lui est nécessaire. *Monter une maison, son ménage. Votre maison est montée sur un pied trop coûteux; la sienne est montée sur un pied trop mesquin. Monter un théâtre, un spectacle. Monter une imprimerie de ses presses. Monter une personne en linge.* Dans ce sens, il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Je me suis monté en linge. Cette dame s'est bien montée en dentelles. Se monter en argenterie, en livres.*

En termes de Théâtre, *Monter un opéra, un drame*, Faire les préparatifs nécessaires pour sa mise en scène et sa représentation.

Monter un cavalier, Lui fournir le cheval et l'équipement. *Il lui en a coûté tant pour*

monter chaque cavalier. Il a monté toute une compagnie à ses dépens.

Monter un ouvrage d'orfèvrerie, de serrurerie, de menuiserie, etc., En assembler les pièces les unes avec les autres. *Monter une croix de diamants, des pendants d'oreilles. Monter une armoire, un buffet. Monter une porte de fer, une balustrade. Monter un fusil. Monter une charpente. Monter un lit. Monter un habit, une chemise, etc.*

Monter un diamant, Le mettre en œuvre. *Ce diamant est bien monté, mal monté.*

Monter une estampe, La mettre sous verre, dans un cadre.

Monter un métier, Accommoder et tendre sur le métier l'étoffe, la toile, le canevas, la chaîne, le fil, la soie, etc., pour travailler.

Monter un violon, une harpe, une guitare, un piano, Y mettre des cordes, y remettre de nouvelles cordes. *Il m'en a coûté tant pour monter ma harpe.* On dit en ce sens, *Ce violon est bien, est mal monté*, Les cordes en sont bonnes, en sont mauvaises.

Poétiq., *Monter sa lyre*, Se disposer à faire des vers.

Monter une horloge, une montre, un réveil-matin, un tournebroche, etc., En bander les ressorts, ou en rehausser les contre-poids.

Monter la garde, se dit D'une troupe de gens de guerre qui vont faire la garde en quelque endroit. *C'est à telle compagnie, à tel capitaine à monter la garde chez le général.* Il se dit aussi De chaque soldat qui est de service dans un poste pour un temps déterminé. *J'ai monté ma garde hier.*

Fig. et fam., *Monter une garde à quelqu'un*, Lui faire une vive réprimande.

Monter la tranchée, Monter la garde dans la tranchée.

Fig., *Monter une cabale*, Préparer une cabale. *Ils ont monté une cabale contre lui.*

MONTER, employé activement, signifie aussi, Élever, accroître. *Monter son train et sa dépense.*

Monter un instrument de musique, En hausser le ton. *On a monté ce violon trop haut. Monter un instrument au ton d'un autre.* On dit dans le même sens, *Monter une corde de violon, de harpe, etc.*

En Peinture, *Monter sa couleur*, Rendre la couleur de son tableau plus vigoureuse qu'on n'avait fait d'abord.

Fig. et fam., *Monter la tête à quelqu'un*, Lui inspirer quelque idée qui s'empare de lui jusqu'à l'exalter. *On lui a monté la tête sur cet objet.*

MONTER, pris activement, signifie encore, Porter, transporter quelque chose en haut, ou l'y élever. *Il faut monter tous ces meubles dans une chambre. Monter du foin au grenier. On monte les grosses pierres sur les édifices avec des grues.*

Il s'emploie quelquefois, avec le pronom personnel, dans un sens figuré analogue au sens précédent. *Il s'est monté au ton de la plus haute éloquence. Il s'est monté à un ton qu'il ne pourra soutenir.*

Il signifie absolument, S'exalter, s'échauffer, s'irriter. *Quand son imagination se monte, il devient intraitable. Sa tête s'est montée, et il nous a injuriés. Cet homme se monte aisément.*

MONTÉ, ÉE. part. passé.

Être bien monté, mal monté, Être monté sur un bon, sur un mauvais cheval. Il signifie aussi, Être bien, être mal monté en chevaux. *J'ai vu ses chevaux, il est bien monté, il est fort mal monté.*

Prov., *Être monté comme un saint George*, Être monté sur un cheval fort beau ou fort bon.

Ce vaisseau est percé pour cinquante canons, et monté de trente, Il peut porter cinquante canons, mais il n'en a que trente effectifs.

Monté sur le ton de, En usage de. *Cette société n'est pas montée sur le ton de médire.*

Fig. et fam., *Il est monté sur un ton plaisant, sur un ton singulier*, se dit D'un homme qui plaisante ou qui affecte de dire des choses extraordinaires.

Fam., *Vous êtes aujourd'hui bien mal monté, singulièrement monté*, Vous êtes mal disposé, singulièrement disposé.

Coup monté, Une chose préparée, concertée à l'avance.

Cheval monté haut ou *haut monté*, Cheval dont les jambes sont trop hautes, et ne sont point proportionnées.

Plat monté, Plat de dessert, composé de pâtisseries et de sucreries, qui forme une sorte de construction élevée.

MONTEUR. s. m. Ouvrier qui monte des pierres fines, des pièces d'orfèvrerie, etc.

MONTGOLFIÈRE. s. f. Nom donné aux premiers aérostats inventés par Montgolfier, qui s'élevaient au moyen de la raréfaction opérée, par le feu, dans l'air que contenait leur enveloppe.

MONTICULE. s. m. Diminutif de Mont. Petite montagne, simple élévation de terrain. *Un monticule couvert de gazon.*

MONT-JOIE. s. f. On appelait ainsi autrefois Un monceau de pierres jetées confusément les unes sur les autres, soit pour marquer les chemins, soit en signe de quelque victoire ou de quelque autre événement important.

MONT-JOIE, était aussi Un cri de guerre usité autrefois parmi les Français dans les batailles. *Mont-joie Saint-Denis!*

MONT-JOIE, était encore Le titre affecté au premier roi d'armes de France. *Le roi d'armes Mont-joie, du titre de Mont-joie.*

MONTOIR. s. m. Grosse pierre ou gros billot de bois, dont on se sert pour monter plus aisément à cheval. *Il y a ordinairement un montoir aux portes des hôtelleries de campagne. Il n'a pas assez de force, il n'est pas assez grand pour monter à cheval sans montoir.*

Le côté du montoir, Le côté gauche du cheval, ainsi appelé parce que c'est de ce côté-là qu'on monte d'ordinaire à cheval. *Ce cheval est déferré du pied de devant du côté du montoir.* On nomme L'autre côté, *Le côté hors du montoir, hors le montoir, hors montoir.*

Ce cheval est difficile, est rude au montoir, Il se tourmente, il est inquiet quand on veut monter dessus. Dans un sens opposé, *Ce cheval est aisé, doux au montoir.*

MONTRABLE. adj. des deux genres. Qui peut être montré. *Ma figure n'est pas montrable.*

MONTRE. s. f. Échantillon, portion, partie, morceau de quelque chose qui est à vendre, et dont on veut faire voir la qualité. *Voilà une montre de blé, d'avoine. Une montre de pruneaux, de confitures.*

Acheter du blé, de l'orge, de l'avoine sur montre, D'après l'échantillon que le vendeur a apporté au marché.

Ne point faire de montre, Faire voir d'abord ce qu'on a de plus beau, de meilleur, sans commencer par étaler les marchandises de moindre qualité. *Donnez-nous du beau, ne nous faites point de montre.*

MONTRE, signifie aussi, Ce que les marchands exposent au-devant de leur boutique, pour montrer quelles sortes de marchandises ils ont à vendre. *Tout cela n'est mis, n'est pendu là que pour la montre, que pour servir de montre.*

MONTRE, se dit également d'Une boîte dans laquelle les orfèvres, bijoutiers, tabletiers, etc., mettent leurs marchandises, afin qu'on les voie, sans pouvoir y toucher.

Montre d'orgues, Les tuyaux d'orgues qui paraissent au dehors. *La montre de cet orgue est pur étain, est d'étain sonnant.*

MONTRE, signifie en outre, Le lieu que les marchands de chevaux ont choisi pour y faire voir aux acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre.

Il signifie encore, La manière dont ils essayent et conduisent ces mêmes chevaux. *Prenez-y garde, la montre est trompeuse.*

MONTRE, se dit, figurément et au sens moral, pour Parade, étalage. *Faire montre de son esprit. Faire montre d'érudition. Je ne veux point ici faire une vaine montre de sensibilité.*

MONTRE, signifie aussi quelquefois, Apparence, comme dans cette phrase, *La montre des blés est belle*, Ils annoncent une abondante moisson.

Fam., *N'être que pour la montre*, se dit De certaines choses qui ne sont que pour l'apparence et dont on ne se sert point. *Il a un lit magnifique qui n'est que pour la montre ; son lit ordinaire est un grabat.*

Prov. et fig., *Belle montre, peu de rapport*, signifie que La personne ou la chose dont on parle, a de belles apparences auxquelles ne répond nullement la réalité. *On dit qu'il est sage, riche ; n'en croyez rien : c'est belle montre et peu de rapport.*

MONTRE, signifiait autrefois, La revue d'une armée, d'un régiment, d'un corps de troupes. *Les officiers mirent leurs valets dans les rangs et les firent passer à la montre.*

Fam., *Cela peut passer à la montre*, se dit D'une chose qui, sans être tout à fait de la qualité de celles auxquelles on la joint, peut cependant être reçue sur le même pied, et passer dans la quantité.

MONTRE. s. f. Petite horloge qui se porte ordinairement dans une poche destinée à cet usage. *Montre ronde, plate. Montre d'or, d'argent. Montre à boîte d'or, à boîte d'argent. Montre à double boîte. Montre de cuivre. Montre émaillée, guillochée. Montre à sonnerie, à réveil, à répétition. Montre à secondes, à quantièmes. Montre à échappement. Montre à recul, à repos. Montre qui va bien, qui va mal, qui avance, qui retarde, qui va trente heures, plusieurs jours. La sonnerie, le mouvement, la chaîne, le ressort, les rouages, le cadran, les aiguilles d'une montre. J'ai oublié de monter ma montre. Régler sa montre. Mettre sa montre à l'heure. Cette montre est détraquée, est dérangée. J'ai donné ma montre à raccommoder, à réparer, à nettoyer.*

Montre marine, Montre faite avec une extrême précision, pour donner les longitudes en mer.

MONTRER. v. a. Faire voir, exposer aux regards. *Il m'a montré sa maison, son appartement, sa bibliothèque, ses tableaux. Montrez-moi ce que vous avez acheté, ce que vous avez écrit. Montrer des animaux à la foire.*

Fig. et pop., *Montrer son nez quelque part*, Se faire voir en quelque endroit : cela ne se dit guère que lorsqu'on y paraît pour

peu de temps. *Il est venu montrer là son nez un moment, et s'en est retourné. Je n'ai garde d'aller là montrer mon nez.* On le dit aussi De ceux qui vont mal à propos en quelque endroit. *Qu'avait-il à faire d'aller montrer là son nez?*

Fig. et pop., *Montrer les dents à quelqu'un*, Lui faire voir qu'on ne le craint point, et qu'on est en état de se bien défendre. *Ils voulaient l'attaquer, mais il leur a montré les dents.*

Fig. et pop., *Montrer les talons*, S'enfuir, se retirer de quelque lieu. *Hors d'ici, montrez-nous les talons.*

Fam., *Cet habit montre la corde*, Il est si usé, qu'on en voit la trame.

Fig. et fam., *Cet homme montre la corde*, Il fait voir qu'il en est aux expédients, à ses dernières ressources.

Fig. et fam., *Cela montre la corde*, C'est une finesse grossière et facile à découvrir.

Fig. et fam., *Montrer à quelqu'un son béjaune*, Lui faire voir sa sottise, son ineptie. *Il faisait l'habile homme, je lui ai montré son béjaune.*

MONTRER, signifie aussi, Indiquer. *Montrez-moi l'homme dont vous parlez. Montrer quelque chose du doigt. Montrer le chemin à quelqu'un. Je lui ai montré ce qu'il cherchait. Un cadran qui montre l'heure.*

Fig., *Montrer le chemin aux autres*, Faire quelque chose que les autres font ensuite, ou Faire quelque chose à dessein que d'autres le fassent.

Fig., *Montrer quelqu'un au doigt*, S'en moquer publiquement, s'en moquer comme d'une personne décriée ou ridicule. *Partout on le montre au doigt. Il se fait montrer au doigt.*

Fam., *Montrer la porte à quelqu'un*, Faire signe à quelqu'un dont on est mécontent, qu'il ait à sortir de la chambre, de la maison.

MONTRER, signifie quelquefois, Faire voir une affection, un sentiment réel ou simulé. *Montrer de la douleur, de la joie, de la tristesse, de la crainte, etc.* On dit dans un sens analogue, *Montrer un visage gai, un visage triste.*

Il signifie aussi, Donner des marques, des preuves de quelque qualité bonne ou mauvaise. *Montrer du courage, de la faiblesse, de la sagesse, de la retenue, etc. Montrer son courage, sa piété, etc. Montrer un bon, un mauvais cœur.*

MONTRER, signifie encore, Faire connaître, prouver. *Je lui montrerai qu'il a tort, qu'il ne devait pas en user ainsi. Je lui montrerai à qui il a affaire. Je lui ai montré que sa proposition est fausse. Je vous ai montré par bonnes raisons que nous devons faire telle chose.*

MONTRER, signifie aussi, Enseigner. *Montrer la grammaire. Montrer une langue. Montrer le latin, le grec, l'italien, la philosophie, les mathématiques, la musique, le dessin, etc. Montrer à lire, à écrire, à danser, à monter à cheval. Montrer à quelqu'un ce qu'il faut qu'il fasse; lui montrer son devoir, ses obligations; lui montrer à vivre.* Ce dernier est familier, surtout quand on dit par menace, *Je lui montrerai bien à vivre.*

Il se prend, absolument, dans le même sens. *Ce maître montre fort bien. Il montre à vingt écoliers. Il montre en ville.*

MONTRER, joint avec le pronom personnel, signifie, Paraître, se faire voir. *Il n'a fait que se montrer dans cette compagnie. Le soleil ne s'est point montré d'aujourd'hui. Cet ouvrage serait meilleur, si l'art s'y montrait un peu moins.*

Il n'oserait se montrer, se dit De celui que la crainte d'être maltraité, ou la honte, soit de quelque affront qu'il a reçu, soit de quelque mauvaise action qu'il a faite, oblige à se tenir caché. *Depuis la sottise qu'il a faite, depuis le malheur qui lui est arrivé, il n'oserait se montrer.* On dit dans un sens analogue : *Il est bien hardi de se montrer après cela. Comment ose-t-il se montrer?*

Fig., *Se montrer homme de courage, se montrer humain, libéral, bon ami, etc.*, Faire voir par les effets qu'on est tel. Dans le même sens, *Se montrer digne de sa fortune, de sa réputation, etc.*

Se montrer tel qu'on est, Ne rien affecter, ne rien dissimuler.

Fig., *Se bien montrer, se montrer mal*, Faire bonne, mauvaise contenance dans les occasions qui exigent de la résolution et de la fermeté. *Il s'est bien montré, il s'est mal montré dans cette circonstance. C'est un homme qui, à la guerre, se montre bien dans toutes les occasions. Voici le moment de se montrer.*

MONTRÉ, ÉE. part. passé.

Avoir été bien montré, mal montré, Avoir eu un bon ou un mauvais maître, en quelque genre de science, d'art ou d'exercice que ce soit. *Il avait des dispositions, mais il a été mal montré.* Dans ce sens il a vieilli.

MONTUEUX, EUSE. adj. Il se dit D'un terrain extrêmement inégal, et coupé d'espace en espace par des montagnes, des collines, etc. *Pays montueux. Terrain montueux. Sol montueux. Contrée, province montueuse.*

MONTURE. s. f. Bête de charge qui sert à porter l'homme. *Bonne, méchante monture. Il cherche une monture. Il est sans monture. Monture douce. Il faut avoir soin de sa monture. Le cheval est la meilleure de toutes les montures. Les mules sont la monture ordinaire en Espagne. Dans les Indes, on se sert assez ordinairement de bœufs pour monture. Les éléphants sont la monture ordinaire des princes orientaux.*

Prov. et fig., *Qui veut aller loin ménage sa monture*, Il faut éviter les excès, si l'on veut prolonger ses jours; il faut user avec ménagement de toutes les choses dont on veut se servir longtemps.

MONTURE, en termes d'Arts et Métiers, se dit de Ce qui sert à assembler, à supporter, à fixer la partie ou les parties principales d'un objet, d'un outil. *La monture d'une scie.*

La monture d'un fusil, d'un pistolet, Le bois sur lequel le canon et la platine sont montés.

La monture d'un éventail, L'assemblage des morceaux de bois ou d'autre matière, qui servent à soutenir le papier ou l'étoffe d'un éventail.

Monture de bride, Ce qui porte et soutient la partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. *Avez-vous bien examiné votre monture de bride?*

MONTURE, se dit particulièrement Du métal employé pour assembler, réunir, encadrer les différentes pièces dont se forment une tabatière, un étui, un vase, un bijou quelconque. *Cette monture est de vermeil, de similor, d'or, d'argent. Cette monture pèse tant d'hectogrammes d'or.*

Il se dit aussi Du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage. *Cette monture est fort belle, fort délicate. Il en a coûté tant pour la monture.*

MONUMENT. s. m. Ouvrage d'architecture ou de sculpture, fait pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre, ou de quelque événement important. *Monument glorieux, superbe, magnifique, durable, éternel. C'est un monument pour la postérité. Dresser, ériger, élever, consacrer un monument à la gloire d'un grand homme.*

Il se dit aussi de Certains édifices publics ou particuliers, qui imposent par leur grandeur ou par leur ancienneté. *Les monuments d'une ville. Les monuments publics. Les anciens monuments. Les monuments de l'antiquité, du moyen âge. La ville de Rome est remplie de monuments anciens et modernes. La Bourse de Paris est un beau monument.*

Il signifie quelquefois, Tombeau; mais, en ce sens, il n'est guère usité que dans le discours soutenu. *Elle a fait élever un magnifique monument à son époux. Descendre au monument.* On dit aussi, *Monument funéraire*; et cette expression peut être employée dans le langage ordinaire.

Il se dit, figurément, de Certains grands objets de la nature. *Les cavernes, les basaltes, les précipices, sont autant de monuments des révolutions du globe.*

Il se dit aussi Des ouvrages durables de littérature, de sciences et d'arts. *Ce poëme, cette histoire est un beau monument élevé à la gloire de la nation, du héros. Cet ouvrage est un des plus beaux monuments du génie, de l'esprit humain, de la philosophie. Cette statue, ce tableau est un des plus beaux monuments de l'art. Cette médaille est un monument précieux.*

Il se dit figurément de Tout ce qui consacre le souvenir d'une chose. *Un monument de son amour, de sa colère, de sa vengeance, etc.*

MONUMENTAL, ALE. adj. Qui a rapport, qui est propre aux monuments, qui est de la nature des monuments. *Architecture, sculpture monumentale. Style, caractère monumental. Fontaine monumentale. Statue monumentale.* On n'emploie guère le pluriel masculin *Monumentaux.*

MOQ

MOQUER (SE). v. pron. Se railler de quelqu'un ou de quelque chose, en rire, en faire un sujet de plaisanterie ou de dérision. *On s'est moqué de lui. On s'est moqué de son habit, de sa danse. Cette femme s'est moquée de vous.*

Il signifie aussi, Mépriser, braver, témoigner par ses actions, par ses paroles, qu'on ne fait nul cas de quelqu'un ou de quelque chose, qu'on ne s'en inquiète point. *C'est un homme qui se moque du blâme, qui se moque de l'opinion publique, qui se moque de tout. Il s'est moqué des remontrances qu'on lui a faites, de tous les avis qu'on lui a donnés. C'est se moquer du monde, c'est se moquer des gens que d'agir ainsi, de parler de la sorte. Je me moque de lui, je ne le crains point. Je me moque de cela, je ne crains rien. Je m'en moque.*

Il se prend quelquefois absolument, et signifie alors, Ne pas parler, ne pas agir sérieusement. *Quand je dis cela, vous voyez bien que je me moque. C'est se moquer que de surfaire comme vous faites. C'est se moquer que de prétendre telle chose, de soute-*

nir une telle proposition. Vous vous moquez, je pense.

Par civilité, *Vous vous moquez de moi, vous vous moquez,* Vous me traitez avec trop de cérémonie, vous poussez trop loin la politesse. *Vous vous moquez, je ne passerai pas avant vous. Vous vous moquez, de vouloir me reconduire.*

Prov. et fig., *La pelle se moque du fourgon,* se dit Lorsqu'une personne se moque d'une autre qui aurait autant de sujet de se moquer d'elle.

Prov. et fig., *Il ne faut pas se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village,* Il faut se mettre à l'abri du danger avant de se vanter qu'on le méprise.

MOQUER, s'emploie quelquefois avec le verbe *Faire. Si vous en usez comme cela, vous vous ferez moquer de vous,* et absolument, *vous vous ferez moquer.*

Il s'emploie aussi au participe passé avec le verbe *Être. Il fut moqué de tout le monde.*

Ce verbe est familier dans toutes ses acceptions.

MOQUÉ, ÉE. part. passé.

MOQUERIE. s. f. Paroles ou actions par lesquelles on se moque. *Moquerie maligne, outrageuse. Il fut exposé aux insultes et aux moqueries de la multitude.*

Il signifie plus ordinairement, Chose absurde, chose impertinente. *C'est une moquerie que de vouloir soutenir une telle proposition, de prétendre réussir dans un pareil projet.*

MOQUETTE. s. f. Étoffe à chaîne et à trame de fil, veloutée en laine, dont on fait des tapis ou dont on couvre des sièges. *Moquette unie, à dessins. Moquette rouge. Fauteuils garnis de moquette. Fauteuil de moquette. Tapis de moquette.*

MOQUEUR, EUSE. adj. Qui se moque, qui raille, qui a l'habitude de se moquer, de railler. *Il est naturellement moqueur. Il a l'humeur moqueuse. Ris, discours, air moqueur.*

Il s'emploie aussi substantivement, et se dit d'Une personne qui ne parle pas sérieusement. *Ne le croyez pas, c'est un moqueur. Cela ne peut pas être comme elle le dit, c'est une moqueuse.* Il est familier.

MOR

MORAILLES. s. f. pl. Instrument de maréchal, espèce de tenailles, avec lesquelles on pince le nez d'un cheval impatient, vicieux, pour le ferrer ou lui faire subir quelque opération. *Mettez-lui les morailles.*

MORAILLON. s. m. Pièce de fer attachée au couvercle d'un coffre, garnie d'un anneau qui entre dans la serrure, et dans lequel passe le pêne.

MORAINE. s. f. T. de Géologie. Terres escarpées au bord d'un torrent, d'une rivière. d'un lac.

Il se dit particulièrement d'Un amas de pierres que les glaciers ont déposé sur leurs bords et à leur extrémité inférieure.

MORAL, ALE. adj. Qui concerne les mœurs. *Un discours moral. Doctrine, philosophie, théologie morale. Les œuvres morales de Plutarque. Sens, instinct moral. Préceptes moraux. Réflexions morales. Contes moraux.*

Vertus morales, Celles qui ont pour principe les seules lumières de la raison. *S'il n'eut pas les vertus chrétiennes, il eut les vertus morales. Ce livre, ce discours est fort moral,* Il renferme une morale fort saine.

MORAL, signifie aussi, Qui a des mœurs, qui a des principes et une conduite conformes à la morale. *Cet homme, qui passait pour fort moral, n'était qu'un hypocrite.*

MORAL, se dit encore De ce qui ne tombe point sous les sens, de ce qui est uniquement du ressort de l'intelligence. Dans cette acception, il est opposé à Physique. *Le monde moral. Causes morales. Preuves morales. Qualités morales. Il y a des démonstrations morales aussi convaincantes que les démonstrations matérielles, physiques, sensibles. Malgré l'affaiblissement de ses forces physiques, ses forces morales, ses facultés morales, n'ont rien perdu de leur énergie. Souvent on supporte plus facilement le mal physique que le mal moral. Ce mot s'emploie au sens moral dans beaucoup d'acceptions.*

Certitude morale, Certitude fondée sur de fortes probabilités, telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie. Il est opposé à Certitude physique. *Nous n'en avons point de démonstration rigoureuse, mais nous en avons une certitude morale.*

MORAL, s'emploie substantivement, au masculin, et signifie, L'ensemble de nos facultés morales. *Le physique influe beaucoup sur le moral, et le moral sur le physique. Il est mieux partagé au physique qu'au moral. Cet homme est bien malade, le moral même est affecté.*

MORALE. s. f. Doctrine relative aux mœurs. *Bonne, mauvaise morale. Morale dépravée, dangereuse, relâchée. Morale pure, austère, exagérée, aisée, commode, indulgente. La morale des païens. La morale chrétienne. La morale de* JÉSUS-CHRIST. *La morale de l'Évangile. Ce système renverse toute la morale. Traité, cours de morale. Leçon de morale. Il s'est fait un étrange système de morale. Les règles, les principes de la saine morale. Sa morale est en paroles et non pas en actions. Il prêche la morale plus qu'il ne la pratique. Il a fait de la morale en pure perte. Il n'y a pas deux morales. Il ne faut pas changer de morale suivant les circonstances.*

Il signifie quelquefois, Traité de morale. *La Morale d'Aristote.* On dit aussi, *Les Morales d'Aristote,* parce que ce philosophe a fait plusieurs traités sous ce titre.

Il signifie encore, Réprimande. *Son père lui a fait une morale, une bonne morale.*

La morale d'un ouvrage, La leçon de morale qui en résulte.

MORALEMENT. adv. Suivant les règles de la morale. *Comme il est privé de sa raison, il ne peut rien faire qui soit moralement mal. Action moralement bonne, moralement mauvaise.*

Moralement parlant, Vraisemblablement, et selon les règles de la certitude morale. *Cela est vrai moralement parlant.* On dit dans le même sens, *Cela est moralement impossible.*

MORALISER. v. n. Faire des réflexions, des dissertations, des leçons morales. *On peut longtemps moraliser sur les vicissitudes de la fortune. Il se rend importun à force de moraliser.*

Activ. et fam., *Moraliser quelqu'un,* Lui faire de la morale ou une morale. *On a beau le moraliser, il n'en continue pas moins son train de vie.*

MORALISER, se prend aussi activement pour signifier, Rendre moral. *Moraliser un peuple.*

MORALISÉ, ÉE. part. passé.

MORALISEUR. s. m. Celui qui affecte de parler morale. Il ne se dit qu'en plaisanterie. *C'est un grand moraliseur, un moraliseur éternel.*

MORALISTE. s. m. Écrivain qui traite des mœurs. *Un bon moraliste. Les moralistes ne s'accordent pas sur ce point.*

MORALITÉ. s. f. Réflexion morale. *Il y a de belles moralités à tirer de cette histoire. Cet ouvrage est rempli de moralités instructives. Un recueil de moralités.*

Moralités chrétiennes, Réflexions conformes aux principes et à l'esprit de la religion chrétienne.

MORALITÉ, signifie aussi. Le sens moral que renferme un discours fabuleux ou allégorique. *Il y a une belle moralité cachée sous cette fable. La moralité d'un apologue n'est pas toujours exprimée. Dans la plupart des fabulistes, la moralité est indifféremment placée avant ou après le récit de l'action.*

Il s'est dit anciennement de Certaines pièces de théâtre, qui représentaient une action morale, à l'aide de personnages allégoriques.

MORALITÉ, se dit encore pour Conscience, discernement moral. *Les actions des insensés sont privées de moralité.*

La moralité des actions humaines, Le rapport de ces actions avec les principes de la morale. *La moralité d'une action suppose la liberté.*

MORALITÉ, signifie aussi quelquefois, Le caractère moral, les principes, les mœurs d'une personne. *Il est d'une moralité reconnue, d'une moralité irréprochable.*

MORAVES. adj. m. pl. Il s'emploie dans cette expression, *Frères moraves,* sectaires chrétiens qui se distinguent par une grande pureté de mœurs : on les appelle aussi *Hernutes.* Voyez HERNUTES.

MORBIDE. adj. des deux genres. T. de Peint. et de Sculpt. Il se dit Des chairs mollement et délicatement exprimées.

MORBIDE, est aussi un terme de Médecine, et signifie, Qui a rapport à la maladie. *Phénomènes morbides.*

MORBIDESSE. s. f. T. de Peint. et de Sculpt., emprunté de l'italien *Morbidezza.* Mollesse et délicatesse des chairs dans une figure.

MORBIFIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui cause la maladie. *Humeur, matière morbifique.*

MORBLEU. Interjection. Sorte de jurement qui a pour origine : *Mort de Dieu.* On a dit, *Morbleu* pour éviter le blasphème.

MORCEAU. s. m. Partie séparée d'un corps solide et continu. *Un morceau d'étoffe, de bois, de pain, de viande, etc. Couper un aloyau par morceaux. Mettre en morceaux.*

Il se dit, absolument, d'Une portion séparée d'une chose solide qui peut être mangée. *Gros, petit, bon morceau. Morceau délicat, friand. Manger, mâcher, avaler un morceau. Couper un morceau. Vous faites les morceaux trop gros.*

Fam., *Manger un morceau,* Faire un repas fort léger. *J'ai mangé un morceau avant de partir.*

Aimer les bons morceaux, Aimer la bonne chère.

Fig. et fam., *Doubler les morceaux, doubler ses morceaux, mettre les morceaux doubles, en double,* Se hâter de manger.

Fam., *Le morceau honteur*, Le morceau qui reste le dernier sur le plat.

Fig. et fam., *S'ôter le morceau, les morceaux de la bouche*, Se priver du nécessaire pour secourir ou obliger quelqu'un.

Fig. et fam., *Tailler les morceaux à quelqu'un*, Régler, prescrire la dépense qu'il doit faire.

Fig. et fam., *Tailler les morceaux bien courts à quelqu'un*, Lui faire sa part bien petite.

Fig. et fam., *Il a ses morceaux taillés, ses morceaux sont taillés*, Il vit de son revenu, et n'a précisément que ce qu'il lui faut.

Fig. et fam., *Il a ses morceaux taillés*, On lui a prescrit tout ce qu'il doit faire, et il ne peut s'écarter en rien de ses instructions. *Vous voulez qu'il vous accorde telle chose; il ne le peut pas, ses morceaux sont taillés.*

Fig. et fam., *Rogner les morceaux à quelqu'un*, Diminuer ses profits, ses revenus; et *Compter les morceaux à quelqu'un*, Ne lui donner que le juste nécessaire.

Prov. et fig., *Morceau avalé n'a plus de goût*, On fait peu de cas des plaisirs passés.

Fait de pièces et de morceaux, Fait de morceaux empruntés à diverses étoffes et qui ne vont pas bien ensemble. *Un habit fait de pièces et de morceaux.*

Fig., *Fait de pièces et de morceaux*, Qui n'est pas bien coordonné, dont les parties n'ont pas la même origine et ne tiennent pas bien ensemble. *La législation de ce peuple est faite de pièces et de morceaux.*

MORCEAU, signifie aussi, Une portion, une partie non séparée, mais distincte et considérée à part, d'un corps solide et continu. *Morceau de terre. Voilà un beau morceau d'héritage. Tout son bien est en petits morceaux.*

Fam., *Il a attrapé un bon morceau de cette succession*, Il en a eu une bonne partie.

Il se dit, dans le même sens, Des parties, des fragments d'un ouvrage d'esprit. *Il y a de beaux morceaux dans ce panégyrique, dans ce poëme. Il a traduit plusieurs morceaux de Virgile. Il ne nous reste que quelques morceaux des ouvrages de cet auteur. Il n'a encore fait que quelques morceaux de son poëme. Un recueil de morceaux choisis.*

MORCEAU, se dit quelquefois d'Un objet entier, d'un tout considéré par rapport au genre ou à l'espèce dont il fait partie. *Le Panthéon est un beau morceau d'architecture. La colonnade du Louvre est un beau morceau. Voilà un beau morceau de sculpture, d'orfévrerie, etc. Ce discours est un morceau achevé. Cette élégie, cette églogue, sont de beaux morceaux de poésie. Cette ouverture est un beau morceau de musique. Ce concerto est un morceau bien difficile. J'ai vu dans son cabinet d'histoire naturelle des morceaux très rares. Cette maison est un morceau trop considérable, trop cher pour moi. Un faisan est un morceau délicat. Il aime les morceaux friands.*

Fig. et fam., *C'est un morceau trop cher*, ou *C'est un morceau de prince*, se dit D'une chose qui est d'un prix trop élevé, d'une acquisition trop difficile à faire. On dit dans le même sens, *Il ne tâtera pas, vous ne tâterez pas de ce morceau-là.*

Fig. et fam., *C'est un friand morceau, un morceau de roi*, se dit D'une jolie personne.

Fig. et fam., *C'est un gros morceau*, C'est une affaire difficile à faire, un succès difficile à obtenir.

En Musiq., *Morceau d'ensemble*, Morceau à diverses parties, chanté par plusieurs voix.

MORCELER. v. a. Diviser par morceaux. *Morceler une terre, un héritage, un pays. Cet auteur a morcelé son sujet, au lieu d'en faire un tout dont les parties eussent de la suite et de la liaison.*

MORCELÉ, ÉE. part. passé.

MORCELLEMENT. s. m. L'action de morceler. *Le morcellement des héritages.*

MORDACITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité corrosive, par laquelle un corps agit sur un autre, et le dissout en tout ou en partie. *La mordacité de l'eau-forte.*

Il signifie au figuré, Médisance aigre et piquante. *Dans ses épigrammes, dans ses écrits, il y a une grande mordacité, une mordacité révoltante.*

MORDANT, ANTE. adj. Qui mord. En termes de Chasse, *Bêtes mordantes*, Le blaireau, le renard, l'ours, le loup, la loutre, etc.

Il signifie au figuré, Qui a une qualité corrosive. *Un acide mordant.*

Il signifie aussi, au sens moral, Qui censure, qui critique avec malignité. *C'est un esprit mordant. Un satirique mordant. Il a l'humeur mordante. Style mordant.*

MORDANT. s. m. Vernis qui sert à fixer l'or en feuilles, que l'on applique sur du cuivre, du bronze, etc.

MORDANT, en Teinture, se dit Des substances au moyen desquelles on parvient à fixer les couleurs sur la laine, la soie, le coton, etc. *L'alun est le mordant le plus employé.*

Fig., *Cette voix a du mordant*, Le timbre en est sonore et pénétrant.

Fig., *Avoir du mordant dans l'esprit*, Avoir de la force, du piquant, de l'originalité dans l'esprit.

MORDICANT, ANTE. adj. Terme didact. Âcre, picotant, corrosif. *Sel, suc mordicant. Humeurs mordicantes. Cette liqueur a quelque chose d'âcre et de mordicant.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Qui aime à médire, à railler amèrement, à critiquer. *Il est un peu mordicant. Il a l'humeur mordicante.*

MORDICUS. adv. emprunté du latin. (On fait sentir l'S.) Avec ténacité. Il ne se dit qu'au figuré, et dans cette phrase familière, *Soutenir son opinion mordicus*, La soutenir avec obstination.

MORDIENNE. s. f. Ce mot a vieilli. Il ne s'employait que dans cette locution adverbiale et populaire, *À la grosse mordienne*, Sans façon, sans finesse, avec sincérité. On disait aussi familièrement, *Mordienne de vous!* La peste soit de vous!

MORDILLER. v. a. (Les L sont mouillées.) Mordre légèrement et à plusieurs reprises. *Cet enfant mordille tout ce qu'il a dans les mains.* Il s'emploie aussi absolument. *Les jeunes chiens aiment à mordiller.*

MORDILLÉ, ÉE. part. passé.

MORDORÉ, ÉE. adj. Qui est d'une couleur brune mêlée de rouge. *Drap mordoré. Couleur mordorée. Souliers mordorés.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Le mordoré est une couleur sérieuse.*

MORDRE. v. a. (*Je mords, tu mords, il mord; nous mordons. Je mordais. Je mordis. Je mordrai. Mords. Que je morde. Que je mordisse. Mordant. Mordu.*) Serrer avec les dents. *Un chien l'a mordu, l'a mordu au bras. Ce chien mord les passants, leur mord les jambes. Être mordu d'un chien enragé, par un chien enragé. Il s'est mordu la langue. Il l'a mordu jusqu'au sang.*

Il s'emploie aussi absolument. *Ce chien mord, mord bien serré. Les poissons mordent à l'hameçon. Mordre dans un morceau de pain.*

Prov. et fig., *Mordre le sein de sa nourrice*, Se montrer ingrat.

Prov. et fig., *Se mordre la langue*, S'arrêter au moment de dire ce qu'on ne doit ou qu'on ne veut pas exprimer. *J'allais lui dire quelque chose de mortifiant, je me suis à propos mordu la langue.* On dit aussi, *Se mordre la langue d'avoir parlé*, S'en repentir.

Prov. et fig., *S'en mordre les doigts, s'en mordre les pouces*, Se repentir d'une chose qu'on a faite. *J'ai eu trop de confiance en lui, je m'en mords les doigts.*

Prov. et fig., *Chien qui aboie ne mord pas*, Ceux qui font beaucoup de bruit ne sont pas les plus à craindre.

Prov. et fig., *Mordre à l'hameçon*, se dit D'une personne qui se laisse séduire par une proposition qu'on lui a faite pour la surprendre.

Fig. et fam., *Mordre à la grappe*, Saisir avidement une proposition, croire aveuglément à une promesse.

Poétiq., *Mordre la poussière*, Être tué dans un combat.

Fig. et fam., *Il n'y saurait mordre*, se dit D'un homme qui aspire à une chose à laquelle il ne saurait parvenir. Il se dit encore De celui qui ne peut comprendre une chose, ou qui n'a pas de goût pour l'étudier. On dit dans le sens contraire. *Cet enfant commence à mordre au latin.*

MORDRE, se dit aussi Des oiseaux, de quelques insectes, et de la vermine. *Le perroquet mord. Cet enfant est tout mordu de puces.*

Il se dit figurément De plusieurs choses inanimées qui rongent, qui creusent ou qui percent. *L'eau-forte mord sur les métaux. L'eau-forte n'a pas assez mordu sur cette planche. La lime ne mord point dans l'acier bien trempé. Le burin a trop mordu en cet endroit. L'ancre n'a pu mordre sur ce fond de rocher.*

En termes de Gravure, *Mordre une planche*, ou *Faire mordre une planche*, Lui faire éprouver l'effet de l'eau-forte, après avoir découvert en différents endroits, à l'aide d'une pointe à graver, le vernis dont elle est enduite.

En termes d'Imprimerie, *La frisquette mord*, se dit Lorsqu'un ou plusieurs des bords de la frisquette couvrent quelques portions de page, et les empêchent de recevoir l'impression. *La vignette mord sur les lettres*, Elle avance sur les lettres.

En termes de Couturière et de Tailleur, *Il faut mordre plus avant dans l'étoffe*, Il faut faire la couture un peu plus loin du bord de l'étoffe, pour qu'elle ne se défasse pas.

Les dents de cette roue ne mordent pas assez sur les ailes du pignon, Elles n'engrènent pas assez.

MORDRE, signifie au figuré, Médire, reprendre, critiquer, censurer avec malignité. *Il cherche à mordre sur tout. Il n'y a point à mordre sur sa conduite. Il ne donne point à mordre sur lui.*

MORDU, UE. part. passé.

MORE. s. m. (On écrit aussi, *Maure*.) Nom de peuple, qu'on ne met ici que parce qu'il entre dans diverses phrases de la langue.

Prov. et fig., *Traiter quelqu'un de Turc à More, en user avec lui de Turc à More*, Le traiter avec une extrême dureté.

Prov. et fig., *À laver la tête d'un More on perd sa lessive*, Inutilement on se donne beaucoup de soin et de peine pour faire comprendre à un homme quelque chose qui passe sa portée, ou pour corriger un homme incorrigible.

Cheval cap de more ou *cavecé de more*, Cheval d'un poil rouan, dont la tête et les extrémités sont noires.

Gris de more, Couleur grise tirant sur le noir. *Des bas gris de more.*

MOREAU. adj. m. Il se dit D'un cheval qui est extrêmement noir. *Un cheval moreau, de poil moreau.* Il est vieux.

MORELLE. s. f. Plante vénéneuse de la famille des Solanées.

MORESQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux coutumes, aux usages, au goût des Mores. *Les galanteries moresques. Danse moresque. Fête moresque. Architecture moresque. Le genre moresque. Édifice moresque. Palais, église dans le goût moresque.*

Il est aussi substantif, au féminin, et alors il signifie, Une espèce de danse à la manière des Mores. *Danser la moresque. La moresque ressemble à la sarabande espagnole.*

Peinture moresque, à la moresque, ou absolument, *Moresque*, Sorte de peinture faite de caprice, et représentant pour l'ordinaire des branchages, des feuillages qui n'ont rien de naturel. *Cette galerie est toute peinte à la moresque. Les Turcs ne souffrent point de figures dans leurs peintures, et n'ont que des moresques et des arabesques.*

MORFIL. s. m. Certaines petites parties d'acier presque imperceptibles, qui restent au tranchant d'un couteau, d'un rasoir, etc., lorsqu'on les a passés sur la meule, et qu'il faut achever d'emporter pour se servir utilement ou du couteau ou du rasoir. *Ôter, faire tomber le morfil d'un rasoir, d'un couteau. Un rasoir va mieux la seconde fois qu'on s'en sert, parce que la première fois le morfil n'est pas encore tombé.*

MORFIL, se dit aussi Des dents d'éléphant séparées du corps de l'animal, et avant qu'elles soient travaillées. *Ce navire était chargé de morfil et de poudre d'or. On tire beaucoup de morfil des côtes de Guinée.*

MORFONDRE. v. a. Refroidir, causer un froid qui incommode, qui pénètre. *Ce vent vous morfondra. Ne dessellez pas sitôt ce cheval, de peur de le morfondre.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous vous morfondez dans ce jardin.*

Il signifie, figurément et familièrement, avec le pronom personnel, Perdre bien du temps à la poursuite d'une affaire, d'une entreprise qui ne réussit pas, dans l'attente d'une personne qui n'arrive pas, d'un succès qu'on n'obtient point. *Ce général s'est morfondu devant cette place. Cet homme est à la cour assidûment, mais il ne fait que s'y morfondre. Je me suis morfondu à vous attendre.*

Fig., en termes de Boulangerie, *La pâte se morfond*, Elle perd la force de fermentation qu'elle doit avoir pour faire de bon pain.

MORFONDU, UE. part. passé.

MORFONDURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Sorte de maladie qui vient aux chevaux lorsqu'ils ont été saisis du froid après avoir eu chaud. *Ce cheval jette des naseaux, mais ce n'est qu'une morfondure.*

MORGANATIQUE. adj. des deux genres. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Mariage morganatique.* On appelle ainsi en Allemagne, le mariage qu'un prince contracte avec une personne d'un rang inférieur. Les enfants qui en naissent sont légitimes, mais ne peuvent hériter des États de leur père et ne prennent pas le titre de la famille. La femme ne prend pas non plus le titre de son mari.

MORGELINE. s. f. Genre de plantes à petites fleurs et à feuilles pointues, que l'on nomme autrement Alsine. *Le mouron des oiseaux est une espèce de morgeline.*

MORGUE. s. f. Mine, contenance grave et sérieuse, où il paraît quelque fierté, quelque orgueil. *Avoir de la morgue.*

Il signifie, par extension, Excès de suffisance, orgueil. *Affecter de la morgue. Les pédants sont pleins de morgue. Il a bien de la morgue dans son langage, dans ses discours. Sa morgue le rend insupportable, le rend ridicule.*

MORGUE. s. f. Endroit à l'entrée d'une prison, où l'on tient quelque temps ceux que l'on écroue, afin que les guichetiers puissent les regarder, les examiner, pour les reconnaître ensuite. *On l'a tenu longtemps à la morgue.* En ce sens il a vieilli.

Il se dit aussi d'Un endroit où l'on expose les corps des personnes trouvées mortes hors de leur domicile, afin qu'elles puissent être reconnues. *On a porté ce corps à la morgue.*

MORGUER. v. a. Braver quelqu'un en le regardant d'un air fier et menaçant. *Il le morgue partout. Est-ce pour me morguer que vous faites cela?* Il a vieilli.

MORGUÉ, ÉE. part. passé.

MORIBOND, ONDE. adj. Qui va mourir. *Il était moribond. Elle est moribonde.* On le prend quelquefois substantivement. *Un moribond.*

Être tout moribond, Être dans un état de langueur, comme si l'on allait mourir.

MORICAUD, AUDE. adj. Qui a le visage de couleur brune. *Il est moricaud.* On l'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un moricaud, un gros moricaud. Une petite moricaude.* Il est familier.

MORIGÉNER. v. a. Former les mœurs de quelqu'un, l'instruire aux bonnes mœurs. *Un père est bien condamnable quand il n'a pas soin de morigéner ses enfants.* Dans ce sens, il a vieilli.

Il signifie plus ordinairement, Corriger, remettre dans l'ordre et dans le devoir. *Si vous manquez à votre devoir, je saurai bien vous morigéner.* Il est familier.

MORIGÉNÉ, ÉE. part. passé.

MORILLE. s. f. (On mouille les L.) Sorte de champignon qui vient au printemps, et dont le chapeau a de petites cavités comme une éponge ou comme un rayon de miel. *Morille jaune. Morille fraîche. Un ragoût de morilles.*

MORILLON. s. m. Sorte de raisin noir.

MORILLONS. s. m. pl. T. de Joaillerie. Émeraudes brutes qui se vendent à l'once.

MORION. s. m. Sorte d'armure de tête plus légère que le casque. *Il n'avait qu'un simple morion.* Ce mot n'est usité qu'en parlant De l'armure des anciens chevaliers.

MORION, s'est dit aussi d'Une espèce de punition qu'on infligeait autrefois aux soldats, et qui consistait à les frapper sur le derrière avec la hampe d'une hallebarde, ou avec la crosse d'un mousquet. *Donner le morion.*

MORNE. adj. des deux genres. Triste, sombre et abattu. *Vous êtes bien morne aujourd'hui. Il était morne et silencieux, morne et pensif. Visage, air, œil morne. Un morne silence.*

Fig., *Temps morne*, Temps obscur et couvert.

Fig., *Couleur morne*, Couleur sombre, obscure, qui n'a ni vivacité ni éclat.

MORNE. s. m. On donne ce nom, aux Antilles et dans quelques autres colonies françaises, Aux petites montagnes. *Le morne au Bœuf. Le morne de la Calebasse. Les mornes de Saint-Domingue.*

MORNÉ, ÉE. adj. Il s'est dit, dans les Tournois, Des armes dont le fer était émoussé, et qu'on appelait aussi Armes courtoises. *Lance mornée.*

MORNIFLE. s. f. Coup de la main sur le visage. *Il lui a donné une mornifle.* Il est populaire.

MOROSE. adj. des deux genres. Chagrin, difficile, bizarre. *C'est un homme très morose. Caractère, humeur morose.*

MOROSITÉ. s. f. Caractère morose. *C'est un homme d'une morosité insupportable.*

MORPHÉE. s. m. T. de Mythol. Le dieu du sommeil. Ce nom s'emploie dans quelques locutions figurées. *Être dans les bras de Morphée*, Être endormi. *Les pavots de Morphée*, Le sommeil; *etc.*

MORPHINE. s. f. T. de Chimie et de Pharmacie. Alcaloïde végétal qui donne à l'opium sa vertu soporifique et calmante. *Acétate de morphine. Sirop de morphine.*

MORPION. s. m. Espèce de pou qui s'attache d'ordinaire aux endroits du corps où l'on a du poil, et qui adhère à la peau avec tant de force, qu'on a de la peine à l'en séparer. *On fait périr les morpions avec de l'onguent mercuriel.* On doit éviter de se servir de ce mot.

MORS. s. m. Assortiment de toutes les pièces de fer qui servent à brider un cheval, comme l'embouchure, les branches, la gourmette, etc.

Il se dit, en particulier, de La pièce qui se place dans la bouche du cheval pour le gouverner. *Mors rude, doux. Mors à bossettes. Les branches, les bossettes d'un mors. Ce mors blesse la bouche de votre cheval. Il faut à ce cheval un mors plus doux, plus fort, plus rude. Un cheval qui joue, qui se joue, qui badine avec son mors, qui mâche son mors.*

Prendre le mors aux dents, se dit D'un cheval dont la bouche est tellement échauffée, qu'elle devient absolument insensible, et qu'il s'emporte, sans que le cavalier ou le cocher puisse le retenir, le mors n'opérant pas plus d'effet sur les barres, que si le cheval le tenait serré entre les dents. *Les chevaux prirent le mors aux dents, et entraînèrent la voiture.*

Fig. et fam., *Prendre le mors aux dents*, se dit D'un homme qui, n'écoutant plus les avis ni les remontrances de ceux qui dirigeaient sa conduite, se livre tout entier à ses passions. *Si vous n'avez la main ferme, ce jeune homme prendra le mors aux dents et vous échappera.* Il se dit aussi D'une personne qui se met en colère, qui s'emporte subitement. *On lui a fait un léger reproche, il a pris le mors aux dents.* Il se dit encore D'une personne qui, ayant été quelque temps dans l'indolence, dans l'inaction, change tout à coup, et se livre au travail avec ardeur. *Ce jeune homme était paresseux, il a pris le mors aux dents, et maintenant il travaille avec une ardeur extraordinaire.*

MORSE. s. m. Mammifère amphibie qui vit dans les régions polaires.

MORSURE. s. f. Action de mordre ; Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant. *Morsure dangereuse, envenimée, mortelle. Grande morsure. Faire une profonde morsure. La morsure d'un chien enragé. Guérir une morsure. Guérir d'une morsure. Morsure de cheval. Morsure de puce.*

MORSURE, se dit, figurément et au sens moral, Des effets de la médisance, de la calomnie. *Les morsures de la calomnie laissent toujours des cicatrices.*

MORT. s. f. Fin, cessation de la vie. *Mort naturelle, douce, violente, prompte, lente, douloureuse, tragique, funeste, déplorable. Mort subite, soudaine, imprévue, précipitée, prématurée. Mort glorieuse, sainte. Une belle mort. Une mort honteuse, infâme, ignominieuse. Il est menacé d'une mort prochaine. L'instant de sa naissance a été celui de sa mort. Souhaiter, désirer, affronter, braver la mort. Courir à la mort. Attendre la mort. Avoir toujours la mort devant les yeux. Avoir peur de la mort. Envisager la mort avec fermeté. Il a vu la mort de près. Le jour de sa mort. À l'heure de la mort. Les approches, les transes, les frayeurs, les affres de la mort. Le hoquet de la mort. Ce malade, cette maladie tourne à la mort. Mettre à mort. Donner, recevoir la mort. Se donner la mort. Il est allé chercher la mort dans les combats, et l'y a trouvée. Il n'y a point eu mort d'homme. Pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive.* En poésie et dans le style soutenu, la *mort* est souvent personnifiée. *On représente la Mort sous la forme d'un squelette armé d'une faux. Il a longtemps combattu, lutté contre la mort. La mort l'a frappé, l'a enlevé à la fleur de son âge. La mort a moissonné presque tous les habitants de cette contrée. La mort est sourde à nos vœux, à nos cris. L'impitoyable mort. La faux de la mort n'épargne personne. Il passa des bras du sommeil dans ceux de la mort. Ce malheureux appelait la mort à son aide.*

Mort apparente, en termes de Médecine, État d'immobilité et d'insensibilité absolue, qui se présente à la suite de certaines maladies, et que l'on peut confondre avec la mort réelle. *Le seul signe certain qui distingue la mort réelle de la mort apparente, c'est la décomposition du corps.*

Fam., *Mourir de sa belle mort*, Mourir de mort naturelle.

Être à l'article de la mort, Être à l'agonie.

Être entre la vie et la mort, Être dans un fort grand péril, par maladie ou par accident. *Pendant cette tempête, nous fûmes deux jours entre la vie et la mort.*

Être malade à la mort, ou simplement, *Être à la mort*, Être fort malade et près de mourir.

Fig., *Être au lit de la mort, au lit de mort*, Être à l'extrémité. *À son lit de mort*, Avant de mourir, en mourant. *À son lit de mort, il a fait restitution de ce qu'il s'était approprié injustement.*

Prov. et fig., *Avoir la mort entre les dents*, Être fort vieux ou fort malade, n'avoir pas longtemps à vivre. *Il a la mort entre les dents, et il songe encore à bâtir.*

Fig., *Avoir la mort sur les lèvres*, Être près de mourir, ou Avoir la figure d'un mourant.

Prov. et fig., *Après la mort le médecin*, se dit en parlant D'un remède, d'un secours tardif.

Prov., *Dieu ne veut pas la mort du pécheur*, Il faut être indulgent pour la faiblesse humaine.

Par la mort ! s'emploie par forme de serment et de menace.

Pop., *Il serait bon à aller querir, à aller chercher la mort*, se dit D'une personne qui est lente à revenir des endroits où on l'envoie.

MORT, se dit particulièrement de La peine capitale, de la peine qui consiste dans la perte de la vie. *Abolir la peine de mort. Condamner un homme à la mort, à la peine de mort. Toutes les voix allaient à la mort, ont été à la mort. Le procureur général a conclu à la mort. L'affaire est grave, il y va de la vie ou de la mort. Ce coupable a reçu, a subi, a souffert la mort avec courage. Il a marché à la mort avec courage.*

Cette affaire va à la mort, Elle doit finir par un arrêt de mort.

Sentence, arrêt de mort, Condamnation qui porte la peine de mort. *Il était appelant d'une sentence de mort.*

Testament de mort, Déclaration dernière que fait un condamné avant son supplice.

Fig. et par extens., *Testament de mort*, Écrit qui atteste les derniers sentiments d'une personne. *Cette lettre touchante fut son testament de mort.*

Mort civile, Cessation de toute participation aux droits civils. *La condamnation à mort, la peine des travaux forcés à perpétuité, emportaient la mort civile. La profession en religion avait les effets de la mort civile. La mort civile a été abolie par la loi du 31 mai 1854.*

La mort éternelle, La condamnation des pécheurs aux peines de l'enfer.

MORT, se dit, par exagération, Des grandes douleurs. *La goutte lui fait souffrir mille morts. Il souffre mort et passion.*

Il se dit aussi Des grands chagrins. *Ce fils dénaturé lui donne la mort. La disgrâce de son ami lui a mis la mort dans le cœur. La conduite de son fils lui a mis la mort dans l'âme.*

Fam., *Souffrir mort et passion*, Être contrarié, embarrassé, tourmenté. *Ce prédicateur faisait souffrir mort et passion à ceux qui l'entendaient, tant il y avait d'hésitation dans son débit.*

Fam., *C'est une mort que d'avoir affaire à un pareil homme, que de poursuivre une telle affaire*, C'est une grande peine, une grande misère.

Fig. et fam., *C'est ma mort*, C'est la chose la plus désagréable pour moi. *C'est ma mort que d'être obligé de le voir, de lui parler.*

MORT, signifie encore, figurément, Cause de destruction. *Les réquisitions forcées sont la mort du commerce. Le monopole est la mort de l'industrie.*

Fam., *Mort aux rats*, Drogue dont on se sert pour faire mourir les rats. *Acheter de la mort aux rats.*

Fam., en termes de Jeu, *Jouer à la mort de telle somme*, Jouer jusqu'à ce que telle somme soit perdue.

À MORT. loc. adv. De manière qu'on en meure. *Blesser à mort. Il fut frappé à mort.*

Fig., *Être frappé à mort*, Être attaqué d'une maladie dont les symptômes annoncent une mort certaine.

Condamner, juger à mort, Condamner quelqu'un à la peine de mort. *Mettre à mort*, Faire mourir.

Combat à mort, Combat qui ne doit se terminer que par la mort d'un des combattants.

À LA MORT. loc. adv. Extrêmement, excessivement. *Haïr quelqu'un à la mort. Je me suis ennuyé à la mort. Cela me déplaît à la mort. Il m'en veut à la mort.* On dit aussi dans le même sens, *Il me veut mal de mort, un mal de mort.*

À LA VIE ET À LA MORT. loc. adv. Pour toujours. *Je suis votre ami à la vie et à la mort. Je suis à vous à la vie et à la mort.*

Entre nous, c'est à la vie et à la mort, Notre amitié durera toujours. *Il ne me pardonnera ni à la vie ni à la mort*, Il ne me pardonnera jamais.

MORT, ORTE. adj. Voyez le participe du verbe MOURIR.

MORTADELLE. s. f. Espèce de gros saucisson qui vient d'Italie. *Mortadelle de Bologne, de Florence.*

MORTAILLABLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. féod. Il se disait De ceux qui étaient serfs de leur seigneur, et dont celui-ci héritait.

MORTAISE. s. f. T. d'Arts. Trou, entaillure faite dans une pièce de bois ou de métal, pour y recevoir le tenon d'une autre pièce, quand on veut les assembler. *Petite, grande mortaise. Faire une mortaise. Ouvrage assemblé à tenons et à mortaises.*

MORTALITÉ. s. f. Condition de ce qui est sujet à la mort. *Épicure croyait la mortalité de l'âme. Le Fils de Dieu s'est revêtu de notre mortalité.*

Il signifie aussi, La mort d'une quantité plus ou moins considérable d'hommes ou d'animaux qui sont emportés en peu de temps par la même maladie. *La mortalité se mit dans les troupes. La mortalité a été grande dans ce pays-là. La mortalité est sur le bétail, s'est mise sur le bétail, dans le bétail, sur les bestiaux. Il y a dans cette ville une grande mortalité.*

Il se dit encore de La quantité d'individus de l'espèce humaine qui meurent annuellement sur un certain nombre de vivants. *À Paris, la mortalité, si l'on en croit la plupart des calculs, est d'un individu sur trente.*

Tables de mortalité, Listes qui, sur un nombre donné de naissances, indiquent le nombre des survivants à la fin de chaque année.

MORT-BOIS. s. m. Voyez BOIS.

MORTE-EAU. s. f. T. de Marine. Il se dit Des marées les plus faibles, qui ont lieu entre la nouvelle et la pleine lune, et de L'époque de ces marées. *Nous sommes en morte-eau.*

MORTEL, ELLE. adj. Qui cause la mort, ou qui paraît devoir la causer. *Maladie, plaie, blessure mortelle. Coup, poison mortel. La coque du Levant est mortelle aux poissons, pour les poissons.*

Péché mortel, Péché qui fait perdre la grâce de Dieu, et qui donne une espèce de mort à l'âme.

MORTEL, signifie quelquefois, Extrême, excessif dans son genre ; et il ne se dit jamais qu'en mal. *Haine, inimitié mortelle. Déplaisir mortel. Douleur, inquiétude, crainte, tristesse, offense mortelle. Effroi mortel. Ennui mortel. Je suis dans des transes mortelles. Il fait un froid mortel.*

Il y a dix mortelles lieues de cette ville à telle autre, Dix lieues longues et ennuyeuses. On dit en des sens analogues : *J'ai attendu deux mortelles heures dans une antichambre. Fallait-il faire deux mortels volumes pour traiter un pareil sujet ? Etc.*

Être l'ennemi mortel de quelqu'un, Le haïr profondément.

MORTEL, signifie aussi, Qui est sujet à la

mort. *Tous les hommes sont mortels. Le corps est mortel. Cette vie mortelle est pleine de misères. D'anciens philosophes ont cru l'âme mortelle.*

Dans le style soutenu, *Quitter sa dépouille mortelle*, Mourir.

MORTEL, est aussi substantif, et signifie, Homme. *C'est un heureux mortel, un infortuné mortel. Il serait le plus vil des mortels, s'il avait fait cette perfidie.*

Absol., *Les mortels*, L'espèce humaine. *Les pauvres mortels. Les misérables mortels.*

MORTELLE, substantif féminin, est moins usité. *Une simple mortelle.*

MORTELLEMENT. adv. A mort. *Il est blessé mortellement, malade mortellement.*

Pécher mortellement, Commettre un péché mortel.

Il signifie aussi, Excessivement. *Haïr mortellement. Cet homme est mortellement ennuyeux. Outrager quelqu'un mortellement.*

MORTE-PAYE. s. f. Voyez PAYE.

MORTE-SAISON. s. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. *L'été est la morte-saison des marchands fourreurs, Les mortes-saisons ruinent les pauvres ouvriers.*

MORT-GAGE. s. m. T. de Jurispr. Gage dont on laisse jouir le créancier, sans que les fruits dont il profite soient imputés sur la dette.

MORTIER. s. m. Mélange de chaux et de sable, de ciment ou de pouzzolane, détrempé avec de l'eau, et servant à lier les pierres ou les moellons d'une construction. *Faire du mortier. Mortier à chaux et à sable, à chaux et à ciment. Mortier de ciment.*

Fig. et fam., *Cette soupe est du mortier, n'est que du mortier*, Elle est trop épaisse.

MORTIER, se dit aussi d'Une sorte de vase qui est fait de métal, de pierre, de bois, etc., et dont on se sert pour y piler certaines choses. *Un mortier de fonte, de marbre, de verre, de bois. Le pilon d'un mortier.*

MORTIER, en termes d'Artillerie, se dit d'Une bouche à feu, qui est faite à peu près comme un mortier à piler, et dont on se sert pour lancer des bombes, pour jeter des carcasses pleines de pierres ou de matières inflammables. *Mettre la bombe dans le mortier. Charger le mortier. Mettre le feu au mortier. Une batterie de mortiers.*

MORTIER, se dit en outre d'Une espèce de bonnet rond de velours noir, bordé de galon d'or, que les présidents de parlement portaient dans l'exercice de leurs fonctions, et qui est encore aujourd'hui la coiffure des présidents des cours de justice. *Président à mortier. Le mortier du premier président était bordé de deux galons d'or, l'un en haut, l'autre en bas. Une charge de président à mortier. Le chancelier de France avait un mortier qui était d'étoffe d'or avec un bord d'hermine.*

MORTIFÈRE. adj. des deux genres. Qui cause la mort. *Un poison, un suc mortifère. Une plante mortifère.* Il ne s'emploie guère que dans le langage médical.

MORTIFIANT, ANTE. adj. Qui mortifie, qui humilie l'amour-propre, et cause de la confusion. *C'est une chose bien mortifiante. Il est bien mortifiant d'essuyer publiquement des reproches mérités. Y a-t-il rien de plus mortifiant? Des paroles mortifiantes. Un refus mortifiant.*

MORTIFICATION. s. f. T. de Médec. et de Chirur. État du corps ou d'une partie du corps, dans lequel les fluides naturels, dont la circulation est arrêtée, s'altèrent et se corrompent de manière à détruire le tissu des chairs. *Mortification des chairs. Dans la gangrène, il y a mortification imparfaite ; dans le sphacèle, il y a mortification entière.*

En termes de Cuisine, il se dit de L'action de garder certaines viandes pour qu'elles deviennent tendres et gagnent du fumet.

MORTIFICATION, se dit, par extension, dans le style ascétique, de L'action par laquelle on mortifie son corps, ses passions. *La mortification de la chair, des sens, des passions.*

Il signifie au figuré, Chagrin, humiliation qu'on fait éprouver à une personne par quelque réprimande ou par quelque procédé dur et fâcheux. *Il a reçu, il a essuyé, il s'est attiré une grande, une cruelle mortification. On lui a donné de grandes mortifications.*

Il se dit également, dans le style de la Chaire, Des accidents fâcheux qui arrivent dans la vie. *Ce sont des mortifications que Dieu nous envoie.*

MORTIFIER. v. a. Faire que de la viande devienne plus tendre. *Mettre de la viande à l'air, la battre pour la mortifier. Le grand air mortifie la viande. Ce faisan n'est pas encore assez mortifié.*

MORTIFIER, signifie au figuré, Affliger son corps par des macérations, des jeûnes, des austérités. *Mortifier sa chair.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans l'un et dans l'autre sens. *La viande se mortifie lentement dans un temps froid. Se mortifier pour l'amour de Dieu.*

Mortifier ses sens, ses passions, Les réprimer dans la vue de plaire à Dieu.

MORTIFIER, signifie encore, figurément, Humilier quelqu'un, lui faire de la peine par quelque réprimande ou par quelque procédé dur et fâcheux. *Ce refus me mortifierait beaucoup. La disgrâce qui lui est arrivée l'a extrêmement mortifié.*

MORTIFIÉ, ÉE. part. passé. *De la viande bien mortifiée.*

Fig., *Être mortifié d'une chose*, En éprouver du chagrin. *Je suis bien mortifié de vous dire que votre procès est perdu. Il avait l'air bien mortifié.*

MORT-NÉ. adj. Voyez NÉ, au mot NAÎTRE.

MORTUAIRE. adj. des deux genres. Appartenant au service, à la pompe funèbre. *Un drap mortuaire.*

Registre mortuaire, Registre où l'on inscrit les noms des personnes décédées.

Extrait mortuaire, Extrait qu'on tire de ce registre.

Droits mortuaires, Droits perçus pour les cérémonies funèbres.

Maison mortuaire, Maison où se trouve le corps de la personne décédée, et où l'on se réunit ordinairement pour lui rendre les derniers devoirs.

MORUE. s. f. Poisson de mer du genre des Gades, dont la plus grande pêche se fait au banc de Terre-Neuve. *Morue fraîche*, ou *Morue verte. Morue nouvelle. Vieille morue. Morue sèche, salée. Morue de Terre-Neuve. Morue jaune. Pêcher de la morue. Une queue de morue. Aller à la pêche des morues. Un navire chargé de morues.*

Une poignée de morues, Deux morues jointes ensemble.

MORVE. s. f. Humeur visqueuse qui découle des narines. *Il a toujours la morve au nez.*

MORVE, en termes d'Art vétérinaire, Maladie à laquelle les chevaux sont sujets, et qui est contagieuse soit de cheval à cheval, soit du cheval à l'homme. *Quand on vend un cheval, on garantit la morve. Ce cheval a la morve.*

MORVEUX, EUSE. adj. Qui a la morve au bout du nez. *Enfant morveux. Nez morveux. Il est toujours morveux.*

En termes d'Art vétérinaire, *Cheval morveux*, Cheval qui a la maladie appelée Morve.

Prov. et fig., *Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez*, Il est de la sagesse de tolérer un petit mal, lorsqu'on risque, en voulant y remédier, d'en causer un plus grand.

Prov. et fig., *Qui se sent morveux se mouche*, Que ceux qui reconnaissent en eux le défaut, le tort contre lequel on parle, s'appliquent ce qu'on en dit, si bon leur semble.

MORVEUX, est quelquefois substantif, et se dit alors, familièrement, d'Un enfant, garçon ou fille. *C'est un petit morveux, une petite morveuse. C'est un jeune morveux. Voilà un beau morveux, un plaisant morveux pour faire l'entendu.*

Traiter quelqu'un comme un morveux, Le traiter légèrement et comme s'il était sans conséquence.

MOS

MOSAÏQUE. adj. des deux genres. Qui vient de Moïse. *La loi mosaïque.*

MOSAÏQUE. s. f. Ouvrage de rapport composé de petites pierres dures, ou de petits morceaux d'émail de différentes couleurs, liés par un mastic et assemblés de manière à former des figures, des arabesques, etc. *Faire de la mosaïque. Voilà une belle mosaïque. Mosaïque tracée sur le sol d'un appartement, d'une salle. Les mosaïques les plus précieuses sont en pierres naturellement colorées. Pavé de mosaïque. Table de mosaïque. Tableau, peinture en mosaïque. Les plus beaux tableaux de Raphaël ont été exécutés en mosaïque pour orner l'église de Saint-Pierre.*

Il se dit aussi de L'art dont ces ouvrages sont le produit. *Il y a deux espèces de mosaïque, celle de Rome et celle de Florence. Il a été à Rome pour apprendre la mosaïque.*

Fig., *C'est un ouvrage en mosaïque, c'est une mosaïque*, se dit D'un ouvrage d'esprit composé de morceaux séparés, dont les sujets sont différents.

MOSAÏSTE. s. m. Artiste en mosaïque. *Les maîtres mosaïstes.*

MOSARABE. adj. Voyez MOZARABE.

MOSQUÉE. s. f. Temple du culte mahométan, édifice où les mahométans s'assemblent pour faire leurs prières. *Les mosquées de Constantinople, du Caire, etc., sont de vastes et beaux édifices. Cette mosquée a six minarets. Les Turcs ont changé plusieurs églises en mosquées. Il y a, dans l'enceinte de cette mosquée, des écoles, des plantations, etc.*

MOT

MOT. s. m. Une ou plusieurs syllabes réunies, qui expriment une idée. *Mot français, latin, grec, etc. Mot barbare. Vieux mot. Mot suranné. Mot qui n'est plus en usage, qui est tombé en désuétude, qui a vieilli. Mot nouveau. Mot usité, inusité. Un mot qui commence à s'introduire. Mot rude, harmonieux. Mot de deux syllabes, de trois syllabes. Ces deux mots sont synonymes. Choisir ses mots. Effacer, rayer, ajouter un*

mot. *Bien prononcer, bien articuler les mots. Ce mot est fort expressif, fort significatif. Ce mot n'est pas de la langue. L'emploi, l'arrangement, le choix des mots. Ce mot a plusieurs significations, plusieurs acceptions différentes. Ce mot est du style familier, est familier. Ce mot est dérivé du grec, est emprunté du latin. Mot simple, composé. Dire, expliquer une chose en peu de mots. Il lui a dit quelques mots obligeants, quelques mots de consolation, d'amitié. Il n'y a pas un mot de cela dans le contrat. Il n'en a pas mis un mot. Mauvais mot.*

Mot propre, Mot qui exprime avec plus de justesse et d'exactitude que tout autre, l'idée qu'on veut faire entendre. *Il faut, pour bien écrire, employer le mot propre.* On dit par opposition, *Mot impropre.*

Mot faible, Celui qui n'exprime qu'imparfaitement l'idée.

Mot à deux ententes, à double entente, Mot qui a deux sens, qui est susceptible de deux interprétations. On dit aussi, *Mot équivoque* ou *ambigu.*

Jeu de mots, Plaisanterie tirée de la ressemblance des mots.

Mot factice, Mot qui est dérivé d'un autre mot suivant l'analogie ordinaire, mais dont l'usage n'est pas établi.

Mot forgé, Mot créé par plaisanterie, et formé d'une manière bizarre. *Dans Molière, Désamphitryonner, Désosier, et Tartufier, sont des mots forgés.*

Mot hybride, Mot composé d'autres mots qui appartiennent à des langues différentes. *Choléra-morbus est un mot hybride.*

Mot artificiel, Mot dont on se sert pour aider la mémoire par l'arrangement des lettres. Ainsi les termes de logique, *Barbara, Celarent, etc.*, sont des mots artificiels dont on se servait pour graver plus aisément dans la mémoire les différentes espèces de syllogismes.

Mots consacrés, Mots qui sont tellement propres et usités pour signifier certaines choses, qu'on ne peut pas se servir d'un autre mot sans parler improprement. Ainsi, en théologie, les mots *Consubstantiel* et *Transsubstantiation*, sont des mots consacrés; de même qu'en physique les mots *Gravitation, Raréfaction, Condensation, etc.*

Mots sacramentels ou *sacramentaux*, Mots qui appartiennent à un sacrement; et, par extension, Ceux qui sont essentiels à la validité d'un acte, d'une convention.

Fig. et fam., *Gros mots*, Jurements. *Il a dit de gros mots, des gros mots.* Il signifie aussi, Menaces, paroles offensantes. *De la raillerie ils ont passé, ils en sont venus aux gros mots.*

Fig., *Grands mots*, Expressions exagérées.

Le mot d'une énigme, d'un logogriphe, d'une charade, Le nom qu'on propose à deviner dans une énigme, dans un logogriphe, dans une charade.

Fig. et fam., *Traîner ses mots*, Parler très lentement. *Compter ses mots*, Parler avec lenteur et avec affectation. *Manger ses mots, la moitié de ses mots*, Ne pas prononcer nettement toutes les lettres ou toutes les syllabes des mots.

Prov., *Dire les mots et les paroles*, Dire crûment une chose qui aurait besoin d'être adoucie par l'expression. *Il n'a pas ménagé les oreilles de ceux qui étaient présents; il a dit les mots et les paroles.*

Prov., *Il n'y a qu'un mot qui serve*, signifie tantôt, Décidez-vous, dites-moi votre mot, tantôt, Ce que je vous dis est mon dernier mot

Fam., *Ce sont des mots, ce ne sont que des mots*, Ces paroles sont vides de sens. Les mêmes locutions signifient aussi Ces paroles ne seront suivies d'aucun effet. *Ne vous inquiétez pas de ses menaces, ne croyez pas à ses promesses, ce sont des mots, ce ne sont que des mots.*

Mot, se prend aussi pour Ce qu'on dit ou ce qu'on écrit brièvement à quelqu'un. *Si vous le voyez, je vous supplie de lui dire un mot de ma part, un mot en mon nom, un mot en ma faveur. Il ne m'en a pas dit un mot, un traître mot. Il lui a dit un mot à l'oreille. Je n'ai pas pu placer un mot dans la conversation. Je lui ai glissé un mot de votre affaire. Ce mot, jeté à propos dans la discussion, a concilié tous les avis. Dites-lui un mot pour moi dans la lettre que vous lui écrivez. Vous avez lâché là un mot bien léger, bien indiscret, bien irréfléchi. Je lui en écrirai un mot. Je vous écris un mot pour vous apprendre... Faites-moi un mot de réponse. Je n'ai qu'un mot à vous dire. Je n'ai que deux ou trois mots à lui dire. Nous en dirons demain deux mots. Nous en dirons deux mots quand vous voudrez. Je vous expliquerai cela en un mot, en deux mots, en trois mots, en quatre mots:* l'usage ne va pas plus loin; on ne dit pas, *en cinq mots.*

Entendre à demi-mot, Comprendre facilement ce qu'un autre veut dire, sans qu'il se soit entièrement expliqué.

Ne dire mot, ne répondre mot, Ne point parler, ne point répondre. *Il demeura confus et ne dit mot. Il est parti sans dire mot, sans mot dire. Il n'eut pas le mot à dire, pas le petit mot, pas le moindre mot, pas le moindre petit mot. On eut beau l'interroger, il ne répondit jamais mot, pas un mot.*

Fam., *S'il ne dit mot, il n'en pense pas moins*, se dit D'un homme qui parle peu, et signifie, Il a plus d'esprit, plus de sentiment qu'il ne paraît en avoir, ou encore, Quoiqu'il garde le silence, il n'en a pas moins une opinion, un parti très arrêtés sur la chose dont il s'agit.

Prov., *Qui ne dit mot consent*, En certains cas, se taire, c'est consentir.

Fam., *Ne sonner mot*, Ne rien dire. On dit dans le même sens, *Ne pas souffler mot, le mot.*

Un mot, deux mots, s'il vous plaît. Façons de parler familières, dont on se sert lorsqu'on appelle quelqu'un pour lui parler.

Par forme de menace, *Nous en dirons deux mots quand vous voudrez*, Nous viderons notre querelle quand il vous plaira. On dit dans le même sens, *J'ai à me plaindre de lui, je lui en dirai deux mots.*

Bon mot, Trait ingénieux, vif et plaisant. *Diseur de bons mots. Dire des bons mots. Ce que vous dites là est un des bons mots d'un tel. Il aimerait mieux perdre un ami qu'un bon mot. Il est rare de bien répliquer à un bon mot.*

Mot fin, Expression d'une simplicité apparente, dont la force ne paraît qu'après qu'on y a réfléchi, et qui fait penser plus qu'elle ne semble dire. *Il y a dans ce compliment un mot très fin.*

Fig. et fam., *Je n'entends pas le fin mot de tout cela*, Je ne comprends pas ce qu'on veut, à quoi tendent tous ces discours et cette conduite singulière.

Fig. et fam., *Dire le fin mot*, Manifester entièrement son projet, ses vues. *Il n'a pas encore dit le fin mot. Ne nous faites plus attendre, dites-nous le fin mot.*

Trancher le mot, Donner une réponse décisive. *Tranchez le mot, c'est trop me faire attendre votre réponse.* Il signifie aussi, Parler net, dire sa pensée sans ménagement. *C'est un homme sans délicatesse; tranchons le mot, c'est un fripon.*

Fam., *Le grand mot est lâché*, Le mot qu'on retenait est enfin échappé.

Fam., *Mot pour rire*, Ce que l'on dit en plaisantant pour amuser les autres. *Il a toujours le mot pour rire, le petit mot pour rire.*

Il n'y a pas là le mot pour rire, se dit Lorsque la chose dont on parle est trop sérieuse ou trop piquante pour être tournée en plaisanterie. On dit aussi Lorsqu'un homme veut être plaisant et qu'il manque son but. *Il n'y a pas le mot pour rire à ce qu'il dit. Où est là le mot pour rire?*

Vous dites là le mot, Ce que vous dites éclaircit la difficulté, est décisif.

Mot, signifie encore, Sentence, apophtegme, dit notable, parole mémorable. *C'est un mot de Socrate. Ce philosophe a dit un beau mot, un grand mot, un excellent mot, un mot bien remarquable.*

Il se dit aussi de Pensées moins importantes. *Il lui échappe des mots fort heureux, fort spirituels.*

Mot, se dit en outre Du prix que l'on demande ou que l'on offre de quelque chose. *Vous voulez vendre cela cinq cents francs? est-ce votre mot? ce n'est que votre premier mot? Non, c'est mon dernier mot. Je n'en rabattrai rien, je n'ai point deux mots. Je ne suis point homme à deux mots. Au dernier mot, qu'en voulez-vous? Si vous voulez acheter, dites le bon mot. Il veut être payé à son mot. Je l'ai fait venir à mon mot. Il n'a qu'un mot.*

Lâcher le mot. Voyez Lâcher.

Prendre quelqu'un au mot, Se hâter d'accepter une offre. Cela se dit surtout quand il s'agit Du prix d'un achat ou d'une vente. *Il ne m'a fait ce cheval que six cents francs, je l'ai pris au mot. Je lui ai offert cinq francs de ce volume, il m'a pris au mot. N'ayez pas peur, vous ne serez pas pris au mot. Vous m'avez offert une chambre dans votre maison, je vous prends au mot. Je lui ai offert ma bourse, il m'a pris au mot.*

Mot, dans un sens encore plus particulier, signifie, Un billet portant assurance ou déclaration de quelque chose. *Je vous prêterai mille francs, mais donnez-moi un mot de votre main, donnez-moi un mot d'écrit, deux mots de votre main.*

Mot, parmi les gens de guerre, se dit Du mot ou plutôt des deux mots qu'un chef donne à ceux qui sont sous ses ordres, pour qu'ils puissent se reconnaître entre eux. Quand le chef donne deux mots, ce qui a presque toujours lieu, le premier s'appelle *Mot d'ordre*, et le second *Mot de ralliement.* Cependant on comprend aussi quelquefois sous la dénomination de *Mot d'ordre*, l'un et l'autre de ces deux mots. *Donner le mot. Aller prendre le mot. On l'envoya porter le mot. Le mot d'ordre, le mot qu'on avait donné, le jour du combat, était Saint-Louis et Paris. Quand un poste reconnaît une patrouille, il en reçoit le mot d'ordre et lui donne celui de ralliement. Les sentinelles avancées doivent avoir le mot de ralliement. Quand une patrouille rencontre une ronde, elle lui donne les deux mots d'ordre.* On disait autrefois dans le même sens, *Le mot du guet.*

Mots de passe. Voyez PASSE.

PROV. et fig., *Avoir le mot*, Être averti de ce qu'il convient de dire ou de faire dans une certaine circonstance. *Vous pouvez compter sur lui, il a le mot.*

PROV. et fig., *Ces gens-là se sont donné le mot, le mot du guet*, Ils sont de concert et d'intelligence ensemble.

MOT, dans une devise, signifie, Les paroles de la devise. *Dans la devise de Louis XII, le corps était un porc-épic, et le mot*, Cominùs et eminùs; *dans celle de Louis XIV, le corps était un soleil, et le mot*, Nec pluribus impar.

Il se dit également d'Un mot ou d'une phrase courte que quelques maisons illustres placent dans leurs armoiries. *La maison de Montmorency a pour mot*, Aplanôs, *qui en grec signifie, Sans dévier.*

EN UN MOT. loc. adv. Bref, enfin, en peu de mots. *Il est vertueux, généreux; en un mot, c'est un homme accompli.*

En un mot, je n'en ferai rien, Pour répondre en un mot à toutes vos raisons, je dis que je n'en ferai rien.

Autant en un mot qu'en cent, qu'en mille; en un mot comme en cent, en un mot comme en mille. Façons de parler familières, par lesquelles on marque sa dernière résolution. *En un mot comme en mille, je suis décidé à n'en rien faire.*

MOT À MOT, MOT POUR MOT. loc. adverbiales. Sans aucun changement ni dans les mots, ni dans leur ordre. *Apprendre quelque chose mot à mot comme un perroquet. Transcrire, traduire, rendre mot à mot. Rapporter mot à mot*, ou *mot pour mot, tout ce qu'on a ouï dire.*

Cette phrase est mot pour mot dans Montaigne, dans Voltaire, etc., Elle s'y trouve entièrement et dans les mêmes termes.

Dicter mot à mot, Dicter un mot après l'autre, ne dicter qu'un mot à la fois.

MOT À MOT, s'emploie quelquefois substantivement, et signifie, Traduction littérale. *Cette version n'est qu'un mot à mot. Voilà le mot à mot de la phrase, maintenant traduisez avec élégance.*

À CES MOTS. loc. adv. usitée dans la narration. Après avoir ainsi parlé. *À ces mots, il monte à cheval, et s'élance dans la plaine.*

MOTET. s. m. Psaume ou autres paroles latines mises en musique pour être chantées à l'église, et qui ne font point partie de l'office divin. *Faire, composer, chanter, exécuter un motet. Un beau motet.*

MOTEUR. s. m. Celui qui donne le mouvement. *Dieu est le premier moteur, le souverain moteur de toutes choses.*

Il se dit aussi au sens moral. *Il fut le principal moteur de cette entreprise, de cette conjuration, le moteur secret de ces intrigues.*

MOTEUR, en termes de Mécanique, signifie, Mobile, ce qui imprime le mouvement. *L'eau, le feu est le premier moteur de cette machine. Le moteur doit être proportionné à l'effet qu'on veut produire.*

MOTEUR, en termes d'Anatomie, se dit Des muscles qui font mouvoir un membre. *Les moteurs internes, externes.*

MOTEUR, TRICE. adj. Qui fait mouvoir, qui donne le mouvement. *Muscles moteurs. Force, puissance, faculté, vertu motrice.*

MOTIF. s. m. Ce qui meut et porte à faire quelque chose, à adopter un avis. *Bon, mauvais, puissant, faible motif. Motif secret, apparent. Motif louable, honnête. Exposer ses motifs. Quel a été son motif? Par quel motif a-t-il fait cela? Je devine ses motifs. Agir par un pur motif de zèle, de conscience. Il n'a point eu d'autre motif que celui de la gloire de Dieu. L'intérêt est le seul motif qui le fait agir. Tel a été son motif pour agir de la sorte. Il imagine des prétextes pour cacher son véritable motif.*

Motif de crédibilité, Ce qui peut raisonnablement porter à croire une chose, indépendamment des preuves démonstratives. Il se dit surtout en parlant Des preuves qui établissent la vérité de la religion. *Si ce n'est pas une preuve convaincante, c'est au moins un motif de crédibilité.*

MOTIF, en Musique, signifie, La phrase de chant, l'idée primitive qui domine dans tout le morceau. *Le motif de cet air est heureux.*

MOTION. s. f. Terme didactique. Mouvement, action de mouvoir.

MOTION, se dit aussi d'Une proposition faite dans une assemblée délibérante, par un de ses membres. *On a fait une motion pour tel objet, sur tel objet, relativement à tel objet. Il a fait la motion d'ajourner la délibération. Il y eut des motions très diverses, et même il y en eut de contradictoires. Appuyer la motion. Délibérer sur la motion. Amender la motion. Retirer sa motion. Rejeter la motion.*

Motion d'ordre, Motion qui a pour objet particulier l'ordre de la discussion.

MOTIVER. v. a. Alléguer, rapporter les motifs d'un avis, d'un arrêt, d'une déclaration quelconque. *Motiver un arrêt. Il ne motive jamais son avis. Motiver son refus.*

Il signifie aussi quelquefois, Servir de motif à. *Voilà ce qui a motivé cette mesure.*

Motiver les entrées et les sorties dans une pièce de théâtre, Faire que les entrées et les sorties des personnages paraissent naturelles et raisonnables. *Les entrées et les sorties ne sont pas motivées dans cette pièce.*

MOTIVÉ, ÉE. part. passé.

MOTTE. s. f. Petit morceau de terre détaché avec la charrue, avec la bêche, ou autrement. *Un champ plein de mottes. Rompre, casser, briser les mottes d'un champ. Se battre à coups de mottes. Une motte de gazon.*

Il se dit aussi d'Une butte, d'une éminence isolée, faite de main d'homme ou par la nature. *Il faut raser cette motte. Aplanir une motte.*

Il signifie encore, La portion de terre qui tient aux racines des plantes, quand on les lève ou qu'on les arrache. *Lever un arbre en motte, avec sa motte. Replanter un arbre avec sa motte.*

Motte à brûler, Petite masse plate et ronde, qui est faite ordinairement avec le tan qu'on ne peut plus employer à préparer les cuirs, et qui sert à faire du feu. *Brûler des mottes. Motte de tourbe.*

MOTTER (SE). v. pron. T. de Chasse. Il se dit Des perdrix, lorsqu'elles se cachent derrière des mottes de terre.

MOTU PROPRIO. Expression latine qui signifie, De son propre mouvement. On l'emploie en parlant Des bulles du pape pour la nomination des cardinaux. *Le pape le nomma* motu proprio. Il s'emploie aussi dans le langage général. *Il a fait cela* motu proprio.

MOTUS. (On prononce l'S.) Expression familière par laquelle on avertit quelqu'un de ne rien dire. *Motus, ne parlez pas de cela.*

MOU

MOU, MOLLE. adj. Qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement l'impression des autres corps. Il est opposé à Dur. *Ce lit est mou, n'est guère mou. De la cire molle. Avoir les chairs molles. Du fromage mou. Poires molles.*

On dit quelquefois *Mol*, au masculin, en poésie et dans le style soutenu, quand le mot qui suit commence par une voyelle. *Un mol abandon. Le marcher mol et doux de la pelouse.*

En Physique, *Corps mous*, Ceux qui ne tendent pas à reprendre la figure que le choc ou la compression leur a fait perdre.

En Anatomie, *Parties molles des corps*, Les chairs, les organes qui recouvrent le squelette.

Par extension, *Le temps, le vent est mou*, Le temps est relâché, le vent est chaud et humide.

MOU, signifie, au figuré, Qui a peu de vigueur. *Ce cheval est mou et n'a point de force. Cet homme paraît fort et robuste, mais il est mou au travail.*

Il signifie aussi, Indolent, inactif, qui manque de résolution, d'application. *C'est un homme mou pour ses amis. C'est un homme mou. Un caractère mou. Un esprit mou.*

Il signifie encore, Affaibli, énervé par les plaisirs. *Un homme mou et efféminé. Une âme molle.*

MOU, se dit, au sens moral, Des choses qui annoncent ou qui causent la mollesse de l'âme. *Une molle complaisance. Une molle indulgence. Une résolution molle. Une conduite molle. Une molle oisiveté. Une éducation molle.*

Style mou, Style qui manque de vigueur.

En termes de Peinture, *Touche molle, manière molle*, Faiblesse d'expression dans le mécanisme de l'art. On dit dans le même sens, *Un pinceau mou.*

MOU. s. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux. *Bouillon de mou de veau. Fricassée de mou d'agneau. Un morceau de mou.*

MOUCHARD. s. m. Espion de police. *C'est un fin mouchard.*

MOUCHE. s. f. Insecte à deux ailes, dont une espèce est fort commune. On appelle de même Tous les insectes dont les ailes sont transparentes. *Mouche commune. Mouche à deux ailes, à quatre ailes. Mouche à miel. Mouche-guêpe. Grosse, petite mouche. Le bourdonnement d'une mouche. Le taon, le frelon, sont des espèces de mouches. En automne tout est plein de mouches. Les mouches sont importunes en automne. Un cheval tendre aux mouches.*

Il se dit également de Quelques insectes coléoptères, c'est-à-dire, dont les ailes extérieures ne sont pas transparentes. *Mouche cantharide.*

PROV. et fig., *Être tendre aux mouches*, Être sensible aux moindres incommodités, ou S'offenser de peu de chose.

PROV., fig. et pop., *Gober des mouches*, Perdre le temps à attendre, à ne rien faire. *Que fait-il là à gober des mouches?*

PROV. et fig., *Prendre la mouche*, Se piquer, se fâcher mal à propos.

PROV. et fig., *Quelle mouche le pique? quelle mouche l'a piqué?* se dit en parlant D'un homme qui s'emporte, sans qu'on sache qu'il en ait aucun sujet.

PROV., *On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre*, On réussit mieux dans les affaires, on subjugue plus de personnes par la douceur que par la dureté et la rigueur.

Prov. et fig., *Faire la mouche du coche*, Faire l'empressé, le nécessaire, et s'attribuer le succès des choses auxquelles on a le moins contribué.

Prov. et fig., *Faire d'une mouche un éléphant*, Exagérer extrêmement une petite chose.

Fig. et fam., *Pieds de mouches*, Mauvaise écriture dont le caractère est menu, mal formé, et n'est point lié. *Son écriture est bien mauvaise, ce sont des pieds de mouches que je ne saurais lire.* On dit dans le même sens, *Pattes de mouches.*

Adverb. et fam., *Dru comme mouches*, En grande quantité, en abondance. *Les balles, les boulets pleuvaient sur nous dru comme mouches. A cette bataille, on voyait tomber les hommes dru comme mouches.*

MOUCHE, se dit aussi d'Un petit morceau de taffetas noir préparé, que les femmes se mettaient autrefois sur le visage, ou pour cacher quelques élevures, ou pour faire paraître leur teint plus blanc. *Elle a le visage couvert de mouches. Les mouches ne lui sieent pas bien. Une boite à mouches.*

MOUCHES, au pluriel, se dit quelquefois Des premières et des plus légères douleurs de l'enfantement. *Cette femme commence à sentir des mouches, les mouches.*

En Médecine, *Mouches volantes*, Filaments ou points brillants et colorés qui passent quelquefois devant les yeux.

MOUCHE, signifie encore, figurément et familièrement, Celui ou celle que la police met à la suite de quelqu'un pour épier ses démarches et en rendre compte. On dit plus ordinairement, *Mouchard.*

Fam., *C'est une fine mouche*, C'est une personne très fine et très rusée.

MOUCHE, se dit aussi d'Une espèce de jeu de cartes qui se joue à plusieurs personnes, depuis trois jusqu'à six. *Jouer à la mouche.*

Il se dit encore Du point noir que l'on vise dans un tir avec le pistolet ou le fusil. *Faire mouche*, Tirer avec une telle justesse que la balle vienne toucher le point noir placé au centre de la cible.

MOUCHE, en termes de Pêche, Appât pour prendre le poisson.

MOUCHE, se dit en outre d'Un petit bouquet de barbe qu'on laisse croître à la lèvre inférieure.

En Astronomie, *La Mouche*, Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

MOUCHER. v. a. Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez. *Mouchez cet enfant.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Mouchez-vous. Cet enfant ne se mouche jamais.*

Il s'emploie quelquefois absolument, dans le même sens que s'il était accompagné du pronom. *Si cet enfant pouvait moucher, il serait soulagé. Il ne mouche presque point. Le tabac fait moucher.*

Moucher du sang, Rendre du sang par le nez, en se mouchant.

Prov. et fig., *Qui se sent morveux se mouche*, Que ceux qui se reconnaissent le défaut, le tort contre lequel on parle, s'appliquent ce qu'on en dit, si bon leur semble.

Prov. et pop., *C'est un homme qui ne se mouche pas du pied, ce n'est pas un homme qui se mouche du pied*, C'est un homme habile, intelligent, ferme.

Prov. et pop., *Du temps qu'on se mouchait sur la manche*, Au temps passé, au temps où l'on était fort simple.

MOUCHER, en parlant D'une chandelle, d'une bougie, d'une lampe, d'un flambeau, signifie, Ôter le bout du lumignon, lequel empêche la chandelle, la bougie, la lampe, le flambeau de bien éclairer. *Mouchez cette bougie, cette chandelle. Vous avez mouché cette chandelle trop court, trop près.*

MOUCHÉ, ÉE. part. passé.

MOUCHER. v. a. Espionner. *La police a fait moucher cet homme.* Il est familier et vieux.

MOUCHÉ, ÉE. part. passé.

MOUCHEROLLE. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau à bec très aplati, qui se nourrit de mouches.

MOUCHERON. s. m. Il se dit de Toute espèce de petite mouche. *Il lui est entré un moucheron dans l'œil.*

MOUCHERON. s. m. Le bout de la mèche d'une chandelle, d'une bougie qui brûle.

MOUCHETER. v. a. Marquer une étoffe de petites taches rondes placées symétriquement. *Moucheter du satin, du taffetas.*

Moucheter de l'hermine, Y coudre de distance en distance de petits morceaux de fourrure noire.

MOUCHETÉ, ÉE. part. passé. *Satin moucheté. Hermine mouchetée.*

Il est quelquefois adjectif, et signifie la même chose que Tacheté, en parlant De certains animaux. *Tigre, chat, papillon moucheté.*

Blé moucheté, Blé malade qui a une poussière noire dans les poils placés à l'une des extrémités du grain.

En termes d'Escrime, *Sabre moucheté, épée mouchetée*, Sabre, épée dont on a garni la pointe de manière à pouvoir les employer sans danger pour s'exercer à l'escrime.

MOUCHETTES. s. f. pl. Instrument à deux branches, avec lequel on mouche les chandelles, les bougies. *Mouchettes de cuivre, d'argent, d'acier. Apportez les mouchettes. Une paire de mouchettes.*

MOUCHETURE. s. f. Il se dit Des taches naturelles qui se trouvent sur la peau de certains quadrupèdes, sur le plumage de plusieurs espèces d'oiseaux, sur les ailes de divers papillons, etc. *Les mouchetures d'une peau de panthère, de léopard. Les ailes de ce papillon ont des mouchetures jaunes, rouges.*

MOUCHETURE, se dit, par analogie, d'Un ornement qu'on donne à une étoffe en la mouchetant. *La moucheture de cette étoffe est agréable.*

Moucheture d'hermine, Les petits morceaux de fourrure noire qu'on met çà et là sur de l'hermine.

MOUCHETURE, en termes de Chirurgie, se dit d'Une scarification superficielle.

MOUCHEUR. s. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles. *Le moucheur de chandelles, le moucheur de la comédie.*

MOUCHOIR. s. m. Morceau carré de toile de fil ou de coton, et quelquefois de tissu de soie, dont on se sert pour se moucher. *Mouchoir de toile, de batiste. Mouchoir de soie. Mouchoir blanc. Mouchoir de couleur. Mouchoir des Indes. Mouchoir de poche. Une douzaine, une demi-douzaine de mouchoirs.*

Mouchoir à tabac, Mouchoir d'une couleur ordinairement rembrunie, où le tabac paraît moins.

Mouchoir de cou, Morceau de toile de fil ou de coton, ou d'étoffe de soie, de la forme d'un mouchoir, dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

Prov. et fig., *Jeter le mouchoir*, Choisir à son gré, entre plusieurs femmes, celle qu'on préfère, par allusion à la manière dont on prétend qu'en usait, chez les Turcs, le maître d'un harem, qui déclarait la favorite en lui jetant un mouchoir. *On eût dit, en le voyant parmi ces femmes, qu'il n'avait qu'à jeter le mouchoir.* On dit, dans un sens analogue, *Briguer, refuser le mouchoir.*

MOUCHURE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Mouchure de chandelle*, Bout du lumignon d'une chandelle, lorsqu'on l'a mouchée.

MOUÇON. s. f. Voyez MOUSSON.

MOUDRE. v. a. (*Je mouds, tu mouds, il moud; nous moulons. Je moulais. Je moulus. Je moudrai. Que je moule. Que je moulusse. Moulant. Moulu.*) Broyer, mettre en poudre par le moyen du moulin. *Moudre du blé, du froment, du riz, des fèves, etc. Moudre du café. Faire moudre un setier de blé.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Le moulin n'a pas assez d'eau, il ne peut moudre que six mois de l'année. Ce moulin moud trop gros, ne moud pas assez fin.*

Fig., *Moudre un homme de coups*, Le battre violemment. *On l'a moulu de coups, tout moulu de coups.*

Prov. et fig., *Il n'est que d'être à son blé moudre*, Il n'y a rien de tel, pour qu'une affaire réussisse, que de la suivre, de la surveiller soi-même.

MOULU, UE. part. passé.

Or moulu, Or réduit en très petites parties, et dont on se sert quelquefois pour dorer des métaux.

Fig., *Avoir le corps tout moulu, être tout moulu*, Sentir des douleurs par tout le corps, pour avoir couru la poste, ou pour avoir couché sur la dure, ou pour avoir enduré quelque autre fatigue.

MOUE. s. f. Grimace que l'on fait, en rapprochant et en allongeant les lèvres, en signe de dérision ou de mécontentement. *Faire la moue. Faire la moue à quelqu'un. Une grosse, une vilaine moue.*

Fig. et fam., *Faire la moue*, Bouder, témoigner de la mauvaise humeur par son silence et par son air.

MOUÉE. s. f. T. de Vénerie. Mélange de sang de cerf, de lait et de pain coupé, qu'on donne aux chiens à la curée.

MOUETTE. s. f. Oiseau de mer de l'ordre des Palmipèdes, et à longues ailes.

MOUFETTE. s. f. Voyez MOFETTE.

MOUFLARD, ARDE. s. Celui, celle qui a le visage gros et rebondi. *Voyez ce gros mouflard, cette mouflarde.* Il est populaire.

MOUFLE. s. f. Machine, formée d'un assemblage de plusieurs poulies, qui sert à élever et à descendre des poids considérables. *Lever un fardeau avec une moufle, avec des moufles.* Les mécaniciens font généralement ce mot du masculin.

MOUFLE, se dit aussi d'Une mitaine, d'un gros gant de cuir ou de laine, où il n'y a pas de séparation pour les doigts, excepté pour le pouce.

MOUFLE. s. m. T. de Chimie. Vaisseau de terre, dont on se sert pour exposer des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement.

MOUFLÉ, ÉE. adj. Il n'est usité que dans cette locution, *Poulie mouflée*, Poulie qui agit concurremment avec une ou plusieurs autres.

MOUFLON. s. m. Quadrupède ruminant, espèce de bélier sauvage, que quelques-uns croient être la souche des nombreuses variétés du mouton domestique.

MOUILLAGE. s. m. Lieu de la mer propre à y jeter l'ancre. *Il y a un beau mouillage dans cette rade. Cette rade est un bon mouillage, est un mauvais mouillage. Ce mouillage n'est pas sûr. Aller au mouillage. Être au mouillage. Vaisseau au mouillage.*

MOUILLE-BOUCHE. s. f. Espèce de poire fondante qui mûrit dans les mois de juillet et d'août.

MOUILLER. v. a. Tremper, humecter, rendre moite et humide. *Mouiller un linge dans l'eau, une compresse dans du vin. La pluie a mouillé les prés, les chemins. Il craint de se mouiller les pieds. Il n'a fait que s'en mouiller les lèvres, le bord des lèvres. Elle m'a mouillé de ses larmes. Des larmes mouillaient son visage. Je suis tout mouillé, mouillé comme un canard.* On l'emploie quelquefois absolument. *Il tombe une petite pluie qui mouille fort. Ce brouillard mouille comme de la pluie.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il a peur de se mouiller.*

En termes de Grammaire, *Mouiller les L, les deux L,* Les prononcer, non tout à fait selon leur valeur ordinaire, comme dans les mots *Ville, Achille, etc.*, mais avec une sorte de mollesse, comme dans *Fille, grille, bataille, etc.* La double LL est presque toujours précédée d'un I; quand cette voyelle est seule, elle se prononce à l'ordinaire : *Fille, grille.* Mais quand l'I se trouve précédé de quelque autre voyelle ou de quelque diphtongue, il se fait peu sentir, n'étant mis là que pour faire mouiller la double LL : *Bataille, bouteille, mouille, cueille, etc.*

Mouiller l'ancre, ou simplement *Mouiller,* Jeter l'ancre en quelque endroit de la mer, pour arrêter le bâtiment. *Ils mouillèrent l'ancre en tel endroit. Le vent étant devenu contraire, on fut obligé de mouiller. Nous étions mouillés dans la rade.*

MOUILLÉ, ÉE. part. passé. *Des yeux mouillés de larmes.*

Fig. et fam., *Poule mouillée,* se dit d'Une personne qui manque de résolution et de courage.

Jouer au doigt mouillé, Jouer au jeu qui consiste à mouiller un de ses doigts secrètement, et à donner ensuite à deviner lequel est mouillé.

Tirer au doigt mouillé à qui fera telle chose, Le décider par le doigt mouillé, comme par une espèce de sort.

MOUILLETTE. s. f. Petit morceau de pain long et mince, qu'on trempe dans les œufs à la coque. *Faire des mouillettes.*

MOUILLOIR. s. m. Petit vase dont les fileuses se servent pour y mouiller le bout de leurs doigts. *Mouilloir d'argent. Son mouilloir était attaché à sa ceinture.*

MOUILLURE. s. f. Action de mouiller; État de ce qui est mouillé. *La mouillure du papier avant l'impression. La mouillure du papier devient quelquefois de la moisissure. Les voituriers sont responsables de la mouillure.*

MOUJIK. s. m. Nom des paysans en Russie.

MOULAGE. s. m. Action de mouler des ouvrages de sculpture. *Atelier de moulage. Les travaux du moulage.*

MOULAGE, s'est dit aussi de L'action de mesurer du bois.

MOULE. s. f. Mollusque bivalve, dont la coquille est de forme oblongue. *Moule de rivière, de mer. Voilà de bonnes moules, des moules bien fraîches.*

MOULE. s. m. Il se dit de Tout objet qui a un vide, un creux taillé ou façonné de telle sorte, que la matière en fusion, liquéfiée, molle ou détrempée, qu'on y introduit, reçoit une forme déterminée. *Faire un moule. Faire le moule d'une statue qu'on doit jeter en bronze. Beau moule. Jeter en moule. Cela est fait au moule. Rompre le moule. Les statues de bronze, les canons, les cloches, etc., se jettent en moule. Moule d'une seule pièce. Moule de plusieurs pièces. Un moule à fondre des caractères d'imprimerie. Un moule à faire des balles de plomb,* ou simplement, *Un moule à balles. Un moule à faire des chandelles. Moule à faire des mottes. Moule à faire des biscuits de Savoie.*

Prov. et fig., *Cela ne se jette pas en moule,* Cet ouvrage ne se peut faire qu'avec beaucoup de soin et de temps.

Fig., *Le moule en est rompu, en est perdu,* se dit en parlant De quelques personnes rares et uniques en leur genre.

Fig. et fam., *Ces deux personnes ont été jetées dans le même moule,* Elles ont des rapports surprenants de figure, de taille, de caractère, d'humeur, etc.

Moule de bouton, Petit morceau de bois ou d'os, plat, rond, et percé au centre, qu'on recouvre d'étoffe pour en faire un bouton d'habit.

MOULE, se dit aussi d'Une ancienne mesure de bois à brûler, qui n'est plus en usage, mais dont on a conservé le nom pour désigner Du bois choisi et de la meilleure qualité. *Bois de moule.*

MOULER. v. a. Jeter en moule, faire au moule. *Mouler une figure, des médailles. Mouler des ornements, des bas-reliefs en plâtre, en terre, pour les frises. Mouler des chandelles.* Quand il s'agit Des métaux, on dit mieux, *Fondre* ou *Couler.*

Mouler un bas-relief, une statue, etc., Y appliquer une matière propre à en recevoir l'empreinte en creux et à servir de moule pour les reproduire exactement. On dit aussi, *Mouler une chose sur une autre,* La former sur une autre, faire qu'elle en reçoive l'empreinte en creux. *Son buste a été fait d'après le masque qu'on avait moulé sur son visage.*

Fig. et fam., *Se mouler sur quelqu'un,* Se former sur lui, le prendre pour modèle.

Mouler du bois, Mesurer une certaine quantité de bois, en la rangeant entre deux traverses qui doivent la contenir. On dit, plus ordinairement, *Corder du bois.*

MOULÉ, ÉE. part. passé. *Figure, médaille moulée. Chandelle moulée. Bois moulé.*

Lettre moulée, Lettre imprimée. Il signifie aussi, Écriture à la main, dont les caractères sont de la même forme que ceux des livres imprimés. *Cet écrivain fait très bien la lettre moulée.*

Prov., *Croire tout ce qui est moulé,* Déférer à l'autorité de quelque livre que ce soit. *Il croit tout ce qui est moulé.* On dit en plaisantant, *Il faut bien que cela soit, puisque cela est moulé.*

MOULÉ, se dit quelquefois substantivement et absolument, Des caractères imprimés. *Lire le moulé, dans le moulé.* Il est populaire.

MOULEUR. s. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture.

Mouleur de bois, Officier de police dont la charge était de visiter le bois qui se vendait, et de le mouler.

MOULIN. s. m. Machine à moudre du grain, etc. *Moulin à vent, à eau, à vapeur. Moulin à bras. Un moulin qui va bien. Un moulin bien achalandé. Un moulin banal.*

Il se dit aussi de Plusieurs autres machines du même genre, qui servent à divers usages. *Moulin à foulon, à huile, à papier, à poudre, à tabac, à sucre, à tan. Moulin à filer la soie.*

Moulin à café, Petit moulin à moudre du café.

Prov. et fig., *Faire venir l'eau au moulin,* Procurer du profit par son industrie, ou à soi, ou aux siens.

Prov., fig. et pop., *Laissez-le faire, il viendra moudre à notre moulin,* se dit en parlant D'un homme dont on n'est pas content, et signifie, Il aura besoin de nous à son tour.

Prov. et fig., *Jeter son bonnet par-dessus les moulins,* Braver les bienséances, l'opinion publique. *Cette femme a jeté son bonnet par-dessus les moulins.*

Prov., *Cette personne, cette chose ressemble à telle autre comme à un moulin à vent,* se dit Lorsqu'on veut se moquer de la ressemblance que quelqu'un trouve entre deux personnes qui ne se ressemblent point, entre deux choses qui n'ont point de rapport.

Prov. et fig., *Se battre contre des moulins à vent,* Se forger des chimères, se créer des fantômes pour les combattre.

Prov. et fig., *C'est un moulin à paroles,* se dit D'une personne fort babillarde.

MOULINAGE. s. m. Action de tordre ou de filer la soie avec une espèce de moulin garni de bobines et de fuseaux. *Le moulinage de cette fabrique est parfait.*

MOULINER. v. a. Faire subir à la soie les opérations du moulinage.

MOULINER, se dit aussi Des vers qui rongent le bois et le mettent, par places, en menue poussière.

MOULINÉ, ÉE. part. passé. *Soie moulinée. Bois mouliné.*

MOULINET. s. m. Espèce de tourniquet dont on se sert pour enlever ou pour tirer des fardeaux.

Il signifie aussi, Une certaine machine dont on se servait pour travailler à la monnaie. *Écu d'or au moulinet.*

Faire le moulinet avec une épée, avec un bâton à deux bouts, etc., Se servir d'une épée, d'un bâton à deux bouts ou d'une autre arme de même sorte, en les maniant en rond autour de soi avec tant de vitesse, qu'on puisse parer les coups qui seraient portés en même temps par plusieurs personnes.

MOULINEUR ou **MOULINIER**. s. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT. adv. Vieux mot qui signifie, Beaucoup. *Il était moult vaillant. Il avait moult d'argent.*

MOULURE. s. f. Nom générique des diverses parties d'un profil d'architecture, c'est-à-dire, des parties plus ou moins saillantes, carrées ou rondes, droites ou courbes, qui servent d'ornement dans un ouvrage d'architecture. *Cette corniche est composée de trois principales moulures: la cymaise, le larmier et l'ove. Moulure saillante, plate, ornée, lisse, inclinée, etc.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages de menuiserie et autres semblables. *Ce cadre a plusieurs moulures. Un lambris orné de moulures.*

MOURANT, ANTE. adj. Qui se meurt. *Il a les yeux d'un homme mourant, d'une personne mourante. Il a les yeux mourants, la voix mourante.*

Fig., *Des yeux mourants*, Des yeux languissants et pleins de passion. *Voix mourante*, Voix langoureuse et traînante.

En Jurispr. féodale, *Homme vivant et mourant*, Homme que les gens de mainmorte étaient obligés de désigner au seigneur du fief, et à la mort duquel ils devaient certains droits seigneuriaux.

MOURANT, est aussi quelquefois substantif. *Le champ de bataille était couvert de morts et de mourants. Les plaintes des blessés et des mourants.*

MOURIR. v. n. (*Je meurs, tu meurs, il meurt ; nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je mourrai. Meurs. Que je meure. Je mourrais. Que je mourusse. Mourant. Mort.*) Cesser de vivre. Il se dit Des hommes et des animaux. *Mourir d'une mort naturelle, de mort violente, de vieillesse, de maladie, d'un coup d'épée. Mourir subitement. Mourir vieux, jeune. Mourir à la fleur de l'âge. De quoi est-il mort? Il est mort d'apoplexie, d'une fluxion de poitrine. Il est mort de faim. Il est mort empoisonné. Il est mort content. Il est mort pauvre. Le chagrin l'a fait mourir. Il va mourir, il s'en va mourir, il s'en va mourant. Il est malade à en mourir. Il s'est laissé mourir de faim. Mourir avec fermeté, avec courage, avec résignation. Mourir en homme de cœur, en philosophe, en homme de bien, en bon chrétien. Mourir chrétiennement, comme un saint, dans la grâce de Dieu, de la mort des justes. Il faut bien vivre pour bien mourir.* JÉSUS-CHRIST *est mort pour tous les hommes. Mourir pour son roi, pour son pays, pour sa patrie, pour sa religion. Ses brebis sont mortes de la clavelée. Son chien est mort enragé. Son cheval vient de mourir.*

Fam., *Mourir de sa belle mort*, Mourir de mort naturelle.

Mourir au champ d'honneur, au lit d'honneur, Être tué à la guerre en faisant son devoir. Voyez LIT.

Ironiq. et fam., *Mourir dans les formes*, Mourir en se faisant traiter suivant les règles de la médecine.

Faire mourir quelqu'un, Le mettre à mort en exécution d'une condamnation. *On le fit mourir en place de Grève.*

Mourir tout en vie, Mourir d'une maladie vive et prompte ; être emporté par la violence du mal, lorsqu'on a encore toute la vigueur que l'on avait en santé.

Mourir à la peine, Mourir au milieu et par suite d'occupations pénibles, qu'on n'a pas pu ou qu'on n'a pas voulu quitter. *Son grand âge ne le décida pas à prendre sa retraite, et il mourut à la peine.* Il se dit aussi D'une entreprise à laquelle on ne veut pas renoncer, dont on ne veut pas démordre, dût-on y laisser sa vie. *Je viendrai à bout de mon dessein, ou je mourrai à la peine.* Il signifie encore, Mourir sans avoir obtenu une chose pour laquelle on s'était donné beaucoup de peine. *Il voulait avoir cette place et il n'a jamais pu l'obtenir ; il est mort à la peine.*

Mourir martyr, Mourir en souffrant de grandes douleurs. *Il est mort martyr.*

Pop., *Mourir comme un chien*, Mourir sans vouloir témoigner le moindre repentir de ses fautes. *Il est mort comme un chien.*

Fam., *Cet homme mourra dans sa peau*, Il ne changera jamais ses mauvaises habitudes. On dit dans le même sens, *Il mourra dans la peau d'un insolent, d'un impertinent, d'un fat, etc.*

Par menace, *Il ne mourra que de ma main*, Je le tuerai.

Par forme de serment, *Je veux mourir, que je meure à l'instant, si ce que je vous dis n'est pas vrai.*

Prov., *On ne sait qui meurt, ni qui vit*, se dit, dans certaines occasions, Pour marquer l'incertitude de la vie. *Il faut lui donner une reconnaissance de l'argent qu'il a prêté, car on ne sait qui meurt, ni qui vit.*

Prov., *Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.*

Nous mourons tous les jours, Chaque jour nous avançons en âge, nous faisons un pas vers la mort.

Prov. et fig., *Un lièvre va toujours mourir au gîte*, Après avoir beaucoup voyagé, on est bien aise de retourner dans son pays.

Fig., *Les communautés ne meurent point*, Elles se renouvellent sans cesse.

En France, le roi ne meurt pas, D'après le principe de successibilité établi, un roi de France qui mourait avait immédiatement pour successeur son héritier présomptif.

Être mort civilement, s'est dit Des religieux et des religieuses, qui, en cette qualité, avaient renoncé pour toujours à certains droits, à certains avantages de la société.

Être mort civilement, s'est dit aussi D'un homme condamné au bannissement perpétuel ou aux travaux forcés à perpétuité, et qui par là était privé à jamais des droits et des avantages de la société. Voyez *Mort civile*.

Être mort au monde, se dit D'une personne qui a quitté le monde pour vivre dans la retraite et dans les exercices de piété. On dit à peu près dans le même sens, *Mourir au péché, au vice, à ses passions.*

Être mort pour quelqu'un, Ne pouvoir plus lui être d'aucune utilité, ne conserver aucune relation avec lui. *Ce jeune homme s'est expatrié, il est mort pour sa famille.* On dit aussi, *Être mort pour quelque chose*, Ne pouvoir plus y être sensible, en être privé pour toujours. *Il est mort pour les plaisirs.*

MOURIR, se dit souvent par exagération. *Mourir de chaud, de froid, d'impatience, de chagrin, d'inquiétude. Je meurs de faim, de soif. Vous devriez mourir de honte. Mourir de douleur, de regret. Il meurt mille fois le jour. Cela le ferait mourir de joie. Il pensa mourir de rire. Il meurt d'amour pour cette femme-là. Il meurt d'envie de le voir. Mourir d'ennui. S'ennuyer à mourir.*

Fig., *Mourir de faim*, N'avoir pas les moyens d'exister. *Cet homme, cette famille meurt de faim.* On dit substantivement dans le même sens, et par dénigrement, *Un meurt de faim*, Un homme qui n'a pas de quoi vivre.

Prov., *Vous me faites mourir*, Vous m'affligez beaucoup ; Vous m'impatientez extrêmement.

Fig., *Faire mourir quelqu'un à petit feu*, Le faire languir en prolongeant des peines d'esprit, des inquiétudes, des chagrins qu'on pourrait lui épargner ou lui abréger.

MOURIR, se dit également Des arbres et des plantes. *Ces arbres ne viennent pas bien dans les sables, ils y meurent tous. J'avais planté des poiriers, des pommiers, qui sont morts. Le froid a fait mourir ces fleurs.*

Il se dit aussi Des États, des institutions, des établissements. *Les États, les empires meurent comme les hommes. Cette entreprise, cette manufacture meurt faute de capitaux, de fonds.*

MOURIR, se dit aussi Des choses morales, des passions, des productions de l'esprit, des ouvrages de l'art. *Sa gloire, sa mémoire, son nom ne mourra jamais. Vos bienfaits ne mourront jamais dans ma mémoire. Les ouvrages de cet auteur, de ce peintre, de ce sculpteur, ne mourront jamais. Ses passions ne durent guère, elles meurent bientôt. Faire mourir le péché en soi. Faire mourir ses passions.*

Il se dit encore figurément De certaines choses dont l'activité, le mouvement finit peu à peu. *Ce feu mourra, si l'on n'y met du bois. Laisser mourir le feu. Laisser mourir un sabot. Le boulet de canon vint mourir là. La boule est allée mourir au but.*

Il se dit pareillement De choses qui finissent par une dégradation insensible, comme les sons, les couleurs, etc. *Dans ce tableau, les couleurs se perdent en mourant les unes dans les autres. Les sons arrivent, en mourant, jusqu'à mon oreille. Sa voix meurt à la fin de chaque phrase.*

Les paroles lui meurent dans la bouche, Il laisse tomber sa voix, et traîne ses paroles.

MOURIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et alors il signifie, Être sur le point de mourir ; mais, en ce sens, il ne se dit guère qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif. *Il se meurt. Il se mourait. Votre feu, votre chandelle, votre lampe se meurt.*

Par exagérat., *Il se meurt d'amour, de peur, d'impatience, d'envie de dormir, etc.*

MOURIR, s'emploie encore impersonnellement. *Il meurt, année moyenne, tant de personnes dans cette ville. Il mourut beaucoup de monde de la peste.*

MORT, ORTE. part. passé. *Il est mort. Il est tombé mort sous mes yeux. On l'a laissé pour mort. Il y avait ordre de le prendre mort ou vif. Mort-né :* voyez le participe du verbe NAÎTRE.

Il est aussi adjectif. *Un homme mort. Une femme morte.*

C'est un homme mort, se dit D'un homme qui est ou qui paraît être dans un grand danger. *Il s'est mis entre les mains de ce charlatan, c'est un homme mort. Le vésicatoire n'a pas pris, c'est un homme mort. S'il se bat avec ce spadassin, c'est un homme mort.*

Avoir le teint mort, les yeux morts, les lèvres mortes, Avoir le teint décoloré, les lèvres pâles, les yeux éteints.

Chair morte, Chair insensible, qui est dans les escarres des plaies.

Fig. et pop., *Il a la gueule morte*, se dit D'un médisant, d'un fanfaron, d'un grand parleur qui se trouve réduit au silence.

Fam., *Frapper sur quelqu'un comme sur bête morte*, Le frapper violemment.

Fam., *N'y pas aller de main morte*, Frapper rudement. Il signifie aussi, figurément, Mettre de la rudesse, de la violence dans une discussion verbale ou par écrit.

En Jurispr., *Main-morte*. Voyez MAIN-MORTE.

Prov. et fig., *Morte la bête, mort le venin*, Un ennemi, un méchant qui est mort, ne peut plus nuire.

Balle morte, Balle qui a perdu la plus grande partie de l'impulsion qu'elle avait reçue. *Il a été atteint par une balle morte qui lui a fait une contusion.*

Cotte morte, Les meubles qu'un religieux laissait en mourant, ainsi que tout ce qui était provenu de ses épargnes.

Eau morte, Eau qui ne coule point, telle que celle des étangs.

Morte-eau, Les marées les plus faibles, et L'époque de ces marées, par opposition au *Vif de l'eau*, qui se dit Des plus fortes marées, et Du temps où elles ont lieu. *Nous sommes en morte-eau.*

Langue morte, Celle qu'un peuple a parlée, mais qui n'existe plus que dans les livres.

Argent mort, Argent qu'on ne fait pas valoir.

Papier mort, se dit par opposition à *Papier timbré.*

Pays mort, Pays où il n'y a ni commerce ni industrie. *Depuis la guerre, cette province est un pays mort.*

Saison morte, Certain temps de l'année où le commerce, les affaires, n'ont pas la même activité que dans un autre temps. *Le temps des vacations est une saison morte pour les affaires du palais.* On dit plus communément, dans ce sens, *Morte-saison.*

En Peinture, *Nature morte*, se dit Des animaux morts, des objets inanimés, dont l'imitation exclusive forme un genre particulier. *Ce peintre rend bien la nature morte, ne peint que la nature morte. Des ustensiles, des instruments, des vases, des meubles, etc., sont de la nature morte. Tableau de nature morte.*

En termes d'Eaux et Forêts, *Mort-bois*, Les épines, les ronces et le bois blanc, qui ne peuvent servir à aucun ouvrage. *Bois mort*, Tout le bois qui est effectivement séché sur pied, et qui ne tire plus aucune nourriture de la terre.

Feuille morte. Voyez FEUILLE.

MORT, est souvent employé comme substantif. *Un mort. Une morte. Il est pâle comme un mort. Enterrer, ensevelir les morts. Porter un mort en terre. Il a eu la charge du mort. Prier Dieu pour les morts. Le service des morts. Oraison pour les morts. Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts. Le jour des morts. L'office des morts. Il ne faut point insulter aux morts. Après le combat, il fut trouvé parmi les morts. Les ennemis envoyèrent un trompette pour demander à enterrer leurs morts.*

Tête de mort, Tête dont il ne reste que la partie osseuse.

Faire le mort, Retenir ses mouvements et sa respiration de manière à faire croire qu'on est privé de la vie. Figurément, Ne pas répondre aux personnes par lesquelles on est questionné, interpellé par écrit. *Il n'a rien répondu à plusieurs de mes lettres, il fait le mort.*

Prov., *Les morts ont toujours tort*, Les morts ne pouvant se défendre, on excuse souvent les vivants à leurs dépens.

En Jurispr., *Le mort saisit le vif*, Une personne en mourant transmet son bien à son héritier, sans qu'il soit besoin d'un acte de mise en possession.

Au jeu de Whist, *Jouer un mort*, Faire à trois une partie de whist avec un quatrième jeu découvert.

MOURON. s. m. Petite plante à fleurs bleues ou rouges, de la famille des Primevères, que l'on nomme autrement Anagallis. *Mouron bleu. Mouron rouge.*

Mouron des oiseaux, Petite plante à fleurs blanches, du genre Morgeline, qui sert principalement à la nourriture des petits oiseaux.

MOURRE. s. f. Jeu que deux personnes jouent ensemble en se montrant rapidement les doigts, les uns élevés et les autres fermés, afin de donner à deviner le nombre des premiers. *Les Italiens jouent beaucoup à la mourre.*

MOUSQUET. s. m. Arme à feu qui était en usage avant le fusil, et qu'on faisait partir au moyen d'une mèche allumée.

Porter le mousquet, signifie encore aujourd'hui, Être soldat dans l'infanterie. *Il a longtemps porté le mousquet.*

Prov., *Crever comme un vieux mousquet*, Mourir de trop boire, de trop manger, ou en général d'excès et de débauche. *Cet homme crèvera comme un vieux mousquet.*

MOUSQUETADE. s. f. Coup de mousquet. *Il fut blessé d'une mousquetade. Il essuya quelques mousquetades.*

Il se disait aussi de Plusieurs coups de mousquet tirés à la fois ou continûment par un corps de gens armés. *On a entendu une vive mousquetade. Nous avons essuyé une mousquetade de quelques braconniers.* Il est vieux dans les deux sens.

MOUSQUETAIRE. s. m. On appelait ainsi, originairement, Un soldat à pied armé du mousquet. On a dit plus tard dans le même sens, *Fusilier.*

Il s'est dit ensuite exclusivement de Certains cavaliers qui formaient, dans la maison du roi, deux compagnies distinguées l'une de l'autre par la couleur de leurs chevaux. *Les mousquetaires gris. Les mousquetaires noirs. Entrer dans les mousquetaires. Il sortait des mousquetaires.*

MOUSQUETERIE. s. f. coll. Décharge de plusieurs mousquets, de plusieurs fusils tirés en même temps. *C'était une affaire de mousqueterie, il n'a pas été tiré un seul coup de canon. Il a essuyé toute la mousqueterie de l'ennemi, tout le feu de la mousqueterie.* On dit aussi, *Une décharge de mousqueterie.*

MOUSQUETON. s. m. Espèce de fusil dont le canon est plus court que celui du fusil ordinaire, et dont le calibre est égal à celui du mousquet. C'était autrefois le nom qu'on donnait au fusil court des cavaliers. *Charger, tirer un mousqueton. Il a reçu un coup de mousqueton.*

MOUSSE. adj. des deux genres. Il se dit Des instruments de fer dont la pointe ou le tranchant est usé. *Cette cognée est mousse. Pointe mousse.* Il vieillit.

MOUSSE. s. m. Jeune apprenti matelot. *On l'a vu mousse de vaisseau. Mousse de proue, de poupe.*

MOUSSE. s. f. Il se dit de Certaines plantes cryptogames menues, herbacées, dont le fruit, en forme d'urne, est porté par un filet, et qui naissent sur les pierres, sur les troncs d'arbres, à la surface des marais, etc., où elles forment d'ordinaire une sorte de gazon ou de duvet serré. *La famille des mousses. Se coucher sur la mousse. Un lit de mousse. Mousse de chêne.*

Il se dit aussi de L'espèce de moisissure qui vient sur la tête des vieilles carpes. *On pêcha une carpe qui avait un doigt de mousse sur la tête.*

Mousse de Corse, Fucus menu et rougeâtre qu'on emploie en médecine comme vermifuge.

Mousse aquatique, Espèce de conferves vertes qui couvrent les eaux croupissantes.

Prov. et fig., *Pierre qui roule n'amasse pas de mousse*, Un homme qui change souvent d'état, de profession, ne s'enrichit pas.

MOUSSE, se dit, par analogie, de Certaine écume qui se forme sur l'eau et sur quelques liqueurs, comme la bière, les sirops, le chocolat, l'eau de savon, le vin, etc., quand on les bat ou qu'on les verse de haut. *La mousse de la bière, du savon. La mousse pétillante du vin de Champagne. Versez de haut, remplissez le verre de mousse.*

Il se dit, chez les Pâtissiers, d'Une espèce de crème fouettée dans laquelle on mêle du chocolat, de la vanille, etc. *Mousse au chocolat, à la vanille.*

MOUSSELINE. s. f. Toile de coton très claire, et ordinairement très fine. *Belle mousseline. Mousseline unie, brodée, brochée, rayée. Mousseline des Indes. Cravate, robe de mousseline.*

Abusivement, *Mousseline de laine*, Étoffe de laine fine et imprimée. Adjectivement, *Verre mousseline*, Verre très fin.

MOUSSER. v. n. Il se dit Des liquides sur lesquels il se fait de la mousse. *Verser une liqueur de haut pour la faire mousser. Le vin de Champagne mousse plus que les autres vins. Faire mousser le chocolat.*

Fig. et fam., *Faire mousser un succès, un petit avantage*, Le présenter, le raconter de manière à le faire croire plus considérable, plus glorieux qu'il n'est en effet.

MOUSSÉ, ÉE. part. passé. *Chocolat moussé*, c'est-à-dire, qu'on a fait mousser.

MOUSSERON. s. m. Nom vulgaire de plusieurs agarics d'une odeur et d'une saveur agréables, qui naissent ordinairement sous la mousse. *Manger des mousserons. Un pain aux mousserons.*

MOUSSEUX, EUSE. adj. Qui mousse, qui fait beaucoup de mousse. *Vin de Champagne mousseux. Cette bière est bien mousseuse.*

Rose mousseuse, se dit abusivement pour *Rose moussue.*

MOUSSOIR. s. m. Ustensile pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON. s. f. Il se dit de Certains vents réglés et périodiques de la mer des Indes, qui soufflent six mois du même côté, et les autres six mois du côté opposé. *La mousson du sud-ouest. La mousson du nord-est. Les variations de la mousson. Les moussons ne se font pas sentir au delà de tel degré de latitude.*

Il se dit aussi de La saison de ces vents. *Attendre la mousson d'été, la mousson d'hiver. Naviguer dans une mousson contraire, dans la mousson pluvieuse.*

MOUSSU, UE. adj. Qui est couvert de mousse. *Un arbre moussu. Une pierre moussue. Cette carpe était si vieille, qu'elle avait la tête toute moussue.*

Rose moussue, Rose dont le calice et la tige sont garnis d'une espèce de mousse.

MOUSTACHE. s. f. Partie de barbe qu'on laisse pousser au-dessus de la lèvre supérieure. *Grande, belle moustache. Moustache retroussée. Relever sa moustache.*

Fig. et fam., *Vieille moustache*, Soldat qui a vieilli dans le service, qui a longtemps fait la guerre.

Fam., *Brûler la moustache à quelqu'un*, Lui tirer un coup de pistolet à bout portant.

Fig. et fam., *Enlever quelque chose à quelqu'un sur la moustache, jusque sur la moustache*, Enlever quelque chose à quelqu'un en sa présence et malgré lui. *Les ennemis sont venus pour défendre cette place, on la leur a enlevée sur la moustache.*

Fig. et pop., *Donner sur la moustache à quelqu'un*, Frapper quelqu'un au visage.

MOUSTACHE, se dit, par analogie, Des longs poils que les chats, les lions et d'autres animaux, ont autour de la gueule.

MOUSTIQUAIRE. s. f. Rideau de gaze ou de mousseline très claire, dont on entoure les lits dans les pays où l'on a besoin de se préserver de la piqûre des moustiques, des maringouins, etc. Quelques-uns le nomment *Moustiquier*.

MOUSTIQUE. s. m. Petit insecte d'Afrique et d'Amérique, dont la piqûre est très douloureuse, et laisse sur la peau une tache semblable à celles du pourpre.

MOÛT. s. m. Vin qui vient d'être fait, et qui n'a point encore fermenté. *Boire du moût.*

Il se dit par extension Du liquide sucré extrait de divers végétaux, et destiné ordinairement à la fermentation alcoolique. *Du moût de bière.*

MOUTARD. s. m. Terme populaire. Un petit garçon. *Une troupe de moutards.*

MOUTARDE. s. f. Composition faite de graine de sénevé broyée avec du moût, du vinaigre, ou quelque autre liquide. *Moutarde douce. Moutarde commune, grise. De la moutarde fort piquante. De la moutarde qui monte au nez.*

Il se dit aussi de La graine de sénevé, et quelquefois de Cette plante même. *Semer de la moutarde. Un grain de moutarde. De la graine de moutarde. La moutarde est une plante de la famille des crucifères.*

Farine de moutarde, Graine de moutarde pulvérisée avec laquelle on prépare les sinapismes.

Prov. et fig., *S'amuser à la moutarde*, S'arrêter à des bagatelles, à des choses inutiles. *Vous vous êtes amusé à la moutarde, tandis que les autres faisaient leurs affaires.*

Prov. et fig., *La moutarde lui monte au nez*, Il commence à s'impatienter de ce qu'on lui dit ou de ce qu'on lui fait.

Prov. et fig., *C'est de la moutarde après dîner*, Cela vient lorsqu'on n'en a plus besoin.

MOUTARDIER. s. m. Petit vase servant à mettre la moutarde. *Moutardier d'étain, d'argent, de porcelaine.*

MOUTARDIER, se dit aussi de Celui qui fait et vend de la moutarde.

Fig. et fam., *Il se croit le premier moutardier du pape*, se dit D'un homme médiocre qui a une grande opinion de lui-même, qui affecte de l'importance.

MOUTIER. s. m. Vieux mot qui signifie, Monastère.

Prov. et fig., *Il faut laisser le moutier où il est*, Il ne faut rien changer aux usages reçus.

MOUTON. s. m. Bélier châtré que l'on engraisse. *Gros mouton. Mouton gras. Mouton de Berry, de Beauvais. Ce boucher tue tant de moutons par an. Langue, pieds, gigot* ou *éclanche, épaule, collet, côtelettes, quartier, graisse, suif de mouton. Peau de mouton. Tondre des moutons.*

Il signifie particulièrement, La viande de mouton. *Du mouton bien tendre. Du mouton qui sent le serpolet. Le mouton est une viande noire.*

MOUTON, se dit quelquefois, dans un sens plus général, Des béliers, des brebis et des agneaux, quand ils sont en troupes. *Un troupeau de moutons. Garder les moutons.*

Fig. et fam., *C'est un mouton, il est doux comme un mouton*, Il est d'une humeur fort douce, fort traitable.

Prov. et pop., *Il ressemble aux moutons de Berry, il est marqué sur le nez*, se dit D'un homme qui a quelque marque sur le visage.

Prov., *Le peuple fait comme les moutons*, Il fait ce qu'il voit faire au premier venu, de même que les moutons passent tous où ils voient qu'un autre mouton a passé.

Les moutons de Panurge, sauter comme les moutons de Panurge, se dit Des gens qui font une chose parce qu'ils l'ont vu faire à d'autres; c'est une allusion au tour que Panurge joue au marchand de moutons Dindenaut, dans le *Pantagruel* de Rabelais.

Prov. et fig., *Revenons à nos moutons*, Reprenons le discours que nous avons quitté, ou qui a été interrompu; Revenons à notre sujet.

MOUTON, se dit aussi de La peau de mouton préparée. *La reliure de ce livre n'est que de mouton.*

MOUTON, se dit figurément et familièrement, dans les prisons, d'Un homme aposté pour gagner la confiance d'un prisonnier, découvrir son secret et le révéler. *On mit près de lui un mouton pour le faire jaser.*

MOUTON, se dit en outre d'Une masse de fer, ou d'une grosse pièce de bois armée de fer, qu'on élève, et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer en terre. *On a enfoncé ces pieux jusqu'à refus de mouton.*

MOUTON, se dit aussi de La grosse pièce de bois dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche, pour la tenir suspendue.

MOUTONS, au pluriel, se dit, familièrement et par analogie, Des vagues blanchissantes qui s'élèvent sur la mer et sur les grandes rivières, lorsqu'elles commencent à être agitées.

MOUTONNER. v. a. Rendre frisé et annelé comme la laine d'un mouton. Il n'est guère d'usage qu'au participe. *Tête, coiffure, perruque moutonnée.*

MOUTONNER, s'emploie aussi comme verbe neutre, et se dit alors, familièrement, De la mer, d'un lac, d'une rivière dont les eaux commencent à s'agiter et à blanchir. *La mer commence à moutonner. Voilà la rivière qui moutonne.*

MOUTONNÉ, ÉE. part. passé. *Ciel moutonné*, Ciel chargé de nuages blancs qui forment des flocons pressés.

En termes de Manège, *Moutonné*, se dit De la tête du cheval, quand vue de côté, elle forme une ligne convexe depuis les yeux jusqu'au bout du nez. *Les chevaux barbes ont assez ordinairement la tête moutonnée.*

MOUTONNEUX, EUSE. adj. Qui moutonne, qui commence à s'agiter et à blanchir. *Mer moutonneuse.*

MOUTONNIER, IÈRE. adj. Il se dit Des personnes qui, à la manière des moutons, font ce qu'elles voient faire, suivent aveuglément l'exemple des autres. *Nation moutonnière. Engeance moutonnière. Peuple moutonnier. La multitude est moutonnière.* Il est familier.

MOUTURE. s. f. Action de moudre du blé. *Ce meunier prend tant pour sa mouture. Il y a des moulins qui font une meilleure mouture que les autres. Droit sur les moutures. Mouture économique.*

Il signifie aussi, Le salaire du meunier. *Ce meunier a pris double mouture.*

Prov. et fig., *Tirer d'un sac deux moutures*, Prendre double profit dans une même affaire.

MOUTURE, signifie encore, Le mélange du froment, du seigle et de l'orge, par tiers. *Un setier de mouture. La bonne mouture vaut seigle. Du blé-mouture.*

MOUVANCE. s. f. T. de Jurisp. féodale. La supériorité d'un fief à l'égard d'un domaine qui en relevait, et la dépendance de ce domaine à l'égard du fief: il exprimait plus ordinairement La relation de dépendance. *Mouvance active, passive, médiate, immédiate. Ce fief n'étant pas de la mouvance de ce comte. Tout ce qui était dans la mouvance de cette terre, de ce seigneur.*

MOUVANT, ANTE. adj. Qui a la puissance de mouvoir. En ce sens, il n'est guère usité que dans cette locution, *Force mouvante*, Force qui produit un mouvement actuel. *Ce savant a fait un traité des forces mouvantes.*

MOUVANT, se dit aussi D'un sol où l'on enfonce aisément, des sables et des terres dont le fond n'est pas stable, solide. *Ce sont des terres mouvantes. Il y a dans cette rivière des sables mouvants. Le fond en est mouvant. Sol mouvant. Terrain mouvant.*

Fig., *La cour est un terrain mouvant*, Il est difficile de s'y tenir longtemps dans une même situation.

Tableau mouvant, Tableau où il y a des figures qui se meuvent par une mécanique cachée. Il se dit, figurément, d'Un point de vue animé par un passage fréquent d'hommes, de chevaux, de voitures. *On a de cet appartement une vue charmante, c'est un tableau mouvant.*

MOUVANT, en termes de Jurisprudence féodale, se disait Des fiefs, des terres qui relevaient d'un autre fief. *Fief mouvant d'un autre. Ces terres étaient mouvantes de telle autre. La Flandre était autrefois mouvante de la couronne.*

MOUVEMENT. s. m. Transport d'un corps ou de quelqu'une de ses parties, d'un lieu, d'une place dans une autre. *Mouvement lent, rapide, doux, violent, égal, inégal, continu, progressif, périodique. Mettre une chose en mouvement. Donner, imprimer, communiquer le mouvement à quelque chose. Accélérer, ralentir, suspendre, arrêter un mouvement. Les mouvements du corps. La paralysie lui ôte le mouvement du bras droit. Il fit un léger mouvement de tête. Le mouvement des doigts. Cet homme est brusque dans tous ses mouvements. Ce cheval a les mouvements beaux, des mouvements doux, gracieux. Ce navire exécute bien ses mouvements. Pour se bien porter, il faut se donner du mouvement.*

Au propre et au figuré, *Se donner bien du mouvement, bien des mouvements dans une affaire*, Agir avec beaucoup d'empressement et d'ardeur pour la faire réussir. On dit aussi D'un homme actif et intrigant, *C'est un homme qui se donne bien du mouvement.*

Mouvement de terres, Transport de terres végétales d'un lieu dans un autre. *Le propriétaire de ce parc a dépensé beaucoup d'argent en mouvements de terre.* Voyez plus bas *Mouvement du terrain.*

MOUVEMENT, se dit, dans un sens plus didactique, Du changement par lequel un corps est successivement présent en différentes parties de l'espace. *Mouvement local, absolu, relatif, propre, impropre* ou *externe, simple, composé, uniforme, varié, accéléré, retardé, réfléchi, réfracté. Mouvement rectiligne, curviligne, circulaire, droit, oblique, perpendiculaire. Mouvement d'oscillation, d'ondulation, de vibration, de libra-*

tion, de trépidation, de rotation. Mouvement intestin. Les lois du mouvement. Mouvement perpétuel.

Fig. et fam., *Mouvement perpétuel,* se dit d'Une personne qui a une excessive activité de corps. *Il ne saurait rester en place, c'est le mouvement perpétuel, c'est un mouvement perpétuel.*

Fig., *Chercher le mouvement perpétuel,* Chercher la solution d'une question insoluble.

Mouvement, se dit particulièrement, en Astronomie, de La révolution, de la marche, réelle ou apparente, des corps célestes. *Mouvement des astres. Mouvement d'un globe autour de son centre. Mouvement d'orient en occident, d'occident en orient. Mouvement diurne* ou *commun. Mouvement propre. Mouvement angulaire. Mouvement apparent. Mouvement géocentrique, héliocentrique.*

Mouvement, en termes de Médecine, se dit de Toute fonction animale qui change la situation, la figure, la grandeur de quelque partie intérieure ou extérieure du corps. *La respiration, la circulation du sang, l'excrétion, l'action de marcher, etc., sont des mouvements animaux. Mouvement spontané* ou *musculaire, naturel* ou *involontaire. Mouvement du cœur, des artères. Mouvement péristaltique des intestins. Mouvements vitaux. Le mouvement des humeurs. Cela met les humeurs en mouvement. Avoir un mouvement de fièvre. Il demeura sans pouls et sans mouvement.*

Mouvement, se dit aussi Des marches, des évolutions, des différentes manœuvres d'une armée, d'une troupe. *La science du mouvement des troupes. Mouvement savant, judicieux. Ce mouvement a été bien exécuté. On fit faire divers mouvements à l'armée pour attirer l'ennemi au combat. Le mouvement que le général fit faire à une partie de l'aile gauche, décida le gain de la bataille. Surveiller tous les mouvements de l'ennemi.*

Mouvement en avant, en arrière, Celui qu'on fait en avant ou en arrière de la première ligne de bataille. *Mouvement en avant,* signifie aussi, Le mouvement qu'on fait pour s'approcher de l'ennemi; par opposition à *Mouvement rétrograde,* Celui qu'on fait pour s'en éloigner.

Mouvement, se dit encore Des variations qui arrivent dans certains établissements publics, dans certains corps, par les changements de situation des personnes qui en font partie. *Le mouvement de cette prison, de cet hôpital est considérable. On fait chaque jour la feuille de mouvement d'une prison, d'un hôpital, d'un régiment.* On dit de même, *Le mouvement de la population d'une ville;* et dans un sens analogue, *Le mouvement d'un port,* en parlant Des navires qui entrent, qui partent, etc.

Il se dit particulièrement Des changements qui arrivent dans un corps militaire ou civil, et qui y donnent lieu à des promotions. *Il y a du mouvement dans ce régiment. Il y a eu un mouvement dans cette administration.*

Mouvement, se dit aussi Des variations de prix qui ont lieu dans le commerce. *Il y a eu cette semaine de grands mouvements, beaucoup de mouvement dans le prix des denrées, dans le cours de la bourse.*

Mouvement, en Musique, signifie, Le degré de vitesse ou de lenteur que le caractère de l'air doit donner à la mesure. *Cette pièce est d'un mouvement lent, d'un mouvement animé. Il a dénaturé le caractère de cet air, de ce morceau, de cette pièce, en n'y donnant point le mouvement convenable.*

Presser, ralentir le mouvement, Battre la mesure plus ou moins vite, sans toutefois la changer ni l'altérer.

Air de mouvement, Air dont la mesure est très marquée. *Les contredanses, les valses sont des airs de mouvement.*

Chanter, jouer de mouvement, Bien observer, bien marquer la mesure en chantant, ou en jouant de quelque instrument.

Mouvement, en Musique, signifie aussi, La marche ou le progrès des sons du grave à l'aigu et de l'aigu au grave, entre des parties qui concertent ensemble. *Mouvement direct, contraire, oblique.*

Mouvement, en Peinture, signifie, L'expression des mouvements du corps et des affections de l'âme. *Cette figure n'a pas de mouvement, est sans mouvement. Ce peintre prodigue le mouvement sans nécessité.*

Il signifie aussi, dans le même Art, lorsqu'il s'agit De paysages, Variété, diversité agréable. *Ce peintre met du mouvement dans ses paysages.*

Le mouvement, les mouvements du terrain, La succession et la diversité des plans d'un terrain. *Les mouvements du terrain sont bien sentis dans ce paysage.* On emploie aussi cette expression dans le langage ordinaire. *Ce jardinier a tiré un grand parti des mouvements du terrain.*

Mouvement, en Littérature, se dit de Ce qui anime le style, de ce qui rend le discours propre à émouvoir les auditeurs. *Le mouvement du style. Il y a beaucoup de mouvement dans son style. Son style est sans mouvement, est privé de mouvement. Ces vers ont du mouvement, n'ont point de mouvement. Il y a de beaux, de grands mouvements dans ce discours. Il s'est servi de tous les mouvements de l'éloquence. Les mouvements oratoires.*

Mouvement, se dit en outre Des différentes impulsions, passions et affections de l'âme. *Mouvement naturel, volontaire, involontaire, impétueux. On n'est pas maître d'un premier mouvement. Les mouvements de l'âme. La volonté donne le mouvement aux autres facultés. Il a fait cela par un bon mouvement, par un mouvement d'équité, de pitié. Mouvement de colère, d'orgueil, de vanité. Il n'a pas fait cela de son propre mouvement. Le roi l'a nommé de son propre mouvement. Il n'a fait que suivre le mouvement d'autrui.*

Arrêts du propre mouvement, se disait de Certains arrêts du conseil, qui étaient rendus sans que les parties eussent été entendues.

Mouvement, signifie encore, Agitation, fermentation dans les esprits, petite émeute qui annonce une disposition au trouble, à la révolte. *Il y a des mouvements dans cette province. On annonce un mouvement dans Paris, des mouvements populaires dans cette ville.*

Il désigne quelquefois Une sorte d'agitation naturelle des corps et des esprits. *Il y a dans Paris un mouvement qui étonne, qui étourdit les étrangers.*

Mouvement, en termes d'Horlogerie, signifie, L'assemblage des parties qui font aller une horloge, une pendule, une montre. *Le mouvement de cette montre, de cette pendule est excellent.*

Mouvement en blanc, Le mouvement d'une montre, lorsqu'il n'est qu'ébauché.

MOUVER. v. a. T. de Jardinage. Remuer la terre d'un pot, d'une caisse, à la surface, y donner une espèce de labour.

Mouvé, ée. part. passé.

MOUVOIR. v. a. (*Je meus, tu meus, il meut; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvais. Je mus. Je mouvrai. Meus. Que je meuve. Que nous mouvions. Je mouvrais. Que je musse. Mouvant. Mû.* Plusieurs de ces temps ne sont en usage que dans le style didactique.) Remuer, faire aller d'un lieu à un autre, faire changer de place. *Mouvoir une chose de sa place. Cent hommes ne sauraient mouvoir cette pierre. Le ressort qui meut toute la machine. On ne saurait expliquer comment l'âme, étant purement spirituelle, peut mouvoir le corps.*

Il se dit aussi Des facultés de l'âme et des choses morales, et signifie, Exciter, donner quelque impulsion, faire agir. *C'est la passion qui le meut. C'est la colère qui l'a mû à cette action.*

Prov., *L'objet meut la puissance,* La présence de l'objet détermine à l'action.

Mouvoir une querelle, Susciter, faire une querelle. On dit aussi quelquefois, *Émouvoir.* L'un et l'autre sont peu usités.

En termes de Palais, *Tous procès mus et à mouvoir,* Tous procès présents et futurs. *Pour terminer tous procès mus et à mouvoir.*

A ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, c'est-à-dire, Nous portant, nous excitant: formule qui s'employait dans les édits du roi.

Mouvoir, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le pauvre homme ne saurait se mouvoir. Un corps qui se meut en ligne droite.*

Elliptiq., *Faire mouvoir,* Mettre une chose en mouvement, faire qu'elle se meuve. Il s'emploie au sens physique et au sens moral. *Voilà le ressort qui fait mouvoir toute la machine. La volonté fait mouvoir les autres facultés.*

Mû, ue. part. passé.

MOX

MOXA. s. m. T. de Chirurgie. Espèce de cautérisation qui consiste à appliquer sur quelque partie du corps un cône de coton, d'étoupe, etc., auquel on met le feu. *Appliquer le moxa. On lui a appliqué deux ou trois moxas.*

MOY

MOYE. s. f. T. de Maçonnerie. Couche tendre qui se trouve dans la pierre, et qui la fait déliter; surface tendre d'une pierre dure.

MOYEN, ENNE. adj. Qui tient le milieu entre deux extrémités. *Il n'est ni grand ni petit, il est de moyenne grandeur, de moyenne taille. Il n'a ni trop ni trop peu d'embonpoint, il est de moyenne grosseur.*

Des médailles de moyen bronze, ou absolument, *Du moyen bronze,* Des médailles de bronze d'une médiocre grandeur.

Être de moyen âge, Être entre deux âges, n'être ni jeune ni vieux.

Moyen âge, Le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain d'Occident, en 475, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. *Les auteurs, l'histoire du moyen âge.*

Auteurs de la moyenne latinité, Auteurs qui ont écrit depuis le temps de Sévère, ou environ, jusqu'à la décadence de l'empire.

Fam., *Femme de moyenne vertu,* Femme

d'une conduite suspecte, d'une réputation équivoque.

Moyenne justice. Voyez JUSTICE.

La moyenne région de l'air, La région de l'air qui est entre la haute et la basse. *Les météores se forment dans la moyenne région de l'air.*

En Astronomie, *Lieu moyen d'une planète*, Lieu où devrait se trouver cette planète si elle n'éprouvait pas de perturbation dans son mouvement. *Mouvement moyen d'un astre*, Celui que l'on considère indépendamment des inégalités qui le rendent plus ou moins prompt.

En Logique, *Moyen terme*. La partie d'un syllogisme qui sert à unir les deux autres, à en prouver la convenance ou la disconvenance. On dit aussi, *Moyen*, substantivement. On appelle de même *Termes moyens*, ou *Moyens*, dans une proportion, Les deux termes du milieu. *Dans toute proportion arithmétique, la somme des extrêmes est égale à celle des moyens.*

Fig. et fam., *Moyen terme*, Parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire embarrassante, pour concilier des prétentions opposées. *Proposer, prendre un moyen terme.*

Temps moyen, Le temps calculé dans la supposition qu'au bout de toutes les vingt-quatre heures le soleil se retrouve exactement au méridien où il était le jour précédent, par opposition à *Temps vrai*, Le temps calculé suivant l'heure où le soleil doit se trouver réellement au méridien, un peu plus de vingt-quatre heures avant, ou un peu plus de vingt-quatre heures après l'instant où il y était la veille. *Il y a quelques jours dans l'année où le temps moyen s'accorde avec le temps vrai. Régler une horloge sur le temps vrai, sur le temps moyen.*

En Mathémat., *Moyenne proportionnelle géométrique*, se dit d'Une quantité moyenne entre deux autres, en ce sens qu'elle a avec la première le même rapport géométrique que la seconde a avec elle. *Quatre est moyenne proportionnelle entre deux et huit.* — *Moyenne proportionnelle arithmétique*, Quantité moyenne entre deux autres, qui excède autant la plus petite qu'elle est surpassée par la plus grande, et, d'une manière plus générale, La somme de plusieurs quantités divisées par leur nombre. Dans les deux cas, on peut dire simplement, *Moyenne proportionnelle*, ou même *Moyenne*. *Prendre la moyenne.*

En Grammaire, *Verbe moyen*, Verbe qui, dans quelques langues, participe de l'actif et du passif, soit pour le sens, soit pour les terminaisons. *Les Grecs avaient des verbes moyens.* On dit de même, *Voix moyenne*, et *Aoriste moyen, parfait moyen.*

Écrire en moyen, Employer une écriture qui n'est ni grosse ni fine, qui est entre les deux.

En Statistique, *Vie moyenne*, La durée moyenne de l'existence, chez l'homme, les animaux. *La vie moyenne de l'homme est d'environ trente-trois ans.*

MOYEN. s. m. Ce qui sert pour parvenir à quelque fin. *Bon, mauvais moyen. Moyen juste, légitime, permis, aisé, difficile, infaillible, naturel, surnaturel. Chercher, trouver, imaginer, employer un moyen. Proposer, suggérer, fournir un moyen à quelqu'un. S'avancer, parvenir par de mauvais moyens. De quel moyen s'est-il servi? J'en sais bien le moyen, les moyens. J'en sais un moyen admirable. C'est le moyen de faire fortune. Il n'a pas le moyen, les moyens de subsister. Il faut assurer à cette famille des moyens de subsistance. Moyens d'existence. Il trouvera moyen de s'évader. C'est un excellent moyen pour réussir. Il a réussi par tel moyen. Il ne suffit pas que la fin soit bonne, il faut aussi que les moyens soient justes. Je lui en ai facilité les moyens. Par divers moyens on arrive à même fin. Qui veut la fin, veut les moyens.*

Petits moyens, Moyens très inférieurs à la fin que l'on se propose. *Son caractère le portait à n'employer que les petits moyens.*

Fam., *Les grands moyens*, Les moyens que l'on n'emploie qu'à l'extrémité, quand les moyens ordinaires n'ont pas eu d'effet. *Il fallut recourir aux grands moyens.*

Prov., *La fin justifie les moyens*, Maxime par laquelle des hommes peu scrupuleux cherchent à excuser l'emploi de mauvais moyens en vue d'une fin honorable.

Il signifie quelquefois, Le pouvoir, la faculté de faire quelque chose. *Je vous prie de faire cela, si vous en avez le moyen. Je ne puis lui rien donner, je n'en ai pas le moyen.*

Il n'y a pas moyen de faire cela, il n'y a pas moyen, La chose dont il s'agit ne se peut faire. On dit dans ce sens, et par manière d'interrogation, *Le moyen?* ou *Quel moyen? Vous voulez que je fasse telle chose, le moyen? quel moyen? Le moyen que j'y parvienne? Le moyen d'y réussir? Il m'a comblé de politesses, le moyen de n'être pas charmé de son procédé?*

MOYEN, signifie aussi, Entremise, aide, assistance, secours. *Il a obtenu cet emploi par le moyen d'un tel, par le moyen de ses amis. C'est par votre moyen que j'ai été admis dans cette maison. Il s'est avancé par le moyen de l'intrigue, de la flatterie.*

MOYENS, au pluriel, signifie quelquefois, Richesses, facultés pécuniaires. *Je ne connais pas ses moyens. Ses moyens ne sont pas considérables. Ce petit emploi ajoute à ses moyens. Contribuer chacun selon ses moyens.*

Il se dit quelquefois aussi Des facultés naturelles, morales ou physiques. *Cet enfant a peu de moyens. Cet orateur aurait un débit plus heureux, s'il savait ménager ses moyens.*

MOYEN, en termes de Palais, se dit Des raisons qu'on apporte pour établir les conclusions que l'on a prises. *Présenter, produire ses moyens dans une requête. Les causes et moyens d'appel, d'intervention. Moyens de faux. Moyens de nullité. J'ai trois moyens de cassation contre cet arrêt. Voilà un bon moyen de requête civile. Déduire ses moyens. Faire valoir ses moyens. Réfuter les moyens. L'avocat n'a pas plaidé ses moyens.*

En style de Législation et de Finance, *Voies et moyens*, Les revenus de tout genre que l'État applique à ses dépenses. *On va discuter le budget des voies et moyens.*

AU MOYEN DE. loc. prépositive. En conséquence de, avec, par. *On lui a donné mille francs, au moyen de quoi il s'est obligé. Au moyen du payement qui lui a été fait, il promet de s'acquitter. Au moyen de la démarche que je ferai pour vous, au moyen de la lettre que vous écrirez, nous réussirons.*

MOYENNANT. prép. Au moyen de. *Il a acheté telle chose moyennant la somme de tant. Je lui remettrai mille francs, moyennant quoi nous serons quittes. J'en viendrai à bout moyennant la grâce de Dieu.*

MOYENNEMENT. adv. Médiocrement. *Est-il riche? Moyennement. Cela est moyennement bien.* Il vieillit.

MOYENNER. v. a. Procurer quelque chose par son entremise. *Moyenner un accommodement, une entrevue, une réconciliation entre deux personnes.* Il est vieux.

MOYENNÉ, ÉE. part. passé.

MOYEU. s. m. Milieu de la roue d'une voiture, gros morceau de bois tourné, où s'emboîtent les rais, et dans le creux duquel entre l'essieu. *Moyeu de roue. Les moyeux de deux voitures ont cassé. L'essieu est hors du moyeu. L'emboîture du moyeu.*

MOYEU. s. m. Le jaune d'un œuf. *Il y a des œufs qui ont deux moyeux.* Il a vieilli; on dit, *Jaune d'œuf.*

MOYEU. s. m. Espèce de prune confite. *Un pot de moyeux.*

MOZ

MOZARABE. s. m. Nom qu'on donne aux chrétiens d'Espagne venus des Mores et des Arabes, ou qui avaient vécu sous la domination des Arabes.

Il se dit adjectivement De ce qui appartient à leur culte. *Missel mozarabe.* Dans cette acception, on dit aussi, *Mozarabique. La liturgie mozarabique.*

MUA

MUABLE. adj. des deux genres. Inconstant, sujet au changement. *Le vent est bien muable aujourd'hui. La volonté est muable. Il n'y a rien de certain en ce monde, tout est muable.* Il est peu usité.

MUANCE. s. f. T. de Musiq. Le changement d'une note en une autre, pour aller au delà des six anciennes notes de musique, soit en montant, soit en descendant. *Depuis l'adoption de la note si, qui complète la gamme, on ne se sert plus de muances.*

MUC

MUCHE-POT (À). Voyez MUSSER.

MUCILAGE. s. m. Substance de nature visqueuse et nourrissante, qui est répandue dans presque tous les végétaux, et qui se trouve en plus grande quantité dans les racines et dans les semences que dans les autres parties.

MUCILAGINEUX, EUSE. adj. Qui contient du mucilage. *Racine, plante mucilagineuse.*

En Anat., *Glandes mucilagineuses*, Glandes destinées à filtrer des humeurs visqueuses.

MUCOSITÉ. s. f. Fluide visqueux que les membranes muqueuses sécrètent, en plus ou moins grande quantité, dans leur état naturel et dans leur état d'irritation. *La mucosité des narines, de l'estomac, des intestins.*

Il se dit aussi d'Un suc qui n'est ni tout à fait fluide, ni tout à fait visqueux, que contiennent certaines plantes. *Cette plante abonde en mucosité.*

MUE

MUE. s. f. Changement de poil, de plumes, de peau, de cornes, etc., qui arrive aux animaux, ou tous les ans, ou à certaines époques de leur vie. *La mue du cerf, du serpent, des oiseaux, des vers à soie. Les oiseaux sont malades pendant leur mue, quand ils sont en mue. Cet oiseau est à la première, à la seconde, à la troisième mue.*

Il se dit aussi Du temps où ces changements se font. *La mue arrive. Voici la mue. La mue est passée.*

Autour de trois mues, Autour qui a mué trois fois, qui a trois ans.

MUE, signifie aussi, La dépouille d'un animal qui a mué. Ainsi on appelle *Mue du cerf*, Le bois que le cerf a mis bas; et *Mue du serpent*, La peau que le serpent a laissée.

MUE, se dit encore, surtout en Fauconnerie, d'Une sorte de grande cage où l'on met un oiseau quand il mue. *Une mue de faucon. Il ne faut pas laisser voler ces oiseaux, il faut les tenir dans la mue.*

Il signifie aussi, Un lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser. *Mettre des chapons, des oisons en mue.*

MUE. adj. f. Vieux mot qui est le même que *Muette*, et qui ne s'emploie que dans cette expression, *Rage mue*, Rage où l'animal qui est atteint de cette maladie écume, mais ne crie, ni ne mord.

MUER. v. n. Changer. Il se dit Des animaux quand ils changent de poil, de plumes, de peau, etc. *Ce chien, ce chat mue, commence à muer. Cet oiseau muera bientôt. C'est ordinairement vers la fin de l'été et en automne que les oiseaux muent.*

Il se dit aussi en parlant Des jeunes gens parvenus à l'âge où la voix change et devient plus grave. *Sa voix commence à muer. Sa voix mue. La voix lui a mué.*

MUÉ, ÉE. part. passé. *Oiseau mué, voix muée*, Oiseau, voix qui a mué.

MUET, ETTE. adj. Qui est privé de l'usage de la parole, naturellement ou par accident. *Ceux qui sont sourds de naissance sont muets. Il est sourd et muet. Il est sourd-muet. Il est muet comme un poisson.*

Fam., *N'être pas muet*, se dit D'une personne qui parle hardiment, ou qui parle beaucoup. *Je vous assure qu'il n'est pas muet. Si vous lui dites quelque chose qui le blesse, il ne sera pas muet.*

MUET, se dit également Des personnes que la peur, la honte, l'étonnement, ou d'autres causes morales, empêchent momentanément de parler. *Il demeura muet d'étonnement. Il fut si honteux qu'il resta muet. La frayeur le rendit muet. Les oracles furent muets.* On dit de même, *Sa bouche resta muette.*

MUET, se dit aussi Des choses morales, et signifie, Qui se tait. *Les grandes joies sont muettes aussi bien que les grandes afflictions. Sa douleur était muette. Les lois sont muettes sur ce point.*

Il se dit encore Des choses inanimées qui ont un genre d'expression, de signification. *La peinture est un langage muet. Cette épée, trouvée dans ses mains, était un témoin muet de son crime. La loi est un juge muet. Ses regards, ses présents étaient de muets interprètes de son amour.*

Au Théâtre, *Jeu muet*, La partie du jeu d'un acteur par laquelle il exprime, sans parler, les sentiments dont il doit paraître affecté. *Scène muette*, Action d'un ou de plusieurs personnages qui ne parlent pas, mais qui expriment leurs sentiments par le geste, le maintien, l'air du visage, etc.

En Grammaire, *H muette*, Celle qui n'est point aspirée, comme dans ce mot, *Honneur*; et, *E muet*, L'E féminin, tel qu'il se prononce dans les mots *Boire, flamme, crime, etc...*

Consonne muette, Consonne qui ne peut se faire entendre sans le secours d'une voyelle. On dit aussi substantivement, *Une muette. En grec on compte neuf muettes.*

MUET, est aussi substantif. *Un muet. Une muette. L'institution royale des sourds et muets, des sourds-muets. On lui a fait son procès comme à un muet volontaire. Il a fait le muet.*

MUETS, au pluriel, se dit particulièrement de Gens attachés au service des sultans, et qui, sans être privés de l'usage de la parole, ne s'expriment jamais que par signes. *Le sultan lui envoya les muets, qui l'étranglèrent.*

MUETTE. s. f. Il ne s'est dit primitivement que d'Une petite maison bâtie, soit pour y garder les mues de cerfs, soit pour y mettre les oiseaux de fauconnerie, au temps de la mue. Depuis on a donné ce nom à Des pavillons, et même à des édifices considérables, servant de rendez-vous de chasse. *La muette du bois de Boulogne. La muette de la forêt de Saint-Germain.*

MUÉZIN. s. m. Chantre attaché aux mosquées musulmanes, et qui du haut des minarets annonce l'heure de la prière.

MUF

MUFLE. s. m. Extrémité du museau de certains animaux, comme le bœuf, le taureau, et de certaines bêtes féroces, comme le lion, le tigre. *Mufle de taureau, de lion, de léopard, de tigre.*

Il se dit aussi Des ornements de sculpture qui représentent des mufles d'animaux.

Il se dit encore, par dérision, Du visage d'un homme qu'on veut injurier. *Ce mufle effronté.*

Mufle de veau. Voyez l'article suivant.

MUFLIER. s. m. Genre de plantes de la famille des Personnées. Le muflier des jardins s'appelle vulgairement *Mufle de veau.*

MUFTI ou **MUPHTI**. s. m. Le chef de la religion mahométane. *Le mufti est le souverain interprète de la loi.*

MUG

MUGE. s. m. Poisson de mer à tête obtuse et à deux petites nageoires sur le dos. On le nomme aussi *Mulet.*

Muge volant, ou *Exocet*, Poisson approchant de la forme d'un muge, mais à très longues nageoires pectorales qui le soutiennent en l'air comme des ailes.

MUGIR. v. n. Il se dit proprement Du cri du taureau, des bœufs et des vaches. *On entendait mugir les taureaux. Cette vache mugit après son veau.*

Il se dit, figurément, De la voix humaine, quand on la force, et qu'elle approche du mugissement. *Cet homme mugissait de colère, de fureur, de rage, de douleur. Cet acteur ne parle pas, il mugit.*

Il se dit aussi, figurément, Du bruit que font les flots de la mer, les vents, les torrents, etc., quand ils sont violemment agités. *On entendait mugir les flots. Le vent mugit dans les voiles. Ce torrent s'élance en mugissant à travers les précipices. Le Vésuve mugit.*

MUGISSANT, ANTE. adj. Qui mugit. Il se dit au propre et au figuré. *Un taureau mugissant. Les ondes mugissantes. Les aquilons mugissants. Cet homme a la voix mugissante.*

MUGISSEMENT. s. m. Cri que font les bœufs, les taureaux et les vaches. *Le mugissement des taureaux.*

Il se dit, figurément, Des sons et des bruits analogues à ce cri. *Le mugissement de la mer, des vagues, des flots, des vents, d'un volcan. Quand cet homme est en colère, ce sont des mugissements qu'il fait entendre.*

MUGUET. s. m. Plante qui fleurit au printemps, et qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable, qu'on appelle du même nom. *Cueillir du muguet. De la fleur de muguet. Cela sent le muguet.*

MUGUET, en termes de Médecine, Espèce d'inflammation avec coloration blanche, qui se produit surtout dans la bouche des nouveau-nés.

MUGUET. s. m. Celui qui affecte de se parer avec soin, et d'être galant auprès des dames. *C'est un muguet, un jeune muguet. Il fait le muguet.* Il est familier et peu usité.

MUGUETER. v. a. Faire le galant auprès des dames. *Il muguette toutes les femmes de son quartier.* On l'emploie aussi neutralement. *Il ne fait que mugueter.* Il est familier et peu usité.

MUGUETÉ, ÉE. part. passé.

MUI

MUID. s. m. (Le D ne se prononce point.) Certaine mesure dont on se servait autrefois pour les liquides, pour les grains, et pour plusieurs autres matières, comme sel, charbon, plâtre, chaux, etc., et qui était de différente grandeur, selon les différents pays et la nature des marchandises à mesurer. *Un muid de blé, mesure de Paris, tenait douze setiers. Un muid de vin tenait deux cent quatre-vingt-huit pintes. Un muid de charbon, de sel, de chaux, de plâtre.*

Il se dit plus particulièrement Du vaisseau, de la futaille qui contient la mesure d'un muid de vin ou de quelque autre liqueur. *Percer, défoncer un muid. Ce muid n'est pas de jauge.*

Fam., *Cet homme est gros comme un muid*, Il est fort gros.

MUL

MULÂTRE. adj. des deux genres. Qui est né d'un nègre et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une négresse. *Un valet mulâtre. Une servante mulâtre.* Il se prend aussi substantivement. *Un mulâtre. Une mulâtre.* Quelques-uns disent au féminin, *Mulâtresse.*

MULCTER. v. a. T. de Jurispr. Condamner à quelque peine, punir. *On l'a mulcté. Il a été mulcté.*

Il signifie, par extension, Maltraiter, vexer. *Cette mesure va mulcter bien des gens.* Il est vieux et peu usité.

MULCTÉ, ÉE. part. passé.

MULE. s. f. Nom qu'on donnait autrefois aux pantoufles des hommes, et à une chaussure sans quartier dont les femmes se servaient. Il n'est plus guère usité que lorsqu'il s'agit de La pantoufle du pape, sur laquelle il y a une croix. *Baiser la mule du pape.*

MULE. s. f. Femelle de même nature que le mulet. *Mule noire. Mule fantasque, quinteuse, opiniâtre, ombrageuse. Les magistrats et les médecins allaient autrefois sur des mules. Carrosse tiré par des mules.*

Fam., *Être fantasque, être têtu comme une mule*, Avoir beaucoup de caprices, beaucoup d'entêtement, d'obstination.

Prov., *A vieille mule, frein doré*, On pare une vieille bête pour la mieux vendre. Cela se dit aussi, figurément et familièrement, D'une vieille femme qui aime à se parer.

Prov. et fig., *Ferrer la mule*, Profiter sur un achat qu'on fait pour autrui.

MULES. s. f. pl. Sorte d'engelures qui viennent aux talons dans les grands froids. *Avoir les mules aux talons.*

En termes d'Art vétérinaire, *Mules traversières* ou *traversines*, Fentes ou crevasses qui se montrent sur le derrière du boulet du cheval, et d'où suinte une sérosité fétide. *Ce cheval a des mules dans le paturon.*

MULET. s. m. Quadrupède engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse, et qui n'engendre point, ou du moins qui ne fait pas race. *Petit, grand mulet. Mulet de pays. Mulet d'Auvergne. Mulet de bagage. Des oreilles de mulet. Croupe de mulet. Charge de mulet. Bât de mulet. Panache de mulet. Le mulet qui provient d'un âne et d'une jument, brait. Le mulet qui est né d'un cheval et d'une ânesse, hennit.*

Fam., *Être chargé comme un mulet*, Être chargé d'un fardeau très lourd.

Fam., *Être têtu comme un mulet*, Être fort opiniâtre.

Prov. et fig., *Garder le mulet*, Attendre longtemps quelqu'un avec ennui et impatience. *J'ai gardé le mulet durant quatre heures dans son antichambre. Faire garder le mulet à quelqu'un.*

MULET, se dit en général de Tout animal provenu de deux animaux de différente espèce.

Il se dit, par extension, en Botanique, de Toute plante qui est le produit d'une semence fécondée par la poussière d'une plante d'une autre espèce.

MULET. s. m. Sorte de poisson de mer, autrement nommé *Muge*.

MULETIER. s. m. Conducteur de mulets; valet qui panse les mulets, et qui a soin de les charger et de les conduire. *Les muletiers espagnols.*

MULOT. s. m. Espèce de souris des champs, de couleur rousse. On donne aussi ce nom au Campagnol, autre souris des champs, brune et à queue courte. *Trou de mulot. Les mulots coupent la racine des blés. Un champ ravagé par les mulots.*

MULTI... Préfixe qui vient du latin et qui signifie, Beaucoup. On s'en sert pour former un certain nombre de mots composés.

MULTICOLORE. adj. des deux genres. Qui réunit plusieurs couleurs.

MULTIFLORE adj des deux genres. T. de Botan. Qui a plusieurs fleurs.

MULTIFORME. adj. des deux genres. Qui a plusieurs formes ou figures. Il est peu usité.

MULTINÔME. s. m. T. d'Algèbre. Grandeur exprimée par plusieurs termes que joignent les signes *plus* ou *moins*. Il est peu usité : on dit plus ordinairement et mieux, *Polynôme*.

MULTIPLE. adj. des deux genres. T. d'Arithmétique. Il se dit D'un nombre qui en contient un autre un certain nombre de fois exactement. *Neuf est multiple de trois.*

Il s'emploie quelquefois, dans le langage de la conversation, par opposition à Simple, à Unique. *La question est multiple, elle a beaucoup de faces différentes. Il y a des poèmes dont on peut dire que le sujet est multiple.*

Il est aussi substantif masculin, dans le premier sens. *Neuf est un des multiples de trois.*

MULTIPLIABLE. adj. des deux genres. Qui peut être multiplié. *Tout nombre est multipliable.*

MULTIPLICANDE. s. m. T. d'Arithmétique. Nombre à multiplier par un autre. *Dans la multiplication de quatre par trois, quatre est le multiplicande.*

MULTIPLICATEUR. s. m. T. d'Arithmétique. Nombre par lequel on en multiplie un autre. *Dans la multiplication de quatre par trois, trois est le multiplicateur.*

MULTIPLICATION. s. f. Augmentation en nombre. *Multiplication des êtres, des espèces, des hommes. La multiplication des cinq pains. La multiplication apparente des objets par les verres à facettes.*

Il se dit, particulièrement, de L'opération d'arithmétique par laquelle on répète un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. *Le produit de la multiplication de trois par quatre est douze. Faire une multiplication, la preuve d'une multiplication.*

MULTIPLICITÉ. s. f. Nombre considérable et indéfini. *La multiplicité des lois est une des causes de la multiplicité des procès. La multiplicité des noms rend l'étude de l'histoire naturelle fort difficile. La multiplicité des objets dont se compose cette science a rendu les divisions nécessaires.*

MULTIPLIER. v. a. Augmenter le nombre, la quantité d'une chose. *C'est une maxime de la philosophie, qu'il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. Miroirs qui multiplient les objets.* JÉSUS-CHRIST *multiplia les cinq pains. Cet homme se plaît à multiplier les difficultés. Il a l'art de multiplier chez lui les amusements, les plaisirs.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les plantes se multiplient par les semences, les marcottes et les boutures. Les obstacles se multipliaient à mesure qu'il avançait dans son entreprise.*

Par exagérat., *Il se multiplie, il a le don de se multiplier*, se dit D'un homme fort actif, qui semble être en plusieurs lieux à la fois.

MULTIPLIER, en termes d'Arithmétique, signifie, Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. *Multiplier dix par quatre.*

MULTIPLIER, est aussi neutre, et signifie, Augmenter en nombre par voie de génération. *Dieu dit : Croissez et multipliez. Les enfants d'Israël multiplièrent en Égypte. Son troupeau a fort multiplié. Les lapins multiplient beaucoup.*

MULTIPLIÉ, ÉE. part. passé.

MULTITUDE. s. f. Grand nombre. *Multitude innombrable d'hommes, d'animaux, de livres. Multitude d'objets, de paroles, de choses. Une grande multitude de peuple. Une multitude de spectateurs.*

MULTITUDE, absolument, se dit d'Un grand nombre d'hommes. *Tout Paris était à cette fête, je n'ai jamais vu une si grande multitude. Les flots de la multitude.*

Il signifie aussi, Le peuple, le vulgaire. *Les opinions, les caprices de la multitude. Flatter l'esprit, respecter les préjugés de la multitude. Son système éblouit la multitude, mais révolte les esprits sages.*

MULTIVALVE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit Des coquilles composées de plusieurs pièces ou valves. *Les coquilles multivalves.* On l'emploie aussi comme substantif féminin. *Les multivalves.*

MUN

MUNICIPAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à une communauté d'habitants formant une municipalité. *Droit municipal. Lois municipales. Garde municipale.*

Il se dit aussi Des magistrats, des fonctionnaires qui administrent une commune, une ville ou une portion de ville. *Les officiers municipaux. Le corps municipal. Le conseil municipal.* On l'emploie quelquefois substantivement. *Les municipaux.*

MUNICIPALITÉ. s. f. Le corps des officiers municipaux. *On fit assembler la municipalité. La municipalité prononça, déclara.*

Il signifie aussi quelquefois, La commune, le territoire administré par des magistrats municipaux. *Il est de telle municipalité.*

Il signifie encore, La maison où les officiers municipaux tiennent leurs séances et ont leurs bureaux. *Aller à la municipalité pour faire viser son passeport. Il est allé chercher à la municipalité l'acte de naissance de son fils.*

MUNICIPE. s. m. Titre que portaient les villes du Latium et de l'Italie, dont les habitants participaient au droit de bourgeoisie romaine, sans qu'elles cessassent de former des cités à part.

MUNIFICENCE. s. f. Vertu qui porte à faire de grandes libéralités. *Munificence royale. Le prince leur a laissé en partant des marques de sa munificence. On doit cet hospice à la munificence d'un simple particulier.*

MUNIR. v. a. Garnir, pourvoir des choses nécessaires pour la défense ou pour la nourriture. *Munir une place. Munir une ville de vivres ou de provisions de bouche, d'armes, etc.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se pourvoir des choses nécessaires. *Se munir de bonnes pièces pour la défense d'un procès. Se munir d'un bon manteau contre le froid. Se munir d'armes, de chevaux pour un voyage, etc., etc. Se munir d'argent.*

Fig., *Se munir de patience, de résolution, de courage*, Se préparer à soutenir avec patience, avec courage, tout ce qui peut arriver.

MUNI, IE. part. passé.

MUNITION. s. f. Provision des choses nécessaires dans une armée ou dans une place de guerre. Il s'emploie surtout au pluriel. *Munitions de guerre. La place était pourvue de munitions de guerre et de bouche. On manquait de munitions, de toute sorte de munitions.*

Pain de munition, Le pain que l'on distribue aux soldats pour leur nourriture. *Les soldats eurent ordre de prendre du pain de munition pour trois jours.*

Fusil de munition, Fusil de gros calibre, qui est l'arme ordinaire des soldats d'infanterie, et auquel s'adapte une baïonnette.

MUNITIONNAIRE. s. m. Celui qui est chargé de fournir les munitions nécessaires à la subsistance des troupes. *Munitionnaire général.*

MUP

MUPHTI. s. m. Voyez MUFTI.

MUQ

MUQUEUX, EUSE. adj. T. d'Anat., de Médec., etc. Qui a ou qui produit de la mucosité. *Sinus, ligaments muqueux. Glan-*

des muqueuses. Cette plante est trop muqueuse.

Membrane muqueuse. Nom des membranes qui tapissent certaines cavités du corps humain. On dit par abréviation, *La muqueuse de l'estomac, des intestins, etc.*

Fièvre muqueuse, Celle dont la cause est l'irritation des membranes muqueuses, qui sécrètent en abondance un fluide visqueux.

MUR

MUR. s. m. Ouvrage de maçonnerie, qui sert à enclore quelque espace, à le séparer d'un autre, ou à le diviser. *Bon mur. Mur épais de deux pieds et haut de trente. Mur de pierre de taille, de moellon, de brique, de terre, de pisé. L'épaisseur, la hauteur, la longueur d'un mur. Le pied, le chaperon d'un mur. Bâtir, élever un mur. Mur à hauteur d'appui. Mur mitoyen. Cela est scellé dans le mur. Prendre l'alignement d'un mur. Crépir un mur. Reprendre un mur, le reprendre sous œuvre. Enclore d'un mur un terrain, un jardin, etc. Fermer un passage par un mur. Les murs d'une chambre, d'un cachot. Percer un mur. Les voleurs ont tout emporté, ils n'ont laissé que les quatre murs. Il tomba et donna de la tête contre le mur.*

Les gros murs d'un bâtiment, Ceux qui en forment l'enceinte, et qui portent les combles, les voûtes, etc.

Mur de face, Gros mur qui forme l'une des principales faces d'un bâtiment. On appelle par opposition *Mur latéral,* Celui qui forme l'un des côtés.

Mur de pignon, Mur qui s'élève jusqu'au-dessous du toit, le supporte, et en a la forme.

Mur de refend, Celui qu'on élève entre les gros murs, pour diviser l'intérieur du bâtiment. *Mur à refends:* voyez REFEND.

Mur de parpaing, Mur formé de pierres qui en traversent l'épaisseur.

Mur de clôture, Mur qui enferme extérieurement une cour, un jardin, un parc, etc. *Franchir un mur de clôture.*

Mur d'appui, Mur qui n'est qu'à hauteur d'appui, qui n'est élevé que d'un mètre environ.

Murs d'un jardin, d'un parc, Les murs qui enferment un jardin, un parc.

Mur de terrasse, Mur qui retient les terres d'une plate-forme, d'une terrasse, d'un jardin, d'un boulevard, etc.

Murs d'une ville, Les murs qui entourent une ville. *Les murs de cette ville sont flanqués de grosses tours.* Dans ce sens, on dit quelquefois *Murs,* absolument. *Cette église est hors des murs. J'ai été me promener hors des murs.* Il se prend quelquefois pour Ville. *Depuis quand êtes-vous dans nos murs?*

Prov. et fig., *C'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur,* C'est tenter une entreprise dans laquelle il n'est pas possible de réussir.

Prov. et par exagér., *On tirerait plutôt de l'huile d'un mur,* se dit en parlant D'un homme dur, dont on ne peut rien obtenir.

Prov. et fig., *Cet homme tirerait de l'huile d'un mur,* Par son adresse et son industrie, il tirerait de l'argent, des secours, d'où les autres n'en pourraient jamais tirer.

Prov. et fig., *Les murs ont des oreilles,* Quand on s'entretient de quelque chose de secret, il faut parler avec beaucoup de circonspection, de peur d'être écouté. *Parlons bas, les murs ont des oreilles.*

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un au pied du mur,* Le mettre hors d'état de reculer, et le forcer à prendre un parti; Le mettre dans l'impossibilité de répliquer.

Fig., *Mur de séparation, mur d'airain,* se dit Des causes qui divisent deux personnes, et empêchent qu'elles ne puissent se rapprocher, se réunir. *Il y a un mur de séparation, un mur d'airain entre ces deux hommes. J'ai abattu le mur de séparation qui s'était élevé entre eux,* c'est-à-dire, Je les ai rapprochés, réunis.

En termes d'Escrime, *Tirer le mur,* s'applique à un ensemble de mouvements qui précèdent l'assaut.

MUR, dans les Mines, se dit de La partie inférieure, par opposition à La partie supérieure, qui se nomme *Le toit.*

MÛR, ÛRE, adj. Il se dit Des fruits de la terre, et signifie, Qui est arrivé à un certain point de développement, qui le rend propre à être cueilli ou mangé. *Blés, épis, raisins mûrs. Pommes mûres. Cerises mûres. Fruit mûr pour être cueilli. Fruit mûr pour être mangé. Ce melon n'est pas mûr, est trop mûr. Du fruit qui devient mûr. Du fruit mûr avant la saison. À demi mûr.*

Il se dit aussi Du vin, quand il n'a plus de verdeur, et qu'il est bon à boire. *Ce vin sera bientôt mûr, n'est pas encore mûr.*

Fig., *Cet abcès est mûr,* Il est près de crever, de percer; ou Il est temps de l'ouvrir.

Fig. et fam., *Cet habit est mûr, est bien mûr,* Il est vieux, usé, facile à déchirer.

Fig., *Cette affaire est mûre, n'est pas encore mûre,* Il est temps, il n'est pas encore temps d'y travailler, de s'en occuper, ou de la terminer.

Fig. et par plaisanterie, *Cette fille est mûre,* Il y a longtemps qu'elle est en âge d'être mariée.

Fig., *C'était un fruit mûr pour le ciel,* se dit, dans le langage mystique, D'une personne pieuse qui est morte jeune. On dit de même, *Être mûr pour l'éternité.*

Fig., *Âge mûr,* Âge qui suit la jeunesse. *Homme mûr, esprit mûr,* Homme, esprit sage, posé, réfléchi. *Mûre délibération,* Délibération où tout a été examiné avec beaucoup d'attention. *Après une mûre délibération, après mûre délibération, la chose a été décidée ainsi.*

Prov. et fig., *Entre deux vertes, une mûre,* Entre deux choses mauvaises, une bonne. *Il allègue plusieurs excuses, entre deux vertes, une mûre. Il nous a montré plusieurs épigrammes, les unes bonnes, les autres mauvaises, entre deux vertes, une mûre.*

Prov. et fig., *Il faut attendre à cueillir la poire qu'elle soit mûre,* Il ne faut point précipiter une affaire, et l'on doit attendre qu'elle soit en état d'être faite, d'être conclue, etc.

Prov. et fig., *La poire est mûre, la poire n'est pas mûre,* L'affaire dont il s'agit est arrivée, n'est pas arrivée au moment précis où il convient qu'on s'en occupe, qu'on songe à la terminer.

MURAILLE. s. f. Mur. Il se dit surtout Des murs épais et d'une certaine élévation. *Bonne, haute muraille. Muraille fort épaisse. Muraille de pierre, de brique. Muraille sèche, à pierre sèche. Couvrir la muraille d'une tapisserie. Écrire sur la muraille d'une prison. Un pan de muraille. Le long de la muraille. Une muraille couverte d'affiches. Étayer une muraille. Abattre une muraille. Il fut écrasé par la chute d'une muraille. Il passa par-dessus la muraille. Le temple saccagé n'offrait plus que des murailles.*

Il se dit particulièrement Des constructions de ce genre qui servent de clôture, de défense, de rempart à une ville, à un château, ou même à un pays. *Les murailles d'une ville, d'une forteresse. Une muraille flanquée de grosses tours. Le canon avait mis par terre trente toises de muraille. Défendre, forcer la muraille. Le mineur était au pied de la muraille. Saper une muraille. Escalader les murailles. La grande muraille de la Chine,* ou simplement, *La grande muraille.*

Cette muraille pousse, Elle bombe et menace ruine.

En termes d'Escrime, *Tirer à la muraille.* On dit plus ordinairement, *Tirer au mur.* Voyez MUR.

Fam., *Un habit, un manteau couleur de muraille,* Un habit, un manteau d'une couleur obscure.

Fam., *Enfermer quelqu'un entre quatre murailles,* Le mettre en prison.

Il n'y a que les quatre murailles, se dit D'une maison, d'un appartement, où il n'y a point de meubles.

Fig., *Être comme une muraille devant l'ennemi,* se dit D'une troupe en bataille que l'ennemi ne peut ni entamer, ni faire reculer.

En termes de Marine, *Muraille,* se dit de L'épaisseur des bords d'un navire, membres et bordages compris. *Un boulet s'était logé dans la muraille du vaisseau.*

MURAILLES, au pluriel, se dit quelquefois, dans le style soutenu, pour Ville. *Ce fleuve serpente autour de nos murailles. Dès qu'ils se virent assiégés dans leurs murailles, ils se livrèrent au désespoir.*

MURAL, ALE. adj. Il n'est guère usité que dans les locutions suivantes :

Couronne murale, Couronne qu'on donnait, chez les Romains, à ceux qui dans un assaut avaient monté les premiers sur les murs de la ville assiégée.

Cercle mural, Instrument astronomique qui est fixé à un mur.

Cartes murales, Cartes de grande dimension qui s'appliquent aux murs, ou qui sont peintes sur les murs.

Plantes murales, Plantes qui croissent sur les murs.

MÛRE. s. f. Le fruit du mûrier. *Mûres noires. Mûres blanches. Manger des mûres. Du sirop de mûres. Un panier de mûres.*

Mûre sauvage, Le fruit de plusieurs espèces de ronces, qui ressemble à celui du mûrier.

MÛREMENT. adv. Il n'est en usage qu'au figuré, et signifie, Avec beaucoup de réflexion, d'attention. *Après avoir mûrement délibéré, considéré, examiné. J'y ai mûrement réfléchi, mûrement pensé.*

MURÈNE. s. f. Poisson de mer visqueux, qui ressemble beaucoup à l'anguille, mais qui n'a point de nageoires pectorales.

MURER. v. a. Entourer de murailles. *Cette ville n'était autrefois qu'un village, on l'a murée depuis peu de temps.*

Il signifie plus ordinairement, Boucher une porte ou une fenêtre avec de la maçonnerie. *Murer une porte, une fenêtre.*

MURÉ, ÉE. part. passé. *Ville murée. Fenêtre murée.*

Fig., *La vie privée doit être murée,* Ce qui se passe dans la vie privée ne doit pas être livré à la publicité.

MUREX. s. m. Mot emprunté du latin, dont on se sert pour désigner Différentes espèces de coquilles univalves, hérissées de

pointes. *On ne connaît plus l'espèce de murex d'où les anciens tiraient la pourpre.*

MURIATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels neutres formés par la combinaison de l'acide muriatique avec une base alcaline, terreuse ou métallique. *Muriate d'antimoine, de baryte, de chaux, de cuivre, d'étain, de fer, de mercure, de potasse.* Ce mot a vieilli, il est remplacé aujourd'hui par celui de *Hydrochlorate* ou *Chlorhydrate.*

Muriate de soude, s'est dit en termes de Chimie pour Le sel commun.

MURIATIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il s'est dit D'un acide connu autrefois sous le nom d'*Acide marin*, et qui entre dans la composition du sel commun. Aujourd'hui, au lieu de *Acide muriatique*, on dit *Acide chlorhydrique.*

MÛRIER. s. m. Arbre dont le fruit, appelé *Mûre*, est la réunion d'un assez grand nombre de petites baies charnues. On appelle *Mûriers noirs*, Les mûriers qui portent des mûres noires; et *Mûriers blancs*, Ceux qui portent des mûres blanches. *On nourrit ordinairement les vers à soie avec des feuilles de mûrier blanc.*

MÛRIR. v. n. Devenir mûr. *Les raisins mûrissent en automne. Le soleil fait tout mûrir. Chaque chose mûrit en sa saison. Il a cueilli ses fruits trop tôt, il ne leur a pas donné le temps de mûrir. Les nèfles mûrissent sur la paille.*

Il est quelquefois actif, et signifie, Rendre mûr. *Le soleil du midi mûrit tous les fruits. Cet emplâtre mûrira l'abcès.*

Il se dit figurément Des choses et des personnes, tant au neutre qu'à l'actif. *Il faut laisser mûrir cette affaire. C'est un esprit qui mûrira avec le temps. L'âge et l'expérience lui ont mûri la tête, l'esprit. La lecture des bons écrits mûrit le style. Cet homme ne mûrira jamais. Cet emplâtre fera mûrir l'abcès.*

MÛRI, IE. part. passé.

MURMURANT, ANTE. adj. Qui murmure. *Une source murmurante.*

MURMURE. s. m. Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, ou qui font entendre des sons inarticulés en signe d'improbation ou d'approbation. *Quel murmure est-ce que j'entends? Il s'éleva dans l'auditoire un murmure flatteur. Murmure d'approbation, d'improbation.*

Il signifie aussi, Le bruit et les plaintes que font des personnes mécontentes. Dans ce sens, il s'emploie surtout au pluriel. *Le nouvel impôt a excité de grands murmures. Il s'est élevé beaucoup de murmures contre cette disposition. Il faut tâcher d'apaiser les murmures du peuple, sans vouloir les étouffer. Tous ces murmures aboutiront à quelque chose de fâcheux.*

Il se dit quelquefois de La plainte sourde d'une seule personne. *Il apprit sa disgrâce sans se permettre la moindre plainte, le moindre murmure.*

Fig., *Le murmure du cœur, le murmure des passions*, Le mouvement secret des passions contraintes ou contrariées. *Il eut bien de la peine à étouffer les murmures de son cœur. La voix de la raison étouffa en lui les murmures de l'amour.* On dit dans le même sens, *Les murmures du sang, les murmures de la vanité.* Ces expressions appartiennent au style soutenu.

MURMURE, se dit aussi Du bruit que font les eaux en coulant, ou les vents quand ils agitent doucement les feuilles des arbres, etc. *Le murmure des eaux. Le doux murmure des fontaines, des ruisseaux. Le murmure des zéphyrs.*

MURMURER. v. n. Faire du bruit en se plaignant sourdement, sans éclater. *Il murmure entre ses dents. Il se soumit sans murmurer. On murmure fort de cela. Tout le monde murmure de sa conduite. Il murmure contre ses supérieurs, contre ses parents.* En ce sens, il est quelquefois actif. *Que murmurez-vous là? Je ne sais ce qu'il murmure entre ses dents.*

Il se dit aussi Du bruit sourd qui court de quelque affaire, de quelque nouvelle. *Cela n'est pas bien assuré, mais on en murmure. On commence à en murmurer, dans deux jours on en parlera tout haut.* Dans ce sens, il est familier.

Cette nouvelle se murmure, se murmure à l'oreille, On commence à se la communiquer en secret.

MURMURER, se dit aussi Des eaux, des vents, etc. *Un ruisseau qui murmure sur les cailloux. Le vent murmure dans le feuillage.*

MURMURÉ, ÉE. part. passé.

MURRHIN, INE. adj. T. d'Antiquités. Il ne se dit qu'en parlant De certains vases fort estimés des anciens, et dont la matière est encore pour les savants un objet de discussion. *On a fait plusieurs dissertations sur les vases murrhins. Matière murrhine.*

MUS

MUSAGÈTE. adj. m. T. de Mythologie. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Apollon musagète*, c'est-à-dire, Qui conduit les Muses.

MUSARAIGNE. s. f. Petit animal sauvage, à peu près de la grosseur d'une souris, et dont le museau est fort pointu.

MUSARD, ARDE. adj. Qui perd son temps à s'occuper, à s'amuser de petites choses. *Il est musard.* Il est familier.

Il se prend aussi substantivement. *C'est un musard, un vrai musard.*

MUSC ou **PORTE-MUSC.** s. m. Quadrupède ruminant, de la taille d'un chevreuil, et qui a près du nombril une poche pleine d'une matière dont l'odeur est fort pénétrante. *Un rognon de musc.*

Il se dit aussi de La matière odorante qui sort de cet animal. *Bon musc. Musc falsifié. Cela sent le musc. Un grain de musc. Odeur de musc.*

Couleur de musc, Espèce de couleur brune. *Gants, drap couleur de musc.*

Peau de musc, Peau parfumée de musc.

MUSCADE. s. f. Graine très odorante, de la forme d'une noisette, et qu'on met au nombre des épices. On l'appelle aussi *Noix muscade;* et alors *Muscade* est pris adjectivement. *Aimez-vous la muscade?*

Rose muscade, Espèce de rose, ainsi nommée à cause de son odeur particulière. *Muscade* est aussi adjectif dans cette expression.

MUSCADE, est encore Le nom que les escamoteurs donnent aux petites boules de la grosseur d'une muscade, dont ils se servent dans leurs tours de gibecière. *Passez, partez, muscade.*

MUSCADET. s. m. Sorte de vin qui a quelque goût de vin muscat.

MUSCADIER. s. m. Arbre de la famille des Lauriers, qui porte la muscade. *Le muscadier aromatique. Le muscadier porte-suif.*

MUSCADIN. s. m. Petite pastille à manger, où il entre du musc. *Une livre de muscadins.*

MUSCADIN. s. m. Petit-maître, homme qui affecte l'élégance dans ses vêtements.

MUSCAT. adj. m. Il se dit De certains raisins parfumés, et des vins qu'on en tire. *Raisin muscat. Vin muscat.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les muscats de ce pays sont fort gros. Manger du muscat. Une grappe de muscat. Boire du muscat blanc, du muscat rouge. Muscat de Frontignan.*

MUSCAT, pris substantivement, est aussi Le nom de plusieurs espèces de poires. *Muscat fleuri. Muscat vert. Muscat royal. Petit muscat.*

MUSCLE. s. m. T. d'Anat. Organe charnu, fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements des animaux. *La plupart des muscles ont leurs extrémités attachées aux os, qu'ils font mouvoir en divers sens. La tête, la queue, le ventre d'un muscle. Muscle fléchisseur, extenseur, abaisseur, éleveur, adducteur, abducteur, rotateur. Gros muscle. Muscle large. Les muscles du visage. Les muscles des bras, des jambes, etc. Le tendon d'un muscle. Les fibres des muscles. Ce peintre, ce sculpteur rend bien les muscles.*

MUSCLÉ, ÉE. adj. Qui a des muscles bien marqués. Il se dit principalement en termes de Peinture et de Sculpture. *Cette figure, cette statue est bien musclée, trop musclée.*

MUSCULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport aux muscles, ou qui est propre aux muscles. *Chair musculaire. Veine, artère musculaire. Fibres musculaires. Irritabilité musculaire. Mouvement, action, force musculaire.*

MUSCULATURE. s. f. T. de Beaux-Arts. Ensemble des muscles du corps humain, d'une statue.

MUSCULE. s. m. T. d'Antiq. Nom d'une machine de guerre des anciens, qui servait à couvrir les assiégeants. *César, dans ses Commentaires, distingue souvent la tortue du muscule.*

MUSCULEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de muscles. *Partie musculeuse.*

Il signifie aussi, Qui a les muscles très apparents et très forts. *C'est un homme musculeux.*

MUSE. s. f. Chacune des neuf déesses qui, suivant les anciens, présidaient aux arts libéraux, et principalement à l'éloquence et à la poésie. *Les neuf Muses. Le séjour des Muses. Invoquer les Muses. Être inspiré par les Muses. Être favorisé des Muses. La Muse de l'histoire, de l'épopée, de la tragédie, de la comédie, de la poésie champêtre, de la danse, etc.*

Fig., *Les nourrissons, les favoris, les amants des Muses*, Les poètes.

MUSES, au pluriel, désigne aussi, figurément, Les belles-lettres, et principalement La poésie. *Cultiver les muses. Les muses l'ont consolé de ses disgrâces.*

Fig., *Les muses grecques, les muses latines, les muses françaises, etc.*, La poésie grecque, latine, française, etc. Dans ce sens, *Muse* se dit quelquefois au singulier. *La muse latine. La muse française.*

MUSE, se dit aussi absolument, dans certaines phrases figurées, en parlant De l'inspiration poétique. *Il est de ceux à qui la muse accorde aisément ses faveurs.*

Il se dit encore, figurément, Du génie de chaque poète, du caractère de sa poésie. *La muse de Racine était tendre et passion-*

née. Il vient d'offrir au public les fruits de sa muse. Une muse enjouée, badine, sévère, déréglée.

Il se dit aussi de La personne ou du sentiment qui inspire un poète. *La vérité a été sa muse. Cette femme est sa muse.*

MUSE. s. f. T. de Vénerie. Le commencement du rut des cerfs. *La muse dure cinq ou six jours.*

MUSEAU. s. m. La partie de la tête du chien et de quelques autres animaux, qui comprend la gueule et le nez. Il se dit surtout lorsque cette partie est pointue. *Le museau d'un chien. Le museau d'un renard, d'une belette, d'un blaireau.*

Il se dit quelquefois, populairement, en parlant Des personnes, mais seulement par mépris ou par plaisanterie. *Qu'avait-elle à faire d'aller montrer là son museau? On lui a donné sur son museau, sur le museau.*

Ironiq. et pop., *Voilà encore un beau museau, un plaisant museau,* se dit D'un homme qui fait l'agréable.

MUSÉE. s. m. Lieu destiné, soit à l'étude des lettres, des sciences et des beaux-arts, soit à rassembler les productions, les monuments qui y sont relatifs. *Le musée du Louvre. Le musée des antiques. Le musée Clémentin.*

MUSELER. v. a. Mettre une muselière à un animal. *Museler un chien, un cheval, un ours. Si ce chien ne se tient pas tranquille on le musellera.*

Il signifie, au figuré, Empêcher de parler. *Il faudrait pouvoir museler ce calomniateur.*

Muselé, ée. part. passé.

MUSELIÈRE. s. f. Ce qu'on met à la gueule, à la bouche de quelques animaux pour les empêcher de mordre ou de paître, etc. *Mettre une muselière à un cheval, à un mulet, à un chien. Mettre une muselière de fer à un cheval. Mettre une muselière à un veau, pour l'empêcher de teter.*

MUSER. v. n. S'amuser et perdre son temps à des riens. *Cet homme ne fait que muser.* Il est familier.

Prov., *Qui refuse, muse,* Souvent celui qui refuse une offre, perd une occasion qu'il ne retrouvera plus.

Muser, en termes de Vénerie, se dit Du cerf qui est près d'entrer en rut. *Les cerfs commencent à muser.*

MUSEROLLE. s. f. La partie de la bride d'un cheval qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE. s. f. Instrument de musique champêtre, auquel on donne le vent avec un soufflet qui se hausse et se baisse par le mouvement du bras. *Jouer de la musette. Danser au son de la musette.*

Il signifie aussi, Un air fait pour la musette, ou dont le caractère convient à cet instrument. *Jouer, chanter, composer, danser une musette.*

MUSÉUM. s. m. (On prononce *Muséome.*) Établissement scientifique qui contient plusieurs musées. *Le muséum de Florence. Le muséum d'histoire naturelle. L'histoire vante le muséum d'Alexandrie.*

MUSICAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à la musique. *Art musical. Phrase musicale. Caractères musicaux. Composition musicale. Soirée musicale.*

MUSICALEMENT. adv. Relativement, conformément aux règles de la musique.

MUSICIEN, IENNE. s. Celui, celle qui sait l'art de la musique. *C'est un excellent musicien, une grande musicienne.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Ce jeune homme est bon musicien, n'est pas musicien.*

Il signifie plus spécialement, Celui, celle qui fait profession de composer, ou d'exécuter de la musique. *L'Italie, l'Allemagne et la France, sont les pays qui comptent le plus de musiciens. Mozart, Haydn, Gluck, Grétry, Sacchini, etc., sont de grands musiciens, des musiciens célèbres. Les musiciens du roi. Les musiciens de la chapelle. Un musicien de l'Opéra. Une musicienne de concert. Des musiciens ambulants.*

MUSICO. s. m. C'est, dans les Pays-Bas, et surtout en Hollande, Un lieu où le bas peuple et les matelots vont boire, fumer, entendre de la musique, etc. *Pendant son séjour en Hollande, il a beaucoup hanté les musicos.*

MUSIQUE. s. f. L'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille; La théorie de cet art, ou la science des sons considérés sous le rapport de la mélodie, du rythme et de l'harmonie. *La musique est un des beaux-arts. La musique des anciens différait de la nôtre. Il sait, il entend, il possède parfaitement bien la théorie de la musique, la musique. Des mathématiciens, sans savoir solfier, ni jouer d'aucun instrument, ont fait sur la musique des traités fort estimés.*

Il se dit aussi Des productions de cet art. *Composer de la musique. Mettre des vers en musique. Il fait de belle, d'excellente musique. Sa musique est savante, agréable, faible, bien écrite, mal écrite, correcte. C'est lui qui a fait, qui a composé la musique de cet opéra, de cette cantate. Messe,* Te Deum *en musique. Musique vocale, instrumentale. Musique pour le piano, pour la harpe, etc. Musique de piano, de flûte, de violon, etc. Musique de scène,* ou *Musique dramatique. Musique d'église. Musique de bal. Musique militaire. Exécuter de la musique. Musique d'une exécution difficile. Musique gravée. Musique copiée. Écrire, copier de la musique. Lire de la musique. Marchand, éditeur de musique. Copiste de musique. Acheter de la musique. Musique italienne. Musique française.*

Instrument de musique, Instrument avec lequel on exécute de la musique.

Notes de musique, Les signes ou caractères dont on se sert pour indiquer les divers tons de la musique; et, *Livre, cahier, papier de musique,* Livre, cahier, papier où il y a des airs de musique écrits avec ces sortes de notes.

Prov., *Être réglé comme un papier de musique,* Être exact et ponctuel dans tout ce qu'on fait.

Apprendre la musique, Apprendre, soit à composer, soit à exécuter de la musique, ou l'un et l'autre à la fois. On dit dans la même signification : *Savoir la musique. Enseigner, montrer la musique. Maître de musique. Classe de musique. Avoir du goût pour la musique. Etc.*

Musique, signifie aussi, L'exécution de la musique, soit avec la voix, soit avec les instruments. *Nous avons eu, nous avons entendu ce soir beaucoup de musique. Nous ferons de la musique. Il nous a donné de la musique, de fort bonne musique. Une musique de voix et d'instruments.*

Prov. et fig., *Musique enragée, musique de chiens et de chats,* Musique discordante, qui déchire l'oreille. Il se dit aussi, populairement, Du bruit confus de plusieurs personnes qui se querellent.

Musique, signifie encore, Une compagnie de musiciens de profession qui ont coutume d'exécuter de la musique ensemble. *La musique du roi. La musique de la chapelle. Maître de musique de la chapelle. Il était de la musique du roi. La musique de cette église est très bonne. Il est attaché à la musique de l'Opéra. La musique du régiment.*

Musique, se dit figurément de Certains sons agréables ou désagréables. *La voix de cette femme est une musique délicieuse.* Ironiq. et fam., *Cet enfant ne cesse de crier; il nous fait là une belle musique.*

MUSQUER. v. a. Parfumer avec du musc. *Musquer une peau, des gants.* Avec le pronom personnel, *Se musquer.*

Musqué, ée. part. passé. *Gants musqués. Cet homme est toujours musqué.*

Il se dit aussi De certaines choses dont l'odeur a quelque rapport avec celle du musc. *Poire musquée. Cette poire a une eau musquée.*

Fig. et fam., *Écrivain, orateur, poète musqué,* Écrivain, orateur, poète qui a trop d'apprêt, de recherche, qui affecte les ornements futiles. On dit, dans le même sens, *Style musqué, phrases musquées.* On dit aussi, *Comédie musquée,* Comédie dont le dialogue manque de naturel, tombe dans l'affectation, est semé de petits traits d'un esprit maniéré.

Fig. et fam., *Paroles musquées,* Paroles obligeantes et flatteuses. *Tout ce qu'il dit, ce sont des paroles musquées; mais cela n'a guère de suite.*

Fig. et fam., *Fantaisies musquées,* Fantaisies singulières, bizarres. *Cet homme a des fantaisies musquées.* Il est peu usité.

Fig. et fam., *Messe musquée,* La dernière messe, où assistent ordinairement les gens du grand monde. Cette locution a vieilli.

MUSSER (SE). v. pron. Se cacher. Il est vieux.

Fam., *À musse-pot,* et, par corruption, *À muche-pot,* En cachette.

Mussé, ée. part. passé.

MUSULMAN, ANE. s. Titre par lequel les mahométans se distinguent des autres hommes, et qui signifie dans leur langue, Vrai fidèle, vrai croyant. *Un musulman. Un bon musulman. Se faire musulman. La religion des musulmans. Une musulmane.*

Il est aussi adjectif, et se dit surtout De ce qui concerne la religion des mahométans. *Les rites musulmans. La religion musulmane.*

MUSURGIE. s. f. T. de Musique. Art d'employer à propos les consonances et les dissonances.

MUT

MUTABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est muable, de ce qui est sujet à changer. *La mutabilité des choses du monde.*

MUTATION. s. f. Changement, remplacement d'une personne par une autre. *Il y a eu de nombreuses mutations dans ce régiment, dans cette administration. À chaque mutation de propriétaire foncier, il est dû un droit d'enregistrement.*

Il signifie aussi, Révolution. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Les grandes mutations dans les États ont été causées par la faiblesse ou par la violence des princes. Les fréquentes mutations qui arrivent dans l'atmosphère causent des maladies.*

MUTILATION. s. f. Retranchement d'un

membre ou de quelque autre partie extérieure du corps. *L'amputation de la cuisse est une cruelle mutilation. Un coup de sabre lui a abattu le nez, cette mutilation le défigure horriblement.*

Il se dit aussi en parlant Des statues, des tableaux, des édifices, et même des productions littéraires. *Réparer les mutilations d'une statue, d'un tableau, d'un arc de triomphe. Les censeurs avaient fait subir à cet ouvrage de grandes mutilations.*

MUTILER. v. a. Retrancher, couper. Il est principalement d'usage Lorsqu'on parle du retranchement d'un membre ou de quelque autre partie extérieure du corps humain, ou de quelque partie d'une statue. *Mutiler quelqu'un d'un bras, d'un pied. Qui l'a ainsi mutilé? Mutiler une statue.*

MUTILER, signifie quelquefois, absolument, Châtrer. *La jalousie des Orientaux les porte à mutiler les esclaves auxquels ils confient la garde de leurs femmes.* En ce sens, il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Origène se mutila dans un accès de pieuse frénésie.*

MUTILER, par extension, se dit en parlant De tableaux, d'édifices, etc., et signifie, Défigurer, briser. *On a mutilé le chapiteau de cette colonne. Ce tableau a été mutilé à coups de couteau.*

Il se dit figurément en parlant Des ouvrages d'esprit. *La censure a cruellement mutilé cet ouvrage. En voulant abréger son poëme, il l'a mutilé.*

MUTILÉ, ÉE. part. passé

MUTIN, INE. adj. Obstiné, têtu, querelleur. *Il est mutin. Elle est mutine. Enfant mutin. Esprit, caractère mutin.*

Il signifie aussi, Séditieux. *Ces peuples sont légers et mutins.*

Il s'emploie substantivement, dans les deux sens. *C'est un mutin. Il fait le mutin. Voyez le petit mutin! Les mutins se rendirent les maîtres. On punit le chef des mutins.*

Un visage, un air mutin, Un visage, un air vif, éveillé, piquant. On dit dans le même sens, *Des yeux mutins.*

MUTINER (SE). v. pron. Se porter à la sédition, à la révolte. *Les troupes se mutinèrent. Le peuple se mutinait. Cet ordre rigoureux fit mutiner les soldats.* Dans cette dernière phrase, il y a ellipse du pronom.

Il se dit aussi D'un enfant qui se dépite. *Il se mutine à chaque instant. Il est sujet à se mutiner.*

MUTINÉ, ÉE. part passé. *Troupes mutinées. Peuple mutiné.*

Poét. et fig., *Les flots, les vents mutinés,* Les flots agités, les vents impétueux.

MUTINERIE. s. f. Tumulte de gens mécontents, sédition. *La mutinerie des troupes, du peuple. Apaiser la mutinerie.*

Il signifie aussi, L'obstination d'un enfant qui se dépite. *Il faut punir les enfants de leur mutinerie. Les mutineries de cet écolier, de cet apprenti, sont insupportables*

MUTISME. s m. État de celui qui est muet. *Le mutisme de naissance est presque toujours incurable. Le mutisme est ordinairement une suite de la surdité de naissance. Son mutisme provient d'accident.*

MUTUALITÉ. s. f. État de ce qui est mutuel, réciprocité. *Une société d'assurance fondée sur la mutualité.*

MUTUEL, ELLE. adj. Réciproque entre deux ou plusieurs personnes, entre deux ou plusieurs choses. *Amour mutuel. Haine mutuelle. Ils s'aiment d'une affection mutuelle. Obligation mutuelle entre le mari et la femme, entre le souverain et les sujets. Devoirs mutuels d'un père et d'un fils. Le mari et la femme se sont fait un don mutuel de leurs biens,* ou simplement *un don mutuel. Ces deux amis se sont fait une donation mutuelle. L'attraction mutuelle de deux corps. Société de secours mutuels. Enseignement mutuel. Compagnie d'assurance mutuelle.*

MUTUELLEMENT. adv. Réciproquement. *Ils s'aident mutuellement. Ils se sont assuré leur bien mutuellement.*

MUTULE. s. f. T d'Archit. Ornement propre à la corniche de l'ordre dorique, et qui représente, au-dessous du larmier, l'extrémité des chevrons. C'est ce qu'on appelle *Modillon,* dans les autres ordres. *Les mutules sont placées au-dessus des triglyphes et des métopes, et ont des gouttes pendantes à leur surface saillante et inclinée.*

MYE

MYÉLITE. s. f. T. de Médecine. Inflammation de la moelle épinière.

MYO

MYOGRAPHIE. s. f. Représentation des muscles. Il s'emploie quelquefois pour Myologie.

MYOLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie, qui traite des muscles.

MYOPE. s. Celui, celle qui a la vue fort courte, et qui ne peut voir les objets éloignés sans le secours d'un verre concave. *Un myope. Une myope.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Il est myope. Un enfant myope. La vue myope est l'opposé de la vue presbyte.*

MYOPE. s. m. T. d'Entomologie. Genre d'insectes à deux ailes, qui vivent sur les fleurs, et qui sont très communs en Europe.

MYOPIE. s. f. État de ceux qui ont la vue courte. *La cause de la myopie est la trop grande convexité du globe de l'œil.*

MYOSOTIS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) Plante que l'on nomme aussi *Oreille-de-souris.* Voyez OREILLE.

MYOTOMIE. s. f. Partie de l'anatomie, qui a pour objet la dissection des muscles.

MYR

MYRIADE. s. f. T. d'Antiq. Nombre de dix mille.

Il se dit, dans le langage ordinaire, d'Une quantité indéfinie et innombrable. *Il y a des myriades d'étoiles qu'on ne peut apercevoir à l'œil nu. Des myriades de sauterelles, de cousins.*

MYRIAMÈTRE. s. m. Mesure itinéraire, qui vaut dix mille mètres, ou un peu plus de deux lieues communes. *Une distance de cinq myriamètres.*

MYRIAPODE. s. m. T. d'Entomologie. Voyez MILLE-PIEDS.

MYRMIDON. s. m. Voyez MIRMIDON.

MYROBOLAN. s. m. On donne ce nom à plusieurs espèces de fruits desséchés qui sont apportés de l'Amérique et de l'Inde, et qui entrent dans quelques compositions pharmaceutiques. *Autrefois on administrait les myrobolans comme laxatifs.*

MYRRHE. s. f. Sorte de gomme odorante, médicinale, qui vient de l'Arabie Heureuse. *La myrrhe transparente passe pour la meilleure de toutes. La myrrhe est fort amère. On se servait de myrrhe pour embaumer les corps.*

MYRRHIS. s. m. (On fait sentir les deux R et l'S.) Plante ombellifère et médicinale, dont les feuilles sont assez semblables à celles de la ciguë. On la nomme aussi *Cerfeuil musqué,* et *Cicutaire odorante.*

MYRTE. s. m. Arbrisseau toujours vert, dont les feuilles sont menues, et qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable. *Myrte mâle, femelle, commun, double. La feuille et la fleur du myrte sont odoriférantes. Encaisser un myrte. Chez les anciens le myrte était consacré à Vénus.*

MYRTIFORME. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a la forme d'une feuille de myrte. *Les caroncules myrtiformes.*

MYRTILLE. s. f. T. de Botanique. Un des noms de l'Airelle.

MYS

MYSTAGOGUE. s. m. T. d'Antiq. grecque. Prêtre qui initiait aux mystères de la religion.

MYSTÈRE. s. m. Secret. Il se dit proprement en matière de religion, et signifie, Ce qu'une religion a de plus caché, ce qui n'est connu que des initiés. *Toutes les religions ont leurs mystères. Les mystères de Cérès, d'Éleusis, de la bonne déesse, d'Isis et d'Osiris. Être initié aux mystères. Les anciens punissaient sévèrement ceux qui avaient violé, révélé les mystères. Les profanes étaient écartés des mystères.*

Il signifie plus particulièrement, dans la religion chrétienne, Tout ce qui est proposé pour être l'objet de la foi des fidèles. *Mystère sacré, adorable, ineffable, incompréhensible. Le mystère de la Trinité, de l'Incarnation. Il faut adorer les mystères sans vouloir les approfondir. Les mystères que Dieu a révélés. Pénétrer dans les mystères. Le mystère du corps et du sang de* JÉSUS-CHRIST. *La profanation des mystères. Les principaux mystères de la foi. Les lieux où Dieu a opéré le mystère de notre salut.*

Les saints mystères, Le sacrifice de la messe. *Célébrer les saints mystères. Participer aux saints mystères.*

MYSTÈRE, se dit figurément Des opérations secrètes de la nature, des mouvements cachés du cœur humain, et des moyens les moins vulgaires employés par les beaux-arts. *Étudier, approfondir, pénétrer, révéler les mystères de la nature, les mystères du cœur humain. Les mystères de la poésie, de l'éloquence, etc. Tous les arts ont leurs mystères.*

MYSTÈRE, signifie aussi, figurément, Ce qu'il y a de caché, de secret dans les affaires humaines. *Les mystères de la politique. Mystère d'État. Il y a quelque mystère caché là-dessous. C'est un mystère qu'on ne saurait pénétrer, qu'on ne peut développer. On découvrira bientôt ce mystère d'iniquité. Ses crimes sont ensevelis dans l'ombre du mystère. C'est un mystère que le temps révélera. Le plus profond mystère enveloppe toute cette aventure.*

Il se dit aussi de Certains soins, de certaines précautions que l'on prend pour n'être point entendu, pour n'être point observé. *Il m'a entretenu, avec beaucoup de mystère, de tous ses chagrins. Ils sont sortis tous deux, en grand mystère.*

Il signifie également, Difficulté que l'on fait touchant quelque chose, importance qu'on y attache. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Pourquoi faire tant de mystère pour nous dire ce que tout le monde*

sait? Faut-il faire tant de mystère pour si peu de chose? Voilà bien des mystères, bien du mystère. Je n'entends pas tous ces mystères. Il n'y a pas grand mystère à cela. Y a-t-il tant de mystère à cela? Voilà un beau mystère. C'est donc là que gît le mystère.

Faire mystère, un mystère d'une chose, La tenir secrète, la cacher avec soin. *Il nous a fait mystère de sa naissance, de sa profession. Il fait un mystère de sa méthode. C'est un homme qui fait mystère de tout. Il fait mystère des moindres choses. Il n'en fait pas mystère.* On dit dans le même sens, *Mettre du mystère à quelque chose.* On dit proverbialement, dans le même sens, *Il est tout cousu de petits mystères, il est tout mystère de la tête aux pieds.*

Mystère, est aussi Le nom que nos pères donnaient à certaines pièces de théâtre dont le sujet était tiré de la Bible, et où ils faisaient intervenir Dieu, les anges, les diables, etc. *Le mystère fut beau et fort dévot. Les diables jouèrent plaisamment le mystère.*

MYSTÉRIEUSEMENT. adv. D'une façon mystérieuse. *Les prophètes ont parlé mystérieusement.*

Il signifie aussi, D'une manière cachée, secrète. *C'est un homme qui se conduit mystérieusement en tout, qui parle de tout mystérieusement.*

MYSTÉRIEUX, EUSE. adj. Qui contient quelque mystère, quelque secret, quelque sens caché. Il se dit proprement en matière de religion. *Les anciens Égyptiens ont caché les secrets de leur religion sous des caractères mystérieux. Les paroles mystérieuses de l'Écriture. Les sens mystérieux de la Bible. Cela doit s'entendre dans un sens mystérieux, d'une façon mystérieuse.*

Il se dit aussi en parlant Des affaires humaines, et pour l'ordinaire en mauvaise part. *Il y a quelque chose de mystérieux dans cette affaire. C'est un homme qui a une conduite mystérieuse. Ils ont eu ensemble un entretien mystérieux. Cette affaire est toute mystérieuse.*

Il se dit encore Des personnes, et signifie, Qui fait mystère de beaucoup de choses qui n'en valent pas la peine. *C'est un homme fort mystérieux, tout mystérieux. Il est mystérieux en toutes choses.*

MYSTICISME. s. m. Doctrine, disposition de ceux qui croient avoir des communications directes avec Dieu.

MYSTICITÉ. s. f. Recherche profonde en fait de spiritualité, raffinement de dévotion. *Cet ouvrage respire une douce, une tendre mysticité. De telles opinions conduisent à une extravagante mysticité. Donner dans la mysticité.*

MYSTIFICATEUR. s. m. Celui qui a le goût, l'habitude de mystifier; celui qui en fait métier.

MYSTIFICATION. s. f. Action de mystifier.

MYSTIFIER. v. a. Abuser de la crédulité de quelqu'un, pour s'amuser à ses dépens. *Il a été mystifié de la manière la plus plaisante.*

Mystifié, ée. part. passé.

MYSTIQUE. adj. des deux genres. Figuré, allégorique. Il ne se dit que Des choses de la religion. *Le sens mystique de l'Écriture sainte. Il ne faut pas entendre ce passage à la lettre, cela est mystique. L'Église est le corps mystique de* Jésus-Christ.

Il signifie aussi, Qui raffine sur les matières de dévotion, et sur la spiritualité. *Auteur, livre mystique.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, dans ce dernier sens. *C'est un grand mystique. Les vrais, les faux mystiques.*

Mystique, est aussi substantif féminin, et signifie, L'étude de la spiritualité. *La mystique chrétienne. La mystique est une branche de la philosophie.*

MYSTIQUEMENT. adv. Selon le sens mystique. *Ce passage doit être expliqué, doit s'entendre mystiquement.*

MYSTRE. s. m. T. d'Antiq. Une des mesures dont les Grecs se servaient pour les liqueurs. *Il y avait le grand et le petit mystre.*

MYT

MYTHE. s. m. Trait, particularité de la fable, de l'histoire héroïque ou des temps fabuleux. *C'est un mythe commun à toutes les religions de l'Orient. Plusieurs des mythes de l'ancien paganisme se retrouvent dans la religion des Indous. L'histoire des peuples anciens contient beaucoup de mythes.*

MYTHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à un mythe, qui est fondé sur un mythe.

MYTHOLOGIE. s. f. Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité. *Les fictions de la mythologie. Les dieux de la mythologie. La mythologie des Grecs, des Romains. L'étude de la mythologie est indispensable aux peintres et aux poëtes.*

Il signifie aussi, La science, l'explication des mystères et des fables du paganisme. *Il est savant en mythologie. Il a bien traité de la mythologie.*

MYTHOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la mythologie. *Discours, livre mythologique.*

MYTHOLOGUE. s. m. Celui qui traite de la science appelée Mythologie. *Telle est l'opinion des mythologues.* Quelques-uns disent aussi, *Mythologiste.*

MYU

MYURE. adj. m. T. de Médec. Il ne s'emploie que dans cette expression. *Pouls myure,* Pouls dont les pulsations s'affaiblissent peu à peu.

N

N — NACELLE

N. s. f. et m. Consonne, la quatorzième lettre de l'alphabet. Lorsqu'on la nomme *Enne*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin. *Une* N (*enne*). Lorsqu'on l'appelle *Ne*, suivant la méthode moderne, ce nom est masculin. *Un* N (*ne*) *majuscule.*

Cette lettre, quand elle est à la fin d'une syllabe ou d'un mot, change quelquefois la prononciation de la voyelle qui la précède, et produit un son nasal, comme dans les mots *Ban, bon, bien, chacun, encan, indice, ondée, etc.* Quelquefois elle se prononce fortement, comme dans les mots *Hymen, amen, abdomen, Éden, etc.*

N majuscule suivie d'un point, se met à la place d'un nom propre qu'on ignore, ou qu'on ne veut pas faire connaître; et sert encore à une désignation générale et indéterminée de personne. *N. est moins affaibli par l'âge que par la maladie. N. a de l'esprit, mais dix fois moins qu'il ne croit en avoir. N. n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, savoir, de déjeuner le matin, et de dîner le soir.*

En termes d'Imprimerie, N se met pour Lettre, parce que l'n est la mesure moyenne des autres lettres. *Ce volume a tant d'*n *à la page.*

NAB

NABAB. s. m. Mot arabe qui signifie, Lieutenant, et qui est le titre des princes de l'Inde musulmane.

Il se dit, familièrement, Des Anglais qui ont rempli de grands emplois ou fait le commerce dans l'Inde, et qui en sont revenus avec des richesses considérables.

NABABIE. s. f. Dignité de nabab.

Il signifie aussi, Le territoire soumis à la puissance d'un nabab. *La nababie d'Arcate.*

NABATÉEN, ENNE. adj. Nom donné par les Arabes à la langue et à la littérature des Assyriens.

NABOT, OTE. s. Terme de mépris qui signifie, Une personne de très petite taille. *C'est un nabot, un petit nabot, une petite nabote.* Il est familier.

NAC

NACARAT. adj. invariable. Qui est d'un rouge clair entre le cerise et le rose. *Satin, velours, ruban nacarat.*

Il est aussi substantif masculin, et signifie, La couleur nacarat. *Le nacarat tire sur le rouge de la nacre de perle. Cette étoffe est d'un beau nacarat.*

NACELLE. s. f. Petit bateau qui n'a ni

mât ni voile. *Nacelle de pêcheur. Il passa la rivière dans une nacelle.*

Fig., *La nacelle de saint Pierre*, L'Église catholique romaine.

NACELLE, en termes d'Architecture, se dit D'une moulure en demi-ovale.

NACRE. s. f. Matière blanche et brillante qui réfracte la lumière de manière à produire un mélange agréable de couleurs, et qui forme l'intérieur de beaucoup de coquilles. *Un étui de nacre. Un couteau de nacre, à manche de nacre. Nacre de perles.*

NACRÉ, ÉE. adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre. *Couleur nacrée.*

NAD

NADIR. s. m. T. d'Astron., emprunté de l'arabe. Le point du ciel qui est directement sous nos pieds, et auquel aboutirait une ligne verticale tirée du point que nous habitons, par le centre de la terre. *Le nadir est diamétralement opposé au zénith.*

NAF

NAFFE. s. f. Il n'est usité que dans cette expression, *Eau de naffe*, Sorte d'eau de senteur, dont la fleur d'orange est la base.

NAG

NAGE. s. f. Action de nager. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes :

A la nage, En nageant. *Il passa la rivière à la nage. Il s'est sauvé à la nage.*

Se jeter à la nage, Se jeter à l'eau pour nager.

Fig. et fam., *Être en nage, tout en nage*, Être tout trempé, tout mouillé de sueur. *D'où vous êtes-vous si échauffé? vous êtes tout en nage. Vous avez fait trop galoper ce cheval, il est tout en nage.*

NAGÉE. s. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion qu'on donne à son corps, par le mouvement simultané de ses bras et de ses jambes. *Il a traversé ce bras de rivière en vingt nagées.* Il est peu usité.

NAGEOIRE. s. f. Organe extérieur des poissons, des animaux marins, qui leur sert à nager. *Les nageoires d'un poisson, d'un phoque. Nageoire dorsale. Nageoires pectorales.*

Il se dit aussi de Ce qu'on met sous ses bras pour se soutenir sur l'eau, quand on apprend à nager. *Se servir de nageoires.*

NAGER. v. n. Se soutenir et avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps. Il se dit De l'homme et des animaux. *C'est un homme qui nage bien. Apprendre à nager. Il nage comme un poisson. Nager sur le dos. Nager entre deux eaux. Un chien, un cheval qui nage.*

Fig. et fam., *Nager en grande eau*, Être dans l'abondance, jouir d'une grande fortune, se trouver dans de grandes occasions d'avancer ses affaires.

Fig., *Nager dans l'opulence*, Jouir de grandes richesses. *Nager dans la joie*, Être rempli de joie. *Nager dans les plaisirs*, Vivre au milieu des plaisirs, s'y abandonner.

Fig. et fam., *Nager entre deux eaux*, se dit D'une personne qui, entre deux factions, entre deux partis, se conduit de manière à les ménager l'un et l'autre.

NAGER, signifie aussi, Ramer pour voguer sur l'eau. *Allons, bateliers, nagez. Il faut nager de toutes les rames pour mener la chaloupe à bord. Ceux qui mènent les gondoles nagent debout.* En ce sens, il est quelquefois actif. Ainsi on dit, *Nager la chaloupe à bord*, La faire avancer vers le bord, l'y conduire.

NAGER, signifie encore, Flotter sur l'eau, ne point aller à fond. Il se dit Des corps légers qui n'enfoncent pas dans l'eau. *Le bois, le liége nage sur l'eau. L'huile nage sur l'eau et sur les autres liqueurs.*

NAGER, signifie, par extension, Être dans un liquide quelconque. *Pendant neuf mois, le fœtus nage dans le fluide qui remplit l'amnios. Ces pois nagent dans la sauce. Il faut que les cornichons, pour se conserver, nagent dans le vinaigre.*

Par exagér., *Nager dans son sang*, Être tout couvert de son sang.

NAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui nage, qui sait nager. *Grand nageur. Bonne nageuse.*

Maître nageur, Celui qui donne des leçons dans une école de natation.

NAGEUR, signifie aussi quelquefois, Un batelier qui rame. *Nous avions quatre nageurs.*

NAGEUR, est adjectif dans cette expression, *Oiseau nageur*. Voyez PALMIPÈDE.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES.** adv. Il y a peu de temps, il n'y a pas longtemps. *Cette ville, naguère si florissante. Naguère encore vous me disiez...* Il est surtout usité dans la poésie et dans le style soutenu.

NAI

NAÏADE. s. f. Chacune des divinités qui, suivant la Fable, présidaient aux fontaines et aux rivières. *La plus belle des naïades.*

NAÏF, ÏVE. adj. Naturel, ingénu, sans fard, sans apprêt, sans artifice. *Une beauté naïve. Les grâces naïves de l'enfance. Une réponse simple et naïve. Des manières naïves et agréables. Un ton naïf et doux. Il a quelque chose de naïf dans l'humeur, dans l'esprit. Une pensée naïve.*

Il signifie aussi, Qui retrace simplement la vérité, qui imite la nature sans laisser paraître d'artifice, ni d'effort. *Faire une description, une relation, une peinture naïve de quelque chose. Expression naïve. Il y a dans ce tableau des airs de tête bien naïfs. Il y a quelque chose de naïf dans tout ce que ce peintre compose. L'attitude, la pose de cette statue est naïve.*

NAÏF, se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui dit sa pensée sans détour, ingénument. *C'est l'homme du monde le plus naïf. Une personne franche et naïve.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, Qui dit, par un excès de simplicité, ce qu'il aurait intérêt à cacher. *C'est un homme naïf dont vous tirerez tout ce que vous voudrez.*

Il se dit aussi Des choses, dans un sens analogue. *Un amour-propre naïf. Une vanité naïve. Il lui est échappé une réponse bien naïve. Cela est naïf.*

NAÏF, s'emploie substantivement pour signifier, Le genre naïf dans les arts et en littérature. *Le naïf, en peinture, distingue les ouvrages de l'école flamande. Le naïf, en littérature, n'est pas le bas et le trivial.*

NAIN, AINE. s. Celui, celle qui est d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire. *Un joli nain. Une jolie naine. Les nains sont d'ordinaire contrefaits. Vous êtes, vous paraissez un nain auprès de lui.*

Nain jaune, Sorte de jeu de cartes où l'on emploie un tableau au milieu duquel est représenté un nain tenant à la main un sept de carreau.

NAIN, est aussi adjectif, et alors il se dit Des choses. Ainsi on appelle *Arbres nains*, Des arbres à fruit qui ne croissent, ou qu'on ne laisse croître que jusqu'à une hauteur médiocre, et que l'on élève en buisson ; et *Buis nain*, Une sorte de buis qui ne devient jamais aussi grand que le buis ordinaire.

Œuf nain, Œuf de poule qui ne contient point de jaune.

NAÏRE. s. m. Nom que les Indiens du Malabar donnent à leurs nobles, surtout aux militaires.

NAISSANCE. s. f. Sortie de l'enfant hors du ventre de la mère. *Heureuse naissance. Naissance désirée, attendue. Depuis la naissance de Notre-Seigneur jusqu'à présent. Donner la naissance, donner naissance à un enfant. La naissance d'un prince. À sa naissance. Au jour de sa naissance. Les astres qui ont présidé à sa naissance. Le temps qui s'est écoulé entre sa naissance et sa mort. Le lieu de sa naissance. Le pays où il a reçu la naissance, où il a pris naissance. Il est sourd et muet de naissance. Sourd et muet dès sa naissance. Le moment, l'heure, l'époque, l'anniversaire de sa naissance. On a fêté son jour de naissance. L'administration tient registre des décès et des naissances. Acte de naissance.*

Il se dit quelquefois en parlant Des animaux. *Deux jours avant la naissance de ce poulain, de ce veau, la mère ne voulait plus ni manger ni boire.*

NAISSANCE, signifie aussi, Extraction. *Haute naissance. Être de grande, d'illustre naissance. Être d'une naissance obscure. On n'a pu savoir quelle était sa naissance. Naissance illégitime. Il nous a révélé le secret de sa naissance. Ses talents réparèrent le vice, le défaut de sa naissance. S'enorgueillir, rougir de sa naissance. Avoir des sentiments dignes de sa naissance. Sa vertu rehausse l'éclat de sa naissance. Sa naissance est commune.*

Il se dit quelquefois, absolument, pour Noblesse. *Ils avaient du mérite tous deux, mais l'un avait l'avantage de la naissance. C'est un homme de naissance, qui a de la naissance. C'était un honnête homme, mais il n'avait point de naissance. C'était un homme sans naissance.*

NAISSANCE, se dit aussi quelquefois en parlant Des bonnes et des mauvaises qualités avec lesquelles on est né. *La plus heureuse naissance a besoin encore d'une bonne éducation.* Dans cette acception, il a vieilli ; on dit, *Le plus heureux naturel, etc.*

NAISSANCE, signifie au figuré, Origine, commencement. *La naissance du monde. La naissance d'un État, d'une ville. La naissance de l'hérésie. C'est de là que les désordres, les troubles prirent naissance. Étouffer une sédition dès sa naissance, dans sa naissance, sur le point de sa naissance. Tout dans ce pays favorisa la naissance et les progrès de l'industrie. C'est la politesse, c'est le désir de plaire qui a donné naissance à cet usage. La naissance du printemps. La naissance du jour.*

Naissance de la verdure, des fleurs, Le moment où la verdure, les fleurs commencent à pousser.

NAISSANCE, signifie encore, Le point, l'endroit où commence, d'où part, d'où s'élève une chose qui se prolonge ensuite

dans une certaine direction. *Ce fleuve, à sa naissance, reçoit plusieurs ruisseaux qui le grossissent. La naissance d'une tige, d'un rameau. Couper une branche à sa naissance.*

En Architecture, *La naissance d'une colonne,* Le commencement du fût. *La naissance d'une voûte,* Le commencement de sa courbure.

NAISSANT, ANTE. adj. Qui naît, qui commence à paraître. *Enfant naissant. Jour naissant. Fleurs naissantes. Arbres naissants. Vert naissant. Passion naissante. Amour naissant. État naissant. République, ville, colonie naissante. Une compagnie, une société naissante. Une fortune naissante. Il faut encourager les talents naissants.*

Cheveux naissants, Cheveux qui flottent en liberté comme ceux des enfants, ou qui sont frisés en long, comme l'étaient autrefois ceux des magistrats. *Perruque naissante,* Perruque qui imite les cheveux naissants. *Tête naissante,* Tête nouvellement rasée, dont les cheveux commencent à repousser.

NAÎTRE. v. n. (*Je nais, tu nais, il naît; nous naissons, vous naissez, ils naissent. Je naissais. Je naquis. Je naîtrai. Que je naisse. Je naîtrais. Que je naquisse. Naissant. Né.*) Sortir du ventre de la mère, venir au monde. *Un enfant qui vient de naître. Ils naquirent le même jour, dans la même année. Le moment où il est né. Il est né dans telle ville. Il était né gentilhomme. Il est né Français. Il est né sous une heureuse étoile. Il est né dans l'abaissement, dans la grandeur. Il est né de parents illustres, obscurs, riches, pauvres. Les enfants qui naîtront de ce mariage. Naître aveugle, boiteux. Il est né avec une excroissance au front. Il est né avec un esprit inquiet, turbulent. L'homme naît sensible. Il lui est né un fils. Tout ce qui naît est sujet à mourir.*

Être né poète, peintre, musicien, etc., Avoir des dispositions naturelles à être poète, peintre, etc.

Être né pour une chose, Avoir un talent naturel, une grande disposition pour une chose. *C'est un homme qui est né pour la guerre, pour les armes. Il est né pour les lettres, pour le plaisir, pour l'amour.*

Fam., *Être innocent d'une chose comme l'enfant qui est à naître, comme l'enfant qui vient de naître,* En être tout à fait innocent, n'y avoir aucune part.

Fam., *Son pareil est à naître,* Il n'y a point d'homme semblable à lui, d'homme qui agisse, qui parle comme lui. On dit dans un sens analogue, *Il est à naître que,* Il n'est jamais arrivé que. *Il est à naître qu'un fils en ait jamais si mal usé avec son père.* Cette dernière locution vieillit.

NAÎTRE, se dit, en Théologie, Du Fils de Dieu. *Le Verbe naît éternellement du Père d'une manière ineffable. Le Verbe est né avant tous les temps.*

NAÎTRE, se dit aussi Des animaux. *Un poulain, un agneau qui vient de naître. Le poulet naît d'un œuf. D'anciens philosophes ont cru faussement que les insectes naissaient de la corruption.*

Il se dit également Des végétaux qui sortent de terre, qui commencent à pousser. *L'herbe qui commence à naître. Les fleurs naissent au printemps. Les palmiers ne naissent que dans les pays chauds.*

Il signifie encore, figurément, Prendre son origine, être produit. *Ce ruisseau naît à deux lieues d'ici. Le tremblement de terre fit naître des îles en des lieux où il n'y en avait jamais eu. Beaucoup de maladies naissent d'intempérance.*

Il se dit au sens moral, dans la même acception. *Nos plus grands plaisirs naissent de nos besoins. Les affaires naissent les unes des autres. Il est né de là une foule de procès. Cet incident m'en a fait naître la pensée. Cette querelle fit naître une haine irréconciliable entre les deux familles. Cela peut faire naître de grands soupçons, des doutes, des scrupules. L'esprit de parti a fait naître de nouveaux troubles. Les inventions utiles sont nées du besoin. Beaucoup de grandes découvertes sont nées du hasard. Les sciences ne prospèrent pas toujours dans les pays où elles naissent.*

NAÎTRE, signifie aussi, figurément et au sens moral, Commencer. *L'empire romain ne faisait alors que de naître. J'ai vu naître cet amour. Les empires naissent, se développent et périssent. Il faut s'opposer aux passions quand elles naissent, et ne pas attendre qu'elles aient pris des forces. Les arts naissent, se perfectionnent et déclinent. J'ai vu naître la fortune de cet homme.* On dit aussi absolument, *Je l'ai vu naître,* J'ai vu le commencement de sa fortune.

NÉ, ÉE. part. passé. *Un enfant nouvellement né. Aveugle-né. Né coiffé:* voyez COIFFÉ.

NÉ, s'emploie adjectivement, en parlant De certains droits attachés à quelques dignités. Ainsi l'on disait autrefois que *L'archevêque de Paris et l'abbé de Cluny étaient conseillers d'honneur nés du parlement de Paris,* pour dire que Les archevêques de Paris et les abbés de Cluny avaient droit de séance au parlement. On disait, dans un sens pareil, que *L'archevêque de Reims était légat-né du saint-siége;* que *L'archevêque de Narbonne était président-né des états de Languedoc.*

Fig., *Il est l'ennemi-né des talents,* Il a pour les gens de talent une aversion si générale et si constante, qu'elle semble lui être naturelle. *Il est le protecteur-né des sciences et des arts,* Il protège en toute occasion les hommes qui cultivent les sciences, les arts : cela peut signifier aussi que sa place, ses fonctions lui font un devoir de les encourager.

BIEN NÉ, ÉE. adj. Né d'une famille honnête, honorable. *C'est un jeune homme, un homme bien né.*

Il signifie aussi, Qui a de bonnes inclinations. *Un enfant bien né. Une fille bien née. On ne peut pas être mieux né que ce jeune homme.*

MAL NÉ, ÉE. adj. Qui a de mauvaises inclinations. *Un enfant mal né. Une fille mal née.*

MORT-NÉ, ÉE. adj. Mort avant que de naître. *Un enfant mort-né. Un veau, un agneau mort-né. Deux enfants mort-nés. Une brebis mort-née.*

Il se dit, figurément, Des ouvrages d'esprit qui n'ont aucun succès. *C'est un ouvrage mort-né. Un poëme mort-né. Une tragédie mort-née.*

NOUVEAU-NÉ, ÉE. adj. Qui est né depuis peu de temps, qui vient de naître. *Un enfant nouveau-né.* Dans cet adjectif composé, *Nouveau* est pris adverbialement. *Des enfants nouveau-nés. Une fille nouveau-née.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, mais seulement au masculin. *Je viens de voir le nouveau-né.*

PREMIER-NÉ. adj. m. T. de l'Écriture sainte. Le premier enfant mâle. *Sous la loi de Moïse, on offrait à Dieu les enfants premiers-nés.*

Il est aussi substantif. *L'ange extermina les premiers-nés des Égyptiens.*

Il se dit quelquefois en parlant Des animaux. *Les premiers-nés des animaux étaient offerts à Dieu.*

Dernier-né, Le dernier enfant mâle.

NAÏVEMENT. adv. Avec naïveté. *Parler naïvement. Avouer naïvement une chose. Exprimer, représenter naïvement quelque chose.*

NAÏVETÉ. s. f. Ingénuité, simplicité d'une personne qui manifeste naturellement ses opinions et ses sentiments. *La naïveté d'un paysan. La naïveté d'un enfant.*

Il signifie aussi, La simplicité naturelle et gracieuse avec laquelle une chose est exprimée ou représentée, selon la vérité ou la vraisemblance. *Il y a beaucoup de grâce et de naïveté dans ses expressions, dans son style. Cela est dépeint avec une naïveté et une vérité admirables. Il y a une grande naïveté dans l'expression, dans la pose, dans l'attitude de cette figure. Cet acteur est d'une extrême naïveté dans son jeu. Cet auteur exprime le sentiment avec beaucoup de naïveté. Naïveté de style, de langage. Naïveté de pinceau.*

Il signifie aussi, Simplicité niaise, ou défaut de retenue dans l'expression de sentiments qu'on aurait intérêt à cacher. *Admirez la naïveté de ce garçon. Son orgueil est d'une naïveté comique, d'une naïveté risible.*

Il se dit encore Des propos, des expressions qui échappent par ignorance. *Voilà une grande naïveté. Les jeunes personnes sont sujettes à dire des naïvetés.*

NAN

NANAN. s. m. Mot dont les enfants se servent, et dont on se sert en leur parlant, et qui signifie, Des friandises, des sucreries. *Vous aurez du nanan.*

NANKIN. s. m. Toile de coton qui est ordinairement d'une certaine nuance de jaune, qui se fabrique à Nankin, ville de la Chine, et qu'on imite aux Indes et en Europe. *Pièce, pantalon, gilet, guêtres de nankin. Nankin des Indes.*

NANTIR. v. a. Donner des gages pour assurance d'une dette. *Cet homme ne prête point si on ne le nantit auparavant. Il faut qu'on le nantisse. Il ne veut rien prêter s'il n'est nanti.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il ne perdra rien dans cette mauvaise affaire, il s'était nanti de bons effets, il s'était nanti.*

En termes de Palais, *Se nantir des effets d'une succession,* S'en saisir comme y ayant droit, s'en emparer par précaution, sauf à rapporter.

NANTIR, avec le pronom personnel, signifie familièrement, Se garnir, se pourvoir de quelque chose par précaution. *Je me suis nanti d'un bon manteau contre la pluie, d'un bon déjeuner avant de partir.*

Il signifie encore, absolument, Faire des profits dans un emploi, dans une place, et les mettre en réserve. *Cet homme s'est bien nanti avant de sortir de sa place.* On dit dans le même sens, *Il a perdu sa place, mais il est bien nanti.*

NANTI, IE. part. passé.

NANTISSEMENT. s. m. Gage, ce qu'on donne à un créancier pour sûreté de ce qui lui est dû. *Il a un bon nantissement. Il a*

exigé, on lui a donné des pierreries pour son nantissement, en nantissement. Prêt sur nantissement.

Pays de nantissement, Les lieux où la coutume voulait que pour avoir privilége sur les biens d'un débiteur, on fît inscrire sa créance sur le registre public.

NAP

NAPÉE. s. f. Chacune des nymphes qui, suivant la Fable, présidaient aux forêts et aux montagnes.

NAPEL. s. m. Espèce d'aconit.

NAPHTE. s. m. Espèce de bitume transparent, léger, et très inflammable. *L'huile de naphte, purifiée par la distillation, est très limpide.*

NAPOLÉON (Analogue de *Louis*.) s. m. Pièce de vingt ou de quarante francs à l'effigie de Napoléon. Il se dit plus ordinairement Des pièces de vingt francs. *Il perdit dans la soirée cinquante napoléons.*

NAPPE. s. f. Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. *Nappe fine, ouvrée, damassée, unie, blanche, sale. Mettre, lever, ôter la nappe. Nappe de cuisine. Nappe de cabaret.*

Fig. et fam., *La nappe est toujours mise dans cette maison*, On y trouve à boire et à manger à quelque heure qu'on y vienne.

A l'église, *Nappe d'autel*, Le linge dont on couvre l'autel. *Nappe de communion*, Le linge placé devant les communiants.

Nappe d'eau, Espèce de cascade dont l'eau tombe en forme de nappe. *Une belle nappe d'eau. Une nappe d'eau bien garnie. Les nappes d'eau, en tombant de trop haut, se déchirent.* On appelle aussi *Nappe d'eau*, Une grande étendue d'eau tranquille, comme celle d'un lac, d'un étang.

Nappe, en termes de Chasse, La peau du cerf qu'on étend par terre, quand on veut donner la curée aux chiens.

Il se dit aussi d'Un filet de bon fil, qui sert à prendre des cailles, des alouettes, des ortolans.

NAPPERON. s. m. Petite nappe ou serviette qu'on étend sur la nappe pour la garantir des taches, et qu'on enlève au dessert. *Mettez un napperon sur cette nappe.*

NAR

NARCISSE. s. m. Plante bulbeuse, dont les espèces sont nombreuses et presque toutes très odoriférantes. *Narcisse blanc, jaune, simple, double. Narcisse de Constantinople. Narcisse pseudo-narcisse*, Espèce de narcisse qu'on appelle vulgairement *Clochette des bois, Coucou, etc.*

NARCISSE. s. m. Nom propre devenu appellatif, pour signifier, Un homme amoureux de sa figure. *C'est un Narcisse, un beau Narcisse.*

NARCOTINE. s. f. T. de Chimie. Nom donné à un principe cristallisable, que l'on tire de l'opium.

NARCOTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui assoupit. *Remède narcotique.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *L'effet des narcotiques peut être dangereux.*

Fig. et fam., *Ce livre est un bon, un vrai narcotique*, Il est assoupissant, ennuyeux.

NARD. s. m. Nom que l'on donne à une espèce de lavande très odoriférante, à un genre de graminées, à la racine de l'asaret, etc.

Nard, se dit aussi d'Un parfum que les anciens tiraient de certaines racines odoriférantes.

NARGUE. Substantif qui ne s'emploie guère que dans ces phrases : *Faire nargue d'une chose*, Exprimer le peu de cas qu'on fait d'une chose. *Faire nargue à quelqu'un*, Le braver avec mépris. *Nos vins font nargue aux vôtres*, Nos vins sont très supérieurs aux vôtres.

Nargue, se dit aussi, en forme d'interjection, dans un sens analogue à celui de la première phrase. *Nargue de cet homme! Nargue du bon vin! Nargue de l'amour! Nargue du chagrin!* Il est familier dans les deux emplois.

NARGUER. v. a. Faire nargue, braver avec mépris. *Narguer ses ennemis.* Il est familier.

Nargué, ée. part. passé.

NARGUILÉ. s. m. Sorte de pipe qui est en usage en Turquie, en Perse et dans divers autres pays de l'Orient. Elle est formée d'un fourneau où brûle le tabac, et d'un long tuyau qui traverse un vase rempli d'eau parfumée.

NARINE. s. f. Chacune des deux cavités, des deux ouvertures du nez, par lesquelles l'homme respire et flaire. *Les narines externes. Les narines postérieures. Narine droite, gauche. La cloison des narines. Le sang lui coulait par les narines. La colère lui enfle les narines.*

Il se dit aussi en parlant D'un grand nombre d'animaux. *Les narines d'un cheval, d'un taureau.*

NARQUOIS, OISE. s. Homme fin, subtil, rusé, qui se plaît à tromper les autres, ou à s'en moquer. *C'est un narquois, un fin, un franc narquois. C'est une narquoise. Ce vieux narquois a voulu me tromper. C'est un narquois, un railleur qui plaisante à vos dépens.*

Fam., *Parler narquois*, Parler un certain jargon.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un sourire narquois.*

NARRATEUR. s. m. (On fait sentir les deux R dans ce mot et dans les suivants.) Celui qui narre, qui raconte quelque chose. *C'est un narrateur ennuyeux, fastidieux, amusant, exact, fidèle. Tite Live est un admirable narrateur.*

NARRATIF, IVE. adj. Qui appartient à la narration. *Style narratif. Poésie narrative.*

Il s'emploie quelquefois avec la préposition *de*, et alors il signifie, Qui fait connaître, qui expose en détail. *Procès-verbal narratif du fait. Mémoire narratif de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur.*

NARRATION. s. f. Récit historique, oratoire ou poétique. *Belle narration. Narration simple, naïve, sans ornement. Narration pompeuse, magnifique, éloquente. Narration obscure, confuse, diffuse, sèche. Narration historique, oratoire, poétique. Le fil de la narration. La narration est la partie du discours où l'orateur déduit le fait. Cicéron, Démosthène, excellent dans la narration. La narration de Tacite est semée de traits fins et profonds.*

Il se dit, quelquefois, d'Un simple récit fait en conversation. *Abrégez votre narration. Il a interrompu sa narration pour nous faire observer que...*

NARRÉ. s. m. Discours par lequel on narre, on raconte quelque chose. *Long narré. Narré ennuyeux. Faire le narré d'une chose. Il a insinué dans son narré, par son narré, que...*

NARRER. v. a. Raconter. *Une des premières qualités de l'historien est de bien narrer. Il narre bien les faits. Il narre agréablement. Il a mal narré cette histoire.*

Narré, ée. part. passé.

NARTHEX. s. m. T. d'Archéol. sacrée. Portique élevé en avant de la nef, dans les anciennes basiliques. *Le narthex était destiné à contenir les catéchumènes, les énergumènes et les pénitents.*

Les antiquaires donnent quelquefois le nom de *Narthex* Au porche d'une église.

NARVAL. s. m. T. d'Hist. nat. Cétacé, nommé autrement *Licorne de mer*, qui porte à l'extrémité de sa mâchoire supérieure une dent en forme de corne, droite, et longue quelquefois de quinze ou seize pieds.

NAS

NASAL, ALE. adj. Il se dit, en Grammaire, D'un son modifié par le nez, comme celui des premières syllabes d'*Embrasser, tinter, tomber*; et celui des dernières d'*Océan, raison, parfum*. — *Son nasal. Voyelles, consonnes nasales. Prononciation nasale.*

Il se dit, substantivement, Des voyelles dont la prononciation est nasale. *Nos quatre nasales sont* an, *comme dans la première syllabe du mot* Anchois; en, *dans la dernière syllabe de* Bien, *dans la dernière de* Frein, *dans la première d'*Ainsi, *dans la première d'*Ingrat, *etc.*; on, *dans la première syllabe de* Onze; *et* un, *dans la dernière syllabe de* Commun, *de* Parfum.

Nasal, se dit, en Anatomie, De ce qui appartient au nez. *Canal nasal. Os nasaux. Fosses nasales. Artère nasale.*

NASALEMENT. adv. T. de Gram. Avec un son nasal. *La dernière syllabe, dans* Océan, *doit être prononcée nasalement.*

NASALITÉ. s. f. T. de Gram. Qualité d'une voyelle ou d'une consonne nasale. *N, à la fin d'une syllabe, est ordinairement le signe orthographique de la nasalité.*

NASARD. s. m. Un des jeux de l'orgue, qu'on appelle ainsi parce qu'il imite la voix d'un homme qui chante du nez. *Jouer le nasard.*

NASARDE. s. f. Chiquenaude sur le nez. *Donner une nasarde. Recevoir des nasardes.*

Fig. et fam., *Donner une nasarde, des nasardes à quelqu'un*, Se moquer de lui, le critiquer, le censurer d'une manière mortifiante.

Fig. et fam., *Homme à nasardes*, Homme fait pour être méprisé et moqué impunément.

NASARDER. v. a. Donner des nasardes.

Il signifie, figurément et familièrement, Se moquer de quelqu'un avec des marques de mépris. Il a vieilli.

Nasardé, ée. part. passé.

NASEAU. s. m. Une des deux ouvertures du nez par lesquelles l'animal respire et flaire. Il se dit surtout Des narines du cheval. *Ce cheval a les naseaux fort ouverts. Fendre les naseaux à un cheval.*

Prov. et fig., *Fendeur de naseaux*, Bravache, fanfaron.

NASI. s. m. Président du sanhédrin, chez les Juifs.

NASILLARD, ARDE. adj. Il se dit Du son de voix de celui qui nasille, qui parle du nez. *Parler d'un ton nasillard. Une voix nasillarde.*

Il est aussi substantif, et se dit de La personne qui nasille. *C'est un nasillard.*

NASILLER. v. n. Parler du nez. *On ne l'entend pas parler, il ne fait que nasiller.*

NASILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui parle du nez. *C'est un triste nasilleur. Cette nasilleuse est fatigante à entendre.*

NASILLONNER. v. n. Diminutif de Nasiller.

NASSE. s. f. Instrument d'osier servant à prendre du poisson. *La nasse d'un pêcheur. Pêcher à la nasse.*

Fig. et fam., *Être dans la nasse,* Être engagé dans une affaire fâcheuse dont on ne peut se tirer.

NAT

NATAL, ALE. adj. dont le masculin n'a point de pluriel. Il se dit Du lieu et De l'époque de la naissance. *Pays, lieu natal. Ville, terre, maison natale. Respirer l'air natal. Les anciens célébraient leur jour natal. L'usage de fêter le jour natal, de célébrer des fêtes natales, commence à s'établir parmi nous.*

NATATION. s. f. L'art de nager. *On a établi des écoles de natation.*

Il signifie aussi, L'action de nager. *La natation est bonne à la santé.*

NATATOIRE. adj. des deux genres. Qui sert à la natation. *Appareil natatoire. Vessie natatoire.*

NATIF, IVE. adj. Il se dit Des personnes, en parlant De la ville, du lieu où elles ont pris naissance, et suppose ordinairement l'établissement fixe des parents, l'éducation, etc.; à la différence de *Né,* qui peut supposer seulement la naissance accidentelle. *Il est natif de Paris, de Lyon. Elle est native de Rouen.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les natifs d'un pays,* Les naturels, les habitants originaires d'un pays.

Natif, en termes de Minéralogie, se dit D'un métal qui se trouve dans la terre sous la forme métallique, sans être minéralisé par sa combinaison avec d'autres substances. *Or, argent, cuivre natif.*

Il s'emploie quelquefois figurément et au sens moral, et il signifie, Naturel. *Il n'a pas encore perdu sa candeur native. Il a toute sa simplicité, toute sa pudeur native.*

NATION. s. f. coll. La totalité des personnes nées ou naturalisées dans un pays, et vivant sous un même gouvernement. *Nation puissante, belliqueuse, guerrière, civilisée, policée, barbare, sauvage, riche, pauvre, commerçante, industrieuse, florissante. Nation grave, spirituelle. Deux nations rivales, amies, ennemies, alliées. Chaque nation a ses coutumes, ses mœurs. Il n'a aucun des défauts de sa nation. La nation française, espagnole, anglaise. Les diverses nations de l'Asie, de l'Amérique. L'humeur, l'esprit, le génie d'une nation. Toutes les nations de la terre. Les nations septentrionales, méridionales, occidentales. Il a visité, fréquenté les nations étrangères. Il a voyagé chez différentes nations. Soutenir l'honneur de sa nation. Les droits, les libertés, les lois, la constitution, le gouvernement d'une nation. Les arts civilisent, polissent une nation. Un prince qui commande à diverses nations. Il est Espagnol de nation, Italien de nation.*

Il se dit quelquefois Des habitants d'un même pays, encore qu'ils ne vivent pas sous le même gouvernement. Ainsi, en parlant de l'Italie et de l'Allemagne à l'époque où elles étaient partagées en divers États et en divers gouvernements, on ne laisse pas de dire, *La nation italienne, la nation allemande.*

Il se dit encore Des personnes d'une même nation qui se trouvent dans un pays étranger. *Dans cette occasion, l'ambassadeur assembla la nation. Toute la nation se rendit chez l'ambassadeur.*

Nations, au pluriel, signifie, en termes de l'Écriture sainte, Les peuples infidèles et idolâtres.

Nation, se disait autrefois, dans la faculté des arts de l'université de Paris, pour classer ceux qui la composaient. On distinguait quatre nations : celle de France, celle de Picardie, celle de Normandie, et celle d'Allemagne.

NATIONAL, ALE. adj. Qui concerne toute une nation, qui appartient à une nation. *Esprit, caractère, préjugé, honneur national. Prévention, haine nationale. Qualités nationales. Assemblée nationale. Propriété, récompense, fête nationale. Bien, domaine national. Les biens nationaux. Pavillon national. L'église de Saint-Louis est, à Rome, l'église nationale des Français.*

Assemblée nationale, Nom que prirent en 1789, les états généraux et que, depuis cette époque, ont pris encore quelques-unes de nos assemblées.

Troupes nationales, Les troupes levées dans l'État même qu'elles servent; par opposition à *Troupes étrangères,* Celles qu'un État tire d'un pays étranger, et qu'il tient à sa solde.

Garde nationale, Troupe composée de citoyens et non soldée. *La garde nationale a été supprimée en* 1871.

Garde nationale mobile. Voyez Mobile.

Garde national, Celui qui fait partie de la garde nationale. *Deux gardes nationaux sont venus, et se sont emparés de lui.*

Concile national, Assemblée des évêques de toutes les métropoles d'une nation.

Cardinal national, se dit, à Rome, d'Un cardinal attaché à quelqu'une des couronnes, par sa naissance, ou par un engagement personnel et connu. *Dans le dernier conclave, il y avait tant de cardinaux nationaux.*

Nationaux, au pluriel, s'emploie substantivement pour désigner La totalité de ceux qui composent une nation; par opposition à *Étrangers,* Ceux qui appartiennent aux autres nations. *Les nationaux et les étrangers s'accordent à reconnaître la supériorité de Molière sur tous les autres poëtes comiques.*

NATIONALEMENT. adv. D'une manière nationale.

NATIONALITÉ. s. f. État, condition d'une réunion d'hommes formant une nation distincte des autres. *La nationalité d'un peuple peut survivre longtemps à son indépendance. Le principe des nationalités.*

NATIVITÉ. s. f. Naissance. Il ne s'emploie guère qu'en parlant de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de quelques saints. *La nativité de Notre-Seigneur, celle de la Vierge, et celle de saint Jean-Baptiste, sont les seules qu'on fête dans l'Église.*

Nativité, absolument, signifie, La naissance de Jésus-Christ, ou la fête de Noël.

Nativité, en termes d'Astrologie, signifiait, L'état et la disposition du ciel, des astres, au moment de la naissance de quelqu'un. *Les astrologues firent le thème de sa nativité. Dresser, juger une nativité.*

NATRON ou **NATRUM.** s. m. (Le second de ces mots se prononce *Natrome.*) Carbonate de soude, solide et naturel, ordinairement mêlé à du sel marin et à du sulfate de soude. *Plusieurs lacs de l'Égypte fournissent beaucoup de natron.*

NATTE. s. f. Sorte de tissu de paille, de jonc, de roseau, etc., fait de trois brins ou cordons entrelacés, et servant ordinairement à couvrir les planchers et à revêtir les murailles des chambres. *Natte de paille, de jonc. Faire de la natte. Brocher de la natte avec de la ficelle. Assembler de la natte. Vendre de la natte à la toise. Clouer de la natte sur un plancher. Rouleau de natte. Coucher sur de la natte.*

Natte, employé seul, s'entend ordinairement de La natte de paille. *Ce voyageur porte toujours avec lui une natte sur laquelle il couche.*

Natte, se dit aussi de Toute sorte de tresses de fil, de soie, etc., lorsqu'elles sont faites de trois brins ou cordons. *Une natte d'or et d'argent.*

Natte de cheveux, Cheveux tressés en natte.

NATTER. v. a. Couvrir de natte. *Natter les murailles d'une chambre, le plancher d'un cabinet.*

Natter de la paille, du jonc, des cheveux, les crins d'un cheval, etc., Les tresser en natte. On dit dans le même sens, *Natter un cheval.*

Natté, ée. part. passé. *Une chambre-nattée. Des cheveux nattés. Un cheval natté.*

NATTIER. s. m. Celui qui fait et vend de la natte, des nattes.

NATURALIBUS (IN). (On prononce *Ine,* et on fait sentir l'S.) Expression purement latine, et qui signifie, Dans l'état de nudité. *Il m'a surpris* in naturalibus.

NATURALISATION. s. f. Action de naturaliser; Effet des lettres de naturalité. *Obtenir des lettres de naturalisation. Depuis sa naturalisation, il est admissible aux emplois publics.*

Lettres de grande naturalisation, Lettres du souverain conférant à un étranger tous les droits politiques dont jouissent les Français.

NATURALISER. v. a. Accorder à un étranger les droits et les privilèges dont jouissent les naturels du pays. *Il est étranger, il faut un décret du prince pour le naturaliser. Il s'est fait naturaliser Français.*

Il se dit aussi en parlant Des animaux et des plantes que l'on apporte dans un pays, et qui y réussissent. *Le continent de l'Afrique renferme plusieurs espèces d'animaux qu'on ne pourrait naturaliser en Europe. On est parvenu à naturaliser cette plante, cet arbre en France.*

Il se dit, au sens moral, en parlant Des sciences, des arts, des inventions, des institutions qu'on apporte dans un pays, et qui y prospèrent. *Les colons ont naturalisé dans le nouveau monde toutes les sciences et tous les arts de l'Europe. L'institution du jury a été naturalisée dans ce royaume.*

Il se dit, particulièrement, en parlant Des mots et des phrases que l'on transporte d'une langue dans une autre. Déficit *est un mot latin, mais nous l'avons naturalisé. L'usage seul peut naturaliser les mots étrangers. C'est une locution italienne, espagnole, qui n'est pas encore naturalisée en France.*

Naturalisé, ée. part. passé.

NATURALISME. s. m. Terme didactique. Qualité de ce qui est produit par une cause

naturelle. *Le naturalisme d'un prétendu prodige.*

Il signifie aussi, Le système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe. *Le naturalisme de Straton.*

NATURALISTE. s. m. Celui qui s'applique particulièrement à l'histoire naturelle, qui s'attache à la connaissance des plantes, des minéraux, des animaux, etc. *Aristote était un grand naturaliste. Pline le naturaliste. Les ouvrages des naturalistes. Buffon est le plus éloquent des naturalistes.*

NATURALITÉ. s. f. État de celui qui est naturel d'un pays, ou qui s'y est fait naturaliser. On appelle *Droit de naturalité*, Le droit dont jouissent les habitants naturels d'un pays, à l'exclusion des étrangers; et *Lettres de naturalité*, Les lettres par lesquelles le gouvernement accorde le droit de naturalité aux étrangers. *Le droit de naturalité s'acquiert par un décret du chef de l'État. Obtenir des lettres de naturalité.*

NATURE. s. f. L'universalité des choses créées. *Dieu est l'auteur, le maître de la nature. Toute la nature annonce, révèle, publie qu'il y a un Dieu.*

Par exagérat., *Il n'y a rien de meilleur, de plus mauvais, de plus beau, de plus laid dans la nature, dans toute la nature*, se dit D'une personne ou D'une chose très bonne, très mauvaise, etc.

NATURE, signifie aussi, L'ordre établi dans l'univers. *Pénétrer dans les secrets de la nature. Les lois de la nature. Les mystères de la nature. Les merveilles de la nature. L'étude de la nature. Le spectacle de la nature. Lire dans le grand livre de la nature. Tout périt et se renouvelle dans la nature.*

Il signifie encore, par une sorte de personnification, La puissance, la force active qui a établi cet ordre, et qui le conserve suivant de certaines lois. *La nature ne fait rien en vain. La nature agit, opère par les voies les plus simples et les plus courtes. La nature répand ses dons, ses richesses en tous lieux. Prodigue dans certains climats, la nature semble avare dans quelques autres. La nature étale ici toute sa magnificence. La nature est admirable jusque dans ses moindres ouvrages. Les jeux, les caprices de la nature.*

Payer le tribut à la nature, Mourir.

NATURE, se dit en outre de Ce qui constitue tout être en général, soit incréé, soit créé. *La nature divine. La nature angélique. La nature humaine.*

La nature humaine, signifie aussi, Le genre humain. *Il veut du mal à toute la nature humaine.*

NATURE, signifie encore, L'essence d'un être avec les attributs qui lui sont propres. *La nature de Dieu est d'être bon. La nature de l'âme est de penser. La nature de la matière consiste dans l'étendue. Il est dans la nature du feu de s'élever. La nature de l'aimant est d'attirer le fer. Il est dans la nature des choses que cela soit ainsi.*

Il se dit plus particulièrement, en parlant Des êtres animés, pour désigner L'organisation particulière de chacun d'eux, le mouvement qui le porte vers les choses nécessaires à sa conservation. *Chaque animal a sa nature particulière. La nature de l'homme est plus flexible que celle des animaux. La nature du poisson est de vivre dans l'eau. Chaque animal obéit à sa nature, suit l'instinct de la nature. On peut améliorer, corriger sa nature. La nature pâlit à la vue d'un grand danger. Satisfaire aux besoins de la nature. Contenter la nature. Il faut donner quelque chose à la nature.*

Fam., *Être ennemi de nature*, S'opposer à ce que la nature demande, ou pour les autres, ou pour soi-même. Cette locution a vieilli.

Fam., *Forcer nature*, Vouloir faire plus qu'on ne peut.

Prov., *Nourriture passe nature*, L'éducation a plus de pouvoir sur nous que la nature même. On dit de même, pour marquer le pouvoir de l'habitude, *L'habitude est une autre nature, une seconde nature.*

L'état de nature, de pure nature, L'état de l'homme tel qu'on le suppose antérieurement à toute civilisation. *Dans l'état de société, les hommes ont des besoins, des plaisirs et des maux qu'ils ne connaissent pas dans l'état de nature.*

Fam., *Être dans l'état de pure nature*, Être tout nu.

NATURE, se dit aussi de La constitution du corps humain, du principe de vie qui l'anime et le soutient. *La nature commence à s'affaiblir en lui. La nature a manqué en lui. Une nature défaillante. L'art de la médecine consiste à aider, à soulager la nature. Ce médecin a pour système de laisser agir la nature. Il y a des maladies où il faut abandonner la nature à elle-même. Les forces de la nature ont un terme. Vivre selon le cours de la nature.*

Il se dit encore de La complexion, du tempérament de chaque individu. *Sa nature est sèche, bilieuse, sanguine, flegmatique. Il est de nature bilieuse, cacochyme. Il y a des natures qui sont plus maladives, plus rebelles aux remèdes que les autres. Il est bilieux, mélancolique de nature, de sa nature.*

NATURE, se dit, au sens moral, de La lumière qui est née avec l'homme, et qui le rend capable de discerner le bien et le mal. *La nature nous ordonne de ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait à nous-mêmes. La nature nous donne les premières notions du juste et de l'injuste. Il faut se secourir les uns les autres, c'est la loi de la nature. Ce crime fait frémir la nature. Cette action, ce sentiment est conforme, est contraire à la nature, est contre nature. La nature se révolte à ce spectacle.*

Il se dit particulièrement Des affections naturelles de l'homme, de celles qui ont pour objet les personnes auxquelles on est uni par les liens du sang. *Le cri, la voix, les sentiments de la nature. Brutus, en condamnant ses fils, imposa silence à la nature, étouffa la voix de la nature, sacrifia la nature à l'amour de la patrie.*

Il désigne, également, Une certaine disposition ou inclination de l'âme. *Une nature heureuse. Une nature perverse, dépravée. Il est enclin de sa nature à tel vice. Il est triste, il est gai de sa nature.*

Il signifie aussi, La partie morale de l'instinct des animaux. *Le singe est malin et imitateur de sa nature. De sa nature, le chien est ami de l'homme.*

NATURE, en Théologie, signifie, L'état naturel de l'homme, par opposition à L'état de grâce. *La nature corrompue. La nature déchue et rétablie par* JÉSUS-CHRIST. *La nature fragile. De l'état de nature, le baptême nous fait passer à l'état de grâce.*

La loi de nature, par opposition à L'ancienne loi, et à La loi de grâce.

NATURE, se dit souvent Des opérations, des productions de la nature, par opposition à Celles de l'art. *L'art perfectionne la nature, ajoute à la nature. La nature imprime à ses ouvrages un caractère de simplicité qui manque souvent aux ouvrages de l'art. Dans ce magnifique jardin, l'art surpasse la nature, l'emporte sur la nature.*

Il se dit aussi de La nature, soit physique, soit morale, considérée comme modèle des arts d'imitation. *Il faut, dans les arts, prendre la nature pour guide. Il faut prendre la belle nature pour modèle. Cet auteur, ce peintre, ce comédien s'éloigne, s'écarte de la nature. Ce poëte n'a pas assez étudié, consulté la nature. Il ne connaît pas la nature. La Fontaine est le poëte de la nature.*

Il se dit particulièrement, en Peinture et en Sculpture, de L'objet naturel que le peintre ou le sculpteur a sous les yeux pour l'imiter. *Dessiner, peindre, modeler d'après nature. Un paysage fait d'après nature. Peindre la nature morte*, Peindre des animaux tués et particulièrement du gibier. On dit de même, *Un tableau de nature morte.*

Figures plus grandes, plus petites que nature, Figures qui ont des proportions plus grandes, plus petites que les proportions naturelles. *Figures de demi-nature*, Figures qui n'ont que la moitié des proportions naturelles.

NATURE, se dit quelquefois Des parties qui servent à la génération, surtout dans les femelles des animaux.

NATURE, se dit encore de Certaines choses considérées telles qu'elles sont matériellement, par opposition à L'argent qu'elles peuvent valoir. *On lui a laissé le choix de recevoir sa nourriture en argent ou en nature. On lui a ordonné de me restituer mes meubles en nature, ou de m'en payer le prix.*

Payer en nature, Payer avec les productions naturelles du sol. *Il y a des rentes, des fermages qui sont payables en nature.*

NATURE, signifie aussi quelquefois, Sorte, espèce. *Je n'ai point vu d'arbres de cette nature. Avant de planter, il faut considérer la nature du terrain. Qui a jamais vu des affaires de cette nature? J'aimerais mieux une autre nature de biens, de rentes. Pour frustrer ses héritiers de son bien, il l'a changé de nature. Cette plante, cette pierre, ce minéral est d'une nature particulière et distincte de toute autre.*

NATUREL, ELLE. adj. Qui appartient à la nature, qui est conforme à l'ordre, au cours ordinaire de la nature. *La physique a pour objet les corps naturels. Les lois, les forces, les causes, les facultés, les lumières naturelles. Les effets naturels. Les besoins, les sentiments naturels. Le cours, l'ordre, l'état naturel des choses. La défense est de droit naturel.*

La loi naturelle, La loi dont tous les hommes trouvent les principes en eux-mêmes, par opposition aux Lois civiles, politiques et religieuses, successivement promulguées, et qui diffèrent souvent entre elles.

Philosophie naturelle, Celle qui a pour objet l'étude des lois et des causes des phénomènes naturels.

Sciences naturelles, Sciences qui traitent des trois règnes de la nature.

Histoire naturelle, Science qui a pour objet la description et la classification des animaux, des végétaux et des minéraux. *Étudier l'histoire naturelle. Professeur d'histoire naturelle.* Il se dit aussi de Certains ouvrages qui traitent de cette science. *L'Histoire naturelle de Buffon.*

Enfant naturel, Enfant qui n'est pas né en légitime mariage. On dit, dans le même sens, *Fils naturel, fille naturelle.*

Enfant légitime et naturel, Celui qui est né d'un mariage légitime, par opposition à L'enfant illégitime et à L'enfant adoptif.

Parties naturelles, Les parties destinées à la génération.

NATUREL, signifie aussi, Qui est conforme à la nature particulière de chaque espèce, de chaque individu. *La raison est un attribut naturel de l'homme. La curiosité est une passion naturelle à l'homme. Par une générosité naturelle à cette nation. La férocité naturelle du tigre, naturelle au tigre. Cette haine lui est devenue naturelle. Il a suivi en cela son penchant naturel, son inclination, sa pente naturelle. On a une affection naturelle pour son pays, pour ses enfants. Son humeur naturelle le porte à la solitude. Nous avons un désir naturel d'être heureux.*

Il se dit, dans le même sens, en parlant Des choses. *L'Océan est sorti de ses bornes naturelles. La flamme, en s'élevant, suit sa direction naturelle.*

NATUREL, se dit encore De ce qui vient de la nature seule, par opposition À ce qui est artificiel, factice, acquis, cultivé. *Il manque de culture, mais il a de l'esprit naturel. Ses qualités acquises l'emportent de beaucoup sur ses qualités naturelles. Sa gaieté n'est pas naturelle, elle est forcée.*

Il se dit, dans le même sens, en parlant Des choses. *Les eaux minérales naturelles sont souvent remplacées avec avantage par les eaux minérales artificielles. J'aime mieux une chute d'eau naturelle que toutes les cascades produites par l'art. Ce baume est-il naturel ou artificiel? Cet oiseau est peint, ce n'est pas sa couleur naturelle. Cette perruque imite très bien les cheveux naturels.*

Vin naturel, Vin qui n'a pas été frelaté, où l'on n'a rien mêlé d'étranger.

NATUREL, se dit aussi De ce qui est conforme aux lois de la nature, par opposition à Surnaturel. *La résurrection d'un mort n'est pas un effet naturel. Les miracles sont des effets produits par la volonté de Dieu, et non par des causes naturelles.*

Il signifie encore, Qui est conforme à la raison ou à l'usage commun. *Il est naturel de se confier à ses amis. Il est naturel de demander un service à ceux qu'on a obligés soi-même. Il n'est pas naturel de s'attaquer à plus fort que soi. Ce n'est pas une chose naturelle qu'il ait été guéri d'une si grande blessure en si peu de temps.*

Cela n'est pas naturel, ce n'est pas une chose naturelle, se dit aussi D'une chose où l'on soupçonne quelque tromperie. *Ce n'est pas une chose naturelle de gagner toujours au jeu. Il faut qu'il y ait quelque supercherie là-dessous, car cela n'est pas naturel.*

Juges naturels, Ceux que la loi assigne aux accusés, aux parties, suivant leur qualité et l'espèce de la cause. *Nul ne peut être distrait de ses juges naturels.*

Juges naturels, se dit quelquefois par extension. *Les gens de goût sont les juges naturels des productions littéraires.*

NATUREL, se dit aussi De ce que nous faisons en conséquence de nos habitudes. *Il était naturel à Ovide d'écrire en vers. Il lui est naturel de marcher très vite. Il lui est naturel de s'affliger pour peu de chose.*

NATUREL, signifie en outre, Qui s'offre naturellement à l'esprit. *Le sens que vous donnez à ce passage n'est pas le sens naturel. Vous n'avez pas pris cette phrase dans son sens naturel. Voilà l'explication la plus naturelle qu'on puisse donner de sa conduite, l'interprétation la plus naturelle qu'on puisse donner à son propos.*

Il signifie aussi, Qui est sans affectation, sans contrainte, sans effort. *Elle a des grâces naturelles. Tous ses gestes, tous ses mouvements sont faciles et naturels. Sa démarche est naturelle et gracieuse. Il a un air naturel qui plaît et qui inspire la confiance. Le maintien, le débit, le jeu de ce comédien est naturel.*

Il se dit, dans le même sens, De l'esprit et de ses productions. *Il a l'esprit naturel. Toutes ses pensées, toutes ses expressions sont naturelles. Son langage, son style n'est pas naturel. Les vers qu'il fait sont naturels.*

NATUREL, s'emploie substantivement, et signifie, Habitant originaire d'un pays. *Les naturels du pays.*

Il signifie en outre, Propriété inhérente à la nature de l'être animé ou inanimé dont on parle. *C'est le naturel du feu de tendre en haut. Le naturel de l'homme est d'être sociable. C'est le naturel du poisson de vivre dans l'eau, de l'oiseau de s'élever dans l'air. C'est le naturel de la sensitive de replier ses feuilles sous le doigt qui la touche.*

Il signifie aussi, Inclination, humeur naturelle. *Bon, mauvais, méchant naturel. Naturel doux, humain, vertueux, compatissant, bienfaisant, reconnaissant, etc. Naturel pervers, féroce, vicieux, malfaisant, ingrat, etc. C'est un plaisir de cultiver, d'orner un beau naturel. Il est jaloux, il est colère de son naturel. Il est d'un naturel jaloux, d'un naturel colère. On ne force guère son naturel. Il y a des naturels que rien ne peut adoucir, ne peut dompter. Le tigre est d'un naturel farouche et cruel, le cerf d'un naturel doux et timide. On a beau chasser le naturel, il revient toujours.*

Il se dit encore Des sentiments que la nature inspire aux pères et aux mères pour leurs enfants, et aux enfants pour leurs pères et pour leurs mères. *C'est un enfant qui a beaucoup de naturel, qui n'a point de naturel, qui est sans naturel. C'est une méchante mère, elle n'a point de naturel, elle manque de naturel.*

Il se dit également Des sentiments d'humanité et de compassion qu'on doit avoir pour tous les hommes. *Il faut être sans naturel pour ne pas soulager un malheureux quand on le peut.*

NATUREL, substantif, signifie souvent, La facilité, l'aisance naturelle avec laquelle on fait une chose, avec laquelle une chose est faite. Il est l'opposé d'Art, d'affectation. *Il y a beaucoup d'art et d'étude dans tout ce qu'il écrit, mais point de naturel. Il n'a pas le moindre naturel dans le langage, dans le geste, dans le maintien. Il a du naturel dans l'esprit. Le débit, le jeu de cet acteur manque de naturel. Cette femme est jolie, spirituelle, bonne; mais elle gâte toutes ses qualités par le défaut de naturel.*

Il signifie quelquefois, La forme naturelle et extérieure de chaque chose. *Cela est peint au naturel, pris, tiré sur le naturel.*

Il signifie pareillement, en termes de Peinture et de Sculpture, Le modèle qu'on a sous les yeux pour l'imiter. *Dessiner, peindre, modeler d'après le naturel.* On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Dessiner, peindre, modeler d'après nature.*

Statue plus grande que le naturel, Statue qui excède les proportions naturelles. *Une statue monumentale doit être plus grande que le naturel. Naturel* a vieilli en ce sens, on dit aujourd'hui, *Plus grande que nature.*

AU NATUREL. loc. adv. D'après nature, selon la nature. *Cette figure le représente au naturel.*

Il se dit quelquefois au sens moral. *Je lui ai représenté, retracé au naturel l'injustice de son procédé.* Cette acception vieillit.

AU NATUREL, se dit aussi De la manière la plus simple d'apprêter certaines viandes. *Du bœuf au naturel. De la tête de veau au naturel. Des côtelettes au naturel.*

NATURELLEMENT. adv. Par un principe naturel, par une impulsion, une propriété naturelle. *Tout retourne naturellement à son principe. Tous les animaux désirent naturellement la conservation de leur être. Cet homme est naturellement porté à la douceur, naturellement sensible. Le lion est naturellement courageux. Le lièvre est naturellement timide.*

Il signifie aussi, Par le seul secours, par les seules forces de la nature. *Cela ne peut pas se faire naturellement.*

Cela ne se fait pas naturellement, se dit Des choses qui ne sont pas dans l'usage ordinaire, qui n'arrivent pas ordinairement. Il se dit aussi Des choses où l'on veut faire entendre qu'on soupçonne quelque supercherie. *Il a gagné tant de parties de suite, cela ne se fait pas naturellement.* On dit dans le même sens, *Cela ne peut pas être arrivé naturellement.*

NATURELLEMENT, signifie aussi, D'une manière naturelle, simple, facile. *Cet orateur est entré fort naturellement dans son sujet. Son éloge est venu, a été amené fort naturellement, tout naturellement dans cet endroit du discours. Cela s'explique naturellement, tout naturellement. Voilà le sens qui s'offre naturellement à l'esprit.*

Il signifie encore, D'une manière naïve, propre à imiter exactement la nature. *Il nous a dépeint cela très naturellement. Il contrefait tout le monde fort naturellement.*

Il signifie également, Sans affectation, sans recherche, sans effort. *Penser, parler, écrire naturellement. Cet acteur joue naturellement.*

Il signifie en outre, Sans déguisement, avec franchise. *Parlez-moi naturellement. Je lui ai répondu naturellement que je ne consentais pas à ce qu'il me demandait. Il n'y va pas naturellement avec moi, il dissimule, il agit avec finesse.*

Naturellement parlant, En parlant sans figure. Cela se dit aussi par opposition à Surnaturellement. *Naturellement parlant, un mort ne peut ressusciter.*

NAU

NAUFRAGE. s. m. Perte d'un vaisseau, causée par quelqu'un des accidents qu'on éprouve sur mer. *Le vaisseau a fait naufrage, mais l'équipage s'est sauvé. Ils firent naufrage sur tel banc, à telle côte. Le navire s'entr'ouvrit, et l'on ne put rien sauver du naufrage. Après leur naufrage. Les débris, les restes d'un naufrage. Une mer fameuse par plusieurs naufrages.*

Il se dit, par extension, en parlant Des barques, des bateaux, etc., qui vont sur les fleuves, les rivières et les lacs. *La chaloupe, l'esquif, le bateau, la barque a fait naufrage.*

Fig., *Faire naufrage au port,* Voir tous ses projets ruinés, renversés au moment où l'on était près de réussir.

NAUFRAGE, se dit figurément de Toute sorte de pertes, de ruines et de malheurs. *Le naufrage de son honneur, de sa réputation, de sa fortune. Son honneur a fait naufrage. On dit qu'il est ruiné, mais il lui reste encore des débris de son naufrage. Cette maison, voilà tout ce qu'il a pu sauver du naufrage.*

NAUFRAGÉ, ÉE. adj. Il se dit De ce qui a péri, et de ce qui a été submergé, par l'effet d'un naufrage. *Vaisseau, bateau naufragé. Effets naufragés. Marchandises naufragées. Des personnes naufragées.* En parlant Des personnes, il s'emploie aussi substantivement. *Les naufragés. Un malheureux naufragé.*

NAULAGE. s. m. T. de Marine, qui n'est guère usité que dans la Méditerranée. Fret, louage d'un navire, d'une barque pour le transport, par mer, de personnes ou de marchandises. *Le naulage d'un navire, d'une barque.* On dit aussi, *Nolis.*

NAUMACHIE. s. f. Spectacle d'un combat naval qu'on donnait au peuple de l'ancienne Rome. *Les Romains faisaient des dépenses prodigieuses pour leurs naumachies.*

Il se dit aussi Du lieu même où se donnait ce spectacle. *On voit encore les ruines d'une naumachie à la maison de campagne d'Adrien.*

NAUSÉABOND, ONDE. adj. Qui cause des nausées. *Aliment, remède nauséabond. Odeur, saveur nauséabonde.*

Il se dit, figurément, Des ouvrages littéraires qui déplaisent, rebutent, excitent le dégoût. *Discours, ouvrage nauséabond.*

NAUSÉE. s. f. Envie de vomir. *Il a eu de grandes nausées. Exciter des nausées.*

Il se dit, figurément, Du dégoût qu'inspirent les discours et les ouvrages littéraires qui sont rebutants, fastidieux, insipides. *Cet écrit est si insipide, que j'en ai eu des nausées. Quand on l'entend parler, on en a des nausées.*

NAUTILE. s. m. Mollusque testacé à coquille divisée en plusieurs cellules.

Nautile papyracé, ou *Argonaute*, Mollusque qui conduit sa coquille comme une barque, en s'aidant de ses pieds, dont deux sont élargis et servent de voiles.

NAUTILE, se dit encore D'un assez grand nombre d'espèces fossiles.

NAUTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la navigation, *Art nautique. Astronomie nautique. Cartes nautiques. Observations nautiques.*

NAUTONIER, IÈRE. s. Celui, celle qui conduit un navire, une barque. *Un hardi nautonier.* Il est principalement d'usage en poésie. *Le nautonier des sombres bords,* Caron.

NAV

NAVAL, ALE. adj. Qui regarde, qui concerne les vaisseaux de guerre. *Combat naval. Armée, victoire navale. Forces navales. École navale. Architecture navale.* Il n'a point de pluriel au masculin.

NAVÉE. s. f. Charge d'un bateau. *Il est arrivé au port deux navées de tuiles.* Il a vieilli.

NAVET. s. m. Plante crucifère que l'on cultive dans les jardins, dans les champs, et dont la racine, qui prend le même nom, sert à la nourriture des hommes et des bestiaux. *Manger des navets. Potage aux navets. Canard aux navets.*

NAVETTE. s. f. Espèce de navet dont la graine donne une huile qui est bonne à brûler et qu'on emploie aussi à d'autres usages. *Huile de navette.*

NAVETTE. s. f. Petit vase de cuivre, d'argent, etc., fait en forme de navire, et où l'on met l'encens qu'on brûle à l'église dans les encensoirs.

NAVETTE, signifie aussi, Un instrument de tisserand, qui sert à porter et à faire courir le fil, la soie, la laine entre les fils de la chaîne. *Faire courir la navette. Les femmes se servaient autrefois de petites navettes d'or, de laque, d'écaille, pour faire des nœuds ou du filet.*

Fig. et fam., *Faire la navette, faire faire la navette,* Faire beaucoup d'allées et de venues, en faire faire à d'autres. On le dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue. *Cette somme, envoyée de Paris à Lyon, a été renvoyée de Lyon à Paris; elle a fait la navette.*

NAVICULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a la forme d'une nacelle. *Fosse naviculaire. Os naviculaire.*

NAVIGABILITÉ. s. f. Qualité d'un cours d'eau où l'on peut naviguer. *La navigabilité de cette rivière.*

NAVIGABLE. adj. des deux genres. Où l'on peut naviguer. *Cette mer est pleine d'écueils, elle n'est pas navigable. Ce fleuve est navigable dès sa source. Une rivière navigable. Canaux navigables.*

NAVIGATEUR. s. m. Celui qui a fait sur mer des voyages de long cours. *Grand navigateur. Les découvertes des navigateurs. Les modernes ont été plus hardis navigateurs que les anciens.*

Adjectivem., *Peuple navigateur,* Peuple adonné particulièrement à la navigation.

NAVIGATEUR, se dit aussi d'Un marin, d'un homme qui entend la conduite d'un vaisseau. *C'est un excellent navigateur.*

NAVIGATION. s. f. Voyage sur mer ou sur les grandes rivières. *Longue navigation. Navigation périlleuse. La navigation est facile et sûre dans ces parages. Cela gêne la navigation de la rivière.*

Il signifie aussi, L'art, le métier du navigateur. *Les peuples qui s'adonnent à la navigation. Rétablir le commerce et la navigation. Il entend bien la navigation. Cet auteur a fait un livre sur la navigation, sur l'art de la navigation.*

Canal de navigation, Canal qui porte des bateaux; par opposition à *Canal d'irrigation,* Canal qui ne sert qu'à distribuer des eaux.

NAVIGUER. v. n. Aller sur mer ou sur les grandes rivières. *Naviguer le long des côtes. Naviguer en pleine mer. Naviguer sur un fleuve. Après qu'ils eurent longtemps navigué.*

NAVIGUER, se dit aussi en parlant De la manœuvre qu'un pilote fait faire à un vaisseau, et De la manière dont un vaisseau va sur mer. *Une mer où il est malaisé de bien naviguer. Ce pilote navigue bien, entend l'art de naviguer. Ce vaisseau navigue bien.*

NAVILLE. s. f. Petit canal qui sert à conduire les eaux pour arroser les terres. Il se dit principalement Des canaux d'irrigation de la Lombardie. Il a vieilli.

NAVIRE. s. m. Bâtiment pour aller sur mer. *Grand, bon, vieux navire. Un navire de cinq cents tonneaux, de douze cents tonneaux de port, du port de cinq cents, de douze cents tonneaux. Navire qui va bien à la voile, qui est bon voilier. Bâtir, construire, mâter un navire. La construction d'un navire. Charger, décharger un navire. Équiper, armer un navire en guerre. Fréter un navire. Un navire à l'ancre. Couler à fond un navire. Un navire marchand. Il y avait beaucoup de navires dans le port. Capitaine de navire.* En parlant De vaisseaux de guerre, on dit aujourd'hui *Vaisseau* et non *Navire.*

En Astron., *Le Navire Argo*, Constellation de l'hémisphère austral.

NAVRANT, ANTE. adj. Qui navre, qui cause une vive et profonde affliction. *C'est un spectacle navrant. Aventure, histoire navrante.*

NAVRER. v. a. Blesser, faire une grande plaie. *Navrer à mort. Navrer mortellement.* Il est vieux dans ce sens.

Il ne s'emploie guère que figurément, et signifie, Causer une grande peine, une extrême affliction. *En m'apprenant cette nouvelle, vous m'avez navré, vous m'avez navré de douleur. J'en suis navré. J'en ai le cœur navré.*

NAVRÉ, ÉE. part. passé.

NE

NE. Mot qui rend une proposition négative, et qui précède toujours le verbe. On l'accompagne souvent de *Pas* ou *Point*, ce qui donne lieu de placer ici diverses observations.

On peut indifféremment mettre *Pas* et *Point* devant ou après le verbe, s'il est à l'infinitif. *Pour ne point souffrir, pour ne souffrir pas.* Toutefois la première façon de parler est la plus usitée. Dans les temps simples du verbe, *Pas* et *Point* doivent toujours suivre le verbe. *Il ne souffre point. Il ne chante pas.* Au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe. *Il n'a point souffert. Il n'a pas chanté.*

Point nie plus fortement que *Pas*. On dira également : *Il n'a pas d'esprit; il n'a point d'esprit;* et on pourra dire, *Il n'a pas d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras;* mais quand on dit, *Il n'a point d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *Point*, suivi de la particule *de*, forme une négation absolue; au lieu que *Pas* laisse la liberté de restreindre, de réserver.

Par cette raison, *Pas* vaut mieux que *Point*, devant *Plus*, *moins*, *si*, *autant*, et autres termes comparatifs. *Cicéron n'est pas moins véhément que Démosthène. Démosthène n'est pas si abondant que Cicéron.*

Par la même raison, *Pas* est préférable devant les noms de nombre. *Il n'en reste pas un seul petit morceau. Il n'y a pas dix ans. Vous n'en trouverez pas deux de votre avis.*

Par la même raison encore, *Pas* convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel; *Point* à quelque chose de permanent et d'habituel. *Il ne lit pas,* Il ne lit pas dans ce moment. *Il ne lit point,* Il ne lit jamais.

Point, se met au lieu de *Non*, soit pour terminer une phrase elliptique, *Je le croyais mon ami, mais point;* soit pour répondre à une interrogation, *Lirez-vous ces vers? Point.* On ne pourrait employer *Pas* qu'en disant la phrase entière : *Je ne les lirai pas.*

Quand *Pas* et *Point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *N'avez-vous point été là? N'est-ce point vous qui me trahissez?* Mais s'il n'y a pas

de doute, on dira par manière de reproche : *N'avez-vous pas été là? N'est-ce pas vous qui me trahissez?*

On peut supprimer *Pas* et *Point* après les verbes *Cesser, oser* et *pouvoir. Il n'a cessé de gronder. On n'ose l'aborder. Je ne puis me taire.* On peut aussi dire, *Ne bougez,* mais dans la conversation seulement.

On peut les supprimer avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle ne médise? Avez-vous un ami qui ne soit des miens?*

Après le verbe *Douter,* précédé d'une négation et suivi de la conjonction *que*, la phrase amenée par cette conjonction demande ordinairement qu'on répète *ne*, mais tout seul. *Je ne doute pas que cela ne soit.*

Après *Prendre garde,* quand il signifie, Éviter, on met le subjonctif et l'on supprime *Pas* et *Point;* et au contraire, quand il signifie, Faire réflexion, il faut mettre l'indicatif, et ajouter *Pas* ou *Point. Prenez garde qu'on ne vous séduise. Prenez garde que l'auteur ne dit pas ce que vous pensez.*

Après *Savoir,* pris dans le sens de Pouvoir, on doit toujours les supprimer. *Je ne saurais en venir à bout.* Après ce même verbe précédé de la négation, et signifiant, Être incertain, le mieux est de les supprimer. *Je ne sais où le prendre. Je ne saurai que devenir. Il ne sait ce qu'il veut. Il ne sait ce qu'il dit.* Mais il faut employer *Pas* ou *Point,* quand *Savoir* est pris dans son vrai sens. *Je ne sais pas l'anglais. Je ne savais point ce que vous racontez.*

On supprime *Pas* et *Point,* quand l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes qui la restreignent : *Je ne soupe guère; je ne sortirai de trois jours;* ou par d'autres termes qui excluent toute restriction : *Je ne soupe jamais; je ne vis personne hier; je ne dois rien; je n'ai nul souci;* ou enfin par des termes qui désignent les moindres parties d'un tout, et qui se mettent sans article : *Je n'y vois goutte; je ne dis mot.*

Après toutes ces phrases, si la conjonction *que*, ou les relatifs *qui* et *dont* amènent une autre phrase qui soit négative, on y supprime *Pas* et *Point. Je ne soupe guère, je ne soupe jamais que je ne m'en trouve incommodé. Je ne vois personne qui ne vous loue. Vous ne dites mot qui ne soit applaudi.*

Si un nom de nombre est joint à *Mot*, il faut employer *Pas. Il ne dit pas un mot qui ne soit à propos. Il n'y a pas trois mots à reprendre dans cette pièce de vers.*

On supprime souvent *Pas* et *Point* après *ne* suivi de l'adjectif *autre* et de *que. Je n'ai d'autre but, d'autre désir que celui de vous être utile.* Mais on peut dire aussi : *Je n'ai pas d'autre but, etc.* Quand *autre* est sous-entendu, *Pas* et *Point* se suppriment toujours. *Je n'ai de volonté que la tienne. Il ne fait que rire* (autre chose que rire). *Etc.* — Souvent *ne... que* équivaut à *Seulement. Je ne veux que la voir.*

On supprime *Pas* et *Point* après *que,* mis à la suite d'un terme comparatif, ou de quelque équivalent. *Vous écrivez mieux que vous ne parlez. C'est autre chose que je ne croyais. Peu s'en faut qu'on ne m'ait trompé. Il est moins riche, plus riche qu'on ne croit*

On les supprime, quand le mot *que* signifie, Pourquoi, au commencement d'une phrase : *Que n'êtes-vous arrivé plus tôt?* ou quand il sert à exprimer un désir, à former une imprécation : *Que ne m'est-il permis... Que n'est-il à cent lieues de nous!*

Après *Depuis que*, ou *Il y a*, suivi d'un mot qui indique une certaine quantité de temps, on supprime *Pas* et *Point,* quand le verbe est au prétérit. *Depuis que je ne l'ai vu. Il y a six mois que je ne lui ai parlé.* Mais il faut l'un ou l'autre, si le verbe est au présent, ce qui forme un sens tout différent. *Depuis que nous ne nous voyons pas. Il y a six mois que nous ne nous parlons point.*

Après les conjonctions *À moins que*, et *Si*, dans le sens d'À moins que, on les supprime. *Je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau. Je ne sortirai point, si vous ne me venez prendre en voiture.*

On les supprime encore lorsque deux négations sont jointes par *ni*, comme, *Je ne l'estime ni ne l'aime;* et quand cette conjonction *ni* est redoublée, soit dans le sujet : *Ni les biens ni les honneurs ne valent la santé,* soit dans l'attribut : *Il est avantageux de n'être ni trop pauvre ni trop riche. Heureux qui n'a ni dettes ni procès!*

Après le verbe *Craindre,* suivi de la conjonction *que*, on supprime *Pas* et *Point,* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas. *Je crains que vous ne perdiez votre procès.* Au contraire, il faut *Pas* ou *Point,* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire. *Je crains que ce fripon ne soit pas puni.* La même règle est à observer après ces manières de parler, *De crainte que, de peur que.* Ainsi lorsqu'on dit, *De crainte qu'il ne perde son procès,* on souhaite qu'il le gagne; et, *De crainte qu'il ne soit pas puni,* on souhaite qu'il le soit.

Après les verbes *Nier, disconvenir,* on peut indifféremment supprimer le *Ne*, ou l'employer. *Je ne nie pas, je ne disconviens pas que cela ne soit, que cela soit.*

Dans ces phrases, *Je crains que mon ami ne meure, vous empêchez qu'on ne chante,* et autres semblables, ce mot *Ne* n'exprime point une négation, c'est le NE ou le QUIN des Latins, qui a passé dans notre langue.

On dit quelquefois dans le style familier, *N'était* pour *Si ce n'était. Cet ouvrage serait fort bon, n'était la négligence du style.*

L'e de *Ne* s'élide toujours devant une voyelle ou une H non aspirée. *Il n'aime rien. Il n'héritera pas de son parent.*

NEA

NÉANMOINS. adv. Toutefois, pourtant, cependant. *Il est encore très jeune, et néanmoins il est fort sage. Il lui avait promis de l'aller voir, néanmoins il ne l'a pas fait.*

NÉANT. s. m. Rien, ce qui n'est point, ce qui ne se conçoit que par une négation. *Dieu a tiré toutes choses du néant. Il peut les réduire au néant, les faire rentrer dans le néant d'où elles sont sorties. Le néant n'a point de propriété. Le chrétien voit comme un néant tous les honneurs de ce monde.*

En termes de Palais, *Mettre une appellation au néant, à néant,* Déclarer que la partie qui a appelé d'une sentence est déboutée de son appel. *Mettre l'appellation et ce dont est appel au néant, à néant,* Annuler et l'appel et la sentence dont il a été appelé.

NÉANT, se dit, par exagération, pour marquer, ou Le peu de valeur d'une chose, ou Le manque de naissance et de mérite dans une personne. *Le néant des grandeurs humaines. C'est un homme de néant. On l'a fait rentrer dans son néant, dans le néant d'où on l'avait tiré.*

NÉANT, signifiant, Rien, s'emploie quelquefois sans article, comme dans cette phrase : *On n'a pas mis cet homme en prison pour néant.* Il est vieux.

Mettre néant sur une requête, sur un article de compte, Mettre le mot *Néant* au bas d'une requête, à côté d'un article de compte, pour marquer qu'on rejette cette demande, cet article. La locution et l'usage qu'elle indique ont vieilli.

Fig. et fam., *Mettre néant à la requête de quelqu'un,* Refuser ce qu'il demande.

NÉANT, s'emploie familièrement dans le sens de Non. *Je vous accorde votre première demande; mais, quant à l'autre, néant.*

NEB

NÉBRIDE. s. f. T. d'Antiquité. Peau de faon, qui servait de manteau à Bacchus et aux personnages de sa suite.

NÉBULEUX, EUSE. adj. Obscurci par les nuages. *Temps, ciel nébuleux, Horizon nébuleux.*

Fig., *L'horizon est nébuleux*, On est menacé de troubles, d'événements tristes, funestes.

Fig., *Visage, front nébuleux,* Visage, front sur lequel se peint le souci, l'inquiétude. On dit dans le même sens, *Avoir l'air nébuleux, tout nébuleux.*

Étoiles nébuleuses, Étoiles qui sont beaucoup moins brillantes que les autres, et dont la lumière est faible, terne. On dit substantivement dans le même sens, *Une nébuleuse, les nébuleuses.*

NÉBULEUSE, se dit aussi substantivement de Petits nuages blanchâtres épars dans le ciel, qui sont des amas d'étoiles extrêmement éloignées. *Dans certaines nébuleuses on distingue les étoiles à l'aide d'instruments puissants. Le télescope a fait découvrir un grand nombre de nébuleuses.*

NEC

NÉCESSAIRE. adj. des deux genres. Dont on ne peut se passer, dont on a absolument besoin pour quelque fin. *La respiration est nécessaire à la vie. Avoir les choses nécessaires à la vie. Se servir des moyens nécessaires pour réussir dans son entreprise. L'étude de l'histoire est fort nécessaire. Ne parlez que s'il est nécessaire de le faire.* Il se dit aussi Des personnes. *Un ministre, un général nécessaire. Il n'y a pas d'homme nécessaire.*

Cet homme s'est rendu nécessaire dans cette maison, Il s'y est rendu si utile ou si agréable, qu'il est malaisé qu'on puisse se passer de ses conseils, de ses soins, de sa société. On dit, dans un sens analogue, *Cette personne m'est devenue nécessaire, m'est nécessaire.*

Il fait le nécessaire, Il fait l'empressé, il se mêle de tout, comme si l'on ne pouvait se passer de lui. Dans cette phrase, *Nécessaire* est employé substantivement.

C'est un mal nécessaire, se dit De certaines choses qui ont de grands inconvénients, mais qui sont indispensables ou inévitables. *Il y a des personnes qui croient que la guerre est un mal nécessaire.*

En Philosophie, *Nécessaire,* Ce qui ne peut pas ne pas être. *L'homme pouvait ne pas exister, il n'est donc pas un être nécessaire. L'être nécessaire,* Dieu. *Lois nécessaires,* Lois sans lesquelles l'univers ne saurait exister. *Causes nécessaires, agents*

nécessaires, Les causes et les agents qui n'agissent pas librement, et qui produisent infailliblement leur effet. *Les agents naturels privés de raison, sont des agents nécessaires, des causes nécessaires à l'égard des effets qui en proviennent. Le soleil est la cause nécessaire du jour.*

Vérités nécessaires, Vérités qui s'imposent à la raison.

Effet nécessaire, L'effet qui suit infailliblement de la cause destinée à le produire. *La lumière est un effet nécessaire du soleil.* On dit dans le même sens, *Tirer une conséquence, une induction nécessaire. C'est la suite nécessaire de ce principe.*

Il est nécessaire, Il faut. *Il est nécessaire d'être sage, pour être content de soi-même. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans ce détail. Il n'est pas nécessaire que vous sortiez.*

NÉCESSAIRE, s'emploie comme substantif, au masculin, et signifie, Tout ce qui est essentiel pour les besoins de la vie. Il est opposé à Superflu, et ne se dit point au pluriel. *Il n'est pas riche, mais il a le nécessaire. Le nécessaire lui manque. Combien de gens manquent du nécessaire, lorsque tant d'autres ont du superflu! Lorsqu'on n'est pas riche, il faut savoir se contenter du nécessaire. Il se prive du nécessaire pour soutenir sa famille. Il ne dépense que pour le nécessaire. Il s'est réduit, borné, restreint au nécessaire, au strict nécessaire, au seul nécessaire.*

Il signifie généralement, Ce qui est essentiel, ce qui est indispensable. *Il faut s'occuper du nécessaire avant de songer à l'agréable.*

En termes de l'Écriture, *Le salut, l'affaire du salut est l'unique nécessaire.*

NÉCESSAIRE, substantif, se dit aussi d'Une boite, d'un étui qui renferme différents petits meubles et ustensiles nécessaires ou commodes. *Nécessaire de bois de noyer, de bois d'acajou. Nécessaire d'homme, de femme, de toilette, de voyage. Les pièces de ce nécessaire sont d'argent, de vermeil.*

Il se dit également Des choses qui sont contenues dans la boite. *Un nécessaire d'argent, de vermeil.*

NÉCESSAIREMENT. adv. Par un besoin absolu. *Il faut nécessairement respirer pour vivre. Il faut nécessairement que je m'en aille.*

Il signifie aussi, Infailliblement. *La nuit succède nécessairement au jour. Les causes étant ainsi disposées, il faut nécessairement que tel effet ait lieu.*

En Philosophie, il est opposé à *Librement.*

NÉCESSITANTE. adj. f. Il s'emploie seulement dans cette locution familière, *De nécessité nécessitante*, De nécessité absolue et indispensable; et dans cette expression du langage théologique, *Grâce nécessitante*, Grâce qui contraint, et qui ôte la liberté. *S'il y avait une grâce nécessitante, la créature n'aurait plus de mérite.*

NÉCESSITÉ. s. f. Il se dit proprement de Tout ce qui est absolument nécessaire et indispensable; et il se prend dans une signification plus ou moins étroite, suivant les choses dont on parle. Ainsi on dit: *C'est une nécessité de mourir*, La mort est inévitable; *Je ne vois pas la nécessité de cette conséquence*, Je ne vois pas que cette conséquence soit une suite nécessaire du principe dont on la tire; *À Paris, quand on a beaucoup d'affaires, c'est une nécessité de prendre des voitures*, Il est très incommode de n'en point prendre, *Si vous voulez qu'on vous pardonne, c'est une nécessité que vous pardonniez*, C'est une condition nécessaire, *La nécessité d'aimer Dieu*, L'obligation indispensable d'aimer Dieu. *Nécessité absolue, indispensable, dure, fâcheuse, fatale. Une heureuse nécessité. Faire une chose par nécessité. Multiplier les êtres sans nécessité.*

NÉCESSITÉ, dans un sens général et absolu, Tout ce à quoi il est impossible de se soustraire, de résister. *Il faut se soumettre à la nécessité, plier sous le joug de la nécessité. Les dures lois de la nécessité.*

NÉCESSITÉ, dans un sens restreint et particulier, Ce qui contraint dans quelque circonstance déterminée. *On lui tenait le poignard à la gorge, ce lui fut une nécessité de signer cet acte. Ne me réduisez pas à la nécessité de vous dire des choses désagréables.*

Il signifie aussi, Besoin pressant. *C'est une nécessité que j'y mette ordre de bonne heure. Quelle nécessité y avait-il de faire ce qu'il a fait? Quelle nécessité si pressante de lui en parler? Une urgente nécessité.*

Il signifie encore, Indigence, dénûment. *Grande, extrême nécessité. Être réduit à la dernière nécessité. Il est tombé dans la nécessité. Être dans la nécessité, dans la nécessité de toutes choses.*

Une chose de première nécessité, Une chose dont il est impossible ou très difficile qu'on se passe pour exister. *Le pain est une chose de première nécessité. Une denrée de première nécessité. Les arts de première nécessité.*

Prov., *Faire de nécessité vertu*, Faire de bonne grâce une chose qui déplaît, mais qu'on est obligé de faire.

Prov., *Nécessité n'a point de loi*, Un extrême péril, un extrême besoin, peuvent rendre excusables des actions blâmables en elles-mêmes.

NÉCESSITÉS, au pluriel, signifie, Les besoins de la vie, les choses nécessaires à la vie. *Il n'a pas toutes ses nécessités. Il sait bien demander ses nécessités. Les nécessités de la vie.*

Il se dit aussi Des besoins d'argent qu'éprouve un pays, un gouvernement, une corporation. *Pourvoir par une nouvelle contribution aux urgentes nécessités de l'État. D'abondantes collectes ont pourvu aux nécessités pressantes de cette église.*

Les nécessités de la nature, Les besoins auxquels la nature de l'homme est assujettie, comme, boire, manger, dormir, etc. *Satisfaire aux nécessités de la nature.*

Aller à ses nécessités, Aller à la selle.

DE NÉCESSITÉ. loc. adv. Nécessairement. *Il faut de nécessité que cela soit. Il s'ensuit de nécessité, de toute nécessité, d'une nécessité absolue... Il est de nécessité que je reste ici encore quelque temps.*

PAR NÉCESSITÉ. loc. adv. À cause d'un besoin pressant. *Il vend ses livres par nécessité. Il s'est fait soldat par nécessité.*

NÉCESSITER. v. a. Contraindre, réduire à la nécessité de faire quelque chose. *Dès que vous l'attaquez, vous le nécessitez à se défendre. Vous l'avez nécessité à faire telle chose. La grâce ne nécessite point la volonté.*

Il signifie plus ordinairement, Rendre une chose nécessaire. *Cela nécessite une démarche de votre part.*

NÉCESSITÉ, ÉE. part. passé.

NÉCESSITEUX, EUSE. adj. Indigent, pauvre, qui manque des choses nécessaires à la vie. *Je l'ai vu bien riche, il est à présent fort nécessiteux. La classe nécessiteuse. Ce sont des gens nécessiteux.*

Il s'emploie aussi substantivement au masculin. *Il s'occupait beaucoup de soulager les nécessiteux.*

NEC PLUS ULTRA. Locution empruntée du latin, qu'on emploie dans le style familier comme substantif masculin, pour signifier, Le terme qu'on ne saurait passer. *Sa conduite est le* nec plus ultra *de la fourberie.* On dit aussi, mais moins souvent, *Non plus ultra. Metz fut le* non plus ultra *de Charles-Quint.*

NÉCROLOGE. s. m. Livre, registre sur lequel on inscrit les noms des morts. *On trouve le nom de cet évêque dans le nécrologe de son église. Les communautés religieuses ont chacune leur nécrologe.*

Il se dit aussi de Certains ouvrages consacrés à la mémoire des hommes célèbres morts récemment. *Le nécrologe des hommes illustres.*

NÉCROLOGIE. s. f. Il se dit de Certains petits écrits consacrés à la mémoire des personnes considérables mortes depuis peu de temps. *Une nécrologie, la nécrologie est toujours un peu suspecte d'exagération.*

NÉCROLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la nécrologie. *Article, notice nécrologique.*

NÉCROMANCIE. s. f. L'art prétendu d'évoquer les morts pour avoir connaissance de l'avenir, ou de quelque autre chose de caché. *La nécromancie avait quelque vogue autrefois, quoiqu'elle fût défendue par les lois et par les canons. Les progrès de la raison ont fait tomber la nécromancie.* On a dit autrefois dans le même sens, *Nécromance*, mais ce mot n'est plus usité. *Nécromancie*, se prend aussi pour Magie en général.

NÉCROMANCIEN, IENNE. s. Celui, celle qui se mêle de nécromancie. *On l'accuse d'être nécromancien. Le vulgaire croit que cet homme est un grand nécromancien.*

Autrefois on prononçait aussi et on écrivait, *Négromancien.* On disait également dans le même sens, *Nécromant* et *Négromant.*

NÉCROMANCIEN, se prend aussi pour Magicien.

NÉCROPOLE. s. f. Chez certains peuples anciens, Partie d'une ville destinée aux sépultures; cimetière. *Toutes les villes d'Égypte avaient leur nécropole. Les nécropoles étaient quelquefois de vastes souterrains.*

NÉCROSE. s. f. T. de Médec. Mortification des os. *La nécrose est aux os ce que la gangrène est aux parties molles.*

NECTAIRE. s. m. T. de Botan. Partie de certaines fleurs qui contient le suc dont les abeilles composent leur miel.

NECTAR. s. m. Le breuvage des dieux, suivant la Fable. *Hébé et Ganymède versaient, servaient le nectar aux dieux.*

Il se dit, figurément, de Toute sorte de vin excellent, ou de liqueur agréable. *Il nous a donné d'un vin qui est du nectar.*

NECTAR, se dit aussi en Botanique, Du suc mielleux que sécrètent certaines fleurs et dont se nourrissent divers insectes.

NEF

NEF. s. f. (On prononce l'F.) Navire. En ce sens, il n'est plus d'usage qu'en poésie. *Sur sa nef vagabonde.*

Moulin à nef, Moulin à eau construit sur un bateau.

NEF, signifie aussi, La partie d'une église qui est comprise entre les bas côtés, et qui

s'étend depuis la porte principale jusqu'au chœur. *Une belle nef. La nef de l'église Notre-Dame.*

Nefs latérales, Les bas côtés d'une église. *Église à trois nefs, à cinq nefs,* Église qui a une nef principale et deux ou quatre nefs latérales.

NÉFASTE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. On distinguait par ce nom, dans le calendrier romain, Les jours consacrés au repos, et où il était défendu par la religion de vaquer aux affaires publiques. Ainsi *Jours néfastes* est synonyme de *Jours défendus.*

Il désignait aussi Les jours de fêtes solennelles qui étaient accompagnées de sacrifices ou de spectacles; et, plus ordinairement, Les jours de deuil et de tristesse destinés à l'inaction et regardés comme funestes, en mémoire de quelque disgrâce éclatante du peuple romain. *L'anniversaire de la journée d'Allia et celui de la défaite de Cannes, étaient des jours néfastes.*

Il signifie aujourd'hui, d'une manière générale, Ce qui est une cause de deuil, de tristesse. *Des événements néfastes. Une guerre néfaste.*

NÈFLE. s. f. Sorte de fruit qui a plusieurs noyaux, dont la peau est de couleur grisâtre, et qui n'est bon à manger que quand il est amolli par le temps. *Grosse nèfle. Nèfle molle. On met les nèfles sur un lit de paille pour les amollir.*

Prov. et fig., *Avec le temps et la paille les nèfles mûrissent,* On vient à bout de bien des choses avec du soin et de la patience.

NÉFLIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte des nèfles.

NEG

NÉGATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui exprime une négation. *Proposition, particule négative. Terme négatif.*

Argument négatif, preuves négatives, par opposition à *Argument positif,* à *preuves positives.*

Fam., *Cet homme est négatif, a l'air négatif,* Il refuse toujours, ou Il a l'air d'un homme toujours prêt à refuser ce qu'on lui demande.

Un bonheur négatif, Un bonheur qui consiste dans l'absence de maux, de souffrances, physiques et morales.

En Algèbre, *Grandeurs* ou *Quantités négatives,* Celles qui sont l'opposé des grandeurs ou des quantités positives, et qu'on fait précéder du signe de la soustraction. *Négatif,* s'emploie aussi en ce sens dans le langage ordinaire. *Ce qu'un homme doit au delà de ce qu'il possède, est un avoir négatif, une quantité négative.*

En Physique, *Électricité négative* ou *résineuse,* Celle que l'on développe en frottant un morceau de résine avec de la laine; il est opposé à *Électricité positive* ou *vitrée. Pôle négatif,* Le pôle d'une pile galvanique opposé au pôle positif.

En Photographie, *Épreuve négative.* Voyez ÉPREUVE.

NÉGATIVE, s'emploie substantivement, et signifie, Proposition qui nie. *L'un soutenait l'affirmative, et l'autre la négative. Demeurer, persister dans la négative, se tenir sur la négative*

Il signifie aussi, Refus. Dans ce sens, on dit, *Il est fort sur la négative,* Il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande.

Il signifie, en termes de Grammaire, Mot qui sert à nier. *Non, ni, ne, sont des négatives.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Négation.*

NÉGATION. s. f. Terme didactique. Action de nier. Il est opposé à Affirmation. *Toute proposition contient affirmation ou négation.*

Il se dit aussi, en Grammaire, Des mots qui servent à nier, comme *Ne, pas, etc. En latin, deux négations valent une affirmation.*

NÉGATIVEMENT. adv. D'une manière négative. *Il répondit négativement.*

NÉGLIGEABLE. adj. des deux genres. Il se dit en Mathématiques, Des petites quantités qui peuvent être négligées sans inconvénient, dont il est inutile de tenir compte. *Quantités négligeables.*

NÉGLIGÉ. s. m. Costume du matin, costume négligé. Il se dit particulièrement de L'état où est une femme quand elle n'est point parée. *Elle était dans son négligé. Vous voilà dans un grand négligé. Un négligé élégant. Un négligé plus piquant que la parure. Elle était ce matin dans le plus joli, dans le plus galant des négligés.*

NÉGLIGEMENT. s. m. Action de négliger avec dessein. Ce mot n'est usité que dans les arts. *Négligement de pinceau.*

NÉGLIGEMMENT. adv. (On prononce *Néglijaman.*) Avec négligence. *Agir négligemment. S'habiller négligemment.*

NÉGLIGENCE. s. f. Défaut de soin, d'exactitude, d'application. *Grande, extrême négligence. Négligence coupable, punissable. Quelle négligence! Vit-on jamais telle négligence? Il y a eu cela de la négligence de votre part. Ce livre est imprimé avec beaucoup de négligence.*

Il se dit particulièrement Du peu de soin qu'une personne apporte à son vêtement, à son extérieur. *Sa négligence faisait du tort à sa beauté. Une trop grande négligence chez un vieillard fait mieux voir sa caducité.*

Négligence de style, ou simplement, *Négligence,* se dit Des fautes légères que fait un auteur, lorsqu'il n'apporte pas assez de soin à corriger son style. *Il y a dans cet ouvrage de grandes négligences de style. Trop de négligences de style déparent ce traité. Ceci est une petite négligence de style. Ce critique est si sévère, qu'il ne pardonne pas la moindre négligence dans un ouvrage.*

NÉGLIGENCES, au pluriel, se dit en bien dans plusieurs acceptions. *Il y a quelquefois des négligences qui ont de la grâce. Négligences heureuses. L'Arioste a dit d'Alcine que ses négligences étaient des artifices, et on l'a dit ensuite de lui-même.*

NÉGLIGENT, ENTE. adj. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir. *Je ne vis jamais homme plus négligent. Peut-on être si négligent? Il est négligent en tout. Négligent en affaires. Cet écolier est le plus négligent de sa classe.*

Il se prend substantivement. *C'est un insupportable négligent. Quelle négligente!*

NÉGLIGER. v. a. N'avoir pas soin de quelque chose comme on le devrait, ne pas s'en occuper. *Négliger son salut, sa fortune, ses affaires, le soin de ses affaires, ses intérêts, ses études. Il ne faut rien négliger. Il a négligé son devoir. Négliger sa charge. Cet auteur néglige son style. Ce n'est pas là une chose à négliger. Négliger sa santé. Négliger une maladie. Négliger de faire valoir son bien. Négliger de voir ses amis. Négliger de faire sa cour.*

Il signifie particulièrement, Ne pas mettre en usage. *Il n'a négligé aucun des moyens qui pouvaient assurer la réussite de son affaire. Il a trop négligé les moyens, les ressources de ce genre. Il n'a rien négligé de ce qui pouvait apaiser son ennemi.*

Négliger quelqu'un, N'avoir pas soin de le voir assidûment, ou aussi souvent que l'exigeraient les devoirs de société. *Vous négligez fort vos amis. Vous me négligez bien depuis quelque temps.*

Cet homme néglige sa femme, Il n'a pas pour elle les soins, les attentions qu'il devrait avoir; il ne lui donne pas les marques d'affection qu'elle a droit d'attendre de lui.

Négliger une occasion, La laisser échapper, ne pas en profiter. *Il a négligé une occasion de faire fortune. Il a négligé une occasion qui ne reviendra pas.*

NÉGLIGER, se dit aussi en parlant De quantités fort petites qu'on omet dans un calcul, parce qu'elles ne peuvent influer sensiblement sur le résultat, sur le total. *Dans les calculs d'approximation, on néglige les quantités extrêmement petites.*

NÉGLIGER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, N'avoir pas soin de sa personne pour la propreté, pour l'ajustement. *Je l'ai vu très bien vêtu, mais aujourd'hui il se néglige. Il commence à se négliger.*

Il signifie aussi, S'occuper moins exactement qu'à l'ordinaire de son devoir, de sa profession, de son travail, etc. *Cet auteur travaillait autrefois avec grand soin, maintenant il se néglige. Cet artiste, cet ouvrier ne travaille plus comme à l'ordinaire, il se néglige.*

NÉGLIGÉ, ÉE. part. passé. *Style négligé. Extérieur négligé. Éducation négligée.*

Rhume négligé, Rhume qu'on a laissé s'invétérer faute de soins.

Poète négligé, Poète qui ne soigne pas assez son style.

Une beauté négligée, Une femme belle et qui dédaigne la parure.

NÉGLIGÉ, est aussi substantif. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

NÉGOCE. s. m. Trafic, commerce. *Bon, grand négoce. Suivre le négoce. Se mettre dans le négoce. S'adonner au négoce. Entendre bien le négoce. Faire le négoce. Faire négoce de toiles, de draps, d'épicerie, etc. Il fait négoce de tout. La guerre a fait tort au négoce, a fait cesser le négoce. Le négoce ne va plus comme autrefois. Le négoce ne vaut plus rien. Il y a grand négoce, il se fait grand négoce de telle marchandise en tel pays. Ce banquier fait d'énormes profits dans son négoce. Entrer dans le négoce. Quitter le négoce. Il se mêle de plusieurs négoces, de toute sorte de négoces. Il s'est jeté dans le négoce.* On dit *Commerce,* et non pas *Négoce,* en parlant D'un État, d'une nation, d'un peuple. *Le commerce,* et non pas *Le négoce de la France.*

NÉGOCE, se dit, figurément, de Certaines industries auxquelles il est honteux, messéant, dangereux de se livrer. *Cet homme fait un vilain, un étrange négoce. Il se mêle d'un dangereux négoce. Il se mêle de bien des négoces. On ne sait quel négoce font ces gens-là. L'usure est un infâme négoce. La contrebande est un périlleux négoce.*

NÉGOCIABLE. adj. des deux genres. Qui peut se négocier. Il ne se dit guère que Des effets publics, des lettres de change, des billets, etc. *Cette action, cette lettre de change, cet effet, ce billet n'est pas négociable. Du papier négociable.*

NÉGOCIANT. s. m. Celui qui fait le négoce. *Gros, bon, riche, habile négociant. Les*

négociants français. Les négociants de Hollande, d'Angleterre, etc. La guerre a ruiné beaucoup de négociants. Une compagnie de négociants. Le mot *Négociant* a un sens plus relevé que celui de *Marchand* : le négociant fait le commerce en grand.

NÉGOCIATEUR. s. m. Celui qui négocie quelque affaire considérable auprès d'un prince, d'un État. *Sage, grand, bon, habile, fin, adroit négociateur. Mauvais négociateur. Négociateur intelligent. Négociateur malheureux.*

Il se dit quelquefois Des personnes qui négocient quelque affaire particulière ; et, en ce sens, il prend une terminaison féminine lorsqu'on parle d'une femme. *Il s'est servi d'un mauvais négociateur. Elle a été la négociatrice de ce mariage.*

NÉGOCIATION. s. f. L'art, l'action de négocier les grandes affaires, les affaires publiques. *Il entend bien la négociation. Il est habile dans la négociation. Il a été employé dans la négociation de la paix. Il n'a eu nulle part à cette négociation. Entamer une négociation. Sa négociation a été heureuse, a été bien conduite. Il a réussi, il a échoué dans sa négociation. La négociation eut lieu dans telle ville. Mettre une affaire en négociation. Il est employé dans les négociations. Il a passé sa vie dans les négociations. Il a écrit l'histoire de ses négociations.*

Il signifie quelquefois, L'affaire même qu'on traite et qu'on négocie. *Il a une négociation difficile, délicate entre les mains. On l'a chargé d'une négociation importante.*

NÉGOCIATION, se dit aussi en parlant Des affaires particulières. *Vous voulez que je l'engage à vous donner sa fille en mariage : vous me chargez là d'une négociation difficile. Il est en négociation pour acheter une étude de notaire.*

En termes de Commerce, *La négociation d'un billet, d'une lettre de change, etc.*, Le trafic qui se fait de ces sortes d'effets par les agents de change, les banquiers, les marchands, etc.

NÉGOCIER. v. n. Faire négoce, faire trafic. *Il s'est mis depuis peu à négocier dans le Levant. Négocier en Espagne. Négocier en épicerie, en draperie, en soie, en pierreries.*

Il s'emploie activement en parlant Des effets publics, des lettres de change, des billets, etc., et signifie, Les transporter, les céder à un autre qui en donne la valeur, en retenant ordinairement l'intérêt de la somme. *Négocier des lettres de change, des billets. J'ai besoin d'argent, voilà un effet que je voudrais négocier. Adressez-vous à ce banquier, il vous négociera votre lettre de change.*

NÉGOCIER, signifie encore, Traiter une affaire avec quelqu'un ; et alors il est aussi actif. *C'est lui qui a négocié cette affaire, ce mariage, cette réconciliation. Il a négocié cela fort secrètement, fort adroitement. Il a négocié la paix entre ces deux princes. Négocier un traité, une ligue.*

Il s'emploie absolument, dans le même sens. *C'est un homme qui négocie avec beaucoup d'adresse. Il négocie pour l'État dans tel pays, auprès de tel prince.*

NÉGOCIER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans un sens passif. *Le papier sur Londres se négocie au pair. On dit qu'il se négocie quelque chose d'important.*

NÉGOCIÉ, ÉE. part. passé.

NÈGRE. s. m. Nom qu'on donne en général à la race des noirs, et spécialement aux habitants de certaines contrées de l'Afrique. *La traite des nègres est abolie.*

Il se disait, particulièrement, Des esclaves noirs employés aux travaux des colonies. *Il a cent nègres dans son habitation. L'esclavage des nègres n'existe plus dans les colonies françaises.*

Fam., *Traiter quelqu'un comme un nègre*, Le traiter avec beaucoup de dureté et de mépris.

Fam., *Faire travailler quelqu'un comme un nègre*, Exiger de lui un travail pénible, le faire travailler sans relâche.

NÈGRE, s'emploie quelquefois adjectivement. *La race nègre.*

NÉGRERIE. s. f. Se disait d'Un lieu où l'on renfermait les nègres dont on faisait commerce.

NÉGRESSE. s. C'est le féminin de Nègre. *Une jeune négresse. Une négresse marronne.*

NÉGRIER. adj. m. Il n'est usité que dans les locutions suivantes, qui tendent elles-mêmes à disparaître, à mesure qu'on parvient à supprimer effectivement la traite des nègres abolie légalement depuis de longues années : *Vaisseau* ou *bâtiment négrier*, ou simplement, *Négrier*, Bâtiment qui sert à la traite des nègres ; *Capitaine négrier*, Capitaine d'un bâtiment qui a cette destination, *Un négrier*, Un marchand de nègres.

NÉGRILLON, ONNE. s. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROMANCIEN. s. m. Voyez NÉCROMANCIEN.

NEI

NEIGE. s. f. Eau, vapeur congelée qui tombe des nues sur la terre, en flocons blancs et légers. *Neige menue. De gros flocons de neige. Ce temps couvert nous amènera, nous apportera de la neige. Il tombe de la neige. De la neige fondue. De la neige durcie. La campagne est couverte de neige. Il y avait deux pieds de neige sur la terre. Les premières neiges. Des montagnes couvertes de neige, de neiges, de neiges perpétuelles, de neiges éternelles. Il s'est perdu dans les neiges. Un torrent formé par la fonte des neiges. Se battre à coups de pelotes de neige, de boules de neige. Boire à la neige. Blanc comme neige. Plus blanc que neige, que la neige.*

Fig., *Blanc comme neige*, Parfaitement innocent. *Il sortit de cette affaire blanc comme neige.*

Prov. et fig., *C'est une pelote de neige qui grossit; cela grossit comme une pelote de neige; cela fait la pelote, la boule de neige*, se dit Des séditions qui croissent progressivement, des sommes qui grossissent par l'accumulation des intérêts, etc.

Œufs à la neige, Blancs d'œufs battus de manière qu'ils forment une mousse semblable à de la neige, et qu'on fait cuire dans du lait bouillant.

NEIGER. v. n. impersonnel, qui n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du singulier. Il se dit De la neige qui tombe. *Il neige bien fort. Il y a deux jours qu'il neige. Il neigeait, il a neigé hier. Je voudrais bien qu'il ne neigeât plus. Il neige à gros flocons. Il ne fait que neiger. Il neigera demain.*

Fig. et fam., *Il a neigé sur sa tête*, Il a les cheveux blancs.

NEIGEUX, EUSE. adj. Chargé, couvert de neige; où il y a beaucoup de neige. *Temps neigeux. Saison neigeuse. Les cimes neigeuses, les sommets neigeux de l'Apennin.*

NEL

NÉLUMBO. s. m. Belle plante de la famille des Nymphéacées, qui croît dans les fleuves de l'Asie tropicale, de la Perse, etc. Son fruit, qu'on appelle aussi *Fève d'Égypte*, sert comme aliment chez les Chinois et les Indiens. *On croit que le nelumbo est le lotus des anciens.*

NEM

NÉMÉENS. adj. m. pl. T. d'Antiq. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Jeux Néméens*, Jeux établis par les Argiens près de Némée.

Il s'emploie substantivement, au féminin, dans cette expression, *Les Néméennes*, Les odes de Pindare, qui célébraient des victoires remportées aux Jeux Néméens.

NEN

NÉNIES. s. f. pl. T. d'Antiq. Chants funèbres en usage aux funérailles, dans l'ancienne Rome.

NENNI. Mot dont on se sert pour répondre négativement à une interrogation expresse ou sous-entendue. Il n'est usité que dans la conversation familière. *Voulez-vous aller à la chasse? Nenni.*

Il n'y a point de nenni, C'est une chose forcée, nécessaire. *Il faut que vous partiez demain, il n'y a point de nenni.*

Un doux nenni, Un refus engageant. Dans cette phrase, *Nenni* est employé substantivement.

NÉNUFAR. s. m. Genre de plantes de la famille des Nymphéacées qui ont de larges feuilles rondes, et de grandes fleurs en forme de roses. *Le nénufar blanc. Le nénufar jaune. Les fleurs du nénufar passent pour réfrigérantes. Sirop de nénufar.*

NEO

NÉO. Préfixe emprunté du grec, et qui signifie *Nouveau*. Il a servi à composer les mots suivants commençant par *néo*, excepté *Néocore*, dont l'étymologie est différente ; il peut servir à former d'autres mots du même genre.

NÉOCORE. s. m. T. d'Antiq. Officier préposé à la garde et à l'entretien des temples, et de ce qu'ils renfermaient de précieux.

Il se dit aussi Des villes et des provinces qui avaient fait bâtir des temples en l'honneur de Rome et des empereurs. *Smyrne, Éphèse, étaient des néocores d'Auguste.*

NÉOGRAPHE. adj. des deux genres. Qui veut introduire ou qui admet une orthographe nouvelle et contraire à l'usage. *Écrivain néographe.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif masculin. *Les néographes ont quelquefois de bonnes raisons à donner.*

NÉOGRAPHISME. s. m. Manière d'orthographier, contraire à l'usage. *Le néographisme a des inconvénients ; mais il peut être approuvé, s'il est raisonné dans ses principes, et circonspect dans ses changements.*

NÉO-LATIN, INE. adj. T. de Linguistique. Il se dit Des langues modernes dérivées du latin. *Le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, etc., sont des langues néolatines.*

NÉOLOGIE. s. f. Invention, usage, emploi de termes nouveaux ; et, par extension,

Emploi des mots usuels, dans un sens nouveau, ou différent de la signification ordinaire. *La néologie, ou l'art de faire, d'employer des mots nouveaux, demande beaucoup de jugement et de goût.*

NÉOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la néologie ou au néologisme. *Langage, style, expression néologique.* Il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

NÉOLOGISME. s. m. Habitude d'employer des termes nouveaux, ou de donner aux mots reçus des significations différentes de celles qui sont en usage. Il ne se prend qu'en mauvaise part. *La néologie est un art, le néologisme est un abus. La manie du néologisme.*

Il se dit aussi d'Un mot forgé ou transporté sans nécessité d'une langue dans une autre, et enfin d'un mot détourné de sa signification ordinaire. *Un néologisme. Son style est plein de néologismes.*

NÉOLOGUE. s. m. Celui qui, soit en parlant, soit en écrivant, fait un usage fréquent de termes nouveaux, ou détournés de leur véritable sens. Il se prend presque toujours en mauvaise part. *Cet auteur est un néologue. Les néologues sont nombreux aujourd'hui.*

NÉOMÉNIE. s. f. T. d'Astron. ancienne. Nouvelle lune.

Néoménie, est aussi Le nom d'une fête qui se célébrait chez les anciens à chaque renouvellement de lune.

NÉOPHYTE. s. des deux genres. Une personne nouvellement convertie, nouvellement baptisée. *Un zèle, une ardeur, une ferveur de néophyte.*

NÉO-PLATONICIEN, IENNE. adj. Qui appartient à l'école philosophique d'Alexandrie. Il se dit particulièrement Des métaphysiciens, théosophes et mystiques, disciples d'Ammonius Saccas et de Plotin.

Il s'emploie aussi substantivement. *Les néo-platoniciens.*

NÉO-PLATONISME. s. m. Doctrine des néo-platoniciens.

NEP

NÉPENTHÈS. s. m. Nom, dans Homère, d'Une sorte de remède contre la tristesse et la mélancolie. Les botanistes ont donné le nom de *Népenthès* à Une plante qui croît à Madagascar, et dans quelques autres contrées de l'océan Indien.

NÉPHRÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient aux reins. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *La colique néphrétique*, ou simplement, *La néphrétique*, Sorte de colique causée par le gravier qui se détache des reins, et qui cause de grandes douleurs en passant par les uretères. *Il est sujet à la colique néphrétique. Il est tourmenté de la néphrétique. Il a déjà eu quelques attaques de néphrétique.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, Celui qui est affligé de la colique néphrétique. *Les néphrétiques sont à plaindre.*

Néphrétique, se dit encore, tant adjectivement que substantivement, Des remèdes propres aux maladies des reins, et en particulier à la colique néphrétique. *La graine de lin, la pariétaire, sont des remèdes néphrétiques, sont des néphrétiques.*

NÉPHRITE. s. f. T. de Médec. Inflammation du rein.

NÉPOTISME. s. m. Autorité que les neveux d'un pape ont eue quelquefois dans l'administration des affaires, durant le pontificat de leur oncle. *Les abus du népotisme ont été funestes au pouvoir pontifical.*

Il se dit, par extension, de La faiblesse qu'un homme en place a d'avancer ses parents.

NEPTUNE. s. m. Dans la Mythologie, Dieu de la mer. Il se prend quelquefois poétiquement pour Mer. *Ce vaisseau brave les fureurs de Neptune.*

Neptune, Planète découverte en 1846 sur les calculs de M. Le Verrier.

NEPTUNIEN, IENNE. adj. T. de Géol. Il se dit De dépôts ou de terrains qui doivent leur origine à l'eau.

Théorie neptunienne, Théorie d'après laquelle la terre a été primitivement couverte par les eaux.

NER

NÉRÉIDE. s. f. Chacune des nymphes qui, suivant la Fable, habitaient dans la mer.

NERF. s. m. (On prononce l'F au singulier, excepté dans cette locution *Nerf de bœuf*.) Il se dit de Petits filaments blanchâtres qui, distribués dans les diverses parties du corps, transmettent au cerveau les sensations occasionnées par les objets extérieurs, et portent aux muscles les ordres de la volonté. *Le cerveau est le principe des nerfs. Les conjugaisons des nerfs. C'est un nerf de la première, de la seconde conjugaison, etc. Nerf de la première, de la seconde paire, etc. Les nerfs de la sensibilité. Les nerfs du mouvement. Le nerf intercostal. Le nerf caverneux. Le nerf optique. Le nerf grand sympathique. Ce chirurgien maladroit, ignorant lui a coupé, lui a piqué le nerf. Le nerf a été offensé. Maladie de nerfs. Attaque de nerfs. Avoir mal aux nerfs. Avoir des maux de nerfs. Avoir les nerfs irritables, les nerfs agacés. Cela fait mal aux nerfs. Cela donne, cela porte, cela prend sur les nerfs. Cela est bon pour les nerfs. Il a les nerfs en mauvais état. Cela irrite, cela calme les nerfs.*

Il se dit improprement, dans le langage vulgaire, Des tendons des muscles. *Un nerf foulé. Il s'est foulé le nerf. Un nerf tressailli. La contraction des nerfs. Le nerf du jarret.*

Nerf de bœuf, Tendons de la jambe et du calcanéum du bœuf arrachés et desséchés. *Donner des coups de nerf de bœuf.*

Nerf, signifie figurément, au sens moral, Force, vigueur. *Cet homme a du nerf, on ne le fait pas fléchir aisément. Il n'a pas de nerf, la moindre résistance le fait céder. Ce style manque de nerf. Il n'y a point de nerf dans ses discours. Cet ouvrage est plein de nerf.*

Prov., *L'argent est le nerf de la guerre*, On ne soutient la guerre qu'avec beaucoup d'argent.

Nerf, en termes de Relieur, se dit Des cordelettes qui sont attachées au dos du livre et sur lesquelles les cahiers sont cousus.

NERF-FÉRURE. s. f. T. d'Art vétérin. Coup, atteinte qu'un cheval a reçu du pied d'un autre cheval, sur le tendon de la partie postérieure d'une jambe de devant ou de derrière.

NÉRITE. s. f. Coquillage univalve, operculé et de forme à peu près sphérique, dont il existe plusieurs espèces. *La plupart des nérites vivent dans la mer, et quelques-unes dans l'eau douce.*

NÉROLI. s. m. Essence tirée de la fleur d'orange.

NERPRUN. s. m. Arbrisseau qui porte un petit fruit noir, dont on se sert en médecine et dans la teinture. *Sirop de nerprun.*

NERVER. v. a. Garnir et couvrir du bois avec des nerfs que l'on colle dessus, après les avoir battus et comme réduits en filasse. *Nerver un battoir, les arçons d'une selle.*

En termes de Relieur, *Nerver un livre*, Dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre, et les fortifier avec de la colle forte et de la toile ou du parchemin.

Nervé, ée. part. passé. *Un battoir bien nervé. La pointe de cet arçon n'est pas bien nervée.*

NERVEUX, EUSE. adj. Qui appartient aux nerfs. *Affection, maladie, fièvre, toux nerveuse. Le tissu nerveux.*

Système nerveux, Ensemble de tous les nerfs et de tous les centres nerveux avec lesquels ils communiquent. On disait dans le même sens, *Le genre nerveux*, mais cette expression a vieilli.

Fluide nerveux, Fluide que l'on supposait en circulation dans les nerfs, et que l'on regardait comme l'agent de la sensibilité et du mouvement.

Être nerveux, Avoir les nerfs irritables. *Cette femme est très nerveuse.*

Nerveux, signifie aussi, dans le langage ordinaire, Qui a de bons nerfs, qui a beaucoup de force dans les muscles. *Bras, corps nerveux. C'est un petit homme nerveux. Un cheval nerveux.*

Fig., *Ce style, ce discours est nerveux*, Il a de la fermeté, de la vigueur.

Nerveux, signifie encore, Plein de nerfs et de muscles. *Le pied est la partie du corps la plus nerveuse.*

Nerveux, se dit de plus De certaines substances qui offrent un caractère particulier de ténacité. *Du fer nerveux.*

NERVIN. adj. et s. m. T. de Médec. Il se dit Des remèdes propres à fortifier les nerfs On dit substantivement et plus communément, *Les nervins.*

NERVURE. s. f. T. de Relieur. La réunion des parties saillantes qui sont formées sur le dos d'un livre par les nerfs ou cordes qui servent à relier. *La nervure d'un livre. En général, on se contente maintenant de figurer la nervure.*

Nervure, en Architecture, se dit Des moulures saillantes et rondes placées sur les arêtes d'une voûte, sur les côtés des cannelures, sur les arêtes des volutes, sur les angles des pierres, etc. *Les nervures d'une voûte gothique.*

Nervure, en Botanique, se dit Des filets saillants qui parcourent la surface des feuilles de certaines plantes et des pétales de certaines fleurs. *Feuille à deux, à trois nervures.*

NES

NESTOR. s. m. Nom propre devenu appellatif, par allusion au Nestor d'Homère. Le vieillard le plus âgé ou le plus respectable. *C'est le Nestor du conseil. Le Nestor de la littérature.*

NESTORIANISME. s. m. Hérésie des sectateurs de Nestorius, qui consistait dans la séparation de la nature divine et de la nature humaine du Rédempteur.

NESTORIEN, IENNE. adj. et s. Partisan de la doctrine de Nestorius.

NET

NET, ETTE. adj. Propre, qui est sans ordure, sans souillure. *Une chambre nette. De la vaisselle nette. Les rues sont nettes. Avoir les mains nettes, les dents nettes. Il faut tenir les enfants nets. Il a la tête nette. Cette eau n'est pas nette. Des souliers nets.*

Prov., *Net comme une perle*, Très net, très propre. On dit proverbialement et populairement, dans le même sens, *Net comme un denier.*

Un enfant net, Un enfant qui ne laisse plus rien aller sous lui. *Cet enfant a été net dès l'âge de deux ans.*

Un cheval sain et net, Un cheval qui n'a aucun des défauts, aucune des maladies qu'il est d'usage de garantir. *Je vous ai vendu ce cheval sain et net. Je vous garantis ce cheval sain et net.*

NET, signifie aussi, Qui est pur, sans mélange. Ainsi on dit : *Ce froment est net*, Il n'y a ni seigle, ni orge, ni ivraie, etc. *Ce vin est net*, On n'y a mêlé ni liqueurs étrangères, ni drogues. *Ce riz, ce poivre, ce café est net*, On en a ôté tous les corps étrangers qui pouvaient s'y trouver.

Il signifie aussi quelquefois, Clair, transparent. *Ce vin est bien net depuis qu'on l'a soutiré, depuis qu'on l'a laissé reposer.*

Il signifie encore, Uni, poli, sans tache. *Cette femme a le teint net. La glace de ce miroir est bien nette. Ce diamant n'est pas net. On trouve difficilement du cristal qui soit bien net. Une perle d'une eau bien nette.*

NET, signifie aussi, Qui n'est point confus, qui est distinct, facile à discerner. *Cette écriture, cette impression est bien nette. Ce caractère d'impression est net, fort net.*

Voix nette, Voix qui a le son clair et fort égal. On dit dans le même sens, *Cet instrument, cette corde rend un son fort net.*

Avoir la vue nette, Avoir des yeux qui distinguent bien les objets. On dit populairement, dans le même sens, *Avoir la visière nette.*

NET, dans certaines façons de parler, signifie, Vide. *Les huissiers étant allés pour saisir ses meubles, ils trouvèrent maison nette. Faire place nette.*

Au Jeu, *Faire tapis net*, Gagner tout l'argent qui est sur le tapis.

Fig. et fam., *Faire maison nette*, Chasser tous ses domestiques.

NET, s'emploie figurément, en parlant Du bien, du revenu, et signifie, Clair, liquide, quitte de dettes, aisé à recevoir. *Son bien, son revenu est clair et net. Cet homme ne doit rien, il a dix mille livres de rentes bien nettes. Ses dettes payées, il lui reste de quitte et de net cent mille francs, il lui reste quitte et net cent mille francs.*

Produit net, Ce qu'on retire d'un bien, d'un héritage, tous frais faits, et toutes charges déduites. On dit dans un sens analogue, en termes de Commerce, *Prix net, bénéfice net.* Dans la même acception, on dit en parlant D'un reliquat de compte, *Il reste tant de net.*

Poids net, Le poids d'une chose, sans ce qui la contient ou l'enveloppe.

NET, s'emploie figurément en parlant Des opérations et des productions de l'esprit, et signifie, Clair, pur, aisé. *Une pensée nette. Une expression nette. Un style net et facile. Je n'ai pas, je ne me forme pas une idée bien nette de ce projet. Toutes ses explications sont claires et nettes.*

Avoir la conception nette, l'esprit net, Concevoir clairement les sujets auxquels on s'applique, avoir de la clarté, de la méthode dans l'esprit.

NET, signifie aussi figurément, Qui est sans difficulté, sans embarras, sans ambiguïté. *Il y a bien des embarras dans cette affaire, elle n'est pas nette. Jamais il ne m'a fait une proposition nette, une réponse nette. Cela est clair et net. Rendez-moi un compte net. Cela n'est pas net.*

Il signifie encore figurément, en parlant Des personnes et des choses, Franc, sans supercherie, qui ne donne lieu à aucun doute, à aucun soupçon. *Il n'y a rien à lui reprocher, il est net. J'ai fait tout ce que j'ai pu faire, je suis net. Il est sorti net de cette affaire. Le procédé de cet homme est net, n'est pas net, n'est pas bien net. Sa conduite est nette.*

Fam., *Son cas n'est pas net*, Il n'est pas sans reproche dans cette affaire.

Il a l'âme nette, la conscience nette, Sa conscience ne lui reproche rien.

Fig., *Avoir les mains nettes*, Se conduire avec probité, administrer fidèlement, ne faire aucun profit illégitime. *C'est un bon comptable, il a les mains nettes. Ce fonctionnaire a quitté sa place les mains nettes.* On dit aussi, *Avoir les mains nettes de quelque chose*, Ne s'en être pas mêlé, n'y avoir pris aucune part. *Cela s'est fait sans moi, j'en ai les mains nettes.*

Prov. et fig., *Je veux en avoir le cœur net*, Je veux savoir ce qui en est, je veux me délivrer de mes doutes sur ce fait.

Patente nette, Attestation légale qui constate qu'un bâtiment est sorti d'un pays exempt de maladies contagieuses.

NET, s'emploie substantivement dans cette phrase, *Mettre au net un écrit, un dessin, un plan, etc.*, En faire une copie correcte sur l'original qui est brouillé, qui a des ratures.

NET, s'emploie aussi adverbialement, et signifie, Uniment et tout d'un coup. *Cela s'est cassé net, s'est cassé net comme un verre.*

Il se dit encore, adverbialement, au figuré. *Trancher net la difficulté. Il a refusé tout net. Je lui ai parlé net. Je lui ai dit tout net ce que j'en pensais. J'ai oublié tout net ce que vous m'avez recommandé. Entendre net. Voir net.*

NETTEMENT. adv. Avec netteté, avec propreté. *Se tenir nettement. Il aime à être toujours nettement. Tenir nettement un enfant.*

Il signifie au figuré, D'une manière claire, distincte. *Cette lunette fait voir nettement les objets. Je ne distingue pas nettement la nuance qui sépare ces deux idées. Je ne conçois pas bien nettement ce que vous voulez dire. Écrire nettement. Exposer nettement un fait. Cela est nettement expliqué dans le contrat.*

Il signifie aussi, Franchement et sans rien déguiser. *Je lui ai dit nettement la vérité. Parlez-lui nettement. Pourquoi tant de détours? expliquez-vous nettement.*

NETTETÉ. s. f. Qualité de ce qui est net. Il se dit au propre et au figuré dans les mêmes acceptions que l'adjectif Net. *Il est propre, il aime la netteté. Son appartement, sa chambre est d'une grande netteté. La netteté d'une glace, d'un diamant. La netteté de son écriture flatte l'œil. Cette lunette fait voir les objets avec une netteté parfaite. Il a beaucoup de netteté dans la voix, dans l'esprit, dans les idées. Son style est d'une netteté admirable. Il conçoit, il s'exprime avec beaucoup de netteté. Cette expression manque de netteté.*

NETTOIEMENT ou **NETTOYAGE**. s. m. Action de nettoyer. *Le nettoiement, le nettoyage des rues, des places publiques. Le nettoiement d'un port.*

NETTOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Rendre net. *Nettoyer un habit, des souliers, des bottes. Se nettoyer les dents. Nettoyer des assiettes, des verres. Nettoyer une maison. Nettoyer les rues. Nettoyer les fossés d'un château. Nettoyer un port. Nettoyer un canon, un fusil, une montre. Nettoyer du blé.* En ce sens, il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Vous êtes couvert de poussière, nettoyez-vous. Quand aurez-vous fini de vous nettoyer?*

Fig. et fam., *Nettoyer une maison, une chambre*, Prendre et emporter tout ce qui s'y trouve. *Les huissiers ont nettoyé cette maison. Les voleurs ont nettoyé sa chambre.*

Fig., *Nettoyer la mer de corsaires, les chemins de voleurs*, Rendre la mer, les chemins libres; en chasser les corsaires, les voleurs.

Fig., *Nettoyer la tranchée*, En chasser les assiégeants.

Fig., *Nettoyer les affaires, le bien d'une personne, d'une famille*, En acquitter les dettes, et en terminer les procès.

Fig., au Jeu, *Nettoyer le tapis*, Gagner tout l'argent qui est sur le jeu.

En Peinture, *Nettoyer des contours*, Les rendre plus purs et plus corrects.

NETTOYÉ, ÉE. part. passé.

NEU

NEUF. nom de nombre des deux genres. Nombre impair qui suit immédiatement le nombre de huit. *Les neuf chœurs des anges. Les neuf Muses. Je vous attendrai jusqu'à neuf heures. Neuf cents. Neuf mille. Neuf cent mille. Dix-neuf. Vingt-neuf. L'an mil sept cent neuf, mil sept cent quatre-vingt-neuf, etc.* On dit de même : *Le nombre neuf. Numéro neuf. Le chiffre neuf.*

L'F ne se prononce point dans le mot *Neuf*, quand il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne : *Neu cavaliers, neu chevaux.* Quand il est suivi d'un substantif qui commence par une voyelle, l'usage ordinaire est de prononcer l'F comme un V, *Neuv-écus, neuv-ans, neuv-aunes, neuv-hommes.* Mais quand *Neuf* n'est suivi d'aucun mot, ou qu'il n'est suivi ni d'un adjectif ni d'un substantif, l'F se prononce. *De cent qu'ils étaient, ils ne restèrent que neuf. Neuf et demi. Ils étaient neuf en tout. Les neuf arrivèrent à la fois.*

NEUF, est aussi quelquefois employé comme nombre ordinal. *Le roi Louis neuf. Page neuf. Chapitre neuf. Verset neuf. En l'an neuf.*

Fam., *Cette femme est, entre dans le neuf, dans son neuf*, Dans le neuvième mois de sa grossesse. On dit aussi D'un malade qui est, qui entre dans le neuvième jour de sa maladie, *Il est, il entre dans le neuf, dans son neuf.*

NEUF, est quelquefois substantif masculin. *Le produit de neuf multiplié par trois est vingt-sept. Un neuf de chiffre. Faire un neuf, deux neuf.*

Au Jeu de cartes, *Un neuf de cœur, un*

neuf de carreau, etc., Une carte qui est marquée de neuf points de cœur, de carreau, etc. *Il a brelan de neuf. Le neuf de trèfle lui est entré. J'ai tous les neuf dans mon jeu.*

NEUF, EUVE. adj. Qui est fait depuis peu. *Maison neuve. Habit neuf. Chapeau neuf. Un meuble neuf. Des souliers neufs.*

Il signifie aussi, Qui n'a point encore servi. *Voilà un habit neuf que je garde depuis deux ans. Voilà des souliers neufs que j'ai fait faire il y a trois ans.*

Il signifie encore, Qui a peu servi. *Cet habit n'est pas usé, il est encore tout neuf.*

Pop., *Tout battant neuf*, Tout neuf. *Cet habit est tout battant neuf.*

Prov. et fig., *Faire balai neuf*, se dit Des domestiques qui servent bien dans les premiers jours de leur entrée en maison. *J'ai été bien servi pendant huit jours, il a fait balai neuf.* On dit dans le même sens, *C'est un balai neuf*, et *Il n'est rien tel que balai neuf.*

Prov. et fig., *Faire corps neuf*, Rétablir sa santé, après avoir pris beaucoup de médicaments qui semblent avoir renouvelé le corps.

Prov. et fig., *Faire maison neuve*, Renvoyer tous ses domestiques, et en prendre d'autres. *Il a chassé tous ses valets, il a fait maison neuve.*

Terre neuve, Terre qui n'a point encore été défrichée, ou qui était demeurée longtemps inculte, ou qui n'est mise en valeur que depuis peu. On appelle aussi *Terre neuve*, De la terre rapportée qui n'a point encore servi à la végétation.

Bois neuf, Bois qui est venu par voiture ou par bateau; par opposition à *Bois flotté*, Celui qui est venu en train ou à flot perdu.

NEUF, se dit pareillement Des chevaux qui n'ont point encore servi, ou qui ont peu servi, et principalement des chevaux de carrosse. *Acheter des chevaux neufs.*

NEUF, se dit aussi De certaines choses à l'égard d'autres de même espèce qui sont plus anciennes. *Dans cette ville-là il y a deux châteaux, le château vieux et le château neuf. La vieille tour et la tour neuve. La vieille ville et la ville neuve.*

NEUF, en parlant Des personnes, signifie, Novice, qui n'a point encore d'expérience en quelque chose. *Il est tout neuf dans ce métier-là. Il est neuf aux affaires. Si on lui donne cet emploi, il y sera bien neuf. Ce laquais n'a jamais servi, il est tout neuf. Ce jeune homme est neuf, tout neuf dans la société, dans le monde.*

Avoir un cœur tout neuf, une âme toute neuve, Avoir un cœur, une âme que les passions n'aient pas agitée. On dit dans une acception analogue, *Avoir des sens tout neufs.*

NEUF, en parlant Des pensées et des ouvrages d'esprit, signifie, Qui n'a pas encore été dit, traité, produit, employé. *Ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. Une pensée, une idée, une image, une expression, une tournure neuve. Sujet neuf et traité d'une manière neuve. Ce livre est un ouvrage neuf. Il a fait sur ce sujet des réflexions aussi neuves qu'importantes.*

Fam., *Voilà qui est tout neuf pour moi, voilà une chose toute neuve pour moi*, Voilà une chose dont je n'avais pas d'idée, dont je n'avais pas encore entendu parler.

NEUF, est quelquefois employé substantivement. *Donnez-nous du neuf. Coudre le neuf avec le vieux. Il y a du neuf dans ce poëme. C'est du vieux qui vaut du neuf.*

À NEUF. loc. adv. Il se dit en parlant De choses qu'on raccommode, et qu'on renouvelle en quelque sorte. *Refaire un bâtiment à neuf, tout à neuf. Remettre un tableau à neuf. Blanchir des dentelles, des bas à neuf. Il a refait sa tragédie à neuf.*

DE NEUF. locution adverbiale, qui s'emploie surtout dans cette phrase, *Habiller de neuf, tout de neuf*, c'est-à-dire, Avec des habits neufs. *Il a fait habiller ses gens tout de neuf.*

NEUME. s. m. T. de Plain-chant. Suite de notes sans paroles, qui se chantent sur une voyelle, et le plus souvent sur la dernière syllabe du mot *Alleluia.*

Il signifie aussi, Les signes qui au commencement du moyen âge servaient à noter le plain-chant. Dans ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel.

NEUTRALEMENT. adv. T. de Gram. D'une manière neutre. *Le verbe actif s'emploie quelquefois neutralement.*

NEUTRALISANT, ANTE. adj. T. de Chimie. Propre à neutraliser. *Une substance neutralisante.*

Il s'emploie aussi comme substantif au masculin. *La magnésie, l'oxyde de fer sont des neutralisants.*

NEUTRALISATION. s. f. T. de Chimie. Action de neutraliser.

NEUTRALISATION, signifie aussi, L'action de rendre neutre un territoire, une ville, un vaisseau. *La neutralisation d'un pays, d'une ville, est le préliminaire des négociations qui doivent y être entamées. Il sollicite la neutralisation de son navire.*

NEUTRALISER. v. a. T. de Chimie. Rendre neutre un sel, par une opération chimique. *Neutraliser un acide par un alcali, un alcali par un acide.*

Il se dit aussi en termes de Physique. *L'électricité positive neutralise l'électricité négative.*

NEUTRALISER, s'emploie au sens moral, dans le langage ordinaire, et signifie, Diminuer, réduire à rien, à presque rien. *Neutraliser un projet en le modifiant. Je suis parvenu à neutraliser ses efforts, ses mauvais desseins contre moi.*

Il se joint quelquefois avec le pronom personnel, employé dans le sens réciproque. *Ces deux causes, ces deux effets se neutralisent mutuellement.*

NEUTRALISÉ, ÉE. part. passé.

NEUTRALITÉ. s. f. État d'une puissance qui ne prend point parti entre deux ou plusieurs autres puissances qui sont en guerre. *Garder, observer, violer la neutralité. Respecter la neutralité d'une puissance, d'un État, d'une ville, d'un territoire. Demeurer dans la neutralité. Déclarer sa neutralité. Accorder la neutralité.*

Neutralité armée, Neutralité dans laquelle la puissance qui reste neutre tient sur pied des troupes suffisantes pour faire respecter son territoire, son commerce, ses droits.

NEUTRALITÉ, se dit, par extension, en parlant De ceux qui ne prennent point de parti dans des disputes, dans des différends. *Aux époques de dissensions politiques ou religieuses, il est difficile de garder, d'observer la neutralité, une entière neutralité.*

NEUTRE. adj. des deux genres. Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes qui ont des opinions, des sentiments, des intérêts opposés. *Ce prince demeure, reste neutre, et laisse ses voisins s'épuiser par la guerre. Il veut être neutre pour se rendre l'arbitre de tous les différends. Les États, les princes, les villes neutres. C'est un égoïste qui, dans nos dissensions politiques, est toujours resté neutre.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au pluriel masculin. *Il serait temps de proclamer les principes qui doivent protéger la navigation des neutres.*

Droit des neutres, Droit reconnu par les puissances belligérantes, aux États qui ne prennent point de part à la guerre. Cela s'applique surtout au droit maritime. *Il est rare que, dans une longue guerre, on respecte toujours le droit des neutres.*

Lieu, territoire neutre, Lieu, territoire appartenant à un État neutre, ou dans lequel les puissances belligérantes conviennent d'établir la neutralité. *On a décidé que ce lieu serait neutre, on veut y négocier la paix. L'entrée du territoire neutre est interdite aux troupes des deux puissances qui sont en guerre.*

Pavillon neutre, Pavillon d'une puissance qui ne prend point part à la guerre. *Ces marchandises ont été transportées sous pavillon neutre.*

NEUTRE, en Grammaire, se dit Des noms latins et des noms de quelques autres langues, qui ne sont ni du genre masculin, ni du genre féminin. *Nom neutre. Substantif, adjectif neutre.* On le dit aussi Du genre de ces noms. *Le genre neutre. Ce nom est du genre neutre. Il n'y a point de genre neutre dans la langue française.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Cet adjectif latin est au neutre. Les écoliers confondent quelquefois le neutre avec le masculin.*

Verbe neutre, Verbe qui ne peut point avoir de régime direct, comme *Aller, venir, marcher, etc.*

En Chimie, *Sel neutre*, Sel qui n'est ni acide, ni alcalin.

En Histoire naturelle, *Neutre*, se dit De certaines fleurs qui ne contiennent point d'étamines ni de pistils; et aussi Des insectes qui n'ont pas de sexe. *Les abeilles ouvrières sont neutres.*

NEUVAINE. s. f. L'espace de neuf jours consécutifs, pendant lesquels on fait quelque acte de dévotion, quelque prière en l'honneur d'un saint, pour implorer son secours. *Faire une neuvaine à Notre-Dame, à sainte Geneviève. Elle a achevé sa neuvaine.*

NEUVIÈME. adj. ordinal des deux genres. Qui suit immédiatement le huitième. *Le neuvième mois de l'année. Le neuvième jour du mois. Le neuvième jour de la lune. C'est la neuvième personne que je vois depuis ce matin. Cette femme est dans le neuvième mois de sa grossesse.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Cette femme accouchera bientôt, elle est dans son neuvième. Il est arrivé le neuvième du mois. Nous sommes dans le neuvième de la lune. Ce malade est dans le neuvième de sa fièvre. Il est le neuvième, elle est la neuvième de sa classe*

NEUVIÈME, substantif, signifie aussi, La neuvième partie d'un tout; et alors il est toujours masculin. *Il est pour un neuvième, il est intéressé pour un neuvième, il a un neuvième dans cette affaire.*

NEUVIÈMEMENT. adv. En neuvième lieu. Il se dit pour indiquer une neuvième preuve de quelque chose, ou un neuvième article.

NEV

NEVEU. s. m. Fils du frère ou de la sœur. *C'est mon neveu. Faire du bien à ses neveux. L'oncle et le neveu.*

Petit-neveu, Le fils du neveu ou de la nièce.

Neveu à la mode de Bretagne, Le fils du cousin germain ou de la cousine germaine.

Cardinal neveu, Cardinal qui est le neveu du pape vivant.

Dans le style soutenu et en poésie, *Nos neveux, nos derniers neveux, nos arrière-neveux*, La postérité, ceux qui viendront après nous.

NÉVRALGIE. s. f. T. de Médec. Douleur des nerfs. *Névralgie frontale, maxillaire, faciale* ou *de la face, etc.*

NÉVRALGIQUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui appartient à la névralgie. *Douleur névralgique.*

NÉVRITIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments propres aux maladies des nerfs.

NÉVROGRAPHIE. s. f. T. d'Anat. Description des nerfs.

NÉVROLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie qui traite des nerfs.

NÉVROPTÈRE. adj. et s. m. T. d'Hist. nat. Nom générique des insectes dont les ailes sont transparentes, et sont traversées de veines croisées en réseau. *Les insectes névroptères. L'ordre des névroptères.*

NÉVROSE. s. f. T. de Médec. Affection nerveuse, maladie des nerfs en général.

NÉVROTOMIE. s. f. T. de Chirur. Dissection des nerfs.

Il signifie aussi, L'opération qui consiste à couper un nerf.

NEW

NEWTONIANISME. s. m. (Dans ce mot et le suivant, la première syllabe se prononce *Neu.*) La philosophie naturelle de Newton. *Voltaire est un des premiers qui aient fait connaître le newtonianisme en France.*

NEWTONIEN, IENNE. adj. Qui a rapport à la doctrine de Newton. *La physique, l'astronomie, la philosophie, l'école newtonienne. Les principes newtoniens.*

Il signifie aussi, Qui a adopté cette doctrine. *Il n'y a plus aujourd'hui un physicien, un astronome qui ne soit newtonien.* En ce sens, il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Un newtonien. La lutte des newtoniens et des cartésiens dura longtemps.*

NEZ

NEZ. s. m. Cette partie saillante du visage qui est entre le front et la bouche, et qui est l'organe de l'odorat. *Grand, petit nez. Nez aquilin, retroussé, épaté, pointu. Nez de perroquet, de furet. Nez camus, camard. Nez enluminé, bourgeonné, boutonné, gravé. Le bout du nez. La racine du nez,* L'endroit par où le nez se continue avec le front. *Avoir mal au nez. Il est tombé sur le nez. Il a donné du nez en terre. Il s'est cassé le nez. Il saigne du nez.*

Il se dit aussi en parlant De quelques animaux. *Le nez d'un chien. Les chiens qui se portent bien ont le nez frais et humide. Ce cheval porte le nez au vent.*

Parler, chanter du nez, Parler, chanter d'une manière désagréable, comme si le nez était bouché.

Les phrases figurées et proverbiales qui suivent sont toutes du style familier.

Fig., *Saigner du nez*, Manquer de résolution, de courage dans l'occasion. *Il s'était vanté de faire hardiment cette proposition, mais il a saigné du nez. Il n'a point répondu au défi, il a saigné du nez.*

Fig., *Ne pas voir plus loin que son nez, que le bout de son nez*, Avoir peu de lumières, peu de prévoyance.

Fig., *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, Tirer de lui un secret en le questionnant adroitement.

Fig., *Jeter à quelqu'un une chose au nez*, La lui reprocher. *Il me jette toujours mon âge au nez.*

Fig., *Mettre son nez, mettre le nez, fourrer son nez où l'on n'a que faire*, Se mêler indiscrètement de quelque chose. On dit dans un sens analogue, *Mettre son nez partout.*

Fig., *Mettre le nez dans une affaire*, Commencer à l'examiner. *À peine eut-il mis le nez dans cette affaire, qu'il vit le point de la difficulté.*

Fig., *Mettre le nez dans les livres*, Commencer à étudier. *Il n'a jamais mis le nez dans un livre*, Il n'a jamais lu.

Fig., *Avoir toujours le nez sur quelque chose*, Y être toujours appliqué. *Cette femme a toujours le nez sur son ouvrage. Il a toujours le nez sur ses livres.* On dit dans le même sens, *Ne pas lever le nez de dessus quelque chose. Cette fille est fort laborieuse, elle ne lève pas le nez de dessus son ouvrage.*

Fig., *Mener quelqu'un par le nez, par le bout du nez*, Abuser de l'ascendant qu'on a sur quelqu'un pour lui faire faire tout ce qu'on veut.

Fig., *Donner du nez en terre*, Échouer dans quelque entreprise. *Il espérait faire une grande fortune, mais il a donné du nez en terre.* On dit à peu près dans le même sens, *Se casser le nez. Il croyait gagner des monts d'or dans cette affaire, il s'y est cassé le nez.*

Fig., *Casser le nez à coups d'encensoir*, Donner des louanges exagérées.

Fig., *Avoir toujours quelqu'un sur le nez, à cheval sur le nez*, En être perpétuellement occupé d'une manière désagréable.

Fig., *Il lui en pend autant au nez*, Il est menacé du même désagrément, de la même mésaventure.

Prov. et fig., *Se couper, s'arracher le nez pour faire dépit à son visage*, Faire par dépit contre quelqu'un une chose dont on souffre le premier.

Prov. et fig., *Avoir un pied de nez*, Avoir la honte de ne pas obtenir un succès dont on s'était flatté. *Faire un pied de nez à quelqu'un*, Se moquer de lui.

Prov. et fig., *Il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui arracher le nez*, Il est de la sagesse de tolérer un petit mal, lorsqu'on risque, en voulant y remédier, d'en causer un plus grand.

Prov. et par exagér., *Il est si jeune, que, si on lui tordait le nez, il en sortirait encore du lait*, se dit D'un très jeune homme qui se veut mêler de choses au-dessus de son âge.

Prov., *Cela paraît comme le nez au milieu du visage*, et, par ironie, *Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage*, se dit D'une chose qui paraît et qu'on s'efforcerait en vain de cacher.

Prov., *Jamais grand nez ne gâta beau visage*, Ce n'est pas la petitesse du nez, c'est la pureté de sa forme, qui sert à la beauté du visage.

Prov. et pop., *Ce n'est pas pour son nez*, La chose dont il s'agit ne lui est pas destinée. On dit ironiquement, dans le même sens, *C'est pour son nez ; vraiment c'est pour son nez.*

NEZ, se dit aussi, familièrement, pour Tout le visage. *On voyait autrefois des femmes qui avaient toujours un masque sur le nez. Donner sur le nez à quelqu'un. Mettre le nez à la fenêtre. Il avait bien à faire de venir montrer là son nez. Les ennemis sont resserrés dans leurs lignes, ils n'oseraient montrer le nez. Ils se sont rencontrés nez à nez. Regarder quelqu'un sous le nez. On lui a fermé la porte au nez.*

Fig., *Donner sur le nez à quelqu'un*, Lui faire éprouver quelque mortification.

Fam., *Au nez de quelqu'un*, En sa présence et en le bravant. *Il lui a soutenu cela à son nez. Il lui a dit des injures à son nez, à son nez et à sa barbe.*

Fam., *Rire au nez de quelqu'un*, Se moquer de lui en face. *Il dit des choses si hors de propos, qu'on ne saurait s'empêcher de lui rire au nez.*

NEZ, signifie quelquefois, Le sens de l'odorat. *Il a bon nez, il sent de loin. Il a le nez fin. Cette odeur est forte, elle prend au nez. Cette moutarde monte au nez. Ce chien a du nez. Les lévriers n'ont point de nez.*

Fig. et fam., *Avoir bon nez*, Avoir de la sagacité, prévoir les choses de loin. *Cette entreprise a fort mal tourné, il a eu bon nez de ne pas s'en mêler. Vous avez eu bon nez de nous venir voir, nous avons une heureuse nouvelle à vous apprendre.* On dit de même, *Avoir le nez fin, avoir du nez.*

NEZ, signifie figurément, en termes de Marine, L'éperon, l'avant, la proue d'un vaisseau. On ne l'emploie guère que dans cette phrase, *Ce vaisseau est trop sur le nez*, Il penche trop en avant.

NI

NI. Particule conjonctive et négative. *Il n'est ni bon ni mauvais. Il ne boit ni ne mange. Il n'y en a ni plus ni moins. Ni l'un ni l'autre n'a fait son devoir. Ni vous ni moi ne le pouvons. Elle n'est ni laide ni belle. Elle n'est ni belle ni riche. Vous ne devez ni le dire ni l'écrire. Je ne crois pas qu'il vienne, ni même qu'il pense à venir.*

NIA

NIABLE. adj. des deux genres. Qui peut être nié. *Cette proposition est très niable. Cela n'est pas niable.*

Prov., *Tout mauvais cas est niable*, se dit Lorsque quelqu'un nie une faute qu'il a commise ou dont on l'accuse. On dit aussi, mais moins ordinairement, *Tout mauvais cas est reniable.*

NIAIS, AISE. adj. Il s'est dit au propre Des oiseaux de fauconnerie que l'on prenait dans le nid, et qui n'en étaient pas encore sortis. *Un oiseau niais.*

NIAIS, signifie au figuré, Qui est simple, qui n'a encore aucun usage du monde. *C'est un garçon bien niais. Il est encore tout niais. Elle est toute niaise. Il n'est pas niais. Il n'est pas trop niais.*

Il se dit aussi De l'air, des manières, du ton, etc. *Il a l'air niais, la mine niaise, la contenance niaise. Il a quelque chose de niais*

dans la physionomie. Il m'a dit cela d'un ton niais.

Il se dit également, au sens moral, Des choses qui annoncent la sottise ou l'inexpérience. *Il a fait une démarche fort niaise. Des raisonnements niais. Un écrit, un conte niais.*

Il s'emploie souvent comme substantif, en parlant Des personnes. *C'est un niais, un franc niais, un grand niais. Un niais en affaires, en politique. Une grande niaise.*

Faire, contrefaire le niais, se dit D'un homme fin et adroit qui fait semblant d'être simple.

Prov. et fig., *C'est un niais de Sologne, il est de ces niais de Sologne qui ne se trompent qu'à leur profit,* se dit D'un homme adroit et alerte sur ce qui regarde son intérêt, et qui contrefait le simple.

Prov., fig. et pop., *C'est de la graine de niais,* C'est une chose qui ne peut tromper que les plus simples.

NIAISEMENT. adv. D'une façon niaise. *Parler niaisement.*

NIAISER. v. n. Badiner, s'amuser à des choses de rien. *Il ne fait que niaiser. Il n'est pas question de niaiser, il s'agit d'une affaire sérieuse.* Il est familier.

NIAISERIE. s. f. Bagatelle, chose frivole. *Ne nous amusons point à des niaiseries. Vous nous débitez cela comme une chose sérieuse, et c'est une niaiserie. Il ne dit que des niaiseries.*

Il signifie aussi quelquefois, Le caractère de celui qui est niais. *Il est d'une niaiserie dont on ne soupçonnerait pas un homme de son âge.*

NIC

NICE. adj. des deux genres. Simple, niais. Il est vieux.

NICHE. s. f. Enfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur pour y placer une statue, un buste, un vase, un poêle, etc. *Niche ronde. Niche carrée. Ces niches sont alternativement rondes et carrées. Mettre une statue dans une niche. Le chœur de cette église est orné de saints placés dans des niches. Cet ancien tombeau a des niches où l'on plaçait les urnes cinéraires. Une niche de poêle. Mettre un poêle dans la niche d'une salle à manger.*

Il signifie aussi, Un petit réduit pratiqué dans un appartement pour y mettre un lit, ou dans un jardin pour s'y retirer en particulier. *Lit en niche. Il y a une petite niche au bout de ce jardin.*

Il se dit encore d'Un petit meuble portatif dans lequel se retire et couche un chien d'appartement, un chat favori. *Elle a toujours auprès d'elle la niche de son chat, de son chien.*

NICHE. s. f. Malice, espièglerie que l'on fait à quelqu'un. *Faire une niche à quelqu'un. Il lui a fait une niche, cent niches. Ces niches-là ne me plaisent point. Je suis las de souffrir toutes ces niches.* Il est familier.

NICHÉE. s. f. coll. Les petits oiseaux d'une même couvée, qui sont encore dans le nid. *Il a pris la mère et toute la nichée. La nichée était de quatre ou cinq petits rossignols.* On dit aussi, *Une nichée de souris.*

Il s'emploie aussi figurément. *Une nichée d'enfants. Une nichée d'amours. On a mis dehors toute cette nichée de coquins.*

NICHER. v. n. Il se dit D'un oiseau qui fait son nid. *Les hirondelles nichent dans les cheminées, aux fenêtres, etc. Les pigeons nichent dans les murailles. Les petits oiseaux nichent dans les arbres, dans les buissons.*

NICHER, s'emploie aussi comme verbe actif, et signifie alors, Placer en quelque endroit. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie et se met quelquefois avec le pronom personnel. *Qui vous a niché en cet endroit? Pourquoi s'est-il allé nicher là-haut? Ce chat s'est niché dans l'armoire.*

Fig., *Cet homme s'est niché dans une bonne maison,* Il a trouvé une bonne retraite, un bon établissement.

NICHER, employé avec le pronom personnel, s'applique aussi figurément À des idées métaphysiques. *Où la vertu va-t-elle se nicher? Où l'orgueil va-t-il se nicher?* Ces phrases expriment la surprise de trouver la vertu ou l'orgueil dans telle personne, dans telle condition.

NICHÉ, ÉE. part. passé.

NICHET. s. m. Œuf qu'on met dans les nids préparés pour la ponte des poules.

NICHOIR. s. m. Cage propre à mettre couver des serins.

NICKEL. s. m. T. de Chimie. Espèce de métal, qui a, comme le fer, la propriété magnétique, mais à un moindre degré. *Il y a du nickel dans les aérolithes. On se sert des oxydes de nickel dans la peinture sur porcelaine et dans la fabrication des émaux.*

NICODÈME. s. m. Nom propre devenu nom commun pour signifier, Un homme simple et borné, un niais. *C'est un nicodème, un grand nicodème.* Il est populaire.

NICOTIANE. s. f. (On prononce *Nicociane.*) Voyez TABAC.

NICOTINE. s. f. Alcaloïde organique très vénéneux, qu'on extrait du tabac. *La nicotine pure, même à faible dose, tue en très peu de temps.*

NID

NID. s. m. (Le D ne se prononce point.) Espèce de berceau, de logement que les oiseaux construisent pour y déposer leurs œufs et y élever leurs petits. On appelle *Aire,* Le nid de l'aigle et des autres grands oiseaux de proie. *Nid de pie, de corneille, de rossignol, etc. Il y a des oiseaux qui font leur nid sur la terre. Chercher, trouver un nid. L'oiseau est dans son nid. Les petits sont hors du nid. Les oiseaux sont envolés, il n'y a plus que le nid.*

Prov. et fig., *Il croit avoir trouvé la pie au nid,* se dit par plaisanterie D'un homme qui s'imagine avoir fait quelque découverte importante.

Prov. et fig., *Il n'y a plus que le nid, on n'a plus trouvé que le nid,* se dit Lorsqu'on est allé chercher quelqu'un chez lui pour l'arrêter, et qu'on ne l'y a pas trouvé.

Prov. et fig., *Petit à petit l'oiseau fait son nid,* On fait peu à peu sa fortune, sa maison.

Prov. et fig., *À chaque oiseau son nid est beau,* Chacun trouve sa maison, sa propriété belle.

Fig. et fam., *Un bon nid,* Un bon établissement où l'on est à son aise. *Il a épousé une veuve fort riche, il a trouvé là un bon nid. Il est dans un bon nid, qu'il s'y tienne.*

Fig. et fam., *C'est un nid à rats, un vrai nid à rats,* se dit D'une méchante petite maison, d'une méchante petite chambre.

Nid d'hirondelle, se dit de Nids que des oiseaux de mer, semblables à des hirondelles, forment avec certaines substances, et qui passent pour un mets friand, à la Chine et dans les Indes.

NIDOREUX, EUSE. adj. Qui a une odeur et un goût de pourri, de brûlé, d'œufs couvis. Il s'emploie surtout dans le langage médical. *Les crudités qui s'engendrent dans les premières voies, sont acides et nidoreuses.*

NIE

NIÈCE. s. f. Fille du frère ou de la sœur. *La nièce d'un tel. L'oncle et la nièce. La tante et la nièce.*

Petite-nièce, La fille du neveu ou de la nièce.

Nièce à la mode de Bretagne, La fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

NIELLE. s. f. Plante qui croît dans les blés, et dont la semence est noire.

NIELLE, se dit aussi d'Une maladie des grains.

NIELLE. s. m. T. d'Orfèvrerie. Ornements ou figures que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie, et dont les traits sont remplis d'une sorte d'émail noir, fait d'un mélange d'argent, de plomb et de soufre liquéfiés. *Les nielles de Russie, de Perse. Marquer en nielles de l'argenterie, de la vaisselle plate.*

Il se dit aussi de L'émail noir qui sert à former ce genre d'ornements.

NIELLER. v. a. Orner de nielles. *Nieller la poignée d'un sabre.*

NIELLÉ, ÉE. part. passé. *Tabatière niellée.*

NIELLER. v. a. Gâter par la nielle. *Le mauvais temps a niellé les blés.*

NIELLÉ, ÉE. part. passé. *Blés niellés.*

NIELLEUR. s. m. T. de Beaux-Arts. Graveur de nielles. *Les nielleurs florentins.* On le dit aussi adjectivement. *Ouvriers nielleurs.*

NIELLURE. s. f. T. de Beaux-Arts. Art du nielleur.

NIELLURE. s. f. Il se dit de L'action qu'exerce sur les grains la maladie appelée *Nielle.*

NIER. v. a. Dire qu'une chose n'est pas vraie, soutenir qu'une chose n'est pas. *Nier un fait. C'est une vérité qu'on ne peut nier. Nier cette vérité, c'est nier qu'il fait jour en plein midi. Il demeure d'accord du droit, mais il nie le fait, il le nie fort et ferme, il le nie tout à plat. Je ne nie pas qu'il n'ait fait cela, qu'il ait fait cela. Il nie que cela soit.*

Nier une dette, un dépôt, Nier qu'on ait une dette à payer, qu'on ait reçu un dépôt.

NIER, signifie aussi, en termes d'argumentation, Ne pas demeurer d'accord d'une proposition. *Il ne faut point disputer contre ceux qui nient les principes. Nier une proposition, un principe, une conséquence. Il a accordé la majeure et nié la mineure.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Toutes les fois que j'affirme, vous niez.*

NIÉ, ÉE. part. passé.

NIG

NIGAUD, AUDE. adj. Sot et niais. *Que cet homme est nigaud! Qu'elle est nigaude!* Il est familier.

Il s'emploie aussi substantivement. *Un grand nigaud. Un vrai, un franc nigaud. Une grande nigaude.*

NIGAUD. s. m. Oiseau, petit cormoran.

NIGAUDER. v. n. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des choses de rien. *Il ne fait que nigauder. Il passe son temps à nigauder.*

NIGAUDERIE. s. f. Action de nigaud. *C'est une nigauderie, une grande nigauderie. Il ne fait que des nigauderies*

Il signifie aussi, Le caractère du nigaud. *Il est d'une nigauderie qu'on n'excuserait pas dans un enfant.*

NIGELLE. s. f. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, dont plusieurs espèces croissent naturellement dans le midi de l'Europe. *La nigelle de Damas, appelée aussi Cheveux de Vénus, Barbe de capucin. La nigelle des champs.*

NIH

NIHILISME. s. m. T. de Philos. Négation de toute croyance.

NIHILISTE. s. m. T. de Philos. Celui qui nie toute croyance.

Il se dit aussi de Quelques sectaires modernes qui rejettent toutes les institutions religieuses et sociales.

NIHILISTE, est aussi adjectif des deux genres. *Les doctrines nihilistes.*

NIL

NILGAUT. s. m. T. d'Histoire naturelle. Espèce d'antilope remarquable par sa haute taille.

NILOMÈTRE. s. m. Nom de certaines colonnes qui sont divisées dans leur longueur en coudées et en parties de coudée, et qui, placées en différents lieux de l'Égypte, servent à mesurer la crue des eaux du Nil dans ses débordements périodiques. *Hérodote est le premier qui ait parlé des nilomètres.*

NIM

NIMBE. s. m. Terme didactique. Cercle de lumière que les peintres et les sculpteurs mettent autour de la tête des saints.

Il se dit aussi Du cercle de lumière que les peintres anciens traçaient quelquefois autour de la tête d'une divinité, d'un héros divinisé. *Le nimbe rayonné indiquait Apollon ou Diane.*

Il se dit encore, en Numismatique, Du cercle que, sur certaines médailles, et particulièrement sur des médailles du Bas-Empire, on remarque autour de la tête de quelques empereurs.

NIP

NIPPE. s. f. Il se dit Des vêtements, des meubles, et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure. Son usage le plus ordinaire est au pluriel. *Il a de belles nippes, de bonnes nippes. Il n'a laissé que de vieilles nippes à ses héritiers. Ce marchand vend bien cher ses nippes. Qu'il garde ses nippes.*

Fig. et fam., *Il en a eu, il en a tiré de bonnes nippes*, se dit D'un homme qui a tiré beaucoup d'utilité, beaucoup d'avantage de quelque liaison, de quelque commerce, de quelque emploi.

NIPPER. v. a. Fournir de nippes. *Son père l'a nippé, l'a bien nippé en le mariant.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est fort bien nippé avant de prendre femme.*

NIPPÉ, ÉE. part. passé.

NIQ

NIQUE. s. f. Signe de mépris ou de moquerie. Il n'est usité que dans cette locution, *Faire la nique*, Se moquer de quelqu'un, de quelque chose, comme ne s'en souciant point. *Faire la nique à quelqu'un. Il croit que j'ai grand besoin de lui, mais je lui fais la nique. Un vrai philosophe fait la nique à la fortune et aux richesses.* Il est familier.

NIT

NITÉE. s. f. Synonyme peu usité de *Nichée*. Voyez ce mot.

NITOUCHE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution familière, *Sainte nitouche*, par laquelle on désigne Une personne qui contrefait la sagesse ou la dévotion, qui affecte des airs d'innocence, de simplicité. *C'est une sainte nitouche. Il fait la sainte nitouche. Voyez-vous cette sainte nitouche, elle est bien maligne.*

NITRATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide nitrique et des bases salifiables. *Nitrate d'argent, de baryte, de bismuth, de chaux, de fer, de cuivre, de magnésie, de potasse, de soude, etc.*

NITRE. s. m. T. de Chimie. Nom vulgaire du Nitrate ou azotate de potasse, appelé aussi Salpêtre, sel formé par la combinaison de l'acide nitrique et de la potasse jusqu'au point de la saturation.

NITREUX, EUSE. adj. T. de Chimie. Qui tient du nitre. *Gaz nitreux. Acide nitreux. Terres, eaux nitreuses.*

NITRIÈRE. s. f. Lieu où se forme le nitre, et d'où on le tire. *Nitrières naturelles. Nitrières artificielles.*

NITRIFICATION. s. f. Opération naturelle par laquelle il se forme des nitrates ou du nitre.

NITRIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui a rapport au nitre. *Acide nitrique*, Acide composé de deux parties d'azote et de cinq d'oxygène, que l'on appelle aussi, *Acide azotique*, et communément, *Eau forte*.

NITROGLYCÉRINE. s. f. Huile jaunâtre, corrosive, extrêmement vénéneuse et douée d'une force explosive prodigieuse, que l'on obtient en faisant réagir l'acide nitrique sur la glycérine.

NIV

NIVEAU. s. m. Instrument par le moyen duquel on connait si un plan, un terrain est uni et horizontal, et l'on détermine de combien un point de la surface de la terre est plus haut ou plus bas qu'un autre. *Dresser au niveau, avec le niveau. Mesurer, ajuster au niveau, avec le niveau. Niveau à bulle d'air. Niveau d'eau. Niveau de charpentier, de paveur, de maçon, de canonnier. Niveau à plomb* ou *à pendule. Niveau de réflexion. Niveau hydraulique.*

Il signifie aussi, L'état d'un plan horizontal, ou de plusieurs points qui sont dans le même plan horizontal. *Prendre le niveau d'un terrain.*

Niveau de pente, Surface d'un terrain qui a une pente réglée par le niveau.

Passage à niveau. Voyez PASSAGE.

DE NIVEAU, AU NIVEAU. loc. adverbiales ou prépositives. Selon le niveau. On le dit Des choses dont la surface est unie, égale, horizontale. *Mettre de niveau. La cour n'est pas au niveau du jardin. Cette terrasse est de niveau avec le rez-de-chaussée de la maison.*

DE NIVEAU, AU NIVEAU, s'emploient aussi figurément, et signifient De pair, à la même hauteur. *Il est au niveau des grands écrivains, ou de niveau avec les grands écrivains. Son caractère était au niveau de son génie. Cet ouvrage n'est pas au niveau des connaissances actuelles.*

À son niveau, à leur niveau, à votre niveau, etc., De pair avec lui, avec eux, avec vous, etc. *Je ne saurais m'élever à son niveau. Il faudrait pouvoir se mettre à leur niveau, se tenir, se soutenir à leur niveau. Il n'est pas à votre niveau pour la fortune.*

NIVELER. v. a. Mesurer avec le niveau, au niveau. *Niveler une avenue, une allée. On nivelle la rivière depuis tel endroit jusqu'à tel autre, pour savoir combien elle a de pente. Niveler les eaux.*

Il signifie aussi, Rendre un plan uni et horizontal. *On a bien nivelé le terrain de cette place, le pavé de cette rue.*

Il s'emploie au sens moral, et signifie, Rendre égal. *Cette révolution tendait à niveler les fortunes, les conditions, les rangs.*

NIVELÉ, ÉE. part. passé.

NIVELEUR. s. m. Celui qui nivelle, qui fait la profession de niveler.

Il se dit aussi figurément De ceux qui prétendent niveler les fortunes, les conditions. *Les niveleurs. Le parti des niveleurs.*

NIVELLEMENT. s. m. Action de mesurer avec le niveau. *Travailler au nivellement d'un aqueduc. Ce nivellement a été fait avec exactitude. On a fait de grands nivellements pour la construction de ce canal.*

Il signifie aussi, Action de rendre un plan uni et horizontal. *On travaille au nivellement de ce terrain, qui est fort inégal.*

Il signifie au figuré, L'action de rendre égal, et L'état des choses qu'on a rendues égales. *Le nivellement des fortunes, des conditions.*

NIVET. s. m. Bénéfice illicite et caché qu'un agent, un mandataire obtient sur un marché qu'il fait pour autrui. Il est populaire et vieux.

NIVÔSE. s. m. Le quatrième mois du calendrier républicain, qui commençait, suivant les années, le 21 ou le 22 décembre.

NOB

NOBILIAIRE. s. m. Catalogue détaillé des familles nobles d'un pays. *On trouve la généalogie de cette maison dans le nobiliaire de la province.*

NOBILIAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient à la noblesse. On l'emploie souvent par une sorte de dénigrement. *L'ordre nobiliaire. La caste nobiliaire. Être exempt d'orgueil, de vanité, de morgue nobiliaire.*

La particule nobiliaire, La préposition qui précède le nom d'un noble. *De est en France la particule nobiliaire.*

NOBILISSIME. T. d'Antiq. Pris adjectivement, c'est Le titre d'honneur accordé, dans le Bas-Empire, aux césars et à leurs femmes. Pris substantivement, c'est Le nom d'une dignité créée par Constantin, laquelle donnait le droit de porter la pourpre. *Le nobilissime était inférieur au césar, il avait le pas sur le patrice.*

NOBILISSIME, se disait aussi, dans le cours des études théologiques en Sorbonne, de Celui qui était le premier de la licence ou du cours, non par sa science, mais par sa naissance.

NOBLE. adj. des deux genres. Qui, par

droit de naissance ou par lettres du prince, fait partie d'une classe distinguée dans l'État. *Il est noble par sa naissance, noble de naissance, noble d'extraction. Être de noble sang, d'un sang noble, de race noble. Être noble de race, noble de père et de mère, noble des deux côtés, noble par lettres du prince. Noble en vertu de certaines charges qu'on achetait, telles que celle de secrétaire du roi.*

Prov., *Être noble comme le roi*, Être d'une extraction fort noble, que personne ne conteste.

Prov., *Il est fou, ou le roi n'est pas noble*, Il est fou incontestablement.

En Jurispr. féodale, *Biens nobles*, Les biens qui étaient tenus en fief.

Noble homme. Qualité que prenaient quelquefois, non-seulement ceux qui étaient nobles, mais aussi quelques bourgeois, dans les actes qu'ils passaient.

NOBLE, est aussi substantif. *Nouveau noble. Faux noble. Petit noble de campagne. Les anciens nobles. Les nobles étaient exempts de taille. Il y avait souvent discorde entre le peuple et les nobles. Nobles vénitiens. Nobles génois. Un noble romain.*

Il signifiait quelquefois, plus particulièrement, Celui qui était noble par lettres, et non de race. Ainsi l'on disait : *Tout gentilhomme est noble, mais tout noble n'est pas gentilhomme. Le prince fait des nobles, mais le sang fait des gentilshommes.*

NOBLE, adjectif, signifie au figuré, Qui a ou qui annonce de la grandeur, de l'élévation, de la supériorité. *Une âme noble et généreuse. Un cœur noble. Il a l'air noble, la taille, le geste noble, la démarche noble. Il a des sentiments nobles. Un style noble. Des pensées nobles. Noble orgueil. Noble simplicité. Noble audace. Politesse noble. Des plaisirs nobles. Il n'y a rien que de noble dans ses discours, dans sa conduite, dans ses manières, dans ses procédés. Toutes les figures de ce tableau sont nobles.*

En Physiologie, *Les parties nobles*, Le cœur, le foie, le cerveau, etc.

NOBLE, se dit quelquefois substantivement, au masculin, de Ce qui est grand, élevé. *Son goût était pour le grand et pour le noble.*

NOBLE, substantif, est aussi Le nom d'une ancienne monnaie d'or anglaise qui eut cours en France au quatorzième et au quinzième siècle. *Un noble à la rose*, Un noble qui portait la rose d'York ou celle de Lancastre.

NOBLEMENT. adv. D'une manière noble, avec noblesse. *Il fait les choses noblement, très noblement. Il s'exprime, il écrit, il pense, il se conduit noblement.*

Vivre noblement, signifiait autrefois, Vivre sur sa terre, ou à la ville, sans exercer aucune profession, ou sans en avoir d'autre que celle des armes. *Ses ancêtres n'ont jamais dérogé, ils ont toujours vécu noblement. Il n'est pas noble, mais il vit noblement.*

En Jurispr. féodale, *Tenir noblement une terre*, La tenir en fief.

NOBLESSE. s. f. Qualité par laquelle un homme est noble. *Bonne, haute, ancienne, nouvelle noblesse. Noblesse d'épée, de robe. Noblesse personnelle. Noblesse transmissible, héréditaire. On lui conteste sa noblesse. Prouver sa noblesse. Faire preuve de noblesse. Faire ses preuves de noblesse. Il ne se pique point de noblesse. Déroger à noblesse, à sa noblesse. Dégradé de noblesse. Des lettres de noblesse. Il est entêté de sa noblesse.*

Noblesse d'extraction, Noblesse de naissance, opposée à *Noblesse par anoblissement.*

Noblesse de la cloche, Celle qui venait de mairie ou d'échevinage. Voyez CLOCHE.

Dans un sens particulier, *Ancienne noblesse*, Celle qui existait avant la révolution de 1789 ; et, *Nouvelle noblesse*, Celle qui a été créée depuis.

Fig., *Soutenir noblesse*, Faire une dépense convenable à la noblesse de sa naissance. Cette locution a vieilli.

Prov., *Noblesse vient de vertu*, Un homme n'est proprement au-dessus d'un autre que par la vertu et par le mérite.

Prov., *Noblesse oblige*, Quiconque prétend d'être noble, doit se conduire noblement.

NOBLESSE, se dit aussi collectivement de Tout le corps des hommes qualifiés nobles, ou d'Une partie de ce corps. *Les trois états du royaume étaient le clergé, la noblesse, et le tiers état. Les cahiers de la noblesse. La chambre de la noblesse. Le corps de la noblesse. Il se tint une assemblée de la noblesse. La noblesse française. Brave, généreuse, vaillante noblesse. Le roi accompagné de sa noblesse. La noblesse monta à cheval. La fleur de la noblesse périt dans cette guerre. La noblesse bretonne. La noblesse de province. La noblesse de cour.*

Haute noblesse, La partie de la noblesse qui a le plus d'ancienneté ou d'illustration ; par opposition à *Petite noblesse*, Celle qui en a le moins. *Dans cette ville, la haute et la petite noblesse sont divisées d'opinion, et ne se fréquentent pas.*

Assemblée de noblesse, Assemblée particulière de gentilshommes. *Il y eut une grande assemblée de noblesse. Il se fit une assemblée de noblesse.*

NOBLESSE, signifie encore, figurément, Grandeur, élévation, dignité. *Noblesse de cœur, de sentiments, d'âme. Noblesse d'expression, de style, de langage, de pensées. Il y a beaucoup de noblesse dans sa conduite, dans son action, dans son procédé. La noblesse de sa physionomie, de sa démarche, de ses manières, impose à tous ceux qui le voient.*

Il signifie particulièrement, en Peinture et en Sculpture, Le caractère élevé de la composition, des airs de tête, des formes, et généralement du système d'imitation. *Que ce peintre a de noblesse dans ses compositions! Cette figure a de la noblesse, manque de noblesse, est sans noblesse.*

NOC

NOCE. s. f. Mariage. En ce sens, il ne se dit qu'au pluriel. *Il épousa une telle en premières noces. Convoler en secondes noces. Elle était veuve d'un tel en premières noces, et elle a épousé un tel en secondes noces. Le jour de ses noces.*

Il signifie aussi, Le festin, la danse et les autres réjouissances qui accompagnent le mariage. En ce sens, il se dit au singulier aussi bien qu'au pluriel. *Les noces de tel prince. Une noce de village. Quand il se maria, il ne fit point, il ne voulut point faire de noces. Il vient de la noce. Êtes-vous de noces? Je suis de noces. J'ai été aujourd'hui de la noce, à la noce. Au retour de la noce. Salle à faire noces. Ce traiteur fait noces et festins. Repas de noce. Habit de noces. Présent de noce. C'est un des garçons de la noce. Qui est-ce qui fera la noce?* Qui fera la dépense du festin? Dans ces deux dernières phrases, *Noce* ne se dit qu'au singulier.

Il signifie encore, Toute l'assemblée, toute la compagnie qui s'est trouvée à la noce. *Après le dîner, toute la noce est allée à l'Opéra.*

Prov., fig. et pop., *Il ne fut jamais, il n'a jamais été à telles noces, à pareilles noces*, Il n'a jamais reçu un pareil traitement (cela ne se dit guère qu'en mauvaise part) ; ou Il n'a jamais couru un pareil danger.

Prov., fig. et pop., *N'être pas à la noce*, Être dans une situation pénible, inquiétante.

Prov., *Il y va comme aux noces, comme à des noces, comme à la noce*, se dit d'Un homme de guerre qui va gaiement au combat.

Prov. et pop., *Tant qu'à des noces*, Abondamment. *Ils burent tant qu'à des noces.*

Prov. et pop., *Faites cela, je vous servirai le jour de vos noces*, se dit Pour demander à une personne quelque petit service, et comme pour lui promettre qu'on lui en rendra quelque autre.

Fig. et pop., *Faire la noce*, Se bien divertir, bien manger et bien boire.

NOCHER. s. m. Celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau, une barque. Il n'est guère usité qu'en poésie. *Un habile nocher. Le nocher du Styx, le vieux nocher des morts*, Caron.

NOCTAMBULE. adj. et s. des deux genres. Celui, celle qui marche la nuit en dormant.

NOCTAMBULISME. s. m. État de ceux qui marchent la nuit en dormant.

NOCTURNE. adj. des deux genres. Qui a lieu, qui arrive durant la nuit. *Vision, apparition nocturne. Rendez-vous, visite, assemblée nocturne.*

Il se dit, en Histoire naturelle, Des animaux qui veillent la nuit, et des végétaux dont les fleurs ne s'ouvrent que dans l'obscurité. *Animaux nocturnes. Oiseau, reptile, insecte, poisson nocturne. Plante nocturne.*

En Astron., *Arc nocturne.* Voyez ARC.

NOCTURNE, s'emploie aussi comme substantif masculin, et se dit d'Une partie de l'office de la nuit, composée d'un certain nombre de psaumes et de leçons. *Le premier, le second, le troisième nocturne.*

Il se dit aussi d'Un morceau de musique à plusieurs voix ou à plusieurs instruments, qui est d'un caractère tendre et plaintif. *Nocturne à deux voix. Chanter, exécuter des nocturnes.*

NOD

NODOSITÉ. s. f. T. de Chirur. et de Botan. État de ce qui a des nœuds. Il se dit plus ordinairement Des nœuds mêmes. *Il a des nodosités à tous les doigts de la main. Le tronc de cet arbre est couvert de nodosités.*

NODUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Chirur., emprunté du latin. Tumeur dure et indolente qui vient sur les os, les tendons et les ligaments du corps humain. *Il a un nodus au doigt. La goutte fait venir des nodus aux articulations.*

NOE

NOËL. s. m. Fête de la nativité de Notre-Seigneur. *À la fête de Noël*, ou elliptique-

ment, *À la Noël, à Noël. Les fêtes de Noël. Noël est une des quatre grandes fêtes de l'année. Le terme de Noël. La messe de Noël. Les trois messes de Noël.*

Bûche de Noël, Grosse bûche qu'on met au feu la veille de Noël au soir, afin qu'elle entretienne le feu pendant toute la nuit.

Prov., fig. et pop., *On a tant chanté, tant crié Noël, qu'à la fin il est venu*, se dit en parlant D'une chose qui arrive après qu'on l'a fort désirée, et qu'on en a souvent parlé.

NOEL, Cri que le peuple poussait autrefois à l'occasion d'un événement qu'il considérait comme heureux, c'est-à-dire, à propos de la naissance d'un héritier du trône, du mariage ou de l'arrivée d'un souverain, etc. *Quand le roi parut tout le peuple se mit à crier, Noël! Noël!*

NOEL, se dit aussi d'Un cantique spirituel fait à l'honneur de la nativité de Notre-Seigneur. *Un beau noel. Un noël sur tel air. Chanter des noels. Chanter noël. Les noels bourguignons de la Monnoye. Un recueil de noëls.*

Il se dit encore Des airs sur lesquels ces cantiques ont été faits. *Exécuter des noëls sur l'orgue.*

Il se dit également de Certaines chansons satiriques qui se font sur ces airs. *Il courut un noël contre le ministère.* Ce sens vieillit.

NŒUD. s. m. (Le D ne se prononce point.) Enlacement fait de quelque chose de flexible, comme ruban, soie, fil, corde, etc., dont on passe les bouts l'un dans l'autre en les serrant. *Nœud de ruban. Nœud simple. Double nœud. Gros nœud. Faire, défaire un nœud. Un nœud qui n'est pas serré. Ce nœud est trop lâche. Corde à nœuds. Nœud de tisserand. Nœud de chirurgien. Alexandre coupa le nœud gordien.*

Nœud coulant, Nœud d'une forme particulière qui le rend facile à dénouer.

Fig., *Nœud gordien*, Difficulté qu'on ne peut résoudre. *Il y a dans cette affaire un nœud gordien qu'il faut trancher.*

Nœud d'épée, Rosette de ruban dont on orne la poignée d'une épée.

Faire des nœuds, Former, au moyen d'une navette, sur un cordon de fil ou de soie, des nœuds serrés les uns contre les autres. *Les dames s'amusaient autrefois à faire des nœuds.*

NŒUD, se dit, en termes de Chirurgie, de Divers bandages dont on se sert pour arrêter une hémorragie. *Nœud de chirurgien.*

NŒUD, se dit aussi de Certaines choses qui sont disposées en forme de nœuds de ruban, et qui servent à la parure des femmes. *Des nœuds de perle. Des nœuds de diamant. Un gros nœud de rubis.*

NŒUD, signifie au figuré, La difficulté, le point essentiel d'une affaire, d'une question. *Voilà le nœud de l'affaire. Vous avez trouvé le nœud. Trancher le nœud de la question, de la difficulté.*

Il se dit particulièrement, dans les pièces de théâtre, de L'obstacle qui donne lieu à l'intrigue d'une action dramatique. *Il n'y a pas de nœud dans cette comédie. Le nœud de cette pièce est mal formé.*

NŒUD, signifie encore, figurément, Attachement, liaison entre des personnes. *Nœud de parenté, d'alliance. Le nœud sacré du mariage. Les nœuds les plus forts, les plus étroits, les plus sacrés. Un nœud indissoluble. Les divers nœuds qui les joignent ensemble. Ils sont attachés, liés d'un double nœud. Former un nœud. Former de nouveaux nœuds. Serrer, resserrer les nœuds de l'amitié. Rompre les nœuds de l'amitié. La mort rompt les nœuds de leur union, de leur mariage. La mort rompt les plus beaux nœuds, les nœuds les plus doux.*

NŒUD, se dit en outre de Ces bosses ou saillies qui viennent à l'extérieur d'un arbre, d'un arbrisseau. *Le bois d'épine, le bois de cornouiller est tout plein de nœuds. Le tilleul est un bois où il y a peu de nœuds.*

Il signifie encore, Certaine partie, fort serrée et fort dure, qui se trouve quelquefois dans l'intérieur de l'arbre. *Ce bois ne saurait se fendre droit, il a trop de nœuds. Cette poutre s'est rompue à cet endroit, parce qu'il y avait un nœud. Nœuds de sapin.*

Il se dit aussi Des endroits où la tige des graminées et de quelques autres plantes, telles que la vigne, le fenouil, etc., est renflée et comme articulée. *Il faut tailler la vigne au second, au troisième nœud. Des cannes à nœuds, à petits nœuds. Il y a plus de nœuds à la paille de froment qu'à celle d'avoine.*

Il désigne pareillement, L'article, la jointure des doigts de la main ; et, par analogie, Cette partie du gosier ou de la gorge qu'on nomme autrement Le larynx. *Le nœud du petit doigt, du doigt du milieu. Le nœud de la gorge.*

Fam., *Ce ris ne passe pas le nœud de la gorge*, Il n'est pas naturel, il est forcé.

NŒUD, se dit également Des os qui forment la queue du cheval, du chien, du chat, etc. *On a coupé à ce cheval deux nœuds de la queue.*

Il se dit aussi, en Chirurgie, Des tumeurs dures qu'on nomme autrement *Nodus*.

Nœud vital, se dit, en Physiologie, Du point situé au commencement de l'épine dorsale, qui gouverne tous les mouvements respiratoires de l'animal, et dont la lésion suffit pour le tuer instantanément. Il se dit, en Botanique, de La ligne médiane qui existe au collet de la plante, entre la racine et la tige.

NŒUD, en Astronomie, se dit de Chacun des deux points opposés où le plan de l'écliptique est coupé par l'orbite d'un corps céleste. *Les nœuds de la lune. Les nœuds de Jupiter.*

NŒUD, en termes de Géologie, se dit Du point où des chaînes de montagnes se réunissent en un système.

NŒUD, se dit particulièrement, en termes de Marine, Des nœuds de la ligne de loch, formés à la distance d'environ cinquante pieds les uns des autres, et par le moyen desquels on estime le nombre des lieues que le navire a parcourues. *Le nœud répond à un mille. Ce vaisseau file tant de nœuds à l'heure.*

NOI

NOIR, OIRE. adj. Qui est de la couleur la plus obscure, et la plus opposée au blanc. *Une barbe noire. Des cheveux noirs. Un cheval noir. Du drap noir. Habit noir. Robe noire. Cette encre n'est pas assez noire. Du raisin noir. De la bile noire. Noir comme jais. Noir comme de l'encre. Noir comme du charbon, comme la cheminée. Noir comme un corbeau. Les hommes de race noire, de la race noire.*

Cheval noir mal teint, Cheval dont la couleur noire tire sur le roux.

En termes de Graveur, *Manière noire*, Manière de graver en taille-douce, qui consiste à couvrir d'abord entièrement le cuivre de points uniformes, et à rétablir ensuite le poli de la planche plus ou moins, selon qu'on veut avoir des tons plus ou moins clairs. *Gravure à la manière noire. Estampe à la manière noire.*

NOIR, se dit aussi De certaines choses qui approchent de la couleur noire. *Du pain noir. Cette femme a la peau noire. Des yeux noirs. Des dents noires.*

Bêtes noires, Certaines bêtes, comme le sanglier, à la différence de celles qu'on appelle *fauves*, comme le cerf, etc.

Viandes noires, Certains animaux dont la chair tire un peu sur le noir, comme le lièvre, la bécassine, etc., à la différence des autres viandes qui sont blanches, comme le veau, le poulet, etc. *Il préfère la viande noire à la viande blanche.*

Blé noir, Sorte de blé qu'on nomme autrement *Blé sarrasin*.

NOIR, signifie aussi, Livide, meurtri. *On l'a tant battu, qu'il en est tout noir. Elle a la peau toute noire des coups qu'elle a reçus.*

Il signifie en outre, Obscur. *Nuit noire. Des cachots, des antres noirs. Une chambre noire. Il y fait noir comme dans un four. Le temps est noir. Une nuée noire.*

Un point noir, Nuage noir qui paraît dans un ciel clair et qui annonce l'orage.

Fig., *Un point noir*, Toute circonstance qui dans une situation d'ailleurs prospère fait prévoir des troubles, des malheurs. *Dans cette prospérité générale c'est à peine si l'on distinguait quelques points noirs.*

Froid noir, Le froid qu'il fait quand le temps est fort couvert.

Chambre noire ou *obscure*, Chambre dans laquelle on intercepte toute lumière extérieure, pour y introduire ensuite des rayons solaires, directs ou réfléchis, qu'on soumet à diverses analyses. On donne plus particulièrement ce nom à Des instruments d'optique de formes très variées, à l'aide desquels on voit, sur un papier blanc ou sur un verre dépoli, une peinture exacte, mobile, et pour ainsi dire animée de tous les objets extérieurs. *On fait grand usage de la chambre noire dans la photographie.*

NOIR, signifie encore, Sale, crasseux. Il se dit surtout Du linge et des mains. *Son linge est toujours noir. Lavez vos mains, elles sont toutes noires.*

NOIR, signifie au figuré, Triste, morne, mélancolique. *C'est un esprit noir et rêveur. Il a une humeur noire. Il a des vapeurs noires qui lui montent au cerveau. Un noir chagrin. Les noirs soucis. Un noir pressentiment. Des idées noires.*

Il voit tout noir, il voit en noir, il voit noir, il voit bien noir, Il est sujet à prendre les choses du côté fâcheux, à prévoir des événements tristes et funestes. *Noir* est employé adjectivement dans la première phrase, et adverbialement dans les trois autres.

NOIR, se dit aussi figurément, Des crimes, des mauvaises actions, et Des personnes qui les commettent. *Un crime extrêmement noir. Une noire trahison. Une malice noire. Une noire ingratitude. Une noire calomnie. Un noir attentat. Fut-il jamais d'action plus noire, que de livrer son ami? Avoir l'âme noire. On m'a fait cet homme bien noir, on me l'a dépeint bien noir.*

Rendre noir, Diffamer, faire passer quelqu'un pour méchant, pour criminel. *On l'a rendu bien noir dans cette affaire.*

Prov., *Il n'est pas si diable qu'il est noir.* Il n'est pas si méchant qu'il le paraît.

Prov., *Cet homme est ma bête noire,* Il est pour moi l'objet d'une aversion particulière.

Poétiq., *L'onde noire,* Le Styx. *Il a passé l'onde noire,* Il est mort.

Noir, est aussi substantif, et signifie, La couleur noire, et Ce qui est de couleur noire. *Le noir est l'absence de toutes les couleurs. Un beau noir. Noir de jais. Un vilain noir. Noir foncé. Teint en noir. Noir à noircir,* ou *Noir de fumée. Noir animal. Noir d'ivoire. Noir de cerf. Noir de terre. Noir d'Allemagne, d'Espagne. Noir de teinturier. Chambre tendue de noir. On a barbouillé cette muraille de noir. Il s'habille de noir. Il porte le noir. Il est en noir. Il n'y a pas longtemps qu'elle a pris le noir. Il y a autant de différence de l'un à l'autre, que du blanc au noir.*

Fig. et fam., *Passer du blanc au noir, aller du blanc au noir,* Passer d'une opinion à l'opinion contraire, passer d'une extrémité à l'autre.

Prov. et par exagérat., *Si vous lui dites blanc, il répondra noir,* Il se plaît à contredire.

Fam., *Mettre du noir sur du blanc,* Écrire, composer. *Depuis qu'il met du noir sur du blanc, il se croit un personnage.*

Fig. et fam., *Faire du noir, broyer du noir,* Se livrer à des réflexions tristes, à des pensées mélancoliques, sombres. On dit également, *S'enfoncer dans le noir, dans son noir.*

En termes de Beaux-Arts, *Les noirs,* Les ombres d'un tableau ou d'une estampe. *Pousser, tirer au noir,* se dit D'un tableau dans lequel les ombres et les demi-teintes noircissent par l'effet du temps. *Les ouvrages de ce peintre poussent au noir.*

Noir, substantif, se dit aussi d'Une meurtrissure. *Il avait des noirs aux bras.*

Noire, pris substantivement, est un terme de Jeu de hasard. *La rouge et la noire.*

NOIR. s. m. Nègre. Il se dit par opposition à Blanc. *Il y a vingt noirs et trois blancs dans cette habitation.*

NOIRÂTRE. adj. des deux genres. Qui tire sur le noir, qui approche du noir. *Couleur noirâtre. De l'eau noirâtre. Un teint noirâtre.*

NOIRAUD, AUDE. adj. Qui a les cheveux noirs et le teint brun. *Un homme noiraud. Une femme noiraude.* Le plus souvent il s'emploie substantivement. *Un gros noiraud. Une petite noiraude.* Il est familier.

NOIRCEUR. s. f. Qualité qui fait qu'un corps est noir, paraît noir. *La noirceur de l'ébène, de l'encre. La noirceur des cheveux, des sourcils.*

Il signifie aussi, Tache noire. *Il a des noirceurs au visage, une noirceur à la jambe.*

Noirceur, signifie au figuré, Atrocité d'une action, d'un caractère. *La noirceur de son crime. La noirceur de son ingratitude, de son infidélité, de sa trahison. La noirceur de cet attentat. Il y a de la noirceur dans cette action. La noirceur de son âme.*

Il signifie aussi, figurément, Une action faite ou une parole dite dans l'intention de nuire. *Il m'a fait une noirceur, cent noirceurs. C'est une noirceur. Il a dit des noirceurs contre cette femme.*

NOIRCIR. v. a. Rendre noir. *Noircir une muraille. Se noircir les cheveux, les sourcils. Il s'est tout noirci les mains. Le soleil noircit le teint. Le cachou noircit les dents. La vapeur des boues et le mauvais air noircissent l'or et l'argent.*

Fig., *Noircir l'esprit,* Y faire naître des pensées tristes, sombres. *Cette lecture m'a noirci l'esprit.*

Fig. et fam., *Noircir du papier,* Écrire. *On a bien noirci du papier dans cette affaire.*

Noircir, signifie encore figurément et au sens moral, Diffamer, faire passer pour méchant, pour infâme. *La calomnie peut noircir l'homme le plus innocent, la conduite la plus pure. Cette accusation l'a tellement noirci, qu'il n'en sera jamais bien lavé. Noircir la réputation de quelqu'un.*

Noircir, est aussi neutre, et signifie, Devenir noir. *Ses cheveux ont noirci. Le teint noircit au soleil. Ce bois ne brûle point, il ne fait que noircir, il noircit au feu.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le même sens. *Cela s'est noirci à la fumée.*

Le temps se noircit, le ciel se noircit, Le temps devient obscur, le ciel se couvre de nuages épais.

Noircir, avec le pronom personnel, signifie au figuré, Se rendre odieux, infâme par quelque mauvaise action. *Il s'est noirci par beaucoup de méchancetés. Voudrait-il se noircir d'un tel crime?*

Noirci, ie. part. passé.

NOIRCISSURE. s. f. Tache de noir. *D'où vient cette noircissure?*

NOIRE. s. f. T. de Musiq. Note qui vaut pour la durée le double d'une croche, la moitié d'une blanche.

NOISE. s. f. Querelle, dispute. *Grande noise. Chercher noise. Chercher noise à quelqu'un. Exciter une noise. Il a ému la noise entre eux. Il a commencé la noise. Ils ont eu noise ensemble pour une bagatelle. C'est lui qui est auteur de la noise, cause de la noise. Ce que j'en fais, c'est pour éviter noise. Apaiser la noise.* Il est familier.

NOISETIER. s. m. Arbre qui porte les noisettes, et qu'on appelle autrement Coudrier.

NOISETTE. s. f. Espèce de petite noix ou d'amande que porte le coudrier. *Noisettes franches. Cueillir, casser, manger des noisettes. Pain, beurre qui sent la noisette.*

Prov., fig. et pop., *Donner des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents,* Donner à quelqu'un des choses dont il n'est plus en état de se servir.

Couleur de noisette, ou *Couleur noisette,* Gris roussâtre qui approche de la couleur de la noisette. *Voilà un drap d'un beau couleur de noisette. Un drap noisette. Un habit noisette.*

NOIX. s. f. Sorte de fruit ayant une coque dure et ligneuse, couverte d'une écale verte. *Noix verte, nouvelle, huileuse, angleuse. Un sac, un cent de noix. Abattre, écaler, casser, cerner des noix. Écale, coquille de noix. Le zeste d'une noix. Une cuisse de noix. De l'huile de noix. Il en a pris gros comme une noix. Jouer aux noix. Confire des noix. Noix confite.*

Noix, se dit aussi d'Autres fruits qui ont quelque ressemblance avec la noix. *Noix muscade. Noix d'Inde* ou *Noix de coco. Noix vomique. Noix d'arec. Noix d'acajou.*

Noix de galle, ou *Galle,* Excroissance produite, sur le chêne, par la piqûre de certains insectes. *La noix de galle sert à teindre en noir et à faire de l'encre.*

Noix, se dit encore de Cette petite glande qui se trouve dans une épaule de veau, proche la jointure des deux os. *La noix de veau est un morceau délicat.*

Il se dit aussi de La rotule, ou de l'os qui est sur l'articulation de la cuisse avec la jambe. *La noix du genou.*

Noix, signifie encore, La partie du ressort d'une arbalète, où la corde est arrêtée quand elle est tendue.

Il signifie également, dans les anciennes armes à percussion, La partie du ressort d'un fusil, d'un pistolet, etc., qui est garnie de deux crans, dont l'un sert pour le repos et l'autre pour la détente, et qui s'engrènent dans la mâchoire de la gâchette.

Il se dit aussi de La roue dentelée qui fait partie d'un moulin à café, à poivre, etc., et qui sert à broyer la graine. *La noix de ce moulin est usée.*

NOL

NOLI ME TANGERE. s. m. (On prononce *mé tangéré.*) Expression latine, qui signifie, *Ne me touchez pas,* et qui s'emploie dans notre langue pour désigner Certaines plantes que le moindre attouchement flétrit, ou qui sont armées de fortes épines, ou dont les semences, s'élançant avec raideur quand on les touche, causent une espèce de surprise et une légère douleur.

Il se dit aussi d'Une espèce d'ulcère que les moyens thérapeutiques employés ne font qu'aggraver.

NOLIS. s. m. T. de Marine, qui n'est guère usité que dans la Méditerranée. Fret ou louage d'un navire, d'une barque, etc. *J'ai payé tant pour le nolis de ce navire.* On dit aussi, *Naulage.*

NOLISEMENT. s. m. T. de Marine. Action de noliser, de faire un nolis. *On l'a chargé du nolisement des navires nécessaires au transport des troupes.*

NOLISER. v. a. T. de Marine, qui n'est guère usité que dans la Méditerranée. Affréter. *Noliser un bâtiment.*

Nolisé, ée. part. passé.

NOM

NOM. s. m. Le terme dont on a coutume de se servir pour désigner une personne ou une chose, une agrégation de personnes ou de choses. *Un nom propre. Un nom de baptême. Louis premier du nom. Philippe II du nom. Nom de famille. Nom patronymique. Nom de terre, de seigneurie, de fief. Donner son nom à un enfant au baptême. Un nom de saint. Imposer un nom. L'imposition des noms. Il a un beau nom. Il porte un grand nom. Il porte le même nom que moi. C'est le nom que je tiens de mes ancêtres. Comment a-t-il pu donner sa main et son nom à une telle femme? Hériter du nom et des armes. Ce nom est un nom illustre. Un nom connu. Un nom inconnu. Un nom obscur. Signaler, illustrer, dégrader, déshonorer son nom. Éterniser, immortaliser son nom. Quitter son nom. Changer de nom. Déguiser son nom. Il a pris un faux nom. Je ne le connais que de nom. Est-ce là votre vrai nom? On fait courir sous son nom une plate épigramme. Appeler quelqu'un par son nom. Il est assez connu par son nom. Faire enregistrer, écrire son nom. Usurper, emprunter le nom de quelqu'un. Prêter son nom. Il plaide en son nom. Il a fait cette acquisition sous un nom emprunté. Il ne s'appelle pas ainsi, c'est un nom supposé. Supposition de nom. Je ne sais pas le nom de cette plante. Quel est le nom qu'on a donné à cette rue?*

Il se prend quelquefois pour La per-

sonne. *Son nom figure souvent dans l'histoire. Son nom restera gravé dans tous les cœurs. Son nom sera béni. Il est fâcheux qu'on ait mêlé son nom dans des contes ridicules.*

Fam., *Petit nom*, Prénom, nom de baptême.

Nom de guerre, Nom que chaque soldat prenait autrefois en entrant au service. On le dit encore d'Un nom supposé que l'on prend dans certains états, dans certaines situations où l'on ne veut pas être connu sous son nom de famille. *Beaucoup de comédiens ont des noms de guerre. Il a pris un nom de guerre pour vivre chez l'étranger.* On le dit aussi quelquefois d'Un sobriquet sous lequel une personne est connue.

Nom de religion, Nom que des religieux, des religieuses prennent en entrant au couvent, et qui rappelle ordinairement des idées de dévotion. *Elle a pris pour nom de religion Marie de l'Incarnation, Élisabeth du Saint-Sacrement.*

Fig. et fam., *Décliner son nom*, Dire qui l'on est, afin de se faire connaître. *Il a été obligé de décliner son nom.*

Prov., *Je ne lui ai jamais dit pis que son nom*, Je ne lui ai jamais rien dit d'injurieux ni d'offensant.

Prov., *On ne saurait lui dire pis que son nom*, Son nom est si décrié, si diffamé, que c'est la plus grande injure qu'on lui saurait dire.

Prov., *C'est un homme à qui il ne faut pas dire plus haut que son nom*, C'est un homme qui s'offense aisément.

Prov., *Nommer les choses par leur nom*, Donner, sans aucun ménagement, aux choses et aux personnes les noms qu'elles méritent. *Il nomme les choses par leur nom, il appelle les voleurs* voleurs, *les fripons* fripons.

Nommer les choses par leur nom, signifie aussi, Employer dans la conversation des termes que la bienséance en a bannis. *Il se donne la liberté de nommer toutes les choses par leur nom.*

Prov., *Je réussirai ou j'y perdrai mon nom*, Je suis décidé à ne rien ménager, à tout sacrifier pour réussir dans cette affaire.

Nom, en style de Pratique, signifie, Titre, qualité en vertu de laquelle on agit, en vertu de laquelle on prétend à quelque chose. *Il procède au nom et comme tuteur. Ès noms qu'il procède.*

Céder ses droits, noms, raisons et actions, Transporter les droits et titres en vertu desquels on prétend quelque chose.

Répondre d'une chose en son propre et privé nom, En être personnellement responsable. On dit aussi, *Être attaqué, poursuivi en son propre et privé nom*, Être attaqué, poursuivi directement et personnellement.

En termes de Commerce, *Nom social*, Le nom que des associés doivent signer pour représenter la raison de leur commerce.

Nom, signifie aussi, Réputation. *Il s'est acquis, il a acquis un grand nom. Il s'est fait un grand nom dans les lettres. C'est un homme qui a un grand nom dans la guerre. Il a rempli toute la terre de son nom. Aucun législateur n'a eu un si grand nom parmi les hommes. Il a porté son nom jusqu'aux extrémités du monde. Son nom efface tous les autres noms. Il ne laissera aucun nom. Il a laissé un nom odieux, exécré. Cet auteur a déjà quelque nom.*

La gloire de son nom, Sa gloire, sa renommée. *La gloire de son nom était parvenue jusqu'en ces contrées lointaines. Il a porté en tous lieux la gloire de son nom.*

Cet homme est sans nom, c'est un homme sans nom, On ne le connaît point dans le monde, il est sans crédit, sans autorité, sans réputation.

Nom, signifie encore, Naissance, noblesse. *C'est un homme de nom. Il n'est pas riche, il n'a pour lui que son nom.*

C'est un nom qui s'éteint, se dit D'une famille dont le nom ne peut plus se continuer, faute d'héritiers mâles.

Nom, se dit quelquefois d'Une épithète, d'une qualification morale. *Ce prince a mérité le nom de grand. Il est indigne du nom d'ami, de bienfaiteur.*

Le nom chrétien, le nom romain, le nom français, etc., Tous les chrétiens, tous les Romains, tous les Français, etc. *Ce soudan fut un redoutable ennemi du nom chrétien. Le nom romain s'était répandu par toute la terre.*

Le nom de père, le nom d'époux, etc., Le titre, la qualité de père, d'époux, etc. *On avilit le nom d'époux en se prêtant aux dérèglements de sa femme.*

Nom, en Grammaire, se dit d'Un mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne ou une chose, les personnes ou les choses. *Le nom est susceptible de nombre et de genre. Le nom est une des principales parties du discours. On ne peut former une proposition qu'il n'y ait un nom et un verbe exprimés ou sous-entendus. Nom substantif. Nom adjectif. Nom propre. Nom appellatif* ou *commun. Nom collectif. Nom partitif. Nom diminutif. Nom masculin. Nom féminin. La langue grecque et la langue latine ont des noms neutres.*

Au nom de. loc. prépositive. De la part de. *Il est allé emprunter de l'argent au nom de son maître.* On dit aussi dans le même sens, *En mon nom, en son nom, etc.*

Au nom de, signifie aussi, En considération de. *Je vous demande cela au nom de notre ancienne amitié, au nom de tout ce que vous avez de plus cher. Je vous en conjure au nom de Dieu.*

De nom. loc. adverbiale, qui se dit par opposition à Réellement et de fait. *Il n'était roi que de nom; le maire du palais gouvernait l'État.*

NOMADE. adj. des deux genres. Errant, qui n'a point d'habitation fixe. Il se dit surtout Des nations, des tribus, des peuplades. *Nation nomade. Peuple nomade. Tribu nomade. Les Tartares sont des peuples nomades.*

Il se prend aussi substantivement. *C'est un peuple de nomades.*

NOMARQUE. s. m. T. d'Antiq. Gouverneur d'un nome dans l'ancienne Égypte.

NOMBRANT. adj. m. Qui nombre. Il n'est usité que dans cette locution, *Nombre nombrant*. Voyez Nombre.

NOMBRE. s. m. Il se dit de L'unité, d'une collection d'unités, des parties de l'unité. *Le nombre se considère de deux manières, comme nombre abstrait, ou comme nombre concret.*

Nombre abstrait, Tout nombre considéré en lui-même, sans application à rien de déterminé. On dit aussi, mais plus rarement, *Nombre nombrant*. — *L'unité est le principe des nombres. Deux font nombre. Multiplier un nombre par un autre. Diviser un nombre par un autre nombre. Les anciens ont prétendu qu'il y avait une grande vertu dans les nombres. Les propriétés des nombres. Nombre pair, impair. Le nombre de dix, de vingt, de cent. La division des nombres.*

Nombre cardinal, Tout nombre qui sert à marquer la quantité, comme, Un, deux, trois, etc. *Nombre d'ordre* ou *ordinal*, Tout nombre qui sert à marquer l'ordre, comme, Premier, second, troisième, etc. *Nombre collectif*, Tout nombre qui exprime l'assemblage de plusieurs nombres, comme, Une dizaine, une vingtaine, une centaine, etc.

Nombre entier, Celui qui contient l'unité un certain nombre de fois, exactement, comme, Un, deux, trois, quatre, cinq, etc.; et, *Nombre fractionnaire*, Celui qui ne contient que des parties de l'unité, comme, Un demi, deux tiers, trois quarts, etc. : on l'appelle autrement *Fraction.*

Fam., *Nombre rond*, Nombre complet, parfait, sans fraction, par rapport à un autre nombre qui en approche. *Cinquante est un nombre rond par rapport à quarante-neuf et à cinquante-un.*

Nombre premier, Tout nombre qui ne peut être divisé exactement et sans reste par aucun autre nombre que par l'unité, comme, Trois, cinq, sept, onze, treize, etc.

Nombres premiers entre eux, Nombres qui n'ont point de diviseur commun, tels que dix-huit et trente-cinq.

Nombre carré, Tout nombre qui vient de la multiplication d'un nombre par lui-même, comme, Quatre, qui vient de la multiplication de deux par deux; neuf, qui vient de la multiplication de trois par trois; vingt-cinq, qui vient de la multiplication de cinq par cinq, etc.

Nombre cube ou *cubique*, Le produit d'un nombre multiplié deux fois par lui-même. Ainsi, Huit est un nombre cube, dans lequel quatre, qui est le nombre carré, est multiplié par sa racine, qui est deux.

Nombre décimal, Nombre de parties de l'unité divisée en dix.

Dans la Numération, *Nombre, dizaine, centaine, mille, etc.*, Unité, dizaine, centaine, etc.

Nombre concret, se dit de L'application du nombre abstrait à quelque sujet que ce soit. On dit aussi, mais beaucoup plus rarement, *Nombre nombré*. — *Un petit nombre. Un grand nombre. Un nombre fixe, déterminé. Les juges n'étaient pas en nombre, en nombre suffisant, en nombre compétent. Ils n'étaient pas alors en assez grand nombre. Un grand nombre de soldats périrent dans ce combat. Le plus grand nombre était d'avis... Ils étaient en nombre égal, en pareil nombre. Nous étions le même nombre que l'autre fois. Nous étions un grand nombre. Ils étaient en assez bon nombre. Vous n'étiez pas de ce nombre-là. Le nombre est complet. Il a fourni le nombre d'exemplaires convenu. Il n'y a place que pour dix, il ne veut pas qu'on passe ce nombre. Compléter, remplir le nombre. Cela fait nombre. Augmenter, accroître, diminuer, excéder, surpasser le nombre. Mettre un nombre déterminé pour un indéterminé.*

N'être là que pour faire nombre, se dit D'une personne qui n'est de nulle considération dans la compagnie dont elle est membre.

Le livre des Nombres, ou *Les Nombres*, Le quatrième des livres de Moïse, ainsi appelé, parce qu'il contient le dénombrement du peuple hébreu.

En Astron. et en Chronol., *Nombre d'or*,

Le nombre dont on se sert pour marquer chaque année du cycle lunaire, qui est une révolution de dix-neuf années, au bout desquelles les nouvelles et les pleines lunes retombent à peu près au même jour et à la même heure.

NOMBRE, signifie aussi, Quantité, multitude. *Un nombre prodigieux. Il y avait un nombre infini de personnes à cette fête. Il a nombre d'amis, il en a un bon nombre. Nous étions nombre de gens. La valeur dut céder au nombre. Nombre d'historiens l'ont ainsi raconté. Je l'ai vu nombre de fois. Ils arrivèrent en nombre.*

Livres en nombre, Ceux dont un marchand de livres d'occasion possède de nombreux exemplaires.

On dit qu'*Une assemblée n'est pas en nombre*, lorsqu'elle ne compte pas un assez grand nombre de membres présents pour émettre un vote valable.

NOMBRE, en termes de Grammaire, se dit Des noms et des verbes, selon qu'ils s'appliquent à une chose ou à plusieurs. *Nombre singulier. Nombre pluriel. Dans la plupart des langues, le substantif et l'adjectif doivent s'accorder en genre et en nombre.*

NOMBRE, signifie encore, L'harmonie qui résulte d'un certain arrangement de mots dans la prose et dans les vers. *Cette période, cette phrase, ce style, cette prose, cette poésie a du nombre, manque de nombre.*

DANS LE NOMBRE. loc. adverbiale qui signifie, Parmi plusieurs, entre plusieurs ; et qui s'emploie relativement à des personnes ou à des choses dont on vient de parler. *J'ai vu ces tableaux; dans le nombre, il y en a beaucoup de médiocres, il n'y en a qu'un d'excellent.*

AU NOMBRE, DU NOMBRE. loc. prépositives. Parmi, au rang. *On l'a mis au nombre des saints, des martyrs. Il est au nombre des hommes illustres. Ceux qui sont du nombre des élus. Il m'a mis au nombre de ses amis. Je suis du nombre de ceux qui l'estiment. L'ancienne Rome mettait souvent ses empereurs au nombre des dieux après leur mort.*

DU NOMBRE, s'emploie quelquefois adverbialement. *J'ai vu la liste des personnes invitées, vous n'êtes pas du nombre. Plusieurs s'y rendaient, je me suis mis du nombre.*

SANS NOMBRE. loc. adverbiale qui se dit D'une grande multitude, d'une quantité que l'on suppose innombrable. *Cet événement a eu des témoins sans nombre. Il a de l'argent sans compte et sans nombre. Les réclamations étaient sans nombre.*

NOMBRER. v. a. Supputer combien il y a d'unités dans une quantité. Il ne s'emploie presque plus que dans un sens négatif, et relativement à des choses qui ne sont pas de nature à être comptées. *On ne saurait nombrer les grains de sable de la mer. Qui pourrait nombrer les désordres et les malheurs que causent les guerres civiles? Cet argent lui a été compté et nombré en présence des notaires.* Cette dernière phrase est une ancienne formule de pratique.

NOMBRÉ, ÉE. part. passé.

NOMBREUX, EUSE. adj. Qui est en grand nombre. *Un peuple nombreux. Armée nombreuse. L'assemblée, la compagnie était fort nombreuse.*

Il signifie aussi, en parlant Du style, Harmonieux, qui flatte l'oreille par un heureux choix et une habile disposition des mots. *Une période nombreuse. Son style est nombreux. Ses vers sont nombreux.*

NOMBRIL. s. m. (On prononce *Nombri.*) Cette partie qui est au milieu du ventre de l'homme et des quadrupèdes, et qui est la cicatrice du cordon ombilical, par lequel le fœtus reçoit sa nourriture. *Lier le nombril aux enfants nouveau-nés. Il a été blessé au-dessous du nombril.*

NOMBRIL, se dit aussi de Certaines cavités qu'on aperçoit à la partie des fruits qui est opposée à la queue, et auxquelles les jardiniers donnent le nom d'*Œil*.

NOME. s. m. T. d'Antiq. Mot emprunté du grec, et qui signifie proprement, Loi. Ce mot, lorsqu'on parle de la poésie des anciens, désigne Une sorte de poëmes qui se chantaient en l'honneur d'Apollon, comme les dithyrambes se chantaient en l'honneur de Bacchus. Lorsqu'on parle de la musique des anciens, ce mot désigne Un chant ou un air assujetti à une certaine cadence, à laquelle il n'était pas permis de manquer, en changeant à son gré le ton de la voix, ou celui des cordes de l'instrument : les *Nomes* empruntaient leur dénomination de certains peuples, *Nome éolien, nome béotien;* ou de la nature du rythme, *Nome orthien, nome trochaïque;* ou de leurs inventeurs, *Nome hiéracien, nome polymnestan;* ou de leur sujet, *Nome pythique;* ou enfin de leur mode, *Nome aigu, nome grave.*

NOME, dans une autre acception, signifie, Préfecture, gouvernement; et il se dit surtout Des différentes parties de l'Égypte, suivant une ancienne division du pays. *L'Égypte fut divisée par Sésostris en trente-six nomes.*

NOMENCLATEUR. s. m. Esclave dont les Romains qui briguaient les magistratures se faisaient accompagner, afin qu'il leur dit le nom des citoyens qu'ils rencontraient, et qu'ils avaient intérêt de saluer.

NOMENCLATEUR, signifie, parmi nous, Celui qui s'applique à la nomenclature d'une science ou d'un art.

NOMENCLATURE. s. f. Collection des mots employés pour désigner les différents objets d'une science ou d'un art. *La nomenclature de la géométrie, de la botanique, de la grammaire, etc. La nomenclature chimique a été plusieurs fois changée.*

Il se dit aussi de L'ensemble des mots qui composent un dictionnaire. *La nomenclature de ce dictionnaire n'est pas exacte, n'est pas complète.*

NOMINAL, ALE. adj. Qui dénomme, ou Qui est dénommé. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes :

Appel nominal, Action d'appeler successivement par leur nom les membres d'une assemblée. *On procéda à l'appel nominal; tous les membres se trouvèrent présents et votèrent.*

Prières nominales, se disait en parlant Du droit honorifique qu'avaient les patrons et hauts justiciers d'être nommés aux prières du prône.

Valeur nominale, Valeur exprimée sur un papier-monnaie, sur un effet de commerce, etc., et qui est ordinairement au-dessus de la valeur réelle. *Il lui avait donné dix mille francs en assignats, en effets publics, valeur nominale. La valeur de ces billets, dans le commerce, est bien au-dessous de leur valeur nominale.*

NOMINALEMENT. adv. De nom, avec une valeur nominale. *Cela n'existe que nominalement.*

NOMINALISME. s. m. Une des principales doctrines qui se partagèrent la philosophie scolastique, et suivant laquelle les universaux, c'est-à-dire les termes qui expriment les idées générales, ne sont que de pures dénominations, qui ne correspondent à aucune réalité. *Le nominalisme fut fondé vers la fin du onzième siècle par Roscelin de Compiègne. Le nominalisme était l'opposé du réalisme.*

NOMINALISTE. adj. des deux genres. Qui appartient au nominalisme. *La doctrine nominaliste.*

Il s'emploie substantivement pour désigner Les partisans du nominalisme. *Les nominalistes.* Dans ce sens, on disait plus ordinairement, *Les nominaux.*

NOMINATAIRE. s. m. T. de Matière bénéficiale. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR. s. m. T. de Matière bénéficiale. Celui qui nomme, qui a droit de nommer. *Le roi était le nominateur des bénéfices consistoriaux, des bénéfices qui vaquaient en régale.*

NOMINATIF. s. m. T. de Gram. Le nom tel qu'il est avant d'être décliné, dans les langues qui ont des cas. *Le nominatif d'un nom, d'un adjectif, d'un pronom. Ce mot est au nominatif. Chercher le nominatif de la phrase.*

NOMINATIF, lorsqu'il s'agit de notre langue, signifie, Le mot qui, dans l'ordre direct, précède le verbe, et qu'on appelle en logique Le sujet de la proposition; parce que, dans les langues qui ont des cas, ce mot est toujours au nominatif. Dans cette phrase, *Le père aime le fils*, c'est *le père* qui est le nominatif; et dans cette autre, *Le fils aime le père*, c'est *le fils* qui est le nominatif.

NOMINATIF, IVE. adj. Qui dénomme, qui contient des noms. *L'état nominatif des employés d'un ministère. La liste nominative des jurés.*

NOMINATION. s. f. Action de nommer à quelque emploi, à quelque charge, à quelque dignité, etc. *On a fait la nomination aux places vacantes dans ce tribunal. La nomination aura lieu la semaine prochaine.*

Il se dit aussi Du droit de nommer à un emploi, à une charge, à une dignité, etc. *Cette place est à la nomination du roi. Adressez-vous au ministre pour cet emploi, la nomination lui en appartient. Les préfets ont la nomination aux emplois de ce genre, sur la présentation des maires.*

Il se dit aussi, dans le sens passif, en parlant De celui qui a été nommé à un emploi, à une charge, à une dignité, etc. *Je ne l'ai point encore vu depuis sa nomination au ministère*, Depuis qu'il a été nommé ministre.

NOMINATIVEMENT. adv. Par son nom. *Interpellé nominativement de répondre, il a déclaré que...*

NOMINAUX. s. m. pl. Voyez NOMINALISTE.

NOMMÉMENT. adv. Avec désignation par le nom. Ce terme est principalement en usage lorsque, après avoir parlé de plusieurs personnes ou de plusieurs choses en général, on vient à en désigner quelques-unes par leur nom. *On accuse plusieurs personnes, et nommément tels et tels. Le roi a fait fortifier plusieurs villes, et nommément...*

NOMMER. v. a. Donner, imposer un nom. *Nommer un enfant au baptême. Son parrain l'a nommé François, Jacques. Il fut le premier qui découvrit cette île, qui rapporta en France cette plante, et il la nomma de son nom. Ce fort fut nommé le Fort-Louis, du nom du roi.*

Il se dit aussi en parlant De certaines épithètes, de certaines qualifications qu'on joint quelquefois aux noms propres, soit des personnes, soit des villes. *Charles V a été nommé le Sage. Louis XII a été nommé le Père du peuple. François Ier a été nommé le Père des lettres. Gênes a été nommée la Superbe, à cause de la beauté de ses édifices.*

NOMMER, signifie aussi, Dire le nom d'une personne, d'une chose ; dire comment une personne, une chose s'appelle. *Si vous voulez, je vous nommerai mon auteur. Je vous nommerai plusieurs personnes. Je vous les ai nommées par nom et par surnom. Il y a des choses qu'on ne saurait nommer par leur nom. Je ne me souviens pas d'avoir entendu nommer cette plante ; comment la nommez-vous? Comment nommez-vous cet homme? On le nomme Pierre, Jean, Jacques, etc.*

Nommer ses complices, Les déclarer, les faire connaître.

Nommer quelqu'un son protecteur, son libérateur, son bienfaiteur, L'appeler son protecteur, son libérateur, son bienfaiteur.

Nommer quelqu'un à un emploi, à une charge, à une dignité, Choisir, constituer quelqu'un pour posséder un emploi, une charge, l'élever à une dignité. *Le roi l'a nommé à l'ambassade de Rome. Le roi l'a nommé à cette place, sur la présentation du ministre de l'intérieur.* On dit dans le même sens : *Le roi l'a nommé ministre des affaires étrangères, ambassadeur en Angleterre. Il fut nommé maire de sa commune. Il a été nommé pape, cardinal, évêque. On l'a nommé préfet, sous-préfet. On a nommé des députés, des experts, des arbitres. On vient de nommer un président. Les magistrats de cette république étaient nommés tous les ans par le peuple. À Rome, on nomma des décemvirs pour composer les lois, et des questeurs pour faire juger les crimes publics. Il nomma son successeur à l'empire. Etc.*

Nommer quelqu'un son héritier, L'instituer son héritier.

Nommer d'office, se dit Du juge qui, d'après la loi, choisit et nomme des experts, des arbitres, des défenseurs, etc. *L'une des parties n'ayant pas nommé d'expert, le tribunal en a nommé pour elle un d'office. Cet avocat a été nommé d'office pour défendre l'accusé.*

NOMMER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie alors, Déclarer son nom. *Vous êtes obligé de vous nommer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel dans une signification passive. *Comment se nomme-t-il?* Comment est-il nommé? quel est son nom? *Comment vous nommez-vous? Il se nomme Pierre, Jacques, Paul. Comment se nomme cette place, cette rue?*

NOMMÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Être bien nommé, mal nommé*, se dit D'une personne dont le nom propre est un nom significatif qui lui convient ou qui ne lui convient pas.

Évêque nommé, Évêque qui a été nommé par le souverain, mais qui n'a pas encore reçu ses bulles du pape.

NOMMÉ, s'emploie aussi substantivement. *Un nommé Pierre. Le nommé Jacques. Les nommés tels et tels. À qui est cette maison? C'est à un nommé Dubois.* Cette manière de parler emporte l'idée d'infériorité dans celui qu'on désigne.

À POINT NOMMÉ. loc. adv. Précisément, au temps qu'il faut, fort à propos. *Il arriva à point nommé, comme le combat allait commencer. Vous venez à point nommé, pour juger notre différend.*

À JOUR NOMMÉ. loc. adv. Au jour qui avait été marqué, dont on était convenu. *Il se trouva au rendez-vous à jour nommé.*

NOMOTHÈTE. s. m. T. d'Antiquité grecque. Membre élu d'une commission qui, chez les Athéniens, était chargée d'examiner celles des lois existantes dont on demandait la révision ou l'abrogation, et d'y apporter les modifications nécessaires.

NON

NON. Particule négative, qui est directement opposée à la particule affirmative Oui. *Il ne dit jamais non. Cette affaire est aisée à conclure, il n'y a qu'à dire oui ou non. Je gage que non. Il ne répond ni oui, ni non. Avez-vous fait telle chose? Non. Le voulez-vous? Non. Répondez catégoriquement par oui ou par non. Que vous m'approuviez ou non, je continuerai d'en agir de même.*

Il se joint souvent avec la particule Pas. *Prendrai-je cela? Non pas, s'il vous plaît. Je lui payerai ce que je lui dois, mais non pas tout à la fois. Il avait des flatteurs, et non pas des amis.*

NON, s'emploie aussi d'une manière simplement négative, sans opposition directe à Oui. *Il en est fâché, non sans cause. Il en est en peine, non sans raison. Il vous a fait plaisir, non pas tant pour l'amour de vous, que par vanité. Non toutefois que je prétende à lui plaire. Non qu'il ne soit fâcheux de le mécontenter. Non, que je sache. Non loin de la ville, se trouve le château qu'il habite.*

Il se met, quelquefois, au commencement d'une phrase négative pour en annoncer le caractère, et pour fortifier l'expression de la pensée. *Non, je n'en ferai rien. Non, jamais la vertu n'exerça plus d'empire.* On le redouble même quelquefois, pour s'exprimer plus énergiquement. *Non, non, je n'y consentirai jamais. Non, non, cent fois non.*

Il se joint aussi aux adverbes *Certes, certainement, vraiment, etc.*, qui rendent la négation plus formelle. *Non certes, non vraiment je ne le ferai pas.*

Il se joint quelquefois à des noms adjectifs ou substantifs, et à des verbes. *Tous les gens non intéressés, non préoccupés, non solvables, non recevables. Non-valeur. Fin de non-recevoir :* voyez FIN.

NON, s'emploie aussi substantivement. *Ils sont gens à se brouiller pour un oui ou pour un non. Il m'a répondu un non bien sec. Il lui répondit par un non, par un non significatif. Le oui et le non.*

NON SEULEMENT. loc. adverbiale, qui est ordinairement suivie de la conjonction adversative Mais. *Non seulement il n'est pas savant, mais il est très ignorant. Non seulement je l'ai payé, mais encore je lui ai fait un présent. Un chrétien doit aimer non seulement ses amis, mais même ses ennemis.*

NON PLUS. loc. adv. Pas plus. *Il n'en fut non plus ému que s'il eût été innocent. On n'en parle non plus que s'il n'eût jamais été. Je n'en sais rien, non plus que vous.*

Il signifie aussi quelquefois, Pareillement ; mais il n'a cette acception que dans une phrase négative. *Vous ne le voulez pas, ni moi non plus. Ceux-ci n'en sont pas, ni ceux-là non plus.*

NON-ACTIVITÉ. s. f. Position d'un officier qui, momentanément, n'exerce aucune fonction. *Lieutenant en non-activité.*

NONAGÉNAIRE. adj. des deux genres. Qui a quatre-vingt-dix ans. Il n'est guère usité qu'en parlant De l'espèce humaine. *Un homme, une femme nonagénaire.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un nonagénaire. Une nonagénaire.*

NONAGÉSIME. adj. m. Il n'est usité qu'en Astronomie, dans cette locution, *Le nonagésime degré*, ou simplement, *Le nonagésime*, Le point de l'écliptique qui est éloigné de quatre-vingt-dix degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon.

NONANTE. adj. Nom de nombre cardinal composé de neuf dizaines. Il a vieilli ; on dit, *Quatre-vingt-dix.*

NONANTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal qui répond à l'adjectif numéral Nonante. *La nonantième année de son âge.* Il a vieilli ; on dit, *Quatre-vingt-dixième.*

NONCE. s. m. Prélat que le pape envoie en ambassade. *Le nonce du pape en France, en Espagne. Nonce ordinaire, extraordinaire. Le pape a envoyé un nonce. Nonce apostolique.*

NONCE, est aussi Le titre des députés que la noblesse des diétines polonaises envoyait à la grande diète, pour composer la chambre de la noblesse.

NONCHALAMMENT. adv. Avec nonchalance. *Il agit si nonchalamment, qu'il manque toutes ses affaires.*

Il signifie aussi, Mollement, avec abandon. *Il était couché nonchalamment sur un lit de repos. Elle s'appuyait nonchalamment sur le bras de son amie.*

NONCHALANCE. s. f. Négligence, manque de soin. *Grande, extrême nonchalance. Quelle nonchalance! Il laisse ses affaires en désordre par nonchalance. Il s'est fait tort par sa nonchalance. Il fait tout avec nonchalance.*

Il signifie aussi, Mollesse, abandon. *Elle marche, elle parle avec nonchalance, avec une certaine nonchalance qui n'est pas sans grâce.*

NONCHALANT, ANTE. adj. Qui, par insouciance, par mollesse, par négligence, ne se donne pas les soins qu'il devrait. *Vous êtes bien nonchalant.* On dit de même *: Une humeur nonchalante. Une démarche nonchalante. Une voix, une parole nonchalante.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Un nonchalant. Une nonchalante.*

NONCHALOIR. s. m. Nonchalance, abandon.

NONCIATURE. s. f. L'emploi, la charge de nonce. *Le pape a nommé tel prélat à la nonciature de France. Le tribunal de la nonciature d'Espagne.*

Il se dit aussi Du temps pendant lequel on exerce cet emploi. *Cela arriva pendant, avant, après sa nonciature.*

NON-CONFORMISTE. s. et adj. des deux genres. Terme générique par lequel on désigne, en Angleterre, ceux des protestants qui s'écartent de la religion anglicane.

NONE. s. f. T. d'Antiquité romaine. Il se disait de La quatrième partie du jour, qui commençait à la fin de la neuvième heure, ou, selon notre manière de compter, à trois heures après midi.

NONE. s. f. T. de Liturgie cathol. Celle des sept heures canoniales qui se chante ou qui se récite après sexte. *Où en êtes-vous de votre bréviaire? J'en suis à none. Après none, on dit vêpres.*

NONES. s. f. pl. C'était, chez les Romains, Le septième jour dans les mois de mars, mai, juillet et octobre, le cinquième

dans les autres, et toujours le huitième avant les ides.

NON-ÊTRE. s. m. T. de Philos. Ce qui n'a pas d'existence, de réalité. *L'être et le non-être.*

NONIDI. s. m. Le neuvième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION. s. f. Il se dit, en termes de Politique, d'Un principe du droit des gens en vertu duquel on ne devrait pas intervenir, militairement ou par menace, dans les affaires des autres peuples.

NONIUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Échelle de certains instruments de mathématique, formée de très petites parties, et qui sert à déterminer avec une grande précision les quantités que l'on mesure.

NON-JOUISSANCE. s. f. T. de Palais. Privation de jouissance. *Il lui est dû une indemnité pour la non-jouissance du terrain qui lui était affermé.*

NON-LIEU. s. m. T. de Jurispr. Il ne s'emploie guère que dans cette expression, *Ordonnance de non-lieu*, Déclaration d'un juge, d'un tribunal pour constater qu'il n'y a pas sujet de donner suite à une plainte, à une action en justice.

NON-MOI. s. m. T. de Philos. Il se dit par opposition au moi métaphysique, de Tout ce qui nous est extérieur.

NONNE ou **NONNAIN**. s. f. Religieuse. *Une nonne. Une nonnain. Un couvent de nonnains, de nonnes. Une petite, une jeune nonnain.* Le second ne se dit plus qu'en plaisanterie.

NONNETTE. s. f. Jeune nonnain.

NONNETTE, est aussi Le nom qu'on donne à de petits pains d'épice de forme ronde et d'un goût délicat, que des religieuses ont fabriqués les premières. *Une boîte de nonnettes de Reims.*

NONOBSTANT. préposition. Malgré, sans avoir égard à. *Il a été obligé de payer, nonobstant l'appel. Il s'est opiniâtré, nonobstant toutes les remontrances de ses amis. Nonobstant ces difficultés, il est venu à bout de son entreprise. Il fut massacré dans le temple, nonobstant la sainteté du lieu. Nonobstant ce*, ou *Ce nonobstant*. Au Palais, *Nonobstant opposition ou appellation quelconque.*

NON-PAIR, NON-PAIRE. adj. Il signifie la même chose qu'*Impair*, et il est moins usité.

NONPAREIL, EILLE. adj. Qui excelle par-dessus tous les autres, qui est sans pareil, sans égal. *Un mérite nonpareil. Une vertu nonpareille. Sa grâce nonpareille.* Il est peu usité.

NONPAREILLE. s. f. Il désigne dans plusieurs Arts, Ce qu'il y a de plus petit.

Il se dit, en Mercerie, d'Une sorte de ruban fort étroit. *Un nœud de nonpareille. Acheter de la nonpareille.*

Il se dit, chez les Confiseurs, d'Une sorte de dragée fort menue. *De la nonpareille de Verdun.*

Il se dit, en termes d'Imprimerie, d'Un des plus petits caractères, que l'on fond maintenant sur un corps de six points. *La nonpareille est entre le petit-texte et la sédanoise ou parisienne. Nonpareille petit œil, gros œil. Belle nonpareille.* On appelle par opposition *Grosse nonpareille*, Le plus gros caractère, celui qui est au-dessus du triple canon.

NON-PAYEMENT. s. m. T. de Finance. Défaut de payement. *En cas de non-payement.*

NON PLUS ULTRA. Voyez NEC PLUS ULTRA.

NON-PRIX. s. m. Voyez PRIX.

NON-RÉSIDENCE. s. f. Absence du lieu où l'on devrait résider.

NON-SENS. s. m. Défaut de sens, de signification. *Cette phrase est un non-sens. Ce discours est plein de non-sens, est un non-sens continuel.*

NONUPLE. adj. des deux genres. Qui contient neuf fois. Il est peu usité.

NONUPLER. v. a. Répéter neuf fois. Il est peu usité.

NONUPLÉ, ÉE. part. passé.

NON-USAGE. s. m. Cessation d'usage. *L'usufruit, les servitudes se prescrivent, s'éteignent par le non-usage pendant trente ans.*

NON-VALEUR. s. f. Manque de produit dans une terre, dans une ferme, dans une maison. *Cette terre n'est pas bien cultivée, elle est en friche en bien des endroits, elle est en non-valeur. La non-valeur de cette terre vient de ce qu'on la néglige depuis trois ans. Cette terre était affermée trente mille francs, mais elle a fort diminué à cause des non-valeurs. Cette maison n'est jamais louée en totalité, elle est sujette à bien des non-valeurs.*

NON-VALEUR, en termes de Finance et de Commerce, se dit de Certaines parties d'impositions qu'on n'a pu lever, de certaines créances qu'on n'a pu recouvrer. *Il y a dans la masse des contributions de ce département pour cent mille francs de non-valeurs. Ce marchand a perdu l'année dernière dix mille francs en non-valeurs.*

Il se dit, dans une armée, Des hommes qu'on ne peut compter ni pour le service de campagne ni pour le combat. *Il y avait dans ces troupes beaucoup de non-valeurs.*

NON-VUE. s. f. T. de Marine. L'effet de la brume, quand elle est si épaisse, qu'on ne peut avoir connaissance du parage où l'on se trouve. *Nous fûmes en risque de périr par non-vue.* Il a vieilli.

NOP

NOPAL. s. m. Nom qu'on donne à tous les cactiers qui ont les tiges aplaties et articulées, principalement à celui sur lequel se trouve la cochenille. *Un beau nopal. Il y a des nopals de plusieurs espèces.*

NOR

NORD. s. m. Septentrion, la partie du monde qui est opposée au midi. *Ce pays est borné au nord par telle rivière, a au nord telle province. Les pays, les contrées, les régions du nord. Le vent est au nord, souffle du nord. Le vent du nord. Une maison exposée au nord. Du nord au midi.*

Il signifie particulièrement, Celui des pôles du monde qui répond à l'étoile polaire arctique, et qui est opposé au sud. *L'étoile du nord. L'aiguille aimantée se tourne vers le nord.* On dit aussi adjectivement, *Le pôle nord.*

En Géographie, *Degrés de latitude nord*, Ceux qui vont de l'équateur au pôle septentrional.

En termes de Marine, *Faire le nord*, Faire route au nord.

NORD, employé absolument, signifie, Le vent du nord. *Le nord est le plus froid de tous les vents. Le nord règne ordinairement dans cette saison. Le nord souffle dans votre avenue.* On dit plus ordinairement, *Le vent du nord.* On dit adjectivement, *Le vent est nord.*

Il se dit aussi Des pays septentrionaux, considérés absolument ou relativement. *Cet homme est du Nord, est du nord de la France. Les plus belles fourrures viennent du Nord. Il a voyagé dans le Nord. Les peuples, les rois du Nord.*

NORD-EST. s. m. La partie du monde qui est entre le nord et l'est. *Cette ville est au nord-est de telle autre. Le vent souffle du nord-est.*

Il signifie aussi, Le vent qui souffle entre le nord et l'est. *Le nord-est est extrêmement froid dans ce pays.* On dit adjectivement, *Le vent est nord-est.*

NORD-OUEST. s. m. La partie du monde qui est entre le nord et l'ouest. *Cette ville est au nord-ouest de Paris. Le vent souffle du nord-ouest.*

Il signifie aussi, Le vent qui souffle entre le nord et l'ouest. *Le nord-ouest est d'ordinaire froid et pluvieux.* On dit adjectivement, *Le vent est nord-ouest.*

NORIA. s. f. Sorte de machine hydraulique qu'on emploie pour les irrigations.

NORMAL, ALE. adj. Qui sert de règle. Il se dit principalement Des écoles destinées à former des maîtres pour l'enseignement public. *École normale. Les leçons, les cours, les professeurs, les élèves de l'école normale. Les écoles normales.*

Établissement normal, Établissement qui sert de modèle pour en former d'autres du même genre.

NORMAL, signifie aussi, Qui est régulier, conforme à la règle, à l'ordre.

État normal, État d'un être organisé ou d'un organe qui n'a éprouvé aucune altération. Il s'emploie surtout en termes d'Anatomie. *À l'état normal, cet organe offre telle apparence.*

Fig., *Toutes choses étaient alors dans leur état normal. Cet homme n'est pas dans son état normal. Il ne se trouvait pas dans des conditions normales.*

NORMALE, féminin, se dit substantivement, en Géométrie et en Physique, de La ligne verticale ou perpendiculaire. *Les corps tombent suivant la normale.*

NORMAND, ANDE. adj. Ce nom de peuple ne se met ici que parce qu'il est usité dans quelques phrases familières. *Répondre en Normand*, Ne répondre ni oui, ni non. *C'est un fin Normand*, C'est un homme adroit, et à qui il ne faut pas se fier. *Réponse normande*, Réponse ambiguë. *Réconciliation normande*, Réconciliation simulée.

NORNE. s. f. T. de Mythologie scandinave. Chacune des trois déesses qui présidaient à la destinée des hommes.

NOS

NOS. pluriel de l'adjectif possessif *Notre*. Voyez ce mot.

NOSOGRAPHIE. s. f. Classification et description des maladies.

NOSOLOGIE. s. f. Partie de la pathologie qui traite des maladies en général.

NOSTALGIE. s. f. Maladie causée par un désir violent de retourner dans sa patrie. On dit vulgairement, *La maladie du pays, le mal du pays.*

NOSTOC. s. m. Plante de la famille des Algues, qui ressemble à une espèce de gelée gluante, membraneuse, et d'un vert brun.

NOTA. Terme emprunté du latin, et qui signifie, *Remarquez*. On dit aussi quelquefois, *Nota bené*. — *Il voulait me conter son procès ; nota, nota bené qu'il était tard, et que je n'avais pas dîné*. Dans cet emploi, il est souvent familier.

Il est quelquefois substantif masculin, et signifie, Une remarque, une note que l'on met à la marge d'un écrit, d'un livre. *Mettez là un nota. Tel article du compte est alloué, mais avec un nota*. Il n'a point de pluriel.

NOTABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est notable. *Une grande notabilité*.

Il s'emploie quelquefois comme synonyme du substantif *Notable*. *Les notabilités de la ville, du commerce, de l'industrie, etc.*

NOTABLE. adj. des deux genres. Remarquable, considérable. *Dits, faits notables. Parole, arrêt notable. Un cas notable. Cela est notable. Dommage, préjudice, perte, gain, somme notable. Lésion notable. Une différence notable. Notre armée a remporté un avantage notable sur les ennemis. L'élection des échevins était faite par les notables bourgeois. Les notables commerçants élisent les membres du tribunal de commerce. Il a rassemblé chez lui tous les gens notables, toutes les personnes notables de la ville.*

Il est aussi substantif, et il se dit Des principaux et des plus considérables citoyens d'une ville, d'une province, d'un État. *Les notables de la ville. Une assemblée de notables. L'assemblée des notables.*

NOTABLEMENT. adv. Grandement, considérablement, beaucoup. *Il est notablement lésé dans cette affaire.*

NOTAIRE. s. m. Officier public qui reçoit et qui passe les contrats, les obligations, les transactions, et les autres actes volontaires. *Notaire royal. Notaire public. Notaire de ville, de village. Le corps des notaires. Contrat passé, quittance faite par-devant notaires. S'obliger par-devant notaires. Un acte signé de deux notaires. Le notaire y a passé, on ne peut plus s'en dédire. Le notaire qui a reçu son testament. Protester, faire protestation par-devant un notaire, par-devant notaire. Les registres, les minutes d'un notaire. L'étude d'un notaire. Il a acheté la pratique, la clientèle, la charge, l'étude de tel notaire. Clerc, premier clerc de notaire. Il travaille chez le notaire. Chambre de discipline des notaires.*

Notaire en second, Celui des deux notaires qui ne retient pas la minute de l'acte qu'ils signent tous deux.

Prov., *C'est comme si le notaire y avait passé*, se dit en parlant D'une chose sur laquelle on peut compter, sur laquelle il n'y a pas à revenir. *Je vous l'ai promis, vous l'aurez ; c'est comme si le notaire y avait passé.*

Notaire apostolique, Officier établi pour les expéditions en cour de Rome, et affaires ecclésiastiques.

NOTAMMENT. adv. Spécialement. *Il a cité plusieurs lois, et notamment celle-là. Il a accusé plusieurs personnes, et notamment un tel.*

NOTARIAT. s. m. Charge, fonction de notaire. *Il a exercé longtemps le notariat.*

NOTARIÉ, ÉE. adj. Il s'emploie surtout dans cette locution, *Acte notarié*, Acte passé devant notaire. *Quittance notariée.*

NOTATION. s. f. Action, manière d'indiquer, de représenter par des signes convenus. *Notation musicale. Notation prosodique. Notation algébrique. Notation chimique.*

NOTE. s. f. Marque que l'on fait, avec une plume ou un crayon, en quelque endroit d'un livre, d'un écrit. *J'ai mis une note sur mon exemplaire, pour retrouver ce passage. Je veux revoir quelques articles de ce compte, j'ai mis des notes à la marge.*

Il signifie aussi, Remarque, espèce de commentaire sur quelque passage d'un écrit, d'un livre. *J'ai fait des notes sur sa lettre, sur ce livre-là. On a imprimé ce poëme avec des notes. Les notes de Jean Bond sur Horace. Notes marginales. Notes au bas des pages. Notes renvoyées à la fin du volume. Les satiriques anciens ont besoin de notes pour être bien compris.*

Il se dit encore d'Une observation qu'on fait sur un mot, sur une phrase. *Il faut mettre ce mot dans le dictionnaire, avec la note* Il est vieux, il est bas, etc.

NOTE, signifie aussi, Extrait sommaire, exposé succinct. *J'ai pris note de ce que j'ai à payer et à recevoir à la fin du mois. Je prendrai note de ce que vous me dites. J'ai gardé note de ce qu'il m'a demandé. Remettez-moi une note de votre affaire, afin que je ne l'oublie pas. Prendre des notes au cours d'un professeur. Les notes qui lui ont servi pour la rédaction de son livre. Cet orateur consulte ses notes à tout moment.*

Il signifie quelquefois, Mémoire. *J'ai dit au marchand de me remettre la note de ce que je lui dois.*

NOTE, en Diplomatie, se dit d'Une communication entre des agents diplomatiques. *Note officielle, confidentielle, secrète. Échange de notes.*

NOTES, au pluriel, Observations qu'un professeur fait sur la conduite, le travail d'un élève, un chef sur un subordonné. *Cet écolier a de bien mauvaises notes. Cet officier a de bonnes notes.*

NOTE, se dit aussi quelquefois Du déshonneur qui résulte d'une action blâmable ou de l'exercice d'une profession honteuse. *Les mauvais traitements qu'il a fait éprouver à sa femme sont une note, une mauvaise note dans sa vie. Il a été espion de police ; c'est une note qu'il portera toujours, qu'il n'effacera jamais.*

Note d'infamie, ou *Note infamante*, Note imprimée juridiquement pour quelque cause grave. *Le blâme en justice était une note infamante.*

NOTE, se dit en outre Des caractères dont on se sert pour écrire la musique. *Ce copiste n'emploie pas de l'encre assez noire pour faire ses notes. On a cherché à remplacer les notes par des chiffres. Chanter sur la note.*

Il se dit aussi Des noms qu'on donne à ces différents caractères. Ut *est la première note de la gamme,* ré *la seconde, etc. Quelle est cette note? C'est un* sol. *Cet enfant connaît déjà, nomme déjà toutes ses notes.*

Il se dit encore Des sons représentés par ces caractères, selon leurs divers degrés du grave à l'aigu, et selon leurs différentes durées. *Les sept notes de la gamme, par leurs combinaisons, forment tous les chants possibles. Il ne connaît pas, il ne sait pas, il n'observe pas la valeur des notes.*

Note tonique, La note principale ou fondamentale d'un ton ou d'un mode.

Note sensible, La note qui est d'un demiton au-dessous de la tonique.

Notes de goût, Celles qui, appartenant à la mélodie et non à l'harmonie, entrent dans la mesure et n'entrent pas dans l'accord. Il se dit aussi de Certaines petites notes qui n'entrent ni dans la mélodie ni dans l'harmonie, et dont la durée très rapide se prend sur la note qui précède ou sur celle qui suit.

Chanter la note, Solfier. On dit aussi, *Ce musicien chante la note*, Il chante juste, mais sans expression.

Bien attaquer la note, Faire une intonation juste et nette.

Prov. et fig., *Ne savoir qu'une note, chanter toujours sur la même note*, Dire toujours la même chose, proposer toujours le même expédient.

Prov. et fig., *Changer de note, chanter sur une autre note*, Changer de façon d'agir ou de parler. *Je vous ferai bien changer de note.*

Prov. et fig., *Cela change la note*, Cela change l'état des choses.

Fausse note. Voyez FAUX.

NOTER. v. a. Faire une note sur quelque chose. *J'ai noté deux passages dans le premier volume. J'ai noté ces vers sur mes tablettes.*

Il signifie au figuré, Remarquer. *Notez bien cela. Notez bien ce point-ci, ces deux points. Notez qu'il était son ennemi. Cela est à noter. Il est à noter que je ne l'ai pas vu une seule fois depuis le service que je lui ai rendu.*

NOTER, signifie aussi figurément, Marquer d'une manière défavorable. *Ce dernier trait le note bien mal dans mon esprit. Voilà qui le notera aux yeux du public.*

Noter d'infamie, Couvrir de honte, d'opprobre.

NOTER, signifie en outre, Écrire de la musique avec les caractères destinés à cet usage. *Noter un chant, un air. L'art de bien noter consiste à placer convenablement tous les signes de la musique.*

NOTÉ, ÉE. part. passé. *De la musique bien notée. Des airs notés.*

Homme noté, Homme qui a une mauvaise réputation, méritée par quelques fautes qui ont fait de l'éclat.

NOTEUR. s. m. Copiste de musique. *Le noteur de l'Opéra*. Il a vieilli. On dit aujourd'hui, *Copiste.*

NOTICE. s. f. Livre, traité où l'on donne une connaissance particulière des dignités, des charges, des lieux, des chemins d'un royaume, d'une province, d'un pays. *La notice de l'Empire. Le notice des Gaules.*

Il signifie aussi, Indication ou extrait raisonné qui se met à la tête d'un manuscrit, pour faire connaître l'auteur, le temps où il a vécu, et pour donner une idée générale de l'ouvrage. *On travaille depuis longtemps à faire les notices des manuscrits de la bibliothèque du roi.*

Il se dit, par extension, Du compte succinct que l'on rend d'un ouvrage quelconque. *Ce journal contient de bons extraits et des notices exactes.*

Notice historique, biographique, Écrit de peu d'étendue contenant les principales circonstances de la vie d'un écrivain, d'un savant, d'un artiste, etc. *Notice nécrologique*, Celle qui a pour sujet un personnage mort depuis peu de temps.

NOTICE, en Librairie, se dit de La liste imprimée des livres d'un cabinet, quand elle n'est pas assez étendue pour s'appeler Catalogue. *On vient de distribuer la notice des livres du cabinet de monsieur un tel.*

NOTIFICATION. s. f. Action de notifier. Acte par lequel on notifie. *Ils ne peuvent plus en douter, la notification leur en a été faite.*

NOTIFIER. v. a. Faire savoir dans les

formes légales, dans les formes usitées. *Cet acte ne sera point valable, si on ne le fait notifier. Cet acte ne m'a point été notifié. On fit notifier le traité aux ambassadeurs. On fit notifier aux ambassadeurs que la paix était conclue. On lui notifia qu'il eût à se retirer dans les vingt-quatre heures. Après que l'ambassadeur eut notifié son arrivée. L'ambassadeur a notifié les ordres dont il était chargé.*

NOTIFIÉ, ÉE. part. passé.

NOTION. s. f. Connaissance, idée qu'on a d'une chose. *Notion claire, précise, exacte, distincte, certaine, vague, confuse, imparfaite. Faible notion. Je n'ai pas une connaissance parfaite de cela, je n'en ai qu'une simple notion, qu'une faible notion. Il n'en a pas les premières notions. Sur une même chose on peut se former diverses notions. Il vous donnera des notions sur cette matière. Selon la notion que j'en ai, selon la notion commune. Je n'en ai pas la moindre notion. Je n'en ai aucune notion, nulle notion. Il manque des notions les plus familières au commun des hommes. Il y a des notions communes qui composent la raison universelle.*

NOTOIRE. adj. des deux genres. Connu généralement. *Le fait est notoire. C'est une vérité notoire Cela n'est que trop notoire. Voilà une preuve notoire et convaincante. Cette ordonnance est notoire. Rendre notoire.* On disait autrefois, en style d'Ordonnance et de Palais, *Soit notoire à tous que...*

NOTOIREMENT. adv. Évidemment, manifestement. *Cela est notoirement vrai, notoirement faux. Il est notoirement coupable de tel crime.*

NOTORIÉTÉ. s. f. Connaissance générale, publique, d'une chose de fait. *Cela est de toute notoriété. Il est de notoriété que... On l'a constitué prisonnier sur la notoriété du fait. Ceci est de notoriété publique.*

Acte de notoriété, Acte par lequel les officiers d'un tribunal attestaient un usage établi dans ce tribunal, et faisant jurisprudence. On appelle aussi *Actes de notoriété,* Certains actes passés devant notaires, par lesquels des témoins suppléent à des preuves par écrit.

NOTRE. adj. possessif des deux genres. Qui est à nous, qui nous appartient, qui est relatif à nous. Il précède toujours le substantif, et il fait *Nos* au pluriel. *Notre père. Notre patrie. Notre religion. Notre bien. Notre vie. Nos aïeux. Nos ancêtres. Nos amis. Nos biens. Un de nos rois. Un de nos plus grands rois. Un de nos meilleurs poëtes.*

NOTRE, parmi le peuple, est quelquefois synonyme de *Mon.* Ainsi un artisan dit : *Notre femme, notre ménagère ;* une servante, *Notre maître ; etc.*

Il était également employé au lieu de *Mon,* par le roi, et il l'est encore par les évêques, etc., dans les mêmes cas où ils emploient *Nous* pour *Je* ou *Moi. Notre conseil d'État entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.* Voyez NOUS.

NOTRE, se dit d'une manière indéterminée pour rappeler une personne dont on a parlé. *Notre homme n'en voulut pas démordre. Notre auteur passe ensuite à un sujet différent.*

NÔTRE. Pronom possessif des deux genres, qui a un sens analogue à celui de *Notre,* adjectif, et qui se dit par rapport à une personne ou à une chose dont on a déjà parlé. Il est ordinairement précédé de l'article, et fait au pluriel *Les nôtres. C'est votre avis, mais ce n'est pas le nôtre. Leur famille est alliée de la nôtre. Vos intérêts sont les nôtres. Vous avez vos raisons, et nous les nôtres.* On supprime quelquefois l'article dans le langage familier. *Nous pourons compter sur lui, il est nôtre,* Il est de notre parti, il nous est dévoué. *Ces effets sont nôtres,* Ils nous appartiennent.

NÔTRE, s'emploie quelquefois comme substantif masculin, et signifie, Ce qui est à nous, ce qui nous appartient, soit bien, soit réputation, etc. *Nous défendons le nôtre. Il y va trop du nôtre. Il n'y a rien du nôtre. Le vôtre et le nôtre, chacun le sien.*

Il signifie aussi, Ce qui vient de nous. *Ne mettons rien, n'ajoutons rien du nôtre dans le compte que nous avons à rendre.*

NÔTRES, au pluriel, s'emploie de même substantivement, et signifie, Ceux qui sont de notre famille, nos parents. *Nous et les nôtres. C'est un devoir pour nous d'avoir soin des nôtres, de les aider dans leur établissement, de les secourir dans leur détresse.*

Il signifie aussi, Ceux qui sont de notre pays, de notre parti, de notre compagnie. *Celui-là est-il des nôtres? Il n'est pas des nôtres, il s'entend avec nos ennemis. Les nôtres se sont bien comportés dans le combat. Ne serez-vous pas des nôtres?*

Fam., *Nous avons bien fait des nôtres,* Nous avons fait beaucoup de folies, de bons tours, nous nous sommes bien divertis.

NOTRE-DAME. s. f. Fête de la sainte Vierge. *La Notre-Dame d'août, de septembre.*

Il se dit aussi quelquefois Des églises consacrées à la sainte Vierge. *Notre-Dame de Paris. Notre-Dame d'Amiens.*

Il se dit aussi de Certaines images de la Vierge qui sont l'objet d'une vénération particulière. *La Notre-Dame de Lorette.*

NOTULE. s. f. Courte note.

NOU

NOUE. s. f. Endroit où se rencontrent les surfaces inclinées de deux combles.

Il se dit aussi d'Une lame de plomb ou de cuivre placée dans la noue.

Il se dit également d'Une tuile creuse servant à l'écoulement des eaux. *Les noues d'une lucarne.*

NOUE, se dit encore d'Une terre grasse et humide, qui est une espèce de pré servant à la pâture des bestiaux.

NOUEMENT. s. m. Action de nouer. Il n'est usité que dans cette locution populaire, *Nouement de l'aiguillette.*

NOUER. v. a. Lier en faisant un nœud, faire un nœud à quelque chose. *Nouer un ruban, des jarretières.*

Pop. et fig., *Nouer l'aiguillette,* Faire un prétendu maléfice pour empêcher la consommation du mariage.

Fig., en termes de Manège, *Ce cheval noue l'aiguillette,* Il détache vivement la ruade. Cette locution a vieilli.

Fig., *Nouer une partie,* Faire une partie, lier une partie. *Nouer une intrigue,* Former une intrigue. *Nouer amitié,* Lier amitié. Cette dernière locution vieillit.

NOUER, se dit figurément, en parlant Des pièces de théâtre, et signifie, Former le nœud, l'obstacle qui donne lieu à l'intrigue. *Il a bien noué, mal noué sa tragédie, sa comédie. Il a noué fortement l'action, l'intrigue de sa pièce.*

NOUER, signifie aussi, Envelopper dans quelque chose, en faisant un nœud. *Nouer de l'argent dans le coin d'un mouchoir. Nouez ces drogues dans un linge, et faites-les bouillir dans l'eau.*

NOUER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, en parlant Des arbres à fruit, et signifie, Passer de l'état de fleur à celui de fruit. *Les pommes, les citrons, les poires commencent à se nouer. Dans le temps où les fruits se nouent.*

Il s'emploie aussi comme neutre, dans la même acception. *Les fruits commencent déjà à nouer. Les abricots ne nouent pas encore.*

Cet enfant se noue, Il devient rachitique.

La goutte se noue, elle est nouée, se dit Lorsque l'humeur qui cause la goutte s'épaissit, se durcit dans les jointures.

Les intestins se nouent dans la colique de miséréré, Ils rentrent en eux-mêmes.

NOUÉ, ÉE. part. passé.

Cet enfant est noué, Les nœuds qui se sont formés dans ses articulations l'empêchent de croître. Voyez RACHITIS.

Cet homme est noué de goutte, L'humeur de la goutte s'est arrêtée, s'est fixée dans les jointures de ses membres.

Fig., *Un esprit noué, une intelligence nouée,* Un esprit, une intelligence qui ne se développent pas.

NOUET. s. m. Linge noué, dans lequel on a mis quelque substance pour la faire infuser ou bouillir. *Mettez un nouet de telle drogue dans votre bouillon. Un nouet de rhubarbe. Mettez un nouet de fines herbes dans cette sauce.*

NOUEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de nœuds. Il ne se dit guère que Du bois. *C'est un bois fort noueux. Le hêtre n'est pas si noueux que le chêne. Un bâton noueux. L'épine est fort noueuse.*

NOUGAT. s. m. Espèce de gâteau fait d'amandes ou de noix au caramel. *On a servi du nougat, un nougat.*

NOUILLES. s. f. pl. Espèce de pâte d'Allemagne, faite avec de la farine et des œufs, et qui, par la manière dont elle est coupée, ressemble au vermicelle. *Un potage aux nouilles. Les nouilles sont un mets fort nourrissant.* Dans les livres de cuisine, on écrit ordinairement, *Noules.*

NOULET. s. m. Canal pour l'écoulement des eaux, fait avec des noues, c'est-à-dire avec des tuiles creuses, des lames de cuivre ou de plomb courbées, etc.

Il se dit aussi Des petits chevrons qui forment le fond de la noue entre deux combles.

NOUMÈNE. s. m. T. de la philosophie de Kant. Il se dit Des faits qui se passent dans notre âme elle-même, et qui nous sont révélés par la conscience. Il est opposé à *Phénomène.*

NOURRAIN. s. m. Le fretin, le petit poisson qu'on met dans un étang pour le repeupler. Il est synonyme d'*Alevin.*

NOURRICE. s. f. Femme qui allaite l'enfant d'une autre. *Bonne nourrice. La nourrice du prince. Sa mère nourrice. Des contes de nourrice.*

Il se dit aussi d'Une mère qui allaite son propre enfant. *Elle a voulu être la nourrice de son dernier-né. Elle a été la nourrice de tous ses enfants.*

Mettre un enfant en nourrice, Le donner à une nourrice hors de chez soi. *Retirer un enfant de nourrice,* Le retirer de chez la nourrice.

Cet enfant a été changé en nourrice, La nourrice l'a substitué à celui qu'elle avait reçu des parents On le dit aussi De l'enfant

qui a été remplacé. *Cette mère est désolée, elle croit que son enfant a été changé en nourrice.*

Prov., *Il faut qu'il ait été changé en nourrice*, se dit D'un enfant qui ne ressemble point à ses parents, pour les traits, pour le caractère. On dit, dans le sens opposé, *Il n'a pas été changé en nourrice.*

Les mois de nourrice, Le temps qu'un enfant est resté en nourrice. Il se dit, familièrement et par plaisanterie, Des personnes qui veulent se rajeunir. *Cette femme se donne vingt-cinq ans, mais elle ne compte pas les mois de nourrice.*

Prov. et fig., *Battre sa nourrice*, Attaquer les choses ou les personnes auxquelles on est redevable de son éducation, de sa fortune. *Les écrivains modernes qui attaquent les anciens, sont des enfants qui battent leur nourrice.*

Nourrice, se dit figurément d'Une province qui fournit à une ville, à un pays de quoi subsister. *La Sicile était la nourrice de Rome.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, Des choses qui, dans certaines professions, procurent le plus de gain. *Les maladies chroniques sont les nourrices du médecin. Il y a certaines questions de droit qui sont les nourrices des gens de palais.* Il est vieux dans ce sens.

NOURRICIER. s. m. qui s'emploie aussi adjectivement. Le mari d'une nourrice. *Le nourricier d'un enfant. Son père nourricier.*

Fig. et fam., *C'est son père nourricier*, se dit D'un homme qui en fait subsister un autre. *Cet homme est le père nourricier des pauvres.*

NOURRICIER, IÈRE. adj. Qui opère la nutrition, qui sert à la nutrition, qui se répand dans un corps pour en augmenter la substance. *Le suc nourricier. La sève nourricière. Cet aliment renferme beaucoup de substance nourricière. Certaines plantes attirent les sucs nourriciers du sol qui les produit.*

NOURRIR. v. a. Sustenter, servir d'aliment. *Les aliments les plus propres à nourrir l'homme. Dieu a créé les fruits de la terre pour nourrir l'homme et les animaux.*

Il s'emploie souvent absolument. *Il y a des aliments qui nourrissent trop. Le pain nourrit beaucoup. Les fruits, les légumes ne nourrissent pas autant que la viande. Certaines viandes nourrissent plus que d'autres. Cela est fort succulent et nourrit beaucoup. Le vin nourrit.*

Il se dit quelquefois figurément, au sens moral. *Nourrir son imagination de chimères. Nourrir son esprit des plus saines maximes.*

Nourrir, se dit aussi D'une femme qui donne à teter à un enfant. *C'est elle qui l'a nourri. Elle lui a nourri trois enfants. Une mère qui nourrit son enfant, est doublement sa mère. Elle a nourri entièrement cet enfant. Elle ne l'a nourri qu'à moitié. La nourrice qui a achevé de le nourrir.* Dans ce sens il s'emploie aussi absolument. *Cette femme nourrit.*

Cette femme ne saurait nourrir d'enfants, Elle a eu le malheur de perdre tous ses enfants, dès leur bas âge.

Nourrir, signifie encore, Entretenir d'aliments. *Je l'ai vêtu et nourri pendant dix ans. Les enfants sont obligés de nourrir leur père et leur mère dans le besoin. Il nourrit tant de valets. Il ne nourrit pas ses domestiques, il leur donne leurs vivres en argent. Je lui donne tant par an pour me loger et pour me nourrir. On est bien nourri, on est mal nourri dans cette pension, dans cette auberge. Si les guerriers défendent la patrie, les laboureurs la nourrissent. Il nourrit tant de chiens, tant de chevaux. Si on veut que des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir. Nourrir des bestiaux, des poulets, des pigeons, des vers à soie.*

Fig., *N'être pas nourri*, N'être pas suffisamment nourri, être mal nourri. *Les enfants ne sont pas nourris dans cette pension, dans ce collège. Les domestiques ne sont pas nourris dans cette maison.*

Nourrir, signifie au figuré, Instruire, élever. *Il faut avoir soin de nourrir les enfants dans les sentiments de piété et d'honneur. Il a été nourri dans l'amour de la vertu, dans la haine du vice, dans la mollesse, dans les délices, dans les fatigues de la guerre, etc.*

Prov. et fig., *Il nourrit un serpent dans son sein*, Il élève, il protège, il assiste un ingrat, un méchant qui le perdra, qui le ruinera quelque jour.

Nourrir, se dit aussi D'un pays qui ordinairement en fournit un autre de vivres, d'une terre, d'un héritage qui donne au propriétaire de quoi le faire subsister, d'une profession qui procure de quoi vivre à celui qui l'exerce. *La Sicile nourrissait Rome. Ces provinces nourrissent la capitale. Cette terre le nourrit, lui et toute sa famille. Le métier qu'il fait ne suffit pas pour le nourrir. Je veux un métier qui me nourrisse, moi et mes enfants.*

Prov., *Il n'y a si petit métier qui ne nourrisse son maître*, On peut, en travaillant, gagner de quoi vivre, quelque peu lucrative que soit l'industrie qu'on exerce.

Nourrir, signifie quelquefois, Produire, porter, renfermer. *L'Afrique nourrit beaucoup d'animaux féroces. Cette terre nourrit une race d'hommes forts et courageux. Cette mer nourrit des poissons voraces et destructeurs.*

Nourrir, signifie aussi figurément, Entretenir, faire subsister, faire durer. *Nourrir l'espoir, le mécontentement, l'orgueil de quelqu'un. Nourrir la discorde, les troubles. Nourrir la haine, la défiance dans son cœur, dans le cœur de quelqu'un. Nourrir dans son âme une passion malheureuse, un amour sans espérance, des souvenirs pleins de charmes.*

Nourrir une action, Fournir un supplément de finance au capital d'une action.

Nourrir un numéro à la loterie, Mettre sur le même numéro à chaque tirage, en augmentant toujours la mise.

Nourrir, se dit également De certaines choses qui en entretiennent d'autres, qui les font profiter. *La bonne terre nourrit les plantes, les arbres. Mettre du fumier au pied d'un arbre pour le nourrir. Le bois nourrit le feu. La pommade nourrit les cheveux. On a amené plusieurs ruisseaux pour nourrir ce canal. Cette année les melons ont été trop nourris d'eau.*

Il se dit de même au sens moral. *L'espérance nourrit l'amour. Les services mutuels nourrissent l'amitié. L'étude, la lecture, la conversation des hommes éclairés nourrit l'esprit.*

En Peinture, *Nourrir un tableau de couleurs*, Mettre les couleurs avec une certaine abondance qui donne le moyen de les mêler aisément, de les empâter. *Nourrir le trait*, Éviter la maigreur et la sécheresse.

En Musique, *Nourrir les sons*, Faire qu'ils soient pleins et retentissants, et les soutenir exactement pendant leur durée.

Nourrir, s'emploie avec le pronom personnel dans plusieurs de ses acceptions, tant propres que figurées. *L'homme se nourrit de pain, de viandes, de légumes, etc. Cet anachorète ne se nourrissait que de racines sauvages. Les oiseaux de proie se nourrissent de chair. Cet homme se nourrit bien.* Au sens moral : *Se nourrir de la lecture des bons livres. Se nourrir de saines doctrines. Se nourrir de la parole de Dieu. Se nourrir d'idées tristes.*

Cet enfant, cet animal se nourrit bien, se nourrit mal, Les aliments lui profitent bien, ne lui profitent pas.

Cet arbre n'a pas de quoi se nourrir, Il est planté dans une mauvaise terre, où il ne trouve pas un suc convenable et suffisant.

Nourri, ie. part. passé.

Par plaisanterie, *Cet homme est bien nourri*, Il a beaucoup d'embonpoint.

Ce blé, ce grain est bien nourri, Il est bien plein, bien rempli.

Fig., *Un style nourri*, Un style riche, plein, abondant. *Un ouvrage nourri de pensées, de réflexions*, Un ouvrage où les pensées justes, où les réflexions judicieuses abondent. On dit aussi, *Un écrivain nourri des bons auteurs*, Un écrivain qui fait preuve d'une grande connaissance des bons auteurs.

En Calligraphie, *Cette lettre est bien nourrie*, Les traits qui la forment ont beaucoup de corps ; et, *Elle n'est pas bien nourrie*, Elle est plus déliée qu'il ne faut.

En Peinture, *Une couleur nourrie*, Une couleur bien empâtée. *Un trait nourri*, Un trait qui n'est pas trop fin.

NOURRISSAGE. s. m. T. d'Économie rurale. Il n'est usité que dans cette locution, *Le nourrissage des bestiaux*, Le soin et la manière de nourrir et d'élever les bestiaux. On dit dans le même sens et plus souvent, *L'élève des bestiaux*, ou *l'élevage des bestiaux.*

NOURRISSANT, ANTE. adj. Qui sustente, qui nourrit beaucoup. *Une viande bien nourrissante. Cette viande contient des sucs bien nourrissants. Ce consommé est fort nourrissant. Cela n'est pas assez nourrissant.*

NOURRISSEUR. s. m. On appelle ainsi, à Paris et dans les autres grandes villes, Celui qui nourrit des vaches dans l'étable, pour faire commerce de leur lait.

NOURRISSON. s. m. Enfant qui est en nourrice. *C'est une bonne nourrice, elle ne manquera pas de nourrissons. Elle a rendu son nourrisson.*

Il se dit quelquefois figurément, pour Élève, dans le style soutenu. *Télémaque fut le nourrisson de Mentor. Les nourrissons des Muses*, Les poëtes.

NOURRITURE. s. f. Aliment ; subsistance des hommes et des animaux au moyen des aliments. *Bonne, mauvaise nourriture. Nourriture succulente. Cette racine fournit une nourriture facile à digérer. Il refuse toute nourriture. La moindre nourriture lui suffit. Son travail lui procure, lui donne la nourriture. Faire des excès de nourriture. La nourriture est bonne, est mauvaise dans cette pension, dans ce collège. Prendre de la nourriture. Il est bien malade, il ne prend plus de nourriture. Il meurt faute de nourriture. Cet homme dépense tant pour sa nourriture. On ne donne point de gages à ce domestique, on ne donne point de salaire à cet ouvrier, on l'a pris

pour sa nourriture. Il lui en coûte cher pour la nourriture de ses poulets, de ses pigeons.

Stipuler par contrat de mariage tant d'années de nourriture, Faire insérer dans le contrat que les conjoints seront nourris durant tant d'années par les parents de l'un d'eux.

NOURRITURE, se dit aussi de Certaines humeurs, de certains sucs qui servent au développement et à l'entretien des corps animés et des végétaux. *Son bras était amaigri, mais il recommence à prendre nourriture. Sa main ne prend plus de nourriture. Cet arbre prend nourriture, ne prend point de nourriture.*

NOURRITURE, se dit quelquefois figurément et au sens moral. *L'esprit a besoin de nourriture aussi bien que le corps. La science est la nourriture de l'âme.*

NOURRITURE, se dit encore de L'allaitement, de l'action de nourrir un enfant de son lait. *Cette femme a déjà fait plusieurs nourritures, en est à sa deuxième, à sa troisième nourriture, a fait deux nourritures du même lait. La première nourriture de cette femme n'a pas réussi, elle avait trop peu de lait. Cette femme a fait une belle nourriture.*

Il s'est dit, figurément, de Celui qu'on a élevé, du disciple qu'on a formé. *Sa chère nourriture.* Ironiquement, *Vous avez fait là une belle nourriture.*

Nourriture, s'est dit aussi pour Éducation. Il est encore employé avec cette signification dans ce proverbe, *Nourriture passe nature,* La bonne éducation peut corriger les défauts d'un mauvais naturel.

Faire des nourritures, Nourrir, élever du bétail, de la volaille dans une terre, dans une maison de campagne. *C'est une terre propre à y faire des nourritures.*

NOUS. Pronom de la première personne, qui est le pluriel de *Je* ou *Moi,* et qui est des deux genres.

Il peut être ou sujet, ou régime direct, ou régime indirect. *Nous partons. On nous observe. On nous parle. Nous nous voyons souvent. Nous nous parlons tout bas.* Il est sujet dans la première phrase, régime direct dans la seconde, régime indirect dans la troisième, sujet et régime direct dans la quatrième, sujet et régime indirect dans la cinquième.

NOUS, sujet, se place avant le verbe. *Nous partons.* Il faut excepter les phrases interrogatives, dans lesquelles il se place après le verbe. *Partons-nous?*

Quelquefois, par une répétition qui donne de l'énergie à la phrase, on place *Nous,* sujet, avant et après le verbe. *Nous voulons, nous, que telle chose se fasse. Nous pensons, nous, que telle chose doit être.*

NOUS, régime direct ou indirect, se place avant le verbe. *Il nous regarde. Il nous parle. Nous regarde-t-il? Nous parle-t-il? Ne nous regardez pas. Ne nous parlez pas.* Il faut excepter les phrases impératives sans négation, dans lesquelles il se place après le verbe. *Regardez-nous. Parlez-nous.*

NOUS, régime, quand il est précédé d'une préposition, se met toujours après le verbe, l'adjectif ou l'adverbe dont il est le complément. *Il parle de nous. Il s'en rapporte à nous. Il est pour nous, contre nous. On est content de nous, injuste envers nous. Il n'a rien dit relativement à nous. Je vous l'avouerai entre nous.* Mais on dit familièrement, dans le sens de cette dernière phrase, *Entre nous soit dit.*

Fam., *Nous autres,* Ce que nous sommes de personnes du même côté, du même avis, du même rang. *Vous allez jouer, nous autres nous allons à la promenade. Vous désirez une grande opulence, nous autres nous sommes contents du pur nécessaire.*

NOUS, s'employait au lieu du singulier *Je* ou *Moi,* par le roi dans les lois, dans les ordonnances, etc. : *Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.* Il s'emploie encore par les évêques dans leurs mandements, et en général par les personnes qui ont caractère et autorité : *Nous N., certifions. Nous N., déclarons.* Un auteur, un orateur, le dit quelquefois en parlant De lui-même. Dans cet emploi de *Nous,* l'adjectif ou le participe qui s'y rapporte se met au singulier.

Il s'emploie aussi quelquefois, dans le style familier, au lieu du pronom personnel *Il* ou *Elle. On l'a fait apercevoir plusieurs fois de sa faute, mais nous sommes opiniâtre, nous ne voulons pas nous corriger.*

NOUURE. s. f. Il se dit Des fruits, lorsqu'ils commencent à se former, après que les fleurs sont tombées. *Le temps de la nouure.* Voyez NOUER.

NOUVEAU ou **NOUVEL**, **NOUVELLE**. adj. Qui commence d'être ou de paraître, qui n'existe ou qui n'est connu que depuis peu de temps. *Nouveau* se met devant un nom masculin qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, et *Nouvel* devant un nom masculin qui commence par une voyelle ou une *h* muette. *Un nouveau livre. Un nouvel ouvrage. Un ouvrage nouveau. Vin, blé, fruit nouveau. Un nouveau harnais. De nouveaux hasards. Nouvel instrument. Nouveau dessein. Nouvel armement. Nouvel accident. Nouvel hommage. Nouvelle invention. Nouvelle relation. Mode, pièce nouvelle. Nouvelle manière. Nouvelle édition. Nouvelle découverte. Les auteurs anciens et les nouveaux. Nouvelle religion. Nouvelle doctrine. Nouveau culte. Opinion nouvelle. Un objet nouveau. N'avez-vous rien, ne savez-vous rien, ne nous direz-vous rien de nouveau? Qu'y a-t-il de nouveau? Quoi de nouveau? Il s'est ouvert une nouvelle carrière. Il a formé de nouveaux nœuds. La chose a pris une face nouvelle. Mener une nouvelle vie. Recommencer sur nouveaux frais. Cela est nouveau pour moi. Cela m'est nouveau. C'est pour moi une chose nouvelle. Sa franchise parut à la cour une vertu nouvelle, toute nouvelle. Il a trouvé de nouveaux défenseurs.* Prov., *Tout ce qui est nouveau paraît beau.*

Mots nouveaux, Mots qui commencent à se répandre, mais que l'usage n'a pas encore autorisés.

Un habit nouveau, Un habit d'une nouvelle mode. *Un nouvel habit,* Un habit différent de celui qu'on avait auparavant. *L'habit que vous avez est nouveau. Il met tous les jours un nouvel habit.*

Le nouvel an, et *L'an nouveau,* Le commencement de l'année. *La saison nouvelle,* Le printemps. *La nouvelle lune,* La lune qui commence. *Le nouveau monde,* Cette partie du monde qui a été découverte à la fin du quinzième siècle, et à laquelle on a donné le nom d'Amérique. *Le nouveau style,* La manière de compter dans le calendrier, depuis qu'il a été réformé par Grégoire XIII.

Nouveau Testament, Le livre des Évangiles, avec les Actes des apôtres, les Épîtres de saint Paul, les autres Épîtres canoniques, et l'Apocalypse; par opposition à l'*Ancien Testament,* Les livres saints qui ont précédé la naissance de JÉSUS-CHRIST.

En termes de Pratique, *Passer titre nouvel. Nouvel* ne s'emploie après le substantif que dans ce seul exemple. On dit aussi, dans le même style, *Articuler faits nouveaux.*

Prov. et fig., *C'est du fruit nouveau que de le voir,* se dit À l'arrivée d'un homme qu'on n'a pas vu depuis longtemps.

NOUVEAU, en parlant Des personnes, signifie, Novice, inexpérimenté. *Cet homme est bien nouveau dans son métier, dans son emploi. Cet homme est bien nouveau dans le monde, est bien nouveau, est tout nouveau dans les affaires.*

Un homme nouveau, Celui qui a fait fortune, qui n'a pas de naissance; le premier de sa race qui se fasse remarquer. *Cicéron était un homme nouveau.*

Nouvel homme, et *Homme nouveau,* Le chrétien régénéré par la grâce.

Un nouveau visage, Une personne qu'on n'a pas encore vue. *Je change de domestiques le moins que je peux, je n'aime pas les nouveaux visages. Il ne se plaît pas dans cette société, parce qu'on y voit toujours de nouveaux visages.*

NOUVEAU, se dit quelquefois D'une personne ou d'une chose qui a de la ressemblance, de la conformité avec une autre personne ou avec une autre chose. *C'est un nouveau César, un nouvel Alexandre, un nouvel Attila. La terre semblait être menacée d'un nouveau déluge.*

NOUVEAU, s'emploie aussi substantivement. *Voici du nouveau. Vous aimez le nouveau. Il me faut du nouveau. Souvent on préfère le nouveau à l'excellent.*

Il s'emploie quelquefois adverbialement, et signifie, Nouvellement. *Du beurre nouveau battu. Du vin tout nouveau percé.* On ne l'emploie pas en ce sens avec un substantif féminin, excepté dans la locution *Une fille nouveau-née;* voyez le participe de NAÎTRE.

Il s'emploie encore, dans le sens de Nouvellement, avec quelques autres participes qui deviennent des substantifs; et alors il est adjectif variable. *Un nouveau marié. De nouveaux mariés. Une nouvelle mariée. Les nouveaux convertis. Les nouvelles converties. Les nouveaux venus. Il faut fêter la nouvelle venue.*

DE NOUVEAU. loc. adv. Derechef, encore une fois. *Il a été accusé de nouveau. On l'a emprisonné tout de nouveau.*

À NOUVEAU. loc. adv. à l'usage de la Banque, du Commerce. Sur un nouveau compte. *Créditer, débiter, porter à nouveau.*

NOUVEAUTÉ. s. f. Qualité de ce qui est nouveau, ce qu'il y a de nouveau dans une chose. *La nouveauté plaît à la plupart des hommes. Cet air, que j'ai entendu si souvent, a toujours pour moi le charme de la nouveauté. La nouveauté d'une opinion, d'une doctrine, d'un sentiment, d'une découverte. Souvent la nouveauté d'une mode en fait tout l'agrément. La nouveauté du fait me surprend.*

Il signifie aussi, Chose nouvelle. *Je n'avais jamais entendu parler de cela, c'est une nouveauté pour moi.*

Fam., *C'est nouveauté, c'est une nouveauté que de vous voir,* se dit À une personne qu'on avait coutume de voir souvent, et qu'il y a longtemps qu'on n'a vue.

NOUVEAUTÉ, en parlant De religion, de politique, signifie, Innovation, introduction

de quelque doctrine, de quelque pratique nouvelle. *Toute nouveauté trouve des partisans. Il ne faut introduire qu'avec prudence des nouveautés dans un État. Le peuple est amateur de nouveautés, court après les nouveautés.*

NOUVEAUTÉ, se dit aussi Des étoffes les plus nouvelles et les plus à la mode. *On trouve toujours quelque nouveauté chez ce marchand. Ce marchand est toujours fourni de nouveautés. Cette femme se ruine en nouveautés, à acheter des nouveautés.*

Il se dit également Des livres qui viennent de paraître. *Ce libraire a toujours quelque nouveauté. Cet homme aime à lire toutes les nouveautés qui paraissent.*

Marchand de nouveautés, Celui qui fait particulièrement métier de vendre des étoffes nouvelles. *Vous trouverez de cette étoffe chez les marchands de nouveautés.* Il se dit aussi d'Un libraire qui vend des livres nouveaux. *Cette brochure se trouve chez tous les marchands de nouveautés.*

Magasin de nouveautés, Magasin où l'on vend des étoffes, des objets de toilette, etc.

NOUVEAUTÉ, se dit aussi d'Un spectacle, d'une pièce nouvelle qui a une certaine vogue. *Avez-vous vu la nouveauté? Je n'ai pas encore vu la nouveauté.*

Il se dit aussi Des légumes, des fruits qui sont dans leur primeur. *Des pois au commencement d'avril, c'est de la nouveauté, c'est une nouveauté.*

NOUVEAUTÉ, se dit encore Du temps pendant lequel une chose est nouvelle. *Cette mode est encore dans sa nouveauté. J'ai vu cette tragédie dans sa nouveauté. Les cerises sont encore dans leur nouveauté.*

NOUVEL. adj. Voyez NOUVEAU.

NOUVELLE. s. f. Le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. *Bonne, mauvaise, fâcheuse nouvelle. Vieille nouvelle. Nouvelle importante. C'est une nouvelle toute fraîche. Ce que vous nous dites est une vieille nouvelle. D'où avez-vous appris cette nouvelle? La confirmation d'une nouvelle. Cette nouvelle ne s'est point confirmée. Cette nouvelle n'a aucun fondement. Cette nouvelle est vraie, est fausse, est sûre, est douteuse, est invraisemblable, est inexacte, est apocryphe. Nouvelle agréable, fâcheuse, triste, alarmante. Une époque fertile en nouvelles. Quelle nouvelle? Savez-vous quelques nouvelles? Je ne sais point de nouvelles. Je ne sais pas la moindre nouvelle. Il m'a donné des nouvelles de son voyage, de son expédition, de sa santé. Être curieux de nouvelles. Écrire, porter des nouvelles. J'ai des nouvelles certaines. Il court certaines nouvelles. Il est venu des nouvelles. Faire, courir, semer, répandre une nouvelle. De qui tenez-vous cette nouvelle? Je ne savais point cela, c'est une nouvelle pour moi. Aimer à débiter des nouvelles. Se plaire à inventer, à fabriquer, à forger des nouvelles. On a eu nouvelle de l'arrivée de la flotte. On a eu nouvelle que les ennemis ont été battus. Il n'est resté personne pour venir en dire des nouvelles.*

Être à la source des nouvelles, Être au lieu où se passent les choses les plus importantes, et où l'on est le plus tôt instruit des événements.

Fig. et fam., *Nouvelles d'antichambre, de basse-cour*, Nouvelles fausses, ridicules.

Nouvelles à la main, Espèce de journal manuscrit qu'on distribuait à des abonnés.

Ne faites rien que vous n'ayez de mes nouvelles, que je ne vous aie donné, que vous n'ayez reçu de mes nouvelles, Que je ne vous aie fait savoir quelque chose de nouveau sur l'affaire dont il s'agit.

Par menace, *Vous aurez, vous entendrez de mes nouvelles*, Je me vengerai de vous.

En plaisantant, *Je sais de vos nouvelles*, Je sais de vos aventures secrètes, je sais des particularités que vous m'aviez cachées.

Fam., *Vous en pouvez dire des nouvelles*, Vous êtes mieux instruit de cela que personne. *Je puis en dire des nouvelles*, Je le sais pertinemment.

Envoyer savoir des nouvelles de quelqu'un, Envoyer demander quel est l'état de sa santé. *Mandez-moi de vos nouvelles*, Écrivez-moi, faites-moi savoir l'état où vous vous trouverez, ce que vous ferez. *Recevoir des nouvelles de quelqu'un*, Recevoir de ses lettres. *Il y a longtemps que je n'ai reçu de ses nouvelles.*

Envoyer aux nouvelles, Envoyer prendre des informations; et, particulièrement, en termes de Guerre, Envoyer quelqu'un pour s'instruire de la position, de la force des ennemis.

On ne sait point de nouvelles, on est sans nouvelles de ce pays, de cette armée, On n'en a point reçu de lettres, on ignore ce qui s'y passe.

Fam., *N'avoir ni vent ni nouvelles d'une personne*, N'en point entendre parler, et ne savoir ce qu'elle est devenue.

Il y a bien des nouvelles, voici bien des nouvelles, on dit de grandes nouvelles, Il est arrivé quelque chose de fort surprenant, de fort extraordinaire, de fort important.

Prov. et absol., *Point de nouvelles*, se dit Lorsqu'on ne peut obtenir un résultat qu'on attend, la décision d'une affaire, l'exécution d'une promesse, etc. *Il me dit souvent qu'il me payera; mais pour de l'argent, point de nouvelles. On a beau heurter à sa porte, point de nouvelles*, Personne n'ouvre.

Prov., *Point de nouvelles, bonnes nouvelles*, Quand on ne reçoit pas de nouvelles d'une personne, on doit présumer qu'il ne lui est point arrivé de mal.

NOUVELLE, se dit aussi de Certains romans très courts, de certains récits d'aventures intéressantes ou amusantes. *Une jolie nouvelle. Nouvelle italienne, espagnole. Nouvelle historique, tragi-comique. Les Nouvelles de Boccace. Les Nouvelles de la reine Marguerite. Les Nouvelles de Cervantes. Les Nouvelles de Scarron. Les cent Nouvelles nouvelles.*

NOUVELLEMENT. adv. Depuis peu. *Maison nouvellement bâtie. Livre nouvellement imprimé. Ouvrage nouvellement fait. Pays nouvellement découvert. Terre nouvellement défrichée. Des arbres nouvellement plantés. Cela est arrivé nouvellement, tout nouvellement.*

NOUVELLETÉ. s. f. T. de Jurispr. Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage, trouble dans la possession. *Le possesseur peut former complainte en cas de saisine et nouvelleté.*

NOUVELLISTE. s. m. Celui qui est curieux de savoir des nouvelles, et qui aime à en débiter. *C'est un nouvelliste. Les nouvellistes sont crédules.*

Nouvelliste à la main, Rédacteur de nouvelles à la main.

NOV

NOVALE. s. f. Terre nouvellement défrichée et mise en valeur. *Il a défriché cette terre et l'a mise en novale. Les curés avaient droit de dîme sur les novales.*

NOVALES, au pluriel, signifie aussi, La dîme que les curés levaient sur les novales. *Les novales et les vertes dîmes.*

Il s'emploie adjectivement dans les deux sens. *Terre novale. Dîmes novales.*

NOVATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui fait ou qui tente de faire des innovations. *Un hardi novateur. Un novateur dangereux, imprudent. Malgré sa piété elle fut traitée de dangereuse novatrice. Il y a des novateurs en religion, en politique, en philosophie, en littérature, en grammaire, en orthographe, etc. Les néologues, les néographes sont des novateurs.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un esprit novateur.*

NOVATION. s. f. T. de Jurispr. Changement par lequel un nouveau titre est substitué à un ancien. *Ils ont stipulé dans la transaction qu'il n'y aurait point de novation au premier contrat. Sans novation d'hypothèque.*

NOVELLES. s. f. pl. T. de Jurispr. Constitutions de l'empereur Justinien, qui forment la quatrième et dernière partie du corps du droit romain. Quand on cite une de ces constitutions, on dit au singulier, *La novelle X, la novelle XII, etc.*

NOVEMBRE. s. m. Le neuvième mois de l'année, lorsque l'année commençait en mars, et le onzième mois selon notre manière actuelle de compter. *C'était au mois de novembre. Il est né en novembre. Les pluies froides de novembre.*

NOVICE. s. des deux genres. Il se dit d'Un homme, d'une femme qui a pris nouvellement l'habit de religion dans un couvent, pour y passer un temps d'épreuve avant de faire profession. *Un jeune novice. Une jeune novice. Le directeur, le père maître des novices. La maîtresse des novices. Prendre l'habit de novice. Ferveur de novice.*

Fig. et fam., *Ferveur de novice*, L'empressement, l'ardeur qu'on met à remplir les obligations d'un nouvel état. *Il n'est que depuis deux mois en place, aussi il a une ferveur de novice.*

NOVICE, en termes de Marine, sert à désigner Des jeunes gens, qui sont au-dessus des mousses et qui ne sont pas encore matelots.

NOVICE, est aussi adjectif, et signifie, Qui est nouveau et peu exercé, peu habile en quelque métier, en quelque profession. *Un orateur novice. Une chanteuse novice. Il est encore bien novice dans son métier, dans sa profession. C'est être bien novice à la guerre, au métier de la guerre, que de se laisser battre ainsi.*

Il se dit aussi D'une personne qui n'a point encore la connaissance du monde. *Une jeune personne, un jeune homme encore novice.*

N'être pas novice, Avoir une habileté, une finesse, une expérience portées trop loin. *Défiez-vous de lui, il n'est pas novice en affaires. La femme qu'il a épousée n'est pas novice.*

NOVICE, se dit quelquefois, par extension, Des choses prises pour la personne. *Une main, une plume novice.*

NOVICIAT s. m. L'état des novices avant qu'ils fassent profession; Le temps pendant lequel ils sont dans cet état. *Un long, un rude noviciat. Les épreuves du noviciat. Il est entré dans son noviciat. Il est encore dans*

son année de noviciat. Faire, achever son noviciat. Sortir de noviciat.

NOVICIAT, signifie aussi, Maison ou partie d'une maison religieuse que les novices habitent, et où ils font leurs exercices pendant leur année de probation. *Il demeure au noviciat. Il est au noviciat.*

NOVICIAT, signifie au figuré, Apprentissage qu'on fait de quelque art, de quelque profession. *Il a fait son noviciat à la guerre sous un excellent général. Il a fait un rude noviciat dans sa première campagne.*

NOY

NOYADE. s. f. Action de noyer plusieurs personnes à la fois. Il ne se dit guère qu'en parlant Des exécutions ordonnées à Nantes en 1793 par le représentant Carrier. *Les noyades de Nantes.*

NOYALE. s. f. (Quelques-uns écrivent, *Noyalle.*) Toile de chanvre écru, très forte et très serrée, dont on fait des voiles. *Noyales rondelettes Noyales à quatre, à six fils.*

NOYAU. s. m. Cette substance dure et ligneuse qui est enfermée au milieu de certains fruits, comme la prune, l'abricot, la pêche, etc., et qui contient une amande. *Casser un noyau pour en avoir l'amande Il y a des fruits à pépins, et des fruits à noyau. Une pêche, une prune qui quitte le noyau. Les pavies ne quittent pas le noyau. Planter des noyaux. Ce pêcher est venu de noyau.*

Eau de noyau, Liqueur dans la préparation de laquelle entrent des noyaux.

Prov. et fig., *Il faut casser le noyau pour en avoir l'amande*, Il faut prendre de la peine avant de retirer de l'utilité, du profit de quelque chose.

Prov., fig. et pop., *Il a amassé des noyaux*, Il a gagné bien des écus.

NOYAU, se dit, en Architecture, de Toute partie plus ou moins brute et massive, qui est enveloppée d'un revêtement. *Ce piédestal de marbre a un noyau de maçonnerie. Le noyau de cette colonne de stuc, de plâtre, est de bois.*

Noyau d'escalier, La partie d'un escalier à vis qui est au centre, et sur laquelle porte l'extrémité des marches.

NOYAU, signifie, en termes de Fonderie, La masse de terre à potier, de plâtre, de brique, ou autre matière, qui remplit l'intérieur d'un moule, et qui est destinée à soutenir la cire que doit remplacer le métal en fusion. *Le noyau d'une statue, d'une cloche, d'un canon, d'un mortier, etc.*

Il se dit, en Minéralogie, de La substance qui s'est moulée et durcie dans l'intérieur d'une coquille pétrifiée.

Il se dit encore de La partie la plus dure qui se trouve au centre de certains cailloux.

Il se dit pareillement de La partie centrale d'un cristal, dont la forme diffère souvent beaucoup de celle du cristal lui-même.

En Astronomie, *Le noyau d'une comète*, La partie la plus dense et la plus lumineuse de la comète.

NOYAU, signifie au figuré, L'origine, le fonds, le commencement d'une société politique ou civile, d'une compagnie littéraire ou scientifique, d'un corps militaire, ou d'un rassemblement d'hommes. *Dix magistrats désignés par le sort ont formé le noyau de cette compagnie. Quelques hommes s'étant réunis, ce noyau grossit insensiblement, et devint un rassemblement considérable.*

NOYER. s. m. Arbre qui porte les noix. *Grand, vieux noyer. Planter des noyers. Une allée de noyers. Battre un noyer pour en faire tomber les noix. Bois, racine de noyer. Une commode de bois de noyer.*

Par abréviation, *Une table de noyer, un lit de noyer*, De bois de noyer.

NOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Faire périr, causer une suffocation dans l'eau ou dans quelque autre liquide. *Noyer un homme, un chien. Il le jeta dans l'eau et le noya.*

Prov. et fig., *Qui veut noyer son chien, dit qu'il a la gale*, ou *l'accuse de la rage*, On ne manque point de prétexte quand on veut quereller ou perdre quelqu'un.

Fig., *Noyer sa pensée dans un déluge de mots, de paroles*, L'exprimer avec diffusion, l'affaiblir en prodiguant inutilement les mots. On dit à peu près dans le même sens, *Il y a dans cet ouvrage des traits ingénieux, des idées neuves et profondes; mais tout cela est noyé dans une mer, dans un déluge de phrases.*

Fig. et fam., *Noyer son chagrin dans le vin*, Perdre le souvenir de son chagrin en buvant. *Noyer sa raison dans le vin*, Perdre la raison à force de boire.

NOYER, signifie aussi, Inonder. *Les pluies ont noyé la campagne. Le déluge noya toute la terre. Les écluses qu'on lâcha noyèrent deux lieues de pays.*

Noyer les poudres, Introduire de l'eau dans une poudrière, dans la soute aux poudres, etc., pour mettre la poudre hors d'état de servir.

Noyer son vin d'eau, Mettre trop d'eau dans son vin.

Au Jeu de boule, *Noyer une boule*, La pousser ou la chasser de manière qu'elle passe une certaine ligne qui est au delà du but. *Noyer sa boule. Il a noyé la boule de celui qui a joué avant lui.*

En Peinture, *Noyer les couleurs*, En mêler les extrémités avec celles des couleurs voisines, de manière qu'elles se fondent insensiblement les unes dans les autres.

NOYER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Mourir, suffoquer dans l'eau ou dans quelque autre liquide. *Il s'est noyé dans la rivière. Il tomba dans une cuve de vin où il se noya. Les mouches se noient dans le lait, dans l'huile.*

Fig., *Se noyer dans la débauche, dans les plaisirs, dans le vin*, Faire excès de débauche, de plaisirs, de vin. *Se noyer dans les larmes*, Pleurer excessivement. *Se noyer dans le sang*, Commettre d'horribles cruautés.

Prov. et par exagér., *Il se noierait dans son crachat, dans un crachat*, se dit D'un homme malheureux et malhabile.

Prov., *Il se prend à tout comme un homme qui se noie*, se dit D'un homme qui se sert de toute sorte de moyens pour sortir d'une mauvaise affaire.

Prov. et fig., *C'est un homme qui se noie*, se dit D'un homme qui se ruine, qui se perd.

NOYER, avec le pronom personnel, signifie, au Jeu de boule, Pousser sa boule plus loin que la ligne qui est marquée au delà du but. *Il a trop poussé sa boule et s'est noyé.*

NOYÉ, ÉE. part. passé.

Des yeux noyés de larmes, Des yeux pleins de larmes.

Fig., *Un homme noyé de dettes*, Un homme qui doit plus qu'il n'a de bien. Fam., *Un homme noyé*, Un homme dont les affaires sont en mauvais état, qui n'a plus de ressources, ou qui a perdu toute espérance de s'avancer.

NOYÉ, s'emploie quelquefois substantivement, en parlant Des personnes. *On a perfectionné les moyens de rappeler les noyés à la vie. Un noyé qu'on vient de retirer de l'eau. Secours pour les noyés et les asphyxiés.*

NOYON. s. m. (On prononce populairement *Néyon.*) T. du Jeu de boule. Ligne qui borne le jeu, et au delà de laquelle la boule est noyée.

NU

NU, NUE. adj. Qui n'est point vêtu, qui n'est couvert d'aucun vêtement. Il ne se dit proprement que De l'espèce humaine. *Un homme nu. Une femme nue. Tout nu, toute nue. Il s'était déshabillé, il était nu. Il l'a dépouillé et l'a mis tout nu. Il l'a mis nu comme la main, nu comme un ver, aussi nu qu'il est sorti du ventre de sa mère. Ces sauvages vont tout nus. Il avait la tête nue. Il lui parle tête nue. Il allait pieds nus. Les bras nus. Les jambes nues.*

NU, est invariable, lorsqu'il précède le substantif. *Il était nu-tête, nu-jambes. Il lui parle nu-tête. Aller nu-pieds, nu-jambes, nu-tête.*

Fig. et fam., *Un va-nu-pieds*, Un gueux, un misérable.

Être nu en chemise, N'avoir sur soi que sa chemise.

Par exagérat., *Être tout nu*, Avoir de méchants habits tout déchirés, ou N'être pas vêtu comme l'exigerait la saison ou la bienséance.

Fig., *Il est arrivé tout nu, je l'ai pris tout nu*, se dit en parlant D'un homme qui était dans le dénûment, et à qui l'on a prodigué les bienfaits.

Prov., *S'enfuir un pied chaussé, l'autre nu*, S'enfuir en toute hâte, sans avoir le temps de s'habiller.

En Astron., en Physiq., *Observer quelque chose à l'œil nu*, L'examiner, l'observer sans lunette, sans microscope.

En Chimie, *Feu nu*, Celui dont l'action est dirigée immédiatement vers le corps sur lequel on travaille.

NU, se dit aussi D'un cheval, lorsqu'on le vend ou qu'on l'achète sans selle ni bride. *Ce cheval-là tout nu me coûte mille francs. La selle et la bride n'en sont pas, je vous le vends tout nu.*

NU, s'applique par extension À certaines choses qui n'ont pas l'enveloppe, la couverture, l'ornement qu'elles ont d'ordinaire. Ainsi on dit : *Une épée nue*, Une épée hors de son fourreau. *Une muraille nue*, Une muraille sans boiserie, ni tenture. *Une maison nue*, Une maison dégarnie de meubles. *Les arbres sont nus en hiver*, Ils sont dépouillés de leur feuillage.

Il signifie aussi, Qui manque des ornements convenables. *Vous ne voulez ni dentelles, ni rubans, ni ganses sur votre robe, cela sera bien nu. Il n'y a nul ornement à la bordure de ce tableau, elle est trop nue. Il faudrait quelque enrichissement à cette reliure, elle est trop nue. La façade de cet édifice est trop nue.*

Pays nu, Pays qui est sans arbres, sans verdure.

NU, se dit encore figurément et au sens moral. *Une morale nue cause de l'ennui. La vérité a besoin d'ornements; toute nue, elle*

risque de déplaire. Cette composition est bien nue, il faudrait l'enrichir de quelques détails. Ce style est trop nu, il a trop peu d'ornements.

Il signifie particulièrement, Qui est sans fard, sans déguisement. *C'est la vérité toute nue. Il lui a montré son âme toute nue.*

En Jurispr., *Nue propriété*, Propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit. *Nu propriétaire*, Propriétaire d'un fonds, d'une créance, dont un autre a l'usufruit, le revenu.

Titre nu, Charge achetée sans clientèle qui y soit jointe.

Nu, est quelquefois employé substantivement, et signifie, en termes de Peinture et de Sculpture, Les figures non drapées, les parties des figures qui ne sont pas drapées. *Le nu de cette figure n'est pas correct. Ce sculpteur a l'art de draper, mais il est faible quand il traite le nu. De beaux nus.* On dit en parlant Des parties des figures que les draperies recouvrent, mais sans empêcher de voir les formes : *Ces figures sont bien dessinées, la draperie suit bien le nu. Cette draperie accuse bien le nu, fait bien sentir le nu, laisse apercevoir le nu. Etc.*

Il se dit, en Architecture, de L'absence d'ornements. *Il y a trop de nu dans cette décoration.*

Le nu du mur, La partie du mur qui est plane, où il n'y a point de ressaut, d'ornements qui excèdent. *Voilà le nu du mur, c'est là qu'il faut en mesurer l'épaisseur. Les pilastres ont une grande saillie sur le nu du mur.*

Nus, au pluriel, en langage de Dévotion, s'emploie substantivement dans cette phrase, *Vêtir les nus*, Donner des habits aux pauvres. *C'est une des œuvres de miséricorde que de vêtir les nus.*

À nu. loc. adv. À découvert. *Toucher un bras à nu. Toucher le corps à nu.*

Monter un cheval à nu ou *à dos nu*, Monter dessus sans selle.

Fig., *Découvrir, faire voir son cœur à nu*, Ne rien cacher de ce qu'on a dans le cœur.

NUA

NUAGE. s. m. Amas de vapeurs élevées dans l'air, et qui se résolvent ordinairement en pluie. *Nuage épais. Le ciel est couvert de nuages. Le vent chasse les nuages. Le soleil dissipe les nuages. Le nuage crèva. La lune sort d'un nuage. Un ciel sans nuage.*

Fig., *Se perdre dans les nuages*, Rendre avec emphase des idées vagues, obscures, inintelligibles.

Nuage, se dit figurément de Tout ce qui offusque la vue, et qui empêche de voir distinctement les objets. *Il a un nuage devant les yeux. Avoir les yeux couverts d'un nuage. Un nuage de poussière, de fumée. La poussière formait un nuage qui enveloppait les combattants.*

Il se dit aussi, figurément et au sens moral, Des difficultés qui répandent le doute, l'incertitude dans notre esprit, et qui obscurcissent pour nous la vérité. *Les nuages qui offusquent l'entendement. La vérité dissipe les nuages de l'erreur. La vérité a percé le nuage qui la couvrait. En ce monde, nous ne voyons la plupart des choses qu'au travers d'un nuage. Les passions et les préjugés élèvent sans cesse des nuages dans notre esprit.*

Il se dit également en parlant Du chagrin, de la tristesse, de la mauvaise humeur. *Aucun nuage ne trouble la sérénité de son âme. Un nuage de tristesse s'est répandu sur son front. Ne boudez plus, chassez ce nuage.*

Il se dit aussi Des soupçons qui s'élèvent sur la conduite de quelqu'un, des incertitudes répandues sur sa réputation, sur son amitié, etc., d'un commencement ou d'un reste de brouillerie. *Il a dissipé par des explications franches les nuages qui s'étaient élevés, qui s'étaient répandus sur sa conduite. Leur querelle n'a point duré, ce n'était qu'un nuage. Tous les jours de leur union ont été des jours sans nuage. Il s'est élevé entre eux des nuages qui ont été promptement dissipés. Nous les verrons se réconcilier; il ne reste plus entre eux que de légers nuages.*

Nuage, en Médecine, se dit d'Une substance légère et blanchâtre qui nage quelquefois dans l'urine.

NUAGEUX, EUSE. adj. Où il y a des nuages. *Un ciel nuageux.*

En termes de Joaillerie, *Pierre nuageuse*, Pierre précieuse dont la transparence est terne en quelques endroits.

NUAISON. s. f. T. de Marine. Tout le temps que dure un vent fait et soutenu.

NUANCE. s. f. Il se dit Des degrés différents par lesquels peut passer une couleur, en conservant le nom qui la distingue des autres. *La dégradation d'une seule couleur produit un nombre infini de nuances. Le mélange de plusieurs couleurs produit des nuances variées à l'infini. Les nuances par lesquelles se dégradent l'ombre et la lumière, sont insensibles.*

Il se dit aussi Du mélange et de l'assortiment de plusieurs couleurs qui vont bien ou mal ensemble. *Nuance douce, rude. Les nuances de cette garniture ne sont pas bien entendues.*

Il se dit quelquefois, figurément, de La différence délicate et presque insensible qui se trouve entre deux choses de même genre. *Les nuances qui distinguent l'astuce de la finesse. Les nuances qui distinguent les synonymes entre eux. Il y a entre ces deux idées une nuance qu'il est difficile d'apercevoir, de distinguer, de discerner, de saisir. La nuance qui sépare ces deux opinions est légère, est fine, est peu sensible, est imperceptible.*

NUANCER. v. a. Assortir, disposer des couleurs de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en allant soit du clair à l'obscur, soit de l'obscur au clair. *Nuancer les couleurs.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *Cet auteur sait bien nuancer les caractères de ses personnages.*

Nuancé, ée. part. passé.

NUB

NUBÉCULE. s. f. T. de Médec. Maladie de l'œil qui fait voir les objets comme à travers un nuage ou un brouillard.

NUBILE. adj. des deux genres. Qui est en âge d'être marié. Il se dit principalement Des jeunes filles, ainsi que le mot suivant. *D'après le code civil, les filles sont nubiles à quinze ans, et les garçons à dix-huit.*

Âge nubile, L'âge auquel on est en état de se marier.

NUBILITÉ. s. f. État d'une personne nubile; Âge nubile.

NUD

NUDITÉ. s. f. État d'une personne qui est nue. *La charité ordonne de couvrir, de vêtir la nudité du pauvre. Ils le laissèrent dans la plus complète nudité.*

Il se dit aussi Des parties que la pudeur oblige de cacher. *Couvrir, cacher sa nudité. Les sauvages n'ont pas honte de leur nudité.*

Nudité, en termes de Peinture, se dit d'Une figure nue, et s'emploie communément au pluriel. *Ce peintre se plaît à faire des nudités. C'est l'intention du peintre qui fait l'indécence d'un tableau, ce ne sont pas les nudités.*

NUE

NUE. s. f. Synonyme de nuage, mais qui, sauf dans certaines expressions proverbiales, figurées et familières, ne s'emploie guère que dans le style soutenu. *Nue lumineuse, épaisse. L'éclair qui sort de la nue. Le soleil perce la nue. Le tonnerre gronde dans la nue. Cet oiseau fend les nues, se perd dans les nues. Cette montagne a son sommet au-dessus des nues.*

Fig., *Porter, élever une personne, une action aux nues, jusqu'aux nues*, La louer excessivement.

Fig., *Cette pièce a été aux nues*, Cette pièce de théâtre a obtenu un très grand succès.

Prov. et fig., *Faire sauter quelqu'un aux nues*, L'impatienter, le mettre en colère. *Quand on lui parle de son procès, on le fait sauter aux nues. Ne me dites pas cela, vous me feriez sauter aux nues.*

Prov. et fig., *Tomber des nues*, Être extrêmement surpris. *Quand je vois, quand j'entends de pareilles choses, je tombe des nues*, ou *il me semble que je tombe des nues.*

Fig. et fam., *Il semble tomber des nues*, se dit D'un homme qui est embarrassé, décontenancé, qui ne sait à qui s'adresser, dans la compagnie où il se trouve.

Fig. et fam., *Il est tombé des nues*, Il n'est connu ni avoué de personne.

Fig., en parlant D'une pièce de théâtre, *Ce dénoûment tombe des nues*, Il n'est point amené, point préparé, il ne sort point du sujet. On dit dans le même sens, *Ce personnage, cet incident tombe des nues.*

Fig., *Se perdre dans les nues*, S'élever dans ses discours, dans ses raisonnements, de manière à faire perdre aux autres et à perdre soi-même de vue le sujet qu'on traite, ou la chose qu'on a entrepris de prouver. *À force de vouloir s'élever, il se perd dans les nues.*

NUÉE. s. f. Nuage étendu, épais, sombre. *Grosse nuée. Nuée épaisse. Il pleuvra furieusement à l'endroit où cette nuée crèvera. Il faut laisser passer la nuée. Le vent chasse la nuée. La nuée passe.*

Il se dit, figurément, d'Une entreprise, d'un complot, d'une conspiration, d'une punition, d'une vengeance, etc., qui se prépare et qui est près d'éclater. *La nuée se forme. On ne sait où la nuée crèvera. L'ennemi menaçait plusieurs provinces, la nuée a crevé sur le point où l'on était le moins en défense.*

Nuée, se dit aussi figurément d'Une multitude de personnes, d'oiseaux, d'animaux venus par troupes. *Il vint une nuée de barbares qui désolèrent tout le pays. On vit une nuée de corbeaux, de cailles, de sauterelles, etc.* On dit par exagération : *Il est tombé*

chez lui une nuée de parents qui le grugent. Il s'est fait une nuée d'ennemis. Etc.

En Astronomie, *Nuées de Magellan*, se dit de Deux lueurs blanchâtres que l'on observe dans le ciel austral.

NUEMENT. adv. Voyez NÛMENT.

NUER. v. a. Assortir, disposer des couleurs, dans des ouvrages de laine ou de soie, etc., de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en allant du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. *Nuer les couleurs. Cela est parfaitement bien nué.*

Il s'emploie aussi absolument. *Cet ouvrier sait bien nuer, s'entend à nuer.*

NUÉ, ÉE. part. passé.

NUI

NUIRE. v. n. (UI forme une diphtongue dans ce mot et les suivants. Cette diphtongue ne compte, dans les vers, que pour une syllabe.) *Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. Je nuisais. Je nuisis. Je nuirai. Nuis. Que je nuise. Que je nuisisse. Nuisant. Nui.* Faire tort, porter dommage, faire obstacle, empêcher, incommoder. *Il cherche à me nuire. Accommodez-vous avec cet homme, il peut vous nuire dans vos affaires. Il vous nuira. Il n'a pas l'intention, le dessein, l'envie, les moyens, le pouvoir de vous nuire. Il ne peut pas vous nuire. Cette boisson, cet aliment nuit à la santé. Cette affaire a nui à sa réputation, à sa fortune. Personne ne m'aide, et tout le monde me nuit. Cela m'a bien nui. Je veux abattre cette muraille, elle me nuit. Ôtez-vous de là, vous me nuisez. Cela ne nuit en rien, ne nuit à rien. Trop parler nuit.*

Ne pas nuire, signifie quelquefois, Aider, servir, être utile. *Je ne lui ai pas nui. Je ne lui nuirai pas à obtenir ce qu'il sollicite. Cela ne nuira pas dans notre affaire.* Impersonnellement, *Il ne nuit pas d'avoir étudié, d'avoir voyagé.*

Prov., *Abondance de bien* ou *de biens ne nuit pas. Surabondance de droit ne nuit pas.*

NUIRE, s'emploie avec le pronom personnel, régime indirect, dans le sens réfléchi et dans le sens réciproque. *Il s'est nui dans mon esprit par son ton louangeur. Il s'est nui à lui-même. Ils ont tenté tous les moyens de se nuire l'un à l'autre. Ces deux arbres trop rapprochés se nuisent.*

NUISIBLE. adj. des deux genres. Dommageable, qui nuit. *Cela est nuisible à vos affaires. Nuisible à la santé, à la vue. Tout excès est nuisible. Détruire les animaux nuisibles.*

NUIT. s. f. L'espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon. *Nuit obscure, claire, calme, profonde. Nuit close. Nuit fermée. À nuit tombante. À la tombée de la nuit. En hiver, la nuit vient presque tout d'un coup. La nuit tombe tout d'un coup. Il est nuit noire. Il fait nuit. Il se fait nuit. La nuit nous a pris, nous a surpris à une lieue de la couchée. La nuit de Noël, de la Saint-Jean. La nuit du dimanche au lundi, du lundi au mardi, etc. Au commencement, à l'entrée, au milieu, à la fin de la nuit. À deux heures de nuit. Une partie de la nuit. Bien avant dans la nuit. Pendant, durant la nuit. Les ténèbres, l'obscurité, les ombres, la solitude, le calme, le repos, le silence de la nuit. Une belle nuit d'été. Une longue nuit d'hiver. Sous les pôles, la nuit dure six mois. Les nuits sont courtes en été. À la faveur de la nuit. La première nuit de ses noces. Avez-vous bien dormi cette nuit? Veiller toutes les nuits. Voyager nuit et jour. La nuit est faite pour dormir. Faire de la nuit le jour et du jour la nuit. Voleur de nuit. Le hibou, les orfraies, etc., sont des oiseaux de nuit. La nuit est bien longue à qui ne dort point. Cette nuit m'a bien duré.*

Bonnet de nuit, Bonnet dont on se couvre la tête pour dormir. Fam., *Triste comme un bonnet de nuit*, Chagrin, mélancolique. *Chemise de nuit*, Chemise que l'on met le soir en se couchant, et que l'on quitte le jour, pour en prendre une autre. *Table de nuit*, Table que l'on place la nuit à côté de son lit pour divers besoins. *Sac de nuit*, Sac dans lequel on emporte ce qui est nécessaire dans un voyage, surtout pour la nuit.

Nuit blanche, Nuit qu'on passe sans dormir.

Bon soir et bonne nuit, ou *Je vous souhaite une bonne nuit*, se dit en prenant congé, le soir, des personnes avec qui l'on vit en familiarité.

Se mettre à la nuit, Se mettre au hasard d'être surpris par la nuit, avant qu'on soit arrivé au lieu où l'on veut aller. *Il est tard, ne vous mettez pas à la nuit. Je ne veux pas me mettre à la nuit.*

Passer la nuit à étudier, à jouer, à danser, à boire, etc., Étudier, jouer, etc., pendant toute la nuit.

Passer une bonne nuit, Bien dormir dans son lit; et, *Passer une mauvaise nuit*, Être agité ou souffrant dans son lit, et ne point dormir ou peu dormir. On dit de même, *Bien passer, mal passer la nuit.* On dit aussi D'un malade : *Comment a-t-il passé la nuit? Il a eu une bonne, une mauvaise nuit.*

Passer la nuit, absolument, Veiller hors de son lit. *Il a passé la nuit auprès de ce malade. Voilà cinq nuits que je passe.*

Ce malade ne passera pas la nuit, Il mourra dans la nuit.

Prov., *La nuit porte conseil*, Il faut se donner le temps de réfléchir, il est bon de remettre au lendemain pour prendre un parti dans une affaire grave.

Prov. et fig., *La nuit tous chats sont gris*, La nuit, il est aisé de se méprendre, de ne pas reconnaître ceux à qui on parle. Il signifie aussi que, Dans l'obscurité, il n'y a nulle différence, pour la vue, entre une personne laide et une belle personne.

Poétiq., *Les feux de la nuit*, Les étoiles. *L'astre des nuits*, La lune. *Les voiles de la nuit*, L'obscurité de la nuit. *La nuit a déployé, a replié ses voiles.*

Poétiq. et fig., *La nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, La mort.

Fig., *La nuit des temps*, Les temps reculés dont les traditions sont effacées. *L'origine de cet usage se perd dans la nuit des temps.*

Fig., *La nuit de l'ignorance*, se dit en parlant Des époques et des pays où l'on était privé de connaissances, de lumières. *La nuit de l'ignorance couvrait alors tout l'Occident. Le flambeau des lettres a dissipé la nuit de l'ignorance.*

En Peinture, *Effet de nuit*, Tableau représentant une scène de nuit, éclairée par une lumière artificielle ou seulement par la faible lueur que l'atmosphère conserve durant la nuit.

DE NUIT. loc. adv. Pendant la nuit. *Aller, marcher, partir, courir de nuit.*

NUIT ET JOUR, OU JOUR ET NUIT. loc. adverbiales. Sans cesse. *Il travaille nuit et jour. Cette fontaine coule jour et nuit. Cette lampe brûle jour et nuit.*

NI JOUR NI NUIT. loc. adv. Jamais. *Il n'a de repos ni jour ni nuit.*

NUITAMMENT. adv. De nuit. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un vol, ou de quelque autre mauvaise action faite de nuit, et il est particulièrement d'usage en style de Palais. *Un assassinat, un vol commis nuitamment. Après l'avoir tué, ils l'enterrèrent nuitamment. Il s'en alla nuitamment.*

NUITÉE. s. f. L'espace d'une nuit. Il ne se dit guère qu'en parlant De l'ouvrage, du travail fait pendant une nuit; et De ce qu'on paye par nuit en certains endroits pour le gîte et pour la dépense. *On fait payer tant dans cette hôtellerie par nuitée. On a fait travailler les maçons trois nuits durant, et on leur a payé tant par nuitée.* Il a vieilli.

NUL

NUL, NULLE. adj. Aucun, pas un. *Nul homme. Nul homme vivant. Nulles gens. Nulles troupes. Nuls frais. Il n'y a nulle justice à cela. Il n'a nulle raison. Il n'a nulle exactitude. Je n'en ai nulle connaissance. Cela n'est de nul usage, de nul service, de nul secours. Cela est frivole et de nulle conséquence. En nulle manière. En nulle façon. Je ne l'ai envoyé nulle part.*

NUL, au masculin, employé absolument et comme sujet de la phrase, signifie, Nul homme, personne. *Nul n'est exempt de mourir. Nul n'en sera excepté. De tous ceux qui y sont allés, nul n'en est revenu.*

NUL, signifie aussi, Qui est sans valeur, sans effet, qui se réduit à rien. *Votre observation est nulle. Le résultat de ses négociations a été complétement nul. Si vous manquez à nos conventions, marché nul.*

Il se dit particulièrement Des actes qui, étant contraires aux lois, pour le fond ou dans la forme, sont comme s'ils n'étaient pas, et ne peuvent avoir leur effet. *Ce testament est nul dans le fond et dans la forme. Je le ferai déclarer nul. Cette clause le rend nul. L'arrêt le déclare nul, de nul effet, de nulle valeur. Toutes ces procédures ont été déclarées nulles. Leur mariage a été déclaré nul. Cela est nul, de toute nullité.*

Son crédit est nul, son talent est nul, Il n'a point de crédit, point de talent.

Fig., *C'est un homme nul*, C'est un homme sans mérite, qui n'est propre à rien. Cela se dit quelquefois dans un sens restreint : *C'est un homme nul dans sa compagnie*, C'est un homme qui n'a, dans sa compagnie, ni autorité, ni considération.

NULLE. s. f. Caractère qui ne signifie rien, et qu'on emploie dans les lettres en chiffre pour les rendre plus difficiles à déchiffrer. *Les nulles d'un chiffre. Cette lettre a donné bien de la peine à déchiffrer à cause des nulles. Ne vous arrêtez pas à ce caractère-là, c'est une nulle.*

NULLEMENT. adv. En aucune manière. *Je ne le souffrirai nullement. Je ne le veux nullement. Je ne suis nullement instruit de cette affaire. Il n'est nullement capable de ce dont on l'a chargé. Voulez-vous telle chose? Nullement. Lui céderez-vous vos droits? Nullement. Il n'est nullement question de cela. Je ne lui en veux nullement. J'en veux à lui, et nullement à vous.*

NULLITÉ. s. f. T. de Jurispr. Vice, défaut qui rend un acte nul, de nul effet, de nulle valeur. *Je proteste de nullité contre tout ce que vous ferez. Je vous prouverai la nul-*

lité de cet acte. Moyens de nullité. Nullité essentielle. Nullité dans la forme. Nullité au fond. Nullité de droit. Il y a plusieurs nullités dans ce testament. A peine de nullité. Nul de toute nullité.

Fig., *Cet homme est d'une parfaite nullité*, Il est absolument nul, il est sans aucun mérite.

On dit aussi quelquefois, absolument, D'un homme nul, *C'est une nullité.*

NUM

NÛMENT. adv. Sans déguisement. *Je vous dirai nûment la vérité. Je vous conterai nûment le fait.*

En Jurispr. féodale, on disait, *Ce fief relève nûment de la couronne, ou de telle seigneurie*, Il est mouvant immédiatement du roi, ou de telle seigneurie.

NUMÉRAIRE. adj. des deux genres. Il ne se dit que De la valeur légale des espèces qui ont cours. *La pièce d'or nouvelle est de vingt francs, valeur numéraire.*

Il se dit substantivement et absolument, au masculin, de L'argent monnayé. *Le numéraire est fort augmenté en France depuis un siècle. Il m'a payé moitié en numéraire, moitié en billets de banque.*

NUMÉRAL, ALE. adj. Qui désigne un nombre. *Nom numéral. Adjectif numéral. Lettre numérale. I, V, X, L, C, D, M, sont des lettres numérales dans le chiffre romain.*

Vers numéraux ou *chronologiques*, Vers dont toutes les lettres numérales marquent le millésime de quelque événement.

NUMÉRATEUR. s. m. T. d'Arithmétique. Le nombre qui indique, dans une fraction, combien elle contient de parties de l'unité. *Dans la fraction* $\frac{7}{10}$, *7 est le numérateur.*

NUMÉRATION. s. f. Art de nombrer, de compter. *Les principes de la numération. Numération parlée. Numération écrite. Numération décimale. Numération binaire, ternaire. Il y a des peuples sauvages qui n'ont presque aucune idée de la numération.*

Il signifie aussi, en style de Notaire, Action de compter. *Il n'y a pas eu numération de deniers. La numération a eu lieu en présence des notaires.*

NUMÉRIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux nombres. *Opération numérique. Rapport numérique. L'unité numérique.*

Calcul numérique, Calcul qui se fait avec des nombres, et qu'on appelle Arithmétique; à la différence du *Calcul littéral*, qui se fait avec des lettres, et qu'on appelle Algèbre.

Il signifie aussi quelquefois, Qui consiste dans le nombre. *La force, la supériorité numérique.*

NUMÉRIQUEMENT. adv. En nombre exact. *Trente témoins qui se répètent, n'en font souvent qu'un ou deux numériquement.*

NUMÉRO. s. m. Le nombre, la cote qu'on met sur quelque chose, et qui sert à la reconnaître. *Dites-moi le numéro de la page. Donnez-moi le numéro de sa maison. Il demeure dans telle rue, à tel numéro. Le numéro d'une voiture de place. Les numéros d'un billet de loterie. Il a eu un bon numéro. Ce contrat est inventorié sous le numéro dix-sept. J'ai pris le numéro de ce conducteur de cabriolet, pour porter plainte contre lui à la police. Il sait tous les numéros de ses balles, de ses ballots.*

Il se dit aussi de La marque particulière qu'un marchand met sur ses étoffes ou autres marchandises, marque qui n'est connue que de lui, et qui est destinée à le faire souvenir du prix auquel il a acheté et de celui auquel il peut vendre. *Donnez à monsieur de tel numéro.*

Prov., fig. et pop., *Cet homme entend le numéro*, Il est habile dans le commerce dont il se mêle, et son habileté lui est profitable.

NUMÉRO, signifie encore, dans le Commerce, La grosseur, la longueur, la largeur, la qualité de certaines marchandises. *Les épingles des numéros trois, quatre et cinq sont les plus petites de toutes. Donnez-moi du ruban, du fil, du coton, de la laine, de la soie de tel numéro. Si vous voulez des lunettes qui aillent à votre vue, ne prenez pas ce numéro, on va vous donner du seize. Acheté cent rames de papier du numéro un, du numéro deux des Vosges.*

Fig. et fam., *Cette marchandise, cette denrée est du bon numéro*, Elle est de bonne qualité.

NUMÉRO, se dit aussi Des parties d'un ouvrage publié par cahiers ou par feuilles numérotées. *Un numéro du Spectateur, du Journal des savants. Il me manque des numéros de ce journal.*

NUMÉROTAGE. s. m. Action de numéroter. *On a renouvelé le numérotage des maisons, des voitures de place.*

NUMÉROTER. v. a. Mettre un numéro, une cote, distinguer par des numéros. *On n'a pas numéroté ces pièces. On vient de numéroter les maisons de cette nouvelle rue.*

NUMÉROTÉ, ÉE. part. passé.

NUMISMATE. s. m. Celui qui étudie les médailles, qui est versé dans la numismatique. *Un savant numismate.*

NUMISMATIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux médailles antiques. *Art, science numismatique.*

Il s'emploie aussi substantivement, au féminin, et signifie, La science des médailles. *Il a étudié la numismatique. Il est savant en numismatique, dans la numismatique.*

NUMISMATOGRAPHIE. s. f. Description des médailles antiques.

NUMMULAIRE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que ses feuilles ont la forme ronde d'une pièce de monnaie.

NUMMULAIRE, se dit aussi d'Une petite coquille pétrifiée, en forme de lentille, qui compose souvent des roches entières.

NUN

NUNCUPATIF. adj. m. T. de Jurispr. Il s'est dit D'un testament dicté par le testateur lorsque les lois admettaient cette manière de tester. *Les testaments solennels sont nuncupatifs, ou mystiques.*

NUNDINALES. adj. f. pl. T. d'Antiq. Il se disait, chez les Romains, Des huit premières lettres de l'alphabet, qui s'appliquaient de suite à tous les jours de l'année, de même que nos lettres dominicales; en sorte qu'il y en avait tous les ans une qui indiquait les jours de marché, lesquels revenaient de neuf en neuf jours. *Lettres nundinales.*

Jour nundinal, Jour de marché indiqué par une de ces lettres.

NUP

NUPTIAL, ALE. adj. (On prononce *Nupcial.*) Qui concerne la cérémonie des noces, qui appartient au mariage. *Bénédiction nuptiale. Anneau nuptial. Les habits nuptiaux. Robe nuptiale. Chambre nuptiale. Le lit nuptial. Souiller la couche nuptiale.* Il ne s'emploie guère que dans le style soutenu.

En Jurispr., *Gains nuptiaux* ou *de survie*. Voyez GAIN.

NUQ

NUQUE. s. f. Le derrière du cou, et surtout sa partie creuse, immédiatement sous l'occiput. *La nuque du cou. Il lui donna un coup sur la nuque. Appliquer un vésicatoire sur la nuque.*

NUT

NUTATION. s. f. T. d'Astron. Balancement. Il est principalement usité dans cette phrase, *Nutation de l'axe de la terre*, Balancement de cet axe pour s'approcher et s'éloigner alternativement de quelques secondes du plan de l'écliptique.

En Botanique, *Nutation des plantes*, L'habitude qu'elles ont de pencher leurs fleurs, leurs feuilles, ou de les redresser, dans certains moments de la journée.

NUTRITIF, IVE. adj. Qui nourrit, qui sert d'aliment. *Ce remède est nutritif et purgatif. Il y a dans cet aliment beaucoup de parties nutritives. Cette substance est fort nutritive.*

Faculté nutritive, Propriété par laquelle l'aliment se convertit en la substance de l'animal.

NUTRITION. s. f. Fonction naturelle par laquelle le chyle est converti en la substance de l'animal; ou L'effet qui en résulte. *Les parties de l'aliment qui servent à la nutrition.*

Il se dit dans un sens analogue en parlant Des végétaux.

NYC

NYCTALOPE. s. des deux genres. Celui ou celle qui voit mieux de nuit que de jour.

NYCTALOPIE. s. f. Maladie des yeux, qui fait qu'on n'y voit pas si bien le jour que la nuit.

NYM

NYMPHE. s. f. Chacune des divinités subalternes de la Fable, qui, selon les païens, habitaient les fleuves, les fontaines, les bois, les montagnes et les prairies. *Les nymphes des bois, des eaux.*

Il se dit quelquefois, en poésie, d'Une jeune fille belle et bien faite.

Elle a une taille de nymphe, se dit D'une jeune personne dont la taille est élégante et légère.

NYMPHE, en Histoire naturelle, Insecte dans ce degré de ses métamorphoses qui est intermédiaire entre l'état de larve et celui d'insecte parfait.

NYMPHES, en Anatomie, Les deux productions membraneuses des parties génitales de la femme, placées en dedans des grandes lèvres.

NYMPHÉA. s. m. T. de Botanique. Nom scientifique du genre Nénuphar.

NYMPHÉACÉES. s. f. pl. T. de Botanique. Famille de plantes dicotylédones aquatiques, dont le Nymphéa est le type.

NYMPHÉE. s. f. T. d'Archit. Lieu où il y a de l'eau, et qui est orné de statues, de vases, de bassins et de fontaines. *Dans presque toutes les maisons de plaisance des anciens, il y avait des nymphées, qui servaient ordinairement de bains.* Quelques-uns font ce mot masculin.

NYMPHOMANIE. s. f. T. de Médec. Fureur utérine.

O

O. s. m. La quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles. *Un grand O. Un petit o. Former un o.*

Ô, avec l'accent circonflexe, est une interjection qui sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme, etc. *Ô temps! ô mœurs! ô douleur! ô regret! Ô le malheureux d'avoir fait une si méchante action! Ô le plaisant homme de prétendre que...*

Il marque aussi le vocatif, l'apostrophe. *Ô mon fils! Ô mon Dieu!*

Les O de Noël, Neuf antiennes qui commencent chacune par la particule latine O, et que l'Église chante successivement dans les neuf jours qui précèdent Noël.

O, est encore la figure numérique qu'on appelle *zéro.*

OAS

OASIS. s. f. (On prononce l'S finale.) Lieu, espace qui, dans les déserts de sable de l'Afrique ou de l'Asie, offre de la végétation. *L'oasis d'Ammon. La grande oasis.*

OBE

OBÉDIENCE. s. f. Obéissance. Il ne se dit ordinairement qu'en parlant Des religieux. *Le supérieur a commandé à ce religieux en vertu de sainte obédience.*

Il signifie aussi, L'ordre, la permission par écrit qu'un supérieur donne à un religieux ou à une religieuse pour aller en quelque endroit, pour passer d'un couvent à un autre. *Il ne saurait partir sans obédience, s'il n'a son obédience. Elle a montré son obédience.*

Il signifie encore, L'emploi particulier qu'un religieux ou une religieuse a dans son couvent. *Cette religieuse est cellérière, c'est son obédience.*

Ambassadeur d'obédience, Ambassadeur que le roi envoyait vers le pape, pour l'assurer de son obéissance filiale. *L'ambassadeur fut reçu à l'obédience,* Il fut reçu par le pape en plein consistoire, avec les cérémonies accoutumées.

Pays d'obédience, Pays dans lequel le pape nommait aux bénéfices qui venaient à vaquer dans certains mois de l'année. *L'Allemagne était un pays d'obédience. La Bretagne était un pays d'obédience.*

OBÉDIENCE, dans les temps de schisme, où il y avait deux papes à la fois, servait à désigner Les différents pays qui reconnaissaient l'un ou l'autre pape. *L'obédience d'Urbain, et l'obédience de Clément.*

OBÉDIENCIER. s. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE. adj. Qui appartient, qui est relatif à l'obédience.

OBÉIR. v. n. Se soumettre à la volonté, aux ordres de quelqu'un, et les exécuter. *Obéir à Dieu, aux lois, au prince, au magistrat. Obéir à justice. Commandez et j'obéirai. Obéir aux ordres de quelqu'un. Il sait bien se faire obéir. Il s'est fait obéir par force. Il obéit aveuglément. Pour bien commander, il faut avoir obéi. Obéir de gré ou de force. Ce chien, ce cheval obéit docilement à la voix de son maître. Il veut être obéi.* Dans ce dernier exemple, *obéi* est participe passif, comme si *Obéir* était verbe actif.

Fig., *Obéir à la force, obéir à la nécessité,* Faire ce que la force, ce que la nécessité contraint de faire.

Fig., *Il faut que les passions obéissent à la raison,* Il faut que les passions soient soumises, soient assujetties à la raison.

Fig., *Les corps obéissent à la loi de l'attraction, de la gravitation, etc.,* Ils suivent les mouvements qui leur sont imprimés par celles de leurs propriétés naturelles qu'on nomme Attraction, Gravitation, etc.

Fig., *Ce cheval obéit bien à l'éperon, à la main, aux aides,* Il se laisse gouverner, manier aisément.

OBÉIR, se dit aussi Des peuples, des provinces, des villes qui sont soumises à l'autorité d'un prince, d'un État. *Les provinces qui obéissent au roi. Les peuples qui obéissaient à l'empire romain.*

OBÉIR, figurément et en parlant De choses inanimées, signifie, Céder, plier. *L'acier obéit plus que le fer. Du fer qui obéit sous le marteau. Une lame d'épée qui obéit. L'osier obéit. Ce bois obéit sans se rompre, sans se casser.*

OBÉI, IE. part. passé.

OBÉISSANCE. s. f. Action de celui qui obéit. *Un acte d'obéissance. Il a manqué d'obéissance. Vous n'apaiserez votre père que par une prompte obéissance.*

Prêter obéissance à un prince, Se soumettre solennellement à sa domination.

OBÉISSANCE, signifie aussi, La disposition à obéir, l'habitude d'obéir, la soumission d'esprit aux ordres des supérieurs. *Grande, parfaite, entière obéissance. Obéissance aveugle, servile. Obéissance passive. Obéissance filiale, chrétienne. Faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Cet enfant est d'une grande obéissance. J'aime l'obéissance dans les enfants.*

Prov., en termes de Dévotion, *Obéissance vaut mieux que sacrifice,* Rien ne plaît à Dieu autant qu'une entière soumission à ses volontés.

OBÉISSANCE, en parlant Des princes, se prend quelquefois pour Domination, autorité. *Vivre sous l'obéissance d'un prince. Les peuples qui sont sous son obéissance. Il a réduit, il a rangé cette province sous son obéissance. Dans tous les pays, dans toutes les terres de son obéissance. Se soustraire à l'obéissance d'un prince. Rentrer dans l'obéissance, sous l'obéissance de son prince.*

Être sous l'obéissance de père et de mère, Être soumis à l'autorité légale de son père et de sa mère.

OBÉISSANT, ANTE. adj. Qui obéit. *Un fils obéissant. Il a toujours été très obéissant à son père. Une fille bien obéissante. Des sujets obéissants. Un chien, un cheval obéissant.* On dit, par formule de civilité, en terminant une lettre, *Votre très humble et très obéissant serviteur.*

OBÉISSANT, signifie figurément et au sens moral, Soumis, docile. *Rendre ses passions obéissantes à la raison. Elle a consenti d'une âme obéissante à tout ce que son père exigeait d'elle.*

Il se dit aussi, figurément, De certaines choses inanimées, et signifie, Souple, maniable, qui cède, qui se plie facilement. *Du cuir, du bois obéissant. De la matière qui est obéissante.*

OBÉLISQUE. s. m. Monument quadrangulaire en forme d'aiguille, élevé sur un piédestal, et ordinairement monolithe. *Les obélisques qui sont à Rome ont été apportés d'Égypte. Dresser, ériger un obélisque. Un obélisque de cinquante pieds de haut. Un obélisque chargé de caractères hiéroglyphiques. Obélisque de pierre, de granit, de marbre. Obélisque de plusieurs assises, recouvert de stuc, de plâtre, de marbre, de bronze. Obélisque indiquant un rendez-vous de chasse.*

OBÉRER. v. a. Endetter. *Il a fort obéré sa maison. Ses folles dépenses l'ont obéré.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *S'obérer. Je crains de m'obérer.*

OBÉRÉ, ÉE. part. passé. *Une succession, une famille obérée. Des gens obérés. Un État obéré.*

OBÈSE. adj. des deux genres. Qui est surchargé d'embonpoint.

OBÉSITÉ. s. f. Excès d'embonpoint.

OBI

OBIER. s. m. (Quelques-uns écrivent *Aubier.*) Arbrisseau fort dur qui ressemble un peu au cornouiller, et qui porte de petites baies rouges. *L'obier est une viorne.* Une variété d'obier cultivée dans les jardins se nomme vulgairement, *Boule de neige.*

OBIT. s. m. (On fait sentir le T.) T. de Liturg. cathol. Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort, et qui doit être célébré à des époques déterminées. *Fonder, dire, chanter un obit. Les prêtres ont tant pour leur assistance à chaque obit.*

OBITUAIRE. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Registre obituaire,* Le registre qu'on tient, dans une église, des obits qui y sont fondés. On l'emploie quelquefois substantivement. *Toutes les fondations qui sont sur l'obituaire.*

OBITUAIRE, s'est dit aussi, substantivement, de Celui qui était pourvu en cour de Rome d'un bénéfice vacant par mort, *Per obitum,* en termes de daterie. *Ce bénéfice était poursuivi par trois prétendants, l'un obituaire, l'autre résignataire, et l'autre dévolutaire.*

OBJ

OBJECTER. v. a. Opposer une difficulté à une proposition, à une demande, opposer quelque chose à ce qu'une personne dit ou prétend. *On peut objecter de bonnes raisons à cette hypothèse. N'avez-vous rien à objecter? A cela j'objecte que... Je sais bien tout ce que vous pourrez y objecter. Vous m'objecterez peut-être que... On lui objecta sa jeunesse.*

Il signifie quelquefois, Reprocher. *Ce témoin est irréprochable, on ne peut rien lui objecter. On lui a objecté la corruption de ses mœurs. On lui objecta qu'il avait été repris de justice.*

OBJECTÉ, ÉE. part. passé.

OBJECTIF, IVE. adj. Terme didactique. En termes d'Optique, *Verre objectif*, Le verre d'une lunette, destiné à être tourné du côté de l'objet qu'on veut voir, à la différence du *Verre oculaire*, Celui qui est destiné à être placé du côté de l'œil.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *L'objectif de cette lunette est défectueux; l'oculaire est excellent.*

On dit dans un sens analogue, *L'objectif d'une chambre noire, d'un appareil photographique.*

OBJECTIF, en termes de Philosophie, Qui a rapport, qui répond à un objet, qui représente un objet. *La réalité objective.*

En Théologie, *Dieu est notre béatitude objective*, Dieu est le seul objet qui puisse faire notre bonheur.

OBJECTIF, substantif, se dit, en termes de Philosophie, d'une manière générale, de Tout ce qui est en dehors du sujet pensant et observant. Il est opposé à *Subjectif.*

Il se dit en termes de Guerre, Du but que l'on cherche à atteindre, du point où l'on se propose d'arriver. *Dans toutes ses manœuvres le général eut cette ville pour objectif.*

OBJECTION. s. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition, à une demande. *Objection forte, solide, fondée, sans réplique, pressante, subtile, spécieuse, ingénieuse, insoluble, faible, frivole, sans solidité. Faire une objection. Résoudre, repousser, réfuter une objection. Répondre à une objection. Prévoir, prévenir une objection. Aller au-devant d'une objection. Insister sur une objection. Il n'y a pas d'objection à cela. Cela ne fait pas objection contre l'usage. Cette objection se détruit, tombe d'elle-même. Vous nous apportez là des objections rebattues, cent fois réfutées. Ce que je demandais m'a été accordé sans objection.*

OBJECTIVEMENT. adv. T. de Philos. D'une manière objective. *Considérer une chose objectivement*, L'examiner en elle-même, abstraction faite de toute autre et même du sujet observant.

OBJECTIVITÉ. s. f. T. de Philos. Qualité de ce qui est objectif, existence des objets en dehors de nous.

OBJET. s. m. Tout ce qui s'offre, tout ce qui est présenté à la vue. *Objet agréable. Les plus beaux objets du monde. Cet objet a frappé mes yeux. Je ne sais quel objet a passé rapidement devant mes yeux. Voilà un vilain objet, un objet horrible. Il y a cette différence entre l'objet lumineux et l'objet éclairé, que le premier contient en soi la lumière, et que l'autre la reçoit. A la vue de tant d'objets charmants. Cette lunette grossit trop les objets. Les objets se peignent sur la rétine.*

Il se dit, figurément et au sens moral, de Tout ce qui se présente à l'esprit, de tout ce qui l'occupe. *Les objets se peignent confusément dans son esprit, dans son imagination. Il a la tête remplie, occupée de mille objets, d'un objet important. Il ne saurait donner une attention suivie au même objet. Son esprit troublé confond et défigure les objets. Il est éloquent lorsqu'il parle des objets qui le touchent.*

OBJET, dans le style philosophique, signifie, Tout ce qui touche, tout ce qui affecte les sens. *Les objets des sens. Les couleurs sont les objets de la vue. Le son est l'objet de l'ouïe. Les saveurs sont l'objet du goût. Les odeurs sont l'objet de l'odorat.*

Il signifie, dans le même style, Tout ce qui meut, occupe les facultés de l'âme. *Le vrai est l'objet de l'entendement. Le bien est l'objet de la volonté.*

Prov., *L'objet meut, émeut la puissance*, La présence de l'objet excite le désir.

OBJET, signifie encore, Tout ce qui sert de matière à une science, à un art. *Les corps naturels sont l'objet de la physique. La logique a pour objet les opérations de l'entendement. Chaque science a son objet. L'objet qu'elle considère. Une science doit se borner à son objet.*

Il signifie aussi, Tout ce qui est la cause, le sujet, le motif d'un sentiment, d'une passion, d'une action. *Être l'objet de la raillerie, de la médisance, de la calomnie, du mépris. Objet de pitié. L'objet de son amour, de son respect, de sa passion. Objet de tristesse, d'affliction, de douleur, etc. Vous étiez l'objet de notre entretien. La conversation a changé d'objet.*

Dans le même sens, mais d'une manière plus particulière, *Objet* signifie, La personne qu'on aime. *L'objet aimé.*

OBJET, signifie également, Le but, la fin qu'on se propose. *Cet homme n'a pour objet que la gloire, que sa fortune, que son intérêt. La poésie a pour objet de plaire, de toucher et d'instruire. L'objet de ma remarque. L'objet que je me propose, que j'ai en vue. Voilà mon objet. Remplir son objet. Suivre son objet. Quel est l'objet de cette démarche? Discours, action sans objet.*

OBJET, se prend quelquefois pour Chose, dans un sens indéterminé. *C'est un objet considérable, un objet de peu de valeur. Il vend toute sorte d'objets. Objets de première nécessité.*

OBJURGATION. s. f. Reproche violent, réprimande vive. C'est un terme didactique par lequel on désigne Les reproches animés qui entrent dans un discours.

OBL

OBLAT. s. m. Il se disait autrefois d'Un laïque, ordinairement homme de guerre invalide, qui était logé, nourri et entretenu dans une abbaye ou dans un prieuré de nomination royale. On disait autrement, *Moine lai.*

Il se dit aujourd'hui Des membres d'un ordre religieux, institué au commencement de ce siècle.

OBLATION. s. f. Terme consacré en Religion. Offrande, action par laquelle on offre quelque chose à Dieu. JÉSUS-CHRIST, *étant sur la croix, fit une oblation de lui-même à son père. L'oblation du pain et du vin.*

Il se dit aussi Des choses qui sont offertes à Dieu. *Les prêtres ne vivaient autrefois que d'oblations. Le bien mal acquis qu'on offre à Dieu, est une oblation qu'il rejette.*

OBLIGATAIRE. s. m. Propriétaire, porteur d'obligations d'une compagnie de chemin de fer, d'un établissement de crédit, etc.

OBLIGATION. s. f. Lien, engagement qui impose quelque devoir concernant la religion, la morale, ou la vie civile. *S'acquitter des obligations d'un bon citoyen, d'un bon chrétien. Satisfaire aux obligations de son état, à toutes ses obligations. Remplir ses obligations. Les obligations d'un père envers ses enfants, des enfants envers leur père. C'est une obligation de droit naturel. Obligation de conscience. Obligation d'honneur. Fête, précepte d'obligation. Cela est d'obligation stricte. Vous êtes dans l'obligation de lui répondre.*

Il se dit, en Jurisprudence, d'Un lien de droit, qui oblige à donner, à faire, ou à ne pas faire une chose. *Ce professeur explique le titre du code intitulé : Des contrats ou des obligations. Les obligations naissent des conventions ou contrats, ou des quasi-contrats, des délits, ou des quasi-délits. Obligation solidaire. Les obligations du vendeur, de l'acheteur. Obligation exécutée, non exécutée, conditionnelle, divisible, indivisible. Obligation éteinte, prescrite.*

OBLIGATION, se dit encore de L'acte, fait par-devant notaire ou sous seing privé, par lequel on s'oblige à payer une certaine somme, à donner ou à faire telle chose dans un temps fixé. *Une obligation de dix mille francs. Obligation par corps. Il lui en a passé obligation devant notaire. Il lui en a fait une obligation. La minute, la grosse d'une obligation. Sceller une obligation. Une obligation n'est pas exécutoire si elle n'est scellée. Cette obligation est payable dans tel temps. Prêter de l'argent par obligation. Endosser une obligation d'un acompte qu'on a reçu. Rendre, acquitter une obligation.*

Faire honneur à ses obligations, Payer ses dettes, acquitter ses engagements.

OBLIGATION, se dit, en outre, de Certains titres productifs d'intérêt et remboursables dans un temps limité que le gouvernement, des compagnies, des villes émettent pour se procurer de l'argent. *Obligations trentenaires. Une obligation du crédit foncier. Obligations de la ville de Paris. Obligations du chemin de fer du Nord.*

OBLIGATION, signifie aussi, Un lien de reconnaissance envers les personnes qui nous ont rendu des services plus ou moins importants, ou qui nous ont fait quelque plaisir. *Il vous a obligation de la vie. Il prétend ne vous avoir aucune obligation. C'est une nouvelle obligation que je vous ai. Je lui en aurai une grande obligation. Je lui en aurai obligation toute ma vie. Je lui en ai autant d'obligation que si la chose avait réussi. C'est un homme à qui j'ai les plus grandes obligations, à qui j'ai bien des obligations, à qui j'ai obligation.*

Il s'emploie quelquefois dans des occasions de peu d'importance. *Prêtez-moi ce livre pour une huitaine de jours; je vous en aurai une grande obligation. Il m'a cédé son billet de spectacle; je lui ai bien de l'obligation.*

OBLIGATOIRE. adj. des deux genres. Qui a la force d'obliger suivant la loi. *Clauses obligatoires. Ce traité est obligatoire.*

OBLIGEAMMENT. adv. D'une manière obligeante. *Il m'a reçu obligeamment. Il les a traités aussi obligeamment qu'ils pouvaient le désirer. Il en a usé fort obligeamment à mon égard. Il parle obligeamment de vous.*

OBLIGEANCE. s. f. Disposition, penchant

à obliger. *Vous avez mis beaucoup d'obligeance dans cette affaire. C'est un homme d'une extrême obligeance.*

OBLIGEANT, ANTE. adj. Officieux, qui aime à obliger, à faire plaisir. *C'est un homme fort obligeant, extrêmement obligeant, tout à fait obligeant. Une humeur obligeante. Il a les manières obligeantes. Elle lui parle d'un ton fort obligeant. Un air, un accueil, un sourire obligeant. Il ne lui a pas dit seulement une parole obligeante. Ce que vous me dites n'est pas obligeant.*

OBLIGER. v. a. Imposer l'obligation de dire ou de faire quelque chose. *La loi naturelle, la loi divine nous oblige à honorer père et mère. Votre devoir vous y oblige. L'équité nous oblige à restituer ce qui ne nous appartient pas. Obliger à restitution. La sentence, l'arrêt l'oblige à rapporter...*

Il signifie aussi, Porter, exciter, engager à faire quelque chose. *Mes réprimandes, mes exhortations l'ont obligé à changer d'avis, de conduite. L'envie de parvenir l'a obligé d'étudier. Son impertinence m'a obligé de le chasser de chez moi. Quelle raison vous oblige à faire ce que vous faites? Cela doit vous obliger à observer de plus près.*

OBLIGER, signifie encore, Lier quelqu'un par un acte, en vertu duquel on puisse l'appeler en justice, s'il n'exécute pas la chose à laquelle il s'est engagé. *Son contrat l'oblige à cela. Faire obliger le mari et la femme. Il est obligé par le contrat de faire telle chose. Il y a dans le bail une clause qui l'y oblige.*

Il se dit aussi en parlant Des biens. *Il a obligé tous ses biens.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans le même sens. *S'obliger solidairement. S'obliger par-devant notaire. S'obliger corps et biens. S'obliger par corps.*

S'obliger pour quelqu'un, Lui servir de caution, répondre des pertes ou des dommages qui peuvent arriver par sa faute, des engagements qu'il ne remplirait pas.

OBLIGER, avec le pronom personnel, signifie quelquefois, Se lier par une simple promesse. *Prêtez-moi ce livre, je m'oblige à vous le rendre dans deux jours.*

OBLIGER, signifie en outre, Contraindre, forcer. *Après un mois de siège, le gouverneur fut obligé de se rendre. La nécessité de le payer m'a obligé de vendre ma maison. La crainte l'oblige à se taire. Je suis obligé de sortir, de vous quitter. Vous m'obligerez à me fâcher. Je serai obligé de vous punir. Je vous obligerai à marcher droit.*

OBLIGER, signifie aussi, Rendre service, faire plaisir. *Il m'a obligé quand j'étais malheureux. Vous m'obligerez extrêmement, infiniment. C'est un honnête homme, il oblige de bonne grâce, très promptement. Il oblige tout le monde. Il m'a obligé de son crédit, de sa bourse. Vous m'obligerez beaucoup d'aller lui parler pour moi. En me rendant ce service vous n'obligerez pas un ingrat.*

Obliger un apprenti, L'engager chez un maître pour y apprendre pendant un certain temps le métier de ce maître.

OBLIGÉ, ÉE. part. passé.

Je vous suis fort obligé de votre attention, de la peine que vous avez prise, Je vous suis fort redevable. On dit souvent par forme de remercîment, *Je vous suis bien obligé,* ou, par ellipse, *Bien obligé.*

Je suis votre obligé, votre obligée, se dit À quelqu'un dont on a reçu un service; et, dans ce sens, *Obligé* est substantif.

Substantiv., *Le principal obligé,* Le principal débiteur, pour le distinguer de la caution.

OBLIGÉ, substantif masculin, se dit aussi d'Un acte passé entre un maître et un apprenti, sous des conditions réciproques.

OBLIGÉ, pris adjectivement, signifie, Qui est d'usage, dont on ne peut guère se dispenser. *C'est le compliment obligé. La formule obligée d'une lettre, d'une pétition.*

En Musique, *Partie obligée,* Partie qu'on ne pourrait retrancher sans gâter l'harmonie ou le chant. *Récitatif obligé,* Récitatif accompagné et coupé par les instruments.

OBLIQUE. adj. des deux genres. Qui est de biais, ou incliné. *Ligne oblique. Plan oblique. Couper un cône par une section oblique. Les rayons du soleil sont plus obliques en hiver qu'en été. Il a le regard oblique. Une démarche oblique.*

Sphère oblique, Celle où l'équateur n'est ni parallèle ni perpendiculaire à l'horizon.

OBLIQUE, signifie, au figuré, Qui manque de droiture, de franchise. *Sa conduite est oblique. Il suit une marche oblique, des voies obliques. Il emploie des moyens obliques.*

Il signifie aussi, Indirect, détourné. *Une louange oblique. Une accusation oblique.* En ce sens, il est peu usité.

En Grammaire, et dans les langues où les noms se déclinent, *Cas obliques,* Tous les cas, hors le nominatif singulier.

En Grammaire, *Modes obliques,* Ceux qui ne peuvent servir qu'à énoncer une proposition subordonnée, tels que le subjonctif et le conditionnel. *Propositions obliques,* Les propositions subordonnées qui sont énoncées par ces modes.

En termes de Tactique, *Ordre oblique,* Disposition d'après laquelle une armée ou un corps d'armée engage le combat par une de ses ailes, en refusant l'autre aile à l'ennemi. *Pas oblique,* Celui d'une troupe qui marche sur une ligne diagonale, supposée tirée du point d'où elle part à celui où elle tend, de manière que le front reste toujours parallèle à lui-même. *Feux obliques,* Feux dirigés à droite ou à gauche, au lieu d'être directs. *Feux obliques à droite. Feux obliques à gauche.*

En Anatomie, *Oblique,* se dit De divers muscles de l'abdomen, de l'œil, de la tête, qui ont une direction oblique par rapport au plan supposé qui divise le corps en deux moitiés égales et symétriques. Dans ce sens il s'emploie surtout substantivement. *Le grand oblique de l'abdomen. L'oblique inférieur de l'œil. Le petit oblique de la tête.*

OBLIQUEMENT. adv. De biais, d'une manière oblique. *Une ligne tirée obliquement. Le zodiaque coupe obliquement l'équateur.*

Il signifie au figuré, D'une manière insidieuse, contraire à la droiture, à la franchise, à la probité. *Il est parvenu à ses fins, mais obliquement. Il agit toujours obliquement. Il va toujours obliquement en tout ce qu'il fait.*

Il signifie encore, Indirectement. *Louer, blâmer, désigner obliquement.* En ce sens, il est peu usité.

OBLIQUER. v. n. Prendre une direction oblique. Il ne se dit guère qu'en termes d'Art militaire. *Obliquer à droite.*

OBLIQUITÉ. s. f. T. de Mathém. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. *L'obliquité d'une ligne. L'obliquité des rayons du soleil. L'obliquité de la sphère.*

En Astron., *L'obliquité de l'écliptique,* L'angle que l'écliptique fait avec l'équateur, et qui est d'environ vingt-trois degrés vingt-huit minutes.

Fig., *L'obliquité de sa conduite, de ses démarches,* Ce qu'il y a de contraire à la droiture, à la franchise dans sa conduite, dans ses démarches.

OBLITÉRATION. s. f. Action d'oblitérer; État de ce qui est oblitéré. *L'oblitération d'un timbre. L'oblitération d'une artère.*

OBLITÉRER. v. a. Effacer insensiblement et de manière à laisser des traces. Il se dit principalement en parlant De ce qui a souffert du laps de temps, ou de quelque autre cause naturelle. *Le temps a oblitéré cette inscription, a oblitéré plusieurs caractères, plusieurs mots dans ce manuscrit. La circulation des monnaies oblitère insensiblement les figures et les lettres qui y sont empreintes.*

Oblitérer un timbre-poste, Lui imprimer une marque pour qu'il ne puisse plus servir.

OBLITÉRER, s'emploie avec le pronom personnel. *Ces caractères se sont oblitérés.*

Il se dit quelquefois au sens moral. *Cette coutume s'est oblitérée avec le temps. Cette opinion s'oblitère de jour en jour.* Il est peu usité, dans cette acception.

Il se dit, en termes d'Anatomie, D'un canal qui se ferme peu à peu, et dont les parois finissent par adhérer l'une à l'autre, en sorte que sa cavité ne paraît presque plus. *Cette partie de l'intestin, cette veine s'est tout à fait oblitérée.*

OBLITÉRÉ, ÉE. part. passé. *Vaisseau oblitéré.*

OBLONG, ONGUE. adj. Qui est beaucoup plus long que large. *Un carré oblong. Un jardin oblong. Une place oblongue. Ce jardin, cette place est d'une figure oblongue.*

Il se dit, en Librairie, Des livres qui ont moins de hauteur que de largeur. *Un in-folio, un in-quarto oblong. Les livres de musique sont souvent oblongs.*

OBO

OBOLE. s. f. Nom d'une ancienne petite monnaie de cuivre valant la moitié d'un denier tournois. Il s'emploie encore dans cette phrase proverbiale, *Je n'en donnerais pas une obole,* Je ne fais aucun cas de cela, je n'en donnerais pas le moindre prix.

Il se dit aussi d'Une petite monnaie d'Athènes, qui faisait la sixième partie d'une drachme, et qui valait environ 16 centimes de notre monnaie.

Il s'est dit en outre d'Un petit poids qui pesait douze grains ou un peu plus de 72 centigrammes.

OBOMBRER. v. a. Couvrir de son ombre. Il ne s'emploie guère que dans le sens mystique. *Les anges l'obombraient de leurs ailes.*

OBOMBRÉ, ÉE. part. passé.

OBREPTICE. adj. des deux genres. T. de Chancellerie. Il se disait Des grâces obtenues en taisant une vérité qu'on aurait dû exprimer pour qu'elles fussent valables; à la différence des *subreptices,* qui sont Celles qu'on a obtenues sur l'exposé d'un fait faux. *Privilège obreptice. Lettres, provisions obreptices.*

OBREPTICEMENT. adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION. s. f. T. de Chancellerie. Réticence d'un fait vrai qui aurait dû être exposé, et dont l'omission rendait les lettres obreptices. *Il y a obreption dans ces lettres. Déduire des moyens d'obreption.*

OBS

OBSCÈNE. adj. des deux genres. Qui blesse la pudeur. *Paroles obscènes. Mot obscène. Ce poëte est obscène. Chanson obscène. Peinture, image obscène. Il y a quelque chose d'obscène dans ce tableau. Cela laisse des idées obscènes.*

OBSCÉNITÉ. s. f. Parole, image, action qui blesse la pudeur. *Il y a de l'obscénité dans ce discours, dans ce tableau, dans cette danse. Cette chanson est pleine d'obscénités. Il nous a dit des obscénités. Ce tableau est une obscénité.*

OBSCUR, URE. adj. Sombre, ténébreux, qui n'est pas éclairé. *Lieu obscur. Chambre obscure. Antre obscur. Prison obscure. Église obscure. Forêt obscure. Nuit obscure. Temps obscur.*

Il fait obscur, Le jour est sombre, le temps est bas. *Il fait obscur dans cet endroit*, Ce lieu n'est pas bien éclairé, on n'y voit pas bien clair.

Chambre obscure. Voyez, au mot Noir, *Chambre noire.*

Obscur, en parlant De couleurs, signifie, Qui est moins clair, moins vif, moins éclatant, plus brun, plus chargé. *Couleurs obscures. Bleu obscur. Un cheval bai obscur.*

En Peinture, *Clair-obscur*, L'imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. *Le clair-obscur est la principale source de l'illusion que produit la peinture. C'est à l'aide du clair-obscur qu'on fait sentir le relief des objets peints sur une surface plate. Les peintures des Chinois font voir qu'ils ont peu de connaissance des principes du clair-obscur, et des règles de la perspective. L'entente du clair-obscur.* Il signifie aussi, Ce qui est peint sans mélange d'autres couleurs que du blanc et du noir, ou du blanc avec une seule couleur, comme les camaïeux. *Des dessins de clair-obscur.*

Obscur, signifie au figuré, Qui n'est pas bien clair, bien intelligible, qui ne se fait pas comprendre, ou se fait difficilement comprendre. *Discours obscur. Livre fort obscur. Passage, terme obscur. En termes obscurs. La glose de ce livre est plus obscure que le texte. Cet auteur est obscur, affecte d'être obscur. Les oracles étaient obscurs.*

Obscur, signifie aussi, Peu connu, caché. *C'est un homme obscur. Il mène une vie obscure. État obscur. Condition obscure. Mérite obscur. Vertu obscure.*

Cet homme est d'une naissance, d'une famille obscure, est né de parents obscurs, Il n'est pas né dans une classe distinguée.

OBSCURCIR. v. a. Rendre obscur. *Les nuages obscurcissent le jour, le soleil. Les vapeurs obscurcissent l'air. Ce mur élevé devant ma maison l'obscurcit entièrement.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir obscur, perdre sa clarté. *Le soleil s'obscurcit quand des nuages s'élèvent. L'air, le jour, le temps s'obscurcit.*

La vue s'obscurcit dans la vieillesse, Dans la vieillesse, la vue diminue, s'affaiblit.

Obscurcir, s'emploie aussi figurément. *Quand l'entendement est obscurci par les passions, par les préjugés. Cela a beaucoup obscurci sa gloire. Sa brillante renommée obscurcissait toutes les réputations contemporaines. Quelquefois le commentaire obscurcit le texte en voulant l'éclaircir. Ses réponses captieuses et ambiguës ont obscurci la vérité.*

On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Quand la raison vient à s'obscurcir. Sa gloire s'est obscurcie peu à peu. Son esprit s'obscurcit.*

Obscurci, ie. part. passé.

OBSCURCISSEMENT. s. m. Affaiblissement de lumière. *L'obscurcissement du soleil. L'obscurcissement de la vue.*

Il s'emploie aussi figurément. *La manière dont il interprète ce passage l'obscurcit, et l'obscurcissement vient du sens qu'il attache à tel mot. Sa gloire en reçoit un grand obscurcissement.* Dans ce sens, il est peu usité.

OBSCURÉMENT. adv. Avec obscurité. Il se dit au propre et au figuré. *La nuit approchait, on ne voyait les objets qu'obscurément. Il parle, il écrit obscurément. Nous ne voyons qu'obscurément les choses de la foi. C'est un homme qui a toujours vécu obscurément.*

OBSCURITÉ. s. f. Privation de lumière. *Grande, profonde obscurité. L'obscurité de la nuit, du temps, d'un bois, d'un antre, d'une chambre. À travers l'obscurité. À la faveur de l'obscurité. Percer, chasser, dissiper l'obscurité.*

Fig., *L'obscurité des temps, l'obscurité de l'avenir*, Le peu de connaissance qu'on a des temps éloignés, l'ignorance où l'on est de l'avenir.

Obscurité, signifie au figuré, Défaut de clarté dans les idées, dans les expressions. *Son discours est plein d'obscurité, d'obscurités. Il y a dans son livre bien des obscurités, bien de l'obscurité. Cet auteur affecte l'obscurité. Perse est un poëte d'une grande obscurité. L'obscurité des oracles. La sainte obscurité des mystères. Les premiers temps de notre histoire étaient pleins d'obscurités que ce savant a éclaircies.*

Obscurité, signifie encore figurément, Privation de célébrité, d'éclat. *Il n'a point voulu s'élever, il est demeuré dans l'obscurité. Il aime mieux vivre dans l'obscurité, que de paraître dans le grand monde. Il préfère l'obscurité à l'éclat. Il est sorti de son obscurité. Il est rentré dans son obscurité. L'obscurité de sa naissance, de sa famille, de son état, de sa condition.*

OBSÉCRATION. s. f. Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou de quelque personne.

Obsécrations, au pluriel, Prières publiques que, chez les Romains, on ordonnait pour apaiser les dieux, lorsque la république était affligée de quelque calamité.

OBSÉDER. v. a. Être assidûment autour de quelqu'un, pour empêcher que d'autres n'en approchent, et pour se rendre maître de son esprit. *Ce ministre obsédait le prince. Il était obsédé par deux ou trois de ses domestiques. Ses héritiers l'obsèdent si fort, qu'ils ne laissent approcher personne de lui.* Il se prend toujours en mauvaise part.

Il signifie aussi, Importuner quelqu'un par ses assiduités, par ses démarches. *Il est obsédé par la foule des solliciteurs. Il est obsédé de toute sorte de demandes. Cet homme me vient voir chaque jour, il m'obsède.*

Il se dit, dans un sens particulier, en parlant D'une personne qu'on suppose tourmentée par des illusions du malin esprit. *Il y a un malin esprit qui l'obsède.* Dans ce sens, on l'emploie quelquefois absolument, au passif. *Cet homme est obsédé. Il n'est pas possédé, il n'est qu'obsédé.*

Obsédé, ée. part. passé.

OBSÈQUES. s. f. pl. Convoi pompeux. *Faire les obsèques, célébrer les obsèques d'un prince. J'ai assisté à ses obsèques. On lui fit de magnifiques obsèques. Ses obsèques durèrent trois jours.*

OBSÉQUIEUSEMENT. adv. D'une manière obséquieuse.

OBSÉQUIEUX, EUSE. adj. Qui porte à l'excès les témoignages de respect, les égards, la complaisance, les attentions. *C'est un homme obséquieux. Esprit obséquieux. Humeur obséquieuse.*

OBSÉQUIOSITÉ. s. f. Défaut de l'homme obséquieux; Complaisances et attentions poussées jusqu'à l'excès. *Cet homme est d'une obséquiosité insupportable. Je suis las de ses obséquiosités.*

OBSERVABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être observé. *La différence de ces deux quantités n'est pas observable.*

OBSERVANCE. s. f. Pratique d'une règle, exécution de ce que prescrit une règle, une loi. Il n'est usité qu'en matière de religion. *L'observance de la règle dans les maisons religieuses. L'étroite observance. Les pharisiens se piquaient de l'exacte observance des cérémonies prescrites par la loi.*

Il se dit aussi de La règle, de la loi même. *Le judaïsme était chargé d'un nombre infini d'observances. Manquer aux observances. Se dispenser des observances de la vie religieuse.*

Observances légales, Certaines pratiques ou cérémonies que prescrivait la loi de Moïse. *L'Évangile nous a délivrés du joug des observances légales.*

Observance, se dit aussi Des communautés religieuses où certaines règles s'observent. *Observance relâchée. Observance mitigée. Les observances régulières diffèrent des communautés ecclésiastiques.*

Étroite observance, La partie d'un ordre religieux qui fait profession d'observer la règle plus littéralement que les autres religieux du même ordre. *L'étroite observance de Cîteaux. L'étroite observance de Saint-François.*

OBSERVANTIN. adj. et s. m. Religieux de l'observance de Saint-François. *Religieux observantin. Frère mineur observantin.*

OBSERVATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui accomplit ce que prescrit quelque loi, ou quelque règle. Dans ce sens, il ne s'emploie guère sans épithète. *Religieux observateur des commandements de Dieu. Fidèle observateur des ordres du prince. Socrate fut grand observateur des lois. Cette religieuse est une exacte observatrice de sa règle. Cet homme est un fidèle observateur de sa parole, de sa promesse.*

Il signifie aussi, Qui s'applique à observer les phénomènes de la nature, les événements du monde, les mœurs et les actions des hommes. *Observateur attentif, exact. C'est un bon observateur, un excellent observateur. Observateur de la nature. Observateur du mouvement des cieux. Observateur de la société. Observateur du cœur humain.*

Il se dit quelquefois par opposition à Celui qui agit. *Je n'ai pris aucune part à ce qui se faisait, j'étais là comme observateur.*

Il s'emploie adjectivement dans la seconde acception. *Médecin observateur. Esprit, génie, coup d'œil observateur.*

OBSERVATION. s. f. Action par laquelle on observe ce qui est prescrit par quelque loi, ce que l'on a promis à quelqu'un. *L'observation des commandements de Dieu, des lois. L'observation de sa parole, de sa promesse.*

Il signifie aussi, Action de considérer avec attention, avec étude les choses physiques ou les choses morales. *L'observation est le premier fondement de toutes les sciences. Une observation bien faite. Des observations exactes. Il a fait de belles observations sur la structure du corps humain. Molière et la Bruyère ont fait de profondes observations sur la société et sur le cœur de l'homme.*

Il se dit également Du résultat de l'observation. *Il a fait une belle observation. Observations astronomiques, météorologiques, médicales. Observations sur la conformation du corps humain. Je vous ferai part de mes observations.*

Avoir l'esprit d'observation, Savoir remarquer les causes et les effets des phénomènes, des événements, des actions des hommes.

Observation, signifie encore, Remarque sur des écrits de quelque auteur. En ce sens, il s'emploie ordinairement au pluriel. *Observations sur la Rhétorique d'Aristote. Il a fait imprimer tel auteur avec de savantes observations.*

Il signifie aussi, dans le langage de la conversation, de la discussion, Réflexion, considération. *Je demande à faire une observation. Permettez que je fasse une observation. Avez-vous encore quelque observation à faire? Je vous prie de faire une observation; je vous ferai faire une observation, c'est que... Votre observation me paraît juste.*

Armée, corps d'observation, Armée, corps d'armée dont la destination est d'observer, de surveiller les mouvements d'une armée étrangère.

Être en observation, se tenir en observation, Être, se tenir dans un lieu d'où l'on observe, d'où l'on surveille, d'où l'on épie l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose.

OBSERVATOIRE. s. m. Édifice destiné aux observations astronomiques. *L'observatoire de Paris, de Greenwich. Bâtir un observatoire.*

OBSERVER. v. a. Accomplir, suivre ce qui est prescrit par quelque loi, par quelque règle. *Observer les commandements de Dieu. Observer les ordonnances des médecins. Observer le silence, le jeûne, etc. Observer la discipline, les règles de la discipline. Observer les statuts, les lois, les coutumes, les bienséances.*

Prov. et fig., *Observer les longues et les brèves*, Être très cérémonieux, être extrêmement exact dans les plus petites choses. On dit aussi, *Observer les points et les virgules.*

En termes de Manège : *Ce cheval observe parfaitement les hanches, sa ligne, etc. Ce cavalier observe bien son terrain.*

Observer, signifie aussi, Regarder, considérer avec application, avec étude, les choses physiques ou les choses morales. *Observer le cours des astres, le changement du temps, le vol des oiseaux. Observer la nature. Observer les symptômes d'une maladie. Les astronomes observent les comètes, les éclipses. Observer le flux et reflux de la mer. Le moraliste observe les hommes, la société, le cœur humain. Observer les mœurs des différentes nations. Molière a observé profondément le moral de l'homme. Cet homme n'a rien observé.*

Il s'emploie quelquefois absolument, dans le même sens. *Observer avec de bons instruments. Ce savant a beaucoup observé. Il a l'habitude d'observer.*

Il signifie aussi simplement, Remarquer, faire attention. *J'ai observé qu'il n'adressait la parole qu'à vous. J'ai observé du coin de l'œil qu'il lui donnait quelque chose. J'ai observé, dans mon voyage, que... J'ai observé dans tel auteur que... Avez-vous observé que la clause de ce contrat porte... Avez-vous observé ce passage? Observez bien toutes ces choses. Je vous prie d'observer, je vous fais observer que... Je vous prie d'observer la différence qu'il y a entre ces deux choses. La cour observera, s'il lui plaît, que... Lui avez-vous fait observer que je n'y consentais pas?*

Il signifie encore, Épier, remarquer les actions, les discours, les gestes d'une personne. *On a mis autour de lui des gens qui l'observent. Prenez garde à ce que vous direz, on vous observe, vous êtes observé. Les grands sont malheureux, on observe toutes leurs paroles, toutes leurs démarches. Un bon général doit observer, faire observer tous les mouvements des ennemis. J'ai bien observé cet homme, et je ne l'ai pas encore pénétré.*

Observer, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Être fort circonspect dans ses actions, dans ses paroles. *C'est un homme qui s'observe beaucoup, qui s'observe fort.*

Il signifie aussi, lorsque le pronom est employé comme réciproque, Se regarder l'un l'autre avec attention. *Ces deux champions, avant d'en venir aux mains, s'observent, se mesurent des yeux. Le créancier et le débiteur, avant de s'adresser la parole, se sont observés fort attentivement.*

Observé, ée part. passé.

OBSESSION. s. f. État des personnes qu'on croit obsédées du malin esprit. *Les accidents extraordinaires qu'on remarquait en lui firent croire qu'il y avait de l'obsession du démon, de l'obsession. On distingue l'obsession de la possession.*

Il signifie aussi, L'action de celui qui obsède quelqu'un, qui est tellement assidu auprès de lui, que d'autres personnes ne peuvent en approcher. *Il ne le quitte point, on n'a jamais vu une pareille obsession.*

Il se dit également de L'état de celui qui est obsédé. *Cet homme, avec ses visites continuelles, me tient en obsession, dans un état d'obsession, de véritable obsession.*

OBSIDIANE ou **OBSIDIENNE**. s. f. Pierre noire, produit volcanique, qui prend un très beau poli. *Les anciens employaient l'obsidiane à faire des miroirs.*

OBSIDIONAL, ALE. adj. Qui concerne les sièges. Il n'est guère usité que dans ces deux locutions : *Couronne obsidionale*, Couronne d'herbes que les Romains donnaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville; et, *Monnaie obsidionale*, Monnaie qu'on frappe dans une place assiégée, pour suppléer au défaut ou à la rareté du numéraire, et à laquelle on donne ordinairement cours, durant le siège, pour une valeur beaucoup plus forte que sa valeur intrinsèque. *On a employé le cuir à faire des monnaies obsidionales.*

OBSTACLE. s. m. Empêchement, opposition, ce qui empêche qu'une personne n'arrive à son but, ne parvienne à ses fins, qu'une chose ne se fasse, ne réussisse. *Grand obstacle. Obstacle invincible. Lever tout obstacle. Vaincre, surmonter, franchir, renverser, forcer un obstacle. Triompher d'un obstacle. Former des obstacles. Faire naître un obstacle, des obstacles. Faire cesser des obstacles. Rencontrer un obstacle. Vous n'y trouverez point d'obstacle. Beaucoup d'obstacles. Faire obstacle à quelqu'un. Mettre obstacle à quelque chose, à un dessein. Il n'y a nul obstacle. Il lui a opposé des obstacles insurmontables, invincibles. Les obstacles se sont multipliés. Aucun obstacle ne l'arrête. Son courage s'enflamme par les obstacles. Ce n'est qu'un léger obstacle.*

OBSTÉTRICAL, ALE. adj. T. de Médecine. Qui a rapport aux accouchements.

OBSTÉTRIQUE. s. f. T. de Médecine. L'art des accouchements.

OBSTINATION. s. f. Entêtement, opiniâtreté. *Ridicule, étrange obstination. Quelle obstination! Obstination au mal, dans le mal. L'obstination d'un sot.*

OBSTINÉMENT. adv. Avec obstination. *Soutenir obstinément un mensonge.*

OBSTINER. v. a. Rendre opiniâtre, faire qu'une personne mette de l'obstination à quelque chose. *Si vous ne cessez de lui parler, vous l'obstinerez davantage. Cela ne fait que l'obstiner. N'obstinez point cet enfant. Pourquoi l'avez-vous tant obstiné?* Il est familier.

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, S'opiniâtrer, s'attacher opiniâtrément à quelque chose. *Plus on le prie, plus il s'obstine. Ne vous obstinez point à cela. S'obstiner à persécuter quelqu'un. Il s'obstine dans son opinion. Il s'est obstiné à ne pas faire ce qu'on exigeait de lui.*

Obstiné, ée. part. passé.

Il est souvent adjectif, et signifie, Qui s'obstine. *Un enfant obstiné. Plaideur obstiné.*

Il se dit aussi D'un mal qu'on ne peut faire cesser. *Rhume obstiné.*

Il s'emploie quelquefois substantivement dans le même sens. *Les obstinés sont bien à charge. C'est un petit obstiné.*

OBSTRUCTIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui cause obstruction. *Aliment obstructif.*

OBSTRUCTION. s. f. T. de Médec. Engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux par lesquels les liqueurs se portent dans tout le corps de l'animal, et qui en arrête le passage, ou le rend moins libre. *Le quinquina occasionne des obstructions, s'il est donné mal à propos. Ce remède guérit les obstructions. Il y a obstruction dans le mésentère, dans le foie. Il a une obstruction au foie, au pylore. Maladies qui viennent d'obstruction.*

OBSTRUER. v. a. Interposer un obstacle. *Vous obstruez le passage. Un grand nombre de voitures obstruaient la rue.*

Il signifie aussi, Former, causer une obstruction, un engorgement. *Cela peut obstruer les vaisseaux. Le dépôt des eaux a obstrué ces canaux de fonte.*

Obstrué, ée. part. passé. *Ce canal est obstrué. Il a le foie obstrué, le pylore obstrué.*

OBT

OBTEMPÉRER. v. n. Obéir. *Obtempérer à un ordre, à un commandement, à une sommation, à un jugement. Obtempérer aux magistrats. Obtempérer à justice. À quoi obtempérant.* Il est principalement usité en style de Palais.

OBTENIR. v. a. Parvenir à se faire accorder ce qu'on demande. *J'ai obtenu de lui qu'il demeurerait encore trois jours avec nous. On a obtenu de lui qu'il se désisterait. J'ai obtenu de le voir. Obtenir une grâce du roi. Ce criminel a obtenu sa grâce. Obtenir*

une place, un emploi. Obtenir permission, la permission. Je n'ai jamais pu rien obtenir de cet homme-là. Ne saurais-je obtenir cela de vous? Ces sortes de grâces ne s'obtiennent pas aisément. Il ne saurait obtenir cela de lui-même. Obtenir les suffrages du public, la faveur du prince, les bonnes grâces, l'amitié, l'estime de quelqu'un. Obtenir satisfaction d'un outrage.

En termes de Palais, *Obtenir un arrêt*, Parvenir à avoir un arrêt qu'on poursuivait. *Obtenir ses fins et conclusions*, Obtenir en justice ce qu'on demande par sa requête, par ses conclusions.

Obtenir, en termes de Science, et particulièrement de Chimie, signifie, Parvenir à un effet, à un résultat. *Par ce procédé chimique, j'ai obtenu tel résidu. Depuis qu'on a changé la mécanique de cet instrument, on en obtient de plus beaux sons. La lumière qu'on obtient de ce gaz en combustion est plus vive et plus pure que celle qui est produite par l'huile. En greffant tel arbre sur tel autre il a obtenu une nouvelle variété de fruits.*

Obtenu, ue. part. passé.

OBTENTION. s. f. Impétration, action d'obtenir. Il ne se dit guère qu'en style de Chancellerie et de Palais. *L'obtention d'un privilège, d'un arrêt, d'une grâce.*

OBTURATEUR. s. m. Pièce, appareil destiné à empêcher la fuite d'un gaz, d'un liquide.

Il se dit, en Chimie, d'Une plaque de verre que l'on met sous les cloches remplies de gaz ou de liquide, pour les boucher, et pour pouvoir les transporter d'un lieu à un autre.

Il se dit, en Photographie, d'Un couvercle de cuivre qui ferme le tube de l'objectif.

Il se dit, en Chirurgie, d'Une plaque d'or ou d'argent, destinée à boucher un trou contre nature à la voûte du palais, aux os du crâne, etc.

OBTURATEUR, TRICE. adj. T. de Chirur. Il se dit De certaines parties destinées à boucher le trou ovale de l'os des iles. *Muscle, nerf, ligament obturateur. Artère obturatrice.*

OBTURATION. s. f. T. de Chirur. Il se dit de La manière dont on bouche les trous qui se font, contre l'ordre naturel, à la voûte du palais, aux os du crâne, les cavités qui proviennent de la carie des dents, etc.

OBTUS, USE. adj. T. de Géom. Il se dit D'un angle plus grand, plus ouvert qu'un angle droit. *Angle obtus.*

Fig., *Esprit obtus*, Esprit peu pénétrant, qui a de la peine à concevoir. *Cet homme a l'esprit obtus.*

Fig., *Sens obtus*, Sens dont les perceptions manquent de vivacité, de netteté. *Dans la vieillesse, les sens deviennent obtus. Le toucher est le plus obtus de nos sens.*

Obtus, se dit aussi, en Histoire naturelle, De ce qui est comme écrasé, arrondi, émoussé, au lieu d'être anguleux ou pointu. *Poisson à tête obtuse. Les feuilles de cette plante sont obtuses.*

OBTUSANGLE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit principalement D'un triangle qui a un angle obtus. *Triangle obtusangle.*

OBU

OBUS. s. m. (On prononce *Obuze*.) T. d'Artillerie. Projectile creux, explosible, que l'on lance au moyen d'un obusier.

OBUSIER. s. m. T. d'Artillerie. Bouche à feu, dont on se sert pour lancer les obus. *Un obusier de 24.*

OBV

OBVENTION. s. f. T. de Droit can. Impôt ecclésiastique.

OBVIER. v. n. Prendre les précautions, les mesures nécessaires pour prévenir, pour empêcher un mal, un accident fâcheux. *Obvier à un malheur. On ne saurait obvier à tous les inconvénients. Il faut obvier à cela.*

OC

OC. Mot qui n'est usité en français que dans cette expression, *La langue d'oc*, La langue que parlaient en France, dans le moyen âge, les peuples situés au sud de la Loire. Dans cette langue, *Oc* signifiait, *Oui*.

OCA

OCA. s. m. Sorte de racine longue dont on fait une espèce de pâte, appelée *Cavi*, qui tient lieu de pain dans quelques contrées de l'Amérique du Sud.

OCC

OCCASE. adj. f. T. d'Astron. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Amplitude occase*, L'arc de l'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai, qui est l'intersection de l'horizon et de l'équateur. Voyez Ortive.

OCCASION. s. f. Rencontre, conjoncture de temps, de lieux, d'affaires, convenable pour quelque chose. *L'occasion présente. Belle occasion. Occasion favorable, importante. Chercher, saisir, embrasser, fuir l'occasion, les occasions. Je lui ferai plaisir dans l'occasion, quand l'occasion s'en présentera, s'en offrira, s'en trouvera. Il faut attendre l'occasion. Ne pas perdre l'occasion. Manquer l'occasion. Ménager l'occasion, les occasions. Se servir, se prévaloir, profiter de l'occasion. Laisser échapper, laisser passer l'occasion. Procurez-moi l'occasion de vous servir. En toute occasion. Dans toutes les occasions. Dans les occasions. Par occasion. Se conduire suivant les occasions, selon les occasions. Il a montré de la fermeté dans une occasion difficile. On connaît les gens dans l'occasion. Il se présente toujours dans les bonnes occasions. Je n'ai pas souvent l'occasion de lui parler. J'ai pris occasion de son départ pour l'engager à régler notre affaire. Je pris de là occasion.*

À l'occasion, Au moment favorable. *À l'occasion il saura se montrer. À la première occasion*, Au premier moment favorable.

Prov. et fig., *L'occasion fait le larron*, Souvent l'occasion fait faire des choses auxquelles on n'aurait pas songé.

Les anciens représentaient l'Occasion sous la figure d'une femme qui a un toupet de cheveux au-dessus du front, et qui est chauve par derrière; de là viennent ces manières de parler proverbiales et figurées : *Il faut prendre l'occasion aux cheveux, au toupet*, Dès que l'occasion se présente, il faut la saisir et en profiter; *L'occasion est chauve*, Elle est difficile à saisir, on n'a qu'un moment pour la saisir.

Occasion, signifie aussi, Combat et rencontre de guerre. *Une occasion bien chaude. Se porter aux occasions. Il a été, il s'est trouvé aux occasions.* En ce sens, il a vieilli.

Occasion, signifie encore, Sujet, ce qui donne lieu à quelque chose. *Cela est arrivé à l'occasion de la guerre. Cela fut l'occasion de sa perte. Il s'est fâché pour une légère occasion. Il n'en est pas la cause, il n'en est que l'occasion, l'occasion innocente. Une occasion de dispute, de procès, de scandale, de péché. Fuir les occasions du péché. À mon occasion. À l'occasion d'un tel.*

Occasions prochaines de péché, ou simplement, *Occasions prochaines*, Celles qui sont présentes, ou qui peuvent porter facilement au péché.

D'occasion. loc. adv. Par occasion. Cela se dit en parlant De choses que l'on achète à bon marché, soit parce qu'elles ont déjà servi, soit pour toute autre raison, etc. *J'ai acheté, j'ai eu ce livre d'occasion, il m'aurait coûté plus cher chez le libraire.* On dit dans un sens analogue : *Marchandise d'occasion, meuble d'occasion. Magasin d'occasion.*

OCCASIONNEL, ELLE. adj. Terme didactique. Qui occasionne, qui sert d'occasion.

Causes occasionnelles, se disait dans la philosophie cartésienne, Des causes secondes qui ne produisent pas réellement un effet, mais qui donnent à une cause immédiate l'occasion de le produire. *Le système des causes occasionnelles.*

OCCASIONNELLEMENT. adv. Par occasion.

OCCASIONNER. v. a. Donner lieu à, être cause de. *Cela occasionna bien des malheurs, bien des troubles. C'est lui qui occasionne mon chagrin.*

Occasionné, ée. part. passé.

OCCIDENT. s. m. Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche. *L'occident est opposé à l'orient. Se tourner à l'occident, vers l'occident. Tirant à l'occident. Côté d'occident.*

Occident, désigne, dans un sens plus particulier, Cette partie de notre hémisphère qui est au couchant par rapport aux Orientaux. *Les régions, l'empire, l'Église d'Occident.*

OCCIDENTAL, ALE. adj. Qui est à l'occident. *Pays occidental. Régions, nations occidentales. Peuples occidentaux. Les Indes occidentales.*

Substantivement, *Les Occidentaux*, Les Européens.

OCCIPITAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient à l'occiput. *L'os occipital. Muscles, sinus occipitaux. Protubérance occipitale. Artère occipitale. Trou occipital.*

OCCIPUT. s. m. (On prononce le T.) T. d'Anat. Le derrière de la tête. *On lui a fait un cautère au-dessous de l'occiput.*

OCCIRE. v. a. Tuer. Il est vieux.

Occis, ise. part. passé.

OCCISEUR. s. m. Tueur. Il est vieux.

OCCISION. s. f. Tuerie. Il est vieux.

OCCLUSION. s. f. Fermeture. Il ne s'emploie guère que comme terme didactique. Il signifie, en Médecine, État des intestins, lorsque la cavité en est bouchée ou rétrécie, oblitérée en quelque endroit.

En Chirurgie, il se dit de L'action de fermer les paupières à l'aide de bandelettes de taffetas gommé dans les cas d'ophtalmie.

OCCULTATION. s. f. T. d'Astron. Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète cachée par la lune. *Occultation des fixes par la lune.*

OCCULTE. adj. des deux genres. Caché.

Cause occulte. Faculté, vertu, qualité, propriété occulte. Les causes occultes. Maladie occulte. Sciences occultes. Philosophie occulte. Il n'est guère usité que dans ces sortes de locutions.

OCCUPANT, ANTE. adj. Qui occupe, qui est en possession. *Nous étions occupants, nous avons été dépossédés.*

Il se dit aussi D'un avoué qui occupe pour une partie dans un procès. *Une même personne ne peut avoir sur une même demande deux avoués occupants.*

Il s'emploie substantivement dans cette locution, *Premier occupant,* Celui qui s'empare, qui se saisit le premier. *Un pays exposé au premier occupant. Le droit du premier occupant est souvent sujet à contestation.*

OCCUPATION. s. f. Emploi, affaire à laquelle on est occupé. *Occupation importante. Sérieuse, pénible occupation. Frivole, légère occupation. J'ai assez d'occupation. Voilà une belle occupation pour un homme sage. Quelles sont maintenant vos occupations? Avoir de l'occupation. Manquer d'occupation. Être sans occupation. Être surchargé, écrasé d'occupation. Ce genre d'occupation me déplaît. L'éducation de ses enfants fait sa principale occupation, sa plus douce occupation. Donner de l'occupation à quelqu'un.*

Fam. et par extension, *Donner de l'occupation à quelqu'un,* Lui susciter des affaires, de l'embarras. *Laissez-moi faire, je lui donnerai bien de l'occupation.*

Occupation, en termes de Droit, signifie, Habitation. *Il a été forcé de payer les loyers des lieux, à proportion du temps, et de l'occupation qu'il a faite.*

Il signifie aussi, L'action d'occuper, de s'emparer d'un lieu, d'un bien. *L'occupation a précédé la propriété.*

Occupation, signifie, en termes de Guerre, L'action de s'emparer, de se rendre maître d'un pays, d'une place, d'en prendre possession militairement. *On a fortement réclamé contre l'occupation de ces provinces. L'occupation de cette province par l'armée française, fut un des premiers résultats de la guerre. L'occupation de cinq places fortes par les troupes alliées, fut une des conditions de l'armistice.*

Armée d'occupation, Armée destinée à contenir un pays nouvellement conquis ou envahi.

OCCUPER. v. a. Tenir, remplir un espace de lieu ou de temps. *Ce meuble occupe trop de place, trop d'espace. Ce lit occupe toute ma chambre. Il occupe toute la place. Cette affaire a occupé les plus belles années de ma vie. Ce rapport a occupé une heure entière de la séance.*

Occuper, signifie aussi, Habiter. *Occuper un logement, une maison, un appartement. Il occupe deux chambres dans ma maison. Il occupe toute la maison. Il occupe sa maison. Les bâtiments qu'on n'occupe point dépérissent promptement. Il occupe le rez-de-chaussée, le premier, le second, etc.*

Occuper, signifie encore, Se rendre maître, demeurer maître d'un pays, d'une place forte, d'un poste militaire. *Notre armée a d'abord occupé la plupart des places frontières de l'ennemi. Nos troupes occupèrent les hauteurs. Il fit occuper ce défilé par deux bataillons d'infanterie. Les Sarrasins ont occupé l'Espagne pendant plusieurs siècles.*

Il signifie également, en termes de Jurisprudence, S'emparer, se saisir, se rendre possesseur d'un bien. *Il a occupé le premier ce bien abandonné, cette alluvion. On peut occuper sans devenir propriétaire.*

Occuper, signifie aussi, figurément, Remplir, posséder. *Occuper une place, un emploi. Il occupe un rang distingué dans la société. Cette affaire occupe toute ma pensée, ma pensée tout entière.*

Occuper, signifie encore, Donner de l'occupation, employer. *Il faut occuper les jeunes gens. Il se débauchera, si on ne l'occupe à quelque chose. Il y a là de quoi occuper plusieurs ouvriers. Cet écrivain occupe seul plusieurs copistes.*

Il se dit pareillement Des choses qui sont l'objet d'un travail du corps ou d'une application de l'esprit. *Son métier l'occupe beaucoup, l'occupe tout le jour. Cette affaire m'occupe sans cesse. Cette nouvelle occupe tous les esprits. Cette étude m'occupe agréablement. Cela ne mérite pas de vous occuper. Ce tableau occupe moins les yeux que l'esprit. Cette étude occupe l'esprit sans le fatiguer.*

Occuper, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et reçoit alors deux significations différentes, selon qu'il est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *à*.

S'occuper de quelque chose, Y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir. *Il s'occupe beaucoup de ses affaires. Il s'occupe de détruire les abus. Il s'occupe de son jardin. Il ne s'occupe que de bagatelles. Il s'occupe trop du soin de sa santé. Cette femme ne s'occupe que de son ménage, de son mari et de ses enfants. Je m'occupe de vous. L'esprit ne peut s'occuper trop longtemps d'un objet sans se fatiguer. Il ne s'occupe que de sa fortune.*

S'occuper à quelque chose, Y travailler. *Il s'occupe à son jardin. Il s'occupe à détruire les abus. Il s'occupe à l'étude des belles-lettres. Tout le jour il s'occupe à lire. Il ne sait à quoi s'occuper.*

Absol., *Aimer à s'occuper,* Aimer le travail.

Occuper, en termes de Palais, se dit neutralement D'un avoué qui est chargé d'une affaire en justice. *C'est tel avoué qui occupe pour moi dans cette cause.*

Occupé, ée. part. passé. *Il était occupé à faire ses préparatifs de voyage. Une province occupée par l'étranger, par l'ennemi.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui a de l'occupation. *C'est un homme fort occupé. Une vie doucement occupée.*

OCCURRENCE. s. f. Rencontre, événement fortuit, occasion. *Favorable occurrence. Dans cette fâcheuse occurrence. Je m'en souviendrai dans l'occurrence. Il a disposé cela pour s'en servir dans les occurrences, selon les diverses occurrences.*

Il se dit en termes de Liturgie, De la rencontre de deux fêtes qui tombent précisément le même jour. *Il y a dans les bréviaires une table des occurrences.*

OCCURRENT, ENTE. adj. Il se dit Des choses, des circonstances qui surviennent. *Il faut se gouverner selon les cas occurrents. Les affaires occurrentes.* Il est peu usité.

En termes de Liturgie, *Fêtes occurrentes,* Fêtes qui tombent le même jour.

OCE

OCÉAN. s. m. La vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre. *Le vaste Océan. Au milieu de l'Océan. Naviguer sur l'Océan.*

Il désigne aussi Quelques-unes des grandes portions de l'Océan. *L'océan Atlantique,* ou absolument, *L'Océan. Les ports de l'Océan. Les îles de l'Océan. L'océan Pacifique* ou *le Grand Océan.*

Il signifie quelquefois, figurément, Une grande quantité, une grande étendue. *Un océan de lumière. Ce désert est un océan de sable.*

OCÉANE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, qui vieillit, *La mer Océane,* L'Océan.

OCÉANIDE. s. f. T. de Mythol. Chacune des nymphes des mers, filles de l'Océan.

OCÉANIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui appartient à l'Océan. *Terrains de formation océanique. Courants océaniques.*

OCH

OCHLOCRATIE. s. f. Sorte de gouvernement où le pouvoir est dans les mains de la multitude turbulente, du bas peuple. *L'ochlocratie est l'abus du gouvernement démocratique.*

OCR

OCRE. s. f. Terre argileuse colorée en jaune, en rouge ou en brun, par une certaine quantité de peroxyde de fer. *Ocre jaune. L'ocre sert à faire une couleur jaune. Broyer de l'ocre. J'ai fait peindre cette boiserie en jaune d'ocre. Jaune comme de l'ocre. Quand l'ocre est calcinée, on en fait une couleur rouge.*

OCREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'ocre. *Couche, terre ocreuse.*

OCT

OCTAÈDRE. s. m. T. de Géom. Corps solide à huit faces.

Il se dit plus particulièrement de L'octaèdre régulier, dont les faces sont huit triangles équilatéraux.

OCTAÉTÉRIDE. s. f. T. d'Astron. et de Chronol. Espace, durée de huit ans.

OCTANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont huit étamines.

OCTANT. s. m. T. d'Astron. Instrument ou secteur qui contient la huitième partie du cercle, c'est-à-dire, quarante-cinq degrés, et dont on se sert pour mesurer les angles. *L'octant sert, en mer, à prendre la hauteur du soleil.*

Il signifie aussi, Une distance de quarante-cinq degrés entre deux astres. Ainsi on dit, *La lune est dans les octants,* Elle est à quarante-cinq degrés du soleil.

OCTANTE. adj. numéral des deux genres. Quatre-vingts. Il est vieux.

OCTANTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal qui répond à l'adjectif numéral Octante. Il est vieux : on dit maintenant, *Quatre-vingtième.*

OCTAVE. s. f. Huitaine, espace de huit jours consacré, dans l'Église romaine, à solenniser quelque grande fête. *Octave de Pâques, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu. Pendant l'octave du saint sacrement. Le premier, le dernier jour de l'octave. Prêcher une octave, l'octave.*

Il se dit particulièrement Du dernier jour de l'octave, qui répond au jour de la fête qu'on célèbre. *C'est aujourd'hui l'octave du saint sacrement. Le jour de l'octave.*

OCTAVE, en termes de Musique, se dit d'Un ton éloigné d'un autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. *L'octave d'en haut, d'en bas. Chanter à l'octave.*

Il signifie aussi, La consonance que font deux tons éloignés l'un de l'autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. *L'octave est la plus parfaite des consonances. Dans certains cas, plusieurs octaves de suite sont vicieuses, en harmonie.*

Il se dit également Des huit degrés pris ensemble. *Parcourir toute l'octave. L'étendue commune de la voix humaine est de deux octaves.*

Double octave, L'octave de l'octave.

OCTAVE, se dit encore Des stances de huit vers, employées dans la poésie italienne, espagnole et portugaise. *Les poëmes de l'Arioste, du Tasse, du Camoens, d'Alonzo de Ercilla, etc., sont écrits en octaves.*

OCTAVIN. s. m. Instrument de musique à vent, ainsi nommé parce qu'il sonne l'octave de la flûte. On l'appelle plus souvent, *Petite flûte.*

OCTAVO. Voyez IN-OCTAVO.

OCTAVON, ONNE. s. Celui, celle qui provient d'un quarteron et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une quarteronne.

OCTIDI. s. m. Le huitième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

OCTIL. adj. m. T. d'Astron. Il ne s'emploie que dans cette expression peu usitée. *Aspect octil*, La position de deux planètes qui sont éloignées l'une de l'autre de la huitième partie du zodiaque, ou de quarante-cinq degrés.

OCTOBRE. s. m. Le mois qui était le huitième de l'année, quand elle commençait au mois de mars, et qui est maintenant le dixième. *Au mois d'octobre. En octobre. Octobre a trente-un jours. Le premier, le deuxième jour d'octobre. Le deux d'octobre. Le deux octobre.*

OCTOGÉNAIRE. adj. des deux genres. Qui a quatre-vingts ans. Il ne se dit guère qu'en parlant De l'espèce humaine. *Cet homme, cette femme est octogénaire. Un vieillard octogénaire.*

Il est aussi quelquefois substantif. *C'est un octogénaire, une octogénaire.*

OCTOGONE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui a huit angles et huit côtés. *Figure octogone.*

Il est aussi substantif masculin. *Un octogone. Un octogone parfait, régulier, irrégulier.*

OCTOSTYLE. adj. des deux genres. T. d'Architect. Qui a huit colonnes. *Temple, façade octostyle.*

OCTROI. s. m. Concession. Il ne s'emploie guère que dans les lettres de chancellerie. *L'octroi des lettres de noblesse appartient au prince. Le prince a révoqué cet octroi. Lettres d'octroi.*

OCTROI, se dit aussi de Certains droits que les villes sont autorisées à lever sur les denrées qui entrent dans leur enceinte, et dont elles appliquent le produit à leurs différents besoins. *L'octroi de Paris. L'octroi municipal de Paris. Employé dans l'octroi, dans les octrois. Bureau, commis de l'octroi.*

OCTROYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Concéder, accorder. Il n'est guère d'usage qu'en style de Chancellerie. *Octroyer une grâce, une demande.*

OCTROYÉ, ÉE. part. passé.

OCTUPLE. adj. des deux genres. Qui contient huit fois. *Seize est octuple de deux.* Il est peu usité.

OCTUPLER. v. a. Répéter huit fois. Il est peu usité.

OCTUPLÉ, ÉE. part. passé.

OCU

OCULAIRE. adj. des deux genres. Il se dit, en Anatomie, De ce qui appartient à l'œil. *Nerfs oculaires.*

En Optique, *Verre oculaire*, ou substantivement, *Oculaire*, Le verre d'une lunette d'approche qui est destiné à être placé du côté de l'œil. *L'oculaire de cette lunette est cassé.*

Témoin oculaire, Celui qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. *J'en suis témoin oculaire. J'en parle comme témoin oculaire.*

OCULAIREMENT. adv. Par le secours de ses propres yeux. *Je m'en suis convaincu oculairement.* Il est peu usité.

OCULISTE. s. m. Celui qui fait profession de connaître les différentes maladies de l'œil, et de les traiter. *C'est un très bon, un très habile oculiste.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Médecin, chirurgien oculiste.*

ODA

ODALISQUE. s. f. Femme de service du harem du sultan.

Il se dit, dans l'usage ordinaire, Des femmes mêmes qui composent le harem.

ODE

ODE. s. f. C'était, chez les anciens, Un poëme fait pour être chanté. C'est, chez les modernes, Un poëme divisé en strophes, semblables entre elles par le nombre et la mesure des vers. On appelle *Ode héroïque*, Celle dont le sujet et le style sont nobles, élevés; et *Ode anacréontique*, Celle dont le sujet et le style sont légers, gracieux. *Ode bachique. Les odes de Pindare, d'Horace, de Malherbe. Faire une ode. Composer une ode. Les strophes d'une ode.*

ODELETTE. s. f. Petite ode du genre gracieux.

ODÉON. s. m. (On a écrit aussi *Odéum.*) Édifice destiné, chez les anciens, à la répétition de la musique qui devait être chantée sur le théâtre. *Le plus magnifique odéon de l'antiquité était celui que Périclès fit bâtir dans la ville d'Athènes.*

On a donné le nom d'Odéon à l'un des théâtres de Paris. *Aller à l'Odéon. Il a fait jouer sa pièce à l'Odéon.*

ODEUR. s. f. Sensation que produisent sur l'odorat les émanations des corps. *Bonne, mauvaise odeur. Odeur forte. Odeur qui entête. Odeur douce, suave. Odeur agréable. Cela n'a point d'odeur. L'odeur de la rose, des parfums. Je ne saurais souffrir cette odeur. Il y a ici, il vient de là une mauvaise odeur.*

ODEURS, au pluriel, se prend quelquefois pour Parfums, pour toute sorte de bonnes odeurs. Ainsi on dit, *Cet homme craint les odeurs*, Il craint même celles qui seraient agréables pour d'autres que lui.

Fig. et fam., *Être en bonne odeur, en mauvaise odeur*, Avoir une bonne réputation, une mauvaise réputation.

Fig., *Mourir en odeur de sainteté*, se dit D'une personne qui, ayant vécu saintement, meurt de même. *Cette religieuse est morte en odeur de sainteté.*

Prov. et fig., *N'être pas en odeur de sainteté auprès de quelqu'un*, N'être pas bien dans son esprit, être soupçonné par lui de mauvaise conduite.

ODI

ODIEUSEMENT. adv. D'une manière odieuse. *Ce que j'ai dit a été interprété odieusement. Il s'est comporté odieusement dans cette affaire.*

ODIEUX, EUSE. adj. Haïssable, qui excite l'aversion, la haine, l'indignation. *Un homme odieux. Se rendre odieux. Devenir odieux. Cela est odieux. C'est une chose odieuse. Il est odieux de plaider contre sa promesse. Ce discours est odieux. Les méchants sont odieux à tout le monde. La mémoire des méchants est odieuse. La vie lui est devenue odieuse.*

Prov., *Toute comparaison est odieuse*, se dit en parlant Des comparaisons que quelqu'un fait d'une personne avec une autre, parce qu'ordinairement une de ces deux personnes, et quelquefois toutes deux, croient avoir à s'en plaindre.

ODIEUX, s'emploie substantivement pour signifier Ce qui excite, ce qui mérite la haine. *Tout l'odieux de cette mesure retomba sur lui.*

ODO

ODOMÈTRE. s. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait, soit à pied, soit en voiture, et qui s'appelle autrement *Compte-pas.*

ODONTALGIE. s. f. T. de Chirur. Douleur des dents.

ODONTALGIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des remèdes propres à calmer la douleur des dents. *Élixir, poudre odontalgique.* On l'emploie aussi comme substantif masculin. *Un bon odontalgique.*

ODONTOÏDE. adj. T. d'Anat. Qui a la forme d'une dent. Il se dit De l'apophyse de la seconde vertèbre du cou. *Apophyse odontoïde.*

ODONTOLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie, qui traite des dents.

ODORANT, ANTE. adj. Qui exhale une odeur. *Les particules odorantes des corps.*

Il signifie plus ordinairement, Qui répand une bonne odeur. *Les fleurs odorantes. Il y a des bois odorants. Le cèdre est un bois odorant.*

ODORAT. s. m. Le sens qui perçoit les odeurs. *Odorat excellent, subtil, fin. Il n'a point d'odorat. Cela blesse l'odorat.*

ODORIFÉRANT, ANTE. adj. Qui répand au loin une bonne odeur. *Des aromates odoriférants. Le musc est odoriférant.*

ODY

ODYSSÉE. s. f. Poëme épique d'Homère, qui contient le récit des aventures d'Ulysse, et dont on applique le nom, par plaisanterie, à Tout voyage semé d'aventures variées et singulières. *Racontez-nous votre odyssée. Vous avez fait là un étrange voyage, c'est toute une odyssée, c'est une odyssée tout entière.*

ŒCU

ŒCUMÉNICITÉ. s. f. (Œ se prononce É dans ce mot et dans les deux suivants.) Qualité de ce qui est œcuménique. *L'œcuménicité d'un concile.*

ŒCUMÉNIQUE. adj. des deux genres. Universel, de toute la terre habitable. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Concile œcuménique,* Concile de l'Église universelle.

Patriarche œcuménique, Titre que prennent les patriarches de l'Église grecque.

ŒCUMÉNIQUEMENT. adv. D'une manière œcuménique.

ŒDE

ŒDÉMATEUX, EUSE. adj. (Œ se prononce É dans ce mot et dans les deux suivants.) T. de Chirur. Qui est attaqué d'œdème; Qui est de la nature de l'œdème.

ŒDÈME. s. m. T. de Chirur. Tumeur molle, non douloureuse, cédant à l'impression du doigt, et la retenant quelque temps.

Œdème de la glotte, Gonflement de la membrane muqueuse qui circonscrit l'ouverture supérieure du larynx.

ŒDIPE. s. m. Nom propre devenu nom commun, pour désigner Un homme qui trouve facilement le mot des énigmes, des logogriphes, ou la solution de questions obscures. *Il faudrait être un Œdipe pour deviner ce que cela veut dire. Je ne suis pas un Œdipe. Tout l'art de nos Œdipes échouerait devant cette énigme.* Il est familier.

ŒIL

ŒIL. s. m. (On prononce *Euil.*) L'organe de la vue. Il fait au pluriel *Yeux. Le globe de l'œil. Le fond de l'œil. La cavité de l'œil. Le coin de l'œil. La prunelle de l'œil. Le blanc de l'œil. Le blanc des yeux. Les différentes parties de l'œil. Faire un clin d'œil. Faire signe de l'œil. Cligner les yeux. Regarder du coin de l'œil. Avoir mal à l'œil, mal aux yeux. Il a un dragon dans l'œil, une taie à l'œil. L'œil lui pleure. Les yeux lui pleurent. Avoir de grands, de petits yeux. Avoir l'œil trouble. Avoir l'œil vif, perçant, brillant. Avoir les yeux beaux, de beaux yeux. Avoir les yeux bleus, noirs, gris, verts, bien fendus, à fleur de tête, vifs, perçants, brillants. Avoir les yeux louches, creux, enfoncés, hagards, de travers, battus, chassieux, cernés, rouges, morts. Ouvrir, fermer, lever, baisser, ciller les yeux. Lever les yeux au ciel. Rouler les yeux dans la tête. Se frotter, s'essuyer les yeux. Les yeux me cuisent. Le trop grand jour blesse, offense les yeux, fait mal aux yeux. La lumière éblouit les yeux. J'ai peine à voir, le soleil me donne dans les yeux. J'ai le jour, le soleil dans les yeux. Avoir la larme à l'œil, les larmes aux yeux. Les larmes ont coulé de ses yeux. Ses yeux ont versé, ont répandu des larmes, se sont mouillés, humectés de larmes. Ses yeux étaient humides, baignés, noyés de larmes.*

Par exagérat., *Les yeux lui sortent de la tête,* se dit en parlant D'une personne qui a de fort gros yeux, ou dont les yeux sont enflammés de fureur.

Ce cheval a l'œil vairon, Il a un œil dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre; ou Il a un œil d'une façon, et un d'une autre.

Ce poisson a deux pieds entre œil et bat, Il a deux pieds entre les yeux et la queue.

Œil de verre, Œil artificiel de verre ou d'émail, qu'on met à la place d'un œil naturel.

Fig., *Un bel œil, de beaux yeux, deux beaux yeux,* Une belle femme. *Il est épris de deux beaux yeux. Il est de ces hommes qu'un bel œil séduit, que de beaux yeux, que deux beaux yeux subjuguent.*

ŒIL, se dit quelquefois de L'organe de la vue, considéré comme l'indice des qualités et des défauts de l'esprit ou du caractère, des passions et des sentiments. *Avoir l'œil spirituel, malin, doux, tendre, amoureux, mélancolique, riant, stupide, distrait, inquiet, méchant, dur, etc. Elle a l'œil fripon, éveillé, agaçant.* Et au pluriel: *Avoir les yeux spirituels, malins, doux, etc. Il a les yeux, des yeux mourants, languissants, langoureux, ardents, pleins de feu. Elle a les yeux fripons, éveillés, agaçants. La gaieté, l'espoir, le courage brille dans ses yeux. Les yeux sont le miroir de l'âme.*

ŒIL, signifie souvent, tant au singulier qu'au pluriel, Action de la vue, regard. *Arrêter, fixer, jeter, porter ses yeux sur quelqu'un, sur quelque chose. Tous les yeux étaient tournés vers lui, étaient fixés sur lui. Il avait les yeux fixés en terre. Être exposé aux yeux du public. Ce spectacle arrête, attache agréablement les yeux. Détourner les yeux de dessus quelque objet. Suivre quelqu'un des yeux. Il attire sur lui les yeux. Il a vu son désastre d'un œil ferme. L'orage a dérobé le ciel à nos yeux. Il a jeté sur nous un œil de colère. Nous parcourions d'un œil avide toutes les beautés de ces sites variés. Ses yeux se sont tournés vers moi, arrêtés, fixés sur moi. Nos yeux furent témoins de cette étrange aventure. Cet objet fait plaisir à l'œil, aux yeux, plaît aux yeux, charme les yeux. Nos yeux ont été frappés d'un spectacle nouveau pour nous. J'ai jeté les yeux, en passant, sur cette boutique.*

Je n'ai fait que jeter les yeux sur cette brochure, Je n'ai fait que la parcourir superficiellement.

En langage de Dévotion, *L'œil de Dieu voit tout, pénètre tout, perce le fond des abîmes, etc.,* Il n'y a rien de caché à Dieu.

Coup d'œil, Regard prompt et de peu de durée. *Jeter un coup d'œil sur quelqu'un, sur quelque chose. Je vais donner un coup d'œil à ce qui se passe, à ce qui se fait chez moi. Un coup d'œil expressif, dédaigneux. Il nous a lancé un coup d'œil furieux, menaçant. Il n'a pas seulement obtenu la faveur d'un coup d'œil. Du haut de cette maison, on embrasse d'un coup d'œil tout un vaste horizon.* On l'emploie quelquefois au figuré. *Jetons un coup d'œil sur les événements remarquables de cette période.*

Fig., *Avoir le coup d'œil excellent,* Voir promptement le parti qu'on doit prendre dans une circonstance inopinée, et, en général, discerner rapidement ce qu'il y a d'important, d'intéressant dans les affaires. On dit à peu près dans le même sens, *Avoir le coup d'œil juste, pénétrant, sûr;* et absolument, *Avoir du coup d'œil.*

Coup d'œil, se dit aussi, de La vue d'un paysage, de l'aspect d'un édifice, d'une assemblée, etc. *Le coup d'œil en est beau. C'est un beau coup d'œil, un charmant coup d'œil.*

Le premier coup d'œil, Ce qu'on voit d'abord, ce qui s'offre d'abord à la vue. *Le premier coup d'œil de ce jardin est assez agréable. Au premier coup d'œil, sa figure déplaît. On a peine à sauver le premier coup d'œil, tant elle est laide et mal faite. Le premier coup d'œil passé, on s'accoutume à la voir.*

Clin d'œil, Mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève au même instant. *Faire un clin d'œil. Il se fait obéir par un clin d'œil, en un clin d'œil.*

En un clin d'œil, en moins d'un clin d'œil, En un moment, en fort peu de temps. *En un clin d'œil, en moins d'un clin d'œil, ils avaient tous disparu.*

Fam., *C'est l'affaire d'un clin d'œil, cela fut fait d'un clin d'œil,* se dit D'une chose qui doit se faire ou qui a été faite très promptement.

YEUX, au pluriel, se dit quelquefois, figurément et familièrement, pour Lunettes. *Il porte ses yeux dans sa poche. Il a oublié ses yeux chez lui.*

ŒIL, signifiant, L'organe de la vue et l'action de la vue, le regard, s'emploie dans un grand nombre de manières de parler propres ou figurées.

Aimer quelqu'un comme ses yeux, plus que ses yeux, L'aimer beaucoup, l'aimer tendrement.

Fig. et fam., *Avoir des yeux,* Ne pas être dupe, s'apercevoir de ce qui se passe. *J'ai des yeux, Dieu merci, et l'on ne me trompe pas facilement.*

Avoir de bons yeux, Voir promptement et distinctement de certaines choses qui échapperaient aux autres. *Ce joaillier se connaît bien en diamants, il a de bons yeux.* Il se dit aussi figurément et au sens moral. *Les défauts de cet homme ne lui ont point échappé, il a de bons yeux.*

Fig., *Avoir des yeux d'aigle,* Avoir les yeux vifs et perçants; et, au sens moral, Avoir une grande pénétration d'esprit.

Fig., *Avoir des yeux de lynx,* Voir, découvrir les objets de loin; et, au sens moral, Voir clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres.

Fig. et fam., *Avoir des yeux d'Argus,* Être fort vigilant, observer tout avec soin, exercer une active surveillance.

Fig., *Avoir des yeux au bout des doigts,* Avoir le tact très fin, faire avec habileté des ouvrages de la main très délicats.

Fig. et fam., *Avoir des yeux de bœuf,* Avoir de gros yeux. *Avoir des yeux de chat,* Avoir les yeux entre gris et roux.

Fig. et pop., *Avoir les yeux plus grands que la panse, plus grands que le ventre,* Annoncer un appétit vorace, et se trouver bientôt rassasié. Il signifie encore figurément, Rechercher des emplois qu'on ne peut remplir dignement; avoir plus d'ambition que de capacité.

Fig. et fam., *Avoir les yeux malades, les yeux bouchés, les yeux de travers,* Ne pas voir les choses telles qu'elles sont et qu'elles paraissent à ceux qui ont de bons yeux. On dit de même À une personne à qui l'on reproche de n'avoir pas aperçu ce qui devait la frapper: *Où aviez-vous donc les yeux? Aviez-vous les yeux aux talons?*

Fig. et pop., *Avoir les yeux pochés, les yeux au beurre noir, les yeux en compote,* Les avoir livides et meurtris de quelque coup, rouges et malades de quelque fluxion.

Fig., *Avoir l'œil à quelque chose, sur quelque chose,* En avoir soin, y veiller, y prendre garde. *Avoir l'œil sur quelqu'un,* Prendre garde à sa conduite. *J'aurai l'œil à cela. J'aurai l'œil à tout. Ayez les yeux sur tout. Ayez les yeux sur les ouvriers.*

Fig., *Avoir les yeux sur quelqu'un,* Le regarder, l'observer attentivement. Il se dit au sens physique et au sens moral. *On était charmé de le revoir, tout le monde avait les yeux sur lui. Tout le monde a les yeux*

sur l'homme en place, il ne peut cacher au public aucune de ses démarches.

Fig., *Avoir l'œil exercé*, Avoir acquis, par l'habitude de regarder attentivement, la faculté de voir bien et promptement. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Pour bien corriger des épreuves, il faut avoir l'œil très exercé. Il a l'œil trop exercé, pour que les ridicules de cet homme lui échappent.*

Fig. et fam., *Avoir l'œil au guet*, Prendre garde à tout ce qui se passe, afin d'en profiter ou de s'en garantir suivant l'occurrence.

Fig. et fam., *Avoir le mauvais œil*, se dit, dans quelques pays, De la faculté attribuée à certains individus de porter malheur à ceux qu'ils regardent.

Prov. et fig., *Avoir un œil aux champs et l'autre à la ville*, Prendre garde à tout, être attentif à tout.

Fig. et fam., *Avoir bon pied, bon œil*, Être vigoureux, se porter bien. Il ne se dit guère que D'une personne qui commence à n'être plus jeune. *Il est un peu âgé, mais il a bon pied, bon œil.* Il signifie aussi, Être vigilant, se tenir sur ses gardes. *En ces sortes d'affaires et avec ces gens-là, il faut avoir bon pied, bon œil.* On dit quelquefois, par ellipse, *Bon pied, bon œil*, Prenez garde à vous.

Fig. et fam., *Avoir le compas dans l'œil*, Mesurer presque aussi juste à l'œil qu'on pourrait le faire avec un compas.

Fig. *Avoir un bandeau sur les yeux*, Être préoccupé de quelque passion, de quelque prévention qui empêche de juger sainement des choses.

Fig., *Avoir quelque chose devant les yeux*, En avoir la pensée tellement remplie, qu'on en fasse la règle de sa conduite. *Il a son devoir, il a l'honneur devant les yeux.*

Fig. et au sens moral, *Blesser les yeux*, Déplaire, causer du chagrin, de la jalousie, etc. *L'indécence de ces figures, la saleté de cet appartement blesse les yeux. Cet homme est dévoré d'envie, le bonheur d'autrui lui blesse les yeux.*

Fam., *Conserver une chose comme la prunelle de l'œil, comme la prunelle de ses yeux*, La conserver soigneusement, précieusement.

Fig. et fam., *Coûter les yeux de la tête*, Coûter un prix excessif. *Cette maison me coûte les yeux de la tête.*

Fig. et fam., *Couver des yeux une personne, une chose*, Regarder cette personne, cette chose avec intérêt, avec complaisance. *Il couve des yeux son fils. Il couve des yeux son or.*

Fig. et fam., *Crever les yeux*, se dit D'une chose tellement en vue, qu'il soit en quelque façon impossible de ne pas la voir. *Vous cherchez votre livre, il vous crève les yeux.* Il s'emploie aussi au sens moral. *Vous disputez à tort, la chose est évidente, elle crève les yeux.*

Fig., *Dessiller les yeux à quelqu'un*, Le désabuser, le détromper, lui faire voir clair sur quelque chose.

Figurément, et au sens moral, *Donner dans les yeux de quelqu'un, à quelqu'un*, L'éblouir, le tenter, le séduire par un certain éclat. *Depuis que la fortune de son voisin lui a donné dans les yeux, il brûle de s'enrichir.*

Fig. et fam., *Donner dans l'œil à quelqu'un*, Faire une impression vive sur lui par des agréments extérieurs. *Cette femme lui a donné dans l'œil.*

Fig. et fam., *Être près de s'arracher les yeux*, se dit De deux personnes qui ont ensemble une altercation violente. On dit dans le même sens, *Se manger les yeux, le blanc des yeux.* On dit aussi, *Se sauter aux yeux.*

Fig. et fam., *Être tout yeux*, Épier, surveiller avec vigilance. On dit aussi *Être tout yeux et tout oreilles.*

Fig. et fam., *Faire les doux yeux, les yeux doux à une personne*, Lui témoigner de l'amour pas ses regards.

Fig. et très fam., *Faire de l'œil à une personne*, Lui jeter des œillades, lui faire quelque signe des yeux.

Fig. et fam., *Faire les gros yeux à quelqu'un*, Le regarder d'un air de reproche, de mécontentement.

Fig., *Fasciner les yeux*, Les éblouir par des tours de subtilité. Il signifie aussi, Tromper par un faux éclat, par une fausse apparence.

Fig., *Fermer les yeux sur quelque chose*, Faire semblant de ne pas s'en apercevoir. *Il ferme les yeux sur les fautes de son enfant, pour n'être pas obligé de le punir.* Il signifie aussi, Se refuser à voir ce qui est évident, à croire ce qui est prouvé. *Il ferme les yeux à la vérité. Il ferme les yeux à toutes les considérations qu'on lui expose.*

Fig., *Fermer les yeux de quelqu'un, à quelqu'un*, L'assister à ses derniers moments. *Il est arrivé assez à temps pour fermer les yeux de son père, pour lui fermer les yeux.*

Fig., *Fermer les yeux*, Mourir. *Lorsque mon père eut fermé les yeux, je songeai à remplir fidèlement ses dernières volontés.*

Fig., *Frapper les yeux*, Être fort visible. *Cette tache frappe les yeux, et vous ne la voyez pas!* Il se dit au sens moral, et signifie, Être évident. *Cette vérité frappe les yeux, et vous hésitez à la reconnaître!*

Fig. et fam., *Jeter de la poudre aux yeux*, Éblouir, surprendre par quelque éclat extérieur, par quelque apparence trompeuse.

Fig., *Jeter les yeux sur quelqu'un pour quelque chose*, Songer à lui par rapport à cette chose. *On a jeté les yeux sur lui pour cet emploi, pour cette commission.*

Fig., *La chronologie et la géographie sont les yeux de l'histoire*, La connaissance des dates et des lieux est d'un secours indispensable pour l'étude de l'histoire.

Prov. et fig., *Les yeux fermés, les yeux clos*, Sans avoir besoin du secours de la vue. *Je connais si bien le chemin, que j'irais les yeux fermés.* On le dit au sens moral, Lorsque, par confiance en quelqu'un, ou par déférence, on fait ce qu'il désire, sans vouloir rien examiner après lui. *Il signa le contrat les yeux clos, les yeux fermés.*

Prov., *L'œil du maître engraisse le cheval*, Quand un maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin. Il signifie aussi figurément, Quand on surveille soi-même ses affaires, elles en vont mieux.

Prov., *Loin des yeux, loin du cœur*, Ordinairement l'absence détruit ou refroidit les affections.

Fig. et fam., *Manger, dévorer quelqu'un des yeux*, Attacher sur lui, avec plaisir, des regards attentifs et en quelque sorte avides. On dit dans le même sens, *Manger, dévorer quelque chose des yeux.*

Fig., *Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un*, La soumettre à son examen, à sa décision. *On a mis votre demande sous les yeux du roi, sous les yeux du ministre.*

Fig., *N'avoir des yeux que pour une personne*, N'avoir d'affection que pour elle, lui accorder une préférence exclusive. *Elle n'a des yeux que pour son fils aîné, ses autres enfants lui sont presque indifférents.*

Fig., *Ne pouvoir fermer l'œil, n'avoir pas fermé l'œil, les yeux, de toute la nuit*, Ne pouvoir dormir, n'avoir pu reposer de toute la nuit.

Ne dormir que d'un œil, N'être qu'à moitié endormi, de manière à se réveiller au moindre bruit, au moindre danger.

Fig., *Ne rien voir que par les yeux d'autrui*, Ne connaître les choses, n'en juger que par le rapport d'autrui, ne trouver rien de bien ou de mal que suivant le jugement qu'en fait la personne pour qui on est prévenu.

Prov. et fig., *Œil pour œil, dent pour dent*, se dit en parlant De la peine du talion, qui consiste à traiter un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres.

Fig., *Ouvrir les yeux*, Regarder. *Ouvrez les yeux, et vous verrez que cette étoffe est verte.* Au sens moral, cette locution signifie, Découvrir des choses que la prévention avait empêché de voir. *J'ai longtemps été sa dupe; mais enfin j'ai ouvert les yeux. Il commence à ouvrir les yeux sur les défauts de son fils.*

Fig., *Ouvrir les yeux, faire ouvrir les yeux à quelqu'un sur quelque chose*, Lui donner sur cette chose des connaissances qu'il n'avait pas. *Il m'a ouvert les yeux sur les beautés de cet ouvrage, sur les avantages de cette affaire. Il m'a fait ouvrir les yeux sur la conduite de cet homme en qui j'avais toute confiance.*

Fig. et fam., *Ouvrir de grands yeux*, Être très étonné. *Quand je lui ai parlé de cela, il a ouvert de grands yeux.*

Fig. et fam., *Pleurer d'un œil et rire de l'autre*, Être partagé entre le chagrin et la joie.

Fig. et fam., *Pour les beaux yeux de quelqu'un*, Pour lui, en vue de lui faire plaisir. *Je ne veux point me compromettre pour vos beaux yeux, pour ses beaux yeux.* Il signifie aussi, Gratuitement. *Croit-il que je le logerai chez moi pour ses beaux yeux?*

Fam., *Regarder du coin de l'œil*, Regarder à la dérobée; et Fig., *Regarder une chose du coin de l'œil*, La désirer sans oser la demander ouvertement.

Fig., *Sauter aux yeux*, Être évident, manifeste. *Il y a dans cet ouvrage des défauts qui sautent aux yeux. Il ne faut pas chercher bien loin la raison de son procédé, elle saute aux yeux.*

Fig. et pop., *Se battre l'œil de quelque chose, de quelqu'un*, S'en soucier peu, s'en moquer, n'en faire aucun cas. *Je m'en bats l'œil.*

Fig., *Suivre quelqu'un de l'œil*, Faire attention à sa conduite, à ses démarches.

Fig., *Voir une personne, une chose de bon œil, de mauvais œil*, La voir avec satisfaction ou avec déplaisir, avec affection ou avec inimitié. *Avant notre démêlé, il me voyait de bon œil. Il voit de bon œil les assiduités de son fils dans cette maison. Je ne sais ce qu'il a contre moi, il me voit de mauvais œil. Il a vu de mauvais œil ma liaison avec sa partie adverse.*

Fig., *Voir une personne, une chose d'un œil indifférent, jaloux, dédaigneux, chagrin, d'un œil de pitié, de compassion, d'envie, de concupiscence, de mépris, d'indignation, de*

colère, etc., Voir cette personne, cette chose avec indifférence, avec des sentiments de jalousie, de dédain, de chagrin, de pitié, etc. On dit aussi au pluriel, *Voir avec des yeux indifférents, jaloux, avec des yeux d'envie, de pitié, etc.* On dit de même, *Regarder d'un œil indifférent, jaloux*, ou *avec des yeux indifférents, jaloux, etc.*

Fig., *Voir une chose d'un œil sec*, Voir sans s'affliger une chose qui est propre à causer de l'affliction. *Il a vu d'un œil sec la mort de son ami, la perte de sa fortune*

Fig., *Voir les choses d'un autre œil, avec d'autres yeux qu'auparavant*, Les voir avec des sentiments différents de ceux qu'on avait.

Fig., *Voir une chose par les yeux de l'esprit, des yeux de l'esprit*, L'examiner par la raison; et, *La voir par les yeux de la foi*, La considérer avec les dispositions, les sentiments que donne la foi. Cette dernière phrase se dit aussi, par extension et ironiquement, Pour donner à entendre qu'on ne veut pas contester une chose, mais qu'on ne la conçoit pas. *Il faut donc voir cela des yeux de la foi.*

Fig., *Voir tout par ses yeux*, Ne s'en rapporter qu'à soi pour voir les choses et pour en juger.

Prov. et fig., *Voir une paille dans l'œil de son prochain, et ne pas voir une poutre dans le sien*, S'apercevoir aisément des défauts d'autrui, quelque légers qu'ils puissent être, et ne pas voir les siens, quelque grands qu'ils soient.

Pour les locutions adverbiales et prépositives, voyez à la fin de l'article

ŒIL, se dit, par une sorte de ressemblance, Des ouvertures pratiquées dans quelques outils ou instruments. *L'œil d'un marteau, d'une meule, etc.*

L'œil d'une grue, d'une chèvre, d'un engin, Le trou par où passent les câbles.

En Architect., *Œil-de-bœuf*, Fenêtre ronde ou ovale. Dans cette acception, on dit au pluriel, *Des œils-de-bœuf. Les œils-de-bœuf de la cour du Louvre sont ornés de sculptures.*

Absol., *l'Œil-de-bœuf*, se disait autrefois à Versailles, de L'antichambre du grand appartement, qui était éclairée par un œil-de-bœuf, et où les courtisans se rassemblaient avant d'entrer chez le roi. *Cet homme ne quittait point l'Œil-de-bœuf. Ce sont des contes de l'Œil-de-bœuf.*

En Architect., *Œil de dôme*, Ouverture ronde qui est au haut de la coupole d'un dôme. *L'œil de la volute*, Le milieu de la volute d'un chapiteau ionique.

YEUX, au pluriel, se dit de Certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain et dans plusieurs espèces de fromages. *Un pain qui a des yeux, qui a de grands yeux. Un fromage qui n'a point d'yeux.*

Il se dit aussi de Certaines marques de graisse qu'on aperçoit dans le bouillon. *Ce bouillon est très gras, il a beaucoup d'yeux.*

ŒIL, en termes de Jardinage et de Botanique, signifie, Un bouton, une petite excroissance qui paraît sur une tige ou sur une branche d'arbre, et qui annonce une feuille, une branche, un fruit. Il se dit particulièrement de L'endroit par où sort le petit bourgeon de la vigne et des arbres fruitiers.

Tailler à deux yeux, à trois yeux, Laisser sur la branche que l'on coupe, deux, trois boutons à fruit.

Enter à œil poussant, à œil dormant, Greffer en écusson, à la première, à la seconde sève.

ŒIL, signifie aussi, figurément, Le lustre des étoffes, l'éclat des pierreries, la nuance d'une couleur : en ce sens, il n'est d'usage qu'au singulier. *Ces perles n'ont pas un bel œil. Cette étoffe a un œil verdâtre. Ce saphir blanc a l'œil d'un diamant.*

Ce vin a un œil louche, Il a une couleur un peu trouble.

Fig. et fam., *Cette affaire a un œil louche*, Elle a quelque chose de suspect, une apparence peu satisfaisante.

Un œil de poudre, Une légère teinte de poudre mise sur les cheveux. *Il n'a qu'un œil de poudre.*

ŒIL, en termes d'Imprimerie, signifie, Le relief de la lettre, la partie de la lettre qui laisse son empreinte sur le papier, et qui, dans les caractères de même corps, varie souvent de dimension. *L'œil de la lettre. Cicéro gros œil. Cicéro petit œil. Œil ordinaire. Œil moyen.*

Il se dit aussi, dans le même Art, de L'ensemble que présentent à la vue les caractères imprimés. *L'œil de ce caractère ne me plaît point, il est trop gros, il est trop petit.*

ŒIL, entre dans les dénominations vulgaires de diverses productions naturelles qu'il serait trop long et superflu d'énumérer ici. *Œil-de-bouc* (coquillage). *Œil-de-chèvre* (plante). *Œil-d'or* (poisson). *Etc.*

En Joaillerie, *Œil-de-chat*, Sorte de pierre précieuse chatoyante. *Œil-de-serpent*, Petite pierre de peu de valeur, qu'on monte en bague, et qui a quelque ressemblance avec un œil de serpent.

Vin couleur d'œil de perdrix, ou simplement, *Vin œil de perdrix*, Vin qui a une légère teinte de rouge.

ŒIL-DE-PERDRIX, Espèce de cor qui survient entre les doigts des pieds.

À L'ŒIL. loc. adv. Avec l'œil, à la vue. *Cette chose se voit à l'œil, on en juge à l'œil*, Il suffit de la regarder pour la connaître, pour en juger.

En termes d'Optique, *À l'œil nu*, Avec l'œil seulement, sans le secours d'une lunette, d'un microscope. *On ne peut apercevoir ces insectes à l'œil nu.*

Fig. et fam., *Faire la guerre à l'œil*, Observer avec soin toutes les démarches de ceux avec qui l'on a quelque chose à démêler, afin de profiter des conjonctures.

Fig. et pop., *À l'œil*, À crédit, gratis. *Dîner à l'œil.*

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un à l'œil*, Avoir l'œil sur quelqu'un, surveiller toutes ses démarches.

Fig. et fam., *Faire toucher une chose au doigt et à l'œil*, La démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que sont ordinairement celles de la vue et du toucher.

Fam. et par plaisanterie, *Cette montre va au doigt et à l'œil*, Elle est fort mauvaise, et il faut toucher souvent à l'aiguille pour la mettre sur l'heure.

À VUE D'ŒIL. loc. adv. Autant qu'on en peut juger par la vue seule. *Je n'ai jugé de cette distance qu'à vue d'œil et sans la mesurer.*

Il signifie aussi, Visiblement, et se dit par exagération, en parlant Des choses dans lesquelles il arrive quelque changement qui est imperceptible aux yeux pendant qu'il s'opère, mais qui ne laisse pas d'être sensible au bout d'un temps très court *Cet enfant croît à vue d'œil. Cette femme embellit à vue d'œil. Ce malade dépérit, s'affaiblit à vue d'œil.*

AUX YEUX, SOUS LES YEUX. loc. prépositives. Sous les regards, en présence. *Cela s'est passé aux yeux de toute la ville, sous les yeux de toute la ville. Cet accident est arrivé sous mes yeux. Cet enfant ne m'a point quitté, il a toujours été sous mes yeux. Il y a longtemps qu'il en use ainsi aux yeux de tout le monde. Il a étalé à nos yeux toutes ses richesses. Cette fille a été élevée sous les yeux de sa mère.*

AUX YEUX, signifie aussi, figurément et au sens moral, Suivant la manière de voir, selon le sentiment. *Aux yeux du monde, la vertu est quelquefois ridicule. À mes yeux, c'est une grande faute qu'il a faite. À vos yeux, il n'a point de tort; mais aux miens, il est fort blâmable. Aux yeux de la raison, cette conduite est condamnable. Vous pouvez l'excuser, mais aux yeux de la loi, il est coupable.*

ENTRE DEUX YEUX, ENTRE LES DEUX YEUX. loc. adverbiales. Fixement. Il ne s'emploie que dans cette phrase familière, *Regarder quelqu'un entre deux yeux, entre les deux yeux*, Avoir les yeux fixés sur les siens. *Je l'ai regardé entre les deux yeux, et j'ai vu qu'il se troublait. Regardez-moi entre les deux yeux, et osez me répéter ce que vous m'avez dit.*

ENTRE QUATRE YEUX. loc. adv. (On prononce ordinairement, par euphonie, *Entre quatre-z-yeux.*) Tête à tête. *Je lui dirai cela entre quatre yeux.* Il est familier.

PAR-DESSUS LES YEUX. loc. adv. et figurée. Plus qu'on n'en peut faire ou supporter. *J'ai des affaires par-dessus les yeux, jusque par-dessus les yeux. Je suis las de toutes ces fêtes, j'en ai par-dessus les yeux.* Il est familier.

NON PLUS OU PAS PLUS QUE DANS MON ŒIL. loc. adv. Point du tout. On dit aussi, *Ce qu'il en tiendrait dans l'œil*, pour exprimer Une très petite quantité. Il est populaire.

ŒILLADE. s. f. Regard, coup d'œil jeté comme furtivement, à dessein et avec une expression marquée, en signe de tendresse ou de bienveillance. *Jeter une œillade. Jeter des œillades à la dérobée. Lancer une œillade amoureuse, des œillades amoureuses. Elle ne l'a pas seulement favorisé d'une œillade.*

ŒILLÈRE. adj. f. Il n'est guère usité que dans cette expression, *Dents œillères*, Dents de la mâchoire supérieure, qui sont entre les incisives et les molaires : on les nomme plus exactement *Dents canines.*

Il est aussi substantif. *On lui a arraché une œillère.*

ŒILLÈRE. s. f. Chacune des deux petites pièces de cuir que l'on attache à la têtière d'un cheval, pour l'empêcher de voir de côté, l'assujettir à regarder devant lui, et lui garantir les yeux des coups de fouet.

ŒILLÈRE, se dit aussi d'Une espèce de petit bassin ovale, monté sur un pied, dont on se sert pour se baigner les yeux.

ŒILLET. s. m. Petit trou entouré de fil, de soie, etc., qu'on fait à du linge, à des habits, pour passer un lacet, une aiguillette, un cordon, etc. *Faire un œillet. Faire des œillets à un corset, à des brodequins.*

ŒILLET. s. m. Sorte de fleur odoriférante. *Œillet simple, double, panaché. Un bouquet d'œillets.*

Il se prend aussi pour La plante même. *Planter, lever des œillets. Un pied, un pot*

d'œillets. Marcotter des œillets. Une marcotte d'œillets. Il y a une espèce de petits œillets qu'on nomme de la Mignardise.

Œillets d'Espagne, Sorte de petits œillets qui sont d'un rouge fort vif. *Œillets de poète*, Autre sorte d'œillets, encore plus petits, qui viennent dans les bois.

Œillet d'Inde, Sorte de fleur d'automne, dont la corolle veloutée tire sur l'orange, et qui a une odeur forte et peu agréable.

ŒILLETON. s. m. Rejeton d'œillet, marcotte d'œillets. *Ôter les œilletons d'un pied d'œillet.*

Il se dit aussi Des bourgeons que poussent les racines de certaines plantes, telles que les artichauts, et qu'on détache afin de multiplier ces plantes. *Lever des œilletons d'artichaut.*

ŒILLETTE. s. f. Nom vulgaire du pavot cultivé dont on tire de l'huile. *Huile d'œillette.*

ŒNA

ŒNANTHE. s. f. T. de Botanique. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, dont plusieurs espèces sont vénéneuses ; particulièrement, *L'œnanthe safranée*, vulgairement appelée *Ciguë aquatique.*

ŒNO

ŒNOLOGIE. s. f. Art de faire le vin ; Traité sur cette matière.

ŒNOMANCIE. s. f. T. d'Antiq. Divination qui se faisait avec le vin destiné aux libations.

ŒNOMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer le degré de force du vin.

ŒNOPHORE. s. m. T. d'Antiq. Grand vase où les anciens mettaient du vin.

Il signifie aussi, L'officier qui avait soin du vin, qui portait le vin.

ŒSO

ŒSOPHAGE. s. m. T. d'Anat. Canal membraneux qui s'étend depuis le fond de la bouche jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac, dans lequel il conduit les aliments.

ŒST

ŒSTRE. s. m. T. d'Hist. natur. Genre d'insectes diptères, ressemblant à de grosses mouches, et dont chaque espèce dépose ses œufs sur une espèce particulière d'animal. *L'œstre du cheval. L'œstre du bœuf. La piqûre de l'œstre rend souvent les animaux furieux.*

Fig., *Œstre*, Fureur, enthousiasme. *L'œstre poétique et musical.* Il est peu usité.

ŒUF

ŒUF. s. m. (Dans ce mot, on ne prononce l'F qu'au singulier.) Corps qui se forme dans la femelle de plusieurs classes d'animaux, et qui, sous une enveloppe dure ou molle, renferme des liquides plus ou moins épais où se développe le germe d'un animal de la même espèce, qui s'y nourrit jusqu'à ce qu'il éclose. *Gros œuf. Petit œuf. Œuf de poule, de perdrix, de pigeon, d'autruche, etc. Œufs de carpe, de brochet, de tanche, etc. Œufs de couleuvre, de tortue, de fourmi, de vers à soie. Les oiseaux viennent d'œufs, pondent des œufs, couvent des œufs. On a donné à cette poule tant d'œufs à couver. Faire éclore des œufs. Coque, coquille, jaune, moyeu, blanc, germe d'œuf. Le mâle et la femelle ont abandonné leurs œufs. Œuf stérile. Œuf fécondé. On a pris la mère sur les œufs.*

ŒUF, employé sans déterminatif, s'entend presque toujours Des œufs de poule, qui sont d'un grand usage dans l'économie domestique, surtout comme aliment. *Œuf frais. Œuf vieux. Œufs couvis. Une couple d'œufs. Un quarteron, un cent d'œufs. Manger des œufs. Faire cuire des œufs. Des œufs à la coque. Œuf mollet. Œuf dur. Avaler un jaune d'œuf. Ces œufs sont bien frais, ils sont tout pleins de lait. Battre des œufs pour en faire une omelette. Des œufs pochés. Des œufs au miroir, sur le plat. Des œufs au beurre noir. Des œufs brouillés. Des œufs à la tripe. Des œufs farcis. Des œufs au lait, à l'oseille, à la neige, etc.*

Œufs rouges, œufs de Pâques, Œufs durcis dans de l'eau bouillante, dont la coque est teinte en rouge, et qu'il est d'usage de vendre vers le temps de Pâques.

Fig. et fam., *Donner à quelqu'un ses œufs de Pâques*, Lui faire, au temps de Pâques, quelque petit présent qui se trouve, en général, renfermé dans un œuf artificiel.

Prov. et fig., *Donner un œuf pour avoir un bœuf*, Faire un léger présent dans l'espoir d'en obtenir en retour un considérable.

Prov., *Plein comme un œuf*, Tout à fait plein.

Prov. et par exagér., *Il tondrait sur un œuf*, se dit D'un homme fort avare, qui cherche à faire du profit sur les moindres choses.

Prov. et fig., *Pondre sur ses œufs*, Être riche dans son état, et jouir tranquillement de son bien.

Prov. et fig., *Mettre tous ses œufs dans un panier*, Placer tous ses fonds dans une même affaire. Il signifie aussi, Faire dépendre d'une seule chose son sort, sa fortune, son bonheur, etc.

Prov. et fig., *Marcher sur des œufs*, Se conduire dans des circonstances délicates, avec une extrême circonspection.

Fam., *Se ressembler comme deux œufs*, se dit De deux choses qui sont parfaitement semblables. *Cela est égal comme deux œufs*, se dit D'une chose indifférente.

ŒUV

ŒUVÉ, ÉE. adj. Il se dit Des poissons qui ont des œufs. *Carpe œuvée. Hareng œuvé.*

ŒUVRE. s. f. Ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent, et qui subsiste après l'action. *Les œuvres de Dieu. Les œuvres de la nature. Les œuvres de la grâce. Dieu est admirable dans ses œuvres. L'homme est l'œuvre des mains de Dieu. Travailler à l'œuvre de son salut. Il a laissé l'œuvre imparfaite. L'œuvre de la création fut achevée en six jours. L'œuvre de la rédemption fut accomplie sur la croix.* Dans le style soutenu, il est quelquefois mais rarement masculin, au singulier. *Un si grand œuvre. Ce saint œuvre. Un œuvre de génie.*

Prov., *À l'œuvre on connaît l'ouvrier*, C'est par le mérite de l'ouvrage qu'on juge du mérite de celui qui l'a fait.

Prov., *La fin couronne l'œuvre*, Ce n'est pas assez de bien commencer, il faut bien finir. Il se dit aussi en parlant De quelqu'un qui, ayant bien ou mal commencé, finit encore mieux ou plus mal. *Il a vécu en dissipateur, et il est mort à l'hôpital : la fin couronne l'œuvre. Après une vie toute chrétienne, il est mort comme un saint : la fin couronne l'œuvre.*

Fam., *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, Ne faire rien du tout.

Fam. et ironiq., *Voilà de vos œuvres*, se dit A quelqu'un qui a gâté ou brisé quelque chose.

Prov., *Jamais un tel n'y fit œuvre*, Jamais un tel, quoique fort habile, ne fit ou n'aurait pu faire aussi bien. Cela se dit ordinairement par exagération. *Il écrit en latin mieux que personne, jamais Muret n'y fit œuvre. Il compose des vers admirables, jamais Boileau n'y fit œuvre.*

L'œuvre de la chair, ou *L'œuvre de chair*, La conjonction charnelle de l'homme et de la femme. Dans la traduction vulgaire des commandements de Dieu, on dit, *Œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.*

Cette femme est enceinte des œuvres d'un tel, Elle est grosse du fait d'un tel.

Mettre en œuvre, Employer à quelque usage. *Mettre du bois, des pierres en œuvre.* Il s'emploie figurément. *Mettre toute sorte de remèdes en œuvre pour guérir. Mettre tout en œuvre pour réussir. Cet auteur a fort bien mis en œuvre le sujet qu'on lui avait indiqué. Ce poète excelle à mettre en œuvre les idées d'autrui.* Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Il est excellent ouvrier, c'est dommage qu'on ne le mette pas en œuvre. C'est à ceux qui mettent les ouvriers en œuvre à les payer.*

Mettre à l'œuvre, Faire commencer un travail à quelqu'un, le mettre à un travail. On dit dans un sens analogue, *Se mettre à l'œuvre*, et *Être à l'œuvre, en œuvre.*

Mettre la main à l'œuvre, Commencer à travailler à quelque chose.

Main-d'œuvre. Voyez ce mot composé à son rang alphabétique, dans la lettre M.

Maître des œuvres, Officier qui avait juridiction et inspection sur les ouvrages de maçonnerie et de charpenterie.

Maître des basses œuvres, Cureur de retraits, vidangeur.

Maître des hautes œuvres, *Exécuteur des hautes œuvres*, Le bourreau, l'exécuteur de la haute justice.

En termes de Marine, *Œuvres de marée*, Radoub, carénage que l'on donne aux vaisseaux, soit en haute mer, soit sur un banc, quand la mer est retirée. *Œuvres mortes*, Les parties d'un vaisseau qui sont hors de l'eau ; par opposition à *Œuvres vives*, Les parties qui sont dans l'eau.

ŒUVRE, en termes de Joaillerie, L'enchâssure d'une pierre, le chaton dans lequel une pierre est enchâssée. *Mettre un diamant en œuvre. Voilà un rubis qui est bien mis en œuvre. L'œuvre de ce diamant est fort délicate. Son diamant sortit de l'œuvre et tomba.*

Un diamant qui est hors d'œuvre, hors de l'œuvre, Un diamant qui n'est pas encore monté, ou qui est sorti de sa sertissure.

ŒUVRE, signifie aussi, La fabrique d'une paroisse, le revenu affecté à la construction et à la réparation des bâtiments, à l'achat et à l'entretien des choses nécessaires au service divin. *L'œuvre de cette paroisse est fort riche. Il a donné tant à l'œuvre.*

Il se dit également Du banc particulier que les marguilliers d'une paroisse occupent dans la nef de l'église. *Les marguilliers sont assis dans l'œuvre, entendent le sermon dans*

l'œuvre. L'œuvre de cette paroisse est fort belle. Le banc de l'œuvre.

Œuvre, se dit souvent Des productions de l'esprit, des ouvrages en prose ou en vers, considérés relativement à celui qui en est l'auteur; et, dans cette acception, il n'est d'usage qu'au pluriel, si ce n'est en poésie. *Œuvres poétiques. Œuvres morales. Œuvres philosophiques. Œuvres mêlées. Œuvres posthumes. Œuvres inédites. Œuvres complètes. Œuvres choisies. Les œuvres de Platon, d'Aristote, de Cicéron. Les œuvres de saint Thomas. Les œuvres de Corneille, de Racine, de Molière. Ses œuvres ne sont pas encore imprimées. Ses œuvres sont imprimées en tant de volumes. Ce sont toutes ses œuvres.*

Chef-d'œuvre. Voyez ce mot composé à son rang alphabétique, dans la lettre C.

Œuvre, se dit encore de Toute sorte d'actions morales, et particulièrement de celles qui ont rapport au salut. *Chacun sera jugé selon ses œuvres, selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Œuvre méritoire. La foi sans les œuvres est une foi morte. Vous avez fait une bonne œuvre. Œuvre de miséricorde. Œuvre de charité.*

En langage de Dévotion, *Gagner les œuvres de miséricorde,* Faire certaines actions de charité, comme d'assister les pauvres, de visiter les malades, etc.

Prov. et pop., *Bon jour, bonne œuvre,* se dit en parlant D'une bonne action faite le jour d'une grande fête. *Ils se sont réconciliés le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre.* On ne le dit guère que par ironie. *Il a volé le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre.*

Œuvre pie, Œuvre de charité faite dans la vue de Dieu. *Il a fait de grands legs pour être employés à doter les hôpitaux, et en autres œuvres pies.*

Œuvres de surérogation, Les bonnes œuvres qu'on fait sans y être obligé. *Ce qui est d'obligation et de devoir, doit aller avant toutes les œuvres de surérogation.* Il se dit aussi de Tout ce qu'on fait au delà du devoir, ou au delà de ce qui est nécessaire pour l'affaire dont il s'agit. *Ce sont des œuvres de surérogation, dont on se passerait bien.*

Œuvre, est aussi masculin, et signifie, Le recueil de toutes les estampes d'un même graveur. *Avoir tout l'œuvre d'Albert Durer, de Callot, etc. Tout l'œuvre de Marc-Antoine.* Dans un sens analogue, il se dit d'Une suite de gravures qui représentent tous les tableaux d'un maître. *L'œuvre de Raphaël. L'œuvre d'Ingres.*

Il se dit également Des ouvrages des musiciens. *Le premier, le second œuvre de ce musicien. L'œuvre de Beethoven, de Mozart.*

Œuvre, en Métallurgie, se dit Du plomb qui contient de l'argent.

En termes d'Alchimie, *Le grand œuvre,* La pierre philosophale. *Travailler au grand œuvre.*

En termes d'Architect., *Le gros œuvre,* Les grosses murailles d'une bâtisse.

Dans œuvre, hors d'œuvre. loc. adverbiales. T. d'Architect. Dans le corps du bâtiment, hors du corps du bâtiment. *Ce petit escalier, ce cabinet est dans œuvre, pratiqué dans œuvre,* On l'a ménagé dans le corps du bâtiment. *Il est hors d'œuvre,* Il est en saillie, hors du bâtiment, hors de l'aplomb des gros murs.

Dans œuvre, hors d'œuvre, se disent aussi en parlant Des bâtiments et parties de bâtiments que l'on mesure en comprenant l'épaisseur des murs, ou en ne la comprenant pas. *Cette chambre, cette salle a tant de pieds dans œuvre,* Elle a tant de pieds du dedans d'un mur au dedans de l'autre. *Cette maison a tant de pieds hors d'œuvre,* Elle a tant de pieds du dehors d'un mur au dehors du mur opposé.

Hors d'œuvre, se dit figurément, dans le langage ordinaire, en parlant Des choses qui, dans un ouvrage de littérature ou d'art, ne font point partie essentielle du sujet, qu'on semble avoir ajoutées après coup, et qu'on pourrait retrancher sans nuire à l'ensemble. *Cette description est hors d'œuvre. C'est une chose hors d'œuvre, dans son tableau, que ce groupe, que cette figure.*

Hors-d'œuvre, s'emploie quelquefois substantivement, tant au propre qu'au figuré. *Ce morceau d'architecture est un hors-d'œuvre. Cet épisode est un hors-d'œuvre. Les hors-d'œuvre plaisent quelquefois, mais il y en a trop dans cet ouvrage.*

Hors-d'œuvre, se dit aussi substantivement de Certains mets qu'on sert avec le potage. *On servit plusieurs hors-d'œuvre. Ce hors-d'œuvre est fort appétissant. Les radis, les figues, le beurre, les anchois, etc., se servent en hors-d'œuvre.*

Sous œuvre. loc. adv. T. d'Architecture qui s'emploie dans ces phrases, *Travailler sous œuvre, reprendre sous œuvre un bâtiment, un mur,* En réparer les fondations sans l'abattre, et en le soutenant. On dit aussi, *En sous-œuvre.*

Fig. et fam., *Reprendre sous œuvre,* se dit en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il a vu que sa tragédie péchait par le plan, il l'a reprise sous œuvre.*

À pied d'œuvre. loc. adv. T. de Maçonnerie. À la proximité du bâtiment que l'on construit. *Il tire la pierre à pied d'œuvre. Le moellon se trouve à pied d'œuvre. Amener des matériaux à pied d'œuvre.*

OFF

OFFENSANT, ANTE. adj. Qui offense, qui est injurieux. *Discours, procédé offensant. Paroles offensantes. Cela est offensant.*

OFFENSE. s. f. Injure de fait ou de parole. *Grande offense. Grièe offense. Offense mortelle. Légère offense. Offense irréparable. Offense faite au prince en la personne de son ambassadeur. Faire une offense à quelqu'un. Souffrir une offense. Mépriser une offense. Réparer une offense. Demander réparation d'une offense. Tenir à offense. Repousser une offense. Oublier, pardonner les offenses. Il ne se souvient point des offenses qu'il a reçues. Venger, expier une offense.*

Il signifie, en style de Dévotion, Faute, péché. *Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. Expier ses offenses.*

OFFENSER. v. a. Faire une offense. *Il l'a mortellement offensé, grièvement offensé. Il l'a offensé dans son honneur, dans sa personne. Cela m'offense. Je n'ai pas cru, je n'ai pas voulu vous offenser. Je n'ai pas dit cela pour vous offenser. Je n'ai rien dit qui pût l'offenser. On a offensé la mémoire de son père dans un écrit anonyme.*

Prov., *Il n'y a que la vérité qui offense,* Les reproches les plus sensibles sont ceux que l'on mérite, et dont on sent soi-même la justice.

Offenser Dieu, Pécher. *Offenser Dieu mortellement. Ne faites pas cela, c'est offenser Dieu.*

Offenser, signifie aussi, Blesser. *Ce coup lui a offensé le cerveau. Le nerf, le muscle a été offensé. La trop grande lumière offense la vue, les yeux. Un son trop aigre offense l'oreille.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Blesser, choquer. *Ces paroles offensent les oreilles chastes. Cela offense ma délicatesse. Cette action offense la piété. Cette peinture offense la pudeur. Les louanges excessives offensent la modestie. Il est facile d'offenser sa vanité, son orgueil, son amour-propre. Offenser l'amitié. Offenser la bienséance.*

Offenser, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se piquer, se fâcher. *Il s'offense de ce que je ne le vais pas voir. Un petit esprit s'offense de tout. Ne vous offensez pas si je vous contredis. Il ne s'offense de rien. Il s'offense de rien, d'un rien.*

Offensé, ée. part. passé.

Il s'emploie substantivement. *C'est moi qui suis l'offensé. L'offensé et l'offenseur ont fini par avoir également tort.*

OFFENSEUR. s. m. Celui qui offense ou qui a offensé. *L'offenseur et l'offensé se sont réconciliés.*

OFFENSIF, IVE. adj. Qui attaque, qui sert à attaquer. Il est corrélatif de *Défensif,* et s'emploie surtout dans les locutions suivantes :

Traité offensif, ligue offensive, Traité par lequel deux princes ou deux États s'obligent d'entrer conjointement en guerre contre un autre prince ou contre un autre État.

Traité offensif et défensif, ligue offensive et défensive, Traité par lequel deux princes ou deux États conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre.

Guerre offensive, Guerre dans laquelle on attaque l'ennemi, par opposition à *Guerre défensive,* Celle où l'on ne fait que se défendre.

Armes offensives, Les armes dont on se sert pour attaquer; par opposition à *Armes défensives,* Celles qui ne sont propres qu'à la défense.

On dit de même, *Retour offensif,* Attaque faite par une troupe, qui se tenait sur la défensive ou qui s'était mise en retraite.

Offensive, s'emploie substantivement, et signifie, Attaque. *Prendre l'offensive. Le général, après avoir été longtemps sur la défensive, a pris l'offensive.*

OFFENSIVEMENT. adv. D'une manière offensive. *Agir offensivement contre l'ennemi, contre quelqu'un.*

OFFERTE. s. f., ou **OFFERTOIRE.** s. m. T. de Liturg. cathol. La prière qui dans la messe précède immédiatement l'oblation du pain et du vin.

Il signifie aussi, La partie de la messe dans laquelle le prêtre offre à Dieu le pain et le vin avant de les consacrer. *Le prêtre en était à l'offertoire, à l'offerte.*

Offertoire, signifie encore, Un morceau de musique composé pour l'orgue et exécuté dans l'intervalle qui se trouve entre le *Credo* et le *Sanctus. On a un très bel offertoire de Jomelli.*

OFFICE. s. m. Devoir de la vie humaine, de la société civile. *Il est de l'office d'un magistrat, d'un bon pasteur, d'un bon citoyen, de... Tous les offices de la vie civile. C'est l'office d'un bon père, d'un bon mari, d'un bon ami. Cicéron a fait un traité des Offices. Le livre des Offices de saint Ambroise.*

En termes de Palais, *Le juge a informé d'office,* Il a informé sans en être requis, et par le seul devoir de sa charge. *Avocat,*

expert nommé d'office. Avocat, expert nommé par le juge. *On conviendra d'experts, sinon il en sera nommé d'office. Personne ne s'étant présenté pour défendre l'accusé, un avocat fut nommé d'office par le tribunal.*

Fig., *Faire quelque chose d'office,* Faire quelque chose de son propre mouvement, sans en être requis.

OFFICE, signifie aussi, Protection, assistance, service. *Accordez-moi vos bons offices auprès d'un tel. De bons offices mutuels, réciproques. Je vous demande vos bons offices pour un de mes amis. Il est d'un cœur noble et généreux d'aimer à rendre de bons offices. C'est un bon office, c'est un office d'ami que vous lui avez rendu.* On dit dans le sens opposé, *Rendre de mauvais offices à quelqu'un,* Le desservir, lui nuire.

OFFICE, signifie en outre, Le service de l'église, les prières publiques et les cérémonies qu'on y fait. *L'office divin. L'office de la cathédrale est pompeux. Entendre l'office. Dire l'office. On fait bien l'office dans cette église. Assister à l'office. Il est à l'office. L'office de la nuit, du matin, du soir.*

Il signifie aussi, La manière particulière de dire l'office de chaque jour, en raison du mystère ou du saint dont l'Église fait commémoration. *L'office du jour. Aujourd'hui l'office est double, semi-double, simple. L'office de cette fête est fort long. L'office du saint sacrement, du Saint-Esprit. L'office de saint Jean-Baptiste. L'office de la Vierge.*

Le petit office, Office abrégé de la Vierge.

L'office des morts, Certaines prières que l'Église a réglées en commémoration des morts.

OFFICE, signifie encore, Cette partie du bréviaire que tout ecclésiastique, dans les ordres sacrés, est obligé de dire chaque jour; et, en ce sens, il se joint ordinairement avec l'adjectif possessif. *Dire son office. A quoi en êtes-vous de votre office? Quand j'aurai achevé mon office.*

Livre d'office, Livre qui contient les prières chantées ou récitées au service divin. *Acheter un livre d'office.*

OFFICE, se disait autrefois de Certains emplois, de certaines charges avec juridiction. *L'office de connétable, de chancelier, de maréchal de France, etc. Office de la maison du roi. Office de grand maître, de grand aumônier, etc. Office de judicature, de président, de conseiller, etc. Office de notaire. Office de finance, de contrôleur, d'élu, etc. Office royal. Office de ville. Office municipal. Office ancien, alternatif, triennal, quatriennal. Office héréditaire. Office casuel. Office vénal. La vénalité des offices. Traiter d'un office. Acheter un office. Créer des offices. Création d'offices. Office de nouvelle création. Supprimer des offices. Suppression d'offices. Lever un office aux parties casuelles. Les provisions d'un office. Il a un office. Exercer un office. Être pourvu, être revêtu d'un office. Remplir un office. En titre, à titre d'office.*

Procureur d'office, ou *Procureur fiscal,* se disait, dans les Juridictions seigneuriales, de Celui qui faisait les fonctions du ministère public.

Le saint-office, La congrégation de l'inquisition établie à Rome; Le tribunal de l'inquisition. *Familier du saint-office. Il a été détenu deux ans dans les prisons du saint-office.*

OFFICE, se dit aussi pour Fonction. *Il n'a plus de secrétaire, mais un de ses domestiques en fait l'office. Mon estomac fait fort bien son office, ne fait plus son office.*

OFFICE, signifie encore, L'art de faire, de préparer ce qu'on met sur la table pour le dessert. *Ce domestique sait bien l'office, sait très bien l'office, entend bien l'office.*

Il se dit aussi de La classe de domestiques qui mange à l'office dans une maison. *Dans cette maison, l'office est très nombreux.*

OFFICE. s. f. Lieu, dans une maison, où l'on fait, où l'on prépare tout ce qui se met sur la table pour le dessert, et dans lequel on garde le linge et la vaisselle. *Manger, boire à l'office. Une office placée bien commodément.*

OFFICES, au pluriel, comprend Tous les lieux où l'on prépare, où l'on garde les diverses choses nécessaires pour le service de la table. *Il y a dans ce palais de grandes offices. Voilà de belles offices. Des offices bien éclairées.*

OFFICIAL. s. m. Juge ecclésiastique délégué par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse. *L'official de Paris, l'official de Lyon, etc. On le cita devant l'official.*

OFFICIALITÉ. s. f. Juridiction de l'official. *L'officialité de Paris, de Lyon, etc. Promoteur, procureur de l'officialité. Le parlement les renvoya à l'officialité. Sentence de l'officialité. Les prisons de l'officialité.*

Il signifie aussi, Le lieu où l'official rend la justice. *Il y avait beaucoup de monde à l'officialité. Il était logé près de l'officialité.*

OFFICIANT. adj. m. Qui officie à l'église. *Le prêtre officiant.*

Il est aussi substantif. *L'officiant encensa l'autel.*

OFFICIANTE, substantif féminin, se dit, dans les Monastères de filles, de La religieuse qui est de semaine au chœur.

OFFICIEL, ELLE. adj. Il signifie, en style de Négociations, Qui est déclaré, dit, proposé en vertu d'une commission expresse, d'une autorité reconnue. *Déclaration, proposition, réponse officielle.*

Il s'emploie aussi en style d'Administration publique, et signifie, Qui émane du gouvernement, qui est déclaré, publié par lui. *Le ministre m'a écrit une lettre officielle. Cette nouvelle est officielle. J'en ai reçu l'avis officiel, la nouvelle officielle. Journal officiel.*

Fig. et fam., *Une chose officielle,* Une chose certaine, authentique. *C'est officiel,* C'est sûr.

OFFICIELLEMENT. adv. D'une manière officielle. *La cour n'a pas été instruite officiellement de ce traité. Je n'en ai pas encore reçu l'avis, la nouvelle officiellement.*

OFFICIER. v. n. (Il est de quatre syllabes.) Faire l'office divin à l'église. *Ces prêtres officient bien. On officie longuement dans cette église.*

Il se dit, plus particulièrement, De celui qui célèbre une grand'messe, ou qui préside à l'office divin. *C'était l'évêque qui officiait à cette cérémonie. C'est au curé à officier dans son église.*

Fig. et fam., *Cet homme officie bien,* Il mange et boit bien à table.

OFFICIER. s. m. (Il n'est que de trois syllabes.) Celui qui a un office, une charge, un emploi, qui est à la tête de quelque compagnie. *Officier de justice. Officier ministériel. Officier de police. Officiers municipaux. Les officiers, les grands officiers de la couronne. Le directeur, le chancelier, et le secrétaire perpétuel de l'Académie française, sont les officiers de cette compagnie.*

Officier de santé, Médecin d'un ordre inférieur qui n'a pas le diplôme de docteur. *Les officiers de santé doivent s'adjoindre un docteur en médecine dans certains cas déterminés.*

OFFICIER, se dit particulièrement Des gens de guerre qui ont quelque commandement. *Officier d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie. Officier de grenadiers, de dragons, de chasseurs, de lanciers. Officier du génie. Officier de marine, dans la marine. Officier de garde nationale, de la garde nationale, dans la garde nationale. Officier au deuxième régiment. Officier d'état-major. Officier de l'état-major de la place de Paris. Officier supérieur. Sous-officier. C'est un officier. Des épaulettes d'officier. C'est un bon officier. On le punit pour avoir injurié son officier.*

Officiers généraux, Ceux dont le commandement n'est pas restreint à une seule compagnie, à un seul régiment, mais qui ont sous leurs ordres un corps de troupes composé de plusieurs régiments : tels sont les maréchaux de France, les généraux de division, les généraux de brigade.

Officier de la Légion d'honneur, Titulaire du grade qui vient immédiatement au-dessus de celui de chevalier. *Grand officier,* Titulaire du grade qui est au-dessus de celui de commandeur.

OFFICIER, signifie aussi, Le domestique d'une grande maison, qui a soin de l'office, qui prépare le fruit, et qui garde le linge, la vaisselle, etc. *C'est un officier de maison.*

OFFICIERS, au pluriel, comprend L'officier proprement dit, le cuisinier et le maître d'hôtel. *Il est bien servi, il a de bons officiers. Il ne saurait donner à manger, car il n'a pas ici ses officiers.*

Officiers de la bouche, chez le roi, Ceux qui travaillaient pour la table du roi; *Officiers du gobelet,* Ceux qui étaient chargés de fournir le vin pour la table du roi; et, *Officiers du commun,* Tous ceux qui travaillaient pour les autres tables de la maison du roi.

OFFICIEUSEMENT. adv. D'une manière officieuse. *Il s'est offert à moi fort officieusement. Il l'a accompagné officieusement chez son juge.*

OFFICIEUX, EUSE. adj. Qui est prompt à rendre de bons offices, serviable. *Il est très officieux. Il est officieux envers tout le monde. Vous êtes trop officieux. Civil et officieux. Une personne officieuse.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, dans un sens ironique. *Il fait l'officieux. Il faut écarter tous ces officieux. C'est un officieux maladroit.*

Mensonge officieux, Mensonge qu'on se permet pour faire plaisir à quelqu'un, ou pour lui rendre service, sans nuire à personne.

OFFICINAL, ALE. adj. T. de Pharmacie. Il n'est guère usité que dans ces expressions : *Plantes officinales,* Celles qui entrent dans des préparations utiles ou agréables, et qu'on trouve dans les boutiques d'herboristes, etc. *Compositions officinales,* Préparations pharmaceutiques qui se trouvent toutes composées chez les apothicaires; à la différence des *Compositions magistrales,* qui sont composées immédiatement, et conformément à l'ordonnance du médecin.

OFFICINE. s. f. Le laboratoire d'un pharmacien, l'endroit où il prépare ses médicaments.

Il s'emploie aussi figurément et se prend toujours alors dans un mauvais sens. *Cette maison est une officine de calomnies. Ce journal est une officine de fausses nouvelles.*

Fig., *L'officine du genre humain*, s'est dit, en Histoire, Des contrées du Nord d'où partirent les barbares qui envahirent et repeuplèrent l'empire romain.

OFFRANDE. s. f. Don que l'on offre à Dieu, à ses saints, ou à ses ministres. *Belle offrande. Offrande agréable à Dieu. Faire une offrande. Les offrandes et les aumônes.*

Il signifie aussi, La cérémonie qui se pratique aux messes, dans lesquelles le prêtre, tourné vers le peuple, présente la patène à baiser, et reçoit les offrandes des fidèles. *Aller à l'offrande. On donne ce qu'on veut à l'offrande. Pendant l'offrande. Présenter le pain bénit à l'offrande.*

OFFRANDE, se dit encore de Tout ce qu'on offre à quelqu'un pour lui marquer son respect, son dévouement, son zèle. *Je viens vous présenter mon offrande. Veuillez bien accepter, agréer mon offrande, l'offrande de mes vœux.*

OFFRANT. adj. m. Celui qui offre. Il n'est usité que dans cette phrase de Pratique, *Au plus offrant*, À celui qui offre le plus haut prix de la chose mise à l'enchère. *On a vendu ses meubles à l'encan, et on les a adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.*

OFFRE. s. f. Action d'offrir. *Faire une offre. Recevoir une offre. Offre de service. Il m'a fait l'offre de me conduire chez vous.*

Il signifie aussi, Ce que l'on offre. *Une belle offre. De grandes offres. Des offres avantageuses, magnifiques. Accepter une offre, des offres. Agréer des offres. Refuser, rejeter, repousser des offres. Des offres suffisantes. C'est ma dernière offre. On m'avait fait des offres séduisantes. Mon offre a été mal reçue.*

En Économie politique, il se dit de La quantité de produits, de services offerte, mise en vente, par les fabricants, les marchands, les ouvriers, etc. *L'offre et la demande constituent l'état du marché.*

OFFRE, se dit particulièrement, en Jurisprudence, d'Un acte par lequel on propose de payer ce qu'on doit, ou de faire quelque autre chose, afin de prévenir une action judiciaire ou d'arrêter des poursuites *Ses offres ont été reçues en justice, ont été déclarées bonnes et valables. Ces offres sont raisonnables, suffisantes. Je lui en ai fait l'offre, on lui en a fait l'offre par un huissier. Offres réelles, à deniers découverts. Offres par écrit. Offres verbales, labiales. Révoquer ses offres.*

OFFRIR. v. a. (*J'offre, tu offres, il offre; nous offrons, vous offrez, ils offrent. J'offrais. J'offris. J'offrirai. J'offrirais. Offre, offrez. Que j'offre. Que j'offrisse. Offert.*) Présenter ou proposer quelque chose à quelqu'un, afin qu'il l'accepte. *Offrir un présent. Offrir de l'argent. Il m'a offert sa maison, sa voiture, sa protection, son crédit, son secours, ses services, sa bourse.*

Offrir ses amis à quelqu'un, Lui offrir d'employer, pour le servir, le crédit de ses amis.

Offrir le combat, Présenter la bataille, défier son ennemi.

Offrir le choix des armes à son ennemi, Lui en donner, lui en laisser le choix.

Offrir son épée à quelqu'un, Lui témoigner qu'on est prêt à tirer l'épée pour sa querelle.

Offrir la main à une dame, Lui présenter la main pour l'aider à marcher, ou par civilité.

Offrir l'hommage de son respect, de ses respects à quelqu'un, est une formule de civilité dont on se sert à l'égard de personnes pour lesquelles on a beaucoup de considération.

OFFRIR, se dit aussi en matière de religion. *Offrir un sacrifice. Offrir en sacrifice, en holocauste. Offrir des victimes, de l'encens. Offrir les prémices des fruits de la terre. Offrir ses actions de grâces à Dieu.*

Fig., *Offrir à Dieu ses maux, ses douleurs, ses maladies, ses pertes, etc.*, Les présenter à Dieu, en expiation de ses péchés.

OFFRIR, se dit aussi en parlant De ce qu'on propose de donner ou de faire à telle ou telle condition. *Il offre cent mille écus de cette étude de notaire, de cette charge d'agent de change. J'en ai refusé plus que vous n'en offrez. Il offre tant de ma ferme. Il offre de prendre ma maison à telle et telle condition. Il m'a offert de me vendre sa propriété. Offrir l'usage, la propriété d'une chose.*

OFFRIR, se dit Des personnes et des choses, en parlant De ce qu'elles montrent, de ce qu'elles présentent, soit à la vue, soit à l'esprit. *Jamais femme n'a offert à ma vue, à mes yeux, à mes regards, tant de charmes, tant de beautés. Cette campagne offre des aspects agréables, n'offre qu'une triste solitude. Ce pays offre beaucoup de singularités remarquables. Cette ville offre beaucoup de ressources. Cette question offre de grandes difficultés. Ce poème offre de nombreuses beautés.*

OFFRIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est offert de lui-même à me servir. Il s'est offert de bonne grâce à y aller, d'y aller. Il faut prendre garde à ne pas s'offrir toujours de soi-même. Le premier objet qui s'est offert à mes yeux. Ne vous offrez jamais à ma vue. Il s'offre une grande difficulté. Il ne s'offrira jamais d'occasion plus favorable. Il a pris le premier emploi qui s'est offert.*

OFFERT, ERTE. part. passé.

OFFUSCATION. s. f. T. d'Astronomie. Nom qu'on donne à des affaiblissements passagers qu'éprouve l'éclat du soleil.

OFFUSQUER. v. a. Il signifie, dans quelques phrases, Empêcher d'être vu : *Les nuées offusquent le soleil, offusquent le jour.* Dans d'autres, il signifie, Empêcher de voir : *Ôtez-vous de devant moi, vous m'offusquez la vue.* Dans quelques autres, il signifie, Empêcher de voir et d'être vu : *Ces arbres offusquent la maison*, Ils empêchent qu'on ne voie la maison, et que de la maison on ne voie les environs.

Fig., *Les vapeurs du vin offusquent le cerveau, les passions offusquent la raison, etc.*, Les vapeurs du vin troublent le cerveau, les passions troublent la raison, etc.

OFFUSQUER, signifie aussi, Empêcher de voir en éblouissant, éblouir. *Le soleil m'offusque les yeux. Une trop grande clarté offusque.*

OFFUSQUER, signifie encore, figurément, Choquer, déplaire, donner de l'ombrage. *Qu'est-ce qui vous offusque en cela? Cet homme l'offusquait depuis longtemps. Cet homme est né jaloux, tout l'offusque. La réputation dont vous jouissez l'offusque et le chagrine. Cet artiste a un rival qui l'offusque.*

OFFUSQUÉ, ÉE. part. passé.

OGI

OGIVAL, ALE. adj. T. d'Archit. Qui présente des ogives, dont le caractère est l'ogive. *Style ogival. Arc ogival. Arcade ogivale.*

Architecture ogivale, Architecture caractérisée par l'emploi de l'ogive et que l'on appelle ordinairement *Gothique.*

OGIVE. s. f. T. d'Archit. Il se dit Des nervures ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle au sommet d'une voûte. *Les ogives de la Sainte-Chapelle.*

Il se dit en outre de L'arc brisé formé par les ogives.

OGIVE, est aussi adjectif des deux genres, et se dit De toute arcade, voûte, etc., qui, étant plus élevée que le plein cintre, se termine en pointe, en angle. *Voûte ogive. Cet arc ogive sert de décharge. Porte, fenêtre, arcade ogive.* Il a vieilli : on dit, *Ogival*, ou *en ogive. Voûte, fenêtre en ogive.*

OGN

* **OGNON**. s. m. Voyez OIGNON.

OGR

OGRE. s. m Personnage des contes de fées, espèce de monstre, de géant, d'homme sauvage, qu'on suppose se nourrir de chair humaine.

Fam., *Manger comme un ogre*, Manger excessivement.

OGRESSE. s. f. C'est le féminin d'Ogre.

OH

OH. Interjection qui marque la surprise. *Oh! quelle chute! Oh! oh! je n'y prenais pas garde.*

Elle sert aussi à donner au sens plus de force. *Oh! je me vengerai. Oh! je le ferai comme je vous le promets. Oh! vraiment, oui. Oh! pour cela, non. Oh! combien j'aimerais à le voir! Oh! si nous pouvions réussir! Oh! que ne puis-je vous prouver ma reconnaissance! Oh çà, parlons de nos affaires.*

OID

OÏDIUM. s. m. (On prononce *Oïdiome.*) Genre de champignons très petits, dont une espèce s'attaque au raisin, aux feuilles, aux sarments de la vigne et les détruit.

OIE

OIE. s. f. Espèce d'oiseau aquatique, plus gros et plus grand qu'une cane. *Oie sauvage. Oie domestique. Oie grasse. Plume d'oie.*

Tirer l'oie, se dit D'une sorte d'exercice qui consiste à suspendre une oie vivante à un pieu, et à lancer horizontalement des bâtons contre cette espèce de but, jusqu'à ce que le cou de l'animal ait été rompu et détaché par des atteintes répétées. *Tirer l'oie est un exercice barbare, qui devrait être interdit.*

Jeu de l'oie, Jeu que l'on joue avec deux dés, sur un carton où il y a des figures d'oies placées dans un certain ordre.

Fig. et fam., *C'est une oie*, se dit D'une personne fort sotte, fort niaise.

Fam., *Contes de ma mère l'oie*, Contes dont on amuse les enfants. *Cette nourrice fait des contes de ma mère l'oie.*

Fig. et fam., *Faire des contes de ma mère l'oie*, Dire des choses où il n'y a nulle apparence de raison et de vérité.

Merde d'oie, Couleur verdâtre, mêlée de jaune. *Couleur merde d'oie.*

Patte-d'oie. Voyez ce mot composé à son rang alphabétique, dans la lettre P.

Petite-oie, désigne collectivement Le cou, les ailerons, et ce qu'on retranche d'une oie ou d'une autre volaille qu'on prépare pour la faire cuire.

Fig., *Petite-oie*, Les bas, le chapeau, les gants, et les autres ajustements nécessaires pour rendre un habillement complet. Il a vieilli en ce sens.

Fig. et fam., *Petite-oie*, dans le langage de la galanterie, Les faveurs qui précèdent la dernière. Il est vieux.

OIG

OIGNON. s. m. (L'I ne se prononce point, mais il sert à mouiller le G. Quelques-uns écrivent, *Ognon.*) Nom générique que l'on donne à Cette partie de la racine de quelques plantes, qui est d'une forme renflée, et dont la base produit des racines fibreuses. *Oignon de lis, de jacinthe, de tulipe.*

Il se dit, plus particulièrement, d'Une plante potagère qui a une racine bulbeuse de figure ronde, communément un peu aplatie, de saveur et d'odeur fortes, composée de plusieurs tuniques ou pellicules qui s'enveloppent les unes les autres. Cette racine est ce que, dans l'usage ordinaire, on appelle Oignon. *Tête d'oignon. Botte d'oignons. Oignon blanc. Oignon rouge. Soupe à l'oignon. Mettre des petits oignons dans une fricassée.*

Chapelet d'oignons, Une grande quantité d'oignons attachés ensemble.

Pelure d'oignon, Une des enveloppes de l'oignon. Il se dit figurément d'Une étoffe, d'un papier très mince.

Fam., *Être vêtu comme un oignon*, Être fort couvert de vêtements.

Prov. et fig., *Regretter les oignons d'Égypte*, Regretter son ancien état, quoiqu'on soit dans un état meilleur.

Prov. et pop., *Marchand d'oignons se connaît en ciboules*, On est difficilement trompé sur les choses de son métier.

OIGNON, se dit aussi d'Une certaine callosité douloureuse qui vient aux pieds. *Avoir des oignons.*

Il se dit également d'Une grosseur de la sole du cheval, qui se manifeste plus souvent en dedans qu'en dehors, et qui ne vient presque jamais aux pieds de derrière.

EN RANG D'OIGNON. loc. adverbiale et familière dont on se sert en parlant De plusieurs personnes qui sont rangées sur une même ligne. *Sitôt qu'il fut entré, il alla se mettre en rang d'oignon. Ils étaient tous en rang d'oignon.*

OIGNONET. s. m. Sorte de poire d'été.

OIGNONIÈRE. s. f. Terre semée d'oignons.

OIL

OÏL. s. m. Ancienne forme du mot *Oui*. Elle n'est plus employée que dans cette locution, *La langue d'oïl*, La langue qui se parlait au nord de la Loire, et qui est devenue le français moderne. *La langue d'oïl, et la langue d'oc.*

OILLE. s. f. (L'I ne se prononce point, mais il mouille les deux L.) Mot emprunté de l'espagnol. Espèce de potage dans lequel il entre plusieurs racines et plusieurs viandes différentes. *On servit une excellente oille. Pot à oille.* Il est vieux.

OIN

OINDRE. v. a. (*J'oins, tu oins, il oint; nous oignons. J'oignais. J'oignis. J'ai oint. J'oindrai. Que j'oigne. Que j'oignisse. Oignant.*) Frotter d'huile ou de quelque autre matière grasse. *Autrefois on oignait les athlètes pour la lutte. La pécheresse qui oignit les pieds de Notre-Seigneur. Les anciens se faisaient oindre au sortir du bain. Oindre une tumeur avec de l'onguent, pour l'amollir.*

Prov. et fig., *Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra*, En faisant du bien à un malhonnête homme, on n'en reçoit que du déplaisir; et au contraire, en le gourmandant, on en tire ce qu'on veut.

OINDRE, se dit aussi en parlant De l'huile consacrée dont on se sert dans quelques cérémonies religieuses, et dans l'administration de quelques sacrements. *Samuel oignit Saül. On oignait les rois de France à leur sacre avec l'huile de la sainte ampoule. On oint les évêques à leur sacre. Oindre un malade avec les saintes huiles. Dans la confirmation, l'évêque oint avec du saint chrême le front de celui à qui il confère ce sacrement.*

OINT, OINTE. part. passé.

Il est aussi substantif; et on dit, en termes de l'Écriture sainte : *Les rois sont les oints du Seigneur.* JÉSUS-CHRIST *est appelé, par excellence, l'Oint du Seigneur.*

OING. s. m. (On ne prononce pas le G.) Il n'est usité que dans cette expression, *Vieux oing*, Vieille graisse de porc fondue, dont on se sert pour frotter les essieux des voitures et pour d'autres usages. *Graisser les essieux d'une voiture avec du vieux oing.*

OIS

OISEAU. s. m. Animal ovipare à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. *Bel oiseau. Oiseau rare. Gros oiseau. Petit oiseau. Oiseau mâle. Oiseau femelle. Oiseaux de proie. Oiseaux domestiques. Oiseaux privés, apprivoisés. Oiseaux nocturnes. Oiseaux de nuit. Oiseaux de jour. Oiseaux aquatiques. Oiseaux de mer. Oiseaux de rivière. Oiseaux pêcheurs. Oiseaux voyageurs. Oiseaux passagers. Oiseaux de passage. Oiseaux de volière. Les anciens observaient le vol des oiseaux. Oiseaux de bon, de mauvais, de sinistre augure. Entendre gazouiller les oiseaux. Le chant, le ramage des oiseaux. Le gazouillement des petits oiseaux. Quand les oiseaux muent, quand ils sont en mue. Mettre un oiseau en cage. Oiseau qui parle, qui chante, qui siffle. Un oiseau qui couve. Un oiseau qui a des petits. Ces oiseaux sont drus, ils s'envoleront bientôt. Un nid d'oiseau. Une collection d'oiseaux. L'oiseau-mouche. L'oiseau de paradis.*

Par extension, *Oiseau de paradis*, Plumes de l'oiseau de paradis, parure que des femmes mettent dans leur coiffure. *Son oiseau de paradis lui a coûté fort cher.*

Poétiq., *L'oiseau de Jupiter*, L'aigle. *L'oiseau de Junon*, Le paon. *L'oiseau de Minerve*, La chouette. *L'oiseau de Vénus*, Le pigeon ou la colombe.

Fig. et pop., *L'oiseau de saint Luc*, Le bœuf, parce que la figure de saint Luc est, en général, accompagnée de celle d'un bœuf. *Léger comme l'oiseau de saint Luc.*

Fig. et pop., *Oiseau de bon augure, de mauvais augure*, se dit D'un homme dont l'arrivée fait prévoir quelque bonne ou quelque mauvaise nouvelle.

Prov., *Être comme l'oiseau sur la branche*, Être dans un état incertain, et sans savoir ce qu'on deviendra.

Prov. et fig., *Petit à petit l'oiseau fait son nid*, On fait peu à peu sa fortune, sa maison.

Prov. et fig., *A chaque oiseau son nid est beau*, Chacun trouve sa maison, sa propriété belle.

Prov. et fig., *L'oiseau n'y est plus*, ou *L'oiseau s'est envolé*, se dit D'un homme qui s'est évadé, qui n'est plus où l'on va le chercher. On dit dans le même sens, *Les oiseaux sont dénichés.*

Prov. et fig., *Il a battu les buissons, et un autre a pris les oiseaux*, Il a eu bien de la peine, et un autre a eu le profit.

Prov. et pop., *Ne voilà-t-il pas encore un bel oiseau?* se dit Pour se moquer d'un homme laid qui se pavane, ou d'un sot qui fait l'important.

OISEAU, s'est dit absolument, en Fauconnerie, d'Un oiseau de proie. *Un oiseau dressé pour la chasse. Oiseau niais, hagard, mué. Vieil oiseau. Oiseau de haut vol. Porter l'oiseau. Faire voler l'oiseau. Dresser un oiseau. Un oiseau qui vole la perdrix, le lièvre, le héron, la corneille. Un oiseau qui prend l'essor. Chasse à l'oiseau.*

Oiseau branchier, Celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche. *Oiseau dépiteux*, Celui qui ne revient pas quand il a perdu sa proie.

Oiseaux de leurre, Les faucons, les gerfauts, et en général tous ceux qui servent à la haute volerie ou à la fauconnerie proprement dite, et qui sont dressés à revenir au leurre; à la différence des *Oiseaux de poing*, qui sont dressés à revenir sur le poing, tels que les autours et les éperviers.

Prov. et fig., *Ce n'est pas viande pour vos oiseaux*, Cela est trop cher pour vous; Cela est au-dessus de votre intelligence.

Prov. et fig., *Être battu de l'oiseau*, Être découragé, rebuté par une suite de mauvais succès, de traverses.

Tirer l'oiseau, se dit D'un certain exercice où l'on propose un prix pour celui qui abat d'un coup de fusil ou d'un coup de flèche la figure d'un oiseau attachée au haut d'une perche.

En Astron., *Oiseau de paradis*, Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans les latitudes de l'Europe.

À VOL D'OISEAU. loc. adv. En ligne droite. *De Paris à Rouen, il n'y a que vingt lieues à vol d'oiseau.*

À VUE D'OISEAU. loc. adv. T. de Dessin, de Peinture. De la manière dont un oiseau verrait l'objet dont il s'agit, s'il planait au-dessus. *Il a dessiné cette ville à vue d'oiseau. Un plan à vue d'oiseau.*

OISEAU. s. m. Instrument dont les manœuvres se servent pour porter le mortier sur leurs épaules. *Porter l'oiseau. Cet architecte si riche a commencé par porter l'oiseau.*

OISELER. v. a. T. de Fauconnerie. Dresser un oiseau pour le vol.

OISELER, signifie aussi, en termes de Chasse, Tendre des filets, des gluaux, etc., pour prendre des oiseaux. En ce sens, il est neutre.

OISELÉ, ÉE. part. passé.

OISELET. s. m. Petit oiseau.

OISELEUR. s. m. Celui qui fait métier

de prendre des oiseaux à la pipée, aux filets, ou autrement. *Les filets d'un oiseleur.*

Il se disait aussi, autrefois, de Celui qui avait un goût décidé pour la chasse à l'oiseau. *Henri l'Oiseleur.*

OISELIER. s. m. Celui dont le métier est d'élever et de vendre des oiseaux. *A la solennité de l'entrée des rois, le corps des oiseliers de Paris était obligé de lâcher cinq cents petits oiseaux, auxquels on rendait ainsi la liberté.*

OISELLERIE. s. f. Art de prendre et d'élever des oiseaux. *Il entend bien l'oisellerie.*

OISEUX, EUSE. adj. Qui, par goût ou par habitude, ne fait rien, ou ne fait que des riens. *Gens oiseux et fainéants.*

Il se dit aussi Des choses, et signifie, Inutile, vain, qui n'est bon à rien, ne sert à rien. *Se livrer à des goûts oiseux. Des disputes, des questions oiseuses. Des occupations oiseuses. Des considérations oiseuses. Des paroles oiseuses. Ce sont paroles oiseuses. Son style est rempli d'ornements oiseux. Sa versification abonde en épithètes oiseuses.*

OISIF, IVE. adj. Qui ne fait rien, qui n'a point d'occupation. *Un homme oisif. Il ne faut pas qu'un jeune homme reste oisif, soit oisif. Vous voilà bien oisif. Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés. Une femme toujours oisive.*

Vie oisive, La vie d'une personne oisive.

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Les oisifs sont à charge à eux-mêmes et aux autres.*

OISIF, se dit aussi De certaines choses, pour marquer qu'on n'en fait point d'usage. *La valeur est oisive pendant la paix. Il y a bien des talents oisifs. Toutes les vertus civiles sont oisives dans la solitude.*

Laisser son argent oisif, Laisser son argent sans le faire profiter.

OISILLON. s. m. Diminutif. Petit oiseau. Il est familier.

OISIVEMENT. adv. D'une manière oisive.

OISIVETÉ. s. f. État, habitude d'une personne qui est oisive. *Demeurer, croupir, languir dans l'oisiveté. Il ne fait cela que pour éviter l'oisiveté. Vivre dans une molle oisiveté.* Prov., *L'oisiveté est la mère de tous les vices, est mère de tous vices.*

OISON. s. m. Le petit d'une oie. *Un jeune oison. Un petit oison. Un oison farci.*

Oison bridé, Celui à qui l'on a placé une plume dans les ouvertures de la partie supérieure du bec, afin de l'empêcher d'entrer dans les lieux fermés de haies.

Fig. et fam., *Cet homme est un oison, un oison bridé, il se laisse mener comme un oison*, C'est un imbécile, un esprit borné, à qui l'on fait croire ou faire tout ce qu'on veut.

OLE

OLÉACÉES. s. f. pl. T. de Botan. Famille de plantes dicotylédones dont l'olivier est le type; elle comprend des arbres et des arbrisseaux répandus dans les régions tempérées de l'hémisphère boréal.

OLÉAGINEUX, EUSE. adj. Dont on peut tirer de l'huile, ou Qui tient de la nature de l'huile. Il n'est guère usité que dans le style didactique. *Les olives, les noix, les amandes, etc., sont des fruits oléagineux. Substance oléagineuse. Matière oléagineuse.*

OLÉANDRE. s. m. Voyez LAURIER-ROSE.

OLÉINE. s. f. T. de Chimie. Un des principes des huiles grasses et des graisses solides, qu'on obtient sous forme de liquide incolore, insipide, insoluble dans l'eau et ne se figeant qu'à six degrés au-dessous de zéro.

OLÉIQUE. adj. m. Il se dit D'un acide qu'on obtient par la saponification de l'oléine. *Acide oléique.*

OLF

OLFACTIF, IVE. adj. T. d'Anat. Qui appartient, qui est relatif à l'odorat. *Les nerfs olfactifs. Trous olfactifs.*

OLI

OLIBAN. s. m. T. de Pharmacie. Le premier encens qui découle de l'arbre, en grosses larmes nettes, de couleur jaunâtre. Cet encens de première qualité est aussi appelé *Encens mâle.*

OLIBRIUS. s. m. (On prononce l'S.) Celui qui fait le méchant, le brave ou l'entendu, qui se donne des airs avantageux. *Il fait l'olibrius. C'est un olibrius.* Il est familier.

OLIFANT. s. m. Espèce de petit cor d'ivoire dont se servaient les chevaliers du moyen âge. *L'olifant de Roland.*

OLIGARCHIE. s. f. Gouvernement politique où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre de personnes. *L'aristocratie dégénère quelquefois en oligarchie. Dans ce pays, un petit nombre de familles riches constituent une forte oligarchie.*

OLIGARCHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'oligarchie. *État, gouvernement oligarchique.*

OLIM. Mot emprunté du latin, qui signifie, Autrefois, et dont on s'est servi comme d'un substantif, pour désigner Les anciens registres du parlement de Paris. *Les olim furent commencés en mil trois cent treize par Montluc, greffier du parlement. Les registres olim. Consulter les olim.*

OLINDE. s. f. Sorte de lame d'épée. *Les olindes viennent de la ville d'Olinde, dans le Brésil.*

OLIVAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Chirur. Qui ressemble à une olive. *Corps, éminences olivaires*, Deux protubérances que l'on observe à la face antérieure de la moelle allongée. *Cautère olivaire.*

OLIVAISON. s. f. Saison où l'on fait la récolte des olives.

Il se dit aussi de La récolte même.

OLIVÂTRE. adj. des deux genres. Qui est couleur d'olive. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Teint olivâtre, peau olivâtre, visage olivâtre*, Teint, peau, visage jaune et basané.

OLIVE. s. f. Sorte de fruit à noyau, dont on tire de l'huile, et qui est bon à manger après une certaine préparation. *Olive mûre, verte. Olive de Lucques, d'Espagne, de Vérone. Olives charnues. Les olives commencent à noircir. Fouler les olives. Mettre les olives au pressoir. De l'huile d'olive. La chair des olives. Des noyaux d'olives. Cueillir des olives. Olive farcie. Olives pochetées.*

Baril d'olives, plat d'olives, Baril, plat d'olives vertes confites dans la saumure.

Couleur d'olive, ou *Couleur olive*, Couleur verdâtre qui tire un peu sur le jaune. *Drap couleur d'olive. Drap de couleur olive.*

Boutons faits en olive, ou *Boutons en olive*, ou simplement *Olives*, Boutons qui ont la forme d'une olive.

OLIVE, se dit quelquefois pour Olivier. *Un rameau d'olive. Le jardin des Olives. L'olive était consacrée à Minerve. L'olive est le symbole de la paix.*

Poétiq. et fig., *Joindre l'olive aux lauriers*, Faire la paix après des victoires.

OLIVE, se dit, en Architecture, de Certains ornements en forme d'olives, c'est-à-dire, oblongs et arrondis, qu'on taille sur les baguettes et les astragales, ou dans les cannelures.

OLIVÈTE. s. f. Plante qui porte sa graine en tête comme le pavot : on tire de cette graine une huile bonne à manger.

OLIVETTES. s. f. pl. Espèce de danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives. *Danser les olivettes.*

OLIVIER. s. m. Arbre toujours vert, qui porte les olives. *Olivier franc, sauvage. Planter des oliviers. Enter un olivier franc sur un olivier sauvage. Les oliviers ne viennent que dans les pays chauds. Un plant, un bois d'oliviers. Une branche, une couronne d'olivier. Un meuble fait de bois d'olivier. Une table d'olivier. Une boîte de racine d'olivier. L'olivier est le symbole de la paix.*

OLL

OLLAIRE. adj. f. Il se dit D'une pierre tendre et facile à tailler, qui sert à faire des pots. *Pierre ollaire.*

OLLA-PODRIDA. s. f. Mot emprunté de l'espagnol, dont on se sert pour désigner Un mets qui consiste en plusieurs viandes cuites ensemble dans un pot. *L'olla-podrida est le mets national des Espagnols. Une olla-podrida excellente.* Voyez OILLE.

OLO

OLOGRAPHE. adj. m. T. de Jurispr. Il n'est usité que dans l'expression, *Testament olographe*, Testament écrit tout entier de la main du testateur.

OLY

OLYMPE. s. m. Montagne de Thessalie, dont le nom n'est placé ici que parce qu'on s'en sert, en poésie, pour désigner Le séjour des divinités du paganisme ancien. *Les dieux de l'Olympe. Le haut Olympe. Du haut de l'Olympe.*

OLYMPIADE. s. f. T. d'Antiq. Espace de quatre ans, qui s'écoulait d'une célébration des jeux Olympiques à une autre. *Les Grecs supputaient les années par olympiades. L'ère des olympiades commence l'an 776 avant J.-C. Alexandre commença à régner la première année de la cent onzième olympiade, trois cent trente-sept ans avant l'ère vulgaire.*

OLYMPIEN, IENNE. adj. Il se dit Des douze divinités de l'Olympe, savoir : Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane, et Vénus. *Il y avait à Athènes un autel consacré aux dieux olympiens. Les divinités olympiennes.*

OLYMPIEN, était aussi Un des surnoms de Jupiter et de Junon. *Le temple de Jupiter Olympien. Junon Olympienne.*

OLYMPIQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. grecque. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Jeux Olympiques*, Jeux publics, ainsi nommés, parce qu'on les célébrait auprès d'Olympie, en Élide; et, *Couronne olympique*, La couronne qu'on décernait aux vainqueurs, dans ces jeux. *Remporter le prix aux jeux Olympiques.*

Gagner, recevoir la couronne olympique.

OLYMPIQUE, se dit substantivement, au féminin, pour désigner les odes de Pindare, consacrées à célébrer les vainqueurs aux jeux Olympiques. *Les Olympiques de Pindare. La première Olympique.*

OMB

OMBELLE. s. f. T. de Botan. Réunion des pédoncules ou de petits rameaux sans feuilles, qui, partant de l'extrémité d'une tige, s'évasent comme les rayons d'un parasol, et portent les fleurs et les semences. *L'aneth, le panais, le cerfeuil, ont leurs fleurs en ombelle.*

OMBELLIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des plantes qui portent des ombelles. *Le fenouil est une plante ombellifère.* On l'emploie aussi comme substantif féminin. *Une ombellifère. La famille des ombellifères.*

OMBILIC. s. m. T. d'Anat. synonyme de Nombril.

OMBILIC, se dit par une espèce d'analogie, en Botanique, de La petite cicatrice qu'on voit sur les graines des plantes et qui s'appelle aussi *Hile*; et de L'enfoncement qui se trouve à l'une ou à l'autre extrémité de certains fruits.

OMBILICAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic. *Cordon ombilical. Région ombilicale. Vaisseaux ombilicaux.*

OMBILIQUÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Pourvu d'un ombilic.

Feuille ombiliquée, Feuille attachée au pétiole par le milieu de sa surface, qui est un peu enfoncé, et d'où les nervures divergent comme d'un centre commun. *Les feuilles de la capucine sont ombiliquées.*

OMBRAGE. s. m. L'ensemble, la réunion des branches et des feuilles des arbres, qui produit de l'ombre. *Ombrage frais, agréable, épais. Un ombrage impénétrable aux rayons du soleil. Promenons-nous sous cet ombrage. Ces arbres font un bel ombrage.*

Poétiq., *Les ombrages verts*, L'ombrage que font les arbres quand ils sont bien garnis de leurs feuilles.

OMBRAGE, signifie au figuré, Défiance, soupçon. *Donner de l'ombrage à quelqu'un. Il en a pris ombrage. Il en a pris de l'ombrage. Tout lui fait ombrage. Tout lui porte ombrage.*

OMBRAGER. v. a. Faire de l'ombre, donner de l'ombre. *Un grand arbre ombrageait sa chaumière.*

Poétiq., *Un panache ombrageait sa tête, son front*, Il avait un panache sur sa tête.

Fig. et poétiq., *Les lauriers ombragent sa tête, son front*, se dit D'un capitaine qui a remporté plusieurs victoires, d'un poète qui a obtenu de grands succès.

OMBRAGÉ, ÉE. part. passé.

OMBRAGEUX, EUSE. adj. Il ne se dit au propre que Des chevaux, des mulets, etc., qui sont sujets à avoir peur, et à s'arrêter, ou à se jeter subitement de côté, quand ils voient leur ombre, ou quelque objet qui les surprend. *Ce cheval est ombrageux. Défaites-vous de cette bête, elle est ombrageuse.*

Il se dit, figurément, Des personnes qui prennent trop légèrement des soupçons, de l'ombrage sur des choses qui les regardent, qui les intéressent. *C'est un homme fort ombrageux. Un esprit ombrageux.*

OMBRE. s. f. Obscurité que cause un corps opaque en interceptant la lumière. *L'ombre de la terre cause l'éclipse de la lune. Les ombres s'allongent quand le soleil approche du couchant. L'ombre de l'aiguille marque les heures sur un cadran. Se coucher, se reposer, s'endormir à l'ombre d'un arbre, d'un buisson. Se mettre, se promener à l'ombre. Chercher l'ombre et le frais. Cet arbre ne fait guère d'ombre, ne donne guère d'ombre. Cette plante aime l'ombre, vient mieux à l'ombre qu'au soleil. Le soleil chasse, dissipe les ombres.*

Fig., *Tout lui fait ombre*, Il se défie de tout.

Fig., *Faire ombre à quelqu'un*, Obscurcir le mérite, le crédit de quelqu'un par un mérite plus éclatant, par un plus grand crédit. *Il fait ombre à tous ses concurrents. Il n'a pas assez de mérite pour faire ombre à personne.*

Fig., *Les grandeurs du monde ne sont qu'ombre et que fumée*, Elles n'ont rien de permanent, de solide.

Fig., *Passer comme l'ombre, comme une ombre*, se dit Des choses passagères, de courte durée. *La vie des hommes passe comme l'ombre. Le plaisir passe comme une ombre.*

Fig. et pop., *Mettre un homme à l'ombre*, Le mettre en prison, ou Le tuer.

Poétiq., *Les ombres de la nuit*, L'obscurité causée par l'absence du soleil.

Fig., *Les ombres du mystère*, L'obscurité qui couvre les choses secrètes. *Les ombres de la mort, l'ombre du tombeau*, La mort, le tombeau.

OMBRE, signifie particulièrement, L'image, la ressemblance des corps qui projettent l'ombre. *L'ombre à une certaine heure est l'image des corps. L'ombre grandit à mesure que le jour baisse.*

Prov., *Il le suit comme l'ombre fait le corps*, se dit D'un homme qui en suit un autre partout. On dit aussi, *Il ne le quitte pas plus que son ombre*; et, figurément, dans le même sens, *C'est son ombre.* Dans un sens analogue, on appelait *Ombres*, chez les anciens Romains, Les personnes que les convives invités amenaient avec eux.

Prov. et fig., *C'est l'ombre et le corps*, se dit De deux personnes qui ne se quittent pas, qui sont inséparables.

Prov. et par exagér., *Il a peur de son ombre*, se dit D'un homme qui s'effraye et s'alarme trop légèrement.

Fig., *Prendre l'ombre pour le corps*, Prendre l'apparence pour la réalité.

Fig., *Courir après une ombre*, Se livrer à une espérance chimérique.

OMBRE, signifie aussi, Légère apparence. *Il n'y a pas ombre de doute, l'ombre du doute. Il n'a pas l'ombre de bon sens, de sens commun. On n'a pas trouvé l'ombre de trahison dans la conduite de ce général. Je n'y vois pas la moindre ombre de difficulté. L'ombre même du mal lui fait peur. Les Romains en ce temps-là n'avaient plus que l'ombre de la liberté.*

Il signifie encore, Signe, figure d'une chose à venir; et, en ce sens, il ne se dit qu'en parlant De l'ancienne loi, par rapport à la nouvelle. *Les cérémonies et les sacrifices du Vieux Testament n'étaient que les ombres des mystères et des vérités du Nouveau.*

OMBRE, en poésie et dans le langage des anciens païens, signifie tantôt L'âme après qu'elle a quitté le corps, tantôt Une apparence, un simulacre du corps, après que l'âme en a été séparée par la mort. *L'ombre d'Achille lui apparut. L'ombre de César. L'ombre du grand Pompée. Les pâles ombres. Les ombres vaines. Pluton règne sur les ombres. Le royaume des ombres. Un magicien qui évoquait les ombres.*

Il se dit, figurément, d'Une personne ou d'un établissement qui a perdu les qualités, les avantages qui faisaient sa force, sa grandeur, son éclat. *Ce beau génie s'est affaibli avec l'âge, il n'est plus que l'ombre de lui-même. La république romaine n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été autrefois.*

OMBRE, en termes de Peinture, se dit Des couleurs obscures qu'on emploie dans un tableau, pour représenter les parties des objets les moins éclairées, et qui servent à donner du relief aux autres. *Donner des ombres plus ou moins fortes. Ménager les ombres. Les ombres sont bien entendues dans ce tableau.*

Ombre portée, Toute ombre qu'un corps projette sur une surface; et, L'imitation qu'on en fait dans un dessin, dans un tableau.

Fig., *C'est une ombre au tableau*, se dit D'un léger défaut qui n'efface point, ou même qui fait mieux sentir les beautés d'un ouvrage, les bonnes qualités d'une personne.

Terre d'ombre. Voyez l'article suivant.

SOUS L'OMBRE, SOUS OMBRE. loc. prépositives et figurées. Sous apparence, sous prétexte. *Il a attrapé bien des gens sous ombre de dévotion, sous ombre de piété, sous l'ombre de la dévotion, de la piété. Il lui a fait un mauvais tour sous ombre d'amitié, sous ombre de lui vouloir du bien, sous ombre qu'il prend intérêt à lui.*

À L'OMBRE. loc. prépositive et figurée. Sous la protection, à la faveur. *Qu'a-t-il à craindre à l'ombre d'un si puissant protecteur? L'industrie ne se plaît qu'à l'ombre de la paix.*

OMBRE. s. f. Il s'emploie dans cette locution, *Terre d'ombre*, Terre brune et noirâtre dont on se sert dans la peinture pour ombrer. On dit aussi simplement, *Ombre.*

OMBRE. s. m. Jeu. Voyez HOMBRE.

OMBRELLE. s. f. Petit parasol dont se servent les dames.

OMBRER. v. a. T. de Peint. Distinguer, par le moyen du crayon ou du pinceau, ce qui dans la nature n'est pas frappé de la lumière, d'avec ce qui en est frappé. *Il faut ombrer cela davantage.*

OMBRÉ, ÉE. part. passé.

OMBREUX, EUSE. adj. Qui fait de l'ombre. *Des bois ombreux. Les forêts ombreuses.*

Il signifie aussi, Qui est couvert d'ombre. *Les vallées ombreuses.* Dans les deux acceptions, on ne l'emploie guère qu'en poésie.

OME

OMÉGA. s. m. Nom de la dernière lettre de l'alphabet grec.

Fig., *L'alpha et l'oméga*, Le commencement et la fin; La première chose et la dernière, en parlant de choses rangées dans un certain ordre.

OMELETTE. s. f. Œufs battus ensemble, et cuits dans la poêle avec du beurre, du lard ou de l'huile. *Omelette au beurre, au lard, aux fines herbes, au rognon. Omelette soufflée. Omelette baveuse.*

Prov., *On ne saurait faire une omelette sans casser des œufs*, Quand on veut faire une

chose il faut se résigner aux peines, aux sacrifices qu'elle exige.

OMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Manquer, soit volontairement, soit involontairement, à faire ou à dire ce qu'on pouvait, ce qu'on devait faire ou dire. *Je n'omettrai rien de ce qui dépendra de moi pour vous servir. Je ferai tout ce qu'il faut sans rien omettre. Il a omis ce qu'il y avait de plus important dans la cause. Il a omis deux ou trois mots dans sa lettre. Il a omis une formalité nécessaire. Prenez garde de rien omettre, d'omettre quelque chose d'essentiel. C'est un homme qui n'omet rien pour parvenir à ses fins. Ce qui paraît omis dans cette pièce, dans ce contrat, a été omis à dessein. J'ai omis de vous dire. Il a omis d'écrire la somme en toutes lettres dans son billet. J'omettais qu'il a fait, qu'il a dit telle chose. On peut omettre le reste de l'histoire, cela se devine.*

OMIS, ISE. part. passé.

OMI

OMISSION. s. f. Action d'omettre, ou La chose omise. *Faire une omission. Ce n'est qu'une faute d'omission. Omission volontaire et coupable. C'est une omission grave. Une omission considérable dans une matière importante. Signaler toutes les omissions que l'on remarque dans un ouvrage. Suppléer aux omissions. Sauf erreur ou omission.*

En Théologie, *Péché d'omission*, Péché qui consiste à ne pas faire ce qui est commandé; par opposition à *Péché de commission*, Celui qui consiste à faire ce qui est défendu. *C'est un péché d'omission que de manquer à entendre la messe un jour de fête.*

OMN

OMNIBUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Mot latin qui signifie *Pour tous*, et dont on se sert pour désigner Certaines voitures fort grandes qui parcourent la ville dans des directions déterminées, et où chacun peut monter moyennant une rétribution assez modique. *Un conducteur d'omnibus. Aller en omnibus.* On dit quelquefois adjectivement, *Une voiture omnibus. Train omnibus*, Train de chemin de fer qui contient des voitures de toutes les classes.

OMNIPOTENCE. s. f. Toute-puissance. *L'omnipotence est un des attributs de Dieu.*

Il se dit, particulièrement, de La faculté de décider souverainement en certaines matières. *Omnipotence parlementaire. L'omnipotence du jury.*

OMNIPOTENT, ENTE. adj. Tout-puissant. *Un ministre omnipotent.*

OMNISCIENCE. s. f. Terme dont les théologiens se servent quelquefois pour exprimer la science infinie de Dieu.

OMNIVORE. adj. des deux genres. Il se dit Des animaux qui se nourrissent également de chair et de végétaux. *L'homme est omnivore.*

OMO

OMOPLATE. s. f. Os large, mince et triangulaire, qui forme la partie postérieure de l'épaule, et auquel s'articule l'os du bras. *Il avait l'omoplate rompue.*

Il se dit, familièrement, Du plat de l'épaule. *Il lui a donné un coup sur l'omoplate. On l'a marqué d'un fer rouge sur l'omoplate.*

ON

ON. Pronom personnel indéfini, et des deux genres, qui indique d'une manière générale une ou plusieurs personnes, et qui ne se joint jamais qu'avec la troisième personne du verbe au singulier. *On dit, on raconte que... On fait la guerre. Que fait-on ici? Aussi dit-on que... Prendra-t-on cette place? Ce qu'on aime. Si vous faites cela, que dira-t-on? Qu'en dira-t-on? On lui a confié un secret. On lui a écrit une lettre. On n'a pas plus d'esprit que lui.*

Il se prend quelquefois pour Je. *Ne craignez rien, on s'occupera de votre affaire. Il y a longtemps qu'on ne vous a vu.*

Quoique ce pronom soit ordinairement suivi d'un masculin, comme dans cette phrase, *On n'est pas toujours heureux*, il y a des circonstances qui marquent si précisément qu'on parle d'une femme, qu'alors *On* est suivi d'un féminin. *On n'est pas toujours jeune et belle. Quand on est belle on ne l'ignore pas.* Il s'emploie aussi avec le pluriel *des* et un nom. *On n'est point des esclaves, pour essuyer, pour endurer de si mauvais traitements.*

Quelquefois, pour la douceur de la prononciation, on met avant ce pronom l'article *le*, dont l'*e* s'élide. *Il faut que l'on consente. Si l'on nous entendait.*

Prov., *Se moquer du qu'en-dira-t-on, être au-dessus du qu'en-dira-t-on, braver le qu'en-dira-t-on*, Mépriser tout ce que les gens pourront dire. On dit aussi, *Il est sensible au qu'en-dira-t-on.*

Fam., *Croire sur un on dit, sur des on dit; condamner quelqu'un sur un on dit, sur des on dit*, Croire quelque chose, condamner quelqu'un sur un simple rapport, sur des bruits vagues.

Prov., ON *est un sot*, Un rapport vague et sans autorité, un rapport qui n'est appuyé que sur des on dit, ne mérite aucune croyance, et peut être regardé comme une sottise.

ONA

ONAGRE. s. m. Âne sauvage. *Les onagres du désert.*

ONAGRE, se dit aussi d'Une ancienne machine de guerre qui servait à lancer des pierres.

ONAGRE. s. f. Genre de plantes, originaires d'Amérique, dont une espèce, l'*Onagre bisannuelle* appelée vulgairement *Herbe aux ânes*, a une racine alimentaire.

ONANISME. s. m. Voyez MASTURBATION.

ONC

ONC ou **ONQUES**. adv. de temps. Jamais. *Je ne vis onc un si méchant homme. C'est le plus méchant homme qui fut onques. Il n'en fut onques de plus maladroit.* Il est vieux, et ne s'emploie guère que par plaisanterie.

ONCE. s. f. Ancien poids qui était la douzième partie de la livre romaine. En France il formait la huitième partie du marc, ou la seizième partie de la livre de Paris. *Une once. Une demi-once. Une once et demie. Vendre quelque chose à l'once.*

Fig. et fam., *N'avoir pas une once de jugement, une once de sens commun, une once de bon sens*, N'en avoir point du tout.

Fig. et fam., *Ne pas peser une once*, Être très léger. Il signifie, dans un sens encore plus figuré, Être content.

ONCE, est aussi Le nom de différentes monnaies dont on se sert en Espagne, en Sicile, etc.

ONCE. s. f. Quadrupède carnivore dont la peau est tachetée comme celle du léopard, mais plus irrégulièrement. *En Perse, on se sert de l'once pour chasser et prendre les gazelles. Once sauvage, apprivoisée.*

ONCIALE. adj. f. T. d'Antiq. Il se dit Des grandes lettres dont on se servait anciennement pour les inscriptions et les épitaphes, et même pour les manuscrits. *Lettres onciales. Écriture onciale.*

Il s'emploie aussi comme substantif féminin. *L'onciale cessa d'être en usage à partir du septième siècle.* On le fait quelquefois masculin et alors on écrit *oncial.*

ONCLE. s. m. Le frère du père ou de la mère. *Oncle paternel, maternel. L'oncle et le neveu. L'oncle et la nièce.*

Grand-oncle, Le frère du grand-père ou de la grand'mère. *Son grand-oncle du côté paternel, du côté maternel.*

Oncle à la mode de Bretagne, Le cousin germain du père ou de la mère. *Mon père et lui étaient cousins germains, par conséquent il est mon oncle à la mode de Bretagne.*

ONCTION. s. f. Action d'oindre. Il se dit surtout, en Médecine, de L'action de frotter doucement quelque partie du corps avec une substance grasse, huileuse.

Il se dit aussi, particulièrement, de L'action d'oindre qui entre dans l'administration de quelques sacrements, et dans plusieurs cérémonies de l'Église. *L'onction du baptême, de la confirmation. Onction sacrée, sacerdotale. L'onction des évêques. L'évêque qui a fait les onctions.*

Extrême-onction, Un des sept sacrements, celui qu'on administre aux malades qui sont en danger de mort.

ONCTION, au figuré, se dit Des mouvements de la grâce, des consolations du Saint-Esprit. *Onction intérieure. L'onction de la grâce. L'onction du Saint-Esprit.*

Il signifie encore, Ce qui, dans un discours, dans un écrit, touche le cœur et porte à la dévotion ou à une sorte d'attendrissement. *Il y a de l'onction dans ce sermon, dans ce discours, dans ce livre de piété. Cet homme parle, écrit avec onction.*

ONCTUEUSEMENT. adv. Avec onction. *Il écrit, il parle onctueusement.*

ONCTUEUX, EUSE. adj. Qui est d'une substance grasse et huileuse. *Ce bois est onctueux. Cette liqueur a quelque chose d'onctueux. Une terre onctueuse.*

Il signifie aussi, figurément, Qui a de l'onction; et il se dit Des choses et des personnes. *Ce prédicateur parle de la religion de la manière la plus onctueuse. Un style onctueux. Un sermon onctueux. Un prédicateur onctueux.*

ONCTUOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui est onctueux. Il n'est guère usité que dans le langage didactique. *Les bois qui ont de l'onctuosité brûlent facilement.*

OND

ONDE. s. f. Flot, soulèvement de l'eau agitée. *Le vent fait des ondes sur les rivières. Il ne fait pas bon sur la rivière, les ondes sont trop grosses.* En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel.

Il est principalement d'usage en poésie, et signifie, L'eau en général. *L'onde claire, transparente, limpide, paisible, fugitive d'une source, d'un ruisseau, d'une rivière,*

d'un fleuve. Elle se regardait dans le cristal d'une onde pure.

Il se dit particulièrement, dans le même langage, de La mer. *Sur la terre et sur l'onde. Le vaisseau vogue sur les ondes. Le soleil se cache dans les ondes, sort du sein de l'onde. L'onde amère. Les nymphes de l'onde. A la merci des ondes. Au gré de l'onde.*

Poétiq., *L'onde noire*, Le Styx, le Cocyte. *Passer l'onde noire*, Mourir.

ONDES, au pluriel, se dit figurément de Ce qui ressemble à des ondes. *Les ondes d'une moire, d'un camelot. Moire à grandes, à petites ondes. Tracer des ondes. Des cheveux en ondes. Les ondes spirales des colonnes torses. Les ondes d'un bois veiné.*

En termes de Physique, *Ondes sonores, ondes lumineuses*, Ondulations de l'air, et d'un fluide éthéré que l'on admet pour expliquer les phénomènes du son et de la lumière.

ONDÉ, ÉE. adj. Qui offre des dessins, des lignes, etc., en forme d'ondes. *Camelot ondé. Il y a de certains bois qui sont ondés.*

ONDÉE. s. f. Grosse pluie qui vient tout à coup, et qui ne dure pas longtemps. *Grosse ondée. Une bonne ondée. J'ai eu toute l'ondée sur le dos. Il faut laisser passer l'ondée. Il pleut par ondées.*

ONDIN, INE. s. Nom que les cabalistes donnent aux prétendus génies élémentaires qu'ils supposent habiter les eaux. *Une ondine.*

ONDOIEMENT. s. m. Baptême où l'on n'observe que l'essentiel du sacrement, en se réservant de suppléer ensuite les cérémonies qui ont été omises.

Il signifie aussi l'Action d'ondoyer, de flotter par ondes. *L'ondoiement des vagues, des blés.*

ONDOYANT, ANTE. adj. Qui ondoie, qui a un mouvement par ondes. *Vagues ondoyantes. Fumée ondoyante. Les moissons, les plaines ondoyantes. Les flammes ondoyantes. Des cheveux ondoyants. Des drapeaux ondoyants.*

Il se dit, en Peinture, dans le même sens, Des lignes, des contours, des draperies. *Trait ondoyant. Ligne ondoyante. Draperie ondoyante. Les contours ondoyants expriment la souplesse et concourent à la grâce des figures.*

Il se dit figurément pour signifier, Mobile, changeant, incertain. *Un caractère ondoyant.*

ONDOYER. v. n. (Il se conjugue comme *Employer*.) Flotter par ondes. Il ne se dit guère qu'au figuré. *Les flammes ondoient. On voyait la fumée ondoyer. Les drapeaux ondoyaient dans la plaine. Ses cheveux ondoyaient au gré du vent.*

ONDOYER, s'emploie aussi comme verbe actif; et alors il signifie, Répandre de l'eau sur la tête d'un enfant, au nom des trois personnes de la Trinité, sans observer les cérémonies ordinaires du baptême. *Cet enfant est en danger, il faut l'ondoyer. Il a été ondoyé.*

ONDOYÉ, ÉE. part. passé.

ONDULANT, ANTE. adj. Qui ondule.

ONDULATION. s. f. Mouvement dans un fluide dont les parties s'élèvent et s'abaissent alternativement. Il s'emploie surtout en termes de Physique. *Une pierre jetée dans l'eau y cause des ondulations, y produit une ondulation circulaire. Ondulation de l'air.*

Système des ondulations, Système de physique qui explique la propagation de la lumière par les vibrations d'un fluide subtil répandu dans l'espace.

ONDULATION, se dit, par extension, de Tout mouvement qui imite celui des ondes. *Les ondulations d'un champ de blé agité par le vent.* Par analogie, *Les ondulations d'un terrain.*

Il se dit aussi, en Peinture, dans un sens analogue, en parlant Des lignes, des contours, des draperies. *Ce peintre excelle à rendre les ondulations des draperies.*

ONDULATOIRE. adj. des deux genres. T. de Phys. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Mouvement ondulatoire*, Mouvement d'ondulation.

ONDULÉ, ÉE. adj. Dont la surface présente ou semble présenter des ondulations. *La surface du lac était légèrement ondulée. Cette moire est bien ondulée.* Par analogie, *Un terrain ondulé. Une plaine légèrement ondulée.*

ONDULER. v. n. Avoir un mouvement d'ondulation lent, mais sensible. *Le vent faisait onduler l'eau de ce lac. L'eau commençait à onduler. Des moissons qui ondulent mollement.*

ONDULEUX, EUSE. adj. Qui forme des ondulations, des sinuosités. *Des replis onduleux.*

ONE

ONÉRAIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui a le soin et la charge d'une chose. Il est opposé à *Honoraire*, et ne s'emploie guère que dans ces qualifications, *Tuteur onéraire, Syndic onéraire*, et *Marguillier onéraire. — Des quatre marguilliers de cette paroisse, deux sont onéraires, et les deux autres honoraires.* Il a vieilli.

ONÉREUX, EUSE. adj. Qui est à charge, qui est incommode. *Condition onéreuse. Succession, tutelle onéreuse. Charge onéreuse. Cela lui est onéreux. Il n'a point voulu accepter ce don, ce legs, parce qu'il lui était onéreux. Le voisinage de ces gens-là est fort onéreux.*

En Jurispr., *Titre onéreux*, Celui par lequel on acquiert une chose à prix d'argent, ou sous la condition d'acquitter certaines charges. Il est opposé à *Titre gratuit. Il avait été pourvu de cet office à titre onéreux. On lui avait donné cette maison à titre onéreux.*

ONG

ONGLE. s. m. Lame dure, cornée, à demi transparente, qui revêt le dessus du bout des doigts. *Les ongles des mains, des pieds. Arracher un ongle. La racine de l'ongle. L'ongle lui est tombé. L'ongle lui reviendra. Il a les ongles tendres. Rogner, couper, ronger ses ongles. Avoir les ongles trop longs. Donner un coup d'ongle. Égratigner avec les ongles. Les ongles croissent. Il souffre jusqu'au bout des ongles.*

Prov. et fig., *Rogner les ongles à quelqu'un, les lui rogner de bien près*, Lui retrancher de ses profits ou de son pouvoir.

Fig. et fam., *Il a bien rongé ses ongles*, se dit D'un homme qui, travaillant à quelque ouvrage d'esprit, ne l'a pas fait sans beaucoup rêver, sans beaucoup s'appliquer.

Fam., *Avoir du sang sous les ongles, au bout des ongles*, Avoir du cœur.

Prov. et fig., *Avoir bec et ongles*, Avoir de l'esprit et du courage pour se bien défendre.

Fig. et fam., *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*, En avoir beaucoup.

Fig. et fam., *Rubis sur l'ongle.* Voyez RUBIS.

ONGLE, se dit aussi Des griffes de plusieurs animaux. *Les ongles des lions, des tigres, des ours, des chats. Les ongles crochus et rétractiles du lion, du chat, etc. Les ongles d'un aigle, d'un vautour.* On dit plus ordinairement, *Serres*, pour les oiseaux de proie.

Prov. et fig., *À l'ongle on connaît le lion*. On reconnaît aux moindres traits un homme d'un grand talent, d'un grand caractère.

Prov. et fig., *C'est l'ongle du lion*, se dit en parlant D'un trait qui décèle un grand talent, un grand caractère.

ONGLE, se dit aussi Du sabot d'un cheval. *Chute de l'ongle.*

ONGLE, en termes d'Oculiste, Pellicule qui commence en forme d'ongle ou de croissant vers l'angle interne de l'œil, et qui s'étend peu à peu jusque sur la prunelle.

Il se dit aussi d'Un amas de pus entre l'iris et la cornée, qui forme une tache de la figure d'un croissant.

ONGLÉE. s. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid. *Je ne puis écrire, j'ai l'onglée.*

ONGLÉE, en termes d'Art vétérinaire, Excroissance membraneuse que les oculistes appellent *Ongle*.

ONGLET. s. m. Bande de papier ou de parchemin que l'on coud au dos d'un livre en le reliant, pour y coller des estampes, des cartes, etc.

Il se dit, en termes d'Imprimerie, d'Un carton de deux pages. *Il y a trois fautes dans ces deux pages, il faudra faire un onglet.*

ONGLET, se dit aussi de L'extrémité d'une planche, d'une moulure, qui, au lieu d'être terminée à angle droit, forme un angle de quarante-cinq degrés. *Couper, tailler d'onglet. Assemblage à onglet* ou *en onglet. L'angle d'un cadre, d'une corniche extérieure ou intérieure forme deux onglets. Ces onglets ne sont pas d'équerre.*

Il se dit également d'Une échancrure sur le plat d'une règle de fer ou de bois.

Il signifie encore, Une espèce de petit burin plat dont se servent les serruriers, et les graveurs sur métaux en creux et en relief. Dans ce sens et dans celui qui précède, on dit aussi, *Onglette*.

ONGLET, en Botanique, se dit de La partie inférieure du pétale, par laquelle il s'insère au réceptacle. *Dans l'œillet, l'onglet des pétales est très allongé.*

ONGLETTE. s. f. Voyez ONGLET.

ONGUENT. s. m. Médicament d'une consistance plus molle que dure, qu'on étend sur du linge, sur du papier, etc., et qu'on applique ensuite extérieurement pour guérir les plaies, les tumeurs, etc. *Bon onguent. Onguent rosat. Onguent divin. Onguent mercuriel. Onguent populéum. Onguent basilicon. Une boîte d'onguent. Onguent composé de telle et telle substance. L'onguent a pour base les corps gras.*

Fig. et pop., *Onguent miton mitaine*, Remède qui ne fait ni bien ni mal; Expédient inutile que l'on propose dans quelque affaire que ce soit.

Prov. et fig., *Dans les petites boîtes sont les bons onguents.* Flatterie populaire envers les personnes de petite taille, pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres.

ONGUENT, se disait anciennement Des drogues aromatiques et des essences dont on se parfumait, et dont on embaumait les corps. *La Madeleine versa une boîte d'onguent sur les pieds de Notre-Seigneur ; les trois Maries apportèrent des onguents précieux pour embaumer son corps.*

ONGUICULÉ, ÉE. adj. (On prononce UI diphtongue.) Il se dit, en Histoire naturelle, Des animaux qui ont un ongle à chaque doigt.

Il se dit, en Botanique, Des pétales qui sont pourvus d'onglets très apparents, tels que ceux de l'œillet.

ONGULÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties.

ONI

ONIROCRITIE. s. f. (On prononce *Onirocricie.*) Explication des songes.

ONIROMANCE ou **ONIROMANCIE.** s. f. Divination par les songes.

ONO

ONOCROTALE. s. m. Voyez PÉLICAN.

ONOMATOPÉE. s. f. T. de Gram. Formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie. *Les mots* Trictrac, glouglou, coucou, cliquetis, *sont formés par onomatopée.*

Il se dit aussi Des mots imitatifs eux-mêmes. *Dictionnaire des onomatopées françaises.*

ONT

ONTOLOGIE. s. f. Terme didactique. Science de l'être en général. *L'ontologie est une des parties de la métaphysique.*

Il signifie aussi, Traité sur cette matière. *L'Ontologie de Wolf.*

ONTOLOGIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a rapport à l'ontologie. *Notions ontologiques. Termes ontologiques.*

ONY

ONYX. s. m. Espèce d'agate très fine, qui présente des couches parallèles de différentes couleurs. *Il a une tête d'Auguste gravée sur un onyx.* On dit adjectivement, *Une agate onyx.*

ONZ

ONZE. adjectif numéral des deux genres. Nombre qui contient dix et un. *Ils étaient onze. Onze chevaux. Onze francs. Il est onze heures. Il est arrivé entre dix et onze.*

Quoique ce mot commence par une voyelle, il arrive quelquefois, et surtout quand il est question de dates, qu'on prononce et qu'on écrit sans élision l'article, la préposition ou la particule qui le précède. *De onze enfants qu'ils étaient, il en est mort dix. De vingt, il n'en est resté que onze.* On dit aussi, dans la conversation familière, *Il n'en est resté qu'onze.*

Quand *Onze* est précédé d'un mot qui finit par une consonne, on ne prononce pas plus la consonne finale que s'il y avait une aspiration. *Vers les onze heures.*

ONZE, est quelquefois pris substantivement. *Onze multiplié par deux. Dans ce cadran, le onze n'est pas bien marqué.*

Il se prend quelquefois pour Le nombre d'ordre qu'il forme. *Le onze du mois.* On dit de même adjectivement, *Louis onze, page onze, numéro onze, etc.*

Dans l'Histoire grecque, *Les onze,* Officiers publics d'Athènes qui étaient chargés de l'exécution des sentences criminelles.

ONZIÈME. adj. des deux genres. (La première syllabe est ordinairement aspirée.) Nombre d'ordre qui suit immédiatement le dixième. *Le onzième du mois. Dans sa onzième année. La onzième page. Du onzième mois. Il vivait au onzième siècle.* Elliptiq., *Il est le dixième sur la liste, et vous le onzième.* Quelques-uns disent encore, *L'onzième.*

Il se prend aussi substantivement, et signifie, La onzième partie d'un tout. *Il est héritier pour un onzième. Il a deux onzièmes dans cette affaire.*

ONZIÈMEMENT. adv. En onzième lieu.

OOL

OOLITHE. s. m. Pierre composée de petites coquilles pétrifiées, qui ressemblent à des œufs de poisson.

OOLITHIQUE. adj. des deux genres. Qui résulte d'une agglomération d'oolithes. *Terrains oolithiques.*

OPA

OPACITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est opaque, impénétrable aux rayons de la lumière. Il se dit par opposition à Diaphanéité, transparence. *L'opacité de ce corps.*

OPALE. s. f. Pierre précieuse, dont le fond est de couleur laiteuse, mais qui, par différents changements de position, présente des couleurs très vives, très variées, et assez semblables à celles de la nacre de perle. *Une belle opale. L'opale de Hongrie.*

OPAQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui n'est point transparent, qui ne laisse point passer la lumière. *Corps opaque. La terre est opaque.*

OPE

OPÉRA. s. m. Espèce de poème dramatique, fait pour être mis en musique, et chanté sur le théâtre, avec des accompagnements, des danses et des changements de décorations. *Un nouvel opéra. Un opéra nouveau. Un opéra bien exécuté. Composer la musique d'un opéra. Les opéras de Quinault. Les opéras de Gluck, de Mozart. J'ai vu plusieurs opéras. Jouer, représenter un opéra.*

Il se dit aussi Du genre de spectacle que constituent les poèmes dramatiques mis en musique, et Du théâtre qui est destiné à leur représentation. *L'opéra est un genre qui n'est pas goûté de tout le monde. Le théâtre, la salle de l'Opéra. Un musicien, un chanteur, une chanteuse, un danseur, une danseuse de l'Opéra. Les chœurs de l'Opéra. Les ballets de l'Opéra. Le machiniste de l'Opéra. L'orchestre de l'Opéra. Aller à l'Opéra. Avoir une loge à l'Opéra. Il loge en face de l'Opéra.*

Grand Opéra, se dit quelquefois Du théâtre de l'Opéra pour le distinguer de l'Opéra-Comique.

En Italie, *Opéra sérieux*, se dit d'Un opéra dont les personnages sont ceux de la tragédie ; par opposition à *Opéra bouffon,* Celui dont les personnages appartiennent à la comédie.

En France, *Opéra-comique*, Drame mixte qui tient de la comédie par l'intrigue et les personnages, et de l'opéra par les paroles chantées qui entrecoupent le dialogue. Il se dit aussi Du genre de spectacle que constitue cette espèce de drame, et Du théâtre où il se représente. *Suivant beaucoup de personnes, l'opéra-comique est un genre faux. Aller à l'Opéra-Comique. Une loge à l'Opéra-Comique. Acteur de l'Opéra-Comique.*

Fig. et fam., *C'est un opéra,* se dit D'une affaire qui entraîne beaucoup d'embarras.

OPÉRATEUR. s. m. Celui qui fait certaines opérations de chirurgie. *Opérateur oculiste. Opérateur pour les dents. Opérateur pour la pierre. Fameux opérateur.*

Il signifie aussi, Celui qui débite ses remèdes, et qui vend ses drogues en place publique. On emploie, quelquefois, dans les deux sens, le féminin *Opératrice.*

OPÉRATION. s. f. L'action d'une puissance, d'une faculté qui agit, selon sa nature, pour produire un effet. *Les opérations de Dieu. Les opérations de la nature.*

En termes de Dévotion : *L'opération du Saint-Esprit. L'opération, les opérations de la grâce.*

En termes de Philosophie, *Les opérations de l'esprit, de l'entendement. — Il y a trois opérations principales de l'entendement : la perception, la comparaison, et le jugement.*

OPÉRATION, se dit particulièrement de L'action, de l'effet d'un remède, d'une médecine. *La médecine commence à faire son opération. L'opération de ce remède est lente.* Ce sens est peu usité.

OPÉRATION, signifie aussi, Action méthodique de la main sur le corps de l'homme ou de l'animal, pour réunir ce qui est divisé, diviser ce qui est uni contre nature, extraire ce qui est étranger, couper, amputer, cautériser, etc. *Ce chirurgien a fait plusieurs belles opérations. Le trépan est une opération délicate et dangereuse. L'opération césarienne.*

Opérations de chimie ou *chimiques*, Tous les moyens particuliers employés pour faire réagir les corps, pour connaître leur nature, la proportion de leurs principes, leurs propriétés.

Opérations d'arithmétique, Les supputations, les calculs qu'on fait par l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. *Multiplier un nombre par un autre, est une opération d'arithmétique.*

OPÉRATION, en termes de Guerre, de Politique, d'Administration, de Finance, de Commerce, etc., se dit Des desseins qui sont ou qui doivent être mis à exécution. *On a longtemps délibéré pour régler les opérations de la campagne prochaine. Ce général, en forçant les ennemis à lever le siège de la place, a fait une belle, une brillante opération. Ligne d'opération. Ce traité de paix a été une des plus belles opérations de son ministère. L'amortissement de la dette publique est une opération longue et difficile. L'extinction de la mendicité est une opération qui exige beaucoup de temps et d'efforts. Les opérations du commerce. Ce négociant, depuis la paix, a beaucoup étendu ses opérations. Méditer, différer, tenter, manquer une opération.*

Fam. et par ironie, *Vous avez fait là une belle opération, voilà une belle opération,* Vous n'avez rien fait qui vaille.

OPÉRATOIRE. adj. des deux genres Qui

a rapport aux opérations chirurgicales. *Médecine opératoire.*

OPERCULE. s. m. T. d'Hist. nat. Couvercle. Il se dit Des pièces osseuses et mobiles qui ferment les ouïes d'un grand nombre de poissons ; de La pièce testacée ou cartilagineuse, ou même membraneuse, qui ferme en tout ou en partie l'ouverture de quelques coquilles univalves ; de L'espèce de couvercle qui ferme l'urne des mousses ; et d'Autres organes analogues, soit dans les animaux, soit dans les végétaux.

OPERCULÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Muni d'un opercule. *Coquillage operculé. L'urne des mousses est operculée.*

OPÉRER. v. a. Faire, produire quelque effet. *C'est Dieu qui a opéré ces miracles. Le général, en faisant attaquer sur ce point, a opéré une diversion utile à ses desseins. Il a opéré beaucoup de réformes dans son administration. Cette division a opéré sa jonction avec le corps d'armée.*

Il s'emploie aussi absolument. *Dans beaucoup de maladies, il faut laisser opérer la nature. Cet événement a opéré très heureusement sur les esprits. La grâce opéra dans son âme.*

Prov. et par ironie, *Il a bien opéré,* Il n'a rien fait qui vaille.

OPÉRER, se dit particulièrement, en parlant De l'effet que produit une médecine, un remède. *Cette médecine a bien opéré. Elle n'a pas encore opéré. Elle commence à opérer.*

Il s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel. *Il s'est opéré en lui un grand changement. Ce changement ne s'est pas opéré sans difficulté.*

OPÉRER, se dit encore en parlant De quelques arts ou sciences qui demandent une certaine pratique, comme la chirurgie, la chimie, l'arithmétique. *On ne saurait être bon chimiste sans opérer. Ce chirurgien est habile, il opère parfaitement bien, je l'ai vu opérer de la main. Il a opéré dans la journée deux hommes qui avaient la pierre. Cet arithméticien opère avec beaucoup de facilité.*

Être opéré, se faire opérer, Subir une opération. *Il a été opéré par un habile chirurgien. Il a été mal opéré. Se faire opérer de la taille.*

OPÉRÉ, ÉE. part. passé.

OPÉRETTE. s. f. Petit opéra-comique. *Ce musicien n'est encore connu que par d'agréables opérettes.*

OPES. s. m. pl. T. d'Archit. Trous qui reçoivent les poutres, les solives, les chevrons, les boulins, etc. *Les métopes sont entre les opes de la frise dorique.*

OPH

OPHICLÉIDE. s. m. Serpent à clefs, instrument de cuivre dans la musique militaire. *De toutes les basses de la musique d'harmonie, l'ophicléide est la plus puissante.*

OPHIDIEN, IENNE. adj. T. de Zoologie. Qui ressemble à un serpent.

Subst., *Les ophidiens,* Ordre de reptiles comprenant tous ceux qui sont privés de membres, et qu'on désigne généralement sous le nom de serpents.

OPHIOGLOSSE. s. f. T. de Botanique. Sorte de plante. Voyez *Langue-de-serpent,* au mot LANGUE.

OPHITE. s. m. Espèce de porphyre antique, ainsi nommé, parce qu'il rappelle, par son fond vert tacheté de blanc, la peau bigarrée des serpents. On dit aussi, *Du marbre ophite ;* et alors *ophite* est adjectif.

OPHTALMIE. s. f. T. de Médec. Maladie de l'œil. *Ophtalmie humide,* Celle où il y a écoulement de larmes. *Ophtalmie sèche,* Celle où cet écoulement n'existe point.

OPHTALMIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui a rapport ou qui appartient aux yeux ; Qui est propre aux maladies des yeux. *Artère ophtalmique. Nerf ophtalmique. Remèdes ophtalmiques. Plantes ophtalmiques. Cette racine, cette fleur a une vertu ophtalmique.*

OPHTALMOGRAPHIE. s. f. Partie de l'anatomie, qui traite de la composition de l'œil, et de l'usage des différentes parties dont il est composé.

OPHTALMOSCOPE. s. m. Instrument qui sert à examiner l'intérieur de l'œil.

OPI

OPIACÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qui contiennent de l'opium.

OPIAT. s. m. (Le T se prononce.) T. de Médec. Sorte d'électuaire d'une consistance un peu molle, et qui est composé de diverses substances. *De l'opiat purgatif.* Quelques-uns disaient *Opiate,* substantif féminin. Voyez ÉLECTUAIRE.

OPIAT, se dit aussi de Certaines pâtes dont on se sert pour nettoyer les dents. *Composer un opiat pour les dents.*

OPILATIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui a pour effet de boucher les passages, les conduits intérieurs du corps. *Les viandes qui se digèrent difficilement sont opilatives.*

OPILATION. s. f. T. de Médec. Obstruction. *Il est malade d'une opilation de rate. Cela cause des opilations.*

OPILER. v. a. T. de Médec. Boucher, obstruer les vaisseaux, les conduits intérieurs du corps. *Ces viandes opilent la rate.*

OPILÉ, ÉE. part. passé.

OPIMES. adj. f. pl. T. d'Antiq. Il n'est usité que dans cette locution, *Dépouilles opimes,* Celles que remportait, chez les Romains, un général d'armée qui avait tué de sa main le général de l'armée ennemie.

OPINANT. s. m. Celui qui opine dans une délibération. *Le premier opinant. Tous les opinants. Tout le monde fut de l'avis du premier opinant.*

OPINER. v. n. Dire son avis dans une assemblée, dans une compagnie, sur un sujet qui a été mis en délibération. *Quand on eut opiné sur cette affaire. Ceux qui opinèrent les premiers. Il ne voulut pas opiner. Il a bien opiné. Il a opiné longuement. Il a opiné en faveur de la proposition, contre la proposition. Il y eut trois juges qui opinèrent à la mort. Dans cette consultation, deux médecins opinèrent à la saignée, et trois à la purgation. Les arbitres ont opiné à renvoyer les parties par-devant les juges.*

Prov. et fig., *Opiner du bonnet,* Être de l'avis des autres, sans y rien ajouter ni en rien retrancher. *L'affaire était si claire, qu'après que le rapporteur eut dit son avis, tous les juges n'opinèrent que du bonnet. Il n'opine jamais que du bonnet.*

OPINIÂTRE. adj. des deux genres. Obstiné, entêté, qui est trop fortement attaché à son opinion, à sa volonté. *Il est trop opiniâtre. Un esprit opiniâtre. Il ne faut point être opiniâtre sur cela. Un enfant opiniâtre.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un opiniâtre. Je hais les opiniâtres. Un petit opiniâtre.*

OPINIÂTRE, se dit aussi Des choses où l'on met de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement. *Le combat fut opiniâtre. La résistance ne fut pas opiniâtre. Le gouverneur fit une défense opiniâtre. Un travail opiniâtre vient à bout de tout. Il a gardé un silence opiniâtre. Une haine opiniâtre.*

Un mal opiniâtre, une fièvre, un rhume opiniâtre, etc., Un mal, une fièvre, un rhume, etc., qui dure longtemps, qui résiste aux remèdes.

OPINIÂTRÉMENT. adv. Avec opiniâtreté. *Il soutient opiniâtrément cette erreur.*

Il signifie aussi quelquefois, Avec fermeté, avec constance. *Il n'avait que cinq cents hommes avec lui, et il soutint opiniâtrément le combat contre deux mille hommes. Il a défendu opiniâtrément cette place.*

OPINIÂTRER. v. a. Contredire, contrarier quelqu'un, de manière à le rendre opiniâtre. *N'opiniâtrez point cet enfant.*

Il signifie aussi, Soutenir une chose avec obstination. *N'opiniâtrez point cela.* Il a vieilli dans ces deux acceptions.

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'obstiner fortement. *Ne vous opiniâtrez point à cela. S'opiniâtrer à soutenir une erreur, une mauvaise cause. Ils s'y sont opiniâtrés.*

OPINIÂTRÉ, ÉE. part. passé.

OPINIÂTRETÉ. s. f. Obstination forte, trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. *Grande, extrême, furieuse opiniâtreté. Opiniâtreté invincible. Il soutient cette erreur, ce mensonge avec opiniâtreté.*

Il signifie quelquefois, Fermeté, constance. *Nos troupes lassèrent l'ennemi par l'opiniâtreté de leur défense. Il se livre à son travail, il suit son entreprise avec une opiniâtreté qui ne peut manquer de le faire réussir.*

OPINION. s. f. Avis, sentiment de celui qui opine sur quelque affaire mise en délibération. *Aller aux opinions. Recueillir, prendre les opinions. Résumer les opinions. Les juges sont aux opinions. Il y avait trois opinions. Les opinions sont partagées. Il a été de l'opinion d'un tel. Il appuya son opinion de plusieurs autorités, de plusieurs exemples, etc. L'opinion de la majorité, de la minorité d'une assemblée.*

Il signifie aussi, Le sentiment particulier qu'on se forme d'une chose en la considérant en soi-même. *Les opinions sont libres. C'est votre opinion, ce n'est pas la mienne. Je ne suis pas de cette opinion. Opinion ancienne, nouvelle. Opinion probable, raisonnable, bien fondée, problématique, folle, extravagante, erronée. La diversité des opinions. L'incertitude des opinions humaines. Je partage votre opinion. Je m'en rapporte à votre opinion. Être attaché à son opinion. Ne pas tenir à son opinion. Cette opinion est généralement reçue, établie. Cette opinion est démentie, confirmée par l'expérience. Je n'ai point changé d'opinion. Attaquer, combattre l'opinion de quelqu'un. Défendre, abandonner son opinion. Avoir une opinion d'emprunt. Cet homme n'a pas d'opinion à lui, n'a d'opinion sur rien. Je n'ai pas encore une opinion formée sur cet objet. Mon opinion n'est pas fixée sur ce point. La vérité jaillit souvent du choc, du conflit des opinions. Suivre, soutenir une opinion. Personne n'a adopté cette opinion. Cette opinion n'est qu'à vous. L'opinion commune, générale, universelle. C'est là l'opinion la plus sûre. Les opinions des stoïciens, des péripatéticiens, des cyniques. Les*

opinions des luthériens, des calvinistes. Favoriser les opinions nouvelles en matière de religion. Opinions philosophiques. Opinions religieuses. Opinions politiques.

C'est une affaire d'opinion, C'est une chose sur laquelle chacun peut penser comme il lui plaît.

C'est une opinion, C'est une assertion qui n'est pas sûre.

Un mal d'opinion, Un mal imaginaire.

L'opinion publique, ou simplement, *L'opinion,* Ce que le public pense sur quelque chose, sur quelqu'un. *Il respecte, il craint, il brave l'opinion publique. Le pouvoir, l'empire, l'influence de l'opinion.* En ce sens, on dit proverbialement, *L'opinion est la reine du monde.*

OPINION, quand on parle de politique, signifie quelquefois, Un parti, l'ensemble des personnes qui pensent de même sur le gouvernement. *Il fut soutenu par l'opinion libérale. L'opinion légitimiste.*

OPINION, signifie aussi, Jugement, en bien ou en mal, qu'on porte d'une personne ou d'une chose. *Il a bonne opinion de lui-même. J'ai une grande opinion de cet homme. Je n'ai pas grande opinion de lui. Nous faisons consister une grande partie de nos peines et de nos jouissances dans l'opinion que les autres ont de nous. Quelle opinion avez-vous de cette affaire? J'ai mauvaise opinion de sa conduite, bonne opinion de cette affaire.*

OPINION, en termes de Logique, signifie, Croyance probable. *La démonstration engendre la science, et l'argument probable engendre l'opinion.* Cette acception a vieilli.

OPISTHODOME. s. m. T. d'Architecture ancienne. La partie postérieure d'un temple. Il se disait particulièrement d'Une chambre fermée, où n'entrait pas le public, bâtie dans la partie postérieure d'un temple. *Le trésor d'Athènes était déposé dans l'opisthodome du Parthénon.*

OPISTHOGRAPHE. adj. des deux genres. T. de Paléographie. Qui est écrit par derrière. *Les manuscrits anciens sont rarement opisthographes. Feuillet opisthographe,* Feuillet écrit sur le recto et sur le verso.

OPIUM. s. m. (On prononce *Opiome.*) Suc épaissi et concret des capsules de pavot blanc, qui a une qualité narcotique et soporative. *On lui a donné de l'opium. Deux grains d'opium. Une prise d'opium. Les Turcs, les Chinois font un grand usage d'opium. L'excès de l'opium est très dangereux.*

OPL

OPLOMACHIE. s. f. T. d'Antiq. Escrime, combat de gladiateurs armés d'épées ou de poignards.

OPO

OPOSSUM. s. m. Espèce de sarigue, particulière à l'Amérique. *L'opossum est un peu plus gros que l'écureuil d'Europe.*

OPP

OPPORTUN, UNE. adj. Qui est à propos, selon le temps et le lieu. *Dans un temps plus opportun. L'occasion est opportune.*

OPPORTUNÉMENT. adv. D'une manière opportune. *Il arriva fort opportunément.*

OPPORTUNITÉ. s. f. Qualité de ce qui est opportun. *Opportunité de la circonstance, de la conjoncture, du lieu, etc.*

Il se dit quelquefois, absolument, pour Occasion propre, favorable. *Il a su se prévaloir de l'opportunité.*

OPPOSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être mis en face, vis-à-vis. Il s'emploie dans cette expression d'Anatomie, *Pouce opposable. Le pouce est opposable aux autres doigts.*

Au sens moral : *Cet argument ne m'est pas opposable,* Cet argument ne peut m'être opposé.

OPPOSANT, ANTE. adj. T. de Jurispr. Qui s'oppose suivant les formes judiciaires à une sentence, à un arrêt, à un payement, à une vente, etc. *Il s'est rendu opposant à l'exécution de cet arrêt. Elle a été reçue opposante. Se rendre opposant à la vente d'un immeuble.*

Il est aussi substantif. *Il y a un nouvel opposant. Un tiers opposant. Opposant à la levée des scellés. Les opposants à la saisie, à la vente.*

Il s'emploie aussi dans le langage ordinaire, tant adjectivement que substantivement, et se dit De quiconque s'oppose à une mesure, combat une opinion, etc. *Le parti opposant. Minorité opposante. Il y a eu plusieurs opposants à cette délibération. Les opposants sont en petit nombre dans cette assemblée.*

OPPOSANT, en termes d'Anatomie, signifie, Qui met en opposition, en face. *Muscle opposant.* Dans ce sens, il s'emploie aussi substantivement. *L'opposant du petit doigt. L'opposant du pouce.*

OPPOSER. v. a. Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre. *Opposer une digue à l'impétuosité de la mer. Opposer une batterie à une autre.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes. *On leur opposa des troupes fraîches, de nouvelles troupes. On lui opposa un dangereux adversaire.*

Il se dit figurément, en parlant Des choses et des personnes dont on se sert pour résister à d'autres, pour les combattre, pour les vaincre. *Vous mettrez en avant que... mais à cela j'oppose que... Il opposa de fortes raisons à tout ce qu'on lui avait dit. Opposer la force à la force. Opposer un obstacle aux entreprises de quelqu'un. Opposer une puissante sollicitation, une puissante recommandation à une autre. Opposer l'autorité d'Aristote à celle de Platon. Opposer Aristote à Platon.*

OPPOSER, signifie aussi, Mettre une chose vis-à-vis d'une autre, ou en placer plusieurs de manière à faire contraste. *Opposer une porte feinte à la porte d'entrée, un trumeau à une cheminée. Opposer, dans un tableau, des bruns aux clairs.*

Il signifie encore, Mettre en comparaison, en parallèle. *Quel orateur avons-nous qu'on puisse opposer à Cicéron, à Démosthène? Il n'y a pas de statues modernes qu'on puisse opposer aux statues antiques.*

OPPOSER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Résister, être contraire, se rendre contraire. *Il s'est toujours opposé à mes desseins. Je m'oppose à cela. La fortune s'oppose à toutes mes entreprises.*

Il signifie particulièrement, en termes de Jurisprudence, Déclarer suivant les formes judiciaires qu'on met empêchement à l'exécution de quelque acte, de quelque arrêt, de quelque formalité de justice. *S'opposer à l'exécution d'un arrêt. S'opposer à la levée des scellés, à un payement, à un mariage.*

OPPOSÉ, ÉE. part. passé. *Deux armées opposées l'une à l'autre. Deux rivages opposés. Des angles opposés au sommet.*

OPPOSÉ, est aussi adjectif, et signifie, Contraire, de différente nature. Il se dit Des caractères, des esprits, des humeurs, des intérêts, etc. *Ce sont deux humeurs directement opposées; deux caractères, deux esprits diamétralement opposés. Ils sont toujours opposés l'un à l'autre. Leurs intérêts sont tout à fait opposés. Ils ont des sentiments fort opposés là-dessus. Les opinions de ces deux hommes-là sont toujours opposées.*

Il se dit de même, en Dialectique, D'un terme relatif ou contraire à un autre terme. Ainsi le mot de *Fils,* qui est relatif, est opposé à celui de *Père;* et le terme de *Chaud* est opposé à celui de *Froid,* qui est son contraire.

Dans le même langage, *Tous les contraires sont opposés, mais tous les opposés ne sont pas contraires.* Dans le second membre de cette phrase, *Opposé* est employé substantivement.

OPPOSÉ, s'emploie comme substantif dans quelques autres phrases. *Cette proposition est l'opposé de telle autre, en est justement l'opposé,* Elle lui est directement contraire. *Cette personne est tout l'opposé de telle autre.* Elle est d'un caractère tout différent. *Ce fils est tout l'opposé de son père.*

OPPOSITE. s. des deux genres. Ce mot, qui signifie Opposé, et qui est originairement adjectif, ne s'emploie plus que substantivement, et il est peu usité. *Ce caractère est l'opposite, tout l'opposite de l'autre. Ce que vous soutenez aujourd'hui est absolument l'opposite de ce que vous disiez hier.*

À L'OPPOSITE. loc. prépositive et adverbiale. Vis-à-vis. *Leurs maisons sont situées à l'opposite l'une de l'autre. Le château est sur la hauteur, et à l'opposite est un grand bois.*

OPPOSITION. s. f. Empêchement, obstacle qu'une personne met à quelque chose. *Opposition formelle. Je n'y apporterai, je n'y mettrai aucune opposition. Vous n'aurez aucune opposition de ma part. Vous n'y trouverez aucune opposition. Cela éprouvera de l'opposition. Il s'en est emparé sans opposition. Il a été reçu dans ce corps malgré l'opposition de la plupart des membres. Esprit d'opposition.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, de L'action de se rendre opposant. *Faire opposition à un scellé, à un inventaire, à une vente. Former, mettre opposition à la publication des bans. Lever une opposition. Persister dans son opposition. Faire opposition à un jugement par défaut. Demander acte de son opposition.* Voy. SAISIE et TIERS.

OPPOSITION, signifie en outre, Contrariété, différence considérable dans la manière d'être, de sentir, de penser, d'agir de deux ou de plusieurs personnes. *Il y a toujours eu de l'opposition entre eux. Ces deux savants sont toujours en opposition. Opposition d'humeurs, de sentiments. Opposition dans la manière d'agir.*

Il se dit aussi en parlant Des choses. *Il y a une grande opposition entre ces deux systèmes, entre ces deux méthodes.*

Le parti de l'opposition, ou simplement, *L'opposition,* La partie d'une assemblée législative qui combat habituellement la politique du ministère. *L'opposition l'emporta, fut la plus forte. L'opposition s'affaiblissait chaque jour. Il est de l'opposition. Il siège sur les bancs de l'opposition. Un membre de*

l'opposition. Il se dit, par extension, Du parti qui s'attache à la minorité opposante d'une assemblée et qui professe les mêmes opinions qu'elle. *Écrivain, journaliste de l'opposition.* On dit de même, *Journal, écrit de l'opposition.*

Opposition, en termes de Rhétorique, Figure par laquelle on réunit deux idées qui paraissent contradictoires, comme dans ces expressions. *Une folle sagesse. Un avare fastueux.*

Opposition, en termes d'Astronomie, L'aspect d'un corps céleste qui est à cent quatre-vingts degrés d'un autre. *Les éclipses de lune ont lieu quand la lune est en opposition avec le soleil.*

OPPRESSER. v. a. Presser fortement. Il se dit en parlant De certaines affections corporelles, dans lesquelles il semble qu'on ait une espèce de poids sur l'estomac, sur la poitrine, etc. *Je sens quelque chose qui m'oppresse, et qui m'ôte la respiration. Je me sens tout oppressé.*

Il se dit aussi Des affections morales qui produisent le même effet. *Il est oppressé par un violent chagrin. Le poids d'une mauvaise conscience oppresse*

Oppressé, ée. part. passé. *Poitrine oppressée.*

OPPRESSEUR. s. m. Celui qui opprime. *Il fut l'oppresseur du peuple.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un pouvoir oppresseur.*

OPPRESSIF, IVE. adj. Qui tend à opprimer, qui sert à opprimer. *Système oppressif. Loi oppressive. Moyens oppressifs.*

OPPRESSION. s. f. État de ce qui est oppressé. *Oppression de poitrine.*

Il se dit, figurément, de L'action d'opprimer, et de L'état de ce qui est opprimé. *Jamais on ne poussa l'oppression plus loin. Ce peuple gémissait sous la plus cruelle oppression. Le peuple est dans l'oppression, dans une grande oppression, dans un état d'oppression qui ne peut durer longtemps.*

OPPRIMER. v. a. Accabler par violence, par autorité. *Les puissants oppriment trop souvent les faibles. Il n'était point de ces princes qui oppriment leurs peuples, leurs sujets. Opprimer l'innocence.*

Il se prend aussi absolument. *Malheur à ceux qui oppriment!*

Opprimé, ée. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Il prend toujours la défense des opprimés, de l'opprimé.*

OPPROBRE. s. m Ignominie, honte, affront. *Grand opprobre. Opprobre éternel. Souffrir, endurer un opprobre, des opprobres. Il est couvert d'opprobres.*

Être l'opprobre de sa famille, de sa nation, du genre humain, Faire honte à sa famille, à sa nation, au genre humain.

OPT

OPTATIF, IVE. adj. Qui exprime le souhait. *Formule optative.*

En Grammaire, *Mode optatif,* ou simplement et plus ordinairement, *Optatif,* Mode qui, dans certaines langues, sert à exprimer le souhait, et qui est distingué du subjonctif. *L'optatif manque à notre langue, et nous exprimons le souhait par le subjonctif.*

OPTER. v. n. Choisir entre deux ou plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble, entre deux ou plusieurs partis pour l'un desquels il faut se déterminer. *Il a opté pour celle de ces deux places qui lui était la plus avantageuse. Il faut qu'il opte entre ces deux emplois. Il fut élu député à Paris et à Rouen; il opta pour Rouen. Il a été ordonné qu'il opterait dans les six mois. Voulez-vous être pour nous ou contre nous? optez, il faut opter, il faut nécessairement opter.*

OPTICIEN. s. m. Celui qui sait, qui enseigne l'optique, qui est versé dans l'optique. *Habile opticien.*

Il signifie plus ordinairement, Celui qui fait, qui vend des instruments d'optique. *Cet opticien m'a fait un excellent télescope, m'a vendu de fort bonnes lunettes.*

OPTIME (On prononce *Optimé.*) Mot latin qui signifie, *Très bien*, et qu'on emploie quelquefois en français, pour marquer son approbation de ce qu'une personne a dit ou a fait. Il est familier.

OPTIMISME s. m. Terme didactique. Système des philosophes qui soutiennent que tout ce qui existe est le mieux possible.

Il se dit, dans le langage ordinaire, d'Une certaine disposition à voir les choses en beau, à ne pas s'inquiéter des embarras présents et à bien augurer de l'avenir.

OPTIMISTE. s. et adj. des deux genres. Celui ou celle qui admet l'optimisme. *Leibnitz était optimiste.*

Il se dit, par extension, de Quiconque est disposé naturellement à trouver que tout est bien, que tout va bien, à être content de tout.

OPTION. s. f. Pouvoir, faculté, action d'opter. *Avoir l'option. Cela est à votre option, n'est pas à votre option. Je laisse cela à votre option. Je vous donne l'option de ces deux choses, entre ces deux choses. Je vous en réfère l'option. Il a fait son option dans le temps prescrit.*

En termes de Jurisprudence, *Droit d'option,* Faculté de choisir entre plusieurs objets, qui a été réservée dans un contrat. Il se dit également de La faculté que possède la femme d'accepter la communauté après la dissolution du mariage, ou d'y renoncer.

OPTIQUE. s. f. Partie de la physique qui traite de la lumière et des lois de la vision. *L'optique comprend la dioptrique, la catoptrique et la perspective. Traité d'optique. Entendre bien l'optique. Instruments d'optique.*

Optique, signifie aussi, Perspective, aspect des objets vus dans l'éloignement. *Les illusions de l'optique. C'est un effet, une illusion d'optique, de l'optique, de faire paraître proche ce qui est éloigné. L'optique du théâtre est favorable à la figure de cet acteur. Cette décoration est peinte avec beaucoup plus de fini qu'il ne convient pour l'optique du théâtre.*

Optique du théâtre, se dit quelquefois, figurément, en parlant Des ouvrages dramatiques. *L'optique du théâtre exige que les caractères soient peints à grands traits.*

Optique, se dit encore d'Une espèce de boîte dans laquelle on regarde, à travers une grosse lentille, des estampes enluminées qui, placées horizontalement au fond de la boîte, sont représentées comme perpendiculaires par un miroir incliné à quarante-cinq degrés. *Acheter une optique. Une très belle optique.*

OPTIQUE. adj. des deux genres Qui sert à la vue, qui a rapport à la vision. *Le nerf optique. Apparence optique. Illusion optique. Verres optiques.*

OPU

OPULEMMENT. adv. Avec opulence. *Ce financier vivait opulemment.* Il est peu usité.

OPULENCE. s. f. Grande richesse, abondance de biens. *Grande opulence. L'opulence de cette contrée. Il est, il vit dans l'opulence. Il y a dans cette maison un air d'opulence.*

OPULENT, ENTE. adj. Très riche, qui est dans l'opulence. *Cet homme est devenu opulent. Le commerce rend les villes opulentes. Une maison opulente.*

OPUNTIA. s. m. Plante de la famille des Cactiers, dont la tige, dépourvue de feuilles, est articulée, aplatie, et s'élargit, entre les articulations, en forme de raquette. On la nomme vulgairement *Raquette* et *Figuier de Barbarie. Le nopal est une variété de l'opuntia.*

OPUSCULE. s. m. Petit ouvrage de science ou de littérature. *Opuscule posthume. Les opuscules de Plutarque. Il a laissé quelques opuscules très curieux.*

OR

OR. Particule dont on se sert pour lier un discours à un autre. *Or, pour revenir à ce que nous disions.*

Il sert aussi à lier une proposition à une autre, comme la mineure d'un argument à la majeure. *Le sage est heureux : or Socrate est sage, donc Socrate est heureux.*

Il s'emploie familièrement pour exhorter, pour inviter. *Or dites-nous... Or sus commençons notre ouvrage. Or çà, monsieur.*

OR. s. m. Métal d'un jaune brillant, très ductile, très pesant, inaltérable à l'air, insoluble dans les acides, et dont on fait les monnaies de la plus haute valeur, les ouvrages de bijouterie les plus précieux. *Bon or. Vrai or. Faux or. Or pur. Or fin. Or de ducat. Or affiné. Or de coupelle. Bas or. Or au titre. Or à vingt-quatre carats. Or vierge,* ou *Or natif. Or de rivière. Or de Hongrie. Or pâle. Paillettes d'or. Grains d'or. Sable d'or. Poudre d'or. Mine d'or. Couleur d'or. Fondre de l'or. Épurer l'or. Affineur d'or. Or en barre. Or en lingot. Lingot d'or. Or mis en œuvre. Enchâsser en or. Or émaillé Battre de l'or. Batteur d'or. Or battu. Or en feuille. Or de coquille. Or en lames. Or trait. Tireur d'or. Or filé. Or mat. Or bruni. Or moulu. Écriture en lettres d'or. Un marc d'or. Un hectogramme d'or. Cela se vend plus cher que l'or. On a pesé cela juste comme l'or. Filets d'or. Chaîne d'or. Agrafe d'or. Bouton d'or. Vaisselle d'or. Épée à garde d'or. Tout cela était d'or, de pur or. Or massif. Étui, manche de couteau, etc., garni d'or. Louis d'or de poids. Cela vaut cent louis d'or. Pièce d'or de vingt francs, de quarante francs. Monnaie d'or. Or monnayé. Médaille d'or. On a décrié l'or léger, l'or d'Allemagne.*

Or, se dit quelquefois, au pluriel, pour signifier Les différentes couleurs qu'on peut donner à l'or. *Une boîte de deux ors. Des ors de différentes couleurs.*

Or, se dit plus particulièrement de La monnaie d'or, des espèces d'or, par opposition à Celles qui sont d'argent ou d'autre métal. *Une pièce d'or. Il m'a payé tout en or. Il cherche de l'or pour partir en voyage. Demander de l'or pour de l'argent blanc.*

Juste comme l'or, se dit familièrement D'un poids très juste, d'une mesure très exacte

Or, se dit aussi Du fil d'argent doré dont on fait des passements, des galons, des franges, des cordons, des étoffes, des broderies, etc. *Or de Paris, de Lyon. Dentelles d'or. Clinquant d'or. Frange d'or. Cordon d'or. Toile d'or. Drap d'or. Fond d'or. Ouvrage frisé d'or, broché d'or, brodé d'or. Broderie d'or. Paillettes d'or. Passement d'or et d'argent.*

Défendre l'or et l'argent, Défendre de porter des étoffes, des dentelles, etc., tissues de fil d'argent doré.

Poétiq. et fig., *Des jours filés d'or et de soie,* Des jours heureux.

Or, signifie au figuré, Richesse, opulence. *L'or supplée trop souvent au mérite. La soif de l'or.*

Fig. et fam., *Je ne ferais cela ni pour or ni pour argent, je ne ferais pas cela pour tout l'or du monde,* Aucun avantage ne pourrait me déterminer à le faire.

Fig. et fam., *On n'en peut avoir ni pour or ni pour argent,* se dit D'une chose extrêmement rare.

Fig. et fam., *Un marché d'or, une affaire d'or,* Un marché très avantageux, une affaire très avantageuse.

Fig., *Acheter, vendre quelque chose au poids de l'or,* L'acheter, le vendre fort cher.

Fig., *Marcher sur l'or et sur l'argent,* Être dans une grande opulence. On dit dans le même sens, *Avoir des monceaux d'or, être tout cousu d'or.*

Fig. et fam., *C'est de l'or en barre,* se dit D'un effet, d'un billet, d'une marchandise dont on aura de l'argent comptant quand on voudra.

Fig. et fam., *Il vaut son pesant d'or,* se dit D'un homme qui réunit beaucoup de qualités sociales; et D'un subalterne, d'un domestique laborieux, attaché à ses devoirs. On dit dans le même sens, *C'est un homme d'or.*

Fig. et fam., *C'est un cœur d'or,* C'est un excellent cœur.

Fig., *C'est un livre d'or,* se dit D'un livre excellent, et particulièrement D'un petit livre qui contient beaucoup d'idées justes et d'une utilité pratique. *Le manuel d'Épictète est un livre d'or.*

Fig. et fam., *Il dit d'or, il parle d'or,* Il dit ce qu'il y a de mieux à dire dans la circonstance, ou de plus satisfaisant pour celui à qui il parle.

Fig. et pop., *Saint Jean bouche d'or,* Homme qui dit toujours sa pensée avec franchise et sans ménagement. *Je suis saint Jean bouche d'or. C'est un saint Jean bouche d'or.*

Prov. et fig., *Tout ce qui reluit n'est pas or,* Tout ce qui a l'apparence de la richesse, du mérite, n'en a pas toujours la réalité.

Prov. et fig., *Promettre des monts d'or,* Faire de grandes promesses; promettre de grands avantages, de grands biens, de grandes richesses.

Prov. et fig., *Faire un pont d'or à l'ennemi,* Lui faciliter la retraite, même par quelque sacrifice. *Faire un pont d'or à quelqu'un,* Lui faire de grands avantages pour le déterminer à se désister de quelque prétention, à quitter une place, un emploi. *On lui a fait un pont d'or, on lui a donné une belle ambassade pour lui faire quitter le ministère.*

Prov., fig. et pop., *Adorer le veau d'or,* Faire sa cour à un homme riche, pour en tirer quelque avantage, et aussi, Ne penser qu'à s'enrichir.

Prov. et fig., *C'est l'histoire de la dent d'or, c'est la dent d'or,* se dit D'une prétendue merveille, d'un prétendu prodige, qu'il faudrait vérifier avant d'y croire, et de vouloir l'expliquer.

Or, se dit, figurément et poétiquement, de Certaines choses qui sont jaunes et brillantes. *L'or de sa chevelure. L'or des moissons.*

L'âge d'or, le siècle d'or, Les premiers temps du monde, où l'on suppose que les hommes vivaient dans l'innocence et le bonheur. *L'âge d'or est une des fictions les plus agréables de la mythologie. Les flatteurs disaient à ce prince qu'il ramenait le siècle d'or.*

Fig., *C'est un homme de l'âge d'or,* C'est un homme qui rappelle l'âge d'or par sa vertu, par sa probité, par l'innocence de ses mœurs. On dit dans le même sens, *Il a les mœurs de l'âge d'or.*

Or, se dit aussi d'Un des métaux du blason, que dans les armoiries peintes on représente avec de l'or ou avec du jaune, et que dans les armoiries gravées on distingue par des points. *Il porte d'or à la tour de gueules. Il porte un lion d'or, trois aigles d'or.*

Il se dit encore De diverses compositions où il entre de l'or, et d'autres qui n'ont de commun avec l'or qu'une certaine apparence.

Or de Manheim, Composition de cuivre et de zinc, qui a l'apparence de l'or. Ce mot est synonyme de *Similor.*

Or fulminant, Poudre jaunâtre, qui s'obtient en ajoutant de l'ammoniaque à la dissolution d'or, et qui détone par la chaleur ou par la pression.

Or potable, Liqueur composée d'une huile volatile versée dans une dissolution de chlorure d'or et dissoute dans de l'alcool. On a longtemps prétendu qu'elle était très efficace pour la santé; mais on n'en fait plus usage aujourd'hui.

Or vert, Alliage d'or et d'argent qui est employé en bijouterie.

En Astron. et en Chronol., *Nombre d'or,* Le nombre dont on se sert pour marquer chaque année du cycle lunaire, qui est une révolution de dix-neuf années, au bout desquelles les nouvelles et les pleines lunes retombent à peu près au même jour et à la même heure.

ORA

ORACLE. s. m. Réponse que les païens s'imaginaient recevoir de leurs dieux. *Les oracles étaient ordinairement ambigus. Rendre des oracles. Expliquer des oracles.*

Les oracles des sibylles, les oracles sibyllins, Les prédictions attribuées aux sibylles.

Oracle, se dit aussi de La divinité même qui rendait des oracles. *Consulter l'oracle. Aller à l'oracle. L'oracle est muet. L'oracle avait prédit que... L'oracle de Delphes.*

Fam., *Parler comme un oracle,* Très bien parler.

Fam., *Parler d'un ton d'oracle, avoir un ton d'oracle,* Affecter un ton confiant, imposant, sentencieux, qui commande la croyance.

Fam., *S'exprimer en style d'oracle,* S'exprimer d'une manière ambiguë, obscure.

Oracle, se dit, figurément, Des vérités énoncées dans l'Écriture sainte, ou déclarées par l'Église. *Les oracles de la sainte Écriture. Les oracles des prophètes. Les oracles divins. L'Église prononce ses oracles dans les conciles.*

Les oracles de la justice, Les arrêts, les sentences, les décisions des tribunaux. *Ce grand magistrat était digne de rendre les oracles de la justice.*

Oracle, se dit aussi, figurément, Des décisions données par des personnes d'autorité ou de savoir. *Ses discours sont des oracles. Les réponses de ce grand prince, de ce sage étaient autant d'oracles. Les aphorismes d'Hippocrate sont des oracles dans la médecine.*

Il se dit encore, figurément, Des personnes mêmes qui donnent ces sortes de décisions. *Un tel est un oracle. C'est son oracle. Cet homme-là est l'oracle de son pays, de sa ville, de sa compagnie. Il passe pour un oracle dans son parti. En jurisprudence, Cujas est un oracle.*

ORAGE. s. m. Tempête, vent impétueux; grosse pluie ordinairement de peu de durée, et quelquefois accompagnée de vent, de grêle, d'éclairs et de tonnerre. *Grand, furieux orage. Il s'éleva un orage. Sauvons-nous avant que l'orage vienne. Nous aurons de l'orage. Nous avons essuyé un grand orage. Se mettre à couvert de l'orage. Chercher un abri contre l'orage. L'orage passera bientôt. Un orage mêlé d'éclairs et de tonnerre. L'orage gronde. L'orage a crevé sur ce vallon. Le fort de l'orage est tombé sur cette ville. Il a fait un grand orage. L'orage passe, nous n'en aurons que la queue. Il a gagné le port malgré les vents et l'orage. Un vaisseau battu de l'orage. Lutter contre l'orage. Céder, résister à l'orage. Les orages sont très fréquents dans cette saison, dans cette contrée, sur cette mer. L'orage s'apaise. L'orage a cessé. Le temps est à l'orage.*

Il se dit, figurément, Des malheurs dont on est menacé, des disgrâces qui surviennent tout à coup, soit dans les affaires publiques, soit dans la fortune des particuliers. *Il a détourné, conjuré, dissipé l'orage par sa prudence. Laissez passer l'orage, vos ennemis se lasseront de vous persécuter. Il a lutté avec succès contre l'orage qui l'avait assailli. Les orages d'une longue révolution*

Il se dit aussi Des reproches et des emportements que l'on essuie de la part de ses supérieurs. *Votre père est fort en colère, vous allez essuyer un grand orage.*

Il se dit encore Du tumulte de la société, et des agitations du cœur humain. *Se soustraire, se dérober aux orages du monde. Les orages de la vie ne sauraient l'atteindre dans sa retraite. Les orages des passions. Les orages de la jeunesse. Le travail est le plus sûr moyen de prévenir ou de calmer les orages que les passions excitent dans notre cœur.*

ORAGEUSEMENT. adv. D'une manière orageuse. *La séance commença orageusement.*

ORAGEUX, EUSE. adj. Qui cause de l'orage, qui menace d'orage. *Vent orageux. Le temps est orageux. Le ciel est orageux.*

Il signifie aussi, Sujet aux orages. *Une mer orageuse. La saison est orageuse.*

Il signifie encore, Troublé par l'orage. *Nous avons eu une année, une journée, une soirée, une nuit orageuse.*

Orageux, se dit au figuré dans les mêmes acceptions qu'au propre, en parlant De la vie, de la société, des États, des assemblées, de l'âme, de la santé. *Mener une vie orageuse. Ce peuple ne connut qu'une liberté orageuse. Une cour orageuse. Les deux passions les plus orageuses du cœur humain sont l'amour et l'ambition. L'assemblée, la*

séance a été fort orageuse. Ce malade a passé une nuit bien orageuse.

ORAISON. s. f. T. de Gram. Discours, assemblage de mots qui forment un sens complet, et qui sont construits suivant les règles grammaticales. *Les parties d'oraison* ou *de l'oraison sont les différentes espèces de mots. Le solécisme est un vice d'oraison, est un des vices de l'oraison.*

ORAISON, se dit aussi d'Un ouvrage d'éloquence composé pour être prononcé en public. *Une oraison dans le genre démonstratif. L'exorde est une des parties de l'oraison. Les oraisons de Démosthène, de Lysias, d'Isocrate, de Cicéron.* Il ne s'emploie jamais en ce sens que dans le didactique, ou en parlant Des discours des anciens orateurs. Pour les ouvrages modernes, il n'est plus usité qu'en parlant De certains discours prononcés à la louange des morts, particulièrement dans la chaire sacrée, et qu'on nomme *Oraisons funèbres. Les oraisons funèbres de Bossuet, de Fléchier.*

ORAISON, se dit encore d'Une prière adressée à Dieu ou aux saints. *Oraison vocale, mentale, jaculatoire. Faire l'oraison. Faire une oraison. Être en oraison. Se mettre en oraison. Aller à l'oraison. L'oraison dominicale. L'oraison de la messe. L'antienne et l'oraison de la Vierge, de tel saint. Livre d'oraison.*

Il se dit enfin, en Langage mystique, Des communications de l'âme avec Dieu, sans l'intermédiaire des paroles, ou d'aucune formule de prières. *Les états d'oraison.*

ORAL, ALE. adj. Qui passe de bouche en bouche. Il n'est guère usité qu'au féminin et dans ces deux locutions, *Loi orale, tradition orale,* Loi, tradition non écrite, mais transmise de bouche en bouche.

Il signifie aussi quelquefois, Qui est dit de vive voix, par opposition à Écrit. *Enseignement oral.*

Dans les épreuves pour l'obtention de grades universitaires ou pour l'admission aux écoles du gouvernement, *Examen oral,* Examen qui consiste uniquement en interrogations ; par opposition à *Examen écrit,* Examen qui consiste en épreuves écrites.

ORANGE. s. f. Fruit à pépins, de forme ronde, de couleur jaune doré, d'odeur agréable, et qui a beaucoup de jus. *Orange douce, aigre. Orange de Portugal, de Malte, de la Chine. Petite orange. Orange confite. Du jus d'orange. De la pelure, de l'écorce, des zestes d'orange. Il y a des oranges amères qu'on appelle Bigarades. Écorce d'orange amère.*

Couleur d'orange, couleur orange, Couleur approchant de celle de l'orange. *Du taffetas couleur d'orange, couleur orange.* On dit de même, *Du taffetas, une robe, un ruban orange.*

ORANGE, s'est dit anciennement pour Oranger ; de là cette expression encore usitée aujourd'hui, *Fleur d'orange. De l'eau de fleur d'orange. Un bouquet de fleurs d'orange.*

ORANGÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur d'orange. *Taffetas, velours, satin orangé. Rubans orangés.*

Il s'emploie aussi substantivement. *L'orangé est une des sept couleurs primitives données par le prisme.*

ORANGEADE. s. f. Sorte de boisson qui se fait avec du jus d'orange, du sucre et de l'eau. *Boire de l'orangeade.*

ORANGEAT. s. m. Espèce de confiture sèche faite de petits morceaux d'écorce d'orange.

Il se dit aussi de Certaines dragées faites d'écorce d'orange.

ORANGER. s. m. Arbre toujours vert, qui porte les oranges. *Bel oranger. Oranger en caisse, en pleine terre. Une allée d'orangers. Dormir sous des orangers. Greffer, tailler des orangers. Les mariées portent une couronne de fleurs d'oranger.*

ORANGER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend des oranges. Il se joint ordinairement au mot *Fruitier. Un fruitier oranger. Une fruitière orangère.*

ORANGERIE. s. f. Lieu fermé, où l'on met, pendant l'hiver, des orangers en caisse et d'autres plantes frileuses. *Il a fait bâtir une belle orangerie. Une orangerie bien garnie.*

Il se dit aussi de La partie d'un jardin où les orangers sont placés pendant la belle saison.

ORANG-OUTANG. s. m. Espèce de singe sans queue, dont la taille et la conformation se rapprochent de celles de l'homme.

ORATEUR. s. m. Celui qui compose, qui prononce des discours, des ouvrages d'éloquence. *Orateur éloquent, véhément. Un froid orateur. C'est un grand orateur. Il n'est pas orateur. Cet orateur improvise avec une étonnante facilité. Un trait d'orateur. Les orateurs grecs, latins, français.*

Par antonomase, *L'Orateur romain,* Cicéron.

Orateur sacré, Auteur de sermons, d'oraisons funèbres. *Bossuet, Bourdaloue et Massillon sont nos premiers orateurs sacrés.* On dit dans le même sens, *Orateur évangélique, orateur de la chaire.*

Orateur du barreau, Avocat plaidant. *Gerbier est au premier rang des orateurs du barreau.*

En Angleterre, *L'orateur,* Le président de la chambre des communes.

ORATOIRE. adj. des deux genres. Appartenant à l'orateur. *L'art oratoire. Figure oratoire. Discours oratoire. Style oratoire. Précautions oratoires. Débit oratoire.*

ORATOIRE. s. m. Petite pièce qui, dans une maison, est destinée aux actes de dévotion. *Petit oratoire. Il a fait un oratoire dans son cabinet. Il était retiré, enfermé dans son oratoire.*

La congrégation de l'Oratoire, ou simplement, *L'Oratoire,* se dit d'Une congrégation d'ecclésiastiques établie en France par le cardinal de Bérulle, au commencement du dix-septième siècle. *Les pères de l'Oratoire. Il était prêtre de l'Oratoire.*

ORATOIRE, se dit aussi de La maison et de l'église de la congrégation de l'Oratoire. *J'ai été ce matin à l'Oratoire. J'ai entendu la messe, le sermon à l'Oratoire. L'ancienne église de l'Oratoire, à Paris, a été convertie en un temple protestant.*

ORATOIREMENT. adv. D'une manière oratoire. *Cela se dit oratoirement. C'est parler oratoirement.*

ORATORIEN. s. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire. *Massillon était oratorien. Beaucoup d'oratoriens ont été des hommes de grand mérite.* On disait adjectivement, *Les pères oratoriens.*

ORATORIO. s. m. Terme emprunté de l'italien. Espèce de drame lyrique composé sur un sujet sacré, et destiné à être exécuté sans décorations, ni costume, dans une solennité religieuse ou dans un concert. *Composer, exécuter un oratorio. Les oratorios de Haendel, de Haydn.*

ORB

ORBE. s. m. T. d'Astron. Cercle. Il signifie particulièrement, L'espace que parcourt une planète dans toute l'étendue de son cours. *L'orbe de Saturne, de Vénus.*

Le grand orbe de la terre, Le chemin que la terre fait tous les ans autour du soleil. On dit plus ordinairement et mieux dans le même sens, *Orbite.*

ORBE, en poésie, signifie quelquefois, Globe, en parlant Des corps célestes.

ORBE. adj. des deux genres. T. de Chirur. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Coup orbe,* Coup qui n'entame pas la chair, mais qui fait une forte contusion, une grande meurtrissure.

ORBICULAIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est rond, qui va en rond. *Figure orbiculaire. Mouvement orbiculaire.*

ORBICULAIREMENT. adv. En rond. *Cette machine se meut orbiculairement.*

ORBITAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport à l'orbite de l'œil. *Arcade orbitaire. Artère orbitaire. Nerf orbitaire.*

ORBITE. s. f. (Quelques-uns le font masculin.) Terme didactique. La route, le chemin que décrit une planète par son mouvement propre. *L'orbite de Saturne, de Jupiter, etc.*

En Anat., *L'orbite de l'œil,* La cavité dans laquelle l'œil est placé. *Le coup a été si violent, qu'il s'en est peu fallu que mon œil ne sortît de son orbite.*

ORC

ORCANÈTE. s. f. Plante de la famille des Bourraches, dont la racine sert à teindre en rouge.

ORCHESTIQUE. s. f. (Dans ce mot et dans les trois suivants le CH se prononce comme K.) T. d'Antiq. L'art de la danse et de la pantomime chez les anciens.

ORCHESTIQUE, est aussi adjectif masculin dans cette locution, *Genre orchestique,* Celui des deux genres principaux de la gymnastique ancienne, qui embrassait tout ce qui avait rapport à la danse et à l'exercice de la paume.

ORCHESTRATION. s. f. T. de Musique. Manière dont les parties d'un orchestre sont combinées entre elles. *Une savante orchestration.*

ORCHESTRE. s. m. C'était, dans le théâtre des Grecs, Le lieu où l'on dansait ; et, dans le théâtre des Romains, Le lieu où se plaçaient les sénateurs et les vestales. C'est, parmi nous, Le lieu où l'on place les musiciens.

Il se dit aussi de La réunion de tous les musiciens d'un théâtre, d'un concert, d'un bal. *Un orchestre excellent, bien composé. L'orchestre de l'Opéra.*

ORCHESTRE, se dit également de Plusieurs rangs de banquettes destinées à des spectateurs, et qui sont placées entre l'orchestre des musiciens et le parterre. *Une place, un billet d'orchestre. Aller à l'orchestre.*

ORCHESTRER. v. a. T. de Musique. Arranger pour l'orchestre une composition musicale.

ORCHESTRÉ, ÉE. part. passé.

ORCHIDÉES. s. f. pl. (On prononce *Orkidées.*) T. de Botan. Famille de plantes monocotylédones et tuberculeuses, dont le

type est l'*Orchis*. Il s'emploie aussi au singulier. *Une belle orchidée.*

ORCHIS. s. m. (On prononce *Orkisse*.) T. de Botan. Plante herbacée qui a sous ses racines deux tubercules ovales, et dont les fleurs en épi ont leur corolle divisée en six pétales et prolongée à sa base en éperon.

ORD

ORD, ORDE. adj. Vilain, sale. Il est vieux.

ORDALIE. s. f. Il se dit Des diverses épreuves qui étaient usitées dans le moyen âge sous le nom de Jugement de Dieu. *L'ordalie du fer chaud, de l'eau froide, du fromage bénit, etc.*

ORDINAIRE. adj. des deux genres. Qui est dans l'ordre commun, qui a coutume de se faire, qui arrive communément, dont on se sert communément. *L'état ordinaire des choses. Le cours ordinaire de la nature. Le train ordinaire de la vie, des choses. L'effet ordinaire de telle cause. L'usage ordinaire. Le sort ordinaire des hommes. C'est sa conduite ordinaire, sa vie ordinaire. Ce sont ses discours ordinaires. C'est sa manière, son procédé ordinaire. Le langage ordinaire. Il est ordinaire, il est assez ordinaire de se fâcher quand on a tort. La dissimulation est ordinaire à la cour. Marcher de son pas ordinaire. La dépense ordinaire de sa maison se monte à tant. Un événement ordinaire.*

Dans l'Art milit., *Pas ordinaire*, Le pas le plus lent de ceux qui sont réglés pour les troupes : elles doivent toujours le prendre lorsque celui qui commande n'en indique pas un autre. *La longueur du pas ordinaire est de deux pieds, et sa vitesse de soixante et seize par minute. Marcher le pas ordinaire.*

En Jurispr. crimin., *Question ordinaire*, se disait Des premiers degrés de la torture qu'on faisait subir à un accusé. *Arrêt qui ordonne que préalablement l'accusé subira la question ordinaire et extraordinaire.*

ORDINAIRE, s'est dit Des officiers de la maison du roi, qui remplissaient leurs fonctions toute l'année, par opposition à ceux qui servaient par quartier. *Maître d'hôtel ordinaire. Médecin ordinaire.*

Il s'est dit aussi De quelques autres officiers de la maison du roi, quoiqu'ils ne servissent que par quartier. *Gentilhomme ordinaire du roi. Musicien ordinaire de la musique du roi, de la chapelle du roi.*

Il s'est dit également Des conseillers d'État qui siégeaient au conseil toute l'année, à la différence de ceux qui y siégeaient par semestre. *Conseiller d'État ordinaire.* Il y a aujourd'hui des conseillers d'État et des maîtres des requêtes *en service ordinaire*, et d'autres *en service extraordinaire :* ces derniers sont ceux auxquels ont été confiées des fonctions qui les empêchent d'assister au conseil.

Il s'est dit pareillement Des juges, des cours qui servaient toute l'année, à la différence des juges et des cours qui ne servaient que par semestre. *Juges ordinaires. Cours ordinaires.*

Juges ordinaires, s'est dit aussi Des juges à qui appartenait naturellement la connaissance des affaires civiles ou criminelles ; à la différence des juges de privilège, et de ceux qui étaient établis par commission. *Il demanda son renvoi par-devant les juges ordinaires.*

ORDINAIRE, se dit encore Des ambassadeurs qu'on envoie résider dans une cour, à la différence de ceux qui sont envoyés pour un objet particulier. *Ambassadeur ordinaire.*

Il s'est dit aussi De certains officiers de guerre. *Commissaire ordinaire des guerres. Commissaire ordinaire de l'artillerie.*

ORDINAIRE, signifie encore, en parlant Des personnes, Qui ne passe pas le niveau commun. *C'est un homme ordinaire, très ordinaire.*

ORDINAIRE, employé substantivement au masculin, signifie, Ce qu'on a coutume de servir pour le repas. *Il a toujours un bon ordinaire. Un petit ordinaire. Un mince ordinaire. Si vous voulez manger chez moi, vous aurez mon ordinaire. Ordinaire bourgeois. Il ne fait point d'ordinaire chez lui. L'ordinaire de cette auberge n'est pas mauvais. Il n'a que deux plats à son ordinaire. Se contenter de l'ordinaire. Renforcer l'ordinaire. Retrancher de son ordinaire. Diminuer son ordinaire. Son ordinaire est la pièce de bœuf.*

Il se dit aussi De La portion d'aliments que, dans les auberges, chez les traiteurs, on donne à une personne pour un repas. *Prendre un ordinaire chez le traiteur. Faire venir un ordinaire de chez le traiteur.*

Il se dit également de La mesure de vin qu'on donne par chaque repas aux domestiques : *Il a eu son ordinaire ;* et de La mesure d'avoine qu'on donne le soir et le matin aux chevaux : *Mon cheval a-t-il eu son ordinaire ?*

Vin d'ordinaire, Le vin de qualité ordinaire qu'on boit dans le cours du repas, chez les gens riches, à la différence des vins plus fins, qu'on boit à l'entremets et au dessert. *Un bon vin d'ordinaire.*

ORDINAIRE, signifie aussi, Ce qu'on a coutume de faire, ce qui a coutume d'être. *Ne vous en étonnez pas, c'est son ordinaire. Il fait telle chose à son ordinaire. L'ordinaire de la multitude est de juger sur les apparences. C'est l'ordinaire des princes d'en user ainsi. C'est un homme au-dessus de l'ordinaire.*

L'ordinaire des guerres, se disait autrefois d'Un certain fonds établi pour payer la maison du roi, les commissaires des guerres, et les compagnies de gendarmerie. *Cela est assigné sur l'ordinaire des guerres. Trésorier, caisse de l'ordinaire.*

En Jurispr., *Régler un procès, une affaire à l'ordinaire*, Ordonner qu'un procès intenté au criminel ne pourra être poursuivi qu'au civil. On dit dans le même sens, *Recevoir les parties à l'ordinaire.*

Ordinaire de la messe, Les prières qui se disent tous les jours à la messe.

ORDINAIRE, en Matière ecclésiastique, signifie, L'évêque diocésain, ou L'autorité diocésaine, le siège épiscopal vacant. *Il s'est pourvu par-devant l'ordinaire. Il a pris son visa de l'ordinaire. Il a été pourvu par l'ordinaire. Un chapitre, un monastère soumis à l'ordinaire, exempt de l'ordinaire.*

ORDINAIRE, s'est dit en outre Du courrier de la poste, qui partait et qui arrivait à certains jours précis. *L'ordinaire de Lyon. Je vous écrirai par le premier ordinaire.* On dit aujourd'hui, *Je vous écrirai par le premier courrier.*

Il s'est dit également Du jour où ce courrier part ou arrive. *Je ne vous écrirai que cela aujourd'hui, le reste à l'ordinaire prochain. Il s'est passé trois ordinaires sans que j'aie eu de vos nouvelles. Je vous écrirai au premier ordinaire.*

ORDINAIRES, au pluriel, se dit Des purgations menstruelles des femmes.

À L'ORDINAIRE. loc. adv. Suivant la manière accoutumée. *Traitez-moi à l'ordinaire. Accommodez cela à l'ordinaire. Je vous parle franchement, à mon ordinaire.*

D'ORDINAIRE, POUR L'ORDINAIRE. loc. adverbiales. Le plus souvent. *D'ordinaire il étudie sept heures. On se repent d'ordinaire d'avoir trop parlé. Pour l'ordinaire, les sots sont présomptueux.*

ORDINAIREMENT. adv. Le plus souvent. *Cela arrive ordinairement.*

ORDINAL. adj. m. Qui regarde l'ordre dans lequel les choses sont rangées. *Premier, dixième, centième, sont des nombres ordinaux.*

En Grammaire, *Adjectif ordinal, adverbe ordinal*, Adjectif, adverbe qui sert à indiquer l'ordre dans lequel sont rangées les choses. *Premier, second ou deuxième, troisième, etc., sont des adjectifs ordinaux. Premièrement, secondement ou deuxièmement, troisièmement, etc., sont des adverbes ordinaux.* On dit aussi, *Nom de nombre ordinal.*

ORDINAND. s. m. Celui qui se présente à l'évêque pour être promu aux ordres sacrés. *Examiner les ordinands. Il ne se trouva pas un ordinand.*

ORDINANT. s. m. Évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINATION. s. f. Action de conférer les ordres de l'Église. *C'est tel évêque qui a fait l'ordination. Il s'est présenté à l'ordination.*

ORDO. s. m. Mot emprunté du latin. Livret qui s'imprime tous les ans, pour indiquer aux ecclésiastiques la manière dont ils doivent faire et réciter l'office de chaque jour. *Acheter un ordo. J'ai perdu mon ordo, prêtez-moi le vôtre.*

ORDONNANCE. s. f. Disposition, arrangement. *L'ordonnance d'une bataille. L'ordonnance d'un poëme, d'un tableau, d'un bâtiment. Ce dessin, ce tableau, ce bâtiment, sont d'une belle ordonnance. L'ordonnance est bien entendue dans ce tableau. L'ordonnance d'un festin, d'un ballet.*

ORDONNANCE, signifie aussi, Règlement fait par une ou plusieurs personnes qui ont droit et pouvoir de le faire. *Ordonnance juste, injuste, utile, inutile. Ordonnance difficile à observer. Faire, rendre, publier, afficher une ordonnance. Ordonnance du roi, de l'évêque, du tribunal, du juge commis à l'instruction d'une affaire. Suivant l'ordonnance de tel juge. Il faut appeler de cette ordonnance. Ordonnance de non-lieu.*

Il s'est dit particulièrement, dans l'ancien régime, Des lois et constitutions des rois de France. *L'ordonnance, les ordonnances de saint Louis. Les ordonnances de François Ier. Les ordonnances de Louis XIV. L'ordonnance d'Orléans. L'ordonnance de Blois. Garder, observer les ordonnances. Contrevenir aux ordonnances. La conférence des ordonnances. Ordonnance civile. Ordonnance criminelle.* On disait au pluriel, en termes de Palais, *Ordonnances royaux.*

Ordonnances du Louvre, Le recueil des ordonnances imprimées à l'Imprimerie royale.

ORDONNANCE, s'est dit ensuite Des règlements et actes faits par le roi, pour l'exécution des lois ou pour des objets d'administration qui ne doivent pas être la matière d'une loi. *Toute ordonnance du roi devait*

être contre-signée par un ministre, qui en était responsable. Le mode d'exécution de cette loi a été réglé par une ordonnance. Il a été nommé par ordonnance du roi, ou simplement *par ordonnance*. Dans ce sens on dit aujourd'hui, *Décret*.

ORDONNANCE, se prend quelquefois au singulier dans un sens collectif, pour Toutes les ordonnances en général. *Cela est contraire à l'ordonnance.*

Fam., *Être meublé suivant l'ordonnance*, N'avoir que les meubles absolument nécessaires que la loi défend de saisir; et, par extension, Être mal meublé.

Compagnies d'ordonnance, se disait autrefois de Certaines compagnies de cavalerie qui ne faisaient partie d'aucun régiment. *La compagnie des gendarmes du roi était la première compagnie d'ordonnance. La compagnie des chevau-légers de la garde était une compagnie d'ordonnance.*

Habit d'ordonnance, L'habillement uniforme que les officiers et les soldats doivent avoir dans chaque corps militaire, ou dans une certaine compagnie du corps.

ORDONNANCE, se dit en outre Des militaires à cheval qui sont placés près d'un officier supérieur ou d'un haut fonctionnaire public, pour porter ses ordres et ses messages. *Le général envoya une ordonnance le chercher. La lettre du ministre lui a été apportée par une ordonnance.* On dit dans un sens analogue, *Officier d'ordonnance*.

ORDONNANCE, en termes de Finance, Mandement à un trésorier de payer une certaine somme. *Ordonnance de trois cents francs, de mille francs. Contrôler, viser, réformer une ordonnance.*

En termes de Palais, *Une ordonnance de dernière volonté*, Un testament. Il est vieux.

ORDONNANCE, se dit encore de Ce que prescrit le médecin, soit pour le régime à suivre, soit pour les remèdes à faire. *Il a fait cela par ordonnance du médecin, par l'ordonnance de tel médecin. S'écarter de l'ordonnance du médecin.*

Il se dit aussi de L'écrit par lequel le médecin ordonne quelque chose. *Porter l'ordonnance chez l'apothicaire.*

ORDONNANCEMENT. s. m. T. d'Administration. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER. v. a. T. de Finance. Écrire au bas d'un état, d'un mémoire, l'ordre d'en payer le montant. *Ordonnancer un état de dépense. Ordonnancer un mémoire.*

ORDONNANCÉ, ÉE. part. passé.

ORDONNATEUR. s. m. Celui qui ordonne, qui dispose. *Dieu est l'ordonnateur de l'univers, le suprême ordonnateur, le grand ordonnateur des mondes. Quel architecte a été l'ordonnateur de ce bâtiment? C'est lui qui est l'ordonnateur du ballet, de la fête, du festin.* On lui donne quelquefois un féminin. *Elle a été l'ordonnatrice de la fête.*

Il signifie aussi, Celui qui ordonne des payements. *Chaque ministre est l'ordonnateur des dépenses de son département.*

Il se dit adjectivement pour qualifier Certains administrateurs qui ordonnancent les dépenses de l'armée, de la marine. *Commissaire ordonnateur des guerres, de la marine.*

ORDONNER. v. a. Ranger, disposer, mettre en ordre. *Dieu a ordonné toutes choses. Les matières ont été bien ordonnées, mal ordonnées dans cet ouvrage. L'architecte qui a ordonné ce bâtiment est fort habile. Ordonner une fête, un festin. Cet auteur a bien ordonné son ouvrage.*

ORDONNER, signifie aussi, Commander, prescrire. *Il est plus aisé d'ordonner que d'exécuter. Le roi me l'a ordonné. On vous ordonne de dire, de faire, etc. La cour a ordonné que ce témoin fût entendu, serait entendu. Mon devoir me l'ordonne. N'avez-vous rien à m'ordonner? Le médecin lui a ordonné une médecine, le bain, la saignée. Il a ordonné par son testament qu'on lui fit les obsèques les plus simples.*

Ordonner de quelque chose, En disposer. *Vous n'avez qu'à ordonner de toutes choses comme il vous plaira. Jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. La destinée en a ordonné autrement. De quelque manière que vous ordonniez de mon sort, je ne me plaindrai point.* Dans cet emploi, *Ordonner* est neutre.

ORDONNER, en termes de Finance, signifie, Donner à un trésorier l'ordre, le mandement de payer une certaine somme à quelqu'un. *Quelle somme vous a-t-on ordonnée pour votre voyage? On m'a ordonné trois mille francs.* En ce sens, il a vieilli; voyez ORDONNANCER.

ORDONNER, en Matière ecclésiastique, signifie, Conférer les ordres de l'Église. *C'est tel évêque qui l'a ordonné prêtre. Il a été ordonné diacre par tel évêque.*

Il s'emploie aussi absolument. *Un évêque ne peut ordonner dans le diocèse d'un autre sans sa permission.*

ORDONNÉ, ÉE. part. passé.

Prov., *Charité bien ordonnée commence par soi-même*, Il est naturel de songer à ses propres besoins, avant de s'occuper de ceux des autres.

Une tête bien ordonnée, Un esprit juste et méthodique, une tête dans laquelle les idées sont nettes et bien classées. On dit dans le sens contraire, *Une tête mal ordonnée.*

Une maison bien ordonnée, Une maison tenue avec beaucoup d'ordre.

ORDONNÉE, se dit substantivement, en Géométrie, d'Une ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe perpendiculairement à son axe.

ORDRE. s. m. Arrangement, disposition des choses mises en leur rang, à leur place. *Bel ordre. Bon ordre. Merveilleux ordre. Ordre naturel. Ordre nécessaire. L'ordre admirable que Dieu a mis dans cet univers. L'ordre et l'enchaînement des causes. L'ordre des pensées, des mots. Il n'y a point d'ordre dans ce discours, dans cet écrit. Les matières ne sont point en ordre dans cet ouvrage. Ce livre manque d'ordre. Cela n'est pas dans son ordre. Parler en son ordre. Parler, écrire avec ordre. Changer l'ordre. Selon l'ordre des temps. Mettez vos papiers en ordre. Mettez de l'ordre dans vos papiers. Aimer l'ordre. Renverser, troubler, rompre, interrompre, intervertir l'ordre. Établir, maintenir l'ordre. Ranger, disposer, placer les choses dans un meilleur ordre. Tenir en ordre. Remettre en ordre. Traiter les choses par ordre. Procéder par ordre. Cette troupe marchait en ordre, en bon ordre, sans ordre. Aller, monter selon l'ordre du tableau, de la réception, de l'ancienneté*, ou *selon l'ordre de réception, d'ancienneté. Ordre chronologique. Ordre alphabétique. Ordre des matières.*

Ordre de marche, ordre de bataille, La disposition selon laquelle une armée doit être rangée pour marcher ou pour combattre. *Faire un ordre de bataille.*

Marcher en ordre de bataille, se dit Des troupes, lorsqu'elles marchent dans le même ordre où elles combattraient, et gardent les rangs et les intervalles comme en un jour de combat.

En termes de Tactique, *Ordre mince*, Disposition suivant laquelle une troupe est rangée sur un front très étendu, avec très peu de profondeur. *Ordre profond*, Disposition suivant laquelle une troupe est rangée sur une grande profondeur.

Ordre oblique, Disposition d'après laquelle une armée ou un corps de troupes engage le combat par une de ses ailes, en refusant l'autre aile à l'ennemi.

En termes de Procédure, *Ordre des créanciers*, État qu'on dresse de tous les créanciers d'une personne, d'une succession, pour les payer suivant leurs privilèges, la date de leur hypothèque, etc. *Il est le premier créancier en ordre, le second en ordre. Dans cet ordre, tel avoué est le poursuivant. Instance d'ordre. Sentence d'ordre. Il y a un arrêt d'ordre. On a jugé l'ordre. Il est des derniers créanciers, il ne viendra pas utilement en ordre, en ordre utile. Il s'est fait colloquer en ordre, dans l'ordre. Ouvrir l'ordre.*

ORDRE, en parlant D'un État, d'une province, d'une ville, d'une armée, signifie, Tranquillité, police, discipline, subordination. *L'ordre public. Les magistrats chargés d'établir, de maintenir l'ordre, le bon ordre, de veiller au bon ordre. Ce général a rétabli l'ordre dans l'armée. L'ordre a été troublé quelque temps dans cette province, dans cette ville. L'ordre, le bon ordre règne dans tout le royaume. Contenir les peuples dans l'ordre. Faire rentrer les mutins dans l'ordre.*

Il se dit aussi en parlant Des finances d'un État, de la fortune, des affaires d'un particulier, et signifie, Régularité, exactitude, économie. *Ce ministre a établi, a rétabli l'ordre dans les finances du royaume. Les finances de l'État sont en ordre, en bon ordre, en mauvais ordre, bien en ordre, mal en ordre. Cet homme a mis, a remis de l'ordre dans ses affaires. Il a mis ses affaires en ordre. Il n'y a point d'ordre dans cette maison, tout y est au pillage. Cet homme n'a point d'ordre, manque d'ordre, a beaucoup d'ordre. C'est un homme d'ordre.*

Il se dit aussi en parlant D'une maison, d'un appartement, d'un jardin, etc., et signifie, L'arrangement, l'état des choses qu'ils contiennent. *Sa maison, son appartement, sa chambre est bien en ordre, n'est pas en ordre, en trop bon ordre. Son jardin est à présent en bon ordre, en mauvais ordre, bien en ordre, mal en ordre.*

ORDRE, dans un sens général, signifie, Loi, règle établie par la nature, par l'autorité, par les bienséances, par l'usage, etc. *Ce que vous faites là est dans l'ordre, n'est pas dans l'ordre. Il n'est pas dans l'ordre que les enfants meurent avant leurs parents. Cela est dans l'ordre de la nature, de la Providence. Selon l'ordre de la nature. Il n'est pas dans l'ordre que l'inférieur prenne le pas sur son supérieur, qu'on soit juge dans sa propre cause, etc. Je ne vous demande rien qui ne soit dans l'ordre. C'est un ordre établi, un ordre invariable.*

L'ordre social, Les règles qui constituent la société. *Les fondements de l'ordre social. L'ordre social fut ébranlé par cette révolution. Cette question intéresse tout l'ordre social.*

Ordre de choses, Système, régime, en-

semble des choses. Il se dit particulièrement d'Un système de gouvernement, d'administration. *L'ancien ordre de choses. Le nouvel ordre de choses.*

Ordre d'idées, Système, ensemble d'idées, classe particulière d'idées relatives à un objet déterminé. *Cette réflexion est étrangère à la question, elle appartient à un autre ordre d'idées.*

Ordre du jour, se dit, dans les assemblées délibérantes, Du travail dont on doit s'occuper dans le jour. *Grand ordre du jour*, Les affaires qui ont le plus d'importance. *Petit ordre du jour*, Celles qui ont le moins d'importance et qu'on traite les premières. Ces deux dernières expressions sont aujourd'hui peu usitées. On dit dans les deux cas, *Ordre du jour. On écarta cette proposition, et l'on passa à l'ordre du jour.*

Demander l'ordre du jour, Demander qu'on écarte une proposition incidente et qu'on reprenne le cours de la discussion.

Ordre du jour motivé, Résolution par laquelle une assemblée, en passant à l'ordre du jour, exprime un jugement favorable ou défavorable sur la proposition incidente qui lui a été soumise. Quand la résolution n'est accompagnée d'aucun considérant, elle s'appelle *Ordre du jour pur et simple.*

Fig., *Être à l'ordre du jour*, se dit D'une chose qui dans le moment présent occupe le public, qui est l'objet de ses discussions. *Cette question est à l'ordre du jour.*

Rappel à l'ordre, Sorte de blâme que le président d'une assemblée inflige à un des membres qui a manqué au règlement ou aux convenances. On dit dans le même sens, *Rappeler à l'ordre.*

Mettre ordre, donner ordre, apporter ordre, Pourvoir. *Voilà une mauvaise affaire, mettez-y ordre, donnez-y ordre. Vous serez ruiné, si vous n'y donnez ordre. Quel ordre y pouvez-vous apporter? Mettez ordre, donnez ordre à cette maladie, de crainte qu'elle ne devienne sérieuse. Mettez ordre à ce que je sois payé. J'y mettrai bon ordre. Il est bien malade, il faut qu'il mette ordre à sa conscience, à ses affaires.*

ORDRE, se dit aussi Des différentes classes subordonnées entre elles qui composent un État, une corporation. *Il y avait à Rome l'ordre des patriciens, l'ordre des chevaliers, et l'ordre plébéien. En France, les états étaient composés de trois ordres. L'ordre du clergé. L'ordre de la noblesse. L'ordre du tiers état. Tous les ordres du royaume étant assemblés... Dans le clergé il y a deux ordres, les évêques forment le premier, et les autres ecclésiastiques le second. Député du premier, du second ordre.*

Dans l'Église, *L'ordre hiérarchique*, Les différents degrés de dignité, d'autorité, de juridiction. Il se dit, par extension, en parlant De tous les établissements où l'on reconnait divers degrés d'autorité et de pouvoir subordonnés les uns aux autres.

L'ordre des avocats, La compagnie des avocats exerçant près d'une juridiction et inscrits sur le tableau.

ORDRE, se dit pareillement Des neuf classes, appelées autrement *Chœurs*, dans lesquelles on suppose que les anges sont distribués. *Les neuf ordres des anges. L'ordre des séraphins, des chérubins, etc. C'est un ange du premier ordre.*

ORDRE, se dit, figurément, Des rangs qu'occupent entre eux les esprits, les talents, les ouvrages. *Un esprit du premier ordre. Un talent du premier ordre. Un ouvrage du premier ordre, d'un ordre supérieur. Cette tragédie n'est pas un chef-d'œuvre, c'est tout au plus une pièce du second ou du troisième ordre. Cela est d'un ordre inférieur.*

ORDRE, signifie aussi, Une compagnie dont les membres font vœu ou s'obligent par serment de vivre sous de certaines règles, avec quelque marque extérieure qui les distingue. *Ordre religieux. L'ordre de Saint-Basile, de Saint-Benoît, des Frères prêcheurs, des Frères mineurs, etc. Le tiers ordre de Saint-François. Le chapitre général de l'ordre s'est tenu en tel endroit. Fondateur de l'ordre. Chef d'ordre. Les règles d'un ordre. Un général d'ordre. Ordre militaire. Ordre de chevalerie. Ordre des Templiers. L'ordre des Hospitaliers* ou *de Saint-Jean de Jérusalem, appelé, dans les derniers temps, l'ordre de Malte. L'ordre Teutonique. L'ordre de Saint-Jacques. L'ordre du Christ.*

ORDRE, se dit aussi de Certaines compagnies de chevalerie que des souverains ont instituées, et dans lesquelles on est admis en raison de sa naissance, de ses services, de son mérite, ou de la faveur du prince. *L'ordre de Saint-Michel. L'ordre du Saint-Esprit. L'ordre de Saint-Louis. L'ordre de la Légion d'honneur. L'ordre de la Toison d'or. L'ordre de la Jarretière. L'ordre de l'Annonciade; etc. Chevalier de tel ordre.*

En France, *Chevalier des ordres du roi*, Chevalier de Saint-Michel et du Saint-Esprit; *Chevalier de l'ordre du roi*, Chevalier de Saint-Michel, et simplement, *Chevalier de l'ordre*, Chevalier du Saint-Esprit.

ORDRE, se dit, par extension, Du collier, du ruban ou autre marque d'un ordre de chevalerie. *Le roi a envoyé son ordre à tel prince, a donné l'ordre à un tel. Il porte l'ordre de la Toison, l'ordre de la Jarretière. On ne le reconnut pas, car il n'avait pas son ordre. Être décoré de plusieurs ordres.*

ORDRE, signifie aussi, Le commandement d'un supérieur. *C'est à lui à donner l'ordre. Donner les ordres, des ordres, ses ordres. Un ordre par écrit. Un ordre verbal. Un ordre exprès. De l'ordre du roi. Les ordres du ciel. Être soumis aux ordres de la Providence. De quel ordre faites-vous cela? Cela s'est fait de l'ordre du roi. Il l'a fait sans ordre, il l'a fait par mon ordre. Il a fait cela par ordre. Suivre les ordres qu'on a reçus. Jusqu'à nouvel ordre. L'ordre est changé. J'attends vos ordres. Je suis à vos ordres. On lui a envoyé l'ordre de combattre. Porter les ordres de quelqu'un. Recevoir, exécuter l'ordre de quelqu'un. Expédier des ordres. Vos volontés sont des ordres pour moi.*

ORDRE, signifie encore, Le mot que l'on donne tous les jours aux gens de guerre pour distinguer les amis d'avec les ennemis. *Le roi donne l'ordre. Le gouverneur, le général d'armée donne l'ordre. Aller à l'ordre. Prendre l'ordre. Envoyer l'ordre. Porter l'ordre aux capitaines. Qui est-ce qui vous a donné l'ordre? Les ennemis avaient surpris l'ordre.* On dit aussi, *Le mot de l'ordre*, et plus ordinairement, *Le mot d'ordre* : voyez MOT.

Il signifie aussi, Le moment de la journée où le général distribue ses ordres à son armée. *Cette nouvelle s'est débitée à l'ordre. N'y avait-il rien de nouveau à l'ordre?*

Il se dit également Des publications qui se font par ordre du général. *Cet avis, ce trait de bravoure a été mis à l'ordre de l'armée. Cet officier fut mis à l'ordre de l'armée. Cette défense a été mise à l'ordre. Ordre du jour.*

ORDRE, en termes de Banque, de Commerce, d'Affaires, signifie, Endossement ou écrit succinct que le propriétaire d'un billet ou d'une lettre de change, met au dos de cet effet pour en faire le transport à une autre personne qui en devra recevoir le montant. *Mettre un ordre, son ordre au dos d'un billet.*

Billet à ordre, Billet payable à la personne qui y est dénommée, ou à telle autre personne qu'il lui conviendra de substituer à sa place. *Je payerai à un tel ou à son ordre*, est la formule d'un billet à ordre.

ORDRE, est aussi Le nom du sacrement de l'Église, par lequel celui à qui l'évêque le confère, reçoit le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques. *Les ordres sacrés. L'ordre du sous-diaconat, du diaconat, de la prêtrise. Aller aux ordres. Prendre, recevoir les ordres. S'engager dans les ordres sacrés, dans les ordres. Donner, conférer les ordres. Le temps des ordres. Faire les ordres*

Les quatre moindres ordres, ou *Les quatre mineurs*, Les ordres de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte.

ORDRE, en Histoire naturelle, Une des principales divisions admises dans la classification des animaux, des végétaux, etc. *Les ordres sont en général des subdivisions de classes. Indiquer, déterminer la classe et l'ordre auxquels appartient un animal, une plante.*

ORDRE, en termes d'Architecture, se dit de Certaines proportions et de certains ornements qui distinguent la colonne et l'entablement, dans les diverses manières de construire les édifices. *Il y a cinq ordres d'architecture, le Toscan ou Rustique, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, et le Composite. L'ordre corinthien a un caractère d'élégance et de richesse.*

EN SOUS-ORDRE. loc. adv. Subordonnément. Voyez SOUS-ORDRE.

ORDURE. s. f. Il se dit Des excréments et des autres impuretés du corps. *Ce chien a fait là son ordure. Cette plaie, cet abcès a bien suppuré, bien jeté de l'ordure.*

Il se dit aussi de Tout ce qui rend un appartement, une cour, un escalier, etc., sale et malpropre. *Balayez cette chambre, elle est toute pleine d'ordures. Jeter des ordures. Un panier d'ordures. Le panier aux ordures. Jeter quelque chose aux ordures*, Parmi les ordures.

Il se dit encore, généralement, de La poussière, du duvet, de la paille, et de toutes les petites choses malpropres qui s'attachent aux habits, aux meubles, etc. *Nettoyez votre chapeau, votre manteau, il est tout plein d'ordures. Il lui est entré une ordure dans l'œil.*

ORDURE, signifie au figuré, Turpitude dans les actions, corruption honteuse dans les mœurs. *Cet homme n'est pas innocent, il y a bien de l'ordure dans son fait. Ne parlez point de cela, il ne faut point remuer cette ordure.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, Des paroles, des discours, des écrits obscènes. *C'est un homme qui se plaît à dire des ordures, qui aime les ordures. Il y a bien des ordures dans Catulle et dans Martial. Vous dites là une ordure.*

ORDURIER, IÈRE. adj. Qui se plaît à dire ou à écrire des ordures, des choses sales et déshonnêtes. *Cet homme-là est bien ordurier. Un auteur, un écrivain, un poète ordurier.* Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un ordurier.*

ORDURIER, se dit aussi Des choses, et signifie, Qui contient des ordures, des choses obscènes. *Un conte ordurier. Des chansons ordurières.*

ORE

ORÉADE. s. f. T. de Mythologie. Nymphe ou divinité des montagnes.

ORÉE. s. f. Le bord, la lisière d'un bois. *Il était à l'orée du bois.* Il est vieux.

OREILLARD, ARDE. adj. Il se dit D'un cheval, d'une jument dont les oreilles sont longues, basses, pendantes ou mal plantées, et qui les remue ordinairement en marchant. *Un cheval oreillard. Une jument oreillarde.* On dit aussi, *Orillard.*

OREILLE. s. f. Organe de l'ouïe, placé de chaque côté de la tête. *Oreille droite. Oreille gauche. Les deux oreilles. Le tympan, le trou de l'oreille. Se boucher les oreilles. Se mettre du coton dans les oreilles. Avoir mal aux oreilles. Les maux d'oreille sont très douloureux. Avoir un bruit, un bourdonnement, un tintement d'oreille. Les oreilles me cornent. Parlez-lui du côté de sa bonne oreille. Curer ses oreilles.* On appelle, en termes d'Anatomie, *Oreille externe,* La partie de l'oreille qui est en dehors de la tête; et, *Oreille interne,* Celle qui est au dedans.

Il se dit aussi, soit au singulier, soit au pluriel, de L'ouïe, du sens qui a la perception des sons. *Avoir l'oreille bonne, l'oreille fine. Avoir bonne oreille. Avoir l'oreille dure. Être dur d'oreille. Avoir une dureté d'oreille. Cet homme a l'oreille très exercée. Avoir l'oreille fausse. On lui faisait entendre un bon violon pour former son oreille, pour lui former l'oreille. Cette musique flatte, charme l'oreille. Ce mauvais instrument blesse, offense, choque, écorche, déchire l'oreille, les oreilles. Ce musicien a l'oreille juste, l'oreille délicate. Ce danseur n'a pas l'oreille juste, il ne saurait danser en mesure. Il n'a pas la moindre justesse d'oreille. Il a de l'oreille. Il n'a pas d'oreille. Ce poète manque d'oreille, ses vers sont durs et rocailleux. Avoir l'oreille sensible à la mesure, à l'harmonie des vers. L'harmonie de ses vers, de sa prose, satisfait l'oreille la plus difficile, la plus sévère. Un ancien a dit que le jugement de l'oreille était fort rigoureux. Je n'ai pas l'oreille faite à cette musique. Mes oreilles ne sont pas accoutumées à ce grand bruit. Quel bruit me frappe l'oreille, frappe mon oreille?*

OREILLE, se dit souvent de L'oreille externe, de cette partie cartilagineuse qui est au dehors et autour du trou de l'oreille. *Petite oreille. Grandes oreilles. Oreilles plates. Oreilles bordées, rebordées, ourlées. Oreilles rouges. Oreilles pointues. Oreilles de satyre. Le lobe de l'oreille. Le pavillon de l'oreille. Tirer les oreilles à quelqu'un. On condamnait autrefois les coupeurs de bourses à avoir les oreilles coupées. Se faire percer les oreilles. Boucles, pendants d'oreilles. Un cheval qui a des oreilles de cochon, qui a les oreilles longues, courtes, droites, pendantes; qui dresse, qui baisse les oreilles, qui chauvit des oreilles; qui est boiteux de l'oreille. Cheval dont on a redressé les oreilles. Le mouvement de l'oreille du cheval. C'est un courtaud qui n'a ni queue ni oreilles. Un chien qui secoue les oreilles. Prendre un lapin par les oreilles. On lui a déchiré, on lui a arraché l'oreille. Il s'est allongé l'oreille à force de se la tirer. Manger des oreilles de veau, des oreilles de cochon.*

OREILLE, dans les trois significations d'Organe de l'ouïe, d'Action de cet organe, et de Cartilage extérieur, s'emploie dans un grand nombre d'expressions propres, figurées et proverbiales.

Fig. et fam., *Avoir l'oreille basse,* Être humilié, mortifié par quelque perte, par quelque mauvais succès. On dit dans le même sens, *Baisser l'oreille.*

Fig. et fam., *Avoir l'oreille basse,* signifie aussi, Être fatigué, abattu par le travail, par quelque excès, par quelque maladie. On dit dans le même sens, *En avoir sur l'oreille. Sa dernière maladie l'a beaucoup vieilli, il en a sur l'oreille.* On dit par extension, *Avoir sur l'oreille,* en parlant Des arbres fruitiers, des blés, des fleurs, etc., qui sont endommagés par la gelée, par le mauvais temps. *Ces blés ont eu sur l'oreille.*

Fig., *Avoir les oreilles délicates,* Se fâcher aisément, se choquer des moindres choses.

Fig., *Avoir les oreilles chastes,* Craindre les paroles qui blessent tant soit peu la pudeur.

Fam., *Avoir les oreilles battues, rebattues d'une chose,* En avoir souvent entendu parler, en être ennuyé. *Je n'ai les oreilles battues d'autre chose. On a les oreilles rebattues de cette question.*

Fig., *Avoir l'oreille de quelqu'un,* Avoir un libre accès auprès de lui, en être écouté favorablement. *Il a l'oreille de ce ministre.*

Fig. et fam., *Avoir la puce à l'oreille,* Être inquiet, occupé de quelque chose au point d'en perdre le sommeil, ou de se réveiller plus matin qu'à l'ordinaire. *Il a la puce à l'oreille. Cette lettre lui a mis la puce à l'oreille.*

Prov. et fig., *Cela lui entre par une oreille et lui sort par l'autre,* se dit en parlant D'une personne qui oublie facilement les conseils qu'on lui donne, les remontrances qu'on lui fait, ou en général qui ne fait aucune attention à ce qu'on lui dit.

Prov. et fig., *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée,* Il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

Fig. et fam., *Corner aux oreilles de quelqu'un,* Parler continuellement d'une chose à quelqu'un, dans le dessein de la lui persuader. *Dresser l'oreille, les oreilles,* Devenir très attentif à ce qui se dit.

Fam., *Dire un mot à l'oreille de quelqu'un,* Parler à quelqu'un de fort près, et de manière à n'être entendu que de lui seul. On dit dans le même sens, *Parler à l'oreille de quelqu'un.* L'expression analogue, *Dire deux mots à l'oreille de quelqu'un,* se prend comme une menace. *S'il ne change pas de conduite, je lui dirai deux mots à l'oreille.*

Fig. et fam., *Donner sur les oreilles à quelqu'un,* Le frapper, le maltraiter. *Je lui donnerai sur les oreilles.* On dit dans le même sens, *Il a eu sur les oreilles.*

Fig. et fam., *Dormir sur les deux oreilles, sur l'une et l'autre oreille,* Être parfaitement tranquille. *Vous pouvez dormir sur l'une et l'autre oreille, votre affaire réussira.*

Fig. et fam., *Échauffer les oreilles à quelqu'un,* Le mettre en colère par quelque discours. *Ne lui échauffez pas les oreilles. Si vous lui échauffez les oreilles, vous vous en repentirez.*

Fam., *Étourdir, rompre les oreilles à quelqu'un,* Lui tenir des discours qui l'importunent, qui le fatiguent. *Il m'a étourdi les oreilles de sa réclamation, de ses plaintes. Il m'a rompu les oreilles de ses projets.*

Fig. et fam., *Être toujours pendu aux oreilles de quelqu'un,* Être assidu à le suivre, à lui parler. *Il me fatigue, il est toujours pendu à mes oreilles. On ne saurait approcher d'un tel pour lui parler, il a toujours des gens pendus à ses oreilles.*

Fam., *Faire la sourde oreille,* Faire semblant de ne pas entendre ce qu'on nous dit, et n'y avoir point d'égard.

Fig., *Fermer l'oreille à quelque discours,* Ne vouloir pas l'écouter.

Fig. et fam., *Frotter les oreilles à quelqu'un,* Le battre. *Je lui frotterai les oreilles.* On dit aussi par exagération et par menace, *Je lui couperai les oreilles.*

Prov. et fig., *Les murailles, les murs ont des oreilles,* se dit Lorsqu'on parle dans un lieu où l'on peut craindre d'être entendu.

Fig. et fam., *Les oreilles ont bien dû vous corner,* Nous avons beaucoup parlé de vous, nous avons souvent parlé de vous en votre absence.

Fam., *Les oreilles vous cornent,* se dit À quelqu'un qui croit entendre ce qu'on ne lui dit pas, ou un bruit qui n'est pas réel.

Fig. et fam., *N'avoir point d'oreilles pour quelque chose,* Ne vouloir pas le faire, ne vouloir pas y accéder. *Ne lui parlez point de restituer, il n'a pas d'oreilles pour cela.*

Fig., *Ouvrir l'oreille,* Écouter très attentivement. *J'ouvre l'oreille, et je n'entends rien.*

Fig., *Ouvrir les oreilles,* Écouter favorablement une proposition par quelque motif d'intérêt. *Quand je lui ai fait espérer telle chose, il a ouvert les oreilles, cela lui a fait ouvrir les oreilles, il a commencé à ouvrir les oreilles.*

Prêter l'oreille, Être attentif, ou, figurément, Écouter favorablement. *Prêtez-moi l'oreille. Prêtez l'oreille à ce que je vous dis. Prêter une oreille attentive à quelqu'un, à quelque discours. Il ne faut pas prêter l'oreille aux calomniateurs, à la calomnie.*

Fig. et fam., *Secouer les oreilles,* Ne tenir compte de quelque chose, s'en moquer. *Quand on veut lui représenter son devoir, il secoue les oreilles.* Il se dit aussi D'une personne à qui il est arrivé quelque accident, quelque maladie, quelque affront, et qui témoigne ne s'en pas soucier. *Il n'a fait que secouer les oreilles.*

Fig. et fam., *Se faire tirer l'oreille,* Avoir de la peine à consentir à quelque chose. *Il s'est fait tirer l'oreille pour s'accommoder avec moi.*

Fig. et fam., *Se gratter l'oreille,* Avoir quelque souci; Avoir de la peine à se souvenir de quelque chose.

Fam., *Souffler quelque chose aux oreilles de quelqu'un,* Lui dire quelque chose secrètement.

Prov. et fig., *Tenir le loup par les oreilles,* Être dans une situation difficile et pressante, et ne savoir comment en sortir.

Venir aux oreilles, se dit Des choses dont on entend parler. *Si cela vient aux oreilles de votre père, vous recevrez une forte réprimande.*

Prov. et fig., *Ventre affamé n'a point d'oreilles,* Un homme pressé par la faim, n'entend point les représentations qu'on lui fait.

Fig. et fam., *Y laisser ses oreilles,* Être maltraité, ne pas revenir sain et sauf de quelque occasion périlleuse. *Il y a laissé ses oreilles. Il y laissera ses oreilles.* On dit

dans le sens opposé, *Il sera bien heureux, s'il en rapporte ses oreilles*.

Oreille, se dit, figurément, de Plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec la figure de l'oreille, ou qui sont doubles comme les oreilles. *Les oreilles d'un soulier. Les oreilles d'une écuelle. Une écuelle à oreilles. L'oreille d'une charrue. Les oreilles d'une ancre.*

Il signifie particulièrement, Un pli qu'on fait à un feuillet de livre, au coin d'en haut ou d'en bas, pour marquer l'endroit où l'on a interrompu sa lecture, ou quelque passage qu'on veut pouvoir retrouver facilement. *Marquez ce passage, faites-y une oreille. Ce livre est tout plein d'oreilles.* Il a vieilli dans ce sens; on dit plutôt, *Faire une corne à un livre.*

Il se dit également de La partie de toile d'emballage qu'on laisse aux quatre coins d'un ballot pour pouvoir le saisir, le remuer, le transporter plus facilement.

Il se dit encore de Chacune des deux dents d'un peigne qui sont placées aux extrémités, et qui, étant plus fortes que les autres, servent à les maintenir et à les préserver.

Oreille, en termes de Botanique, se dit Des appendices qui se trouvent à la base de certaines feuilles, et de quelques pétales. On les appelle aussi quelquefois *Oreillons* ou *Oreillettes*.

Oreille-d'ours, ou *Cortuse*, Petite plante printanière, à fleur monopétale, qui sert à l'ornement des jardins. *Oreille-de-souris*, ou *Myosotis*, Petite plante à fleurs bleues et quelquefois blanches, dont une espèce, à feuilles velues, croît au bord des eaux et dans les lieux humides.

Jusqu'aux oreilles. loc. adv. Des pieds à la tête. *Être crotté jusqu'aux oreilles. Il s'est mis de la boue jusqu'aux oreilles.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Bien avant. *Il est dans les procès jusqu'aux oreilles. Il s'y est mis, il s'y est plongé jusqu'aux oreilles. Si je le voyais dans la peine, je m'y mettrais jusqu'aux oreilles pour l'en tirer.* Il est familier dans les deux acceptions.

Par-dessus les oreilles. loc. adv. Il n'est d'usage qu'au figuré, et signifie, Plus qu'on ne peut endurer, supporter. *J'ai de cet homme-là par-dessus les oreilles. Il est endetté par-dessus les oreilles.* Il est familier.

OREILLER. s. m. Coussin carré qui sert à soutenir la tête quand on est couché. *Petit oreiller. Gros oreiller. Oreiller de crin, de plume, de duvet. Taie d'oreiller.*

Prov. et fig., *Une conscience pure est un bon oreiller*, Quand on n'a rien à se reprocher, on dort en repos.

OREILLETTE. s. f. T. d'Anat. Il se dit Des deux cavités du cœur, qui reçoivent le sang des veines, et dont chacune est au-dessus de l'un des deux ventricules. *Les oreillettes du cœur. L'oreillette droite. L'oreillette gauche.*

OREILLON. s. m. On appelle ainsi vulgairement Un gonflement des parotides, qui sont des glandes voisines de l'oreille. Il s'emploie surtout au pluriel, *Des oreillons*. On dit aussi, *Orillons*.

ORÉMUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Terme emprunté du latin. Prière, oraison. *Dire des orémus.* Il est familier.

ORÉOGRAPHIE. s. f. Voyez Orographie.

ORES ou **ORS**. Adverbe qui est une vieille forme de la particule *Or*, et qui ne s'emploie que dans cette locution, *D'ores et déjà*, Dès maintenant.

ORF

ORFÈVRE. s. m. Ouvrier et marchand qui fait et qui vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent. *Il a porté sa vieille vaisselle chez l'orfèvre pour en avoir de la neuve. Le quai des Orfèvres.*

Orfèvre-bijoutier, Celui qui fabrique et vend des bijoux d'or. *Orfèvre-joaillier*, Celui qui met en œuvre et vend des diamants, des pierres précieuses, des perles.

ORFÈVRERIE. s. f. L'art des orfèvres. *Il sait fort bien l'orfèvrerie. Ouvrage, chef-d'œuvre d'orfèvrerie. L'orfèvrerie est aujourd'hui bien perfectionnée.*

Il se dit aussi Des ouvrages faits par l'orfèvre. *Il y a dans cette boutique pour trente mille francs d'orfèvrerie.*

ORFÉVRI, IE. adj. Il se dit De l'or et de l'argent travaillé par l'orfèvre. *L'argent monnayé et l'argent orfévri.*

ORFRAIE. s. f. Oiseau de proie, qu'on nomme autrement *Aigle de mer. Le cri de l'orfraie est fort désagréable.*

ORFROI. s. m. Nom qu'on donnait autrefois aux étoffes tissues d'or, et qui s'est conservé dans l'Église, pour signifier, Les parements d'une chape, d'une chasuble.

ORG

ORGANDI. s. m. Sorte de mousseline ou de toile de coton fort claire.

ORGANE. s. m. Partie du corps organisé, laquelle remplit quelque fonction nécessaire ou utile à la vie. *L'organe de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, de la voix. Les organes des sens. Les muscles sont les organes du mouvement. La conformation, le jeu des organes. Il a une grande délicatesse d'organes. Il a fait une chute qui a ébranlé tous ses organes. Avoir les organes bien disposés, mal disposés. Les feuilles et les fleurs sont des organes essentiels des végétaux.*

Il se dit particulièrement de La voix. *Avoir un bon organe, un bel organe, un mauvais organe. Cet acteur manque d'organe.*

Il se dit aussi Des diverses parties d'une machine. *Les organes d'une locomotive.*

Organe, se dit figurément de La personne dont on se sert pour déclarer ses volontés, par l'entremise et par le moyen de laquelle on fait quelque chose. *Il est l'organe du prince. Souvent les opprimés manquent d'organes pour faire entendre leurs plaintes. Ce magistrat est un digne organe des lois, de la justice. C'est lui qui m'a servi d'organe auprès du ministre.* On dit dans le même sens : *Sa bouche est l'organe de la vérité, de la sagesse. Cet homme ne fait rien que par l'organe d'un tel. Il s'en est expliqué par l'organe d'un tel. Etc.*

On dit encore dans un sens analogue : *Ce journal est l'organe du ministère. Ce parti avait très peu d'organes dans la presse.*

ORGANEAU. s. m. T. de Marine. Anneau de fer où l'on attache un câble. *L'organeau d'une ancre.* On a dit aussi, *Arganeau.*

ORGANIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient à l'organisation. Il s'emploie particulièrement dans les sciences physiques et naturelles. *Corps organique*, Le corps de l'animal, en tant qu'il agit par le moyen des organes; *Partie organique*, Partie qui sert d'organe, d'instrument pour quelque action; *Molécules organiques*, Particules qui, selon certains philosophes, sont les premiers éléments des corps organisés; *Vie organique*, L'ensemble des fonctions qui servent à la nutrition de l'individu, *Substances organiques*, Substances tirées des êtres organisés; *Chimie organique*, La partie de la chimie qui s'occupe des substances organiques.

En Médecine, *Lésion, maladie organique*, Maladie qui attaque un des organes nécessaires à la vie

En Législation, *Loi organique*, Celle qui a pour objet de régler le mode et l'action d'une institution, d'un établissement dont le principe a été consacré par une loi précédente.

ORGANIQUE. s. f. T. d'Antiq. Les anciens donnaient ce nom à La partie de la musique qui s'exécute avec les instruments

ORGANISATEUR, TRICE. s. Qui s'entend à organiser. *C'était un grand organisateur.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un génie organisateur.*

ORGANISATION. s. f. La manière dont un corps est organisé. *L'organisation du corps humain. L'organisation des végétaux.*

Il se dit, figurément, en parlant Des États, des établissements publics ou particuliers. *L'organisation du corps politique L'organisation d'un ministère. L'organisation de l'armée, des tribunaux, de la garde nationale, etc.*

ORGANISER. v. a. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné *La nature est admirable dans la formation des corps qu'elle organise.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Donner à un établissement quelconque une forme fixe et déterminée, en régler le mouvement intérieur. *Organiser une armée, un tribunal, un ministère, une administration, etc.*

Il s'emploie dans les deux sens avec le pronom personnel. *Un corps, un établissement, une armée, une manufacture qui commence à s'organiser.*

Organiser, signifie en outre, Joindre, unir un petit orgue à un forte-piano ou à quelque autre instrument semblable, de sorte qu'en abaissant les touches de cet instrument, on fasse jouer l'orgue en même temps. *Organiser un forte-piano, un clavecin, une épinette.*

Organisé, ée. part. passé. *Un corps bien organisé. Nous sommes diversement organisés. Cet homme est bien organisé. Les êtres ou les corps organisés sont les animaux et les végétaux. Les minéraux ne sont pas des êtres organisés. Une administration bien organisée. Un clavecin organisé.*

Fig., *Une tête bien organisée*, Une personne dont l'esprit a de la justesse et de la netteté, de la force et de l'étendue.

ORGANISME. s. m. T. de Physiologie. L'ensemble des organes qui exécutent les fonctions de la vie. *L'organisme du corps humain est un assemblage de merveilles.*

ORGANISTE. s. Celui, celle dont la profession est de jouer de l'orgue. *Bon, savant organiste. L'organiste de telle église. Il y avait une bonne organiste dans ce couvent.*

ORGANSIN. s. m T. de Manufact. Fil de soie très fin composé de plusieurs brins de soie grège, déjà apprêtés isolément par une première opération qui les tord à droite, et qu'on retord une seconde fois ensemble à gauche sur le moulin à organsiner. *Organsin de Piémont. Organsin bien monté.*

ORGANSINAGE. s. m. Action d'organsi-

ner. *L'organsinage piémontais est d'une grande perfection.*

ORGANSINER. v. a. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin. *Les Piémontais ont les premiers excellé dans l'art d'organsiner les soies, dans l'art d'organsiner. Moulin à organsiner.*

ORGANSINÉ, ÉE. part. passé.

ORGASME. s. m. T. de Médec. État de gonflement et d'excitation des organes, et particulièrement de ceux de la génération. *Faire cesser l'orgasme.*

ORGE. s. f. Sorte de grain, du nombre de ceux qu'on appelle *Menus grains*, et qui se sèment ordinairement en mars. On le dit aussi de La plante qui porte ce grain. *De belle orge. De l'orge bien levée. Voilà de belles orges. Des épis d'orge. Un setier d'orge. Du pain, de la farine d'orge. Eau d'orge. Grain d'orge. Semer les orges. Faire les orges. Orge d'automne. Orge de mars.*

Fig. et fam., *Être grossier comme du pain d'orge*, Être fort grossier.

Prov., fig. et pop., *Faire ses orges, faire bien ses orges*, Faire son profit, faire bien ses affaires. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

Sucre d'orge, Espèce de pâte jaunâtre, transparente et solide, faite avec du sucre fondu dans une légère décoction d'orge. *Un bâton de sucre d'orge.*

Grain d'orge, ou *Toile, linge grain d'orge, de grain d'orge, à grain d'orge*, Toile semée de points ressemblants à des grains d'orge. *Service de linge de grain d'orge, à grain d'orge.* On dit aussi, *Futaine, broderie à grain d'orge.*

ORGE, est aussi masculin, mais seulement dans ces deux expressions : *Orge mondé*, Grains d'orge dont on a enlevé la première enveloppe; et, *Orge perlé*, Orge dépouillée de toutes ses enveloppes, et réduite à la seule partie alimentaire qui a une forme arrondie. *Une tisane d'orge perlé, d'orge mondé. Elle a pris son orge mondé, son orge perlé*, c'est-à-dire, Sa tisane d'orge, etc.

ORGEAT. s. m. Sorte de boisson rafraîchissante, faite avec de l'eau, du sucre, et une émulsion d'amandes; elle se préparait autrefois avec une décoction d'orge, d'où lui est venu son nom. *Un verre, une carafe d'orgeat.*

Fam., *Il est froid comme une carafe d'orgeat*, C'est un homme extrêmement froid, que rien ne touche, n'émeut. Il se dit aussi D'un écrivain, d'un comédien qui manque absolument de chaleur.

ORGELET. s. m. Maladie des paupières, qui consiste en une petite tumeur du volume et de la forme d'un grain d'orge.

ORGIAQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. Qui a rapport aux orgies ou fêtes de Bacchus. *Les cultes orgiaques.*

Il se dit aussi aujourd'hui De ce qui tient de la débauche.

ORGIES. s. f. pl. T. d'Antiq. Fêtes consacrées à Bacchus. *Célébrer les orgies.*

Il signifie aujourd'hui, Débauche de toute sorte et particulièrement Débauche de table; et en ce sens il a un singulier. *Ce sont des orgies continuelles. Ils ont fait une orgie.*

ORGUE s. m. **ORGUES**, au pluriel. s. f. Instrument de musique à vent et à touches, composé de tuyaux de différentes grandeurs, d'un ou de plusieurs claviers, et de soufflets qui fournissent du vent. *Un bon orgue. L'orgue de telle église est excellent. Il y a de bonnes orgues en tel endroit. Il y a tant de jeux à cet orgue. Un jeu d'orgues. Clavier d'orgues. Tuyaux d'orgues. Montre d'orgue. Facteur d'orgues. Souffleur d'orgue. Jouer de l'orgue. Toucher de l'orgue. Souffler l'orgue. Il a mis cette pièce, cette allemande, ce menuet sur l'orgue. Des orgues portatives. Orgues hydrauliques. Buffet d'orgue ou d'orgues*, La construction de menuiserie qui renferme toute la machine d'un orgue d'église.

Il se dit aussi Du lieu élevé où les orgues sont placées dans une église. *Il était dans l'orgue, aux orgues, pour chanter un motet.*

Ils sont comme des tuyaux d'orgue, se dit, par une espèce de proverbe, De plusieurs enfants qui sont tous d'une taille inégale.

Orgue de Barbarie, Instrument fabriqué à l'instar de l'orgue, mais dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir avec une manivelle. *Il y a des hommes dont le métier est de parcourir les rues en jouant de l'orgue de Barbarie.*

En musique, *Point d'orgue*, Trait que la partie chantante exécute *ad libitum*, et pendant lequel l'accompagnement est suspendu.

ORGUE, se dit aussi d'Une espèce de herse avec laquelle on ferme les portes d'une ville attaquée, et qui diffère de la herse ordinaire, en ce qu'elle est composée de plusieurs grosses pièces de bois détachées l'une de l'autre, qui tombent d'en haut séparément.

Il se dit également d'Une espèce d'arme qu'on employait autrefois à la défense des brèches d'une place assiégée, et qui consistait en un assemblage de plusieurs gros canons de mousquets joints ensemble, dont les lumières se communiquaient.

En Hist. nat., *Orgue de mer*, Espèce de madrépore qui offre un assemblage de petits tuyaux rangés par étages les uns contre les autres.

ORGUEIL. s. m. (La finale se prononce comme celle de *Deuil*.) Présomption, opinion trop avantageuse de soi-même. *Étrange orgueil. Orgueil insupportable. Être enflé, bouffi, plein d'orgueil. Je rabaisserai, je rabattrai bien son orgueil. Il crève d'orgueil. Il a un grand fonds d'orgueil. Il a l'orgueil de se comparer à son maître. On a flatté, on a nourri son orgueil. Déguiser, dissimuler, cacher son orgueil. Avoir des mouvements d'orgueil. Agir, parler avec orgueil. Il est sans orgueil. L'orgueil perçait à travers son apparente modestie.* On l'emploie quelquefois d'une manière elliptique, comme dans ces phrases, *L'orgueil de sa naissance, de ses richesses, de ses belles actions*, L'orgueil que lui inspire sa naissance, etc.

ORGUEIL, se prend aussi quelquefois en bonne part; et alors il signifie, Un sentiment noble et élevé, qui donne une raisonnable confiance en son propre mérite, qui porte à faire de grandes choses, et qui éloigne de toute sorte de bassesse. *J'ai l'orgueil de croire que je ne suis pas indigne de votre amitié, de votre estime, que je ne suis pas incapable d'imiter cette action généreuse. Un noble orgueil convient au mérite indigent que l'on veut rabaisser. Un légitime orgueil.*

ORGUEILLEUSEMENT. adv. D'une manière orgueilleuse. *Agir, parler orgueilleusement. Il lui répondit orgueilleusement.*

ORGUEILLEUX, EUSE. adj. Qui a de l'orgueil. *Il est insolent et orgueilleux. Un esprit orgueilleux. Il est orgueilleux de ses succès. Une beauté orgueilleuse. Ce prince brava l'orgueilleuse puissance des Romains. Josué fit tomber les murs de l'orgueilleuse Jéricho.*

Il se dit aussi Des choses que l'orgueil inspire, ou dans lesquelles l'orgueil se montre. *Il lui fit une réponse orgueilleuse. Il lui répondit d'une manière orgueilleuse, d'un ton orgueilleux. Il abaissa sur lui un regard orgueilleux. Il a formé des desseins bien orgueilleux. C'est une entreprise orgueilleuse et téméraire.*

Il s'emploie quelquefois substantivement en parlant Des personnes. *C'est un orgueilleux. Dieu se plaît à abaisser les orgueilleux.*

Il se dit, figurément et poétiquement, De certaines choses inanimées, comme les flots de la mer, les montagnes. *L'orgueilleux Apennin. Les cimes orgueilleuses des montagnes. Les flots orgueilleux.*

ORI

ORICHALQUE. s. m. (On prononce *Orikalque.*) T. d'Antiq. Composition métallique analogue au laiton des modernes.

ORIENT. s. m. La partie, le point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. *L'orient d'été. L'orient d'hiver.*

Ce pays est à l'orient de tel autre, Il est situé, à son égard, du côté de l'orient.

ORIENT, signifie plus précisément, Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. *L'orient, le midi, l'occident, le septentrion. De l'orient à l'occident. Entre l'orient et le midi.*

Il se dit aussi Des États et des provinces de l'Asie orientale, comme l'Inde, les royaumes de Siam, de la Chine, etc.; à la différence Des États et des provinces de l'Asie occidentale, comme la Natolie, la Syrie, etc. *Les régions de l'Orient. Les peuples, les princes d'Orient. Voyageur en Orient. Cela vient d'Orient, de l'Orient. L'Orient est le berceau des fables. Des perles d'Orient.*

Commerce d'Orient, Le commerce qui se fait dans l'Asie orientale par l'Océan; à la différence du *Commerce du Levant*, Celui qui se fait dans l'Asie occidentale par la Méditerranée.

L'empire d'Orient, L'empire romain, lorsqu'il eut été transféré à Byzance.

L'orient d'une carte de géographie, Le côté qui est à notre droite, lorsque la carte est étendue sous nos yeux dans son sens naturel.

L'orient d'une perle, Son eau, sa couleur. *Cette perle est d'un bel orient.*

ORIENTAL, ALE. adj. Qui est du côté de l'orient, qui appartient à l'Orient. *Pays oriental. Régions orientales. Peuples orientaux.*

Indes orientales, La partie de l'Asie qui est entre la Perse et la Chine, et qu'on nomme ainsi pour la distinguer de l'Amérique, à laquelle on a souvent donné par abus le nom d'*Indes occidentales.*

Langues orientales, Les langues ou mortes ou vivantes de l'Asie; telles que l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, le persan, etc.

Style oriental, Le style métaphorique et hyperbolique dont les peuples de l'Asie font usage.

Luxe oriental, pompe orientale, Luxe, pompe digne de l'Orient.

Oriental, signifie aussi, Qui croît en Orient, qui vient d'Orient. *Les plantes orientales. Des perles orientales. Une topaze orientale.*

Orientaux, au pluriel, s'emploie substantivement pour désigner Les peuples de l'Asie les plus voisins de nous, et plus communément Les Turcs, les Persans, les Arabes. *Les coutumes des Orientaux. Le style des Orientaux.*

ORIENTALISTE. s. m. Celui qui est versé dans la connaissance des langues orientales. *C'est un de nos plus savants orientalistes.*

ORIENTATION. s. f. Terme didactique Art de reconnaître l'endroit où l'on est en déterminant les points cardinaux.

Il signifie aussi, La position d'un objet relativement aux pôles.

En termes de Marine, il se dit de La disposition convenable des voiles et des vergues. *Orientation des voiles.*

Il se dit quelquefois pour Exposition, en parlant d'une maison. *L'orientation de cette maison n'est pas bonne.*

ORIENTER. v. a. Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux. *Orienter avec la boussole. Orienter une serre, une salle de bains, etc. Orienter un cadran, un globe, une carte.*

En Architecture, etc., *Orienter un plan, un dessin, etc.*, Y placer la rose des vents, pour indiquer comment sont ou devront être orientés, dans la nature, les objets que le plan, le dessin représente.

En termes de Marine, *Orienter les voiles*, Les disposer de manière qu'elles reçoivent le plus avantageusement possible l'impulsion du vent.

Orienter, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Reconnaître l'orient et les trois autres points cardinaux du lieu où l'on est. *Orientez-vous. Laissez-moi m'orienter.*

Il s'emploie quelquefois figurément, et signifie, Reconnaître de quoi il s'agit dans une affaire, en considérer les différentes faces, et examiner comment on doit s'y prendre pour réussir *Ne me pressez pas tant de conclure, laissez-moi m'orienter, donnez-moi le temps de m'orienter. Je commence à m'orienter, je vous ferai bientôt part de mes résolutions.*

Orienté, ée. part. passé. *Un plan bien orienté. Une carte mal orientée.*

Maison bien orientée, mal orientée, Maison qui est dans une bonne ou dans une mauvaise exposition, à l'égard de l'orient et des autres points cardinaux.

ORIFICE. s. m. Ouverture qui sert comme d'entrée et de sortie à certaines cavités du corps de l'animal. *L'orifice inférieur de l'estomac. L'orifice de la matrice, de la vessie.*

Il se dit aussi, en Chimie, en Hydraulique, etc., de L'entrée, de l'ouverture plus ou moins étroite de certains objets. *L'orifice d'un matras, d'une retorte. L'orifice est bouché par une soupape.*

ORIFLAMME. s. f. Étendard que les anciens rois de France faisaient porter devant eux quand ils allaient à la guerre. *Le roi alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis. Un tel portait l'oriflamme à telle bataille. Déployer l'oriflamme.*

ORIGAN s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Labiées. *La marjolaine est une espèce d'origan.*

ORIGINAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des personnes, des familles et des peuples, lorsqu'on désigne les lieux d'où ils tirent leur origine. *Les Francs qui conquirent les Gaules étaient originaires de Germanie. Il est né à Paris, mais sa famille est originaire de Languedoc. Il est originaire d'Italie.*

Il se dit aussi Des animaux et des plantes, en parlant des espèces. *Les castors sont originaires du Canada. Le tabac est une plante originaire d'Amérique.*

ORIGINAIREMENT. adv. Primitivement, dans le commencement, dans l'origine. *Cet homme, cette famille est originairement d'Allemagne. Il avait originairement beaucoup de bien. Ce mot vient originairement du grec.*

ORIGINAL, ALE. adj. Qui n'a pas été fait d'après un modèle de même nature, et qui sert de modèle pour des copies ou des imitations. *Le tableau original. La statue originale. Le titre, l'acte original n'existe plus. La pièce originale est égarée, est perdue, est détruite. Le texte, le manuscrit original est déposé en tel endroit. J'ai lu la lettre originale.*

Il se dit, par extension, D'une copie qui, à défaut de l'exemplaire primitif, perdu ou détruit, sert elle-même d'exemplaire, comme étant la copie la plus authentique. *Au défaut du manuscrit, on a consulté l'édition originale. Il n'existe plus de ce tableau qu'une copie originale, d'après laquelle on en a fait beaucoup d'autres.*

Original, signifie aussi par extension, Qui paraît inventé, imaginé sans aucun souvenir qui précède. *Cette pensée, cette expression est originale. Cela n'est point imité, point emprunté, cela est original. Cela porte un caractère original. Le tour en est original. Le jeu de cet acteur est original.*

Il se dit également Des auteurs et des artistes qui écrivent, qui travaillent d'une manière neuve, non empruntée, non imitée. *C'est un écrivain, un peintre, un compositeur original. C'est un génie, un esprit original.*

Avoir un caractère original, Avoir une manière de penser et d'agir qui est singulière, particulière, qui ne ressemble point à celle des autres.

Original, est aussi substantif, et se dit de La minute, du manuscrit primitif des contrats, traités, actes, chartes, et autres écritures. *Voilà l'original du contrat, du traité. Cet original est suspect. L'original est très authentique. L'original est perdu. Je n'ai que la copie, on m'a dérobé mes originaux. Copié sur l'original. Collationné à l'original. Foi sera ajoutée aux copies comme à l'original. Étudier, consulter l'original. Altérer l'original, la pureté de l'original.*

Il se dit Des ouvrages d'esprit, par opposition à Version, à Traduction. *Ce traducteur a pris de grandes libertés avec son original. Il a rendu incomplètement le sens de l'original. La traduction s'éloigne ici de l'original.*

L'original hébreu, Le texte hébreu de la Bible.

Il se dit aussi Des peintures, sculptures, etc., qui sont réellement du peintre, du sculpteur, etc., à qui on les attribue. *Ce tableau est un original. Voilà une belle statue, l'original est à Rome. Tirer sur l'original. Tous les tableaux qu'il a chez lui sont des originaux. Il a des originaux des plus excellents peintres. De bons originaux. Il est quelquefois difficile de distinguer la copie de l'original.*

Il se dit encore Des personnes dont on a fait le portrait, et des choses d'après lesquelles on copie. *Je ne puis juger de la ressemblance de ce portrait, je n'ai pas vu l'original. Ce peintre n'imite aucun maître, la nature est son unique original. L'original d'après lequel il peint est une bonne copie d'un tableau du Guide.*

Il se dit figurément D'un auteur qui excelle en quelque genre, sans s'être formé sur aucun modèle. *Les anciens sont les vrais originaux qu'il faut étudier. La Fontaine, dans l'apologue, est un original admirable, inimitable.*

Fam., *C'est un original, un vrai original, un franc original, un grand original, un original sans copie*, se dit, par raillerie, D'un homme qui porte la singularité jusqu'à se rendre plus ou moins ridicule.

En original. loc. adv. *Ce traité existe en original dans les archives. Les actes doivent rester en original chez le notaire.*

Fam., *En propre original*, En personne. *C'est lui-même, en propre original.*

D'original. Locution adverbiale, qui ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Savoir une chose d'original*, L'avoir apprise de ceux qui l'ont faite, qui l'ont vue ou qui en doivent être les mieux informés.

ORIGINAL. s. m. Nom que l'on donne à l'élan, dans le Canada.

ORIGINALEMENT. adv. D'une manière originale. *Il pense, il s'exprime toujours originalement.* Il est peu usité.

ORIGINALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est original, caractère de ce qui est neuf, sans modèle de même nature, digne de servir de modèle. *L'originalité est une des qualités qui constituent le beau dans les arts. L'originalité n'est pas la bizarrerie. L'originalité d'une pensée, d'une expression. Il a de l'originalité dans l'esprit. Son style a de l'originalité, un caractère d'originalité fort piquant.*

Il signifie aussi, Singularité, bizarrerie *L'originalité de son caractère, de ses manières le rend fort ridicule. Il est d'une originalité fâcheuse, fatigante.*

ORIGINE. s. f. Principe ou commencement de quelque chose. *L'origine du monde. Savez-vous l'origine de cette coutume, de cette cérémonie? Cet usage tire son origine d'une coutume de l'antiquité. On ne connaît pas l'origine de sa fortune. Chercher, découvrir, trouver, révéler l'origine d'une chose. Il faut aller à l'origine, remonter à l'origine. Il faut connaître les choses dans leur origine. L'origine en est obscure. L'origine et les progrès de la civilisation, des sciences, des arts. Ce vice a son origine dans un amour excessif de soi-même. L'intempérance est l'origine de la plupart des maladies. L'origine de ses malheurs est qu'il n'a pas su se défier d'un homme qui le trompait. Une mauvaise plaisanterie a été l'origine de cette longue guerre.*

Il se dit aussi de L'extraction d'une personne, d'une race, d'une nation. *L'origine des Français. Je connais son origine. Il était de basse origine, de noble origine Il est Français d'origine. D'où tire-t-il son origine? Il dément son origine. Nous avons tous la même origine, une origine commune. L'origine de ce peuple se perd dans la nuit des temps.*

Il signifie encore, Étymologie. *L'origine d'un mot. Les origines des mots. Les origines d'une langue. L'origine de ce proverbe est douteuse.*

DANS L'ORIGINE. loc. adv. Originairement, dans le principe. *Dans l'origine, son mal n'était rien. Cette grande ville, dans l'origine, n'était qu'un petit amas de huttes.*

DÈS L'ORIGINE. loc. adv. Dès le commencement, dès le principe. *Dès l'origine, j'ai vu qu'il se ruinerait dans son entreprise. Devenu riche, il a pris, dès l'origine, les airs les plus insolents.*

ORIGINEL, ELLE. adj. Qui vient de l'origine, qui remonte jusqu'à l'origine. *Il y a dans cet ouvrage un vice originel. Elle a conservé son innocence, sa pureté, sa candeur originelle. Il a été mal élevé, c'est son péché originel.*

En Théol., *Justice originelle, grâce originelle,* L'état d'innocence où Adam a été créé. *Péché originel,* Le péché que tous les hommes ont contracté en la personne d'Adam.

Fig. et fam., *Cet homme a le péché originel,* Sa famille, sa nation, ses liaisons sont un obstacle à ce qu'il parvienne à telle charge, à telle dignité.

ORIGINELLEMENT. adv. Dès l'origine, dans l'origine. Il ne se dit que dans le langage théologique. *Selon les théologiens, l'homme est originellement pécheur.*

ORIGNAL. s. m. Voyez ORIGINAL.

ORILLARD, ARDE. adj. V. OREILLARD.

ORILLON. s. m. (On mouille les L.) Petite oreille. Il n'est d'usage qu'au figuré. Ainsi on dit : *Les orillons d'une charrue,* Les pièces de bois qui accompagnent le soc de la charrue pour verser hors du sillon la terre enlevée par le soc; *Écuelle à orillons,* Écuelle à oreilles; et, en termes de Fortification, *Bastion à orillons,* Bastion aux côtés duquel il y a des avances, des épaulements de figure ronde ou carrée, pour couvrir le canon qui est dans le flanc retiré.

ORILLONS. s. m. pl. Voyez OREILLONS.

ORIN. s. m. T. de Marine. Câble qui tient par un bout à l'ancre, et par l'autre à la bouée. *L'orin sert à lever les ancres avec plus de facilité.*

ORION. s. m. T. d'Astron. Nom d'une constellation de l'hémisphère méridional. *Le lever d'Orion.*

ORIPEAU. s. m. Lame de cuivre très mince, polie et brillante, qui de loin a l'éclat de l'or.

Il se dit plus ordinairement de Toute étoffe, de toute broderie qui est de faux or ou de faux argent. *On habille les poupées d'oripeau. Cet acteur était couvert d'oripeau.*

Il se dit, par extension et familièrement, d'Une ancienne étoffe ou d'un vieux vêtement dont l'or est passé. *Je vois dans votre garde-robe plusieurs vieux habits brodés ou galonnés d'or; que faites-vous de tous ces oripeaux?*

Il se dit, figurément et familièrement, Des ouvrages d'esprit où il y a de faux brillants. *Tout n'est pas or pur dans ce poëme, il y a bien de l'oripeau.*

Il se dit encore figurément, et d'une manière plus générale, Des choses qui brillent, qui ont un éclat apparent et sous lesquelles il n'y a rien de solide. *Les oripeaux de la vanité.*

ORL

ORLE. s. m. T. d'Archit. Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau.

Il se dit, en termes de Blason, d'Une pièce honorable qui est faite en forme de bordure, mais qui ne touche pas les bords de l'écu. *Porter de sable à orle d'or, huit tours en orle.*

ORLÉANS. s. f. Étoffe légère, de laine et de coton, qui est employée pour les vêtements d'été. *Un paletot d'orléans.*

ORM

ORMAIE ou **ORMOIE.** s. f. Lieu planté d'ormes. *Sous l'ormaie.*

ORME. s. m. Arbre fort connu, qui sert ordinairement à border des routes, des avenues. *Grand orme. Bel orme. Orme mâle ou à petite feuille. Orme femelle ou à large feuille. Orme pyramidal. Orme tortillard. Le bois de l'orme est très propre au charronnage. Planter des ormes, une allée d'ormes. Une salle d'ormes. Danser sous l'orme. On voit encore de vieux ormes que Sully fit planter dans les villages, et qu'on appelle de son nom.*

Prov., fig. et ironiq., *Attendez-moi sous l'orme,* se dit en parlant D'un rendez-vous où l'on n'a pas dessein d'aller, d'une promesse sur laquelle il ne faut pas compter. *Vous croyez que j'irai à votre assemblée, attendez-moi sous l'orme. Vous aurez la somme que vous me demandez; attendez-moi sous l'orme.*

ORMEAU. s. m. Jeune orme. *Danser sous l'ormeau, à l'ombre des ormeaux. Marier la vigne à l'ormeau.*

Il se dit quelquefois pour Orme, en général. *De vieux ormeaux.*

ORMILLE. s. f. coll. (Les L sont mouillées.) Plant de petits ormes. *Bottes d'ormilles.*

ORMIN. s. m. T. de Botan. Plante du genre des Sauges.

ORN

ORNE. s. m. Arbre qui ressemble beaucoup au frêne ordinaire, et qui donne la manne. On le nomme aussi *Frêne à fleurs.*

ORNEMANISTE. s. m. T. d'Archit. et de Sculpt. Artiste, ouvrier qui ne fait que des ornements.

ORNEMENT. s. m. Parure, embellissement, ce qui orne, ce qui sert à orner. *Ce meuble n'est que pour servir d'ornement à ma chambre. Les cheveux sont un grand ornement, sont d'un grand ornement. Un habit tout uni et sans ornement. Une chose dépourvue d'ornements, à laquelle il faudrait quelque ornement. Cette femme est assez belle pour se passer d'ornements, pour n'avoir pas besoin d'ornements. Ornement de bon goût. Des ornements superflus. Prodiguer les ornements.*

Il se dit, au sens moral, de Ce qui sert à faire honneur, à donner du lustre à un pays, à un siècle, à une famille, etc. *Il est l'ornement de son pays, de sa nation, de son siècle, de sa famille. Elle est l'ornement de son sexe. Il était l'ornement de la cour. La modestie est le plus bel ornement du mérite.*

Il se dit, en Rhétorique et en Poésie, Des figures, des formes de style dont on se sert pour embellir le discours. *Ornements naturels. Ornement superflu. Ornements affectés, recherchés, ambitieux. La simplicité tient lieu d'ornement. Les ornements du style. Ce récit est trop chargé d'ornements.*

ORNEMENT, se dit aussi Des figures de caprice, comme fleurons, rosaces, festons, etc., que différents arts ou métiers emploient comme embellissements. *La peinture, la sculpture d'ornement. Ce jeune homme n'a pas réussi dans la figure, il s'est mis à dessiner l'ornement. Ce serrurier exécute fort bien les ornements. Il fait graver, il publie un recueil d'ornements.*

Il se dit particulièrement, en Architecture et en Menuiserie, Des sculptures, moulures, etc., qui servent à décorer les différentes parties d'un bâtiment ou d'une boiserie. *Les modillons, les mutules, les denticules, les oves, sont des ornements d'architecture. Les ornements de cet édifice n'ont pas été soignés. Cette façade est trop chargée d'ornements. Cette boiserie est trop nue, elle demanderait quelques ornements.*

Ornement courant, Tout ornement qui se continue, qui se répète dans une frise ou une moulure. *Les entrelacs, les rinceaux, les oves, sont des ornements courants. Mettre un ornement courant dans une frise.*

ORNEMENT, se dit encore particulièrement Des peintures faites dans une galerie, pour servir d'accompagnement au sujet principal, et qui n'en font point partie. *Ce peintre réussit dans les figures, mais il n'entend pas les ornements. C'est un peintre d'ornements.*

ORNEMENT, se dit aussi Des habits sacerdotaux, et autres, dont on se sert pour l'office divin, dans le culte catholique. En ce sens, il se met toujours au pluriel, et comprend plusieurs pièces différentes, comme la chasuble, l'étole, etc. *Le prêtre revêtu de ses ornements. L'évêque officia avec les ornements pontificaux.*

Il se dit au singulier de Plusieurs pièces d'une même couleur ou d'une même parure, faisant un assortiment entier, dans lequel les habits sacerdotaux et les devants d'autel sont compris. *Un ornement blanc. Un ornement rouge. Un tel a donné un ornement riche, magnifique, superbe, à telle église.* En ce sens, il a aussi son pluriel, pour signifier Plusieurs assortiments de cette nature. *Dans cette sacristie, il y a quantité de beaux ornements.*

ORNEMENTAL, ALE. adj. T. de Beaux-Arts. Qui appartient à l'ornement, qui sert à l'ornement. *Style ornemental.*

ORNEMENTATION. s. f. T. de Beaux-Arts Manière de distribuer, de disposer les ornements; Art de l'ornemaniste.

ORNER. v. a. Parer, embellir une chose, y en ajouter, y en joindre d'autres qui lui donnent plus d'éclat, plus d'agrément. *Les glaces, les tapis, les beaux meubles, ornent bien un appartement. Orner une église, une chapelle, un autel.*

Il se dit souvent au sens moral. *Les vertus ornent l'âme. Il a orné son esprit des plus belles connaissances. On peut orner la vérité, mais il ne faut pas la déguiser. Orner la raison du charme des beaux vers. Une foule de grands personnages et de beautés célèbres ornaient la cour de ce prince. Orner son langage, son style. Les figures ornent le discours.*

ORNÉ, ÉE. part. passé. *Avoir l'esprit orné. Son style est trop orné.*

ORNIÈRE. s. f. Trace profonde que les roues d'une voiture font dans les chemins. *Les ornières sont trop creuses, la roue y entre jusqu'au moyeu. Tomber dans une ornière. Les chemins de traverse sont ordinairement pleins d'ornières.*

Ornière, se dit figurément, au sens moral, en parlant Des habitudes auxquelles on ne peut renoncer aisément, des opinions adoptées et suivies sans examen. *L'ornière des préjugés. Suivre l'ornière de l'habitude, de la routine. Il est tombé, retombé dans l'ornière. Il ne peut pas sortir de l'ornière. Esprit embourbé dans l'ornière.*

ORNITHOGALE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes bulbeuses, dont les fleurs sont d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE. s. f. La partie de l'histoire naturelle qui concerne les oiseaux *Gessner est le restaurateur de l'ornithologie.*

Il signifie aussi, Ouvrage, traité fait sur cette matière. *L'Ornithologie de Willoughby.*

ORNITHOLOGISTE ou **ORNITHOLOGUE.** s. m. Celui qui s'applique à la connaissance des oiseaux. *Le docteur Ray fut un grand ornithologiste. Le célèbre ornithologiste Audubon.*

ORNITHOMANCE ou **ORNITHOMANCIE.** s. f. Divination par le vol ou par le chant des oiseaux.

ORNITHORYNQUE. s. m. Mammifère de l'Australie dont le museau allongé, aplati et corné, a quelque ressemblance avec le bec d'un canard. *Les ornithorynques vivent au bord des rivières et des marais.*

ORO

OROBANCHE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes parasites qui ont une tige charnue garnie d'écailles au lieu de feuilles, et dont l'espèce commune croît principalement sur les racines des plantes légumineuses.

OROBE. s. f. T. de Botan. Plante légumineuse, assez semblable aux pois, et dont l'espèce commune porte, à sa racine, des tubercules bons à manger.

OROGRAPHIE. s. f. Terme didactique. Traité, description des montagnes. On a dit quelquefois, *Oréographie.*

ORONGE. s. f. Nom vulgaire d'une espèce de champignon qui croît dans le midi de la France, et qui est très bon à manger. On appelle *Fausse oronge,* Un champignon qui pour la forme approche du précédent, mais qui est vénéneux.

Oronge, est aussi Le nom scientifique de tous les champignons qui sont bulbeux à leur base.

ORP

ORPAILLEUR. s. m. Homme qui s'occupe à recueillir, au moyen du lavage, les paillettes d'or qui se trouvent dans le sable de certaines rivières.

ORPHELIN, INE. s. Enfant en bas âge, qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux. *Un pauvre orphelin. C'est un orphelin de père et de mère. La veuve et les orphelins. Opprimer, protéger la veuve et l'orphelin.* Dans l'usage ordinaire, on se sert peu du mot d'*Orphelin*, en parlant d'Un enfant à qui il reste son père. Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un enfant orphelin.*

ORPHELINAT. s. m. Établissement charitable destiné à élever des orphelins.

ORPHÉON. s. m. École de chant choral sans accompagnement.

ORPHÉONISTE. subs. des deux genres. Élève qui suit les cours d'un orphéon.

ORPHIQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. Il se dit Des dogmes, des mystères et des principes de morale qu'Orphée passait pour avoir inventés ou établis. *Vie orphique,* Vie sage et réglée par l'amour de la vertu.

Il se dit, substantivement, de Certains philosophes pythagoriciens qui prétendaient avoir reçu d'Orphée les dogmes et la morale qu'ils professaient. *Ce philosophe était de la secte des orphiques.*

Orphiques, au pluriel, s'emploie aussi comme substantif féminin, et se dit Des orgies ou fêtes de Bacchus, parce qu'Orphée avait péri dans une de ces solennités, ou, suivant d'autres, parce qu'il les avait instituées.

Il se dit encore de Poèmes attribués à Orphée, mais alors il est masculin. *Une édition des Orphiques.*

ORPIMENT. s. m. Combinaison d'arsenic et de soufre, qui se sublime dans les fissures des matières volcaniques, et dont on se sert pour peindre en jaune. On le nomme aussi *Orpin.*

ORPIN. s. m. T. de Botan. Plante à feuilles charnues, à fleurs à cinq pétales, qui croît sur les toits, sur les murs.

Orpin, se dit aussi de L'orpiment.

ORQ

ORQUE. s f. Voyez Épaulard.

ORS

ORSEILLE. s. f. Plante de la famille des lichens, dont on extrait une matière colorante, connue dans le commerce sous le nom de *Pastilles d'orseille,* et qui sert à teindre les étoffes en rouge violet.

ORT

ORT. adj. invariable. T. de Commerce, qui s'emploie dans cette locution, *Peser ort,* Peser avec l'emballage. *Cette balle pèse cent livres ort* ou *brut.*

ORTEIL. s. m. Doigt du pied. *Se dresser sur ses orteils.*

Il se dit particulièrement, et le plus souvent, Du gros doigt du pied. *Avoir la goutte à l'orteil, au gros orteil.*

ORTHODOXE. adj. des deux genres. Conforme à la droite et saine opinion en matière de religion. *Cette doctrine, cette proposition est orthodoxe. Ce sentiment n'est pas orthodoxe. Cet auteur est orthodoxe.*

Il est aussi substantif. *Les orthodoxes et les hérétiques.*

Orthodoxe, se dit, par extension, Des doctrines morales ou littéraires. *Ses principes sur l'art dramatique ne sont pas orthodoxes. Cette opinion sur l'essence de la poésie n'est pas orthodoxe. Il n'est pas orthodoxe en matière de littérature, de goût.*

ORTHODOXIE. s. f. Conformité à la saine et droite opinion en matière de religion. *L'orthodoxie de cette proposition est certaine.*

Il se dit, par extension, en parlant Des doctrines morales ou littéraires. *J'ai toujours douté de l'orthodoxie de ses principes en grammaire, en littérature.*

ORTHODROMIE. s. f. T. de Marine. Route qu'un vaisseau fait en droite ligne vers l'un des quatre points cardinaux. Il est peu usité.

ORTHOGONAL, ALE. adj. T. de Géom. Qui est perpendiculaire, qui est à angles droits. *Une projection orthogonale.*

ORTHOGRAPHE. s. f. L'art et la manière d'écrire les mots d'une langue correctement, selon l'usage établi. *Enseigner, montrer, apprendre, savoir l'orthographe. Il n'a pas d'orthographe. Il ne met pas l'orthographe. Il ne sait pas, il ne met pas un mot d'orthographe. Faute d'orthographe. L'ancienne, la nouvelle orthographe.*

Il signifie aussi, La manière quelconque d'écrire les mots ; et alors le sens est déterminé par une épithète. *Orthographe correcte. Bonne orthographe. Mauvaise orthographe. Orthographe vicieuse. Son orthographe est détestable.*

Il se dit, particulièrement, en parlant Des changements que différents écrivains ont essayé, avec plus ou moins de succès, d'introduire dans la manière d'écrire ordinaire. *L'orthographe de Dumarsais, de Duclos, de Voltaire.*

Fig. et fam., *Faire une faute d'orthographe,* Avoir un tort de conduite.

ORTHOGRAPHIE. s. f. T. d'Archit. Dessin représentant sans perspective la façade d'un bâtiment ; élévation géométrale. *L'orthographie de ce bâtiment est fort régulière et fort fidèle.*

Il signifie, plus particulièrement, Le profil ou la coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER. v. a. Écrire les mots suivant l'orthographe. *Comment orthographiez-vous ce mot-là ? Vous avez mal orthographié ce mot.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Il a appris à orthographier correctement, à orthographier. Il orthographie bien.*

Orthographié, ée. part. passé.

ORTHOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'orthographe. *Dictionnaire orthographique.*

Il se dit aussi De ce qui appartient à l'orthographie. *Un dessin orthographique. Projection orthographique de la sphère.*

ORTHOPÉDIE. s. f. T. de Médec. Art de corriger ou de prévenir, dans les enfants, les difformités du corps. *Il y a des traités d'orthopédie.*

ORTHOPÉDIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'orthopédie. *Un établissement orthopédique. Machines orthopédiques.*

ORTHOPÉDISTE. s. m. Celui qui pratique l'art de l'orthopédie, qui dirige un établissement orthopédique. Il est aussi adjectif. *Un médecin orthopédiste.*

ORTHOPNÉE. s. f. T. de Médec. Oppression qui ne permet de respirer que debout ou assis, ou en élevant les épaules. *L'orthopnée est le troisième degré de l'asthme.*

ORTHOPTÈRE. adj. et s. m. T. d'Hist. nat. Il se dit Des insectes pourvus de quatre ailes dont les deux inférieures sont pliées en long. *Les insectes orthoptères. Les blattes, les criquets, les sauterelles sont des orthoptères.*

ORTIE. s. f. Plante sauvage et fort commune, dont la tige et les feuilles sont piquantes. *Graine, racine d'ortie. Ortie brûlante. Ortie-grièche.*

Ortie blanche, ortie jaune, ortie puante, Plantes labiées, qui ne sont point du même genre que l'ortie, mais qui ont avec elle une certaine ressemblance.

Fig. et fam., *Jeter le froc aux orties,* Renoncer à la profession monacale, et, par extension, Renoncer à l'état ecclésiastique. Il se dit aussi De toute personne qui, par inconstance, renonce à quelque profession que ce soit.

Ortie de mer. Nom vulgaire sous lequel

on désigne Les méduses et d'autres animaux de la classe des radiaires.

Ortie, en termes d'Art vétérinaire, se dit d'Une sorte de séton.

ORTIVE. adj. f. T. d'Astron., qui ne s'emploie que dans cette expression, *Amplitude ortive*, L'arc de l'horizon qui est entre le point où se lève un astre, et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'équateur. Voyez Occase.

ORTOLAN. s. m. Petit oiseau de passage, d'un goût délicat. *Des ortolans et des becfigues. Une douzaine d'ortolans. Gras comme un ortolan.*

ORV

ORVALE. s. f. T. de Botan. Espèce de sauge nommée autrement *Toute-bonne*.

ORVET. s. m. Petit serpent inoffensif, commun en Europe.

ORVIÉTAN. s. m. Drogue composée, espèce de thériaque, qui avait autrefois beaucoup de vogue. *Prendre de l'orviétan. Marchand, vendeur d'orviétan. Le premier orviétan fut fait à Orviete, ville d'Italie.*

Marchand d'orviétan, se dit aujourd'hui de Tout charlatan qui débite des drogues en public.

Fig. et fam., *Marchand d'orviétan*, Homme qui débite beaucoup de paroles pompeuses, qui fait beaucoup de promesses magnifiques pour tromper le monde. *Ne vous fiez pas à ses promesses, c'est un marchand d'orviétan.*

ORY

ORYCTOGRAPHIE. s. f. Description des fossiles.

ORYCTOLOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des fossiles.

OS

OS. s. m. Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés. *Gros os. Petit os. Les os de la jambe, du bras, de la tête. L'os de la hanche. La jointure, l'emboîture de l'os. Un os spongieux. La moelle des os. La fracture, la dislocation d'un os. Avoir l'os cassé. Avoir l'os carié. L'os est offensé. Un couteau à manche d'os. On préfère les moules de boutons d'os à ceux qui sont de bois. Broyer des os pour en extraire le suc. On extrait la gélatine des os, par des procédés chimiques. Du bouillon d'os. Des os de veau, de mouton, de poulet, etc. Les os grêles des poissons s'appellent communément Arêtes.*

Os de seiche, Partie dure et friable qui soutient le dos de la seiche.

Fam., *En chair et en os*, En propre personne. *C'est lui-même en chair et en os.*

Fam., *Il n'a que la peau et les os, il a la peau collée sur les os, les os lui percent la peau*, Il est fort maigre.

Fam. et par exagérat., *Il est percé jusqu'aux os*, Il est extrêmement mouillé de la pluie ou de l'eau qui est tombée sur lui.

Fam. et par exagérat., *Casser, rompre, briser les os à quelqu'un*, Le battre cruellement.

Fam., *Cet homme ne fera pas de vieux os*, Il mourra jeune, ou Il mourra bientôt.

Fam., *Il y laissera ses os*, se dit D'un homme qui va ou qui est allé dans un pays d'où l'on croit qu'il ne reviendra pas. On dit dans le même sens, *Il est allé porter là ses os.*

Fig. et fam., *Manger, ronger quelqu'un jusqu'aux os*, Le ruiner petit à petit et complètement.

Fig. et fam., *Donner un os à ronger à quelqu'un*, Lui proposer une difficulté qui l'embarrasse; Lui susciter une affaire qui l'empêche de s'occuper d'autre chose. *Ils n'ont plus à craindre ses intrigués, ils lui ont habilement donné un os à ronger.* On dit, dans un sens analogue, *C'est un os bien dur à ronger.*

Donner un os à ronger à quelqu'un, signifie aussi, Lui donner quelque occupation qui l'aide à vivre, ou Lui faire quelque légère grâce, afin de se délivrer de ses importunités.

Jusqu'à la moelle des os, Profondément. *Le froid l'a pénétré jusqu'à la moelle des os. Ce mal a pénétré jusqu'à la moelle des os.*

Jusque dans la moelle des os, s'emploie figurément et familièrement, dans la même signification, au sens moral. *Il est avare, intéressé, chicaneur jusque dans la moelle des os.*

Os, en termes de Vénerie, se dit Des ergots du cerf, sur lesquels cet animal ne porte que lorsqu'il court. *Dès que le cerf fuit, il donne des os en terre.*

OSC

OSCILLATION. s. f. (On prononce les L sans les mouiller, dans ce mot et dans les deux suivants.) T. de Mécan. Mouvement d'un pendule qui va et vient alternativement en deux sens contraires. *Axe, centre d'oscillation. Les petites oscillations du pendule sont isochrones.*

Il se dit aussi Du balancement de certains corps naturels ou artificiels. *Les oscillations du flux et du reflux. Les oscillations d'un vaisseau, d'une cloche, d'une escarpolette.*

Il s'emploie figurément, au sens moral, pour Fluctuation. *Les oscillations de l'opinion publique. Les oscillations du crédit public.*

OSCILLATOIRE. adj. des deux genres. T. de Mécan. Qui est de la nature de l'oscillation. *Mouvement oscillatoire.*

OSCILLER. v. n. T. de Mécan. Se mouvoir alternativement en deux sens contraires. Il se dit particulièrement D'un pendule. *Un pendule qui oscille.*

Fig., *Il oscille entre les deux partis qu'on lui propose.*

OSE

OSEILLE. s. f. Plante potagère d'un goût acide. *Oseille de jardin. Oseille sauvage. Planche d'oseille. Semer, cueillir de l'oseille. L'oseille ronde est plus aigre que l'oseille ordinaire. De la soupe à l'oseille. Des œufs à l'oseille. Jus d'oseille. Sel d'oseille.*

OSER. v. a. Avoir la hardiesse, l'audace de dire, de faire quelque chose; Entreprendre hardiment. *Oseriez-vous le blâmer? Je l'oserai. Je ne l'ose pas. Il l'eût fait assurément, s'il l'eût osé. Il a osé lui résister en face. C'est un homme à tout oser. Il peut tout oser. Il n'y a rien qu'il ne puisse oser. Vous n'osez rien, ce n'est pas le moyen de réussir.*

Il s'emploie aussi absolument. *Je n'oserais. Je n'ose. On n'oserait.*

Par forme de défi, de menace, *Vous n'oseriez.*

Si j'ose le dire, si j'ose m'exprimer ainsi. Espèce de formule dont on se sert pour faire passer une idée ou une expression qui pourrait paraître hasardée.

Oser, avec la négation, signifie quelquefois, Ne pas vouloir, par circonspection, faire ou dire certaines choses. *Personne n'ose lui annoncer cette fâcheuse nouvelle.*

Osé, ée. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Hardi, audacieux. *Serez-vous si osé que de dire.. assez osé pour dire... Cela est bien osé, trop osé.*

OSERAIE. s. f. Lieu planté d'osiers. *Planter une belle oseraie.*

OSI

OSIER. s. m. Espèce de petit saule, dont les jets ou scions sont fort pliants, et propres à faire des liens, des paniers. *Osier franc. Osier bâtard. Planter des osiers.*

Il se dit aussi Des jets ou scions de cet arbrisseau. *Une botte d'osier. Lier avec de l'osier. Tordre de l'osier. Un panier, un van d'osier. Une corbeille d'osier, faite d'osier. Cela plie, est pliant comme de l'osier.*

Fam., *Être pliant comme de l'osier*, Avoir l'esprit souple et accommodant. *Être franc comme l'osier*, Être sincère, sans finesse et sans dissimulation.

OSM

OSMAZÔME. s. f. T. de Chimie. Principe qui se trouve surtout dans la chair du bœuf, et qui donne le parfum au bouillon. *Il y a, dans le bouillon, sept parties de gélatine, contre une d'osmazôme.*

OSMONDE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Fougères, dont la fructification est en forme de bouquet. On nomme l'espèce commune *Osmonde royale*, et abusivement *Fougère à fleurs.*

OSMIUM. s. m. (On prononce *Osmiome.*) L'un des quatre métaux qui accompagnent le platine. *L'osmium fut découvert en 1803.*

OSS

OSSATURE. s. f. Terme didactique. L'ensemble de la charpente d'un homme, d'un animal.

OSSELET. s. m. Petit os. *Les osselets de l'oreille.*

Osselets, au pluriel, se dit de Petits os avec lesquels les enfants jouent, et qui sont tirés de la jointure d'un gigot de mouton. *Jouer aux osselets. Les tabletiers font des osselets d'ivoire.*

Il se disait autrefois d'Un instrument de torture qui se mettait entre les doigts.

Osselet, en termes d'Art vétérinaire, Tumeur osseuse placée sur la partie inférieure de la jambe d'un cheval, à côté du boulet. *L'osselet est une exostose.*

OSSEMENTS. s. m. pl. Os décharnés des personnes qui sont mortes. *Des ossements humains. Un monceau d'ossements. Les cimetières sont pleins d'ossements.*

Il se dit quelquefois en parlant Des animaux. *Les ossements fossiles.*

OSSEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui est de nature d'os. *Partie, substance osseuse. La charpente osseuse.*

OSSIANIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De ce qui se rapporte aux poésies

attribuées à Ossian, ou de ce qui s'en rapproche. *Poésie ossianique. Genre ossianique.*

OSSIFICATION. s. f. Formation des os. *Cet anatomiste a étudié l'ossification dans le fœtus.* Il se dit aussi Du changement insensible des parties membraneuses et cartilagineuses en os. *L'ossification du cœur, de l'aorte. Le point d'ossification.*

OSSIFIER. v. a. Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses. *Plusieurs causes contribuent à ossifier, dans la vieillesse, certaines parties du corps qui auparavant étaient molles.*

Il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel. *Les membranes et les cartilages s'ossifient quelquefois. Son cœur s'était ossifié.*

OSSIFIÉ, ÉE. part. passé.

OSSUAIRE. s. m. Amas d'ossements; Endroit couvert où l'on met des ossements de morts. *Dans un caveau de l'église on trouva un ossuaire.*

Ossuaire de Morat, Monument que les Suisses formèrent avec les ossements des Bourguignons tués à la bataille de Morat.

OST

OSTÉINE. s. f. T. de Chimie. La substance du tissu osseux. *On a essayé d'employer l'ostéine comme aliment.*

OSTENSIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être montré, qui est fait pour être montré. *Lettre ostensible. Faites-moi par écrit une réponse ostensible. On lui donna une instruction ostensible, et une instruction secrète.*

OSTENSIBLEMENT. adv. D'une manière ostensible.

OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE**. s. m. Pièce d'orfèvrerie dans laquelle les catholiques romains exposent la sainte hostie ou des reliques, qu'on y voit à travers une glace.

OSTENTATEUR, TRICE. adj. Qui montre de l'ostentation. *Un esprit ostentateur. Une philosophie ostentatrice.*

OSTENTATION. s. f. Affectation de montrer quelque qualité ou quelque avantage dont on veut faire parade. *Grande ostentation. Vaine ostentation. A quoi bon toute cette ostentation? Il est tout plein d'ostentation. Il y a de l'ostentation dans tout ce qu'il fait. C'est une personne sans ostentation et sans faste. Faire ostentation de ses richesses, de sa fortune. Les pharisiens faisaient leurs bonnes œuvres par ostentation. Sa générosité n'est que de l'ostentation. L'ostentation de sa douleur n'abuse personne.*

OSTÉOCOLLE. s. f. Concrétion calcaire en forme de tube, que l'on croyait autrefois propre à accélérer la consolidation des os.

OSTÉOCOPE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit de douleurs aiguës qui ont leur siége dans les os. *Douleurs ostéocopes.*

OSTÉOGÉNIE. s. f. Science de la formation et du développement des os. *L'ostéogénie est une branche importante de la physiologie et de l'anatomie comparée.*

OSTÉOGRAPHIE. s. f. T. d'Anat. Description des os.

OSTÉOLITHE. s. m. T. d'Hist. nat. Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie qui enseigne les noms, la situation, les usages, la nature, et la figure des os. *Traité d'ostéologie.*

OSTÉOTOMIE. s. f. T. d'Anat. Dissection des os.

OSTRACÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Qui est de la nature de l'huître. *Les mollusques ostracés.* On l'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Les ostracés.* Il est peu usité.

OSTRACISME. s. m. T. d'Antiq. Jugement par lequel les Athéniens bannissaient pour dix ans les citoyens que leur puissance, leur mérite trop éclatant, ou leurs services rendaient suspects à la jalousie républicaine. *L'ostracisme n'était point infamant.*

OSTRACITE. s. f. T. d'Hist. nat. Coquille d'huître pétrifiée.

OSTROGOT. s. m. Nom qu'on a donné aux habitants des parties orientales de la Gothie, et qui a passé dans notre langue, où il signifie familièrement, Un homme qui ignore les usages, les coutumes, les bienséances, tel que serait un barbare venu d'un pays lointain. *Vous me prenez pour un ostrogot. Il est vêtu comme un ostrogot. Il parle, il écrit comme un ostrogot. C'est un ostrogot.* Il s'emploie aussi quelquefois adjectivement. *Cela est d'un goût ostrogot, bien ostrogot.*

OTA

OTAGE. s. m. La personne qu'un général, un prince, un gouverneur de place, etc., remet à ceux avec qui il traite, ou qu'il exige qu'on lui remette, pour la sûreté de l'exécution d'un traité, d'une convention. Il ne se dit proprement qu'en parlant D'affaires d'État. *On donna six officiers, six magistrats en otage. Il était en otage chez les ennemis. On a demandé des otages de part et d'autre. Servir d'otage.*

Il se dit encore De personnes que l'on arrête et que l'on détient, comme une espèce de gage, pour obtenir ou pour arracher ce que l'on exige.

Il se dit quelquefois Des places qu'on donne à ceux d'un parti ennemi, pour garantie d'un traité de paix, d'un armistice. *Les ennemis se firent donner des villes en otage, demandèrent des villes d'otage.*

OTALGIE. s. f. T. de Médec. Douleur d'oreille.

OTE

ÔTER. v. a. Tirer une chose de la place où elle est. Il se dit quelquefois en parlant Des personnes et des animaux. *Ôtez cette table de là. Ôtez-moi tous ces papiers. Il a ôté tous les meubles de la maison. Ôtez les chevaux de la voiture. Ôtez cet enfant d'auprès du feu. Faites ôter ces plâtres qui encombrent le passage. Il y a trop de bois dans le feu, ôtez-en la moitié. Ôtez le couvert. Ôtez la nappe.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il ne veut pas s'ôter de là. Ôtez-vous de devant moi, de devant mes yeux. Ôtez-vous du chemin. Ôtez-vous de ma place. Ôtez-vous de mon soleil.*

Prov. et fam., *Ôte-toi de là que je m'y mette*, se dit Pour qualifier la conduite de gens qui veulent sans droit occuper la place d'un autre, qui n'ont pour mobile qu'une ambition impatiente.

Fig., au sens moral, *Ôter à quelqu'un quelque chose de l'esprit, de la tête, de la fantaisie*, Faire en sorte qu'il n'y songe plus, qu'il ne soit plus attaché à la pensée, à l'opinion, au dessein qu'il avait. *Vous ne lui ôterez jamais cela de l'esprit. Je ne puis m'ôter cela de la tête.*

Fig., au sens moral, *Ôter quelqu'un de peine, d'inquiétude*, Le tirer de peine, le délivrer d'inquiétude. On dit de même, *Ôter de doute, d'un doute, d'incertitude.*

ÔTER, se dit en parlant Des différentes parties du vêtement, et signifie, Quitter, déposer, se dépouiller de. *Ôter sa chemise, son habit, son gilet, son pantalon, ses bas, ses souliers, sa cravate, son manteau, ses gants, son épée, son chapeau.*

Ôter son chapeau à quelqu'un, Le saluer en se découvrant la tête.

ÔTER, signifie aussi, Ravir, enlever, prendre quelque chose à quelqu'un, l'en priver. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Les voleurs lui ont ôté son habit. Ils voulaient lui ôter la vie. On lui a ôté un coin de son jardin. On lui a ôté son emploi, sa place, la moitié de ses appointements. On lui a ôté son bien. On a ôté le pain à cette famille. Vous m'ôtez le soleil. Je ne veux point vous ôter la liberté, le plaisir de faire telle chose. Cette maladie lui a ôté l'usage de la parole. L'amour lui a ôté la raison, le jugement. Sa chute lui a ôté la connaissance. Son maître lui a ôté sa confiance. Ne m'ôtez pas cette erreur qui m'est chère.*

Prov. et fig., *Ôter le pain de la main à quelqu'un*, Lui ôter le moyen de subsister.

Ôter l'honneur à quelqu'un, Le diffamer par des médisances, par des calomnies.

Ôter l'honneur à une femme, La séduire et en abuser.

Cet objet ôte la vue de tel autre, Il empêche qu'on ne puisse le voir. *Cet arbre, ce mur ôte la vue de la rivière, de la prairie.*

Ôter, signifie aussi, Retrancher. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Ce morceau de bois est trop long, il en faut ôter un pied. Les bords de ce chapeau sont trop larges, il faut en ôter un pouce. Ôter une branche d'un arbre. Ôtez de cette somme ce que vous avez payé pour moi. Qui de six ôte deux, reste quatre. Ôtez la santé et la paix de l'âme, vous ôtez tous les plaisirs de la vie.*

Ôter, signifie encore, Faire cesser, faire passer; délivrer quelqu'un de quelque chose qui l'incommode. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Prenez un doigt de vin, cela vous ôtera votre mal de cœur. Le quinquina ôte la fièvre. Cela m'a ôté mon mal comme avec la main. Cette eau ôte les taches, ôte les rousseurs. Ôtez-moi mon mal. Ôtez-moi cette inquiétude, cette incertitude. Ôtez-lui ses fers, ses chaînes.*

ÔTÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois comme préposition, et signifie, Excepté, hormis. *Ôté deux ou trois chapitres, cet ouvrage est excellent.*

OTT

OTTOMANE. s. f. Sorte de grand siége sans dossier, où plusieurs personnes peuvent être assises à la fois.

OU

OU. Conjonction alternative. *J'irai aujourd'hui ou demain. Il payera, ou il ira en prison. Le bien ou le mal. Oui ou non. L'un ou l'autre. Mort ou vif. Vaincre ou mourir. La victoire ou la mort. Soit qu'il s'en aille, ou qu'il demeure. Lui ou elle viendra avec moi. Vous ou moi nous ferons telle chose. La douceur ou la violence en viendra à bout.*

Ou l'amour ou la haine en est la cause. La peur ou la misère lui a fait commettre cette faute. La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes.

Il signifie aussi, Autrement, d'une autre façon, en d'autres termes. *La logique, ou la dialectique. Son beau-frère, ou le mari de sa sœur. Byzance, ou Constantinople.*

Il se joint souvent dans les deux sens avec l'adverbe *Bien. Il payera, ou bien il ira en prison. Byzance, ou bien Constantinople*

OÙ. adv. de lieu. En quel lieu, en quel endroit. *Où allez-vous? Où demeurez-vous? Où suis-je? Dites-moi où il est. Où serez-vous tantôt? Où a-t-il pris cela? Quand il sut où il était. Il est allé je ne sais où. J'ignore où il réside. Je l'ai laissé là où vous l'avez rencontré; je l'ai laissé où vous l'avez rencontré.*

Où que, En quelque lieu que, en quelque endroit que. *Où que vous alliez, conformez-vous aux mœurs du pays. Où qu'il soit, puisse-t-il y être heureux!*

Où, se dit aussi dans un sens moral, et s'emploie pour À quoi. *Où me réduisez-vous? Où tend ce discours? Où cela vous mènera-t-il? Où en sommes-nous?*

Il se joint avec la préposition *De*, et sert à marquer Le lieu, ou La cause, selon les différentes matières dont il s'agit. *D'où venez-vous? D'où est-il parti? Savez-vous d'où il arrive? D'où a-t-il pris cela? D'où tirez-vous cette conséquence? Voilà d'où cet usage tire son origine. D'où lui vient cet orgueil? Le mal me vient d'où j'attendais mon bonheur. Je ne sais d'où lui vient tant de confiance. D'où vient que vous faites cela?* Et, par une ellipse que l'usage autorisait, *D'où vient faites-vous cela?*

Il se joint aussi à la préposition *Par*, et signifie, Par quel endroit ou Par quel moyen, selon les différentes choses dont on parle. *Par où avez-vous passé pour aller là? Voilà par où j'ai passé. On ne sait par où en venir à bout. Par où me tirerai-je de cette affaire? Par où réussira-t-il?*

Où, s'emploie aussi en place des pronoms relatifs Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, précédés des prépositions *Dans, à, vers, etc.* Il ne se dit que Des choses. *Le lieu où je suis. La maison où je demeure. Le lieu où il va. Le temps où nous sommes. À l'heure où je vous parle. L'état où je me trouve. Les endroits par où nous passons. Le mauvais pas d'où il s'est tiré. Le but où il tend. Le piège où il s'est laissé prendre. Les affaires où je suis intéressé. C'est un procès d'où dépend ma fortune.*

OUA

OUAICHE. s. m. T. de Marine. Sillage d'un vaisseau. Il est vieux. Il s'employait dans certaines occasions où l'on n'eût pas dit Sillage. *Tirer un vaisseau en ouaiche,* Le remorquer avec un autre vaisseau. *Traîner un pavillon ennemi en ouaiche,* Le traîner pendant à fleur d'eau à l'arrière d'un vaisseau.

OUAILLE. s. f. Brebis. Il est vieux au propre, et ne se dit qu'au figuré en parlant d'Un chrétien par rapport à son pasteur, à son supérieur spirituel, à son évêque. *Voilà une de vos ouailles. Un bon pasteur a soin de ses ouailles. Les ouailles connaissent la voix de leur pasteur. Ce pasteur est allé chercher son ouaille égarée.* Il ne s'emploie guère qu'au pluriel.

OUAIS. Interjection familière qui marque de la surprise. *Ouais! cet homme là fait bien le fier. Ouais! cet homme le prend sur un ton haut.*

OUATE. s. f. Espèce de coton plus fin et plus soyeux que le coton ordinaire, et qui sert à garnir un vêtement, une couverture, etc., entre la doublure et le dessus. *Une camisole, une couverture d'ouate, une jupe doublée d'ouate. Acheter de la ouate.* Quelques-uns écrivent, *De l'ouate.*

Ouate de soie, Soie effilée et cardée qu'on emploie aux mêmes usages que la ouate de coton. On dit de même, *Ouate de laine, de chanvre, etc.*

OUATER. v. a. Mettre de la ouate entre une étoffe et la doublure. *Ouater une robe, un couvre-pied.*

OUATÉ, ÉE. part. passé. *Un jupon ouaté. Une robe ouatée.*

OUB

OUBLI. s. m. Manque de souvenir. *Un profond oubli. Un long oubli. Un éternel oubli. Mettre en oubli. Ensevelir dans l'oubli. Tirer de l'oubli. Tomber dans l'oubli. Cette coutume est en oubli. Ses écrits sont condamnés à l'oubli. Cette action a sauvé son nom de l'oubli. Il a échappé à l'oubli. Ne me sachez pas mauvais gré d'avoir manqué au rendez-vous, c'est un oubli, ce n'est qu'un oubli.*

L'oubli des injures, L'action d'oublier les injures, les offenses, de les pardonner, de n'en garder aucun ressentiment. *L'oubli des injures est ordonné par l'Évangile.*

L'oubli de ses devoirs, L'action de manquer à ses devoirs. *Il a poussé l'oubli de ses devoirs jusqu'à injurier son maître.*

L'oubli de soi-même, L'abnégation de ses droits, de ses intérêts, de ses affections. *Il a poussé l'oubli de soi-même jusqu'à s'immoler pour sa famille. L'oubli de soi-même n'est une vertu que lorsqu'on s'occupe beaucoup des autres.*

Le fleuve d'oubli, Le fleuve qui, suivant les anciens, coulait dans les enfers, et dont les eaux, disaient-ils, faisaient perdre la mémoire à ceux qui en buvaient. On l'appelle autrement *le Léthé.*

OUBLIANCE. s. f. Oubli, faute de mémoire. Il est vieux.

OUBLIE. s. f. Sorte de pâtisserie fort mince, de figure ronde, et que l'on cuit entre deux fers. *On roule ordinairement les oublies en forme de cornets. Cela est mince comme une oublie. Crier des oublies. Marchande d'oublies.* Aujourd'hui on dit plus souvent, *Plaisir.*

OUBLIER. v. a. Perdre le souvenir de quelque chose. *Je savais tout cela par cœur, je l'ai oublié. Oublier sa leçon. Il apprend facilement et oublie de même. Vous avez oublié de venir ce matin. J'avais oublié de vous dire telle chose. J'ai oublié qu'il devait venir me chercher. Vous avez oublié votre commission. N'oubliez pas que je vous attends. J'ai oublié tout net la note que vous m'aviez demandée.*

Oublier l'heure, Laisser passer, par inattention, l'heure où l'on avait quelque chose à faire. *J'avais un rendez-vous, j'ai oublié l'heure.*

Oublier à chanter, à danser, etc., En perdre l'usage, l'habitude. Il vieillit.

Prov., *Il a oublié la commission,* Il a négligé de la faire, et a gardé l'argent.

OUBLIER, signifie aussi, Laisser quelque chose en quelque endroit, par inadvertance. *Il a oublié ses gants, sa canne, sa bourse, sa clef, etc.*

Il signifie aussi, Omettre, manquer à faire mention de quelque chose dans un écrit, dans un discours. *Vous avez oublié le titre de ce livre dans votre catalogue. Vous avez oublié son nom sur votre liste. En citant ce passage, vous avez oublié le nom de l'auteur. Il a oublié, dans son discours, de parler de telle chose.*

Il signifie aussi, Négliger. *Oublier le soin de sa fortune. Je n'ai rien oublié pour le persuader. On n'a rien oublié de tout ce qui pouvait lui être utile ou agréable.*

Il signifie aussi, Manquer à quelque obligation. *Oublier ses devoirs. Oublier le respect, les égards qu'on doit à quelqu'un.*

Il signifie aussi, Ne point conserver de reconnaissance. *Il a oublié tout ce que j'ai fait pour lui. Je n'oublierai jamais vos bienfaits. Je n'oublierai jamais ce que je vous dois.*

Il signifie aussi, Ne point garder de ressentiment. *Il faut vous réconcilier, et oublier tout ce qui s'est passé. Oublier une injure, une offense. Prions Dieu d'oublier nos fautes. J'oublie le passé, mais ne recommencez pas. J'oublie ses torts et je lui pardonne.*

OUBLIER, se dit souvent en parlant Des personnes, et signifie, Négliger quelqu'un, ne pas songer à lui, manquer à lui faire du bien dans une occasion qui se présente. *Depuis qu'il a fait fortune, il oublie ses parents, ses amis. Il a des parents pauvres, qu'il oublie tout à fait. On a donné des emplois à beaucoup de personnes, et l'on vous a oublié. Comptez sur moi, je ne vous oublierai pas dans l'occasion. N'oublions pas les absents. Il m'a oublié dans son testament. Ne m'oubliez pas. Je ne vous oublie pas.*

Il se dit aussi par forme de reproche obligeant. *Vous ne venez plus nous voir, vous nous oubliez.*

N'oubliez pas les pauvres, n'oubliez pas l'œuvre, n'oubliez pas les besoins de l'église, etc. Espèce de formule qui s'emploie à l'église, quand on quête pour les pauvres, pour l'œuvre, pour les besoins de l'église, etc.

Oublier qui l'on est, Se méconnaître, vouloir s'élever par orgueil au-dessus de sa condition. *Vous oubliez qui vous êtes.* On dit aussi, *Vous oubliez qui je suis,* Vous n'avez pas pour moi le respect, les égards que vous me devez. Ces manières de parler vieillissent.

OUBLIER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Manquer à ce qu'on doit aux autres ou à soi-même. *Se serait-il si fort oublié que de vous manquer de respect? Vous êtes-vous oublié jusqu'à ce point? Ce domestique s'est oublié au point de dire des injures à son maître. Elle s'est oubliée jusqu'à frapper son laquais. Vous vous oubliez, lorsque vous osez me parler si impoliment.*

Il signifie aussi, Devenir vain, orgueilleux, insolent dans la prospérité. *Les gens de fortune, les parvenus s'oublient aisément. La prospérité est souvent cause que l'on s'oublie.*

Il signifie encore, Négliger ses intérêts, ne pas se servir de l'occasion, n'en pas profiter. *Il fait le compte des autres; il ne s'oubliera pas. Il ne s'est pas oublié.* En ce sens, on dit proverbialement, *Est bien fou qui s'oublie.*

OUBLIÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Mettre une personne, une chose au rang des péchés oubliés*, N'y plus songer.

OUBLIETTES. s. f. pl. Cachot où l'on renfermait ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle; et, suivant une tradition populaire, Espèce de fosse couverte d'une fausse trappe, dans laquelle on faisait tomber ceux dont on voulait se défaire secrètement. *Il fut mis aux oubliettes. On l'a fait passer par les oubliettes.*

OUBLIEUR. s. m. Garçon pâtissier qui allait le soir par les rues crier des oublies. *Appeler l'oublieur. La chanson de l'oublieur.*

OUBLIEUX, EUSE. adj. Sujet à oublier. *Les vieillards sont ordinairement oublieux. Cette femme est extrêmement oublieuse. Vous êtes bien oublieux.* Il est familier.

OUE

OUEST. s. m. La partie de l'horizon qui est au soleil couchant. *Cette province a tant de lieues de l'est à l'ouest. Tirant à l'ouest. Vers l'ouest. Un vent d'ouest. Maison exposée à l'ouest.*

Il se dit quelquefois de La partie d'un pays située du côté de l'ouest. *Les provinces de l'Ouest. Faire une tournée dans l'ouest de la France. Le chemin de fer de l'Ouest.*

Le vent est à l'ouest, il est ouest, Il vient du couchant.

OUF

OUF. Interjection qui annonce une douleur subite, ou l'étouffement, l'oppression.

OUI

OUI. Particule d'affirmation, opposée à Non. *Avez-vous fait cela? Oui. Cela est-il vrai? Oui. On l'obligea de répondre par oui ou par non. Il faut opiner par oui ou par non. Je crois que oui. Se quereller pour oui et pour non.*

Fam., *Il ne dit ni oui ni non*, Il ne veut pas s'expliquer sur la chose dont il s'agit. On dit dans le même sens, *Il ne m'a répondu ni oui ni non.*

Oui, s'emploie quelquefois d'une manière simplement affirmative, sans opposition directe à *Non;* et alors il ne se met guère qu'au commencement d'un discours, d'une phrase. *Oui, je veux que tout le monde sache ce que j'en pense. Oui, puisque vous me promettez votre secours, je commence à bien augurer de mon affaire.* Il se redouble quelquefois pour marquer davantage l'affirmation. *Oui, oui, je le ferai. Oui, oui, je m'en souviens.*

Oui, s'emploie quelquefois substantivement, et alors il se prononce comme s'il était aspiré. *Le oui et le non. Il a dit ce oui à regret. Il a dit ce oui-là de bon cœur. Il ne faut pas tant de discours, on ne vous demande qu'un oui ou un non. Dites un bon oui. Se quereller pour un oui ou pour un non.*

Je veux savoir le oui ou le non de la proposition que je vous ai faite, Je veux savoir positivement si vous l'acceptez ou si vous la refusez.

Prov., *Dire le grand oui*, Se marier. *C'est demain qu'elle dit le grand oui.*

Oui, marque quelquefois La surprise, et signifie, Quoi, cela est vrai? *Il a dit telle chose; oui?* Dans ce sens, on le prononce en l'allongeant, et il est toujours suivi d'un point d'interrogation.

Oui, se joint quelquefois avec les adverbes *Certes, vraiment, certainement, sans doute, etc.*, pour affirmer davantage. *Oui certes, oui vraiment, vraiment oui. Eh mais oui.* Ces deux derniers sont familiers

Fam., *Oui-da*, De bon cœur, volontiers, oui.

OUÏ-DIRE. s. m. invariable. Ce qu'on n'a ni vu ni entendu soi-même, et qu'on ne sait que par le rapport d'une autre personne ou par le bruit public. *Je n'en sais rien que par ouï-dire. Je n'en parle que par ouï-dire. Il ne faut pas s'arrêter aux ouï-dire. Ce n'est qu'un ouï-dire.*

OUÏE. s. f. Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons. Il ne se dit qu'au singulier. *Avoir l'ouïe bonne. Avoir mauvaise ouïe. Avoir l'ouïe fine, subtile, délicate, dure. Les sons trop forts, trop aigus, blessent, offensent l'ouïe. L'organe de l'ouïe. Le sens de l'ouïe.*

OUÏES. s. f. pl. Ouverture que les poissons ont aux côtés de la tête, et qui donnent issue à l'eau qui est entrée dans leur bouche pour la respiration. *Prendre une carpe par les ouïes.*

Il se dit aussi Des branchies, ou des organes en forme de peignes, qui sont renfermés dans les ouïes, et qui opèrent la respiration. *Ce maquereau est frais, il a les ouïes toutes vermeilles.*

Ouïes, en termes de Luthier, se dit Des ouvertures pratiquées dans la table supérieure de certains instruments de musique, tels que le violon, la harpe, etc., et par lesquelles sort le son harmonieux.

OUILLAGE. s. m. Action d'ouiller; remplissage d'un tonneau. *L'ouillage est nécessaire pour la conservation du vin.*

OUILLER. v. a. Remplacer par du vin de même provenance, celui qui a diminué dans un tonneau par suite de l'évaporation, de manière qu'il n'y reste pas de vide. *Un bon vigneron doit ouiller soigneusement ses tonneaux.*

Ouillé, ée. part. passé.

OUÏR. v. a. (*J'ois, tu ois, il oit; nous oyons, vous oyez, ils oient. J'oyais. J'ouïs. J'oirai. J'oirais. Oyez. Que j'oie* ou *que j'oye. Que j'ouïsse. Oyant. Ouï.* On ne se sert aujourd'hui presque jamais de ce verbe qu'à l'infinitif, et aux temps formés du participe *Ouï* et du verbe *Avoir.*) Entendre, recevoir les sons par l'oreille. *Avez-vous ouï ce grand bruit? Je l'ai ouï prêcher. J'ai ouï tous les bons prédicateurs. Si on l'eût ouï parler. Avez-vous ouï dire cette nouvelle? Il est las de vous ouïr causer, d'ouïr tous vos caquets. Ouïr en confession. Ouïr la messe*, Assister à la messe.

Il signifie aussi, Donner audience, écouter, prêter attention. *Le prince n'a pas voulu ouïr leurs députés. Un juge doit ouïr les deux parties. Il se fera bien ouïr. On l'a condamné sans l'ouïr.*

Il signifie aussi quelquefois, Écouter favorablement, exaucer. *Seigneur, daignez ouïr nos vœux. Daignez ouïr les prières de votre peuple.*

En termes de Procédure, *Ouïr des témoins*, Recevoir leurs dépositions. *On a fait ouïr tant de témoins. Les témoins ont été ouïs.*

Il est assigné pour être ouï, se disait, en Matière criminelle, D'un prévenu assigné pour répondre en personne devant le juge. *Décret d'assigné pour être ouï*, Ordonnance judiciaire en vertu de laquelle un prévenu était assigné à comparaître en personne.

Ouï, ouïe. part. passé.

En termes de Procédure: *Ouï le rapport d'un tel. Ouï le procureur du roi en ses conclusions. Ouï les témoins. Un jugement rendu parties ouïes.*

OUISTITI. s. m. Petite espèce de singe qui vient d'Amérique.

OUR

OURAGAN. s. m. Tempête violente, causée par le choc de plusieurs vents qui forment des tourbillons. *Ce pays est souvent dévasté par les ouragans.*

OURDIR. v. a. Préparer ou disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe, d'une toile, etc., pour mettre cette chaîne en état d'être montée sur le métier, où l'on doit la tisser, en faisant passer au travers, avec la navette, le fil de la trame. *Ourdir de la toile. Ourdir la trame d'un drap.*

Fig., *Ourdir une trame*, Former un complot. *C'est lui qui a ourdi cette trame.* On dit de même, *Ourdir un complot, ourdir une trahison.*

Ourdi, ie. part. passé.

Prov. et fig., *A toile ourdie Dieu envoie le fil*, La Providence fournit les moyens d'achever l'ouvrage qu'on a commencé.

OURDISSAGE. s m. Action de l'ouvrier, de l'ouvrière qui ourdit; Façon de l'ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ourdit.

OURDISSOIR. s. m. Pièce de bois sur laquelle les tisserands, les rubaniers, les fabricants de draps mettent le fil, la soie, la laine, quand ils ourdissent.

OURLER. v. a. Faire un ourlet à du linge ou à quelque autre étoffe. *Ourler des mouchoirs, des serviettes, etc.*

Ourlé, ée. part. passé. *Oreilles ourlées*, Oreilles où le rebord est en forme d'ourlet.

OURLET. s. m. Repli qu'on assujettit, en le cousant, au bord d'une toile ou d'une étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile. *Ourlet rond, plat, large. Gros ourlet. Faire un ourlet.*

Il se dit, par analogie, Du rebord de divers objets.

OURS. s. m. Grand quadrupède très velu, à pattes larges, armées d'ongles courbés, qui est classé parmi les carnassiers, mais qui vit surtout de fruits et de racines. *L'ours vit dans les montagnes et dans les forêts. Un grand ours. Ours noir. Peau d'ours. Il fut dévoré par un ours. Les ours peuvent se soutenir et marcher sur leurs pieds de derrière. Il est velu comme un ours. On dit que les ours lèchent leurs petits pour achever de les former. Faire danser l'ours.*

Ours blanc, Ours des mers polaires, qui diffère de l'ours commun par sa fourrure blanche, par la forme du corps et les habitudes.

Fam., *Il est fait comme un meneur d'ours*, se dit D'un homme qui est mal vêtu, ou dont les habits sont fort en désordre.

Fig. et fam., *C'est un ours*, C'est un homme qui fuit la société.

Fig. et fam., *Un ours mal léché*, Un homme difforme et mal fait, ou Un homme rustre, brutal, mal élevé.

Prov. et fig., *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'on l'ait pris, avant qu'on l'ait mis par terre*, Il ne faut pas dis-

poser d'une chose avant de la posséder, il ne faut pas se flatter trop tôt d'un succès incertain.

OURSE. s. f. La femelle de l'ours.

OURSE, en Astronomie. Nom de deux constellations situées près du pôle arctique. *La grande Ourse. La petite Ourse.*

OURSE, en poésie, se prend quelquefois pour Le septentrion, parce que l'étoile polaire se trouve dans la petite Ourse. *Du midi jusqu'à l'Ourse.*

OURSIN. s. m. T. d'Hist. nat. Nom d'un genre de zoophytes à coquille calcaire, hérissée d'épines mobiles.

OURSON. s. m. Le petit d'un ours. *On a pris deux oursons.*

OURVARI. s. m. T. de Vénerie. Voyez HOURVARI.

OUT

OUTARDE. s. f. Gros oiseau à jambes hautes, dont les pieds n'ont que trois doigts, et qui vit ordinairement dans les grandes plaines. *Manger une outarde, une jeune outarde. Pâté d'outarde.*

OUTARDEAU. s. m. Le petit d'une outarde.

OUTIL. s. m. (On ne prononce pas l'L.) Tout instrument dont les artisans, les laboureurs, les jardiniers, etc., se servent pour leur travail. *Les outils d'un menuisier, d'un charpentier, d'un charron, d'un serrurier, d'un maçon, etc. Outils de labourage, de jardinage. Le marteau est un outil de grand usage. Apportez vos outils.*

Prov., *Méchant ouvrier ne saurait trouver de bons outils*; et, *Un bon ouvrier se sert de toute sorte d'outils.*

OUTILLAGE. s. m. Ensemble des outils qui servent pour une exploitation industrielle, agricole. *L'outillage de cette usine est excellent. Cet outillage est défectueux, il ne vaut rien.*

OUTILLER. v. a. Garnir, fournir d'outils. Il est familier et ne s'emploie guère que dans ces phrases : *Il a fallu l'outiller. On l'a outillé comme on a pu.*

OUTILLÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie comme adjectif et avec les adverbes *Bien* ou *Mal*. *Outillé tant bien que mal. Bien outillé. Mal outillé.*

Il se dit, figurément et populairement, D'un homme bien ou mal pourvu de ce qui lui serait nécessaire pour ce qu'il entreprend. *Vous n'êtes pas assez bien outillé pour réussir dans ce que vous entreprenez.*

OUTRAGE. s. m. Injure grave de fait ou de parole. *Grand, cruel, sanglant outrage. Quel outrage! Faire un outrage. Faire outrage à quelqu'un. On lui a fait outrage en sa personne, en son honneur. Recevoir un outrage. Souffrir un outrage. Se venger d'un outrage.*

Outrage à la morale publique, Sorte de délit qualifié par le code.

Fig., *Faire outrage à la raison, à la morale publique*, Faire ou dire quelque chose qui y soit fort contraire. Dans le même sens, *Faire outrage au bon sens, à la grammaire*, Dire ou écrire quelque chose qui offense grossièrement le bon sens, la grammaire.

Poétiq., *L'outrage des ans, les outrages du temps*, Le dommage que la durée du temps cause à la solidité, à la beauté des choses ou des personnes. *Cet édifice se ressent des outrages du temps. Cette femme fait de vains efforts pour réparer l'outrage des ans.*

OUTRAGEANT, ANTE. adj. Qui outrage. Il ne se dit que Des choses. *Paroles outrageantes. Procédé outrageant. Cela est outrageant.*

OUTRAGER. v. a. Offenser cruellement, faire outrage. *Il ne l'a pas seulement offensé, il l'a outragé. Il est dangereux d'outrager un homme de cœur. On ne s'est pas contenté de maltraiter ses domestiques, on l'a outragé dans sa personne. Il a été outragé en son honneur. On l'a outragé de paroles.*

Il se dit aussi en parlant De certaines choses morales. *Outrager la pudeur. Outrager le bon sens, la raison.*

OUTRAGÉ, ÉE. part. passé.

OUTRAGEUSEMENT. adv. Avec outrage, d'une manière outrageuse. *Il l'a traité outrageusement.*

Il signifie quelquefois, Avec excès, à outrance. *On l'a battu outrageusement.*

OUTRAGEUX, EUSE. adj. Qui fait outrage. *Paroles outrageuses. Il est outrageux en paroles. On l'a traité d'une manière outrageuse.*

OUTRANCE. s. f. Il n'est usité que dans ces locutions adverbiales, *À outrance, à toute outrance*, Jusqu'à l'excès. *Brave à outrance. Plaideur, chicaneur à outrance. Disputer à outrance. Persécuter, poursuivre à outrance. Soutenir une opinion à toute outrance. Il est platonicien, épicurien à outrance. Ils se sont battus à outrance.*

Combat à outrance, Duel qui ne devait se terminer que par la mort d'un des combattants.

OUTRE. s. f. Peau de bouc préparée pour recevoir des liquides, comme du vin, de l'huile, etc. *Une outre de vin, une outre d'huile.*

OUTRE. préposition de lieu. Au delà de. Il n'est en usage, comme préposition de lieu, que dans certains mots composés, tels que *Outre-Meuse, outre-Rhin, outre-mer. Les pays d'outre-Meuse. Les guerres, les voyages d'outre-mer. Mémoires d'outre-tombe*, Mémoires qui ne doivent paraître qu'après la mort de leur auteur.

Il est aussi adverbe, et s'emploie tant au propre qu'au figuré. *Il n'alla pas plus outre. La nuit qui survint l'empêcha de passer outre. Malgré les défenses et les oppositions, ils n'ont pas laissé de passer outre. Les juges ont passé outre sur l'instruction*, et mieux *à l'instruction de son procès.*

OUTRE, préposition, signifie aussi, Par-dessus. *On lui donna cent écus, et outre cela on lui promit... Outre la somme de tant, il a reçu encore tant. Outre ce que je viens de dire, il faut remarquer que...*

En Jurispr., *Lésion d'outre moitié*, Lésion de plus de la moitié. *Dans ce partage, dans ce marché, il y a lésion d'outre moitié du juste prix.*

OUTRE MESURE. loc. adv. Avec excès, déraisonnablement. *Il a été battu outre mesure. Il ne faut pas faire travailler un cheval outre mesure.*

D'OUTRE EN OUTRE. loc. adv. De part en part. *Un coup d'épée qui le perçait d'outre en outre.*

EN OUTRE. loc. adv. De plus, davantage. *Je lui ai donné tant, et en outre je l'ai nourri.*

OUTRE QUE. loc. conjonctive. *Outre qu'elle est riche, elle est belle et sage. Outre que votre père vous le commande, l'honneur vous y oblige.*

OUTRECUIDANCE. s. f. Présomption, témérité. *Parler avec outrecuidance. Je n'ai jamais vu tant d'outrecuidance.*

OUTRECUIDANT, ANTE. adj. Présomptueux, téméraire. *C'est un personnage très outrecuidant. Proposition outrecuidante. Propos outrecuidant.*

OUTRECUIDÉ, ÉE. adj. Présomptueux, téméraire. *Vous êtes bien outrecuidé.* Il est vieux.

OUTRÉMENT. adv. D'une manière outrée. *Il l'a battu outrément. Il s'est fatigué outrément.* Il est peu usité.

OUTREMER. s. m. Couleur bleue extraite du lapis pulvérisé. *Acheter, employer de l'outremer. On fait aujourd'hui de l'outremer artificiel aussi beau que celui du lapis.*

OUTREPASSE. s. f. T. d'Eaux et Forêts. Abatis que l'adjudicataire d'une coupe de bois fait au delà des limites qui lui ont été marquées. *La loi contient des dispositions relatives aux outrepasses.*

OUTREPASSER. v. a. Aller au delà de. Il se dit au propre et au figuré. *Son mur outrepassait l'alignement, on l'a fait abattre. Outrepasser les ordres qu'on a reçus. Cet ambassadeur a outrepassé ses pouvoirs.*

OUTREPASSÉ, ÉE. part. passé.

OUTRER. v. a. Porter les choses au delà de la juste raison. *Les stoïciens ont outré la morale. Ces maximes sont bonnes, mais il ne faut pas les outrer. Outrer une pensée, un sentiment, une comparaison. Outrer la mode. C'est un homme qui outre tout. Il ne faut rien outrer.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il ne faut jamais outrer. Vous outrez.*

OUTRER, signifie aussi, Accabler, surcharger de travail. *C'est outrer des ouvriers, que de les faire travailler sans relâche.* Dans cette acception, il a vieilli.

Il s'employait quelquefois, en ce sens, avec le pronom personnel. *Cet homme s'est outré à courir la poste. Il faut travailler, mais il ne faut pas s'outrer.*

Outrer un cheval, Le pousser au delà de ses forces. *Mener un cheval si longtemps au galop, c'est l'outrer.*

OUTRER, signifie encore, Offenser quelqu'un grièvement, pousser sa patience à bout. *Vous l'avez outré. Vous l'avez tellement outré, qu'il ne vous le pardonnera jamais.*

OUTRÉ, ÉE. part. passé. *Un cheval outré*, Excédé.

Outré de douleur, de dépit, de colère, etc., Pénétré, transporté de douleur, de dépit, de colère, etc.

Il est outré de vos refus, de vos injures, etc., Vos refus, vos injures l'irritent, le révoltent. En ce sens, on dit absolument : *Il est outré. Je suis outré.*

OUTRÉ, s'emploie adjectivement, et se dit Des choses exagérées, excessives, qui passent les bornes prescrites par la raison. *Une pensée outrée. Des sentiments outrés. Des louanges outrées. Une flatterie outrée. Sa morale est outrée. Le caractère de ce personnage est outré.* En ce sens, il se dit quelquefois Des personnes. *Cet homme est outré, il est outré en tout.*

OUV

OUVERTEMENT. adv. Hautement, franchement, sans déguisement. *Il s'est déclaré ouvertement pour moi. Il m'a déclaré ouvertement tout ce qu'il pense. Il ne faut pas choquer trop ouvertement le préjugé public.*

OUVERTURE. s. f. Fente, trou, espace vide, dans ce qui d'ailleurs est continu. *Grande ouverture. Petite ouverture. Large*

ouverture. Faire une ouverture. Laisser une ouverture. Il y a une grande ouverture à la muraille. L'eau et l'air s'insinuent par les plus petites ouvertures.

Il se dit particulièrement, en Architecture, Des portes, des arcades, des croisées d'un édifice. *Ce bâtiment a trop d'ouvertures.*

Cette porte, cette fenêtre n'a pas assez d'ouverture, a trop d'ouverture, La baie de cette porte, de cette fenêtre est trop petite, est trop grande.

OUVERTURE, signifie aussi, L'action par laquelle on ouvre. *L'ouverture d'un coffre. L'ouverture d'un pâté. L'ouverture de la veine. L'ouverture d'un corps. L'ouverture d'une fosse. L'ouverture de la porte sainte. L'ouverture de la malle d'un courrier. L'ouverture d'une dépêche. A l'ouverture de la lettre. L'ouverture d'un testament.*

A l'ouverture du livre, En ouvrant le livre au hasard. *A l'ouverture du livre, il a trouvé ce qu'il cherchait.*

En termes de Guerre, *L'ouverture de la tranchée,* Le premier travail que l'on fait pour pratiquer, pour creuser la tranchée.

OUVERTURE, signifie au figuré, Le commencement de certaines choses. *L'ouverture de l'assemblée. L'ouverture des chambres. L'ouverture de la session. Le discours d'ouverture. L'ouverture du parlement. L'ouverture des états. L'ouverture du concile. L'ouverture d'un cours. L'ouverture de la campagne. L'ouverture d'un inventaire. L'ouverture de la chasse. L'ouverture de la foire, du théâtre. L'ouverture de la scène.*

Il se dit, particulièrement, de La symphonie par laquelle commence un opéra. *L'ouverture est belle. L'ouverture de cet opéra est trop longue. Je suis arrivé après l'ouverture, quand on finissait l'ouverture. L'ouverture de Don Juan, de Guillaume Tell.*

OUVERTURE, se dit encore, figurément, Des premières propositions relatives à une affaire, à une négociation, à un traité, etc. *Faire des ouvertures de paix. Faire l'ouverture d'un avis. Faire l'ouverture d'un expédient. C'est lui qui m'a fait les premières ouvertures de ce mariage. Se prêter, se refuser, entendre à des ouvertures. Il n'a pas écouté mes ouvertures.*

Il signifie aussi, Expédient, voie, occasion. *Voilà une bonne ouverture pour vous faire sortir de cette affaire. C'est une ouverture que je vous donne. Je ne vois aucune ouverture pour parvenir à mon but. Je profiterai de l'ouverture. Je vous servirai si je trouve quelque ouverture à parler de votre affaire.*

Il signifie quelquefois, Aveu, confidence. *Faire des ouvertures inutiles, indiscrètes.*

Fig., *Ouverture de cœur,* Franchise, sincérité, épanchement amical. *Il m'a parlé avec une grande ouverture de cœur.*

Fig., *Ouverture d'esprit,* La facilité de comprendre, de saisir. *Il n'a aucune ouverture d'esprit. Il a beaucoup d'ouverture d'esprit pour les mathématiques.* On dit de même absolument, *Il a beaucoup d'ouverture pour les sciences, etc.*

En Jurispr., *Il y a ouverture à la substitution,* La substitution commence d'avoir lieu en faveur de quelqu'un.

L'ouverture d'une succession, Le moment où les biens d'un défunt sont dévolus à ses héritiers. *L'ouverture de la succession se fait au lieu du dernier domicile du mort.*

Il y a ouverture à cassation, à requête civile, à la requête civile, Il y a lieu de se pourvoir par cassation, par requête civile.

En Jurispr. féodale, on disait, *Il y a ouverture de fief,* Le seigneur de qui relève le fief est en droit d'en lever les fruits; et on appelait *Ouverture de rachat,* Le cas dans lequel le droit de rachat d'une terre était dû au seigneur dont elle relevait.

OUVERTURE, en termes de Dioptrique, La surface plus ou moins grande que les verres des lunettes présentent aux rayons de la lumière. *Plus l'oculaire d'une lunette a d'ouverture, plus l'instrument a de clarté; et plus l'objectif a d'ouverture, plus l'instrument a de champ.*

En Géométrie, *L'ouverture d'un angle,* L'écartement plus ou moins grand de deux lignes droites qui, se rencontrant en un point, forment un angle. On dit dans un sens analogue, *L'ouverture d'un compas,* L'écartement plus ou moins grand de ses deux branches.

OUVRABLE. adj. m. Consacré au travail. Il n'est usité que dans l'expression, *Jour ouvrable,* Jour qui n'est point férié, et qui est consacré au travail.

OUVRAGE. s. m. Œuvre, ce qui est produit par l'ouvrier, ce qui résulte d'un travail. *Grand ouvrage. Bel ouvrage. Merveilleux ouvrage. Ouvrage accompli, parfait, achevé. Ouvrage de menuiserie, de charpenterie, de maçonnerie, de serrurerie, etc. Ouvrage de marqueterie, de mosaïque, de rapport. Ouvrage de tapisserie, de broderie. Ouvrage de peinture, de sculpture, d'architecture. Faire un ouvrage. Travailler à un ouvrage. Commencer, continuer, achever, finir un ouvrage. Négliger, interrompre, laisser, quitter un ouvrage. Laisser un ouvrage imparfait. Embellir, enrichir un ouvrage. Avancer son ouvrage. Entreprendre un ouvrage. Il est si appliqué à son ouvrage, qu'il y travaille continuellement. L'univers est l'ouvrage de Dieu, l'ouvrage de ses mains. La cire, le miel est l'ouvrage des abeilles. Cette grotte est l'ouvrage de la nature, et non l'ouvrage de l'art. Cette église est un ouvrage gothique.*

Il se dit absolument Des objets auxquels les dames travaillent à l'aiguille. *Elle avait toujours son ouvrage à la main.*

Il s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Ce succès fut l'ouvrage du hasard, de la fortune. Vous ne pouvez réussir tout de suite, ce sera l'ouvrage du temps, ce ne peut être que l'ouvrage du temps. Mes malheurs ont été votre ouvrage. C'est à vous que je dois tout, je suis votre ouvrage. Après avoir donné la paix à son pays, il voulut consolider son ouvrage.*

Prov. et fig., *C'est l'ouvrage de Pénélope,* se dit D'une chose commencée cent fois, que l'on défait à mesure, et qui ne finit jamais.

Fam., *C'est un ouvrage de patience,* C'est un ouvrage qui demande principalement du temps et de la constance.

OUVRAGE, signifie aussi, La façon, le travail que l'on emploie à faire quelque ouvrage. *Il y a beaucoup d'ouvrage à ce vase, à cette taille-douce, à ce plafond, etc. Il y a de l'ouvrage pour plus d'un an à ce tableau, à ce groupe. Ce bâtiment sera l'ouvrage de deux ans. Ce qu'on en doit priser le plus, c'est l'ouvrage. L'ouvrage l'emporte sur la matière.*

OUVRAGE, signifie quelquefois, dans un sens absolu, Travail, action de travailler. *Se mettre à l'ouvrage. Il aime l'ouvrage. Cet ouvrier n'a pas d'ouvrage. Ce domestique se plaint de ce qu'il y a trop d'ouvrage pour lui dans la maison. C'est l'heure où les maçons quittent l'ouvrage. Changer d'ouvrage.*

Fam., *Avoir cœur à l'ouvrage,* Travailler de bon cœur, avec ardeur.

OUVRAGE, se dit particulièrement Des productions de l'esprit. *Les ouvrages de Cicéron, de Virgile. Le sujet, la matière, le plan, le dessein d'un ouvrage. Le fond de l'ouvrage est bon, mais l'exécution en est défectueuse, les détails n'en sont pas heureux. Ouvrage instructif. Ouvrage d'agrément. Ouvrage d'imagination. Ouvrage d'érudition. Ouvrage de jurisprudence, de théologie, d'histoire, de politique, de littérature, de critique, de morale, etc. Ouvrage en prose. Ouvrage en vers. Ouvrage anonyme, pseudonyme. Ouvrage posthume. Ouvrage didactique. Ouvrage classique. Composer, faire imprimer, publier, mettre au jour, mettre en vente un ouvrage. Donner un ouvrage au public. Il vient de paraître un excellent ouvrage. Les beautés de cet ouvrage l'emportent sur les défauts. Polir, corriger un ouvrage. Admirer, louer, applaudir un ouvrage. Critiquer, blâmer, déchirer un ouvrage. Goûter un ouvrage. Ébaucher, esquisser un ouvrage. Le succès d'un ouvrage. Cet ouvrage a eu dix éditions.*

Il se dit aussi Des lois, des institutions. *La législation d'Athènes fut l'ouvrage de Solon. Cet établissement est son ouvrage.*

OUVRAGE, en termes de Fortification, Toute sorte de travaux avancés au dehors d'une place, et destinés à la fortifier. *Ouvrage à corne. Ouvrage à couronne. Ouvrage couronné. Ouvrages extérieurs.*

En termes de Maçonnerie, *Les gros ouvrages,* Les murs de fondation, de face, de refend, les contre-murs; et *Les menus ouvrages,* Les cheminées, les plafonds, les carrelages, etc.

OUVRAGÉ, ÉE. part. passé du verbe *Ouvrager,* qui n'est point en usage. Il ne se dit proprement que De certains ouvrages qui demandent beaucoup de travail de la main, comme les ouvrages de damasquinerie, de filigrane et de broderie. *La garde de cette épée est fort ouvragée, bien ouvragée.*

OUVRANT, ANTE. adj. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *A porte ouvrante, à la porte ouvrante, à portes ouvrantes,* A l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville. La seconde de ces locutions a vieilli. On dit quelquefois, *A jour ouvrant,* Dès que le jour commence à paraître.

OUVREAU. s. m. Il se dit Des ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

OUVRER. v. n. Travailler. *Les règlements de police défendaient d'ouvrer les fêtes et les dimanches.* Il est vieux.

En termes de Monnayeur, *Ouvrer la monnaie,* Fabriquer, façonner des espèces. Dans cette phrase, *Ouvrer* est actif.

OUVRÉ, ÉE. part. passé.

Du fer ouvré, du cuivre ouvré, Du fer, du cuivre façonné en ouvrages; à la différence Du fer en barres, du cuivre en lames. *Les droits de douane sur le fer et le cuivre ouvrés sont plus forts que ceux qui sont dus pour le fer et le cuivre non ouvrés.*

OUVRÉ, se dit particulièrement D'une sorte de linge façonné de manière à représenter des figures, des fleurs, des compartiments. *Du linge ouvré. Des serviettes, des nappes ouvrées.*

OUVREUR, EUSE. s. Celui, celle qui ouvre. Il se dit particulièrement Des personnes commises pour ouvrir les loges dans les spectacles. *L'ouvreur, l'ouvreuse de loges. Donnez votre billet à l'ouvreuse.* On dit aussi, *Ouvreuse d'huîtres.*

OUVRIER, IÈRE. s. Celui, celle qui travaille habituellement de la main, et qui fait quelque ouvrage pour gagner sa vie. *Habile ouvrier. Excellente ouvrière. Mauvaise ouvrière. Ouvrier en soie. Ouvrière en linge, en modes, en dentelles. Il y a tant d'ouvriers qui travaillent à ce bâtiment. Payer des ouvriers. Ouvrier à la journée, à la toise, à la tâche. Ouvriers à la façon.* PROV., *A l'œuvre on connaît l'ouvrier.*

Cela est du bon ouvrier, de la bonne ouvrière, Cette chose est faite par l'ouvrier, par l'ouvrière qui a le plus de réputation dans son genre.

FIG., *La marque de l'ouvrier.* Voyez MARQUE.

Dans le langage de l'Écriture sainte, *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers,* Il y a beaucoup de gens à instruire, à convertir, mais il y a peu de personnes pour y travailler. Dans le même style, *Les ouvriers d'iniquité,* Les méchants.

OUVRIER, se dit aussi quelquefois, figurément et familièrement, de Ceux qui font des ouvrages d'esprit. *Je ne sais pas de qui est cette pièce de théâtre, mais elle est d'un bon ouvrier.*

Il se dit encore figurément de Ceux qui font quelque œuvre de vertu, de courage, etc. *Les ouvriers évangéliques,* Les prêtres, les missionnaires.

OUVRIER, IÈRE. adj. Qui a rapport aux ouvriers, au travail. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *La classe ouvrière,* La partie de la population qui se compose des ouvriers, des artisans; *Jour ouvrier,* ou autrement, *Jour ouvrable,* Jour qui n'est pas férié, où il est permis de travailler et d'ouvrir les boutiques; et, *Cheville ouvrière,* Grosse cheville de fer, qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche ou avec les brancards.

Fig. et fam., *Cheville ouvrière,* Le principal mobile, le principal agent d'une affaire.

Abeilles ouvrières, ou substantivement, *Ouvrières,* Les abeilles neutres qui forment la plus grande partie de la ruche et y font tout l'ouvrage.

OUVRIR. v. a. (*J'ouvre, tu ouvres, il ouvre; nous ouvrons, etc. J'ouvrais. J'ouvris. J'ouvrirai. J'ouvrirais. Ouvre; ouvrez. Que j'ouvre. Que j'ouvrisse. Ouvert.*) Faire que ce qui était clos, fermé, ne le soit plus. Il se dit en parlant De ce qu'on ouvre, et de ce qui sert à ouvrir. *Ouvrir une chambre. Ouvrir un jardin. Ouvrir une armoire, un coffre. Ouvrir une caisse, un ballot, un paquet. Ouvrir sa bourse. Ouvrir une lettre. Ouvrir une porte, une fenêtre. Ouvrir une serrure, un cadenas. Cette clef ouvre plusieurs serrures. Ouvrir le robinet d'une fontaine. Ouvrir des écluses. Ouvrez le rideau. Ouvrir sa boutique.* On dit absolument, *Les marchands n'ouvrent pas les jours de fête.*

Fig., *Ouvrir sa maison à quelqu'un,* L'accueillir, le recevoir chez soi.

Fig., *Ouvrir sa bourse à quelqu'un,* Lui offrir de l'argent.

Fig., *Ouvrir la porte aux abus, aux désordres, etc.,* Donner lieu, donner occasion aux abus, aux désordres.

Fig., *Ouvrir son cœur à quelqu'un,* Lui confier ses plus secrets sentiments.

Fig., *Ouvrir les oreilles,* Écouter attentivement. *Ouvrez les oreilles, et vous entendrez qu'on se querelle dans la pièce voisine.* Il se dit aussi au sens moral, et signifie, Écouter favorablement une proposition par quelque motif d'intérêt. *Il a ouvert les oreilles au premier mot de ma proposition. Ma proposition lui a fait ouvrir les oreilles.*

Fig. et fam., *Ouvrir de grandes oreilles,* Entendre, écouter avec étonnement, avec curiosité.

Fig., *Ouvrir l'esprit,* Le rendre plus capable de connaître, de comprendre, de penser. *Deux ou trois ans d'étude lui ont bien ouvert l'esprit. Les conversations, l'usage du monde, ouvrent l'esprit.*

Fig., *Ce mets ouvre l'appétit,* Il donne de l'appétit, il excite l'appétit.

OUVRIR, s'emploie quelquefois absolument, dans le sens d'Ouvrir la porte. *Qui est là? Ouvrez, c'est un tel. Ouvrir à quelqu'un. Ouvrez-moi. Ouvrirai-je? On va commencer l'audience, on a ouvert. Passé telle heure, le portier n'ouvre plus.*

OUVRIR, signifie aussi, Pratiquer une ouverture, une percée. *On a ouvert une porte, une fenêtre dans ce mur. Il avait fait ouvrir une vue sur son voisin, on la lui a fait boucher. On a ouvert beaucoup de chemins, de routes dans cette forêt, dans ce bois.* On dit dans le même sens, *Ouvrir un mur, ouvrir une forêt, un bois.*

Il signifie aussi, Entamer, fendre, couper, percer quelque chose. *Ouvrir un pâté. Ouvrir un melon. Ouvrir une pomme. Ouvrir un abcès. Ouvrir la veine. Il fallut lui ouvrir la tête. Il s'est ouvert la tête en tombant. Ouvrir un cadavre.*

Ouvrir quelqu'un, Ouvrir son corps après sa mort. *Sa famille l'a fait ouvrir.*

En termes de Maréchalerie, *Ouvrir les talons d'un cheval,* Percer le pied d'un cheval. *Il faut ouvrir les talons d'un cheval à plat, et non en creusant.*

OUVRIR, signifie aussi, Commencer à creuser, à fouiller. *Ouvrir la tranchée. Ouvrir la terre pour faire un fossé. Ouvrir un canal. Ouvrir une mine. Ouvrir une carrière.*

Il signifie encore, Diviser une chose, séparer les parties jointes ou contiguës dont elle est formée. *Ouvrir des noix. Ouvrir des huîtres. Ouvrir un livre. Ouvrir la bouche. Ouvrir les yeux.*

Fig., *Ouvrir la bouche,* Parler. *Il n'ose pas ouvrir la bouche.*

Fig., *Ouvrir la bouche à quelqu'un,* Le faire parler.

Le pape ouvre la bouche aux cardinaux nouvellement créés, se dit en parlant De la cérémonie que le pape fait pour donner aux cardinaux le droit de parler dans les consistoires.

Fig., *Ouvrir les yeux,* Regarder. *Ouvrez les yeux, et vous verrez que cette maison est plus basse que l'autre.* Il se dit au sens moral, et signifie, Voir, découvrir des choses qu'on n'avait pas remarquées auparavant. *Il a ouvert les yeux sur les défauts de son fils.*

Fig. et fam., *Ouvrir de grands yeux,* Voir, regarder avec surprise, avec curiosité.

Fig. et au sens moral, *Ouvrir les yeux, faire ouvrir les yeux à quelqu'un sur quelque chose,* Lui donner sur cette chose des connaissances, des lumières, qui lui manquaient. *Ce que je lui ai dit lui a ouvert les yeux, lui a fait ouvrir les yeux.*

OUVRIR, signifie aussi, Séparer, écarter. *Ouvrir les rangs, les files d'un bataillon, d'un peloton. Ouvrir les jambes, ouvrir les bras.*

Fig., *Ouvrir les bras à quelqu'un,* L'accueillir avec empressement. *Dès qu'il s'est repenti, je lui ai ouvert les bras.*

OUVRIR, signifie, tant au propre qu'au figuré, Rendre une chose libre, en rendre facile l'abord, le passage, l'occupation. *Ouvrir les ports, les mers, les chemins. Ouvrir à quelqu'un le chemin des honneurs. Il lui a ouvert l'accès aux dignités. Il m'a ouvert la route de la fortune. Il lui a ouvert la carrière des emplois. Il lui ouvrit un passage, l'épée à la main, au travers des ennemis. Il s'ouvrit un passage les armes à la main. Cette conquête nous ouvrit la Flandre entière. Ce remède ouvre le ventre.*

OUVRIR, signifie encore, figurément, Commencer. *Ouvrir la campagne par un siège, par une bataille. Ouvrir les états, le parlement, les chambres. Ouvrir une session. Ouvrir une séance. Ouvrir un cours de médecine. Ouvrir le jubilé. Ouvrir la dispute. Dans cette pièce, c'est tel personnage qui ouvre la scène. Son nom ouvre la liste. Ouvrir un carrousel. Ouvrir le bal, la danse. Ouvrir la foire.*

Ouvrir le feu, Commencer à faire jouer des batteries d'artillerie.

Ouvrir la lice, Entrer le premier dans la lice. Il se dit au propre et au figuré. *Ce poëte a ouvert la lice, et il y a été bientôt suivi de nombreux concurrents.*

Ouvrir la chasse, Déterminer l'époque où il sera permis de chasser. *L'arrêté du préfet de ce département ouvre la chasse pour lundi prochain.*

Fig., *Ouvrir boutique,* Commencer à tenir boutique.

Fig., *Ouvrir une école,* Commencer à tenir une école. On dit dans le même sens, *Ouvrir une auberge, un café, un bureau d'affaires, une maison de commerce, etc.*

Fig., *Ouvrir sa maison,* Commencer ou recommencer à tenir table ouverte, à tenir des cercles, des assemblées. *Il est revenu de la campagne, mais il n'a pas encore ouvert sa maison.*

Ouvrir un avis, Être le premier à proposer un avis. *Ce fut tel conseiller qui ouvrit cet avis. Ce juge ouvrait toujours les avis les plus rigoureux. Quand on eut ouvert cet avis, tout le monde s'y rangea.*

En termes de Commerce, *Ouvrir un compte avec quelqu'un,* Porter sur ses livres le nom d'une personne avec qui on entre en relation d'affaires.

Ouvrir un crédit à quelqu'un, L'autoriser à prendre à une caisse jusqu'à concurrence d'une certaine somme, ou même tout l'argent dont il aura besoin. *On lui a ouvert un crédit de cent mille francs sur le trésor public. Il m'a ouvert chez son banquier un crédit illimité.* On dit de même, *Avoir un crédit ouvert.*

Au Brelan et aux autres Jeux de renvi, *Ouvrir le jeu,* Faire la première vade.

OUVRIR, est aussi neutre en plusieurs acceptions. *Cette porte n'ouvre jamais. Les boutiques n'ouvrent point les jours de fête. Le spectacle ouvre tard. La campagne ouvrira de bonne heure. Le parlement ouvrait à la Saint-Martin.*

Cette porte ouvre sur le jardin, sur la cour, Elle donne accès dans le jardin, dans la cour.

OUVRIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Cette porte ne s'ouvre pas aisément. Les tombeaux s'ouvrirent à la mort de Notre-Seigneur. La foule, la presse s'ouvrit devant lui. Le ba-*

taillon s'ouvrit pour laisser tirer l'artillerie. Les fleurs s'ouvrent au soleil. Son cœur s'ouvre à la joie, à l'espérance, à la pitié. Son âme s'est ouverte au repentir. Une carrière immense s'ouvre devant vous. Après qu'on a passé le détroit, la mer s'ouvre, s'étend et s'élargit. On dit dans un sens analogue à celui de cette dernière phrase, *Quand on a passé les monts, le pays s'ouvre.*

Fig., *S'ouvrir à quelqu'un*, Lui confier, lui déclarer ce qu'on pense sur quelque chose. *Il ne s'était jamais ouvert de cela à personne. Il faut que je m'ouvre à vous. Ce juge s'est trop ouvert. Il est bien dissimulé, il ne s'ouvrira pas.*

OUVERT, ERTE. part. passé. *Boutique, chambre, porte ouverte. L'audience, la séance est ouverte. Livre ouvert. J'avais la bouche ouverte pour vous le dire. Dormir les yeux ouverts. Dès qu'il a les yeux ouverts, il demande à manger. Il a l'appétit ouvert dès le matin Il a l'esprit ouvert. La place ne capitula qu'après deux mois de tranchée ouverte.*

Tenir table ouverte, Tenir une table où l'on reçoit beaucoup de personnes, même celles qui n'ont pas été priées.

Rade ouverte, Rade qui n'est pas protégée contre les vents.

Ce port est ouvert à tous les étrangers, Ils peuvent y venir commercer librement et avec sûreté.

La porte de cette maison est ouverte à tous les honnêtes gens, Tous les honnêtes gens y sont bien reçus.

Prov. et fig., *Un enfonceur de portes ouvertes*, Un fanfaron, un homme qui se vante d'avoir surmonté des obstacles qui n'existaient pas.

Le pari est ouvert, les paris sont ouverts, Chacun est reçu à parier, l'on est prêt à parier contre qui voudra. Cela se dit aussi, figurément, en parlant d'Une affaire incertaine, sur laquelle il y a des opinions contraires, et qui doit bientôt se décider.

Ce pays est ouvert, Il n'y a ni rivières, ni montagnes, ni places fortes, qui empêchent l'ennemi d'y entrer.

Cette ville est ouverte, Elle n'est point fortifiée.

Ce cheval est bien ouvert, Il est bien traversé, il a les jambes, particulièrement celles de devant, éloignées comme il faut l'une de l'autre.

En Jurispr., *La succession, la substitution est ouverte ; elle est ouverte à un tel*, et mieux *au profit d'un tel*, La personne dont il s'agit est dans le cas de recueillir la succession, d'entrer en jouissance de la chose substituée.

En termes de Commerce, *Compte ouvert*, Celui qui n'est point arrêté, et auquel on ajoute journellement des articles.

Guerre ouverte, Guerre déclarée.

OUVERT, s'emploie adjectivement dans le sens de Franc, sincère. *C'est un homme ouvert. Caractère ouvert. Il a l'air ouvert. Il a le visage ouvert, la physionomie ouverte.*

À FORCE OUVERTE. loc. adv. Les armes à la main. *Il est entré à force ouverte dans le pays ennemi.*

À CŒUR OUVERT. loc. adv. Sans déguisement. *Il m'a parlé à cœur ouvert.*

À BRAS OUVERTS. loc. adv. Avec empressement, avec cordialité. *Il m'a reçu à bras ouverts.*

À LIVRE OUVERT. loc. adv. Sans préparation, sans étude préalable. *Chanter, accompagner à livre ouvert. Expliquer un auteur à livre ouvert.*

À BUREAU OUVERT. loc. adv. T. de Finance et de Commerce. *Le caissier paye à bureau ouvert*, Dès qu'on se présente.

OUVROIR. s. m. Lieu où plusieurs ouvriers travaillent ensemble. Il se dit particulièrement, dans les Communautés de filles, Du lieu où elles s'assemblent à des heures réglées pour travailler à différents ouvrages.

Il se dit aussi d'Une espèce d'asile ou d'atelier de charité où des jeunes filles se réunissent pour travailler sous la direction de religieuses, et où elles reçoivent aussi l'instruction primaire.

OVA

OVAIRE. s. m. T. d'Anat. L'organe où sont renfermés les œufs dans la femelle des animaux ovipares.

Il signifie aussi, en parlant De la femme et des femelles de mammifères, Chacun des deux corps glanduleux placés près des reins, au-dessus de la matrice, et qui remplissent les mêmes fonctions.

Il se dit par analogie, en Botanique, de La partie inférieure du pistil, où sont attachées les semences.

OVALAIRE. adj. des deux genres. Qui est de forme ovale. Il se dit, en Anatomie, Du trou dont est percé l'os ischion.

OVALE. adj. des deux genres. Qui est de figure ronde et oblongue, à peu près semblable à celle d'un œuf. *Une table ovale. Une figure ovale. Trou ovale.*

Il est aussi substantif masculin, et signifie, Figure ronde et oblongue. *Un grand ovale. Un ovale bien formé.*

OVARIOTOMIE. s. f. T. de Chirurgie. Opération qui consiste à enlever un ovaire malade.

OVATION. s. f. Espèce de triomphe, chez les Romains, où le triomphateur entrait dans la ville à pied ou à cheval, et sacrifiait une brebis ; à la différence du grand triomphe, où le triomphateur était sur un char, et sacrifiait un taureau.

Il se dit quelquefois, par extension et familièrement, Des honneurs que plusieurs personnes assemblées rendent à une autre, en lui faisant cortège, en la saluant par des acclamations, en la portant dans leurs bras, etc. *Il se déroba à l'ovation, à l'espèce d'ovation qu'on lui préparait.*

OVE

OVE. s. m. T. d'Archit., d'Orfèvrerie, etc. Ornement taillé en forme d'œuf.

OVI

OVIDUCTE. s. m. T. d'Anatomie. Conduit par lequel les œufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.

OVINE. adj. f. T. d'Économ. rurale. Qui est du genre de la brebis. *Espèce ovine. La race ovine.*

OVIPARE. adj. des deux genres. Il se dit Des animaux qui se reproduisent par des œufs. *La plupart des poissons sont ovipares.* On l'emploie quelquefois comme substantif masculin. *Les ovipares et les vivipares.*

OVO

OVOÏDE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est en forme d'œuf, qui a la forme d'un œuf. *Fruit ovoïde. Glandes ovoïdes.*

OVU

OVULE. s. m. T. de Physiologie. Produit jeune et non encore fécondé de l'ovaire.

OXA

OXALATE. s. m. T. de Chimie. Sel produit par l'acide oxalique et une base.

OXALIDE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes dicotylédones auquel appartient la plante appelée *Petite oseille.*

OXALIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qui existe dans les oxalides. *Acide oxalique.*

OXY

OXYDABLE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui peut s'oxyder. *Le manganèse est un métal très oxydable.*

OXYDATION. s. f. T. de Chimie. Action d'oxyder ; État de ce qui est oxydé.

OXYDE. s. m. T. de Chimie. Résultat de la combinaison de l'oxygène avec quelque autre substance. *Oxyde métallique. Oxyde d'or, de fer, de plomb, etc.*

OXYDER. v. a. T. de Chimie. Réduire à l'état d'oxyde. *L'air oxyde le fer.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le fer s'oxyde à l'air.*

OXYDÉ, ÉE. part. passé.

OXYGÉNABLE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Qui est susceptible de se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION. s. f. T. de Chimie. Action d'oxygéner ; État de ce qui est oxygéné.

OXYGÈNE. s. m. T. de Chimie. L'un des principes de l'air atmosphérique, qui entretient la respiration et la combustion, et qui, combiné avec différentes substances, forme les oxydes et les acides. *L'oxygène est un gaz.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Le gaz oxygène.*

OXYGÉNER. v. a. T. de Chimie. Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène. On dit plus ordinairement, *Oxyder*, quand il s'agit De métaux.

OXYGÉNÉ, ÉE. part. passé. *Sang oxygéné.*

OXYGONE. adj. des deux genres. T. de Géométrie. Il n'est guère usité que dans cette expression, *Triangle oxygone*, Triangle dont tous les angles sont aigus. On dit aussi et plus souvent dans le même sens, *Triangle acutangle.*

OXYMEL. s. m. Boisson qui se fait avec de l'eau, du miel et du vinaigre.

OYA

OYANT, ANTE. adj. verbal employé substantivement. T. de Pratiq. Celui, celle à qui on rend un compte en justice. *Le compte de tutelle se rend aux dépens des oyants. Les oyants compte.*

OZO

OZONE. s. m. T. de Chimie. Oxygène, dans un état particulier, qui se manifeste par une odeur spéciale et par un pouvoir oxydant plus considérable que celui qu'il possède d'ordinaire. *L'ozone a été découvert par Schœnbein.*

P

P. s. m. Lettre consonne, la seizième de l'alphabet. On la nomme *Pé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Pe*, suivant la méthode moderne. *Le* p *est une consonne labiale. Un grand* P. *Un petit* p. *Les mots qui commencent par un* p. *Il y a beaucoup de mots où le* p *ne se prononce pas, comme* Temps, romps, exempter, etc.

Quand le P est suivi de la lettre H, ces deux consonnes se prononcent comme F. Ainsi on prononce *Philosophe, pharmacie, œsophage*, comme s'il y avait *Filosofe, farmacie, œsofage, etc.*

PAC

PACAGE. s. m. Lieu où l'herbe est abondante, et où l'on mène paître les bestiaux. *Pacage gras. Bons pacages. Un pays de pacages. Mettre les bœufs dans le pacage, au pacage.*

Droit de pacage, Droit d'envoyer son bétail paître dans certains pâturages.

PACAGER. v. n. T. de Coutume. Faire paître, faire pâturer. *Il est permis de pacager en terre vaine et vague.*

PACANT. s. m. Terme de mépris. Un manant, un homme grossier. Il est populaire et vieux.

PACE (IN). Voyez In pace.

PACHA. s. m. Titre d'honneur qui se donne en Turquie à des personnes considérables, même sans gouvernement. *Les pachas font, à ce titre seul, porter deux queues de cheval devant eux. Pacha à deux queues. Pacha à trois queues.* Anciennement on disait, *Bacha*.

PACHALIK. s. m. Étendue de pays soumise au gouvernement d'un pacha.

PACHYDERME. s. et adj. m. T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux mammifères qui ont la peau très épaisse, et les pieds terminés par plus de deux sabots. *L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le cochon, sont des pachydermes.*

PACIFICATEUR. s. m. Celui qui pacifie, qui apaise les troubles d'un État, les dissensions d'une ville, d'une famille, les différends des particuliers. *C'est le pacificateur de l'État. Le pacificateur des troubles. Il a été le pacificateur de leurs différends. Il a fait l'office de pacificateur entre eux. Faire office de pacificateur.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un pouvoir pacificateur.*

PACIFICATION. s. f. Le rétablissement de la paix dans un État agité par des dissensions intestines. *Édit de pacification. C'est à lui qu'on doit la pacification du pays. Travailler à la pacification des troubles.*

Il se dit aussi en parlant Du soin qu'on prend pour apaiser les dissensions domestiques, les différends entre particuliers. *Ils étaient tous divisés dans cette famille, c'est lui qui a travaillé à la pacification de leurs différends.*

PACIFIER. v. a. Apaiser, calmer en rétablissant la paix. *Pacifier un État. Pacifier les troubles. Quand il eut pacifié toutes choses. C'est lui qui a pacifié leurs différends.*

Pacifié, ée. part. passé.

PACIFIQUE. adj. des deux genres. Qui aime la paix, qui est favorable à la paix. *Un prince pacifique. Un esprit doux et pacifique. Avoir une humeur pacifique. Ses desseins, ses vues sont pacifiques.*

Il signifie aussi, Paisible, tranquille, exempt de guerre. *Son règne fut pacifique. Mener une vie pacifique.*

Mer Pacifique, La mer qui est au couchant de l'Amérique, et qu'on nomme autrement Mer du Sud. On dit aussi, *Océan Pacifique*, ou simplement *Pacifique*.

PACIFIQUEMENT. adv. D'une manière pacifique, tranquillement. *Cette entrevue se passa fort pacifiquement. Vivre pacifiquement.*

PACOTILLE. s. f. (On mouille les deux L.) Il se dit proprement d'Une certaine quantité de marchandises, qu'il est permis à ceux qui s'embarquent sur un vaisseau, comme officiers, matelots, gens de l'équipage ou passagers, d'emporter avec eux, afin d'en faire commerce pour leur propre compte. *Une pacotille de quincaillerie, de montres, etc. Quand ce jeune homme est parti pour l'Inde, on lui a fait une jolie pacotille. Il a vendu fort avantageusement toute sa pacotille.* Voyez *Port permis*.

Il se dit aussi, dans le Commerce, de Certaines parties de marchandises qui composent ensemble la cargaison d'un navire. *Ce navire a des pacotilles de quincaillerie, de bijouterie, qui lui font une riche cargaison.*

Marchandises de pacotille, Marchandises de qualité inférieure, qu'on ne pourrait débiter dans les marchés de l'Europe, et qu'on envoie ordinairement dans les colonies. Il s'emploie quelquefois par dénigrement. *Ce que vous m'offrez là n'est que de la marchandise de pacotille*, ou simplement, *n'est que de la pacotille.*

Pacotille, se dit, figurément et familièrement, d'Une certaine quantité d'objets quelconques. *Vous vous plaignez de n'avoir pas assez d'habits, de meubles, de livres; vous en avez pourtant une belle pacotille.*

PACTA CONVENTA. s. m. pl. (On prononce *Convainta.*) Expression latine que l'usage a consacrée, pour signifier, Les conventions que le roi de Pologne, nouvellement élu, et la république, s'obligeaient mutuellement d'observer et de maintenir. *Signer les pacta conventa.*

PACTE. s. m. Convention. *Il y a pacte entre eux. C'est un pacte exprès. Un pacte tacite. Pacte commissoire. Pacte contre le droit commun. Pacte illicite. Pacte secret. Faire un pacte. On prétendait qu'il avait un pacte avec le diable. Rompre un pacte. Renoncer au pacte, à un pacte.*

Pacte de famille, Accord fait entre les membres d'une famille souveraine occupant des trônes différents.

PACTISER. v. n. Faire un pacte, une convention. *Il est interdit aux avoués de pactiser avec leurs clients sur le montant des sommes qui font la matière du procès.*

Il s'emploie quelquefois figurément, au sens moral; et il signifie, Composer, transiger. *Il ne faut jamais pactiser avec ses devoirs, avec sa conscience. Pactiser avec le crime, avec la rébellion.*

PACTOLE. s. m. Nom d'une faible rivière de Lydie qui roulait des paillettes d'or. On met ce mot ici parce qu'il se dit figurément pour signifier, Une source de grandes richesses. *Il a trouvé le Pactole. Le Pactole coule chez lui.*

PAD

PADISCHAH. s. m. Titre que porte l'empereur des Turcs. *Soliman dans ses lettres donna à François I*[er] *la qualification de Padischah, et depuis cette époque les rois de France ont reçu ce titre en Turquie et en Perse.*

PADOU. s. m. Ruban tissu moitié de fil et moitié de soie. *Il ne faut pas du ruban de soie, il ne faut que du padou pour border cette étoffe.*

PADOUANE. s. f. T. d'Antiq. Nom donné à certaines médailles qui ont été parfaitement contrefaites d'après l'antique, par deux graveurs de Padoue. *Les coins des padouanes ont passé du cabinet de Sainte-Geneviève de Paris, dans celui du roi. Cette médaille n'est pas antique, c'est une padouane.*

PAG

PAGAIE. s. f. Espèce de rame dont se servent les Indiens pour faire voguer leurs pirogues.

PAGANISME. s. m. Idolâtrie, religion des païens, culte des faux dieux. *Durant les ténèbres du paganisme. Les superstitions du paganisme. La chute du paganisme.*

PAGE. s. f. Un des côtés d'un feuillet de papier, de parchemin, de vélin, etc. *Grande page. Petite page. Remplir la page. Cela tiendra tant de pages. La seconde page était blanche. Le haut, le bas de la page. Ce livre a tant de pages. Ce passage est à la page* 102. *Numéroter et parapher les pages d'un registre. Les deux pages d'un feuillet.*

Il se prend quelquefois pour L'écriture ou pour l'impression contenue dans la page même. *Il faut tenir, il faut faire la page plus longue d'une ligne. Dans ce volume, la page a trente lignes, il y a trente lignes à la page. Une page à deux, à trois colonnes. Cette page est trop blanche, le tirage n'a pas été égal. Il est payé à tant la page.*

En Imprim., *Mettre en pages*, Rassembler plusieurs paquets de composition, pour en former des pages d'une longueur déterminée. *Ce compositeur met habilement en pages.*

On appelle *Metteur en pages*, Le compositeur chargé de cette opération.

PAGE, se dit aussi Du contenu de la page considérée sous le rapport littéraire. *La première page de ce discours est admirable. Il y a de belles pages dans cet ouvrage.*

Fig., *C'est la plus belle page de son histoire*, C'est l'action qui lui fait le plus d'honneur, c'est le moment le plus honorable de sa vie.

PAGE. s. m. Jeune homme servant auprès d'un roi, d'un prince, d'un seigneur, etc., dont il porte la livrée. *Petit page. Grand page. Page de la chambre du roi*, ou simplement, *Page de la chambre. Page de la reine. Le gouverneur des pages. On l'a mis, on l'a fait entrer dans les pages. Châtier, renvoyer un page.*

Être sorti de page, être hors de page, Avoir accompli le temps de son service dans les pages.

Substantiv., *Le hors de page*, La récompense accordée aux pages qui sortent de service.

Fig. et fam., *Hors de page*, Hors de la puissance, hors de la dépendance d'autrui. *On l'a mis hors de page. Il s'est mis hors de page. Il n'est plus en puissance de tuteur, il est hors de page.*

Fam., *Un tour de page*, Un tour d'espiègle.

Prov., *Être effronté comme un page de cour, comme un page*, Être hardi jusqu'à l'impudence.

Pages de la musique, Enfants qui étaient élevés pour chanter devant le roi. *Page de la musique de la chapelle.*

Page de la vénerie, Jeune homme destiné à devenir officier de vénerie.

PAGINATION. s. f. T. d'Impr. et de Librairie. Série des numéros des pages d'un livre. *La pagination de ce livre commence au titre. Il y a ici une faute de pagination, la page porte 24 au lieu de 26.*

PAGINER. v. a. Numéroter les pages d'un livre. *La préface est paginée en chiffres romains, et le reste du livre en chiffres arabes.*

PAGINÉ, ÉE. part. passé.

PAGNE. s. m. Morceau de toile de coton, ou d'autre étoffe dont les nègres et les Indiens qui vont nus, se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

PAGNON. s. m. Drap noir très fin, fabriqué à Sedan. *Un habit de pagnon.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Du drap pagnon.*

PAGNOTE. s. m. Poltron, lâche. *C'est un vrai pagnote, un franc pagnote.* Il a vieilli.

Prov. et fig., *Mont pagnote*, Tout lieu élevé d'où l'on peut, sans aucun péril, regarder un combat. *Pendant l'action, il se tint sur le mont pagnote.* Il a vieilli.

PAGNOTERIE. s. f. Action de pagnote. Il a vieilli.

PAGODE. s. f. Nom que l'on donne aux temples païens de certains peuples de l'Asie, particulièrement à ceux des Chinois, des Indiens et des Siamois. *Il y a dans cette ville une pagode magnifique. Une pagode chinoise. La pagode de Jagrenat.*

Il signifie aussi, L'idole qu'on adore dans un temple de ce genre. *Une pagode d'or. Une petite pagode.*

PAGODE, se dit, par extension, de Petites figures, ordinairement de porcelaine, et qui souvent ont la tête mobile. *Il a des pagodes sur sa cheminée. Il remue la tête comme une pagode. Il fait la pagode.*

Fig. et fam., *Ce n'est qu'une pagode*, se dit D'une personne qui fait beaucoup de gestes insignifiants.

PAGODE, est aussi Le nom d'une monnaie d'or en usage dans l'Inde, et dont la valeur et le poids varient selon les différents lieux. *La valeur moyenne des pagodes est de 9 fr. 50 c.*

PAI

PAIEMENT. s. m. Voyez PAYEMENT.

PAÏEN, ENNE. adj. Idolâtre, adorateur des faux dieux, des idoles. Il se dit principalement par opposition à Chrétien, et en parlant Des anciens peuples, comme les Égyptiens, les Grecs, les Romains, qui demeurèrent idolâtres après la publication de l'Évangile. *Les prêtres païens. Les philosophes païens. Sous Théodose le Grand, le sénat était encore païen.*

Il se dit quelquefois Des peuples modernes qui adorent les idoles. *En ce pays-là, ils sont presque tous païens. La plupart des habitants de l'Inde sont encore païens.*

Il se dit aussi De tout ce qui est relatif au culte des faux dieux, des idoles. *La religion païenne. Les superstitions païennes. Un temple païen.*

Il est très souvent employé comme substantif, en parlant Des personnes. *Un païen. Une païenne. Les anciens païens. La religion des païens. Les coutumes des païens. Parmi les païens. Plusieurs païens se convertirent. Les dieux, les idoles, les sacrifices des païens.*

Prov., *Jurer comme un païen*, Faire beaucoup de jurements, faire des jurements horribles.

PAILLARD, ARDE. adj. Luxurieux, adonné aux plaisirs charnels. *Être paillard. Être d'humeur paillarde.* On dit de même, *Avoir les yeux paillards, la mine paillarde, etc.* Ce mot est libre, ainsi que ses dérivés.

Il est aussi substantif. *C'est un franc paillard. C'est une paillarde.*

PAILLARDER. v. n. Faire des actes d'impudicité. *Tu ne paillarderas point.* Il est vieux.

PAILLARDISE. s. f. Goût, habitude de l'impudicité. *Être adonné à la paillardise.*

Il se dit quelquefois, surtout au pluriel, Des actions que ce goût, cette habitude fait commettre. *Il se livrait à toute sorte de paillardises.*

PAILLASSE. s. f. Grand coussin de toile, ordinairement rempli de paille, qu'on étend sur un lit entre le bois ou le fond sanglé et les matelas. *Paillasse piquée. Il n'y a pas de paillasse à ce lit. Coucher sur une paillasse. On a saisi tous ses meubles, on ne lui a pas laissé une paillasse. On a tout vendu chez lui, jusqu'à la paillasse.*

Il signifie quelquefois, La toile où la paille est enfermée. *Il faut vider cette paillasse, et y mettre d'autre paille. Cette paillasse est trop petite.*

PAILLASSE. s. m. Sorte de bateleur et de saltimbanque.

Fig. et fam., *C'est un paillasse*, C'est un homme sans consistance.

PAILLASSON. s. m. Sorte de paillasse plate, et piquée entre deux coutils, qu'on met au devant des fenêtres, pour garantir une chambre du soleil, du bruit. *Mettre des paillassons devant les fenêtres.*

Il se dit, en termes de Jardinage, d'Une espèce de claie faite avec de la paille longue, étendue et attachée sur des perches, qui sert à garantir de la gelée les couches et les espaliers.

Il se dit aussi d'Une natte de paille ou de roseau qu'on met à l'entrée d'un appartement pour servir à essuyer les pieds.

PAILLE. s. f. Le tuyau et l'épi du blé, du seigle, de l'orge, etc., quand le grain en a été séparé. *Paille nouvelle. Paille fraîche. Vieille paille. Paille de froment, de seigle, d'orge. Coucher sur la paille. Mettre de la paille dans une paillasse. Donner de la paille à des chevaux. Hacher de la paille pour la mêler avec de l'avoine. De la paille pour les bestiaux. Des pailles pour faire du fumier. Les fruits mûrissent sur la paille. Botte de paille. Charretée de paille. Brin de paille. L'ambre attire la paille, lève la paille. Des ouvrages de paille. Chapeau de paille, de paille d'Italie. Cordon de paille. Chaise de paille.*

Un cent, un millier de paille, Un cent, un millier de bottes de paille.

Une paille, Un fétu, un très petit brin de paille. *Il m'est entré une paille dans l'œil.*

Prov. et fig., dans le langage de l'Évangile, *Voir une paille dans l'œil de son prochain, et ne pas voir une poutre dans le sien*, Remarquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui, et ne pas voir les siens propres, quelque grands qu'ils soient.

Prov. et fig., *Ils sont là comme rats en paille*, se dit Des gens qui sont dans un lieu où ils ont tout à souhait, où ils font grand'chère sans qu'il leur en coûte rien.

Fig. et fam., *Homme de paille*, Homme de néant, de nulle considération. Il se dit plus particulièrement de Ces gens qui prêtent leur nom, et qu'on fait intervenir dans une affaire, quoiqu'ils n'y aient point de véritable intérêt. *C'est lui qui a signé le marché pour cette fourniture, mais il n'est qu'un homme de paille.*

Fig. et fam., *Feu de paille*, Passion qui commence avec ardeur, avec véhémence, et qui est de peu de durée. *Cet amour si violent n'a été qu'un feu de paille.* Il se dit aussi Des troubles passagers. *La sédition n'était qu'un feu de paille.*

Prov. et fig., *Cela lève, enlève, emporte la paille*, se dit De certaines choses excellentes en leur genre. *Ce conte est excellent, il lève la paille, il enlève la paille.*

Prov. et fig., *Rompre la paille*, Annuler un accord, un marché. *La paille est rompue.*

Prov. et fig., *Rompre la paille avec quelqu'un*, Déclarer ouvertement qu'on cesse tout commerce, toute liaison avec lui. *Après ce débat, ils ont rompu la paille.*

Tirer à la courte paille, Tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale. *Ils ont tiré à la courte paille à qui payerait.*

Prov. et fig., *Tout y va, la paille et le blé*, se dit en parlant D'une dépense ruineuse pour celui qui la fait.

Par exagérat., *Coucher sur la paille, être à la paille, sur la paille*, Être dans une grande misère. *Mettre quelqu'un à la paille, sur la paille*, Le réduire à la misère, le ruiner. *Il mourra sur la paille*, se dit D'un homme qui se ruine.

Paille d'avoine, La balle du grain, que l'on en sépare par le van ou par le crible.

Vin de paille, Vin fait avec du raisin qu'on a laissé quelque temps sur la paille après la récolte.

En Hist. nat., *Paille-en-cul*, ou *Paille-en-queue*, Oiseau de mer dont la queue a deux longues plumes étroites.

Couleur paille, Couleur jaune clair. *Paille* est invariable dans ce sens. *Gants paille.*

PAILLE, se dit aussi d'Un certain défaut

de liaison dans la fusion des métaux. *Cette lame est fine, mais il y a quelques pailles. La lame de son épée se cassa à l'endroit où il y avait une paille.*

Il se dit également D'un défaut qui se trouve quelquefois dans les pierreries, principalement dans les diamants, et qui en diminue l'éclat. *Il y a une paille dans ce diamant. Ce diamant a une paille.*

PAILLER. s. m. La cour d'une ferme où il y a des pailles, des grains. *Chapon de pailler. Poularde de pailler.* On dit adjectivement, *Chapon pailler, poularde paillère.*

Prov. et fig., *Être sur son pailler*, Être en lieu où l'on est le plus fort, comme dans sa maison, dans son quartier. *Un homme est bien fort sur son pailler.* On dit dans le même sens, *C'est un coq sur son pailler.*

PAILLET. adj. m. Il ne se dit que Du vin rouge peu chargé de couleur. *Du vin paillet. Le vin rosé se garde mieux que le paillet.*

PAILLETÉ, ÉE. adj. Brodé de paillettes. *Habit pailleté.*

PAILLETTE. s. f. Petit morceau d'une lame d'or, d'argent, de cuivre, ou d'acier, qui est mince, percé au milieu, ordinairement rond, et qu'on applique sur quelque étoffe pour l'orner. *Il y a bien des paillettes à cette broderie. Un habit à paillettes, à paillettes d'or, d'acier. Paillettes en losange.*

Il se dit aussi de Petites parcelles d'or, qu'on trouve dans le sable de quelques rivières.

PAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui vend ou qui voiture de la paille.

PAILLEUX. adj. m. Il se dit Du fer et des autres métaux qui ont des pailles. *Du fer, de l'acier pailleux.*

PAILLON. s. m. Grosse paillette. *Un habit brodé de paillons.*

Il se dit aussi de Ces lames de cuivre battu, très minces, colorées d'un côté, dont les joailliers mettent de petits morceaux au fond des chatons des pierres précieuses et des cristaux.

Il signifie encore, en termes d'Orfèvrerie, Un petit morceau de soudure.

PAIN. s. m. Aliment fait de farine pétrie et cuite au four. *Bon pain. Mauvais pain. Pain bis. Pain blanc, bis-blanc. Pain noir. Pain tout chaud. Pain tendre. Pain frais. Pain rassis. Pain dur. Pain salé. Pain sans levain. Pain de froment, de seigle, d'orge, etc. Pain de pommes de terre, de châtaignes, etc. Pain long. Pain rond. Pain de pâte ferme. Pain de ménage. Pain de cuisson,* ou *Pain de bourgeois. Pain de boulanger. Gros pain. Pain de Gonesse, façon de Gonesse. Petit pain. Petit pain à café. Pain mollet, demi-mollet. Pain à la reine. Pain au lait. Pain bien cuit, bien levé. Pain gras-cuit. Ce pain est léger, est pesant. Du pain qui a des yeux. Le pain est au four. Une fournée de pain. Croûte de pain. De la mie de pain. Chapelures de pain. Soupe de pain* ou *au pain. Du pain trempé dans du vin. Ils ont chacun leur pain. C'est lui qui distribue le pain. Jeûner au pain et à l'eau. Couper du pain. Rompre un pain. Manger du pain. Manger son pain sec, du pain tout sec. Une bribe de pain. Un morceau de pain. Un quignon de pain.*

Prov. et fig., *Manger son pain dans sa poche*, Manger seul ce qu'on a, n'en faire part à personne. *C'est un égoïste qui mange son pain dans sa poche. Il ne mange pas son pain dans sa poche, il est fort généreux.*

Fam., *Manger du pain d'un autre*, Être domestique. *Il a mangé de mon pain pendant dix ans.*

Prov. et pop., *Pain coupé n'a point de maître*, se dit Lorsqu'à table on prend le pain d'un autre.

Prov., *Il a mangé de plus d'un pain*, Il a beaucoup voyagé, il a couru le monde.

Prov., *Il sait son pain manger*, se dit D'un homme habile et intelligent. On dit à peu près dans le même sens, *Il sait plus que son pain manger.*

Fam., *Il ne vaut pas le pain qu'il mange*, se dit D'un fainéant, d'un homme qui n'est bon à rien.

Prov. et fig., *Il a mangé son pain blanc le premier*, Il a été dans un état heureux, agréable, et n'y est plus.

Prov. et fig., *Il a du pain quand il n'a plus de dents*, se dit D'un homme à qui le bien arrive quand, par son âge ou ses infirmités, il n'est plus en état d'en faire usage.

Prov. et fig., *Du pain cuit, du pain de cuit*, se dit D'un ouvrage, d'un travail qui ne sert pas au moment où il vient d'être fait, mais qui servira plus tard. *Voilà du pain cuit. Il a du pain de cuit. C'est autant de pain de cuit.* Il se dit aussi De plusieurs autres choses qui se font par esprit de précaution, et en vue de l'avenir.

Fig. et fam., *Avoir son pain cuit*, Avoir sa subsistance assurée, avoir de quoi vivre en repos.

Prov. et fig., *Liberté et pain cuit*, Les deux plus grands biens sont d'être libre et d'avoir ce qui est nécessaire à la vie.

Fig. et fam., *Avoir du pain sur la planche*, Jouir d'une certaine aisance qui assure l'avenir.

Prov. et fig., *C'est du pain bien long*, se dit D'un travail, d'une entreprise, d'une affaire qui exigera bien du temps avant de donner aucun profit.

Prov. et fig., *C'est du pain bien dur*, se dit D'une condition fâcheuse où le besoin contraint à rester.

Fig. et en style de Dévotion, *Tremper son pain de ses larmes*, Vivre dans une componction continuelle.

Prov. et fig., *Donner une chose pour un morceau de pain*, La vendre à fort bas prix.

Fig. et pop., *Il y a là un morceau de pain, un bon morceau de pain à manger*, C'est un ouvrage, une entreprise profitable.

Fig., *Mettre à quelqu'un le pain à la main*, Être le premier artisan de sa fortune, de son bien-être. *Ôter le pain de la main à quelqu'un*, Lui ôter les moyens de subsister.

Prov., *Long comme un jour sans pain*, Fort long, fort ennuyeux.

Prov., *Il est bon comme le bon pain, comme du bon pain*, C'est un homme extrêmement bon et doux.

Prov. et fig., *Manger son pain à la fumée du rôt*, ou simplement *à la fumée*, Être témoin, spectateur des plaisirs d'autrui, sans y avoir part.

Prov. et fig., *Promettre plus de beurre que de pain*, Promettre plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir.

Pop., *Faire passer, faire perdre le goût du pain à quelqu'un*, Le faire mourir.

Pain de munition, Pain qu'on fabrique pour les soldats.

Pain des prisonniers, Le pain qu'on distribue journellement aux prisonniers. *On condamnait autrefois certains délinquants à payer tant pour le pain des prisonniers.*

Pain du roi, Se dit Du pain des soldats et de celui des prisonniers. *Être au pain du roi. Manger du pain du roi.*

En style de Procéd. ecclésiast., *Être condamné au pain de douleur*, Être condamné à vivre de pain et d'eau.

Pain de chien, Pain grossier destiné à la nourriture des gros chiens. *Pain de cretons*, La même espèce de pain où l'on a mis les pellicules qui restent après la fonte des graisses de porc, de mouton, etc.

Pain d'épice, Certain pain qui est fait avec de la farine de seigle, de l'écume de sucre, du miel, des épices, etc. *Pain d'épice de Reims.*

Pain aux champignons, aux mousserons, à la crème, etc., Sorte de mets fait avec la croûte d'un pain, des champignons, des mousserons, de la crème, etc. *Nous avions à l'entremets un excellent pain aux champignons.*

Pain bénit, Pain qui est béni avec les cérémonies de l'Église, et que l'on distribue à la grand'messe, dans les églises paroissiales. *Rendre, distribuer le pain bénit. Il y avait six pains bénits. Une part de pain bénit. Un morceau, un chanteau de pain bénit.*

Prov. et fig., *C'est pain bénit*, se dit Quand il arrive quelque petit mal à une personne qui l'a bien mérité.

Pain à cacheter, Sorte de petit pain sans levain et très mince, dont on se sert pour cacheter des lettres.

Pain à chanter, Pain sans levain, coupé en rond, portant l'empreinte de la figure ou de quelque symbole de JÉSUS-CHRIST, et que le prêtre consacre pendant la messe.

Fig., *Le pain des anges, le pain céleste*, L'eucharistie. On dit aussi figurément : *La parole de Dieu est le pain des fidèles. Le pain de la parole de Dieu*, ou simplement, *Le pain de la parole.*

En termes de l'Écriture sainte, *Il ne faut pas donner aux chiens le pain des enfants*, Il ne faut pas communiquer les choses saintes aux personnes profanes.

Dans l'Ancien Testament, *Pains de proposition*, Les douze pains qu'on offrait tous les jours de sabbat, dans le tabernacle ou dans le temple, qui demeuraient exposés durant sept jours sur la table, et dont les seuls prêtres avaient droit de manger.

Pain azyme, Le pain sans levain, que les Juifs mangent en faisant la pâque.

Pain quotidien, Expression employée dans l'oraison dominicale : La nourriture de chaque jour, ou Les besoins journaliers.

Fig. et fam., *Pain quotidien*, Ce que l'on fait tous les jours ou presque tous les jours. *Ils passent leur vie à jouer, c'est leur pain quotidien. Il médit de tout le monde, c'est son pain quotidien.*

PAIN, signifie aussi en général, La nourriture, la subsistance. *Gagner du pain. Gagner son pain à la sueur de son corps. On me veut ôter mon pain. Je dispute, je défends mon pain. Il est contraint de servir pour son pain. Il est si gueux, qu'il demande son pain. Il a son pain assuré. Il n'a pas de pain. Il est sans pain. Il manque de pain. Il a du pain. Je lui ai donné, je lui ai fait avoir du pain. Ce petit emploi lui donnera du pain. Chaque jour amène son pain.*

PAIN, se dit aussi de Certaines substances mises en masse. *Pain de sucre. Sucre en pain. Pain de cire. Pain de savon. Pain de bougie. Pain de chènevis. Petit pain de beurre.*

Pain de noix, pain d'olives, pain de roses, etc., Masse formée du résidu des noix, des

olives, des roses, etc., quand on en a extrait l'huile, l'arome.

Arbre à pain. Nom vulgaire du Jaquier.

Pain-de-coucou, Plante. Voyez ALLÉLUIA.

Pain-de-pourceau, Plante. Voyez CYCLAMEN.

Pain-de-singe, Fruit. Voyez BAOBAB.

PAIR. adj. m. Égal, semblable, pareil. *Il est pair et compagnon avec lui. C'est un homme sans pair. Ce sont des gens sans pair.*

En Arithmétique, *Nombre pair*, Nombre qui peut se diviser exactement par le nombre deux. *Deux, quatre, six, sont des nombres pairs.* Dans ce sens, Pair a un féminin. *La série paire, la série impaire des numéros. Années paires.*

Pair ou non, Sorte de jeu dans lequel on donne à deviner si le nombre de plusieurs pièces de monnaie, de plusieurs jetons, ou d'autres choses que l'on tient dans la main, est pair ou impair. *Jouer à pair ou non. Que prenez-vous, pair ou non?*

Pair et impair, Sorte de jeu qui se joue avec trois dés, comme le passe-dix.

PAIR, est aussi substantif, au masculin. *Vivre avec ses pairs. Être jugé par ses pairs.*

Il se dit Du mâle ou de la femelle de certains oiseaux, et particulièrement de la tourterelle, en parlant de l'un par rapport à l'autre. *Quand la tourterelle a perdu son pair.*

Le pair, en termes de Commerce, L'égalité de change qui résulte de la comparaison du prix d'une espèce dans un pays, avec le prix de la même espèce dans un autre pays. *Le change est au pair*, Il n'y a rien à gagner ni à perdre dans les traites et dans les remises d'argent de tel pays à tel autre.

La rente est au pair, Elle ne perd rien sur la place; elle se vend et s'achète au prix de sa création. On le dit aussi en parlant Des autres effets publics.

Fig., *Être au pair*, N'avoir point de travail en arrière. *J'étais en arrière dans mon travail, maintenant je suis au pair, je me suis mis au pair.*

DE PAIR. loc. adv. D'égal, d'une manière égale, sur le même rang. *Il va de pair, il marche de pair avec les grands seigneurs. Il va de pair avec les plus savants.*

Vivre avec quelqu'un, traiter quelqu'un de pair à compagnon, Le traiter comme si on était son égal. Cela se dit plus ordinairement en parlant D'un inférieur qui vit trop familièrement avec une personne qui est au-dessus de lui.

HORS DU PAIR, HORS DE PAIR. loc. adverbiales. Au-dessus de ses égaux. *Il s'est mis, il s'est tiré hors du pair, hors de pair.*

PAIR. s. m. Titre de dignité. Il se disait autrefois Des grands vassaux du roi. Il s'est dit plus tard de Ceux qui possédaient des terres érigées en pairies, et qui avaient droit de séance au parlement de Paris. *Il y avait six pairs ecclésiastiques. L'archevêque de Reims était le premier duc et pair. Les évêques de Laon et de Langres étaient ducs et pairs. Les évêques de Beauvais, de Noyon et de Châlons, étaient comtes et pairs. La cour des pairs. Le roi fit tel seigneur duc et pair.*

Les Douze pairs de France ou *de Charlemagne*, se dit, dans les Romans de chevalerie, de Douze paladins que l'on suppose avoir été attachés à la personne de Charlemagne, comme ses lieutenants et les plus braves chevaliers de ses armées.

Il se disait également autrefois Des principaux vassaux d'un seigneur, qui, en certaines affaires, avaient droit de juger avec lui. *Les pairs de fief avaient droit de juger leurs pairs ou égaux. Les pairs du comté de Toulouse, du comté de Champagne.*

Il s'est dit depuis Des membres de la chambre, qui, sous la monarchie constitutionnelle, exerçait la puissance législative, avec le roi et la chambre des députés. *La chambre des pairs. Les pairs de France. Le roi l'a fait pair, l'a nommé pair, lui a accordé, lui a conféré la dignité de pair. La chambre des pairs s'est constituée en cour de justice pour procéder au jugement. Président de la chambre des pairs. Grand référendaire de la chambre des pairs. En Angleterre, la chambre des pairs se nomme aussi Chambre des lords, chambre haute.*

PAIRE. s. f. Couple d'animaux de la même espèce, mâle et femelle. Il ne se dit guère qu'en parlant De certains volatiles. *Une paire de pigeons, de tourterelles, de poulets.*

Une paire de bœufs, une paire de chevaux, Deux bœufs destinés à être attachés au même joug, deux chevaux destinés à être attelés à la même voiture.

Fam., *Une paire d'amis*, Deux amis inséparables.

PAIRE, se dit aussi de Deux choses de même espèce, qui vont ou nécessairement ou ordinairement ensemble. *Une paire de gants, de bas, de bottes, de souliers, de manches, de manchettes. Une paire de pistolets.* On dit quelquefois, dans le langage familier : *Une paire de joues. Une paire d'oreilles.*

Abusivement, *Une paire d'heures*, Un livre qui contient les prières du jour et celles de la nuit.

En termes d'Anat., *Paire de nerfs*, ou simplement *Paire*, Chaque division de nerfs semblables qui ont une origine symétrique. *Les nerfs de la cinquième paire.*

PAIRE, se dit aussi d'Une chose unique, mais composée essentiellement de deux pièces. *Une paire de lunettes, de ciseaux, de mouchettes, de tenailles, de pincettes. Une paire de caleçons, de culottes.*

Fam., *Les deux font la paire*, se dit en parlant De deux personnes, de deux ouvrages qui ont les mêmes défauts. *Ils sont étourdis, ignorants l'un et l'autre; les deux font la paire.*

Prov. et fig., *C'est une autre paire de manches, voici bien une autre paire de manches*, C'est une autre affaire, voici bien une autre affaire.

PAIREMENT. adv. T. d'Arithmétique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Nombre pairement pair*, Nombre pair, dont la moitié est aussi un nombre pair, ou, ce qui revient au même, Nombre qui peut se diviser par quatre, c'est-à-dire, en quatre parties égales. *Huit, douze, etc., sont des nombres pairement pairs.*

PAIRESSE. s. f. Il se dit Des femmes qui, en Angleterre, possèdent une pairie femelle. On donne aussi ce titre aux femmes de pair.

PAIRIE. s. f. Dignité de pair qui était attachée à un grand fief relevant immédiatement de la couronne. *La pairie était héréditaire. Les honneurs, les prérogatives de la pairie. Cette pairie s'éteignit faute d'hoirs mâles.*

Il s'est dit également Du fief, du domaine auquel cette dignité était attachée. *Cette terre était une pairie. Cette terre fut érigée en pairie, en duché-pairie. Un ou une duché-pairie. Le roi seul érigeait les pairies. Les pairies ressortissaient immédiatement au parlement.*

Pairies femelles, Celles qui passaient aux femmes. *Il existe encore des pairies femelles en Angleterre.*

PAIRIE, s'est dit aussi de La dignité de membre de la chambre qui, en France, de 1814 à 1848 concourait avec le roi et avec la chambre des députés à la confection des lois. *Le roi l'éleva à la pairie.*

PAISIBLE. adj. des deux genres. Qui est doux et pacifique. *C'est un homme paisible, qui ne vous tourmentera point. Cet enfant est paisible. Caractère paisible. Humeur paisible.*

Il se dit aussi Des animaux. *Ce cheval est doux et paisible. Le mouton est un animal paisible.*

Il signifie en outre, Qui n'est point inquiété, qui n'est point troublé dans la possession d'un bien. *Paisible possesseur d'une terre, d'un héritage. Ce prince est paisible possesseur de ses États.*

Il signifie aussi, en parlant Des choses, Qui n'est point troublé, point agité, qui est calme et tranquille. *Le royaume est paisible. Mener une vie paisible. Sa douleur, sa joie est paisible. Un sommeil paisible. Une situation paisible. Des entretiens paisibles. Une rivière paisible. Un ruisseau paisible.*

Il se dit également Des lieux, et signifie, Où l'on est en paix, où il n'y a point de bruit. *Une retraite, une habitation paisible. Un séjour paisible. Bois paisibles. Forêts paisibles.*

PAISIBLEMENT. adv. D'une manière paisible, sans trouble. *Il dormait bien paisiblement. Jouir paisiblement d'un bien, d'un héritage, etc. Vivre paisiblement. Discuter paisiblement.*

PAISSON. s. f. Nom collectif que l'on donne à tout ce que les bestiaux et les bêtes fauves paissent et broutent, principalement dans les forêts.

PAÎTRE. v. a. (*Je pais, tu pais, il paît; nous paissons, etc. Je paissais. Je paîtrai. Je paîtrais. Paissez. Que je paisse. Paissant :* les autres temps ne sont pas en usage.) Il se dit proprement Des animaux qui broutent l'herbe, qui la mangent sur la racine, ou qui se nourrissent de certains fruits tombés par terre. *Les vaches, les moutons paissent l'herbe. Les cochons paissent le gland, la faine dans les forêts.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Mener paître des moutons. Faire paître ses chevaux dans un pré. Il y a des espèces d'oiseaux qui paissent. Les oisons, les grues, les poules paissent.*

Fig. et pop., *Envoyer paître quelqu'un*, Le renvoyer avec mépris. *S'il me vient parler de cela, je l'enverrai bien paître. Vous avez vu comme je l'ai envoyé paître.*

PAÎTRE, s'emploie quelquefois activement, et signifie, Faire paître, mener paître. *Joseph et ses frères paissaient les troupeaux.* Dans cette acception, il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu.

En termes de Fauconnerie, *Paître un oiseau*, Lui donner à manger. *On a oublié de paître ces oiseaux, il faut les paître.*

Fig., dans le langage de la religion, *Il faut qu'un curé ait soin de paître son troupeau, de paître ses ouailles du pain de la parole.*

PAÎTRE, avec le pronom personnel, signifie, Se repaître, se nourrir, et se dit Des oiseaux carnassiers. *Les corbeaux se paissent de charogne.*

Fig., *Se paître de vent*, Aimer les louanges; et, *Se paître de chimères*, Se livrer à de

vaines imaginations. On dit plus ordinairement, *Se repaître de vent, de chimères*.

Pu, part. passé. Il n'est usité qu'en termes de Fauconnerie. *Un faucon qui a pu.*

PAIX. s. f. Situation tranquille d'un État, d'un peuple, d'un royaume qui n'a point d'ennemis à combattre. *Paix générale, universelle. Paix perpétuelle. Paix sûre. Paix mal assurée. Longue, heureuse paix. Paix ferme et stable. Proposition de paix. Demander, offrir, donner, refuser la paix. Mettre la paix entre deux princes, entre deux royaumes. Traité de paix. Traiter de la paix. Négocier la paix. Faire la paix. Entretenir la paix. Troubler la paix. Il n'y a point de paix. La paix ne paraît pas prochaine. Nous avons la paix. Il y aura paix, amitié et concorde entre tels et tels États. Ce prince est en paix avec tous ses voisins. La paix régnait alors dans toute l'Europe. Paix sur terre et sur mer. Durant la paix. En temps de paix. En paix et en guerre. Le royaume, après une longue guerre, était en paix, jouissait de la paix. L'olivier est le symbole de la paix. La déesse de la paix*, ou simplement, *La Paix. Vespasien dédia un temple à la Paix. La Paix était représentée avec une branche d'olivier à la main.*

Paix, absolument, signifie quelquefois, Traité de paix. *Faire une paix avantageuse, glorieuse. Faire une bonne paix, une paix honteuse. Négocier une paix. Les préliminaires de la paix. Les conditions de la paix. Les articles de la paix. Conclure, signer la paix. Publier, proclamer la paix. Garder la paix. Enfreindre, violer, rompre la paix. C'est une contravention, une infraction à la paix. Faire des réjouissances pour la paix. La paix à peine jurée, il fallut de nouveau courir aux armes. Le vainqueur a dicté la paix. Les suites de cette paix furent très funestes. On fit une paix forcée, une paix simulée. Cette affaire a été réglée par les deux dernières paix. La paix est ratifiée.*

La paix de Westphalie, des Pyrénées, de Nimègue, d'Amiens, etc., Le traité de paix conclu en Westphalie, au pied des Pyrénées, à Nimègue, à Amiens, etc.

Fig. et fam., *Paix fourrée*, et *Paix plâtrée*, Fausse paix, faite de mauvaise foi par les deux parties, chacune ayant intention de la rompre lorsqu'elle le croira utile à ses intérêts.

Les arts de la paix, Les arts auxquels la paix est favorable, qui fleurissent pendant la paix ; par opposition aux *Arts de la guerre*, Ceux que la guerre enfante, et qui servent à la guerre.

Paix, se dit aussi de La concorde, de la tranquillité intérieure qui règne dans les États, dans les familles, dans les sociétés particulières. *Le royaume était agité, divisé, il y a mis la paix. Depuis les derniers troubles, le royaume est en paix, jouit de la paix la plus profonde. La paix a été troublée dans quelques provinces. La paix a été promptement rétablie dans cette ville. Ces deux maisons se ruineront, si quelque homme de bien n'y met la paix. Ayez soin d'entretenir la paix dans votre famille. Depuis que cet homme est entré dans notre famille, il en a banni la paix, la paix n'y est plus. Il m'avait chargé de porter des paroles de paix à son frère, avec qui il était brouillé. Vivre en paix. Nous vous demandons la paix. Cette maison est une maison de paix. Cet homme aime la paix, est ami de la paix.*

Il se dit quelquefois en parlant Des animaux. *Ces deux espèces d'animaux vivent en paix l'une avec l'autre. Les chiens et les chats ne sauraient vivre en paix.*

Fig., *Faire la paix*, se dit en parlant De deux personnes qui étaient brouillées ensemble, et qui se réconcilient.

Fig., *Il a fait sa paix*, Il est rentré dans les bonnes grâces de son maître, de son protecteur.

Juge de paix. Voyez Juge.

Paix du roi. Expression dont on se sert, en Angleterre, pour désigner la tranquillité intérieure, dans les provinces, dans les villes. *Les lois portent des peines contre ceux qui troublent la paix du roi.* On appelait aussi *Paix du roi*, Les vingt-quatre heures de trêve que, dans quelques guerres civiles, les deux partis s'imposaient le jour de la fête du roi.

Paix, signifie aussi, La tranquillité de l'âme. *Dieu nous veuille donner sa paix. Dieu vous maintienne en paix. La paix soit avec vous. Dieu est le Dieu de paix. Paix intérieure. La paix de l'âme. La paix du cœur. Son âme n'est point en paix. La paix habite au fond de son cœur. Être en paix avec soi-même. Mettre sa conscience en paix.*

Dans l'Écriture sainte, *L'ange de paix*, Jésus-Christ.

Fig., *C'est un ange de paix*, se dit D'une personne qui porte toujours les esprits à l'union, à la concorde.

Baiser de paix, La cérémonie qui se fait à la grand'messe, lorsque le célébrant et ses ministres s'embrassent.

Fam., *Ils se sont donné le baiser de paix*, Ils se sont réconciliés.

Fig., *Ne donner ni paix ni trêve à quelqu'un*, Ne lui donner aucun relâche, le presser continuellement.

Laisser quelqu'un en paix, Ne plus le molester, ne plus l'importuner. *Après m'avoir bien tourmenté, il m'a laissé en paix. Vous m'importunez, laissez-moi donc en paix.*

Prov. et fig., *Il faut laisser les morts en paix*, Il ne faut point parler mal d'eux.

Paix, signifie aussi, Calme, repos, silence, éloignement du bruit ou des affaires. *Vous êtes ici bien en paix. On vit ici dans une paix profonde. Il veut achever en paix sa carrière. Jouir en paix du fruit de ses travaux. La paix des forêts, des campagnes. La paix des tombeaux.*

Poétiq., *Le séjour de l'éternelle paix*, Le lieu où vont les âmes des justes après leur mort.

Dieu lui fasse paix. Souhait pieux en faveur de l'âme d'une personne morte.

Prov., *Être en paix et aise*, Avoir toutes ses commodités, et en jouir paisiblement. On dit dans le même sens : *Vivre en paix et aise. Il ne veut que paix et aise.* Ces phrases ont vieilli.

Prov., *Paix et peu*, Avoir peu et vivre en paix, il n'en faut pas davantage à l'homme raisonnable.

Paix, est quelquefois Une sorte d'interjection dont on se sert pour faire faire silence. *Paix là, messieurs! Eh, paix donc! Chut, paix!*

Paix, se dit aussi de La patène que le prêtre donne à baiser quand on va à l'offrande, et de Cette plaque que l'acolyte, après l'*Agnus Dei*, porte à baiser aux principales personnes du chœur. *Baiser la paix. Donner la paix à baiser.*

PAL

PAL. s. m. Pieu, pièce de bois longue et aiguisée par un bout. *Le supplice du pal.*

Il est principalement usité dans le Blason. Son pluriel est *Pals* ou *Paux*. *Il porte d'or au pal de gueules, à deux pals de sinople.*

PALADIN. s. m. On appelle ainsi, dans les vieux romans, Quelques-uns des principaux seigneurs qui suivaient Charlemagne à la guerre ; et, par extension, Les chevaliers qui couraient le monde en cherchant des aventures. *Le paladin Roland.*

Fig. et fam., *C'est un vrai paladin*, C'est un homme intrépide, et animé de sentiments chevaleresques.

PALAIS. s. m. Maison vaste et somptueuse destinée à loger un souverain, un prince, un grand personnage, etc. *Superbe palais. Grand palais. Palais magnifique. Beau palais. Le palais de l'empereur d'Autriche, de Russie. Quand le roi est dans son palais. Bâtir un palais. Loger dans un palais. Palais archiépiscopal, épiscopal, abbatial. Le Palais-Royal à Paris s'appelait autrefois le Palais-Cardinal. Le palais du Luxembourg. Le palais de l'ambassadeur de France à Rome. Les chagrins, les soucis habitent plus ordinairement les palais que les chaumières, que les cabanes.*

Révolution de palais, Révolte qui a lieu dans l'intérieur du palais d'un souverain, et qui a pour but de lui ôter la vie ou de le détrôner.

Maire du palais. Voyez Maire.

Palais, se dit, par exagération, D'Une maison magnifique. *Voilà une belle maison, c'est un palais. Sa maison est un palais. Il habite un palais.*

Il se dit également Des maisons considérables de la plupart des villes d'Italie. *Le palais Pitti. Le palais Farnèse. Etc.*

Le palais de justice, ou absolument, *Le palais*, Le lieu où les tribunaux rendent la justice. *La grand'salle du palais de Paris. La cour du palais. Les grands degrés du palais. Il est fête au palais.*

Jour de palais, Les jours où l'on plaide au palais. *C'est aujourd'hui jour de palais.*

Gens de palais, Les juges, avocats, avoués, huissiers, etc.

Style du palais, style de palais, termes de palais, Les formules, les termes de pratique dont on se sert dans les actes judiciaires, dans les plaidoiries.

Palais, se dit aussi, collectivement, Des officiers et des gens du palais. *Tout le palais vous dira que votre cause est mauvaise. Tel est l'usage constant du palais.*

Il signifie quelquefois, figurément, La profession d'avocat. *Suivre le palais. Le palais ne l'a pas enrichi, mais il l'a rendu célèbre.*

PALAIS. s. m. La partie supérieure du dedans de la bouche. *Se brûler le palais. Avoir le palais tout en feu. Cela écorche, cela chatouille le palais.*

Il se dit aussi en parlant Des animaux. *Cette herbe blesse le palais des bestiaux. Ce cheval bat à la main, parce que le montant de l'embouchure porte contre le palais. Un ragoût de palais de mouton, de palais de bœuf.*

Il se prend quelquefois, figurément, pour Le sens du goût. *Il a le palais fin.*

Palais, en termes de Botanique, La partie supérieure du fond de la corolle, dans les labiées et les personnées.

PALAN. s. m. T. de Marine. Assemblage de poulies et de cordages, dont on se sert sur les bâtiments, soit pour exécuter quel-

ques parties de la manœuvre, soit pour mouvoir de pesants fardeaux.

PALANÇONS. s. m. pl. T. de Maçonnerie. Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANQUE. s. f. T. de Fortification. Retranchement formé de pièces de bois jointives et plantées verticalement.

PALANQUIN. s. m. Sorte de chaise, de litière, que des hommes portent sur leurs épaules, et dont les personnes considérables se servent, dans l'Inde et à la Chine, pour se faire transporter d'un lieu à un autre. *Se faire porter dans un palanquin. Un riche palanquin.*

PALASTRE. s. m. (Quelques-uns écrivent et prononcent *Palâtre*.) T. de Serrurerie. Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure, et où sont montées toutes les pièces qui servent à la faire agir.

PALATALE. adj. et s. f. Il se dit Des consonnes produites par les mouvements de la langue qui va toucher le palais. *D, T, L, N, R, sont des consonnes palatales.*

PALATIN. adj. m. Titre de dignité qu'on donnait jadis à tous ceux qui avaient quelque office ou charge dans le palais d'un prince. *Il y a eu quatre comtes palatins en Angleterre : celui de Lancastre, celui de Durham, celui de Chester, et celui d'Ély. Dans les derniers temps, il ne restait plus, en Allemagne, que l'électeur palatin* ou *comte palatin du Rhin, qui est aujourd'hui le roi de Bavière.*

Il s'est dit aussi, très anciennement, Des seigneurs qui avaient un palais où l'on rendait la justice. *Les comtes palatins de Champagne, de Béarn*, ou substantivement, *Les palatins de Champagne, de Béarn. Les palatins de France.*

Il s'est dit encore, substantivement, Du vice-roi de Hongrie, et de Chaque gouverneur de province en Pologne. *Le palatin de Hongrie. Le palatin de Posnanie, de Cracovie.* On dit aussi quelquefois adjectivement, *Un seigneur palatin.*

PALATIN, INE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport au palais. *Os, nerfs palatins. Glandes palatines. Fosse palatine.*

PALATINAT. s. m. La dignité de palatin. *Le palatinat était une dignité ancienne dans la maison de Bavière.*

Il s'est dit aussi Du pays qui était sous la domination de l'électeur palatin. *Le Palatinat du Rhin. Les villes du Palatinat. Le haut Palatinat*, ou *Palatinat de Bavière. Le bas Palatinat.*

PALATINAT, était aussi Le nom de chaque province de la Pologne. *Le palatinat de Cracovie, de Posnanie.*

PALATINE. adj. f. Il ne s'emploie que dans les qualifications suivantes : *Maison palatine*, La maison, la famille de l'électeur palatin. *Princesse palatine*, ou simplement, *Palatine*, Femme d'un palatin, ou Princesse de la maison palatine.

PALATINE. s. f. Fourrure que les femmes portent en hiver sur le cou et sur les épaules. *Une palatine de martre.*

PALE. s. f. (L'A se prononce bref.) Espèce de petite vanne qui sert à ouvrir et à fermer le biez d'un moulin, la chaussée d'un étang, selon qu'on veut lâcher les eaux ou les retenir. *Lever, baisser la pale du moulin.*

PALE, se dit aussi de La partie d'une rame, d'un aviron, qui est plate, et qui entre dans l'eau.

PALE. s. f. (Quelques-uns écrivent *Palle*.) T. de Liturgie. Carton carré garni ordinairement de toile blanche, et servant à couvrir le calice quand on dit la messe. *Dans l'ancienne liturgie la pale était un tapis ou voile de soie assez grand pour couvrir tout l'autel.*

PÂLE. adj. des deux genres. Blême, décoloré par une teinte de blanc sans vivacité, sans éclat. En ce sens, il ne se dit guère que Des personnes, soit qu'elles aient naturellement cette couleur, soit qu'une maladie ou un saisissement la leur donne. *Il est pâle comme un mort, comme la mort. Avoir le teint pâle, le visage pâle, les mains pâles, les lèvres pâles. Être pâle de colère, de fureur. Il est pâle et défait.*

Poétiq., *Les pâles ombres*, Les âmes des morts.

PÂLE, se dit aussi Des corps lumineux, quand ils ne répandent qu'une lumière faible, terne, blafarde. *Le soleil est bien pâle aujourd'hui. Les pâles rayons de la lune. Cette bougie, cette lampe ne jette qu'une lumière pâle. La pâle lueur des éclairs.*

Il se dit aussi Des couleurs qui sont déchargées, qui ne sont pas vives. *Un bleu pâle. Du jaune pâle. De l'or pâle. La couleur de ces rideaux est devenue bien pâle.*

Pâles couleurs, ou *Chlorose*, Maladie qui se montre surtout chez les jeunes filles, et qu'on nomme ainsi parce qu'elle leur rend le visage pâle.

PÂLE, se dit quelquefois, figurément, Du style, quand il manque d'éclat, de couleur. *Cet ouvrage est d'un style pâle, beaucoup trop pâle. Cette poésie est pâle.*

PALÉE. s. f. Rang de pieux enfoncés en terre à refus de mouton, pour former une digue, soutenir des terres, etc.

PALEFRENIER. s. m. Valet qui panse des chevaux. *Bon palefrenier. Un cheval bon pour monter un palefrenier.*

PALEFROI. s. m. On appelait ainsi autrefois Un cheval de parade, sur lequel les rois et les grands seigneurs faisaient leur entrée dans les villes. Il se dit aussi Des chevaux qui servaient ordinairement aux dames, avant qu'on eût l'usage des carrosses. *Monter sur un palefroi. Autrefois les dames allaient sur des palefrois.*

PALÉOGRAPHE. s. m. Celui qui s'occupe de paléographie, qui connaît cette science. *Un habile paléographe.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Archiviste paléographe.*

PALÉOGRAPHIE. s. f. Science des écritures anciennes, art de les déchiffrer. *Traité de paléographie.*

PALÉONTOLOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle qui a pour objet la connaissance des races d'animaux et de végétaux, qui ont existé à la surface du globe, et dont on trouve des débris ou des vestiges fossiles. *La paléontologie est une science d'origine récente.*

PALÉONTOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la paléontologie. *Études, découvertes paléontologiques.*

PALÉONTOLOGISTE. s. m. Celui qui s'occupe de paléontologie, qui a fait des travaux sur cette science. *Un savant paléontologiste.*

PALÉOTHÉRIUM. s. m. (On prononce *Paléotériome*.) T. de Zoologie. Genre de mammifères pachydermes fossiles.

PALERON. s. m. Cette partie de l'épaule qui est plate et charnue. Il n'est usité qu'en parlant De certains animaux. *Ce cheval est blessé au paleron.*

PALESTINE. s. f. Caractère d'imprimerie entre le gros parangon et le petit canon, dont le corps est aujourd'hui de vingt-deux points.

PALESTRE. s. f. T. d'Antiq. Nom que les Grecs et les Romains donnaient aux lieux publics où les jeunes gens se formaient aux différents exercices du corps. *Il y avait dans les palestres, des portiques, des bains chauds et froids, et même des salles pour les leçons de philosophie et de grammaire. Vitruve a laissé le plan d'une palestre.*

Il signifie quelquefois, Les exercices mêmes.

PALESTRIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des exercices qui se faisaient dans les palestres, et n'est guère usité.

Il s'emploie aussi comme substantif féminin. *La palestrique se composait du pugilat, de la lutte, de la course, du saut, du disque, du pancrace, de l'oplomachie, etc.*

PALET. s. m. Pierre plate et ronde, ou morceau de métal de la même forme, avec lequel on joue en le jetant le plus près qu'on peut du but qui a été marqué. *Jouer au palet, au petit palet. Son palet touche le but.*

PALETOT. s. m. Vêtement d'homme qui se met par-dessus l'habit ou la redingote. *Paletot d'hiver. Paletot d'été.*

PALETTE. s. f. Instrument de bois plat, qui a un manche, et avec lequel les enfants jouent quelquefois au volant. *Une palette pour jouer au volant.*

PALETTE, se dit aussi d'Une petite planche fort mince, d'un bois dur, ordinairement de forme ovale, sur laquelle les peintres placent leurs couleurs, et qu'ils tiennent de la main gauche, à l'aide d'un trou pratiqué vers le bord pour y passer le pouce. *Charger sa palette*, Y mettre les couleurs. *Faire des teintes sur sa palette*, Y mélanger les couleurs.

Sentir la palette, se dit D'un tableau dont les couleurs sont crues, les teintes trop vives et sans accord.

Fait d'une seule palette, se dit D'un tableau dont l'harmonie et l'exécution sont si bien entendues et continuées, qu'on n'y peut apercevoir les reprises du travail.

Il a une palette brillante, se dit D'un peintre qui est bon coloriste ; et, figurément, D'un poète dont le style a de l'éclat. On dit dans le même sens : *Sa palette est riche. Il a bien des couleurs sur sa palette.*

PALETTE, est aussi Le nom de divers instruments et outils dont se servent les horlogers, les doreurs, les relieurs, les potiers.

PALETTE, en termes de Chirurgie, Espèce de petite écuelle de métal, et d'une capacité déterminée, dans laquelle on reçoit le sang de ceux à qui on ouvre la veine. *Apportez des palettes.*

Il se dit, par extension, de La quantité de sang qu'on tire par la saignée. *On lui a tiré trois palettes de sang.*

PALÉTUVIER. s. m. T. de Botan. Nom vulgaire de différents arbres des régions intertropicales qui croissent sur les rivages de la mer et aux embouchures de grands fleuves. Voyez MANGLIER.

PÂLEUR. s. f. La couleur de ce qui est pâle. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes. *Il lui est resté une grande pâleur de sa maladie. Une pâleur mortelle. La pâleur de la mort paraissait déjà sur son visage.*

PALI. s. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan dérivée du sanscrit. *Étudier le pali.* On dit adjectivement, *La langue palie.*

PALIER. s. m. Espace ou plate-forme

servant de repos dans un escalier, dans un perron, dans une rampe douce, ou dans les gradins d'un théâtre. *Il y a un palier ou repos à chaque étage d'une maison. Quand on a monté dix marches, on trouve un grand palier.*

Palier de communication, Celui qui est entre des appartements de plain-pied, et qui leur est commun. C'est dans ce sens qu'on dit, *Demeurer sur le même palier.*

Prov. et fig., *Un homme est bien fort sur son palier*, On est bien fort chez soi, dans sa maison. On dit aussi dans le même sens, *Sur son pailler*. Voyez PAILLER.

PALIFICATION. s. f. T. d'Archit. hydraulique. Action d'affermir, de fortifier un sol avec des pilotis.

PALIKARE ou **PALLIKARE**. s. m. Il se disait de Mercenaires grecs et albanais au service des pachas turcs, et qui menaient quelquefois une vie de brigandage. Il s'est dit aussi de Miliciens grecs qui combattirent dans la guerre de l'indépendance; et se dit encore de Soldats qui, dans le royaume de Grèce, conservent le costume des anciens palikares.

PALIMPSESTE. s. m. Manuscrit sur parchemin ou sur papier dont on a fait disparaître l'écriture, pour y écrire de nouveau. *Au moyen âge, le défaut de science et d'industrie rendit commun l'usage des palimpsestes. Cette légende est écrite sur un palimpseste. En faisant revivre la première écriture des palimpsestes, on a retrouvé plusieurs fragments d'auteurs anciens.* On dit quelquefois adjectivement, *Un manuscrit palimpseste.*

PALINGÉNÉSIE. s. f. Terme didactique. Régénération, renaissance. *La palingénésie du phénix est une allégorie. Certains philosophes anciens admettaient la palingénésie universelle.*

Il s'est dit quelquefois de La régénération, de la rénovation des sociétés. *La palingénésie sociale.*

PALINOD. s. m. On appelait ainsi autrefois Un poëme en l'honneur de l'immaculée Conception de la Vierge : des prix étaient décernés annuellement à la meilleure pièce de ce genre, par les académies de Rouen, de Caen et de Dieppe. *Le palinod se faisait ordinairement en chant royal, ballade, ode, sonnet, etc., au gré du poëte.*

PALINODIE. s. f. Rétractation de ce qu'on a dit. *Il nous a parlé hier en termes honorables d'un homme qu'il avait souvent dénigré; son discours était une palinodie, une véritable palinodie.*

Fig. et fam., *Chanter la palinodie*, Se rétracter, dire du bien d'une personne ou d'une chose dont on avait dit du mal précédemment.

PÂLIR. v. n. Devenir pâle. *Pâlir à l'aspect du danger. Vous pâlissez, vous vous trouvez mal. La moindre émotion le fait pâlir. Il pâlit de colère. Le soleil pâlit. La couleur de cette étoffe a pâli.*

Fig., *Son étoile pâlit*, se dit De quelqu'un dont la prospérité, la puissance, le crédit diminue.

Fig., *Pâlir sur les livres*, Étudier sans relâche.

PÂLIR, est quelquefois actif; et alors il signifie, Rendre pâle. *La fièvre l'a beaucoup pâli. Le vinaigre pâlit les lèvres.*

PÂLI, IE. part. passé.

PALIS. s. m. Petit pieu pointu par un bout, dont plusieurs, enfoncés en terre et rangés à la suite les uns des autres, forment une clôture. *Un jardin clos de palis. Un bois entouré de palis.*

Il se dit aussi d'Un lieu entouré de palis. *Entrer dans le palis.*

PALISSADE. s. f. Clôture de palis; espèce de barrière faite avec des pieux, ou même avec des planches, fichés en terre. On l'emploie surtout en termes de Fortification. *L'accès des ouvrages en terre est ordinairement protégé par des palissades. La contrescarpe était défendue par une bonne palissade. Rompre, couper une palissade. Tirer de derrière une palissade.*

Il se dit quelquefois de Chacun des pieux qui forment la palissade. *Il fut blessé en regardant entre deux palissades.*

PALISSADE, en termes de Jardinage, Mur de verdure; suite d'arbres ou d'arbustes feuillus, plantés à la ligne, et dont les branches, qu'on laisse croître dès le pied, forment une espèce de haie, que l'on taille de temps en temps. *Palissade de charme, de laurier, d'if, de troëne, de houx, de citronnier, etc. Tondre une palissade. Une palissade si bien entretenue, qu'une branche n'y passe pas l'autre. Des palissades fort hautes, fort touffues. Palissades à hauteur d'appui.*

PALISSADER. v. a. Entourer une fortification de palissades. *Fraiser et palissader une demi-lune.*

Il signifie aussi, Dresser, établir des palissades autour des murailles d'un jardin, d'un parc. *Palissader les murailles d'un jardin avec des charmes, avec des ifs.*

PALISSADÉ, ÉE. part. passé. *Une contrescarpe palissadée. Des allées palissadées.*

PALISSAGE. s. m. T. de Jardinage. Action de palisser un arbre.

PALISSANDRE ou **PALIXANDRE**. s. m. Bois d'un noir violet qui vient de la Guyane, et qui est propre aux ouvrages de tour et de marqueterie.

PÂLISSANT, ANTE. adj. Qui pâlit, qui devient pâle. *Front, visage pâlissant. Une lumière pâlissante.*

PALISSER. v. a. T. de Jardinage. Étendre et fixer contre une muraille ou un treillage les branches d'un arbre dont on veut faire un espalier. *Palisser des pêchers, des poiriers. Ce jardinier palisse fort bien.*

PALISSÉ, ÉE. part. passé.

PALLADIUM. s. m. (On prononce *Palladiome.*) Mot emprunté du latin et dérivé du grec. Nom d'une statue de Pallas, qui passait pour être le gage de la conservation de Troie. On a désigné depuis par ce nom Les divers objets auxquels certaines villes, certains empires attachaient leur durée. *Le bouclier sacré qu'on croyait être tombé du ciel, sous Numa, était le palladium de l'empire romain.*

Il se dit, figurément, de Tout ce qui est le garant de la conservation d'une chose. *La loi civile est le palladium de la propriété. En Angleterre, on regarde l'acte* d'Habeas corpus *comme le palladium de la liberté individuelle.*

PALLADIUM. s. m. T. de Chimie. Espèce de métal blanc, extrêmement difficile à fondre.

PALLAS. s. f. (On prononce l'S.) T. d'Astron. Nom d'une planète découverte par Olbers.

PALLIATIF, IVE. adj. (On prononce les deux L dans ce mot et dans les suivants.) Qui pallie. Il n'est guère usité que dans ces deux locutions, *Remède palliatif, cure palliative*, Remède qui ne guérit pas à fond, cure qui ne soulage que pour peu de temps.

PALLIATIF, s'emploie aussi substantivement, au propre et au figuré. *Ce remède n'est qu'un palliatif. Cette mesure n'est qu'un palliatif qui aggrave les maux de l'État en paraissant les soulager.*

PALLIATION. s. f. Déguisement, action de pallier. *Ce n'est pas une justification, c'est une palliation.* En ce sens, il a vieilli.

Il signifie quelquefois, en termes de Médecine, Adoucissement, modération de la douleur et des symptômes les plus violents. *Il faut se contenter de la palliation du mal, quand on n'en peut obtenir la cure.*

PALLIER. v. a. Déguiser, couvrir une chose qui est mauvaise, l'excuser en y donnant quelque couleur favorable. *Il essaye de pallier sa faute. Il eut l'adresse de bien pallier son crime. Il n'allégua que de mauvaises raisons pour pallier ce qu'il avait fait.*

En Médecine, *Pallier le mal*, Ne le guérir qu'en apparence.

Pallier le mal, se dit aussi figurément et au sens moral. *Les moyens employés pour remédier au mauvais état de ses affaires, n'ont point guéri le mal; ils n'ont fait que le pallier.*

PALLIÉ, ÉE. part. passé.

PALLIUM. s. m. (On prononce *Palliome.*) Mot emprunté du latin où il signifie Manteau. Il se dit d'Un ornement fait de laine blanche, semé de croix noires, et béni par le pape, qui l'envoie aux archevêques, pour marque de leur dignité, et quelquefois l'accorde à des évêques comme faveur particulière. *Cet archevêque a reçu le pallium. Les archevêques portent le pallium, en certaines cérémonies, par-dessus leurs habits pontificaux.*

PALMA-CHRISTI. s. m. Un des noms vulgaires du ricin. *L'huile de ricin s'appelle aussi Huile de palma-christi.*

PALME. s. f. Branche de palmier. *Ils portaient tous une palme à la main. La bénédiction des palmes se fait le dimanche des Rameaux. La palme est le symbole de la victoire.*

Il se dit quelquefois Du palmier même. *Du vin de palme.*

Fig. et poétiq., *Remporter la palme*, Remporter la victoire : cela se dit, non-seulement Des avantages qu'on remporte dans un combat, mais de ceux qu'on obtient dans quelque lutte que ce soit. *C'est lui qui a remporté la palme.* On dit dans le même sens : *Il vient d'obtenir une belle palme. Ce guerrier vient de cueillir, de moissonner des palmes, de nouvelles palmes. On lui décerna la palme. La palme du vainqueur.*

Les palmes idumées ou *d'Idumée*, du nom d'un pays où il croît beaucoup de palmiers.

La palme du martyre, La gloire éternelle qui est le prix de la mort soufferte par les martyrs pour la confession de la foi.

PALME, se dit aussi Des ornements qui entrent le plus souvent dans le dessin des châles de l'Inde.

PALME. s. m. Espèce de mesure commune en Italie, et qui est de l'étendue de la main. *Le palme n'est pas le même dans toutes les villes d'Italie. Le palme dont on se sert pour la mesure des marbres est de 25 centimètres.*

PALME, est aussi Le nom d'une mesure en usage chez les anciens. *Le palme grec valait quatre doigts ou le sixième d'une coudée. Le palme romain valait douze doigts ou la moitié d'une coudée.*

PALMÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Divisé

profondément en plusieurs lanières allongées, de manière à ressembler à une main ouverte. *Feuille palmée.*

Il se dit, en Zoologie, Des pieds des oiseaux dont les doigts sont unis par une membrane.

PALMETTE. s. f. Ornement en forme de feuille de palmier, qu'on taille ou qu'on applique sur des moulures, qu'on peint ou qu'on brode sur des étoffes, etc.

PALMIER. s. m. Nom général d'une famille d'arbres monocotylédones, dont la plupart croissent entre les tropiques, et dont le type est le palmier qui porte les dattes, appelé aussi Dattier. *Palmier mâle. Palmier femelle. Palmier nain. Branche de palmier. Les feuilles de palmier servent à faire des nattes. Vêtu d'une natte de palmier.*

PALMIPÈDE. s. et adj. m. T. d'Hist. nat. Il se dit Des oiseaux nageurs qui ont des pieds dont les doigts sont unis par une membrane. *Les oies, les canards, etc., sont des palmipèdes.*

PALMISTE. s. m. Nom générique et vulgaire des palmiers dont la cime porte une espèce de chou, appelé *Chou-palmiste*, qui est formé par les feuilles tendres de la pousse nouvelle, et qui se mange. *Palmiste épineux. Palmiste franc.*

PALMITE. s. m. Nom donné à la moelle des palmiers, qui est une substance blanche comme du lait caillé, fort tendre, et d'une saveur douce et agréable.

PALOMBE. s. f. Espèce de pigeon ramier des provinces voisines des Pyrénées.

PALONNIER. s. m. Pièce qui fait partie du train d'une voiture, et à laquelle les traits des chevaux sont attachés. *Il y a un palonnier de rompu au train de cette voiture.*

PALOT. s. m. Terme de mépris. Un villageois fort grossier. *C'est un palot, un gros palot, un franc palot.* Il est populaire.

PÂLOT, OTTE. adj. Un peu pâle. *Cet enfant est pâlot. Cette petite fille est toute pâlotte.* Il est familier.

PALPABLE. adj. des deux genres. Qui se fait sentir au toucher. *Tous les corps sont palpables.*

Il signifie au figuré, Fort évident, fort clair. *Ce que je vous dis est clair et palpable. La raison en est palpable. C'est une chose palpable. Il a si bien expliqué la chose, qu'il nous l'a rendue palpable.*

PALPABLEMENT. adv. D'une manière palpable. *On lui a montré palpablement sa méprise.* Il est peu usité.

PALPE. s. f. T. d'Entomologie. Appendice articulé et mobile, situé en nombre pair, sur les parties latérales de la bouche des insectes, soit sur les mâchoires, soit sur la lèvre inférieure. *Palpes maxillaires. Palpes labiales. Les palpes d'un hanneton.* Quelques naturalistes font ce mot du masculin.

PALPÉBRAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient aux paupières. *Muscle palpébral. Artères, veines palpébrales. Ligaments palpébraux.*

PALPER. v. a. Toucher avec la main doucement, à plusieurs reprises, et en pressant légèrement; manier. *Son médecin l'a palpé pour savoir s'il n'avait pas des obstructions. En palpant le sein de cette femme, on a senti qu'elle y avait une glande.*

Fig. et fam., *Palper de l'argent*, Le toucher, le recevoir. *Il a déjà palpé la dot. J'ai palpé l'argent, la somme.*

PALPÉ, ÉE. part. passé.

PALPITANT, ANTE. adj. Qui palpite. *Des entrailles palpitantes. Des chairs palpitantes. Des membres palpitants. Le cœur tout palpitant. Il était tout palpitant d'amour, de crainte.*

PALPITATION. s. f. Agitation convulsive de quelque partie du corps. *Il a une palpitation à l'artère du cou, à la paupière.*

Il se dit particulièrement Des battements du cœur, lorsqu'ils deviennent plus forts, plus sensibles qu'à l'ordinaire. *Il a une palpitation de cœur continuelle. Il est sujet à des palpitations de cœur. Il a des palpitations, de grandes palpitations, de violentes palpitations.*

PALPITER. v. n. Avoir des palpitations. *On voit souvent palpiter la tête des enfants nouveau-nés, à l'endroit de la fontanelle. Les entrailles de la victime palpitaient encore. La paupière lui palpite. Le cœur lui palpite. Ce souvenir fait palpiter son cœur.* Par extension, *Il palpite d'amour, de crainte, d'espérance.*

Il se dit quelquefois Des mouvements réglés du cœur, du sein, etc. *Son sein palpitait doucement. Son cœur palpite encore.*

PALSAMBLEU. Interjection. Jurement de l'ancienne comédie. *Palsambleu, voilà un plaisant personnage!* On disait aussi, *Par la sambleu.* L'origine de ce mot est *Par le sang de Dieu*, qu'on a ainsi modifié pour éviter le blasphème.

PALTOQUET. s. m. Terme de mépris. Un homme épais et grossier, et aussi, Un homme sans aucune valeur. *C'est un franc paltoquet.* Il est populaire.

PALUDÉEN, ENNE. adj. Qui appartient aux marais; qui est causé par des marais. *Terrains paludéens. Fièvre paludéenne.*

PALUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Géogr. Marais. Il n'est plus guère usité que dans le nom ancien de la mer d'Azof ou de Zabache : *Le Palus Méotide*, ou *Les Palus Méotides.*

PALUSTRE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Qui croît, qui vit dans les marais. *Plantes palustres.*

PAM

PÂMER. v. n., ou **SE PÂMER.** v. pron. Tomber en pâmoison, en défaillance. *Il n'en peut plus, il se pâme, il pâme. Cet enfant se pâme à force de crier. Pâmer de douleur. Pâmer de plaisir.*

Fam. et par exagérat., *Pâmer de rire, se pâmer de rire*, ou *Rire à pâmer, à se pâmer*, Rire bien fort. *Il vous ferait pâmer de rire. Il pâmait, il se pâmait de rire. Il riait à se pâmer.* On dit de même, *Pâmer de joie, se pâmer de joie*, Se laisser aller au transport de la joie.

PÂMÉ, ÉE. part. passé. *Carpe pâmée.*

PÂMOISON. s. f. Défaillance, évanouissement. *Tomber en pâmoison. On l'a fait revenir de sa pâmoison. Il est sorti de sa pâmoison.*

PAMPA. s. f. Nom que l'on donne aux vastes plaines de l'Amérique du Sud. Il s'emploie surtout au pluriel, *Pampas*, et dans cette forme du mot on fait sentir l's, en prononçant. *D'innombrables troupeaux de bœufs sauvages parcourent les pampas de la Plata.*

PAMPE. s. f. La feuille du blé, de l'orge, etc. *Pampe de blé, d'avoine.* Il n'est point usité en Botanique.

PAMPHLET. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Brochure. Il se prend souvent en mauvaise part. *Un pamphlet injurieux, séditieux. Ce pamphlet est spirituel, et contient quelques idées fort justes. Un auteur, un faiseur de pamphlets.*

PAMPHLÉTAIRE. s. m. Auteur de pamphlets. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

PAMPLEMOUSSE. s. f. Espèce d'oranger croissant dans l'Inde, dont le fruit, qui prend le même nom, est très bon à manger, et devient quelquefois aussi gros que la tête d'un homme.

PAMPRE. s. m. Branche de vigne avec ses feuilles. *On peint Bacchus avec une couronne de pampre. Les Bacchantes entouraient leurs javelots de pampre et de lierre. Pampre bien vert.*

Il se dit aussi d'Un ornement d'architecture imitant une branche de vigne.

PAN

PAN. s. m. Partie considérable d'un vêtement, comme d'une robe, d'un manteau. *Le pan d'une robe. Les pans d'un manteau. Les Romains se couvraient la tête d'un des pans de leurs robes lorsqu'il pleuvait. Quand Pompée fut assassiné par Achillas, il se couvrit le visage avec un pan de sa robe.* On dit aussi, *Un pan de tapisserie.*

PAN, se dit également d'Une partie d'un mur. *Un pan de mur. Un pan de muraille. Le canon avait abattu un grand pan de la courtine.*

Il se dit aussi d'Un des côtés, d'une des faces d'un ouvrage de maçonnerie, de menuiserie, d'orfèvrerie, etc., qui a plusieurs angles. *Un cabinet à pans. Une tour à pans, à six pans, à huit pans. Une table à pans. Une salière à pans.*

Pan de comble, Un des côtés de la couverture d'un comble. Le côté le plus long s'appelle *Long pan.*

Pan coupé, Surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. *Faire un pan coupé à l'angle d'une rue. Un salon à pans coupés.*

Pan de bois, Assemblage de charpente dont on remplit les vides de maçonnerie, et qu'on recouvre d'un enduit sur lattes. *Autrefois la plupart des maisons de Paris étaient construites en pans de bois. Une cloison en pan de bois.*

PAN, PAN. Onomatopée dont on se sert pour exprimer le bruit produit par une chose qui éclate, ou par un corps qui frappe sur un autre. *Il entendit à sa porte, pan, pan.*

PANACÉE. s. f. Remède universel. *Il se vante d'avoir trouvé la panacée.* On a aussi donné ce nom à Quelques préparations pharmaceutiques. *Panacée antimoniale. Panacée mercurielle. Etc.*

PANACHE. s. m. Assemblage de plumes flottantes, qui sert d'ornement. *Son casque était ombragé d'un panache. Cet officier a sur son chapeau un panache d'une grande beauté. Les chevaux de la voiture du roi avaient la tête ornée de panaches. Ce lit, ce dais est surmonté d'un beau panache.*

Panache de mer. Nom donné à divers animaux aquatiques dont quelques parties ont des formes de plumes.

PANACHE, signifie aussi, La partie supérieure d'une lampe d'église. *Le panache porte le culot par le moyen de plusieurs chaînes.*

PANACHE, en termes d'Architecture, La surface triangulaire de cette partie de voûte

qu'on appelle Pendentif, et qui supporte un dôme ou un plafond en coupole.

PANACHER. v. n., ou **SE PANACHER**. v. pron. Il se dit Des plantes dont les fleurs, les feuilles ou les fruits sont rayés ou bigarrés de couleurs qui tranchent avec la couleur naturelle. *Voilà une tulipe, une anémone, une rose, un œillet qui se panache bien. Voilà une tulipe qui commence à panacher.*

PANACHÉ, ÉE. part. passé. *Tulipe, anémone, rose panachée. Laitue panachée. Buis panaché.*

Il se dit aussi De certains oiseaux. *Poule panachée. Serin panaché.*

Glace panachée, Glace formée de deux ou de plusieurs sortes de glaces, ordinairement de différentes couleurs.

PANACHURE. s. f. Il se dit Des veines, des taches blanchâtres ou de diverses couleurs qui se mêlent à la couleur principale d'une fleur, d'une feuille ou d'un fruit. *De belles panachures. La panachure est un état de maladie.*

PANADE. s. f. Espèce de soupe ordinairement faite avec de l'eau, du sel, du beurre, un jaune d'œuf, de la croûte de pain, qu'on laisse longtemps mitonner. *Faire de la panade. Manger de la panade. On lui a ordonné une panade.*

PANADER (SE). v. pron. Il se dit D'une personne qui marche avec un air d'ostentation et de complaisance, à peu près comme un paon quand il fait la roue. *Voyez comme il se panade.* Il est familier et peu usité. On dit plus souvent, *Se pavaner.*

PANAGE. s. m. Droit que l'on paye au propriétaire d'une forêt, pour avoir la permission d'y mettre des porcs qui s'y nourrissent de gland, de faine, etc. *Droit de panage et glandée.*

PANAIS. s. m. Plante potagère, dont la racine, qui prend le même nom, est d'un blanc jaunâtre, et d'une saveur doucereuse. *Manger des panais.*

PANARD. adj. m. T. de Manège. Il se dit D'un cheval dont les deux pieds de devant sont tournés en dehors. *Cheval panard.*

PANARIS. s. m. Inflammation phlegmoneuse qui vient au bout des doigts ou à la racine des ongles, et qui fait éprouver de vifs élancements. *Il a un panaris qui lui cause une grande douleur.*

PANATHÉNAÏQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. Qui appartient aux Panathénées. *Vase panathénaïque*, Vase antique sur lequel est représentée quelque scène des Panathénées.

PANATHÉNÉES. s. f. pl. T. d'Antiq. Fêtes solennelles qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve. *Les grandes Panathénées revenaient tous les cinq ans. Les petites Panathénées étaient annuelles.*

PANCALIERS. s. m. Variété du chou frisé, qui tire son nom de la ville de Pancaliers, en Piémont, d'où elle nous a été apportée. *Un pancaliers.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Des choux pancaliers.*

PANCARTE. s. f. Placard affiché pour avertir le public de quelque chose, comme de certaines défenses, des droits imposés sur certaines denrées ou marchandises, sur le passage d'une rivière ou d'un pont, etc. *Une pancarte affichée à l'entrée d'un pont.*

Il se dit aussi, par une espèce de plaisanterie, de Toute sorte de papiers et d'écrits. *Quelle pancarte portez-vous là? Ôtez-nous toutes ces pancartes, toutes ces vieilles pancartes.*

PANCRACE. s. m. T. d'Antiq. Exercice qui faisait partie de la gymnastique, et qui consistait dans la réunion de la lutte et du pugilat.

PANCRATIASTE. s. m. (On prononce *Pancraciaste.*) T. d'Antiq. Celui qui avait remporté le prix à la lutte et au pugilat.

PANCRÉAS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. d'Anat. Corps glanduleux situé dans l'abdomen, et qui verse dans l'intestin une liqueur analogue à la salive.

PANCRÉATIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui appartient, qui a rapport au pancréas. *Canal pancréatique. Artères, veines pancréatiques. Nerfs pancréatiques.*

Suc pancréatique, La liqueur qui sort du pancréas.

PANDANÉES. s. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, arborescentes et grimpantes.

PANDECTES. s. f. pl. Recueil des décisions données par les anciens jurisconsultes romains, auxquelles Justinien, qui les fit compiler, donna force de loi. On nomme aussi ce recueil *Le Digeste.*

Pandectes florentines, L'édition des Pandectes faite sur le manuscrit de Florence.

PANDÉMONIUM. s. m. (On prononce *Pandémoniome.*) Lieu imaginaire que l'on suppose être la capitale des enfers, et où Satan convoque le conseil des démons. *Il y a dans le Paradis perdu de Milton une description du Pandémonium.*

Fig., *C'est un pandémonium, c'est un vrai pandémonium*, se dit D'une réunion de mauvais esprits, de gens qui ne s'assemblent que pour comploter et faire le mal.

PANDICULATION. s. f. T. de Médec. Action automatique et souvent forcée, par laquelle on porte les bras en haut, en renversant la tête et le tronc en arrière, et en allongeant les jambes : elle a lieu ordinairement lorsqu'on est très fatigué ou près de céder au sommeil. *Les pandiculations sont presque toujours accompagnées de bâillements.*

PANDIT. s. m. Docteur indien, brahmane qui se consacre à l'enseignement.

PANDORE. s. f. Dans la Mythologie, Femme que Jupiter envoya aux hommes pour punir le larcin de Prométhée, et à qui il remit une boite qui contenait tous les maux. On met ce mot ici à cause de l'expression figurée et proverbiale, *La boite de Pandore*, Ce qui est la source de beaucoup de maux.

PANDOUR. s. m. Nom des soldats d'une milice irrégulière, recrutée parmi les Esclavons, qui faisait partie de l'armée hongroise.

Fig. et fam., il se dit D'un homme dont les manières sont rudes, impolies. *C'est un pandour, un vrai pandour. Quel pandour!*

PANÉGYRIQUE. s. m. Discours public fait à la louange de quelqu'un. *Faire, composer, prononcer un panégyrique. Le panégyrique d'un saint. Le panégyrique d'un prince. Pline a fait le panégyrique de Trajan.*

Il signifie, par extension et familièrement, Tout ce qu'on dit à la louange de quelqu'un. *Il fait le panégyrique de cet homme en toute occasion. Elle est bonne et belle, voilà son panégyrique en deux mots.*

Il s'emploie quelquefois ironiquement pour signifier, Des discours médisants, malins. *Il vous aura bien des obligations, vous lui faites là un beau panégyrique. Dispensez-vous de tenir de pareils propos sur mon compte ; je ne vous ai pas chargé de faire mon panégyrique.*

PANÉGYRISTE. s. m. Celui qui fait un panégyrique ; et, par extension, Celui qui fait l'éloge de quelqu'un. Dans cette seconde acception, il se prend ordinairement en mauvaise part. *C'est un éloquent panégyriste. Ce n'est pas un historien, c'est un panégyriste. Il s'est fait le panégyriste d'un tel.*

PANER. v. a. Couvrir de pain émietté de la viande qu'on fait griller ou rôtir. *Paner des pieds de cochon, des côtelettes, une poularde.*

PANÉ, ÉE. part. passé. *Des côtelettes panées.*

Eau panée, Eau où l'on a fait tremper du pain grillé, pour en ôter la crudité, et pour la rendre plus nourrissante. *Il ne boit que de l'eau panée.*

PANERÉE. s. f. Le contenu d'un panier entièrement rempli. Il n'est guère usité qu'en parlant Des fruits. *Une panerée de raisins, de pommes, de poires, etc.*

PANETERIE. s. f. Le lieu où se fait la distribution du pain dans les grandes maisons, les communautés, les collèges, les hospices, etc. *On a placé la paneterie près du réfectoire. Vous le trouverez à la paneterie.*

Il s'est dit absolument de La paneterie du roi. *Avoir une charge à la paneterie.*

Il s'est dit aussi, collectivement, Des officiers qui servaient à la paneterie. *Chef de la paneterie. Aide de la paneterie. La paneterie reçut tel ordre.*

PANETIER. s. m. Celui qui est chargé, dans les communautés, les collèges, les hospices, etc., de garder et de distribuer le pain.

Grand panetier, Grand officier de la couronne, qui avait autrefois la charge de faire distribuer le pain dans toute la maison du roi, et qui avait autorité sur tous les boulangers du royaume. *Le grand panetier de France.*

PANETIÈRE. s. f. Petit sac dans lequel les bergers, les bergères portent du pain en allant garder les moutons. *La panetière d'un berger.*

PANGOLIN. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de mammifères de la famille des Édentés, que l'on trouve aux Indes, en Amérique, et qui sont couverts d'écailles.

PANICULE. s. f. T. de Botan. Disposition de fleurs ou de fruits dont les pédoncules, divisés plusieurs fois et de différentes manières, s'élèvent inégalement. *Fleurs, fruits en panicule. Le millet porte ses grains en panicule.*

PANICULÉ, ÉE. adj. Il se dit Des tiges dont les rameaux, se divisant et se subdivisant diversement, forment une panicule.

PANIER. s. m. Ustensile fait d'osier, de jonc, etc., qui sert à contenir des marchandises, des denrées, des provisions, etc., et particulièrement celles qu'on veut transporter. *Grand panier. Petit panier. Panier couvert. Le couvercle, le fond, le cul d'un panier. Panier à anse, sans anse. Prendre son panier, pour aller au marché. Panier de boulanger, de vendangeur. Un cheval de bât avec des paniers pleins de provisions. Un panier d'osier. Un panier de jonc. Un panier à claire-voie.*

Panier d'un coche, Grande caisse faite d'osier, qui se mettait par devant ou par derrière le coche, et dans laquelle on plaçait des marchandises, quelquefois des voyageurs. On appelle aujourd'hui *Panier*, Une voiture découverte dont le fond est d'osier.

Panier de marée, Panier dans lequel on apporte d'ordinaire la marée à la halle.

Panier à bouteilles, Panier à compartiments, dans lequel on met des bouteilles. On dit de même, *Le panier aux verres, le panier à l'argenterie.*

Panier à ouvrage, Petite corbeille où les femmes mettent leurs ouvrages d'aiguille.

En Architect., *Une voûte, une arcade à anse de panier*, Une voûte, une arcade surbaissée, qui n'a pas son cintre parfait, son plein cintre.

Prov. et fig., *Faire danser l'anse du panier*, se dit D'une servante qui fait payer à ses maîtres ce qu'elle achète, plus cher qu'on ne le lui a vendu. On dit dans le même sens, *L'anse du panier vaut beaucoup à cette servante.*

Prov. et fig., *À petit mercier, petit panier*, ou simplement, *Petit mercier, petit panier*, Les personnes qui ont peu de bien doivent proportionner leur dépense à leur revenu. On le dit plus particulièrement, en parlant de commerce : Il ne faut pas faire des spéculations, des entreprises au-dessus de ses forces.

Prov. et fig., *Il est sot comme un panier*, se dit D'un homme fort sot. *Il est resté sot comme un panier*, se dit D'un homme qui, s'apercevant qu'il a été attrapé, est demeuré muet de surprise.

Fig. et fam., *C'est un panier percé*, se dit D'une personne qui dépense tout son argent, qui n'en saurait garder.

Prov. et fig., *Mettre tous ses œufs dans un panier*, Faire dépendre d'une seule chose son sort, sa fortune, son bonheur, etc. Il signifie particulièrement, Placer tous ses fonds dans une même affaire ou dans un seul genre de propriété, d'industrie, ou enfin dans une seule créance. *Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un panier.*

Prov., *Adieu paniers, vendanges sont faites*, se dit Lorsque les vendanges sont passées ou qu'il est arrivé malheur aux vignes. Il se dit, figurément, De toutes les affaires manquées sans ressource, et quelquefois de celles qui sont entièrement terminées.

Panier, signifie quelquefois, Panerée, contenu d'un panier. *Un panier de raisins, de pêches, de fraises, de pommes, etc. Ces fruits se vendent au panier. Combien vaut le panier de ces fruits ?*

Le dessus du panier, Le choix, ce qu'il y a de plus beau et de meilleur, et qu'on place ordinairement en évidence pour faire valoir le reste. *Le fond du panier*, Le rebut, ce qu'il y a de moins beau et de moins bon. *Prendre le dessus du panier. Il n'y a plus que le fond du panier.* L'un et l'autre s'emploient quelquefois figurément, dans le langage familier. *Il ne nous a fait voir que ses meilleurs dessins, il montrait le dessus du panier.*

Panier, se dit quelquefois d'Une ruche d'abeilles faite en osier ou en paille. *Il a jusqu'à vingt paniers dans son jardin.*

Panier, s'est dit aussi d'Une espèce de jupon, garni de verges de baleine, qui soutenait et étendait les jupes et la robe des femmes à droite et à gauche jusqu'à une largeur d'un demi-pied au moins de chaque côté. *Les femmes ne portent plus de paniers. Il n'y avait que les dames de condition, et quelques femmes riches, qui fissent usage de paniers. Les paniers étaient bien ridicules.*

PANIFICATION. s. f. Conversion des matières farineuses en pain. *La pomme de terre est susceptible de panification.*

PANIFIER. v. a. Faire du pain avec une farine quelconque.

Panifié, ée. part. passé.

PANIQUE. adj. des deux genres. Il n'est usité que dans cette locution, *Terreur panique*, Frayeur subite et sans fondement. *Une terreur panique s'empara des esprits. Une terreur panique se répandit au loin. Inspirer une terreur panique.* Quelques personnes disent, par ellipse, *Une panique.*

PANNE. s. f. Graisse dont la peau du cochon et de quelques autres animaux se trouve garnie au dedans, et principalement au ventre. *Un cochon maigre qui n'a presque point de panne. On a fait tant de livres de graisse de la panne de ce cochon.*

PANNE. s. f. Sorte d'étoffe de soie, de fil, de laine, de coton, de poil de chèvre, fabriquée à peu près comme le velours, mais dont les poils sont plus longs et moins serrés. *Panne de soie. Panne de fil, etc.* Employé sans complément, il s'entend toujours de La panne de soie. *Bonne panne. Panne forte. Panne noire. Panne grise. Manteau doublé de panne.*

Fig. et pop., *Être dans la panne*, Être dans la misère. Dans cette locution, *Panne* signifie, Haillon.

PANNE. s. f. T. de Marine. Il s'emploie principalement dans cette locution, *Mettre en panne*, Suspendre ou ralentir la marche d'un vaisseau, en disposant les voiles de manière que moitié de leur effort tende à le faire avancer, et que l'autre moitié tende à le faire reculer : dans cet état, le mouvement du vaisseau se borne à la dérive. *Dès qu'on aperçut les ennemis, on mit en panne pour les attendre.* On dit de même, *Être en panne, se tenir en panne, rester en panne.*

Fig. et fam., *Se tenir en panne, rester en panne*, Suspendre toute action en attendant l'événement ou un temps plus favorable. *Trop de précipitation aurait pu gâter mon affaire, je me suis tenu en panne, je suis resté en panne jusqu'au moment d'agir.*

PANNE. s. f. T. de Charpent. Pièce de bois placée horizontalement sur la charpente d'un comble pour porter les chevrons.

Panne, se dit aussi, chez les Ouvriers, de La partie du marteau opposée au gros bout. *Frapper de panne.*

PANNÉ, ÉE. adj. Terme populaire. Misérable. *Il est bien panné. Il a l'air panné.*

PANNEAU. s. m. Petit pan. Il se dit, en Architecture, de Chacune des faces d'une pierre taillée. *Panneau de lit. Panneau de douelle.*

Il se dit, par extension, d'Une plaque de carton, de fer-blanc ou de bois, qui sert à tracer les différentes faces d'une pierre.

Panneau, se dit encore de Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc., qui offre un champ, une surface de médiocre grandeur encadrée, ou ornée de moulures. *Un panneau de lambris. Un panneau de porte. Une porte à panneaux, des volets à panneaux. Les panneaux d'un carrosse. Tableau peint sur panneau.*

Panneau de sculpture, se dit Des ornements sculptés dans un panneau.

Panneau de glace, Celui pour lequel on emploie une glace, au lieu de bois. On dit dans un sens analogue, *Panneau de vitre.*

Panneau de fer, L'ensemble des ornements fixés dans le cadre d'un balcon, d'une rampe, d'une porte de fer.

Panneau, signifie aussi, Un filet pour prendre des lièvres, des lapins, etc. *Tendre un panneau, des panneaux.*

Fig. et fam., *Tendre un panneau à quelqu'un*, Lui tendre un piège pour le faire tomber dans quelque faute, dans quelque méprise, pour lui causer quelque mal ou quelque désagrément. *Donner dans le panneau*, Se laisser tromper, attraper. *C'est un homme à donner dans tous les panneaux qu'on lui tendra.*

Panneau, en termes de Sellier, Chacun des deux coussinets, chacune des deux garnitures rembourrées de crin, qu'on met aux côtés d'une selle, sous les arçons, pour empêcher que le cheval ne se blesse. *Il faut mettre, il faut attacher des panneaux à cette selle. Rembourrer des panneaux. Cambrer les panneaux d'une selle.*

PANNEAUTER. v. n. T. de Chasse. Tendre des panneaux pour prendre des lapins ou d'autres animaux.

PANNETON. s. m. La partie d'une clef qui entre dans la serrure. *Les trois parties d'une clef sont l'anneau, la tige et le panneton.*

Panneton d'espagnolette, Partie saillante sur le corps de l'espagnolette, qui sert à fermer les deux volets de la fenêtre, en entrant dans l'agrafe posée sur l'un, et en appuyant sur l'autre.

PANONCEAU. s. m. Écusson d'armoiries mis sur une affiche, pour y donner plus d'autorité ; ou sur un poteau, pour marque de juridiction. *Les panonceaux du prince. Les panonceaux d'un seigneur. Autrefois on mettait, on affichait les panonceaux royaux sur la porte d'une maison, pour marquer qu'elle était saisie réellement.*

Il se dit aussi Des écussons placés à la porte des notaires.

PANOPLIE. s. f. Armure complète d'un chevalier du moyen âge.

Il se dit aussi d'Un faisceau d'armes diverses attachées à une planche, et qui servent à l'ornement d'une salle.

PANORAMA. s. m. Grand tableau circulaire et continu, disposé de manière que le spectateur qui est au centre voit les objets représentés, comme si, placé sur une hauteur, il découvrait tout l'horizon dont il serait environné. *Le panorama d'Athènes, de Jérusalem, de Paris, de Londres, etc. Les panoramas procurent une illusion extraordinaire.*

PANSAGE. s. m. Action de panser un cheval, un mulet, etc. *Le pansage de la main. Le pansage de ce cheval a été trop négligé. Effets de pansage*, Le bouchon de paille, l'étrille, la brosse, l'éponge, etc., qui servent au pansage du cheval.

PANSE. s. f. Ventre. *Grosse panse. Avoir la panse pleine.* Il est familier.

Prov. et pop., *Se faire crever la panse*, Se faire tuer à la guerre ou dans un combat singulier.

Prov. et fig., *Avoir plus grands yeux que grand'panse*, ou *Avoir les yeux plus grands que la panse*, Après avoir annoncé un appétit vorace, se trouver bientôt rassasié.

Prov. et pop., *Après la panse, vient la danse*, Lorsqu'on a fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir.

Panse, se dit aussi Du premier estomac des animaux ruminants.

PANSE, en termes de Maître d'écriture, La partie arrondie d'un petit *a*. *La panse de cet a est mal faite.*

Prov. et fig., *N'avoir pas fait une panse d'a*, N'avoir rien écrit, n'avoir rien composé. *Cet enfant n'a pas fait aujourd'hui une panse d'a. C'est un homme qui de sa vie n'a fait une panse d'a.* On dit aussi De celui qui s'attribue ou à qui d'autres attribuent quelque part à un ouvrage, mais qui cependant n'y a nullement travaillé. *Il n'y a pas seulement fait une panse d'a.*

PANSEMENT. s. m. L'action de panser une plaie, une blessure. *L'heure du pansement approchait. Quatre chirurgiens se sont trouvés à son pansement. Le pansement est quelquefois plus douloureux que l'opération. Après le pansement.*

Il se dit aussi Des soins qu'on donne et des remèdes qu'on emploie pour panser une blessure, des blessés. *Il est dû beaucoup au chirurgien pour ses pansements. On donne tant à ce maréchal pour les fers et les pansements des chevaux.*

PANSEMENT, signifie encore, L'action de panser les chevaux en santé. *Ce domestique entend bien le pansement des chevaux, le pansement de la main.* On dit plus ordinairement, *Pansage.*

PANSER. v. a. Lever l'appareil d'une plaie, d'une blessure; appliquer sur une plaie, sur une blessure les remèdes nécessaires à sa guérison. *On l'a pansé ce matin. Le chirurgien vient le panser deux fois par jour. Sa plaie, sa blessure n'a pas été bien pansée. Panser un blessé. Panser quelqu'un à qui l'on a fait une opération. Panser un cheval blessé. Ce cheval a pris un clou de rue, le maréchal vient le panser tous les jours.*

PANSER, en parlant D'un cheval, signifie aussi, L'étriller, le brosser, le nettoyer, et lui donner tout ce qui lui est nécessaire; ce qu'on appelle quelquefois, *Panser de la main*, pour distinguer cette acception de la précédente. *Ce palefrenier emploie la plus grande partie de la matinée à panser ses chevaux. Dans la cavalerie, les chevaux sont pansés deux fois par jour. Un cheval bien étrillé est à demi pansé.*

PANSÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et pop., *Cet homme est bien pansé*, Il a bien mangé et bien bu.

PANSU, UE. adj. Qui a une grosse panse. *C'est un homme fort pansu.* Il est familier et peu usité.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un gros pansu.*

PANTALON. s. m. Espèce de culotte longue qui descend jusque sur le cou-de-pied. *Pantalon de drap, de casimir, de nankin, de tricot, etc. Pantalon de daim, de chamois. Pantalon large, étroit.*

Pantalon à pieds, Pantalon qui a des pieds comme les bas.

PANTALON, est aussi Le nom d'un personnage de la comédie italienne, qui porte une culotte longue, une espèce de robe de palais, un masque à barbe, et qui représente les vieillards.

Prov. et fig., *A la barbe de Pantalon*, En présence et en dépit de celui que la chose intéresse le plus.

PANTALON, se dit encore, figurément et familièrement, d'Un homme qui prend toute sorte de figures, et qui joue toute sorte de rôles pour arriver à ses fins. *C'est un pantalon. C'est un vrai pantalon.*

PANTALONNADE. s. f. Il se dit de Bouffonneries et de postures comiques, semblables à celles d'un pantalon, d'un farceur. *Il est venu faire une pantalonnade, une plaisante pantalonnade.*

Il signifie, par extension, Subterfuge ridicule pour sortir d'embarras. *Il s'en est tiré par une pantalonnade.*

Il signifie aussi, Fausse démonstration de joie, de douleur, de bienveillance. *Sa joie, sa douleur n'est que pantalonnade.* Il est familier dans toutes ses acceptions.

PANTELANT, ANTE. adj. Qui halète, qui respire avec peine, par secousse. *Il est tout pantelant. Estomac pantelant.*

Chair pantelante, La chair d'un animal récemment tué, lorsqu'elle palpite encore.

PANTELER. v. n. Haleter, avoir la respiration embarrassée et pressée. Il est vieux.

PANTHÉE. adj. f. T. d'Antiq. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Figure panthée*, Statue qui réunissait les symboles ou les attributs de différentes divinités. *La statue de la déesse syrienne était une figure panthée.*

PANTHÉISME. s. m. Système de ceux qui n'admettent d'autre Dieu qu'une substance infinie dont tous les êtres sont des modes.

PANTHÉISTE. adj. des deux genres. Qui appartient au panthéisme. *Système panthéiste. Doctrine panthéiste.*

Il se dit aussi De ceux qui font profession de panthéisme. *Un philosophe panthéiste.* Substantiv., *Un panthéiste.*

PANTHÉON. s. m. Mot tiré du grec. On donnait ce nom aux temples consacrés à tous les dieux à la fois. *Le panthéon le plus célèbre est celui de Rome, bâti par Agrippa, et qui subsiste encore.*

PANTHÉON, est aussi Le nom donné, en France, à l'église Sainte-Geneviève lorsqu'on en fit un monument national où l'on devait déposer les restes de ceux qui ont rendu de grands services à la patrie, qui l'ont illustrée. *Le Panthéon est un des plus beaux monuments de Paris. Le dôme du Panthéon. Il fut mis, porté au Panthéon. Le Panthéon porte cette inscription : Aux grands hommes la patrie reconnaissante. Le Panthéon a été rendu au culte catholique.*

PANTHÉON, se dit aussi Des figures panthées, des petites statues qui portaient les symboles de plusieurs divinités.

PANTHÈRE. s. f. Bête féroce du genre des Chats, dont la peau est semée de taches noires en forme de roses.

PANTIÈRE. s. f. T. de Chasse. Espèce de filet qu'on tend verticalement pour prendre certains oiseaux. *Les braconniers se servent de la pantière pour prendre les compagnies de perdrix pendant la nuit.*

PANTIN. s. m. Petite figure de carton mince et colorié, qui représente un homme ou une femme, et dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Donner un pantin à un enfant.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme qui gesticule sans motif et ridiculement; et, plus figurément encore, d'Un homme qui n'a rien de sérieux et de constant dans ses actes, dans ses opinions. *C'est un pantin, un vrai pantin.*

PANTOGRAPHE. s. m. Sorte d'instrument au moyen duquel on copie des dessins, des gravures, mécaniquement et sans aucune connaissance de l'art. On l'appelle aussi *Singe.*

PANTOIS. adj. m. Haletant, hors d'haleine. Cette acception a vieilli.

Il signifie, figurément et familièrement, Stupéfait, interdit. *Il resta tout pantois.*

PANTOMÈTRE. s. m. T. de Géométrie. Instrument pour mesurer toute sorte d'angles, de longueurs et de hauteurs.

PANTOMIME. s. m. Acteur qui exprime les passions, les sentiments, et même les idées, par des gestes et par des attitudes, sans proférer aucune parole. *Les anciens avaient d'excellents pantomimes.*

PANTOMIME. s. f. Art ou action d'exprimer les passions, les sentiments, les idées par des gestes et par des attitudes, sans le secours de la parole. *La pantomime de cet acteur est très expressive.*

Il se dit aussi d'Une espèce de drame où les acteurs suppléent à la parole par le geste. *Jouer, exécuter une pantomime. Cet acteur joue bien la pantomime. La musique d'une pantomime. Air de pantomime.*

Il est quelquefois adjectif des deux genres. *Danse pantomime. Ballet pantomime.*

PANTOUFLE. s. f. Chaussure dont on se sert dans la chambre. *Pantoufle de maroquin, de peau de mouton, de lisières, etc. Une paire de pantoufles. Être en pantoufles et en robe de chambre.*

Mettre ses souliers en pantoufle, Mettre le quartier de ses souliers sous ses talons, au lieu de le relever.

Prov. et fig., *Raisonner comme une pantoufle*, ou elliptiquement, *Raisonner pantoufle*, Parler au hasard, battre la campagne. *Il n'a fait que raisonner pantoufle. Il en raisonne comme une pantoufle.*

Fer à pantoufle, ou simplement, *Pantoufle*, Fer de cheval forgé de façon qu'il a plus d'épaisseur en dedans qu'en dehors, et qu'il s'amincit en talus du côté où il s'applique à la corne. *Mettez un fer à pantoufle à ce cheval, dont le pied serait bientôt encastelé sans cette précaution.*

EN PANTOUFLES. loc. adverbiale et proverbiale. À son aise, avec toute sorte de commodité. *Ce professeur loge dans le collège; il fait sa classe en pantoufles. Nous avons tout ce qu'il faut pour nous établir commodément autour de cette place, nous ferons ce siège en pantoufles.*

PAO

PAON. s. m. (On prononce *Pan.*) Grand oiseau domestique dont le cri est fort aigre, qui a un beau plumage, une petite aigrette sur la tête, et dont la queue se compose de longues plumes couvertes de marques de différentes couleurs en forme d'yeux. *Un jeune paon. Un vieux paon. Queue de paon. Des plumes de paon. Un paon qui fait la roue.*

Fig. et fam., *Être glorieux comme un paon*, Être fort glorieux, fort vain.

Prov. et fig., *C'est le geai paré des plumes du paon*, se dit, par allusion à une fable bien connue, D'une personne qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas.

En Astron., *Le Paon*, Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

PAON, se dit aussi de Plusieurs espèces de papillons qui ont sur leurs ailes des yeux chatoyants, à peu près semblables à ceux de la queue du paon. *Le grand paon. Le petit paon*, ou *Paon du jour.*

PAONNE. s. f. (On prononce *Pane.*) La femelle du paon.

PAONNEAU. s. m. (On prononce *Paneau.*) Jeune paon. *Manger des paonneaux.*

PAP

PAPA. s. m. Terme dont les petits enfants et ceux qui leur parlent ont coutume de se servir, au lieu du mot Père. *Il commence à parler, il dit déjà papa et maman. Où est votre papa?* Les enfants et ceux qui leur parlent disent aussi, *Grand-papa, bon papa*, au lieu de *Grand-père.*

Fam., *C'est un gros papa, un gros papa de bonne mine*, se dit D'un homme d'un certain âge, qui a de l'embonpoint et de la fraîcheur.

PAPABLE. adj. m. Propre à être élu pape. Il n'est usité qu'en parlant Des prélats, et surtout des cardinaux, qu'on regarde comme pouvant parvenir quelque jour à la papauté. *C'est un sujet papable, très papable.*

PAPAL, ALE. adj. Qui appartient au pape. *Pouvoir papal. Dignité, autorité papale.*

Terres papales, Les terres de la domination du pape.

PAPAS. s. m. Nom que les peuples chrétiens du Levant donnent à leurs prêtres. *Un papas arménien. Un papas grec.*

PAPAUTÉ. s. f. Dignité de pape. *Aspirer à la papauté.*

Il se dit aussi Du temps pendant lequel un pape a occupé le saint-siège. *Pendant sa papauté, Rome a reçu beaucoup d'embellissements.*

PAPAVÉRACÉES. s. f. pl. T. de Botan. Famille de plantes dont le pavot est le type. Il s'emploie quelquefois au singulier. *Une papavéracée.*

PAPAYER. s. m. Arbre des deux Indes, dont le fruit est gros comme un petit melon, charnu, jaunâtre, d'une saveur douce et d'une odeur aromatique. *On mange les fruits du papayer confits au sucre ou au vinaigre.*

PAPE. s. m. L'évêque de Rome, chef de l'Église catholique romaine. *Notre saint-père le pape. Le pape Sixte-Quint. Élire, faire un pape. Appeler au pape. Appeler du pape au concile. Légat, nonce du pape. Une bulle, une constitution, un bref du pape.*

Pape, est aussi Le nom d'un bel oiseau de trois couleurs, gros comme un serin, qu'on trouve à la Caroline et au Canada.

PAPEGAI. s. m. Oiseau de carton ou de bois peint, que l'on place au bout d'une perche pour servir de but à ceux qui s'exercent à tirer de l'arc, de l'arbalète, ou de l'arquebuse. *Tirer au papegai. Celui qui abat le papegai, remporte le prix.*

PAPELARD. s. m. Hypocrite, faux dévot. *C'est un papelard, un franc papelard.* Il est familier.

Il est aussi adjectif, et fait au féminin, *Papelarde. Un air papelard. Le ton papelard. Voix, mine papelarde.*

PAPELARDISE. s. f. Hypocrisie, fausse dévotion. Il est familier.

PAPELINE. s. f. Voyez Popeline.

PAPERASSE. s. f. Papier écrit qui ne sert plus de rien, qu'on regarde comme inutile. *Vieille paperasse. Il faut jeter au feu toutes ces paperasses. Il m'a obligé de lire toutes ces paperasses, un tas de paperasses, qui ne servent de rien à son affaire.* Il est familier.

PAPERASSER. v. n. Remuer, feuilleter, arranger des papiers. *Il a passé toute la matinée à paperasser.* Il est familier.

Il signifie aussi, Faire des écritures inutiles. *Cet avoué aime à paperasser.*

PAPERASSIER. s. m. Homme qui aime à ramasser, à conserver des papiers inutiles. *C'est un grand paperassier.* Il est familier.

PAPESSE. s. f. Ce mot, qui signifie, Femme pape, n'est d'usage qu'en parlant de la *Papesse Jeanne*, Personnage féminin, imaginaire, que quelques-uns ont prétendu avoir occupé le trône pontifical.

PAPETERIE. s. f. Manufacture de papier. *Il a une belle papeterie dans le département des Vosges.*

Il signifie aussi, L'art de fabriquer le papier, et Le commerce de papiers. *La papeterie lui doit plusieurs procédés nouveaux. Il s'est enrichi dans la papeterie. Magasin de papeterie.*

Papeterie, Petite boîte qui renferme ce qu'il faut pour écrire et fermer des lettres. *Une papeterie bien assortie.*

PAPETIER. s. m. Celui qui fait le papier, et Celui qui le vend. *Ouvrier papetier. Marchand papetier. La boutique d'un papetier.*

PAPIER. s. m. Composition faite ordinairement de vieux linge détrempé dans l'eau, pilé par des maillets ou broyé par des cylindres armés de lames, et réduit en pâte, ensuite étendu par feuilles, que l'on fait sécher, soit à l'air, soit sur des cylindres chauffés par la vapeur, et qu'on met en presse, pour servir à écrire, à imprimer, etc. *Bon papier. Mauvais papier. Papier fin. Papier qui a du corps. Papier de bonne pâte. Papier de cuve. Papier mécanique de toute longueur. Papier fort. De grand papier. De petit papier. Papier de compte. Papier tellière. Papier à lettres. Papier grand raisin. Papier coquille. Papier vélin. Papier bien collé. Papier qui boit. Papier battu, lavé, réglé. Papier doré sur tranche. Papier satiné. Papier à vignettes. Rame, main de papier. Il y a vingt mains de papier à la rame, et vingt-cinq feuilles à la main. Cela n'est pas plus épais qu'une feuille de papier. Moulin à papier. Papier blanc. Papier écrit. Livre imprimé sur grand papier, sur petit papier. Votre exemplaire vaut moins que le mien, c'est le petit papier. Papier de soie. On a fabriqué du papier avec des écorces d'arbres, du coton, de la paille, de l'ortie, du chardon, etc.*

Papier de Chine, Papier fait avec la seconde pellicule de l'écorce de bambou, réduite en pâte.

Papier timbré ou *marqué*, Papier marqué d'un timbre, dont on est obligé de se servir pour les écritures judiciaires, et pour les actes publics ou privés, dans les cas déterminés par la loi.

Papier libre ou *mort*, Le papier non timbré.

Papier réglé, papier de musique, Papier où sont tracées d'avance les lignes sur lesquelles on place les notes de musique. *Papier réglé*, se dit aussi de Toute sorte de papier où les lignes sont tracées d'avance.

Mettre, jeter ses raisons, ses idées, ses réflexions sur le papier, Les mettre par écrit.

Sur le papier, se dit, par opposition à Effectif, de Ce qui ne figure que par écrit. *L'armée était de cinquante mille hommes sur le papier.*

Fam., *Cela est beau sur le papier*, se dit D'un projet, d'un plan qui paraît beau en théorie; mais dont l'exécution serait impossible, ou inutile, ou dangereuse.

Prov., *Brouiller, barbouiller, gâter du papier*, Écrire des choses inutiles ou ridicules.

Prov., *Le papier souffre tout*, On écrit sur le papier tout ce qu'on veut, et il ne faut pas conclure qu'une chose soit vraie, de cela seul qu'elle est écrite.

Prov. et fig., *Figure, visage de papier mâché*, Visage blême, qui annonce un manque de force ou de santé.

Papier, se dit aussi de Plusieurs sortes de papiers qui ne servent ni pour l'écriture, ni pour l'impression, mais qu'on emploie à beaucoup d'autres usages. *Papier brouillard. Papier gris, bleu, rouge, etc. Papier marbré. Papier maroquiné. Papier à sucre. Papier à filtrer.*

Papier peint, ou *Papier-tenture*, se dit Des papiers de différentes espèces et de toutes sortes de couleurs et de dessins, imitant les étoffes, les tableaux, les lambris, l'architecture, etc., que l'on emploie en guise de tapisserie. *Manufacture de papiers peints. Appartement tendu de papier. Il a renouvelé les papiers de son appartement. Voilà un joli papier. Papier-damas. Papier velouté. Papier-tontisse. Papier à fleurs. Papier-lambris. Papier-marbre. Papier-granit. Papier uni. Papier rayé. Papier-arabesque.*

Papier, se dit encore de Toute sorte de titres, documents, mémoires et autres écritures. *Perdre un papier de conséquence. On m'a remis hier un papier, je ne sais pas encore ce qu'il contient. Avez-vous apporté vos papiers? Je ne saurais compter avec vous aujourd'hui, je n'ai pas mes papiers. On m'a dérobé mes papiers. Confiez-moi ce papier. On a trouvé une obligation parmi ses papiers. Inventorier des papiers. Les papiers d'une succession. Il m'a vendu sa propriété, et m'en a remis tous les papiers. Mettre de l'ordre dans ses papiers. Je vous prouverai, papiers sur table, que vous êtes mon débiteur. Des papiers de famille.*

Fig., *Être sur les papiers de quelqu'un*, Lui devoir de l'argent. Il se dit aussi en parlant D'une personne contre laquelle il a été donné quelque mémoire, quelque renseignement à celui qui a droit d'inspection et de juridiction. *Il est sur les papiers du préfet de police.*

Fig. et fam., *Être bien, être mal dans les papiers, sur les papiers de quelqu'un*, Être bien, être mal dans son esprit.

Fig. et fam., *Mettez cela dans vos papiers*, Soyez sûr de cela, comptez là-dessus.

Fig. et fam., *Rayez cela, ôtez cela de vos papiers*, Ne comptez pas là-dessus. *Vous croyez que cet homme-là est votre ami, rayez, ôtez cela de vos papiers.*

Papier volant, Feuille détachée sur laquelle on a écrit quelque chose. *N'écrivez pas cela sur un papier volant qui peut se perdre, mettez-le dans un registre.*

Papier terrier, Registre contenant le dénombrement de toutes les terres et de tous les tenanciers qui relevaient d'une seigneurie, et le détail des droits, cens et rentes qui étaient dus. *Faire un papier terrier. La confection d'un papier terrier.*

Papiers, au pluriel, se dit Du passeport, du livret, et des différents actes qui certifient la qualité, la profession, l'état civil d'une personne. *Ce voyageur n'avait pas de papiers. Ses papiers étaient en règle. Il attend pour se marier que ses papiers soient arrivés de son pays.*

Papier, se dit aussi d'Un journal, d'un livre de compte. *Papier-journal. Écrivez cela sur votre papier.* Dans ce sens, il vieillit.

Papier, se dit encore Des lettres de

change, des billets payables au porteur, et autres effets de cette nature, qui représentent l'argent comptant. *Tout son bien est en papier. Il m'a payé en papier.*

Bon papier, mauvais papier, Papier dont le signataire est solvable ou n'est pas solvable, qui perd peu ou qui perd beaucoup sur la place.

Le papier d'un négociant, Les lettres de change et billets souscrits par lui. *Je ne veux pas de son papier. Son papier perd tant sur la place.*

Papier, se dit aussi Des effets publics, des valeurs en papier données par le gouvernement. *Papiers royaux. Papiers publics. Le papier hausse, baisse.*

Papier-monnaie, Papier créé par le gouvernement pour avoir valeur et cours d'argent monnayé.

Papiers publics, papiers-nouvelles, Les journaux, les gazettes.

PAPILIONACÉ, ÉE, ou **PAPILLONACÉ, ÉE.** adj. T. de Botan. Il se dit Des fleurs dont les corolles, formées de cinq pétales inégaux, ont quelque ressemblance avec un papillon qui vole. *Presque toutes les fleurs des légumineuses sont papilionacées. Corolle papilionacée.*

Il se dit substantivement, au féminin, Des plantes à fleurs papilionacées. *Le haricot, le trèfle, sont des papilionacées.*

PAPILLAIRE. adj. des deux genres. (On fait sentir les deux L.) T. d'Anat. Qui a des papilles, des mamelons, ou qui est en forme de mamelon. *Tunique, membrane papillaire. Corps papillaire. Éminences papillaires.*

PAPILLE. s. f. (On fait sentir les deux L.) T. d'Anat. Il se dit de Certaines petites éminences semblables à des mamelons, qui sont répandues sur la surface du corps, et particulièrement sur la langue.

PAPILLON. s. m. Insecte volant, à quatre ailes, couvertes d'écailles fines comme de la poussière. *Les papillons ont d'abord la forme de chenilles. Papillon blanc, rouge, bigarré, etc. Petit papillon. Gros papillon. Les enfants courent après les papillons. Les vers à soie se changent en papillons. Les ailes d'un papillon.*

Prov. et fig., *Il va se brûler à la chandelle comme un papillon,* se dit D'un homme qui, se laissant tromper par des apparences agréables, est près de donner dans un piège.

Prov. et fig., *C'est un papillon,* se dit D'un esprit léger, qui voltige d'objets en objets.

Prov. et fig., *Courir après les papillons,* S'amuser à des bagatelles.

Fig., *Papillons noirs,* Idées sombres, visions noires.

PAPILLONACÉ, ÉE. adj. Voyez Papilionacé.

PAPILLONNER. v. n. Voltiger d'objets en objets, sans s'arrêter à aucun. On ne l'emploie qu'au figuré. *Il ne fait que papillonner.* Il est familier

PAPILLOTAGE. s. m. Mouvement incertain et involontaire des yeux, qui les empêche de se fixer sur les objets. *Le papillotage des yeux.*

Il se dit, figurément, de L'effet d'un tableau qui éblouit et fatigue les yeux par des lumières également brillantes et des couleurs également vives. Il se dit, par extension, en parlant D'un écrit dont le style est semé d'un trop grand nombre d'expressions brillantes. *Il y a beaucoup de papillotage dans ce tableau, dans ce style.*

Papillotage, en termes d'Imprimerie, se dit en parlant De la feuille imprimée, lorsque le caractère a marqué double, ou a laissé certaines petites taches noires aux extrémités des pages et des lignes

PAPILLOTE. s. f. Morceau de papier dont on enveloppe les cheveux que l'on met en boucles, pour les faire tenir frisés. *Mettre les cheveux sous les papillotes, dans des papillotes. Mettre des papillotes. Fer à papillotes.*

Être en papillotes, avoir la tête en papillotes, Avoir les cheveux sous des papillotes. *Elle était encore en papillotes, elle avait la tête en papillotes, lorsque j'entrai dans sa chambre.*

Prov., *Cela n'est bon qu'à faire des papillotes,* se dit D'un écrit sans mérite, d'un papier sans valeur, bon à mettre au rebut.

Côtelette de veau en papillote, Côtelette de veau panée, que l'on enveloppe d'une feuille de papier pour la faire cuire.

Papillote, en termes de Confiseur, Dragée de sucre ou de chocolat enveloppée dans un morceau de papier. *Une livre de papillotes.*

PAPILLOTER. v. n. Il se dit Des yeux, lorsqu'un mouvement incertain et involontaire les empêche de se fixer sur les objets. *Les yeux lui papillotent continuellement.*

Papilloter, se dit figurément D'un tableau qui fatigue les yeux, par des lumières également brillantes et des couleurs également vives.

Il se dit, par extension, Du style, lorsque les expressions brillantes y ont été répandues avec trop de profusion. *Ce style papillote.*

Papilloter, en termes d'Imprimerie, se dit De la feuille imprimée, lorsque le caractère a marqué double, ou a laissé de petites taches noires aux extrémités des pages et des lignes.

PAPISME. s. m. Terme dont quelques communions chrétiennes se servent pour désigner l'Église catholique romaine.

PAPISTE. s. et adj. des deux genres. Terme dont quelques communions chrétiennes se servent pour désigner les catholiques romains.

PAPULE. s. f. T. de Médec. Petit bouton rouge qui s'élève sur la peau et s'y dessèche.

Il se dit, en termes de Botanique, d'Une protubérance molle, arrondie et pleine d'un liquide aqueux.

PAPYRACÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Qui est mince et sec comme du papier. *Membrane papyracée. Nautile papyracé.*

PAPYRUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Plante qui croît en Égypte le long du Nil, et dont la tige est triangulaire. *On se servait autrefois, pour écrire, de feuilles faites avec des tiges de papyrus battues; et de là est venu le mot* Papier.

Papyrus, se dit aussi Des feuilles faites avec le papyrus. *La plupart des livres des anciens étaient écrits sur du papyrus.*

Il se dit encore Des livres écrits sur le papyrus. *Les papyrus d'Herculanum. Ce papyrus contient deux discours d'Hypéride.*

PAQ

PÂQUE. s. f. Fête solennelle que les Juifs célèbrent tous les ans, le quatorzième jour de la lune après l'équinoxe du printemps, en mémoire de leur sortie d'Égypte. *La pâque des Juifs. Notre-Seigneur célébra la pâque avec ses disciples.*

En termes de l'Écriture sainte, *Immoler la pâque, manger la pâque,* se dit en parlant De l'agneau que la loi de Moïse prescrit d'immoler et de manger pour célébrer la pâque.

Pâque, et plus ordinairement Pâques, Fête que les chrétiens solennisent tous les ans en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur, et qu'on célèbre toujours le premier dimanche qui suit immédiatement la pleine lune de l'équinoxe du printemps, fixé au 21 mars, 6 h. du matin, par le concile de Nicée. Dans cette acception, il est masculin. *Pâques ne peut pas être plus tôt que le 22 mars, ni plus tard que le 25 avril. Quand Pâques sera venu. Quand Pâques sera passé. Le jour de Pâques. La veille de Pâques. Le temps de Pâques. Je vous payerai à Pâques, au terme de Pâques, à Pâques prochain.*

La quinzaine de Pâques, Tout le temps qui est entre le dimanche des Rameaux et celui de Quasimodo inclusivement. *La semaine de Pâques,* Le temps qui est entre la fête de Pâques et le dimanche de Quasimodo aussi inclusivement. *J'irai passer la quinzaine de Pâques, la semaine de Pâques à la campagne.*

Pâques fleuries, Le dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques. *Pâques closes,* Le dimanche de Quasimodo, qui suit immédiatement celui de Pâques. *Faire ses pâques,* Faire ses dévotions, communier un des jours de la quinzaine de Pâques. *Il a fait aujourd'hui ses pâques. Se mettre en état de faire de bonnes pâques.* Dans ces diverses expressions, *Pâques* est féminin, et ne se dit jamais qu'au pluriel.

Œufs de Pâques, Œufs ordinairement teints en rouge, qu'il est d'usage de vendre dans le temps de Pâques; et, figurément, Les petits présents qu'on fait vers le temps de Pâques. *Je lui ai donné ses œufs de Pâques.*

Prov. et fig., *Se faire poissonnier la veille de Pâques,* S'engager dans une affaire, lorsqu'il n'y a plus aucun avantage à en espérer.

Prov. et fig., *Se faire brave comme un jour de Pâques,* Se parer comme en un jour de fête.

PAQUEBOT. s. m. Bâtiment de mer qui fait le service de messageries, transportant des passagers, des lettres et des marchandises, entre deux pays quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. *Paquebot à vapeur. Les paquebots transatlantiques. Ils s'embarquèrent sur le paquebot qui va de Calais à Douvres.*

PÂQUERETTE. s. f. Espèce de marguerite blanche, qui vient vers le temps de Pâques.

PAQUET. s. m. Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. *Gros paquet. Petit paquet. Paquet de serviettes, de linge, de hardes. Paquet d'allumettes. Paquet de livres. Un paquet de lettres. Faire un paquet. Mettre en paquet. Mettre par paquets. Ce paquet pèse tant. J'ai reçu mon paquet. Charger quelqu'un d'un paquet.*

Prov. et pop., *Faire son paquet,* S'en aller de la maison où l'on demeurait.

Fig. et fam., *Plier son paquet,* S'en aller furtivement.

Fig. et fam., *Faire ses paquets pour l'autre monde,* ou *Plier son paquet,* Mourir.

Paquet, se prend quelquefois pour Toutes les lettres et les dépêches que porte un

courrier. *Le paquet d'Angleterre. Le paquet d'Espagne.*

PAQUET, se dit, figurément et familièrement, d'Une personne qui a pris beaucoup d'embonpoint, et qui se remue difficilement; il se dit aussi d'Une personne qui n'apporte aucun agrément dans la société, qui y cause plutôt de la gêne. *Cette femme est devenue un paquet; elle est devenue bien paquet. Ce n'est qu'un paquet. Quel paquet!*

Prov. et fig., *Donner un paquet à quelqu'un*, Lui attribuer, lui imputer d'avoir fait quelque chose qui n'est pas de nature à être avoué. *On le soupçonne d'être l'auteur du libelle, on lui donne ce paquet-là. C'est un paquet qu'on lui donne.* Il a vieilli.

Donner un paquet à quelqu'un, signifie aussi, populairement, Lui faire une tromperie, une malice. *Ne nous donnez plus de ces paquets-là.*

Prov. et fig., *Donner dans un paquet*, Être trompé, attrapé. *Il a donné dans le paquet. Je ne donnerai plus dans ses paquets, je n'y serai plus pris.*

Prov. et fig., *Donner à quelqu'un son paquet*, Lui faire une réponse vive et ingénieuse qui le réduit au silence. *Il m'a voulu railler, mais je lui ai donné son paquet.* On dit dans le même sens, *Il a bien eu son paquet.*

Prov. et fig., *Faire un paquet, des paquets sur quelqu'un*, Tenir sur lui des propos désobligeants et faux. *Il a fait des paquets sur toutes les personnes de cette société.* On dit dans le même sens, *C'est un faiseur de paquets.*

Prov. et fig., *Hasarder, risquer le paquet*, S'engager dans une affaire douteuse. *Il a eu bien de la peine à se résoudre, mais enfin il a hasardé, il a risqué le paquet.*

PAQUET, en termes d'Imprimerie, se dit d'Une certaine quantité de lignes de composition, à peu près de l'étendue d'une page ordinaire, mais sans folio ni titre courant, et liée avec une ficelle. *Travailler en paquet. Composer en paquet. Ce compositeur fait tant de paquets par jour.*

PAQUETIER. s. m. T. d'Imprim. Compositeur qui travaille en paquet, qui fait des paquets. *Ce metteur en pages occupe cinq paquetiers.*

PÂQUIS. s. m. Lieu où le gibier vient paître; et, par extension, Toute sorte de pâturages. *Les pâquis humides.*

PAR

PAR. Préposition de lieu, qui sert à marquer le mouvement et le passage. *Il a passé par Paris, par Bordeaux. Il court par monts et par vaux. Voyager par eau, par mer, par terre. Aller par le monde. Il est toujours par les chemins, par voies et par chemins. Jeter quelque chose par la fenêtre. Passer par la porte. Par où a-t-il passé? Entrer par la brèche. Ce purgatif l'a fait aller par haut et par bas. Il a passé par de rudes épreuves.*

PAR, signifie quelquefois, En, dans. *Il se promène par la ville, par la rue, par les champs. Cela se fait par tout pays, par toute la terre, par toute la France.*

Fam., *De par le monde*, Dans le monde. *J'ai un cousin de par le monde, qui a fait une grande fortune.*

PAR, signifie encore, Par le travers. *Il lui cingla un coup de fouet par le visage.*

PAR, en termes de Marine, signifie quelquefois, À. *Nous étions par trente degrés de latitude.*

Il s'emploie aussi pour indiquer la position d'un objet relativement au navire. *Par l'avant. Par le travers.*

PAR, sert aussi à désigner l'endroit, la partie d'une chose ou d'une personne qu'on saisit, qu'on tient. *Prenez-le par le bras. Il le tenait, il l'a mené par la main. Je ne sais par où le prendre. Prenez le couteau par le manche. Il le tira par les pieds.*

PAR, sert encore à désigner la cause, l'agent, le motif, le moyen, l'instrument, la manière. *Il a fait cela par crainte, par haine, par animosité, par bonté. Par cette raison. Par tel moyen. Par le moyen d'un tel. Par ce moyen-là. Il a été tué par un tel. Il a été instruit par un tel. Je lui ai fait dire cela par un tel. Ce temple fut fondé par un tel. La Henriade, par Voltaire. Cette guerre a été conduite par un habile général. Cela est dit par ironie, par jeu, par raillerie, par mépris. Par manière d'acquit. Il ne va que par sauts et par bonds. Il a obtenu cela par force, par adresse, par faveur, par l'intercession d'un tel, par chicane, par fraude, par bonheur, par hasard, par aventure. Il l'a épousée par amour. Ce paquet est venu par la poste, par le messager. Il est arrivé par le bateau. Il descendait de tel roi par les femmes. Il en a menti par la gorge. Donner quelque chose par charité, par aumône. Dire quelque chose par mégarde, par inadvertance. Commencer par un bout, finir par l'autre. Ce général avait commencé par être simple soldat. Il finit par faire ce qu'on lui demandait. Ranger par tas. Poëme divisé par chants. Distribution par cantons. Recevoir par parties. Toucher une rente par quartiers. Payer tant par tête, tant par jour. Compter par ordre. Compter par le menu. S'en aller par pièces. Tomber par lambeaux. Couper par morceaux. Il a commencé par m'embrasser. J'ai fini par lui pardonner.*

Par le roi. Formule du contreseing des lois et ordonnances.

De par, Par l'ordre, par le commandement de. Cette locution s'employait principalement dans la formule *De par le roi*, qui se mettait au commencement de divers actes publics portant sommation, injonction, etc. On mettait aussi en tête des jugements qui autorisent la saisie ou la vente des biens meubles et immeubles, *De par le roi, la loi et justice.*

Par quoi, Raison pour laquelle, en conséquence de quoi. *Par quoi il fut unanimement résolu de décamper.* Cette locution a vieilli.

PAR, s'emploie aussi pour affirmer, jurer, conjurer. *Il m'en a assuré par tout ce qu'il y a de plus saint. Il en jure par sa foi. Je vous conjure par notre ancienne amitié.*

PAR, devant un infinitif, peut tenir lieu de *en* avec un participe présent. *Il se fatigue par trop écrire.*

PAR, est aussi préposition de temps, et signifie, Durant. *Il faut labourer la vigne par le beau temps. Où allez-vous par cette pluie-là? Quoi! entreprendre un voyage par ce mauvais temps, par ce grand froid! Il se promenait par un beau soleil, par un beau clair de lune.*

PAR, se joint à plusieurs prépositions et adverbes de lieu, sans modifier beaucoup leur signification. *Par delà les mers. Par delà les monts. Par deçà le grand chemin. Passer par dehors les murailles d'une ville. Cette maison est belle par dedans et par dehors. J'ai passé par devant sa maison, par derrière sa maison. Cette terre touche à sa maison par devant et par derrière. Un contrat passé par-devant notaire. Il a été ordonné qu'il comparaîtrait par-devant le commissaire, qu'il se retirerait par-devant son juge naturel. Un habit trop large par en haut, et trop étroit par en bas. On le prit par-dessous les bras. Porter un manteau par-dessus son habit. Sauter par-dessus les murailles. Je lui ai donné cent francs par-dessus ce qu'il demandait. Il est jeune, il est riche, et par-dessus tout cela il est sage. On lui a donné tout ce qu'il demandait, et quelque chose encore par-dessus. Il a le bon bout par-devers lui. Par-devers moi. Retenir des papiers par-devers soi.* Voyez DEÇÀ, DELÀ, DEDANS, DEHORS, ETC.

Prov. et fig., *Par-dessus les maisons. Par-dessus les moulins. Par-dessus l'épaule. Etc.* Voyez MAISON, MOULIN, ÉPAULE, ETC.

PAR ICI. loc. adv. Par cet endroit-ci, vers cet endroit-ci. *Passez par ici. Venez par ici.* Cette locution s'emploie en parlant Du lieu où l'on est.

PAR LÀ. loc. adv. Par ce lieu-là, par ce point-là. *Passez, prenez par là. Allez par là.* Cette locution s'emploie en parlant D'un lieu où l'on n'est pas.

PAR LÀ, s'emploie figurément et signifie, Par ce parti, par ce moyen, par ces paroles. *Il a été forcé d'en passer par là. Par là vous réussirez. Qu'entendez-vous par là? Il désignait par là son ami.*

Prov. et fig., *Il faut passer par là ou par la fenêtre*, C'est une nécessité, c'est le seul parti qui reste à prendre.

PAR-CI PAR-LÀ. loc. adv. En divers endroits, de côté et d'autre. *Nous avons couru par-ci par-là. L'impression de ce livre est assez soignée; on y trouve pourtant quelques fautes par-ci par-là. Il n'a que ce qu'il peut attraper par-ci par-là.*

Il signifie aussi, À diverses reprises, à diverses fois, et sans aucune suite. *Il m'a entretenu de cette affaire par-ci par-là.*

PAR APRÈS. loc. adv. Depuis. *Cela n'est arrivé que par après.* Cette locution a vieilli.

PAR TROP. loc. adv. Beaucoup trop. *Il est par trop pressant. Il est par trop importun.* Cette locution est familière.

PAR CONSÉQUENT. loc. adv. En conséquence, donc. *L'équité l'exige, par conséquent vous le ferez.*

PARCE QUE. conjonction qui sert à marquer la raison de ce qu'on a dit, le motif de ce qu'on a fait, la cause d'un événement, d'un fait. D'autant que, à cause que. *Je le veux, parce que cela est juste. Il est tombé, parce que le chemin est glissant. Ces flèches font des blessures mortelles, parce qu'elles sont empoisonnées.*

PARA. s. m. Petite monnaie de cuivre qui a cours dans les diverses contrées de l'empire ottoman et dont le prix a beaucoup varié suivant le temps et les pays. *Le para est la quarantième partie de la piastre.*

PARABASE. s. f. T. de Littérature grecque. Partie de la comédie ancienne où le poëte s'adressait en son propre nom aux spectateurs. *Il y a de belles parabases dans les comédies d'Aristophane.*

PARABOLAIN. s. m. Nom qu'on donnait aux plus hardis des gladiateurs, et qu'on donna dans la suite à des clercs qui affrontaient les plus grands dangers pour secourir les malades, et surtout les pestiférés.

PARABOLE. s. f. Allégorie qui renferme

quelque vérité importante. Il n'est guère usité qu'en parlant Des allégories employées dans l'Écriture sainte. *Une belle parabole. Les paraboles de l'Évangile. Notre-Seigneur s'est servi de paraboles. La parabole de l'Enfant prodigue. Parler en paraboles, par paraboles, sans paraboles.* Les Proverbes de Salomon sont aussi appelés, *Les Paraboles de Salomon.*

PARABOLE. s. f. T. de Géométrie. Ligne courbe qui résulte de la section d'un cône quand il est coupé par un plan parallèle à un de ses côtés. *Décrire une parabole. Les propriétés de la parabole.*

Il se dit aussi de La ligne courbe décrite dans l'atmosphère par une bombe ou tout autre projectile; mais on dit mieux, *Trajectoire.*

PARABOLIQUE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui est courbé en parabole. *Un miroir parabolique. Ligne parabolique.*

PARABOLIQUEMENT. adv. En parabole, par paraboles. *Parler paraboliquement.*

Il signifie aussi, En décrivant une parabole. *Un corps qui se meut paraboliquement.*

PARACHÈVEMENT. s. m. Fin, perfection d'un ouvrage. Il est vieux.

PARACHEVER. v. a. Achever, terminer, finir. Il est vieux.

PARACHEVÉ, ÉE. part. passé.

PARACHRONISME. s. m. Espèce d'anachronisme qui consiste à placer un fait dans un temps postérieur à celui où il est réellement arrivé. Il est opposé à *Prochronisme.*

PARACHUTE. s. m. Machine destinée à ralentir la chute des corps, en offrant, par son déploiement, une résistance à l'air : il se dit particulièrement de La machine de ce genre qu'emploient certains aéronautes, pour descendre en abandonnant leur ballon. *Cet aéronaute a fait plusieurs descentes en parachute.*

PARACLET. s. m. Nom qui signifie, Consolateur, et qui est affecté particulièrement au Saint-Esprit.

PARADE. s. f. Montre, étalage de quelque chose. *Mettre une chose en parade. Cela n'est mis là que pour parade, que pour la parade.*

Il se dit, particulièrement, De tout ce qui est moins pour l'usage ordinaire, que pour l'ornement. *Un lit, une chambre, un meuble de parade. Un carrosse, un cheval, un habit de parade.*

Lit de parade, se dit particulièrement d'Un grand lit sur lequel on expose après leur mort les rois, les princes, les évêques, et autres personnages de grande distinction.

Fig. et au sens moral, *Faire parade d'une chose,* En faire ostentation, en tirer vanité. *Il fait parade de son esprit, de son savoir. Elle fait parade de sa beauté, de ses pierreries. Faire parade de beaux sentiments.*

PARADE, se dit aussi Des scènes burlesques que les bateleurs donnent au peuple à la porte de leur théâtre, pour engager à y entrer. *La parade vaut mieux que la pièce. Il y a de fort plaisantes parades de Collé, de Fagan, etc.*

Il se dit, par extension, d'Une imitation ridicule, d'un vain semblant, d'un étalage plein de fausseté. *Cette cérémonie ne fut qu'une parade. Ces larmes, ce discours, cet empressement, n'étaient qu'une parade. Il jouait une parade.*

PARADE, se dit encore Du lieu où ceux qui vendent des chevaux viennent habituellement les montrer aux acheteurs. Voyez MONTRE.

PARADE, en termes de Guerre, L'espèce de revue que l'on fait passer aux troupes qui vont monter la garde. *La parade se fait ordinairement à midi. Aller à la parade.*

PARADE, en termes d'Escrime, L'action par laquelle on pare un coup. *Parade sûre, prompte, ferme. Aller à la parade. Être à la parade. Manquer la parade. Manquer à la parade. La parade est difficile. Il n'est pas heureux à la parade.*

Fig. et fam., *Il n'est pas heureux à la parade*, se dit De celui qui ne sait pas écarter une plaisanterie, un reproche.

PARADE, en termes de Manège, L'arrêt d'un cheval qu'on manie. *Ce cheval est sûr à la parade.*

PARADER. v. n. T. de Manège. *Faire parader un cheval*, Faire manœuvrer un cheval sur la parade ou la montre.

PARADER, signifie quelquefois, en termes de Marine, Croiser, aller et venir en paraissant se disposer à l'attaque.

PARADIGME. s. m. T. de Gram. Exemple, modèle. *La conjugaison* d'Aimer *est le paradigme de la première conjugaison des verbes français.*

PARADIS. s. m. Jardin délicieux. Il n'est d'usage en ce sens que dans cette expression, *Le paradis terrestre,* Le jardin où Dieu mit Adam aussitôt qu'il l'eut créé. *Adam fut mis dans le paradis terrestre. Dieu chassa Adam et Ève du paradis terrestre,* ou simplement *du paradis.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un lieu, d'un séjour délicieux, charmant, orné par la nature ou par l'art. *Cette campagne, cette vallée, ce jardin est un paradis terrestre, est un vrai paradis, un petit paradis, un paradis.*

PARADIS, signifie aussi, Le séjour des bienheureux, le lieu de délices où les âmes des justes voient Dieu et jouissent d'un bonheur éternel. *Les joies du paradis. Il est maintenant en paradis. Il a gagné le paradis par ses bonnes œuvres.*

Prov. et fig., *Être en paradis, croire être en paradis, dans le paradis,* Être dans une extrême joie; ou Se trouver délivré de quelque grande douleur, de quelque grande peine d'esprit. *Depuis que mes douleurs de dents ont cessé, je suis en paradis, je crois être dans le paradis, en paradis.*

Prov. et fig., *C'est le chemin du paradis,* se dit D'un chemin étroit, montant et difficile.

Prov. et fig., *Se recommander à tous les saints du paradis,* Implorer l'assistance, la protection de tout le monde.

Prov., *Faire son paradis en ce monde,* Se livrer à toute sorte de plaisirs.

Fam., et par manière de menace, *Vous ne l'emporterez pas en paradis,* Je me vengerai de vous tôt ou tard.

Le paradis de Mahomet, Lieu où Mahomet a fait espérer aux sectateurs de sa loi, qu'après leur mort ils jouiront de tous les plaisirs des sens.

PARADIS, se dit, figurément et au sens moral, de L'état le plus heureux dont on puisse jouir, et Du lieu où l'on en jouit. *Un bon ménage est le paradis sur la terre. Paris est le paradis des femmes.*

PARADIS, dans les Théâtres, se dit d'Une espèce d'amphithéâtre placé au plus haut rang des loges.

Oiseau de paradis, Oiseau des Indes, dont les flancs ont des faisceaux de longues plumes effilées. *On croyait autrefois que l'oiseau de paradis n'avait point de pieds.* Il se dit aussi Des plumes de cet oiseau, que des femmes portent dans leur coiffure. *Son oiseau de paradis lui a coûté fort cher.*

Pommier de paradis, ou simplement, *Paradis,* Espèce de pommier nain. *Greffer des paradis.*

Pomme de paradis, Espèce de pomme rouge qui se mange en été.

PARADOXAL, ALE. adj. Qui tient du paradoxe. *Opinion paradoxale.*

Il signifie aussi, Qui aime le paradoxe. *Esprit paradoxal.*

PARADOXE. s. m. Proposition contraire à l'opinion commune. *Avancer, soutenir un paradoxe. C'est un paradoxe de dire que la pauvreté est préférable aux richesses. Les Paradoxes de Cicéron.* Il se prend quelquefois en mauvaise part. *C'est un homme à paradoxes.*

Il s'est dit aussi adjectivement. *C'est un homme qui se plaît à avancer des propositions paradoxes. Cette opinion révoltera tout le monde, elle est trop paradoxe.* Dans cet emploi, il a vieilli.

PARADOXISME. s. m. Figure de rhétorique, qui consiste à réunir sur un même sujet des attributs qui semblent inconciliables.

PARAFE ou **PARAPHE.** s. m. Marque faite d'un ou de plusieurs traits de plume, qu'on met ordinairement après sa signature; et qui, en certains cas, se met pour la signature même. *Il a signé son nom avec parafe. Mettre son parafe pour approuver une addition, une rature. Mettez-y votre parafe. Collationné avec parafe. Plusieurs personnes signent sans mettre de parafe.*

PARAFER ou **PARAPHER.** v. a. Mettre un parafe à quelque acte. *Il faut parafer cette pièce. Il a parafé toutes les pages. Quand il y a un renvoi dans quelque acte, il faut parafer le renvoi.*

En termes de Palais, *Parafer ne varietur,* se dit D'un officier public qui met son parafe sur un papier, afin que ce papier ne puisse être changé, et qu'on n'en substitue point un autre à la place.

PARAFÉ ou PARAPHÉ, ÉE. part. passé.

PARAFFINE. s. f. T. de Chimie. Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumineux et qui sert à l'éclairage.

PARAGE. s. m. Vieux mot, qui signifie, Extraction, qualité, et qui n'est usité que dans cette locution, *De haut parage,* De grande naissance, de haut rang. *Gens, dame, demoiselle, personne de haut parage.*

PARAGE. s. m. T. de Marine. Endroit, espace de mer, partie de côtes, accessible à la navigation. *Nous nous trouvâmes dans tel parage. Nos vaisseaux s'arrêtèrent dans tel parage pour attendre les ennemis. La mer est très orageuse dans ces parages. Les corsaires fréquentent, infestent ces parages.*

Il se dit, par extension et familièrement, d'Un lieu, d'un endroit sur terre, où des personnes se rencontrent. *Que venez-vous faire dans nos parages, dans ces parages ?*

PARAGOGE. s. f. T. de Gram. Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot. *En latin,* Egomet, *pour* Ego, *est une paragoge.*

PARAGOGIQUE. adj. des deux genres. T. de Gram. Il se dit De la lettre ou de la syllabe ajoutée à la fin d'un mot. *Lettre paragogique.*

PARAGRAPHE. s. m. Petite section d'un discours, d'un chapitre, etc. Il est principalement d'usage en parlant Des livres de droit. *Paragraphe premier. Paragraphe second. Telle loi est au paragraphe cinq.*

Il se dit aussi en parlant Des ouvrages de littérature, de science, etc. *Il y a dans ce chapitre plusieurs paragraphes excellents. Ce paragraphe se lie mal au paragraphe précédent.*

Il se dit, en Imprimerie, d'Un signe figuré de cette manière §, que l'on met quelquefois en tête ou au commencement d'un paragraphe.

PARAGUANTE. s. f. (On prononce *Paragouante.*) Terme emprunté de l'espagnol. Présent fait en reconnaissance de quelque service. *Il a eu tant pour sa paraguante. Dix mille écus de paraguante. Voilà une bonne paraguante. On l'accusa d'avoir pris des paraguantes. Il en a tiré une paraguante.* Il a vieilli, et ne se prenait guère qu'en mauvaise part.

PARAÎTRE. v. n. (*Je parais, tu parais, il paraît. Je paraissais. Je parus. J'ai paru. Je paraîtrai. Parais. Que je paraisse. Paraissant.*) Être exposé à la vue, se faire ou se laisser voir, se manifester. *Les boutons paraissent aux arbres. L'aurore, le soleil, la lune paraît. Une étoile qui commence à paraître sur l'horizon. Vous avez cru effacer cette tache, elle paraît encore. L'écriture de cet acte, de ce manuscrit est presque effacée, elle paraît à peine. Un homme qui commence à paraître dans le monde. Paraître en public. Paraître sur la scène. C'est l'acteur qui paraît le plus souvent. Il a paru comme un éclair. Dès qu'il paraît. Il n'a fait que paraître et disparaître. Je l'ai vu paraître un instant, et s'en aller. Depuis longtemps il ne paraît plus. Les ennemis ont paru sur la frontière. Il n'ose plus paraître. Il n'ose paraître devant vous. Il dit qu'il a des titres, mais il n'oserait les faire paraître. Qu'avez-vous affaire de paraître là? Il a des ennemis, mais ils ne paraissent pas. Les grands génies que ce siècle vit paraître. Alors parut un homme qui... On ne peut juger que de ce qui paraît. Il a fait paraître un grand courage. Il a laissé paraître des sentiments qui ne lui font pas honneur. Son innocence a paru dans tout son jour. Sa délicatesse paraît dans toutes ses actions.* En ce sens, on l'emploie quelquefois impersonnellement. *Il paraît une comète. Il paraissait des taches livides en plusieurs endroits de son corps. Il a paru de grands génies dans ce siècle-là.*

Prov., *Cela paraît comme le nez au milieu du visage;* et ironiquement, *Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage,* se dit D'une chose qui est extrêmement visible.

Impersonnellement, *Il y paraît,* On le voit bien, il y a des marques, il en reste des marques. *L'orage a passé par cette contrée, il y paraît. Il a trop bu, il y paraît à sa démarche. Elle a eu la petite vérole, mais il n'y paraît pas, il n'y paraît plus. J'ai enlevé cette tache avec du sel d'oseille, et il n'y a plus paru. On n'en saurait si peu ôter qu'il n'y paraisse. Si je mets une fois la main à cette besogne, il y paraîtra. Il y a des gens qui ont l'art de se moquer des autres sans qu'il y paraisse. Sans qu'il y paraisse, c'est un homme fort instruit.*

Fam., *Il n'y a rien qui n'y paraisse,* Cela est encore très sensible, cela est évident. *Vous avez reçu toute la pluie; il n'y a rien qui n'y paraisse, vos habits sont encore trempés.* Il se dit quelquefois ironiquement. *Vous dites qu'il est brave; il n'y a rien qui n'y paraisse, je l'ai vu lâcher pied en mainte circonstance.*

Paraître, se dit particulièrement D'un livre qui est ou qui doit être publié, mis en vente. *Quand votre ouvrage paraîtra-t-il? Quand ferez-vous paraître votre brochure? La troisième livraison de ce recueil n'a pas encore paru. Il paraît un excellent écrit depuis quelques jours.*

Paraître, signifie encore, Éclater, se distinguer, briller, se faire remarquer. *Il ne veut point de galon d'or sur le collet de son manteau, cela paraît trop. Les jeunes gens veulent quelque chose qui paraisse, aiment les choses qui paraissent. Il y a des gens qui paraissent plus avec dix mille francs de rente, que d'autres avec vingt mille. Il fait de grandes dépenses qui ne paraissent point. Il cherche à paraître. C'est un homme vain qui ne veut que paraître.*

Paraître, signifie aussi, Sembler, avoir l'apparence. *Cela me paraît beau. Cela me paraît ainsi. Cela me paraît tel. Il me paraît fort honnête homme. Il paraît savant. Ces raisons paraissent bonnes. Il paraît être satisfait. Il ne paraît pas ce qu'il est. Être et paraître sont deux. Il aime mieux être que paraître. Ce bijou paraît d'or, ce n'est que du cuivre. Il ne suffit pas de paraître homme de bien, il faut l'être. Ces lunettes font paraître les objets beaucoup plus grands qu'ils ne sont. L'armée était rangée en bataille d'une manière qui la faisait paraître beaucoup plus nombreuse qu'elle n'était.* En ce sens, il est souvent impersonnel. *Il me paraît que vous vous êtes trompé. Suivant, selon, autant qu'il me paraît, à ce qu'il me paraît, cette affaire est fort douteuse. Il paraît que vous avez tort.*

PARALIPOMÈNES. s. m. pl. Titre d'une partie de la Bible, qui forme un supplément aux livres des Rois. *Les deux livres des Paralipomènes.*

PARALIPSE. s. f. Figure de rhétorique, qui consiste à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALLACTIQUE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Qui appartient à la parallaxe. Il n'est guère usité que dans ces locutions: *Angle parallactique,* L'angle de la parallaxe; et, *Machine parallactique,* Machine composée d'un axe dirigé vers le pôle du monde, et d'une lunette qui peut s'incliner sur cet axe, et suivre le mouvement diurne des astres, sur le parallèle qu'ils décrivent. On dit aussi: *Triangle parallactique. Règle parallactique Lunette parallactique.*

PARALLAXE. s. f. T. d'Astron. L'angle formé au centre d'un astre par deux lignes droites menées de ce point, l'une au centre de la terre, l'autre au point de la surface terrestre où se trouve l'observateur. *La plupart des étoiles fixes n'ont point de parallaxe sensible, à cause de leur grand éloignement. On a obtenu la parallaxe de quelques étoiles fixes. Observer la parallaxe de Mars, du soleil, de la lune. Les observations des passages de la planète Vénus sur le disque solaire font connaître la parallaxe du soleil, et par suite, la distance de cet astre à la terre.*

Parallaxe annuelle, L'angle formé par deux lignes droites qui seraient ainsi menées aux extrémités d'un même diamètre de l'orbite de la terre.

PARALLÈLE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit D'une ligne ou d'une surface également distante d'une autre ligne ou d'une autre surface dans toute son étendue. *Deux lignes parallèles. Les tropiques et l'équateur sont parallèles. Ces deux rues sont parallèles l'une à l'autre. Cette muraille est parallèle à celle-là.*

Il est aussi substantif féminin, et signifie, Une ligne parallèle à une autre. *Tirer une parallèle. La théorie des parallèles.*

Parallèle, dans la Sphère, se dit Des cercles parallèles à l'équateur, tirés par tous les degrés du méridien terrestre. *Sur tel parallèle. Tous les lieux qui sont sur le même parallèle, ont la même latitude, ont les jours et les nuits de la même longueur.* Dans cette acception, il est substantif masculin.

Parallèle, en termes de Fortification, Tranchée bordée d'un parapet avec banquette, et tracée parallèlement au côté de la place de guerre qu'on assiège. *Première, seconde, troisième parallèle. Commencer, faire, former, tirer une parallèle. Continuer une parallèle. Les parallèles se communiquent par des chemins couverts.*

PARALLÈLE. s. m. Comparaison au moyen de laquelle on examine, on explique les rapports et les différences que deux choses ou deux personnes ont entre elles. *Un beau, un juste parallèle. Établir un parallèle. Mettre deux hommes en parallèle, deux choses en parallèle. Je ne veux point entrer en parallèle, je ne veux point qu'on me mette en parallèle avec cet homme-là. Faire le parallèle d'Alexandre avec César, d'Alexandre et de César. Les Parallèles des hommes illustres, de Plutarque.*

PARALLÈLEMENT. adv. D'une manière parallèle. *Ces murs sont construits parallèlement, parallèlement les uns aux autres.*

PARALLÉLÉPIPÈDE. s. m. (Quelques-uns écrivent *Parallélipipède.*) T. de Géom Corps solide terminé par six parallélogrammes dont les opposés sont parallèles entre eux.

Parallélépipède rectangle, Celui qui a pour base un rectangle. *Parallélépipède droit,* Celui dont les faces sont perpendiculaires au plan de la base.

PARALLÉLISME. s. m. État de deux lignes, de deux plans parallèles. *Il y a un défaut de parallélisme entre les deux galeries du Louvre.*

En Astron., *Le parallélisme de l'axe de la terre,* La propriété que l'axe de la terre a de rester sensiblement parallèle à lui-même, dans tous les points de la courbe que la terre décrit annuellement autour du soleil.

PARALLÉLOGRAMME. s. m. T. de Géom. Quadrilatère dont les côtés opposés sont égaux et parallèles. *Les propriétés du parallélogramme.*

PARALOGISME. s. m. Faux raisonnement, raisonnement qui porte à faux. *Il croyait avoir trouvé une démonstration, mais ce n'est qu'un paralogisme, un pur paralogisme.* Il n'est guère usité que dans le style didactique.

PARALYSER. v. a. Frapper de paralysie. *Cet accident lui a paralysé le bras.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Rendre nul, frapper d'inertie, neutraliser. *La frayeur paralysait toutes ses facultés. Mes efforts ont été paralysés par sa mauvaise volonté. Une résistance à laquelle on ne s'attendait point paralysa l'action du gouvernement.*

Paralysé, ée. part. passé. *Il est paralysé de la moitié du corps. Son bras est paralysé.*

PARALYSIE. s. f. Maladie qui consiste dans une privation ou dans une diminution

considérable du sentiment, et du mouvement volontaire, ou de l'un des deux. *Tomber en paralysie. Il a eu une attaque de paralysie. La paralysie lui est tombée sur un bras. L'apoplexie est souvent une cause de paralysie. Paralysie universelle. Paralysie de la moitié du corps. Ces eaux réussissent dans la plupart des paralysies.*

PARALYTIQUE. adj. des deux genres. Atteint de paralysie. *Il est paralytique de la moitié du corps. Elle est paralytique d'un bras. Il est demeuré, resté paralytique.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Un paralytique. Le paralytique de l'Évangile. L'évangile du paralytique. Notre-Seigneur guérit le paralytique.*

PARAMÈTRE. s. m. T. de Géom. Il signifie, en général, Une ligne constante et invariable qui entre dans l'équation ou dans la construction d'une courbe. Il a d'ailleurs différentes acceptions selon les différentes courbes auxquelles on l'applique. *Le paramètre d'une parabole est égal à quatre fois la distance du foyer de la parabole au sommet. Le paramètre d'une ellipse est la troisième proportionnelle au grand axe et au petit.*

PARANGON. s. m. Modèle, patron. *Parangon de beauté, de chevalerie.*

Il signifie aussi, Comparaison. *Mettre en parangon. Cela est sans parangon. Faire le parangon d'une chose avec une autre.* Dans ces deux premières acceptions, il est vieux.

En termes d'Imprimerie, *Gros parangon, Petit parangon,* Caractères qui sont entre le gros romain et la palestine. *Le corps du petit parangon est de dix-huit points, et celui du gros parangon de vingt et un points.*

PARANGON, est quelquefois adjectif des deux genres, comme dans ces locutions, *Un diamant parangon, un rubis parangon, une perle parangon,* Un diamant, un rubis, une perle qui n'a aucun défaut. Il est aussi substantif, dans le même sens. *Ce diamant est un parangon.*

PARANGONNAGE. s. m. T. d'Imprim. Action de parangonner. *Faire un parangonnage.*

PARANGONNER. v. a. Comparer, mettre en égalité d'estime. *Il ose se parangonner à un grand homme.* Il est vieux.

PARANGONNER, en termes d'Imprimerie, signifie, Faire qu'un caractère qui n'est pas du même corps que celui dont on se sert, s'aligne bien avec lui.

PARANGONNÉ, ÉE. part. passé.

PARANT, ANTE. adj. Qui orne, qui pare. *Une étoffe parante. Rien n'est si parant que les diamants.*

PARANYMPHE. s. m. T. d'Antiq. Nom que les Grecs donnaient à une espèce d'officier qui présidait aux mariages, pour en régler les divertissements, et qui était spécialement chargé de la garde du lit nuptial.

Il se disait également, chez les anciens Romains, de Chacun des trois jeunes garçons qui conduisaient la mariée à la maison de son époux.

PARANYMPHE, s'est dit dans l'ancienne Université de Paris, de Celui qui conduisait à la chancellerie les candidats désignés pour la licence, et qui ensuite complimentait les élus. Par extension, ce mot s'est dit Du discours de félicitation prononcé en cette circonstance.

PARAPET. s. m. Massif de terre ou de maçonnerie, qui borde un ouvrage de fortification, et qui donne aux soldats le moyen de faire feu sur l'ennemi, en ne laissant à découvert que la partie supérieure de leur corps. *Le parapet d'un bastion. Le canon avait rasé le parapet. Les troupes de la garnison bordaient le parapet.*

PARAPET, se dit aussi d'Une muraille à hauteur d'appui, élevée sur le bord d'une terrasse, sur les côtés d'un pont, le long d'un quai, etc., pour servir de garde-fou. *Le parapet d'une terrasse. Les parapets d'un pont, d'un quai. Garnir d'un parapet. Une balustrade qui tient lieu de parapet.*

PARAPHE. s. m. Voyez PARAFE.

PARAPHER. v. a. Voyez PARAFER.

PARAPHERNAL, ALE. adj. T. de Jurispr. Il s'emploie surtout au pluriel, et dans cette locution, *Biens paraphernaux,* Les biens de la femme qui n'ont pas été constitués en dot, et dont elle conserve l'administration et la jouissance. On dit aussi au singulier, *Un bien paraphernal, une propriété paraphernale.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au singulier et au pluriel. *Le paraphernal. Les paraphernaux.*

PARAPHIMOSIS. s. m. (On prononce l'S finale.) T. de Chirur. Maladie dans laquelle le prépuce est tellement renversé et gonflé, qu'on ne peut le rabattre sur le gland.

PARAPHRASE. s. f. Explication plus étendue que le texte, ou que la simple traduction du texte. *Paraphrase du Cantique des Cantiques. La paraphrase chaldaïque. Il y a plusieurs paraphrases sur les Psaumes. Sa traduction n'est qu'une lourde paraphrase.*

Il se dit aussi, familièrement, Des interprétations malignes que l'on donne à des choses indifférentes. *Il a fait une paraphrase maligne sur un propos très innocent.*

Il se dit encore, familièrement, Des discours, des écrits verbeux et diffus. *Il pouvait dire la chose en deux mots, il nous a fait une longue paraphrase fort ennuyeuse. Cet ouvrage n'est que la longue et ennuyeuse paraphrase d'une vérité qui pouvait être exposée en quelques pages. Dites-nous la chose sans tant de paraphrases.*

PARAPHRASER. v. a. Faire une paraphrase, des paraphrases. *Ceux qui ont paraphrasé le Pentateuque. On a paraphrasé les Institutes de Justinien.*

Il signifie aussi, Étendre, amplifier dans le récit. *Vous ne rapportez pas le discours comme il est, vous le paraphrasez.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Ce n'est pas là traduire, c'est paraphraser. Dites la chose comme elle est, sans paraphraser. Il ne faut pas ainsi paraphraser.*

PARAPHRASÉ, ÉE. part. passé.

PARAPHRASEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait des paraphrases, qui étend, qui amplifie les choses en les rapportant. *C'est un paraphraseur éternel.* Il est familier, et ne se dit que dans un sens de blâme.

PARAPHRASTE. s. m. Auteur de paraphrases. *Les paraphrastes chaldaïques.*

PARAPLUIE. s. m. Sorte de petit pavillon portatif, qu'on étend au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie. *Un parapluie de taffetas, de toile cirée. Le manche, les baleines d'un parapluie. Ouvrir, étendre, déployer son parapluie. Fermer son parapluie. Un parapluie à canne. Il ne porte jamais de parapluie.*

PARASANGE. s. f. T. d'Antiq. Mesure itinéraire chez les anciens Perses. *La parasange répond à environ cinq mille mètres.*

PARASÉLÈNE. s. f. (On prononce *Paracélène.*) Image de la lune réfléchie dans un nuage.

PARASITE. s. m. Celui qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui. *Un franc parasite. Un parasite affamé. C'est le parasite d'un tel.*

Adj., *Plantes parasites,* Celles qui végètent sur d'autres plantes, et qui se nourrissent de leur substance. *Insectes parasites,* Certains insectes qui vivent sur d'autres animaux aux dépens de leur substance. Dans ce sens, il s'emploie aussi substantivement. *Les vers intestinaux sont des parasites.*

Adj. et fig., *Mots, expressions, ornements parasites,* Mots, expressions, ornements superflus, ou qui reviennent trop souvent dans un même ouvrage. *Un style plein d'ornements parasites.*

PARASITISME. s. m. T. de Médec. et d'Hist. nat. État d'un corps organisé qui vit sur un autre corps.

PARASOL. s. m. (On prononce *Paraçol.*) Sorte de petit pavillon portatif, qu'on étend au-dessus de la tête pour être à couvert du soleil. *Porter un parasol. Se couvrir d'un parasol. Ouvrir, fermer son parasol.*

Plante en parasol, Plante ombellifère. Voyez OMBELLIFÈRE.

PARATITLAIRE. s. m. Auteur de paratitles.

PARATITLES. s. m. pl. Explication abrégée de quelques titres ou livres de jurisprudence civile ou canonique. *Les Paratitles de Cujas.*

PARATONNERRE. s. m. Verge de fer terminée en pointe, que l'on dresse sur la partie la plus élevée d'un édifice, et que l'on fait communiquer, par une chaîne, avec la terre humide ou avec l'eau : cet appareil est destiné à garantir du tonnerre, en soutirant le fluide électrique des nuages. *Il y a des paratonnerres sur la plupart des grands édifices de Paris. Faire mettre un paratonnerre sur sa maison.*

PARAVENT. s. m. Sorte de meuble fait de châssis de bois, couverts de papier peint ou d'étoffe, qui s'étendent et se plient l'un sur l'autre, et dont on se sert dans les chambres, en hiver, pour se garantir du vent qui vient des portes. *Des feuilles de paravent. Châssis de paravent. Paravent de la Chine. Paravent d'étoffe, de tapisserie, de papier. Paravent à quatre feuilles, à six feuilles, etc.*

PARBLEU. Interjection. Sorte de jurement, en usage pour éviter de dire Pardieu.

PARC. s. m. Grande étendue de terre entourée de murs, ou de fossés, ou de pieux, ou de haies, pour conserver les bois dont elle est plantée, et pour réserver au propriétaire le plaisir de la chasse, ou la liberté de la promenade. *Grand parc. Faire un parc. Clore un parc. Un parc de cinq cents arpents. Un parc d'une lieue, de deux lieues de tour. Le parc de Saint-Cloud, de Saint-Germain, etc. Il a enfermé ce bois, cette vallée, etc., dans son parc. Les murailles d'un parc. Le grand, le petit parc de Versailles.*

PARC, se dit également d'Un pâtis entouré de fossés, où l'on met les bœufs pour les engraisser. *Mettre les bœufs au parc. C'est un parc assez grand pour engraisser deux cents bœufs.*

Il signifie aussi, Une clôture faite de claies, où l'on enferme les moutons en été, quand ils couchent dans les champs. *Le berger couche au parc. Il y a des chiens pour garder le parc. Le loup est entré dans le parc.*

PARC, en termes de Chasse, Enceinte de toiles dans laquelle on enferme les bêtes noires.

Il se dit, par analogie, en termes de Pêche, de Diverses clôtures que l'on fait pour prendre ou pour conserver du poisson; et plus particulièrement d'Un lieu préparé pour y mettre des huîtres, qu'on y laisse grossir et verdir.

PARC, en termes de Guerre, Endroit où l'on place l'artillerie, les munitions, ou les vivres. *Le parc de l'artillerie. Il y a, dans cette forteresse, un beau parc d'artillerie. Le parc aux projectiles. Le parc des vivres. Le commissaire du parc. Les munitions doivent être dans un parc.*

Il se dit, par extension, de La réunion des voitures qui traînent à la suite d'une armée le matériel de l'artillerie, du génie, de l'administration. *Faire marcher un parc. Ils enlevèrent à l'ennemi un parc de cinquante pièces de canon.*

PARCAGE. s. m. Le séjour des moutons parqués sur des terres labourables. *On paye tant par arpent à un berger pour le parcage de ses moutons.*

PARCELLAIRE. adj. m. Qui a rapport à des parcelles, qui est fait par parcelles. *Plan parcellaire.* Il est surtout usité dans cette locution, *Cadastre parcellaire,* Cadastre fait par pièces de terre.

Il s'emploie aussi substantivement. *Le parcellaire d'une commune.*

PARCELLE. s. f. Petite partie de quelque chose. *Une parcelle de l'hostie. Payer une somme par parcelles.*

En termes de Cadastre, il se dit de Chaque petite portion de terre, séparée des terres voisines, et appartenant à un propriétaire différent.

PARCE QUE. loc. conjonctive. Voyez PAR.

PARCHEMIN. s. m. Peau de brebis ou de mouton préparée pour écrire dessus, ou pour d'autres usages. *Feuille de parchemin. Parchemin timbré. Contrat sur parchemin. Livre relié en parchemin.*

Parchemin vierge, La peau préparée des petits chevreaux ou agneaux mort-nés.

Fig. et fam., *Allonger le parchemin,* Allonger inutilement, et multiplier des écritures sans nécessité, souvent par esprit de chicane ou d'intérêt. *Ce procureur allongeait le parchemin.*

Fig. et pop., *Un visage de parchemin,* Un visage couvert d'une peau sèche et jaune.

PARCHEMIN, se dit encore, figurément et familièrement, surtout au pluriel, Des titres de noblesse. *Il est fier de ses parchemins. Il n'a lu que ses parchemins. Il est toujours dans ses vieux parchemins.*

PARCHEMINERIE. s. f. Lieu où l'on prépare le parchemin.

Il se dit aussi de L'art de préparer le parchemin, et du négoce qui s'en fait.

PARCHEMINIER. s. m. Celui qui prépare le parchemin, et qui le vend.

PARCIMONIE. s. f. Épargne minutieuse, qui porte sur les petites choses. *Il est d'une excessive parcimonie. Il croit n'avoir que de l'économie, il a de la parcimonie.*

PARCIMONIEUSEMENT. adv. D'une manière parcimonieuse.

PARCIMONIEUX, EUSE. adj. Qui a de la parcimonie. *Un homme parcimonieux. Une femme parcimonieuse.*

PARCOURIR. v. a. (Il se conjugue comme *Courir.*) Aller d'un bout à l'autre; Courir çà et là. *Ce cheval a parcouru la carrière en cinq minutes. Le soleil parcourt le zodiaque en un an. Il a parcouru toute l'Asie, toutes les mers. Il a parcouru toute la province. J'ai parcouru toute la ville pour le trouver.*

Fig., *Parcourir des yeux,* ou simplement, *Parcourir,* Passer légèrement la vue sur quelque chose, examiner rapidement. *J'ai parcouru des yeux tout l'appartement. Il a parcouru des yeux l'assemblée. J'ai parcouru toutes les curiosités que cette ville rassemble. J'ai parcouru ce livre en un quart d'heure. Il parcourut en moins de rien tous les titres de son client.* On dit dans le même sens, *De cette hauteur, la vue, l'œil parcourt tout l'horizon, parcourt une vaste étendue, etc.*

PARCOURU, UE. part. passé.

PARCOURS. s. m. Droit de mener paître, en un certain temps de l'année, ses troupeaux sur le terrain d'autrui ou sur un terrain commun.

PARCOURS, se dit aussi Du chemin que fait une voiture publique. *Le parcours d'un omnibus.*

PARDESSUS. s. m. Vêtement d'homme ou de femme qui se met sur les autres habits.

PARDON. s. m. Rémission d'une faute, d'une offense. *Accorder le pardon. Demander pardon. Je vous demande mon pardon, le pardon de ma faute. Je vous accorde votre pardon. Le pardon des injures. Le pardon des ennemis est commandé par l'Évangile. Digne, indigne de pardon. J'ai toujours de nouveaux pardons à vous demander. Vous m'avez déjà accordé bien des pardons.*

Je vous demande pardon. Formule de civilité dont on se sert dans le langage familier, lorsqu'on veut interrompre quelqu'un, ou qu'on est d'un avis différent du sien, ou qu'on lui cause quelque dérangement. *Je vous demande pardon, si je vous interromps. Je vous demande pardon, si je suis d'un autre avis que vous. Je vous demande pardon de venir vous voir si matin.* On dit quelquefois simplement et absolument, *Je vous demande pardon,* Je suis d'un autre avis que vous. Ainsi une personne dira, *Il est midi*; l'autre répondra, *Je vous demande pardon, il n'est pas encore onze heures et demie.* On dit aussi simplement et par abréviation : *Pardon. Mille pardons.*

Lettres de pardon, Lettres que le prince accordait en petite chancellerie, pour remettre la peine de certains délits moins graves que ceux pour lesquels les lettres de grâce étaient nécessaires.

PARDONS, au pluriel, se dit Des indulgences que l'Église catholique accorde aux fidèles. *Il est allé gagner les pardons. Il a rapporté de son pèlerinage beaucoup de pardons, et peu de vertus.*

PARDON, s'emploie quelquefois, au singulier, pour signifier Un pèlerinage. *Le pardon de Sainte-Anne d'Auray.*

PARDON, est aussi Le nom d'une certaine prière dont on avertit par trois coups de cloche sonnés à trois reprises, et qui se dit le matin, à midi et le soir. *Sonner le pardon. Le pardon est sonné.* Il est vieux : on dit plus ordinairement, *Angelus.*

PARDONNABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être pardonné, d'être excusé. Il ne se dit guère que Des choses. *Une offense, une faute pardonnable. Cela n'est pas pardonnable à un homme aussi sage que lui. Cela n'est pas pardonnable à votre âge, à l'âge où vous êtes. Il n'y a rien de si pardonnable que ce que vous avez fait. Erreur pardonnable. Il savait bien ce qu'il faisait, il n'est pas pardonnable. Il n'a pas su ce qu'il faisait, il est bien pardonnable.*

PARDONNER. v. a. Accorder le pardon d'une faute commise, ne garder aucun ressentiment d'une injure reçue. En ce sens il a toujours le nom de la chose pour régime direct et le nom de la personne pour régime indirect avec la préposition *à. Pardonner les offenses. Pardonner à quelqu'un.* JÉSUS-CHRIST *dit à Marie-Madeleine : Tes péchés te sont pardonnés. Je lui pardonne de bon cœur tout le mal qu'il m'a fait. Je lui pardonne de m'avoir offensé. Je lui pardonne ses torts. Je vous pardonne pour cette fois, mais n'y retournez plus. Pardonner une faute légère, une faute d'inadvertance.*

Il signifie aussi, Faire grâce. *Le roi lui pardonna. Cet écolier avait mérité une punition, son maître lui a pardonné.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Il est plus beau de pardonner que de punir. Celui qui offense pardonne rarement.*

Dieu me pardonne. Façon de parler qui s'emploie dans le discours familier, comme une espèce d'excuse et d'adoucissement. *À l'entendre parler, je croirais, Dieu me pardonne, qu'il a perdu l'esprit.*

PARDONNER, signifie encore, Excuser, supporter, tolérer. *Je lui pardonne facilement la négligence de son style, mais je ne saurais lui pardonner toutes les puérilités dont il a rempli son livre. C'est une faute excusable dans un autre homme; mais à un homme aussi sage que lui, on ne saurait la pardonner, elle ne peut se pardonner, elle ne saurait être pardonnée. Le monde est un juge sévère qui ne pardonne pas les moindres fautes. Pardonnez mes craintes, mes soupçons. Cet homme ne se pardonne rien. Je ne me pardonnerai jamais la faute, la sottise que j'ai faite. Je ne me pardonne pas de m'être fié à ce malhonnête homme, de n'avoir pas pris plus de précautions contre lui. Dans l'amitié, dans le commerce de la vie, il faut se pardonner mutuellement beaucoup de choses.*

Il signifie aussi, Voir sans chagrin, sans dépit, sans jalousie. *On lui pardonne ses succès à cause de sa modestie. Cette femme a bien de la peine à pardonner aux autres leur beauté. Il ne lui pardonne pas son mérite Il ne sait pas se faire pardonner sa supériorité.*

PARDONNER, régit quelquefois les choses avec la préposition *à*, comme si elles étaient personnifiées. *Pardonnez à ma franchise, à mon amitié les reproches que je vous fais. Je pardonne cela à l'état où vous êtes. Je pardonne la négligence de son discours au peu de temps qu'il a eu pour se préparer.*

PARDONNER, s'emploie souvent comme un terme de civilité. *Pardonnez-moi*, ou simplement, *Pardonnez si je vous contredis. Je vous supplie de me pardonner la liberté que je prends. Vous me pardonnerez si je vous dis que l'affaire ne se passa pas de la sorte.* Dans cette acception, on dit quelquefois simplement, et sans rien ajouter, *Pardonnez-moi, vous me pardonnerez,* pour exprimer honnêtement qu'on n'est pas d'accord de ce qu'un autre dit.

PARDONNER, signifie quelquefois, Excepter, épargner. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'avec la particule négative *ne*, et avec la préposition *à. La mort ne pardonne à personne. Le temps ne pardonne à aucune chose.*

Absol., *Cette maladie ne pardonne point,* On y succombe tôt ou tard.

PARDONNÉ, ÉE. part. passé. *Crime par-*

donné. Offense, injure pardonnée. Faute pardonnée.

Prov., *Péché caché est à demi pardonné*, Quand le scandale n'est pas joint au péché, le péché en est beaucoup moindre.

Dans la conversation, s'il arrive à quelqu'un de demander, par civilité, pardon d'une liberté qu'il a prise, d'une inconvenance qui lui est échappée, on lui répond : *Vous êtes tout pardonné*. Hors ce seul cas, le participe *Pardonné* ne s'applique point aux personnes.

PARÉAGE ou **PARIAGE**. s. m. T. de Jurispr. féodale. Égalité de droit et de possession que deux seigneurs avaient par indivis dans une même terre.

PARÉATIS. s. m. (On prononce l'S.) Mot emprunté du latin. Il se disait De certaines lettres qu'on obtenait en chancellerie, afin de pouvoir mettre un arrêt, un jugement à exécution ailleurs que dans le ressort du tribunal par lequel il avait été rendu. *Des lettres de paréatis. Un paréatis du grand sceau, du petit sceau. Prendre, envoyer un paréatis. Aujourd'hui les arrêts et jugements sont exécutoires sans visa ni paréatis.*

PARÉGORIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui calment, adoucissent, apaisent les douleurs. *User de remèdes parégoriques*, et substantivement, *de parégoriques*. Il est peu usité : on dit ordinairement, *Anodin, ine*.

PAREIL, EILLE. adj. Égal, semblable. *Je voudrais d'une étoffe pareille à celle que vous m'avez montrée. On n'a rien vu de pareil. Ces deux choses-là ne sont pas pareilles. Ils ont une pareille ardeur pour l'étude. Que feriez-vous en pareille occasion, en pareil cas, en cas pareil? Voici ce qu'on fit en pareille occasion. À pareil jour, à pareille heure, telle chose m'est arrivée. Ils sont pareils en âge, en sagesse. Ils sont presque de pareil âge, de pareil tempérament.*

Sans pareil, Excellent, supérieur dans son genre. *C'est un homme d'un sang-froid sans pareil. Il est d'une valeur, d'une probité sans pareille. Ce remède, ce spécifique est sans pareil.*

C'est un homme sans pareil, C'est un homme d'un très grand mérite. Il se dit plus souvent, en mauvaise part, D'un homme extraordinaire et singulier dans ses manières, dans sa conduite.

Toutes choses pareilles, Toutes choses étant égales. *Un ami, un parent, toutes choses pareilles, doit l'emporter sur un homme qu'on ne connaît point.*

PAREIL, signifie aussi, Tel, de cette nature, de cette espèce. *Ce poème est fort beau, un pareil ouvrage annonce du génie. Comment avoir commis une pareille faute? Comment pouvez-vous vous trouver avec de pareilles gens? Pareil exemple n'est pas bon à suivre. De pareils amis sont précieux.*

PAREIL, est aussi substantif. *C'est un homme qui n'a pas son pareil. Elle n'a pas sa pareille pour la malignité. Il a peu de pareils. Il se croyait bien plus fort que vous, mais il a trouvé son pareil. Il a un beau cheval de carrosse, mais il ne peut trouver le pareil.*

PAREILS, au pluriel, précédé des adjectifs possessifs *Mes, tes, ses, nos, etc.*, signifie, Les gens de l'état, de la naissance, du caractère de la personne dont il s'agit. *Vos pareils se comportent tout autrement que vous. Il en use mal avec ses pareils. Nous ne sommes tout à fait à notre aise qu'avec nos pareils. Fréquentez vos pareils.*

Subst., *La pareille*, Le même traitement qu'on a reçu ou qu'on a fait. *Je vous rendrai la pareille. Attendez-vous à la pareille.*

À LA PAREILLE, loc. adv. et fam. De la même manière, de la même façon. *Je me comporterai à la pareille.* Il est vieux en ce sens.

Il signifie aussi, Je vous rendrai la pareille. *Si vous me faites ce plaisir-là, à la pareille. Si vous n'en usez pas bien, à la pareille.*

PAREILLEMENT adv. De la même manière. *Vous m'avez traité avec bonté, je vous traiterai pareillement.*

Il signifie plus ordinairement, Aussi. *Vous le désirez, et moi pareillement.* À une personne qui vous dit, *Portez-vous bien ; soyez heureux, etc.* ; on répond quelquefois, *Et vous pareillement.*

PARÉLIE. s. m. Voyez PARHÉLIE.

PARELLE. s. f. Plante. Voyez PATIENCE.

PAREMENT s. m. Ornement, ce qui orne, ce qui pare. Il se dit Des étoffes dont on pare le devant d'un autel. *Un beau parement d'autel. Un parement de velours, en broderie de perles. Donner un parement à une église.*

Il se dit aussi de Certaines étoffes riches ou voyantes, que les hommes portaient autrefois sur les manches de leurs habits, et les femmes sur le devant de leurs robes ; et que les militaires portent encore sur les manches de leurs uniformes. *Les habits et les robes à parements d'étoffe d'or ou d'argent ne se voient plus qu'au théâtre. L'uniforme de ce régiment a des revers et des parements bleus, rouges, violets.*

Il se dit aussi de L'espèce de retroussis qui est au bout des manches d'un habit, et qui est fait de la même étoffe. *Les parements de cet habit sont usés, il en faut faire mettre de nouveaux, de neufs.*

Les parements d'un fagot, Les plus gros bâtons d'un fagot, ceux que le bûcheron met en dessus pour parer sa marchandise. *Il prit un parement de fagot, et lui en donna des coups sur les épaules.*

PAREMENT, en termes de Maçonnerie, de Menuiserie, etc., La surface apparente d'un ouvrage. *Le parement de plâtre, de pierre d'un mur. Le parement d'un revêtement de marbre, de menuiserie. Mettre une pierre en parement. Un ouvrage est à deux parements, quand il est fait pour être vu des deux côtés. Porte à deux parements.*

Le parement d'une pierre, Le côté d'une pierre qui doit paraître en dehors du mur. *Parement brut, taillé, poli. Pierre à deux parements.*

PAREMENT, en termes de Pavage, Les gros quartiers de pierre ou de grès qui bordent un chemin pavé.

PARENCHYME. s. m. Terme de Médec. et d'Anat. Nom que l'on donne à la substance propre à chaque viscère.

Il se dit aussi, en Botanique, Du tissu tendre et spongieux des feuilles, des tiges et des fruits.

PARÉNÈSE. s. f. Terme didactique. Discours moral, exhortation à la vertu. Il est peu usité.

PARÉNÉTIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a rapport à la parénèse, à la morale. *On divise les discours de religion en dogmatiques, parénétiques, ascétiques, et mystiques.* Il est peu usité.

PARENT, ENTE. s. Celui, celle qui est de même famille, qui est de même sang, qui touche par consanguinité à quelqu'un. *Parent paternel, maternel. Parents au troisième degré. C'est mon parent. Il est de mes parents. De quel côté êtes-vous parents? Il est mon parent du côté de ma mère. Ils sont parents, proches parents. Ils sont parents éloignés. Elle est ma parente. Le mariage entre parents est prohibé à certains degrés. Je verrai aujourd'hui les parents de ma femme. Il n'a point de parents. Ils ne sont ni parents ni alliés. Convoquer une assemblée de parents. Avis de parents. Aux gens riches ou en faveur, il pleut des parents.*

Prov., *Un bon ami vaut mieux qu'un parent* ; et fam., *Nous sommes tous parents en Adam.*

Prov. et fig., *Les rois et les juges n'ont point de parents*, Ils doivent sacrifier leurs affections personnelles à l'intérêt public.

PARENT, se dit aussi de Ceux de qui on descend. *Il est né de parents illustres.*

Il se dit quelquefois plus particulièrement Du père et de la mère. *Il s'est marié sans le consentement de ses parents. Un enfant doit obéir à ses parents.* En ce sens, on ne l'emploie jamais au singulier pour désigner Le père ou la mère.

Nos premiers parents, Adam et Ève.

PARENT, se dit, par extension, de Ceux qui sont simplement alliés. *Il est devenu mon parent en épousant ma cousine.*

Fam., *Les grands-parents*, Les grands-pères et grand'mères, les grands-oncles et les grand'tantes, etc.

PARENTAGE. s. m. Parenté. Il a vieilli.

PARENTÉ. s. f. Consanguinité. *Il y a parenté entre eux. Il n'y a entre eux qu'une parenté fort éloignée. Degré de parenté.*

Il est aussi collectif, et signifie, Tous les parents et alliés d'une même personne. *Il a donné à dîner à toute sa parenté. Il fallut assembler la parenté. Il n'a vu qu'une partie de sa parenté.*

PARENTÈLE. s. f. coll. Les parents. Il est familier.

PARENTHÈSE. s. f. Phrase formant un sens distinct et séparé de celui de la période où elle est insérée. *Grande parenthèse. Longue parenthèse. Ne faites point de parenthèse. Cela soit dit par parenthèse. Il faut mettre cela en parenthèse. Quand la parenthèse est trop longue, elle rompt le sens. Style embarrassé de parenthèses. Il ne finit point à force de parenthèses.*

Il se dit aussi Des marques dont on se sert dans l'écriture et dans l'imprimerie, pour enfermer les mots d'une parenthèse, et qui sont ainsi figurées ( ). *Mettre une phrase entre deux parenthèses, entre parenthèses. Ouvrir la parenthèse. Fermer la parenthèse.*

Fig. et pop., *Avoir les jambes en parenthèse*, Avoir les jambes arquées.

PAR PARENTHÈSE. Locution adverbiale dont on se sert lorsque dans la conversation on interrompt le discours, pour dire quelque chose qui n'y a pas un rapport direct. *Par parenthèse, j'observerai, je remarquerai, j'ajouterai telle chose. Je dois, par parenthèse, vous avertir que...*

PARER. v. a. Orner, embellir. *Parer une église, un autel, une maison, une chambre. Parer un enfant. Le printemps avait paré la terre de fleurs et de verdure. Chez les anciens, on parait la victime avant de l'immoler.*

Il s'emploie figurément et au sens moral. *Il est un art de parer la vertu, de parer la raison. Il a paré sa pensée, son discours, son langage des plus brillantes couleurs de l'imagination.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Cette femme aime à se parer. Elle a passé trois heures à se parer. Au printemps, la terre se pare de mille couleurs.*

Prov. et fig., *Se parer des plumes du paon, des plumes d'autrui*, S'approprier ce qui appartient à un autre, pour en tirer vanité. Il se dit principalement D'un plagiaire.

PARER, avec le pronom personnel, signifie quelquefois, Faire parade. *Se parer des vertus qu'on n'a pas. Les stoïciens se paraient d'une impassibilité fastueuse. Il se pare d'un vain titre. C'est en vain qu'il se pare de sa noblesse, ses actions la démentent.*

PARER, signifie aussi, Préparer, apprêter certaines choses de manière à leur donner meilleure apparence, à les rendre plus belles, plus commodes, plus propres au service. *Parer sa marchandise. Parer des étoffes en les lustrant, ou en les mettant en presse. Parer un cuir, une peau. Les relieurs se servent d'un couteau à parer pour amincir leurs peaux. Parer les allées d'un jardin.*

Parer le pied d'un cheval, Ôter de la corne du pied d'un cheval, pour le ferrer. *Il faut parer le pied à ce cheval. On a paré le pied de ce cheval jusqu'au vif.*

Parer du cidre, du poiré, Le faire fermenter, pour lui ôter le goût douceâtre qu'il a naturellement.

Parer un agneau, Lever la graisse qui est sur la panse, et l'étendre sur le quartier de derrière.

Parer un câble, une ancre, une barrique, Préparer un câble, une ancre, etc.

PARER, en termes de Manège, signifie, S'arrêter. *Ce cheval pare bien sur les hanches.* En ce sens, il est neutre.

PARER, signifie aussi, Empêcher, éviter un coup, soit en le détournant, soit en y opposant quelque chose qui l'arrête. *Parer un coup, une botte, une estocade, un trait. Parer le coup. Parer la balle.* En ce sens, il s'emploie quelquefois neutralement. *Parer et porter en même temps. Parer du fort de l'épée. Parer de la main. Il n'a fait que parer. Vous ne parez pas. Parez donc.*

Fig. et fam., *Parer un coup, une botte*, Se défendre d'un mauvais office, d'une demande fâcheuse, importune.

PARER, joint avec les prépositions *de* et *contre*, signifie, Mettre à couvert, défendre contre quelque attaque, quelque incommodité. *Cela vous parera du soleil, de la pluie. Le bois que vous plantez parera quelque jour votre maison contre le vent du nord.*

Il s'emploie souvent, en ce sens, avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Porter un manteau pour se parer de la pluie. Il tâche de se parer contre les incommodités de la saison. Il est difficile de se parer d'un ennemi couvert, de se parer des mauvais offices secrets. Je saurai bien me parer de ses coups.*

Il s'emploie quelquefois neutralement, avec la préposition *à*. *Il n'a fait que parer aux coups. On ne saurait parer à tout. Il faut parer à cet inconvénient.*

En termes de Marine, *Parer un cap*, Le doubler, le laisser à côté en passant au delà.

PARÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Elle est parée comme une épousée, comme une châsse, comme un autel*, se dit D'une femme qui est excessivement parée.

En termes de Procéd., *Ce titre est paré, il porte une exécution parée, il porte exécution parée*, Il est en forme exécutoire; et, sans qu'il soit besoin de jugement, on peut, en vertu de ce titre, contraindre le débiteur au payement. *Les grosses de contrats, obligations, sentences, arrêts, etc., sont des titres parés.*

PARÈRE. s. m. Avis, sentiment de négociants sur des questions de commerce. *Le livre des Parères de Savary.*

PARESSE. s. f. Disposition habituelle à ne pas travailler, nonchalance, négligence des choses qui sont de devoir, d'obligation. *Grande paresse. Horrible paresse. Perdre toutes ses affaires par paresse, par sa paresse. Quelle paresse! La paresse est un des sept péchés capitaux.*

Prov., *Relever quelqu'un du péché de paresse*, L'obliger, par des reproches, par des menaces, par des ordres pressants, à travailler, à mieux remplir ses devoirs. *Je l'ai bien relevé, je le relèverai bien du péché de paresse.*

PARESSE, se dit familièrement, dans une acception moins dure, d'Une certaine faiblesse de tempérament, qui porte à se dispenser de faire tout ce qui demande un peu d'action. *C'est par paresse qu'il ne va jamais se promener. Le spectacle est à ma porte; si je n'y vais pas, c'est la paresse qui me tient, qui m'en empêche.*

Il se prend quelquefois dans une acception favorable, et signifie, Amour du repos, du loisir, tranquillité du corps et de l'esprit. *Paresse aimable. Une douce paresse. Une paresse voluptueuse. Ce poëte a chanté la paresse. La paresse a ses douceurs.*

Paresse d'esprit, Certaine lenteur, certaine nonchalance d'esprit, qui empêche de concevoir promptement ou de s'appliquer avec force, avec persévérance.

PARESSER. v. n. Faire le paresseux, se laisser aller à la paresse. *J'ai paressé toute la matinée dans mon lit. Aimer à paresser.* Il est familier.

PARESSEUSEMENT. adv. D'une manière paresseuse. *Le peu qu'il fait il le fait paresseusement.*

PARESSEUX, EUSE. adv. Qui aime à éviter l'action, le travail, la peine. *Vous êtes bien paresseux aujourd'hui d'être encore au lit. Il est si paresseux, qu'il néglige toutes ses affaires. Il est paresseux à servir, paresseux d'écrire. Un écolier paresseux. Il a l'esprit paresseux. Ce cheval est paresseux.*

Il est aussi substantif. *C'est un paresseux, un franc paresseux. C'est une paresseuse.*

En Médec., *Estomac, ventre paresseux*, Estomac, ventre qui fait lentement ses fonctions. *J'ai l'estomac fort paresseux. L'usage fréquent des lavements rend le ventre paresseux.*

PARESSEUX, en Histoire naturelle, est Le nom d'un quadrupède commun entre les tropiques, qui n'a point de dents incisives, et qui marche et se meut avec une extrême lenteur.

PAREUR. s. m. Ouvrier qui perfectionne, qui finit un ouvrage. Il se dit en général Des ouvriers qui font le genre de travail qu'on désigne, dans les métiers, par le mot *Parer*.

PARFAIRE. v. a. Achever, compléter quelque chose en sorte qu'il n'y manque rien. *Parfaire un ouvrage, un bâtiment.* Il est peu usité dans le langage ordinaire.

En termes de Procéd. crim., *Parfaire le procès de quelqu'un*, Conduire ce procès jusqu'au jugement définitif. Cette locution vieillit.

En termes de Finance, *Parfaire un payement, parfaire une somme*, Ajouter à un payement, à une somme, ce qui y manquait.

En termes de Jurispr., *Parfaire le juste prix*, Réparer la lésion, le dommage qu'a éprouvé le vendeur d'un immeuble. *L'acquéreur a été condamné à délaisser la maison, si mieux il n'aimait en parfaire le juste prix.*

PARFAIT, AITE. part. passé. Il n'est guère usité que dans la locution, *Fait et parfait*, Entièrement terminé. *Cela est fait et parfait. Il a été ordonné que son procès lui serait fait et parfait, jusqu'à jugement définitif inclusivement.*

PARFAIT, AITE. adj. Qui réunit toutes les qualités, sans nul mélange de défauts. *Dieu seul est parfait. Nul homme n'est parfait. Il n'y a rien de parfait sur la terre.*

Il signifie aussi, Qui a beaucoup de qualités, qui paraît accompli dans son genre. *C'est un homme parfait. Une statue d'une beauté parfaite. Une vertu, une bonté, une grâce parfaite. Il règne entre ces deux personnes un accord parfait. Un musicien, un danseur, un cuisinier parfait. Un parfait courtisan.* En mauvaise part: *Un parfait imbécile. Un parfait coquin.*

Il signifie quelquefois, Complet, total. *Il est difficile d'obtenir le vide parfait. Dans cette chambre noire, l'obscurité n'est pas parfaite. Une solitude parfaite. Un repos parfait. Sa guérison n'est pas parfaite.*

En Musique, *Accord parfait*, L'accord fondamental, qui ne se compose que d'intervalles consonants, c'est-à-dire, d'une tierce, d'une quinte, et de la réplique, à l'aigu, du premier son, que l'on nomme Octave. *Consonance parfaite*, Intervalle consonant, comme la quinte et l'octave. *Cadence parfaite*, Celle qui porte la note sensible et qui tombe de la dominante sur la finale.

En Grammaire, *Prétérit parfait*, ou substantivement, *Parfait*, Le prétérit qui marque une chose parfaite, une chose arrivée dans un temps qui n'est ni précis ni déterminé, comme *J'ai aimé, j'ai dit*; et, *Prétérit plus-que-parfait*, ou substantivement, *Plus-que-parfait*, Le prétérit qui marque une chose faite ou arrivée dans un temps plus éloigné que le temps marqué par le prétérit parfait, comme *J'avais aimé*. L'emploi de *Parfait* et de *Plus-que-parfait* comme substantifs est le plus ordinaire. *Ce verbe est au parfait de l'indicatif, au plus-que-parfait du subjonctif.*

En Arithmétique, *Nombre parfait*, Celui qui est égal à la somme de ses parties aliquotes. *Le nombre six est un nombre parfait, parce qu'il est égal à la somme de ses parties aliquotes, un, deux, trois.* Il est peu usité.

En Géométrie, *Carré parfait*, Carré dont les quatre côtés et les quatre angles sont égaux.

PARFAIT, s'emploie quelquefois substantivement pour signifier Une chose parfaite, la perfection. *Le parfait est rare en tout genre.*

PARFAITEMENT. adv. D'une manière parfaite. *Il joue parfaitement du violon. Il écrit parfaitement. Il s'acquitte parfaitement bien de son devoir.*

Il signifie quelquefois, D'une manière complète, totale. *Il est parfaitement ridicule. Il est parfaitement guéri.*

PARFILAGE. s. m. Action de parfiler. *Le parfilage de cette étoffe sera long.*

Il signifie aussi, Ce qui résulte du parfilage. *Un tas, une botte de parfilage.*

PARFILER. v. a. Défaire fil à fil le tissu d'un morceau d'étoffe ou de galon, soit d'or, soit d'argent, et séparer de la soie l'or ou l'argent qui la recouvre. *Parfiler du galon. Parfiler un morceau d'étoffe.*

Il s'emploie aussi absolument. *Cette femme passe son temps à parfiler.*

Parfilé, ée. part. passé.

PARFOIS. adv. de temps et de nombre. Quelquefois. *On se trouve mal parfois de n'avoir pas demandé conseil. Il arrive parfois que...*

PARFONDRE. v. a. T. de Peintre en émail. Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail, et les faire fondre également.

Parfondu, ue. part. passé. *Des couleurs bien parfondues.*

PARFOURNIR. v. a. Fournir en entier, achever de fournir. Il est peu usité.

Parfourni, ie. part. passé.

PARFUM. s. m. (On prononce *Parfun.*) Odeur aromatique, agréable, plus ou moins forte, plus ou moins subtile et suave, qui s'exhale d'une substance quelconque, et particulièrement des fleurs. *Doux parfum. Agréable parfum. Des parfums exquis. Ce parfum est trop fort. Aimer, craindre les parfums. Les parfums entêtent. Le parfum des fleurs. Le parfum de la rose. Le parfum de l'encens.*

Fig., *Le parfum de la louange, des louanges*, Le plaisir qu'on a de s'entendre louer. *Il est peu de têtes assez fortes pour résister au parfum de la louange. Le parfum des louanges l'entête promptement.* On dit aussi figurément, *Le parfum de la prière s'élève jusqu'à Dieu, est agréable à Dieu.*

Fig., *Il y a dans ce livre un parfum d'antiquité*, On sent, à la lecture de ce livre, que l'auteur s'est pénétré du génie des auteurs anciens.

Parfum, se dit aussi Des choses mêmes dont il s'exhale une odeur agréable. *L'essence de rose est un délicieux parfum. La plupart des parfums viennent de l'Orient. Parfums simples, composés, secs, liquides.*

Il se dit également Des compositions minérales ou végétales d'une odeur forte, dont on se servait dans les lazarets pour purifier les personnes et les effets regardés comme suspects.

PARFUMER. v. a. Répandre une bonne odeur dans quelque lieu, sur quelque chose, ou sur quelqu'un. *Les fleurs parfument l'air. Il y a un pot de tubéreuses qui parfume toute la chambre. Parfumer des gants, du linge, des habits. Parfumer quelqu'un au sortir du bain.*

Parfumer une maison, un lieu, un navire, Y faire des fumigations, en chasser le mauvais air, en y brûlant quelque chose d'une odeur forte, comme de la poudre à canon, du soufre, etc. *Un foyer d'infection était dans cette maison, il a fallu la parfumer avec du soufre.* Dans le même sens, *Parfumer une lettre*, Exposer au feu de soufre et tremper dans le vinaigre une lettre qui vient d'un pays où règne une maladie contagieuse.

Parfumer, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Remplir ses habits, son linge de bonnes odeurs; embaumer sa peau avec des eaux ou des pommades odorantes. *Il se parfume trop. L'habitude de se parfumer est bien moins répandue qu'autrefois.*

Parfumé, ée. part. passé. *Des gants parfumés.*

PARFUMERIE. s. f. Art du parfumeur, objets de parfumerie, commerce, boutique de parfums, de pommades, de savons de toilette, etc.

PARFUMEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait et qui vend des parfums. *Un excellent parfumeur. C'est une parfumeuse renommée.*

PARHÉLIE ou **PARÉLIE**. s. m. Image du soleil réfléchi dans une nuée. *On vit ce jour-là deux parhélies. Les parhélies sont fréquents dans les régions polaires.*

PARI. s. m. Gageure, promesse réciproque, par laquelle deux ou plusieurs personnes qui soutiennent des choses contraires, s'engagent de payer une certaine somme à celui qui se trouvera avoir raison. *On a fait un gros pari. Le pari est de mille francs. Le pari est bien hasardeux. J'en fais le pari. Il y a des paris pour et contre la paix. J'ai gagné, j'ai perdu le pari, mon pari. Proposer, accepter un pari.*

Tenir le pari, L'accepter, parier contre la personne qui le propose. *Beaucoup de personnes parièrent; il tint tous les paris.*

Le pari est ouvert, les paris sont ouverts, Tout le monde est reçu à parier. Il se dit, figurément, D'une affaire incertaine, sur laquelle il y a des opinions contraires, et qui doit bientôt se décider.

Il est hors de pari, se dit De celui qui, dans un pari fait entre plusieurs personnes, a perdu, et n'a plus de droit aux enjeux que les autres se disputent encore.

Pari, se dit quelquefois de La somme pariée. *Payer le pari.*

Il se dit particulièrement, au Jeu, de La somme, indépendante de l'enjeu ordinaire, que des personnes parient entre elles, et dont le sort est décidé par celui de la partie.

Pari, au Jeu du piquet à écrire, signifie, Le résultat des deux coups qui forment l'ide. *Celui qui perd le pari est obligé de mettre à la queue.*

PARIA. s. m. Homme de la dernière caste des Indiens qui suivent la loi de Brahma. *La caste des parias est réputée infâme par toutes les autres.*

Fig., *C'est un paria*, C'est un homme exclu de la société, et que personne ne veut voir.

PARIADE. s. f. T. de Chasse. État des perdrix, lorsqu'elles cessent d'aller par compagnies, pour s'apparier. *Le temps de la pariade. La pariade est complète. La pariade est belle dans ce champ.*

Il se dit aussi de La saison où les perdrix s'apparient. *La chasse est défendue pendant la pariade.*

Il se dit encore Des perdrix appariées. *Il y a cinq ou six pariades dans ce champ.*

PARIER. v. a. Faire un pari, une gageure. *Ils ont parié deux cents francs. Il parie que cela n'est pas. Voulez-vous parier que cela est? Je parie cent contre un que cela est. Je parie que vous n'en viendrez pas à bout. Parier le double contre le simple. Les uns pariaient pour, les autres pariaient contre.*

Il signifie aussi, Soutenir une chose sans aucune intention de gageure. *Je parie qu'il fera cette sottise.*

Fam., *Il y a à parier, beaucoup à parier, gros à parier, tout à parier que*, Il est presque certain que, il y a de fortes raisons de croire que. *Il y a à parier qu'il ne viendra pas. Du train dont nous allons, il y a gros à parier que nous n'arriverons pas avant une heure.*

Au Jeu, *Parier pour quelqu'un*, ou simplement, *Parier*, Gager que celui des deux joueurs qu'on désigne, gagnera la partie. *Vous pariez pour monsieur, je tiens le pari,* ou *je parie contre. Pour qui pariez-vous? Il ne joue jamais, il ne fait que parier.*

Parier à coup sûr, Parier avec la certitude qu'on gagnera le pari. *Il n'y a qu'un malhonnête homme qui parie à coup sûr.*

Parié, ée. part. passé. *Il y a eu cent louis de pariés. Payer toute la somme pariée.*

PARIÉTAIRE. s. f. T. de Botan. Plante ainsi nommée parce qu'elle croît ordinairement sur les murailles. *La pariétaire est diurétique.*

PARIÉTAL. adj. m. T. d'Anat. Il se dit De deux os qui forment les côtés de la voûte du crâne. *Les deux os pariétaux, dans l'homme, couvrent la plus grande partie du cerveau.* On dit aussi substantivement, *Les pariétaux.*

PARIEUR. s. m. Celui qui parie. *C'est un grand parieur. Il y a des parieurs de part et d'autre.*

Prov. et fig., *Cela ne vaut rien pour les parieurs*, se dit D'une chose qui doit faire craindre un résultat fâcheux à l'une des deux parties intéressées dans une affaire.

PARISIENNE. s. f. Petit caractère d'imprimerie, qui est immédiatement au-dessous de la nonpareille, et dont le corps a cinq points. On le nomme aussi *Sédanoise. Au-dessous de la parisienne, il n'y a que la perle.*

PARISIS. adj. des deux genres. (On prononce l'S finale.) On le disait De la monnaie qui se frappait à Paris, et qui était plus forte d'un quart que celle qui se frappait à Tours. *Sou, denier parisis.*

PARISYLLABIQUE. adj. des deux genres. (L'S se prononce fortement.) T. de Grammaire grecque. Il se dit Des déclinaisons qui ont à tous les cas le même nombre de syllabes. *Les deux premières déclinaisons sont parisyllabiques.*

PARITÉ. s. f. Égalité, similitude entre des objets de même qualité, de même nature. Il ne se dit guère Des personnes, et il appartient surtout au style didactique. *Il y a parité de raison, de raisons pour et contre. Il n'y a point de parité entre ces faits.*

Il se dit aussi d'Une comparaison que l'on emploie pour prouver une chose par une autre semblable. *Je vais vous prouver cela par une parité. Je vais établir la parité que j'ai alléguée.* On dit dans le même sens, *Je nie la parité*, Je nie que le cas allégué soit pareil à celui dont il s'agit. On dit encore, *La parité n'est pas exacte.*

PARJURE. s. m. Faux serment; Violation de serment. *Horrible parjure. Un parjure manifeste. Être convaincu de parjure. Commettre un parjure. Faire un parjure. Toutes ses paroles sont autant de parjures.*

PARJURE. adj. des deux genres. Qui fait un faux serment, qui viole son serment, qui se parjure. *Il est parjure. Ah! malheureuse, vous êtes parjure. Vous serez déclarée parjure. Un amant parjure.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un parjure.*

PARJURER (SE). v. pron. Violer son serment. *Il m'avait fait mille serments, et cependant il s'est parjuré.*

Il signifie aussi, Faire un faux serment en justice. *Il s'est parjuré devant le juge. Voudriez-vous vous parjurer?*

PARLAGE. s. m. Verbiage, abondance de paroles inutiles ou dépourvues de sens. *Ce n'est là que du parlage. Un ennuyeux parlage. Il a un parlage facile, une grande facilité de parlage.* Il est familier.

PARLANT, ANTE. adj. Qui parle. *L'homme est la seule créature parlante. Le poète italien Casti a fait un poème intitulé, Les Animaux parlants.* Dans les pièces de théâtre, *Personnages parlants*; par opposition à *Personnages muets*, Ceux qui ne font que paraître et ne disent rien.

Cet homme est parlant, est peu parlant, Il parle volontiers, il parle rarement.

Par extension, *Des regards, des gestes parlants*, Des regards, des gestes expressifs.

Trompette parlante, Porte-voix.

PARLANT, s'emploie figurément, et signifie, Fort ressemblant. *Ce portrait est parlant. Cette tête est parlante.* On dit dans le même sens, *Vous êtes parlant dans votre portrait.*

En termes de Blason, *Armes parlantes*, Armes dont la pièce principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent. *Les armes de Mailly, qui sont des maillets, sont des armes parlantes.*

PARLEMENT. s. m. On appelait ainsi, du temps de nos premiers rois, Une assemblée des grands du royaume, qui était convoquée pour traiter des affaires importantes. *Ce roi tint trois parlements dans la même année.*

PARLEMENT, a signifié depuis, Une cour souveraine de justice connaissant directement des affaires qui lui étaient attribuées, et, par appel, des jugements des bailliages, sénéchaussées, duchés-pairies, et autres juridictions inférieures de son ressort. Par l'enregistrement, le parlement avait aussi des attributions politiques. *Les édits, les déclarations, les lettres patentes, et autres ordonnances du roi, s'enregistraient au parlement. Le parlement a refusé d'enregistrer cet édit. Le parlement de Paris, de Toulouse, de Grenoble, de Bordeaux, de Dijon, de Rouen, d'Aix, de Rennes, de Pau, de Metz, de Besançon, de Douai, de Nancy. Les parlements du royaume. Le premier président du parlement. Président du parlement*, c'est-à-dire, *Président d'une chambre des enquêtes, des requêtes. Conseiller au parlement. Avocat au parlement. Avocat en parlement. Conseiller du roi en sa cour de parlement. Procureur au parlement. Le parlement se rendit en corps à Versailles. Arrêt du parlement. Remontrances du parlement.*

Il signifiait quelquefois, Le ressort, l'étendue de la juridiction d'un parlement. *Le parlement de Paris s'étendait jusqu'en Saintonge. Lyon était du parlement de Paris.*

Il se disait aussi de La durée du parlement, depuis le jour de son ouverture jusqu'aux vacances. *Son procès fut remis au parlement prochain.*

L'ouverture du parlement, La première assemblée du parlement, qui se tenait après la Saint-Martin.

PARLEMENT, lorsqu'il s'agit de l'Angleterre, se dit collectivement Des deux chambres ou assemblées qui exercent, avec le roi, le pouvoir législatif, et qui sont formées, l'une des pairs ecclésiastiques et séculiers, l'autre des députés des comtés, des villes et des bourgs. *La chambre haute, la chambre basse du parlement. Le roi d'Angleterre a convoqué, a ajourné, a prorogé, a dissous, a cassé son parlement, le parlement. Un membre du parlement d'Angleterre. Le Long parlement*, Celui qui fut convoqué en 1640 par Charles I[er], dissous par Cromwell, et réuni de nouveau après la mort de celui-ci.

Il signifie quelquefois collectivement, Les trois parties du pouvoir législatif. *L'omnipotence du parlement.*

Sous la monarchie constitutionnelle, il s'est dit aussi, en France, Des assemblées qui partageaient la puissance législative avec le souverain.

PARLEMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient au parlement. On l'employait rarement en parlant Des parlements de France, mais on s'en sert très souvent en parlant Du parlement d'Angleterre, et, par allusion, en parlant Des assemblées qui, en France, ont partagé avec le souverain ou exercé seules l'autorité législative. *Esprit, régime parlementaire. Gouvernement parlementaire. Usages, formes parlementaires. Discussion, éloquence parlementaire.*

Fig. et fam., *Ce langage n'est pas parlementaire*, Il blesse les convenances.

PARLEMENTAIRE, se dit aussi en parlant De ceux qui, pendant les divisions de l'Angleterre, et, en France, pendant les troubles de la Fronde, tenaient le parti du parlement. *L'armée parlementaire. La flotte parlementaire.* En ce sens, il s'emploie aussi substantivement. *Le parti des parlementaires.*

PARLEMENTAIRE. s. m. Il se dit d'Une personne que des assiégeants ou des assiégés envoient les uns aux autres pour porter quelque proposition, ou pour y répondre. *Les assiégeants envoyèrent un parlementaire aux assiégés, pour les engager à capituler. Venir, se présenter en parlementaire.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui a rapport à l'action de parlementer. *Le drapeau, le pavillon parlementaire. Vaisseau parlementaire*, ou substantivement, *Parlementaire*, Vaisseau qu'on envoie porter des paroles à une flotte, ou dans un port de la nation avec laquelle on est en guerre.

PARLEMENTER. v. n. Faire et écouter des propositions pour rendre une place. *Le gouverneur de la place demanda à parlementer.*

Il se dit aussi quelquefois Des propositions échangées entre deux corps ennemis, en rase campagne, quand l'un n'est plus en état de résister à l'autre.

Il s'emploie figurément, en parlant D'affaires, et signifie, Entrer en voie d'accommodement. *Nous en viendrons à bout, il parlemente. D'abord il faisait le difficile, mais il commence à parlementer.*

Prov. et fig., *Ville qui parlemente est à demi rendue*, Celui qui écoute les propositions qu'on lui fait pour l'amener à quelque composition, est à peu près décidé à les accepter.

PARLER. v. n. Proférer, prononcer, articuler des mots. *L'homme est la seule créature qui ait véritablement le don de parler. Un enfant qui commence à parler, qui ne sait pas encore parler. Ce malade est à l'extrémité, il ne parle plus. Vous parlez si bas, que je ne vous entends point. Il ne faut pas parler haut dans la chambre d'un malade. Parler du nez, de la gorge. Parler à l'oreille de quelqu'un. Parler avec peine. Avoir de la peine à parler. Il parle toujours entre ses dents. Parler gras.*

Il se dit, en ce sens, De certains oiseaux qui imitent le langage de l'homme, comme les perroquets, les sansonnets, les geais, les pies, etc. *Apprendre à parler à un perroquet. Un oiseau qui commence à parler.*

PARLER, signifie aussi, Discourir, s'énoncer par le discours, soit dans un entretien familier, soit en public. *De quoi parlez-vous ? Nous parlions de vos affaires. Parler de nouvelles. Il parle de cela en homme instruit, en habile homme. Il parle très pertinemment de beaucoup de choses. Parler comme un ange, comme un oracle. Il parle de tout sans savoir ce qu'il dit. Je n'en parle que par ouï-dire. Il n'en parle que par envie. Je n'ai jamais entendu parler de cette affaire. Toute la ville en parle. Parler de tout en étourdi, comme un étourdi. Parler familièrement ensemble. Moi qui vous parle. Parler tête à tête. Parler sans témoin. Parler en public. Parler devant une grande assemblée Parler sur-le-champ. Parler sans être préparé, sans préparation. Parler sur des matières difficiles. Parler sensément, raisonnablement, purement, correctement, etc. Parler inconsidérément, étourdiment, insolemment, grossièrement, etc. Parler en bons termes, en termes précis. Parler avec éloquence, avec véhémence, avec action, avec justesse, avec précision, avec clarté, etc. Parler avec ambiguïté, avec mystère. Parler avant d'avoir pensé. Parler sans rien dire. Parler autrement qu'on ne pense, autrement qu'on n'agit. Parler contre sa conscience. Parler beaucoup. Parler peu. Parler trop. Il a une grande démangeaison de parler. Parler de sang-froid. Parler de confiance. Le talent, l'art de parler. Parler avec quelqu'un. Parler à quelqu'un. Nous en parlerons tantôt ensemble. Je vous parlerai de quelque chose qui vous regarde. Je lui ai parlé de vos intérêts. Parlez de mon affaire au ministre. Je les ai laissés qui parlaient d'affaires. Il a de la grâce à parler. Quand ce fut à lui de parler. Parler à son rang, à son tour. C'est à mon tour à parler. Monsieur un tel a parlé.*

Parler bien, Parler avec élégance et pureté, et, dans le sens contraire, *Parler mal*, ou *Ne savoir pas parler.*

Parler juste, Raisonner et s'exprimer avec justesse.

Fam., *Parler d'or*, Parler de la manière la plus convenable dans la circonstance, ou la plus satisfaisante pour celui à qui on parle.

Parler avec passion, Dire des choses que la passion suggère.

Parler bien, parler mal, mal parler d'une personne, En dire du bien, en dire du mal, en discourir en bien, ou en mal. *Il ne faut point mal parler de son prochain. Il ne faut point mal parler des absents.*

Parler pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, Intercéder pour lui auprès d'un autre. *Parler contre quelqu'un*, Parler de quelqu'un à dessein de lui nuire.

En termes de Palais, *Cet avocat, cet avoué parle pour un tel*, Il plaide pour un tel.

Prov., *Parler de la pluie et du beau temps*, Discourir, s'entretenir de choses indifférentes.

Prov., *Parler d'une affaire à bâtons rompus*, En parler à diverses reprises, à diverses fois, et sans suite. *Il ne m'a jamais parlé de son affaire qu'à bâtons rompus.*

Prov., *Parler en l'air*, Parler sans aucun dessein, sans attacher la moindre impor-

tance à ce qu'on dit. *Je vous parle de cela en l'air, et sans aucune intention.*

Fam., *Parler en l'air*, signifie aussi, Parler sans fondement, sans être bien instruit. *Il parle de cela en l'air, et sans savoir de quoi il est question.*

Parler au hasard, Parler sans réflexion, parler de ce qu'on ne sait pas bien. *C'est un homme qui parle de tout au hasard.*

Parler à tort et à travers, Parler sans discernement.

Parler légèrement, Parler sans être suffisamment informé. *C'est un défaut assez ordinaire que de parler légèrement de son prochain.*

Fam., *Parler pour parler*, Parler sans avoir rien à dire.

Prov., *Parler comme un perroquet*, Parler sans savoir ce qu'on dit, ou Parler d'après autrui.

Fam., *Parler comme un livre*, Parler avec facilité, mais en termes trop recherchés et trop arrangés pour la conversation. Il se prend aussi en bonne part, et signifie, S'exprimer heureusement sur toute sorte de sujets.

Prov., *Il en parle comme un aveugle des couleurs*, se dit D'un homme qui se mêle de parler de choses dont il n'a aucune connaissance.

Il en parle en maître, se dit D'un homme qui parle sur une matière qu'il possède à fond; et, *Il en parle en écolier*, se dit De celui qui n'a qu'une connaissance superficielle de ce dont il parle.

Parler à cœur ouvert, Parler avec une entière franchise.

Parler d'abondance de cœur, Parler avec épanchement, avec une pleine confiance; et, *Parler d'abondance*, Parler sans préparation, ou du moins sans réciter de mémoire.

Parler au cœur, à l'imagination, aux passions, Parler de manière à intéresser le cœur, à plaire à l'imagination, à flatter, à exciter les passions.

Fig., *Parler à un mur, aux rochers*, Parler à des gens qui ne sont point touchés de ce qu'on leur dit, des représentations qu'on leur fait.

Fig. et fam., *Parler à un sourd*, Parler à un homme qui est résolu de ne rien accorder, de ne rien faire de ce qu'on lui demande.

Fig. et fam., *Parler à cheval à quelqu'un*, Lui parler avec hauteur et dureté.

Fig., *Parler haut, parler bien haut*, Parler sans ménagement, et quelquefois avec insolence. *Ne parlez pas si haut. Je saurai bien l'empêcher de parler si haut.*

Prov., *Il en parle bien à son aise*, se dit D'un homme qui donne quelque conseil difficile à pratiquer, et qu'il n'est pas obligé de suivre, ou qui parle avec sang-froid des misères et des douleurs qu'il n'éprouve pas. *Il parle fort éloquemment du mépris des richesses; mais il en parle bien à son aise, lui qui est fort riche.*

Par menace, *Je vous apprendrai à parler*, Je saurai bien vous contraindre à parler avec plus de retenue, avec plus de respect.

Fam., *Trouver à qui parler*, Trouver de l'opposition, de la résistance, trouver des gens qui vous tiennent tête.

Je n'ai pu trouver à qui parler dans cette maison, dans cette société, Je n'y ai pas vu une personne de connaissance.

Prov., *Trop gratter cuit, trop parler nuit*, Un grand parleur s'attire souvent de méchantes affaires.

On en parle diversement, se dit D'une action, d'un événement qui est raconté de différentes manières, ou d'une chose que les uns louent et que les autres blâment.

On en parle fort, il en est fort parlé dans le monde, se dit D'une chose qui fait le sujet de l'entretien du public.

Prov., *Il faut laisser parler le monde*, ou simplement, *Il faut laisser parler*, Il ne faut pas se mettre en peine de ce que le monde dit mal à propos.

Cela ne vaut pas la peine d'en parler, se dit d'Une chose qui est peu importante, ou à laquelle on veut paraître attacher peu d'importance. Il se dit aussi quelquefois, ironiquement, Pour relever l'importance de la chose dont on parle. *Il ne lui a volé que cent mille écus; ce n'est pas la peine d'en parler, cela ne vaut pas la peine d'en parler, qu'on en parle.*

Ne m'en parlez pas, Ne me mettez pas sur ce chapitre, n'agitez pas cette question. *Votre affaire marche-t-elle? êtes-vous content de votre avocat? Oh! ne m'en parlez pas.*

Parlez-moi de cela! se dit en signe d'approbation ou de consentement. *Voilà un noble procédé, parlez-moi de cela! Voilà des offres raisonnables, parlez-moi de cela!* On dit dans un sens analogue, *Parlez-moi de cet homme-là!*

Faire parler de soi, Faire des choses qui viennent à la connaissance de tout le monde, dont tout le monde s'entretient : cela se dit également en bien et en mal. *C'est un homme qui a bien fait parler de lui dans le temps.*

Cet homme n'a point fait parler de lui, Il n'a rien fait qui lui ait donné de la réputation.

Cette femme n'a jamais fait parler d'elle, Elle a toujours eu une conduite régulière, elle n'a jamais donné prise à la médisance. *C'est une femme, une fille dont on a parlé*, C'est une femme, une fille dont la réputation n'est pas intacte.

Il en sera parlé, on en entendra parler, Cela doit faire du bruit, de l'éclat dans le monde.

Il en sera parlé à jamais, La postérité en conservera le souvenir.

Il faut que quelqu'un ait parlé, Il faut que quelqu'un ait divulgué ce secret.

Fig. et fam., *Parler des grosses dents à quelqu'un*, Le réprimander, lui parler avec menaces.

Prov. et fig., *Parler à son bonnet*, Se parler à soi-même, parler sans adresser la parole à personne.

Fig., *Faire parler quelqu'un*, Ajouter aux paroles de quelqu'un, y donner un mauvais sens. *On m'a fait parler.* Il signifie aussi, Prêter à quelqu'un un discours qu'il n'a pas tenu.

Par forme de menace, *Ne me faites point parler*, Craignez que je ne dise des choses qui ne seraient pas à votre avantage.

Fam., *Parlez donc*. Sorte d'interpellation dont on se sert lorsqu'on se dispose à demander compte de quelque chose à quelqu'un. *Parlez donc, n'avez-vous pas vu le livre que je cherche?*

Parler, signifie quelquefois dans une acception plus étendue, Expliquer ses sentiments, sa pensée, déclarer son intention, sa volonté. *C'est un homme qui ne veut pas parler nettement. On a fait ce qu'on a pu pour le faire parler, mais il n'y a pas eu moyen d'en venir à bout. Je saurai bien le faire parler. Expliquez-vous mieux, ce n'est pas là parler. Parler au nom de quelqu'un. Parler de son chef. Parler avec mission. Parler par truchement, par interprète. Le roi a parlé par la bouche de son ministre. Vous n'avez qu'à parler, vous serez servi. Il parle de s'en aller. Il parle de se marier.*

Fam., *Voilà ce qui s'appelle parler*, ou simplement, *Voilà parler*; ou encore, *C'est parler, cela*, se dit Lorsque quelqu'un fait des propositions plus avantageuses qu'on ne s'y attendait. On emploie aussi ces locutions Pour louer quelqu'un qui a dit, sur une question longtemps agitée, des choses claires, lumineuses, péremptoires.

Parler en maître, Parler comme un homme dont le sentiment fait autorité. Il signifie aussi simplement, Parler d'un ton d'autorité, soit qu'on en ait le droit, soit qu'on ne l'ait pas.

Dieu parle au cœur des pécheurs, Il leur envoie de saintes inspirations, il leur donne de bons mouvements.

Parler, s'emploie figurément, et signifie, Manifester ses sentiments, ses pensées par un autre moyen que celui de la parole. *Les muets parlent par signes. Il me parlait des yeux et du geste. Ils se parlent des yeux. Chaque mouvement de cet habile pantomime parlait aux yeux des spectateurs.*

Il se dit aussi, figurément, Des choses morales ou inanimées qui ont ou qui semblent avoir une sorte de langage. *La peinture parle aux yeux. Les cieux et toute la nature parlent de la puissance du Créateur. Ses yeux parlent plus éloquemment que sa bouche. Son visage parle. Son amour parlait par ses yeux. Son silence même a parlé. En votre absence, tout nous parlait ici de vous. La nature, le sang a parlé, quand il a revu son fils malheureux et repentant.*

Les murailles parlent, Il se trouve souvent des témoins des choses mêmes les plus cachées.

Cela parle tout seul, parle de soi, Cela se comprend sans qu'il soit besoin d'explication. On dit dans le même sens, *La chose parle d'elle-même.*

Son mérite, ses services parlent, parlent pour lui, parlent en sa faveur, Son mérite, ses services le rendent recommandable, rendent ses prétentions légitimes.

Tout parle pour lui, Le bon droit, l'équité et la raison sont de son côté.

Il n'a rien qui parle pour lui, rien ne parle en sa faveur, tout parle contre lui, Il n'est recommandable sous aucun rapport; le bon droit, la raison est contre lui.

En matière d'Affaires et de Procès, *Cette pièce parle contre lui*, Elle est contraire à ses prétentions, elle les détruit.

La vérité, la raison, l'équité parle par sa voix, par sa bouche, Ce qu'il dit est rempli de vérité, de raison, d'équité.

Parler, signifie encore, Expliquer sa pensée par écrit. *Aristote a très bien parlé de cette matière dans tel livre. Cet auteur parle de physique comme un homme qui n'y entend rien. Il ne me parle point de cela dans sa lettre.*

Parler dans un contrat, parler au contrat, Déclarer sa volonté dans un contrat, intervenir au contrat, s'obliger par le contrat. *Vous avez parlé dans le contrat, et par conséquent vous y êtes obligé. Sa femme n'a pas parlé au contrat.*

Parler, se dit quelquefois Des écrits, dans un sens analogue au précédent. *La loi*

est formelle là-dessus, et parle très clairement. Le contrat ne parle point de cette clause. Sa lettre me parle de vous.

PARLER, s'emploie aussi activement. *Parler une langue. Parler français, italien, allemand, etc. Parler latin. Parler la langue française, la langue italienne, etc. Il parle bon français. Il parle bon espagnol. Il parle bien sa langue. Il parle plusieurs langues. Le langage que parlaient nos pères. Ce poète dramatique, ce romancier fait parler à chacun son langage.*

Fig., *Parler français,* S'exprimer clairement, intelligiblement. On dit dans le même sens, mais populairement, *Parler chrétien.*

Fig. et fam., *Parler français,* Expliquer nettement son intention sur une affaire. *Parlez-nous français. On a bien de la peine à vous faire parler français.*

Fig. et fam., *Parler français à quelqu'un,* Lui parler avec autorité, et d'un ton menaçant.

Fig. et fam., *Parler grec, bas breton, haut allemand, etc.,* S'exprimer d'une manière inintelligible, comme si l'on parlait une langue inconnue.

Fam., *Parler phébus,* S'exprimer avec emphase, en termes ampoulés.

Parler raison, Parler sagement, raisonnablement. *Il faut de bonne heure parler raison aux enfants.* Il signifie aussi quelquefois, Se mettre à la raison. *Voilà parler raison. C'est parler raison, cela.*

PARLER, s'emploie activement pour signifier, S'entretenir de quelque chose, en raisonner, en discourir, et dans ce cas on ne met jamais l'article devant le substantif. *Parler géométrie, musique, peinture, politique, etc. Parler affaires. Parler chicane,* S'exprimer en termes de chicane, parler de procès.

PARLER, se dit encore activement par rapport à la manière de prononcer une langue. *Parler gascon, parler normand,* Parler français avec un accent gascon, avec un accent normand.

PARLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens passif. *La langue française se parle, est parlée dans toute l'Europe.*

GÉNÉRALEMENT PARLANT. loc. adv. À prendre la chose en général. *Cela est vrai, généralement parlant.* On dit aussi, *Absolument parlant, sérieusement parlant, etc.*

SANS PARLER DE. loc. prépositive. Indépendamment de. *Sans parler de sa fortune, c'est un des hommes les plus heureux que je connaisse.*

PARLÉ, ÉE. part. passé. *Langue parlée,* par opposition à *Langue écrite.*

PARLER. s. m. Langage, manière de parler. *Il a un parler doux et gracieux. Il a un parler rude et choquant. Il a un parler niais, le parler niais. Il a le parler bref, lent, lourd.*

Fam., *Avoir son franc parler,* S'être mis sur le pied de dire tout ce qu'on pense.

Prov. et fig., *Jamais beau parler n'écorche la langue,* Il est toujours bon de parler honnêtement.

PARLER, se dit aussi Du jargon, de l'accent particulier à certaines contrées de la France. *Le parler picard. Le parler normand. Quel parler est-ce-là? Je n'entends pas leur parler. Je l'ai reconnu à son parler.*

PARLERIE. s. f. Babil. *Une grande parlerie. Une parlerie continuelle.* Il est familier et peu usité.

PARLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a l'habitude de parler beaucoup, de parler trop. *C'est un parleur. C'est une parleuse. Ce n'est qu'un parleur.* On l'emploie plus ordinairement avec une épithète. *C'est un grand parleur, une grande parleuse. Un parleur éternel. Un parleur perpétuel. Les demi-savants sont grands parleurs.*

Cet homme est beau parleur, est un agréable parleur, Il s'énonce facilement, et d'une manière agréable.

PARLOIR. s. m. Lieu destiné pour parler, pour recevoir les étrangers. *Il y a des parloirs dans presque toutes les maisons anglaises.* Il est peu usité en ce sens.

Il se dit particulièrement, dans les Communautés religieuses, dans les Collèges, dans les Hospices, etc., Du lieu où les religieux et religieuses, les écoliers, les malades, etc., viennent parler aux personnes du dehors. *On la fit venir au parloir. La grille d'un parloir.*

PARMESAN. s. m. Nom d'un fromage qui tire son nom du duché de Parme. *Mettre du parmesan dans des macaronis.*

PARMI. préposition. Entre, dans le nombre de, etc. Il ne se met qu'avec un pluriel indéfini, qui signifie plus de deux ou trois, ou avec un singulier collectif. *Il se mêla parmi eux. Parmi les honnêtes gens. J'ai trouvé un papier parmi mes livres. L'ivraie est mêlée parmi le bon grain. Parmi de grandes vertus, il y a souvent quelque défaut. Parmi les hommes. Parmi le peuple.*

PARNASSE. s. m. Montagne de la Phocide, qui était consacrée à Apollon et aux Muses, et dont on ne met ici le nom que parce qu'il s'emploie figurément, dans quelques locutions relatives à la poésie. *Les nourrissons du Parnasse,* Les poètes. *Monter sur le Parnasse,* Composer des vers, s'adonner à la poésie. *Le Parnasse français,* La poésie française; Les poètes français.

PARODIE. s. f. Sorte d'ouvrage en vers, fait sur une pièce de poésie sérieuse, que l'on rend comique au moyen de quelques changements, et que l'on détourne à un autre sujet dont on veut plaisanter ou se moquer. *Parodie ingénieuse. Heureuse parodie. Boileau a fait la parodie d'une scène du Cid, sous le titre de Chapelain décoiffé.*

Il s'applique aussi quelquefois à des ouvrages en prose. *Ce n'est pas l'analyse, mais la parodie de son discours.*

Il se dit particulièrement d'Une pièce de théâtre d'un genre gai ou burlesque, faite pour travestir, pour tourner en ridicule une autre pièce de théâtre d'un genre noble ou pathétique. *La parodie d'Inès de Castro, sous le titre d'Agnès de Chaillot, a beaucoup réussi dans le temps.*

Il se dit aussi de Vers faits sur un air de musique donné.

PARODIER. v. a. Faire une parodie. *Parodier une scène, un air, une tragédie.*

Parodier quelqu'un, Imiter, contrefaire ses gestes, ses manières, son langage.

PARODIÉ, ÉE. part. passé. *Des paroles parodiées sur un air de Gluck, de Sacchini.*

PARODISTE. s. m. Auteur d'une parodie, de parodies.

PAROI. s. f. Muraille. Il désigne plus particulièrement Une cloison de maçonnerie, qui sépare une chambre ou quelque autre pièce d'un appartement d'avec une autre. *S'appuyer contre la paroi. Les parois de cette chambre sont humides.* Par extension, *Paroi de rochers.*

PAROI, se dit, en Physique, Des côtés intérieurs d'un vase, d'un tube, etc. *Les parois d'un vase, d'un tube, d'un tuyau.*

PAROI, en termes d'Anatomie, se dit Des parties qui forment la clôture, les limites des diverses cavités du corps, et principalement de Leurs faces internes. *Les parois de l'estomac, de la poitrine, de la vessie, de la matrice. Les parois de la tête. Les parois des vaisseaux, des intestins.*

PAROISSE. s. f. Certain territoire ou arrondissement dans lequel un curé exerce ses fonctions, et dirige, pour le spirituel, les habitants qui sont de sa communion. *Grande, petite paroisse. Le curé de la paroisse. Il est de telle paroisse. Cette maison est de telle paroisse, sur telle paroisse. Les habitants d'une paroisse. Les marguilliers de la paroisse. Il y a tant de paroisses dans cet évêché. Être à la charité de la paroisse. Demeurer paroisse Saint-Eustache, paroisse Saint-Jean, etc. Habiter une paroisse, dans une paroisse, sur une paroisse.*

Il signifie aussi, L'église de la paroisse. *Il est allé à la messe à sa paroisse. Il demeure près de la paroisse. De la municipalité, ils sont allés à la paroisse pour recevoir la bénédiction nuptiale. Messe de paroisse. Un habitué de paroisse. Cette église est une succursale de telle paroisse. Le clocher de la paroisse.*

Il se dit quelquefois de Tous les habitants d'une paroisse. *Toute cette paroisse aime son curé. On assembla la paroisse.*

Fig. et fam., *Coq de paroisse,* Celui qui est le plus riche et le plus considéré dans une paroisse de campagne. *C'est le coq de sa paroisse. C'est un coq de paroisse.*

Prov. et fig., *Habit de deux paroisses,* Habit de deux étoffes, ou de deux couleurs mal assorties.

PAROISSIAL, ALE. adj. Appartenant à la paroisse. *Église, messe paroissiale.*

PAROISSIEN, IENNE. s. Habitant d'une paroisse. *Ce curé a bien soin de sa paroisse et de ses paroissiens. Les devoirs d'un paroissien. Bon paroissien.*

PAROISSIEN, se dit aussi d'Un livre de prières dont on se sert principalement pour suivre l'office qui se dit à l'église. *Paroissien romain. Paroissien complet.*

PAROLE. s. f. Faculté naturelle de parler. *Dieu a donné la parole à l'homme. C'est un grand avantage que la parole. Il a perdu, il a recouvré la parole, l'usage de la parole. Les organes de la parole. Le mécanisme par lequel se forme la parole est admirable.* JÉSUS-CHRIST *a rendu la vue aux aveugles, la parole aux muets.*

Avoir le don de la parole, avoir la parole à commandement, manier bien la parole; et fam., *Avoir la parole à la main, en main,* Bien parler, parler facilement.

Fig., *Perdre la parole,* Ne plus pouvoir parler. *Le malade a perdu la parole depuis vingt-quatre heures.* Il signifie aussi, Devenir muet de surprise, de crainte, etc.

Il ne lui manque, il n'y manque que la parole, se dit D'un portrait fort ressemblant, d'une statue bien faite.

PAROLE, signifie aussi, Le ton de la voix, selon qu'elle est forte ou faible, douce ou rude, etc. *Il a la parole rude, la parole agréable, la parole douce, la parole brève, la parole lente, la parole nette, la parole forte, la parole embarrassée, difficile. Il a la parole d'un homme malade. Il a encore la parole bonne. Il a la parole tremblante, la parole faible. Je l'ai reconnu à sa parole. Déguiser, contrefaire sa parole.* Dans ces deux

dernières phrases, il vieillit ; on dit plus ordinairement : *Déguiser, contrefaire sa voix. Je l'ai reconnu à sa voix.*

Fig., *Avoir la parole haute*, Parler avec autorité, avec arrogance.

PAROLE, signifie aussi, Mot prononcé. *Parole bien articulée, mal articulée. Il ne sait pas articuler ses paroles. Paroles distinctes. Paroles entrecoupées de soupirs, de sanglots. Dieu a créé la lumière d'une seule parole. Prononcer une parole. En un jour il ne dit pas trois paroles. Il n'a pas dit une seule parole. Il faut lui arracher les paroles de la bouche. Il n'a pas la force d'achever ses paroles. Il traîne ses paroles. Je vous expliquerai cela en trois paroles, en peu de paroles. Il a répété tout ce qu'on lui a dit parole pour parole.*

Dans le style de l'Écriture sainte. *La parole du Seigneur demeure éternellement. La parole éternelle, la parole incarnée*, JÉSUS-CHRIST. On dit plus ordinairement, *Le Verbe*.

Paroles sacramentales, et absolument, *Paroles*, Les mots que le prêtre prononce dans la consécration. *Quand le prêtre a prononcé les paroles sacramentales, a dit les paroles, etc.*

Fig. et fam., *Paroles sacramentelles, mots sacramentaux*, Les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité. *L'affaire est conclue, il a dit les paroles sacramentelles, les mots sacramentaux.*

Paroles magiques, Les paroles dont le peuple croit que les magiciens se servent pour des opérations de magie.

Charmer, guérir avec des paroles, Faire un charme, guérir en prononçant certaines paroles, dans lesquelles on suppose une secrète vertu. *Il prétendait guérir avec des paroles.*

PAROLE, signifie de plus, Sentence, beau sentiment, mot notable. *Parole mémorable. C'est une belle parole, une parole digne d'un souverain. Il faudrait écrire cette parole en lettres d'or. Il a dit une belle parole, une parole remarquable, admirable, sublime, une parole pleine de justesse, pleine de sens.*

La parole de Dieu, la parole divine, la parole de vie, ou simplement, *La parole*, L'Écriture sainte et les sermons qui se font pour l'expliquer. *Prêcher la parole de Dieu aux peuples. Annoncer la parole de Dieu. Écouter la parole de Dieu. C'est un homme qui abuse de la parole de Dieu, en y donnant des explications forcées.* Figurément, *Distribuer le pain de la parole.*

Le parole écrite, L'Écriture sainte ; à la différence de *La parole non écrite*, La tradition.

PAROLE, signifie encore, Mot ou discours considéré sous le rapport des qualités que lui donne l'idée ou le sentiment qu'il exprime. En ce sens, il s'emploie ordinairement au pluriel. *Paroles civiles, obligeantes. Paroles amicales. Paroles amiables. Fâcheuses paroles. Paroles mystérieuses, énigmatiques, ambiguës, équivoques. Paroles claires. Paroles obscures. Paroles discrètes. Paroles indiscrètes. Paroles significatives. Paroles insignifiantes. Paroles dures, inciviles, outrageuses, outrageantes. Paroles aigres. Paroles douces, doucereuses. Paroles chrétiennes, pieuses. Paroles impies. Paroles honnêtes, déshonnêtes, sales. Vilaines paroles. Paroles hautaines. Paroles modestes. Paroles flatteuses, gracieuses, affectueuses, respectueuses. Paroles inutiles, superflues, oiseuses. Il est insolent en paroles. Avantageux en paroles. Libre en paroles. Réservé, modeste, retenu en paroles. Il l'a maltraité de paroles. Paroles de civilité, d'honnêteté. Paroles de colère. Ce sont les paroles d'un fou, d'un homme ivre. La douceur, la modestie de ses paroles. Mal interpréter, prendre en mauvaise part, empoisonner les paroles de quelqu'un. Il n'eut pas plus tôt lâché la parole. Il eût bien voulu retenir sa parole. A quoi bon tant de paroles? Cet homme a un flux de paroles qui ne tarit pas. Sa conversation est un déluge de paroles. Il faut peser, mesurer ses paroles. Il dit plus en une parole que vous en mille. Ajoutez-vous foi à ses paroles? Dans tout ce qu'il vous dit, il n'y a pas une parole de vérité.*

Ironiq., *De belles paroles*, De grandes promesses qu'on n'a pas dessein de tenir.

De bonnes paroles, Des discours qui annoncent des intentions favorables. *Il m'a donné de bonnes paroles.* On dit quelquefois, dans le sens contraire, *Il m'a donné de mauvaises paroles.*

Fig., *Paroles emmiellées*, Paroles flatteuses et d'une douceur affectée.

Porter la parole, Parler au nom d'une autorité, d'une compagnie, d'un corps, au nom de plusieurs personnes. *C'était lui qui portait la parole au nom de la compagnie.*

Avoir la parole, Avoir le droit de parler, en vertu de sa charge, de son emploi. *Parmi les gens du roi, c'est l'avocat général qui a la parole.*

Dans les Assemblées politiques, *Avoir la parole*, Avoir le droit, la permission de parler, conformément au règlement. *Vous avez la parole. Vous n'avez pas la parole. On ne peut avoir trois fois la parole dans une même séance sur un même objet.*

Demander la parole, Demander à parler, à être entendu. On dit aussi : *Accorder, refuser la parole. Ôter, retirer la parole. Céder la parole.*

Prendre la parole, Commencer à parler, à faire un discours dans une assemblée ; et *Reprendre la parole*, Recommencer à parler après une interruption.

Adresser la parole à quelqu'un, Parler directement à quelqu'un.

Couper la parole à quelqu'un, L'interrompre dans son discours.

Faire passer la parole de main en main, Faire passer d'une personne à une autre un avis, un avertissement, un ordre, jusqu'à celles qui sont les plus éloignées.

En termes de Guerre, *Passe parole*, absolument, Faites passer l'avis, l'ordre, le commandement. *Avance, cavalerie, passe parole.* Il se dit aussi, à certains Jeux de renvi, Quand celui qui doit parler ne veut pas couvrir le jeu pour le moment.

Prov. et pop., *Paroles ne puent pas*, ou au singulier, *Parole ne pue pas*, se dit, par manière d'excuse, Lorsqu'on est obligé de parler de choses sales et dégoûtantes.

Prov. et fam., *Les paroles sont des femelles, et les écrits sont des mâles*, Les écrits restent et font preuve, les paroles sont plus légères et ne laissent pas de trace.

Fig. et adv., *En paroles couvertes*, En termes qui insinuent, qui font entendre quelque chose qu'on ne veut pas dire ouvertement. *Je lui ai fait entendre cela en paroles couvertes. C'était lui dire en paroles couvertes qu'il était un ignorant.* Cette locution vieillit ; on dit plus souvent, *À mots couverts.*

PAROLE, se dit quelquefois Des termes, des expressions considérées relativement à l'art de parler ou d'écrire. *La parole doit répondre exactement à la pensée. La force du sens se perd dans la trop grande abondance des paroles. Cet auteur dit moins de paroles que de choses. On ne peut se défendre du charme de ses paroles. Des paroles choisies. Des paroles éloquentes. Ce ne sont que des paroles.*

Il signifie quelquefois, Éloquence, diction. *Il possède le talent de la parole. L'art de la parole a été plus cultivé, plus considéré chez les anciens que chez les modernes. Il porte au plus haut degré les grâces, les agréments, les charmes de la parole. L'autorité, le pouvoir, la puissance de la parole. Il domine par la parole. Mahomet subjugua l'Arabie par le glaive et par la parole.*

PAROLE, signifie aussi, Assurance, promesse verbale par laquelle on s'engage à faire certaines choses. *Parole sacrée, inviolable. Parole solennelle. Parole expresse, positive, formelle. En foi et parole de roi. Tenir parole, sa parole. Donner parole. Donner sa parole, sa parole d'honneur. Tirer parole de quelqu'un. Retirer, reprendre, dégager sa parole. Se dédire de sa parole. On lui a rendu sa parole. J'ai pris leur parole. Je suis le dépositaire de leur parole. Manquer de parole. J'ai parole de lui. Je vous donne ma parole que cela sera. Cela sera, je vous en donne ma parole. Il m'a donné parole pour aujourd'hui. Sommer quelqu'un de sa parole. C'est une parole donnée. La parole vaut l'argent. Sa parole y est engagée. Un homme d'honneur n'a que sa parole. Se fier à la parole de quelqu'un. On a laissé aller ce prisonnier de guerre sur sa parole. Il n'est pas gardé, il est prisonnier sur sa parole. Un honnête homme doit se regarder comme esclave de sa parole.*

Être homme de parole, un homme de parole, Tenir tout ce qu'on promet.

Ma parole, ma parole d'honneur, parole d'honneur, se dit quelquefois, dans la conversation, Pour affirmer fortement. *Ma parole d'honneur, cela s'est passé comme je vous le dis.* On dit aussi, *Votre parole?* à quelqu'un qui vient de faire une promesse ou d'avancer un fait, afin de s'assurer davantage de sa bonne foi, de sa sincérité.

Jouer sur sa parole, perdre une somme d'argent sur sa parole, Jouer, perdre à crédit et sur sa bonne foi. *Les joueurs raisonnables évitent de jouer sur leur parole. Il a perdu vingt louis comptant, et cinquante sur sa parole.* Dans le même sens, *La parole fait le jeu, vaut le jeu, vaut jeu*, On est obligé de tenir, d'exécuter ce qu'on a dit en se mettant au jeu ou pendant qu'on jouait. Cela se dit aussi, par extension, De toute parole donnée.

Cet homme est à deux paroles, il a deux paroles, Il parle tantôt d'une façon, tantôt d'une autre ; il n'y a pas de fond à faire sur ce qu'il dit.

En fait de Commerce, de conventions, *N'avoir qu'une parole*, Ne point surfaire, dire tout d'un coup les conditions auxquelles on veut traiter.

En termes de Guerre, *Se parler sur parole*, se dit De deux personnes de partis contraires qui se voient, se parlent, sur la parole de ne rien entreprendre l'une contre l'autre.

PAROLE, signifie encore, Une proposition, que l'on fait de la part d'un autre. *Parole d'accommodement. Parole de paix. Je lui ai porté parole de trois mille francs, s'il voulait renoncer au procès. Il a fait demander cette*

jeune personne en mariage, c'est moi qui en ai porté la parole. Ce n'est pas un homme assez considérable pour le charger de cette parole, d'une parole si importante. Je suis le porteur de paroles.

PAROLES, au pluriel, signifie quelquefois, Discours piquants, aigres, offensants. *Se prendre de paroles. Ils ont eu des paroles, quelques paroles ensemble. Des paroles en venir aux mains.* On dit, dans le même sens : *Ils ont eu de grosses paroles ensemble. Ils en sont venus aux grosses paroles.*

Fig. et fam., *Je lui ferai rentrer les paroles dans le corps, dans le ventre,* Je saurai bien le faire taire. Cette phrase signifie aussi, Je lui ferai rétracter les paroles qu'il a dites.

PAROLES, au pluriel, signifie encore, Promesses vaines et vagues, par opposition à Effets. *Moins de paroles, plus d'effets. Il n'a que des paroles. Je veux avoir de l'argent, je ne me contente pas de paroles. Pense-t-il m'amuser de paroles, avec des paroles, me payer de paroles?* On dit dans le même sens, *Des paroles vagues, des paroles vaines, des paroles en l'air.*

PAROLES, signifie aussi, Les mots d'un air, d'une chanson, d'un motet, etc. *Je me souviens de l'air, mais j'ai oublié les paroles. Il chante assez bien, mais il ne prononce pas nettement les paroles. Faire de belles paroles sur un air. Les paroles de cet opéra sont d'un auteur inconnu.*

SUR PAROLE. loc. adv. D'après le témoignage d'autrui. *Il ne faut ni approuver, ni surtout condamner sur parole. Estimer, louer quelqu'un sur parole.*

Être prisonnier sur parole, jouer sur parole, Sur sa parole.

PAROLI. s. m. Terme employé dans certains Jeux, tels que la bassette, le pharaon, etc. Le double de ce qu'on a joué la première fois. *Faire un paroli au roi, à l'as. Offrir, tenir, gagner le paroli. Jouer au trictrac, partie, paroli et le tout.*

Fig. et fam., *Faire paroli, rendre le paroli à quelqu'un,* L'égaler ou enchérir sur lui en ce qu'il a dit, en ce qu'il a fait de bien ou de mal. *Il fit paroli à sa raillerie par une repartie vive et piquante. Vous m'avez désobligé, mais je vous rendrai le paroli.*

PAROLI, se dit aussi de La corne qu'on fait à la carte sur laquelle on joue le double. *J'ai fait trois parolis dans cette taille, et je les ai gagnés.*

Paroli de campagne, Paroli qu'un joueur fait par friponnerie avant que sa carte soit venue, comme s'il avait déjà gagné.

PARONOMASE. s. f. Figure de diction, qui consiste à employer, dans une même phrase, des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent. Il y a une paronomase dans chacune des deux phrases suivantes : *Ils donnent à la vanité ce que nous donnons à la vérité. Son âme se remplit d'erreurs et de terreurs.*

PARONOMASIE. s. f. Terme didactique. Ressemblance entre des mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune.

PARONYME. s. m. T. de Gram. Mot qui a du rapport avec un autre par son étymologie, ou seulement par sa forme. *Abstraire et Distraire, Bailler et Bâiller, Chasse et Châsse, sont des paronymes.*

PAROTIDE. s. f. T. d'Anat. Il se dit Des deux grosses glandes salivaires qui sont situées en avant des oreilles, près de l'angle de la mâchoire inférieure.

Il se dit aussi Du gonflement douloureux, et souvent inflammatoire, qui survient à ces glandes. *Parotides essentielles. Parotides symptomatiques.*

PAROXYSME. s. m. T. de Médec. Accès, redoublement, temps le plus fâcheux de la maladie. *Il y a des paroxysmes réglés et périodiques et d'autres qui ne suivent aucune règle. Paroxysme d'épilepsie* ou *épileptique. Il est dans le paroxysme de sa maladie, de sa fièvre.*

Il s'emploie aussi figurément, pour signifier Le moment le plus aigu, le plus intense d'une sensation, d'une passion. *Le paroxysme de la douleur. Le paroxysme de la colère.*

PARPAING. s. m. T. de Maçonnerie. Pierre, moellon qui tient toute l'épaisseur d'un mur, et qui a deux faces ou parements, l'un en dehors, l'autre en dedans. *Mur de parpaing. Une pierre faisant parpaing.* On dit dans le même sens, *Une pierre parpaigne.*

PARPAING, se dit aussi Des pierres placées sous un pan de bois, pour l'isoler du sol et de l'humidité.

PARQUE. s. f. Chacune des trois déesses, nommées Clotho, Lachésis et Atropos, qui, selon les anciens païens, filaient, dévidaient, et coupaient le fil de la vie des hommes. On met ici ce mot parce qu'il entre dans plusieurs expressions figurées, pour signifier La vie et la mort. *Les anciens confondaient souvent les Parques et les Destinées.*

Poétiq. : *Les Parques inexorables. Les ciseaux de la Parque. La Parque a tranché le fil de ses jours.*

PARQUER. v. a. Mettre dans un parc, dans une enceinte. *Parquer des bœufs, des moutons. Parquer des juments poulinières, des pouliches, des poulains. Parquer des huîtres pour les engraisser et les rendre vertes.*

Il se dit aussi en parlant Des munitions de guerre et de bouche, à l'armée. *On parqua l'artillerie, les vivres en tel endroit.*

Il se dit quelquefois avec le pronom personnel. *Nos artilleurs se parquèrent du côté de la rivière.*

Il s'emploie neutralement. *Les moutons ne parquent pas encore. Faire parquer des bœufs, des moutons, des juments. L'artillerie parquait le long du bois.*

PARQUÉ, ÉE. part. passé.

PARQUET. s. m. L'espace qui est enfermé par les sièges des juges, et par le barreau où sont les avocats. *On fit entrer les parties dans le parquet. Traverser le parquet.*

Il se dit aussi Du lieu où les officiers du ministère public tiennent leur séance, pour recevoir les communications qui les concernent. *M. le procureur général est au parquet. Aller au parquet.*

Tenir le parquet, Tenir séance au parquet.

PARQUET, se dit, par extension, Des officiers mêmes du ministère public, lorsqu'ils tiennent le parquet. *C'est au parquet à ordonner là-dessus. On les a renvoyés au parquet. Communiquer au parquet. Les membres du parquet.*

Le parquet des huissiers, Le lieu où les huissiers se tiennent pendant la séance des juges.

Le parquet des agents de change, L'enceinte où se réunissent les agents de change, pour faire constater le cours de la bourse.

PARQUET, se dit en outre de La partie d'une salle de spectacle, qui est entre l'orchestre des musiciens et le parterre, et où sont placés plusieurs rangs de banquettes pour les spectateurs. On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Orchestre.*

PARQUET, signifie aussi, Un assemblage à compartiments, fait de pièces de bois minces clouées sur des lambourdes, et qui forme le plancher d'en bas d'une salle, d'une chambre, etc. *Un parquet de bois de chêne, de bois de noyer, de marqueterie. La toise de parquet de bois de chêne vaut tant.*

Parquet en feuilles, Celui qui se compose de plusieurs assemblages pareils d'environ trois pieds carrés, qu'on appelle *Feuilles de parquet.* On dit en ce sens, *Du parquet en point de Hongrie.*

PARQUET, se dit également de L'assemblage de bois sur lequel les glaces sont appliquées et fixées, au moyen d'une bordure d'encadrement. *Parquet de glace. Le parquet de cette glace est trop haut pour l'appartement, il faut le raccourcir.*

PARQUETAGE. s. m. Ouvrage de parquet. *Le parquetage de ce cabinet coûte tant.*

PARQUETER. v. a. Mettre du parquet dans un lieu. *Il faut parqueter cette chambre, ce cabinet.*

PARQUETÉ, ÉE. part. passé. *Une salle parquetée.*

PARQUETERIE. s. f. Art de faire du parquet.

PARQUETEUR. s. m. Ouvrier qui fait du parquet.

PARRAIN. s. m. Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême. *Il est le parrain de mon fils. Les parrains donnent ordinairement leurs noms de baptême à leurs filleuls.*

Il se dit aussi de Celui qui est choisi pour assister à la cérémonie de la bénédiction d'une cloche, et pour lui donner un nom. *Il est le parrain de la cloche qu'on bénit aujourd'hui à l'église de la paroisse.*

PARRAIN, se disait autrefois, dans les combats singuliers, de Celui que chaque combattant choisissait pour l'accompagner, pour empêcher la surprise, et pour lui servir de témoin. *Les deux combattants se trouvèrent au lieu du combat, chacun avec son parrain.*

PARRAIN, dans les Ordres militaires, Le chevalier qui présente le novice à sa réception.

Il se dit en général de Toute personne qui présente quelqu'un dans un cercle, dans une société savante.

PARRICIDE. s. m. Celui qui tue son père ou sa mère, son aïeul ou son aïeule, ou quelque autre de ses ascendants. On qualifie aussi de *Parricide,* Celui qui attente à la personne du roi, ou qui porte les armes contre sa patrie. On a quelquefois étendu cette dénomination à Ceux qui ôtent la vie à leurs très proches parents, comme frères, sœurs, enfants, petits-enfants, etc.; et enfin à Tous ceux qui se rendent coupables d'un crime énorme et dénaturé. *Il fut puni du supplice des parricides. Ravaillac, cet exécrable parricide.*

PARRICIDE, signifie aussi, Le crime que commet le parricide. *Commettre un parricide. Henri IV fut ravi à l'amour des Français par un abominable, par un détestable parricide.*

Il est quelquefois adjectif des deux genres. *Dessein parricide. Main parricide. Catilina, au moment d'exécuter son dessein parricide...*

PARSEMER. v. a. Semer, jeter çà et là, répandre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des choses qu'on répand pour orner, pour embellir. *Parsemer un chemin de fleurs. Cet habit est tout parsemé de perles et de pierreries. Le ciel est parsemé d'étoiles.*

PARSEMÉ, ÉE. part. passé.

PARSI ou **PARSE**. s. m. Sectateur de la religion de Zoroastre. Il a le même sens que *Guèbre*.

Il se dit aussi de La langue usitée en Perse sous les derniers rois Sassanides. *Le parsi*.

Il est quelquefois adjectif, mais alors on n'emploie guère que la forme *Parse*. *La religion parse. La langue parse.*

PART. s. m. T. de Jurispr. L'enfant dont une femme vient d'accoucher. Il n'a point de pluriel, et il n'est guère usité que dans ces locutions, *Supposition de part, suppression de part, confusion de part*.

PART. s. f. Portion de quelque chose qui se divise entre plusieurs personnes. *On a fait trois parts de tout le bien de la succession. Il a une part d'enfant dans cette succession. Il eut sa part d'aîné. Quand il y a tant d'héritiers, les parts sont petites. Voilà votre part, et voici la mienne. Bonne, grande, petite part. La principale part. La plus forte part. La meilleure part. La moindre part. Une part double. Une double part. Une part et demie. Une demi-part. Trois quarts de part. Céder sa part. Avoir sa part franche, une part franche dans une affaire. Il a eu tant pour sa part et portion. Donnez-moi ma part. Demander, réclamer, prendre sa part. Faire la part de quelqu'un, à quelqu'un. Faire les parts. Régler les parts. Il doit avoir les trois parts, les cinq parts des six, etc. Il en a eu tant à sa part, pour sa part. S'il y a du profit, j'en aurai ma part, j'y aurai part. J'y retiens part. J'en retiens part. Entrer en part, être de part avec quelqu'un. Ce comédien a part entière, demi-part, quart de part dans les bénéfices de la société. Cet acteur est à la part, à la demi-part. Une part de pain bénit. Une part de gâteau. Quote-part :* voyez QUOTE.

En termes de Marine, *Être à la part, naviguer à la part*, se dit Lorsque chacun de ceux qui composent un équipage a sa part dans les bénéfices de la campagne.

Fig. et fam., *Avoir part au gâteau*, Avoir part aux profits qui reviennent d'une affaire.

Prov., fig. et pop., *Il n'en jetterait pas sa part aux chiens*, se dit D'un homme qui se croit bien fondé dans les prétentions qu'il a sur quelque chose, ou qui ne veut pas se défaire de la part qui doit lui revenir, y renoncer. On dit de même : *Il n'en quitte pas sa part. Il compte bien en avoir sa part, sa bonne part. Il n'en donnerait pas sa part pour rien au monde.*

Prov. et fig., *La part du lion*, se dit Lorsqu'un homme abuse de son autorité, de sa force pour s'attribuer la totalité d'une chose qu'il devrait partager avec d'autres.

PART, se dit aussi Des choses qui, sans être divisées, peuvent se communiquer à plusieurs personnes. *Avoir part à la faveur, aux bonnes grâces du prince. Vous avez beaucoup de part à son amitié. Il lui accorde une grande part de confiance. C'est un honneur, c'est un plaisir dont je veux avoir ma part. Toute l'Europe a part aux avantages de la paix. Tous les élus auront part à la béatitude éternelle.*

Avoir part à quelque chose, Y contribuer, y concourir. *Il a eu part à la dépense. Il a eu la principale part à cet ouvrage. Il a eu part à cette bonne œuvre.* Lorsque le verbe *Avoir* est précédé de la négation, l'usage assez ordinaire est d'employer la préposition *de*. *Il n'a point eu de part à cet ouvrage. Je n'ai point de part à ce fait-là. Il a beaucoup de part, peu de part à ce qui se fait.*

Prendre part à quelque chose, Y participer. *Il a pris part à cette entreprise, à cette négociation, à ce complot. Il n'a pris aucune part à la conspiration.*

Prendre part à quelque chose, Y prendre intérêt. *Je prends part à tout ce qui vous touche. Quelle part prenez-vous à cette affaire? Je prends part à votre douleur, à votre succès, à votre joie.*

Fig., *Prendre en bonne part, en mauvaise part*, Trouver bon, trouver mauvais, interpréter en bien ou en mal. *Il a pris en bonne part ce que vous lui avez dit. Il l'a pris en mauvaise part. Ce mot se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part.*

Faire part de quelque chose à quelqu'un, Partager avec lui quelque chose, l'y faire participer. *Cet homme fait part de son bien aux pauvres. Il ne désire avoir de la fortune que pour en faire part à ceux qui l'entourent.*

Faire part de quelque chose à quelqu'un, Lui communiquer quelque chose, le lui faire savoir, l'en informer. *Quand vous aurez des nouvelles, faites-m'en part. Faites-moi part de vos sentiments, de votre opinion là-dessus. Il m'a fait part de ses regrets, de ses craintes, de ses espérances.* On dit dans le même sens, en Diplomatie : *Donner part d'un événement. Il y a déjà longtemps que la nouvelle en est arrivée, mais l'ambassadeur n'en a pas encore donné part.*

Billets de faire part, ou elliptiquement *Billets de part*, Billets circulaires par lesquels on fait part d'un mariage, d'une naissance, d'un décès, qui intéresse celui qui écrit. On dit dans le même sens, *Lettres de faire part. Lettres de part.*

Dans une affaire, dans une entreprise, *Faire la part des accidents*, Prévoir et mettre comme en ligne de compte tout ce que les accidents pourront apporter d'obstacles et causer de préjudice. On dit en des sens analogues : *En faisant la part du bonheur, du hasard, on trouve encore qu'il a mis beaucoup d'habileté dans cette affaire, dans cette négociation. Cet acteur a peu réussi dans son premier début, mais il faut faire la part du trouble, de la timidité. Etc.*

Faire la part de la critique, Mêler quelques critiques aux éloges qu'on donne.

Fig. et fam., *Faire la part du diable*, Ne pas juger avec trop de rigueur les actions, la conduite d'une personne, et tenir compte de la faiblesse humaine.

Faire la part du feu. Voyez FEU.

PART, signifie encore, Lieu, endroit, côté. *Je vais quelque part, je ne veux pas dire où. Je vous suivrai, quelque part que vous alliez, en quelque part du monde que vous alliez. Je ne puis aller où vous voulez, il faut que j'aille autre part. Mettez cela quelque autre part. De quelque part qu'il vienne. On a beau chercher, on ne le trouve nulle part. J'ai lu cela quelque part*, Dans quelque écrit.

PART, se dit aussi en parlant De la personne d'où vient quelque chose. *De quelle part viennent ces nouvelles? Il est venu de la part du roi. Dites-lui cela de ma part. Saluez-le, complimentez-le de ma part. Cela vient de bonne part. Je le sais de bonne part. De quelque part qu'il vienne, il sera toujours bien reçu. Je sais cela d'autre part que vous. Il faut recevoir les biens et les maux comme venant de la part de Dieu.*

Fam., *Je prends cela de la part d'où il vient*. Je ne fais nul cas de tout ce que cet homme a pu dire d'offensant pour moi, je ne l'estime pas assez pour m'en fâcher.

Pour ma part, pour sa part, Quant à moi, quant à lui. *Vous ferez ce qu'il vous plaira, mais, pour ma part, je n'y consentirai jamais. Il y a fait, pour sa part, tout ce qu'il a pu.* On disait de même, *De ma part, de sa part*; mais, dans ce sens, ces locutions ont vieilli.

DE PART ET D'AUTRE, DE TOUTE PART, DE TOUTES PARTS. loc. adverbiales. De côté et d'autre, de tout côté. *Je suis allé, j'ai couru de part et d'autre. J'ai trouvé, j'ai ramassé cela de part et d'autre. Il arrive des soldats de toutes parts. De toute part, la nature offre des merveilles et des énigmes.*

De part et d'autre, des deux parts, d'une part, d'autre part, de toute part, de toutes parts, se disent en parlant Des personnes, pour marquer Relation, réciprocité, opposition, concours. *Ils se sont bien traités de part et d'autre. On est content de part et d'autre. Erreur, sottise des deux parts. Entre un tel d'une part, et un tel de l'autre*, ou *d'autre part, je suis embarrassé de faire un choix. Il m'est venu des félicitations de toutes parts.*

De part et d'autre, d'une part, d'autre part, de toute part, de toutes parts, se disent en parlant Des choses que l'on considère, que l'on examine sous deux rapports, ou sous un grand nombre de rapports. *D'une part, il considérait que... D'autre part, il envisageait... Après avoir tout examiné de part et d'autre. D'une et d'autre part je vois de grands avantages. Je ne vois qu'inconvénients de toutes parts, de toute part.*

Dans les contrats, dans les procès, *D'une part, d'autre part*, servent à désigner Les parties contractantes ou plaidantes. *Transaction entre un tel d'une part, et un tel d'autre part.*

Dans les mémoires, dans les livres de compte, etc., *En l'autre part, de l'autre part*, De l'autre côté de la feuille. *J'ai reçu le contenu en l'autre part, de l'autre part Cette somme, jointe à celle qui est portée de l'autre part, forme un total de mille francs.*

DE PART EN PART. loc. adv. D'un côté à l'autre, d'une superficie à l'autre. *Un coup d'épée qui le perce de part en part. La muraille était percée de part en part.*

À PART. loc. adv. Séparément. *Mettez cela à part. Il le tira à part. Il fait ses affaires à part. Faire bande à part. Un mari et une femme qui font lit à part. C'est un fait à part.*

Raillerie à part, Sans raillerie, en mettant la raillerie de côté. On dit de même : *Plaisanterie à part. Intérêt personnel à part. Prévention à part. Modestie à part. Etc.*

C'est un homme, un esprit à part, C'est un homme que son genre d'esprit, que ses qualités distinguent de tous les autres.

À PART, se met quelquefois au commencement de la phrase; et alors il signifie, Excepté. *À part quelques auteurs favoris, j'ai renoncé à tous les livres. À part sa vivacité, on ne peut qu'être satisfait de son caractère.*

À part, dans les pièces de théâtre, se dit en parlant De quelques mots ou de quelques phrases que les personnages qui sont en scène prononcent assez haut pour être entendus des spectateurs, mais que d'autres personnages, qui sont en scène avec eux, sont censés ne point entendre. *Ce vers doit être dit à part.* Voyez Aparté.

À part moi, à part soi. loc. adverbiales et familières. En moi-même, en soi-même, tacitement. *Je disais à part moi. Examinons bien, disait-il à part soi.*

La pluspart. Voyez Plupart (la).

PARTAGE. s. m. Division de quelque chose en plusieurs portions. *Faire le partage d'une succession. Faire le partage des meubles qu'on a achetés en commun. Faire le partage du butin. Le partage d'un pays conquis. Les enfants peuvent venir à partage de la succession de leur père, ou y renoncer. Procéder à un partage. Il entre en partage avec les autres héritiers.*

Il signifie aussi, Portion de la chose partagée, qui est assignée à chaque partageant. *Partage égal. Partage inégal. Cette ferme m'est échue, m'est tombée en partage. Voilà mon partage. Cela est de mon partage. J'ai eu cela pour mon partage. Le partage de l'aîné, du cadet. Partage d'aîné, de cadet. C'est un tel qui a fait les partages.*

Il se dit aussi de L'acte, de l'instrument qui contient la division d'une succession. *Il faut produire votre partage. J'ai vu leurs partages. Il a justifié par son partage que cette métairie lui appartient.*

Partage, se dit figurément en parlant Des biens et des maux, des qualités bonnes ou mauvaises que l'on tient de la nature ou de la fortune. *Les maladies et les misères sont le partage du genre humain. La douceur et la commisération sont le partage des femmes. La témérité est le partage de la jeunesse, et la prudence celui de la vieillesse. Le ciel distribue ses dons comme il lui plaît, l'un a l'esprit en partage, l'autre la force de caractère, etc. Les princes de cette maison ont la valeur en partage. Le ciel lui a donné en partage un noble caractère. L'art de plaire est son partage. Un excessif amour-propre lui est tombé, lui est échu en partage. Il aura pour partage, pour son partage l'infortune et l'opprobre.*

Fig., *Posséder un cœur sans partage*, Posséder seul toute la tendresse, toute l'affection de quelqu'un. On dit de même : *Il veut un cœur sans partage. Un amour sans partage. Être à quelqu'un sans partage. Une âme comme la sienne ne souffre point de partage*, Veut qu'on soit tout à elle.

Partage, se dit aussi en parlant Des opinions, des votes, des suffrages d'une assemblée, d'une compagnie délibérante, lorsqu'il y en a autant d'un côté que de l'autre. *Partage de voix, d'opinions. En cas de partage, on recommencera le scrutin. Juger, vider un partage. Ils sont dix d'un avis et dix de l'autre, il y a partage. Arrêt de partage.*

En termes d'Hydraulique, *Point de partage*, Point entre deux vallées, assez haut pour que les eaux qui s'y rendent, puissent couler indifféremment dans l'une ou dans l'autre; et, lorsqu'il s'agit d'un canal ou des branches d'un canal, Le point où l'on place le réservoir supérieur qui doit les alimenter. Dans le premier sens, on dit aussi, *Point de partage des eaux.*

PARTAGEABLE. adj. des deux genres. Qui peut être partagé; qui peut être aisément partagé. *Les experts ont reconnu que cette propriété n'est point partageable.*

PARTAGEANT. s. m. T. de Jurispr. Celui qui reçoit une part de quelque chose, qui est intéressé dans un partage. *Chacun des partageants.*

PARTAGER. v. a. Diviser une chose en plusieurs parties séparées, pour en faire la distribution. *Il a partagé également, inégalement son bien entre ses enfants. On a partagé la succession. Partager des immeubles, des meubles. Partager le butin. Partager des profits. Partager un gâteau. Partagez cela entre vous. Ils se sont partagé la somme. Partager le travail aux ouvriers. Il partage son bien avec les pauvres.*

Prov. et fig., *Partager le gâteau*, Partager quelque profit. Il se prend le plus souvent en mauvaise part.

En termes de Manège, *Partager les rênes*, Prendre une rêne dans chaque main, et conduire ainsi son cheval.

Partager, s'emploie quelquefois neutralement, et signifie, Avoir part, avoir droit à une part. *Il ne partage pas dans cette succession. Il est appelé à partager. Achetez cette pièce d'étoffe pour nous deux, nous partagerons par moitié, nous partagerons.*

Partager en frères, Partager également et amiablement, sans dispute, sans contestation.

Partager le différend par la moitié, ou simplement, *Partager le différend*, Se relâcher chacun de la moitié sur la différence qui existe entre le prix que l'un demande et celui que l'autre veut donner. Cela se dit surtout quand la différence de prix est légère.

Partager, signifie quelquefois simplement, Diviser, former dans un tout des parties distinctes, mais non séparées les unes des autres. *Partager un nombre en deux. Un nombre impair ne peut se partager en parties égales sans fraction. Ce fleuve partage la province. L'équateur partage le globe.*

Partager, figurément et au sens moral, signifie, Donner, prendre, avoir une part égale ou à peu près égale. *Ce père partage également sa tendresse entre tous ses enfants. L'amour et la gloire partagent, se partagent son cœur. Il partage sa vie, son temps, sa journée entre l'étude et le plaisir. Ils partagent entre eux le pouvoir. Il partageait avec lui l'autorité. Il a partagé avec lui l'honneur, la gloire de cette journée. Je partagerai avec vous les fatigues et les dangers de cette entreprise. Je veux partager votre destinée, votre sort.*

Il signifie aussi, S'intéresser à. *Je partage votre joie, votre douleur, vos regrets, vos ressentiments, etc.*

Partager l'opinion, l'avis, le sentiment de quelqu'un, Être de son opinion, de son avis, de son sentiment. On dit à peu près dans le même sens, *Partager les soupçons, la défiance, les craintes de quelqu'un.*

Partager, signifie encore, Donner en partage à quelqu'un; et, en ce sens, il régit directement la personne. *Son père l'a partagé en aîné, l'a partagé en cadet. On vous a bien partagé, mal partagé.*

Il se dit aussi en parlant Des dons de la nature ou de la fortune. *La nature ne l'a pas mal partagé. La fortune l'a bien partagé. Il est bien partagé du sort.*

Partager, signifie encore, Séparer en partis opposés. *Cette querelle va partager toute la cour. Cette question a partagé toute l'école. Les avis se trouvent partagés. Les opinions sont partagées. La chambre était partagée.*

Partager, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Près de tel endroit, la route se partage en deux branches. Les avis se partagèrent sur cette question. Sa tendresse se partage également entre tous ses enfants.*

Partagé, ée. part. passé.

Un amour partagé, Un amour réciproque.

PARTANCE. s. f. T. de Marine. Départ d'une flotte, d'un vaisseau ou d'un autre bâtiment. *Jour de partance. Faire une bonne partance, une mauvaise partance. Être sur le point de sa partance. Nous avons vu la partance de la flotte. Un vaisseau en partance. Arborer la bannière de partance. Tirer le coup de partance.* Il a vieilli.

Par extension, *Coup de partance*, signifie, Le signal du départ, dans quelques autres occasions. *Huit heures sonnent, voilà le coup de partance. La générale bat, c'est le coup de partance.* Il est peu usité.

PARTANT. adv. Par conséquent. *Vous avez signé au contrat, et partant vous êtes obligé. Reçu tant, payé tant, et partant quitte. Partant redoit la somme de... Sur quoi payé tant, partant reste...* Ce mot est particulièrement d'usage en style de Pratique et de Comptabilité.

Il s'emploie aussi quelquefois dans le style familier. *Il n'avait plus de fortune, partant plus d'amis.*

PARTENAIRE. s. des deux genres. Terme dont on se sert à plusieurs jeux, et principalement au jeu de whist, pour désigner L'associé avec lequel on joue. *Vous serez mon partenaire, ma partenaire. Nous sommes partenaires.* Quelques-uns écrivent, comme en anglais, *Partner.*

Il se dit aussi d'Une personne qui figure avec une autre dans un bal. *Choisir son partenaire, sa partenaire.*

PARTERRE. s. m. Jardin, ou partie d'un jardin, qu'on orne de compartiments de gazon ou de buis, de plates-bandes garnies de fleurs, etc. *Parterre de buis, de gazon, de fleurs. Parterre orné de vases, de statues et de bassins. Tracer un parterre. Les plates-bandes, les bordures, les compartiments d'un parterre.*

Parterre d'eau, Canaux découverts qui ornent un jardin, et qui forment des compartiments à peu près semblables à ceux des parterres ordinaires.

Parterre, signifie aussi, La partie d'une salle de spectacle qui, plus basse que le théâtre, forme un espace ordinairement garni de banquettes, au milieu de l'enceinte des loges, entre l'orchestre et le fond du théâtre. *Aller au parterre. Autrefois on était debout dans tous les parterres. On paye moins au parterre qu'aux loges. Une place, un billet de parterre.*

Popul., *Prendre un billet de parterre*, Tomber par terre.

Parterre, se dit, collectivement, Des spectateurs qui sont placés au parterre. *Le parterre a fort applaudi ce vers, cet acteur. Le parterre a mieux jugé que les loges. Les applaudissements, les sifflets du parterre.*

Il se dit quelquefois, figurément, Du public, par rapport à ceux qui sont dans des emplois élevés, qui dirigent les affaires de l'État. *Le ministre vient de faire une grande faute; voilà de quoi réjouir, amuser, égayer le parterre.* On dit à peu près dans le même

sens. *Juger du parterre les actes, les opérations du gouvernement*, Les juger de loin, sans y avoir aucune part.

PARTHÉNOGÉNÈSE. s. f. T. de Physiologie. Phase de reproduction dans certains genres d'insectes, où une naissance d'êtres intermédiaires a lieu sans l'intervention des sexes.

PARTHÉNON s. m. T. d'Antiq. Le temple de Minerve à Athènes. *Le Parthénon d'Athènes est aussi célèbre dans l'antiquité, que le Panthéon de Rome*

PARTI. s. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt, une opinion contraire. *Un grand, un puissant parti. Il est dans le bon parti, dans le mauvais parti, du bon parti, du mauvais parti. Il y a un parti formé. Le parti de la Ligue. Le parti des Guelfes. Le parti des Gibelins. Le parti des gens de bien. Se mettre dans un parti, d'un parti. Entrer dans un parti. Tenir le parti de quelqu'un. Se ranger du parti de quelqu'un. Se déclarer d'un parti. Se détacher d'un parti. Quitter, abandonner un parti. Son parti est abattu. Ruiner, relever un parti. Soutenir un parti. Se faire chef de parti. Il n'est d'aucun parti. Il n'a jamais pris parti dans les guerres civiles. Il est neutre entre les partis. Ils sont de partis opposés, de partis contraires. Le choc des partis. Chacun des deux partis, l'un et l'autre parti a des fautes à se reprocher.*

Homme de parti, Celui qui se montre crédule ou passionné en tout ce qui intéresse son parti. *Il faut se défier de tout homme de parti. Les hommes, les gens de parti sont souvent injustes de bonne foi.*

Esprit de parti, Disposition morale d'un homme tellement attaché à son parti, qu'il est aveugle ou même injuste en tout ce qui regarde ce parti et le parti contraire. *L'esprit de parti altère tous ses jugements et tous ses récits.*

Fig., *Prendre le parti de quelqu'un*, Se déclarer pour lui, le défendre, le protéger. *J'ai pris son parti. Il a pris mon parti envers et contre tous.* On dit dans le même sens, *Prendre parti pour quelqu'un*; et dans le sens opposé, *Prendre parti contre quelqu'un*, Se tourner contre lui, l'attaquer.

Fig., *Être, se ranger du parti de quelqu'un, de quelque chose*, Favoriser, préférer quelqu'un, quelque chose. *Il est toujours du parti des malheureux, des opprimés. Il faut être toujours du parti de la vérité. Je suis du parti, je me range du parti de la modération, de l'indulgence.*

Fig., *Avoir un parti*, Avoir pour soi, avoir dans ses intérêts un certain nombre de personnes par qui l'on est soutenu, défendu, prôné. *Il a un parti, un grand parti à la cour, dans l'armée. Ce poëte, ce peintre, ce musicien a un parti, un parti nombreux dans le public.* On dit dans le sens opposé, *Il a un grand parti, un nombreux parti, un violent parti contre lui.*

Parti, signifiait anciennement, Partage, distribution des chances dans un jeu. *On appelait Règle des partis, ce qu'on appelle maintenant Calcul des chances ou des probabilités.*

Il signifiait aussi, par extension, Le choix à faire, la détermination à prendre dans une matière où il entre du hasard. *S'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre, le parti est de jouer égal contre égal.*

Parti, signifie encore, Résolution, détermination. *Prendre un parti modéré, un parti violent. Il a pris un grand parti. C'est le parti qu'il faut prendre. Il sait bien prendre son parti dans l'occasion. C'est un homme qui ne sait jamais prendre de parti. Vous ne pouvez rester dans cette situation embarrassante, il faut prendre un parti.*

Absol., *Prendre son parti*, Prendre une dernière et ferme résolution. *Il est inutile de lui parler davantage de cette affaire, il a pris son parti.* On dit à peu près dans le même sens, *C'est un parti pris*; et proverbialement, *A parti pris point de conseil.*

Prendre son parti, signifie aussi, Se résigner à ce qui doit arriver. *Dès qu'on lui eut fait voir que sa maladie était sans espérance, il prit son parti, il en prit son parti.*

Parti, signifie aussi, Expédient. *On lui a proposé plusieurs partis pour sortir d'affaire, il a choisi le pire. Les partis extrêmes ne sont point de son goût. Les partis moyens ne réussissent pas toujours. C'est le parti le plus sûr, le plus prudent, le plus sage, le plus honnête. Je me suis décidé pour le parti le plus prompt. C'est le plus court parti.*

Il signifie aussi, Avantage, utilité, profit. *Il a tiré un bon parti de cette affaire. Il a tiré un parti avantageux, un grand parti, un parti médiocre de cette entreprise, de cette manufacture. C'est un homme qui sait tirer parti, tirer un grand parti de ses amis, de ses protecteurs, de ses subordonnés. Il tire parti de tout.*

Fig., *Tirer parti de la vie*, En faire un bon et agréable usage.

Parti, signifie quelquefois, Condition, traitement qu'on fait à quelqu'un. *On lui fera un bon parti. Son parti en sera meilleur. On lui offre tant d'appointements, c'est lui faire un bon parti. On lui voulait donner une préfecture, il ne devait pas refuser ce parti-là. C'est un bon parti pour lui. Il a accepté le parti.*

Faire un mauvais parti, un méchant parti à quelqu'un, Lui faire essuyer quelque mauvais traitement, ou même Attenter à sa vie. *Si vous ne vous tenez sur vos gardes, ces misérables vous feront un mauvais parti. On pourra bien lui faire un mauvais parti, un méchant parti.*

Parti, signifie encore, Profession, genre de vie, emploi. *Il a pris le parti des armes, le parti de la robe, le parti du barreau. Il a pris le parti de l'Église, le parti de l'épée. Il ne sait encore s'il prendra parti dans l'épée ou dans la robe.*

En termes de Guerre, *Prendre parti*, S'enrôler. *La garnison ennemie a pris parti dans nos troupes. Il a déserté, et pris parti chez les ennemis.*

Parti, se dit aussi d'Une troupe de gens de guerre, soit de cavalerie, soit d'infanterie, que l'on détache pour battre la campagne, reconnaître l'ennemi, faire des prisonniers, etc. *Un parti de cinq cents chevaux. Un parti d'ennemis. Un gros parti. Aller en parti. Mener, conduire, commander un parti.*

Parti bleu, Petit parti de gens de guerre, sans commission et sans aveu. *Il rencontra un parti bleu qui le vola et le dépouilla.* Il a vieilli.

Parti, se dit aussi d'Une personne à marier, considérée par rapport à son bien ou à sa naissance. *Cette fille est le plus grand parti qui soit en France. Cette fille-là est un bon parti. C'est un grand parti, un riche parti. Il veut se marier, il cherche un parti sortable. On lui propose un bon parti. Il a refusé un grand parti. Elle n'est pas un assez bon parti pour lui. C'est un mauvais parti. On les marie ensemble, ce sont deux bons partis. Il est d'une grande naissance, fils unique et très riche; c'est un excellent parti.*

PARTIAIRE. adj. m. (On prononce *Parciaire.*), T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Colon partiaire*, Cultivateur qui rend au propriétaire une partie convenue des récoltes et des autres produits de sa ferme.

PARTIAL, ALE. adj. (On prononce *Parcial.*) Qui s'affectionne de préférence, et par esprit de prévention, à une personne, à une opinion, à un parti. *Vous n'êtes pas croyable, vous êtes partial. Il est bien partial. Il s'est montré fort partial dans cette occasion. Il veut un arbitre qui ne soit point partial. Un juge partial est un mauvais juge. Cet historien est trop partial pour qu'on ne se défie pas de ses jugements.* Le pluriel *Partiaux* est inusité.

PARTIALEMENT. adv. Avec partialité. *Se conduire partialement dans une affaire. Agir partialement.*

PARTIALITÉ. s. f. Attachement de préférence et passionné à un parti, à une personne, à une opinion. *Il a trop de partialité. Il est d'une partialité révoltante. Il est sans partialité. Il est exempt de partialité. Ce juge a marqué, a montré, a témoigné trop de partialité pour vous dans votre affaire. Les partialités nuisent extrêmement au bien public.* Le pluriel est peu usité.

PARTIBUS (IN). (On sous-entend *Infidelium.*) Voyez In partibus.

PARTICIPANT, ANTE. adj. Qui participe à quelque chose. *Si cette entreprise donne des bénéfices, vous en serez participant.*

Protonotaires participants, camériers participants, Les protonotaires, les camériers en charge à la cour de Rome.

PARTICIPATION. s. f. L'action de participer à quelque chose. *La participation aux mérites de Jésus-Christ, aux prières des saints, aux prières des fidèles. La participation au corps et au sang de Jésus-Christ. La participation aux sacrements, aux saints mystères.*

Il signifie aussi, La connaissance qu'on nous a donnée d'une affaire, et la part que nous y avons prise. *Cela s'est fait sans ma participation, sans sa participation. Il n'a eu aucune participation à ce complot.*

Parmi les Religieux, *Lettres de participation*, Lettres qu'un ordre religieux donne à une personne séculière, et en vertu desquelles elle participe aux prières et aux bonnes œuvres de l'ordre.

PARTICIPE. s. m. T. de Gram. Partie du discours qui est une des modifications du verbe. On l'appelle *Participe* parce que c'est un mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle du nom. Il tient du verbe, en ce qu'il exprime les attributs d'existence, d'action et de temps qui constituent cette partie d'une langue : *Étant, ayant, faisant, dormant, etc. Été, eu, aimé, frappé, etc.* Il tient du nom, en ce qu'il fait quelquefois les fonctions d'adjectif, et qu'alors, semblable à l'adjectif variable, il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet auquel il se rapporte : *Un homme pensant, une âme aimante, des troupeaux errants, etc. Un homme estimé, une femme chérie, des marchandises prohibées, etc.*

On distingue les participes en *Participes présents* ou *actifs*, et en *Participes passés* ou *passifs*. — Les premiers, qui se terminent toujours en *ant* et qui marquent une

coïncidence d'époque, expriment en général une action et sont employés avec ou sans régime direct, selon que le verbe auquel ils appartiennent est actif ou neutre : *Il lui parlait en marchant. Je le vis en passant. Parlant à quelqu'un. Portant un livre. Buvant du vin.* — Les seconds, qui prennent différentes terminaisons, comme *Aimé, suivi, lu, souffert, etc.*, expriment, soit l'état passif; dans ce cas, ils se joignent à l'auxiliaire *Être*, sans jamais avoir le régime direct : *Je suis aimé; vous serez reconnu; il était suivi;* soit une idée de temps écoulé; alors on les joint avec l'auxiliaire *Avoir*, quand le verbe auquel ils appartiennent marque l'action, ou avec l'auxiliaire *Être*, quand ce verbe est pronominal ou indique un état, et on peut leur donner un régime direct, si le verbe lui-même est de nature à en recevoir un : *J'ai étudié la musique; j'ai beaucoup ri de sa méprise; je me suis reproché mes fautes; elle s'en est bien repentie; je suis revenu depuis hier soir; elles sont parties.* Les expressions que le participe passé ou passif forme ainsi avec les auxiliaires *Être* et *Avoir* sont ce que l'on nomme les *temps composés* des verbes.

Le participe passé doit rester invariable quand il précède le nom auquel on le rapporte. *Je n'ai point reçu de réponse. Il a nommé plusieurs personnes.* Quand, au contraire, c'est le régime qui précède, le participe passé doit s'accorder avec lui en genre et en nombre. *La réponse que j'ai reçue. Les personnes qu'il a nommées.*

Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif, en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il modifie.

Le participe en *ant* est invariable, c'est-à-dire, ne prend ni genre ni nombre, excepté dans les cas où le sens de la phrase le rend adjectif, comme, *Eau courante, substance pensante, personnes agissantes, etc.*, et alors on le nomme adjectif verbal, et dans quelques phrases de Palais, comme, *Femme usante et jouissante de ses droits.*

PARTICIPER. v. n. Avoir part. En ce sens, il s'emploie avec la préposition *à*. *Je veux que vous participiez à ma fortune, comme vous avez participé à ma disgrâce. Il participe à tous les profits et à toutes les pertes de la société. On l'accusa d'avoir participé à la conjuration, d'avoir participé à cette trahison. C'est participer en quelque sorte au crime, que de ne le pas empêcher quand on le peut. Je ne veux point participer à vos mauvais desseins.* On dit en langage de Dévotion, *Participer aux prières des fidèles, aux saints mystères, aux sacrements, au corps et au sang de* Jésus-Christ, *aux mérites de* Jésus-Christ.

Il signifie aussi quelquefois, Prendre part, s'intéresser. *Je participe à votre douleur, à votre joie. Il participe à mes peines comme à mes plaisirs.*

Il signifie encore, Tenir de la nature de quelque chose. En ce sens, il s'emploie avec la préposition *de*. *Cela participe de la nature du feu. Cette maladie participe de telle autre. Le mulet participe de l'âne et du cheval, participe de l'un et de l'autre, participe de tous les deux. Son système participe de celui des anciens. L'enthousiasme de cet homme participe de la folie.*

PARTICULARISER. v. a. Faire connaître le détail, les particularités d'une affaire, d'un événement. *Il est bon dans de certaines affaires de particulariser jusqu'à la moindre circonstance. Particulariser un fait.*

Il signifie quelquefois, Rendre particulier, par opposition à Généraliser. *Son observation était générale, il n'a rien particularisé.*

En Jurispr. criminelle, *Particulariser une affaire*, Poursuivre la vindicte d'un crime commun à plusieurs, contre un seul de ceux qui y ont eu part.

Particularisé, ée. part. passé.

PARTICULARISME. s. m. Doctrine qui enseigne que Jésus est mort pour les élus, et non pour les hommes en général. *L'Église catholique réprouve le particularisme.*

En Politique, il se dit d'Un parti allemand qui désire que les divers États dont se compose l'Empire conservent leur indépendance, et gardent leurs institutions particulières.

PARTICULARISTE. s. m. Partisan du particularisme. Il ne se dit qu'en Politique.

PARTICULARITÉ. s. f. Circonstance particulière. *Particularité essentielle, remarquable, importante, curieuse. Il m'a conté toutes les particularités de cette affaire. Il a omis dans son récit plusieurs particularités nécessaires. Je ne savais pas cette particularité de sa vie. Raconter les particularités d'un voyage.*

PARTICULE. s. f. Petite partie. *Les particules dont les corps sont composés. La moindre particule.* En ce sens, il ne s'emploie guère que dans le style didactique.

Particule, en Grammaire, se dit de Certaines petites parties du discours, qui sont invariables et ordinairement d'une seule syllabe, telles que la plupart des prépositions, conjonctions et interjections. *Particule conjonctive, adversative, copulative, disjonctive, etc. Et, ou, ni, mais, si, quand, que, etc., sont des particules.*

Il se dit plus exactement de Petits mots qui ne peuvent point être employés seuls, et qui s'unissent à un radical, pour le modifier, et former un seul mot avec lui, comme *ex* (ex-député), *ci* et *là* (celui-ci, celui-là, voici, voilà), *mé* ou *mes* (médire, mésuser).

Particule nobiliaire. Voyez Nobiliaire.

PARTICULIER, IÈRE. adj. Qui appartient, proprement et singulièrement, à certaines choses ou à certaines personnes; qui n'est point commun à d'autres personnes, à d'autres choses de même espèce. *Une raison particulière. Un motif particulier. Une considération particulière. Avoir une dévotion particulière à la Vierge. Cela est particulier à ce climat, à ce pays, à ce peuple, à cette profession. Cela vous est particulier, ne vous est pas particulier. Cette plante a une vertu particulière. Ce médecin a une méthode particulière. Cet homme a une façon de penser particulière, toute particulière. Être attaché à son intérêt particulier.*

Il s'emploie souvent par opposition à Général. *L'intérêt particulier doit céder à l'intérêt général. La volonté générale doit l'emporter sur les volontés particulières. Il faut séparer la question particulière de la question générale. Ce mot se prend tantôt dans un sens général, tantôt dans un sens particulier.*

Il s'emploie aussi par opposition à Public. *Il aime mieux être reçu en audience particulière qu'en audience publique. Beaucoup de fortunes particulières se sont faites aux dépens de la fortune publique. En sortant des fonctions publiques, il rentra avec joie dans la vie particulière.*

Il signifie encore, Particularisé, détaillé, circonstancié. *Il m'a fait un détail particulier de toute cette affaire. Il m'en a dit les circonstances les plus particulières.*

Il signifie en outre, Qui est séparé, distinct d'une autre chose de même nature. *Il a une habitation particulière. On lui a donné une chambre particulière. Il mange à une table particulière. Il boit d'un vin particulier. Il a son vin particulier.*

Il signifie quelquefois, Singulier, extraordinaire, peu commun. *Le cas est fort particulier. Je vais vous apprendre une aventure très particulière. Il a un talent particulier, tout particulier. Il élève ses enfants avec un soin particulier. Cette affaire exige une attention particulière. J'ai pour lui une affection particulière. J'en fais un cas tout particulier. Il a un zèle particulier pour le bien de la religion, pour le salut de l'État, pour la gloire de son pays.*

Un homme particulier, Un homme qui n'aime pas à voir le monde, qui se communique à peu de gens. *Il est fort particulier.*

Un esprit particulier, des opinions particulières, Une sorte d'esprit qui ne s'accommode pas avec le reste du monde; des opinions différentes de l'opinion commune.

Il y a quelque chose de particulier entre ces deux personnes, Elles ont ensemble quelque affaire qu'elles ne veulent pas qu'on pénètre.

Il n'y a rien de particulier entre cet homme et cette femme, Il n'y a aucune liaison suspecte entre eux.

Particulier, s'emploie quelquefois substantivement, et signifie, Ce qui est particulier. *On m'a parlé en gros de l'affaire, on ne m'en a pas dit le particulier. Il ne faut jamais conclure du particulier au général.*

Particulier, substantif, signifie aussi, Une personne privée, par opposition, soit à Une société, soit à Une personne publique ou d'un rang très élevé. *On ne doit pas préférer l'intérêt d'un particulier à l'intérêt de toute une nation. Il y a des choses qu'un particulier peut se permettre, mais qui ne conviennent pas à une personne publique. De pareilles dépenses conviennent à un prince, et ne conviennent point à un particulier, à un simple particulier, à des particuliers. Ce n'est qu'un particulier, qu'un simple particulier. Cela est bon de particulier à particulier. Cela est bon entre particuliers.*

Pop., *Un particulier*, Un homme, un inconnu, un quidam. *Un particulier s'approcha de nous. Que nous veut ce particulier?*

Dans le particulier. loc. adv. Dans la société particulière. *Il est aimable dans le particulier.*

En particulier. loc. adv. À part, séparément des autres. *Il faut le voir en particulier. Je l'ai pris en particulier. J'ai un mot à vous dire en particulier. Il dîne en particulier. Il est agréable en particulier. En général et en particulier.*

En mon particulier, Pour ce qui est de moi. *En mon particulier, je suis d'avis qu'il a bien fait.* On dit dans le même sens familièrement et par une espèce de modestie, *En mon petit particulier.*

Être en son particulier, Être retiré dans sa chambre, dans son cabinet.

Vivre en son particulier, se mettre en son particulier, Faire ordinaire chez soi. *Il vivait en pension, il s'est mis dans son parti-*

culier. Il vivait avec un de ses amis, il vit aujourd'hui en son particulier.

PARTICULIÈREMENT. adv. Singulièrement. *Il vous honore particulièrement. Il vous a recommandé particulièrement cette affaire.*

Il signifie aussi, Spécialement. *J'en connais plusieurs, et particulièrement un tel. Il a du talent pour la poésie, particulièrement pour la poésie lyrique.*

Il signifie aussi, En détail. *Je vous conterai cela tantôt plus particulièrement.*

PARTIE. s. f. Portion d'un tout. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Petite partie. Grande partie. La meilleure partie. Une bonne partie. J'en ai la meilleure partie. Parties essentielles, intégrantes. Partie d'un corps politique. Le tout est plus grand que sa partie. Cela est composé de parties différentes. Les parties physiques d'un corps. Les parties du corps humain. Parties homogènes, hétérogènes. Parties aliquotes. Parties proportionnelles. Parties contiguës, continues. Parties subtiles, grossières. L'union, l'arrangement des parties. Les cinq parties du monde. Les étoiles qui sont dans cette partie du ciel. La partie orientale, occidentale, méridionale, septentrionale. La partie haute, la partie basse d'une rivière. Ce prince perdit une partie de son royaume. Cet homme a perdu une partie de son bien. Il vendit son bien par petites parties, par parties. Cette maison fait partie de son bien. Ce livre a quatre parties : la première partie comprend... La plus grande partie des savants. La meilleure, la plus saine partie de cette assemblée. Une partie de l'armée était encore campée, l'autre était en marche. Il n'avait qu'une partie de ses troupes. Il a donné une partie de son argent. Il a vendu une partie de ses livres. Il a employé une partie de sa vie à ce travail. Il y a donné une partie de son temps. Une partie de ses économies, une partie de son autorité, de son crédit, de sa puissance, fut employée à... Le jugement est une partie essentielle du génie. Il portait sa surveillance sur toutes les parties de l'administration. Il a bien disposé les parties de son sujet.*

PARTIE, se dit de Certaines parties du corps, considérées comme saines ou comme malades. *Partie saine, malade, douloureuse. Partie offensée, blessée, affectée, affligée. La partie droite. La partie gauche. Appliquer une fomentation sur la partie. La maladie se jette toujours sur la partie la plus faible.*

Il se dit aussi de Certains organes. *Parties naturelles*, ou *Parties honteuses*, ou simplement, *Parties*, Les parties qui servent à la génération. *Parties nobles*, Les viscères, les parties absolument nécessaires à la vie, comme le cœur, le poumon, le foie, le cerveau. *Le coup a offensé les parties nobles.*

Fig., *Il est la partie honteuse de ce corps, de cette compagnie*, Il fait déshonneur au corps, à la compagnie dont il est membre.

En parlant De l'âme, et dans le style de l'ancienne philosophie scolastique, *La partie supérieure*, La raison ; et, *La partie inférieure, la partie animale*, L'appétit sensitif, la concupiscence. On dit aussi, *La partie irascible, la partie concupiscible.* Ces expressions ont vieilli, surtout les deux premières, et ne s'emploient guère que dans le style familier.

En Grammaire, *Parties d'oraison*, Les mots dont le discours est composé, comme l'article, le nom, le pronom, le verbe, l'interjection, la conjonction, etc. *Faire les parties d'un discours, d'une période, etc.*, Analyser un discours, une période, etc., en marquant sous quelle partie d'oraison chaque terme doit être rangé.

PARTIE, se dit aussi Des bonnes qualités naturelles ou acquises. *Une des parties les plus essentielles d'un honnête homme, c'est... Il a toutes les parties d'un grand capitaine.* Il vieillit en ce sens.

PARTIE, en Musique, signifie, La part de chaque voix ou instrument dans un morceau d'ensemble. *Il y a quatre parties principales dans la musique vocale, qui sont le dessus, la haute-contre, la taille ou le ténor, et la basse. Dans la musique instrumentale, les quatre parties principales sont le premier dessus, le second dessus, la quinte et la basse. Ce morceau est à deux, à trois, à quatre parties. Les parties en sont très bien écrites, en sont mal écrites. Il n'a fait que le sujet, un autre a fait les parties. Composer à plusieurs parties. Partie de violon, d'alto, de flûte, de basse, de piano, etc. Vous exécuterez telle partie. La partie qu'on lui a donnée à étudier est fort difficile. Il y a des instruments, comme le piano et la harpe, sur lesquels on peut exécuter plusieurs parties à la fois.*

Partie récitante, Celle qui exécute le sujet principal, dont les autres font l'accompagnement.

Partie concertante, Celle qui dans l'ensemble symphonique d'un concert exécute, de temps en temps, un solo, un simple accompagnement.

Chanter en partie, faire sa partie, Exécuter une partie dans un concert.

Fig. et fam., *Tenir bien sa partie*, Se bien acquitter de ce qu'il convient de faire dans la société où l'on est. *Il tient bien sa partie à table. Il tient bien sa partie dans une conversation sérieuse.*

PARTIE, se dit aussi Du papier, du cahier sur lequel est écrite la partie séparée de chaque musicien. *Distribuer les parties aux musiciens, aux exécutants.*

PARTIE, se dit encore d'Une quantité plus ou moins considérable de marchandises qu'on vend ou qu'on achète. *Il a vendu, il a placé, il a acheté une grosse partie, une partie considérable de café, de cacao, de draps, de mousselines, etc.* On dit dans le même sens, *Acheter, vendre une partie de rente.*

Il signifie aussi, Une somme d'argent qui est due. *Acquitter une partie. Il avait à recevoir une partie de mille francs. Il a racheté une partie de cinq cents livres de rente.* Il est vieux en ce sens.

PARTIE, en matière de Comptabilité, Article de compte. *Laisser une partie en souffrance, une partie rayée. Cette partie a été allouée par la cour des comptes.* Il vieillit en ce sens.

En termes de Banque et de Commerce, *Tenue des livres en partie simple* ou *à partie simple*, Manière de tenir les livres, qui consiste à ne mentionner, dans chaque article, que celui qui doit, ou celui à qui l'on doit. On dit de même : *Tenir les livres en partie* ou *à partie simple. Passer un article en partie simple. Etc.* — On appelle par opposition, *Tenue des livres en partie double* ou *à partie double*, Celle qui consiste à reconnaître à la fois un débiteur et un créancier, dans la rédaction d'un article quelconque, soit de recette, soit de dépense. On dit de même : *Tenir les livres en partie* ou *à partie double. Comptes en partie double. Etc.*

Les parties casuelles, Les droits et revenus éventuels qui étaient perçus au profit de l'État. *Trésorier des parties casuelles.*

PARTIES, au pluriel, signifie quelquefois, Les articles d'un mémoire, de ce qui a été fourni par un marchand, un ouvrier, etc. *Parties de tailleur, de maître d'hôtel. Parties d'apothicaire. Faire des parties. On a arrêté ses parties. Payer les parties. Il fait monter ses parties bien haut. Ces deux articles enflent bien ses parties.* Il vieillit aussi dans ce sens.

Prov. et fig., *Parties d'apothicaire*, Comptes sur lesquels il y a beaucoup à diminuer, à rabattre. On dit plus ordinairement, *Mémoire d'apothicaire.*

PARTIE, se dit quelquefois pour Profession commerciale. *Il fut comme son père dans la partie de la draperie.*

PARTIE, au Jeu, signifie, La totalité de ce qu'il faut faire pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu, suivant les règles de chaque sorte de jeu. *Partie de jeu. Au piquet, il faut faire tant de points, ou gagner tant de paris, pour gagner la partie ; à la paume, il faut gagner tant de jeux. Jouer une partie de paume, une partie de piquet, de trictrac, d'échecs, de reversi, etc. Il a gagné tant de parties tout de suite. Il a gagné une belle partie. Faire une partie de piquet, d'échecs, de dames, etc. Voulez-vous faire une partie? Il fait tous les jours sa partie, sa petite partie. Si vous le souhaitez, je ferai votre partie. Faire la partie des enfants. Parier à la partie. Perdre la partie, une partie. Partie et revanche. Partie, revanche et le tout. Jouer en deux parties liées* ou *en parties liées.*

La partie d'honneur, La troisième partie que l'on joue, lorsque chacun des deux joueurs en a gagné une.

Coup de partie, Coup qui décide le gain ou la perte de la partie.

Fig., *Coup de partie*, Ce qui décide du succès d'une affaire. *Faire un coup de partie*, Faire quelque chose qui emporte avec soi une décision heureuse, ou qui doit avoir des conséquences très avantageuses.

La partie est bien faite, est mal faite, est inégale, Elle est faite entre des joueurs de même force, entre des joueurs de force inégale.

Fig. et fam., *Il fait bien ses parties*, C'est un homme qui sait prendre ses avantages.

Fig., *La partie n'est pas égale*, se dit Lorsque, dans une contestation, une concurrence, un jeu, etc., il y a d'un des deux côtés une grande supériorité. On dit, dans un sens analogue, *La partie n'est pas tenable.*

Fig., *C'est une partie perdue*, se dit Lorsqu'on désespère de réussir dans ce qu'on a entrepris.

Quitter la partie, Convenir que celui contre qui l'on joue a gagné.

Fig., *Quitter la partie*, Se désister de quelque chose, y renoncer. *Il a quitté la partie au moment où il allait obtenir ce qu'il demandait.*

Prov. et fig., *Qui quitte la partie, la perd*, Celui qui cesse de suivre une affaire, qui se décourage, ne peut réussir.

Prov. et fig., *Peloter en attendant partie*, Faire quelque chose de peu de conséquence, en attendant mieux ; Faire par manière d'exercice ce qu'on fera plus sérieusement dans la suite.

PARTIE, se dit en outre d'Un projet formé entre plusieurs personnes. *Ils lièrent partie pour me chercher querelle ensemble, pour*

faire un voyage, etc. Nous avons fait la partie d'aller voir un tel, voulez-vous en être ? Il faut remettre la partie à demain.

Il se dit particulièrement d'Un projet de divertissement. *Faire une partie de promenade, de chasse, de pêche. Faire une partie de campagne. Faire la partie d'aller se promener, d'aller dîner en tel endroit, d'aller à la chasse. Lier, rompre, renouer une partie. Manquer à une partie. Nous étions six de cette partie. J'étais de la partie. On vous a mis de la partie. Il est de toutes les parties de plaisir. On a remis la partie. On a renoué la partie. La partie n'a pas eu lieu, est restée là.*

Il se dit aussi Du divertissement même. *Cette partie a été très agréable, a été charmante, ennuyeuse, troublée par des fâcheux.*

Partie carrée, Partie de plaisir faite entre deux hommes et deux femmes.

Partie fine, Partie de plaisir où l'on met quelque mystère.

Prov. et fig., *Il ne faut pas remettre la partie au lendemain*, Il ne faut point différer ce qu'on peut faire dans le moment.

Partie remise, Affaire manquée pour le moment, mais qu'on a dessein de reprendre plus tard. *Ce n'est que partie remise.*

PARTIE, signifie encore, Celui qui plaide contre quelqu'un, soit en demandant, soit en défendant. *Qui est votre partie ? C'est ma partie adverse. Il est juge et partie. Il s'est rendu, on l'a reçu partie intervenante. Se rendre partie dans une affaire criminelle. Il n'est pas partie capable. Être partie opposante. Satisfaire la partie plaignante. Vous avez affaire à forte partie. Prendre quelqu'un à partie. Partie principale. Partie intervenante. Partie comparante. Partie défaillante. Parties plaidantes. Un juge doit écouter les deux parties. Parties assignées. Parties ouïes. Les parties ont passé un compromis, et se sont mises en arbitrage. Faire consumer en frais une pauvre partie. Quand les parties sont d'accord, le juge n'y a que voir.*

Il se dit aussi, relativement aux avocats et aux avoués, de Ceux dont ils défendent le droit ou les prétentions. *Un avocat qui contente ses parties. Il défend bien le droit de sa partie. La partie de maître un tel a été condamnée aux dépens.*

En Matière criminelle, *Partie civile*, Celui qui agit en son nom contre un accusé, pour des intérêts civils. *Il est intervenu dans le procès, et s'est constitué partie civile.*

Partie publique, Le procureur général ou ses substituts.

Prendre quelqu'un à partie, Attaquer en justice un homme qui n'était pas d'abord notre adversaire. *Prendre son juge à partie*, Se rendre partie contre son juge, l'accusant d'avoir prévariqué. *Prise à partie*, Acte par lequel on prend son juge à partie. *Il a craint la prise à partie.*

Fig., *Prendre quelqu'un à partie*, Lui imputer le mal qui est arrivé, s'en prendre à lui.

Fig., *Avoir affaire à forte partie*, Avoir un adversaire redoutable.

Fig., *Il n'est pas partie capable*, Il n'a pas les talents, les qualités, les ressources qu'il lui faudrait pour l'emporter sur ses adversaires, pour réussir dans son entreprise.

Prov., *Qui n'entend qu'une partie n'entend rien*, Il faut écouter les deux parties pour se mettre en état de bien juger.

PARTIES, au pluriel, se dit Des personnes qui contractent ensemble. *Les parties contractantes. Toutes les parties intéressées en sont d'accord. Il a été résolu pour le bien de toutes les parties. Cela s'est fait à la satisfaction de toutes les parties, du consentement de toutes les parties.*

Parties belligérantes, Les puissances qui sont en guerre les unes contre les autres.

Parties prenantes, Créanciers de l'État, dont le payement a été assigné sur un fonds particulier. Il se dit aussi de Ceux qui participent à une distribution de vivres, d'habits, etc., faite par le gouvernement. Il se dit encore de Tous les créanciers qui viennent en ordre utile dans une distribution de fonds provenants de leur débiteur.

EN PARTIE. loc. adv. Non en totalité, non entièrement. *Il n'est héritier qu'en partie. Il n'est propriétaire de cette terre qu'en partie. Ce bâtiment n'est élevé qu'en partie. L'armée était en partie, en grande partie, composée d'aventuriers venus de tous les pays. Vous êtes cause en partie qu'il s'en est allé.* Quand cette locution est répétée, elle a ordinairement le sens de *Moitié*, pris adverbialement. *Un corps de troupes composé en partie de Français, en partie de Suisses.* On omet quelquefois la préposition *En*. *Le payement s'est fait partie avec de l'argent, partie avec des billets. Il a fait cela partie pour l'amour de vous, partie pour son propre intérêt. Partie bien, partie mal.*

PARTIEL, ELLE. adj. (On prononce *Parciel.*) Qui fait partie d'un tout. *Les sommes partielles.*

Il signifie aussi, Qui n'existe ou qui n'a lieu qu'en partie. *Éclipse partielle.*

PARTIELLEMENT. adv. Par parties. *J'ai été payé partiellement, au lieu de recevoir toute la somme en un seul payement.*

PARTIR. v. a. Diviser en plusieurs parts. Il est vieux ; on ne l'emploie guère qu'à l'infinitif, et dans cette phrase proverbiale et figurée, *Avoir maille à partir avec quelqu'un*, Avoir avec lui quelque démêlé. *Ils ont toujours maille à partir ensemble.*

PARTI, IE. part. passé. Il n'est guère usité qu'en termes de Blason, pour signifier, Divisé perpendiculairement en parties égales, et il se dit De l'écu. *Il porte parti d'or et de gueules.* On le dit aussi en parlant D'un aigle à deux têtes. *Il porte de sable à l'aigle d'or au chef parti.* Voyez MI-PARTI.

PARTIR. v. n. (*Je pars, tu pars, il part ; nous partons. Je partais. Je partis. Je suis* ou *J'ai parti. Pars. Partez. Etc.*) Se mettre en chemin, commencer un voyage. *Nous partons pour la promenade. Il est parti de Paris. Il vient de partir pour Rome. Il partira dans trois jours pour la campagne. Il serait parti aujourd'hui, sans une affaire qui lui est survenue. Il ne fait que de partir. Vous n'avez pas été plus tôt parti qu'il est arrivé. Cette voiture part tous les jours à telle heure. Ce navire partira bientôt. Vous partez bien vite. Les courriers partent à différents jours.*

Il signifie aussi, Se mettre à courir ; et, en parlant Des animaux, des oiseaux, Prendre sa course, son vol. *Au moindre signe, il part comme l'éclair. Dès que le signal a été donné, il est parti comme un trait. Le lièvre partit à quatre pas des chiens. Le chien a fait partir la perdrix.*

En termes de Manège, *Ce cheval part bien de la main*, Dès qu'on lui baisse la main, il prend bien le galop.

Fig. et fam., *Il part de la main*, se dit D'un homme qui fait avec promptitude ce qu'on lui ordonne, ce qu'on lui demande.

Fig., *Partir d'un éclat de rire, d'un grand éclat de rire*, Rire tout à coup avec éclat. *En voyant cet homme, il est parti d'un grand éclat de rire.*

Fig., *Partir d'un principe*, Poser ou admettre un principe, et raisonner en conséquence. *Dans cette discussion, il est parti d'un bon, d'un faux principe.* On dit à peu près dans le même sens : *Partir d'un point, d'une donnée. Partons de là. Partant de là, je conclus. Etc.*

PARTIR, en parlant Des choses, signifie, Sortir avec impétuosité. *La bombe part du mortier. La foudre qui part de la nue. Le trait partit avec impétuosité. Le coup part. J'ai vu partir le coup.*

Il se dit également Des armes à feu dont le coup part, d'un ressort qui se détend brusquement, etc. *Le fusil a parti tout à coup. Faire partir un ressort.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Il est vif, sa réponse ne tarde pas à partir. Cela part plus tôt que la réflexion. Ce mot est parti plus vite qu'il n'aurait voulu.*

PARTIR, en parlant Des choses physiques, signifie encore, Tirer son origine, avoir son commencement. *Tous les nerfs partent du cerveau. Toutes les artères partent du cœur. C'est de cette montagne que part la source du fleuve. Cette rue part de telle place, et aboutit à telle autre. Il part de cette ville plusieurs grandes routes qui vont jusqu'aux extrémités du royaume.*

Il s'emploie aussi en parlant Des choses morales, et signifie, Émaner. *Ce conseil ne part pas de lui. Cet avis est parti de bon lieu. Tout ce qui part de son esprit a de l'originalité. Cela part d'un bon cœur, d'un bon naturel. Ce langage part du cœur. Cela part d'un mauvais principe.* On dit figurément et populairement, *Cela part de sa boutique*, Cela vient de lui ; et cette expression s'emploie toujours en mauvaise part.

PARTIR, s'emploie substantivement en termes de Manège. *Le partir du cheval. Ce cheval a le partir prompt, a de la grâce au partir.*

À PARTIR DE. loc. prépositive. À dater de ; En commençant à. *À partir du règne de Louis le Gros, les communes ont commencé à être affranchies de la féodalité. À partir d'aujourd'hui, soyez plus exact. À partir du troisième acte, l'intérêt de cette tragédie va en s'affaiblissant.*

À partir de là, En supposant telle chose. *Vous prétendez que l'homme n'est pas libre ; à partir de là, nos actions ne seraient ni bonnes, ni mauvaises.*

PARTI, IE. part. passé.

PARTISAN. s. m. Celui qui est attaché à la fortune d'une personne ou d'un parti, qui en épouse les intérêts, qui en prend la défense. *Les partisans de César, de Pompée. Les partisans de la république. Il est de vos partisans. Cet auteur a bien des partisans. Chacun a ses partisans.*

Il se dit aussi en parlant Des choses. *Les partisans de la musique italienne. Il est grand partisan de cette nouvelle invention.*

PARTISAN, se disait autrefois de Celui qui avait fait un traité avec le roi, pour des affaires de finances, qui avait pris à ferme les revenus de l'État, les impôts, etc. *Un riche partisan. Il s'était fait partisan. Les partisans étaient sujets à être recherchés, à être taxés.*

PARTISAN, se dit encore d'Un officier de troupes légères ou irrégulières, détachées pour faire une guerre de surprises ou d'avant-postes. *C'est un grand partisan. Un bon partisan. Faire la guerre en partisan.*

Il se dit aussi Des troupes qui font cette espèce de guerre. *Un corps de partisans.*

PARTITIF, IVE. adj. T. de Grammaire. Qui désigne une partie d'un tout. — *Moitié, dizaine, etc., sont des substantifs partitifs. Plusieurs, quelques, sont des adjectifs partitifs. La préposition* De *se prend souvent dans un sens partitif.*

PARTITION. s. f. L'ensemble, la réunion de toutes les parties d'une composition musicale, rangées les unes au-dessous des autres, selon la nature de leur diapason, et de manière à se correspondre exactement. *La partition de l'opéra d'Alceste. La partition de Don Juan, etc. Cette partition est bien écrite. On m'a envoyé quelques opéras nouveaux en partition.*

Les Partitions oratoires, Ouvrage de Cicéron, qui traite des parties de la rhétorique.

PARTNER. s. Voyez PARTENAIRE.

PARTOUT. adv. En tous lieux. *Il va partout. Il est partout. Il passe partout. On dit partout.*

Prov., *On ne peut être partout,* On ne saurait être en même temps en deux endroits, on ne peut vaquer à plusieurs affaires à la fois.

Fam., *Se fourrer partout, fourrer son nez partout,* Se produire, s'introduire dans toutes les maisons, s'ingérer dans toute sorte d'affaires.

Au Domino, *Six partout, as partout, etc.,* se dit Pour annoncer que le nombre indiqué se trouve aux deux extrémités du jeu. On dit substantivement, *Faire un partout.*

PARTOUT, signifie aussi, En quelque lieu que ce puisse être. *On reprend son bien partout où on le trouve. On se moque de lui partout où il va.*

PARTURITION. s. f. T. de Médec. Accouchement sans le concours de l'art. Il s'applique surtout Aux animaux.

PARURE. s. f. Ornement, ajustement, ce qui sert à parer. *Belle parure. La parure d'une femme. Elle ne s'occupe que de sa parure. Elle n'a pas besoin de parure. La parure ne lui sied pas bien. Les fleurs sont la parure d'un jardin. Il y avait à ce bal de fort jolies femmes et des parures très élégantes.*

Il s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *La modestie est la plus belle parure d'une jeune fille. Dans ce genre d'écrits, une élégante simplicité est la véritable parure du style.*

Parure de diamants, parure de rubis, etc., Garniture de diamants, de rubis, pour servir de parure. *Elle a une parure de diamants complète. Elle a plusieurs parures de pierres fines.*

PARURE, signifie aussi, Ressemblance, convenance entre deux ou plusieurs choses. *Chevaux de même parure,* Chevaux de même taille, de même poil. *Meubles de même parure,* Meubles de même étoffe, de même ouvrage.

Fig., *Tout est de même parure,* se dit en parlant D'un homme, d'un ouvrage dans lequel tout se ressemble, tout est d'accord. *Son caractère, sa conduite, sa manière d'être, tout est en lui de même parure. Le sujet, les pensées, le style, tout dans cet ouvrage est de même parure.* Il est peu usité, et ne se dit guère qu'en mauvaise part.

PARURE, dans plusieurs Arts, signifie, Ce qui a été retranché avec un outil. *La parure du pied d'un cheval,* La corne que le maréchal en a ôtée avant de le ferrer. *La parure d'une peau de veau,* Ce que le relieur en détache avec le couteau, avant de l'employer à couvrir un livre. *Faire de la colle forte avec des parures.*

PARVENIR. v. n. Arriver à un terme qu'on s'est proposé, y arriver avec difficulté. *Après une longue route, ils parvinrent au pied des Alpes. Il ne put jamais parvenir au haut de la montagne. Il était environné de tant de monde, que je ne pus parvenir jusqu'à lui.*

Il se dit aussi Des choses; et alors il signifie seulement, Arriver. *Son nom est parvenu aux oreilles du roi. J'espère que ma lettre parviendra jusqu'à lui. Ce bruit n'est pas parvenu jusqu'à moi.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *Il est difficile de parvenir à la perfection chrétienne. Il est impossible de parvenir à la connaissance de tous les secrets de la nature. Parvenir à une charge, à une dignité, à un emploi. Parvenir aux honneurs par les bonnes voies, par les degrés ordinaires. Parvenir à un haut degré de fortune. Parvenir au trône, au pouvoir, à l'empire. Il est parvenu à un grand âge, à une extrême vieillesse. Il n'a jamais pu parvenir à être riche. Je n'ai jamais pu parvenir à le persuader. Je suis parvenu à le décider.*

PARVENIR, s'emploie aussi absolument, et signifie, S'élever en dignité, faire fortune. *C'est un homme qui ne peut pas manquer de parvenir. Il veut parvenir, à quelque prix que ce soit. Il y a tant de gens qui parviennent par de mauvaises voies. Il n'y a pas de meilleur moyen de parvenir, pour parvenir, que...*

PARVENU, UE. part. passé.

Il s'emploie substantivement en parlant d'Un homme qui, né dans un état très obscur, a fait une grande fortune, est arrivé aux emplois, aux honneurs. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *C'est un parvenu, un nouveau parvenu. Il a toute l'insolence d'un parvenu.*

PARVIS. s. m. Place devant la grande porte d'une église, et principalement d'une église cathédrale. *Le parvis de Notre-Dame,* et plus ordinairement, *Le parvis Notre-Dame.*

PARVIS, en parlant De l'ancien temple de Jérusalem, signifie, Les grandes cours qui étaient dans ce temple. *Le parvis des gentils,* Celui où les gentils étaient admis. *Le parvis d'Israël,* Celui où le peuple juif seul avait le droit d'entrer. *Le parvis des prêtres,* Celui qui était réservé aux prêtres. Avant l'édification du temple, il y avait aussi un parvis autour du tabernacle.

PARVIS, au pluriel, se dit poétiquement pour Vestibule, enceinte. *Les sacrés parvis. Les célestes parvis,* Le ciel.

PAS

PAS. s. m. Le mouvement que fait une personne ou un animal en mettant un pied devant l'autre pour marcher. *Le pas d'un homme. Le pas d'un enfant. Le pas d'un cheval. Petit pas. Grand pas. Faire un pas. Il s'arrêtait à chaque pas. À tous les pas qu'il faisait. Il marchait à petits pas, à grands pas, à pas lents. Il revint au petit pas. Hâter, presser, précipiter, ralentir, allonger le pas, son pas, ses pas. Doubler, forcer le pas. Régler son pas. Il faut s'accommoder au pas, se régler sur le pas du plus faible. Je m'en allais mon petit pas. Nous irons bon pas. Il allait un bon pas. Marcher d'un pas léger, d'un pas rapide, d'un pas chancelant. Assurer ses pas. Où portez-vous vos pas? Où s'adressent vos pas? De quel côté tournez-vous vos pas? Guider, diriger, accompagner, suivre les pas de quelqu'un. Marcher sur les pas de quelqu'un.* On dit aussi, *Faire un pas, faire des pas en arrière.*

Retourner sur ses pas, Retourner au lieu d'où l'on vient.

Fig., *Suivre les pas de quelqu'un, marcher sur les pas de quelqu'un,* L'imiter, le prendre pour modèle.

Fig., *S'attacher, être attaché aux pas de quelqu'un,* Le suivre partout.

Prov. et fig., *Vous devriez baiser la trace de ses pas, chacun de ses pas,* Il vous a rendu de très grands services, vous lui devez beaucoup de reconnaissance.

Prov. et fig., *Il n'y a que le premier pas qui coûte,* En toute affaire, ce qu'il y a de plus difficile est de commencer; ou bien, Quand on fait une première faute, on en commet d'autres plus aisément.

Prov. et fig., *Tout dépend du premier pas,* Le succès d'une affaire dépend ordinairement de la manière dont elle a été commencée, entamée.

Fig., *En être au premier pas,* N'être pas plus avancé dans une affaire, que si on venait de la commencer. *Voilà déjà six mois d'écoulés, et nous n'en sommes encore qu'au premier pas.*

Fig., *Faire les premiers pas,* Faire les avances, les premières démarches, les premières propositions pour une affaire, pour une réconciliation. *Il était l'offenseur, il devait faire les premiers pas.*

Fig. et pop., *Faire aller quelqu'un plus vite que le pas,* Lui donner de l'exercice en lui suscitant des affaires, des embarras.

Fig., *Faire des pas, de grands pas,* Faire des progrès. *Faire de grands pas dans la carrière des sciences. Il a fait faire de grands pas à la science. Voilà déjà un pas de fait, un grand pas de fait vers le bien.*

Faire un faux pas, Glisser ou chanceler en marchant, faute d'avoir bien assuré son pied.

Fig. et fam., *Faire un faux pas,* Faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire. *Je ne lui ai jamais vu faire un faux pas. Il a fait beaucoup de faux pas, bien des faux pas dans sa vie. Gardez-vous de faire un faux pas.*

Fig. et fam., *Pas de clerc,* Faute commise par imprudence dans une affaire. *Il a fait un pas de clerc qui a ruiné son affaire. Il fait souvent des pas de clerc.*

Fig., *Marcher à pas comptés,* Marcher avec une extrême lenteur.

Fig. et fam., *Aller à pas de tortue dans le chemin de la fortune, dans une affaire,* N'y avancer que lentement.

Fig., *Aller à pas mesurés,* Procéder dans une affaire avec beaucoup de circonspection.

Prov., *Aller à pas de loup,* Marcher si doucement qu'on ne soit point entendu, dans le dessein de surprendre ou de tromper quelqu'un.

Fig., *Aller à grands pas aux dignités, aux honneurs,* Franchir avec rapidité les degrés qui conduisent aux dignités, aux honneurs, être sur le point d'y parvenir.

Fig., *Aller à pas de géant dans une entreprise, dans le chemin de la fortune,* Y faire de grands progrès en peu de temps.

PAS, en termes de Danse, se dit Des dif-

férentes manières de conduire ses pas en marchant, en sautant ou en pirouettant. *Pas grave. Pas battu. Pas coupé. Pas glissé. Pas chassé. Pas marché. Pas de basque. Pas de menuet, de gavotte, de valse, etc.*

Un pas de deux, un pas de trois, Une entrée de ballet dansée par deux ou par trois personnes.

Pas, en termes d'Art militaire, se dit Des différentes manières de marcher qui ont été réglées pour les troupes. *Pas ordinaire. Pas accéléré. Pas redoublé. Pas cadencé. Pas de route. Pas direct. Pas oblique. Pas gymnastique. Pas de charge. Nos soldats ont emporté cette redoute au pas de charge. Il a mis, il a remis sa troupe au pas. Marcher au pas. Prendre le pas. Perdre le pas. N'être plus au pas.*

Changer de pas, Quitter un pas pour en prendre un autre; et, *Changer le pas*, Rapporter le pied qui est derrière à côté de celui qui est devant, pour repartir de ce dernier pied.

Marquer le pas, Simuler le pas, en rapportant les talons à côté l'un de l'autre, sans avancer, et en observant la cadence du pas.

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un au pas*, Le mettre à la raison, l'obliger à faire son devoir.

Pas, en termes de Musique, Air dont la mesure est appropriée au pas des troupes. *Un pas redoublé.*

Pas, en termes de Manège, L'une des allures naturelles du cheval. *Ce cheval va bien le pas. Il n'a point de pas. Il a bon pas, un grand pas. Il a le pas rude, le pas fort doux. Mettre, remettre un cheval au pas. Mener un cheval au pas, au grand pas, au petit pas.*

Ce cheval a le pas relevé, Quand il marche, il relève bien les jambes de devant.

Cheval de pas, Cheval qui va un grand pas, et fort à l'aise.

Pas, se dit aussi Des allées et venues, des démarches que l'on fait pour quelque affaire, et des peines qu'on prend pour y réussir. *Il a bien fait des pas pour son ami, pour ce mariage, pour obtenir cette place. Cela lui a coûté bien des pas, bien des pas inutiles. Il n'a pas ménagé, épargné ses pas dans cette circonstance. Je vous conseille de ne pas songer à cette affaire, vous y perdriez vos pas.*

Je ne ferai pas un pas, un pas de plus, Je ne ferai aucune démarche, je ne ferai pas une démarche de plus pour cette affaire.

Regretter ses pas, Regretter les peines que l'on s'est données.

Plaindre ses pas, Ne pas aimer à prendre de la peine pour autrui. *C'est un homme qui plaint ses pas, on n'en peut tirer aucun bon office. Il n'est pas homme à plaindre ses pas, dès qu'il s'agit d'obliger.*

Pas, signifie aussi, Le vestige, la marque qu'imprime, que laisse le pied d'une personne ou d'un animal, en marchant. *En voyant des pas d'homme sur le sable du rivage, il connut que l'île était habitée. Ce n'est pas là le pas d'un homme, c'est celui d'une femme, d'un enfant. Il distingue fort bien le pas d'un cheval de celui d'un mulet.*

Fig. et fam., *Cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval*, se dit D'une chose difficile à trouver, et principalement d'une somme considérable. On dit aussi, *Cela ne se trouve pas dans le pas d'une mule.*

Pas-d'âne, ou *Tussilage*, Plante médicinale qui croît dans les lieux humides, et dont la fleur est jaune. *Le pas-d'âne est particulièrement bon contre la toux.*

Pas-d'âne, se dit aussi d'Une sorte de mors de cheval. *C'est un mors à pas-d'âne. Ce cheval a la bouche forte, il lui faut un pas-d'âne.*

Pas-d'âne, se dit encore d'Un instrument avec lequel les maréchaux tiennent la bouche d'un cheval ouverte, pour la considérer intérieurement. *Voyez s'il a des surdents, prenez le pas-d'âne.*

Pas, se dit aussi de L'espace qui se trouve d'un pied à l'autre, quand on marche. *Il y a tant de pas à la lieue française. La longueur, la distance de cent pas. Ce pistolet, ce fusil porte tant de pas, porte à tant de pas. Il y a des bornes de mille en mille pas. Avancer, reculer, s'éloigner d'un pas. Mesurer au pas.*

Pas géométrique, Mesure précise de terrain, qui est longue de cinq pieds, ou un mètre soixante-deux centimètres. Il est peu usité.

Il ne veut pas s'éloigner, reculer, avancer d'un pas, Il ne veut pas s'éloigner, reculer, avancer du tout, il veut rester où il est. *Il ne faut pas le quitter d'un pas, d'un seul pas*, Il ne faut pas le quitter du tout, il faut toujours être avec lui.

Par exagér., *Il n'y a qu'un pas*, Il n'y a que très peu de chemin à faire, qu'une très courte distance à parcourir. *Il n'y a qu'un pas d'ici chez moi.* On dit dans le même sens, *Il demeure à deux pas, à trois, à quatre pas d'ici.*

Il n'y a qu'un pas, se dit figurément, au sens moral. *Il n'y a qu'un pas de la vie à la mort, du plaisir à la douleur.*

Pas, signifie encore, figurément, Préséance, droit de marcher le premier. *Le parlement avait le pas sur les autres compagnies. Il lui a cédé le pas. Il a pris le pas devant lui, sur lui. Disputer le pas à quelqu'un.*

Pas, signifie en outre, Passage étroit et difficile dans une vallée, dans une montagne. *Le pas de Suse. Garder le pas. Défendre le pas. Le pas des Thermopyles.*

Le pas de Calais, Le détroit entre Calais et Douvres.

Un mauvais pas, Un endroit par où il est difficile ou dangereux de passer, comme un bourbier, un précipice. *Il y a là un mauvais pas.*

Fig., *Se tirer d'un mauvais pas, d'un pas difficile*, Se tirer d'une affaire difficile, embarrassante.

Fig., *C'est un pas glissant*, C'est une occasion où il est difficile de se bien conduire.

Fig. et pop., *Il a passé le pas*, Il est mort. Il se dit plus ordinairement De ceux qui ont été exécutés par l'ordre de la justice.

Fig. et fam., *Il lui a fallu passer le pas*, se dit D'une personne qu'on a forcée à faire quelque chose.

Fig. et fam., *Franchir le pas*, Se décider à faire une chose, après avoir longtemps hésité. *Il a balancé longtemps à se marier, mais enfin il a franchi le pas.* On dit dans le même sens, *Sauter le pas.*

Pas d'armes, Sorte de tournoi qui était anciennement en usage. *Dans le pas d'armes on défendait un poste, un passage.*

Pas, signifie aussi, Seuil. *Il est sur le pas de la porte.*

Il se dit même quelquefois Des marches qui sont au devant d'une entrée. *Prenez garde, il y a ici un pas. Il y a quatre pas à monter à ce perron.*

Un pas de porte, L'avantage, qui résulte pour les négociants, d'avoir un magasin, ou une boutique, dont la porte ouvre directement sur la voie publique, et qui ajoute à la valeur d'un fonds de commerce.

Pas d'une vis, pas de vis, L'espace compris entre deux filets d'une vis. *Plus le pas de la vis est petit, plus la vis augmente de force.*

En Horlogerie, *Pas d'une fusée*, Chacun des tours de l'espèce de rainure en spirale qui est taillée autour de la fusée. *La fusée d'une montre a ordinairement cinq ou six pas.*

Pas à pas. loc. adv. Un pas après l'autre, et doucement. *Aller pas à pas.*

Prov., *Pas à pas on va bien loin*, Quand on va toujours, on ne laisse pas d'avancer beaucoup, quoiqu'on aille lentement. Il se dit au propre et au figuré.

De ce pas, tout de ce pas. loc. adverbiales. À l'heure même, à l'heure même où je vous parle. *J'y vais de ce pas. Allez-y tout de ce pas.*

PAS. Adverbe de négation, qui est toujours précédé ou censé précédé de l'une des négatives *Ne* ou *Non*. Point, nullement. *Je ne le veux pas. N'y allez pas. Je n'entends pas cela. Il m'est indifférent d'écrire ou de ne pas écrire, d'écrire ou de n'écrire pas. Il est trop fier, pour ne pas dire impertinent. Nous ne le verrons pas, que l'hiver ne soit venu. Je n'en parlerai pas, que vous ne m'en ayez donné la permission. Il n'ira pas, à moins qu'on ne l'y force. Depuis trente ans je ne l'ai pas vu. Il ne mange pas depuis un mois. Il y a un mois qu'il ne mange pas. Il ne me l'a pas dit. Il n'est pas venu. Vous n'êtes pas sage. Il faut se conduire par la raison, et non pas par fantaisie. Il se déclara contre lui, non pas qu'il fût son ennemi, mais...* Dans ces deux derniers exemples on peut supprimer Pas. *Avez-vous de l'argent? Pas trop, pas beaucoup:* on dit quelquefois, *Point trop;* on ne dit jamais, *Point beaucoup.* Voyez la différence de *Pas* et de *Point* au mot Ne.

Pas, joint avec le mot *Un, une*, signifie, Nul, nulle, aucun, aucune. *Pas un ne le dit. Pas un ne le croit. Il n'y a pas un homme qui ose dire cela. Il n'y a pas un seul homme, pas une seule personne qui... Il n'y avait pas une âme. Pas une expérience ne lui a réussi.*

Pour les autres emplois de l'adverbe *Pas*, voyez Ne.

PASCAL, ALE. adj. Qui appartient à la pâque des Juifs, ou à la fête de Pâques des chrétiens. *Les Juifs mangeaient l'agneau pascal, debout, les reins ceints, et un bâton à la main. Cierge pascal. Devoir pascal. Communion pascale. Lune pascale.* Le pluriel masculin *Pascaux* n'est point usité.

PASIGRAPHIE. s. f. Écriture universelle.

PASQUIN. s. m. Nom moderne d'une vieille statue mutilée, qui est à Rome, et à laquelle on a coutume d'attacher de petits écrits satiriques. On désigne quelquefois par ce nom, Un méchant diseur de bons mots, un satirique dans le genre bas et bouffon. *Cet homme est un Pasquin, n'est qu'un Pasquin.*

Il se dit aussi d'Un écrit satirique. *Faire courir un pasquin.*

Pasquin, est encore Le nom d'un valet de comédie.

PASQUINADE. s. f. Il se dit Des pla-

cards satiriques qu'on attache à la statue de Pasquin à Rome, et, par extension, Des railleries bouffonnes et triviales. *Faire des pasquinades. Un faiseur de pasquinades.*

PASSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être admis, comme n'étant pas mauvais dans son espèce. *Ce vin n'est pas excellent, mais il est passable. Cette femme n'est pas si laide que vous dites, elle est passable. Cet acteur est passable. Ces vers sont passables.*

PASSABLEMENT. adverbe. D'une manière supportable, de telle sorte qu'on peut s'en contenter. *Du vin passablement bon. Il s'est acquitté passablement, passablement bien de cette commission, de ce message, de ce rôle.*

PASSACAILLE. s. f. Espèce de chaconne d'un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire. *Une belle passacaille. On ne compose plus de passacailles.*

Il se dit aussi de L'espèce de danse qu'on exécutait sur l'air d'une passacaille. *Il y a longtemps qu'on ne danse plus de passacailles.*

PASSADE. s. f. Passage d'un homme dans un lieu où il fait peu de séjour. *Il n'a pas séjourné là, il n'y a fait qu'une passade. Ce gîte serait mauvais pour un long séjour, mais il est assez bon pour une passade.*

PROV., *Cela est bon pour une passade,* Cela est bon pour une fois, mais à la charge de n'y plus retourner.

PASSADE, dans le langage de la galanterie, Commerce avec une femme qu'on quitte aussitôt après qu'on l'a possédée. *Avoir une passade, quelques passades.*

PASSADE, a signifié aussi, Aumône demandée par des gens qui ne font que passer, et qui n'ont pas coutume de mendier. *Il y avait sur le chemin beaucoup de soldats qui demandaient la passade. Donner la passade à un pauvre soldat.* Il a vieilli en ce sens.

PASSADE, en termes de Manège, La course d'un cheval qu'on fait passer et repasser plusieurs fois sur une même longueur de terrain. *Il fit faire plusieurs passades à son cheval.*

En termes de Natation, L'action par laquelle un nageur en enfonce un autre dans l'eau et le fait passer sous lui. *Il lui donna une passade.*

PASSAGE. s. m. Action de passer. Il se dit activement De la personne qui passe, et passivement Du lieu qui est traversé, par lequel on passe. *Le passage de l'armée. Le passage des troupes. Le passage de la mer Rouge. Le passage de la rivière. Le passage des Alpes. Cette ville est trop sujette au passage des gens de guerre. Le passage du pont est interdit pendant les grosses eaux.*

Fam., *Cette route, cette ville est d'un grand passage,* Cette route est parcourue, cette ville est traversée par un grand nombre de personnes.

PASSAGE, se dit particulièrement en parlant Des oiseaux et des poissons qui changent de lieu dans certaines saisons. *Le passage des ramiers, des cailles, des bécasses, etc. Le passage des harengs, des maquereaux, des morues, etc.*

Oiseaux de passage, Les oiseaux qui en certaine saison passent d'un pays dans un autre. *Les hirondelles, les cailles sont des oiseaux de passage.*

Fig. et fam., *C'est un oiseau de passage,* se dit D'une personne qui n'est en quelque lieu que pour peu de temps.

PASSAGE, signifie quelquefois, Le moment de passer. *Son passage fut court. J'attendrai, j'observerai son passage. On guetta son passage.*

PASSAGE, signifie aussi figurément, Transition. *Le passage de cette idée à celle qui la suit est trop brusque, n'est pas bien ménagé. Le passage du jour à la nuit. Le passage d'une teinte à une autre, dans un tableau. Passages d'ombre. Le passage d'un ton, d'un mode à un autre, dans un morceau de musique.*

Il signifie particulièrement, au sens moral, Changement d'une situation, d'une disposition d'âme en une autre. *Le passage d'une vie mondaine à une vie chrétienne est rare et difficile. Qui aurait pu s'attendre à un passage si subit de la plus violente colère à la plus parfaite modération? Le passage d'un amour violent à une haine implacable n'est pas chose très rare.*

Fig., *La vie n'est qu'un passage,* Elle est courte.

PASSAGE, signifie aussi, Le lieu par où l'on passe. *Il l'attendit au passage. Il passe bien du monde par là, c'est un grand passage. Pourquoi voulez-vous passer dans ce champ? ce n'est pas un passage. Ôtez-vous du passage, de mon passage. Se saisir, s'emparer des passages. Garder les passages. Il a donné, livré passage par son pays. Boucher, fermer le passage. Défendre le passage. Le passage est embarrassé. Le passage est ouvert. Avoir droit de passage en quelque endroit. Se faire, s'ouvrir, se frayer un passage. Occuper, disputer, tenter un passage. Sa chambre communique à son cabinet par un petit passage. Cette galerie sert de passage. Ce passage est bien étroit. Un boulet de canon, un torrent qui se fait passage.*

En termes de Chemin de fer, *Passage à niveau,* Endroit où un chemin ordinaire rencontre sur le même niveau une voie ferrée, de manière à former un passage d'un côté à l'autre de la voie.

PASSAGE, se dit particulièrement, à Paris et dans quelques autres grandes villes, de Certaines issues ordinairement couvertes, où ne passent que les piétons, et qui servent comme de dégagement aux rues voisines. *Le passage de l'Opéra. Ce passage est éclairé au gaz. Construire un passage. Un passage pavé de dalles et couvert d'un vitrage. La plupart des passages sont fermés de portes ou de grilles pendant la nuit.*

PASSAGE, en termes de Jurisprudence, signifie, Droit général ou particulier de passer sur la propriété d'autrui, par prescription ou par convention. *Passage de souffrance, de servitude. Il doit un passage par son parc. Il est sujet au passage. J'ai acheté, on m'a vendu le passage. Ôter, retirer, racheter le passage.*

Il se dit encore d'Un voyage au delà des mers, soit en allant, soit en revenant; et de La somme qu'on paye pour faire transporter par mer sa personne, ses effets, sa pacotille. *J'ai payé mon passage sur le bateau à vapeur. Le passage de sa famille en Amérique lui a coûté fort cher. Nous avons eu un beau temps pendant notre passage.*

Il se dit également Du droit qu'on paye pour traverser une rivière dans un bac ou dans un bateau, pour passer sous un pont, sur un pont, par une écluse, etc. *Payez le passage, votre passage. Ce passage de pont appartient à la ville, qui l'afferme fort cher.*

Droit de passage, La somme que payaient, au profit de l'ordre, ceux qui, sortis d'un ordre religieux, étaient reçus dans celui de Malte ou dans quelques autres ordres religieux et militaires.

PASSAGE, signifie aussi figurément, Certain endroit d'un auteur, d'un ouvrage, que l'on cite, que l'on allègue, que l'on indique. *Il y a dans ce livre un beau passage, un passage bien remarquable. Un passage formel. Passage obscur, difficile. Citer, rapporter, commenter, expliquer un passage. Passage de l'Écriture, de saint Augustin, de Cicéron, etc. Il a mis les passages en marge. Concilier des passages qui paraissent opposés. Cet auteur cite trop de passages. Son écrit est chargé de passages grecs et latins.*

PASSAGE, en termes de Musique, Ornement qu'on ajoute à un trait de chant. *Faire un beau passage, des passages. Il y a bien des passages dans cet air. Ce chanteur fait trop de passages. Exécuter un passage.*

PASSAGE, en termes d'Astronomie, Le moment où un astre est interposé entre l'œil d'un observateur et d'autres corps fixes ou mobiles auxquels il rapporte sa position. *Observer le passage d'une étoile aux fils du micromètre. Observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Instrument des passages.*

PASSAGE, en termes de Manège, Action mesurée et cadencée du cheval dans son allure, qui dès lors est ou doit être soutenue. *Le passage qui tient du trot est plus brillant et plus sonore que le passage qui tient du pas.*

PASSAGER. v. a. T. de Manège. *Passager un cheval,* Le conduire et le tenir dans l'action du passage.

Il se dit neutralement Du cheval qui est dans cette action. *Ce cheval passage bien.*

PASSAGÉ, ÉE. part. passé.

PASSAGER, ÈRE. adj. Qui ne s'arrête point dans un lieu, qui ne fait que passer. *Cet aubergiste n'a guère que des hôtes passagers. Les grues sont des oiseaux passagers. Les maquereaux sont des poissons passagers.*

Il signifie au figuré, Qui est de peu de durée. *Un goût passager. Un succès passager. La beauté est passagère. Les plaisirs de ce monde sont passagers. Ce n'est qu'une douleur passagère. Fleurs passagères.*

PASSAGER, ÈRE. s. Celui, celle qui s'embarque sur un bâtiment pour ne faire que passer en quelque lieu. *Il y avait sur ce bâtiment cent soldats et vingt passagers.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui ne fait que passer dans un lieu, qui n'y a point de demeure fixe. *Je ne fais pas ma demeure ici, je n'y suis que passager. Elle n'y est que passagère. Les hommes ne sont que passagers sur la terre. J'ai acheté cela d'un passager. Je l'ai ouï dire à des passagers.* Dans ces deux dernières phrases, il vieillit.

PASSAGÈREMENT. adv. En passant, pour peu de temps. *Je ne suis ici que passagèrement.*

PASSANT, ANTE. adj. Il n'est usité que dans ces locutions, *Chemin passant, rue passante,* Chemin, rue par lesquels il passe beaucoup de monde. *Chemin passant,* se dit aussi d'Un chemin public où tout le monde a droit de passer.

PASSANT. s. m. Celui qui passe par une rue, par un chemin, etc. *Un passant. Il fait chez lui un bruit à rassembler, à amasser les passants. Il vend du vin aux passants. Un voleur qui dévalise les passants. Deman-*

dez au premier passant. On l'a souvent employé dans les épitaphes : *Arrête, passant, Arrête, toi qui passes ici.*

PASSATION. s. f. T. de Pratique. Action de passer un contrat. *Assister à la passation d'un contrat, d'un acte.*

PASSAVANT. s. m. T. de Marine. Passage établi de chaque côté d'un vaisseau de guerre, pour servir de communication entre les deux gaillards.

PASSAVANT. s. m. T. de Douanes et de Contributions indirectes. Acte, billet qui autorise à transporter d'un lieu à un autre des denrées ou marchandises qui ont déjà payé le droit ou qui en sont exemptes. *Se faire délivrer un passavant. Le passavant doit être représenté aux préposés, sur la route, toutes les fois qu'ils le requièrent.*

PASSE. s. f. La petite somme qu'il faut ajouter à des pièces de monnaie, pour achever un compte. *Vous me devez soixante-deux francs, et vous ne me donnez que trois pièces de vingt francs : il me faut encore deux francs pour la passe.*

Il se dit plus ordinairement de La petite somme qui ramène à leur valeur primitive les pièces de monnaie que le gouvernement a réduites à leur valeur intrinsèque. *Voilà un écu de six francs et vingt centimes pour la passe, un petit écu et vingt-cinq centimes pour la passe, un louis d'or et quarante-cinq centimes de passe, etc.*

La passe du sac, Ce qu'on paye pour le prix du sac où est renfermée la somme qu'on reçoit. *J'ai donné quinze centimes pour la passe du sac. La passe du sac est de quelque profit pour le payeur.*

Passe, dans certains Jeux de commerce, La mise que chacun doit faire de quelques jetons ou fiches, à chaque nouveau coup. *Mettez votre passe. On a oublié la passe. Gagner la passe. La passe est double.*

En termes d'Impr., *Main de passe,* ou *Chaperon,* Main de papier qu'on délivre à l'ouvrier imprimeur en sus de chaque rame, pour servir à la mise en train, et pour suppléer aux feuilles qui seraient gâtées ou qui manqueraient dans la rame. *La main de passe a produit douze exemplaires de plus que les cinq cents exemplaires demandés.*

Passe, en termes d'Escrime, L'action par laquelle on avance sur l'adversaire, en faisant passer le pied gauche devant le pied droit. *Faire une passe sur quelqu'un. Faire une passe au collet.*

Passe, en termes de Danse, Mouvement du corps particulier à quelques figures.

Passe, se dit aussi Des mouvements qu'un magnétiseur fait avec les mains, soit en touchant légèrement la personne qu'il magnétise, soit à distance d'elle.

Passe, au Jeu de billard et au Jeu du mail, La petite arcade de fer, par laquelle il faut que la bille ou la boule passe, selon les règles du jeu. *Cette passe est trop large, trop étroite. La passe est faussée. Jouer à la passe. Il n'y a presque plus de billards qui aient une passe.*

Au Jeu du mail, *Être en passe, se mettre en passe, venir en passe,* Être, se mettre, venir vis-à-vis de la passe. *Il joue bien au mail; dès le second, dès le troisième coup, il vient en passe.*

Au Jeu de billard, *Être en passe, venir en passe, etc.,* Être dans un lieu du billard, d'où l'on peut sans bricole, et en traversant la passe, toucher la bille opposée.

Fig. et fam., *Être en passe d'avoir quelque emploi, quelque charge, etc.,* Être dans une position favorable pour l'obtenir. *Il est en passe d'être, de devenir officier. Cet homme est en belle passe, dans une belle passe.*

Passe, en termes de Marine, Sorte de canal de mer entre deux bancs, par où les bâtiments peuvent passer sans échouer. *On peut entrer dans ce port par deux passes. Ce pilote connaît bien les passes.*

Lettres de passe, Lettres accordées pour passer d'un emploi à un autre.

Mot de passe, Mot qu'il faut dire pour qu'on vous laisse passer par un endroit gardé. *Faute d'avoir le mot de passe il dut revenir sur ses pas.*

Passe, se dit encore de La partie d'un chapeau de femme, qui est attachée à la forme, et qui abrite le visage.

PASSÉ, ÉE. adj. et **PASSÉ.** s. Voyez le participe du verbe Passer.

PASSE-CARREAU. s. m. Morceau de bois long sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer.

PASSE-CHEVAL. s. m. Espèce de petit bac destiné à passer un cheval d'un bord de la rivière à l'autre.

PASSE-DEBOUT. s. m. T. de Finances. Permission donnée à un négociant ou à un voiturier, de faire entrer, sans payer l'octroi, des marchandises dans une ville, où elles ne pourront être vendues, ni même déchargées, et qu'elles ne feront que traverser pour être conduites à leur destination.

PASSE-DIX. s. m. Sorte de jeu qui se joue avec trois dés, et dans lequel un des joueurs parie amener plus de dix.

PASSE-DROIT. s. m. Grâce qu'on accorde à quelqu'un contre le droit et contre l'usage ordinaire, sans tirer à conséquence. *On l'a reçu docteur sans l'examiner, c'est un passe-droit qu'on a fait en sa faveur.*

Il signifie plus ordinairement, Injustice qu'on fait à quelqu'un, en lui préférant, pour un grade, pour un emploi, pour une récompense, une personne qui a moins de titres que lui par l'ancienneté ou par les services. *On lui a fait un passe-droit. Il a essuyé, éprouvé bien des passe-droits.*

PASSÉE. s. f. T. de Chasse. Le moment du soir où les bécasses se lèvent du bois pour aller dans la campagne. *Tuer, prendre des bécasses à la passée. Voici bientôt l'heure de la passée.*

PASSE-FLEUR. s. f. Sorte de plante et de fleur, qu'ordinairement on appelle *Anémone.*

PASSÉGER. v. n. T. de Manège. Voyez Passager.

PASSE-LACET. s. m. Grosse aiguille aplatie destinée à introduire le lacet dans les œillets métalliques.

PASSEMENT. s. m. Tissu plat et un peu large, de fil d'or, de soie, de laine, etc., qu'on met pour ornement sur des habits, sur des meubles. *Passement d'or, d'argent, de soie, etc.*

PASSEMENTER. v. a. Chamarrer de passements. *Passementer un habit.*

Passementé, ée. part. passé.

PASSEMENTERIE. s. f. Art et commerce du passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait, qui vend des passements d'or, d'argent, de soie, etc.

PASSE-MÉTEIL. s. m. Blé où il y a deux tiers de froment sur un tiers de seigle.

PASSE-PAROLE. s. m. T. de Guerre. Commandement donné à la tête d'une troupe, et qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'à la queue.

PASSE-PARTOUT. s. m. Clef faite de façon qu'elle puisse ouvrir plusieurs serrures différentes dans un même appartement, dans une même maison. *Les supérieurs des communautés avaient des passe-partout pour ouvrir toutes les portes.*

Il se dit aussi Des clefs qui, étant pareilles, servent à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte. *Chacun des locataires de cette maison a un passe-partout pour ouvrir la porte de l'allée.*

Fig. et prov., *L'argent est un bon passe-partout,* L'argent donne entrée partout.

Passe-partout, en termes de Gravure, Planche gravée dans laquelle on a réservé une ouverture pour y placer une autre planche gravée exprès, à laquelle la première sert de bordure et d'ornement.

Passe-partout, en termes de Dessinateur, Cadre avec glace, dont le fond s'ouvre à volonté, pour recevoir les différents dessins qu'on voudra successivement y placer.

Il se dit aussi d'Un encadrement de papier, orné de filets et de teintes variées, dans lequel on place un dessin.

Passe-partout, en termes d'Imprimerie, Ornement de bois ou de fonte, dont le milieu est percé, et peut recevoir telle lettre qu'on veut y placer.

PASSE-PASSE. s. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Tours de passe-passe,* Tours d'adresse, de subtilité, que font les joueurs de gobelets, les charlatans. *Voilà un beau tour de passe-passe. Faire des tours de passe-passe.*

Fig. et fam., *Faire des tours de passe-passe,* Tromper, fourber adroitement.

PASSE-PIED. s. m. Espèce de danse sur un air à trois temps, dont le mouvement est fort vite. *Danser le passe-pied.*

Il se dit aussi de L'air sur lequel on danse le passe-pied. *Jouer un passe-pied.*

PASSE-PIERRE. s. f. Plante qui croît naturellement sur les bords de la mer, et qui sort des fentes des rochers. On la nomme aussi *Bacile, Perce-pierre, Christe marine,* et *Fenouil marin.*

PASSEPOIL. s. m. Liséré de soie, de drap, etc., qui borde certaines parties d'un habit, d'un gilet, etc., ou qui règne le long d'une couture : il est formé d'une bande étroite d'étoffe qu'on met entre les deux parties d'une couture, ou entre le dessus et la doublure, de manière qu'elle dépasse un peu l'un et l'autre. *Des revers bleus avec un passepoil rouge. Les passepoils servent à distinguer les différents corps de troupes. Mettre un passepoil à la couture d'un pantalon.*

PASSEPORT. s. m. Ordre par écrit donné par les autorités compétentes, pour la liberté et la sûreté du passage des personnes, des effets, des marchandises, etc. Le passeport a aussi pour but de constater l'identité des personnes qui en sont munies. *Signer, expédier, délivrer un passeport, des passeports. Faire viser un passeport. Passeport pour voyager dans l'intérieur. Passeport pour l'étranger. Les ambassadeurs furent quelque temps à attendre leurs passeports. Le général de l'armée lui a donné un passeport. Il obtint un passeport pour faire passer ses effets. On l'a arrêté parce qu'il n'avait pas de passeport.*

Fig. et fam., *Il porte son passeport avec lui,* se dit D'un honnête homme reconnu pour tel, et D'un homme dont l'extérieur

agréable et décent doit le faire bien recevoir partout.

Passeport, se dit quelquefois figurément Des choses qui en font passer, qui en font supporter d'autres. *L'allégorie sert de passeport aux vérités les plus hardies. Il y a certains adoucissements qui servent comme de passeport aux plus fortes hyperboles. La louange est un passeport dont la vérité a souvent besoin pour être accueillie chez les grands.*

PASSER. v. n. Aller d'un lieu, d'un endroit à un autre, traverser l'espace qui est entre-deux; ou simplement, Traverser un lieu, une chose. *Passez de ce côté-ci. Il a passé le long de la muraille. Il est passé de l'autre côté de l'eau. Passer par un lieu, par un pays. Il a passé par Lyon. Il est passé en Amérique depuis tel temps. Il a passé en Amérique en tel temps. Passer dans la ville. Passer par la porte. Passer par la fenêtre. Passer sur un pont, sur une planche. Passer de France en Angleterre. Passer de l'antichambre au salon. Il en a passé bien près. L'armée a passé par ce pays-là. La procession est passée depuis une demi-heure. Le courrier passe à midi. Il n'a fait que passer. Il ne fait que passer et repasser. Il a passé comme un éclair. Il passe beaucoup de monde, beaucoup de voitures dans cette rue. Passer outre. Il résolut de passer outre, malgré tous les obstacles. Passer plus avant. Avez-vous vu passer le lièvre? Laisser passer les plus pressés. Passez devant moi, je vous suivrai. Je ne passerai qu'après vous. Ils passèrent à quatre pas de moi. Le coup lui a passé sous le bras, entre les jambes. Le boulet lui a passé bien près de la tête. La rivière passe par là, passe à travers la ville, à côté de la ville, le long des murs de la ville. La route ne passe pas loin du village. La balle du joueur a passé par-dessus le mur; elle a passé à fleur de corde. Le vent, l'air, la lumière, le jour, passent par cette fenêtre. Le vent passe dans ces tuyaux. Le sang passe des artères dans les veines. Il a reçu un coup qui lui passe tout au travers du corps. Une barre de fer qui passe dans la muraille. Faire passer quelque chose de main en main. Faire passer quelque chose sous les yeux de quelqu'un. Faire passer l'or par la filière.*

Il s'emploie aussi figurément. *La maladie a passé par toutes ses périodes. Passer de l'amour à la haine, de la tristesse à la joie, de l'opulence à la pauvreté, etc. Les affaires doivent passer devant les plaisirs, avant les plaisirs. Votre affaire ne passera* (ne sera examinée, jugée) *qu'après telle autre, ne passera que dans un mois. Il fit passer dans l'âme de ses soldats l'enthousiasme dont il était animé. Faire passer ses idées dans l'esprit, dans la tête de quelqu'un.* En termes de Musique, *Passer d'un ton, d'un mode à un autre, dans un autre.* En termes de Tactique, *Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.*

Passer debout, se dit Des marchandises qui, pour être transportées à leur destination au delà d'une ville, sans payer l'octroi, ne font que la traverser, et ne peuvent y être déchargées.

En termes de Guerre, *Passez au large!* Cri par lequel les sentinelles avertissent, pendant la nuit, de passer à quelque distance de l'endroit où elles sont posées.

Fam., *Passer chez quelqu'un*, Aller, entrer chez quelqu'un dont la demeure se trouve sur la route que l'on a prise pour se rendre quelque autre part. *Je passerai chez vous ce soir en allant au spectacle.* On dit aussi, *Je passerai par chez vous*, Par votre ville, par votre pays, etc. *Lorsque je ferai le voyage d'Italie, je passerai par chez vous.*

Passer à l'ennemi, Déserter et se mettre du parti ennemi. *Plusieurs corps passèrent à l'ennemi.*

Fig., *Passer de cette vie en l'autre, passer de cette vie à une meilleure*, et absolument, *Passer*, Mourir, expirer. *Il est à l'agonie, il va passer. Je l'ai vu passer. Il a passé, il est passé. Il a passé comme une chandelle qui s'éteint.*

Prov. et fig., *Passer du blanc au noir*, Aller d'un extrême à l'autre; changer brusquement de conduite, d'opinion, de langage.

Fig., *Faire passer la parole de main en main*; et, en termes de Guerre, *Passe-parole*. Voyez Parole et Passe-parole.

Passer au conseil de recrutement, Être examiné par le conseil de recrutement. *Passer à un conseil de guerre*, Être jugé par un conseil de guerre.

Cette compagnie, ce régiment a passé en revue, On en a fait la revue.

Fig. et fam., *Passer à l'état de*, Devenir. *Il est passé à l'état de squelette.*

Fig. et fam., *Cet homme a passé par l'étamine*, Il a été examiné sévèrement.

Fig., *Passer par de rudes épreuves, par de grandes tribulations*, Avoir beaucoup à souffrir en certaines occasions. On dit familièrement, dans un sens analogue, *J'ai passé par là, je sais ce qui en est.*

Fig., *Passer par les emplois, par les dignités*, S'élever des moindres dignités aux plus grandes, et y parvenir par degrés. On dit de même, *Passer par tous les grades militaires, par tous les degrés d'honneur.*

Fig. et fam., *Cela lui a passé par la tête, par l'esprit*, Il lui est arrivé d'y penser, il s'en est occupé; et, *Cela lui a passé de la tête, de l'esprit*, Il a cessé d'y penser, il l'a oublié.

Fig., *Passer par-dessus toutes sortes de considérations*, N'avoir égard à rien de ce qui pourrait déterminer à faire ou à ne pas faire quelque chose. *Passer par-dessus toutes les difficultés*, N'être point arrêté par les difficultés.

Fig., *Passer par-dessus les plus beaux endroits d'un livre, par-dessus les défauts d'un ouvrage*, Ne point s'y arrêter, ne point les remarquer.

Fig., *Passer sur les défauts d'une personne, d'un ouvrage*, Les voir avec indulgence, ne pas les faire remarquer.

En termes d'Escrime, *Passer sur quelqu'un*, Avancer sur lui en portant le pied gauche devant le pied droit.

Prov. et fig., *Passer sur le ventre à quelqu'un*, Le renverser, parvenir malgré lui à ce qu'on veut. *Nos hussards passèrent sur le ventre à l'ennemi. Il ne craint point de pareils adversaires, il leur passera sur le ventre. Passer sur le corps de quelqu'un*, se dit dans le même sens que le précédent, et, dans un sens plus figuré, il signifie, Obtenir un avantage au préjudice de quelqu'un. *Dans la dernière promotion plusieurs de ses camarades lui ont passé sur le corps.*

Fig., *Passer outre, passer plus avant*, Ajouter encore à ce qu'on a dit, à ce qu'on a fait. *Il ne se contenta pas de dire que... il passa outre. Après l'avoir insulté, il passa plus avant, et le maltraita.*

En termes de Procédure, *Passer outre*, Commencer ou continuer d'exécuter, nonobstant une opposition. *Il avait commencé de bâtir en tel endroit, il lui fut défendu par arrêt de passer outre. Nonobstant les défenses à lui faites, il ne laissa pas de passer outre. Défense de passer outre à la vente du bien.*

Fig. et fam., *Cette affaire a passé par ses mains*, Il s'en est mêlé, il en a une connaissance particulière. On dit de même : *Tout lui passe par les mains. Il lui en a bien passé par les mains.*

Fig., *Il est fâcheux d'avoir à passer par ses mains*, se dit en parlant D'un homme sévère, épineux, ou peu expéditif.

Fig. et fam., par manière de menace, *C'est un homme qui passera par mes mains*, C'est un homme dont j'aurai occasion de me venger.

Fig., *Passer par la main du bourreau*, Être puni corporellement par ordre de justice.

Fig., *Laisser passer une proposition, une parole, une action*, Ne pas la reprendre, ne pas la blâmer. *Quoi! vous avez laissé passer cette extravagance? Laissera-t-on passer un livre si dangereux sans le réfuter? Il ne fallait pas lui laisser passer ce mot-là. Cette faute est trop grossière, je ne saurais la laisser passer.*

Fig., *Laisser passer une faute, une erreur*, Ne pas la remarquer, ne pas l'apercevoir. *Ce prote ne corrige pas exactement, il laisse passer bien des fautes. En parcourant un ouvrage, on laisse passer des erreurs qu'une lecture plus attentive ferait apercevoir.*

Fig., *Il faut passer là-dessus*, Il faut pardonner, oublier cette faute. On dit de même, *Je veux bien, pour cette fois, passer là-dessus.*

En passer par, Se résigner, se soumettre à. *J'en passerai par où il vous plaira. J'en passerai par l'avis de tels et tels. Il faut qu'il en passe par là. Il faut en passer par où il lui plaît.* On dit proverbialement, et à peu près dans le même sens, *Il faut passer par là ou par la fenêtre.*

Fig. et fam., *Y passer*, Subir une peine, un châtiment, un désagrément. *Il faut y passer. Tout le monde y passa.*

Fam., *Le notaire y a passé*, se dit D'une chose constatée par un acte en forme.

En termes de Palais, *Cette affaire a passé à l'avis du rapporteur*, Elle a été jugée suivant l'avis du rapporteur. *Elle a passé contre l'avis du rapporteur*, Elle a été jugée contre le sentiment du rapporteur. *Elle a passé du bonnet*, ou *Elle a passé tout d'une voix*, Tous les juges ont été du même avis. On dit aussi impersonnellement, tant en matière civile qu'en matière criminelle : *À quoi passe-t-il?* Quelle est la décision des juges? *Il passe à tel avis*, La décision des juges est telle. — En matière criminelle, seulement : *Il passe in mitiorem*, L'avis le plus doux l'emporte; et, *Il passe au bannissement, il passe à la mort*, Il y a condamnation au bannissement, à la mort. — Toutes ces locutions ont vieilli, surtout les dernières.

La loi a passé, La loi est portée, est rendue. *Il fit passer cette loi à la chambre*, Il la fit voter.

Fam., *Passe*, Soit, je l'accorde, j'y consens. *Eh bien, passe, je le veux. Passe encore de bâtir. Passe pour cela.*

Passe pour celui-là, mais n'y revenez plus, passe pour cette fois-là, mais que cela n'arrive plus, se dit Quand une personne a fait quelque chose de mal, et qu'on lui pardonne pour cette fois-là.

Passé, signifie quelquefois, Être reçu,

être admis à un emploi, à un grade, etc. *Il est passé sous-chef. Il a passé capitaine. Il ne passera pas à l'examen, il est trop ignorant.*

Il signifie aussi, Être reçu par l'usage, avoir cours. *Le mot a passé. Cette monnaie ne passe plus. Cette chose a passé, est passée en proverbe, en usage, en coutume, en force de loi, en force de chose jugée.*

Passer à la montre. Voyez MONTRE.

PASSER, signifie également, Être supportable. *Ce vin est bon, il peut passer. Cette pièce de vers a de nombreux défauts, cependant elle peut passer. La gaieté de cette plaisanterie fit passer ce qu'elle pouvait avoir d'inconvenant.*

PASSER, se dit particulièrement en parlant Des transitions qui se font d'un point ou d'une matière à l'autre. *Passons au second point. Je passe à la seconde objection. Passons à autre chose, à d'autres choses,* ou absolument, *Passons :* ce dernier s'emploie surtout pour exprimer qu'on n'insiste point.

Il se dit encore, Des choses qui s'étendent au delà, qui excèdent. *Son jupon passe.*

PASSER, se dit aussi Des choses qui changent de main, qui sont transmises de l'un à l'autre. *Cette terre, cette charge passa dans telle maison par mariage. Quand la couronne de France passa de la première race à la seconde. Sa place, son emploi doit passer à son fils. Ces titres, ces manuscrits passèrent en d'autres mains, en des mains étrangères, entre les mains d'autres personnes. Souvent les vices, les maladies des pères passent à leurs enfants. Passer de bouche en bouche, de génération en génération.*

Cette nouvelle a passé jusqu'à lui, Elle est arrivée, elle est parvenue jusqu'à lui.

PASSER, signifie quelquefois, en parlant Des choses, S'introduire, se glisser. *Ce mot a passé dans notre langue, est passé de l'italien dans le français. Une glose qui a passé dans le texte. Ces vices passèrent des hautes classes dans le peuple, parmi le peuple.*

PASSER, se dit en parlant Des aliments qui se digèrent. *Cette viande passe facilement. Son dîner ne passait pas.*

PASSER, signifie aussi, S'écouler, ne pas demeurer dans un état permanent. *Les jours, les années passent. Le temps passe et la mort vient. L'hiver est bientôt passé. Vous avez laissé passer le temps de planter. La saison est passée. La beauté passe comme une fleur. Cette couleur passe bien vite. Les plaisirs passent. Tout passe en ce monde. Son temps est passé. Ses beaux jours sont passés.*

Il signifie encore, Finir, cesser. *Il est en colère, mais cela passera. Cette mode passera. Les paniers des femmes ont depuis longtemps passé de mode, sont passés de mode. La fantaisie m'en est passée. J'ai désiré autrefois de faire cette acquisition, l'envie m'en est passée. La faim lui a passé. Je vous en ferai passer l'envie. Cela fait passer le mal de dents.*

PASSER, aux Jeux de billard et du mail, Faire passer la boule ou la bille par la passe. *J'ai passé. Avez-vous passé ?* On dit dans le même sens qu'*Une bille passe, a passé.*

PASSER, au Jeu d'hombre, etc., Ne point faire jouer ; au Jeu de brelan, etc., Ne point ouvrir le jeu, ou ne point tenir la vade que fait un autre joueur. *Je passe, personne n'y va-t-il ? Tout le monde a-t-il passé ? J'ai dit passe. J'ai passé, c'est à vous à parler.*

Au Jeu de piquet, *Voulez-vous passer de point ?* ou simplement, *Passe de point,* Voulez-vous que réciproquement nous n'accusions pas notre point ?

À différents Jeux de cartes, *La carte, la main passe,* Aucun des joueurs ne la coupe. *La main passe,* signifie aussi qu'un joueur perd sa donne.

PASSER, suivi de la préposition *pour,* signifie, Être réputé. *Il passe pour un homme de bien. Il passe pour sage, pour un sage, pour un homme sage. Il est avare, au moins il passe pour cela. C'est un galant homme, et qui passe pour tel. S'il n'est savant, du moins il passe pour l'être. Il passe pour bon médecin, pour grand géomètre. Il passe pour avoir fait, pour avoir dit telle chose. Si j'avais fait cette faute, pour qui passerais-je dans votre esprit, pour qui passerais-je dans le monde ? Cela passe pour article de foi. Cela passe pour constant. Il passe pour constant que la paix est signée.*

PASSER, est aussi verbe actif et signifie, Traverser. *Passer la grande cour du Louvre. Passer le pont. Passer la rivière ; la passer à gué ; la passer à la nage ; la passer en bateau. Passer la ligne. Passer les monts. Passer une forêt. Passer le détroit. Passer la mer. Passer l'eau.*

Fig. et fam., *Passer son chemin,* Continuer son chemin sans s'arrêter.

Passez votre chemin, laissez-nous en paix, se dit À un importun pour le renvoyer. On le dit aussi Pour exhorter quelqu'un à ne pas s'inquiéter. *Passez votre chemin, sans écouter les propos.*

En passant chemin, En chemin, dans le chemin. *Je l'ai rencontré en passant chemin.* Il est vieux.

Absol. et adverb., *En passant,* se dit figurément en parlant De tout ce que l'on fait avec quelque sorte de précipitation, et sans y avoir donné le temps nécessaire. *Je n'ai pas eu le loisir d'examiner ce livre, je ne l'ai vu qu'en passant. Je ne lui ai parlé de votre affaire qu'en passant.* On se sert encore de cette locution Lorsqu'on interrompt un discours, une conversation, pour parler succinctement de quelque chose qui se présente à l'esprit. *Vous remarquerez en passant. Je vous dirai en passant. Cela soit dit en passant.*

Fig. et fam., *Passer le pas,* Mourir. *Le pauvre homme a été longtemps malade, mais enfin il a passé le pas.* Il se dit surtout en parlant D'une mort forcée. *Si on l'attrape une fois, il passera le pas.* On dit aussi D'un homme qu'on a contraint à faire quelque chose, *Il a été obligé de passer le pas, on lui a fait passer le pas.* Dans ce sens et dans le précédent, on dit plus souvent aujourd'hui, *Sauter le pas. Faire sauter le pas.*

PASSER, signifie aussi, Transporter d'un lieu à un autre. *On a passé le canon dans des bateaux. Le batelier m'a passé ; il m'a passé à l'autre bord.*

Il signifie également, Faire passer. *Passez les bras dans les manches de votre robe de chambre. Passer un ruban, un lacet dans un œillet. Il lui a passé son épée au travers du corps. Passer son doigt dans une bague.*

Passer son habit, sa robe, etc., Mettre son habit, sa robe, etc.

Prov. et fig., *Passer à quelqu'un la plume par le bec,* Le frustrer adroitement des espérances qu'il avait conçues.

Passer une pièce de monnaie douteuse, légère, etc., L'employer, la faire recevoir. *Je passerai bien cet écu. Ces trésoriers passent beaucoup de mauvais argent. Passer des pièces fausses.*

PASSER, signifie aussi, Faire couler des substances liquides au travers d'un tamis, d'un linge, etc. *Passer du ratafia, de la gelée dans une chausse. Passer une décoction dans un linge. Passer un bouillon à travers une étamine.*

Il se dit pareillement en parlant De certaines substances qui ne sont pas liquides. *Passer de la farine au tamis, dans un tamis, au bluteau. Il suffit de passer cette farine au gros sas.*

Fig. et fam., *Passer une chose au gros sas,* Ne l'examiner que superficiellement.

PASSER, signifie encore, Transmettre. *Passez-moi ce volume. Passez cela à votre voisin.*

En termes de Commerce, *Passer un billet, une lettre de change à l'ordre de quelqu'un,* Lui en transmettre la propriété par un endossement.

PASSER, signifie aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, Aller au delà, excéder. *La boule a passé le but. Passer les bornes, la mesure. Achetez-moi un bon cheval, mais je ne veux pas y passer cent écus. Ne passez pas ce prix-là. La dépense passe la recette. Cela passe la raillerie, le jeu. Cela passe le vraisemblable. Ceci passe la permission. La doublure passe le drap. Des bas qui ne passent point le genou. Cet arbre passe la muraille de deux pieds. Cet homme vous passe de toute la tête. Il ne faut pas que cela passe d'un cheveu. Ce rire ne passe pas les lèvres.*

Absol., *Qui passe perd,* se dit, à certains Jeux, Lorsqu'on excède le nombre de points nécessaire pour gagner.

Il ne passera pas l'année, la journée, la nuit, etc., Il ne vivra pas jusqu'à la fin de l'année, de la journée, de la nuit, etc. *Il ne passera pas l'hiver. S'il passe ce mois-ci, il en passera bien d'autres.*

Fam., *Que cela ne nous passe pas,* Que cela demeure secret entre nous.

PASSER, signifie encore, Devancer. *Ce lévrier passe tous les autres à la course. Cet enfant passera bientôt tous ses camarades dans les études.*

Il signifie aussi, Surmonter en mérite, valoir mieux, de quelque manière que ce soit. *S'il continue d'étudier, il passera tous les savants de son siècle. Homère et Virgile ont passé de bien loin tous les autres poëtes épiques. Elle passait toutes ses compagnes en beauté. Ils nous passaient en nombre, mais non pas en valeur.* Prov., *Contentement passe richesse.*

Il signifie encore, Être au-dessus des forces du corps ou des facultés de l'esprit. *Cela passe mes forces. Cela passe ma capacité, mon intelligence. Cela passe la portée de l'esprit humain. Cela passe l'imagination. Cela passe toute imagination.*

Cela me passe, Je n'y entends rien, je ne le conçois pas. *Que ces vers soient d'un tel, cela me passe.*

PASSER, signifie en outre, Faire mouvoir, faire glisser une chose sur une autre. *Passer sa main sur son visage, sur ses cheveux. Passer la main sur le dos, sur le ventre d'un cheval. Passer le fer sur du linge. Passer des rasoirs sur la pierre, sur le cuir, passer des couteaux sur la meule, pour les aiguiser. Passer la lime sur son ouvrage. Passer l'éponge sur une table, pour l'essuyer. Passer la plume, un trait de plume sur quelques lignes d'un écrit, pour les rayer, pour les biffer.*

Fig., *Ne faire que passer les yeux sur un*

ouvrage, sur une chose, Ne la regarder qu'à la hâte, ne l'examiner que superficiellement.

Passer, signifie quelquefois, Exposer, soumettre à l'action de. *Passer du papier au feu pour le faire sécher. Passer du linge à la calandre.*

En termes de Couturière et de Tailleur, *Passer des coutures au fer*, Les rabattre avec le fer, avec le carreau.

Passer un soldat par les armes, Le fusiller, par jugement d'un conseil de guerre. On disait autrefois, *Passer un soldat par les baguettes, par les verges*, Le punir en le faisant passer au travers des rangs d'une compagnie, dont chaque soldat le frappait avec une baguette. Dans la cavalerie, on disait de même, *Passer par les courroies.*

Passer au fil de l'épée, Tuer en passant l'épée au travers du corps. Il ne se dit guère qu'en parlant De gens massacrés de cette manière dans une ville, dans une place de guerre qui vient d'être prise. *Si on prend la ville par force, on passera tout au fil de l'épée. Tout fut passé au fil de l'épée.*

Passer des troupes en revue, En faire la revue. On dit de même, *Passer en revue les actions d'une personne, etc.* On dit aussi, *Passer une revue*, Faire une revue de troupes.

Passer un examen, Le subir. *Il a passé son examen d'une manière brillante. Si vous ne travaillez pas davantage, vous passerez fort mal votre examen.*

Passer, signifie aussi, Préparer, accommoder, apprêter certaines choses comme cuirs, étoffes, etc. *Il faut passer ce cuir. Cette peau a été bien passée. Passer une étoffe en couleur.*

Passer, signifie quelquefois figurément, Toucher, mentionner adroitement une chose dans le discours, sans l'approfondir, sans s'y arrêter. *Il a passé cela délicatement, adroitement, légèrement.*

Il signifie aussi, Omettre quelque chose, ou n'en point parler. *Vous avez passé deux mots dans votre copie. Passez cet endroit, ne le lisez pas. Passer un fait sous silence. Passez cela, on le sait.*

Passer, se dit, figurément, en parlant Des actes que l'on fait par-devant notaires. *Passer un contrat, une procuration, une transaction, un compromis, etc. Vous me passerez acte. Nous en passerons acte. Cela fut fait et passé par-devant notaires.*

Il se dit aussi en parlant D'objets vendus. *Il m'a passé cette étoffe à un prix modéré.*

Passer, signifie encore, Approuver, allouer. *Il faut que vous me passiez encore cela. Passez-moi cet article, je vous en passerai un autre. Passer une somme en compte, dans un compte, à compte. Passer un article en dépense. On ne vous passera jamais cela.*

Fig., *Passer condamnation*, Avouer qu'on a tort. *Je passe condamnation.*

Prov. et fig., *Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné*, se dit en parlant De deux personnes qui se font mutuellement des concessions, qui ont l'une pour l'autre des complaisances intéressées. Il ne se dit qu'en mauvaise part ou par plaisanterie.

Passer quelqu'un maître, Le recevoir à la maîtrise. *Nous l'avons passé maître. On l'a passé maître.* On dit aussi neutralement : *Il a passé maître ès arts. Il est passé maître*; et figurément, *Il est maître passé*, ou *Il est passé maître en friponnerie, en fourberie*, Il y est fort habile.

Passer, signifie aussi, Pardonner. *Je vous le passe. Passer une faute à quelqu'un. Il ne faut rien lui passer. Je lui en ai déjà bien passé. Je ne lui passerai pas celle-là. C'est un homme qui ne se passe rien.*

Passer, en parlant Du temps, signifie, Consumer, employer. *Passer le temps. Passer une année, un mois, un jour, une heure. Nous avons passé l'année. Nous avons passé ce jour bien agréablement. J'ai passé la nuit sans dormir. Il a passé l'été à la campagne. Passer la nuit à danser, à jouer. Il y passe les jours et les nuits. Passer la nuit en prières. Passer sa vie dans l'oisiveté, dans les plaisirs.*

Passer une bonne nuit, Bien dormir. *Passer une mauvaise nuit*, Mal dormir, souffrir pendant la nuit.

Passer son envie d'une chose, Satisfaire le désir qu'on a de quelque chose. *Il souhaitait passionnément d'avoir cette maison de campagne, enfin il en a passé son envie.*

Passer, avec le pronom personnel, signifie, S'écouler. En ce sens, il se dit proprement Du temps. *Les années se passent, le temps se passe insensiblement. Voilà la belle saison qui se passe. L'occasion se passe. Presque toute notre vie se passe à former de vains désirs. Tout leur temps se passe en de frivoles occupations. Ses jours se passent dans l'oisiveté.*

Prov., *Il faut que jeunesse se passe*, On doit avoir de l'indulgence pour les fautes que la vivacité et l'inexpérience de la jeunesse font commettre.

Passer, avec le pronom personnel, se dit aussi Des choses qui perdent leur beauté, leur éclat, leur force, etc. *Les fleurs se passent en un jour. Les couleurs vives se passent facilement. Cette femme n'est plus aussi belle, elle se passe. Ce vin n'a plus guère de force, il se passe.* On dit, dans un sens analogue : *Cette mode se passe. Le goût des liqueurs fortes se passe de jour en jour. Etc.*

Il signifie encore, Arriver, avoir lieu. *Ce qui s'est passé avant nous. Ce qui se passera après nous. Ce qui s'est passé depuis deux jours. Depuis votre départ, il s'est passé bien des choses, bien des événements. Que s'est-il passé à la séance? Comment s'est passée votre dispute?* Qu'est-il arrivé de votre dispute? *Comment s'est passé votre voyage?* Que vous est-il arrivé d'agréable ou de fâcheux dans votre voyage?

Fig., et par menace, *Cela ne se passera pas ainsi*, J'aurai satisfaction pour ce qui vient d'arriver.

Passer, se dit de même au sens moral. *Je ne saurais dire ce qui se passait en moi, ce qui se passait alors dans mon cœur, dans mon âme.*

Il signifie quelquefois, Se contenter. *Il se passe de peu. Il se passe à peu. Il a vingt mille francs de rente; on se passerait à moins.*

Il signifie aussi, Savoir se priver, s'abstenir. *Il ne saurait se passer de vin. Si l'on n'en peut avoir, il faut s'en passer. Je me passerai bien de lui. Il se fût bien passé de dire cela, de parler d'un tel. Son génie naturel lui permit de se passer d'expérience.*

Prov., *Il ne peut non plus s'en passer que de sa chemise, que de chemise*, se dit D'un homme qui a peine à s'abstenir d'une chose à laquelle il est accoutumé, et qui souffre quand il en est privé.

Passé, ée. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui a été autrefois et qui n'est plus. *Le temps passé. Au temps passé. Du temps passé. Se ressouvenir de ses fautes passées. On connaît sa vie passée.*

Il signifie aussi, Qui a perdu sa fraîcheur, son éclat. *Une étoffe passée.*

Passé, est aussi substantif masculin, et signifie, Le temps passé. *Le passé, le présent et l'avenir. Le passé ne se peut plus rappeler. On rappela tout ce qu'il avait fait par le passé. Comme par le passé.*

Il signifie aussi, Ce que l'on a fait ou dit autrefois. *Il ne faut plus se souvenir du passé. J'ai oublié tout le passé. Ne parlons plus du passé.*

Passé, en Grammaire, signifie, Le prétérit, l'inflexion du verbe par laquelle on marque un temps passé. *Le passé défini. Le passé indéfini. Le passé de l'indicatif, du subjonctif, de l'infinitif.* Adjectiv., *Participe passé* : voyez Participe.

Passé, s'emploie quelquefois comme préposition, et signifie, Après. *Passé cette époque, il ne sera plus temps. Passé le mois de juin. Passé l'équateur.*

PASSERAGE. s. f. Plante crucifère, qui est antiscorbutique, et que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU. s. m. Moineau; sorte de petit oiseau de plumage gris, qui fait son nid dans les trous des murailles. On dit plus communément, *Moineau.*

Passereaux, au pluriel, se dit, en Histoire naturelle, de L'ordre d'oiseaux auquel le passereau commun appartient. *Le merle, l'hirondelle, sont de l'ordre des passereaux.*

PASSERELLE. s. f. Sorte de pont étroit, qui ne sert qu'aux piétons. *Établir une passerelle sur une rivière.*

PASSE-ROSE. s. f. Nom vulgaire de l'Alcée rose, appelée aussi *Rose trémière.*

PASSE-TEMPS. s. m. Divertissement, occupation légère et agréable. *Passe-temps innocent, doux, agréable. Se donner du passe-temps, un passe-temps. Le jeu est le passe-temps ordinaire des gens oisifs. Vous en aurez le passe-temps. Il lit par passe-temps, et non pour s'instruire.*

PASSEUR. s. m. Celui qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau. *Appelez le passeur. Où est le passeur?*

PASSE-VELOURS. s. m. Nom vulgaire de l'Amarante.

PASSE-VOLANT. s. m. Il se disait d'Un homme qui, sans être enrôlé, se présentait dans une revue pour faire paraître une compagnie plus nombreuse, et pour toucher la paye au profit du capitaine. *Il y avait des peines établies contre les passe-volants.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme qui s'introduit dans une partie de plaisir, sans payer sa part de la dépense comme les autres, ou qui entre au spectacle sans payer, quoiqu'il n'en ait ni le droit ni la permission. *Nous ne voulons point de passe-volants parmi nous. Les comédiens ont établi une consigne sévère pour remédier à l'abus des passe-volants.* Il a vieilli.

Il se dit aussi, figurément et familièrement, de Celui qui n'est dans une société que passagèrement, et sans y être invité.

PASSIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité des corps passibles, des corps qui peuvent éprouver des sensations, le plaisir, la douleur.

PASSIBLE. adj. des deux genres. Terme dogmatique. Capable d'éprouver des sensations, de souffrir la douleur, de sentir le plaisir. *Le corps humain dans son état naturel est passible.*

Il signifie, en termes de Législation et de Jurisprudence, Qui doit subir, qui a mérité de subir une peine. *Celui qui commet ce délit est passible d'un emprisonnement d'un mois, d'une amende de cinquante francs.*

PASSIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui souffre, qui reçoit l'action, l'impression. Il est l'opposé d'Actif. *Corps passif. Principe passif. État passif. Qualité, puissance passive.*

Il s'emploie par extension, dans le langage ordinaire, et signifie, Qui n'agit point. *Un homme, un personnage passif, purement passif. Il faut dans cette affaire attendre, et se tenir passif. Votre rôle est tout passif.*

Obéissance passive, Obéissance pure et simple, sans examen, sans réclamation.

En termes de Comptabilité et de Jurisprudence, *Dette passive*, Celle qu'on est tenu d'acquitter; par opposition à *Dette active*, Celle dont on peut exiger le payement. On appelle substantivement *Passif*, La totalité des dettes passives d'une personne. *Comparer l'actif et le passif. Dans cette succession, l'actif surpasse à peine le passif.*

PASSIF, en termes de Grammaire, se dit Des verbes et des participes qui présentent le sujet comme recevant l'effet d'une action produite par un autre sujet. *Les verbes passifs de la langue grecque et de la langue latine, dont les terminaisons diffèrent de celles des verbes actifs, s'expriment en français par le verbe substantif, et par le participe passif du verbe.* Voyez PARTICIPE.

Signification passive, Celle des verbes ou des adjectifs verbaux qui servent à marquer l'action, l'impression reçue par le sujet; par opposition à *Signification active*, Celle des verbes ou des adjectifs verbaux qui servent à marquer l'action.

PASSIF, en ce sens, s'emploie aussi substantivement. *Conjuguer le passif d'un verbe. Ce verbe n'a point de passif.*

PASSIFLORE. s. f. T. de Botanique. Un des noms de la Grenadille. C'est sous une forme différente le même mot que *Fleur de la Passion.*

PASSION. s. f. Souffrance. En ce sens, il ne se dit guère que Des souffrances de JÉSUS-CHRIST, pour la rédemption du genre humain. *La passion de Notre-Seigneur. Sermon sur la passion.*

La semaine de la Passion, Celle qui précède la semaine sainte, et dans laquelle l'Église commence à faire l'office de la passion de Notre-Seigneur. *Le dimanche de la Passion*, Le dimanche qui ouvre cette semaine.

PASSION, signifie, par extension, Le sermon qu'on prêche le vendredi saint sur le même mystère. *Où avez-vous été à la passion? Il a prêché la passion. J'ai entendu la passion de tel prédicateur. Bourdaloue a composé plusieurs passions presque également belles.*

Il signifie aussi, La partie de l'Évangile où est racontée la passion de Notre-Seigneur. *La passion selon saint Jean, selon saint Mathieu, etc. Chanter la passion.*

Fig. et fam., *Souffrir mort et passion*, Éprouver de grandes douleurs, ou Être fort impatienté. *Ce mal de dents lui a fait souffrir mort et passion. Il hésitait à chaque moment dans son discours; je souffrais mort et passion de l'entendre, à l'entendre.*

Confrères de la Passion, Association de jeunes clercs qui, sous Charles VI, représentaient les drames religieux appelés mystères, notamment le *Mystère de la Passion.*

Fleur de la Passion. Voyez GRENADILLE.

PASSION, se disait autrefois, en Médecine, de Certaines maladies très douloureuses. *Passion hystérique, iliaque, cœliaque, hypocondriaque, etc.*

PASSION. s. f. Mouvement de l'âme, sentiment vif qu'elle éprouve en bien ou en mal, comme l'amour, la haine, la crainte, l'espérance, le désir, etc. *Grande, forte passion. Passion violente, véhémente, ardente, déréglée, furieuse, aveugle. Passion noble, généreuse, abjecte, honteuse. Avoir les passions douces, les passions vives. Être maître, être esclave de ses passions. La passion l'emporte. La passion l'aveugle. Se laisser aller, se laisser emporter à ses passions. Dompter, réprimer, modérer, calmer ses passions. Commander, obéir, céder à ses passions. Triompher de ses passions. Il est bien sujet à ses passions. N'écoutez pas votre passion. Le trouble, le tumulte, l'orage, la violence, le choc, l'ivresse des passions. Toutes ses passions sont extrêmes. Être à l'abri des passions. Il est dans l'âge des passions. Satisfaire ses passions. Flatter les passions de quelqu'un. L'âge amortit les passions. Dans le silence des passions, la raison se fait entendre. Ses passions s'enflamment promptement, mais elles s'éteignent plus promptement encore. Ses passions étaient assoupies, elles se sont réveillées plus vives que jamais. L'amour est la passion dominante, prédominante des jeunes gens. Sa passion se ralentit. C'est la passion qui parle. La passion est l'âme de la parole. Voilà bien comme la passion s'exprime. Voilà bien le langage de la passion. Cet orateur excite, émeut, remue les passions. Il sait parler aux passions. La pitié et la terreur sont les passions que la tragédie se propose d'exciter.*

Fig., *Lâcher la bride à ses passions*, S'y abandonner entièrement.

PASSION, se dit particulièrement de La passion de l'amour. *Déclarer sa passion. Il meurt de passion pour elle. C'est sa première passion. Une passion naissante. Cette femme est l'objet de sa passion*, ou simplement, *est sa passion.*

Fam., *Aimer à la passion*, Aimer extrêmement. *Il aime cette femme à la passion.*

Cette femme a fait, a causé de grandes passions, beaucoup de passions, Elle a été éperdument aimée, elle a été aimée par beaucoup de gens.

PASSION, signifie quelquefois, L'affection très vive qu'on a pour quelque chose que ce soit. *Il a une grande passion pour les tableaux, pour les médailles. Il a la passion des médailles, des tableaux. Il a la passion de la gloire, la passion des richesses, la passion du jeu, la passion d'acquérir du bien.*

Il se dit aussi de L'objet de cette affection. *Sa plus forte passion, c'est la chasse, c'est le jeu. L'étude est sa passion.*

PASSION, signifie quelquefois, Prévention forte pour ou contre quelqu'un, pour ou contre quelque chose. *Cet homme n'est pas croyable, il juge de tout avec passion. Je vous parle de cette chose-là, de cet homme-là sans passion. Il fait tout par passion. Il n'agit ainsi que par passion. La passion inspire toutes ses paroles. La passion dicte tous ses jugements. Il met trop de passion, il y a trop de passion dans ce qu'il dit.*

PASSION, se dit aussi de L'expression, de la représentation vive des passions que l'on traite dans une pièce de théâtre, ou dans quelque autre ouvrage d'esprit. *Les passions sont admirablement bien traitées dans cette pièce. Les passions sont bien entendues dans ce poème. Cet auteur n'entend rien aux passions, à la passion. Il sait bien toucher la passion, les passions. Ce trait n'est que de l'esprit, il fallait là de la passion.*

Cet orateur, cet acteur, etc., entre bien dans la passion, Il se pénètre bien du sentiment qu'il doit exprimer.

PASSION, se dit aussi, dans le même sens, en parlant De la musique et de la peinture. *Il y a beaucoup de passion dans cet air-là. Les passions sont bien rendues dans ce tableau.*

PASSION, en termes de Philosophie, se dit de L'impression reçue par un sujet, et il est opposé à Action. *Le verbe actif marque l'action, le passif marque la passion du sujet. Descartes a fait un traité des Passions de l'âme.*

DE PASSION. loc. adv. Passionnément. *Sa femme l'aime de passion.*

PASSIONNÉMENT. adv. Avec beaucoup de passion. Il ne se dit que De l'amour et du désir. *Il aime passionnément sa femme, il en est passionnément amoureux, passionnément aimé. Il désire passionnément que vous partagiez son opinion.*

PASSIONNER. v. a. Donner un caractère animé, et qui marque de la passion. *Passionner sa voix, son chant, son récit, sa déclamation, son langage.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Se préoccuper par l'effet de quelque passion, prendre un extrême intérêt à quelque chose. *Un homme sage agit toujours avec raison, et ne se passionne jamais. Il se passionne fort pour cette affaire. Vous vous passionnez trop.*

Il signifie aussi, Devenir amoureux. *Il se passionne pour toutes les femmes qu'il voit.*

PASSIONNÉ, ÉE. part. passé. *Langage, discours, style passionné.*

Il s'emploie souvent comme adjectif; et il signifie, Rempli de passion, d'affection pour une personne ou pour une chose. *Amant passionné. Il parle d'un air, d'un ton passionné. Il joue, il fait le passionné. C'est un homme qui a naturellement l'âme tendre et passionnée. Des regards passionnés. Il est passionné pour la gloire, pour la justice. Il est passionné pour les richesses, pour la musique, pour la danse.*

Il signifie aussi, Rempli d'une forte prévention, d'une chaleur immodérée pour ou contre quelqu'un ou quelque chose. *C'est un homme passionné qui s'emporte au moindre mot. Il en parle en homme passionné. Écrivain passionné.*

PASSIVEMENT. adv. D'une manière passive. *Il y a plusieurs verbes qui se prennent activement et passivement.*

PASSIVETÉ ou **PASSIVITÉ.** s. f. T. de Philosophie. État de celui qui est passif, de ce qui est passif. *La passiveté est opposée à l'activité.* Il se dit aussi, dans le langage du Mysticisme, pour exprimer l'État de l'âme passive sous l'opération de Dieu. *Certains mystiques introduisent la passiveté dans l'oraison.*

PASSOIRE. s. f. Vaisseau de terre ou de métal percé d'un grand nombre de petits trous, et dans lequel on écrase des pois, des lentilles, etc., pour en tirer la purée; des groseilles et d'autres fruits, pour en tirer le jus.

PASTEL. s. m. Sorte de crayon fait de

couleurs pulvérisées, mêlées, soit avec du blanc de plomb, soit avec du talc, et incorporées avec une eau de gomme. *On fait des pastels de toute sorte de couleurs. Des pastels moelleux. Boîte de pastel. Dessiner au pastel. Peindre en pastel. Un portrait au pastel, en pastel.*

Il se dit aussi de Ce qui est peint au pastel. *Les pastels de la Rosalba, de Latour. Il a beaucoup de pastels chez lui. Il avait des pastels de toute la cour. Voilà un beau pastel.*

PASTEL. s. m. Plante dont on tire une fécule qui remplace l'indigo pour quelques usages. On l'appelle aussi *Guède.*

Orange-pastel, Sorte de couleur orangée, qui tire un peu plus sur le brun que l'orange ordinaire.

PASTENADE. s. f. Voyez PANAIS.

PASTÈQUE. s. f. Plante qu'on appelle aussi *Melon d'eau*, et dont le fruit, de même nom, ne mûrit que dans les contrées méridionales. *La pastèque est très rafraîchissante.*

PASTEUR. s. m. Celui qui possède ou qui garde des troupeaux. Dans cette acception, il ne se dit guère qu'en parlant Des peuples anciens. *La plupart des anciens patriarches étaient pasteurs. Quand Romulus voulut fonder Rome, il assembla les pasteurs de la contrée. Les anges annoncèrent aux pasteurs la naissance du Messie.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Les rois pasteurs. Les peuples pasteurs.*

PASTEUR, se dit au figuré de Celui qui exerce une autorité paternelle sur un peuple, sur une réunion d'hommes. *Homère appelle les rois les pasteurs des peuples.* On l'applique surtout à JÉSUS-CHRIST, et aux évêques, aux curés. JÉSUS-CHRIST *est le souverain pasteur des âmes. Notre-Seigneur est le bon pasteur qui ramène la brebis égarée. Pasteur spirituel. Il faut écouter son pasteur. Un pasteur doit avoir soin de ses ouailles. Les brebis connaissent la voix du pasteur.*

PASTEUR, est aussi Le titre des ministres protestants. *Il étudie pour être pasteur. On l'a nommé pasteur.*

PASTICHE. s. m. Mot emprunté de l'italien. Tableau où un peintre a imité la manière d'un autre, son goût, son coloris, ses formes favorites. *Il prend pour un tableau du Guide ce qui n'est qu'un pastiche fait dans sa manière. Les pastiches du Bourdon, de Teniers, etc.*

Il se dit aussi de L'imitation mélangée de la manière et du style de différents maîtres. *C'est un pastiche des anciens maîtres.*

PASTICHE, en Littérature, se dit d'Un ouvrage où l'on a imité les idées et le style de quelque écrivain célèbre. *Certaines réflexions de ce moraliste sont un pastiche où il a imité le raisonnement et le style de Pascal.*

PASTICHE, en Musique, se dit d'Un opéra dont la partition est composée de morceaux de différents maîtres.

PASTILLE. s. f. Il se dit de Petits pains de diverses formes, et composés de différentes substances odorantes, dont on se sert ordinairement pour parfumer l'air d'une chambre, en les brûlant. *Pastilles à brûler. Pastilles d'encens, de benjoin, etc.*

Pastilles du sérail, Pastilles qui viennent de Constantinople, qui répandent une odeur agréable, et dont on fait différents bijoux.

PASTILLE, se dit aussi de Petits pains ronds faits avec du sucre, des aromates, des sucs de plantes, des jus de fruits, etc., et que l'on mange comme agréables au goût, ou utiles à la santé. *Pastilles d'ambre, de cannelle, de menthe, de cédrat, d'ananas, etc. Pastilles de gomme. Pastilles de chocolat. Pastilles pectorales. Pastilles d'ipécacuana.*

PASTORAL, ALE. adj. Champêtre, qui appartient aux pasteurs ou bergers, et en général aux personnes des champs. *Chant pastoral. Habit pastoral. Vie pastorale. Mœurs pastorales.*

Il se dit également De ce qui retrace la vie, les mœurs pastorales. *Poésies pastorales. Scène pastorale. Roman pastoral.*

Il se dit aussi Des choses qui appartiennent aux pasteurs spirituels. *Bâton pastoral. Le soin pastoral des âmes. Sollicitude pastorale. La fonction pastorale. Lettre, instruction pastorale.* Le pluriel *Pastoraux* est peu usité.

PASTORALE. s. f. Pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers et des bergères. *Composer, jouer une pastorale. L'Aminte du Tasse est la plus estimée de toutes les pastorales.*

PASTORALEMENT. adv. En bon pasteur. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Il l'a repris pastoralement. C'est un saint évêque qui prêche pastoralement.*

PASTOUREAU, ELLE. s. Petit pasteur, petite bergère. Il n'est guère usité que dans les chansonnettes.

PASTOUREAU, se dit dans l'Histoire du moyen âge, Des paysans fanatiques qui se réunirent en France, vers l'an 1251, sous la conduite d'un moine de Cîteaux, nommé Jacob, qui se disait envoyé de Dieu pour délivrer le roi Louis IX des fers des Sarrasins. *Les pastoureaux commirent beaucoup d'excès et furent dispersés par force. Des bandes de pastoureaux reparurent au commencement du quatorzième siècle.*

PASTOURELLE, est aussi le nom d'Une des figures de la contredanse française.

PAT

PAT. s. invariable. (Le T se prononce.) Terme du Jeu des échecs, qui se dit Lorsqu'un des deux joueurs, n'ayant pas son roi en échec, ne peut plus jouer sans le mettre en prise. *Faire pat. Je suis pat. Vous m'avez fait pat.*

PATACHE. s. f. Il s'est dit d'Une sorte de bâtiment léger, employé au service des grands navires, pour aller à la découverte, et pour envoyer des nouvelles en diligence. *Une patache d'avis.*

Il se dit Des bâtiments de la douane et du fisc en général.

Il se dit particulièrement, en quelques villes, de Petits bâtiments ancrés dans des fleuves ou des rivières, pour la perception des droits sur les marchandises qui y entrent par eau, soit en descendant, soit en remontant la rivière. *La patache de Bordeaux. La patache de la Rapée. La patache du Gros-Caillou. La patache d'aval.*

Il se dit aussi de Certaines barques, de certains bâtiments, qui portent des lettres ou des passagers, sur quelques fleuves, sur quelques rivières.

Il se dit, par extension, de Certaines voitures publiques, non suspendues, par lesquelles on voyage à peu de frais. *Voyager par les pataches. Prendre les pataches. Je suis revenu dans une patache.*

PATAGON. s. m. Monnaie d'argent fabriquée au coin du roi d'Espagne, qui valait à peu près trois livres tournois. *Payer en patagons.*

PATAQUÈS. s. m. Faute grossière de langage. *Faire des pataquès.* Il est très familier.

PATARAFE. s. f. Traits informes, lettres confuses et brouillées, ou mal formées. *Cette écriture ne se peut lire, elle est pleine de patarafes. Une grande et vilaine patarafe. Cet écolier, au lieu d'écrire son exemple, s'amuse à faire des patarafes.* Il est familier.

PATARD. s. m. Petite monnaie ancienne. Il ne s'emploie que dans ces phrases familières : *Je n'en donnerais pas un patard. Cela ne vaut pas un patard. Il n'a pas un patard.*

PATARIN. s. m. T. d'Histoire religieuse. Membre d'une secte vaudoise du douzième siècle. Il s'est dit aussi en général Des hérétiques de ce temps qu'on désigne plus souvent sous le nom d'Albigeois.

PATATE. s. f. Plante du genre des Liserons, qui a de grosses racines tuberculeuses semblables à des pommes de terre. Il se dit aussi de Ces racines mêmes.

PATATRAS. (On ne prononce pas l'S.) Onomatopée dont on se sert, dans le langage familier, pour exprimer le bruit d'un corps qui tombe avec fracas. *Il pose le pied maladroitement, et, patatras, le voilà par terre.*

PATAUD. s. m. Il se dit d'Un jeune chien qui a de grosses pattes. *Voyez quel gros pataud de chien, quel gros pataud, quel pataud!*

Fam., *Être à nage pataud*, s'est dit D'un chien qu'on a jeté à l'eau, et, par plaisanterie, D'un homme qui est tombé dans l'eau, et qui se débat pour en sortir. *Le voilà à nage pataud.*

PATAUD, AUDE. adj. Il se dit D'une personne grossièrement faite. *Cet homme est bien pataud. Cette femme est bien pataude.* Le plus souvent il s'emploie substantivement. *Quel gros pataud! C'est une pataude.* Il est familier.

PATAUGER. v. n. Marcher dans une eau bourbeuse. *Patauger dans les chemins, dans les rues, dans les ruisseaux, dans la boue.* Il est familier.

Il s'emploie figurément, et signifie, S'embarrasser dans son raisonnement, dans son discours, dans ses opérations d'affaires.

PATCHOULI. s. m. Nom d'une plante des Indes orientales, remarquable par une odeur aromatique. *On met du patchouli dans les étoffes de laine pour en éloigner les insectes.*

PATE. s. f. Voyez PATTE.

PÂTE. s. f. Farine détrempée et pétrie, pour faire du pain, ou quelque autre chose de semblable bon à manger. *Pâte dure. Pâte molle. Pâte blanche. Pâte bise. Pâte fine. Du pain de pâte ferme. Faire lever la pâte. De la pâte bien pétrie. Pâte levée. Pâte sans levain. Porter de la pâte au four. Ce pain n'est pas cuit, ce n'est que de la pâte.*

Prov., *Il n'y a ni pain ni pâte au logis*, Il n'y a rien à manger.

Prov. et fig., *Mettre la main à la pâte*, Ne pas s'en remettre à d'autres du soin de faire quelque chose, y travailler soi-même. On dit, dans un sens analogue, *Avoir la main à la pâte.*

Mettre de la viande en pâte, La mettre dans la pâte préparée pour la faire cuire au four. *Mettre un lièvre, des perdrix, des canards en pâte.*

Prov., *Être comme un coq en pâte*, Être dans son lit bien chaudement et bien couvert, de sorte que la tête seule paraisse. Il signifie aussi, Être dans une situation très commode, très agréable.

Pâtes d'Italie, Pâtes faites de farine, auxquelles on donne différentes formes, et dont on fait des potages et des ragoûts. *Les macaronis et le vermicelle sont les pâtes d'Italie dont il se fait le plus de consommation.*

PÂTE, se dit aussi de Plusieurs autres choses qui sont mises en une masse, et comme pétries ensemble. *Pâte d'amandes pour décrasser les mains. Pâte de guimauve. Pâte de confitures. Pâte de groseilles, d'abricots, de coings. La pâte de ce fromage est fort bonne. Ce fromage est d'une excellente pâte. Réduire, mettre des olives en pâte pour en extraire l'huile.*

PÂTE, signifie figurément et familièrement, Constitution, complexion. *Cet homme est de pâte à vivre cent ans.*

Fig. et au sens moral, *C'est une bonne pâte d'homme, une excellente pâte d'homme, la meilleure pâte d'homme qui fut jamais,* C'est un bon homme, un bon cœur d'homme, un homme doux, accommodant.

PÂTE, se dit encore de Certaines matières broyées, et mêlées dans les proportions convenables, et qu'on emploie à différents usages dans les arts. *Pâte de porcelaine. Cette porcelaine est d'une pâte très fine Pâte d'argile pour faire des creusets. Pâte de stuc. Pâte de papier. Pâte de carton.*

En termes d'Imprimerie, *Cette forme est tombée en pâte*, Elle s'est rompue par accident, les caractères en sont tombés et se sont brouillés.

PÂTE, en termes de Peinture, se dit de L'ensemble des couleurs d'un tableau. *Peindre dans la pâte*, Charger sa toile de masses épaisses de couleurs et les fondre ensuite les unes dans les autres. *Les dessinateurs opèrent par couches successives; les coloristes peignent dans la pâte.*

PÂTÉ. s. m. Sorte de pâtisserie qui renferme de la chair ou du poisson. *Pâté chaud. Pâté froid. Petit pâté. Des petits pâtés tout chauds. Pâté de canard, de perdrix, de lièvre, de venaison. Pâté de veau, de jambon. Pâté de foie gras, etc. Pâté de saumon, de truites, etc. Pâté de Strasbourg, d'Amiens. Pâté bien assaisonné, mal assaisonné. Croûte de pâté. Ouvrir, entamer un pâté.*

Prov., *Hacher menu comme chair à pâté*, Mettre en pièces, hacher par morceaux.

Prov., *C'est un prix fait comme celui des petits pâtés*, se dit en parlant D'une chose dont le prix est réglé, et connu de tout le monde.

Pâté en terrine, ou simplement, *Terrine*, Viande assaisonnée d'épices, de truffes, etc., et cuite dans une terrine, où on la laisse pour la servir froide. *Les pâtés en terrine de Nérac sont fort estimés.*

Pâté d'ermite, Figue sèche dans laquelle on a enfermé une noix, une noisette ou une amande.

Prov. et fig., *Un gros pâté*, Un gros enfant potelé. *C'est un gros pâté. Quel gros pâté que cet enfant-là!*

PÂTÉ, se dit aussi, figurément et familièrement, d'Une goutte d'encre tombée sur du papier. *Il ne saurait écrire trois lignes sans faire un pâté.*

Faire le pâté, dans les Maisons de jeu, signifiait, Arranger les cartes par tricherie, pour se donner beau jeu. *Prenez garde, quand il mêle les cartes, il fait le pâté. Il met tous les as, tous les rois ensemble, et se les donne; il a fait le pâté.*

PÂTÉ, en termes d'Architecture militaire, Sorte d'ouvrage avancé, placé dans un terrain inondé ou entouré d'eau. *Le pâté de Blaye.*

Il se dit aussi, en Architecture civile, d'Un assemblage de maisons, ou d'un seul édifice, isolé, et ayant une forme arrondie ou carrée, comme les pâtés.

PÂTÉ, en termes d'Imprimerie, Certaine quantité de caractères mêlés et confondus sans aucun ordre; ce qui arrive quand une forme se rompt par quelque accident.

PÂTÉE. s. f. Sorte de pâte faite avec de la farine et des herbes, dont on nourrit les jeunes dindons et quelques autres oiseaux.

Il se dit aussi d'Un mélange de pain émietté et de petits morceaux de viande, qu'on donne à manger aux animaux domestiques, particulièrement aux chiens et aux chats.

PATELIN. s. m. Nom d'un personnage d'une vieille comédie, qui est devenu nom commun pour désigner Un homme souple et artificieux, qui, par des manières flatteuses et insinuantes, tâche de faire venir les autres à ses fins. *C'est un patelin, un vrai patelin, un grand patelin, un maître patelin.* Il est familier, ainsi que ses dérivés.

Il s'emploie aussi adjectivement, et se dit surtout Du ton, de l'air, des manières, etc. : son féminin est *Pateline. Ton patelin. Air patelin. Voix pateline. Manières patelines.*

PATELINAGE. s. m. Manière insinuante et artificieuse d'un patelin. *Toute son habileté, toute sa conduite, tout ce qu'il dit n'est que patelinage.*

PATELINER. v. n. Agir en patelin. *Il ne va point droit, il ne fait que pateliner.*

Il est quelquefois actif, et signifie, Ménager adroitement l'esprit d'une personne dans la vue de quelque intérêt. *Il a si bien su pateliner ces gens-là, qu'il les a fait venir à ses fins.*

Pateliner une affaire, La manier avec adresse pour la faire réussir comme on souhaite. *Il a si bien ménagé, si bien patelíné cette affaire, qu'il l'a fait tourner comme il voulait.* Il est peu usité.

PATELINÉ, ÉE. part. passé.

PATELINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tâche de faire venir les autres à ses fins par des manières souples et artificieuses. *C'est un patelineur. C'est une grande patelineuse.*

PATELLE. s. f. T. d'Hist. nat. Voyez LÉPAS.

PATEMMENT. adv. D'une manière patente, publique.

PATÈNE. s. f. T. du Culte cathol. Vase sacré fait en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie, et qu'on donne à baiser aux personnes qui vont à l'offrande. *Patène d'or, d'argent. Baiser la patène.*

PATENÔTRE. s. f. L'oraison dominicale, ou le *Pater noster*. On comprend aussi sous ce nom l'*Avé*, et les autres premières prières qu'on apprend aux enfants. *Cet enfant sait sa patenôtre.* Il est populaire.

Il se dit aussi de Toute sorte d'autres prières chrétiennes. *Dire ses patenôtres. Avez-vous achevé vos patenôtres? C'est une grande diseuse de patenôtres.* Il est familier, et ne se dit qu'en plaisantant.

Prov. et fig., *Il dit la patenôtre de singe*, Il gronde et murmure entre ses dents.

PATENÔTRES, au pluriel, se dit populairement Des grains d'un chapelet, et d'Un chapelet tout entier.

Il se dit aussi d'Un ornement composé de petits grains ronds ou ovales qu'on taille sur les baguettes, dans les profils d'architecture.

PATENÔTRIER. s. m. Fabricant, marchand de chapelets, de boutons, etc. *Maître patenôtrier.* Il a vieilli.

PATENTABLE. adj. des deux genres. Qui est sujet à patente.

PATENT, ENTE. adj. Évident, manifeste. *Une vérité patente. Cela est patent.*

En termes de Chancellerie et de Finance, *Acquit-patent*, se disait d'Un brevet du roi, scellé du grand sceau, portant gratification de quelque somme d'argent, et servant d'acquit et de décharge à celui qui devait en faire le payement. *Un acquit-patent de dix mille écus.*

En termes de Chancellerie, *Lettres patentes*, était le nom de Toutes les lettres du roi en parchemin, scellées du grand sceau. *Obtenir des lettres patentes pour... Ses lettres patentes furent enregistrées au parlement.*

PATENTE. s. f. Il se disait anciennement Des lettres, des commissions, des diplômes accordés, ou par le roi, ou par des corps, des universités, etc. *Il alla prendre possession aussitôt qu'on lui eut délivré ses patentes. Il m'a fait voir sa patente de docteur. Obtenir une patente. Montrer, produire sa patente, ses patentes. Exercer d'après sa patente, sans patente. Il a patente pour cela. Il a patente en poche.* Il a vieilli en ce sens

Il se dit, particulièrement, d'Une contribution annuelle et proportionnelle imposée sur ceux qui font un commerce, ou qui exercent une industrie sujette à ce droit. *Patente d'épicier, de tailleur, de logeur en garni, etc. L'impôt de la patente, des patentes.*

Il se dit encore de La quittance de cette contribution. *Prendre, payer une patente Voici ma patente de cette année.*

Il se dit aussi Des passeports et certificats de santé qui se délivrent dans les ports de mer aux vaisseaux qui partent. *Patente nette*, Celle qui atteste que le vaisseau est parti d'un pays non infecté. *Patente brute*, Celle qui atteste le contraire.

PATENTÉ, ÉE. adj. Qui a une patente. *Marchand patenté. Marchande patentée. Il n'est pas patenté.* Subst., *Un patenté.*

PATER. s. m. (On prononce l'R.) Mot qui commence l'oraison dominicale en latin, et dont on se sert pour nommer cette prière. *Cet enfant a dit son Pater. Il ne sait pas son Pater.*

Dire cinq Pater et cinq Avé, Réciter cinq fois de suite l'oraison dominicale et la salutation angélique.

Fam., *Savoir une chose comme son Pater*, La savoir très bien par cœur.

Fig. et fam., *Il ne sait pas son Pater*, Il est fort ignorant.

PATER, se dit aussi Des gros grains d'un chapelet, sur lesquels on dit le *Pater*. *Les Pater de son chapelet sont d'émeraude.*

PATÈRE. s. f. T. d'Antiq. Espèce de soucoupe de bronze ou d'argile, munie quelquefois d'un manche, dont les anciens faisaient usage dans les sacrifices. *Il remplit de vin une patère.*

Il se dit aussi d'Une espèce d'ornement de cuivre doré, à peu près de la forme d'une patère antique, qui est vissé à l'ex-

trémite de ces verges de fer droites ou en croissant, dont on se sert pour tenir écartés et drapés les rideaux d'un lit ou d'une fenêtre.

Il se dit encore D'Une espèce d'ornement de cuivre doré ou bronzé dont on se sert pour suspendre divers objets. *Il accrocha son chapeau à une patère.*

Il se dit également, en Architecture, d'Un ornement de forme circulaire imitant une patère antique. *La patère se place dans les métopes de la frise dorique.*

PATERNE. adj. des deux genres. Paternel, qui appartient à un père. *Il me parla d'un ton paterne.* Il est vieux, et ne s'emploie qu'en badinant.

PATERNEL, ELLE. adj. Du père, qui appartient au père. *Cet enfant a quitté la maison paternelle. Recevoir la bénédiction paternelle.*

Il signifie aussi, Qui vient du père, qui est du côté du père. *Succession paternelle. Biens paternels. Un propre paternel. Parents paternels, du côté paternel. Ligne paternelle.*

Il signifie aussi, Qui est tel qu'il convient à un père, tel qu'il appartient à l'état, à la qualité de père. *Amour paternel. Tendresse, affection paternelle. Soins, sentiments paternels. Entrailles paternelles. Correction paternelle. Avis paternels. Le pouvoir paternel. L'autorité, la puissance paternelle.*

Il se dit, dans ce dernier sens, en parlant D'un souverain, d'un maître, d'un supérieur, etc. *Ce monarque a pour ses sujets une tendresse paternelle. Il a des soins paternels pour ses domestiques. Il a fait à son élève une remontrance paternelle, toute paternelle.*

PATERNELLEMENT. adv. En père, comme un père doit faire. *Il l'a traité paternellement.*

PATERNITÉ. s. f. L'état, la qualité de père. *La paternité et la filiation sont deux termes relatifs. Paternité légale, présumée, supposée. La paternité a de grandes douceurs et de grandes peines. Les désordres de sa femme ont rendu sa paternité fort douteuse. La recherche de la paternité est interdite par le code.*

PÂTEUX, EUSE. adj. Il se dit Du pain qui n'est pas assez cuit. *Ce pain est pâteux.*

Il se dit aussi Des choses qui font dans la bouche le même effet que ferait de la pâte. *Ces poires sont pâteuses. Ces abricots sont pâteux. Ce fruit a la chair pâteuse.*

Cette liqueur est pâteuse, ce vin est pâteux, Il y a dans cette liqueur, dans ce vin des filaments, des matières non fondues, qui empêchent son entière liquidité. On dit de même, *Cette liqueur, ce vin a un œil pâteux.*

Ce diamant, cette agate a un œil pâteux, Ce diamant n'est pas parfaitement clair, cette agate a quelque chose de trouble et de louche.

Avoir la bouche, la langue pâteuse, Avoir la bouche, la langue comme empâtée d'une certaine salive épaisse. *Quand on a bu de ce vin, on a la bouche pâteuse. Il lui est resté de sa maladie un grand dégoût, il a toujours la bouche, la langue pâteuse.* On dit dans le même sens, *Cela rend la bouche pâteuse, la langue pâteuse.*

Chemin pâteux, Chemin dont la terre est grasse, molle et à demi détrempée.

Fig., *Un style pâteux,* Un style mou, lourd, filandreux.

En termes de Peinture, *Touche pâteuse,* Touche abondante en couleurs. *Chairs pâteuses,* Chairs peintes largement et moelleusement. Ces expressions se prennent en bonne part.

PATHÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui émeut les passions. *Ce discours est très pathétique. Un orateur pathétique. Le dernier acte de cette tragédie est fort pathétique. Il a traité cela d'une manière pathétique. Chaleur pathétique. Voix pathétique. Chant pathétique. Accent pathétique.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Il y a dans cette scène beaucoup de pathétique. Il ne faut pas confondre la déclamation avec le pathétique. Faux pathétique. Pathétique outré.*

PATHÉTIQUEMENT. adv. D'une manière pathétique. *Cette scène est écrite fort pathétiquement. Cet acteur a rendu son rôle très pathétiquement.*

PATHOGNOMONIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des signes ou symptômes qui sont propres, particuliers à la santé et à chaque maladie, et qui en sont inséparables.

PATHOLOGIE. s. f. Terme didactique. Partie de la médecine qui traite de la nature, des causes et des symptômes des maladies. *Pathologie interne. Pathologie externe. Pathologie générale.*

PATHOLOGIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui appartient à la pathologie. *Questions pathologiques. Signes pathologiques.*

PATHOLOGISTE. s. m. Médecin qui s'occupe de pathologie.

PATHOS. s. m. (On fait sentir l'S.) Mot grec qui signifie, Passion, et que nous employons en mauvaise part, pour signifier, Une chaleur, une emphase affectée et déplacée dans un discours, dans un ouvrage littéraire. *Voilà bien du pathos. Tout cela n'est que du pathos. Il m'a fait un grand pathos.* Il est familier.

Les rhéteurs donnent ce nom Aux mouvements, aux figures propres à toucher fortement l'âme des auditeurs; ils opposent le *Pathos* à l'*Ithos*.

PATIBULAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient au gibet, qui est destiné à servir de gibet. *Des fourches patibulaires.*

Fam., *Avoir la mine, la figure, la physionomie patibulaire,* Avoir la mine, la figure, la physionomie d'un méchant homme, d'un homme qui mérite d'être pendu.

PATIEMMENT. adv. Avec patience. *Souffrir patiemment. Il a attendu patiemment. J'aurais supporté plus patiemment sa haine que son indifférence.*

PATIENCE. s. f. Vertu qui fait supporter les adversités, les douleurs, les injures, les incommodités, etc., avec modération et sans murmurer. *Grande patience. Il faut avoir une merveilleuse patience, un grand fonds de patience pour souffrir cela. Il faut avoir une patience d'ange, la patience d'un saint, la patience de Job. On a mis sa patience à une rude épreuve. Je prie Dieu qu'il vous donne la patience nécessaire. Vous avez besoin de patience. Il faut s'armer de patience. Il faut faire provision de patience. On a bien exercé votre patience. On a poussé sa patience à bout. On a épuisé ma patience. Je ne veux pas abuser plus longtemps de votre patience. La patience m'échappe. La patience lui manque. Ce serait lasser votre patience. Il nous a reçus avec bonté, et nous a écoutés avec patience. C'est un grand exemple de patience. Il faut avoir patience jusqu'au bout.*

Prov., *La patience est la vertu des ânes,* Il y a de la sottise à rester dans une situation fâcheuse, d'où l'on peut sortir, à supporter ce qu'on ne doit pas endurer.

Prendre son mal en patience, Le supporter, le souffrir avec patience, avec résignation. *Il ne m'eût servi à rien de me désespérer, j'ai pris mon mal en patience. Prenez votre mal en patience. Le chrétien prend ses afflictions en patience, et les offre à Dieu.*

PATIENCE, se dit aussi de La tranquillité, du calme, du sang-froid avec lequel on attend ce qui tarde à venir ou à se faire. *Il viendra dans un moment, prenez patience. Ayez patience. Donnez-vous patience. Il faut que vous ayez patience, si vous voulez être payé. Il faut avoir une belle patience pour attendre si longtemps.*

Il signifie quelquefois, Constance, persévérance à faire une chose, à poursuivre un dessein, malgré la lenteur des progrès, malgré les difficultés, les obstacles, les peines, les dégoûts. *La patience vient à bout des travaux les plus longs et les plus pénibles.*

Ouvrage de patience, Ouvrage qui demande principalement du temps et de la constance.

Jeu de patience, Amusement qui consiste à rassembler dans leur ordre véritable, les pièces bizarrement découpées et mêlées, d'une tablette de bois sur laquelle on a collé un dessin ou une carte de géographie.

PATIENCE, PATIENCES, se disent de Différentes combinaisons qu'une personne seule peut faire avec un jeu de cartes. *Faire une patience. Il faisait des patiences.*

PATIENCE, s'emploie quelquefois absolument et en manière d'adverbe. *Si on lui laissait quelque chose, patience; mais on lui ôte tout. Eh bien, patience.*

Fam., *Patience, patience, s'il vous plaît,* Ne m'interrompez point, laissez-moi dire. On dit aussi, dans une même phrase, *Patience, un moment de patience.* On dit aussi par menace, *Patience, j'aurai mon tour.*

PATIENCE. s. f. Genre de plantes dont l'espèce commune, appelée aussi *Parelle,* croît dans les terres incultes, et a des feuilles semblables à celles de l'oseille, mais plus longues. *Racine de patience.*

PATIENT, ENTE. adj. Qui souffre avec modération et sans murmurer, les adversités, les injures, les mauvais traitements, etc. *C'est l'homme du monde le plus patient. Il faut être bien patient pour souffrir tout cela sans rien dire. Il est fort patient dans la douleur.*

Il signifie aussi, Qui supporte, qui tolère avec bonté, avec douceur les défauts, les importunités de ses inférieurs. *Ce père a été fort patient à l'égard de son fils. Ce mari, ce maître est fort patient dans son domestique. Ce juge est bien patient dans les audiences qu'il donne.*

Dans le langage de l'Écriture, *Dieu est patient et miséricordieux,* Il supporte nos fautes, pour nous donner le temps de nous corriger. Dans le même langage, *La charité est patiente.*

PATIENT, signifie aussi, Qui attend et qui persévère avec tranquillité. *Quand on a quelque affaire à conduire, il faut être patient.*

PATIENT, dans le style didactique, signifie, Qui reçoit l'impression d'un agent physique. *Tous les êtres à l'égard les uns des autres sont agents ou patients.*

Il est aussi substantif ; ainsi on dit, *L'agent et le patient*, Le sujet qui agit, et celui sur lequel il agit.

Fam., *Il n'a été que le patient*, se dit De celui qui, dans une querelle avec un autre homme, a souffert les injures sans rien faire pour les repousser.

PATIENT, substantif, se dit aussi d'Un individu condamné à la peine capitale, et livré à l'exécuteur. *Les prêtres qui accompagnent les patients au supplice. Le patient était dans la charrette.*

Il se dit, par extension, de Celui qui est entre les mains des chirurgiens, et qui subit une opération douloureuse.

PATIENTER. v. n. Prendre patience, attendre avec patience. *Patientez un peu, vous serez content. Il faut patienter.*

PATIN. s. m. Sorte de soulier dont la semelle était fort épaisse, et que les femmes portaient autrefois pour se grandir. *Elle portait des patins. Elle était montée sur des patins, sur de hauts patins.*

Il se dit aussi d'Une certaine chaussure, garnie de fer par-dessous, dont on se sert pour glisser sur la glace. *Aller sur des patins, en patin. Glisser sur des patins.*

PATIN, en termes de Charpenterie, Pièce de bois qu'on pose de niveau sous la charpente d'un escalier, pour la porter et lui servir de base. *Le patin d'un escalier.*

En termes de Maréchalerie, *Fer à patin*, Sorte de fer qu'on met au pied d'un cheval, dans certains cas, pour le forcer à s'appuyer sur le pied opposé.

PATINE. s. f. Oxyde vert de bronze ; vert-de-gris noirâtre qui se forme sur les statues et les médailles de bronze de l'antiquité, et qui leur sert en quelque sorte de vernis. *La patine de cette médaille est fort belle. On applique sur les statues de bronze modernes un vernis qui imite assez bien la patine antique.*

PATINER. v. a. Manier indiscrètement. *Ces fruits ont perdu toute leur fleur, on les a trop patinés.*

Il signifie aussi, Prendre et manier les mains et les bras d'une femme. En ce sens, il est libre.

PATINÉ, ÉE. part. passé.

PATINER. v. n. Glisser sur la glace avec des patins. *Dans les pays froids, c'est un divertissement commun pendant l'hiver que de patiner, d'aller voir patiner.*

PATINEUR. s. m. Celui qui prend et manie les mains et les bras d'une femme. *C'est un grand patineur, un patineur insupportable. Les patineurs n'ont pas beau jeu avec elle.* Il est libre.

PATINEUR. s. m. Celui qui glisse sur la glace avec des patins. *Il y avait beaucoup de patineurs sur la rivière, sur le canal.*

PÂTIR. v. n. Souffrir, avoir du mal, être dans la misère. *L'armée pâtit beaucoup dans cette marche. Les chevaux y ont plus pâti que les hommes. Il faut qu'un soldat sache pâtir. Les pauvres pâtissent beaucoup en hiver. Il a été longtemps malade, il a bien pâti avant de mourir.*

Nature pâtit, se dit en parlant D'une personne qui se fait violence pour cacher les sentiments pénibles qu'elle éprouve.

Pâtir de quelque chose, En être puni, en souffrir du dommage. *Il a fait la faute, et j'en ai pâti. Les petits ont toujours pâti des sottises des grands. Tel en pâtira qui n'en peut mais. Qui en pâtira, si ce n'est vous? Vous vous êtes trop laissé aller à vos plaisirs, vous en pâtirez.*

Pâtir pour quelqu'un, Souffrir d'une faute qu'il a faite, d'un tort qu'il a eu. *Il ne faut pas que l'innocent pâtisse pour le coupable. Souvent les bons pâtissent pour les méchants.*

PÂTIR, se dit aussi Des choses, et signifie, Souffrir du déchet, de l'altération, diminuer de profit. *Votre bien pâtira de votre absence. Il a fait des excès, sa santé en a pâti. Ce champ, ce jardin a pâti. Cet arbre a pâti. Ce tableau a un peu pâti. Mon commerce en a pâti.*

PÂTIS. s. m. T. d'Économie rurale. Espèce de lande ou de friche, dans laquelle on met paître des bestiaux. *Mettre des moutons, des vaches dans le pâtis, dans un pâtis. Ce n'était qu'un pâtis, j'en ai fait un pâturage.*

PÂTISSER. v. n. Faire de la pâtisserie. *Il pâtisse fort bien.*

PÂTISSÉ, ÉE. part. passé. *Cela est bien pâtissé.*

PÂTISSERIE. s. f. Pâte préparée et assaisonnée, qu'on fait cuire ordinairement dans le four. *Bonne, excellente pâtisserie. Manger de la pâtisserie. La pâtisserie charge l'estomac. Il aime beaucoup la pâtisserie, les pâtisseries.*

Il signifie aussi, L'art de faire la pâtisserie. *Il travaille bien en pâtisserie. Les pâtés, les tourtes, les biscuits, les gâteaux, etc., sont des ouvrages de pâtisserie.*

PÂTISSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait des pâtés et autres pièces de four. *Bon pâtissier. Mauvaise pâtissière.*

PÂTISSOIRE. s. f. Table avec des rebords, sur laquelle on pâtisse.

PATOIS. s. m. Le langage du peuple et des paysans, particulier à chaque province. *Chaque province a son patois. Le patois bourguignon, picard, normand, champenois, gascon, provençal, etc. Parler patois. Je n'entends point son patois. Il parle en franc patois. Il me dit en son patois que...*

Il se dit quelquefois, par extension, de Certaines façons de parler qui échappent aux gens de province. *Cela est du patois. Il parle encore patois.*

PÂTON. s. m. Il se dit de Certains morceaux de pâte dont on engraisse les chapons, les poulardes, etc. *On a engraissé ce chapon avec des pâtons.*

PATRAQUE. s. f. Machine usée ou mal faite, et de peu de valeur. *Cette montre n'est qu'une patraque, une vieille patraque. La voiture que ce sellier m'a livrée, est une patraque, une véritable patraque.* Il est familier.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une personne faible et usée. *Je ne suis plus qu'une vieille patraque. Il devient patraque.* Il est employé adjectivement dans cette dernière phrase.

PÂTRE. s. m. Celui qui garde, qui fait paître des troupeaux de bœufs, de vaches, de chèvres, etc. *Il y a beaucoup de pâtres dans ce pays.*

PATRES (AD). Voyez AD PATRES.

PATRIARCAL, ALE. adj. Qui appartient à la dignité de patriarche. *Siége, trône patriarcal. Dignité patriarcale. Croix patriarcale. Il y a à Rome cinq églises patriarcales.*

Il signifie aussi, Qui a rapport aux anciens patriarches; et, par extension, Qui rappelle la simplicité de leurs mœurs. *Le gouvernement patriarcal. Une vie patriarcale. Des mœurs patriarcales. L'intérieur de sa maison offre un aspect patriarcal.*

PATRIARCAT. s. m. Dignité de patriarche. *Il fut élevé au patriarcat de Constantinople.*

Il se dit aussi de L'étendue de territoire soumise à la juridiction d'un patriarche. *Le patriarcat d'Alexandrie, d'Antioche, etc.*

Il se dit encore Du temps pendant lequel un patriarche a occupé son siége. *Durant son patriarcat.*

PATRIARCHE. s. m. Nom donné à plusieurs saints personnages de l'Ancien Testament. *Noé, Abraham, et les autres patriarches. Les saints patriarches.*

Fig., *Il a l'air d'un patriarche*, se dit D'un vieillard qui a une figure vénérable.

Fig., *C'est un patriarche*, se dit D'un vieillard qui vit au milieu d'une famille nombreuse. On dit de même, *Il mène une vie de patriarche*, Il vit comme un patriarche.

PATRIARCHE, est aussi Un titre de dignité dans l'Église, qui se donnait autrefois aux évêques des premiers siéges épiscopaux. *Patriarche de Constantinople. Patriarche d'Alexandrie. Patriarche d'Antioche. Patriarche de Jérusalem.* On donne encore ce titre à quelques évêques. *Le patriarche de Lisbonne. Le patriarche d'Aquilée.*

PATRIARCHE, est aussi Le titre des chefs de l'Église grecque, et de quelques autres communions regardées comme schismatiques par l'Église romaine, telles que celles des maronites, des jacobites, des nestoriens, etc.

Il se dit aussi Du premier instituteur de certains ordres religieux, comme saint Basile, saint Benoît, etc.

PATRICE. s. m. Titre d'une dignité instituée dans l'empire romain, par Constantin. *Les patrices avaient le premier rang dans l'empire après les Césars. La dignité de patrice était à vie. Il y avait plusieurs patrices en même temps.*

PATRICIAT. s. m. Ordre des patriciens chez les anciens Romains.

Il se dit, à partir de Constantin, de La dignité de patrice. *On ne parvenait ordinairement au patriciat, qu'après avoir passé par les plus grandes charges, comme celle de consul, de préfet du prétoire, de préfet de la ville.*

Il signifie aussi, L'ordre des nobles dans les gouvernements modernes où ils sont appelés Les patriciens. *Cela offensa le patriciat.*

PATRICIEN, IENNE. adj. Il se dit D'un ordre de citoyens que leur naissance distinguait des autres à Rome, et qui furent longtemps seuls admissibles aux grandes magistratures. *Dans les premiers temps de la république romaine, on ne faisait point de consuls qui ne fussent patriciens. La famille Cornélia était patricienne. Clodius était patricien, et se fit plébéien.*

Dans plusieurs États modernes, *Les familles patriciennes*, Les familles nobles.

PATRICIEN, est aussi substantif, et signifie, Les Romains de condition patricienne. *Les seuls patriciens furent longtemps en possession du consulat. Les anciens patriciens. Les nouveaux patriciens.*

Il s'est dit Des nobles de quelques républiques italiennes. *Les patriciens de Sienne, de Bologne.* Il se dit, par extension, Des nobles de quelque pays que ce soit. *Il avait tout l'orgueil d'un patricien. Cette belle et fière patricienne.*

PATRIE. s. f. Le pays où l'on a pris naissance. *La France est notre patrie. Dans des contrées pauvres, dont le climat est rude, on voit les hommes chérir leur patrie. L'équipage poussa des cris de joie en revoyant la patrie. Dans l'exil, le cœur palpite au sou-*

venir de la patrie. Chasser les armées étrangères du sol de la patrie. La mère patrie : voyez MÈRE.

Il signifie, dans un sens plus particulier, La province, la ville où l'on est né. *Le Languedoc est sa patrie. Marseille est sa patrie. J'irai visiter encore une fois ma patrie. Lyon, sa patrie, a reçu des marques de sa munificence.*

Il se dit souvent, dans un sens figuré, de La nation dont on fait partie, de la société politique dont on est membre. *Solon donna des lois à sa patrie. Cicéron fut appelé le Père de la patrie. Les vertus de ce magistrat, les talents de ce poëte font honneur à votre patrie, honorent votre patrie. Se dévouer pour sa patrie. Asservir sa patrie. Porter les armes contre sa patrie. Il n'y a point de patrie sans liberté. L'amour de la patrie doit survivre aux institutions qui la rendaient heureuse. Les devoirs envers l'humanité sont encore plus sacrés que les devoirs envers la patrie.*

PATRIE, se dit quelquefois, par extension, Du climat, de la contrée propre à certains animaux, ou même à certains végétaux. *La patrie des palmiers. La Laponie est la patrie du renne.*

Fig., *Athènes fut la patrie des philosophes*, Beaucoup de philosophes célèbres habitèrent cette ville, y donnèrent leurs leçons. *La France est la patrie des sciences et des arts*, Les sciences et les arts y fleurissent, y sont particulièrement en honneur.

La céleste patrie, Le ciel, considéré comme le séjour des bienheureux.

PATRIMOINE. s. m. Le bien qui vient du père et de la mère, qu'on a hérité de son père et de sa mère. *Ample patrimoine. Son père et sa mère lui ont laissé un grand patrimoine, un patrimoine opulent. Biens de patrimoine. Il a eu cent mille écus de patrimoine. Il a dissipé, mangé son patrimoine. Un mince patrimoine.*

En certains lieux, *Patrimoine paternel*, Les biens qui viennent du côté du père. *Patrimoine maternel*, Les biens qui viennent du côté de la mère.

PATRIMOINE, se dit aussi, plus généralement, Des biens de famille, pour les distinguer des acquêts. *Il n'a jamais voulu toucher à son patrimoine, il n'a disposé que de ses acquêts.*

PATRIMOINE, se dit, figurément, d'Une chose qui est le revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes. *L'industrie est son patrimoine. Les biens donnés à l'Église devaient être le patrimoine des pauvres.*

Il se prend aussi en mauvaise part. *Les mauvais procès sont le patrimoine des praticiens fripons. Les folies des jeunes dissipateurs sont le patrimoine des usuriers. Les maladies imaginaires forment au moins la moitié du patrimoine des médecins.*

Le patrimoine de saint Pierre, et *La province du Patrimoine*, Une partie du domaine que le pape possédait en Italie, et dont Viterbe était la capitale.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Qui est de patrimoine. *Héritage patrimonial. Biens patrimoniaux. Terre patrimoniale.*

PATRIOTE. s. Celui, celle qui aime sa patrie, et qui cherche à lui être utile. *Un bon patriote. Un faux patriote. Il a parlé, il s'est conduit en vrai patriote, en zélé patriote. C'est un patriote.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Turgot fut un ministre patriote.*

PATRIOTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au patriote. *Sentiment patriotique. Discours patriotique. Action patriotique. Zèle, ardeur patriotique.*

Don patriotique, Don fait à la patrie.

PATRIOTIQUEMENT. adv. En patriote. *Il a agi patriotiquement.*

PATRIOTISME. s. m. Amour de la patrie. *Acte de patriotisme.*

PATROCINER. v. n. Parler longuement et jusqu'à l'importunité, pour persuader. Il se joint ordinairement avec le verbe Prêcher. *Prêchez et patrocinez tant qu'il vous plaira. Vous aurez beau prêcher et patrociner.* Il est vieux, et ne s'emploie que par badinage.

PATROLOGIE. s. f. La connaissance des écrits et des doctrines des Pères de l'Église. On dit aussi quelquefois, *Patristique.*

PATRON, ONNE. s. Protecteur, protectrice. Il se dit Du saint, de la sainte dont ou porte le nom, de celui, de celle sous l'invocation de qui une église est dédiée, et de celui, de celle, qu'un pays, une ville, une confrérie, une communauté réclame comme son protecteur. *Saint Jean est son patron, est le patron de cette ville. Saint Denis est un des patrons de la France. Sainte Geneviève est la patronne de Paris. Saint Fiacre est le patron des jardiniers, saint Éloi, celui des orfèvres, etc. Le jour de la fête du patron.*

PATRON, se dit aussi d'Un homme puissant sous la protection de qui l'on se met pour faire sa fortune, pour avoir de l'appui; et d'Un homme dont on obtient le secours dans une affaire, dans une circonstance difficile. *Chez les Romains, les plébéiens s'attachaient, sous le nom de clients, à quelque patricien qu'ils appelaient leur patron. Tel prince est son patron. Il a été mon patron dans ce procès. Vous avez là un bon patron.*

Il se dit, familièrement, Du maître d'une maison. *Où est le patron? Avez-vous pris les ordres du patron? Je voudrais bien saluer le patron. Le patron fait bien les honneurs de chez lui.* On dit, dans le même sens, *Le patron de la case;* et cela s'applique, par extension, à Un homme qui, sans être le maître d'une maison, y a tout pouvoir. *Cette femme, depuis son veuvage, l'a reçu chez elle, et il est devenu le patron de la case.*

Il se dit, par extension, Du maître d'une usine, d'une manufacture, du chef d'un établissement commercial, du titulaire d'un office ministériel, etc. *Les ouvriers réclamèrent de leurs patrons une augmentation de salaire.*

PATRON, se dit en outre de Celui qui commande aux matelots d'un canot, d'une chaloupe ou d'un très petit bâtiment. *Le patron de la barque, du bateau.*

Fig. et fam., *Il est le patron de la barque*, se dit De celui qui a le plus de crédit dans une société, dans une compagnie, dans une affaire.

Adjectiv., *Galère patronne*, ou simplement, *Patronne*, se disait de La seconde des galères du roi, que montait ordinairement le lieutenant général des galères. *La patronne souffrit beaucoup dans cette tempête. La patronne essuya un grand feu.*

PATRON, se disait, chez les Romains, Du maître à l'égard de son affranchi. *L'affranchi devait respect à son patron.*

Il se dit, dans le Levant, Du maître à l'égard de l'esclave. *Réduit en esclavage, il eut le bonheur d'avoir pour patron un homme compatissant.*

PATRON, se disait autrefois Du prélat ou du seigneur laïque qui avait droit de nommer à un bénéfice. *Patron ecclésiastique. Patron laïque. Il était le patron de ce bénéfice. Il était seigneur et patron de sa paroisse. Le patron avait les droits honorifiques dans une église, comme successeur du premier fondateur.*

Adjectiv., *Cardinal patron*, s'est dit, à la cour de Rome, Du cardinal qui gouvernait comme premier ministre. *C'était ordinairement le neveu du pape qui était le cardinal patron.*

PATRON, se dit aussi, par manière de qualification amicale, à un homme d'un rang inférieur. *Bonjour, patron. Gare à vous, patron. Rangez-vous, patron.*

PATRON. s. m. Modèle sur lequel travaillent certains artisans, comme les brodeurs, les tapissiers, et autres. *Un beau patron. Un nouveau patron. Un patron extrêmement riche. Un patron trop chargé d'ouvrage. Un patron à dentelle. Un patron de dentelle. Voilà un velours à ramages, dont le patron est fort beau, est bien travaillé. Ce tapissier a de beaux patrons pour des chaises.*

Dentelle d'un beau patron, Dentelle faite sur un beau patron.

PATRON, signifie aussi, Un morceau de papier, de carte, ou de parchemin, que les tailleurs, les lingères, les marchandes de modes, etc., découpent de manière à figurer les différentes parties de leurs ouvrages, et sur lequel ils taillent l'étoffe dont ces ouvrages doivent être faits. *Le patron d'une veste, d'un gilet. Le patron d'une chemise, d'un bonnet. Le patron d'une passe de chapeau de femme. Avez-vous du papier pour tailler le patron? Elle a fait cette guimpe sur un mauvais patron.*

Fig. et fam., *Cet homme s'est formé sur un bon, sur un mauvais patron*, Il s'est formé sur un bon, sur un mauvais modèle.

PATRON, en termes de Luthier, se dit de Certaines pièces de bois qui ont la forme des différentes parties d'un instrument, tel que violon, basse, guitare, etc., et d'après lesquelles on taille le bois dont ces instruments doivent être faits. *Violon d'un grand patron, d'un petit patron.*

PATRON, se dit également d'Un papier ou carton découpé, qu'on applique sur une surface quelconque, pour peindre les parties que ces découpures laissent à découvert. *Les peintres en décor font souvent usage de patrons. Les cartes à jouer s'impriment avec des patrons.*

PATRONAGE. s. m. Le droit qu'un prélat ou un seigneur laïque avait de nommer à un bénéfice. *Ce bénéfice était en patronage ecclésiastique, en patronage laïque. Sa terre lui donnait les droits de patronage sur cette chapelle.*

Il se dit aussi Des rapports qui existaient à Rome entre les patrons et leurs clients.

Il se dit encore de La protection qu'un homme puissant accorde à un homme d'un état inférieur. *Le patronage de ce ministre lui a été fort utile. Il exerce un grand patronage dans sa province, dans sa ville natale.*

Il se dit de plus de La protection, des secours que certaines associations donnent aux pauvres. *Œuvre de patronage des enfants orphelins.*

PATRONAL, ALE. adj. Qui appartient au patron, au saint du lieu. *Fête patronale.*

PATRONAT. s. m. T. d'Hist. romaine. Condition du patron à l'égard du client. *Le*

droit de patronat, L'ensemble des droits que le patron conservait sur son affranchi.

PATRONNER. v. a. Protéger, pousser dans le monde. *Il était patronné par une grande dame. Une personne considérable le patronnait.*

PATRONNÉ, ÉE. part. passé.

PATRONNER. v. n. T. de Cartier. Enduire de couleur, en se servant d'un patron évidé aux endroits où la couleur doit paraître.

PATRONNÉ, ÉE. part. passé.

PATRONNESSE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Une dame patronnesse*, Une dame qui préside à une œuvre de charité, à un bal donné au profit des pauvres.

PATRONYMIQUE. adj. Il n'est usité que dans cette locution, *Nom patronymique*, Nom commun à tous les descendants d'une race, et tiré du nom de celui qui en est le père. *Héraclides, Séleucides, sont des noms patronymiques.*

Nom patronymique, se dit aussi, chez les nations modernes, Du nom de famille; par opposition aux noms de terre ou de fief, et aux surnoms.

PATROUILLAGE. s. m. Saleté, malpropreté qu'on fait en patrouillant. *Quel patrouillage faites-vous là?* Il est populaire.

PATROUILLE. s. f. T. de Guerre. Marche qu'une partie des troupes de garde dans une ville fait, pendant la nuit, pour la sûreté des habitants; et, en général, Toute marche que fait un détachement de soldats, soit pour prévenir les désordres et arrêter les malfaiteurs, soit pour empêcher les surprises de la part de l'ennemi. *Faire la patrouille. Faire patrouille. Aller en patrouille. Faire des patrouilles hors de la place, hors du camp.*

Il se dit aussi Du détachement même qui fait la patrouille. *La patrouille marche par la ville. Rencontrer la patrouille. Les patrouilles étaient nombreuses. On a doublé les patrouilles. Patrouille à pied, à cheval. Le chef de la patrouille. Patrouille de gardes nationaux. Reconnaître la patrouille.*

PATROUILLER. v. n. T. de Guerre. Faire la patrouille, aller en patrouille. Il est familier.

PATROUILLER. v. n. Agiter, remuer de l'eau sale et bourbeuse avec les mains, les pieds, ou autrement. *Des enfants qui patrouillent dans les rues, dans le ruisseau.*

Il signifie aussi, Manier malproprement les choses auxquelles on touche, les gâter, les déranger en les maniant : il est actif, dans cette acception. *Un cuisinier qui patrouille des viandes. Qui est-ce qui a patrouillé tous ces fruits-là?* Il est populaire dans les deux acceptions.

PATROUILLÉ, ÉE. part. passé.

PATROUILLIS. s. m. Patrouillage. *Quel patrouillis est-ce-là?*

Il se dit aussi d'Un bourbier. *Mettre le pied dans le patrouillis.* Il est populaire dans les deux acceptions.

PATTE. s. f. Il se dit Du pied des animaux quadrupèdes qui ont des doigts, des ongles ou des griffes; et de Celui de tous les oiseaux, à l'exception des oiseaux de proie. *Patte de singe, de lion, de chat. Un chien qui donne la patte. La patte de devant, la patte de derrière de ce chien. Un chat qui donne des coups de patte. La patte d'un perroquet. Patte d'oie.*

Fig. et fam., *Ce chat fait patte de velours*, Il retire ses griffes en donnant la patte.

Fig. et au sens moral, *Faire patte de velours*, Cacher sous des dehors caressants le pouvoir ou le dessein qu'on a de nuire.

Prov. et fig., *Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, Se servir adroitement d'un autre pour faire quelque chose de périlleux, dont on espère recueillir le profit.

PATTE, se dit, figurément et familièrement, de La main de l'homme. *Cet homme a une grosse vilaine patte. Cette fille, en voulant rajuster la coiffure de sa maîtresse avec sa grosse patte, l'a entièrement dérangée. Vous touchez à tout, ôtez vos pattes de là, rangez votre patte.*

Fam., *Marcher à quatre pattes*, Marcher sur les pieds et sur les mains.

Prov. et fam., *Il ne remue ni pied ni patte*, Il est sans mouvement. *Il ne saurait remuer ni pied ni patte*, se dit D'un homme qu'une grande faiblesse ou une grande lassitude empêche de marcher.

Fam., *Mettre la patte sur quelqu'un*, Le battre, le maltraiter. *Si je mets une fois la patte sur lui, il y paraîtra.*

Fam., *Tomber sous la patte de quelqu'un*, Courir le risque d'en être maltraité; en être maltraité. *Qu'il ne tombe pas sous ma patte, il s'en souviendrait longtemps.* On dit à peu près dans le même sens, *S'il passe jamais sous ma patte, il n'en sera pas quitte à bon marché.*

Fam., *Être entre les pattes de quelqu'un*, Être soumis à l'examen d'un homme dont on a sujet de craindre la sévérité.

Fam., *Sortir des pattes, se tirer des pattes de quelqu'un*, N'être plus dans sa dépendance, n'avoir plus rien à redouter de lui. *Je suis heureux de m'être tiré de ses pattes, d'être sorti de ses pattes.*

Fam., *Tenir quelqu'un sous sa patte*, Être en état, en pouvoir de lui causer du déplaisir.

Fig. et fam., *Donner un coup de patte, des coups de patte à quelqu'un*, Lâcher avec finesse quelque trait vif et malin contre quelqu'un, soit en sa présence, soit en son absence.

Fig. et fam., *Graisser la patte à quelqu'un*, Le corrompre, le gagner par argent. *On a graissé la patte au portier, au valet de chambre.*

PATTE, se dit aussi Des pieds de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse, le homard, etc., et de certains insectes, comme l'araignée, la mouche, etc. *Les pattes d'une écrevisse, d'un homard. Des pattes d'araignée. Les pattes d'une mouche.*

Fig. et fam., *Pattes de mouches*, Écriture très peu lisible, dont le caractère est menu et mal formé.

PATTE, signifie aussi, Le pied d'un verre, d'une coupe, et d'autres objets semblables. *Un verre à patte.*

En termes de Marine, *Les pattes d'une ancre*, Les pièces triangulaires qui terminent à ses deux extrémités la partie courbe d'une ancre, et qui la font mordre sur le fond.

PATTE, signifie encore, Un morceau de fer pointu d'un bout, et plat de l'autre : par le bout pointu il se fiche dans du bois, ou se scelle dans du plâtre; et par l'autre bout, il sert à fixer un lambris, un chambranle de porte, un châssis de croisée, etc. *Une patte en bois, en plâtre*, Une patte à mettre dans du bois, dans du plâtre.

PATTE, se dit aussi d'Un instrument qui sert à régler du papier de musique, en traçant à la fois les cinq lignes parallèles qui forment une portée.

PATTE, en termes de Tailleur, Petite bande d'étoffe qui est attachée par un de ses bouts à quelque partie d'un vêtement, et dont l'autre bout porte soit un bouton, soit une boutonnière.

Il se dit aussi d'Une petite bande d'étoffe de couleur tranchante qui fait partie du parement d'un habit uniforme.

PATTE, en termes de Botanique, Racine de certaines plantes, qui a quelque ressemblance avec la patte d'un animal. C'est ce qu'on nomme autrement *Griffe. Patte d'anémone, de renoncule.*

Patte-de-lion. Voyez PIED-DE-LION.

PATTE-D'OIE. s. f. Point de réunion de plusieurs routes, de plusieurs allées divergentes, d'où on les aperçoit d'un coup d'œil.

Il se dit aussi, familièrement, de Ces rides divergentes que les personnes qui commencent à vieillir ont à l'angle extérieur de chaque œil. *Il n'est plus jeune, on lui voit déjà la patte-d'oie.*

PATTE-PELU. s. m. Homme qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté. *C'est un franc patte-pelu.* On dit aussi *Patte-pelue*, au féminin, même en parlant D'un homme. *Cet homme, cette femme est une vraie patte-pelue, est une dangereuse patte-pelue.* Il est vieux.

PATTU, UE. adj. Qui a ou qui semble avoir de grosses pattes. Il n'est usité qu'en parlant De certains oiseaux d'une espèce particulière, qui ont de la plume jusque sur les pieds. *Pigeons pattus. Coqs pattus. Poules pattues.*

PÂTURAGE. s. m. Lieu où les bestiaux pâturent. *Bons pâturages. Gras pâturages. On ne saurait faire des nourritures dans ce domaine, il n'y a point de pâturages.*

Il signifie aussi, L'usage du pâturage. *Avoir droit de pâturage sur une terre. Il ne lui en coûte rien pour le pâturage de ses bestiaux.*

PÂTURE. s. f. Ce qui sert à la nourriture des bêtes, des oiseaux, et même des poissons. *Dieu a soin de tous les animaux, il leur donne à chacun leur pâture, il leur apprend à chercher leur pâture. Les petits poissons sont la pâture des gros. Son corps a été la pâture des loups, la pâture des vautours et des corbeaux. Les corps laissés sans sépulture deviennent la pâture des vers.*

Il se dit aussi de L'herbe et de la paille qu'on donne aux bestiaux pour leur nourriture, et principalement à des bœufs et à des vaches. *Mettre de la pâture devant des bœufs, leur donner de la pâture.*

Il se dit même quelquefois Du lieu où croît la nourriture des animaux qui paissent. *Une belle pâture. Une vaste pâture.*

Mettre, envoyer des chevaux en pâture, Les mettre paître, les envoyer paître dans un pré. *En de certains temps, la cavalerie envoie les chevaux en pâture.*

Vaine pâture, Terres dont la pâture est libre, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux; et, généralement, Toutes les terres où il n'y a ni semences ni fruits. *Droit de parcours et vaine pâture*, Droit de mener ses bestiaux dans les terres qui sont en cet état.

PÂTURE, se dit quelquefois, familièrement, de La nourriture de l'homme. *C'est une bonne pâture, une excellente pâture que la pomme de terre. Vous ne mangez que des fruits et des salades, ce n'est pas là une*

pâture. Cet enfant n'a pas pâture suffisante.

PÂTURE, s'emploie aussi figurément au sens moral. *Il ne faut pas rester oisif, il faut donner de la pâture à son esprit. Ce livre est bien frivole, vous vous trompez, si vous croyez y trouver pâture. La parole de Dieu est la pâture de l'âme. Pâture spirituelle. Il y a dans ce poème beaucoup de pâture pour la critique. Tout sert de pâture à sa malignité.*

PATURER. v. n. Prendre la pâture. *Les bêtes cherchent à pâturer, vont pâturer. C'est un lieu où les troupeaux pâturent commodément.*

PÂTURÉ, ÉE. part. passé.

PATUREUR. s. m. Ce mot n'est guère usité qu'à la guerre, où il se dit Des cavaliers et des valets qui mènent les chevaux à l'herbe. *Donner une escorte aux pâtureurs.*

PATURON. s. m. T. d'Art vétérin. La partie du bas de la jambe d'un cheval, entre le boulet et la couronne. *Un cheval blessé au paturon.*

PAU

PAULETTE. s. f. Droit que la plupart des officiers de justice et de finance payaient tous les ans au roi, afin de pouvoir disposer de leurs charges, et pour que le prix en demeurât à leurs héritiers, s'ils venaient à mourir dans le cours de l'année. *Les charges qui payaient paulette. Sa charge fut perdue pour ses héritiers, parce qu'il n'avait pas payé la paulette.*

PAULO-POST-FUTUR. s. m. Terme de Grammaire, composé de deux mots pris du latin et d'un mot français, et signifiant, Futur très prochain. C'est le nom d'un temps propre à la langue grecque, dans les verbes passifs seulement.

PAULOWNIA. s. m. Arbre originaire du Japon et qui sert en Europe à l'ornement des jardins : il est remarquable par ses larges feuilles et ses fleurs d'un beau bleu.

PAUME. s. f. Le dedans de la main entre le poignet et les doigts. *Avoir la paume de la main longue, courte, etc. Il a été blessé à la paume de la main.*

Pop., *Siffler en paume*, Appeler en faisant du creux de la main une espèce de sifflet.

PAUME. s. f. Sorte de jeu auquel jouent deux ou plusieurs personnes qui se renvoient une balle avec une raquette ou un battoir, dans un lieu préparé exprès. *Jeu de la paume. C'est un grand joueur de paume. Il joue parfaitement à la paume. Nous avons fait une belle partie de paume.*

PAUME, absolument, signifie, Le jeu de la paume. *J'ai perdu six francs à la paume. La paume est un exercice utile pour la santé.*

Longue paume, Celle à laquelle on joue dans un long espace de terrain ouvert de tous côtés et disposé exprès. *Jeu de longue paume*, Le terrain où l'on y joue.

Courte paume, Celle à laquelle on joue dans un carré long enfermé de murailles ordinairement peintes en noir, et pavé de dalles de pierre. *Jeu de courte paume*, Le lieu où l'on y joue.

Jeu de paume, simplement, Le lieu où l'on joue à la courte paume. *Jeu de paume couvert. Jeu de paume découvert. Cette salle est nue comme un jeu de paume.*

Jeu de paume carré, ou simplement, *Un carré. Jeu de paume à dedans*, ou simplement, *Un dedans.* Voyez CARRÉ et DEDANS.

PAUMELLE. s. f. Espèce d'orge très commune dans quelques provinces.

PAUMER. v. a. Il ne s'emploie que dans cette phrase très populaire, *Paumer la gueule*, Donner un coup de poing sur le visage.

PAUMÉ, ÉE. part. passé.

PAUMIER. s. m. Maître d'un jeu de paume. *Maître paumier.*

PAUMURE. s. f. T. de Vénerie. Voyez EMPAUMURE.

PAUPÉRISME. s. m. État des pauvres. Existence d'un grand nombre de pauvres dans un pays. *Le paupérisme est le fléau de ce pays. L'extinction du paupérisme.*

PAUPIÈRE. s. f. La peau mobile qui sert à couvrir le globe de l'œil, quand elle s'abaisse, et qui est bordée de petits poils appelés Cils. *La paupière de dessus, de dessous. La paupière supérieure, inférieure. Ouvrir, fermer, clore la paupière. Dès qu'une personne est morte, on lui ferme les paupières, on abaisse ses paupières sur ses yeux. Elle se mit à rougir en baissant la paupière. L'envie de dormir appesantit la paupière.*

Fig., *Fermer la paupière*, Dormir. *Je n'ai pas fermé la paupière de toute la nuit.* Il signifie aussi, Mourir. *Il n'eut pas plutôt fermé la paupière, qu'on mit le scellé chez lui.*

Fig., *Fermer la paupière, les paupières à quelqu'un*, L'assister jusqu'à la mort, lui rendre le dernier service. *Je l'ai vu mourir, c'est moi qui lui ai fermé les paupières.*

Fig., *Ouvrir la paupière*, S'éveiller.

PAUPIÈRE, signifie aussi seulement, Le poil de la paupière, les cils. *Paupière noire, blonde. De grandes, de longues paupières.*

PAUSE. s. f. Suspension, interruption momentanée d'une action. *Faire une pause, de longues pauses. Il fit deux ou trois pauses en chemin. Le cortège fit une pause en tel endroit. Dans un long travail, il faut des pauses, de petites pauses de temps en temps. Le prédicateur fit une pause au milieu de son sermon.*

PAUSE, en termes de Musique, Silence, intervalle de temps pendant lequel un ou plusieurs musiciens, ou même tous les concertants, demeurent sans chanter, sans jouer. *Marquer les pauses dans la musique. Compter des pauses.*

Il signifie plus exactement, Un silence de la durée d'une mesure pleine.

Demi-pause, Silence de la valeur d'une blanche, quelle que soit la mesure.

PAUSER. v. n. T. de Musique. Appuyer sur une syllabe en chantant. *Pausez sur cette syllabe.* Il a vieilli.

PAUVRE. adj. des deux genres. Qui n'a pas le nécessaire, ou qui l'a trop strictement. *Un pauvre homme. Une pauvre femme. Un pauvre artisan. En ce pays-là les paysans sont fort pauvres. Devenir pauvre. Il a vécu pauvre, et il est mort pauvre. Il est pauvre comme Job.*

Il se dit, par extension, D'une personne qui n'a pas de quoi subsister honorablement selon sa condition. *Il est bien pauvre pour un homme de son rang. Vous faites cet homme-là bien plus pauvre qu'il n'est.*

Cet homme fait le pauvre, Il feint de n'avoir pas le nécessaire relatif à son état. En ce sens, *Pauvre* est pris substantivement.

PAUVRE, se dit aussi Des pays stériles ou dont les habitants sont misérables, et Des associations, des établissements qui ont des revenus très modiques ou insuffisants. *Ce royaume, cette province, cette ville, ce village, ce pays est pauvre. Cet hospice est pauvre, fort pauvre.*

Il se dit en outre De ce qui annonce la pauvreté, de ce qui a l'apparence de la pauvreté. *Une pauvre demeure.*

Il se dit encore De certaines choses dans lesquelles on ne trouve pas l'abondance qu'on y pourrait désirer. *Une mine pauvre*, Celle d'où l'on n'extrait que peu de métal. *Une langue pauvre*, Celle qui n'a pas tous les termes et tous les tours nécessaires pour bien exprimer les pensées. *Un sujet pauvre, une matière pauvre*, Un sujet, une matière stérile, qui fournit peu à l'écrivain.

PAUVRE, se dit quelquefois par sentiment de compassion. *Le pauvre homme! il a bien souffert.*

Il se dit encore par tendresse et par familiarité. *Mon pauvre enfant. Mon pauvre ami. Le pauvre petit!*

Il se dit aussi De diverses choses, par manière de plainte. *Voilà mon pauvre habit tout gâté. Voilà nos pauvres vignes toutes gelées.*

Il se dit souvent par mépris, et signifie, Chétif, mauvais dans son genre. *Il a fait un pauvre discours. Il nous a donné une pauvre pièce. C'est un pauvre esprit. C'est un pauvre poète. Un pauvre musicien. De pauvre pain. De pauvre vin. De pauvre étoffe. Il nous a fait une pauvre chère. Il a fait là une pauvre ambassade. Cela fait un pauvre effet. Un dessin pauvre, sec. Cet habit a pauvre mine.* On remarquera que *Pauvre* employé au sens figuré et moral précède en général le substantif, et qu'il le suit quand il est employé au propre. Ainsi un *pauvre écrivain*, n'est pas la même chose qu'un *écrivain pauvre*; dans le premier cas, l'écrivain manque de talent, dans le second cas, il manque de fortune.

Il ne m'a pas dit un pauvre mot, Pas un seul mot d'honnêteté, de consolation.

Prov., *Un pauvre sire*, Un homme sans considération, sans mérite. *Un pauvre hère, un pauvre diable*, Un homme qui est dans la misère. *C'est un pauvre diable chargé de famille. Il faudrait qu'on aidât à ce pauvre diable, car il prend bien de la peine.*

Un pauvre homme, Celui qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires. *Vous êtes un pauvre homme de vous laisser mener ainsi, de vous laisser duper de la sorte. Ne me parlez point de cet homme-là, c'est un pauvre homme.*

PAUVRE, est aussi substantif; et alors il signifie, Un mendiant, un homme qui est véritablement dans le besoin. *Donnez l'aumône à ce pauvre, aux pauvres. On doit assister les pauvres. Les pauvres sont les membres de JÉSUS-CHRIST.*

Prov., *Le pauvre est toujours pauvre*, Les moyens lui manquent pour se tirer de la misère.

Pauvres honteux, Personnes qui sont dans l'indigence, et qui n'osent demander publiquement l'aumône. *Pauvres de la paroisse, de la commune*, Ceux qui sont à l'aumône de la paroisse, de la commune.

En termes de l'Écriture, *Pauvres d'esprit*, Ceux qui ont le cœur et l'esprit entièrement détachés des biens de la terre. *L'Évangile dit : Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux.*

Fam., *Pauvre d'esprit*, Une personne de peu d'esprit.

PAUVREMENT. adv. Dans l'indigence, dans la pauvreté. *C'est un homme qui vit pauvrement. Il est pauvrement logé.*

Être vêtu pauvrement, Être mal habillé, être habillé comme quelqu'un qui est dans la misère.

Une maison pauvrement meublée, Une maison mal meublée et d'une manière insuffisante.

PAUVRESSE. s. f. Femme pauvre qui mendie. *Donner l'aumône à une pauvresse.* Il est familier.

PAUVRET, ETTE. s. Diminutif de Pauvre : terme de commisération, d'affection. *Le pauvret, la pauvrette ne sait où aller.* Il est familier.

PAUVRETÉ. s. f. Indigence, manque de biens, manque des choses nécessaires à la vie. *Grande pauvreté. Une affreuse pauvreté. Tomber dans une extrême pauvreté. Tirer quelqu'un de la pauvreté. Il représenta au prince la pauvreté du pays. Cette province est d'une grande pauvreté.*

Prov., *Pauvreté n'est pas vice*, Pour être pauvre, on n'est pas malhonnête homme.

En termes de Dévotion, *Pauvreté évangélique*, La renonciation volontaire aux biens temporels, suivant le conseil de l'Évangile. *Pauvreté d'esprit*, Le détachement entier des biens de la terre.

Fig., *La pauvreté de la langue*, se dit dans un sens analogue à celui de *Langue pauvre*.

PAUVRETÉ, se dit encore, figurément et familièrement, de Certaines choses basses et méprisables qu'on dit ou qu'on fait. *Il ne m'a dit, il ne m'a écrit que des pauvretés. C'est un grand diseur de pauvretés. Quelle pauvreté!*

Il se dit également de Ce qui est commun, plat, mauvais, dans les ouvrages de l'art. *Il y a bien des pauvretés dans cet ouvrage. Ses épîtres, ses odes ne sont que des pauvretés.*

PAV

PAVAGE. s. m. Ouvrage fait avec du pavé. *Un pavage bien fait. Pavage de grès, de pierre dure, de lave.*

Il se dit aussi Du travail du paveur, et des matériaux fournis par lui. *J'ai payé tant pour le pavage de ma cour. Un mémoire de pavage.*

PAVANE. s. f. Sorte d'ancienne danse grave et sérieuse. *Danser la pavane. Danser une pavane.*

PAVANER (SE). v. pron. Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue. *Voyez comme il se pavane. Il aime à se pavaner.*

PAVÉ. s. m. Morceau de grès, de pierre dure, de marbre, etc., dont on se sert pour paver. *Le grès de Fontainebleau fait de bon pavé. Il manque quelques pavés de marbre dans cette salle à manger.* Lorsqu'on ne désigne pas de quelle espèce sont les pavés dont on parle, on entend ordinairement Des pavés de grès ou de caillou, servant à paver les rues, les cours, etc. *Lever un pavé. Arracher un pavé. Un cent de pavés. Une charretée de pavés.*

Gros pavé, Celui dont on se sert pour les rues et les grands chemins. *Petit pavé*, Celui que l'on emploie pour paver les cours, les cuisines, les écuries.

Pavé refendu, Pavé qui n'a que la moitié de l'épaisseur du pavé ordinaire, et dont on se sert pour les lieux où les voitures ne circulent pas.

PAVÉ, se dit aussi de L'assemblage de pavés qui couvre une aire, une surface. *Pavé de grès, de cailloux, de marbre, de brique, de lave, de pierre de liais. Ce pavé est bien fait, est mal fait. Pavé à compartiments de diverses couleurs. Pavé de mosaïque. Pavé uni, raboteux. Le pavé de l'église est tout de marbre. Le pavé d'une cour, d'une cuisine, d'une écurie, d'une antichambre, d'une salle à manger, d'un cabinet de bains.*

Il se dit particulièrement en parlant D'un chemin, d'une rue, etc. *Ne quittez pas le pavé. Suivez le pavé. Entretenir le pavé. Avoir soin du pavé. Le pavé de Paris à Orléans. On a refait le pavé de cette rue. Le pavé est mauvais, est glissant, est rompu en plusieurs endroits. D'ici à tel endroit, c'est tout pavé.*

Fam., *Se promener sur le pavé de Paris*, Se promener dans les rues de Paris.

Prov., *Être sur le pavé*, se dit D'une personne qui n'a point de domicile, qui ne trouve pas où loger. Il signifie aussi, Être sans place, sans condition, sans emploi.

On l'a mis sur le pavé, On l'a fait sortir de son logement, sans qu'il sache où en trouver un autre. Il signifie encore, On lui a ôté sa place, ses moyens d'existence. *On a mis ses meubles sur le pavé*, On les a mis dans la rue.

Prov. et fig., *Être sur le pavé du roi*, Être sur la voie publique, être dans un lieu où l'on a droit d'être comme tout le monde, et d'où l'on ne peut être exclu par personne. *On n'a rien à lui dire, il est sur le pavé du roi.*

Bride en main sur le pavé, Il est dangereux de galoper sur le pavé.

Prov. et fig., *Bride en main sur le pavé*, Il ne faut rien précipiter dans les affaires délicates, et qui peuvent avoir des suites fâcheuses.

Fam., *Battre le pavé*, Aller par les rues, courir par la ville sans aucune affaire et pour perdre le temps. *Il ne fait que battre le pavé.*

Fam., *Batteur de pavé*, Fainéant qui passe son temps à courir les rues.

Le haut du pavé, La partie du pavé qui est du côté des murailles. *Prendre, céder, disputer le haut du pavé.*

Fig. et fam., *Tenir le haut du pavé*, Être au premier rang, jouir d'une grande considération dans une ville, dans une compagnie. *Il tient le haut du pavé dans ce pays-là.* On dit de même : *Je ne connais ici personne qui puisse lui disputer le haut du pavé. Il a pris le haut du pavé sur toutes les personnes de son état, de sa profession.*

Fig. et fam., *Ce médecin, ce maître de danse, de musique, etc., gagne beaucoup sur le pavé de Paris; le pavé de Paris lui vaut beaucoup*, Il a beaucoup de pratiques, beaucoup d'écoliers dans Paris.

Fig. et fam., *Faire quitter le pavé à quelqu'un*, Le faire retirer, faire qu'il n'ose plus paraître.

Fig. et fam., *Brûler le pavé*, Aller très vite à cheval ou en voiture.

Fig. et fam., *Tâter le pavé*, Agir avec circonspection.

PAVEMENT. s. m. Il se dit de L'action de paver, et Des matériaux qu'on emploie pour cet effet. *Il en a coûté tant pour le pavement de cette cour. Le pavement des rues de Paris n'eut lieu que sous Philippe-Auguste.*

Il se dit, plus particulièrement, Des ouvrages de luxe et de goût qui forment les pavages intérieurs. *Le pavement en mosaïque d'une église. Le pavement des édifices grecs et romains était souvent de marbre de couleur.*

PAVER. v. a. Couvrir le terrain, le sol d'un chemin, d'une rue, d'une cour, d'une écurie, d'une salle, etc., avec du grès, de la pierre dure, du caillou, du marbre, de la brique, etc., pour le rendre plus solide et plus uni, pour y marcher, ou y faire passer des voitures plus commodément. *Paver un chemin, une rue, une cour. Faire paver une écurie. Paver une église de dalles, de pierre de liais. Paver une salle à manger de carreaux de marbre. Paver de grès, de brique, de cailloux.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Chacun fut obligé de faire paver devant sa porte. Les voitures ne peuvent point passer dans cette rue, on y pave.*

PAVÉ, ÉE. part. passé. *Chemin pavé. Salle pavée de marbre, pavée de petits carreaux, pavée en mosaïque.*

Prov. et fig., *Les rues en sont pavées*, se dit en parlant De choses dont il y a une grande abondance dans une ville, et De certaines gens dont il y a une multitude. *Les oranges étaient autrefois fort rares, maintenant les rues en sont pavées. Les rues de cette ville sont pavées de filous.*

Fig. et fam., *Il a le gosier pavé*, se dit D'un homme qui mange ou boit extrêmement chaud, ou qui fait un grand usage soit d'épices, soit de liqueurs fortes.

PAVESADE. s. f. T. de Marine. Toile ou étoffe qu'on tendait en dehors autour des bords d'une galère, le jour d'un combat, pour dérober aux ennemis la vue de ce qui se faisait, de ce qui se passait sur le pont. *Tendre la pavesade.*

PAVEUR. s. m. Celui dont le métier est de paver des rues, des chemins, des cours. *C'est un bon paveur. Faire marché avec les paveurs.*

PAVIE. s. m. (On prononce *Pavi.*) Sorte de pêche dont la chair est adhérente au noyau. *De gros pavies. Pavies rouges. Pavies jaunes. Le pavie nous a été apporté de Lombardie.*

PAVILLON. s. m. Espèce de logement portatif de forme ronde ou carrée, et terminé en pointe par en haut, qui servait jadis au campement des gens de guerre. *Les pavillons étaient ordinairement faits de coutil. L'arbre ou le mât d'un pavillon. Les cordages d'un pavillon. Tendre un pavillon.*

PAVILLON, en termes de Tapissier, Tour de lit plissé par en haut, et suspendu au plancher, ou attaché à un petit mât vers le chevet. *Un pavillon de taffetas, de toile des Indes, de serge.* On dit aujourd'hui, *Couronne.*

PAVILLON, se dit aussi d'Un tour d'étoffe dont on couvre le tabernacle, dans quelques églises.

Il se dit également Du tour d'étoffe qu'on met sur le saint ciboire.

PAVILLON, en Architecture, Corps de bâtiment ordinairement carré, appelé ainsi, à cause de la ressemblance de sa forme avec celle des pavillons d'armée. *Sa maison ne consiste qu'en un pavillon. Il a bâti un pavillon au bout de son jardin. Un corps de logis entre deux pavillons. Un corps de logis ayant un pavillon au milieu. Gros pavillon.*

PAVILLON, signifie aussi, L'extrémité évasée d'une trompette, d'un cor, d'un porte-voix, etc.

En termes d'Anat., *Le pavillon de l'oreille*, Le cartilage de l'oreille.

PAVILLON, en termes de Marine, Espèce

de bannière ou d'étendard, qui est en forme de carré long, et dont le principal usage est de faire connaître à quelle nation appartient le bâtiment sur lequel il est arboré. Quand il a cet usage, on le place au mât de l'arrière : placé à d'autres mâts, il sert à indiquer le rang de l'officier général de mer qui commande. *Il n'y a que l'amiral qui porte le pavillon au grand mât. Le pavillon de France. Le pavillon d'Angleterre. Arborer le pavillon. Mettre le pavillon bas. Baisser le pavillon.*

Amener le pavillon, Le baisser par déférence ou par force.

Assurer son pavillon, Tirer un coup de canon, en arborant le pavillon de sa nation.

Mettre le pavillon en berne, Le plier dans sa hauteur, de manière qu'il ne fasse qu'un faisceau, pour rappeler ceux de l'équipage qui sont à terre, ou pour demander du secours.

Fig. et fam., *Baisser le pavillon*, ou *Baisser pavillon*, ou *Mettre pavillon bas*, Céder et se reconnaître inférieur à la personne à qui l'on se trouve comparé, avec qui l'on est en concurrence, en contestation. *Quant à cela, je baisse le pavillon, je baisse pavillon, et je reconnais que vous l'emportez sur moi. C'est un homme qui est au-dessus de tous les autres dans ce genre-là, il faut baisser pavillon devant lui, il faut mettre pavillon bas devant lui. Vos raisons sont meilleures que les miennes, je cède et je baisse pavillon.*

Fig., *Se ranger sous le pavillon de quelqu'un*, Se mettre sous sa protection.

PAVILLON, s'emploie quelquefois, figurément, pour désigner Les vaisseaux, l'armée navale, la puissance maritime d'une nation. *On est protégé, dans les parages étrangers, par le pavillon de sa nation. Le pavillon anglais domine sur ces mers. Cet amiral, dans la dernière guerre, a soutenu l'honneur du pavillon français.*

Le pavillon couvre la marchandise, Le commerce des neutres doit être respecté par les puissances belligérantes.

Trafiquer sous le pavillon neutre, sous pavillon neutre, Employer, en temps de guerre, des bâtiments neutres pour le transport de ses marchandises.

PAVILLON, au Jeu de trictrac, Marque façonnée en étendard, qui annonce qu'on a la bredouille. *Prendre le pavillon. À bas le pavillon.*

PAVOIS. s. m. Sorte de grand bouclier. On n'emploie guère ce mot qu'en parlant De nos anciens usages, ou dans la poésie. *Quand les Français élisaient un roi, ils l'élevaient sur un pavois, le portaient sur un pavois.*

Fig., *Élever sur le pavois*, Mettre en grand honneur, en grande renommée.

PAVOIS, en termes de Marine, Tenture de toile ou de drap qu'on étend sur le bord d'un bâtiment, les jours de solennité ou de réjouissance.

PAVOISEMENT. s. m. Action de pavoiser, résultat de cette action. *Le pavoisement des navires.*

PAVOISER. v. a. T. de Marine. Garnir un bâtiment de ses pavois et de ses pavillons. *L'amiral fit pavoiser tous les vaisseaux de la flotte. Tous les bâtiments qui étaient dans le port furent à l'instant pavoisés.*

PAVOISÉ, ÉE. part. passé.

PAVOT. s. m. Plante qui porte de grandes fleurs à quatre pétales, et dont le suc a la vertu d'assoupir. *Pavot sauvage. Pavot de jardin. Pavot noir, blanc, rouge. Pavot double. Pavot panaché. Tête, graine, jus de pavot. Le suc de pavot fait dormir. C'est avec le suc d'une espèce de pavot qu'on fait l'opium. Le coquelicot est une espèce de pavot.*

Poétiq., *Les pavots du sommeil, les pavots de Morphée*, Le sommeil. *Les pavots du sommeil avaient appesanti ses yeux.* On dit de même, *Morphée avait versé sur lui tous ses pavots*, Il était profondément endormi.

PAY

PAYABLE. adj. des deux genres. Qui doit être payé à certains termes ou à certaines personnes. *Une lettre de change payable à vue, payable à jour préfix ou à jour nommé, payable à tant de jours de vue, payable à une ou à plusieurs usances, payable par corps. Ce billet n'est payable qu'à Noël. Il est convenu de lui donner telle somme, payable en quatre termes égaux. Un billet payable au porteur, payable à un tel ou à son ordre, payable à volonté, payable en lettres de change, en papier.*

PAYANT, ANTE. adj. Qui paye. *De dix que nous étions à ce dîner, il n'y en avait que quatre payants. Le nombre des payants était de six seulement.* Dans cette dernière phrase, *Payant* est employé substantivement.

Billet payant, Billet que l'on achète pour voir un spectacle, pour aller à un bal, à un concert, etc. ; par opposition à *Billet gratis*, Celui qu'on reçoit pour rien.

Chez les Restaurateurs, *Carte payante*, Le compte de la dépense que l'on y a faite ; par opposition à La carte sur laquelle sont portés les noms des mets et leur prix.

PAYE. s. f. Ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur solde. *Donner la paye aux troupes. Paye de capitaine, de lieutenant, etc. On retient tant à chaque soldat sur sa paye pour sa chaussure. La paye de l'armée. Il a double paye.*

Haute paye, Solde plus forte que la solde ordinaire. *Il est à la haute paye.* Il se dit aussi de Celui qui reçoit la haute paye; et, en ce sens, il s'emploie principalement au pluriel. *Les hautes payes du régiment.*

PAYE, se dit aussi Du salaire des ouvriers. *Cet ouvrier reçoit sa paye tous les huit jours.*

Il se dit encore de L'action de donner la paye. *La paye des soldats se faisait tous les cinq jours. La paye de ces ouvriers se fait tous les samedis. C'est aujourd'hui jour de paye.*

PAYE, se dit quelquefois de Celui qui paye. *C'est une bonne paye, une mauvaise paye*, Il paye bien, il paye mal.

Prov., *D'une mauvaise paye on tire ce qu'on peut*, Quand un débiteur n'a pas la volonté ou le moyen de payer tout ce qu'il doit, il faut quelquefois se contenter du peu qu'il offre ; et, figurément, Il ne faut pas exiger des gens plus qu'ils n'ont la volonté ou le pouvoir de faire.

Morte-paye. Nom que l'on donnait autrefois à un soldat entretenu à demeure dans une garnison, tant en paix qu'en guerre.

Morte-paye, se dit, par extension, d'Un vieux domestique, ou de quelque autre homme qu'on entretient dans une maison, sans qu'il y fasse aucune fonction, ni qu'il y rende aucun service. Il se dit également, surtout au pluriel, de Ceux qui ne peuvent pas payer la contribution à laquelle ils sont imposés. *Il faut tenir compte des mortes-payes.*

PAYEMENT. s. m. (On écrit aussi *Paiement* et *Pairment*.) Ce qui se donne pour acquitter une dette. *Un payement en numéraire, en papier. Le payement de telle somme. Il a reçu son payement. Après le premier payement. Pour son payement. Pour compléter, pour achever le payement. Donner, prendre des effets en payement. Exiger le payement d'une dette. Cet ouvrier demande son payement.*

Il se dit aussi de L'action de payer. *Faire un payement. Le payement s'en fit en trois termes. Le jour du payement. Cette maison a suspendu ses payements.*

PAYEN, ENNE. adj. et s. Voyez PAÏEN, ENNE.

PAYER. v. a. (*Je paye, tu payes, il paye*, ou *il paie ; nous payons, vous payez, ils payent*, ou *ils paient. Je payais ; nous payions, vous payiez, ils payaient. Je payai. J'ai payé. Je payerai*, ou *je paierai* ou *pairai. Je payerais*, ou *je paierais* ou *pairais. Paye, payez. Que je paye ; que nous payions, que vous payiez, qu'ils payent. Que je payasse. Payant.*) Acquitter une dette. *Payer une somme d'argent. Payer le prix d'une chose. Payer mille écus. Payer ce qu'on doit à son créancier. Je lui ai payé une forte somme. Il me doit encore tout, il ne m'a pas payé un sou.*

Il se dit aussi en parlant De celui à qui on doit. *Payer ses créanciers. Payer un marchand. Payer ses domestiques. Payer des ouvriers. Il paye ses ouvriers à la semaine, au mois, à l'année. Il m'a payé avec des marchandises, en marchandises. Je l'ai payé en or, en argent, en espèces, en papier. Payer les troupes. Les bons ouvriers ne se peuvent trop payer. Il a été bien payé de sa peine. Enfin je me suis fait payer.*

Se faire bien payer, Vendre cher ses services, son travail. *Cet ouvrier travaille bien, mais il se fait bien payer.*

Se faire payer, Vendre ses services, tirer un profit de fonctions qui doivent être gratuites. *Il n'a pas eu cette place pour rien, son protecteur a eu la bassesse de se faire payer.*

PAYER, se dit encore en parlant De la chose pour laquelle on doit. *Payer des marchandises. Payer une étoffe. Tout ce qu'il prend, il le paye argent comptant, il le paye comptant, il le paye à la minute. Payer les gages, les appointements. Payer les intérêts, les arrérages et le principal. Payer l'amende. Payer la folle enchère. Payer une pension. Payer les loyers d'une maison. Payer le dîner. Payer l'écot. Payer sa fête. Payer sa bienvenue. Payer sa part. Payer sa quote-part. Payer le prix convenu.*

Pop., *Payer pinte, chopine, bouteille à quelqu'un*, Mener quelqu'un boire au cabaret, et payer pour lui.

Payer une obligation, une promesse, un billet, une lettre de change, etc., Payer la somme portée dans une obligation, etc.

Fig., *Payer le tribut à la nature*, Mourir. *Payer le tribut à la faiblesse humaine*, Avoir quelqu'une des imperfections, commettre quelqu'une des fautes auxquelles l'espèce humaine est sujette.

Fig. et fam., *Payer les violons*, Faire les frais d'une affaire dont un autre tire tout le profit.

Prov. et fig., *Il en payera les pots cassés*,

On fera retomber sur lui le dommage, la perte; on s'en vengera sur lui.

Prov., *Les battus payent l'amende*, Souvent ceux qui auraient droit à une réparation, sont réprimandés, condamnés, maltraités de nouveau.

Fig. et par menace, *Il le payera*, se dit Pour exprimer qu'on trouvera moyen de se venger du déplaisir, de l'injure qu'on a reçue de quelqu'un. *Il m'a fait un mauvais tour, il m'a rendu un mauvais office, mais il me le payera.* Dans le même sens, on dit familièrement, *Il le payera plus cher qu'au marché, il me le payera au double.*

Payer, s'emploie aussi absolument. *Il se défendait, il refusait de payer. Il a fallu payer. Il a été condamné à payer. C'est un homme qui n'aime pas à payer. J'ai été obligé de payer pour lui.*

Se payer par ses mains, S'indemniser sur ce qu'on a en sa possession, et qui appartient au débiteur.

Cela est à payer, cela ne se peut payer, se dit De ce qui est excellent dans son genre, très agréable, ou très curieux. *Ce conte-là est excellent, il ne se peut payer. C'est un plaisir qui ne se peut payer. Cet homme est à payer pour son originalité.*

Fig., *Payer pour les autres*, Être seul puni d'une faute commune à plusieurs. *Il a payé pour tous les autres.*

Prov., *Payer ric-à-ric*, Payer avec lésinerie, s'acquitter, mais en payant le moins qu'on peut. *Il n'est pas généreux, il paye ric-à-ric*; et *Faire payer ric-à-ric*, Faire payer tout ce qui est dû, sans grâce, ni remise. *C'est un homme qu'il faut payer ric-à-ric.*

Prov. et fig., *Payer en monnaie de singe, en gambades*, Se moquer de celui à qui on doit, et ne le point payer.

Prov. et fig., *Payer en même monnaie*, Rendre la pareille.

Prov., *Qui répond paye*, On est obligé de payer pour celui dont on s'est rendu caution. Il se dit au propre et au figuré.

Prov., *Il faut payer ou agréer*, Quand on doit, il faut donner de l'argent ou du moins de bonnes paroles.

Payer, se dit quelquefois Des personnes ou des choses qui sont sujettes à quelque impôt, qui doivent quelque droit. *Ce marchand paye cent francs de patente. Ce propriétaire paye mille francs d'impositions. Ce département paye tant de contributions. Cette marchandise paye tant à la douane. L'hectolitre de vin paye tant d'entrée.*

Payer, s'emploie aussi figurément, et signifie, Récompenser, reconnaître. *On a bien payé, mal payé ses services, ses soins. Rien ne peut payer une telle marque de dévouement. Il n'a pas seulement payé cette belle action d'un coup d'œil, d'une parole flatteuse. Je suis assez payé par le plaisir de vous avoir obligé. L'amitié ne se paye que par l'amitié. Un tel service ne saurait se payer que par une reconnaissance éternelle.*

Il signifie quelquefois, Dédommager. *Ce moment de bonheur l'a payé de toutes ses peines.*

Il signifie aussi, Obtenir, acquérir quelque chose par un sacrifice. *Il a payé de sa liberté, de sa vie, de son sang, un court instant de plaisir. La gloire, la fortune lui a fait payer, lui a bien fait payer, lui a fait payer bien cher ses faveurs.*

Il signifie aussi quelquefois, Punir. *On l'a payé de son insolence. Il a été payé de tous ses crimes.*

Fam., *Il a été bien payé de l'injure qu'il a dite, de l'insulte qu'il a faite*, Il en a été bien puni, on s'en est bien vengé sur lui; et absolument, *Il a été payé*, Il a reçu son fait, il a reçu ce qu'il méritait.

Payer, signifie encore, Expier. *Il a payé de sa tête un si grand forfait. Il a payé sa scélératesse. Vous payerez cette injure.*

Payer, au figuré, se construit avec la préposition *De* dans un certain nombre de phrases faites.

Payer de belles paroles, Ne donner satisfaction qu'en paroles. On dit dans le même sens, *Payer de mots.*

Payer d'ingratitude, Manquer de reconnaissance pour un bienfait reçu.

Payer quelqu'un de retour, Reconnaître ses procédés ou ses sentiments par des procédés ou des sentiments pareils.

Payer de raisons, Donner de bonnes raisons sur les choses dont il s'agit. On dit en sens contraire, *Payer de mauvaises raisons.*

Se payer de raisons, Se rendre aux raisons qu'un autre allègue.

Payer d'effronterie, Soutenir effrontément un mensonge, se tirer d'un mauvais pas par effronterie.

Payer d'audace, Faire si bonne contenance, que par là on arrête, on intimide ses ennemis.

Payer de sa personne, S'exposer dans une occasion dangereuse, et y bien faire son devoir. *C'est un homme brave, et qui a payé de sa personne en cent occasions.* Il signifie aussi, Agir par soi-même dans les occasions qui le demandent. *Cette compagnie a un chef qui sait au besoin payer de sa personne.*

Il paye de bonne mine, il ne paye que de mine, se dit D'un homme de peu de mérite, mais d'une belle représentation.

Il ne paye pas de mine, se dit D'un homme dont l'apparence est chétive ou disgracieuse.

Payé, ée. part. passé. *Une somme payée. Des créanciers, des ouvriers payés. De la marchandise payée. Une lettre de change payée.*

Subst., *Plus-payé* : voyez Plus.

Cela est bien payé, n'est pas payé, se dit D'une chose, d'une marchandise dont on donne tout ce qu'elle vaut, ou dont on n'offre pas la valeur.

Prov., *Tant tenu, tant payé*, se dit Pour exprimer qu'on ne payera que ce qui sera rigoureusement dû pour le service rendu, ou pour la chose livrée.

Prov., *Je suis payé pour cela*, J'ai fait, à mes dépens, l'expérience de ce que telle chose a de dangereux, de nuisible, de désagréable. *Je ne retournerai plus dans cette maison, je suis payé pour cela. Il ne fréquentera plus ces étourdis, il est payé pour cela.* On dit de même, *Il n'est pas payé pour aimer cet homme, pour se fier à cet homme.*

PAYEUR, EUSE. s. Celui, celle qui paye. *C'est un bon payeur, c'est une mauvaise payeuse.*

Payeur, se dit aussi d'Un homme chargé par son emploi, par son office, de payer des dépenses, des traitements, des rentes. *Il était payeur de l'armée. Payeur divisionnaire. Il est payeur à la trésorerie. Son père était payeur des rentes à l'hôtel de ville.*

PAYS. s. m. Région, contrée. *Bon pays. Pays à blé. Pays de bois. Pays de chasse. Pays gras, maigre, riche, stérile, fertile, inculte, abondant. Pays montueux, montagneux, marécageux. Pays ouvert. Pays chaud, froid, humide. Mauvais pays. Beau pays. Les pays étrangers. Les pays lointains. Pays ruiné, désolé. Pays peuplé. Pays désert. Pays perdu. Je ne suis jamais allé dans ce pays-là. Je lui ferai vider le pays. Je le ferai sortir du pays. Il a bien vu du pays, bien fait, bien parcouru du pays. Il a visité, parcouru tous les pays du monde. L'homme est le même en tout pays. Courir le pays. Aller par le pays. Reconnaître le pays. S'habituer dans un pays. Il a fait cette carte à vue de pays. Les gens du pays m'ont assuré cela. Haut pays. Bas pays.*

Pays plat, pays de plaines, par opposition à *Pays montueux*; et *Plat pays*, La campagne, par opposition aux lieux fortifiés.

Pays, se dit quelquefois Des habitants mêmes du pays. *Chaque pays a ses usages, ses mœurs, ses habitudes. Telle est la coutume, tel est l'usage constant du pays. Pays riche, florissant. Pays catholique. Pays protestant. Pays civilisé.*

Pays d'états, se disait Des provinces de France où les impositions étaient consenties et réparties par l'assemblée des états; *Pays d'élection*, de Celles où il y avait des généralités et des élections établies; et, *Pays d'obédience*, de Celles où le pape nommait à certains bénéfices.

Pays coutumier, se disait Du pays où l'on suivait une coutume provinciale ou locale; et, *Pays de droit écrit*, Du pays où l'on suivait le droit romain.

À Paris, *Le pays latin*, Le quartier où sont la plupart des collèges.

Le pays de sapience, La Normandie.

Les Pays-Bas, La Belgique et la Hollande.

Prov. et fig., *Pays de cocagne*, Pays où tout abonde, où l'on fait bonne chère à bon marché.

Vin de pays, Vin recueilli dans le canton : cela se dit d'Un vin qui n'est pas de la première qualité, qui n'est pas d'un vignoble fameux. *Voilà d'assez bon vin pour du vin de pays.*

Gagner pays, Avancer, faire du chemin. *La nuit vient, gagnons pays.*

Pop., *Tirer pays*, S'enfuir, s'évader.

En termes de Guerre, *Battre le pays*, Explorer, reconnaître le pays.

Battre du pays, Voir, parcourir beaucoup de lieux différents; et, proverbialement et figurément, Traiter beaucoup de sujets différents.

Voir du pays, Voyager.

Prov. et fig., *Faire voir du pays à une personne*, Lui donner bien de l'exercice, bien de la peine, lui susciter beaucoup d'embarras.

Fig. et fam., *Savoir la carte du pays*, Connaître les gens avec qui on a à vivre.

Prov., *Être en pays de connaissance*, Se trouver parmi des gens de sa connaissance. Il s'applique aussi en général à toutes les choses que l'on connaît.

Prov. et fig., *Parler, juger à vue de pays*, Parler, juger d'après un premier aperçu, et avant d'avoir approfondi les choses.

Prov., *De quel pays venez-vous?* se dit À une personne qui ignore quelque chose que tout le monde sait.

Fig., *Un pays perdu*, Un lieu où il y a peu de ressources; et, particulièrement, Un quartier éloigné du centre des affaires et de la société. *Vous habitez un pays perdu. Il s'est allé loger en pays perdu.*

Pays, signifie aussi, Patrie, lieu de nais-

sance. Il s'entend quelquefois de Tout l'État dans lequel on est né, et quelquefois de La province, de la contrée, de la ville où l'on a pris naissance. *Pays natal. La France est mon pays. Mourir pour le salut de son pays, pour la gloire de son pays. Aimer son pays. L'amour du pays. Défendre, sauver son pays. Il n'est jamais sorti de son pays. Quitter son pays. Retourner dans son pays. Il a encore l'accent de son pays. De quel pays êtes-vous? Ils sont du même pays. La Bretagne était son pays. Rennes est son pays.*

PAYS, dans l'acception qui précède, s'emploie quelquefois sans adjectif possessif. *Écrire au pays. Recevoir des nouvelles du pays. Retourner au pays.* Il est familier, excepté dans cette phrase, *Avoir la maladie du pays, le mal du pays,* Être triste, abattu, malade, parce qu'on est éloigné de son pays, et qu'on désire vivement d'y retourner.

Prov. et fig., *Nul n'est prophète en son pays,* Un homme de mérite est ordinairement moins considéré dans son pays qu'ailleurs.

Prov. et fig., *Cet homme est bien de son pays,* Il est bien simple, bien crédule. *Vraiment vous êtes bien de votre pays, de croire...*

PAYS, s'emploie quelquefois figurément. *Les modernes ont découvert dans les sciences de nouveaux pays, des pays inconnus. Il faut renvoyer cela au pays des chimères.*

PAYS, signifie quelquefois, populairement, Compatriote; et il fait au féminin, *Payse. C'est mon pays, c'est un de mes pays. Bonjour, pays. Elle est allée avec une de ses payses.*

PAYSAGE. s. m. Étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect. *Voilà un beau paysage, un riche paysage. Agréable paysage. Paysage riant. Il y a des paysages délicieux sur les bords de la Seine, de la Loire.*

Il se dit aussi d'Un tableau qui représente un paysage. *Grand, petit paysage. C'est un paysage de tel peintre. Il fait des paysages. Paysage à la gouache, à l'aquarelle. Tableau de paysage.*

Il se dit encore Du genre de peinture qui a pour objet la représentation des paysages. *Il étudie le paysage. Il réussit très bien dans le paysage. Il ne travaille qu'en paysage. Peintre de paysage. Peindre le paysage.*

PAYSAGISTE. s. m. Peintre qui fait des paysages. *Il est bon paysagiste.*

PAYSAN, ANNE. s. Homme, femme de village, de campagne. *Un bon paysan. Un pauvre paysan. Un riche paysan. Une belle paysanne. Les gens de guerre vivent sur le paysan. C'est un paysan du village où j'ai ma maison de campagne. Il y a dans la diète de Suède l'ordre des paysans.*

C'est un paysan, un gros paysan, il a l'air d'un paysan, d'un franc paysan, C'est un homme rustre, impoli, grossier dans ses manières et dans son langage.

A LA PAYSANNE. loc. adv. A la manière des paysans. *Être vêtu à la paysanne. S'habiller en masque à la paysanne. Une danse à la paysanne.*

PAYSANNERIE. s. f. Condition, manières, mœurs des paysans. *Franche paysannerie.* Il est peu usité.

PEA

PÉAGE. s. m. Droit qui se lève sur les personnes, les animaux, les marchandises, pour leur passage sur un chemin, sur un pont, sur une rivière, etc. *Prendre le péage. Payer, acquitter le péage. Cela ne doit point de péage.*

Il se dit aussi Du lieu où l'on paye le droit de passage. *Il faut arrêter au péage.*

PÉAGER. s. m. Celui qui reçoit le péage.

PEAU. s. f. Membrane qui enveloppe et couvre extérieurement toutes les parties du corps de l'homme et des animaux. *La peau de l'homme. Avoir la peau dure, épaisse, tendre, déliée, noire, bise, blanche, belle, vilaine, ridée, sèche, rude, douce, fine, unie, huileuse, couperosée. Ce coup n'a fait qu'effleurer la peau. Il a la peau éraflée, égratignée, déchirée, emportée. La peau du front, du visage, de la langue, des mains, du ventre. La peau d'un animal. Les quadrupèdes ont la peau couverte de poils, les oiseaux de plumes, et les poissons d'écailles. Les serpents changent de peau, dépouillent leur vieille peau. Les serpents ont la peau mouchetée, tavelée. Les pores de la peau. Sa peau est comme un crible. Cette boisson porte légèrement, fortement à la peau.*

Il se dit quelquefois, familièrement, Des parties de la peau qui sont flasques et pendantes. *Il a de grandes peaux qui lui pendent au menton.*

Maladies de peau, de la peau, Celles qui altèrent la peau. *Le soufre est employé avec succès dans les maladies de la peau.*

Prov. et fig., *Les os lui percent la peau, il n'a que la peau et les os, il a la peau collée sur les os,* se dit D'un homme ou d'un animal fort maigre.

Fam., *Il est gras à pleine peau,* se dit D'un homme ou d'un animal extrêmement gras.

Fig. et fam., *Il crève dans sa peau,* Il est gras à pleine peau, à ne plus tenir dans ses habits. Cela se dit aussi D'un homme qui a quelque grand dépit qu'il s'efforce de renfermer en lui-même.

Fig. et fam., *Il ne saurait durer dans sa peau,* se dit D'un homme inquiet, agité, tourmenté par quelque désir.

Fig. et fam., *Il ne tient pas dans sa peau,* Il est plein de joie, d'orgueil.

Fig. et fam., *Vous avez beau faire, il ne changera jamais de peau, il mourra dans sa peau,* Il ne changera point de mœurs, il ne se corrigera point. On dit dans le même sens, *Il mourra dans la peau d'un insolent, d'un effronté, d'un fat, etc.*

Prov. et fig., *Dans sa peau mourra le renard,* se dit en parlant D'un homme rusé, et pour faire entendre qu'il ne se corrigera pas. On dit de même, en parlant D'un méchant homme, *Le loup mourra dans sa peau.*

Fig. et fam., *Je ne voudrais pas être dans sa peau,* Je ne voudrais pas être à sa place, dans la position fâcheuse ou périlleuse où il se trouve.

Prov. et fig., *La peau lui démange,* se dit D'une personne qui, sans aucune nécessité, s'expose à se faire battre.

PEAU, se dit aussi Du simple épiderme, de la première peau. *Cette femme s'est servie d'une drogue qui lui a enlevé la peau. Cette maladie lui a fait faire peau neuve.*

PEAU, se dit, figurément et familièrement, dans plusieurs phrases, pour signifier, La personne même dont on parle. *Faire bon marché de sa peau,* Prodiguer sa vie, s'exposer au danger, aux coups, sans nécessité. *Craindre pour sa peau, avoir peur pour sa peau, ménager sa peau,* Craindre les coups, le danger, éviter de s'y exposer. *Avoir soin de sa peau,* Se dorloter, avoir soin de sa personne. *Vendre bien cher sa peau,* Se bien défendre contre ceux par qui l'on est attaqué. *Il a été heureux d'en rapporter sa peau,* Il a été heureux de revenir sain et sauf d'une occasion dangereuse. *Je ne veux point me charger de votre peau,* Je ne veux point me charger de vous, je ne veux point avoir l'embarras de vous mener. Ce dernier exemple est populaire.

PEAU, se dit aussi de La dépouille de l'animal, de sa peau séparée de son corps. *Une peau d'ours, de renard, de lion, de tigre, de loutre, de lapin, de mouton, de veau, de bouc, etc. Une peau d'anguille. Ces sauvages sont vêtus de peaux de bêtes. On polit le bois avec de la peau de chien de mer. Corroyer, apprêter, appareiller, maroquiner une peau. Passer, parfumer une peau. Peau musquée. Peau de senteur. Peau d'Espagne. Gants de peau.*

Peau de vélin, Peau de veau préparée pour la reliure ou pour l'impression. *Un exemplaire imprimé sur peau de vélin.*

Peau crue ou *verte,* Peau qui n'a point encore reçu de préparation.

Peau de bon apprêt, Peau facile à préparer.

Prov. et fig., *Coudre la peau du renard avec celle du lion,* Joindre la finesse à la force.

Prov. et fig., *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir pris, avant de l'avoir mis par terre,* Il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder; il ne faut pas se flatter trop tôt d'un succès incertain.

Contes de Peau-d'âne, par allusion à un vieux conte dont l'héroïne s'appelle *Peau-d'âne,* Petits contes inventés pour l'amusement des enfants.

PEAU, en termes de Palais, se disait Du parchemin. *Greffier à peau* ou *à la peau.*

PEAU, se dit quelquefois Des parties tendineuses et coriaces qui se trouvent dans la viande. *Vous avez cru me donner de la viande, ce n'est rien qu'une peau. Ce bouilli ne vaut rien, il n'y a que des peaux.*

PEAU, se dit aussi de L'enveloppe qui couvre les fruits, les amandes des noyaux, les oignons, etc. *La peau des pêches, des fruits à noyau, est fort déliée. Le raisin muscat a la peau dure. La peau des noix fraîches est fort amère. La peau de cette orange est fort épaisse. Les oignons sont couverts de plusieurs peaux. Couleur de peau d'oignon. Confire des abricots sans peau.*

PEAU, se dit encore d'Une espèce de croûte plus ou moins déliée qui se forme sur les substances liquides ou onctueuses, par l'épaississement qui résulte de l'évaporation. *Il se forme une peau sur le lait bouilli, sur l'encre, sur les confitures, sur le fromage, etc.*

PEAUSSERIE. s. f. Commerce, marchandise de peaux. *La peausserie est un commerce fort considérable en France. On a vendu beaucoup de peausserie à cette foire.*

PEAUSSIER. s. m. Artisan qui prépare les peaux, pour en faire des cuirs propres à certains usages, comme gants, bourses, reliures de livres, etc.

En termes d'Anat., *Muscle peaussier,* Muscle qui adhère à la peau, et qui, dans plusieurs animaux, sert à la remuer. Dans cette locution, *Peaussier* est adjectif.

PEAUTRE. s. m. Vieux mot qui n'est plus usité que dans cette phrase populaire, *Envoyer quelqu'un au peautre* ou *aux peautres,* Le brusquer pour le congédier, le chasser.

PEB

PÉBRINE. s. f. Sorte de maladie épidémique des vers à soie.

PEC

PEC. adj. m. Il n'est usité que dans cette expression, *Hareng pec*, Hareng en caque fraîchement salé. *Manger un hareng pec.*

PECCABLE. adj. des deux genres. (On prononce les deux C dans ce mot et dans les suivants.) Qui est capable de pécher. *Tout homme est peccable.*

PECCADILLE. s. f. Petit péché, faute légère. *Sa conscience s'alarme de la moindre peccadille. Il a renvoyé son domestique pour une peccadille.* Il ne se dit guère qu'en plaisanterie.

PECCANT, ANTE. adj. Qui pèche. Il était d'usage autrefois dans cette phrase de médecine, *Humeur peccante*, Humeur qui pèche en quantité ou en qualité. *Évacuer, corriger l'humeur peccante, les humeurs peccantes.*

PECCATA. s. m. Terme populaire par lequel on désigne Un âne, dans les combats publics d'animaux.

Il se dit, figurément, d'Un homme stupide, d'un sot. *C'est un peccata.*

PECCAVI. s. m. Terme emprunté du latin. L'aveu qu'un pécheur fait de sa faute devant Dieu, et le regret qu'il en a. Il n'est usité que dans cette locution familière, *Un bon peccavi*, Une bonne contrition, un véritable repentir de ses péchés. *Il ne faut à la mort qu'un bon peccavi pour être sauvé.*

PÊCHE. s. f. Gros fruit à noyau, qui a beaucoup d'eau, et qui est d'un goût excellent. *Pêche vineuse. Pêche cotonneuse. Pêche pleine d'eau. Certaines pêches adhèrent au noyau. Pêche jaune. Pêche blanche. Pêche violette. Pêche hâtive* ou *précoce. Pêche tardive. Pêche de vigne. Il y a beaucoup de différentes espèces de pêches. Noyau de pêche. Le duvet de la pêche.*

Prov., fig. et pop., *Un matelas, un coussin rembourré de noyaux de pêche*, Un matelas, un coussin fort dur.

PÊCHE. s. f. Art, exercice, action de pêcher. *Cet homme entend bien la pêche, est adroit à la pêche. La pêche à la ligne, aux filets. Aimer la pêche. Se divertir, s'amuser à la pêche. Avoir droit de pêche. Un temps qui ne vaut rien pour la pêche. La pêche du hareng. Aller à la pêche de la morue, de la baleine. Aller à la pêche aux huîtres, aux écrevisses, aux goujons. Faire une bonne pêche, une grande pêche, une heureuse pêche. La pêche n'a rien valu aujourd'hui. Vivre de sa pêche.*

Il se dit aussi Du droit de pêcher. *Avoir la pêche d'une rivière*, Avoir seul le droit d'y pêcher; et, *Affermer la pêche d'une rivière*, Affermer le droit d'y pêcher.

Il se dit quelquefois Du poisson qu'on a pêché, ou même de Celui qu'on pêchera. *Combien voulez-vous vendre votre pêche? Combien la pêche que vous allez faire?*

Pêche miraculeuse, Celle que firent les disciples de JÉSUS-CHRIST sur son invitation.

PÊCHE, se dit encore en parlant Des perles et du corail, qu'on prend dans certaines mers. *La pêche des perles. La pêche du corail.*

Il se dit aussi en parlant Des marchandises qu'on retire de l'eau, lorsqu'un navire a fait naufrage. *La pêche du débris d'un vaisseau.*

PÉCHÉ. s. m. Transgression volontaire de la loi divine ou religieuse. *Péché originel. Péché actuel. Péché mortel. Péché véniel. Péché d'habitude. Péché contre le Saint-Esprit. L'orgueil a été le péché des anges révoltés. La désobéissance a été le péché du premier homme. Le péché de la chair. Péché contre nature. Péché de fragilité. Péché grave, irrémissible. Péchés secrets. Péché de commission. Péché d'omission. La rémission des péchés. Faire, commettre un péché. Être en péché. Tomber en péché. Croupir dans le péché, dans son péché. Être obstiné dans le péché. Mourir dans son péché. Confesser ses péchés. Pleurer ses péchés. Absoudre les péchés. Donner l'absolution des péchés. Ce péché ne peut être absous par un pouvoir ordinaire. Remettre les péchés. Pardonner les péchés. Il n'y a que Dieu qui puisse remettre les péchés. Les circonstances aggravent ou atténuent les péchés. La charité efface les péchés.* JÉSUS-CHRIST *est mort pour nos péchés. Racheter ses péchés par l'aumône. Cela ne lui a point été imputé à péché. La multitude des péchés. Le péché d'orgueil, d'avarice. Les sept péchés capitaux. Faire pénitence de ses péchés.*

Fam., *Laid comme le péché*, Très laid. *Elle est laide comme le péché.*

Fig. et fam., *Ils se sont dit les sept péchés mortels*, Ils se sont dit l'un à l'autre les plus grandes injures. *Il a dit de cette femme les sept péchés mortels*, Il en a dit tout le mal possible.

Fam., *Péché mignon*, Mauvaise habitude à laquelle on est sujet, et dont on ne veut pas se défaire. *La paresse est son péché mignon.*

Prov., *Péché caché est à demi pardonné*, Quand on a soin d'éviter le scandale, le mal en est moindre. On dit aussi, *Péché avoué est à demi pardonné.*

Prov., *Mettre quelqu'un, mettre quelque chose au rang des péchés oubliés*, Ne plus s'en soucier, ne vouloir plus y songer.

Ce n'est pas un grand péché, ce n'est pas un péché irrémissible, se dit Lorsqu'on veut diminuer quelqu'une des fautes légères qui regardent le commerce de la vie.

Prov., *À tout péché miséricorde*, signifie tantôt, Il faut avoir de l'indulgence; tantôt, Espérez votre pardon.

Fig. et fam., *Rechercher les vieux péchés de quelqu'un*, Rechercher sa vie passée, à dessein de lui nuire.

PÉCHER. v. n. Transgresser la loi divine ou religieuse. *Pécher mortellement. Pécher véniellement. Pécher légèrement. Qui fait telle chose pèche. Ève fit pécher Adam. Pécher contre le Saint-Esprit. Pécher contre les commandements de Dieu, contre les commandements de l'Église.*

Prov., *Qui perd pèche*, On est porté à donner tort à celui qui perd, qui ne réussit pas.

PÉCHER, signifie aussi, Faillir contre quelque règle de morale. *Pécher contre les bonnes mœurs. Pécher contre l'honneur. Pécher contre la bienséance.*

Il signifie, par extension, Faillir contre quelque autre règle que ce soit. *Vous avez péché contre les règles de l'art. C'est pécher contre le bon sens, contre la vraisemblance, contre les règles de la logique, de la grammaire, de la versification. Cet acte pèche par la forme, contre la forme, dans la forme. Ce peintre a péché contre le costume.*

Il signifie aussi quelquefois, Mal user d'une bonne qualité ou d'une bonne intention, la porter trop loin, en avoir l'excès. *Il a péché par trop de précaution, par trop de zèle. Il a péché pour vouloir trop bien faire, par trop bien faire. Cela pèche par trop de soin. Cet ouvrage ne pèche que par trop d'esprit, par trop d'ornements. Cet écrivain ne pèche que par trop d'exactitude.*

Fam., *Ce n'est pas par là qu'il pèche*, Ce n'est pas là son défaut. *Vous ne direz pas qu'il manque d'esprit, de prudence; ce n'est pas par là qu'il pèche.*

Ce vin pèche en couleur, par la couleur, Il n'a pas la couleur qu'il devrait avoir naturellement, ou Il est naturellement un peu louche.

PÊCHER. s. m. Arbre qui porte la pêche. *Un beau pêcher. Un espalier de pêchers. Pêcher franc. Pêcher sur amandier Pêcher sur prunier. Pêcher à fleur double. Du sirop de fleurs de pêcher.*

Couleur de fleur de pêcher, Sorte de couleur de chair, à peu près semblable à celle des fleurs de pêcher.

PÊCHER. v. a. Prendre du poisson avec des filets ou autrement. *Pêcher une anguille, un brochet, une carpe. Pêcher du poisson dans la mer, dans une rivière, dans un étang. Pêcher du poisson à la ligne, au filet, à l'épervier*, et absolument, *Pêcher à la ligne, au filet, etc.*

Pêcher un étang, Pêcher tout le poisson d'un étang. *On pêche les étangs de trois en trois ans. On met les étangs à sec pour les pêcher.*

Prov. et fig., *Toujours pêche qui en prend un*, Ce n'est pas perdre tout à fait son temps que de faire un petit gain.

Prov. et fig., *Pêcher en eau trouble*, Se prévaloir du désordre des affaires publiques ou particulières, pour en tirer son profit, son avantage. *Il y a des gens qui, durant les désordres d'un État, ne songent qu'à pêcher en eau trouble. Il a profité du désordre de cette maison, dont il maniait les affaires, et a pêché en eau trouble.*

Fig., fam. et par une espèce de mépris, *Où avez-vous pêché cela? où êtes-vous allé pêcher cela?* Où avez-vous pris, où avez-vous trouvé cela? On dit aussi: *Où avez-vous pêché cette nouvelle? Où pêche-t-il ce qu'il dit?* On dit de même, *Où êtes-vous allé pêcher cet homme-là?* Qui vous a suggéré un pareil choix?

Fig. et pop., *Pêcher au plat*, Prendre dans le plat ce qu'on veut.

PÊCHER, se dit aussi en parlant De tout ce qu'on tire de l'eau. *Pêcher des perles, du corail. Pêcher du bois qui est emporté par le courant de l'eau.*

PÊCHÉ, ÉE. part. passé.

PÊCHERIE. s. f. Lieu où l'on a coutume de pêcher, ou qui est préparé pour une pêche.

PÉCHEUR, CHERESSE. s. Celui, celle qui commet des péchés, qui est sujet au péché, qui est enclin au péché, qui est dans l'habitude du péché. *Tout homme est pécheur. Nous sommes tous pécheurs. Pécheur public. Pécheur scandaleux. Pécheur endurci. Pécheur repentant. Un grand pécheur. Un misérable pécheur. Convertir les pécheurs. L'homme le plus saint n'est qu'un pécheur devant Dieu. Une grande pécheresse. La pécheresse de l'Évangile.*

Fam., *Vieux pécheur*, Vieux débauché.

Prov. et fig., *Dieu ne veut pas la mort du pécheur*, Il ne faut pas être inexorable.

PÉCHERESSE, s'emploie quelquefois adjectivement. *La femme pécheresse de l'Évangile. Une âme pécheresse.*

PÊCHEUR. s. m. Celui qui fait métier et profession de pêcher, ou qui a le goût et l'habitude de la pêche. *Bon, habile pêcheur. Une barque de pêcheur. Les filets d'un pêcheur.* JÉSUS-CHRIST *a dit à ses apôtres, qui étaient des pêcheurs, qu'il les ferait pêcheurs d'hommes. Il est si habile pêcheur, qu'il pourrait en faire métier.*

L'anneau du pêcheur, Le sceau qui est apposé à certaines expéditions de la cour de Rome. *Des brefs donnés sous l'anneau du pêcheur.*

Martin-pêcheur, martinet-pêcheur, Oiseau de l'ordre des Passereaux. Voyez MARTIN-PÊCHEUR, à son rang alphabétique.

PÉCORE. s. f. Il signifie au propre, Un animal, une bête. Ce sens est peu usité.

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, comme terme injurieux, pour signifier, Une personne stupide. *C'est une grosse pécore, une vraie pécore. Taisez-vous, petite pécore.* Il est familier.

PECQUE. s. f. Terme injurieux. Femme sotte et impertinente, qui fait l'entendue. *C'est une pecque. C'est une pecque provinciale.* Il est familier et peu usité.

PECTORAL, ALE. adj. Qui concerne la poitrine. Il se dit particulièrement Des remèdes propres aux maladies de la poitrine, des poumons. *Julep, sirop pectoral.*

Il signifie aussi, Qui est bon pour la poitrine. *Ce vin léger est pectoral.*

Croix pectorale, Celle que les évêques portent sur la poitrine, pour marque de leurs fonctions.

En termes d'Anat., *Les muscles pectoraux*, ou substantivement, *Les pectoraux*, Muscles qui s'attachent à la poitrine. On dit aussi substantivement, *Le grand pectoral, le petit pectoral.*

PECTORAL. s. m. Ornement garni de pierres précieuses que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

PÉCULAT. s. m. Vol des deniers publics, fait par ceux qui en ont le maniement et l'administration. *Le crime de péculat. Être accusé de péculat.*

PÉCULE. s. m. Ce qu'un esclave amassait par ses épargnes, et qui lui servait quelquefois à racheter sa liberté. *Cet esclave avait amassé un pécule assez considérable.*

Il se dit aussi de Ce qu'une personne en puissance d'autrui acquiert par son industrie, par son travail et par son épargne, et dont il lui est permis de disposer. *Il avait acquis un petit pécule. Il a disposé de son pécule à l'insu de ses parents.*

Il signifie encore, d'une manière plus générale, Toute petite somme amassée. *Je ne veux pas toucher à mon petit pécule*

PÉCUNE. s. f. Argent comptant. *Disette de pécune.* Il est vieux.

PÉCUNIAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'argent, qui consiste en argent. *Peine pécuniaire*, Somme d'argent à laquelle une personne est condamnée par justice, en réparation de quelque faute. *Intérêt pécuniaire*, Intérêt, profit d'argent. *Ce n'est pas pour un motif d'honneur, c'est pour un intérêt pécuniaire qu'ils se sont brouillés.*

PÉCUNIEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'argent comptant. *Cet homme est pécunieux, n'est guère pécunieux, n'est pas fort pécunieux. Notre petite ville n'est pas fort pécunieuse.* Il est familier.

PED

PÉDAGOGIE. s. f. Terme didactique Instruction, éducation des enfants. *La pédagogie est un art fort important, qui exige beaucoup de raison, de lumières et d'expérience.*

Il se dit, en certains pays, d'Un établissement public d'éducation. *Instituer, fonder une pédagogie. Chef de la pédagogie. Entrer à la pédagogie.* Il est peu usité.

PÉDAGOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'éducation des enfants. *Système, méthode, ouvrage pédagogique.*

PÉDAGOGUE. s. m. Celui qui enseigne des enfants, et qui a soin de leur éducation. *Il n'a plus besoin de pédagogue.* Il est peu usité en ce sens, et ne se dit plus guère que par dérision.

Il se dit plus ordinairement, par extension, de Celui qui, sans en avoir le droit, censure les actions et les discours des autres. *Cet homme est un vrai pédagogue, un franc pédagogue, un plaisant pédagogue. Il fait le pédagogue. Il s'érige en pédagogue du genre humain.*

PÉDALE. s. f. Gros tuyau d'orgue, qu'on fait jouer avec le pied. *Un jeu de pédales. Pédale de bombarde, de trompette, de clairon, etc.*

Clavier de pédales, La rangée des touches que l'organiste abaisse avec les pieds pour faire parler le jeu de pédales.

Pédales de harpe, Touches de fer qui sont placées au bas du corps de la harpe, et qui, étant abaissées avec le pied, servent à faire les dièses et les bémols.

Pédales de piano, Touches de bois qui sont placées sous l'instrument, et qu'on abaisse avec le pied pour modifier le son de différentes manières.

PÉDALE, s'emploie aussi, dans l'Art de la composition musicale, pour désigner La tenue d'un même son pendant plusieurs mesures, dans une partie, tandis que les autres parties, sans cesser de chanter, continuent leur marche.

PÉDALE, en termes d'Arts et métiers, se dit d'Un morceau de bois plat que l'on fait mouvoir avec le pied pour communiquer la rotation à une meule, à un tour.

PÉDANÉ. adj. m. Il n'était usité que dans cette dénomination, *Juges pédanés*, Les juges d'une petite justice subalterne, qui jugeaient debout, n'ayant point de siége d'audience particulier.

PÉDANT. s. m. Terme injurieux dont on se sert pour désigner Ceux qui enseignent les enfants. *Un pédant de collége. Les pédants ont gâté cet enfant.*

Il se dit aussi de Celui qui affecte mal à propos de paraître savant, ou qui parle avec un ton, avec un air trop décisif. *C'est un franc pédant, un vrai pédant, qui cite à tout propos ses auteurs grecs et latins. Il n'y a pas moyen de souffrir l'air décisif de ce pédant.*

Il se dit encore de Celui qui affecte trop d'exactitude, trop de sévérité dans des bagatelles, et qui veut assujettir les autres à ses règles. *Cette femme a pour mari un pédant qui ne lui laisse pas la moindre liberté, qui ne lui permet pas le moindre divertissement. Cet homme est un pédant insupportable qui veut régenter tout le monde, qui blâme ou dédaigne tout ce qu'on fait.*

Dans les deux sens qui précèdent, il a un féminin, *Pédante. Elle fait la pédante. Quelle pédante insupportable!*

Il est quelquefois adjectif. *Cet homme est bien pédant. Cette femme a un mari pédant. Elle est très pédante.*

Il se dit aussi De l'air, du ton, des manières. *Manières pédantes. Il parle d'un ton pédant. Cela est pédant. Quel air pédant !*

PÉDANTERIE. s. f. Terme de mépris. Profession de ceux qui enseignent dans les classes. *Il a quitté la pédanterie. Il se ressent de la pédanterie.* Il est peu usité en ce sens.

Il signifie aussi, Air pédant, manière pédante, affectation d'exactitude, de sévérité dans les choses peu importantes. *Ce discours sent la pédanterie. Je hais la pédanterie. Il ne peut se défaire de sa pédanterie. Mettre en tout de la pédanterie. Il est d'une pédanterie choquante, ridicule, insupportable, assommante. Il y aurait de la pédanterie à relever de si légères fautes. Sa pédanterie le porte à contrôler tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit.*

Il signifie encore, Érudition pédante. *Ce livre, ce discours est rempli de pédanterie. Ce n'est pas là du savoir, c'est de la pédanterie.*

PÉDANTESQUE. adj. des deux genres. Qui tient du pédant, qui sent le pédant. *Savoir pédantesque. Air pédantesque. Habit pédantesque. Discours pédantesque. Phrase pédantesque. Il a fait sur ce livre des notes, des observations pédantesques.*

PÉDANTESQUEMENT. adv. D'un air, d'une manière qui sent le pédant. *Gronder, raisonner, parler pédantesquement.*

PÉDANTISER. v. n. Faire le pédant. *Il ne fait que pédantiser.* Il est familier. On a dit aussi, *Pédanter.*

PÉDANTISME. s. m. Pédanterie ; air, ton, caractère, manière de pédant. *Cette lettre, ce livre sent le pédantisme. Sa manière de parler, d'agir, tient du pédantisme. Il est, dans la société, d'un pédantisme qui révolte les personnes les plus modestes et les moins susceptibles.*

PÉDÉRASTE. s. m. Celui qui est adonné à la pédérastie.

PÉDÉRASTIE. s. f. Vice contre nature.

PÉDESTRE. adj. des deux genres. Il est principalement usité dans cette locution, *Statue pédestre*, Celle qui représente un homme à pied; par opposition à *Statue équestre*, Celle qui représente un homme à cheval.

Il signifie aussi, Qui se fait à pied. *Course, voyage, promenade pédestre. Exercice pédestre.* Il est peu usité.

PÉDESTREMENT. adv. Il n'est usité que dans cette phrase familière, *Aller pédestrement*, Aller à pied.

PÉDICELLE. s. m. T. de Botan. Chacune des subdivisions d'un pédoncule ramifié.

PÉDICULAIRE. adj. Il n'est usité que dans cette locution, *Maladie pédiculaire*, Sorte de maladie dans laquelle il s'engendre une grande quantité de poux.

PÉDICULAIRE. s. f. T. de Botan. Plante qui croît dans les prés, les marais et autres lieux humides. On la nomme aussi *Herbe aux poux.*

PÉDICULE. s. m. T. de Botan. Espèce de queue propre à certaines parties des plantes. *Le pédicule d'une aigrette, d'un nectaire.* On dit aussi, en Chirur., *Le pédicule d'une verrue, etc.*

PÉDICULÉ, ÉE. adj. Qui a un pédicule. *Aigrette pédiculée. Tumeur pédiculée.*

PÉDICURE. adj. m. Il n'est usité que

dans cette expression, *Chirurgien pédicure*, Celui qui extirpe ou réduit les cors, les oignons et les durillons des pieds.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un habile pédicure.*

PÉDILUVE. s. m. T. de Médec. Bain de pieds. *Les pédiluves sont très favorables à la santé.*

PÉDIMANE. s. m. T. d'Hist. nat. Il se dit Des mammifères carnassiers qui ont le pouce des pieds de derrière écarté des autres doigts, comme il l'est dans les singes. On l'emploie quelquefois adjectivement. *Le sarigue est pédimane.*

PÉDOMÈTRE. s. m. Voyez ODOMÈTRE.

PÉDONCULE. s. m. T. de Botan. La queue d'une fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULE, est aussi un terme de Zoologie, d'Anatomie, et signifie, Le support d'une partie quelconque.

PÉDONCULÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Porté par un pédoncule.

PEG

PÉGASE. s. m. Cheval fabuleux, auquel les anciens poètes ont donné des ailes, et qui, selon eux, fit jaillir d'un coup de pied les eaux de l'Hippocrène. On ne met ici ce nom que parce qu'il s'emploie figurément dans plusieurs phrases poétiques ou relatives à la poésie. *Monter sur Pégase*, Faire des vers. *Pégase est rétif pour lui, son Pégase est rétif*, C'est un mauvais poète.

PÉGASE, en Astronomie, est Le nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

PEH

PEHLVI. s. m. Nom de la langue parlée en Perse sous la dynastie des Sassanides. *Le pehlvi est un mélange de l'idiome des Perses et de celui des Babyloniens.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *La langue pehlvie.*

PEI

PEIGNE. s. m. Instrument de buis, de corne, d'ivoire, etc., qui est taillé en forme de dents, et qui sert à démêler les cheveux et à nettoyer la tête. *Peigne de buis, de corne, d'ivoire, d'écaille. Le dos d'un peigne. Peigne à deux côtés. Les petites dents, les grosses dents d'un peigne. Peigne de toilette. Peigne de poche. Se donner deux ou trois coups de peigne. Nettoyer un peigne. Brosse à nettoyer des peignes. Des peignes pour les chevaux, pour peigner les crins des chevaux.*

Fam., *Être sale comme un peigne*, se dit D'une personne extrêmement sale.

Se donner un coup de peigne, Se passer rapidement le peigne dans les cheveux.

Fig. et pop., *Donner un coup de peigne à quelqu'un*, Le maltraiter.

PEIGNE, se dit aussi d'Une sorte de peigne courbe et à longues dents, dont les femmes se servent pour retrousser leurs cheveux, ou seulement pour les orner. *Elle avait un peigne d'écaille, un peigne d'or dans les cheveux. Son peigne tomba. Un peigne de diamants, de corail*, Orné de diamants, de corail.

Il se dit encore d'Un instrument de fer dont se servent les cardeurs et les tisserands pour apprêter la laine, le chanvre et le lin. *Peigne de cardeur, de tisserand.*

PEIGNE, en Histoire naturelle, est Le nom d'un genre de mollusques acéphales à coquille bivalve, qui étaient fort estimés des anciens, et que l'on mange encore sur nos côtes.

PEIGNER. v. a. Démêler, arranger les cheveux, les poils, etc., avec un peigne. *Peigner ses cheveux. Peigner une perruque. Peigner sa barbe, ses moustaches. Peigner la crinière et la queue d'un cheval.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Il se peigne tous les matins.*

Il se dit aussi en parlant Du lin, du chanvre, etc. *Peigner du lin. Peigner du chanvre.*

PEIGNER, signifie aussi, figurément et populairement, Maltraiter, battre. *Je le peignerai comme il faut. Je l'ai bien peigné. Il a été bien peigné.* Il s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel. *Ces deux femmes se sont bien peignées.*

PEIGNÉ, ÉE. part. passé. *Une chevelure, une perruque bien peignée. Un homme bien peigné.*

Fam., *Il est peigné à la diable*, se dit D'un homme qui a les cheveux ou la perruque en désordre.

Fig. et fam., *Un mal peigné*, Un homme malpropre et mal vêtu. Dans cette phrase, *Peigné* est employé substantivement. On écrit aussi, *Malpeigné.*

Fig., *Ce jardin est bien peigné*, Il est bien tenu, bien soigné.

Fig., *Ce discours, ce style est trop peigné*, Le soin s'y fait trop remarquer, l'exactitude y paraît trop affectée.

PEIGNIER. s. m. Celui qui fait et qui vend des peignes. *Marchand peignier.*

PEIGNOIR. s. m. Espèce de manteau fait de toile ou de mousseline, que l'on met sur ses épaules quand on se peigne, pour empêcher que la crasse, la poudre ne tombe sur les habits, sur la robe de chambre. *Mettre un peignoir. Un peignoir à dentelle. Un peignoir uni.*

Il se dit aussi d'Un manteau de toile, à peu près semblable, dont on se couvre dans le bain, ou quand on en sort. *Faire chauffer un peignoir.*

Il se dit également d'Un vêtement, en forme de robe sans taille, que les dames portent lorsqu'elles sont en déshabillé. *Elle était en peignoir.*

PEIGNURES. s. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne. *Ramasser des peignures. On a fait des bourses et des bracelets avec ses peignures.*

PEINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Teindre.*) Représenter une personne, une chose, par des lignes et par des couleurs. *Peindre un homme, un arbre, un lion. Il a fait peindre son père, sa femme, ses enfants. Il s'est fait peindre. On l'a peinte en Diane, en bergère. Vous voilà peint trait pour trait. Peindre quelqu'un en grand, en petit, en pied, en buste, à demi-buste. Peindre quelqu'un en beau, en laid. Cette femme est difficile à peindre. Peindre une bataille, une prairie, une vallée, une montagne, un morceau d'architecture.* On l'emploie souvent absolument. *Peindre d'après nature. Peindre dans la manière, dans le goût de telle école, de tel maître. Peindre d'idée, de mémoire, de pratique. Peindre sur toile, sur bois, sur cuivre, sur ivoire, sur vélin, sur porcelaine. Peindre à l'huile, à fresque, en détrempe, à l'aquarelle, en pastel, au pastel, en camaïeu, en miniature, en émail.*

Peindre l'histoire, Représenter des sujets historiques. On dit de même, *Peindre le portrait, le genre, le paysage, l'ornement, etc.*

Peindre une galerie, une chambre, un cabinet, un plafond, des lambris, Les embellir par diverses représentations de figures, par des arabesques, des ornements.

Cet homme est fait à peindre, Il est très bien fait. *Cet habit est fait à peindre, il va à peindre*, Il est bien fait et sied bien.

Fig. et fam., *Être à peindre*, Être dans un costume, dans une posture singulière, ridicule. On peut aussi le prendre dans un sens favorable.

Fig. et fam., *Manière, façon de peindre*, Manière de faire, d'agir.

PEINDRE, signifie aussi, Couvrir simplement avec des couleurs, sans qu'elles représentent aucune figure. *Peindre un mur, une boiserie en rouge, en blanc, en noir, etc. Peindre une galerie, une chambre, un cabinet, etc., à l'huile, au vernis, à la colle Peindre les roues et le train d'un carrosse. Il y a des sauvages qui se peignent le corps et le visage de plusieurs couleurs.*

Ce vieillard se peint la barbe et les cheveux, Il se les teint d'une couleur propre à le faire paraître plus jeune.

PEINDRE, s'emploie figurément, et signifie, Décrire, représenter vivement quelque chose par le discours. *Il a peint admirablement les combats dans son poème. Personne n'a peint avec plus de vérité les passions et leurs effets. Il peint bien ses personnages et leurs différents caractères. Il peint si vivement la colère, la douleur, la joie, la crainte, qu'il en inspire les sentiments. Peindre le vice avec les couleurs les plus propres à en donner de l'horreur. On nous l'avait peint comme un homme d'honneur. On nous le peignit des plus noires couleurs. Il nous a peint sa détresse, sa misère.*

PEINDRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Voilà son portrait, c'est lui-même qui s'est peint. Les objets se peignent sur la rétine, sur la glace d'un miroir, sur la surface de l'eau, sur la surface d'un corps poli. La douleur, la joie, la colère, etc., se peignait dans ses yeux, dans ses regards, sur son visage. La candeur, l'honnêteté de son âme se peint dans ses moindres discours.*

Cet auteur se peint dans ses ouvrages, Ses pensées, son style font connaître son caractère et ses inclinations.

Prov., *S'achever de peindre*, se dit D'un homme qui se conduit de manière à compléter sa ruine, son déshonneur. Il se dit aussi D'un homme qui, après avoir beaucoup bu, recommence à boire.

Pour nous achever de peindre... et *Voilà qui nous achève de peindre*, se disent de même en parlant D'un malheur ou d'un embarras nouveau qui vient accroître d'autres embarras ou d'autres malheurs.

PEINDRE, signifie encore, Écrire, former les lettres, les caractères. *Il peint bien. Il peint mal. Il peint si mal, qu'on ne peut lire son écriture.*

PEINT, EINTE. part. passé.

Toiles peintes, Certaines toiles où sont empreintes différentes figures, et qui servent à l'habillement des femmes, aux tentures et aux meubles. *On fait depuis longtemps des toiles peintes en Europe, à l'imitation de celles des Indes.*

Papier peint. Voyez PAPIER.

PEINE. s. f. Châtiment, punition. *Il a commis la faute, il en portera la peine. Ce bannissement est la peine de son crime. On lui a ordonné cela sur peine, sous peine, à peine de la vie.* (De ces trois façons de par-

ler. *Sous peine de* est la plus usitée et la meilleure. *Peine corporelle, capitale, légale, afflictive, infamante, pécuniaire, comminatoire. Prononcer, appliquer, infliger une peine. Subir une peine. Proportionner les peines aux délits. Établir, déterminer des peines. Condamner à une peine. Sous peine d'interdiction. Sous peine, à peine de désobéissance. Encourir une peine. Il y a peine de mort pour qui enfreindra cette défense, contre ceux qui contreviendront à cet ordre. L'abolition de la peine de mort. Cela est défendu sous peine d'une amende, sous peine d'amende. La peine du talion. La peine du quadruple.*

En Jurispr., *Sous les peines de droit,* Sous les peines portées par la loi. *La réimpression de ce livre avait été défendue sous les peines de droit.*

Peine arbitraire, Peine dont l'application est laissée à l'arbitrage du juge. Il se dit aussi Des peines qu'on fait subir par un abus d'autorité, sans qu'elles soient prononcées par la loi.

En Théologie, *La peine du sens,* Les douleurs que les damnés souffrent par les tourments de l'enfer ; et, *La peine du dam,* Ce que la privation de la vue de Dieu leur fait souffrir.

Les peines de l'enfer, ou *Les peines éternelles,* Ce que les damnés souffrent en enfer ; et, *Les peines du purgatoire,* Ce que les âmes souffrent dans le purgatoire.

PEINE, signifie aussi, Douleur, affliction, souffrance, sentiment de quelque mal dans le corps ou dans l'esprit. *Les peines du corps. Les peines de l'esprit. Les peines de la vie. C'est de lui que sont venues mes plus grandes peines. Je n'ai jamais éprouvé une peine si cruelle. Vous m'avez fait une grande peine, une véritable peine. Il m'a fait bien de la peine. Cela fait peine. Cela fait peine à voir. Adoucir, partager les peines de quelqu'un. Consoler quelqu'un dans ses peines. Cacher ses peines.*

Être dans la peine, Être dans le besoin.

PEINE, signifie encore, Inquiétude d'esprit. *J'étais fort en peine de ce qu'il était devenu. Vous m'avez tiré de peine. On m'a mis hors de peine. Me voilà hors de peine. On est extrêmement en peine de lui. Je suis en peine de n'avoir point de ses nouvelles. Je suis en peine de savoir ce qu'il deviendra. Les dernières nouvelles que j'ai reçues me mettent fort en peine. Je n'ai point eu mes lettres, je suis fort en peine. Il ne se met guère en peine de ce qui peut lui arriver. Il était fort en peine de ce que vous aviez appris sa maladie.*

Fam., *Il est comme une âme en peine, c'est une âme en peine,* se dit D'un homme fort inquiet, très tourmenté de quelque chose.

PEINE, signifie aussi, Travail, fatigue. *Il n'a pas fait cela sans peine. Il n'a ouvert cette porte qu'avec peine. Sa peine n'a pas été inutile, n'a pas été infructueuse. Il a un esprit facile, aisé, qui fait tout sans peine. Je ne regrette pas ma peine. Je voudrais vous épargner cette peine. Prendre, se donner de la peine, bien de la peine, beaucoup de peine. Il ne se donna pas la peine d'y penser. Cela ne demande pas, n'exige pas beaucoup de peine. Vous n'aurez pas grande peine à faire cet ouvrage. Je n'y ai pas eu grand'peine.*

Prov. : *Nul bien sans peine. Quelquefois la peine passe le plaisir. Toute peine mérite salaire. À chaque jour suffit sa peine.*

Mourir à la peine, Mourir sans avoir exécuté, sans avoir obtenu une chose pour laquelle on s'était donné beaucoup de peine. *Il voulait avoir cette place, et il n'a jamais pu l'obtenir ; il est mort à la peine.*

Prov., *Je réussirai dans cette entreprise, ou je mourrai à la peine,* Je ne veux point me désister de ce que j'ai entrepris, rien ne m'y fera renoncer.

Perdre sa peine, ses peines ; et, prov., *Perdre son temps, aussi sa peine,* Travailler inutilement à quelque chose.

En être pour sa peine, Ne pas réussir dans un travail, dans une entreprise.

Fam., *Il compte pour rien la peine, ses peines ; il ne plaint pas sa peine, ses peines,* se dit D'un homme obligeant et actif.

Par politesse, *Prenez la peine, donnez-vous la peine de faire cela,* Je vous prie de faire cela. *Il a pris la peine de venir me voir,* Il est venu me voir.

Fam., *La chose en vaut bien la peine,* La chose mérite qu'on ne néglige rien afin d'y réussir. *Si vous voulez obtenir cette grâce, il faut faire agir tous vos amis ; la chose en vaut bien la peine.* On dit dans le sens contraire : *Cela n'en vaut pas la peine, ce n'est pas la peine. Voulez-vous que je lui écrive pour cela ? Non, cela n'en vaut pas la peine. Ce n'est pas la peine d'attendre si longtemps pour si peu de chose.*

Fam., *Cela ne vaut pas la peine d'en parler,* se dit D'une chose qui est peu importante, ou à laquelle on veut paraître attacher peu d'importance. Il se dit aussi quelquefois, ironiquement, Pour relever l'importance de la chose dont on parle. *Il ne lui a volé que cent mille écus, ce n'est pas la peine d'en parler, cela ne vaut pas la peine d'en parler, qu'on en parle.*

En valoir la peine, se dit aussi Des personnes. *Les auteurs étrangers qui en valent la peine ont été traduits en français. Vous avez tort de vous occuper de lui, il n'en vaut pas la peine.*

Un homme de peine, des gens de peine, Celui, ceux qui gagnent leur vie par un travail pénible de corps.

PEINE, signifie quelquefois, Le salaire du travail d'un artisan. *Il ne faut pas retenir la peine du mercenaire. Payer à un ouvrier sa peine.*

PEINE, se dit aussi Des difficultés, des obstacles que l'on trouve à quelque chose. *Il aura beaucoup de peine à gagner ce procès-là. Il a eu beaucoup de peine à faire sa fortune, à venir à bout de telle chose. J'aurais peine, j'aurais de la peine à vous rendre compte de ce qui se passait dans mon esprit. J'ai peine à voir clair dans tout ceci. Je n'ai pas de peine à vous croire.*

Avoir de la peine à parler, Avoir de la difficulté à parler par quelque empêchement naturel. On le dit aussi figurément. *Répondez donc ; vous avez bien de la peine à parler.*

Avoir de la peine à marcher, Se servir difficilement de ses jambes. On dit, figurément, *Cette affaire, cette entreprise a bien de la peine à marcher.*

PEINE, se dit encore de La répugnance d'esprit qu'on a à dire ou à faire quelque chose. *J'ai de la peine, j'ai peine à lui annoncer une si fâcheuse nouvelle.*

Faire une chose sans peine, La faire de bon cœur, sans nulle contrainte.

À PEINE. Locution adverbiale qui a différentes significations, selon les différentes façons de parler avec lesquelles on l'emploie. On s'en sert quelquefois pour marquer Le peu de temps qui s'est écoulé, depuis que la chose dont on parle est arrivée. *À peine est-il hors de son lit, à peine il est hors du lit, à peine sommes-nous entrés,* Il ne fait que de sortir du lit, il n'y a qu'un moment que nous sommes entrés. *À peine le soleil est-il levé, on se met en marche.* Dans ce cas, on met quelquefois *que* au commencement du second membre de la phrase. *À peine le soleil était-il levé, à peine le soleil était levé, qu'on aperçut l'ennemi.*

On s'en sert aussi dans la signification de Presque pas : on dit, par exemple, *À peine est-il jour, à peine a-t-il le nécessaire, à peine sait-il lire,* Il n'est presque pas encore jour, il n'a presque pas le nécessaire, il ne sait presque pas lire. On dit de même : *Cela est à peine indiqué, à peine esquissé. Cette pensée doit être à peine présentée. Il a à peine touché ce point dans son discours. Il nous regarde à peine.*

À PEINE, signifie aussi, Difficilement. *À peine voit-on à se conduire. À peine trouverait-on un de ces fruits qui ne fût pas piqué de vers. C'est à peine si ma tête entre dans ce chapeau. On trouvait à peine de l'eau pour boire.*

À grand'peine, Malaisément, difficilement. *À grand'peine lui persuaderez-vous cela.*

PEINER. v. a. Faire de la peine, causer du chagrin, de l'inquiétude. *Cette nouvelle m'a beaucoup peiné. Votre situation me peine extrêmement.*

Il signifie aussi, Donner de la peine, fatiguer. *Ce travail vous peinera trop, vous peinera beaucoup.*

PEINER, est aussi neutre, et signifie, Répugner à. *On voit qu'il peine à punir, à gronder. On peine à vous faire de tels reproches.*

Il signifie aussi, Faire des efforts pour, se fatiguer à. *On peine beaucoup en voyageant dans les pays de montagnes et de marécages. Les chevaux peinent beaucoup à tirer des bateaux qui remontent la rivière. Je peinais à entendre cet homme.*

Cette poutre, cette solive peine beaucoup, peine trop, Elle est chargée d'un faix trop pesant.

PEINER, avec le pronom personnel, signifie, Se donner de la peine. *Se peiner pour faire quelque chose. Il s'est beaucoup peiné. Il ne s'est guère peiné dans cette affaire. Il n'aime pas à se peiner.*

PEINER, s'emploie quelquefois impersonnellement. *Il me peine de vous voir faire cette besogne.*

PEINÉ, ÉE. part. passé. *Vous me voyez fort peiné de cela.*

Il se dit surtout Des ouvrages de l'esprit ou de la main, dans lesquels la peine, le travail se fait beaucoup sentir. *Cet ouvrage est peiné, paraît peiné. Il y a de belles choses dans ce tableau, mais il paraît trop peiné. Un style peiné. Cette écriture est peinée, est trop peinée.*

PEINTRE. s. m. Celui qui exerce l'art de peindre. *Bon peintre. Grand peintre. Excellent peintre. Les peintres anciens. Les peintres modernes. Les peintres de l'école de Rome, de Lombardie, de Florence, de l'école vénitienne, flamande, française. Peintre en pastel. Peintre en émail. Peintre en miniature. Peintre sur verre, sur porcelaine. Peintre d'histoire. Peintre de genre. Peintre de portrait, de paysage. Une femme peintre.*

Il se dit aussi de Celui dont le métier est

de mettre en couleur des murailles, des lambris, des plafonds, etc. *Un peintre en bâtiments. Un peintre au gros pinceau, à la grosse brosse. On a mis les peintres depuis hier dans cet appartement.*

Fam., *Être gueux comme un peintre*, Être fort mal dans ses affaires.

PEINTRE, se dit, figurément, de Ceux qui représentent vivement les choses dont ils parlent, dont ils traitent, soit en prose, soit en vers. *Cet orateur est un grand peintre. Ce poète est excellent peintre. Pline et Buffon sont les peintres de la nature. Molière est un grand peintre des vices et des travers de l'humanité. Les peintres du cœur humain.*

PEINTURAGE. s. m. Action de peinturer, et L'effet qui en résulte.

PEINTURE. s. f. L'art de peindre. *La peinture est un bel art. Il s'adonne à la peinture. Il excelle dans la peinture. La peinture d'histoire. La peinture de genre.*

Il se dit aussi de Toute sorte d'ouvrages de peinture. *Il y a de belles peintures dans ce palais. Les peintures de ce salon, de cette galerie sont admirables. On dirait que ces figures sont de relief, mais ce n'est que plate peinture. Peinture à l'huile, à fresque, en détrempe, en mosaïque, en pastel. Peinture sur verre, sur émail, sur porcelaine, sur bois, etc.*

Pop., *Cela est fait comme une peinture*, se dit D'une chose bien faite, d'un ouvrage exécuté avec soin.

PEINTURE, se dit encore de Toute couleur qui est étendue, appliquée sur une surface. *Prenez garde de vous gâter, de vous salir à ce tableau, à ce lambris, à ce carrosse, etc., la peinture en est toute fraîche, la peinture n'est pas sèche. Ces fenêtres ne seront pas de sitôt dégradées par la pluie, la peinture en est bonne, en est solide.*

PEINTURE, se dit, figurément, d'Une description vive et naturelle. *Ce poète excelle dans la peinture des caractères, des passions, des mœurs, des faiblesses du cœur humain, des objets, des scènes de la nature. Il en a fait une peinture si vive, qu'on croit voir la chose même. Il a mal réussi dans la peinture qu'il en a faite. On voit éclater dans ces vives peintures tout ce que la passion a de plus animé.*

EN PEINTURE. loc. adv. et fig. En apparence, sans réalité. *Il n'a des richesses qu'en peinture. Il n'était roi qu'en peinture.* Il est familier.

Je ne voudrais pas y être, même en peinture, se dit en parlant D'un endroit où l'on aurait beaucoup de répugnance à se trouver.

PEINTURER. v. a. Enduire d'une seule couleur. *Peinturer un treillage, un lambris.* Il est peu usité.

PEINTURÉ, ÉE. part. passé.

PEINTUREUR. s. m. Celui qui peinture, et qu'on appelle plus ordinairement *Barbouilleur.*

PEK

PÉKIN. s. m. Espèce d'étoffe de soie faite à la Chine, ou fabriquée en Europe à l'imitation de celle de la Chine. *Le tissu du pékin ressemble à celui du taffetas.*

PEL

PELADE. s. f. Sorte de maladie qui fait tomber les poils et les cheveux. *Avoir la pelade.* On la nomme autrement *Alopécie.*

PELAGE. s. m. La couleur principale du poil de certains animaux. *Ces deux chevaux ne sont pas de même pelage. Il a des chevaux de toutes sortes de pelages. Le pelage des cerfs est blond, fauve, brun, ou moucheté. Le pelage du tigre, de la panthère, etc.*

PÉLAGIANISME. s. m. Doctrine du moine Pélage et de ses sectateurs. *Le pélagianisme est une des plus célèbres hérésies du cinquième siècle.*

PÉLAGIEN, IENNE. adj. Qui est conforme à la doctrine de Pélage. *L'erreur pélagienne.*

PÉLAGIEN, se dit, substantivement, Des sectateurs du pélagianisme. *Les pélagiens furent réfutés par saint Augustin.*

PÉLAGIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui appartient à la mer. *Courants pélagiques. Terrains pélagiques.*

PÉLAMIDE. s. f. T. d'Hist. nat. Poisson de mer, dont la forme approche de celle du maquereau.

PELARD. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Bois pelard*, Bois dont on ôte l'écorce pour faire du tan.

PÉLASGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Pélasges, ancien peuple de la Grèce. *Constructions pélasgiques. Monuments pélasgiques.*

PÊLE. s. m. T. de Serrurerie. Voyez PÊNE.

PÊLE-MÊLE. adv. Confusément. *Ils étaient tous pêle-mêle. Ils entrèrent pêle-mêle dans la ville avec les ennemis. Il n'y a point d'ordre dans sa chambre, tout y est pêle-mêle. Mettre des hardes pêle-mêle dans un coffre*

Il s'emploie, quelquefois, comme substantif masculin. *C'est un pêle-mêle où il est impossible de se reconnaître, de rien distinguer.* En style d'étiquette de cour, *Pour éviter les disputes de préséance, le prince ordonna le pêle-mêle.*

PELER. v. a. Ôter le poil. *Mettre un cochon de lait dans de l'eau bouillante pour le peler. Peler des peaux, des cuirs.* On l'emploie avec le pronom personnel. *Ce velours se pèle promptement.*

PELER, signifie aussi, Ôter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre, et en général la surface des choses qui ont une espèce de peau. *Peler une poire, une pomme. Les lapins durant les neiges pèlent les jeunes arbres. Peler des langues de bœuf, des langues de cochon. Peler du fromage.*

Peler la terre, En enlever du gazon. *Peler des allées*, En enlever de la terre et de l'herbe avec la bêche, la pelle, etc.

PELER, s'emploie aussi neutralement en parlant Du corps de l'homme et des animaux, quand la première superficie de la peau s'en détache d'elle-même. *Tout mon corps a pelé, tout le corps m'a pelé à la suite de cette maladie.*

PELÉ, ÉE. part. passé. *Il est tout pelé. Une tête pelée. Du velours pelé. Des amandes pelées.*

Fig., *Un roc pelé, une montagne pelée*, Un roc, une montagne où il n'y a ni arbre ni verdure.

PELÉ, s'emploie quelquefois, substantivement et familièrement, en parlant Des personnes. *Un vieux pelé.*

Pop. et par mépris, *Il y avait quatre pelés et un tondu*, se dit en parlant D'une assemblée de peu de personnes et de gens de très peu de considération.

PÈLERIN, INE. s. Celui, celle qui par piété fait un voyage à un lieu de dévotion. *Un pèlerin qui va à Rome, à Jérusalem, à Saint-Jacques en Galice, à Notre-Dame de Lorette.*

Absol., *Pèlerin de Saint-Michel, pèlerin de Saint-Jacques*, Pèlerin qui va à Saint-Michel, qui va à Saint-Jacques, ou qui en revient.

Les pèlerins d'Emmaüs, Les deux disciples qui allaient à Emmaüs, après la résurrection de JÉSUS-CHRIST.

PÈLERIN, signifie, Voyageur, dans quelques phrases proverbiales. *Rouge soir et blanc matin, c'est la journée du pèlerin*, Le ciel rouge au soir et blanc au matin, présage un beau temps. *Vent du soir et pluie du matin n'étonnent pas le pèlerin.*

PÈLERIN, INE, se dit, figurément et familièrement, d'Un homme, d'une femme qui a de la finesse, de l'adresse, de la dissimulation. *Vous ne connaissez pas le pèlerin. C'est un étrange pèlerin. C'est une adroite pèlerine.*

PÈLERINAGE. s. m. Le voyage que fait un pèlerin. *Aller en pèlerinage. Il a fait un long pèlerinage. Il a fait le pèlerinage de Saint-Jacques. Les Turcs font le pèlerinage de la Mecque.*

Fig., *Cette vie n'est qu'un pèlerinage*, N'est qu'un voyage, n'est qu'un passage à une autre vie.

PÈLERINAGE, se dit aussi Du lieu où un pèlerin va en dévotion. *Notre-Dame de Lorette est un des plus fameux pèlerinages de la chrétienté.*

PÈLERINE. s. f. Ajustement de femme fait en forme de grand collet rabattu, qui couvre la poitrine et les épaules. *Une pèlerine de percale.*

PÉLICAN. s. m. Oiseau aquatique, de l'ordre des Palmipèdes, dont le bec est très large, remarquable, en outre, par une poche, dont l'ouverture est entre les deux branches osseuses qui forment sa mandibule inférieure, et dans laquelle il met en réserve des aliments pour lui et pour ses petits. *On fait du pélican le symbole de l'amour paternel, parce qu'on a cru que cet oiseau nourrissait ses petits de son propre sang. En blason, le pélican est représenté se perçant l'estomac avec le bec, comme pour nourrir ses petits.*

PÉLICAN, en termes de Chimie, Alambic de verre d'une seule pièce, avec un chapiteau tubulé d'où sortent deux becs. *Le pélican est un appareil que les chimistes ont cessé d'employer.*

PÉLICAN, est aussi Le nom d'un instrument de chirurgie recourbé en manière de crochet, qui sert à arracher les dents.

PELISSE. s. f. Robe, manteau ou mantelet doublé ou garni de fourrure. *La pelisse fait partie de l'habillement des hussards. Le sultan lui envoya une pelisse d'honneur. Être couvert d'une pelisse. Une pelisse de femme.*

PELLAGRE. s. f. T. de Médec. Maladie générale et très grave, qui se manifeste d'abord par des symptômes à la peau.

PELLE. s. f. (On prononce *Pèle.*) Instrument de fer ou de bois, large et plat, qui a un long manche, et qui sert à divers usages. *Pelle de feu. Pelle de four. Pelle à feu. Pelle de jardin. Pelle d'écurie. Prendre du feu avec une pelle. Remuer le blé avec une pelle.*

Fig. et fam., *Remuer l'argent à la pelle*, Avoir beaucoup d'argent.

Prov. et fig., *La pelle se moque du fourgon*, se dit en parlant D'une personne qui a les mêmes défauts que celle dont elle veut se moquer.

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE. s. f. Autant qu'il en peut tenir sur une pelle.

Une pellée de plâtre. Une pellée de feu. Une pelletée de grains. Une pelletée de terre.

PELLETERIE. s. f. Art d'accommoder les peaux garnies de leur poil, pour en faire des fourrures ; Commerce de fourrures. *Il entend bien la pelleterie. La pelleterie est un bon commerce pendant les hivers rigoureux.*

Il se dit aussi Des peaux dont on fait les fourrures. *Trafiquer, négocier en pelleterie. Il est riche en pelleterie. La traite de la pelleterie. Faire venir des pelleteries de Russie. Rapporter des pelleteries, de belles pelleteries du Canada.*

PELLETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait, qui vend des fourrures. *Marchand pelletier.*

PELLICULE. s. f. (On prononce les L.) Diminutif. Petite peau, peau extrêmement mince et déliée. *L'épiderme est une pellicule qui couvre la peau. Il y a dans un œuf deux pellicules, celle qui tapisse intérieurement la coque, et celle qui enveloppe le jaune. Les grains de grenade sont séparés les uns des autres par de petites pellicules. Enlevez la pellicule qui s'est formée sur cette tasse de lait bouilli.*

PELOTE. s. f. Espèce de boule que l'on forme avec du fil, de la laine, de la soie, etc., en les roulant sur eux-mêmes. *Pelote de fil, de laine, de coton, de soie, etc. Pelote de ficelle.* On appelle plus ordinairement cette sorte de boule *Un peloton.*

PELOTE, se dit aussi d'Un petit coussinet dont les femmes se servent pour y ficher des épingles et des aiguilles. *Pelote ronde. Pelote carrée. Grosse pelote de toilette.*

Pelote de neige, Boule que l'on fait avec de la neige pressée. *Ils se battaient à coups de pelotes de neige.*

La troupe se grossit comme une pelote de neige, se dit D'une troupe de gens qui augmente à chaque instant, qui va toujours se grossissant : on dit absolument, *La pelote se grossit.* Cette dernière phrase s'emploie aussi, proverbialement et figurément, en parlant De torts, de profits, d'intérêts d'argent qui s'accumulent.

Fig. et fam., *Cela fait une pelote au bout de quelque temps*, se dit De petits profits qui, ajoutés les uns aux autres finissent par former une certaine somme.

Fig. et fam., *Faire sa pelote*, Amasser les profits qu'on fait, de manière à s'en composer une fortune. *Cet intendant peut maintenant se passer de place, il a fait sa pelote. Cette cuisinière a fait sa pelote.*

PELOTE, se dit encore de La marque blanche qui se trouve sur le front de quelques chevaux, et que l'on nomme autrement *Étoile*. *Ce cheval est marqué en tête, il a la pelote.*

PELOTER. v. n. Jouer à la paume, sans que ce soit une partie réglée ; ne faire que se jeter et se renvoyer la balle. *Ils ne jouent pas partie, ils ne font que peloter.*

Prov. et fig., *Peloter en attendant partie*, Faire quelque chose de peu de conséquence, en attendant mieux ; Faire par manière d'essai, ce qu'on fera plus sérieusement dans la suite.

PELOTER, est aussi verbe actif, et signifie, Battre, maltraiter de coups ou de paroles. *On l'a bien peloté. Il a voulu faire le mutin, et il a été peloté.* Il est familier.

Il a été bien peloté dans cette dispute, dans cette conversation, On a eu sur lui un grand avantage.

Avec le pron. person., *Ces deux hommes se sont bien pelotés*, Ils se sont bien battus, ou Ils ont bien disputé.

PELOTÉ, ÉE. part. passé.

PELOTON. s. m. Espèce de boule que l'on forme avec du fil, de la laine, de la soie, etc., en les roulant sur eux-mêmes. *On emploie tant de pelotons de fil à faire cette toile.*

Fig., *Ce n'est qu'un peloton de graisse*, se dit D'un petit oiseau extrêmement gras, comme sont ordinairement les ortolans et les becfigues. Il se dit aussi D'un enfant fort gras.

PELOTON, se dit encore d'Une balle à jouer à la paume, lorsqu'elle n'est point encore couverte de drap.

PELOTON, se dit, figurément, d'Un petit nombre de personnes réunies en groupe. *Ils étaient dans cette place par pelotons.*

Il se dit particulièrement, en termes de Guerre, d'Un petit corps de troupes. *Quelques pelotons d'infanterie.*

Il se dit plus exactement, dans les exercices, dans les manœuvres, d'Une compagnie d'infanterie, ou d'Une demi-compagnie de cavalerie. *Le premier, le second, le troisième peloton. Pelotons pairs. Pelotons impairs. Chef de peloton. Aligner son peloton. Rompre par peloton, pour passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. Une colonne de huit pelotons. Peloton, en avant, marche. Feu de peloton. École de peloton.*

Un peloton de mouches à miel, de chenilles, Une grande quantité de mouches à miel, de chenilles, qui sont toutes ensemble en un tas. *Les haies sont pleines de pelotons de chenilles.*

Se mettre en peloton, Ramasser, rassembler ses membres, de manière que le corps forme une espèce de boule. *Il se met en peloton dans son lit, au lieu de s'étendre.*

PELOTONNER. v. a. Mettre en peloton. *Pelotonner du fil, de la soie, de la laine, etc.*

Il s'emploie figurément, avec le pronom personnel, et se dit De plusieurs personnes ou de plusieurs animaux qui se mettent en peloton. *Ils se sont pelotonnés dans un coin de la salle pour causer d'affaires. Les abeilles se pelotonnent.*

Il signifie aussi, Rassembler, réunir ses membres, se ramasser. *Il s'est pelotonné en sautant en bas de cette fenêtre. Le hérisson se pelotonne.*

PELOTONNÉ, ÉE. part. passé.

PELOUSE. s. f. Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte. *Grande, belle pelouse. Se promener sur une pelouse.*

PELTASTE. s. m. T. d'Antiq. Soldat qui était armé de l'espèce de bouclier appelé *Pelte.*

PELTE. s. f. T. d'Antiq. Petit bouclier fait de bois ou d'osier, couvert de cuir, que portaient certaines troupes légères. *Dans les bas-reliefs antiques, les Amazones sont ordinairement représentées armées de peltes.*

PELU, UE. adj. Garni de poil. Il n'est guère usité que dans cette locution figurée et familière, *Patte-pelu*, ou *Patte-pelue*, Personne qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté. *C'est un patte-pelu. Cet homme est une vraie patte-pelue.*

PELUCHE. s. f. Étoffe de laine, de soie, de fil, de poil de chèvre ou de coton, dont le poil est très long d'un côté. *Peluche de soie. Une couverture de peluche. Un manteau doublé de peluche.* Plusieurs écrivent, *Pluche.*

PELUCHÉ, ÉE. adj. Il se dit Des étoffes et de quelques plantes qui sont velues. *Bas peluchés. Anémone peluchée.* On dit quelquefois dans le même sens, *Pelucheux. Une étoffe pelucheuse.*

PELUCHER. v. n. Il se dit D'une étoffe qui, par l'usage ou par le frottement, a le défaut de se couvrir de poils qui se dégagent du tissu. *Ces bas commencent à pelucher. Cette étoffe peluchera bientôt.*

PELURE. s. f. Peau ou enveloppe de certains fruits, de certains légumes, lorsqu'on les a détachées en pelant ces fruits, ces légumes. *Pelure de poire, de pomme, de pêche, etc. Pelure d'oignon. Du vin couleur de pelure d'oignon. Vous faites des pelures bien épaisses. On mange ordinairement les pommes d'api sans en ôter la pelure.*

Il se dit aussi de La peau ou enveloppe d'autres choses qu'on a coutume de peler. *Pelure de fromage.*

PELVIEN, IENNE. adj. T. d'Anat. Qui appartient ou qui a rapport au bassin. *Membres pelviens. Cavité pelvienne.*

PEM

PEMPHIGUS. s. m. T. de Médec. Inflammation de la peau qui donne lieu à des ampoules.

PEN

PENAILLON. s. m. Haillon. *Son habit était en penaillons. Que voulez-vous faire de ce penaillon?* Il est familier et peu usité.

PENAILLON, se dit quelquefois par mépris pour désigner Un moine.

PÉNAL, ALE. adj. Qui assujettit à quelque peine, à des peines. *Code pénal. Les lois pénales. Disposition pénale.*

Clause pénale, Dommages-intérêts déterminés à l'avance par les parties, pour le cas où l'une d'elles ne remplirait pas ses engagements.

PÉNALITÉ. s. f. Système des peines établies par les lois. *Une pénalité trop sévère ne diminue pas le nombre des délits. Traité de la pénalité. Les pénalités pour les délits de presse ont beaucoup varié en France depuis cinquante ans.*

PENARD. s. m. Terme de raillerie qui n'est guère employé que dans cette locution familière, *Vieux penard*, Vieillard rusé ; et, dans un autre sens, Vieux libertin. *Ce vieux penard en conte aux jeunes filles.*

PÉNATES. adj. m. pl. Il se dit Des dieux domestiques des anciens païens. *Énée emporta de Troie ses dieux pénates.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Emporter ses pénates.*

Il s'emploie figurément comme substantif, pour signifier, L'habitation, la demeure de quelqu'un. *Il a visité mes pénates. Je reverrai mes pénates chéris. J'irai voir vos pénates. Il a retrouvé ses pénates.*

PENAUD, AUDE. adj. Qui est embarrassé, honteux, interdit. *Quand on lui dit cela, il demeura bien penaud, tout penaud. Qui fut penaud? Elle fut bien penaude.* Il est familier.

PENCHANT, ANTE. adj. Qui penche, qui est incliné. *Un mur penchant. Une muraille penchante.*

Il signifie au figuré, Qui est dans le déclin, qui est sur son déclin. *Une fortune penchante. Il vit l'empire penchant et prêt à succomber sous son propre poids.*

PENCHANT. s. m. Pente, terrain qui va

en baissant. *Le penchant d'une montagne. Le penchant d'un précipice.*

Fig., *Se retenir sur le penchant du précipice*, se dit D'une personne qui, sur le point de se laisser aller au désordre, de prendre un mauvais parti, a la prudence et la force de s'arrêter.

Fig., *Être sur le penchant de sa ruine*, Être sur le point d'être ruiné, d'être détruit. *Cet homme est sur le penchant de sa ruine. Cet État est sur le penchant de sa ruine.*

PENCHANT, signifie au figuré, Déclin. *La fortune, la faveur de cet homme est sur son penchant. Le penchant de l'âge.*

Il signifie aussi, figurément, Propension, inclination naturelle de l'âme. *Son penchant le mène au bien. Il a du penchant pour tous les plaisirs. Son penchant l'entraîne, l'emporte à trop de dépense. Suivre son penchant. Se laisser aller, s'abandonner, céder à son penchant. Résister à son penchant. Il a réformé ses mauvais penchants. C'est là son penchant. Avoir plus de penchant pour une personne que pour une autre. Il a plus de penchant à la sévérité qu'à l'indulgence. Nobles penchants. Penchants vertueux.*

PENCHEMENT. s. m. Action d'une personne qui se penche; État d'un corps qui penche. *Il a contracté un penchement de tête. Le penchement du corps.*

PENCHER. v. a. Incliner, baisser quelque chose de quelque côté, mettre quelque chose hors de son aplomb. *Pencher la tête, le corps. Pencher un vase. Plier les branches d'un arbre et les pencher.* Dans ce sens, il se dit quelquefois figurément, en parlant Des personnes. *Aucune raison ne le penchait d'un côté plutôt que d'un autre.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se pencher sur le bord d'une fontaine. Penchez-vous, que je rajuste votre coiffure.*

Il est aussi neutre, et se dit De tout ce qui est hors de son aplomb, hors de la ligne perpendiculaire; De tout ce qui n'est pas de niveau, qui va en descendant. *Un arbre qui penche. Le mur penche un peu de ce côté-là. Il penche vers le nord. Le terrain va en penchant. Cette balance penche sensiblement.*

Fig., *Cet État, cet empire penche vers sa chute, vers sa ruine*, Il est sur le point d'être ruiné, détruit.

Fig., *Faire pencher la balance.* Voyez BALANCE.

PENCHER, neutre, signifie au figuré, Être porté à quelque chose. *La plupart des juges penchaient à le renvoyer absous. Il penche plus volontiers vers la clémence que vers la rigueur. Voilà deux avis, deux partis différents; vers lequel penchez-vous? De quel côté penchez-vous? De deux personnes qu'on lui proposait en mariage il penchait bien plus pour l'une que pour l'autre.*

PENCHÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Airs penchés*, Mouvements affectés de la tête ou du corps, que l'on fait dans le dessein de plaire. *Elle a des airs penchés. Il prend des airs penchés.*

PENDABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être pendu. *Cet homme est pendable.*

Cas pendable, Action dont l'auteur mérite d'être pendu, de subir une peine capitale. *Le vol domestique était un cas pendable.*

Fam., *Jouer à quelqu'un un tour pendable*, Lui faire quelque méchanceté insigne.

PENDAISON. s. f. Action d'attacher au gibet, exécution de pendu. *Il risque, il craint la pendaison.* Il est familier.

PENDANT, ANTE. adj. Qui pend. *Des manches pendantes. Des joues pendantes. Ce chien a de belles oreilles bien pendantes. Marcher, aller les bras pendants. Avoir les bras pendants.*

En termes de Pratique, *Les fruits pendants par les racines*, ou simplement *par racines*, Les blés, les fruits qui sont sur la terre, et dont on n'a point encore fait la récolte.

Ce procès est pendant à tel tribunal, C'est tel tribunal qui en est saisi, il y a instance pour cela à tel tribunal. On dit dans le même sens, *L'instance, la cause est pendante.*

PENDANT, est aussi substantif. Ainsi on appelle *Pendant de baudrier* ou *de ceinturon*, La partie d'en bas du baudrier ou du ceinturon, au travers de laquelle on passe l'épée; *Pendants d'oreilles*, Les parures de pierreries, de perles, etc., que les femmes attachent à leurs boucles d'oreilles. *Des pendants d'oreilles de diamants. Cette femme a de beaux pendants d'oreilles.*

PENDANTS, en termes de Peinture, de Gravure, de Sculpture, Deux tableaux, deux estampes, deux groupes de sculpture, d'égale grandeur, représentant des objets à peu près semblables, et destinés à figurer ensemble, à se correspondre. *De deux pendants, il y en a presque toujours un qui est moins bon que l'autre. Ces deux tableaux, ces deux groupes font pendants, font à peu près pendants. J'ai les deux pendants. J'achèterai cette marine pour faire pendant à une autre que j'ai déjà. J'ai perdu le pendant de cette estampe. Il faut un pendant à ce tableau. Cela servira de pendant.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des personnes ou des choses qui ont entre elles beaucoup de rapports, qui sont à peu près pareilles. *Vous et lui, vous êtes les deux pendants. Cet homme est le pendant de l'autre. Voici le pendant de votre histoire. Cet homme est un original qui n'a pas son pendant.*

Le pendant des eaux, se dit, dans quelques traités de paix ou de partage, de Toutes les terres adjacentes aux eaux qui coulent d'un certain côté.

PENDANT. Préposition servant à marquer la durée du temps. *Pendant l'hiver. Pendant votre séjour.*

PENDANT QUE. loc. conjonctive. Tandis que, dans le temps que. *Pendant que vous serez là. Pendant qu'ils étaient assemblés.*

PENDARD, ARDE. s. Vaurien, fripon. *C'est un grand pendard. C'est une vraie pendarde.* Il est familier.

PENDELOQUE. s. f. Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles. *Elle avait à ses boucles d'oreilles des pendeloques de diamants. Une paire de pendeloques. Elle a perdu une pendeloque.*

Il se dit aussi Des morceaux de cristal, ou de verre taillés, qui sont attachés aux lustres.

Il se dit, figurément et populairement, Des lambeaux d'étoffe qui pendent au bas des habits déchirés. *Sa robe a plusieurs pendeloques qui traînent dans la boue.*

PENDENTIF. s. m. T. d'Archit. Portion de voûte sphérique placée entre les grands arcs qui supportent un dôme, une coupole. *Les pendentifs du Val-de-Grâce sont sculptés; ceux du dôme de Saint-Pierre sont ornés de mosaïque. Il y a de belles peintures dans ces pendentifs. Les pendentifs peints par le Dominiquin dans l'église de Saint-André, à Rome.* Voyez PANACHE.

PENDEUR. s. m. Celui qui pend, qui aime à pendre. *Montluc se vante d'avoir été grand pendeur.*

Il se dit, en termes de Marine, d'Un cordage gros et court, qui embrasse la tête d'un mât, et dont les deux bouts pendent sur les haubans inférieurs.

PENDILLER. v. n. Être suspendu en l'air et agité par le vent. Il ne se dit guère qu'en parlant Des choses de peu de valeur. *Des hardes, des linges qui pendillent aux fenêtres.* Il est familier.

PENDRE. v. a. Attacher une chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche point en bas. *Pendre de la viande au croc. Pendez ce linge afin qu'il sèche. Pendre des raisins au plancher.*

Il se dit aussi Des personnes et des animaux. *Pendre un homme par les aisselles. Pendre un lièvre par les pattes de derrière.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se pendre par les mains à un arbre.*

Fig. et fam., *Pendre son épée au croc*, Renoncer à la guerre.

Cet enfant est toujours pendu au cou de sa mère, de sa bonne, Il l'embrasse continuellement.

Fig. et fam., *Être toujours pendu aux oreilles de quelqu'un*, Affecter de lui parler souvent. *Être toujours pendu aux côtés* ou *à la ceinture de quelqu'un*, L'accompagner, le suivre partout.

PENDRE, signifie particulièrement, Attacher quelqu'un à la potence, pour l'étrangler. *Pendre des voleurs. Pendre et étrangler. Il a été pendu en effigie. Il fut condamné à être pendu.*

Il signifie aussi, avec le pronom personnel, Se donner la mort, s'étrangler en se suspendant. *De désespoir il se pendit.*

Il y a de quoi se pendre, se dit par exagération, en parlant D'un événement désespérant.

Prov., *Autant vaudrait être pendu que d'avoir fait cela*, se dit en parlant D'une action blâmable ou d'un ouvrage mal fait.

Prov. et par forme de serment, *Je veux être pendu si je consens à ce qu'on exige de moi, si l'on m'y rattrape, si j'ai compris un mot de son discours.*

Fam., *Être pendu haut et court*, Être exécuté à la potence.

Fam., *Cet homme ne vaut pas le pendre, ne vaut pas la corde pour le pendre*, Il ne vaut rien.

Fam., *Dire pis que pendre d'un homme*, Dire de lui toute sorte de mal.

PENDRE, est aussi neutre, et signifie, Être suspendu. *L'hôtellerie où l'Écu de France pend pour enseigne. Un grand sabre pendait à sa ceinture. Des lustres pendent au plafond. Des fruits pendent à l'arbre.*

Prov. et fig., *Autant lui en pend à l'œil, à l'oreille, au nez*, Il pourra bien lui en arriver autant.

PENDRE, neutre, signifie encore, Tomber trop, descendre trop bas. *Votre robe pend d'un côté. Remontez votre jupon qui pend. Relevez cette boucle de cheveux qui pend. Renouez ce cordon qui pend.*

Les joues lui pendent, Ses joues sont flasques et tombantes.

PENDU, UE. part. passé.

Prov. et fig., *Aussitôt pris, aussitôt pen-*

du, se dit en parlant Des choses ou des personnes sur lesquelles on prend une prompte décision, qu'on emploie aussitôt qu'elles se présentent.

Prov., *Avoir la langue bien pendue*, Avoir une grande facilité à parler.

PENDU, est aussi substantif. *Il a l'air d'un pendu.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu*, Il ne faut pas parler de certaines choses qui peuvent être reprochées à ceux devant qui l'on parle.

Prov. et fig., *Il a de la corde de pendu dans sa poche*, se dit D'un homme qui gagne beaucoup, qui gagne toujours au jeu.

Prov., *Être sec comme un pendu d'été*, ou simplement *comme un pendu*, Être extrêmement maigre.

PENDULE. s. m. Poids suspendu de manière qu'étant mis en mouvement, il fasse, en allant et venant, des oscillations régulières. *L'oscillation du pendule. Les oscillations, les vibrations du pendule. Le pendule sert principalement à régler le mouvement d'une horloge. La longueur du pendule qui bat les secondes.*

Pendule compensateur, Pendule composé de plusieurs tiges métalliques, tellement disposées, que l'allongement et le raccourcissement des unes, par suite des variations thermométriques, compensent ces mêmes effets dans les autres ; d'où il résulte que le centre de gravité du pendule entier reste toujours à la même distance du point de suspension.

PENDULE. s. f. Horloge à poids ou à ressort, à laquelle on joint un pendule, dont les oscillations servent à en régler le mouvement, et à la rendre plus juste. *Une belle pendule. Une pendule à ressort. Pendule à répétition. Pendule à secondes. Pendule à équation. Boîte de pendule.*

Pendule de bronze doré, de marbre, d'acajou, Pendule dont la boîte est de bronze doré, de marbre, d'acajou.

PÊNE. s. m. Cette partie d'une serrure qu'on fait aller et venir avec la clef, et qui entre dans la gâche de manière à fermer la porte, l'armoire, etc., à laquelle est adaptée la serrure. *Le pêne de cette serrure est brisé, est rouillé. Le pêne ne va point.*

Pêne à demi-tour ou *à ressort*, L'espèce de pêne dont le bout est taillé en biseau, et qu'on peut faire aller et venir sans le secours de la clef. On l'appelle quelquefois simplement *Pêne. La porte n'est fermée qu'au pêne.*

Pêne dormant, Le pêne ordinaire, c'est-à-dire, celui qui ne se meut qu'avec le secours de la clef.

PÉNÉTRABILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est pénétrable. *La pénétrabilité d'une substance spongieuse.*

PÉNÉTRABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut pénétrer, où l'on peut pénétrer. *Ce bois est si épais, qu'il n'est pas pénétrable.*

PÉNÉTRANT, ANTE. adj. Qui pénètre. *Le sel est caustique et pénétrant. Liqueur pénétrante. Odeur pénétrante. Il fait un froid pénétrant.*

En Chirurgie, *Plaie pénétrante*, Une plaie qui pénètre dans une cavité du corps, dans la poitrine, dans le ventre.

Fig., *Être pénétrant, avoir l'esprit pénétrant*, Avoir une intelligence vive, approfondir promptement les choses difficiles.

Fig., *Avoir l'œil, le coup d'œil, le regard pénétrant*, Lire dans le cœur, dans l'esprit des personnes qu'on regarde. *Il est impossible de lui cacher ce qu'on éprouve, ce qu'on pense, tant il a l'œil pénétrant, le regard pénétrant.*

PÉNÉTRATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui pénètre aisément. *Qualité pénétrative.* Il est peu usité.

PÉNÉTRATION. s. f. Terme didactique. La propriété et L'action de pénétrer. *L'activité et la pénétration du mercure.*

Il se dit figurément de La sagacité de l'esprit, de la facilité à pénétrer dans la connaissance des choses. *C'est un homme qui a une grande pénétration d'esprit. Il a de la pénétration, beaucoup de pénétration. Une grande pénétration en affaires. Je doute un peu de sa pénétration.*

PÉNÉTRER. v. a. Percer, passer à travers. *La lumière pénètre le verre, pénètre tous les corps diaphanes. L'huile pénètre les étoffes. L'eau avait pénétré ses habits. Le coup pénètre les chairs et va jusqu'à l'os.* On l'emploie avec le pronom personnel, dans le sens réciproque. *Ces substances, mêlées ensemble, se pénètrent intimement.*

Il signifie aussi, Entrer bien avant. *Le grand froid pénètre la terre. Il fait un vent sec qui pénètre la poitrine.*

Prov., *Courte prière pénètre les cieux*, Ce n'est pas la longueur, c'est la ferveur qui rend les prières efficaces.

PÉNÉTRER, s'emploie figurément, et signifie, Découvrir, parvenir à connaître, avoir une profonde connaissance de quelque chose. *Pénétrer le sens caché d'un mot. Pénétrer les ruses, les desseins de quelqu'un. J'ai pénétré sa pensée. Je pénétrerai ce mystère. Pénétrer les secrets de la nature. C'est un esprit qui pénètre tout. Dieu pénètre le fond des cœurs, les pensées les plus secrètes.*

Pénétrer quelqu'un, Découvrir ses secrètes pensées, ses desseins cachés. *Cet homme a beau feindre, il n'est pas difficile à pénétrer. Il ne se laisse pas facilement pénétrer. On le pénètre à la longue.*

PÉNÉTRER, signifie encore figurément, Toucher profondément. *Les beautés de la religion le pénètrent, pénètrent son âme. Sa douleur me pénètre le cœur. Son état m'a pénétré.*

PÉNÉTRER, avec le pronom personnel, pris dans le sens réfléchi, signifie, Remplir son esprit, son âme de quelque pensée, de quelque sentiment. *Il faut bien vous pénétrer de cette vérité. Se pénétrer du sentiment de ses devoirs.*

PÉNÉTRER, s'emploie comme verbe neutre dans la plupart de ses acceptions. *Le coup pénètre dans les chairs, pénètre jusqu'à l'os. Le boulet a pénétré dans le corps du vaisseau. Pénétrer dans les rangs ennemis. Pénétrer à travers les obstacles. On a pénétré dans le hallier, dans la caverne. Ce voyageur n'a pas pénétré dans l'intérieur du pays. Je n'ai pu pénétrer jusqu'au ministre. Les commis ne me laissaient pas pénétrer. Pénétrer dans la confiance de quelqu'un. Il a pénétré fort avant dans la géométrie. J'ai pénétré dans sa pensée. Je n'ai pas voulu pénétrer dans ces mystères. Pénétrer dans l'avenir. Pénétrer dans les causes d'un événement.*

PÉNÉTRÉ, ÉE. part. passé. *Pénétré de douleur. Pénétré de l'amour de Dieu, des vérités de la religion. Je suis pénétré de sa situation. Je suis pénétré de cette vérité.*

Avoir l'air pénétré, Paraître très affecté de ce qu'on dit ou de ce qu'on entend.

PÉNIBLE. adj. des deux genres. Qui se fait avec peine, qui donne de la peine, de la fatigue. *C'est un travail pénible. Un ouvrage pénible. Un travail ingrat et pénible. Une étude pénible. Un [illegible] pénible. Une situation pénible. Un chemin pénible. Une entreprise pénible. Un effort pénible.*

Un style pénible, Un style qui manque de naturel et qui sent l'effort.

PÉNIBLE, se dit aussi au sens moral, et signifie, Qui fait de la peine, qui affecte désagréablement l'âme, l'esprit. *Situation pénible. Sentiment pénible. Doute pénible. Il est pénible d'avoir à punir de pareilles fautes. Une chose pénible à voir, à entendre. Un aveu pénible à faire et à entendre. L'intrigue de cette pièce est pénible à suivre.*

PÉNIBLEMENT. adv. Avec peine, avec effort. *Il a la goutte à la main, il écrit péniblement. Il marche péniblement. Ce peintre est correct, mais il travaille péniblement. Cet auteur a du savoir, mais il compose péniblement.*

PÉNICHE. s. f. T. de Marine. Petite embarcation de guerre. *Les péniches sont des canots armés.*

PÉNICILLÉ, ÉE. adj. (On fait sentir les deux L.) T. d'Hist. nat. Qui est en forme de pinceau. *Stigmate pénicillé.*

PÉNIL. s. m. T. d'Anat. Partie antérieure de l'os pubis qui est autour des parties naturelles, et où croît le poil qui est la marque de la puberté.

PÉNINSULAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient à une péninsule ou à ses habitants.

PÉNINSULE. s. f. Contrée qui s'avance dans la mer et qui est unie au continent par un seul côté. *La Morée est une péninsule. La péninsule scandinave.*

Il s'emploie quelquefois absolument pour désigner L'Espagne et le Portugal, qu'on nomme La péninsule ibérique. *Voyager dans la Péninsule.*

PÉNITENCE. s. f. Repentir, regret d'avoir offensé Dieu. *La pénitence est une vertu chrétienne. La pénitence doit être sincère et confiante. La pénitence n'est point véritable, si elle n'est accompagnée d'une ferme résolution de ne plus pécher. Une pénitence tardive. Les fruits de la pénitence.*

Sacrement de pénitence, Celui des sept sacrements de l'Église, par lequel le prêtre remet les péchés à ceux qui s'en confessent à lui.

Le tribunal de la pénitence, se dit Du prêtre qui confesse, et Du lieu où il confesse. *Aller porter ses péchés au tribunal de la pénitence. On ne saurait avoir trop de recueillement quand on est au tribunal de la pénitence.*

Les Psaumes de la pénitence. Voy. PSAUME.

PÉNITENCE, se dit aussi de Tout ce que le prêtre ordonne en satisfaction des péchés qu'on lui a confessés. *Son confesseur lui a donné pour pénitence les sept Psaumes à réciter. Accomplir sa pénitence, satisfaire à sa pénitence, faire sa pénitence. Les pénitences publiques ne sont plus en usage dans l'Église.*

PÉNITENCE, se dit également Des jeûnes, des prières, des macérations, et généralement de toutes les austérités qu'on s'impose volontairement pour l'expiation de ses péchés. *Faire pénitence de ses péchés. Vivre dans la pénitence, dans une pénitence continuelle, dans les exercices de la pénitence. Il faut faire pénitence, si l'on veut être sauvé. Nous sommes dans un temps de pénitence.*

Fig., *Faire pénitence de ses excès, de ses torts, de sa mauvaise conduite*, En être puni par quelque maladie, par quelque infirmité,

par quelque malheur. *Il fait pénitence du passé. Il s'est abandonné à la débauche dans sa jeunesse, il en fait maintenant pénitence. Il s'est perdu par son indiscrétion, et il a maintenant tout le loisir d'en faire pénitence.*

Fig. et fam., *Faire pénitence,* Faire mauvaise chère. *Si vous voulez demeurer à dîner avec nous, vous ferez pénitence. Voulez-vous faire pénitence avec nous?*

PÉNITENCE, se dit encore d'Une punition imposée pour quelque faute. *Voilà une rude pénitence pour une faute bien légère. Vous mériteriez une rude pénitence, pour nous avoir fait attendre. Faire subir une pénitence. Mettre un enfant en pénitence. Des pénitences d'enfant.*

PÉNITENCE, à certains petits Jeux, signifie, La peine qu'on impose à ceux qui ont manqué aux règles, aux conventions; ou qui n'ont pas deviné quelque chose, qui ont mal répondu. *On lui a donné telle pénitence. Votre pénitence sera de dire une chanson. De trois pénitences en ferez-vous une?*

POUR PÉNITENCE, EN PÉNITENCE DE CELA, POUR VOTRE PÉNITENCE. loc. adverbiales. En punition, pour peine. *Vous n'avez pas voulu nous prévenir que vous viendriez; pour pénitence, pour votre pénitence, vous ferez un mauvais dîner. Vous avez oublié l'exemplaire de votre ouvrage que vous m'aviez promis, en pénitence de cela vous m'en donnerez deux.*

PÉNITENCERIE. s. f. Charge, fonction, dignité de pénitencier. *Il est pourvu de la pénitencerie de cette cathédrale. La pénitencerie de Rome. La grande pénitencerie.*

Ce sont des affaires qui regardent la pénitencerie, se dit De certaines affaires qui se jugent à Rome par le tribunal de la pénitencerie.

PÉNITENCIER. s. m. Prêtre commis par l'évêque, pour absoudre des cas réservés. *Se confesser au pénitencier. À Rome, c'est toujours un cardinal qui est grand pénitencier. Dans plusieurs cathédrales, le pénitencier est un dignitaire.*

Sous-pénitencier, Prêtre subordonné au pénitencier, et commis pour le suppléer dans ses fonctions.

PÉNITENCIER. s. m. Maison de détention où l'on s'attache à l'amélioration des détenus par l'instruction, par des leçons de morale et de religion, par l'enseignement d'une profession, etc.

Pénitencier militaire, Prison où sont enfermés les militaires condamnés à la réclusion.

PÉNITENT, ENTE. adj. Qui a regret d'avoir offensé Dieu, qui est dans la pratique des exercices de la pénitence. *Pécheur pénitent. Femme pénitente.*

Il est plus ordinairement substantif, et il signifie, Celui, celle qui confesse ses péchés au prêtre. *Interroger, absoudre un pénitent. Ce prêtre a beaucoup de pénitents, beaucoup de pénitentes. Je suis le confesseur, elle est ma pénitente.*

Fam., *Avoir l'air d'un pénitent,* Avoir l'air contrit, humilié, ou affecter cet air par hypocrisie.

PÉNITENT, est aussi la qualification de Ceux qui sont engagés dans certaines confréries où l'on fait une profession particulière de quelques exercices de pénitence. On les appelle *Pénitents blancs, pénitents bleus, pénitents noirs, gris, etc.,* selon les différentes couleurs des sacs dont ils se couvrent en de certains jours.

PÉNITENTIAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des moyens employés pour l'amélioration morale des condamnés. *Régime pénitentiaire. Système pénitentiaire.*

PÉNITENTIAUX, ELLES. adj. (Il n'a point de singulier.) Qui appartient à la pénitence. *Œuvres pénitentielles. Psaumes pénitentiaux.*

Canons pénitentiaux, Canons de la primitive Église concernant les pénitences publiques.

PÉNITENTIEL. s. m. (On prononce *Ciel.*) Rituel de la pénitence. *Il y a différents pénitentiels.*

PENNAGE. s. m. T. de Fauconnerie. Il se dit Du plumage des oiseaux de proie, qui se renouvelle à différents âges. *Un faucon du second pennage.*

Il signifie aussi, Les plumes des ailes de tout oiseau.

PENNE. s. f. Nom donné aux grandes plumes des ailes et de la queue des oiseaux. Il se dit, en termes de Fauconnerie, Des grosses plumes des oiseaux de proie qui muent chaque année. *Les pennes d'un faucon.*

PENNÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des feuilles composées dont les folioles sont disposées comme les barbes d'une plume.

PENNON. s. m. Sorte de bannière, d'étendard à longue queue, qu'un chevalier qui avait sous lui vingt hommes d'armes, était en droit de porter.

PÉNOMBRE. s. f. T. d'Astron. Demi-obscurité des parties de l'espace qui ne sont ni totalement dans l'ombre d'un corps opaque, ni complétement éclairées par le corps lumineux. *Dans les éclipses de lune, on voit cet astre s'obscurcir graduellement à mesure qu'il entre dans la pénombre de la terre.*

Pénombre, se dit aussi, en termes de Physique et de Beaux-Arts, Du demi-jour en général.

Il s'emploie aussi figurément. *Malgré son mérite, il est resté dans la pénombre.*

PENON. s. m. T. de Marine. Assemblage de petites plumes montées sur des morceaux de liége traversés d'un fil, qu'on laisse flotter au gré du vent pour en connaître la direction : on y substitue souvent une petite flamme d'étamine, qui remplit le même objet.

PENSANT, ANTE. adj. Qui pense, qui est capable de penser. *Un être pensant. La faculté pensante.*

Bien pensant, mal pensant, se dit De celui qui a de bons ou de mauvaises sentiments, de bonnes ou de mauvaises opinions. *C'est un homme bien pensant. Tous les hommes instruits et bien pensants sont de cet avis. Il n'y a que les gens mal pensants qui puissent approuver cela.*

Mal pensant, signifie aussi, Qui juge désavantageusement de son prochain. *Vous êtes trop mal pensant, trop mal pensante.*

PENSÉE. s. f. Opération de l'intelligence. *La pensée est l'attribut de l'esprit, comme l'étendue est l'attribut de la matière. On ne peut distinguer cela que par la pensée. La pensée est essentiellement libre. On ne peut enchaîner la pensée.*

Il signifie aussi, L'acte particulier de l'esprit, ce que l'esprit a pensé ou pense actuellement. *Pensée vive, ingénieuse, spirituelle, fine, délicate, profonde, forte, brillante, lumineuse. Pensée neuve. Pensée sublime, commune. Pensée élevée, basse, triviale. Pensée claire, nette, obscure. Pensée juste, vraie, fausse. Une grande pensée. Pensée triste, fâcheuse, funeste. Pensée douce, agréable. Pensée honnête, innocente. Pensée criminelle, coupable, perverse. Cet ouvrage est plein de belles pensées. Toutes ses pensées sont nobles. Il a l'art de bien rendre, de bien exprimer, de bien développer ses pensées. Il faut vous expliquer ma pensée. Je ne sais si vous comprenez bien ma pensée. Telle est la pensée qui domine dans son ouvrage. Son expression ne rend pas sa pensée. Le style est le vêtement et la parure de la pensée. Mille pensées funestes roulaient dans son esprit. Sa première pensée est toujours la meilleure. Ses pensées le minent, le fatiguent.*

Prov., *Il n'est pas tourmenté par ses pensées,* Il a peu d'esprit, peu d'intelligence.

Avoir de mauvaises pensées, Penser à des choses déshonnêtes, criminelles, etc.

Livre écrit par pensées détachées, Livre composé de plusieurs réflexions qui ne sont point liées les unes aux autres. On donne quelquefois le titre de *Pensées* aux livres composés de cette manière, et à ceux qui sont formés de réflexions extraites des ouvrages d'un auteur. *Les Pensées de Pascal. Les Pensées de Cicéron, de Sénèque, etc.*

Ce traducteur est bien entré, n'est pas bien entré dans la pensée de son auteur, Il a bien pénétré, il n'a pas bien pénétré le sens de son auteur. On dit de même, *Il a affaibli, altéré, dénaturé la pensée de son auteur.*

PENSÉE, signifie quelquefois, Méditation, rêverie; et, en ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Il est enfoncé dans ses pensées. Il se perd, il s'égare dans ses pensées. S'entretenir avec ses pensées.*

PENSÉE, signifie aussi, Façon de penser, opinion, ce qu'on croit. *Je serais fâché que vous eussiez de moi une pensée si contraire à l'amitié qui est entre nous. Sa pensée était qu'il valait mieux tout risquer. Parler contre sa pensée. Votre pensée est fort bonne, est fort juste. Ce n'est pas là ma pensée. Dites librement, naïvement votre pensée.*

Entrer dans la pensée de quelqu'un, Comprendre et approuver les motifs qui le font penser de telle manière. *J'entre dans votre pensée.*

PENSÉE, signifie encore, Dessein, projet. *Exécuter sa pensée. Remettre sa pensée à un autre temps. Il a perdu la pensée de se marier. Il a repris sa pensée. La peur lui inspira la pensée de s'éloigner. On n'a jamais eu la pensée, la moindre pensée de vous nuire. Il a changé de pensée. Il a eu là une bonne pensée. Quittez ces vaines pensées qui ne vous mèneront à rien.*

En style de Dévotion, *N'avoir aucune pensée de Dieu, aucune pensée de son salut,* N'y faire aucune attention, aucune réflexion.

PENSÉE, signifie aussi quelquefois, La faculté de penser, l'esprit. *En voyageant, il exerce à la fois son corps et sa pensée. Il a perdu l'usage de ses facultés physiques, la pensée est tout ce qui lui reste. La pensée le dévore.*

Il y a de la pensée dans cet ouvrage, Il annonce un écrivain qui pense.

Cela m'est venu dans la pensée, en pensée, Cela m'est venu dans l'esprit. *Cela n'est jamais entré dans ma pensée,* Je n'ai jamais eu telle intention, telle pensée.

Lire dans la pensée de quelqu'un, Découvrir, apercevoir ce qui se passe dans son esprit. *Vous avez lu dans ma pensée.* On dit de même, *Pénétrer la pensée de quelqu'un.*

PENSÉE, en termes de Littérature, de Peinture, d'Architecture, de Sculpture, etc., La première idée, l'esquisse, le dessin, le plan qui n'est pas encore arrêté, qui n'est pas fini. *Il n'a encore jeté sur le papier que la pensée de son ouvrage. Il n'a encore jeté sur la toile que la pensée de son tableau. Ce n'est pas là un dessin, ce n'est qu'une pensée. J'ai demandé un tableau à ce peintre, il m'a montré deux ou trois pensées à choisir. Vous voyez là une première pensée.*

PENSÉE. s. f. Petite fleur du genre de la violette, qui n'a que cinq pétales nués de violet et de jaune. *Bouquet de pensées.*

Couleur de pensée, couleur pensée, Certain violet brun, tel que celui des fleurs de pensée.

PENSER. v. n. Former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. *L'homme pense. L'âme pense. La matière est incapable de penser. « Je pense, donc je suis, » dit Descartes.*

Penser finement, noblement, singulièrement, etc., Avoir des pensées fines, des pensées nobles, des pensées singulières, etc.

Bien penser, mal penser, Avoir en politique, en religion, en morale, des opinions, des sentiments conformes ou contraires aux véritables principes. *C'est un homme qui pense bien, qui pense mal. Dans les temps de partis, mal penser, c'est penser autrement que celui qui vous en fait le reproche.*

PENSER, signifie aussi, Raisonner. *L'art de penser. Cet homme pense avec justesse, pense juste.*

Il signifie encore, Réfléchir. *Avant de parler, il faut penser. Il parle sans penser. C'est un homme qui pense beaucoup. Il pense peu. Il ne pense guère. Les gens qui pensent ont blâmé cette mesure. Cela donne à penser. J'ai pensé longtemps à ce que vous m'avez dit. L'affaire est trop importante pour ne pas prendre le temps d'y penser. Pensez-y mûrement. Ce que vous me proposez me paraît difficile à exécuter, j'y penserai. Il a fait cela sans y penser. Pensez-y bien. Penser en soi-même à quelque chose.* Fam., *Il ne dit rien, mais il n'en pense pas moins,* Il a une idée arrêtée, quoiqu'il ne l'exprime pas.

Il signifie en outre, Songer à quelque chose, se souvenir de quelque chose. *Je devais vous apporter un livre, je n'y ai plus pensé. Je pense souvent à vous, pensez quelquefois à moi. Je ne pense plus au monde. Il pense encore à la perte qu'il a faite. Le mal vient sans qu'on y pense.*

Il signifie souvent, Avoir une chose en vue, former quelque dessein. *À quoi pensez-vous de faire cela? Ce parti est avantageux pour votre fille, vous y devriez penser. Je suis trop de vos amis pour avoir pensé à vous nuire. Je pensais à vous aller voir. Il ne pense plus à cette maison, il en veut acheter une autre. Lequel de vos amis pensez-vous aller voir? Que pensez-vous faire?*

Penser à mal, Avoir quelque mauvaise intention. *Faire ou dire une chose sans penser à mal,* La faire, la dire sans aucune intention de fâcher personne. *J'ai fait cela, j'ai dit cela sans penser à mal.*

PENSER, s'emploie quelquefois pour Prendre garde. *Vous avez des ennemis, pensez à vous. C'est un homme qui se perdra, s'il ne pense à lui.*

Il signifie aussi, Être sur le point de. *J'ai pensé mourir. Il a pensé être noyé. Nous pensâmes être enveloppés dans sa disgrâce.*

PENSER, est aussi verbe actif, et signifie, Avoir dans l'esprit. *C'est un homme qui ne dit jamais ce qu'il pense. Je crois que ce que vous dites est bien éloigné de ce que vous pensez. Il pense beaucoup de choses qu'il ne dit pas. On peut ne pas dire tout ce qu'on pense, mais il faut penser tout ce qu'on dit. Il témoignait avoir envie de vous servir, et pensait tout autre chose.*

Penser tout haut, Faire connaître avec franchise, sans détour, sans réserve, ce qu'on a dans l'esprit.

PENSER, actif, signifie encore, Imaginer. *J'ai pensé une chose qui vous tirera d'affaire. Savez-vous ce que j'ai pensé pour faire réussir votre entreprise?*

Il signifie aussi, Croire, juger. *On pense de lui cent choses fâcheuses. On ne pense rien de vous qui ne soit honorable. Je dis les choses comme je les pense. Je les pense comme vous. Que pensez-vous de cet homme? Je sais ce que je dois en penser,* ou simplement, *Je sais qu'en penser. Je n'en pense ni bien ni mal. Il est difficile d'en penser du bien. Cela n'est pas si aisé qu'on le pense.* Il s'emploie quelquefois absolument. *Cela est plus vrai qu'on ne pense. Vous le croyez sincère, je pense de même. Il y a, je pense, six lieues de chez vous chez moi.*

Il est souvent neutre dans la même acception. *C'est un homme qui pense toujours mal de son prochain. Il pense être plus habile homme qu'il n'est. Il ne pensait pas être observé. Vous pensez faire des merveilles. Vous n'en êtes pas où vous pensez. Je pensais qu'il était de vos amis. Ne pensez pas que je dise cela pour vous contrarier. Pensez-vous que je me contente de vos excuses?*

À ce que je pense, Suivant mon idée, suivant ma conjecture. *Il y a bien une lieue d'ici chez vous, à ce que je pense du moins.*

Façon de penser, Opinion, jugement sur quelque chose. *Voilà ma façon de penser. Faites-moi connaître votre façon de penser. Il a sur tout cela une façon de penser singulière.*

PROV., *Honni soit qui mal y pense,* Il ne faut pas interpréter en mal ce qui peut être innocent.

PENSÉ, ÉE. part. passé. Imaginé. *Dessin bien pensé. Chose bien pensée. Cela n'est pas trop mal pensé.*

Ouvrage bien pensé, Ouvrage bien conçu, dont les idées sont justes et ordonnées convenablement. *Cet ouvrage est aussi bien pensé que bien écrit.*

PENSER. s. m. Pensée. Il n'est guère usité qu'en poésie. *De doux, de sinistres pensers.*

PENSEUR. s. m. Celui qui a l'habitude de réfléchir, qui réfléchit fortement, profondément. *C'est un penseur. Ce livre est l'ouvrage d'un penseur. Cet écrivain est un penseur profond.*

Libre penseur, Celui qui pense, qui parle librement en matière de religion.

PENSIF, IVE. adj. Occupé d'une pensée qui attache fortement. *Je vous trouve tout pensif. Ce discours l'a rendu pensif. Elle est inquiète et pensive. Il avait l'air tout pensif.*

PENSION. s. f. Somme d'argent que l'on donne pour être logé, nourri. *Bonne, forte, médiocre pension. Payer pension. Il a payé les deux premiers quartiers de sa pension. Voilà un quartier de votre pension échu.*

Il se dit aussi Du lieu où l'on est nourri et logé pour un certain prix. *Être en pension. Se mettre en pension. Prendre quelqu'un en pension. J'ai trouvé une pension assez commode.* On dit de même, *Tenir, mettre des chevaux en pension.*

Il se dit particulièrement d'Une maison où des enfants sont logés, nourris et instruits, moyennant une certaine somme qui se paye par quartier. *Il est maître de pension. Il tient pension. On l'a mis en pension chez un tel. L'éducation est bonne dans cette pension.*

Il se dit aussi de La réunion des enfants que renferme une pension. *Une pension nombreuse. Toute la pension est en promenade. Cette pension a remporté beaucoup de prix au concours général de l'université.*

Demi-pension, Ce que donne celui qui ne couche pas, qui n'habite pas au lieu où il est en pension. *Il ne paye qu'une demi-pension, que demi-pension. Il est à demi-pension, en demi-pension.* Il se dit aussi d'Une maison où l'on reçoit des demi-pensionnaires. *Il tient pension et demi-pension.*

PENSION, se dit encore de Ce qu'un souverain, un État, un particulier, etc., donne annuellement à quelqu'un, pour récompense de ses services, de ses travaux, ou par munificence, par libéralité. *Le roi lui a donné deux mille francs de pension. Il a une pension de quatre mille francs. Une pension du roi. Une pension sur l'État. Pension viagère. Pension réversible. Il vient de toucher le premier quartier de sa pension. Il a fait une pension au précepteur de ses enfants. Cet employé, ce comédien a obtenu sa pension de retraite.*

Pension alimentaire, Celle qu'on donne à une personne pour lui procurer des aliments, pour assurer sa subsistance. *Il a légué à son ancien domestique une pension alimentaire et insaisissable de six cents francs.*

PENSION, en Matière bénéficiale, Certaine portion à prendre, chaque année, sur les fruits d'un bénéfice. *Il résigna son prieuré, et retint six cents francs de pension. Il obtint trois mille livres de pension sur tel évêché. Un brevet de pension sur une abbaye.*

PENSIONNAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui paye pension. *Il paye fort bien, c'est un bon pensionnaire. Prendre des pensionnaires. Il ne veut de pensionnaires que pour la table.*

Il signifie aussi, Celui ou celle qui, moyennant un prix convenu, loge dans une maison d'éducation pour y être instruit. *Il y a plus de trois cents pensionnaires dans ce collège. Elle est pensionnaire chez une fort bonne institutrice.*

Demi-pensionnaire, Celui ou celle qui est à demi-pension.

PENSIONNAIRE, signifie encore, Celui ou celle qui reçoit une pension d'un souverain, d'un État, d'un particulier, etc. *Il est pensionnaire du roi, pensionnaire de l'État, du gouvernement.*

Comédien pensionnaire, ou simplement, *Pensionnaire,* Comédien qui ne participe point aux bénéfices de la société, et qui reçoit un traitement fixe. *Pensionnaire de la Comédie française.*

PENSIONNAIRE, en Matière bénéficiale, Celui qui jouit d'une pension sur un bénéfice. *Cet évêque avait des pensionnaires qui diminuaient son revenu. Cet abbé a un pensionnaire.*

PENSIONNAIRE, est aussi Le titre qu'on donnait, en Hollande, au premier ministre des États, ainsi qu'au ministre de la régence de chaque ville. *Le pensionnaire de Hollande. C'étaient les pensionnaires qui portaient la parole dans l'assemblée des états.*

PENSIONNAT. s. m. Le lieu où logent les pensionnaires dans un collège, ou dans quelque autre maison.

Il se dit, plus ordinairement, d'Un établissement particulier où l'on prend en pension des enfants de l'un ou de l'autre sexe, pour les instruire. *Pensionnat renommé. Pensionnat de jeunes demoiselles.*

PENSIONNER. v. a. Donner, faire une pension à quelqu'un. *Le roi, le gouvernement l'a pensionné.*

PENSIONNÉ, ÉE. part. passé.

PENSUM. s. m. (On prononce *Pinsome;* autrefois, on prononçait *Pinson.*) Surcroît de travail qu'on exige d'un écolier, pour le punir. *On lui a donné en pensum, pour pensum, quatre cents vers de Virgile à copier. Il a eu trois pensums à faire, il a eu trois pensums cette semaine.*

PENT ou **PENTA.** (On prononce *Pint* et *Pinta.*) Préfixe qui signifie Cinq et qui est emprunté du grec; il sert à former un certain nombre de mots.

PENTACORDE. s. m. (On prononce *Pint* dans ce mot et les six suivants.) Lyre des anciens, ainsi nommée parce qu'elle avait cinq cordes.

PENTAGONE. adj. des deux genres. T. de Géométrie. Qui a cinq angles et cinq côtés. *Figure pentagone.*

Il est aussi substantif masculin, et signifie, Une figure pentagone. *Un pentagone régulier. Un pentagone irrégulier.*

PENTAMÈTRE. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Vers pentamètre,* Sorte de vers en usage chez les Grecs et les Latins, composé de cinq pieds ou mesures, et qui s'accouple avec le vers hexamètre pour former un distique. *Les élégies et les épîtres d'Ovide sont composées de vers hexamètres et pentamètres.* On dit aussi substantivement, *Un pentamètre, le pentamètre.*

PENTANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a cinq étamines.

PENTAPOLE. s. f. T. de Géographie ancienne. Territoire qui comprenait cinq villes principales. *La pentapole de Libye.*

PENTATEUQUE. s. m. Nom collectif qu'on donne aux cinq premiers livres de la Bible. *Moïse est l'auteur du Pentateuque.*

PENTATHLE. s. m. T. d'Antiq. Nom collectif qui désigne La réunion de cinq espèces de jeux ou combats, auxquels les athlètes s'exerçaient dans les gymnases. *Le pentathle comprenait le saut, la course, la lutte, le pugilat, le jet du disque.*

PENTE. s. f. Penchant, inclinaison d'un terrain, d'un plan, d'une surface quelconque. *Pente douce, aisée, insensible. Pente rapide. La pente de la montagne, de la colline. Cette maison est située sur la pente d'un coteau. La pente est bien raide. Il y a une pente douce de ce village à la rivière. Le terrain va en pente. Dans la longueur de l'allée, on a sauvé l'inégalité du terrain par une pente imperceptible. La pente de la rivière. La rivière a sa pente de ce côté-là. Donner de la pente aux eaux. Donner de la pente à un pavé pour l'écoulement des eaux.*

PENTE, s'emploie figurément, et signifie, Inclination, propension. *Il a beaucoup de pente au libertinage. Suivre sa pente. C'est sa pente naturelle. Il se laisse aller à sa pente naturelle.*

PENTE, en termes de Tapissier, Bande qui pend autour d'un ciel de lit, sur le haut des rideaux. *Les pentes du lit. Pente de damas. Pentes garnies de crépines, de franges, etc. Les pentes de dehors. Les pentes de dedans,* ou autrement, *Les petites pentes.*

Pentes de tente, Parties latérales d'une tente qui pendent verticalement.

PENTE, se dit aussi de Bandes d'étoffe qui, dans les bibliothèques, s'attachent aux tablettes, pour garantir les livres de la poussière.

PENTECÔTE. s. f. Fête que l'Église célèbre le cinquantième jour après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. *Nous serons bientôt à la Pentecôte. Je vous payerai à la Pentecôte. Passer les fêtes de la Pentecôte à la campagne.*

PENTIÈRE. s. f. T. de Chasse. Voyez PANTIÈRE.

PENTURE. s. f. Bande de fer clouée transversalement sur une porte, sur une fenêtre, pour la soutenir sur le gond. *Il y a de fortes pentures à cette porte. Il manque des pentures à ces fenêtres, à ces contrevents.*

PÉNULTIÈME. adj. des deux genres. Avant-dernier, qui précède immédiatement le dernier. *Le trentième jour de janvier est le pénultième du même mois. Dans le mot* tempête, *la pénultième syllabe est longue,* ou substantivement, *la pénultième est longue.*

PÉNURIE. s. f. Extrême disette. *Il est dans une grande pénurie d'argent. Il y a cette année une grande pénurie de fruits.*

Il s'emploie aussi quelquefois absolument, et alors il signifie, Disette d'argent, pauvreté, misère. *Cet homme est dans une grande pénurie, dans une pénurie absolue. Il vit dans la pénurie.*

PEO

PÉOTTE. s. f. Espèce de grande gondole en usage sur la mer Adriatique. *S'embarquer sur une péotte.*

PEP

PÉPERIN. s. m. Pierre volcanique employée dans les édifices anciens et modernes de Rome.

PÉPIE. s. f. Petite peau blanche qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux, particulièrement des poules, et qui les empêche de boire et de faire leur cri ordinaire. *Une poule qui a la pépie. Arracher la pépie, ôter la pépie à une poule, à un oiseau.*

Fig. et pop., *Cet homme n'a pas la pépie,* Il boit volontiers.

Fig. et pop., *Il n'a point, elle n'a point la pépie,* se dit aussi D'une personne babillarde.

Fig. et pop., *Vous nous ferez avoir la pépie,* Vous ne nous donnez pas à boire, vous tardez trop à nous faire boire.

PÉPIN. s. m. Semence qui se trouve au centre de certains fruits. *Un pépin de pomme, de poire, de raisin, de groseille, etc. Les fruits à pépin n'ont pas réussi cette année. Les arbres à pépin se plaisent dans cette terre.*

PÉPINIÈRE. s. f. Plant de petits arbres rangés sur une ou plusieurs lignes, et qu'on élève jusqu'à ce qu'ils puissent être transplantés. *Planter une pépinière. Élever une pépinière de pommiers. Faire une pépinière de poiriers. Avoir des ormes, de la charmille en pépinière. Entretenir des pépinières.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Collection, réunion de jeunes gens, de personnes destinées ou propres à un état, à une profession. *Les séminaires sont des pépinières pour l'état ecclésiastique. Cette province est une pépinière de bons soldats. Le conservatoire est une pépinière de comédiens et de musiciens.*

PÉPINIÉRISTE. s. m. Jardinier qui cultive une pépinière, des pépinières. Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un jardinier pépiniériste.*

PÉPITE. s. f. Morceau d'or natif plus grand qu'une paillette, détaché de sa gangue et roulé par les eaux. *On a trouvé dans les terrains aurifères de la Californie et de l'Australie de fort grosses pépites.*

Il se dit quelquefois Des morceaux d'autres métaux précieux. *Des pépites de platine.*

PÉPLUM (on prononce *Péplome*) ou **PÉPLON.** s. m. T. d'Antiq. Robe, manteau, ou voile brodé, à l'usage des femmes. *On promenait en grande pompe, à Athènes, le péplum sur lequel avait été brodée la dispute de Minerve et de Neptune.*

PEPSINE. s. f. T. de Chimie. Substance organique, extraite du suc gastrique, et qui en conserve la plupart des propriétés. *Sirop de pepsine. Pilules de pepsine.*

PER

PERCALE. s. f. Toile de coton, d'un tissu fin et serré, qui ne se fabriquait originairement que dans les Indes orientales, et qu'on imite maintenant dans toute l'Europe. *De belle percale. Une robe, une chemise, une cravate, un mouchoir de percale. Des rideaux de percale. Percale teinte. Percale de couleur.*

PERCALINE. s. f. Toile de coton légère et lustrée, qui sert principalement à faire des doublures. *Percaline verte, rouge, noire, etc. Une robe doublée de percaline.*

PERÇANT, ANTE. adj. Qui perce, qui pénètre. *Un poinçon perçant, bien perçant. Cette alène n'est pas assez perçante. Les tarières, les vilebrequins, les forets, sont des instruments perçants.*

Un froid perçant, un vent perçant, Un froid, un vent qui pénètre. *Des cris perçants,* Des cris fort aigus. *Une voix perçante,* Une voix claire et aiguë, qui frappe vivement l'oreille. *Des yeux perçants,* Des yeux vifs et pénétrants. *Une vue perçante,* Celle qui aperçoit des objets très petits, ou très éloignés.

Fig., *Avoir l'esprit perçant,* Avoir beaucoup de pénétration d'esprit.

PERCE (EN). Locution adverbiale, dont on ne se sert qu'en parlant Des pièces de vin ou d'autre sorte de boisson, auxquelles on fait une ouverture pour en tirer la liqueur. *Mettre du vin en perce. Il n'y a que huit jours que cette pièce de vin est en perce. Il ne faut pas laisser si longtemps du vin en perce.*

PERCÉ. s. m. Voyez PERCÉE.

PERCE-BOIS. s. m. Nom de plusieurs sortes d'insectes qui attaquent le bois.

PERCÉE. s. f. Ouverture qui se trouve naturellement dans un bois, ou qu'on y pratique, soit pour faire un chemin, soit pour se procurer un point de vue. *Il y a plusieurs percées dans cette forêt, dans ce parc. On a fait de nouvelles percées dans cette forêt, afin d'y pouvoir chasser plus aisément.* On dit dans le même sens, *Un percé. Il faudrait là un percé.*

Fig., *Faire une percée,* Pénétrer en voyageant. *Dans ses courses il a fait une percée assez avant dans l'Écosse.*

PERCE-FEUILLE. s. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère appelée *Buplèvre*.

PERCE-FORÊT. s. m. Un chasseur déterminé. *C'est un perce-forêt, un vrai perce-forêt*. Il est familier et peu usité.

PERCEMENT. s. m. Action de percer. *Le percement d'un mur de pierre de taille est un travail pénible. Les percements dans les murs mitoyens ne doivent être faits que du consentement et en présence des voisins intéressés. Le percement d'une rue. Le percement d'un puits artésien.*

PERCE-NEIGE. s. f. Petite plante à fleurs blanches, ainsi nommée parce qu'elle fleurit en hiver.

PERCE-OREILLE. s. m. Sorte d'insecte dont l'abdomen se termine par deux crochets en forme de tenaille.

PERCE-PIERRE. s. f. Voyez PASSE-PIERRE.

PERCEPTEUR. s. m. Celui qui est commis, préposé pour la recette, pour le recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, d'impositions. *Percepteurs des contributions.*

PERCEPTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui peut être perçu. *La perceptibilité d'un impôt.*

Il signifie aussi, Qualité de ce qui peut être aperçu. *La perceptibilité d'un objet au microscope.*

PERCEPTIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être perçu. *Un impôt perceptible.*

Il signifie aussi, Qui peut être aperçu; et, dans ce sens, il ne s'emploie guère qu'avec la négation. *Cela n'est point perceptible aux yeux.* Il s'étend quelquefois aux autres sens et aux choses de l'esprit. *Cela n'est point perceptible au goût. Il y a un petit trait de raillerie dans son discours, mais cela n'est presque pas perceptible, est à peine perceptible. Tout ce qui est perceptible à nos sens.*

PERCEPTION. s. f. Recette, recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, d'impositions. *Il est commis à la perception de tels droits. Il est obligé de rendre compte du revenu de cet héritage après la perception des fruits. La perception des impôts, des contributions.*

Il se dit aussi d'Un emploi de percepteur. *Il a fait avoir une perception à son fils.*

PERCEPTION, en Philosophie, L'acte par lequel l'âme connaît, aperçoit les objets qui ont fait impression sur les sens. *Perception distincte, confuse, imparfaite. Perception du son, de la couleur, de la saveur, de l'odeur, de la solidité. Nous ne jugeons de la simplicité ou de la composition des objets, que par le nombre des perceptions qu'ils produisent en nous.*

PERCER. v. a. Faire une ouverture. *Percer une planche, un morceau de bois. Percer un mur. Percer de part en part. Percer d'outre en outre. Ce vaisseau était percé à jour par les vers. On a percé cette montagne pour y faire passer un canal. On a percé l'abcès avec une lancette. Il reçut un coup d'épée qui lui perça la poitrine, qui lui perça le cœur. Le coup perçait le crâne. Il s'est percé la main avec un canif. Elle s'est fait percer les oreilles pour mettre des boucles.*

Percer un homme de coups, Lui faire plusieurs blessures avec une épée, avec un poignard.

Les os lui percent la peau, se dit, par exagération, D'une personne ou d'un animal fort maigre.

Percer un tonneau, une feuillette, etc., Y faire une ouverture pour en tirer le vin.

Absol., *Percer du vin*, Percer une pièce de vin. *Ce vin n'est pas bon, il en faut percer un autre, percer d'un autre. Percer du vin au-dessus, au-dessous de la barre. Il a fait percer son meilleur vin pour régaler ses amis.*

Percer une croisée, percer une porte dans un mur, Faire l'ouverture d'une croisée, d'une porte dans un mur.

Percer une rue, Ouvrir, faire une rue en abattant les constructions qui se trouvent dans sa direction. On dit de même, *Percer une allée, une route dans un bois*. On dit aussi, *Percer une forêt, un bois*, Y ouvrir des routes.

Par exagérat., *Crier à percer les oreilles*, Pousser des cris aigus, des cris perçants.

Fig., *Cela perce le cœur, perce l'âme*, se dit en parlant Des choses qui font éprouver une vive affliction. On dit dans le même sens, *J'ai le cœur percé de voir un tel spectacle, d'apprendre une telle nouvelle.*

Fig., *Il s'est percé de ses propres traits*, En voulant nuire à un autre, il a fait, il a dit telle chose qui a tourné contre lui-même. Dans cette phrase, *Percer* est employé pronominalement.

PERCER, signifie aussi, Pénétrer, passer à travers. *La pluie a percé tous ses habits. Son manteau fut tout percé de l'orage. La pluie a percé la terre d'un pied. La pluie ne perce point cette étoffe.*

Cette étoffe, ce cuir ne perce point, La pluie ne les pénètre point. Dans cette phrase, peu usitée, *Percer* s'emploie neutralement et passivement.

Il a été tout percé, il a été percé jusqu'aux os, se dit, par exagération, D'un homme qui a été extrêmement mouillé de la pluie, ou de l'eau qu'on a jetée sur lui.

Percer les buissons, les halliers, les forêts, les forts, Passer au travers des buissons, des halliers, etc.

Percer la foule, percer un escadron, percer un bataillon, etc., Se faire passage à travers la foule, à travers un escadron, un bataillon, etc. On dit aussi absolument, *Percer*, dans le même sens. *La foule était prodigieuse, j'ai cependant trouvé le moyen de percer. Il faut tâcher de percer.*

Le soleil perce le nuage, Les rayons du soleil passent à travers le nuage.

La lumière perce les ténèbres, Elle se fait apercevoir à travers les ténèbres; elle les écarte, elle les dissipe. On dit figurément, *La vérité a percé les ténèbres de l'idolâtrie.*

Ses cris percent l'air, percent la nue, Ses cris se font entendre au loin; il jette les hauts cris. On dit aussi, *Il perce l'air de ses cris.*

PERCER, signifie au figuré, Pénétrer, découvrir par les yeux de l'esprit. *Il perça les causes les plus secrètes de cet événement. Percer l'avenir*, Prévoir l'avenir. *Percer le fond d'une affaire*, Pénétrer le fond d'une affaire.

PERCER, s'emploie neutralement, et signifie, Se faire ouverture. *Les dents commencent à percer à cet enfant. Cet abcès a percé de lui-même. Le bois perce à ce jeune faon. Le soleil perce à travers le nuage. Le jour perce à travers les rideaux. Il perça jusqu'au cœur du pays. Le vainqueur perça jusqu'à la capitale.*

Cette maison perce dans deux rues, perce d'une rue à l'autre, Elle a issue dans deux rues différentes.

Le coup perce dans les chairs, Il entre dans les chairs.

En Vénerie, *Le cerf perce*, Il tire de long.

PERCER, s'emploie figurément comme verbe neutre, et signifie, Pénétrer. *Percer dans l'avenir. Percer dans le fond d'une affaire. Percer dans les suites d'un principe, d'un événement.*

Il signifie aussi, Se déceler, se manifester, se faire jour. *Son intention perce à travers son silence. Son caractère perce dans tous ses discours. Le secret ne tarda pas à percer. Rien ne perce encore. Rien n'a percé de l'aventure. La vérité perce tôt ou tard.*

Il signifie encore, Avancer dans une profession, dans le monde, acquérir de la réputation. *Cet homme a percé par son mérite. Ce jeune homme commence à percer. Il n'a pas pu percer. Il a fini par percer. Il commence à percer au barreau. Son mérite perce déjà.*

PERCÉ, ÉE. part. passé. *Un habit percé. Un habit percé par le coude.*

Une maison bien percée, Une maison qui a beaucoup de belles et grandes croisées, de grandes fenêtres bien placées, avec symétrie.

Une forêt bien percée, Une forêt traversée par de grandes et belles routes. On dit de même, *Un pays bien percé.*

En Peinture, *Un paysage bien percé*, Un paysage dont les premiers plans sont disposés de manière à laisser voir les lointains.

Prov. et fig., *Un homme bas percé*, Un homme qui n'a plus guère de bien, et dont les affaires sont en désordre.

Fig. et fam., *C'est un panier percé*, C'est un homme qui dépense tout ce qu'il a, qui ne saurait garder d'argent.

Percé à jour. Voyez JOUR.

Substantiv., *Un percé*. Voyez PERCÉE.

PERCEVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Recevoir*.) Recevoir, recueillir. Il ne se dit qu'en parlant De certaines choses, comme revenus d'une propriété, droits, impôts, etc. *C'est lui qui perçoit les revenus de cette propriété. Il fut obligé de rendre cet héritage avec tous les fruits qu'il en avait perçus. Percevoir les contributions. Percevoir l'impôt du timbre, des patentes, etc.*

PERCEVOIR, en termes de Philosophie, Recevoir l'impression des objets, la sensation qu'ils causent, et en concevoir l'idée. *Percevoir une sensation. Percevoir les sons.*

PERÇU, UE. part. passé. *Droits perçus. Fruits perçus.*

PERCHE. s. f. Poisson d'eau douce, à nageoires épineuses, dont la chair est blanche et ferme. *Grosse perche. Petite perche. La perche est un bon poisson.*

PERCHE. s. f. Ancienne mesure, qui avait communément dix-huit, vingt, vingt-deux pieds de roi, selon les différents pays. *Cent perches carrées faisaient un arpent. Mesurer à la perche. Selon l'ordonnance, la perche pour mesurer les bois était de vingt-deux pieds.*

Il se dit aussi de La chose qui a l'étendue d'une perche carrée en superficie. *Une perche de vigne. Six perches de pré. Je lui ai acheté vingt perches de son héritage, pour agrandir mon jardin.*

PERCHE, signifie encore, Un brin de bois long de dix à douze pieds, et de la grosseur du bras ou environ. *Étendre du linge sur une perche. Clore un champ, une vigne avec des perches. Un treillage de perches. Mettre un oiseau de proie sur une perche.*

Fig. et fam., *C'est une grande perche*, se

dit D'une personne dont la taille est grande et toute d'une venue.

En Fauconnerie, *Se battre à la perche*, se dit D'un oiseau de proie, lorsque étant sur la perche il se débat continuellement, et étend les ailes comme pour voler.

PERCHE, en Vénerie, Le bois du cerf, du daim, du chevreuil, qui porte plusieurs andouillers.

PERCHER. v. n., **SE PERCHER.** v. pron. Se mettre sur une perche, sur une branche d'arbre, sur une baguette, etc. Il se dit proprement Des oiseaux. *Les coqs et les poules perchent toutes les nuits. Il vient tous les soirs grand nombre de corneilles percher sur les arbres de ce bois. Quantité d'oiseaux se vinrent percher, vinrent se percher sur ces arbres.*

Il se dit quelquefois, absolument, Des oiseaux qui ont l'habitude de se percher; à la différence De ceux qui ne l'ont pas. *Cet oiseau perche. Les perdrix grises, les cailles, les alouettes ne perchent pas.*

PERCHER, avec le pronom personnel, se dit quelquefois, figurément et familièrement, D'une personne qui se met sur quelque endroit élevé, pour mieux voir ou pour mieux entendre. *Comment s'est-il allé percher là?*

PERCHÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Être toujours perché sur sa grandeur, sur ses aïeux*, Être entêté de sa noblesse, de son rang.

Tirer les faisans au perché, Les tirer lorsqu'ils sont perchés. Dans cette phrase, *Perché* est pris substantivement.

PERCHERON. s. m. Cheval qui vient du Perche, et qui est renommé pour sa solidité. *Un beau percheron.*

PERCHLORURE. s. m. T de Chimie. Composé qui contient une aussi grande quantité de chlore qu'il peut en renfermer à l'état de combinaison. *Le perchlorure de fer.*

PERCHOIR. s. m. Le lieu où l'on met percher les volailles d'une basse-cour.

PERCLUS, USE. adj. Paralytique, impotent de tout le corps, ou d'une partie du corps. *Il est perclus de tous ses membres. Cette femme est percluse d'un bras, d'une jambe, de la moitié du corps. Cette paralysie l'a rendu perclus. Il en est demeuré, il en est devenu perclus. Il est tout perclus, à moitié perclus.*

Fig. et fam., *Avoir le cerveau perclus, l'esprit perclus*, Manquer de jugement, d'esprit.

PERÇOIR. s. m. Sorte de foret pour percer des pièces de vin ou d'autre liqueur.

PERCUSSION. s. f. Terme didactique. Coup, action par laquelle un corps en frappe un autre. *Percussion violente, soudaine. Le cerveau est quelquefois offensé par une violente percussion. Percussion directe. Percussion oblique. Les lois de la percussion des corps*, ou simplement *de la percussion. On juge maintenant des maladies de poitrine par la percussion.*

Instruments de percussion, Instruments dont on joue en les frappant, tels que le tambourin, les timbales, les cymbales, etc.

Fusil à percussion. Voyez *Fusil à piston*, au mot PISTON.

PERCUTANTE. adj. f. T. d'Artillerie. Il s'emploie dans cette expression, *Fusée percutante*, Fusée qui s'enflamme par le choc, et qui communique le feu à une bombe, à un obus, etc.

PERDABLE. adj. des deux genres. Qui peut se perdre. *Ce procès, ce pari n'est pas perdable.*

PERDANT. s. m. Celui qui perd. Il n'est guère usité qu'en parlant D'un homme qui perd au jeu. *Les gagnants et les perdants. Il est du nombre des perdants.*

Il est aussi adjectif. *Les billets, les numéros perdants.*

PERDITION. s. f. Dégât, dissipation. *Tout son bien s'en va en perdition.* Dans ce sens, il a vieilli.

En termes de Marine, *Vaisseau en perdition*, Vaisseau qui est en danger d'être jeté à la côte, de faire naufrage.

PERDITION, s'emploie surtout dans le langage de la Dévotion, et signifie, L'état d'une personne qui est dans une croyance contraire à celle de l'Église, ou qui est dans l'habitude des vices. *Il est dans le chemin de perdition, dans la voie de perdition, dans un état de perdition. Cette maison-là est une maison de perdition. Toute cette intrigue est une œuvre de perdition, un ouvrage de perdition.*

Dans l'Écriture sainte, *Le fils de perdition*, Judas; et, *L'enfant de perdition*, L'antéchrist.

PERDRE. v. a. (*Je perds, tu perds, il perd; nous perdons, vous perdez, ils perdent. Je perdais. Je perdis. Je perdrai. Je perdrais. Perds. Que je perde. Que je perdisse, etc. Perdant. Perdu.*) Être privé de quelque chose qu'on avait, dont on était en possession. *Perdre son bien. C'est un homme qui n'a rien à perdre. Ce prince perdit ses États, perdit la couronne avec la vie. Lorsque les chrétiens perdirent Constantinople. Les ennemis perdirent leurs meilleures troupes dans cette bataille. Perdre sa bourse. Perdre son argent au jeu. Il perd tout ce qu'il joue.*

Prov., *Vous ne perdrez rien pour attendre*, Votre payement, pour être retardé, n'en est pas moins assuré. Il se dit, par extension, Pour exprimer que le retard apporté à quelque chose n'est pas un préjudice, et peut même être un avantage. *On tarde à vous placer, mais vous ne perdrez rien pour avoir attendu.* Il se dit aussi, ironiquement et par manière de menace, pour signifier, Je vous châtierai, vous serez châtié tôt ou tard. *Allez, vous ne perdrez rien pour attendre.*

PERDRE, signifie aussi, Être privé d'un avantage, d'un profit. *Perdre la grâce de Dieu. Il perdit les bonnes grâces du prince. Perdre l'estime, la bienveillance, la faveur, la confiance de quelqu'un. Perdre sa réputation, son crédit, son honneur. Perdre de son crédit, de sa réputation. Perdre son emploi, ses dignités, ses honneurs. Il perdit en un instant le fruit de toute une vie de travail.*

Il signifie encore, Être privé, par la mort ou autrement, d'une personne qu'on aimait, qu'on a sujet de regretter. *Ce père a perdu depuis peu trois de ses enfants. Il a perdu son père et sa mère. Il vient de perdre une sœur qu'il aimait beaucoup. Il est cruel de perdre ainsi tous ses amis l'un après l'autre. Notre servante s'est mariée, et nous a quittés; nous avons perdu là un excellent domestique.*

Il signifie en outre, Être privé de quelque partie de soi, subir la perte ou la diminution sensible de quelque faculté, de quelque avantage physique ou moral que l'on possédait. *Perdre un bras, une jambe, un doigt. Perdre du sang. Perdre son sang. Perdre la santé. Perdre ses forces. Perdre la vue. Perdre les yeux à force de lire. Perdre la connaissance. Perdre connaissance. Perdre toute connaissance. Perdre la raison, l'esprit, le jugement. Perdre la mémoire. Perdre le repos, le sommeil, l'appétit. Perdre son embonpoint, sa fraîcheur. Perdre sa gaieté, son égalité d'humeur. Perdre le courage. Perdre courage. Perdre l'usage de ses sens.*

Perdre la vie, Mourir.

Perdre la parole, l'usage de la parole, Ne plus pouvoir parler. *Le malade a perdu la parole depuis vingt-quatre heures.* Il signifie aussi, Devenir muet de surprise, de crainte, etc.

Perdre haleine, l'haleine, perdre la respiration, Manquer de respiration.

Perdre la tête, Avoir la tête coupée. *Il a été condamné à perdre la tête.*

Fig., *Perdre la tête*, Devenir fou. Il signifie aussi, Ne savoir plus où l'on en est. *J'ai tant d'embarras, tant de chagrins, que j'en perds la tête.* On dit, dans un sens analogue, *Ma tête se perd, je m'égare.*

Fam., *Il en perd le boire et le manger*, se dit D'un homme tellement appliqué à quelque travail, qu'il semble négliger toute autre chose. On le dit en général D'une personne fortement et uniquement occupée de quelque objet.

PERDRE, signifie quelquefois, Ne pas entendre, ne pas comprendre, ne pas voir. *Il a l'oreille dure et perd une partie de ce qui se dit dans la conversation. Comme ils parlaient fort vite, je perdis presque tout ce qu'ils disaient. J'étais mal placé, je perdais une partie du jeu des acteurs Je l'observai bien, je ne perdis pas un de ses mouvements.*

PERDRE, signifie quelquefois, Égarer une chose. *J'avais perdu mon mouchoir, je l'ai retrouvé. J'ai perdu mon chapeau, aidez-moi à le chercher. Voilà des gants que je viens de trouver, qui est-ce qui les a perdus? Il a perdu son chien, son perroquet.*

Perdre quelqu'un, Le laisser s'égarer, ou L'égarer, le détourner de sa route. *Cette bonne a perdu à la promenade un des enfants qui lui étaient confiés. Ce postillon nous a perdus.*

PERDRE, signifie aussi, Cesser d'avoir, n'avoir plus. *Les arbres ont perdu leurs feuilles. Cette pierre a perdu de sa dureté. La cuisson fait perdre à ces fruits leur âpreté. Cette étoffe a perdu sa couleur, a perdu son lustre, a perdu de son lustre. Ses yeux ont perdu leur éclat, ont perdu de leur éclat. Cette action perd son prix, perd beaucoup de son prix. Perdre l'aplomb, l'équilibre. J'ai perdu l'envie d'aller là. J'en ai perdu l'espérance. Perdre l'usage, l'habitude. Perdre le souvenir d'une chose. Je ne me souviens plus de cela, j'en ai perdu l'idée. J'ai perdu la bonne opinion que j'avais de lui. Perdre l'estime, l'amitié qu'on avait pour quelqu'un. Vous perdez le respect. Il y a de quoi perdre contenance.*

Cette rivière perd son nom dans telle autre, Cette rivière, en tombant dans telle autre, prend le nom de celle-ci.

PERDRE, signifie aussi, Cesser de suivre ou d'occuper, laisser échapper ou laisser prendre. *Perdre son chemin. Il s'arrêta pendant que le cortège marchait, et il perdit son rang. Le cocher s'est laissé couper, et il a perdu la file. Les chiens ont perdu la piste, la trace, la voie, les voies de la bête.*

Fig., *Perdre la trace, les voies, le train d'une affaire*, N'être plus au courant d'une affaire, ne savoir plus où elle en est.

Fig., *Perdre du terrain*, Reculer dans une affaire, au lieu d'avancer.

Perdre un objet de vue, Cesser de le voir, ne le voir plus. *Ne perdez pas cet enfant de vue. Le vaisseau s'éloigna, et nous le perdîmes de vue en un moment.*

Fig., *Perdre de vue une affaire, un dessein*, Cesser de le suivre, de s'en occuper. *Perdre quelqu'un de vue*, Être longtemps sans en entendre parler.

Fig., *On ne peut le suivre, on le perd de vue*, se dit D'un homme qui se jette dans des discours trop élevés.

Fig., *Cette mère ne perd point sa fille de vue*, Elle la surveille soigneusement.

Perdre le fil d'un discours, Ne pouvoir plus suivre le discours qu'on avait commencé, ne pouvoir plus se ressouvenir de ce qu'on avait à dire. *Je ne sais plus où j'en étais, vous m'avez fait perdre le fil de mon discours.* On le dit aussi en parlant Du discours d'un autre. *Cet orateur débite avec tant de rapidité, que l'on perd souvent le fil de son discours.*

Perdre pied, *perdre terre*, Ne plus trouver le fond de l'eau avec les pieds. Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Ne savoir plus où l'on en est.

Perdre terre, se dit aussi D'un bâtiment qui s'éloigne assez de terre pour la perdre de vue.

En termes de Marine, sur la Méditerranée, *Perdre la tramontane*, Ne plus voir l'étoile polaire, à cause des nuages qui couvrent le ciel; ne pouvoir plus s'aider de la boussole, à cause de l'agitation du vaisseau.

Fig. et fam., *Perdre la tramontane*, Être troublé, ne savoir plus où l'on en est, ne savoir plus ce qu'on fait ni ce qu'on dit.

Fig. et fam., *Perdre la carte*, Se troubler, se brouiller, se confondre dans ses idées.

Perdre, signifie aussi, Faire un mauvais emploi, un emploi inutile de quelque chose, manquer à en profiter. *Perdre le temps. Perdre son temps. Perdre sa peine, ses soins, ses pas. Il a perdu sa jeunesse au service de tel prince. Perdre l'occasion. J'ai perdu ma journée. Il m'a fait perdre toute la matinée.*

Prov. et fig., *À laver la tête d'un âne, d'un More, on perd sa lessive*, On perd les peines qu'on prend pour instruire une personne stupide, indocile, obstinée, ou pour lui faire entendre raison.

Prov. et fig., *Vous y perdez vos pas*, Vous ne réussirez pas à ce que vous entreprenez.

Prov. et fig., *Perdre son latin*, Employer, sans succès, son savoir et sa peine. *Il a voulu le persuader, il y a perdu son latin.*

Perdre, signifie encore, Être vaincu en quelque chose par un autre, avoir du désavantage contre quelqu'un ou quelque chose. *Perdre une gageure, un pari, un dédit. Perdre la partie. Qui quitte la partie, la perd. Perdre partie, revanche et le tout. Perdre une bataille. Perdre la bataille. Il a perdu son procès. Perdre son avantage, sa supériorité.*

Prov., *Il joue à tout perdre*, se dit De celui qui expose tout d'un coup au hasard tout ce qu'il a, ou les plus grands intérêts dont il soit chargé.

Perdre, s'emploie quelquefois absolument, et signifie, Ne pas obtenir le gain, le profit, l'avantage qu'on désirait ou qu'on espérait. *Vous n'avez pas perdu au change. Il faut savoir perdre pour gagner. J'ai perdu à beau jeu. Je ne perds ni ne gagne rien à ce changement.*

Jouer à qui perd gagne, Jouer à un jeu où l'on convient que celui qui perdra selon les lois ordinaires, gagnera la partie. Il se dit figurément et familièrement, Lorsqu'un désavantage apparent procure un avantage réel.

Ce marchand perd sur sa marchandise, Il la vend moins cher qu'il ne l'a achetée. *Il perd dans son commerce*, Il y souffre du dommage, du préjudice. On dit de même, *Perdre tant sur une marchandise, sur un marché.*

Perdre, signifie aussi, Diminuer de valeur, de qualité. *Son papier perd tant pour cent. Cette espèce d'effets perd sur la place. Cette marchandise, cette denrée perd dans le commerce. Ce vin perd dans la pièce, il perd à être gardé longtemps.*

Cet homme, cet ouvrage a beaucoup perdu, On en fait beaucoup moins de cas qu'auparavant. *Sa réputation perd chaque jour*, De jour en jour on diminue de l'estime qu'on faisait de lui.

Ne rien perdre, ne pas perdre à une chose, N'en pas être diminué de prix, n'en pas éprouver de désavantage. *Cet ouvrage n'a rien perdu à être traduit. Cet homme ne perd pas à être connu.*

Perdre, signifie au figuré, Ruiner, déshonorer, décréditer; causer du préjudice à la fortune de quelqu'un, à sa réputation, à sa santé, etc. *C'est un homme qui vous perdra. Il a perdu tous ceux qui se sont opposés à ses desseins. Ses ennemis l'ont perdu dans l'esprit du prince. Cette parole imprudente le perdit. La fréquentation de cette maison l'a perdu de réputation. Ses folles dépenses l'ont perdu. Ses débauches le perdront.*

Il signifie aussi, Gâter l'esprit, le jugement; Corrompre les mœurs, débaucher. *Il a perdu par ses maximes une infinité de jeunes gens. Vous le perdez par vos flatteries. Elle était sage, mais les mauvaises compagnies l'ont perdue.*

Il signifie encore, Gâter, endommager quelque chose. *La nielle a perdu les blés. La rivière s'est débordée, et a perdu toute la campagne. La pluie a perdu la robe de cette femme.*

Un moment, une indiscrétion peut tout perdre, Il suffit d'un moment, d'une indiscrétion pour compromettre le sort de l'entreprise, pour la faire manquer.

Perdre, s'emploie avec le pronom personnel en plusieurs significations différentes.

Il signifie, Faire naufrage. *Ce bâtiment s'est perdu sur une côte, contre un rocher. Ils se sont perdus au delà de la ligne. Ils se sont perdus corps et biens.*

Il signifie aussi, Disparaître. *Il se perdit dans la foule, et je ne pus le retrouver. Un ballon qui se perd dans les nues.*

Il s'emploie absolument, en termes de Billard, et signifie, Mettre sa propre bille dans la blouse, ou la faire sauter hors du billard.

Fig. et fam., *Se perdre dans les nues, dans les nuages*, Rendre avec emphase des idées vagues, obscures, inintelligibles.

Fig., *Se perdre dans des digressions*, Se livrer à des digressions qui font oublier le sujet principal.

L'odeur de cette liqueur, de cette essence s'est perdue, Elle s'est dissipée, elle s'est évaporée.

Ces couleurs, ces nuances se perdent l'une dans l'autre, Insensiblement elles viennent à être tellement mêlées, qu'on n'en voit plus la différence.

Cette rivière se perd dans la terre, sous terre à tel endroit, Elle s'enfonce en terre, elle disparaît à tel endroit. *Cette rivière se perd, va se perdre dans telle autre, dans un lac, etc.*, Elle se jette, elle tombe dans telle autre, dans un lac, etc. On dit à peu près de même, *Ce fleuve, cette rivière se perd dans les sables.*

Le chemin se perd en tel endroit, Il cesse d'être frayé dans tel endroit.

Cet usage se perd de jour en jour, De jour en jour on cesse de le suivre, on y renonce. On dit dans le même sens, *Ce mot s'est perdu, cette acception du mot s'est perdue.*

Perdre, avec le pronom, signifie aussi, S'égarer, se fourvoyer, ne plus retrouver son chemin. *Nous nous perdîmes dans le bois.* On dit neutralement, *Mener perdre.*

Fig., *Je m'y perds, on s'y perd, l'esprit s'y perd*, se dit en parlant D'une chose où l'on a peine à rien concevoir.

Perdre, avec le pronom, signifie encore, Se ruiner. *Il se perd par ses dépenses excessives.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Se compromettre gravement, ou Se déshonorer, se faire tort dans l'opinion des autres. *Malheureux, qu'allez-vous faire? vous vous perdez. Vous vous perdrez d'honneur et de réputation. Il s'est perdu en voyant mauvaise compagnie.*

Prov., *Il joue à se perdre*, se dit D'un homme qui s'expose à ruiner sa fortune ou sa réputation.

Se perdre à crédit, à plaisir, de gaieté de cœur, Faire tort à sa fortune, ou à sa santé, ou à sa réputation, par étourderie et faute de suivre les plus simples conseils de la raison.

Se perdre, dans le langage religieux, Se damner. *Beaucoup de pécheurs se perdent par un excès de confiance.*

Perdu, ue. part. passé.

Puits perdu, Puits dont le fond est de sable, et où les eaux se perdent. *Les puisards sont des espèces de puits perdus.*

Pays perdu, Pays écarté, désert, qui n'offre point de ressources.

Tout est perdu, Il n'y a plus de ressource, plus d'espérance.

Prov., *Ce qui est différé n'est pas perdu.*

Prov., *Un bienfait n'est jamais perdu*, Une bonne action a sa récompense tôt ou tard.

Prov., *C'est du bien perdu*, se dit De tout ce qui survient d'agréable ou d'utile pour une personne qui ne sait pas ou qui ne peut pas en profiter. *Lire de beaux vers devant des gens qui n'ont ni goût ni oreille, c'est du bien perdu.*

C'est temps perdu, c'est peine perdue, se dit en parlant Des choses pour lesquelles on emploie inutilement du temps ou de la peine, soit parce qu'elles ne le méritent pas, soit parce qu'elles ne doivent point réussir.

Tirer à coup perdu, à coups perdus, Tirer au hasard, ou tirer hors de portée.

Fig., en Maçonnerie, *Ouvrages à pierres perdues, à pierre perdue*, Construction qu'on établit dans l'eau en y jetant de gros quartiers de pierre. *Les fondations de cette digue, de ce môle, ont été faites à pierres perdues.*

Fig., *Moulage à cire perdue*, Moulage dans lequel la maquette en cire est détruite par l'opération.

Fig., *Faire flotter du bois à bois perdu, à bûche perdue*, Le jeter dans de petites ri-

vières non navigables, pour le rassembler à leur embouchure dans de plus grandes rivières, et en former des trains.

Fig., *Voyager à ballon perdu*, S'élever dans l'air au moyen d'un aérostat qui n'est retenu à la terre par aucun lien. Il est vieux Aujourd'hui, on appelle *Ballon perdu*, Un aérostat qui n'emporte aucun voyageur, par opposition à *Ballon monté*.

Fam., *A corps perdu*, Avec impétuosité, sans songer à se ménager. *Se jeter à corps perdu sur quelqu'un. Se jeter à corps perdu dans la mêlée.* On l'emploie quelquefois au sens moral. *Il se jette à corps perdu dans les entreprises les plus hasardeuses.*

Mettre de l'argent à fonds perdus, à fonds perdu, Placer son argent en viager, c'est-à-dire, à condition d'en recevoir sa vie durant un intérêt convenu, en abandonnant le capital.

Fig., *Salle des pas perdus*, Grande salle qui précède ordinairement la chambre des audiences d'un tribunal, et où le public se promène.

Fig., *Reprise perdue*, Reprise faite de manière qu'on ne l'aperçoive pas, et qu'elle se confonde avec le tissu de l'étoffe.

Fig., *Contours perdus*, en termes de Peinture, Contours qui ne tranchent pas sur le fond.

Heures perdues, moments perdus, Les heures, les moments de loisir d'une personne qui est ordinairement fort occupée. On ne l'emploie guère que dans ces manières de parler adverbiales : *A vos heures perdues; dans vos heures perdues, etc. Je vous irai voir à vos heures perdues, à quelqu'une de vos heures perdues, dans un de vos moments perdus.*

Fig., en termes de Guerre, *Sentinelle perdue*, Sentinelle postée dans un lieu extrêmement avancé. *Enfants perdus*, Ceux que l'on charge des expéditions, des missions les plus périlleuses. *Commander les enfants perdus. Il combattit à la tête des enfants perdus.* Il se dit, par extension, de Ceux que l'on pousse à faire les premières et les plus périlleuses démarches dans une affaire de parti, ou qui s'y aventurent d'eux-mêmes. *C'est l'enfant perdu du parti. Il s'est avancé dans cette affaire en enfant perdu.*

Être perdu d'honneur, de réputation, perdu de débauches, perdu de dettes, etc., Avoir perdu l'honneur, la réputation; avoir ruiné sa santé par ses débauches, être accablé de dettes.

Être perdu de goutte, de rhumatismes, Avoir la santé ruinée par la goutte, les rhumatismes.

C'est un homme perdu, une femme perdue, se dit D'un homme, d'une femme sans ressources pour la santé, pour la fortune, pour la réputation, etc.

Fig., *C'est une tête perdue*, se dit D'une personne qui montre de l'égarement dans sa conduite, dans ses discours.

Prov., *Pour un perdu, deux retrouvés, deux recouvrés*, se dit en parlant Des choses dont on veut faire entendre que la perte est facile à réparer.

Prov., *Courir comme un perdu, crier comme un perdu*, Courir, crier de toute sa force. Dans ces phrases, *Perdu* est employé substantivement.

PERDREAU. s. m. Perdrix de l'année. *Perdreau maillé. Une compagnie de perdreaux. Tuer des perdreaux. Manger des perdreaux.*

PERDRIGON. s. m. Sorte de prune. *Perdrigon blanc. Perdrigon violet. Des prunes de perdrigon.*

PERDRIX. s. f. Oiseau gallinacé de la grosseur à peu près d'un gros pigeon, et qui est un excellent gibier. *Perdrix grise. Perdrix rouge. Une compagnie de perdrix. Quand les perdrix sont à la pariade. Aller à la chasse aux perdrix. Tuer des perdrix à la remise.*

Prov., *A la Saint-Remi tous perdreaux sont perdrix*, c'est-à-dire qu'Ils ne sont plus assez petits, assez jeunes, pour être appelés perdreaux.

Vin couleur d'œil de perdrix, ou simplement, *Vin œil de perdrix*, Vin paillet fort vif et fort brillant.

Linge à œil de perdrix, Linge de table ouvré, dont la façon représente à peu près des yeux de perdrix.

PÈRE. s. m. Celui qui a un ou plusieurs enfants. *Un bon père. Un père tendre. Un père barbare, dénaturé. Être père de plusieurs enfants. Tendresse de père. Amour de père. Avoir des entrailles de père. Il faut honorer son père et sa mère, respecter son père, obéir à son père. Les enfants ne peuvent avoir trop de déférence, trop de respect pour leur père. Cet enfant a perdu ses père et mère.*

Un père heureux en enfants, Un père dont les enfants sont bien nés, bien sains, bien portants. *Un père heureux dans ses enfants*, Un père dont les enfants sont bien placés, bien pourvus, ont réussi dans le monde par leur travail et par leur bonne conduite.

Père de famille, Celui qui a femme et enfants, ou seulement des enfants. *C'est un bon père de famille. C'est un vrai père de famille. Vivre en père de famille.*

En termes de Pratique, *User, prendre soin d'une chose en bon père de famille*, se dit en parlant Des choses dont on a le soin, et signifie, Ménager, administrer une chose avec autant d'économie que le propriétaire lui-même pourrait le faire.

Grand-père paternel, Le père du père. *Grand-père maternel*, Le père de la mère.

Nos pères, Nos aïeux, nos ancêtres, ceux qui ont vécu dans un siècle antérieur au nôtre. *Telle était la coutume de nos pères. Nos pères en usaient ainsi.*

Père naturel, Celui qui a eu un enfant d'une femme avec laquelle il n'était pas marié. *Père légitime*, Celui qui a eu un enfant d'un mariage légitime. *Père putatif*, Celui qui est réputé le père d'un enfant, quoiqu'il ne le soit pas en effet. *Père adoptif*, Celui qui a adopté quelqu'un pour son enfant.

Au Théâtre, *Père noble*, L'acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et dans la haute comédie. On dit dans un sens analogue, *Jouer les pères nobles.*

Père nourricier, Le mari de la nourrice d'un enfant.

Fig., *Il est le père nourricier de telle famille*, Il la fait subsister.

PÈRE, se dit quelquefois en parlant Des animaux. *Mon chien est le père du vôtre. Le père de ce cheval est normand. Pendant que ces oiseaux sont dans le nid, le père et la mère vont leur chercher de la nourriture.*

PÈRE, se dit aussi de Celui qui est le chef d'une longue suite de descendants, soit dans l'ordre de la nature, soit autrement. *Notre premier père*, Adam. *Le père des croyants, le père des fidèles*, Abraham.

Dieu le Père, le Père éternel, La première personne de la Trinité. Dans l'Écriture sainte, *Le père des miséricordes, le père des lumières*, et dans l'oraison dominicale, *Notre père*, Dieu.

En style de l'Écriture, *Le père du mensonge*, Le diable.

En poésie, *Le père du jour*, Le soleil.

PÈRE, se dit, figurément, de Celui qui a beaucoup fait pour la prospérité, pour le salut, pour le bonheur d'un peuple ou d'une classe nombreuse de personnes, qui agit envers ceux dont il prend soin, comme un père agirait envers ses enfants. *Cicéron fut appelé le Père de la patrie Louis XII fut surnommé le Père du peuple. Ce général est le père des soldats. Cet homme est le père des pauvres. Ce maître est le père de ses élèves. Cet homme a une foule de parents dont il est le père.*

Il signifie aussi, Créateur, fondateur, protecteur. *Hérodote est le père de l'histoire. Corneille est le père de notre théâtre. François Ier a été surnommé le Père des lettres.*

Les pères conscrits, Les sénateurs de l'ancienne Rome.

PÈRE, est aussi Le titre qu'on donne aux membres des ordres et des congrégations religieuses. *Les pères capucins, les pères de la Trappe, etc. Le père général. Le père supérieur. Le père gardien. Père un tel. Le révérend père un tel.* On écrit par abréviation, au singulier *P.*, et au pluriel *PP.*

Père en Dieu. Titre qu'on donne quelquefois aux évêques, et même aux cardinaux. *Révérend père en Dieu, messire tel, évêque de...*

Le saint-père, notre saint-père, notre très saint-père, le père des fidèles, Le pape.

Les Pères de l'Église, ou absolument, *Les Pères*, Les saints docteurs antérieurs au treizième siècle, dont l'Église a reçu et approuvé la doctrine et les décisions sur les choses de la foi, ou sur la morale et la discipline chrétienne. *Les Pères de l'Église grecque, de l'Église latine. Les Pères grecs. Les Pères latins. La plupart des Pères tiennent que... C'est le sentiment de tous les Pères. Je m'en tiens à la décision des Pères. Les Pères des premiers siècles. Les anciens Pères. C'est un homme qui a lu tous les Pères, qui est profond dans la doctrine des Pères, qui possède tous les Pères.*

Les Pères du concile, Les évêques qui assistent au concile. *Tous les Pères du concile furent du même avis.*

Les Pères du désert, Les anciens anachorètes, qui se retiraient dans les déserts pour y faire pénitence.

Père spirituel, Tout prêtre par rapport à celui ou à celle dont il dirige la conscience. *C'est son père spirituel.*

Dans les Ordres mendiants, *Père temporel*, Le séculier qui a soin de recevoir les aumônes qu'on leur fait. *Un tel était le père temporel des capucins de cette ville.*

PÈRE, se dit figurément et familièrement, d'Un homme d'un rang inférieur, qui est d'un certain âge. *Allez me chercher le père un tel. Bonjour, père. Prenez par là, père. Le père Mathurin.*

Pop., *Un père la joie*, Un rieur, un homme qui excite les autres à la gaieté. *Un père douillet*, Un homme qui se plaint dès qu'il n'a pas toutes ses aises. *Un père aux écus*, Un homme qui a beaucoup d'argent comptant.

Pop., *Un gros père*, Un homme qui a de l'embonpoint. Il se dit quelquefois, en plaisantant, D'un enfant gros et fort. *Voyez-vous ce gros père-là?*

De père en fils. loc. adv. Par transmission successive du père au fils. *Ils sont notaires de père en fils dans cette famille. Ils sont goutteux de père en fils.*

PÉRÉGRINATION. s. f. Voyage fait dans des pays éloignés. *Il est revenu de ses longues pérégrinations.*

PÉRÉGRINITÉ. s. f. T. de Jurispr. État de celui qui est étranger dans un pays.

Vice de pérégrinité, Incapacité résultant de la qualité d'étranger.

PÉREMPTION. s. f. T. de Procéd. Espèce de prescription qui détruit et annule une procédure civile, lorsqu'il y a eu discontinuation de poursuites pendant un certain temps limité. *Il y a péremption d'instance. La péremption est encourue, est acquise. Empêcher, couvrir la péremption.*

PÉREMPTOIRE. adj. des deux genres. T. de Procéd. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Exception péremptoire*, Défenses qui consistent dans la seule allégation de la péremption. *Il y a exception péremptoire.*

Il signifie, dans le langage ordinaire, Décisif, contre quoi il n'y a rien à alléguer, à répliquer. *Raisons péremptoires. Moyens péremptoires. Cela est péremptoire. Réponse péremptoire.*

PÉREMPTOIREMENT. adv. D'une manière péremptoire, d'une manière décisive. *Il a répondu péremptoirement.*

PÉRENNITÉ. s. f. Perpétuité; État de ce qui dure très longtemps. *La pérennité de la nature. La pérennité de certains usages.*

PÉRÉQUATION. s. f. T. d'Admin. Répartition égale des charges, des impôts. *La péréquation de l'impôt.*

PERFECTIBILITÉ. s. f. Qualité constitutive de ce qui est perfectible. *La perfectibilité de l'espèce humaine. La perfectibilité indéfinie de l'esprit humain.*

PERFECTIBLE. adj. des deux genres. Qui est susceptible d'être perfectionné, ou de se perfectionner. *L'homme est de sa nature un être perfectible.*

PERFECTION. s. f. Qualité constitutive de ce qui est parfait dans son genre. En ce sens, il n'a point de pluriel. *Il faut chercher la perfection dans tout ce qu'on fait. Il faut aspirer à la perfection. Il est difficile d'atteindre, d'arriver à la perfection. Il est encore bien éloigné de la perfection. Approcher de la perfection. Porter un ouvrage à sa perfection. Donner à un ouvrage toute la perfection désirable, toute la perfection dont il est susceptible. Chercher une perfection chimérique.*

En termes de Spiritualité, *La perfection chrétienne, la perfection de la vie religieuse*, et absolument, *La perfection*, L'état le plus parfait de la vie chrétienne, de la vie religieuse. *Un chrétien doit toujours travailler à sa perfection. La perfection d'un chrétien est de renoncer à soi-même.*

Perfection, se dit aussi Des qualités excellentes, soit de l'âme, soit du corps. En ce sens, son plus grand usage est au pluriel. *Être orné, être doué de toute sorte de perfections, avoir de grandes perfections.*

En termes de Spiritualité, *Les perfections divines*, Les qualités qui sont en Dieu.

Perfection, signifie quelquefois, Achèvement. *Il faut encore six mois pour porter ce bâtiment à sa perfection. Le corps de l'homme n'est pas plus tôt arrivé à son point de perfection, qu'il commence à déchoir.*

En perfection. loc. adv. Parfaitement. *Cet ouvrier travaille en perfection. Il joue de la flûte en perfection. Elle danse en perfection.*

PERFECTIONNEMENT. s. m. Action de perfectionner, L'effet de cette action. *Il s'est fort occupé du perfectionnement de l'administration. Il travaille au perfectionnement de sa machine. Les discussions grammaticales contribuent au perfectionnement d'une langue. Conseil de perfectionnement.*

PERFECTIONNER. v. a. Rendre meilleur, corriger des défauts, faire faire des progrès. *Perfectionner un ouvrage. Ce peuple perfectionne ce que les autres ont inventé. On a beaucoup perfectionné l'horlogerie. Perfectionner les procédés d'un art, la méthode d'une science. Perfectionner son esprit, son jugement, sa raison, son goût, son style par l'étude, par le travail, par la lecture.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'améliorer, faire des progrès. *Les arts se sont bien perfectionnés. Cet ouvrier s'est bien perfectionné dans son art. Ce jeune homme s'est bien perfectionné par la fréquentation des honnêtes gens.*

Perfectionné, ée. part. passé.

PERFIDE. adj. des deux genres. Déloyal, qui manque à sa foi, à sa parole, ou à la confiance qu'on a mise en lui. *Un homme perfide. Une nation perfide. Amant perfide. Ami perfide.*

Il se dit également Des choses où il y a de la perfidie. *Il lui a fait un tour bien perfide. Voilà une action bien perfide. Après tant de perfides serments. Des caresses, des louanges perfides. Un sourire perfide.*

Il est aussi substantif. *C'est un perfide. Le perfide m'a trahi. Le perfide m'a abandonné. Punir les perfides.*

PERFIDEMENT. adv. Avec perfidie. *Il le livra perfidement à ses ennemis. C'est en user bien perfidement.*

PERFIDIE. s. f. Déloyauté, manquement de foi, abus de confiance. *Insigne perfidie. Faire une perfidie. Y a-t-il une plus grande perfidie? Quelle perfidie! Il m'a fait mille perfidies.*

PERFOLIÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des feuilles qui, au lieu d'être attachées à la plante par une de leurs extrémités, sont traversées et comme enfilées par une branche ou par un pédoncule. Il se dit aussi Des plantes qui ont de semblables feuilles. *Feuille perfoliée. Plante perfoliée.*

PERFORANT, ANTE. adj. Terme didactique. Qui est propre à perforer, à percer, à pénétrer les corps. *Un instrument perforant.* En Anat., *Artères perforantes*, Artères qui traversent certains muscles. *Muscle perforant.*

PERFORATION. s. f. Terme didactique. Action de percer quelque chose. *La perforation du tympan de l'oreille.*

Il se dit aussi d'Une ouverture accidentelle, produite par une blessure, une affection interne. *La perforation de l'estomac.*

PERFORER. v. a. Percer.

Perforé, ée. part. passé. En Anat., *Muscles perforés*, Muscles qui donnent passage aux tendons des muscles perforants. *Estomac perforé. Intestins perforés.*

PÉRI. s. m. On donne ce nom aux génies qui, dans les contes persans, jouent le même rôle que les fées dans les nôtres. On fait aussi ce mot du féminin. *Une péri.*

PÉRIANTHE. s. m. T. de Botan. Enveloppe extérieure de la fleur.

PÉRIBOLE. s. m. Enceinte sacrée autour des temples anciens. *Le péribole du temple de Palmyre était un des plus vastes.*

Il se dit aussi, dans l'Architecture moderne, de L'espace laissé entre un édifice et la clôture qui est autour. *Le péribole de la bourse de Paris est planté d'arbres.*

PÉRICARDE. s. m. T. d'Anat. Sac membraneux dans lequel est logé le cœur. *L'inflammation du péricarde. Le coup perça le péricarde.*

PÉRICARDITE. s. f. T. de Médecine. Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE. s. m. T. de Botan. Enveloppe de la graine, des semences. *Péricarpe sec. Péricarpe charnu.*

PÉRICHONDRE. s. m. T. d'Anat. (On prononce *Péricondre.*) Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER. v. n. Être en péril. Il ne se dit guère que Des choses. *Cette affaire périclite. Vous avez mis votre argent en mauvaise main, il périclite fort. Son honneur périclite. Tout l'État périclitait. Sa vie périclite. Prenez patience, rien ne périclite.*

PÉRICRÂNE. s m. T. d'Anat. Membrane qui couvre le crâne.

PÉRIDOT. s. m. Sorte de pierre précieuse peu recherchée, qui est d'un vert jaunâtre.

PÉRIDROME. s. m. T. d'Archit. Galerie ou espace couvert, servant de promenoir autour d'un édifice.

PÉRIGÉE. s. m. T. d'Astron. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus proche de la terre. *La lune est dans son périgée.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *La lune est périgée.*

PÉRIGUEUX. s. m. Pierre noire, fort dure, que les verriers, les émailleurs et les potiers emploient.

PÉRIHÉLIE. s. m. T. d'Astron. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus près du soleil. *Une planète dans son périhélie.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *Cette planète est périhélie.*

PÉRIL. s. m. (On mouille l'L.) Danger, risque, état où il y a quelque chose de fâcheux à craindre. *Grand péril. Péril affreux. Péril évident. Péril éminent. Péril imminent. Péril certain. Affronter, braver le péril, les périls. Se jeter au milieu des périls. Essuyer de grands périls. Craindre, éviter, fuir le péril. Se sauver du péril. Se tirer du péril. Échapper au péril. Se dérober au péril. S'engager dans le péril. S'exposer au péril. Se mettre en péril pour secourir quelqu'un. Être en péril. Ce malade est en péril de mort. Il y a du péril, beaucoup de péril. Sortir du péril. Être hors de péril, hors du péril. Être en péril de la vie, de sa vie. Courir un grand péril. Il est en péril d'être ruiné. Vous ne courez point de péril. Votre argent ne court aucun péril. Je vous servirai au péril de ma vie.*

Je vous en assure au péril de ma vie, se dit par affirmation, et pour marquer que ce qu'on a dit est indubitable.

En termes de Pratique, *Prendre une affaire à ses risques, périls et fortunes*, Se charger de tout ce qui en peut arriver, se charger du bon et du mauvais succès. Familièrement, on dit dans le même sens, *Faire une chose à ses risques et périls.*

Il y a péril en la demeure, Le moindre retardement peut causer du préjudice.

PÉRILLEUSEMENT. adv. Dangereusement, avec péril. *Marcher périlleusement entre des précipices.*

PÉRILLEUX, EUSE. adj. Dangereux, où il y a du péril. *Occasion périlleuse. Poste périlleux. Situation périlleuse. Entreprise périlleuse. Il est périlleux de décider, de parler d'une manière si tranchante. L'affaire est périlleuse.*

Saut périlleux, Certain saut difficile et dangereux, que font les danseurs de corde. Il se dit figurément de Résolutions, d'actions violentes et hasardées. *Il a fait le saut périlleux.*

PÉRIMER. v. n. T. de Procéd. Il se dit D'une instance qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie pendant un certain temps. *Il a laissé périmer l'instance, faute d'avoir continué les poursuites. Cette instance est périmée. Une inscription hypothécaire se périme au bout de dix ans.*

PÉRIMÉ, ÉE. part. passé.

PÉRIMÈTRE. s. m. T. de Géom. Circonférence, contour. *Le périmètre d'une figure. Le périmètre de la terre. Le périmètre d'une place forte.*

PÉRINÉE. s. m. T. d'Anat. L'espace qui est entre l'anus et les parties naturelles. *Avoir un abcès au périnée.*

PÉRIODE. s. f. Révolution qui se renouvelle régulièrement. En termes d'Astronomie, Temps qu'une planète met à faire sa révolution; durée de son cours depuis l'instant où elle part d'un certain point du ciel, jusqu'à l'instant où elle y revient. *La période solaire. La période lunaire. Le soleil fait sa période en trois cent soixante-cinq jours et près de six heures. La lune fait sa période en vingt-neuf jours et demi. La période du soleil. La période de la lune. La période de Vénus.*

PÉRIODE, en termes de Chronologie, Révolution, circuit d'un certain nombre d'années déterminé, au moyen duquel le temps est mesuré de différentes manières par différentes nations. *La période attique. La période Callippique* (de Callippe). *La période Métonique* (de Méton). *La période Victorienne* (de Victorius). *La période chaldaïque.*

Période Julienne, Espace de temps qui enferme sept mille neuf cent quatre-vingts ans, par la multiplication du cycle solaire, qui est de vingt-huit ans, du cycle lunaire, qui est de dix-neuf, et de l'indiction, qui est de quinze. *Scaliger est l'inventeur de la période Julienne.*

Périodes géologiques, Divisions, époques de l'existence de la terre.

PÉRIODE, en termes de Médecine, Chacun des espaces de temps qu'une maladie doit successivement parcourir. *Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre des périodes des maladies. La période d'accroissement. La période d'état. La période de déclin.*

Il signifie quelquefois, La révolution d'une fièvre qui revient en des temps réglés. *La fièvre quarte et toutes les autres fièvres intermittentes ont leurs périodes réglées. C'est une fièvre qui a ses périodes. Période fixe, constante, vague, indéterminée.*

PÉRIODE, en termes de Grammaire, Phrase composée de plusieurs membres, dont la réunion forme un sens complet. *Période longue. Période courte. Période nombreuse. Période bien arrondie. Période obscure et embarrassée. Arranger, arrondir des périodes. Période à deux membres, à trois membres, à quatre membres. Procéder par périodes.*

Période carrée, Celle qui est composée de quatre membres; et, par extension, Toute période nombreuse et soignée.

PÉRIODE, se dit, dans un sens analogue, en termes de Musique. *Période musicale. Ce compositeur entend l'art de lier et d'arrondir ses périodes.*

PÉRIODE, est aussi masculin; et alors il se dit Du plus haut point où une chose, une personne puisse arriver, est arrivée. *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période. Il est au plus haut période de la gloire. Il est arrivé, il est parvenu au plus haut période de la grandeur. La puissance, la grandeur de cet empire touchait à son dernier période. Cet homme est au dernier période de sa vie.*

Il se dit aussi d'Un espace de temps indéterminé. *Un long période de temps. Dans un certain période de temps. Dans un court période. Dans le dernier période de sa vie,* Dans les derniers temps de sa vie. Dans ce dernier sens, beaucoup font *Période* du féminin. *Il en était à sa période d'ambition. Cette période de sa vie fut mal remplie.*

PÉRIODICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est périodique. *On n'a encore découvert et calculé la périodicité que d'un petit nombre de comètes. Ce qui constitue la périodicité d'un ouvrage, c'est la publication à des époques fixes et régulières.*

PÉRIODIQUE. adj. des deux genres. Qui a ses périodes, qui revient à des temps marqués. *Le mouvement des planètes est périodique. Révolution périodique. Fièvre périodique. Retour périodique.*

En Arith., *Fraction périodique*, Fraction dont tous les chiffres, ou seulement certains chiffres, se reproduisent dans le même ordre à l'infini.

Ouvrage, écrit périodique, Celui qui parait par livraisons successives, dans des temps fixes et réglés. *Il a entrepris un ouvrage périodique dont il doit paraître un cahier par semaine, un cahier chaque mois, quatre cahiers par mois. Les revues sont des ouvrages périodiques.*

Écrivain périodique, Celui qui compose de ces sortes d'ouvrages.

PÉRIODIQUE, signifie aussi, Qui abonde en périodes. *Un style périodique. Un discours périodique.*

PÉRIODIQUEMENT. adv D'une manière périodique. *Les planètes se meuvent périodiquement. Une fièvre qui revient périodiquement. Ce recueil paraît périodiquement.*

Parler périodiquement, Parler par périodes. Il ne se dit guère qu'ironiquement et en mauvaise part.

PÉRIŒCIENS. s. m. pl. T. de Géogr. On donne ce nom aux peuples qui habitent sous le même parallèle, et qui sont à des longitudes opposées, de sorte qu'ils ont leurs saisons aux mêmes époques, mais que lorsqu'il est midi chez les uns il est minuit chez les autres.

PÉRIOSTE. s. m. T. d'Anat. Membrane fibreuse qui couvre les os. *Le périoste est offensé. Le coup va jusqu'au périoste.*

PÉRIOSTOSE. s. f. T. de Médec. Engorgement et tuméfaction du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, IENNE. adj. Qui suit la doctrine d'Aristote. *Un philosophe péripatéticien.* On dit aussi, *La doctrine, la philosophie péripatéticienne.*

Il est plus souvent substantif. *Un péripatéticien. Les péripatéticiens.*

PÉRIPATÉTISME. s. m. Philosophie péripatéticienne.

PÉRIPÉTIE. s. f. (On prononce *Péripécie.*) Changement subit et imprévu d'une fortune bonne ou mauvaise en une autre contraire. Il n'est usité qu'en parlant Des changements de ce genre qui ont lieu dans les poëmes dramatiques, dans les poëmes épiques, dans les romans; et il se dit surtout Du dernier changement qui fait le dénoûment d'une pièce de théâtre. *La péripétie est bien amenée dans cette pièce. La péripétie est ingénieuse, est touchante, est inattendue, est imprévue. Ce roman, ce poëme abonde en péripéties qui renouvellent et accroissent sans cesse l'intérêt.*

PÉRIPHÉRIE. s. f. T. de Géom. Circonférence, contour d'une figure curviligne.

Il se dit aussi de La surface externe d'un solide.

PÉRIPHRASE. s. f. Figure de langage, tour dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres. L'oiseau de Jupiter *pour* l'aigle; les portes du matin *pour* le levant *sont des périphrases. Une longue périphrase. Une périphrase obscure, embarrassée, entortillée. C'est un homme qui ne parle que par périphrases. Il y a trop de périphrases dans son discours. Ne pouvant employer le mot propre, il s'est servi d'une périphrase, il a eu recours à une périphrase, à la périphrase.*

PÉRIPHRASER. v. n. Parler par périphrases *Cet homme ne se sert jamais des termes propres, il périphrase toujours, il veut toujours périphraser.* Il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

PÉRIPLE. s. m. T. de Géogr. ancienne. Navigation autour d'une mer, ou autour des côtes d'un pays, d'une partie du monde, etc., Récit d'une navigation de ce genre. *Le périple d'Hannon est très ancien. Arrien nous a laissé un Périple du Pont-Euxin.*

PÉRIPNEUMONIE. s. f. T. de Médec. Inflammation du poumon, avec fièvre aiguë, oppression, et souvent crachement de sang. On dit plus ordinairement dans le même sens, *Pneumonie.*

PÉRIPTÈRE. s. m. T. d'Archit. Édifice dont tout le pourtour extérieur est environné de colonnes isolées.

Il s'emploie aussi comme adjectif des deux genres. *Les temples périptères des Grecs. La bourse de Paris est périptère.*

PÉRIR. v. n. Prendre fin. Il signifie ordinairement, Faire une fin malheureuse, violente, et il se dit Des personnes et des choses. *Suivant quelques philosophes, le monde périra par l'eau; suivant d'autres, il périra par le feu. Son armée est détruite; les combats en ont fait périr une partie, le reste a péri de faim et de misère. Il ne peut manquer de périr, trop de gens conspirent sa perte. Il périrait plutôt, il aimerait mieux périr, que de manquer à sa parole. Les vaisseaux périrent sur la côte, périrent en pleine mer. Tous ceux qui étaient sur ce navire ont péri. Périr au port, dans le port. Les plus grands empires ont péri. Tôt ou tard les méchants, les scélérats périssent malheureusement. Satan et ses anges ont péri par orgueil. Périssent avec eux leurs détestables ouvrages!*

Par exagérat., *Périr d'ennui,* Être excédé d'ennui. On dit aussi, *S'ennuyer à périr.*

PÉRIR, signifie aussi, Dépérir, tomber en ruine, en décadence; et alors il ne se dit que Des choses. *Les maisons inhabitées périssent plus promptement que les autres. Les vaisseaux périssent dans le port par l'effet du soleil et de l'humidité. Le corps, parvenu à son plus haut degré de développement, périt ensuite avec plus ou moins de promptitude.*

PÉRIR, s'emploie figurément. *La liberté périt par la licence. Les arts périssent s'ils ne sont pas encouragés. Cette branche de commerce a péri. Toutes les facultés de cet homme périssent à la fois.*

PÉRIR, en termes de Jurisprudence, se dit D'une instance qu'on a négligé de poursuivre pendant un certain temps. *Il a laissé périr son appel.* Il a la même signification que *Périmer.*

PÉRI, IE. part. passé. En Jurispr., *L'instance est périe.*

PÉRISCIENS. s. m. pl. T. de Géogr. On donne ce nom aux habitants des zones froides, pour qui l'ombre fait le tour de l'horizon en certains temps de l'année, ou le soleil ne se couche point pour eux, et tourne autour de leurs têtes.

PÉRISSABLE. adj. des deux genres. Qui est sujet à périr, peu durable. *Les biens du corps et de la fortune sont périssables, sont fragiles et périssables. Quitter sans regret un monde périssable. Quelle folie de sacrifier une éternité à une vie périssable!*

PÉRISTALTIQUE. adj. des deux genres. T. de Physiol. Il n'est usité que dans cette locution, *Mouvement péristaltique*, Mouvement par lequel les intestins, se contractant sur eux-mêmes, favorisent l'acte de la digestion. On l'appelle aussi *Mouvement vermiculaire.*

PÉRISTOLE. s. f. T. de Physiol. Le mouvement péristaltique.

PÉRISTYLE. s. m. T. d'Archit. Galerie, colonnade autour d'une cour, ou dans l'intérieur d'un bâtiment, disposée de manière que les murs de l'édifice soient extérieurs aux colonnes; il est opposé à Périptère. *Péristyle intérieur. Les cloîtres à colonnes sont une imitation des péristyles antiques.*

Il se dit aussi d'Une colonnade construite autour d'un édifice. *Péristyle extérieur.*

Il se dit encore de L'ensemble de colonnes isolées qui orne la façade d'un monument. *Le péristyle du Panthéon. Le péristyle du Louvre.*

Adjectiv., *Temple péristyle*, Celui qui est orné à l'intérieur de colonnes parallèles aux murs, à distance d'un entre-colonnement.

PÉRISYSTOLE. s. f. T. de Physiol. Intervalle de temps qui est entre la systole et la diastole, entre la contraction et la dilatation du cœur et des artères. *La périsystole est insensible dans l'état naturel, et ne s'aperçoit que dans les moribonds.* Il est peu usité.

PÉRITOINE. s. m. T. d'Anat. Membrane qui revêt intérieurement toute la capacité du bas-ventre. *Le coup avait percé le péritoine.*

PÉRITONITE. s. f. T. de Médec. Inflammation du péritoine.

PERKALE. s. f. Voyez PERCALE.

PERKALINE. s. f. Voyez PERCALINE.

PERLE. s. f. Globule d'un blanc argentin qui se forme dans certaines coquilles par une extravasion de la substance appelée Nacre. *Perle orientale. Perle d'Écosse. Perle ronde. Perle en poire. Perle plate. Perle baroque. Des perles d'une belle eau, d'un bel orient. Un collier, un fil, un bracelet, une garniture de perles. Enfiler des perles. La perle des perles. Une housse de cheval en broderie de perles, brodée de perles.*

Gris de perle, Couleur approchant de celle des perles. *Des bas de soie gris de perle.*

Perles fines, Les véritables perles. *Perles fausses*, Les perles contrefaites.

Semence de perles, Les plus petites perles qui se trouvent dans les huîtres ou coquilles de perles.

Nacre de perles, La substance intérieure de la coquille des moules à perles. *Couteau à manche de nacre de perles.*

Fig., *Ses dents sont des perles, elle a des perles dans la bouche*, Elle a de très belles dents.

Prov. et fig., *Nous ne sommes pas ici pour enfiler des perles*, Nous ne sommes pas ici pour nous amuser à des bagatelles, pour perdre le temps; il faut nous occuper sérieusement.

Prov., *Cela est net comme une perle*, se dit De quelque chose de très net.

Prov. et fig., *Jeter des perles devant les pourceaux*, Montrer, présenter à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix; Lui dire quelque chose dont il ne sent pas la délicatesse, la finesse.

Fig. et fam., *C'est la perle des hommes, des femmes*, C'est un homme, une femme des plus estimables, des plus aimables qu'on connaisse. On dit dans un sens analogue, *C'est la perle des maris.*

PERLES, au pluriel, se dit figurément Des gouttes d'un liquide, et particulièrement Des gouttes de rosée suspendues à la pointe des herbes.

Il se dit aussi Des globules qui contiennent des préparations pharmaceutiques. *Perles d'éther.*

PERLES, en termes d'Architecture, Suite de petits grains ronds qu'on taille dans les moulures appelées Baguettes.

PERLE, en termes d'Imprimerie, Le plus petit de tous les caractères. *Le corps de la perle est de quatre points typographiques ou deux tiers de ligne.*

PERLÉ, ÉE. adj. Orné de perles. Dans ce sens, il n'est guère usité qu'en termes de Blason. *Croix perlée. Couronne perlée. La couronne des comtes est perlée.*

Orge perlé, Grains d'orge entièrement dépouillés de leur enveloppe, et arrondis par la meule.

Sucre perlé ou *cuit à perlé*, Sucre auquel les confiseurs ont donné le second degré de cuisson.

Bouillon perlé, Bouillon bien fait, bien consommé, sur lequel le suc de la viande paraît comme de la semence de perles.

Fig. et fam., *C'est un ouvrage perlé*, se dit D'un ouvrage de couture ou de broderie, dont les points sont très égaux et très bien rangés.

PERLÉ, se dit figurément, en termes de Musique, pour qualifier l'exécution, lorsqu'elle est nette, égale, brillante. *Un jeu perlé. Une cadence perlée.*

PERLER. v. n. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *La sueur lui perlait au front*, en parlant Des gouttes de sueur qui paraissent sur le front.

PERLIER, IÈRE. adj. T. de Zoologie. Qui produit, qui renferme des perles. *Moule perlière. Huître perlière.*

PERLIMPINPIN. s. m. Mot populaire qui ne s'emploie que dans cette locution, *Poudre de perlimpinpin.* Voyez POUDRE.

PERLURE. s. f. T. de Vénerie. Il se dit Des petites inégalités qui se trouvent le long des perches et des andouillers de la tête du cerf, du daim, du chevreuil.

PERMANENCE. s. f. Durée constante de quelque chose. *Les choses ne restèrent pas toujours en permanence. Un emploi dont la permanence n'est pas assurée.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes, et signifie, État de celui qui reste, qui demeure longtemps dans le même lieu. *Il ne sort point de son cabinet, il y reste en permanence. Je suis resté là en permanence à vous attendre.*

L'assemblée a déclaré sa permanence, s'est déclarée en permanence, Elle a déclaré qu'elle ne se séparerait pas, qu'elle resterait en séance jusqu'à ce que telle chose fût terminée.

Commission de permanence, Commission qu'une assemblée délègue à la surveillance des affaires quand elle se sépare.

En Théologie, *La permanence du corps de* JÉSUS-CHRIST *dans l'eucharistie*, La présence continuée du corps de JÉSUS-CHRIST dans l'eucharistie après la consécration.

PERMANENT, ENTE. adj. Stable, immuable, qui dure constamment. *Tout change dans le monde, il n'y a que Dieu de permanent. Il n'y a point ici-bas de félicité permanente. Un état permanent n'est pas fait pour l'homme. Armées permanentes.*

PERMÉABILITÉ. s. f. T. de Physique. Qualité de ce qui est perméable. *La perméabilité du verre aux rayons de la lumière.*

PERMÉABLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Il se dit principalement Des corps à travers lesquels la lumière, l'air ou d'autres fluides peuvent passer. *Le verre, l'eau, sont perméables à la lumière. Ce drap, ce cuir est bien perméable à l'eau, est bien perméable.*

PERMESSE. s. m. Nom d'une rivière de la Béotie, qui a sa source dans le mont Hélicon, et qui était consacrée aux Muses. Il se met ici non comme terme de géographie, mais parce qu'on l'emploie dans quelques phrases figurées et poétiques. *Les nymphes du Permesse*, Les Muses. *Fréquenter les bords du Permesse*, Cultiver la poésie, faire des vers.

PERMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Donner liberté, pouvoir de faire, de dire. *Il n'a fait que ce que la loi lui permettait. La loi ne permet aux enfants qu'à un certain âge de se marier sans le consentement de leur père. Les lois ne permettent pas l'exportation de telle denrée, ne permettent pas le port des armes à toute sorte de personnes. Il n'est pas permis de se venger soi-même. Permettez que je m'absente.*

Vous me permettrez ou *Permettez-moi de vous dire, de vous représenter.* Formule de politesse dont on fait usage en disant à quelqu'un une chose contraire au sentiment, à l'opinion qu'il vient de manifester. On dit aussi simplement, dans le même cas, *Permettez.* On adresse encore cette formule À une personne qu'on dérange en faisant quelque chose.

S'il m'est permis de parler ainsi, se dit Quand on se sert d'un mot, d'une manière de parler qui n'est pas usitée, et qu'on hasarde.

Fam., *Il n'est pas permis à tout le monde de*, Il n'est pas donné à tout le monde, tout le monde n'a pas l'avantage de. *Il n'est pas permis à tout le monde d'avoir du génie, du talent. Il n'est pas permis à tout le monde de parler aussi bien que vous.*

Fam., *À vous permis, permis à vous*, Vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en soucie point. Il se dit ordinairement par indifférence ou par mépris. *Si vous voulez vous fâcher, à vous permis.* On dit à peu près dans le même sens, *Je vous permets d'en penser ce qu'il vous plaira*; ou

Pensez-en ce qu'il vous plaira, je vous le permets.

PERMETTRE, signifie quelquefois, Autoriser à faire usage d'une chose. *Les médecins lui ont permis le café. La loi de Mahomet ne permet pas le vin, et elle permet la polygamie. Dans tel pays, les lois ne permettent pas l'or et l'argent sur les habits.*

PERMETTRE, signifie aussi, Tolérer. *Il faut bien permettre ce qu'on ne peut empêcher.*

Il signifie également, Tolérer ce qu'on pourrait empêcher. *La société permet certains désordres, dans la vue d'en prévenir de plus grands. Dieu permet souvent que les méchants prospèrent. Dieu permet le mal, mais il n'est jamais auteur du mal.*

Dieu a permis que, L'ordre de la providence, de la justice divine a voulu que. *C'était une famille opulente, Dieu a permis qu'elle soit tombée tout d'un coup dans la misère Dieu permit qu'après tous ces crimes, il tombât enfin entre les mains de la justice.*

PERMETTRE, se dit aussi Des choses; et alors il signifie, Donner le moyen, la commodité, le loisir, etc. *J'irai vous voir dès que mes affaires me le permettront. Ma santé ne m'a pas permis de sortir. Les vents ne leur ont pas permis encore de s'embarquer.*

PERMETTRE, avec le pronom personnel, régime indirect, signifie, Se donner la licence de faire des choses dont on devrait s'abstenir. *C'est un homme qui se permet beaucoup de choses, qui se permet tout. Elle s'est permis de tenir des propos contre moi. Vous ne devriez pas vous permettre un pareil langage devant une jeune personne.*

Je me permettrai de vous dire, de vous représenter. Formule de civilité ou d'adoucissement.

PERMIS, ISE. part. passé.

PERMIS. s. m. Permission écrite. Il se dit particulièrement en matière de Douanes et de Police. *Demander, obtenir un permis. il a montré son permis. Permis de chasse.* En termes de Chemin de fer, *Permis de circulation*, ou simplement, *Permis*, Billet gratuit.

PERMISSION. s. f. Autorisation qui donne le pouvoir, la liberté de faire, de dire, etc. *Demander, solliciter la permission de faire une chose. Cela ne se peut sans permission. On lui a donné, on lui a accordé la permission de s'absenter, permission de s'absenter. Il a une permission, il a permission du roi pour telle chose. Il faut se procurer, il faut obtenir une permission de l'évêque. Par permission des magistrats. Avec la permission de ses supérieurs. User, abuser d'une permission.*

Prov., *Abuser de la permission*, se dit De celui à qui l'on peut reprocher de l'excès en quelque chose que ce soit. *Il y a six semaines qu'il est établi chez moi, il abuse de la permission, c'est abuser de la permission. Une femme peut être coquette; mais l'être à ce point, c'est abuser de la permission. Il est par trop laid, il abuse de la permission.*

Permission de chasse, Permission de chasser. *On obtenait difficilement des permissions de chasse.*

Avec votre permission. Formule de civilité. *Je vous dirai, avec votre permission, que la chose s'est passée un peu différemment.* On s'en sert aussi comme d'une espèce d'adoucissement à quelque reproche que l'on veut faire. *Mais, avec votre permission, de quel droit pouvez-vous me parler ainsi, me traiter ainsi?*

Permission de Dieu, Ordre de la providence, de la justice divine. *Cela est arrivé par la permission de Dieu. C'est une permission de Dieu.*

PERMUTABLE. adj. des deux genres. T. de Gramm. Qui peut être permuté. *Lettres permutables. Les consonnes du même ordre comme B et P, C et K sont des lettres permutables.*

PERMUTANT. s. m. Celui qui permute. Il se dit Des personnes qui changent ensemble d'emploi *Les deux permutants ont passé un acte, etc.*

PERMUTATION. s. f. Échange. Il se dit en parlant De l'échange d'un emploi contre un autre. *Permutation d'emploi.*

Il signifie aussi, Transposition de choses qui forment un tout, une série, pour trouver les divers arrangements dont elles sont susceptibles entre elles. *Les trois lettres A, B, C, ont six permutations, savoir:* abc, acb, bac, bca, cab, cba.

Il se dit quelquefois, en Grammaire, Du changement d'une lettre en une autre qui appartient au même ordre. *Les permutations de consonnes sont très fréquentes dans les verbes grecs.*

PERMUTER. v. a. Échanger. Il se dit en parlant des emplois. *On lui a permis de permuter l'emploi qu'il avait en province, contre un emploi inférieur dans telle administration de Paris. Il voudrait permuter avec un de ses confrères.*

PERMUTER, avec le pronom personnel, se dit quelquefois, dans le sens réciproque, en Grammaire, Des lettres, et surtout des consonnes, qui, appartenant au même ordre, peuvent naturellement se substituer les unes aux autres. *Il est indispensable de bien connaître les lois suivant lesquelles se permutent les consonnes, dans la langue grecque, avant de passer à l'étude des conjugaisons.*

PERMUTÉ, ÉE. part. passé.

PERNICIEUSEMENT. adv. D'une manière pernicieuse. *Cela est pernicieusement imaginé, pernicieusement inventé.*

PERNICIEUX, EUSE. adj. Mauvais, dangereux, qui peut nuire, qui cause ou qui peut causer quelque grand préjudice. *Cela est pernicieux à la santé, pour la santé. Remède pernicieux. Voilà un mets pernicieux.*

Il s'emploie plus ordinairement au sens moral. *Conseil pernicieux. Maxime pernicieuse. Invention pernicieuse. Dessein pernicieux. Cela est d'un exemple pernicieux, d'une pernicieuse conséquence. Auteur pernicieux. La fréquentation en est pernicieuse.*

Fam., *C'est une langue pernicieuse*, C'est une personne fort médisante.

Fièvre pernicieuse, Espèce de fièvre maligne fort dangereuse.

PÉRONÉ. s. m. T. d'Anat. Os long et grêle, placé à la partie externe de la jambe.

PÉRONNELLE. s. f. Terme familier dont on se sert par dédain, par mépris, en parlant d'Une femme. *C'est une péronnelle. Vous êtes une plaisante péronnelle. Taisez-vous, péronnelle.*

PÉRORAISON. s. f. T. de Rhétor. La conclusion d'une harangue, d'un plaidoyer, d'un sermon, d'un discours d'apparat. *La péroraison doit être véhémente, forte, pleine de mouvements. Les péroraisons de Cicéron sont admirables.*

PÉRORER. v. n. Parler, discourir longuement et avec une sorte d'emphase. *Cet homme ne cause pas, il pérore. Il pérore sans cesse. Avez-vous assez péroré?* Il est familier.

PÉROREUR. s. m. Celui qui a l'habitude, la manie de pérorer. *C'est un ennuyeux, un fatigant péroreur*

PÉROT. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Arbre ou baliveau qui a les deux âges de la coupe du bois; en sorte que, si le bois se coupe tous les vingt-cinq ans, le pérot, au moment de la coupe, en a cinquante. Aujourd'hui, les arbres qui ont atteint cinquante ans se nomment plus ordinairement *modernes;* au-dessous de cet âge, ils sont *jeunes.*

PÉROU. s. m. Contrée de l'Amérique méridionale, très riche en mines d'or et d'argent. On met ici ce nom de pays parce qu'il s'emploie figurément dans les phrases suivantes :

Prov., fig. et pop., *Gagner le Pérou*, Faire une grande fortune.

Prov. et pop., *Ce n'est pas le Pérou*, se dit Des choses qui n'ont pas grande valeur, dont on fait peu de cas.

PEROXYDE. s. m. (On prononce *Pèroxyde.*) Nom donné par les chimistes modernes aux oxydes qui contiennent la plus grande quantité possible d'oxygène. *Peroxyde de fer, de manganèse, etc.*

PERPENDICULAIRE. adj. des deux genres. Qui se dirige sur une ligne, sur un plan, de manière à former avec cette ligne, avec ce plan, deux angles droits. *Ligne perpendiculaire à une autre ligne, à une surface. Tirer une ligne perpendiculaire*

Écriture perpendiculaire, Écriture dans laquelle les lignes sont dirigées de haut en bas ou de bas en haut. *L'écriture des Chinois et des Japonais est perpendiculaire.*

PERPENDICULAIRE, signifie quelquefois, Vertical. *Ligne perpendiculaire. Direction, position perpendiculaire.*

PERPENDICULAIRE, s'emploie aussi substantivement, au féminin. *Tirer une perpendiculaire, élever une perpendiculaire, abaisser une perpendiculaire*, Tirer, élever, abaisser une ligne perpendiculaire.

PERPENDICULAIREMENT. adv. En situation perpendiculaire, d'une manière perpendiculaire. *Une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre. Mener une ligne perpendiculairement à une autre.*

PERPENDICULARITÉ. s. f. État de ce qui est perpendiculaire.

PERPENDICULE. s. m. Terme didactique. Ligne verticale et perpendiculaire qui, tombant à plomb du sommet d'un objet élevé, sert pour en mesurer la hauteur ou pour en régler la verticalité. Il est peu usité.

PERPÉTRATION. s. f. Achèvement, accomplissement. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *La perpétration d'un crime.*

PERPÉTRER. v. a. Faire, commettre. Il n'est usité qu'en termes de Jurisprudence, et en parlant De crimes. *Perpétrer un crime.* Il est vieux.

PERPÉTRÉ, ÉE. part. passé.

PERPÉTUATION. s. f. Terme didactique. Action qui perpétue, ou L'effet, le résultat de cette action. *La perpétuation des espèces.*

PERPÉTUEL, ELLE. adj. Qui ne cesse point, qui dure toujours. *Rente annuelle et perpétuelle. Fonder un service perpétuel. Un feu perpétuel brûlait dans le temple de Vesta. Ériger un monument perpétuel. Pour perpétuelle mémoire à la postérité. Il règne dans cette contrée un printemps perpétuel. Ce pays est affligé d'une stérilité perpétuelle.*

Neiges perpétuelles, Neiges qui ne fondent jamais.

En Horticulture, *Roses perpétuelles*, *Fraises perpétuelles*, Roses, Fraises qui fleurissent, fructifient pendant toute la bonne saison.

En Physique, *Mouvement perpétuel*, Mouvement qui, une fois excité, se continuerait toujours de lui-même, sans altération, et sans jamais exiger un renouvellement de force motrice. *Le mouvement perpétuel est une chimère impossible à réaliser.*

Fig. et fam., *C'est le mouvement perpétuel*, se dit D'une personne qui est toujours en mouvement, qui ne peut rester en place.

Fig. et fam., *Chercher le mouvement perpétuel*, Chercher la solution d'une question insoluble.

PERPÉTUEL, se dit aussi De certaines choses qui durent toute la vie d'un homme. *Être condamné à un bannissement perpétuel, aux galères perpétuelles.*

Il se dit en ce sens De certaines charges, de certaines dignités dont on est pourvu pour toute la vie ; à la différence De celles qu'on ne possède que pour un temps limité. *Cette dignité n'était que triennale, il la rendit perpétuelle. Dans les Académies qui forment l'Institut, les secrétaires sont perpétuels. Secrétaire perpétuel de l'Académie française.*

PERPÉTUEL, signifie aussi, Continuel. *Il est dans des exercices perpétuels de pénitence, dans des austérités perpétuelles, dans une pratique perpétuelle de toutes les vertus. Son emploi lui donne un travail perpétuel, une occupation perpétuelle. C'est un tourment perpétuel que de vivre avec cet homme-là.*

Il signifie encore, Fréquent, habituel. *Ce sont des vicissitudes perpétuelles. De perpétuelles interruptions. Un changement perpétuel de domestiques. Des plaintes perpétuelles. Des débats perpétuels.*

En Diplomatie, *Alliance perpétuelle*, Alliance dont la durée n'est point déterminée ; par opposition à Celle qui est conclue pour un temps fixe.

PERPÉTUELLEMENT. adv. Sans cesse, sans discontinuation ; ou, par exagération, Habituellement, fréquemment. *On y entend perpétuellement du bruit. Ils sont perpétuellement en querelle.*

PERPÉTUER. v. a. Rendre perpétuel, faire durer sans cesse ou longtemps. *C'est la génération qui perpétue les espèces. Perpétuer des querelles, des procès. Perpétuer sa gloire, son nom.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les espèces se perpétuent par la génération. C'est une ancienne tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nous. Les abus se perpétuent d'eux-mêmes.*

Se perpétuer dans une charge, Trouver le moyen de se maintenir toujours dans une charge, qu'on ne devait posséder que pour un temps.

PERPÉTUÉ, ÉE. part. passé.

PERPÉTUITÉ. s. f. Durée sans interruption, sans discontinuation. *Il allègue pour sa défense l'ancienneté et la perpétuité de la possession. La perpétuité de la religion, de la foi.*

À PERPÉTUITÉ. loc. adv. Pour toujours. *Fonder une messe, un service à perpétuité. Créer une rente rachetable à perpétuité. Des règlements faits pour être observés à perpétuité. Condamné aux galères, aux travaux forcés à perpétuité.*

PERPLEXE. adj. des deux genres. Qui est dans une grande inquiétude, dans une irrésolution pénible sur ce qu'il doit faire. *Je suis perplexe. Cela me rend perplexe. Il a l'esprit perplexe.*

Il se dit aussi De ce qui cause de la perplexité, de l'irrésolution. *Situation perplexe. Le cas était perplexe.*

PERPLEXITÉ. s. f. Irrésolution fâcheuse, incertitude, embarras où se trouve une personne qui ne sait quel parti prendre. *Il est dans une grande perplexité, en grande perplexité. Je me trouve dans une étrange perplexité, dans d'étranges perplexités. Cela me jette dans une grande perplexité.*

PERQUISITION. s. f. Recherche exacte que l'on fait de quelque chose, de quelque personne. *Après une longue perquisition, j'ai trouvé le titre dont j'avais besoin. On fit des perquisitions rigoureuses pour trouver ce prisonnier évadé, pour découvrir l'auteur de ce libelle. On a fait perquisition d'un tel et de sa demeure. On a fait de grandes perquisitions dans son domicile. Le commissaire de police a dressé un procès-verbal de perquisition.*

PERRIN-DANDIN. s. m. Nom propre qui est devenu appellatif, et qui sert à désigner Un juge ignorant, avide, ridicule, ou qui veut toujours juger.

PERRON. s. m. Construction extérieure qui est formée de plusieurs marches et d'une plate-forme, et qui sert à établir une communication directe entre deux sols de différente hauteur. *Ce perron communique du premier étage au jardin. Ce perron a dix marches, parce que le sol de l'église est de cinq pieds plus élevé que celui de la rue. À l'extrémité de la terrasse est un perron. On trouve d'abord un perron. Perron de pierre de taille. Perron en fer à cheval. Perron à double rampe*, ou *Perron double.*

PERROQUET. s. m. Oiseau des pays chauds, à bec gros et bombé, qui apprend facilement à parler, et qui imite la voix humaine. *Perroquet vert. Perroquet gris. Perroquet blanc. Perroquet de diverses couleurs. Les perroquets vivent longtemps.*

Bâton de perroquet, Bâton établi sur un plateau de bois, et garni de distance en distance d'échelons sur lesquels cet oiseau monte et descend à sa fantaisie.

Fig. et fam., *Cette maison est un bâton de perroquet*, se dit D'une maison de plusieurs étages, dont chacun n'a qu'une chambre.

Fig. et pop., *De la soupe à perroquet*, Du pain trempé dans du vin.

Parler comme un perroquet, Ne parler que de mémoire, et sans savoir ce qu'on dit. On dit, figurément, dans le même sens, *C'est un perroquet, ce n'est qu'un perroquet.*

PERROQUET, en termes de Marine, se dit Du mât, de la vergue et de la voile qui se gréent au-dessus d'un mât de hune. *Mât de perroquet*, ou simplement, *Perroquet. Vergue de perroquet. Voile de perroquet.*

PERRUCHE. s. f. Petit perroquet à longue queue pointue.

Il signifie aussi communément, La femelle du perroquet.

PERRUQUE. s. f. Coiffure de faux cheveux. *Perruque blonde, noire, brune, grise, blanche. Perruque d'homme, de femme. Perruque à trois marteaux. Perruque à bourse. Perruque ronde. Perruque à nœuds. Perruque à tonsure, à calotte. Porter la perruque. Porter perruque. Prendre perruque.*

Tête à perruque, Tête de bois sur laquelle on pose et l'on accommode des perruques. Il se dit, figurément et familièrement, d'Un vieillard de peu d'esprit, et qui tient opiniâtrement à d'anciens préjugés.

PERRUQUIER. s. m. Celui qui fait des perruques, qui coiffe et rase. *Bon perruquier. Mauvais perruquier.* On appelle *Perruquière*, La femme d'un perruquier.

PERS, ERSE. adj. De couleur entre le vert et le bleu. *Minerve aux yeux pers. Un chaperon de couleur perse.* Il est vieux.

PERSE. s. f. Sorte de toile peinte qui vient de Perse, ou qui est faite à l'imitation des toiles de Perse. *Un meuble, une tenture, une robe de perse.*

PERSÉCUTANT, ANTE. adj. Qui se rend incommode par ses importunités. *C'est l'homme du monde le plus persécutant. Vous êtes bien persécutant. C'est une femme fort persécutante. Il a des créanciers fort persécutants.*

PERSÉCUTER. v. a. Vexer, inquiéter, tourmenter par des voies injustes, par des poursuites violentes. *Persécuter les gens de bien. Les empereurs qui ont persécuté les chrétiens.*

Il s'emploie figurément et au sens moral. *Ses remords le persécutent. La fortune, le sort ne se lasse point de le persécuter.*

Il signifie aussi, par exagération, Importuner, presser avec importunité, se rendre incommode. *C'est un homme qui me persécute continuellement. Il a tant persécuté son rapporteur, qu'enfin son affaire est jugée. Si vous ne persécutez votre avoué, vous ne verrez pas la fin de votre procès. Il a un créancier qui le persécute étrangement. Il me persécute de ses vers. Il y a des gens qui persécutent par leur amitié, comme d'autres par leur haine.*

PERSÉCUTÉ, ÉE. part. passé.

PERSÉCUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui persécute. *Néron fut un des plus grands persécuteurs des chrétiens. Le persécuteur de l'innocence. Elle fut la persécutrice des gens de bien.*

Il se dit aussi, par exagération, d'Un homme pressant, incommode, importun. *C'est un persécuteur fâcheux. Il ne me quitte point, c'est mon persécuteur éternel.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Cet homme est animé d'un zèle persécuteur*

PERSÉCUTION. s. f. Vexation, poursuite injuste et violente. *L'Évangile dit, Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice! Toutes les persécutions qu'on a faites aux chrétiens, qu'on a exercées contre les chrétiens, n'ont servi qu'à en augmenter le nombre. Cruelle, sanglante, longue persécution. Durant la première persécution.*

La persécution de Néron, de Dioclétien, etc., Celle que les chrétiens ont soufferte sous Néron, sous Dioclétien, etc. *On compte dix persécutions, dont celle de Néron est la première.*

PERSÉCUTION, se dit aussi, par exagération, d'Une importunité continuelle dont on se trouve fatigué. *Il est tous les jours à me presser, c'est une persécution perpétuelle, c'est une persécution.*

PERSÉE. s. m. T. d'Astron. Nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

PERSÉVÉRAMMENT. adv. Avec persévérance. *S'occuper persévéramment de son salut, de la recherche de la vérité.*

PERSÉVÉRANCE. s. f. Qualité ou action de celui qui persévère. *Persévérance dans le travail. Persévérance dans le bien, dans le mal. Cela demande une grande persévérance,*

une longue persévérance. C'est une persévérance louable. La persévérance filiale. Il a obtenu cet emploi par sa persévérance, à force de persévérance. Une grande persévérance dans les exercices de piété. Employé absolument, il signifie presque toujours, Fermeté et constance dans la foi, dans la piété. *Le don de persévérance.*

PERSÉVÉRANT, ANTE. adj. Qui persévère. *Il faut être persévérant dans le bien C'est un homme persévérant. Une vertu persévérante. Un mal persévérant.*

PERSÉVÉRER. v. n. Persister, continuer de faire toujours une même chose, demeurer ferme et constant dans un sentiment, dans une résolution. *Persévérer dans l'étude, dans le travail. Persévérer dans une résolution, dans un dessein. Persévérer à soutenir ce que l'on a dit. Persévérer dans la foi. Persévérer dans le bien. Persévérer dans l'endurcissement. Persévérer dans ses erreurs. Persévérer dans ses refus. Persévérer dans son silence, dans sa déposition, dans ses dénégations.*

Persévérer, employé absolument, signifie presque toujours, Persister dans le bien. *Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Ce n'est pas tout que de bien commencer, il faut persévérer.*

Je persévère, signifie quelquefois, Je suis toujours du même avis.

Fig., *Son mal persévère*, Il résiste aux remèdes.

PERSICAIRE. s. f. T. de Botan. Plante à fleurs roses ou blanches, qui croît ordinairement dans les lieux humides, et qu'on emploie pour l'ornement des jardins.

PERSICOT. s. m. Liqueur spiritueuse faite avec de l'esprit-de-vin, des noyaux de pêche, et autres ingrédients.

PERSIENNE. s. f. Nom qu'on donne à ces sortes de jalousies ou châssis de bois, qui s'ouvrent en dehors des fenêtres, comme des contrevents, et sur lesquels sont assemblées à égales distances des tringles de bois plates, disposées en abat-jour, qui rompent la lumière, et donnent entrée à l'air dans l'appartement. *Fermer, ouvrir les persiennes. Je l'ai aperçu à travers les persiennes.*

PERSIFLAGE. s. m. Discours de celui qui persifle. *Il s'est permis envers lui un indécent persiflage. Ce ne sont pas là des propos sérieux et sensés, ce n'est que du persiflage. Tout son discours n'est qu'un long persiflage.*

PERSIFLER. v. a. Tourner quelqu'un en ridicule, en lui disant d'un air ingénu des choses flatteuses qu'il croit sincères. *Il a cruellement persiflé cet homme. Cet homme ne s'aperçut pas qu'on le persiflait. Vous voulez me persifler.*

Il s'emploie quelquefois neutralement, et signifie, Parler avec ironie, avec moquerie. *On ne sait que penser de tout ce qu'il dit, il persifle sans cesse. Il ne raisonne pas, il persifle.*

Persiflé, ée. part. passé.

PERSIFLEUR. s. m. Celui qui persifle. *C'est un persifleur, un misérable, un impitoyable persifleur.*

PERSIL. s. m. (On ne fait pas sentir l'L.) Plante potagère qui ressemble au cerfeuil, et qui sert à divers usages pour la cuisine. *Cueillir du persil. Hacher du persil. Frire du persil. Mettre du persil autour du bœuf. Des artichauts frits au persil. Des racines de persil.*

Prov. et fig., *Grêler sur le persil*, Exercer son autorité, son pouvoir, ses talents, sa critique, etc., contre des gens faibles, ou dans des choses de nulle conséquence.

PERSILLADE. s. f. (Les L sont mouillées.) Sorte de ragoût fait de tranches de bœuf froid avec du persil. *Une bonne persillade. Du bœuf à la persillade.*

PERSILLÉ, ÉE. adj. (Les L sont mouillées) Il n'est guère usité que dans cette locution, *Fromage persillé*, Certain fromage dont l'intérieur est parsemé de points ou taches verdâtres, comme si l'on y avait mis du persil haché.

PERSIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'ancienne Perse.

Il se dit, particulièrement, D'un ordre d'architecture, dans lequel on substitue au fût de la colonne dorique, des figures de captifs qui portent l'entablement.

PERSISTANCE. s. f. Qualité de ce qui est persistant; Action de persister.

PERSISTANT, ANTE. adj. T. de Botan. Il se dit Du calice qui subsiste lorsque la fleur est flétrie, des feuilles qui ne tombent pas en automne, des stipules qui restent après la chute des feuilles. *Calice persistant. Feuilles persistantes. Stipules persistantes.*

Persistant, se dit quelquefois dans le langage ordinaire D'une chose qui dure, qui résiste, D'une personne qui a de la persistance. *Un mal persistant. Il se montra en cette occasion fort persistant.*

PERSISTER. v. n. Demeurer ferme et arrêté dans son sentiment, dans ce qu'on a dit, dans ce qu'on a résolu. *Il persiste dans son premier avis. Les témoins persistent dans leur déposition. Il persiste à nier. Il persiste dans la rébellion, dans la désobéissance. Persister à soutenir une mauvaise doctrine, à défendre une mauvaise cause. Persister dans sa résolution. Persister dans la foi, dans l'incrédulité, dans la vertu, dans le vice, dans son amitié, dans sa haine.*

Absol., *Je persiste*, Je suis toujours du même avis.

PERSONNAGE. s. m. Personne. En ce sens, il se dit principalement Des hommes, et il comprend une certaine idée de grandeur, d'excellence. *Les plus grands personnages de l'antiquité. C'est un des plus grands, des plus illustres personnages de ce siècle. Il se croit un personnage, un grand personnage. Trancher du personnage. On dirait de quelque personnage.*

Il s'emploie quelquefois comme terme de dénigrement, et alors sa signification est ordinairement déterminée par quelque épithète. *C'est un fort sot personnage. C'est le plus ridicule personnage que l'on puisse voir. Quel personnage inepte! Voilà un impudent personnage. Vous êtes un plaisant personnage. Je connais le personnage.*

Personnage, se dit encore Des personnes mises en action dans un ouvrage dramatique; et, en ce sens, il s'applique aux femmes comme aux hommes. *Tartufe est le personnage le plus profond qu'un poëte comique ait pu concevoir. Joad dans Athalie est un personnage sublime. Zaïre est un des personnages les plus touchants qui soient sur la scène. Dans une comédie de caractère, toutes les parties de l'action doivent se rapporter au principal personnage. Il y a dans cette pièce trop de personnages, trop de personnages accessoires, secondaires. Ce personnage est inutile à l'action. La liste des personnages.* On dit de même, *Les personnages d'un dialogue.*

Il se dit quelquefois de Ces mêmes personnes, par rapport aux comédiens qui les représentent. *Il fait, il joue le premier personnage, le principal personnage. Il joue bien son personnage. Il fait, il joue le personnage d'Œdipe, de Burrhus. Elle fait, elle joue le personnage d'Andromaque.*

Il se dit, par extension, Des personnes qui figurent dans un poëme narratif, dans un roman. *Ce romancier a trop multiplié les personnages secondaires.*

Fig., *C'est un personnage de roman*, se dit D'un homme dont la vie a été fort aventureuse.

Personnage, se dit, figurément, de La manière dont on se conduit, du degré de considération qu'on a. *Cet homme-là est destiné à jouer un grand personnage. Il joue un mauvais personnage, un étrange personnage dans cette affaire. Vous me faites faire là un étrange personnage. Il fait un triste, un sot, un plat personnage. Il joue bien, il soutient bien son personnage. Un courtisan est obligé de jouer bien des personnages à la fois. Un fripon ne fait pas longtemps le personnage d'homme de bien.*

Personnage allégorique, Être métaphysique ou inanimé que la poésie ou la peinture personnifie *La Renommée, dans l'Énéide, et la Mollesse, dans le Lutrin, sont des personnages allégoriques. Rubens, dans sa galerie du Luxembourg, a fait un grand emploi des personnages allégoriques.*

Tapisseries à personnages, Tapisseries où il y a des figures d'hommes et de femmes, et des histoires représentées. *Tapisseries à grands personnages, à petits personnages.*

PERSONNALITÉ. s. f. Terme didactique. Ce qui appartient essentiellement à la personne, ce qui lui est propre, ce qui fait qu'elle est elle-même, et non pas une autre. *Le sentiment de l'existence passée et actuelle, est ce qui nous avertit de notre personnalité. La perte totale de la mémoire détruirait le sentiment de la personnalité.*

Il signifie aussi, Caractère, qualité de ce qui est personnel. *Dans cette affaire, dépouillons toute personnalité pour juger sainement.*

Il signifie aussi, Le défaut, le vice d'une personne qui n'est occupée que d'elle-même. *Cet homme est d'une personnalité odieuse, insupportable.*

Il signifie encore, Un trait piquant, injurieux et personnel contre quelqu'un. *Il y a dans cette critique beaucoup de personnalités. Ce propos est une personnalité, une personnalité offensante. En discutant, on ne doit se permettre aucune personnalité. C'est une personnalité blâmable, que de faire sur la scène une allusion maligne au nom, aux habitudes, aux ouvrages d'un homme connu.*

PERSONNE. s. f. Un homme ou une femme. *C'est une personne de mérite, d'esprit. Une personne de condition. Les personnes de qualité. C'est la personne du monde qui reçoit le mieux ses amis. La plupart des personnes que j'ai vues me l'ont assuré. J'ai vu la personne en question, la personne dont vous m'avez parlé. Payer tant par personne. Des personnes des deux sexes. Des personnes constituées en dignité. Des personnes qualifiées. Des personnes comme il faut. Des personnes fort éclairées. Des personnes très bien intentionnées. Personne libre. La qualité des personnes. Les choses et les personnes. Subrogation, substitution de personne. Il prouva qu'il y avait erreur en la personne.*

Acception de personnes, Préférence qu'on donne à une personne plutôt qu'à une au-

tre, inclination qu'on a à la favoriser. *Il n'y a point d'acception de personnes devant Dieu. La justice ne doit point faire acception des personnes. Je déciderai entre eux sans faire acception de personnes, sans acception de personnes.*

PERSONNE, se dit quelquefois pour Personnage. *Il était la seconde personne du royaume.*

PERSONNE, se dit Des femmes seulement, dans certaines phrases où cette acception est déterminée par le sens total. *C'est la plus belle personne du monde, une des plus belles personnes du monde, une des jolies personnes du monde. Voilà une belle personne, une jeune personne bien faite. Un pensionnat de jeunes personnes.*

PERSONNE, se dit quelquefois d'Un homme ou d'une femme, considérés en eux-mêmes, et abstraction faite de quelque circonstance extérieure. *Peu de gens savent séparer la personne de son vêtement. Ce n'est pas à la personne qu'on en veut, c'est à l'emploi.*

PERSONNE, précédé d'un adjectif possessif, se dit de La vie, du corps de celui qui parle, à qui l'on parle, ou dont on parle. *J'ai répondu de sa personne. Il expose sa personne. On a attenté à sa personne, sur sa personne.*

Je ne réponds que de ma personne, Je ne réponds que de moi.

On s'est assuré de sa personne, On l'a arrêté, on lui a donné des gardes.

Payer de sa personne, S'exposer au péril avec courage; et, en général, S'acquitter parfaitement de son devoir. *Il a bien payé de sa personne. Ils ont bien payé de leur personne.*

Aimer sa personne, Aimer ses aises, avoir grand soin de sa santé, de son corps, de son ajustement. On dit dans le même sens, *Avoir soin de sa personne.*

Être content de sa personne, de sa petite personne, Être fort satisfait de soi-même.

Cet homme est bien fait de sa personne, Il a une belle taille, il est bien proportionné.

La personne du roi, Le roi. *La personne du roi est inviolable. Un ambassadeur représente la personne du roi dans le pays où il est envoyé. Le roi l'a attaché à sa personne, l'a approché de sa personne, lui a confié la garde de sa personne.*

En Théologie, *Les personnes divines, les trois personnes divines, les trois personnes de la Trinité*, Dieu le Père, Dieu le Fils, et le Saint-Esprit. *La première, la seconde, la troisième personne de la Trinité. Un seul Dieu en trois personnes. La seconde personne de la Trinité s'est incarnée pour racheter le genre humain.*

En personne, en propre personne, Moi-même, vous-même, lui-même. Ces expressions, dont on se sert pour donner plus de force à ce que l'on dit, ont toujours rapport au sujet du verbe qu'elles modifient. *J'y étais en personne, en propre personne. J'espère que vous vous y rendrez en personne. Il y vint lui-même en personne. Il y vint en personne. Ils y sont allés en personne. Le roi commandait le siége en personne.* On dit de même, *Ce général se porta de sa personne en tel endroit*, Il y alla lui-même.

En sa personne, en sa propre personne, se disent dans le même sens, mais ont toujours rapport au régime du verbe. *C'est l'offenser en sa personne, en sa propre personne.*

En Jurispr., *Parlant à sa personne*, Parlant à lui-même. Il se dit aussi dans le langage ordinaire et familier. *Je le lui ai dit parlant à sa personne.* On dit encore, en termes de Procédure : *Signifier à personne ou domicile. Assigner une commune en la personne ou au domicile du maire, le Trésor en la personne ou au bureau de l'agent, etc.* On dit également dans le langage ordinaire, *Offenser, outrager quelqu'un en la personne d'un autre.*

Personne civile, en termes de Jurispr., Être moral, qui, en raison de ses droits actifs ou passifs, a une existence civile.

PERSONNE, se dit aussi relativement à la conjugaison des verbes. *La première, la seconde, la troisième personne du singulier, du pluriel. La première personne marque la personne qui parle ; la seconde, la personne à qui l'on parle ; la troisième, la personne ou la chose dont on parle.*

Lettre, billet à la troisième personne, Lettre, billet où celui qui écrit parle de lui-même à la troisième personne. *Les billets de part sont ordinairement à la troisième personne : M. *** a l'honneur de vous faire part de...*

PERSONNE, signifie aussi, Nul, qui que ce soit. En ce sens, il est toujours masculin, toujours précédé ou suivi d'une expression négative, et on ne l'emploie jamais qu'au singulier. *Personne ne sera assez hardi. Il n'y a personne si peu instruit des affaires, qui ne sache... Je ne connais personne d'aussi heureux que cette femme. Il n'y a personne au logis. Personne ne peut-il me dire ce qu'il est devenu? Personne ne peut mieux savoir cela que lui. Personne n'est plus votre serviteur que je le suis. Il a parlé sans que personne le contredit. Il est assez brave pour ne craindre personne. C'est un secret trop important, je ne dois le confier à personne. Je ne veux voir personne. Je n'y suis pour personne. Y a-t-il quelqu'un ici? Il n'y a personne*, ou elliptiquement, *Personne.*

Fig. et fam., *Il n'y a plus personne au logis*, ou simplement, *Il n'y a plus personne*, se dit De quelqu'un qui a perdu la tête. Cette dernière phrase se dit aussi quelquefois D'une personne qui vient de mourir.

PERSONNE, se prend aussi dans le sens de Quelqu'un. *Personne oserait-il nier? Y a-t-il personne d'assez hardi? Si jamais personne est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira. Je doute que personne y réussisse.*

PERSONNÉE. adj. f. T. de Botan. Il se dit Des fleurs qui ont quelque ressemblance avec le mufle d'un animal. *La gueule-de-loup est une fleur personnée.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les personnées.*

PERSONNEL, ELLE. adj. Qui est propre et particulier à chaque personne. *Mérite personnel. Qualité personnelle. Intérêt personnel. Venger une injure personnelle. Ce fait m'est personnel. Dans cette remarque il n'y a rien de personnel*, Rien qui s'applique à une personne plutôt qu'à une autre.

Prov., *Les fautes sont personnelles*, On n'est pas responsable des fautes d'autrui.

Critique personnelle, Celle où l'on s'attache moins à relever les fautes de l'ouvrage, qu'à censurer la vie, les actions, le caractère de l'auteur. *La critique personnelle est odieuse.*

En Jurispr., *Action personnelle*, Action par laquelle on poursuit une personne qui est redevable ou obligée en son propre nom. *Droit personnel*, Droit tellement attaché à la personne, qu'il ne peut être transporté à une autre. Ils sont opposés à *Action réelle* et *Droit réel.*

En termes de Finances, *Contribution personnelle*, Celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne, de son logement, etc.

Entrée personnelle, Droit d'entrer dans un spectacle, dans une assemblée, etc., qui ne peut se communiquer, se transmettre à d'autres.

En Grammaire, *Pronom personnel*, Pronom qui marque la personne, comme *Moi, toi, lui, nous, vous, eux, soi, se.* Voyez PRONOM.

PERSONNEL, signifie aussi, Qui est égoïste, qui n'est occupé que de soi. *Cet homme est très personnel.* On dit dans le même sens, *Il est d'un caractère très personnel.*

PERSONNEL, s'emploie quelquefois substantivement, et il se dit Des bonnes ou mauvaises qualités de la personne dont on parle. *Son personnel est très aimable. Son personnel est odieux.* Dans cette acception, il vieillit.

PERSONNEL, en termes d'Administration, se dit Des personnes attachées à un service public; par opposition à *Matériel*, qui se dit Des effets, des objets affectés à ce même service. *Dans ce ministère, les dépenses relatives au personnel excèdent de beaucoup celles qui concernent le matériel. Le directeur du personnel.*

PERSONNELLEMENT. adv. En la personne de celui dont il s'agit. Dans ce sens, il a toujours rapport au régime du verbe qu'il modifie. *Il m'a offensé personnellement. Il vous a attaqué personnellement. Il l'a pris personnellement à partie.*

Il signifie aussi, En sa propre personne; et, en ce sens, il a toujours rapport au sujet du verbe. *Être personnellement responsable d'une chose. S'obliger personnellement.*

PERSONNIFICATION. s. f. L'action de personnifier; Le résultat de cette action. *La personnification des êtres métaphysiques tient lieu, dans plusieurs poëmes modernes, du merveilleux imaginé par les anciens. La Mollesse, dans le Lutrin, est une personnification. On dit par personnification, Être dans les bras de la mort, du sommeil.*

PERSONNIFIER. v. a. Attribuer à une chose inanimée ou métaphysique la figure, les sentiments, le langage d'une personne réelle. *Personnifier la Justice, la Prudence. Les poëtes et les peintres personnifient tout.*

Il signifie quelquefois, Offrir dans sa personne l'image d'une vertu ou d'un vice. *Cet homme personnifie en lui l'honneur, la probité. Néron personnifiait en lui la cruauté.*

PERSONNIFIÉ, ÉE. part. passé. *Il est la modestie, la douceur, la bonté personnifiée. C'est la sottise, l'insolence personnifiée.*

PERSPECTIF, IVE. adj. T. de Peinture et de Dessin. Qui représente un objet en perspective. *Plan perspectif. Représentation, vue perspective.*

PERSPECTIVE. s. f. Partie de l'optique qui enseigne à représenter les objets selon la différence que l'éloignement et la position y apportent, soit pour la figure, soit pour la couleur. *Ce peintre entend bien la perspective, les règles de la perspective. La perspective n'est pas bien observée dans ce tableau. Il enseigne, il apprend la perspective.*

Perspective linéaire, Celle qui se fait par les lignes seules. *Perspective aérienne*, Celle qui se fait par la dégradation des couleurs ou des teintes.

Perspective, se dit aussi d'Une peinture qui représente des jardins, des bâtiments, ou autres choses semblables en éloignement, et qu'on met au bout d'une galerie ou d'une allée de jardin, pour tromper agréablement la vue. *Ce peintre a fait une belle perspective.*

Perspective, signifie encore, L'aspect que divers objets vus de loin ont, par rapport au lieu d'où on les regarde. *Voilà un coteau qui fait une belle perspective, une agréable perspective. Cela borne la perspective. Une perspective riante.*

Perspective, s'emploie figurément en parlant Des événements heureux ou malheureux qui se présentent dans l'avenir comme étant presque certains, quoique encore éloignés. *Il a la perspective d'une grande fortune. Vous avez acquis une fortune honnête ; vous jouirez du repos et de l'aisance dans votre vieillesse : c'est une perspective satisfaisante. Il a une belle perspective, une fâcheuse perspective devant les yeux.*

En perspective. loc. adv. Dans un certain éloignement, mais à la portée de la vue. *Du haut de cette colline on voit Paris en perspective. Cette maison de campagne a Paris en perspective.*

Il se dit aussi figurément, et signifie, Dans l'avenir. *Il est fort riche, mais ce n'est encore qu'en perspective. Être heureux en perspective.*

PERSPICACE. adj. des deux genres. Qui a de la perspicacité. *Il est très perspicace.*

PERSPICACITÉ. s. f. Pénétration d'esprit, qui fait apercevoir avec justesse et profondeur les choses difficiles à connaitre. *Il a beaucoup de perspicacité. Il est d'une grande perspicacité.*

PERSPICUITÉ. s. f. Terme didactique. Clarté, netteté. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un discours, d'un écrit. *La perspicuité du style.* Il est peu usité.

PERSPIRATION. s. f. T. de Médec. Transpiration insensible.

PERSUADER. v. a. Porter quelqu'un à croire, le décider à faire quelque chose. *Rien ne persuade plus efficacement les hommes que l'exemple. Il m'a persuadé de la sincérité de ses intentions. Je suis persuadé que c'est un très honnête homme. Cela m'a persuadé de son bon droit. Il s'est laissé persuader trop aisément. Je l'ai persuadé de la nécessité de faire telle chose. Vous m'avez persuadé, mais non pas convaincu.*

Il régit souvent la chose directement, et la personne avec la préposition *à*. *Persuader une vérité à quelqu'un. Il rejetait sa faute sur celui qui lui avait persuadé de la faire. On lui a persuadé de se marier.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Cet homme a l'art de persuader. Les exemples persuadent mieux que les paroles. Il faut être sincère pour persuader. Ce discours ne persuada pas.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel régime indirect, et signifie, Croire, s'imaginer, se figurer. *Il se persuade que tout le monde l'admire. Ils s'étaient persuadé qu'on n'oserait les contredire.*

Persuadé, ée. part. passé. *Un homme bien persuadé, une femme bien persuadée des vérités de sa religion. J'ai fait telle chose, persuadé que vous le trouveriez bon. Soyez bien persuadé que...*

PERSUASIF, IVE. adj. Qui a la force, le pouvoir de persuader. *Raison convaincante et persuasive. Ton persuasif. Langage persuasif.*

Il signifie aussi, Qui a l'art, le talent de persuader. *Orateur éloquent et persuasif. Vous êtes persuasif.*

PERSUASION. s. f. Action de persuader. *L'éloquence a pour but ordinaire la persuasion. Cet orateur a le don, le talent de la persuasion. Agir à la persuasion d'un autre.*

Fig., *Avoir la persuasion sur les lèvres*, Être fort persuasif, fort éloquent.

Persuasion, signifie aussi, Ferme croyance. *J'ai agi dans la persuasion que vous m'approuveriez. J'ai la persuasion qu'il m'est attaché. Je suis dans la persuasion qu'il me rendra ce service. J'en ai la persuasion. Il restait dans ces sentiments par persuasion et non par caprice ou par entêtement.*

PERTE. s. f. Privation de quelque chose d'avantageux, d'agréable ou de commode, qu'on avait. *Grande perte. Perte légère. Perte de biens. La perte totale de ses biens. La perte de la vie. La perte de l'honneur. La perte de la parole. La perte de la vue. Perte de mémoire. La perte du sommeil. Perte d'appétit. La perte des bonnes grâces de quelqu'un. Perte cruelle, irréparable. Faire une perte. Essuyer une perte. Réparer une perte. Être dédommagé d'une perte. Se consoler d'une perte. Il a fait de grandes pertes au jeu.*

Il se dit, dans un sens particulier, en parlant Des personnes dont on est privé par la mort. *La perte de son père, de sa mère, de ses proches. J'ai à regretter la perte d'un de mes meilleurs amis. Vous avez fait une grande perte en perdant votre père. Ce jeune peintre est mort hier ; c'est une perte, c'est une grande perte.*

Je prends part à la perte que vous avez faite, se dit À une personne qui vient de perdre un parent ou un ami, pour lui témoigner que l'on compatit à sa peine, qu'on partage son affliction.

Au Jeu, *Être en perte de telle somme*, L'avoir perdue. *Quand je suis sorti, il était en perte de cinquante francs ;* et absolument, *il était en perte. Depuis six semaines, je suis toujours en perte.*

Se retirer sur sa perte, Quitter le jeu quand on perd ; et, figurément, Se retirer du commerce du monde ou des affaires, après un mauvais succès.

Perte, signifie aussi, Les hommes tués ou blessés dans une bataille ; alors il se met presque toujours au pluriel. *Les pertes de l'ennemi furent plus fortes que les nôtres.*

Être repoussé avec perte, se dit au propre D'une troupe qu'on fait reculer en lui tuant du monde ; et, figurément et familièrement, D'un homme qui a un désavantage marqué dans une dispute, dans une contestation.

Perte, se dit encore de Ce qui s'échappe, se perd. *Une perte de gaz. Dans ce canal il y a des pertes d'eau. La perte du Rhône*, Le lieu où le Rhône disparait sous les rochers.

Perte de sang, Maladie qui survient quelquefois aux femmes, et qui consiste en un écoulement de sang irrégulier et abondant. *Elle est sujette à des pertes de sang, à de grandes pertes de sang*, et absolument, *à des pertes, à de grandes pertes.*

Perte, signifie aussi, Dommage, diminution de bien, de profit. *Il y aurait trop de perte pour moi à prendre cette maison en échange de la mienne. Ce négociant a trouvé plus de perte que de profit dans cette spéculation. Il y aura de la perte, beaucoup de perte dans la coupe de cet habit, à cause du peu de largeur de l'étoffe. C'est à peine si dans cette affaire la perte est compensée par le gain, si les pertes sont couvertes, sont rachetées par les profits. Quand il mourrait, il n'y aurait pas grand'perte.*

Il signifie encore, Ruine, en ce qui regarde le gouvernement, la fortune, la réputation, les mœurs, etc. *Ce serait la perte des affaires. Il pensa causer la perte de l'État, la perte totale de l'État. La perte de son crédit, de sa faveur, de sa fortune, de sa réputation est venue de sa mauvaise conduite. Ce qu'il a entrepris causera sa perte, sera sa perte. Il y trouvera sa perte. Courir à sa perte. Les mauvais conseils, les mauvais exemples ont conduit, ont poussé ce jeune homme à sa perte, l'ont entraîné à sa perte.*

Jurer, résoudre la perte de quelqu'un, Résoudre, jurer sa mort, sa ruine.

En Théol., *La perte de l'âme*, La damnation éternelle.

Perte, se dit quelquefois d'Un mauvais succès, d'un événement désavantageux dans une affaire, dans une entreprise, etc. *La perte d'une bataille. La perte d'un procès. La perte d'une gageure.*

Il signifie aussi, Le mauvais usage ou l'emploi inutile que l'on fait d'une chose. *Voilà une grande perte de temps. Je regrette fort la perte de ma journée. Ce serait peu que la perte de mon temps, de mes pas, de mes peines, de mes soins, de mes travaux, si je n'avais éprouvé mille contrariétés, mille dégoûts. C'est une perte irréparable que celle d'une jeunesse passée dans la dissipation. La perte d'une occasion si belle ne saurait causer trop de regrets.*

À perte. loc. adv. Avec perte. *Vendre à perte, donner à perte*, Perdre sur la marchandise que l'on vend. *Travailler à perte*, se dit D'une usine dont les profits ne couvrent pas les dépenses.

À perte de vue. Locution adverbiale dont on se sert en parlant D'une vue si étendue, qu'il est impossible de distinguer les objets qui la terminent. *Une allée à perte de vue.*

Fig. et fam., *Raisonner, discourir à perte de vue*, Faire des raisonnements vains et vagues, qui n'aboutissent à rien.

Courir à perte d'haleine, Courir jusqu'à perdre la respiration.

En pure perte. loc. adv. Sans utilité, sans effet, sans motif. *Ce que vous faites, ce que vous dites est en pure perte. Vous prenez bien de la peine en pure perte. Vous vous tourmentez en pure perte.*

Dans la poursuite du procès qu'il a gagné, il a fait beaucoup de frais en pure perte, qui sont tombés en pure perte, Qui ne lui seront pas remboursés. *Tout ce qu'il a fait dans cette entreprise lui est tourné en pure perte*, Ne lui a causé que du dommage.

PERTINACITÉ. s. f. Ténacité extrême, opiniâtreté, entêtement.

PERTINEMMENT. adv. Ainsi qu'il convient, comme il faut, avec jugement, convenablement. Il ne se dit que Des discours. *Il en parle pertinemment, très pertinemment et en habile homme. Il en a discouru pertinemment.*

PERTINENCE. s. f. Qualité de ce qui est pertinent. Il ne se dit qu'en termes de Procédure. *La pertinence des moyens, des faits et articles.*

PERTINENT, ENTE. adj. Qui est tel qu'il convient. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes : *Raisons pertinentes. Excuses pertinentes.*

En termes de Procédure, *Moyens pertinents et admissibles, faits et articles perti-*

nents, Moyens, faits qui appartiennent au fond de la cause, qui doivent influer sur sa décision.

PERTUIS. s. m. Trou, ouverture. Il ne se dit plus guère que Des ouvertures qu'on pratique à une digue dans certaines rivières, pour laisser passer les bateaux. *Le passage des pertuis sur cette rivière, retarde beaucoup les bateaux.*

PERTUIS, en Géographie, se dit de Certains détroits serrés entre une île et la terre ferme, ou entre deux îles. *Le pertuis de Maumusson. Le pertuis d'Antioche.*

PERTUISANE. s. f. Espèce de hallebarde dont le fer était plus long, plus large et plus tranchant que celui des autres armes de ce genre. *Il tenait une pertuisane à la main. Il reçut un coup de pertuisane.*

PERTURBATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui cause du trouble. *Perturbateur du repos public. Il y a eu du désordre dans ce collège, on a renvoyé les perturbateurs à leurs parents.*

Médecine perturbatrice, Méthode de traitement qui consiste à employer des moyens actifs, propres à troubler la marche des maladies. Dans cette locution et dans la suivante, *Perturbatrice* est employé adjectivement.

En Mécanique, *Force perturbatrice*, Celle qui trouble la régularité des mouvements.

PERTURBATION. s. f. Terme didactique. Trouble, émotion de l'âme à l'occasion de quelque mouvement qui se passe dans le corps.

Il se dit, en Astronomie, Des dérangements que les corps célestes souffrent dans leurs mouvements par leur action mutuelle.

Il se dit aussi, en Médecine, Du trouble causé dans les fonctions animales par quelque maladie; et dans la marche d'une maladie par quelque remède énergique.

PERTURBATION, se dit, par extension, Des bouleversements qui surviennent dans un État.

PERVENCHE. s. f. Genre de plantes dont l'espèce indigène a la fleur bleue ou blanche, et le feuillage d'un beau vert. *Grande pervenche. Petite pervenche.*

PERVERS, ERSE. adj. Méchant, dépravé. *Un naturel pervers. Un homme pervers. Le monde est bien pervers. Avoir des sentiments pervers. Doctrine perverse. Opinion perverse. Mœurs perverses.*

Il s'emploie aussi substantivement, mais seulement au masculin. *Dieu châtiera les pervers.*

PERVERSION. s. f. Changement de bien en mal en matière de religion et de morale. *La soif des richesses cause la perversion des mœurs.*

PERVERSITÉ. s. f. Méchanceté, dépravation. *La perversité du siècle. La perversité des mœurs. La perversité d'une doctrine. La perversité de son naturel.*

PERVERTIR. v. a. Faire changer de bien en mal, dans les choses de religion et de morale. *Pervertir un chrétien. Pervertir un jeune homme, en le jetant dans le vice, dans la débauche. Pervertir la jeunesse. Pervertir un bon naturel. Le luxe a perverti bien des femmes.*

Pervertir l'ordre des choses, Troubler un ordre établi.

Fig., *Pervertir le sens d'un passage*, Le dénaturer, l'altérer; substituer un faux sens à celui qui est reconnu pour le véritable.

PERVERTIR, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et il signifie, Devenir pervers. *Ce jeune homme s'est promptement perverti.*

PERVERTI, IE. part. passé.

PERVERTISSEMENT. s. m. Action de pervertir, résultat de cette action. *Le pervertissement de la jeunesse. Le pervertissement des mœurs.*

PES

PESADE. s. f. T. de Manège. Air relevé, dans lequel le cheval s'élève du devant, sans que les pieds de derrière quittent leur place.

Pesade de chèvre, Pesade dans laquelle le cheval ne plie pas les jambes de devant, ou Pesade trop haute, dans laquelle il joue de l'épinette avec les jambes de devant.

PESAGE. s. m. Action de peser. Il se dit particulièrement de L'action de peser les jockeys, avant les courses de chevaux. *L'enceinte du pesage.*

PESAMMENT. adv. D'une manière pesante. *Marcher pesamment. Être vêtu pesamment.*

Pesamment armé, se dit Des soldats de l'antiquité, fantassins ou cavaliers, qui étaient armés de toutes pièces.

Fig., *Parler, écrire pesamment*, Parler, écrire sans facilité, sans grâce.

PESANT, ANTE. adj. Qui pèse, qui est lourd. Il est opposé à Léger. *Toutes les choses pesantes tendent en bas. L'or et le platine sont les plus pesants de tous les métaux. Corps pesant. Machine lourde et pesante. Fardeau pesant. Charge pesante.*

En termes de Manège, *Ce cheval est pesant à la main*, Il porte la tête basse, et il s'appuie sur le mors. *Cheval pesant*, Cheval qui ne s'enlève pas facilement du devant.

Fig. et fam., *Cet homme est pesant à la main*, Il est ennuyeux, lourd et incommode dans la conversation.

Ce maître d'écriture, ce chirurgien, ce peintre, etc., a la main pesante, Il écrit, il opère, il peint sans facilité, sans légèreté.

Fig., *Il a la main pesante, il a le bras pesant*, se dit D'un homme fort et robuste, qui donne de grands coups. On le dit aussi, figurément et familièrement, D'une personne dont le ressentiment et la vengeance sont à craindre.

Avoir la tête pesante, Éprouver dans la tête un sentiment de pesanteur.

PESANT, signifie aussi, Tardif, lent. *Le bœuf est un animal pesant. Cet homme devient pesant, commence à devenir pesant. Être pesant et paresseux. L'âge a rendu ce cheval pesant. Une marche pesante.*

PESANT, s'emploie figurément en parlant De l'esprit, du discours, du style, etc., et signifie, Qui manque de vivacité, de légèreté, de grâce. *Il a l'esprit pesant. Il est d'une conversation pesante. Son entretien est des plus pesants. Son style est pesant. C'est un écrivain bien pesant. C'est un pesant érudit. Il est né triste et pesant, il fait l'enjoué et l'agréable. Il se croit grave et n'est que pesant.*

PESANT, dans plusieurs phrases figurées, signifie, Onéreux, fâcheux, fatigant, incommode. *C'est une charge pesante que d'avoir une nombreuse famille sur les bras. Une couronne est pesante à porter. C'est un pesant fardeau que l'héritage d'un nom fameux. La domination de ce prince est un joug pesant pour ses sujets. Ces peuples portent un joug bien pesant.*

PESANT, signifie aussi quelquefois, Qui est du poids réglé et ordonné par la loi. *Louis d'or pesant. On n'est obligé de recevoir dans le commerce que de la monnaie pesante, des espèces pesantes.*

Prov. et fig., *Il vaut son pesant d'or*, se dit D'un honnête homme qui est de bonne compagnie, obligeant, officieux, d'un commerce sûr et aisé. Il se dit aussi De plusieurs choses qu'on regarde comme excellentes dans leur genre. Dans cette phrase, *Pesant* est employé comme substantif.

PESANT, s'emploie aussi adverbialement. *Deux mille livres d'argent pesant. Une livre pesant d'or. Un quintal pesant. Une livre pesant. Deux kilogrammes pesant.*

PESANTEUR. s. f. Qualité de ce qui est pesant; tendance des corps vers le centre de la terre. *Les corps tendent en bas par leur propre pesanteur. La pesanteur d'un fardeau. Le baromètre sert à faire connaître la pesanteur de l'air. Les corps différents ont des pesanteurs différentes. Les pesanteurs spécifiques des solides, des liquides.*

Pesanteur universelle, Tendance de tous les corps planétaires les uns vers les autres. *Newton a découvert la loi de la pesanteur universelle.*

PESANTEUR, se dit aussi de L'impression que fait un corps grave ou agité, quand il frappe sur un autre. *Il fut étourdi de la pesanteur du coup. La pesanteur du coup le jeta par terre. Il se rompit une côte par la pesanteur de sa chute. Il lui a fait sentir la pesanteur de ses coups, la pesanteur de sa main, la pesanteur de son bras.*

Il se dit encore d'Une certaine indisposition qui survient à quelque partie du corps, et qui fait qu'on y sent comme un poids. *Avoir une grande pesanteur de tête. Une pesanteur d'estomac. Il sent une grande pesanteur dans le bras. Il sent de la pesanteur par tout le corps, par tous les membres.*

Il signifie quelquefois, Lenteur, défaut d'activité et de célérité. *Ce cheval a trop de pesanteur pour être employé comme cheval de selle. Cet homme, que j'ai vu si agile, est aujourd'hui d'une grande pesanteur. Sa marche est d'une pesanteur insupportable.*

PESANTEUR, se dit figurément en parlant De l'esprit, et signifie, Lenteur, défaut de pénétration, de vivacité, de légèreté, de grâce. *Avoir une grande pesanteur d'esprit, de la pesanteur dans l'esprit. La pesanteur de son esprit l'empêche de saisir promptement ce qu'on lui dit. Cet homme, qui croit avoir de la gravité, n'a que de la pesanteur.*

PÈSE. Mot dont on se sert pour former divers composés, qui désignent des instruments employés pour peser des liquides ou des solides.

PESÉE. s. f. L'action de peser. *Avant de lui livrer ces ballots de laine, on en a fait la pesée en sa présence.*

Il signifie aussi, La quantité de ce qui a été pesé en une fois. *La première pesée est de cinquante kilogrammes. Une forte pesée. Une pesée considérable.*

Il se dit encore de L'effort qu'on fait avec une pince, avec un levier, pour forcer une porte, un volet, pour soulever un corps.

PÈSE-LIQUEUR. s. m. Instrument par le moyen duquel on reconnaît, on détermine la pesanteur spécifique des liquides. *Acheter un pèse-liqueur.*

PESER. v. a. (Au futur, *Je pèserai*, et au conditionnel, *Je pèserais*.) Examiner la

pesanteur d'une chose, la conférer avec un poids certain, réglé et connu. *Peser de la viande. Peser du pain. Peser des ballots. Peser une pièce d'or. Peser avec des balances. Peser avec une romaine.*

Il signifie, au figuré, Examiner attentivement une chose, pour en connaître le fort et le faible. *Peser mûrement les choses. Peser les raisons pour et contre. Peser les objections qui ont été faites de part et d'autre. Peser les conséquences d'une affaire. Dans toutes les compagnies, on compte les voix, on ne les pèse pas.*

Peser ses mots, ses paroles; peser la valeur de chaque terme, Examiner, en parlant, la valeur, la conséquence de ce qu'on dit. *En pareille matière, il ne faut pas parler légèrement; il faut peser ses mots, tous ses mots, toutes ses paroles.*

Peser toutes ses paroles, peser tout ce qu'on dit, Parler avec lenteur et circonspection. *C'est un homme qui pèse toutes ses paroles, tout ce qu'il dit.*

PESER, est aussi neutre, et signifie, Avoir un certain poids. *Ce ballot pèse peu, pèse beaucoup. Le tout ensemble pesait plus de cent kilogrammes. Ses vêtements lui pesaient.*

Fam., *Cela ne pèse pas plus qu'une plume,* se dit D'une chose très légère.

Fig. et fam., *Il ne pèse pas une once,* se dit D'un homme que le contentement rend vif, léger, alerte.

Cette pièce d'or ne pèse pas, Elle n'a pas le poids fixé par la loi.

Cette viande, cette boisson pèse sur l'estomac, Elle est difficile à digérer.

En termes de Manège, *Ce cheval pèse à la main,* Il s'appuie sur le mors de manière à lasser la main du cavalier.

Fig. et fam., *Peser à la main,* Être à charge, ennuyeux, incommode par sa stupidité, par la pesanteur de son esprit.

Fig. et fam., *Cette personne lui pèse sur les épaules,* Elle lui est à charge par son importunité.

Fig. et fam., *Cette personne, cette chose lui pèse sur les bras,* Elle lui est à charge par la dépense qu'elle lui occasionne.

Fig., *Cela lui pèse sur le cœur,* Cela lui cause du chagrin, du ressentiment.

Fig., *Cela lui pèse,* Cela lui cause de la peine, de l'inquiétude, de l'embarras.

Fig., *Un secret lui pèse,* se dit en parlant D'une personne qui n'est pas capable de garder un secret.

PESER, neutre, se dit quelquefois dans le même sens que Graviter. *Tous les corps, suivant Newton, pèsent les uns sur les autres. La lune pèse sur la terre. Toutes les planètes pèsent sur le soleil.*

Il signifie aussi, Appuyer fortement sur une chose. *Peser sur un levier, sur une bascule. Pesez sur cette planche pour la maintenir, pendant qu'on la sciera. Peser sur les étriers. Il faut peser davantage sur ce brancard pour l'abaisser.*

Il s'emploie aussi figurément, et il signifie, Demeurer plus longtemps, insister plus longtemps. *Il faut peser sur cette note. Il faut peser sur cette syllabe.*

Fig., *Peser sur une circonstance,* La faire remarquer.

PESER, au figuré, signifie encore, Exercer sur quelqu'un de l'influence, une sorte de contrainte morale. *En cette occasion le ministère pesa fortement sur la chambre et la décida.*

PESÉ, ÉE. part. passé.

PESEUR. s. m. Celui qui pèse. *Peseur de foin.*

PESON. s. m. Instrument dont on connaît plusieurs espèces ayant des formes différentes, et qui sert à déterminer des pesanteurs ou des forces. *La verge d'un peson. Le crochet d'un peson. Le côté fort, le côté faible d'un peson. Peson à ressort.* Voyez ROMAINE.

PESSAIRE. s. m. T. de Chirur. Corps solide qui a différentes formes, et dont on se sert pour la guérison de plusieurs maladies auxquelles la matrice est sujette.

PESSIMISME. s. m. Manière de penser, opinions des pessimistes.

PESSIMISTE. s. m. Celui qui croit que tout va mal, qui voit tout en noir. *C'est un pessimiste.*

PESTE. s. f. Maladie épidémique, contagieuse, qui produit des bubons, des exanthèmes, etc., et qui cause une grande mortalité. *La peste est endémique dans la Syrie et dans l'Égypte. Être frappé de peste, de la peste. Mourir de la peste. Avoir la peste. Gagner la peste. Communiquer la peste. En temps de peste. Remède contre la peste, pour la peste. Préservatif contre la peste. On fait faire quarantaine à ceux qui viennent d'un lieu soupçonné de peste. La peste se mit dans l'armée.* Fam., *On le fuit comme la peste.*

La peste noire, Terrible épidémie qui sévit sur une grande partie du monde, vers le milieu du quatorzième siècle.

Prov., *Dire peste et rage de quelqu'un,* En dire tout le mal possible.

PESTE, se dit, par extension, de Diverses maladies qui font mourir à la fois beaucoup d'hommes ou beaucoup d'animaux. *La fièvre jaune est une peste qu'on dit originaire d'Amérique. La petite vérole est une peste dont la vaccine nous a délivrés. La clavelée est la peste des moutons. Le farcin et la morve sont la peste des chevaux.*

PESTE, se dit, figurément, de Certaines choses pernicieuses et funestes qui corrompent les cœurs ou les esprits. *Cette doctrine est une peste dont on doit prévenir les ravages. La flatterie est la peste des cours. La discorde est la peste des États.*

Il se dit aussi Des personnes dont le pouvoir est funeste, dont la fréquentation est pernicieuse. *Cet homme est une peste publique. Les flatteurs, peste fatale aux rois et aux peuples. Peste de cour. Évitez cet homme-là, c'est une peste. C'est une peste dans une compagnie, qu'un faux frère.*

Fam., *C'est une méchante peste, c'est une petite peste,* s'est dit d'Un méchant petit garçon, d'une petite fille vive et malicieuse.

Fam., *C'est un petit peste,* se dit aussi D'un petit garçon qui est malicieux.

Fam., *Il est un peu peste, elle est un peu peste,* se dit D'un homme, d'une femme qui a de la malice, de la malignité. Dans ces phrases, *Peste* est employé adjectivement.

PESTE, se dit quelquefois par une espèce d'imprécation. *Peste de l'étourdi! La peste de l'ignorant! La peste soit de l'ignorant! Peste soit du vieux fou!*

PESTE, est aussi Une espèce d'interjection familière dont on se sert par exclamation. *Peste, que cela est beau! Peste, qu'il fait froid!* On dit aussi, *La peste, vous ne m'y prendrez pas!*

PESTER. v. n. Montrer, par des paroles aigres et emportées, le mécontentement qu'on a de quelqu'un ou de quelque chose. *C'est un homme qui peste toujours contre le gouvernement, contre le ministère. Il ne fait que pester. Il peste contre ses juges. Tout le monde peste contre lui. Vous avez beau pester, il n'en sera pas autrement.* Il est familier.

Prov., *Pester entre cuir et chair,* Être mécontent sans oser le dire.

PESTIFÈRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui communique la peste. *Un air pestifère. Il en sort une vapeur pestifère. Une odeur pestifère.* Il est peu usité.

PESTIFÉRÉ, ÉE. adj. Infecté de peste. *Il venait d'un lieu pestiféré. On brûla ces marchandises, comme pestiférées.*

Il s'emploie substantivement en parlant Des personnes; et il signifie, Celui qui est atteint de peste, frappé de peste. *Il alla visiter les pestiférés.*

On le fuit comme un pestiféré, se dit en parlant D'un homme dont on évite le commerce.

PESTILENCE. s. f. Corruption de l'air, peste répandue dans un pays. *Dans un temps de pestilence.* Il est vieux en ce sens.

Fig. et en termes de l'Écriture, *Être assis dans la chaire de pestilence,* Professer une mauvaise doctrine.

PESTILENT, ENTE. adj. Terme didactique. Qui tient de la peste. *Une fièvre pestilente. Respirer un air pestilent.* Il est peu usité.

PESTILENTIEL, ELLE. (On prononce *ciel, cielle.*) adj. Pestilent, infecté de peste, contagieux. *Un air pestilentiel. Vapeurs pestilentielles. Maladie pestilentielle.*

PET

PET. s. m. Vent qui sort du corps par en bas avec bruit. *Un gros pet. Un petit pet. Un pet honteux. Faire un pet. Lâcher un pet.*

Pet de nonne, Beignet soufflé.

PÉTALE. s. m. T. de Botan. Chacune des pièces qui composent la corolle d'une fleur. *Corolle à cinq pétales.*

PÉTALISME. s. m. T. d'Antiq. Espèce de jugement populaire qui fut quelque temps en usage à Syracuse, et qui était à peu près la même chose que l'ostracisme chez les Athéniens.

PÉTARADE. s. f. Plusieurs pets de suite. Il ne se dit guère qu'en parlant Des chevaux et d'autres animaux semblables, lorsqu'ils pètent en ruant. *Le cheval se mit à ruer et à faire des pétarades.*

Il se dit aussi d'Un bruit qu'on fait de la bouche, par mépris pour quelqu'un. *Il lui a fait une pétarade.*

Fig. et fam., *Il m'a répondu par une pétarade,* Il n'a fait aucun cas de ce que je lui ai dit.

PÉTARD. s. m. Sorte de machine de fer ou de fonte, en forme de cône renversé, qu'on remplit de poudre à canon, et qu'on attache à une porte pour la briser, ou à une muraille pour l'ébranler. *Charger un pétard. Attacher le pétard à une porte.*

PÉTARD, se dit aussi d'Une pièce d'artifice faite avec de la poudre à canon, et du papier ou du parchemin mis en plusieurs doubles, et extrêmement battu et serré. *Jeter des pétards. Un pétard lui creva dans la main.*

PÉTARDER. v. a. Faire jouer le pétard. *Pétarder une porte.*

PÉTARDÉ, ÉE. part. passé.

PÉTARDIER. s. m. Celui qui fait les pé-

tards, ou qui les applique. *Habile pétardier. Hardi pétardier.*

PÉTASE. s. m. T. d'Antiq. Chapeau de feutre, rond, à fond bas et à larges bords, qui était en usage chez les anciens. *Le pétase ailé de Mercure.*

PÉTAUD. s. m. (Plusieurs disent, *Pétaud.*) Terme qui n'est usité que dans cette phrase familière, *La cour du roi Pétaud,* Un lieu de confusion, où tout le monde est maître. *Cette maison est la cour du roi Pétaud.*

PÉTAUDIÈRE. s. f. (Plusieurs disent, *Pétaudière.*) Une assemblée où il n'y a pas d'ordre, un lieu où chacun fait le maître. *Cette maison, cette assemblée est une pétaudière, une vraie pétaudière.* Il est familier.

PÉTÉCHIAL, ALE. adj. T. de Médec. Qui est accompagné de pétéchies, ou qui est de la nature des pétéchies. *Fièvre pétéchiale. Éruption pétéchiale.*

PÉTÉCHIES. s. f. pl. T. de Médec. Taches pourprées, semblables à des morsures de puces, qui paraissent sur la peau dans les fièvres graves.

PET-EN-L'AIR. s. m. Espèce de robe de chambre fort courte, qui ne descend que jusqu'au bas des reins. *Être en pet-en-l'air.*

PÉTER. v. n. (Plusieurs disent, *Peter.*) Faire un pet.

Prov., fig. et bass., *Péter plus haut que le cul,* Entreprendre des choses au-dessus de ses forces; Prendre des airs au-dessus de son état. *Il ne faut pas péter plus haut que le cul.*

PÉTER, se dit figurément de Certaines choses qui font un bruit subit et éclatant. *Le bois de chêne pète dans le feu. Le laurier et le sel, jetés dans le feu, pètent. Cette boîte, cette fusée, ce fusil, ce pistolet, etc., pète bien. Cette bouteille de vin mousseux a bien pété. Une corde de son violon, de sa harpe vient de péter. Ce vin fait péter les bouteilles.*

Fig., *Son fusil, son pistolet lui a pété dans la main,* Son fusil, son pistolet, en faisant explosion, lui a crevé dans la main.

Prov. et fig., *Ne comptez pas sur les promesses de cet homme, il vous pétera dans la main,* Il vous manquera au besoin. On dit de même, *J'avais pour cinquante mille francs de billets qui m'ont pété dans la main,* Que j'ai perdus, dont je n'ai pas été payé.

Prov. et fig., *La gueule du juge en pétera, il faut que la gueule du juge en pète,* se dit Lorsque dans une affaire on ne veut point d'accommodement, et qu'on veut qu'elle soit jugée.

PÉTEUR, EUSE. s. Celui celle qui pète, qui a l'habitude de péter.

Prov. et bass., *On l'a chassé comme un péteur d'église,* ou simplement, *comme un péteur, comme un péteux,* se dit D'un homme qu'on a chassé honteusement de quelque endroit.

PÉTILLANT, ANTE. adj. Qui pétille, qui brille avec éclat. *Vin pétillant. Des yeux pétillants. Des yeux pétillants d'esprit. Un écrit, un style pétillant d'esprit. Un sang pétillant.*

PÉTILLEMENT. s. m. Action de pétiller. *Le pétillement du sel, du sarment dans le feu. Le pétillement du salpêtre.*

PÉTILLER. v. n. Éclater avec un petit bruit réitéré et en sautillant. *Le sel pétille dans le feu. Les feuilles de laurier pétillent dans le feu. Du bois, du charbon, du feu qui pétille. Le vin de Champagne mousseux, la bière mousseuse pétille dans le verre.*

Fig., *Le sang lui pétille dans les veines,* Il a le sang vif, il est impatient, impétueux.

Fig., *Pétiller d'ardeur, d'impatience, de joie, d'indignation, de colère, etc.,* Manifester par ses regards, par ses gestes, beaucoup d'ardeur, d'impatience, de joie, d'indignation, de colère.

Fig. et fam., *Pétiller de faire une chose,* Souhaiter avec ardeur de la faire, en avoir une extrême impatience. *Il pétille de vous aller voir.*

Fig., *Pétiller d'esprit,* Avoir, montrer, annoncer un esprit vif et brillant. *Cet enfant pétille d'esprit. Son style pétille d'esprit. Ses yeux pétillent d'esprit.*

Absol., *Ses yeux pétillent,* Ils sont vifs et étincelants.

PÉTIOLE. s. m. T. de Botan. (Dans ce mot et dans le suivant, T se prononce comme C.) La partie d'une feuille qui lui sert de support, la queue d'une feuille. *Pétiole simple. Pétiole commun.*

PÉTIOLÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Porté par un pétiole; par opposition à Sessile. *Feuille pétiolée.*

PETIT, ITE. adj. Qui a peu d'étendue, peu de volume dans son genre, dans son espèce. En ce sens, il est opposé également à Grand et à Gros, selon les différentes choses dont on parle. *Un petit homme. Un petit chien. Un petit cheval. C'est un homme de petite taille, de petite stature. De petites proportions. Une petite montagne. Un petit jardin. Un petit logement. Une petite ville. Un petit espace. Le petit doigt du pied, de la main. Un petit caractère d'écriture. Une petite lettre. Un petit volume. Faire un petit paquet. Un petit pâté.*

Porter de petits cheveux, Porter les cheveux courts. *Porter un petit collet, le petit collet,* Être habillé en ecclésiastique.

En termes de Rôtisseur, *Petits-pieds,* Les grives, cailles, ortolans et autres oiseaux d'un goût délicat.

Au petit pied. Voyez PIED.

PETIT, se dit aussi D'une quantité numérique, et il est opposé à Nombreux. *Un petit nombre de personnes. Une petite somme d'argent. Un petit revenu. Une petite quantité de gens.*

Il se dit généralement De toutes les choses physiques ou morales qui sont moindres que d'autres dans le même genre. *Petit talent. Petite fortune. De petite conséquence. Petit ménage. Petit train. Petite dépense. Petit vent. Petit jeu. Petit moment. Marcher à petit bruit, à petites journées. Faire ses affaires à petit bruit. Aller au petit pas. Brûler à petit feu. La cour a pris aujourd'hui le petit deuil. Rendez-moi ce petit service.* Prov., *Petite pluie abat grand vent.*

C'est un petit esprit, se dit D'un homme minutieux, qui attache de l'importance à de petites choses. On le dit aussi D'un homme qui a des sentiments peu nobles, peu généreux.

C'est un petit génie, se dit D'un homme dont les facultés intellectuelles sont très bornées.

Cela est bien petit, Cela est peu noble, cela est bas. *Il s'est vengé en le destituant : cela est bien petit.*

Une petite complexion, une petite constitution, Une complexion, une constitution faible.

Se faire petit, Se placer, s'arranger de manière à occuper le moins de place qu'il est possible; et, figurément, Éviter l'éclat, ne point chercher à occuper de soi, à attirer sur soi les regards.

Fig., *Se faire petit, être petit devant quelqu'un,* S'abaisser devant lui par respect ou par crainte. *Être petit devant quelqu'un,* signifie aussi, Perdre beaucoup à être comparé avec lui; ne paraître rien devant lui. *Tout ce qu'il y a de grand dans le monde, est petit devant Dieu.*

En être aux petits soins avec quelqu'un, Avoir pour lui des attentions recherchées, délicates.

Le petit peuple, Le bas peuple, le menu peuple. *Des gens de petite étoffe, de petites gens,* Des gens de basse condition. *Petit marchand,* Marchand en détail, qui a une petite boutique.

Pop., *Le petit monde,* par opposition Au grand monde, aux personnes opulentes et considérables. *Il ne faut pas tant mépriser le petit monde.*

La petite pointe du jour, La première pointe, la première apparence du jour.

La petite guerre, Celle qui se fait par détachements ou par partis, dans le dessein d'observer les démarches de l'ennemi, de l'incommoder, de le harceler. Il se dit aussi d'Un simulacre de guerre, dans lequel des corps d'une même armée manœuvrent et combattent les uns contre les autres, en tirant seulement à poudre.

Au Trictrac, *Petit jan,* Le plein fait dans la partie du tablier où les dames sont en pile au commencement de la partie. *Faire un petit jan.*

PETIT, signifie quelquefois, En raccourci, en miniature. *Cette ville est un petit Paris. Cet hôtel est un petit Louvre.*

PETIT, se joint aussi à plusieurs substantifs, avec lesquels il semble ne former qu'un seul mot.

Petit-fils, Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. On dit, *Petite-fille* au féminin, dans la même signification que *Petit-fils* au masculin. *Arrière-petit-fils, arrière-petite-fille,* Le fils, la fille du petit-fils et de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule.

Petit-gris, Sorte de fourrure faite de la peau d'un écureuil du Nord.

Petit-lait, Sérosité qui se sépare du lait lorsqu'il se caille. *Petit-lait clarifié.*

Petites-Maisons. Voyez MAISON.

Petit-maître. Voyez MAÎTRE.

Petit-neveu, Le fils du neveu ou de la nièce, par rapport au frère et à la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. On dit, *Petite-nièce* au féminin, dans la même signification que *Petit-neveu* au masculin.

Petite-oie. Voyez OIE.

Petits-pieds. Voyez PIED.

Petite vérole, Maladie dangereuse qui se manifeste par des éruptions à la peau, et dont on se préserve par la vaccine.

En termes d'Imprimerie, *Petit canon, petit parangon, petit romain, petit texte.* Voy. CANON, PARANGON, ETC.

PETIT, exprime quelquefois une idée d'affection; c'est ainsi que des époux s'appellent familièrement, *Mon petit homme, mon petit mari, ma petite femme,* ou simplement, *Mon petit, ma petite.*

Il se dit substantivement Des enfants, par caresse ou par familiarité. *Venez çà, petit. Mon petit, donnez-moi cela. Pauvre petit, qu'il est raisonnable! Mon petit est*

malade. J'ai appris que votre petite avait été enrhumée.

Petit, se dit encore substantivement Des hommes qui manquent de naissance, de fortune, de crédit, de pouvoir, par opposition à Ceux qui jouissent de ces avantages. *La mort n'épargne ni grands ni petits. Il a contre lui les grands et les petits.* Dans cette acception, il ne s'emploie qu'au masculin.

Du petit au grand, Par comparaison des petites choses aux grandes. *En fait de machines, il y a beaucoup de différence du petit au grand. Il ne faut pas toujours argumenter du petit au grand, conclure du petit au grand. Pour juger du petit au grand. À raisonner du petit au grand.* On dit de même, *En comparant les choses du petit au grand.*

Un petit, Un peu. *Reposons-nous un petit.* Il est vieux.

En petit. loc. adv. En raccourci. *Peindre en petit. Un modèle en petit. Les machines qui réussissent en petit ne réussissent pas toujours en grand. Cette église est Saint-Pierre de Rome en petit.*

Petit à petit. loc. adv. Peu à peu, par degrés peu sensibles. *Il a fait sa fortune petit à petit.*

Prov. et fig., *Petit à petit l'oiseau fait son nid*, On fait peu à peu sa fortune, sa maison.

PETIT. s. m. Il se dit de Certains animaux nouvellement nés, par rapport au père et à la mère. *Cette chienne a fait des petits. Les petits d'une chienne. Les petits d'un aigle, d'un corbeau, d'une tourterelle. Le père, la mère et les petits.*

PETITEMENT. adv. En petite quantité, fort peu. *Il a du bien, mais il en a petitement. Nous nous sommes petitement amusés à ce spectacle, à ce bal.*

Être logé fort petitement, Être logé fort à l'étroit.

Petitement, signifie aussi, Mesquinement. *Il vit petitement. Il nous a traités bien petitement.*

Il signifie encore, Avec petitesse, sans élévation. *C'est penser bien petitement. Il s'est vengé bien petitement.*

PETITESSE. s. f. Peu d'étendue, peu de volume. *La petitesse d'un vase. La petitesse de sa taille. La petitesse du caractère de cette édition. La petitesse du volume.*

Il signifie aussi, Modicité ; et, en ce sens, il n'est guère usité qu'en parlant De dons, de présents. *La petitesse de ce don sera pour vous un motif de l'accepter.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Faiblesse, bassesse. *L'homme, en considérant sa petitesse, ne saurait trop s'humilier devant Dieu. Il y a dans cette action, dans cette pensée bien de la petitesse de cœur, de la petitesse d'âme. La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté. La petitesse d'esprit est voisine de la méchanceté. Il y a de la petitesse d'esprit, il y a de la petitesse à se formaliser d'une pareille chose, à s'occuper de semblables bagatelles.*

Il se dit quelquefois Des actions qui dénotent la petitesse du cœur, de l'âme, de l'esprit. *C'est une petitesse à lui de s'être offensé de si peu de chose. Les petitesses de sa conduite lui ont fait tort. Le culte de la religion véritable ne doit pas être dégradé par les petitesses de la superstition. C'est un homme plein de petitesses.*

PÉTITION. s. f. Terme didactique. Il n'est usité que dans cette locution, *Pétition de principe,* Raisonnement vicieux qui consiste à poser en fait, en principe la chose même qui est en question. *C'est une pétition de principe. Faire une pétition de principe.*

Pétition, se dit, dans le langage ordinaire, d'Une demande par écrit adressée à une autorité, pour obtenir une grâce, ou le redressement de quelque grief. *Faire, adresser, présenter une pétition au ministre, à la chambre. Apostiller, appuyer une pétition. Faire droit à une pétition. La chambre a renvoyé sa pétition au ministre. On a passé à l'ordre du jour sur cette pétition. Il a toujours une pétition en poche. Enregistrer des pétitions.*

En Jurispr., *Plus-pétition.* Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique.

PÉTITIONNAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui fait, qui présente une pétition.

PÉTITIONNEMENT. s. m. Action de pétitionner.

PÉTITIONNER. v. n. Faire des pétitions, en faire fréquemment ou collectivement. *Ils pétitionnèrent inutilement.*

PÉTITOIRE. s. m. T. de Jurispr. Il se dit en parlant D'une demande faite en justice, pour être maintenu ou rétabli dans la propriété d'un bien immobilier. *Se pourvoir au pétitoire. Demande au pétitoire. Demandeur, défendeur au pétitoire. La loi défend de juger conjointement le pétitoire et le possessoire.*

Gagner son procès au pétitoire, Être déclaré légitime propriétaire de l'héritage en litige.

Pétitoire, est aussi adjectif féminin, dans cette locution, *Action pétitoire*, Demande au pétitoire.

PETON. s. m. Diminutif de Pied. Un petit pied. *Voilà de jolis petons.* Il ne se dit qu'en parlant Des enfants, ou par plaisanterie.

PÉTONCLE. s. f. Nom de plusieurs espèces de coquillages bivalves.

PÉTRÉE. adj. f. Il n'est usité que dans cette expression, *L'Arabie Pétrée,* Partie de l'Arabie qui est couverte de pierres, de rochers.

PÉTREL. s. m. Oiseau nageur de haute mer, dont la présence annonce ordinairement aux navigateurs l'approche des tempêtes.

PÉTRIFIANT, ANTE. adj. Qui pétrifie. *Les sucs pétrifiants. Fontaine pétrifiante.*

PÉTRIFICATION. s. f. Effet naturel par lequel des substances du règne animal ou du règne végétal sont changées en pierre, en conservant toujours leur première forme.

Il signifie aussi, La chose pétrifiée. *Il y a de belles pétrifications dans le cabinet de ce curieux.*

PÉTRIFIER. v. a. Changer en pierre. *Il y a des eaux qui pétrifient, par succession de temps, les choses qu'on y jette. Suivant la Fable, la tête de Méduse avait la vertu de pétrifier ceux qui la regardaient.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Le bois se pétrifie promptement dans cette terre.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Causer de la stupéfaction, rendre immobile. *Vous m'avez pétrifié. Cette nouvelle m'a pétrifié.*

Pétrifié, ée. part. passé. *Bois pétrifié. Os pétrifiés. Coquilles pétrifiées. Il resta pétrifié, pétrifié de surprise, de douleur.*

PÉTRIN. s. m. Coffre dans lequel on pétrit et on serre le pain. On l'appelle autrement *Huche. Acheter un pétrin. Vendre un pétrin.*

Prov., fig. et pop., *Être, se mettre dans le pétrin,* Être, se mettre dans l'embarras.

PÉTRIR. v. a. Détremper de la farine avec de l'eau, la mêler, la remuer, et en faire de la pâte. *Pétrir du pain. Pétrir un gâteau. Ce boulanger pétrit bien sa pâte, pétrit bien son pain,* et absolument, *pétrit bien.*

Il se dit par extension, en parlant De certaines choses grasses et onctueuses que l'on presse fortement et en tous sens, avec les mains ou avec les pieds, pour en lier les différentes parties et leur donner de la consistance. *Pétrir de l'argile.*

Fig., *Dieu nous a tous pétris du même limon,* Il nous a tous faits semblables et égaux, nous a donné à tous les mêmes facultés, les mêmes passions, les mêmes faiblesses.

Fig. et fam., *Il se croit pétri d'un autre limon que le reste des hommes*, Il se croit d'une nature supérieure à celle des autres.

Pétrir, se dit encore, en parlant De certaines choses solides que l'on presse fortement avec les mains pour leur donner une autre forme. *Certains peuples sauvages pétrissent la tête des enfants nouveau-nés.*

Pétri, ie. part. passé.

Fig. et fam., *C'est un homme tout pétri de salpêtre,* se dit D'un homme colère et impétueux.

Fig. et fam., *Il est pétri de bonté*, se dit D'un homme extrêmement bon. On dit de même : *Cet homme est tout pétri d'orgueil. Cette femme est pétrie de grâces. Etc.*

Fig., *Une âme pétrie de fange, de boue,* Une âme vile et corrompue.

PÉTRISSABLE. adj. des deux genres. Qui peut se pétrir. *Cette terre est pétrissable comme l'argile.*

Il s'emploie aussi figurément. *Il faut s'occuper à façonner pour le bien l'âme des enfants quand elle est encore pétrissable.*

PÉTRISSAGE. s. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR. s. m. Celui qui dans une boulangerie pétrit la pâte.

PÉTROLE. s. m. Huile minérale fournie par des sources qui se trouvent principalement dans l'empire des Birmans et dans la Pensylvanie. *Le pétrole est un bitume liquide et noir, on l'appelle aussi Huile de pétrole. L'huile de pétrole après avoir été purifiée est employée pour l'éclairage.*

PÉTROLEUR, EUSE. s. Il se dit Des malfaiteurs qui se servent du pétrole pour incendier.

PÉTROSILEX. s. m. (L'S se prononce comme C.) T. de Minéralogie. Pierre siliceuse de la nature du feldspath.

PETTO (IN). Voyez In petto.

PÉTULANCE. s. f. Qualité de celui qui est pétulant. *Avoir beaucoup de pétulance. Parler avec beaucoup de pétulance. La pétulance de ses mouvements incommode et inquiète tous ceux qui l'entourent.*

PÉTULANT, ANTE. adj. Vif, impétueux et brusque, qui a peine à se contenir. *Il est fort pétulant. Il est d'un naturel pétulant, d'une humeur pétulante.*

PETUN. s. m. Tabac. Il est vieux, et ne s'employait que par une espèce de dénigrement, comme dans cette phrase, *Un preneur de petun.*

PETUNER. v. n. Prendre, fumer du tabac. *Ils n'ont fait que petuner toute la nuit.* Il est vieux, et ne se disait que par dénigrement.

PÉTUNIA. s. m. T. de Botan. Plante de

la famille des Solanées, originaire de l'Amérique du Sud, et que l'on cultive en Europe pour l'ornement des jardins.

PETUNSE ou **PETUNZE**. s. m. Mot emprunté des Chinois, qui appellent ainsi Une variété de feldspath dont ils se servent pour faire la porcelaine.

PEU

PEU. adv. de quantité. Il est opposé à Beaucoup. *Manger peu. Dépenser peu. Parler peu, fort peu. Avoir peu de bien, très peu de bien. Être peu sensible à l'intérêt. Il arrivera dans peu de temps, dans peu de jours. Je vous dirai en peu de mots. Cela est de peu de conséquence, de peu d'importance. Peu de monde a su son arrivée. Peu s'en est fallu qu'il ne se soit tué. Il s'en faut de peu que ce vase ne soit plein. Il s'en faut peu que je ne vous blâme. Il a fini son travail, ou peu s'en faut. Peu m'importe qu'il m'approuve ou me blâme. Peu de gens négligent leurs intérêts. C'est peu d'être concis, il faut être clair. C'est peu qu'il veuille être le premier, il voudrait être le seul. Il est aussi peu capable de commettre une injustice que de la subir. Il y a peu d'hommes qui sachent connaître leurs véritables intérêts. Un homme comme il y en a peu.*

Prov., *A grands seigneurs peu de paroles*, Il faut leur expliquer en fort peu de mots ce qu'on veut leur faire entendre.

C'est peu de chose, se dit D'une chose ou d'une personne dont on ne fait point cas. *C'est peu de chose que cela. C'est peu de chose que cet homme-là.*

Peu de chose, se dit aussi d'Un petit obstacle, d'un petit retard. *Peu de chose arrête encore. Cela tient à peu de chose. Il faudra peu de chose. Il s'en faut peu de chose que cela n'aille.*

Fig. et fam., *Mettre peu de chose, mettre peu pour son compte, mettre peu dans le commerce de la vie*, Contribuer faiblement au bien-être commun, ou à la conversation, à l'amusement.

Fam., *C'est peu de chose que de nous*, se dit Pour marquer la faiblesse et la misère de la condition humaine.

Prov., *Paix et peu*, Avoir peu et vivre en paix, c'est tout ce que doit désirer l'homme raisonnable.

Prov., *Peu et bon*, On se contente de peu, pourvu qu'il soit bon.

Prov. et pop., *Peu ou prou, ni peu ni prou*, Peu ou beaucoup, ni peu ni beaucoup. *Donnez-m'en peu ou prou. Je n'en ai ni peu ni prou.*

Fam., *Peu ou point*, Presque point. *Ni peu ni point*, Point du tout. *Il a peu ou point de santé. Il n'a d'esprit ni peu ni point.*

PEU, est aussi substantif. *Le peu que j'ai fait pour vous ne mérite pas tant de remerciements. Le peu qui me reste à vivre. Le peu que j'ai dit. Le peu de cas qu'on en fait. Le peu de plaisir que j'y prends. Le peu de leçons que j'ai prises ont suffi. Le peu de diligence et d'exactitude qu'il a mis dans la conduite de cette affaire, est cause qu'elle a échoué. Son peu de mérite. Votre peu d'assiduité. Il vit du peu qu'il a. Excusez mon peu de mémoire. J'attribue cela au peu de soin que vous avez eu.*

Le peu, Le petit nombre. *Le peu qu'il en restait ne fit pas grande défense.*

Excusez du peu, se dit ironiquement À celui qui se plaint qu'on ne lui donne pas assez, quoiqu'on lui donne beaucoup. Il se dit aussi quelquefois par celui-même qui trouve qu'on lui donne trop. Il se dit encore, comme une remarque ironique, quand on énonce ou qu'on entend énoncer une grosse somme. *Elle a un million de dot, excusez du peu.*

PEU, s'emploie aussi substantivement, précédé de l'adjectif *Un*. *Attendez un peu, encore un peu. J'arriverai un peu après vous. Connaissez-vous cet homme? Un peu. Donnez-moi un peu de pain. Ayez un peu de patience.*

Fam., *Un tout petit peu*, Une très petite quantité.

Dans le langage familier, *Un peu*, est quelquefois explétif. *Dites-moi un peu. Venez ici un peu, que je vous parle. Voyons un peu comment vous vous y prendrez.*

Fam., *Un peu bien, un peu beaucoup*, Beaucoup, beaucoup trop. *Vous avez dit cela un peu bien vite. Il se moque un peu beaucoup de nous.*

Un peu, se dit très familièrement, en manière d'affirmation. *Vous avez fait cela? Un peu.*

PEU, s'emploie aussi substantivement sans article, et il signifie, Peu de chose. *Se contenter de peu. Vivre de peu. Il boit peu. Peu lui suffit. Il tient à peu. Il se tient à peu.*

Un homme de peu, Un homme de basse condition.

Fam., *Il n'y en a pas pour peu*, Il y en a beaucoup.

PEU À PEU. loc. adv. Lentement, par un progrès presque imperceptible. *Les jours augmentent peu à peu. Peu à peu l'on en viendra à bout. Les eaux s'écoulent peu à peu. Cela vient peu à peu.*

DANS PEU, SOUS PEU. loc. adverbiales et elliptiques. Dans peu de temps. *Il arrivera dans peu, sous peu.* On dit de même, *Avant qu'il soit peu, avant peu vous aurez de mes nouvelles.*

PEU APRÈS. loc. adv. Peu de temps après. *Il vint chez moi à midi, peu après il me quitta.*

QUELQUE PEU. loc. adv. Un peu. *Il est quelque peu fat. Je l'ai connu quelque peu.*

TANT SOIT PEU. loc. adv. Très peu. *Attendez tant soit peu. Mettez-en tant soit peu.* On dit aussi substantivement, *Un tant soit peu. Donnez-m'en un tant soit peu.*

À PEU PRÈS, À PEU DE CHOSE PRÈS. loc. adv. Presque, environ. *Ils sont à peu près de même âge. Ces deux étoffes sont de même prix, à peu de chose près.*

À PEU PRÈS, s'emploie aussi substantivement. *L'à peu près suffit dans les choses qui n'exigent pas une grande précision.*

SI PEU, AUSSI PEU, TROP PEU. loc. relatives et comparatives. *Vous y serez si peu, aussi peu, tant et si peu que vous voudrez. Vous en donnerez aussi peu qu'il vous plaira. Donnez-m'en si peu que rien. Ce n'est pas la peine de s'y mettre pour si peu. Il a si peu de sens, qu'il ne peut comprendre les choses les plus simples. Il est encore enrhumé, mais si peu, que ce n'est pas la peine d'en parler. Si peu qu'on le provoque, il entre en fureur. Il a trop peu d'intérêt à cela pour s'en mêler.*

POUR PEU QUE. loc. conjonctive, qui est toujours suivie du subjonctif. *Il le fera pour peu que vous lui en parliez*, Si vous lui en parlez le moins du monde. *Pour peu que vous en preniez soin, pour peu de soin que vous en preniez*, Si vous en prenez le moindre soin.

PEULVEN ou **PEULVAN**. s. m. Mot qui sert quelquefois à désigner Les blocs de pierre appelés aussi *Menhir*. Voyez ce mot.

PEUPLADE. s. f. coll. Multitude d'habitants qui passe d'un pays dans un autre pour le peupler. *Envoyer une peuplade dans un pays. Les différentes peuplades qui ont été envoyées dans l'Amérique, dans les Indes.*

Faire une peuplade dans un pays, Y envoyer, y établir une peuplade, une colonie.

PEUPLADE, s'emploie aussi comme diminutif de Peuple, et se dit de Certains rassemblements d'hommes fixes ou errants, dans les pays non encore civilisés. *Des peuplades errantes. Les peuplades de l'intérieur de l'Afrique.*

PEUPLE. s. m. coll. Nation, multitude d'hommes d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois. *Peuple ancien. Peuple nouveau. Peuple civilisé. Peuple barbare. Peuple sauvage. Peuple nomade. Peuple pasteur. Peuple guerrier, belliqueux, conquérant, pacifique, commerçant, industrieux, agricole, navigateur. Peuple doux, poli, hospitalier. Peuple sage. Peuple corrompu. Peuple éclairé. Peuple ignorant, superstitieux. Peuple riche. Peuple pauvre. Peuple fier, indompté, indiscipliné. Le peuple juif. Le peuple d'Israël. Le peuple hébreu a été appelé le peuple de Dieu. Le peuple romain. Le peuple français. Le peuple anglais. Les peuples septentrionaux. Les peuples asiatiques. Les peuples d'Orient, du Nord, etc. Les peuples chrétiens. Les peuples mahométans. Tous les peuples de la terre. Une charte garantit les droits de ce peuple. Un peuple en révolution. Un peuple qui chérit ses institutions, son roi. Ce roi se fit aimer de son peuple. La doctrine de la souveraineté du peuple.* Au pluriel, *Peuples*, se dit quelquefois Des habitants d'un État composé de diverses provinces, dont plusieurs ont été réunies par la conquête ou autrement, et sont régies par des lois, des coutumes particulières. *Les peuples qui composent cet empire. Ce prince rendit ses peuples heureux.*

Le peuple-roi, L'ancien peuple romain.

Prov., *La voix du peuple est la voix de Dieu*, Ordinairement le sentiment général est fondé sur la vérité.

PEUPLE, se dit quelquefois d'Une multitude d'hommes qui n'habitent pas le même pays, mais qui ont une même origine, une même religion, etc. *Le peuple juif est dispersé par toute la terre. Cette victoire, remportée sur les infidèles, fut un sujet de joie pour tout le peuple chrétien.*

Il se dit aussi Des habitants d'une même ville, d'un même bourg, d'un même village. *Il y a beaucoup de peuple dans Paris. Tout le peuple du bourg, du village, accourut.* Dans ce sens, il est peu usité.

PEUPLE, se dit quelquefois d'Une partie de la nation, considérée sous des rapports politiques. *Le sénat et le peuple romain. Ce ministre eut contre lui les grands et le peuple.*

Il se dit souvent de La partie la moins notable des habitants d'une même ville, d'un même pays, considérée sous le rapport de l'instruction et de la fortune. *Il y eut quelque rumeur parmi le peuple. La plupart du temps, le peuple ne sait ce qu'il veut. Il n'y avait que du peuple à la promenade. C'est un homme du peuple. Ce quartier est habité par le peuple. Il n'y a que le peuple qui aille dans ces endroits.*

Le petit peuple, le menu peuple, le bas peuple, la lie du peuple, La partie du peuple tout à fait ignorante et pauvre. *Un*

homme de la lie du peuple. Des gens du bas peuple.

PEUPLE, s'emploie quelquefois adjectivement, pour signifier, Vulgaire, commun. *Combien de gens croient pouvoir mépriser le peuple, qui sont peuple eux-mêmes! Les autres princes avaient l'air peuple auprès de lui.*

PEUPLE, se dit quelquefois, par extension, d'Une multitude de personnes considérées sous certains rapports qui leur sont communs. *Le peuple des auteurs. Un peuple de héros. Elle a tout un peuple d'adorateurs. Un peuple d'importuns.*

PEUPLE, se dit encore Du petit poisson qu'on met dans un étang pour le peupler. *Il y a peu de poisson dans cet étang, il y faut mettre du peuple.*

PEUPLE. s. m. Dans le vieux langage il se disait pour Peuplier. Il se dit encore d'Un bois blanc très mou avec lequel on fait des voliges.

PEUPLEMENT. s. m. Action de peupler. *Le peuplement de cette colonie fut très lent.*

Il se dit particulièrement de L'action de peupler un étang, une basse-cour, un colombier.

Il se dit aussi Des plantations qu'on fait dans une forêt.

PEUPLER. v. a. Établir une multitude d'habitants en quelque pays, en quelque endroit. *Romulus, après avoir fondé Rome, la peupla de gens ramassés sans choix. Peupler un pays abandonné, une île déserte.*

Il se dit aussi en parlant Des animaux. *Peupler un pays de gibier. Peupler une garenne de lapins. Peupler un étang de poissons. Peupler un colombier de pigeons.*

Fig., *Peupler un bois, une vigne,* Y mettre du nouveau plant.

PEUPLER, signifie aussi, Remplir un lieu d'habitants par la voie de la génération. *Les premiers hommes qui ont peuplé l'Amérique.*

Il se dit également Des animaux. *Des bœufs, des chevaux, des chèvres qu'on laissa dans cette île déserte, la peuplèrent en peu d'années. Quelques paires de lapins ont suffi pour peupler cette garenne en moins de deux ans. L'alevin qu'il a jeté dans son étang l'a eu bientôt peuplé.*

Il signifie au figuré, Remplir. *Une mauvaise administration avait peuplé la ville de mendiants.* Dans un sens encore plus figuré il se dit De choses qui n'ont point de corps. *Les fantômes qui peuplaient son esprit.*

PEUPLER, s'emploie comme verbe neutre, en parlant Des hommes et des animaux, et il signifie, Multiplier par la génération. *Toutes les nations ne peuplent pas également. Cette classe d'hommes peuple beaucoup. Il n'y a pas de poisson qui peuple autant que la carpe. Il n'y a point d'animaux qui peuplent tant que les lapins.*

PEUPLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Devenir habité, peuplé. *Les campagnes se peuplent. Ces pays se sont peuplés fort promptement.*

PEUPLÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif. *Un pays fort peuplé, une province, une ville fort peuplée,* Un pays, une province, une ville où il y a beaucoup d'habitants.

PEUPLIER. s. m. Arbre qui croît dans les lieux humides et marécageux, et qui s'élève très haut. On en distingue plusieurs espèces. *Peuplier blanc. Peuplier noir. Peuplier d'Italie. Peuplier de Caroline. Le tremble est une espèce de peuplier.*

PEUR. s. f. Crainte, frayeur; mouvement par lequel l'âme est excitée à éviter un objet qui lui paraît nuisible. *Avoir peur. Il eut grand'peur. Il eut une belle peur. Faire peur à quelqu'un. Je lui en ai fait la peur. Il lui fit peur des suites qu'aurait son action. Trembler de peur. Mourir de peur. La peur le fit pâlir. La peur lui a troublé l'esprit. Il n'en a eu que la peur. Il en a été quitte pour la peur. Il a eu plus de peur que de mal. Votre peur est mal fondée. La peur de la mort. Il a peur des revenants, des esprits. Il a peur de tout. Il n'a peur de rien. Il a cédé par peur. Être fort susceptible de peur. Être sujet à la peur. Se livrer à la peur. C'est un homme sans peur, incapable de peur, qui ne connaît point la peur. Le chevalier Bayard a été surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche. Les anciens avaient élevé des autels à la Peur.*

Je lui ferai la moitié de la peur, se dit Pour faire entendre qu'on ne craint guère, qu'on ne craint point un ennemi qui menace de nous attaquer.

Prov., *La peur n'est bonne à rien, la peur ne guérit de rien,* Elle est toujours nuisible.

Prov., *La peur grossit les objets,* On s'exagère ce qu'on craint.

Fig. et par exagérat., *Mourir de peur,* Craindre beaucoup. *Je meurs de peur que sa lettre de change ne soit protestée.*

Prov., *On ne saurait guérir de la peur,* Les impressions que fait la crainte sur une personne timide, ne peuvent s'effacer, quelque vaine qu'en soit la cause.

Prov. et fig., *N'aille au bois qui a peur des feuilles,* Quand on craint le danger, il ne faut pas aller où il y en a.

Prov., *Il a peur de son ombre,* Les moindres choses lui font peur.

Fam., *Être laid à faire peur,* Être excessivement laid. *Être habillé, mis à faire peur,* Être vêtu d'une manière bizarre et ridicule. On dit dans le même sens, *Être dans un équipage, dans un accoutrement à faire peur.*

PEUR, s'emploie par exagération dans plusieurs autres phrases. *J'ai peur de vous incommoder. J'ai peur que cela ne vous fasse de la peine. J'ai bien peur qu'il ne vienne pas. J'ai peur pour lui. J'ai peur qu'il n'en soit mauvais marchand. Il n'a osé vous le dire, par la peur de vous déplaire. Je n'ai pas peur qu'il nous manque de parole.*

DE PEUR QUE. loc. conjonctive. Dans la crainte que, pour éviter que. *Cachez-lui votre dessein, de peur qu'il ne le traverse.*

DE PEUR DE. loc. prépositive. Par crainte de. *Il ne sort jamais la nuit, de peur des voleurs, de peur d'être attaqué.*

DE PEUR. loc. adv. Par un sentiment de peur. *Il y a consenti de peur. Il en a eu la colique de peur.*

PEUREUSEMENT. adv. D'une manière craintive. *Peureusement blotti dans une cachette.*

PEUREUX, EUSE. adj. Craintif, timide, qui est susceptible de frayeur, qui est sujet à la peur. *Beaucoup de femmes sont peureuses. Il est extrêmement peureux. Le lièvre est un animal fort peureux.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un petit peureux. Vous êtes une peureuse.*

PEUT-ÊTRE. Adverbe dubitatif. *Cela arrivera-t-il? Peut-être. Peut-être que oui, peut-être que non. Peut-être viendra-t-il. Peut-être qu'il viendra. Vous croyez peut-être qu'il est de vos amis; vous êtes dans l'erreur.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Vous fondez-vous sur un peut-être? Rabelais disait en mourant : « Je vais chercher un grand peut-être. »*

Fam., *Il n'y a pas de peut-être,* se dit À quelqu'un qui vient de se servir du mot *Peut-être,* pour lui déclarer qu'il a tort de douter, que la chose dont on parle est certaine.

PHA

PHAÉTON. s. m. Espèce de voiture à quatre roues, haute et légère.

Il se dit quelquefois d'Un cocher, par plaisanterie, et par allusion à Phaéton, fils du Soleil, qui voulut conduire le char de son père.

PHAGÉDÉNIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Rongeant. Il se dit Des ulcères malins qui rongent et corrodent les chairs voisines; et Des remèdes qui consument les chairs baveuses et superflues. *Ulcères phagédéniques. Médicaments phagédéniques. Eau phagédénique.*

PHALANGE. s. f. T. d'Antiq. Corps de piquiers pesamment armés qui combattaient sur quatre, huit, douze, seize de hauteur et plus. *Phalange simple, double, triple, quadruple. Front de la phalange. Corps de la phalange. La phalange octuple, dont on voit un exemple à la bataille de Magnésie, avait de hauteur trente-deux hommes. Phalange macédonienne.*

Il se dit poétiquement, et par extension, Des différents corps d'armée. *Ce héros guidait nos phalanges.*

PHALANGE, en termes d'Anatomie, se dit Des os qui composent les doigts de la main et du pied. *Le pouce a deux phalanges, et les autres doigts en ont trois.*

PHALANGITE. s. m. T. d'Antiq. Soldat de la phalange. Il est peu usité.

PHALANSTÈRE. s. m. Lieu où habiterait la commune sociétaire telle que l'avait imaginée le philosophe utopiste Fourier. *Quelques essais de phalanstères ont été tentés, mais ils ont toujours échoué.*

PHALANSTÉRIEN, IENNE. s. et adj. Habitant d'un phalanstère; Partisan des doctrines qui doivent être mises en pratique dans le phalanstère.

Il se dit aussi De ces doctrines. *Les doctrines phalanstériennes. Le système phalanstérien.*

PHALARIS. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Graminées, à la tige frêle, aux feuilles longues et minces, aux fleurs disposées en épis ovales et allongés. *Plusieurs espèces de phalaris donnent un bon fourrage et produisent des graines comestibles.*

PHALÈNE. s. f. Nom que les naturalistes donnent à un genre de papillons nocturnes.

PHALEUCE ou **PHALEUQUE.** adj. T. de Versification grecque et latine. Il se dit D'une espèce de vers ayant cinq pieds, dont le premier est ordinairement un spondée, quelquefois un iambe, le second toujours un dactyle, le troisième et le quatrième des trochées, et le dernier ordinairement un spondée, et quelquefois un trochée. *La plupart des pièces de Catulle sont en vers phaleuces.*

PHALLIQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. Il se dit Des cérémonies religieuses où l'on portait le phallus. *Les cultes phalliques. Les chants phalliques.*

PHALLUS. s. m. (On fait sentir les deux

L. et l'S.) T. d'Antiq. Représentation du membre viril, que l'on portait dans les fêtes d'Osiris, dans les fêtes de Bacchus, etc. *Le phallus était l'emblème du principe générateur.*

PHANARIOTE. s. des deux g. Grec, Grecque, de Constantinople, d'une classe distinguée, ainsi appelée du quartier du Phanar qu'ils habitaient. *Un riche phanariote. Une belle phanariote.* On écrit aussi *Fanariote.*

PHANÉROGAME. adj. des deux genres. T. de Botan. Il est opposé à Cryptogame, et se dit Des plantes pourvues de fleurs, c'est-à-dire, d'organes sexuels apparents. *Les végétaux, les plantes phanérogames.* On l'emploie aussi comme substantif féminin. *La classe des phanérogames est plus nombreuse que celle des cryptogames.*

PHANTASMAGORIE. s. f. Voyez FANTASMAGORIE.

PHANTASMAGORIQUE. adj. des deux genres. Voyez FANTASMAGORIQUE.

PHARAON. s. m. Nom commun, ou titre par lequel on désigne Les souverains de l'ancienne Égypte, avant la conquête de ce pays par les Perses.

PHARAON. s. m. Jeu de hasard qui se joue avec des cartes.

PHARAONIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Pharaons. *Monument de l'époque pharaonique.*

PHARE. s. m. Tour construite à l'entrée d'un port ou aux environs, et sur laquelle on tient des feux allumés pendant la nuit, pour guider les vaisseaux qui approchent des côtes. *Le phare d'Alexandrie a donné son nom à tous les autres phares.*

Il se dit aussi Du fanal placé sur la tour. *Le phare nous servit beaucoup pour entrer dans le port.*

Fig., *Cette idée a été mon phare dans toutes mes actions,* Elle a servi à me guider.

Phare de Messine, Le détroit qui est entre l'Italie et la Sicile.

PHARISAÏQUE. adj. des deux genres. Qui tient du caractère des pharisiens. *Orgueil pharisaïque. Justice pharisaïque.*

PHARISAÏSME. s. m. Doctrine, caractère des pharisiens.

Il se dit figurément pour Hypocrisie.

PHARISIEN. s. m. Nom d'une secte chez les Juifs. *Les pharisiens affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie.*

Il se dit figurément de Ceux qui, chez les chrétiens, n'ont que l'ostentation de la piété.

PHARMACEUTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la pharmacie. *La chimie pharmaceutique. Opération, préparation pharmaceutique.*

PHARMACEUTIQUE, est aussi un substantif féminin, et se dit de La partie de la médecine, qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments. *Savant dans la pharmaceutique.*

PHARMACIE. s. f. L'art de préparer et de composer les médicaments. *Entendre bien la pharmacie. Les médecins ont abandonné la pharmacie aux apothicaires. La chirurgie et la pharmacie étaient autrefois exercées par les médecins. École de pharmacie.*

Il se dit aussi d'Un lieu où l'on prépare, où l'on conserve et où l'on vend ou distribue des médicaments. *Une belle pharmacie. Une pharmacie bien garnie. La pharmacie d'un hôpital, d'un hospice.*

Il se dit quelquefois d'Une collection de médicaments. *Il porte toujours en voyage une petite pharmacie. Il a chez lui une pharmacie de campagne.*

PHARMACIEN. s. m. Celui qui exerce la pharmacie. *C'est un bon pharmacien, un excellent pharmacien. La boutique d'un pharmacien.*

PHARMACOPÉE. s. f. Traité qui enseigne la manière de préparer et de composer les médicaments. *Nous avons des pharmacopées de différents auteurs et de différentes nations.*

PHARMACOPOLE. s. m. Apothicaire. Il ne s'emploie guère que par plaisanterie. *Un pauvre pharmacopole.*

PHARYNGITE. s. f. T. de Médec. Inflammation du pharynx.

PHARYNX. s. m. T. d'Anat. Arrière-bouche, gosier, partie supérieure de l'œsophage.

PHASE. s. f. T. d'Astron. Il se dit Des diverses apparences de la lune et de quelques autres planètes, ou des différentes manières dont elles sont éclairées par le soleil. *Les phases de la lune. Les phases de Vénus. La variété des phases de la lune est fort remarquable.*

Il se dit, figurément, Des changements successifs qui se font remarquer dans certaines choses. *Cet auteur décrit dans son ouvrage toutes les phases de la civilisation moderne.*

PHASÉOLE. s. f. Voyez FASÉOLE.

PHE

PHÉBÉ. s. f. Dans la Mythologie, La sœur de Phébus, Diane ou La lune. On l'emploie quelquefois en poésie comme synonyme de Lune. *Phébé monte à l'horizon.*

PHÉBUS. s. m. (On prononce l'S.) C'est le nom d'Apollon considéré comme dieu de la lumière. On l'emploie dans quelques phrases poétiques où il signifie, Le soleil. *Le blond Phébus. Phébus lançait tous ses rayons.*

PHÉBUS, se dit aussi, figurément et familièrement, d'Un style obscur et ampoulé. *Donner dans le phébus. Son style n'est que du phébus, est un phébus, est d'un phébus ridicule.*

PHÉNICIEN, IENNE. adj. Qui appartient à la Phénicie.

Il se dit surtout par rapport à la langue. *La langue phénicienne. L'alphabet phénicien. Une inscription phénicienne.*

PHÉNICIEN, se dit, substantivement, de La langue phénicienne. *Le phénicien est très voisin de l'hébreu. Le phénicien est une des langues sémitiques.*

PHÉNICOPTÈRE. s. m. T. d'Hist. nat. Voyez FLAMANT.

PHÉNIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide de phénol. *L'acide phénique.*

PHÉNIX. s. m. Oiseau fabuleux qui, suivant l'opinion de quelques anciens, était unique en son espèce, vivait plusieurs siècles, et renaissait de sa cendre.

Il se dit, figurément, d'Une personne qu'on prétend être unique ou rare dans son espèce, qu'on trouve supérieure à toutes les autres personnes qui suivent la même carrière. *Cet homme est un phénix. Cette femme est un phénix. Cet homme est le phénix des beaux esprits, des orateurs, des poëtes.*

En Astron., *Le Phénix,* Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est pas visible dans nos climats.

PHÉNOL. s. m. T. de Chimie. Substance extraite des huiles lourdes, que fournissent les goudrons, la houille. *Le phénol est un désinfectant énergique.*

PHÉNOMÉNAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui tient du phénomène; qui se trouve dans certains phénomènes.

PHÉNOMÈNE. s. m. Terme didactique. Il se dit Des différents effets qu'on remarque dans la nature, de ce qu'on découvre dans les corps à l'aide des sens. *Par la circulation du sang, on rend raison du battement du pouls, et de plusieurs autres phénomènes qu'on observe dans le corps humain. Les phénomènes de l'attraction, de la pesanteur. Les phénomènes de l'électricité. Expliquer un phénomène. Rendre raison d'un phénomène. On ignore la cause de ce phénomène.*

Il se dit particulièrement de Tout ce qui apparaît de nouveau dans l'air, dans le ciel. *Voilà un étrange phénomène, un phénomène extraordinaire. Les phénomènes qu'on a vus depuis peu. Les comètes, les météores sont des phénomènes.*

Il se dit, figurément, de Certaines choses qui surprennent par leur nouveauté ou par leur rareté. *Ce grand événement est un phénomène auquel on ne devait pas s'attendre.* Fam., *C'est un phénomène que de vous voir ici.*

Il se dit aussi Des personnes qui surprennent par leurs actions, par leurs vertus, par leurs talents, etc. *C'est un phénomène qu'un enfant aussi instruit. C'est un phénomène bien rare qu'un homme qui rend de bonne grâce justice à son ennemi.*

PHI

PHIL... ou **PHILO.** Préfixe emprunté du grec, signifiant, Qui aime; il entre dans la composition d'un grand nombre de mots.

PHILANTHROPE. s. m. Celui qui par bonté naturelle est disposé à aimer tous les hommes.

Il signifie particulièrement, Celui qui s'occupe des moyens d'améliorer le sort de ses semblables.

PHILANTHROPIE. s. f. Amour de l'humanité.

PHILANTHROPIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la philanthropie, qui est inspiré par la philanthropie. *Écrit philanthropique. Sentiments, projets, établissements philanthropiques. Société philanthropique. Vues philanthropiques.*

PHILHARMONIQUE. adj. des deux genres. Qui aime l'harmonie. Il se dit en parlant De certaines sociétés musicales. *Une séance de la société philharmonique. Il s'est formé dans cette ville une société philharmonique.*

PHILHELLÈNE. s. des deux genres. Ami des Hellènes, des Grecs modernes.

PHILIPPIQUE. s. f. Terme emprunté des harangues de Démosthène contre Philippe, et dont on se sert, dans le langage familier, pour signifier, Un discours violent et satirique. *Il a fait une philippique contre moi.*

PHILOLOGIE. s. f. Terme didactique. Science qui embrasse diverses parties des belles-lettres, et qui en traite principalement sous le rapport de l'érudition, de la critique et de la grammaire. *Il est versé dans la philologie.*

Il signifie particulièrement, L'étude, la connaissance d'une langue. *La philologie grecque. Philologie comparée,* Science du langage fondée sur la comparaison des langues. Voyez COMPARÉ.

PHILOLOGIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui concerne la philolo-

gie. *Recherches philologiques. Mélanges philologiques.*

PHILOLOGUE. s. m. Terme didactique. Homme de lettres qui s'attache à la philologie, qui en fait son occupation principale. *Savant philologue.*

PHILOMATHIQUE. adj. des deux genres. Qui aime les sciences. Titre de certaines sociétés, de certaines écoles. *La société philomathique. École philomathique.*

PHILOMÈLE. s. f. Mot emprunté de la Mythologie et qui est un synonyme poétique de Rossignol. *La chanson de Philomèle.*

PHILOSOPHALE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *La pierre philosophale,* La prétendue transmutation des métaux en or. *Il s'est ruiné à chercher la pierre philosophale. C'est un fou qui veut trouver la pierre philosophale.*

Fig., *Il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale,* se dit D'un homme qui fait une dépense fort au-dessus du revenu qu'il paraît avoir.

Fig., *C'est la pierre philosophale,* se dit D'une chose impossible à trouver.

Fam., *Il ne trouvera pas, il n'a pas trouvé la pierre philosophale*, se dit D'un homme qui a l'esprit très borné.

PHILOSOPHE. s. m. Celui qui aime la sagesse, qui recherche la vérité, et remonte au principe et à la raison des choses. *Pythagore est le premier d'entre les Grecs qui ait pris le nom de philosophe. La physique des anciens philosophes est pleine de rêveries. Les philosophes ne parviennent à soulever qu'un coin du voile de la nature. Les philosophes grecs. Les différentes sectes de philosophes. Les philosophes païens. Philosophe stoïcien, platonicien, épicurien. Philosophe sceptique. Un grand philosophe. Un célèbre philosophe. Un des premiers philosophes de son temps.*

Il signifie particulièrement, Celui qui s'applique à l'étude de l'homme moral et de la société, avec l'intention de répandre des vérités qui rendent ses semblables meilleurs et plus heureux. *Socrate est le modèle des philosophes. Les vrais, les faux philosophes. Pour s'instruire à réformer les hommes, le philosophe doit commencer par se réformer lui-même.*

Il s'est pris au dix-huitième siècle, dans le sens où l'on dit plus ordinairement aujourd'hui, Libre penseur. *La secte des philosophes. Les philosophes étaient les adversaires des anciennes doctrines.*

Il signifie aussi, dans une acception particulière, Celui qui cultive sa raison, conforme sa conduite aux règles de la saine morale, et travaille à fortifier son âme contre les coups du sort. *Il vécut et mourut en philosophe. Il reçut cette nouvelle en vrai philosophe. Un vrai philosophe sait résister à ses passions, et se vaincre lui-même.* On dit dans le même sens, *C'est un philosophe pratique.*

On l'a employé au féminin. *Cette femme est une philosophe, une vraie philosophe.*

PHILOSOPHE, se dit encore d'Un homme qui mène une vie tranquille et retirée, hors de l'embarras des affaires. *Il s'est retiré pour toujours à la campagne ; c'est un philosophe, un vrai philosophe.*

Il se disait autrefois, dans les Collèges, d'Un écolier qui étudiait en philosophie.

PHILOSOPHE, s'emploie quelquefois adjectivement; et alors il est des deux genres. *Un roi philosophe. Un poète philosophe. Une femme philosophe. Un siècle philosophe.*

PHILOSOPHER. v. n. Traiter des matières de philosophie. *La manière de philosopher des péripatéticiens, des stoïciens. Socrate n'aimait à philosopher que sur les mœurs.*

Il signifie encore, Raisonner, discourir sur diverses matières de morale ou de physique. *Ils s'amusent à philosopher.*

Il signifie quelquefois, Raisonner trop subtilement, argumenter, disputer en pure perte. *Il ne faut pas tant philosopher, il faut agir. Voilà bien philosopher. À force de philosopher, on s'éloigne de la vérité. Il perd son temps à philosopher.*

PHILOSOPHIE. s. f. Au sens propre, Amour de la sagesse, recherche de la vérité, du principe et de la raison des choses; Étude de la nature et de la morale. *Étudier la philosophie. Les principes de la philosophie. Enseigner la philosophie. Agiter des questions de philosophie. La vraie philosophie élève l'âme et affermit la raison. Le propre de la philosophie est d'éclairer les esprits. La philosophie expérimentale découvre des faits, dont la philosophie rationnelle cherche les causes. Aux siècles d'imagination et de poésie succèdent ordinairement les siècles de philosophie et de raisonnement.*

Il se dit aussi Des opinions, de la doctrine, du système particulier de chaque secte de philosophes, ou de chaque philosophe faisant secte. *La philosophie des platoniciens, des péripatéticiens, des épicuriens, des stoïciens, etc. La philosophie de Platon. La philosophie d'Épicure. La philosophie d'Aristote. La philosophie de Descartes, de Gassendi, de Newton. La philosophie scolastique. La philosophie du dix-huitième siècle. L'ancienne philosophie. La philosophie moderne.*

Il se dit également d'Un système de principes que l'on établit ou que l'on suppose pour expliquer un certain ordre d'effets naturels. *Philosophie corpusculaire. Philosophie mécanique.* D'une manière plus générale, *Philosophie naturelle*, Celle qui s'applique à l'étude des sciences et à l'observation de la nature.

Il se dit encore d'Un système d'idées générales qui appartiennent à une science, à un art. *Il y a une philosophie de la chimie, une philosophie de la physique. La philosophie de l'histoire,* Les faits historiques considérés dans leur généralité et leur enchaînement.

Il se dit en outre d'Ouvrages composés sur quelque science, sur quelque art en particulier, et qui en renferment les vérités premières, les principes fondamentaux. *La Philosophie de la botanique. La Philosophie de la chimie. La Philosophie de l'art de la guerre.*

PHILOSOPHIE, se dit encore de La science qu'on enseigne sous ce nom dans les collèges. *Faire son cours de philosophie. Professeur de philosophie. Traité de philosophie. Cahiers de philosophie.*

Il se dit absolument Du cours de philosophie. *Faire sa philosophie. Être en philosophie. Étudier en philosophie. Il est dans sa seconde année, il fait sa seconde année de philosophie.*

PHILOSOPHIE, se dit aussi d'Une certaine fermeté et élévation d'esprit, par laquelle on se met au-dessus des accidents de la vie, et des fausses opinions du vulgaire. *Il n'y a point de philosophie à l'épreuve d'un événement si cruel. Il méprise par philosophie les honneurs que recherchent la plupart des hommes. Il apprit avec beaucoup de philosophie la nouvelle de la perte de sa fortune. Voilà de quoi exercer sa philosophie. Il a montré beaucoup de philosophie dans cette circonstance. Ce prince fit asseoir la philosophie sur le trône.*

Philosophie chrétienne, Celle qui est fondée sur les croyances du christianisme; par opposition à *Philosophie païenne* ou *naturelle,* Celle qui n'est soutenue que des seules lumières naturelles. *Il n'y a point de meilleur secours contre les accidents de la vie, que celui de la philosophie chrétienne.*

Philosophie naturelle, se dit aussi d'Un certain caractère naturel de raison, de modération et de force d'âme. *Cet homme n'a point reçu d'éducation, mais il est doué d'une sorte de philosophie naturelle.*

PHILOSOPHIE, se dit aussi Du système particulier qu'on se fait pour la conduite de la vie. *Sa philosophie consiste à ne se tourmenter de rien. Jouir du présent sans s'occuper de l'avenir, voilà sa philosophie. Il mène une vie douce et tranquille ; c'est le fruit, le résultat de sa philosophie. Savoir se contenter de peu, c'est la bonne philosophie.*

PHILOSOPHIE, en termes d'Imprimerie, se dit d'Un caractère qui est entre le cicéro et le petit romain, et dont le corps est de dix points ou une ligne deux tiers.

PHILOSOPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la philosophie, qui concerne la philosophie. *Raisonnement philosophique. Discours philosophique. Matière philosophique. Mener une vie philosophique Doute philosophique.*

Esprit philosophique, Esprit de clarté, de méthode, exempt de préjugés et de passions. *L'esprit philosophique est rare. L'esprit philosophique doit nous guider dans tous les genres d'études. Cet ouvrage est écrit dans un esprit très philosophique.*

PHILOSOPHIQUE, se dit aussi De certains ouvrages composés dans un dessein et d'une manière philosophique. *Grammaire philosophique. Histoire philosophique. Recherches philosophiques. Dictionnaire, essai, abrégé philosophique. Nosographie philosophique.*

PHILOSOPHIQUEMENT. adv. D'une manière philosophique, en philosophe. *C'est un homme qui vit philosophiquement. À parler philosophiquement.*

PHILOSOPHISME. s. m. Fausse philosophie; Affectation, abus de la philosophie.

PHILOTECHNIQUE. adj. des deux genres. Qui a pour objet l'amour, la culture des lettres et des arts. *Société philotechnique.*

PHILTRE. s. m. Breuvage, drogue, qu'on suppose propre à donner de l'amour, ou, en général, à provoquer quelque passion. *Philtre amoureux. Donner un philtre. On lui donna un philtre qui le rendit furieux, qui lui fit perdre l'esprit.*

PHIMOSIS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) T. de Médec. Maladie du prépuce.

PHL

PHLÉBITE. s. f. T. de Médecine. Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOTOME. s. m. Instrument dont on se sert, surtout en Allemagne, pour l'opération de la saignée. *Le phlébotome n'est usité, en France, que dans la médecine vétérinaire.*

PHLÉBOTOMIE. s. f. T. de Chirur. Saignée; Art de saigner.

PHLÉBOTOMISER. v. a. T. de Chirur. Saigner.

PHLÉBOTOMISÉ, ÉE. part. passé.

PHLÉBOTOMISTE. s. m. Celui qui pratique la saignée des veines ; ou L'anatomiste qui s'occupe spécialement de l'étude des veines du corps humain.

PHLEGMASIE. s. f. T. de Médec. Inflammation.

PHLEGMATIQUE. adj. Voyez FLEGMATIQUE.

PHLEGME. s. m. Voyez FLEGME.

PHLEGMON. s. m. T. de Médec. Inflammation du tissu cellulaire, accompagnée de rougeur, de gonflement et de douleur, et qui se termine ordinairement par suppuration.

PHLEGMONEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du phlegmon. *Inflammation phlegmoneuse. Érésipèle phlegmoneux.*

PHLOGISTIQUE. s. m. T. de l'ancienne Chimie. Fluide dont l'existence a été admise par Stahl et ses successeurs, pour expliquer les phénomènes dépendants de la calcination des métaux et de la combustion de tous les corps. *Le phlogistique était, pour les anciens chimistes, le principe inflammable le plus pur et le plus simple. Le phlogistique jouait, dans l'ancienne théorie, un rôle inverse de celui que joue l'oxygène dans la nouvelle : là où le phlogistique était censé se dégager, l'oxygène s'unit réellement ; là où il était censé s'unir, l'oxygène se dégage.*

PHLOGOSE. s. f. T. de Médec. Inflammation interne ou externe ; ardeur, chaleur contre nature sans tumeur.

PHLOX. s. m. T. de Botan. Genre de plantes originaires de l'Amérique septentrionale, à fleurs violettes, purpurines ou blanches, qui sont cultivées comme plantes d'agrément.

PHLYCTÈNE. s. f. T. de Médec. Il se dit de Pustules ou petites vessies qui s'élèvent sur la superficie de la peau, dans certaines maladies ; et il s'emploie surtout au pluriel.

PHO

PHŒNICURE. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de fauvette à queue rouge, qui se retire dans les trous des murailles.

PHOLADE. s. f. T. d'Hist. nat. Mollusque dont la coquille est composée de cinq pièces, et qui creuse dans les rochers du bord de la mer des trous où il vit.

PHONÉTIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a rapport à la voix.

En termes de Grammaire générale, *Écriture phonétique*, se dit de L'écriture dont les éléments représentent des voix ou des articulations. *L'écriture alphabétique est une écriture phonétique.*

PHONIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la voix. Il s'emploie surtout en termes de Grammaire générale, et se dit Des signes destinés à représenter les sons de la voix. *Signes phoniques. Accent phonique.* On dit aujourd'hui plus souvent dans ce sens, PHONÉTIQUE.

PHONOLITHE. s. m. T. de Minéralogie. Roche volcanique qui sonne quand on la frappe avec un marteau.

PHONOMÈTRE. s. m. T. de Physique. Instrument propre à mesurer l'intensité du son ou de la voix.

PHOQUE. s. m. Quadrupède amphibie. *Les phoques habitent en général les mers septentrionales. Le lion marin, l'ours marin, etc., sont des phoques.*

PHORMION ou **PHORMIONE**. s. m. T. de Botan. Genre de Liliacées, plus connu sous le nom de Lin de la Nouvelle-Zélande.

PHOSPHATE. s. m. T. de Chimie. Genre de sels composés d'une ou de plusieurs bases et d'acide phosphorique. *Phosphate d'ammoniaque. Phosphate de magnésie. Phosphate de chaux, de soude. Phosphate de soude et d'ammoniaque.*

PHOSPHITE. s. m. T. de Chimie. Genre de sels produits par la combinaison de l'acide phosphoreux, avec une ou plusieurs bases.

PHOSPHORE. s. m. Nom donné par les chimistes à un corps simple, lumineux dans l'obscurité, qu'on extrait des os de tous les animaux, et qu'on moule ordinairement en petits cylindres ou bâtons. *Le phosphore se conserve sous l'eau. Le phosphore s'altère dans l'air; il y répand des vapeurs acides, et s'y consume. Avec un cylindre de phosphore, on trace sur les corps placés dans un endroit obscur des caractères qui apparaissent en lettres de feu.*

PHOSPHORESCENCE. s. f. T. de Chimie. Propriété qu'ont certains corps de dégager de la lumière dans l'obscurité, sans chaleur ni combustion sensible. *Les chimistes ne connaissent point la cause de la phosphorescence du bois pourri, du ver luisant.*

La phosphorescence de la mer, Phénomène lumineux que l'on observe la nuit sur l'Océan, et qu'on croit dû à une multitude d'animaux inférieurs répandus à sa surface.

PHOSPHORESCENT, ENTE. adj. T. de Chimie. Qui a la propriété appelée Phosphorescence. *Le sucre est phosphorescent par le frottement.*

PHOSPHOREUX. adj. m. Il se dit D'un acide formé par la combustion lente du phosphore. *Acide phosphoreux.*

PHOSPHORIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au phosphore, qui est de la nature du phosphore. *Lumière phosphorique. Substance phosphorique. Ver phosphorique. Poisson phosphorique.*

Acide phosphorique, Acide formé par la combustion rapide et complète du phosphore.

Allumettes phosphoriques, Allumettes préparées avec du phosphore et qui s'enflamment par le frottement.

Briquet phosphorique, Petit flacon rempli de phosphore, et dans lequel on plonge une allumette soufrée, afin d'obtenir de la lumière. *Le briquet phosphorique n'est plus en usage aujourd'hui.*

Bougies phosphoriques, Petits tubes de verre scellés aux deux bouts, et renfermant une petite mèche enduite de phosphore qui s'enflamme lorsqu'on brise le tube.

PHOSPHURE. s. m. Combinaison du phosphore avec un autre corps simple. *Le phosphure d'hydrogène.*

PHOTOGRAPHE. s. m. Celui qui s'occupe de photographie, qui en fait son état.

PHOTOGRAPHIE. s. f. Art de fixer à l'aide de la lumière, au moyen de la chambre obscure et de divers procédés chimiques, l'image des objets extérieurs sur des plaques d'argent, sur du papier, du verre, etc. *La photographie est le perfectionnement du daguerréotype. La photographie a fait de grands progrès en peu de temps.*

Il se dit aussi Du produit de cet art. *Une belle photographie. Un album de photographies.*

Il se dit particulièrement d'Un portrait obtenu au moyen de la photographie. *J'ai fait faire ma photographie. Donnez-nous votre photographie.*

PHOTOGRAPHIER. v. a. Fixer une image par les procédés de la photographie.

PHOTOGRAPHIÉ, ÉE. part. passé.

PHOTOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la photographie, ou qui en est le produit. *Appareil photographique. Épreuve photographique.*

PHOTOLITHOGRAPHIE. s. f. Procédé par lequel on décalque sur la pierre une épreuve photographique.

PHOTOMÈTRE. s. m. T. de Physique. Instrument propre à évaluer l'intensité de la lumière.

PHOTOPHOBIE. s. f. T. de Médecine. Crainte de la lumière, aversion pour la lumière. *La photophobie est un symptôme de plusieurs affections nerveuses et surtout de l'inflammation de l'œil.*

PHOTOSPHÈRE. s. f. T. d'Astron. Atmosphère lumineuse du soleil.

PHR

PHRASE. s. f. Assemblage de mots construits ensemble, et formant un sens. *Phrase ordinaire, populaire. Phrase figurée, recherchée. Bonne phrase. Mauvaise phrase. Phrase régulière, irrégulière, correcte, incorrecte, claire, obscure, bien construite, mal construite. Une phrase courte. Une phrase longue. Une phrase louche, embarrassée. Une phrase élégante, bien tournée. Faire une phrase. Construire une phrase. Prononcer, dire, composer, écrire, jeter sur le papier quelques phrases. La phrase grecque et la phrase latine admettent l'inversion. La phrase française a de la clarté.*

Phrase faite, Façon de parler particulière, qui est consacrée par l'usage, et à laquelle il n'est pas permis de rien changer. *Faire rage, faire grâce, avoir à cœur, battre monnaie, etc., sont autant de phrases faites.*

Phrase toute faite, Formule banale de style ou de conversation.

Fam., *Faire des phrases*, Parler d'une manière recherchée et affectée. On dit, dans le même sens, *C'est un faiseur de phrases.*

Phrase musicale, Suite non interrompue de chant ou d'harmonie, de sons simples ou d'accords, qui forme un sens plus ou moins achevé, et qui se termine sur un repos.

PHRASÉOLOGIE. s. f. Construction de phrases particulière à une langue, ou propre à un écrivain. *La phraséologie de la langue grecque, de la langue latine, de la langue française, etc. La phraséologie de cet auteur est bizarre, vicieuse.*

Il se dit quelquefois en mauvaise part, pour signifier, Un discours creux, vide de sens. *Il nous fatigue avec sa phraséologie. Tout cela c'est de la phraséologie.*

PHRASER. v. n. T. de Musiq. Faire des phrases, des suites régulières et complètes de chant ou d'harmonie. *Ce compositeur phrase bien.*

Activ., *Phraser la musique*, Bien marquer chaque phrase d'une pièce de musique, dans la composition ou dans l'exécution.

Phrasé, ée. part. passé. *De la musique bien phrasée.*

PHRASEUR. s. m. Faiseur de phrases, celui qui parle ou qui écrit d'une manière affectée, recherchée, verbeuse et vide. *Cet écrivain, cet homme n'est qu'un phraseur. Quel grand phraseur! Quel ennuyeux phraseur!* Il est familier. On a dit dans le même sens, *Phrasier.*

PHRATRIE. s. f. T. d'Antiq. grecque. Une subdivision de la tribu à Athènes. *La tribu contenait trois phratries.*

PHRÉNÉSIE. s. f. Voyez Frénésie.

PHRÉNÉTIQUE. adj. Voyez Frénétique.

PHRÉNIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport, ou qui appartient au diaphragme. *Centre phrénique. Nerf, artère phrénique.*

Il signifie aussi quelquefois, en Physiologie, Qui a rapport, ou qui appartient à l'intelligence, à la pensée.

PHRÉNOLOGIE. s. f. Système d'après lequel la conformation du crâne indique les diverses facultés ou dispositions de l'esprit humain. *La phrénologie est une hypothèse que l'expérience n'a pas justifiée.*

PHRÉNOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la phrénologie. *Le système phrénologique.*

PHRÉNOLOGISTE, ou **PHRÉNOLOGUE.** s. m. Celui qui s'occupe de phrénologie, partisan du système phrénologique.

PHRYGIEN, IENNE. adj. Qui appartient à la Phrygie. On met ici ce mot à cause des deux locutions suivantes :

Bonnet phrygien, Bonnet rouge dont le sommet retombe un peu en avant, qui fut adopté lors de la révolution française, comme un symbole d'affranchissement et d'égalité.

Mode phrygien, en termes de Musique ancienne, Mode guerrier dont les Grecs faisaient usage.

PHT

PHTIRIASIS. s. f. T. de Médec. La maladie pédiculaire.

PHTISIE. s. f. T. de Médec. Il se dit de Toute sorte de maigreur et de consomption du corps, de quelque cause qu'elle vienne. *Il est tombé en phtisie. Phtisie pulmonaire,* ou simplement, *Phtisie. Phtisie laryngée. Phtisie dorsale.*

PHTISIQUE. adj. et s. des deux genres. T. de Médec. Étique, qui est atteint de phtisie. *Il est phtisique. C'est un phtisique.*

PHY

PHYLACTÈRE. s. m. T. d'Antiq. Petit morceau de peau ou de parchemin que les Juifs s'attachaient au bras ou au front, et sur lequel étaient écrits différents passages de l'Écriture.

Il se dit aussi de Toute espèce de préservatif ou de talisman que les païens portaient superstitieusement.

PHYLARQUE. s. m. T. d'Antiq. Ce mot, qui signifie proprement, Chef de tribu, était le nom d'un magistrat d'Athènes.

PHYLLITHE. s. m. T. d'Hist. nat. Feuille pétrifiée, ou Pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYLLOXERA. s. m. Genre d'insectes très petits, dont une espèce originaire d'Amérique s'attaque aux racines et à la tige de la vigne. *Le phylloxera fait de grands ravages dans les vignobles.*

PHYSICIEN. s. m. Celui qui s'occupe de la physique. *C'est un grand, un habile physicien.*

Il se disait autrefois, dans les Collèges, d'Un écolier qui étudiait en physique.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques. *L'optique est une science physico-mathématique. Problème physico-mathématique.*

PHYSIOCRATE. s. m. Nom que se donnèrent au dix-huitième siècle certains économistes, qui prétendaient que toute la richesse est fondée sur les produits de la terre, c'est-à-dire sur l'agriculture. *Quesnay fut le chef des physiocrates.*

PHYSIOGNOMONIE. s. f. Science qui enseigne à connaître le caractère des hommes par l'inspection des traits du visage et de toutes les parties du corps. *Lavater a fait un grand ouvrage sur la physiognomonie. La physiognomonie est une science fort conjecturale.*

Il se dit aussi de Certains traités qui ont été faits sur cette matière. *La Physiognomonie de Porta.*

PHYSIOGNOMONIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la physiognomonie. *Règles physiognomoniques.*

PHYSIOGRAPHIE. s. f. Description des productions de la nature. Il est peu usité.

PHYSIOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la physiographie. Il est peu usité.

PHYSIOLOGIE. s. f. Science qui traite des phénomènes de la vie, des fonctions des organes, soit dans les animaux, soit dans les végétaux. *Physiologie animale,* ou simplement, *Physiologie. Traité, cours de physiologie. Physiologie végétale. Physiologie générale. Physiologie spéciale.*

Il se dit aussi de Certains ouvrages qui traitent de cette science. *La Physiologie végétale de Senebier. La Physiologie d'Adelon.*

PHYSIOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la physiologie. *Recherches physiologiques.*

PHYSIOLOGISTE. s. m. Celui qui est versé dans la physiologie. *Ce médecin est un savant physiologiste.*

PHYSIONOMIE. s. f. L'air, les traits du visage. *Il a une belle physionomie, une physionomie ouverte. Physionomie avantageuse, heureuse, agréable, prévenante, spirituelle. Physionomie noble. Avoir la physionomie d'un honnête homme. Avoir la physionomie basse. Avoir une bonne, une mauvaise physionomie, une physionomie sinistre, une physionomie malheureuse. Les physionomies sont trompeuses. Cet homme a la physionomie patibulaire. Le plaisir embellit sa physionomie. Sa physionomie s'est tout à coup rembrunie. Sa physionomie est mobile, est immobile.*

Il se dit quelquefois, absolument, d'Un certain air de vivacité et d'agrément répandu habituellement sur le visage, et indépendant de la forme des traits. *Cette femme est belle, mais elle n'a pas de physionomie, elle manque de physionomie. Il n'y a pas de beauté pour moi sans physionomie. Il a de la physionomie.*

Il s'emploie figurément, et se dit Du caractère de certaines choses, de ce qui les distingue des autres choses de même nature. *Chaque peuple a sa physionomie. Les événements de ce siècle ont une physionomie particulière. Cet ouvrage a une physionomie qui le distingue de tous les autres ouvrages de la même époque, et du même genre.*

Physionomie, signifie aussi, L'art de juger, par l'inspection des traits du visage, quelles sont les inclinations d'une personne. *Les règles de la physionomie pour juger du caractère, sont très incertaines.*

PHYSIONOMISTE. s. m. Celui qui se connaît ou prétend se connaître en physionomie. *Bon physionomiste.*

PHYSIQUE. s. f. Science qui a pour objet les propriétés accidentelles ou permanentes des corps matériels, lorsqu'on les étudie sans les décomposer chimiquement. *Physique générale. Physique particulière. Physique expérimentale. Physique moléculaire. Étudier la physique. Il est savant en physique. Faire des expériences de physique. Suivre un cours de physique.*

Il se dit aussi de Certains ouvrages qui traitent de cette science. *La Physique de Nollet. La Physique de s'Gravesande.*

Physique, en termes de Collège, La classe où l'on enseigne la physique. *Un écolier qui est en physique, qui va en physique, qui fait sa physique.*

Physique, est aussi adjectif des deux genres, et signifie, Naturel, qui appartient à la physique. *Mouvement physique. Cause physique. Effet physique. Phénomènes physiques. Propriétés physiques. Le monde physique. La partie physique de cette question est curieuse. Les sciences physiques. Expérience physique. Il n'y a point d'empêchement physique à cela.*

Il s'emploie quelquefois par opposition à Moral. *J'en ai la certitude morale, mais non la certitude physique. Il y a impossibilité morale et impossibilité physique à ce qu'un pareil événement ait eu lieu.*

Physique, s'emploie aussi comme substantif masculin pour désigner La constitution naturelle de l'homme. *Un bon physique. Un mauvais physique. Cela a beaucoup affecté le physique. Le physique influe beaucoup sur le moral.*

Il se dit encore de La figure, de l'apparence extérieure de l'homme. *Un beau physique.* Il est vulgaire dans cette acception.

Il a le physique de son emploi, se dit, au Théâtre, D'un acteur qui a une figure, un extérieur convenable à ses rôles. Il se dit quelquefois familièrement, dans le langage ordinaire, D'un homme dont l'extérieur répond bien aux fonctions qu'il exerce.

PHYSIQUEMENT. adv. D'une manière réelle et physique. *Cela est démontré physiquement. Cela est physiquement et moralement impossible.*

PHYTOLITHE. s. m. T. d'Hist. nat. Végétal fossile ou pétrifié, pierre qui a la figure ou qui porte l'empreinte de quelque plante.

PHYTOLOGIE. s. f. Art de décrire les plantes; Discours, traité sur les plantes.

PIA

PIACULAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport à l'expiation. *Sacrifice piaculaire.* Il est peu usité; on dit, *Expiatoire.*

PIAFFE. s. f. Faste, ostentation, vaine somptuosité en habits, en meubles, en équipage, etc. *Tout ce qu'il fait n'est que piaffe.* Il a vieilli.

PIAFFER. v. n. Faire piaffe. *Il piaffait avec ses beaux habits, avec son grand équipage.* Il est vieux.

Piaffer, en termes de Manège, se dit

D'un cheval qui, en marchant, lève les jambes de devant fort haut, et les replace presque au même endroit avec précipitation. *Un cheval qui piaffe très bien dans les piliers. Il ne faut pas confondre l'action de piaffer avec celle de trépigner.*

PIAFFEUR. adj. m. Qui piaffe. Il ne se dit que Des chevaux. *Les chevaux d'Espagne sont piaffeurs.*

PIAILLER. v. n. Il se dit proprement Des enfants, lorsque par dépit ou par malignité ils crient continuellement. *Des enfants qui piaillent toujours.*

Il se dit, figurément, De toute personne qui criaille d'un ton aigre et par mauvaise humeur. *Cet homme est insupportable, il ne fait que piailler. Cette femme piaille continuellement.* Il est familier dans les deux acceptions.

PIAILLERIE. s. f. Criaillerie. *Dans cette maison, c'est une piaillerie perpétuelle.* Il est familier.

PIAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ne fait que piailler. *C'est un piailleur perpétuel. C'est une grande piailleuse.* Il est familier.

PIAN. s. m. Nom donné en Amérique à une maladie dont les principaux symptômes sont des tumeurs cutanées.

PIANISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui fait profession de jouer du piano, ou qui, n'étant qu'amateur, joue de cet instrument avec un talent remarquable. *Un bon pianiste. Une excellente pianiste. Un des premiers pianistes de l'Europe.*

PIANO. T. de Musique emprunté de l'italien. Doux. — Il se met, dans une pièce de musique, aux endroits où le son doit être adouci.

PIANO-FORTE ou **FORTE-PIANO**. s. m. (On prononce *Forté.*) T. de Musiq. Espèce de clavecin dont la construction est telle, qu'on peut renforcer ou adoucir le son à volonté. *Jouer du piano-forte.* On dit par abréviation et plus ordinairement, *Piano.* — *Jouer, toucher du piano. Exécuter un morceau sur le piano. Les pédales, le clavier d'un piano. Une sonate de piano, pour le piano. Un piano à queue. Un piano droit. Un piano organisé. Un piano à ravalement. Un piano à octaves. Accorder un piano. Un fabricant de pianos.*

Tenir le piano dans un concert, etc., Y exécuter la partie de piano. Cela se dit surtout quand celui qui touche du piano, dirige en même temps l'orchestre.

PIASTE ou **PIAST**. s. m. T. d'Hist. moderne. Il s'est dit Des descendants des anciennes maisons de Pologne, et il est opposé à Étranger. *La brigue du piaste l'emporta sur celle de l'étranger, et le premier fut élu roi.*

PIASTRE. s. f. Nom de diverses monnaies d'argent étrangères. *La piastre d'Espagne vaut 5 fr. 40 c. de notre monnaie; la piastre turque vaut de 40 à 50 centimes.* On appelle quelquefois la piastre d'Espagne *Piastre forte*, pour la distinguer de la *Demi-piastre*, sa fraction.

PIAULER. v. n. Il se dit Du cri des petits poulets.

Il se dit aussi, figurément et populairement, Des enfants et des gens faibles qui se plaignent en pleurant. *Cet enfant ne fait que piauler.*

PIC

PIC. s. m. Instrument de fer courbé et pointu vers le bout, qui a un manche de bois, et dont on se sert pour casser des morceaux de rocher et pour ouvrir la terre. *Il y a beaucoup de cailloux dans cette terre, il faut un pic pour l'entamer, pour l'ouvrir.*

PIC. s. m. T. du Jeu de piquet. Il se dit Lorsque celui qui a la main compte jusqu'à trente, en jouant les cartes, avant que celui contre qui il joue ait pu rien compter; et alors le premier compte soixante points au lieu de trente. *Faire pic. Faire pic et capot. Voilà un beau pic.*

PIC. s. m. Pointe d'une montagne, montagne dont la forme est en pointe. *Ce terrain volcanique présente beaucoup de pics isolés. Cette montagne se compose d'une suite de pics gigantesques.*

Il se dit aussi de Certaines montagnes très hautes. *Le pic d'Adam. Le pic du Midi. Le pic de Ténériffe.*

A PIC. loc. adv. Perpendiculairement. *Cette montagne est coupée à pic, est à pic.*

En termes de Marine, *Le vent est à pic*, se dit Quand aucun souffle de vent n'agite le penon qui est pendant. *Le bâtiment est à pic sur son ancre*, se dit Quand le câble de l'ancre est tendu verticalement.

PIC. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau grimpeur qui perce l'écorce des arbres avec son bec, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture.

PICA. s. m. T. de Médec. Appétit dépravé, qui fait désirer et manger des substances non alimentaires, telles que la chaux, le plâtre, le charbon, etc. *Les femmes grosses et les filles attaquées des pâles couleurs, sont sujettes au pica.*

PICADOR. s. m. Terme emprunté de l'espagnol. Cavalier qui dans les combats de taureaux, attaque l'animal avec la pique.

PICHOLINE. s. f. Olives préparées suivant le procédé inventé par l'italien Picholini, et qu'on sert comme hors-d'œuvre. On le dit aussi adjectivement. *Des olives picholines.*

PICORÉE. s. f. Action de butiner. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des soldats qui vont en maraude, pour enlever des vivres. *Ils sont allés à la picorée. Ils reviennent de la picorée.* Il a vieilli.

Il se dit, par extension, en parlant Des écoliers qui dérobent des fruits dans leurs promenades.

Fig., *Aller à la picorée*, se dit Des abeilles qui vont recueillir sur les fleurs le suc dont elles composent leur miel.

PICORER. v. n. Aller en maraude, pour enlever des vivres. *Il est allé picorer. Il n'aime qu'à picorer.* Il vieillit.

Il se dit figurément Des abeilles qui sucent les fleurs. *Les abeilles vont picorer. Quand les abeilles ont picoré.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, Des auteurs qui pillent dans les ouvrages d'autrui. *Il va picorant dans tous les vieux poëtes.*

PICOREUR. s. m. Soldat qui va picorer. *C'est un grand picoreur.* Il est vieux.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un auteur qui pille dans les ouvrages d'autrui. *Cet écrivain est un grand picoreur.*

PICOT. s. m. Petite pointe qui demeure sur le bois qu'on n'a pas coupé net. *Je me suis écorché la main à un picot.*

PICOT. s. m. Petite engrêlure qui règne à l'un des bords des dentelles et des passements de fil, d'or, de soie, etc. *Les picots de cette dentelle sont rompus. Refaire les picots d'une dentelle.*

PICOTEMENT. s. m. Impression incommode et un peu douloureuse qui se fait sentir sur la peau, sur les membranes. *Sentir des picotements par toute la peau, par tout le corps. Éprouver des picotements dans la poitrine, dans la gorge.*

PICOTER. v. a. Causer des picotements. *Une pituite qui picote les membranes de la poitrine. Des sérosités qui picotent la peau.*

Il se dit aussi Des petites piqûres que les oiseaux font aux fruits en les becquetant. *Les oiseaux ont picoté tous les fruits.*

En termes de Manège, *Picoter un cheval*, Lui faire sentir légèrement l'éperon à diverses reprises.

PICOTER, signifie, figurément et familièrement, Attaquer souvent quelqu'un par des paroles dites avec malignité; chercher à le fâcher, à l'irriter. *Il l'a picoté pendant toute la soirée.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, dans le sens réciproque. *Ils se picotent toujours l'un l'autre. Ils ne font que se picoter.*

PICOTÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Picoté de petite vérole*, Marqué de petite vérole.

PICOTERIE. s. f. Paroles dites malignement pour picoter quelqu'un. *Il l'impatiente par des picoteries continuelles.* Il est familier.

PICOTIN. s. m. Petite mesure dont on se sert pour mesurer l'avoine que l'on donne aux chevaux. *Ce cheval n'a pas mangé toute son avoine, il en reste dans le picotin.*

Il se dit aussi de L'avoine que contient le picotin. *Ce cheval mange deux picotins d'avoine par jour.*

PICRATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels que forme l'acide picrique. *Le picrate de potasse est une substance explosive d'une grande force.*

PICRIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qui est obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloès, etc. *L'acide picrique est employé comme matière tinctoriale.*

PIC-VERT. s. m. Voyez PIVERT.

PIE

PIE. s. f. Oiseau à longue queue, à plumage blanc et noir, de la famille des Corbeaux. *Les pies apprennent à imiter le langage des hommes.* Prov., *Larron comme une pie.*

Fromage à la pie, Espèce de fromage blanc écrémé. *Manger du fromage à la pie.*

Prov., *Jaser comme une pie, comme une pie borgne*, Parler beaucoup, babiller. On dit de même, *Bavarde comme une pie.*

Prov. et fig., *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, se dit par plaisanterie D'un homme qui s'imagine avoir fait quelque découverte importante.

Prov. et fig., *Il donne à manger à la pie*, se dit D'un joueur qui, pendant le jeu, met dans sa poche une partie de son gain, afin que ce qui en reste devant lui paraisse moins considérable.

Cheval pie, Cheval blanc et noir. Il se dit aussi d'Un cheval blanc et alezan, et en général d'Un cheval de deux couleurs, dont l'une est le blanc. Dans cette locution, *Pie* est pris adjectivement. *Il montait un cheval pie, une jument pie.*

Pie-grièche, Oiseau de l'ordre des Passereaux, dont le bec a la pointe recourbée, et armée de chaque côté d'une petite dent.

Fig. et fam., *Pie-grièche*, Femme d'hu-

meur aigre et querelleuse. *C'est une pie-grièche que cette femme-là, une vraie pie-grièche.*

PIE. adj. Pieux. Il n'est usité que dans cette locution, *Œuvre pie*, OEuvre de charité faite en vue de Dieu.

PIÈCE. s. f. Partie, portion, morceau d'un tout. *Une pièce de viande. Une pièce de chair. Une pièce de bœuf. Une belle pièce de boucherie. Une pièce de bois. Un accroc lui a emporté une pièce de son habit. Les pièces d'une montre, d'une pendule. Les pièces d'un habillement, d'un harnais, d'une armure. Mettre un vase en pièces, le briser en mille pièces. Couper par pièces et par morceaux. Un habit fait de pièces et de morceaux.*

Fig., *Pièce de bois*, signifie quelquefois, Un morceau de bois d'une grosseur et d'une longueur déterminées, servant à estimer la quantité de bois employée dans un ouvrage de charpenterie. *Le bois de charpente se mesure à la pièce.*

Fam., *C'est une pièce de chair, une grosse pièce de chair*, se dit D'une personne lourde, pesante, et qui a peu d'esprit.

Être armé de toutes pièces, Être armé de pied en cap. Il se dit, figurément, D'un homme qui est prêt sur tous les points d'une discussion, et en état de repousser toutes les attaques.

Fig. et fam., *Accommoder, habiller un homme de toutes pièces*, Lui faire un mauvais parti, le maltraiter; ou En dire beaucoup de mal. *Dans cette compagnie on l'a accommodé, on l'a habillé de toutes pièces.*

Tailler une armée en pièces, La défaire entièrement.

Fig., *C'est un homme qui met tout le monde en pièces*, C'est un homme dont la médisance n'épargne personne.

Fig., *Emporter la pièce*, Railler, médire d'une manière cruelle.

Prov., fig. et pop., *C'est la pièce de bœuf*, se dit en parlant De certaines choses dont on fait un usage ordinaire; et quelquefois aussi Du morceau le plus considérable dans une réunion d'objets du même genre.

Pièces de rapport, Les petits morceaux de bois précieux ou de pierres dures qu'on emploie pour faire les ouvrages de marqueterie ou de mosaïque. *Un ouvrage de pièces de rapport. Une table de pièces de rapport.* On dit de même qu'*Une sculpture est faite de pièces de rapport*, Lorsqu'elle est composée de plusieurs pièces, au lieu d'être formée d'un seul bloc, ou coulée d'un seul jet.

Fig., *Ouvrage de pièces de rapport*, Ouvrage d'esprit qui est composé sans plan, et de morceaux faits à part que l'auteur a rapprochés. On dit dans le même sens, *Ouvrage fait de pièces et de morceaux.*

Pièces d'honneur, La couronne, le sceptre, l'épée, etc., qui étaient portés par les grands dignitaires aux obsèques du roi, et dans d'autres grandes cérémonies. *Comme doyen des maréchaux de France, il portait une des pièces d'honneur.*

En termes de Blason, *Pièces honorables*, Certaines pièces de l'écu, comme le chef, la bande, le pal, etc.

Être tout d'une pièce, se dit Des choses qui sont d'un seul morceau. *Cette colonne, cette table de marbre est toute d'une pièce. Le grand obélisque de Rome est tout d'une pièce.*

Fig. et fam., *Être tout d'une pièce*, Se tenir trop droit, n'avoir rien de libre, de dégagé dans sa taille. Il se dit aussi D'une personne rigide, qui n'a point de souplesse dans l'esprit, ni dans la conduite.

Fig. et fam., *Il a dormi cette nuit tout d'une pièce*, Il a dormi toute la nuit sans interruption.

PIÈCE, se dit particulièrement d'Un petit morceau d'étoffe, de toile, de métal, etc., qu'on met, qu'on attache à des choses de même nature, pour les raccommoder, lorsqu'elles sont trouées. *Mettre une pièce à un habit, une pièce à une chemise, une pièce à un chaudron, etc.*

Prov., fig. et pop., *Il fait comme les chaudronniers, il met la pièce à côté du trou*, se dit D'un homme qui, voulant remédier à quelque chose, emploie un autre moyen que celui qu'il faudrait.

Pièce d'estomac, Pièce de toile ou de flanelle, etc., dont on se couvre l'estomac, la poitrine.

PIÈCE, se dit aussi de Certaines choses qui font un tout complet. *Une pièce de drap, de toile, de mousseline, de percale, de ruban, etc. Cette pièce de drap a tant d'aunes. On a entamé la pièce pour me lever un habit. Juger de la pièce par l'échantillon. Cela est bien plus beau à la pièce qu'à l'échantillon.*

Pièce de four, pièce de pâtisserie, Ouvrage de pâtisserie. *Une tourte, un gâteau, sont des pièces de pâtisserie.*

Pièce de vin, d'eau-de-vie, d'huile, etc., Tonneau de vin, d'eau-de-vie, d'huile, etc. *Il a tant de pièces de vin en cave. Mettre une pièce de vin en perce. Ce vin-là n'est pas de la même pièce. Il a acheté une pièce d'eau-de-vie, une pièce d'huile.*

Il a fait tant de pièces de vin, Sa vendange a produit tant de pièces de vin.

PIÈCE, se dit aussi de Certaines choses considérées comme faisant partie d'une collection, d'un ensemble. *Ce secrétaire est la plus belle pièce de son ameublement. Cette médaille est une des principales pièces de son cabinet. Une pièce de vaisselle.*

Pièce de cabinet, Objet rare et curieux, propre à orner un cabinet.

Pièce d'orfèvrerie, Ouvrage d'orfèvrerie.

Pièce de tapisserie, Morceau de tapisserie travaillé séparément, qui, avec plusieurs autres morceaux, forme une tenture entière.

Pièce anatomique, Partie d'un corps mort employée à l'étude de l'anatomie et de la pathologie.

Pièce de charpente, Morceau de bois taillé, qui entre dans un assemblage de charpente. On appelle les plus grosses *Maîtresses pièces.*

Pièce de bétail, Chacun des animaux, comme bœuf, vache, etc., qui composent un bétail. *Ce fermier a tant de pièces de bétail.* On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Tête de bétail.*

Pièce de volaille, Oiseau de basse-cour. *Le rôtisseur m'a fourni tant de pièces de volaille.*

Pièce de gibier, Chacun des animaux qui peuvent être mangés, et qu'on tue à la chasse. *Il a tué, il rapporte dix pièces de gibier.*

PIÈCE, se dit particulièrement, dans l'acception qui précède, Des différentes parties d'un logement. *Il y a six pièces de plain-pied dans cet appartement. Son appartement est composé de tant de pièces. La première pièce. La seconde pièce. Le salon est la plus belle pièce de la maison.* Dans la maison d'un ambassadeur, on appelle *Pièce d'honneur, pièce du dais*, La pièce où est le dais.

PIÈCE, se dit aussi de Certaines choses considérées séparément de celles qui sont de même nature. *Pièce de terre*, Une certaine étendue de terre toute en un morceau. *Pièce de blé, pièce d'avoine, etc.*, Une certaine portion continue de terre, couverte de blé, d'avoine, etc. *Voilà une belle pièce de blé, d'avoine, de luzerne.*

Pièce d'eau, Grande quantité d'eau retenue dans un espace creusé en terre, pour l'embellissement d'un parc, d'un jardin.

Pièce d'écriture, Morceau d'écriture ordinairement d'une seule page, dans lequel on s'est attaché à former les lettres avec pureté et avec élégance. *Voilà une belle pièce d'écriture. J'ai plusieurs pièces d'écriture de ce maître.*

PIÈCE, se dit quelquefois absolument, pour désigner Diverses choses que le sens de la phrase indique particulièrement. *Ce chasseur a tué deux belles pièces. Cette marchande de poisson lui a fourni une belle pièce. Ce rôtisseur nous a vendu une pièce magnifique. Il y avait une belle pièce du milieu au second service de ce dîner.*

Pièce de résistance, Pièce considérable de viande, où il y a beaucoup à manger.

PIÈCE, signifie quelquefois, Chacun, chacune. *Ces chevaux coûtent cinq cents francs pièce, cinq cents francs la pièce. Des oranges à trois francs la douzaine, c'est à vingt-cinq centimes la pièce. Faire un marché avec le tailleur pour six habits, à tant la pièce.*

Cet ouvrier travaille à la pièce, Il est payé, non pas à la journée, mais à proportion de l'ouvrage qu'il fait.

PIÈCE, se dit encore Des bouches à feu qui appartiennent à l'artillerie. *Une pièce d'artillerie, une pièce de canon*, Un canon. *Il battait la place avec trente pièces d'artillerie, avec trente pièces de canon. Mettre des pièces en batterie. On fit trois batteries de six pièces chacune. Canonniers, à vos pièces!*

Pièces de siège, Canons de fort calibre dont on se sert pour attaquer une place ou la défendre. On disait anciennement, *Pièces de batterie.*

Pièces de campagne, L'artillerie qu'une armée fait marcher avec elle, et qu'on n'emploie pas pour les sièges.

Des pièces de huit livres de balle, de vingt-quatre livres de balle, de trente-six livres de balle, etc., ou simplement, *de huit, de vingt-quatre, de trente-six, etc.*, Des pièces de canon qui portent des boulets de huit, de vingt-quatre, de trente-six livres, etc.

PIÈCE, se dit aussi en parlant de la monnaie. *Une pièce de monnaie. Une pièce de cinq sous, de dix sous, de quinze sous, de vingt sous. Une pièce de cinq francs, de vingt francs. Une pièce d'or, d'argent. Une pièce fausse. Une pièce bien frappée. Donnez-moi la monnaie de cette pièce.*

Prov. et fig., *Rendre, donner à quelqu'un la monnaie de sa pièce*, Se venger de lui, user de représailles à son égard. On dit de même, *Il a eu la monnaie de sa pièce.*

Prov., *Être près de ses pièces*, Être mal dans ses affaires, avoir peu d'argent.

Absol. et pop., *La pièce*, Une petite somme d'argent donnée en gratification, en récompense. *Il m'a demandé la pièce pour sa peine. Il lui a donné la pièce pour lui faire faire telle chose.*

Pièce de mariage, Médaille d'or ou d'argent que le mari donne à sa femme pendant la célébration du mariage.

PIÈCE, au Jeu des échecs, se dit de Tout ce qui n'est pas pion. *La dame est la meilleure pièce des échecs. Donner une pièce. Recevoir une pièce. Il n'est pas fort, on lui donne la pièce, il reçoit la pièce. Jouer une pièce. Couvrir une pièce. Prendre une pièce. Faire pièce pour pièce.*

PIÈCE, se dit aussi Des ouvrages d'esprit en vers ou en prose, dont chacun fait un tout complet. *Une pièce d'éloquence. On a imprimé les pièces de prose et de vers qui ont remporté les prix. Un recueil de plusieurs pièces de prose et de vers. Un recueil de pièces choisies, de pièces fugitives.*

Pièce de théâtre, et absolument, *Pièce*, Une tragédie, une comédie, un opéra, un opéra-comique, etc. *Donner, jouer, représenter une pièce nouvelle. La pièce a réussi, est tombée, a été sifflée, applaudie. Les pièces de Corneille, de Racine, de Molière, etc. L'exposition, le nœud, le dénoûment, la conduite, la contexture, les incidents, les personnages d'une pièce de théâtre. Cet auteur a fait plusieurs pièces de théâtre, a donné plusieurs pièces au théâtre. Le spectacle se composait de trois pièces. Je suis sorti entre les deux pièces.*

La petite pièce, Pièce comique d'un, de deux ou de trois actes, qu'on joue après une pièce plus longue, appelée alors, par opposition, *La grande pièce*.

Fig. et fam., *La petite pièce*, se dit d'Une chose divertissante, et quelquefois d'Une chose ridicule, qui succède à une autre plus sérieuse et plus digne d'attention. *Monsieur un tel parla très bien ; celui qui vint ensuite nous donna la petite pièce. Nous eûmes la petite pièce.*

Fig. et fam., *Jouer une pièce, faire une pièce à quelqu'un*, et, sans article, *Faire pièce à quelqu'un*, Lui faire une malice, lui jouer un tour. *Jouer une pièce cruelle à quelqu'un, lui faire une pièce sanglante*, Lui causer un grand dommage, un grand embarras, le commettre d'une manière fâcheuse. *La pièce est plaisante, la pièce est bonne*, Le tour qu'on lui a joué est plaisant.

PIÈCE, se dit également de Certaines compositions musicales faites pour être exécutées sur des instruments. *Pièce de musique. Pièce de clavecin. Ce musicien a composé plusieurs pièces pour le piano. Cette pièce commence par un bel andante.*

PIÈCE, se dit quelquefois Des personnes, comme dans ces locutions familières, *Une bonne pièce, une fine pièce, une méchante pièce*, Une personne rusée, dissimulée, malicieuse. *Je ne m'y fie qu'à demi, c'est une bonne pièce.*

PIÈCE, en termes de Pratique, Toute sorte d'écriture qui sert à quelque procès, tout ce qu'on produit pour établir son droit. *Pièces parafées. Pièces inventoriées. Pièces vues. Pièces mises sur le bureau. Pièces arguées de faux, arguées de nullité. Il a chargé cet avocat de ses pièces. Il faut que l'avoué lui communique les pièces. Demander communication des pièces. Produire une pièce. Toutes les pièces ont été remises dans le sac. Les pièces qui forment un dossier. Ce contrat est la meilleure pièce de son sac.* On le dit quelquefois, dans un sens analogue, de Notes diplomatiques. *La chambre demanda que toutes les pièces relatives à cette négociation lui fussent communiquées.*

Fig. et fam., *C'est la meilleure pièce de son sac*, C'est la chose la plus avantageuse pour lui, celle qui doit lui procurer le plus sûrement le succès qu'il désire. *Il a la protection d'un personnage puissant, c'est la meilleure pièce de son sac.*

Pièce de comparaison, Pièce dont l'écriture et la signature sont reconnues pour certaines, et que l'on compare à une pièce arguée de faux, pour voir si l'écriture est la même. Il se dit, par extension, de Ce qui peut servir de modèle pour juger de la qualité, du mérite d'autres objets de même nature.

Pièces justificatives, Pièces produites à l'appui des faits allégués dans un procès, ou des articles portés dans un compte ; pièces ajoutées à un écrit pour servir de preuve à ce qu'on y avance. On dit dans le même sens, *Pièces à l'appui. Il a remis son mémoire, avec les pièces à l'appui.*

PIÈCE À PIÈCE. loc. adv. Une pièce après l'autre. *Il a vendu son mobilier pièce à pièce.*

PIÉCETTE. s. f. Petite monnaie d'argent employée en Espagne.

PIED. s. m. La partie du corps de l'homme, qui est jointe à l'extrémité de la jambe, et qui lui sert à se soutenir et à marcher. *Pied droit. Pied gauche. Les doigts du pied. Les ongles du pied. Le cou-de-pied. La cheville du pied. La plante des pieds. Marcher sur la pointe du pied. Se tenir sur ses pieds. Depuis la tête jusqu'aux pieds. De la tête aux pieds. Depuis les pieds jusqu'à la tête. Des pieds à la tête. De pied en cap. On passe souvent cette rivière à pied sec. Marcher pieds nus, nu-pieds. Sauter un fossé à pieds joints. On l'emmena pieds et poings liés. Fouler aux pieds. Donner un coup de pied à quelqu'un. Se jeter, tomber aux pieds de quelqu'un. Frapper du pied.*

Valets de pied, chez le roi, chez les princes, et chez les ambassadeurs, Les gens de livrée qui suivent à pied dans les cérémonies. *Les grands valets de pied. Les petits valets de pied.* On désigne aujourd'hui par ce mot Tous les domestiques qui portent la livrée.

Gens de pied, s'est dit Des fantassins, des soldats qui servaient à pied.

PIED, s'emploie dans un grand nombre d'expressions propres, figurées et proverbiales.

Fam., *Aller bien du pied, aller du pied comme un chat maigre*, Marcher bien, marcher agilement.

Fig., *Aller de bon pied dans une affaire*, S'y comporter avec beaucoup de zèle et de franchise.

Fig., *Aller du même pied*, Avoir une marche égale et semblable. Il se dit Des personnes et des choses. *Nous allions lui et moi du même pied dans cette affaire. Il est difficile que deux projets si différents aillent du même pied.*

Pop., *Aller de son pied gaillard, de son pied léger, de son pied mignon*, Voyager lestement à pied, et à peu de frais.

Fam., *Arriver les pieds poudreux*, Arriver de loin en mauvais équipage.

Fig. et fam., *Avoir les pieds chauds*, Jouir des commodités de la vie, être dans une situation heureuse et agréable. *Il en parle bien à son aise, il a les pieds chauds*, se dit proverbialement D'un homme qui parle de sang-froid des misères et des douleurs qu'il n'éprouve pas.

Fig., *Avoir le pied à l'étrier*, Être prêt à partir. Il signifie aussi, Commencer une carrière, une profession ; Être à portée d'avancer, de faire fortune. *Enfin vous voilà placé, vous avez le pied à l'étrier.* Dans le même sens, *On lui a mis le pied à l'étrier.*

Prov., *Avoir bon pied, bon œil*, Se porter bien, être dans toute sa force. *Ce vieillard a encore bon pied, bon œil.* Il signifie aussi, Être vigilant, se tenir sur ses gardes. *Il faut avoir bon pied, bon œil avec cet homme-là.* Par ellipse, *Bon pied, bon œil*, Prenez garde à vous.

Avoir le pied marin, Savoir marcher sans difficulté à bord d'un navire agité par le mouvement de la mer ; et, figurément et familièrement, Ne pas se déconcerter, conserver son sang-froid dans une circonstance difficile.

Fig., *Avoir un pied dans la fosse*, Être décrépit ou extrêmement malade. *Il a déjà un pied dans la fosse.*

Fam., *Avoir toujours un pied en l'air*, Être fort vif, changer sans cesse de place.

Prov. et fig., *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*, Le supplanter dans quelque affaire.

Fig. et pop., *Croire tenir Dieu par les pieds*, Éprouver une vive satisfaction dont on s'exagère le sujet. *Quand il reçoit cet homme chez lui, il croit tenir Dieu par les pieds.*

Fam., *Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit*, Aller jusqu'à cet endroit. Cela ne se dit guère qu'en parlant D'un endroit peu éloigné. *Voulez-vous donner un coup de pied jusque-là ?*

Fig., *Être en pied, être mis en pied*, Être dans l'exercice et jouir du titre d'un emploi, d'une fonction. *Il n'était que surnuméraire dans cette administration ; il y est maintenant en pied. Cet officier à demi-solde vient d'être mis en pied.*

Être mis à pied, se dit D'un cocher ou d'un cavalier qu'on suspend de son service ordinaire ; et, familièrement, au figuré, D'un fonctionnaire suspendu, ou révoqué.

Être sur pied, N'être point couché, être levé. *Il a été sur pied toute la nuit pour veiller sa mère. Il n'est que quatre heures du matin, et vous êtes déjà sur pied.* On dit à peu près dans le même sens, *Son médecin l'a remis sur pied*, L'a mis en état de se lever, l'a guéri.

Fig., *Être sur le bon pied, sur un bon pied*, Être dans un bon état, dans une situation avantageuse.

Fig., *Être sur un bon pied dans le monde*, Y être en estime, en considération. On dit dans le sens contraire, *Être dans le monde sur un mauvais pied, sur un très mauvais pied.*

Fig., *Être, se mettre sur tel pied avec quelqu'un*, Être à son égard dans telle disposition, avoir ou prendre relativement à lui telle conduite, telle manière d'agir. *Sur quel pied êtes-vous ensemble ? Je lui dis toutes ses vérités, je suis sur ce pied-là avec lui. Je me suis mis sur ce pied-là avec lui. Il s'est mis sur le pied de me réprimander.*

Fig., *Être sur le pied d'homme de condition, d'un homme de condition*, Passer dans le monde pour homme de condition, en avoir la réputation. *Se mettre sur le pied d'un homme de qualité*, S'ériger en homme de qualité.

Fig. et fam., *Être encore sur ses pieds*, se dit D'une personne qui, n'ayant point d'engagement formel dans une affaire, peut encore se dédire et faire ce qu'il lui plaira. *Vous êtes encore sur vos pieds.* On le dit aussi D'un homme dont la fortune a souffert un échec considérable, mais n'est pas renversée. *Il a pensé être ruiné par cette*

mauvaise affaire; mais il est encore sur ses pieds.

Examiner quelqu'un de la tête aux pieds, depuis les pieds jusqu'à la tête, Le considérer attentivement.

Pop., *Gagner au pied*, S'enfuir.

Prov., *Haut le pied*, Allons, partons; allez, partez. On dit dans un sens analogue, *Faire haut le pied*, Disparaître tout d'un coup, s'enfuir.

Haut-le-pied, s'emploie aussi substantivement, et signifie, Un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, et qui peut disparaître d'un moment à l'autre. *Ne lui prêtez point d'argent, c'est un haut-le-pied.* Il est vieux.

Renvoyer des chevaux haut-le-pied, Les renvoyer sans être attelés ni montés. Dans cette phrase, *Haut-le-pied* est employé adverbialement.

Lâcher le pied, lâcher pied, Reculer, s'enfuir.

Fig., *Lâcher pied*, Céder, montrer de la faiblesse. *N'allez pas lâcher pied dans cette occasion; tenez ferme.*

Fig. et fam., *Lever le pied*, S'enfuir, sans payer ses créanciers, ou en emportant l'argent des autres.

Prov. et pop., *Les petits pieds font mal aux grands*, se dit en parlant D'une femme qui se trouve incommodée durant sa grossesse.

Fig., *Mettre aux pieds de...*, se dit ou s'écrit comme formule de politesse. *Je vous prie de mettre mes hommages aux pieds de Mme D.*

Mettre pied à terre, Descendre de cheval ou de voiture.

Mettre le pied, les pieds dans une maison, Y aller. *Il y a longtemps que je n'ai mis le pied dans cette maison. Il se passera bien du temps avant que j'y mette les pieds.*

Fig., *Mettre quelqu'un sur pied*, Rétablir ses affaires. *Mettre quelqu'un sur un bon pied*, Lui procurer de grands avantages. *Mettre quelqu'un sur le bon pied*, a aussi la même signification, mais plus souvent veut dire, Obliger quelqu'un à faire son devoir, le contraindre à faire ce qu'on souhaite raisonnablement de lui.

Mettre une armée, des troupes sur pied, Lever un armée, des troupes.

Fig., *Mettre une chose sous ses pieds*, La mépriser. *Mettez cette injure sous vos pieds.*

Fig., *Mettre une injure, une disgrâce, mettre son ressentiment aux pieds de la croix, du crucifix*, Souffrir patiemment une injure, une disgrâce, en faire le sacrifice à Dieu, pardonner pour l'amour de Dieu à ceux qui nous ont offensés.

Fig. et fam., *Ne pas se donner des coups de pied*, Se vanter complaisamment.

Prov. et fig., *Ne pas se moucher du pied*, Être habile, intelligent et ferme. *C'est un homme qui ne se mouche pas du pied.*

Prov. et fig., *Ne savoir sur quel pied danser*, Ne savoir quelle contenance tenir, ne savoir quel parti prendre.

Fam., *Ne pouvoir mettre un pied devant l'autre*, Être si faible et si languissant, qu'on ne puisse pas marcher, qu'on ait peine à marcher. *Il ne peut pas mettre, il ne saurait mettre un pied devant l'autre.*

Peindre quelqu'un en pied, Faire le portrait de sa personne tout entière, debout ou assise. On dit dans le même sens, *Un portrait en pied.*

Perdre pied, Ne plus trouver le fond de l'eau avec les pieds. *Il perdit pied au milieu de la rivière, et pensa se noyer.* Dans le même sens, *Il y a pied*, On peut se tenir dans l'eau, la tête dehors. *Il n'y a pas pied*, On ne le peut pas.

Fig. et fam., *Perdre pied*, Ne savoir plus où l'on en est. *Il n'y a pas pied*, Il n'y a pas moyen de tenter cette affaire.

Fig., *Prendre pied*, Commencer à s'établir solidement, à gagner confiance. *Ce jeune médecin n'a pas encore eu le temps de prendre pied dans le pays. Il ne tardera pas à prendre pied.*

Prendre quelqu'un au pied levé, Prendre quelqu'un au moment où il se dispose à partir, à s'éloigner; et, figurément et familièrement, Prendre avantage contre quelqu'un du moindre mot qui lui échappe. *Vous me prenez bien au pied levé.* Il signifie aussi, Demander une chose à quelqu'un sans lui donner le temps de la réflexion, ou dans le moment qu'il a autre chose à faire.

Prov., *S'enfuir un pied chaussé et l'autre nu*, S'enfuir en toute hâte, sans prendre le temps de s'habiller.

Pop., *Sortir de sa maison les pieds devant*, Être porté en terre. *Le pauvre homme ne sortira plus de chez lui que les pieds devant.*

Fig. et fam., *Sur le pied où sont les choses*, et absolument, *Sur ce pied-là*, Les choses étant ainsi, puisque les choses sont en cet état, sont comme vous le dites. *Sur le pied où sont les choses, je doute que vous veniez à bout de votre dessein. Je le croyais coupable, mais vous m'assurez de son innocence; sur ce pied-là, je lui rends mon estime.* — Voyez plus bas l'expression *Sur le pied de.*

Fig. et fam., *Tenir pied à boule*, S'attacher à une chose avec beaucoup d'application et de persévérance.

Fig., *Tenir à quelqu'un le pied sur la gorge*, Vouloir le contraindre à faire quelque chose.

Prov. et fig., *Tirer à quelqu'un une épine, une grande épine du pied*, Le délivrer d'un grand embarras, d'une situation pénible, d'un empêchement. *Vous m'avez tiré là une grande épine du pied, je vous ai bien de l'obligation. Je me suis tiré une fâcheuse épine du pied.* On dit de même, *Avoir une épine hors du pied*; et dans un sens analogue, *C'est une épine au pied*, C'est un sujet de perplexité, d'embarras; c'est un empêchement fâcheux.

Fig. et fam., *Tomber sur ses pieds*, Se tirer heureusement d'une occasion fâcheuse, se trouver dans la même situation qu'auparavant. *Il tombe toujours sur ses pieds. Quelque chose qui arrive, il ne saurait tomber que sur ses pieds.*

Prov. et fig., *Trouver chaussure à son pied*, Trouver justement ce qu'il faut, ce qui convient. Il se dit aussi D'une personne qui en trouve une autre capable de lui tenir tête.

Fam., *Venir de son pied en quelque endroit*, Y venir à pied.

Pied plat, ou *Plat pied*, Pied large et comme aplati. Cela se dit surtout en parlant Des chevaux qui ont ce vice de conformation.

Fig., fam. et par mépris, *Pied plat*, et quelquefois *Plat pied*, Homme qui ne mérite aucune espèce de considération. *N'ayez point de commerce avec cet homme, c'est un pied plat, un plat pied.*

Pied bot, Pied de forme ronde, qui fait qu'on marche avec peine, qu'on boite. *Il a un pied bot.* Il se dit aussi de Celui qui a cette difformité. *C'est un pied bot.*

Pied poudreux, Un vagabond, un homme sans considération, sans état. *Il a voulu me donner pour caution un pied poudreux* On dit dans le même sens, *Un va-nu-pieds.*

Pied-à-terre. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

Chambres, pièces de plain-pied, Chambres, pièces d'un appartement qui sont au même étage et de même niveau. *Il a dans son appartement tant de chambres de plain-pied.*

De plain-pied, s'emploie aussi adverbialement, et signifie, Sans monter ni descendre. *On va de plain-pied d'un appartement à l'autre. De la salle à manger on entre de plain-pied dans le jardin.*

Fig. et fam., *Cela va de plain-pied*, Cela va sans dire, sans difficulté.

Plain-pied, s'emploie quelquefois substantivement. *Il y a beaucoup de plain-pied dans cette maison*, Il y a, dans cette maison, plusieurs appartements composés d'un grand nombre de pièces de plain-pied. On dit dans le même sens, *Un plain-pied, un beau plain-pied.*

PIED, se dit aussi en parlant D'un grand nombre d'animaux. *Bête à quatre pieds. Les pieds de devant, les pieds de derrière. Le pied d'un cheval. Pied de cerf, de biche, d'élan. Pied de veau, de mouton, de cochon. Les bœufs, les cerfs, les daims, les sangliers, etc., ont le pied fourchu.*

Il signifie quelquefois, par extension, La trace de la bête qu'on chasse. *Le veneur a reconnu au pied que c'était une biche.*

En parlant D'un cheval, *Le pied du montoir*, Le pied gauche de devant. *Le pied hors du montoir*, Le pied droit de devant.

Ce cheval a fait pied neuf, Après qu'il a été dessolé, il lui est revenu une nouvelle corne.

Ce cheval galope sur le bon pied, En galopant, il lève le pied droit de devant le premier. *Il galope sur le mauvais pied*, Il lève le pied gauche de devant le premier. On dit de même, *Mettre un cheval sur le bon pied.*

En termes de Rôtisseur, *Petits pieds*, se dit Des grives, des cailles, des ortolans, et autres petits oiseaux d'un goût délicat. *Il y a des personnes qui aiment mieux la grosse viande que les petits pieds.*

Pied fourché, Droit d'entrée imposé, dans les villes, sur les bêtes qui ont le pied fendu, comme bœufs, moutons, cochons, etc.

Fig. et fam., *Pieds de mouche*, Écriture dont les lettres sont très menues, et très mal formées. *Il ne fait que des pieds de mouche en écrivant. Toute son écriture n'est que des pieds de mouche, qu'en pieds de mouche.* On dit aujourd'hui plus souvent dans ce sens, *Pattes de mouches.*

Prov. et fig., *Disputer sur un pied de mouche*, Disputer sur des choses de nulle importance, sur des riens.

Prov., fig. et pop., *Il a été déferré des quatre pieds*, se dit D'un homme qui, dans quelque dispute, a été réduit à ne savoir que répondre.

Prov. et fig., *Faire le pied de grue*, Demeurer longtemps debout à la même place.

Prov. et fig., *Faire le pied de veau*, Faire sa cour à quelqu'un servilement et bassement.

Prov. et fig., *Tirer pied ou aile d'une chose*, En tirer quelque profit de manière ou d'autre.

Pied-d'alouette, Genre de plantes à fleurs éperonnées, dont une espèce est cultivée, pour l'ornement, dans les jardins.

Pied-de-biche, Instrument de dentiste. Il se dit aussi de Divers autres objets dont l'extrémité ressemble, par sa forme, au pied d'une biche.

Pied de bœuf, Certain jeu d'enfants, où les uns mettent les mains sur celles des autres, en sorte que celui qui a la sienne au-dessous, en la retirant et la plaçant au-dessus, compte un, celui d'après compte deux, ainsi de suite jusqu'à neuf; et celui qui compte ce nombre, dit, en saisissant la main de quelqu'un des autres, *Je retiens mon pied de bœuf*. Voyez un autre sens au mot SEIME.

Pied-de-chat, Petite plante du genre des immortelles, qui croît sur les collines sèches.

Pied-de-cheval, Grande espèce d'huître.

Pied-de-chèvre, Levier de fer, dont une des extrémités est faite en pied de chèvre. *Les imprimeurs montaient et démontaient leurs balles avec un pied-de-chèvre.*

Pied-de-griffon, Plante, espèce d'ellébore qui porte des fleurs vertes bordées de pourpre, et qui est regardée comme vermifuge.

Pied-de-lion, Plante de la famille des Rosacées, dont l'espèce commune est un excellent fourrage.

Pied-de-veau, Plante dont les fleurs naissent sur un chaton très droit qui sort d'une spathe en forme de cornet. *À l'époque de la floraison, le chaton du pied-de-veau acquiert une chaleur remarquable.*

PIED, se dit aussi en parlant D'un arbre, d'une plante, et signifie, La partie du tronc ou de la tige qui est le plus près de terre. *Le pied d'un arbre. Être assis au pied d'un arbre. Couper un arbre par le pied. Le pied d'un oranger. Le pied d'une plante. Arroser une plante par le pied, au pied.*

Vendre, acheter une récolte sur pied, Vendre, acheter du blé avant qu'il soit coupé, du raisin avant qu'il soit cueilli, etc.

Fig., *Sécher sur pied*, se dit D'une personne que l'impatience, l'ennui ou l'inquiétude met dans un état violent, dans un état de souffrance.

PIED, se dit aussi pour Tout l'arbre, pour toute la plante. *Il y a cinq cents pieds d'arbres dans cette avenue. Il a fait abattre deux cents pieds d'arbres. Un pied d'œillet. Mettre deux ou trois pieds de tubéreuse dans un pot. Des pieds de giroflée, de marjolaine, de basilic.*

En termes d'Eaux et Forêts, *Pied cornier*, L'arbre qu'on laisse à l'extrémité d'un arpentage, d'un héritage, pour servir de marque et d'enseignement.

Pied cornier, se dit aussi Des longues pièces de bois qui sont aux encoignures des pans de charpente. Il se disait également, autrefois, Des quatre montants sur lesquels tout le corps d'un carrosse était assemblé, et qui portaient l'impériale.

PIED, se dit encore de L'endroit le plus bas d'une montagne, d'un édifice, d'un mur, d'une tour, etc. *Le pied des Alpes, des Pyrénées. Il sort une source du pied de la montagne. Le pied d'un rocher. Les soldats gagnèrent le fossé, et se logèrent au pied du bastion. Le pied d'une muraille, d'une tour.*

Au Jeu de paume, *Chasse au pied*, La chasse est au pied du mur.

Raser une maison rez pied, rez terre, La raser par le pied, la mettre à niveau de terre.

Prov. et fig., *Mettre quelqu'un au pied du mur*, Le mettre hors d'état de répondre, d'user de subterfuge, le réduire à ne pouvoir se défendre de faire ce qu'on lui propose.

À pied d'œuvre. Voyez ŒUVRE, à la fin.

Au pied de la lettre, Selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. *Il ne faut pas toujours prendre les choses au pied de la lettre. Cela doit s'expliquer, doit s'entendre au pied de la lettre. Il faut faire cela au pied de la lettre, obéir au pied de la lettre.* Il signifie aussi, À proprement parler, à parler véritablement, sans aucune exagération. *Il est ruiné; au pied de la lettre, il n'a pas de pain.*

PIED, se dit aussi Du talus, de la pente qu'on donne à certains ouvrages de maçonnerie ou de terre, pour les rendre plus solides. *Ce rempart, ce mur de terrasse n'a pas assez de pied.*

Donner du pied à une échelle, Éloigner de la muraille le bout d'en bas d'une échelle, afin qu'elle soit plus solidement posée.

PIED, se dit encore en parlant De plusieurs sortes de meubles, d'ustensiles, et signifie, La partie qui sert à les soutenir. *Le pied d'une table. Les pieds d'une chaise. Les pieds d'un lit. Le pied d'un chandelier, d'un chenet. Le pied d'un vase. Un verre cassé par le pied. Un pied de marmite.*

Une table, un bureau à pied de biche, Une table, un bureau dont les pieds sont figurés comme les pieds d'une biche.

Le pied du lit, les pieds du lit, L'endroit du lit où l'on a ordinairement les pieds lorsqu'on est dans le lit, et qui est opposé au chevet. *S'asseoir au pied du lit, sur le pied du lit. Mettre une couverture sur les pieds du lit.*

PIED, se dit en outre d'Une mesure de longueur qui contient douze pouces, et qui équivaut à trois cent vingt-quatre millimètres. *Pied de roi. La toise a six pieds, est de six pieds. Cela a tant de pieds de long. Cela est d'un pied de large. Cela n'a que demi-pied, qu'un pied et demi. Quatre pieds de long sur trois de large. Douze pieds en carré.*

Il se dit aussi de L'instrument en forme de petite règle, qui est de la longueur de cette mesure, et sur lequel sont gravées les divisions du pied en pouces et en lignes. *Cet ouvrier a perdu son pied, son pied de roi.*

Pied carré, Surface carrée qui a un pied de côté. *Pied cube*, Cube dont chaque face a un pied carré.

Par exagérat., *Elle a un pied de rouge sur le visage*, se dit D'une femme extrêmement fardée.

Par exagérat., *Je ne l'assisterais pas, quand je lui verrais tirer la langue d'un pied de long*, Je n'ai pas la moindre compassion pour lui.

Par exagérat., *Il voudrait être à cent pieds sous terre*, Il voudrait pouvoir se cacher à tout le monde, tant il est confus, honteux. Il se dit aussi D'un homme qui a quelque grand sujet de chagrin, qui est dégoûté de la vie.

Par imprécat., *Je voudrais que cet homme fût à cent pieds sous terre*, Je voudrais qu'il fût mort.

Prov. et fig., *Avoir un pied de nez, en sortir avec un pied de nez*, Éprouver la mortification de ne point réussir dans une affaire qu'on avait entreprise.

Prov. et fig., *Avoir d'une chose cent pieds par-dessus la tête*, En être extrêmement dégoûté.

Prov. et fig., *Si vous lui donnez un pied, il en prendra quatre*, se dit en parlant D'un homme entreprenant, et qui abuse de l'indulgence, de la facilité qu'on a pour lui.

Prov. et fig., *Prendre pied sur quelque chose*, Se régler sur une chose, en tirer une conséquence pour une autre chose de même nature. *J'ai fait cela pour lui, mais je ne prétends pas qu'un autre prenne pied là-dessus.*

Au petit pied, En raccourci, en petit. *Réduire un plan au petit pied*, En faire en petit une copie où l'on conserve les mêmes proportions. — Il se dit aussi figurément. *Les parlements prétendaient être les états généraux au petit pied. Être réduit au petit pied*, Être réduit à un état de fortune fort au-dessous de celui où l'on était.

Être, vivre sur un grand pied, Être un personnage considérable, mener un grand train de maison. *Cette maison est sur un grand pied*, Il s'y fait beaucoup de dépense.

Être sur un bon pied, Être considéré, estimé. *Il est sur un bon pied dans le monde.*

Être sur le pied de, Être dans la condition, dans l'état de... *Il était dans cette maison sur le pied d'un ami. Il était dans la société sur le pied d'un galant homme.*

Sur le pied de, À raison, à proportion de, conformément à. *J'ai payé cette étoffe sur le pied d'un louis l'aune.*

Sur le pied de paix, sur le pied de guerre, Conformément à ce qui a été réglé pour le temps de paix, pour le temps de guerre. *Mettre une armée, un régiment sur le pied de guerre.*

PIED, en termes de Poésie métrique, se dit Des parties ou divisions des différentes espèces de vers, lesquelles sont formées d'un certain nombre de syllabes de différentes valeurs, suivant la nature du vers. *Le vers hexamètre, en grec et en latin, est composé de six pieds, dont les quatre premiers sont indifféremment des spondées ou des dactyles, le cinquième un dactyle, et le sixième un spondée.*

Il se dit, par extension de Deux syllabes dans les vers français, qui ne sont point métriques. *Un vers alexandrin français est de six pieds ou de douze syllabes. Un vers de dix syllabes ou de cinq pieds.*

À PIED. loc. adv. Au moyen de ses pieds, pédestrement. *Aller, venir, arriver, retourner à pied. Voyager à pied. Il était à pied quand je l'ai rencontré.*

Fig., *Être à pied*, N'avoir point de voiture, d'équipage. *Il a vendu ses chevaux et sa voiture, il est maintenant à pied.*

Fig. et pop., *Chercher quelqu'un à pied et à cheval*, Le chercher partout.

Loger à pied et à cheval, se dit D'un aubergiste qui reçoit les piétons et les cavaliers. Aux enseignes des hôtelleries, on met ordinairement, *Bon logis à pied et à cheval.*

Prov., *Aller à beau pied sans lance*, Aller à pied.

PIED À PIED. loc. adv. Pas à pas, graduellement. *Aller, avancer pied à pied. Gagner du terrain pied à pied.*

Défendre un poste, un passage, etc., pied à pied, En résistant toujours, en tenant toujours tête à l'ennemi, qui gagne insensiblement du terrain.

Fig., *Aller pied à pied dans une affaire*, S'y conduire avec circonspection et sagesse, en faisant l'une après l'autre chacune des

choses qu'on a à faire, et dans l'ordre convenable pour assurer le succès.

Fig., *Avancer pied à pied dans une affaire*, S'en occuper toujours en faisant quelque progrès.

DE PIED FERME. loc. adv. Sans sortir de sa place, sans quitter son poste. *Attendre de pied ferme. Combattre de pied ferme.*

Dans les Manœuvres militaires, *Conversion de pied ferme*, Celle dont le pivot est fixe.

D'ARRACHE-PIED. loc. adv. Sans interruption, sans discontinuation. *Je l'ai attendu trois heures d'arrache-pied. Il a travaillé six heures d'arrache-pied.* Il est familier.

PIED-À-TERRE. s. m. Logement dans un endroit où l'on ne demeure pas, où l'on ne vient qu'en passant. *Il habite la campagne et n'a qu'un pied-à-terre à Paris. Il a pris un pied-à-terre dans ma maison.*

PIED-DROIT. s. m. T. d'Archit. La partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre, qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon.

PIÉDESTAL. s. m. T. d'Archit. et de Sculpture. Support isolé avec base et corniche, qui soutient une statue, une colonne, un vase, un candélabre, etc. *La base, la corniche, le dé d'un piédestal. Piédestal toscan, dorique, ionique, corinthien, composite. Ces deux piédestaux ne sont pas sur la même ligne. Le piédestal d'une statue, d'un buste, d'un obélisque, d'un vase. Cela sert de piédestal.*

Piédestal continu, Le soubassement d'une file de colonnes avec base et corniche.

PIED-FORT. s. m. T. de Monnaie. Pièce d'or, d'argent, etc., qui est beaucoup plus épaisse que les pièces de monnaie communes, et que l'on frappe ordinairement pour servir de modèle. *Les pieds-forts gravés par Varin, sous Louis XIII et sous Louis XIV, sont fort recherchés.*

PIÉDOUCHE. s. m. T. de Sculpt. et d'Archit. Petit piédestal carré ou circulaire, en adoucissement avec moulures, qui sert à porter un buste, une petite figure, un vase, etc. *Un buste monté sur piédouche* ou *en piédouche.*

PIÈGE. s. m. Instrument, machine dont on se sert pour prendre des animaux, comme loups, renards, etc. *Tendre un piège. Dresser un piège. Faire donner un animal dans le piège. Prendre un loup, un renard au piège.*

Il signifie au figuré, Embûche, artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un. *Ce qu'on vous dit, ce qu'on vous offre est un piège. C'est un piège qu'on vous tend, prenez-y garde. Il est tombé dans le piège. Il a évité le piège qu'on lui avait tendu. Il a donné dans le piège. Se garantir des pièges. Se précautionner contre les pièges. Se tirer d'un piège. C'est un piège usé, où cependant on est toujours pris. On l'a conduit, entraîné dans le piège par la plus odieuse perfidie.*

PIE-MÈRE. s. f. T. d'Anat. La membrane déliée qui enveloppe immédiatement toutes les parties du cerveau.

PIERRAILLE. s. f. Amas de petites pierres. *Un chemin ferré de pierraille.*

PIERRE. s. f. Corps dur et solide qu'on emploie dans la construction des édifices, soit qu'on l'ait détaché des montagnes ou des rochers, soit qu'on l'ait extrait de la terre à une certaine profondeur. *Pierre dure. Pierre tendre. Pierre grise. Pierre de liais. Pierre à bâtir. Pierre de Saint-Leu. Pierre de taille. Un lit de pierre, de pierres. Pierre aisée à tailler. Tailleur de pierre. Tirer de la pierre d'une carrière. Poser une pierre sur son lit. Une assise de pierres. Bâtiment de pierre de taille. Escalier de pierre. Pont de pierre. Banc de pierre. Fossés revêtus de pierres de taille. Poser, mettre la première pierre à un bâtiment. On a tellement ruiné cette ville, qu'il n'y est pas demeuré pierre sur pierre. L'ennemi n'a pas laissé dans cette ville pierre sur pierre.* Fig., *Une âme, un cœur de pierre*, Une personne dure, insensible, que rien ne peut émouvoir.

Ouvrage à pierre perdue, à pierres perdues, Construction qu'on élève dans l'eau, en y jetant de gros quartiers de pierre. *Les fondations de cette digue ont été faites à pierres perdues.*

Pierres sèches, Pierres posées l'une sur l'autre, sans chaux, sans plâtre, sans mortier. *Construire en pierres sèches. Muraille de pierres sèches. Conduit de pierre sèche. Ouvrage à pierre sèche.*

Pierres d'attente, Les pierres qu'on laisse en saillie au côté d'un bâtiment pour former liaison, dans la suite, avec quelque autre construction.

Fig., *Pierre d'attente*, Chose qu'on ne regarde que comme un commencement, et qui doit avoir une continuation.

Pierre parpaigne. Voyez PARPAING.

Pierre d'évier, Pierre taillée pour servir à l'écoulement des eaux d'une cuisine, d'une cour.

Pierre à laver, Pierre plate dont le dessus est légèrement creusé, et sur laquelle on lave la vaisselle, les formes d'imprimerie, etc.

Pierre angulaire, La première pierre qui se met à l'angle, à l'encoignure d'un bâtiment. Il n'est guère d'usage au figuré qu'en parlant de JÉSUS-CHRIST, qui est appelé ainsi dans quelques endroits de l'Écriture.

Fig., *Pierre fondamentale*, Ce qu'il y a de principal et de plus important dans les choses de morale, de politique, etc., et qui en est comme le fondement. *La justice est la pierre fondamentale des États.*

Pierre d'autel, La pierre sur laquelle le prêtre consacre, et qui a été consacrée auparavant par un évêque.

Pierre milliaire, Borne placée dans les grands chemins pour faire connaître les distances.

Pierre à broyer, Pierre d'un grain très fin et très serré, dont on se sert pour broyer les couleurs.

Pierres levées, Monuments très anciens, formés de pierres brutes, de grande dimension. *On trouve des pierres levées dans plusieurs contrées de la France et particulièrement dans la Bretagne.* Pour les différentes sortes de Pierres levées, voyez *Cromlech, Dolmen, Menhir, Peulven.*

Pierre calcaire, Toute pierre que l'action du feu réduit en chaux. *Pierre à chaux*, La pierre dont on fait ordinairement la chaux.

Pierre gypseuse, Toute pierre que l'action du feu réduit en plâtre. *Pierre à plâtre*, Celle dont on fait ordinairement le plâtre.

Pierre vitrescible ou *vitrifiable*, Toute pierre que l'action du feu réduit en verre.

Pierre de meule, ou *Pierre de meulière*, ou *Pierre meulière*, Sorte de pierre dont on fait des meules de moulin, ou qui sert de moellon pour certaines constructions.

Pierre lithographique, Pierre sur laquelle on dessine ou l'on écrit, afin d'obtenir un certain nombre d'exemplaires par l'impression sur le papier.

PIERRE, se dit aussi Des cailloux, et des autres corps solides de même nature. *Se battre à coups de pierres. Un chemin plein de pierres. Jeter une pierre dans un puits. Se heurter contre une pierre.*

Prov. et fig., *Trouver des pierres dans son chemin*, Trouver des empêchements, des obstacles à ce qu'on a dessein de faire.

Prov. et fig., *Mener quelqu'un par un chemin où il n'y a pas de pierres*, Ne lui donner aucun relâche dans les affaires qu'on a contre lui, le poursuivre très vivement.

Prov. et fig., *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un*, Faire devant lui des railleries couvertes, des plaintes détournées, des reproches indirects, avec l'intention qu'il se les applique. *Vous jetez des pierres dans mon jardin. Ce sont là des pierres dans mon jardin.*

Prov. et fig., *Jeter la pierre à quelqu'un*, Lui adresser un reproche, élever contre lui une accusation, le condamner, se déchaîner contre lui. *Pourquoi me jetez-vous la pierre? Tout le monde lui jette la pierre. Vous vous ferez jeter la pierre. Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre.*

Prov. et fig., *Jeter la pierre et cacher le bras*, Faire du mal à quelqu'un si adroitement, si secrètement qu'on n'en soit pas soupçonné.

Prov. et fig., *Faire d'une pierre deux coups*, Venir à bout de deux choses par un seul moyen, profiter de la même occasion pour terminer deux affaires.

Prov. et fig., *Pierre qui roule n'amasse point de mousse*, Celui qui change souvent de condition ou de profession n'acquiert pas de bien.

Prov. et par exagér., *Il gèle à pierre fendre*, Il gèle extrêmement fort.

Fig. et fam., *Pierre d'achoppement*, Toute occasion de faillir; Tout ce qui fait obstacle au succès d'une affaire. *Les moindres occasions sont autant de pierres d'achoppement pour un homme faible. La restitution de cette place pensa être une pierre d'achoppement au traité. C'est cette personne qui est la pierre d'achoppement à leur réconciliation.*

Fig., *Pierre de scandale*, Tout ce qui cause du scandale. *Cette discussion est délicate et pourrait bien devenir une pierre de scandale.*

Fig. et fam., *Être malheureux comme les pierres*, Être très malheureux.

Pierre de touche, Espèce de pierre noire très dure, dont on se sert pour éprouver l'or. *C'est en frottant les bijoux d'or sur la pierre de touche, et en touchant avec de l'acide nitrique la couche de métal adhérente à la pierre, qu'on détermine leur titre ou leur valeur.* Il se dit, figurément et au sens moral, de Ce qui sert à faire connaître d'une manière certaine la nature, la qualité d'une chose. *L'intérêt est la pierre de touche de l'amitié, de la probité. Le malheur est la pierre de touche de la fidélité dans les attachements.*

Pierre à fusil, Caillou qu'on frappe avec le fusil, avec le briquet, pour faire du feu; et qu'on mettait aussi au chien d'une arme à feu.

Pierre à aiguiser, Pierre dure dont on se sert pour rendre les instruments de fer plus tranchants ou plus pointus.

Pierre à brunir, Caillou taillé en coude, dont on se sert pour polir l'or.

Pierre ponce, Pierre extrêmement sèche, poreuse et légère, vitrifiée par le feu des volcans. *La pierre ponce nage sur l'eau.*

Pierre d'aigle, Pierre rougeâtre, au de-

dans de laquelle il y a une autre pierre qui en est détachée, et qui se fait entendre quand on l'agite.

Pierre d'aimant, Pierre qui attire le fer. Voyez AIMANT.

Pierre de bezoard, Concrétion pierreuse qui se trouve dans le corps de quelques animaux des Indes orientales, et à laquelle on attribuait autrefois beaucoup de vertus.

Pierre de jade, Pierre dure et verdâtre, qui se trouve aux Indes orientales, et à laquelle on attribuait la vertu de guérir la colique néphrétique. Voyez JADE.

Pierre de mine, La pierre qu'on détache de la mine, qu'on bat, qu'on lave, et dont on tire le métal.

Pierre noire, Espèce de crayon noir que les maçons, menuisiers et autres emploient pour tracer leurs ouvrages, et dont on se sert aussi pour dessiner.

Pierre à cautère, Pierre artificielle composée de carbonate de potasse, de protoxyde et de chlorure de potassium, qui sert à faire des cautères.

Pierre infernale, Nitrate d'argent fondu, pierre factice qu'on applique sur les chairs pour les brûler. *On lui a appliqué la pierre infernale.*

Pierre à détacher, Sorte de composition, dont la base est de la glaise, et qui sert à enlever les taches des habits.

Pierre philosophale, La prétendue transmutation des métaux en or. *Il s'était ruiné à chercher la pierre philosophale.* Voyez PHILOSOPHALE.

Pierres précieuses, Les diamants, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les topazes, etc. *Pierres fines*, Les agates, les onyx, les cornalines, etc. *Pierres fausses*, Celles qui contrefont les pierres précieuses. *Pierres de couleur*, Les rubis, les saphirs, et autres pierres colorées. *Pierre*, absolument, se dit quelquefois Du diamant. *Voilà une belle pierre.*

Pierres gravées, Pierres fines ou compositions imitant les pierres fines, sur lesquelles on a gravé des figures en creux ou en relief.

PIERRE, se dit Du morceau de pierre ou de marbre qui recouvre la fosse d'un mort. *Personne ne vient prier sur sa pierre. On ne mit point d'inscription sur sa pierre.*

PIERRE, se dit encore de L'amas de sable et de gravier qui se forme en pierre dans les reins, dans la vessie, ou dans quelque autre partie du corps. *Il a la pierre dans les reins. Cela engendre la pierre, donne la pierre. La pierre est dans la vessie. La pierre s'est trouvée adhérente. On lui a tiré la pierre. On lui a fait l'opération de la pierre. Il a fait, il a rendu une petite pierre. Avoir la pierre. Être malade de la pierre. Il a été taillé de la pierre. On a broyé la pierre.*

Il se dit aussi d'Une dureté ou espèce de gravier qui se trouve dans quelques fruits. *Ces sortes de poires ont beaucoup de pierres.*

PIERRÉE. s. f. Conduit fait à pierres sèches, pour l'écoulement ou pour la direction des eaux. *Faire une pierrée dans un jardin.*

PIERRERIES. s. f. pl. Il ne se dit que Des pierres précieuses. *Voilà de belles pierreries. Trafiquer, négocier en pierreries. Il est riche en pierreries. Une épée ornée, enrichie de pierreries.*

PIERRETTE. s. f. Diminutif. Petite pierre. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Jouer à la pierrette*, qui se dit D'un jeu d'enfants.

PIERREUX, EUSE. adj. Qui est plein de pierres. *Un champ pierreux. Un chemin pierreux. Un terrain, un sol pierreux. Une terre pierreuse.*

Il signifie quelquefois, Qui est de la nature de la pierre. *Concrétion pierreuse.*

Il se dit aussi Des fruits dont la chair renferme certaines parties dures, semblables à de petits grains de pierre. *Un fruit pierreux. Une poire pierreuse.*

Il se dit quelquefois, substantivement, de Ceux qui sont malades de la pierre. *Cette eau soulage les pierreux.*

PIERRIER. s. m. Sorte de petit canon dont on se sert principalement sur les vaisseaux pour tirer à l'abordage, et qu'on chargeait autrefois avec des cartouches remplies de pierres, de cailloux, de ferraille, etc.

PIERROT. s. m. Nom vulgaire du moineau franc. *Un pierrot. Cet homme est hardi comme un pierrot.*

PIERROT, est aussi Le nom d'un personnage de parade, qui porte un habit blanc à longues manches, et qui joue des rôles de niais.

PIERRURES. s. f. pl. T. de Vénerie. Ce qui entoure la meule ou la racine du bois d'une bête fauve, et qui ressemble à de petites pierres. *Les pierrures de la tête d'un cerf, d'un daim, d'un chevreuil.*

PIÉTÉ. s. f. Dévotion, attachement aux devoirs et aux pratiques de la religion. *Grande piété. Piété exemplaire. Piété solide. Piété éclairée. Piété véritable. Fausse piété. Piété apparente. C'est un homme de piété, qui a beaucoup de piété. Une personne consommée dans la piété, qui a de grands sentiments de piété, qui est dans des exercices continuels de piété.*

Il se dit quelquefois de Certains sentiments humains, tels que l'amour pour ses parents, le respect pour les morts, etc. *Il a donné un grand exemple de piété filiale. Éponine fut un modèle de piété conjugale. Ce peuple se distingue par sa piété pour les morts, envers les morts.*

Mont-de-piété. Voyez MONT.

PIÉTER. v. n. Terme dont on se sert en jouant à la boule ou aux quilles, et qui signifie, Tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela. *Il faut piéter. Piétez bien.*

PIÉTER, s'emploie quelquefois activement, et signifie, Disposer quelqu'un à la résistance. *On avait piété cet homme contre tous les avis qui lui viendraient.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se raidir contre, résister avec force. *Il s'est piété contre toute proposition d'arrangement. Les stoïciens se piétaient contre la douleur.*

PIÉTÉ, ÉE. part. passé. *Je l'ai trouvé piété, tout piété pour me répondre. Il est piété à cela. Il est piété contre vous.* Il a vieilli dans ces trois dernières acceptions.

PIÉTINEMENT. s. m. Action de piétiner. *Le piétinement continuel de cet enfant m'importune.*

PIÉTINER. v. n. Remuer fréquemment et vivement les pieds. *Cet enfant ne fait que piétiner. Piétiner de colère, de rage, d'impatience.* Il est familier.

Quelquefois il s'emploie activement, et signifie alors, Fouler avec les pieds. *Piétiner le sol. Le terrain était piétiné tout autour de la maison.*

PIÉTINÉ, ÉE. part. passé.

PIÉTISME. s. m. Doctrine des piétistes.

PIÉTISTE. s. des deux genres. Membre d'une secte protestante qui s'attache à la lettre de l'Évangile. *Un piétiste. Une piétiste.*

PIÉTON. s. m. Homme qui va à pied. *Les voitures, les gens à cheval incommodent les piétons. Les trottoirs sont à l'usage des piétons.*

Un bon piéton, Un homme qui marche longtemps sans se fatiguer. On dit dans le sens contraire, *Un mauvais piéton.* L'un et l'autre s'emploient aussi au féminin. *Une bonne piétonne. Une mauvaise piétonne.*

PIÉTON, se dit aussi d'Un facteur rural, d'un messager qui fait à pied le service de la poste dans les campagnes.

PIÈTRE. adj. des deux genres. Mesquin, chétif et de nulle valeur dans son genre. *Un habit piètre. Il a un piètre chapeau. Voilà des meubles bien piètres. Avoir une piètre mine.*

Il se dit quelquefois Des personnes. *C'est un piètre sujet, un piètre écrivain, un piètre ouvrier.* Il est familier dans les deux acceptions.

PIÈTREMENT. adv. D'une manière piètre. *Il est logé, il est vêtu piètrement, fort piètrement.* Il est familier.

PIÈTRERIE. s. f. Chose vile et méprisable dans son genre. *Ce n'est là que de la piètrerie. C'est un marchand qui n'a que de la piètrerie.* Il est peu usité.

PIETTE. s. f. Oiseau aquatique, dont le plumage est en partie blanc et en partie noir. On l'appelle aussi *Nonnette blanche.*

PIEU. s. m. Pièce de bois qui est pointue par un des bouts, et qu'on emploie à divers usages. *Ficher un pieu en terre. Planter des pieux en terre. Soutenir des terres avec des pieux.*

PIEUSEMENT. adv. D'une manière pieuse. *Il a vécu très pieusement, et il est mort de même.*

Croire pieusement une chose, La croire par principe de dévotion, et sans qu'on y soit obligé par la foi. *Il croit pieusement bien des choses qui ne sont pas de foi.*

Fig. et fam., *Croire pieusement une chose*, Croire, ou faire semblant de croire une chose invraisemblable, par pure déférence pour le témoignage de celui qui l'a dite. *Ce que vous dites paraît étrange, mais je le crois pieusement.*

Croire pieusement une chose, signifie encore, La croire sans fondement, sans preuve, sans connaissance. *Il croit pieusement tout ce qu'on lui conte.*

PIEUVRE. s. f. Animal marin de la classe des Mollusques, que l'on appelle communément *Poulpe.*

PIEUX, EUSE. adj. Qui a de la piété, qui est fort attaché aux devoirs de la religion. *C'est un homme très pieux. Une femme pieuse. C'est une âme pieuse.*

Il se dit aussi Des choses qui partent d'un esprit touché des sentiments de la religion. *Pensée pieuse. Dessein pieux. Entreprise pieuse. Pieuse méditation. De pieux établissements. De pieuses largesses.*

Legs pieux, Legs que l'on fait pour être employé en œuvres pies.

Croyance pieuse, Opinion qu'adoptent des personnes pieuses, quoiqu'elle ne soit pas prescrite par la foi. *C'était une croyance pieuse de quelques Pères, qu'Adam était enterré sous la montagne du Calvaire.*

Fam. et par ironie, *Pieuse croyance*, Opinion peu éclairée. *Je le laissai dans sa pieuse croyance.*

PIEUX, se dit, par extension, Des choses qui tiennent à la piété filiale et à quelques autres sentiments humains. *Il rendait à son père les plus pieux devoirs. Ses soins pieux ont prolongé la vie de son père. On l'entourait avec un pieux respect. Il fit éclater de pieux regrets. J'ai conservé un pieux souvenir de ses vertus, une pieuse reconnaissance de ses bienfaits.*

PIF

PIFFRE, ESSE. s. Terme bas et injurieux, qui se dit Des personnes excessivement grosses et replètes. *Un gros piffre. Il est devenu bien piffre. Une grosse piffresse.*

Il signifie aussi, Goulu.

PIG

PIGEON. s. m. Oiseau domestique qu'on élève dans les colombiers, dans les basses-cours, etc. *Pigeon de colombier. Pigeon de volière. Pigeon cauchois. Pigeon privé. Pigeon pattu. Pigeon à la grosse gorge. Pigeon mâle. Pigeon femelle. Nourrir, élever des pigeons. Des œufs de pigeons. Gros comme un œuf de pigeon. Une volée de pigeons. Des pigeons de la volée de mars, de la volée d'août.*

Pigeon ramier, Espèce de pigeon sauvage, qui perche sur les arbres.

Pigeon voyageur, ou *messager*, Pigeon que l'on dresse à franchir rapidement de grandes distances pour faire parvenir des messages.

Une paire de pigeons, Deux pigeons vivants et appariés. *Une couple de pigeons*, Deux pigeons destinés à être mangés.

Prov. et fig., *Il ne faut pas laisser de semer pour la crainte des pigeons*, Il ne faut pas refuser de faire une chose qui doit être avantageuse, quoiqu'il s'y trouve quelque léger inconvénient, presque inévitable.

Aile de pigeon, se dit d'Une certaine disposition des cheveux, qui figure une aile à chaque côté de la tête. *Frisure en ailes de pigeon. Coiffé en ailes de pigeon. Le vent a dérangé ses ailes de pigeon.*

Couleur gorge de pigeon, Couleur changeante comme celle de la gorge des pigeons. *Du taffetas gorge de pigeon.*

Pigeon vole! Nom d'un jeu d'enfants.

PIGEON, se dit, figurément et familièrement, d'Un homme qu'on attire par adresse pour le duper. *Ces gens-là ne vivent que d'industrie, ils ont attiré un pigeon qui leur vaut beaucoup. Il aime le jeu et joue fort mal, c'est pour eux un bon pigeon à plumer.*

PIGEONNEAU. s. m. Jeune pigeon. *Prendre des pigeonneaux dans un colombier. Une fricassée, une tourte de pigeonneaux. Des pigeonneaux sur le gril, en compote.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un jeune homme que l'on dupe. *C'est leur pigeonneau. C'est un pigeonneau qu'ils plument à qui mieux mieux.*

PIGEONNIER. s. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques.

PIGMENT. s. m. T. de Physiol. Matière colorante de la peau. *C'est à un pigment noir qu'est due la couleur du nègre.*

PIGNE. s. f. T. de Métallurgie. La masse d'or ou d'argent qui reste après l'évaporation du mercure qu'on avait amalgamé avec la mine, pour en dégager le métal qu'elle contenait.

PIGNOCHER. v. n. Manger négligemment, sans appétit, et en ne prenant que de très petits morceaux. *Vous ne mangez pas, vous ne faites que pignocher.* Il est familier.

PIGNON. s. m. La partie supérieure d'un mur qui se termine en pointe, et dont le sommet porte le bout du faîtage d'un comble à deux égouts. *Dans les anciennes maisons, le pignon était sur la face principale.*

Mur de pignon : voyez MUR.

Prov., *Avoir pignon sur rue*, Avoir une maison à soi. Il signifie aussi, Avoir des biens immeubles, des héritages en propre. *C'est une bonne caution, il a pignon sur rue.*

PIGNON. s. m. Amande de la pomme de pin.

PIGNON. s. m. T. de Mécan. Petite roue dentée, dont les ailes ou dents engrènent dans celles d'une plus grande roue.

PIGNORATIF. adj. m. (Le G est dur.) T. de Jurispr. Il se dit D'un contrat par lequel on vend un héritage à faculté de rachat à perpétuité, ou à temps, et par lequel l'acquéreur loue ce même héritage à son vendeur pour les intérêts du prix de la vente. *Contrat pignoratif.*

PIGRIÈCHE. s. f. Voyez *Pie-grièche*, à l'article PIE.

PIL

PILAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport aux poils. *Système pilaire*, Ensemble des poils qui couvrent un animal, une plante. On dit aussi dans le même sens, *Pileux.*

PILASTRE. s. m. Pilier carré, auquel on donne les mêmes proportions et les mêmes ornements qu'aux colonnes, et qui ordinairement est engagé dans le mur : quelquefois il est placé derrière les colonnes. *Pilastre dorique, ionique, corinthien, etc. Pilastre cornier. Pilastres accouplés. Pilastre cannelé. Pilastre de marbre. Pilastre de lambris, de treillage, de vitre. Boiserie en pilastres, figurant des pilastres.*

PILAU. s. m. Riz cuit avec du beurre, ou de la graisse et de la viande. *Le pilau est la nourriture ordinaire dans le Levant.*

PILE. s. f. Amas de plusieurs corps placés les uns sur les autres. *Une pile de carreaux. Une pile de bois. Une pile de livres. Une pile d'écus. Une pile de bombes, de boulets. Mettre des livres en pile, en faire une pile.*

Pile de cuivre, Plusieurs poids de cuivre en forme de godets, qui se placent les uns dans les autres, et qui, diminuant par degrés de volume, donnent toutes les divisions du poids total jusqu'au demi-gros.

Pile voltaïque ou *galvanique*, ou *Pile de Volta*, Appareil de physique composé avec des plaques de métaux hétérogènes, que l'on alterne, suivant certaines lois, entre elles et avec des substances liquides, et au moyen duquel on produit un courant continu d'électricité galvanique. *Les principaux phénomènes produits par la pile voltaïque sont la décomposition de l'eau, des alcalis et des acides, l'oxydation et la combustion des métaux, l'impression profonde et continue sur le système nerveux, etc.*

Pile à auges, Pile horizontale dont les couples forment comme de petites auges que l'on remplit d'eau acidulée.

Au Trictrac, *Pile de malheur* ou *de misère*, se dit Lorsqu'un des joueurs, ne pouvant passer dans le jeu de son adversaire pour faire le jan de retour, est obligé d'entasser toutes ses dames en une seule pile dans le coin de son grand jan.

PILE, se dit aussi Des massifs de forte maçonnerie qui séparent et soutiennent les arches d'un pont. *Les piles d'un pont.*

PILE. s. f. Grosse pierre servant à broyer, à écraser quelque chose. Il n'est plus usité au propre, et ne s'emploie que dans quelques phrases populaires et figurées. *Donner une pile à quelqu'un*, Le battre d'importance.

PILE. s. f. Celui des deux côtés d'une pièce de monnaie, où sont empreintes les armes du souverain ou la valeur de la pièce.

Prov., *N'avoir ni croix ni pile*, N'avoir point d'argent.

Croix ou pile, ou *Croix et pile*, Sorte de jeu de hasard, où l'on jette une pièce de monnaie en l'air : un des joueurs nomme, à son choix, un des côtés de la pièce; et il gagne si, lorsqu'elle est tombée, elle présente le côté qu'il a choisi. *Jetons, jouons à croix et à pile à qui l'aura. Que retenez-vous, croix ou pile?* On dit aussi, *Jouer à croix-pile*; mais on se sert plus souvent aujourd'hui de l'expression *Pile ou face.*

Fam., *Je les jetterais à croix ou à pile, à croix et à pile, à croix-pile*, se dit en parlant De deux choses à peu près égales, et dont le choix est indifférent.

PILER. v. a. Broyer, écraser quelque chose avec un pilon. *Piler des amandes. Piler du verjus. Piler des chiffons pour en faire du papier.*

PILÉ, ÉE. part. passé.

PILEUR. s. m. Celui qui pile.

PILEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Voyez PILAIRE.

PILIER. s. m. Sorte de colonne ronde ou carrée; sans proportion et quelquefois sans ornement, qui sert à soutenir un édifice ou quelque partie d'un édifice. *Piliers des voûtes, des arcades. Pilier gothique. La voûte de cette église est soutenue par tant de piliers. Des piliers hauts, déliés, massifs. Les piliers d'un dôme. Les piliers des halles à Paris. Les piliers de la grand'salle du palais.*

Pilier butant, Corps de maçonnerie élevé pour contenir la poussée d'une voûte.

Pilier de moulin à vent, Massif de maçonnerie, terminé en cône, sur lequel tourne la cage d'un moulin à vent.

Pilier de carrière, Masse de pierre qu'on laisse d'espace en espace pour soutenir le ciel d'une carrière.

PILIER, se disait autrefois Des poteaux de justice, et des fourches patibulaires. *Il y avait tant de piliers à cette justice.*

Il se dit encore Des poteaux qu'on met dans les écuries, pour séparer les places des chevaux les unes des autres.

Il se dit aussi Des poteaux entre lesquels on met un cheval dans un manège, pour commencer à le dresser. *Mettre un cheval entre les piliers, entre deux piliers, dans les piliers.*

Fig. et pop., *Se frotter au pilier*, Prendre les mauvaises habitudes de ceux qu'on hante. *Ce domestique servait bien d'abord; mais il s'est frotté au pilier, et ne vaut plus rien.* Il a vieilli.

Fig. et fam., *C'est un pilier de palais*, C'est un homme qui ne bouge du palais. On dit dans un sens analogue, *C'est un pilier de cabaret, de café, de coulisses, etc.*

Fig. et pop., *Avoir de bons gros piliers*, Avoir de grosses jambes.

PILIER, en termes d'Horlogerie, Espèce de petite colonne qui, dans les montres et dans les pendules, tient les platines éloignées l'une de l'autre à une égale distance.

PILLAGE. s. m. (Dans ce mot, ainsi que dans le verbe *Piller* et ses dérivés, on mouille les deux L.) L'action de piller, ou Le dégât qui en est la suite. *Mettre au pillage. Livrer une ville au pillage. La ville fut abandonnée au pillage. On promit le pillage de la ville aux soldats. La ville se racheta du pillage, fut préservée du pillage.*

Il semble qu'il revienne du pillage, il est fait comme un voleur qui revient du pillage, se dit D'un homme dont les habits, les cheveux, etc., sont fort en désordre.

Tout y est au pillage, se dit en parlant D'une grande maison où il n'y a pas d'ordre, où les domestiques prennent et tirent chacun de leur côté.

PILLAGE, signifiait autrefois, en termes de Marine, La dépouille des coffres et hardes de l'ennemi pris, et l'argent qu'il avait sur lui jusqu'à trente livres; le surplus se nommait *Butin*.

PILLARD, ARDE. adj. Qui aime à piller. *Cette troupe est bien pillarde. Il est d'humeur pillarde.* Il est familier.

Il est aussi substantif. *C'est un grand pillard. Les paysans s'armèrent pour s'opposer aux pillards. Un effronté pillard.*

PILLER. v. a. Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc. *Piller une ville, un château. Les gens de guerre ont pillé ce village. La ville fut emportée d'assaut, et pillée.*

Il se dit aussi De ceux qui commettent des exactions, des concussions, qui font dans leur charge, dans leur emploi, des gains illicites et scandaleux. *Ce gouverneur abusa de son autorité pour piller la province. Cet intendant a si bien pillé son maître, qu'il est devenu plus riche que lui.*

Piller une collation, un dessert, Se jeter sur une collation, sur un dessert, pour emporter les fruits, les confitures, etc.

PILLER, signifie, en parlant de Littérature et de Beaux-Arts, Prendre dans les compositions d'autrui des choses que l'on donne comme siennes. *Il a pillé dans de vieux auteurs la plupart des idées que renferme son livre. Ce musicien a pillé les motifs de ses plus beaux airs dans des partitions italiennes. Cet air est pillé dans Mozart, pillé de Mozart. Ces vers sont pillés de Racine, pillés dans Racine. Cet auteur pille partout.*

PILLER, se dit aussi Des chiens qui se jettent sur les animaux ou sur les personnes. *Son chien a pillé le mien. C'est un chien qui pille tous les passants. Il l'a fait piller par son chien.* Dans ce sens, il est peu usité.

En termes de Chasse, *Pille*, se dit pour exciter un chien à se jeter sur le gibier. On le dit aussi pour agacer un chien contre d'autres animaux, ou contre des personnes.

PILLER, se dit encore à de certains Jeux de triomphe, où celui qui fait a le droit, lorsqu'il tourne un as, de prendre cet as et toutes les cartes de la même couleur qui suivent, et de mettre les siennes à la place.

PILLÉ, ÉE. part. passé.

PILLERIE. s. f. Volerie, extorsion, action de piller. *Il s'est enrichi par ses pilleries. C'est un brigandage et une pillerie.* Il est familier.

PILLEUR. s. m. Celui qui pille, qui aime à piller. *C'est un grand pilleur. Ce sont de grands pilleurs.*

PILON. s. m. Instrument dont on se sert pour piler quelque chose dans un mortier. *Pilon de fer. Pilon de fonte. Pilon de bois. Pilon de verre.*

Il se dit aussi Des gros maillets et marteaux qui, dans les moulins à tan, à papier, etc., servent à piler, à briser, à hacher.

Mettre un livre au pilon, En déchirer tous les feuillets, de sorte qu'ils ne puissent servir qu'aux cartonniers, qui les pilent pour les réduire en pâte.

PILORI. s. m. On appelait ainsi Une machine qui tournait sur un pivot, et qui servait à l'exposition publique des personnes condamnées à ce genre de peine. *Mettre un banqueroutier au pilori. Il fut exposé au pilori pendant trois jours de marché.*

Fig., *Mettre quelqu'un au pilori*, Le diffamer.

PILORIER. v. a. Mettre au pilori. *Pilorier un banqueroutier.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Diffamer quelqu'un, manifester son infamie. *Il a été pilorié dans vingt écrits publics.* Il est vieux au propre et au figuré.

PILORIÉ, ÉE. part. passé.

PILORIS. s. m. Rat des Antilles, beaucoup plus grand que nos rats d'Europe, et qui répand une forte odeur de musc.

PILOSELLE. s. f. T. de Botan. Plante à fleurs composées, qui croît dans les lieux arides et montagneux, et qui est couverte de poils, d'où lui vient son nom.

PILOTAGE. s. m. Ouvrage de pilotis. *Il en a coûté tant pour le pilotage.*

PILOTAGE. s. m. T. de Marine. L'art de conduire un vaisseau; les notions de mathématiques suffisantes pour relever et tracer la marche d'un navire. *Il y a des écoles où l'on enseigne le pilotage. Cours de pilotage.*

Il signifie aussi, L'action de conduire un vaisseau à l'entrée ou à la sortie d'un port, de peur qu'il n'aille donner sur les bancs. *Payer tant pour le pilotage d'un bâtiment. Droit de pilotage.*

PILOTE. s. m. Celui qui gouverne, qui conduit un bâtiment de mer. *Un bon pilote. Un mauvais pilote. Un sage pilote. Un pilote habile. Le maître pilote. Le premier pilote.*

Pilote côtier, Celui qui gouverne à la vue des côtes, des ports et des rades, dont il a la connaissance. On appelait autrefois, par opposition, *Pilote hauturier*, Celui qui, dans un voyage de long cours, déterminait la route du bâtiment par le moyen des instruments à réflexion. Aujourd'hui, on nomme *Capitaine au long cours*, Celui qui conduit et qui en même temps commande un navire dans les voyages de long cours.

PILOTER. v. n. Enfoncer des pilotis pour bâtir dessus. *Dans les lieux où le fond n'est pas solide, il faut piloter avant de bâtir.*

Activem., *Piloter un terrain*, Y enfoncer des pilotis.

PILOTÉ, ÉE. part. passé.

PILOTER. v. a. T. de Marine. Conduire un bâtiment de mer. *Piloter un navire hors du port.*

Il signifie quelquefois, familièrement et figurément, Servir à quelqu'un de guide dans le monde, dans une ville, etc.

PILOTÉ, ÉE. part. passé.

PILOTIN. s. m. T. de Marine. Jeune marin qui étudie le pilotage. *Il est parti comme pilotin sur tel navire.*

PILOTIS. s. m. Gros pieu, grosse pièce de bois pointue, et ordinairement ferrée par le bout, qu'on fait entrer avec force pour asseoir les fondements d'un édifice, ou de quelque autre ouvrage, lorsqu'on veut bâtir dans l'eau, ou dans quelque lieu dont le fond n'est pas solide. *Bâtir sur pilotis. Enfoncer des pilotis. Les pilotis ont été enfoncés à refus de mouton.*

PILULE. s. f. Composition médicinale qu'on met en petites boules. *Prendre des pilules. Purger un malade avec des pilules. Pilules purgatives. Pilules mercurielles.*

Fig. et fam., *Dorer la pilule*, Employer des paroles flatteuses pour déterminer un homme à faire quelque chose qui excite sa répugnance. *On lui a si bien doré la pilule, qu'il s'est résolu à faire ce qu'on voulait.* Il signifie aussi, Consoler d'une disgrâce, d'un refus, en l'accompagnant de promesses et de paroles bienveillantes. *On lui a doré la pilule, pour lui adoucir le refus de la grâce qu'il demandait. Il sait dorer la pilule.*

Fig. et fam., *Avaler la pilule*, Se déterminer à faire une chose pour laquelle on a beaucoup de répugnance. *On lui a fait avaler la pilule. Il a été contraint d'avaler la pilule, une pilule bien amère.*

PILUM. s. m. T. d'Antiquité romaine. Arme de jet, forte et lourde, dont se servaient les soldats romains pour engager le combat.

PIM

PIMBÊCHE. s. f. Terme de mépris, dont on se sert pour désigner Une femme impertinente, qui se donne des airs de hauteur. *C'est une pimbêche, une vraie pimbêche, une petite pimbêche.* Il est familier.

PIMENT. s. m. Plante de la famille des Solanées, dont le fruit est extrêmement chaud et piquant, et s'emploie pour assaisonner les viandes.

PIMPANT, ANTE. adj. Élégant et recherché dans sa toilette. *Vous voilà bien pimpant aujourd'hui. Elle était extrêmement pimpante. Faire le pimpant.* Il est familier, et ne s'emploie guère que par plaisanterie.

PIMPESOUÉE. s. f. Femme qui a des manières affectées, ridicules. *C'est une vraie pimpesouée.* Ce terme familier a vieilli.

PIMPRENELLE. s. f. Herbe aromatique de la famille des Rosacées, qui entre quelquefois dans les salades.

PIN

PIN. s. m. Grand arbre toujours vert, dont on tire la résine, et qui a des feuilles longues, menues et pointues. *Le pin forme un genre de la famille des Conifères. Une forêt de pins. Pin maritime. Pin sauvage. Pomme de pin.*

PINACLE. s. m. La partie la plus élevée d'un édifice. Il n'est d'usage au propre qu'en parlant de L'endroit du temple où Notre-Seigneur fut transporté, lorsqu'il fut tenté par le démon.

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un sur le pinacle*, Le louer extrêmement, le mettre au-dessus de tous les autres par des louanges.

Fig. et fam., *Être sur le pinacle*, Être dans une grande élévation, dans une grande faveur.

PINASSE ou **PINACE**. s. f. Anciennement, Bâtiment de charge, à poupe carrée, qui allait à voiles et à rames. *Aujourd'hui on ne fait plus usage de pinasses.*

PINASTRE. s. m. Espèce de pin sauvage.

PINÇARD. adj. et s. m. T. de Maréchalerie. Il se dit D'un cheval qui en marchant appuie sur la pince, qui use son fer en pince. *Ce cheval est pinçard.*

PINCE. s. f. L'extrémité antérieure du pied des animaux ongulés. *Les pinces du cerf, du sanglier. Lorsque les pinces sont usées, c'est signe que la bête est vieille. Ce cheval a la corne gâtée vers la pince.*

Il se dit aussi Du devant d'un fer de cheval. *On n'étampe jamais en pince les fers de derrière.*

PINCE, se dit en outre, surtout au pluriel, Des dents antérieures et centrales de la mâchoire de certains animaux. *Ce cheval a mis bas les pinces, il a trois ans.*

Les pinces d'une écrevisse, d'un homard, etc., Cette partie des grosses pattes de l'écrevisse, du homard, etc., avec laquelle ils pincent quand on veut les saisir.

PINCE, se dit aussi d'Une sorte de longues tenailles dont on se sert pour remuer les grosses bûches dans une cheminée. *Il faut prendre cette bûche avec la pince.*

Il se dit également, dans plusieurs Arts ou Métiers, de Certaines tenailles, les unes grosses, les autres petites, qui servent à différents usages. *Les taillandiers, les serruriers ont de grosses pinces pour tenir leur ouvrage quand ils le mettent au feu. Les tapissiers se servent de fortes et lourdes pinces pour tendre les toiles et les étoffes qu'ils emploient. Les horlogers, les arquebusiers ont de petites pinces pour prendre et placer les goupilles et autres pièces légères.*

Il se dit, en Anatomie et en Chirurgie, d'Instruments dont on se sert pour saisir, attirer ou fixer certaines parties. *Pinces à pansement. Pinces à dissection.*

Pince-nez, Sorte de lunettes sans branches.

PINCE, signifie quelquefois, L'action de pincer, de saisir avec force. *Cet instrument, cet outil n'a pas de pince*, Ne saisit pas bien. Fam., *Cet homme a la pince forte, la pince rude*, Il tient avec vigueur ce qu'il a dans la main.

Pop., *Craindre la pince, être menacé de la pince*, Craindre, risquer d'être arrêté. On dit dans le même sens, *Gare la pince !*

Pop., *Être sujet à la pince*, se dit D'une personne qui a l'habitude de chercher à faire des profits injustes.

Cet argent est sujet à la pince, Il est sujet à être pris. *L'argent des communautés est ordinairement sujet à la pince.*

PINCE, signifie aussi, Une barre de fer aplatie par un bout, et dont on se sert comme d'un levier. *Lever une grosse pierre avec une pince.*

PINCE, en termes de Tailleur et de Couturière, Pli qu'on fait à du linge ou à de l'étoffe, et qui se termine en pointe. *Cette veste est trop large, il y faut faire une pince.*

PINCEAU. s. m. Instrument dont les peintres se servent pour appliquer et étendre les couleurs, et qui consiste en un assemblage de poils attaché fortement à l'extrémité d'une espèce de hampe, ou retenu au bout d'un tuyau de plume. *Gros pinceau. Pinceau fort délié. Pinceau de poil de blaireau, de poil de cochon. Pinceau pour peindre à l'huile, en miniature. Les pinceaux d'un peintre. Préparer les pinceaux. Nettoyer un pinceau. Un trait de pinceau. Ce peintre n'a plus à donner à son ouvrage que quelques coups de pinceau. Donner un coup de pinceau.*

Donner le dernier coup de pinceau à un tableau, Le terminer, l'achever entièrement.

Fig. et fam., *On lui a donné un vilain coup de pinceau*, se dit en parlant D'une personne contre qui il a été fait quelque satire.

PINCEAU, se dit quelquefois, figurément, de L'art de peindre. *Il vivait de son pinceau.*

Il se dit aussi, figurément, de La manière de peindre. *Ce peintre a un beau pinceau, le pinceau hardi, le pinceau agréable, le pinceau délicat, le pinceau suave, le pinceau dur et sec. On reconnaît dans ce tableau le pinceau du maître.*

Il se dit dans une acception plus figurée, en parlant Des poètes, des orateurs, des écrivains. *Cet auteur est grand coloriste, son pinceau est brillant. Il y a dans Bossuet, dans Corneille, etc., d'admirables coups de pinceau.*

PINCÉE. s. f. Ce qu'on peut prendre de certaines choses, en les pinçant entre deux ou trois doigts. *Une pincée de sel. Une pincée de poivre. Une pincée de tabac.*

PINCELIER. s. m. Petit bassin de fer-blanc, séparé en deux parties, dans l'une desquelles les peintres prennent l'huile dont ils ont besoin pour mêler leurs couleurs, et dont l'autre sert à recevoir ce qui sort de leurs pinceaux quand ils les nettoient.

PINCE-MAILLE. s. m. Homme fort attaché à ses intérêts, et qui fait paraître son avarice jusque dans les plus petites choses. *C'est un franc pince-maille, un vrai pince-maille.* Il est familier.

PINCEMENT. s. m. T. d'Agriculture. Opération qui consiste à couper avec les ongles ou avec un instrument le sommet d'un bourgeon.

PINCER. v. a. Presser, serrer la superficie de la peau entre les doigts ou autrement. *Pincer quelqu'un fortement. Pincer jusqu'au sang. Meurtrir en pinçant. Ce perroquet lui a pincé le doigt avec son bec. Cette porte m'a pincé les doigts.*

Fig. et fam., *Pincer quelqu'un*, Le reprendre, le blâmer, lui reprocher quelque chose avec raillerie. *Il l'a pincé rudement, doucement, adroitement.*

PINCER, s'emploie aussi absolument, tant au propre qu'au figuré. *Il aime à pincer. C'est un homme qui pince finement. Il pince en riant.*

Fam. et substantiv., *Un pince-sans-rire*, Un homme malin et sournois.

PINCER, signifie aussi, Serrer fortement avec une pince, avec des tenailles ou autres instruments semblables. *Pincez bien cette barre de fer avec vos tenailles. Vos tenailles sont faussées, elles ne pincent plus. Mettez ce morceau de bois dans l'étau, et pincez-le fortement.*

Fig. et fam., *Pincer quelqu'un*, Saisir quelqu'un, le surprendre, s'emparer de lui au moment où il commet quelque faute, où il fait quelque mal. *Si je te pince, tu ne m'échapperas pas. Il y a quelqu'un qui vole mes fruits, je le pincerai. Quelque jour il se fera pincer.*

Fig. et fam., *Se faire pincer, être pincé*, Être puni de quelque imprudence qu'on a faite. *Il a voulu jouer gros jeu, il s'est fait pincer, il a été pincé. Il a fait des spéculations de bourse, et il y a été pincé.*

PINCER, signifie quelquefois, Causer de la douleur, faire une sensation vive et désagréable. *Le coup de fouet a pincé ce cheval. Le froid m'a pincé. Ce remède pince l'estomac.*

PINCER, en termes de Musique, Faire vibrer les cordes d'un instrument en les pinçant avec les doigts. *Il a pincé tout ce passage sur son violon, au lieu de le jouer avec l'archet.* Lorsqu'il s'agit d'instruments dont on ne joue que de cette manière, il est ordinairement neutre. *Pincer de la harpe, de la guitare.*

PINCER, en termes d'Agriculture, Couper avec le bout des doigts ou avec l'ongle les bourgeons ou l'extrémité des jeunes branches d'un arbre à fruit, pour empêcher qu'il ne pousse trop. *Pincer les petits bourgeons d'un arbre.*

PINCER, en termes de Manège, Approcher l'éperon du flanc du cheval, sans donner de coup ni appuyer. *Pincer du droit, du gauche. Pincer des deux.*

En termes de Marine, *Pincer le vent*, Aller au plus près du vent.

PINCÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois adjectif, et signifie, Qui a un air d'afféterie. *Un air pincé. Des manières pincées.*

PINCETTE. s. f., et plus ordinairement **PINCETTES**, au pluriel. Ustensile de fer à deux branches égales, dont on se sert pour accommoder le feu. *Donnez-moi la pincette, les pincettes. Une paire de pincettes. Des pincettes garnies d'argent. Attiser le feu avec des pincettes.*

Il se dit aussi d'Un instrument de fer dont on se sert pour s'arracher le poil. *Il se fait la barbe avec la pincette. S'arracher le poil avec des pincettes.*

Fam., *Baiser quelqu'un à la pincette*, Le baiser en lui prenant doucement les deux joues avec le bout des doigts. C'est une des caresses auxquelles on accoutume les enfants. *Baisez-moi à la pincette.*

Fam., *On ne le prendrait pas avec des pincettes*, se dit D'un objet fort sale, d'un homme fort malpropre.

PINCETTES, se dit également, dans plusieurs Arts ou Métiers, de Petits instruments de fer à deux branches, dont on se sert pour prendre ou pour placer certains objets qu'on ne pourrait ni prendre ni placer facilement avec les doigts.

PINCHINA. s. m. Étoffe de laine, espèce de gros drap. *Un habit de pinchina.*

PINÇON. s. m. La marque qui reste sur la peau, lorsqu'on a été pincé. *Faire un pinçon à quelqu'un. Je me suis fait un pinçon en fermant cette porte.*

PINÇON, en termes de Maréchalerie, Rebord mince, élevé à la pince d'un fer, surtout à celle des fers de derrière, pour mieux les assurer, ou pour garantir la corne.

PINDARIQUE. adj. des deux genres. Qui est dans la manière de Pindare. *Ode pindarique. Style pindarique. Un poète pindarique*, Un poète qui écrit à la manière de Pindare.

PINDARISER. v. n. Parler ou écrire avec affectation, avec emphase, se servir de termes recherchés, ampoulés. *Cet homme ne parle pas naturellement, il veut toujours pindariser.* Il est familier.

PINDARISEUR. s. m. Celui qui pindarise. *Un sot pindariseur.* Il est familier et peu usité.

PINDE. s. m. Montagne de la Thessalie, qui était consacrée à Apollon et aux Muses. Ce mot est placé ici, non comme un terme de géographie, mais parce qu'on l'emploie figurément dans plusieurs phrases poétiques. *Les nourrissons, les habitants du Pinde*, Les poètes. *Les maîtres, les héros du Pinde*, Les grands poètes. *Les lauriers du Pinde*, La gloire qu'on acquiert en cultivant la poésie. *Les déesses du Pinde*, Les Muses.

PINÉALE. adj. f. T. d'Anat. Il n'est usité que dans cette expression, *Glande pinéale*, Petit corps ovale qui se trouve à peu près au milieu du cerveau, et qui a quelque ressemblance avec une pomme de pin.

PINEAU. s. m. Espèce de raisin noir qui passe pour faire le meilleur vin de Bourgogne.

PINGOUIN ou **PINGUIN.** s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau de mer, qui a les ailes si courtes, qu'il ne lui est pas possible de voler.

PINGRE. s. m. Terme populaire. Avare. *C'est un pingre.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Cet homme est bien pingre.*

PINNÉE. adj. f. T. de Botan. Il n'est guère usité que dans cette expression, *Feuille pinnée*, Feuille composée de plusieurs folioles rangées des deux côtés d'un petiole commun. *Les feuilles de la plupart des légumineuses sont pinnées.* On dit aussi *Nervures pinnées.*

PINNE MARINE. s. f. Grand coquillage dont les deux valves, en forme d'éventail, sont soudées vers leur sommet, et qui s'attache aux rochers par le moyen d'une touffe de filets soyeux, dont on peut faire des tissus. *Drap de pinne marine.*

PINNULE. s. f. Petite plaque de cuivre, élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'un petit trou ou d'une petite fente pour laisser passer les rayons lumineux ou les rayons visuels. *Graphomètre à pinnule.*

PINQUE. s. f. T. de Marine. Espèce de flûte; bâtiment de charge, qui est rond à l'arrière.

PINSON. s. m. Petit oiseau à bec conique, dont le chant est agréable, et dont le plumage est de diverses couleurs.

Prov., *Être gai comme un pinson, comme pinson*, Être fort gai.

PINTADE. s. f. Oiseau gallinacé dont la tête est munie d'une sorte de casque de corne, et dont le plumage gris-bleuâtre est semé de taches blanches plus ou moins arrondies. *Il a des pintades dans sa basse-cour.*

PINTE. s. f. Mesure dont on se servait pour mesurer le vin et autres liquides en détail, et qui était de différente grandeur selon les différents lieux. *La pinte de Paris contenait un peu moins que le litre. Une pinte d'étain. Pinte, mesure de Saint-Denis. Pinte à la grande mesure. Du vin à douze sous la pinte, à vingt sous la pinte. Vider les pintes. Vendre à pot et à pinte.*

Il se dit aussi de La quantité de liquide contenue dans une pinte. *Tirer pinte. Payer pinte. Boire pinte.*

Prov., *Je voudrais qu'il m'en eût coûté une pinte de mon sang, et que cela fût arrivé* ou *que cela ne fût pas arrivé*, se dit Pour marquer un extrême désir ou un extrême chagrin de quelque chose.

Prov. et fig., *Il n'y a que la première pinte qui coûte*, Dans chaque affaire, il n'y a que le commencement qui donne de la peine.

PINTER. v. n. Faire débauche de vin. *C'est un homme qui ne fait que pinter, qui n'aime qu'à pinter.* Il est populaire.

PIO

PIOCHE. s. f. Outil de fer à manche de bois, dont les terrassiers, les carriers et les maçons se servent pour remuer la terre, tirer des pierres, démolir, saper, etc. *Travailler avec la pioche. Ouvrir la terre avec la pioche.*

PIOCHER. v. a. Fouir, remuer avec une pioche. *Piocher une vigne. Piocher la terre.* Il s'emploie aussi neutralement. *Il faut piocher en cet endroit.*

PIOCHER, employé neutralement, signifie quelquefois au figuré, Travailler avec ardeur, avec assiduité. *J'ai bien pioché aujourd'hui. Il me faudra beaucoup piocher pour faire cet ouvrage en un mois.* Dans cette acception, il est familier.

PIOCHÉ, ÉE. part. passé.

PIOCHEUR. s. m. Celui qui manie la pioche. Il ne s'emploie guère que figurément pour signifier Un travailleur opiniâtre. *Cet écolier est un piocheur.*

PIOLER. v. n. Voyez PIAULER.

PION. s. m. La plus petite pièce du jeu des échecs. *Il y a huit pions de chaque côté au jeu des échecs. Le pion du roi, de la reine, de la tour, etc. Il joue mieux que moi, il me donne un pion. Pion coiffé.* Il se dit aussi Des pièces du jeu de dames.

Fig. et fam., *Damer le pion à quelqu'un*, L'emporter sur lui avec une supériorité marquée.

PION. s. m. Sobriquet donné par les écoliers à leurs maîtres d'étude, à leurs surveillants.

PIONNER. v. n. T. des Échecs et du jeu de Dames. Il se dit D'un joueur qui s'attache à prendre beaucoup de pions, qui prend souvent des pions. *Il aime à pionner.*

PIONNIER. s. m. Travailleur dont on se sert dans une armée pour aplanir les chemins, pour creuser des lignes et des tranchées, et pour remuer la terre dans différentes occasions. *Avoir de bons pionniers.*

PIONNIER, se dit, en parlant de l'Amérique du Nord, Des premiers colons qui s'établissent sur des terres incultes et désertes pour les défricher.

PIOT. s. m. Vin. *C'est un homme qui aime le piot.* Il est populaire.

PIP

PIPE. s. f. Grande futaille pour mettre du vin ou d'autres liqueurs. *Une pipe de vin, de cidre. Pipe vide, pleine. Une demi-pipe. Une pipe de vin d'Espagne. Une pipe d'eau-de-vie.* On dit dans quelques pays, *Une pipe de chaux, une pipe de blé.*

PIPE. s. f. Petit tuyau de terre cuite ou d'autre matière, dont un des bouts est recourbé et terminé par une espèce de petit vase qu'on appelle Fourneau, et dans lequel on met du tabac en feuille, ou quelque autre substance, qu'on allume pour en aspirer la fumée. *Remplir sa pipe de tabac. Mettre du tabac dans sa pipe. Charger une pipe.*

Allumer sa pipe, Allumer le tabac qui est dans le fourneau de la pipe.

Fumer une pipe, Prendre en fumée autant de tabac qu'il en peut tenir dans une pipe. *Il fume sa pipe tous les matins. Fumer deux pipes, trois pipes.*

PIPEAU. s. m. Flûte champêtre, chalumeau. *Danser au son du pipeau, des pipeaux.* Il ne s'emploie guère qu'en poésie.

PIPEAU, en termes de Chasse, Petit bâton ayant à l'un de ses bouts une fente où l'on met une feuille de laurier ou de quelque autre plante, et qui sert à contrefaire le cri de différents oiseaux.

Il se dit aussi Des petites branches, ou brins de paille qu'on enduit de glu pour prendre les oiseaux. *Disposer des pipeaux.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des petits artifices par lesquels une personne rusée cherche à tromper. *J'ai évité ses pipeaux.*

PIPÉE. s. f. Sorte de chasse dans laquelle on contrefait le cri de la chouette, pour attirer les oiseaux dans un arbre dont les branches sont remplies de gluaux où ils se prennent. *Aller à la pipée. Prendre des oiseaux à la pipée. Faire une pipée.*

Faire une pipée, signifie aussi, Préparer tout ce qui est nécessaire pour la chasse dont il s'agit.

PIPER. v. a. Prendre à la pipée. *Piper des oiseaux.*

Il signifie, figurément et familièrement, Tromper. *On a voulu me piper. Ils l'ont pipé au jeu, et lui ont gagné tout son argent.*

Piper des dés, Préparer des dés afin de tromper au jeu.

PIPÉ, ÉE. part. passé. *Dés pipés.*

PIPERIE. s. f. Tromperie au jeu. *Il faut qu'il y ait de la piperie. Cela n'a pu se faire sans piperie.*

Il se dit aussi de Toute sorte de tromperie, de fourberie. *Il n'y a que piperie dans le monde.* Il est vieux.

PIPEUR. s. m. Celui qui pipe au jeu. *C'est un grand pipeur. Un pipeur insigne. Un pipeur fieffé.*

Il signifie aussi, Celui qui trompe de quelque manière que ce soit. *Avec ses belles promesses ce n'est qu'un pipeur.* Dans ce sens, on emploie quelquefois le féminin *Pipeuse* qui est familier, et *Piperesse* qui est d'un style plus relevé. Il s'emploie aussi adjectivement dans ce sens.

PIQ

PIQUANT, ANTE. adj. Qui pique. *Les branches des rosiers sont piquantes. Les orties sont piquantes.*

Il signifie aussi, Qui fait une impression vive sur l'organe du goût. *Du vin piquant. Une sauce piquante. Du vinaigre piquant. De la moutarde piquante.* On dit figurément, *Le sel piquant de ses bons mots, de ses reparties, de ses plaisanteries.*

Il se dit également De la température, quand elle est très froide. *Un froid piquant. L'air est vif et piquant. Un vent piquant. Une bise extrêmement piquante.*

PIQUANT, signifie au figuré, Offensant, et il se dit principalement Des discours. *Ils se sont dit des mots piquants, des paroles piquantes. Il lui fit une réponse très piquante. Il lui a répondu d'une manière piquante. Raillerie piquante. Ils se sont lancé des traits piquants.*

Il se dit aussi, figurément, dans une acception différente, De tout ce qui fait une impression vive et agréable sur l'esprit, sur les sens; et, particulièrement, Des discours, des écrits et des ouvrages d'art qui plaisent par quelque chose de fin et de vif. *Nous eûmes un spectacle très piquant. Une danse légère et piquante. La surprise lui a rendu ce plaisir plus piquant. Sa conversation abonde en traits piquants. Il a une conversation piquante. Les grâces piquantes de son esprit. Il n'y a rien de piquant dans ce qu'il écrit. Ce tableau est d'un effet piquant. Le motif de cet air, de ce duo est piquant.*

Il se dit, dans une acception analogue, Des personnes qui plaisent par la vivacité et par l'agrément de leur physionomie plus

que par la régularité de leurs traits. *Cette femme est piquante. Elle n'est pas belle, mais elle a l'air piquant, la physionomie piquante. Cet enfant a une petite mine fort piquante.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Le piquant de l'aventure. Le piquant de la chose.*

PIQUANT. s. m. Il se dit Des pointes qui viennent à certaines plantes, à certains arbrisseaux. *Ces chardons sont pleins de piquants. Les piquants des feuilles de houx.*

PIQUE. s. f. Sorte d'arme formée d'un long bois, dont le bout est garni d'un fer plat et pointu. *Longue pique. Grosse pique. Pique de bois de frêne. Armé d'une pique. Saluer de la pique. Présenter la pique. Ils marchèrent les uns contre les autres les piques baissées. Ils étaient si près les uns des autres, que leurs piques se croisaient. Les piques ont été longtemps en usage dans l'infanterie. Les Romains portaient des piques dont le fer était fort large. Dans cette pompe funèbre, les soldats portaient les piques renversées et traînantes. Les soldats français ne se servent plus de piques. Il y a de l'eau dans ce fossé la hauteur d'une pique*, et absolument, *Il y a une pique d'eau dans ce fossé.*

Demi-pique, Pique plus courte de moitié que les piques ordinaires. *Il n'avait qu'une demi-pique.*

Fig. et fam., *Vous en êtes à cent piques*, se dit À une personne qui, voulant deviner quelque chose, est très éloignée de la vérité.

Fig. et fam., *Être à cent piques au-dessus, au-dessous de quelqu'un, de quelque chose*, Lui être fort supérieur, fort inférieur. *Ce poëme est à cent piques au-dessus des autres. Il est à cent piques au-dessous de ses rivaux. Il est à cent piques au-dessus de son concurrent.*

PIQUE, se disait aussi Des soldats qui portaient la pique dans un régiment. *Faire défiler les piques. Il y avait tant de piques dans ce régiment.*

PIQUE. s. m. T. de Jeu de cartes. Une des quatre divisions d'un jeu de cartes. *L'as de pique. Le roi de pique. Il a écarté tout le pique, tout son pique. Il a tout le pique, tous les piques. Jouer du pique. De quelle couleur tourne-t-il? Il tourne du pique* ou *de pique, il tourne pique.*

PIQUE. s. f. Brouillerie, aigreur entre deux ou plusieurs personnes. *Il a fait cela par pique. Il y a de la pique dans cette affaire-là. Il est en pique avec son voisin*, Il est en mauvaise intelligence avec lui. Il est familier.

PIQUÉ. s. m. Espèce d'étoffe de coton formée de deux tissus, l'un fin, l'autre plus gros, qui sont appliqués l'un sur l'autre et unis par des points rangés ordinairement en losange. *Du piqué de Marseille. Un gilet de piqué.*

PIQUE-ASSIETTE. s. m. Parasite. Il est familier.

PIQUE-NIQUE. s. m. Repas où chacun paye son écot. *Voulez-vous faire un pique-nique? Nous avons fait plusieurs pique-niques le mois dernier.*

À PIQUE-NIQUE, EN PIQUE-NIQUE. loc. adverbiales. *Faire un repas à pique-nique. Dîner à pique-nique, en pique-nique.*

PIQUER. v. a. Percer, entamer légèrement avec quelque chose de fort pointu. *Une épingle l'a piqué. Il y a des épines qui piquent fort. Piquer quelqu'un jusqu'au sang. Je me suis piqué. Je me suis piqué le doigt. Piquer un papier*, Y faire de petits trous.

Il se dit aussi Des serpents, de la vermine, des insectes qui mordent, qui entament la peau. *Être piqué par un serpent. Être piqué de la tarentule. Être piqué par un cousin. Les puces l'ont piqué toute la nuit. Les mouches piquent les chevaux.*

Prov. et fig., *Quelle mouche le pique, l'a piqué?* se dit D'un homme qui se fâche, qui s'est fâché sans sujet.

PIQUER, se dit également Des insectes qui entament le bois, les étoffes, etc. *Les teignes, les vers ont piqué cet habit. Ce livre est piqué des vers.*

Fig. et fam., *Voilà qui n'est pas piqué des vers*, Cela n'est pas mauvais, cela a du mérite.

PIQUER, se dit encore D'un chirurgien qui avec sa lancette entame la peau pour ouvrir la veine et en tirer du sang. *Le chirurgien l'a mal piqué, l'a piqué deux fois avant de lui tirer du sang, sans pouvoir lui tirer de sang.*

Piquer l'artère, le nerf, etc., Blesser l'artère, le nerf, etc., en ouvrant ou croyant ouvrir la veine.

En termes de Maréchal, *Piquer un cheval*, Lui faire entrer la pointe du clou jusqu'à la chair vive, en le ferrant.

En termes de Manège, *Piquer un cheval*, et absolument, *Piquer*, Donner des éperons à un cheval, et le pousser au galop. *Il piqua son cheval, qui partit au galop.*

Ce cavalier pique bien, Il pousse vigoureusement son cheval au galop.

Piquer des deux, Faire sentir les deux éperons à un cheval afin d'accélérer sa marche.

Fig. et fam., *Piquer des deux*, Aller très vite, faire beaucoup de diligence. *Il faudra piquer des deux, si vous voulez arriver. Pour réussir dans cette affaire, il faut piquer des deux.*

Fam., *Piquer la mazette*, Monter un mauvais cheval.

En termes de Chasse, *Piquer dans le fort*, Pousser son cheval au galop dans le fort du bois.

PIQUER, signifie aussi, Faire avec du fil ou de la soie, sur deux ou plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre, des points qui les traversent et qui les unissent. *Piquer une courte-pointe. Piquer des bonnets.*

Piquer des bottines, Unir par des points l'étoffe des bottines à leur cuir.

Piquer un collet d'habit, des poignets de chemise, etc., Y faire des points et arrière-points symétriques pour les orner.

Piquer du taffetas, du tabis, Y faire de petits trous par compartiments.

PIQUER, s'emploie encore en des sens analogues dans plusieurs termes d'arts, de métiers, de jeux, etc.

Piquer une pierre, un moellon, une meule, etc., Les rendre raboteux, en y faisant de petits enfoncements avec le côté pointu du marteau.

Piquer de la viande, La larder avec de petits lardons, et près à près. *Piquer des perdreaux. Son cuisinier a mal piqué, a bien piqué ces lapereaux. On a piqué ce rôti fort proprement.*

Piquer de gros lard un morceau de bœuf, un levraut, etc., Les larder avec de gros lardons.

Au Jeu de billard, *Piquer la bille*, La toucher presque perpendiculairement avec la queue.

Fam., *Piquer une tête*, S'élancer dans l'eau la tête la première.

Fig. et fam., *Piquer le coffre, piquer le tabouret*, Attendre dans les antichambres du roi, des princes, etc. Il n'est plus usité.

Fig. et fam., *Piquer l'escabelle*, se dit Des jeunes gens qui travaillent dans les études des notaires ou des avoués. Il est peu usité.

Fig. et fam., *Piquer les tables, les assiettes*, et plus ordinairement, *Piquer l'assiette*, Courir après les dîners en ville.

Piquer les absents, dans un chapitre, dans un bureau, dans un atelier, etc., Marquer ceux qui sont absents, afin qu'ils soient privés de la rétribution due à ceux qui sont présents. *On l'a piqué quatre fois ce mois-ci. Il ne veut pas se faire piquer, il arrive toujours avant l'heure.*

Fig., *Piquer des ouvriers*, Veiller à ce qu'ils soient présents, à ce qu'ils ne perdent pas leur temps, et fassent bien leur ouvrage.

PIQUER, se dit aussi Des choses qui affectent le goût de telle sorte que la langue semble en être piquée. *Ce vin pique la langue agréablement, désagréablement. Ce fromage pique.* On dit que *Du poisson pique*, lorsqu'il affecte désagréablement la langue, parce qu'il n'est plus frais. *Voilà de l'alose qui commence à piquer.*

PIQUER, se dit, figurément et au sens moral, Des choses qui font une impression vive et agréable. *Il n'y a rien dans cet ouvrage, dans ce style, qui pique et qui réveille. Il y a dans la physionomie de cette femme je ne sais quoi qui pique et qui attire.*

Piquer la curiosité de quelqu'un, Rendre plus vif le désir qu'il a de savoir quelque chose.

PIQUER, signifie aussi, Fâcher, irriter, mettre en colère. *Ce discours l'a piqué, l'a piqué au vif, jusqu'au vif. La moindre chose le pique. Il dit souvent des choses qui piquent.*

Piquer quelqu'un d'honneur, Lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne pas faire quelque chose.

PIQUER, avec le pronom personnel, Se sentir offensé, prendre en mauvaise part. *C'est un homme qui se pique du moindre mot qu'on lui dit.*

Il signifie aussi, Se glorifier de quelque chose, en faire vanité, en tirer avantage, en faire profession. *Il se pique de bien écrire, de bien parler, etc. Il se pique d'être bien fait, d'être brave, de bien danser, etc. Il se piquait de naissance, de noblesse. Il ne se pique d'autre chose que d'être honnête homme. Il est savant, du moins il s'en pique.*

Se piquer d'honneur, Montrer dans quelque occasion plus de courage, plus de générosité, etc., qu'on n'a coutume d'en faire paraître.

Se piquer au jeu, ou simplement, *Se piquer*, S'opiniâtrer à jouer malgré la perte. *Il se pique aisément au jeu. Quand il se pique, il est capable de hasarder tout son bien.*

Fig. et fam., *Se piquer au jeu, être piqué au jeu*, se dit D'une personne qui veut venir à bout de quelque chose, malgré les obstacles qu'elle y trouve.

Ce bois se pique, ces étoffes se piquent, Les vers s'y mettent. *Ce papier imprimé se pique*, Il commence à se gâter, faute d'avoir été étendu et séché. *Ce vin, cette boisson se pique*, Ce vin, cette boisson commence à s'aigrir.

PIQUÉ, ÉE. part. passé. *Jupon piqué. Construction de moellons piqués. Poulet piqué,*

Lardé. *Il parle en homme piqué*, Fâché, irrité.

En termes de Musique, *Notes piquées*, se dit d'Une suite de notes sur chacune desquelles on met un point ou un accent aigu, pour indiquer qu'elles doivent être rendues d'une manière égale par des coups de gosier, de langue ou d'archet secs et détachés.

PIQUET. s. m. Petit pieu qu'on fiche en terre pour tendre et arrêter les cordages des tentes, des pavillons. *Les piquets d'une tente.*

En termes de Guerre, *Planter le piquet*, Camper. *Lever le piquet*, Décamper.

Fig. et fam., *Aller planter le piquet chez quelqu'un*, S'aller établir chez quelqu'un pour quelque temps.

PIQUET, se dit aussi d'Un pieu plus grand et plus fort, dont on se sert à la guerre pour mettre des chevaux à l'attache, par le moyen des cordes qui y tiennent. *Mettre, tenir des chevaux au piquet.*

Fam., *Être droit comme un piquet*, Se tenir droit d'une manière raide et affectée. *Être planté comme un piquet*, Se tenir debout et immobile. *Que faites-vous là planté comme un piquet?*

PIQUET, en termes de Guerre, Un certain nombre de cavaliers ou de fantassins qui se tiennent prêts à marcher au premier ordre. *Un piquet de cavalerie. Un piquet d'infanterie. Cette compagnie est de piquet.*

Il s'est dit aussi d'Une sorte de punition militaire qui consistait à passer deux heures debout, un pied sur un piquet.

PIQUET, se dit encore Des bâtons, des perches qu'on plante en terre d'espace en espace, pour prendre un alignement. *Planter des piquets.*

PIQUET. s. m. Jeu fort connu, qu'on joue avec trente-deux cartes. *Jouer au piquet. Jouer un cent de piquet. Le piquet à écrire. Une partie de piquet. Tous les soirs il fait son piquet. Il fait chaque jour le piquet de sa grand'mère. Piquet à deux, à trois, à quatre.*

Un jeu de piquet, Les cartes qui servent au piquet, par opposition à Cartes entières. *Un sixain de piquet*, Un paquet de six jeux de cartes propres au piquet.

PIQUETTE. s. f. Boisson que l'on fait avec de l'eau mise dans un tonneau où il y a du marc de raisin, quelquefois des prunelles, etc.

Il se dit, par extension, d'Un mauvais vin, d'un vin sans qualité, sans force, sans saveur. *Il ne nous a donné que de la piquette.*

PIQUEUR. s. m. T. de Vénerie. Homme de cheval, dont la fonction est de suivre et de diriger une meute de chiens. *Il a une bonne meute et un bon piqueur. Être à la queue des chiens avec les piqueurs.*

PIQUEUR, en termes de Manège, Domestique chargé de monter les chevaux pour les dresser, pour les exercer, ou pour les mettre sur la montre.

PIQUEUR, se dit aussi d'Un homme qui a soin de tenir le rôle des maçons, des tailleurs de pierre, manœuvres et autres ouvriers, de marquer quand ils sont absents, et de surveiller leurs travaux.

Il se dit également, dans les chapitres, de Celui qui tient note des chanoines absents.

PIQUEUR, se dit, dans les Ponts et chaussées, d'Un employé qui assiste les conducteurs.

PIQUEUR, en termes de Cuisine et de rôtisserie, Celui qui larde les viandes.

Fig. et fam., *Un piqueur de tables, un piqueur d'assiettes*, Un parasite.

PIQUEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière, qui pique diverses parties des chaussures. *Piqueuse de bottines.*

PIQUIER. s. m. Soldat armé d'une pique. *Il y avait autrefois des piquiers dans l'infanterie.*

PIQÛRE. s. f. Petite blessure que fait une chose ou un animal qui pique. *Une piqûre d'épingle. La piqûre d'une abeille. La piqûre d'un scorpion.*

En Chirurgie, *Piqûre anatomique*, Blessure légère reçue en disséquant ou en faisant une opération chirurgicale, et qui produit quelquefois les accidents les plus graves et même la mort.

En Chirurgie, *Piqûre du nerf, de l'artère, de l'aponévrose, etc.*, La blessure faite avec la lancette à quelqu'une de ces parties.

PIQÛRE, se dit aussi de La blessure que le maréchal fait quelquefois, par maladresse, au pied d'un cheval qu'il ferre, en enfonçant un clou jusqu'au vif.

PIQÛRE, se dit en outre Des trous que font des insectes dans les fruits, le bois, les étoffes, le papier, etc. *Piqûre de vers. Cette boiserie, cette robe est pleine de piqûres. Ce livre a des piqûres qui le percent de part en part.*

PIQÛRE, se dit quelquefois, dans un sens moral, d'Une légère offense que l'on reçoit. *Il s'irritait à la moindre piqûre.*

PIQÛRE, se dit encore Des rangs de points et arrière-points qui se font symétriquement, soit pour unir deux ou plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre, soit pour orner certaines parties d'un vêtement. *La piqûre d'une jupe, d'un corset, d'une couverture, d'une courte-pointe, d'un couvre-pied, d'un matelas. La piqûre de ce collet d'habit, de ces poignets de chemise est fort bien faite.*

Il se dit aussi Des ornements que l'on fait sur du taffetas, sur du tabis, en les perçant symétriquement avec de petits fers. *La piqûre de ce taffetas est fort belle.*

PIR

PIRATE. s. m. Celui qui n'a de commission d'aucune puissance, et qui court les mers pour voler, pour piller. *Il tomba entre les mains des pirates. Nettoyer les mers de pirates. L'expédition de Pompée contre les pirates. La guerre des pirates.*

Il s'est dit aussi Des corsaires de quelques nations barbaresques, qui avaient commission de leur gouvernement pour écumer les mers. *Les pirates de Tripoli, de Salé, de Maroc.*

Il se dit, par extension, de Tout homme qui s'enrichit avec impudence aux dépens des autres, qui commet des exactions criantes. *C'est un pirate, un vrai pirate.*

PIRATER. v. n. Faire le métier de pirate. *Il y a longtemps qu'il pirate sur ces mers. Il ne fait que pirater.*

PIRATERIE. s. f. Métier de pirate. *Exercer la piraterie.*

Il se dit aussi Des actes de piraterie. *Les corsaires infestaient les mers par des pirateries continuelles.*

Il se dit, par extension, Des exactions dont on se rend coupable dans quelque place, dans quelque emploi. *Ce gouverneur a fait d'énormes pirateries.*

PIRE. adj. comparatif des deux genres. De plus mauvaise, de plus méchante qualité dans son espèce, plus dommageable, plus nuisible. *Ce vin-là est encore pire que le premier. De deux maux, il faut éviter le pire. Il est pire, bien pire qu'il n'était. Il est devenu pire. La crainte du mal est quelquefois pire que le mal même.* Prov., *Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.*

La dernière faute sera pire que la première, Elle aura des suites, des conséquences plus fâcheuses.

Prov., *Le remède est pire que le mal*, se dit en parlant D'un remède qui paraît très désagréable, ou dangereux, ou nuisible. Il se dit aussi figurément.

Prov. et fig., *Il n'y a pire eau que l'eau qui dort*, Les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut le plus se défier.

PIRE, s'emploie quelquefois comme superlatif, et alors il est toujours précédé de l'article. *C'est le pire de tous. De toutes les espèces, c'est la pire.*

PIRE, se prend aussi substantivement, au masculin, et signifie, Ce qui est de plus mauvais. *Souvent qui choisit prend le pire. Dans les arts d'agrément, il n'y a point de degrés du médiocre au pire.*

Avoir du pire dans une affaire, Y avoir du désavantage.

PIROGUE. s. f. Bateau fait quelquefois d'un seul arbre creusé, et dont se servent les sauvages.

PIROLE. s. f. Plante de la famille des Bruyères, qui pousse cinq ou six feuilles à peu près semblables à celles du poirier, d'où lui vient son nom.

PIROUETTE. s. f. Sorte de jouet composé d'un petit morceau de bois plat et rond, traversé dans le milieu par un petit pivot sur lequel on le fait tourner avec les doigts. *Jouer à la pirouette. Faire tourner une pirouette.*

PIROUETTE, se dit aussi d'Un tour entier qu'on fait de tout le corps, en se tenant sur la pointe d'un seul pied. *Faire une pirouette, des pirouettes. Faire une double pirouette. Ce danseur fait trop de pirouettes.*

Fig. et fam., *Il a répondu par des pirouettes*, se dit D'un homme qui, au lieu de profiter d'un discours sérieux, s'est mis à plaisanter. *Il paye ses créanciers en pirouettes*, se dit D'un homme qui échappe à ses créanciers par des subterfuges.

PIROUETTE, dans les Manèges, Espèce de volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule et même place. *La pirouette n'est plus en usage.*

PIROUETTER. v. n. Faire une ou plusieurs pirouettes. *Pirouetter en cadence. Ce danseur pirouette bien.*

Il signifie, d'une manière plus générale, Faire rapidement un mouvement circulaire, et dans ce sens, il se dit Des choses comme des personnes. *Le vent fit pirouetter le bateau. Il saisit son adversaire et le fit pirouetter.*

Fig. et fam., *On l'a fait pirouetter d'une rude manière*, se dit en parlant D'un homme qu'on a poursuivi, et obligé de courir çà et là pour s'échapper.

Fig. et fam., *Il n'a fait que pirouetter pendant deux heures*, se dit D'un homme qui, en parlant, n'a fait que répéter les mêmes idées, et tourner sans cesse comme dans un cercle.

PIRRHONIEN, IENNE. adj. Voyez PYRRHONIEN.

PIRRHONISME. s. m. Voyez Pyrrhonisme.

PIS

PIS. adv. comparatif. Plus mal, plus désavantageusement, d'une manière plus fâcheuse. *Ils sont pis que jamais ensemble. Il se portait un peu mieux, mais il est pis que jamais. Tant pis* : voyez Tant.

Il est aussi adjectif comparatif. *Il n'y a rien de pis que cela. C'est bien pis. Ce que j'y trouve de pis, c'est... Il ne me saurait rien arriver de pis. Il en a dit pis que pendre. Il ne lui a pas dit pis que son nom. On ne saurait lui dire pis que son nom.*

Qui pis est, Ce qu'il y a de pire, de plus désagréable, de plus fâcheux. *Elle est laide, et qui pis est méchante.*

Pis, s'emploie aussi substantivement, et signifie, Ce qu'il y a de pire. *Le pis qui puisse arriver. Le pis que j'y trouve. Le pis de l'affaire, le pis de l'aventure.*

Faire du pis qu'on peut, S'appliquer de dessein formé à faire mal ce que l'on fait. *Il semble que vous preniez plaisir à faire toutes choses du pis que vous pouvez.* Il signifie aussi, Faire à quelqu'un tout le mal qu'on peut, lui nuire en tout ce qu'on peut. *Il n'a qu'à faire du pis qu'il pourra, je ne le crains point.*

Mettre quelqu'un au pis, au pis faire, à pis faire, Le défier de faire tout le mal qu'il a le pouvoir ou l'intention de faire. *Mettre quelqu'un à pis faire,* signifie aussi, Le défier de faire plus mal qu'il n'a déjà fait.

Prendre, mettre les choses au pis, Les envisager dans le pire état où elles puissent être, et en supposant tout ce qui peut arriver de plus fâcheux. *En mettant tout au pis il lui restera encore de quoi vivre.*

Au pis aller. loc. adv. En supposant les choses au pire état où elles puissent être. *Au pis aller, nous y vivrons de ce que nous y trouverons. Au pis aller, nous reviendrons sur nos pas.*

Pis aller, s'emploie aussi substantivement. *C'est votre pis aller,* C'est le pis qui vous puisse arriver. *Être le pis aller de quelqu'un,* Être la personne à qui il s'adresse pour quelque chose que ce soit, lorsqu'il n'a pas trouvé une autre personne de qui il pût l'obtenir. *Je ne veux pas être son pis aller. Je serai votre pis aller.*

De mal en pis, de pis en pis. loc. adverbiales. De mal ou de plus mal en plus mal. *Ses affaires vont de mal en pis, de pis en pis.*

PIS. s. m. La mamelle d'une vache, d'une chèvre, d'une brebis, etc. *Le pis d'une vache. Une vache qui a un gros pis. Le pis d'une chèvre.*

PISCICULTURE. s. f. Art de faire éclore artificiellement les poissons, de les multiplier, de les élever.

PISCINE. s. f. T. d'Antiq. Vivier, réservoir d'eau où l'on nourrissait du poisson. *On voit encore les restes des piscines de Lucullus.*

Piscine probatique, ou simplement, *Piscine,* Le réservoir d'eau qui était proche le parvis du temple à Jérusalem, et où on lavait les animaux destinés aux sacrifices. *L'ange descendait une fois tous les ans dans la piscine, pour en troubler l'eau. C'est dans la piscine que se fit le miracle du paralytique.*

Piscine, dans les Sacristies, Lieu où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges servant à l'autel, et autres choses semblables.

PISÉ. s. m. Espèce de terre qu'on rend dure et compacte pour en faire des constructions. *Bâtir en pisé. Mur, maison de pisé.*

PISSAT. s. m. Urine. Il se dit particulièrement en parlant Des animaux. *Du pissat de cheval. Du pissat de vache.*

Il ne se dit, en parlant De l'homme, que par une espèce de mépris, et quand l'urine est en quelque sorte corrompue. *Cela sent le pissat. On a jeté du pissat sur lui.*

PISSEMENT. s. m. Il n'est guère usité qu'en Médecine et dans les expressions suivantes : *Pissement involontaire,* Écoulement d'urine qui n'est sollicité par aucune sensation irritante ; *Pissement de sang, de pus,* Évacuation de sang, de pus par le canal de l'urètre.

PISSENLIT. s. m. Enfant qui pisse au lit. *C'est un pissenlit.* Il est familier.

PISSENLIT. s. m. Plante à fleurs composées, qui croît aux lieux herbeux et incultes, et dont les feuilles, à peu près semblables à celles de la chicorée, se mangent en salade, quand elles sont jeunes et tendres. *Une salade de pissenlits.* On la nomme aussi *Dent-de-lion.*

PISSER. v. n. Uriner, évacuer l'urine. *Avoir envie de pisser. Il a beaucoup pissé. Il ne pisse qu'avec peine. Un enfant qui pisse au lit.*

Fig. et pop., *C'est Jocrisse qui mène les poules pisser*, se dit D'un homme qui se mêle des moindres détails du ménage.

Pisser, est quelquefois actif, comme dans ces phrases : *Pisser le sang tout clair. Il pisse du pus.*

Pissé, ée. part. passé.

PISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui pisse souvent. *C'est un grand pisseur.*

Fam., *C'est une pisseuse,* se dit D'une petite fille, par une espèce de dénigrement.

PISSOIR. s. m. Lieu destiné dans quelques endroits publics, pour y aller pisser. *Les pissoirs du palais. Aller au pissoir.*

Il se dit aussi d'Un baquet que l'on place dans quelques endroits pour le même usage. *Mettre des pissoirs dans un jardin public.*

PISSOTER. v. n. Uriner très fréquemment et en petite quantité. *Il ne fait que pissoter.*

PISSOTIÈRE. s. f. Diminutif et synonyme de Pissoir. On se sert aussi de ce mot, au figuré, pour signifier, Un jet d'eau ou une fontaine qui jette peu d'eau. *Ce n'est qu'une pissotière.*

PISTACHE. s. f. Petite noix de forme oblongue, qui contient une amande verte et d'une saveur agréable, dont les confiseurs font de petites dragées, et que les pharmaciens emploient dans la préparation du looch vert.

Pistache de terre, Petite plante légumineuse, dont les gousses, qui s'enfoncent dans la terre pour y mûrir, contiennent trois ou quatre graines semblables à des avelines. On l'appelle aussi *Arachide.*

PISTACHIER. s. m. Arbre dioïque, du Levant, qui porte les pistaches.

PISTE. s. f. Vestige, trace que laisse l'animal aux endroits où il a marché. *Suivre la bête à la piste. On a perdu la piste de la bête.* En parlant Du cerf, on dit, *La voie,* et en parlant Du sanglier, *La trace.*

Il se dit aussi en parlant De l'homme. *Suivre un homme à la piste. On a suivi ces voleurs à la piste.*

Piste, en termes de Manège, se dit Des lignes que le cheval qui travaille trace sur le chemin, soit avec son train de devant, soit avec son train de derrière, soit avec tous les deux à la fois. *Piste simple. Piste double. Travailler un cheval sur deux pistes. Galoper sur deux pistes.*

PISTIL. s. m. T. de Botan. Organe femelle de la fructification ; il est ordinairement placé au centre de la fleur, et composé de trois parties : l'ovaire, qui contient les rudiments des semences ; le style, qui est un filet surmontant l'ovaire ; et le stigmate, qui est le sommet de ce filet. *Quand le pistil manque, la fleur est stérile.*

PISTOLE. s. f. Monnaie d'or étrangère. *Pistole d'or. Pistole d'Espagne. Pistole d'Italie. Demi-pistole. Double pistole. Pistole de poids. Pistole légère. Pistole fausse. Pistole douteuse. Pistole rognée.*

Prov., *La pistole volante*, Pistole qu'on suppose toujours revenir à celui qui l'emploie. *Cet homme fait tant de dépense, qu'on dirait qu'il a la pistole volante.*

Prov. et fig., *Être cousu de pistoles,* Être fort riche.

Pistole, signifie ordinairement, La valeur de dix francs, en quelque monnaie que ce soit. *J'ai acheté cela une pistole. Cela m'a coûté une pistole. Un sac de cent pistoles,* Un sac de mille francs.

Pistole, se dit, dans les Prisons, De diverses commodités de logement et de nourriture que les prisonniers obtiennent en payant.

PISTOLET. s. m. Arme à feu, qui est beaucoup plus courte que toutes les autres, et qu'on porte ordinairement à l'arçon de la selle, et quelquefois à la ceinture. *Tirer un coup de pistolet. Charger, décharger un pistolet. Des fourreaux de pistolets. Essuyer un coup de pistolet. Quand ils furent à la portée du pistolet. Il n'y a d'ici là qu'une portée de pistolet. Pistolet à double détente. Pistolet d'arçon. Une paire de pistolets.*

Pistolet de poche, Très petit pistolet, qu'on porte sur soi, dans sa poche.

Faire le coup de pistolet, se dit D'un cavalier qui sort des rangs et va défier quelqu'un des ennemis.

Fig. et fam., *S'en aller après avoir tiré son coup de pistolet,* Sortir aussitôt après avoir dit quelque chose de vif, de piquant dans une conversation, dans une dispute.

Prov., *Si ses yeux étaient des pistolets, il le tuerait,* se dit en parlant D'un homme qui lance à un autre des regards menaçants.

En Physique, *Pistolet de Volta,* Petite bouteille de métal, dans laquelle on introduit un mélange d'air atmosphérique et de gaz hydrogène, qui, enflammé par l'étincelle électrique, détone et fait sauter le bouchon.

PISTON. s. m. Cylindre de bois, de fer ou de cuivre, qui est ordinairement garni de cuir ou de feutre par le bout, et qui entre dans le corps d'une pompe, pour servir à élever l'eau, à la comprimer et à la refouler. *Piston usé. La pompe ne va pas, le piston est rompu. Raccommoder un piston. Un coup de piston. Le jeu du piston.* On dit dans un sens analogue : *Le piston d'une seringue. Le piston d'une machine pneumatique.*

Fusil à piston, Fusil dont le chien, fait en forme de marteau, frappe sur un grain de poudre fulminante qui enflamme la charge.

Cornet à piston, ou simplement *Piston*, Petit cor auquel sont adaptés des pistons.

PIT

PITANCE. s. f. La portion de pain, de vin, de viande, etc., qu'on donne à chaque repas, dans les communautés. *Bonne pitance. Forte pitance. Maigre pitance. Double pitance. Ils ont tant à chaque repas pour leur pitance. Régler la pitance. Retrancher de la pitance. Doubler la pitance.* Il est familier.

Il se dit familièrement, par extension, de La subsistance journalière des personnes qui ne vivent point en communauté. *Il a sa pitance assurée. J'ai ajouté quelque chose à ma pitance.* Il vieillit.

Pop., *Aller à la pitance,* Aller acheter les provisions nécessaires pour la subsistance d'un ménage.

PITAUD, AUDE. s. Terme de mépris. Il se dit d'Un paysan lourd et grossier. *C'est un gros pitaud, un franc pitaud. C'est une franche pitaude.* Il est populaire.

PITE. s. f. Espèce d'aloès qui croît dans les îles d'Amérique, où elle tient lieu de chanvre et de lin. *Fil de pite.*

PITEUSEMENT. adv. De manière à exciter la pitié. *Il se lamentait piteusement. Il criait piteusement.* Il est familier et ne se prend guère sérieusement.

PITEUX, EUSE. adj. Digne de pitié, de compassion; propre à exciter la pitié, la compassion. *Il est dans un piteux état, dans le plus piteux état du monde. Parler d'un ton piteux.* Il est familier.

Faire piteuse mine, Faire une mine rechignée. *Faire piteuse chère,* Faire mauvaise chère.

Faire le piteux, Se plaindre, se lamenter, sans en avoir autant de sujet qu'on voudrait le faire croire.

PITIÉ. s. f. Compassion, sentiment de douleur, de commisération pour les souffrances, pour les peines d'autrui. *Avoir pitié de son prochain. Avoir pitié des pauvres. Être touché de pitié, être saisi de pitié. L'état où il est fait pitié, excite la pitié. Émouvoir la pitié. Cela est digne de pitié. La tragédie doit exciter la terreur et la pitié. C'est un homme dur et sans pitié. Un cœur sans pitié. On le traita sans pitié. Il n'a pitié de personne. Il n'a pas plus pitié d'un homme que d'un chien. On a pris pitié de sa peine, de sa misère. Regarder quelqu'un d'un œil de pitié.*

Regarder quelqu'un en pitié, signifie quelquefois, Éprouver pour quelqu'un des sentiments de compassion. *Son créancier l'a regardé en pitié, et lui a accordé du temps.* On dit dans le même sens, *Prendre en pitié,* Faire grâce. Pour un autre sens de *Regarder en pitié,* voyez plus bas.

Prov., *Il vaut mieux faire envie que pitié.*

Prov., *Guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble,* Ordinairement à la guerre, on n'est pas fort touché de pitié, et même il est quelquefois dangereux de l'être.

Prov., *C'est grande pitié, c'est grand'pitié que de nous, c'est une étrange pitié que de nous,* La condition humaine est sujette à beaucoup de misères.

Fam., *C'est grande pitié, c'est grand'pitié,* C'est une chose très digne de pitié. *C'est grande pitié que de voir ce pauvre vieillard chargé d'un si lourd fardeau. Ce serait grand'pitié s'il ne trouvait pas d'asile.*

PITIÉ, s'emploie quelquefois dans un sens qui marque plutôt du mépris que de la compassion. *Il raisonne à faire pitié,* Il raisonne de travers. *Il chante à faire pitié,* Il chante mal. *Vous me faites pitié de parler ainsi. Vos menaces me font pitié. Je vous ménage, j'ai pitié de vous. C'est une pitié de voir comme il danse, comme il monte à cheval. C'est la plus grande pitié du monde.*

Regarder quelqu'un en pitié, avec des yeux de pitié, Ne faire aucun cas de lui, le mépriser. *C'est un homme dédaigneux, il regarde toujours les autres en pitié, avec des yeux de pitié.*

Regarder, parler, traiter avec une pitié offensante, insultante, Avec une apparence de pitié mêlée à des marques de mépris.

PITON. s. m. Sorte de clou dont la tête est en forme d'anneau. *Mettre des pitons pour soutenir une tringle.*

PITON, en termes de Géographie, se dit quelquefois Du pic, de la pointe d'une montagne élevée.

PITOYABLE. adj. des deux genres. Qui est naturellement enclin à la pitié. *Une âme sensible et pitoyable envers les pauvres. Vous êtes bien pitoyable. Vous n'êtes guère pitoyable.* Il est peu usité en ce sens.

Il signifie plus communément, Qui excite la pitié. *Il est dans un état pitoyable. Il a une santé pitoyable. L'état où il se trouve est pitoyable. Aux accents pitoyables de sa voix. Un récit pitoyable. Il jetait des cris pitoyables. Une voix pitoyable et lamentable. Histoire pitoyable et lamentable.* Ces deux dernières phrases ne se disent guère qu'en plaisantant.

Il signifie encore, Méprisable, mauvais dans son genre. *Il écrit d'une manière pitoyable. Tout ce qu'il dit est pitoyable. Style pitoyable. Discours, raisonnement pitoyable. Conduite pitoyable. Excuse pitoyable. C'est un auteur, un écrivain pitoyable. Un poëte, un peintre pitoyable, etc.*

En style d'anciennes ordonnances, *Lieux pitoyables,* Les hôpitaux, maladreries, etc., où l'on exerce l'hospitalité, la charité.

PITOYABLEMENT. adv. D'une manière pitoyable, d'une manière qui excite la compassion. *Je l'ai trouvé pitoyablement étendu sur la terre. Il se lamentait pitoyablement.* Il est peu usité en ce sens.

Il signifie plus ordinairement, D'une manière qui excite le mépris. *Il écrit pitoyablement. Il se conduit pitoyablement.*

PITTORESQUE. adj. des deux genres. Qui concerne la peinture, qui appartient à la peinture. *Le génie pittoresque a des rapports avec le génie poétique. La composition pittoresque a ses règles particulières.*

Il se dit en termes de Librairie De certaines publications ornées de gravures. *L'Univers pittoresque. Le Magasin pittoresque.*

PITTORESQUE, signifie aussi, Qui produit un grand effet en peinture, dans un tableau. *Cette composition est fort pittoresque. Ce paysage est ordonné, est éclairé de la manière la plus pittoresque. Ce groupe, cette figure, cette tête est fort pittoresque.*

Il signifie encore, Qui est propre à être peint, qui peut fournir un sujet de tableau. *La tête de ce vieillard est tout à fait pittoresque. Attitude pittoresque. Ce site est pittoresque. Ce sujet est pittoresque.*

PITTORESQUE, se dit, par extension, De tout ce qui peint à l'esprit. *Une description pittoresque. Un récit pittoresque. Vers pittoresque. Style pittoresque. Expression pittoresque.*

PITTORESQUEMENT. adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport à la pituite. *Le sinus pituitaire. Glande pituitaire. La membrane pituitaire est le siége de l'odorat.*

PITUITE. s. f. Flegme, humeur aqueuse et filante que sécrètent divers organes du corps. Il désigne plus spécialement La mucosité des membranes du nez et celle des poumons et de l'estomac. *La pituite domine dans son tempérament. Il a de la pituite, beaucoup de pituite. La pituite l'étouffe. Un débordement de pituite. Une pituite âcre et salée. Une pituite épaisse et recuite. Une pituite glaireuse.*

PITUITEUX, EUSE. adj. Qui abonde en pituite, en qui la pituite domine. *Humeur pituiteuse. Tempérament pituiteux. Vieillard pituiteux.*

Maladies pituiteuses, Celles qui sont accompagnées d'une excrétion abondante de pituite.

PIV

PIVERT. s. m. Oiseau du genre des Pics, dont le plumage est jaunâtre et vert.

PIVOINE. s. f. Plante que l'on cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs, qui sont blanches, ou rouges, ou panachées.

PIVOINE. s. m. Petit oiseau qui a la gorge rougeâtre, et dont le chant est fort agréable. Il est aussi appelé *Bouvreuil.*

PIVOT. s. m. Morceau de fer ou d'autre métal, arrondi par le bout, qui soutient un corps solide, et qui sert à le faire tourner. *Une machine qui tourne sur son pivot.*

Il désigne, par analogie, dans les conversions qu'une troupe exécute, L'aile sur laquelle on tourne, ou le point autour duquel se fait la conversion. *Les hommes du pivot. Dans les conversions en marchant, l'homme qui est au pivot fait le pas de six pouces.*

Il se dit quelquefois figurément, et signifie, Qui sert d'appui, de soutien. *Cet homme est le pivot sur lequel toute l'affaire tourne. Il est le pivot de cette administration, de cette entreprise.*

PIVOT, se dit aussi de La racine principale de certains arbres, de certaines plantes, qui s'enfonce verticalement en terre.

PIVOTS, en termes de Vénerie, Les deux os saillants qui sont situés sur l'os frontal du cerf, du daim, du chevreuil, et qui portent le bois de ces animaux.

PIVOTANT, ANTE. adj. T. de Botan. et d'Agricult. Qui pivote, qui s'enfonce verticalement en terre. *Racine pivotante. Plante pivotante. Arbre pivotant.*

Il se dit quelquefois, en termes militaires, De la conversion d'un corps d'armée. *Le mouvement pivotant de l'ennemi.*

PIVOTER. v. n. Tourner sur un pivot, ou comme sur un pivot. *Cette machine ne pivote pas bien. Faire pivoter.*

Il se dit aussi Des arbres, des plantes dont la principale racine s'enfonce verticalement en terre. *Le chêne, le poirier pivotent.*

PIZ

PIZZICATO. s. m. T. de Musique emprunté de l'italien. Il se dit Des passages que l'on exécute en pinçant un instrument dont on joue ordinairement avec un archet. *Les basses seules feront le pizzicato.*

Il se dit aussi adverbialement. *Les basses joueront pizzicato.*

PLA

PLACAGE. s. m. Ouvrage de menuiserie ou d'ébénisterie, fait de bois scié en feuilles, qui sont appliquées sur d'autre bois de moindre prix. *Menuiserie de placage. Table, commode, armoire de placage. Bureau de placage.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des ouvrages d'esprit composés de morceaux pris çà et là, ou Des parties d'ouvrages qui semblent avoir été faites à part et non d'après un dessein général. *Ce poëme n'est qu'un ouvrage de placage. Ce morceau n'est qu'un placage, n'est que du placage.*

PLACARD. s. m. Assemblage de menuiserie, qui s'élève au-dessus d'une porte, et va ordinairement jusqu'au plafond. *Il faut un placard au-dessus de cette porte.*

Porte à placard, Porte ornée de diverses pièces.

Placard, se dit aussi Des armoires pratiquées dans les enfoncements de mur. *Il y a des placards des deux côtés de la cheminée.*

PLACARD. s. m. Écrit ou imprimé qu'on affiche dans les places, dans les carrefours, pour informer le public de quelque chose. *Afficher un placard. On a averti le public par un placard. Une ordonnance imprimée en placard, en forme de placard.*

Il se dit aussi d'Un écrit injurieux ou séditieux, qu'on rend public en l'appliquant au coin des rues, ou en le semant parmi le peuple. *Afficher des placards. Semer des placards. Placards injurieux. Placards séditieux.*

En termes d'Imprimerie, *Épreuve en placard,* ou simplement, *Placard,* Épreuve imprimée d'un seul côté de la feuille, et sans que la composition ait été divisée en pages.

PLACARDER. v. a. Mettre, afficher un placard. *On vient de placarder une ordonnance de police.*

Placarder quelqu'un, Afficher contre lui un placard injurieux; et, par extension, Distribuer contre lui des écrits diffamatoires.

Fig., *Ils l'ont placardé de toutes les manières,* se dit en parlant D'un homme que la critique, que la satire a beaucoup attaqué, et avec une grande publicité.

Placardé, ée. part. passé. *Ce mur est tout placardé,* Tout couvert de placards.

PLACE. s. f. Lieu, endroit, espace qu'occupe ou que peut occuper une personne, une chose. *La place est remplie, prise, occupée. La place est vide. La place est trop petite pour deux. Il y a place pour vingt couverts. Mettre, ranger chaque chose à sa place, en sa place. Laisser la place libre. Changer des livres, des meubles de place. Il change de place à tout moment. Il ne saurait durer en place. Demeurer en place. Se tenir en place. Céder, donner sa place à quelqu'un. Quitter, abandonner, perdre sa place. Ne bouger d'une place. Sortir de sa place. Se remuer de sa place. Affecter une place. Ce n'est pas là votre place. Retenir des places à la diligence. Prendre place au banquet. Prendre place parmi les convives. Il tient bien sa place à table. S'emparer de la place d'honneur. Il faut tirer les places. La première place. La seconde place. Voilà une belle place pour bâtir. C'était là la place de sa maison, la place de son cabinet. Il n'y a pas de place dans son cabinet pour tous ses livres. Il n'y a pas de place ici pour se retourner. Je n'ai pas pu trouver de place, trouver place au spectacle. Réservez-moi une place près de vous. Une place dans une voiture publique, dans un wagon. Faites-moi une petite place à côté de vous. Quel est le prix des places au parterre, aux premières loges? Garder des places. J'ai payé votre place. La ville donne à loyer des places dans les marchés. Dans ce combat, je fus blessé à la main, voici la place.*

Place marchande, Place commode pour vendre de la marchandise. *Si vous voulez vendre, mettez-vous en place marchande, choisissez une place marchande.*

Fig. et fam., *Être, se mettre en place marchande,* Être, se mettre en lieu propre pour être vu et entendu.

Fig. et fam., *Nous ne sommes pas en place marchande,* Nous ne sommes pas dans un lieu convenable pour parler, pour traiter d'affaires.

Prov., *Qui quitte sa place la perd.*

Quitter la place à quelqu'un, Se retirer devant lui, le laisser à la place qu'on occupait. *Je m'aperçois que je vous gêne, je vous quitte la place.*

Ne pas tenir en place, S'agiter, marcher, en signe d'impatience ou de joie.

Faire place nette, Vider le logement qu'on occupait dans une maison, en ôter tous les meubles.

La place n'est pas tenable, On ne saurait y demeurer sans une extrême incommodité, sans y souffrir beaucoup. *Je me retire de là, car la place n'est pas tenable.*

Se faire place, se faire faire place, Pénétrer, arriver, se mettre où on veut être.

Faire place à quelqu'un, Se ranger afin qu'il passe, qu'il aille se mettre à sa place. Il signifie aussi, Lui donner une place auprès de soi. *Venez auprès de nous, nous vous ferons place.* Il signifie encore, Céder sa place à un autre, quitter sa place. *Il y a longtemps que vous êtes là, faites place aux autres.*

Fig., *L'amour, dans son cœur, a fait place à la haine,* La haine y a remplacé l'amour. On dit de même, *Le mépris a pris la place de l'estime.*

Place, place! Façon de parler dont on se sert pour faire ranger ceux qui empêchent de passer, pour demander, pour ordonner de s'écarter, de faire place.

En place! Locution elliptique dont on se sert pour indiquer à plusieurs personnes de se mettre à leurs places. *En place, messieurs!*

Sur la place, au milieu de la place, À terre, par terre. *Cela est tombé au milieu de la place. Du premier coup de poing il l'a étendu sur la place.*

Être tué sur la place, tomber mort sur la place, Être tué, tomber mort sur-le-champ, tout d'un coup, sur le lieu même. En parlant D'une bataille, d'un combat, on dit, *Il est demeuré mille hommes, deux mille hommes, etc., sur la place,* Mille hommes, deux mille hommes, etc., ont été tués sur le champ de bataille, sur le lieu où s'est donné le combat.

Sur place, À l'endroit même où l'on est. *S'agiter, piétiner, tourner sur place.*

Avancer sur place, se dit D'un fonctionnaire, qui, sans changer de résidence, passe à une classe supérieure.

Ce mot n'est pas dans sa place, à sa place, Il ne convient pas à l'endroit où on l'a mis. On dit dans le même sens, *Cette pensée, ce discours, cette réflexion n'est pas en sa place, à sa place.* On dit aussi, *C'est une beauté hors de place.*

Cela n'est pas tout à fait à sa place, se dit, par adoucissement, D'une action, d'une parole qui manque de convenance.

Fig., *Tenir une grande place,* Être un personnage considérable.

Fig., *Tenir sa place dans le monde,* Figurer convenablement dans le monde.

Fig., *Se tenir à sa place, ne pas se tenir à sa place,* Observer, ne pas observer les bienséances qu'exige sa condition, son état. *Cet homme est, n'est pas à sa place,* Il est, il n'est pas dans la situation, dans l'emploi qui lui convient.

Fig., *Remettre quelqu'un à sa place,* Le rappeler aux convenances, à la bienséance.

Avoir place dans l'histoire, tenir sa place dans l'histoire, Être mentionné, être célébré dans l'histoire. *Cette action mérite d'avoir place dans l'histoire, peut fort bien tenir sa place dans l'histoire.* On dit à peu près dans le même sens, *Il tiendra sa place parmi les grands hommes.*

Cette réflexion, ce fait, ce trait trouvera place, trouvera sa place, aura sa place dans l'ouvrage, Il y en sera fait mention.

Avoir, obtenir, conserver une place dans le cœur de quelqu'un, dans son estime, dans son amitié, dans sa confiance, Être aimé, estimé de lui. On dit aussi, *Donnez-moi, accordez-moi, ne me refusez pas une place dans votre amitié, dans votre estime, dans votre souvenir.*

Fig., *Se mettre en la place,* et plus ordinairement, *à la place de quelqu'un,* Se supposer dans l'état, dans la situation où il est. *Mettez-vous à sa place.* Elliptiquement, *À ma place, que feriez-vous? Supposez que vous soyez à ma place. Si vous étiez en sa place, vous seriez aussi embarrassé que lui.* En termes de Pratique, *Subroger quelqu'un en son lieu et place.*

Je ne voudrais pas être à sa place, se dit en parlant D'une personne qui est dans une situation pénible, embarrassante, ou qui est menacée de quelque événement fâcheux.

Place, se dit, figurément, de La dignité, de la charge, de l'emploi qu'une personne occupe dans le monde; de l'emploi d'un commis, d'un domestique, etc. *Place éminente, importante. Place de confiance. Demander, solliciter, obtenir, accepter, refuser une place. C'est le ministre qui nomme à cette place. Il a été désigné pour remplir, pour occuper cette place. Il remplit bien, il fait bien sa place. Connaître les droits, les devoirs de sa place. Il était dans une belle place, mais il n'a pas su s'y maintenir. On l'a ôté de sa place, et on y a mis une autre personne. On n'en voulait pas à sa personne, on n'en voulait qu'à sa place. Ce commis a perdu sa place. Ce domestique a une bonne place.*

Absolument, *Être en place,* Être dans un emploi, dans une charge qui donne de l'autorité, de la considération. *Rester en place,* Conserver son emploi. *Être sans place,* N'avoir point d'emploi. *Être hors de place,* Avoir été dépouillé de son emploi.

Un homme en place, Un homme revêtu d'un emploi honorable. *Les devoirs, les droits d'un homme en place. Les gens en place.*

Place, dans les Colléges, signifie, Le rang qu'un écolier obtient par sa composition. *On compose demain pour les places. On donne aujourd'hui les places. Il a eu la première place, une bonne place, une mauvaise place.*

Place, signifie aussi, Espace, lieu public, découvert et environné de bâtiments, soit

pour l'embellissement d'une ville, soit pour la commodité du commerce. *Place publique. La place Vendôme. La place Dauphine. La place des Victoires. La place Maubert. Etc.*

Place de fiacres, de cabriolets, Endroit où doivent stationner les fiacres et les cabriolets à l'usage du public, quand ils ne sont pas employés. *La tête, la fin de la place.* C'est par allusion à ce sens qu'on dit, *Une voiture, un cabriolet de place.*

PLACE, s'emploie quelquefois absolument, pour signifier, Le lieu du change, de la banque; le lieu où les banquiers, les négociants s'assemblent dans une ville, pour y traiter des affaires de leur commerce, de leur négoce. *Négocier un billet sur la place. Avoir crédit sur la place. Il n'y a point d'argent sur la place. Négocier un billet de place en place. Faire des remises de place en place. Faire valoir son argent sur la place. Ces billets, ces effets gagnent, perdent sur la place.*

Jour de place, Un des jours où les négociants d'une ville ont coutume de s'assembler.

PLACE, se dit quelquefois de Tout le corps des négociants, des banquiers d'une ville. *La place de Lyon est une des meilleures, une des plus riches de France. Cette place n'est pas sûre, on y est menacé de beaucoup de faillites.*

Faire la place, se dit, dans le Commerce, De commis qui vont offrir des marchandises à des magasins de détail, ou à des particuliers.

PLACE, signifie encore, Une ville de guerre, une forteresse. *Place forte. Place imprenable, inexpugnable. Place régulière. Place irrégulière. Place frontière. Place maritime. Fortifier une place. Reconnaître, assiéger, attaquer, investir, bloquer une place. Insulter, forcer, prendre une place. Emporter une place d'assaut. Secourir une place. Raser, démanteler une place. C'est une place qui n'est pas de défense, qui n'est pas à l'abri d'un coup de main. Au siége de telle place. La place ne tint que huit jours de tranchée ouverte. Les dehors d'une place. Le corps de la place. La garnison d'une place. Le commandant d'une place. La place est commandée, dominée par une hauteur, par une éminence. Rendre une place. Évacuer une place. Il fut tué aux approches de la place.*

Place d'armes, Lieu spacieux, destiné à des revues, à des exercices militaires. *Dans cette ville il y a une très belle place d'armes. La place d'armes du camp était vaste et spacieuse.*

Place d'armes, se dit encore de La partie des tranchées dans laquelle on réunit, pendant un siége, les troupes destinées à repousser les sorties. *On avait fait dans la tranchée des places d'armes de distance en distance, pour repousser les sorties des ennemis.*

Place d'armes, se dit aussi de La ville frontière où est le dépôt principal des vivres, des munitions de l'armée, et sous laquelle les troupes peuvent se retirer en cas de besoin.

PLACEMENT. s. m. Action de placer de l'argent. Il se dit aussi de L'argent placé. *Il cherche à faire un placement. Bon placement. Placement sûr. Son placement lui est rentré.*

Bureau de placement, Établissement dans lequel on procure diverses places d'employés, de domestiques, à ceux qui en ont besoin; et des employés, des domestiques, aux personnes qui en manquent.

PLACENTA. s. m. T. d'Anat. Masse charnue et spongieuse, qui est à l'extrémité du cordon ombilical, et par laquelle le fœtus s'attache à la matrice et reçoit la nourriture que lui fournit le corps de sa mère. *Le placenta, l'amnios, et le chorion, composent l'arrière-faix.*

Il se dit, par analogie, en Botanique, de Cette partie intérieure du fruit à laquelle les semences ou graines sont immédiatement attachées.

PLACER. v. a. Situer, mettre dans un lieu. *Il importe de bien placer un bâtiment, une maison. Il a tant de meubles, qu'il ne sait où les placer. Où voulez-vous placer vos livres? Où placerez-vous tout ce monde-là? On les plaça suivant leur rang et leur dignité.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Placez-vous où vous pourrez.*

Il se dit quelquefois, absolument, en parlant De celui qui est chargé de donner, d'indiquer les places dans une cérémonie, dans une assemblée. *Il fut chargé de placer.*

Au Jeu de paume, *Placer la balle*, La pousser de manière qu'elle aille frapper où l'on veut. *Il place bien la balle.* On dit dans le même sens, *Ce joueur de paume place bien son coup.* On dit aussi, en termes d'Escrime, *Placer bien son coup.*

En termes de Manége, *Placer un homme à cheval*, Le mettre à cheval dans la position où il doit être. *Placer un cheval*, Le maintenir en équilibre dans tous les mouvements qu'on lui fait exécuter; ou simplement, Le mettre dans une certaine position pour le faire voir.

Placer un propos, un mot, etc., Le dire en un certain moment, en une certaine occasion et pour un certain effet. *Cet homme place bien, place mal ce qu'il dit. Placer un mot à propos. Placer bien une citation. Cet auteur fait beaucoup de réflexions politiques qu'il place tantôt bien, tantôt mal. Cet homme veut toujours placer quelque chose de sa façon. Il place à tort et à travers ses anecdotes, ses bons mots. Si vous trouvez à placer ce que je vous dis, n'y manquez pas.*

Placer bien ses charités, ses aumônes, Faire ses charités, ses aumônes avec choix, avec discernement. On dit de même, *Placer bien ses grâces, ses faveurs, ses bienfaits, ses libéralités*, Choisir des personnes de mérite pour leur faire du bien.

Placer bien, placer en bon lieu son affection, son amitié, sa confiance, Donner son affection, son amitié, sa confiance à des personnes qui en sont dignes.

Placer de l'argent, Mettre de l'argent à intérêt, le faire profiter, soit par contrat de constitution, soit autrement; en acheter des maisons, un domaine, des actions, etc. *Il a beaucoup d'argent, et il ne trouve point à le placer. Il cherche à placer son argent avec sûreté. Placer de l'argent à la banque. Placer de l'argent sur l'État, sur des particuliers. Placer son argent au taux légal, à cinq pour cent, à gros intérêt. Il a placé son argent en fonds de terre. Placer son argent dans une entreprise.*

Placer des marchandises, des étoffes, des livres, Débiter, vendre à des marchands au détail ou à des particuliers, des marchandises, des étoffes, etc.

Placer une personne, Lui donner, lui procurer un emploi, une condition. *Il avait trois enfants, et il les a tous placés avantageusement. On l'a placé dans un bon poste. Placer un jeune homme dans un régiment, dans la cavalerie, dans l'infanterie. Placer un commis. Placer un domestique. Il est capable de travailler, il faudrait le placer quelque part. Je cherche à le bien placer.* On dit aussi, avec le pronom personnel, *Se placer*, Entrer dans une maison pour quelque travail, pour quelque service. *Il s'est placé chez un riche marchand. Il cherche à se placer. Il espère se placer bientôt.*

PLACER, s'emploie quelquefois figurément et au sens moral. *Son génie l'a placé au premier rang des écrivains célèbres, dans les premiers rangs de la littérature. Ses vertus le placent parmi les hommes les plus estimés de son pays. Les circonstances l'ont placé dans les situations les plus heureuses, les plus difficiles.* On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Il s'est placé par ses exploits au rang des plus fameux héros.*

PLACÉ, ÉE. part. passé.

Avoir le corps bien placé, la poitrine, les épaules bien placées, Les avoir dans la position où il convient.

Fig., *Avoir le cœur bien placé*, Avoir de l'honneur, de la vertu, n'avoir que des sentiments d'honnête homme. On dit dans le sens contraire, *Avoir le cœur mal placé.*

Cela n'est pas bien placé, se dit D'une chose que l'on improuve pour quelque manque de convenance.

C'est un homme qui serait placé partout, bien placé partout, C'est un homme fait pour être bien reçu dans les sociétés les plus distinguées; c'est un homme qu'on pourrait appeler aux emplois qui exigent le plus de talent.

PLACER. s. m. (On fait sentir l'R dans la prononciation.) Mot emprunté de l'espagnol, par lequel on désigne, en Californie, en Australie, Les emplacements où l'on trouve de l'or.

PLACET. s. m. Petit siége, sans bras et sans dossier. *Un placet dur. Un placet mollet. Un placet trop bas, trop haut. Un placet de velours de damas.* Il a vieilli : on dit aujourd'hui, *Tabouret.*

PLACET. s. m. Demande succincte par écrit, pour obtenir justice, grâce, faveur, etc. *Placet au roi. Il a présenté un placet au ministre. Son placet n'a point encore été répondu. On présente des placets aux tribunaux pour obtenir audience.* Excepté dans cette dernière phrase, il a vieilli : on dit, *Pétition.*

PLACIDE. adj. des deux genres. Doux, paisible, calme. *Son air placide inspirait la confiance.*

PLACIDEMENT. adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ. s. f. Douceur naturelle, caractère calme. *Au milieu de ces scènes violentes, il gardait sa placidité.*

PLACIER. s. m. T. de Commerce. Celui qui place des marchandises, des ouvrages de librairie. *Un bon placier.*

PLAFOND. s. m. T. d'Archit. Surface plane et horizontale qui forme, dans une construction, la partie supérieure d'un lieu couvert. *Le plafond des temples égyptiens était peint en bleu. Les plafonds des péristyles grecs étaient ornés de caissons.*

Il se dit plus ordinairement de La surface, plate ou même cintrée, de plâtre ou de menuiserie, et quelquefois ornée de peintures, qui forme le haut d'une salle, d'une chambre, etc. *Plafond de plâtre. Riche plafond. Plafond peint. Plafond peint en compartiments, en perspective. Plafond doré. Les plafonds sont faits pour cacher les poutres et les solives. Faux plafond de toile.*

Plafond de corniche, Le dessous du larmier.

PLAFOND, en termes de Peinture, se dit d'Un ouvrage destiné à décorer un plafond, une voûte, et qui, devant être vu de bas en haut, exige dans les figures certaines dispositions, certains raccourcis. *Un plafond du Corrège.*

PLAFONNAGE. s. m. Action de plafonner, travail de celui qui plafonne. *Le plafonnage de cet appartement a coûté fort cher.*

PLAFONNER. v. a. Couvrir le dessous d'un plancher; garnir de plâtre ou de menuiserie le haut d'une salle, d'une chambre, etc. *Il a fait plafonner son appartement.*

En Peinture, *Plafonner une figure*, Donner à une figure peinte sur un plafond le raccourci nécessaire pour que, vue de bas en haut, elle fasse un bon effet. On dit aussi neutralement, *Cette figure plafonne*, Elle est bien conforme aux règles de la perspective, en sorte qu'elle paraît telle qu'on a voulu la représenter.

PLAFONNÉ, ÉE. part. passé. *Une chambre plafonnée.*

PLAFONNEUR. s. m. Celui qui plafonne, qui fait des plafonds de plâtre.

PLAGAL. adj. m. T. de Musique. Voyez MODE.

PLAGE. s. f. Rivage de mer plat et découvert. *Les navires étaient à l'ancre le long de la plage. La plage est bonne. La plage est mauvaise. Le navire a été jeté, a échoué sur la plage.*

PLAGE, signifie poétiquement, Contrée, climat. *Il n'y a point de plage si lointaine où le bruit de ses victoires n'ait pénétré.*

PLAGIAIRE. adj. des deux genres. Qui s'approprie ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui. *Auteur plagiaire.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif masculin. *C'est un plagiaire. Les plagiaires sont fort communs. Plagiaire effronté.*

PLAGIAT. s. m. Action du plagiaire. *Cet auteur est accusé de plagiat. Adroit plagiat. Plagiat impudent. On a découvert tous ses plagiats. Il dissimule adroitement ses plagiats.*

PLAID. s. m. Ce que dit un avocat pour la défense d'une cause. Il n'est plus en usage, on dit aujourd'hui, *Plaidoyer.*

Tenir les plaids, Tenir l'audience. *Les plaids tenants*, À l'audience. *Les plaids sont ouverts*, Les juges recommencent à donner audience. Ces phrases ont vieilli.

Prov., *Être sage au retour des plaids*, Perdre l'envie de plaider après avoir soutenu et perdu quelque procès.

PLAID. s. m. Manteau écossais.

PLAIDANT, ANTE. adj. Qui plaide. *Les parties plaidantes.*

Avocat plaidant, Avocat qui fait profession de plaider; par opposition à *Avocat consultant*, Celui qui ne fait que donner des consultations.

PLAIDER. v. n. Contester quelque chose en justice. *Il y a dix ans qu'ils plaident l'un contre l'autre. Ils plaident pour le partage d'une succession. C'est un mauvais métier que de plaider. Il s'est ruiné à plaider. Il aime à plaider. Il plaide contre sa signature.*

Il signifie aussi, Défendre, soutenir de vive voix la cause, le droit d'une partie devant les juges. *Il plaide pour un tel contre un tel. Votre avocat a fort bien plaidé. Il plaide avec chaleur, avec action, avec véhémence.*

PLAIDER, est aussi actif. *Cet avocat a bien plaidé votre cause. J'ai été obligé de plaider moi-même ma cause.*

Plaider une cause, se dit, figurément et en général, De celui qui prend la défense de quelqu'un, ou qui appuie de raisons l'opinion qu'il soutient. *Il plaide fort bien sa cause. Il a bien plaidé une mauvaise cause.*

Plaider quelqu'un, Lui faire un procès, l'appeler en jugement. *Il a été obligé de plaider son tuteur pour lui faire rendre compte. Si vous ne me satisfaites pas, je serai contraint de vous plaider.*

En termes de Palais, *Plaider un fait, un moyen*, Avancer, soutenir un fait, employer, faire valoir un moyen en plaidant. *Le fait que cet avocat a plaidé n'est pas exact.*

On a plaidé que, On a avancé en plaidant que.

Prov. et fam., *Plaider le faux pour savoir le vrai*, Dire à quelqu'un une chose qu'on sait être fausse, pour tirer de lui le secret de la vérité.

PLAIDÉ, ÉE. part. passé. *Cause bien plaidée, mal plaidée.*

PLAIDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui plaide, qui est en procès. *La condition des plaideurs est malheureuse.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui aime à plaider, à chicaner. *C'est un plaideur fieffé. C'est une franche plaideuse. C'est un grand plaideur. On est malheureux d'avoir affaire à un plaideur.*

PLAIDOIRIE. s. f. L'art de plaider une cause; La profession et l'exercice qu'on en fait. *S'exercer à la plaidoirie. Il excelle dans la plaidoirie. Il a quitté la plaidoirie. Cet avocat est meilleur pour la consultation que pour la plaidoirie.*

Il signifie aussi, L'action de plaider. *Cette plaidoirie a tenu six audiences. Pendant la plaidoirie de cette cause, on a tâché d'accommoder les parties. Les plaidoiries cessent à la fin d'août, et recommencent en novembre.*

PLAIDOYABLE. adj. m. T. de Palais. Il se dit Des jours d'audience, des jours où l'on peut plaider. *Il fut assigné au premier jour plaidoyable.* Il est vieux.

PLAIDOYER. s. m. Discours prononcé à l'audience pour défendre le droit d'une partie. *Cet avocat a fait un beau plaidoyer. Tout le monde sortit fort content de son plaidoyer. Les plaidoyers de Patru, de le Maistre, de Cochin.*

PLAIE. s. f. Solution de continuité, ordinairement sanglante, faite aux parties molles du corps par quelque accident, par quelque blessure, ou par la corruption des humeurs. *Grande plaie. Plaie dangereuse, profonde, incurable. Plaie envenimée. Panser une plaie. Mettre le fer dans une plaie. Guérir une plaie. On a laissé fermer trop tôt cette plaie. Sa plaie saigne encore. Sa plaie s'est rouverte. Sa plaie s'est promptement cicatrisée. Laver, nettoyer, déterger une plaie. On a sondé, on a cautérisé la plaie. Les plaies de la tête, de la poitrine, etc. Rapprocher les lèvres d'une plaie. Tout son corps n'est qu'une plaie. Il est couvert de plaies.*

Les plaies de Notre-Seigneur, ou *Les cinq plaies*, Les blessures qui furent faites à JÉSUS-CHRIST le jour de sa passion.

Prov., *Ne demander que plaie et bosse*, Souhaiter qu'il y ait des querelles, des procès, qu'il arrive des malheurs, dans l'espérance d'en profiter, ou par pure malignité.

Prov. et fig., *Plaie d'argent peut se guérir*, ou *Plaie d'argent n'est pas mortelle*, se dit en parlant D'une dépense imprévue et fâcheuse, mais qui ne ruine pas, d'une perte d'argent qui peut se réparer, qu'on peut supporter.

Fig., *Rouvrir une plaie*, Renouveler une douleur.

Fig., *Les plaies des arbres*, Les ouvertures qui se font, qui sont faites à l'écorce des arbres.

PLAIE, se dit quelquefois, figurément, Des cicatrices. *Il montrait ses plaies pour rappeler les combats où il s'était trouvé.*

PLAIE, se dit aussi, figurément, de Ce qui est très préjudiciable à un État, à une famille, à un particulier. *Le désordre des finances est la plaie de cet empire. La perte de cette bataille est une plaie qui saignera longtemps. Quelques années de paix suffiront pour fermer, pour guérir, pour cicatriser les plaies de l'État. L'arrêt qu'on a rendu contre lui, fait une plaie à son honneur. Sa plaie saigne encore.*

Prov., *Mettre le doigt sur la plaie*, Indiquer nettement ce qui met dans une situation fâcheuse un peuple, une famille, un individu.

Dans le style de l'Écriture, *Les plaies d'Égypte*, Les fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de Pharaon. *Frapper d'une plaie, de plaies*, Accabler d'un ou de plusieurs fléaux.

PLAIGNANT, ANTE. adj. T. de Palais et de Police. Qui se plaint en justice de quelque tort qu'on lui a fait. *La partie plaignante.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Ledit plaignant. Ladite plaignante.*

PLAIN, AINE. adj. Qui est uni, plat, sans inégalités. *La Beauce est un pays plain. La bataille s'est donnée en plaine campagne.*

Chambres, pièces de plain-pied, Chambres, pièces d'un appartement qui sont au même étage et de même niveau. *Il y a six chambres, six pièces de plain-pied dans cet appartement.*

Plain-pied, s'emploie quelquefois substantivement. *Il y a beaucoup de plain-pied dans cette maison*, Il y a, dans cette maison, plusieurs appartements composés d'un grand nombre de pièces de plain-pied. On dit dans le même sens, *Un plain-pied, un beau plain-pied.*

De plain-pied, s'emploie aussi adverbialement, et signifie, Sans monter ni descendre. *Les deux appartements se communiquent, et l'on va de l'un à l'autre de plain-pied. De la salle on entre de plain-pied dans le jardin.*

Fig. et fam., *Cela va de plain-pied*, Cela va sans dire, cela va sans difficulté.

Velours plain, satin plain, Velours, satin uni, et où il n'y a nulle façon. *Linge plain*, Le linge uni, à la différence du *Linge ouvré* et du *Linge damassé*, dont on se sert pour la table. On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Velours, satin, linge uni.*

En termes de Fauconnerie, *Cet oiseau va de plain*, Il plane, il se soutient en l'air sans mouvement apparent des ailes.

PLAIN-CHANT. s. m. Le chant ordinaire de l'Église romaine, dans lequel toutes les voix se font entendre à l'unisson. *Chanter le plain-chant. Cette musique ressemble à du plain-chant.*

PLAINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Craindre*.) Être touché des maux des autres, ressentir de la pitié; Témoigner la compassion qu'on éprouve pour les peines d'autrui. *Plaindre les malheureux. Je plains sa famille. Tout le monde vous plaint. Je plains*

votre malheur, votre disgrâce. C'est un homme qui mérite qu'on le plaigne. Il est fort à plaindre, bien à plaindre. Je vous plains dans le fond du cœur. Il n'est pas trop à plaindre. Personne ne le plaint. Je vous plains de la perte que vous avez faite. Je vous plains d'en être réduit à cette extrémité.

PLAINDRE, signifie aussi, Employer, donner avec répugnance, à regret, d'une manière insuffisante. *Il ne faut point plaindre sa peine pour ses amis. Quand il est question de servir ses amis, c'est un homme paresseux et qui plaint ses pas. Il ne plaint ni son temps ni ses soins, quand il s'agit d'obliger. Il plaint le pain à ses gens, il plaint le pain que ses gens mangent. Il plaint l'avoine à ses chevaux. Il plaint jusqu'aux habits qu'il donne à ses enfants.*

Se plaindre une chose, S'en passer par avarice. *Cet homme se plaint toutes choses. Cette femme s'est plaint toute sa vie le boire et le manger. Ils se sont toujours plaint les choses dont ils avaient le plus de besoin.*

Ne point plaindre l'argent, la dépense, Aimer à dépenser, dépenser volontiers.

PLAINDRE, avec le pronom personnel, signifie, Se lamenter. *Il est malaisé de ne pas se plaindre quand on souffre. Il a souffert de grandes douleurs sans se plaindre. Il a tout le corps si douloureux, qu'il se plaint dès qu'on le touche. Il se plaint comme une femme. Il se plaint pour la moindre chose, pour peu de chose. Il aime à se plaindre et à être plaint. Il se plaint sans sujet. Il se plaint toujours. Se plaindre de sa misère, de sa pauvreté.*

Il signifie aussi, Témoigner son mécontentement de quelque chose, du mécontentement contre quelqu'un. *Il se plaint fort de vous et de la mauvaise réception que vous lui avez faite. Il prétendait avoir sujet de se plaindre de la cour. Quel sujet avez-vous de vous en plaindre? C'est lui-même qui s'est attiré ce malheur, il ne doit se plaindre de personne. Tout le monde croit être en droit de se plaindre de la fortune. Elle s'est plainte de votre conduite. Nous nous sommes plaints de vos procédés. Je me plains à vous de vous-même. J'ai fort à me plaindre de vous. Tout le monde se plaint de lui. Il se plaint de ce qu'on le calomnie. Il se plaint qu'on l'ait calomnié. Il s'est venu plaindre à moi de vos procédés.*

Il signifie en termes de Palais et de Police, Porter plainte. *Se plaindre en justice. Il est allé se plaindre au commissaire.*

PLAINT, AINTE. part. passé.

PLAINE. s. f. Plate campagne, grande étendue de terre dans un pays uni. *Grande plaine. Plaine vaste. Plaine d'une grande étendue. Plaines fertiles. Des plaines arrosées de petits ruisseaux. La plaine est inondée par le débordement de la rivière. Les plaines de la Beauce. La plaine de Saint-Denis. Les troupes étaient campées dans la plaine. Cette place domine sur toute la plaine. La Pologne est un pays de plaines. La plaine s'étend jusqu'à tel endroit.*

Plaine d'eau, Grande étendue d'eau, calme et unie. *Le lac formait une immense plaine d'eau.*

Poétiq., *La plaine liquide,* La mer.

Plaine, s'est dit, sous la Convention, Des bancs de cette assemblée où s'asseyaient les députés d'opinion modérée. *Il siégeait à la plaine.* Il s'est dit aussi Du parti que formaient ces députés. Dans les deux acceptions, il est opposé à *Montagne.*

PLAINTE. s. f. Gémissement, lamentation. *S'abandonner aux cris et aux plaintes. Les plaintes d'un malade, d'un homme qui souffre. La plainte le soulage. La douleur ne lui arracha pas une seule plainte. Le ciel a entendu ses plaintes.*

Il signifie aussi, Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour faire connaître le sujet qu'on a de se plaindre de quelqu'un. *Former des plaintes contre quelqu'un. Il en porta ses plaintes au ministre. Il en fit ses plaintes à plusieurs personnes. Il fait de grandes plaintes de vous, contre vous. Il en a fait des plaintes bien aigres et bien amères. Il s'est répandu en plaintes à ce sujet. Il m'a adressé les plaintes les plus graves contre vous. Ses plaintes sont bien fondées, sont mal fondées, sont exagérées. On n'a pas écouté ses plaintes. On a fermé l'oreille à ses plaintes. On a étouffé ses plaintes. Ses plaintes ont éclaté en tous lieux. Ils ont de grands sujets de plainte l'un contre l'autre. Je ne lui ai donné aucun sujet de plainte. On vous fera justice sur vos plaintes.*

Il signifie aussi, L'exposé qu'on fait en justice du sujet qu'on a de se plaindre. *Rendre plainte en justice. Rendre sa plainte au commissaire. Le magistrat a reçu sa plainte. Porter plainte. Porter sa plainte. J'ai lu sa plainte. On lui a donné acte de sa plainte.*

PLAINTIF, IVE. adj. Qui a l'accent de la plainte. *Voix plaintive. Ton plaintif. Chant plaintif. Romance plaintive.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui se plaint souvent, à tout propos, qui fatigue les autres par ses plaintes. *C'est un homme plaintif. C'est le plus plaintif de tous les hommes. Il est toujours chagrin, toujours plaintif.* Poétiq. : *Mânes plaintifs. Ombres plaintives. La plaintive tourterelle.*

PLAINTIVEMENT. adv. D'un ton plaintif, d'une voix plaintive. *Réciter plaintivement. Chanter plaintivement. Il chante plaintivement les airs les plus gais.*

PLAIRE. v. n. Agréer, être agréable, causer à quelqu'un un sentiment ou une sensation qu'il aime à éprouver. *Cet homme-là me plaît beaucoup. Il a tout ce qui peut plaire. Elle n'est pas très belle, mais elle plaît, elle plaît à tout le monde. Elle n'a qu'à se montrer pour plaire. Elle a le don, le secret, l'art de plaire. Elle a une grande envie de plaire, un grand désir de plaire. Elle a tous les moyens de plaire. Le but de l'écrivain doit être d'instruire et de plaire. La vérité plaît aux esprits bien faits. Cet ouvrage plaît à ma raison. De telles actions plaisaient à son cœur. La chasse, la musique lui plaît. Ce tableau-là me plaît plus que l'autre. Ce qui lui a plu une fois, lui plaît toujours. Cela ne me plaît pas. Cela me plaît fort. Le vert plaît aux yeux.*

Cela vous plaît à dire. Locution familière servant à faire connaître qu'on ne convient pas de ce qui vient d'être dit, ou à énoncer un refus. *Vous prétendez que c'est un bonhomme; cela vous plaît à dire. Vous voulez que je fasse cette démarche; cela vous plaît à dire.*

PLAIRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel régime indirect, et signifie, Prendre plaisir à quelque chose. *Il se plaît à étudier. Il se plaît à lire. Il se plaît à vous mettre en colère. Il ne se plaît qu'à faire du mal. Il ne se plaît à rien. Je me plais au jardinage, à l'agriculture. Elle s'est plu à vous contredire. Ils se sont plu à me persécuter.*

Il signifie aussi, Aimer à être dans un lieu, s'y trouver bien. *Il se plaît à la campagne. C'est un des lieux où je me plais le plus. Je ne saurais me plaire ici. Il se plaît dans sa famille.*

Il se dit, en ce sens, Des animaux. *Le gibier se plaît dans les taillis. Les truites se plaisent dans l'eau vive.*

Il se dit aussi, figurément, Des plantes. *La vigne se plaît dans les terres pierreuses. Le sapin se plaît sur les montagnes.*

Se plaire à soi-même, Être satisfait de soi. *Il est trop persuadé qu'il plaît à tout le monde, pour ne pas se plaire beaucoup à lui-même. Pour un écrivain, le meilleur moyen de plaire à ses lecteurs, est de ne pas se plaire trop aisément à lui-même.*

Se plaire l'un à l'autre, Être agréable l'un à l'autre.

PLAIRE, s'emploie aussi impersonnellement, en parlant D'une chose qu'on veut, qu'on a pour agréable. *Il a plu à Dieu de finir ses misères. Il faut demander à Dieu qu'il lui plaise de calmer le courroux de votre père, qu'il lui plaise que votre père s'apaise. Il n'en sera que ce qu'il vous plaira. Je ferai ce qu'il vous plaira. Vous plaît-il d'être de la partie? Il ne me plaît pas que vous alliez là. Il mène cet homme-là comme il lui plaît. Il en fait tout ce qu'il lui plaît. S'il vous plaît de vous en informer. Pour répondre à ce qu'il vous a plu de m'écrire, je vous dirai que... Que vous plaît-il que je fasse? Ce qui me plaît, c'est que vous fassiez telle chose.*

Nous voulons et nous plaît ce qui suit. Formule qui était autrefois employée dans les édits et déclarations du roi.

S'il vous plaît, employé absolument, est souvent un simple terme de civilité. *Soyez, s'il vous plaît, persuadé que je vous servirai en toutes choses. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de m'écouter. Donnez-moi cela, s'il vous plaît. Répondez, s'il vous plaît, à la question que je vais vous faire.* C'est aussi une façon de parler qui ajoute quelque énergie à ce qu'on dit. *Croyez, s'il vous plaît, que je sais bien ce que je dis. N'allez pas, s'il vous plaît, vous imaginer que vous m'avez convaincu.*

Prov., *Cela va comme il plaît à Dieu,* se dit D'une affaire dont la conduite est abandonnée, négligée.

Prov., *Il est auprès de lui, devant lui, à plaît-il maître,* se dit D'un homme qui a une complaisance servile pour un autre.

Dans le style familier, une personne qu'on appelle répond quelquefois, *Plaît-il?* c'est-à-dire, Que vous plaît-il? que demandez-vous de moi? Quelquefois aussi on emploie cette phrase pour faire répéter ce qu'on n'a pas bien entendu.

Plaise à Dieu, plût à Dieu que. Façons de parler dont on se sert pour marquer qu'on souhaite quelque chose. *Plaise à Dieu qu'il revienne sain et sauf! Plût à Dieu que cela fût!* On dit aussi absolument, *Plût à Dieu!*

À Dieu ne plaise, ce qu'à Dieu ne plaise. Façons de parler dont on se sert pour témoigner l'éloignement ou l'aversion que l'on a pour quelque chose. *À Dieu ne plaise que j'y consente jamais. S'il meurt, ce qu'à Dieu ne plaise, je quitterai cette maison.*

Plaise. Terme de formule dont on se sert dans quelques écrits ou mémoires qu'on présente au roi, aux magistrats. *Plaise au roi. Plaise à la cour m'octroyer. Etc.* Il a vieilli.

PLAISAMMENT. adv. D'une manière plaisante, d'une manière agréable. *C'est un homme qui imagine plaisamment les choses.*

Il a raconté fort plaisamment cette aventure.

Il se prend souvent en mauvaise part, et signifie, Ridiculement. *Vous voilà plaisamment ajusté. Elle était plaisamment habillée. Il s'était plaisamment imaginé que je n'oserais pas lui résister.*

C'est plaisamment répondre; c'est agir plaisamment; c'est plaisamment reconnaître vos services, C'est répondre mal; c'est mal agir; c'est reconnaitre mal les services qu'on a reçus de vous.

PLAISANCE. s. f. Il n'est usité que dans ces locutions, *Lieu de plaisance, maison de plaisance,* Maison de campagne destinée à l'agrément, et qui n'est d'aucun revenu. *Il a une maison de plaisance à deux lieues d'ici. Ce n'était qu'un lieu de plaisance, et il en a fait une ferme.*

PLAISANT, ANTE. adj. Agréable, qui plait. *Je ne trouve pas plaisant que vous me mêliez dans vos discours. Il n'est pas plaisant d'avoir affaire à des gens de chicane.* Il est peu usité en ce sens, et ne s'emploie que dans des phrases négatives.

Il signifie plus ordinairement, Qui divertit, qui fait rire. *Il nous a fait un conte plaisant, un très plaisant récit. C'est la chose du monde la plus plaisante que de voir les airs qu'il se donne. Il a des manières tout à fait plaisantes. C'est le plus plaisant homme du monde. Je ne trouve rien de plaisant dans ce conte, dans cette histoire. Conte plaisant et récréatif. Histoire plaisante et récréative.*

Plaisant, se dit aussi par une sorte de mépris, et pour signifier, Impertinent, ridicule. En ce sens, il précède toujours le substantif. *C'est un plaisant homme. C'est un plaisant personnage. Un plaisant visage. Il est bien plaisant de prétendre que... Elle est plaisante de s'imaginer... Ce sont de plaisantes gens. Il a un plaisant habit. Il vous a fait un plaisant régal. Je vous trouve bien plaisant de vouloir...*

Plaisant, est aussi substantif, et signifie, Celui qui cherche à faire rire par ses actions, par ses propos. *Il fait le plaisant. C'est un mauvais plaisant. Les bons plaisants sont rares. Il est dangereux de vouloir faire le plaisant. C'est le plaisant de son quartier. C'est un caractère peu honorable que celui de plaisant.*

Il signifie quelquefois, Ce qui fait rire. *Il ne faut pas confondre le plaisant avec le bouffon et le burlesque. Il y a souvent une grande différence entre le plaisant et le comique.*

Fam., *Le plaisant,* La chose plaisante, le côté plaisant. *Le plaisant de l'aventure, le plaisant de l'histoire fut que...*

PLAISANTER. v. n. Railler, badiner, dire ou faire quelque chose pour amuser, pour faire rire les autres. *Parlez-vous sérieusement ou pour plaisanter? Apparemment vous plaisantez. Ce que je dis n'est que pour plaisanter. Il ne parle jamais qu'en plaisantant. Il plaisante sur tout, à propos de tout.*

Il s'emploie quelquefois activement. *Ils l'ont tant plaisanté, qu'il n'a pu y tenir.*

Fam., *C'est un homme qui ne plaisante pas, avec qui il ne faut pas plaisanter,* C'est un homme exact, rigide, sévère, dur, susceptible.

Fam., *Il ne plaisante pas là-dessus,* Il est sévère sur ce chapitre, il veut qu'on soit exact. On le dit aussi dans le sens de : Il prend cette chose, ce discours au sérieux.

Plaisanté, ée. part. passé.

PLAISANTERIE. s. f. Raillerie, badinerie, chose dite ou faite pour réjouir, pour amuser. *Plaisanterie ingénieuse. Plaisanterie froide, mauvaise, fade. Plaisanterie de bon goût, de mauvais goût. Plaisanterie douce, fine, légère, piquante. Plaisanterie amère, cruelle, indécente, hasardée. Il ne faut pas pousser la plaisanterie trop loin. C'est un homme qui tourne tout en plaisanterie. Il fait des plaisanteries de tout le monde, sur tout le monde. Il fit la plaisanterie de le traiter comme s'il ne le connaissait pas. Il s'est attiré de mauvaises affaires par ses plaisanteries. Il prit la chose en plaisanterie. Exciter la plaisanterie. S'exposer à la plaisanterie. Se prêter à la plaisanterie. S'attirer la plaisanterie, des plaisanteries. Écarter la plaisanterie. Opposer la plaisanterie à la colère. Faire assaut de plaisanteries avec quelqu'un. La plaisanterie n'est pas de saison. Cela est dit par plaisanterie, par manière de plaisanterie.*

Fam., *Cela passe la plaisanterie,* Cela est violent, offensant, dangereux.

Plaisanterie à part, Sérieusement.

Entendre, entendre bien la plaisanterie, entendre plaisanterie, Prendre bien les choses dites en plaisantant, ne point s'en offenser. *Il n'entend pas la plaisanterie. Il entend plaisanterie mieux qu'homme du monde. — Il entend bien la plaisanterie,* signifie quelquefois, Il sait plaisanter finement, sans offenser. Pour éviter toute équivoque, on dit mieux, *Il sait manier, il manie bien la plaisanterie. — Il n'entend pas plaisanterie,* signifie quelquefois, Il est susceptible; et plus souvent, Il est sévère, il veut qu'on soit exact. *Il se fait obéir, il n'entend pas plaisanterie.*

Plaisanterie, signifie quelquefois, Dérision. *Ceci a l'air d'une plaisanterie. Je suis las de cette plaisanterie. Cela dégénère en plaisanterie.*

PLAISIR. s. m. Joie, contentement, mouvement et sentiment agréable excité dans l'âme par la présence ou par l'image d'un bien. *Les plaisirs de l'âme, du cœur, de l'esprit, de l'imagination. Les plaisirs des sens. Les plaisirs du corps. Les plaisirs charnels. Plaisir sensible. Extrême plaisir. Grand plaisir. Un plaisir bien doux. Éprouver, sentir, goûter un plaisir bien vif. Prendre plaisir, avoir plaisir à quelque chose. Se laisser emporter au plaisir. Se livrer au plaisir. Être enivré de plaisir. Céder à l'attrait du plaisir. L'ivresse du plaisir. Troubler le plaisir de quelqu'un. Cela fait plaisir à voir, donne du plaisir à voir. Il ne prend plaisir, il n'a de plaisir à rien. Rien ne lui fait plaisir. Vous aurez du plaisir à causer avec lui. C'est un plaisir de vous voir si bien portant. C'est plaisir de l'entendre. Il y a plaisir à travailler avec lui. Je me fais un grand plaisir de vous aller voir. Vous me faites plaisir de parler ainsi, en parlant ainsi. Quel plaisir prenez-vous à le fâcher? Cette idée empoisonne, corrompt mon plaisir. La peine passe le plaisir. Nul plaisir sans peine.*

Plaisir, signifie aussi, Divertissement. *Plaisirs innocents. Plaisirs délicats. Plaisirs nobles. Plaisirs grossiers. Plaisirs permis, défendus. Plaisirs criminels. Les plaisirs de la vie. Les plaisirs de la campagne. Les plaisirs de la ville. Le plaisir de la chasse. Le plaisir de la musique, de la comédie. Passer d'un plaisir à un autre. Aimer, chercher le plaisir. C'est un homme adonné à son plaisir, sujet à son plaisir, qui donne tout à son plaisir. C'est un homme de plaisir, qui aime son plaisir. Sa vie est un enchaînement de plaisirs. Parcourir un cercle de plaisirs. Se faire un plaisir de son devoir. Il met tout son plaisir dans l'étude, il en fait tout son plaisir, son unique plaisir. Son plaisir est d'obliger.*

Jouer pour le plaisir, pour son plaisir, Ne point jouer d'argent; jouer seulement par divertissement et pour voir qui gagnera la partie.

Plaisirs, au pluriel, se dit absolument de Tous les divertissements de la vie *C'est un homme qui est continuellement dans les plaisirs. La jeunesse aime les plaisirs. Il a renoncé aux plaisirs.* Poétiq., dans le même sens, *Les jeux, les ris, et les plaisirs*

Les plaisirs du roi, Toute l'étendue de pays qui était dans une capitainerie royale, où la chasse était réservée pour le roi. *Il ne pouvait chasser dans sa terre sans permission, parce qu'elle était dans les plaisirs du roi,* ou absolument, *parce qu'elle était dans les plaisirs.*

Menus plaisirs, Les petites dépenses que l'on fait pour son divertissement. *Il a tant par mois pour ses menus plaisirs.*

Menus plaisirs, Nom qu'on donnait à certaines dépenses du roi, qui étaient réglées par une administration particulière, et qui avaient pour objet les cérémonies, les fêtes, les spectacles de la cour, etc. *Intendant, trésorier des menus plaisirs,* ou simplement *des menus.* On appelait aussi *Menus Plaisirs* ou *Hôtel des Menus Plaisirs,* Le lieu où étaient les bureaux, les magasins et les ateliers de cette administration. *Cette décoration a été peinte aux Menus Plaisirs.*

Plaisir, signifie aussi quelquefois, Volonté, consentement. *Si c'est votre plaisir, j'irai là. Ce n'est pas mon plaisir que cela soit. Sous votre bon plaisir, je ferai telle chose.*

Arrêter, régler, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un, La régler de manière qu'il n'y ait rien de fait, s'il n'y consent.

Car tel est notre plaisir, notre bon plaisir. Formule de lettres de chancellerie, par laquelle le roi marquait sa volonté dans les déclarations, dans les édits, etc.

Le régime du bon plaisir, Gouvernement où tout se fait par la volonté seule du monarque.

Plaisir, signifie encore, Grâce, faveur, bon office. *Il m'a fait un plaisir, un grand plaisir, un plaisir insigne, un plaisir singulier, un extrême plaisir, un plaisir que je n'oublierai jamais. C'est un homme qui ne cherche, qui ne demande qu'à faire plaisir. Faites-moi un plaisir.*

Plaisir, en termes de Pâtisserie, Espèce d'oublie roulée en cornet. *Marchande de plaisir.*

À plaisir. loc. adv. Avec plaisir, ou Avec soin, de manière à faire plaisir. *Un meuble fait à plaisir. Cela est travaillé à plaisir.*

Il signifie aussi, Qui est purement d'invention. *Conte fait à plaisir. Ce que vous nous dites là est un conte fait à plaisir.*

Il signifie encore, Sans sujet, comme si on y trouvait un certain plaisir. *S'inquiéter, se tourmenter à plaisir.*

Par plaisir. loc. adv. Par divertissement. *Il ne travaille à cela que par plaisir.*

Il signifie aussi, Pour essayer, pour éprouver, pour voir si. *Ce n'est pas tout de bon, ce n'est que par plaisir. Lisons par plaisir ce discours. Goûtez par plaisir ce vin.* Il est familier et peu usité.

PLAMÉE. s. f. Chaux dont les tanneurs se sont servis pour enlever le poil des cuirs, et qu'on emploie quelquefois au lieu de plâtre pour bâtir en moellons.

PLAN, ANE. adj. T. de Mathématiques. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Surface plane, angle plan, figure plane*, Surface sur laquelle une ligne droite peut s'appliquer complètement dans toutes les directions, angle tracé sur une surface plane ; figure plate et unie.

Carte plane, Carte géographique dans laquelle une portion plus ou moins étendue de la terre est figurée comme si la surface terrestre était plane. On dit aussi, *Carte plate.*

En termes d'Optique, *Miroir plan, verre plan*, Miroir, verre dont la surface est plane ; par opposition à *Miroir, verre concave* ou *convexe.*

PLAN. s. m. Surface plane, superficie plate. En ce sens, il n'est guère usité que dans les mathématiques. *Plan horizontal. Plan vertical. Plan incliné. Tracer un cadran sur un plan horizontal, sur un plan vertical. Tracer une ligne sur un plan.*

Il signifie encore, La délinéation, le dessin d'une ville, d'une place de guerre, d'un bâtiment, d'un jardin, etc., tracé sur le papier, et représentant la position et la proportion relative de ses différentes parties. *Faire, composer, dessiner un plan. Tracer un plan. Prendre un plan. Un plan correct. Le plan d'une ville. Le plan d'un jardin. Le plan d'un siége, d'une bataille.*

Plan géométral, Celui qui donne la position, la proportion et la forme exacte des différentes parties d'un ouvrage.

Plan perspectif, Celui qui, après avoir été tracé géométralement, est mis en perspective.

Plan à vue d'oiseau, Plan d'un objet, d'un ouvrage vu de haut en bas

Plan en relief, Plan géométral sur lequel on place le modèle, la représentation en bois ou en plâtre de chaque objet.

Lever un plan, Prendre les mesures de toutes les dimensions d'un objet, d'un ouvrage, pour en tracer un plan. *Lever le plan d'un édifice, d'une place de guerre, d'un terrain.*

Faire l'élévation d'un plan, Après que la représentation du trait fondamental d'un édifice a été tracée sur le papier, représenter tous les dehors du même édifice en élévation.

PLAN, en termes de Peinture, se dit Des divers points plus ou moins enfoncés, sur lesquels sont placés les objets qui entrent dans la composition d'un tableau. *J'aime cette figure qui est sur le premier plan. Les figures du second, du troisième, du quatrième plan sont trop grandes par rapport à celles du premier plan. Cette figure n'est pas à son plan. Les plans sont bien observés, sont mal observés dans ce paysage, dans ce tableau, dans cette décoration.*

La dégradation des plans, La différente diminution des objets, selon qu'ils sont représentés, dans un tableau, comme plus ou moins éloignés.

Les plans de cette figure, de cette tête sont bien sentis, Toutes les formes, tous les passages d'un détail à l'autre y sont bien exprimés et bien à leur place.

PLAN, signifie au figuré, Le dessein, le projet d'un ouvrage. *Voilà mon plan. J'ai mon plan dans la tête. J'ai jeté mon plan sur le papier. J'ai arrêté mon plan. J'ai changé mon plan. J'ai refait mon plan. Il a fait le plan de sa tragédie. Ils traitent tous deux le même sujet, mais ils y travaillent sur des plans différents. Méditer son plan. Exécuter son plan. Manquer son plan. Le plan de son ouvrage est excellent, mais l'exécution n'en vaut rien.*

Il se dit, par extension, de Tout projet qu'on fait pour quelque chose que ce soit. *Le plan d'une négociation. Le plan de la campagne prochaine. Plan de campagne. Je partirai tel jour, au moins j'ai fait mon plan là-dessus. Nous voulons aller à la campagne, et nous avons fait notre plan de vous y mener. Je ne changerai rien à mon plan de conduite. Ce prince avait conçu un vaste plan de domination.*

PLANCHE. s. f. Ais, morceau de bois refendu, ayant peu d'épaisseur, et plus long que large, dont on se sert principalement dans les ouvrages de menuiserie. *Une planche d'un pied de large, de six pieds, de neuf pieds, de douze pieds de long. Planche de sapin. Planche de chêne. Planche de bois de hêtre, de bois de noyer. Scier des planches. Passer un ruisseau sur une planche. On ne saurait entrer dans ce bateau, la planche a été levée, retirée.*

Planches de bateau, Planches de chêne ou de sapin, qu'on tire des débris de bateaux, et dont on fait des cloisons légères.

Fig. et fam., *Faire la planche aux autres*, Être le premier à tenter, à faire quelque chose qui présente ou paraît présenter des difficultés, des dangers. *C'est lui qui fait la planche aux autres ;* et absolument, *C'est lui qui fait la planche.*

Fig. et fam., *Faire planche*, se dit aussi D'une chose qu'on fait pour la première fois, et qui pourra être imitée à l'avenir. *Cela fera planche pour la suite. Il faut prendre garde que cette trop grande facilité ne fasse planche pour une autre fois, pour une autre occasion.*

En Natation, *Faire la planche*, Nager étendu sur le dos, sans mouvement apparent.

Fig. et fam., *S'appuyer sur une planche pourrie*, Mettre sa confiance en l'appui d'une personne faible, et dont on ne peut tirer aucun secours. On dit aussi D'une personne de cette sorte, *C'est une planche pourrie.*

Fig., *C'est une planche dans le naufrage*, se dit D'une dernière ressource que quelqu'un trouve dans son désastre, d'un dernier moyen qu'il a d'échapper à une ruine totale.

Fig., *C'est une planche qu'il a sauvée de son naufrage*, C'est un faible débris qu'il a conservé de sa fortune.

Fig., parmi les Théologiens, *C'est une seconde planche, la seconde planche, après le naufrage*, se dit Du sacrement de pénitence.

Monter sur les planches, Jouer la comédie sur un théâtre public. *Cet acteur croit toujours être sur les planches*, Il croit toujours jouer la comédie, être en scène.

PLANCHE, se dit aussi d'Une feuille de métal préparée pour la gravure, et plus ordinairement d'Une plaque de cuivre, ou d'Un morceau de bois plat, sur lesquels on a exécuté quelque ouvrage de gravure, pour en tirer des estampes. *Une planche de cuivre. Une planche de bois. Une planche bien gravée, mal gravée. Préparer une planche. Retoucher une planche. La planche est usée. On n'a tiré qu'une centaine d'estampes, d'épreuves, et l'on a rompu la planche.*

Il signifie également, L'estampe tirée sur une planche gravée. On ne le dit guère, en ce sens, que Des estampes jointes à un ouvrage pour en faciliter l'intelligence. *Il y a plusieurs planches dans ce livre. Un atlas composé de vingt planches. Planche cinq, figure trois.*

PLANCHE, en termes de Jardinage, Petit espace de terre plus long que large, que l'on cultive avec soin, pour y faire mieux venir des fleurs, des légumes, des herbages. *Une planche de tulipes, d'anémones. Une planche de pourpier, de chicorée.*

PLANCHE, se dit aussi d'Un fer de forme particulière que l'on ajuste au pied des mulets.

PLANCHÉIER. v. a. Garnir de planches le sol, le plancher d'en bas d'un appartement, d'une chambre. *Au lieu de faire parqueter sa chambre, il s'est contenté de la faire planchéier. J'ai fait planchéier mon cabinet de bois de sapin, de bois de chêne.*

PLANCHÉIÉ, ÉE. part. passé. *Chambre planchéiée.*

PLANCHER. s. m. Ouvrage de charpente fait d'un assemblage de solives, recouvert de planches, et formant une séparation horizontale entre deux étages d'un bâtiment. On le dit aussi d'Un ouvrage de charpente semblable établi sur l'aire d'un rez-de-chaussée. *Poser, établir les planchers d'une maison. Les planchers de cet édifice sont d'une grande solidité.* — Un appartement étant toujours compris entre deux planchers, la personne qui parle désigne tantôt Le plancher d'en bas sur lequel on marche, comme dans ces phrases : *Plancher parqueté. Plancher carrelé. Les planchers de ce grenier ne sont que de plâtre. Plancher bien uni. Frotter un plancher. Il est tombé sur le plancher. Le plancher s'est affaissé, enfoncé ;* tantôt, au contraire, Le plancher supérieur, comme dans les phrases suivantes : *Les planchers de cet appartement sont plafonnés. Ces planchers sont trop bas. Peindre les solives d'un plancher. Toucher de la tête au plancher. Sauter jusqu'au plancher. Suspendre quelque chose au plancher.*

Pop., *Il faut soulager le plancher, décharger le plancher*, se dit Pour faire entendre qu'il y a trop de monde dans une chambre, et qu'il faut que quelqu'un sorte.

Fig. et pop., *Il n'est rien tel que le plancher des vaches, que de marcher sur le plancher des vaches*, Il y a bien moins de danger à voyager par terre que par mer.

Prov., *Vous me feriez sauter au plancher*, Vous me poussez à bout, vous soutenez des choses absurdes.

PLANCHETTE. s. f. Diminutif. Petite planche.

Il se dit aussi d'Un instrument de mathématique propre à lever des plans, et qui consiste en une planche unie sur laquelle on pose une règle que l'on dirige successivement vers les objets que l'on veut relever.

PLANÇON ou **PLANTARD.** s. m. T. d'Agricult. Branche de saule, de peuplier, d'osier, etc., qu'on sépare du tronc pour la planter en terre et en former une bouture. *Mettre des plançons en terre.*

PLANE. s. m. Nom qu'on a donné quelquefois au Platane (voyez ce mot). Il se dit particulièrement d'une espèce d'Érable, appelée aussi Faux platane.

PLANE. s. f. Outil tranchant et à deux poignées, dont les charrons, les tonneliers, etc., se servent pour aplanir, pour rendre uni et lisse le bois qu'ils emploient.

PLANER. v. n. Il se dit proprement D'un oiseau, lorsqu'il se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer. *Un oiseau qui plane en l'air. Un milan qui plane.*

Il s'emploie figurément pour signifier, Considérer de haut. *De cette hauteur on plane au loin sur la campagne.*

Il s'emploie aussi, figurément et au sens moral, en parlant D'une vue élevée et générale de l'esprit. *Son génie plane sur tous les siècles, et embrasse d'un regard la suite des événements. Planer sur les difficultés.*

PLANER. v. a. Unir, polir avec la plane ou avec le marteau. *Planer de la vaisselle d'argent, de la vaisselle d'étain. Planer une cuvette de cuivre, une plaque de métal. Marteau à planer. Planer une douve. Planer des échalas.*

PLANÉ, ÉE. part. passé.

PLANÉTAIRE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Qui appartient aux planètes, qui concerne les planètes. *Région planétaire. Système planétaire.*

Année planétaire, Le temps qu'une planète emploie à faire sa révolution autour du soleil.

PLANÉTAIRE, est aussi substantif masculin, et signifie, Une machine à rouages qui offre la représentation du système des planètes.

PLANÈTE. s. f. Astre qui ne luit qu'en réfléchissant la lumière du soleil, autour duquel il se meut dans une orbite presque circulaire. *Le cours des planètes. Le mouvement des planètes. Les planètes principales sont, dans l'ordre de leur proximité au soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune. Observer le cours des planètes. Les astrologues attribuaient aux planètes une influence sur les destinées humaines.*

Prov. et fig., *Il est né sous une heureuse planète,* se dit D'un homme extrêmement heureux.

Planètes télescopiques, Petites planètes, fort nombreuses, découvertes entre Mars et Jupiter.

PLANEUR. s. m. Ouvrier qui plane la vaisselle d'argent.

Planeur en cuivre, Artisan qui plane, dresse et polit les planches de cuivre destinées à la gravure. *Atelier de planeur.*

PLANIMÉTRIE. s. f. T. de Géom. La science ou l'art de mesurer les surfaces planes terminées par des lignes droites ou courbes.

PLANISPHÈRE. s. m. Carte où les deux moitiés du globe céleste sont représentées sur une surface plane, et où les constellations sont marquées. Il se dit aussi d'Une carte qui représente de même les deux moitiés du globe terrestre. *L'astrolabe est un planisphère céleste, et la mappemonde un planisphère terrestre.*

PLANT. s. m. T. d'Agricult. Il se dit Des jeunes tiges nouvellement plantées ou propres à l'être. *Je voudrais bien avoir du plant de cet arbre. Plant de vigne. Plant de vigne de Bourgogne. Élever du plant.*

Il se dit aussi d'Une certaine quantité de jeunes arbres, etc., plantés dans un même terrain. *Un plant d'ormes, d'artichauts.*

Jeune plant, nouveau plant, Les vignes qui ne font que commencer à produire, les arbres fruitiers nouvellement plantés, le bois jusqu'à l'âge de vingt ou trente ans. *Ces jeunes plants viennent bien.*

PLANTAGE. s. m. On appelle ainsi, en Amérique, Les plants de cannes à sucre, de tabac, etc. *Il y a beaucoup de plantages dans les îles. Les plantages ont été ruinés par les mauvais vents, par les ouragans.*

PLANTAIN. s. m. Plante fort commune, qui croît dans les lieux herbeux, et dont les tiges portent un épi chargé d'une multitude de petites semences.

Plantain aquatique, Espèce de plante aquatique, autrement nommée *Flûteau.*

PLANTARD. s. m. Voyez PLANÇON.

PLANTATION. s. f. T. d'Agricult. Action de planter. *Ce n'est pas le temps de la plantation. Il est occupé de la plantation de son jardin.*

Il se dit aussi d'Une certaine quantité d'arbres plantés dans un même terrain. *Il a fait de belles plantations dans sa propriété.*

PLANTATION, se dit Des établissements agricoles formés et cultivés par des colons dans les différentes parties de la terre, et notamment en Amérique. *Les créoles vivent sur leurs plantations.*

PLANTE. s. f. Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux, comme les arbres, les arbrisseaux et les herbes. *Plante ligneuse* ou *boiseuse. Plante fibreuse. Plante herbacée. Les racines, la tige, les feuilles, les fleurs d'une plante. La graine d'une plante. L'anatomie des plantes. La description des plantes. L'histoire des plantes. Les amours des plantes. On trouve dans ce pays-là des plantes qui ne sont point connues dans le nôtre. Il y vient toutes sortes de plantes. Il y a des philosophes qui attribuent aux plantes une âme végétative. La circulation de la sève dans les plantes. Plante exotique. Plante indigène.*

Il se prend souvent dans une signification plus restreinte, et se dit Des herbes, des plantes non ligneuses, par opposition à celles qui le sont. *Le tabac est une belle plante. C'est une bonne plante que la chicorée. Cultiver une plante. Une plante rare. Élever, cultiver des plantes. Plantes alimentaires. Plantes céréales. Plantes annuelles, bisannuelles. Plantes vivaces. Plantes parasites. Plantes marines, aquatiques, fluviatiles. Plantes cryptogames. Plantes étiolées. Plantes odorantes. Plantes grasses. Plantes sarmenteuses, grimpantes. Plantes potagères. Plantes tinctoriales. Plantes usuelles. Plantes vénéneuses. Plantes aromatiques. Plantes médicinales.*

Il s'emploie quelquefois absolument, et signifie, Plante médicinale. *Le jardin des plantes. Il connaît les plantes. La connaissance des plantes est nécessaire à un médecin.*

Jardin des plantes, se dit aussi d'Un jardin où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique. *Le jardin des plantes de Paris, de Bordeaux, de Montpellier.*

PLANTE, se dit particulièrement d'Une jeune vigne, d'une vigne nouvelle. *Du vin d'une nouvelle plante.*

Fig., *C'est une jeune plante qu'il faut cultiver avec soin,* se dit en parlant De l'éducation d'un jeune garçon ou d'une jeune fille.

PLANTE, se dit aussi dans cette locution, *La plante du pied, des pieds,* Le dessous des pieds de l'homme, la partie des pieds qui pose à terre, et sur laquelle tout le corps porte quand on est debout. *Il a la plante des pieds douloureuse. Avoir mal à la plante des pieds. Poser la plante du pied à terre. On donne en Turquie la bastonnade sur la plante des pieds.*

La plante des pieds, signifie, plus particulièrement, L'endroit du dessous des pieds qui est entre les doigts des pieds et le talon. *Chatouiller la plante des pieds.*

PLANTER. v. a. Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine et qu'elle croisse. *Planter un arbre. Planter des choux. Planter de la chicorée, de la laitue. Planter des fleurs. Planter au cordeau. Planter en quinconce.*

Planter un bois, une avenue, une allée, Planter des arbres de manière qu'ils forment un bois, une avenue, une allée.

PLANTER, se dit aussi en parlant Des noyaux, des pépins, des amandes, des noix et généralement de toutes les graines qu'on met en terre l'une après l'autre avec la main, au lieu de les semer confusément. *Planter des noyaux, des pépins. Planter des oignons. Planter des pois, des fèves, etc.*

Prov. et fig., *Il est allé planter ses choux chez lui,* ou bien, *Il est allé planter ses choux,* se dit D'un homme qui se retire à la campagne après avoir vécu dans le monde, après avoir exercé des emplois. *On l'a envoyé planter ses choux,* On lui a ôté sa place, son emploi, il n'a plus qu'à vivre dans la retraite.

PLANTER, se dit aussi absolument. *Il aime beaucoup à planter.*

Pop. et fig., *Vienne qui plante, arrive qui plante,* se dit en parlant De quelque chose qu'on veut faire, au hasard de tout ce qui peut en arriver.

PLANTER, se dit encore De certains objets qu'on enfonce en terre, et dont on laisse paraître une partie en dehors. *Planter des bornes. Planter un poteau. Planter un pilier. Planter une croix. Planter un piquet. Planter des jalons. Un ingénieur qui plante des piquets pour le travail d'une tranchée.*

Fig. et fam., *Planter le piquet en quelque lieu, en quelque maison,* S'y établir pour y demeurer quelque temps. *Au sortir de chez moi, nous irons planter le piquet chez lui.*

Planter un étendard, un drapeau, L'arborer sur les remparts d'une ville prise d'assaut, au moment où l'on y entre.

Fig., *Planter l'étendard de la croix, planter la foi dans un pays,* Y introduire la religion chrétienne. *Saint Thomas a planté la foi dans les Indes.*

Planter des échelles à une muraille, Y appliquer des échelles pour monter à l'assaut.

En Archit., *Planter un édifice,* Faire les premiers travaux pour la construction d'un édifice. *Avant de planter un édifice, il faut en avoir arrêté le plan.*

Fig. et fam., *Être planté quelque part,* Être à poste fixe dans quelque lieu sans en bouger ou s'en éloigner. *J'étais planté là à vous attendre.* On dit aussi, *Planter une personne en quelque endroit,* L'y aposter, l'y mettre en observation. *Il avait planté son valet sous une porte pour les épier.*

Fig. et fam., *Planter là quelqu'un,* Le quitter, l'abandonner, se séparer de lui, ne vouloir plus avoir affaire à lui. *Son domestique s'en est allé sans rien dire, et l'a planté là. Si vous ne voulez pas faire ce que je vous dis, je vous planterai là, et ne me mêlerai plus de vos affaires. Comme j'ai vu qu'il n'y avait pas moyen de leur faire entendre raison, je les ai plantés là.* On le dit aussi en parlant Des choses. *Il a planté là les vers, la musique, etc.*

Prov., fig. et pop., *Planter là quelqu'un pour reverdir,* Le laisser en quelque endroit

sans le venir reprendre, quoiqu'on le lui ait promis. *Il s'en alla, et me planta là pour reverdir.*

Fig. et fam., *Se planter devant quelqu'un*, Se mettre au-devant de lui, se poster devant lui. *Il s'est venu planter devant moi.*

Fig. et pop., *Planter un soufflet sur la joue, au beau milieu de la joue de quelqu'un*, Lui donner un soufflet.

Fig. et fam., *Planter quelque chose au nez de quelqu'un*, Lui faire quelque reproche en face, lui dire quelque chose de désagréable. *Il lui alla planter au nez que son père avait été repris de justice. Il ne cesse de me planter mon âge au nez.*

PLANTÉ, ÉE. part. passé.

Une terre bien plantée, Une terre où il y a beaucoup de belles avenues d'arbres. *C'est la terre du monde la mieux plantée.*

Fig., *Une maison bien plantée*, Une maison bâtie dans une situation agréable.

Fig., *Des cheveux bien plantés*, Des cheveux bien placés sur le front.

Fig., *Être bien planté sur ses pieds, sur ses jambes*, se dit D'une personne qui se tient de bonne grâce.

Fig., *Une statue, une figure en pied bien plantée*, Une statue, une figure en pied représentée debout dans une belle attitude.

En termes de Maréchalerie, *Poil planté*, Poil hérissé et lavé. *Ce cheval dépérit, il a un mauvais poil, un poil planté.*

PLANTEUR. s. m. Celui qui plante des arbres, etc. *C'est un grand planteur.*

Fig. et fam., *Un planteur de choux*, Un homme qui vit retiré à la campagne.

PLANTEUR, se dit, dans un sens particulier, Des colons d'Amérique et d'Afrique qui possèdent et cultivent des plantations. *Le nombre des planteurs dans cette colonie est de trois cents. Les planteurs ont présenté une requête. Un planteur de Madagascar.*

PLANTIGRADE. adj. des deux genres. T. de Zoologie. Qui marche sur la plante des pieds. Il se dit D'une tribu de la famille des carnivores, parce que les animaux dont elle se compose appuient, en marchant, la plante entière du pied sur la terre. *Les ours, les blaireaux sont des animaux plantigrades.*

Il est aussi substantif masculin. *La tribu des plantigrades.*

PLANTOIR. s. m. Outil de bois, pointu et quelquefois ferré par le bout, dont les jardiniers se servent pour faire dans la terre les trous où ils veulent mettre des plantes ou des graines.

PLANTON. s. m. Terme militaire. Sous-officier ou soldat qui est de service auprès d'un officier supérieur, pour porter ses ordres, ses dépêches. *Être de planton*, Faire service de planton.

PLANTULE. s. f. T. de Botan. Embryon végétal qui commence à se développer par l'acte de la germination.

PLANTUREUSEMENT. adv. Copieusement, abondamment. *Avoir plantureusement de quelque chose. On vit plantureusement chez lui* Il est familier.

PLANTUREUX, EUSE. adj. Copieux, abondant. *Un dîner plantureux. Une soupe plantureuse. Une saignée plantureuse. Un pays plantureux.*

PLANURE. s. f. Bois qu'on retranche des pièces que l'on plane. *Se chauffer avec des planures.*

PLAQUE. s. f. Table, feuille plus ou moins épaisse de quelque métal que ce soit. *Plaque de fonte, de fer, d'argent, de cuivre. Écrire, graver sur une plaque d'argent, sur une plaque de cuivre Certaines coiffures militaires sont ornées par devant d'une plaque de cuivre ou de fer-blanc, qui porte des ornements en relief. La plaque d'un shako, d'un bonnet de grenadier. La plaque d'un ceinturon. Les charbonniers, les commissionnaires, etc., portent à leur veste une plaque de cuivre servant à indiquer leur numéro d'inscription dans les bureaux de la police. Des plaques indiquent les maisons assurées contre l'incendie.*

Plaque de feu, plaque de cheminée, Grande plaque de fer ou de fonte qu'on applique au fond d'une cheminée.

PLAQUE, se dit aussi d'Une espèce de chandelier qu'on applique à une muraille, et qui consiste en une plaque de métal dont la partie inférieure, courbée à angle droit, porte une bobèche.

PLAQUE, se dit encore de La décoration que les principaux membres des différents ordres portent sur la poitrine. *Il portait la plaque de l'ordre du Saint-Esprit. La plaque de la Légion d'honneur. Quelque part qu'il aille, il porte ses plaques et ses cordons.*

PLAQUEMINIER. s. m. On désigne par ce nom Plusieurs espèces d'arbres et d'arbrisseaux de l'Amérique et du sud de l'Europe dont le fruit sert à faire une boisson.

PLAQUER. v. a. Appliquer une chose plate sur une autre. *Plaquer de l'or et de l'argent sur du bois. Plaquer du bois scié par feuilles sur d'autre bois de moindre prix.*

Plaquer des bijoux, de la vaisselle, Recouvrir d'or ou d'argent laminé des bijoux, de la vaisselle de cuivre ou de quelque autre métal peu précieux.

Plaquer du plâtre, du mortier, L'appliquer fortement avec la main sur le mur qu'on veut enduire, sur la cloison qu'on veut hourder ou gobeter.

Plaquer du gazon, Appliquer des tranches de gazon sur un terrain préparé, et les y affermir avec la batte.

Pop., *Plaquer un soufflet sur la joue*, Donner un soufflet.

Fig. et pop., *Plaquer quelque chose au nez de quelqu'un*, Lui faire en face quelque reproche piquant. *Il lui alla plaquer au nez que son père avait été laquais.*

PLAQUÉ, ÉE. part. passé.

Vaisselle plaquée, Vaisselle de cuivre recouverte d'argent laminé. On dit aussi substantivement, *Du plaqué. Voilà de beau plaqué. Un huilier, une saucière en plaqué.*

PLAQUETTE. s. f. Nom d'une monnaie de billon dans plusieurs pays.

Prov., *Cela ne vaut pas une plaquette*, Cela n'est d'aucune valeur.

PLAQUETTE, se dit aussi quelquefois d'Un petit volume relié, qui a fort peu d'épaisseur relativement à son format.

PLAQUEUR. s. m. Artisan qui fait des placages, ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle. *L'art du plaqueur.*

PLASTICITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui peut prendre ou recevoir plusieurs formes. *La plasticité de l'argile.*

PLASTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit, en termes de Philosophie scolastique, De ce qui a la puissance de former. *La vertu plastique des animaux, des végétaux. Pouvoir, force plastique. Formes plastiques*

Art plastique, L'art de modeler toutes sortes de figures et d'ornements en plâtre, en terre, en stuc, etc. On dit substantivement dans le même sens, *La plastique*. Au pluriel, *Les arts plastiques*, se dit, par extension, de Tous les arts du dessin.

PLASTIQUE, signifie aussi quelquefois, Propre à recevoir une forme. *L'argile est plastique.*

PLASTRON. s. m. La pièce de devant de la cuirasse que certains cavaliers portent à la guerre.

Il se dit aussi d'Une pièce de cuir, rembourrée et matelassée, dont les maîtres d'armes se couvrent l'estomac, lorsqu'ils donnent leçon à leurs écoliers. *Tirer au plastron.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme qui est en butte aux railleries ou aux importunités d'un autre. *Cet homme est le plastron des railleries de tout le monde. Il est votre plastron. Cet homme s'adresse toujours à moi, il m'a choisi, il m'a pris pour son plastron. Je ne veux pas être son plastron, lui servir de plastron.*

PLASTRON, se dit aussi d'Un morceau de bois garni d'une plaque de fer percée de plusieurs trous à moitié épaisseur, que certains artisans appliquent sur leur estomac, et où ils fixent la tête de leur foret, pour le faire tourner par le moyen de l'archet.

PLASTRONNER. v. a. Garnir d'un plastron ou de quelque chose qui en tient lieu. Il s'emploie principalement avec le pronom personnel. *Avant de s'aller battre en duel, il s'était plastronné.*

PLASTRONNÉ, ÉE. part. passé.

PLAT, ATE. adj. Qui a la superficie unie, et dont les parties ne sont pas ou ne sont guère plus élevées les unes que les autres. *Plat comme un ais. Il ne faut pas une assiette si creuse, il la faut plus plate. Avoir le dos plat. Cette femme a la poitrine plate. Au sortir de là on trouve un terrain plat.*

Pays plat, Pays de plaines; par opposition aux pays de montagnes. *Les habitants des montagnes, et ceux du pays plat.*

Plat pays. On l'emploie quelquefois dans le sens de *Pays plat;* mais ordinairement il signifie, La campagne, les villages, les bourgades; par opposition aux villes, aux places fortes. *Les habitants du plat pays. Les vignes du plat pays. Les soldats de la garnison vivaient aux dépens du plat pays.*

Vaisseau plat, bâtiment plat, bateau plat, Vaisseau, navire, bateau dont le fond est plus ou moins plat.

Visage plat, Visage dont la forme est moins relevée qu'il ne faut, visage un peu écrasé. On dit de même, *Nez plat, bouche plate, joue plate.*

Cheveux plats, Cheveux qui ne sont ni frisés ni bouclés.

Pied plat, ou *Plat pied*. Voyez PIED.

Fam., *Avoir le ventre plat*, N'avoir pas mangé depuis longtemps.

Fam., *Sa bourse est bien plate*, se dit en parlant D'un homme qui n'a guère d'argent.

Fam., *Cette armée a été battue à plate couture*, Elle a été complètement défaite.

Plate peinture, Les ouvrages de peinture qui se font sur des superficies plates; par opposition aux figures de relief. *Broderie plate*, Broderie qui n'est point relevée.

Vaisselle plate, Vaisselle qui est d'une seule pièce, sans soudure; par opposition à Vaisselle montée. *Les cuillers, les fourchettes sont de la vaisselle plate.* Il se dit particulièrement Des plats et des assiettes d'argent. *On nous servit en vaisselle plate. Je préfère la porcelaine à la vaisselle plate.*

Fig., *Vers à rimes plates*, Les vers dont les rimes se suivent deux à deux, sans être entremêlées. *Les élégies, les tragédies, les*

comédies, les poëmes épiques, sont ordinairement en vers à rimes plates.

Chevaux plats, Chevaux dont les côtes sont serrées, plates et avalées. *Les chevaux plats n'ont jamais beaucoup d'haleine.*

Courses plates, en termes de Sport, Courses sur un terrain plat, par opposition aux courses à obstacles.

Calme plat, L'état de la mer, lorsqu'il ne souffle pas le moindre vent, et que rien n'agite sa surface. Il se dit figurément en parlant Des affaires qui ne font aucun progrès, qui n'avancent ni ne reculent. *Nous sommes dans un calme plat. L'état de nos affaires est au calme plat.*

PLAT, se dit figurément Des objets de la sensation du goût, et signifie, Dénué de saveur et de force. *Un vin plat. Du vinaigre plat.*

Il se dit aussi, figurément et au sens moral, Des pensées, des productions de l'esprit, et signifie, Qui n'est ni élégant, ni élevé, ni vif, ni piquant. *Un style plat. Tout ce qu'il a dit est fort plat. Tout ce qu'il écrit est froid et plat. Cette pensée-là est plate. Il n'y a rien de plus plat que cet ouvrage.*

Physionomie plate, Physionomie sans caractère, et qui n'exprime rien.

C'est un plat personnage, un plat sujet, se dit D'une personne dépourvue de toute espèce de mérite.

PLAT, s'emploie quelquefois substantivement, et se dit de La partie plate de certaines choses. *Il lui donna des coups de plat d'épée, des coups de plat de sabre. Il lui a donné un coup du plat de la main.*

Fig. et fam., *Donner du plat de la langue*, Faire de belles promesses qu'on n'a pas dessein d'exécuter. *Faire merveille du plat de la langue*, Chercher à étonner, à étourdir par de grandes phrases, par des récits extraordinaires.

Fam., *Se mettre, se coucher à plat ventre*, Se mettre, se coucher sur le ventre.

Fig., *Être à plat ventre devant quelqu'un*, Lui faire bassement la cour.

À PLAT, TOUT À PLAT, TOUT PLAT. loc. adverbiales. Entièrement, tout à fait. *La pièce est tombée à plat, tout à plat. Il l'a refusé tout à plat. Il nia tout à plat qu'il en eût jamais rien dit. Tomber tout plat. Être étendu tout plat dans son lit. Il s'est assis tout plat par terre. Cela est couché tout plat dans mon registre.*

À PLATE TERRE. loc. adv. À terre, sur le pavé, sur le plancher. *Il est tombé à plate terre. Se coucher à plate terre. Être étendu à plate terre.*

PLAT. s. m. Sorte de vaisselle plus ou moins creuse, destinée à contenir les mets qu'on sert sur la table. *Plat d'argent. Plat d'étain. Plat de faïence, de porcelaine. Un grand plat. Un moyen plat. Un petit plat. Un plat creux. Un plat rond. Un plat ovale. Les bords d'un plat. Le fond d'un plat.*

Il se dit aussi de Ce qui est contenu dans le plat. *Un plat de viande, de légumes, de poisson, de gibier. Un plat d'asperges, d'artichauts. Un plat de fruits. Il a mangé un plat de crème. Il n'a mangé que d'un plat. Voulez-vous de ce plat? Il y avait tant de plats à chaque service. Nous ne voulons qu'un plat, mais qu'il soit bon. Chaque convive apportera son plat.*

Plat d'entrée, plat de rôti, plat d'entremets, Entrée, rôti, entremets servi dans un plat.

Œufs sur le plat, Œufs qu'on casse sur un plat, et qu'on fait cuire avec du beurre sans les brouiller.

Servir plat à plat, Ne servir qu'un seul plat à la fois, afin que les mets soient mangés plus à propos.

Pop., *Il ne chasse, il ne pêche qu'au plat*, se dit D'un homme qui aime fort le gibier, le poisson, mais qui ne prend la peine ni de chasser, ni de pêcher.

Prov. et fig., *Donner, servir un plat de son métier*, Faire ou dire quelque chose qui tienne du caractère qu'on a ou de la profession qu'on exerce. *Ce menteur nous a servi un plat de son métier. Ces comédiens nous donnèrent un plat de leur métier.* Il se prend le plus souvent dans un sens défavorable.

Prov. et fig., *Mettre les petits plats dans les grands*, Faire beaucoup de frais pour recevoir quelqu'un, mettre tout en l'air, ne rien épargner pour le bien recevoir.

Fig. et pop., *Mettre les pieds dans le plat*, Se conduire d'une manière indiscrète, ou parler sans ménagement.

Prov. et fig., *Il n'en saurait faire un bon plat*, se dit De quelqu'un qui tâche inutilement d'excuser une faute, ou qui veut dire quelque chose qu'on croit ne devoir pas produire un bon effet. *Ne parlez point de cela, car vous n'en sauriez faire un bon plat.*

Prov. et fig., *Voilà un bon plat*, se dit De plusieurs personnes de méchant caractère ou de mauvaise conduite, qui se trouvent rassemblées en un même lieu.

Fig. et fam., *Nous avons eu cette nuit un bon plat de gelée*, Il a gelé fort cette nuit.

Fig. et fam., *Il ne le sert pas à plats couverts*, se dit D'un homme qui nuit ouvertement à un autre.

Plat de verre, Grande pièce de verre, plate et ronde, telle qu'elle sort des verreries, et que les vitriers coupent en plusieurs morceaux, pour en faire des carreaux.

Plat de balance, Chacun des deux bassins d'une balance.

PLATANE. s. m. Grand arbre qui renouvelle partiellement son écorce, dont les branches s'étendent beaucoup, et dont les feuilles sont fort larges. *Platane d'Orient, d'Occident.* On le nomme quelquefois *Plane.*

PLATANISTE. s. m. T. d'Antiq. grecque. Lieu ombragé de platanes, qui servait aux exercices gymnastiques de la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD. s. m. T. de Marine. Œuvre morte des côtés du bâtiment. Il se dit plus spécialement de La tablette horizontale qui termine l'œuvre morte sur le pourtour du bâtiment.

PLATEAU. s. m. Le fond de bois des grosses balances dont on se sert pour peser les lourds fardeaux. *Mettre de la marchandise sur un plateau pour la peser.*

Il se dit aussi de Certains petits plats de bois, de porcelaine, ou de fer-blanc vernissé, sur lesquels on sert ordinairement le thé, le café, le chocolat, les rafraîchissements.

Il se dit encore d'Une sorte de table à pieds fort bas, ou d'un grand plat qu'on met au milieu d'une table à manger, et sur lequel on range différents ornements.

En Physique, *Plateau électrique*, Pièce de verre, plate et circulaire, que l'on rend électrique en la faisant tourner entre deux coussins, au moyen d'une manivelle fixée à l'extrémité de l'axe qui la traverse.

PLATEAU, en termes de Stratégie, se dit d'Un terrain élevé, mais plat et uni, sur lequel on peut placer un corps de troupes ou une batterie de canons.

Il se dit aussi en général de Tout terrain élevé et qui s'étend en plaine. *Il y a au-dessus de cette montagne un très beau plateau. Le grand plateau de la Tartarie.*

PLATEAUX, en termes de Chasse, Les fumées des bêtes fauves, lorsqu'elles sont plates et rondes.

PLATE-BANDE. s. f. Espace de terre étroit qui borde les compartiments d'un jardin, et qui est ordinairement garni de fleurs, d'arbustes, etc. *Il faut mettre des fleurs dans ces plates-bandes.*

PLATE-BANDE, en termes d'Architecture, Moulure plate et unie qui a plus de largeur que de saillie.

Il se dit aussi d'Une pierre dont chaque extrémité porte sur une colonne, un pilier ou un pied-droit.

Plate-bande de baie, La pierre qui sert de linteau à une porte, à une fenêtre ; ou L'assemblage de claveaux qui tient lieu d'une seule pierre.

Plate-bande de fer, Barre de fer placée sous les claveaux d'une plate-bande de pierre, pour en soulager la portée.

Plate-bande de pavé, Dalle de pierre ou de marbre qui sert d'encadrement dans un compartiment de pavé.

PLATÉE. s. f. Plat de nourriture chargé abondamment. *On nous servit des platées de viande.* Il est populaire, et se dit en raillant.

PLATÉE. s. f. T. d'Archit. Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue du bâtiment. *Tracer le plan d'un édifice sur la platée.*

PLATE-FORME. s. f. Couverture d'un bâtiment sans comble, faite en terrasse avec des dalles de pierre, des lames de plomb, etc. *Il y a au haut de cette maison une plate-forme pour prendre l'air. On découvrait fort loin de dessus la plate-forme de ce château. La plate-forme d'un observatoire. Dans le Levant, le toit des maisons est ordinairement en plate-forme. Les plates-formes sont communes en Italie. Prendre l'air sur la plate-forme.*

PLATE-FORME, en termes de Charpenterie, Pièce de bois qui reçoit le pied des chevrons du comble.

Plate-forme de fondation, Assemblage de charpente qu'on place quelquefois sous des fondations.

PLATE-FORME, en termes de Guerre, Ouvrage de terre élevé et uni par le haut, sur lequel on met du canon en batterie.

Plate-forme de batterie, Assemblage de solives et de madriers, sur lequel on met du canon en batterie à l'attaque d'une place.

PLATE-LONGE. s. f. Longe plate et longue qui sert à maintenir les chevaux difficiles, quand on les ferre, ou quand on leur fait subir quelque opération.

Il se dit aussi d'Une longe faite d'un cuir très large et d'une seule pièce, ou refendu en deux, que l'on ajoute au harnais sur la croupe des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer.

Il se dit encore de La corde ou courroie avec laquelle un écuyer qui est à pied fait trotter un cheval en rond. *Trotter, faire trotter un cheval à la plate-longe.*

PLATEMENT. adv. D'une manière plate. *Ce harangueur a parlé bien platement.*

Fam., *Tout platement*, Sans circonlocution, sans détour. *C'est tout platement un grand hâbleur. Cet homme, qui parle tant de sa bravoure, est tout platement un poltron.*

PLATEURE. s. f. T. de Métallurgie. Couche ou filon qui, après s'être enfoncé en

terre perpendiculairement ou obliquement, prend la direction horizontale.

PLATINE. s. f. Sorte d'ustensile de ménage, consistant en un grand rond de cuivre jaune, un peu convexe, monté sur des pieds de fer, et dont on se sert pour sécher et pour repasser du linge. *Repasser du linge sur la platine.*

PLATINE, se dit aussi Du mécanisme adapté aux armes à feu portatives pour mettre le feu à l'amorce. *La platine d'un fusil, d'un pistolet. Dans les fusils à aiguille l'appareil qui sert à mettre le feu ne s'appelle pas platine.*

PLATINE, en termes d'Horlogerie, Chacune des deux plaques qui servent à soutenir toutes les pièces du mouvement d'une montre ou d'une pendule.

PLATINE, en termes d'Imprimerie, La partie de la presse qui foule sur le tympan.

PLATINE, en termes de Serrurerie, Plaque de fer qui est attachée à une porte au devant de la serrure, et qui est percée de manière à donner passage à la clef. *La platine d'une serrure.*

Verrou à platine, Verrou monté sur une plaque de fer. On dit aussi, *Platine de loquet.*

PLATINE. s. m. Métal un peu moins blanc que l'argent, inaltérable à l'air, très fixe au feu, et plus pesant que l'or. *Le platine a été découvert en Amérique en* 1741. *Un tube, une cornue, un creuset de platine. Les Russes font de la monnaie de platine.*

PLATITUDE. s. f. Qualité de ce qui est plat, soit dans les ouvrages d'esprit, soit dans la conversation, soit dans les sentiments et dans les procédés. *Ce discours est de la dernière platitude. La platitude de son style me dégoûte. Dans toute cette affaire, ses opinions et sa conduite ont été d'une insigne platitude, d'une platitude révoltante.*

Il se dit aussi de Ce qui est plat. *Il y a bien des platitudes dans ce discours. C'est un homme qui ne dit que des platitudes. Ce qu'il a dit est une platitude. Il a désavoué ce qu'il avait dit, c'est une platitude.*

Il se dit quelquefois Des objets de la sensation du goût. *Ce vin est d'une platitude extrême.* Il est familier dans les trois acceptions.

PLATONICIEN, IENNE. adj. Qui suit la philosophie de Platon; Qui a rapport à la philosophie de Platon. *Un philosophe platonicien. La secte, l'école platonicienne. La doctrine platonicienne.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un platonicien. La guerre entre les platoniciens et les aristotéliciens.*

PLATONIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport au système, à la philosophie de Platon. Il n'est guère usité que dans ces deux locutions : *Amour platonique*, Affection mutuelle, morale, et dégagée des désirs physiques, entre deux personnes de différent sexe ; et, *Année platonique*, Révolution à la fin de laquelle on suppose que tous les corps célestes seront dans le même lieu où ils étaient au commencement de cette révolution. Par une extension du sens de la première locution, *Platonique* signifie aussi, Désintéressé, idéal, théorique.

PLATONISME. s. m. Système philosophique de Platon.

PLÂTRAGE. s. m. Ouvrage fait de plâtre. *Ce n'est pas de la maçonnerie, c'est du plâtrage.*

Il se dit aussi de L'action de plâtrer un champ. *Le plâtrage des terres et des prairies donne de bons résultats.*

PLÂTRAS. s. m. Débris d'ouvrages de plâtre. *Il tombe de gros plâtras de cette cloison, de ce plafond, de cette cheminée. On emploie les plâtras, le plâtras dans les constructions légères. Ce pignon est de plâtras. C'est une cloison qui n'est faite que de plâtras.*

Fam., *Cette maison n'est bâtie que de plâtras*, Elle est construite avec de mauvais matériaux.

PLÂTRE. s. m. Sulfate de chaux qui se trouve par couches dans le sein de la terre. *Une carrière de plâtre. Pierre de plâtre* ou *à plâtre.*

Il se dit aussi Du sulfate de chaux cuit au fourneau, qu'on réduit en poudre, et qu'on emploie délayé avec de l'eau pour cimenter les pierres ou les moellons, pour faire des enduits, pour mouler des statues, des ornements d'architecture, etc. *Four à plâtre. Faire du plâtre. Cuire du plâtre. Battre du plâtre. Sceller en plâtre. Gâcher du plâtre. Muraille crépie de plâtre. Enduit de plâtre. Sasser du plâtre. Une charge de plâtre. Un sac de plâtre. Une figure de plâtre. Une statue de plâtre. Un moule de plâtre. Mouler en plâtre. Jeter une statue en plâtre. On emploie le plâtre pour amender les terrains humides.*

Plâtre cru, Pierre à plâtre propre à cuire. *Plâtre éventé*, Plâtre qui a perdu de sa qualité par l'air, le soleil ou l'humidité. *Plâtre noyé*, Plâtre gâché avec beaucoup d'eau. *Plâtre au panier*, Plâtre qui a été criblé au travers d'un panier. *Plâtre au sas*, Plâtre qui a été passé au travers d'un tamis.

Les plâtres d'une maison, Tout le plâtre employé dans ses constructions ; et particulièrement, Les légers ouvrages de plâtre, tels que ravalements, corniches, languettes de cheminées, scellements, etc.

Fig. et fam., *Essuyer les plâtres.* Voyez ESSUYER.

Prov., *Battre quelqu'un comme plâtre*, Le battre avec excès.

Fig., *Cette femme a deux doigts de plâtre sur le visage*, Elle a mis beaucoup de blanc.

PLÂTRE, se dit aussi de Tout ouvrage moulé en plâtre. Ainsi on dit : *Les plâtres de la frise*, Les ornements de plâtre de la frise. *Le plâtre d'une statue, d'un buste*, Le modèle de plâtre de ce buste, de cette statue. *Un plâtre antique*, Une figure, un bas-relief de plâtre, moulé d'après l'antique. *On a tous les plâtres de la colonne Trajane. Il a dans son cabinet des plâtres fort curieux. Un plâtre de l'Apollon du Belvédère tiré sur l'antique. Le premier plâtre d'une statue*, Celui qui est sorti le premier du moule. *Le plâtre d'une personne*, Le masque de plâtre avec lequel on a pris l'empreinte de son visage. *On a tiré un plâtre sur lui après sa mort. On n'a pas son portrait, mais on a son plâtre, d'après lequel on le peindra, d'après lequel on fera son buste.*

PLÂTRER. v. a. Couvrir de plâtre, enduire de plâtre. *Plâtrer un plafond. Plâtrer une cloison.*

En Agriculture, *Plâtrer une prairie artificielle*, Y répandre du plâtre comme amendement.

Plâtrer du vin, Le clarifier à l'aide du plâtre.

Fig., *Cette femme se plâtre*, Elle se farde, elle met du blanc.

PLÂTRER, signifie figurément et familièrement, au sens moral, Couvrir, cacher quelque chose de mauvais sous des apparences qui ne peuvent subsister longtemps. *On a plâtré cela du mieux qu'on a pu. Au lieu d'accommoder cette affaire, on n'a fait que la plâtrer.*

PLÂTRÉ, ÉE. part. passé. *Visage plâtré.*

Fig., *Paix plâtrée, réconciliation plâtrée*, Paix, réconciliation qui n'est pas sincère, et qui ne saurait être durable.

PLÂTREUX, EUSE. adj. Il ne se dit guère que D'un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge. *Un terrain plâtreux. Une terre plâtreuse.*

PLÂTRIER. s. m. Celui qui prépare le plâtre, Celui qui le vend, et Celui qui l'emploie. *Acheter du plâtre au plâtrier.*

PLÂTRIÈRE. s. f. Lieu, carrière d'où l'on tire de la pierre à plâtre. *Les plâtrières de Montmartre.*

Il se dit aussi de L'endroit où l'on cuit et où l'on prépare le plâtre qu'on vend aux maçons. *Le fourneau d'une plâtrière. Le maçon est à la plâtrière.*

PLAUSIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est plausible. *Cette proposition a quelque plausibilité.* Il est peu usité.

PLAUSIBLE. adj. des deux genres. Qui a une apparence spécieuse. *Il en donne une raison plausible. Il prit un prétexte plausible. Ce qu'il dit est fort plausible. C'est une excuse plausible. Un raisonnement plausible. Un système plausible.*

PLAUSIBLEMENT. adv. D'une manière plausible. Il est peu usité.

PLE

PLÈBE. s. f. Le bas peuple.

PLÉBÉIEN, IENNE. s. Il se dit de Ceux qui étaient de l'ordre du peuple chez les anciens Romains. *Il n'y avait que les plébéiens qui pussent être tribuns du peuple. Clodius se fit adopter par un plébéien. Ce patricien avait épousé une plébéienne.*

Il se dit, par allusion, de Ceux qui, dans les États modernes, ne font point partie de la noblesse. *Le père de cet homme titré était un honnête plébéien.*

Il est quelquefois adjectif. *Magistrat plébéien. Il était de famille plébéienne, de race plébéienne.*

PLÉBISCITE. s. m. T. d'Antiq. Décret émané du peuple romain convoqué par tribus.

Il se dit, dans la langue politique de notre temps, d'Un vote par lequel le corps électoral, comprenant l'universalité des citoyens, se prononce sur une résolution, une loi, une proposition qui lui est soumise. *Le plébiscite de* 1851. *Le plébiscite de* 1870.

PLÉIADES. s. f. pl. T. d'Astron. Groupe d'étoiles qui sont dans la constellation du Taureau, et que l'on croyait anciennement être au nombre de sept. *Le lever des Pléiades. Le coucher des Pléiades.* On dit aussi quelquefois collectivement au singulier, *La Pléiade céleste.*

Pléiade poétique, s'est dit de Sept illustres poëtes grecs qui florissaient sous le règne de Ptolémée Philadelphe ; et, par imitation, de Sept poëtes français qui vivaient sous les derniers rois de France de la branche des Valois. *Les poëtes qui composaient la pléiade poétique imaginée par Ronsard, étaient Daurat, du Bellay, Baïf, Belleau, Pontus de Tiard, Jodelle, et Ronsard lui-même.*

PLEIGE. s. m. T. de Jurispr. Celui qui sert de caution. *Il s'est offert pour pleige et caution dans cette affaire.* Il est vieux.

PLEIGER. v. a. Cautionner en justice. Il est vieux.

PLEIGÉ, ÉE. part. passé.

PLEIN, EINE. adj. Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir. Il est opposé à Vide. *Un tonneau plein de vin. Une bouteille pleine. Un verre plein. Un vase plein. Cela est si plein, qu'il n'y peut rien tenir de plus. Cela n'est pas plein, n'est pas tout plein, n'est plein qu'à demi, n'est qu'à demi plein. Acheter un panier plein de fruits. Un boisseau plein de noix. Un plein pot de confitures. Une pleine bourse de louis.* Lorsque *Plein* est mis avant le substantif, comme dans ces deux dernières phrases, il sert à donner quelque sorte d'énergie à ce qu'on veut dire.

Prov., *Quand le vase est trop plein, il faut bien qu'il déborde,* Une extrême douleur, un long ressentiment qu'on s'est efforcé de contenir, éclate à la fin, malgré qu'on en ait.

Fam., *Plein comme un œuf,* Extrêmement plein.

Fig., *Un ouvrage plein,* Un ouvrage d'esprit où l'on trouve tout ce qu'il doit contenir. *Cet ouvrage n'est pas assez plein,* Il y manque beaucoup de choses. On dit dans le même sens, *Un style plein et nourri,* Un style ferme, abondant, et qui fait naître beaucoup d'idées.

PLEIN, s'emploie, par exagération, pour signifier, Qui contient une grande quantité. *Il a ses greniers pleins de blé, et ses caves pleines de vin. La salle est pleine de monde. L'église était si pleine, qu'on n'y pouvait entrer. Parler la bouche pleine. C'est un corps qui est plein d'humeurs.*

Cet homme est plein de vin, Il est ivre, il est pris de vin.

Fam., *Avoir le ventre plein,* Être repu abondamment, être rassasié. *Quand il a le ventre plein, il s'endort.* On dit populairement, dans le même sens, *Il est plein, il est bien plein.*

Bête pleine, Bête qui porte des petits. *Une chatte pleine. Une chienne pleine. Une jument pleine.*

PLEIN, signifie aussi, Qui abonde en quelque chose que ce soit. *C'est un pays plein de tout ce qui est nécessaire à la vie. Un jardin plein de fruits. Une rivière pleine de poisson. Une terre pleine de gibier. Un parterre plein de fleurs. Un cabinet plein de tableaux. Un habit plein de taches, plein de boue. Une écriture pleine de ratures. Un champ plein de chardons. Un grenier plein de rats. Un chien plein de puces.*

Il s'emploie figurément dans la même signification. *Un livre plein d'érudition, plein de bonnes choses, plein de sottises. Un thème plein de fautes. Un homme plein d'esprit, plein de bonté, plein de courage, plein de probité, plein d'honneur, plein de politesse, plein de bonnes intentions, plein de bonne volonté, plein de vanité, plein de vent, plein d'orgueil, plein de bonne opinion de lui-même. Il a la tête pleine de visions, de chimères. Il est plein de santé. Il est plein de vie. Dans l'Écriture sainte, la Vierge est appelée, Pleine de grâce. Cette femme est pleine de grâce. Ses yeux sont pleins de douceur. La vie est pleine de misère. Une situation pleine de danger. Un logement plein d'incommodités. Une affaire pleine de ressources.*

Un homme plein de difficultés, Un homme difficultueux. *Un homme plein d'expédients,* Un homme qui trouve des expédients pour tout.

Un homme plein de lui-même, Un homme qui a beaucoup de vanité, qui a trop bonne opinion de sa personne.

Être plein d'une chose, En avoir l'imagination tout occupée. *Il est si plein de son idée, qu'il en est fatigant. Je viens d'entendre la plus belle chose du monde, j'en suis encore tout plein. Il venait de voir un terrible spectacle, il en était encore tout plein.*

Avoir le cœur plein, Avoir des sujets de mécontentement ou de satisfaction, de tristesse ou de joie, qu'on éprouve le besoin de déclarer, de confier à d'autres. *J'ai le cœur trop plein, il faut enfin que je m'ouvre à vous.*

Fam., *Être plein de loisir,* Être maître de son temps, n'avoir point d'affaires.

En style de l'Écriture, *Mourir plein de jours,* Mourir dans un âge fort avancé.

PLEIN, signifie quelquefois, Entier, complet. *Un jour plein,* Les vingt-quatre heures tant du jour que de la nuit. *Pleine lune,* La lune lorsqu'elle nous paraît entièrement éclairée, et qu'elle est en opposition avec le soleil. *Nous aurons pleine lune tel jour.* — *Pleine lune,* se dit aussi de Tout l'espace qui est depuis le quatorzième jour jusqu'au vingt et unième de la lune. *Nous sommes dans la pleine lune.*

PLEIN, signifie encore, Gras, replet, rebondi. *Cet homme a le visage plein. Cette femme a la gorge pleine.*

Fig. et fam., *C'est une pleine lune,* se dit D'une personne qui a le visage large et plein. On dit de même, *Avoir un visage de pleine lune.*

Une voix pleine, Une voix dont le son a de la rondeur, du volume.

Un style plein, Un style qui contient beaucoup d'idées. On dit de même, *Un livre plein, une histoire pleine,* Un livre, une histoire où abondent les faits et les idées.

Pleine vendange, pleine récolte, Une vendange, une récolte abondante. *On a fait cette année une pleine récolte, une pleine vendange.*

Plein rapport, État d'une propriété, d'une terre qui rapporte autant qu'on peut le désirer. *Cette propriété, cette vigne est maintenant en plein rapport.*

Bois plein, Bois compact dont le tissu est serré.

En termes de Manège, *Jarrets pleins,* Jarrets gras. *Flancs pleins,* Flancs qui ne sont ni creux, ni retroussés, ni coupés. *Les flancs d'un cheval doivent être pleins à l'égal des côtes.*

En termes de Blason, *Armes pleines,* Celles qu'on porte telles qu'elles sont, sans aucune écartelure, ni brisure. *La branche aînée de cette maison portait les armes pleines.* On dit aussi, *Cette maison porte son écu d'or plein, de gueules plein, etc.,* Elle ne porte dans l'écu de ses armes qu'un émail, ou qu'une couleur, comme l'or, le gueules, etc., sans aucune pièce ni meuble.

En termes de Marine, *Plein bois,* La partie du navire qui est au-dessus de l'eau. *Tous les boulets ont porté en plein bois.*

En termes de Billard, *Prendre une bille pleine,* La viser et l'atteindre avec la sienne de centre à centre.

PLEIN, signifie aussi figurément, Entier, complet, absolu. *Un plein succès. Il parla avec une pleine franchise. Il a une pleine connaissance de l'affaire. Il a pleine autorité d'en dispenser. Il a pleine puissance d'en disposer comme il jugera à propos. Il a pleine liberté d'aller où il voudra. J'en ai une pleine et entière conviction. Remporter une pleine victoire. Il a plein pouvoir de son maître. Le roi a donné plein pouvoir à son ambassadeur. Les ambassadeurs se communiquent réciproquement leurs pleins pouvoirs.*

De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale. Formule dont le roi se servait dans ses édits et dans ses déclarations.

PLEIN, se construit souvent avec la préposition *en,* et sert à former différentes locutions adverbiales de lieu et de temps, qui signifient, Au milieu de, mais qui ne servent véritablement qu'à donner plus de force et d'expression à ce qu'on dit. *Il harangua en plein parlement. Cela fut dit en pleine assemblée. César fut tué en plein sénat. Il l'insulta en pleine rue, en plein marché. Ils ont été volés en plein jour, en plein midi. Il a passé la nuit en plein air. Il boit chaud en plein été. Il se baigne dans la rivière en plein hiver. Cette hostilité fut faite en pleine paix. Au mois prochain, nous serons en pleine vendange, en pleine récolte.*

Un arbre en plein vent, planté en plein vent, Un arbre exposé au vent de tous côtés, qui n'est à l'abri d'aucune muraille. *Un arbre en pleine terre,* Un arbre qui n'est point renfermé dans une caisse. On dit dans le même sens, *Un arbre de plein vent, un arbre de pleine terre.*

En pleine marée, Quand le flux est le plus haut. *En pleine mer,* Loin des côtes. *En plein champ,* Au milieu des champs. *En pleine campagne,* Dans les champs, loin des habitations. On dit aussi, sans la préposition, *La pleine mer.*

L'armée est en pleine marche, La plus grande partie des troupes qui la composent est en marche. *L'ennemi est en pleine retraite, en pleine déroute,* La retraite de l'ennemi est décidée, sa déroute est complète. *Cette province est en pleine révolte, en pleine insurrection,* Elle est tout à fait révoltée, l'insurrection y est générale.

Tailler en plein drap, Tailler dans une pièce de drap, y prendre tout ce qu'il faut pour faire un habit, sans être gêné par l'aunage; et, figurément et familièrement, Avoir amplement et abondamment tout ce qu'il faut pour l'exécution d'un dessein.

PLEIN, se construit aussi avec les prépositions *à* et *de,* et sert à former plusieurs locutions adverbiales, qui marquent l'intensité, l'abondance, le haut degré de la chose dont il s'agit. *Crier à pleine tête, à pleine gorge. Voguer à pleines voiles. Boire à plein verre. De l'eau qui vient à plein tuyau. Un ruisseau qui coule à pleins bords. Une femme grosse à pleine ceinture. Un cheval gras à pleine peau. Des chevaux qui tirent à plein collier. Du vin qui sent la framboise à pleine bouche. Il peut faire cela de plein droit. Il a fait cela de plein gré, de son plein gré.*

Fig., *À pleine main,* ou *À pleines mains,* Abondamment, libéralement. *Donner, répandre de l'argent à pleine main, à pleines mains.*

Fam., *Cette étoffe est à pleine main,* Elle est fort épaisse, moelleuse, bien fournie.

En termes de Manège, *Ce cheval a un appui, une bouche à pleine main,* Il a la bouche bonne.

Franchir un fossé de plein saut, En sautant d'un bord à l'autre.

Fig., *Passer d'un plein saut ou de plein saut d'un emploi subalterne à une place élevée*, En passant par-dessus les degrés intermédiaires.

Plein, sert quelquefois de préposition de quantité; et alors il signifie, Autant que la chose dont on parle peut en contenir. *Avoir du vin plein sa cave, du blé plein ses greniers. Avoir de l'argent plein ses poches. Avoir plein ses poches d'argent.*

Plein, est aussi employé comme substantif. En Philosophie scolastique, *Le plein*, L'espace que l'on suppose entièrement rempli de matière; par opposition au *Vide*, L'espace où l'on suppose qu'il n'y a aucune matière, aucun corps, pas même de l'air. *Le plein et le vide. De ces deux philosophes, l'un croit le vide, l'autre soutient le plein.*

La lune est dans son plein, Elle nous paraît éclairée en entier.

Le plein d'un mur, Le massif d'un mur, la partie où il n'y a ni portes ni fenêtres.

Une étoffe brodée tant plein que vide, Une étoffe dont une partie est brodée, et dont l'autre ne l'est pas.

Mettre dans le plein, mettre en plein, Mettre sa flèche, sa balle de fusil ou de pistolet, etc., au milieu du but que l'on vise.

Au Jeu de biribi, *Mettre en plein*, Mettre l'argent qu'on joue au milieu d'un chiffre : lorsque ce chiffre arrive, on retire soixante-quatre fois autant qu'on a mis au jeu; et cela s'appelle *Gagner un plein*.

Au Jeu de trictrac, *Faire son plein*, Couvrir de deux dames chaque case d'une des tables ou jans du trictrac. On dit aussi : *Conserver son plein. Tenir son plein. Rompre son plein.*

Plein, substantif, en termes de Calligraphie, Partie d'une lettre, d'un caractère d'écriture ou d'imprimerie, qui est formée d'un trait plus gros, plus large que le reste. Il est opposé à Délié. *La lettre O a deux pleins et deux déliés.*

En plein. loc. adv. Pleinement, complètement. *Le soleil donnait en plein sur nous. Il a perdu son procès en plein, tout en plein. Donner en plein dans un piège.*

À pur et à plein. loc. adv. Tout à fait, entièrement. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Absous à pur et à plein. Soldé à pur et à plein.*

Tout plein, sert quelquefois d'adverbe de quantité; et alors il signifie, Beaucoup. *On trouve tout plein de gens qui pensent... Il y a tout plein de monde dans les rues. J'ai tout plein de livres d'égarés. Vous dites qu'il n'y a pas de boutiques dans cette rue, il y en a tout plein.* Il est très familier.

PLEINEMENT. adv. Entièrement, absolument, tout à fait. *J'en suis pleinement convaincu. Il s'en est pleinement justifié.*

PLÉNIER, IÈRE. adj. Complet, entier. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Cour plénière*, Assemblée solennelle que nos rois tenaient le jour de quelque grande fête, ou lorsqu'ils voulaient faire un magnifique tournoi; et, *Indulgence plénière*, Rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés. *Ce monarque tint cour plénière le jour de Noël. Le pape a accordé indulgence plénière à l'occasion de telle solennité. Gagner les indulgences plénières. Il y a indulgence plénière à telle église.*

PLÉNIPOTENTIAIRE. s. m. (On prononce *ciaire*.) Ministre chargé des pleins pouvoirs d'un souverain. Il se dit particulièrement Des agents diplomatiques du second rang. *Plénipotentiaire de France. Plénipotentiaire d'Espagne. Plénipotentiaire au congrès.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Ministre plénipotentiaire.*

PLÉNITUDE. s. f. Abondance excessive. Il n'est guère d'usage au propre qu'en parlant Des humeurs. *Cela marque une grande plénitude d'humeurs. Il n'est malade que de plénitude.*

Il se dit figurément en parlant De certaines choses, pour signifier qu'elles sont absolues, entières, complètes. *C'est par plénitude de puissance que les rois accordaient certaines grâces, certaines rémissions qui n'étaient point fondées en droit. Il a conservé la plénitude de sa puissance. L'épiscopat est la plénitude des pouvoirs du sacerdoce. Il a recouvré la plénitude de ses facultés, de ses forces, de sa santé, de sa raison. Notre-Seigneur vint au monde dans la plénitude des temps*, c'est-à-dire, Au terme marqué pour l'accomplissement des prophéties qui avaient prédit sa naissance et sa mort.

La plénitude du cœur, L'abondance des sentiments dont le cœur est rempli. *Je vous parle dans la plénitude de mon cœur.*

PLÉONASME. s. m. Figure par laquelle on emploie des mots qui sont inutiles pour le sens, mais qui peuvent donner à la phrase plus de force ou de grâce. *Quand le pléonasme n'ajoute rien à la force ou à la grâce du discours, il est vicieux.*

Il se prend ordinairement en mauvaise part, et signifie, Une redondance vicieuse de paroles.

PLÉSIOSAURE. s. m. (La seconde S se prononce fortement.) T. d'Hist. nat. Reptile gigantesque dont on ne connait que des débris fossiles.

PLÉTHORE. s. f. T. de Médec. Abondance de sang et d'humeurs.

PLÉTHORIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Abondant en humeurs. *État pléthorique. Disposition pléthorique. Tempérament pléthorique. Un homme pléthorique. Mangeant beaucoup et ne faisant point d'exercice, il est devenu pléthorique.*

PLEUR. s. m. Voyez Pleurs.

PLEURANT, ANTE. adj. Qui pleure. *Elle est toujours pleurante.*

PLEURARD. s. m. Terme familier par lequel on désigne Un enfant qui pleure souvent et sans sujet. *C'est un vilain pleurard.*

PLEURE. s. f. T. d'Anat. Voyez Plèvre.

PLEURER. v. n. Répandre des larmes. *Pleurer amèrement. Pleurer à chaudes larmes. Elle ne fait que pleurer. Elle pleure, elle soupire à tout moment. Pleurer comme une femme, comme un enfant. Pleurer à volonté, à commandement. De quoi pleurez-vous? Qu'avez-vous à pleurer? Quel sujet avez-vous de pleurer? Il se mit à pleurer. Pleurer de tendresse. Pleurer de colère, de dépit. Pleurer de joie. C'est un soulagement dans la douleur que de pleurer. Il ne lui répondit qu'en pleurant. Il y a temps de rire et temps de pleurer. L'oignon fait pleurer. Les cerfs pleurent quand ils sont aux abois.*

Pleurer sur quelqu'un, Déplorer ses fautes, ses égarements, ses malheurs. Jésus-Christ *disait aux femmes de Jérusalem : Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants. Il pleure sur son fils coupable et malheureux. Il pleure sur sa patrie captive et désolée.*

Fam. et en parlant d'une femme, *Pleurer comme une Madeleine*, Pleurer avec effusion.

Fam., *Pleurer comme un veau*, Pleurer immodérément.

Prov. et fig., *On dirait qu'il a pleuré pour avoir des manchettes, pour avoir un habit, un chapeau, etc.*, se dit D'un homme qui a des manchettes mesquines, trop petites, qui a un habit écourté, un petit chapeau quand la mode est d'en avoir un grand, etc.

Prov., *Il ne lui reste, on ne lui a laissé que les yeux pour pleurer*, Il a tout perdu, on lui a tout pris.

Prov. et fig., *Il pleure d'un œil et rit de l'autre*, se dit De quelqu'un qui rit et pleure tout à la fois, et comme incertain entre deux sentiments opposés.

Les yeux lui pleurent, ses yeux pleurent, se dit en parlant D'une personne qui a quelque sérosité qui lui coule des yeux.

La vigne pleure, se dit Lorsqu'il dégoutte de l'eau de son bois, après qu'elle a été fraîchement taillée.

Pleurer, est aussi actif. *Pleurer la perte de ses amis. Pleurer son malheur, ses malheurs. Pleurer la mort de son père, de sa mère.*

Pleurer quelqu'un, Pleurer sa perte, sa mort. *Pleurer son père. Pleurer sa mère. Il ne se passe pas de jour qu'il ne pleure sa femme, son fils, son ami.*

Pleurer ses péchés, pleurer sur ses péchés, Avoir un grand regret, une grande douleur des péchés qu'on a commis.

Ce malheur devrait être pleuré avec des larmes de sang, en larmes de sang, On ne saurait trop le pleurer, ni en avoir une trop vive douleur.

Fig. et fam., *On ne l'a pleuré que d'un œil*, Il n'a été regretté qu'en apparence et pour la forme.

Fam., *Il pleure le pain qu'il mange*, se dit D'un avare qui a regret à ce qu'il mange, qui se plaint sa nourriture.

Pop., *C'est un pleure-pain, un pleure-misère*, C'est un avare qui se plaint toujours de sa misère.

Pleuré, ée. part. passé.

PLEURÉSIE. s. f. T. de Médec. Douleur de côté fort vive, causée par l'inflammation de la plèvre, et souvent de la partie externe du poumon. *Il s'est tellement échauffé, qu'il en a gagné une pleurésie. Il est mort d'une pleurésie. Pleurésie aiguë. Pleurésie chronique.*

Fausse pleurésie, Douleur du côté, qui n'est point causée par une inflammation de la plèvre, mais seulement par une inflammation légère des muscles intercostaux.

PLEURÉTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui a rapport à la pleurésie, qui est causé par la pleurésie. *Point pleurétique. Épanchement pleurétique.*

PLEUREUR, EUSE. s. Celui, celle qui a l'habitude de pleurer. *C'est un pleureur. C'est un grand pleureur, une grande pleureuse.*

Pleureuse, se dit aussi Des femmes que, chez les anciens Grecs et les anciens Romains, on louait pour assister aux funérailles du mort, et pour pleurer sa perte.

Adjectiv., *Saule pleureur, frêne pleureur*, Espèce de saule, espèce de frêne, dont les branches frêles et longues pendent vers la terre.

PLEUREUSES. s. f. pl. Bandes de batiste, qu'on mettait autrefois sur le revers de la manche d'un habit, dans les premiers temps d'un grand deuil. *Porter des pleureuses. Grandes, petites pleureuses.*

PLEUREUX, EUSE. adj. Qui annonce une personne affligée et prête à pleurer, ou une personne qui a pleuré. *Avoir l'air*

pleureux, la mine pleureuse, le ton pleureux. Avoir les yeux encore tout pleureux. Il est peu usité.

PLEURNICHER. v. n. Répandre des larmes feintes, faire semblant de pleurer, essayer de pleurer, comme les enfants qui veulent qu'on s'attendrisse et qu'on leur cède. *Vous aurez beau pleurnicher, vous n'obtiendrez rien.* Il est familier.

PLEURNICHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui pleurniche. *C'est un pleurnicheur, une pleurnicheuse.* Il est familier.

PLEURONECTE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de poissons plats qui, comme les limandes, les plies, les turbots, les soles, etc., nagent sur un des côtés du corps, et ont les deux yeux du même côté de la tête.

PLEUROPNEUMONIE. s. f. T. de Médec. Pleurésie dans laquelle la plèvre et les poumons sont enflammés.

PLEURS. s. m. pl. Larmes. *Verser des pleurs. Répandre des pleurs. Avoir le visage tout baigné, tout mouillé, tout trempé de pleurs. Les yeux tout baignés de pleurs. Ne pouvoir retenir ses pleurs. Donner des pleurs à la disgrâce, à la perte, à la mémoire de son ami. S'abandonner aux pleurs. Des pleurs involontaires s'échappèrent de ses yeux, tombèrent de ses yeux. Il m'arrache des pleurs. Je sentais couler mes pleurs. Laissez couler vos pleurs. J'inondai son sein de mes pleurs. Sa perte m'a coûté bien des pleurs. Chaque jour il arrosait de ses pleurs le tombeau de son père. Des pleurs touchants.*

Il se dit quelquefois au singulier, dans le style élevé. *C'est là qu'il y aura un pleur éternel.*

Fig., *Essuyer ses pleurs*, Se consoler. *Essuyer les pleurs de quelqu'un*, Calmer son affliction, le consoler.

Par exagérat., *Être tout en pleurs ; être noyé de pleurs, être noyé dans les pleurs; fondre en pleurs*, Pleurer abondamment.

Pleurs de terre, Les eaux de pluie qui coulent, qui filtrent entre les terres. *Ce sont les pleurs de terre qui ont fait fondre la glace de cette glacière.*

Les pleurs de la vigne, L'eau qui s'en échappe quand elle a été taillée.

Poétiq., *Les pleurs de l'aurore*, La rosée.

PLEUTRE. s. m. Terme de mépris, pour désigner Un homme sans courage, un homme qui ne mérite aucune considération. *Cet homme n'est qu'un pleutre.* Il est très familier.

PLEUVOIR. v. n. (*Il pleut. Il pleuvait. Il plut. Il a plu. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût.*) Il se dit De l'eau qui tombe du ciel, et dans ce sens il est toujours impersonnel. *Il pleut à verse. Il pleut à seaux. Il pleut bien fort. Il ne pleut guère. Il commençait à pleuvoir. Il y a longtemps qu'il n'a plu. Il ne fait que pleuvoir depuis quelque temps. Il pleuvra bientôt.*

Fam., *Il y pleut comme dans la rue*, se dit en parlant D'une maison où la pluie perce les planchers.

Pop., *Je n'en ai non plus qu'il en pleut*, se dit Pour donner à entendre qu'on n'a pas la moindre partie de la chose dont il s'agit.

Prov., fig. et pop., *Il a bien plu sur sa friperie*, se dit D'un homme qui est déchu d'une vigoureuse santé, ou d'une fortune éclatante.

Pop., *Comme s'il en pleuvait*, Beaucoup, en grande quantité. *Donnez-nous du vin comme s'il en pleuvait. Il dépense de l'argent comme s'il en pleuvait.*

Prov. et fig., *C'est un écoute s'il pleut*, se dit D'un homme faible, qui se laisse arrêter par les moindres obstacles. Il se dit aussi D'une promesse illusoire, d'une mauvaise défaite, d'une espérance très incertaine.

PLEUVOIR, se dit aussi De plusieurs choses qui tombent ou semblent tomber du ciel comme la pluie; dans ce sens et dans le suivant il est quelquefois personnel. *Le bruit courait qu'il avait plu du sang en tel endroit, qu'il y avait plu des pierres. Dieu fit pleuvoir le feu et le soufre sur Sodome et sur Gomorrhe.*

Prov. et par exagérat., *Quand il pleuvrait des hallebardes, la pointe en bas*, ou simplement, *Quand il pleuvrait des hallebardes*, Quelque mauvais temps qu'il puisse faire.

PLEUVOIR, se dit, figurément, De plusieurs choses qui tombent d'en haut en grande quantité. *Il pleut des bombes, des obus, des boulets de canon, des balles de fusil en cet endroit. Les coups de fusil y pleuvent. On fit pleuvoir sur lui une grêle de coups, une grêle de pierres, une grêle de dards, de flèches, de traits.*

Fig., *Il pleut des brochures, de mauvais vers, etc.*, Il s'en publie chaque jour une grande quantité. *Il pleut des chansons, des épigrammes, etc., contre un tel*, Il court beaucoup de chansons, d'épigrammes, etc., contre lui. *Les sarcasmes pleuvent sur lui de tous côtés*, Il est l'objet de mille sarcasmes.

Fig. et fam., *Il pleut des mauvais plaisants, des ennuyeux, des importuns, etc.*, Quelque part qu'on aille, on rencontre beaucoup de mauvais plaisants, d'ennuyeux, d'importuns, etc.

Fig., *Les biens, les dignités, les honneurs pleuvent chez lui, pleuvent sur lui*, Il lui arrive de grands avantages coup sur coup; on lui prodigue les dignités, les honneurs.

PLÈVRE. s. f. T. d'Anat. On donne ce nom à La membrane qui tapisse l'intérieur de la poitrine. *L'inflammation de la plèvre.*

PLEXUS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. d'Anat. Lacis, réseau formé par plusieurs filets de nerfs, ou par plusieurs petits vaisseaux entrelacés les uns avec les autres. *Plexus choroïde. Plexus hépatique. Plexus splénique. Plexus solaire. Etc.*

PLEYON. s. m. Petit brin d'osier qui sert à lier la vigne. *Il faut des pleyons pour cette vigne.*

PLI

PLI. s. m. Ce qu'on fait à une étoffe, à du linge, à du papier, etc., lorsqu'on les met en un ou en plusieurs doubles, avec ou sans arrangement. *Faire un pli à une étoffe. Faire plusieurs plis, plusieurs petits plis, de gros plis. Des manchettes plissées à petits plis. Vous avez fait des plis à ce livre en vous asseyant dessus. Les plis de sa robe, de son manteau, de sa soutane.*

Remettre une étoffe dans ses plis, La replier de la même manière qu'elle avait été pliée par le fabricant.

Cet habit ne fait pas un pli, Il est juste à la taille.

Prov. et fig., *C'est une affaire qui ne fera pas un pli, pas un petit pli, pas le moindre pli*, se dit D'une affaire aisée, et qui ne peut pas souffrir de difficulté.

Sous ce pli, Dans cette lettre. *Vous trouverez sous ce pli, je vous envoie sous ce pli le papier que vous me demandez. J'ai reçu votre lettre et la sienne sous le même pli*, Sous la même enveloppe.

Pli cacheté, Lettre secrète que l'autorité remet à un officier de terre ou de mer, et qui ne doit être ouverte que dans un lieu indiqué d'avance ou dans certaines circonstances prévues.

Fig., *Fouiller dans tous les plis et replis du cœur, sonder les plis et replis du cœur*, Chercher à découvrir ce qu'il y a de plus secret, de plus caché dans le cœur.

PLI, signifie aussi, La marque qui reste à une étoffe, à du linge, à du papier, etc., pour avoir été plié. *Cet habit fait un faux pli, un mauvais pli, a pris un mauvais pli. Il y a eu des cornes à ce livre, on en voit toujours les plis.*

Cet habit a pris son pli, Les plis qui y sont y demeureront toujours.

Prov. et fig., *Il ressemble au camelot, il a pris son pli*; et absolument, *Il a pris son pli*, se dit D'un homme qui n'est pas d'âge ou d'humeur à se corriger facilement, à changer d'habitude. On dit dans le même sens, *Le pli est pris, vous n'en viendrez pas à bout.*

Fig., *Ce jeune homme a pris un bon pli, un mauvais pli*, Il est déjà tout formé aux habitudes du bien ou du mal. On dit dans le même sens, *Donner un bon pli à la jeunesse.*

Fig., *Donner un bon pli à une affaire*, La disposer, la présenter de telle sorte, qu'elle puisse être bien entendue, et favorablement jugée.

En termes de Manège, *Mettre un cheval dans un beau pli.* Voyez PLIER.

PLI, se dit quelquefois de Ce qui ressemble à un pli d'une étoffe, etc. *La peau de cet animal a des plis. Les plis de la corolle du liseron. Un Sybarite se plaignait de ce que le pli d'une des feuilles de roses sur lesquelles il était couché, l'avait empêché de dormir.*

Avoir des plis au front, au visage, Avoir des rides.

Le pli du bras, le pli du jarret, L'endroit où le bras, où le jarret se plie.

En termes de Manège, *Le pli de l'embouchure*, L'endroit de la brisure du mors de bride.

En termes de Marine, *Pli de câble*, La longueur de la roue du câble tel qu'il est roué. *Mouiller un pli de câble*, Ne filer que très peu de câble, en mouillant l'ancre.

Un pli de terrain, se dit particulièrement, en termes de Guerre, d'Un enfoncement où une troupe peut se dissimuler, se mettre à couvert. *L'ennemi se glissa jusqu'aux avant-postes à la faveur de quelques plis de terrain.*

PLI, en termes de Peinture et de Sculpture, se dit Des sinuosités d'une draperie. *Il faut que le nu se fasse sentir sous les plis. Les plis doivent être peu nombreux, faciles et coulants.*

PLIABLE. adj des deux genres. Pliant, flexible, aisé à plier. *Cette sorte de bois n'est guère pliable.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Docile, disposé à se laisser conduire, gouverner. *Avoir l'esprit pliable, l'humeur pliable.* Il est peu usité.

PLIAGE. s. m. Action, manière de plier, ou L'effet de cette action. *Le pliage des étoffes doit se faire avec soin. Le pliage des feuilles imprimées varie selon les formats.*

PLIANT, ANTE. adj. Souple, flexible, facile à plier. *L'osier est extrêmement pliant.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie,

Docile, accommodant, disposé à faire ce que les autres veulent, ou ce que les circonstances demandent. *Il a le caractère pliant, l'humeur pliante. C'est un esprit pliant.*

Siège pliant, et substantivement, *Pliant*, Siège qui se plie en deux, et qui n'a ni bras ni dossier. *Il ne lui fit donner qu'un pliant.*

PLICA. s. m. T. de Médec. Voyez PLIQUE.

PLICATILE. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui se plisse. *La corolle du liseron est plicatile.*

PLIE. s. f. Poisson plat, du même genre que la limande et le carrelet, et dont la chair est estimée. *On pêche beaucoup de plies à l'embouchure de la Loire, et sur tout le littoral de l'Océan.*

PLIÉ. s. m. T. de Danse. Mouvement des genoux quand on les plie. *Faire des pliés.*

PLIER. v. a. Mettre en un ou plusieurs doubles, et avec un certain ordre. En ce sens, il ne se dit proprement qu'en parlant Du linge, des étoffes et du papier. *Plier du linge. Plier des habits, des hardes, des draps de lit, des serviettes. Pliez votre serviette. Plier une lettre. Plier des feuilles imprimées. Plier en quatre, en huit, en seize, etc.*

Fig. et fam., *Plier la toilette*, Voler, emporter toutes les hardes d'une personne. Il se dit principalement D'un valet qui emporte les hardes de son maître.

Plier bagage, se dit D'une armée qui décampe, qui se retire devant une autre. *L'armée a plié bagage. Les ennemis sachant qu'on marchait à eux, songèrent à plier bagage.*

Fig. et fam., *Plier bagage*, S'en aller furtivement. Cette locution signifie aussi quelquefois, Mourir. Dans ce dernier sens, on dit aussi, populairement, *Plier son paquet.*

PLIER, signifie aussi, Courber, fléchir. *Plier de l'osier. Plier des branches d'arbre, des branches de vigne pour en faire un berceau. Plier les genoux. Plier le bras. A cela il n'y a qu'à plier les épaules, et à prendre patience.* On l'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *L'endroit où le bras, où la jambe se plie. Il se courbe si fort, qu'il semble qu'il s'aille plier en deux.*

Fig., *Plier les genoux devant le veau d'or*, Faire servilement la cour à un homme riche, à une personne puissante; faire des bassesses pour acquérir des honneurs, de la fortune.

PLIER, s'emploie figurément, et signifie, Assujettir, soumettre, faire céder, accoutumer. *Il faudra plier ce jeune homme à la règle. Plier son esprit, son humeur aux volontés, aux désirs d'autrui. Il y a des esprits qu'on plie aisément. Plier son caractère aux circonstances. Plier la loi aux divers cas qui se présentent. Il s'est fait une philosophie qu'il plie à tous ses goûts, à tous ses caprices.*

Il s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel. *Se plier à la volonté, à l'humeur, aux caprices de quelqu'un. Se plier aux circonstances. Se plier aux usages des autres. Je ne saurais me plier à cela.*

PLIER, est aussi neutre, et signifie, Devenir courbé. *Un roseau, un bâton, une houssine, une baguette qui plie. La planche pliait sous lui. Le plancher pliait sous le faix. Cet arbre plie sous le poids de ses fruits. Faire plier un arc. Une lame d'épée qui plie jusqu'à la garde.*

Fig., *Plier sous le poids des affaires, sous le poids des années*, Être surchargé d'affaires, être accablé par l'âge.

Prov. et fig., *C'est un roseau qui plie à tout vent*, se dit D'une personne qui n'a point de fermeté, qui cède à toutes les impulsions qu'on veut lui donner.

Prov. et fig., *Il vaut mieux plier que rompre*, Il vaut mieux céder que de se perdre en résistant; il est souvent plus avantageux de céder, que de résister trop opiniâtrément.

PLIER, s'emploie aussi neutralement au figuré et signifie, Céder, se soumettre. *Plier sous l'autorité, sous les ordres de quelqu'un. Plier sous les lois de la nécessité. Il fait tout plier sous sa volonté. Il ne pliera pas. Vous ne le ferez pas plier. Plier sous le joug.*

Il signifie encore figurément, Reculer, et, en ce sens, il se dit proprement Des troupes qui reculent dans un combat. *Les ennemis plièrent à la première charge. L'infanterie plia. L'aile droite fut la première à plier. D'abord les troupes plièrent, mais ensuite elles retournèrent à la charge.*

En termes de Manége, *Plier un cheval*, Lui amener la tête en dedans ou en dehors, afin de lui rendre l'encolure souple, et de lui donner de la facilité dans les épaules.

PLIÉ, ÉE. part. passé.

Plié en deux, se dit familièrement D'un homme que l'âge ou la maladie empêche de se tenir droit.

PLIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui plie. *Plieur de draps. Plieuse de livres, de brochures, de journaux. Plieuses de soie.*

PLINTHE. s. f. Membre d'architecture ayant la forme d'une petite table carrée, qui se nomme aussi *Socle* dans les bases, et *Tailloir* dans les chapiteaux des colonnes. *La plinthe de cette base n'a pas de proportion avec la plinthe du chapiteau. La plinthe d'une statue.* Dans cette acception, quelques-uns le font masculin.

Il se dit aussi d'Une bande ou saillie plate qui règne au pied d'un bâtiment, au bas d'un mur d'appartement, d'un lambris. *Cette plinthe est trop étroite, et n'a pas assez de saillie. La tenture de cette pièce pose sur la plinthe. La plinthe du lambris.*

Plinthe de mur, Espèce de plate-bande qui indique la ligne des planchers sur la façade d'un bâtiment, ou qui règne au sommet d'un mur de clôture.

PLIOIR. s. m. Petit instrument de bois, d'ivoire ou d'autre matière, plat, tranchant des deux côtés, arrondi par les deux bouts, et dont on se sert pour plier et pour couper du papier. *Servez-vous de votre plioir.*

PLIQUE. s. f. T. de Médec. Maladie dans laquelle les cheveux sont entrelacés et collés ensemble, de manière qu'on ne peut les démêler, et qu'on ne peut les couper ou les rompre, sans qu'il en coule du sang. *La plique est commune en Pologne. La plique est fort rare ailleurs qu'en Pologne.*

PLISSEMENT. s. m. Action de plisser.

PLISSER. v. a. Faire des plis. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des plis que les tailleurs ou les ouvrières en linge ou les blanchisseuses et repasseuses de linge font à certaines sortes d'habits ou d'ouvrages. *Plisser une jupe. Plisser une chemise. Plisser une collerette.*

Il est aussi neutre. *Cette étoffe plisse*, Il s'y fait plusieurs plis. *Ces rideaux plissent trop, plissent bien, plissent mal*, Il s'y fait trop de plis, les plis en ont bonne ou mauvaise grâce.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette étoffe se plisse bien.*

PLISSÉ, ÉE. part. passé. *Un jabot bien plissé.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement, surtout en Botanique. *Peau plissée. Feuille plissée.*

PLISSURE. s. f. Manière de faire des plis. *Cette blanchisseuse n'entend rien à la plissure.*

Il se dit aussi de L'assemblage de plusieurs plis. *Cette plissure est bien faite.*

PLO

PLOC. s. m. T. de Marine. Composition de poil de vache et de verre pilé qu'on met entre le doublage et le bordage d'un navire.

PLOMB. s. m. (On prononce *Plon.*) Métal d'un blanc bleuâtre, très mou, et l'un des plus pesants après l'or et le platine. *Le plomb est un métal aisé à fondre. Le plomb, chauffé avec le contact de l'air, s'oxyde et se convertit d'abord en massicot, puis en minium. Acheter, vendre du plomb. Plomb laminé. Plomb en table. Une table de plomb. Un saumon de plomb. Des balles de plomb. Un bassin de plomb. Un cercueil de plomb. Des tuyaux de plomb. Des gouttières de plomb. Une terrasse couverte de plomb. Revêtement de plomb.*

Les plombs de Venise, La toiture de plomb du palais de Saint-Marc, à Venise, sous laquelle étaient des prisons où les détenus souffraient cruellement de la chaleur. *Il languissait depuis deux ans sous les plombs.*

Mine de plomb, Sorte de crayon, qu'on nomme aussi *Plombagine.*

Blanc de plomb, Carbonate de plomb, appelé aussi *Céruse*, qui produit une couleur blanche dont les peintres font usage.

Colique de plomb ou *des peintres*, Colique violente produite par l'oxyde de plomb, contenu dans les couleurs à l'huile.

Prov., *Il est fin comme une dague de plomb*, se dit D'un homme simple et grossier.

Prov. et fig., *Il lui faudrait un peu de plomb dans la tête*, se dit en parlant D'un homme qui a la tête légère, d'un étourdi. On dit de même : *Mettre du plomb dans la tête. Cette sévère leçon aurait dû lui mettre du plomb dans la tête*, Elle aurait dû le rendre moins léger et moins étourdi.

Fig. et fam., *Il a du plomb dans l'aile*, se dit De quelqu'un qui a éprouvé une atteinte grave dans sa considération, dans sa fortune ou dans sa santé.

Fig. et fam., *Cul de plomb*, Un homme laborieux et sédentaire. *C'est un cul de plomb et une tête de fer.*

En termes d'Imprim., *Lire sur le plomb*, Lire un passage sur la composition même.

PLOMB, se dit aussi Des balles, des lingots et petits grains de plomb qu'on emploie soit à la guerre, soit à la chasse, pour charger les fusils et autres armes à feu. *Cette ville fut obligée de capituler, faute de plomb et de poudre. Plomb à giboyer. Charger un fusil de menu plomb. Il a du plomb dans sa gibecière. Ce chasseur n'a plus ni plomb ni poudre.*

Fig. et fam., *Il n'a ni poudre ni plomb*, se dit D'un homme dépourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour son travail ou pour sa dépense.

Fam., *Mettre du plomb dans la tête de quelqu'un*, Lui casser la tête d'un coup de fusil ou de pistolet.

PLOMB, se dit aussi d'Un petit sceau de

plomb que, dans les manufactures, on attache aux étoffes pour en certifier la qualité ou l'aunage, et que, dans les douanes, on attache aux ballots, coffres, etc., pour attester qu'ils ont payé les droits, et pour empêcher qu'ils ne soient ouverts avant d'être arrivés au lieu de leur destination. *Plomb d'aunage Mettre le plomb. Changer le plomb. Contrefaire le plomb.*

PLOMB, se dit encore d'Un instrument qui consiste en un morceau de plomb, ou d'autre métal, suspendu à une ficelle, et dont les maçons, les charpentiers, etc., se servent pour élever leurs ouvrages perpendiculairement à l'horizon. *Voir avec un plomb si une muraille est droite, si elle est bien verticale.* Dans ce sens on dit plus souvent *Fil à plomb.*

Mettre à plomb, dresser à plomb une muraille, une menuiserie, une charpente, La rendre verticale. On dit dans le même sens, *Cette muraille est à plomb.* On dit aussi, *Tracer une ligne à plomb sur une muraille, sur un édifice.* Voyez plus bas la locution adverbiale À PLOMB.

PLOMB, se dit aussi Des morceaux de plomb aplatis que les femmes mettaient autrefois à leurs manchettes pendantes, pour les faire bien tenir.

Plomb de sonde, ou simplement, *Plomb,* Morceau de plomb fait en cône, et attaché à une corde nommée Ligne, avec lequel on sonde la mer, pour savoir combien il y a de brasses d'eau, et de quelle qualité est le fond.

Prov. et fig., *Jeter son plomb sur quelque chose,* Avoir des vues sur quelque chose, former un dessein pour parvenir à quelque chose. *Il a jeté son plomb sur cet emploi.*

PLOMB, se dit encore de Ces cuvettes, ordinairement de plomb, qu'on établit aux différents étages d'une maison, pour y jeter les eaux sales, qui s'écoulent ensuite par les tuyaux de descente. *Poser un plomb.*

PLOMB, se dit en outre de L'hydrogène sulfuré qui se dégage des fosses d'aisances et des puits.

Il se dit également de L'espèce d'asphyxie qui saisit quelquefois les vidangeurs, lorsqu'ils viennent à respirer ce gaz.

À PLOMB. loc. adv. Verticalement. *Une ligne qui tombe à plomb sur une autre fait deux angles droits. Le soleil donne à plomb, bat, tombe à plomb sur les habitants de la zone torride.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cette observation tombe à plomb sur lui.*

À PLOMB, s'emploie quelquefois substantivement, et alors il ne forme qu'un seul mot. Voyez APLOMB.

PLOMBAGE. s. m. Action de plomber, de garnir de plomb, de marquer avec un plomb. *Le plombage d'un faîte. Le plombage d'un ballot. Payer tant pour le plombage.*

Le plombage des dents, Opération qui consiste à remplir avec une substance métallique en feuille la cavité d'une dent cariée.

PLOMBAGINE. s. f. Substance minérale noirâtre, qui est du carbone presque pur et dont on fait des crayons. La plombagine est aussi connue sous le nom de *Graphite* et de *Mine de plomb.*

PLOMBER. v. a. Mettre, attacher, appliquer du plomb à quelque chose, en quelque lieu. *Plomber des filets pour qu'ils descendent au fond de l'eau Plomber les faîtes, les arêtiers d'un toit couvert d'ardoise.*

Plomber de la vaisselle de terre, La vernir avec du plomb.

En termes de Dentiste, *Plomber une dent,* Remplir de plomb en feuille, ou d'une autre substance métallique, une dent creuse, afin de la conserver. *Il s'est fait plomber une dent.*

PLOMBER, en termes de Douanes et de Manufactures, Appliquer un petit sceau de plomb, soit sur des ballots, coffres, etc., pour marquer qu'ils ont payé les droits, et pour empêcher qu'ils ne soient ouverts dans les autres bureaux où ils passent; soit sur des étoffes pour marquer qu'elles viennent de telle fabrique, ou qu'elles ont tel aunage et telle qualité. *Plomber des ballots, des caisses, des pièces d'étoffe, etc.*

PLOMBER, en termes de Terrassier et de Jardinier, Presser, battre, fouler des terres pour les affermir et afin qu'elles s'affaissent moins. *Il faut plomber les terres rapportées.*

PLOMBER, en termes de Maçon, de Charpentier, etc., Juger de la position verticale d'un ouvrage, à l'aide d'un plomb. *Plomber un mur.*

PLOMBÉ, ÉE. part. passé. *Vaisselle plombée. Marchandise plombée. Ballots plombés. Dent plombée.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement, et signifie, Livide, couleur de plomb. *Cet homme a le teint plombé, le visage plombé. Couleur plombée.*

PLOMBERIE. s. f. Art de fondre et de travailler le plomb.

Il se dit aussi d'Un lieu où l'on coule et où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR. s. m. Celui qui plombe les marchandises, les étoffes. *Les plombeurs de la douane.*

PLOMBIER. s. m. Ouvrier qui fond le plomb, le façonne, le vend façonné, ou le met en œuvre dans les bâtiments, les fontaines, etc.

PLONGEANT, ANTE. adj. Dont la direction est de haut en bas. *Vue plongeante. Le coup d'épée qu'il a reçu était plongeant. Feu plongeant.*

PLONGÉE. s. f. T. de Fortificat. Le talus supérieur du parapet. *La plongée du parapet.*

PLONGEON. s. m. Oiseau aquatique qui plonge souvent dans l'eau. *Plongeon de mer. Plongeon de rivière.*

Faire le plongeon, se dit D'une personne qui plonge.

Fig. et fam., *Faire le plongeon,* se dit D'un homme qui baisse la tête quand il entend tirer. *Ceux qui n'ont jamais été à la guerre font ordinairement le plongeon aux premiers coups que l'on tire.* Il se dit aussi D'une personne qui tâche de s'échapper, principalement pour se dérober aux reproches, aux railleries. *Il fit tout à coup le plongeon.*

Faire le plongeon, se dit encore, au sens moral, D'une personne qui, après avoir voulu soutenir quelque chose, se relâche tout d'un coup par faiblesse, ou n'allègue que faiblement de mauvaises raisons.

PLONGER. v. a. Enfoncer quelque chose dans l'eau, ou dans quelque autre corps liquide, pour l'en retirer ensuite. *Plonger une cruche dans la rivière. On l'a plongé dans la rivière jusqu'au cou. Plonger quelqu'un dans la mer.*

Fig., *Plonger un poignard dans le sein de quelqu'un,* Lui enfoncer un poignard dans le sein; et, au sens moral, Lui causer un chagrin profond, violent. *C'est lui plonger le poignard dans le sein, que de lui annoncer la mort de son fils.*

PLONGER, s'emploie figurément, et se dit De la chose ou de la personne qu'on regarde comme la cause du malheur, du chagrin, de la disposition d'âme ou d'esprit dont on parle. *Cette mort plongea notre famille dans un abîme de maux. La perte de son fils le plongea dans la douleur. C'est lui seul qui vous a plongé dans la misère, dans l'affliction où vous êtes. Cet accident me plonge dans un embarras d'où j'aurai de la peine à me tirer. Votre discours m'a plongé dans une cruelle incertitude, dans une cruelle perplexité. Cette vue m'avait plongé dans une rêverie profonde, dans de profondes réflexions.*

Fig., avec le pronom personnel, *Se plonger dans la douleur, se plonger dans le vice, dans la débauche, dans les plaisirs, etc.,* S'abandonner entièrement à la douleur, au vice, à la débauche, aux plaisirs, etc.

Fig., *Se plonger dans le sang de quelqu'un,* L'égorger.

PLONGER, est souvent neutre; alors il signifie, S'enfoncer entièrement dans l'eau, en sorte que l'eau passe par-dessus la tête. *C'est un homme qui plonge parfaitement bien. Il plonge comme un canard. Ceux qui pêchent les perles plongent dans la mer pour en rapporter les huîtres. Machine à plonger.*

Il signifie aussi, Avoir une direction de haut en bas. *Du haut de cette montagne, la vue plonge sur une magnifique vallée. Du haut de cette tour, on plonge sur tout Paris. Ce coup d'épée va en plongeant. Ce coup de canon, ce coup de fusil plonge, est tiré en plongeant. Les assiégeants étant au pied du rempart, le canon de la place ne pouvait plonger assez pour les incommoder.*

PLONGÉ, ÉE. part. passé.

Chandelle plongée, Celle qui se fait en plongeant la mèche dans le suif; par opposition à *Chandelle moulée.*

PLONGEUR. s. m. Celui qui fait son métier de plonger dans la mer pour pêcher des perles, du corail, des éponges, etc., ou dans les rivières, pour retirer ce qui est tombé dans l'eau. *C'est un excellent plongeur. Cloche de plongeur. Cloche à plongeur.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Oiseaux plongeurs. Bateau plongeur,* Appareil qui permet de descendre et de séjourner quelques moments au fond de la mer.

PLOQUER. v. a. T. de Marine. Garnir de ploc la carène d'un bâtiment.

PLOQUÉ, ÉE. part. passé.

PLOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Fléchir, courber. *Ployer une branche d'arbre. Ployer le genou en marchant.*

Il signifie quelquefois, Arranger une chose, en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. *Ployez votre marchandise. Ployez votre serviette. Ployez vos habits.*

PLOYER, s'emploie comme actif, comme neutre, et avec le pronom personnel, dans presque toutes les acceptions du verbe *Plier,* mais seulement en poésie et dans le style élevé. Dans le langage ordinaire, on se sert de *Plier.* Voyez PLIER.

PLU

PLUCHE. s. f. Voyez PELUCHE.

PLUIE. s. f. L'eau qui tombe de l'atmosphère. *Grosse pluie. Petite pluie. Pluie menue. Pluie fine. Pluie chaude. Pluie froide. Pluie douce. Pluie d'orage. Pluie de prin-*

temps. Il tombe de la pluie. Il tombe quelques gouttes de pluie, de grosses gouttes de pluie. Etre exposé à la pluie. Se mettre à couvert de la pluie. Laisser passer la pluie. Un temps de pluie. Un jour de pluie. Un vent qui amène la pluie. Un brouillard qui se résout en pluie. La pluie l'a mouillé, l'a percé jusqu'aux os. Il a eu la pluie sur le dos, la pluie sur le corps pendant deux heures. Un manteau pour la pluie. Les prés demandent de la pluie. Ramasser les eaux de pluie dans des citernes. La saison des pluies. Les pluies continuelles ont gâté les chemins.

Prov. et fig., *Parler de la pluie et du beau temps*, S'entretenir de choses indifférentes.

Prov. et fig., *Faire la pluie et le beau temps*, Disposer de tout, régler tout, par son crédit, par son influence. *Il est le maître dans cette maison, il y fait la pluie et le beau temps. Ce favori fait la pluie et le beau temps.*

Prov. et fig., *Après la pluie, le beau temps*, Souvent après un temps fâcheux, il en vient un meilleur; la joie succède souvent à la tristesse.

Prov., *Petite pluie abat grand vent*, Ordinairement le vent s'apaise lorsqu'il vient à pleuvoir. Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Il faut quelquefois peu de chose pour faire cesser une grande querelle.

Prov. et fig., *Se jeter, se cacher dans l'eau de peur de la pluie*, Pour éviter un inconvénient, se jeter dans un inconvénient encore plus grand.

PLUIE, se dit aussi De certaines choses qui tombent ou qui semblent tomber du ciel comme la pluie. *Dans le voisinage des volcans, il y a quelquefois des pluies de cendres et de soufre. Les pluies de pierres ont passé longtemps pour fabuleuses.*

Fig., *Une pluie d'or*, De grandes libéralités, de grandes largesses répandues sur quelqu'un. *On a fait tomber une pluie d'or sur cet homme, sur cette famille.*

En termes d'Artificier, *Pluie de feu*, Chute d'un grand nombre d'étincelles de feu produites par une certaine composition de matières inflammables.

PLUMAGE. s. m. coll. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau. *Beau plumage. Plumage bigarré. Plumage duveté. Plumage effilé. Plumage de diverses couleurs. Des oiseaux de toutes sortes de plumages. Ce sont des oiseaux de même plumage. Plumage chatoyant.*

PLUMASSEAU. s. m. Il se dit de Petits bouts de plumes dont on se sert pour emplumer des clavecins et des flèches.

Il se dit aussi d'Un balai de plumes.

PLUMASSEAU, en termes de Chirurgie, Tampon de charpie aplati qu'on met sur les plaies et les ulcères, quand on les panse. *Faire des plumasseaux. Mettre un plumasseau sur une plaie. Retirer un plumasseau.*

PLUMASSEAU, se dit aussi Des plumes que les maréchaux introduisent par les barbes dans les naseaux d'un cheval, à l'effet d'exciter un flux abondant de l'humeur qui est sécrétée par les glandes de la membrane pituitaire. *Mettre des plumasseaux à un cheval.*

PLUMASSERIE. s. f. Métier et commerce de plumassier.

PLUMASSIER. s. m. Marchand qui prépare et qui vend des plumes d'autruche, des aigrettes, et autres choses de même nature. *Acheter un plumet chez un plumassier. Marchand plumassier.*

PLUME. s. f. Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. *Les plumes de la tête, du corps, des ailes, de la queue. Un oiseau qui n'a point encore de plumes. Arracher des plumes à un oiseau. Des plumes de coq. Des plumes d'oie. Des plumes d'autruche, de paon, etc. Un tuyau de plume. Des barbes de plume. Un balai de plumes. Léger comme une plume.*

Il se dit aussi, collectivement, d'Un assemblage et d'un amas de plumes. *La menue plume des oiseaux s'appelle duvet. Cet oiseau mue, toute sa plume tombe. Un lit de plume. Mettre de la plume dans un coussin, dans un oreiller, dans un traversin. Acheter de la volaille en plume.*

Prov. et fig., *Laisser des plumes, de ses plumes*, se dit D'un homme qui fait quelque perte, et particulièrement une perte d'argent. *Il a laissé de ses plumes au jeu. Il a laissé quelques plumes dans ce procès.*

Fig. et fam., *Avoir des plumes de quelqu'un*, Lui gagner de l'argent au jeu.

Fig. et fam., *Arracher à quelqu'un une plume de l'aile, une belle plume de l'aile*, Lui ôter quelque chose de considérable, le priver de quelque emploi, etc.

Prov. et fig., *Il a perdu la plus belle plume de son aile*, se dit D'un homme qui a perdu quelque grand avantage du côté de la fortune, du crédit, des honneurs.

Prov. et fig., *Passer la plume par le bec à quelqu'un*, Le frustrer des espérances qu'on lui a données. *On lui avait fait espérer cette charge, mais on lui a passé la plume par le bec. C'est un homme qui ne se laisse pas passer la plume par le bec.*

Prov. et fig., *La belle plume fait le bel oiseau*, La parure, les beaux habits font valoir la figure, la taille.

Prov. et fig., *C'est le geai qui se pare des plumes du paon*, se dit D'une personne qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas.

Prov. et fig., *Jeter la plume au vent*, S'en remettre au hasard pour décider ce qu'on fera, quel parti on prendra. Il se dit ordinairement Lorsque les raisons de se déterminer sont à peu près égales, ou que les choses dont il s'agit sont indifférentes.

Ce chien est dressé au poil et à la plume, ou simplement, *Ce chien est au poil et à la plume*, Il est dressé à chasser, à arrêter toute sorte de gibier, comme lièvres, perdrix, etc. En Fauconnerie, cela se disait aussi D'un oiseau qui était dressé également pour le lièvre et pour la perdrix.

Fig. et fam., *Il est au poil et à la plume*, se dit D'un homme qui est également propre à des travaux, à des occupations de genres très différents.

PLUME, se dit particulièrement, et absolument, Des plumes préparées qu'on emploie comme ornement, comme parure. *Un bouquet de plumes. Un brin de plumes. Un tour de plumes. Porter des plumes à son chapeau. Un bonnet garni de plumes. Les bouquets de plumes d'un lit, d'un dais. Plume blanche. Plume noire. Teindre des plumes. Friser des plumes.*

PLUME, se dit aussi, absolument, Des gros tuyaux de plumes de toute sorte d'oiseaux, et principalement de Ces gros tuyaux de l'aile des oies ou des cygnes, dont on se sert pour écrire. *Préparer des plumes. Tailler des plumes. Plume taillée pour écrire en gros, en fin. Un quarteron de plumes. Un paquet de plumes. Une plume bien nette. Une plume qui crie. Une plume qui écrit bien, qui écrit mal. Tenir bien sa plume. Un trait de plume. Portrait, dessin fait à la plume.*

Plumes hollandées, Celles dont on a passé le tuyau dans de la cendre chaude ou dans une lessive, pour en ôter la graisse et l'humidité.

Plumes métalliques, Plumes de fer, d'acier, d'argent, d'or, de platine, Bec de plume artificiel, semblable à celui d'une plume taillée, qui est formé avec une petite plaque de métal et qui s'adapte à un tuyau cylindrique.

Prendre la plume, mettre la main à la plume, Commencer à écrire une lettre, un ouvrage. *Je prends la plume. Je mets la main à la plume pour vous informer... Il a mis la main à la plume sans avoir fait aucun plan, sans avoir étudié son sujet.* On dit de même, *Poser la plume*, Cesser d'écrire.

La plume à la main, se dit De quelqu'un qui écrit, compose. *On le trouve toujours la plume à la main.*

Fig. et fam., *Tailler sa plume*, S'apprêter à écrire.

Fig., *Laisser aller, laisser courir sa plume*, Écrire avec abandon, avec rapidité. On dit de même, *Écrire au courant de la plume, se laisser aller au courant de sa plume*, Composer, tracer sa pensée comme elle se présente, sans méditation, sans recherche, presque sans attention, etc. *Cet ouvrage paraît écrit au courant de la plume.*

Fig. et fam., *Ce mot, cette syllabe, cette lettre est restée au bout de ma plume*, J'ai omis, j'ai oublié d'écrire ce mot, cette syllabe, cette lettre. On dit aussi, *Ce mot s'est présenté, s'est trouvé au bout de ma plume*, Il s'est offert naturellement à mon esprit, et je l'ai écrit sur-le-champ.

C'est lui qui tient la plume, se dit De celui qui est chargé d'écrire les résolutions, les délibérations qui se prennent dans une compagnie, dans une assemblée, etc.

Homme de plume, gens de plume, Les gens d'affaires, dont le travail consiste principalement à faire des écritures.

En termes de Marine, *Officiers de plume*, ou absolument, *La plume*, Tous ceux qui, sur les vaisseaux et dans les ports, sont employés à l'administration. Il est vieux : on dit aujourd'hui, *Officiers d'administration.*

PLUME, s'emploie dans plusieurs phrases figurées, en parlant De la composition des ouvrages d'esprit; et Du génie, du style, de la manière d'écrire d'un auteur. *Les ouvrages qui sortent de sa plume sont admirables. Tout ce qui part de sa plume est excellent. Cela vient, cela part d'une bonne plume. Il vit de sa plume. C'est sa plume qui le fait vivre. Ce sujet est digne de sa plume. Sous sa plume, il n'est pas de matière qui soit stérile. La vérité conduit sa plume. C'est un homme qui a une excellente plume, une dangereuse plume.*

Guerre de plume, Dispute par écrit entre des écrivains.

PLUME, se dit aussi, figurément, de L'auteur même, mais plus ordinairement d'un prosateur que d'un poète. *C'est une excellente plume. C'est une des meilleures plumes de France, de son siècle. Ils avaient d'excellentes plumes parmi eux. C'est une plume féconde, une plume hardie, une plume dangereuse, une plume circonspecte, etc.*

PLUMEAU. s. m. Espèce de balai fait avec de fortes plumes de dindon, de coq, etc., qui sert à ôter la poussière de dessus les meubles.

Il se dit aussi d'Un ustensile de bureau, dans lequel on met ses plumes, son canif, son grattoir, etc.

PLUMÉE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Plumée d'encre*, Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume pour écrire.

PLUMER. v. a. Arracher les plumes d'un oiseau. *Plumer de la volaille. Plumer un pigeon. Plumer à froid. Plumer dans l'eau chaude.*

Prov. et fig., *Plumer la poule sans la faire crier*, Faire des exactions si adroitement, qu'il n'y ait point de plaintes.

Fig. et fam., *Plumer quelqu'un*, se dit De ceux qui tirent de l'argent de quelqu'un, soit en le faisant jouer à des jeux qu'il ne sait pas bien, soit en le portant à de folles dépenses qui tournent à leur profit. *C'est un jeune homme qui se laisse plumer. Ils le plumèrent jusqu'à ne lui pas laisser le sou.*

Plumé, ée. part. passé.

PLUMET. s. m. Plume d'autruche, préparée et mise autour du chapeau. *Il n'avait qu'un plumet, qu'un simple plumet sur son chapeau. Porter un plumet. Il avait le plumet sur l'oreille.*

Il se dit plus ordinairement Du bouquet de plumes que les militaires portent à leur chapeau, à leur casque, etc. *Cet officier a un beau plumet.*

Plumet, se dit aussi, figurément, d'Un jeune militaire. *Cette femme n'aime que les plumets. Elle préfère les plumets aux robins.*

Il se prend quelquefois dans un sens collectif, et signifie, Les gens de guerre. *Chez cette jeune veuve, c'est le plumet qui a la préférence. Elle aime le plumet.* Ces deux acceptions ont vieilli.

En termes de Marine, *Plumets de pilote.* Voyez Penon.

PLUMETIS. s. m. Sorte de broderie très délicate faite avec du coton, sur de la percale, de la batiste, etc. *Broder au plumetis.*

PLUMEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Garni longitudinalement de deux rangs opposés de poils longs, ou Composé de parties grêles et garnies de poils semblables aux barbes des plumes.

Il se dit en Minéralogie De certains cristaux très déliés, disposés comme les barbes d'une plume. *Des cristaux plumeux.*

PLUMITIF. s. m. Le papier original et primitif sur lequel on écrit les sommaires des arrêts et des sentences qui se donnent à l'audience, et des délibérations d'une compagnie. *Écrire sur le plumitif. Faire apporter le plumitif. Greffier du plumitif.*

Tenir le plumitif, Être chargé de prendre note des délibérations d'une compagnie.

Plumitif, se dit quelquefois par plaisanterie d'Un homme de bureau, d'un commis.

PLUM-PUDDING. s. m. Voyez Pouding.

PLUMULE. s. f. T. de Botan. Partie du germe qui est destinée à former la tige, et que l'on nomme ainsi parce qu'elle ressemble ordinairement à une petite plume. *La radicule et la plumule.*

PLUPART (LA). On écrivait autrefois, *La pluspart.* Expression qui signifie, La plus grande partie, le plus grand nombre. *La plupart des hommes. La plupart des choses. C'est l'avis de la plupart des juges. J'ai parlé à la plupart d'entre eux. J'ai trouvé la plupart de mes livres en désordre.*

Lorsque *La plupart* est suivi d'un verbe, d'un participe, d'un adjectif ou d'un pronom qui s'y rapporte, ce verbe, ce participe, cet adjectif ou ce pronom ne s'accorde point en nombre et en genre avec *La plupart*; il s'accorde avec le substantif auquel il est joint par la préposition *De. La plupart du monde prétend. La plupart du peuple voulait. La plupart des gens ne font réflexion sur rien. La plupart de ses amis l'abandonnèrent. La plupart des troupes se débandèrent. J'ai vu la plupart du monde infatué de cette chimère. La plupart du monde ignore ses véritables intérêts. J'ai vu la plupart des femmes curieuses de ce spectacle. J'ai la plupart de mes livres reliés en veau fauve.*

Lorsque *La plupart* se dit absolument, il veut toujours le verbe au pluriel, quel que soit le nombre du substantif auquel il se rapporte. *Le sénat fut partagé, la plupart voulaient que... Les membres de l'assemblée discutèrent longtemps, la plupart furent d'avis...*

La plupart, s'emploie quelquefois absolument, et sans relation à aucun substantif qui précède; et alors il signifie, Le plus grand nombre des hommes. *La plupart écrivent ce nom de telle manière. La plupart croient que le bonheur est dans la richesse; ils se trompent.*

Pour la plupart. loc. adv. Quant à la plus grande partie. *Les gens de ce pays-là sont pour la plupart fort paresseux. Mes meubles sont pour la plupart à l'ancienne mode.*

Il s'emploie quelquefois absolument, sans la préposition *Pour. Les hommes sont la plupart intéressés. Ces pièces d'or sont la plupart fausses.*

La plupart du temps. loc. adv. Le plus souvent, le plus ordinairement. *La plupart du temps il est de mauvaise humeur.*

PLURALITÉ. s. f. comparatif. Plus grande quantité, plus grand nombre. *La pluralité des suffrages. Décider quelque chose à la pluralité des voix. La pluralité des avis, des opinions fut pour lui.*

Il signifie absolument, Le plus grand nombre de voix, de suffrages. *Avoir la pluralité. La pluralité est douteuse.*

Pluralité absolue, Celle qui se forme de plus de la moitié de la totalité des suffrages; et, *Pluralité relative*, Celle qui ne se forme que de la supériorité du nombre des voix qu'obtient un concurrent relativement aux autres concurrents.

Pluralité, s'emploie quelquefois au positif, et alors il signifie, Multiplicité. *Le système de la pluralité des mondes. La pluralité des femmes existe dans l'Orient. La religion de ces peuples admet la pluralité des dieux.*

Pluralité des bénéfices, Possession de plusieurs bénéfices par une même personne. *La pluralité des bénéfices à charge d'âmes est condamnée par les canons.*

PLURIEL, ELLE. adj. (Quelques-uns écrivent *Plurier*, et la plupart prononcent *Plurié.*) Terme de Grammaire, qui sert à marquer, dans les noms et dans les verbes, Pluralité de personnes ou de choses. *Nombre pluriel. Cas pluriel. Nominatif pluriel. Substantif, adjectif pluriel. Terminaison plurielle.*

Pluriel, est aussi substantif : alors il signifie, Nombre pluriel, et il se dit également des noms et des verbes. *Comment ce nom fait-il au pluriel? Décliner le pluriel d'un nom. Ce verbe est à la première, à la seconde, à la troisième personne du pluriel de l'indicatif. Ce substantif n'a point de pluriel. En français, l'S est le signe ordinaire du pluriel des noms. Pluriel masculin. Pluriel féminin.*

Il se dit quelquefois d'Un mot qui est au pluriel. *La poésie emploie volontiers les pluriels à la place des singuliers.*

PLUS. adv. de comparaison qui indique La supériorité en nombre, en quantité. *J'ai plus d'intérêt à cela qu'un autre. Personne n'y a plus d'intérêt que lui. Il est plus content qu'un roi. Il travaille plus que personne. Il est à qui plus lui donne. Il va où il y a plus à gagner. Il a fait plus de deux lieues à pied. J'irai plus loin que vous. Il n'y a rien de plus agréable que de l'entendre. Il en a autant et plus que vous. Personne ne s'est conduit plus sagement que lui, avec plus de sagesse que lui. Je ne m'en rapporte pas plus à vous qu'à lui. Je ne le connais pas plus que vous ne le connaissez. Vous n'offrez pas assez, donnez quelque chose de plus. Il s'est trouvé dans le sac un écu de plus. Cela ne vaut pas plus d'un écu, guère plus d'un écu. Je vous dirai quelque chose de plus. Je vous dirai plus, bien plus. Ne m'en dites pas plus. Plus d'un témoin a déposé. On l'estime plus que jamais. Il est plus heureux que vous ne l'êtes. Il n'est pas plus heureux que vous. Ils sont tous plus entêtés les uns que les autres. Ils sont tous trois plus sots l'un que l'autre.*

Plus, s'emploie souvent avec la négation, sans tenir lieu de comparatif; et alors il sert à marquer cessation de quelque action, de quelque état, ou absence de quelque chose qu'on avait auparavant. *Je n'en veux plus entendre parler. Je n'y pense plus. Je n'en puis plus. Je ne loge plus au même endroit. Il n'a plus d'envie d'y retourner. Il n'y a plus rien à dire après cela. Il n'a plus les mêmes gens auprès de lui. Il est devenu tout autre, ce n'est plus lui-même, le même. Je ne sais plus que faire. Je n'ai plus qu'à me taire. Je n'y sais plus aucun remède. Je n'y retournerai plus. Je n'y songe plus du tout. Il n'a plus d'emploi. Il n'y a plus d'argent. Il n'est plus*, Il a cessé d'exister.

Il s'emploie quelquefois absolument, et sans que la négation soit exprimée. *Plus de larmes, plus de soupirs, plus de chagrin, etc.*, Désormais il ne faut plus verser de larmes, il ne faut plus pousser de soupirs, il ne faut plus avoir de chagrin; Qu'on ne verse plus de larmes, qu'on ne pousse plus de soupirs, etc.

Plus, sans négation, s'emploie dans le sens d'Encore, davantage. *Il leur défendit d'y plus songer.*

Plus, précédé de l'article *Le*, devient superlatif relatif. *C'est le plus imbécile de tous les hommes. C'est le plus savant, le plus ignorant, le plus méchant homme du monde. C'est l'homme du monde le plus robuste, le plus instruit. C'est celui de tous à qui elle veut le plus de mal. Celui à qui elle avait fait le plus de bien, est celui de qui elle a reçu le plus d'outrages. C'est la femme du monde la plus vertueuse. C'est la femme que j'ai le plus aimée. De ces deux sœurs, la cadette est celle qui est le plus aimée, la plus aimée. Ce sont les hommes les plus sages de l'assemblée. Ce sont les livres que j'ai le plus consultés. C'est celui de tous ses enfants qu'elle aime le plus. C'est celui à qui je me fie le plus. L'astronomie est une des sciences qui fait le plus* ou *qui font le plus d'honneur à l'esprit humain :* le dernier est plus usité.

Plus, se dit aussi absolument, et signifie, Outre cela; alors c'est une espèce de

formule dont on se sert dans les inventaires, dans les états de compte, de recette *Plus, une armoire d'acajou. Plus, la somme de cent francs.*

Plus, est quelquefois substantif. *Le plus que je puis faire, que je puisse faire. Le plus que vous en pourez prétendre, que vous en puissiez prétendre. Le plus et le moins ne changent pas l'espèce. Cela dépend du plus ou du moins de travail.*

Fam., *Il faut qu'il y ait du plus ou du moins à cela,* Il n'y a pas d'apparence que la chose soit précisément comme on le dit.

Il ne s'agit entre eux que du plus ou du moins, la différence ne va que du plus au moins, se dit Lorsque deux personnes sont d'accord ensemble d'un marché, d'un traité, et qu'il n'est plus question que d'une différence en plus ou en moins dans le prix, dans quelqu'une des conditions.

Plus, précédé de l'article, et joint à un autre mot, devient avec celui-ci un seul et même substantif. *Le plus-payé. La plus-value. La plus-pétition.*

Plus, en Algèbre, Le signe de l'addition : c'est une croix (+) qui, placée entre deux grandeurs, signifie qu'il faut les ajouter l'une à l'autre.

La plupart. Voyez Plupart (la).

De plus en plus. Locution adverbiale qui marque du progrès en bien ou en mal. *Il se rend habile de plus en plus. Il s'enrichit de plus en plus. Il s'affaiblit tous les jours de plus en plus. Sa vue diminue de plus en plus.*

Au plus, tout au plus. Locutions adverbiales dont on se sert pour marquer le plus haut point où une chose ait atteint, puisse atteindre. *Il n'a que trente ans au plus. Il a tout au plus trente ans. Dans deux heures au plus l'affaire sera décidée. Cela ne vous coûtera que cent francs au plus, tout au plus.*

En plus. loc. adv. En outre, en excédant. *Il dut restituer la somme qu'il avait perçue en plus.*

Tant et plus. loc. adv. Beaucoup, abondamment. *Il y aura peu de vin cette année, mais, pour le blé, il y en aura tant et plus. Je m'y suis ennuyé tant et plus.*

Il y a plus, bien plus, qui plus est, de plus. loc. adverbiales. Outre ce qui a été déjà dit, allégué, rapporté. Ces locutions s'emploient surtout quand on va dire quelque chose de plus fort que ce qu'on vient de dire. *Je viens de vous dire que... il y a plus : vous saurez que... C'est un joueur; il y a plus, c'est un fripon. Il ne m'a pas obligé; bien plus, qui plus est, il m'a desservi. Qui plus est, vous saurez que... Je vous dirai de plus... De plus, il faut remarquer...*

Non plus. loc. adv. Pas davantage. *S'il n'est pas juste, vous ne l'êtes pas non plus.*

Non plus que. loc. comparative. Pas plus que. *On n'exige rien de vous, non plus que de votre camarade. Je ne me fie pas à lui, non plus qu'à son frère.*

Ni plus ni moins que. loc. comparative. Tout de même que. *Je ne vous aime ni plus ni moins que si j'étais votre frère.* Il est familier.

Il s'emploie aussi absolument. *Vous avez beau dire, il n'en sera ni plus ni moins. Il vous laisse parler, et n'en fait ni plus ni moins.*

Plus ou moins. loc. adv. À peu près. *Cela vous coûtera quarante francs, plus ou moins.*

Il signifie aussi, À différents degrés. *Il souffre tous les jours plus ou moins. Il a fait froid tout le mois plus ou moins.* On dit dans un sens analogue, *Plus ou moins grand, plus ou moins gros, etc.*

Qui plus, qui moins. loc. adv. Les uns plus, les autres moins. *Ils y ont tous contribué, qui plus, qui moins.* Il est familier.

Sans plus. Locution adverbiale qui se construit avec le verbe à l'infinitif : *Sans plus différer, sans plus barguigner;* ou avec un nom substantif et la préposition *de* : *Sans plus de façon, sans plus de formalité.*

Sans plus, s'emploie aussi absolument, et signifie, Sans rien ajouter. *Je jouerai encore une partie, sans plus. Je tiendrai vingt francs, sans plus. Je vous donnerai de cela dix francs, sans plus.*

D'autant plus. Locution adverbiale qu'on emploie pour établir une proposition dont les deux membres ont quelque relation entre eux. *D'autant plus qu'on est élevé en dignité, d'autant plus doit-on être modeste. D'autant plus que vous lui en direz, d'autant moins il en fera.* Elle a vieilli, et l'usage ordinaire, dans ces façons de parler, est de se servir du mot *Plus* tout seul. *Plus on est élevé en dignité, plus on doit être modeste. Plus vous lui en direz, moins il en fera.*

D'autant plus, s'emploie sans répétition, pour relever l'importance d'un motif de penser ou d'agir. *Vous avez d'autant plus sujet de le craindre, qu'il a beaucoup de crédit.*

Il est toujours suivi de *que*, si ce n'est lorsqu'il est précédé du pronom relatif *en*, comme dans cette phrase, *Il en est d'autant plus à craindre.*

Plus tôt, plus tard, plus loin, plus près. Locutions adverbiales de temps et de lieu, qui se construisent tantôt sans article, et tantôt avec l'article, selon qu'elles jouent le rôle de comparatif, ou celui de superlatif. *Arriver plus tôt, plus tard, un peu plus tard. Arriver plus tôt que plus tard. Il est arrivé plus tôt que moi, plus tôt que de coutume. Aller plus loin. Approcher plus près. Il faut voir ces choses-là de plus près, de plus loin. Il est venu le plus tôt qu'il a pu. Il viendra dans deux jours au plus tard. Il arrivera au plus tôt dans un mois. Retirez-vous le plus loin que vous pourrez. C'est le plus loin qu'on puisse aller. Ce qu'il vous a dit est au plus loin de sa pensée. Il n'eut pas plus tôt dit, il n'eut pas plus tôt fait telle chose qu'il s'en repentit,* À peine eut-il dit, eut-il fait telle chose qu'il s'en repentit.

Ces diverses locutions s'emploient quelquefois substantivement. *Le plus tôt, le plus tard, le plus près, le plus loin sera le mieux.*

Absol., *Au plus tôt,* Dans le plus court délai. *Partez au plus tôt.*

Plutôt, en un seul mot, avec retranchement de l'S, marque préférence. *Plutôt mourir que de faire une lâcheté. Plutôt mourir qu'être esclave. Je mourrai plutôt que de le souffrir. Je choisirai plutôt celui-ci que celui-là. Plutôt la mort que l'esclavage.*

Il s'emploie aussi absolument. *Je ne le souffrirai point, je mourrai plutôt. Si vous ne voulez pas m'en croire, voyez, examinez plutôt vous-même.*

PLUSIEURS. adj. pl. des deux genres. Il signifie, pour l'ordinaire, Un nombre indéfini, sans rapport à un autre nombre. *Il est arrivé plusieurs bâtiments. Il s'est donné plusieurs combats. Je crois cela par plusieurs raisons. Avoir plusieurs affaires. En plusieurs occasions.*

Plusieurs, se dit souvent d'Un nombre plus ou moins considérable, faisant partie d'un autre nombre plus grand. *Parmi ce grand nombre de gens, il y en eut plusieurs qui voulurent... De toutes ces choses, il y en a plusieurs à rejeter. Il avait acheté quantité de chevaux, mais il en mourut plusieurs en chemin. Plusieurs d'entre eux prétendaient...*

Plusieurs, employé absolument, sans substantif ni relatif, signifie toujours, Plusieurs personnes; et alors il est substantif. *Il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul. Plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent... Plusieurs ont cru autrefois...*

PLUS-PÉTITION. s. f. T. de Pratique. Demande qui excède le droit de celui qui la forme. *La plus-pétition ne nuit point, en France.*

PLUS-QUE-PARFAIT. adj. et s. m. Voyez Parfait.

PLUS-VALUE. s. f. Voyez Value.

PLUTONIQUE. adj. des deux genres. T. de Géologie. Il se dit Des terrains qui ont été produits par l'action du feu souterrain. On dit quelquefois dans le même sens, *Plutonien.*

PLUTÔT. adv. Voyez Plus, à la fin.

PLUVIAL. s. m. T. du Rituel catholique. Grande chape que portent, à la messe et aux vêpres, le chantre, le sous-diacre, et l'officiant, quand il encense.

PLUVIAL, ALE. adj. Qui a rapport à la pluie. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Eau pluviale,* Eau de pluie. *Les citernes sont remplies par les eaux pluviales. L'eau pluviale est plus douce que l'eau de puits ou de source.*

PLUVIER. s. m. Oiseau de rivage qui n'a que trois doigts, et qui est bon à manger. *Pluvier mâle. Pluvier femelle. Les pluviers ont quelquefois un goût de marécage. Pluvier doré. Pluvier armé.*

PLUVIEUX, EUSE. adj. Il se dit Du temps et de la saison, et signifie, Abondant en pluie. *Un jour pluvieux. Un temps pluvieux. Une saison pluvieuse. Nous avons eu un hiver fort pluvieux. Un été, un printemps fort pluvieux. Un climat pluvieux.*

Il signifie aussi, Qui amène la pluie. *Un vent pluvieux. Une constellation pluvieuse. Un signe pluvieux.*

PLUVIÔSE. s. m. Le cinquième mois du calendrier républicain, qui commençait le 20 ou le 21 janvier, et finissait le 18 ou le 19 février.

PNE

PNEUMATIQUE. s. f. Science qui a pour objet les propriétés physiques de l'air, c'est-à-dire, sa matérialité, sa pesanteur, son élasticité, etc.

Il s'applique, par extension, à L'étude des propriétés analogues que possèdent les autres gaz permanents, différents de l'air.

PNEUMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui est relatif à l'air. Il s'emploie particulièrement dans cette expression, *Machine pneumatique,* Machine avec laquelle on pompe l'air d'un récipient. *La machine pneumatique a été inventée en 1654 par Otto de Guericke, magistrat de Magdebourg, et perfectionnée par Boyle. Le récipient d'une machine pneumatique.*

Physique, chimie pneumatique, La partie de la physique, de la chimie qui traite de l'air et des différentes espèces de gaz.

Briquet pneumatique, Petit cylindre de métal ou de verre, dans lequel on allume de l'amadou, en y comprimant l'air subitement.

PNEUMATOCÈLE. s. f. T. de Chirur.

Fausse hernie du scrotum, causée par des gaz qui le gonflent.

PNEUMATOLOGIE. s. f. Terme didactique. Traité des substances spirituelles.

PNEUMONIE. s. f. T. de Médec. Inflammation du parenchyme des poumons. *Pneumonie aiguë. Pneumonie chronique.*

PNEUMONIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes propres aux maladies du poumon. *Le tussilage et le lierre terrestre sont des remèdes pneumoniques.*

PNYX. s. m. T. d'Antiq. Place publique d'Athènes, où se tenait ordinairement l'assemblée générale du peuple. *La colline du pnyx d'Athènes. La tribune du pnyx.*

POC

POCHADE. s. f. T. de Peinture. Espèce de croquis; dessin au lavis, exécuté rapidement, et où l'on se contente d'indiquer les masses. *Une jolie pochade. Ce n'est qu'une pochade.*

POCHE. s. f. Espèce de petit sac de toile, d'étoffe, etc., attaché à un habit, à une veste, à un gilet, à un tablier, etc., pour y mettre ce qu'on veut porter ordinairement sur soi. *Poche d'habit, de veste, de gilet. Poche de côté. Attacher des poches. Coudre des poches. Mettre des poches à un habit. Les poches d'une culotte. Ces poches sont trop hautes, trop basses, trop étroites, trop larges, trop profondes. Mettre, serrer, fourrer quelque chose dans sa poche, dans ses poches. Emplir ses poches. Vider ses poches. Avoir les poches pleines d'argent. Avoir de l'argent en poche. Fouiller dans ses poches, dans la poche de quelqu'un. J'ai surpris le voleur qui avait la main dans ma poche. Avoir les mains dans ses poches. Tenir les mains dans ses poches. Un mouchoir de poche. Un pistolet de poche. Un livre à mettre, à porter dans la poche.*

Fig. et fam., *Mettre en poche*, Mettre en réserve ou appliquer à son profit un argent qu'on a reçu pour une autre destination. *Il met en poche une partie de ce qu'il touche pour ses frais de bureau.*

Cette terre produit, vaut dix mille francs dans la poche, Le produit net est de dix mille francs.

Payer de sa poche, Payer de ses propres deniers. *Il n'y avait point d'argent à la caisse, le trésorier a payé de sa poche.* Il signifie aussi, Payer avec l'argent qu'on destine à ses menues dépenses personnelles. *Cette femme a payé de sa poche plusieurs dépenses ordonnées par son mari.* Dans le même sens, *L'argent de poche*, La somme qu'on destine à ses menus plaisirs, à ses petites dépenses personnelles. *L'argent de poche va plus vite qu'on ne croit. Cette dépense regarde le ménage, je ne veux point y employer mon argent de poche.* Il signifie aussi, La partie de la solde militaire dont le soldat a la libre disposition.

Prov. et pop., *Jouer de la poche*, Débourser de l'argent, donner de l'argent.

Prov. et fig., *Manger son pain dans sa poche*, Manger seul ce qu'on a, sans en faire part à personne.

Prov. et fig., *Acheter chat en poche*, Conclure un marché sans connaître l'objet qu'on achète. *Vendre chat en poche*, Vendre une chose sans l'avoir montrée. *Je ne vous vends pas chat en poche.*

Prov. et fig., *Avoir son affaire en poche*, Être assuré du succès.

Prov. et fig., *Avoir ses mains dans ses poches*, Ne rien faire.

Prov. et fig., *Cet homme n'a pas toujours eu ses mains dans ses poches*, se dit D'un homme qui s'est enrichi du bien d'autrui. *Il n'a pas toujours les mains dans ses poches*, Il est sujet à dérober.

Fig. et fam., *Mettre sa langue dans sa poche*, Garder le silence. *N'avoir pas sa langue dans sa poche*, Être prompt, habile à parler, à répondre.

POCHE, se dit aussi d'Un grand sac de toile dont on se sert pour mettre du blé, de l'avoine. *Acheter, louer des poches. Une poche de blé. Une poche de froment. Le meunier fournira des poches.*

Il se dit encore d'Une espèce de filet dont on se sert pour prendre des lapins au furet. *Tendre une poche.*

POCHE, se dit aussi Du jabot des oiseaux, de cette partie dilatée du gosier, où ils reçoivent d'abord leurs aliments. *Des pigeons qui ont la poche pleine. Tirer la poche d'une volaille.*

Il se dit également d'Un sac, d'un sinus qui se fait à un abcès, dans une plaie. *En sondant la plaie on a trouvé qu'il s'était fait une poche au fond.*

Il se dit encore Des faux plis que font les habits mal taillés, principalement lorsque ces faux plis sont très apparents et forment des espèces de sacs vides. *Cet habit est mal coupé, mal taillé, il fait des poches en plusieurs endroits. Il y a ici une poche qu'il faut faire disparaître.*

POCHE, se dit aussi d'Un petit violon que les maîtres à danser portent sur eux quand ils vont donner leçon à leurs écoliers, et que l'on appelle ainsi parce qu'il se met dans la poche. *Les chevilles, la table, les cordes d'une poche. Jouer de la poche.* On dit plus ordinairement, *Pochette.*

POCHER. v. a. Faire une meurtrissure avec enflure. Il n'est guère usité que dans ces phrases, *Pocher l'œil, pocher les yeux à quelqu'un*, Les faire devenir enflés et livides par un coup de poing, ou par quelque autre coup.

En termes de Cuisine, *Pocher des œufs*, Les faire cuire dans l'eau chaude avec du sel et du vinaigre, ou autrement, sans les mêler, sans les battre ensemble.

POCHÉ, ÉE. part. passé. *Avoir les yeux pochés. Des œufs pochés à l'eau, au jus, au beurre noir. Un plat de chicorée avec des œufs pochés dessus.*

Fig. et pop., *Avoir les yeux pochés au beurre noir*, Avoir les yeux gonflés, meurtris et noirs.

Fig., *Une écriture toute pochée*, Une écriture où les lettres sont mal formées et pleines de taches d'encre.

POCHETER. v. a. Serrer, porter pour quelque temps dans sa poche. Il ne se dit proprement qu'en parlant de certaines choses bonnes à manger, qu'on croit rendre meilleures en les portant quelque temps dans la poche. *Pocheter des olives, des truffes, des marrons.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Laisser pocheter des truffes, des olives, etc.*

POCHETÉ, ÉE. part. passé. *Des truffes pochetées. Des olives pochetées. Des pommes d'api pochetées.*

POCHETTE. s. f. Diminutif. Il signifie la même chose que *Poche*, dans le premier sens. *Avoir les mains dans ses pochettes. Ses pochettes étaient trouées.* Il vieillit.

Il est aussi un diminutif de *Poche*, dans le sens de Filet. *Tendre une pochette.*

POCHETTE, se dit encore Du petit violon appelé autrement *Poche. Jouer de la pochette.*

POD

PODAGRE. s. f. T. de Médec. Goutte qui attaque les pieds.

PODAGRE. adj. des deux genres. Qui a la goutte aux pieds. Il se dit en général D'un homme goutteux, en quelque partie du corps qu'il ait la goutte. *Le pauvre homme est tout podagre.* Il est familier.

Il s'emploie aussi substantivement. *Un pauvre podagre.*

PODESTAT. s. m. Titre d'un magistrat, dans plusieurs villes d'Italie.

PODIUM. s. m. (On prononce *Podiome*) T. d'Archit. anc. Soubassement de peu d'élévation, faisant saillie sur le mur d'une chambre ou d'un bâtiment et servant de plate-forme pour y placer certains objets.

PODIUM, se dit, particulièrement, d'Un soubassement dans les amphithéâtres romains, élevé d'environ six mètres au-dessus du niveau de l'arène et formant une espèce de galerie où se plaçaient les personnes de distinction. *A Rome l'empereur, les magistrats curules, les vestales se plaçaient sur le podium.*

POE

PŒCILE. s. m. T. d'Antiq. grecque. Portique public orné de peintures. *Le pœcile d'Athènes avait été peint par Polygnote et par Micon. Le pœcile de Sparte, d'Olympie.*

POÊLE. s. m. Drap mortuaire, grande pièce d'étoffe noire ou blanche dont on couvre le cercueil pendant les cérémonies funèbres. *Un poêle de velours noir avec des bandes de toile d'argent, avec des croix. Un poêle de brocart d'or, bordé d'hermine. Pendant la marche du convoi, les coins du poêle étaient portés, étaient tenus par messieurs NN.*

POÊLE, se dit aussi Du voile qu'on tient sur la tête des mariés, durant une partie de la messe qui se dit pour la bénédiction nuptiale. *Deux parents du marié et de la mariée tenaient les deux bouts du poêle. Faire passer sous le poêle.*

Mettre un enfant sous le poêle, se disait en parlant D'un enfant né avant le mariage, qu'on a reconnu et légitimé, et sur lequel on étend le poêle à la cérémonie du mariage. *Il a été mis sous le poêle.* Cet usage n'existe plus.

POÊLE, se dit encore Du dais sous lequel on porte le saint sacrement aux malades et dans les processions; et de Celui qu'on présente au roi, aux princes, etc., lorsqu'ils font leur entrée dans une ville. *Les pentes d'un poêle. Les bâtons d'un poêle. Porter le poêle. Le poêle qu'on présenta au roi était porté par... On porta le poêle devant lui. On le reçut sous le poêle.* On dit plus ordinairement, *Dais.*

POÊLE. s. f. Ustensile de cuisine, fait de tôle ou de fer battu, avec une longue queue aussi de fer, et dont on se sert pour frire, pour fricasser. *Poêle à frire. Poêle à fricasser. Essuyer, écurer une poêle. La queue de la poêle. Le dedans de la poêle. Le cul de la poêle.*

Prov. et fig., *Il n'y en a point de plus empêché* ou *de plus embarrassé que celui qui tient la queue de la poêle*, La personne

chargée du soin principal d'une affaire, est toujours celle qui a le plus de peine et d'embarras.

Prov. et fig., *Tomber de la poêle dans la braise*, ou *de la poêle dans le feu*, Tomber d'un fâcheux état dans un pire.

Poêle à confitures, Poêle de cuivre sans queue, avec deux mains ou anses de fer, qu'on met sur un fourneau pour faire des confitures. On la nomme autrement *Bassine*.

POÊLE ou **POILE**. s. m. Sorte de fourneau de terre ou de fonte, par le moyen duquel on échauffe des chambres, des escaliers, des serres, etc., et d'où la fumée s'échappe par un tuyau. *Un poêle de terre, de faïence. Un poêle de fonte. La porte d'un poêle. Le tuyau d'un poêle. Mettre le feu à un poêle. Allumer le poêle. On a trop poussé le poêle. Les poêles répandent une chaleur plus égale que celle des cheminées. L'usage des poêles nous est venu du Nord.*

Poêle de construction, Poêle que l'on construit avec des carreaux de faïence ou de terre non vernissée, sur la place même qu'il doit occuper.

POÊLE, se dit aussi, surtout en Allemagne, d'Une chambre commune où est le poêle. *Entrer dans le poêle. En Allemagne, on est presque toujours dans le poêle, toute la famille se tient dans le poêle.*

POÊLIER. s. m. Artisan qui fait les poêles et qui les pose.

POÊLON. s. m. Espèce de petite poêle, ordinairement de cuivre jaune, et plus profonde que la poêle. *Faire de la bouillie dans un poêlon.*

POÊLONNÉE. s. f. Autant qu'un poêlon peut tenir. *Une poêlonnée de bouillie.*

POÈME. s. m. (Dans ce mot et ses dérivés, O et È, ou É, forment deux syllabes en vers et dans le discours soutenu.) Ouvrage en vers. Il ne se dit proprement que Des ouvrages d'une certaine étendue. *Poème épique. Poème héroïque. Poème héroï-comique. Poème dramatique, lyrique, didactique. Poème historique, philosophique. Poème pastoral, bucolique. Poème cyclique. Poème généthliaque. Poème séculaire. Poème burlesque. Poème badin.*

POÉSIE. s. f. L'art de faire des ouvrages en vers. *La poésie est appelée le langage des dieux. La grandeur, la beauté, la noblesse de la poésie. Les charmes, les richesses de la poésie. Avoir du génie pour la poésie. Exceller dans la poésie. Cultiver la poésie. Renoncer à la poésie. Aimer la poésie. Se connaître en poésie. Le feu de la poésie. L'enthousiasme de la poésie. La poésie vit de fictions.*

Il se dit dans un sens particulier, déterminé par quelque épithète, Des différents genres de poèmes. *Poésie lyrique. Poésie dramatique. Poésie épique. Poésie héroïque. Poésie didactique. Poésie élégiaque, érotique, pastorale, bucolique, satirique.*

Il se dit aussi Des différentes matières que l'on traite en vers, et des différents styles qu'on y emploie. *Poésie morale. Poésie sainte, chrétienne* ou *sacrée. Poésie profane. Poésie noble, élevée. Haute poésie. Poésie burlesque. Poésie marotique. Poésie familière.*

Il se dit encore, absolument, Des qualités qui caractérisent les bons vers. *Ce sont là des vers, mais il n'y a pas de poésie. Il y a beaucoup de poésie dans cette ode. Cette tirade manque de poésie.*

Il se dit quelquefois, dans ce sens, en parlant D'un ouvrage en prose qui tient de la hardiesse et de l'élévation poétiques. *Il y a de la poésie dans Tacite, dans Bossuet. Platon est plein de poésie.*

La poésie du style, Une hardiesse, une liberté, une richesse particulière aux pensées, aux expressions, aux tours que l'on emploie dans la poésie. *C'est la poésie du style qui distingue et fait vivre les ouvrages en vers.*

POÉSIE, se dit quelquefois De ce qu'il y a d'élevé, de touchant dans une œuvre d'art, dans le caractère ou la beauté d'une personne, dans les productions de la nature. *Ce sculpteur a de la poésie dans ses œuvres. Il y a de la poésie dans ses regards, dans sa manière de s'exprimer. La poésie instinctive de l'esprit humain. La poésie d'un site, d'une tempête.*

POÉSIE, se dit quelquefois seulement de L'art de faire des vers, de la simple versification. *Poésie douce et facile. Poésie nombreuse, harmonieuse. Il a choisi un genre de poésie convenable à son sujet.*

Il se dit, dans le même sens, de La manière de faire des vers qui est particulière à une nation, à un poète. *La poésie grecque et la poésie latine sont pleines de naturel et d'harmonie. La poésie anglaise est remplie de mots contractés. La poésie française est accusée par les étrangers de trop de timidité. Sa poésie est naturelle. Sa poésie est bizarre, rude, rocailleuse.*

Il se dit encore de L'ensemble des ouvrages en vers composés dans une langue. *Warton a écrit une histoire de la poésie anglaise. Tableau de la poésie française au XVIe siècle, par Sainte-Beuve.*

POÉSIES, au pluriel, signifie, Ouvrages en vers : il ne se dit guère que Des ouvrages de peu d'étendue, et s'emploie surtout en parlant des modernes. *Les poésies de Malherbe, de Racan. Recueil de poésies satiriques, de poésies morales, de poésies fugitives.*

POËTE. s. m. Celui qui s'adonne à la poésie, qui fait des vers. *Les anciens poètes. Les poètes modernes. Les poètes grecs. Poète latin. Poète français. Poète italien. Poète espagnol. Homère et Virgile sont appelés les princes des poètes. Poète lyrique. Poète dramatique. Poète tragique. Poète comique. Poète élégiaque. Poète satirique. Poète burlesque. Poète lauréat. Grand poète. Bon poète. Excellent poète. Mauvais poète. Méchant poète. Être né poète.* Il se dit quelquefois en parlant d'Une femme. *Cette femme est poète. Madame Deshoulières était un poète aimable.*

Fam., *Poète crotté*, Mauvais poète.

Cet homme est poète, Il a du talent pour la poésie. On dit dans le sens contraire, *Cet homme n'est pas poète.*

Il a lu les poètes, il entend les poètes, se dit ordinairement De celui qui a lu, qui entend les anciens poètes grecs et latins.

POÉTEREAU. s. m. Terme de mépris, qui se dit d'Un fort mauvais poète. *Ce n'est qu'un poétereau.* Il est familier.

POÉTESSE. s. f. Femme poète. *Sapho était une poétesse illustre. L'Italie moderne compte plusieurs poétesses célèbres.* Il est peu usité.

POÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne la poésie, qui appartient à la poésie, qui est propre et particulier à la poésie. *Ouvrage poétique. Style poétique. Langage poétique. Phrase, mot, expression poétique. Terme poétique. Figure poétique. Art poétique. Caractère poétique. Tour poétique. Fiction poétique. Invention poétique. Génie poétique. Feu poétique. Fureur poétique. Imagination poétique. Enthousiasme poétique. Il a la tête poétique.*

Licence poétique, se dit de Certaines libertés que les poètes se donnent dans leurs vers contre les règles ordinaires de la langue ou de la versification, et qui ne seraient pas reçues dans la prose.

Fig. et fam., *Licence poétique*, Altération de la vérité. *Il y a dans ce récit des licences poétiques.*

En termes d'Imprim., *Caractère poétique*, Espèce de caractère romain plus étroit et plus allongé que le caractère ordinaire, qui est particulièrement employée à l'impression des ouvrages en grands vers.

POÉTIQUE. s. f. Traité de l'art de la poésie. *La poétique d'Aristote, de Vida, de Castelvetro, de Scaliger, etc.*

Par extension, *La poétique des beaux-arts, de la musique, etc.*, L'exposition, l'explication de ce qu'il y a d'élevé, d'idéal dans les beaux-arts, dans la musique, etc.

POÉTIQUEMENT. adv. D'une manière poétique. *Cela est dit poétiquement. S'énoncer poétiquement.*

POÉTISER. v. n. Versifier. *Au lieu de songer à ses affaires, il ne fait que poétiser.* Dans ce sens, il a vieilli.

Il est aussi verbe actif et signifie, Rendre poétique, élever au ton de la poésie. *Poétiser un caractère.*

POÉTISÉ, ÉE. part. passé.

POI

POIDS. s. m. Pesanteur, qualité de ce qui est pesant. *Le poids d'un fardeau. Un fardeau de grand poids, d'un poids considérable. Le poids de l'eau, de l'air, de l'or, etc. Ce métal a perdu de son poids par la fusion. L'eau dont cette substance est pénétrée a beaucoup ajouté à son poids. Ce n'est pas d'après le poids et le volume, c'est d'après la qualité qu'il faut estimer ces denrées, ces fruits.*

Tomber de tout son poids, Tomber tout d'un coup et sans que rien amortisse la chute.

POIDS, se dit aussi de La pesanteur déterminée et fixe de certaines choses. *Le poids de la pièce d'argent de cinq francs est de 25 grammes, et le poids de la pièce d'or de vingt francs est de 6 grammes 4 décigrammes et 5 centigrammes.*

Cette monnaie est de poids, Elle a la pesanteur qu'elle doit avoir suivant la loi.

POIDS, se dit aussi de Certains morceaux de cuivre, et de certaines masses de fer ou de plomb d'une pesanteur réglée et connue, dont on se sert pour savoir combien une chose pèse. *Des poids et des balances. Vendre à faux poids et à fausse mesure. Les poids d'une forge. Un poids de dix livres. Un poids de dix kilogrammes. Des poids qui ne sont pas justes. Des poids échantillonnés.*

Poids de marc, Le marc avec toutes les subdivisions d'onces et de gros qui y étaient comprises. *Le poids de marc était de huit onces.*

Faire bon poids, Peser ce qu'on vend, de sorte que la marchandise emporte la balance. *Il faut faire bon poids. Faites-moi bon poids.* On dit dans un sens contraire, *Le poids n'y est pas.*

Faire le poids, Ajouter dans un plateau de la balance ce qui est nécessaire pour faire exactement équilibre à ce qui est dans l'autre plateau.

Fig., *Vendre, acheter une chose au poids*

de l'or, La vendre, l'acheter excessivement cher.

Fig., *Avoir deux poids et deux mesures*, Juger différemment d'une même chose, selon les personnes, les circonstances, les intérêts, etc. On dit dans le même sens, *Changer de poids et de mesure.*

Fig. et fam., *Faire toutes choses avec poids et mesure*, Agir en tout avec sagesse et circonspection. L'Écriture dit, en parlant de Dieu, *Il a fait toutes choses avec poids, nombre et mesure.*

Fig., *Peser une chose au poids du sanctuaire*, L'examiner avec toute l'exactitude possible, dans toute la rigueur de la justice, selon les règles de la plus sévère conscience.

Poids, se dit encore Des morceaux de cuivre, de plomb, de fer et de pierre, qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner du mouvement. *Les poids d'une horloge, d'un tournebroche.*

Poids, se dit figurément, au sens moral, de Tout ce qui fatigue, oppresse, chagrine, embarrasse. *Le poids des affaires l'accable. Il succombe, il gémit sous le poids des années et des chagrins. Vous avez soulagé mon âme d'un grand poids. Ce peuple est écrasé sous le poids des impôts. Ce monarque a soutenu seul tout le poids de la guerre. Tout le poids de la guerre est tombé, a porté sur nous. Le poids du remords, des remords. Ce souvenir est un poids qui l'oppresse.*

Prov. et fig., *Porter le poids du jour et de la chaleur*, Endurer toute la peine, faire tout le travail, pendant que les autres se livrent au repos ou au plaisir.

Poids, signifie aussi, figurément, Importance, considération, force, solidité. *C'est une affaire de poids. Ce ne sont pas là des choses de poids. Cela est de si peu de poids, qu'on ne doit pas y faire attention. Ces raisons-là auront bien plus de poids dans votre bouche que dans la mienne. Cela donne un grand poids, ajoute un grand poids à vos raisons. Une autorité, un témoignage, un exemple d'un grand poids.*

Un homme de poids, Un homme d'importance, de considération, d'autorité, de mérite.

POIGNANT, ANTE. adj. Piquant. Il ne s'emploie que figurément, et ne se dit que D'une douleur physique ou morale qui est forte, vive, pénétrante. *Douleur poignante. Une douleur vive et poignante. Remords poignant.*

POIGNARD. s. m. Dague, sorte d'arme destinée à frapper de la pointe, et beaucoup plus courte qu'une épée. *Il lui a donné un coup de poignard. Se battre à l'épée et au poignard. Les Turcs portent d'ordinaire un poignard à leur ceinture. Il lui enfonça un poignard dans le sein. Il lui donna un coup de poignard.*

Fig., *C'est un coup de poignard*, se dit De la surprise et de la douleur que cause un événement extrêmement fâcheux. *Ce fut un coup de poignard pour lui, que la nouvelle de la mort de sa femme.* Il se dit aussi, en général, De tout ce qui peut blesser ou offenser vivement quelqu'un.

Fig., *Avoir le poignard dans le cœur, dans le sein*, Éprouver une douleur, un déplaisir extrême de quelque chose. On dit dans un sens analogue, *Mettre, plonger, enfoncer à quelqu'un le poignard dans le sein, dans le cœur.*

Fig., *Tourner à quelqu'un le poignard dans le cœur, lui tourner le poignard dans la plaie*, S'appesantir sur quelque objet qui le blesse ou qui l'afflige vivement.

Fig., *Mettre, tenir à quelqu'un le poignard sur la gorge*, Vouloir le contraindre à faire quelque chose.

POIGNARDER. v. a. Frapper, blesser, tuer avec un poignard. *Ils l'ont poignardé dans sa propre maison. César fut poignardé en plein sénat. Il le fit poignarder.* On le dit quelquefois avec le pronom personnel. *Dans son désespoir, il se poignarda.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Causer une extrême douleur, une extrême affliction. *Il ne faut pas lui dire cette nouvelle, lui faire ce reproche; ce serait le poignarder.*

Fig. et fam., *La curiosité, la jalousie, l'avarice le poignarde*, se dit D'un homme très curieux, très jaloux, très avare.

Poignardé, ée. part. passé.

POIGNE. s. f. Mot populaire. La force du poignet. *Sa poigne est un étau. Cet homme a de la poigne*, Il a le poignet vigoureux; et fig., Il a de la vigueur dans le caractère, dans ses actes.

POIGNÉE. s. f. Autant que la main fermée peut contenir de certaines choses dont la quantité n'est pas continue. *Une poignée de blé. Une poignée de sel, de dragées. Mettre une poignée d'orge dans de la tisane. Une poignée d'olives. Une poignée de son. Une poignée d'écus, de louis. Jeter des poignées d'argent.*

Il signifie aussi, Ce qu'on empoigne avec la main. *Une poignée d'herbes. Une poignée de cheveux.*

Fig., *Une poignée de monde*, Un petit nombre de personnes. *Il tenta le siège de cette place avec une poignée de monde.* On dit de même, *Une poignée de gens, de soldats.*

Une poignée de verges, De petits scions de bouleau liés ensemble.

Une poignée de morues, Deux morues sèches jointes ensemble.

Une poignée de main, Action de prendre la main à un autre pour le saluer. *Il lui donna une poignée de main.*

Poignée, se dit aussi de La partie d'un objet par où on le prend, pour le tenir à la main. *La poignée d'un sceptre, la poignée d'une épée. Il avait à son épée une poignée d'or, d'argent. La poignée de son épée est d'acier.*

Il se dit également de Ce qui sert, dans les cuisines, dans les laboratoires, etc., à prendre ou à tenir par la queue, par l'anse, par les bords, un ustensile trop chaud pour qu'on puisse y porter la main nue sans se brûler. *Une poignée pour tenir les fers à repasser.*

À poignée. loc. adv. En abondance, en grande quantité. *Jeter des fleurs à poignée. Jeter de l'argent à poignée.*

POIGNET. s. m. L'endroit où le bras se joint à la main. *La force du poignet. Il a le poignet fort. Il s'est démis le poignet. Pour bien faire des armes, il faut avoir le poignet ferme. Une luxation du poignet.*

Poignet, signifie aussi, Le bord de la manche d'une chemise. *Les poignets de cette chemise sont usés, sont trop étroits. Voilà des chemises qu'il faut remonter de poignets. Il y avait une dentelle aux poignets. Il avait des boutons de nacre aux poignets de sa chemise.*

POIL. s. m. Ce qui croît en forme de filets déliés sur la peau des animaux, et en plusieurs endroits du corps humain. *De longs poils. La couleur des poils. Poil noir. Poil blanc. Poil roux. Poil châtain. Poil blond. Poil gris. Poil de chèvre. Poil de lièvre. Poil de chameau. Poil de chat. Camelot de poil de chèvre. Pinceau de poil de blaireau. Cette étoffe est de poil et de soie. Cet homme a beaucoup de poil aux aisselles, à la poitrine.*

Il s'emploie collectivement pour désigner Tous les poils qui sont sur le corps d'un animal. *Le poil lui est tombé. Il a le poil fin, soyeux, doux, rude, hérissé. Un chien à long poil, à poil ras. À contre-poil.*

Monter un cheval à poil, Monter un cheval tout nu et sans selle.

Faire le poil à un cheval, Lui arranger la crinière, lui couper les crins du bas des jambes, lui arracher ou lui brûler les crins qui sont autour des mâchoires.

Fig. et fam., *Un poil ne passe pas l'autre*, se dit en parlant D'un homme fort propre et bien ajusté.

Un lièvre, un lapin en poil, Un lièvre, un lapin auquel on n'a pas encore ôté la peau.

Ce chien est dressé au poil et à la plume, est au poil et à la plume, Il est dressé à chasser, à arrêter toute sorte de gibier, comme lièvres, perdrix, etc.

Fig. et fam., *Cet homme est au poil et à la plume*, Il est également propre à des emplois, à des occupations de genres très différents.

Prov. et fig., *Reprendre du poil de la bête*, Chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal. *Vous êtes fatigué pour avoir trop joué à la paume, pour avoir trop couru à la chasse; il faut reprendre du poil de la bête*, Il faut recommencer. *Vous venez de perdre votre argent à cette partie de piquet, il faut reprendre du poil de la bête*, Il faut en jouer une autre.

Poil, se dit aussi de La chevelure; mais, dans cette acception, on ne l'emploie guère qu'en parlant Des cheveux dont la couleur passe pour désagréable, ou est altérée par l'âge. *Le poil commence à lui blanchir. Son poil grisonne. Il a le poil roux.*

Poétiq., *Poil hérissé*, se dit Des cheveux, lorsqu'ils se dressent sur la tête.

Poil, se dit quelquefois de La barbe de l'homme. *Se faire le poil. S'arracher le poil. Ce barbier fait fort bien le poil. Il n'a pas encore un poil de barbe. On lui arracha la moustache poil à poil.*

Prov., *Il se laisserait arracher la barbe poil à poil*, se dit D'un poltron.

Poil follet, Poil rare et léger qui vient avant la barbe. *Ce jeune homme n'a encore que du poil follet. Le poil follet commence à lui venir.*

Poil, en parlant De certains animaux, et surtout des chevaux, signifie, Couleur. *De quel poil est votre cheval? Poil bai. Poil alezan. Poil rouan. Poil lavé* ou *déteint.*

Poil, se dit aussi de La partie velue du drap et d'autres étoffes, comme le velours, la panne, etc. *Il faut brosser cet habit de manière à coucher le poil, et non à le rebrousser. Après que le drap a été tondu, on fait revenir le poil, on tire le poil avec des chardons. Ce drap est trop chargé de poil, le poil en est trop long, il faut le tondre de plus près. Le poil de ce velours est bien fourni. Feutre à long poil, à poil court. À rebrousse-poil.*

Velours à trois poils, à quatre poils, Velours dont la trame est de trois fils de soie, de quatre fils de soie.

Fig. et par plaisanterie, *C'est un brave à trois poils*, C'est un homme qui fait profession de bravoure.

Poil, en Botanique, se dit de Certains filets très déliés, ordinairement cylindriques et flexibles, qui naissent sur les diverses parties des plantes.

Poil, est aussi Le nom d'une maladie assez ordinaire aux nourrices, et dans laquelle le lait ne sort que difficilement. *Cette nourrice a le poil.*

POILU, **UE**. adj. Velu, couvert de poil. *Main poilue.*

POINCILLADE. s. f. Bel arbrisseau de la famille des Légumineuses, dont les feuilles sont purgatives comme celles du séné.

POINÇON. s. m. Instrument de fer ou d'autre métal, qui a une pointe pour percer. *Un étui garni de ciseaux et d'un poinçon. Il faut percer cela avec un poinçon.*

Poinçon, se dit aussi d'Un instrument dont on se sert pour marquer la vaisselle d'or et d'argent. *Chaque pièce d'argenterie est marquée de trois poinçons : celui de l'orfèvre qui l'a façonnée ; le poinçon de ville, qui en assure le titre ; et le poinçon de l'administration, qui est la quittance des droits de contrôle. De l'argenterie marquée au poinçon de Paris.*

Poinçon, se dit encore d'Un morceau d'acier gravé en relief, avec lequel on frappe les coins dont on se sert pour l'empreinte des monnaies et des médailles. *On a fait un nouveau poinçon pour les monnaies. C'est tel graveur qui a fait le poinçon de cette médaille.*

Il se dit également, en Typographie, d'Un morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief, et avec lequel on frappe les matrices qui servent à fondre les caractères d'imprimerie. *On a perdu les matrices de tels caractères, mais on en a les poinçons.*

Poinçon, en termes de Manège, Morceau de bois taillé en pointe, ou armé d'une pointe de fer, dont les académistes se servaient autrefois pour piquer la croupe des sauteurs qu'ils montaient, et pour les exciter à détacher la ruade. *Les habiles écuyers ont toujours blâmé l'usage du poinçon.*

Poinçon, se dit aussi de L'arbre vertical sur lequel tourne une machine.

Poinçon, en termes de Charpenterie, Pièce de bois placée perpendiculairement au milieu d'une ferme, et dans laquelle s'assemblent les jambes de force.

POINÇON. s. m. Sorte de tonneau servant à mettre du vin ou d'autres liqueurs. *Poinçon de vin. Poinçon de cidre.*

POINÇONNAGE. s. m. T. d'Admin. Action de poinçonner. *Le poinçonnage d'une marchandise.*

POINÇONNER. v. a. T. d'Admin. Marquer avec un poinçon. *Poinçonner de l'orfèvrerie, de la vaisselle.*

Poinçonné, ée. part. passé.

POINDRE. v. a. Piquer. Il n'est guère usité que dans les deux phrases suivantes :

Prov. et fig., *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra*, Quand on fait du bien à un malhonnête homme, on n'en reçoit que du déplaisir ; et, au contraire, quand on le gourmande, on en tire ce qu'on veut.

Fam. et fig., *Quel taon vous point ?* Quelle fantaisie vous prend ? d'où vous vient cette humeur ? Cette phrase a vieilli ; on dit : *Quelle mouche vous pique ?*

Poindre, est aussi neutre : il n'est guère usité qu'à l'infinitif et au futur, et ne se dit proprement que Du jour qui commence à paraître, et des plantes qui commencent à pousser. *Le jour ne fait que poindre. À peine le jour commençait à poindre. Je partirai dès que le jour poindra. Dès que les herbes commencent à poindre.*

Fam., *Le poil commence à lui poindre au menton*, se dit D'un jeune garçon à qui la barbe commence à venir.

POING. s. m. Main fermée. *Serrer le poing. Il alla à lui l'épée au poing. Condamner un homme à faire amende honorable la torche au poing. Donner un coup de poing à quelqu'un. Se battre à coups de poing. Faire le coup de poing avec quelqu'un. Montrer le poing à quelqu'un*, Le menacer.

Fermer le poing, Fermer la main, et la tenir serrée.

Flambeau de poing, Flambeau de cire qu'on porte à la main.

Oiseau de poing, Oiseau de proie, qui, étant réclamé, revient sans leurre sur le poing du fauconnier. *Porter un oiseau de poing. Chasser avec un oiseau de poing.*

Mener une femme sur le poing, La mener par la main. Il est vieux, et ne se disait guère que par plaisanterie.

Mener quelqu'un pieds et poings liés, Le mener après lui avoir lié les bras et les pieds.

Fig. et fam., *Je vous livre cet homme pieds et poings liés*, Je le mets à votre merci, à votre disposition.

Fam., *Il ne vaut pas un coup de poing*, se dit De quelqu'un qui n'a ni force ni santé.

Fam., *Avoir le poing sur la hanche, les poings sur les hanches*, se dit D'une personne qui est dans l'attitude de la provocation, qui fait des menaces, qui dit des injures.

Fam., *Pas plus gros que le poing*, se dit De choses petites dans leur espèce. *Le visage pas plus gros que le poing.*

Poing, se dit aussi de Toute la main jusqu'à l'endroit où elle se joint au bras. *Il fut condamné à avoir le poing coupé.*

POINT. s. m. Piqûre qui se fait dans de l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc. *Il n'y a qu'un point ou deux à faire pour recoudre cela. Faire un point d'aiguille. Faire un point à une chemise qui est décousue.*

Il se dit aussi de Certains ouvrages de broderie ou de tapisserie à l'aiguille, qu'on distingue par des noms différents, selon la manière dont ils sont faits, selon le pays d'où la mode en a été apportée, et souvent d'après le caprice des ouvriers et ouvrières. *Ouvrage de point. Point de croix de chevalier. Point de chaînette. Point à carreaux. Point allongé, riche, brillant, carré, etc. Point à la turque. Point d'Angleterre, de Hongrie, etc. Des chaises de point d'Angleterre. Une bergère de point de Hongrie.*

Gros point, Sorte de point de tapisserie où l'aiguille prend deux fils du canevas ; à la différence du *Petit point*, Celui où elle n'en prend qu'un.

Le point de cette tapisserie est beau, n'est pas beau, Le travail en est beau, ou ne l'est pas.

Point, se dit encore d'Une sorte de dentelle de fil, faite à l'aiguille, qui prend diverses dénominations, selon les lieux où se font les différentes espèces de cette dentelle, la manière dont elles sont faites, ou les personnes qui les ont mises en vogue. *Point de Gênes. Point de Venise. Point d'Espagne. Point d'Angleterre. Point de France. Point d'Alençon. Point d'Argentan. Point coupé. Point à la reine. Travailler en point de France. Ouvrière en point. Raccommoder des points. Blanchir des points. Un jabot, des manchettes de point. On porte le point en hiver.*

Point, en Géométrie, signifie, La plus petite portion d'étendue qu'il soit possible de concevoir, ou plutôt Ce que l'on conçoit comme n'ayant aucune étendue. *Les mathématiciens disent que la ligne n'est considérée que comme la trace d'un point en mouvement. Le point mathématique est l'extrémité de la ligne.*

Point, se dit aussi, dans le style didactique, et même dans le langage ordinaire, d'Un endroit fixe et déterminé. *Point milieu. Point central. Point d'équilibre. Le point d'appui d'une poutre, d'un linteau. Point fixe. Point de contact. Point de départ. Indiquer à plusieurs personnes un point de réunion. Tous les efforts de l'ennemi se dirigèrent vers ce point.* On dit aussi : *De tous les points de l'horizon. Sur divers points. Etc.*

Point de section ou *d'intersection*, L'endroit où deux lignes, deux plans se coupent.

En termes d'Astron., *Points équinoxiaux*, Les deux points où le grand cercle de l'écliptique coupe le grand cercle de l'équateur ; *Points solsticiaux*, Les deux points de l'écliptique les plus distants du plan de l'équateur ; *Point de la plus grande et de la plus petite distance*, Les apsides ; *Point culminant*, Le point de l'écliptique situé dans le méridien ; *Points cardinaux*, Le septentrion, le midi, l'orient et l'occident ; et, *Points verticaux*, Le point du ciel appelé *zénith*, qui est directement au-dessus de notre tête ; et le point appelé *nadir*, qui est directement au-dessous de nos pieds.

Point culminant, se dit aussi quelquefois, surtout dans les Sciences physiques, de La partie la plus élevée de certaines choses. *Le point culminant d'une chaîne de montagnes.*

En termes d'Optique, *Point de concours*, Celui où les rayons convergents se rencontrent ; *Point d'incidence*, Le point où tombe un rayon sur la surface d'un miroir ou d'un autre corps ; *Point de dispersion*, Le point où les rayons commencent à être divergents ; *Point de réfraction*, Celui où un rayon se rompt sur la surface d'un verre ou sur toute autre surface réfringente ; *Point de réflexion*, Le point d'où un rayon est réfléchi par la surface d'un miroir ou de tout autre corps ; et, *Point radieux*, Celui qui renvoie les rayons, d'où partent les rayons.

Point de mire. Voyez Mire.

En termes d'Hydraulique, *Point de partage*, Point, entre deux vallées, assez élevé pour que les eaux qui s'y rendent puissent couler indifféremment dans l'une ou dans l'autre ; et, lorsqu'il s'agit des branches d'un canal, Le point où l'on place le réservoir supérieur qui doit les alimenter.

En termes de Mécanique, *Point d'appui*, Point fixe sur lequel les diverses parties d'une machine s'appuient en exécutant leurs mouvements.

Point de vue, Le point sur lequel la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. Il se dit également, en termes de Perspective, Du point que le peintre ou le dessinateur choisit pour mettre les objets en perspective, et vers lequel il dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. *Point de vue bien choisi. Bon*

point de vue. Déterminer, placer le point de vue. Il se dit aussi Du lieu où il faut se placer pour bien voir un objet ; du lieu où l'objet doit être mis pour être bien vu. *Vous n'êtes pas là dans le point de vue. Ce tableau n'est pas là dans son point de vue.* Il s'emploie quelquefois figurément, surtout dans la première acception. *Il a considéré la question sous un point de vue nouveau. Il a présenté l'affaire sous un autre point de vue.*

Point de vue, signifie encore, Un objet ou un assemblage d'objets qui frappe, qui invite à le regarder. *Beau point de vue. Point de vue lointain. Cela coupe le point de vue. De cette hauteur, on découvre un magnifique point de vue. Dans cette campagne, les points de vue sont très variés.*

Mettre une lunette d'approche à son point de vue, à son point, Allonger ou raccourcir le tube, de manière qu'il y ait, entre le verre objectif et l'oculaire, la juste distance pour voir distinctement l'objet vers lequel on dirige la lunette. On dit aussi, *La lunette est à son point.* On dit de même, en parlant Des lunettes à lire, *Elles sont, elles ne sont pas à mon point*, La distance à laquelle elles font converger les rayons lumineux convient ou ne convient pas à ma vue.

En termes d'Anat., *Points ciliaires*, Petits trous qu'on observe dans la face interne des paupières, et qui ne sont que les orifices des petits conduits excrétoires des glandes ciliaires. *Points lacrymaux*, Les orifices des petits conduits qui vont aboutir au sac lacrymal.

POINT, se dit aussi d'Une petite marque ronde qui se fait sur le papier avec la plume et l'encre, avec un crayon, etc., et qu'on emploie à différents usages dans l'écriture. *On termine par un point toute phrase finale, ainsi que toute proposition dont le sens est entièrement indépendant de celle qui la suit. Le tréma consiste en deux points placés horizontalement au-dessus d'une voyelle, comme dans Saül, Isaïe. Plusieurs points après un mot indiquent suppression, interruption, lacune, etc. L'usage veut que l'on mette des points sur les* i.

Deux points (:), *Point et virgule* (;), Signes qu'on met à la fin d'une proposition dont le sens grammatical est complet, mais qui a une liaison logique et nécessaire avec la suivante. *Les deux points s'emploient surtout à la fin des phrases qui sont immédiatement suivies de ce qui sert à les éclaircir.* En termes d'Imprimerie, on dit plus ordinairement, *Le deux-points, un deux-points.*

Point interrogant ou *d'interrogation* (?), Signe qu'on met après une interrogation, une demande. *Point admiratif* ou *d'admiration, d'exclamation* (!), Signe qu'on met à la fin des phrases qui expriment l'admiration, ou qui contiennent une exclamation.

En Imprim., *Points conducteurs*, ou *Points carrés*, Points qui servent à prolonger une ligne, de manière à mettre en rapport, à faire correspondre des parties qu'une disposition méthodique ou symétrique oblige à séparer. *On fait souvent usage de points conducteurs dans les tables, dans les index.*

Prov. et fig., *Il n'est bon qu'à mettre les points sur les* i, se dit D'un homme qui ne s'applique dans les ouvrages d'esprit qu'à des minuties. Il se dit aussi De ceux qui n'ont qu'une exactitude minutieuse et inutile.

Prov. et fig., *Il faut avec cet homme mettre les points sur les* i, Il faut être avec lui d'une exactitude scrupuleuse ; et, dans un autre sens, Il faut prendre avec lui les plus grandes précautions.

Points voyelles, ou absolument, *Points*, Certains caractères qui servent à marquer les voyelles dans quelques langues orientales.

Ne paraître que comme un point, se dit De ce qui est ou de ce qui paraît extrêmement petit, et que l'on aperçoit à peine. *Le ballon était si haut, qu'il ne paraissait plus que comme un point.*

En termes de Marine, *Le point d'un bâtiment*, La latitude et la longitude du lieu où il se trouve en mer, à l'heure de midi. *Faire son point*, Déterminer le point du bâtiment.

POINT, en termes de Musique, Point que l'on met après une note, et qui sert à la faire valoir une moitié en sus de sa valeur naturelle. *Une blanche suivie d'un point vaut trois noires.*

Point d'orgue, Trait que la partie chantante exécute *ad libitum*, et pendant lequel l'accompagnement est suspendu.

POINT, en termes de Sculpture, se dit Des marques que l'on fait sur toutes les parties les plus saillantes d'une statue que l'on veut copier. *Mettre une statue aux points*, La dégrossir de manière que le sculpteur n'ait plus qu'à lui donner le fini et l'expression.

POINT, aux Jeux de cartes, se dit Du nombre qu'on attribue à chaque carte, et qui varie dans différents jeux. *L'as, au piquet, vaut onze points ; les figures valent dix points ; et les autres cartes valent le nombre de points qu'elles marquent.*

Il se dit aussi, au Piquet et à quelques autres Jeux, Du nombre de points que composent ensemble plusieurs cartes de même couleur. *Son point est meilleur que le vôtre. Accusez votre point. Le point se compte avant toute chose, excepté cartes blanches. Avoir le point*, Avoir en cartes d'une même couleur un plus grand nombre de points que son adversaire.

Il se dit encore, dans la plupart des Jeux, Du nombre que l'on marque à chaque coup du jeu, et de celui dont on est convenu pour le gain de la partie. *Il ne me faut plus qu'un point pour gagner la partie. Combien avez-vous de points ? Il a dix points sur la partie. Jouer en trente points, en cent points. Au trictrac, il faut gagner douze points pour marquer un trou. Il a fait dix points de suite.*

Donner tant de points à quelqu'un, Supposer, en commençant la partie, qu'il a déjà gagné ce nombre de points. *Il n'est pas très fort au billard : je lui donne six points, et je le gagne.*

Prov. et fig., *Pour un point, faute d'un point, Martin perdit son âne*, Peu de chose fait quelquefois manquer une affaire. La même phrase se dit aussi dans les jeux, lorsque, faute d'un point, on perd la partie.

POINT, se dit aussi, dans les Collèges, dans les Écoles, de Certaines marques qui servent à noter la bonne ou la mauvaise conduite des écoliers, et à évaluer les fautes qu'ils font dans leurs devoirs. *Il a eu tant de bons points cette semaine. On lui a marqué, on lui a donné tant de mauvais points pour avoir manqué d'obéissance. Sa tranquillité en classe lui a valu tant de bons points cette semaine. On marque tant de points pour un solécisme, tant pour un barbarisme.*

POINT, se dit aussi Des petits trous qu'on fait à des étrivières, à des courroies, à des soupentes de carrosse, etc., pour y passer l'ardillon. *Allonger, raccourcir des étrivières, d'un point, de deux points.*

POINT, se dit encore de Certaines marques faites d'espace en espace sur une espèce de règle dont les cordonniers se servent pour prendre la mesure d'un soulier, et les chapeliers celle d'un chapeau. *Chausser à huit points, à dix points. Ils chaussent tous deux à même point. L'entrée de ce chapeau est de six points.*

Fig. et pop., *Ces deux personnes ne chaussent pas à même point*, ou, *Elles chaussent à même point*, Ces deux personnes ne se conviennent pas, ou se conviennent, par leurs caractères, leurs habitudes, etc.

Fig. et fam., *Faire venir quelqu'un à son point*, L'obliger, l'engager adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condescendre à ce qu'on souhaite.

POINT, se dit aussi de La douzième partie d'une ligne.

Il se dit également, en Typographie, d'Une mesure qui vaut deux points ou un sixième de ligne, et qui sert principalement à régler ou à déterminer la force de corps des caractères. *Point typographique. La nonpareille a six points typographiques. Ce caractère est fondu sur un corps de quatre points, de cinq points, etc.*

Lettre de deux points, Grande lettre en forme de capitale, qu'on place au commencement d'un ouvrage ou de chacune de ses principales divisions, et qui a une force de corps double de celle du caractère qu'elle accompagne. *Le mot commencé par une lettre de deux points se continue en petites capitales.*

POINT, se dit, au figuré, Des parties qui forment la division de certains discours, de certains ouvrages, et particulièrement des sermons. *Son sermon était divisé en trois points. Le premier point d'un sermon, d'un discours, d'une dissertation, d'une méditation. Passer au second point, au troisième point.*

Il se dit aussi d'Une question, d'une difficulté particulière en quelque genre de connaissance que ce soit. *Discuter, approfondir un point de théologie, de morale. Éclaircir un point de chronologie, d'histoire. Ils sont d'accord sur ce point. J'insiste sur ce point. On l'a réfuté victorieusement sur tous les points. Point de droit. Point de fait.*

Il se dit également de Ce qu'il y a de principal, d'important dans une affaire, dans une question, dans une difficulté. *C'est là le point de l'affaire. Vous ne touchez pas le point de la question. Il faut venir au point. Le point de la difficulté. Point capital. Un point décisif. Voilà le point. Vous touchez là un grand point. C'est un grand point que d'avoir obtenu le sursis. Le point essentiel d'une affaire. Le point important. Un point délicat.*

Point d'honneur, Ce qu'on regarde comme touchant à l'honneur, comme intéressant l'honneur. *Il est trop délicat sur le point d'honneur. Il s'est fait sur cela un point d'honneur. Il s'en fait un point d'honneur. Différends, disputes sur le point d'honneur. Les maréchaux de France étaient juges du point d'honneur.*

Prendre tout au point d'honneur. Étendre trop loin sa délicatesse sur le point d'honneur.

POINT, signifie encore, État, situation. *Il est toujours au même point. Je l'ai retrouvé au même point où je l'avais laissé. L'affaire en est à ce point. Mon ouvrage en est resté, en est demeuré au même point. Il n'est pas en bon point. Il est en mauvais point. Ses affaires sont en mauvais point.*

Fam., *Mal en point*, En mauvais état. *Il est mal en point. Ses affaires sont mal en point.* On écrit aussi, *Mal-en-point*. Il a vieilli.

POINT, signifie aussi, Degré, période. *Le raisin est à son point de maturité, est au point de maturité convenable. Sa réputation est arrivée à un tel point, qu'elle ne peut plus s'accroître. On peut railler, mais jusqu'à un certain point. Il se chagrine de tout à un point que vous ne sauriez concevoir. Il en est affligé à un tel point, qu'il en perd la raison. Il est au plus haut point de sa gloire. Cette science a été portée à un très haut point de perfection. Son insolence est arrivée, est parvenue au dernier point, au plus haut point. Il a poussé les enchères de cette maison au plus haut point où elles pouvaient aller. Il est malheureux au point de n'avoir pas de quoi manger. Il m'a excédé au point que je l'ai renvoyé. J'ignore jusqu'à quel point il est permis d'avoir confiance en lui.*

POINT, signifie aussi, Instant, moment, temps précis dans lequel on fait quelque chose. *J'arrivai sur le point qu'ils allaient partir. Sur le point de mourir, il déclara...*

Point du jour, Le moment où le jour commence à poindre. *Dès le point du jour. Se lever au point du jour, avant le petit point du jour.*

POINT, se dit en outre d'Une douleur piquante qui se fait sentir en divers endroits du corps, et particulièrement au côté. *Il a un point au côté, un point de côté qui lui ôte la respiration, la liberté de respirer. Avoir un point au dos, à l'épaule.*

DE POINT EN POINT. loc. adv. Exactement, sans rien omettre. *Il m'a tout raconté de point en point. Il a exécuté de point en point tout ce qu'on lui avait ordonné.*

DE TOUT POINT, EN TOUT POINT. loc. adverbiales. Totalement, entièrement, parfaitement. *C'est un homme accompli de tout point. Cet ouvrage est mauvais de tout point, en tout point. En tout point conforme à...*

Équiper un homme de tout point, L'équiper de tout ce qui lui est nécessaire.

Prov. et fig., *Accommoder, équiper quelqu'un de tout point*, Le traiter fort mal, ou de fait, ou de paroles. *Il est tombé entre les mains de gens qui l'ont accommodé de tout point. Envoyez-le-moi, je l'équiperai, je l'accommoderai de tout point.*

AU DERNIER POINT. loc. adv. Extrêmement, excessivement. *Il est brave, insolent, heureux, malheureux au dernier point.*

À POINT. loc. adv. À propos. *Vous venez à point, nous avons besoin de vous. Vous arrivez à point, fort à point.*

Cela lui vient à point, bien à point, se dit D'un avantage qui arrive à quelqu'un qui en avait extrêmement besoin. *Il était ruiné, il a recueilli une grande succession, cela lui est venu bien à point.*

Prov., *Tout vient à point à qui peut attendre*, Avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout.

De la viande cuite à point, De la viande cuite comme il faut, ni trop, ni trop peu.

À POINT NOMMÉ. loc. adv. Au temps précis, au moment déterminé. *Le secours arriva à point nommé. Venir à point nommé*, Venir très à propos. *Nous avions un très grand besoin de vous, vous êtes venu à point nommé.*

Prov. et pop., *À son point et aisément*, À sa commodité, à son aise, à son loisir. *Vous ferez cela à votre point et aisément, prenez autant de temps que vous voudrez.*

POINT. adv. de négation. Pas, nullement. *En voulez-vous? Je n'en veux point. Je ne doute point que cela ne soit. Ne voulez-vous point venir? Il n'a point d'argent.*

POINT, ne se dit jamais qu'avec la particule négative, ou exprimée, comme dans les phrases précédentes, ou sous-entendue, comme dans ces phrases : *Les gens peu ou point instruits. Sans la connaissance de soi-même, point de solide vertu. Je pardonne à mes ennemis, et point à mes flatteurs. Homme bienveillant, point susceptible, point soupçonneux. Point d'homme plus méchant que lui. Point de travail qui le rebute. Etc.* Il y a de plus cette différence entre *Point* et *Pas*, quant à l'usage, que lorsqu'on répond à une interrogation, *Point* peut être employé tout seul ; au lieu que *Pas* ne s'emploie jamais de cette manière. *En voulez-vous? Point. Êtes-vous fâché? Point.*

Prov. et fig., *Point d'argent, point de Suisse*, On n'obtient rien de certaines gens, s'ils n'ont pas l'espoir d'être récompensés. Cela se dit aussi Pour marquer qu'on ne fera rien sans être assuré d'une récompense, du payement.

Prov., *Point de nouvelles*, se dit Lorsqu'on ne peut obtenir un résultat qu'on attend, la décision d'une affaire, l'exécution d'une promesse, etc. *Il me dit souvent qu'il me payera ; mais pour de l'argent, point de nouvelles.* Voyez NE et PAS.

POINTAGE. s. m. T. d'Artillerie. Action de pointer, de diriger une pièce d'artillerie vers un but donné. On dit aussi, *Pointement.*

Vis de pointage, Vis au moyen de laquelle on pointe les canons de gros calibre.

POINTAGE, en termes de Marine, Action de faire son point, de porter des relèvements sur une carte marine.

POINTAL. s. m. T. de Charpent. Pièce de bois posée debout et servant d'étai.

POINTE. s. f. Bout piquant et aigu de quelque chose que ce soit. *Pointe acérée. La pointe d'une épine, d'une arête. La pointe d'une épée, d'une aiguille, d'un clou, etc. Les pointes d'un compas. Aiguiser, émousser la pointe d'un couteau. La pointe pique.*

Fig. et fam., *Faire des querelles, disputer, raisonner, etc., sur la pointe d'une aiguille*, Faire des querelles, disputer, raisonner sur des riens.

À la pointe de l'épée, Les armes à la main. *Il ne put rien obtenir qu'à la pointe de l'épée. Soutenir une chose à la pointe de l'épée.*

Fig. et fam., *Emporter une chose à la pointe de l'épée*, L'emporter par un effort court et vigoureux.

Fig., *La pointe de l'esprit*, Ce qu'il y a de plus vif, de plus pénétrant, de plus subtil dans l'esprit. *Il faut saisir cela à la pointe de l'esprit.*

POINTE, se dit, dans plusieurs Arts et Métiers, de Certains instruments de fer ou d'acier qui servent à différents usages. *Les sculpteurs se servent d'une pointe pour ébaucher leur ouvrage. On trace des lignes avec une pointe sur le bois, sur le fer, sur la pierre. Pointe à tracer. Les imprimeurs ont des pointes avec lesquelles ils enlèvent les lettres pour faire les corrections nécessaires. Dans la gravure à l'eau-forte, on se sert d'une pointe d'acier pour dessiner sur le vernis dont la planche est enduite, et découvrir ainsi les parties où l'acide doit mordre. Ce graveur manie bien la pointe.*

Pointe sèche, Pointe dont les graveurs se servent pour former, sur le cuivre nu, des traits fins et délicats.

Pointe de diamant, ou simplement, *Diamant*, Petit morceau de diamant taillé en pointe, enchâssé dans du plomb et dans un morceau de bois en forme de rabot, dont les vitriers se servent pour tailler le verre.

POINTE, en termes de Gravure, se dit quelquefois de La manière d'opérer avec la pointe. *Cette gravure est touchée d'une pointe fort spirituelle. Pointe délicate, légère, etc.*

En termes de Chirurgie, *Pointe de feu*, Petite escarre que l'on produit à l'aide d'un cautère pointu.

POINTE, se dit aussi de Certains clous avec ou sans tête, minces, et d'une grosseur égale, dont on se sert dans plusieurs métiers. *Les vitriers fixent les morceaux de verre avec des pointes sans tête. La colle ne suffit pas pour faire tenir ce morceau de bois, il faut y mettre quelques pointes. Fixer une planche avec de longues pointes.*

POINTE, se dit encore Du bout, de l'extrémité des choses qui vont en diminuant. *La pointe des herbes. La pointe d'un clocher. La pointe d'une montagne, d'un rocher, d'un cap. La pointe de l'île. La pointe du cœur. Il marche sur la pointe du pied. Il porte la pointe du pied en dehors. Se dresser sur la pointe des pieds.*

En Géographie, *Pointe de terre*, Espace de terre qui s'avance dans la mer.

En termes de Guerre, *Avoir, tenir la pointe de l'aile droite, de l'aile gauche*, Être placé à l'extrémité de l'aile droite, de l'aile gauche.

En termes de Sellerie, *Pointe de l'arçon*, se dit Des parties qui forment le bas de l'arçon d'une selle.

En termes de Fortification, *La pointe d'un bastion*, L'angle le plus avancé du côté de la campagne. *Le canon des assiégeants avait abattu la pointe du bastion.*

La pointe du jour, Le point du jour, la première apparence du jour. *Il partit à la pointe du jour, à la petite pointe du jour.*

POINTE, en termes de Blason, La partie basse de l'écu. *Pointe coupée d'or et d'azur. La pointe chargée d'une tour d'argent.*

POINTE, se dit aussi, en termes de Couture, d'Un morceau d'étoffe ou de linge, taillé en pointe, que l'on coud sur les côtés d'une robe ou d'une chemise de femme, entre le devant et le derrière, pour donner plus de tour, plus d'ampleur au vêtement.

POINTE, se dit encore en parlant Du vin ou des sauces, et signifie, Une certaine saveur piquante et agréable. *Ce vin n'a pas de pointe, il est plat. Il nous a donné d'un vin vieux qui a autant de pointe que du vin nouveau. Cette sauce n'a pas de pointe. Il manque à cette sauce une pointe de sel, de poivre, d'ail, de vinaigre, etc.*

Fig. et fam., *Être en pointe de vin ; avoir une pointe de vin, une petite pointe de vin*, Être en gaieté, pour avoir bu un peu plus qu'à l'ordinaire. *Il était en pointe de vin, il avait une pointe de vin quand il a dit cela.*

Fig., *Une pointe d'ironie, de raillerie*, Quelque chose d'ironique, de moqueur, qui

se fait sentir dans un écrit, dans un discours. *Il y a, dans ses paroles, une certaine pointe d'ironie qu'il est difficile de ne pas sentir.* On dit de même : *Une pointe de jalousie. Une pointe de dépit.*

POINTE, signifie aussi, figurément, Trait d'esprit recherché, subtil ; jeu de mots. *Cet homme affecte de ne parler que par pointes, de dire toujours des pointes. Les pointes ne sont plus guère à la mode. Faire des pointes. Dire des pointes. Mauvaise pointe. Méchante pointe.*

Pointe d'épigramme, La fin d'une épigramme terminée par quelque pensée piquante. *La pointe de cette épigramme est heureuse.*

POINTE, en termes de Chasse, Le vol d'un oiseau qui s'élève vers le ciel. *L'oiseau fit la pointe, et fondit tout d'un coup sur la perdrix. Quand une perdrix est blessée à la tête, elle fait la pointe, et tombe raide morte.*

Fam. et fig., *Faire une pointe*, Quitter un moment son chemin, pour faire une course qu'on n'avait pas projetée.

En termes de Guerre, *Faire une pointe*, S'éloigner momentanément de sa ligne d'opération.

Fig. et fam., *Suivre, poursuivre, pousser sa pointe*, Suivre son dessein, continuer ce qu'on a entrepris, avec la même chaleur, la même vigueur qu'on l'a commencé. *Quand on a bien commencé, il faut suivre sa pointe. Il n'en voulut jamais démordre, il poursuivit toujours sa pointe. Il a poussé sa pointe.*

EN POINTE. loc. adv. En forme de pointe. *Une montagne qui s'élève en pointe, qui se termine en pointe. Finir en pointe. Tailler en pointe. Des pierres taillées en pointe de diamant. Cette langue de terre se termine en pointe.*

POINTEMENT. s. m. T. d'Artillerie. Voyez POINTAGE.

POINTER. v. a. Porter un coup avec la pointe d'une épée, d'un sabre. *Pendant qu'il haussait le bras, son ennemi le pointa.*

POINTER, signifie aussi, Diriger quelque chose vers un point en mirant. *Pointer le canon contre un bastion. Pointer juste. Cet artilleur pointe bien. Pointer une lunette, un télescope, un niveau.*

POINTER, se dit encore Des oiseaux qui font la pointe, qui s'élèvent vers le ciel ; et, en ce sens, il est neutre. *Il y a des oiseaux qui pointent si haut, qu'on les perd de vue en un moment.*

Il se dit aussi, en termes de Manège, D'un cheval qui se cabre en tendant les extrémités antérieures en avant, et en s'appuyant sur les extrémités postérieures. *Un cheval qui pointe en place.*

Il signifie quelquefois, Poindre, et il se dit Des herbes, des bourgeons qui commencent à paraître, à pousser. *Le vert commence à pointer.*

POINTER, signifie aussi, Faire des points avec le pinceau, avec le burin, avec la plume. Dans ce sens, il est tantôt neutre, tantôt actif. *Les miniatures se font ordinairement en pointant. Un teneur de livres, pour s'assurer que le journal et le grand livre sont d'accord, pointe les articles à mesure qu'il les vérifie.*

Il signifie particulièrement, Indiquer sur une feuille, au moyen d'un point ou d'une piqûre d'épingle, les personnes présentes à une réunion, à une assemblée où il est de devoir d'assister, les employés qui sont à leur bureau, les ouvriers qui sont à leur ouvrage, etc.

Il signifie quelquefois, au contraire, Indiquer les personnes absentes. *Vous n'êtes pas venu à l'heure, on vous a pointé. Pointer les absents.*

En termes de Marine, *Pointer la carte*, Porter le point du bâtiment, porter des relèvements sur une carte marine.

POINTER, en termes d'Imprimerie, Placer sur le tympan les feuilles qui sont en retiration, de manière que les pointures entrent exactement dans les trous qu'elles y ont faits, lorsqu'on tirait le premier côté.

POINTÉ, ÉE. part. passé.

En Musique, *Note pointée*, Note suivie d'un point qui lui fait valoir moitié en sus de sa valeur naturelle. *Une blanche pointée. Une noire pointée.*

POINTEUR. adj. et s. m. Artilleur qui pointe le canon. *Le sous-officier pointeur. Canonnier pointeur. C'est un habile pointeur.*

Chanoine pointeur, Celui qui pique sur une feuille les chanoines présents à l'office.

Chien pointeur, Espèce de chien de chasse anglais. On dit plus souvent substantivement, *Un pointeur.*

POINTILLAGE. s. m. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature. *Le pointillage coûte beaucoup de temps. Un pointillage bien fait.*

POINTILLE. s. f. Sujet très léger, chose de rien. *L'affaire ne roule que sur une pointille.*

POINTILLE, signifie aussi, Contestation, dispute sur un sujet fort léger, sur un sujet frivole, etc. *Ce sont des pointilles perpétuelles.*

POINTILLER. v. n. Faire des points avec la plume, le burin, le pinceau, le crayon, etc. *Dans les ouvrages en miniature, on ne fait ordinairement que pointiller. Ce graveur ne travaille presque qu'en pointillant. Les graveurs d'armoiries pointillent pour désigner l'or dans les écussons.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Disputer, contrarier, contester sur les moindres choses. *Cet homme ne fait que pointiller. Il pointille sans cesse.*

Il est aussi actif, et signifie, Piquer, dire des choses désobligeantes. *Vous le pointillez sur tout ce qu'il dit, sur tout ce qu'il fait.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le sens réciproque. *Ils ne font que se pointiller l'un l'autre.*

POINTILLÉ, ÉE. part. passé. *Un plumage blanc pointillé de noir.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, et signifie, Manière de peindre, de dessiner, de graver à petits points, en pointillant. *Dessin au pointillé.*

POINTILLERIE. s. f. Picoterie, contestation sur des bagatelles. *Entre cet homme et sa femme, il y a des pointilleries continuelles. Ce ne sont que pointilleries entre eux.* Il est familier.

POINTILLEUX, EUSE. adj. Qui aime à pointiller, à reprendre, qui élève des difficultés sur les moindres choses, qui est susceptible, exigeant dans la société. *Un critique pointilleux. Cet homme est pointilleux. Elle est si pointilleuse qu'on ne peut vivre avec elle. Pointilleux sur le cérémonial. Un caractère pointilleux. Une humeur pointilleuse.*

POINTU, UE. adj. Qui a une pointe aiguë, qui se termine en pointe. *Cette épée est bien pointue. Ce couteau est trop pointu. Un bâton pointu par le bout. Les feuilles de cette plante sont pointues.*

Chapeau pointu, Chapeau haut de forme, qui va en diminuant.

Nez pointu, menton pointu, Nez, menton un peu en pointe.

Fig. et fam., *Avoir l'esprit pointu*, Chercher à subtiliser sur tout, ou Dire de mauvaises pointes. Il signifie encore quelquefois, Être désagréable et pointilleux. Dans ce sens, *Pointu* s'emploie aussi substantivement. *C'est un pointu. Quel pointu!* Il est très familier.

POINTURE. s. f. T. d'Imprim. Il se dit de Deux petites pointes de fer attachées au tympan, lesquelles, perçant d'abord à deux de ses extrémités la feuille de papier qu'on veut imprimer d'un côté, la traversent aux mêmes endroits quand on veut l'imprimer de l'autre côté, et font que les pages opposées se correspondent exactement.

En termes de Cordonnier, de Gantier, Nombre de points d'une chaussure, d'une paire de gants. *Une pointure d'homme, de femme.*

POIRE. s. f. Fruit à pépin, bon à manger, ordinairement de figure oblongue, et qui va en diminuant vers la queue. *Grosse poire. Petite poire. Belle poire. Poires cassantes. Poires fondantes. Poires pierreuses. Poire molle. Poire de bon-chrétien. Poire de beurré. Poire d'été. Poire d'hiver. Poire à cidre. Poire à cuire. Une compote de poires. Des poires tapées.*

Poire molle, se dit quelquefois d'Une poire qui commence à se gâter.

Prov. et fig., *Il ne lui promet pas poires molles*, se dit D'un homme qui a du ressentiment contre un autre, et qui le menace.

Poire d'angoisse, Sorte de poire fort âpre. Pour les autres sens de ce mot, voyez ANGOISSE.

Perle en poire, Perle de figure oblongue comme les poires, et plus grosse par en bas que par en haut. *Elle avait aux oreilles deux belles perles en poire.*

Prov. et fig., *Garder une poire pour la soif*, Ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir.

Prov. et fig., *Entre la poire et le fromage*, Sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère fait qu'on parle librement. *Il lui dit cela entre la poire et le fromage.*

POIRE, se dit aussi Du contrepoids de la balance romaine, parce qu'il a la forme d'une poire.

Poire à poudre, Sorte de petite bouteille de cuir bouilli ou de quelque autre matière, dans laquelle on met de la poudre de chasse.

En termes d'Éperonnier, *Poires secrètes*, Sorte d'embouchure du mors d'un cheval.

POIRÉ. s. m. Sorte de boisson faite avec des poires. *Bon poiré. Marchand de cidre et de poiré.*

POIREAU ou **PORREAU.** s. m. Plante potagère du genre des oignons. *Planter des poireaux. Une soupe aux poireaux.*

POIREAU, signifie aussi, Une excroissance qui vient sur la peau, particulièrement aux mains. *Avoir les mains pleines de poireaux.*

Il se dit dans le même sens en parlant Des chevaux et des chiens. *Un cheval qui a des poireaux aux jambes. Un petit chien qui a des poireaux aux joues.*

POIRÉE. s. f. Plante potagère dont les feuilles sont larges, et soutenues d'une côte fort épaisse. *Acheter de la poirée. Des feuilles*

de poirée. Des cardes de poirée. On la nomme aussi *Bette.*

POIRIER. s. m. Arbre qui porte des poires. *Poirier de bon-chrétien. Poirier sauvage, culture, greffe, etc. Le bois du poirier est jaune ou rougeâtre. Une table de bois de poirier. Poirier des Indes.* Voyez GOYAVIER.

POIS. s. m. Légume qui vient dans une gousse, dans une cosse, et qui est ordinairement de figure ronde. *Pois verts. Petits pois. Pois en cosse. Une purée aux pois verts. Écosser des pois. Pois écossés. Pois au lard. Une terre semée en pois. Pois gris. Pois carrés. Pois chiches. Pois secs.*

Il se dit quelquefois de La plante même qui porte ce légume. *Ramer des pois. Pois ramés. La fleur du pois est papilionacée.*

Pois sans cosse ou *Pois goulus,* Pois dont la cosse est tendre et se mange.

Fig. et fam., *C'est la fleur des pois,* se dit De personnes remarquables par leur élégance, leur agrément; et négativement, *Ce n'est pas la fleur des pois.*

Prov. et pop., *C'est un avaleur de pois gris,* se dit D'un homme qui a bon appétit, et qui mange également de tout. Il se dit aussi, figurément et populairement, D'un homme qui dépense avec profusion.

Prov. et pop., *Aller et venir comme pois en pot,* Être dans un continuel mouvement, faire beaucoup d'allées et de venues.

Prov., fig. et pop., *Je lui rendrai pois pour fève,* Il me fait de la peine, je lui rendrai la pareille. On dit aussi, *S'il me donne des pois, je lui donnerai des fèves.*

Prov. et fig., *Donner un pois pour avoir une fève,* Donner une chose pour en obtenir une autre.

Fig. et fam., *Manger des pois chauds,* Être embarrassé pour s'expliquer.

Pois de senteur, Plante grimpante dont la fleur est très odorante.

Pois à cautère, Petites boules, ordinairement faites avec de la racine d'iris de Florence, qu'on met dans les cautères pour les empêcher de se fermer, et pour entretenir la suppuration.

POISON. s. m. Toute substance qui, prise intérieurement ou appliquée de quelque manière que ce soit sur un corps vivant, est capable de détruire ou d'altérer les fonctions vitales. *Poison subtil. Poison lent, dangereux, violent, mortel. Poison minéral, végétal, animal. Il y a des poisons sans remède. Il n'y a point d'antidote contre ce poison. Donner du poison. Prendre du poison. Ce poison lui perça les intestins, lui brûla les entrailles. On découvrit dans son estomac les traces du poison. La présence du poison fut constatée. Cela prévient, empêche l'effet du poison. Préparer du poison.*

Il se dit, figurément, Des maximes pernicieuses, des écrits et des discours qui corrompent le cœur ou l'esprit. *Certaines productions licencieuses sont un poison mortel pour l'innocence. Il sait apprêter avec art le poison de la flatterie. L'esprit de parti est un poison qui altère tous les sentiments, toutes les opinions.*

Il se dit aussi Des choses qui troublent la raison, qui agitent le cœur, qui nuisent au bonheur de la vie. *L'ennui est le poison de la vie. Souvent l'amour est un dangereux poison. Il y a des caractères, des complexions pour qui le chagrin est un poison mortel.*

POISSARD, ARDE. adj. Il n'est usité qu'en parlant De certains ouvrages modernes, dans lesquels on imite le langage et les mœurs du bas peuple. *Le genre poissard. Le style poissard. Expression poissarde. Chanson poissarde.*

POISSARDE. s. f. Il se dit Des femmes de la halle; et, par extension, Des femmes qui ont des manières hardies et des expressions grossières. *Une poissarde. Elle a le ton, les manières, la voix d'une poissarde. Cette femme est une vraie poissarde.*

POISSER. v. a. Enduire, frotter de poix. *Poisser du fil. Poisser un tonneau.*

POISSER, signifie aussi, Salir, gâter avec quelque chose de gluant, quoique ce ne soit pas de la poix. *Il a poissé son habit. Ces confitures lui ont poissé les mains.*

POISSÉ, ÉE. part. passé.

POISSEUX, EUSE. adj. Qui poisse; qui est poissé. *Il a touché quelque chose de poisseux.*

POISSON. s. m. Animal à sang rouge et froid, qui respire par les branchies, et qui naît et vit dans l'eau, où il se meut à l'aide de nageoires. *Gros poisson. Grand poisson. Poisson de mer. Poisson d'eau douce. Poisson d'étang. Poisson de rivière. Prendre du poisson. Pêcher du poisson. Arête, ouïes de poisson. Nageoires de poisson. Écailles de poisson. Œufs de poisson. Huile de poisson. Colle de poisson. Frai de poisson. Poisson frais. Poisson salé. Poisson mariné. Poisson sec. Poisson frit. Poisson grillé. La table fut servie en chair et en poisson.*

Poisson volant, Espèce de poisson de mer, qui, au moyen de ses grandes nageoires, s'élève et se soutient quelque temps hors de l'eau. *L'aronde est un poisson volant.*

Par exagérat. et pop., *Il avalerait la mer et les poissons,* se dit D'un homme qui a une grande soif, et D'un homme fort gourmand.

Prov., *Être comme le poisson dans l'eau,* Se trouver bien, être à son aise dans quelque lieu. *Être comme le poisson hors de l'eau,* Être hors du lieu où l'on voudrait être.

Prov. et fig., *Être muet, rester muet comme un poisson,* se dit D'un homme qui demeure interdit, et qui ne répond pas aux questions qu'on lui fait.

Prov. et fig., *On ne sait s'il est chair ou poisson,* ou *Il n'est ni chair ni poisson,* se dit D'un homme sans caractère; et, particulièrement, D'un homme qui flotte par faiblesse entre deux partis.

Prov. et fig., *Les gros poissons mangent les petits,* Les puissants oppriment les faibles.

Prov., *Jeune chair et vieux poisson,* Ordinairement la chair des jeunes bêtes et celle des vieux poissons sont les meilleures.

Prov., *La sauce fait manger le poisson,* se dit en parlant D'une viande qui n'est pas bonne, mais qui est fort bien apprêtée. Il se dit figurément et familièrement, en parlant D'une chose qui, en elle-même, a des désagréments que les circonstances dont elle est accompagnée font oublier.

Prov., *La sauce vaut mieux que le poisson,* se dit D'une mauvaise viande bien apprêtée. Il se dit, figurément et familièrement, dans les cas où l'accessoire vaut mieux que le principal.

Prov. et fig., *Il ne sait à quelle sauce manger le poisson,* se dit D'un homme qui est embarrassé d'un discours qu'on lui tient, d'un procédé qu'on a avec lui.

Prov. et fig., *Donner un poisson d'avril à quelqu'un,* Faire accroire à quelqu'un, le premier jour d'avril, une fausse nouvelle, ou l'engager à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui.

En Astron., *Les Poissons,* Un des signes du zodiaque mobile, celui que le soleil semble parcourir du 20 février au 20 mars. C'est aussi Le nom d'une constellation du zodiaque fixe.

Poisson austral, Constellation de l'hémisphère méridional, située sous l'urne du Verseau.

Poisson volant, Constellation de l'hémisphère méridional, qui n'est point visible dans nos climats.

POISSON. s. m. Sorte de petite mesure, contenant la moitié d'un demi-setier, ou la huitième partie d'une pinte. *Un poisson de vin, d'eau-de-vie, de lait.*

POISSONNAILLE. s. f. Petit poisson, fretin. *Il ne nous a servi que de la poissonnaille.* Il est familier.

POISSONNERIE. s. f. Le lieu où l'on vend le poisson. *Aller à la poissonnerie.*

POISSONNEUX, EUSE. adj. Qui abonde en poisson. *Ce lac est fort poissonneux. Cette rivière est poissonneuse. L'Océan est plus poissonneux que la Méditerranée.*

POISSONNIER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend du poisson.

Prov. et fig., *Se faire poissonnier la veille de Pâques,* Prendre une profession, faire une entreprise à contretemps, quand il n'y a plus rien à y gagner.

POISSONNIÈRE. s. f. Ustensile de cuisine, qui est de figure oblongue, et qui sert à faire cuire du poisson. *Une grande poissonnière. Cette poissonnière est trop petite.*

POITRAIL. s. m. La partie de devant du corps du cheval. *Ce cheval a un beau poitrail. Un cheval qui a le poitrail large, qui a le poitrail étroit. Des poitrails.*

Il se dit aussi de La partie du harnais qui se met sur le poitrail du cheval.

POITRAIL, en termes de Charpenterie, Grosse pièce de bois qui se pose horizontalement sur des pieds-droits de pierre, pour soutenir un mur de face, ou un pan de bois.

POITRINAIRE. adj. des deux genres. Qui a la poitrine attaquée; phtisique. *Cet homme-là est poitrinaire.* Il se dit aussi substantivement. *Un poitrinaire.*

POITRINE. s. f. Partie du corps depuis le bas du cou jusqu'au diaphragme, contenant les poumons et le cœur. *Poitrine large, étroite, serrée. La cavité de la poitrine. Avoir la poitrine découverte. Montrer la poitrine. Se frapper, se battre la poitrine. Cette femme a une belle poitrine.*

Il signifie aussi, en parlant Des animaux qu'on mange, Une partie des côtes, avec la chair qui y tient. *Poitrine de veau, de mouton. Du bœuf de poitrine. Etc.*

POITRINE, désigne aussi Les parties contenues dans la poitrine, et principalement Les poumons. *Bonne poitrine. Poitrine faible, délicate. Mauvaise poitrine. Il a mal à la poitrine. Il a une fluxion sur la poitrine, une fluxion de poitrine. Maladie, affection de poitrine. Inflammation de poitrine. Oppression de poitrine. Hydropisie de poitrine. Il est malade de la poitrine. Il est attaqué de la poitrine. Rafraîchir la poitrine. Sa poitrine s'emplit. Il a la poitrine engagée. Sa poitrine se dégage. La goutte lui est remontée dans la poitrine.*

Cet homme n'a point de poitrine, Il n'a presque pas de voix. *Il a bonne poitrine,* Il a la voix forte.

En termes de Musique, *Voix de poitrine,* Voix pleine, par opposition à *Voix de tête.*

POIVRADE. s. f. Sauce faite avec du

poivre, du sel et du vinaigre. *Faire une poivrade à un levraut.*

Manger des artichauts à la poivrade, Les manger tout crus, avec du poivre et du sel.

POIVRE. s. m. Sorte d'épicerie des Indes orientales, qui est la graine d'un arbrisseau grimpant. *Le poivre vient en grappes par petits grains ronds, et sert à assaisonner les viandes. Poivre blanc. Poivre noir. Une livre de poivre. Poivre pulvérisé. Poivre concassé. Un grain de poivre. Mettre du poivre dans une sauce. Il y faut mettre une pointe de poivre.*

Prov. et pop., *Cela est cher comme poivre*, se dit D'une chose qui est fort chère.

Poivre long, Sorte de poivre qui croît au Bengale et en plusieurs autres endroits. *Poivre de Guinée*, Espèce de poivre qui vient dans une petite gousse rouge.

Poivre d'Inde. Voyez PIMENT.

POIVRER. v. a. Assaisonner de poivre. *Ce cuisinier poivre trop, ne poivre pas assez ses sauces.*

POIVRÉ, ÉE. part. passé.

Votre cuisine est trop poivrée, On met trop de poivre dans les ragoûts qu'on vous sert.

Fig. et pop., *Cette marchandise a été bien poivrée*, Elle a été vendue fort cher.

POIVRIER. s. m. Arbrisseau sarmenteux qui porte le poivre.

POIVRIER, se dit aussi d'Un petit vase, d'une petite boîte où l'on met du poivre. *Un poivrier d'argent.*

POIVRIÈRE. s. f. Petite boîte à divers compartiments, où l'on met du poivre, de la muscade, etc.

Il se dit, plus ordinairement, d'Un ustensile de table de la forme d'une salière, dans lequel on met le poivre; et d'Un petit vase en forme de poire, dont l'extrémité est percée d'un petit trou, et que l'on secoue pour saupoudrer de poivre divers aliments.

POIVRIÈRE, en termes de Fortification, Guérite de maçonnerie placée à l'angle d'un bastion, sur le faîte du mur.

Tour en poivrière, Tour ronde surmontée d'un toit en cône.

POIX. s. f. Matière résineuse qui provient des pins ou des sapins.

Poix noire, ou simplement, *Poix*, Matière gluante et noire qui s'obtient en brûlant dans un four d'une forme particulière, la paille dont on s'est servi pour filtrer la térébenthine. *La poix noire n'est que de la résine en partie brûlée. Poix fondue. Poix bouillante. Poix grasse. Frotter de poix. Enduire de poix.*

Prov., *Cela tient comme poix*, se dit D'une chose qui tient fortement à une autre.

Poix-résine, *poix de Bourgogne*, *poix jaune*, Résine ordinaire, ou qui n'a subi qu'une préparation très simple.

POL

POLACRE ou **POLAQUE.** s. f. Sorte de bâtiment à voile latine, qui va à rames et qui est en usage sur la Méditerranée. *Une polacre turque.*

POLACRE ou **POLAQUE.** s. m. Il s'est dit de Cavaliers polonais. *Un régiment de polaques.* Il n'est plus usité.

POLAIRE. adj. des deux genres. Qui est auprès des pôles, qui appartient aux pôles du monde. *Cercle polaire arctique. Cercle polaire antarctique. Étoile polaire. Mer polaire. Les glaces polaires.*

POLARISATION. s. f. Terme de Physiq. Sorte de disposition particulière que les rayons lumineux acquièrent lorsqu'ils sont réfléchis sous certains angles par des surfaces diaphanes, et lorsqu'ils traversent des corps doués de la double réfraction. *La polarisation de la lumière. Angle de polarisation.*

POLARISER. v. a. T. de Physiq. Donner, faire prendre aux rayons lumineux la disposition appelée Polarisation. *Polariser un rayon de lumière.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un rayon lumineux qui se polarise.*

POLARISÉ, ÉE. part. passé. *Lumière polarisée.*

POLARITÉ. s. f. T. de Physiq. La propriété qu'a l'aimant ou une aiguille aimantée, de se diriger en chaque lieu, vers un certain point fixe de l'horizon. *La polarité de l'aimant.*

POLDER. s. m. Il se dit de Vastes plaines des Pays-Bas, qui sont protégées par des digues. *Les polders d'Anvers. La digue étant rompue, le polder fut inondé.*

PÔLE. s. m. Chacune des deux extrémités de l'axe immobile autour duquel la sphère céleste paraît tourner en vingt-quatre heures. *Les pôles du monde. Sous le pôle*, Dans l'extrême nord.

Il se dit également Des extrémités de l'axe immobile du globe terrestre, qui correspondent aux pôles célestes. *La terre tourne sur ses deux pôles.*

Pôle arctique ou *boréal*, Celui qui est du côté du septentrion. *Pôle antarctique* ou *austral*, Celui qui lui est directement opposé.

Pôle magnétique. Voyez MAGNÉTIQUE.

PÔLE, employé absolument, signifie, Le pôle septentrional. *L'aiguille aimantée regarde le pôle. Faire un voyage au pôle, vers le pôle.*

Hauteur ou *élévation du pôle*, L'arc du méridien compris entre le pôle et l'horizon du lieu où l'on est.

Poét., *De l'un à l'autre pôle*, Par toute la terre. *La renommée de ce héros a volé de l'un à l'autre pôle.*

PÔLE, se dit généralement de Chacune des deux extrémités de l'axe immobile sur lequel tourne quelque corps sphérique ou quelque cercle que ce soit. *Les pôles de l'équateur. Les pôles du méridien. Les pôles du zodiaque. Cette machine tourne sur ses pôles. Un globe qui tourne sur ses pôles.*

Pôles de l'aimant, Les points par lesquels l'aimant attire ou repousse le plus énergiquement le fer et l'acier. *Les pôles de l'aimant se dirigent vers ceux du monde.*

PÔLE, se dit aussi Des deux extrémités de la pile galvanique. *Pôle positif. Pôle négatif.*

POLÉMARQUE. s. m. T. d'Antiq. Chef de guerre ou de la guerre. C'était, à Athènes, Le nom distinctif du troisième archonte; et chez les Grecs en général, Le titre de tout homme chargé du commandement d'une armée.

POLÉMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la dispute. Il se dit Des disputes ou guerres par écrit, qui se font en matière de théologie, de politique, de littérature, etc. *Ouvrage polémique. Traité polémique. Style polémique. Genre polémique. Écrivain polémique.*

Il est aussi substantif féminin, et signifie, Dispute, querelle de plume. *Il excelle dans la polémique. La polémique littéraire.*

POLENTA. s. f. (On prononce *Polinta.*) Bouillie de farine de maïs, fort en usage en Italie.

POLI, IE. adj. Voyez le participe passé de POLIR.

POLI. s. m. Voyez le part. passé de POLIR.

POLICE. s. f. Ordre, règlement établi dans un État, dans une ville, pour tout ce qui regarde la sûreté, la tranquillité et la commodité des citoyens, des habitants. *Bonne police. Mauvaise police. Faire observer la police. Établir la police. Exercer la police. Règlement, ordonnance de police. La police est bien faite, est mal faite dans cette ville. Il n'y a pas de police dans cette ville. En bonne police, telle chose devrait être défendue. La police des marchés. La police des grains. La police de la librairie. Police administrative. Police municipale. Police judiciaire. Police militaire. Police maritime.*

Il se dit aussi de L'administration qui exerce la police. *Il y avait autrefois un lieutenant général de police à Paris. Préfet de police à Paris. Commissaire général de police. Commissaire de police. Inspecteur de police. Agent de police. Espion de police. Les bureaux de la police. La police ordonna d'éclairer les rues. Être mandé à la police. Il est noté à la police. Être mis sous la surveillance de la haute police.*

Police correctionnelle, Tribunal qui connaît des délits qui sont plus graves que les contraventions à la police ordinaire, mais qui ne le sont point assez pour être déférés aux cours d'assises. *Tribunal de police correctionnelle. Il a été traduit, jugé, puni en police correctionnelle.*

Tribunal de police, de simple police, Tribunal qui connaît des légères infractions aux règlements de police. Cette juridiction est attribuée au juge de paix et au maire, ou au juge de paix seulement, selon les cas. On dit de même : *Juge de police. Jugement de police. Citation à la police. Etc.*

POLICE, se dit aussi de L'ordre et du règlement établi dans quelque assemblée, dans quelque société que ce soit. *La police d'un camp. La police d'une armée, d'un régiment. La police d'une communauté. Chaque société a sa police particulière.*

Salle de police ou *de discipline*, Lieu où l'on fait subir aux soldats de courtes détentions pour les fautes légères. *Mettre, envoyer un soldat à la salle de police. Il a passé huit jours à la salle de police.*

Bonnet de police, Bonnet de drap, dont les militaires font usage pendant la nuit, et même le jour, quand ils ne sont pas en tenue.

POLICE, se dit en outre d'Un contrat par lequel on s'engage, moyennant une somme convenue, appelée Prime, à indemniser quelqu'un de certaines pertes ou dommages éventuels. On l'emploie surtout en parlant Des assurances contre les risques de mer et contre les incendies. *Police d'assurance.*

POLICE, en termes d'Imprimerie, Évaluation de la quantité relative des lettres dont une fonte doit être composée; ou Ces lettres mêmes. *Faire la police d'un caractère. Le poids d'une police de caractères.*

POLICER. v. a. Civiliser; adoucir les mœurs; établir dans un pays des lois, des règlements pour la sûreté, la tranquillité, la commodité des habitants. *Policer une ville, un État, des peuples. Il est le premier qui ait policé les nations du Nord.*

POLICÉ, ÉE. part. passé. *Les peuples policés.*

POLICHINELLE. s. m. Nom d'un personnage des farces napolitaines, représentant un paysan balourd qui dit plaisamment de bonnes vérités.

Il se dit aussi d'Une marionnette de bois, grotesquement vêtue, bossue par devant et par derrière, qui parle d'une voix burlesque, et qui joue le principal rôle sur les théâtres de fantoccini, et dans les farces dont quelques bateleurs amusent les passants. *Polichinelle et son compère. Cet homme a une voix de polichinelle.*

Fig., *Le secret de Polichinelle*, Ce qui est public, ce que tout le monde sait.

Fig. et fam., *C'est un vrai polichinelle*, se dit D'un ridicule bouffon de société.

POLIMENT. s. m. Action de polir. Il a vieilli, on dit ordinairement, *Polissage*.

Il signifie aussi, L'état de ce qui est poli. Il a également vieilli dans cette acception; on dit aujourd'hui, *Poli*.

POLIMENT. adv. D'une manière polie. Il ne s'emploie qu'au figuré, et se dit en parlant De la manière d'agir, d'écrire, de s'exprimer. *Parler poliment. Écrire poliment. Il en a usé très poliment. Il reçoit très poliment tout le monde.*

POLIR. v. a. Rendre uni et luisant, à force de frotter. Il se dit particulièrement en parlant Des choses dures. *Polir le fer, l'acier, le marbre. Polir de la vaisselle. Polir du bois d'ébène, de noyer. Polir avec le grès, l'émeri, etc. Polir à l'émeri, au grès, etc.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Un corps qui se polit par le frottement.*

POLIR, s'emploie figurément, et signifie, Cultiver, orner, adoucir l'esprit et les mœurs, rendre plus propre au commerce du monde. *La fréquentation des personnes bien élevées polit l'esprit, polit les mœurs. L'étude des belles-lettres polit les esprits.*

Il se dit aussi, figurément, De ce qui regarde le style, le discours, les ouvrages d'esprit, et il signifie, Mettre la dernière main, corriger tout ce qui peut être contraire à l'exactitude, à la pureté et à l'élégance. *Polir un discours, un écrit. Il n'a pas assez poli son style dans cet ouvrage.*

Polir une langue, Diminuer sa rudesse, lui donner plus d'élégance et de régularité. *Les écrivains qui ont poli et perfectionné notre langue.*

POLI, IE. part. passé. *Du marbre, de l'acier poli.*

Fig., *Un discours poli. Une langue correcte et polie.*

POLI, est aussi adjectif, et signifie, Qui a la superficie unie et luisante. *Les corps polis.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Doux, civil, honnête, complaisant, qui observe avec attention toutes les convenances de la société. *C'est un homme extrêmement poli. C'est l'homme du monde le plus poli. Il est savant, mais il n'est pas poli. Il a les manières fort polies. Parler d'un ton poli.*

POLI, s'emploie aussi substantivement, et signifie, L'état de ce qui est poli, le lustre, l'éclat des choses qui ont été polies. *Ces armes, cette vaisselle sont d'un beau poli. Cette émeraude a pris un beau poli. Donner le poli à un saphir, à une glace. Il faut donner le poli à ce marbre.*

POLISSAGE. s. m. Action de polir. Le polissage d'un diamant, d'un rubis, d'une agate. *Il faut bien du temps pour le polissage de cette pierre. Le polissage de l'acier, du marbre, des glaces.*

POLISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui polit certains ouvrages. *Polisseur de glaces. Polisseuse d'argenterie.*

POLISSOIR. s. m. Instrument dont on se sert pour polir certains ouvrages. *Il faut encore passer là-dessus le polissoir.*

POLISSOIRE. s. f. Sorte de décrottoire douce.

POLISSON. s. m. Terme d'injure. Petit garçon malpropre et vagabond, qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques. *C'est un vrai polisson, un petit polisson. Cet enfant joue toute la journée avec les polissons du quartier.* Ce substantif a un féminin : *Polissonne.*

Il se dit aussi d'Un enfant trop dissipé et trop espiègle ; et même d'Un homme qui a l'habitude de faire ou de dire des bouffonneries, de se permettre des jeux d'écolier. *Vous serez donc toujours un polisson.* On le dit aussi adjectivement. *Il est trop polisson pour son âge.*

POLISSON, est aussi un terme de mépris et d'injure par lequel on désigne Un homme qui n'a de considération ni par son état, ni par sa personne. *Cet homme n'est qu'un polisson. Il convient bien à un polisson comme lui de...*

POLISSON, signifie encore, Licencieux, libre ; il se dit Des personnes et des choses. En parlant Des choses, il ne s'emploie qu'adjectivement. *Une chanson polissonne.*

POLISSONNER. v. n. Vagabonder, jouer dans les rues, en parlant d'enfants. *Cet enfant est toujours à polissonner.* Il signifie aussi Dire ou faire des polissonneries. *Il ne fait que polissonner.*

POLISSONNERIE. s. f. Action, parole, tour de polisson ; bouffonnerie, plaisanterie basse ; action ou parole indécente, trop libre. *Faire des polissonneries. Dire des polissonneries.*

POLISSURE. s. f. Action de polir quelque chose, ou Le résultat de cette action. *La polissure de cette vaisselle.*

POLITESSE. s. f. Certaine manière de vivre, d'agir, de parler, civile et honnête, acquise par l'usage du monde. *Avoir de la politesse. Il est d'une grande politesse. On remarque une grande politesse dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait. Il a du savoir, mais il manque de politesse. Il est d'une politesse fatigante, incommode.*

Il se dit aussi Des actions conformes à la politesse. *Faire une politesse. Faire des politesses. J'ai reçu de lui beaucoup de politesses. Il s'est confondu en politesses.*

Brûler la politesse. Voyez BRÛLER.

POLITIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux affaires publiques, au gouvernement d'un État, ou aux relations mutuelles des divers États. *Gouvernement politique. Maxime politique. Discours politique. Ouvrage politique. Réflexions politiques. Délit politique. La conduite politique de ce ministre a été fort sage. Révolution politique. Les événements, les affaires, les nouvelles politiques. Cet événement aura une influence politique qu'on n'avait pas prévue. Un journal politique et littéraire.*

Droit politique, Les lois qui règlent les formes de gouvernement, qui déterminent les rapports entre l'autorité et les citoyens ou les sujets.

Droits politiques, Droits en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement. *Exercer ses droits politiques. Être déchu, privé de ses droits politiques. Le droit de concourir à l'élection des députés est un droit politique.*

Domicile politique, Celui où l'on exerce ses droits politiques.

Économie politique, Science qui traite de la formation, de la distribution et de la consommation des richesses. *C'est un homme habile en économie politique. Traité d'économie politique.*

POLITIQUE, est aussi substantif, et signifie, Celui qui s'applique à la connaissance des affaires publiques, du gouvernement des États. *C'est un grand politique, un habile, un profond politique. C'est un politique consommé. Les politiques les plus fins étaient d'un autre avis. Tous les politiques sont d'accord là-dessus.*

POLITIQUE, se dit encore, tant adjectivement que substantivement, D'un homme fin et adroit, qui s'accommode à l'humeur des personnes qu'il a intérêt de ménager; d'un homme prudent et réservé, qui s'observe dans ses paroles et dans ses actions. *Il est trop politique pour se brouiller avec un homme en faveur. Il est politique dans tout ce qu'il dit, et dans tout ce qu'il fait. Il ne nous dira pas ce qu'il pense sur cette affaire ; c'est un rusé politique.* En ce sens, il se prend souvent en mauvaise part.

Il se dit aussi adjectivement, dans le même sens, en parlant Des choses. *Sa conduite entre les deux partis a été très politique. Il a des ménagements politiques pour les gens qui en méritent le moins.*

POLITIQUE. s. f. L'art de gouverner un État, et de diriger ses relations avec les autres États. *Bonne politique. Mauvaise politique. Fausse politique. Fine, adroite politique. Dangereuse politique. Politique profonde. Politique tortueuse. Politique sage et prévoyante. Politique soupçonneuse et dissimulée. La véritable politique est de punir le crime, et de récompenser la vertu. En bonne politique, il fallait faire ce qu'il a fait. Cela ne vaut rien en politique. La politique des Romains différait en plusieurs points de celle des Grecs. Ce prince joignit la politique à la valeur. Il était dans sa politique, il était de sa politique de ménager un si puissant ennemi.*

POLITIQUE, signifie aussi, La connaissance du droit public, des divers intérêts des princes, de tout ce qui a rapport à l'art de gouverner un État et de diriger ses relations extérieures. *Étudier la politique. Il s'adonne à la politique. Il écrit sur la politique. Il ne parle que de politique. Sonder la profondeur de la politique. Pénétrer les secrets de la politique. Il n'entend rien à la politique, en politique.*

Il se dit quelquefois Des affaires publiques, des événements politiques. *Parler politique. Politique intérieure. Politique extérieure. La politique absorbait alors l'attention générale.*

POLITIQUE, signifie encore, La manière adroite dont on se conduit pour parvenir à ses fins. *Ce courtisan a de la politique en tout ce qu'il fait. Il a une politique fine et cachée pour s'avancer. Quelle misérable politique! Avec toute sa politique, il ne m'a pas trompé.*

POLITIQUEMENT. adv. Selon les règles de la politique. *On a cru longtemps que dissimuler et mentir, c'était agir politiquement. Ce ministre conduit politiquement cette grande affaire.*

Il signifie aussi, D'une manière fine, adroite, cachée, réservée. *Il agit politiquement en toutes choses.*

POLITIQUER. v. n. Raisonner sur les

affaires publiques. *S'amuser à politiquer.* Il est familier.

POLKA. s. f. Danse polonaise devenue fort à la mode en France. *Danser une polka.*

Il se dit aussi de L'air sur lequel on exécute cette danse. *Jouer une polka.*

POLL. s. m. Constatation des votes, au moyen d'un registre public dans les élections des membres de la chambre des communes, en Angleterre. *Demander le poll. Le poll a été remplacé par le scrutin secret.*

POLLEN. s. m. (On fait sentir les deux L et la dernière syllabe se prononce *ène.*) T. de Botanique, emprunté du latin. La poussière fécondante renfermée dans la partie de l'étamine des fleurs qui est appelée Anthère.

POLLICITATION. s. f. (Dans ce mot et dans les deux suivants on fait sentir les deux L.) T. de Droit. Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté; à la différence du *Pacte*, qui est Une convention entre deux personnes.

POLLUER. v. a. Profaner. Il n'est guère usité qu'en parlant Des temples, des églises, et de ce qui sert à l'usage des églises. *Polluer les choses saintes. Polluer un temple. Polluer une église.*

POLLUER, avec le pronom personnel, Se souiller d'un certain péché d'impureté.

POLLUÉ, ÉE. part. passé. *Une église qui a été polluée.*

POLLUTION. s. f. Profanation; état de ce qui est profané. *La pollution d'une église dure jusqu'à ce qu'elle ait été bénite de nouveau.*

POLLUTION, se dit aussi d'Un certain péché d'impureté.

Il se dit, en termes de Médecine, Des émissions involontaires de la liqueur spermatique qui ont lieu pendant le sommeil.

POLONAISE. s. f. Danse nationale de Pologne, qui s'est répandue dans toute l'Europe, en subissant de nombreuses modifications. *Danser la polonaise.*

Il se dit aussi de L'air à trois temps sur lequel on exécute cette danse et dont on a fait des chansons et des morceaux de musique instrumentale. *La polonaise de Kosciusko. Une polonaise du prince Oginski.*

POLTRON, ONNE. adj. Qui manque de courage; lâche, pusillanime. *C'est l'homme du monde le plus poltron. Je suis un peu poltronne.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un grand poltron. Il passe pour un poltron. Allons donc, ne faites pas le poltron.*

En termes de Fauconnerie, *Oiseau poltron*, Celui auquel on a coupé les ongles des doigts de derrière, ou Celui qu'on ne peut parvenir à dresser.

POLTRONNERIE. s. f. Lâcheté, manque de courage. *Il est d'une grande poltronnerie. Sa poltronnerie le fait mépriser.*

Il se dit aussi Des actions qui dénotent la lâcheté, le défaut de courage. *C'est un lâche, il a fait mille poltronneries. C'est une poltronnerie sans exemple.*

POLY... Préfixe qui signifie, Beaucoup, et qui est emprunté du grec; il sert à former un grand nombre de mots.

POLYADELPHIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à plusieurs étamines réunies par leurs filets en plus de deux corps ou faisceaux distincts, dans une même fleur hermaphrodite. *L'oranger appartient à la polyadelphie.*

POLYANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de vingt à cent étamines. *Le pavot, le nénuphar, le tilleul, sont de la polyandrie.*

POLYANDRIE, se dit aussi de L'état d'une femme qui est mariée à plusieurs hommes. *La polyandrie est établie au Tibet, au Boutan et dans quelques classes de la population du Malabar.* Dans ce sens on dit aussi, *Polygamie.*

POLYCHRESTE. adj. des deux genres. T. de Pharmacie, qui signifie, Servant à plusieurs usages, et qui se dit particulièrement D'un sel purgatif. *Du sel polychreste.*

POLYCHROME. adj. des deux genres. Terme d'Arts. Qui est de plusieurs couleurs. *Impression polychrome. Statue polychrome*, Statue faite avec des matières de diverses couleurs, ou Statue dont quelques parties sont peintes. On dit de même, *Architecture polychrome.*

POLYÈDRE. s. m. T. de Géom. Corps solide à plusieurs faces. *Polyèdre régulier.*

POLYGALE, ou **POLYGALA.** s. m. T. de Botan. Plante qu'on nomme aussi *Herbe à lait.*

POLYGAME. s. des deux genres. Celui qui est marié à plusieurs femmes, ou Celle qui est mariée à plusieurs hommes en même temps. *C'est un polygame. Elle est polygame.*

Il se dit adjectivement, en Botanique, Des plantes qui portent, sur le même pied, des fleurs hermaphrodites et des fleurs les unes mâles, les autres femelles. *Plantes, végétaux polygames.*

POLYGAMIE. s. f. État d'un homme qui est marié à plusieurs femmes, ou d'une femme qui est mariée à plusieurs hommes en même temps. *La polygamie est défendue dans le christianisme. Le crime de polygamie est puni par les lois. La polygamie est commune chez les mahométans.*

POLYGAMIE, en termes de Botanique, Classe du système de Linné, qui renferme les plantes polygames. *L'érable appartient à la polygamie.*

POLYGLOTTE. adj. des deux genres. Qui est écrit en plusieurs langues. *Bible polyglotte. Dictionnaire polyglotte.*

Il est aussi substantif féminin, et se dit d'Une bible polyglotte. *La Polyglotte de Paris. La Polyglotte d'Angleterre.*

POLYGLOTTE, adjectif, se dit aussi D'un homme qui possède un grand nombre de langues. *Cet homme est polyglotte*, et substantivement, *Cet homme est un polyglotte.*

POLYGONE. adj. des deux genres. T. de Géom. Qui a plusieurs angles et plusieurs côtés. *Une forteresse de figure polygone.*

Il est aussi substantif masculin. *Cette figure est un polygone régulier, un polygone irrégulier. Les côtés, les angles d'un polygone.*

POLYGONE, en termes de Fortification, Figure qui détermine la forme générale du tracé d'une place de guerre. *Polygone extérieur*, Celui qui est formé de lignes unissant deux à deux les angles saillants des bastions. *Polygone intérieur*, Celui qui est formé par les courtines de l'enceinte prolongées jusqu'à ce qu'elles se rencontrent dans l'intérieur des bastions.

POLYGONE, se dit aussi, dans les Écoles d'artillerie, d'Un endroit où l'on exerce les artilleurs aux manœuvres du canon et des autres armes à feu de grande portée. *Aller au polygone. L'exercice du polygone.*

POLYGRAPHE. s. m. Auteur qui a écrit sur plusieurs matières. *Les polygraphes forment une classe particulière dans les catalogues des bibliothèques.*

POLYGRAPHIE. s. f. Nom donné par les bibliographes à la partie d'une bibliothèque qui comprend les polygraphes. *Les œuvres de cet auteur doivent être rangées dans la polygraphie.*

POLYMATHIE. s. f. Instruction multiple, variée, étendue.

POLYMATHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la polymathie. *École polymathique*, École où l'on enseigne beaucoup de sciences.

POLYMORPHE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est sujet à changer beaucoup de forme.

POLYMORPHISME. s. m. Terme didactique. Propriété qu'ont certains corps d'affecter des formes très différentes sans changer de nature.

POLYNÔME. s. m. T. d'Algèbre. Il se dit de Toute quantité algébrique, composée de plusieurs termes distingués par les signes *plus* (+) ou *moins* (—).

POLYPE. s. m. Espèce d'animal aquatique de la classe des Zoophytes, dont le corps gélatineux est de forme conique, et qui a autour de la bouche plusieurs filets mobiles appelés Tentacules. *Polype nu. Polype du corail. Le polype d'eau douce, coupé en plusieurs parties, se reproduit tout entier dans chacune. Les coraux sont des productions de polypes.*

POLYPE, en termes de Médecine, Excroissance ou tumeur de diverse nature qui vient en certaines parties du corps et particulièrement sur les membranes muqueuses. *Polype mou. Polype dur. Polype charnu. Polype cancéreux. Polype du nez, de la matrice. Il a un polype. Il s'est fait arracher, extirper un polype.*

POLYPÉTALE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des fleurs qui ont plusieurs pétales. *La corolle des roses, des œillets est polypétale.*

POLYPEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui a rapport au polype, qui est de la nature du polype. *Tumeur polypeuse.*

POLYPIER. s. m. T. d'Hist. nat. Habitation commune des polypes.

POLYPODE. s. m. T. de Botan. Plante de la famille des Fougères, dont les racines s'attachent par une multitude de fibres sur les pierres et les troncs d'arbres, et particulièrement au pied des vieux chênes.

POLYPTYQUE. s. m. T. de Diplomatique. Livre de cens, contenant le détail des rentes, des corvées et autres redevances seigneuriales. *Le polyptyque d'Irminon.* On dit dans le même sens, *Pouillé.*

POLYSTYLE. adj. des deux genres. T. d'Architect. Il se dit D'un édifice où il y a beaucoup de colonnes. *Temple polystyle.*

Salle polystyle, Salle dont le plafond est soutenu par beaucoup de colonnes.

POLYSYLLABE. adj. des deux genres. (L'S se prononce fortement, comme dans *Syllabe.*) T. de Gram. Qui est de plusieurs syllabes. *Ce mot est polysyllabe.* On l'emploie aussi substantivement, au masculin. *C'est un polysyllabe.*

POLYSYLLABIQUE. adj. des deux genres. T. de Gram. Synonyme de Polysyllabe.

POLYSYNODIE. s. f. (L'S se prononce fortement, comme dans *Synode.*) Système d'administration qui consiste à remplacer chaque ministre par un conseil. *Après la*

mort de Louis XIV, le régent voulut établir la polysynodie en France, et abolir les ministères.

POLYTECHNICIEN. s. m. Un élève de l'école polytechnique.

POLYTECHNIQUE. adj. Qui concerne, qui embrasse plusieurs arts ou sciences. Il n'est guère usité que dans cette dénomination, *École polytechnique*, École où l'on forme des élèves destinés à entrer dans les écoles spéciales d'artillerie, du génie, des mines, des constructions navales, des ponts et chaussées, etc. *Élève de l'école polytechnique. Professeur à l'école polytechnique.*

POLYTHÉISME. s. m. Système de religion qui admet la pluralité des dieux.

POLYTHÉISTE. s. des deux genres. Celui, celle qui professe le polythéisme.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Les religions polythéistes.*

POM

POMMADE. s. f. Composition molle et onctueuse, faite avec de la cire, ou avec de la graisse de certains animaux, à laquelle on mêle différents ingrédients, suivant les divers usages qu'on en veut faire. *Pommade jaune, rouge, blanche. Pommade au jasmin, de jasmin, à la jonquille, de jonquille, à la fleur d'orange, de fleur d'orange, etc. Pommade de concombre. Pommade de moelle de bœuf. Pommade pour les cheveux, pour les lèvres, pour guérir les gerçures. Pot de pommade.*

Bâton de pommade, Espèce de petit rouleau fait avec de la pommade plus consistante que la pommade ordinaire.

Pommade mercurielle, Onguent composé d'axonge et de mercure.

POMMADE. s. f. T. de Manège. Tour qu'on fait en voltigeant et se soutenant d'une main sur le pommeau de la selle d'un cheval. *Pommade simple, double, triple.*

POMMADER. v. a. Enduire de pommade. *Pommader une perruque, des cheveux. Cette femme, avant de se coucher, se pommade les mains et le visage.*

POMMADÉ, ÉE. part. passé.

POMME. s. f. Sorte de fruit à pépin, de forme ronde, bon à manger. *Pomme de reinette, de capendu, de rambour, d'api, de calville. Pomme-poire. Pomme pourrie. Pomme ridée. Pomme tapée. Pomme sauvage. Mordre dans une pomme. Compote de pommes. Sirop de pommes. Gelée de pommes. Sucre de pommes. Pelure de pomme. Faire cuire des pommes. Des pommes cuites au four.*

Pomme à cidre, Pomme qu'on ne mange point, et dont on fait du cidre.

Prov. et fig., *On jetterait cette muraille à bas avec des pommes cuites*, Elle est très peu solide.

Fig. et pop., *La pomme d'Adam*, La grosseur qui paraît au nœud de la gorge.

Fig., *Pomme de discorde*, Sujet de division entre des personnes qui étaient bien ensemble. *Cette succession a été la pomme de discorde, une pomme de discorde entre eux.*

Fig., *Donner la pomme à une femme*, Juger qu'elle l'emporte en beauté sur les autres femmes de la même assemblée, de la même société. *Dans cette assemblée, c'est à elle que j'aurais donné la pomme.* On dit dans le même sens, *Elle mérite la pomme, elle obtiendrait la pomme.*

Pomme de pin, Le fruit que produit le pin, le sapin (voyez plus bas un autre sens).

Pomme de chêne, ou *Noix de galle*, Excroissance en forme de boule, produite ordinairement sur les feuilles du chêne par la piqûre d'un insecte. *Pomme d'églantier*, Excroissance velue produite aussi, sur les branches du rosier sauvage, par la piqûre d'un insecte. *Pomme épineuse* : voy. STRAMONIUM.

Pomme de terre, Plante de la famille des Solanées, dont les racines sont garnies d'une multitude de tubercules bons à manger, auxquels on donne le même nom. *Pomme de terre rouge, jaune. Fécule de pommes de terre. Pain de pommes de terre. Pommes de terre bouillies, frites.*

Pomme d'amour. Voyez TOMATE.

POMME, se dit aussi Des feuilles des choux et des laitues, lorsqu'elles sont encore compactes et ramassées. *Une pomme de choux. Une pomme de laitue.*

POMME, se dit encore Des divers ornements de bois, de métal, etc., faits en forme de pomme ou de boule. *Des pommes de lit. La pomme d'un chenet. La pomme d'une canne. Une canne à pomme d'or, à pomme d'ivoire.*

Pomme de pin, Ornement de sculpture qu'on place dans les angles des plafonds de corniche, ou au sommet des coupoles, etc. *La pomme de pin du tombeau d'Adrien se voit encore au jardin du Belvédère, à Rome.*

En termes de Marine, *La pomme d'un mât*, Boule de bois, de forme aplatie, qui surmonte chaque mât d'un bâtiment.

POMMEAU. s. m. Espèce de petite boule qui est au bout de la poignée d'une épée. *Ce pommeau est bien travaillé. Coup de pommeau d'épée. Mettre la main sur le pommeau de son épée.*

POMMEAU, se dit aussi d'Une éminence qui est au milieu de l'arçon de devant d'une selle, et qui est de forme arrondie. *Pommeau de cuivre. Il serait tombé, s'il ne s'était tenu au pommeau de la selle.*

POMMELER (SE). v. pron. Il ne se dit guère qu'en parlant De certains petits nuages blancs et grisâtres, ordinairement arrondis, qui paraissent quelquefois au ciel; et Des marques mêlées de gris et de blanc qui se forment par rouelles sur certains chevaux. *Le ciel s'est pommelé en un moment. Ce cheval commence à se pommeler.*

POMMELÉ, ÉE. part. passé. *Un cheval gris-pommelé. Temps pommelé. Le ciel est fort pommelé.*

Prov., *Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée.*

POMMELLE. s. f. Table de plomb battue en rond et percée de petits trous, qu'on met à l'ouverture d'un tuyau, pour empêcher les ordures de passer.

POMMER. v. n. Se former en pomme. Il ne se dit guère que Des choux et de certaines laitues. *Ces choux commencent à pommer. Ces laitues ne pommeront point.*

POMMÉ, ÉE. part. passé. *Chou pommé. Laitue pommée.*

Fig. et fam., *Un fou pommé*, Un fou achevé. *Une sottise pommée*, Une sottise complète.

POMMERAIE. s. f. Lieu planté de pommiers. *Une grande pommeraie.*

POMMETTE. s. f. Ornement de bois ou de métal, fait en forme de petites pommes ou boules. *Pommette de bois, de cuivre, d'argent. Ces chenets sont ornés de vases terminés par des pommettes, par de petites pommettes.*

POMMETTE, en termes d'Anatomie, La partie la plus saillante de la joue au-dessous de l'œil, en tirant vers l'angle extérieur. *L'os de la pommette.*

POMMIER. s. m. Arbre qui porte les pommes. *Pommier sauvage. Pommier franc. Planter, greffer un pommier. Le bois de pommier. Un verger planté de pommiers. Une allée de pommiers. Pommier nain. Pommier à fleur double. Pommier greffé sur franc. Pommier greffé sur paradis*, ou simplement, *Pommier paradis.*

Chêne-pommier, Chêne qui, au lieu de s'élever, affecte la forme du pommier.

POMMIER, se dit aussi d'Un ustensile de terre ou de métal, dont on se sert pour faire cuire des pommes devant le feu. *Pommier de terre. Pommier de fer-blanc. Pommier à deux, à trois étages. Des pommes cuites au pommier, dans un pommier.*

POMŒRIUM ou **POMÉRIUM.** (On prononce *Pomériome*.) s. m. T. d'Antiq. Espace que les habitants de l'Italie ancienne laissaient au pied des murs de leurs villes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. *Le pomœrium de Rome.*

POMPE. s. f. Appareil magnifique, somptueux. *La pompe d'un triomphe, d'une entrée solennelle, d'un tournoi. La pompe d'une cour. Pompe royale, superbe, magnifique, extraordinaire. Il fait tout avec pompe. Ce prince marche ordinairement sans pompe. Il aime l'éclat et la pompe. Il fuit la pompe. Marcher en grande pompe. Les pompes triomphales.*

Pompe funèbre, Tout l'appareil d'un convoi pour porter un mort en terre, et tout ce qui concerne la cérémonie d'un service solennel. *L'entreprise des pompes funèbres.*

En langage religieux, *Renoncer au monde et à ses pompes*, Renoncer au monde et à ses vanités, à ses plaisirs faux ou frivoles. On dit de même, *Renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.*

POMPE, se dit figurément, en parlant Du discours, du style, et signifie, Manière de s'exprimer en termes élevés, nobles, magnifiques, et qui sonnent bien à l'oreille. *La pompe de ses expressions impose à ceux qui l'écoutent. Il y a dans son discours beaucoup de noblesse et de pompe. La pompe de son style. Une vaine pompe. Pompe affectée.*

POMPE. s. f. Machine pour élever l'eau, composée d'un cylindre creux, d'un piston qui joue dans le cylindre, et de deux soupapes qui s'ouvrent et se ferment alternativement. *Il n'a d'eau dans ses jardins que par le moyen d'une pompe. Éteindre un incendie par le secours des pompes. Pompe à incendie. Arroser des arbres par le moyen d'une pompe. Le corps d'une pompe. Un corps de pompe. Le piston d'une pompe. La soupape d'une pompe. Pompe aspirante. Pompe foulante. Pompe foulante et aspirante. Pompe à feu.*

En Physique, *Pompe pneumatique*, Machine qui sert à faire le vide sous un récipient, à l'aide d'un piston. On la nomme plus ordinairement, *Machine pneumatique.*

POMPER. v. a. Élever, attirer, puiser l'eau ou l'air avec une pompe. *Pomper l'eau d'un vaisseau. Pomper l'air du récipient de la machine pneumatique.*

Il est aussi neutre, et alors il signifie simplement, Faire agir la pompe. *Quand le navire fait eau, il faut pomper à tour de bras. Il faut pomper pour remplir d'eau ce réservoir. On a pompé toute la nuit pour vider les caves.*

Pomper l'humidité, se dit De certaines

matières, de certains corps qui attirent à eux l'humidité, et qui s'en imprègnent. *Vous êtes allé au serein, votre habit a pompé l'humidité.* On dit dans le même sens, *Le soleil pompe les eaux de la mer.*

POMPÉ, ÉE. part. passé.

POMPEUSEMENT. adv. Avec pompe. *Ce prince marche toujours pompeusement et avec une grande suite.*

Fig., *S'exprimer pompeusement,* Employer des expressions nobles, élevées, magnifiques; ou, dans un sens défavorable, S'exprimer en termes ampoulés, employer de grands mots.

POMPEUX, EUSE. adj. Qui a de la pompe, où il y a de la pompe. *Appareil pompeux. Entrée pompeuse. Suite pompeuse. Cour pompeuse. Équipage pompeux.*

Fig., *Style, discours pompeux,* Style, discours remarquable par l'emploi des termes nobles, élevés, magnifiques et harmonieux. On dit de même, *Des termes pompeux, des paroles pompeuses.* Ces expressions se prennent quelquefois en mauvaise part.

Des éloges pompeux, De très grands éloges.

Fam., *Pompeux galimatias,* Amas de grands mots, de belles paroles qui ne signifient rien. *Pompeux solécisme,* Expression, locution, qui paraît brillante, mais qui est incorrecte et fautive.

POMPIER. s. m. Celui qui fait des pompes.

Il se dit aussi de Ceux qui sont chargés de porter des secours dans les incendies, et particulièrement d'y faire agir des pompes. *À Paris, les pompiers forment un corps organisé militairement. Le corps des pompiers, des sapeurs-pompiers. Le commandant des pompiers. Un corps de garde de pompiers. Les pompiers se sont rendus maîtres du feu.*

POMPON. s. m. Terme générique qui se dit Des ornements de peu de valeur que les femmes ajoutent à leurs coiffures, et en général à leurs ajustements.

POMPON, se dit aussi d'Une houppe de laine que les militaires portent à leurs coiffures. *Pompon rouge, jaune. Le pompon d'un shako.*

Fig. et fam., *À vous le pompon,* À vous l'avantage,

POMPONNER. v. a. Orner de pompons; et, dans un sens plus étendu, Parer une personne, lui faire sa toilette. *Pomponner une coiffure. Pomponner une mariée.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette femme aime à se pomponner.* Il est familier.

Fig., *Pomponner son style,* Y mettre de la recherche et des ornements affectés.

POMPONNÉ, ÉE. part passé. *Femme pomponnée. Style pomponné.*

PON

PONANT. s. m. Occident, la partie du monde qui est au couchant du soleil. *Depuis le levant jusqu'au ponant. Il se leva un vent du ponant.*

Il signifie aussi, L'Océan, par opposition à la Méditerranée. *L'armée du Ponant. Vice-amiral du Ponant. L'escadre du Ponant. Commercer dans le Ponant.* On dit aussi, *La mer du Ponant,* La mer océane. Dans l'une et l'autre acception, il a veilli.

PONCE. s. f. Sorte de pierre extrêmement sèche, poreuse et légère, qui est un produit des volcans. *Ponce vitreuse. Ponce commune.* Cette dernière s'appelle ordinairement *Pierre ponce.*

PONCE. s. f. Petit sachet qui sert à poncer, et qui consiste en un morceau de toile claire qu'on emplit de charbon pilé, si l'on veut poncer sur une surface blanche, ou de craie en poudre, de plâtre fin, si l'on veut poncer sur une surface noire. *Calquer un dessin avec la ponce.*

PONCEAU. s. m. Petit pont d'une arche, pour passer un ruisseau.

PONCEAU. s. m. Espèce de pavot sauvage d'un rouge fort vif, qui croît parmi les blés, et qu'on appelle plus ordinairement *Coquelicot. Du sirop de ponceau.*

Il se dit aussi d'Un rouge très vif et très foncé. *Un ruban couleur de ponceau. Un fort beau ponceau. Un ruban, une robe ponceau.* Dans cette dernière phrase, il est adjectif.

PONCER. v. a. Polir, rendre uni, rendre ras avec la pierre ponce. *Poncer du parchemin. Poncer du cuir. Poncer un chapeau.*

Poncer de la vaisselle, La rendre mate avec de la pierre ponce.

PONCÉ, ÉE. part. passé.

PONCER. v. a. Passer sur un dessin dont on a piqué le trait avec une aiguille, un petit sachet rempli de charbon pilé ou de craie en poudre, de plâtre fin, pour contretirer ce dessin sur du papier, sur de la toile, du bois, du vélin, etc. *Il faut poncer ce dessin, le poncer sur la toile. Poncer sur un enduit de plâtre le dessin de la fresque qu'on y veut peindre.*

PONCÉ, ÉE. part. passé.

PONCIF. s. m. Voyez PONCIS.

PONCIRE. s. m. Sorte de citron, de limon fort gros et fort odorant, dont on fait ordinairement cette confiture sèche qu'on appelle Écorce de citron. *Les poncires ne sont bons qu'à confire. Une caisse de poncires.*

PONCIS. s. m. Le dessin qui a été piqué, et sur lequel on passe le petit sachet appelé Ponce. *Il faut garder ce poncis, il pourra encore servir. Les poncis sont commodes pour tirer plusieurs copies d'un même dessin.* À présent, on dit plus souvent, *Poncif.*

Poncis ou *Poncif,* se dit figurément Des dessins qui offrent un type commun, qui sentent le calque et la copie. *Cette tête est un poncif. Les figures de ce tableau sont des poncifs.*

PONCTION. s. f. T. de Chirur. Opération par laquelle on évacue les eaux épanchées dans quelque partie du corps, en y faisant une ouverture. Il se dit communément de Celle qui se fait au bas-ventre d'un hydropique. *On lui a fait la ponction. Il a été guéri à la première ponction.*

Il se dit aussi de L'ouverture qu'on fait au périnée, pour tirer l'urine hors de la vessie, quand on ne peut pas introduire la sonde dans cet organe.

PONCTUALITÉ. s. f. Exactitude à faire certaines choses dans de certains temps, comme on se l'est proposé, ou comme on l'a promis. *Il est d'une grande ponctualité. Ponctualité scrupuleuse. Extrême ponctualité. Sa ponctualité s'étend à tout. Il a de la ponctualité en tout, jusque dans les moindres choses. Il remplit ses engagements avec ponctualité. Il met beaucoup de ponctualité à payer ce qu'il doit.*

PONCTUATION. s. f. L'art de ponctuer. *Il entend bien la ponctuation. Les règles de la ponctuation. Il y a ici une faute de ponctuation. Les divers signes de ponctuation.*

Il se dit aussi de La manière de ponctuer. *Cet écrivain a une ponctuation singulière. Ponctuation vicieuse. Les derniers éditeurs ont rectifié la ponctuation de ce passage.*

PONCTUATION, en parlant De la langue hébraïque, et de quelques autres langues orientales, se dit principalement Des points dont on se sert pour suppléer les voyelles. *On prétend que les Massorètes sont les auteurs de la ponctuation hébraïque.*

PONCTUEL, ELLE. adj. Exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire, ce qu'il a promis. *Il est fort ponctuel. Il n'y a point d'homme plus ponctuel. Il est ponctuel à s'acquitter, à servir ses amis. Il est ponctuel en tout.*

PONCTUELLEMENT. adv. Avec ponctualité. *Se rendre ponctuellement à l'heure. Il s'acquitte ponctuellement de tous ses devoirs.*

PONCTUER. v. a. Mettre des points, des virgules et d'autres signes de ponctuation dans un discours écrit, pour distinguer les phrases et les différents membres dont elles sont composées. *Tous les éditeurs ne ponctuent pas ce passage de la même manière. Ce livre est généralement mal ponctué. Quand une période n'est pas bien ponctuée, le sens en est quelquefois douteux, amphibologique.*

PONCTUER, en termes de Musique, signifie, Marquer les repos, diviser les phrases, dans la composition musicale.

PONCTUER, s'emploie aussi absolument. *Il ne sait pas ponctuer.*

PONCTUÉ, ÉE. part. passé. *La plupart des anciens manuscrits ne sont pas ponctués.*

Il se dit adjectivement, en termes d'Histoire naturelle, Des animaux et des végétaux qui sont parsemés de taches en forme de points. *Lézard ponctué. Plante ponctuée.*

Ligne ponctuée, trait ponctué, Ligne, trait formés d'une suite de points. *Dans les cartes géographiques, on indique ordinairement les limites par des lignes ponctuées.*

PONDAGE. s. m. Droit qu'on lève en Angleterre sur toutes les marchandises à l'entrée et à la sortie, et qui est réglé d'après le poids.

PONDÉRABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a un poids appréciable, qui est susceptible d'être pesé.

PONDÉRATION. s. f. T. de Physiq. Relation entre des poids ou des puissances qui s'équilibrent mutuellement.

Il se dit, en Peinture et en Sculpture, Du balancement des masses, de l'équilibre des figures.

Il s'emploie figurément, dans le langage ordinaire. *La pondération des pouvoirs.*

PONDÉRER. v. a. Équilibrer. Il ne s'emploie que figurément et en parlant De pouvoirs politiques. *Pondérer les pouvoirs de l'État.*

PONDÉRÉ, ÉE. part. passé. *Un gouvernement bien pondéré.*

PONDEUSE. s. f. Il se dit D'une femelle d'oiseau qui donne des œufs. *Cette poule est bonne pondeuse.*

Fig. et pop., *Bonne pondeuse,* Femme qui fait beaucoup d'enfants.

PONDRE. v. a. (*Je ponds, tu ponds, il pond; nous pondons, etc. Je pondais. Je pondis. Je pondrai. Je pondrais. Ponds, pondez. Que je ponde. Que je pondisse, etc.*) Il se dit D'une femelle d'oiseau qui se délivre de ses œufs. *Les perdrix pondent ordinairement quinze ou seize œufs.*

Il se dit aussi De quelques autres animaux, comme la tortue et la couleuvre. *La tortue pond ses œufs dans le sable.*

Il s'emploie souvent absolument. *Cette poule pond tous les jours.*

Prov. et fig., *Pondre sur ses œufs*, Être riche ou fort à son aise, et jouir tranquillement de son bien.

PONDU, UE. part. passé. *Un œuf frais pondu.*

PONEY. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Cheval de petite taille.

PONGO. s. m. T. d'Hist. nat. Nom donné à de grands singes.

PONT. s. m. Construction de pierre, de fer ou de charpente, élevée d'un bord à l'autre sur une rivière, un ruisseau, un fossé, etc., pour les traverser. *Pont de pierre. Pont de bois. Pont de fer. Beau pont. Grand pont. Petit pont. Pont étroit. Pont d'une seule arche. Les arches d'un pont. La culée d'un pont. Les piles d'un pont. Le trottoir, le parapet d'un pont. Un pont bien bâti. Construire un pont. Jeter un pont. Les ennemis, en se retirant, ont rompu, ont coupé les ponts.*

En termes de Guerre, *Équipage de pont*, L'ensemble de toutes les choses nécessaires pour établir des ponts sur les rivières que l'armée peut être obligée de traverser.

Pont de bateaux, Pont fait de plusieurs bateaux attachés ensemble, et recouverts de grosses planches. *Les troupes passèrent la rivière sur un pont de bateaux.*

Pont tubulaire, Sorte de tubes de fer à travers lesquels passent sur les rivières et sur les bras de mer peu larges les trains d'un chemin de fer.

Pont de corde, Tissu de cordes entrelacées, dont on se sert quelquefois dans les armées pour traverser des rivières, ou pour passer par-dessus des ravines profondes. *Pont de jonc*, Pont fait avec de grosses bottes de jonc couvertes de planches, et dont on se sert pour traverser les lieux marécageux.

Pont-levis, Sorte de petit pont qui se lève et qui s'abaisse sur un fossé. *Pont dormant*, Celui qui est fixé, et qui ne se hausse point.

En termes de Manège, *Ponts-levis*, Sauts du cheval, lorsqu'il se cabre plusieurs fois de suite en se dressant très haut. *Ce cheval m'a fait cent ponts-levis.*

En termes de Tailleur, *Pont-levis*, ou simplement, *Pont*, Partie du devant de la culotte ou du pantalon, que l'on baisse et relève à volonté.

Pont suspendu, Pont qui ne repose pas sur des piles, et dont le plancher est suspendu au-dessus de l'eau par le moyen de chaînes ou de fils de fer tendus de l'une à l'autre rive.

Pont tournant, Pont construit de manière qu'on peut le retirer à l'un des bords, en le faisant tourner sur un pivot.

Pont volant, Sorte de pont composé de deux petits ponts placés l'un sur l'autre, et tellement disposés, que celui de dessus s'avance par des cordages et des poulies attachées à celui de dessous. Il se dit aussi de Deux ou trois bateaux liés ensemble, et recouverts de madriers, qui, étant attachés par une longue corde à un point solide établi au milieu du fleuve, passent d'un bord à l'autre par la seule force du courant, en décrivant une portion de cercle dont la corde est le rayon. (Voyez plus bas un autre sens de *Pont volant*.)

Prov. et fig., *Laisser passer l'eau sous les ponts*, Ne pas se mettre en peine de ce qui ne dépend pas de nous.

Prov., *Il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci et là, ou d'ici à ce temps-là*, se dit D'une chose qu'on croit ne devoir pas arriver sitôt.

Prov. et fig., *La foire n'est pas sur le pont*, Rien ne presse.

Prov. et fig., *Faire un pont d'or à l'ennemi*, Lui faciliter la retraite, afin de ne pas le réduire au désespoir.

Faire un pont d'or à quelqu'un, Lui faire de grands avantages pour le déterminer à se désister de quelques prétentions, à quitter une place, un emploi. *Il voulait plaider, sa partie adverse lui a fait un pont d'or pour qu'il se désistât. Il ne voulait pas abandonner sa place, on lui a fait un pont d'or pour le décider à se retirer.*

Fig. et fam., *C'est le pont aux ânes*, se dit Des réponses triviales dont les plus ignorants ont coutume de se servir, lorsqu'on leur propose quelque difficulté à résoudre. *N'avez-vous rien de mieux à répondre à mon objection? ce que vous dites là, c'est le pont aux ânes.* Il se dit aussi Des choses si communes, que tout le monde les sait; des choses si faciles, que tout le monde peut les faire. *Écrire sur un pareil sujet, c'est le pont aux ânes.*

Fig., aux Jeux de cartes, *Faire un pont, faire le pont*, Courber quelques-unes des cartes, et les arranger de telle sorte, que celui contre qui on joue ne pourra guère couper qu'à l'endroit qu'on veut. *Cet escroc le gagna en faisant le pont.*

Fig. et très famil., *Couper dans le pont*, Se laisser prendre à un piège grossier.

Ponts et chaussées. Dénomination sous laquelle on comprend tout ce qui concerne l'administration publique dans la confection et l'entretien des routes, des ponts, des canaux, etc. *Directeur général, inspecteur, ingénieur des ponts et chaussées. Faire un fonds pour l'entretien des ponts et chaussées. Il y a trente ans qu'il est dans les ponts et chaussées.*

École des ponts et chaussées, Institution spécialement destinée à former des sujets pour les travaux de cette partie. *Il est entré à l'école des ponts et chaussées.*

Pont à bascule, en termes de Mécanique, se dit d'Une machine placée sur les routes pour peser les voitures, et s'assurer qu'elles ne portent que la charge autorisée par le règlement.

PONT, en termes de Marine, se dit Du tillac et des différents étages d'un bâtiment. *Les plus grands vaisseaux de guerre n'ont que trois ponts élevés de six pieds l'un sur l'autre. Les frégates ordinaires n'ont que deux ponts.* Quand on dit absolument, *Le pont*, on entend ordinairement Le tillac, le pont supérieur. *Ils étaient réunis sur le pont. Monter sur le pont.*

Pont volant, Pont d'un petit bâtiment marchand, qu'on enlève par panneaux pour découvrir la cale au besoin.

Faux pont. Voyez FAUX, adjectif.

PONTE. s. f. L'action de pondre. Il s'emploie principalement en parlant De quelques oiseaux, comme perdrix, faisans, etc., qui ne pondent qu'en certains temps de l'année. *Pendant que les perdrix font leur ponte. Les faisans n'ont pas encore achevé leur ponte. Voici le temps de la ponte.*

PONTE. s. m. T. du Jeu de l'hombre. L'as de cœur, quand on fait jouer en cœur, et L'as de carreau, quand on fait jouer en carreau. *Il jouait à vilain jeu, mais le baste et le ponte lui sont entrés.*

PONTE, au Jeu du pharaon, du trente et quarante, etc., Celui ou celle qui joue contre le banquier. *Les pontes ont beaucoup perdu.*

PONTÉ, ÉE. adj. Il se dit D'un bâtiment de mer qui a un pont. *Navire ponté, non ponté. Il a fait le trajet sur un bâtiment qui n'était pas ponté.*

PONTER. v. n. Être ponte, jouer contre le banquier, au pharaon, au trente et quarante, etc. *Voulez-vous ponter? Il y a un grand désavantage à ponter.*

PONTET. s. m. T. d'Arquebusier. Partie demi-circulaire de la sous-garde d'un fusil, d'un pistolet.

PONTET, en termes de Sellier, Partie d'une selle, en forme d'arcade.

PONTIFE. s. m. Personne revêtue d'un saint ministère, et qui a juridiction et autorité dans les choses de la religion. *Aaron était le grand pontife des Hébreux. Il y avait à Rome un collège de pontifes. César était grand pontife. Tous les empereurs, jusqu'au temps de Gratien, ont pris le titre de Souverain pontife.*

Parmi les Catholiques, *Le souverain pontife*, Le pape.

PONTIFE, dans la Liturgie catholique, se dit Des évêques, des prélats en général. *Dire l'office du commun des pontifes. Tel saint, pontife et martyr.*

Il a aussi la même acception dans le style élevé. *Et vous, pontife du Dieu vivant, achevez d'offrir pour nous le sacrifice de réconciliation.*

PONTIFICAL, ALE. adj. Qui appartient à la dignité de pontife, d'évêque. *Autorité pontificale. Dignité pontificale. Habits, ornements pontificaux. Quelques abbés avaient le privilège d'officier en habits pontificaux.*

Il se dit aussi De la dignité du souverain pontife. *Il est parvenu à la dignité pontificale. Le trône pontifical.*

PONTIFICAL. s. m. Livre qui contient les différentes prières et l'ordre des cérémonies que l'évêque doit observer particulièrement dans l'ordination, la confirmation, les sacres, et autres fonctions réservées aux évêques. *Le pontifical romain. Cela est marqué dans le pontifical.*

PONTIFICALEMENT. adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux. *Officier pontificalement. Célébrer pontificalement.*

PONTIFICAT. s. m. Dignité de grand pontife. *César brigua, obtint le pontificat.*

Il se dit ordinairement, parmi les Catholiques, de La dignité de pape. *Il fut élevé au pontificat. Aspirer au pontificat. Parvenir au souverain pontificat.*

Il se dit aussi Du temps pendant lequel un pontife, un pape a exercé son autorité. *César réforma le calendrier pendant son pontificat. Sous le pontificat de Grégoire le Grand. Pendant le pontificat de saint Léon. Son pontificat ne dura guère.*

PONT-LEVIS. s. m. Voyez PONT.

PONT-NEUF. s. m. Chanson populaire sur un air fort connu. *Chanter un pont-neuf. Il sait tous les ponts-neufs qui courent les rues.* Ces chansons étaient ainsi nommées parce qu'elles se chantaient et se débitaient sur le Pont-Neuf de Paris.

Prov., *Se porter comme le Pont-Neuf*, Se porter très bien. Il se dit par allusion à la solidité du Pont-Neuf de Paris.

PONTON. s. m. Pont flottant, machine composée de deux bateaux joints par des poutres, et couverts de planches, dont on se sert pour faire passer une rivière, un

ruisseau à de la cavalerie, à de l'infanterie, à de l'artillerie. *Il faut des pontons pour faire passer l'artillerie sur cette rivière.*

Il se dit principalement de Certains bateaux de cuivre, qu'on porte dans une armée sur des espèces de chariots, et qui servent à jeter des ponts sur les rivières. *Mettre les pontons à l'eau.*

PONTON, en termes de Marine, Grand bateau plat qui a trois ou quatre pieds de bord, qui porte un mât, et qui sert de point d'appui pour le radoub des vaisseaux, pour le chargement et le déchargement des gros fardeaux, et pour le nettoiement des ports.

Il se dit aussi de Vieux vaisseaux rasés, qui servent à plusieurs usages dans les ports et où l'on renferme quelquefois des prisonniers. *Pendant les guerres du premier empire beaucoup de prisonniers français furent enfermés sur des pontons en Angleterre.*

PONTONAGE. s. m. Droit qui se perçoit en quelques lieux sur les personnes, voitures ou marchandises qui traversent une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac.

PONTONNIER. s. m. Celui qui reçoit le droit de pontonage.

Il se dit aussi, en termes de Guerre, Des soldats d'artillerie qui sont chargés du service des équipages de pont. *Une compagnie de pontonniers.*

PONTUSEAU. s. m. T. de Papeterie. Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes sur lesquelles on coule le papier.

Il se dit aussi Des raies que ces verges laissent sur le papier. *Le papier vélin est sans vergeures ni pontuseaux.*

POP

POPE. s. m. Nom que les Russes donnent à leurs prêtres du rite grec.

POPELINE. s. f. Étoffe dont la chaîne est de soie, et la trame de laine lustrée. *Popeline noire, grise. Popeline unie, façonnée. Une robe de popeline.* On dit aussi, *Papeline.*

POPLITÉ, ÉE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport, qui appartient au jarret. *Le muscle poplité. L'artère poplitée.*

POPULACE. s. f. coll. Le bas peuple. *Ils essayèrent de soulever la populace. Apaiser la populace. Faire courir quelque bruit parmi la populace. La plus vile populace. Un homme de la populace.*

POPULACIER, ÈRE. adj. Qui appartient, qui est propre à la populace. *Style populacier. Propos populacier. Harangue populacière.*

POPULAIRE. adj. des deux genres. Qui est du peuple, qui concerne le peuple, qui appartient au peuple. *Opinion populaire. Bruit populaire. Erreur populaire. Émeute populaire. Façon de parler, expression, terme populaire. Préjugés populaires.*

Gouvernement populaire, État populaire, Forme de gouvernement, État où l'autorité est entre les mains du peuple.

Éloquence populaire, Éloquence propre à faire impression sur le peuple, sur la multitude.

Maladies populaires, Certaines maladies contagieuses qui courent parmi le peuple.

Cette vérité est devenue populaire, Elle est répandue jusque dans le peuple. On dit dans le même sens, *Rendre une science populaire,* La répandre en tous lieux, la rendre accessible à tous les esprits.

POPULAIRE, signifie aussi, Qui recherche, qui se concilie l'affection du peuple. *Henri IV était un roi populaire. Ce prince sentit le besoin de se rendre populaire, de se montrer populaire.*

Il se dit aussi Des manières, du langage, etc. *Des manières affables et populaires. Sous son air populaire il cachait beaucoup de hauteur.*

POPULAIREMENT. adv. D'une manière populaire, à la manière du peuple. *C'est parler populairement que de se servir de telle expression. On dit populairement, Jouer de la mâchoire, pour dire, Manger.*

POPULARISER. v. a. Rendre populaire ou vulgaire. *Il a popularisé la science par ses ouvrages.*

Il signifie aussi, Attirer, mériter à quelqu'un la faveur et l'affection du peuple. *Rien ne popularise plus un roi que d'être d'un accès facile.*

Il s'emploie plus ordinairement, dans ce dernier sens, avec le pronom personnel. *Il fait tout ce qu'il peut pour se populariser.*

POPULARISÉ, ÉE. part. passé.

POPULARITÉ. s. f. Caractère d'un homme populaire ; conduite propre à gagner la faveur du peuple. *Affecter beaucoup de popularité. Il a un air de popularité qui lui gagne tous les cœurs. Sa popularité n'est qu'un masque.*

Il se dit aussi de La faveur publique, du crédit parmi le peuple. *Il a acquis beaucoup de popularité. Il jouit d'une grande popularité. Il a perdu presque toute sa popularité.*

POPULATION. s. f. coll. Il se dit Du nombre des habitants d'un pays, d'un lieu, relativement à l'étendue de ce pays, de ce lieu. *La population de l'Angleterre est considérable. Il y a dans ce pays un excès de population. La population de ce pays s'est accrue beaucoup, a doublé depuis dix ans. La population de cette ville s'élève à tant de mille âmes. Tables de population. Le mouvement annuel de la population. Toute la population vint au-devant de lui.*

Favoriser la population, Favoriser les moyens d'augmenter le nombre des habitants d'un pays.

POPULÉUM. adj. m. (On prononce *Populéome.*) T. de Pharmacie. *Onguent populéum,* Onguent calmant fait avec des germes de peuplier noir, de la graisse de porc et des feuilles de pavot, de belladone, etc.

POPULEUX, EUSE. adj. Où la population est considérable. *Un pays populeux. Une ville populeuse. Un quartier populeux. Il y a des pays qui, par leur nature, sont plus populeux que d'autres.*

POR

PORACÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il se dit Des humeurs dont la couleur verdâtre tire sur celle du poireau. *Pus poracé. Bile poracée.*

PORC. s. m. (Le C final ne se prononce point devant les consonnes.) Cochon, animal domestique qu'on engraisse pour le manger, et qui a entre la chair et la peau une graisse qu'on appelle Lard. *Grand porc. Gros porc. Porc gras. Porc maigre. Le porc était un animal immonde parmi les Juifs. Les mahométans ne mangent point de chair de porc. Le lard d'un porc nourri de gland est le plus ferme. Langue de porc. Pied de porc. Tuer un porc. Saler un porc. Langueyer des porcs.*

Soie de porc, Le grand poil qui vient aux pores sur le haut du cou et sur le dos.

Fig. et fam., *C'est un vrai porc,* se dit D'un homme sale et gourmand.

Porc marin. Nom que l'on donne quelquefois au marsouin et au dauphin. *Il y a beaucoup de porcs marins dans la Méditerranée.*

PORC, se dit aussi de La chair du porc. *Manger du porc. Le porc est une viande lourde.*

Porc frais, Chair de cochon qui n'est pas salée. *Manger du porc frais. Filet, côtelettes de porc frais.*

PORCELAINE. s. f. Sorte de poterie dont la pâte très fine se compose principalement de kaolin, et qui sert à fabriquer des vases et des ustensiles de toutes formes, le plus souvent ornés de peintures et de dorures. *Porcelaine fine. Ancienne porcelaine. Nouvelle porcelaine. Belle porcelaine. Porcelaine transparente. Cette porcelaine est d'un bel émail. Vase de porcelaine. Tasse de porcelaine. Plat de porcelaine. Assiette de porcelaine. Service de porcelaine. Porcelaine de la Chine, du Japon. Porcelaine de Saxe. Porcelaine de Sèvres. Peindre, dorer sur porcelaine. Peinture sur porcelaine. Fabrique de porcelaine.*

Il se dit aussi Des vases faits de porcelaine. *Il a beaucoup de porcelaines, de très belles porcelaines.*

Adjectiv., *Cheval porcelaine,* Celui dont la robe est grise, luisante, et tachée de poils bleuâtres et couleur d'ardoise.

PORCELAINE, en termes d'Histoire naturelle, Espèce de coquillage univalve, très poli et tacheté, dont les bords s'arrondissent en dedans, et forment une ouverture longitudinale, étroite, dentelée des deux côtés.

PORCELAINIER. s. m. Ouvrier en porcelaine.

PORC-ÉPIC. s. m. Quadrupède de l'ordre des Rongeurs, dont le corps est armé de piquants, qu'il dresse pour se défendre. *Les porcs-épics sont sauvages et solitaires.*

PORCHAISON. s. f. T. de Chasse. État du sanglier dans la saison où il est le plus gras et le meilleur à manger. *À la fin de septembre, les sangliers sont en porchaison.*

PORCHE. s. m. Portique, lieu couvert à l'entrée d'un temple, d'une église, ou même d'un palais. *Porche circulaire. Porche cintré. Le porche du temple de Jérusalem. Le porche d'une église de village.*

Porche en tambour, Espèce de vestibule de menuiserie placé du côté intérieur de la porte d'une église.

PORCHER, ÈRE. s. Celui, celle qui garde les pourceaux. *Le porcher du village.*

Fig. et fam., *C'est un porcher, un vrai porcher,* se dit D'un homme grossier et malpropre.

PORCHERIE. s. f. T. d'Agron. Lieu où l'on tient des porcs.

PORCINE. adj. f. Il s'emploie dans cette expression, *Race porcine,* Race de porcs. *Les diverses races porcines.*

PORE. s. m. Ouverture imperceptible dans la peau de l'animal, par où se fait la transpiration, par où sortent les sueurs. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel. *En été les pores sont plus ouverts. Le froid resserre les pores. Pores exhalants. Pores absorbants. Le sang lui sortait par tous les pores.*

Il se dit aussi de Petits orifices, de petites ouvertures imperceptibles dont les végétaux sont criblés, et qui font à peu près les mêmes fonctions que les pores des animaux.

Il se dit encore Des vides, des intervalles qui se trouvent entre les particules dont les différents corps sont composés. *Tous les corps ont des pores, sont criblés de pores. Le bois, les métaux, etc., ont des pores. La lumière passe au travers des pores du verre.*

POREUX, EUSE. adj. Qui a des pores. *Le verre est poreux. Il n'y a point de corps qui ne soit poreux.*

PORISME. s. m. T. de Mathém. Nom de certaines propositions qui étaient en usage dans la géométrie des Grecs. *Les porismes d'Euclide.*

POROSITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité d'un corps considéré comme poreux. *La porosité du verre.*

PORPHYRE. s. m. Sorte de roche extrêmement dure, dont le fond est communément rouge, et quelquefois vert, marqué de petites taches blanches. *Table de porphyre. Colonne de porphyre. Figure, buste de porphyre.*

Il se dit, en Pharmacie, d'Un instrument au moyen duquel on réduit diverses substances solides en poudre presque impalpable.

PORPHYRISATION. s. f. Action de porphyriser; État de ce qui est porphyrisé.

PORPHYRISER. v. a. Broyer une substance avec la molette sur une table très dure et bien unie, ordinairement de porphyre, pour la réduire en une poudre très fine.

PORPHYRISÉ, ÉE. part. passé. *Limaille de fer porphyrisée.*

Papier porphyrisé, Papier dont on a rendu la surface unie et luisante, en le glaçant avec de la poudre de sandaraque très fine.

PORPHYROGÉNÈTE. s. m. T. d'Antiq. Nom qu'on donnait aux enfants des empereurs d'Orient, lorsqu'ils étaient nés dans la pourpre, c'est-à-dire pendant le règne de leur père.

PORRACÉ, ÉE. adj. Voyez PORACÉ.

PORREAU. s. m. Voyez POIREAU.

PORRECTION. s. f. (On fait sentir les deux R.) T. du Rituel catholiq. Action de tendre, de présenter une chose. Il ne se dit que De la manière dont on confère les ordres mineurs, et qui consiste à mettre dans la main des ordinands, ou simplement à leur faire toucher les instruments relatifs à leur ministère. *Les ordres majeurs se confèrent par l'imposition des mains, et les mineurs par la porrection des objets qui en désignent les fonctions.*

PORT. s. m. Lieu sur une côte, où la mer, s'enfonçant dans les terres, offre aux bâtiments un abri contre les vents et les tempêtes. *Port de mer. Petit port. Grand port. Bon port. Port militaire. Il y a des ports naturels et des ports artificiels. Il y a deux forts qui défendent l'entrée du port. Entrer dans le port. Sortir du port. Ce port a dix brasses d'eau. Le fond de ce port est bon. Ce port a un fond de vase. Un port fermé d'une chaîne. Ce n'est qu'un bassin, ce n'est pas un port. Un port qui se remplit aisément. Nettoyer, creuser un port. Cette ville a un beau port. Le port de cette ville est sûr et commode. Ce port n'a pas assez de fond, il n'y a que des barques qui puissent y tenir.*

Port de toute marée, Celui où les bâtiments peuvent entrer en tout temps, parce qu'il y a toujours assez de fond.

Port de barre, Celui dont l'entrée est fermée par un banc de roche ou de sable, et où les bâtiments ne peuvent entrer qu'avec la marée.

Port franc, Celui où les marchandises ne payent point de droits, tant qu'elles n'entrent pas dans l'intérieur du pays. *L'institution des ports francs est très avantageuse au commerce.* Il se dit aussi d'Un édifice situé près d'un port, et dans lequel on entrepose en franchise les marchandises étrangères destinées à être exportées.

Faire naufrage au port, Faire naufrage dans le port en y entrant.

Fig., *Faire naufrage au port*, Échouer dans une entreprise au moment où elle semblait près de réussir.

Prendre port, surgir au port, Aborder à terre, soit dans un port, soit ailleurs. Il signifie aussi, figurément, Atteindre au but de ses vœux, réussir dans quelque chose qu'on avait entrepris.

Fermer un port, fermer les ports, Empêcher qu'il n'en sorte aucun bâtiment. *A cette nouvelle on ferma tous les ports.*

Le navire est arrivé à bon port, Il est arrivé heureusement. On dit de même, *Ces marchandises sont arrivées à bon port.*

Fig. et fam., *Arriver à bon port*, Arriver heureusement et en bonne santé, au lieu où l'on voulait aller.

PORT, se dit aussi Des lieux sur les rivières où les navires, les bateaux abordent, où les bâtiments chargent et déchargent les marchandises. *Le port de Londres. Le port de Bordeaux. Le port Saint-Paul, le port au blé, aux tuiles, le port Saint-Nicolas à Paris.*

Il se dit également Des villes bâties auprès d'un port, autour d'un port. *J'ai habité deux ans un port de mer. Brest est un beau port.*

PORT, se dit figurément d'Un lieu de repos, d'une situation tranquille. *Il s'est retiré du monde et de l'embarras des affaires; il est dans le port. Il voit du port toutes les tempêtes de la cour. Il s'est assuré un port dans la tempête.*

Il est arrivé au port, il est dans le port, se dit D'un homme de bien qui est mort, et que l'on croit jouir du bonheur éternel.

Fig., *Port de salut*, Lieu où l'on se retire à l'abri d'une tempête. *Cette île, cette rade, ont été pour lui un port de salut.* Il se dit aussi, généralement, de Tout lieu où l'on se retire loin des embarras du monde, où l'on cherche à se mettre à couvert de quelque danger. *La maison de l'ambassadeur a été un port de salut pour lui.*

PORT. s. m. La charge d'un bâtiment, le poids qu'il peut porter. *Ce navire est du port de cent tonneaux. Un bâtiment du port de six cents tonneaux, de mille tonneaux, etc.*

Il se dit aussi Du prix qu'on paye pour le transport des effets que voiturent les rouliers et les messagers, et pour celui des lettres qu'on reçoit par la voie de la poste. *Il a donné tant par kilogramme à la messagerie, pour le port de ses effets. Je me ruine en ports de lettres. Cela a coûté tant de frais de port, tant de port, tant pour le port. Port franc. Port payé. Une lettre franche de port. Envoyez ce paquet, franc de port.*

Avoir ses ports francs, Recevoir ses lettres franches de port.

Port permis, se dit, dans la Marine marchande, de Ce qu'un capitaine de navire ou un passager peut charger pour son compte, sans avoir de fret à payer.

Port d'armes, Le droit de porter des armes pour chasser. *Permis de port d'armes.*

Port d'armes, se dit aussi de L'attitude du soldat qui porte les armes. *Il est au port d'armes. Se mettre au port d'armes. Les principes du port d'armes.*

PORT, à certains jeux de cartes, se dit Des cartes qu'on réserve pour les joindre à celles qui doivent rentrer du talon. *Mon port était beau, mais il m'est rentré vilain jeu.*

PORT, signifie aussi, Le maintien d'une personne, la manière dont une personne qui est debout, marche, se présente, etc. *Un port noble et majestueux. Il l'a reconnu à son port et à sa démarche.*

Fam., *Elle a le port d'une reine, un port de reine*, se dit D'une femme qui a la taille belle et l'air noble.

Cette personne a un beau port de tête, Sa tête est bien placée, elle la porte bien.

En Botanique, *Le port d'une plante*, L'aspect, l'ensemble d'une plante, sa forme distinctive. *Cette plante a le port de la ciguë.*

En Musique, *Port de voix*, Agrément du chant, qui se marque par une petite note, et qui se pratique en montant diatoniquement, par un coup de gosier, d'une note à celle qui la suit.

PORTABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut porter. *Cet habit n'est plus portable, est encore portable.*

En Jurispr., *Rente* ou *redevance portable*, Celle qui doit être acquittée dans un lieu désigné par la convention; par opposition à *Rente* ou *redevance requérable*, Celle que le créancier doit aller chercher lui-même.

PORTAGE. s. m. Action de porter, de transporter. *Il faut tant de chevaux, tant de voitures pour le portage de ces marchandises. Frais de portage.*

Droit de portage, Droit que chaque officier de marine et chaque matelot ont d'embarquer pour leur compte jusqu'à tant pesant. Cette expression est maintenant peu usitée. Voyez *Port permis.*

Faire portage, se dit en parlant De certains fleuves, comme celui de Saint-Laurent, où il y a des sauts qu'on ne peut remonter ni descendre en canot; et signifie, Porter par terre le canot, et tout ce qui est dedans, au delà de la chute d'eau.

PORTAGE, se dit aussi Des endroits d'un fleuve où sont des chutes d'eau, qui obligent à faire portage. *Depuis Québec jusqu'à Montréal, il y a tant de portages.*

PORTAIL. s. m. Le frontispice, la façade d'une église où est sa porte principale. *Portail magnifique, superbe, de bon goût. Le dedans de cette église ne répond pas au portail. Ce portail est du dessin de Michel-Ange. Le portail de Saint-Pierre de Rome. Le portail de Saint-Gervais de Paris. Il y a dans Paris plusieurs portails fort estimés.*

PORTANT, ANTE. adj. Il ne s'emploie qu'avec les adverbes *Bien* et *Mal*. *Il est bien portant*, Il est en bonne santé. *Elle est toujours mal portante*, Elle est toujours dans un état de souffrance.

PORTANT, est aussi substantif masculin, et signifie, dans les décors de théâtre, Des montants en bois à poste fixe qui soutiennent les coulisses.

PORTATIF, IVE. adj. Qu'on peut aisément porter. *Les petits livres sont commodes en ce qu'ils sont portatifs. Cette lunette n'est pas portative. On a dans les armées des fours, des moulins portatifs.* On l'ajoute au titre de quelques livres, pour signifier qu'Ils sont d'un petit volume, et faciles à porter. *Dictionnaire portatif de géographie.*

PORTE. s. f. Ouverture faite pour entrer dans un lieu fermé, et pour en sortir. *Petite porte. Grande porte. Porte carrée. Porte ron-*

de. Porte bâtarde. Porte cochère. Porte charretière. Fausse porte. Porte de devant. Porte de derrière. Porte secrète. Porte dérobée. Cette porte est trop basse. Le seuil d'une porte. La baie d'une porte. Il était sur le pas de sa porte. La porte d'un jardin, d'une maison, d'une chambre. La porte principale. La porte d'une église. La porte d'un théâtre. Les portes d'une ville, d'une forteresse. Porte de dégagement. Portes d'enfilade. Toutes les portes de cet appartement sont en enfilade. Percer une porte dans un mur. Murer une porte. Passer, entrer par la porte.

Il se dit, par extension, Des endroits d'une ville où étaient anciennement les portes de l'enceinte extérieure. *La porte Saint-Denis. La porte Saint-Martin. La porte Saint-Antoine. La porte Saint-Jacques.*

PORTE, se dit aussi d'Un assemblage de bois, et quelquefois de métal, qui tourne sur des gonds, et qui sert à fermer l'entrée d'une maison, d'une chambre, d'un enclos, d'une ville, etc. *Porte de bois, de fer, de bronze. Une porte garnie de gros clous. Porte à deux battants, à deux vantaux. Ouvrir, fermer une porte. Enfoncer une porte. Heurter, frapper, gratter à la porte. Entr'ouvrir une porte. Porte entr'ouverte, entre-bâillée. Tirer la porte après soi. Fermer la porte au verrou, à la clef. La porte n'est fermée qu'au pêne, qu'au loquet. Fermer une porte en dedans. Pousser une porte. Se mettre derrière une porte. Les gonds d'une porte. La ferrure d'une porte. Le marteau d'une porte. Attacher le pétard à la porte d'une ville. Faire sauter une porte. Enfermer quelqu'un entre deux portes.*

Porte vitrée, Porte qui est partagée dans toute sa hauteur ou seulement à moitié par des croisillons de petit bois, dont les vides sont remplis par des carreaux de verre ou de glace.

Porte de glace, Porte vitrée avec des morceaux de glace étamée, au lieu de l'être avec du verre transparent.

Porte coupée, Porte à deux ou à quatre vantaux coupés à hauteur d'appui.

Porte brisée, Porte dont une moitié se brise et se replie sur l'autre, dans le sens de la hauteur.

Porte-croisée, Fenêtre sans appui, qui sert de passage pour aller sur un balcon, sur une terrasse, dans un jardin.

Porte battante, Châssis couvert d'étoffe, qu'on met devant les portes des chambres, pour empêcher le vent d'y entrer; et qui se referme de lui-même après qu'on l'a ouvert.

Porte feinte, Imitation de porte qui sert à faire symétrie avec une ou plusieurs portes véritables.

Porte perdue, Porte à laquelle on a donné le même arasement et la même décoration qu'au lambris où elle est pratiquée, afin de ne pas déranger la symétrie de l'appartement.

Refuser la porte à quelqu'un, Ne vouloir pas le laisser entrer en quelque endroit. *Il se présenta pour entrer au bal, et on lui refusa la porte.*

Faire refuser sa porte à quelqu'un, Ne vouloir pas recevoir sa visite. *Fermer sa porte à quelqu'un*, Ne plus vouloir l'admettre chez soi.

Absol., *Fermer sa porte*, Ne plus recevoir de visites; et, *Ouvrir, rouvrir sa porte*, Commencer, recommencer à recevoir.

Faire défendre sa porte, Défendre de laisser entrer personne chez soi. *Je n'ai pu le voir, il avait fait défendre sa porte.* On dit dans le même sens, *Sa porte était défendue.*

Fig., *Forcer la porte de quelqu'un*, Entrer chez lui, quoique sa porte soit défendue.

La porte de cette maison est ouverte à tous les honnêtes gens, Tous les honnêtes gens sont bien reçus dans cette maison.

Être logé à la porte de quelqu'un, Avoir une maison, une habitation tout auprès de la sienne. On dit dans le même sens, *Ils sont logés porte à porte*, Ils habitent des maisons fort voisines l'une de l'autre; et dans un sens analogue, *Il a une maison à la porte, aux portes de la ville*, Il a une maison qui est fort près de la ville.

L'ennemi est à nos portes, L'ennemi est tout près de notre ville.

Mettre quelqu'un à la porte, Le chasser de chez soi. *Mettre un domestique à la porte*, Le congédier avec mécontentement.

Fam., *Fermer à quelqu'un la porte au nez, sur le nez*, Fermer une porte avec quelque vivacité, pour empêcher quelqu'un d'entrer. On dit aussi, *Pousser la porte au nez.*

Fig. et fam., *Prendre la porte*, Se retirer, s'échapper, s'évader à propos d'un lieu où l'on est, et où l'on a quelque chose à craindre. *Il fit bien de prendre la porte, sans quoi il aurait été maltraité. Prenez-moi la porte, et bien vite.* On dit dans le même sens, *Passez la porte, passez-moi la porte, enfilez-moi la porte bien vite.*

Fig. et fam., *Mettre la clef sous la porte*, Quitter furtivement sa maison, parce qu'on a de mauvaises affaires.

Fig., *Heurter, frapper à toutes les portes*, S'adresser à toutes sortes de personnes, et chercher toutes sortes de moyens pour réussir dans une affaire. On dit dans un sens analogue, *Il a frappé à la bonne porte*, Il s'est adressé où il fallait.

Prov. et fig., *Il est entré, il est sorti par une belle porte*, Il a obtenu, il a perdu ou quitté son emploi d'une manière honorable. On dit dans des sens analogues, *Entrer, sortir par une bonne porte, par une mauvaise, par une vilaine porte.*

Fig., *Se morfondre à la porte d'un ministre*, Le solliciter longtemps sans rien obtenir.

Se présenter à la porte de quelqu'un, Se présenter à sa demeure pour lui rendre visite. *Je me suis présenté à votre porte, on m'a dit que vous étiez sorti.*

Se faire écrire à la porte de quelqu'un, Se faire écrire sur la liste du portier, afin que le maître sache qu'on s'est présenté chez lui. On dit dans un sens à peu près semblable, *Passer à la porte de quelqu'un.*

Trouver porte close, Ne trouver personne, ou n'être pas reçu dans la maison où l'on va.

Fig., *Toutes les portes lui sont ouvertes*, Son crédit, la considération dont il jouit dans le monde, lui rendent toutes les entrées faciles.

Prov. et fig., *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, Il faut prendre un parti, il faut se déterminer d'une manière ou d'une autre.

Ouvrir ses portes au vainqueur, se dit D'une ville qui met quelque empressement à capituler, à recevoir le vainqueur. On dit quelquefois dans le sens contraire, *Fermer ses portes.*

Fig., *Porte de derrière*, Faux-fuyant, défaite, échappatoire. *Ne vous fiez pas à cet homme-là, il a toujours une porte de derrière.*

Porte de secours, Porte d'une citadelle, donnant sur la campagne, et par laquelle on peut introduire du secours.

Fam., *Écouter aux portes*, Être aux aguets pour surprendre le secret de quelqu'un. On dit de même, *C'est un écouteur aux portes.*

Fig. et fam., *Cela vous apprendra à écouter aux portes*, se dit À une personne qui est punie d'une curiosité indiscrète.

Fig., *Il a écouté aux portes*, se dit De quelqu'un qui paraît avoir deviné un secret. Il se dit aussi, dans un sens ironique, D'un homme qui répète mal quelque chose qu'il n'a entendu qu'à moitié, ou qu'il a mal compris.

Fig. et fam., *Enfoncer une porte ouverte*, Faire un effort pour vaincre un obstacle qui n'existe pas. On dit de même, *C'est un enfonceur de portes ouvertes.*

Fig. et fam., *Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre*, se dit D'un importun dont on ne peut se débarrasser.

Fig., *Cette place est la porte de tel pays*, Sa possession donne le moyen d'entrer facilement dans ce pays.

Fermer la porte, les portes d'un pays à une nation, Ne pas lui en permettre l'entrée. *Les Chinois ont longtemps fermé la porte de leur empire aux Européens.*

Fig., *Être aux portes de la mort*, Être à l'extrémité. On dit de même, *Être aux portes du tombeau.*

Dans le style de l'Écriture, *Les portes de l'enfer*, Les puissances de l'enfer. *Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église.*

Fig., *Les portes de l'éternité*, La mort.

Poétiq., *Fermer les portes de la guerre, les portes du temple de Janus*, Faire la paix.

PORTE, s'emploie figurément, pour Entrée, introduction. *La géométrie est la porte des sciences mathématiques. Cet emploi est la porte qui mène aux dignités.*

La porte des emplois, des honneurs, des grandeurs lui est fermée, se dit en parlant D'un homme qui n'a pas ou qui n'a plus les moyens d'obtenir des places, des dignités.

Ouvrir la porte aux abus, aux scandales, aux désordres, etc., Donner occasion ou facilité d'en commettre.

PORTE, se dit aussi de Ce qui ferme certains meubles ou certaines constructions servant à divers usages. *Les portes d'une armoire, d'un buffet, d'un placard, d'une bibliothèque, d'une alcôve. La porte d'une cage. La porte d'un four, d'un fourneau. La porte d'une écluse. Les portes d'un bassin à construire et à radouber les vaisseaux.*

Bateau-porte, Bateau que l'on coule à fond à la porte d'un bassin pour la fermer.

La porte d'une agrafe, Espèce de petit anneau où l'on fait entrer le crochet d'une agrafe, et qui sert à la retenir.

PORTE, se dit, dans une acception particulière, pour désigner La cour de l'empereur des Turcs. *La Porte Ottomane. La Sublime Porte. Ambassadeur à la Porte. Un ambassadeur, un envoyé de la Porte.*

PORTES, au pluriel, signifie quelquefois, Pas, gorge, défilé. *Les portes du Caucase, de la Cilicie.*

DE PORTE EN PORTE. loc. adv. De maison en maison. *Aller de porte en porte. Solliciter de porte en porte. Mendier de porte en porte.*

À PORTE CLOSE. loc. adv. En secret, sans témoin. *Cela s'est fait à porte close. Nous raisonnerons de cela, quand nous serons à porte close.* On dit dans le sens contraire,

À portes ouvertes, Publiquement. *Tout se passait à portes ouvertes.*

À PORTE OUVRANTE, À PORTES OUVRANTES, et À PORTE FERMANTE, À PORTES FERMANTES. Locutions adverbiales dont on se sert en parlant Des places de guerre et autres villes où l'on ouvre et où l'on ferme les portes à certaines heures précises. *J'en suis sorti à portes ouvrantes. J'y suis rentré à portes fermantes.*

PORTE. adj. f. T. d'Anat. Il n'est usité que dans cette locution, *Veine porte*, Tronc de veine assez considérable qui reçoit le sang de l'estomac, de la rate, du pancréas, et des intestins, et qui le distribue dans le foie.

PORTE-AIGUILLE. Pour ce mot et tous les autres mots semblables, formés du verbe *Porter*, voyez après PORTER.

PORTÉE. s. f. Ventrée, totalité des petits que les femelles des animaux quadrupèdes portent et mettent bas en une fois. *Première, seconde portée. Il y a des chiennes qui font jusqu'à neuf et dix chiens d'une portée, en une portée. Ces deux chiens sont de la même portée.*

PORTÉE, se dit aussi de La distance à laquelle un canon, un fusil, un pistolet, un arc, etc., peut lancer un boulet, une balle, une flèche. *Camper hors de la portée du canon. S'avancer à demi-portée du canon. S'avancer à la portée du fusil. S'avancer à une portée de pistolet. Nous sommes hors de la portée des balles. Tirer une perdrix hors de portée.*

Une portée de fusil, se dit d'Une distance peu considérable. *Il n'y a qu'une portée de fusil d'ici à ce château. Je vais à une portée de fusil de la ville.*

Être à la portée de la main, se dit D'une chose qui est assez près de quelqu'un, pour qu'il y puisse atteindre avec la main. *Cela est, cela n'est pas à la portée de ma main.* On dit dans le même sens, *Cela est à ma portée, n'est pas à ma portée.*

Fig., *Être à portée de quelque chose*, Être dans une situation convenable pour demander, pour obtenir quelque chose. *Il est bien à la cour, il est à portée de demander, d'obtenir des grâces.*

PORTÉE, se dit également en parlant De la voix, de la vue, de l'ouïe. *Être à la portée de la voix de quelqu'un. Mettez-vous à la portée de ma voix. Cela n'est pas à la portée de ma vue. Je n'ai pu entendre ce qu'ils disaient, ils n'étaient pas à la portée de mon oreille.*

PORTÉE, signifie figurément, au sens moral, L'étendue, la capacité de l'esprit, ce que peut faire, ce que peut concevoir, produire, exécuter l'esprit d'une personne. *La portée de l'esprit de cet homme est bien bornée. On ne doit rien entreprendre au delà de sa portée, au delà de la portée de son esprit, de son intelligence. Cela passe, excède ma portée. Connaissons notre portée. S'accommoder à la portée de quelqu'un. Se mettre à la portée des auditeurs. Je connais sa portée. Il ne saurait venir à bout de son entreprise, elle est au-dessus de sa portée, au-dessus de la portée de ses forces. Cela est au-dessus de la portée de l'esprit humain, est hors de sa portée. Esprit d'une grande, d'une haute portée.*

Il signifie aussi, Ce que peut faire une personne par rapport à sa naissance, à sa fortune, à sa position. *Il aspire à un emploi qui est au-dessus de sa portée. Cette place est à sa portée. Il fait une dépense fort au-dessus de sa portée.*

Il se dit encore de La force, de la valeur, de l'importance d'un raisonnement, d'une expression, etc. *La portée d'un raisonnement. La portée d'une expression. Il n'a pas senti la portée de ce qu'il disait.*

PORTÉE, en termes de Chasse, La partie d'un taillis la plus haute où le bois du cerf laisse des traces, en faisant plier des branches. *Les portées nous ont donné connaissance du cerf.*

PORTÉE, en termes d'Architecture, L'étendue libre, le dessous d'une pierre, d'une pièce de bois, etc., placée horizontalement dans une construction, et soutenue en l'air par un ou plusieurs points d'appui. *Les colonnes étant fort espacées, la pierre de l'architrave a une grande portée. Ce plancher a une grande portée. Cette poutre a cinq mètres de portée. Cette poutre plie dans le milieu, parce qu'elle a trop de portée.*

Il se dit aussi de La partie d'une pierre ou d'une pièce de charpente ainsi placée, qui porte sur le mur, sur un pilier, etc. *Ce portail n'a pas la portée suffisante pour le poids du mur. Cette poutre n'a pas assez de portée dans le mur. Il faut qu'une poutre ait au moins un pied de portée, que les solives aient six pouces de portée. Les portées de cette poutre sont pourries.*

PORTÉE, en termes de Musique, Les cinq lignes parallèles sur lesquelles ou entre lesquelles on pose les notes. *Il faut régler ce papier à douze portées par page.*

PORTEMENT. s. m. Action de porter. Il n'est d'usage qu'en parlant Des tableaux où JÉSUS-CHRIST est représenté portant sa croix. *Ce peintre a fait un portement de croix fort estimé.*

PORTER. s. m. (On prononce *Portèr.*) Mot emprunté de l'anglais. Espèce de bière forte. *Boire du porter. Une bouteille de porter.*

PORTER. v. a. Soutenir quelque chose, être chargé de quelque poids. *Porter un sac de blé. Porter un ballot de livres. Porter du bois. Porter de l'eau. Porter un fardeau. Porter deux cents pesant. Porter sur la tête. Porter sur le dos. Porter sur les épaules. Porter une hotte. Porter à bras. Il fallut le porter à bras. Porter dans ses bras. On le portait dans une chaise. Se faire porter en chaise. Vous ne sauriez porter cela d'une main. Porter un étendard, un drapeau. Porter le dais du saint sacrement. Porter une châsse. Porter une bière.*

Fig., *Avoir plus de travail, plus d'affaires qu'on n'en peut porter*, Être chargé de tant de travail, d'une si grande quantité d'affaires, qu'on n'y saurait suffire. *Porter tout le poids des affaires*, En être chargé seul, en avoir seul tout le travail.

Prov. et fig., *Porter le poids du jour et de la chaleur*, Faire tout le travail, endurer toute la peine, tandis que les autres se reposent.

Fig., *Il en portera l'iniquité, la peine*, Il en sera responsable, il en sera puni. On dit, familièrement, dans le même sens, *Il en portera la folle enchère.*

Fig. et fam., *Porter les iniquités d'autrui*, Payer les sottises que d'autres ont faites. *Vous me faites porter vos iniquités. Les enfants portent souvent les iniquités de leur père.*

Prov. et fig., *Chacun porte sa croix en ce monde*, Il n'y a personne qui n'ait ses afflictions particulières.

Fig., *Porter le joug*, Être dominé par quelqu'un. *Cette femme le mène ; mais il porte le joug impatiemment.*

Fig. et fam., *Porter quelqu'un sur les épaules*, En être importuné, ennuyé, excédé. *C'est un homme qu'on porte sur les épaules. Je le porte sur les épaules.*

Fig., *Porter quelqu'un dans son cœur*, Le chérir extrêmement.

Porter la robe, la queue de quelqu'un, Soutenir la queue de sa robe, afin qu'elle ne traîne point par terre. *Son laquais lui portait la robe, lui portait la queue.*

Fig., *L'un portant l'autre*, ou *Le fort portant le faible*, En compensant l'un avec l'autre, de manière à former une quantité moyenne. *Cette vigne, cette terre rapporte tant tous les ans, l'un portant l'autre, le fort portant le faible.*

Fig., *Porter quelqu'un*, L'aider de sa faveur, de son crédit, le favoriser. *Celui qui le portait le plus, et de la protection duquel il espérait sa fortune, vint à mourir. Il y a des personnes puissantes qui le portent. Il est porté par des personnes puissantes*; et absolument, *Il est fort porté. L'opinion publique le porte au ministère, à la présidence.*

Fig., *Porter quelqu'un*, Lui donner sa voix dans une élection. *Qui portez-vous? Je porte un tel. Il sera porté par la majorité de l'assemblée.*

En termes de Manège, *Porter son cheval*, Le soutenir, en marchant, de la main, des jarrets et des cuisses.

PORTER, s'emploie figurément, dans le sens de Soutenir, en parlant De dignités, d'honneurs, etc. *Il porte bien sa nouvelle dignité. Il porte mal un nom célèbre.*

PORTER, signifie encore, Transporter une chose d'un lieu dans un autre. *Il prit deux tableaux qui étaient dans un corridor, et les porta dans sa chambre. Portez ces papiers dans mon cabinet. Portez cette lettre à la poste. Portez-lui cela de ma part. Faire porter des marchandises par eau, par terre.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. *Il a porté dans ces contrées quelques-uns des arts de l'Europe. Il porta la guerre dans l'Asie. Il porta ses armes dans la Perse. Il a porté le fer et la flamme dans cette province. Il a porté la terreur, la désolation, la mort, le carnage dans ce pays. Il a porté le trouble, la confusion dans cette famille.*

Fig. et fam., *Il ne le portera pas loin*, se dit D'un homme par qui on a été offensé, et signifie qu'on se vengera de lui dans peu. On dit dans le même sens, *Il ne le portera pas en paradis.*

Porter quelqu'un en terre, Le porter pour l'enterrer. *Porter quelqu'un par terre*, Le renverser par terre.

Fig., *Porter une personne, une chose aux nues*, La louer excessivement.

Porter un article sur un registre, sur un livre de compte, L'y inscrire. On dit dans le même sens : *Porter à compte, en recette, en dépense. Porter en débet. Porter au crédit. Porter au débit. Porter quelqu'un sur une liste.*

PORTER, se dit aussi Des chevaux, des bêtes de charge et de voiture, et des objets inanimés qui soutiennent quelque chose de pesant. *Le cheval qui le portait. Un mulet qui porte cinq cents pesant. Un vaisseau qui porte cinq cents hommes d'équipage, et des vivres pour six mois. Une rivière qui porte de grands bateaux. Des colonnes qui portent une galerie.*

Cette rivière porte bateau, Elle est navigable.

En termes de Marine, *Ce bâtiment porte bien la voile*, se dit D'un bâtiment qui penche peu, quoiqu'il ait beaucoup de voiles

et que le vent souffle avec quelque violence.

Porter, signifie aussi simplement, Avoir sur soi ou tenir à la main, sans égard à la pesanteur de la chose. *Il ne porte jamais d'argent sur lui. Il porte toujours quelque livre dans sa poche. Porter un bouquet à la main. Porter un cierge à la procession.*

Aux Jeux de cartes où l'on a coutume d'écarter, *Porter beau jeu, porter vilain jeu*, Avoir beau jeu, vilain jeu aux premières cartes. *Bien porter, mal porter*, Garder ou écarter les cartes que la rentrée favorise.

Porter une couleur, se dit en parlant De la couleur dont on a le plus de cartes en main, et dans laquelle on a son jeu fait, ou presque fait. *Il portait une quinte de cœur toute faite. Il portait pique, mais il ne lui est rien rentré.*

Porter à une couleur, se dit en parlant De la couleur dans laquelle on cherche à faire son jeu. *Il porte à trèfle. Il porte à la quinte majeure de carreau.*

Porter, se dit particulièrement, dans l'acception qui précède, en parlant De tout ce qu'on met sur soi, pour servir à l'habillement, à la parure, à la défense, ou pour marquer la profession, l'état, la dignité. *Porter des habits brodés. Porter un habit tout uni. C'est un habit qui n'a jamais été porté. Porter du velours, du satin. Porter du drap. Porter des dentelles. Porter des chemises fines. Porter des gilets de laine sur la peau. Porter des souliers plats, des souliers de couleur. Porter le deuil. Porter la haire. Porter la perruque. Porter perruque. Porter ses cheveux. Porter une longue chevelure. Les Orientaux portent la barbe. Il porte toute sa barbe. Porter un collier de perles. Porter une bague au doigt. Porter des pistolets. Porter une épée. Porter une soutane. Porter une écharpe. Porter des plumes à son chapeau. Porter la décoration de la Légion d'honneur, la croix de Saint-Louis.*

Porter l'épée, la robe, la soutane, le petit collet, le froc, Être officier, magistrat, ecclésiastique, abbé, moine.

Porter le mousquet, Servir comme soldat. *Porter les armes*, Servir dans une armée, faire la guerre. *Il a porté les armes sous tel prince, au service de tel prince, sous tel général. Il porta les armes contre son pays.*

Porter l'arme, les armes, Faire le mouvement de l'arme, qui consiste, pour les simples soldats, à la placer perpendiculairement contre l'épaule gauche, et à la saisir de la main gauche par-dessous la crosse. *Faire porter les armes à une troupe.*

Porter les armes à quelqu'un, Lui faire le salut militaire qui consiste à porter l'arme.

Il a porté les chausses, Il a été page. *Il a porté les couleurs, les livrées, la livrée*, Il a été laquais.

Fig. et pop., *Cette femme porte le haut de chausses, porte les chausses, porte la culotte*, Elle est plus maîtresse dans sa maison que son mari.

Porter le deuil d'une personne, Être en deuil d'une personne. *Elle porte le deuil de son mari.*

Porter les couleurs d'une dame, Porter dans son ajustement des couleurs semblables à celle qu'elle affectionne le plus; et, au figuré, Se mettre au rang de ses adorateurs.

Fam., *Un homme portant barbe*, Un homme qui a de la barbe, un homme fait.

Fig. et fam., *Cela est bien porté, est mal porté*, Cela est de bon, de mauvais goût, de bon, de mauvais usage.

Porter, se dit aussi Des différentes manières de tenir son corps, sa tête, ses bras, etc., et de tout ce qui regarde la contenance et le geste. *Porter la tête haute. Porter les pieds en dehors. Porter bien ses bras en dansant. Porter le bras en écharpe.*

Il se dit en ce sens Des animaux, et principalement Des chevaux et des chiens. *Ce cheval porte bien sa tête ; il porte beau. Ordinairement les chevaux tartares portent le nez au vent, portent au vent. Ce cheval porte haut, porte bas. Ce chien porte bien ses oreilles. Ce chien porte bas l'oreille.*

Fig. et fam., *Cet homme porte le nez au vent*, Il porte la tête fort haute, il a l'air hautain, orgueilleux.

Fig. et fam., *Cet homme le porte haut*, Il se prétend de grande qualité ; ou Il se prévaut de l'avantage que son rang, sa dignité, ses richesses, sa capacité, lui donnent.

Fig. et fam., *Cet homme porte la mine d'avoir fait telle chose*, On juge à sa mine, à son air, qu'il a fait telle chose. On dit de même : *Il porte tout l'air d'un franc maraud. Il porte la mine d'un fripon.*

Cet homme porte bien son âge, Il conserve dans un âge avancé un air de vigueur et de santé. Dans un sens opposé, et moins ordinaire, *Porter bien son âge* signifie, Annoncer par sa mine tout l'âge que l'on a. *Quoiqu'il essaye de se rajeunir, il porte bien son âge.*

Porter, signifie encore, Pousser, étendre, élever, faire aller, conduire. *Il faut porter ce mur plus loin*, Il faut le démolir et le reconstruire plus loin ; ou bien, Il faut le prolonger. *Il faut porter cette haie encore plus loin. Un arbre qui porte sa tête jusque dans les nues. La tempête porta le vaisseau contre un écueil. Porter le pied en avant. Porter sa main à sa bouche, à sa tête. Ce prince a porté ses armes jusque dans le cœur du pays ennemi. Des tuyaux qui portent l'eau dans un jardin, dans une cour, dans une cuisine, dans un réservoir.*

Il s'emploie aussi figurément, dans la même acception. *Porter au loin la terreur de ses armes. Porter au loin son nom et sa gloire. Porter son ambition, ses espérances, ses désirs jusqu'aux plus grandes choses. C'est porter la vengeance à l'excès. C'est porter le ressentiment trop loin. On ne saurait porter le scrupule plus loin. Ses exploits ont porté sa gloire jusqu'aux extrémités du monde. Porter les sciences, les arts à leur perfection. Il porte tout à l'extrême. Il porte loin l'esprit d'économie. Porter son attention sur un objet. Il a porté ses soupçons jusque sur son frère. Il a porté la dignité, l'autorité de la magistrature à un haut degré. Il porte ses prétentions trop haut.*

Porter la main à l'épée, porter la main au chapeau, Étendre sa main pour tirer l'épée, ou pour ôter son chapeau.

Porter la main sur quelqu'un, Le frapper.

Porter un coup à quelqu'un, Donner, ou tenter de donner un coup à quelqu'un. *Ils lui portèrent plusieurs coups, mais il les para tous. Porter un coup d'épée. Porter une botte.*

Fig., *Cette affaire a porté un coup mortel à son crédit, à sa réputation*, Elle a ruiné son crédit, sa réputation. On dit dans le même sens, *Ce malheur a porté un coup mortel à sa santé.*

Fig., *Porter coup*, se dit De certaines choses qui font une grande impression ou qui tirent à conséquence. *Telle est la considération dont il jouit, que tout ce qu'il dit porte coup. Comme il ne dit rien qui ne soit à propos, toutes ses paroles portent coup. Cette démarche a porté coup.*

Porter coup, se dit aussi De certaines choses qui nuisent. *Ses plaisanteries portent coup. Cette entreprise a porté coup à sa fortune. Ce chagrin porta coup à sa santé.*

Ce fusil porte bien son plomb, Quand on le tire, le menu plomb qu'il lance ne s'écarte pas trop, et va droit au but. On dit de même, *Ce fusil porte bien la balle.*

Porter ses regards, sa vue vers quelque endroit, Regarder, diriger ses regards, les fixer, les arrêter en quelque endroit. *Quelque part que je porte la vue, je n'aperçois point de soldats.*

Fig., *Porter sa vue bien loin*, Prévoir de loin les choses à venir. *Porter ses vues bien haut*, Former de grands desseins.

Porter ses pas en quelque lieu, S'y transporter. *Où portez-vous vos pas ?*

Porter la santé de quelqu'un, porter une santé, Boire à la santé de quelqu'un, en s'adressant à un autre pour l'inviter à en faire autant. *À la fin du repas, on porta les santés.*

Porter amitié, porter affection à quelqu'un ; et, *Être porté d'amitié pour quelqu'un*, Avoir de l'amitié, de l'affection pour quelqu'un. *Porter honneur, porter respect*, Honorer, respecter.

Porter envie, Envier. *Il ne faut pas porter envie aux succès d'autrui.* Il signifie aussi, Souhaiter, sans malveillance, un bonheur qu'on voit arriver à une autre personne. *Je porte envie à mon ami de ce qu'il a le plaisir d'être avec vous.*

Fam., *Porter bonheur, porter malheur, porter guignon à quelqu'un*, se dit D'une personne qui influe ou qui est censée influer sur le bonheur, sur le malheur de quelque autre. On le dit aussi Des choses. *Le service que je lui ai rendu semble m'avoir porté bonheur.*

Porter préjudice, un préjudice, Nuire. *Je serais désolé de vous porter préjudice. Sa négligence m'a porté un grand préjudice.*

Porter la parole, Parler au nom d'une autorité, d'une compagnie, d'un corps. *L'avocat général a porté la parole dans cette affaire. Il portait la parole pour sa compagnie.*

Porter parole, Donner assurance, promettre verbalement au nom de quelqu'un. *Je lui ai porté parole de dix mille francs, pour dix mille francs. J'ai porté parole de cent mille francs pour l'achat de cette propriété. J'ai porté parole pour un tel.*

Porter à quelqu'un des paroles de paix, de conciliation, Lui faire de la part d'un autre des propositions pacifiques, conciliantes.

Porter témoignage, Témoigner qu'une chose est ou n'est pas. *Il est odieux de porter témoignage contre la vérité. Je puis porter témoignage qu'il n'en a jamais dit un mot.*

Porter un jugement, son jugement de quelque chose, sur quelque chose, Juger de quelque chose. *Je n'ai point encore porté de jugement là-dessus.*

Porter, signifie en outre, Soumettre à une juridiction, à un examen, à un jugement. *Il porta la proposition à la tribune. Il porta l'affaire à la cour d'appel. Porter un procès devant le juge. La cause sera portée à l'audience. Porter ses plaintes, porter sa plainte au roi, au magistrat.* Absol., *Porter plainte*, Adresser à une autorité une plainte contre quelqu'un.

Porter, signifie encore, Avoir telle di-

mension. *Cette poutre porte six mètres de long. Cela porte tant de long sur tant de haut, de large. Cette pièce de drap doit porter douze mètres. Cette tenture porte dix-huit aunes de cours.*

PORTER, signifie aussi, Produire, et il se dit De la terre, des arbres, etc. *Des terres qui portent du froment. Un arbre qui porte de beaux fruits. L'arbre qui porte la noix muscade.*

Cette somme porte intérêt, Elle produit intérêt.

Absol., *Ce billet a porté ou n'a pas porté*, Il a gagné ou n'a pas gagné.

PORTER, se dit aussi Des femmes qui sont grosses. *Les femmes portent ordinairement leurs enfants neuf mois. Porter un enfant à terme. L'enfant qu'elle porte.* Il se dit, absolument, Des femelles des animaux. *Les cavales portent onze mois.*

Il s'emploie figurément dans le sens de Produire. *Rome a porté beaucoup de grands hommes. Athènes a porté beaucoup de poëtes et de philosophes.*

PORTER, signifie quelquefois, Causer, produire, amener avec soi. *Le vice porte avec lui sa punition. Toute bonne action porte avec soi sa récompense. Une pensée forte, juste, lumineuse, porte avec elle son expression.*

PORTER, signifie encore, Supporter, souffrir, endurer. *Il porte impatiemment sa disgrâce. Il a porté son malheur en homme de courage.*

Ce vin porte bien l'eau, Quoiqu'on y mette de l'eau, on ne laisse pas d'en sentir la force. On dit dans le sens contraire, *Ce vin ne porte pas l'eau.*

Porter bien le vin, Boire beaucoup de vin sans s'enivrer.

PORTER, signifie aussi, Induire, exciter à quelque chose. *Son inclination le porte à ce genre d'études. Le spectacle de la nature porte au recueillement, à la rêverie. Ce sont eux qui l'ont porté à cela. Les mauvaises compagnies l'ont porté à la débauche. Les bons exemples portent à la vertu. C'est l'avarice qui l'a porté à cette bassesse. Son caractère le porte à la modération. Ses amis l'ont porté à faire cette démarche.*

PORTER, se dit en parlant De l'esprit, du caractère, et signifie, Manifester, montrer. *On porte partout son caractère. Il a porté dans cette affaire un esprit de chicane, un esprit de vétille. Il porte un grand esprit d'attention, de recherche dans tout ce qu'il veut traiter. Il porte en toutes choses un grand esprit de justice. Il porte dans la société une humeur douce et facile.*

PORTER, signifie encore simplement, Avoir. *Il porte la tristesse peinte sur son visage. Il porte un cœur sensible. Il porte en lui le germe des plus heureuses qualités. Ce monument porte telle inscription. Cet acte ne porte point de date. Cette vaisselle porte les armes de telle personne. Tous les ouvrages de cet auteur portent le cachet de son talent. Porter les marques d'un coup, d'une blessure. Certaines pierres portent des empreintes de poissons, de feuilles, etc. Les monuments de ce peuple portent un caractère de force et de grandeur qui étonne. Cette conduite porte le caractère de l'hypocrisie et de la fraude.*

Il s'emploie neutralement dans le même sens, en termes de Blason. *Il porte d'azur au lion d'argent. Il porte de gueules aux trois besants d'or.*

Cela porte son excuse avec soi, se dit D'un empêchement légitime qu'on allègue, pour s'excuser de n'avoir pas fait quelque chose.

Il porte sa recommandation sur sa figure, Sa physionomie prévient en sa faveur.

Cette viande porte sa sauce, ce fruit porte son sucre, Cette viande est si bonne, qu'elle n'a pas besoin de sauce, ce fruit est si doux, qu'il n'a pas besoin de sucre.

PORTER, en parlant D'actes publics, de lettres et d'autres écrits, signifie, Déclarer, dire, exprimer. *L'ordonnance porte que... L'arrêt porte condamnation. Il est porté par la loi, par le contrat, que... La flotte est arrivée, les dernières lettres qu'on a reçues le portent expressément. Les lettres d'aujourd'hui portent que tout est dans le même état. Cet article n'est point porté dans le contrat. Comme le portent vos ordres. Votre traduction, dans cet endroit, n'est pas exacte; ce n'est pas là ce que porte le texte.*

Porter une loi, Établir une loi.

PORTER, signifie quelquefois, Évaluer. *On porte ses dettes à cent mille francs.*

PORTER, est aussi verbe neutre, et signifie, Poser, être soutenu. *Une poutre qui porte sur la muraille. Tout l'édifice porte sur ces colonnes.*

Porter à fond, se dit D'une construction élevée à plomb sur son fondement. *Porter à cru*, Porter directement sur le sol.

Porter à faux, se dit D'une partie de construction qui est mal posée sur ce qui doit la soutenir, ou qui ne porte pas directement sur sa base, sur son point d'appui. *Cette poutre, cette pierre porte à faux.* On dit de même substantivement : *Ce mur est hors d'aplomb, il est en porte à faux. Ce balcon est en porte à faux au-dessus de la porte d'entrée. Les loges de ce théâtre sont en porte à faux.*

Fig., *Ce raisonnement porte à faux*, se dit D'un raisonnement qui n'est pas concluant, soit que le défaut vienne du principe, soit qu'on fasse du principe une mauvaise application.

Ce carrosse porte sur la flèche, Il touche, il bat sur la flèche quand il est en mouvement. *La selle de ce cheval porte sur le garrot*, Elle touche le cheval sur le garrot.

En parlant D'armes à feu, *Tirer à bout portant*, En appuyant le bout de l'arme sur le corps de quelqu'un, ou au moins de fort près.

Fig. et fam., *Dire quelque chose à bout portant*, Dire en face à une personne quelque chose de très fâcheux et de très direct.

En parlant D'un combat, *La perte a porté principalement sur ce corps*, Ce corps a principalement souffert, a perdu le plus de monde.

Fig., *Cette observation, cette critique, cette objection porte sur telle chose, etc.*, Elle a telle chose pour objet.

En termes de Marine, *Porter au sud, au nord, etc.*, Gouverner, faire route au sud, au nord, etc. On dit de même, *Porter au large, porter à terre.*

PORTER, neutre, signifie aussi, Atteindre ; et, en ce sens, il se dit principalement Des armes de jet, et De ce qu'elles servent à lancer. *Le canon de la place ne saurait porter jusqu'ici. Ce fusil porte à plus de cent pas. Ce canon, ce fusil, cette arbalète porte loin. Le boulet ne porta que jusqu'au pied de la muraille. Une coulevrine qui porte à une demi-lieue. Les flèches ne sauraient porter jusque-là. Tous les traits ont porté.*

Il se dit également Des coups d'armes à feu et autres. *Tous les coups que l'on tire ne portent pas. La blessure est dangereuse, car le coup a porté sur l'os.*

Il signifie quelquefois, Toucher au but, l'atteindre. *Le coup a porté juste.*

Fig., *Je ne vois pas où porte ce discours*, Je n'en devine pas l'intention, le but. On dit plus ordinairement, *Je ne vois pas où tend ce discours.*

Sa vue porte loin, Il voit de très loin.

La tête a porté, se dit en parlant D'un coup que l'on s'est donné à la tête en tombant.

Au Jeu de la paume, *La balle a porté sur le toit, sur les deux toits*, Elle y a touché. On dit aussi, *La balle porte au mur*, ou absolument, *La balle porte*, Lorsque, de son premier bond, elle touche au mur, de façon que le mur la renvoie.

Fig., *Porter à la tête*, se dit D'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit, qui entête. *Ce vin porte à la tête. Cette odeur lui porte à la tête.* On dit aussi, *Porter sur les nerfs*, en parlant De certaines choses qui irritent, qui agacent les nerfs.

PORTER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Aller, se transporter. *Le roi, le général se porta, se porta de sa personne au fort de la mêlée. Ce corps d'armée se porta sur tel point. Se porter sur la ligne de bataille. La foule se porte à tel endroit. Cette pièce réussit, la foule s'y porte.*

Fam., *On s'y porte*, se dit en parlant D'un lieu où il y a une grande foule, où l'on est très serré.

PORTER, avec le pronom personnel, se dit, dans une acception analogue à la précédente, en parlant De certaines choses. *Le sang s'est porté à la tête. Tout le poids se porte de ce côté. La curiosité, l'intérêt se portait principalement sur lui.*

Il se dit aussi en parlant Des différentes manières d'agir et de se conduire dans certaines occasions. *Il s'y est porté en homme de cœur. Il s'y est porté un peu mollement.*

Il se dit encore en parlant De la disposition de l'esprit, de l'inclination, de la pente qu'on a à faire quelque chose. *C'est un jeune homme qui se porte au bien. Il s'est porté à cela de lui-même. Il se porte avec ardeur à tout ce qu'il fait. Il se porte au mal. Se porter à la débauche.*

Se porter à la dernière extrémité, à des extrémités contre quelqu'un, Le traiter avec la dernière sévérité, exercer sur lui des actes de violence, d'emportement. On dit de même, *Se porter à des excès.*

PORTER, avec le pronom personnel, se dit aussi en parlant De la santé. *Se porter bien. Se porter mal. Comment vous portez-vous? Il ne se porte pas trop bien depuis quelques jours. Il se porte mieux. Il veille et ne s'en porte pas mieux. Quoiqu'il travaille beaucoup, il ne s'en porte pas plus mal.*

En termes de Procédure, *Se porter partie contre quelqu'un*, Se rendre partie contre quelqu'un, intervenir contre lui dans un procès. *Se porter pour appelant*, Interjeter appel d'une sentence. *Se porter héritier* ou *pour héritier*, Prendre la qualité d'héritier, se déclarer héritier, et agir en cette qualité.

Se porter fort pour quelqu'un, Répondre de son consentement.

PORTÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Vous voilà tout porté*, se dit À quelqu'un qui n'a point à se déplacer pour faire ce qu'on lui demande. *Demeurez ici à dîner, vous voilà tout porté.*

Être porté à, Avoir de l'inclination, de la disposition à. *Il est porté à médire.*

Être plus porté pour une chose que pour une autre, Avoir plus de dispositions, plus de goût pour une chose que pour une autre.

En Peinture, *Ombre portée*, Toute ombre qu'un corps projette sur une surface.

PORTE-AIGUILLE. s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour donner plus de longueur aux aiguilles, et pour les tenir d'une manière plus fixe. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ALLUMETTES. s. m. Sorte de boite où l'on met les allumettes.

PORTE-ARQUEBUSE. s. m. Officier qui portait le fusil du roi ou des princes de la famille royale, quand ils allaient à la chasse. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-BAGUETTE. s. m. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet, pour recevoir et contenir la baguette. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTEBALLE. s. m. Petit mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises. Il prend le signe du pluriel.

PORTE-BARRES. s. m. pl. Anneaux de cordes passés dans l'anneau du licou, et qui supportent les barres des chevaux que l'on mène accouplés.

PORTE-BOUGIE. s. m. T. de Chirur. Canule, ou instrument à l'aide duquel on dirige et l'on conduit des bougies dans l'urètre, afin de le dilater. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-CARABINE. s. m. Voyez PORTE-MOUSQUETON.

PORTECHAPE. s. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église. *Il est portechape dans telle paroisse.* Il prend le signe du pluriel.

PORTECHOUX. s. m. Petit cheval convenable à un jardinier pour porter ses légumes au marché. *Ce cheval est trop bas, on n'en peut faire qu'un portechoux.*

PORTE-CIGARES. s. m. Étui ou petit portefeuille destiné à contenir des cigares.

PORTE-CLEFS. s. m. Valet de prison qui porte les clefs.

Il se dit aussi pour Clavier. *Un porte-clefs d'acier, d'argent.*

PORTECOLLET. s. m. Pièce de carton ou de baleine, couverte d'étoffe, qui sert à porter le collet ou le rabat. Il prend le signe du pluriel.

PORTECRAYON. s. m. Instrument d'or, d'argent, de cuivre, etc., dans lequel on met un crayon, pour s'en servir plus commodément. Il prend le signe du pluriel.

PORTE-CROIX. s. m. Celui qui porte la croix devant le pape, devant un légat, devant un archevêque.

Il se dit aussi de Ceux qui portent la croix aux processions.

PORTE-CROSSE. s. m. Celui qui porte la crosse devant un évêque. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-CROSSE, se dit aussi de Cette espèce de petit fourreau de cuir qui est attaché par une courroie aux selles de cavalerie, vers le flanc droit du cheval, et dans lequel entre le bout de la carabine ou du mousqueton.

PORTE-DIEU. s. m. Le prêtre qui, dans une paroisse, est chargé spécialement de porter le viatique aux malades. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-DRAPEAU. s. m. Celui qui porte le drapeau dans un corps d'infanterie. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ENSEIGNE. s. m. C'est ainsi qu'on appelait autrefois Celui qu'on appelle présentement Porte-drapeau. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ÉPÉE. s. m. Morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture de la culotte, pour porter l'épée. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ÉTENDARD. s. m. Celui qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. Il ne prend point le signe du pluriel.

Il signifie aussi, Une pièce de cuir attachée à la selle, pour appuyer le bout d'en bas de l'étendard.

PORTE-ÉTRIERS. s. m. pl. Courroies attachées sur le derrière des panneaux de la selle, et servant à trousser ou relever les étriers quand on a mis pied à terre, pour que le cheval ne se prenne pas les pieds dedans en chassant les mouches. On dit aussi, *Trousse-étriers.*

PORTE-ÉTRIVIÈRES. s. m. pl. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle, le plus près de la pointe de l'arçon qu'il est possible, et dans lesquels passent les étrivières.

PORTEFAIX. s. m. Crocheteur, celui dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FER. s. m. Espèce d'étui placé sur le côté des selles de cavalerie, et destiné à contenir un fer de cheval tout préparé. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTEFEUILLE. s. m. Carton plié en deux, couvert de peau ou de quelque étoffe, et servant à renfermer des papiers, des dessins, etc. Il se fait aussi des portefeuilles sans carton, de maroquin, d'étoffe, etc. Ce mot prend le signe du pluriel. *Le portefeuille d'un négociant, d'un ministre. Mettre des estampes dans un portefeuille. J'ai dans ma poche un petit portefeuille où je vais mettre votre note.*

PORTEFEUILLE, se dit, figurément, Du titre, des fonctions de ministre *Le portefeuille des affaires étrangères, de la marine, etc. Recevoir, conserver, remettre le portefeuille. Refuser un portefeuille.*

Ministre à portefeuille, Celui qui a un département. *Ministre sans portefeuille*, Celui qui n'a pas de département.

PORTEFEUILLE, se dit, en parlant Des effets publics ou commerciaux, par opposition aux biens-fonds. *Tout son bien est en portefeuille.*

Il se dit aussi en parlant Des ouvrages manuscrits, à la différence de ceux qui sont publiés. *Cet auteur a plusieurs ouvrages en portefeuille.*

Il s'emploie encore pour désigner Une collection de dessins ou d'estampes renfermée dans un ou plusieurs portefeuilles. *Le portefeuille d'un peintre. Le portefeuille d'un amateur. De précieux portefeuilles.*

PORTE-HACHE. s. m. L'étui d'une hache de sapeur ou de cavalier. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-LIQUEURS. s. m. Ustensile de table où l'on met les flacons contenant les liqueurs.

PORTE-MALHEUR. s. m. Ce à quoi une crainte superstitieuse fait attacher des idées funestes, et qu'elle fait regarder comme un présage de revers, d'accident. *Il y a telle circonstance fortuite que les joueurs regardent comme un porte-malheur.* On dit quelquefois par exagération et en badinant, *Cet homme est un porte-malheur, un vrai porte-malheur*, Sa présence, sa rencontre est d'un mauvais présage. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTEMANTEAU. s. m. Officier dont la charge était de porter le manteau du roi, ou des princes de la famille royale, quand ils sortaient. *Il y avait autrefois douze portemanteaux servant par quartier.*

PORTEMANTEAU, se dit souvent encore d'Une sorte de valise qui est de cuir ou d'étoffe.

Il se dit aussi d'Un morceau de bois attaché à la muraille, et où l'on suspend des habits. *Il faudra mettre deux portemanteaux dans cette chambre.*

PORTE-MONNAIE. s. m. Petit sac de cuir et à fermoir qui tient lieu de bourse. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-MONTRE. s. m. Coussinet plat et enjolivé, contre lequel on suspend une montre. *Attacher un porte-montre à la cheminée.*

Il se dit aussi d'Un petit meuble de bois ou de métal, en forme de pendule, où l'on peut placer une montre de manière que le cadran seul paraisse. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-MONTRES, avec une *s*, se dit, chez les Horlogers, d'Une petite armoire vitrée où ils exposent des montres. *Un porte-montres bien garni.*

PORTE-MORS. s. m. Il se dit Des parties latérales de la bride qui s'étendent de la têtière au mors, qu'elles soutiennent. *Chaque porte-mors a une boucle par le moyen de laquelle il peut être haussé ou baissé.*

PORTE-MOUCHETTES. s. m. Plateau de métal où l'on mettait les mouchettes.

PORTE-MOUSQUETON. s. m. Espèce de crochet ou d'agrafe qui est au bas de la bandoulière d'un cavalier, et qui l'aide à porter son mousqueton. Il ne prend point le signe du pluriel. On dit dans un sens analogue, *Un porte-carabine.*

Il se dit aussi de Petites agrafes faites de la même manière, qui sont aux chaines et aux cordons de montre, et où sont suspendues la clef et les breloques.

PORTE-MUSC. s. m. Voyez MUSC.

PORTE-PAGE. s. m. T. d'Impr. Papier plié en plusieurs doubles, sur lequel on met une page de composition, après l'avoir liée avec un double tour de ficelle. *Ce papier n'est bon qu'à faire des porte-page.* Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-PIERRE. s. m. Instrument de chirurgie fait en forme de portecrayon, qui sert à porter la pierre infernale. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-PLUME. s. m. Instrument destiné à maintenir la plume métallique.

PORTE-RESPECT. s. m. Il se dit d'Une arme qu'on porte pour sa défense, et qui impose. Il se dit aussi quelquefois d'Une marque extérieure de dignité. On le dit encore d'Une personne grave et sérieuse dont la présence impose, et oblige à une certaine retenue. Il est familier, et ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-TAPISSERIE. s. m. Châssis de bois qu'on élève au haut d'une porte, et sur lequel la tapisserie s'étend pour tenir lieu de portière. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-TRAIT. s. m. Courroie pliée en deux, qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés.

PORTE-VENT. s. m. T. de Musiq. Tuyau de bois qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-VERGE. s. m. Bedeau qui porte une baguette ou une verge devant le curé, devant les marguilliers, dans une paroisse, dans une église. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-VIS. s. m. T. d'Arquebusier. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc. C'est ce que l'on nomme autrement *Contre-platine*.

PORTE-VOIX. s. m. Sorte d'instrument en forme de trompette, pour porter la voix au loin. *Les porte-voix sont d'un grand usage dans la marine. Porte-voix de fer-blanc, de cuivre.*

PORTEUR, EUSE. s. Celui, celle dont le métier ordinaire est de porter quelque fardeau. *Il y a des porteurs, des porteuses dans les marchés pour porter ce qu'on achète. Les banquiers, les trésoriers ont des porteurs d'argent. Les porteurs de journaux. Il y avait autrefois des charges de porteurs de charbon, de porteurs de blé, de porteurs de sel.*

Porteur de chaise, et simplement, *Porteur*, Un de ces hommes par qui l'on se fait porter dans une chaise. *Prendre des porteurs sur la place. Avoir de bons porteurs de chaise, de bons porteurs. Chaise à porteurs.*

Porteur, porteuse d'eau, Celui, celle qui porte de l'eau dans les rues, dans les maisons.

PORTEUR, se dit aussi d'Un homme chargé de rendre une lettre. *Le porteur de ma lettre est un homme en qui l'on peut prendre confiance. Vous pouvez donner la réponse au porteur.*

Porteur d'une lettre de change, d'un billet, Celui qui est chargé d'une lettre de change, d'un billet, pour en recevoir l'argent; et, plus ordinairement, Celui en faveur de qui la lettre de change, le billet a été souscrit ou endossé. *Cet homme est porteur de billet, est porteur de mon billet.*

Un billet payable au porteur, ou simplement, *Un billet au porteur*, Un billet sur lequel, sans désigner personne en particulier, on promet de payer à celui qui en sera le porteur. On dit de même, *Des effets, des actions au porteur.*

Porteur de contraintes, Celui qui notifie aux contribuables en retard, les contraintes décernées par le percepteur ou le receveur des contributions.

Porteur de paroles, Celui qui est chargé de faire une proposition de la part d'un autre. *Je suis le porteur de paroles.*

Porteur de bonnes nouvelles, de mauvaises nouvelles, Celui qui annonce une bonne nouvelle, une mauvaise nouvelle. *Il est fort désagréable d'être porteur de mauvaises nouvelles.*

PORTEUR, signifie aussi, Le cheval sur lequel est monté le postillon qui conduit une voiture à plusieurs chevaux. *Atteler le porteur.*

PORTIER, ÈRE. s. Celui, celle qui a le soin d'ouvrir, de fermer et de garder la principale porte d'une maison. *C'est un bon portier. Ce portier est exact. Ce portier est fidèle. La loge d'un portier. J'ai dit mon nom, j'ai remis ma carte à la portière. Le portier, la portière d'un hospice.*

Dans les Couvents, *Le frère portier, la sœur* ou *la mère portière*, Le frère convers, la religieuse qui a le soin d'ouvrir et de fermer la porte. Dans ces dénominations, *Portier* est employé adjectivement.

Dans l'Église catholique, *L'ordre de portier*, Le moindre des quatre ordres mineurs.

PORTIÈRE. s. f. Ouverture du carrosse, de la voiture, par où l'on monte et l'on descend. *La portière est trop large, trop étroite. Mettre la tête à la portière.*

Il se dit aussi de La pièce de porte qui sert à fermer cette ouverture. *Ouvrir la portière. Fermer la portière. La portière du carrosse s'est rompue. Abaisser les glaces des portières.*

Être assis à la portière, être à la portière, Être assis, dans un carrosse, contre une portière.

PORTIÈRE, se dit, en outre, d'Une espèce de rideau qu'on met devant une porte, pour empêcher le vent, ou par ornement. *Des portières de velours. Des portières de damas, de tapisserie.*

PORTIÈRE. adj. f. Il n'est usité que dans ces locutions, *Vache portière, brebis portière*, Vache, brebis qui est en âge de porter des petits, ou qui en a déjà porté.

PORTION. s. f. (On prononce *Porcion.*) Partie d'un tout divisé, ou considéré comme tel. *Portion de maison à vendre. Portion de maison à louer. Les héritiers ont partagé tout le bien du défunt en quatre portions. Portions égales. Portions inégales. La moindre portion. La meilleure portion. Portion de cercle. Il ne retint pour lui qu'une faible portion de l'autorité.*

En Jurispr. : *Pour sa part et portion. Portion disponible.* — *Portion virile*, Celle qui revient à chaque héritier dans une succession.

PORTION, signifie aussi, Une certaine quantité de pain, de viande, etc., qu'on donne, dans le repas, à chacun en particulier. Il se dit surtout en parlant Des communautés religieuses et autres. *Bonne portion. Petite portion. Chacun a sa portion. Grossir la portion. Diminuer la portion.*

Portion congrue, La somme que les gros décimateurs étaient obligés de fournir aux curés pour leur subsistance. *On régla les portions congrues des curés à la somme de cinq cents livres. Donner, payer à un curé la portion congrue. Cure à portion congrue.*

Portion congrue, se dit, familièrement et par extension, d'Un traitement, d'une pension, d'une rente peu considérable. *On a mis tous ces employés à la portion congrue.*

PORTIONCULE. s. f. Petite portion. Il est peu usité.

PORTIQUE. s. m. T. d'Archit. Galerie ouverte, dont la voûte ou le plafond est soutenu par des colonnes, par des arcades. *Grand, magnifique, superbe portique. Le portique d'un temple. La bourse de Paris a un portique avec des colonnes à l'extérieur, et un portique avec des arcades à l'intérieur. La place est entourée de portiques. Une cour à deux rangs de portiques. Portiques l'un sur l'autre.*

Le Portique, la doctrine du Portique, L'école, la doctrine du philosophe Zénon, qui donnait ses leçons sous un portique d'Athènes. *Les disciples du Portique*, Les disciples de Zénon, autrement appelés *Stoïciens.*

PORTOR. s. m. Sorte de marbre noir, marqué de grandes veines jaunes qui imitent l'or. *Une table, une cheminée de portor.*

PORTRAIRE. v. a. Tirer la ressemblance, la figure, la représentation d'une personne au naturel, avec le pinceau, le crayon, etc. *Portraire au vif, au naturel. Il s'est fait portraire.*

Il s'emploie aussi figurément. *Vous ne le connaissez pas, je vais vous le portraire au naturel.* Dans l'un et l'autre sens, il est vieux.

PORTRAIT, AITE. part. passé. Il n'est plus usité.

PORTRAIT. s. m. Image, ressemblance d'une personne, faite avec le pinceau, le crayon, le burin, le ciseau, etc. *Beau portrait. Portrait au naturel. Portrait en grand, en petit. Faire un portrait. Portrait à l'huile. Portrait en pastel, au pastel. Portrait en miniature. Portrait en émail. Portrait en bas-relief. Portrait en médaillon. Boîte de portrait. Boîte à portrait. Ce peintre ne travaille qu'en portrait, en portraits. Peintre de portrait, de portraits. Ce peintre réussit mieux dans le portrait que dans l'histoire. Le portrait de votre père est très ressemblant. Les portraits de Van-Dick sont admirables.*

Portrait en pied, Portrait qui représente une personne entière, debout ou assise.

Portrait flatté, Portrait qui diminue les défauts du modèle. *Portrait chargé*, Portrait qui les exagère en gardant pourtant la ressemblance. *Portrait parlant*, Portrait si ressemblant et si expressif, qu'il semble parler ou prêt à parler.

Fig., *C'est son portrait, tout son portrait, son vrai portrait*, se dit D'un fils, d'une fille qui ressemble à son père ou à sa mère, et de toute personne qui ressemble beaucoup à une autre. Il se dit en parlant soit De la ressemblance physique, soit de la ressemblance morale.

PORTRAIT, signifie aussi, La description qu'on fait de l'extérieur ou du caractère d'une personne. *Portrait en prose. Portrait en vers. Cet historien réussit dans les portraits. Il y a dans cet historien des portraits bien tracés, habilement touchés. Les portraits étaient très à la mode au XVIIe siècle. Vous ne le connaissez pas, je vais vous faire son portrait, vous tracer son portrait. Vous faites de lui un portrait fidèle, un portrait flatté, un portrait chargé.*

Il se dit encore de La description de toute sorte d'objets. *Il fit un portrait fort animé des derniers troubles. Il a tracé un portrait fidèle des mœurs de son siècle. Une bonne comédie est un portrait de la vie humaine.*

PORTRAITURE. s. f. Portrait. Il est vieux.

En termes de Peinture, *Livre de portraiture*, Livre qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain.

PORTULAN. s. m. T. de Marine. Ancien livre qui contient le gisement et la description des ports de mer et des côtes, qui indique la direction des courants et des marées, les heures de pleine mer, les jours de nouvelle et de pleine lune, etc. *Le portulan de la Manche, de la Méditerranée.*

POS

POSAGE. s. m. Le travail et la dépense qu'il faut faire pour poser, pour mettre en place certains ouvrages. *Il faut tant pour le posage de ces tuyaux. On a payé tant pour le posage de cette menuiserie.*

POSE. s. f. T. d'Archit. Action de poser une pierre, de la mettre en place dans une construction. *La pose des grandes pierres est difficile. On paye tant pour la taille d'une pierre, et tant pour la pose.*

La pose de la première pierre d'un monument, se dit de La cérémonie qui a lieu quand on pose la première pierre d'un mo-

nument public. *Le roi, le préfet a fait la pose de la première pierre de cet édifice.*

Pose, en termes de Guerre, se dit d'Un certain nombre de soldats qu'on va mettre en faction. *Il était de la première, de la seconde pose.*

Caporal de pose, Celui qui est chargé de poser et de relever les sentinelles.

Pose, en termes de Jeu, Avantage qui consiste à placer le premier dé au domino. *A vous la pose.*

Pose, se dit aussi pour Attitude, en parlant Des pantomimes, des danseurs, et des personnes d'après lesquelles on peint, on sculpte, etc. *Ce pantomime, ce danseur a des poses élégantes, gracieuses, naturelles, outrées, forcées. Pour se faire peindre, il faut choisir, prendre les poses les plus simples, les plus naturelles. J'aime la pose de cette figure, de ce portrait.*

Pose, se dit familièrement d'Une certaine affectation dans l'attitude, dans les paroles qui annonce l'intention de produire de l'effet. *Dans tout ce qu'il fait et dit, il y a bien de la pose.*

POSÉ, ÉE. adj. Rassis, grave. *Un enfant posé, bien posé. Une personne posée. Il parle d'un ton posé.*

POSÉMENT. adv. Doucement, modérément, sans se presser. *Il parle posément. Elle marche posément. Lisez plus posément.*

POSER. v. a. Placer, mettre sur quelque chose. *Poser un vase sur un buffet. Posez cela doucement sur la table. Prendre garde où l'on pose quelque chose. Dans un lieu glissant, il faut prendre garde où l'on pose le pied. Poser le pied à faux. Ce voyageur a posé son paquet à terre, et s'est couché dessus.*

Dans les Exercices militaires à pied, *Poser l'arme à terre*, Mettre son arme à terre devant soi, le bout du canon en avant.

Poser les armes, Mettre les armes bas, se rendre. *Dès que ce corps fut défait, tous les autres posèrent les armes.*

Fig., *Poser les armes*, Faire la paix ou une trêve. *Les deux partis ont posé les armes.*

Poser, signifie aussi, Mettre dans le lieu, dans la situation convenable. Ainsi, les peintres disent, *Poser une figure, poser un modèle, poser le modèle*, Placer une figure, un modèle dans l'attitude la plus convenable pour l'imitation.

Il signifie particulièrement, en termes d'Architecture, Mettre, fixer une pierre, une poutre, une colonne, une statue, etc., à la place qu'elle doit occuper. *Poser une pierre. Poser la première pierre d'une église. Poser une colonne, une figure sur un piédestal. Poser une pièce de charpente. Poser les fondements d'un édifice.*

Poser à sec, Construire sans mortier. *Poser à cru*, Élever sans fondation une charpente, un pilier, un étai. *Poser de champ*, Placer sur la face la plus étroite une pierre, une brique, une pièce de bois, etc.; et dans le sens contraire, *Poser de plat.*

Poser une sonnette, des sonnettes, Les attacher, les fixer à un mur, et établir les fils d'archal qui doivent servir à les mettre en mouvement.

En termes de Jeu, *Poser*, Jouer un dé ou un domino.

En termes de Guerre, *Poser un corps de garde, poser des gardes, des sentinelles*, Les placer en quelque endroit.

Poser, s'emploie figurément, et signifie, Établir. *Poser un principe. Poser pour principe. Poser comme un principe. Poser pour maxime. Poser comme une vérité incontestable que... Je pose cela comme un fait certain, comme une chose de fait.* On dit aussi, *Poser en fait. Je vous pose en fait que...*

Poser une question, La fixer, la préciser. *Il faut d'abord bien poser la question.* On dit aussi, *Poser une question à quelqu'un*, Lui adresser une question.

Poser, se dit quelquefois en parlant De certaines choses dont on ne demeure pas d'accord, mais que l'on veut bien supposer, afin de pouvoir procéder à la discussion du reste. *Posons la chose comme vous la dites. Vous prétendez que cela est, je n'en demeure pas d'accord; mais posons que cela soit. Posons le cas que cela soit.*

Poser, en Arithmétique, se dit vulgairement en parlant Des chiffres qu'on met au-dessous de chaque colonne d'unités, de dizaines, de centaines, etc., dans l'opération de l'addition. 8 *et* 9 *font* 17; *je pose* 7, *et retiens* 1.

Poser, en termes de Musique, Attaquer un son avec fermeté et sûreté. *Il sait bien poser un son. Il pose bien, il pose mal sa voix.*

Poser, est aussi neutre, et signifie, Être posé, appuyé sur quelque chose, porter sur quelque chose. *Une poutre qui ne pose pas assez sur le mur. Poser à faux.*

Il signifie aussi, Prendre une certaine attitude pour se faire dessiner, pour se faire peindre. *Il pose bien. Il pose mal. J'ai posé aujourd'hui deux heures chez mon peintre. Cet homme, cette femme pose dans les ateliers de peinture.*

Il signifie au figuré, Étudier ses attitudes, ses gestes, ses regards, son langage, pour produire de l'effet. *Cette femme pose toujours. Cet homme ne cesse pas de poser.*

Poser, s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel. *L'oiseau est venu se poser sur le sommet de l'arbre, sur le faîte du toit.*

Fig., *Se bien poser, se poser avantageusement dans le monde*, S'y faire une position honorable, avantageuse. *Dès ses débuts il s'est bien posé au barreau.*

Se poser en réformateur, En prendre le rôle, s'en donner l'air.

Posé, ée. part. passé.

Un homme bien posé, bien posé dans le monde, Un homme en bonne position dans le monde.

Écrire à main posée, Écrire lentement, pour mieux former ses lettres.

Cela posé, il s'ensuit, Cela étant accordé, étant supposé, il s'ensuit. *Posé que cela fût, posé le cas que cela fût*, et par ellipse, *le cas posé, que feriez-vous?* Si cela était, que feriez-vous?

POSEUR. s. m. Celui qui, dans un bâtiment, pose les pierres ou en dirige la pose. *Aide-poseur.*

Poseur de sonnettes, Celui qui pose des sonnettes.

Fig. et fam., *Poseur, Poseuse*, Celui, celle qui met de l'affectation dans ses attitudes, dans ses gestes, etc. *Quel poseur! Quel ennuyeux poseur!*

POSITIF, IVE. adj. Certain, constant, assuré. *Cela est positif. Ce fait est positif. Je vous donne cela pour une chose positive. C'est une nouvelle positive. On en a des preuves positives. Il lui en a donné une promesse, une parole positive. Il n'y a rien de positif dans tout ce qu'on vous a dit.*

Un esprit positif, Un esprit qui aime l'exactitude, qui recherche en tout la certitude et la justesse. On dit aussi, *C'est un homme positif*, C'est un homme dont les idées sont positives.

Les lois positives, par opposition à La loi naturelle. *Le droit positif*, par opposition Au droit naturel. *Le droit positif divin*, Tout ce que Dieu a ordonné, et qui ne fait pas partie du droit naturel. *Le droit positif humain*, Ce qui est établi par les lois et par les coutumes des hommes.

En matière de Religion, *Cela est de droit positif*, Cela est fondé sur la discipline de l'Église, sur une loi purement ecclésiastique, et non pas sur l'institution divine. *L'Église peut dispenser de ce qui est de droit positif, mais non de ce qui est de droit divin.*

Théologie positive, Cette partie de la théologie qui comprend l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, la doctrine des Pères, les décisions des conciles sur les dogmes de la foi et sur la pratique de l'Église. *Il est savant dans la théologie positive. Il a fait un traité de théologie positive.* On dit plus ordinairement dans le même sens, *La positive. Il est savant dans la positive. Il s'est plus attaché à la positive qu'à la scolastique*

Philosophie positive, Philosophie qui n'admet que ce qui est scientifiquement constaté.

Positif, se dit aussi par opposition à Négatif. *Dans les commandements de Dieu, il y en a de positifs et de négatifs. Vous louez cet homme en disant qu'il ne fait point de mal; mais ce n'est pas une louange positive, ce n'est qu'une louange négative.*

En Algèbre, *Quantités positives*, par opposition à *Quantités négatives*, Celles qui sont ou qu'on suppose être précédées du signe de l'addition.

En Physique, *Électricité positive*, Un des deux fluides dont on suppose que l'électricité est composée. On l'appelle aussi *Électricité vitrée. Éléments positifs de la pile*, Les disques de zinc. *Pôle positif de la pile*, L'extrémité terminée par un disque de zinc.

En termes de Photographie, *Épreuve positive.* Voyez Épreuve.

Positif, s'emploie substantivement pour signifier, Ce qui est réel, solide, par opposition à Ce qui est chimérique. *Dans cette foule d'hypothèses on a de la peine à discerner le vrai et le positif.* Il se dit aussi familièrement Des avantages matériels et pécuniaires. *Cet homme s'attache au positif.*

POSITIF. s. m. T. de Gram. Le premier degré dans les adjectifs et dans les adverbes qui admettent comparaison. *Le positif, le comparatif, le superlatif.* Beau *est le positif*, plus beau *est le comparatif*, très beau *est le superlatif.* On dit quelquefois, *Le degré positif*; et alors *Positif* est pris adjectivement.

POSITIF. s. m. T. de Musiq. Petit buffet d'orgues qui est au devant du grand orgue, et qui en est séparé. *L'organiste a joué ce couplet sur le positif. Il y a des orgues qui n'ont point de positif.*

POSITION. s. f. Lieu, point où une chose est placée; manière dont elle est placée, situation. *La position des lieux n'est pas juste, n'est pas bien indiquée dans cette carte. La position d'une ville. La position en est riante. Je n'aime pas la position de ce bâtiment. L'élévation du pôle dépend de la position de la sphère.* On le dit aussi Des personnes. *La position du soldat sans armes, du soldat sous les armes. Prendre la position prescrite. La position du corps, de la tête.*

Vous êtes dans une mauvaise position. Position naturelle. Position fatigante. Être gêné dans sa position. Fausse position, Position gênante et qui cause quelque malaise.

En Arithmétique, *Règle de fausse position*, Règle par laquelle une opération faite sur des nombres supposés, conduit, avec le secours des proportions, à la connaissance du nombre qu'on cherche. *C'est un nombre qu'il faut chercher par la règle de fausse position.*

Dans la Versification grecque ou latine, *Syllabe longue par position*, Celle qui, étant brève ordinairement, devient longue parce que la dernière lettre de cette syllabe est une consonne, et que la première lettre de la syllabe suivante est aussi une consonne.

POSITION, se dit aussi Des points de doctrine contenus dans les thèses. *Cette thèse contenait tant de positions. Il y avait une erreur dans une des positions de sa thèse, dans une de ses positions.*

POSITION, en termes de Manège, se dit de L'assiette du cavalier, de la manière dont il est placé à cheval. *Ce cavalier a une belle assiette, une belle position à cheval.*

POSITION, en termes de Danse, se dit Des différentes manières de poser ses pieds, l'un par rapport à l'autre. *Première, seconde, troisième, quatrième et cinquième position. Portez le pied droit à la quatrième position.*

POSITION, en termes de Guerre, se dit d'Un terrain choisi pour y placer un corps de troupes destiné à quelque opération militaire. *Prendre position. Prendre une position, une bonne, une mauvaise position. Position favorable, avantageuse, forte, respectable. Position mal prise. L'armée, par cette position, couvrait telle place et menaçait telle autre. Changer de position. Changer sa position.*

POSITION, se dit au moral dans le même sens que Situation, pour désigner Les circonstances où l'on se trouve. *Sa position est embarrassante, est critique, est hasardeuse. Il se trouve dans une fausse position. Il est dans une belle position. Votre position est agréable. Vous connaissez ma position. Je ne suis pas en position de faire ce que vous me demandez.*

POSITIVEMENT. adv. D'une manière sûre, certaine. *Je l'ai ouï dire, mais je ne le sais pas positivement.*

Il signifie aussi, Précisément. *Voilà positivement ce qu'il m'a dit.*

POSITIVISME. s. m. Système de philosophie positive.

POSITIVISTE. s. m. Partisan de la philosophie positive.

POSPOLITE. s. f. Nom donné anciennement à la noblesse de Pologne, assemblée en corps d'armée.

POSSÉDER. v. a. (La syllabe *sé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel.) Avoir entre ses mains, en son pouvoir. *Posséder justement. Posséder injustement. Posséder à bon titre, à juste titre. Posséder de bonne foi. Posséder légitimement. Posséder de grands biens. Posséder une terre, une maison, un héritage.*

Il se dit, par extension, Des emplois, des honneurs, des bonnes qualités. *Posséder un emploi, une charge. Posséder des honneurs, des dignités. Les vertus, les qualités, les talents qu'il possède.*

En langage religieux, *Les bienheureux possèdent la gloire éternelle, possèdent Dieu*, Ils jouissent de la gloire éternelle, ils jouissent de la vue de Dieu.

Fam., *Posséder quelqu'un*, L'avoir chez soi, dans sa maison, jouir de sa présence. *Nous serions charmés de vous posséder pendant quelques jours. Nous ne l'avons possédé que peu d'instants.*

Fig., *Posséder l'esprit de quelqu'un*, En être maitre, le gouverner à son gré. *Cette femme possède entièrement l'esprit de son mari.*

Posséder les bonnes grâces d'une personne, En être favorisé, en être aimé. *Posséder le cœur d'une personne*, En être fort aimé. *Posséder une femme*, Jouir de ses faveurs.

Posséder son âme en paix, Avoir constamment une tranquillité d'esprit due à une bonne conscience.

POSSÉDER, s'emploie figurément, et signifie, Savoir bien une chose, en avoir une parfaite connaissance. *Posséder les sciences, les belles-lettres, les arts libéraux. Posséder la philosophie, les mathématiques. Posséder la musique. Posséder le grec, le latin. Posséder les langues étrangères. C'est un homme qui possède bien sa langue. Cet homme possède bien ce qu'il sait. Cet avocat possède bien votre affaire. Il possède bien les poëtes. Il possède bien Horace. Il possède parfaitement bien Virgile. Il possède bien son Homère.*

Posséder son sujet, Le connaître à fond et de manière à le traiter dans toute son étendue. *Pour bien écrire, il faut posséder pleinement son sujet.*

POSSÉDER, se dit aussi Des passions, des sentiments qui maitrisent l'âme, qui l'agitent et l'égarent. *L'ambition, l'avarice, la colère, etc., possèdent cet homme. Quand la passion le possède, il n'est pas traitable. Il est incapable de rien écouter, dans la douleur qui le possède. La rage le possède. Quelle rage, quelle fureur vous possède? L'esprit de discorde et de faction possédait ce malheureux peuple.*

En termes de Liturgie cathol., *Le démon le possède*, Le démon s'est emparé de son corps.

Prov., fig. et pop., *Le diable le possède, il est possédé du diable*, se dit D'un homme emporté, et qui ne veut point entendre raison.

POSSÉDER, avec le pronom personnel, signifie, Être maître de son esprit, de ses passions, de ses mouvements, ne point se laisser troubler par les circonstances fâcheuses. *C'est un homme froid et sage qui se possède toujours. Il ne se possède point, il est toujours hors de lui-même. Possédez-vous. Ce général, cet homme de guerre se possède dans le combat, dans l'action. C'est un orateur qui se possède et ne se trouble point. C'est un joueur qui se possède également dans la perte et dans le gain.*

Fam., *Il ne se possède pas de joie*, Il est transporté de joie, une joie excessive le met hors de lui-même.

POSSÉDÉ, ÉE. part. passé. *Un homme possédé du démon.*

Fig., *Être possédé du démon de l'orgueil, de l'avarice, du jeu*, Porter à l'excès l'orgueil, l'avarice, la passion du jeu.

POSSÉDÉ, est aussi substantif, et signifie, Démoniaque, homme dont le démon s'est emparé. *Exorciser les possédés.*

Prov., *Il se démène comme un possédé*, se dit D'un homme inquiet, qui se tourmente, qui s'agite beaucoup.

POSSESSEUR. s. m. Celui qui possède quelque bien, quelque héritage, etc. *Légitime possesseur. Paisible possesseur. Possesseur de bonne foi. Possesseur de fait. Possesseur à long terme, à titre héréditaire, précaire, etc. Il est possesseur de tel bien. Il en est possesseur de longue main. Depuis la mort du dernier possesseur.*

POSSESSIF. adj. m. T. de Gram. Il n'est usité que dans ces expressions, *Pronom possessif, adjectif possessif*, Pronom, adjectif qui sert à marquer la possession de la chose dont on parle. *Mon, ton, son, nos, vos, leurs, sont des adjectifs possessifs.*

POSSESSION. s. f. Jouissance, liberté, faculté actuelle de disposer ou de jouir d'un bien. *Possession légitime. Possession injuste. Possession paisible. Être en paisible possession. Possession immémoriale et non interrompue. Possession annale. Possession d'an et jour. Possession triennale. Possession bien fondée. Possession de fait. Être en possession. Entrer en possession. Se mettre en possession. Se faire remettre en possession. Prendre possession d'une terre, d'un héritage, d'une charge. On lui conteste la possession. Alléguer la possession. Prise de possession. Être troublé, être inquiété dans la possession d'un bien. Il s'est mis en possession des meubles et de toute l'argenterie. En fait de meubles la possession vaut titre.*

En termes de Jurispr., *Possession d'état*, Notoriété qui résulte d'une suite non interrompue d'actes faits par la même personne en une même qualité. *Cette femme a pour elle la possession d'état.*

POSSESSION, se dit aussi Des terres possédées par un État ou par un particulier. *Les possessions de la France dans les Antilles. L'Espagne, dans ses possessions d'Europe, et dans ses possessions de l'autre hémisphère, comptait alors tant d'habitants. Il a de grandes possessions dans telle province, dans tel département. Vous avez là une belle possession.*

POSSESSION, se dit quelquefois, absolument et dans un sens particulier, de La jouissance de certains plaisirs, de certaines choses qu'on a recherchées avec ardeur. *La possession diminue ordinairement le prix des choses qu'on a le plus désirées. Souvent l'amour s'affaiblit par la possession. La possession n'a fait qu'augmenter son amour.*

Être en possession de faire quelque chose, En avoir la liberté, en avoir l'habitude. *Il est en possession de leur dire les vérités les plus dures. Il est en possession de plaire dans cette société.*

Être en possession de l'estime publique, La posséder, en jouir.

POSSESSION, en termes de Liturgie, L'état d'un homme qu'on dit possédé par le démon. *La possession diffère de l'obsession, en ce que, dans la possession, le diable est censé agir au dedans, et que, dans l'obsession, il est censé agir au dehors.*

POSSESSOIRE. s. m. T. de Jurisprudence. Il n'est en usage que dans les matières où il s'agit de La possession d'un bien immobilier. *Contester le possessoire d'un bien. Plaider, juger le possessoire. Se pourvoir au possessoire. Il a gagné au possessoire. Il a gagné le possessoire, et il poursuit pour faire juger le pétitoire.*

Adjuger le plein possessoire, Adjuger la pleine et entière possession d'un bien.

POSSESSOIRE, est aussi adjectif féminin dans cette locution, *Action possessoire*, Celle par laquelle on tend à être maintenu ou

réintégré dans la possession. *Intenter une action possessoire. Se pourvoir par l'action possessoire.*

POSSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est possible. *Je trouve de la possibilité à ce qu'il vous propose. Je ne nie pas la possibilité du fait, mais je soutiens qu'il n'a pas eu lieu. Il n'y a pas possibilité.*

POSSIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être, ou qui peut se faire. *Ce que vous dites est possible. Cela est difficile, mais cependant possible. Les êtres possibles. Il a éprouvé tous les malheurs possibles. Cela est dans les choses possibles. Est-il possible que cela soit? Cela n'est pas possible. Cela ne m'est pas possible. Il n'est pas possible de rester ici. Faites cela aussi bien qu'il est possible, le mieux qu'il est possible. Venez le plus tôt qu'il vous sera possible, aussitôt qu'il vous sera possible.* On dit par ellipse, dans le langage familier : *Venez le plus tôt possible, le moins tard possible, le plus promptement possible. Le moins d'erreurs, de fautes possible. Autant que possible. Etc.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Les bornes du possible. Faire le possible, son possible, tout son possible pour qu'une chose soit.* Ces phrases sont familières.

POSTAL, ALE. adj. T. d'Admin. Qui concerne les postes chargées du transport des lettres. *Service postal. Convention postale*, Traité fait entre deux États pour le service des postes d'un pays à l'autre.

POSTCOMMUNION. s. f. Oraison que le prêtre dit à la messe, immédiatement après la prière appelée Communion. *Le prêtre en était à la postcommunion.*

POSTDATE. s. f. Date fausse et postérieure à la vraie date d'un acte, d'une lettre, etc. Il est peu usité.

POSTDATER. v. a. Dater une lettre, un acte, d'un temps postérieur à celui où la lettre a été écrite, où l'acte a été fait. *Postdater une lettre.*

POSTDATÉ, ÉE. part. passé.

POSTE. s. f. Établissement de chevaux, placé de distance en distance, pour le service des voyageurs. *Chevaux de poste. Chaise de poste. On a établi des postes sur telles et telles routes. Maître de poste. Maître de la poste de tel endroit. La poste aux chevaux. Depuis l'établissement des chemins de fer, les postes ont été supprimées sur la plupart des routes.*

Il se dit aussi de La manière de voyager avec des chevaux de poste. *Prendre la poste. Aller en poste. Voyager en poste.* On dit de même, *Courir la poste*, Courir sur des chevaux de poste, ou en chaise avec des chevaux de poste.

Fig. et fam., *Courir la poste, aller un train de poste*, Marcher trop précipitamment, lire ou écrire trop vite, etc. On dit aussi, *Faire tout en courant la poste, faire tout en poste*, Faire tout à la hâte. *Ce n'est pas une chose qui se fasse en courant la poste*, C'est une chose qui demande du temps et du soin.

POSTE, se dit aussi de La maison où sont les chevaux qu'on va prendre pour courir la poste. *C'est une poste où il y a de bons chevaux. Vous serez retardé à la première poste.*

POSTE, signifie aussi, en France, Une mesure de chemin fixée communément à deux lieues. *Il y a six postes, poste et demie, double poste, tant de postes de telle ville à telle autre. Courir trois postes, quatre postes sur le même cheval.* Ces locutions tombent en désuétude.

Poste royale, Poste qui se payait double à l'entrée et à la sortie de certaines villes principales, et des lieux où était la cour.

POSTE, se dit aussi de L'exercice qu'on fait en courant la poste à cheval. *La poste fatigue beaucoup. La poste l'a mis en tel état, qu'il ne peut presque se remuer.*

POSTE, se dit encore d'Un établissement formé et dirigé par le gouvernement pour le transport des lettres d'un pays, d'un lieu à un autre. *La poste est une invention des temps modernes. La poste est une branche des revenus de l'État. Le service de la poste est maintenant journalier dans toute la France.*

Il se dit aussi Du courrier qui porte les lettres. *La poste va partir. Portez cette lettre avant que la poste soit partie. La poste vient d'arriver, ne fait que d'arriver.*

Grande poste, Celle qui porte les lettres dans les provinces et dans les pays étrangers. *Petite poste*, Celle qui porte les lettres dans la ville et dans la banlieue.

Poste restante, Mots qu'on écrit sur l'adresse d'une lettre, pour avertir qu'elle doit rester au bureau de l'endroit où on l'envoie, jusqu'à ce que la personne à qui elle est adressée la réclame.

Malle-poste. Voyez MALLE.

Train-poste, Train de chemin de fer qui contient les voitures affectées au service de la poste aux lettres.

Timbre-poste. Voyez TIMBRE.

POSTE, se dit aussi de La maison, du bureau où l'on porte les lettres qui doivent être envoyées, et où sont distribuées celles qui arrivent. *La poste aux lettres. Directeur de la poste aux lettres. Les commis, les employés de la poste. L'administration des postes. La poste est dans telle rue. Porter ses lettres à la poste.* On dit, dans le même sens, *Le bureau de la poste, un bureau de poste.*

À POSTE. loc. adv. À certains termes différents dont on est convenu. *Acheter, vendre, payer à poste.* Il est vieux.

À SA POSTE. loc. adv. À sa disposition, à sa convenance. *Mettre des gens à sa poste en quelque endroit. Avoir un médecin à sa poste. C'est un emploi tout fait à sa poste*, Qui lui convient bien. Il est vieux.

POSTE. s. f. Il se dit de Certaines petites balles de plomb dont on charge un fusil, un pistolet, etc. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Son fusil était chargé de douze ou quinze postes.*

POSTE. s. f. T. d'Archit. Voyez POSTES.

POSTE. s. m. T. de Guerre. Lieu où un soldat, un officier est placé par son chef; lieu où l'on a placé des troupes, ou qui est propre à en recevoir, pour une opération militaire. *Poste avancé. Poste avantageux. Poste dangereux, périlleux. Mauvais poste. Quitter un poste. Garder son poste. Défendre son poste. Emporter un poste. On les a chassés du poste où ils étaient. On força les ennemis dans leur poste. Ce ne fut qu'une affaire de poste. Faire la guerre de postes.*

Il se dit quelquefois particulièrement d'Un corps de garde. *Le poste de la mairie. Le poste de telle rue, de l'état-major. Se rendre au poste. Entrer au poste. La garde sortit du poste. Les grands postes. Les petits postes. Visiter les postes de la ville.*

Poste d'honneur, Celui qui est regardé comme le plus périlleux. On appelle aussi *Poste d'honneur*, Celui qui est établi pour garder un personnage éminent, un corps constitué, etc., et lui rendre des honneurs.

POSTE, se dit aussi Des soldats placés ou destinés à être placés dans un poste. *Enlever un poste. Retirer un poste. Relever un poste. Replier un poste. Former les postes au quartier. Tirer les postes. Un poste de garde nationale, de la ligne, de garde municipale, etc. Doubler les postes. Chef de poste.*

POSTE, se dit aussi de Toute sorte d'emplois et de fonctions. *Être dans un poste élevé, dans un poste considérable. Il est dans un joli poste. Il occupe un poste envié par bien des gens. Il ne se plaît guère dans le poste où on l'a mis. Il est dans un poste désagréable. Il mériterait un meilleur poste.*

Être à poste fixe dans un lieu, Y être à demeure, y être sédentaire.

Être à son poste, Être où le devoir exige que l'on soit. *Ce commis est toujours à son poste.* On dit dans le même sens, *Aller, se rendre, retourner à son poste; mourir à son poste.*

POSTER. v. a. Placer quelqu'un en quelque endroit. *Poster des tireurs pour le loup, pour le sanglier. On l'avait posté au coin du bois.*

Il signifie particulièrement, en termes de Guerre, Placer quelqu'un ou quelque corps dans un lieu, afin qu'il garde le poste où on l'a mis, ou qu'il observe ce qui se passe, ou qu'il puisse combattre avantageusement, etc. *Poster avantageusement des troupes; les poster sur une éminence. On les a postés sur les bords de cette rivière, pour en défendre le passage aux ennemis. On l'a posté en cet endroit, pour avoir l'œil à tout ce qui s'y passe.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'était posté au coin du bois pour attendre la bête. Se poster sur un arbre. Ce détachement ennemi s'était posté sur une éminence.*

POSTÉ, ÉE. part. passé. *Nous sommes ici mal postés pour voir.*

Il est bien posté, se dit D'un homme à qui l'on a donné une place avantageuse.

Fam. et ironiq., *Nous voilà bien postés*, Nous sommes dans un fâcheux embarras.

POSTÉRIEUR, EURE. adj. Qui suit, qui est après dans l'ordre des temps. *Votre hypothèque est postérieure à la sienne. Son droit est postérieur au mien. Ce testament a été annulé par un testament postérieur. Date postérieure. À une époque postérieure. Cet ouvrage, cet auteur est postérieur à tel autre.*

Il se dit aussi par rapport à la situation, et signifie, Qui est derrière. *La partie antérieure, la partie postérieure de la tête.*

POSTÉRIEUR, s'emploie quelquefois substantivement, et signifie, Le derrière, les fesses. Il est familier.

POSTÉRIEUREMENT. adv. de temps. Après. *Cet acte fut fait postérieurement à l'autre. Cela est arrivé postérieurement à ce que vous dites, n'est arrivé que postérieurement.*

POSTERIORI (À). (On prononce *Postériori.*) T. de Logique, emprunté du latin. Il signifie, De ce qui suit, de ce qui est postérieur. *Raisonner à posteriori*, Prouver la vérité ou la fausseté d'une proposition d'après les conséquences vraies ou fausses qui en sortiraient nécessairement.

POSTÉRIORITÉ. s. f. État d'une chose postérieure à une autre. *Postériorité de date. Postériorité de temps. Postériorité d'hypo-*

thèque. Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

POSTÉRITÉ. s. f. coll. Suite de ceux qui descendent d'une même origine. *Toute la postérité d'Adam. La postérité d'Abraham. Il a laissé une nombreuse postérité. Il est mort sans laisser aucune postérité, sans laisser de postérité, sans postérité. Il fut dégradé de noblesse, lui et toute sa postérité. La postérité féminine. La postérité masculine de François Ier a fini à Henri III.*

POSTÉRITÉ, se dit aussi, généralement, de Tous ceux qui viendront ou qui sont venus après une certaine époque. *Écrire, travailler pour la postérité. Transmettre son nom à la postérité la plus reculée, jusqu'à la dernière postérité. Le jugement de la postérité est ordinairement plus favorable au mérite des grands hommes, que celui de leur siècle. La postérité en jugera. La postérité a jugé du mérite de tel auteur. En appeler à la postérité.*

POSTES. s. f. pl. Ornement d'architecture, de peu de relief, qu'on place ordinairement sur les plinthes, et qui est une sorte d'enroulements courants.

POSTFACE. s. f. Avertissement placé à la fin d'un livre. *Quelques auteurs, par bizarrerie, font des postfaces. La préface et la postface de son livre.*

POSTHUME. adj. des deux genres. Qui est né après la mort de son père. *Un enfant posthume. Un fils posthume. Une fille posthume.* Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un posthume.*

POSTHUME, se dit encore D'un ouvrage qui paraît, pour la première fois, après la mort de l'auteur. *Ouvrage posthume. Œuvres posthumes. Il a laissé des œuvres posthumes.*

POSTICHE. adj. des deux genres. Fait et ajouté après coup. *Les ornements de ce portail sont postiches.*

Des dents postiches, De fausses dents. *Des cheveux postiches*, De faux cheveux.

POSTICHE, signifie aussi, Qui ne convient point au lieu où il est placé. *Cet épisode est postiche. Tous ces embellissements sont postiches et mal assortis.*

POSTICHE, en termes de Guerre, se dit D'un homme qui tient momentanément la place d'un autre. Ainsi on appelle *Grenadier postiche, caporal postiche*, Un fusilier qui ne sert que provisoirement dans les grenadiers, un simple soldat qui fait les fonctions de caporal.

POSTILLON. s. m. Homme attaché au service de la poste aux chevaux, pour conduire les voyageurs. *Suivre le postillon. Payer un postillon. Démonter son postillon pour changer de cheval.*

Il se dit aussi de Celui qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage, qui mène les chevaux attelés à une voiture. *Le postillon d'une diligence. Le postillon qui menait la chaise, la malle-poste, la voiture. Un bon postillon. Un jeune postillon.*

POSTILLON, au Trictrac, au Piquet à écrire, Chacun des marqués qu'un joueur fait par delà la moitié du nombre de marqués convenu pour la partie. *Donner, avoir un postillon, deux postillons, etc. Vous avez le postillon.*

POSTSCÉNIUM. s. m. (On prononce *Postcéniome*.) T. d'Antiq. La partie du théâtre des anciens qui était située derrière la scène, et où les acteurs attendaient l'instant de paraître.

POST-SCRIPTUM. s. m. (On prononce *Scriptome*.) Mot pris du latin. Il se dit de Ce qu'on ajoute à une lettre après la signature, et qu'on marque ordinairement par ces deux lettres, *P. S. Lisez le post-scriptum. Il met des post-scriptum à toutes ses lettres.*

POSTULANT, ANTE. s. Celui, celle qui demande, qui recherche avec beaucoup d'instance. *Il y avait plusieurs postulants pour cette place, pour cet emploi.*

Il se dit, particulièrement, de Celui ou de celle qui demande à être admis dans une maison religieuse. *Il est postulant, elle est postulante depuis six mois pour entrer au noviciat de tel couvent.*

Il se disait autrefois, en termes de Pratique, Des avocats et des procureurs qui s'adonnaient à l'exercice de leur état, par opposition à ceux qui en avaient quitté les fonctions. On le disait également Des procureurs, des avocats, et même des praticiens sans titre, qui plaidaient dans les justices inférieures. Dans ces deux acceptions, il s'employait surtout comme adjectif. *Avocat postulant. Procureur postulant.*

POSTULAT. s. m. Terme didactique. Ce que l'on demande à son adversaire au commencement d'une discussion comme fait reconnu, comme axiome. En Géométrie, il signifie, Demande d'un premier principe pour établir une démonstration. Dans cette acception, on dit quelquefois, *Postulatum*, et au pluriel, *Postulata*.

POSTULATION. s. f. T. de Palais. Action de postuler, d'occuper pour une partie, devant un tribunal.

POSTULATION, en Matière ecclésiastique, se disait principalement en parlant Des bénéfices d'Allemagne, lorsqu'un chapitre voulant promouvoir à quelque dignité un prélat à l'élection duquel il y a un empêchement canonique, ceux qui ont droit d'élire s'adressent au supérieur ecclésiastique, afin qu'il accorde une dispense. *Il a été élu par voie de postulation.*

POSTULER. v. a. Demander avec instance, insister pour obtenir quelque chose. *Postuler un emploi, une place. Postuler l'admission dans une maison religieuse. On l'a fait longtemps postuler. Postuler sa réception dans une compagnie.*

POSTULER, en termes de Palais, se dit D'un avoué qui occupe pour une partie, et qui fait tous les actes de procédure nécessaires à l'instruction de l'affaire. En ce sens, il est neutre. *Cet avoué a été interdit, il lui est défendu de postuler pour personne.*

POSTULER, se dit aussi en Matière ecclésiastique. *Ce chapitre postule un tel pour évêque. Tel évêque a été postulé pour tel archevêché.* Voyez POSTULATION.

POSTULÉ, ÉE. part. passé.

POSTURE. s. f. État, situation où se tient le corps; manière dont on tient son corps, sa tête, ses bras, ses jambes, etc. *Posture commode, incommode, libre, naturelle, forcée, gênée, contrainte, indécente, ridicule. Voilà un homme qui est dans une plaisante posture. Se tenir dans une posture modeste, respectueuse. Vous êtes là dans une posture peu convenable. Il le menaça, et se mit en posture de le frapper. Il s'est présenté au prince en posture de suppliant. Il ne sait dans quelle posture se mettre. Posture grotesque, bizarre, extravagante. Faire des postures de bateleur, de baladin.*

Danses de postures, Celles où les danseurs affectent certaines postures bizarres.

POSTURE, se dit figurément de L'état où est quelqu'un par rapport à sa fortune. *Il est en bonne posture auprès de ce prince. Il était en bonne posture à la cour. Il y est en mauvaise posture.*

POT

POT. s. m. Vase de terre ou de métal servant à divers usages. *Pot de terre. Pot de fer. Pot de cuivre. Pot de faïence. Pot d'argent. Pot d'étain. Pot de grès. Pot de porcelaine. Pot sans anse. Pot à deux anses.*

Fam., *Sourd comme un pot, bête comme un pot*, Extrêmement sourd, extrêmement bête.

POT, suivi de la préposition *à*, exprime la destination du vase; et suivi de la préposition *de*, il en exprime l'usage actuel. *Pot à l'eau, pot au lait, pot à beurre, pot à confitures, pot à fleurs, etc.*, Pot à mettre de l'eau, du lait, du beurre, des confitures, des fleurs, etc. *Pot d'eau, pot de lait, pot de beurre, pot de confitures, pot de fleurs, etc.*, Pot rempli d'eau, de lait, pot où il y a du beurre, des confitures, des fleurs, etc.

Pot à oille, Pot à faire une espèce de potage où il entre différentes sortes de viandes et de racines.

Pot de chambre, Vase dont on se sert pour les besoins naturels.

POT, signifie aussi, Une mesure qui contient deux pintes. *Un pot de vin. Un pot de bière. Le pot de vin coûte tant dans ce pays-là. Vendre à pot et à pinte.*

POT, se dit absolument Du pot, de la marmite où l'on met bouillir la viande. *Mettre le pot au feu. Faire bouillir le pot. Saler, écumer le pot. Le couvercle du pot. Henri IV voulait que tous les paysans de son royaume pussent mettre la poule au pot le dimanche.*

Cuiller à pot, Grande cuiller de bois ou de métal qui sert à prendre du bouillon dans le pot.

Croûte au pot, Croûte que l'on fait tremper dans le pot avant de le retirer du feu.

Pot-au-feu, La quantité de viande destinée à être mise dans le pot. *Mettre un pot-au-feu, trois pot-au-feu. Un pot-au-feu de trois livres de viande, de trois livres.*

Fig. et fam., *On n'en mettra pas plus grand pot-au-feu*, On n'en fera pas plus de dépense, on n'y fera pas plus de cérémonie, on ne s'en mettra pas plus en peine.

Fam., *Courir la fortune du pot*, S'exposer à faire mauvaise chère en allant dîner dans une maison où l'on n'est point attendu.

Prov. et fig., *Ils sont ensemble à pot et à rôt*, se dit De deux personnes qui vivent ensemble très familièrement. *Il est à pot et à rôt dans cette maison*, se dit D'un homme qui mange souvent dans une maison, et qui y vit familièrement.

Pot pourri, Différentes sortes de viandes assaisonnées et cuites ensemble avec diverses sortes de légumes.

Fig., *Pot pourri*, Diverses sortes de fleurs et d'herbes odoriférantes mêlées ensemble dans un vase, pour parfumer une chambre.

Fig., *Pot pourri*, Morceau de musique, composé de différents airs connus. Il se dit aussi d'Une chanson dont les couplets sont sur différents airs.

Fig. et fam., *Pot pourri*, Livre ou autre ouvrage d'esprit, composé de divers morceaux assemblés sans ordre, sans liaison, et le plus souvent sans choix. *L'ouvrage qu'il a donné depuis peu n'est qu'un pot pourri. C'est un pot pourri de tout ce qu'il a jamais lu dans toutes sortes d'auteurs.*

Fig. et fam., *Il en a fait un pot pourri*, se dit D'un homme qui, parlant sur quelque matière, a tellement confondu les faits et les circonstances, qu'on n'y a pu rien comprendre. *Il a fait un pot pourri de tout cela, on n'y a rien compris.*

Prov. et fig., *C'est le pot de terre contre le pot de fer*, se dit D'un homme sans appui, qui a un démêlé avec un homme puissant.

Prov. et fig., *Un pot fêlé dure longtemps*, Une personne, quoique infirme et valétudinaire, ne laisse pas quelquefois de vivre longtemps.

Prov. et fig., *On fait de bonne soupe dans un vieux pot*, Les vieilles choses ne laissent pas de servir.

Prov. et fig., *Il parle comme un pot cassé, il a une voix de pot cassé*, se dit D'un homme qui a la voix cassée.

Prov. et fig., *Il en payera les pots cassés*, se dit D'un homme sur qui l'on croit que les frais, la perte, le dommage d'une affaire doivent retomber.

Prov. et fig., *Tourner autour du pot*, User de détours inutiles, au lieu d'aller au fait. *Expliquez-vous clairement, sans tant tourner autour du pot.*

Prov. et fig., *Découvrir le pot aux roses*, Découvrir le fin, le mystère de quelque affaire secrète, de quelque intrigue. *Il croyait qu'on ne saurait rien de ses intrigues, mais on a découvert le pot aux roses. Il avait tout le secret de l'intrigue, il est allé découvrir le pot aux roses.*

Prov. et fig., *Ce n'est pas par là que le pot s'enfuit*, Ce n'est pas là le défaut qu'on peut reprendre dans cette personne; Ce n'est pas par là que cette affaire peut manquer.

Fig., *Gare le pot au noir*, se dit, au Jeu de colin-maillard, Pour avertir celui qui a les yeux bandés, qu'il court risque de se heurter contre quelque chose.

Prov. et fig., *Gare le pot au noir*, se dit Pour annoncer qu'il y a, dans une affaire, quelque inconvénient, quelque danger à prévoir. On dit dans un sens analogue : *Il a donné dans le pot au noir. J'ai craint le pot au noir.*

Sœurs du pot, Filles qui vivent en communauté, et qui soignent les malades.

Pot-de-vin, Ce qui se donne par manière de présent au delà du prix qui a été convenu pour un marché. *On lui donne tant pour le pot-de-vin. Il a eu tant de pot-de-vin. Il a stipulé qu'il aurait mille francs de pot-de-vin. Cet intendant s'est enrichi par les pots-de-vin.*

Pot à feu, Pièce de feu d'artifice, faite en forme de pot, de vase, et remplie de fusées et d'autres artifices semblables.

Pot à feu, Pot de fer rempli d'artifices, et dont on se sert dans les sièges. Il se dit aussi d'Un gros lampion, d'un falot.

Pot, signifie aussi, Casque, habillement de tête d'un homme de guerre. *Tous les cavaliers avaient le pot en tête. Mettre le pot en tête.* En ce sens, il est vieux.

POTABLE. adj. des deux genres. Qui se peut boire, qu'on peut boire sans répugnance. *Du vin qui n'est pas potable. Une liqueur potable. Ce vin n'est pas excellent, mais il est potable.*

Or potable, De l'or rendu liquide et qu'on peut boire. *Il prétendait avoir trouvé le secret de l'or potable.*

POTAGE. s. m. Aliment fait ordinairement de bouillon et de tranches de pain, ou de quelque autre substance alimentaire. *Potage gras. Potage maigre. Potage de santé. Potage aux herbes. Potage aux choux. Potage aux oignons. Potage aux pois. Potage au riz. Potage au vermicelle. Potage à la purée. Potage à l'eau. Potage au lait. Potage aux moules. Potage à la julienne. Potage printanier. Faire mitonner un potage. Manger du potage. Dresser le potage. Servir le potage.*

Pour tout potage. loc. adv. et fig. Pour toute chose. *Nous nous attendions à bien dîner, nous n'avons eu que deux mauvais poulets pour tout potage. Il croyait tirer une grosse somme de cette affaire, mais il n'en a eu que cent francs pour tout potage.* Il est familier.

POTAGER. s. m. Jardin destiné pour y semer, planter, cultiver toutes sortes d'herbages, de légumes et de fruits. *Un beau potager. Un excellent potager. Un potager qui est dans une belle exposition. Les carrés d'un potager. Les arbres nains d'un potager.*

Il se dit aussi d'Une sorte de foyer élevé, qui est pratiqué dans une cuisine pour y dresser les potages, pour les y faire mitonner, et pour faire les ragoûts. *Faire un potager. Les réchauds d'un potager.*

Il se dit encore d'Un pot de terre ou d'étain dans lequel on porte à dîner à certains ouvriers.

POTAGER, ÈRE. adj. Il n'est usité que dans ces locutions : *Jardin potager*, Jardin destiné à la culture des légumes; *Herbes, plantes, racines potagères*, Herbes, etc., dont on se sert pour le potage, et généralement toutes celles que l'on cultive dans un potager.

POTASSE. s. f. T. de Chimie. Matière solide, blanche, très caustique, qui n'est que l'oxyde de potassium ordinairement uni à l'eau, et que les chimistes emploient comme réactif. *La pierre à cautère n'a de vertu que par la grande quantité de potasse qu'elle contient. La potasse est l'une des bases salifiables les plus puissantes. La potasse dissout toutes les matières animales; elle attaque et détruit par la chaleur le rubis, l'émeraude et les autres pierres précieuses.*

Potasse du commerce, ou simplement, *Potasse*, Substance alcaline qui résulte d'un mélange de carbonate de potasse, de sulfate de potasse et de chlorure de potassium, et que l'on extrait, par lixiviation et évaporation, des cendres de bois ou de plantes non marines. *Potasse de Russie, de Dantzig, de Trèves, d'Amérique. La potasse de Russie et celle d'Amérique sont les plus estimées dans le commerce. La potasse sert à la préparation du nitre, de l'alun, du bleu de Prusse, du savon mou, du verre.*

POTASSIUM. s. m. (On prononce *Potassiome.*) T. de Chimie. Substance métallique qui est la base de la potasse pure. *Le potassium est une découverte de la chimie moderne.*

POTE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution familière, *Main pote*, Main grosse ou enflée, et dont on ne saurait s'aider que malaisément. *Il a la main pote. Il a une main pote. Il n'a pas les mains potes quand il faut recevoir de l'argent.*

POTEAU. s. m. Pièce de bois de charpente, posée debout. *Les poteaux sont ordinairement de la grosseur d'une solive. Les poteaux d'une cloison. Il manque un poteau à cette cloison. Cloison à poteaux apparents, à poteaux recouverts. Poteau d'huisserie, de croisée, de lucarne, de membrure.*

Poteau cornier, Celui qui est à l'encoignure de deux pans de bois. *Dans les anciens édifices, les poteaux corniers restaient à découvert, et étaient ornés de sculptures peintes.*

Poteau de décharge, Pièce de bois inclinée dans l'intérieur d'une cloison ou d'un pan de bois, pour soulager la charge.

Poteau, se dit aussi d'Une grosse et longue pièce de bois posée droit en terre, et servant à divers usages. *Planter un poteau. Arracher un poteau. Il n'y avait que les seigneurs hauts justiciers qui eussent droit de poteau, qui eussent droit de faire placer des poteaux dans leurs terres avec leurs armes. Il avait fait mettre des poteaux dans toutes ses terres. Attacher un criminel à un poteau. Des poteaux pour marquer les chemins, des poteaux indicateurs. Mettre des poteaux dans une rue, pour empêcher les voitures de passer.*

POTÉE. s. f. Ce qui est contenu dans un pot. *On lui a jeté une potée d'eau.*

Fig. et pop., *Une potée d'enfants*, Un grand nombre d'enfants.

Prov., *Il est éveillé comme une potée de souris*, se dit D'un enfant fort vif, fort remuant et fort gai.

POTÉE. s. f. Oxyde d'étain; étain calciné qui sert à polir. *Potée d'étain.*

Potée d'émeri, La poudre qui se trouve sur les meules qui ont servi pour tailler les pierreries.

Potée, en termes de Fondeur, Composition préparée avec de l'argile, de la fiente de cheval et de la bourre, qui sert à former un moule. *Moule de potée.*

POTELÉ, ÉE. adj. Gras et plein. Il n'est guère usité qu'en parlant Des enfants et des jeunes personnes. *Un enfant potelé. Des joues potelées. Des bras potelés. Des mains potelées.*

POTELET. s. m. T. de Charpent. Il se dit de Petits poteaux qui servent principalement à garnir des pans de bois.

POTENCE. s. f. Assemblage de trois pièces de bois ou de fer, dont une est posée verticalement, une autre est mise dessus en travers, et la troisième est entée dans celle qui est verticale, et soutient l'extrémité de celle qui est en travers. *Mettre une potence pour soutenir, pour étayer une poutre. Il faut mettre une double potence pour mieux soutenir cette poutre. Les potences de fer servent principalement à porter des balcons, des poulies, des lanternes, etc. Les enseignes des aubergistes sont ordinairement soutenues par des potences de fer ou de bois.*

Il se dit particulièrement d'Un gibet, de l'instrument servant au supplice de ceux que l'on pend. *Planter, dresser une potence. Mener à la potence. Mettre, attacher à la potence.*

Il se dit aussi Du supplice même. *On l'a condamné à la potence. Il mérite la potence.*

Fig. et pop., *Gibier de potence*, se dit d'Un ou de plusieurs hommes dont les actions semblent mériter d'être punies en justice. *Cet homme est un gibier de potence. Ces gens-là sont du gibier de potence.*

Traîne-potence. Voyez Traîner.

Potence, en termes de Manège, Le morceau de bois où pend la bague.

Brider la potence, Donner contre ce morceau de bois, au lieu d'emporter la bague, ou de la toucher.

Potence, se dit aussi d'Une mesure qui sert à juger de la hauteur, de la taille des hommes et des chevaux. *La potence est, à l'égard des chevaux, une mesure beaucoup*

plus juste que la chaîne. Ce cheval a quatre pieds huit pouces sous potence.

Potence, se dit encore d'Une sorte de béquille ou de bâton en forme de T, dont un homme faible ou estropié se sert pour marcher, en le mettant sous son aisselle, et s'appuyant dessus. *Marcher avec des potences. Il ne va plus qu'avec des potences.*

En termes de Tactique, *L'armée est campée, est rangée en potence*, Son front ne fait pas une seule ligne droite, et la direction d'une des ailes fait un angle avec celle du centre.

Table en potence, Table longue, vers l'un des bouts de laquelle il y en a une autre qui est en travers.

POTENTAT. s. m. Celui qui a la puissance souveraine dans un grand État. *C'est un des plus grands potentats du monde. Tous les potentats de l'Europe.* Il est du style soutenu.

Fam., *C'est un petit potentat; il se croit un potentat; il tranche du potentat*, Il affecte une importance qui ne lui appartient pas.

POTENTIEL, ELLE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui, quoique très énergiques, n'agissent que quelque temps après leur application, à la différence Des remèdes actuels, qui produisent leur effet sur-le-champ. *La pierre infernale est un cautère potentiel, et le bouton de fer rouge est un cautère actuel.*

En termes de Grammaire grecque, *Particule potentielle*, Nom que l'on donne à la particule ἄν, parce qu'elle sert ordinairement à indiquer que l'action du verbe auquel on la joint est considérée comme possible, douteuse, hypothétique.

POTERIE. s. f. Toute sorte de vaisselle de terre ou d'étain. *Vendre, acheter, fabriquer de la poterie. Poterie de terre. Poterie d'étain.*

Poterie, en Architecture, se dit de Ces espèces de pots qu'on emploie quelquefois dans la construction des voûtes et des planchers, etc. *Une voûte de poterie.*

Il se dit aussi quelquefois d'Une chausse d'aisance ou d'une descente faite avec des tuyaux de terre cuite ajustés bout à bout.

POTERNE. s. f. T. de Fortification. Fausse porte, galerie souterraine, ménagée pour faire des sorties secrètes, et qui communique de l'intérieur d'une place ou d'un ouvrage, dans le fossé de cette place ou de cet ouvrage. *Le gouverneur fit descendre cinquante grenadiers par la poterne.*

POTICHE. s. f. Vase de porcelaine de Chine ou du Japon. *Cette potiche lui coûte cher.*

POTIER. s. m. Celui qui fait, qui vend des pots et de la vaisselle de terre.

Potier d'étain, Celui qui fait, qui vend toute sorte de vaisselle d'étain.

POTIN. s. m. Mélange de cuivre jaune et de quelques parties de cuivre rouge. Il se dit aussi d'Une sorte de cuivre formé des lavures que donne la fabrication du laiton, et auxquelles on mêle du plomb ou de l'étain. Le premier se nomme ordinairement *Potin jaune*, et le second *Potin gris*.

POTION. s. f. (On prononce *Pocion.*) T. de Médec. Remède qui s'administre sous forme liquide, et qu'on ne boit ordinairement qu'à petite dose. *Potion cordiale, pectorale, céphalique, stomachique, hystérique, antispasmodique, vulnéraire, carminative, etc. Potion calmante, adoucissante, anodine, stimulante, etc. Prendre d'heure en heure une cuillerée de sa potion.*

POTIRON. s. m. Espèce de citrouille ronde. *Manger du potiron. Soupe de potiron, au potiron.*

POTRON-JAQUET ou **POTRON-MINET** s. m. Mots populaires qui ne sont usités que dans ces locutions, *Dès le potron-jaquet, dès le potron-minet*, Dès la pointe du jour.

POU

POU. s. m. Insecte parasite qui s'attache à plusieurs espèces d'animaux. *Les cochons, les sangliers, et la plupart des oiseaux, sont sujets aux poux.*

Il se dit, particulièrement, Des insectes de ce genre qui s'attachent au corps de l'homme, et qui se tiennent dans les cheveux, dans les vêtements, etc. *La malpropreté facilite la propagation des poux. Avoir des poux. Tuer des poux. Chercher ses poux. Gagner des poux*; et, dans le même sens, *Prendre des poux. Cet enfant est plein de poux, il est mangé de poux, les poux le mangent*, Il est fort incommodé des poux. *Il y a des poux de tête et des poux de corps. Hérode mourut mangé des poux.*

Fig. et pop., *C'est un pou affamé*, s'est dit D'un homme gueux et avide de gain.

Prov., *Il est laid comme un pou*, se dit D'un homme fort laid.

Prov., fig. et pop., *Chercher à quelqu'un des poux à la tête*, Lui faire une mauvaise querelle, lui chercher chicane à propos de rien et dans le dessein de s'en débarrasser.

Prov. et fig., *Il écorcherait un pou pour en avoir la peau*, se dit D'un homme avare, excessivement parcimonieux.

POUACRE. adj. des deux genres. Terme d'injure. Salope, vilain. *Il faut être bien pouacre pour faire de ces saletés-là.* Il est populaire.

Il est aussi substantif. *C'est un pouacre, c'est un vilain pouacre.*

POUAH. Interjection familière qui exprime le dégoût. *Pouah, quelle infection!*

POUCE. s. m. Le plus gros et le plus court des doigts de la main. *Avoir mal au pouce.*

Fig. et fam., *Serrer les pouces à quelqu'un*, Le contraindre par des menaces à dire ce qu'on veut savoir de lui.

Fig. et fam., *Se mordre les pouces d'une chose*, S'en repentir. *Il a fait un sot mariage, il s'en mordra les pouces. J'ai prêté de l'argent à ce joueur, je m'en suis bien mordu les pouces.*

Fig. et pop., *Jouer du pouce*, Compter de l'argent pour faire un payement. *Il lui a fallu jouer du pouce pour sortir d'affaire.*

Fig. et fam., *Lire du pouce*, Parcourir un livre en tournant rapidement les feuillets avec le pouce.

Fam., *Il y met les quatre doigts et le pouce*, se dit D'un homme qui prend avidement et malproprement dans un plat ce qui est à sa portée. Cela se dit, par extension, en parlant De tout ce qu'une personne fait sans ménagement et sans délicatesse.

Prov. et fig., *Mettre les pouces*, Se rendre, céder après une résistance plus ou moins longue. *Je l'ai forcé à mettre les pouces. Il a fallu qu'il mît les pouces.*

Fam., *J'aimerais autant baiser mon pouce*, se dit en parlant D'une chose qui fait peu de plaisir.

Fam., *Manger, déjeuner sur le pouce*, À la hâte, sans prendre le temps de s'asseoir.

Pouce, se dit, en termes de Zoologie, d'Un doigt que quelques mammifères ont aux mains et même aux pieds, et qui, comme le pouce chez l'homme, est opposable aux autres doigts.

Pouce, se dit aussi d'Une mesure qui fait la douzième partie d'un pied de roi, et qui se divise en douze lignes. *Il y a douze pouces au pied. Cela a dix pouces de long, deux pouces et demi de large, deux pouces trois lignes de haut. Le pouce vaut à peu près 27 millimètres.*

Fig., *N'avoir pas un pouce de terre*, N'avoir aucun bien en fonds.

Prov. et fig., *Si on lui en donne un pouce, il en prendra long comme le bras*, se dit D'un inférieur disposé à abuser de la liberté qu'on lui donne.

Pouce d'eau, dans les anciennes mesures, La quantité d'eau qui s'écoule par une ouverture circulaire et verticale, d'un pouce de diamètre, faite à l'un des côtés d'un réservoir, un pouce au-dessous du niveau de l'eau; ce qui produit environ treize litres par minute, et un peu plus de dix-neuf mètres cubes en vingt-quatre heures. *Il y a tant de pouces d'eau dans son jardin. Le nouveau pouce d'eau généralement adopté s'écoule par un orifice circulaire de deux centimètres de diamètre, et fournit vingt mètres cubes en vingt-quatre heures.*

POUCETTES. s. f. pl. Corde ou chaînette dont on se sert pour attacher les pouces de certains prisonniers. *On lui mit les poucettes.*

POUCIER. s. m. Morceau de fer-blanc, de corne, de cuivre ou d'autre matière, dont certains ouvriers se couvrent le pouce pour travailler.

POU-DE-SOIE. s. m. Étoffe de soie, unie et sans lustre, dont le grain est gros comme celui du gros de Naples, et moins serré que celui du gros de Tours. Quelques-uns écrivent, *Pout-de-soie.*

POUDING. s. m. Mets composé ordinairement de mie de pain, de moelle de bœuf, de raisin de Corinthe et autres ingrédients. *Le pouding est un mets anglais. Il y a des poudings de plusieurs sortes.* On dit aussi, *Plum-pudding.*

POUDINGUE. s. m. T. de Minéralogie. Concrétion formée d'un mélange de petits cailloux, réunis ensemble par un ciment pierreux aussi dur que les cailloux mêmes. *Le poudingue prend le plus beau poli. On fait avec le poudingue des vases et des bijoux.*

POUDRE. s. f. Poussière, petites particules de terre desséchée, qui s'élèvent en l'air à la moindre agitation, au moindre vent. *Poudre légère, menue, épaisse. Il y a beaucoup de poudre dans la campagne. Il serait nécessaire qu'il plût pour abattre la poudre. Il fait aujourd'hui beaucoup de poudre. La poudre vole. On ne se voit point à cause de la poudre. Un tourbillon de poudre. Faire tomber la poudre. Ce manuscrit était enfoui dans la poudre des bibliothèques. Secouer la poudre de dessus ses habits. Des souliers tout blancs de poudre, tout couverts de poudre. Dieu a dit au premier homme : Tu es poudre, et tu retourneras en poudre.* Il est moins usité que *Poussière.*

Ce pain sent la poudre, se dit Du pain fait avec du blé qui a contracté un goût de poudre.

Fig. et fam., *Jeter de la poudre aux yeux*, Imposer, éblouir par ses discours et par ses manières.

Par exagérat., *Mettre en poudre, réduire en poudre une ville, un château, des fortifications*, Les ruiner, les abattre, les détruire. *Le canon a réduit ces murailles, cette place en poudre.*

Fig., *Mettre en poudre un ouvrage, un raisonnement*, Critiquer un ouvrage, réfuter un raisonnement, de manière à n'en laisser rien subsister.

Fig. et poétiq., *Faire mordre la poudre à ses ennemis*, Les tuer dans un combat.

POUDRE, se dit aussi en parlant Des différents corps, des différentes substances solides qu'on a broyées ou pilées, et réduites en molécules très petites. *De la poudre d'iris. De la poudre de corail pour les dents. De la poudre de violette. Poudres de senteur. Du sucre en poudre. Du tabac en poudre. Du café en poudre. Mettez, réduisez cette substance en poudre.*

Poudre impalpable, Poudre si déliée, qu'on ne la sent presque pas sous le doigt.

Poudre de diamants, Poudre faite de diamants broyés, et dont on se sert pour tailler les diamants. Il se dit, par extension, Des diamants qui sont si petits, qu'à peine les peut-on mettre en œuvre. *Ce n'est là que de la poudre de diamants.*

Poudre d'or, L'or qui est en petites parcelles. *De la poudre d'or de Guinée.*

Poudre de projection, Celle à laquelle les alchimistes attribuaient la puissance de convertir en or les autres métaux.

POUDRE, se dit aussi de Divers médicaments, simples ou composés, qui sont sous la forme de poudre. *Poudre médicinale. Poudre purgative. Poudre vermifuge, pectorale, sternutatoire, dentifrice, antispasmodique, etc. Poudre d'ipécacuana. Poudre de magnésie. Une poudre d'une grande vertu. Prendre des poudres.*

Fig. et pop., *Prendre la poudre d'escampette*, S'évader, s'enfuir.

Fig. et pop., *Poudre de perlimpinpin*, Poudre sans efficacité que les charlatans débitent comme guérissant toute sorte de maux.

POUDRE, se dit aussi de Ce qu'on met sur l'écriture pour la sécher, et pour empêcher qu'elle ne s'efface. *De la poudre de buis. De la poudre de bois de Brésil. Mettre de la poudre sur une lettre.*

POUDRE, se dit encore de L'amidon pulvérisé dont on se sert pour les cheveux. On l'appelle plus particulièrement, *Poudre à poudrer. Poudre purgée à l'esprit-de-vin. Poudre rousse. Poudre de senteur, de fleur d'orange, de jasmin, etc. Mettre de la poudre. Sac à poudre. Boîte à poudre. Bien peu de gens aujourd'hui portent de la poudre.*

Un œil de poudre, un petit œil de poudre, Une teinte légère de poudre. *Ses cheveux n'avaient qu'un œil de poudre. Son perruquier ne lui a mis qu'un œil de poudre.*

POUDRE, se dit en outre d'Un mélange de salpêtre, de soufre et de charbon, qui s'enflamme aisément, et sert à charger les canons, les fusils, et autres armes à feu. On l'appelle plus particulièrement *Poudre à canon. Bonne poudre. Grosse poudre. Poudre fine. Une livre de poudre. Baril de poudre. Moulin à poudre. Magasin à poudre. On ne trouva pas un grain de poudre dans le magasin. La soute aux poudres. Le feu prit aux poudres. On fit sauter le vaisseau en mettant le feu aux poudres. Le fusil ne prit pas feu, parce que la poudre était mouillée. Poire à poudre.*

Poudre à giboyer, Poudre à tirer, et plus ordinairement, *Poudre de chasse*, La poudre la plus fine, qui sert à la chasse.

Poudre de mine, La poudre la plus commune, la moins parfaite, qu'on n'emploie que pour charger les mines. *Poudre de traite*, Poudre fabriquée pour être vendue ou échangée dans les pays où se faisait la traite des nègres.

Poudre fulminante. On appelle ainsi Les poudres, autres que la poudre à canon, qui détonent par le frottement, par le choc ou par la chaleur. *Il y a des poudres fulminantes qui détonent par le seul attouchement d'une barbe de plume. Le chlorate de potasse forme avec le soufre une poudre qui produit une détonation violente par un léger choc. Le fulminate de mercure, le picrate de potasse sont des poudres fulminantes.*

Poudre-coton. Voyez au mot COTON.

Fig. et fam., *Ce pays sent la poudre à canon*, Il est voisin, il est limitrophe de l'ennemi.

Prov. et fig., *Tirer sa poudre aux moineaux*, Se mettre en frais, prendre beaucoup de peine pour une chose qui ne le mérite pas.

Prov., *Il n'a pas inventé la poudre*, se dit D'un homme sans esprit.

Fig. et fam., *Le feu prend aux poudres*, se dit en parlant De quelqu'un qui s'échauffe, s'enflamme tout d'un coup, qui entre tout à coup en colère. *A peine lui eut-on dit ce mot, que le feu prit aux poudres.*

Fig., *Mettre le feu aux poudres*, Exciter la haine, la discorde, la sédition, par ses discours, par ses conseils.

Prov., *Il est vif comme la poudre, il est comme la poudre*, se dit D'un homme excessivement vif, qui prend feu tout de suite.

POUDRER. v. a. Couvrir légèrement de poudre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des cheveux sur lesquels on met de la poudre. *Poudrer ses cheveux. Poudrer sa perruque.* Avec le pronom personnel, *Se poudrer.*

POUDRÉ, ÉE. part. passé.

Poudré à blanc, Extrêmement poudré.

POUDRETTE. s. f. Matière fécale desséchée et mise en poudre, dont on se sert pour amender les terres.

POUDREUX, EUSE. adj. Couvert de poudre, de poussière. *Un habit poudreux. Un chapeau tout poudreux. Une tapisserie toute poudreuse.*

C'est un pied poudreux, s'est dit, par mépris, D'un vagabond, d'un homme de rien.

POUDRIER. s. m. Celui qui fait de la poudre à canon. *C'est un métier bien dangereux que celui de poudrier.* Il est peu usité.

POUDRIER. s. m. Petite boîte de métal ou d'autre matière, percée en dessus de plusieurs petits trous, et qu'on emplit de poudre pour mettre sur l'écriture fraîche, de peur qu'elle ne s'efface. *Un poudrier d'argent. Un poudrier de cuivre.*

POUDRIÈRE. s. f. Lieu où l'on fabrique de la poudre à canon. *La poudrière d'Essone a sauté.*

Il signifie aussi, Magasin où l'on conserve de la poudre à canon.

POUDRIÈRE, se dit aussi de L'ustensile où l'on met de la poudre à sécher l'écriture. Voyez POUDRIER.

POUDROYER. v. n. S'élever en poussière. *Toute cette plaine de sable poudroyait sous les pieds des chevaux. Les chemins poudroient.*

POUF. Mot dont on se sert pour exprimer Le bruit sourd que fait un corps en tombant.

POUF. adj. invar. des deux genres. Il se dit Des pierres qui, quand on les travaille, s'égrènent et tombent en poussière. *Ce grès est pouf. Ce marbre, cette pierre est pouf.*

Il s'emploie substantivement dans cette expression populaire, *Faire un pouf*, Disparaître sans payer ce qu'on a pris à crédit chez quelque marchand.

POUFFER. v. n. Il ne s'emploie que dans cette phrase familière, *Pouffer de rire*, Éclater de rire involontairement. *J'ai pouffé de rire en le voyant. C'est à faire pouffer de rire.*

POUILLÉ. s. m. L'état et le dénombrement de tous les bénéfices qui étaient situés dans une étendue de pays déterminée. *Le pouillé général de tous les bénéfices du royaume. Le pouillé particulier des bénéfices dépendants d'une abbaye. Le pouillé des bénéfices dépendants d'un diocèse. Tel bénéfice fut omis par erreur dans le pouillé.* On dit aussi, *Polyptique.*

POUILLER. v. a. Dire des pouilles à quelqu'un. *Il l'a étrangement pouillé.* Il est populaire.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et comme verbe réciproque. *Ils se sont pouillés l'un l'autre.*

POUILLÉ, ÉE. part. passé.

POUILLES. s. f. pl. Reproches vifs et éclatants, mêlés d'injures. *Il lui a chanté pouilles. Il lui a dit mille pouilles. Il lui a dit toutes les pouilles imaginables.* Il est familier.

POUILLEUX, EUSE. adj. Qui a des poux, qui est sujet aux poux. *Un enfant pouilleux. Une tête pouilleuse.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un pouilleux.*

Il se dit figurément et par injure d'Un homme de condition basse et misérable. *Ce n'est qu'un pouilleux.*

POULAILLER. s. m. Abri construit pour les poules, lieu où les poules se retirent la nuit, où elles pondent, où on les fait couver.

POULAILLER. s. m. Celui qui fait métier de vendre de la volaille. *Le poulailler doit fournir tant de volailles par semaine. Marchand poulailler.*

POULAILLER, se dit aussi d'Une petite messagerie conduite par les coquetiers ou marchands d'œufs.

Fig., *C'est un poulailler*, se dit par dérision D'une mauvaise et vieille voiture.

POULAIN. s. m. Nom qu'on donne au cheval depuis sa naissance jusqu'à trois ans. *Une cavale qui a mis bas un beau poulain. Un jeune poulain. Ce cheval a encore ses dents de lait, ce n'est qu'un poulain.* Voyez POULICHE.

POULAIN. s. m. Nom vulgaire du bubon d'origine syphilitique.

POULAINE. s. f. T. de Marine. Assemblage de plusieurs pièces de bois formant une portion de cercle terminée en pointe, et faisant partie de l'avant d'un vaisseau.

Souliers à la poulaine, Chaussure à longue pointe recourbée, qui a été fort à la mode en France.

POULAN s. m. T. des Jeux d'hombre, de quadrille, de tri, etc. Ce que celui qui donne les cartes met au jeu de plus que les autres. *C'est vous qui avez fait, vous devez votre poulan.*

POULARDE. s. f. Jeune poule engraissée. *Poularde rôtie. Poularde bouillie. Poularde en ragoût. Poularde du Mans.*

POULE. s. f. Oiseau domestique, la femelle du coq. *Poule blanche. Poule noire. Poule huppée. Poule frisée. Poule pattue. Poule anglaise. Poule de la grosse espèce. Poule grasse. Vieille poule. Une poule qui pond. Une poule qui couve. Mettre les poules couver. Une poule qui glousse, qui appelle ses petits. La poule et les poussins. Œufs de poule. Mettre une poule au pot. Une poule bouillie. Une poule de Caux.*

Il se dit, par extension, Des femelles de plusieurs espèces de volatiles. *Poule faisane* ou *faisande. Poule perdrix. Poule pintade.*

Poule de Barbarie, Espèce de poule qui nous est venue de Barbarie.

Poule d'Inde, La femelle d'un coq d'Inde, appelée autrement *Dinde*. Voyez DINDE.

Poule d'eau, Espèce d'oiseau aquatique. *Il y a beaucoup de poules d'eau sur cet étang. Tuer des poules d'eau.*

Fig. et fam., *C'est une poule mouillée*, se dit D'un homme qui manque de résolution et de courage. On dit de même, *C'est une poule laitée*, C'est un homme faible et sans vigueur.

Fig. et fam., *Il est empêché comme une poule qui n'a qu'un poussin*, se dit D'un homme qui est trop embarrassé de peu de chose.

Prov. et fig., *C'est le fils de la poule blanche*, se dit D'un homme extrêmement heureux en toutes choses. Il est vieux.

Fig., *Peau de poule*, Peau qui n'est pas lisse, et qui a des élevures pareilles à celles qui sont sur la peau d'une poule plumée.

Fig. et fam., *Cela fait venir la peau de poule, la chair de poule*, Cela fait frissonner. On dit de même, *J'en ai la chair de poule*.

Prov., *Plumer la poule*, se dit Des soldats qui vont à la maraude chez le paysan.

Fig. et fam., *Plumer la poule sans la faire crier*, Faire des exactions si adroitement, qu'il n'y ait point de plaintes.

Prov. et fig., *Un bon renard ne mange jamais les poules de son voisin*, Quand on veut faire quelque mal, il ne faut pas que ce soit en lieu où l'on est connu.

Fig. et fam., *Faire le cul de poule*, Faire une espèce de moue, en avançant et pressant les lèvres.

Fig. et fam., *Tuer la poule pour avoir l'œuf*, Se priver de ressources à venir pour un petit intérêt présent. On dit, dans le même sens, *Il en fait comme de la poule aux œufs d'or*.

Prov. et fig., *Ce n'est pas à la poule à chanter devant le coq*, Une femme doit se tenir dans l'infériorité à l'égard de son mari.

Lait de poule, Espèce de potion faite avec un jaune d'œuf et du sucre délayés dans de l'eau chaude.

POULE, au Jeu du renard, Chacune des pièces du jeu qui servent à enfermer le renard.

POULE, se dit, à certains Jeux, de La quantité d'argent ou de jetons, qui résulte de la mise de chacun des joueurs, et qui appartient à celui qui gagne le coup. *La poule est grosse. Mettre à la poule. Gagner la poule.*

Au Billard, au Trictrac, et à quelques autres Jeux, *Faire une poule*, Faire une partie où tous les joueurs mettent une certaine somme, soit en commençant le jeu, soit en y rentrant, et où la mise totale appartient à celui qui a gagné successivement tous les autres.

POULET. s. m. Le petit d'une poule. *Cette poule a tant de poulets. Un poulet gras. Des poulets engraissés. Poulet piqué, bardé. Une fricassée de poulets. Poulets à la marinade, en marinade. Une marinade de poulets. Boire de l'eau de poulet.*

Poulet de grain, Petit poulet qui est nourri avec du grain.

POULET, est encore Un terme de caresse qu'on emploie en parlant à des enfants. Dans ce sens, il a un féminin : *Poulette. Viens, mon poulet. Viens ici, ma poulette.*

POULET, se dit aussi d'Un billet de galanterie. *Écrire un poulet, des poulets. Recevoir des poulets. Du papier à poulet.*

POULETTE. s. f. Jeune poule. *Poulette grasse. Poulette engraissée. Un œuf de poulette. Une poulette prête à pondre. Les poulettes sont ordinairement plus tendres que les poulets.*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, d'Une jeune fille. *Une jolie poulette.*

POULETTE, se dit aussi D'une certaine sauce. *Des pieds de mouton à la sauce poulette, à la poulette.*

POULEVRIN. s. m. Poudre fine dont on se servait pour amorcer le canon.

Il se disait aussi de La poire qui contenait cette poudre. Voyez PULVÉRIN.

POULICHE. s. f. Il se dit Des jeunes cavales jusqu'à trois ans. Autrefois on disait, *Poulaine* ou *Pouline*.

POULIE. s. f. Machine en forme de roue, dont la circonférence est creusée en demi-cercle, et sur laquelle passe une corde pour élever ou pour descendre des fardeaux. *Poulie de bois. Poulie de cuivre. Poulie de fer. La poulie d'un puits. Poulie simple, fixe, mobile, mouflée. La poulie d'un grenier. Mettre une corde à une poulie. Graisser une poulie.*

POULIN, INE. s. Voyez POULAIN et POULICHE.

POULINER. v. n. Il se dit D'une cavale qui met bas. *Une cavale qui a pouliné, qui a fraîchement pouliné.*

POULINIÈRE. adj. f. Il n'est guère usité que dans l'expression, *Jument poulinière*, Cavale particulièrement destinée à produire des poulains.

POULIOT. s. m. T. de Botan. Plante aromatique du genre des Menthes.

POULPE. s. f. Terme didactique. Voy. PULPE.

POULPE. s. m. T. d'Hist. nat. Animal marin de la classe des Mollusques.

POULS. s. m. (On ne prononce point l'L ni l'S.) Mouvement des artères qui se fait sentir en plusieurs endroits du corps, et particulièrement vers le poignet. *Avoir le pouls fort, le pouls faible, le pouls réglé, le pouls déréglé, le pouls égal, le pouls inégal. Avoir le pouls plein. Avoir le pouls sec, le pouls mou, le pouls dur, le pouls vite, le pouls tremblant. Pouls intermittent. Pouls fréquent. Pouls convulsif. Pouls fiévreux. Pouls élevé. Son pouls est fort concentré. Son pouls bat quatre-vingts fois par minute. Tâter, consulter, interroger, observer le pouls. Juger de la maladie à l'état du pouls. Voilà un pouls bien extraordinaire, un pouls auquel on n'entend rien. On ne lui trouve plus de pouls.*

Fig. et fam., *Le pouls lui bat*, se dit en parlant D'un homme qui a peur.

Fig. et fam., *Tâter le pouls à quelqu'un*, Le pressentir sur quelque chose, sonder ses dispositions, etc. *Se tâter le pouls*, Consulter ses forces, ses ressources, avant de faire une entreprise, une démarche.

POUMON. s. m. Viscère renfermé dans l'intérieur de la poitrine, et qui est le principal organe de la respiration. On le dit aussi très souvent, surtout en Médecine, de Chacune des deux parties qui forment cet organe, et qui sont séparées l'une de l'autre par le médiastin et par le cœur. *Les lobes du poumon. Maladie du poumon. Inflammation du poumon, des poumons. Il est malade du poumon. Ulcère au poumon. Il reçut un coup d'épée dans le poumon. Hydropisie de poumon. Le poumon droit. Le poumon gauche. Le sang ne devient rouge qu'après avoir passé par les poumons. Avoir les poumons desséchés. Avoir les poumons adhérents aux côtes, les poumons adhérents Cracher son poumon, ses poumons. User son poumon, s'user le poumon à force de parler, à force de crier.*

Il a de bons poumons, d'excellents poumons, se dit D'un homme qui a la voix forte. On dit dans le même sens, en parlant D'une dispute, *Cet homme l'a emporté par la force de ses poumons, plutôt que par la force de ses raisons.*

POUPARD. s. m. Enfant au maillot. Il n'est d'usage que parmi les enfants et les nourrices. *Voilà un joli poupard, un beau poupard, un gros poupard.*

Il se dit aussi d'Une espèce de poupée qui représente un enfant.

POUPARD, s'emploie quelquefois adjectivement. *Une physionomie pouparde*. Une physionomie qui tient de l'enfant.

POUPART. s. m. Crustacé du genre des Crabes, dont la chair est estimée.

POUPE. s. f. L'arrière d'un navire. *Poupe carrée. Poupe sculptée. La poupe d'un vaisseau. La poupe d'un brick. Avoir le vent en poupe. Aller de poupe à proue.*

Fig. et fam., *Avoir le vent en poupe*, Être secondé, favorisé par les circonstances.

POUPÉE. s. f. Petite figure humaine faite de bois, de carton, de cire, etc., pour servir de jouet aux enfants. *Acheter une poupée. Poupée de Flandre. Poupée de carton. Poupée de bois. Poupée de cire. Un enfant qui se joue avec sa poupée, qui habille sa poupée, qui coiffe sa poupée. Cette fille n'est pas en âge d'être mariée, elle joue encore à la poupée.*

Fig. et fam., *C'est une vraie poupée*, se dit D'une petite personne fort parée, fort ajustée. *C'est une vieille poupée*, se dit D'une personne âgée qui n'a point la maturité, la gravité convenable à son âge ou à son état. *C'est un visage de poupée*, se dit D'une jeune personne qui a le visage mignon et coloré, ou dont le visage manque d'expression.

Fig. et fam., *Il en fait sa poupée*, se dit D'un homme qui fait son amusement d'orner, d'embellir une petite maison, un cabinet ou autre chose semblable.

POUPÉE, se dit aussi d'Une espèce de mannequin sur lequel on essaye des chapeaux de femme.

Il se dit encore de La petite figure qui sert de but, dans les lieux où l'on s'exerce à tirer au pistolet. *Abattre la poupée.*

POUPÉE, en termes de Fileuse, Le paquet d'étoupe ou de filasse dont on garnit le fuseau.

POUPÉE, en termes d'Agriculture, se dit d'Une certaine manière d'enter. *Enter en poupée.*

POUPIN, INE. adj. Qui a une toilette affectée. *Un abbé poupin. Une veuve poupine.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Faire le poupin. Elle fait la poupine.* Il est familier.

POUPON. s. m. Jeune enfant qui a le visage plein et potelé. *Voilà un beau poupon, un joli petit poupon.*

POUPONNE. s. f. Jeune fille qui a le visage plein et potelé. *C'est une jolie pouponne.*

Il se dit aussi familièrement en signe d'amitié, et par forme de caresse. *Ma pouponne.*

POUR. Préposition qui sert à marquer Le motif, ou la cause finale, ou la destination. *Dieu donne à l'homme pour soutiens l'espérance et la résignation. Cet homme fait de l'exercice pour sa santé. Il est arrivé du vin pour votre provision. Ces chevaux sont pour l'écurie du roi. Tronc pour l'église, pour les malades. Cette lettre n'est pas pour lui. Ces gens-là semblent faits, sont faits l'un pour l'autre. Cet homme n'est pas fait pour le métier de la guerre. Un cheval bon pour le cabriolet.*

POUR, signifie aussi, À cause de, en considération de. *Il fera cela pour vous. Faites cela pour Dieu, pour l'amour de Dieu. Il ne fera cela ni pour or, ni pour argent. Je ne ferais pas cela pour un empire. Il se fâche pour rien. Ce n'est pas pour cela que je pleure. Il a été puni pour une légère faute. Il choisit cette profession pour son éclat. Il a fait cela pour raison, pour de bonnes raisons. Ce prince était estimé pour sa sagesse. Il est estimé pour ses bonnes qualités.*

Fam., *Et pour cause*, se dit, sans rien ajouter, Quand on ne veut pas exprimer la raison qu'on a de dire ou de ne pas dire, de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Je n'en dis pas davantage, et pour cause.*

Fam. et par manière de prière, *Pour Dieu*, Pour l'amour de Dieu, au nom de Dieu. *Pour Dieu, laissez-nous en paix.*

POUR, signifie aussi, Au nom de, en faveur de, pour la défense de. *Commandant pour le roi dans telle province. Travailler pour l'intérêt de ses clients. Ce que je dis est autant pour vous que pour moi. Je lui parlerai pour vous. Je tiens pour vous contre lui. Ce prince s'est déclaré pour l'Autriche. Tel juge est pour vous. Tous les honnêtes gens sont pour vous. Il avait tout le monde pour lui. Plaidoyer pour un tel. Plaider pour un tel contre un tel. Combattre, mourir pour la patrie.*

Il sert aussi à marquer La préférence. *Il était pour ce genre d'écrire. Il est pour la démocratie contre l'aristocratie. Êtes-vous pour ou contre?*

POUR, signifie aussi, Envers, à l'égard de. *La tendresse d'une mère pour ses enfants. Son amour pour la patrie. Mon affection, mon attachement pour vous. Il est un peu refroidi pour moi. J'ai du respect pour sa mémoire. Mes sentiments pour vous ne sont pas douteux. Tous ces peuples sont étrangers les uns pour les autres.*

Il signifie quelquefois, Contre. *La haine, l'aversion qu'il a pour lui. Ce remède est bon pour la fièvre.*

POUR, sert aussi à marquer Le rapport entre une chose qui affecte en bien ou en mal, et la personne qui en est ou qui en doit être affectée. *C'est une grande perte pour vous. C'est un grand bonheur pour moi. C'est une nouvelle agréable pour lui. C'est pour eux une grande consolation, un grand avantage. Cela est heureux, malheureux pour votre ami. Il y aurait du déshonneur pour vous. Il y aura beaucoup de gloire pour lui.*

POUR, signifie aussi, Moyennant un certain prix, en échange de. *J'ai donné mon argenterie pour un diamant. Il a donné son cheval pour mille francs. Je laisserai ce meuble pour tel prix. Faire troc pour troc. Les meubles se donnaient pour rien à cette vente.*

En termes de Commerce et de Finance, *Cinq pour cent, dix pour cent, cent pour cent, etc.* Voyez CENT.

POUR, signifie aussi, Eu égard à, par rapport à. *Cet habit est bien chaud pour la saison. Ces melons, ces muscats sont bons pour ce pays-ci, pour des melons, pour des muscats de ce pays-ci. La porte est bien étroite pour une pareille maison. Sa dépense est peu considérable pour son revenu. Son train est mesquin pour un ambassadeur. Vous êtes bien savant pour moi. Il est bien grand pour son âge. Voilà une grande faiblesse pour un philosophe. Ce qui est bon pour vous ne serait pas bon pour moi. Cela ne vaut rien pour votre estomac. Voilà une mauvaise affaire pour un homme accoutumé à en faire de si bonnes. Ce cheval a peu de corps pour un cheval de carrosse.*

POUR, précédé des mots *Assez* et *Trop*, s'emploie dans les phrases qui expriment la suffisance ou l'excès. *Y en a-t-il assez pour tout le monde? Cela est assez bon pour lui. C'est assez pour aujourd'hui. Ce couvercle est assez grand pour le vase. Cet habit est trop petit pour ma taille. Il a trop vécu pour sa gloire.* Quelquefois on peut supprimer l'adverbe *Assez*. *Il y en aura pour tout le monde.*

Il s'emploie aussi dans les mêmes phrases, suivi d'un verbe à l'infinitif. *Il est assez jeune pour s'instruire. Je suis assez votre ami pour ne pas vous flatter. Il est trop franc pour vous tromper. Vous êtes trop faible pour monter à cheval. Ce lièvre est trop dur pour être rôti.* Voyez plus bas un emploi semblable avec le subjonctif.

POUR, signifie aussi, En la place de, au lieu de. *Il répondit pour un tel à la sommation. Il monte la garde pour son frère. Il a pour lit une planche. Jouez pour moi. J'irai là pour vous. Je lirai pour vous. Ce mot s'emploie souvent pour tel autre.*

POUR, signifie aussi, Comme, de même que, en qualité de. *Ils l'ont laissé pour mort sur la place. Tenez-moi pour un méchant homme, si... Pour qui me prenez-vous? Prendre quelqu'un pour commis, pour domestique. Il l'a prise pour femme. On ne peut le connaître sans désirer de l'avoir pour ami. On m'a pris pour dupe. Je tiens pour certain. J'ai pour principe. Tenez-moi pour présent. Tenez cela pour assuré. Je me le tiens pour dit. Comptez cela pour fait. Je le tiens pour bon. Je l'ai payé pour bon. Je compte son témoignage pour dix autres. Compter une chose pour beaucoup, pour peu, pour rien.*

Être pour beaucoup, pour peu dans quelque chose, n'y être pour rien, Y avoir beaucoup de part, peu de part, n'y en avoir point du tout. *Il n'est pas pour peu dans cette affaire. Je suis pour beaucoup dans la résolution qu'il a prise. Qu'on dise de sa conduite ce qu'on voudra, je n'y suis pour rien.*

POUR, précédé et suivi du même mot, marque :

1° Comparaison. *Mourir pour mourir, il vaut mieux que ce soit en faisant son devoir. Ennui pour ennui, je préfère celui qui me profite. Danger pour danger, il faut choisir celui qui promet de la gloire.*

2° Action réciproque. *Rendre amour pour amour. La loi du talion, chez les Juifs, consistait à recevoir fracture pour fracture, à perdre œil pour œil, dent pour dent, etc.*

3° Correspondance exacte entre deux choses. *Traduire mot pour mot. Il mourut deux ans après, jour pour jour.*

POUR, sert quelquefois à mettre un petit nombre en opposition avec un grand. *Pour quelques bons combien de méchants. Pour un saint combien de réprouvés. Pour deux ennemis qu'il s'attendait à combattre il en trouva cent.*

POUR, devant *Tout*, marque qu'il n'y a pas autre chose. *Pour toute récompense il eut des reproches. Pour toute réponse il eut des injures.*

POUR, joint à une expression qui marque le temps, signifie, Pendant. *L'histoire est longue, il y en aurait pour deux heures. Il a du linge et des habits pour cent ans. Il y en a pour un siècle avant que ce monument soit achevé. Il en tient pour la vie. Je suis votre ami pour la vie. Je n'en ai que pour un moment.*

Il sert aussi quelquefois à indiquer L'époque à laquelle une chose s'est faite ou se fera. *Son bal était pour hier, est pour aujourd'hui. Ce sera pour demain, pour après-demain.*

Pour jamais, ou *pour toujours*, Pour un temps qui ne doit pas finir.

POUR, au commencement d'une phrase ou d'un membre de phrase, signifie quelquefois, Quant à. *Pour moi, je n'en ferai jamais rien. Pour lui, je n'en réponds pas. Pour ce qui est de moi, soyez sans inquiétude. Pour ce qui est de vous, je suis certain que vous réussirez. Pour cela, pour ce qui est de cela, je le veux bien. Pour son affaire, pour ce qui est de son affaire, j'en aurai soin. Pour méchante, elle l'est. Pour de l'esprit il en a, mais pour du cœur on ne lui en trouve pas.*

POUR, joint avec l'infinitif des verbes, signifie souvent, Afin de, à l'effet de, en vue de, dans le dessein de. *J'ai fait tout mon possible pour gagner son amitié. Je manque de termes pour exprimer ce que je sens. J'avais dit cela pour rire, et non pour vous fâcher. Les notaires ont délivré cet acte pour lui valoir ce que de raison. Pour ne vous rien déguiser. Pour ainsi dire. Pour vous parler net. Pour vous parler franc. Pour dire le vrai. Semer pour recueillir. Je suis venu pour le complimenter. On l'a envoyé pour traiter de l'échange des prisonniers. On le cherche pour le mettre en prison. Je me tais pour ne pas vous fatiguer.*

Il signifie aussi, Quoique, bien que. *Il est bien ignorant pour avoir étudié si longtemps. Il est bien grand pour être si jeune. Pour être fêté partout, il n'en est pas plus fier.*

Il signifie encore, De quoi. *Il y a ici pour contenter tous les goûts. Faire une si longue traite, c'est pour en mourir. Qu'allez-vous faire là? il y en a pour périr d'ennui.*

POUR, précédé du verbe *Être*, signifie, Être capable de, être de nature à. *Ce discours n'est pas pour plaire. Cette affaire n'est pas pour en rester là.*

Dans un sens différent, *Être pour*, signi-

fie, Être sur le point. *Il était pour partir.*

Pour, joint avec le passé de l'infinitif des verbes, signifie quelquefois, À cause que. *Il a été chassé pour avoir trop parlé. Il est malade pour avoir trop mangé, pour s'être livré à des excès.*

Pour, suivi de *Que*, se construit avec le subjonctif, et signifie, Afin que. *Je suis venu vous voir pour que nous parlions de nos affaires. Je désire que vous partiez promptement, pour que vous reveniez plus tôt. Pour que cet homme devînt sage, il faudrait...*

Pour, suivi de *Que*, s'emploie dans certaines phrases avec les adverbes Assez et Trop. *Vous m'avez rendu trop de services, pour que je puisse jamais douter de votre amitié. Il m'a négligé trop longtemps, pour que j'espère rien de lui. Il est assez de mes amis, pour que je puisse compter sur lui en cette occasion.*

Pour, suivi de *Que*, a aussi le sens de Quelque, adverbe. *Pour grands que vous soyez. Il faut éviter de se faire un ennemi, pour petit qu'il soit. Pour bon que soit ce remède, il ne faut pas en abuser.* Dans ce sens, il a vieilli.

Pour, est quelquefois substantif. *Il y a du pour et du contre dans cette affaire. Soutenir le pour et le contre.*

Pour, s'emploie avec beaucoup de verbes, et leur fait prendre des significations très variées, qui sont des idiotismes. *Prendre un homme pour un autre. Passer pour honnête homme. Etc.* Voyez Prendre, Passer, etc.

Pour peu que. loc. conjonctive. Si peu que. *Pour peu que vous lui en parliez, pour peu que vous en preniez soin, l'affaire réussira. Pour peu qu'on me fasse de difficultés, j'abandonnerai l'entreprise.*

Pour lors. loc. adv. Alors. *Vous dites que cela arrivera, pour lors nous verrons ce qu'il y aura à faire.*

POURANA. s. m. Nom des poëmes sacrés qui contiennent tout le corps de la théologie des Hindous. *Les dix-huit pouranas.*

POURBOIRE. s. m. Petite libéralité en signe de satisfaction. *Il a eu tant, sans compter le pourboire. Un bon pourboire. Un commissionnaire, un cocher qui demande le pourboire, son pourboire. Des pourboires.* Il est familier.

POURCEAU. s. m. Porc, cochon. *Pourceau gras, maigre. Un pourceau ladre. Engraisser, tuer des pourceaux. Étable à pourceaux. Marchand de pourceaux. Langueyer des pourceaux.*

Fig. et fam., *C'est une vraie étable à pourceaux*, se dit D'une maison malpropre. *C'est un vrai pourceau*, se dit D'un homme qui met son unique plaisir à manger.

Prov. et fig., *Un pourceau d'Épicure*, Un voluptueux, un homme plongé dans les plaisirs des sens.

Prov. et fig., *Semer des perles devant les pourceaux*, Montrer, présenter à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix, ou Lui dire quelque chose dont il ne sent pas la délicatesse, la finesse.

Pourceau de mer. Nom vulgaire d'une espèce de dauphin appelé *Marsouin*.

POURCHASSER. v. a. Poursuivre, rechercher avec obstination, avec ardeur. *Ils ont pourchassé un cerf pendant quatre jours. Il pourchasse cet emploi. Cet homme me pourchasse sans cesse.* Il est familier.

Pourchassé, ée. part. passé.

POURFENDEUR. s. m. Celui qui pourfend. Il ne s'emploie guère que dans cette locution ironique et familière, *Un grand pourfendeur de géants*, Un fanfaron, un faux brave.

POURFENDRE. v. a. Fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre, de cimeterre. *Pourfendre un géant. Il le pourfendit jusqu'aux dents.* Il est familier.

Pourfendu, ue. part. passé.

POURIR. v. n. et a. Voyez Pourrir.

POURISSAGE. s. m. Voyez Pourrissage.

POURISSOIR. s. m. Voyez Pourrissoir.

POURITURE. s. f. Voyez Pourriture.

POURLÉCHER. v. a. Lécher tout autour. Il ne s'emploie guère qu'avec le pronom personnel et signifie, Passer sa langue sur ses lèvres. *Il se pourléchait à l'idée d'un bon dîner.* Il est familier.

Pourléché, ée. part. passé.

POURPARLER. s. m. Conférence, abouchement entre deux ou plusieurs personnes, pour parler d'accommodement, pour traiter d'affaires. *Dans un pourparler de paix. Il y a eu plusieurs pourparlers entre les ministres de ces deux cours. L'affaire s'accommodera, nous sommes en pourparler.*

POURPIER. s. m. Plante potagère à feuilles épaisses et à tige couchée. *Feuille de pourpier. Une couche de pourpier. Une salade de pourpier. Eau de pourpier.*

Pourpier doré, Pourpier naissant qui se mange en salade.

Pourpier sauvage, Sorte de pourpier dont les feuilles sont plus petites que celles du pourpier ordinaire, et auquel on attribue des vertus médicinales.

Pourpier de mer. Nom vulgaire d'une espèce d'arroche, qui croît sur les bords de la mer, et dont les feuilles, charnues et remplies de suc, comme celles du pourpier, ont un goût salé.

POURPOINT. s. m. La partie de l'ancien habillement français qui couvrait le corps depuis le cou jusque vers la ceinture. *Collet, manches, basques de pourpoint. Pourpoint de satin. Boutonner un pourpoint. Se mettre en pourpoint. Pourpoint tailladé. On ne porte plus de pourpoint.*

Prov., *Tirer un coup à brûle-pourpoint*, Le tirer à bout portant ou de très près.

Fig. et fam., *Tirer sur quelqu'un à brûle-pourpoint, lui dire quelque chose à brûle-pourpoint*, Lui dire en face quelque chose de dur, de désobligeant. On dit de même, *Ce qu'il vous dit là est à brûle-pourpoint*, Est trop dur, trop grossier, pour être dit en face. On dit encore, *Il y va à brûle-pourpoint*, Il parle ou il agit sans détours, sans ménagement.

Fig. et fam., *Il y a laissé le moule du pourpoint, de son pourpoint*, se dit D'un homme qui a été tué en quelque occasion. On dit aussi, *Il faut sauver le moule du pourpoint*, Il faut sauver son corps, sa personne. Ces expressions ont vieilli.

POURPRE. s. m. Rouge foncé qui tire sur le violet. *Cette étoffe est d'un beau pourpre. Des tulipes panachées de pourpre et de blanc. Des œillets tachetés de pourpre.*

Le pourpre est une des couleurs du Blason; il se marque en gravure, par des traits diagonaux, allant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la base.

Pourpre, est aussi féminin, et se dit de Cette teinture précieuse qui se tirait autrefois d'un certain coquillage testacé, nommé *Pourpre*, dont elle a pris le nom. *La pourpre de Tyr était la plus estimée. De la laine teinte en pourpre. Les anciens rois, les empereurs, les magistrats souverains s'habillaient autrefois d'étoffes teintes en pourpre.*

Il se dit plus particulièrement de L'étoffe teinte en pourpre qui était en usage parmi les anciens. *La pourpre était l'habillement des anciens rois. Porter la pourpre. Être vêtu de pourpre. Manteau de pourpre. Habit de pourpre.*

Il se dit figurément de La dignité souveraine, dont elle était autrefois la marque. *Respecter la pourpre des rois, la pourpre des empereurs. Être né dans la pourpre.*

Il se dit aussi Des premières magistratures de l'ancienne Rome, et de La dignité des cardinaux. *La pourpre romaine.*

Pourpre, s'emploie aussi adjectivement. *Couleur pourpre. Il devint pourpre de colère.*

POURPRE. s. m. Maladie grave, qui se manifeste au dehors par de petites taches rouges qui viennent sur la peau. *Il est malade du pourpre. Il a le pourpre. Il a une grosse fièvre, et l'on craint le pourpre. Le pourpre a paru. Le pourpre est rentré. Il est mort du pourpre. Il a le corps tout couvert de pourpre.*

POURPRÉ, ÉE. adj. De couleur de pourpre. *Du rouge pourpré. Des tulipes d'un rouge pourpré.*

Fièvre pourprée, Fièvre qui est accompagnée de pourpre.

POURPRIER. s. m. Mollusque qui vit dans les coquillages nommés Pourpres.

POURPRIS. s. m. Enceinte, enclos; ce qui enferme un lieu, un espace. *Le pourpris d'un temple. Le pourpris d'un champ.* Il est vieux.

Poétiq., *Le céleste pourpris, les célestes pourpris*, Les cieux. *Les habitants des célestes pourpris.*

POURQUOI. conjonction. Pour quelle chose, pour laquelle chose. *Vous étiez absent, voilà pourquoi l'on vous a oublié. Dites-moi pourquoi. Je ne sais pourquoi vous n'avez pas réussi dans telle affaire. C'est pourquoi. C'est donc pourquoi. Il s'en est allé sans dire pourquoi, sans qu'on sache pourquoi.* On dit quelquefois, *La raison pourquoi*, La raison pour laquelle.

Fam., *Vous ferez telle chose ou vous direz pourquoi*, se dit, par manière de commandement et de menace, Pour faire entendre à quelqu'un qu'il ne peut se dispenser de faire la chose dont il s'agit. On dit de même, *Il faut qu'il vienne, ou qu'il dise pourquoi.*

Fam., *Demandez-moi pourquoi*, Je ne sais pas pourquoi. *Demandez-moi pourquoi il s'est mis en colère. Il nous a quittés sans mot dire; demandez-moi pourquoi.*

Pourquoi, est aussi adverbe d'interrogation, et signifie, Par quelle raison? *Vous voulez que j'aille voir cet homme; pourquoi? Pourquoi cela? Pourquoi exige-t-il cela? Pourquoi ne le ferais-je pas? Pourquoi non? Pourquoi pas?*

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement; et alors il est familier. *Je voudrais bien savoir le pourquoi de cette affaire. Le pourquoi et le comment. J'ignore absolument le pourquoi de tous ses refus. Le pourquoi de cela, s'il vous plaît?*

Fam., *Vos pourquoi ne finissent pas*, se dit À une personne qui demande coup sur coup la raison, le motif des choses.

POURRIR. v. n. S'altérer, se gâter, se corrompre. *Les fruits pourrissent quand on les garde trop longtemps. Il y a eu tant de pluies, que le raisin pourrissait sur le cep au lieu de mûrir. Le bois de chêne ne pourrit*

pas dans l'eau aussi promptement que les autres.

Fam., *Pourrir dans l'ordure, dans la misère,* Croupir dans l'ordure, dans la misère.

Fig. et fam., *Pourrir dans le vice, dans son ordure,* Persister dans son péché, dans ses habitudes vicieuses.

Fig. et fam., *Il ne pourrira pas dans cet emploi,* se dit D'un homme qui a pris un emploi où l'on croit qu'il ne restera pas longtemps.

Vulgair., *Ce remède fait pourrir le rhume,* Il le mûrit, et fait que l'on en guérit plus aisément. On dit aussi, *Ce remède pourrit le rhume,* et alors Pourrir est actif.

Fig., *Faire pourrir un homme en prison,* L'y tenir longtemps. On dit de même, *Si une fois il est en prison, il y pourrira,* Il n'en sortira jamais.

POURRIR, est aussi actif, et signifie, Altérer, gâter, corrompre. *L'eau pourrit le bois. La sueur pourrit le linge à la longue. Les pluies excessives pourrissent les biens de la terre.*

Il s'emploie, figurément, dans le sens de Gâter excessivement un enfant. *On le pourrit de caresses.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette pièce de bois s'est pourrie. Le fruit se pourrit promptement cette année. Ce melon commence à se pourrir.*

POURRI, IE. part. passé. *Pomme pourrie. Pot pourri :* voyez POT.

Un homme pourri d'ulcères, de chancres, etc., Un homme rongé d'ulcères, de chancres, etc. *Un homme pourri, tout pourri,* Un homme atteint profondément de maux secrets et honteux.

Fig., *C'est un membre pourri,* se dit D'une personne dangereuse pour la société, ou qui déshonore la compagnie, le corps dont elle fait partie. *C'est un membre pourri qu'il faut retrancher.*

Fig., *C'est un cœur pourri,* se dit D'un homme bas et corrompu.

Fig. et fam., *C'est une planche pourrie,* se dit D'une personne sur laquelle on ne peut pas compter.

Fam., *Un temps pourri,* Un temps humide et malsain.

POURRI, est aussi quelquefois substantif. *Cela sent le pourri. Il faut ôter le pourri de cette poire. Une odeur de pourri.*

POURRISSAGE. s. m. T. de Papeterie. Opération qui consiste à faire macérer les chiffons dans l'eau, pour faciliter leur trituration.

POURRISSOIR. s. m. T. de Papeterie. Le lieu où l'on fait pourrir et fermenter les chiffons.

POURRITURE. s. f. Corruption, état de ce qui est pourri. *Sa jambe est si gangrenée, qu'elle tombe en pourriture. La viande trop longtemps gardée est sujette à la pourriture.*

En Médec., *Pourriture d'hôpital,* Espèce de gangrène qui survient quelquefois aux plaies et aux ulcères des malades qu'on traite dans les hôpitaux.

POURSUITE. s. f. Action de celui qui poursuit quelqu'un, qui court après quelqu'un pour l'atteindre, pour le prendre. *Vigoureuse, vive poursuite. Il était à la poursuite des ennemis. Il revient de la poursuite des voleurs. Le meurtrier a échappé, s'est dérobé aux poursuites de la gendarmerie. On s'est mis aussitôt à la poursuite des brigands. Ce chien est ardent à la poursuite du lièvre. La rivière, la nuit arrêta leur poursuite, mit fin à leur poursuite. Nous l'avons manqué aujourd'hui, nous reprendrons demain notre poursuite.*

POURSUITE, signifie, au figuré, Les soins qu'on prend, les diligences qu'on fait pour obtenir quelque chose. *Une poursuite très vive, très chaude. Une poursuite importune. Deux années de poursuites continuelles. Il n'a obtenu cette place qu'après de longues poursuites. Cette veuve vient de l'épouser, après s'être longtemps défendue de ses poursuites. Il était acharné à la poursuite de cette place. Il l'a chargé de la poursuite de ses affaires. Il a été longtemps à la poursuite de cette découverte. On a employé beaucoup de temps et d'argent à la poursuite de cette chimère. Les vaines poursuites des gens qui cherchaient la pierre philosophale, n'ont pas été sans utilité pour la science.*

POURSUITE, en termes de Procédure, se dit Des démarches, des diligences, des procédures qu'on fait pour obtenir le payement d'une créance, le redressement d'un grief, etc. *Une poursuite civile. Une poursuite criminelle. Poursuite de saisie réelle, de distribution de deniers. Faire, diriger, exercer des poursuites contre un débiteur. Actes de poursuites. Tous ces papiers contiennent les poursuites qu'on a faites. Faites vos poursuites. Cesser les poursuites. Une reprise d'instance est un renouvellement de poursuites. À la poursuite et à la diligence d'un tel. Cette femme est autorisée en justice à la poursuite de ses droits. Frais de poursuite.*

POURSUIVANT. s. m. Celui qui brigue pour obtenir quelque chose. *Ils sont deux ou trois poursuivants qui demandent cette charge, cet emploi.*

Poursuivant d'armes, se disait anciennement d'Un gentilhomme qui s'attachait aux hérauts d'armes, et qui aspirait à leur charge.

POURSUIVANT, en termes de Procédure, Celui qui exerce des poursuites. Il se dit particulièrement en matière de saisies, d'expropriations forcées, de ventes judiciaires, de distributions et d'ordres. *À défaut par le poursuivant d'agir utilement, le second saisissant peut se faire subroger dans la poursuite. Le poursuivant la vente sur folle enchère.* On dit adjectivement, *Créancier poursuivant, avoué poursuivant.*

POURSUIVANT, se dit quelquefois de Celui qui recherche une femme en mariage, qui prétend à sa main. *Cette veuve avait beaucoup de poursuivants. Les poursuivants de Pénélope.*

POURSUIVRE. v. a. Suivre quelqu'un avec vitesse, courir après quelqu'un dans le dessein de l'atteindre, de le prendre. *Poursuivre vivement, chaudement. Poursuivre l'épée dans les reins. Poursuivre à coups de pierres. Il poursuivit les ennemis deux jours durant. La gendarmerie poursuit les voleurs.* On le dit aussi en parlant Des animaux. *Le chien poursuit le gibier.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Persécuter, tourmenter, obséder, troubler. *Il y a une foule de gens qui le poursuivent sans motif. La calomnie le poursuit. La critique poursuit sans cesse, sans relâche cet écrivain. Le sort, le malheur qui le poursuit. Le remords qui le poursuit. Cette idée désespérante me poursuit nuit et jour.*

Il signifie aussi, Employer ses soins, faire ses diligences pour obtenir quelque chose. *Poursuivre une charge, une dignité, un emploi, etc. Poursuivre une pension, le payement d'une pension. Poursuivre une audience. Poursuivre la vengeance de la mort, du déshonneur de son père.*

Poursuivre une fille en mariage, La rechercher en mariage. Il vieillit.

POURSUIVRE, signifie encore, Continuer ce qu'on a commencé. *Poursuivre un ouvrage qu'on a entrepris. Poursuivre l'exécution d'un projet, d'un dessein, d'une entreprise. Poursuivre une entreprise, un dessein, un projet. Après nous être arrêtés un moment, nous poursuivîmes notre chemin. Après quelque interruption, il poursuivit son discours, son récit. Ce prince poursuivit le cours de ses conquêtes, de ses exploits. Ce n'est pas assez de réussir, il faut poursuivre ses succès. Cet enfant n'a pas poursuivi ses études, il est sorti du collège en troisième.*

Il s'emploie aussi absolument, dans la même acception. *Vous avez bien commencé, poursuivez. Pour réussir, vous n'avez qu'à poursuivre. Pardon si j'ai interrompu votre discours, poursuivez. Mais c'est assez nous arrêter sur ce point, poursuivons. L'orateur poursuivit, poursuivit en ces termes. De plus, poursuivit-il, nous avons une question fort grave à traiter.*

Fig. et fam., *Poursuivre sa pointe,* Continuer son dessein, l'entreprise qu'on a faite, avec la même chaleur, la même vigueur qu'on l'a commencée.

POURSUIVRE, en termes de Procédure, Agir contre quelqu'un par les voies de la justice. *Je le poursuis à la cour d'appel de Paris, au conseil d'État. On l'accuse de vol, et on le poursuit criminellement. Poursuivre au criminel. Poursuivre civilement, au civil. Poursuivre quelqu'un devant les tribunaux, devant tel tribunal. Il faut le poursuivre sans relâche.*

Poursuivre un procès, une affaire, une expropriation, un arrêt, etc., Faire toutes les procédures, toutes les diligences nécessaires pour faire juger un procès, une affaire, pour obtenir une expropriation, un arrêt, etc. On dit quelquefois absolument, *Poursuivre,* dans le même sens. *Ne voulez-vous pas poursuivre?* On dit aussi, avec le pronom personnel, *Cette affaire se poursuit.*

POURSUIVRE, se construit aussi avec le pronom personnel, dans ces phrases du style des notaires, *Acheter, vendre, louer une maison, une terre, une ferme, ainsi qu'elle se poursuit et comporte,* Sans en faire un plus long détail, une plus longue description.

POURSUIVI, IE. part. passé.

POURTANT. adv. Néanmoins, cependant. *Il est habile, et pourtant il a fait une grande faute. Voilà pourtant qui est fini. Ce n'est pourtant pas qu'il faille désespérer.*

POURTOUR. s. m. Le tour, le circuit de certains objets. *Ce pavillon, cette colonne a tant de pourtour. Pourtour extérieur, intérieur.*

Il se dit quelquefois, dans les théâtres, d'Un compartiment demi-circulaire du rez-de-chaussée.

POURVOI. s. m. T. de Jurispr. Action par laquelle on attaque devant la cour de cassation un jugement rendu en dernier ressort, pour défaut de forme ou pour infraction à la loi. *Le pourvoi a été admis, a été rejeté.*

Il se dit aussi Du recours à d'autres tribunaux, à d'autres autorités. *Pourvoi devant le conseil d'État. Pourvoi en grâce.*

POURVOIR. v. n. (Il se conjugue comme *Voir,* excepté au prétérit défini de l'indica-

tif. *Je pourvus, tu pourvus, il pourvut, nous pourvûmes, vous pourvûtes, ils pourvurent*; au futur, *Je pourvoirai*, au conditionnel présent, *Je pourvoirais*; à l'imparfait du subjonctif, *Que je pourvusse*.) Donner ordre à quelque chose; fournir ce qui est nécessaire, suppléer à ce qui manque. *Voilà bien du désordre, il faut y pourvoir. On y a pourvu. On a pourvu à tout. On n'a pourvu à rien. Pourvoyez à cette affaire. Dieu y pourvoira. Il a pourvu à tous nos besoins. Pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. On a pourvu par ce moyen à l'insuffisance de la loi. Pourvoir à la sûreté publique.*

Pourvoir à un bénéfice, à un office, à un emploi, Le conférer, y nommer. *Le pape, l'évêque pourvoyait à cette espèce de bénéfices. Le roi pourvoit à toutes ces charges, à toutes ces magistratures. On n'a pas encore pourvu à cet emploi.*

POURVOIR, est souvent actif, en parlant De bénéfices, d'offices, d'emplois; et alors il a pour régime la personne à qui le bénéfice, l'office, l'emploi est conféré. *Le roi l'a pourvu de cette charge, de cette magistrature. Il possède tel bénéfice, le pape, l'évêque l'en a pourvu. Il en a été pourvu, il s'en est fait pourvoir en cour de Rome. Il en est pourvu par résignation d'un tel, et par collation de...*

Il signifie aussi, Munir, garnir. *Pourvoir une place de vivres, de munitions. Pourvoir une maison des choses nécessaires. Il est pourvu de tout ce qu'il lui faut.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Se pourvoir l'été pour l'hiver. Il s'est pourvu de livres pour sa traversée.*

POURVOIR, signifie quelquefois, Orner, douer. *Le ciel, la nature l'a pourvu de bonnes qualités. Les grâces, les attraits dont elle est pourvue.*

Il signifie encore, figurément, Établir par un mariage, par quelque emploi, par quelque charge. *Ce père a bien pourvu tous ses enfants. Cette fille a rencontré un bon parti, elle est bien pourvue. Ces enfants n'ont plus de père qui puisse prendre soin de les pourvoir.*

POURVOIR, avec le pronom personnel, signifie, en termes de Procédure, Intenter action devant un juge, recourir à un tribunal, à une autorité. *Si vous ne me faites raison, je me pourvoirai en justice. Il s'est pourvu par-devant tel juge. Se pourvoir par appel, par requête civile. Se pourvoir au conseil d'État. Il s'est pourvu contre la sentence. Il a été ordonné que les parties se pourvoiraient. Se pourvoir en cassation. Se pourvoir en grâce.*

Se pourvoir en cour de Rome, Demander au pape quelque grâce, quelque bénéfice, quelque dispense, etc.

POURVU, UE. part. passé.

POURVOIRIE. s. f. Lieu où se gardent les provisions que les pourvoyeurs sont chargés de fournir. Il a vieilli.

POURVOYEUR. s. m. Celui qui est chargé de fournir à quelqu'un, à quelque maison, la viande, la volaille, le gibier et le poisson. *Le pourvoyeur de telle maison, de tel prince. Les pourvoyeurs se sont obligés de fournir les pièces à tel prix. Les pourvoyeurs de la maison du roi.*

POURVU. Conjonction conditionnelle qui est toujours suivie médiatement ou immédiatement de *Que*. En cas, à condition. *Il vous accordera votre demande, pourvu que vous fassiez... Pourvu cependant que... Pourvu que vous lui donniez... Pourvu qu'il n'arrive rien de contraire.*

POUSSE. s. f. Les jets, les petites branches que les arbres, les arbrisseaux poussent au printemps et au mois d'août. *La première pousse*, Les jets qui viennent aux mois de mars et d'avril, et, *La seconde pousse*, Ceux qui viennent au mois d'août.

POUSSE. s. f. Maladie des chevaux, qui se manifeste par la gêne de la respiration et par l'irrégularité du mouvement des flancs. *Ce cheval a la pousse. La pousse est un cas rédhibitoire.*

POUSSE. s. f. Maladie des vins qui les rend troubles. *Ce vin a la pousse.*

POUSSÉE. s. f. Action de pousser, effet de ce qui pousse. Il se dit particulièrement en Architecture. *Il faut que ces arcs-boutants soient bien forts et bien construits pour soutenir la poussée, pour retenir la poussée de cette voûte, de cette arcade, de cette terrasse. Cette voûte a beaucoup de poussée. On a mis des éperons à ce mur pour résister à la poussée des terres.*

Donner une poussée à quelqu'un, Le pousser violemment. On a dit, dans le même sens, *Poussade*. *La querelle s'échauffa entre eux, ils en vinrent aux poussades.*

Fig. et pop., *Donner la poussée à quelqu'un*, Poursuivre vivement quelqu'un, lui faire grand'peur, le tourmenter. *Les recors lui ont donné la poussée.*

Fam. et ironiq., *Vous avez fait là une belle poussée*, se dit À un homme qui a fait une entreprise malheureuse ou ridicule.

Fig. et fam., *Une poussée de travail*, Une grande quantité d'ouvrage qui survient tout à coup.

En termes de Médecine, *Poussée*, Éruption qui survient dans le cours ou à la suite de l'emploi de certaines eaux minérales.

POUSSE-PIEDS. s. m. Nom vulgaire d'un genre de coquillage multivalve, nommé autrement *Anatife*, parce qu'on a cru longtemps qu'il en pouvait naître des canards.

POUSSER. v. a. Faire effort contre quelqu'un ou contre quelque chose, pour l'ôter de sa place. *Pousser un homme hors de sa place. Ne me poussez pas tant. Vous poussez bien rudement. Pousser quelque chose avec la main, avec le pied. Poussez un peu cela vers moi. Pousser un fauteuil, une chaise, un lit. Pousser quelqu'un dans un précipice. Pousser quelqu'un dehors.*

Fig. et fam., *Il va comme on le pousse*, se dit D'un homme qui obéit facilement aux suggestions, aux conseils d'autrui. On dit dans un sens analogue : *Va comme je te pousse.*

Pousser quelqu'un du coude, du genou, Le toucher doucement avec le coude, avec le genou, pour l'avertir de quelque chose, pour lui faire prendre garde à quelque chose. On dit quelquefois simplement, dans le même sens, *Pousser*. *Il me poussa pour m'avertir de prendre la parole.*

Pousser les ennemis, Les faire reculer.

POUSSER, signifie, au figuré, Faire avancer quelqu'un dans le monde, le faire monter en grade, lui faciliter les moyens de faire sa fortune. *C'est un tel qui l'a poussé. Pour réussir dans cette carrière, il faut être poussé par des gens en crédit.*

Il s'emploie quelquefois, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il s'est poussé dans le monde, dans le service, à la cour, dans les finances.*

Fig., *Pousser un écolier, un élève*, Lui faire faire des progrès. *Ce maître ne pousse pas assez ses élèves. Il l'a poussé assez loin dans les mathématiques.*

Pousser un cheval, Le faire galoper à toute bride.

Fig. et pop., *Pousser son bidet*, Marcher rapidement vers la fortune. *Il a bien poussé son bidet.*

Prov. et fig., *Pousser le temps avec l'épaule*, Temporiser, tâcher de gagner du temps. Il signifie aussi, Se désennuyer comme on peut, en attendant le moment que l'on désire.

POUSSER signifie aussi, Imprimer quelque mouvement à un corps, soit en le jetant, soit en le frappant. *Il pousse bien une balle. Il pousse du premier coup jusqu'au tournant du mail. Vous avez poussé votre boule trop fort. Pousser un ballon avec le poing, avec le bras, avec le pied. Pousser le dé. Les vents ont poussé le navire dans le port, contre des récifs. Pousser la porte.*

Pousser la porte au nez de quelqu'un, Empêcher quelqu'un d'entrer, en fermant la porte brusquement. *Il voulait entrer dans la chambre, mais on lui poussa la porte au nez.*

Pousser un clou dans une muraille, dans du bois, L'y faire entrer à force, en le frappant avec le marteau.

En termes d'Escrime, *Pousser un coup de fleuret, un coup d'épée, une botte à quelqu'un*, Lui porter un coup de fleuret, un coup d'épée, une botte.

Fig. et fam., *Pousser une botte à quelqu'un*, L'attaquer de paroles et le presser vivement.

Fig. et fam., *Pousser sa pointe*, Continuer ce qu'on a entrepris avec la même chaleur qu'on l'a commencé.

En termes de Menuiserie et de Maçonnerie, *Pousser des moulures*, Former des moulures sur le bois, sur le plâtre, dans la pierre, avec les instruments convenables. *Pousser une moulure à la main, au rabot.*

En termes de Doreur sur cuir et de Relieur, *Pousser des filets, des nervures, etc.*, Former sur le cuir ces sortes d'ornements, en y appliquant de l'or en feuilles par le moyen de roulettes ou de fers à dorer.

POUSSER, se dit encore Des paroles, des sons, qui sortent de la bouche avec force. *Il poussait des cris. Pousser des soupirs. Pousser des hurlements. Pousser des paroles entrecoupées de soupirs.*

POUSSER, signifie aussi, Porter plus loin, reculer. *Le morceau de terre qu'il vient d'acheter le force à pousser son mur de clôture plus loin. L'ordonnance sur l'alignement des rues l'oblige à pousser deux pieds plus loin la façade de sa maison. Ce prince a poussé jusqu'à tel fleuve les limites de son royaume.*

Il signifie encore, Prolonger, étendre. *Ce mur de clôture n'a pas assez d'étendue, il faut le pousser trois mètres plus loin. Il faudrait pousser ce parterre plus loin. Il faut pousser cette allée jusqu'à tel endroit. On a poussé la tranchée, la sape jusqu'à cent pas de la contrescarpe. Ce prince a poussé ses conquêtes bien loin.*

Il s'emploie, figurément et au sens moral, dans la signification de Porter, étendre. *Pousser la raillerie trop loin. Pousser l'impudence, l'effronterie, la fourberie jusqu'au bout. Pousser bien loin la magnificence, le courage, la constance, la patience. Pousser un raisonnement trop loin. Pousser trop loin ses pensées, son ambition, ses espérances, sa vengeance, sa haine. Il pousse la valeur jus-*

qu'à la témérité, la libéralité jusqu'à la profusion. Il a bien poussé sa fortune. Il a poussé loin sa fortune.

Pousser ses succès, Les augmenter, les continuer.

Pousser son travail, S'en occuper avec ardeur, avec continuité, et de manière à le faire avancer vers sa fin. On dit de même, *Pousser des travaux, les pousser avec activité. Pousser une affaire*, La poursuivre avec activité. *Pousser le siège d'une place, etc.*

Pousser jusqu'au bout l'aventure, Suivre jusqu'à son dénoûment, jusqu'à sa conclusion une aventure dans laquelle on s'est engagé.

Absol. et fam., *Poussez*, Allez toujours, continuez.

POUSSER, signifie aussi, figurément, Attaquer, offenser, choquer, presser. *Vous me poussez trop. Si vous le poussez davantage, il sera obligé de se défendre. Il l'a poussé vivement dans la dispute.*

Fig., *Pousser quelqu'un à bout*, Le mettre en colère, à force d'abuser de sa patience. *Vous me poussez à bout.* On dit de même, *Pousser à bout la patience de quelqu'un.*

En parlant D'une discussion, *Pousser à bout quelqu'un*, Le réduire à ne pouvoir répondre.

Fig., *Pousser quelqu'un de questions, de plaisanteries*, Le questionner beaucoup, le plaisanter beaucoup.

Fig. et fam., *Pousser quelqu'un de nourriture, de bonne chère*, Le faire trop manger. *Il faut éviter de pousser les enfants de nourriture, de bonne chère. Il est poussé de nourriture*, Il a beaucoup mangé. Avec le pronom personnel, *Se pousser de nourriture.*

POUSSER, signifie aussi, figurément, Engager fortement, induire, inciter. *On l'a poussé à se fâcher, à se battre, à déshériter son fils. Je ne voulais pas faire cette acquisition, c'est lui qui m'y a poussé.*

POUSSER, se dit en outre Des arbres et des plantes, dont les racines, les branches, les fleurs, etc., croissent, se développent. *Les arbres commencent à pousser des boutons, des feuilles. Cet arbre pousse ses racines entre deux terres. Les petites branches que les arbres poussent au printemps sont ordinairement rougeâtres. La vigne pousse beaucoup de bois. Cet arbre pousse bien du bois, ne pousse que du bois.*

POUSSER, est aussi verbe neutre. Il se dit De tout accroissement qui a lieu dans les arbres et dans les plantes. *Les arbres commencent à pousser. Ces fleurs poussent déjà. Les blés ont déjà poussé.*

Il se dit aussi De la barbe, des cheveux, du poil, des ongles, etc. *Sa barbe, ses cheveux, ses ongles, ont beaucoup poussé pendant sa maladie. Le poil des chevaux pousse pendant l'hiver.*

Il se dit, en Architecture, Des terres, des voûtes, etc., qui font effort, par leur poids, contre les constructions destinées à les soutenir. *Les terres ont poussé contre le mur du quai, de la terrasse. L'arche a poussé contre les culées du pont. La voûte, l'arcade a poussé sur les murs.*

Ce mur pousse en dehors, Il se jette en dehors, il fait un ventre, et menace ruine.

Fig. et fam., *Pousser à la roue*, Aider. *Il aurait obtenu cette grâce, si quelqu'un avait poussé à la roue.*

Pousser aux ennemis, Aller aux ennemis pour les charger. Il est vieux et ne se disait que De la cavalerie.

Fam., *Pousser jusqu'à tel endroit*, Continuer sa route, sa marche jusqu'à tel endroit. *Nous poussâmes jusqu'à la ville. Poussons jusqu'à ce village, et là nous ferons une halte.*

Ce tableau pousse au noir, Ses couleurs noircissent.

POUSSER, neutre, se dit aussi Des chevaux qui battent des flancs, lorsqu'ils ont la respiration difficile. *Un cheval qui pousse. Ce cheval pousse beaucoup.*

POUSSÉ, ÉE. part. passé.

Vin poussé, Vin gâté par une chaleur qui le fait fermenter hors de saison.

POUSSETTE. s. f. Jeu d'enfants, qui consiste à mettre deux épingles en croix l'une sur l'autre, chacun poussant la sienne à son tour; celle qui se trouve dessus gagne l'autre. *Jouer à la poussette.*

POUSSIER. s. m. Le menu charbon, la poussière de charbon qui demeure au fond d'un bateau ou d'un sac de charbon. *Ce n'est point du charbon, ce n'est que du poussier.* On dit, dans un sens analogue, *Du poussier de mottes à brûler.*

Il se dit aussi de La poussière de poudre à canon.

Il se dit encore, en termes de Maçonnerie, Des recoupes de pierre passées à la claie, qu'on mêle au plâtre pour carreler, afin d'empêcher que le plâtre ne bouffe.

POUSSIÈRE. s. f. Terre réduite en poudre très fine. *Faire élever la poussière en marchant. La poussière vole partout, pénètre partout. Il fait beaucoup de poussière. Il s'éleva des tourbillons de poussière. Un nuage de poussière leur dérobait la vue des ennemis. La poussière entre dans les yeux. Des meubles tout perdus de poussière. La poussière d'une bibliothèque. Des livres pleins de poussière. Secouer la poussière d'un habit, la poussière de ses souliers. La pluie a abattu la poussière. Réduire en poussière. Mettre en poussière. L'homme n'est que cendre et que poussière devant Dieu.*

Poétiq., *Mordre la poussière*, Être tué dans un combat. *Il fit mordre la poussière à son ennemi.*

Poétiq., *Il s'est couvert, il est couvert d'une noble poussière*, se dit D'un homme de guerre qui s'est trouvé dans plusieurs combats.

Fig., *Tirer quelqu'un de la poussière*, Le tirer d'un état bas et misérable.

Fig. et par une sorte de mépris, *La poussière du greffe, la poussière de l'école, la poussière du collège, etc.*, Le greffe, l'école, le collège, etc. *Il est enseveli dans la poussière du greffe. Un pédant tout couvert de la poussière de l'école. On l'a tiré de la poussière du collège pour l'élever à ce haut emploi.*

En Botanique, *Poussière fécondante*, ou *Pollen*, Corpuscules qui sont réunis comme une poussière dans les anthères des étamines, et qui sont le principe de la fécondation.

POUSSIF, IVE. adj. Qui a la pousse. Il ne se dit proprement que Des chevaux. *Un cheval poussif.*

Par extens. et pop., *C'est un gros poussif*, se dit D'un gros homme qui a quelque peine à respirer. Dans cette phrase, *Poussif* est employé substantivement.

POUSSIN. s. m. Petit poulet nouvellement éclos. *La poule et les poussins. Une poule qui appelle ses poussins, qui rassemble ses poussins.*

Fig. et fam., *Il est empêché comme une poule qui n'a qu'un poussin*, se dit D'un homme trop embarrassé de peu de chose.

POUSSINIÈRE. s. f. Nom vulgaire de la constellation des Pléiades.

POUSSOIR. s. m. T. d'Horlogerie. Cylindre terminé par un bouton qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition.

POUSSOLANE. s. f. Voyez POUZZOLANE.

POUT-DE-SOIE. s. m. Voyez POU-DE-SOIE.

POUTRE. s. f. Grosse pièce de bois équarri, qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher, et qu'on emploie aussi dans la construction des ponts, des navires, etc. *Poutre de chêne. Poutre de sapin. Équarrir une poutre. Une poutre à vive arête. Mettre une poutre en place.*

Fig., dans le style de l'Écriture, *Voir une paille dans l'œil de son prochain, et ne pas voir une poutre dans le sien*, Remarquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui, et ne pas voir les siens, quelque grands qu'ils soient.

POUTRELLE. s. f. Petite poutre. *Dans ce bâtiment il ne faut que des poutrelles.*

POUVOIR. v. n. (*Je puis* ou *je peux, tu peux, il peut; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvais. Je pus, tu pus, il put; nous pûmes, vous pûtes, ils purent. J'ai pu. Je pourrai. Je pourrais. Que je puisse. Que je pusse. Que j'eusse pu. Pouvant.*) Avoir la faculté, être en état de. *Pouvoir marcher. Je pourrais sortir. Je puis dépenser. Je ne puis vous répondre. Je ne peux pas dormir. Il n'a pu réussir dans cette affaire.* Quand le pronom *je* doit suivre le verbe, on préfère *puis* à *peux* : on dit mieux, *Puis-je vous être utile?* que *Peux-je vous être utile?*

Sauve qui peut, Se sauve qui pourra, se tire du péril qui pourra. *Le cri de sauve qui peut se fit entendre.*

Au Trictrac, *Jan qui ne peut*, se dit Lorsqu'on bat une dame ou le coin à faux. Cela se dit aussi Lorsqu'une dame ne peut pas être jouée.

N'en pouvoir plus, Être dans un accablement causé, soit par la vieillesse, soit par la maladie, soit par la fatigue, le travail, la faim, la soif, etc. *Je n'en puis plus. Il est fatigué à n'en pouvoir plus. Il est accablé de travail, il n'en peut plus. Je n'en puis plus de soif, de chaud, de lassitude. Quand il est arrivé chez lui, il n'en pouvait plus. Cet homme n'a plus guère à vivre, il n'en peut plus. Ce cheval n'en peut plus.*

Fam., *Ne pouvoir mais d'une chose*, N'avoir contribué en aucune manière à quelque chose de fâcheux, à un malheur, n'en être pas cause. *Je ne puis mais de cela. Je n'en puis mais. On l'accuse fort injustement de telle chose, il n'en peut mais.* On emploie cette façon de parler à l'affirmative avec interrogation. *Si cela est arrivé, en puis-je mais? Pouvait-il mais de cela? Puis-je mais de ce qui vous est arrivé?*

Prov., *Tel en pâtit qui n'en peut mais*, se dit en parlant D'une personne qui porte la peine d'une faute à laquelle elle n'a point de part.

Prov., *Si jeunesse savait et vieillesse pouvait!* Si la jeunesse avait de l'expérience, et que la vieillesse eût de la force!

POUVOIR, s'emploie au subjonctif par une manière de vœu, de souhait. *Puisse le ciel vous donner de longs jours! Puissiez-vous réussir dans vos projets! Puissent vos projets réussir! Puisse-t-il arriver bientôt!*

POUVOIR, se dit souvent pour marquer la possibilité de quelque événement, de quelque dessein. *Cela pourra arriver. Cela*

se peut faire. Cela pourrait bien être. Cela se peut. Cela ne se peut pas. Il pourrait bien en mourir.

Il s'emploie impersonnellement, dans cette signification. *Il se peut que votre projet réussisse. Il pourra venir un temps meilleur. Il pourra, il pourrait arriver que... Il se pourra faire que... Il se pourrait que... Il peut se faire qu'il ne vienne pas.*

Peut-être. Voyez cette expression à son rang alphabétique.

POUVOIR, s'emploie aussi activement, et signifie, Avoir l'autorité, le crédit, le moyen, la faculté, etc., de faire. *Vous pouvez tout sur lui, sur son esprit. Si je puis quelque chose pour votre service, je m'y emploierai avec joie. C'est un homme qui peut beaucoup dans l'affaire dont il s'agit. Je ne puis rien en cela. Il peut beaucoup auprès de vos chefs. Il peut tout ce qu'il veut. Je ne crois pas le pouvoir.*

Fam., *Je ne puis qu'y faire*, Je n'ai aucun moyen d'empêcher la chose dont il s'agit.

On ne peut plus, on ne peut mieux, Il n'est pas possible de faire ou d'être plus, de faire ou d'être mieux. *Il est on ne peut plus aimable. Il s'y conduisit on ne peut mieux.*

POUVOIR. s. m. Faculté de faire. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier. *Je n'ai ni le pouvoir ni la volonté de vous nuire. Je n'en ai pas le pouvoir. Il est en pouvoir d'obliger. Il n'est pas au pouvoir de l'esprit humain de concevoir de telles choses. Je m'emploierai pour vous de tout mon pouvoir. Ce que vous souhaitez de moi n'est pas en mon pouvoir. Cela passe mon pouvoir.* On le dit aussi Des choses. *Le feu a le pouvoir de calciner, de dissoudre tous les corps.*

Avoir une personne ou *une chose en son pouvoir*, L'avoir à sa disposition, pouvoir en disposer à son gré. *Il a tous ces papiers en son pouvoir.* On dit de même, *Être, tomber au pouvoir de quelqu'un, en son pouvoir.*

Avoir une chose en son pouvoir, signifie aussi, La posséder, en avoir la possession. *La plupart des choses que nous avons en notre pouvoir cessent de nous plaire.*

POUVOIR, signifie encore, Droit, faculté d'agir pour un autre, en vertu de l'ordre, du mandement qu'on en a reçu, soit de bouche, soit par écrit. *J'ai pouvoir de lui. Agir en vertu de pouvoir. Donner un pouvoir limité. Il lui a donné pouvoir d'acheter une maison, un domaine. Il fit cet achat de tableaux pour un tel, suivant le pouvoir qu'il en avait. Il lui a donné un pouvoir fort ample.*

Être fondé de pouvoir, de pouvoirs, Avoir reçu d'une personne l'autorisation de suivre une affaire à sa place. On dit aussi substantivement, *Un fondé de pouvoirs.*

POUVOIR, signifie en outre, L'acte par lequel on donne pouvoir d'agir, de faire, etc.; et, en ce sens, il se met souvent au pluriel. *Il a donné un pouvoir à son frère de transiger pour lui. Il a donné un pouvoir à son homme d'affaires. J'ai un pouvoir, un bon pouvoir par-devant notaires. J'ai montré, j'ai communiqué mon pouvoir. Le notaire étant chargé des pouvoirs de toutes les parties. Les ambassadeurs se sont communiqué leurs pouvoirs, ont exhibé leurs pleins pouvoirs, ont fait apparaître de leurs pouvoirs. Il a reçu des pleins pouvoirs. Ce ministre a un plein pouvoir pour traiter de la paix. Votre pouvoir n'est pas en bonne forme. Cela excède vos pouvoirs. Il a outrepassé ses pouvoirs. Procéder à la vérification des pouvoirs. Ses pouvoirs ont été vérifiés et ont été trouvés en règle.*

POUVOIR, signifie, dans une acception particulière, Puissance, autorité, droit de commander. *Pouvoir absolu, arbitraire, tyrannique, illimité. Pouvoir sans bornes. Abuser de son pouvoir. Commettre un abus de pouvoir. Ces deux princes se sont partagé le pouvoir. Parvenir au pouvoir. Aimer le pouvoir. Affermir son pouvoir. Limiter son pouvoir. Ambitionner le pouvoir. Les dépositaires du pouvoir. Usurper le pouvoir suprême. Faire sentir son pouvoir. Exercer le pouvoir. Pouvoir royal. Pouvoir législatif, exécutif, judiciaire. La division des pouvoirs. La lutte des pouvoirs. La balance des pouvoirs. Des pouvoirs balancés. Le pouvoir paternel. Le Pouvoir temporel, le Pouvoir spirituel du pape.*

POUVOIR, se dit quelquefois Des personnes mêmes qui sont investies du pouvoir, de l'autorité politique. *Flatter, encenser le pouvoir.*

Il signifie aussi, Crédit, empire, ascendant. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier. *Il a beaucoup de pouvoir dans cette maison. Il a beaucoup de pouvoir auprès du ministre, sur l'esprit du ministre. Il n'a pas de pouvoir sur lui-même, sur ses passions. Cette vertu a un grand pouvoir sur les âmes. Il exerce un grand pouvoir sur les esprits.*

POUVOIR, en termes de Jurisprudence, Capacité de faire une chose. *Un furieux, un mineur n'ont pas pouvoir de faire testament. Une femme n'a pas pouvoir d'agir en justice sans l'autorisation de son mari.*

POUVOIRS, au pluriel, et en termes de Discipline ecclésiastique, Le pouvoir de confesser donné à un prêtre par son évêque. *Ce prêtre a des pouvoirs. Il n'a pas pris de pouvoirs. On lui a refusé les pouvoirs. On lui a retiré ses pouvoirs.*

POUZZOLANE. s. f. (Quelques-uns disent, *Pozzolane.*) Terre volcanique rougeâtre, qu'on mêle avec de la chaux pour en faire un mortier qui se durcit dans l'eau. *La pouzzolane des environs de Naples, près Pouzzoles, est la plus estimée. L'Auvergne et le Vivarais renferment d'excellente pouzzolane.*

PRA

PRAGMATIQUE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Pragmatique sanction*, qui se dit particulièrement d'Un règlement fait en matière ecclésiastique. *La pragmatique sanction de saint Louis.*

Absolument, *La pragmatique sanction*, L'ordonnance faite à l'assemblée de Bourges en 1438, par le roi Charles VII, pour recevoir ou modifier quelques décrets du concile de Bâle. Dans cette dernière acception, *Pragmatique* s'emploie aussi substantivement. *La pragmatique ordonne, porte telle chose. Le concordat a révoqué la pragmatique.*

PRAGMATIQUE, s'est dit en outre substantivement, dans quelques pays, Des actes qui contiennent la disposition que fait le souverain concernant ses États et sa famille. *La pragmatique de l'empereur Charles VI.*

PRAIRIAL. s. m. Le neuvième mois du calendrier républicain, qui commençait le 20 mai et finissait le 18 juin.

PRAIRIE. s. f. Étendue de terre qui produit de l'herbe, du foin. *Une grande, une petite prairie. Vaste prairie qui sert au pâturage. Il y a en cet endroit une prairie de deux lieues le long de la rivière. Aller à la prairie. Se promener dans la prairie, dans les prairies. Faucher l'herbe d'une prairie. Mettre des bestiaux dans une prairie, lorsqu'elle est fauchée. Une prairie pleine de meules de foin. Des canaux pour l'arrosement, pour l'irrigation des prairies.*

Prairies artificielles, Terres labourables où l'on a semé, pour quelques années, différents genres d'herbes propres à la nourriture des animaux, comme trèfle, sainfoin, luzerne, etc.; par opposition à *Prairies naturelles*, Celles qui ne produisent, pendant longues années, que du foin, ou semé, ou venu en quelque sorte de lui-même.

Poét. et fig., *L'émail des prairies*, Les diverses fleurs qui y croissent.

PRALINE. s. f. Amande qu'on fait rissoler dans du sucre. *Manger des pralines. Servir des pralines. Pralines grises. Pralines rouges.*

PRALINER. v. a. Faire rissoler dans le sucre, à la manière des pralines. *Praliner de la fleur d'orange.*

PRALINÉ, ÉE. part. passé.

PRAME. s. f. Sorte de navire de guerre à un seul pont, qui tire peu d'eau, et qui va à rames et à voiles.

PRATICABLE. adj. des deux genres. Qui peut être pratiqué, qui peut être employé, dont on peut se servir. *Il a employé tous les moyens praticables pour venir à bout de cette affaire. Si la chose est praticable, on s'en occupera. Votre idée n'est pas praticable. Cela n'est pas praticable. Ce moyen, cette voie ne me semble nullement praticable.*

Ces chemins ne sont pas praticables, Ils sont très mauvais, on n'y passe qu'avec peine. *Ce marais n'est pas praticable*, On ne saurait le traverser. On dit de même, *Ce gué n'est pas praticable dans ce moment-ci.*

En termes de Décoration de théâtre, *Porte, fenêtre praticable*, Porte, fenêtre qui n'est pas seulement figurée, et par laquelle on peut réellement passer. On appelle, dans un sens plus général, et substantivement, *Praticables*, Les objets, tels que maisons, chemins, ponts, bancs, etc., qui, au lieu d'être peints sur une surface plane, sont figurés en bois, en toile et autres matières.

PRATICABLE, s'emploie figurément et au sens moral. *Cet homme n'est pas praticable dans le commerce de la vie*, Il n'est pas facile de vivre avec lui. On dit de même, *Son humeur quelquefois n'est pas praticable.* Ce sens est familier et peu usité.

PRATICIEN. s. m. Celui qui entend l'ordre et la manière de procéder en justice. *Grand praticien. Bon praticien. Cet avoué est habile praticien.*

PRATICIEN, se dit aussi, dans plusieurs Arts, de Celui qui s'est plus livré à la pratique de son art qu'à la théorie. *Il entend parfaitement la théorie de la mécanique, mais ce n'est pas un praticien. Dans beaucoup d'arts, les bons praticiens sont préférables aux plus grands théoriciens. Ce médecin est un bon praticien, un grand praticien.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un médecin praticien. Il est plus praticien que théoricien.*

PRATICIEN, dans l'Art statuaire, L'ouvrier qui, d'après un modèle, travaille le marbre, et met à point la statue que le maître achève ensuite.

PRATIQUANT, ANTE. adj. Il se dit De

ceux qui observent exactement les pratiques de la religion. *Il est pratiquant.*

PRATIQUE. s. f. Terme didactique. Il signifie, en parlant D'art ou de science, L'application, l'usage des règles et des principes, par opposition à Théorie, qui en est la connaissance raisonnée. *La pratique ne répond pas toujours à la théorie. Cet artiste joint la pratique à la théorie. Il a de la pratique, mais il n'a pas de théorie.*

Une pratique éclairée, Une exécution dirigée par les principes. *Une pratique aveugle,* Celle qui n'est pas éclairée, qui n'est qu'une routine.

PRATIQUE, signifie aussi, simplement, Exécution de ce que l'on a conçu, projeté, imaginé. *Ce projet est beau, mais il sera difficile dans la pratique. Il a eu de grandes idées, mais il n'était pas facile d'en venir à la pratique.*

PRATIQUE, en parlant De vertus, de devoirs, signifie, Exercice, accomplissement. *Cette vertu est d'une pratique difficile. Fort exact dans la pratique de certains devoirs extérieurs, il néglige celle des vertus essentielles.*

Mettre en pratique, Mettre en exécution des préceptes, des projets, des idées, etc. *Il connaît les règles, mais il ne les met point en pratique. Il y a des choses fort belles en théorie, qu'il est impossible de mettre en pratique. Ce n'est pas assez de connaître les préceptes de la morale, il faut les mettre en pratique.*

PRATIQUE, signifie quelquefois, Méthode, procédé, manière de faire certaines choses. *Les médecins de ce pays ont une pratique assez heureuse, qui consiste à... Cette pratique n'est pas sans danger. Pratique ingénieuse, utile. Il a des pratiques particulières pour niveler, jauger, conduire, distribuer les eaux. On a trouvé, pour certaines opérations de géométrie, des pratiques mécaniques aussi certaines que les procédés les plus rationnels.*

Il signifie aussi, Usage, coutume, manière, façon d'agir reçue dans un pays, dans une classe particulière de personnes. *La pratique de ce pays est, à cet égard, telle que je vous le dis. C'est la pratique ordinaire des bons princes. C'est la pratique des courtisans.*

PRATIQUE, signifie encore, Expérience, habitude des choses. *C'est un homme qui a la pratique des affaires. Cet emploi ne me convient pas, je n'ai aucune pratique de ces sortes d'affaires. Ce comédien, ce poëte a la pratique du théâtre.*

Il signifie quelquefois, Routine. *Il n'a jamais étudié, il ne sait sa langue que par pratique. Il n'a jamais appris les règles de l'arithmétique, c'est par pratique qu'il fait ses calculs.*

En Peinture, *Peindre de pratique,* Peindre de mémoire, de routine, sans consulter la nature. On dit dans le même sens, *Cette figure est faite de pratique.*

PRATIQUES, au pluriel, se dit, dans un sens particulier, de Certains exercices, de certains actes extérieurs relatifs au culte. *Pratiques de dévotion, de piété. Pratiques religieuses. Pratiques superstitieuses. Une religion chargée de pratiques. Cette femme est fort exacte à toutes ses pratiques de dévotion. Un dévot à petites pratiques.*

Il se dit aussi de Menées et d'intelligences secrètes avec des personnes d'un parti contraire. *Faire de sourdes pratiques. Entretenir des pratiques avec le commandant d'une place.*

PRATIQUE, se dit encore de La chalandise que toutes sortes de marchands, d'artisans et d'ouvriers, ont pour le débit de leurs marchandises, pour ce qui concerne leur profession. *Ce marchand a bien de la pratique. Ce tailleur est celui qui a le plus de pratique. Vous me servez mal, vous n'aurez plus ma pratique. Si vous voulez conserver ma pratique, il faut me servir mieux.*

Il se dit également de L'exercice et de l'emploi que les avoués et les médecins ont dans leur profession. *Cet avoué a plus de pratique que tous ses confrères. Ce médecin a beaucoup de pratique.*

Fig. et fam., *Cet homme a bien de la pratique, on lui donne bien de la pratique,* Il a beaucoup d'ouvrage, beaucoup de besogne à faire, on lui donne beaucoup de choses à faire. Par menace, *Je lui donnerai bien de la pratique,* Je lui donnerai bien de l'exercice, bien de l'embarras. Ces phrases ont vieilli.

PRATIQUE, se dit, par extension, Des personnes mêmes qui achètent habituellement chez un marchand, qui emploient habituellement un artisan, un ouvrier, etc. *Cet épicier a d'excellentes pratiques. Ce boucher a presque toutes les pratiques du quartier. Ce tailleur ne sait pas garder, conserver, contenter ses pratiques. Depuis le temps que vous êtes ma pratique, vous n'avez point eu à vous plaindre de moi. Ce marchand a perdu depuis peu une de ses meilleures pratiques. Il vient tous les jours de nouvelles pratiques à ce marchand.*

C'est une bonne pratique, Il y a à gagner avec cette personne, elle achète beaucoup, elle paye bien. On dit, dans le sens contraire, *C'est une mauvaise pratique.*

PRATIQUE, s'est dit de Toute la clientèle de l'étude d'un avoué, de l'étude d'un notaire. *Cet avoué, ce notaire vendra bien sa pratique, quand il se défera de sa charge.*

PRATIQUE, se dit aussi de La manière de procéder devant les tribunaux, et en général de Tout ce qui est relatif aux actes que font les officiers de justice, notamment les avoués et les huissiers. *Ce n'est pas assez qu'un avocat connaisse les lois et les ordonnances, il faut encore qu'il entende bien la pratique. Cet avoué entend fort bien la pratique. Cela est contre toutes les règles de la pratique. Forclusion, Référé, Licitation, etc., sont des termes de pratique. Style de pratique.*

PRATIQUE, en termes de Marine, Liberté d'aborder et de débarquer. *On a refusé pratique à ce bâtiment, parce qu'il venait d'un lieu soupçonné d'infection contagieuse. Recevoir, obtenir pratique. On donna pratique à ce navire après qu'il eut fait la quarantaine. Nous ne pûmes jamais avoir pratique avec les habitants de cette île.* On dit de même, *Entrer en libre pratique, être admis à la libre pratique, après avoir fait quarantaine.*

PRATIQUE, se dit en outre d'Un instrument d'acier ou de fer-blanc, que les joueurs de marionnettes mettent dans leur bouche, pour changer le son de leur voix, quand ils font parler Polichinelle.

Prov., fig. et pop., *Il a avalé la pratique de Polichinelle,* se dit D'un homme qui a la voix très enrouée.

PRATIQUE. adj. des deux genres. Qui ne s'arrête pas à la simple spéculation, qui tend, qui conduit à l'action, qui agit. *Cette science se divise en spéculative et en pratique. Il y a la géométrie spéculative et la géométrie pratique. Cours théorique et pratique. Instruction pratique. Morale pratique. Vertu pratique.*

Un philosophe pratique, Un homme qui, sans s'occuper particulièrement de philosophie, règle sa vie d'après les principes de la morale et de la raison.

Un homme pratique, Un homme qui ne s'arrête pas à la théorie et qui s'entend bien à la pratique des affaires.

En termes de Marine, *Un pilote, un marin pratique de quelque parage,* ou simplement, *Un pratique,* Un pilote, un marin qui a appris à connaître un parage pour y avoir plusieurs fois navigué.

PRATIQUEMENT. adv. Dans la pratique. *Vous avez raison théoriquement, mais pratiquement vous auriez tort.*

PRATIQUER. v. a. Mettre en pratique. *Il ne suffit pas de savoir les règles de cet art, les principes de cette science, il faut aussi les pratiquer. Pratiquer la vertu, les bonnes œuvres. Pratiquer des austérités. Pratiquer les commandements de Dieu. Les habiles gens le pratiquent ainsi. Cela ne se pratique point en France. Cela se pratique ainsi.*

Il s'emploie aussi absolument. *La théorie ne suffit pas, il faut pratiquer. On ne peut acquérir d'habileté qu'à force de pratiquer.*

Il se dit encore absolument en parlant de Religion, et signifie, Observer exactement les pratiques du culte. *Il ne pratique pas.*

PRATIQUER, en parlant De certaines professions, signifie, Exercer. *Pratiquer la médecine, la chirurgie. Cet homme de loi a longtemps pratiqué dans différentes juridictions.* Dans cette dernière phrase, *Pratiquer* se prend absolument.

Il signifie quelquefois, Exécuter, en parlant D'opérations manuelles. *Pratiquer une opération. L'amputation fut pratiquée.*

PRATIQUER, signifie aussi, Fréquenter, hanter. *J'ai assez pratiqué cet homme-là, pour savoir de quoi il est capable. Il ne pratique que des gens de bien.*

Il signifie encore, Solliciter, tâcher d'attirer et de gagner à son parti, suborner. *Il avait pratiqué les principaux habitants de la ville, les principaux officiers de l'armée. Les domestiques qu'il avait pratiqués, lui donnèrent entrée dans la maison.*

En Matière criminelle, *Pratiquer des témoins,* Les suborner.

Pratiquer des intelligences, Se les ménager. *Il avait pratiqué dans cette place des intelligences qui lui ont donné le moyen de la surprendre.*

PRATIQUER, en termes d'Architecture, Trouver, procurer adroitement certaines petites commodités dans un bâtiment, en ménageant le terrain, la place. *On a pratiqué un petit escalier dans l'épaisseur du mur. Il n'y avait point de garde-robes dans cet appartement, on a trouvé le moyen d'y en pratiquer.*

Pratiquer un trou, une ouverture, Percer, faire un trou, une ouverture. *Pratiquer un chemin, un sentier,* Frayer un chemin, un sentier.

PRATIQUÉ, ÉE. part. passé. *Cet homme était pratiqué d'avance,* Il était aposté, instruit, suborné par quelqu'un.

PRE

PRÉ. s. m. Terre où l'on recueille du foin, ou qui sert au pâturage. *Un grand, un bon pré. Bas pré. Haut pré. Pré vert. Pré*

fleuri. La verdure, les fleurs des prés. Ce pré porte de bon foin. Faucher un pré. Les chevaux, les bœufs paissent dans les prés. Une pièce de pré de vingt arpents. Tous ses prés ont été noyés, remplis de sable, par le débordement de la rivière.

Pré-salé, Prairie située au bord de la mer, où l'herbe d'une saveur salée donne un bon goût à la chair, au lait des animaux qui la paissent. *Un gigot de pré-salé.*

Aller, se rendre, se trouver sur le pré, Aller, se trouver au lieu assigné pour un combat singulier.

PRÉADAMITES. s. pl. des deux genres. Sectaires chrétiens qui prétendaient qu'avant Adam il avait existé d'autres hommes.

PRÉALABLE. adj. des deux genres. Qui doit être dit, être fait, être examiné avant qu'on passe outre. Il est principalement usité dans les discussions d'affaires. *Dans les négociations et les traités, la communication des pouvoirs est une chose préalable. Une personne majeure ne peut pas se marier sans le consentement de ses père et mère, ou sans une sommation préalable. Il n'a pas rempli les conditions préalables. C'est un point, c'est une question préalable. Pour juger du droit de cet enfant à l'hérédité de son père, il est préalable de savoir son état, et s'il est légitime.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Avant que de procéder au jugement de cette affaire, avant que de décider cette question, avant que de faire telle chose, c'est un préalable que de... C'est un préalable nécessaire. Il y a un préalable.*

Demander, réclamer la question préalable, dans le langage des délibérations publiques, Demander qu'on décide s'il y a ou s'il n'y a pas lieu de délibérer sur une proposition qui vient d'être faite; et, dans l'usage ordinaire, Demander qu'on ne délibère pas sur cette proposition. On dit de même, *Cette proposition fut écartée, on a écarté cette proposition par la question préalable.*

AU PRÉALABLE. loc. adv. Auparavant, avant toutes choses. *Il faut au préalable voir si...*

PRÉALABLEMENT. adv. Il signifie la même chose que Au préalable. *Avant que de juger le fond, il faut préalablement... Préalablement à toute discussion, il faut s'occuper de...*

PRÉAMBULE. s. m. Espèce d'exorde, d'avant-propos. *Préambule ingénieux, bien tourné. Long, ennuyeux préambule. Faire un préambule. Préambule inutile. Préambule nécessaire.*

Le préambule d'une loi, d'un édit, d'une ordonnance, La partie préliminaire d'une loi, d'un édit, etc., dans laquelle le législateur expose son intention, ses vues, la nécessité ou l'utilité du nouveau règlement.

PRÉAMBULE, se dit, par extension et familièrement, Des discours vagues, qui n'ont rien de déterminé, de précis, qui ne vont point au fait. *Point de préambule, venez au fait. Il m'ennuie avec ses préambules. Il m'a fallu essuyer une heure durant ses ennuyeux préambules. C'est un faiseur de préambules.*

PRÉAU. s. m. Petit pré. Il se dit de Cet espace découvert qui est au milieu du cloître des maisons religieuses, ou de La cour d'une prison. *Toute prison devrait avoir son préau. Ce prisonnier se promène au préau, sur le préau. Il a la liberté du préau, d'être sur le préau.*

Il se dit aussi, dans quelques écoles, d'une partie couverte de la cour où les enfants prennent leurs récréations quand il pleut.

PRÉBENDE. s. f. Revenu ecclésiastique, attaché, annexé ordinairement à un canonicat. *Il a obtenu un canonicat en cour de Rome, mais il n'a point de prébende.*

Il se dit quelquefois Du canonicat même. *La prébende qui lui a été assignée n'est pas des meilleures.*

PRÉBENDÉ, ÉE. adj. Qui jouit d'une prébende. *Chanoine prébendé.*

PRÉBENDIER. s. m. Ecclésiastique qui, en certaines fonctions, sert au chœur au-dessous des chanoines. *Ce chapitre est composé de vingt-quatre chanoines et d'autant de prébendiers.*

PRÉCAIRE. adj. des deux genres. Qui ne s'exerce que par une tolérance qui peut cesser, par une permission révocable, par emprunt, avec dépendance, avec incertitude. *Autorité précaire. Pouvoir précaire. Possession précaire. Son état est précaire. Existence précaire. Vie précaire.*

Il est aussi substantif, en termes de Jurisprudence, et se dit en parlant Des choses dont on ne jouit, dont on n'a l'usage que par une concession toujours révocable au gré de celui qui l'a faite. *Il ne jouit de cette terre que par précaire, qu'à titre de précaire.*

PRÉCAIREMENT. adv. D'une manière précaire. *Il en jouit précairement.*

PRÉCAUTION. s. f. Ce qu'on fait par prévoyance, pour ne pas tomber en quelque inconvénient, pour éviter quelque mal. *Précaution nécessaire. Précaution inutile. Prendre ses précautions. Apporter toutes les précautions nécessaires à une chose. User de précaution. Se purger, se faire saigner par précaution. Une médecine, une saignée de précaution.*

Prov., *Trop de précaution nuit*, Une précaution excessive tourne souvent au désavantage de celui qui la prend.

Précautions oratoires, Moyens adroits et détournés qu'un orateur emploie pour se concilier la bienveillance de ses auditeurs, ou pour affaiblir des préventions qui seraient contraires à l'objet qu'il se propose.

PRÉCAUTION, signifie aussi, Circonspection, ménagement, prudence. *On ne doit attaquer certains préjugés qu'avec précaution. Se conduire avec précaution.*

PRÉCAUTIONNER. v. a. Prémunir quelqu'un par ses conseils contre quelque mal dont il est menacé. *Précautionner les fidèles contre l'erreur.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel; et alors il signifie, Prendre ses précautions. *Se précautionner contre le chaud, contre le froid. Il est bon de se précautionner contre les maux qui nous menacent, contre la malice des hommes.*

PRÉCAUTIONNÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Prudent, avisé. *C'est un homme fort précautionné.*

PRÉCÉDEMMENT. adv. Auparavant, ci-devant. *Comme nous avons dit précédemment.*

PRÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui précède, qui est immédiatement avant. Il se dit ordinairement par rapport au temps. *Le jour précédent. Je vous ai écrit par le courrier précédent. Sous le règne précédent. Dans l'assemblée précédente. Cette clause était portée dans le bail précédent.*

Il se dit aussi, quelquefois, par rapport au rang, à l'ordre. *J'ai traité cette matière dans le livre précédent, dans le chapitre précédent. Vous trouverez cette citation à la page précédente.*

PRÉCÉDENT, s'emploie aussi substantivement, dans le langage des assemblées politiques, et signifie, Un fait, un exemple antérieur qu'on invoque comme autorité. *Citer un précédent. Les précédents sont en faveur de cette opinion. L'autorité des précédents.*

PRÉCÉDER. v. a. Aller devant, marcher devant. *Les gardes qui précédaient la voiture du roi. Le régiment était précédé de sa musique. Il les précédait d'une lieue. Comme il nous précède, c'est lui qui nous annoncera.*

Il se dit aussi par rapport au temps. *La musique précéda le souper. Cet accès de fièvre fut précédé d'une grande lassitude. Ils croient que cet événement fut précédé de plusieurs prodiges. Ceux qui nous ont précédés, et ceux qui viendront après nous.*

Il se dit quelquefois par rapport au rang, à l'ordre. *Dans le chapitre qui précède.*

Il signifie particulièrement, Tenir le premier rang, avoir le pas sur un autre. *Précéder en dignité, en honneur.*

PRÉCÉDÉ, ÉE. part. passé.

PRÉCEINTE. s. f. T. de Marine. Il se dit Des bordages plus forts et plus épais que les autres, qui forment comme une ceinture autour d'un bâtiment. C'est ce que l'on nomme autrement *Lisse*.

PRÉCEPTE. s. m. Règle, leçon, enseignement. *Les préceptes de la rhétorique, de la morale. Donner de bons préceptes. Suivre exactement les préceptes qu'on a reçus. Cette pièce de théâtre est conforme aux préceptes de l'art. Les préceptes qu'un régent, qu'un maître donne à son écolier. Les Remarques de Vaugelas contiennent d'excellents préceptes pour la langue.*

PRÉCEPTE, signifie aussi, Commandement; et, en ce sens, il ne se dit guère que Des commandements de Dieu, des commandements de l'Église, de ce qui nous est ordonné dans l'Évangile. *Précepte affirmatif. Précepte négatif. Les préceptes de la loi se réduisent à aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. Jeûner le carême est un des préceptes de l'Église. Cela est de précepte. Dans l'Évangile, il faut distinguer les préceptes d'avec les conseils. Ce que vous dites là n'est pas un précepte, ce n'est qu'un conseil.*

PRÉCEPTEUR. s. m. Celui qui est chargé de l'instruction et de l'éducation d'un enfant, d'un jeune homme. *Précepteur habile. Savant précepteur. Cet homme a pris un tel pour précepteur de son fils. Il a donné un précepteur à son fils. Il eut un tel pour précepteur. Il a été précepteur du roi, du prince royal, etc.*

Il se dit, par extension, de Tous ceux qui instruisent les autres. *Les philosophes sont les précepteurs du genre humain. Dans l'apologue, les animaux sont les précepteurs des hommes.*

PRÉCEPTORAL, ALE. adj. Qui appartient au précepteur. *Ton préceptoral. Gravité préceptorale.* Il est peu usité.

PRÉCEPTORAT. s. m. État, fonction de précepteur. *Les devoirs du préceptorat. Pendant le temps de son préceptorat.*

PRÉCESSION. s. f. T. d'Astron. Il n'est usité que dans cette phrase, *La précession des équinoxes*, Le mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE. s. m. Il se dit Des sermons que les ministres de la religion protestante font

dans leurs temples. *Aller, assister au prêche.*

Il se dit aussi Du lieu où les protestants s'assemblent pour l'exercice de leur religion. *Les seigneurs protestants hauts justiciers avaient droit de prêche dans leurs terres. On abattit tous les prêches en France, lors de la révocation de l'édit de Nantes.*

Fam., *Aller au prêche, se rendre au prêche, quitter le prêche,* Embrasser la religion protestante, ou la quitter.

PRÊCHER. v. a. Annoncer la parole de Dieu, instruire le peuple par des sermons. *Prêcher l'Évangile. Prêcher la parole de Dieu. Prêcher les mystères de la religion chrétienne. Prêcher les vérités évangéliques. Prêcher l'Évangile aux infidèles.*

Prêcher l'avent, le carême, une octave, Prêcher dans une même église durant tout l'avent, durant tout le carême, durant toute une octave.

PRÊCHER, se dit aussi en parlant Des personnes auxquelles on annonce la parole de Dieu. *Prêcher les chrétiens. Prêcher les fidèles. Saint Pierre prêchait les gentils.*

Fig. et fam., *Vous prêchez un converti,* Vous voulez persuader un homme qui est déjà convaincu.

PRÊCHER, s'emploie aussi absolument. *Prêcher bien. Prêcher mal. Il a prêché en apôtre, en missionnaire. Il a prêché sur le danger des mauvaises lectures.*

Fig., *Prêcher d'exemple,* Pratiquer le premier tout ce que l'on conseille aux autres de faire.

Fig. et fam., *Prêcher dans le désert,* N'avoir pas d'auditeurs, ou n'être point écouté.

Fig. et fam., *Cet homme ne fait que prêcher,* Il fait des remontrances à tout propos.

Prov. et fig., *Prêcher pour son saint, pour sa paroisse,* Louer, vanter une personne, une chose par des motifs d'intérêt personnel.

PRÊCHER, signifie quelquefois, par extension, Publier, recommander, répandre, soit de vive voix, soit par écrit. *Prêcher la vertu. Cet auteur prêche une morale sévère. Vous prêchez là des maximes pernicieuses. Il prêche toujours l'économie.*

Fam., *Ne faire que prêcher malheur, que prêcher misère,* Ne parler que pour annoncer quelque chose de fâcheux. On dit dans une acception pareille, *Prêcher toujours famine.*

Fam., *Prêcher toujours la même chose,* Répéter sans cesse les mêmes propos.

PRÊCHER, signifie quelquefois familièrement, Remontrer, faire des remontrances. *On le prêche inutilement là-dessus. On le prêche pour se marier. Après l'avoir longtemps prêché, je n'y ai rien pu gagner.*

Prov., *On a beau prêcher qui n'a cure de bien faire* (quelques-uns disent *cœur* au lieu de *cure*), C'est inutilement qu'on fait des remontrances à un homme qui ne veut pas se porter au bien.

PRÊCHER, signifie aussi quelquefois familièrement, Louer, vanter quelque action, quelque chose. *Il prêche toujours la grandeur de ses ancêtres. Il prêche ses exploits à tout le monde.*

PRÊCHÉ, ÉE. part. passé.

PRÊCHEUR. s. m. Prédicateur, celui qui prêche. Il ne se dit que par ironie, par dérision. *Voilà un beau prêcheur. Voilà un pauvre prêcheur, un mauvais prêcheur.*

Fam., *C'est un prêcheur éternel,* se dit D'un homme qui se mêle de faire toujours des réprimandes, des remontrances sur les moindres choses. On dit quelquefois, *Prêcheuse* au féminin. *Vous êtes une jolie prêcheuse.*

Prêcheurs, ou adjectivement, *Frères prêcheurs,* Les religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

PRÉCIEUSE. s. f. Femme qui est affectée dans son air, dans ses manières, et principalement dans son langage. *C'est une précieuse. Il n'est rien de si incommode qu'une précieuse.* Ce mot, dans l'origine, ne se prenait pas en mauvaise part comme aujourd'hui. *La comédie des Précieuses ridicules.*

PRÉCIEUSEMENT. adv. Avec grand soin. Il s'emploie le plus souvent avec les verbes *Garder, conserver,* et se dit en parlant Des choses que l'on conserve comme ayant beaucoup de prix, comme étant fort chères à celui qui les possède. *Il y a plusieurs siècles que l'on garde précieusement ce manuscrit dans cette bibliothèque. Je conserverai précieusement cette marque de votre amitié. Il a conservé précieusement la mémoire, le souvenir des bienfaits qu'il a reçus.*

En termes de Peinture, *Un tableau précieusement fait,* Un tableau dont la touche est très soignée et très recherchée. *Un bas-relief, une statue précieusement exécutés,* Exécutés avec le plus grand soin.

PRÉCIEUX, EUSE. adj. Qui est de grand prix. *Une étoffe précieuse. Des meubles précieux. Le plus précieux des métaux. La Madeleine versa sur les pieds du Seigneur un onguent précieux. Cet ouvrage, que la matière et le travail rendent également précieux.*

Pierres précieuses, Les diamants, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les topazes, etc.

PRÉCIEUX, se dit figurément D'un avantage considérable, et des choses dont on peut tirer une grande utilité, un grand profit. *Il en est résulté pour lui un avantage précieux. Il a fait une découverte précieuse. Il n'y a rien de si précieux que le temps. Votre temps vous est précieux. Je me reproche de vous avoir dérobé des moments précieux, si précieux.*

Communém., *Les moments sont précieux,* Pour faire réussir l'affaire dont il s'agit, il n'y a point de temps à perdre.

PRÉCIEUX, se dit généralement De tout ce qui nous est cher, et dont nous faisons un cas particulier. *Je garde cette lettre comme un gage précieux de son amitié. Cet enfant est précieux à son père et à sa mère. Sa vie est précieuse à l'État, à sa famille. Conservez cette tête précieuse.* L'Écriture dit à peu près dans le même sens, *La mort des saints est précieuse devant Dieu.*

Il se dit encore, par respect, Du corps et du sang de Notre-Seigneur, et des reliques des saints. *Le précieux sang de Notre-Seigneur. Recevoir le précieux corps de Notre-Seigneur, son précieux sang. Une précieuse relique.*

PRÉCIEUX, signifie aussi, Affecté, et se dit principalement Des manières, du langage, du style. *Il a des manières précieuses, un air précieux. Il parle un langage précieux. Style précieux.*

En termes de Peinture, *Ce tableau est d'un fini précieux,* Ce tableau est peint avec un soin extrême. On dit dans un sens analogue, *Ce bijou est d'un travail précieux.*

PRÉCIEUX, s'emploie quelquefois substantivement. *Le précieux de son style fatigue. Il est d'un précieux insupportable.*

PRÉCIOSITÉ. s. f. Affectation dans les manières et dans le langage. Il est peu usité.

PRÉCIPICE. s. m. Abîme, lieu très profond, où l'on ne peut tomber sans péril de sa vie. *Précipice profond. Précipice affreux. Le fond du précipice. Marcher à travers des précipices. Marcher entre deux précipices. Ce lieu est plein de précipices. Ce chemin est bordé de précipices. Tomber dans un précipice. Jeter, pousser dans le précipice. Tirer quelqu'un du précipice. Être sur le bord du précipice. Se sauver du précipice. Nous étions sur le penchant du précipice.*

Il se dit figurément d'Un grand malheur, d'une grande disgrâce, d'un grand danger. *Les passions, les mauvais conseils entraînent les hommes dans le précipice. Une vaine ambition l'a poussé jusqu'au bord du précipice. Une seule faute l'a jeté dans le précipice. Ses affaires étaient dans un état désespéré, on l'a tiré du précipice. Il marche sur le bord du précipice; s'il ne change pas de conduite, il est perdu.*

PRÉCIPITAMMENT. adv. Avec précipitation, à la hâte. *Courir précipitamment. Il ne faut rien faire précipitamment.*

PRÉCIPITANT. s. m. T. de Chimie. Ce qui opère la précipitation. *L'acide sulfurique est le précipitant des sels de baryte et de plomb dissous.*

PRÉCIPITATION. s. f. Extrême vitesse, grande hâte. *Marcher avec précipitation, avec trop de précipitation.*

Il se dit figurément Du trop d'empressement, de la trop grande vivacité que l'on met, soit à former quelque dessein, soit à dire ou à faire quelque chose. *Faire les choses avec précipitation. La précipitation gâte la plupart des affaires. Il faut penser, parler, agir mûrement et sans précipitation.*

PRÉCIPITATION, en termes de Chimie, Action par laquelle une matière solide est séparée de son dissolvant, et se réunit au fond du vase. *La précipitation de l'argent. La précipitation du sulfate de baryte.*

PRÉCIPITER. v. a. Jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas, jeter dans un lieu profond. *Précipiter un homme du haut des murailles dans le fossé. Les anciens Romains précipitaient certains criminels du haut de la roche Tarpéienne. Jéhu fit précipiter Jézabel par une fenêtre. Dieu précipita les anges rebelles dans les enfers.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se précipiter d'une fenêtre dans la rue, d'un troisième étage dans la cour. Sapho se précipita dans la mer. Le cheval s'est précipité dans un abîme avec le cavalier qu'il portait. Ce fleuve, ce torrent se précipite avec grand bruit du haut des rochers.*

Se précipiter sur quelqu'un, S'élancer sur lui. *Il se précipita sur lui pour le frapper.*

Ils se sont précipités dans les bras l'un de l'autre, Ils se sont embrassés avec empressement. On dit de même, *Le peuple, la foule se précipitait au-devant de lui,* Se portait au-devant de lui avec empressement, avec ardeur.

PRÉCIPITER, au figuré, signifie, Faire tomber dans un grand malheur, dans une grande disgrâce, dans un grand danger. *Les vices l'ont précipité dans l'infortune. On l'a précipité dans un abîme de maux. La révolution qui le précipita du trône. La guerre a précipité cette nation dans de grands malheurs. On a précipité ce pays dans une guerre funeste.*

Il s'emploie aussi, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il s'est précipité dans toutes sortes d'excès, de désordres. Il se pré-*

cipite aveuglément dans le danger, dans les occasions périlleuses.

Précipiter, signifie aussi, figurément, Hâter, accélérer, rendre prompt et rapide. *Ce musicien précipite le mouvement de ce morceau. Cet acteur précipite trop son débit. Dans la crainte d'être atteint, il précipitait ses pas. Cette rivière, resserrée entre ses bords, précipite son cours. L'ennemi a précipité sa retraite, sa fuite. Cette démarche a précipité sa perte, sa ruine, sa chute. Il a précipité son retour. Il faut précipiter le jugement de cette affaire. Laissons arriver le moment d'agir, ne le précipitons pas. Cet homme gâte toutes les affaires en les précipitant. Les gens sages ne précipitent rien.*

Il s'emploie également, dans cette signification, avec le pronom personnel. *Il s'est trop précipité dans cette affaire. Ne vous précipitez pas.*

Précipiter, en termes de Chimie, Séparer, par un réactif, une matière solide d'une liquide où elle était dissoute, et la réunir au fond du vase. *Le fer précipite le cuivre de sa dissolution dans les acides.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Du mercure qui se précipite.* On dit aussi neutralement, *Cette matière précipite en blanc, en noir, en vert, en jaune, etc., par tel réactif.*

Précipité, ée. part. passé. *Précipité du haut en bas. Course précipitée. Marcher à pas précipités. Départ précipité. Mouvement précipité. Mercure précipité. Il a fait une démarche précipitée qui lui a nui.*

Précipité, est aussi substantif, en termes de Chimie, et signifie, Une matière dissoute, séparée de son dissolvant par le moyen de quelque précipitant, et tombée au fond du vase. *Un précipité de mercure. Le nitrate de baryte décèle la plus petite quantité d'acide sulfurique, dans un liquide, en y produisant tout à coup un précipité blanc. Précipité floconneux, cristallin, etc.*

PRÉCIPUT. s. m. T. de Jurispr. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers par-dessus les autres, avec lesquels néanmoins il partage le reste de l'hérédité. Dans cette acception, il n'est guère d'usage qu'avec la préposition *Par. Le père a donné cette terre par préciput à un de ses fils. Son oncle lui avait laissé sa charge par préciput. Entre nobles, l'aîné avait la principale maison avec le vol du chapon par préciput, et avant partage.*

Il se dit aussi de L'avantage stipulé, par contrat de mariage, en faveur de l'époux survivant. *Cette femme a un bon préciput. Elle a pris pour son préciput telle chose. Elle a pris son préciput en argent, en meubles. Elle a vingt mille francs de préciput. Le mari a pris pour préciput la bibliothèque.*

PRÉCIS, ISE. adj. Fixe, déterminé, arrêté. *Temps précis. Jour précis. Venir à l'heure précise. À cinq heures précises. Au terme précis. Je ne sais pas la date précise de cet événement.*

Faire des demandes précises, Faire en justice des demandes expresses et formelles.

Prendre des mesures précises, Justes, allant bien au but.

Dire quelque chose de précis, De formel.

Précis, en parlant Du discours ou du style, signifie, Qui a de la précision, qui dit exactement tout ce qu'il faut, et qui ne dit rien de trop, où il n'y a rien de superflu. *Discours précis. Style précis. Langage précis.*

Il se dit aussi Des personnes. *Un écrivain précis. Cet homme est net et précis dans ses discours. Thucydide est de tous les historiens grecs le plus serré et le plus précis.*

PRÉCIS. s. m. Le sommaire, l'abrégé de ce qu'il y a de principal, de plus essentiel, de plus important dans une affaire, dans un livre, dans une histoire, etc. *Il nous a donné le précis, tout le précis de cette affaire. Voilà le précis de ce livre. Il a écrit un Précis de l'histoire ancienne, de l'histoire d'Angleterre.*

PRÉCISÉMENT. adv. Exactement, au juste, sans manquer à rien. *Dire, écrire précisément ce qu'il faut. Il a fait les choses précisément comme il l'avait promis. Répondez précisément à ce qu'on vous demande. Il est venu précisément à l'heure indiquée. Il est parti précisément à six heures. Voilà précisément le lieu où la chose s'est passée. Voilà précisément la manière dont l'affaire s'est passée.*

Il s'emploie quelquefois, dans le langage familier, comme réponse affirmative, et signifie, Tout juste, c'est cela même. *Quoi! vous allez vendre votre domaine, et acheter des rentes à la place? — Précisément.*

PRÉCISER. v. a. Fixer, déterminer. *Il faut préciser davantage les faits, les termes de la question. Préciser les époques, les dates, les circonstances.*

Précisé, ée. part. passé.

PRÉCISION. s. f. Exactitude dans le discours, par laquelle on se renferme tellement dans le sujet dont on parle, qu'on ne dit rien de superflu. *C'est un homme qui s'exprime, qui écrit avec une grande précision. Cet ouvrage est un modèle de précision.*

Il se dit aussi pour Justesse, régularité. *Ce cercle mural est divisé avec une parfaite précision. Ces manœuvres furent exécutées avec une grande précision, avec une précision admirable. Les estimations furent faites avec toute la précision possible. Des expériences faites avec une grande précision. Un instrument de précision. Une arme de précision.*

Précision, dans le langage didactique, signifie, Distinction exacte et subtile, par laquelle on fait abstraction de tout ce qui paraît étranger au sujet que l'on considère. *Précision métaphysique. Précision trop subtile.* Cette acception est peu usitée.

PRÉCITÉ, ÉE. adj. Cité précédemment. *La loi précitée. La pièce précitée.* Il n'est guère d'usage qu'en style de Palais.

PRÉCOCE. adj. des deux genres. Mûr avant la saison. Il se dit De certains fruits, de certains légumes qui viennent avant les autres de la même espèce. *Fruit précoce. Des cerises précoces. Des pêches précoces. Des pois, des fèves précoces.*

Il se dit aussi Des arbres qui portent des fruits précoces. *Un cerisier précoce. Un pêcher précoce. Un abricotier précoce.*

Fig., *Un enfant précoce*, Un enfant dont l'esprit ou le corps est plus formé que son âge ne le comporte. On dit dans le même sens, *Un esprit précoce*; et figurément, *C'est un fruit précoce.*

PRÉCOCITÉ. s. f. Qualité de ce qui est précoce. *L'exposition au midi, la chaleur, et la légèreté de la terre, contribuent à la précocité des fruits. Cet enfant est d'une grande précocité, a une grande précocité d'esprit, de raison.*

PRÉCOMPTER. v. a. Compter par avance les sommes qui sont à déduire. *Il faut précompter sur cette somme de dix mille francs, les trois mille francs que vous avez reçus.*

Précompté, ée. part. passé.

PRÉCONÇU, UE. adj. Qui a été conçu, imaginé d'avance, admis sans examen. *Une idée préconçue. Une opinion préconçue.*

PRÉCONISATION. s. f. Action par laquelle un cardinal, et quelquefois le pape même, déclare en plein consistoire que tel sujet nommé à un évêché par son souverain a toutes les qualités requises. *La préconisation de cet évêque a été faite tel jour.*

PRÉCONISER. v. a. Louer extraordinairement, donner de grands éloges à quelqu'un. *Un tel ne cesse de vous préconiser.*

Il signifie aussi, Louer, vanter une chose. *Il préconisa une mauvaise action. Il préconise l'emploi de la force.*

En Médecine, *Préconiser un remède*, Vanter l'excellence, l'efficacité d'un remède et en recommander l'emploi.

Préconiser, se dit particulièrement Quand un cardinal, ou le pape lui-même, déclare en plein consistoire, que tel sujet a été nommé à un évêché, et qu'il a toutes les qualités requises. *Le cardinal, protecteur des affaires de France, préconisa tel docteur en théologie pour l'évêché de Tulle. Le pape a préconisé un tel pour l'archevêché de Paris.*

Préconisé, ée. part. passé.

PRÉCORDIAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport à la région du cœur. *Région précordiale.*

PRÉCURSEUR. s. m. Celui qui vient avant quelqu'un pour en annoncer la venue. Il se dit principalement de saint Jean-Baptiste, que l'on appelle *Le précurseur de* Jésus-Christ, *du Messie.*

Il se dit, familièrement, d'Un homme qui en annonce un autre dont il est suivi. *Voilà un tel qui va venir, je suis son précurseur.*

Il se dit aussi d'Un homme célèbre qui a paru avant un autre, par lequel il a été surpassé. *Ramus fut le précurseur de Descartes.*

Il se dit également de Certaines choses qui pour l'ordinaire en précèdent d'autres. *Ces mouvements, ces troubles, sont les précurseurs de quelque grand événement. Signes précurseurs.* Dans cette dernière phrase, il est employé adjectivement.

PRÉDÉCÉDER. v. n. T. de Jurispr. Mourir avant un autre. *Celui des deux qui viendra à prédécéder.*

Prédécédé, ée. part. passé. *La femme étant prédécédée.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Le prédécédé n'a point laissé de fortune.*

PRÉDÉCÈS. s. m. T. de Jurispr. Mort de quelqu'un avant celle d'un autre. *Arrivant le prédécès de l'un d'eux, le survivant aura tel avantage.*

PRÉDÉCESSEUR. s. m. Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, dans une charge, dans une dignité, etc. *Prédécesseur immédiat. Il marche sur les traces de ses prédécesseurs. Ce prince suivit l'exemple de son prédécesseur. Il continue ce que son prédécesseur avait entrepris.*

Il se dit, généralement, de Tous ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays; et, en ce sens, il ne s'emploie qu'au pluriel. *Nos prédécesseurs nous ont laissé cet exemple à imiter. Il y avait plus de simplicité, moins de luxe parmi nos prédécesseurs.*

PRÉDESTINATION. s. f. T. de Théologie. Décret de Dieu, par lequel, suivant l'opinion de certains docteurs, il a réglé d'avance que tels hommes seront sauvés. *Le dogme de la prédestination. Prédestination à la grâce. Prédestination à la gloire éternelle*, ou simplement *à la gloire.*

Il se dit aussi d'Un arrangement immuable d'événements, que l'on suppose devoir arriver nécessairement. *Les musulmans croient la prédestination, croient à la prédestination.*

PRÉDESTINER. v. a. Destiner de toute éternité au salut. *Dieu a prédestiné les élus. Ceux que Dieu prédestine à la grâce, à la gloire.*

Il se dit aussi en parlant Du choix que Dieu, de toute éternité, a fait de quelques personnes pour de grandes choses. *Dieu avait prédestiné Moïse pour être le conducteur de son peuple, Cyrus pour être le libérateur du peuple juif, la Vierge Marie pour être la mère du Seigneur. Cet homme semblait être prédestiné à changer la face de la terre.*

Il se dit encore, par extension, en parlant De certaines choses extraordinaires, et qu'il semble qu'on ne pouvait éviter. *Cet homme était prédestiné au malheur. Il était prédestiné à se noyer.*

PRÉDESTINÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Que Dieu a destiné à la gloire éternelle. *Des âmes prédestinées.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Être du nombre des prédestinés. La gloire des prédestinés. C'est un vrai prédestiné, une vraie prédestinée.*

Fam., *Avoir un visage de prédestiné, une face de prédestiné,* Avoir un visage plein, vermeil et serein.

PRÉDÉTERMINANT, ANTE. adj. T. de Théologie. Qui prédétermine. *Décret prédéterminant.*

PRÉDÉTERMINATION. s. f. T. de Théologie. Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine. *La prédétermination physique.*

PRÉDÉTERMINER. v. a. T. de Théologie. Il se dit De l'action, du décret par lequel Dieu meut et détermine la volonté humaine.

PRÉDÉTERMINÉ, ÉE. part. passé.

PRÉDICABLE. adj. des deux genres. T. de Logique. Il se dit D'une qualité, d'une épithète générale que l'on peut donner à différents sujets. *Le terme* Animal *est prédicable autant de l'homme que de la bête.* Il est vieux.

PRÉDICAMENT. s. m. T. de Logique. Catégorie, ordre, rang, classe où les philosophes de l'école ont coutume de ranger tous les êtres, selon leur genre et leur espèce. *L'être est le premier de tous les prédicaments.* Il est vieux.

Fam., *Être en bon* ou *en mauvais prédicament,* Avoir une bonne ou une mauvaise réputation. *Ce jeune homme est en bon prédicament dans le monde. Il est en mauvais prédicament dans son pays.* Il est vieux et peu usité.

PRÉDICANT. s. m. On appelle ainsi Un ministre de la religion protestante, dont la fonction est de prêcher. *Tous les prédicants furent bannis.* Il ne s'emploie guère que par dénigrement.

PRÉDICAT. s. m. T. de Logique et de Grammaire. Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PRÉDICATEUR. s. m. Celui qui prêche, qui annonce en chaire la parole de Dieu, les vérités de l'Évangile. *Prédicateur évangélique. Prédicateur éloquent. Prédicateur zélé, pathétique. Un excellent prédicateur. Le prédicateur monte en chaire à telle heure. Nommer un prédicateur pour l'avent, pour le carême.*

Il se dit quelquefois, par extension, de Celui qui publie de vive voix ou par écrit certaines doctrines bonnes ou mauvaises. *Cet homme est un prédicateur de fausses doctrines. Les écrivains qui se sont faits les prédicateurs de la morale.*

PRÉDICATION. s. f. Action de prêcher. *La prédication de l'Évangile est la plus noble fonction de l'épiscopat. Cet homme a un grand talent pour la prédication. S'appliquer, s'attacher à la prédication.*

Il signifie aussi, Sermon, discours pour annoncer la parole de Dieu, et pour exciter à la pratique de la vertu. *Assister à la prédication. Entendre la prédication.* Il est peu usité en ce sens.

PRÉDICTION. s. f. Action de prédire. *Faire une prédiction. Se mêler de prédiction. Avoir le don de prédiction. Les astrologues avaient fait un art de la prédiction.*

Il signifie aussi, La chose qui est prédite. *Sa prédiction est arrivée, est accomplie. Le peuple croit aux prédictions de l'almanach. Les gens sensés n'ont aucune foi aux prédictions des astrologues. L'événement a justifié ma prédiction.*

PRÉDILECTION. s. f. Préférence d'amitié, d'affection. *Avoir, marquer de la prédilection pour quelqu'un. Ce père a de la prédilection pour sa fille. Prenez garde que vos prédilections ne vous égarent. Prédilection aveugle, insensée. Prédilection juste, méritée.*

PRÉDIRE. v. a. (*Je prédis, tu prédis, il prédit; nous prédisons, vous prédisez;* Impér., *Prédisez.* Aux autres temps il se conjugue comme *Dire.*) Prophétiser, annoncer par inspiration divine ce qui doit arriver. *Les prophètes ont prédit la venue de* JÉSUS-CHRIST.

Il signifie aussi, Annoncer par des règles certaines une chose qui doit arriver. *Prédire une éclipse. Prédire les grandes marées.*

Il signifie aussi, Annoncer par une prétendue divination qu'une chose doit arriver. *Il y a des charlatans qui se mêlent de prédire l'avenir. Il prétend qu'on lui a prédit plusieurs événements qui lui sont arrivés.*

Il signifie encore, Dire ce qu'on prévoit, par raisonnement et par conjecture, devoir arriver. *Je lui avais prédit tout ce qui lui est arrivé.*

PRÉDIT, ITE. part. passé.

PRÉDISPOSANTE. adj. f. T. de Médec. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Cause prédisposante,* Tout ce qui dispose par degrés à telle ou telle maladie. *Causes prédisposantes générales. Causes prédisposantes individuelles.*

PRÉDISPOSER. v. a. T. de Médec. Il se dit De ce qui dispose par degrés à quelque maladie. *Une mauvaise nourriture prédispose aux affections gastriques.*

PRÉDISPOSÉ, ÉE. part. passé.

PRÉDISPOSITION. s. f. T. de Médec. Disposition de l'économie, qui précède et prépare le développement d'une maladie.

PRÉDOMINANCE. s. f. T. de Médec. Action de ce qui prédomine. *La prédominance du système nerveux.*

PRÉDOMINANT, ANTE. adj. Qui prédomine. *Vice prédominant. Humeur prédominante. Passion prédominante. Vertu prédominante.*

PRÉDOMINER. v. n. Prévaloir, exceller, s'élever au-dessus. Il se dit Des choses morales ou physiques qui prévalent sur les autres, qui se font le plus remarquer ou sentir. *L'ambition a toujours prédominé sur ses autres passions. C'est un homme en qui l'intérêt prédomine étrangement. La charité prédomine dans les vrais chrétiens. La prudence prédomine dans toutes ses actions. La justice est la vertu qui doit prédominer dans un prince. C'est la bile qui prédomine dans son tempérament, qui prédomine en lui. L'amertume est la saveur qui prédomine dans cette substance.*

PRÉÉMINENCE. s. f. Avantage, prérogative, supériorité qu'on a sur les autres, en ce qui regarde la dignité et le rang. *La prééminence des évêques sur les prêtres, des archevêques sur les évêques. Avoir la prééminence sur quelqu'un.*

Il se dit aussi en parlant Des choses. *La prééminence d'un genre de littérature sur un autre.*

PRÉÉMINENT, ENTE. adj. Qui est au-dessus des autres choses du même genre. Il n'est guère usité qu'en parlant De choses morales. *Une dignité prééminente. La charité est la vertu prééminente. La justesse et la profondeur des vues sont le mérite prééminent de cet administrateur.*

PRÉEMPTION. s. f. Action d'acheter d'avance.

Droit de préemption, Droit de prendre ou de revendiquer en payant, dans certains cas, un objet avant toute autre personne. Il se dit, en termes d'Administration, Du droit que la douane revendique, d'acheter, au prix déclaré, une marchandise que l'on cherche à faire passer pour une valeur trop faible.

PRÉÉTABLIR. v. a. Terme didactique. Établir d'abord. *C'est ce qu'il faut préétablir. Vous n'avez pas préétabli la question.*

PRÉÉTABLI, IE. part. passé. *L'ordre ancien et préétabli.*

L'harmonie préétablie. Voyez HARMONIE.

PRÉEXISTANT, ANTE. adj. T. de Théol. Qui existe avant un autre. *Dieu a créé le monde de rien, et non d'une matière préexistante. On a discuté la question de savoir si l'âme est préexistante au corps.*

Il se dit aussi en termes de Physiologie. *Les germes préexistants.*

PRÉEXISTENCE. s. f. T. de Théol. Existence antérieure. *La préexistence des âmes.*

PRÉEXISTER. v. n. T. de Théol. Exister avant.

Il se dit aussi en termes d'Histoire naturelle. *Les graines préexistent à la fécondation.*

PRÉFACE. s. f. Avant-propos, discours préliminaire que l'on met ordinairement à la tête d'un livre, pour donner quelques indications nécessaires au lecteur, ou pour le prévenir favorablement. *Grande préface. Longue préface. Belle préface. Préface ennuyeuse. Faire une préface. L'auteur a mis une excellente préface à la tête de son ouvrage. Cette préface rend raison du plan de l'ouvrage. La préface de l'Encyclopédie.*

Il signifie quelquefois, familièrement, Préambule, petit discours que l'on fait avant que d'entrer en matière. *Laissons là toutes ces préfaces. Sans préface, point de préface, venons au fait.*

PRÉFACE, se dit aussi de Cette partie de la messe qui précède immédiatement le canon. *Chanter la préface. Le prêtre en était à la préface. La préface de Pâques. La préface de Noël.*

PRÉFECTORAL, ALE. adj. T. d'Admin. Qui a rapport à une préfecture, à un préfet. *Arrêté préfectoral. Autorité préfectorale.*

PRÉFECTURE. s. f. Nom de plusieurs charges principales dans l'empire romain.

La préfecture du prétoire. La préfecture de la ville. Durant sa préfecture.

Préfecture, signifie aussi, dans l'organisation administrative actuelle de la France, L'emploi de l'administrateur appelé Préfet. *Il vient d'être nommé à la préfecture du département du Rhône, à la préfecture du Rhône. Demander, obtenir une préfecture. Il a une des plus belles préfectures de France. Conseil de préfecture.*

Il se dit aussi de La durée des fonctions d'un préfet. *Ce chemin a été fait pendant sa préfecture.*

Il se dit aussi de L'étendue de territoire qu'administre un préfet. *Cette préfecture se divise en quatre arrondissements. Cette ville est le chef-lieu de la préfecture.*

Il se dit encore de La maison, de l'hôtel où demeure le préfet et où sont placés ses bureaux. *Aller à la préfecture.*

Préfecture de police, L'emploi du préfet de police; L'hôtel où sont les bureaux du préfet de police.

Préfecture maritime, Arrondissement maritime administré par un officier général de la marine militaire. *Toulon, Brest, Cherbourg, sont des chefs-lieux de préfectures maritimes.*

Sous-préfecture, Les fonctions de sous-préfet; L'arrondissement administré par un sous-préfet, et La demeure, les bureaux du sous-préfet. *Obtenir une sous-préfecture. Chef-lieu de sous-préfecture. Aller à la sous-préfecture.*

PRÉFÉRABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être préféré. *La vertu est préférable à tous les autres biens. Une glorieuse mort est préférable à une vie honteuse. Peu de gens en place savent combien un véritable ami est préférable à la foule des flatteurs.*

PRÉFÉRABLEMENT. adv. Par préférence. *On lui a donné cette place, préférablement à tous ceux qui la demandaient. Il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.*

PRÉFÉRENCE. s. f. Acte par lequel on préfère une personne, une chose à une autre. *Juste préférence. Demander, avoir, obtenir la préférence. Disputer, emporter la préférence. Donner, accorder la préférence. Cicéron mérite la préférence sur tous les orateurs latins. Entre ces deux généraux, il est assez douteux à qui on doit donner la préférence. Cette charge, cet emploi lui a été donné par préférence à tout autre. Des deux emplois qu'on lui offrait, il a pris celui-là de préférence. Si vous ne trouvez pas de votre maison plus que je vous en offre, je vous demande la préférence. Si je ne trouve pas cette marchandise à meilleur marché que chez vous, je vous donnerai la préférence. Ne m'accusez pas de caprice, ma préférence est fondée. Vous avez certaines préférences que je ne puis approuver.*

Préférences, au pluriel, se dit de Certaines marques d'affection ou d'honneur plus particulières, qu'on accorde à quelqu'un. *Vous êtes trop accoutumé aux préférences. Vous ambitionnez toujours les préférences.*

PRÉFÉRER. v. a. Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose plutôt qu'en faveur d'une autre. *Il faut préférer l'honnête à l'utile. Virgile est l'auteur qu'il préfère. Il s'est vu préférer pour cet emploi un homme absolument incapable. Il préféra de se retirer*, ou *se retirer. Il préfère de beaucoup* ou *beaucoup le bien général à son bien propre. Je préfère qu'il parte.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *C'est un égoïste qui se préfère à tout.*

Préféré, ée. part. passé.

PRÉFET. s. m. Celui qui occupait une préfecture dans l'empire romain. *Le préfet de Rome. Le préfet des Gaules. Le préfet d'Égypte. Le préfet du prétoire.*

Préfet, se disait autrefois, dans plusieurs Collèges, Du maître qui avait une inspection particulière sur les études ou sur la conduite des écoliers. *Préfet des études. Il était préfet dans tel collège. Le père préfet. Il y a encore un préfet des études dans quelques collèges.*

Préfet, dans l'organisation administrative actuelle de la France, Le magistrat chargé de l'administration générale d'un département. *Le préfet du département de Saône-et-Loire. Le préfet du Gard. Il a été nommé préfet de tel département.*

Le préfet de police, Le magistrat chargé de la police dans le département de la Seine.

Préfet maritime, Officier général de la marine militaire, qui est investi du commandement supérieur dans un arrondissement maritime.

Sous-préfet, Fonctionnaire subordonné au préfet, et qui administre un arrondissement formé de plusieurs cantons. *Les sous-préfets d'un département.*

PRÉFINIR. v. a. T. de Palais. Fixer un terme, un délai dans lequel une chose doit être faite. *La loi préfinit les délais des assignations.* Il est peu usité.

Préfini, ie. part. passé.

PRÉFIX, IXE. adj. T. de Palais. Qui est déterminé. Il ne s'emploie que dans les locutions suivantes : *Jour préfix. Terme préfix. Temps préfix. Somme préfixe.*

Douaire préfix, Douaire qui consiste en une certaine somme déterminée par les conventions matrimoniales.

PRÉFIXE. adj. des deux genres. T. de Gram. qui se place devant un mot pour en modifier le sens en formant un nouveau mot. *Adverbe, particule préfixe.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Un préfixe.* Pré *dans* Prédire *et* Sur *dans* Surprendre *sont des préfixes.*

PRÉFIXION. s. f. T. de Palais. Détermination. Il n'est guère usité qu'en parlant D'un temps, d'un délai qu'on accorde. *On lui a donné deux mois pour toute préfixion et délai.* Il a vieilli.

PRÉHISTORIQUE. adj. des deux genres. Qui a précédé l'histoire générale du monde, ou l'histoire particulière d'un pays. *Les temps préhistoriques.*

PRÉJUDICE. s. m. Tort, dommage. *Notable préjudice. Préjudice fort considérable. Porter préjudice à quelqu'un. Causer, faire un grand préjudice à quelqu'un. Souffrir un grand préjudice. Cela me serait d'un grand préjudice. Il a obtenu cela à mon préjudice.*

Au préjudice de sa parole, de son honneur, de sa réputation, de la vérité, etc., Contre sa parole, contre son honneur, contre sa réputation, etc.

Sans préjudice de, Sans faire tort à, sans renoncer à. *Sans préjudice de mes droits. Sans préjudice d'autre dette. Sans préjudice du courant.*

PRÉJUDICIABLE. adj. des deux genres. Nuisible, qui porte ou qui cause du préjudice, qui fait tort. *Cela est préjudiciable à sa réputation, à son honneur, à sa conscience, à sa santé.*

PRÉJUDICIAUX. adj. m. pl. T. de Pratique. Il n'est usité que dans cette locution, *Frais préjudiciaux*, Les frais de procédure qu'on est obligé de rembourser avant que d'être reçu à se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE. adj. T. de Jurispr. Il n'est usité que dans ces locutions : *Question préjudicielle*, Question qui doit être jugée avant la contestation principale. *Moyens préjudiciels*, Les moyens par lesquels on soutient cette question. *Action préjudicielle*, Action qui doit être jugée en premier lieu.

PRÉJUDICIER. v. n. Nuire, porter préjudice, faire tort, ou faire du tort. *L'excès du travail préjudicie beaucoup à la santé. Cela préjudicie beaucoup à mes intérêts, à mes droits, à ma réputation. Sa négligence a toujours préjudicié à ses affaires.* On dit, en termes de Procédure, *Sans que les qualités puissent nuire ni préjudicier.*

PRÉJUGÉ. s. m. Ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable ou analogue. *Cet arrêt, cette sentence, est un préjugé pour notre cause.*

Il se dit, dans le discours ordinaire, Des circonstances, des apparences favorables ou contraires, qui préparent et annoncent d'avance le bon ou le mauvais succès d'une affaire. *Sa réputation forme un premier préjugé pour lui, contre lui. Tous les préjugés lui sont contraires, sont en sa faveur. Beaucoup de préjugés militent contre lui. Le bon accueil que le ministre lui a fait, est un préjugé pour le succès de sa demande.*

Préjugé, se dit encore d'Une opinion adoptée sans examen. *Faux préjugé. Dangereux préjugé. Il faut être sans préjugé, sans préjugés. Un homme exempt de préjugés. C'est un homme plein de préjugés. Il est difficile de se défaire des préjugés de l'enfance. On est revenu de beaucoup de préjugés. C'est un homme à préjugés. Combattre un préjugé. Répandre un préjugé, des préjugés. Dissiper, détruire les préjugés.*

PRÉJUGER. v. a. T. de Palais. Rendre un jugement interlocutoire qui tire à conséquence pour la décision d'une question qui se juge après. *La cour a préjugé cela, quand elle a ordonné... Sans préjuger le fond.*

Dans le langage ordinaire, *Préjuger une question*, La décider avant de l'avoir approfondie, avant d'avoir connaissance de tout ce qui doit servir à la résoudre. *Je ne veux point préjuger la question, j'attendrai pour la résoudre les renseignements qui m'ont été promis.*

Préjuger, signifie aussi, Prévoir par conjecture. *Cela arrivera ainsi, autant qu'on le peut préjuger, à ce qu'on en peut préjuger, à ce qu'on peut préjuger.*

Préjugé, ée. part. passé. *Question préjugée. Affaire préjugée.*

PRÉLASSER (SE). v. pron. Affecter un air de gravité, de dignité, de morgue.

PRÉLAT. s. m. Celui qui a une dignité considérable dans l'Église, avec juridiction spirituelle. *Cet évêque est un digne prélat. Tous les prélats du royaume étaient assemblés.*

Prélat, en parlant De la cour de Rome, s'applique à Ceux des ecclésiastiques de la cour du pape, qui ont droit de porter le violet. *Tous les prélats du palais. Les prélats qui accompagnaient le légat.*

PRÉLATION. s. f. Se disait du Droit établi, pour les enfants, d'avoir par préférence les charges que leurs pères avaient possédées.

PRÉLATURE. s. f. Dignité de prélat. *Grande prélature. Riche prélature. Cet évêque*

s'acquitte parfaitement de toutes les fonctions de la prélature. Les devoirs, les honneurs, les privilèges de la prélature.

Prélature, en parlant De la cour de Rome, se dit d'Un certain nombre de prélats qui ont droit de porter l'habit violet, et qui par leurs charges approchent de plus près la personne du pape, ou qui ont quelque autorité dans les affaires. *Entrer dans la prélature, en prélature. Toute la prélature de Rome.*

PRÈLE. s. f. T. de Botan. Plante dont les tiges striées et rudes au toucher, servent à plusieurs espèces d'ouvriers pour polir leurs ouvrages.

PRÉLEGS. s. m. T. de Jurispr. Legs particulier qu'un testateur fait à un de ses légataires, et qui doit être pris sur la masse avant le partage.

PRÉLÉGUER. v. a. T. de Jurispr. Faire un ou plusieurs prélegs.

Prélégué, ée. part. passé.

PRÉLÈVEMENT. s. m. Action de prélever. *Faire un prélèvement. Faire le prélèvement de telle somme sur la masse d'une succession, sur les bénéfices d'une maison de commerce.*

PRÉLEVER. v. a. Lever préalablement une certaine portion sur le total. *Il faut prélever telle somme sur la succession, pour les frais funéraires. Sur cinquante gerbes, il fallait en prélever cinq pour la dîme.*

Prélevé, ée. part. passé.

PRÉLIMINAIRE. adj. des deux genres. Il se dit en parlant De science et de littérature; et il signifie, Qui précède la matière principale, et qui sert à l'éclaircir. *Discours préliminaire. Question préliminaire. Agiter, vider une question préliminaire.*

En matière de Négociation, *Articles préliminaires*, Articles généraux qui doivent être réglés avant qu'on entre dans la discussion des intérêts particuliers des puissances contractantes. *On traite sur les articles préliminaires. Les articles préliminaires sont arrêtés, sont signés.*

Préliminaire, s'emploie quelquefois substantivement. *Ces préliminaires une fois réglés, on devra... Les préliminaires de la paix sont signés.*

Le préliminaire de conciliation, L'essai de conciliation que la loi prescrit de faire devant le juge de paix avant de commencer un procès.

PRÉLIMINAIREMENT. adv. Préalablement, avant d'entrer en matière.

PRÉLIRE. v. a. T. d'Impr. Lire la première épreuve à l'imprimerie, avant de l'envoyer à l'auteur. *Il faut prélire cette épreuve.* Il est peu usité.

Prélu, ue. part. passé.

PRÉLUDE. s. m. T. de Musique. Ce qu'on chante pour se mettre dans le ton, et pour essayer en même temps la portée de sa voix. Il se dit pareillement de Ce qu'on joue sur un instrument, tant pour se mettre dans le ton, que pour juger si l'instrument est d'accord. *Un long prélude.*

Il se dit aussi de Certaines compositions musicales que l'artiste improvise. *Un beau prélude. Ce pianiste excelle dans les préludes.*

Prélude, signifie au figuré, Ce qui précède quelque chose, et qui lui sert comme d'entrée et de préparation. *Un apologue, un conte servit de prélude à son discours. Les actions de sa jeunesse étaient les préludes des grandes choses qu'il devait faire un jour. Les fréquents bâillements sont d'ordinaire les préludes de la fièvre. Les séditions qui eurent lieu à cette époque furent les préludes de la guerre civile.*

PRÉLUDER. v. n. T. de Musique. Essayer sa voix par une suite de tons différents; Jouer sur un instrument pour se mettre dans le ton, et pour juger si l'instrument est d'accord. *Ce chanteur prélude pour prendre le ton.*

Il signifie aussi, Improviser sur le piano, sur l'orgue, etc., en se livrant à des inspirations musicales. *Ce pianiste, ce harpiste prélude savamment, prélude agréablement. Préluder de caprice, de fantaisie. Être longtemps à préluder. Il fatigue ceux qui l'écoutent, à force de préluder. Préluder sur tous les tons.*

Préluder, signifie au figuré, Se préparer à faire une chose en faisant une autre chose moins difficile. Dans ce sens, il est toujours suivi de la préposition *à*. *Préluder à une chose par une autre. Il prélude à son grand ouvrage par de petits essais qu'il publie de temps en temps. Il préludait aux batailles par des escarmouches.*

PRÉMATURÉ, ÉE. adj. Il se dit proprement Des fruits qui mûrissent avant le temps ordinaire. *Ces fruits sont prématurés. Les fruits prématurés ne sont pas ordinairement d'aussi bon goût que les autres.*

Il se dit, figurément, Des qualités de l'esprit et des passions qui sont plus développées que l'âge de celui dont on parle ne le comporte. *Un esprit prématuré. Une sagesse prématurée. Une raison prématurée. Une ambition prématurée.*

Une mort prématurée, Une mort qui vient avant le temps ordinaire, plus tôt qu'on n'aurait dû l'attendre. On dit dans le même sens, *Une vieillesse prématurée.*

Prématuré, se dit aussi, figurément, Des choses qu'il n'est pas encore temps d'entreprendre, d'exécuter. *Cette affaire est prématurée. Cette entreprise est prématurée. Votre démarche paraîtra prématurée.*

Il se dit de plus en parlant De faits qu'on annonce comme accomplis lorsqu'ils ne le sont pas encore. *La nouvelle de la reddition de cette place est prématurée.*

PRÉMATURÉMENT. adv. Avant le temps convenable. *Voilà des fruits qu'on a cueillis prématurément. Il a voulu intenter cette action prématurément. Il est mort prématurément.*

PRÉMATURITÉ. s. f. Maturité avant le temps ordinaire. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Prématurité d'esprit. Prématurité de jugement.*

PRÉMÉDITATION. s. f. Délibération, consultation que l'on fait en soi-même sur une chose, avant que de l'exécuter. *Il n'a pas fait cela sans préméditation. Il l'a fait avec préméditation.*

Préméditation, en termes de Jurisprudence criminelle, Dessein réfléchi qui a précédé l'exécution d'un crime. *L'homicide sans préméditation est qualifié meurtre ; avec préméditation, assassinat. On a résolu négativement la question de la préméditation.*

PRÉMÉDITER. v. a. Méditer quelque temps sur une chose, avant que de l'exécuter. *Préméditer une action. Il y a longtemps qu'il préméditait de faire ce mauvais coup.*

Prémédité, ée. part. passé. *Un dessein prémédité. Une action préméditée de longue main. Un coup prémédité. Il l'a insulté de dessein prémédité.*

PRÉMICES. s. f. pl. Les premiers fruits, les premiers produits de la terre ou du bétail. *Abel offrit à Dieu les prémices de ses troupeaux. Offrir à Dieu les prémices de tous les fruits de son champ. Par la loi de Moïse, les prémices qu'on offrait à Dieu appartenaient à la tribu de Lévi.*

Prémices, se dit, figurément, Des premières productions de l'esprit, et des premiers mouvements du cœur. *Je vous consacre les prémices de mes études, les prémices de mon travail. Vous avez eu les prémices de son cœur. Les prémices d'une âme innocente et pure.*

Il se dit aussi quelquefois Des commencements d'un règne, d'un système de gouvernement, etc. *La tyrannie a quelquefois d'heureuses prémices. Il a vu les prémices de ce beau règne. Les prémices de cette révolution avaient fait naître de belles espérances.*

PREMIER, IÈRE. adj. Qui précède tous les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre, à la dignité, etc. *Le premier homme. Adam, notre premier père. Nos premiers parents. Les premiers temps du monde. Les premiers siècles du christianisme. Les premiers chrétiens. Le premier apôtre de la foi dans les Gaules. Le premier jour du mois, de la semaine. Le premier point du sermon traitait de telle chose. Tite-Live, dans sa première Décade, rapporte... La première chose qu'il faut faire... Prenez la première rue que vous rencontrerez. Vous vous arrêterez à la première porte cochère. La première pièce d'un appartement. Le premier étage d'une maison*, ou par ellipse, *Le premier. Il est logé au premier étage, au premier. Les premières loges d'un théâtre*, ou simplement, *Les premières. Un billet de premières loges, de premières. La première représentation d'une pièce*, et quelquefois, *La première. Une première épreuve d'un imprimé*, ou simplement, *Une première. Lire une première. La première ville qu'on trouve en entrant dans le royaume. Cet ouvrier est toujours le premier au travail. Cet homme de guerre se montre le premier dans les occasions. Il alla le premier à l'assaut. Il est toujours le premier à se moquer des gens. Il est des premiers à rire de lui-même. Il y fut trompé le premier, tout le premier. Nous avons douté de cette nouvelle, et vous tout le premier. Le premier qui s'exposa sur un esquif à la violence des flots, fut un homme intrépide. La première fois que nous nous vîmes. Il faut lui pardonner pour la première fois. Les premières amours sont d'ordinaire les plus vives. Il ne faut pas s'abandonner à ses premiers mouvements. Les premières pensées ne sont pas toujours les meilleures. Je me suis servi du premier mot qui s'est offert à mon esprit. Tout dépend du premier pas qu'on fait dans le monde. On ne saurait prévoir les conséquences d'une première faute. Il était dans le premier âge de la vie. Ses premières années furent les plus heureuses. J'étais dans ma première enfance. J'étais dans mon premier somme. Cet enfant est le premier de sa classe*, ou simplement, *est le premier. Il occupe le premier rang, il est au premier rang parmi les écrivains de son siècle. C'est un esprit du premier ordre. Vous serez toujours le premier dans mon souvenir. Il regrette sa première femme, la femme qu'il avait épousée en premières noces. Le premier prince du sang. En premier lieu, en première ligne, en première instance.* On dit au Jeu, *Être premier*, et *Jouer en premier.*

En Métaphysique, *La cause première*, Dieu.

En termes de Physique, *La matière première*, La matière en général, faisant abs-

traction de la forme et des autres accidents qui peuvent la modifier.

En termes de Commerce et de Manufactures, *Matières premières*, Les productions sur lesquelles s'exerce l'industrie, pour en augmenter l'utilité et la valeur.

Prov., *Il vaut mieux être le premier de sa race que le dernier*, Il vaut mieux n'être pas d'une naissance considérable, et se faire distinguer par son mérite, que d'être d'une haute naissance, sans avoir d'autre mérite que celui de ses ancêtres.

Prov., *Il est étourdi comme le premier coup de matines*, se dit D'un homme fort étourdi.

Le premier venu, Celui qui arrive le premier. Il signifie aussi, Une personne quelconque, n'importe qui. *Prendre le premier venu, se servir du premier venu. Ce n'est pas le premier venu*, C'est un homme d'une certaine importance et avec qui il faut compter.

Fig., *Confier son secret au premier venu*, Le confier sans discernement.

Au premier jour, Dans peu de jours.

PREMIER, signifie quelquefois, Devant, en avant. *Je l'ai fait passer le premier. Cet enfant est venu au monde les pieds les premiers. Il se jeta dans l'eau la tête la première.*

PREMIER, signifie aussi, Le plus excellent, le plus considérable. *C'est le premier homme du monde pour les négociations. Cicéron, Démosthène étaient les premiers orateurs de leur temps. C'est un des premiers hommes de la magistrature. Cet avocat est le premier entre ceux que nous avons. Cet homme est le premier de son village, un des premiers du village. L'industrie est la première richesse de ce royaume. L'or est le premier des métaux.*

PREMIER, se dit aussi quelquefois Des choses indispensables, nécessaires avant tout. *Il n'a pas de quoi satisfaire aux premiers besoins, aux premières nécessités de la vie. Votre premier soin doit être de vous faire estimer. Le premier devoir d'un soldat est l'obéissance. La première vertu du chrétien est la charité.*

PREMIER, signifie encore, Qui avait été auparavant, qu'on avait déjà eu. *Recouvrer sa première santé, sa première splendeur, sa première puissance, son premier lustre. Il a repris sa vertu première. Les choses sont remises, rétablies dans le premier état.*

PREMIER, se dit aussi Du commencement, de l'ébauche de certaines choses. *Ce n'est là qu'une première idée. J'ai vu le premier trait du tableau que ce peintre fait maintenant. Il n'a pas la première teinture des lettres.*

PREMIER, est aussi Un titre d'honneur attaché à certaines charges, à certaines places. *Premier ministre. Premier président. Premier aumônier. Premier gentilhomme de la chambre. Premier écuyer. Premier médecin. Premier maître d'hôtel.* Dans ce sens, on disait autrefois, *Monsieur le premier*, en parlant Du premier écuyer du roi. On le dit aujourd'hui Du premier président d'une cour souveraine.

En Arithmétique, *Nombre premier*, Nombre qui ne peut être divisé juste par aucun nombre que par l'unité ou par lui-même. *Trois, cinq, sept, sont des nombres premiers.* Et, *Nombres premiers entre eux*, Deux nombres qui ne peuvent tous deux être divisés juste par un même nombre plus grand que l'unité. *Vingt et un et vingt-cinq sont premiers entre eux, quoique chacun d'eux ne soit pas premier.*

PREMIER, est aussi substantif et se dit absolument, dans un Jeu de paume, de La partie de la galerie qui est la plus proche de la corde de chaque côté. *Chasse au premier. Au premier la balle la gagne.*

Il se dit aussi Du premier mot simple qui entre dans le mot composé qui fait le sujet d'une charade. *Mon premier est tel mot.*

En termes de Théâtre, *Jeune premier*, L'acteur qui joue les rôles d'amoureux. On dit de même, *Une jeune première.*

PREMIER-NÉ. Voyez NÉ, participe de NAÎTRE.

PREMIER-PRIS. Voyez PRIS, participe de PRENDRE.

PREMIÈREMENT. adv. En premier lieu. Il n'est guère d'usage que suivi des termes Secondement, ou en Second lieu, ensuite, etc. *Premièrement je traiterai de... en second lieu, je dirai... Il faut premièrement songer à faire son devoir. Premièrement, on m'a dit telle chose. Premièrement et avant toutes choses.*

PRÉMISSES. s. f. pl. T. de Logique. Les deux premières propositions d'un syllogisme, c'est-à-dire, la majeure et la mineure. *Quand l'argument est en forme, si vous accordez les prémisses sans distinction, vous ne pouvez plus nier la conséquence.*

PRÉMONITOIRE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui avertit d'avance. *Diarrhée prémonitoire.*

PRÉMONTRÉS. s. m. pl. Nom d'un ordre religieux de chanoines réguliers, dont la principale abbaye était à Prémontré, près de Laon. *L'ordre des Prémontrés.*

PRÉMOTION. s. f. T. de Théologie et de Philosophie scolastique. Action de Dieu agissant avec la créature, et la déterminant à agir. *Prémotion physique.*

PRÉMUNIR. v. a. Munir par précaution, précautionner. *Il fallait le prémunir contre les faux rapports, contre la séduction.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se prémunir contre les accidents de la fortune. Se prémunir contre les erreurs, contre les mauvaises doctrines. Se prémunir contre le froid. Il s'est prémuni contre le mauvais air.*

PRÉMUNI, IE. part. passé.

PRENABLE. adj. des deux genres. Qui peut être pris, qui n'est pas si fort qu'il ne puisse être pris. Il se dit proprement Des villes et des places fortifiées. *Cette place est prenable. Cette ville n'était prenable que par tel côté. Cette place n'est prenable que par famine.*

Fig., *Cet homme n'est prenable ni par or ni par argent*, Les plus belles offres ne peuvent le séduire, le corrompre.

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. En termes de Finances, *Partie prenante*, Celui qui a droit de recevoir d'un comptable une certaine somme. Cette expression signifie aussi, en termes d'Administration militaire, Celui qui a droit à quelque fourniture.

En termes d'Hist. nat., *Queue prenante*, Queue de certains animaux qui peut s'enrouler avec force autour des objets, et dont ces animaux se servent pour s'attacher, pour se suspendre. *Singe à queue prenante.*

Carême-prenant. Voyez CARÊME.

PRENDRE. v. a. (*Je prends, tu prends, il prend; nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je prenais. Je pris. Je prendrai. Je prendrais. Prends. Prenez. Que je prenne. Que je prisse. Pris.*) Saisir, mettre en sa main. *Prendre un livre. Prendre une épée. Prendre une pierre. Prendre une plume. Prendre un bâton. Prendre la main, le bras, l'oreille, le nez à quelqu'un. Prendre quelqu'un par la main. Prendre un cheval par la bride.*

Prendre les armes, S'armer, soit pour se défendre ou pour attaquer, soit pour faire l'exercice, ou pour rendre des honneurs à quelqu'un. *Les soldats ont eu ordre de prendre les armes.*

On ne sait par où le prendre, pour ne pas le faire crier, se dit D'un malade dont tout le corps est douloureux, et, figurément, D'un homme très susceptible, très irritable. On dit encore figurément et dans un sens opposé, *On ne sait par où le prendre*, en parlant D'un homme qui ne paraît sensible à rien, touché de rien.

Prendre d'une chose à pleine main, En prendre à poignée autant que la main peut en contenir.

Cette étoffe se prend à pleine main, Elle est moelleuse, bien fournie.

Fig., *Prendre à pleines mains, à toutes mains, de toutes mains*, se dit Des gens avides qui ne laissent échapper aucune occasion de s'enrichir

Fig., *Prendre une affaire en main*, S'en charger pour la diriger, pour la conduire. On dit à peu près de même, dans le style soutenu, *Prendre en main le timon des affaires, les rênes de l'État, etc.*

Fig., *Prendre en main le droit, les intérêts de quelqu'un*, Soutenir ses droits, ses intérêts.

Au jeu de Paume, *Prendre la balle de volée, à la volée, la prendre au bond*, La jouer de volée, la jouer au bond.

Fig. et fam., *Prendre la balle au bond*, Saisir vivement et à propos une occasion favorable. On dit aussi figurément, *Prendre l'occasion aux cheveux.*

Fig. et fam., *Prendre la clef des champs*, S'en aller, s'évader, s'enfuir. On dit populairement dans le même sens, *Prendre la poudre d'escampette.*

Prov. et fig., *Prendre le tison par où il brûle*, Prendre une affaire autrement qu'il ne faut, par l'endroit, par le côté le plus dangereux ou le plus difficile.

Prov. et ironiq., *Il semble qu'il n'y ait qu'à se baisser et en prendre*, se dit D'une chose qui paraît aisée, et qui ne l'est point.

Prov., *Ce qui est bon à prendre est bon à rendre.* Manière de s'excuser d'avoir pris une chose sur laquelle on croit avoir des droits, en disant que le pis aller sera de la rendre. On dit aussi, *Ce qui est bon à prendre est bon à garder.*

Fig., *Il en prendrait sur l'autel, jusque sur l'autel*, Il prend hardiment tout ce qu'il peut, et partout où il peut.

PRENDRE, signifie aussi, Saisir une chose, l'enlever, la tirer à soi autrement qu'avec la main, comme avec les dents, ou avec quelque instrument. *N'ayant pas les mains libres, il a pris ce linge avec les dents. Prenez cette ordure avec les pincettes. Prendre du feu sur une pelle. Prendre de l'encre avec une plume. Prendre de l'eau à la rivière.*

Prov., *Il est à prendre*, ou *Il n'est pas à prendre avec des pincettes*, Il est extrêmement sale.

Prov. et fig., *C'est vouloir prendre la lune avec les dents*, C'est vouloir faire une chose impossible.

PRENDRE, se dit aussi Des animaux qui saisissent les choses avec leur gueule, leur bec, leurs griffes, etc. *Le perroquet prend souvent avec sa patte ce qu'il veut prendre ensuite avec son bec. Il y a des singes qui se servent de leur queue comme d'une main pour prendre ce qui est à leur portée.*

Prendre le mors aux dents. Voyez MORS.

PRENDRE, se dit en parlant Des habits, des vêtements, et signifie, Mettre sur soi. *Vous avez pris aujourd'hui un habit bien léger. Il n'a eu que le temps de prendre son caleçon et de se sauver. Il a pris une douillette, une redingote pour le froid. Il a pris des bottes au lieu de souliers. J'ai pris une chemise de nuit, croyant mettre une chemise fine. Il a pris des gants fourrés. Il a pris son habit de cérémonie.*

Prendre le deuil, S'habiller de noir à l'occasion de la mort de quelque personne.

Prendre l'habit de religieux, de religieuse, ou simplement, *Prendre l'habit,* Entrer au noviciat, dans un monastère. *Prendre le voile,* se dit, dans le même sens, Des religieuses. Fam., *Prendre le froc,* Se faire moine.

Fam., *Prendre le petit collet,* Entrer dans l'état ecclésiastique. *Prendre la cuirasse,* Embrasser la profession des armes. *Prendre le bonnet,* Se faire recevoir docteur. *Prendre la haire,* Embrasser une vie pénitente. *Prendre la livrée,* Se faire laquais.

Prendre la perruque, ou *Prendre perruque,* Commencer à porter perruque.

PRENDRE, signifie aussi, Emporter avec soi certaines choses par besoin ou par précaution. *Prendre un parapluie, une lanterne. Prendre sa canne, son épée, son chapeau. Il a oublié de prendre son mouchoir, sa tabatière, sa montre, sa bourse. Prendre des pistolets pour voyager, un fusil pour aller à la chasse, des filets pour aller à la pêche.*

PRENDRE, signifie aussi, Emporter en cachette ou de force, ôter à quelqu'un ce qu'il a. *Les filous prennent subtilement, et les voleurs de grand chemin prennent de force. On a pris mes gants, mon manteau. On lui a pris sa bourse, sa montre. On m'a pris plusieurs de mes livres. Les voleurs ont pris à mon voisin tout ce qu'il avait d'argent chez lui. Ils lui ont pris jusqu'à sa chemise. Cet homme, à force d'empiéter sur mon champ, en a pris au moins le quart. On lui a pris ses lapins.*

Il se dit aussi Des animaux. *Ce chien a pris un poulet sur la table. Ce chat a pris le fromage. Le renard m'a pris trois poules.*

PRENDRE, signifie aussi, S'emparer, se saisir par force d'une chose ou d'une personne. *Il a pris le sabre de son ennemi. Il l'a pris au collet, à la gorge et l'a mené au corps de garde. Il l'a pris par les cheveux, par les oreilles, par le bras. Prendre un animal par la queue. Prendre quelqu'un au corps, par le corps. Il voulait résister, on l'a pris de force.*

Prendre de force, ou *par force, une fille, une femme,* Attenter par violence à son honneur. *Il a été puni pour avoir pris de force telle femme.*

PRENDRE, se dit aussi Des levées d'hommes. *On prit pour le service militaire tous les jeunes gens qui avaient vingt ans.*

Dieu l'a pris, se dit De quelqu'un qui est mort.

PRENDRE, signifie aussi, Arrêter quelqu'un pour le conduire en prison. *Ce voleur s'est enfin laissé prendre. On l'a pris et conduit à la Conciergerie. La gendarmerie a déjà pris deux de ces brigands.*

Prov., *Être pris comme dans un blé,* Être attrapé de manière qu'on ne puisse pas se sauver.

Prov. et fig., *Aussitôt pris, aussitôt pendu,* se dit en parlant Des personnes ou des choses sur lesquelles on prend une prompte décision, qu'on emploie aussitôt qu'elles se présentent.

PRENDRE, se dit aussi en parlant De ceux que l'on fait prisonniers à la guerre. *Ce soldat a pris un des généraux ennemis. Il a été pris à telle bataille. On a pris quinze cents hommes à l'ennemi.*

PRENDRE, se dit encore en parlant Des places dont on se rend maître par la force des armes ou autrement. *Prendre une ville, une forteresse, un château fort. On a pris cette ville d'assaut. Cette citadelle a été prise d'emblée, a été prise par famine. Cette place a été prise de vive force, et les autres par composition.*

PRENDRE, se dit aussi en parlant De pêche, et de quelques espèces de chasses. *Prendre un sanglier. Prendre des cailles. Nous avons chassé tout le jour sans rien prendre. Prendre des oiseaux à la pipée, au trébuchet. Prendre des loups, des renards au piége. Prendre un lièvre au gîte. Cet oiseau s'est laissé prendre à la main. On a pris beaucoup de poisson. Nous avons pris tant de carpes d'un coup de filet. Prendre du poisson à la ligne, à l'hameçon.*

Il se dit aussi Des animaux qui en poursuivent d'autres et les saisissent. *Mon chien a pris deux lièvres. Ses chiens n'ont rien pris de la journée. L'oiseau a pris une perdrix. Le furet a pris deux lapins. Le chat a pris une souris.*

Fig. et fam., *Se laisser prendre au piége, à l'hameçon,* Se laisser tromper. On dit dans le même sens, *Ne vous laissez pas prendre à ses paroles, à sa feinte douceur.*

Fig., *Cette femme l'a pris dans ses filets,* Cette femme l'a séduit, s'est rendue maîtresse de son esprit, de son cœur.

Fig. et fam., *Prendre quelqu'un au trébuchet,* L'engager par adresse, par de belles apparences, à faire une chose qui lui est désavantageuse, ou qui est contraire à ce qu'il avait résolu.

Fig. et fam., *Ce fusil, ce pistolet a pris un rat,* Il n'a pas pris feu. *Prendre un rat,* a signifié aussi, Manquer son entreprise. *Nous n'avons pris qu'un rat.*

PRENDRE, signifie quelquefois, Attaquer. *Prendre les ennemis en flanc, en queue. Prendre son ennemi par derrière. Prendre quelqu'un en traître, en trahison.*

Il signifie figurément, S'emparer de quelqu'un en s'attaquant à son esprit, à son cœur, à ses sens. *Il le prit par le cœur. Elle le prit par les yeux. Il le prit par son propre intérêt.*

Prendre quelqu'un par son faible, Toucher, flatter son inclination favorite.

Savoir prendre quelqu'un, Connaître les moyens par lesquels on peut agir sur lui. *Quand on sait le prendre, on en fait tout ce que l'on veut.*

PRENDRE, signifie aussi, Surprendre. *Je l'ai pris à voler des fruits dans votre jardin. Prendre quelqu'un au dépourvu. Je vous y prends. On vous y prend. Il promit qu'on ne l'y prendrait plus.*

Prendre quelqu'un sur le fait, Le surprendre dans le temps même où il fait une action qu'il voulait cacher. On dit dans le même sens, *Prendre quelqu'un en flagrant délit.*

Prendre quelqu'un en faute, Le surprendre au moment où il commet une faute.

Prendre quelqu'un la main dans la poche, la main dans le sac, Le surprendre au moment où il commet un vol, ou quelque infidélité en affaire d'intérêt.

Prov. et fig., *Prendre quelqu'un sans vert,* Le prendre au dépourvu. Voyez VERT.

Prov. et fig., *Prendre quelqu'un au pied levé,* Vouloir l'obliger à faire quelque chose sur-le-champ, et sans lui donner le temps de se reconnaître. *Vous me prenez bien au pied levé.*

Fam., *Prendre quelqu'un au saut du lit,* L'aller trouver dès le matin, afin de ne pas le manquer.

Fig., *L'orage, la pluie nous prit en chemin,* Nous surprit en chemin.

Fig., *La fièvre l'a pris tel jour,* Tel jour il a été attaqué de la fièvre, il a commencé d'avoir la fièvre. On dit de même, *L'accès le prit à telle heure.* On dit aussi, au sens moral, *La frayeur, la peur le prit.*

PRENDRE, se dit aussi en parlant Des aliments, des boissons, des médicaments solides ou liquides, et signifie, Manger, boire, avaler. *Prendre deux repas par jour. Prendre des aliments. Prendre un bouillon, un verre de vin. Je n'ai rien pris de la journée. Prendre une bouchée de pain et un doigt de vin. Ne sortez pas sans avoir pris quelque chose. Prendre une médecine. Prendre médecine. Prendre de la tisane, du quinquina, de l'émétique, des pilules, de la rhubarbe, etc. Prendre les eaux. Prendre le petit-lait. Prendre du café, du thé, du chocolat, de l'orgeat, de la limonade, du sorbet, des glaces, de l'eau-de-vie.*

Il se dit aussi en parlant De certaines choses autres que les aliments ou les boissons, et dont on fait usage pour sa santé, pour son agrément, etc. *Prendre un remède, un clystère, un lavement. Prendre un bain.*

Prendre du tabac, Prendre du tabac en poudre par aspiration.

Prendre l'air, Sortir d'un lieu où l'on était enfermé, pour aller dans un endroit découvert, comme dans une cour, dans un jardin, etc. ; et, par extension, Sortir de la ville pour aller passer quelque temps à la campagne.

Prendre du repos, Cesser de travailler, d'agir, se reposer. On dit aussi, *Prendre du relâche.*

Dans les Maisons religieuses, *Prendre la discipline,* Se donner la discipline. *Ces religieuses prenaient la discipline deux fois la semaine.*

PRENDRE, se dit quelquefois en parlant Des maladies qui se gagnent, dont on est atteint par communication. *Il a pris la fièvre dans cet hôpital. Il a pris la peste, la fièvre jaune, le typhus. C'est d'un tel qu'il a pris la petite vérole.*

Il se dit aussi De certaines conditions du corps. *Il prend de l'embonpoint. Cet oiseau prend de la graisse. Il n'avait pas encore pris le tiers de son accroissement. Il prend du ventre. Prendre du corps. Prendre des forces.*

Prendre de l'âge, Avancer en âge, vieillir. *Cet homme, cette femme prend de l'âge.* On dit à peu près dans le même sens, *Ce cheval prend quatre ans, cinq ans, etc.,* Il entre dans sa quatrième, dans sa cinquième année.

Prendre une posture, une attitude, Placer son corps d'une certaine manière. *Il prit une attitude imposante. Vous avez pris une posture bien gênante.*

En parlant D'un cheval, *Prendre le trot, le galop,* Se mettre à trotter, à galoper. *Ce cheval a pris le galop tout à coup.*

Fam., *Prendre son élan,* Se donner un

certain mouvement du corps en courant, pour s'élancer ensuite avec plus de force. *Il a pris son élan. Il a sauté le fossé sans prendre son élan.* On disait autrefois dans le même sens, *Prendre son escousse.* On dit, dans un sens analogue, *Prendre son vol, son essor, l'essor.*

Prendre la fuite, S'enfuir.

PRENDRE, signifie aussi, Contracter, adopter. *Il prend de mauvaises habitudes. Il a pris un ton insupportable, des manières ridicules, des airs impertinents. Il prit un ton sévère, un air sévère pour lui parler.*

Fam., *Cet homme prend des airs, prend de certains airs,* Il affecte des manières, un ton qui ne lui conviennent point.

Cette affaire prend un bon tour, un mauvais tour, À la marche qu'elle prend, il y a lieu de présumer qu'elle réussira, qu'elle ne réussira pas. On dit de même, *Cela prend une bonne, une mauvaise tournure.*

Cet habit, cette étoffe a pris son pli, Les plis qui y sont y demeureront toujours.

Fig., *Cet homme a pris son pli,* Il a contracté des habitudes difficiles à détruire, il est incorrigible. *Ce jeune homme a pris un bon pli, un mauvais pli,* Il est déjà tout formé aux habitudes du bien ou du mal.

Prendre le sel, son sel, se dit en parlant Des viandes qu'on sale, et signifie, Se pénétrer de sel. *La viande prend mieux le sel quand elle est fraîche.*

PRENDRE, se dit encore en parlant De titres, de qualités, de noms, que l'on se donne, que l'on emploie en parlant de soi. *Il prit le titre de comte. Il prit un nom qui ne lui appartenait pas.*

Prendre la liberté de faire une chose, Prendre sur soi de la faire. Il s'emploie ordinairement par civilité. *J'ai pris la liberté de vous écrire.*

Prendre des libertés, Agir trop librement, peu décemment avec quelqu'un. *Il a pris avec vous d'étranges libertés.* Il se dit particulièrement D'actions, de gestes trop libres auprès des femmes. *Ne prenez pas, je vous prie, de ces libertés avec moi.* On dit de même, *Prendre des licences, des privautés.*

PRENDRE, se dit aussi en parlant Du prix qu'on exige pour quelque chose que ce soit. *Ce marchand prend vingt francs du mètre de ce drap, et cet autre marchand n'en prend que quinze. On m'a pris mille francs pour cette maçonnerie. Ce maître de danse prend six francs par leçon. Les voitures de place prennent tant par course, par heure. Il n'a rien voulu prendre pour sa peine. On prend tant de droit d'entrée sur cette denrée, sur cette boisson. On prend tant sur chaque muid de vin, pour chaque bœuf, etc.*

Il signifie quelquefois, Acheter. *Je prendrai cela pour six francs, si vous voulez me le donner. Je prendrai tout à six francs pièce. Vous me le faites trop cher, je ne le prendrai pas. Je lui ai pris en bloc, en gros toute sa marchandise. Si vous voulez me donner ce drap à tel prix, j'en prendrai dix pièces.*

PRENDRE, signifie aussi, Recevoir, accepter. *Je n'ai point fait de marché avec lui, mais il a pris ce que je lui ai donné. Prenez ce petit présent. Prenez ce qu'il vous donnera. Prenez ceci à compte sur ce qui vous revient.*

Prov., *Qui prend s'engage,* ou *Qui prend se vend,* Ceux qui empruntent, ou qui reçoivent des présents, s'assujettissent à ceux qui les obligent. On dit aussi proverbialement, *Fille qui prend se vend, et fille qui donne s'abandonne.*

Prendre les choses comme elles viennent, Les recevoir avec indifférence, sans se mettre en peine des suites qu'elles peuvent avoir. *Prendre les hommes comme ils sont,* S'en accommoder, quelle que soit leur humeur, leur caractère. *Prendre le temps comme il vient,* Ne s'inquiéter de rien, s'accommoder à tous les événements.

Prendre l'ordre, Recevoir l'ordre de celui qui doit le donner. On dit dans le même sens, *Prendre les ordres de quelqu'un.*

Fam., *Prenez que, prenons que,* Supposez, supposons que. *Prenons que telle chose arrive. Prenez que je n'aie rien dit.*

Prendre congé de quelqu'un, Lui faire, avant de partir, les adieux qu'exige la politesse.

Prendre des leçons, Recevoir des leçons. *Il prend tous les jours une leçon de musique.*

PRENDRE, signifie aussi, Emprunter, tirer de. *Il prit cela dans Cicéron, dans Virgile. Il a pris l'idée de cette tragédie dans un vieux roman. C'est un mot que nous avons pris du latin. Cette ville a pris son nom du fleuve qui la traverse.*

Fam., *Où avez-vous pris cela ?* Qui vous a dit cette nouvelle ? qui vous fait avoir cette pensée? On dit de même : *Où avez-vous pris que je voulais, que je voulusse vendre ma maison ? Où va-t-il prendre tout ce qu'il dit ? Etc.*

PRENDRE, se dit aussi en parlant Des personnes que l'on engage, ou avec lesquelles on s'engage, sous certaines conditions. *Prendre un laquais, un domestique, un cocher, une femme de chambre, une cuisinière, etc. Prendre un ouvrier, des ouvriers à la tâche, à la journée. Prendre un garçon de boutique, un commis. Prendre un précepteur, une gouvernante pour ses enfants. Prendre un maître de danse, de dessin, etc. Prendre un apprenti. Prendre un associé.*

Prendre une femme, Choisir une femme et l'épouser. *J'ai pris une femme dans une très honnête famille. Il a pris une jeune femme.*

Prendre femme, Se marier. *Il s'est décidé à prendre femme, pour ne plus vivre solitaire. Il a pris femme à quarante ans.*

PRENDRE, se dit quelquefois en parlant Des personnes que l'on va joindre en quelque endroit, pour se rendre ailleurs avec elles. *J'irai vous prendre à deux heures précises, soyez prêt. Il est venu me prendre pour aller au spectacle. Je vous prendrai en passant. Je vous ramènerai où je vous ai pris.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes que l'on recueille, à qui on donne l'hospitalité. *Je l'ai pris chez moi. Il eut la bonté de prendre chez lui toute cette famille.*

PRENDRE, signifie aussi, Ôter, tirer, retrancher une partie d'un tout. *Prendre dix mille francs sur une succession. Prendre cent francs sur un sac de mille francs. On prendra cette somme, cette dépense sur tel fonds. Il a pris mille francs d'avance sur son traitement. J'ai pris deux mètres sur cette chambre pour me faire un cabinet. J'ai pris la moitié, le quart de cette somme. Il a pris sa part de la récolte.*

Fam., *Il a pris sa bonne part de la fête, du plaisir, etc.,* Il y a beaucoup participé, il s'est fort amusé.

Neutralement, *Prendre sur sa nourriture, sur sa dépense, sur son nécessaire, etc.,* Retrancher de sa nourriture, de sa dépense ordinaire, etc., pour subvenir à autre chose. *Il prend sur son nécessaire pour donner aux pauvres.* On dit de même, *Prendre sur son sommeil pour travailler, pour étudier.*

Fam., *Je n'y prends ni n'y mets,* La chose dont il s'agit m'est indifférente ; ou bien, Je ne retranche ni n'ajoute rien à l'histoire que je raconte, mais je n'en garantis pas la vérité.

PRENDRE, signifie aussi, Se charger d'une chose, entrer en possession, en jouissance d'une chose à certaines conditions. *Prendre une somme en dépôt. Prendre des terres à ferme. Prendre un logement, un appartement à loyer,* ou simplement, *Prendre un logement, un appartement. J'ai pris une chambre, un cabinet, un pied-à-terre dans cette maison.*

Prendre une affaire à ses risques, périls et fortunes, S'en charger pour son compte, sans garantie, et au hasard même d'y perdre.

Prendre une affaire à forfait, La prendre pour un prix convenu, soit qu'il y ait de la perte, soit qu'il y ait du gain.

Prendre un ouvrage à la tâche, S'en charger à raison de tant pour telle ou telle mesure, pour telle ou telle quantité.

Prendre une somme à intérêt, L'emprunter à condition d'en payer les intérêts.

Prendre un intérêt dans une affaire, dans une entreprise, Contribuer de ses fonds à une affaire, à une entreprise dont on partagera le profit ou la perte.

Prendre quelqu'un sous sa protection, Le protéger, le défendre.

Prendre un engagement, Contracter un engagement.

Prendre trop sur soi, Se surcharger, vouloir faire plus qu'on ne peut.

Prendre quelque chose sur soi, En répondre, s'en charger; Faire quelque chose de son chef, sans y être autorisé. *Cela passe un peu mes pouvoirs, mais je le prends sur moi. Vous n'osez pas assez prendre sur vous. Ne vous inquiétez pas, je prends cela sur moi, je prends tout sur moi. Je prends sur moi la faute,* J'en accepte la responsabilité. *Je prends sur moi l'affaire.* Pour un autre sens de *Prendre sur soi,* voyez plus loin.

PRENDRE, signifie aussi, Choisir, préférer, adopter de préférence, se décider pour. *Je ne veux point de cette étoffe, je prends celle-ci. Je ne sais quel livre prendre. Vous avez à choisir, que prendrez-vous? Il faut prendre du plus beau bois pour faire ce meuble. Il a pris là un métier fort rude. Vous prenez le bon parti.*

Prendre le haut bout, Choisir la place la plus honorable.

Prendre un expédient, Choisir un moyen, un expédient pour terminer une affaire. *Il faut prendre quelque expédient. C'est le meilleur expédient que nous puissions prendre pour votre affaire.*

Prendre des mesures, prendre ses mesures, Employer des moyens et des expédients pour faire réussir une chose. *Cet homme a réussi dans son dessein, il avait bien pris ses mesures. Prendre de bonnes, de justes mesures. Prendre de fausses mesures.*

Prendre ses précautions, ses sûretés, Prendre les moyens nécessaires pour ne pas tomber dans un danger, pour ne pas éprouver un dommage.

Prendre une résolution, une détermination, Se résoudre, se décider à quelque chose. On dit dans le même sens, *Prendre un parti.*

On dit aussi, *Prendre un dessein.* Ce dernier vieillit.

Prendre son parti, Se résoudre, se décider, choisir un moyen, un expédient dans une affaire difficile et douteuse. *Il est quelquefois nécessaire de prendre son parti sur-le-champ.* Il signifie aussi, Prendre son extrême et dernière résolution. *Il est inutile de lui parler davantage de cette affaire, il a pris son parti.*

Prendre son parti, en prendre son parti, Se résigner à ce qui doit arriver. *Voyant qu'il ne pouvait pas guérir, il prit son parti, et se disposa à la mort.*

Prendre le parti de la robe, Se décider pour la profession du barreau, pour la magistrature. On dit aussi, *Prendre le parti de l'épée, prendre le parti de l'Église.*

Prendre les ordres sacrés, Entrer dans les ordres.

PRENDRE, se dit particulièrement De ceux qui voyagent, qui cheminent, et signifie, Choisir une route, un chemin, s'y mettre en marche. *Prendre la route d'Italie, de Bordeaux. Vous avez pris la route la plus longue, la plus courte. Prendre la voie de terre, au lieu d'aller par eau. Prenez ce chemin, cette rue, ce sentier. Il a pris le chemin de l'église. Prenez la première rue, la seconde rue à droite, à gauche.*

Prendre le plus long ou *le plus court, son plus long* ou *son plus court,* Prendre le chemin le plus long ou le plus court.

Neutralement, *Prendre à droite, à gauche,* Entrer dans le chemin qui est à main droite ou à main gauche. *Prenez par ici, par là,* Allez par ce chemin-ci, par ce chemin-là.

Neutralement, *Prendre à travers champs, à travers les terres labourées,* Aller directement, sans suivre de chemin frayé.

Fig. et fam., *Prendre à travers les choux, à travers choux,* Conduire son affaire, aller à son but tout droit, sans s'embarrasser d'aucune considération.

Prendre la voie de la messagerie, de la diligence, la voie du coche, Aller par la messagerie, par la diligence, par le coche. On dit de même, *Prendre la diligence, prendre la poste, prendre la messagerie, prendre le coche, prendre le chemin de fer, prendre le premier train, prendre le paquebot.* On dit dans le même sens, *Prendre un cheval, un fiacre, un cabriolet, un bateau.*

Fig., *Prendre la bonne voie, la mauvaise voie,* Se porter au bien, se porter au mal. Il signifie aussi, Se servir de bons ou de mauvais moyens pour faire réussir quelque affaire. *Il a pris la bonne voie, la mauvaise voie. Il a pris une bonne voie, une mauvaise voie pour parvenir à son but.* On dit dans le même sens : *Prendre les voies de la douceur, de la rigueur, etc. La voie que vous prenez n'est pas bonne, n'est pas honnête.*

Fig., *Prendre le chemin de se ruiner, de faire fortune,* Faire ce qu'il faut pour se ruiner, pour s'enrichir. *Il veut faire fortune, il n'en prend pas le chemin.*

Prendre les devants, prendre le devant, Partir avant quelqu'un; et, figurément, Le prévenir, le devancer, le gagner de vitesse dans une affaire.

Prendre le pas sur quelqu'un, Passer devant lui pour le précéder; et, *Prendre sa droite,* Se mettre à sa droite.

Prendre la main, Prendre le pas, prendre la droite. *Les princes du sang prennent la main chez eux.*

PRENDRE, se dit quelquefois en parlant Des étoffes, pour marquer La façon dont on les coupe, dont on les emploie. *Le tailleur a mal pris cette étoffe. Prendre une étoffe de droit fil, de biais. Prendre une étoffe du bon, du mauvais côté, du bon, du mauvais biais. Prendre du drap à contre-poil.* Il se dit aussi en parlant De certaines viandes. *Vous coupez mal ce bœuf, ce bouilli; vous n'avez pas pris le sens.*

Fig., *Prendre une affaire à contre-poil,* La prendre dans un sens contraire à celui qui serait convenable.

Fig., *Prendre bien, prendre mal une affaire,* Lui donner un bon, un mauvais tour, la conduire bien, la conduire mal. *Il a mal pris mon affaire, voici comme il fallait la prendre. L'affaire n'a pas réussi, parce qu'on ne l'a pas bien prise.* On dit dans le même sens, *Prendre une affaire du bon, du mauvais biais.*

Fig., *Prendre une chose du bon, du mauvais côté,* La voir, l'entendre, la considérer comme il convient, comme il ne convient pas.

PRENDRE, signifie au figuré, Entendre, comprendre, concevoir, expliquer, interpréter, considérer d'une certaine manière. *Prendre bien le sens d'un auteur. Il prend mal ce passage, le sens de ce passage. Les commentateurs prennent ce passage en des sens très opposés. Prendre une chose à contresens. Vous avez mal pris la chose. A bien prendre la chose, vous devez être plus content que fâché de cet arrangement. Il a bien pris ce qu'on lui a dit de votre part. Vous prenez mal mes paroles. Prendre une affaire à rebours, à gauche, de travers.*

Prendre quelque chose en bonne part, en mauvaise part, En être content ou mécontent, recevoir bien ou mal ce qu'on nous dit, ce qu'on nous fait, le trouver bon ou mauvais. On dit de même, *Ce mot se peut prendre en bonne part, en mauvaise part,* Il est susceptible d'une bonne, d'une mauvaise interprétation.

Prendre une chose à la lettre, au pied de la lettre, L'expliquer précisément selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. *Il ne faut pas toujours prendre les choses au pied de la lettre. Vous prenez trop à la lettre ce qu'on vous a dit.* On dit à peu près dans le même sens, *Prendre les choses à la rigueur,* Trop à la lettre, sans modification.

Prendre en riant quelque chose, Ne s'en point fâcher, n'en faire que rire. *Prendre sérieusement une chose,* L'entendre comme si elle avait été dite sérieusement. *Prendre sérieusement,* ou *Prendre au sérieux une chose,* signifie aussi, La regarder comme une chose d'importance qui mérite attention, considération.

PRENDRE, signifie aussi, figurément, Adopter, soutenir avec chaleur. *Prendre la cause de quelqu'un. Il a pris ma défense. Il a pris votre querelle. J'ai pris ses intérêts. J'ai pris son parti. On doit toujours prendre le parti du faible et de l'innocent.*

Prendre parti pour quelqu'un, Se déclarer pour lui; et, dans le sens opposé, *Prendre parti contre quelqu'un.*

Prendre parti avec quelqu'un, S'attacher à son service; et, absolument, *Prendre parti,* S'enrôler dans les troupes. *Ce jeune homme a pris parti dans tel régiment.* Dans ce sens il a vieilli.

En termes de Palais, *Prendre le fait et cause de quelqu'un,* ou *Prendre fait et cause pour quelqu'un,* Intervenir en cause pour lui. Il se dit figurément dans le discours ordinaire, et alors il signifie, Prendre la défense de quelqu'un.

PRENDRE, se dit aussi en parlant Des sentiments, des passions, des affections et des répugnances que l'on éprouve. *Prendre du plaisir, prendre son plaisir à quelque chose. Prendre du chagrin, de l'humeur, du dépit de quelque chose. Prendre de l'attachement, de l'affection, de l'amitié, du goût pour quelqu'un. Prendre de la haine, de l'aversion, du dédain, de l'horreur pour quelqu'un, pour quelque chose. Prendre de l'intérêt à quelqu'un. Il prend de l'intérêt, quelque intérêt, beaucoup d'intérêt à cet homme.* On dit dans le même sens : *Prendre quelqu'un en amitié, en affection, en aversion, en haine, en horreur. Prendre quelqu'un, quelque chose en goût, en dégoût. Prendre quelqu'un, quelque chose en gré. Etc.*

Prov., *Chacun prend son plaisir où il le trouve.*

Fam., *Prendre quelqu'un en guignon, en grippe; prendre quelque chose en grippe,* Être prévenu contre quelqu'un, contre quelque chose, sans pouvoir en rendre raison.

Prendre quelqu'un en pitié, Avoir pour lui de la compassion ou du dédain, suivant la circonstance. *Prendre le mal d'autrui en pitié,* En être touché.

Prendre son mal en patience, Le souffrir patiemment.

PRENDRE, s'emploie encore tant au propre qu'au figuré, et tant au sens physique qu'au sens moral, dans un grand nombre de phrases où sa signification varie, et ne peut se rapporter que difficilement aux acceptions précédemment indiquées.

Fig., *Prendre quelqu'un par ses propres paroles,* Le convaincre de quelque chose par ce qu'il a dit lui-même, prendre droit contre lui de ses propres paroles.

Fig., *Prendre quelqu'un au mot,* Se hâter d'accepter une offre. Cela se dit surtout Lorsqu'il s'agit du prix d'un achat ou d'une vente.

Prendre quelqu'un à part, Le séparer du reste de la compagnie pour l'entretenir en particulier.

Prendre des renseignements, des informations, Se faire donner des renseignements sur un fait et sur ses circonstances, sur une personne, sur sa conduite, sur sa capacité, etc. On dit à peu près dans le même sens, *Prendre connaissance d'une chose, d'un fait.*

Prendre du délai, prendre du temps, Retarder l'exécution de quelque chose.

Prendre du temps, se dit aussi Des choses dont l'exécution exige du temps. *Ce travail m'a pris beaucoup de temps.*

Prendre son temps, Faire une chose à loisir, ne pas se presser.

Prendre son temps, signifie aussi, Se servir du moment favorable pour faire réussir quelque chose. *Je prendrai mon temps pour cela.*

Prendre le temps de quelqu'un, Attendre le moment qui convient à quelqu'un dont on a besoin. *Je prendrai votre temps.* Dans un autre sens, *Prendre le temps de quelqu'un,* Lui faire perdre son temps.

Prendre jour, Fixer un jour. *Nous avons pris jour pour régler cette affaire.*

Prendre de la peine, Faire des efforts, travailler avec soin.

Prendre ses avantages, Profiter, tirer avantage des occasions qui se présentent. *Il sait*

bien prendre ses avantages. On dit de même, *Cet homme prend avantage de tout.*

Prendre de l'avantage, prendre son avantage pour monter à cheval, se dit De ceux qui, ne pouvant monter facilement à cheval, s'aident pour cela d'une pierre ou d'un lieu elevé.

Prendre des inscriptions en medecine, en droit, etc., S'inscrire pour faire ses études en médecine, en droit, etc.

Prendre ses degrés, ses grades, Obtenir ses titres de maitre ès arts, de bachelier, de licencié, de docteur, qu'on acquiert dans les universités. On dit de même, *Prendre ses licences.*

Prendre le haut ton, le prendre sur le haut ton, le prendre très haut, Parler avec fierté. On dit de même, *Vous le prenez bien haut.*

Prendre le dessus, se dit D'une personne dont la santé, les affaires, etc., commencent à se rétablir. *Il a été longtemps malade, mais il commence à prendre le dessus. Ses affaires ont été longtemps dérangées, mais il commence à prendre le dessus.*

Prendre la grande main, la haute main dans une affaire, Y prendre la principale autorité, en prendre la direction.

Prendre l'épouvante, Avoir tout à coup une grande peur.

En termes de Chasse, *Prendre le change*, se dit Des chiens, lorsqu'ils quittent la bête qui a été lancée, et qu'on appelle la bête de meute, pour en courir une autre.

Fig., *Prendre le change sur un objet, dans une affaire*, Se tromper sur un objet, dans une affaire. *Faire prendre le change à quelqu'un*, Le tromper, l'induire en erreur.

Prendre la mesure, les dimensions d'un objet, Voir quelles sont les dimensions d'un objet, le mesurer.

Prendre les avis, les voix, Recueillir les avis, les voix.

Prendre la parole, Commencer à parler, à faire un discours dans une assemblée. *Le premier qui prit la parole fut... Après la proposition faite, un tel prit la parole.*

Prendre la parole de quelqu'un, Recevoir son engagement, sa promesse. *J'ai pris sa parole qu'il ferait telle chose.* On dit de même, *Prendre la parole*, Tirer assurance, promesse verbale que telle chose sera faite. *J'ai pris parole de lui.*

Prendre sur soi, prendre beaucoup sur soi, Se retenir, se faire violence, se contraindre. *J'ai pris sur moi pour ne pas lui répondre. Cet homme était très colère; il faut qu'il ait beaucoup pris, bien pris sur lui, pour être maintenant d'un commerce aussi doux.*

Prendre le plaisir de la chasse, de la pêche, de la promenade, etc., Aller à la chasse, à la pêche, à la promenade, etc. *Prendre un divertissement*, Se divertir, s'amuser à quelque chose.

Prendre une chose en considération, Remarquer une chose, la mettre en quelque sorte à part pour la considérer et en tenir compte. *On prendra cet article, cette demande en grande considération.*

En parlant D'une narration, *Prendre la chose de plus haut*, Remonter aux choses qui ont précédé celles qu'on raconte ou qu'on vient de raconter. *Vous ne nous avez pas appris l'origine, les causes de cet événement; prenez la chose de plus haut.*

Prov. et fig., *Prendre la mouche, prendre la chèvre*, Se fâcher, s'irriter tout à coup, pour un léger sujet, mal à propos.

Ce fleuve, cette rivière prend sa source en tel endroit, Ce fleuve, cette rivière commence à couler de ce lieu-là. On dit aussi, *Cette rivière prend son cours vers le nord*, Elle coule dans la direction du sud au nord.

En termes de Marine, *Prendre un chargement, prendre du monde, des troupes, des passagers, etc.*, Les mettre, les recevoir à bord. *Prendre le vent sur un bâtiment*, Se mettre entre ce bâtiment et le point d'où le vent souffle. *Prendre la mer*, Commencer un voyage sur mer. *Prendre la haute mer, prendre le large*, S'éloigner du rivage, gagner la haute mer. *Prendre terre, prendre port en quelque terre*, Y aborder, y débarquer. *On prit terre au cap de Bonne-Espérance.* On dit aussi : *Prendre la hauteur du soleil*, Observer avec un instrument, principalement à l'heure de midi, l'élévation du soleil au-dessus de l'horizon. Absolument, *Prendre hauteur*, Mesurer la distance d'un astre ou de tout autre objet, à l'horizon. *Prendre des ris*, Raccourcir les voiles par en haut, au moyen des ris. *Etc.*

Fig. et fam., *Prendre le large*, S'enfuir.

Au Jeu, *Prendre sa revanche*, Jouer une seconde partie pour se racquitter de ce qu'on a perdu à la première. *Il a perdu la première partie, et a pris sa revanche.*

Fig., *Prendre sa revanche*, Regagner un avantage qu'on avait perdu, ou l'équivalent. *Ce général fut battu l'année dernière, mais cette année il a pris sa revanche.*

Au Jeu de paume, *Prendre sa bisque*, Compter le quinze qu'on a reçu de celui contre qui l'on joue, et qu'on est en droit de prendre quand on veut.

Fig. et fam., *Bien* ou *mal prendre sa bisque*, Faire usage bien ou mal à propos d'un moyen qu'on a pour réussir dans une affaire, pour obtenir une grâce.

Au Jeu de l'écarté, du piquet, *Prendre des cartes*, Changer une ou plusieurs des cartes de son jeu pour autant de cartes du talon. *Jouer sans prendre*, se dit De celui qui entreprend de jouer sans appeler une autre carte.

PRENDRE, se construit avec la préposition *À* dans plusieurs phrases faites.

Prendre à témoin, Invoquer le témoignage de quelqu'un, le sommer de déclarer ce qu'il sait. *Je les prends à témoin de la violence, de l'insulte que cet homme vient de me faire.* On dit aussi : *Je prends Dieu à témoin de ce que je dis.*

Prendre à partie, Attaquer en justice un homme qui n'était pas d'abord notre adversaire. *Vous vous opposez à l'exécution de l'arrêt que j'ai obtenu contre un tel, je vous prends à partie.* On dit, par extension, *Prendre quelqu'un à partie*, Lui imputer quelque chose, lui reprocher une chose dont on se plaint, l'en rendre responsable.

Prendre un juge à partie, Se plaindre en justice d'un juge, intenter une action contre lui. *Il demande à prendre ce juge à partie.*

Prendre une chose à cœur, S'en affecter, y être vivement sensible. *Vous prenez cela trop à cœur.*

Prendre une chose à tâche, Affecter visiblement, saisir chaque occasion, chercher tous les moyens de faire une chose. *Il semble avoir pris à tâche de me contrarier.*

PRENDRE, se construit aussi, dans plusieurs phrases faites, avec la préposition *Pour.*

Prendre une personne pour une autre, Croire qu'une personne en est une autre. *La mère de Darius prit Éphestion pour Alexandre.* On dit de même, *Prendre une chose pour une autre.*

Fam., *Prendre quelqu'un pour un autre*, En juger autrement qu'il ne faut. *Vous croyez que c'est un habile homme, vous croyez que c'est un sot, vous le prenez pour un autre. Vous voulez me faire votre dupe; vous me prenez pour un autre.* En ce sens, on dit, figurément et proverbialement, *Prendre martre pour renard.*

Fam., *Pour qui me prenez-vous?* Vous me jugez mal, vous vous méprenez sur mon compte.

Prendre un homme pour une dupe, Le regarder comme un homme facile à tromper.

Prendre quelqu'un pour dupe, Le tromper, le duper. *Il a fait un mauvais marché, on l'a pris pour dupe, il a été pris pour dupe.*

Prendre pour bon, Croire. Il se dit ordinairement dans un sens ironique. *Il prend pour bon tout ce qu'on lui débite, tous les contes qu'on vient lui faire.*

Fig. et fam., *Il a pris ce qu'on lui a dit pour argent comptant*, Il a cru trop facilement ce qu'on lui a dit; il a fait trop de fond sur de simples apparences.

PRENDRE, se construit avec la conjonction *Que*, dans le sens de Supposer que. *Prenons que les choses se sont passées ainsi. Prenons que je n'ai rien dit.*

PRENDRE, se construit avec un substantif non précédé de l'article, dans un grand nombre de phrases faites qui équivalent souvent à un seul verbe, et dont la plupart expriment un commencement d'action ou d'état. *Prendre racine. Prendre feu. Prendre couleur. Prendre forme. Prendre consistance. Prendre position. Prendre haleine. Prendre pied. Prendre jour et heure. Prendre assignation. Prendre mesure. Prendre note. Prendre acte. Prendre date. Prendre naissance. Prendre fin. Prendre possession. Prendre patience. Prendre courage. Prendre peur. Prendre plaisir. Prendre avis, conseil. Prendre pitié. Prendre soin. Prendre garde. Prendre attention. Prendre prétexte. Prendre occasion. Prendre droit. Prendre faveur. Prendre parti. Prendre goût. Prendre querelle. Prendre exemple. Prendre fait et cause. Prendre intérêt à quelqu'un, à quelque chose. Je prends intérêt à tout ce qui vous regarde. Prendre part à la joie, à la douleur de quelqu'un. Je prends part à tout ce qui vous touche.* Voyez RACINE, FEU, COULEUR, FORME, CONSISTANCE, ETC.

Fig., *Prendre langue.* Voyez LANGUE.

PRENDRE, s'emploie aussi comme neutre, et signifie, Prendre racine. *Les arbres qui ont beaucoup de chevelu prennent infailliblement. La vigne ne prend pas d'ordinaire en basse Normandie. Il y a des plantes qui prennent également en toute sorte de pays; il y en a d'autres qui ne prennent qu'en de certaines terres. Cet arbrisseau prend, ne prend pas de bouture.*

Fig., *Prendre, ne pas prendre, prendre bien, prendre mal*, se dit D'un ouvrage d'esprit, d'une proposition, d'un compliment, etc., qui a réussi, ou qui n'a pas réussi. *Ce livre, cette pièce de théâtre n'a pas pris. Votre proposition a pris. Cela prend, cela prend bien, cela ne prend pas, cela prend mal. Cette plaisanterie n'a pas pris. Ces manières-là ne prendront pas avec nous.* Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Ce jeune homme a bien pris dans le monde. Cette jeune personne a parfaitement bien pris dans notre société.*

PRENDRE, neutre, signifie aussi, S'attacher, faire son impression, son effet. *Cette couleur ne prend point. Il faut un mordant*

pour faire prendre cette couleur. L'encre ne prend pas sur le papier huilé. Les vésicatoires ont pris, ont bien pris. Les sangsues n'ont pas pris. Le feu a pris à cette maison, à ce magasin. Le feu prendra, s'allumera sans que vous le souffliez. L'amorce n'a pas pris.

Il se dit également De ce qui fait une impression trop forte à la gorge, au nez. *Ce ragoût est trop épicé, il prend à la gorge. Cette odeur est trop forte, elle prend au nez.*

Il se dit aussi De ce qui se gèle, se glace, se coagule, s'épaissit. *La rivière a pris cette nuit. Mettez de la présure dans ce lait, pour qu'il prenne. Vos confitures ont mal pris. Cette gelée ne prendra pas. Ces glaces n'ont pas bien pris.*

Fig. et fam., *C'est un homme qui prend à tout, qui ne prend à rien,* Que tout intéresse, que rien n'intéresse. *On a fait commencer à cet enfant différentes études, il ne prend à rien.*

La fièvre, la goutte lui a pris, Il a été attaqué de la fièvre, de la goutte. On dit impersonnellement dans le même sens, *Il lui prit une colique, un mal de dents, une sueur froide, une faiblesse, etc.;* et au sens moral, *Il lui prit une fantaisie, un dégoût; il lui prend des accès de franchise et de vivacité fort incommodes; etc.*

Il lui a pris en gré de faire telle chose, La fantaisie lui est venue de faire telle chose.

PRENDRE, neutre, se dit encore De ce qui contribue à un bon ou à un mauvais résultat. *Bien lui a pris d'avoir été averti promptement. Il lui prendra mal un jour de songer si peu à ses affaires.* Dans cette acception, il s'emploie souvent avec la particule *En. S'il ne se corrige, il lui en prendra mal. Après ce qu'il avait fait, bien lui en prit d'avoir des protecteurs.*

PRENDRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'attacher, s'accrocher. *Il s'est pris à un arbre, etc. Un homme qui se noie, se prend à tout ce qu'il peut. Ma robe s'est prise à un clou, à une épine. Il s'est pris à un clou, et son habit a été déchiré.*

Fig., *Ne savoir où se prendre,* Ne savoir à quoi s'attacher, à quoi recourir.

Se prendre à quelqu'un, Le provoquer, l'attaquer. *Il ne faut pas se prendre à plus fort que soi.*

S'en prendre à quelqu'un, Lui attribuer quelque faute, vouloir l'en rendre responsable, lui en donner le tort. *On s'en prend à moi, comme si j'avais fait la faute, comme si j'avais part à cette affaire. S'il y a du mal, prenez-vous-en à vous-même. Je m'en prendrai à vous de tout ce qui pourra arriver.*

S'y prendre bien, s'y prendre mal, Mettre plus ou moins d'adresse à ce qu'on fait; Employer de bons ou de mauvais moyens pour réussir dans une affaire. On dit de même: *S'y prendre comme il faut. S'y prendre adroitement,* ou *maladroitement, gauchement. Ne savoir comment s'y prendre.*

Fig., *Se prendre à,* Commencer, se mettre à. *Elle se prit à rire. Elle se prit à pleurer.*

Fam., *Se prendre de paroles avec quelqu'un,* Se quereller, avoir un démêlé avec lui. *Ils se sont pris de paroles.* On dit dans le même sens, figurément et familièrement, *Ils se sont pris de bec.*

Se prendre d'amitié, se prendre d'aversion pour quelqu'un, Concevoir de l'amitié, de l'aversion pour quelqu'un. On dit de même, *Se prendre de belle passion pour quelqu'un.*

Se prendre de vin, S'enivrer.

PRENDRE, avec le pronom personnel, signifie quelquefois, S'unir. *Ils se sont pris pour mari et femme.*

PRENDRE, avec le pronom personnel, se dit aussi Des liqueurs qui viennent à se figer. *L'huile se prend quand on la tient dans un lieu froid. Le sirop se prendra bientôt.*

Il se dit encore Des mots, des expressions, et signifie, Être employé. *Ce mot se prend dans telle signification. Ce verbe se prend figurément, et signifie... Cet adjectif se prend quelquefois substantivement.*

À TOUT PRENDRE. loc. adv. En considérant, en compensant le bien et le mal. *Il est vif, impatient; mais, à tout prendre, c'est un homme estimable. Cette maison a ses défauts; mais, à tout prendre, elle est belle et commode.*

AU FAIT ET AU PRENDRE. loc. adv. Au moment de l'exécution, quand il est question d'agir, de parler, etc. *Quand ce fut au fait et au prendre. Quand ce vint au fait et au prendre. On le dirait plein d'intelligence; mais, au fait et au prendre, il n'est bon à rien.*

PRIS, ISE. part. passé. *Une ville prise. Un poisson pris dans les filets. Un homme pris de vin. C'est un parti pris.* Prov., *À parti pris point de conseil.*

Fam., *Pris par les yeux,* Séduit par la vue.

PRIS, signifie quelquefois, Trompé. *Cet homme est simple, il y sera pris. Tout le monde y aurait été pris.*

Prov., *C'est autant de pris sur l'ennemi,* C'est toujours avoir obtenu quelque avantage, avoir tiré quelque parti d'une mauvaise affaire.

Une personne bien prise dans sa taille, Une personne bien faite, bien proportionnée. *Il est petit, mais il est bien pris dans sa taille.* On dit dans le même sens, *Avoir la taille bien prise, être de taille bien prise.* On dit aussi, *Ce cheval est bien pris,* Il a le corsage bien fait.

Au Jeu du lansquenet, *Il est pris,* Sa carte a été faite. *Il avait carte double, et il a été pris le premier, il a été le premier pris.*

Fig. et fam., *Il a l'air d'un premier-pris,* se dit D'un homme qui a la contenance triste et embarrassée. Il vieillit.

Prov. et fig., *Aussitôt pris, aussitôt pendu.* Voyez PENDU.

PRENEUR, EUSE. s. Celui, celle qui prend, qui a coutume de prendre. Il se dit Des personnes qui sont dans l'habitude de prendre certaines choses par la bouche, par le nez, etc. *Preneur de tabac. Preneur de café, de thé, etc.*

Il se dit aussi en parlant De quelques chasses. *Preneur de taupes. Preneur d'oiseaux à la pipée. Preneur d'alouettes.* Il est familier.

PRENEUR, en style de Notaire, Celui qui prend une maison à loyer, une terre à ferme, etc. *Le preneur s'engage à... Le bailleur et le preneur.*

En termes de Marine, *Bâtiment preneur,* Celui qui fait une prise. Dans cette locution, *Preneur* est adjectif.

PRÉNOM. s. m. Le nom qui, chez les anciens Romains, précédait le nom de famille, et qui distinguait chaque particulier. *César portait le prénom de Caïus. Le prénom de Cicéron était Marcus.*

Il se dit aussi, chez les Modernes, Du nom ou des noms qui dans l'acte de naissance précèdent le nom de famille et qui servent à distinguer les individus. *Louis est son prénom. Quels sont vos prénoms?*

PRÉNOTION. s. f. Terme didactique. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose, avant de l'avoir bien examinée, bien étudiée. *Je n'ai là-dessus que des prénotions légères.*

PRÉOCCUPATION. s. f. Disposition d'un esprit tellement occupé d'un seul objet, qu'il ne peut faire attention à aucun autre. *Il est dans une telle préoccupation d'esprit, que vous lui parleriez en vain d'une autre affaire que de la sienne. S'il vous a répondu de travers, ce n'est pas de sa part simple distraction, c'est préoccupation.*

Il signifie aussi, Prévention d'esprit. *Juger sans préoccupation. Quand il y a de la préoccupation, il est difficile de bien juger des choses. L'effet de la préoccupation est d'altérer le jugement. Être libre, exempt de toute préoccupation. Il faut se défendre de toute préoccupation. J'ai vu beaucoup de personnes victimes de leurs préoccupations.*

PRÉOCCUPER. v. a. Occuper fortement l'esprit, l'absorber tout entier. *Cette idée le préoccupe du matin au soir. Cette affaire est assez grave pour le préoccuper.*

Il signifie aussi, Prévenir l'esprit de quelqu'un, en lui donnant quelque impression défavorable qu'il est difficile de lui ôter. Dans ce sens, il se prend toujours en mauvaise part. *Je crains qu'il ne lui préoccupe l'esprit, qu'il ne préoccupe son esprit. Il ne faut pas qu'un juge se laisse préoccuper. C'est un homme fort aisé à préoccuper.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Il se préoccupe d'abord. Il s'est préoccupé en faveur d'un faux système. Les esprits faibles se préoccupent aisément.*

PRÉOCCUPÉ, ÉE. part. passé.

Avoir l'esprit préoccupé d'un objet, être préoccupé d'un objet, En avoir l'esprit uniquement occupé. *Il est tellement préoccupé de son affaire, qu'il ne peut songer à autre chose. Il a l'air fort préoccupé.*

PRÉOPINANT. s. m. Celui qui opine avant un autre. *Il fut de l'avis du préopinant. Tous les préopinants ont nié ce fait.*

PRÉOPINER. v. n. Opiner avant quelqu'un. *Je suis de l'avis de celui qui a préopiné.* Il est peu usité.

PRÉORDINATION. s. f. Terme dogmatique. Ordre établi à l'avance. *Ce théologien composa un traité pour démontrer que la liberté de l'homme s'accorde avec la préordination de Dieu.*

PRÉORDONNER. v. a. Ordonner, disposer à l'avance. *On a reproché à certains docteurs protestants d'avoir dit que Dieu préordonne les hommes au crime, au péché.*

PRÉORDONNÉ, ÉE. part. passé.

PRÉPARANT. adj. m. T. d'Anat. Il n'est usité que dans cette expression, *Vaisseaux préparants,* Vaisseaux qui servent à la préparation de la semence; par opposition à *Vaisseaux déférents,* Ceux qui la portent vers l'extérieur.

PRÉPARATEUR. s. m. Celui qui prépare quelque chose. Il se dit particulièrement d'Une personne qui prépare à un professeur de physique ou de chimie les choses nécessaires aux expériences de son cours.

PRÉPARATIF. s. m. Apprêt. *On fait de grands préparatifs pour l'entrée de ce prince, pour cette fête. On n'a fait encore aucun préparatif. C'est un préparatif nécessaire. Préparatifs de guerre. Les préparatifs d'un siège. Les préparatifs d'un repas. Il ne faut point, il n'y faut point tant de préparatifs. Il y a des opérations de chirurgie qui demandent*

de grands préparatifs. Presque toujours ce mot s'emploie au pluriel.

PRÉPARATION. s. f. Action par laquelle on prépare, on se prépare. *Parler, prêcher, plaider sans préparation. Toute la vie d'un chrétien doit être une préparation à la mort. Il est bon d'user de quelque préparation avant que de se purger.*

Préparation à la messe, à la communion, Méditation, prières par lesquelles on se prépare à dire ou à entendre la messe, ou à communier.

PRÉPARATION, se dit, dans quelques Arts, de L'action, de la manière de préparer certaines choses pour les employer ou les garder. *La préparation des peaux, des laines, des soies. La préparation de la pâte. La préparation des mets, des aliments. Ce naturaliste s'occupe de la préparation et de la conservation des insectes.*

Il se dit, particulièrement, de La composition des médicaments. *La préparation de ce remède a été mal faite. La préparation de la thériaque.*

Il se dit aussi Des médicaments préparés. *Les potions, les médecines, les pilules, etc., sont des préparations pharmaceutiques.*

Préparation chimique, Mélange de plusieurs substances préparées pour une expérience ou une opération de chimie.

Préparation anatomique, Pièce d'anatomie préparée de manière à montrer quelques détails d'organisation.

PRÉPARATOIRE. adj. des deux genres. Qui prépare. *Procédures préparatoires.*

Jugement préparatoire, Celui qui n'est qu'une préparation au jugement définitif, qui tend à l'éclaircissement de quelque point particulier, sans préjuger le fond.

En Matière criminelle, *La question préparatoire,* s'est dit de La question que l'on donnait à un accusé avant de le juger. *Louis XVI abolit la question préparatoire.*

En Géométrie, *Propositions préparatoires,* Les propositions qu'on ne démontre que pour arriver à une démonstration principale.

PRÉPARATOIRE, s'emploie quelquefois comme substantif masculin. *Un préparatoire. C'est un préparatoire indispensable. Laissez là tous vos préparatoires, et arrivez au fond de la question.*

PRÉPARER. v. a. Apprêter, disposer, mettre une chose dans l'état convenable à l'usage auquel on la destine. *Préparer une maison. Préparer un dîner. Préparer de la viande, un mets. Préparer des cuirs. L'art de préparer et de conserver les insectes. Préparer un spectacle. On vous prépare un logement dans cette maison. Tout est préparé pour vous recevoir. Préparer une médecine. Préparer des drogues. Préparer un looch, de l'opium, etc.*

Fig., *Saint Jean-Baptiste est venu pour préparer les voies du Seigneur,* Pour annoncer la venue prochaine du Seigneur, pour disposer les Juifs à le recevoir. *Préparer les voies à quelqu'un,* Lui donner des facilités pour faire ce qu'il a entrepris, pour arriver à son but.

PRÉPARER, s'emploie souvent au sens moral. *Les causes secrètes qui ont préparé ces événements. Cela nous prépare de grands malheurs, de grands chagrins, de grands regrets. Préparer le bonheur des générations futures. Préparer, se préparer des excuses, des moyens de défense. On lui avait préparé une grande surprise. Les ennemis avaient préparé une grande résistance.*

Préparer un discours, Méditer, disposer dans sa mémoire un discours que l'on doit prononcer.

PRÉPARER, signifie aussi, Faire précéder une chose de quelques précautions pour en assurer l'effet. *Quand on hasarde de certaines hardiesses de style, il faut les préparer. Il faut préparer ce coup de théâtre. Ce musicien prépare bien ses dissonances.*

Il se dit également en parlant Des personnes, et signifie, Mettre dans une disposition propre à atteindre un but qu'on se propose. *Préparer quelqu'un à soutenir un examen. Préparer des enfants à faire leur première communion. Il avait préparé les esprits au changement qu'il se proposait de faire.*

Il s'emploie souvent, dans cette signification, avec le pronom personnel. *Se préparer pour quelque chose, à quelque chose. Se préparer pour parler en public. Se préparer pour prendre médecine, pour être purgé. Il se prépare à une confession générale. Se préparer pour un voyage. Se préparer au combat, à la guerre. Un prêtre qui se prépare pour aller dire la messe. Il s'est préparé à la mort. Il s'est préparé à tous les événements de la fortune. Préparez-vous à le recevoir. Il s'était préparé pour lui répondre.*

Il se dit aussi en parlant Des choses. *Le temps se prépare à être beau. Voilà un orage qui se prépare. Une grande révolution se préparait alors dans ce pays.*

PRÉPARÉ, ÉE. part. passé.

Être préparé sur un sujet, L'avoir médité, le bien connaître.

PRÉPONDÉRANCE. s. f. Supériorité d'autorité, de crédit, de considération, etc. *Cet avis a la prépondérance. Ce magistrat a une grande prépondérance dans sa compagnie. Ce ministre a la prépondérance au conseil.*

PRÉPONDÉRANT, ANTE. adj. Qui a plus de poids qu'un autre. Il n'est guère usité que dans les locutions suivantes :

Voix prépondérante, Voix qui l'emporte en cas de partage. *Dans certaines compagnies, la voix du chef est prépondérante.*

Raison prépondérante, Raison qui doit l'emporter dans une discussion, qui doit agir avec force sur les esprits.

PRÉPOSER. v. a. Commettre, établir quelqu'un avec autorité, avec pouvoir de faire quelque chose, d'en prendre soin. *On l'a préposé à la conduite de tous les travaux. Ceux que l'on avait préposés pour l'administration de la justice. On le préposa à la régie de telle ferme. Pharaon préposa Joseph sur toute l'Égypte. Les évêques sont préposés sur l'Église de Dieu, à la conduite de l'Église de Dieu, pour gouverner l'Église de Dieu.*

PRÉPOSÉ, ÉE. part. passé. *Commis préposé pour recevoir les droits, préposé à la recette d'un impôt.*

Il s'emploie aussi substantivement, surtout en parlant de Commis. *C'est un des préposés. Les préposés de la douane, de l'octroi.*

PRÉPOSITIF, IVE. adj. T. de Gram. Qui a rapport à la préposition. *Particules prépositives,* Certaines prépositions latines qui entrent dans la composition de beaucoup de mots français, et qui en sont inséparables, comme *ad* dans *adjoint, pro* dans *proposer, per* dans *perforer, etc.* — *Locutions prépositives,* Façons de parler composées de plusieurs mots, et faisant fonction de prépositions, comme *Vis-à-vis de, à l'égard de, au travers de, etc.*

Il signifie aussi, Qui se met devant. *Lettre, voyelle prépositive.*

PRÉPOSITION. s. f. T. de Gram. Partie d'oraison invariable qui se place entre deux termes, qu'elle lie ensemble en exprimant un rapport de l'un avec l'autre. *Préposition de temps, de lieu. Le régime, le complément d'une préposition. Cette préposition grecque régit l'accusatif, le génitif, le datif.* Dans ces phrases, *Pour un tel, contre un tel, devant les juges, sur une table, dans un coffre, auprès de vous, etc.,* les mots *Pour, contre, devant, sur, dans, auprès, etc.,* sont des prépositions.

Préposition inséparable, Celle qu'on ne peut séparer du mot avec lequel elle fait un tout, sans changer la signification de ce mot. Dans les substantifs composés *Avant-bras, avant-cour, arrière-corps,* les mots *Avant, arrière,* sont des prépositions inséparables.

PRÉPUCE. s. m. La peau qui couvre l'extrémité du membre viril.

PRÉROGATIVE. s. f. Privilège, avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignités, etc. *Cette charge donne de belles prérogatives. Cette église a de grandes prérogatives, jouit de grandes prérogatives, jouit de beaucoup de prérogatives.*

Dans les Monarchies constitutionnelles, *La prérogative royale,* ou simplement, *La prérogative,* Les droits et les honneurs assurés au roi par la constitution de l'État.

PRÉROGATIVE, se dit quelquefois d'Une faculté, d'un avantage dont certains êtres animés jouissent exclusivement. *La raison et la parole sont les plus belles prérogatives de l'homme.*

PRÈS. Préposition qui marque proximité de lieu ou de temps. Proche. *S'asseoir près de quelqu'un. Être logé près de l'église. Il est logé près d'ici, fort près d'ici. Il a approché fort près du but. Il en a approché fort près, tout près. Nous sommes près du temps de la moisson, près des vendanges, près de l'hiver. Il n'est pas près de finir. Quand il se vit près de sa dernière heure, près de mourir, près d'être condamné. Il est bien près de midi. Nous voilà bien près du moment décisif. Cet événement est encore bien près de nous.*

Fig., *Cet ouvrage est bien près de la perfection,* Il s'en faut bien peu qu'il ne soit parfait.

Fig. et fam., *Avoir la tête près du bonnet,* Être d'une humeur prompte, et se mettre en colère pour peu de chose.

Prov., *Être près de ses pièces,* N'avoir guère d'argent.

Quoique la préposition *Près* doive régulièrement être suivie de la préposition *De,* cependant il est d'usage de supprimer celle-ci dans plusieurs phrases. *Être logé près le Palais-Royal. Neuilly près Paris. Il demeure près la porte Saint-Antoine. Ambassadeur de France près le saint-siège.*

PRÈS, s'emploie encore dans la signification de Presque. *Il y a près de vingt ans que cela est arrivé. Il a été près de deux heures à étudier, à travailler, à dîner. Il a reçu près de cent écus. Son armée était de près de cinquante mille hommes.*

PRÈS, est quelquefois adverbe. *Demeure-t-il loin? Non, il demeure tout près.*

Ici près, Dans le voisinage. *Il se promène ici près.*

DE PRÈS. loc. adv. qui a un sens analogue à celui de Près. *Mettez-vous là pour voir, pour regarder de près, de plus près.*

Il entend aussi bien de loin que de près. Vous avez serré le mur de bien près. Combattre de près.

Se voir de près, Se battre en duel. *Il m'a insulté en public, mais nous nous verrons de près.*

Serrer quelqu'un de près, Le poursuivre vivement.

Tenir quelqu'un de près, Le surveiller avec soin, lui laisser peu de liberté, ne lui point donner de relâche. *Il faut tenir de près ce jeune homme, ce domestique. C'est un homme qu'il faut tenir de près, si on en veut avoir quelque chose. Si vous ne le tenez de près, il ne fera rien de ce qu'il vous a promis.*

Je ne connais cette personne ni de près ni de loin, Je ne la connais en aucune manière.

Prov., *Il ne veut en entendre parler ni de près ni de loin,* se dit D'un homme qui ne veut entendre parler en aucune façon de quelqu'un ou de quelque chose.

Fig., *Cette chose le touche de près,* Elle est pour lui d'un grand intérêt.

Fig., *Ils se touchent de près, ils sont parents de fort près,* Ils sont proches parents.

Fig., *Il y regarde de près,* Il fait attention aux moindres objets de dépense ou de profit. On dit dans le même sens, *Il est bien près regardant.*

Près à près. loc. adv. Il se dit Des choses qui sont près l'une de l'autre. *Plantez ces arbustes près à près.* Il est peu usité.

À cela près, à telle chose près. loc. adverbiales. Excepté cela. *Il est un peu fantasque ; mais, à cela près, c'est un aimable homme. À une grande vanité près, c'est un homme fort aimable. Cette femme est belle, à cela près qu'elle est fort pâle. J'ai été payé à cent écus près. Ce capitaine avait sa compagnie complète, à deux hommes près.*

À peu de chose près, Presque, peu s'en faut. *On lui a rendu tout son bien, à peu de chose près. Ces deux étoffes sont de même prix, à peu de chose près.*

À beaucoup près, Il s'en faut beaucoup. *Je ne suis pas si riche que lui à beaucoup près.*

À cela près, signifie aussi, Sans s'arrêter à cela. *Ne laissez pas de conclure votre marché, à cela près.*

Dans le même sens, *Il n'est pas à cela près, il n'en est pas à cela près,* Cela n'empêchera pas qu'il ne fasse ce qu'il a résolu, qu'il ne passe outre. Ces locutions signifient aussi, C'est une dépense peu onéreuse pour lui. *Il vous donnera les deux cents francs que vous demandez, il n'est pas à cela près.*

À peu près. loc. adverbiale qu'on emploie indifféremment avant ou après les termes qu'elle sert à modifier. Presque, environ. *Cela s'entend à peu près dans le sens que vous dites. C'est la même chose à peu près. Il a à peu près dix mille livres de rente. Il a dix mille livres de rente ou à peu près.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Dans les choses qui n'exigent pas une grande précision, on se contente de l'à peu près.*

PRÉSAGE. s. m. Augure, signe par lequel on juge de l'avenir. *Bon présage. Heureux présage. Mauvais présage. Un oiseau de sinistre présage. Cela est d'un heureux présage, d'heureux présage. Cela fut regardé comme un très fâcheux présage. Cet accident fut un présage de ce qui devait arriver dans la suite. Mille fâcheux présages l'avaient intimidé.*

Il se dit aussi de La conjecture, de l'augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe. *Je tire de là un heureux présage. Le présage qu'on tira de la première action de ce prince, fut que les peuples seraient heureux sous son règne. Mes présages se sont accomplis.*

PRÉSAGER. v. a. Indiquer, annoncer une chose à venir. *Cet accident ne nous présage rien de bon.*

Il signifie aussi, Conjecturer ce qui doit arriver dans l'avenir. *Je ne présage rien de mauvais de ce que vous me dites là. Cela ne nous fait rien présager d'avantageux. Il a présagé lui-même sa mort prochaine.*

Présagé, ée. part. passé.

PRESBYTE. s. des deux genres. T. d'Optique. Celui ou celle qui voit mieux de loin que de près, à cause de l'aplatissement du cristallin. Il est opposé à Myope. *Les presbytes ne peuvent lire qu'avec un verre convexe.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Les vieillards ont assez souvent la vue presbyte.*

PRESBYTÉRAL, ALE. adj. Qui appartient à l'ordre de prêtrise. *Bénéfice presbytéral, prébende presbytérale,* Bénéfice, prébende qu'on ne peut tenir sans être prêtre.

Maison presbytérale, La maison du curé, dans une paroisse.

PRESBYTÉRANISME. s. m. Voyez Presbytérianisme.

PRESBYTÈRE. s. m. Maison presbytérale, maison destinée au curé, dans une paroisse. *Bâtir un presbytère. Le presbytère touche à l'église.*

Presbytère, en termes de Droit ecclésiastique, L'assemblée, le conseil des prêtres dont l'évêque doit s'assister dans le gouvernement de son église. *Le presbytère est soumis à l'évêque, mais l'évêque doit consulter son presbytère.* Il a vieilli.

PRESBYTÉRIANISME. s. m. Doctrine, secte des presbytériens. *Le presbytérianisme est la religion dominante en Écosse. Le presbytérianisme s'étend de plus en plus dans cette contrée.* On dit aussi, *Presbytéranisme.*

PRESBYTÉRIEN, IENNE. s. On appelle ainsi, en Angleterre, Des protestants qui ne reconnaissent point l'autorité épiscopale. *Les presbytériens sont opposés aux épiscopaux.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Les églises presbytériennes. Le parti presbytérien.*

PRESCIENCE. s. f. Terme dogmatique. Connaissance de ce qui doit arriver. Il ne se dit qu'en parlant de Dieu. *Dieu connaît tout par sa prescience. La prescience de Dieu n'ôte pas la liberté à l'homme.*

PRESCRIPTIBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui peut être prescrit. *Droits prescriptibles.*

PRESCRIPTION. s. f. T. de Jurispr. Manière d'acquérir la propriété d'une chose, par la possession non interrompue pendant un temps que la loi détermine, ou de se libérer d'une dette, quand le créancier a laissé passer un certain temps sans en demander le payement. *Prescription par dix ans entre présents, par vingt ans entre absents. Prescription trentenaire, centenaire. Acquérir la prescription. Interrompre la prescription. On lui a opposé la prescription. La prescription ne court point entre époux.*

Prescription, signifie aussi quelquefois, Ordonnance, précepte. *L'ambition foule aux pieds toutes les prescriptions de la loi et de la justice.*

Prescriptions médicales, Les ordonnances des médecins. *Les prescriptions médicales ne sauraient être trop claires et trop précises.*

PRESCRIRE. v. a. Ordonner, marquer précisément ce qu'on veut qui soit fait. *Prescrivez-moi ce que vous désirez que je fasse. J'ai exécuté tout ce que vous m'avez prescrit. Son médecin lui a prescrit un autre régime. Je n'ai point passé les bornes que vous m'avez prescrites. Il a enfreint lui-même la loi qu'il s'était prescrite.*

Prescrire, en termes de Jurisprudence, Acquérir par prescription. *On ne prescrit pas contre les mineurs. Prescrire un héritage, une dette. On ne peut prescrire le domaine des choses qui ne sont point dans le commerce.*

Il est aussi neutre en ce sens. *On ne prescrit pas contre son titre. Ceux qui possèdent pour autrui ne prescrivent jamais.*

Fig., *L'usage ne saurait prescrire contre la vérité, contre la justice, etc.,* L'usage ne saurait anéantir les droits de la vérité, de la justice, etc.

Prescrire, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se perdre par prescription. *Les droits des mineurs ne se prescrivent point. Toutes les actions civiles, tant réelles que personnelles, se prescrivent par trente ans.*

Prescrit, ite. part. passé.

PRÉSÉANCE. s. f. (On prononce l'S fortement, comme dans *Séance.*) Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, ou de le précéder. *Disputer la préséance. L'ancienneté règle la préséance entre les membres d'un tribunal. Les cours d'appel ont la préséance sur les tribunaux de première instance.*

PRÉSENCE. s. f. Existence d'une personne dans un lieu marqué. *Votre présence est nécessaire dans ce pays. La présence du maître y était nécessaire. La présence du prince dans une armée est souvent très utile. Sa présence imposa silence aux factieux. Sa présence inspire la joie. Sa présence a confirmé la bonne opinion que j'avais de lui. Il a honoré cette assemblée de sa présence. L'état de ses affaires exige, demande, réclame sa présence. Il animait ses soldats par sa présence. Fuir, éviter la présence de quelqu'un. Il n'a pas osé soutenir ma présence. Il a fait cette action en ma présence, en présence de tout le monde. Il demeura court en présence du roi. Cela s'est passé en la présence, en présence de plusieurs personnes dignes de foi. Je ferai la même chose en votre présence qu'en votre absence.*

En termes de Palais, *Tant en présence qu'absence.*

La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'eucharistie, ou simplement, *La présence réelle,* Le dogme de foi qui veut que, dans le sacrement de l'eucharistie, le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, soient réellement présents sous les espèces ou apparences du pain et du vin. *Les calvinistes nient la présence réelle.*

Droit de présence, Rétribution qu'on donne aux membres de certaines associations, de certaines compagnies, lorsqu'ils assistent aux assemblées, etc. On dit dans le même sens, *Jetons de présence.*

Fig., *Présence d'esprit,* Vivacité et promptitude de jugement, qui fait faire ou dire sur-le-champ ce qu'il y a de mieux à faire ou à dire. *Cet homme a de la présence d'es-*

prit, une grande présence d'esprit. On a toujours remarqué en lui beaucoup de présence d'esprit. Il a répondu avec une présence d'esprit admirable.

Présence, se dit particulièrement, en Jurisprudence, de L'existence d'une personne au lieu de son domicile ; et quelquefois, surtout en matière de prescription, de La résidence habituelle d'une personne dans le ressort d'une cour d'appel.

Présence, se dit aussi en parlant De Dieu, quoiqu'il ne soit contenu dans aucun espace. *Dieu remplit l'univers par sa présence. La présence de Dieu devrait retenir ceux qui sont près de se rendre coupables.*

Dans le langage de la Dévotion, *Se mettre, se tenir en la présence de Dieu*, Considérer Dieu comme présent à ce que l'on va faire.

Présence, se dit encore, surtout en Chimie et en Médecine, lorsqu'on parle D'une substance qui existe, qui se trouve dans une autre. *Reconnaître la présence du poison, de l'arsenic dans des aliments.*

En présence. loc. adv. En face, en vue l'un de l'autre. *Les deux armées étaient en présence, restèrent en présence. Les deux rivaux sont en présence.*

Fig., *Les factions, les partis sont en présence*, Les factions, les partis s'observent l'un l'autre, et se préparent à combattre entre eux.

PRÉSENT, ENTE. adj. Qui est, qui se rencontre dans le lieu dont on parle. En ce sens, il est opposé à Absent. *Selon le dogme catholique*, Jésus-Christ *est présent dans l'eucharistie. J'étais présent lorsque la chose arriva. Tous ceux qui s'y trouvèrent présents. Il était présent à l'action. Tels et tels y étaient présents, y étaient présents en personne. Si vous y aviez été présent, cela ne serait pas arrivé. Cela se passa moi présent. Cette femme était présente. Être présent au lieu de son domicile.* On l'emploie substantivement, au pluriel. *Noter les présents et les absents. Les présents s'égayent quelquefois aux dépens des absents.*

En Jurispr., *La prescription immobilière est de dix ans entre présents, et de vingt ans entre absents*, c'est-à-dire qu'Elle s'acquiert par dix ans, quand le véritable propriétaire habite le ressort de la cour d'appel dans lequel l'immeuble est situé ; et par vingt ans, quand il n'y réside pas.

Dieu est présent partout, Il existe dans tous les lieux en même temps.

Par exagérat., *Cet homme est présent à tout, il est présent partout*, Il est si actif, qu'il semble être partout en même temps.

Être tenu présent à une assemblée, à une séance, Ne pas y assister, et cependant participer aux droits de présence.

Fig. et fam., *Cet homme n'est jamais présent*, Il est toujours distrait, inattentif.

À tous présents et à venir, salut ; et *À tous ceux qui ces présentes lettres, qui ces présentes verront.* Formules du style de chancellerie.

Présents tels et tels. Formule du style de notaire, dans les actes. *À ce présents et acceptants, tels et tels.*

Le présent acte, L'acte qu'on dresse, qu'on rédige actuellement.

La présente lettre, ou substantivement, *La présente*, La lettre qu'on écrit. *Aussitôt la présente lettre reçue, vous viendrez me rejoindre. La présente vous servira de décharge. Celui qui vous rendra la présente.* On dit de même, *Le présent billet.* On dit aussi, *Le présent porteur*, L'homme qui porte la lettre ou le billet qu'on écrit. *Vous donnerez cinquante centimes au présent porteur pour sa commission.*

Présent, se dit, figurément et au sens moral, Des choses auxquelles on songe, dont on se souvient, que l'on croit voir encore. *J'ai toujours ce spectacle présent à l'esprit. Cela m'est toujours présent à l'esprit, est toujours présent à mon esprit, à ma pensée, à ma mémoire, à mon souvenir. Cela est toujours présent à mes yeux. Cette histoire ne m'est pas bien présente. Tout lui est présent à l'esprit, tout lui est présent. Cela m'est présent comme si je le voyais.*

Fig., *Avoir l'esprit présent*, Avoir l'esprit vif et prompt, et dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de mieux à dire ou à faire. *Comme il a l'esprit présent, il lui fit une repartie vive et juste. Il n'eut pas l'esprit assez présent pour prendre le parti qu'il fallait. S'il avait eu l'esprit plus présent, il se serait mieux tiré d'affaire.*

Fig., *Avoir la mémoire présente*, Se souvenir à propos et sans peine de ce qu'on a vu ou lu.

Présent, signifie aussi, Qui existe actuellement, qui est dans le temps où nous sommes. En ce sens, il est opposé à Passé et à Futur. *Le siècle présent. La vie présente. Le présent mois. L'état présent des affaires. Les affaires présentes. Le temps présent. Le gouvernement présent. Le ministère présent. Le mal présent est toujours le plus fâcheux. La douleur présente est la plus sensible.*

Présent, est quelquefois substantif, et signifie, Le temps présent. *Le présent, le passé et l'avenir. Cet homme ne songe qu'au présent.*

En termes de Jurispr., *Épouser par paroles de présent.* Façon de parler dont on se sert lorsque deux personnes déclarent qu'elles se prennent actuellement pour mari et femme. Il se dit à la différence d'*Épouser par paroles de futur*, ce qui s'appelle ordinairement *Fiancer.*

Présent, en termes de Grammaire, Le premier temps de chaque mode d'un verbe, celui qui marque le temps présent. *Présent de l'indicatif, du subjonctif, de l'infinitif.* Aimer *fait au présent de l'indicatif*, J'aime. *Ce verbe se conjugue de telle manière au présent du subjonctif, au présent de l'indicatif.* On dit aussi adjectivement, *Participe présent.*

À présent. loc. adv. Maintenant, dans le temps présent. *Cela n'est plus en usage à présent. Jusqu'à présent tel a été l'usage. Je l'exige dès à présent. Je n'y songe plus à présent. Je n'y pense plus quant à présent. Les hommes, les femmes, les mœurs d'à présent.*

Il est quelquefois locution conjonctive. *À présent que je suis en meilleure santé, j'irai vous voir.*

Pour le présent. loc. adv. et fam. À présent, maintenant. *Il est à la campagne pour le présent.*

De présent. loc. adv. Formule de notaire. Maintenant, à présent. *De présent à Paris. De présent résidant à Paris.*

PRÉSENT. s. m. Don, tout ce qu'on donne gratuitement et par pure libéralité. *Présent magnifique. Il leur a fait de grands présents. Il est défendu aux juges de recevoir aucun présent des parties. Se laisser corrompre par des présents. C'est un homme qui aime les présents. Donner quelque chose en présent à quelqu'un. Faire des présents aux étrennes. Il lui a fait présent de son cheval. Je vous offre ce livre en présent, à titre de présent.* Prov., *Les petits présents entretiennent l'amitié.*

Présents de noces, Les présents qu'un homme envoie à la personne qu'il doit épouser, et ceux que des parents ou des amis de la future lui envoient à l'occasion de son mariage.

Présents de ville, ou *Présents de la ville*, Le vin, les confitures, etc., qu'un corps de ville donne en de certaines occasions à des personnages de distinction, rois, princes, ministres, ambassadeurs.

Fig., *Présent du ciel*, se dit d'Une chose ou d'une personne très précieuse, qui contribue beaucoup au bonheur de celui qui la possède. *L'amitié est un présent du ciel. C'est un présent du ciel qu'un véritable ami, qu'une femme sensée et vertueuse. Louis XII fut pour la France un présent du ciel.*

PRÉSENTABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut présenter, qui peut se présenter. *Cette raison n'est pas présentable. Voilà du vin qui n'est pas présentable. Ce jeune homme est très présentable. Ce tableau est peu présentable.*

PRÉSENTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui avait le droit de présenter à un bénéfice. *Le présentateur et le collateur.*

PRÉSENTATION. s. f. Action de présenter. *La présentation d'une lettre de change. Un condamné dont la peine était remise, faisait la présentation de ses lettres et en entendait la lecture à genoux. Un chancelier, un gouverneur de province chargeait un avocat de la présentation de ses lettres, au lieu de les porter lui-même à l'enregistrement du parlement.*

La présentation de la Vierge, Fête que l'Église catholique célèbre en l'honneur de la Vierge, et en mémoire de ce qu'elle fut présentée au temple.

Présentation à la cour, La cérémonie de présenter au roi et à sa famille les personnes qui avaient droit à cet honneur. *Il y eut ce jour-là plusieurs présentations.*

Présentation, L'introduction d'une personne dans une société.

Présentation, en termes de Pratique, s'est dit de L'acte par lequel un procureur déclarait se présenter pour telle partie. *Il y avait un greffe où se faisaient les présentations. Greffe des présentations.* On dit aujourd'hui, *Constitution d'avoué.*

Présentation, se dit aussi Du droit de présenter à une place, à un emploi, à un bénéfice. *Cette place est à la nomination du ministre, sur la présentation du préfet. Cette cure était à la présentation de tel abbé, de tel seigneur.*

PRÉSENTEMENT. adv. À présent, maintenant. *Cela n'est plus présentement en usage. Je viens de le quitter présentement, tout présentement. Maison à louer présentement.*

Présentement que. loc. conj. Maintenant que. *Présentement que j'ai résolu de vivre tranquille.*

PRÉSENTER. v. a. Offrir quelque chose à quelqu'un. *Présenter un bouquet, des fruits à une dame. Présenter à boire. Présenter un fauteuil, une chaise, un siège. Dès que vous entrez dans cette maison, on vous présente des cartes.*

Présenter la main à quelqu'un, Lui tendre la main pour l'aider à marcher. *Présenter la main, le bras à une femme*, Offrir de lui donner la main, le bras pour la mener.

Présenter des lettres de créance, Les remettre à la personne près de laquelle on est

accrédité. *Présenter une lettre de change*, L'exhiber à celui qui doit la payer.

Présenter un placet, une requête, une pétition, etc., à quelqu'un, Supplier quelqu'un par un placet, par une requête, etc. *Présenter une requête à des juges, une pétition au ministre.*

Présenter des lettres au sceau, Porter des lettres au sceau, afin qu'elles y soient scellées. *Présenter des lettres patentes à la cour royale*, Porter des lettres patentes à la cour royale, afin qu'elles y soient enregistrées.

Présenter les armes, Porter le fusil en avant d'une certaine manière, en signe de déférence et d'honneur. *Quand un officier supérieur passe devant la sentinelle, elle présente les armes.*

Présenter une personne à une autre, L'introduire en sa présence, et la lui faire connaître par son nom. *C'est un tel qui me l'a présenté. Je vous présenterai à lui quand vous voudrez.*

Présenter quelqu'un dans une maison, L'y introduire, lui en procurer l'accès.

Présenter un enfant au baptême, Le porter à l'église où il doit être baptisé. On dit de même, *Présenter un enfant à l'officier de l'état civil.*

Présenter le corps à la paroisse, Porter à la paroisse un mort, avant de le conduire au lieu de la sépulture.

Présenter à un emploi, à un bénéfice, Désigner celui à qui un emploi, un bénéfice doit ou peut être donné. *Il a droit de présenter à ce bénéfice.* On dit de même, *Présenter quelqu'un pour un emploi, etc. On a présenté trois sujets pour cette place, pour cette chaire.* On dit aussi absolument, *Pour cette espèce d'emploi, c'est le ministre qui présente, et c'est le roi qui nomme.*

En termes d'ancienne Jurisprudence criminelle, *Présenter un accusé à la question*, Conduire un accusé dans la chambre de la question, comme s'il devait y être appliqué, afin que la crainte des tourments lui fasse faire des aveux.

Présenter à quelqu'un ses respects, ses hommages, ses civilités, etc., L'assurer de son respect, etc. C'est une formule de politesse.

PRÉSENTER, signifie aussi quelquefois, Mettre sous les yeux. *Présentez-lui le miroir, qu'il se voie. Présentez-moi ce plan, que je le considère à mon aise. Ce pays présente un aspect agréable. Cette fête présentait un beau spectacle.*

En termes de Manège, *Présenter un cheval*, Le mettre sur la montre pour le faire voir à l'acheteur ou à celui qui doit le monter.

PRÉSENTER, s'emploie aussi figurément, et signifie, Exposer. *Je lui ai présenté la chose aussi clairement qu'il m'a été possible. Je vous présente les choses telles qu'elles sont. Il faut des ménagements pour présenter la vérité aux grands. Vous ne nous présentez la question que d'un seul côté. Je présente mes idées à mesure qu'elles me viennent.*

Il signifie encore figurément, Être capable de fournir, de procurer. *Les immenses ressources que le pays nous présentait. Cette affaire présente de grands avantages.*

Cela présente des difficultés, des inconvénients, Des difficultés, des inconvénients s'opposent, paraissent s'opposer à cela.

Ce mot, ce passage présente un double sens, Il est susceptible de deux interprétations différentes.

PRÉSENTER, signifie aussi, Tourner vers, diriger vers. *Présenter son bras, sa jambe à l'opérateur. Présenter le flanc à l'ennemi.* En termes de Marine, *Présenter le bout à la lame, à la marée, au courant.*

Il signifie particulièrement, Mettre en avant pour menacer. *Il lui présenta la pointe de son épée. Il lui présenta le fusil, le pistolet, et l'arrêta tout court. Ils présentèrent les baïonnettes à la cavalerie, et la repoussèrent. Ce taureau présente ses cornes d'une manière effrayante.*

Fig., *Présenter la bataille*, Faire les dispositions et les démonstrations nécessaires pour engager l'ennemi à combattre.

PRÉSENTER, signifie aussi, dans quelques Arts, Approcher une pièce de bois, de fer, etc., de l'endroit où elle doit être placée, pour voir si elle est juste, si elle va bien, avant de la poser à demeure. *Présentez cette porte, et voyez si elle a assez de jeu. Présenter une serrure avant de la poser.*

PRÉSENTER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Paraître devant quelqu'un. *Il leur a défendu de se présenter devant lui. Il s'est présenté à moi les larmes aux yeux. Il n'ose se présenter devant son père. Se présenter avec assurance devant une assemblée. Les parties se présentèrent devant le juge. On dit qu'un spectre, un fantôme s'est présenté à Brutus.*

Cet homme se présente bien, se présente de bonne grâce, Il n'est point embarrassé de sa personne, il a de l'aisance, de la grâce dans le maintien, dans les manières. On dit dans un sens contraire, *Il se présente gauchement, de travers, il ne sait pas se présenter, etc.*

Se présenter chez quelqu'un, à la porte de quelqu'un, et absolument, *Se présenter*, Aller chez quelqu'un pour lui faire une visite. *Je me suis présenté chez vous pour vous rendre mes devoirs. Je me suis présenté pour avoir l'honneur de vous voir.*

Se présenter pour une place, La demander, se proposer pour la remplir.

Se présenter aux électeurs, Solliciter leurs suffrages.

Se présenter pour une partie, se dit, au Palais, D'un avoué qui déclare être chargé d'occuper pour telle partie, dans un procès.

PRÉSENTER, avec le pronom personnel, se dit aussi Des choses, et signifie, Apparaître. *La première chose qui s'est présentée devant moi, à mes yeux. Dès que vous avez pris le chemin à gauche, le château se présente à vous, devant vous. Un obstacle imprévu se présenta devant nous.*

Un palais, un jardin qui se présente bien, Un palais, un jardin dont on juge avantageusement au premier aspect.

Fig., *Une affaire qui se présente bien*, Une affaire dont le succès est vraisemblable. *Cela se présente bien, se présente mal*, se dit en général De toutes les choses éventuelles, suivant qu'elles ont l'air de tourner bien ou mal.

Une chose qui se présente à l'esprit, Une chose qui vient à l'esprit, à la pensée. *Toutes ces difficultés se sont déjà présentées à mon esprit. Cela ne se présente pas naturellement à l'esprit.*

Ce nom, cette date, etc., ne se présente pas maintenant à ma mémoire, Je ne puis me souvenir présentement de ce nom, de cette date, etc.

PRÉSENTER, avec le pronom personnel, se dit encore Des occasions, des affaires, etc., qui surviennent; et, dans cette acception, il s'emploie souvent impersonnellement. *Dès que l'occasion s'en présentera. Il s'est présenté diverses occasions. Il se présente beaucoup d'affaires. On délibéra sur les affaires qui se présentèrent. Il se présenta une difficulté, une question difficile à résoudre.*

PRÉSENTÉ, ÉE. part. passé.

PRÉSERVATEUR, TRICE. adj. Qui préserve. *Une méthode préservatrice. Un moyen préservateur. La vaccine est préservatrice de la petite vérole.*

PRÉSERVATIF, IVE. adj. Qui a la vertu, la faculté de préserver. Il ne se dit guère que Des remèdes. *Remède préservatif.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, au masculin; et alors il signifie, Remède qui a la vertu de préserver. *C'est un souverain préservatif, un puissant préservatif contre plusieurs maladies. Un excellent préservatif contre la contagion.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *Le travail est le meilleur préservatif contre l'ennui.*

PRÉSERVATION. s. f. Action de préserver. *La préservation d'une récolte.*

PRÉSERVER. v. a. Garantir quelqu'un d'un mal qui pourrait lui arriver. *Dieu l'a préservé au milieu des périls. Dieu nous préserve de ce fléau, nous en préserve par sa miséricorde. Dieu me préserve de penser à cela, d'en avoir la pensée! M'en préserve le ciel! C'est ce remède qui l'a préservé de la goutte. Une bonne éducation préserve la jeunesse de quantité de désordres. La sobriété, la tempérance, préservent de beaucoup de maladies.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se préserver d'une maladie, de la contagion. Se préserver d'une tentation, d'un péril.*

PRÉSERVÉ, ÉE. part. passé.

PRÉSIDENCE. s. f. Fonction de président, droit de présider. *La présidence de la chambre des pairs. La présidence de la chambre des députés. Présidence alternative. Aspirer à la présidence.*

PRÉSIDENCE, dans quelques républiques, est La dignité du chef du pouvoir exécutif. *La présidence des États-Unis d'Amérique. Cet événement est arrivé sous la présidence de Washington.*

PRÉSIDENCE, signifie aussi, La place de président. *La première présidence de la cour d'appel de... est vacante.*

Il signifie aussi, Le temps pendant lequel une personne exerce la présidence. *Cet arrêt a été rendu sous la présidence d'un tel. Il soutint sa première thèse sous la présidence de tel docteur.*

PRÉSIDENT. s. m. Celui qui préside une compagnie, une assemblée. *On s'adressa au président de l'assemblée. Le président de la chambre des députés. Président d'âge. Le premier président de la cour d'appel de Paris. Président de chambre. Président à mortier. Le président de la cour d'assises, du tribunal de police correctionnelle, etc. Le président d'un conseil de guerre. Le président d'un collège électoral. Les présidents du concile répondirent.*

PRÉSIDENT, est Le titre donné au chef du pouvoir exécutif dans quelques républiques. *Le président des États-Unis. Le président de la république française.*

Il se dit aussi de Celui qui préside à un acte, à une thèse de philosophie, de théologie, de droit, à un concours, etc. *C'était le président de l'acte, du concours.*

PRÉSIDENTE. s. f. Celle qui préside une

assemblée, une réunion. *Elle est la présidente de l'assemblée de charité.*

Il se dit aussi de La femme d'un président. *Madame la présidente. Madame la première présidente.*

PRÉSIDER. v. a. Occuper la première place dans une assemblée, avoir droit d'y maintenir l'ordre, d'y donner la parole, de recueillir les voix, et de prononcer les décisions qu'elle rend. *Présider une compagnie. Celui qui présidait l'assemblée répondit. Présider les assises. C'est un tel qui nous a présidés, qui a présidé la séance.*

Il est souvent verbe neutre dans le même sens. *Celui qui présidait à l'assemblée du clergé, à l'assemblée de la noblesse. Présider à une compagnie. Le pape est en possession de présider aux conciles par lui ou par ses légats. Le plus ancien d'âge préside. Il préside bien. Il préside mal. Il n'a pas l'habitude de présider.*

Il signifie aussi, Avoir le soin, la direction, veiller à. *La providence qui préside à la conduite de l'univers. L'intelligence qui préside aux choses humaines. C'est lui qui a présidé à la direction de tout l'ouvrage. Il présidait à la cérémonie.*

Dans les Facultés de droit, de théologie, etc., *Présider à un acte*, En être le modérateur et comme l'arbitre. *C'est lui qui préside à l'acte.* On dit de même, *Présider à un concours*, ou activement, *Présider un concours.*

PRÉSIDER, se dit, dans le même sens, en parlant Des divinités païennes. *Minerve présidait aux sciences, Cérès aux moissons. Mars est le dieu qui préside aux combats. Les Muses ont présidé à la naissance d'Homère, de Virgile, etc.*

PRÉSIDÉ, ÉE. part. passé.

PRÉSIDES. s. m. pl. Il se dit Des lieux où le gouvernement espagnol envoie ceux qui sont condamnés aux galères, aux travaux forcés. *Les présides d'Afrique.*[1]

PRÉSIDIAL. s. m. T. de Jurispr. Tribunal qui jugeait en dernier ressort dans certains cas et pour certaines sommes ; hors ces cas, il y avait lieu à l'appel de ses sentences devant le parlement. *Les juges d'un présidial jugeaient en dernier ressort jusqu'à la somme de... Le présidial de Tours, de Poitiers, d'Orléans, etc. Conseiller au présidial de... Établir un présidial dans une ville. Il y avait tant de présidiaux en France. Ce présidial avait un grand ressort, un ressort de grande étendue.*

PRÉSIDIAL, est aussi adjectif, et signifie, Qui concerne un présidial, qui est de la compétence d'un présidial, qui émane d'un présidial : il fait au féminin, *Présidiale. Siège présidial. Juges présidiaux. Cas présidiaux. Jugement présidial. Sentence présidiale.*

PRÉSIDIALEMENT. adv. T. de Jurispr. Il n'était guère usité que dans cette locution, *Juger présidialement*, qui se disait Lorsqu'un présidial jugeait en dernier ressort et sans appel.

PRESLE. s. f. Plante. Voyez PRÊLE.

PRÉSOMPTIF, IVE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Héritier présomptif*, Le plus proche parent, celui qui est appelé à hériter *ab intestat*, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale. *Ses héritiers présomptifs attendent sa mort avec impatience. On ne lui connaît pas de présomptif héritier. L'héritière présomptive.*

Il se dit, particulièrement, Du prince destiné à régner par l'ordre de sa naissance. *L'héritier présomptif de la couronne.*

PRÉSOMPTION. s. f. Conjecture, jugement fondé sur des apparences, sur des indices. *Légère, faible présomption. Présomption forte. Il y a de grandes présomptions contre lui. La présomption est contre lui, est en sa faveur.*

PRÉSOMPTION, en Jurisprudence, Ce qui est supposé vrai, par provision, tant que le contraire n'est pas prouvé. *La présomption d'innocence est pour l'accusé, jusqu'à la preuve du crime. Présomption légale. Présomption de survie.*

PRÉSOMPTION, signifie aussi, Opinion trop avantageuse de soi-même. *C'est un homme trop rempli, tout rempli de présomption. Sa présomption est insupportable. La présomption lui gâte l'esprit. Ce jeune homme est d'une grande présomption, d'une présomption extrême.*

PRÉSOMPTUEUSEMENT. adv. Avec présomption, d'une manière présomptueuse. *C'est un homme qui pense présomptueusement de lui-même. Il s'engagea présomptueusement dans une entreprise au-dessus de ses forces.*

PRÉSOMPTUEUX, EUSE. adj. Qui a une trop grande opinion de lui-même. *Un homme présomptueux. Une femme présomptueuse. Il a été assez présomptueux pour aspirer à cette place.*

Il se dit aussi Des choses qui annoncent de la présomption. *Désirs présomptueux. Pensée présomptueuse. Projets présomptueux. Confiance présomptueuse.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un présomptueux. Jeune présomptueux.*

PRESQUE. adv. À peu près, peu s'en faut. *Un ouvrage presque achevé. Il est presque nuit. Un habit presque usé. Un homme presque nu. Presque tous les philosophes ont pensé que... Il est presque toujours mal vêtu. Je ne l'ai presque pas vu. On ne voit presque plus d'habits de cette façon.*

PRESQU'ÎLE. s. f. Partie de terre jointe à une autre par un isthme étroit, et environnée d'eau de tous les autres côtés. *La Morée est une presqu'île.*

Il se dit aussi, par extension, D'Une partie de terre qui s'avance dans la mer, et qui est jointe au reste du continent par une large étendue de terres. *L'Espagne, l'Italie, etc., sont des presqu'îles.* Dans ce sens on dit plus ordinairement, *Péninsule.*

PRESSANT, ANTE. adj. Qui presse vivement, qui insiste sans relâche. *C'est un homme bien pressant. C'est l'homme du monde le plus pressant. Vous êtes trop pressant.*

Il se dit aussi Des choses. *Une recommandation pressante. Des prières, des sollicitations pressantes. Des raisons pressantes. Des arguments pressants. Des remords pressants.*

Une douleur pressante, Une douleur aiguë et violente.

PRESSANT, signifie aussi, Urgent, qui ne permet pas de différer. *L'occasion est pressante. Il s'agit d'une affaire pressante. Je ne partirais pas sans une nécessité pressante. Le cas est pressant et n'admet point de délai. Le danger est trop pressant pour qu'on diffère de s'en garantir. Le mal est pressant et demande de prompts remèdes. La maladie est pressante. Un besoin pressant. Des besoins pressants. Des soins pressants. Un motif pressant. Des intérêts pressants. Un devoir pressant exige que je vous quitte.*

PRESSE. s. f. Foule, multitude de personnes qui se pressent. *Se mettre dans la presse. Craindre la presse. Éviter la presse. N'allez pas là, il y a trop de presse. Il y a presse pour entendre ce prédicateur. Fendre la presse. Se tirer de la presse. Je ne veux pas augmenter la presse. Je n'y ferai pas grande presse. Je n'y ferai pas la presse.* Ces deux dernières phrases sont du style familier.

Fam., *Il n'y aura pas grande presse* ou *grand'presse à faire telle chose, à s'en charger*, se dit en parlant D'une chose que l'on n'est pas disposé à faire, et dont on suppose que peu de gens voudront se charger.

Prov., *À la presse vont les fous*, La foule attire les sots curieux.

La presse y est, se dit en parlant D'une étoffe ou d'une autre marchandise qui est à la mode, et qui se débite bien. Il se dit aussi en parlant D'un spectacle, d'un cours, etc., qui est extrêmement suivi, qui attire beaucoup de monde.

Prov. et fig., *Il s'est tiré de la presse*, se dit D'un homme qui, se trouvant engagé dans quelque mauvaise société, dans quelque parti dangereux, vient à s'en tirer prudemment.

PRESSE, se disait, en Angleterre, de L'enrôlement forcé des matelots dans la marine militaire. *Pour compléter les équipages, on eut recours à la presse. La presse n'est plus usitée aujourd'hui.*

PRESSE, signifie aussi, Une machine de bois, de fer, ou de quelque autre matière, qui sert à presser, à tenir quelque chose extrêmement serré. *Presse à vis. Presse à coins. Presse à copier. Les relieurs se servent de plusieurs espèces de presses. Mettre du linge, des livres, des étoffes en presse.*

Presse hydraulique, Machine qui, au moyen d'une petite quantité d'eau refoulée par une pompe, sert à opérer des pressions considérables.

Fig. et fam., *Cet homme est en presse*, Il est dans un état fâcheux, dont il ne sait comment se tirer.

Fig. et fam., *Il s'est tiré de presse*, Il s'est tiré d'un grand embarras.

PRESSE, se dit encore de La machine au moyen de laquelle on imprime, soit les feuilles d'un livre, soit des estampes, etc. *Presse d'imprimerie. Faire rouler la presse. Travailler à trois presses sur un même ouvrage. Cet imprimeur fait rouler plus de trente presses, a plus de trente presses roulantes. Presse de bois, de fonte. Une presse mécanique fait autant de travail qu'un grand nombre de presses ordinaires. Presses d'imprimerie en taille-douce. Presse lithographique.*

L'ouvrage est sous presse, Il s'imprime actuellement. On dit de même, *Mettre un ouvrage sous presse*, Le livrer à l'impression, le faire imprimer.

Fig., *Faire gémir la presse*, Faire imprimer un ouvrage. *Cet auteur est un de ceux qui font le plus gémir la presse.* Il se prend ordinairement en mauvaise part.

PRESSE, se dit figurément de L'imprimerie en général, des livres et surtout des journaux. *On s'est demandé quelquefois si la presse n'était pas plus nuisible qu'utile.*

Liberté de la presse, Liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions sur toutes sortes de matières, sans être obligé de les soumettre à une censure. *La liberté de la presse existe en France et en Angleterre. Mettre des restrictions à la liberté de la presse.* On dit de même : *La presse est libre dans ce pays. Les délits de la presse. La législation de la presse. Etc.*

PRESSE. s. f. Sorte de pêche dont la

chair adhère au noyau, et qui diffère du pavie en ce qu'elle ne se colore pas.

PRESSENTIMENT. s. m. Certain mouvement intérieur, dont la cause n'est pas distincte, et qui fait craindre ou espérer quelque événement futur. *Il avait de secrets pressentiments du malheur qui lui est arrivé. Il avait un pressentiment qu'il n'en reviendrait point. J'avais un pressentiment de cet heureux succès. Ses pressentiments ne le trompent presque jamais.*

Avoir un pressentiment, des pressentiments de fièvre, de goutte, etc., Avoir quelque espèce d'émotion qui fait appréhender la fièvre, la goutte, etc.

PRESSENTIR. v. a. Prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur, dont on ne connait pas soi-même la raison. *Il avait pressenti le malheur qui lui est arrivé. À voir l'ordre qu'il mettait à ses affaires, on eût dit qu'il pressentait sa fin. Je pressens qu'il nous surviendra des obstacles.*

Il signifie aussi, Découvrir, sonder, tâcher de découvrir les dispositions, les sentiments de quelqu'un sur quelque chose. *Pressentir un juge sur une affaire. Il faut le pressentir sur ce mariage. Il faut pressentir l'intention du prince, quelle est l'intention du prince, si c'est l'intention du prince. Tâchez de pressentir si un tel ne sait rien de cette affaire.*

PRESSENTI, IE. part. passé.

PRESSE-PAPIERS. s. m. Petit meuble de marbre, de métal, de bois, etc., qu'on pose sur les papiers d'un bureau pour empêcher qu'ils ne se dispersent. *Un joli presse-papiers.*

PRESSER. v. a. Serrer avec plus ou moins de force. *Presser un citron, une orange. Presser une éponge. Presser quelqu'un dans ses bras, entre ses bras, sur son sein, contre son cœur. Il m'a pressé la main.*

Fig., *Il ne faut pas trop presser cette comparaison, ce bon mot*, Il ne faut pas en examiner trop sévèrement la justesse.

Fig., *Il ne faut pas trop presser cette maxime*, Il ne faut pas la pousser trop loin, en tirer des conséquences trop rigoureuses.

PRESSER, signifie aussi, Appuyer contre, peser sur. *De son coude il pressait celui de son voisin. L'air du dehors presse la surface extérieure de cette sphère.*

Il signifie de plus, Soumettre à l'action du pressoir. *Presser du raisin. Presser des olives.*

Il signifie encore, Approcher une chose ou une personne contre une autre. *Il faut presser un peu vos rangs. Je me retire, de peur de vous presser trop. Il veut être à son aise à table, il n'aime point à y être pressé.* On l'emploie souvent, dans ce sens, avec le pronom personnel. *La foule se pressait autour de lui. Pressez-vous les uns contre les autres. Pressez-vous un peu, il y aura place pour tout le monde.*

Fig., *Presser ses raisonnements, ses idées, ses expressions, son style*, Raisonner d'une manière serrée, rapprocher ses idées en les exposant, s'exprimer, écrire avec concision.

PRESSER, dans la Marine anglaise, signifiait, Recruter par force des matelots pour le service des vaisseaux de guerre.

PRESSER, s'emploie figurément, et signifie, Poursuivre sans relâche, continuer d'attaquer avec ardeur. *On pressa si fort les ennemis, qu'ils furent obligés de lâcher pied. On pressa tellement les assiégés, qu'ils furent contraints de se rendre. Cet avocat presse vivement son adversaire.*

Il signifie aussi, Insister auprès de quelqu'un pour le porter à quelque chose. *On l'a pressé par des raisons si fortes et si convaincantes, qu'il a été obligé de se rendre. On le pressa beaucoup de faire cette chose, mais il s'y refusa. Il m'en a conjuré, il m'en a pressé si fort, que je n'ai pu lui refuser ce qu'il me demandait.*

Presser quelqu'un de questions, L'interroger vivement et fréquemment.

PRESSER, signifie aussi, Hâter, précipiter, obliger à se diligenter, ne donner point de relâche. *Presser son départ. Presser sa marche. Vous avez beau me presser, je ne saurais aller plus vite. Ce n'est pas moi, c'est le temps qui vous presse. Les ouvriers ne font rien, si on ne les presse. Il faut presser cette affaire. Il a pressé son mariage. On le presse de partir. Presser le pas des chevaux. Il pressait son cheval de l'éperon et de la voix. On a tellement pressé ces chevaux, qu'ils en sont fourbus. Il n'y a rien qui nous presse.* En ce sens, il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Si vous ne vous pressez, vous arriverez trop tard. Cet homme-là craint toujours de se presser. Se presser de faire une chose.*

Presser la mesure, en termes de Musique, Accélérer le mouvement; et fig., Se hâter, suivre une affaire de près, la faire marcher.

Le besoin, la faim le presse, Il éprouve un grand besoin, une grande faim. *Bientôt la faim pressa tellement les assiégés, qu'ils furent obligés de capituler. Comme il était pressé par le besoin, par la nécessité, par la faim, il consentit à tout ce qu'on exigeait de lui.*

PRESSER, s'emploie aussi neutralement, et se dit Des choses qui sont urgentes, qui ne souffrent aucun délai. *Il n'y a point de temps à perdre, le mal presse. La maladie presse, elle demande un prompt secours. L'occasion presse, il faut la saisir. L'affaire presse, occupez-vous-en sans retard. Je viens pour une affaire qui presse. Le temps presse. Le danger presse. Le besoin presse.*

La douleur presse, Elle est extrêmement aiguë et violente.

PRESSÉ, ÉE. part. passé. Il signifie quelquefois, Empressé, désireux. *Je suis pressé d'en finir. Ne soyez plus si pressé de parler.*

Être pressé d'argent, En manquer, en avoir besoin. *Il est toujours pressé d'argent.*

PRESSÉ, est aussi adjectif, et signifie, Qui a hâte. *Vous êtes donc bien pressé? Je suis si pressé, que je n'ai pas le loisir de vous parler.*

Cette lettre est pressée, Il est nécessaire qu'elle soit rendue promptement. *Cette affaire est pressée*, Il faut s'en occuper sans délai.

PRESSIER. s. m. Ouvrier d'imprimerie qui travaille à la presse.

PRESSION. s. f. T. de Physiq. Action de presser. *La pression de l'air. La pression que l'air exerce. La pression des liquides. La pression que ce corps reçoit, éprouve. Ce corps a cédé à la trop grande pression qu'il éprouvait.*

Machine à vapeur à haute pression, Machine dans laquelle l'effort du piston fait équilibre à plusieurs atmosphères. On dit par opposition, *Machine à basse pression.* On dit aussi, *Machine à moyenne pression.*

PRESSION, se dit figurément d'Une sorte de contrainte morale exercée sur les personnes. *La pression des circonstances. Il céda sous la pression de l'opinion publique.*

PRESSIS. s. m. Jus que l'on fait sortir de la viande en la pressant. *Les malades ont besoin de bons pressis pour se remettre.* Il se dit aussi Du suc que l'on exprime de quelques herbes. Il est peu usité.

PRESSOIR. s. m. Grande machine servant à presser du raisin, des pommes, etc., pour faire du vin, du cidre, etc. *Un grand pressoir. Un bon pressoir. L'arbre d'un pressoir. La vis d'un pressoir. Les jumelles d'un pressoir. Pressoir banal. Droit de pressoir. Fouler le raisin, la vendange dans un pressoir.*

Il se dit aussi Du lieu où le pressoir est établi. *Aller dans le pressoir, au pressoir.*

PRESSURAGE. s. m. Action de pressurer au pressoir. *J'ai fait le pressurage de ma vendange. Droit de pressurage.*

Il signifie aussi, Le vin qu'on fait sortir du marc à force de pressurer. *On a mis deux seaux de pressurage sur cette pièce de vin. Le vin de pressurage est d'ordinaire très mauvais. Ce n'est que du pressurage.*

PRESSURER. v. a. Presser des raisins ou d'autres fruits, et en tirer la liqueur par le moyen du pressoir. *Pressurer la vendange. Pressurer des pommes.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Épuiser par des impôts, par des taxes. *On a pressuré cette province.*

Il signifie aussi, familièrement, Tirer de quelqu'un par force ou par adresse, tout ce qu'on en peut tirer en argent, en présents, etc. *Il ne songe qu'à vous pressurer.*

PRESSURÉ, ÉE. part. passé.

PRESSUREUR. s. m. Ouvrier qui travaille à faire mouvoir un pressoir.

PRESTANCE. s. f. Maintien imposant. *C'est un homme qui a de la prestance, qui a une belle prestance. C'est un homme de grande prestance, de belle prestance. Il n'a pas assez de prestance pour bien représenter.* Il est familier.

PRESTANT. s. m. T. de Musique. Un des principaux jeux de l'orgue, sur lequel s'accordent tous les autres jeux.

PRESTATION. s. f. Il s'emploie dans ces locutions :

Prestation de serment, L'action de prêter serment. *Il a été reçu à la prestation de serment. Après la prestation de serment.*

Prestation de foi et hommage, L'action d'un vassal qui rendait foi et hommage à son seigneur.

En termes d'Admin., *Prestation en nature*, Travail auquel les habitants d'une commune sont assujettis pour la réparation des chemins vicinaux. *La prestation est rachetable en argent.*

Dans l'Administ. militaire, *Prestation*, Fourniture due aux militaires. *Prestation en nature. Prestation en argent.*

PRESTE. adj. des deux genres. Prompt, adroit, agile. *C'est un homme preste et habile. Il a la main bien preste. Un coup bien preste. Voilà un tour bien preste.*

Il se dit quelquefois au figuré, en parlant Des choses qui dépendent de l'esprit. *Une réponse preste. Il est preste à la réplique.*

PRESTE, est aussi adverbe, et signifie, Vite, promptement. *Allez là, et dépêchez-vous, preste.* Il est familier.

PRESTEMENT. adv. D'une manière preste, prompte. *Il a fait cela prestement, un peu plus prestement qu'il ne fallait.*

PRESTESSE. s. f. Vitesse, agilité, subtilité. *Il a fait cela avec une grande prestesse, avec une grande prestesse de main. La prestesse du coup.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, en

parlant De l'esprit et des choses qui en dépendent. *La prestesse de ses réponses m'a diverti. La prestesse de son esprit m'étonne toujours.*

PRESTIDIGITATEUR. s. m. Celui qui fait des tours de gobelet, escamoteur.

PRESTIDIGITATION. s. f. Art du prestidigitateur.

PRESTIGE. s. m. Illusion attribuée à la magie, à quelque sortilége; fascination. *Tous les changements que semblaient opérer les magiciens d'Égypte, n'étaient que des prestiges, que de purs prestiges. Il y a du prestige à cela.*

Il se dit, par extension, Des illusions qu'on sait être produites par des moyens naturels. *Les prestiges de la fantasmagorie, de l'optique, de la perspective.*

Il se dit figurément Des illusions opérées sur l'âme, sur l'esprit, sur l'imagination, par les productions de la littérature et des arts. *Les prestiges de l'éloquence. Les prestiges du théâtre. Les prestiges de l'art.*

Il se dit encore De L'autorité morale d'une personne, de l'action qu'elle exerce sur l'imagination des hommes. *Le prestige de ce conquérant survécut à ses revers.*

PRESTIGIEUX, EUSE. adj. Qui opère des prestiges. *Un art prestigieux. Une éloquence prestigieuse. Un début prestigieux.*

PRESTIMONIE. s. f. T. de Droit can. Fonds ou revenu affecté à l'entretien d'un ecclésiastique, sans qu'il y ait érection en titre de bénéfice.

PRESTO. adv. T. de Musique emprunté de l'italien, pour désigner un mouvement vif et prompt. On dit, au superlatif, *Prestissimo*, Très vite, très promptement.

PRESTOLET. s. m. Terme de mépris, pour désigner Un ecclésiastique sans considération. *Il fait l'important, et ce n'est qu'un prestolet. Cela m'a l'air d'un prestolet.*

PRÉSUMABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut conjecturer, présumer. *La chose n'est pas certaine, mais elle est présumable. Il est présumable qu'il viendra. Il n'est pas présumable qu'il réussisse.*

PRÉSUMER. v. a. Conjecturer, juger par induction. *Que présumez-vous de cette affaire-là? Je n'en présume rien de bon. Il est à présumer qu'il n'en demeurera pas là. Il n'est pas à présumer qu'il y consente. Il faut toujours présumer le bien de son prochain. Il faut toujours bien présumer de son prochain.*

Il est aussi neutre et signifie, Avoir bonne opinion. *Vous présumez trop de votre ami, de votre fils. C'est un homme qui présume beaucoup de lui-même. Il présume trop de son crédit, de son pouvoir. Je ne présume pas assez de moi pour me charger de ce travail.*

PRÉSUMÉ, ÉE. part. passé. *Ce n'est pas une chose bien assurée, mais elle est présumée vraie.*

Il signifie quelquefois, Censé, réputé. *Un accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable.*

PRÉSUPPOSER. v. a. (On prononce fortement la première S, comme dans *Supposer.*) Supposer préalablement. *Pour bien entendre ce système, il faut présupposer que... Ce que vous présupposez là est peu vraisemblable.*

PRÉSUPPOSÉ, ÉE. part. passé.

Absol., *Cela présupposé*, Cela étant présupposé.

PRÉSUPPOSITION. s. f. Supposition préalable. *Sa présupposition est absurde.*

PRÉSURE. s. f. Certain acide animal ou végétal, qui sert à faire prendre, à faire cailler le lait. On donne particulièrement le nom de *Présure* à Une liqueur acide, préparée avec la caillette des veaux et des jeunes animaux ruminants, à l'âge où ils sont encore nourris de lait. *Plus on garde la présure, meilleure elle est.*

PRÊT, ÊTE. adj. Qui est en état de faire, de dire, de recevoir, d'entendre quelque chose, qui est disposé, préparé à quelque chose. *Je suis prêt à faire tout ce qu'il vous plaira. Il est prêt à partir. Tenez-vous prêt pour partir dans deux heures. C'est un homme qui est toujours prêt à bien faire, qui est prêt à tout faire. Le dîner est prêt à servir. Le canon était prêt à tirer. Les armées étaient prêtes à en venir aux mains. Il est toujours prêt à parler. Je suis prêt à vous entendre.*

Il s'emploie aussi absolument. *Le dîner est prêt. La voiture est prête.*

C'est un homme qui n'est jamais prêt, C'est un homme qui est toujours en retard, qui n'a jamais fait à temps ses préparatifs.

PRÊT. s. m. Action par laquelle on prête de l'argent. Il n'est guère usité qu'en parlant De l'argent qu'on prête par contrat ou par obligation. *Ce n'est pas une vente, une aliénation; ce n'est qu'un prêt.*

Il se dit plus souvent de La somme prêtée. *Prêt considérable. Prêt gratuit. Prêt à intérêt. Prêt qui ne porte point intérêt, point de profit. Prêt usuraire. Prêt à la grosse. Prêt sur gages, sur nantissement. Prêt sur dépôt d'effets publics, sur consignation de marchandises. Il leur demanda une hypothèque pour sûreté du prêt qu'il leur faisait. On leur a donné tant pour leurs prêts et avances.*

Maison de prêt, Établissement autorisé par le gouvernement, etc., dans lequel on prête de l'argent sur nantissement. Voyez MONT-DE-PIÉTÉ.

PRÊT, se dit quelquefois en parlant D'autres choses que de l'argent. *Je ne vous donne pas ce livre, songez que ce n'est qu'un prêt.*

PRÊT, en termes d'Administration militaire, Somme donnée d'avance aux sous-officiers et aux soldats pour leurs menus besoins. *On fait le prêt tous les cinq jours. Toucher, recevoir le prêt. Il est dû aux soldats quatre prêts.*

PRETANTAINE. s. f. Il n'est guère usité que dans cette phrase familière, *Courir la pretantaine*, Aller, venir, courir çà et là, sans sujet, sans dessein.

Cette femme court la pretantaine, Elle fait des promenades, des sorties, des voyages qu'interdit la bienséance.

PRÉTENDANT, ANTE. s. Celui, celle qui prétend, qui aspire à une chose. *Il y a plusieurs prétendants à cette place, à cet emploi. Tant de prétendants se nuisent les uns aux autres.*

PRÉTENDANT, se dit quelquefois d'Un prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre ou vacant.

Il se dit, particulièrement, de Ceux qui aspirent à la main d'une femme. *La fortune de cette veuve lui attire beaucoup de prétendants.*

PRÉTENDRE. v. a. Demander, réclamer comme un droit. *Je prétends un dixième, une moitié dans cette société. Il a prétendu le remboursement de ses avances. Ce corps prétend le pas sur tel autre. Il prétend marcher avant lui. Il prétend donner la loi partout. Que prétendez-vous à cela? Je n'y prétends rien.*

Il signifie aussi simplement, Aspirer à une chose, et alors il est neutre. *Il prétend à cette charge, à cette place. Il n'y a rien de si élevé à quoi il ne puisse prétendre. Il prétendait à la main de cette jeune personne.*

PRÉTENDRE, signifie aussi, Soutenir affirmativement, être persuadé. *Je prétends que cela n'est pas vrai. Je prétends que mon droit est incontestable.*

Il signifie encore, Avoir intention, avoir dessein. *Je prétends faire ce voyage en tel temps. Je n'ai point dit cela sérieusement, j'ai prétendu plaisanter.*

Il signifie aussi, Vouloir, entendre. *Si je vous fais ce plaisir, je prétends que vous m'en fassiez un autre. Je prétends bien qu'il me cède. Je ne prétends pas que cet étourdi me manque de respect.*

PRÉTENDU, UE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et se dit Des choses dont on ne veut pas convenir, des qualités fausses ou douteuses. *Ce prétendu gentilhomme. C'est un prétendu bel esprit. Il a allégué un prétendu droit.*

La religion prétendue réformée, Le calvinisme. Cette phrase n'est plus guère d'usage.

Il s'emploie aussi substantivement, dans le langage familier, en parlant de Celui, de celle qui doit se marier. *Voilà mon prétendu. Voilà sa prétendue.* Au masculin, il a quelquefois un sens plus général. *Cette veuve a trois prétendus*, Trois hommes la recherchent en mariage.

PRÊTE-NOM. s. m. Celui qui prête son nom dans quelque acte où le véritable contractant ne veut point paraître. *Le fermier dénommé dans le bail de cette terre n'est qu'un prête-nom. Cet étranger a employé un prête-nom pour acquérir ce domaine. Beaucoup d'entreprises s'adjugent à des prête-noms.*

PRETENTAINE. s. f. Voyez PRETANTAINE.

PRÉTENTIEUX, EUSE. adj. Où il y a de la prétention, de l'affectation, de la recherche. *Il a le ton bien prétentieux. Un style prétentieux.*

PRÉTENTION. s. f. Droit que l'on a, ou que l'on croit avoir, de prétendre, d'aspirer à une chose; espérance, dessein, vue. *Il a réussi dans sa prétention, dans ses prétentions. Venir à bout de ses prétentions. J'ai renoncé à cette prétention. Prétention juste, légitime, téméraire, extravagante. Sa prétention n'est pas fondée. Il ne sait pas borner ses prétentions. Il a de grandes prétentions. Je n'ai pas la prétention de l'emporter sur vous. Se désister, rabattre de ses prétentions.*

Fam., *Avoir des prétentions*, Prétendre à l'esprit, aux talents, à la naissance, à la considération. *Il a des prétentions à l'esprit, à la naissance. Il n'a point de prétentions. Il n'a aucune prétention.* On dit de même : *Il est rempli de prétentions. C'est un homme à prétentions. C'est un homme sans prétentions.*

Cette femme a encore des prétentions, Elle se croit encore jeune, jolie, elle veut plaire par des qualités qui ne sont plus de son âge.

PRÊTER. v. a. Donner une chose sous condition que celui qui la reçoit la rendra. *Prêter des meubles. Prêter de l'argent. Prêter un cheval. Prêter sa voiture. Prêtez-moi cette brochure. Il ne rend jamais les livres qu'on lui prête.*

Il s'emploie quelquefois absolument, et alors c'est toujours d'argent qu'il s'agit. *C'est un homme qui n'aime pas à prêter. Prêter à intérêt, à usure, sur gage.*

Prêter à la petite semaine, Prêter pour un temps très court et à un intérêt très élevé.

Prov., *On ne prête qu'aux riches*, On prête plus volontiers à ceux qui sont en fonds pour rendre; et, figurément et par extension, On attribue volontiers de bonnes ou de mauvaises qualités, des traits d'esprit ou des sottises, à certaines personnes, d'après la réputation qu'elles se sont faite.

PRÊTER, signifie quelquefois simplement, Fournir, donner. *Si Dieu lui prête vie. La nuit lui prêtait son ombre.*

Fig., *Prêter secours, aide, faveur, etc.*, Secourir, aider, favoriser quelqu'un en quelque chose.

Fig., *Prêter main-forte*, Appuyer par la force l'exécution des ordres de la justice.

Fig., *Prêter la main à quelque chose*, Aider à faire quelque chose, être complice de quelque chose. *Il a prêté la main à ce vol, à ce meurtre.*

Fig., *Prêter la main à quelqu'un*, L'aider à porter quelque chose de pesant, à remuer, à soulever quelque fardeau, ou l'aider à réussir dans une entreprise. *Prêtez-moi un peu la main.* On dit dans le même sens, *Prêtez-moi l'épaule.*

Fig., *Prêter l'oreille, prêter attention, prêter silence*, Écouter, donner son attention, faire silence.

Prêter serment, Faire serment devant quelqu'un. *Prêter serment de fidélité au roi. Prêter serment devant un tribunal. Il fut admis à prêter serment.*

Prêter foi et hommage, se disait D'un vassal qui rendait foi et hommage au seigneur duquel il relevait.

Prêter son nom, Laisser faire en son nom un acte où l'on n'a point d'intérêt, dont un autre a les avantages et les charges. Il se dit aussi De celui qui en autorise un autre à se servir de son nom en quelque occasion.

Prêter son crédit, prêter ses amis à quelqu'un, Lui rendre service, soit par son crédit, soit par le moyen de ses amis.

Prêter sa voix, prêter son ministère à quelqu'un, Parler pour lui, s'employer pour lui.

Fig., *Prêter à quelqu'un des discours, des intentions, une action, un ouvrage, une chanson, une plaisanterie*, Les lui attribuer. On dit dans le même sens, *Prêter à quelqu'un des torts, un ridicule, un travers, etc.*

Fam., *Prêter le collet à quelqu'un*, Se présenter pour lutter ou combattre corps à corps avec lui. *Il est aussi fort que vous, il vous prêtera le collet quand vous voudrez.* Il signifie aussi, figurément et familièrement, Être prêt à résister à quelqu'un, à disputer contre lui. *Il est homme à lui prêter le collet.*

Prêter le flanc à l'ennemi, Se poster ou marcher avec si peu de précaution, qu'on puisse être pris en flanc par l'ennemi.

Fig. et fam., *Prêter le flanc*, Donner prise sur soi. On dit à peu près dans le même sens, *Prêter à la censure, à la critique, au ridicule, etc.*

Fig., *Cette action, cette conduite prête à de fâcheuses interprétations*, Cette conduite est de nature à être interprétée d'une manière défavorable. On dit de même, *Cette action, ce discours prête à la plaisanterie.*

PRÊTER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, S'adonner, se laisser aller momentanément à quelque chose. *On peut se prêter au plaisir, mais il ne faut pas s'y abandonner. Il faut savoir quelquefois se prêter à l'illusion.*

Il signifie aussi, Consentir par complaisance à quelque chose. *Je me prêterai à cet accommodement. C'est un homme qui se prête à tout, qui ne se prête à rien. Il se prête à tout ce qui fait plaisir aux autres. Il s'est prêté à de viles manœuvres.*

Absol., *Il faut savoir se prêter*, Il faut savoir user de complaisance à propos.

PRÊTER, est aussi neutre, et il se dit Du cuir, des étoffes, et autres choses de même nature, qui s'étendent aisément quand on les tire. *Du cuir qui prête. Un bas qui prête. Une étoffe qui prête.*

Fig., *C'est un sujet qui prête, qui prête beaucoup*, se dit D'un sujet de discours ou d'ouvrage qui peut fournir beaucoup d'idées.

PRÊTER, s'emploie substantivement et proverbialement, dans les deux phrases suivantes : *Ami au prêter, ennemi au rendre*, Quand on veut retirer son argent des mains de celui à qui on l'a prêté, il arrive souvent qu'on s'en fait un ennemi. *C'est un prêter à ne jamais rendre*, se dit D'un prêt d'argent fait à une personne insolvable.

PRÊTÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie substantivement, dans cette phrase proverbiale, *C'est un prêté rendu*, C'est une juste représaille.

PRÉTÉRIT. s. m. (On prononce un peu le T final.) T. de Gram. Il se dit de L'inflexion du verbe par laquelle on marque un temps passé. *Prétérit imparfait* (Je lisais). *Prétérit défini* (Je lus). *Prétérit indéfini* (J'ai lu). *Prétérit antérieur* (J'eus lu).

PRÉTÉRITION ou **PRÉTERMISSION**. s. f. Figure de rhétorique par laquelle on déclare ne vouloir point parler d'une chose dont cependant on parle.

PRÉTÉRITION, en termes de Droit écrit, L'omission que faisait un testateur, dans son testament, d'un de ses fils ou d'un autre héritier nécessaire. *La prétérition annulait le testament.*

PRÉTERMISSION. s. f. Voyez PRÉTÉRITION.

PRÉTEUR. s. m. Chez les Romains, Magistrat qui rendait la justice dans Rome, ou qui gouvernait une province. *Un édit du préteur. Le préteur de telle province.*

PRÊTEUR, EUSE. adj. Qui prête à un autre de l'argent ou quelque autre chose d'utile. *Il n'est pas prêteur de son naturel.*

Prov. et fig., *La fourmi n'est pas prêteuse*, se dit en parlant D'une personne qui n'aime point à prêter.

PRÊTEUR, s'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un prêteur sur gages. C'est un prêteur à gros intérêt.*

PRÉTEXTE. s. m. Cause simulée, supposée; raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action. *Prétexte spécieux, plausible. Faux prétexte. Léger prétexte. Servir de prétexte. Chercher un prétexte de querelle. Donner prétexte. Cela lui a fourni un prétexte pour s'en aller. Prendre prétexte de son indisposition. Prendre pour prétexte son indisposition. Opprimer l'innocent sous prétexte de justice. Sous prétexte de zèle et de piété, il cherche à satisfaire sa vengeance, son ambition. Sous le prétexte de venger son ami, il s'est vengé lui-même. Il cherche querelle sur le moindre prétexte. Il savait couvrir ses plus mauvaises actions du prétexte spécieux de l'équité. L'amour du bien public n'est pas le véritable motif de leur conduite, il n'en est que le prétexte. Il ne cherche qu'un prétexte de se plaindre. Il ne demande qu'un prétexte pour rompre. Il a pris là un mauvais prétexte. Ce sont là de mauvais prétextes.*

Il n'y a pas de prétexte à cela, et absolument, *Il n'y a pas de prétexte*, Il n'y a pas même de raison apparente pour dire ou pour faire la chose dont il s'agit.

PRÉTEXTE. s. f. T. d'Antiq. romaine. Robe blanche bordée d'une large bande de pourpre, et qui était une marque de dignité. *Les consuls prenaient la prétexte le premier jour qu'ils entraient en charge.*

Il se dit aussi d'Une robe longue et blanche, bordée par le bas d'une petite bande de pourpre, et que les enfants de familles distinguées portaient jusqu'à l'âge de puberté. Dans l'un et dans l'autre sens, on dit quelquefois adjectivement, *Robe prétexte, toge prétexte.*

PRÉTEXTER. v. a. Prendre pour prétexte. *Il prétexta une maladie, un voyage. Il a prétexté qu'il n'était pas assez riche.*

Il signifie aussi, Couvrir d'un prétexte, cacher sous une apparence spécieuse. *Ce magistrat prétexte ses violences de l'amour du bien public. Les peuples prétextèrent leur révolte du zèle de la religion.* En ce sens, il est aujourd'hui hors d'usage.

PRÉTEXTÉ, ÉE. part. passé.

PRETINTAILLE. s. f. Ornement en découpure qui se mettait sur les robes des femmes. *Robe garnie de pretintailles.*

Il se disait, figurément et familièrement, lorsque ce genre d'ornements était à la mode, Des légers accessoires qui accompagnent une chose, qui en dépendent. *Cette charge coûte telle somme, sans compter les pretintailles. Il a gagné son procès avec les pretintailles.*

PRÉTOIRE. s. m. Chez les Romains, Le lieu où le préteur et quelques autres magistrats rendaient la justice. *Ils entrèrent dans le prétoire. Un beau prétoire.*

Préfet du prétoire, Celui qui commandait la garde de l'empereur. Voyez PRÉTORIEN.

Dans le Bas-Empire, *Préfets du prétoire*, Les premiers magistrats des quatre grands départements dans lesquels l'empire était divisé. *Le préfet du prétoire des Gaules, d'Orient, etc.*

PRÉTOIRE, se dit quelquefois aujourd'hui de L'enceinte d'un tribunal et, figurément, du tribunal lui-même.

PRÉTORIEN, IENNE. adj. Qui est propre ou qui appartient au préteur. *La dignité prétorienne.*

Provinces prétoriennes, Les provinces où l'on envoyait des gouverneurs avec le titre de Préteur.

PRÉTORIEN, se dit aussi Des soldats, des troupes qui formaient la garde des empereurs romains. *Soldat prétorien. Cohorte prétorienne. Garde prétorienne. Le chef de la garde prétorienne avait le titre de Préfet du prétoire.*

Il se dit quelquefois substantivement. *L'empire fut mis à l'encan par les prétoriens.*

PRÊTRAILLE. s. f. Terme d'injure et de mépris, employé pour dénigrer Les ecclésiastiques.

PRÊTRE. s. m. Celui qui exerce un ministère sacré, et qui préside aux cérémonies d'un culte religieux. *Les prêtres du paganisme. Les prêtres de Baal, de Cybèle, d'Apollon. Les Indous et les Chinois ont des prêtres qu'ils appellent Brahmines et Bonzes. Ces peuples ont une grande vénération*

pour leurs prêtres. Un prêtre arménien. Un prêtre grec. Un prêtre catholique. En parlant Du culte réformé, on dit ordinairement, *Ministre* ou *Pasteur.*

Il se dit particulièrement, dans l'Église catholique, de Celui qui a l'ordre du sacerdoce, en vertu duquel il a le pouvoir de dire la messe, et de donner l'absolution des péchés. *Il n'y a que les évêques qui aient le pouvoir d'ordonner les prêtres. Consacrer un prêtre. Un prêtre vénérable. Un saint prêtre.*

Il s'est fait prêtre, Il a reçu l'ordre du sacerdoce.

Prêtre habitué, Prêtre attaché au service d'une paroisse. *Un prêtre habitué à Saint-Sulpice, à Saint-Eustache.*

Cardinal-prêtre, Cardinal de l'ordre des prêtres.

Prov. et fig., *Il faut que le prêtre vive de l'autel,* Il faut que chacun trouve des moyens suffisants de subsistance dans la profession qu'il a embrassée.

PRÊTRE, se dit particulièrement Des ministres qui étaient consacrés au service du tabernacle et du temple, dans l'ancienne loi. *Le grand prêtre de la loi. Les prêtres de la loi.*

En termes de Fortification, *Bonnet à prêtre,* ou *Bonnet de prêtre,* Ouvrage extérieur dont le front du côté de la campagne est à redans, et qui se rétrécit du côté de la place.

PRÊTRESSE. s. f. Il n'est usité qu'en parlant Des cultes païens, et il signifie, Une femme attachée au service d'une divinité. *La prêtresse d'Apollon. La prêtresse de Diane, de Minerve. Une prêtresse de Vesta.*

PRÊTRISE. s. f. Sacerdoce ; ordre sacré par lequel un homme est prêtre. *Il a reçu l'ordre de prêtrise. Il a reçu la prêtrise. Il a ses lettres de prêtrise.* Il n'est guère usité qu'en parlant Des prêtres de la religion catholique.

PRÉTURE. s. f. Magistrature, charge, office de préteur. *Un tel demanda la préture, obtint la préture.*

Il se dit aussi Du temps pendant lequel un homme exerçait la préture. *Pendant la préture d'un tel.*

PREUVE. s. f. Ce qui établit la vérité d'une proposition, d'un fait. *Preuve convaincante. Preuve démonstrative. Preuve authentique. Preuve incontestable. Preuve concluante. Preuve sans réplique. Preuves judiciaires* ou *juridiques. Preuves testimoniales* ou *par témoins. Preuves littérales* ou *par écrit. Preuve matérielle. Preuve morale. À la preuve. Les preuves subsistent encore. Empêcher le dépérissement des preuves. Avoir preuve en main. Justifier de la preuve. Vous avancez ce fait sans preuve. Demander, être admis à faire la preuve d'un fait. Le juge a ordonné la preuve. La preuve est à la charge du demandeur. Acquérir la preuve d'un délit. Il y a preuve acquise contre l'accusé. La preuve de cela est que... La preuve que cela est, c'est que... La preuve en est que...* Fam., par ellipse : *Preuve de cela, preuve que cela est, c'est que... Pour preuve, je dis que...*

En venir à la preuve, Vérifier. *Quand on en viendra à la preuve, on verra qui a dit vrai.*

En Jurispr. criminelle, *Preuve muette,* Preuve qui n'est ni littérale ni testimoniale, mais qui résulte de quelque circonstance d'où l'on a lieu de juger qu'un homme est véritablement coupable.

En termes de Procédure, *Semi-preuve,* ou *Demi-preuve,* Commencement de preuve qui n'est pas suffisant pour l'éclaircissement entier du fait dont il s'agit, mais dont on tire des indices. *Il n'y avait pas de preuves entières contre lui, mais il y avait des semi-preuves. Il ne faut pas ajouter trop de foi aux semi-preuves. Beaucoup de semi-preuves réunies ne font jamais une preuve complète.* Il est peu usité ; on dit aujourd'hui, *Commencement de preuve.*

Faire preuve de noblesse, Justifier par titres qu'on est de noble extraction. On dit absolument, dans le même sens, *Faire ses preuves.*

Fig., *C'est un homme qui a fait ses preuves,* se dit D'un homme qui, dans plusieurs occasions, s'est fait reconnaître pour un homme de courage, pour un honnête homme, pour un savant, etc. On dit de même, *Faire preuve de courage, de savoir, etc.*

PREUVE, se dit particulièrement Des titres, des extraits, des pièces que l'on met à la fin d'une histoire ou d'un autre ouvrage, pour prouver la vérité des faits qui y sont avancés. *Il a ajouté à son histoire un volume de preuves.*

PREUVE, signifie aussi, Marque, témoignage. *Donner des preuves de sa capacité, de son savoir, de sa valeur, de son courage, de son amitié, de son affection, etc. J'ai reçu de lui une preuve d'amitié, une preuve de confiance dont je suis fort touché. Recevez cet avis comme une preuve de mon attachement pour vous.*

PREUVE, en termes d'Arithmétique et d'Algèbre, La vérification d'une opération de calcul, qui se fait par l'opération opposée. *La preuve de la division se fait par la multiplication. La preuve de la soustraction se fait par l'addition.*

PREUX. adj. m. Brave, vaillant. Il n'est guère usité que dans le style élevé. *C'est un preux chevalier. C'était un preux et hardi chevalier.*

Il est aussi substantif. *Les neuf preux. C'est un preux. Un ancien preux.*

PRÉVALOIR. v. n. (Il se conjugue comme *Valoir,* excepté au subjonctif, où il fait, *Que je prévale, qu'il prévale, etc.*) Avoir l'avantage, remporter l'avantage. *Son adversaire a prévalu. Il ne faut pas que la coutume prévale sur la raison, contre la raison. La faveur prévaut souvent sur le mérite. Cette considération a prévalu sur toutes les autres.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Tirer avantage. *Se prévaloir de sa naissance, de son autorité, de son crédit. Il s'est prévalu de la faiblesse, de la simplicité de son adversaire.*

PRÉVARICATEUR. s. m. Celui qui prévarique. *Je serais un prévaricateur, si je faisais telle chose. C'est un prévaricateur dans son emploi. Punir les prévaricateurs.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un juge prévaricateur. Un magistrat prévaricateur.*

PRÉVARICATION. s. f. Action de trahir la cause, l'intérêt des personnes qu'on est obligé de soutenir ; action de manquer par mauvaise foi au devoir de sa charge, aux obligations de son ministère. *Il est accusé de prévarication. C'est une prévarication manifeste, une prévarication honteuse.*

PRÉVARIQUER. v. n. Se rendre coupable de prévarication. *Prévariquer dans son emploi. Ce serait prévariquer que d'en user de la sorte. Ce juge, cet avocat, cet avoué a prévariqué.*

PRÉVENANCE. s. f. Manière obligeante de prévenir, de devancer les désirs de quelqu'un. *Il n'y a point de prévenance qu'il ne m'ait faite. Il m'a recherché par mille prévenances. Il nous a comblés de prévenances.*

PRÉVENANT, ANTE. adj. Obligeant, qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaisir. *C'est un homme très prévenant. La maîtresse de la maison est très prévenante.*

Il signifie aussi, Agréable, qui dispose en sa faveur. *Cet homme a un air prévenant, une physionomie prévenante. Mine prévenante.*

En termes de Théologie, il signifie, Qui prévient. *C'est par une grâce prévenante de Dieu. Sans une grâce prévenante du ciel. Les secours prévenants de la grâce.*

PRÉVENIR. v. a. Devancer, venir le premier. *Cette nouvelle a prévenu le courrier. Le courrier de France a prévenu celui d'Espagne. Vous arrivez bien tard au rendez-vous, je vous ai prévenu de plus d'une heure.*

Il signifie aussi, Être le premier à faire ce qu'un autre voulait faire. *Il voulait venir me voir, mais j'ai été bien aise de le prévenir. Il vous perdra, si vous ne le prévenez. Les ennemis voulaient s'emparer de tel poste, nous les avons prévenus. J'avais intention de demander cette place, il m'a prévenu, un autre m'a prévenu.*

Prévenir quelqu'un par toutes sortes de bons offices, Lui rendre de soi-même toutes sortes de bons offices, avant d'en avoir reçu de lui.

PRÉVENIR, en termes de Droit, Se saisir le premier d'une affaire. *En certains cas, les baillis et sénéchaux prévenaient les juges subalternes.*

Dans un sens analogue, *Le pape prévient l'ordinaire,* Quand il confère avant l'ordinaire, sa collation prévaut.

PRÉVENIR, en parlant Du temps, signifie, Anticiper. *Dans les hommes heureusement nés, la sagesse prévient l'âge. Il m'a donné rendez-vous à midi ; mais je veux prévenir l'heure, pour ne pas le faire attendre.*

PRÉVENIR, signifie aussi, Aller au-devant de quelque chose de fâcheux pour le détourner, empêcher par ses précautions qu'il n'arrive. *Prévenir le mal. Prévenir une maladie. Prévenir un malheur, un accident. Prévenir un danger. Il vaut mieux prévenir les crimes que d'avoir à les punir.*

Prévenir les objections, les difficultés, Aller au-devant des objections, des difficultés, et y répondre, les résoudre par avance.

Prévenir les besoins, les désirs de quelqu'un, Pourvoir à ses besoins, satisfaire ses désirs avant qu'il les ait fait connaître. On dit de même, *Prévenir les ordres, les intentions de quelqu'un.*

PRÉVENIR, signifie aussi, Préoccuper l'esprit de quelqu'un. *Il a prévenu ses juges, l'esprit de ses juges. Ils se sont laissé prévenir. Je suis bien aise que quelqu'un le prévienne en ma faveur avant que je lui parle.*

Il s'emploie aussi quelquefois en ce sens, avec le pronom personnel. *Vous vous prévenez aisément. C'est l'homme du monde qui se prévient le moins, qui se prévient le plus.*

PRÉVENIR, signifie aussi, Instruire, avertir quelqu'un d'une chose par avance. *Il m'a fait prévenir de son arrivée. Je l'ai prévenu des pièges qu'on voulait lui tendre. Je vous préviens que vous aurez demain une visite qui vous surprendra. On vous en avait prévenu.*

PRÉVENU, UE. part. passé. *C'est un homme prévenu de certaines opinions. Il est prévenu en faveur de cette personne.*

PRÉVENTIF, IVE. adj. Qui prévient. *Système préventif. Des mesures préventives.*

Prison préventive, Prison qu'un homme

fait en qualité de prévenu avant d'être jugé. On dit de même, *Emprisonnement préventif, détention préventive*. En parlant de la presse, *Régime préventif*, Régime qui prévient les délits, la censure.

PRÉVENTION. s. f. Préoccupation d'esprit, opinion favorable ou contraire avant examen. *Il faut se défaire, se dépouiller de toute prévention. Juger des choses sans prévention. C'est un homme plein de préventions. Il est sujet aux préventions. Il ne peut se défaire de ses préventions. On ne peut le guérir, le désabuser de ses préventions. Inspirer à quelqu'un des préventions. Vaincre, guérir les préventions de quelqu'un. Donner des préventions contre soi. Il a en faveur de cet homme des préventions qui ne sont nullement fondées. Un juge ne doit avoir de préventions ni pour ni contre un accusé.*

Prévention, en Jurisprudence criminelle, L'état d'un homme prévenu de délit, de crime. *Il est en prévention, en état de prévention. La mise en prévention.*

Prévention, en termes de Droit, L'action par laquelle on devance l'exercice du droit d'un autre; et, particulièrement, Le droit qu'un juge a de connaître d'une affaire, parce qu'il en a été saisi le premier. *Le pape a droit de prévention sur l'ordinaire. Les baillis et sénéchaux avaient quelquefois le droit de prévention sur les juges subalternes.* Il vieillit en ce sens.

Prévention en cour de Rome, Action par laquelle on demandait et l'on obtenait à Rome un bénéfice avant la nomination du collateur. *Le patronage laïque n'était pas sujet à la prévention. Il obtint ce bénéfice par prévention.*

PRÉVENTIVEMENT. adv. D'une manière préventive. *Détenu préventivement.*

PRÉVISION. s. f. Terme dogmatique. Vue des choses futures. *La prévision de Dieu. On a cru que certaines personnes avaient le don de la prévision, le don de prévision.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, pour Conjectures. *L'événement a justifié toutes mes prévisions.*

PRÉVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Voir*, excepté au futur de l'indicatif et au conditionnel, où il fait, *Je prévoirai, je prévoirais.*) Juger par avance qu'une chose doit arriver. *Les hommes sages prévoient les événements. Qui eût jamais pu prévoir cet accident? Je prévis bien dès lors ce qui en arriverait. Peut-on prévoir tous les inconvénients? Je ne prévoyais pas que cela dût arriver ainsi.*

Tout a été prévu, On a pris toutes les précautions, on a fait tous les préparatifs nécessaires. On dit aussi : *Il faut tout prévoir. On ne peut tout prévoir.*

Prévu, ue. part. passé.

PRÉVÔT. s. m. Nom qu'on donnait à certaines personnes qui exerçaient une juridiction, qui étaient préposées pour avoir soin de quelque chose, pour avoir autorité sur quelque chose.

Prévôt royal, Premier juge royal, dont les appels ressortissaient aux bailliages ou sénéchaussées. *Dans quelques provinces, le prévôt royal avait le titre de Châtelain; dans d'autres, celui de Vicomte; et dans d'autres, celui de Viguier.*

Prévôt de l'hôtel, Officier de la maison du roi, lequel connaissait des cas criminels qui arrivaient à la suite de la cour, et de certaines matières civiles où les officiers de la maison du roi étaient intéressés, et qui avait inspection sur le prix des vivres nécessaires pour la subsistance de la cour. On l'appelait aussi *Grand prévôt de France*, ou simplement *Grand prévôt*.

Prévôt de Paris, Officier principal, qui était chef de la juridiction du Châtelet, et qui, en cas de convocation de la noblesse, était à la tête de l'arrière-ban. On appelait également *Prévôt*, dans plusieurs petites villes, Un juge royal qui connaissait des causes entre les habitants non privilégiés, et des sentences duquel il y avait appel au siège royal; au lieu qu'à Paris les sentences du prévôt allaient directement au parlement.

Prévôt des marchands, à Paris, à Lyon, et dans quelques autres villes, Celui qui était le chef de l'hôtel de ville, avec une espèce d'autorité sur la bourgeoisie.

Prévôts des chirurgiens, Officiers qui avaient, dans le corps des chirurgiens, des fonctions analogues à celles des jurés dans les communautés d'arts et métiers.

Prévôt de la connétablie, Officier qui commandait les gardes de la connétablie.

Prévôt de l'Île, Officier qui était préposé pour veiller dans Paris et aux environs à la sûreté des grands chemins, et connaître des délits qui s'y commettaient.

Prévôt des monnaies, Officier qui était préposé pour la capture des faux monnayeurs, et pour l'instruction de leur procès.

Prévôt des maréchaux, Officier qui était préposé pour veiller à la sûreté des grands chemins, prendre connaissance des délits qui arrivaient dans l'étendue d'une généralité, et les juger sans appel. *Les voleurs furent arrêtés par le prévôt. On mit le prévôt à leurs trousses.* On l'appelait aussi *Prévôt de la maréchaussée*, et *Grand prévôt*.

Prévôt de la marine, Officier supérieur des archers de la marine, qui instruisait le procès des gens de mer accusés de quelque crime, et qui en faisait le rapport au conseil de guerre.

Prévôt, se dit encore aujourd'hui d'Un officier préposé pour avoir l'inspection sur les délits qui se commettent dans l'armée. *Prévôt de l'armée* ou *Grand prévôt*.

Prévôt, dans quelques Églises cathédrales et collégiales, Le bénéficier qui était le chef du chapitre. Il se disait aussi d'Un bénéficier pourvu d'un bénéfice appelé *Prévôté*.

Prévôt général, Titre de supérieur général, dans quelques ordres religieux, tels que les carmes déchaussés.

Prévôt de salle, Celui qui est sous un maître en fait d'armes, et qui donne leçon aux écoliers. *Prendre leçon du prévôt de salle. Faire assaut contre le prévôt de salle.* On dit dans un sens analogue, *Le prévôt d'un maître de danse*.

PRÉVÔTAL, ALE. adj. Qui concerne la juridiction du prévôt. *Un vol commis sur le grand chemin était un cas prévôtal. La fausse monnaie était un des cas prévôtaux. Jugement prévôtal. Sentence prévôtale. Juridiction prévôtale.*

Cour prévôtale, s'est dit particulièrement d'Une juridiction exceptionnelle établie sous la Restauration, pour juger sommairement les crimes et les délits politiques.

PRÉVÔTALEMENT. adv. Il n'est usité qu'en parlant Des crimes qui étaient de la compétence du prévôt, et qui étaient jugés par lui sans appel. *Ce criminel a été jugé prévôtalement.*

PRÉVÔTÉ. s. f. Qualité, fonction, juridiction de prévôt; Territoire où s'exerçait cette sorte de juridiction. *La prévôté de l'hôtel. La prévôté des marchands. La prévôté de la maréchaussée, de la marine, des monnaies. Juge de la prévôté. Il fut assigné à la prévôté. Dans toute l'étendue de la prévôté. Banni de toute la prévôté et vicomté de Paris. Lieutenant de la prévôté. La prévôté de tel chapitre, de tel lieu fut donnée à un tel. Plusieurs prévôtés dépendaient de ce chapitre.*

PRÉVOYANCE. s. f. Faculté de prévoir. *Rien n'échappe à sa prévoyance. Cet homme est doué d'une grande prévoyance.*

Il signifie aussi, L'action de prévoir, et de prendre des précautions pour l'avenir. *Il a détourné le mal par sa prévoyance. Une active prévoyance.*

PRÉVOYANT, ANTE. adj. Qui juge bien de ce qui doit arriver, et qui prend des mesures pour l'avenir. *Il est bien prévoyant. Il n'est pas assez prévoyant. La sagesse est prévoyante. Avoir l'esprit prévoyant.*

PRI

PRIAPÉE. s. f. Nom que l'on donne à une pièce de poésie obscène, à une peinture licencieuse. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel. *Des priapées.*

PRIAPISME. s. m. T. de Médec. Maladie qui consiste dans une érection continuelle et douloureuse.

PRIE-DIEU. s. m. Sorte de pupitre au bas duquel est un marchepied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu. *On avait mis un prie-Dieu au milieu de l'église. Le prie-Dieu était couvert d'un tapis de velours. On avait préparé trois prie-Dieu.*

PRIER. v. a. (On écrit au présent de l'indicatif et à l'impératif, *Prions, priez*; à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *Nous priions, vous priiez.*) Demander par grâce, et avec une sorte de soumission. *Prier quelqu'un de quelque chose, de faire quelque chose. C'est un homme que je vous prie de protéger. Je vous prie, je vous prie instamment, je vous prie en grâce de lui rendre ce service. Après cela, je ne vous prierai plus de rien. Priez-le de ma part de venir me parler.*

Fam., *Je l'en ai prié comme Dieu, comme pour Dieu; je l'en ai prié à mains jointes*, Je l'en ai prié avec toute l'ardeur possible.

Prier pour quelqu'un, Intercéder pour quelqu'un. *J'ai prié pour lui, mais je n'ai pu rien obtenir.* Dans cette phrase, *Prier* est neutre.

Je vous prie, s'emploie souvent dans le langage ordinaire, absolument et comme formule de civilité. *Dites-moi, je vous prie, ce que vous entendez par là. Excusez-moi, je vous prie, je vous en prie, si je ne me rends pas à votre invitation. Faites porter cela chez moi, je vous prie. Remarquez, je vous prie, que... Quelle sera, je vous prie, votre situation?* Il s'emploie aussi dans quelques phrases, par forme de menace. *Je vous prie, que je n'entende plus parler de cela. Je vous prie, que cela n'arrive plus. Ne recommencez pas, je vous prie, je vous en prie.*

Il veut être prié, il aime à se faire prier, se dit D'un homme qui diffère d'accorder une chose facile, qu'on lui demande. *Il s'est fait prier pour chanter, tandis qu'il en mourait d'envie.*

Prier, signifie aussi, Inviter, convier. *On l'a prié d'assister à la cérémonie. Il est de*

ceux qu'on a priés. On l'a prié à dîner. On l'a prié de la noce, de la fête.

PRIER, signifie aussi, Pratiquer cet acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu pour lui demander des grâces : alors on dit, *Prier Dieu*, sans rien ajouter de plus, et quelquefois absolument, *Prier. Il passe les nuits à prier Dieu. Il passe les nuits à prier. L'Écriture dit : Priez et veillez, de peur que vous n'entriez en tentation. Prier pour ses ennemis. Prier les uns pour les autres. Prier pour les morts.*

Prier la Vierge, prier les saints, S'adresser à la Vierge, aux saints, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu.

Fam., *Je prie Dieu que...* se dit par forme de souhait. *Je prie Dieu qu'il vous ramène en bonne santé. Je prie Dieu qu'il vous amende.*

Et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, ou simplement pour les personnes d'un rang moins élevé, *en sa sainte garde*. Formule par laquelle le roi terminait ses lettres.

PRIÉ, ÉE. part. passé.

Fam., *Repas, dîner prié*, Repas, dîner auquel on est invité avec quelque cérémonie. *Les dîners priés m'ennuient.*

PRIÉ, est quelquefois substantif, et signifie, Celui qu'on a convié. *Êtes-vous du nombre des priés?*

Il est né prié, Il n'a pas besoin d'être invité chaque fois, il est toujours censé l'être.

PRIÈRE. s. f. Demande faite à titre de grâce et avec une sorte de soumission. *Humble prière. Très humble prière. Instante prière. Faire une prière à quelqu'un. Il a fait cela à ma prière. Employer les prières et les menaces. Accordez cela à ma prière, à mes prières. Ne refusez point cela à mes prières. Exaucez ma prière. Ne repoussez point ma prière. Il n'a point voulu écouter mes prières. Il s'est rendu à mes prières. Je vous réitère ma prière. Il a été sourd à mes prières. Il n'a point eu d'égard à mes prières. Les prières d'un homme puissant sont d'un grand poids. Ses prières sont des ordres. Homère a personnifié les Prières.*

PRIÈRE, signifie aussi, L'acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu. *Aimer la prière. Se mettre en prière. Être en prière. Prière ardente. Prière fervente. Prière vocale. Prière mentale. Demander quelque chose à Dieu dans ses prières. Dieu a exaucé nos prières. Livre de prières. Les prières de l'Église. Prières ordonnées par l'Église. Les prières pour les agonisants, des agonisants. Les prières des morts, pour les morts. Les prières des quarante heures. Se recommander aux prières de quelqu'un. Je me recommande à vos bonnes prières. La prière du matin. La prière du soir. Prières publiques. Ordonner des prières. Prière à la sainte Vierge. Faire sa prière, ses prières. Assister à la prière. Sonner la prière.*

Dans cette maison on fait la prière tous les soirs, Dans cette maison on fait la prière en commun tous les soirs.

Fam., *Courte prière pénètre les cieux.*

PRIEUR. s. m. Celui qui a la supériorité et la direction, dans certains monastères de religieux. *Prieur claustral. Prieur conventuel. Le père prieur. Prieur régulier.*

Sous-prieur, Celui qui a la supériorité, la direction, dans un monastère de religieux, après le prieur. *Le sous-prieur. Le père sous-prieur.*

Prieur commendataire, Bénéficier qui jouissait en tout ou en partie des revenus d'un prieuré, et qui en portait le titre, sans avoir aucune autorité sur les religieux.

Prieur-curé, Religieux qui possédait une cure, dans l'ordre des chanoines réguliers.

Prov. et fig., *Il faut toujours dire du bien de monsieur le prieur*, Il faut toujours ménager dans ses discours les gens en place, les personnes dont on dépend.

PRIEUR, était aussi Un titre de dignité dans quelques sociétés. *Prieur de Sorbonne, de la maison de Sorbonne.*

Dans l'Ordre de Malte, *Grand Prieur*, Chevalier revêtu d'un bénéfice de l'ordre, appelé Grand prieuré. *Grand prieur de France. Grand prieur de Champagne. Grand prieur d'Auvergne.*

Dans quelques Abbayes célèbres, *Grand prieur*, Religieux qui avait la première dignité après l'abbé.

PRIEURE. s. f. Religieuse qui a la supériorité, dans un monastère de femmes, ou en chef, ou sous une abbesse. *La mère prieure. Madame la prieure.*

Dans quelques Monastères de femmes, *Grande prieure*, La religieuse qui est immédiatement après l'abbesse.

Sous-prieure, La religieuse qui a la supériorité dans un monastère de femmes, sous la prieure.

PRIEURÉ. s. m. Communauté religieuse d'hommes, sous la conduite d'un prieur; ou de femmes, sous la conduite d'une prieure. *Prieuré régulier. Prieuré d'hommes. Prieuré de femmes. Prieuré de fondation royale.*

Prieuré-cure, Prieuré auquel une cure était annexée. *Prieuré simple*, Prieuré dans lequel il n'y avait point de religieux. *Prieuré commendataire*, Bénéfice qu'un prieur séculier tenait en commende.

PRIEURÉ, se dit aussi de L'église et de la maison d'une communauté religieuse qui était sous la conduite d'un prieur ou d'une prieure. *Il était logé au prieuré.*

Il se disait pareillement de La maison du prieur. *Aller à la messe au prieuré.*

PRIMAGE. s. m. T. du Commerce maritime. Bonification de tant pour cent que l'on accorde quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE. adj. des deux genres. Qui est au premier degré en commençant. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Assemblée primaire*, Assemblée qui forme le premier degré d'un système d'élection, et où les citoyens sont appelés pour choisir des électeurs. *École primaire*, École où l'on commence l'instruction des enfants : on dit de même, *Instruction primaire, enseignement primaire, instituteur primaire.*

PRIMAT. s. m. Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques. *Le primat des Gaules. L'archevêque de Tolède se dit primat d'Espagne. L'archevêque de Cantorbéry se dit primat d'Angleterre.* On dit adjectivement, *Le prince primat.*

PRIMAT, en parlant De la Grèce moderne, se dit Des principaux d'une ville, d'un lieu. *Les primats de l'île d'Hydra, de Spezzia.*

PRIMATIAL, ALE. adj. (On prononce *cial.*) Qui appartient au primat. *Siège primatial. Église primatiale. Juridiction primatiale.*

PRIMATIE. s. f. (On prononce *Primacie.*) La dignité de primat. *La primatie des Gaules. La primatie d'Aquitaine.*

Il signifie également, L'étendue du ressort de la juridiction ecclésiastique du primat, et le siège de cette juridiction. *La primatie de Lyon s'étendait sur les provinces de Paris, de Sens et de Tours. Du siège métropolitain il y avait appel à la primatie.*

PRIMAUTÉ. s. f. Prééminence, premier rang. *La primauté du saint-siège, du pape. C'est un homme vain qui voudrait avoir partout la primauté.*

PRIMAUTÉ, au Jeu de cartes et à celui de dés, L'avantage qu'on a d'être le premier à jouer. *Nous avons tous deux le même point, j'ai gagné par la primauté, de primauté. Tirer à qui aura la primauté. Jouer à trois rafles avec primauté, sans primauté.*

Fig. et fam., *Gagner quelqu'un de primauté*, Le prévenir, le devancer, faire avant lui ce qu'il avait dessein de faire. *Je voulais acheter cette maison, on m'a gagné de primauté.*

PRIME. adj. des deux genres. Ancien mot qui signifiait, Premier, et qui n'est plus employé que dans les locutions suivantes :

De prime abord. loc. adv. et fam. Du premier abord, au premier abord. *De prime abord, je le pris pour un autre.*

De prime saut. loc. adv. et fam. Subitement, tout d'un coup.

Prime-sautier. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

Orge de prime. Voyez ÉCOURGEON.

En Algèbre, *Prime* se dit D'un petit signe qui désigne le premier degré d'une lettre prise à plusieurs degrés: *a prime* (a').

PRIME. s. f. T. de Liturgie cathol. La première des heures canoniales. *Chanter prime. Réciter prime. Dire prime. Assister à prime.*

PRIME. s. f. T. d'Escrime. La première position, celle que prend d'abord l'escrimeur après qu'il a tiré ou est censé avoir tiré l'épée du fourreau. *Garde de prime. Estocade de prime.*

PRIME. s. f. La laine de première qualité, la laine la plus fine. *Prime de Ségovie. Prime de Portugal. Prime de Roussillon.*

PRIME. s. f. Jeu où l'on ne donne que quatre cartes. *Il y a deux sortes de prime : la grande prime, la petite prime. Jouer à la prime. Il a perdu son argent à la petite prime.*

Avoir prime, Avoir ses quatre cartes de couleur différente.

PRIME. s. f. Somme qu'un propriétaire qui veut faire assurer sa propriété, paye à l'assureur pour le prix de l'assurance. *Prime d'assurance.*

Il se dit aussi d'Une somme accordée par forme de bénéfice pour encourager quelque opération de finance ou de commerce. *Prime d'encouragement. Prime d'importation, d'exportation.*

Il se dit également Des encouragements, des prix que le gouvernement, ou certaines associations accordent aux agriculteurs qui se sont distingués par leur travail, par leurs produits. *Ce fermier a obtenu plusieurs primes au comice agricole.*

Il se dit encore d'Un don gratuit attaché à l'achat de livres, à l'abonnement à des journaux, etc. *Cet album est donné en prime.*

En termes de Bourse, *Prime*, Excédent du prix d'une valeur, d'une action, d'une obligation, sur le chiffre de son émission. *Cette valeur fait prime, elle est à prime. Marché à prime*, Négociation à terme d'effets publics, dans laquelle, moyennant une prime payée par l'acquéreur, il est libre de prendre ou de ne pas prendre, au terme convenu, les effets qu'il a achetés. *Réponse des*

primes, Fixation du marché à prime, à chaque échéance.

PRIME. s. f. T. de Joaillier, se dit Des pierres demi-transparentes et légèrement colorées, qui sont de la nature du caillou ou du cristal, et qui ressemblent plus ou moins aux différentes pierres précieuses. *Prime d'émeraude. Prime d'améthyste. Prime de topaze. Prime de rubis. Etc.*

PRIMER. v. n. Tenir la première place. Il ne se dit, au propre, qu'au Jeu de la paume, en parlant De celui qui reçoit le service, et de celui qui tient la droite de l'autre côté. *Il est accoutumé à primer. Il n'est pas bon pour primer. Il prime fort bien.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Devancer, surpasser, se distinguer, avoir de l'avantage sur les autres. *Cet homme prime en tout. Il prime dans la conversation, dans le barreau. Il veut toujours primer. Il veut primer partout.*

Aimer à primer, Aimer à paraître plus que les autres, à dominer sur eux.

Primer, est aussi actif dans le même sens. *Primer quelqu'un*, Le surpasser. *Il prime tous ses camarades d'étude.*

En Jurispr., *Primer quelqu'un en hypothèque*, Avoir une hypothèque antérieure à la sienne. On dit de même : *Une créance en prime une autre. Ma créance prime la vôtre.*

En termes de Concours agricole, *Primer*, Récompenser par une prime. *Ce cultivateur a été primé plusieurs fois. Primer un taureau.*

Primé, ée. part. passé.

PRIME-SAUTIER, IÈRE. adj. Qui se détermine, qui agit, qui parle ou qui écrit de premier mouvement, sans délibération, sans réflexion préalable. *Il est prime-sautier. Un esprit prime-sautier. Une intelligence prime-sautière. Mouvement prime-sautier.*

PRIMEUR. s. f. Première saison des fruits et des légumes. *Les fraises, les pois sont chers dans la primeur, dans leur primeur.*

Il se dit aussi en parlant Du vin. *Certains vins sont bons dans la primeur*, Ils sont bons à boire aussitôt après la vendange.

Primeur, se dit encore Des fruits et des légumes précoces. *On a servi des primeurs. C'est une primeur.*

PRIMEVÈRE. s. f. Plante qui fleurit vers la fin du mois de février, et qui est une des premières qu'on voit avant le printemps. *Primevère double. Primevère simple. Bouquet de primevères. Bordure de primevères. L'oreille-d'ours est une espèce de primevère.*

PRIMEVÈRE. s. m. Printemps. Il est vieux.

PRIMICÉRIAT. s. m. Dignité, office de primicier.

PRIMICIER. s. m. Celui qui a la première dignité dans certaines églises, dans certains chapitres. On dit aussi, *Princier*.

PRIMIDI. s. m. Le premier jour de la décade, dans le calendrier républicain.

PRIMIPILAIRE ou **PRIMIPILE**. s. m. T. d'Antiq. Nom distinctif du premier centurion, chez les Romains, c'est-à-dire, de celui qui commandait la première compagnie de chaque cohorte.

PRIMITIF, IVE. adj. Qui est le premier, le plus ancien. *Titre primitif. Les titres qu'on a produits ne sont pas suffisants, il faut voir le titre primitif. La valeur primitive d'une monnaie.*

L'état primitif d'une chose, Le premier état dans lequel on sait, ou l'on conjecture qu'elle était. On dit de même, *La forme primitive.*

Le monde primitif, Le monde tel qu'on suppose qu'il était dans les temps les plus anciens.

Terrains primitifs, Ceux qui ne contiennent pas de vestiges de corps organisés.

Langue primitive, Celle qu'on suppose avoir été parlée la première. Il se dit aussi d'Une langue qu'on suppose ne s'être formée d'aucune autre.

L'innocence primitive, L'état de l'âme, antérieur au péché.

La primitive Église, L'Église des premiers siècles du christianisme.

En Matière ecclésiastique, *Curé primitif*, Celui qui est originairement curé, et qui a un vicaire perpétuel qu'on appelle Curé. *L'abbé de Sainte-Geneviève était curé primitif de Saint-Étienne du Mont.*

Primitif, en termes de Grammaire, se dit Du mot radical dont se forment les mots qu'on appelle dérivés ou composés. *Mot primitif.* Juste *est le mot primitif de* Justicier, *de* Justifier, *d'*Injuste, *d'*Injustice, *etc.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Ce primitif a beaucoup de dérivés.*

En Physique, *Couleurs primitives*, Les sept couleurs principales dans lesquelles la lumière solaire se décompose ; savoir : le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, et le violet. Les peintres appellent *Couleurs primitives*, Le rouge, le jaune, le bleu, le blanc et le noir.

PRIMITIVEMENT. adv. Originairement. *Ce mot a été employé primitivement dans un sens beaucoup plus restreint.*

PRIMO. adv. Mot emprunté du latin, qui signifie, Premièrement, et qui se dit en français dans le même sens.

PRIMOGÉNITURE. s. f. T. de Jurispr. Aînesse. *Ésaü vendit son droit de primogéniture pour un plat de lentilles. Les enfants mâles succèdent, dans ce pays, par ordre de primogéniture.*

PRIMORDIAL, ALE. adj. Primitif, qui est le premier, qui est le plus ancien, le premier en ordre. *Titre primordial. L'état primordial des choses. Les montagnes, les mines primordiales.*

En Botan., *Feuilles primordiales*, Petites feuilles qui sont déjà visibles dans la graine, et qui font partie de la plumule.

PRIMORDIALEMENT. adv. Primitivement, originairement.

PRIMULACÉES. s. f. pl. T. de Bot. Famille de plantes dont le type est la primevère.

PRINCE. s. m. Celui qui possède une souveraineté en titre, ou qui est d'une maison souveraine. *Prince souverain. Prince feudataire. Prince étranger. Les princes chrétiens. Les princes d'Allemagne. Les princes d'Italie. Prince du saint-empire. Il s'est mis par ses talents, par ses vertus, au rang des plus grands princes.*

En France, *Princes du sang*, Ceux qui sont sortis de la maison royale par les mâles ; et, *Princes étrangers*, Ceux qui viennent d'une maison souveraine étrangère, ou qui en ont le rang.

Très haut, très puissant et très excellent prince. Formule dont on se servait dans les actes publics où l'on parlait des rois. Pour les princes qui n'étaient pas rois, on disait, *Très haut et très puissant prince.*

Prov., *Vivre en prince, tenir état de prince, avoir un équipage de prince, être vêtu en prince, etc.*, Vivre splendidement, avoir un grand équipage, être magnifiquement vêtu, etc.

Prov. et fig., *Ce sont jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font ;* ou absolument, *Ce sont jeux de prince*, se dit Des amusements et des jeux dans lesquels on se met peu en peine du mal qui peut en résulter pour autrui.

Fig. et fam., *Il est bon prince*, se dit D'un simple particulier qui a un caractère et des manières faciles.

Prince, employé absolument avec l'article défini, se dit ordinairement Du souverain qui commande dans le lieu dont on parle. *Le prince veut être obéi. Avoir audience du prince. Avoir l'oreille, la faveur, les bonnes grâces du prince. Les monnaies portent l'effigie du prince.*

Fam. et ironiq., *L'ami du prince*, L'agent des plaisirs secrets d'un prince ou de quelque personnage puissant.

Prince, s'est dit quelquefois Du gouvernement, dans les États républicains.

Prince, se dit aussi de Ceux qui, sans être souverains, ni de maison souveraine, possèdent des terres qui ont le titre de Principautés, ou bien à qui un souverain a conféré ce titre. *Monsieur le prince un tel.*

Princes de l'Église, Les cardinaux, les archevêques et les évêques.

Le prince des apôtres, Saint Pierre. *Les princes des apôtres*, Saint Pierre et saint Paul.

Le prince des ténèbres, Le démon.

Prince, signifie aussi, Le premier en ordre de mérite, de talent. *Aristote, le prince des philosophes. Homère, le prince des poètes. Démosthène, le prince des orateurs grecs. Etc.* Il n'est usité, en ce sens, que dans le style oratoire.

En termes d'Histoire romaine, *Le prince du sénat*, Le sénateur que le censeur nommait le premier, en lisant la liste des membres du sénat. *Le prince de la jeunesse*, Le jeune prince de la famille impériale, que l'empereur mettait à la tête des fils de sénateurs, pour la célébration des jeux troyens.

PRINCEPS. (On prononce le P et l'S.) Mot latin qu'on emploie adjectivement pour désigner La première édition d'un auteur ancien. *Édition princeps. L'édition princeps de Virgile. Consulter une édition princeps.*

PRINCERIE. s. f. Dignité de princier ou de primicier.

PRINCESSE. s. f. Fille ou femme de prince. *Une jeune princesse. La princesse de...*

Il se dit aussi d'Une femme, souveraine de quelque État. *Élisabeth, reine d'Angleterre, était une grande princesse.*

Fig. et fam., *Elle fait la princesse*, se dit D'une femme fière et exigeante. On dit de même, *Elle prend des airs de princesse.*

Princesse, est aussi Un terme de familiarité, et quelquefois de mépris, employé avec des femmes d'une classe inférieure et d'une conduite équivoque. *Oui, ma princesse. La princesse s'avisa d'avoir des caprices. Ce sont des princesses à qui il ne faut pas se fier.*

Amandes princesses, Les amandes dont le bois est tendre et facile à briser. Dans cette expression, *Princesse* est pris adjectivement.

PRINCIER, IÈRE. adj. Il n'est usité que dans ces expressions, *Maison princière, famille princière*, qui se disent de Certaines maisons, de certaines familles d'Allemagne, dont le chef a le titre et les droits de prince, et dans celle-ci, *Droits princiers*, Les droits appartenant à un prince.

PRINCIER, est aussi substantif, et signifie la même chose que *Primicier* : voyez ce mot.

PRINCIPAL, ALE. adj. Qui est le premier, le plus considérable, le plus remarquable en son genre. *Principal emploi. Son principal but. Les points et les articles principaux d'un traité, d'un contrat de mariage. C'est là son principal défaut, sa principale vertu. Il en a fait sa principale affaire. Il développa deux ou trois raisons principales. La principale raison est que, c'est que... Il était le principal agent dans cette affaire. La scène principale d'un drame. Le rôle principal. La figure principale d'un tableau. L'idée principale d'un ouvrage. La proposition principale d'une phrase. Les principaux magistrats.*

Substantiv., *Les principaux de la ville, de l'assemblée, etc.*, Les personnes principales de la ville, de l'assemblée.

Le principal locataire, La personne qui loue du propriétaire une maison, pour la sous-louer en totalité ou par partie.

Le principal obligé, Le principal débiteur, pour le distinguer de La caution.

Le sort principal d'une rente, Le fonds, la somme qui a été placée en rente. Il a vieilli.

Prov. et fig., *C'est la principale pièce du sac*, C'est ce qu'il y a de plus nécessaire dans l'affaire dont il s'agit.

PRINCIPAL, est quelquefois substantif, et signifie, Ce qu'il y a de plus important, de plus considérable. *Le principal de l'affaire, c'est... Vous oubliez le principal. Le principal doit aller avant l'accessoire. Le principal est que vous ayez soin de votre santé, est d'avoir soin de votre santé.*

Il signifie particulièrement, en termes de Palais, La première demande, le fonds d'une affaire, d'une contestation. *La cour a évoqué le principal, y a fait droit. Rendre un jugement interlocutoire, sans préjudice du droit des parties au principal.*

Il signifie aussi, La somme capitale, le sort principal d'une dette. *Il lui est dû, tant en principal qu'en arrérages, la somme de... Les intérêts excèdent le principal. Il a abandonné les intérêts pour être payé du principal. On lui a remboursé intérêts et principal.*

PRINCIPAL. s. m. Celui qui a la direction d'un collège. *Le principal de Navarre. Monsieur le principal. Le père principal. On ne donne aujourd'hui le titre de Principal qu'aux chefs de collèges communaux.*

PRINCIPALEMENT. adv. Particulièrement, sur toutes choses. *Ce qu'il faut lui recommander principalement, c'est de...*

PRINCIPALITÉ. s. f. Emploi d'un principal de collège. *On lui a donné la principalité de tel collège.* Il a vieilli.

PRINCIPAT. s. m. Il se dit de La dignité impériale chez les Romains. *Sous le principat de Tibère.*

PRINCIPAUTÉ. s. f. Dignité de prince. *La principauté donne un rang élevé. On ne lui conteste pas sa principauté.*

Il se dit aussi de La terre, de la seigneurie qui donne la qualité de prince. *Cette terre, qui n'était qu'un marquisat, devint une principauté. Ériger une terre en principauté. La principauté de Dombes, de Monaco. C'est une des villes de la principauté.*

PRINCIPAUTÉS, au pluriel, est Le nom que l'on donne à un des neuf chœurs des anges.

PRINCIPE. s. m. Commencement, origine, source, première cause. *Dieu est le principe, le premier principe de toutes choses. Dieu est le principe de tout bien, le souverain principe. Dieu est le principe par lequel tout est produit, par lequel tout se meut. Le principe de nos idées, de nos connaissances. Le principe de nos déterminations. Des philosophes ont fait de l'intérêt personnel le principe de toutes nos actions. Remontons au principe des choses. Voyons, examinons la chose dans son principe. Attaquons cette erreur dans son principe. Le principe du mal est dans la faiblesse des chefs. Les manichéens admettaient deux principes contraires, un principe du bien et un principe du mal.*

Dès le principe, Dès le commencement. *Dès le principe j'ai vu à quoi cette affaire aboutirait.*

PRINCIPE, se dit en Physique, de Ce qui constitue, de ce qui compose les choses matérielles. *Selon quelques philosophes, les atomes sont les principes de tous les corps.*

Il se dit, en Chimie, Des corps simples ou indécomposés. On nomme *Principes actifs*, Certains corps qui agissent sur les autres; et *Principes passifs*, Les corps qui sont le sujet de cette action.

Principes immédiats, Substances composées qui sont toutes formées dans les êtres vivants, et qu'on en retire au moyen des réactifs ou des dissolvants. *Les principes immédiats des animaux. Les principes immédiats des végétaux. La réunion de deux ou de plusieurs principes immédiats constitue les parties solides et liquides des animaux, les feuilles, les racines, les fleurs.*

PRINCIPE, se dit aussi de Toutes les causes naturelles, et particulièrement de celles par lesquelles les corps agissent et se meuvent. *Le principe de la chaleur. Le principe du mouvement. On dit que les animaux ont le principe du mouvement en eux-mêmes, et que les corps inanimés ne se meuvent que par un principe qui leur est étranger.*

PRINCIPE, se dit encore Des premiers préceptes, des premières règles d'un art, d'une science. *Les principes de la géométrie, de la chimie, de la peinture, de l'architecture, etc. Les principes de l'art dramatique. Il faut savoir au moins les principes des beaux-arts. Il veut parler d'un art dont il n'a pas seulement les principes, les premiers principes. C'est un principe en peinture que...*

PRINCIPE, en Philosophie, se dit Des premières et des plus évidentes vérités qui peuvent être connues par la raison. *Le premier principe de la philosophie de Descartes, c'est* Je pense; *d'où l'on tire cette conséquence,* Donc je suis. *Raisonner sur un principe, d'après un principe. D'un principe vrai, on tire quelquefois de fausses conséquences. Je pose pour principe, je tiens pour principe, en principe que... Un principe fécond. Établir un principe. Partir d'un principe. Poser un principe. Faire une pétition de principe.*

PRINCIPE, signifie aussi, Maxime, motif, règle de conduite, etc. *Principe de religion, de morale, de politique. Principe de conscience, d'honneur, de justice, de probité, etc. Agir par principe d'honneur, par un principe de vanité, par un faux principe de dévotion. La plupart des hommes se font des principes au gré de leur intérêt. César avait pour principe de ne rien remettre au lendemain. Il ne se conduit que par de faux principes. Cet homme a de bons principes.*

Il s'emploie absolument, au pluriel, et alors il signifie, Les bons principes de morale, de religion. *Cet homme a des principes. Il n'a point de principes. Il n'a aucun principe. Un homme sans principes.*

PRINTANIER, IÈRE. adj. Qui est du printemps. *La saison printanière. Les fleurs printanières.*

Étoffes printanières, Étoffes légères qu'on porte au printemps.

Potage printanier, Potage fait avec les légumes nouveaux du printemps, tels que carottes, pointes d'asperges, petits pois, etc.

PRINTEMPS. s. m. La première des quatre saisons de l'année, qui commence lorsque le soleil entre dans le signe du Bélier. *Dans le printemps. Nous aurons un agréable printemps. Toutes les fleurs du printemps. Un beau jour de printemps. Au printemps, les herbes et plantes commencent à pousser. Au printemps prochain.*

Prov., *Une hirondelle ne fait pas le printemps.* On dit aussi, *Une fleur ne fait pas le printemps.*

Dans le style poétique ou soutenu, *Elle comptait, elle avait vu quinze printemps, seize printemps*, Elle n'avait que quinze ans, que seize ans.

PRINTEMPS, se dit, figurément, de La jeunesse, depuis environ quatorze ans, jusqu'à vingt-quatre ou vingt-cinq ans. *Dans le printemps de sa vie. Au printemps de son âge. Profitons du printemps de nos jours.*

PRIORI (À). Expression latine qui s'emploie en termes de Logique. *Démontrer une vérité à* priori, D'après un principe antérieur, évident, d'où elle dérive. *Voilà qui est prouvé à priori.*

Elle se dit aussi en parlant Des systèmes, des raisonnements créés par l'imagination, avant d'avoir observé et recueilli les faits positifs qui devraient leur servir de bases. *Raisonner, décider, prononcer à priori. Les systèmes imaginés à priori soutiennent difficilement l'examen. La législation d'un peuple ne doit pas être faite à priori.*

PRIORITÉ. s. f. Antériorité, primauté en ordre de temps. *Priorité d'hypothèque. Priorité de date. Cette proposition ayant la priorité, elle doit être discutée d'abord.*

Il se dit aussi dans quelques phrases de Théologie et de Philosophie scolastique. *Priorité de nature. Priorité de temps. Priorité de raison. Priorité d'origine. Priorité de relation.*

PRISABLE. adj. des deux genres. Digne d'être prisé, estimé. *Le savoir est moins prisable que le jugement.*

PRISE. s. f. Action de prendre, de s'emparer. *Faire une prise. Ce vaisseau a fait plusieurs prises. La prise d'une place de guerre. Les soldats perdirent courage après la prise de leur colonel. Se trouver à la prise du cerf.*

Il signifie aussi, La chose qui a été prise. *Une riche prise. Une prise importante. Amener sa prise dans un port. Il est entré tant de prises dans le port de Brest. Conseil des prises* : voyez CONSEIL.

Il signifie encore, Moyen, facilité de prendre, de saisir. *Avoir prise. Trouver prise. Les lutteurs se frottaient d'huile, afin de donner moins de prise sur eux. Ce vase est tout rond, il n'y a point de prise.*

Il s'emploie aussi figurément. *Le remords n'a aucune prise sur ce cœur endurci.*

Fig., *Avoir prise, trouver prise sur quelqu'un*, Avoir sujet, trouver occasion de le critiquer. On dit dans le même sens, *Don-*

ner prise sur soi, donner prise à la critique; S'exposer à être repris, critiqué.

Cette chose est en prise, Elle est exposée à être prise. *Elle est hors de prise,* On ne peut la dérober, ou On ne saurait y atteindre.

Au Jeu d'échecs, *Cette pièce est en prise, est hors de prise,* Une autre pièce peut la prendre ou ne peut pas la prendre. Au Jeu de billard, *Cette bille est en prise,* Il est aisé de la faire, de la blouser.

Une chose de bonne prise, Une chose qui peut être ou qui a été prise justement. Il se dit ordinairement Des bâtiments qui appartiennent à l'ennemi, ou qui sont chargés de marchandises de contrebande. *Ce navire est de bonne prise. Ce bâtiment portait des armes aux ennemis, il a été déclaré de bonne prise.* On le dit, quelquefois, Des heureux emprunts faits par un écrivain. *Il a tiré cette scène d'un auteur oublié, cela était de bonne prise.*

Lâcher prise, Laisser aller ce qu'on tenait avec force. *Deux inconnus le saisirent au collet, il leur fit lâcher prise.*

Fig., *Lâcher prise,* Cesser une poursuite, une dispute, un combat, etc.; ou Rendre malgré soi ce qu'on a pris. *Ils ont disputé longtemps sans vouloir lâcher prise. Certains solliciteurs ont peine à lâcher prise. Il s'était emparé du bien d'autrui, mais on lui a fait lâcher prise.*

Prise d'eau, L'action de détourner d'une rivière, d'un étang, etc., une certaine quantité d'eau soit pour faire tourner un moulin, soit pour quelque autre usage. Il se dit aussi de La concession qui est faite pour détourner ainsi de l'eau, et quelquefois aussi de L'eau même qui est détournée.

Prise d'air, Action de percer une ouverture pour faire entrer l'air dans un endroit clos, dans un calorifère, dans une cheminée, etc.

Prise de vapeur, Appareil servant à conduire la vapeur de la chaudière d'une machine dans le cylindre.

En termes de Guerre, *Prise d'armes,* L'action de prendre les armes pour quelque service, de se mettre sous les armes. *Il y aura ce soir une prise d'armes.*

Prise d'armes, signifie quelquefois, L'action de sujets, de citoyens qui prennent les armes contre leur prince, contre leur gouvernement. *Il fut condamné pour prise d'armes.*

Prise d'habit, ou *Vêture,* La cérémonie qui se pratique quand on donne l'habit de religieux ou de religieuse. *J'ai été à la prise d'habit d'un tel, d'une telle.*

En termes de Droit, *Prise de possession,* L'acte solennel par lequel une personne prend possession d'un bénéfice, d'un emploi, d'un héritage, etc. *La prise de possession de ce bénéfice fut faite par procureur. Être témoin à une prise de-possession.*

En termes d'ancienne Jurispr. crim., *Prise de corps,* L'action par laquelle on saisit un homme au corps, en vertu d'un acte du juge. *Un décret, une ordonnance de prise de corps. Il y a plusieurs décrets de prise de corps contre lui.* Il se dit aussi de L'arrêt ou de la sentence qui ordonne la prise de corps. *Il y a prise de corps contre lui. On a décerné une prise de corps contre lui.*

En termes de Procéd., *Prise à partie,* Le recours qu'exercent les parties contre leurs juges, dans les cas prévus par la loi.

Prise, signifie quelquefois, Querelle. *Ces deux hommes se sont brouillés, et ont eu prise ensemble, ont eu quelque prise, ont eu une prise violente.*

Prises, au pluriel, se dit de L'action de combattre. On ne l'emploie guère en ce sens que dans les phrases suivantes :

En venir aux prises, Se prendre des mains, se saisir mutuellement, se jeter l'un sur l'autre. *Après avoir brisé leurs épées, ils en vinrent aux prises.*

En être aux prises, Combattre, se battre actuellement. *Les deux armées, les deux combattants en sont aux prises, sont aux prises. Deux chiens qui sont aux prises.* Il se dit aussi De deux ou de plusieurs personnes qui disputent ou qui jouent les unes contre les autres. *La dispute s'échauffe, ils en sont aux prises. Nos joueurs en sont aux prises, sont aux prises.* On dit de même, *Je les ai mis aux prises, je les ai laissés aux prises.*

Fig., *Être aux prises avec la mort,* Être en grand danger de mourir, être à l'agonie; et, *Être aux prises avec la mauvaise fortune,* Être dans le malheur, dans l'adversité.

Prise, en parlant De médicaments et de drogues, se dit de La dose qu'on prend en une fois. *Deux prises de rhubarbe. Une prise de thériaque. Une demi-prise.* On dit aussi, *Une prise de tabac,* Une pincée de tabac. Dans ces deux sens, on dit, *Prendre une prise de...*

PRISÉE. s. f. Le prix que met le commissaire-priseur ou l'huissier aux choses qui doivent être vendues en public, au plus offrant et dernier enchérisseur. *Faire la prisée. Le commissaire qui faisait la prisée des meubles. On a eu tous les meubles pour la prisée. Cela a été vendu au-dessous de la prisée. Cela est demeuré pour la prisée,* A été vendu au taux de la prisée.

PRISER. v. a. Mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. *Combien prisez-vous cette étoffe? On a choisi deux libraires pour priser les livres de cette bibliothèque.*

Prov. et fig., *Il prise trop sa marchandise,* se dit D'un homme qui estime trop ce qui lui appartient, et veut trop le faire valoir.

Priser, signifie aussi, Estimer. *On prise beaucoup ce prédicateur. Ce que le vulgaire prise le plus, n'est pas toujours fort estimable.* On l'emploie quelquefois, en ce sens, avec le pronom personnel. *C'est un homme qui se prise beaucoup, et qui ne prise guère les autres.*

Prisé, ée. part. passé.

PRISER. v. n. Aspirer par le nez de la poudre de tabac. *Il a l'habitude de priser. Il prise beaucoup.* Il s'emploie aussi activement. *Le tabac qu'il prisait en quantité.*

Prisé, ée. part. passé.

PRISEUR. s. m. Celui qui met le prix à une chose. Il n'est usité que dans cette dénomination, *Huissier-priseur,* ou maintenant, *Commissaire-priseur,* Huissier, commissaire qui met le prix à ce qui se vend en public au plus offrant et dernier enchérisseur. *Un huissier-priseur-vendeur. Un commissaire-priseur-vendeur.*

PRISEUR, SEUSE. s. Celui, celle qui a l'habitude de priser du tabac. *Les priseurs sont aujourd'hui moins nombreux que les fumeurs.*

PRISMATIQUE. adj. des deux genres. Qui a la forme d'un prisme. *Corps, figure prismatique. Des basaltes prismatiques.*

Couleurs prismatiques, Couleurs qu'on aperçoit en regardant à travers un prisme de verre triangulaire, et parmi lesquelles on distingue spécialement sept nuances, savoir : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

PRISME. s. m. Polyèdre ayant pour bases deux polygones égaux et parallèles dont les côtés homologues sont unis par des parallélogrammes. *Prisme triangulaire. Prisme quadrangulaire. Prisme pentagone.*

Il se dit, particulièrement, de L'instrument d'optique qui sert à décomposer la lumière, et qui est un prisme triangulaire de verre blanc ou de cristal. *Avec un prisme de verre on voit toutes les couleurs qui paraissent dans l'arc-en-ciel.* Dans ce sens, on l'emploie quelquefois absolument. *Les effets du prisme. Faire passer un faisceau de lumière à travers le prisme.*

Fig., *Voir dans un prisme, regarder à travers un prisme,* Voir les choses, les considérer suivant ses préjugés et ses passions, qui les colorent à leur gré. On dit de même, *Le prisme de l'amour-propre.*

PRISON. s. f. Lieu où l'on enferme les accusés, les criminels, etc. *Mettre en prison. Tirer de prison. Tenir en prison. Sortir de prison. S'échapper de prison. Garder la prison. Garder prison. Tenir prison. Forcer une prison. Cet homme est dans les prisons publiques. Prison d'État.*

Fig., *Le corps est la prison de l'âme.*

Prov., *Il n'y a point de laides amours ni de belles prisons.*

Fig. et fam., *Cette maison est une prison,* Elle est sombre et triste.

Prov. et pop., *Il est gracieux comme la porte d'une prison,* se dit D'un homme rude et d'un abord repoussant.

Prov., fig. et pop., *Être dans la prison de saint Crépin,* Avoir une chaussure trop étroite, qui fait souffrir.

Prison, signifie quelquefois, Emprisonnement. *Il a été condamné à deux jours, à deux ans de prison, à une prison perpétuelle, à la prison perpétuelle. La peine de ce délit est la prison. Il a fait son temps de prison. Après une longue prison, il consentit à nommer ses complices.*

PRISONNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui est arrêté pour être mis en prison, ou qui y est détenu. *On l'a mené prisonnier. Il s'est rendu prisonnier. Se constituer prisonnier. Visiter les prisonniers. Prisonnier pour crime. Plusieurs témoins chargent ce prisonnier. Écrouer, élargir un prisonnier. On la retient prisonnière depuis longtemps.*

Pain des prisonniers, Le pain que l'État fournit tous les jours aux prisonniers.

Prisonnier d'État, Celui qui est arrêté, qui est renfermé pour quelque action contraire à la sûreté de l'État, sans avoir été jugé et condamné par un tribunal ordinaire.

Prisonnier de guerre, Celui qui a été pris à la guerre. *Il a été fait prisonnier de guerre. On fit trois mille prisonniers. On a renvoyé ce prisonnier sur sa parole, on l'a renvoyé sans rançon. On fit l'échange des prisonniers. La garnison est prisonnière de guerre. Il est prisonnier sur sa parole, sur parole :* voyez Parole.

PRIVATIF, IVE. adj. T. de Gram. Qui marque privation. *Particule privative. En français, la particule* in *est privative au commencement de plusieurs mots, comme* Incorrigible, insoutenable, inaccessible, indigne, etc. *L'a fait souvent le même effet dans la langue grecque, et on l'appelle* Alpha privatif.

Privatif, s'emploie quelquefois substantivement. *Un traité des privatifs.*

PRIVATION. s. f. Perte, absence, manque d'un bien, d'un avantage qu'on avait, ou qu'on devait, qu'on pouvait avoir. *La privation de la vue. La privation de l'ouïe. La privation du sentiment. C'est un homme qui est dans la privation de toutes choses. On châtia cette ville par la privation de ses privilèges. La privation des droits civils.*

Il signifie, dans le langage de l'ancienne Philosophie, Absence d'une forme qu'un sujet peut avoir. *Aristote reconnait trois principes des choses naturelles: la matière, la forme, et la privation.*

PRIVATION, signifie aussi, L'action de se priver volontairement, de s'abstenir de quelque chose dont on pourrait jouir. *Privation volontaire. S'exercer, s'habituer aux privations. S'imposer des privations. À force de privations, il a amassé un petit pécule.*

Vivre de privations, Manquer de beaucoup de choses nécessaires.

PRIVATIVEMENT. adv. Exclusivement, à l'exclusion. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Privativement à tout autre. Ce qu'il demandait lui a été accordé privativement à tout autre.*

PRIVAUTÉ. s. f. Familiarité extrême. *Il vit dans cette maison avec beaucoup de privauté.*

Prendre, se permettre des privautés, Prendre de grandes libertés : cela se dit surtout Des libertés prises avec les femmes. *Il prend avec elle de certaines privautés.*

PRIVÉ, ÉE. adj. Qui est simple particulier, qui n'a aucune charge publique. *C'est un homme privé. Vivre en homme privé. Une personne publique est obligée à plus de circonspection qu'une personne privée.*

Il se dit aussi Des choses, et il est opposé à Public. *Il préfère les douceurs de la vie privée aux embarras de la grandeur. Ce prince a des vertus privées. Il faut sacrifier l'intérêt privé à l'intérêt public.*

Autorité privée, se dit par opposition à Autorité publique, ou à Autorité légitime. *Il a mis cet homme en prison de son autorité privée. Ce jeune homme a fait telle action de son autorité privée, et sans l'aveu de son père.*

Prison privée, ou, dans le style des anciennes ordonnances, *Chartre privée*, se dit par opposition à Prison publique. *Il est défendu par les lois d'avoir des prisons privées. Tenir quelqu'un en chartre privée.*

Acte sous seing privé, Acte fait sans l'intervention de l'officier public.

En son propre et privé nom, se dit en parlant Des dettes et des obligations personnelles que l'on contracte. *Il s'est obligé dans le contrat en son propre et privé nom. Sous peine d'en répondre en son propre et privé nom.*

Parler, agir en son propre et privé nom, Parler, agir de son chef, sans commission de personne.

Conseil d'État privé, ou *Conseil privé*, Le conseil où présidait le chancelier, et où se jugeaient les affaires des particuliers dans lesquelles le roi n'avait point d'intérêt. On l'appelait autrement *Conseil des parties*. — Il s'est dit ensuite d'Un conseil particulier, qui ne s'assemblait que d'après une convocation expresse ordonnée par le roi et faite par le président du conseil des ministres.

Vie privée, est Le titre de certains ouvrages où l'on raconte les actions particulières et privées d'un personnage public. *La Vie privée de Louis XV.*

PRIVÉ, signifie aussi, Qui est apprivoisé. En ce sens, il est opposé à Farouche, sauvage, etc. *Un oiseau privé. Un moineau privé. On se sert d'un canard privé pour attirer les canards sauvages.*

Fig. et fam., *C'est un canard privé*, se dit D'un homme dont on se sert pour faire tomber dans le piège ceux qui se fient à lui. *Défiez-vous de cet homme-là, c'est un canard privé.* Cette manière de parler a vieilli.

PRIVÉ, signifie aussi, Familier. En ce sens, il ne se dit guère que pour marquer un excès de familiarité. *Ce domestique se rend un peu trop privé avec ses maîtres.* Dans ce sens, il est peu usité.

PRIVÉ. s. m. Lieux d'aisances, l'endroit de la maison destiné pour y aller faire ses nécessités.

PRIVÉMENT. adv. Familièrement, d'une manière privée, libre et familière. *Ils ont toujours vécu privément, fort privément ensemble.* Il a vieilli.

PRIVER. v. a. Ôter à quelqu'un ce qu'il a, ce qu'il possède, l'empêcher de jouir de quelque avantage qu'il avait ou pouvait avoir, le dépouiller de quelque chose qui lui appartient. *L'arrêt qu'on a rendu contre lui, le prive de tous ses biens, le prive de ses droits civils. On l'a privé de tous ses avantages. Sa dernière fluxion l'a entièrement privé de la vue. Priver un homme de la vue de ses enfants, de sa femme, de ses amis.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Par là ils se sont privés de toute sorte de secours. Il s'est privé de sa liberté.*

PRIVER, avec le pronom personnel, signifie aussi, S'abstenir. *Se priver du plaisir de la comédie, de la chasse, de la promenade. Il faut savoir se priver des choses qui ne sont pas nécessaires.*

PRIVER, signifie quelquefois, Apprivoiser, rendre privé. *Cette espèce d'oiseau est la plus difficile de toutes à priver.*

PRIVÉ, ÉE. part. passé. *Corps privé de sépulture. Corps privé de vie. Homme privé de sa raison, privé de raison. Être privé de l'usage de ses membres.* Voyez PRIVÉ, ÉE, adjectif.

PRIVILÈGE. s. m. Faculté accordée à un particulier ou à une communauté, de faire quelque chose, ou de jouir de quelque avantage qui n'est pas de droit commun. *Privilège temporaire. Privilège perpétuel. Privilège exclusif. Un privilège fort étendu. Privilège nouveau. Privilège d'imprimer, pour imprimer. Privilège pour vingt ans. Privilège pour une manufacture. Demander un privilège. Obtenir, accorder, refuser un privilège. User, abuser de son privilège. Se servir de son privilège. Ôter un privilège. Un livre imprimé avec approbation et privilège. Privilège du roi. La plupart des privilèges sont abolis par nos lois actuelles.*

Il signifie aussi, L'acte qui contient la concession d'un privilège. *Un privilège signé en commandement. Un privilège scellé du grand sceau. Dresser un privilège. Enregistrer un privilège. Produire son privilège. Surprendre un privilège. Casser, annuler un privilège. Faire rapporter un privilège.*

PRIVILÈGE, se dit également de Toutes sortes de droits, de prérogatives, d'avantages attachés aux charges, aux emplois, aux conditions, aux états, etc. *Les charges de secrétaire du roi avaient certains privilèges. C'est un privilège de sa charge. Privilège de l'âge. Les privilèges de la noblesse. Les privilèges de la pairie. Les princes du sang ont de grands privilèges. Privilège clérical.*

PRIVILÈGE, en termes de Jurisprudence, Titre à la préférence, droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autres créanciers, même hypothécaires. *Privilèges sur les meubles. Privilèges sur les immeubles. La femme n'a point de privilège, pour la répétition de sa dot, sur les créanciers qui lui sont antérieurs en hypothèque. Distribuer le prix d'un immeuble suivant l'ordre des privilèges et hypothèques. Être payé par privilège et préférence sur le prix d'un immeuble. En cas de novation, les privilèges et hypothèques de l'ancienne créance ne passent point à celle qui lui est substituée.*

PRIVILÈGE, se dit aussi Des dons naturels, soit du corps, soit de l'esprit. *La raison est un privilège qui distingue l'homme des animaux. La beauté est un heureux privilège.*

PRIVILÈGE, signifie quelquefois, Certaines libertés, certaines prérogatives que l'on s'attribue dans la société, ou que les autres vous accordent. *Il a le privilège de faire et de dire dans cette maison tout ce qu'il lui plaît. C'est un homme qui a des privilèges que d'autres n'ont pas. La vieillesse donne des privilèges.*

PRIVILÉGIÉ, ÉE. adj. Qui a un privilège, qui jouit d'un privilège. *Il y avait autrefois des marchands privilégiés. Toutes les personnes privilégiées.*

En Jurispr., *Créancier privilégié*, Celui qui a droit d'être payé préférablement aux autres. On dit de même, *Créance privilégiée.*

Cas privilégiés, ou *cas royaux*. Voyez CAS.

En Jurispr. can., *Cas privilégié*, Cas dans lequel le juge séculier prenait connaissance des crimes d'un ecclésiastique, et le jugeait conjointement avec le juge ecclésiastique, nonobstant le privilège clérical.

Autel privilégié, Autel où l'on peut dire la messe des morts, le jour qu'on ne peut la dire à d'autres autels.

Lieu privilégié, Lieu qui n'était pas soumis à la police générale. *À Paris le Temple était un lieu privilégié. Les débiteurs ne pouvaient être arrêtés dans certains lieux privilégiés. Les artisans non-maîtres pouvaient travailler librement dans les lieux privilégiés.*

Jour privilégié, Celui où l'on ne pouvait arrêter pour dette. *Le dimanche est un jour privilégié.*

PRIVILÉGIÉ, signifie quelquefois figurément, Qui a reçu de la nature quelque don particulier. *L'homme est une créature privilégiée. C'est un être privilégié, une espèce privilégiée. Un génie privilégié, un talent privilégié.*

Il signifie encore, familièrement, Qui s'attribue ou à qui l'on accorde certaines libertés, certaines prérogatives dans la société. *Il peut tout dire, il est privilégié. Il peut entrer à toute heure, il est privilégié dans cette maison.*

PRIVILÉGIÉ, est aussi substantif, et signifie, Celui qui jouit d'un privilège. *Il y avait beaucoup de privilégiés dans le royaume. Dans un État bien policé, on ne saurait trop réduire le nombre des privilégiés.*

PRIX. s. m. Estimation d'une chose, ce qu'elle se vend, ce qu'on l'achète, ce qu'on

en paye. *Prix raisonnable. Prix modique. Prix excessif, énorme, exorbitant. Prix convenu. Prix réglé. Bas prix. Haut prix. Prix moyen. Au plus haut prix. Au plus bas prix. A quel prix? A ce prix. Chaque chose a son prix. C'est le prix. C'en est le prix. Un diamant d'un grand prix. Des meubles de prix. Il y a dans cette pierre précieuse des taches qui en diminuent beaucoup le prix. Mettre le prix. Régler, fixer, déterminer, taxer le prix. Modérer le prix. Hausser, baisser, augmenter, diminuer le prix. Le prix du blé est augmenté. Le blé est augmenté de prix. Convenir du prix, de prix. Se débattre du prix, sur le prix. Vendre à vil prix, à haut prix, à bas prix, à prix coûtant, au prix coûtant, au prix de fabrique, au prix du marché, au prix ordinaire, au prix courant, à prix débattu. Je ne regarde point au prix. Je ne rabattrai rien de mon prix. Quel est votre prix? Est-ce bien là votre dernier prix? A quelque prix que ce soit. Il y a des marchandises, de la marchandise à tout prix. A prix d'argent. Il n'a pas encore payé le prix de ce domaine. Il vient de consigner le prix de la maison qu'il a achetée. A la dernière foire, les prix ont été fort élevés.*

Juste prix, Prix convenable, prix modéré. *Vendre à juste prix. Repas à juste prix.*

Prix fait, Le prix commun ou le prix convenu d'une chose. *Vous n'obtiendrez aucun rabais, c'est un prix fait.* On dit proverbialement dans le même sens, *C'est un prix fait comme celui des petits pâtés.*

Marché à prix fait, ou simplement, *Prix fait*, Marché à forfait. *Un édifice construit à prix fait.*

Prix fixe, Prix fixé d'avance par le marchand, et dont il n'y a rien à rabattre. *Vendre à prix fixe.* Il se dit aussi d'Une maison de commerce où l'on vend les marchandises à un prix déterminé, qui est écrit sur les objets mis en vente. *Les prix-fixes se sont fort multipliés à Paris.* On dit aussi, *Boutique, magasin à prix fixe.*

Prix courant, Le prix qui a cours sur le marché à un moment donné.

En termes de Commerce, *Vendre à non-prix*, Vendre moins que la chose ne coûte, beaucoup moins qu'elle ne se vend. *Vendre à tout prix*, Vendre une chose à quelque prix qui soit offert.

Acheter à bon prix, Acheter à bon marché.

Une chose hors de prix, Une chose excessivement chère. *La marée a été cette semaine hors de prix. Tout est hors de prix dans cette ville.*

Une chose qui n'a point de prix, qui est sans prix, Une chose qui est d'une très grande valeur, et dont le prix n'est point réglé. *Un diamant de cette beauté et de cette grosseur est sans prix. Ce tableau n'a point de prix.*

Les effets publics sont sans prix, Personne ne demande à en acheter.

Fig., *Cet homme est sans prix*, Il est d'un mérite rare, extraordinaire dans son genre.

Mettre la tête d'un homme à prix, Promettre une somme à qui le tuera.

Prov., *Chacun vaut son prix*, Il ne faut pas élever si haut le mérite d'une personne, que celui des autres en soit ravalé.

Cela vaut toujours son prix, se dit D'une chose qui conserve sa valeur, dont le prix ne peut baisser. *Les bons livres valent toujours leur prix.*

PRIX, se dit figurément de Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage. *Il a acheté la victoire au prix de son sang, au prix de sa vie. Le succès est à ce prix. Il a résolu d'en venir à bout, à quelque prix que ce soit, n'importe à quel prix. Pourvu que j'obtienne ce que je demande, qu'importe à quel prix? Je ne veux pas de vos services à ce prix. Vous mettez vos bons offices à trop haut prix.*

Il signifie aussi, figurément, Le mérite d'une personne, l'excellence d'une chose. *C'est un homme dont on ne connaît pas le prix. Je connais tout le prix de votre amitié. J'attache beaucoup de prix à son amitié. Cette circonstance augmente, double, relève le prix de son action, donne un grand prix, un nouveau prix à son action. La grandeur n'est pas d'un tel prix, qu'il faille l'acheter si cher. Il connaît le prix du temps. Les productions des arts n'ont aucun prix pour lui, aucun prix à ses yeux. C'est la manière dont ce service est rendu qui en fait tout le prix.*

PRIX, signifie encore figurément, Récompense. *Vous recevrez le prix de vos soins. Je n'exige aucun prix de mes peines. Est-ce là le prix de mes services? Pour prix de ses services il ne reçut que des outrages. La vertu trouve son prix en elle-même. On doit faire de bonnes actions sans en attendre aucun prix.*

Il signifie aussi quelquefois, Châtiment, expiation. *Il a reçu le prix de ses forfaits. L'opprobre est le prix, est le juste prix d'une conduite si infâme.*

La mort fut le prix de sa sincérité, Il fut puni de mort pour avoir été sincère.

PRIX, signifie en outre, Ce qui est proposé pour être donné à celui qui réussira le mieux dans quelque exercice, dans quelque ouvrage. *Le prix de la course. Le prix, le grand prix de peinture, de sculpture, d'architecture, etc. Le prix d'éloquence. Le prix de poésie. Proposer un prix. Disputer un prix, le prix. Remporter, mériter le prix. Donner, décerner, adjuger le prix. La distribution des prix. Composer pour les prix. Concourir pour le prix. Il a remporté tous les prix de sa classe. Le prix d'honneur.*

Il a manqué le prix de peu de voix, Il s'en est fallu peu de voix qu'il ne l'obtînt.

Partager le prix, Donner le prix aux deux concurrents qui ont le mieux réussi, et dont le succès a été jugé égal. *On a partagé le prix entre ces deux jeunes auteurs.* On dit dans un sens analogue, *Ces deux auteurs ont partagé le prix.*

Fig., *Remporter le prix*, Surpasser les autres en quelque chose. *Il remporta le prix de la danse. Dans toutes les assemblées où elle se trouve, elle remporte le prix de la beauté.*

PRIX POUR PRIX. Locution adverbiale qui marque une certaine proportion entre deux choses, d'ailleurs fort différentes l'une de l'autre. *Prix pour prix, votre drap est plus cher que mon velours.*

Il s'emploie figurément, en parlant Des personnes. *Considérez bien les qualités de ces deux hommes, et vous verrez que, prix pour prix, l'un vaut l'autre.*

AU PRIX DE. loc. prépositive. En comparaison. *Ce service n'est rien au prix de celui qu'il m'avait rendu.*

PRO

PROBABILISME. s. m. T. de Théologie. La doctrine de la probabilité ou des opinions probables. Voyez PROBABILITÉ.

PROBABILITÉ. s. f. Vraisemblance, apparence de vérité. *Il n'y a pas de probabilité à ce que vous dites. Je n'y vois pas de probabilité. Ce que vous avancez n'a pas de probabilité, manque de probabilité, est sans probabilité. La fuite de l'accusé donne un nouveau degré de probabilité à l'accusation. Examiner, évaluer, estimer, peser, calculer, balancer des probabilités. Je vois, dans cette affaire, des probabilités pour et contre. Il est de la plus grande probabilité que cette allégation est fausse.*

En Théologie, *La doctrine* ou *L'opinion de la probabilité*, Celle qui enseigne qu'en matière de morale, on peut, en sûreté de conscience, suivre une opinion, pourvu qu'elle soit probable, quoiqu'il y en ait d'autres qui soient plus probables. *Il y a quelques docteurs qui suivent la doctrine de la probabilité. La doctrine de la probabilité est fort relâchée.*

En Mathémat., *Doctrine, théorie, analyse, calcul des probabilités*, L'ensemble des règles d'après lesquelles on peut calculer les chances relatives des événements futurs; par exemple, les chances de gain ou de perte dans les jeux de hasard, dans les loteries, dans la constitution des rentes viagères, etc.

PROBABLE. adj. des deux genres. Qui a une apparence de vérité, qui paraît fondé en raison. *Cette opinion est beaucoup plus probable que l'autre. Ce ne sont pas là des raisonnements démonstratifs, ce ne sont que des arguments probables. Il n'est pas probable, il est peu probable qu'il ait dit cela, qu'il ait fait cela.*

Il signifie aussi, Qu'il est raisonnable de supposer, de conjecturer. *Les chances probables. Il est probable, fort probable qu'il renoncera à ce dessein. Il n'est pas probable que cela arrive. Cela est bien peu probable. Cela est plus que probable.*

En Théologie, *Opinion probable*, Celle qui est fondée sur des raisons de quelque considération, soutenues par un auteur grave. *Pascal, dans ses Provinciales, a foudroyé la doctrine des opinions probables.*

PROBABLEMENT. adv. Vraisemblablement. *Je l'engageais à ne pas intenter ce procès, probablement il le perdra. Il réussira probablement dans son entreprise.*

PROBANT, ANTE. adj. Qui prouve, qui est convaincant. *Un témoignage probant.* Il s'emploie particulièrement dans ces locutions : *Pièce probante*, Pièce qui sert de preuve; *Raison probante*, Raison démonstrative, convaincante; *En forme probante*, En forme authentique.

PROBATION. s. f. Épreuve. On appelle ainsi, dans quelques Ordres religieux, Le temps du noviciat, parce qu'on y éprouve les novices avant que de les recevoir à faire profession. *Pendant son année de probation.*

Il signifie aussi, Le temps d'épreuve qui précède le noviciat. *Il a fait, elle a fait trois mois de probation, avant que de prendre l'habit.*

PROBATIQUE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution de l'Évangile, *Piscine probatique*, La piscine où on lavait les victimes qui devaient être offertes dans le temple de Jérusalem.

PROBATOIRE. adj. des deux genres. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Acte probatoire*, Acte propre à constater la capacité d'un aspirant à un grade, dans les facultés de l'université. Il a vieilli.

PROBE. adj. des deux genres. Qui a de la probité. *C'est un homme probe.*

PROBITÉ. s. f. Droiture de cœur qui porte à l'observation stricte et constante des devoirs de la justice, de la morale. *Probité éprouvée, incorruptible. Probité sévère, rigide, scrupuleuse. Homme de probité, de grande probité. Les lois, les règles, les devoirs de la probité. Il est d'une grande probité, d'une probité à toute épreuve. C'est un homme sans foi, sans probité, d'une probité suspecte. Un homme d'une probité reconnue. Cela est contre la probité.*

PROBLÉMATIQUE. adj. des deux genres. Dont on peut soutenir l'affirmative ou la négative. *Cette proposition, cette doctrine est problématique.*

Il signifie aussi, simplement, Douteux, dont on peut douter. *Ce fait, cette nouvelle est fort problématique.*

Conduite problématique, Conduite équivoque. *Cet homme a eu dans telle circonstance une conduite fort problématique.*

PROBLÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière problématique. *On peut traiter cette question problématiquement.*

PROBLÈME. s. m. T. de Mathémat. Question à résoudre suivant les règles de la science. *Problème de géométrie. Problème d'algèbre. Proposer un problème. Résoudre un problème. La solution d'un problème. Un problème insoluble, difficile à résoudre.*

PROBLÈME, se dit aussi d'Une proposition, d'une question dont le pour et le contre peuvent également se soutenir. *Problème historique. Problème de morale, de métaphysique. Ce fait est encore un problème. Cette question est un vrai problème, un véritable problème.*

PROBLÈME, se dit, en général, de Tout ce qui est difficile à concevoir. *L'homme est pour lui-même un grand problème.*

Cet homme est un problème, sa conduite est un vrai problème, se dit D'un homme dont il est difficile de définir le caractère ou d'expliquer la conduite. On dit de même, D'une affaire embrouillée, *Cette affaire est un vrai problème.*

PROBOSCIDE. s. f. La trompe d'un éléphant, d'un insecte, etc. Il n'est guère employé que dans les anciens traités d'histoire naturelle, et dans le blason.

PROBOSCIDIENS. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Famille de mammifères pachydermes à trompe. *L'éléphant et le tapir sont des proboscidiens.*

PROCÉDÉ. s. m. Conduite, manière d'agir d'une personne envers une autre. *Son procédé est fort honnête. Il a un bon procédé, de bons procédés. Le procédé de cet homme n'est pas net. Avoir un procédé désintéressé. Quel procédé! C'est un étrange procédé. C'est le procédé d'un homme délicat. Voilà le procédé ordinaire des gens de cour. J'ai éprouvé de sa part d'étranges procédés. Il a eu pour moi les meilleurs procédés.*

Il se dit absolument, au pluriel, Des bons procédés. *Avoir des procédés. C'est un homme à procédés. Il se pique de procédés. La règle des procédés veut que... Cet homme ne connaît pas les procédés. Manquer aux procédés.*

PROCÉDÉ, dans les Arts, dans les Sciences, signifie, La méthode qu'il faut suivre pour faire quelque opération. *Procédé chimique. Procédé pour faire le phosphore. Employer un procédé, divers procédés. Je ne connaissais pas ce procédé-là. C'est un procédé nouveau.*

PROCÉDER. v. n. Provenir, tirer son origine. *Cette maladie ne procède que de l'âcreté des humeurs. D'où procèdent tous ces troubles? Tout son mal ne procède que de chagrin. Leur amitié, leur mésintelligence procède de ce que...* On dit, dans le langage théologique, en parlant Des personnes divines, *Le Fils est engendré par le Père, et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.*

PROCÉDER, en termes de Palais, Agir judiciairement, faire des actes, des poursuites, des instructions dans un procès. *Procéder en justice. Procéder juridiquement, par voies juridiques. Procéder à l'inventaire des papiers, à la vente des meubles. Procéder à un partage. Procéder à l'audition des témoins. Procéder à l'instruction, au jugement d'un procès. Procéder à une adjudication.*

Procéder criminellement contre quelqu'un, Poursuivre quelqu'un en justice criminelle, par opposition à justice civile.

Procéder militairement, Procéder contre quelqu'un sans observer les formes ordinaires de la justice.

PROCÉDER, signifie aussi, Agir en quelque affaire, en quelque chose que ce soit. *Il faut procéder à l'examen, à la vérification de ces titres. C'est une question qui demande un long examen, il faut y procéder avec ordre. Procédons par ordre. Pour y procéder méthodiquement. Finissons ceci, et puis nous procéderons au reste. Ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder.*

Cela procède bien, se dit D'un ouvrage en prose ou en vers, qu'on lit, et dont on approuve le dessein, l'ordre, la marche. Il est peu usité.

Cet orateur procède par périodes, Toutes ses phrases sont périodiques, nombreuses. *Ce poëte procède par distiques*, Ses vers marchent deux à deux.

Fam., *Tant fut procédé, tant a été procédé, que*, On fit si bien, on se donna tant de peine, que; Les choses en vinrent à un tel point, que.

PROCÉDER, signifie encore, Agir, se comporter d'une certaine manière envers les autres. *Sa manière de procéder est étrange. Il a procédé avec moi en homme d'honneur.*

PROCÉDÉ, ÉE. part. passé. Il n'est guère usité que dans cette phrase de Palais, *Bien jugé et mal procédé*, L'affaire a été bien jugée au fond, mais on n'y a pas gardé toutes les formalités requises.

PROCÉDURE. s. f. Forme, manière de procéder en justice. *Il entend la procédure. Procédure civile. Procédure commerciale. Procédure criminelle :* on a dit aussi, *Procédure extraordinaire.*

Il se dit encore de L'instruction judiciaire d'un procès. *La procédure est régulière, irrégulière. La procédure n'est pas bonne. Il a fallu rectifier, recommencer la procédure.*

Il se dit également Des actes qui ont été faits dans une instance civile ou criminelle. *Toute la procédure est entre les mains d'un tel. On a brûlé, supprimé toutes les procédures.*

PROCÈS. s. m. Instance devant un juge, sur un différend entre deux ou plusieurs parties. *Procès civil. Procès criminel. Procès de grande discussion. Procès injuste. Procès douteux, mal fondé. Avoir un procès. Intenter un procès. Être en procès avec quelqu'un. Instruire un procès. Poursuivre un procès. Juger un procès. Faire un procès à quelqu'un. Entrer en procès. Entreprendre un procès. Gagner un procès. Perdre un procès. Gagner son procès. Perdre son procès. Un grand procès. Vider un procès à l'audience. Intervenir dans un procès. Il n'y a pas matière à procès. Il y a procès entre eux. Ils sont en procès. C'est un procès sans fin.*

Mettre les parties hors de cour et de procès, Faire cesser le procès, renvoyer les parties, parce que le juge trouve qu'il n'y a pas lieu de prononcer juridiquement sur leurs demandes respectives.

Le procès est pendant à tel tribunal, Le procès y est commencé.

Procès par écrit, Procès dans lequel les parties étaient appointées à écrire, à produire et contredire, et qui était jugé, non à l'audience, mais en la chambre du conseil, sur le rapport d'un des magistrats commis à cet effet.

Faire le procès à quelqu'un, Le poursuivre comme criminel. *Son procès lui fut fait et parfait.* On dit aussi, *Faire le procès à la mémoire de quelqu'un*, Agir en justice, afin de le faire condamner après sa mort. *Nos lois n'autorisent plus à faire le procès à la mémoire d'un homme.*

Fig. et fam., *Faire le procès à quelqu'un*, L'accuser, le condamner sur quelque chose qu'il aura dit ou fait. *Vous arrivez à propos, nous faisions votre procès, nous vous faisions votre procès.* On dit de même, en parlant D'un homme caustique, toujours mécontent des autres, *C'est un misanthrope qui fait le procès au genre humain.*

Fig., *Faire le procès à une chose*, La condamner, soutenir qu'elle est mauvaise. *On faisait le procès à votre livre, quand vous avez paru. Ce critique impitoyable fait le procès à chaque mot, à chaque phrase.*

Prov. et fig., *Faire un procès, bâtir un procès sur la pointe d'une aiguille*, Élever une contestation sur un très léger motif.

Fig., *Laisser dormir un procès, réveiller un procès*, Suspendre les poursuites, les reprendre.

Fig. et fam., *Pendre un procès au croc*, Cesser de le poursuivre.

Fig., *Il a gagné, il a perdu son procès*, Il a bien ou mal réussi dans telle affaire, dans telle entreprise.

Ce maraudeur, cet espion fut pendu sans forme de procès, Il fut pendu sans être mis en jugement, et seulement par l'ordre du chef militaire.

Prov. et fig., *Sans autre forme de procès*, Sans autre façon. *On lui a retiré son emploi sans autre forme de procès.*

PROCÈS, se dit aussi de Toutes les pièces produites par l'une et l'autre partie, pour servir à l'instruction et au jugement d'un procès. *Mettre, remettre le procès au greffe. Le procureur général a demandé la communication du procès. Voir, revoir un procès. Le procès est sur le bureau.* On dit plus ordinairement, *Les pièces.*

Distribuer un procès, Commettre un juge pour examiner les pièces, les écritures d'un procès, et en faire ensuite son rapport. *Le président de la chambre a distribué ce procès à tel conseiller.*

Procès-verbal, Narré par écrit, dans lequel un officier de justice, ou autre ayant droit ou qualité, rend témoignage de ce qu'il a fait, vu ou entendu, etc. *Dresser un procès-verbal. Procès-verbal exact. Un procès-verbal d'apposition, de levée de scellés. Il en fit son procès-verbal. Il a consigné, relaté cela dans son procès-verbal. Les procès-verbaux de la chambre des députés. Procès-verbal de la séance. Il en sera fait mention au procès-verbal. La lecture du procès-ver-*

bal. Le procès-verbal est approuvé. Procès-verbal de la cérémonie.

PROCESSIF, IVE. adj. Qui aime à intenter, à prolonger des procès. *Cet homme est fort processif. C'est un mauvais voisin, il est processif, il a l'esprit processif, l'humeur processive. Cette femme est très processive.*

PROCESSION. s. f. Cérémonie religieuse, conduite par des ecclésiastiques, des religieux, etc., qui marchent en ordre, récitant des prières, ou chantant les louanges de Dieu. *Grande, belle procession. La procession ordinaire. Aller à la procession. Suivre la procession. Il y eut un grand concours à cette procession. La procession du saint sacrement, de la Fête-Dieu. Avez-vous vu passer la procession? Faire, ordonner une procession. Faire une procession dans l'église, dans les rues, autour des terres. La procession des chevaliers du Saint-Esprit.*

Prov. et fig., *On ne peut pas sonner et aller à la procession,* On ne peut être en même temps dans deux endroits différents, on ne saurait faire à la fois deux choses incompatibles.

Fig. et fam., *C'est une procession, une procession continuelle,* se dit D'une longue suite de personnes qui marchent comme à la file l'une de l'autre dans une rue, dans un chemin, etc. On dit dans un sens analogue, *Marcher, aller en procession.*

PROCESSION, se dit aussi quelquefois Des marches religieuses des anciens païens. *À Lacédémone, il y avait une procession solennelle où une des femmes les plus considérables de la ville portait la statue de Diane. Dans la procession solennelle des Égyptiens, on portait en cérémonie les livres de Trismégiste.*

PROCESSION, dans le sens de Procéder, se dit en termes de Théologie, dans cette phrase, *La procession du Saint-Esprit,* La production éternelle du Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils.

PROCESSIONNAL. s. m. Livre d'église, où sont écrites et notées les prières qu'on chante aux processions. *On a imprimé un nouveau processionnal.*

PROCESSIONNEL, ELLE. adj. Qui a rapport, qui est relatif à une procession. *Marche processionnelle.*

PROCESSIONNELLEMENT. adv. En procession. *Toutes les paroisses allèrent processionnellement à Notre-Dame.*

PROCÈS-VERBAL. s. m. Voyez PROCÈS.

PROCHAIN, AINE. adj. Qui est voisin, qui est le plus voisin. *Au prochain village. Dans la ville prochaine. Nous relâcherons au port le plus prochain.*

Il se dit aussi Des époques et des choses qui sont près d'arriver. *Le mois prochain. L'année prochaine. Au terme prochain. Je vois sa perte prochaine. On résoudra cela dans la prochaine assemblée, dans la prochaine séance. Son départ est prochain. Son arrivée est prochaine. Je le lui dirai à la prochaine occasion.*

En termes de Dévotion, *Occasion prochaine,* Occasion qui peut porter facilement au péché, ou Occasion de pécher qui est présente. *Éviter les occasions prochaines. Fuir l'occasion prochaine.*

PROCHAIN, est aussi substantif masculin : il se dit de Chaque homme en particulier, et de Tous les hommes ensemble. *Il faut aimer son prochain comme soi-même. L'amour du prochain. Le salut du prochain. On ne doit pas médire du prochain, de son prochain. S'enrichir aux dépens du prochain. Songez que le pauvre qui vous demande l'aumône, est votre prochain et votre frère.* Dans cette acception, il ne s'emploie qu'au singulier, et dans le langage de la morale chrétienne.

PROCHAINEMENT. adv. de temps. Bientôt, dans un temps fort peu éloigné. *Cela se fera prochainement. Je viendrai très prochainement.*

PROCHE. adj. des deux genres. Voisin, qui est près de quelqu'un, de quelque chose. *Les maisons proches de la rivière sont sujettes aux inondations. La ville la plus proche. Ces maisons sont proches l'une de l'autre. Ces deux maisons sont fort proches. Il est son plus proche voisin.*

Il se dit aussi en parlant Du temps, et signifie, Qui est près d'arriver. *Le temps est proche où nous serons réunis pour ne plus nous quitter. Il sentit que sa dernière heure était proche.*

Il se dit encore en parlant De parenté. *Proche parent. Proche parente. Parenté proche. Ils ne sauraient être plus proches parents, parents dans un degré plus proche.*

PROCHE, est quelquefois substantif masculin, et signifie, Parent; alors il n'est d'usage qu'au pluriel. *C'est un de mes proches. Ce fut le sentiment de tous ses proches.*

PROCHE, est encore préposition, et signifie, Près, auprès. *Proche de la ville. Proche de chez moi. Il est plus proche de ce village que... Les maisons qui sont proche de la ville. Il s'est allé loger proche le palais, proche du palais.*

Il est aussi quelquefois adverbe. *C'est ici proche. Il demeure ici proche. Il est tout proche.*

DE PROCHE EN PROCHE. loc. adv. Il se dit en parlant De plusieurs lieux qui sont peu séparés, et auxquels on va de l'un à l'autre. *Couper les bois de proche en proche. Faire des conquêtes de proche en proche. La contagion s'étendit de proche en proche.*

Il signifie aussi, figurément, Peu à peu et par degrés. *De proche en proche, il est parvenu à une grande fortune. De proche en proche, il s'emparera de tout votre bien.*

PROCHRONISME. s. m. Erreur de chronologie, qui consiste à placer un fait dans un temps antérieur à celui où il est réellement arrivé. Il est opposé à Parachronisme.

PROCLAMATION. s. f. Publication solennelle, action par laquelle on proclame. *La proclamation de l'empereur. À la proclamation de tel prince. Faire une proclamation. Faire des proclamations. La proclamation d'une loi, d'un édit.*

Il se dit aussi de L'écrit qui contient ce que l'on veut publier, faire connaître au public. *Rédiger, afficher une proclamation. Le général adressa une proclamation à ses soldats. Lire une proclamation. On a trouvé sur lui des proclamations incendiaires. On répandit dans l'armée des proclamations qui invitaient à la défection.*

PROCLAMER. v. a. Publier à haute voix et avec solennité. *Proclamer un roi, un empereur. L'armée le proclama empereur. Il fut proclamé vainqueur aux jeux Olympiques. Proclamer une ordonnance à son de trompe.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Publier, divulguer. *La Renommée a proclamé les grandes actions de ce prince, de ce général. Proclamer ce qu'on devrait taire. Il proclama sa honte.* On le dit quelquefois avec le pronom personnel. *Ils se proclamaient les réformateurs du goût.*

PROCLAMÉ, ÉE. part. passé.

PROCLITIQUE. s. m. T. de Grammaire. Il se dit De certains mots de la langue grecque qui s'appuient sur le mot suivant. *Les proclitiques donnent leur accent au mot suivant. Quelques grammairiens distinguent aussi des proclitiques dans la langue française.*

PROCONSUL. s. m. Celui qui, chez les Romains, gouvernait certaines grandes provinces, avec l'autorité de consul. *Proconsul d'Asie. Proconsul d'Afrique. Cicéron, quelque temps après son consulat, fut envoyé proconsul, comme proconsul en Cilicie. Le proconsul de telle province.*

PROCONSUL, se dit figurément Des commissaires que la Convention envoyait dans les départements insurgés, dans les pays conquis, ou auprès des armées. *Ce farouche proconsul.*

PROCONSULAIRE. adj. des deux genres. Propre ou appartenant au proconsul. *Autorité proconsulaire. Gouvernement proconsulaire.*

Province proconsulaire, Province gouvernée par un proconsul.

PROCONSULAT. s. m. Dignité de proconsul; Durée des fonctions d'un proconsul.

PROCRÉATION. s. f. Génération. *La procréation des enfants.*

PROCRÉER. v. a. Engendrer. *La fin du mariage est de procréer des enfants.*

PROCRÉÉ, ÉE. part. passé. *Les enfants procréés en légitime mariage. Les hoirs procréés de son corps.* Il ne se dit guère qu'en style de Palais ou de Chancellerie.

PROCURATEUR. s. m. Dans l'Empire romain, Titre de certains magistrats envoyés dans les provinces, et qui avaient pour fonction principale le recouvrement de l'impôt et le jugement des causes fiscales.

Il se disait, dans quelques Républiques italiennes, d'Un des principaux magistrats. *Procurateur de Saint-Marc. Tous les deux ans on élisait à Gênes deux procurateurs.*

PROCURATIE. s. f. Charge, dignité des procurateurs à Venise.

Il se dit aussi Du palais où siégeaient les procurateurs.

PROCURATION. s. f. Pouvoir donné par quelqu'un à un autre, d'agir en son nom, comme il pourrait faire lui-même. *Il agit en vertu de procuration, par procuration. Procuration générale et spéciale. Il a une ample procuration. Sa procuration est limitée, est expirée. Donner procuration, sa procuration. Révoquer une procuration. Il est chargé de procuration, fondé de procuration. Sa procuration est surannée. Il fut chargé de la procuration de tel prince pour épouser cette princesse.*

Il se dit aussi de L'acte qui fait foi de cette délégation. *La formule d'une procuration. Rédiger une procuration. C'est ce notaire qui a fait la procuration. Délivrer une procuration en brevet. Signer une procuration. Procuration en blanc. Enregistrer une procuration.*

PROCURER. v. a. Faire en sorte par son crédit, par ses bons offices, etc., qu'une personne obtienne quelque grâce, quelque avantage. *C'est vous qui lui avez procuré son emploi. Il lui a procuré l'avantage de connaître ce savant. Procurer une charge, un établissement à quelqu'un. Procurer une audience favorable.*

Il signifie quelquefois simplement, Faire

en sorte qu'une personne ait ce dont elle a besoin, ou ce qui lui est agréable. *C'est moi qui lui ai procuré ce domestique. Il leur a procuré des munitions et des vivres. J'aime à leur procurer des divertissements, des plaisirs. Se procurer de l'argent, des ressources. Se procurer de quoi vivre.*

Il signifie encore quelquefois, Faire par ses soins, par ses efforts qu'une chose soit. *C'est notre devoir de procurer, autant qu'il est en nous, le bien public.*

En termes de Librairie, *Procurer une édition, la publication d'un livre,* Donner ses soins à l'édition d'un livre, en surveiller l'impression.

PROCURER, se dit aussi Des choses, et signifie, Être la cause de. *Cela peut nous procurer quelque profit. Cette victoire a procuré la paix. Cette potion lui a procuré du sommeil.*

PROCURÉ, ÉE. part. passé.

PROCUREUR, PROCURATRICE. s. Celui, celle qui a pouvoir d'agir pour autrui. *Procureur fondé. Habile, fidèle procureur. Procureur diligent. Agir par procureur. Le roi seul plaidait par procureur. Les princes se marient ordinairement par procureur. Le moins qu'on peut faire par procureur, c'est le mieux. Il l'a nommé son procureur général et spécial. Ma fermière est ma procuratrice dans cette affaire.*

Il se disait plus particulièrement d'Un officier établi pour agir en justice au nom de ceux qui plaident. *Un office de procureur au parlement, au Châtelet. Un procureur au parlement. Un procureur au Châtelet. Constituer un procureur. Constituer procureur. Établir, nommer, désavouer, révoquer un procureur. Clerc de procureur. Étude de procureur. La pratique d'un procureur. Ce procureur a vendu sa pratique à un autre. La qualification de Procureur a été remplacée par celle d'Avoué.* On disait quelquefois, *Procureur ad lites* (pour les procès), ou *Procureur postulant,* par opposition à *Procureur ad negotia* (pour les affaires), ou *Procureur fondé.*

Procureur général, Magistrat chargé du ministère public près d'une cour supérieure. *Les substituts du procureur général. Les conclusions du procureur général.* On a appelé *procureur du roi, procureur impérial,* et l'on appelle aujourd'hui *Procureur de la république,* Un magistrat qui remplit les mêmes fonctions auprès d'un tribunal de première instance. *Les procureurs de la république ne sont proprement que les substituts du procureur général.*

Familièrement et par plaisanterie, on nommait *Procureuse,* La femme d'un procureur.

Procureur fiscal, Officier qui exerçait le ministère public auprès des justices seigneuriales, veillait aux droits du seigneur, et aux objets d'intérêt commun. On disait aussi par abréviation, *Le fiscal.*

Dans les Ordres religieux, *Procureur général,* Le religieux chargé des intérêts de tout l'ordre. *Le procureur général des bénédictins, etc.* On appelle aussi *Procureur,* dans chaque maison religieuse, Le religieux chargé des intérêts temporels de la maison. *Le procureur, le père procureur des chartreux.*

PROCUREUSE. s. f. Voyez PROCUREUR.

PROCUSTE. s. m. Dans la Mythologie, Brigand qui, étendant les voyageurs sur un lit trop court, leur coupait la partie du corps qui dépassait le lit; il fut tué par Thésée. On met ici ce mot à cause de l'expression figurée et proverbiale, *Lit de Procuste,* Règle étroite, gênante, tyrannique.

PRODIGALEMENT. adv. Avec prodigalité. *Vivre prodigalement. Le sang prodigalement répandu des martyrs.*

PRODIGALITÉ. s. f. Caractère, habitude de celui ou de celle qui est prodigue. *La prodigalité est moins honteuse que l'avarice. Donner avec prodigalité.*

Il se dit aussi de L'action d'une personne prodigue; et alors il s'emploie ordinairement au pluriel. *Ses prodigalités l'ont ruiné en peu de temps. Il s'est ruiné en folles prodigalités. Cet homme charitable a réduit sa fortune par de louables, par de saintes prodigalités.*

PRODIGE. s. m. Effet surprenant qui arrive contre le cours ordinaire des choses. *Grand prodige. Prodige étonnant. Cela tient du prodige. Les anciens croyaient que les grands événements sont quelquefois précédés par des prodiges. Ce prodige leur sembla présager quelque grand malheur. Quel prodige!*

Il se dit, par exagération, en parlant Des personnes et des choses qui excellent dans leur genre. *Cet homme est un prodige de savoir, de science, de valeur, d'esprit, de mémoire. Cette femme est un prodige de beauté. C'est un prodige que cet enfant-là. Cet enfant est un petit prodige. Cette machine, cet ouvrage, cette statue, sont des prodiges de l'art.*

Il se dit quelquefois en mauvaise part. *Ce prince fut un prodige de cruauté.*

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une manière excessive, étonnante. *Il est prodigieusement riche. Il a prodigieusement grossi. Maison prodigieusement grande.*

PRODIGIEUX, EUSE. adj. Qui tient du prodige, extraordinaire. Il se dit en bien et en mal. *L'effet de ce remède fut prodigieux. Il a une mémoire prodigieuse. Il est d'une grandeur prodigieuse. Excès prodigieux de débauche. Cela coûte une quantité prodigieuse d'argent. Il fait une dépense prodigieuse. Il y a une prodigieuse différence entre ces deux choses.*

PRODIGUE. adj. des deux genres. Qui dissipe son bien en excessives et folles dépenses. *Il n'est pas libéral, il est prodigue. Cette femme est trop prodigue. Prodigue de son bien et du bien des autres. La parabole de l'enfant prodigue.*

Fig., *Enfant prodigue,* Jeune homme de famille qui, après des absences et de l'inconduite, retourne dans la maison paternelle.

PRODIGUE, s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Cet homme est prodigue de paroles, de promesses, de serments. Il n'est pas prodigue de louanges.*

Il se dit, en bonne part, De celui qui fait de grands sacrifices pour l'utilité d'autrui. *Cet homme est prodigue de son bien pour soulager les malheureux. Il est prodigue de son sang, de sa vie pour l'État.*

PRODIGUE, est quelquefois substantif. *C'est un prodigue. Il peut être défendu aux prodigues de plaider, de transiger, d'emprunter, etc., sans l'assistance d'un conseil.*

PRODIGUER. v. a. Donner avec profusion. *Prodiguer son bien, ses trésors. Il a prodigué toutes les richesses que son père avait amassées. Il ne faut pas prodiguer les choses précieuses. Prodiguer son bien, ses trésors pour le soulagement des malheureux, c'est en faire un bon emploi.*

Il s'emploie aussi figurément, tant en bonne qu'en mauvaise part. *Prodiguer ses caresses, ses louanges, ses faveurs, ses bontés. Il prodigue la louange au premier venu. C'est prodiguer ses talents que de les employer ainsi. La nature lui a prodigué ses dons. Il ne faut pas prodiguer légèrement sa vie ni sa santé. Prodiguer son sang, prodiguer sa vie pour sa patrie. Il m'a prodigué ses soins. Il prodigua les serments et les artifices.*

PRODIGUÉ, ÉE. part. passé.

PRODITOIREMENT. adv. En trahison. Il était d'usage autrefois en style de Palais, dans les matières criminelles où il s'agissait d'assassinat. *Il l'a tué proditoirement.*

PRODROME. s. m. Sorte de préface : titre de certains ouvrages qui servent comme d'introduction à quelque étude. On l'emploie surtout en parlant De certains traités d'histoire naturelle.

Il se dit aussi, en Médecine, pour désigner L'état d'indisposition, de malaise qui est l'avant-coureur d'une maladie.

PRODUCTEUR. s. m. T. d'Économie politique. Il se dit de Ceux qui créent, par leur travail, les produits agricoles ou industriels; par opposition à Ceux qui s'en servent, qui consomment. *Les producteurs et les consommateurs. Les producteurs sont aussi consommateurs.*

PRODUCTEUR, TRICE. adj. Qui est cause de production. *Les causes productrices de nos idées.*

PRODUCTIF, IVE. adj. Qui produit, qui est d'un bon rapport. *Un bien productif. Cette espèce de terre est la plus productive de toutes. Travail productif. Industrie productive.*

PRODUCTION. s. f. Action de produire, de donner naissance. *La nature n'est pas moins admirable dans la production d'un ciron que dans celle d'un éléphant. La production des êtres est généralement proportionnée à leur destruction.*

Il signifie plus ordinairement, Ouvrage, ce qui est produit; et il se dit également Des ouvrages de la nature et de ceux de l'art et de l'esprit. *Toutes les productions de la nature sont admirables. Les productions variées du sol de la France. Les productions des différents pays. C'est une des plus belles productions de l'art. Les productions de son esprit, de son génie.*

Il s'emploie absolument, en termes d'Économie politique, et se dit de Ce que produisent le sol et l'industrie d'un pays. *C'est sur la production que toute terre doit être évaluée. La production a excédé la consommation.*

PRODUCTION, en termes de Procédure, se dit de L'action de produire des titres et des écritures, dans un procès. *Production de pièces. Faire une production, sa production. Production principale. Production nouvelle. Inventaire de production.*

Il se dit aussi Des titres et des écritures qu'on produit. *Il a mis sa production au greffe. Sa production est en état.*

PRODUCTION, en termes d'Anatomie, Prolongement, allongement. *Le mésentère est une production du péritoine. Le médiastin est une production de la plèvre. Production membraneuse, cornée, etc.*

PRODUIRE. v. a. Engendrer, donner naissance. *Chaque animal produit son semblable.*

Il se dit plus ordinairement De la terre, d'un pays, d'un arbre, et signifie, Porter. *Tout ce que la terre produit. C'est une terre*

qui ne produit que des ronces. Cette terre ne produit plus. Ces arbres produisent de beaux fruits. Ce pays produit de l'or.

Fig., *Ce pays, ce siècle a produit beaucoup de grands hommes*, Beaucoup de grands hommes sont nés dans ce pays, dans ce siècle.

PRODUIRE, se dit aussi D'une charge, d'un emploi, d'une somme d'argent, etc., et signifie, Rapporter, donner du profit. *Sa charge lui produit tant par an. Un argent qui ne produit point d'intérêt. Quand vous vous serez beaucoup tourmenté, qu'est-ce que cela vous produira?*

Il se dit encore en parlant Des ouvrages de l'esprit et de l'art, et signifie, Faire, composer, créer. *C'est un homme qui a l'esprit fécond, il a produit quantité d'ouvrages. Il a beaucoup produit. L'art n'a jamais rien produit de plus beau.*

Il se dit de même en parlant D'agriculture et d'industrie. *Tout ce que l'industrie et l'agriculture produisent. Ce genre d'industrie, cette manufacture produit des objets d'une grande utilité.*

PRODUIRE, signifie aussi, Causer, être cause, procurer. *La guerre produit de grands maux. Les exhalaisons de ce marais ont produit beaucoup de maladies. Un testament qui produit de grands procès. L'intérêt, qui a produit tant de crimes. Cela produisit un bien. Cela pourra produire un bon effet, un mauvais effet.*

PRODUIRE, signifie encore, Exposer à la vue, soumettre à la connaissance, à l'examen. *Produire des titres, des pièces justificatives. Produire une pièce dans un procès.*

Produire des témoins, Faire entendre des témoins en justice.

Fig., *Produire des autorités, des raisons*, Alléguer des autorités, mettre en avant des raisons.

PRODUIRE, s'emploie absolument, en termes de Procédure, et signifie, Donner par écrit les moyens qu'on a pour soutenir sa cause avec les pièces justificatives. *Produire au greffe. Le délai pour produire. Les parties ont produit.*

Les parties ont été appointées à écrire, produire et contredire, L'affaire n'ayant pu être jugée à l'audience, on a ordonné aux parties de fournir leurs raisons par écrit, et de produire leurs pièces.

PRODUIRE, signifie encore, Introduire, faire connaître. *Produire un homme dans le monde, à la cour. C'est lui qui l'a produit dans le monde. Un de ses amis l'a produit à la cour.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il s'est produit dans cette société. Son talent s'est produit avec éclat. Il s'est produit de lui-même.*

PRODUIT, ITE. part. passé.

PRODUIT. s. m. Ce que rapporte une charge, une terre, une ferme, une maison, etc., en argent, en denrées, en droits, etc. *Le produit de cette charge, de cette ferme, de cette terre, etc., est de tant. Il vit du produit de sa terre, du produit de son travail, du produit de sa plume. Il abandonne à ses enfants le produit de sa maison. Il a augmenté le produit de son bien par des améliorations.*

Produit net, Ce que rapporte un bien, tous frais faits et toutes charges déduites.

PRODUIT, se dit aussi, surtout en Économie politique, Des productions de l'agriculture et de l'industrie. En ce sens, on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Les produits agricoles. Les produits de l'industrie. Cette province n'a point de débouchés pour l'écoulement de ses produits.*

Il se dit de L'être qui résulte de l'accouplement des animaux. *Le produit de l'âne et de la jument.*

PRODUIT, en Chimie, Ce qui résulte d'une opération artificielle ou naturelle. *Produit chimique. Le produit d'une cristallisation. Produits volcaniques.*

PRODUIT, en Arithmétique, Le nombre qui résulte de deux nombres multipliés l'un par l'autre. *Huit est le produit de deux et de quatre.*

En termes de Procédure, *Acte de produit*, Acte qu'on fait signifier pour déclarer qu'on a mis sa production au greffe.

PROÉMINENCE. s. f. État de ce qui est proéminent. *La proéminence du globe de l'œil, du nez, etc.*

PROÉMINENT, ENTE. adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne. *Le nez est proéminent dans le visage de l'homme.*

PROFANATEUR. s. m. Celui qui profane les choses saintes. JÉSUS-CHRIST *chassa du temple tous les profanateurs. Les profanateurs des choses saintes.*

PROFANATEUR, s'emploie aussi adjectivement, et alors il a un féminin. *Il leva contre le temple une main profanatrice.*

PROFANATION. s. f. Action de profaner les choses saintes; irrévérence commise contre les choses de la religion. *Profanation horrible. La profanation des églises, des vases sacrés. L'usage des paroles de l'Écriture pour des pratiques superstitieuses, est une profanation.*

Il se dit, par extension, Du simple abus qu'on fait des choses rares et précieuses. *C'est une espèce de profanation que d'employer l'or et l'argent à ces sortes d'usages. Employer un si beau talent à un si indigne usage, c'est une profanation, une vraie profanation.*

PROFANE. adj. des deux genres. Qui est contre le respect qu'on doit aux choses sacrées. *C'est une action profane et impie. Discours profane.*

Il se dit, plus ordinairement, Des choses qui n'appartiennent pas à la religion, par opposition À celles qui la concernent. *Les auteurs profanes. Les histoires profanes. Faire servir les choses sacrées à des usages profanes.*

PROFANE, est aussi substantif, et signifie, Celui qui manque de respect pour les choses de la religion. *Il parle des choses les plus sacrées comme un profane. Il n'y a qu'un profane qui puisse parler de la sorte.*

Il se disait particulièrement, chez les Anciens, de Celui qui n'était pas initié à des mystères. *Éloigner les profanes.*

Il se dit, figurément et par manière de plaisanterie, Des ignorants et des gens grossiers, par opposition Aux savants et aux personnes polies. *Il n'appartient pas à un profane de parler sur ce sujet. Il n'admire pas ces monuments, c'est un profane. Le profane vulgaire.* Dans ce dernier exemple, *Profane* est employé adjectivement.

Il se dit aussi, figurément et par plaisanterie, d'Une personne qu'on ne veut point admettre dans une société. *Nous ne voulons point de lui, c'est un profane.*

PROFANE, se dit encore, substantivement et absolument, Des choses profanes. *Mêler le profane au sacré.*

PROFANER. v. a. Abuser des choses de la religion, les traiter avec irrévérence, avec mépris, les employer à des usages profanes. *Profaner les vases sacrés. Profaner les temples, les églises. Il profane les choses les plus saintes. Profaner la parole de Dieu.*

Cette église a été profanée, Il s'y est commis un meurtre, un assassinat, une action criminelle.

PROFANER, signifie quelquefois simplement, Rendre une chose sacrée à un usage profane. *Pour pouvoir réparer les vases sacrés, il faut d'abord les profaner. Le premier coup de marteau profane un calice.*

PROFANER, signifie encore, Faire un mauvais usage de ce qui est rare et précieux, le dégrader, le traiter avec trop peu de respect. *Lire de si belles choses devant un homme qui n'y entend rien, c'est les profaner. C'est profaner son talent que de l'employer à des productions d'un genre si bas. Profaner un monument des arts. Profaner la beauté, l'innocence.*

PROFANÉ, ÉE. part. passé.

PROFECTIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Il se dit Des biens qui viennent à quelqu'un des successions de ses père, mère, ou autres ascendants. *Biens profectifs.* Il est peu usité.

PROFÉRER. v. a. Prononcer, articuler, dire. *Proférer nettement, distinctement. Il n'a pas proféré une parole, un mot de tout le jour. Ce furent les dernières paroles qu'il proféra en mourant. On ne doit pas proférer le nom de Dieu en vain.*

PROFÉRÉ, ÉE. part. passé.

PROFÈS, ESSE. adj. Il se dit De celui ou de celle qui a fait les vœux par lesquels on s'engage dans un ordre religieux, après que le temps du noviciat est expiré. *Religieux profès. Religieuse professe.*

Il est aussi substantif. *Un jeune profès. Une jeune professe.*

PROFESSER. v. a. Avouer publiquement, reconnaître hautement quelque chose. *Professer une religion. Professer la religion chrétienne, la religion juive, la religion mahométane. Professer le luthéranisme. Professer une doctrine. Socrate professa l'unité de Dieu. Il professe le plus grand respect pour vous. Sa conduite n'est pas d'accord avec les sentiments, les opinions qu'il professe.*

Il signifie aussi, Exercer. *Professer un art, un métier. Il professe la médecine.*

Il signifie encore, Enseigner publiquement. *Il professe la rhétorique. Il a professé les mathématiques. Il professe la philosophie.* On l'emploie quelquefois absolument. *Il professe dans l'université. Il professe au collège de France. Il professe bien.*

PROFESSÉ, ÉE. part. passé.

PROFESSEUR. s. m. Celui qui enseigne quelque science, quelque art dans une école publique ou particulière. *Professeur de philosophie, en philosophie. Professeur de mathématiques. Professeur en théologie, en droit, en médecine. Professeur de rhétorique, de seconde, de troisième, etc. Professeur de littérature, de grec, de langue grecque. C'est un bon professeur, un habile professeur, un savant professeur. Professeur de déclamation, de chant. Le cours de ce professeur est fort suivi. Chaire de professeur. Les professeurs d'un lycée, d'un collège. Il est professeur au lycée Louis le Grand.*

Il se dit figurément d'Un auteur, en parlant de sa doctrine; et il se prend ordinairement en mauvaise part. *Cet écrivain est un professeur d'athéisme, d'impiété, etc.*

PROFESSEUR, se dit quelquefois de Celui

qui exerce un art et en fait profession ; par opposition au simple amateur qui le cultive. *Cet homme n'est pas un simple amateur en musique, c'est un professeur.*

PROFESSION. s. f. Déclaration publique d'un sentiment habituel. *Je fais profession d'être votre obligé, j'en fais une profession publique, une profession solennelle. Les sentiments dont il fait profession. Il fait profession de principes fort sévères, fort relâchés. Il fait profession publique de déisme. Il fait hautement profession de vous être attaché.*

Fam., *Faire profession d'une chose,* Y mettre de la prétention, s'en piquer particulièrement. *Il fait profession d'être sincère, de tenir sa parole. Il fait profession de haine et de mépris pour le genre humain. Il fait profession de bel esprit. Il fait profession d'injurier tout le monde.*

Profession de foi, Déclaration publique de sa foi et des sentiments qu'on tient pour orthodoxes. Il se dit aussi, par extension, en parlant Des sentiments politiques ou autres. *Faire une profession de foi. Faire sa profession de foi politique.*

Faire profession d'une religion, Être d'une religion, l'exercer, la pratiquer ouvertement. On dit aussi, *Faire profession d'une doctrine.*

PROFESSION, se dit aussi de Tous les différents états et de tous les différents emplois de la vie civile. *De quelle profession est-il? Quelle est sa profession? Embrasser une profession. Choisir une profession. Vivre selon sa profession. La profession d'avocat, de médecin. La profession des armes. Exercer une profession. C'est une profession pénible et d'une grande sujétion. Il est d'une profession fort honnête, fort honorable. Il est habile dans sa profession. Il est comme tous les gens de sa profession. Il s'y trouva des gens de toutes sortes de professions. Il est tailleur de profession, de sa profession.*

Un dévot de profession, Un homme qui affecte de passer pour dévot ; et, *Un athée de profession,* Un homme qui se dit athée, qui affiche l'athéisme.

Un joueur, un ivrogne, un libertin de profession, Un homme qui est dans l'habitude de se livrer au jeu, à l'ivrognerie, au libertinage.

Un savant de profession, un érudit de profession, Un homme qui se consacre à l'étude des sciences, à l'érudition.

PROFESSION, signifie encore, L'acte par lequel un religieux ou une religieuse fait les vœux de religion, après que le temps de son noviciat est expiré. *Assister à la profession d'un religieux, d'une religieuse. Il a fait profession dans tel ordre. Un religieux, une religieuse ne peuvent faire profession qu'à un certain âge. Depuis sa profession. Il a trente années de profession.*

PROFESSIONNEL, ELLE. adj. Qui concerne une profession. *École professionnelle,* École où l'on prépare à différents métiers. On dit de même, *Enseignement professionnel.*

PROFESSO (EX). Locution empruntée du latin. Avec soin, en homme instruit, en homme qui a étudié son sujet. *Il en parle* ex professo. *Il a traité cette matière* ex professo.

PROFESSORAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à la qualité, à la condition de professeur. *Un ton professoral. Il est dégoûté de la vie professorale.*

PROFESSORAT. s. m. L'emploi, l'état, la condition d'un homme qui professe quelque science. *Le professorat est un des états qui méritent le plus d'être honorés. Il a vingt années de professorat. Durant son professorat.*

PROFIL. s. m. (On prononce l'L, mais elle n'est pas mouillée.) T. de Peinture. Il se dit proprement Du trait et de la délinéation du visage d'une personne, vu par un de ses côtés, soit en réalité, soit en peinture. En ce sens, il est opposé à Face. *Il est plus aisé de peindre de profil que de peindre de face. Une tête de profil. Un visage de profil. Elle est plus belle de face que de profil. Cette femme a un beau profil. Je ne l'ai aperçu, je ne l'ai vu que de profil.*

Profil perdu, en termes de Beaux-arts, Profil légèrement tourné en arrière, de manière à montrer un peu plus du derrière de la tête et un peu moins de la face.

PROFIL, se dit quelquefois Des animaux. *Le profil d'un lion. Un chat vu de profil.*

Il se dit aussi de L'aspect, de la représentation d'une ville, ou de quelque autre objet vu d'un de ses côtés seulement ; et en ce sens il est opposé à Plan. *Une carte de Paris en profil. Le profil de la ville de Paris.*

Il se dit aussi de La délinéation d'un bâtiment et généralement de toutes sortes d'ouvrages de maçonnerie et d'architecture, représentés dans leur élévation comme coupés par un plan perpendiculaire. *Le profil d'un bâtiment fait connaître les dimensions intérieures. Le profil d'une forteresse, d'un bastion.*

Il signifie particulièrement, Le contour d'un membre d'architecture. *Le profil d'une corniche donne exactement la forme de toutes les moulures. Les cinq ordres diffèrent beaucoup dans leurs profils.*

PROFILER. v. a. T. de Dessin. Représenter en profil. Il ne s'emploie guère qu'en Architecture. *Profiler une corniche, un entablement, etc.,* Dessiner la coupe d'une corniche, d'un entablement, etc.

Il signifie particulièrement, Donner aux contours d'un ouvrage d'architecture le caractère qui leur convient. *La façade de cet édifice est profilée avec goût.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les collines se profilaient sur la voûte des cieux,* Elles dessinaient leurs contours.

PROFILÉ, ÉE. part. passé.

PROFIT. s. m. Gain, bénéfice, émolument, avantage, utilité. *Grand profit. Profit médiocre. Profit légitime. Profit clair et net. Tirer du profit d'une affaire. Ils ont partagé le profit ensemble. C'est un homme qui ne songe qu'à son profit. Il a fait un grand profit dans le commerce, dans cette entreprise. Il fait profit de tout. Une amende applicable au profit des pauvres, des prisonniers. Cette obligation est passée au profit d'un tel. Cette affaire, dont vous n'attendiez rien, doit tourner à votre profit. Il y a un grand profit à cela, un grand profit à faire en cela. Il n'y a ni honneur ni profit à ce métier. Vous en aurez tout le profit. Il ne faut pas négliger les petits profits. Ce sont les profits de sa charge. Compte des profits et pertes.*

Mettre une chose à profit, L'employer utilement : on le dit au propre et au figuré. *C'est un homme qui met tout à profit. Mettre son argent, son temps, ses moments, son loisir à profit. Mettre à profit de sages conseils.*

Fam., *C'est un profit tout clair,* C'est un profit évident, manifeste. Il se dit quelquefois au figuré. *Je ne suis point allé au spectacle, et j'ai employé ma soirée à travailler c'est un profit tout clair.* On dit aussi quelquefois, *C'est tout profit.*

Faites-en votre profit, se dit en parlant D'une chose qu'on abandonne à quelqu'un. Il se dit aussi en parlant D'un avis qu'on donne. *Je vous donne un avis sage, faites-en votre profit.*

Une chose faite à profit, à profit de ménage, Une chose faite de manière à pouvoir longtemps servir, à durer longtemps. *Voilà un habit, un meuble fait à profit. Voilà de la besogne faite à profit de ménage.*

Faire du profit, se dit, dans le ménage, Des choses qui ne se consomment pas trop promptement, et qui sont d'un usage économique. *Cette espèce de bois à brûler fait beaucoup de profit. Dans les familles nombreuses, le pain tendre ne fait point de profit.*

PROFITS, au pluriel et employé absolument, Les petites gratifications que les domestiques reçoivent, les petits avantages qu'ils se procurent. *Il y a beaucoup de profits dans cette maison. Ce domestique se fait tant par ses profits. Il a tant, sans compter les profits.*

En Jurispr. féod., *Profits de fiefs,* Les droits de quint, requint, relief, lods, ventes, qui revenaient au seigneur à raison des mutations de vassaux ou de censitaires.

PROFIT, se dit, au sens moral, Du progrès qu'on fait dans les études. *Il a fait beaucoup de profit depuis qu'il est sous tel maître.* Il est peu usité. On dit plus ordinairement, *Il a fait beaucoup de progrès,* ou *Il a beaucoup profité, etc.*

Il se dit aussi de L'instruction qu'on acquiert par ses lectures, par ses études, etc., du fruit qu'on en tire. *Pour lire avec profit, il faut... Il a tiré beaucoup de profit de ses lectures, de ses études. Il a beaucoup étudié ; quel profit en a-t-il tiré? Il n'a tiré aucun profit du sermon qu'il vient d'entendre.* On dit plus ordinairement, *Pour lire avec fruit, etc.*

PROFITABLE. adj. des deux genres. Utile, avantageux. *Cela ne vous sera guère profitable. Un emploi profitable. On lui avait donné des avis profitables, s'il eût voulu les suivre. Cette conquête fut plus glorieuse que profitable.*

PROFITER. v. n. Tirer un émolument, faire un gain. *Il a beaucoup profité sur les marchandises qu'il a vendues. Il profite à ce marché. Il s'est associé à des gens avec lesquels il a beaucoup profité.*

Il signifie aussi, Tirer de l'avantage, de l'utilité de quelque chose que ce soit. *Profiter du temps. Profiter de l'occasion. Profiter des conjonctures. Profiter des bons avis, des exemples, des instructions. Il n'a pas su profiter de ses avantages. Il a mal profité des avertissements qu'on lui avait donnés. Profiter des fautes d'autrui. Il a fait destituer son ennemi, et il a profité de sa dépouille.*

PROFITER, se dit souvent Des choses, et signifie, Rapporter du profit, procurer du gain. *Ce commerce lui a bien profité, lui a peu profité. Il a mis son argent dans le commerce pour le faire profiter. Son argent ne lui profite point, il aime mieux le garder chez lui que de le placer.*

Il signifie aussi, Être utile, servir. *Tous les avis qu'on lui a donnés ne lui ont profité de rien. Tout ce qu'il a fait n'a profité de rien à sa famille. Cela n'a profité ni à lui ni aux siens. Il ne lui a de rien profité d'avoir été si attaché à ses intérêts. Rien ne lui profite. De quoi, en quoi cela vous profitera-

t-il? Les biens mal acquis ne profitent jamais.

Profiter, signifie aussi, Faire du progrès en quelque chose. *Profiter en vertu, en sagesse, en science. Il a beaucoup profité avec ce précepteur-là. Il a profité dans le commerce des gens instruits, dans la fréquentation des honnêtes gens.*

Il se dit aussi Des personnes et des animaux qui prennent de l'accroissement, qui se fortifient. *Cet enfant profitait à vue d'œil. Il ne profite point depuis qu'on l'a tiré de nourrice. Voilà un jeune garçon qui a beaucoup profité en peu de temps. Ce pâturage est mauvais, les bestiaux n'y profitent point.*

Il se dit encore Des arbres, des plantes qui viennent bien. *Les arbres profitent dans une terre nouvellement défoncée. C'est un terrain où les arbres ne profitent point.*

PROFOND, ONDE. adj. Qui a une cavité considérable, dont le fond est éloigné de la superficie, de l'ouverture, du bord, etc. Il se dit plus généralement Des choses qui vont de haut en bas. *Puits profond. Précipice profond. Rivière profonde. Vase profond. Antre profond. Grotte profonde.*

Racines profondes, Racines qui plongent très avant dans la terre. *Cet arbre a jeté de profondes racines.*

Blessure, plaie profonde, Blessure, plaie qui pénètre fort avant dans les chairs.

Profonde révérence, profonde inclination, Révérence, inclination faite en se courbant extrêmement bas.

Solitude profonde, retraite profonde, Solitude, retraite fort éloignée de la fréquentation, du commerce des hommes.

En termes de Tactique, *L'ordre profond,* par opposition à *L'ordre mince.* Voyez Ordre.

Profond, s'emploie figurément, au sens moral, et signifie, Qui est difficile à pénétrer, à connaître. *Ces sciences sont trop profondes pour lui. Ce que vous dites là est trop profond pour moi. Ce sont des choses si profondes, que les hommes n'y connaissent rien. Les jugements de Dieu sont si profonds, qu'on ne les peut sonder ni pénétrer. Une politique profonde. Une dissimulation profonde. Je vous demande là-dessus le plus profond secret. Le plus profond mystère couvre, cache toutes ses opérations.*

Il signifie aussi, Qui pénètre fort avant dans la connaissance des choses. *Un profond savoir. Une profonde érudition. Une science profonde. Cela demande une profonde méditation. Il a de profondes connaissances en histoire. Il a l'esprit profond. C'est un homme d'un esprit profond. Une idée juste et profonde. Un écrit profond.*

Il se dit en ce sens Des personnes. *C'est un homme profond. Un savant profond. Un profond mathématicien. Un profond politique. Un profond penseur. Il est profond dans les mathématiques, dans la jurisprudence.*

Un profond scélérat, Un scélérat consommé, qui met beaucoup de réflexion et de calcul dans ses desseins criminels.

Profond, signifie aussi simplement, Grand, extrême dans son genre; et, dans cette acception, il se dit tant Des choses physiques que des choses morales. *Obscurité profonde. Nuit profonde. Profond silence. Profond sommeil. Profond respect. Profonde mélancolie. Profonde humiliation. Profonde sécurité. Profonde ignorance. Profond chagrin. Douleur profonde. Profonde affliction. Profonde tristesse. C'est un homme d'une profonde sagesse.*

Profond, s'emploie quelquefois substantivement. *Du profond des enfers. Il est tombé au plus profond du gouffre.*

PROFONDÉMENT. adv. Bien avant, d'une manière profonde. Il se dit au propre et au figuré. *Creuser la terre trop profondément. Un arbre profondément enraciné. Saluer profondément quelqu'un. Dormir profondément. Il a cela gravé profondément dans le cœur. Méditer profondément sur quelque chose. Sentir profondément une injure. Il est profondément versé dans cette science, dans ces matières. Il est profondément affligé.*

PROFONDEUR. s. f. L'étendue d'une chose considérée depuis la superficie ou l'entrée jusqu'au fond. *La profondeur d'un précipice. La profondeur d'une rivière. La profondeur d'un abîme. La profondeur d'un puits.*

Profondeur, en Géométrie, La dimension d'un corps considérée de haut en bas. *Il y a trois dimensions : longueur, largeur et profondeur.*

Profondeur, en termes de Tactique, a le même sens qu'Épaisseur ou Hauteur. *Une troupe rangée sur tant d'hommes de profondeur, sur une grande profondeur.*

Profondeur, signifie aussi, dans le langage ordinaire, Étendue en longueur. *Cette cour a tant de profondeur. Ce bâtiment a plus de profondeur que de largeur. Vingt mètres de profondeur. Cette cour a tant de mètres de large, et tant de mètres de profondeur.*

Profondeur, s'emploie figurément en parlant Des choses difficiles à pénétrer, à comprendre. *La profondeur des jugements de Dieu. La profondeur des mystères. Les hommes vulgaires ne peuvent sonder la profondeur de pareils desseins. L'esprit humain s'abîme dans les profondeurs de la foi.*

Il signifie aussi, figurément, Grande étendue, grande pénétration. *La profondeur de son savoir, de son érudition, de son esprit. Il a de la profondeur dans l'esprit, dans les idées.*

PROFUSÉMENT. adv. Avec profusion. *Il donne profusément.*

PROFUSION. s. f. Excès de libéralité ou de dépense. *Donner avec profusion. Ce prince fait de grandes profusions. Dans ce festin, il y avait une profusion extraordinaire. Il y avait profusion de toutes sortes de gibiers. Tout y était en profusion. Cela allait jusqu'à la profusion. Ses profusions l'ont ruiné.*

Fig., *Donner des louanges avec profusion, à profusion,* Les prodiguer, en donner plus qu'il ne convient.

PROGÉNITURE. s. f. Ce qu'un homme, ce qu'un animal a engendré. *Tout père aime sa progéniture.* Il est vieux, et ne se dit guère qu'en plaisantant.

PROGNATHE. adj. des deux genres. T. d'Anthrop. Qui a les mâchoires allongées. Il se dit de certaines races de l'Afrique et de l'Australie. *Races prognathes.*

PROGNATHISME. s. m. T. d'Anthrop. Disposition allongée et proéminente des mâchoires qui caractérise les races inférieures.

PROGNOSTIC. s. m. T. de Médec. Voyez Pronostic.

PROGNOSTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui fournit le pronostic. *Signes prognostiques.*

PROGRAMME. s. m. Placard, écrit qu'on affiche ou qu'on distribue pour annoncer quelque exercice, pour proposer quelque prix, etc. *Distribuer des programmes. Le programme des prix de l'Académie. Faire la lecture du programme. Le programme d'un concert. Ce morceau n'était pas porté sur le programme. Le programme d'un spectacle, d'une fête.*

Fig., *Tenir, remplir son programme,* Tenir, faire exactement ce qu'on avait promis.

Programme, se dit, par extension, d'Un exposé de principes ou d'idées. *L'opposition a fait connaître son programme. Le programme du ministère. Le programme des études.*

PROGRÈS. s. m. Avancement, mouvement en avant. *Le progrès du soleil dans l'écliptique. Le progrès journalier du soleil. Arrêter le progrès, les progrès du feu, de l'incendie. Le feu avait fait de grands progrès avant l'arrivée des pompiers. L'inondation fait à chaque instant de nouveaux progrès.*

Il se dit, particulièrement, d'Une suite d'avantages remportés à la guerre. *Ce général a fait de grands progrès en peu de temps, et avec peu de troupes. Arrêter les progrès des ennemis.*

Progrès, se dit figurément de Toute sorte d'avancement, d'augmentation en bien ou en mal. *Le commencement, le progrès et la fin d'une maladie. Empêcher les progrès d'une maladie. Les maux ont leur progrès. Faire du progrès, des progrès dans les études, dans les sciences, dans les bonnes grâces de quelqu'un, dans la vertu, dans la piété. Il fit de grands progrès auprès du prince. La religion catholique fit de grands progrès dans ces contrées. Les sciences ont fait de grands progrès dans ce siècle. Cette circonstance a suspendu, ralenti, arrêté le progrès de la civilisation, le progrès des lumières. Je remarque un grand progrès dans l'intelligence, dans l'instruction de cet enfant. Je m'intéresse aux progrès de cet écolier.*

Progrès, se dit absolument Du mouvement progressif de la civilisation. *Nier le progrès. Ce philosophe admet une loi du progrès.*

PROGRESSIF, IVE. adj. Il est particulièrement usité en style didactique et dans cette locution, *Mouvement progressif,* Marche, mouvement en avant. *Le mouvement progressif des animaux. L'huître est privée du mouvement progressif. Le mouvement progressif de la lune. Le mouvement progressif de Jupiter.*

En Médecine, *Paralysie progressive,* Paralysie qui envahit successivement les différentes parties du corps.

Progressif, s'emploie aussi figurément, et signifie, Qui avance, qui fait des progrès. *La marche progressive des idées, de l'esprit humain, de la civilisation.*

Impôt progressif, Impôt qui au lieu d'être le même pour tous en proportion de la fortune, s'élève et change de proportion selon la progression des fortunes.

PROGRESSION. s. f. Il est principalement usité en style didactique et dans cette locution, *Mouvement de progression,* Marche, mouvement en avant. *La plupart des animaux sont doués du mouvement de progression.*

Progression, s'emploie aussi figurément, et signifie, Marche, suite non interrompue. *La progression des causes, des effets. Il n'y a point de progression de causes à l'infini. La progression naturelle de l'esprit humain devait amener ce changement. L'ordre de ces expressions n'est pas conforme à la progression logique des idées. Il y a dans cet ouvrage une progression d'intérêt bien soutenue.*

Progression, en Mathématique, Suite de nombres ou de quantités qui dérivent successivement les unes des autres, suivant une même loi. *Progression arithmétique*, Celle où la différence de chaque terme au terme précédent est constante. *Progression géométrique*, Celle où le rapport de chaque terme au terme précédent est constant. *Progression indéfinie*, Celle qui est indéfiniment continuée. *Un, trois, cinq, sept, neuf, onze, etc., sont des grandeurs en progression arithmétique. Deux, quatre, huit, seize, trente-deux, etc., forment une progression géométrique. La progression est dite croissante ou décroissante, selon que les termes vont en augmentant ou en diminuant.*

PROGRESSIVEMENT. adv. D'une manière progressive.

PROHIBER. v. a. Défendre, faire défense. Il n'est guère d'usage qu'en style de Législation et de Palais. *On a prohibé l'exportation, l'importation, la vente de telle marchandise. Cela est prohibé par les ordonnances. Prohiber le port d'armes. Les lois prohibent le mariage entre parents en ligne directe.*

Prohibé, ée. part. passé. *Marchandises prohibées. Commerce prohibé. Livres prohibés.*

Armes prohibées, Armes dont la police interdit le port et l'usage.

Degré prohibé, Le degré de parenté où la loi défend de se marier.

PROHIBITIF, IVE. adj. Qui défend, qui interdit, qui restreint. *Lois prohibitives. Régime prohibitif.*

PROHIBITION. s. f. Défense, interdiction. *Les prohibitions sont en général défavorables au commerce et à l'industrie. La prohibition du port d'armes.*

PROHIBITIONNISTE. s. m. T. d'Économie politique. Partisan des prohibitions en matière de commerce et d'industrie.

PROIE. s. f. Ce que les animaux carnassiers ravissent pour le manger. *Le lion se jeta sur sa proie. Le loup emporta sa proie dans le bois. Les vautours vivent de proie. Deux animaux qui se disputent une proie. La plupart des animaux sont la proie les uns des autres. On força le loup à lâcher sa proie. Suivre sa proie. S'acharner sur sa proie.*

Oiseau de proie, Oiseau qui donne la chasse aux autres animaux, et qui s'en nourrit.

Proie, se dit figurément d'Un butin fait à la guerre, et en général de Toute chose dont on s'empare avec violence, avec une sorte de rapacité, etc. *Être ardent à la proie. Partager la proie. Toutes ces richesses furent la proie du vainqueur. Sa fortune devint la proie d'avides héritiers. Plusieurs fois les monuments des arts de l'antiquité devinrent la proie des barbares. Ce royaume, attaqué par plusieurs ennemis, devint la proie du plus fort.*

Il se dit aussi figurément en parlant Des personnes qui ont beaucoup à souffrir des vices, des passions des autres, ou de leurs propres passions. *Être en proie à l'avidité, à la cupidité des usuriers. Il est en proie à la rapacité de ses valets, de ses domestiques. Il est en proie à la calomnie, à la médisance. Une femme inconsidérée devient la proie des médisants. Dénué de tous ses appuis, il demeura, il resta en proie à la vengeance. Il est en proie à ses passions, à sa douleur, à la tristesse. Se livrer en proie à ses passions, à sa douleur. Être la proie de ses passions.*

Il se dit aussi en parlant Des choses qui détruisent ou ravagent. *Plus de vingt maisons ont été la proie des flammes. Ce pays est en proie à toutes les calamités, aux plus horribles fléaux. La ville était en proie aux horreurs de la famine.*

PROJECTILE. s. m. T. de Mécanique. Tout corps lancé par une force quelconque. *Les projectiles, abstraction faite de la résistance de l'air, doivent décrire une parabole, quand ils sont jetés obliquement.*

Il se dit particulièrement, en termes d'Art militaire, Des bombes, des boulets, des obus, etc. *Un amas de projectiles. Projectile plein. Projectile creux.*

Il s'emploie quelquefois comme adjectif des deux genres. *Mouvement projectile, force projectile*, Mouvement de projection, force de projection.

PROJECTION. s. f. T. de Mécanique. Action de jeter, de lancer un corps pesant. *Projection perpendiculaire, horizontale, oblique. La théorie du mouvement de projection a perfectionné l'art de jeter les bombes.*

Projection, en termes de Chimie, Opération qui consiste à jeter par cuillerée dans un creuset, mis entre des charbons ardents, quelque matière en poudre qu'on veut calciner.

Poudre de projection, Poudre avec laquelle les alchimistes prétendaient changer les métaux en or.

Projection, en termes de Géographie et de Perspective, Représentation de la sphère ou de tel autre corps, faite sur un plan, d'après certaines règles géométriques. *Projection de la sphère. Toutes les lignes d'heures tracées sur les cadrans solaires, sont les projections des méridiens célestes sur la surface du cadran. Projection orthographique, stéréographique, gnomonique. On nomme Plan, la projection d'un édifice sur une surface horizontale, et Élévation la projection d'un édifice sur une surface verticale.*

PROJECTURE. s. f. T. d'Archit. Saillie ou avance horizontale des divers membres d'architecture.

PROJET. s. m. Dessein, entreprise; arrangement des moyens qu'on croit utiles pour exécuter ce qu'on médite. *Un grand projet. Un beau, un sage projet. Un projet magnifique. De vains projets. Des projets inutiles, illusoires, romanesques. Former un projet. Concevoir un projet. Faire des projets. Exécuter un projet. Si mes projets réussissent, s'accomplissent. Je seconderai votre projet. Je me prête à votre projet. Je m'oppose à votre projet. Cela dérange, déconcerte mon projet. J'abandonne mon projet. Il suit son projet avec ardeur. Confondre, détruire les projets des ennemis. Il a vu avorter, échouer tous ses projets. Faire de grands projets de divertissements pour l'hiver. J'ai un projet d'établissement. Je forme des projets de retraite, que j'effectuerai bientôt. Ce projet n'est qu'une menace. Il y a loin du projet à l'exécution. Ceci n'est encore qu'en projet. Ce projet dort. Un homme à projets.*

Projet, se dit aussi de La première pensée, de la première rédaction de quelque acte, de quelque écrit. *Faire un projet d'articles pour un mariage. Dresser un projet d'acte. Rédiger, présenter, discuter un projet de loi. Il m'a fait voir le projet de l'ouvrage qu'il veut donner au public. Ce n'est encore qu'un simple projet. C'est un projet à peine ébauché.*

PROJETER. v. a. Former le dessein de. *Projeter une entreprise. On n'exécute pas tout ce qu'on projette. Il vient à bout de tout ce qu'il projette. Dès qu'il a projeté une chose, il l'exécute. Il avait projeté dans son esprit de faire telle et telle chose. Il projette un grand voyage. Il projette d'aller en Italie. Il projette un grand ouvrage. Il projette de grandes choses, de faire de grandes choses.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Perdre son temps à projeter, à projeter en l'air. Cet homme projette sans cesse, et ne fait rien.*

Projeter, signifie aussi, Tracer sur un plan ou sur une surface quelconque la sphère ou tel autre corps, suivant certaines règles géométriques. *Projeter les cercles horaires avec l'équinoxial et les tropiques sur un cadran.*

Il signifie encore, Jeter, diriger en avant. *Projeter un corps obliquement. Un corps qui projette son ombre sur un autre*

Projeter, avec le pronom personnel, signifie, Paraître en avant. *Cette figure se projette dans le tableau. Ce corps de logis se projette trop sur la façade de l'édifice. Quand le soleil est à son levant ou à son couchant, l'ombre se projette au loin.*

Projeté, ée. part. passé.

PROLÉGOMÈNES. s. m. pl. Terme didactique. Longue et ample préface qu'on met à la tête d'un livre, pour donner les notions les plus nécessaires à l'intelligence des matières qui y sont traitées. *Les prolégomènes de la Bible. Les prolégomènes de la philosophie.*

PROLEPSE. s. f. Figure de rhétorique par laquelle on va au-devant des objections de l'adversaire.

PROLEPTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit D'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE. s. m. T. d'Antiq. romaine. Il se dit de Ceux qui formaient la sixième et dernière classe du peuple, et qui, étant fort pauvres et exempts d'impôts, n'étaient utiles à la république que par les enfants qu'ils engendraient. *Les prolétaires étaient exempts d'aller à la guerre.*

Il se dit, par extension, dans les États modernes, de Ceux qui n'ont ni fortune, ni profession suffisamment lucrative.

PROLÉTARIAT. s. m. La classe des prolétaires.

PROLIFÈRE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit De certaines fleurs du centre desquelles naissent d'autres fleurs. *Rose prolifère.*

PROLIFIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a la vertu d'engendrer. *Vertu prolifique. Semence, liqueur prolifique.*

Remèdes prolifiques, Remèdes auxquels on attribuait la propriété d'accroître les forces génératrices.

PROLIXE. adj. des deux genres. Trop étendu, trop long, diffus. Il ne se dit proprement que Des discours, et Des personnes par rapport aux discours. *Un discours devient froid et languissant, quand il est prolixe. Style prolixe. C'est un homme prolixe dans ses discours. Il écrit purement, mais il est prolixe.*

PROLIXEMENT. adv. D'une manière prolixe. *Il écrit bien prolixement.* Il est peu usité.

PROLIXITÉ. s. f. Diffusion, longueur inutile et fatigante dans le discours. *Il faut éviter la prolixité. Il écrit avec une prolixité ennuyeuse, fatigante.*

PROLOGUE. s. m. Préface, avant-propos. *Saint Jérôme dans ses prologues sur les livres de la Bible. Le prologue de la loi salique.*

Il se dit plus ordinairement d'Un ouvrage qui sert de prélude à une pièce dramatique. *Les anciens ne faisaient guère de pièces de théâtre sans prologue. En France, on a longtemps mis des prologues au commencement des opéras.*

PROLONGATION. s. f. Le temps qu'on ajoute à la durée fixe de quelque chose. *Après la prolongation de la trêve. Il a obtenu une prolongation de six mois. Prolongation de congé. Prolongation de terme.*

PROLONGE. s. f. T. d'Artillerie. Cordage qui sert pour la manœuvre des bouches à feu. *Traîner un canon à la prolonge.*

Il se dit aussi d'Une voiture d'artillerie que l'on nomme plus exactement *Chariot à munitions.*

PROLONGEMENT. s. m. Extension, continuation de quelque portion d'étendue. *Prolongement d'une ligne, d'un chemin, d'un mur. Prolongement de certaines parties du corps. La queue, dans les animaux, est un prolongement de l'épine dorsale.*

PROLONGER. v. a. Faire durer plus longtemps, rendre de plus longue durée. *Prolonger une affaire. Prolonger une trêve. Prolonger les maux, les misères, les souffrances de quelqu'un. Prolonger la guerre. Prolonger le terme d'un payement. Prolonger les jours de quelqu'un. Ce régime a prolongé ses jours, a prolongé sa vie. Ne prolongez pas son erreur.*

Il signifie aussi, Étendre, continuer. *Prolonger une ligne. Prolonger une avenue, une galerie. Il faudrait abattre ces arbres, pour prolonger la vue.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Les débats se sont prolongés bien avant dans la nuit. Leur vie ne se prolonge guère au delà de ce terme. D'ici la vue se prolonge à l'infini. Le son se prolonge dans les profondeurs de cette caverne. Cette île se prolonge du midi au nord.*

En termes de Marine, *Prolonger un vaisseau,* Se porter parallèlement à ce vaisseau et fort près, se mettre par son travers de long en long et vergue à vergue avec lui.

PROLONGÉ, ÉE. part. passé.

PROMENADE. s. f. Action de se promener. *La promenade lui est salutaire. Faire un tour de promenade. Je m'en vais faire une longue promenade. Il est allé à la promenade. Il est revenu de la promenade. Je suis fatigué de ma promenade. Ses promenades sont courtes. Promenade à pied, à cheval, en voiture, en bateau. Promenade sur l'eau.*

Promenade militaire, Exercice de marche prescrit pour les troupes d'infanterie et de cavalerie.

Fam., *Ce n'est qu'une promenade*, se dit en parlant D'un lieu, d'un pays où l'on se rend en peu de temps, qui est ou que l'on trouve peu éloigné. *De Paris à Versailles, ce n'est qu'une promenade. Il va en Italie tous les ans; ce qui est un voyage pour les autres, n'est pour lui qu'une promenade.*

PROMENADE, signifie aussi, Le lieu où l'on se promène. *Il y a de belles promenades autour de sa maison. Le jardin des Tuileries est une magnifique promenade. La promenade de cette ville est fort belle.*

La promenade est belle aujourd'hui, Le temps est favorable pour se promener aujourd'hui.

PROMENER. v. a. Mener, conduire, faire aller quelqu'un d'un endroit à un autre, de côté et d'autre, soit pour l'amuser, soit pour qu'il fasse de l'exercice. *Promener un enfant, un vieillard, un malade. Il m'a promené dans sa calèche.*

Promener des étrangers par la ville, dans la ville, La leur faire parcourir, la leur faire voir. *Il m'est venu de province des parents que j'ai promenés par tout Paris, dans tout Paris.*

Promener un cheval, Le faire marcher doucement, soit en le tenant par la bride, soit en le montant. *Promener un cheval échauffé, avant que de le mettre à l'écurie. Promener un cheval qui a les avives.* On dit aussi, *Promener un chien.*

PROMENER, s'emploie aussi figurément. *Promener sa vue, ses yeux, ses regards sur une assemblée. Promener son esprit, son imagination sur divers objets. Il promène ses pensées sur mille objets divers. Ce romancier promène ses lecteurs dans toutes les parties du monde. Promener ses rêveries. Il promène partout ses ridicules. Il promène en tous lieux son inquiétude, son chagrin, son ennui, son oisiveté.*

Fig. et fam., *Promener quelqu'un,* L'abuser, le lasser par des délais, par des promesses vaines. *Au lieu de me payer ce qu'il me doit, voilà six mois qu'il me promène.*

PROMENER, avec le pronom personnel, signifie, Marcher, aller, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture, etc., pour faire de l'exercice, ou pour se divertir. *Il se promène dans son jardin. Je me suis promené deux heures. Allons nous promener au boulevard J'ai été me promener ce matin. Se promener à pied, à cheval, en voiture, en bateau. Se promener sur l'eau. Se promener de long en large dans sa chambre.*

Il s'emploie aussi figurément, en parlant Des choses. *Un ruisseau qui se promène lentement dans la prairie. Mes regards se promenaient sur ces riches campagnes.*

Son esprit, son imagination se promène d'un objet à l'autre, Change à tout moment d'objet.

Prov. et par impatience, par humeur, *Allez vous promener*, se dit À une personne dont on est mécontent, dont on veut se débarrasser. *Allez vous promener, vous m'ennuyez.* On dit de même : *C'est un sot, un importun, qu'il aille se promener. Je l'ai envoyé promener.* Dans cette dernière phrase, on sous-entend le pronom. Ces expressions sont malhonnêtes et injurieuses.

PROMENÉ, ÉE. part. passé.

PROMENEUR, EUSE. s. Celui, celle qui promène quelqu'un. *Elle est la promeneuse de cet enfant, de ce vieillard.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui se promène. Dans cette acception, on l'emploie surtout au pluriel et par rapport aux lieux publics destinés à la promenade. *Il y a beaucoup de promeneurs dans cette allée. La pluie a chassé les promeneurs.*

Il signifie encore, Celui, celle qui aime à se promener. *Je ne suis pas promeneur. C'est un grand promeneur.*

PROMENOIR. s. m. Lieu destiné à la promenade et qui est ordinairement couvert. *Vous avez un beau promenoir dans votre jardin. Cette galerie sert de promenoir en temps de pluie. Il faut des promenoirs dans les hospices, dans les prisons.*

PROMESSE. s. f. Assurance qu'on donne de bouche ou par écrit, de faire ou de dire quelque chose. *Promesse verbale. Promesse par écrit. Faire de grandes promesses, de magnifiques promesses. Fausser sa promesse. N'ajoutez nulle foi à ses promesses. Ce sont des promesses vaines, trompeuses, illusoires C'est un homme prodigue de promesses, libéral en promesses. Sur la foi de vos promesses, j'ai tenté cette entreprise, qui ne m'a point réussi. Il faut tenir sa promesse. Garder sa promesse. Satisfaire à sa promesse. Remplir sa promesse, ses promesses. Être fidèle dans ses promesses. Fidèle à sa promesse, en ses promesses. C'est aller contre votre promesse. Je vous ferai souvenir de votre promesse. Je vous somme de votre promesse, de tenir votre promesse. Violer sa promesse. Manquer à sa promesse. S'acquitter de sa promesse, acquitter sa promesse. Me voilà quitte de ma promesse. Accomplir sa promesse. Revenir sur ses promesses. Rétracter une promesse. Il nous a quittés avec promesse de nous rejoindre bientôt. J'ai votre promesse. Je compte sur votre promesse. Il lui a donné une reconnaissance portant promesse. J'ai promesse de lui, j'ai tiré promesse de lui qu'il s'occupera de votre affaire.*

Fig. et fam., *Se ruiner en promesses,* Faire beaucoup de promesses qu'on ne tient pas.

Une promesse de mariage, Un écrit par lequel on s'engage à épouser une personne *Il lui a fait une promesse de mariage.*

PROMESSE, se dit aussi, absolument, d'Un billet sous seing privé, par lequel on promet de payer quelque somme d'argent. *Promesse payable à volonté, payable en certain temps. Une promesse de mille francs. Il a de lui une promesse. Faire reconnaître une promesse. Je vous en ferai ma promesse quand vous voudrez. Déchirer, lacérer une promesse. Quand vous me rapporterez ma promesse, je vous payerai.* Il a vieilli dans ce sens.

PROMETTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui promet légèrement, ou sans intention de tenir sa promesse. *C'est un grand prometteur. Vous êtes une belle prometteuse. Vous êtes un beau prometteur.* Il est familier.

PROMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Donner parole de quelque chose, s'engager verbalement ou par écrit à faire, à dire, à donner, etc. *Il faut prendre garde à ce qu'on promet. Être exact à tenir ce qu'on a promis. Vous m'aviez promis de l'argent à Pâques. Je vous promets bien que j'y ferai tout mon possible, mais je ne vous promets pas d'y réussir. Il m'a promis de venir me voir. C'est un homme qui promet toujours, qui promet tout, et qui ne tient rien. Promettre une fille en mariage. Ses parents l'ont promise en mariage à un tel. Il lui a promis obéissance. Il lui a promis fidélité. Ils se sont promis fidélité l'un à l'autre. Il a promis à son père d'être plus studieux, de changer de conduite.*

Prov., *Promettre et tenir sont deux,* ou, *Il y a grande différence entre promettre et tenir,* Il y a beaucoup de gens qui ne font pas ce qu'ils ont promis. On dit aussi proverbialement, *Ce n'est pas tout de promettre, il faut tenir.*

Prov., *Promettre monts et merveilles,* Promettre toutes sortes de choses avantageuses. Cela se dit ordinairement De ceux qui, pour engager quelqu'un à faire ce qu'ils désirent, lui promettent beaucoup plus qu'ils ne veulent ou ne peuvent tenir.

Prov., fig. et pop., *Promettre plus de beurre que de pain,* Promettre plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir.

Prov. et fig., *Il se ruine à promettre, et s'enrichit à ne rien tenir,* Il fait beaucoup de promesses et ne les tient pas.

Promettant, etc., obligeant, etc., renon-

çant, etc. Formule que les notaires emploient par abréviation à la fin de quelques actes.

PROMETTRE, s'emploie figurément, et signifie, Annoncer, prédire. Il se dit Des personnes et des choses. *Je vous promets du beau temps pour demain. Voilà un ciel qui nous promet du beau temps. Voilà un temps qui promet du chaud, du froid, de la pluie, etc. L'almanach nous promet de la pluie, du beau temps. Cette campagne promet une riche moisson. Le caractère de ce jeune prince leur promettait un règne paisible. Son regard, son accueil nous promettait plus de calme et de douceur qu'il n'en a mis dans cet entretien.*

Fam., *Promettre quelqu'un*, Annoncer sa visite. *Vous nous promettez toujours votre ami, et il ne vient jamais.*

PROMETTRE, s'emploie aussi figurément comme verbe neutre; et alors il signifie, Faire espérer, donner des espérances. Il se dit Des personnes et Des choses. *Ce jeune homme promet beaucoup. Cet enfant promet. Il promettait beaucoup dans sa jeunesse. Les blés promettent beaucoup cette année. La vigne promet peu. Voici un commencement d'année qui promet beaucoup. Cette entreprise promet beaucoup*, ou simplement, *promet.*

PROMETTRE, signifie aussi quelquefois, Assurer qu'une chose sera. *Je vous promets que je ne le ménagerai pas. Je vous promets qu'il s'en repentira.* Il est familier en ce sens.

PROMETTRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel régime indirect, et signifie, Espérer. *Il se promet cela de votre bonté. Je m'étais promis qu'à ma considération, vous consentiriez à le faire. Il se promet d'y être bientôt. Je n'oserais me promettre que vous me ferez cet honneur. Je m'étais promis plus de plaisir que je n'en ai eu. Qui peut se promettre d'éviter un tel malheur? Je ne me promets aucun fruit de cette démarche.*

Il signifie aussi, Prendre une ferme résolution. *Elles se sont bien promis de ne plus remettre les pieds dans cette maison. Je me promets bien de profiter de vos conseils. Je me suis promis de ne jamais le recevoir.*

PROMIS, ISE. part. passé.

La terre promise, La terre de Chanaan, que Dieu avait promise au peuple hébreu.

Fig., *C'est la terre promise*, se dit D'un pays riche et fertile.

Prov., *Chose promise, chose due*, On est obligé de faire ce qu'on a promis.

PROMINENCE. s. f. État de ce qui est prominent. Il a vieilli.

PROMINENT, ENTE. adj. Qui s'élève au-dessus de ce qui l'environne. *Rocher prominent, colline prominente au-dessus des autres.* Il a vieilli.

PROMINER. v. n. S'élever au-dessus de quelque chose. *Ce rocher promine sur les autres.* Il a vieilli.

PROMISCUITÉ. s. f. Mélange confus et désordonné. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes. *La promiscuité des sexes causait de grands désordres dans cet établissement.*

PROMISSION. s. f. Il n'est guère usité que dans cette phrase de l'Écriture, *La terre de promission*, autrement appelée *La terre promise*, La terre de Chanaan, que Dieu avait promise au peuple hébreu.

Fig., *C'est une terre de promission*, se dit D'un pays fort abondant, très fertile.

PROMONTOIRE. s. m. Cap, pointe de terre élevée et avancée dans la mer. *Les trois promontoires de Sicile. Le promontoire de Malée. Doubler un promontoire.* Ce mot n'est guère usité que dans le style élevé, et qu'en parlant de la géographie ancienne : dans la géographie moderne, on dit, *Cap.*

PROMOTEUR. s. m. Celui qui prend le soin principal d'une affaire. *Il n'est pas le fondateur de cet établissement, l'auteur de cette entreprise, il n'en est que le promoteur.*

Il se dit aussi de Celui qui donne la première impulsion pour quelque chose. *Ce prince fut le promoteur de la guerre. Il fut le promoteur de cette querelle. Il fut un des plus ardents promoteurs de la réforme.*

PROMOTEUR, est aussi Le titre du procureur d'office, faisant fonction de partie publique dans une juridiction ecclésiastique, dans une assemblée du clergé, dans un concile, dans un chapitre, etc. *À la requête du promoteur.*

PROMOTION. s. f. Action par laquelle on élève à la fois plusieurs personnes à un même grade, à une même dignité. *Le pape fit une promotion de quatre cardinaux. Le pape ne fit point de promotion ce jour-là, il ne donna qu'un chapeau. Le roi fit une promotion de pairs, d'officiers généraux. Faire des promotions dans l'armée. Il est général de brigade, de la dernière promotion. Nous sommes de la même promotion, lui et moi.*

Il se dit, dans le sens passif, de La nomination, de l'élévation d'une ou de plusieurs personnes à une dignité, à un emploi supérieur. *Ces officiers, depuis leur promotion... Cet évêque, depuis sa promotion au cardinalat...*

PROMOUVOIR. v. a. (On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés.) Avancer, élever à quelque dignité. *Ce prince fut promu à l'empire. Il a été promu à la dignité de président de la chambre des pairs. Cet officier général sera incessamment promu à la dignité de maréchal de France. Se faire promouvoir aux ordres sacrés, aux ordres. Il a été promu aux ordres sacrés. Cet ecclésiastique méritait que le pape le promût à la dignité de cardinal. On l'a promu à l'épiscopat.*

PROMU, UE. part. passé.

PROMPT, OMPTE. adj. (On ne prononce pas le second P dans ce mot ni dans ses dérivés.) Soudain, qui ne tarde pas. *Je vous souhaite un heureux voyage et un prompt retour. Rendre une prompte réponse. Il a obtenu un prompt succès. Jamais conquête, jamais déroute ne fut plus prompte. Il faut apporter un prompt remède à ce mal. Le succès de l'entreprise dépend d'une prompte exécution. Cet homme a la repartie prompte.*

Il signifie encore, Qui se passe vite, en un moment. *Sa joie fut prompte. Son mouvement fut si prompt, qu'on n'eut pas le temps de l'apercevoir. Cela fut prompt comme un éclair, comme l'éclair, comme la foudre.*

Vin prompt à boire, Vin qui se boit dans la primeur, qui demande à être bu promptement.

PROMPT, se dit aussi Des personnes, et signifie, Vif, actif, diligent, qui ne perd point de temps à ce qu'il fait. *C'est un homme prompt dans tout ce qu'il fait. Il est prompt à servir ses amis. Être prompt à juger, à se décider.*

Avoir l'esprit prompt, la conception vive et prompte, Avoir un esprit qui conçoit, qui comprend aisément.

PROMPT, signifie aussi, Colère, qui s'emporte aisément. *Il a l'humeur prompte. Il est d'humeur prompte. Il est si prompt, que le moindre obstacle, la moindre contradiction le met en colère. Une autre fois ne soyez pas si prompt.*

Avoir la main prompte, Être vif, emporté, au point de frapper pour le moindre sujet.

PROMPTEMENT. adv. Avec diligence, en peu de temps. *Allez là promptement. Ne vous faites pas attendre, revenez promptement.*

PROMPTITUDE. s. f. Diligence. *Agir avec promptitude, avec une grande promptitude, avec une étonnante promptitude. Il vous servira avec promptitude. Il exécute avec promptitude les choses qu'il promet. C'est une affaire qui demande de la promptitude.*

La promptitude de l'esprit, La facilité de l'esprit à concevoir, à entendre.

La promptitude à croire une chose, La facilité avec laquelle on la croit.

PROMPTITUDE, signifie aussi, Trop grande vivacité d'humeur, disposition à se mettre en colère. *On ne peut le corriger de sa promptitude. Sa promptitude lui nuira.*

Il signifie encore, Mouvement de colère subit et passager; et, dans cette acception, on l'emploie ordinairement au pluriel. *Ses promptitudes sont insupportables. Quand sa promptitude est passée.* Il est peu usité dans ce sens.

PROMULGATION. s. f. Publication des lois, faite avec les formes requises. *Les lois sont exécutoires à dater de leur promulgation*

PROMULGUER. v. a. Publier une loi avec les formes requises, pour la rendre exécutoire. *On ne peut prétendre cause d'ignorance d'une loi qui a été promulguée.*

PROMULGUÉ, ÉE. part. passé.

PRONAOS. s m. (On fait sentir l'S.) T. d'Archit. Partie antérieure des temples anciens.

PRONATEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit De deux muscles de l'avant-bras, qui servent au mouvement de pronation. *Muscles pronateurs.* On dit aussi substantivement, *Les pronateurs.*

PRONATION. s. f. T. d'Anat. Il n'est usité que dans cette expression, *Mouvement de pronation*, Celui par lequel on tourne la main, de manière que la paume regarde la terre. Il est opposé à *Supination.*

PRÔNE. s. m. Instruction chrétienne que le curé ou le vicaire fait tous les dimanches dans la chaire, à la messe paroissiale. *Faire le prône. Faire un beau prône. Assister au prône. Le curé ayant achevé son prône. Les bans furent publiés au prône. Les prières du prône.*

Recommander quelqu'un au prône, Le recommander aux prières ou aux charités des fidèles, lorsqu'on est en chaire pour faire le prône.

Prov. et fig., *Recommander quelqu'un au prône*, Faire des plaintes de lui à ses supérieurs, dans le dessein de lui attirer quelque réprimande, quelque châtiment.

PRÔNE, se dit, figurément et familièrement, d'Une remontrance importune qu'une personne fait à une autre. *Il lui a fait un beau prône. Je me moque de son prône. Quand donc finira-t-il son prône?*

PRÔNER. v. a. Faire le prône. *Le vicaire nous a prônés ce matin en l'absence du curé.* Il est peu usité.

PRÔNER, signifie au figuré, Vanter, louer avec exagération. *Il prône cette action partout comme un trait héroïque. Il le prône*

comme un homme extraordinaire. Il a des amis qui le prônent sans cesse.

Il signifie aussi quelquefois, Faire de longues et ennuyeuses remontrances, et, en ce sens, il est ordinairement neutre. *Il y a deux heures qu'il ne fait que prôner. Que nous prônez-vous là?* Dans cette dernière phrase, il est actif.

PRÔNÉ, ÉE. part. passé.

PRÔNEUR. s. m. Celui qui fait un prône. *Notre curé est un excellent prôneur.* Il est peu usité.

PRÔNEUR, signifie au figuré, Celui, celle qui loue avec excès; et, dans cette acception, il a un féminin : *Prôneuse. Cet écrivain a ses prôneurs et prôneuses qui le font valoir.*

Il signifie aussi, Un grand parleur qui aime à faire des remontrances. *C'est un prôneur éternel.* Il est familier dans les deux dernières acceptions.

PRONOM. s. m. T. de Gram. Celle des parties d'oraison qui tient ou qui est censée tenir la place du nom substantif. *Pronom personnel. Pronom personnel indéfini. Pronom possessif. Pronom démonstratif. Pronom relatif.* Moi, toi, il, lui, eux, etc., *sont des pronoms personnels.* (On a plus particulièrement qualifié de *Pronoms personnels*, dans ce Dictionnaire, le pronom *Se* et ses analogues *Me, te, etc.*, qui servent à conjuguer les verbes appelés *pronominaux.*) Celui *est un pronom démonstratif.* Qui, *est un pronom relatif.*

PRONOMINAL, ALE. adj. T. de Gram. Qui appartient au pronom.

Verbe pronominal, Verbe qui se conjugue avec le pronom personnel de la même personne que le sujet, comme dans ces phrases : *Il se loue. Il se donne des louanges. Ces deux femmes se disent des injures. Votre bien s'augmente. Vous vous ennuyez d'attendre.* On n'appelle proprement *Verbes pronominaux*, que les verbes toujours employés avec le pronom personnel, comme *Se repentir, s'emparer, s'arroger, etc. — Verbe pronominal réfléchi. Verbe pronominal réciproque.* Voyez RÉFLÉCHI, RÉCIPROQUE.

PRONOMINALEMENT. adv. T. de Gram. Comme verbe pronominal. *Le verbe* Rire *s'emploie quelquefois pronominalement :* Se rire de quelqu'un.

PRONONÇABLE. adj. des deux genres. Qui peut être prononcé. *Ce mot ne contient que des consonnes, il n'est pas prononçable.*

PRONONCER. v. a. Proférer, articuler les lettres, les syllabes, les mots, en exprimer les sons. *Il ne saurait prononcer les R. Il y a des lettres, des syllabes plus difficiles à prononcer les unes que les autres. On ne prononce pas toutes les lettres de certains mots. Il y a beaucoup de mots qu'on prononce autrement qu'on ne les écrit. Les Anglais, les Italiens, etc., prononcent le latin autrement que nous. Dès que le prêtre eut prononcé les paroles sacramentales.*

Il signifie aussi, Réciter, débiter. *Prononcer un discours, un sermon, une harangue. Prononcer avec feu, avec grâce. Prononcer lentement, distinctement.*

PRONONCER, signifie encore, Déclarer avec autorité, en vertu de son autorité. *Le concile prononça anathème contre Arius. Prononcer une décision, un arrêt, une sentence, un jugement.* Fig., *L'arrêt que le destin, que le sort a prononcé.*

Il se dit, particulièrement, Lorsque celui qui préside une juridiction, une assemblée, déclare ce qui a été décidé à la pluralité des voix. *Le président ayant prononcé l'arrêt. L'arrêt fut prononcé en robes rouges.*

Absol., *Ce président prononce bien*, En prononçant, il a de la dignité, et il fait entendre avec beaucoup d'ordre et de netteté les différents chefs d'un jugement.

Le greffier a prononcé au criminel son arrêt, sa sentence, Il lui a lu le jugement rendu contre lui.

Fig., *Cet homme a prononcé lui-même sa condamnation, sa sentence*, Il s'est condamné par ses propres paroles, par son propre témoignage.

PRONONCER, est souvent employé comme verbe neutre, dans les deux sens qui précèdent. *Il se soumettait sans murmure, quand l'Église avait prononcé. Le législateur a prononcé. La loi a prononcé. Le sort, le ciel a prononcé.*

Il s'emploie aussi dans le langage ordinaire, et signifie, Déclarer son sentiment sur quelque chose, décider, ordonner. *J'attends que vous ayez prononcé. Vous n'avez qu'à prononcer. Dès que vous aurez prononcé, on obéira. On n'a pas encore prononcé sur cette question. Je ne me hâte pas de prononcer en pareille matière. Je ne prononce pas en votre faveur. Je n'ose prononcer entre vous et lui. Je suis hors d'état de prononcer s'il a tort ou raison.*

PRONONCER, avec le pronom personnel, signifie, Faire voir, manifester son intention, son caractère en quelque affaire, en quelque occasion. *Il s'est bien prononcé dans cette occasion. Il s'est trop prononcé, pour qu'on puisse douter de son intention. L'opinion publique s'est prononcée sur cette affaire. Prononcez-vous. Il n'ose pas se prononcer. Il faut enfin se prononcer.*

PRONONCER, en termes de Peinture et de Sculpture, Bien marquer, rendre très sensible quelque partie d'une figure. *Prononcer un bras, une main, une jambe, un pied, etc. Ce peintre a le défaut de trop prononcer les muscles de ses figures.*

PRONONCÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Peinture, *Les muscles de ce bras, de cette jambe sont trop prononcés,* Ils sont trop fortement, trop durement marqués.

Des traits prononcés, Des traits bien décidés, fortement marqués.

Fig., *Un caractère prononcé,* Un caractère qui n'a rien d'indécis. *Cet enfant a déjà un caractère prononcé.*

PRONONCÉ, s'emploie aussi comme substantif dans cette phrase, *Le prononcé de l'arrêt, de la sentence, du jugement,* La décision du tribunal telle qu'elle a été prononcée à l'audience.

PRONONCIATION. s. f. Articulation, expression des lettres, des syllabes, des mots. *La prononciation des lettres. Prononciation nette, distincte. Vice de prononciation. Cet enfant bégaye, il n'a pas la prononciation libre. Il a la prononciation embarrassée. Il manque dans la prononciation de certains mots. La prononciation de ces lettres-là est difficile. Ces mots s'écrivent de même, mais la prononciation diffère.*

PRONONCIATION, signifie aussi, La manière de prononcer, par rapport à l'accentuation, à la prosodie. *Prononciation vicieuse. Prononciation locale. La prononciation des Normands diffère beaucoup de celle des Picards. La prononciation des gens du Midi est fortement accentuée.*

Il signifie encore, La manière de réciter, de débiter. *Il a la prononciation belle. La prononciation ajoute quelquefois une grande force au discours. La prononciation est une des principales parties de l'art oratoire.*

Il signifie aussi, L'action de prononcer un jugement. *Après la prononciation de la sentence, du jugement, etc.*

PRONOSTIC. s. m. Jugement, conjecture sur ce qui doit arriver. *Ce médecin fait ordinairement des pronostics fort justes. Il y a peu de médecins qui aient le pronostic sûr. Ce médecin a le pronostic presque infaillible. Son pronostic n'a pas été véritable. Il n'a pas réussi dans son pronostic. Les politiques se trompent souvent dans leurs pronostics. Vous faites là de malheureux pronostics.* Les médecins disent aussi, *Prognostic.*

Il se dit aussi Des prétendus jugements que les astrologues tiraient de l'inspection des signes célestes. *Les astrologues firent de grands pronostics là-dessus.*

Il se dit quelquefois Des signes par lesquels on conjecture ce qui doit arriver. *Ce fut un pronostic de ce qu'il devait être un jour. Ce revers fut le pronostic de sa chute. Cela me paraît être d'un heureux pronostic. Je regarde ce petit événement comme un pronostic favorable.*

PRONOSTIQUER. v. a. Faire un pronostic. *Il a pronostiqué tout ce que nous voyons. Dès que le médecin le vit, il pronostiqua ce qui est arrivé. Rien de ce que les astrologues avaient pronostiqué n'arriva. Les sages pronostiquent les événements par la connaissance qu'ils ont de l'état des choses.*

PRONOSTIQUÉ, ÉE. part. passé.

PRONOSTIQUEUR. s. m. Celui qui pronostique. Il est familier, et le plus souvent ironique.

PROPAGANDE. s. f. La congrégation *De propagandâ fide*, établie à Rome pour les affaires qui regardent la propagation de la foi. *La propagande envoya six missionnaires à la Chine.*

Il se dit, par extension, de Toute association qui a pour but de propager certaines opinions politiques, et d'opérer des révolutions. *La propagande avait envoyé des émissaires dans ce pays.*

Fam., *Faire de la propagande,* Tenter de propager une opinion politique, sociale, religieuse.

PROPAGATEUR. s. m. Celui qui propage. Il ne se dit qu'au figuré. *Ce missionnaire fut un des plus zélés propagateurs de la foi. Il fut le propagateur de la vaccine dans le département qu'il habitait. Un ardent propagateur des idées nouvelles.*

PROPAGATION. s. f. Multiplication par voie de génération, de reproduction. *La propagation du genre humain. La propagation de l'espèce. On mit dans cette île déserte des animaux dont la propagation fut prodigieuse.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Extension, progrès, accroissement, augmentation. *La propagation de la vaccine doit beaucoup au zèle de ce médecin. La propagation de cette épidémie fut d'une effrayante rapidité. Il a travaillé vingt ans à la propagation de la foi. La propagation des connaissances, des lumières, de la philosophie. La propagation des vérités est plus lente que celle des erreurs. Favoriser la propagation des idées, des découvertes utiles.*

PROPAGATION, en termes de Physique, La manière dont la lumière et le son se répandent, dont certains mouvements naissent les uns des autres *La propagation du*

son est beaucoup plus lente que celle de la lumière. La propagation des ondes, des vibrations des corps.

PROPAGER. v. a. Multiplier par voie de génération, de reproduction. *On est parvenu à propager cette espèce dans nos climats.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Répandre, étendre, augmenter, faire croître. *Les circonstances locales ont contribué à propager l'épidémie. La forme de cet instrument a été calculée de manière à propager le son. Il a tout fait pour propager cette découverte. Propager la foi, l'erreur, la vérité, les lumières, les connaissances, etc.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Cette espèce d'animaux s'est propagée au point de couvrir le pays. Cette maladie s'est propagée à vingt lieues à la ronde. La lumière se propage en ligne droite. Le son se propage en tous sens. Cette mode se propage. Les lumières se propagent. Les vérités se propagent plus lentement que les erreurs.*

PROPAGÉ, ÉE. part. passé.

PROPENSION. s. f. Pente, tendance naturelle d'un corps vers un autre corps, vers un point. *Tous les corps pesants ont une propension naturelle à descendre.*

Il signifie aussi figurément, Penchant, inclination. *Propension au bien. Propension au mal. Il a de la propension à croire le mal. On le destinait à l'état ecclésiastique, mais il n'y avait aucune propension.*

PROPHÈTE. s. m. Celui qui prédit l'avenir. En parlant des Hébreux, il se dit de Ceux qui, par inspiration divine, prédisaient l'avenir, ou révélaient quelque vérité cachée aux hommes. *Les prophètes ont annoncé le Messie. Dieu a parlé par la bouche des prophètes. Imiter le style des prophètes. Cet homme a le ton d'un prophète, parle d'un ton de prophète.*

Le prophète roi, le prophète royal, David. *Les quatre grands prophètes,* Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel. *Les douze petits prophètes,* Les autres douze prophètes dont on a les prophéties dans l'Ancien Testament.

PROPHÈTE, en parlant Des gentils, se dit de Certains devins adonnés au culte des faux dieux. *Le prophète Balaam avait été appelé pour maudire le peuple d'Israël, mais Dieu lui commanda de le bénir. Élie fit mourir les prophètes de Baal. Les faux prophètes.*

PROPHÈTE, est aussi Le titre que les musulmans donnent à Mahomet. *Déployer l'étendard du prophète. Faire un pèlerinage au tombeau du prophète. Les mahométans disent : Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète.*

Fig. et fam., *Un faux prophète*, Un homme qui se trompe dans les prédictions qu'il fait.

Prov. et fig., *Nul n'est prophète en son pays,* On a ordinairement moins de succès dans son pays qu'ailleurs.

Prov. et fig., *Voici la loi et les prophètes,* se dit en parlant Des livres, des écrits qui font autorité dans la question dont il s'agit. On dit de même, *Ce que je vous dis, c'est la loi et les prophètes.*

PROPHÈTE, se dit, figurément et familièrement, de Celui qui, par conjecture ou par hasard, annonce ce qui doit arriver. *Vous avez été bon prophète. Je regrette d'avoir été si bon prophète. N'ai-je pas été prophète ? J'ai été prophète sans m'en douter. Il fait le prophète.*

Un prophète de malheur, Un homme qui prédit des choses désagréables.

PROPHÉTESSE. s. f. Celle qui prédit l'avenir par inspiration divine. *Débora est appelée Prophétesse dans l'Ancien Testament. Anne la prophétesse fut une des premières à reconnaître* JÉSUS-CHRIST *pour le Messie.*

PROPHÉTIE. s. f. On prononce *Profécie.* Prédiction des choses futures par inspiration divine. *Le don de prophétie. L'accomplissement des prophéties. Expliquer les prophéties. Le sens d'une prophétie. Les prophéties d'Isaïe. Les prophéties d'Ézéchiel. La prophétie a été accomplie.*

Prophétie d'Isaïe, prophétie d'Ézéchiel, etc., Le recueil des prophéties faites par Isaïe, par Ézéchiel, etc.

PROPHÉTIE, se dit, par extension, de Toute prédiction faite par de prétendus savants, par des gens qui abusent de la crédulité des ignorants. *Les prophéties de Nostradamus. Les prophéties de l'almanach de Liége.*

Il se dit aussi, figurément, de L'annonce d'un événement futur, faite par conjecture ou par hasard. *Ma prophétie s'est malheureusement accomplie. Les prophéties qu'on avait faites de cet événement, furent bientôt démenties.*

PROPHÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui est de prophète, qui tient du prophète. *Discours prophétique. Esprit prophétique. Style prophétique.*

PROPHÉTIQUEMENT. adv. En prophète. *Il a parlé prophétiquement.*

PROPHÉTISER. v. a. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Les patriarches ont prophétisé la venue de* JÉSUS-CHRIST.

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Prévoir et dire d'avance ce qui doit arriver. *Je vous avais bien prophétisé que cela arriverait.*

PROPHÉTISÉ, ÉE. part. passé.

PROPHYLACTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Du régime et des remèdes qui entretiennent la santé, et la préservent de tout ce qui peut lui être nuisible. *Méthode, traitement prophylactique. Remède prophylactique.*

PROPHYLAXIE. s. f. T. de Médec. Il se dit Des précautions propres à préserver d'une maladie.

PROPICE. adj. des deux genres. Favorable. Il se dit en parlant De la Divinité, et de toute puissance ou autorité de laquelle dépend notre bonheur ou notre malheur. *Dieu nous soit propice ! Dieu soit propice à nos vœux ! Se rendre le ciel propice. Le destin nous fut propice. Si le sort m'était propice. Je le suppliai de leur être propice. L'accusé, par sa bonne foi, s'est rendu ses juges plus propices. Soyez-moi propice. Jetez sur moi un regard propice, un œil propice.*

Il se dit, par extension, pour Favorable, en parlant Du temps, de l'occasion, de la température, du vent, etc. *Avoir l'occasion propice. Avoir le temps propice. C'est l'heure, le moment propice. Avoir la saison propice. Toutes choses lui ont été propices dans son entreprise. Les circonstances lui furent propices. Un vent propice nous conduisit dans le port.*

PROPITIATION. s. f. (On prononce *Propiciacion.*) Il n'est guère usité que dans ces phrases, *Sacrifice de propitiation, victime de propitiation,* Sacrifice, victime offerte à Dieu pour le rendre propice, et pour apaiser sa colère. *Le sacrifice de la messe est un sacrifice de propitiation.*

PROPITIATOIRE. (On prononce *Propiciatoire.*) adj. des deux genres. Qui a la vertu de rendre propice. Il n'est guère usité que dans ces expressions, *Sacrifice propitiatoire; offrande, victime propitiatoire.*

PROPITIATOIRE, est aussi substantif masculin, et signifie, Une table d'or très pur, qui était posée au-dessus de l'arche, et couverte en partie des ailes des deux chérubins placés aux deux côtés de l'arche. *Les oracles que Dieu rendait du propitiatoire.*

PROPOLIS. s. f. Matière résineuse, d'un brun rougeâtre, dont les abeilles se servent pour boucher les fentes et les trous de leurs ruches.

PROPORTION. s. f. (On prononce *Proporcion.*) Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout. *Juste proportion. La proportion de tous les membres avec la tête. Les différentes proportions des ordres d'architecture. Une colonne d'une belle proportion. Les proportions sont bien gardées dans ce bâtiment. Observer les proportions. Ce peintre, ce sculpteur entend bien les proportions.*

Cette colonne et son piédestal ne sont pas en proportion, ou *Cette colonne n'est pas en proportion avec son piédestal,* La grandeur de l'une ne répond pas à celle de l'autre, d'après les règles établies.

PROPORTIONS, au pluriel, signifie quelquefois, Dimensions. *Cela sort des proportions ordinaires. Réduire à de petites proportions. Un ouvrage fait dans de grandes proportions, dans de petites proportions.*

PROPORTION, se dit, au sens moral, de La convenance que toutes sortes de choses ont les unes avec les autres. *Quelle proportion y a-t-il de sa dépense avec son revenu ? Il n'y a nulle proportion entre les uns et les autres. Du fini à l'infini, il n'y a point de proportion. Il faut mettre le plus de proportion qu'il est possible entre le délit et la peine. Sa fortune et son talent ne sont pas en proportion. Sa place n'est pas en proportion avec son mérite.*

PROPORTION, en termes de Mathématique, L'égalité de deux ou de plusieurs rapports, par différence ou par quotient. *Proportion arithmétique. Proportion géométrique. Proportion harmonique. Proportion continue.*

En Arithmétique, *Règle de proportion,* ou *Règle de trois,* Celle par laquelle on cherche un nombre qui soit en proportion géométrique continue avec trois nombres donnés.

Compas de proportion, Instrument composé de deux règles plates qui s'ouvrent et se ferment comme un compas, et qui sert à diverses opérations de géométrie dépendantes des proportions.

À PROPORTION, EN PROPORTION, PAR PROPORTION. loc. prépositives. Par rapport, eu égard à. *Il ne dépense pas à proportion de son revenu. On le payera à proportion de ce qu'il aura fait. Il sera récompensé en proportion de ses services. À proportion que les hommes s'éclaireront, ils seront plus heureux.* On dit aussi absolument : *Il n'est pas aussi bien payé que l'autre à proportion, en proportion, par proportion. Il a des chevaux, des voitures et de tout à proportion, en proportion. Etc.*

PROPORTION GARDÉE, TOUTE PROPORTION GARDÉE. loc. adverbiales. En tenant compte de l'inégalité, de la différence relative des deux personnes, des deux choses dont il s'agit. *Proportion gardée, toute proportion gar-*

dée, cette petite fille a plus d'intelligence que sa sœur aînée. Proportion gardée, ce petit jardin vaut mieux, vaut plus que ce grand parc.

PROPORTIONNALITÉ. s. f. Terme didactique. Condition des quantités qui sont proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. T. de Mathém. Qui a rapport à une proportion, qui est en proportion avec des quantités de même genre. *Parties proportionnelles. Lignes proportionnelles. Quantités proportionnelles. Nombres proportionnels. Échelle proportionnelle.*

Il s'emploie aussi substantivement dans ces phrases : *Les deux proportionnelles. Une troisième, une quatrième proportionnelle.*

Moyenne proportionnelle, Quantité moyenne entre deux autres. *Moyenne proportionnelle arithmétique*, Moitié de la somme de deux quantités inégales. *Moyenne proportionnelle géométrique*, La racine carrée du produit de deux nombres.

PROPORTIONNELLEMENT. adv. Avec proportion. *Réduire proportionnellement un grand plan, un grand dessin, à un petit.*

PROPORTIONNÉMENT. adv. En proportion, à proportion. *Il n'a pas été récompensé proportionnément à son mérite Il leur a parlé proportionnément à leur capacité.* Il est peu usité.

PROPORTIONNER. v. a. Garder la proportion et la convenance nécessaire, établir un juste rapport entre une chose et une autre. *Il faut proportionner les peines aux délits, les délits et les peines. Proportionner sa dépense à son revenu. Proportionner ses desseins et ses entreprises à ses forces. Proportionner son discours à l'intelligence et à la capacité de son auditoire. La récompense fut proportionnée au service.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se proportionner à l'intelligence de ses auditeurs. Cet homme a le bon esprit de se proportionner à tous*, c'est-à-dire, De se mettre à la portée des autres, de ne pas affecter plus d'esprit et de capacité qu'eux. *Se proportionner à son sujet,* Donner à son style le degré d'élévation ou de simplicité que comporte le sujet.

PROPORTIONNÉ, ÉE. part. passé.

Un corps bien proportionné, une figure bien proportionnée, Un corps, une figure dont toutes les parties ont entre elles le rapport qu'elles doivent avoir. On dit de même : *Cet homme, ce cheval est petit, mais il est bien proportionné Des membres bien proportionnés.*

PROPOS. s. m. Discours qu'on tient dans la conversation. *Propos agréable. Propos fâcheux. Ils ont tenu d'étranges propos. Propos de table. Un propos de fou. Un propos d'homme sensé. Mettre certains propos sur le tapis. Sur quel propos en étiez-vous ? Vous tenez là des propos un peu trop libres, un peu gaillards. Ce vieillard a le propos galant. Tenir des propos joyeux. Changeons de propos. Revenons à notre propos. De propos en propos nous sommes tombés sur ce sujet, sur ce chapitre. Il lui est échappé un propos indiscret, hasardé.*

Propos interrompu, Discours, conversation sans suite, sans liaison. C'est aussi le nom d'Un petit jeu de société. *Jouer aux propos interrompus.*

PROPOS, employé absolument, signifie souvent, Vain discours, discours médisant. *Je me moque des propos. Les choses que vous dites là sont des propos, ne sont que des propos. Quoi! vous vous arrêtez à ces propos ? Tenir des propos. Se permettre des propos, de mauvais propos. On a tenu des propos sur son compte. Ne faites pas attention aux propos. Mettez-vous au-dessus des propos.*

PROPOS, signifie aussi, quelquefois, Insinuation faite sur quelque matière. *Jeter des propos d'accommodement.*

PROPOS, signifie encore, Résolution formée. *Il vint là avec un ferme propos, avec un propos déterminé, de contredire tous ceux qui parleraient. Faire un ferme propos de s'amender. Se confesser de ses péchés avec un ferme propos de n'y plus retomber.*

À PROPOS. loc. adv. Convenablement au sujet, au lieu, au temps, aux personnes, etc. *Parler à propos. Cela est dit fort à propos. Vous venez à propos. Il arrivera à propos. Nous avions besoin de vous, vous venez tout à propos, extrêmement à propos, bien à propos.*

Mal à propos, se dit dans le sens contraire. *Il parle toujours mal à propos. Vous venez bien mal à propos.*

Mal à propos, signifie aussi, Sans raison, sans sujet. *C'est mal à propos qu'on vous a dit cela.* Voyez HORS DE PROPOS.

À PROPOS, tient quelquefois lieu d'adjectif, et signifie, Convenable. *On n'a pas jugé qu'il fût à propos, on n'a pas jugé à propos de faire telle chose. J'ai jugé à propos que vous y allassiez ensemble. C'est un homme qui ne dit jamais rien de raisonnable, rien d'à propos. Il est à propos de faire cela. Il n'est pas à propos d'aller si vite.*

À PROPOS, en ce sens, s'emploie aussi substantivement, et alors on l'écrit avec un tiret. *L'à-propos fait le mérite de tout, donne du prix à tout. Je ne vois pas l'à-propos de cette plaisanterie. Le grand mérite de ce qu'il dit tient à l'à-propos. Voilà un fort joli à-propos. Un poète a personnifié l'À-propos.*

À PROPOS, est aussi Une manière de parler dont on se sert dans le discours familier, lorsqu'on vient à parler de quelque chose dont on se souvient subitement. *À propos, pendant qu'il m'en souvient... À propos, j'oubliai de vous dire l'autre jour...*

À PROPOS, est encore Une façon de parler dont on se sert, lorsque, à l'occasion de quelque chose dont il a été parlé, on vient à dire quelque autre chose qui y a rapport. *À propos de ce que vous disiez. À propos de nouvelles. À propos d'un tel.*

Il s'emploie aussi absolument. *À propos, vous parliez de nouvelles, il en est arrivé depuis peu.*

HORS DE PROPOS. loc. adv. Mal à propos, sans raison, sans sujet. *Il a parlé de cela hors de propos. Cela est hors de propos. À propos, hors de propos, il faut toujours qu'il parle. Il ne faut pas s'échauffer hors de propos.*

À PROPOS DE RIEN. loc. adv. Hors de propos, sans motif raisonnable. *Il est venu nous dire cela à propos de rien. Il s'est fâché à propos de rien.*

Prov., fig. et pop., *À propos de bottes*, a le même sens. *Il est venu me quereller à propos de bottes.*

À quel propos? À propos de quoi? Pour quel sujet? Pour quelle cause?

À TOUT PROPOS. loc. adv En toute occasion, à chaque instant. *Il parle de sa noblesse à tout propos. Il se met en colère à tout propos.*

DE PROPOS DÉLIBÉRÉ. loc. adv. Avec dessein, de dessein formé. *Il a fait cela de propos délibéré*

PROPOSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être proposé. *Cette affaire, cette question n'est pas proposable. Cet arrangement est proposable.*

PROPOSANT. s. m. Jeune théologien de la religion protestante, qui étudie pour être pasteur.

PROPOSANT. adj. m. Il n'est usité que dans cette expression., *Cardinal proposant*, Cardinal établi à la cour de Rome, pour recevoir la profession de foi de ceux qui sont nommés à des évêchés dans des pays d'obédience, et pour les proposer aux autres cardinaux.

PROPOSER. v. a. Mettre quelque chose en avant de vive voix ou par écrit, pour qu'on l'examine, pour qu'on en délibère. *Proposer son sentiment, son avis, son opinion. Proposer un plan. Proposer une difficulté. Il se propose à lui-même des difficultés pour avoir le plaisir de les résoudre. Proposer une question. Proposer un problème. Proposer une loi. Proposer un amendement. Proposer des conditions. Proposer un arrangement. Proposer une affaire. Proposer un moyen. Proposer un mariage. On lui a proposé un parti pour sa fille. Proposer des termes d'accommodement.*

Proposer un sujet, Mettre un sujet au concours, donner une matière à traiter. *L'Académie a proposé ce sujet pour le prix d'éloquence.*

PROPOSER, signifie aussi, Offrir; et il se dit en parlant Des personnes et des choses. *On lui a proposé vingt mille francs pour sa maison, de sa maison. Il lui a proposé sa fille en mariage. Il m'a proposé de faire ce voyage avec lui.*

Proposer un prix, une récompense, Offrir, promettre un prix, une récompense. *On a proposé aux mathématiciens un prix pour celui qui résoudra tel problème. On proposait telle récompense à celui qui monterait le premier à la brèche.*

Proposer une personne pour un emploi, pour une dignité, Indiquer une personne comme capable de remplir cet emploi, comme méritant cette dignité. *On proposa plusieurs personnes pour cette charge, cet emploi, cette place. On vient de le proposer pour une sous-préfecture. Ne proposez jamais quelqu'un dont vous ne puissiez répondre. Plusieurs personnes se sont proposées pour cet emploi.*

Proposer quelqu'un pour modèle, pour exemple, Donner quelqu'un pour exemple, pour modèle. *On peut proposer ce prince pour exemple à tous les rois. Tous les chrétiens doivent se proposer* JÉSUS-CHRIST *pour modèle.*

Se proposer de faire quelque chose, Avoir dessein, former le dessein de faire quelque chose. *Il se propose de partir dans peu de jours. Il se propose de vivre désormais dans la retraite.*

Se proposer une fin, un but, un objet, Avoir en vue une fin à laquelle on tende, un objet qu'on veuille remplir. *Il se propose une fin plus noble, un plus noble but. Ce n'est pas là le seul objet que je me propose.*

Prov., *L'homme propose et Dieu dispose*, Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plait à Dieu; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vues et à nos espérances.

PROPOSÉ, ÉE. part. passé.

PROPOSITION. s. f. Discours qui affirme ou qui nie quelque chose. *Proposition universelle, générale, particulière. Proposition affirmative. Proposition négative. Proposi-*

tion simple, composée. Proposition complexe, incomplexe. Une proposition se compose essentiellement d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut. Dans la plupart des phrases, il y a une proposition principale, à laquelle se rattachent diverses propositions accessoires, subordonnées, incidentes. Proposition établie sur de faux principes. Proposition universellement reçue. Proposition fausse, erronée. Proposition hasardée. Proposition insoutenable. Soutenir une proposition. Condamner une proposition. Censurer une proposition. Proposition en matière de foi. Proposition de foi. Cette proposition est vraie en un sens, et fausse en un autre. Avancer une proposition. Cette proposition-là est bien hardie. Cette proposition est contenue dans son livre en termes exprès. Altérer, affaiblir, dénaturer, défigurer une proposition.

En termes de Théologie, *Proposition malsonnante*, Proposition qui paraît contraire à la bonne doctrine.

PROPOSITION, signifie aussi, Une chose proposée, afin qu'on l'examine, qu'on en délibère. *Il fit la proposition d'attaquer sur-le-champ. Proposition de loi. La proposition de ce député a été prise en considération. Développer sa proposition. Débattre, discuter, appuyer une proposition. Délibérer sur une proposition. Retirer sa proposition. Cette proposition ne fut pas goûtée.*

Il se dit particulièrement d'Une chose proposée pour arriver à la conclusion d'une affaire, à un arrangement, etc. *Proposition raisonnable, satisfaisante. Proposition absurde, ridicule. Faire des propositions à quelqu'un. Proposition de paix, d'accommodement, de conciliation. Proposition de mariage. Il se chargea de cette proposition, d'en faire la proposition. On n'a pas voulu entendre à mes propositions. La proposition que vous me faites me plaît fort. Je ne saurais accepter votre proposition, vos propositions. Rejeter une proposition. Écouter une proposition. Accueillir une proposition. Sa proposition fut reçue comme elle le méritait.*

PROPOSITION, en termes de Mathématique, Théorème ou problème; discours par lequel on énonce une vérité à démontrer, ou une question à résoudre. *Démontrer une proposition.*

Dans la Loi mosaïque, *Pains de proposition*, Les pains que l'on mettait toutes les semaines sur la table, dans le sanctuaire.

PROPRE. adj. des deux genres. Qui appartient à quelqu'un, exclusivement à tout autre. *C'est son propre fils. C'est sa propre substance. Il y a mis, il y a mangé son propre bien. Ses propres amis étaient contre lui. Il n'entend pas ses propres affaires, ses propres intérêts. Je l'ai vu de mes propres yeux. Je l'ai entendu de mes propres oreilles. Je le sais par ma propre expérience. Je l'aime comme mon propre frère. Écrire de sa propre main. Donner quelque chose à quelqu'un en main propre. Être abandonné à sa propre conduite. Il y est allé en propre personne. Il a fait cela de son propre mouvement. Il en est tenu en son propre et privé nom. On ne peut être juge dans sa propre cause. Soyez tranquille sur le succès de votre demande, j'en fais mon affaire propre.* On dit aussi, *Le caractère propre, la valeur propre, les qualités propres, le mérite propre, etc., d'une chose.* Dans toutes ces phrases, *Propre* est employé par une espèce de redondance, et pour donner plus d'énergie à la phrase.

Nom propre, Nom qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose : il est opposé à *Nom commun. Les noms de famille, de pays, de fleuves, de montagnes, etc., comme Buffon, Paris, la Seine, les Alpes, etc., sont des noms propres.*

Le sens, la signification propre d'un mot, Le sens naturel et primitif d'un mot, à la différence du *Sens figuré*, Celui qu'un mot ne reçoit que par métaphore. *Ce mot, dans sa signification propre, veut dire telle chose. Dans le sens propre, ce mot signifie telle chose et dans le sens figuré telle autre.* On dit, absolument et substantivement, *Le propre*, dans le même sens. *Le propre et le figuré. Prendre un mot au propre. Au propre, ce mot signifie telle chose.*

Le mot propre. Voyez plus bas.

En Astron., *Le mouvement propre d'un astre*, Le mouvement réel d'un astre, par opposition à son *mouvement apparent*.

En termes de Géogr. ancienne, *La Grèce propre*, Cette partie de la Grèce proprement dite, que les Romains nommèrent Achaïe, et qui comprenait l'Attique, la Béotie, la Phocide, la Locride, l'Étolie et l'Acarnanie. *L'Afrique propre* était la même chose que *l'Afrique proprement dite*.

Amour-propre, L'amour qu'on a pour soi-même. *L'amour-propre bien réglé, renfermé dans de justes bornes, n'est point un défaut.* Il se prend ordinairement en mauvaise part, et signifie alors, Un amour déréglé de sa propre personne, une opinion trop avantageuse de soi-même. *C'est un homme plein, rempli d'amour-propre. Il est pétri d'amour-propre. Flatter, caresser, offenser, blesser l'amour-propre de quelqu'un. Ce jeune homme a trop d'amour-propre. C'est par amour-propre qu'il a fait cette sottise.*

PROPRE, signifie quelquefois, Même, exactement semblable. *Il a dit cela en ces propres termes. C'est, en propres termes, ce qu'il a répondu. Je vous rapporte ses propres paroles, les propres paroles dont il s'est servi. Vous demeurez dans la propre maison où il logeait. Le propre jour de sa naissance. Sa maladie commença le propre jour que la mienne finit.* Il se dit par redondance, et pour exprimer l'identité avec plus d'énergie.

PROPRE, signifie aussi, Convenable à quelqu'un ou à quelque chose. *Cela lui serait extrêmement propre. Cela est propre à toutes sortes de gens. Rien n'est plus propre à les réunir que votre présence. Il n'a aucune des qualités propres au commandement.*

Il se dit souvent Des personnes, et signifie, Qui a l'aptitude, les qualités, les talents nécessaires pour réussir en quelque chose. *Cet homme est propre à l'étude. Il a un coup d'œil, un sang-froid et un courage qui le rendent propre pour la guerre. Quand on est si faible de corps, on n'est pas propre à la guerre. Il n'est pas propre aux affaires. Il est propre à tout. Il n'est propre à rien.*

Prov., *Qui est propre à tout, n'est propre à rien*, ou simplement, *Propre à tout, propre à rien.*

PROPRE, signifie encore, Qui peut servir, qui est d'usage à certaines choses. *Ce bois est propre à bâtir. Ce moellon est propre à faire des fondements. Cette herbe est propre à faire tel médicament. Ce remède est propre à telle maladie, à guérir telle maladie. Le calme de la campagne est plus propre pour le recueillement d'esprit, que le tumulte de la ville.*

PROPRE, s'emploie quelquefois en parlant De ce qui peut produire un effet fâcheux, nuisible. *Rien n'est plus propre à les désunir que cette rivalité. Ce remède est propre à augmenter la maladie.*

PROPRE, suivi de la préposition *de*, signifie non seulement, Convenable, mais encore, Seul convenable, réservé à. *Le sable est le terrain propre de cette plante. Le pic et la houe sont la culture propre de ce sol, la charrue n'y vaudrait rien. Le midi est l'exposition propre de cet arbuste.*

Le mot, l'expression, le terme propre, Le mot, le terme qui seul rend exactement l'idée. *Il s'est servi du mot propre. Il est souvent fort difficile de trouver l'expression propre, le terme propre.*

Cette langue n'a point de mot propre, de terme propre pour désigner telle chose, Elle n'a point de mot qui soit particulièrement destiné à désigner telle chose.

PROPRE, signifie aussi, Net; et en ce sens il est opposé à Sale. *Cet homme, cette femme est très propre, n'est pas propre. Avoir les mains propres. Cette chemise est encore propre, ne la mettez pas au linge sale. Cette chambre, cet escalier n'est pas propre.*

Il signifie aussi, Bienséant, bien arrangé. *Ses habits sont toujours fort propres. Il est toujours fort propre dans ses habits, dans ses meubles. Il est toujours propre et bien mis. Il est propre jusqu'à l'excès. Être propre sur soi. Il est toujours très propre sur lui. Il est propre sans affectation. Un ameublement fort propre. Une garniture très propre.* On dit de même, *Son écriture est propre et bien rangée.*

PROPRE, est quelquefois substantif masculin, et signifie, La qualité particulière qui désigne un sujet, et qui le distingue de tous les autres. *C'est le propre de l'homme de penser et de parler. Le propre des oiseaux, c'est de voler. Le propre du chien est d'aimer l'homme. Le propre du singe est de contrefaire.*

Il se dit aussi de Ce qui convient particulièrement à chaque profession, à chaque caractère, à chaque âge, etc. *Le propre des esprits faibles est d'être lâches et vindicatifs. C'est le propre des jeunes gens d'être légers et présomptueux. Le propre du courtisan est d'être souple et perfide.*

PROPRE, s'est dit, en Jurisprudence, Des biens immeubles qui appartiennent à une personne par succession. *La coutume de Paris ne permettait de disposer par testament que du quint de ses propres. Ce bien était un propre. Cela lui tint lieu de propre. Les propres paternels et maternels. Les propres du côté du père, du côté de la mère.*

Propres anciens, Les biens immeubles qui étaient déjà des propres dans la main de celui à qui on succède. *Propre naissant*, Bien immeuble qui faisait partie des acquêts de celui dont on hérite.

PROPRE, s'est dit également, par rapport à la communauté conjugale, Des biens du mari ou de la femme qui n'entrent pas en communauté. *Propre fictif. Cette femme demande le remplacement de ses propres, que son mari a aliénés.*

Avoir en propre, posséder en propre, Avoir, posséder quelque chose en propriété. *Il avait cette maison à loyer, il l'a maintenant en propre.* On dit de même, *Les religieux n'ont rien en propre*, Ils ne possèdent rien en particulier, et dont ils puissent disposer.

En termes de Liturgie cathol., *Propre du temps*, Ce qui ne se dit qu'en certains temps de l'année. *Propre des saints*, Ce qui ne se dit qu'en certaines fêtes. *Propre de*

certaines églises. Ce qui ne se dit qu'en certains lieux.

PROPREMENT. adv. Précisément, exactement. *C'est proprement ce que cela veut dire. Ce mot signifie proprement telle chose.*

Il signifie, en Grammaire, Au propre, dans le sens propre, par opposition à Figurément. *Ce mot s'emploie proprement et figurément.* Dans cette acception, il est peu usité : on dit plus ordinairement, *Ce mot s'emploie au propre et au figuré.*

Parler proprement, Parler avec correction, avec pureté, en bons termes. *Il y a des puristes qui parlent proprement et ennuyeusement.*

Proprement dit, se dit De certains termes pris dans leur signification expresse et particulière. *L'honneur proprement dit n'est point intéressé dans cette dispute. Cette pièce appartient au genre du drame, et non à celui de la comédie proprement dite,*

La Grèce proprement dite, L'Achaïe, le Péloponèse, etc., à la différence des autres pays que l'on comprend aussi sous le nom de *Grèce*, quand on le prend dans une signification plus étendue. *L'Asie proprement dite, l'Afrique proprement dite*, Les deux provinces d'Asie et d'Afrique, qui furent sous la domination des Romains, et qu'on désigne ainsi pour les distinguer de toute l'Asie et de toute l'Afrique en général.

PROPREMENT, signifie aussi, Avec propreté. *Ce cuisinier accommode fort proprement à manger. On mange proprement chez ce traiteur. Cette maison est tenue proprement.*

Il signifie aussi, D'une manière bienséante, convenable. *S'habiller proprement. Être proprement meublé. Être mis proprement.*

Il signifie encore, Avec adresse, avec régularité et netteté, avec grâce. *Travailler proprement. Écrire proprement. Il chante proprement. Elle danse proprement.* Ces deux dernières phrases ont vieilli.

En termes d'Art, *Cela est fait proprement*, se dit D'un ouvrage exécuté avec une certaine justesse et une certaine élégance.

À PROPREMENT PARLER, PROPREMENT PARLANT. loc. adverbiales. Pour parler en termes précis et exacts. *À proprement parler, ou proprement parlant, c'est une friponnerie.*

PROPRET, ETTE. adj. Qui se met proprement et avec une sorte de recherche. *Une personne proprette. Un petit vieillard propret.* Il est familier.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un propret.*

PROPRETÉ. s. f. Netteté, qualité de ce qui est exempt de saleté et d'ordure. *Tenir un appartement avec propreté, dans une grande propreté. La propreté du corps contribue à la santé.*

Il se dit aussi de La manière convenable, bienséante de s'habiller, d'être meublé. *Il est d'une grande propreté sur sa personne. C'est la propreté même. La propreté dans les meubles. La propreté dans les habits.*

Cette personne est d'une grande propreté, Elle a grand soin que tout ce qui lui appartient soit propre.

Ce peintre a une grande propreté de pinceau, se dit D'un peintre dont les ouvrages sont terminés, la couleur bien fondue ; par opposition À celui dont les couleurs sont sales et heurtées.

PROPRÉTEUR. s. m. Nom que les Romains donnèrent d'abord à ceux qui pendant un an avaient exercé la charge de préteur, et dans la suite à ceux qui commandaient dans les provinces avec l'autorité de préteur.

PROPRIÉTAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle à qui une chose appartient en propriété. *Les propriétaires des maisons sont obligés aux grosses réparations Cette maison appartient à plusieurs propriétaires. Cette terre rapporte tant au propriétaire, à son propriétaire. Le propriétaire et le locataire. Le propriétaire et l'usufruitier. La propriétaire est absente.*

Nu propriétaire, Celui qui a la nue propriété.

PROPRIÉTÉ. s. f. Le droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un. *Il jouit du revenu de cette maison, mais un autre en a la propriété. L'usufruit se réunit à la propriété par le décès de l'usufruitier. J'ai la possession, la jouissance de cette terre, de cette maison, mais non la propriété. Propriété foncière, mobiliaire Contester la propriété d'un héritage. Procès pour la propriété d'une terre, d'un fonds. Toute propriété est défendue à un religieux. Il a la manie, l'amour de la propriété.*

Propriété littéraire, artistique, Droit qu'un écrivain, un artiste conserve sur son œuvre, s'il ne l'a point aliénée définitivement, et qu'il transmet à ses héritiers pour un temps limité par la loi.

Nue propriété, Propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit.

PROPRIÉTÉ, se dit aussi de La chose qui appartient en propre à quelqu'un. *Cette maison, ce champ est ma propriété. Ce bien, qu'il n'avait qu'en usufruit, est devenu sa propriété. Ce cheval, ce livre est ma propriété. Il faut respecter la propriété d'autrui.*

Il s'emploie aussi absolument, et se dit Des biens-fonds, comme terres, maisons. *Cet homme a des propriétés considérables dans tel département. Agrandir, embellir sa propriété. Voilà une belle propriété. Il a vendu sa propriété.*

PROPRIÉTÉ, se dit aussi de Ce qui appartient essentiellement à une chose. *L'impénétrabilité est une propriété de la matière. Les propriétés vitales. Les propriétés chimiques. Les propriétés physiques.*

Il se dit aussi de La vertu particulière des plantes, des minéraux, et des autres objets naturels. *Les propriétés naturelles des plantes. La propriété de l'aimant. La propriété de chaque simple.*

Il se dit encore de Ce qui distingue particulièrement une chose d'avec une autre du même genre. *La propriété de cette machine est de produire tel effet, d'une manière plus simple que les autres machines du même genre.*

PROPRIÉTÉ, signifie aussi, L'emploi du mot propre, du terme propre. *La propriété des termes est exactement observée dans tout ce qu'il écrit. Parler, s'exprimer avec propriété.*

PROPULSEUR. adj. et s. m. Qui donne un mouvement de propulsion. *Les navires à vapeur ont pour propulseur des roues à aubes ou une hélice.*

PROPULSION. s. f. Mouvement qui porte vers un point. *Force de propulsion.*

PROPYLÉES. s. m. pl. T. d'Archit. ancienne. Édifice à plusieurs portes qui était orné de colonnes et de sculptures, et qui formait l'entrée principale de l'enceinte d'une citadelle, d'un temple. *De superbes propylées conduisaient à la citadelle d'Athènes.*

PRORATA. s. m Terme emprunté du latin, dont on ne se sert que dans cette locution adverbiale, *Au prorata*, À proportion. *Les héritiers contribuent à cette dépense au prorata de leurs parts et portions.*

PROROGATIF, IVE. adj. Qui proroge. *Acte prorogatif. Mesures prorogatives.*

PROROGATION. s. f. Délai, prolongation de temps *On leur a accordé une nouvelle prorogation de tant de jours, de tant de mois.*

Il signifie, en termes de Législation politique, Acte qui suspend les séances d'une assemblée, et en remet la continuation à un certain jour.

En termes de Jurispr., *Prorogation de juridiction*, Action de se soumettre, pour le jugement d'une affaire, à la juridiction d'un tribunal dont on n'est pas justiciable.

PROROGER. v a. Prolonger le temps qui avait été pris, qui avait été donné pour quelque chose. *On a prorogé le délai qu'on lui avait donné. Proroger le terme accordé pour l'exécution d'un traité. Proroger une dispense. On a prorogé pour une année encore cette loi, qui n'était exécutoire que pour un an.*

Il signifie, en termes de Législation politique, Suspendre les séances d'une assemblée et en remettre la continuation à un certain jour. Dans ce sens il s'emploie avec le pronom personnel quand c'est l'assemblée elle-même qui suspend ses séances. *L'assemblée se prorogea jusqu'au mois de novembre.*

PROROGÉ, ÉE. part. passé.

PROSAÏQUE. adj. des deux genres. Qui tient de la prose, qui appartient à la prose. Il s'emploie ordinairement pour condamner, dans la poésie, des expressions et un style qui tiennent trop de la prose. *Terme prosaïque. Façon de parler, expression prosaïque. Style prosaïque. Tour prosaïque. Vers prosaïques. Ces façons de parler prosaïques ne sauraient convenir à la poésie. Cela est trop prosaïque.*

PROSAÏQUEMENT. adv. D'une manière prosaïque. *Écrire prosaïquement.*

PROSAÏSER. v. n. Écrire en vers d'une manière prosaïque.

PROSAÏSME. s. m. Défaut des vers qui manquent de poésie, qui contiennent un trop grand nombre de tours et d'expressions appartenant à la prose. *Le prosaïsme est le moindre défaut de ses vers. Il n'a pas assez évité le prosaïsme. Ses vers sont remplis de prosaïsmes.*

PROSATEUR. s. m. Auteur qui écrit principalement en prose. *Un bon prosateur. Il est un de nos meilleurs prosateurs. Il est également bon poëte et bon prosateur. Les prosateurs français.*

PROSCENIUM. s. m. (On prononce *Proscéniome.*) T. d'Antiq. La partie des théâtres des anciens où les acteurs venaient jouer la pièce, et que nous appelons aujourd'hui *Avant-scène.*

PROSCRIPTEUR. s. m. Celui qui proscrit. *De proscrits qu'ils étaient, ils devinrent proscripteurs.*

PROSCRIPTION. s. f. Condamnation à mort sans forme judiciaire, et qui peut être mise à exécution par quelque particulier que ce soit. *Les proscriptions du temps de Sylla et de Marius. Les proscriptions du triumvirat. Tables de proscription.*

Il se dit, par extension, de Mesures violentes prises contre les personnes dans les temps de troubles civils.

Il s'emploie au figuré, et signifie, Abolition, destruction. *La proscription de ce mot est un caprice de l'usage. La proscription de cet usage est un caprice de la mode.*

PROSCRIRE. v. a. Condamner à mort sans forme judiciaire, et en publiant simplement par une affiche le nom de ceux qui sont condamnés. *Sylla proscrivit trois ou quatre mille citoyens romains. Les triumvirs proscrivirent tous leurs ennemis.* Son plus grand usage est en parlant De l'histoire romaine.

Il se dit, par extension, en parlant De certaines mesures violentes prises contre les personnes dans les temps de troubles civils.

PROSCRIRE, signifie aussi, Éloigner, chasser, bannir. *Cet homme est dangereux, méchant; il faut le proscrire de notre société.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Rejeter, abolir, détruire. *Ce mot n'est pas français, il faut le proscrire. On a proscrit cet usage.*

PROSCRIT, ITE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Être du nombre des proscrits.*

PROSCRIT, signifie aussi, figurément et au sens moral, Banni, écarté de l'usage. *Ce mot est proscrit. Cette façon d'agir est proscrite.*

PROSE. s. f. Discours qui n'est point assujetti à une certaine mesure, à un certain nombre de pieds et de syllabes. *Prose grecque. Prose latine. Prose française. Le langage de la prose est plus simple et moins figuré que celui des vers. Écrire en prose. Il a traité le même sujet en vers et en prose. Mélanges de vers et de prose. Épîtres en prose mêlée de vers. Pièces mêlées de vers et de prose. Comédie en cinq actes et en prose. Il n'y a pas là de poésie, ce n'est que de la prose rimée. Les meilleurs critiques ne reconnaissent pas de poëme en prose.*

Prose poétique, Prose qui a les caractères de la poésie moins la mesure.

Prov. et fig., *Faire de la prose sans le savoir,* Réussir par hasard et sans dessein.

PROSE, se dit aussi D'une sorte d'hymnes latines, où la rime et le nombre des syllabes remplacent la quantité, et que l'on chante à la messe immédiatement avant l'évangile, dans les grandes solennités. *La prose du saint sacrement. La prose des morts.*

PROSECTEUR. s. m. (On prononce fortement l'S.) T. d'Anat. Celui qui prépare ou fait les dissections pour un professeur.

PROSÉLYTE. s. des deux genres. Terme emprunté du grec, qui signifie proprement, Étranger, nouveau venu dans un pays; mais que l'Écriture et les écrivains ecclésiastiques emploient pour désigner Une personne qui a passé du paganisme à la religion judaïque. *Un nouveau prosélyte. Les Juifs et les prosélytes.*

Il se dit aussi D'une personne nouvellement convertie à la foi catholique. *Ce missionnaire fit beaucoup de prosélytes parmi les musulmans.*

Il se dit, par extension, Des partisans qu'on gagne à une secte, à une opinion. *Cette opinion a beaucoup de prosélytes, a fait beaucoup de prosélytes. Il s'est acquis beaucoup de prosélytes. Ses prosélytes sont nombreux. La persécution multiplie les prosélytes.*

PROSÉLYTISME. s. m. Zèle de faire des prosélytes. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *La manie du prosélytisme. Cet ouvrage a été conçu dans un esprit de prosélytisme. L'ardeur du prosélytisme l'entraîne.*

PROSODIE. s. f. T. de Gram. Prononciation régulière des mots conformément à l'accent et à la quantité. *Les règles de la prosodie. Observer la prosodie. Manquer à la prosodie. Faire une faute contre la prosodie. Il entend bien la prosodie. La prosodie française est moins déterminée, moins marquée que celle de plusieurs autres langues.*

Il se dit, dans les colléges, de La connaissance des règles de la quantité en grec et en latin, des syllabes qui sont longues ou brèves, de la mesure des différents vers. *Traité de prosodie.* Ellipt., *Une prosodie.*

PROSODIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la prosodie. *Accent prosodique.*

Langue prosodique, Langue dont la prosodie est bien marquée, où l'accent et la quantité des syllabes sont bien déterminés.

PROSOPOPÉE. s. f. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur introduit dans son discours soit une personne morte, absente ou feinte, soit une chose inanimée, qu'il fait parler ou agir. *Prosopopée directe. Prosopopée indirecte. Une belle prosopopée.*

PROSPECTUS. s. m. (On prononce l'S finale.) Mot emprunté du latin. Espèce de programme qui se publie avant qu'un ouvrage paraisse, et dans lequel on donne une idée de cet ouvrage, on annonce le format, le caractère, la quantité de volumes, et les conditions de la souscription, si l'on en propose une. *Faire imprimer un prospectus. Publier, distribuer un prospectus. On n'a pas beaucoup de confiance aux promesses des prospectus.* On dit de même, *Le prospectus d'un journal.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant D'un établissement. *Prospectus d'un nouvel établissement.*

PROSPÈRE. adj. des deux genres. Favorable au succès d'un dessein, d'une entreprise. *Le ciel vous soit prospère! Il a eu les vents prospères. Les destins lui ont été prospères. Avoir la fortune prospère. Toutes choses lui ont été prospères. Dans un temps plus prospère. O jour prospère!* Il n'est guère usité que dans le style soutenu.

Il signifie quelquefois, Heureux. *Être dans un état prospère. Ses affaires sont dans un état prospère.*

PROSPÉRER. v. n. Être heureux, avoir la fortune favorable. *Dieu permet quelquefois que les méchants prospèrent. Il y a longtemps qu'il prospère. Il a fait une mauvaise action, il ne prospérera pas.*

Il se dit aussi Des choses, et signifie, Réussir, avoir un heureux succès. *Toutes choses lui ont prospéré. Les affaires prospèrent entre ses mains. Cette entreprise n'a pas prospéré longtemps. Faire prospérer les sciences et les arts. Le commerce prospère dans ce pays. Rien ne prospérait dans ce royaume agité par les dissensions politiques. Son établissement prospère.*

PROSPÉRITÉ. s. f. Heureux état, heureuse situation, soit des affaires générales, soit des affaires particulières. *Grande prospérité. Longue prospérité. Prospérité continuelle. Prospérité de peu de durée. Il est maintenant dans une grande prospérité. Je vous souhaite toute sorte de prospérité. Il a eu un rayon de prospérité, une lueur, un moment de prospérité. On ne manque point d'amis dans la prospérité. Ne se laisser ni enfler par la prospérité, ni abattre par l'adversité. La prospérité de l'État. La prospérité des affaires. La prospérité du commerce, de l'agriculture. La prospérité des armes. Prier Dieu pour la prospérité des princes, de son pays.*

Il s'emploie aussi au pluriel, et signifie, Événements heureux. *Tant de prospérités qui lui sont arrivées. Que d'infortunes succédèrent à ses prospérités! Rien n'a interrompu le cours de ses prospérités.*

Fam., *Avoir un visage de prospérité,* Avoir l'air gai, content, le teint frais et fleuri.

PROSTATE. s. f. T. d'Anat. Corps glanduleux situé à la jonction de la vessie et de l'urètre, chez l'homme. On appelle *Prostates inférieures* ou *Petites prostates,* Deux petits groupes de follicules muqueux, situés au devant de la prostate, et que l'on nomme autrement *Glandes de Cowper.*

PROSTERNATION. s. f. Action, état de celui qui se prosterne, qui est prosterné. *Les Chinois font plusieurs prosternations quand ils se présentent devant l'empereur. Les continuelles prosternations des courtisans doivent fatiguer les princes.*

PROSTERNEMENT. s. m. Action de se prosterner. *Les Orientaux témoignent leur respect par de fréquents prosternements.*

PROSTERNER. v. a. Renverser, mettre aux pieds de. *Une vraie science prosterne l'homme devant la divinité.*

Il s'emploie surtout avec le pronom personnel, et signifie, S'abaisser en posture de suppliant, se jeter à genoux aux pieds de quelqu'un, se baisser jusqu'à terre. *Il se prosterna devant lui. Se prosterner la face contre terre. Se prosterner au pied des autels. Se prosterner devant Dieu.*

Fig. et fam., *Se prosterner devant quelqu'un,* Reconnaître, avouer sa supériorité en quelque genre que ce soit. *Je me prosterne devant vous.*

PROSTERNÉ, ÉE. part. passé.

PROSTHÈSE. s. f. Figure de grammaire, qui consiste dans l'addition d'une lettre au commencement d'un mot, sans changer le sens. Exemple : *Gnatus* pour *Natus*, en latin.

PROSTHÈSE. T. de Chirur. Voyez PROTHÈSE.

PROSTITUER. v. a. Livrer à l'impudicité d'autrui. Il se dit D'une personne qui, par autorité ou par persuasion, oblige ou engage une femme ou une fille à s'abandonner à l'impudicité. *Elle a prostitué elle-même sa fille. Elle l'a prostituée pour de l'argent à un vieillard dépravé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Elle s'est prostituée dès son plus jeune âge. Elle s'est prostituée à ce misérable.*

Fig., *Cet homme se prostitue à la faveur, à la fortune,* Il se déshonore par un lâche dévouement aux volontés des hommes puissants ou riches. *Cet écrivain se prostitue,* Il ment à sa conscience, il écrit non ce qu'il sait être vrai, mais ce qui convient aux gens dont il sert les intérêts, les passions.

PROSTITUER, s'emploie figurément, en parlant Des choses qu'on ravale, que l'on déshonore par l'usage indigne qu'on en fait. *C'est prostituer son honneur que d'agir aussi bassement. Cet écrivain prostitue sa plume, son talent, en insultant les gens de bien, en flattant les hommes puissants et corrompus. Un juge accessible à la corruption prostitue la justice, la magistrature, prostitue sa dignité.*

Cette femme, cette fille a prostitué son honneur, Elle s'est livrée elle-même à l'impudicité.

PROSTITUÉ, ÉE. part. passé. *Une femme,*

une fille prostituée. Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Une prostituée. Une vile, une infâme prostituée.*

Dans l'Apocalypse, *Babylone la grande prostituée,* Rome païenne.

Fig., *C'est un homme prostitué à la faveur,* se dit D'un homme dévoué aux volontés des gens puissants, des gens en crédit. *C'est une plume prostituée,* se dit D'un auteur dévoué aux passions de ceux qui le font écrire.

PROSTITUTION. s. f. Abandonnement à l'impudicité. En ce sens, il ne se dit que Des femmes et des filles qui vivent dans cet état de dégradation. *Elle a vécu dans une prostitution honteuse.*

Lieu de prostitution, Maison de débauche.

Fig., *La prostitution de la justice, la prostitution des lois,* Le mauvais usage qu'un juge corrompu fait des lois et de la justice, en les faisant servir à ses intérêts.

PROSTITUTION, signifie quelquefois, dans le langage de l'Écriture, Abandonnement à l'idolâtrie.

PROSTRATION. s. f. Il s'est dit dans le même sens que *Prosternation.* Voyez ce mot.

PROSTRATION, en termes de Médecine, Affaiblissement extrême, abattement. *Cet accès fut suivi d'une grande prostration de forces. Il était dans une grande prostration.*

PROSTYLE. s. m. T. d'Archit. Édifice qui n'a de colonnes qu'à sa façade antérieure. On l'emploie aussi comme adjectif. *Temple prostyle.*

PROTAGONISTE. s. m. Terme didactique. Le principal personnage d'une pièce de théâtre, celui qui y joue le premier rôle. *Le protagoniste ne paraît dans cette pièce qu'au troisième acte.*

PROTASE. s. f. Terme didactique. La partie d'un poëme dramatique qui contient l'exposition du sujet de la pièce.

PROTATIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Personnage protatique,* Personnage qui ne paraît qu'au commencement d'une pièce de théâtre, pour en faire l'exposition.

PROTE. s. m. T. d'Impr. Celui qui, sous les ordres de l'imprimeur, est chargé de diriger et de conduire tous les travaux, de maintenir l'ordre dans l'établissement, et de payer les ouvriers. *Un prote intelligent, attentif. Un prote négligent. Cet imprimeur a un prote vigilant.*

Il se dit aussi de Ceux qui lisent et corrigent les épreuves. *Un prote ne saurait être trop instruit.* On dit plus souvent aujourd'hui, CORRECTEUR.

PROTECTEUR, TRICE. s. Défenseur, celui, celle qui protège, qui défend les faibles et les affligés, qui les préserve de mal. *Dieu sera notre protecteur. Avec un tel protecteur, qu'avons-nous à craindre? Nous avons un puissant protecteur. Il est le protecteur des pauvres, le protecteur des affligés, des opprimés, le protecteur de la veuve et de l'orphelin, le protecteur de l'innocence.*

Il signifie aussi, Patron, patronne, celui, celle qui prend soin des intérêts d'une personne, qui favorise l'accroissement, le progrès d'une chose. *Ce ministre est son protecteur. Cette princesse est sa protectrice. Ce prince est le protecteur des lettres, des sciences, des arts, du commerce, etc. Minerve était la protectrice des beaux-arts. Il se donne, il prend des airs de protecteur.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Il prend un ton protecteur, des airs protecteurs.*

En termes d'Économie politique, *Système protecteur,* Système dans lequel on grève de droits élevés les produits étrangers qui feraient concurrence aux produits nationaux. On dit de même, *Droits protecteurs.*

PROTECTEUR, est aussi Un titre, une dignité, une fonction. *Le roi était le protecteur de l'Académie française. Cromwell a gouverné l'Angleterre sous le titre de Protecteur. Cette communauté religieuse avait tel évêque, tel magistrat pour protecteur.*

Il se dit particulièrement Du cardinal qui est chargé, à Rome, du soin des affaires consistoriales de certains États ou des intérêts de certains ordres religieux. *Ce cardinal est protecteur des affaires de France, protecteur des affaires d'Espagne, protecteur des affaires de Portugal,* et par ellipse, *protecteur de France, d'Espagne, etc. Ce cardinal est le protecteur des dominicains.*

PROTECTION. s. f. Action de protéger, de défendre quelqu'un, de veiller à ce qu'il ne lui arrive point de mal. *La protection de Dieu. La protection du ciel. C'est une puissante protection que la sienne. Prendre la protection des opprimés, de l'innocence, etc. Il ne faut point accorder, donner de protection au crime. Prendre quelqu'un sous sa protection, en sa protection. Avoir recours à la protection d'un homme puissant. Étendre sa protection sur tous les malheureux. Je le mets sous votre protection.*

Il signifie aussi, Action de prendre soin de la fortune, des intérêts de quelqu'un, de favoriser l'accroissement, le progrès de quelque chose. *Rechercher la protection d'un grand prince. Sa protection ne vous manquera pas. Faute de protection, il n'a pu avoir cette place. Accordez-lui votre protection. C'est un homme qui mérite protection, qui mérite votre protection, qui demande votre protection. Ce prince accorde sa protection à tous les genres de mérite et de talent. Il prend particulièrement sous sa protection le commerce, l'agriculture. La protection accordée par des lois à l'industrie indigène constitue un système opposé au libre-échange.*

PROTECTION, se dit aussi Des personnes qui en protègent, qui en favorisent d'autres. *Vous avez en lui une puissante protection. Cet homme a de belles protections. Il n'a aucune protection. Il ne trouve aucune protection. Nous avons réussi malgré les protections de notre adversaire. J'ai lutté contre les protections de mon concurrent.*

PROTECTION, se dit quelquefois de L'emploi de protecteur à Rome. *Le roi donna la protection de France à tel cardinal. Le pape donna la protection des jacobins à tel cardinal.*

PROTECTIONNISTE. s. m. T. d'Économie politique. Partisan du système protecteur.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Les doctrines protectionnistes.*

PROTECTORAT. s. m. Dignité de protecteur. C'est le titre sous lequel Cromwell gouverna l'Angleterre après la mort de Charles Ier.

PROTÉE. s. m. Ce nom, qui est celui d'un personnage mythologique, sert quelquefois à désigner Un homme qui change continuellement de manières, d'opinions, qui joue toutes sortes de rôles. *Cet homme est un vrai protée.*

PROTÉGER. v. a. Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose; prêter secours et appui. *Si Dieu nous protége, qu'avons-nous à craindre? Protéger les gens de bien contre les entreprises des méchants. Protéger la veuve et l'orphelin. Protéger les faibles. Protéger les opprimés. Il lui a promis de le protéger contre ses ennemis, de le protéger envers et contre tous. Protéger la bonne cause. Protéger l'innocence.*

Il signifie aussi, S'intéresser, contribuer à la fortune d'une personne, veiller au maintien, au progrès d'une chose. *Qui est-ce qui vous protégera? Un ami du ministre le protége. Protéger la religion. Protéger les autels. Protéger les arts, le commerce, l'agriculture, les lettres, les sciences, etc.*

Il signifie quelquefois, Garantir, mettre à l'abri d'une incommodité, d'un danger. *Ce mur nous protége contre le froid. Ces arbres nous protégent de leur ombre. Ce fort, cette citadelle protége la ville.*

PROTÉGÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Cet homme est un des protégés du ministre. C'est son protégé, sa protégée.*

PROTESTANT, ANTE. s. Nom qui a été donné d'abord aux luthériens, et qu'on a étendu depuis aux calvinistes et à ceux qui suivent la religion anglicane. *Les protestants d'Allemagne. Les opinions des protestants. Il a épousé une protestante.*

Il est aussi adjectif. *Religion protestante. Les princes protestants. Un ministre, un pasteur protestant. Les États protestants. C'est une ville protestante. Cet homme est protestant. Cette femme est protestante.*

PROTESTANTISME. s. m. La croyance des Églises protestantes dans tous les points où elle diffère de la foi de l'Église catholique.

PROTESTATION. s. f. Témoignage public, déclaration publique que l'on fait de ses dispositions, de sa volonté. *Il fit une protestation de sa fidélité au service du roi.*

Il signifie aussi, Promesse, assurance positive. *Il lui a fait mille protestations d'amitié, de service, de fidélité, d'attachement inviolable.*

Il signifie aussi, Déclaration en forme par laquelle on proteste contre quelque chose. *Protestation verbale. Protestation par écrit. Faire sa protestation par-devant notaire. Faire sa protestation contre une résolution, contre un arrêt, contre un acte. Rédiger, signer une protestation. Donner acte d'une protestation. Nonobstant toutes protestations à ce contraires. Il a fait ses protestations.*

PROTESTER. v. a. Promettre fortement, assurer positivement, publiquement. *Il lui protesta qu'il le servirait en toutes rencontres. Il lui protesta de ne l'abandonner jamais. Il proteste, dans sa préface, qu'il n'a jamais eu de tels sentiments. Je vous proteste qu'il ne m'en a rien dit. Je le proteste hautement. Je vous le proteste publiquement. Je vous le proteste sur mon honneur.*

PROTESTER, est aussi verbe neutre; et alors il signifie, Déclarer en forme qu'on tient pour nul, pour illégal, etc., ce qui a été résolu, délibéré, ou fait, et que l'on se pourvoira contre. *Protester contre une résolution, contre une délibération, contre une élection, contre une mesure arbitraire, contre une arrestation, etc. Il protesta contre.*

En termes de Palais, *Protester de violence,* Déclarer que c'est par violence, par force, que l'on condescend à quelque chose. *Il leur remit les papiers qu'ils demandaient, mais*

en même temps il protesta de violence. On dit de même, *Protester de nullité, protester d'incompétence,* Déclarer que l'on regarde une procédure comme nulle, un juge comme incompétent.

PROTESTER, en termes de Banque et de Commerce, Faire un protêt. Dans ce sens, il est actif. *Protester une lettre de change. Quand un banquier manque à payer une lettre de change dans le terme prescrit, il faut la protester, on peut la protester, la faire protester. Protester un billet.*

Il se dit, quelquefois, en parlant Des personnes. *Ce négociant est mal dans ses affaires, il a déjà été protesté deux fois, on l'a protesté hier.*

PROTESTÉ, ÉE. part. passé. *Billet protesté. Lettre protestée.*

PROTÊT. s. m. T. de Banque et de Commerce. Acte par lequel, faute d'acceptation ou de payement d'une lettre de change à l'époque déterminée, on déclare que celui sur qui elle est tirée et son correspondant, seront tenus de tous les préjudices qu'on en recevra. *Faire un protêt par-devant notaire. Faire signifier un protêt. Protêt faute d'acceptation, faute de payement.*

Il se dit aussi d'Un acte semblable par lequel on fait constater le non-payement de tout autre effet de commerce.

PROTHÈSE. s. f. T. de Chirur. Addition artificielle d'une partie sur le corps humain, à la place de celle qui manque. *Prothèse dentaire.*

PROTO.... Préfixe, emprunté du grec, qui signifie Premier et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots.

PROTOCANONIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des livres sacrés qui étaient reconnus pour tels avant même qu'on eût fait des canons. Voyez DEUTÉROCANONIQUE.

PROTOCARBURE. s. m. T. de Chimie. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le carbone.

PROTOCHLORURE. s. m. T. de Chimie. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le chlore.

PROTOCOLE. s. m. Formulaire pour dresser des actes publics. *Le protocole des notaires, des greffiers, des huissiers.*

Il se dit aussi, chez les secrétaires d'État, chez les secrétaires des grands princes, et dans les administrations publiques, d'Un formulaire contenant la manière dont les rois, les grands princes et les chefs d'administration traitent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent. *Pour écrire à tel prince, il a consulté son protocole.*

PROTOCOLE, en Diplomatie, se dit Du registre où l'on inscrit les délibérations, les actes d'un congrès, d'une diète, etc.; et souvent de Ces délibérations, de ces actes mêmes. *Un protocole signé par les ministres de plusieurs puissances. Les limites de ce pays ont été fixées par le protocole de tel jour. Premier, second, troisième protocole.*

PROTONOTAIRE. s. m. Nom donné à des officiers de la cour de Rome, qui ont un degré de prééminence sur tous les notaires de la même cour, et qui reçoivent les actes des consistoires publics, et les expédient en forme. *Le collège des douze protonotaires participants est le premier des collèges des prélats qui ne sont pas évêques.*

PROTOSYNCELLE. s. m. (On prononce l'S fortement.) Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Église grecque.

PROTOTYPE. s. m. Original, modèle, premier type, premier exemplaire. Il se dit proprement Des choses qui se moulent ou qui se gravent. *On a moulé ces figures sur les prototypes qui sont à Rome. Cette médaille est le prototype sur lequel on a moulé toutes les autres.*

Il s'emploie quelquefois figurément et par plaisanterie. *Cet homme est un prototype de sagesse, un prototype d'éloquence.*

PROTOXYDE. s. m. T. de Chimie. L'oxyde le moins oxygéné de tous ceux que peut former une substance quelconque, en se combinant avec l'oxygène. *Le protoxyde d'azote.*

PROTUBÉRANCE. s. f. T. d'Anat. Avance, éminence, saillie. *Les protubérances du crâne, du cerveau.*

PROTUBÉRANT, ANTE. adj. Qui fait saillie. *Un front protubérant.*

PROTUTEUR. s. m. Celui qui est nommé pour gérer les affaires d'un mineur domicilié en France et ayant des biens dans les colonies; et Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est néanmoins fondé à gérer et administrer les affaires d'un mineur. *Celui qui épouse une tutrice, devient protuteur.*

PROU. adv. Assez, beaucoup. Il est vieux, et ne s'emploie que dans ces locutions familières : *Peu ou prou. Ni peu ni prou.*

PROUE. s. f. La partie de l'avant d'un navire. *Aller de poupe à proue, de la poupe à la proue. La proue d'un vaisseau. La proue d'une galère, d'un brick. Un bâtiment qui a tant de pieds de poupe à proue, entre poupe et proue.*

PROUESSE. s. f. Action de preux, vaillance. *Dans cette extrémité il se rappela son antique prouesse. Cette armée aussi célèbre par ses prouesses que par ses malheurs.* Dans ce sens, on l'emploie aussi ironiquement. *Il va partout contant ses prouesses.*

Il se dit, figurément et par plaisanterie, de Certains excès, surtout d'un excès de débauche. *On vante vos prouesses. On parle fort de ses prouesses. Il a fait de grandes prouesses.*

Ironiq., *Voilà une belle prouesse,* se dit en parlant De quelque action ridicule, ou blâmable.

PROUVER. v. a. Établir la vérité de quelque chose par un raisonnement convaincant, ou par un témoignage incontestable, ou par des pièces justificatives. *Prouver une proposition. Les premiers principes ne se prouvent pas, ils se supposent. Prouver une majeure. Prouver une mineure. Prouver un fait. Prouver la vérité d'un fait. Prouver une chose en justice, la prouver par témoins irréprochables. Prouver jusqu'à la démonstration. On prouva par bons témoins qu'il était alors chez lui. Le crime a été suffisamment prouvé. Il prouvait cela par beaucoup de raisons. On prouva par ses lettres et par sa propre signature, qu'il était d'intelligence avec les ennemis. Ce que vous dites là prouve qu'il est riche, mais ne prouve pas qu'il soit honnête homme. Ce n'est pas tout que d'alléguer des faits, il faut les prouver. Reste à prouver. Condamné faute d'avoir pu prouver l'alibi. Qu'est-ce que cela prouve?*

PROUVER, signifie quelquefois, par extension, Montrer, marquer, donner lieu de connaître. *Cette action prouve beaucoup de bonté, beaucoup de dureté de cœur, beaucoup d'égoïsme. Cette réponse prouve beaucoup de présence d'esprit. Cet événement prouve que je ne m'étais pas trompé dans mes conjectures. Cela prouve la nécessité d'en finir.*

PROUVÉ, ÉE. part. passé.

PROVÉDITEUR. s. m. Nom que les Vénitiens donnaient à certains officiers publics qui avaient le commandement d'une flotte, ou d'une province, ou d'une place de guerre, ou qui étaient chargés de quelque inspection particulière. *Provéditeur de la santé.*

PROVENANCE. s. f. T. de Commerce et de Douanes. Il se dit de Tout ce qui provient d'un pays, de tout ce qui est transporté d'un pays dans un autre ; et il s'emploie surtout au pluriel. *Les provenances de ce pays ne sont pas soumises aux mêmes droits que celles de tel autre.* On dit de même, *Des marchandises de provenance étrangère.*

PROVENANT, ANTE. adj. Qui provient. *Tous les deniers provenants de la vente des meubles ont été employés à cela. Les sommes provenantes de la vente des différents effets s'élevaient à tant. Les biens provenants de la succession.*

PROVENDE. s. f. Provision de vivres. *Bonne provende. Songeons à la provende. Il faut aller à la provende.* Il est familier et peu usité.

Il se dit, en Économie rurale, d'Un mélange de pois, d'avoine, de vesce, etc., qu'on donne aux brebis et aux moutons.

PROVENIR. v. n. Procéder, venir, dériver, résulter. *Sa disgrâce provenait de sa franchise. D'où croyez-vous que proviennent tant d'abus? Cela provient de ce qu'il n'y a pas de surveillance. De là sont provenus tous les désordres. Cette maladie provenait d'un amas d'humeurs. Les enfants qui proviendront de ce mariage. Les biens qui proviennent de la succession.*

PROVENU, UE. part. passé.

PROVERBE. s. m. Espèce de sentence, de maxime exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. *La plupart des proverbes sont figurés. Les proverbes renferment beaucoup d'instructions utiles. Il y a des mots qui deviennent proverbes en naissant. Cela a fait proverbe dans l'instant. Cela a passé en proverbe. Il ne parle que par proverbes. Les sentences sont les proverbes des gens bien élevés, et les proverbes sont les sentences du peuple.*

Proverbes de Salomon, Les sentences, les paraboles, les maximes de Salomon, contenues dans le livre qui porte le titre de Proverbes.

PROVERBE, se dit aussi d'Une espèce de petite comédie qui se joue en société, et qui renferme le sens d'un proverbe qu'on donne à deviner. *Ils ont joué des proverbes. Il a fait, il a composé un joli proverbe. On vient de publier un recueil de nouveaux proverbes.*

PROVERBIAL, ALE. adj. Qui tient du proverbe. *La conversation familière souffre les façons de parler proverbiales, les expressions proverbiales.*

PROVERBIALEMENT. adv. D'une manière proverbiale. *Parler proverbialement. On dit proverbialement, La pelle se moque du fourgon.*

PROVIDENCE. s. f. La suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. *L'univers est réglé par la providence de Dieu. C'est un secret de la providence divine. La divine providence. Se reposer sur la Providence. C'est un coup de la Providence. Il faut s'abandonner à la Providence. Il ne faut pas compter sur la Providence de manière qu'on ne fasse rien pour se tirer de peine. Les soins de la Providence. Les dons de la Providence. Les décrets, les conseils, les desseins, les vues, les ordres de la Providence. Sans doute ces événements entrent dans l'ordre de la*

Providence. La conduite de la Providence est au-dessus de notre jugement.

Fig. et fam., *Être la providence de quelqu'un*, Contribuer beaucoup à sa fortune ou à son bonheur, songer pour lui à tout ce qui peut lui être utile ou agréable. *Cet auteur est la providence des libraires. Vous êtes ma providence, ma seconde providence.*

PROVIDENTIEL, ELLE. adj. Qui a rapport à la Providence, qui est un effet de la Providence. *Un événement providentiel.*

PROVIGNEMENT. s. m. T. d'Agricult. Action de provigner.

PROVIGNER. v. a. T. d'Agricult. Coucher en terre les jeunes pousses d'un cep de vigne, après y avoir fait une entaille, afin qu'elles prennent racine, et qu'il s'en forme d'autres ceps. *Provigner une vigne pour la regarnir.*

Il se dit, par extension, en parlant De plusieurs autres genres de plantes.

Il est quelquefois neutre, et signifie, Multiplier. *Ce plant a beaucoup provigné cette année.*

Il se dit aussi figurément dans le même sens. *Cette famille provigne beaucoup. L'hérésie a beaucoup provigné.* Dans cette acception, il a vieilli.

PROVIGNÉ, ÉE. part. passé.

PROVIN. s. m. T. d'Agricult. Rejeton d'un cep de vigne provigné. *Voilà des provins qui viennent bien. Les provins ne rapportent pas la première année.*

PROVINCE. s. f. Étendue de pays qui fait partie d'un État, et qui comprend plusieurs villes, bourgs, villages, etc., pour l'ordinaire sous un même gouvernement. *La France était divisée en provinces. La province de Guienne, de Normandie, etc. Les provinces d'un royaume. Ce prince voyait la plupart de ses provinces au pouvoir de l'ennemi. Les gouverneurs des provinces. Les États, les députés de telle province.*

Il se dit, par extension, Des habitants mêmes d'une province. *Cette province était surchargée d'impôts. Plusieurs provinces se soulevèrent.*

Les Provinces-Unies, Les sept provinces qui composaient la république de Hollande.

PROVINCE, en parlant De la France, se dit, au singulier, Des provinces, des départements en général ou dans un sens indéterminé, et presque toujours par opposition à La capitale ou à La cour. *Homme de province. Gens de province. Une dame de province. Noble de province. Noblesse de province. Aller en province. Partir pour la province. Se fixer en province. Demeurer en province. Il n'aime pas la vie de province.*

Il se dit aussi Des habitants des provinces en général. *Toute la province en parle. Cet ouvrage a charmé la cour, la ville et la province.*

Il a encore un air de province, se dit D'un homme venu depuis peu de sa province, et qui n'a pas encore pris l'air, les manières, le langage des habitants de la capitale. On dit dans le même sens : *Langage de province. Accent de province. Mot de province. Manières de province. Cela sent la province.*

Dans l'ancienne circonscription ecclésiastique de la France, *Province ecclésiastique*, L'étendue de la juridiction d'une métropole. *Il y avait dix-huit provinces ecclésiastiques dans le royaume.* En ce sens, on disait plus ordinairement, *Province*, absolument. *La province de Lyon. La province de Sens. La province de Reims. La province de Paris; etc. Toute la Bourgogne était de la province de Lyon. Toute la Bretagne était de la province de Tours.*

PROVINCE, parmi les Religieux, se dit d'Un certain nombre de monastères soumis à la direction d'un même supérieur, appelé *Provincial. Les cordeliers de la province de France. Les augustins de la province d'Aquitaine.*

PROVINCE, en termes d'Histoire romaine, Pays conquis hors de l'Italie, assujetti aux lois romaines et administré par un gouverneur romain. *Après la défaite de Persée, la Macédoine fut réduite en province romaine.*

PROVINCIAL, ALE. adj. Qui appartient à une province, qui concerne une province. *Administration provinciale. Assemblée provinciale. Synode provincial. Concile provincial. Chapitre provincial. Commissaire provincial. Baillis, juges provinciaux. États provinciaux.*

Il se dit souvent De l'air, des manières, du langage, etc., des personnes de province, par opposition A l'air, aux manières, etc., des habitants de la capitale. *Air provincial. Manières provinciales. Langage, accent, style provincial.*

Il est aussi substantif, en parlant Des personnes; et alors il se dit presque toujours par une espèce de dénigrement, par moquerie. *C'est un provincial, une provinciale. Il nous amena une bande de provinciaux.*

PROVINCIAL, parmi les Religieux, Le supérieur général qui a inspection sur toutes les maisons d'une province de son ordre. *Le provincial, le père provincial des cordeliers de France, des augustins d'Aquitaine.*

PROVINCIALAT. s. m. Dignité du provincial d'un ordre religieux. *Ce religieux a joui longtemps du provincialat.*

Il signifie aussi, Le temps durant lequel un religieux a été revêtu de cette dignité. *Il a fait telle chose pendant son provincialat.*

PROVINCIALISME. s. m. Locution particulière à une province. *On remarque dans son style quelques provincialismes.*

PROVISEUR. s. m. Chef d'un lycée. *Proviseur du lycée de Louis le Grand, de Henri IV, etc.*

Il se disait autrefois Du chef de certaines corporations, de certaines maisons. *Proviseur de Sorbonne.*

PROVISION. s. f. Amas de choses nécessaires ou utiles, soit pour la subsistance d'une maison, d'une ville, d'une province, soit pour la défense d'une place de guerre. *Grande provision. Bonne provision. Provision de vin, de blé, de sel. Aller à la provision. Il n'a besoin ni de vin ni de bois pour cette année, il en a sa provision. Dans les maisons bien réglées, on fait de bonne heure sa provision de bois, de vin. La place est munie de toutes sortes de provisions de guerre et de bouche.* Par extension, *Faire provision de livres, faire bonne provision de livres pour la campagne.*

Prov., *Provision, destruction*, ou *Provision, profusion*, Quand on a dans un ménage une provision faite des choses nécessaires à la vie, on en consomme plus que s'il fallait se les procurer à mesure.

Faire ses provisions, Se pourvoir des choses nécessaires. *Il ne sera pas surpris, il a fait ses provisions.*

Provisions de carême, Le beurre, l'huile, le poisson salé, les légumes, les fruits secs, et tout ce que les catholiques mangent ordinairement pendant le carême.

En termes de Commerce et de Banque, *Provision de lettre de change*, La somme qui, dans les mains de celui sur lequel une lettre de change est tirée, doit servir au payement de cet effet. *Faire la provision d'une lettre de change.*

PROVISION, se dit figurément en parlant Des choses morales, et il signifie, Nombre, quantité, dose. *Ne cherchez pas à lui donner des ridicules, il en a déjà sa bonne provision. Cet homme, qui a beaucoup lu, a bonne provision de lieux communs sur toutes sortes de sujets. Il faut avoir une grande provision de patience.*

PROVISION, en termes de Palais, Ce qui est adjugé préalablement à une partie, en attendant le jugement définitif, et sans préjudice des droits réciproques au principal. *On lui a adjugé une provision de six mille francs. Provision alimentaire. Sentence de provision. Cet homme ayant été battu, outragé, a obtenu une provision de trois mille francs. Gagner la provision.*

PROVISION, en Matière ecclésiastique, se disait Du droit de pourvoir à un bénéfice. *La nomination de ce bénéfice appartenait à tel patron, et la provision appartenait à l'ordinaire.*

PROVISIONS, au pluriel, signifie, Les lettres par lesquelles un bénéfice ou un office est conféré à quelqu'un. *Obtenir des provisions. Prendre des provisions. Il n'avait pas encore ses provisions. Il attendait ses provisions. Les provisions d'un office expédiées, scellées à la grande chancellerie. On lui fit rapporter ses provisions. Faire insinuer, faire enregistrer ses provisions.* Dans la même acception, l'on dit, *Des lettres de provision*, au singulier. *Présenter ses lettres de provision.*

Il s'emploie aussi au singulier, en parlant Des bénéfices, et signifie, L'acte du supérieur qui a donné le titre. *La provision est nulle et vicieuse. Un faux exposé rend la provision nulle.*

PAR PROVISION. loc. adv. Provisoirement, en attendant et préalablement. *Il a été ordonné par provision qu'il jouirait de la terre, qu'il toucherait la somme en donnant caution.*

Il s'emploie aussi dans le langage familier et par plaisanterie. *Comme nous ne dinerons qu'à huit heures, je vais par provision faire un second déjeuner.*

PROVISIONNEL, ELLE. adj. Qui se fait par provision, en attendant ce qui sera réglé définitivement. *Traité provisionnel. Partage provisionnel.*

PROVISIONNELLEMENT. adv. Par provision. *Cela a été ordonné provisionnellement.*

PROVISOIRE. adj. des deux genres. T. de Procéd. Il se dit D'un jugement rendu par provision. *Jugement provisoire. Sentence provisoire. Arrêt provisoire.*

Mainlevée provisoire, Mainlevée qui a été ordonnée en jugement par provision.

Matière provisoire, Ce qui requiert célérité. *Les aliments, les réparations, etc., sont matière provisoire.* On dit dans un sens analogue, *Demande provisoire.*

Exécution provisoire, Celle qui a lieu nonobstant l'appel du jugement. *Ordonner, prononcer l'exécution provisoire, avec ou sans caution.*

PROVISOIRE, s'emploie aussi dans le langage ordinaire, et signifie, Qui se fait en attendant une autre chose, préalablement à une autre chose. *Nous avons fait un arrangement provisoire. Ce n'est là qu'un établissement provisoire.*

En politique, *Gouvernement provisoire*,

Gouvernement, état de choses qui n'est pas définitif.

Provisoire, s'emploie aussi substantivement dans toutes ses acceptions. *Il a gagné le provisoire. Introduire un provisoire. Ce n'est là qu'un provisoire. Faire cesser le provisoire.*

PROVISOIREMENT. adv. Par provision. Il est particulièrement d'usage en termes de Palais. *Cela n'a été jugé que provisoirement.*

Il s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire, et signifie, En attendant. *On arrange mon appartement, et provisoirement je loge dans ce cabinet.*

PROVISORAT. s. m. Dignité, qualité de proviseur.

Il se dit aussi de La durée des fonctions d'un proviseur.

PROVISORERIE. s. f. Office, emploi de proviseur. *La provisorerie de Sorbonne. La provisorerie du collège de Navarre.* En parlant Des proviseurs actuels, on dit, *Provisorat.*

PROVOCANT, ANTE. adj. Qui excite. *Regards provocants. Des sourires provocants.*

PROVOCATEUR, TRICE. adj. Qui provoque. *Agent provocateur.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est lui qui a été le provocateur.*

PROVOCATION. s. f. Action de provoquer. *Provocation à la révolte. Crime de provocation. Coupable de provocations. Ces continuelles provocations finirent par le lasser. Provocation à l'incontinence. Provocation au sommeil. Il a vomi sans aucune provocation.*

PROVOQUER. v. a. Inciter, exciter. *Provoquer quelqu'un au combat. Il l'a frappé, mais il avait été provoqué par beaucoup d'injures. On l'avait provoqué à se battre. Si on ne l'avait provoqué à boire, il ne se serait pas enivré. Il y a de froides plaisanteries qui provoquent plus à la colère que de grosses injures. Cela provoque au sommeil.*

Provoquer le sommeil, Causer, faciliter le sommeil, faire dormir; et, *Provoquer le vomissement*, Exciter à vomir. *L'opium provoque le sommeil. L'émétique provoque le vomissement.*

Provoqué, ée. part. passé.

PROXÈNE. s. m. T. d'Antiq. Celui qui dans une ville grecque était l'hôte, le mandataire des habitants d'une autre cité qui lui avait confié cet office. *Les fonctions des proxènes avaient de l'analogie avec celles de nos agents consulaires.*

PROXÉNÈTE. s. m. Anciennement Courtier, celui qui négociait un marché. Il ne s'emploie plus aujourd'hui qu'en mauvaise part, et s'applique Aux entremetteurs de marchés honteux entre les deux sexes.

PROXIMITÉ. s. f. Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. *La proximité des lieux où l'on a souvent affaire, épargne bien du temps. La proximité de leurs maisons leur donne la facilité de se voir à toute heure. Le théâtre est à sa proximité. Avoir une chose à sa proximité, à proximité.*

Proximité, se dit aussi de La parenté qui est entre deux personnes. *C'est la proximité du sang, plutôt que l'amitié, qui les a unis dans un même intérêt. Il y a proximité de sang entre eux. La proximité qui est entre nous. La proximité du degré.*

PRU

PRUDE. adj. des deux genres. Qui affecte un air de sagesse, une circonspection excessive dans tout ce qui touche à la pudeur et à la bienséance. *C'est une femme qui a toujours été prude. Elle a toujours passé pour prude.* On dit, dans un sens analogue, *Un air, une mine, un extérieur prude. Ce jeune homme a un air prude, un petit air prude, dont on serait la dupe.* Il se dit plus ordinairement Des femmes.

Il est aussi substantif, mais alors on ne le dit jamais que Des femmes. *C'est une prude. Les prudes et les coquettes.*

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence. *Agir prudemment. Se conduire prudemment.*

PRUDENCE. s. f. Vertu qui fait apercevoir et éviter les dangers et les fautes, qui fait connaître et pratiquer ce qui est convenable dans la conduite de la vie. *Agir, se conduire avec prudence. La prudence doit être la règle de toutes les actions. Il n'y a pas de prudence à en user de la sorte. Il a bien manqué de prudence dans cette occasion. Se conduire selon les règles de la prudence humaine. Une prudence consommée. Ce magistrat s'est conduit avec beaucoup de prudence. Ce général a donné des marques d'une grande prudence dans toutes ses campagnes. Sa valeur est réglée par la prudence. Il y a eu de la prudence à lui de s'être comporté comme il a fait. Je m'en remets, je m'en rapporte à votre prudence. Je me repose sur votre prudence. J'admire la prudence de votre conduite, de vos discours. La prudence est une des quatre vertus cardinales.*

Dans le style de l'Écriture sainte, *Prudence mondaine, prudence de la chair, prudence du siècle*, L'habileté dans la conduite, lorsqu'elle ne regarde que les choses du monde, et qu'elle n'a point de rapport à celles du ciel; par opposition à *Prudence chrétienne*, Celle qui nous apprend à discerner ce qui conduit à Dieu de ce qui en éloigne, et nous fait préférer l'un à l'autre.

Prov., *Avoir la prudence du serpent*, Être fort prudent.

PRUDENT, ENTE. adj. Qui a de la prudence, qui est doué de prudence. *C'est un homme très prudent, une femme très prudente.*

Il se dit aussi De la conduite dans les affaires du monde, et des choses qui y ont rapport. *Il a tenu une conduite prudente dans cette affaire. Il fit une réponse très prudente. Ce fut une action prudente que la sienne. Il fit une retraite fort prudente. Il a gardé un silence prudent. Vos avis prudents m'ont empêché de faire cette faute.*

PRUDERIE. s. f. Affectation de paraître sage, circonspection excessive sur des choses frivoles qui semblent regarder la pudeur et la bienséance. Il ne se dit qu'en parlant Des femmes. *Elle affecte une certaine pruderie. Elle se pique de pruderie. C'est une pruderie hors de saison. Elle est d'une pruderie insupportable. Elle a un air de pruderie.*

PRUD'HOMIE. s. f. Probité, sagesse dans la conduite. *C'est un homme d'une grande prud'homie. J'ai toujours eu bonne opinion de sa prud'homie.* Il est vieux.

PRUD'HOMME. s. m. Vieux mot qui signifiait autrefois, Un homme sage, un homme d'honneur et de probité. On ne s'en sert plus que pour désigner Un homme expert et versé dans la connaissance de certaines choses. *L'arrêt portait qu'on s'en remettrait au dire de prud'hommes et gens à ce connaissants. Il y a des conseils de prud'hommes qui jugent les différends en matière d'arts et de métiers, entre les ouvriers et les maîtres.*

Il se dit particulièrement, dans les ports et les villes de la Méditerranée, de Pêcheurs élus par les gens de leur profession, pour connaître des contraventions et des contestations relatives à la pêche maritime.

PRUNE. s. f. Fruit à noyau dont la chair est couverte d'une peau lisse et fleurie, et dont il y a diverses espèces. *Grosse prune. Bonne prune. Prune qui quitte le noyau. Prune impériale. Prune de damas. Prune dauphine. Prune de perdrigon. Prune diaprée. Prune de Sainte-Catherine. Prune de damas violet. Prune de damas blanc. Prune de damas noir. Prune de damas rouge. Prune de Brignoles. Prune de reine-Claude. Prunes de Monsieur. Prunes de mirabelle. Prunes sèches. Prunes confites. Prunes à l'eau-de-vie.*

Pour des prunes. loc. adv. et prov. Pour peu de chose, pour rien. On ne l'emploie guère qu'avec la négative ou dans une interrogation qui vaut une négative. *Ce n'est pas pour des prunes qu'ils se sont rassemblés. Ils ne sont pas là pour des prunes. Suis-je donc venu pour des prunes?* Cette locution est populaire.

PRUNEAU. s. m. Prune séchée au four ou au soleil. *Des pruneaux de Tours. Une boîte de pruneaux. Manger des pruneaux. Faire cuire des pruneaux.*

Fig. et fam., *C'est un petit pruneau*, ou *C'est un pruneau relavé*, se dit, par plaisanterie, D'une fille ou d'une femme qui a le teint extrêmement brun.

PRUNELAIE. s. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELLE. s. f. Sorte de petite prune sauvage, dont le suc desséché entre dans quelques préparations pharmaceutiques.

Fig. et fam., *Du jus de prunelle*, Du vin fort mauvais et fort âpre.

PRUNELLE. s. f. L'ouverture qui paraît noire dans le milieu de l'œil, et par laquelle les rayons passent pour peindre les objets sur la rétine. *La prunelle de l'œil. Une taie qui couvre la prunelle de l'œil. La dilatation de la prunelle.*

Prov., *Jouer de la prunelle*, Jeter des œillades, faire quelques signes des yeux. Il se dit ordinairement en parlant Des signes qu'un homme et une femme se font l'un à l'autre, quand ils sont d'intelligence.

Prov., *Conserver quelque chose comme la prunelle de ses yeux*, La conserver soigneusement, précieusement.

PRUNELLE. s. f. Espèce d'étoffe de laine. *Culotte de prunelle. Souliers de prunelle pour des femmes.*

PRUNELLIER. s. m. Prunier sauvage, arbrisseau épineux qui porte les prunelles.

PRUNIER. s. m. Arbre qui porte des prunes. *Prunier en plein vent. Prunier en espalier. Planter des pruniers. Secouer le prunier. Cueillir le prunier.*

PRURIGINEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui cause de la démangeaison. *Douleur prurigineuse.*

PRURIGO. s. m. T. de Médec. Éruption de petits boutons qui causent de la démangeaison.

PRURIT. s. m. T. de Médec. Démangeaison vive. *Il a une grattelle qui lui cause un prurit continuel. La transpiration supprimée ou retenue par les pièces d'appareil, dans les fractures, occasionne le prurit. Les vieillards sont sujets au prurit.*

Il se dit quelquefois, particulièrement, d'Une démangeaison ou d'un chatouillement agréable.

PRUSSIATE. s. m. T. de Chimie. Genre

de sels qui sont produits par l'acide prussique.

PRUSSIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qu'on obtient de différentes substances animales ou végétales, et qui, combiné avec le fer, donne le bleu de Prusse. *L'acide prussique est un des poisons les plus violents.* On l'appelle aussi *Cyanhydrique.*

PRY

PRYTANE. s. m. T. d'Antiq. grecque. Nom qu'on donnait à l'un des premiers magistrats, dans certaines républiques. À Athènes, ce nom était commun aux cinquante sénateurs de la tribu qui avait à son tour la préséance dans le sénat. *Le prytane de Corinthe. Le sénat d'Athènes était présidé par le chef des prytanes, dont les fonctions ne duraient qu'un jour. Les prytanes participaient au gouvernement de la république, et rendaient la justice.*

PRYTANÉE. s. m. T. d'Antiq. grecque. Édifice qui était destiné à l'habitation des prytanes, et qui servait encore à d'autres usages civils et religieux. *La plupart des villes considérables de la Grèce avaient leur prytanée. Chez les Athéniens, on entretenait dans le prytanée les citoyens qui avaient rendu des services importants ou qui avaient remporté des prix aux jeux Olympiques.*

Avant le rétablissement de l'université, ce nom avait été donné à une maison d'instruction publique. *Il avait été élevé au prytanée.* On appelle encore aujourd'hui *Prytanée*, Le collège militaire de la Flèche.

PSA

PSALLETTE. s. f. Lieu où l'on élève et exerce des enfants de chœur. Il a vieilli.

PSALMISTE. s. m. Nom donné particulièrement et par excellence à David, comme auteur des psaumes. *Le Psalmiste est plein de ces sortes d'expressions.*

PSALMODIE. s. f. Manière de chanter ou de réciter, à l'église, les psaumes et le reste de l'office. Voyez Psalmodier.

Il se dit figurément d'Une manière monotone de déclamer, de débiter des vers ou de la prose. *Sa déclamation est une ennuyeuse psalmodie, une psalmodie continuelle.*

PSALMODIER. v. n. Réciter des psaumes, dans l'église, sans inflexion de voix, et toujours sur une même note. *Dans tel ordre, les religieux ne chantent point, ils ne font que psalmodier.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Déclamer des vers ou de la prose d'une manière monotone. *Cet acteur, cet orateur ne fait que psalmodier. Il endort son auditoire à force de psalmodier.*

Il s'emploie quelquefois activement. *Psalmodier une prière.*

Fig., *Psalmodier un discours.*

Psalmodié, ée. part. passé.

PSALTÉRION. s. m. Sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes de fil de fer ou de laiton, que l'on touche avec une petite verge de fer ou avec un petit bâton recourbé. *Jouer du psaltérion.*

PSAUME. s. m. Il se dit Des cantiques sacrés composés par David, ou qui lui sont communément attribués. *Les psaumes sont au nombre de cent cinquante. Le psaume trentième. Le psaume cinquante. L'Église chante les psaumes. Un commentaire sur les psaumes. Traduire les psaumes. Paraphrase sur les psaumes. Psaumes graduels :* voyez Graduel.

Les Psaumes de la pénitence, ou *Les Psaumes pénitentiaux*, et vulgairement, *Les sept Psaumes*, Sept psaumes que l'Église a choisis pour servir de prière à ceux qui demandent pardon à Dieu de leurs péchés. *Dire les sept Psaumes. On lui a donné les sept Psaumes pour pénitence.*

PSAUTIER. s. m. Recueil des psaumes composés par David, ou qui lui sont communément attribués. *Savoir le psautier par cœur.*

PSE

PSEUDO. Mot tiré du grec qui s'unit à certains noms pour marquer que la qualité qu'ils expriment est fausse, ou qu'elle ne convient pas exactement à la chose ou à la personne. *Pseudo-prophète. Pseudo-acacia. Pseudo-diptère. Pseudo-narcisse.*

PSEUDONYME. adj. des deux genres. Il se dit Des auteurs qui publient des livres, des écrits sous un nom supposé. *Il y a eu beaucoup d'auteurs pseudonymes parmi les écrivains de Port-Royal.*

Il se dit aussi Des ouvrages mêmes. *Ouvrage pseudonyme. Écrit pseudonyme. Poème pseudonyme.*

PSO

PSORA ou **PSORE**. s. f. T. de Médec., emprunté du grec. Nom de différentes maladies de la peau, caractérisées par des vésicules ou des pustules. Il se dit aussi quelquefois de La gale.

PSORIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est de la nature des maladies pustuleuses et particulièrement de la gale. *Virus psorique.*

Il se dit aussi Des remèdes qu'on emploie contre la gale. *Remèdes psoriques.*

PSY

PSYCHÉ. s. f. Grand miroir mobile que l'on peut incliner à volonté, au moyen de deux axes qui l'attachent par le milieu aux deux montants d'un châssis. *Une psyché est très commode aux femmes pour s'habiller.*

PSYCHIQUE. adj. des deux genres. T. de Philosophie. Qui a rapport à l'âme, aux facultés intellectuelles et morales. *Phénomènes psychiques.*

PSYCHOLOGIE. s. f. (Dans ce mot et les deux suivants, CH se prononce K.) Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations.

PSYCHOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la psychologie.

PSYCHOLOGISTE ou **PSYCHOLOGUE**. s. m. Celui qui s'occupe de psychologie, ou qui en traite.

PSYLLE. s. m. Charlatan qui apprivoise des serpents, qui joue avec des serpents. Il n'est guère employé qu'en parlant Des anciens, et dans les Relations de voyages. *Les psylles égyptiens. Les psylles chinois.*

PTE

PTÉRODACTYLE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de reptiles, de formes bizarres, qu'on a rangés tantôt parmi les oiseaux, tantôt parmi les poissons et dont on ne connaît que des débris fossiles. *On pense que le ptérodactyle avait des ailes comme la chauve-souris.*

PTY

PTYALISME s. m. T. de Médec. Salivation, crachement fréquent et presque continuel

PUA

PUAMMENT. adv. Avec puanteur. Il est peu usité.

Fig. et fam., *Mentir puamment*, Mentir grossièrement et impudemment.

PUANT, PUANTE. adj. Qui sent mauvais, qui a une mauvaise odeur. *Pieds puants. Chair puante. Haleine puante.*

En termes de Chasse, *Bêtes puantes*, Certaines bêtes, comme les renards, les blaireaux, etc.

Fam. et fig., *Mensonge puant*, Mensonge grossier et impudent; et, *Puant menteur*, Celui qui fait des mensonges de cette espèce.

Puant, est quelquefois substantif. *C'est un puant, un vilain puant.* Dans cet emploi, il est populaire.

PUANTEUR. s. f. Mauvaise odeur. *D'où vient cette puanteur? Quelle puanteur! On n'y saurait habiter à cause de la puanteur. La puanteur de l'haleine. La puanteur d'un égout.*

PUB

PUBÈRE. adj. et s. des deux genres. T. de Physiologie. Qui a atteint l'âge de puberté. *Sous ce climat, les garçons et les filles sont pubères beaucoup plus tôt que dans nos contrées.*

Il signifie, en termes de Jurisprudence, Qui a atteint l'âge où la loi permet qu'on se marie. *Suivant la loi romaine, un garçon était pubère à quatorze ans, et une fille à douze.*

PUBERTÉ. s. f. L'état des garçons et des filles qui sont nubiles. *Les signes de la puberté. Le passage de l'enfance à la puberté. L'époque de la puberté. Elle n'est pas encore dans l'âge de puberté. Quand il aura atteint l'âge de puberté. Les femmes arrivent plus tôt que les hommes à l'âge de puberté.*

Âge de puberté, signifie aussi, L'âge auquel la loi permet qu'on se marie. *Suivant nos lois, l'âge de puberté est de dix-huit ans pour les garçons, et de quinze ans pour les filles.*

PUBESCENT, ENTE. adj. T. de Botan. Qui est garni de poils fins, courts et mous, plus ou moins rapprochés, mais distincts. *Tige pubescente. Feuilles pubescentes.*

PUBIEN, ENNE. adj. T. d'Anat. Qui appartient ou qui a rapport au pubis. *Articulation pubienne. Ligaments pubiens.*

PUBIS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat. Os situé à la partie antérieure et supérieure du bassin. On dit aussi adjectivement, *L'os pubis.*

Pubis, se dit encore de L'espèce d'éminence qui termine le bas-ventre, et qui se garnit de poil à l'époque de la puberté.

PUBLIC, IQUE. adj. Qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple. *L'intérêt public. L'autorité publique. L'utilité publique. Le trésor public. Les revenus publics. La dette publique. Les effets, les fonds publics. Il est de l'avantage public, du bien public que cela soit. Toutes les révoltes ont ordinairement pour prétexte le bien*

public. Une des guerres civiles sous Louis XI fut appelée la Guerre du bien public. Le service public. Les services publics. La voix publique est pour lui. L'opinion publique s'est déclarée en sa faveur. Il jouit de l'estime publique. Il a encouru le blâme public. Il brave la clameur publique. Le bonheur public est son ouvrage. Soulager la misère publique. Cet événement causa une douleur publique. Ceux qui ont été dans les emplois publics, dans les charges publiques. Exercer des fonctions publiques.

Esprit public, L'opinion, le sentiment du public.

Personnes publiques, Les personnes qui sont revêtues de l'autorité publique, qui exercent quelque emploi, quelque magistrature.

Vie publique, Les actions d'un homme revêtu de quelque dignité, ou chargé de quelque emploi, en tant qu'elles ont rapport à cette dignité, à cet emploi; par opposition à *Vie privée*, La vie particulière et domestique. *Il cherche, dans les douceurs de la vie privée, un dédommagement aux soucis de la vie publique. Sa vie publique est irréprochable, il n'en est pas de même de sa vie privée.*

Ministère public, Magistrature établie près de chaque tribunal, pour y veiller aux intérêts publics, et y requérir l'exécution et l'application des lois.

La partie publique, Le magistrat qui, dans les causes civiles ou criminelles, porte la parole au nom de la société.

Officier public, fonctionnaire public, Celui qui exerce quelque charge ou fonction publique.

Charges publiques, Les impositions que tout le monde est obligé de payer pour subvenir aux dépenses et aux besoins de l'État.

Droit public, Science qui fait connaître la constitution des États, leurs droits, leurs intérêts, etc.

PUBLIC, signifie aussi, Commun, à l'usage de tous. *La voie publique. Une place publique. Un chemin public. Une promenade publique. Les lieux publics. Les jardins publics. Les écoles publiques. Les tribunes publiques de la chambre des députés.*

Édifices publics, Édifices employés aux différents services publics.

Femmes publiques, filles publiques, Les prostituées.

PUBLIC, signifie aussi, Qui est manifeste, qui est connu de tout le monde, qui est répandu parmi le peuple. *C'est une nouvelle qui est déjà publique. C'est un bruit public. Rendre une chose publique. On a fait des défenses publiques. Le cri public s'élève contre lui. La chose n'est pas secrète, elle est publique, tout le monde la sait. Il fait profession publique de vous être dévoué. Cela est de notoriété publique. Cela est public.*

Il se dit particulièrement De ce qui a lieu en présence de tout le monde. *Audience publique. Séance publique. Cours public. Discussion publique. Débats publics. Affront public.*

PUBLIC, s'emploie aussi substantivement, et se dit Du peuple en général. *Travailler pour le public. Servir le public. Se sacrifier pour le public. L'intérêt du public doit être préféré à celui des particuliers. Il s'agit de l'intérêt du public. Il fut défrayé aux dépens du public. Il s'est répandu dans le public que... Que dit-on dans le public? Avis au public. Donner un ouvrage au public.*

Il se dit, particulièrement, d'Un nombre plus ou moins considérable de personnes, réunies pour assister à un spectacle, pour voir une exposition d'objets d'arts, etc. *Le public a mal accueilli cette tragédie. Satisfaire le goût du public. Les suffrages d'un public éclairé. Un public sévère. Un public indulgent. Votre public était difficile à émouvoir.*

EN PUBLIC. loc. adv. En présence de tout le monde, à la vue de tout le monde. *Paraître en public. Se montrer en public. Parler en public.*

PUBLICAIN. s. m. Parmi les Romains, on appelait ainsi Les fermiers des deniers publics. *L'ordre des publicains.* Les gens de cette profession étaient odieux parmi les Juifs; c'est pourquoi l'Évangile dit, *Il faut le traiter comme un païen et comme un publicain.*

Il est quelquefois appliqué, chez les modernes, Aux traitants, aux financiers, à ceux qui se chargent de percevoir les revenus publics; et alors on le prend toujours en mauvaise part. *D'avides publicains.*

PUBLICATION. s. f. Action par laquelle on rend une chose publique et notoire. *La publication de la guerre. La publication de la paix. Depuis la publication de telle ordonnance. La publication des bans d'un mariage. La publication de l'Évangile.*

La publication d'un livre, L'action de le mettre en vente, de le faire paraître. *Je ne sais quelle cause a retardé la publication de son livre.* On dit dans un sens analogue, *La publication d'un journal, d'un écrit périodique.*

PUBLICISTE. s. m. Celui qui écrit sur le droit public, sur la politique. *Un grand publiciste. C'est un jurisconsulte, mais non un publiciste.*

PUBLICITÉ. s. f. Notoriété publique. *La publicité du crime en rend la punition plus nécessaire.*

Il signifie plus ordinairement, Qualité de ce qui est rendu public. *La publicité des débats judiciaires en matière criminelle est consacrée par nos lois. Leurs démêlés ont eu, ont reçu la plus grande publicité. Il a donné toute la publicité possible à ses réclamations.*

PUBLICITÉ, signifie aussi, Annonce par les journaux, les affiches, les prospectus. *Frais de publicité. Un office de publicité.*

PUBLIER. v. a. Rendre public et notoire. *Publier une loi, un édit. Publier une ordonnance à son de trompe. Publier un manifeste. Publier des défenses. Publier la guerre. Publier la paix. L'Évangile a été publié par toute la terre. La renommée eut bientôt publié un événement si extraordinaire. Publier les miséricordes de Dieu. C'est une chose que je lui avais dite en secret, et il est allé la publier partout. Il ne se lasse point de publier partout les obligations qu'il vous a. Publier une nouvelle. Publier des bans.*

Publier un livre, un journal, Le mettre en vente, le faire paraître.

Fam., *Publier quelque chose sur les toits*, Le divulguer avec éclat. *Je lui avais dit sous le secret cette nouvelle, et il est allé la publier sur les toits.*

PUBLIÉ, ÉE. part. passé.

PUBLIQUEMENT. adv. En public, devant tout le monde. *C'est une chose qu'il a faite publiquement, il ne s'en est point caché. Je le lui ai dit, je le lui ai déclaré publiquement. Professer publiquement une doctrine dangereuse.*

PUC

PUCE. s. f. Petit insecte sans ailes, qui a six pattes, qui saute, qui se nourrit du sang de l'homme et de divers animaux. *Un enfant tout mangé de puces. Un chien tout plein de puces, tout couvert de puces. Le saut d'une puce. Piqûre de puces. Morsures de puces. Chercher ses puces. Tuer une puce.*

Prov. et fig., *Avoir la puce à l'oreille*, Être inquiet touchant le succès de quelque affaire; et, *Mettre à quelqu'un la puce à l'oreille*, Lui inspirer des inquiétudes.

PUCE, est aussi adjectif des deux genres, et signifie, Qui est d'un brun semblable à celui de la puce. *Couleur puce. Habit puce. Étoffe puce. Ruban puce.*

PUCEAU. s. et adj. m. Garçon qui n'a point connu de femme. Il est libre et peu usité.

PUCELAGE. s. m. État d'un homme qui n'a point connu de femme, et d'une femme qui n'a point connu d'homme. *Avoir son pucelage. Perdre son pucelage.* Il est familier et libre.

PUCELAGE, en Histoire naturelle, Espèce de petit coquillage univalve du genre des Porcelaines.

PUCELLE. s. f. Fille qui n'a point connu d'homme. *Une jeune pucelle.* Il est familier, excepté dans cette dénomination, *La Pucelle d'Orléans*, Jeanne d'Arc, qui, sous le règne de Charles VII, délivra la ville d'Orléans, assiégée par les Anglais.

Dans la poésie badine, *Les doctes pucelles*, Les Muses.

PUCELLE. s. f. Poisson qui ressemble à l'alose, mais qui est moins estimé.

PUCERON. s. m. Petit insecte qui s'attache aux feuilles et aux rameaux des plantes, et qui les suce. *Les tilleuls, les rosiers sont sujets aux pucerons.*

PUD

PUDDLAGE. s. m. T. de Métal. Procédé pour affiner la fonte.

PUDDLER. v. a. T. de Métal. Affiner la fonte à la houille dans un fourneau à réverbère.

PUDDLÉ, ÉE. part. passé.

PUDDLEUR. s. m. T. de Métal. Ouvrier employé au puddlage.

PUDEUR. s. f. Honte honnête, mouvement excité par l'appréhension de ce qui blesse ou peut blesser la décence, la modestie, l'honnêteté. *Pudeur virginale. C'est un reste de pudeur qui l'a retenu. C'est avoir perdu toute pudeur, c'est n'avoir aucune pudeur, c'est franchir toutes les bornes de la pudeur, que d'oser agir ainsi. Il n'a aucune pudeur. Épargnez, ménagez, respectez la pudeur de cette jeune fille. Rougir de pudeur. La pudeur paraît sur son visage. Des discours qui offensent, qui blessent la pudeur.*

Il se dit encore d'Une sorte de discrétion, de retenue ou de modestie qui empêche de dire ou d'entendre ou de faire de certaines choses sans embarras. *Lorsque ce jeune homme a paru devant l'assemblée, son front a rougi de pudeur. Il a eu la pudeur de ne point me parler de son aventure. Il a eu assez peu de pudeur pour s'adjuger lui-même la meilleure part. C'est un homme qui loue tout le monde sans pudeur. Ne lui donnez pas tant de louanges en face, ménagez, épargnez sa pudeur.*

C'est un homme sans pudeur, C'est un homme qui ne rougit de rien.

PUDIBOND, ONDE. adj. Qui a une cer-

taine pudeur naturelle. Il n'est guère usité que dans des phrases familières, et ne se dit que par plaisanterie. *Un jeune homme pudibond. Avoir l'air pudibond.*

Rougeur pudibonde, Rougeur du visage produite par la timidité, par la pudeur.

PUDICITÉ. s. f. Chasteté. *La pudicité est le principal ornement d'une femme.*

PUDIQUE. adj. des deux genres. Chaste et modeste dans les mœurs, dans les actions et dans les discours. *Le pudique Joseph. La pudique Lucrèce.* On le dit aussi Des mœurs, des discours, etc. *Avoir les mœurs pudiques. Discours pudiques. Regard pudique. Oreilles pudiques. Un amour pudique.* Il n'est guère usité que dans la poésie et dans le style soutenu.

PUDIQUEMENT. adv. D'une manière pudique. *Les chrétiens doivent vivre pudiquement, même dans le mariage. En parlant contre l'impudicité, on doit s'exprimer pudiquement.*

PUE

PUER. v. n. (Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait, au futur de l'indicatif et au conditionnel présent. *Je pue, tu pues, il pue; nous puons, vous puez, ils puent. Je puais. Je puerai. Je puerais.*) Sentir mauvais. *Cette viande commence à puer. Ces perdrix puent. Cet homme pue beaucoup. Son haleine pue. Il puait. Cela puera bientôt. Si vous gardiez ces fleurs plus longtemps dans la même eau, elles pueraient.*

Prov. et fig., *Il pue comme un rat mort, comme un bouc, comme une charogne, comme la peste*, se dit D'un homme qui sent fort mauvais.

Prov. et pop., *Paroles ne puent point*, ou au singulier, *Parole ne pue point*, se dit, par manière d'excuse, Quand on se trouve obligé de nommer quelque chose de puant ou de sale.

Fig. et pop., *Cela lui pue, lui pue au nez*, Il en est rebuté, dégoûté.

PUER, s'emploie quelquefois activement. *Cet homme pue le vin, pue l'ail. Ses habits puent la vieille graisse.*

Cela pue le musc, l'ambre, la civette, se dit D'une chose qui a une odeur de musc, d'ambre ou de civette, excessive et incommode.

PUÉRIL, ILE. adj. Qui appartient à l'enfance. *Âge puéril. L'instruction puérile.*

La Civilité puérile. Titre d'un vieux livre fait pour apprendre la civilité aux enfants.

Fam. et par plaisanterie, *Il n'a pas lu la Civilité puérile*, se dit D'un homme qui manque aux devoirs ordinaires de la civilité.

PUÉRIL, se dit, par extension, De ce qui est frivole, et qui tient de l'enfance, soit dans le raisonnement, soit dans les actions. *Ce qu'il dit là est puéril. C'est un discours puéril. Sentiment puéril. Raisonnement puéril. Excuse puérile. Frayeur puérile. Joie puérile. Cette discussion serait puérile. Conduite puérile. Occupation puérile. Amusement puéril.*

PUÉRILEMENT. adv. D'une manière puérile. *C'est raisonner bien puérilement.*

PUÉRILITÉ. s. f. Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions; discours, action d'enfant. Il ne se dit qu'en parlant De personnes qui ont passé l'âge de l'enfance. *Il y a de la puérilité dans ce raisonnement, dans ce discours. Il ne dit que des puérilités. Il ne fait que des puérilités. Ce que vous dites là, ce que vous faites là est une puérilité.*

PUERPÉRAL, ALE. adj. T. de Médec. Il n'est guère usité que dans cette expression, *Fièvre puerpérale*, Fièvre qui attaque les femmes en couche.

PUG

PUGILAT. s. m. Combat à coups de poing qui était en usage dans les gymnases des anciens. *Les bras des athlètes étaient armés de cestes dans l'exercice du pugilat.*

PUI

PUINE. s. m. T. de Gruerie. Il se dit Des arbrisseaux qui sont censés mort-bois. Voyez *Mort-bois*, à l'article BOIS.

PUÎNÉ, PUÎNÉE. adj. Qui est né depuis un de ses frères ou une de ses sœurs. *C'est mon frère puîné. C'est ma sœur puînée.*

Il s'emploie substantivement pour distinguer de l'aîné Ses frères et sœurs. *C'est mon puîné.* Dans la conversation, l'on se sert plus ordinairement du nom de *Cadet.*

PUIS. adv. de temps. Ensuite, après. *Ils se proposent d'aller à Orléans, à Blois, puis à Tours. Il leur dit quelques mots, puis il sortit.*

Il est quelquefois adverbe de lieu. *Derrière lui était assis un tel, puis un tel.*

Et puis, D'ailleurs, au reste. *Vous ne l'y détermineriez que difficilement; et puis, à quoi cela servirait-il?*

Fam. et par forme d'interrogation, *Et puis?* Eh bien, qu'en arrivera-t-il, que s'ensuivra-t-il, que fera-t-on après? ou Qu'en arriva-t-il? que s'ensuivit-il?

PUISAGE. s. m. Action de puiser. *Il a droit de puisage dans cette fontaine.*

PUISARD. s. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir des eaux inutiles et les absorber. *Puisard qui reçoit les eaux du comble. Bâtir un puisard à pierres sèches. Pratiquer des puisards dans une cour. Le puisard d'une glacière. Le puisard d'une citerne. Puisards d'aqueduc.*

PUISER. v. a. Prendre de l'eau avec un vaisseau qu'on plonge dans une rivière, dans une fontaine, etc. *Puiser de l'eau à la rivière, dans la fontaine.*

Il s'emploie ordinairement au neutre. *Puiser à la rivière. Puiser au bassin de la fontaine, au courant de l'eau. Puiser à la source.*

Il se dit aussi en parlant D'un liquide quelconque contenu dans un grand vaisseau. *Puiser du vin dans la cuve.*

Prov. et fig., *Il ne faut point puiser aux ruisseaux, quand on peut puiser à la source*, ou, *Il n'est rien de tel que de puiser à la source*, Autant qu'on le peut, il faut essayer de remonter jusqu'à l'origine des choses, pour en être bien instruit.

Fig., *Puiser dans la source, dans les sources, à la source, aux sources*, Lire, consulter les auteurs originaux sur les matières dont on traite.

Fig., *Puiser dans la bourse de quelqu'un*, Lui emprunter librement de l'argent, quand on en a besoin. *Cet homme puise dans la bourse de ses amis.*

PUISER, s'emploie figurément et au sens moral. *Cet auteur a puisé dans les anciens, chez les anciens, les plus grandes beautés de son ouvrage. Ce principe a été puisé dans la nature. Il puisait dans la religion le courage extraordinaire qu'il déployait. J'ai puisé dans vos discours tout le courage dont j'avais besoin. J'ai puisé de grandes consolations, de grandes lumières dans son entretien. Il avait puisé dans le cloître cette humeur sombre et sévère.* Il s'emploie quelquefois absolument. *C'est un auteur qui puise partout.*

PUISÉ, ÉE. part. passé.

PUISQUE. Conjonction servant à marquer une cause, un motif, une raison. (L'E s'élide ordinairement devant les pronoms *Il, elle, on*, et devant *Un, une.*) *Il ne sert de rien de consulter, puisque c'est une chose résolue. Je le veux bien, puisque vous le voulez. Puisqu'on vous en prie, et que rien ne s'y oppose, n'hésitez point à le faire. Puisqu'il en est ainsi, je ne conteste plus.* Quelquefois on sépare le *que* de *Puis. Puis donc que vous le voulez.*

PUISSAMMENT. adv. Avec force, d'une manière puissante. *Ce prince est en état de secourir puissamment ses alliés. Solliciter puissamment pour quelqu'un. Agir puissamment dans une affaire.*

Il signifie quelquefois, Beaucoup, extrêmement. *Il est puissamment riche.*

Ironiq., *C'est puissamment raisonner*, se dit en parlant D'un raisonnement ridicule.

PUISSANCE. s. f. Pouvoir, autorité. *Puissance absolue, tyrannique. Pisistrate usurpa sur les Athéniens la puissance souveraine. Puissance légitime, usurpée, indépendante, limitée, bornée, sans bornes. Puissance odieuse. Conserver, augmenter, accroître, fortifier sa puissance. Perdre sa puissance. Sa puissance s'affaiblit, diminue, décline. Sa puissance est détruite, anéantie. La puissance d'un État, d'un empire. La puissance d'un prince. La puissance d'un ministre. C'est un homme qui s'est élevé à une grande puissance. Il a fondé sa puissance sur la crainte. L'édifice de sa puissance s'est écroulé. Il n'avait qu'une puissance précaire, momentanée. La puissance publique. La puissance maternelle. La puissance maritale. Puissance temporelle, spirituelle. Puissance civile, ecclésiastique. Puissance législative, exécutive. User avec sagesse de la puissance. Abuser de la puissance.*

Toute-puissance, Puissance sans bornes. Il ne se dit proprement que De Dieu. *Dieu a créé le monde par sa toute-puissance.*

Avoir une personne, une chose en sa puissance, En être le maître, le possesseur, en pouvoir disposer à son gré.

Ce jeune homme est en puissance de père et de mère, Il ne peut disposer de rien sans le consentement de son père, de sa mère. *Cette femme est en puissance de mari*, Elle ne peut contracter ni disposer de rien sans être autorisée de son mari.

Puissance du glaive, L'autorité de condamner à mort, qui réside dans la personne du souverain, et qu'il fait exercer suivant les lois.

Puissance des clefs, Le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, donné par JÉSUS-CHRIST à son Église, en la personne de saint Pierre et en celle de ses apôtres.

Puissance de fief, Les différents droits qu'un seigneur suzerain pouvait exercer sur ses vassaux en vertu de son fief. *Il avait réuni cette terre à sa seigneurie par puissance de fief.*

De notre pleine puissance. Formule dont le roi se servait en certaines lettres patentes. *De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, avons ordonné...*

PUISSANCE, signifie aussi, Domination,

empire. *Cyrus soumit à sa puissance la plus grande partie de l'Asie. La puissance de ce prince s'étend fort loin. Les Grecs furent soumis à la puissance des Romains. La puissance des anciens Romains était formidable.*

PUISSANCE, signifie encore, État souverain. *Puissance continentale. Puissance maritime. Deux puissances rivales. Les puissances alliées. Les puissances belligérantes. Toutes les puissances de l'Europe entrèrent dans ce traité. Les hautes puissances contractantes.*

Hautes Puissances, est Le titre que prenaient Les états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas; et, *Nobles Puissances*, Celui que prenaient les états particuliers de chacune des sept provinces.

Traiter de puissance à puissance, D'égal à égal.

PUISSANCE, se dit aussi, familièrement, de Ceux qui possèdent les premières dignités de l'État. *Avoir accès auprès des puissances. Il ne faut pas se brouiller avec les puissances. Il est bien avec toutes les puissances du jour.*

Fam., *Il devient une puissance*, se dit D'un homme qui acquiert du crédit et du pouvoir; et, *Il croit, il se figure être une puissance*, se dit D'un homme qui croit mal à propos avoir de l'autorité, du crédit.

PUISSANCES, au pluriel, est aussi Le nom d'une des hiérarchies des anges. *Les Trônes, les Puissances, les Dominations.*

PUISSANCE, signifie quelquefois simplement, Pouvoir de faire une chose. *Il a envie de vous obliger, mais il n'en a pas la puissance. Il n'est pas en sa puissance de me faire céder. Il n'y a pas de puissance humaine qui vienne à bout de sa résistance. La jeunesse manque de sagesse pour délibérer, et la vieillesse de puissance pour exécuter.*

PUISSANCE, se dit aussi, au sens moral, en parlant Des choses qui exercent beaucoup d'empire sur l'âme ou sur l'esprit. *Telle est la puissance de la vertu. Je n'ai pu résister à la puissance de ses paroles. La puissance de ses charmes. La puissance de l'habitude est telle, que... La puissance de l'imagination.*

PUISSANCE, signifie aussi, Faculté. *La mémoire, l'entendement, la volonté sont appelés, dans l'école, les puissances de l'âme. L'objet meut, émeut la puissance.*

PUISSANCE, en parlant De certains remèdes, de certaines substances, se dit de L'efficacité qu'on leur attribue. *Le quinquina a la puissance de guérir la fièvre. L'aimant a la puissance d'attirer le fer.* On dit plus ordinairement, *La vertu, la propriété.*

PUISSANCE, en termes de Philosophie scolastique, Ce qui est opposé à Acte, et qui peut se réduire en acte. *Réduire la puissance en acte. Puissance réduite à l'acte. Un gland est un chêne en puissance, parce qu'un gland peut devenir un chêne.*

PUISSANCE, en termes de Mécanique, se dit Des forces mouvantes, de tout ce qui imprime ou peut imprimer du mouvement. *La puissance et la résistance. Dans un moulin à eau, l'eau est la puissance. La main de l'homme qui élève le poids par le moyen d'un levier est la puissance. Toutes les puissances mécaniques se réduisent au levier et au coin. Dans une pompe à feu, la vapeur est la puissance. Puissance motrice.*

PUISSANCE, en termes de Physique, se dit de La portée d'un instrument d'optique, du degré de grossissement ou de rapprochement qu'il procure. *La puissance d'un microscope, d'un télescope.*

PUISSANCE, en Mathématique, signifie, Les différents degrés auxquels on élève une grandeur, une quantité en la multipliant toujours par elle-même. *Quatre est la seconde puissance de deux, huit est la troisième, seize est la quatrième, etc. Élever un nombre à la seconde, à la troisième puissance.*

Au Trictrac, *Prendre son coin par puissance*, Diminuer un point sur chacun des deux dés que l'on a amenés, et par ce moyen prendre son coin. *On ne prend son coin par puissance que lorsqu'on le prend le premier.*

PUISSANT, ANTE. adj. Qui a beaucoup de pouvoir. *Un puissant prince. Avoir de puissants amis, de puissants protecteurs. Il a des ennemis puissants. C'est un puissant État. Un puissant empire. Une puissante ville. C'est une famille qui est puissante dans la province, puissante dans la robe.*

Tout-puissant, toute-puissante, Qui peut tout. *Dieu seul est tout-puissant.* Il signifie aussi, par exagération, Qui a un très grand pouvoir, un très grand crédit. *Il était tout-puissant à la cour. Il était tout-puissant auprès du prince. Vous êtes tout-puissant sur l'esprit d'un tel. Ils sont tout-puissants.*

Tout-Puissant, s'emploie quelquefois comme substantif; mais il ne se dit que de Dieu seul. *Le Tout-Puissant. Le bras du Tout-Puissant.*

Haut et puissant seigneur, haute et puissante dame; très haut et très puissant seigneur; très haute et très puissante dame. Titres donnés, dans les actes et dans les monuments publics, aux grands seigneurs, aux personnes d'une qualité relevée.

Très haut et très puissant prince, très haute et très puissante princesse. Titres donnés, dans les actes et dans les monuments publics, aux princes et aux princesses.

PUISSANT, signifie aussi, Qui est capable de produire un effet considérable. *Cela lui a été d'un puissant secours. Il s'est servi d'un puissant remède. Il a allégué de puissantes raisons. Cette considération sera très puissante sur son esprit. La nécessité est un puissant aiguillon. Ses discours ont un charme puissant. Lever une puissante armée. Avoir une puissante flotte. Il est puissant en raisonnements. L'Écriture sainte, en parlant de* JÉSUS-CHRIST, *dit qu'il était puissant en œuvres et en paroles.*

Puissant calculateur, puissant logicien, puissant raisonneur, Habile et profond calculateur, logicien exact et serré, homme qui raisonne avec force. Ces expressions s'emploient souvent dans un sens ironique.

PUISSANT, signifie quelquefois, Riche, extrêmement riche. *Être puissant en fonds de terre. Puissant terrien. Puissant capitaliste.*

Il signifie encore, Qui a beaucoup d'embonpoint. *C'est un jeune homme fort et puissant. Cet homme est devenu très puissant, faute de faire de l'exercice. Cette femme est devenue puissante, trop puissante.* Il est familier.

PUISSANT, s'emploie aussi comme substantif; mais il n'est guère usité que dans cette phrase du style de la Chaire, *Les puissants du siècle, les puissants de la terre*, Les grands.

PUITS. s. m. Trou profond, creusé de main d'homme, ordinairement revêtu de pierre en dedans, et que l'on a fait exprès pour en tirer de l'eau. *Un puits très profond, très creux. Puits commun. Puits mitoyen. Le puits d'une basse-cour, d'un jardin. Le bord d'un puits. Le rebord d'un puits. La margelle d'un puits. Une corde à puits. La corde, la chaîne du puits. De l'eau de puits. Curer un puits. Cureur de puits. Le seau est tombé dans le puits. Puits à roue. Puits à poulie. Puits à bras. Un puits creusé dans le roc.*

Puits artésien, Trou pratiqué en terre à l'aide de la sonde, souvent à une très grande profondeur, et d'où l'eau jaillit d'elle-même. *Le puits artésien de Grenelle, de Passy.*

Puits perdu, Puits dont le fond est de sable, et où les eaux se perdent. *Les puisards sont des espèces de puits perdus.*

Prov. et fig., *Il faut puiser tandis que la corde est au puits*, Il faut profiter de l'occasion.

Prov. et fig., *La vérité est au fond d'un puits*, Elle est cachée, il faut des recherches profondes pour la découvrir.

Prov. et fig., *Ce qu'on lui dit tombe dans un puits*, se dit en parlant D'un homme fort secret. *C'est un puits*, se dit, dans le même sens, D'un homme qu'il est impossible de faire parler sur les choses qu'il doit taire.

Prov. et fig., *Cela ne tombera pas dans le puits*, On s'en souviendra en temps et lieu. *Cela est tombé dans le puits*, se dit D'une chose dont il a d'abord été question et qui est absolument oubliée.

Fig. et fam., *C'est un puits de science*, C'est un homme extrêmement savant. *C'est un puits d'or*, C'est un homme extrêmement riche.

PUITS, en termes de Guerre, se dit de Trous creusés au-devant d'une circonvallation ou d'un autre retranchement, et que l'on recouvre ordinairement de branchages et de terre, pour y faire tomber la cavalerie. *Ils avaient fait des puits tout autour de leurs lignes.*

Il se dit aussi d'Un creux très profond en terre, qu'on fait, dans un siège, pour découvrir et pour éventer les mines des assiégeants.

PUITS, se dit encore des Trous creusés perpendiculairement pour extraire de la terre différentes matières qui y sont renfermées. *Puits de carrière. Puits de mine. Puits d'épreuve.*

PUL

PULLULATION. s. f. Multiplication rapide et abondante. *La pullulation des mulots, des rats.*

PULLULER. v. n. Multiplier en abondance, en peu de temps. *Les chenilles ont beaucoup pullulé cette année. Le chiendent pullule beaucoup. La fougère pullule extrêmement.*

Il se dit quelquefois, figurément, Des erreurs, des opinions et des écrits dangereux ou méprisables, qui se répandent facilement. *Cette opinion, cette hérésie avait pullulé en peu de temps. Cet hiver, les mauvais romans pullulent.*

PULMONAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui appartient au poumon. *Artère pulmonaire. Veines pulmonaires. Catarrhe pulmonaire.*

Phtisie pulmonaire, Maladie de consomption et d'amaigrissement, qui est occasionnée par une altération tuberculeuse du poumon.

PULMONAIRE, s'emploie aussi comme substantif féminin, et se dit de Certaines plantes dont les feuilles sont ordinairement parsemées de taches brunes semblables à celles qu'on remarque parfois sur le poumon. *Pulmonaire officinale. Pulmonaire des Français.*

Pulmonaire de chêne, Espèce de lichen qui s'attache sur le tronc des chênes ou des hêtres, et quelquefois sur les pierres. *La pulmonaire de chêne est employée en médecine comme pectorale.*

PULMONIE. s. f. Maladie du poumon. *Il est attaqué de pulmonie.*

PULMONIQUE. adj. des deux genres. Qui est malade du poumon, qui a les poumons affectés. *Il est pulmonique. Un jeune homme pulmonique. Une fille pulmonique.* On a dit aussi, *Poumonique.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un pulmonique. Les pulmoniques guérissent difficilement.*

PULPATION. s. f. T. de Pharmacie. Action de réduire en pulpe.

PULPE. s. f. T. de Botan. Substance charnue ou molle des fruits et des légumes.

Il se dit particulièrement, en Pharmacie, de La pulpe des végétaux réduite en une espèce de pâte ou de bouillie. *Pulpe de prune, de casse, de tamarin.*

En termes d'Anat., *La pulpe cérébrale*, La partie molle du cerveau.

PULPER. v. a. T. de Pharmacie. Réduire en pulpe.

PULPÉ, ÉE. part. passé.

PULPEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Qui est de la pulpe, qui est formé d'une pulpe plus ou moins épaisse. *Fruit pulpeux. Matière pulpeuse.*

PULSATIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit D'un battement douloureux qui accompagne ordinairement les inflammations. *Douleur pulsative.*

PULSATION. s. f. Terme didactique. Battement. Il se dit particulièrement en parlant Du pouls. *Pulsation fréquente. Pulsation inégale. Pulsation de l'artère. Son pouls fait tant de pulsations par minute.*

Il se dit aussi, en Physique, Des mouvements de vibration de tous les fluides élastiques. *La pulsation du son.*

PULVÉRIN. s. m. Poudre à canon écrasée et passée au tamis, dont on se sert pour amorcer, pour faire des traînées, et pour la composition des artifices.

Il se dit aussi d'Une espèce de poire où l'on met cette sorte de poudre.

PULVÉRISATION. s. f. Action de pulvériser, ou Le résultat de cette action.

PULVÉRISER. v. a. Réduire en poudre. *Il a trouvé le secret de pulvériser les corps les plus solides et les plus compacts.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Détruire, réfuter complètement. *Il a pulvérisé cet argument. Cette objection a été pulvérisée.*

PULVÉRISÉ, ÉE. part. passé.

PULVÉRULENT, ENTE. adj. Terme didactique. Qui se réduit facilement en poudre. *La craie est souvent dans un état pulvérulent.*

Il se dit, en Botanique, Des parties de certaines plantes qui sont couvertes d'un duvet d'une telle ténuité, qu'il ressemble à de la poussière.

PUM

PUMICIN. s. m. Huile de palme.

PUN

PUNAIS, AISE. adj. Qui rend par le nez une odeur infecte, et qui est presque privé du sentiment de l'odorat par le défaut de l'organe. *On ne saurait durer auprès de lui, il est punais. Il avait épousé une femme punaise. Il ne sent point les odeurs, il faut qu'il soit punais.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *C'est un punais.*

PUNAISE. s. f. Insecte de forme plate, et qui sent très mauvais : l'espèce commune n'a point d'ailes, suce le sang de l'homme, et se tient surtout dans les bois de lit. *Un lit plein de punaises. Être mangé de punaises. Une drogue pour faire mourir les punaises. Rien n'est plus puant qu'une punaise écrasée. Punaise des bois*, ou *Punaise de bois. Punaise d'oranger. Punaise de jardin. Punaise aquatique.*

Prov. et pop., *Avoir le ventre plat comme une punaise*, Avoir le ventre vide. Il se dit communément en parlant D'une personne qui a été longtemps sans manger.

PUNAISIE. s. f. Maladie du punais.

PUNCH. s. m. (On prononce *Ponche.*) Sorte de liqueur ordinairement composée de rhum ou de rack ou d'eau-de-vie, d'infusion de thé, de jus de citron, et de sucre. *Punch au rhum. Punch au rack. Punch à l'eau-de-vie. Punch à la romaine, à la glace. Un bol de punch. Un verre de punch. Boire, prendre du punch. Punch au vin. Punch au lait.*

PUNIQUE. adj. des deux genres. Qui est relatif aux Carthaginois. *Médailles puniques. La langue punique*, La langue des Carthaginois.

Les guerres puniques, Les trois guerres des Romains contre Carthage.

Foi punique, Mauvaise foi insigne, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR. v. a. Infliger, faire subir à quelqu'un la peine de son crime, de sa faute. *Dieu l'en a bien puni. On l'a puni comme il le méritait. Après ce qu'il a fait, on ne saurait trop le punir. Punir rigoureusement. Punir sévèrement. Punir un enfant pour une faute légère. Il faut punir les traîtres. On l'a puni de ses malversations. Il a été puni de ses crimes. Il a été puni pour cette faute. Punir un criminel du dernier supplice. On l'a puni de mort. Punir les méchants, et récompenser les bons.*

Prov., *Dieu le punira*, Son crime ne demeurera pas impuni.

PUNIR, se dit aussi en parlant Du crime, de la faute. *C'est un crime qu'on ne saurait punir trop sévèrement. Punir les moindres fautes, jusqu'aux moindres fautes. Punir le vice et récompenser la vertu.*

Il signifie quelquefois, Mal reconnaître ce qu'on a fait pour nous, rendre le mal pour le bien. *Vous êtes un ingrat, vous me punissez bien de ce que j'ai fait pour vous, des services que je vous ai rendus. Il a été bien puni de sa folle amitié, de son excessive indulgence pour ses enfants. Je suis puni de ma trop grande confiance dans cet homme-là.*

PUNI, IE. part. passé.

Fig. et fam., *Le voilà bien puni*, se dit D'un homme fort mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il demandait.

Fig. et fam., *Être puni par où l'on a péché*, Éprouver du dommage, de la peine par suite des choses mêmes où l'on a cherché et trouvé de l'avantage, du plaisir, etc. *C'est un gourmand qui a de fréquentes indigestions ; il est puni par où il a péché.*

PUNISSABLE. adj. des deux genres. Qui mérite punition. *C'est un homme très punissable. Rien n'est plus punissable qu'une pareille trahison. Crime punissable de mort.*

PUNISSEUR. adj. et s. m. Qui punit. *Un Dieu rémunérateur des bons, punisseur des méchants.*

PUNITION. s. f. Action de punir. *La punition des crimes et des délits appartient aux juges criminels.*

Il signifie plus ordinairement, Châtiment, peine qu'on fait souffrir pour quelque faute, pour quelque crime. *Une faute si légère ne méritait pas une si grande punition. On doit proportionner la punition aux fautes, aux crimes. On en a fait une punition exemplaire. Cela mérite une punition corporelle. À ce petit jeu, on lui ordonna pour punition...*

Ce malheur, cet accident lui est arrivé par punition de Dieu, par punition divine, C'est Dieu qui lui a envoyé cette disgrâce pour le châtier, pour le corriger. On dit, absolument, dans le même sens, *C'est une punition de Dieu, une punition du ciel.*

PUP

PUPILLAIRE. adj. des deux genres. (On prononce les L dans ce mot et les suivants, mais sans les mouiller.) T. de Jurispr. Qui appartient au pupille. *Deniers pupillaires. Intérêts pupillaires.*

En termes de Droit romain, *Substitution pupillaire*, La substitution testamentaire, faite d'une autre personne à un pupille institué héritier, par celui en la puissance de qui il est, au cas que le pupille décède avant que d'être parvenu à la puberté.

En termes d'Anat., *Membrane pupillaire*, Membrane qui ferme la pupille, dans le fœtus.

PUPILLARITÉ. s. f. T. de Droit. Le temps qu'un enfant est pupille. Il est peu usité.

PUPILLE. s. des deux genres. Personne mineure qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux, et qui est sous la conduite d'un tuteur. *Il faut qu'un tuteur ait soin de la personne et des biens de son pupille. Il a grand soin de sa pupille.*

Il se dit quelquefois, figurément, d'Un jeune enfant par rapport à son gouverneur. *Il s'est fait beaucoup d'honneur par l'éducation de son pupille.*

PUPILLE. s. f. T. d'Anat. L'ouverture de l'iris de l'œil, la prunelle. *Avoir la pupille très dilatée.*

PUPITRE. s. m. Meuble dont on se sert soit pour écrire, soit pour poser des livres ou des cahiers de musique, de manière qu'on puisse les lire commodément. *Pupitre de table. Pupitre de bibliothèque. Pupitre d'église. Pupitre d'orchestre. Pupitre à faire de la musique. Pupitre tournant. Pupitre à mettre plusieurs livres*

PUR

PUR, URE. adj. Qui est sans mélange. *De l'or pur. Boire de l'eau pure, du vin pur. Il rend le sang tout pur. Ce pain est fait de pur froment.*

Il signifie aussi, Qui n'est point altéré, vicié, corrompu, souillé. *On respire ici un air pur. Son sang est très pur. Une source d'eau pure. Les eaux sont très pures dans ce*

pays. On ne devait offrir aux dieux que des victimes pures.

Une lumière pure, une clarté pure, un jour pur, Une lumière, une clarté nette et vive, que rien n'altère, n'obscurcit. *Un ciel pur*, Un ciel sans nuage.

En Théologie, *L'état de pure nature*, L'état où était Adam avant le péché.

L'état de pure nature, L'état de l'homme tel qu'on le suppose antérieurement à toute civilisation.

Fam., *Être en état de pure nature*, Être tout nu, sans aucun vêtement.

En Métaphysique, *L'esprit pur*, L'esprit considéré sans égard à son union avec la matière.

Mathématiques pures, Celles qui considèrent la grandeur d'une manière abstraite, comme purement susceptible d'accroissement et de diminution.

En Jurispr., *Obligation pure et simple, promesse pure et simple, mainlevée pure et simple, démission pure et simple*, Obligation, promesse, mainlevée, démission sans aucune condition, sans aucune restriction ni réserve.

PUR, au sens physique et au sens moral, se joint avec divers substantifs, Pour mieux marquer l'essence, la vraie nature des choses, ou pour donner plus de force à la signification des mots auxquels on l'associe. Alors il précède ordinairement le substantif; mais il le suit, quand il est précédé lui-même du mot *Tout*, qui ajoute encore à son énergie. *Suivant Descartes, les bêtes sont de pures machines. Les anges sont de purs esprits. C'est la pure vérité. Il a agi en cela par pure bonté, par bonté pure, par bonté toute pure. C'est un pur motif de générosité qui le fait parler. Pure libéralité. Pur entêtement. Pure malice. Pure trahison. Pure sottise. Ce que vous dites là est une pure calomnie, une calomnie toute pure. C'est le pur texte, le texte pur, le texte tout pur. Ce latin est du Cicéron tout pur. Cette expression est de l'italien tout pur. Ce fruit est du poison tout pur. Ce vin est de la drogue toute pure.*

PUR, s'emploie figurément, au sens moral, et signifie, Sans mélange. *Goûter une félicité pure. Jouir d'un bonheur pur. Éprouver une joie pure. Un zèle pur et désintéressé. Aimer Dieu d'un amour pur.*

Il signifie aussi, Sans altération, sans corruption, sans tache, sans souillure. *Un cœur pur. Une âme pure. Une conscience pure. Une réputation pure. Des plaisirs purs. Une gloire pure. Une doctrine pure. Une foi vive et pure. C'est une vertu bien pure que la sienne. Tous ses sentiments sont purs. Ses intentions sont droites et pures. Il s'est conservé pur au milieu de la corruption du siècle. Dans cette place, il a manié des millions, et ses mains sont restées pures. Il lève au ciel des mains pures.*

Il signifie particulièrement, Chaste. *Vierge très pure. Elle s'est toujours conservée pure.*

PUR, est quelquefois suivi de la particule *de*, tant au sens physique qu'au sens moral. *Une liqueur pure de tout mélange. Elle a rendu à Dieu une âme pure de toute souillure.*

PUR, lorsqu'il s'agit de style et de discours, marque La propriété des termes et la régularité de la construction. *Style pur. Langage pur. Élocution pure. Diction pure. Une latinité bien pure. C'est un écrivain très pur.*

Il se dit, dans les Arts du dessin, pour désigner La netteté, l'exactitude, la correction du trait. *Un trait pur. Un dessin pur. Des formes pures. Des contours purs.*

PUR, en termes de Blason, se dit Des armoiries qui ne consistent que dans le seul émail du champ de l'écu, sans aucune pièce héraldique. *Il porte d'argent pur, de gueules pur.* On dit aussi *Plein*, dans le même sens.

EN PURE PERTE. loc. adv. Inutilement, vainement. *Vous vous tourmentez en pure perte. C'est en pure perte que vous l'exhortez, que vous lui donnez des conseils, il n'en profitera pas. Il a fait beaucoup de frais en pure perte.* On le dit aussi en parlant D'une perte qui n'est compensée par aucune utilité. *Cela tombe en pure perte pour lui.*

EN PUR DON. loc. adv. On l'emploie en parlant D'un don fait sans aucune condition.

À PUR ET À PLEIN. loc. adv. Entièrement, tout à fait, sans aucune réserve. Il n'est guère usité que dans ces phrases : *Être absous à pur et à plein. Un compte soldé à pur et à plein.*

PUREAU. s. m. T. de Couvreur. La partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure. *La tuile a ordinairement trois à quatre pouces de pureau.*

PURÉE. s. f. Sorte de bouillie tirée des pois ou autres légumes de cette espèce, cuits dans l'eau. *Purée claire. Purée épaisse. Purée de pois. Purée de lentilles. Potage à la purée*, ou simplement *Purée*. On dit aussi, *Purée de navets, d'oignons, etc.*

Purée de gibier, Gibier pilé et cuit de manière à être réduit en bouillie.

PUREMENT. adv. Il prend différentes significations, selon les différentes phrases où il est employé. *Vivre purement*, Vivre d'une manière pure et innocente. *Parler, écrire purement*, Parler, écrire avec une grande propriété d'expressions, n'employer que des tours conformes à l'usage et au génie de la langue. *Dessiner purement*, Dessiner d'une manière exacte, correcte. *Il a fait telle chose purement par plaisir*, Il l'a faite uniquement par plaisir et sans autre vue que de se divertir; on dit de même : *Le motif de sa vocation était purement humain. On peut raisonner tant qu'on veut sur les choses purement naturelles. Etc.*

Purement et simplement, Sans réserve et sans condition. *Il a résigné cette charge purement et simplement.*

PURETÉ. s. f. Qualité par laquelle une chose est pure et sans mélange. *Par le moyen du feu, on porte les métaux au plus haut degré de pureté dont ils soient susceptibles. La pureté de l'air. La pureté des eaux contribue beaucoup à la santé.*

PURETÉ, s'emploie figurément, au sens moral, et signifie, Intégrité, droiture, innocence, exemption d'altération, de corruption, de souillure. *La pureté de ses intentions, de ses sentiments n'est point douteuse. La pureté de ses mœurs a résisté à toutes les séductions. Conserver le dépôt de la foi dans toute sa pureté. Les erreurs de ses disciples portèrent atteinte à la pureté de sa doctrine. La morale qu'il enseigne est d'une grande pureté.*

Il signifie particulièrement, Chasteté; et, en ce sens, il s'emploie presque toujours absolument. *Les péchés contre la pureté. Pureté angélique. Pureté virginale. Ne rien souffrir qui blesse la pureté, qui soit contre la pureté. Conserver la pureté, sa pureté. La pureté de la sainte Vierge. La pureté du cœur et de l'esprit. La pureté de l'âme.*

PURETÉ, lorsqu'il s'agit de style et de discours, signifie, L'exactitude dans le choix, l'emploi et l'arrangement des termes et des phrases. *Pureté de style, de langage, de diction, d'élocution. Pureté d'expression. Cet écrivain est d'une grande pureté. Cette façon de parler est contre la pureté de la langue, du langage.*

Il se dit aussi, en termes d'Arts, de La correction, de l'exactitude du trait. *Ce trait, ce dessin est d'une grande pureté. La pureté de ces formes, de ces contours est ravissante. Son dessin manque de pureté.*

La pureté du goût, La justesse et la délicatesse du goût, dans la littérature, dans les arts.

PURGATIF, IVE. adj. Qui a la faculté de purger. *Remède purgatif. Tisane, poudre purgative. Cette plante a une vertu purgative. Drogue purgative. Médicaments purgatifs.*

PURGATIF, est aussi substantif. *L'antimoine est un violent purgatif. Servez-vous de tel purgatif. Donner un purgatif fort doux. On faisait autrefois un grand usage des purgatifs.*

PURGATION. s. f. Évacuation par le moyen d'un remède qui purge. *Il se porte beaucoup mieux depuis sa purgation. La purgation est nécessaire aux personnes replètes.*

Il signifie aussi, Le remède que l'on prend pour se purger. *On lui a donné une purgation fort douce. Il prendra demain une petite purgation. Cette purgation a produit un grand effet.*

Purgations menstruelles, L'évacuation de sang que les femmes ont ordinairement tous les mois jusqu'à un certain âge. Dans le même sens, on dit simplement, *Purgations*, quand la phrase indique de quelles purgations on veut parler.

En Jurispr. canonique, *Purgation canonique*, Action par laquelle un accusé se justifie devant le juge ecclésiastique, selon les formes prescrites par les canons, à la différence de la *Purgation vulgaire*, qui se faisait par les épreuves du combat, de l'eau, du feu, etc.

PURGATOIRE. s. m. Lieu où, selon la doctrine de l'Église catholique, les âmes de ceux qui meurent en état de grâce, vont expier les péchés dont ils n'ont pas fait une pénitence suffisante en ce monde. *Prier pour les âmes du purgatoire. Délivrer une âme du purgatoire. Le feu du purgatoire.*

Fig. et fam., *Faire son purgatoire en ce monde*, Y avoir beaucoup à souffrir.

PURGE. s. f. Ancien synonyme de Purgatif. Ce mot ne s'emploie plus guère qu'en termes de Jurisprudence, dans cette expression, *Purge d'hypothèques*, Moyen accordé au tiers détenteur pour affranchir l'immeuble des hypothèques dont il est grevé.

PURGER. v. a. Purifier, nettoyer. Il signifie particulièrement, en Médecine, Ôter, faire sortir ce qu'il y a dans le corps d'impur, de grossier, de superflu, de malfaisant, avec des remèdes pris ordinairement par la bouche. *Purger un malade. Cette drogue purge le bas-ventre. Purger quelqu'un avec du séné, de la casse, de la manne, etc. Ce médicament purge trop, purge violemment, purge doucement. Ce malade a été saigné et purgé. On l'a purgé deux jours de suite.* On dit dans un sens analogue, *Purger le cerveau*, Dégager le cerveau.

Cette drogue purge la bile, Elle chasse la bile.

Son médecin l'a purgé, Il lui a fait prendre une médecine, une purgation.

Purger les métaux, Les dégager de tout ce qu'ils ont d'impur et d'étranger. On dit de même, *Purger le sucre*.

Purger l'État, la contrée de voleurs, de vagabonds, etc., Faire disparaître les voleurs, les vagabonds d'un État, d'un pays. *Purger sa maison de fripons*, Chasser de sa maison les valets fripons. *Purger la mer de pirates*, Délivrer la mer des pirates qui l'infestent. On dit de même : *Hercule purgea la terre des monstres qui la désolaient. De tels hommes sont dangereux, on doit en purger la société. Etc.*

Fig., *Purger sa conscience*, Ne rien souffrir sur sa conscience qu'on se puisse reprocher. Il signifie aussi, Se confesser.

Fig., *Purger son esprit d'erreurs, de préjugés*, Se défaire de ses erreurs, de ses préjugés.

Fig., *Purger une langue*, En retrancher les expressions barbares, triviales ou incorrectes.

En termes de Poétique, *Purger les passions*, Détruire, modérer, épurer ou diriger les passions. *Aristote enseigne que l'effet du poème dramatique doit être de purger les passions.*

Fig., *Purger son bien de dettes*, Acquitter toutes ses dettes, en sorte que ce qui reste du bien soit net et liquide.

En termes de Jurispr., *Purger les hypothèques*, Remplir les formalités nécessaires pour qu'un bien cesse d'être grevé d'hypothèques.

En Matière criminelle, *Purger la contumace*, Se constituer prisonnier pour se justifier du crime à raison duquel on a été condamné par contumace.

Purger la mémoire d'un mort, Le déclarer juridiquement innocent du crime pour lequel il avait été condamné.

PURGER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Le corps se purge naturellement des humeurs superflues. Cet homme a besoin de se purger, de prendre médecine. Il s'est purgé hier. La langue tendait à se purger de ces restes de la barbarie. La société doit se purger de ces hommes dangereux.*

Se purger d'une accusation, se purger d'un crime, S'en justifier, faire connaître qu'on est innocent. *Se purger par serment*, Se justifier devant les juges, en jurant qu'on est innocent.

PURGÉ, ÉE. part. passé.

PURIFIANT, ANTE. adj. Qui purifie. *Une eau purifiante. Un souffle purifiant. Des prières purifiantes.*

PURIFICATEUR. s. m. Celui qui purifie. *Dans certaines cérémonies les prêtres païens faisaient l'office de purificateurs.*

PURIFICATION. s. f. Action de purifier, d'ôter d'une substance ce qui s'y trouve d'impur et d'étranger. *Cela sert à la purification des métaux. La purification du sang, des humeurs.*

PURIFICATION, est aussi L'action que le prêtre fait à la messe, lorsque, après avoir pris le sang de Notre-Seigneur, immédiatement avant l'ablution, il prend du vin dans le calice. *La messe était presque dite, le prêtre en était à la purification.*

Purifications légales, Les cérémonies par lesquelles on se purifiait dans la loi de Moïse.

PURIFICATION, se dit particulièrement d'Une fête que l'Église célèbre en l'honneur de la sainte Vierge, et en mémoire de ce qu'elle se soumit comme les autres femmes à la cérémonie légale de la purification, après ses couches. *La purification de la sainte Vierge. La fête de la Purification. Après la Purification.*

PURIFICATOIRE. s. m. Linge dont les prêtres se servent à l'autel pour essuyer le calice après la communion.

PURIFIER. v. a. Rendre pur, ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier, d'étranger. *Purifier l'air. Purifier l'eau. Purifier les métaux. Purifier un métal de tout mélange. Purifier la cire. Cela purifie le sang, les humeurs. Le feu purifie l'air.*

Les orateurs chrétiens disent quelquefois, en s'adressant à Dieu : *Seigneur, daignez purifier mes lèvres*, Faites en sorte que mes discours soient purs et salutaires.

Fig., *Purifier son cœur, son âme, ses intentions*, En retrancher tout ce qu'il peut y avoir de contraire à la vertu, à la droiture, à l'innocence. On dit de même, *Purifier les mœurs*, Les rendre plus honnêtes, plus conformes à la vertu.

PURIFIER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, tant au propre qu'au figuré, Devenir pur, plus pur. *L'air se purifie par le feu. Le sang se purifie par un bon régime. Dans ces contemplations religieuses, le cœur, l'âme se purifie. Les mœurs et le langage commençaient à se purifier.*

Il signifie particulièrement, lorsque l'on parle Des cérémonies de la loi judaïque, Faire ce qui était ordonné pour les purifications légales. *Les femmes étaient obligées d'aller se purifier au temple après leurs couches.*

PURIFIÉ, ÉE. part. passé.

PURIFORME. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui ressemble à du pus. *Crachats puriformes.*

PURIN. s. m. La partie liquide du fumier. *Le purin est un puissant engrais.*

PURISME. s. m. Défaut de celui qui affecte la pureté du langage. *Cet homme est d'un purisme si rigoureux, qu'il en est fatigant. Cette femme donne dans le purisme.*

PURISTE. s. Celui ou celle qui affecte la pureté du langage, et qui s'y attache trop scrupuleusement. *Le puriste est voisin du pédant. C'est une puriste sévère.*

PURITAIN, AINE. s. Nom donné aux presbytériens rigides d'Angleterre, qui se piquaient de suivre la religion la plus pure. *Les puritains d'Angleterre. Les puritains d'Écosse. Il était puritain. Une jeune puritaine. Les puritains se distinguaient par un langage austère et par une grande simplicité de vêtements. Il a l'air d'un puritain.* On dit aussi adjectivement : *Un ministre puritain. La secte puritaine.*

Il se dit figurément de Ceux qui professent une grande pureté de principes moraux ou politiques, une grande rigidité dans l'application de ces principes. *Quel puritain!*

PURITANISME. s. m. La doctrine des puritains.

Il s'applique aussi figurément à La conduite de ceux qui professent une grande pureté de principes.

PURPURIN, INE. adj. Qui approche de la couleur de pourpre. *Des fleurs purpurines. Des joues purpurines.*

PURPURINE. s. f. Le bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vernis.

PURULENCE. s. f. T. de Médec. Qualité de ce qui est purulent.

PURULENT, ENTE. adj. T. de Médec. Qui est mêlé de pus. *Crachats purulents. Urines purulentes. Déjections purulentes.*

Foyer purulent. Voyez FOYER.

PUS

PUS. s. m. Matière liquide, épaisse, blanchâtre, qui se forme dans les abcès, qui sort des plaies et des ulcères. *Le pus commence à se former. Dès qu'on lui eut donné un coup de lancette, le pus sortit en abondance. On lui a tiré du sang qui est comme du pus.*

En Médec. et en Chirur., *Pus louable*, Pus de bonne qualité, qui est de couleur uniforme, et qui n'a point de mauvaise odeur

PUSILLANIME. adj. des deux genres. (Dans ce mot et le suivant, on prononce les L, mais sans les mouiller.) Qui manque de cœur, qui a l'âme faible, lâche. *Un homme pusillanime.* On dit aussi : *Une âme, un caractère pusillanime. Une conduite pusillanime. Des craintes pusillanimes. Etc.*

PUSILLANIMITÉ. s. f. Excessive timidité, manque de courage, lâcheté. *On ne vit jamais tant de pusillanimité.*

PUSTULE. s. f. Petite tumeur inflammatoire qui s'élève sur la peau, et qui se termine par suppuration. *Dans la petite vérole, le corps est couvert de pustules. Les pustules de la petite vérole, de la rougeole, de la gale, du pourpre, etc. Avoir des pustules sèches. Il lui est venu des pustules.*

PUSTULEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui est accompagné de pustules, ou Qui en a l'apparence. *Érésipèle pustuleux. Dartre pustuleuse.*

PUT

PUTAIN. s. f. Terme injurieux et malhonnête, qui signifie, Prostituée.

PUTASSERIE. s. f. Terme malhonnête. La fréquentation habituelle des femmes de mauvaise vie.

PUTASSIER. s. m. Terme malhonnête. Celui qui est adonné aux femmes de mauvaise vie. *C'est un grand putassier.*

PUTATIF, IVE. adj. Qui est réputé être ce qu'il n'est pas. On ne l'emploie guère que dans cette expression, *Père putatif*, Celui qu'on croit être le père d'un enfant, quoiqu'il ne le soit pas en effet.

PUTOIS. s. m. Animal sauvage assez semblable à la fouine, mais qui répand une odeur beaucoup plus fétide, et dont la peau sert à faire des fourrures. *Un manchon de putois.*

PUTRÉFACTION. s. f. Décomposition que subissent, dans certaines conditions de chaleur et d'humidité, les corps organisés privés de vie. *Un air humide et chaud favorise le progrès de la putréfaction. La putréfaction d'un cadavre. Tomber en putréfaction.*

PUTRÉFAIT, AITE. adj. Corrompu, infect, puant. *Un corps tout putréfait.* Il est peu usité : on dit, *Putréfié.*

PUTRÉFIER. v. a. Corrompre, faire pourrir.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se corrompre, se pourrir. *Le fumier se putréfie dans les fosses où on le met.*

PUTRÉFIÉ, ÉE. part. passé. *Des matières putréfiées.*

PUTRESCIBLE. adj. des deux genres. Qui peut se putréfier. *Substances, matières putrescibles.*

PUTRIDE. adj. des deux genres. T. de Chirur. et de Médec. Il se dit Des humeurs corrompues et fétides. *Suppuration putride. Humeurs putrides.*

Fièvre putride, Fièvre qu'on attribue à la corruption des humeurs, parce que l'haleine et les excréments du malade exhalent une odeur fétide.

PUTRIDITÉ. s. f. État de ce qui est putride.

PYG

PYGARGUE. s. m. Oiseau de proie de la famille des aigles, mais plus lourd, moins courageux. *Le grand pygargue. Le petit pygargue. Le pygargue à tête blanche.*

PYGMÉE. s. m. Nom que l'antiquité donnait à un peuple imaginaire d'Afrique ou d'Asie que l'on disait composé d'hommes d'une coudée de haut. *Les anciens ont dit que les Pygmées combattaient contre les grues.*

Fam., *C'est un pygmée*, se dit D'un nain, d'un fort petit homme.

PYGMÉE, se dit aussi, figurément et par mépris, de Tout homme sans talent, sans mérite ou sans crédit, qui s'efforce vainement de nuire à quelqu'un d'illustre ou de puissant. *Il méprisa les attaques de ces pygmées littéraires.*

PYL

PYLÔNE. s. m. T. d'Archit. Il se dit de Ces grands portails, surmontés d'une tour carrée, qui décorent la façade des temples égyptiens.

PYLORE. s. m. T. d'Anat. Orifice inférieur de l'estomac, par lequel les aliments entrent dans les intestins. *Obstruction au pylore.*

PYLORIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient ou qui a rapport au pylore. *Orifice pylorique. Muscle pylorique. Artère, veine pylorique.*

PYR

PYRACANTHE. s. f. Plante qu'on nomme aussi *Buisson ardent.* Voyez BUISSON.

PYRALE. s. f. Insecte nuisible de l'espèce des lépidoptères. *La pyrale de la vigne.*

PYRAMIDAL, ALE. adj. Qui est en forme de pyramide. *Figure pyramidale. Forme pyramidale.* En termes d'Anat. : *Muscles pyramidaux. Corps pyramidaux.*

PYRAMIDALE. s. f. T. de Botan. Espèce de campanule qui s'élève en pyramide, et qui porte des fleurs bleues depuis sa base jusqu'à son sommet.

PYRAMIDE. s. f. T. de Géométrie. Solide composé de triangles, ayant un même plan pour base, et dont les sommets se réunissent en un même point.

Dans le langage ordinaire, il s'entend presque toujours Des ouvrages d'architecture à quatre faces, qui sont faits dans la forme qu'on vient de décrire. *La base, le sommet, les côtes d'une pyramide. Les pyramides d'Égypte sont renommées pour leur grandeur et pour leur antiquité. Dresser, élever une pyramide. L'obélisque est une pyramide très allongée. Pyramide triangulaire,* ou *quadrangulaire. Pyramide tronquée.*

Une pyramide de fruits, Une certaine quantité de fruits rangés et élevés les uns sur les autres en forme de pyramide.

En pyramide, En forme de pyramide ou à peu près. *Cela s'élève en pyramide. Cette plante a ses fleurs en pyramide.*

PYRAMIDER. v. n. T. d'Art. Être disposé en pyramide, former la pyramide. Il s'emploie surtout en Peinture. *Ce groupe pyramide bien. Cet artiste fait bien pyramider ses compositions.*

PYRÈTHRE. s. m. T. de Botan. Plante, espèce de camomille dont on mâche la racine pour exciter la salivation et soulager le mal de dents.

PYRIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne le feu. Il se dit De certains feux d'artifice qu'on fait jouer dans un lieu clos et couvert. *Spectacle pyrique. Amusement pyrique. Science pyrique. Expériences pyriques. Jeux pyriques.*

PYRITE. s. f. T. de Chimie. Combinaison de soufre avec le fer ou le cuivre. *Pyrite de fer. Pyrite de cuivre. Veine de pyrite.*

PYRITEUX, EUSE. adj. T. de Minéralogie. Qui est de la nature de la pyrite, qui contient de la pyrite.

PYROLIGNEUX. adj. T. de Chimie. Il n'est usité que dans cette expression, *Acide pyroligneux*, Acide acétique qui tient en dissolution de l'huile empyreumatique, et qui est un des produits de la distillation du bois. *Les chimistes sont parvenus à purifier l'acide pyroligneux au point d'en faire un vinaigre que l'on sert sur les meilleures tables.*

PYROMÈTRE. s. m. T. de Physiq. Instrument qui sert à évaluer approximativement les hautes températures. *Le pyromètre indique des degrés de chaleur que le thermomètre ne peut supporter.*

PYROPHORE. s. m. Préparation chimique qui a la propriété de s'enflammer à l'air. *Le pyrophore s'obtient en calcinant l'alun avec l'amidon.*

PYROSCAPHE. s. m. T. de Marine. Bateau à vapeur.

PYROTECHNIE. s. f. L'art de se servir du feu. *La pyrotechnie chirurgicale.*

Il se dit plus communément en parlant Des feux d'artifice. *Il entend bien la pyrotechnie. Traité de pyrotechnie.*

Pyrotechnie militaire, Art de préparer les bombes, les grenades, les fusées de guerre, etc.

PYROTECHNIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la pyrotechnie.

PYROXÈNE. s. m. T. de Minéralogie. Sorte de minéral qui se trouve dans les produits volcaniques.

PYRRHIQUE. adj. f. Il n'est usité que dans cette expression, *La danse pyrrhique*, ou substantivement, *La pyrrhique*, Danse militaire, inventée, dit-on, par Pyrrhus, fils d'Achille.

PYRRHIQUE. s. m. T. de Métrique ancienne. Pied composé de deux brèves.

PYRRHONIEN, IENNE. adj. Qui appartient à une école de philosophes, dont Pyrrhon était le chef, et où l'on faisait profession de douter des choses les plus certaines. *La secte pyrrhonienne. Les philosophes pyrrhoniens.*

Il se dit, par extension, De quiconque doute ou affecte de douter des choses que les autres regardent comme les plus certaines. *Cet homme est pyrrhonien.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un franc pyrrhonien.*

PYRRHONISME. s. m. Doctrine de Pyrrhon et de ses disciples; Habitude ou affectation de douter de tout. *Pyrrhonisme historique. Pyrrhonisme en matière de religion.*

PYT

PYTHAGORICIEN, ENNE. adj. Qui appartient à une école de philosophes, dont Pythagore était le chef, et dont il avait formé une sorte de corporation monastique vouée à des pratiques austères. *La secte pythagoricienne. Les philosophes pythagoriciens.* On dit aussi : *La doctrine pythagoricienne. Les dogmes pythagoriciens.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Les pythagoriciens croyaient à la métempsycose.*

PYTHAGORIQUE. adj. des deux genres. Qui se rattache à Pythagore, à son école ou à ses doctrines. *Le silence pythagorique.*

PYTHAGORISME. s. m. Doctrine de Pythagore. *L'Italie méridionale fut le berceau du pythagorisme.*

PYTHIE. s. f. T. d'Antiq. Nom que les Grecs donnaient à la prêtresse de l'oracle d'Apollon à Delphes. *La pythie sur son trépied.*

PYTHIEN. adj. Voyez PYTHIQUES.

PYTHIQUES. adj. pl. des deux genres. T. d'Antiq. Nom des jeux qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon, surnommé *Pythien.* On dit aussi, *Les jeux Pythiens.*

PYTHIQUE, s'emploie substantivement, au féminin, dans cette expression, *Les Pythiques*, Les odes de Pindare, qui célébraient des victoires remportées aux jeux Pythiques. *La première Pythique.*

PYTHON. s. m. Genre de serpents, ainsi nommés par allusion au Python de la fable, monstrueux serpent qui fut tué par Apollon.

PYTHONISSE. s. f. T. d'Antiq. La pythie de Delphes; et, par extension, Toute femme qui se mêlait de prédire l'avenir. *La pythonisse d'Endor. Saül consulta la pythonisse.*

Q

Q. s. m. Lettre consonne, la dix-septième de l'alphabet On la nomme *Qu* (*ku*), suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Que* (*ke*), suivant la méthode moderne. *Un grand* Q. *Un petit* q.

Q, ne s'écrit jamais sans être suivi d'un U, si ce n'est dans quelques mots où il est final, tels que *Coq*, *cinq*. Les deux lettres QU se prononcent comme s'il n'y avait qu'un simple K, excepté dans les mots qui seront indiqués ci-après.

QUA

QUADRAGÉNAIRE. adj. des deux genres. (On prononce *Coua*.) Qui contient quarante unités. *Le nombre quadragénaire.*

Il signifie aussi, Qui est âgé de quarante ans. *Un homme, une femme quadragénaire.* En ce sens, il est aussi substantif. *Un quadragénaire.* Il est peu usité.

QUADRAGÉSIMAL, ALE. adj. (On prononce *Coua*.) Appartenant au carême. Il n'est usité que dans ces locutions : *Jeûne quadragésimal. Abstinence quadragésimale. Féries quadragésimales.*

QUADRAGÉSIME. s. f. (On prononce *Coua*.) Il n'est usité que dans cette phrase, *Le dimanche de la Quadragésime*, Le premier dimanche de carême.

On dit aussi absolument, *La Quadragésime.*

QUADRANGULAIRE. adj. des deux genres. (On prononce *Coua*.) T. de Géom. Qui a quatre angles. *Figure quadrangulaire. Pyramide quadrangulaire. Prisme quadrangulaire.*

QUADRAT. adj. m. (On prononce *Coua*.) T. d'Astrologie. Il n'est usité que dans cette locution, *Quadrat aspect*, La position de deux planètes, éloignées l'une de l'autre de quatre-vingt-dix degrés ou d'un quart de cercle. Il est vieux : voyez QUADRATURE.

QUADRAT. s. m. T. d'Impr. Voyez CADRAT.

QUADRATIN. s. m. T. d'Impr. Voyez CADRATIN.

QUADRATRICE. s. f. (On prononce *Coua*.) T. de Géom. Courbe inventée chez les anciens Grecs pour parvenir à la quadrature approchée du cercle. *La quadratrice de Dinostrate.*

QUADRATURE. s. f. (On prononce *Coua*.) Réduction géométrique de quelque figure curviligne à un carré équivalent en surface. *La quadrature des courbes. La quadrature du cercle est un problème insoluble.*

QUADRATURE, en termes d'Astronomie, Aspect de deux astres, quand ils sont éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle. *Au premier et au troisième quartier, la lune est en quadrature avec le soleil*

QUADRATURE. s. f. T. d'Horlogerie. (On prononce *Kadrature*.) Voyez CADRATURE.

QUADRIENNAL. adj. Voyez QUATRIENNAL.

QUADRIFIDE. adj. des deux genres. (On prononce *Coua*.) T. de Botan. Qui a quatre divisions. *Calice quadrifide.* — Plusieurs autres termes de Botanique, auxquels il serait inutile de consacrer ici des articles particuliers, sont formés de la même manière : *Quadriflore* (à quatre fleurs). *Quadrifolié* (à quatre feuilles disposées quatre par quatre). *Quadrilobé* (à quatre lobes). *Quadrivalve* (à quatre valves). *Etc.*

QUADRIGE. s. m. (On prononce *Coua*.) T. d'Antiq. Char monté sur deux roues, et attelé de quatre chevaux de front, dont l'usage passa des jeux Olympiques aux autres jeux solennels de la Grèce et de l'Italie. *Vainqueur au quadrige. La course du quadrige. Ce bas-relief représente un quadrige. Beaucoup de médailles portent des quadriges. Un arc de triomphe surmonté d'un quadrige.*

QUADRIJUMEAUX. adj. m. pl. (On prononce *Coua*.) T. d'Anatomie. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Tubercules quadrijumeaux*, Éminences de la moelle allongée au nombre de quatre.

QUADRILATÉRAL, ALE. adj. (On prononce *Coua*.) Qui a quatre côtés.

QUADRILATÈRE. s. m. (On prononce *Coua*.) T. de Géom. Figure qui a quatre côtés. *Les côtés d'un quadrilatère. Ces quatre forteresses sont placées de manière à former un quadrilatère.*

QUADRILLAGE. s. m. Assemblage de carreaux.

QUADRILLE. s. f. Troupe de chevaliers d'un même parti dans un carrousel. *Une belle quadrille. La première quadrille était magnifiquement vêtue. Un tel était chef de la seconde quadrille. Au grand carrousel, il y avait cinq différentes quadrilles, qui représentaient cinq nations différentes.*

Il s'est dit aussi de Chaque groupe de quatre danseurs et de quatre danseuses, qui figuraient dans les ballets, dans les grands bals, et qui se distinguaient des autres groupes par un costume particulier.

Il se dit en outre De plusieurs couples en nombre pair qui exécutent des contredanses dans un bal.

Il se dit encore d'Un certain nombre de morceaux de musique, correspondant aux figures qu'on exécute dans une contredanse. Dans ces trois dernières acceptions, on le fait masculin.

QUADRILLE. s. m. Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre. *Faire un quadrille. Jouer une partie de quadrille.*

QUADRILLÉ, ÉE. adj. Qui est à carreaux. *Une étoffe quadrillée. Papier quadrillé*, Papier réglé en petits carrés.

QUADRINÔME. s. m. (On prononce *Coua*.) T. d'Algèbre. Expression algébrique composée de quatre termes.

QUADRIVIUM. s. m. (On prononce *Couadriviome*.) Il se disait au Moyen âge de Cette partie de l'enseignement qui comprenait l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie réunies sous le nom Des quatre arts mathématiques. *Le trivium et le quadrivium formaient les deux principales divisions de l'enseignement au moyen âge.*

QUADRUMANE. adj. des deux genres. (On prononce *Coua*.) T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux qui ont des mains comme l'homme, et des pieds conformés comme des mains. *Les animaux quadrumanes. Le singe est un animal quadrumane.* On dit aussi substantivement : *Les quadrumanes. Un quadrumane.*

QUADRUPÈDE. adj. des deux genres. (On prononce *Coua*.) Qui a quatre pieds. Il ne se dit que Des animaux. *Parmi les animaux quadrupèdes, il y en a de féroces et de domestiques.*

Il est plus ordinairement substantif; et alors on le fait toujours masculin. *Un grand, un petit quadrupède. Les quadrupèdes, les volatiles et les reptiles. Les quadrupèdes vivipares. Les quadrupèdes ovipares.*

QUADRUPLE. s. m. (On prononce *Coua*.) Quatre fois autant. *Mon jardin est le quadruple du vôtre. Il m'a vendu cela le quadruple de sa valeur; il me l'a vendu au quadruple. On l'a condamné à payer le quadruple de la somme qui manquait dans sa recette*, ou simplement, *On l'a condamné au quadruple.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *Vingt est quadruple de cinq. Payer une amende quadruple de la somme retenue indûment.*

En termes de Musique, *Quadruple croche*, Note qui ne vaut que le quart d'une croche, ou la moitié d'une double croche.

QUADRUPLE, subst., s'est dit d'Une double pistole d'Espagne. *Un quadruple faux.* Il se dit encore d'Une pièce d'or espagnole qui vaut environ 85 francs de notre monnaie; mais dans cette acception, il est féminin.

Il s'est dit également d'Une pièce de quatre louis, qui n'a jamais eu cours forcé.

QUADRUPLER. v. a. (On prononce *Coua*.) Prendre quatre fois le même nombre. *Quadrupler une somme. Il n'avait que mille francs de rente, il en a quatre mille; il a quadruplé son revenu.*

QUADRUPLER, est quelquefois neutre, et signifie, Être augmenté au quadruple. *Son bien a quadruplé depuis qu'il s'est mis dans le commerce.*

QUADRUPLÉ, ÉE. part. passé.

QUAI. s. m. Levée ordinairement revêtue de pierres de taille, et faite le long d'une rivière, entre la rivière même et les maisons, pour rendre le chemin plus commode, et pour empêcher le débordement de l'eau. *Un quai revêtu de pierres de taille. Il y a de magnifiques quais à Paris. Le quai de la Mégisserie. Le quai des Orfèvres. Le quai des Augustins; etc. Sa maison est bâtie sur le quai, donne sur le quai. Se promener sur les quais.*

Il se dit aussi Du rivage d'un port de mer, qui sert pour la charge et la décharge des marchandises. *Il y a dans les ports de*

commerce un officier appelé Maître de quai, qui est chargé de la police du port.

Il se dit encore Des berges dans un embarcadère de chemin de fer. *Il se tenait sur le quai de la gare.*

QUAIAGE. s. m. Voyez QUAYAGE.

QUAICHE. s. f. T. de Marine. Petite embarcation des mers du Nord. *La quaiche est mâtée en fourche comme le yacht.*

QUAKER ou **QUACRE.** s. m. (On prononce *Couacre.*) Nom anglais qui signifie Trembleur, et qu'on donne à une secte religieuse établie principalement en Angleterre et dans les États-Unis d'Amérique. On dit au féminin, *Quakeresse.*

QUALIFIABLE. adj. des deux genres. Qui peut être qualifié. *Sa conduite n'est pas qualifiable. On ne peut faire des lois pénales que pour des délits qualifiables.*

QUALIFICATEUR. s. m. Nom qu'on donne, en Espagne et en Italie, aux théologiens chargés de déterminer par leur avis la nature, la qualité, le genre et le degré d'un crime quelconque déféré à un tribunal ecclésiastique, et d'examiner les livres mis à l'index et les propositions dénoncées. *Qualificateur du saint-office.*

QUALIFICATIF, IVE. adj. T. de Gram. Qui qualifie. *L'adjectif est un nom qualificatif.* Il est peu usité.

QUALIFICATION. s. f. Attribution d'une qualité, d'un titre. *Qualification de faussaire. La qualification des délits, des crimes. Cette proposition a été qualifiée de téméraire, de scandaleuse : il faut voir si cette qualification est juste. Qualification de marquis.*

QUALIFIER. v. a. Marquer de quelle qualité est une chose, une proposition, une action. *La Sorbonne condamna cette proposition, et la qualifia d'erronée, d'impie. L'ouvrage fut qualifié d'hérétique. On a qualifié de duel cette rencontre. Dans le Code, l'homicide commis volontairement est qualifié meurtre, la soustraction frauduleuse est qualifiée vol.*

Il s'emploie aussi en parlant Des personnes. *Qualifier quelqu'un de fourbe, d'imposteur, etc.*, Le traiter de fourbe, d'imposteur, etc.

Il signifie encore, Attribuer un titre, une qualité à une personne; et dans cette acception, il se construit ordinairement sans *de*. *Les lettres du roi, l'arrêt, le qualifient chevalier, prince, duc, etc.* Cependant on dit dans la conversation, *Qualifier de. On le qualifie de duc, de baron.*

Il s'emploie quelquefois, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il se qualifie écuyer. Il se qualifie de marquis. Il se qualifie docteur.*

QUALIFIÉ, ÉE. part. passé.

Une personne qualifiée, Une personne de qualité. *Il est qualifié, fort qualifié*, Il est de qualité, de grande qualité. *Les personnes les plus qualifiées d'une ville*, Les personnes les plus considérables.

En termes de Jurispr., *Crime, délit qualifié.*

QUALITÉ. s. f. Ce qui fait qu'une chose est telle ou telle, bonne ou mauvaise, grande ou petite, chaude ou froide, blanche ou noire, etc. *Bonté, petitesse, blancheur, noirceur, beauté, laideur, sont des qualités. La qualité de l'eau, du vin. La qualité d'une viande. La qualité d'une étoffe. La qualité d'une terre, d'un terroir. Cette étoffe est de bonne qualité. La transparence et la dureté sont les qualités essentielles du diamant. Les qualités de son style sont la précision et la clarté. Chacune de ces choses a des qualités propres et particulières qui la distinguent. Cela n'est pas de la qualité requise. La bonne qualité des aliments est essentielle à la santé. Ce vin est de mauvaise qualité, de qualité médiocre, de qualité inférieure.*

Ce vin a de la qualité, Il a une sève qui le distingue des vins communs.

Dans l'ancienne Philosophie, *Qualité occulte*, Propriété des corps dont la cause est inconnue.

QUALITÉ, signifie aussi, Inclination, habitude, talent, disposition bonne ou mauvaise. *Qualités naturelles. Qualités acquises. Les qualités du corps et de l'esprit. C'est un homme qui a beaucoup de bonnes qualités, de belles qualités, de rares qualités, d'excellentes qualités. Des qualités louables, extraordinaires, héroïques. Il a de grandes qualités. Parmi quelques bonnes qualités il en a beaucoup de mauvaises. Il a une mauvaise qualité, c'est qu'il ne saurait garder un secret.*

Il se dit quelquefois Des bonnes qualités seulement. *Il a beaucoup de qualités. C'est être injuste envers cet homme, que de ne vouloir lui reconnaître aucune qualité.*

QUALITÉ, signifie encore, Noblesse distinguée. *C'est un homme, c'est une femme de qualité, de grande qualité. Il est de qualité. Il y avait des gens de la première qualité dans cette assemblée. Il fait l'homme de qualité, mais il ne l'est pas.*

QUALITÉ, se dit aussi Des titres que prend, que reçoit une personne à cause de sa naissance, de sa charge, de sa dignité, de sa profession, etc. *Il prend la qualité de noble, de prince, de duc, etc. La qualité de préfet, de maire, de magistrat, d'administrateur. La qualité de citoyen, de juré, d'électeur, d'étranger, etc. La qualité d'avoué, d'huissier, etc.*

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, Du titre qui rend habile à exercer quelque droit. *La qualité de légataire, de donataire, de créancier, de tuteur, etc. Avoir, n'avoir pas qualité pour faire quelque chose. Je ne pense pas que vous ayez qualité pour intervenir dans ce procès. S'il veut être reçu en cause, il faut qu'il prenne qualité. Il a pris qualité d'héritier par bénéfice d'inventaire. Il me dispute ma qualité. Les qualités des parties. Sans que les qualités puissent nuire ni préjudicier. Il faut d'abord, dans un procès, poser, régler, établir les qualités, convenir des qualités.*

Fig. et fam., *Avoir qualité pour faire une chose*, Avoir titre pour la faire, être autorisé à la faire. *Vous n'avez point qualité pour nous donner des avis si sévères.*

En termes de Procédure, *Les qualités d'un arrêt, d'un jugement*, La partie d'un arrêt, d'un jugement qui contient les noms, professions, demeures, etc., des parties, ainsi que leurs différentes demandes et conclusions. *Signifier les qualités. Rédiger des qualités.*

EN QUALITÉ DE. loc. prépositive. Comme, à titre de. *Il avait ce privilège en qualité de secrétaire du roi. Il procède en qualité de tuteur. Il agit en qualité de parent.* On dit de même : *En ma qualité de père, en sa qualité de chef, etc. En cette qualité, j'ai droit de... En quelle qualité procède-t-il?*

QUAND. adv. de temps. Lorsque, dans le temps que. *Quand je pense à la fragilité des choses humaines. Quand Dieu créa le monde. Quand les armées furent en présence. J'irai vous voir quand je pourrai. Je ne sais quand j'y pourrai aller. J'irai vous trouver, mais je ne puis dire quand, je ne sais ni quand ni comment.*

Il marque quelquefois une simple corrélation entre deux membres de phrase. *On ne se trompe pas quand on attribue son succès à son mérite.*

Il s'emploie aussi par interrogation; et alors il signifie, Dans quel temps? ou Quel temps? *Vous me promettez de venir, mais quand? Quand viendra l'accomplissement de vos promesses? Depuis quand est-il venu? De quand êtes-vous ici? À quand la partie est-elle remise? Jusques à quand me persécuterez-vous? Pour quand me donnez-vous parole?*

QUAND, sert aussi de conjonction, et alors il signifie, Encore que, quoique, alors même que. *Je serai* ou *je serais votre ami, quand même* ou *quand bien même vous ne le voudriez pas. Quand je le voudrais, je ne le pourrais pas. Quand cela serait ainsi, que vous en reviendrait-il? Je ne serais pas venu à bout d'achever, quand j'aurais travaillé toute la journée. Quand vous auriez réussi, que vous en serait-il revenu? Quand on découvrirait votre démarche, on ne pourrait la blâmer. Quand vous auriez consulté quelqu'un sur votre ouvrage, vous n'auriez pas mieux réussi.*

QUAND ET QUAND. loc. prépositive. Avec, en même temps que. *Il est parti quand et quand nous. Venez quand et quand moi.* Il est vieux et populaire.

QUANQUAM. s. m. (On prononce *Couancouame.*) T. de Collège, emprunté du latin. Harangue latine que prononçait d'ordinaire un jeune écolier à l'ouverture de certaines thèses de philosophie ou de théologie. *Cet écolier doit faire le quanquam de telle thèse. Il prononça fort bien son quanquam.* Il est vieux.

QUANQUAN. s. m. Terme corrompu du latin *Quanquam*. Voyez CANCAN.

QUANT. adv. Il est toujours suivi de la préposition *à*, et signifie, Pour, employé dans le sens de, Pour ce qui est de. *Quant à lui, il en usera comme il lui plaira. Quant à moi. Quant à ce qui est de moi. Je suis prêt quant à ce point-là. Quant aux événements de la guerre. Quant à tel article. Quant à cette affaire.*

Fam., *Tenir son quant-à-moi, son quant-à-soi; se tenir sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi*, Prendre un air réservé et fier, ne répondre qu'avec circonspection. On dit également, *Se mettre sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi*, Faire le suffisant, le hautain.

QUANTES. adj. f. pl. Il n'est usité que dans ces locutions familières, *Toutes et quantes fois que*, ou *Toutes fois et quantes que*, Toutes les fois que, autant de fois que. *Je vous prêterai des livres toutes et quantes fois que vous voudrez. Je vous accompagnerai chez lui toutes fois et quantes qu'il vous plaira.* Il a vieilli.

Absol., *Toutes fois et quantes*, Autant de fois qu'on l'exigera, ou que l'occasion s'en présentera. *Je ferai cela toutes fois et quantes.* Il a vieilli.

QUANTIÈME. adj. des deux genres. Terme par lequel on désigne ou l'on demande le rang, l'ordre numérique d'une personne, d'une chose, dans un certain nombre de personnes ou de choses. *Je sais bien qu'il est un des premiers capitaines de tel régiment, mais je ne sais pas précisément le*

quantième il est. Le quantième êtes-vous dans votre compagnie? Il est vieux.

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, et alors il signifie, Le quantième jour. *Quel quantième de la lune, quel quantième du mois avons-nous? De quel quantième vous a-t-il écrit? Il a reçu des nouvelles très fraîches, mais je ne sais pas de quel quantième elles sont.* Il est familier.

Montre à quantièmes, Montre qui marque le quantième du mois.

QUANTITATIF, IVE. adj. Qui a rapport à la quantité ou aux quantités. *Détermination quantitative d'éléments qui composent une substance.*

QUANTITÉ. s. f. Il se dit de Tout ce qui peut être mesuré ou nombré, de tout ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution. *Mesurer une quantité. Deux quantités égales. Comparer des quantités.*

En Mathématique, *Quantité continue*, L'étendue d'un corps en longueur, largeur et profondeur; et, *Quantité discrète* ou *discontinue*, L'assemblage de plusieurs choses distinctes les unes des autres, comme les nombres, les grains d'un tas de blé. *L'arithmétique a pour objet la quantité discontinue. La géométrie a pour objet la quantité continue.*

Quantités négatives, Quantités qui sont précédées du signe de la soustraction. *Quantités imaginaires*, Quantités impossibles qui ne peuvent pas même être conçues. *Les quantités imaginaires sont de simples expressions algébriques.*

Quantité, est aussi un nom collectif, qui signifie, Multitude, abondance. *Il a recueilli cette année une grande quantité de blé. Il y avait quantité de monde à la promenade; il y en avait en quantité, en grande quantité, en petite quantité. La qualité des choses est souvent préférable à la quantité.*

Quantité de gens, de personnes, Un grand nombre de personnes. *Quantité de gens ont dit cela, ont fait cela. Quantité de gens sont persuadés de cette nouvelle. Quantité de personnes sont persuadées de son mérite.*

Quantité, en termes de Grammaire et de Prosodie, signifie, La mesure des syllabes longues et des syllabes brèves, qu'il faut observer dans la prononciation. *La versification latine et la versification grecque sont fondées sur la quantité. Les règles de la quantité. Cet écolier ne sait pas la quantité. Il y a une faute de quantité dans ce vers.*

Il se dit également, en termes de Musique, de La durée relative que les notes ou les syllabes doivent avoir. *La quantité produit le rythme.*

QUANTUM. s. m. (On prononce *Couantome.*) Mot emprunté du latin et qui signifie, Une quantité, une somme déterminée. *On lui assigna un quantum sur les bénéfices.*

QUARANTAINE. s. f. coll. Nombre de quarante ou environ. *Une quarantaine d'écus, de francs, de maisons, de jours, d'années, etc.*

Absol., *Jeûner la quarantaine*, Jeûner quarante jours; et, *Jeûner la sainte quarantaine*, Jeûner pendant tout le carême.

Quarantaine, pris absolument, se dit aussi de L'âge de quarante ans. *Approcher de la quarantaine. Atteindre, avoir la quarantaine. Elle a passé la quarantaine.* Dans cette acception, il est familier.

Quarantaine, se dit aussi Du séjour que les personnes, les effets et les marchandises qui viennent d'un pays infecté ou soupçonné de contagion, sont obligés de faire dans un lieu séparé de la ville où ils arrivent. *La quarantaine rigoureuse est de quarante jours. Il n'a fait que dix jours de quarantaine. Abréger la quarantaine. Observer la quarantaine. Il est encore en quarantaine. Il a fait une quarantaine de quinze jours. Ces navires ont fait quarantaine avant que d'entrer dans le port. On l'a obligé de faire la quarantaine, de faire quarantaine. La peste est dans ce pays-là, on fait faire la quarantaine à ceux qui en viennent, avant que de les laisser entrer dans le royaume, dans telle ville, etc. On a fait faire la quarantaine à ces marchandises.*

QUARANTE. adj. numéral des deux genres. Quatre fois dix. *Quarante hommes. Quarante francs. Quarante et un. Quarante-deux; etc. Âgé de quarante ans. Dans quarante jours.*

Dans la Liturgie cathol., *Les prières de quarante heures, des quarante heures*, ou, elliptiquement, *Les quarante heures*, Certaines prières extraordinaires que l'on fait devant le saint sacrement dans les calamités publiques, et pendant le jubilé. *On fit les prières de quarante heures pour la maladie du roi.*

Absol., *Les quarante de l'Académie française*, ou simplement, *Les Quarante*, Les membres de l'Académie française. *Un des Quarante.*

Le tribunal des Quarante. Voyez Quarantie.

Le trente et quarante, Jeu de hasard, qui se joue avec des cartes. *Jouer au trente et quarante.*

Au Jeu de la paume, *Avoir quarante-cinq*, Avoir les trois quarts d'un jeu; le jeu étant de soixante points.

Fig. et fam., *Avoir quarante-cinq sur la partie*, Avoir de grands avantages dans une affaire, et être presque assuré d'y réussir.

Quarante, se prend quelquefois substantivement. *Le quotient de quarante divisé par huit est cinq.* On dit de même : *Le nombre quarante. Numéro quarante.*

QUARANTIE. s. f. Nom qu'on donnait, dans la république de Venise, à un tribunal composé de quarante membres. *Ordonnance de la Quarantie.*

QUARANTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de quarante. *Le quarantième jour. Il est dans sa quarantième année, dans sa quarante et unième, dans sa quarante-deuxième année. Il n'est que le quarantième.*

La quarantième partie d'un tout, Chaque partie d'un tout qui en a quarante. On dit de même substantivement, *Le quarantième, un quarantième. Il a un quarantième dans cette affaire. Trois quarantièmes.*

QUARDERONNER. v. a. T. d'Architect. Faire un quart de rond sur l'angle d'une pierre, d'une pièce de bois, d'un battant de porte, etc. *Quarderonner les marches d'un perron.*

Quarderonné, ée. part. passé.

QUARRE. s. f. Voyez Carre.

QUARRÉ. adj. et s. Voyez Carré.

QUARRÉMENT. adv. Voyez Carrément.

QUARRER (SE). v. pron. Voyez Carrer.

QUARRURE. s. f. Voyez Carrure.

QUART. s. m. La quatrième partie d'un tout. *Il en faut rabattre le quart, un bon quart. Réduire au quart. Du tiers au quart. Un quart d'heure. Deux heures et un quart. Deux heures trois quarts. Trois heures moins un quart. Le quart vient de sonner. Une pendule qui sonne les quarts. Un quart de lieue. Un quart de cercle. Un quart de muid. Un quart de boisseau,* ou absolument, *Un quart. Une aune et un quart. Une aune un quart. Une aune trois quarts. Cette étoffe a cinq quarts de largeur, a cinq quarts* (cinq quarts d'aune). *Il n'a pas le quart tant de peine que vous. Il ne jouit pas de la succession en entier, son neveu en a eu le quart. Il a son quart dans cette affaire. Il y entre pour un quart, pour son quart.*

Fam., *Le tiers et le quart,* Toutes sortes de personnes indifféremment et sans choix. *Conter ses affaires au tiers et au quart. Médire du tiers et du quart. Donner son bien au tiers et au quart.*

Portrait de trois quarts, Portrait où un des côtés de la figure est vu de face, et l'autre côté en raccourci. On dit de même, *Il s'est fait peindre de trois quarts.*

Levraut de trois quarts, ou *Levraut trois quarts,* Un levraut qui est presque parvenu à la grandeur d'un lièvre.

Fam., *Passer un mauvais quart d'heure,* Éprouver quelque chose de fâcheux. *Il passera, il a passé un mauvais quart d'heure. On lui a fait passer un mauvais quart d'heure.*

Prov. et fig., *Le quart d'heure de Rabelais,* Le moment où il faut payer son écot; et, par extension, Tout moment fâcheux, désagréable.

Demi-quart, La moitié d'un quart. *Lever douze aunes demi-quart d'étoffe, douze aunes d'étoffe et demi-quart.*

Quart d'écu, Ancienne monnaie qui valait d'abord quinze ou seize sous, et qui, plus tard, en a valu souvent davantage.

Prov., *Cet homme n'a pas un quart d'écu,* Il est fort pauvre, il n'a point d'argent.

Quart de cercle, Instrument de mathématique, qui est la quatrième partie d'un cercle divisé par degrés, minutes et secondes. *On se sert du quart de cercle pour prendre les hauteurs, les distances, et pour faire plusieurs autres opérations.*

Quart de cercle mural, Instrument d'astronomie, qui consiste en un grand quart de cercle de cuivre, fixé contre un mur dans le plan du méridien, et portant une lunette mobile autour de son centre, pour observer le passage des astres à diverses hauteurs.

En termes de Marine, *Quart de vent,* La quatrième partie de la distance qui est entre deux des huit vents principaux.

Dans les Exercices militaires, *Quart de conversion,* Mouvement par lequel une des ailes d'une troupe parcourt un quart de cercle, tandis que l'autre aile pivote en raccourcissant le pas; de manière que le front devient perpendiculaire à la ligne qu'il occupait.

En Archit., *Quart de rond,* Moulure tracée au compas, et qui est la quatrième partie de la circonférence d'un cercle. *Cette corniche est terminée par un quart de rond. Ce quart de rond est orné d'oves.*

En Musique, *Quart de soupir,* Valeur de silence qui est la quatrième partie d'un soupir et l'équivalent d'une double croche.

Quart de ton, Le quart de la seconde majeure, ou la moitié de la seconde mineure. *L'intervalle de quart de ton n'existe pas dans la musique moderne.*

Quart de ton, se dit aussi de Tout intervalle plus petit que la seconde mineure ou demi-ton. *Les peuples orientaux ont une gamme chromatique par quarts de ton.*

En termes de Manège, *Quart en quart,* Sorte de volte. *Travailler un cheval de quart*

en quart, Le conduire trois fois sur chaque ligne du carré.

QUART, en termes de Marine, Le temps qu'une partie de l'équipage est à faire une certaine fonction que tous doivent faire tour à tour. Il se dit surtout en parlant De la garde du bâtiment. *Le quart est de différente durée selon les différentes nations. Le quart était anciennement de six heures. Ce matelot a fait son quart. Relever un officier qui a fait son quart. Être de quart. Banc de quart. Les gens de quart. L'officier de quart.*

QUART, ARTE. adj. Quatrième. Il n'est guère usité que dans les locutions suivantes :

En termes de Finances, *Le quart denier*, Droit qui se payait aux parties casuelles, pour la résignation des offices.

En termes de Chasse, *Le quart an*, ou en un seul mot, *Le quartan d'un sanglier*, Sa quatrième année. *Ce sanglier est à son quart an, dans son quartan.*

En Médecine, *Fièvre quarte*, Sorte de fièvre intermittente qui laisse au malade deux jours d'intervalle. *Avoir la fièvre quarte. Un remède spécifique pour la fièvre quarte.*

Fièvre double-quarte, Celle qui vient deux jours consécutifs, qui cesse le troisième, et qui revient le quatrième.

QUARTAINE. adj. f. Il n'est plus usité que dans cette locution populaire, *Fièvre quartaine*, qu'on dit quelquefois par imprécation. *Que la fièvre quartaine te serre !*

QUARTAN. s. m. Voyez QUART, ARTE.

QUARTANIER. s. m. T. de Chasse. Sanglier de quatre ans. On dit aussi, *Un sanglier à son quart an, dans son quartan.*

QUARTATION. s. f. Opération de métallurgie, par laquelle on joint avec de l'or assez d'argent pour que dans la masse totale il n'y ait qu'un quart d'or contre trois quarts d'argent, parce que, sans cela, l'eau-forte n'agirait pas sur l'alliage. Cette opération se nomme aussi *Inquart*.

QUARTAUT. s. m. Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid. *Un quartaut de vin. Faire mettre son vin dans des quartauts.*

QUARTE. s. f. Ancienne mesure contenant deux pintes. *Une quarte de bière. Une quarte de blé.*

QUARTE, signifie aussi, La soixantième partie de la tierce, qui est elle-même la soixantième partie de la seconde.

QUARTE, en termes de Musique, L'intervalle de deux tons et demi, en montant ou en descendant. On dit aussi, *L'intervalle d'une quarte, de quarte.*

QUARTE, en termes d'Escrime, La manière de porter un coup d'épée ou de fleuret en tournant le poignet en dehors. *Porter une botte en quarte.* On dit absolument, *Porter de quarte, pousser de quarte.* On dit encore, *Parer à la quarte.*

QUARTE, au Jeu de piquet, signifiait autrefois, Quatre cartes de même couleur qui se suivent. *As, roi, dame et valet font une quarte major. Avoir quarte de roi. Avoir une quarte basse.* On dit aujourd'hui, *Quatrième.*

En termes de Droit romain, *Quarte Falcidie* ou *Falcidienne*, Le quart des biens que peut retenir l'héritier surchargé de legs ; et, *Quarte Trébellienne* ou *Trébellianique*, Le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'hérédité à un autre.

QUARTE, en termes d'Art vétérinaire. Voy. SEIME.

QUARTENIER. s. m. Officier de ville, qui était préposé pour avoir soin d'un certain quartier. *Les quarteniers de Paris.*

QUARTERON. s. m. Poids qui est la quatrième partie d'une livre. *Mettez encore le quarteron dans la balance.*

Il signifie aussi, La quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids : *Un quarteron de beurre, un quarteron de fromage* ; et de même, La quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte : *Un quarteron de pommes, de marrons.*

Demi-quarteron, La moitié du poids d'un quarteron. Il signifie aussi, La moitié d'un quarteron dans les choses qui se vendent au poids ou par compte.

QUARTERON, ONNE. s. Celui, celle qui provient d'un blanc et d'une mulâtre, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIDI. s. m. (On prononce *Couar.*) Le quatrième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

QUARTIER. s. m. La quatrième partie de certains objets. *Un quartier de veau. Un quartier d'agneau. Un quartier de mouton. Le quartier de devant, de derrière d'un mouton. Un quartier de pomme. Un quartier de poire. Couper une pomme en quatre quartiers.*

Son corps a été mis en quartiers, en quatre quartiers, se disait en parlant D'un homme condamné à mort, dont on exposait les membres en différents endroits après son supplice.

Prov. et fig., *Je me mettrais en quatre quartiers pour lui, pour son service*, Il n'y a rien que je ne voulusse faire pour le servir. Plus ordinairement, on dit par ellipse, *Je me mettrais en quatre pour...*

Quartier de réduction, Instrument qui servait à résoudre plusieurs problèmes de pilotage, par les triangles semblables. *Le quartier de réduction n'est plus d'usage que sur quelques petits vaisseaux marchands.*

Quartier sphérique, Instrument nautique à l'aide duquel, connaissant la latitude du lieu et la déclinaison du soleil, on trouve l'heure de son lever, de son coucher, son amplitude, etc. *On ne se sert plus du quartier sphérique.*

QUARTIER, se disait particulièrement de La quatrième partie d'une aune. *Un quartier d'étoffe. Un quartier de ruban. Un demi-quartier d'étoffe.*

Il se dit, par extension, Des portions d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre parties. *Un quartier de pain, de gâteau, d'orange, etc. Un quartier de vigne, de terre. Un petit quartier de terre.*

Bois de quartier, Bois à brûler fendu en quatre.

Quartier de lard, Grande pièce de lard tirée de dessus un cochon.

Quartiers de pierre, Gros morceaux de pierre. Il se dit, particulièrement, Des grosses pierres dont une ou deux font la charge d'une charrette attelée de quatre chevaux.

En Archit., *Quartier tournant*, Les marches qui sont dans l'angle d'un escalier, et qui tournent autour du noyau.

Quartier de soulier, La pièce ou les deux pièces de cuir qui environnent le talon.

En termes de Sellier, *Les quartiers d'une selle*, Les parties sur lesquelles les cuisses du cavalier portent et reposent.

QUARTIER, en termes d'Art vétérinaire, Chacune des parois latérales du sabot du cheval. *Le quartier de dedans. Le quartier de dehors. Les quartiers doivent être égaux en hauteur, autrement le pied serait de travers.*

Ce cheval fait quartier neuf, se dit D'un cheval dont un des quartiers tombe par quelque cause que ce soit, et se trouve chassé par un autre quartier qui croît.

QUARTIER, se dit aussi d'Une des parties dans lesquelles une ville est divisée. *La ville de Paris était, à une certaine époque, divisée en vingt quartiers. On distingue à Paris le quartier de la Cité, le quartier du Marais, le quartier Saint-Honoré, etc. Nous sommes du même quartier. Il y eut des feux de joie dans tous les quartiers de la ville. Commissaire du quartier, de quartier. Médecin de quartier*, Médecin qui pratique surtout dans son voisinage.

Il se dit encore d'Une certaine étendue de voisinage. *Il y a bonne compagnie dans mon quartier. J'habite un quartier fort tranquille. Nous demeurons dans le même quartier.*

Il se dit aussi de Tous ceux qui demeurent dans un quartier. *Tout le quartier était en rumeur. Cette nouvelle fit mettre tout le quartier sous les armes.*

Nouvelles du quartier, les nouvelles du quartier, Certaines nouvelles qui n'ont guère de cours que dans le quartier où on les débite. *Faire les visites du quartier, faire des visites de quartier*, Aller faire visite à toutes les personnes un peu considérables qui demeurent dans le quartier où l'on vient de s'établir.

Fam., *C'est le plaisant de son quartier, le plaisant du quartier*, se dit De celui qui est regardé dans son quartier comme un homme réjouissant et de belle humeur.

Fam., *Cette personne est la gazette du quartier*, Elle rapporte toutes les petites nouvelles, toutes les médisances qu'elle entend dire.

QUARTIERS, au pluriel, se dit quelquefois, familièrement, en parlant Des provinces et de la campagne ; et alors il signifie, Environs, voisinage. *Mandez-nous ce qui se passe dans vos quartiers. Cet homme est de nos quartiers. Il vient souvent dans nos quartiers.*

QUARTIER, en termes de Guerre, a plusieurs acceptions.

Il signifie, L'endroit, le bâtiment d'une ville ou d'une place forte dans lequel une troupe est casernée. *Quartier de cavalerie. Il y a de beaux quartiers dans cette ville. Aller au quartier. Loger au quartier.* Il ne se dit plus guère qu'en parlant de la cavalerie ; pour l'infanterie on se sert du mot *Caserne.*

Il se dit quelquefois d'Une ville non fermée où il y a de la troupe en garnison ; par opposition à Ville de guerre, à ville forte. *Nous tenons garnison en tel endroit, ce n'est pas une place de guerre, ce n'est qu'un quartier. Être en quartier.*

Il signifie aussi, Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes, et Le corps de troupes lui-même. *Quartier de cavalerie. Quartier d'infanterie. Les troupes sont rentrées au quartier. Ce quartier est bien retranché. Ce quartier a été enlevé. Le général rassembla les quartiers, ses quartiers.*

Dans ce sens et dans le précédent il est aujourd'hui peu employé.

Il se dit, dans les sièges, d'Un campement fait sur quelqu'une des principales avenues d'une place, pour empêcher les convois et les secours. *Le quartier de la droite, de la gauche, du centre, etc. Disposer les quartiers du siège. Affaiblir les quartiers.*

Quartier des vivres, Le lieu où est logé

l'équipage des munitions de bouche, et où l'on cuit le pain qui se distribue journellement aux troupes.

Quartier d'hiver, L'intervalle de temps compris entre deux campagnes. *Le quartier d'hiver sera long.* Il signifie aussi, Le lieu où on loge les troupes pendant l'hiver. *L'armée va prendre ses quartiers d'hiver.*

Quartier de rafraîchissement, Le lieu où des troupes fatiguées vont se remettre et se rétablir pendant que la campagne dure encore.

Quartier du général, et plus communément, *Quartier général*, Lieu choisi ordinairement au centre du camp, de la position, des quartiers d'une armée ou d'un corps d'armée, et où est établi le logement du général en chef. *L'état-major loge au quartier général.* On nomme aussi *Quartier général*, La réunion des officiers qui composent l'état-major général. *Le quartier général arrive ici demain. Il fait partie du quartier général.*

Quartier d'assemblée, Lieu où les différents corps d'une armée se réunissent, pour de là marcher ensemble à l'ennemi. Il se dit aussi d'Une ville où les soldats d'un corps se rendent pour y passer la revue. Il se dit encore, dans une ville ou dans un camp, Du lieu où les différents corps doivent se rendre en cas d'alarme, et se réunir toutes les fois qu'il faut prendre les armes.

Mettre l'alarme au quartier, donner l'alarme au quartier, Avertir les troupes qui composent le quartier que l'ennemi approche, et qu'elles aient à se tenir sur leurs gardes.

Fig. et fam., *Mettre l'alarme au quartier, donner l'alarme au quartier*, Débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qu'elle intéresse. On dit de même, *L'alarme est au quartier*, On est fort inquiet dans cette maison, dans cette famille, dans cette société.

Quartier, se dit encore de La vie que l'on accorde ou du traitement favorable que l'on fait à des troupes vaincues dans un assaut ou dans une bataille. *Demander quartier. Donner quartier. Ne point faire de quartier. Point de quartier. Sans quartier.*

Fig. et fam., *Demander quartier*, Demander grâce, demander de n'être pas traité à la rigueur. *Ne point faire de quartier, ne point donner de quartier*, Traiter à la rigueur. *Ne disputons plus, je vous demande quartier. Ce créancier ne fait point de quartier à ses débiteurs. Cette femme est si médisante, qu'elle ne fait de quartier à personne.*

Quartier, se dit, dans les Colléges, Des différentes salles où les écoliers étudient et font leurs devoirs. *Le quartier de rhétorique, de seconde, de troisième, etc.*

Maître de quartier, Maître chargé de surveiller et de répéter les écoliers dans leur quartier.

Quartier, se dit aussi de L'espace de trois mois, qui fait la quatrième partie de l'année. On ne l'emploie guère qu'en parlant De certaines personnes qui s'acquittent tour à tour de fonctions qui leur sont communes. *L'année est divisée en quatre quartiers. Les quartiers de janvier, d'avril, de juillet, d'octobre. Il a servi son quartier. Médecin par quartier. Les officiers du roi servaient par quartier.*

Cet officier est de quartier ou *en quartier*, Il sert actuellement les trois mois pendant lesquels il est obligé de servir. On dit dans le même sens, *Entrer en quartier, sortir de quartier.*

Officiers de quartier, Ceux qui servent par quartier, à la distinction de Ceux qui sont ordinaires, et qui servent toute l'année.

Quartier, se dit encore de La quatrième partie du cours de la lune, à partir de la nouvelle lune. *Nous sommes au premier quartier, au dernier quartier de la lune.*

Quartier, se dit aussi de Ce qui se paye de trois mois en trois mois pour les loyers, pensions, rentes, gages, etc. *Il doit deux quartiers de sa maison, de son loyer. Il a payé le quartier de Noël, et il doit celui de Pâques. On lui doit deux quartiers de sa pension. Il a mangé d'avance un quartier de sa pension. Retrancher un quartier. On lui a payé son quartier.*

Quartier, signifie, en termes de Blason, La quatrième portion d'un écusson écartelé. *Il porte au premier quartier de... au second quartier de... au troisième quartier de... au quatrième quartier de...*

Il se dit aussi Des parties d'un grand écusson qui contient des armoiries différentes, quoiqu'il y en ait plus de quatre. *Ce prince porte dans ses quartiers les armes de plusieurs royaumes et de plusieurs souverainetés.*

Franc-quartier, Le premier quartier de l'écu qui est à la droite du côté du chef, et qui est moins grand qu'un vrai quartier d'écartelure. *D'azur à deux mains d'or, au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur.*

Quartier, en termes de Généalogie, se dit de Chaque degré de descendance dans une ligne soit paternelle, soit maternelle. *On ne pouvait être reçu dans ce chapitre sans prouver seize quartiers.*

À quartier. loc. adv. À part, à l'écart. *Tirer quelqu'un à quartier. Se tirer, se mettre à quartier. Mettre de l'argent à quartier.* Il est vieux.

QUARTIER-MAÎTRE. s. m. Officier qui est chargé de la comptabilité d'un corps de troupes, et qui fait partie de l'état-major. *Quartier-maître d'un régiment de dragons, d'un régiment d'infanterie, etc. Quartier-maître-trésorier.*

Quartier-maître, se dit aussi d'Un sous-officier de marine qui est l'aide du maître d'équipage et du contremaître.

QUARTIER-MESTRE. s. m. Nom que l'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

QUARTILE. adj. (On prononce *Coua.*) T. d'Astrologie. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Quartile aspect*, L'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque, ou de quatre-vingt-dix degrés. En Astronomie, on dit *Quadrature* : voyez ce mot.

QUARTINIER. s. m. Voyez Quartenier.

QUARTO (IN). Voyez In-quarto.

QUARTZ. s. m. (On prononce *Couartze.*) T. de Minéralogie. Mot emprunté de l'allemand. Silice, substance minérale de la classe des pierres, assez dure pour rayer le verre, auquel elle ressemble beaucoup. *Le quartz réduit en poudre est la base du verre. Le quartz est la matière des cailloux.*

QUARTZEUX, EUSE. adj. De la nature du quartz. *Terre quartzeuse.*

QUASI. s. m. T. de Boucherie et de Cuisine. *Un quasi de veau*, Un morceau de la cuisse d'un veau.

QUASI. adv. Presque, peu s'en faut, il ne s'en faut guère. *Il n'arrive quasi jamais que je m'y trompe. On se trompe quasi toujours là-dessus.* Il est familier et se joint à un certain nombre d'autres mots, pour indiquer que la qualité exprimée par ceux-ci est approximative, soumise à des conditions.

QUASI-CONTRAT. s. m. T. de Jurispr. Fait purement volontaire dont il résulte un engagement quelconque envers un tiers, et quelquefois un engagement réciproque des deux parties, sans qu'il y ait eu convention ni consentement. *La gestion des affaires d'une personne absente est un quasi-contrat.*

QUASI-DÉLIT. s. m. T. de Jurispr. Dommage que l'on cause involontairement à quelqu'un par imprudence ou par négligence. *Le quasi-délit oblige son auteur à réparer le mal qui en résulte. Celui qui jette quelque chose par une fenêtre sur un passant, commet un quasi-délit.*

QUASIMENT. adv. Terme familier. Quasi, presque. *Je suis quasiment tombé. Une robe quasiment perdue par la pluie.*

QUASIMODO. s. f. Terme latin qui se trouve en tête de l'introït de la messe du dimanche d'après Pâques, et par lequel ce jour est désigné dans la liturgie. *Le dimanche de la Quasimodo, de Quasimodo. Jusqu'à la Quasimodo. Après Quasimodo. Après la Quasimodo.*

QUASSIA. s. m. (On prononce *Coua.*) Écorce amère et tonique fournie par le quassier.

QUASSIER. s. m. (On prononce *Coua.*) Arbrisseau de la Guyane et des Antilles, qui donne l'écorce appelée *Quassia amara*, ou simplement *Quassia*.

QUATERNAIRE. adj. des deux genres. (On prononce *Coua.*) Qui vaut quatre, ou Qui est divisible par quatre. *Le nombre quaternaire était regardé par les pythagoriciens comme un nombre sacré.*

En termes de Géologie, *Terrain quaternaire*, Ensemble de roches de formation plus récente que les calcaires d'eau douce.

QUATERNE. s. m. Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie, et sortis ensemble de la roue de fortune. *Avoir un quaterne. Gagner un quaterne. Il est sorti un quaterne.*

Il se dit aussi, au Loto, de Quatre numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale ou de la même couleur.

QUATORZAINE. s. f. T. de Pratique ancienne. L'espace de quatorze jours qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement. *Les criées se faisaient par quatre dimanches, de quatorzaine en quatorzaine.*

QUATORZE. adj. numéral des deux genres. Dix et quatre, quatre avec dix. *Quatorze hommes. Quatorze jours. Quatorze lieues. Quatorze francs. Deux fois sept font quatorze. Les rois de France étaient majeurs à quatorze ans commencés. Quatorze cents francs. Quatorze mille francs.*

Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures*, Chercher des difficultés où il n'y en a point.

Prov. et par exagérat., *Faire en quatorze jours quinze lieues*, Marcher, voyager fort lentement. Il se dit, figurément et familièrement, D'une personne qui est fort lente à ce qu'elle fait.

Quatorze, se prend quelquefois pour Quatorzième. *Chapitre quatorze. Page quatorze. Louis quatorze. Clément quatorze.* On écrit ordinairement, *Louis XIV, Clément XIV.*

Quatorze, s'emploie aussi comme substantif masculin. *Quatorze multiplié par deux*

donne vingt-huit. On dit de même : *Le nombre quatorze. Numéro quatorze.*

Il signifie quelquefois, Le quatorzième jour d'une période. *Nous sommes au quatorze du mois, au quatorze de la lune. Il est au quatorze de sa maladie, il entre dans le quatorze.*

Il signifie, au Jeu de piquet, Les quatre as, ou les quatre rois, ou les quatre dames, ou les quatre valets, ou les quatre dix ; parce que ces quatre cartes ensemble valent quatorze points. *Il avait quatorze de dix, et moi quatorze de dames. Il portait un quatorze en main avant que d'écarter. Il avait quinte, quatorze et le point.*

Fig. et fam., *Avoir quinte et quatorze*, Avoir dans une affaire une grande avance, une grande probabilité de succès.

QUATORZIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de quatorze. *Louis, quatorzième du nom. Le quatorzième jour. Dans sa quatorzième année. Vous êtes le quatorzième sur la liste.*

La quatorzième partie, Chaque partie d'un tout qui en a quatorze.

QUATORZIÈME, s'emploie quelquefois substantivement au masculin, et signifie, Le quatorzième jour. *Le quatorzième de la lune. Le quatorzième est critique dans certaines fièvres. On ne sait pas si le malade ira jusqu'au quatorzième.*

Il signifie aussi, Une quatorzième part ou partie. *Il est dans cette affaire pour un quatorzième. Les treize quatorzièmes.*

QUATORZIÈMEMENT. adv. En quatorzième lieu.

QUATRAIN. s. m. Petite pièce de poésie qui contient quatre vers, dont les rimes sont ordinairement croisées. *Les Quatrains de Pibrac.*

Il signifie quelquefois, Quatre vers qui font partie d'un sonnet, d'une stance, etc. *Le sonnet est composé de deux quatrains et de deux tercets. Cette stance est composée d'un quatrain et de deux tercets. Cette ode est composée de quatrains.*

QUATRE. adj. numéral des deux genres. Nombre composé de deux fois deux. *Deux et deux font quatre. Quatre hommes. Quatre cents chevaux. Ils marchaient quatre de front. Ils défilaient quatre à quatre. Les quatre vents. Les quatre points cardinaux. Les quatre saisons. Les quatre semences froides.*

En quatre, De manière qu'il y ait quatre parties. *Une feuille de papier pliée en quatre.*

Fam., *Cela est clair comme deux et deux font quatre.*

Fig. et fam., *Se mettre en quatre*, S'employer de tout son pouvoir pour rendre service. *C'est un homme qui se met en quatre pour ses amis.*

Fig. et fam., *Faire feu des quatre pieds*, Se donner beaucoup de peine pour une affaire.

Prov. et fig., *Faire le diable à quatre*, Faire beaucoup de bruit, causer beaucoup de désordre, s'emporter à l'excès.

Fig. et pop., *Il y a fait le diable à quatre*, se dit D'un homme qui s'est beaucoup tourmenté pour faire réussir une affaire, ou pour la traverser.

Il faut le tenir à quatre, se dit en parlant D'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts réunis de plusieurs personnes.

Fig. et fam., *Il faut le tenir à quatre*, se dit en parlant D'un homme emporté et difficile, qu'on a de la peine à contenir, à empêcher de faire des violences.

Fig. et fam., *Se tenir à quatre*, Faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater, pour ne pas se mettre en colère. *Je me suis tenu à quatre pour ne pas lui dire des vérités fort dures.*

Tirer un criminel à quatre chevaux, Écarteler un criminel, en attachant chacun de ses membres à un cheval, et faisant tirer les quatre chevaux chacun de son côté en même temps.

Fam., *Être tiré à quatre épingles*, Être ajusté avec un extrême soin, et de manière à paraître craindre de déranger sa parure.

Fam., *Courir les quatre coins et le milieu de la ville*, Faire bien du chemin pour quelque affaire.

Fam., *Marcher à quatre pattes*, Marcher avec les mains et les pieds.

Fam., *Entre quatre yeux*, Tête à tête. (On prononce ordinairement, par euphonie, *Entre quatre-z-yeux*.) *Je lui dirai cela entre quatre yeux.*

Fam., *Monter, descendre un escalier quatre à quatre*, Le monter, le descendre très rapidement.

Fig. et fam., *Comme quatre*, Beaucoup, excessivement. *Il crie, il fait du bruit comme quatre. Il mange, il boit comme quatre. Un œuf gros comme quatre. Il a de l'esprit comme quatre.*

QUATRE, sert quelquefois à désigner Un petit nombre indéterminé. *Il demeure à quatre pas d'ici. J'ai à lui dire quatre mots. J'écris ces quatre lignes et je suis à vous. Pour quatre jours qu'on a à vivre faut-il se tourmenter?*

QUATRE, s'emploie quelquefois pour Quatrième. *Page quatre. Chapitre quatre. Henri quatre :* on écrit ordinairement, *Henri IV.*

QUATRE, est quelquefois substantif masculin. *Quatre multiplié par huit donne trente-deux.* On dit de même, *Le nombre quatre* ou *de quatre.*

Le quatre du mois, Le quatrième jour du mois. *Sa lettre est datée du quatre.*

QUATRE, se dit aussi Du caractère qui marque en chiffre le nombre de quatre. *Le chiffre quatre. Un quatre de chiffre, en chiffre,* ou simplement, *Un quatre. Quarante-quatre s'écrit par deux quatre.* On dit de même, *Numéro quatre.*

Fig., *Quatre de chiffre*, Sorte de piège dont on se sert pour prendre des rats, des souris, des oiseaux, etc. : il consiste en une planche soutenue par trois petits morceaux de bois assemblés en forme de quatre, et qui tombent au moindre choc. *Tendre un quatre de chiffre.*

QUATRE, substantif, signifie, aux Jeux de cartes, La carte qui est marquée de quatre cœurs, de quatre trèfles, etc. : *Un quatre de cœur, un quatre de trèfle, etc.*; et, au Jeu de dés, La face du dé qui est marquée de quatre points : *Il lui fallait un quatre, il l'a amené.*

QUATRE-TEMPS. s. m. pl. Les trois jours où l'Église ordonne de jeûner en chacune des quatre saisons de l'année, et où les évêques ont coutume de faire les ordinations. *Jeûner les Quatre-Temps. On croit que le pape fera aux Quatre-Temps prochains une promotion de cardinaux.*

QUATRE-VINGTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de quatre-vingts. *Vous êtes le quatre-vingtième sur la liste, le quatre-vingt-unième, le quatre-vingt-deuxième, le quatre-vingt-dixième, etc.*

La quatre-vingtième partie d'un tout, Chaque partie d'un tout qui en a quatre-vingts. On dit substantivement, dans le même sens, *Un quatre-vingtième, un quatre-vingt-dixième, etc.*

QUATRE-VINGTS. adj. numéral des deux genres. Quatre fois vingt. Il s'écrit toujours avec une *s* quand il n'est pas suivi d'un autre nombre. *Quatre-vingts hommes. Quatre-vingts chevaux. Quatre-vingts francs. Quatre-vingts millions.* Il ne prend point d'*s* quand il précède un autre nombre auquel il est joint. *Quatre-vingt-un. Quatre-vingt-deux. Quatre-vingt-trois. Quatre-vingt mille.* On disait autrefois, *Octante.* Il n'a pas non plus d'*s* quand il est employé pour Quatre-vingtième. *Page quatre-vingt.*

Quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, quatre-vingt-douze, etc., Quatre fois vingt et dix, et onze, et douze de plus. On disait autrefois, *Nonante, nonante et un, nonante-deux, etc.*

QUATRIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de quatre. *Premier, second, troisième et quatrième. Il était le quatrième en rang. Il était assis le quatrième. Il est le quatrième enfant. Il est logé au quatrième étage, à la quatrième chambre. Parent au quatrième degré.*

La quatrième partie d'un tout, Chaque partie d'un tout qui en a quatre.

QUATRIÈME, s'emploie aussi comme substantif dans plusieurs acceptions. Ainsi on dit :

Nous sommes au quatrième du mois, au quatrième de la lune, Au quatrième jour du mois, de la lune. On dit, plus ordinairement, *Au quatre du mois.*

En parlant Du jeu, *Vous venez à propos, nous attendions un quatrième*, Un quatrième joueur.

Être d'un quatrième dans une affaire, y être pour un quatrième, Y être intéressé pour une quatrième partie, pour un quart.

Loger au quatrième, Au quatrième étage. On dit de même : *Loger à un quatrième. Monter à un quatrième. Tomber d'un quatrième. Etc.*

Cet écolier étudie en quatrième, est en quatrième, Il étudie dans la quatrième classe. On dit dans un sens analogue : *Ce professeur fait la quatrième, est chargé de la quatrième. Professeur de quatrième.* On dit aussi, *C'est un quatrième*, pour désigner Un écolier qui étudie en quatrième.

La quatrième des enquêtes, La quatrième chambre des enquêtes au parlement de Paris.

QUATRIÈME, substantif, se dit encore, au Jeu de piquet, d'Une suite de quatre cartes de même couleur : il est féminin. *Avoir une quatrième majeure de pique, une quatrième de roi en cœur, une quatrième de dame, une quatrième basse, etc.*

QUATRIÈMEMENT. adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, ALE. adj. Il se dit D'un office, d'une charge qui s'exerce de quatre années l'une. *Office quatriennal. Charge quatriennale.*

Il se dit aussi De l'officier qui exerce cette fonction. *Trésorier quatriennal.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin ; et alors il se dit de La charge et de l'officier. *On a supprimé les quatriennaux.*

QUATUOR. s. m. (On prononce *Coua.*) T. de Musique. Morceau de musique vocale ou instrumentale, qui est à quatre parties récitantes. *Exécuter un quatuor. Les quatuor de ce compositeur sont fort estimés.*

QUAYAGE. s. m. T. de Commerce maritime. Droit que payent les marchands pour avoir la liberté de se servir du quai d'un port, et d'y placer leurs marchandises.

QUE

QUE. Pronom relatif des deux genres et des deux nombres, servant de régime au verbe qui le suit. L'*e* s'élide devant une voyelle ou une *h* muette. *Celui que vous avez vu. Les gens que vous avez obligés. La personne que vous connaissez. Les espérances que vous lui avez données. Les livres qu'il a lus. Les choses qu'elle a dites. Il n'a rien fait de tout ce que je lui avais dit. Pour le peu qu'il m'en coûte. Quelques efforts qu'il ait faits.*

Il remplace quelquefois De qui, à qui, pour qui, etc. *C'est de vous que je parle. C'est à vous que je m'intéresse. C'est pour lui qu'on fait cela. C'est sur vous que j'ai les yeux.*

Il remplace aussi, en parlant Des choses, Pendant lequel, dans lequel, etc. *L'hiver qu'il fit si froid. Le jour que cela est arrivé. Au moment que je le reverrai. C'est dans cette maison qu'il demeure. C'est là qu'il habite. C'est dans cette boutique qu'on vend telle marchandise. Où est-ce qu'on trouvera ce livre?*

Il se dit aussi pour Quelle chose. *Que faites-vous là? Que vous en semble? Que vous en reviendra-t-il? Qu'attendez-vous? Qu'est-ce que c'est? Voilà ce que c'est. Que pensez-vous faire? Je ne sais qu'en penser. Il ne sait plus que faire ni que dire. Que faire? Que devenir? Qu'importe?* Fam. : *Que diable dites-vous là? Que diable faire?*

Fam., *Je n'ai que faire*, Je n'ai aucune affaire. *Je n'ai que faire de lui*, Je n'ai aucun besoin de lui. *Je n'ai que faire de ses dons*, Je n'ai nul besoin de ses dons. *Je n'ai que faire de vous dire...* Il n'est pas nécessaire de vous dire... *Je n'ai que faire à cela*, Je n'ai aucun intérêt à cela. *Je n'ai que faire là*, Je ne suis pas nécessaire là. *Je ne puis que faire à cela, je n'y puis, je n'y sais que faire*, Il ne dépend pas de moi d'y rien faire, d'y remédier.

QUE, s'emploie souvent, comme conjonction, entre deux membres de phrase qui ont chacun leur verbe exprimé ou sous-entendu, pour marquer que le dernier est régi par le premier, ou lui est subordonné. *Il faut que je le paye. Il est juste que vous le dédommagiez. Il se peut que je me trompe. J'exige qu'il parte. Je trouve que vous avez raison. J'avoue que cela est surprenant. Je crains qu'il ne s'en trouve mal. Vous dites qu'il a de l'esprit; moi, je soutiens que non. Que cela soit, j'y consens.* Dans cette dernière phrase, il y a ellipse d'un verbe avant *Que*.

Fam., *Être toujours sur le que si, que non*, Être toujours prêt à contrarier.

Elliptiq., *Qu'il fasse le moindre excès, il est malade*, S'il arrive qu'il fasse le moindre excès, il en est malade. *Qu'il parle, tout se tait*, Quand il se met à parler, tout le monde se tait. *Etc.*

QUE, conjonction, s'emploie quelquefois avec ellipse du premier membre de phrase, dans le titre des chapitres et des sections d'un livre, pour indiquer De quelle matière on y traite. *Que la vertu est le plus grand de tous les biens.*

Il est aussi particule de souhait, d'imprécation, de commandement, de consentement, de répugnance, de blâme, etc.; et s'emploie avec ellipse des verbes dont on se sert pour souhaiter, pour commander, pour consentir, etc. *Que je meure, si cela n'est pas vrai! Qu'il parte tout à l'heure! Qu'il fasse ce qu'il lui plaira! Que je trahisse mon ami! je mourrais plutôt. Qu'il se soit oublié à ce point! Qu'on n'ait pas eu plus de respect pour un si grand personnage!*

Il est également particule d'admiration, d'ironie, d'indignation; et alors il signifie, Combien. *Que Dieu est puissant! Que de fois je suis venu ici! Que de services il m'a rendus! Qu'il fait beau! Que je vous trouve plaisant! Que vous êtes importun!*

Il se met aussi, dans certaines phrases exclamatives, entre un adjectif et le verbe *Être*. *Insensé que j'étais, de croire à leur bonne foi! Ne voyez-vous point, aveugle que vous êtes, le piége qui vous est tendu?* On dit à peu près de même : *Le fripon qu'il était, m'emporte dix mille francs. La cruelle qu'elle est, reste sourde à nos gémissements. Etc.*

QUE, signifie encore, Pourquoi, au commencement de certaines phrases interrogatives. *Que ne se corrige-t-il? Que ne demeurez-vous? Que n'attendez-vous? Que n'est-il plus soigneux? Que n'avez-vous soin de vos affaires?* En ce sens, il s'emploie rarement sans négation, excepté dans ces phrases : *Que tardez-vous? Que différez-vous?* et quelques autres semblables.

Que sert de se flatter, de dissimuler, etc.? À quoi sert de se flatter, de dissimuler, etc.?

QUE, est aussi corrélatif des mots *Tel, quel, même, autre, meilleur, pire*, et se met toujours après. *Un homme tel que vous. Il est tel que je le voulais. Telle est sa puissance, que rien ne lui résiste. Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien. Quel que soit son espoir. Quelles que soient ses vues. Quelle faute que cette démarche! C'est bien un autre homme que vous ne disiez. Il a bien d'autres vues que vous ne croyez. C'est autre chose que ce que j'avais en vue. Mon habit est du même drap que le vôtre. Votre vin est meilleur que le mien. Ce vin-là est encore pire que le premier.*

Il est également corrélatif des adverbes de comparaison, et de quelques autres. *Il est aussi modeste qu'habile. Il est plus heureux que sage. Elle est moins jolie que sa sœur. J'en ai moins que vous n'en avez. Rien ne l'a tant affligé que cette nouvelle. Tant plein que vide. Tant tués que blessés. J'en ai tant, que je n'en sais que faire. Il agit autrement que vous. Il est tellement en colère, il est si fort en colère, qu'on aura bien de la peine à l'apaiser. Si peu que rien. Quelque grand seigneur qu'il soit. Tout grand seigneur qu'il est. Quelque puissants qu'ils soient. Tout riches qu'ils sont.*

Fam., *Que bien que mal*, En partie bien, en partie mal. *Il s'acquitte de son emploi que bien que mal.* Cette locution vieillit; on dit plus ordinairement, *Tant bien que mal.*

QUE, signifie quelquefois, Si ce n'est. *À qui puis-je confier ce secret qu'à vous seul? Il ne peut rien résulter de vos projets, que des fautes et des malheurs.*

Il s'emploie dans certaines phrases avec ellipse des mots *Autre chose* ou *Autrement*; et alors il est toujours précédé de la négation. Ainsi on dit : *Il ne cherche que la vérité*, Il ne cherche autre chose que la vérité. *Il ne dit que des sottises*, Il ne dit rien autre chose que des sottises. *Il ne parle que par sentences*, Il ne parle point autrement que par sentences. *Il ne fait que boire et manger*, Il ne fait autre chose que boire et manger. — *Ne... que* peut, dans certains cas, être considéré comme entièrement synonyme de l'adverbe Seulement. *Je ne veux que le voir*, Je veux seulement le voir.

QUE, forme en outre certaines locutions avec diverses prépositions, conjonctions et adverbes; comme *Afin que, avant que, après que, bien que, dès que, depuis que, encore que, loin que, puisque, parce que, sans que, à moins que, attendu que, vu que, en sorte que, de manière, de façon que, d'autant que, outre que, pourvu que, soit que*, et quelques autres. Voyez AFIN, AVANT, APRÈS, ETC.

Il s'emploie quelquefois avec ellipse de certaines prépositions et de certains adverbes auxquels on a coutume de le joindre. Ainsi on dit : *Approchez, que je vous parle*, Afin que je vous parle. *Il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident*, Sans qu'il lui arrive quelque accident. *Je lui parlai qu'il était encore au lit*, Lorsqu'il était encore au lit. *Il était à peine sorti* ou *À peine était-il sorti, que la maison s'écroula*, Lorsque la maison s'écroula. *Il y a dix ans qu'il est parti, que je ne l'ai vu*, Il s'est écoulé dix ans depuis qu'il est parti, depuis que je ne l'ai vu. *Retirez-vous, qu'il ne vous maltraite*, De peur qu'il ne vous maltraite. *Je n'irai point là que tout ne soit prêt*, Avant que tout soit prêt. *On le régala que rien n'y manquait*, Si bien, de telle sorte, que rien n'y manquait. *Qu'il perde son procès ou qu'il le gagne, il partira*, Soit qu'il le perde, soit qu'il le gagne. *Etc.* Plusieurs de ces phrases sont du langage familier.

Fam., *Si j'étais que de vous*, Si j'étais à votre place. *Si j'étais que de vous, je m'y prendrais de cette manière.* On dit plus ordinairement, *Si j'étais de vous.*

Cela ne laisse pas que d'être inquiétant. Voyez LAISSER.

QUE, se dit encore pour Comme, Quand et Si, lorsque, à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres de même nature. *Comme il était tard, et qu'on craignait la chute du jour... Comme c'est une chose décidée, et que tout est prêt pour l'exécution... Quand on est jeune, et qu'on se porte bien... Si vous le rencontrez, et qu'il vous demande où je suis...*

QUE, s'emploie quelquefois par redondance. *Que s'il m'allègue... Que si vous m'objectez...* S'il m'allègue, si vous m'objectez...

Il s'emploie souvent pour donner plus de force à ce qu'on dit. *C'est une belle chose que de garder le secret. C'est se tromper que de croire...* Dans ces exemples, on peut supprimer le *que*. *C'est une belle chose de garder le secret. C'est se tromper de croire...* En ce sens, il s'emploie aussi devant les substantifs, mais on ne saurait le supprimer qu'en changeant toute la construction. *Ce sont des qualités nécessaires pour régner que la douceur et la fermeté.*

QUEL, QUELLE. Adjectif dont on se sert pour demander ce que c'est qu'une personne, qu'une chose, son nom, ses qualités, ou pour marquer de l'incertitude, du doute. *Quel homme est-ce qu'un tel? Quel temps fait-il? En quelle monnaie vous a-t-il payé? Quelle heure est-il? Quels arbres croissent en ce pays-là? Quel capitaine commandait ce jour-là? Quel cheval voulez-vous? Quel profit vous en revient-il? À quel homme pensez-vous avoir affaire? En quel état sont les choses? Je ne sais quel homme c'est. Je ne sais quel auteur a dit... Il ne sait quel*

parti prendre, de quel côté tourner. Quel est l'homme assez hardi pour...

Il s'emploie aussi, quelquefois, dans une phrase affirmative. *Je vous ai dit quel homme c'est. Je vous ai fait connaître quelles sont mes raisons.*

Il se dit aussi par exclamation. *Quelle pitié! Quel malheur! Quelle disgrâce! Quelle impudence! Quelle hardiesse! Quelle méchanceté! Quelle bonté! Quelle taille! Quel air! Quelle douceur! Quelle folie d'agir ainsi, que d'agir ainsi!*

Quel que, avec un verbe au subjonctif, se dit Quand on doute de quelle sorte, de quelle espèce est la personne ou la chose dont il s'agit. *Quel que soit l'engagement que vous avez. Quel qu'il soit. Quel qu'il puisse être. Quelle que soit votre intention. Quels que soient vos desseins. Quelles que soient vos vues. Il était décidé à accepter les conséquences de ses actes quelles qu'elles pussent être. Obligé de prendre un parti quel qu'il fût.*

Quel, se met quelquefois après Tel : *Tel quel*; et c'est une façon de parler familière dont on se sert pour marquer qu'une chose est médiocre dans son espèce, qu'elle est plutôt mauvaise que bonne. *C'est un avocat, un prédicateur tel quel. On leur donne du vin tel quel. Des étoffes telles quelles.*

QUELCONQUE. adj. des deux genres. Quel que ce soit, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit. Il s'emploie, en général, avec la négation, et il se place toujours après le substantif. *Il ne lui est demeuré chose quelconque. Il n'a mal quelconque. Il n'y a homme quelconque qui ne sache cela. Il n'y a raison quelconque qui puisse l'y obliger. Il n'y a pouvoir quelconque qui m'obligeât à cela.* En termes de Palais, *Nonobstant opposition ou appellation quelconque.*

Il se dit sans négation dans le style didactique, pour signifier, Quel qu'il soit, quelle qu'elle soit; et alors il a un pluriel. *Une ligne quelconque étant donnée. Deux points quelconques étant donnés. Donnez-moi un point quelconque, une ligne quelconque.*

Il s'emploie quelquefois de même dans la conversation. *D'une manière quelconque. Donnez-en une raison quelconque. Prendre un prétexte quelconque.*

QUELLEMENT. adv. Il ne s'emploie que dans cette locution familière, *Tellement quellement*, Ni fort bien ni fort mal, mais plutôt mal que bien. *Il fait son devoir, il s'acquitte de ses fonctions tellement quellement. Je me porte tellement quellement.*

QUELQUE. adj. des deux genres. Un ou plusieurs, entre un plus grand nombre. *Si cela était, quelque historien en aurait parlé. Connaissez-vous quelque personne qui soit de cet avis? Savez-vous quelque chose qu'on puisse lui reprocher? Cela serait bon à quelque dupe, à quelque sot. Adressez-vous à quelque autre personne, à quelque autre. Quelques écrivains ont traité ce sujet. Il possède quelques arpents de terre dans ce pays. Nous étions à cette réunion quarante et quelques.*

Fam. et par ellipse, *Quelque sot*, Je ne suis pas assez sot pour faire, pour dire cela.

Quelque chose. Voyez Chose.

Quelque, sert aussi à indiquer Un petit nombre, une quantité peu considérable. *Cette affaire souffre quelque difficulté. Il a quelque sujet, quelque petit sujet de se plaindre. Il y a quelque apparence à cela. Il vous en coûtera quelques écus. Cela me fait quelque peine. Il y a quelque temps. Il y a quelques années.*

Il se joint aussi avec Peu. *Quelque peu d'argent, quelque peu d'amitié*, Un peu d'argent, un peu d'amitié. *Il est quelque peu savant*, Un peu savant.

Il signifie encore, Environ, à peu près; mais dans ce sens il s'emploie adverbialement. *Il y a quelque soixante ans.*

Quelque... que, avec un substantif après *quelque* et un verbe au subjonctif, signifie, Quel que soit le, quelle que soit la. Dans ce sens *quelque* est adjectif. *Quelque raison qu'on ait à faire valoir, il ne veut rien écouter. Quelques efforts que vous fassiez. De quelque sorte, de quelque manière qu'on prenne la chose. Quelque remède qu'on lui donne. Quelque part qu'il soit. Quelque soin qu'on prenne. De quelque religion, de quelque pays qu'il soit. Quelque chose qui arrive. De quelque péril que vous soyez menacé. Quelque peu d'argent qu'il ait. Quelques grands biens que vous ayez.*

Quelque, s'emploie aussi comme adverbe; alors il se joint toujours avec un adjectif ou un adverbe, et il signifie, À quelque point que, à quelque degré que. *Quelque sage, quelque riche, quelque préoccupé qu'il soit. Quelque belle qu'elle puisse être. Quelque puissants qu'ils soient, je ne les crains point. Quelque bien qu'il se conduise. Quelque adroitement qu'il s'y prenne.*

QUELQUEFOIS. adv. De fois à autre, parfois. *Cela est arrivé quelquefois. Il va quelquefois à pied, quelquefois en voiture.*

QUELQU'UN, UNE. s. Un, une entre plusieurs. *Nous attendons des hommes, il en viendra quelqu'un. Plusieurs femmes m'ont promis de venir, nous en aurons quelqu'une.*

Quelqu'un, pris absolument, s'emploie pour les deux genres, et signifie, Une personne. *Quelqu'un m'a dit. Il viendra quelqu'un. J'attends ici quelqu'un.*

Quelques-uns, au pluriel, Plusieurs dans un plus grand nombre. *Entre les nouvelles qu'il a débitées, il y en a quelques-unes de vraies. Quelques-uns assurent le contraire.*

QUÉMANDER. v. n. Mendier avec importunité. Il se dit particulièrement De ceux qui font métier d'aller demander l'aumône dans les maisons. Il est aussi actif, et s'applique À ceux qui sollicitent des places, des faveurs d'une manière importune et obséquieuse. *Il a toujours quelque chose à quémander.*

QUÉMANDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui quémande.

QU'EN-DIRA-T-ON. s. m. Les propos que pourra tenir le public. Il est toujours précédé de l'article Le. *Se moquer du qu'en-dira-t-on. Se mettre au-dessus du qu'en-dira-t-on. Mépriser le qu'en-dira-t-on.* Il est familier.

QUENELLE. s. f. T. de Cuisine. Boulettes dont on garnit un pâté chaud.

QUENOTTE. s. f. Dent de petit enfant. *Cet enfant a mal à ses quenottes. De belles, de jolies quenottes.* Il est très familier.

QUENOUILLE. s. f. Sorte de petite canne ou de bâton, que l'on entoure, vers le haut, de soie, de chanvre, de lin, de laine, etc., pour filer. *Charger une quenouille. Coiffer une quenouille. Monter une quenouille. Une quenouille et un fuseau.*

Il se dit aussi de La soie, du chanvre, du lin, de la laine dont une quenouille est chargée. *Filer une quenouille. Elle a achevé sa quenouille. Elle ne se mêle que de filer sa quenouille.*

Prov., *Allez filer votre quenouille*, se dit À une femme qui veut se mêler de choses qui passent sa capacité.

Fig., *Cette maison est tombée en quenouille*, Une fille en est devenue héritière. On dit dans le même sens, *Le royaume de France ne tombe point en quenouille*, Les filles ne sont point appelées à succéder au trône de France.

Fig. et fam., *L'esprit est tombé en quenouille dans cette famille*, Les filles y ont plus d'esprit que les garçons.

Quenouilles de lit, Les colonnes, les piliers qui sont aux quatre coins de certains lits. *Attacher quelqu'un à la quenouille d'un lit. Quenouilles dorées. On ne voit plus guère de lits à quenouilles que chez les gens de la campagne.*

Quenouille, se dit, en Agriculture, Des arbres fruitiers qui sont taillés de manière que le branchage se rapproche de la forme d'une quenouille. *J'ai fait planter des quenouilles qui n'ont pas réussi.*

QUENOUILLÉE. s. f. La quantité de laine, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABLE. adj. T. de Jurispr. *Rente* ou *Redevance quérable*, Celle que le créancier doit aller chercher, par opposition à *Rente* ou *Redevance portable*, Celle que le débiteur doit acquitter dans un lieu désigné par le titre. On dit aussi, *Requérable.*

QUERCITRON. s. m. T. de Botan. Espèce de chêne vert de l'Amérique septentrionale, dont l'écorce sert à teindre en jaune.

QUERELLE. s. f. Contestation, démêlé, dispute mêlée d'aigreur et d'animosité. *Grande querelle. Grosse querelle. Petite, légère, violente, sanglante querelle. Vieille querelle. Querelle de famille. Querelle héréditaire. Querelle de ménage. Querelle de dix ans, de vingt ans. Avoir querelle avec quelqu'un. Être en querelle avec quelqu'un. Faire querelle, chercher querelle à quelqu'un. Susciter une querelle à quelqu'un. Exciter une querelle. Prendre querelle. Ils prirent querelle au jeu, sur le jeu. Accorder une querelle, des querelles. Terminer, apaiser, assoupir une querelle. Semer des querelles. Renouveler, réveiller une querelle. Mettre des gens en querelle. Voilà le sujet de leur querelle. C'est ce qui a fait leur querelle. Le commencement, l'origine de la querelle. Sur la fin de leur querelle. Il a une grande querelle sur les bras. La querelle se renouvela, se ralluma. Vider une querelle par le combat. Il s'est fait des querelles, qu'il les démêle tout seul. Il engage ses amis dans ses querelles. Je ne veux point de querelle. Il y a querelle entre eux. Ils sont en querelle.*

Entrer dans une querelle, S'intéresser dans une querelle, y prendre parti.

Embrasser, épouser, prendre la querelle de quelqu'un, Prendre le parti de quelqu'un contre ceux avec qui il a querelle. *Prendre querelle pour quelqu'un*, Déclarer qu'on entreprend de le venger de ceux qui l'ont offensé, prendre son parti avec chaleur, malmener ceux qui sont contre lui.

Prov., *Querelle d'Allemand*, Querelle faite légèrement, sans sujet. *Il cherchait à lui faire une querelle d'Allemand. Il m'a fait une querelle d'Allemand.*

En termes de Droit romain, *Querelle d'inofficiosité*. Voyez Inofficiosité.

QUERELLER. v. a. Faire querelle à quelqu'un. *Il est venu nous quereller mal à propos. Ne querellez personne.*

Il s'emploie aussi avec le pronom réciproque, et signifie, Disputer l'un contre l'autre avec des paroles aigres. *Ces gens se sont querellés. Ils se querellent toujours.*

Quereller, signifie encore, Gronder, réprimander. *Son père l'a querellé. C'est un homme qui querelle toujours ses domestiques.*

Il s'emploie aussi absolument. *Cet homme aime fort à quereller. Ne querellons point.*

Querellé, ée. part. passé.

QUERELLEUR, EUSE. adj. Qui fait, qui cherche souvent querelle aux gens. *C'est un homme fort querelleur. Il est faible et querelleur. Cette femme est méchante et querelleuse.*

Il est quelquefois substantif. *C'est un grand querelleur. C'est une querelleuse perpétuelle.*

QUÉRIMONIE. s. f. (On prononce *Cué.*) T. d'Officialité. Requête présentée au juge d'Église, pour obtenir la permission de faire publier un monitoire.

QUERIR. v. a. Chercher avec charge d'amener la personne, ou d'apporter la chose dont il est question. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif, et avec les verbes *Aller, venir, envoyer. Allez me querir un tel. Il est allé querir du vin. Je l'ai envoyé querir. Envoyez-nous querir telle chose. Il m'est venu querir de la part d'un tel.* Il a vieilli.

Prov. et pop., *Il serait bon à aller querir la mort,* se dit De quelqu'un qui tarde longtemps à revenir, à faire une commission dont on l'a chargé; et, en général, D'une personne lente.

QUESTEUR. s. m. (On prononce *Cues.*) T. d'Antiq. romaine. C'était le nom de Certains magistrats chargés, à Rome, dans les armées ou dans les provinces, de l'administration des finances, et de diverses autres fonctions, comme de recevoir les ambassadeurs, etc. *Les questeurs donnaient au peuple les combats de gladiateurs, et en faisaient les frais. La tente du questeur, dans les camps, était toujours voisine de celle du général. Un proconsul et son questeur. Sylla porta jusqu'à vingt le nombre des questeurs provinciaux. Cécilius fut questeur de Verrès. Cicéron fut questeur de Sicile.*

Questeur, se dit, dans certains corps, Des membres qui sont chargés de diriger et de surveiller l'emploi des fonds. *Il est un des questeurs de la chambre des députés.*

QUESTION. s. f. Interrogation, demande que l'on fait pour s'éclaircir de quelque chose. *Il m'a fait cent questions. Il m'a fait question sur question. Accabler, presser, pousser quelqu'un de questions. Qu'avez-vous répondu à cette question? C'est une question captieuse. Ce n'est pas là une question à faire. Vous éludez ma question. Je n'ai pas entendu, je n'ai pas compris votre question. Ma question est restée sans réponse.*

Ironiq., *Belle question!* se dit À une personne qui fait une question inutile ou ridicule. On dit dans le même sens, *Quelle question!*

Question, se dit particulièrement Des interrogations que l'on adresse à un élève dans un examen. *Cet élève répondit fort mal aux questions qu'on lui adressait. Il a bien répondu sur les questions d'histoire.*

Question, se dit aussi d'Une proposition qu'il y a lieu d'examiner, de discuter. *Question de logique, de physique, de théologie, de morale, d'histoire, de jurisprudence, etc. Grande question. Question difficile, importante, épineuse. Question intéressante, curieuse. Question problématique. Question insoluble. Question simple. Question composée* ou *complexe. Examiner, traiter, agiter une question. Diviser une question. Proposer une question. Résoudre une question. Vider la question. Soulever une question. Détourner, déplacer une question. Vous embrouillez la question, au lieu de l'éclaircir. La question roule sur ce que... De cette question, il en naît plusieurs autres. Vous donnez pour réponse ce qui est en question. Cela est hors de doute, il ne faut pas le mettre en question. Question de droit. Question de fait. Question d'état. Toute la question se réduit à ce point. Voilà le nœud, le point de la question. Vous n'entendez pas la question. Ce n'est pas là la question. Vous n'êtes pas dans la question. Vous êtes hors de la question. Entrer dans la question. Sortir de la question. Revenir à la question. Rentrer dans la question. Je vous rappelle à la question. Aborder la question. Poser l'état de la question. Changer l'état de la question. Mettre une question sur le tapis. La question a été jugée, décidée. Ce n'est pas, ce n'est plus une question. Le ferai-je ou ne le ferai-je pas? c'est la question, voilà la question, toute la question.*

Il est question, il n'est pas question de, Il s'agit, ou il ne s'agit pas de. *Il n'est pas question de ce que vous avez dit, mais de ce que vous avez fait. Il est question de savoir s'il le voudra. De quoi est-il question?* On dit de même : *Voici la chose, la personne dont il est question, dont est question;* et fam., *Voici la personne en question.*

Il est question de, signifie aussi, On parle de. *Il n'est plus question de lui.*

Dans le langage des Assemblées politiques, *Demander la question préalable,* Demander qu'on décide s'il y a ou s'il n'y a pas lieu de délibérer sur une proposition qui vient d'être faite; et, dans l'usage ordinaire, Demander qu'on ne délibère pas sur cette proposition. On dit de même, *Cette proposition fut écartée par la question préalable.*

Question, se dit par extension, dans le langage politique, de Toute affaire considérable soumise à l'examen du gouvernement, d'une assemblée, du public. *La question d'Orient. La question des tarifs.*

Question de cabinet, Celle dont la solution doit entraîner la retraite d'un ministère, si cette solution lui est défavorable.

Question, signifie aussi, La torture, la gêne donnée aux accusés et aux condamnés, en matière criminelle, pour leur arracher des aveux. *Question ordinaire, extraordinaire. Question préparatoire. Question préalable. Présenter un criminel à la question. On l'a mis, on l'a appliqué à la question pour lui faire déclarer ses complices. Donner la question avec l'eau. Donner la question avec les brodequins. Il a eu la question si rudement, qu'il en est tout disloqué, tout rompu. Souffrir la question. Il a tout avoué à la question. Louis XVI abolit la question préparatoire.*

Pop., *Il ne faut pas lui donner la question pour lui faire dire tout ce qu'il sait,* se dit D'un homme qui parle trop, et qui dit tous ses secrets.

QUESTIONNAIRE. s. m. Celui qui donnait la question aux accusés et aux condamnés.

QUESTIONNAIRE. s. m. Série de questions dont le but est de diriger une enquête. *Le ministre de l'intérieur a envoyé un questionnaire à tous les préfets.*

QUESTIONNER. v. a. Interroger quelqu'un, lui faire des questions. *Je l'ai questionné sur plusieurs choses. Il m'est venu questionner.* Avec le pronom réciproque, *Se questionner l'un l'autre.*

Il se prend souvent en mauvaise part, et se dit De ceux qui ont coutume de faire des questions importunes. *Cet homme-là ne fait que questionner.*

Questionné, ée. part. passé.

QUESTIONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait sans cesse des questions. *C'est un des plus grands questionneurs qu'on ait jamais vus. C'est un rude questionneur, un importun questionneur. C'est une questionneuse insupportable.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Cette femme est bien questionneuse.*

QUESTURE. s. f. (On prononce *Cues.*) Dignité, charge de questeur. *Exercer la questure. César brigua la questure. Il est un des candidats pour la questure de la chambre des députés.*

Il se dit aussi de La durée des fonctions de questeur. *Telle chose s'est faite sous sa questure.*

Il se dit encore Du bureau des questeurs d'une assemblée. *Aller à la questure de la chambre des députés.*

QUÊTE. s. f. Action par laquelle on cherche. *Il y a longtemps que je suis en quête d'un tel, en quête de telle chose. Se mettre en quête. Après une si pénible et si longue quête.*

Il se dit, en termes de Chasse, de L'action d'un valet de limier qui va détourner une bête pour la lancer, et de L'action du chien qui démêle la voie d'un cerf, d'un sanglier, etc., qu'on veut détourner. *Aller en quête. Un limier bon pour la quête.*

Il se dit de même en parlant De la chasse des perdrix. *Un épagneul bon pour la quête. Ce chien est trop vif, trop ardent, il n'est pas bon pour la quête. Ce chien a la quête brillante, a une fort belle quête.*

Quête, signifie aussi, L'action de demander et de recueillir des aumônes pour les pauvres, ou pour des œuvres pieuses. *Faire la quête dans l'église, dans les maisons, pour les réparations de l'église, pour les pauvres. Elle n'a trouvé, elle n'a fait que tant dans sa quête. Les religieux des ordres mendiants vont à la quête.*

QUÊTE. s. f. T. de Marine. Saillie que font l'étrave et l'étambot hors de la quille.

QUÊTER. v. a. T. de Chasse. Chercher. *Quêter un cerf, un sanglier, un lièvre. Quêter des perdrix.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Nous avons quêté tout le matin sans rien trouver. Un épagneul qui quête bien.*

Fig., *Quêter des louanges, des suffrages, etc.,* Chercher à se faire donner des louanges, des suffrages, etc. On dit de même, *Quêter des voix, des suffrages pour quelqu'un.*

Quêter, signifie aussi, Demander et recueillir des aumônes. *On a prié cette dame de quêter. Les religieux mendiants obtinrent la permission de quêter dans la ville. Quêter de porte en porte.*

Quêté, ée. part. passé.

QUÊTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui quête pour quelqu'un. *Il y avait plusieurs quêteurs à la suite les uns des autres. Une quêteuse. Cette quêteuse a fait beaucoup d'argent. Dans les ordres mendiants, il y a des frères quêteurs qui quêtent pour leur couvent.*

QUEUE. s. f. La partie qui termine le corps de la plupart des animaux, par derrière.

Il signifie, en parlant Des quadrupèdes, Cette partie qui est un prolongement de l'épine du dos. *Le bout de la queue. Le tronc*

de la queue. Le nœud de la queue. La queue d'un cheval, d'un taureau, d'un mouton, d'un renard. Grosse queue. Courte queue. Queue épaisse. Chevaux à longue queue, à courte queue. Les chevaux s'émouchent avec leur queue, de leur queue. Ce chien remue la queue, flatte de la queue. Couper la queue à un cheval, à un chien. Un lion qui se bat les flancs de sa queue, avec sa queue. Couper un nœud de la queue à un cheval.

Queue prenante, La queue de certains animaux qui peut s'enrouler avec force autour des objets, et dont ils se servent pour s'attacher, pour se suspendre. *Singe à queue prenante.*

En parlant Des chevaux, *Queue à l'anglaise*, Celle qui a été coupée selon la méthode anglaise. *Queue en catogan*, Celle qui a été coupée très court, près de la racine. *Queue en balai*, Celle dont les crins sont plus abondants à la partie inférieure qu'à la partie supérieure. *Queue de rat*, Celle qui est dégarnie de crins. *Queue en trompe*, Celle qui est relevée dans l'exercice. *Les chevaux arabes portent la queue en trompe.*

Chez les Turcs, *Pacha à une queue, à deux queues, à trois queues*, Pacha qui a droit de faire porter devant lui une queue, deux queues, trois queues de cheval, comme marques de sa dignité. Voyez TOUG.

Queue de mouton, Pièce de viande qui est prise du quartier de derrière d'un mouton, et où ordinairement la queue tient. *Servir une queue de mouton.* Quand on dit, *Un ragoût de queues de mouton*, on ne veut parler que des queues seules.

Queue de martre, La peau et le poil de la queue d'une martre, passée et accommodée, pour servir de fourrure. *Une robe garnie de queues de martre.*

Prov. et fig., *Brider son cheval, son âne par la queue*, S'y prendre maladroitement et à contresens dans une affaire.

Prov., fig. et pop., *Il s'en est retourné honteusement la queue entre les jambes*, se dit D'un homme qui a paru confus de ce qu'une affaire ne lui avait pas réussi.

Prov. et fig., *Quand on parle du loup on en voit la queue*, se dit Lorsqu'un homme arrive dans une société, au moment où l'on parle de lui.

Prov. et fig., *Tirer le diable par la queue*, Avoir beaucoup de peine à se procurer de quoi vivre.

Queue-de-cheval, Plante. Voyez PRÊLE.

Queue-de-cochon, Tarière terminée en vrille, qui sert dans différents métiers.

Queue-de-lion, ou *Léonurus*, Plante labiée qui croît principalement en Afrique, et dont les fleurs, d'un beau rouge de feu, naissent en verticilles à l'extrémité des rameaux.

Queue-de-pourceau, Plante ombellifère dont la racine est grosse, longue, et pleine d'un suc jaune fétide.

Queue-de-rat, Lime ronde, terminée en pointe, qui sert à agrandir et à limer des trous. — En termes d'Art vétérinaire, Espèce de dartre allongée qui survient aux jambes des chevaux, et qui forme une ligne dégarnie de poil. — En termes de Marine, Forme que l'on donne au bout d'une manœuvre, en la travaillant en pointe, pour faciliter son entrée dans certaines poulies ou conduits. *Faire une queue-de-rat. Cordage en queue-de-rat, terminé en queue-de-rat.*

Fig. et fam., *Cette grande affaire s'est terminée, a fini en queue de rat*, Elle n'a pas eu les conséquences, les suites graves que l'on en attendait.

Queue-du-chat, Figure de contredanse. *Allez en avant à quatre, et faites la queue-du-chat.*

Queue-de-renard, Petite plante à laquelle on trouve quelque ressemblance avec la queue du renard, et qui vient ordinairement dans les lieux humides.

Queue-de-souris, Plante qui croît dans les champs, les prés et les jardins, et qui porte des fleurs dont le réceptacle s'allonge après la floraison, de manière à prendre la forme d'une queue de souris.

QUEUE, en parlant Des oiseaux, se dit Des grandes plumes qui leur sortent du croupion, et qui leur servent ordinairement comme de gouvernail pour se conduire dans l'air. *La queue des hirondelles est fourchée. Cela est fait en queue d'hirondelle. Une queue de paon. Un coq qui a une belle queue.*

Queue-d'aronde, Espèce de tenon, en queue d'hirondelle, fait à une pièce de bois ou de fer, et qui doit entrer dans une entaille de même forme. *Assemblage à queue-d'aronde.*

QUEUE, en parlant Des poissons, des cétacés, des serpents, et de quelques insectes, désigne La partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. *Queue de morue. Queue de saumon. Le scorpion pique de la queue. Une baleine peut renverser une barque d'un coup de queue. Un serpent qui se mord la queue était, chez les Égyptiens, le symbole de l'année.*

Prov. et fig., *À la queue gît le venin*, ou *Le venin est à la queue*, se dit par allusion à la croyance populaire que certains serpents ont le venin dans la queue, et signifie que, Dans certaines affaires, dans certaines maladies, etc., c'est la fin qui recèle un danger dont il faut se défier.

Prov. et fig., *Écorcher l'anguille par la queue*, Commencer par l'endroit le plus difficile, et par où l'on devrait finir. *Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue*, Souvent, dans les affaires, c'est au moment de les terminer que se présentent les plus grandes difficultés. On dit dans un sens analogue, *La queue en sera difficile à écorcher.*

QUEUE, se dit aussi en parlant Des fleurs, des feuilles, des fruits, et signifie, Cette partie par laquelle ils tiennent aux arbres, aux plantes. *La queue des violettes, des roses, etc. La queue des melons, des poires, etc. Il ne faut pas couper la queue des fruits qu'on veut garder. Cerises à courte queue.* En parlant De certaines fleurs, comme les tulipes, les lis, les narcisses, on appelle *Queue*, lorsqu'elles sont cueillies, ce qu'on nomme *Tige* dans ces mêmes fleurs, lorsqu'elles sont encore sur pied.

Prov. et pop., *Il n'en reste, il n'en est pas resté la queue d'un, d'une*, Il n'en reste, il n'en est resté aucun, aucune. *Tous les lapins de cette garenne ont été détruits, il n'en reste pas la queue d'un. Ils ont dérobé toutes mes pêches, toutes mes poires, il n'en est pas resté la queue d'une.*

QUEUE, en parlant Des hommes, se dit Des cheveux de derrière, lorsqu'ils sont attachés avec un cordon et couverts d'un ruban roulé tout autour. *Se faire faire la queue. Il a quitté la queue pour les cheveux courts. On a porté autrefois les deux queues. Une perruque à queue. Ruban de queue.*

QUEUE, se dit encore de Plusieurs autres choses qui ressemblent en quelque façon à une queue.

En termes de Chancellerie, *Lettres scellées sur simple queue*, Celles dont le sceau est sur cette partie du parchemin qu'on coupe en forme de queue pour y attacher le sceau ; et, *Lettres scellées sur double queue*, Celles dont le sceau est sur une bande de parchemin qui passe au travers des lettres.

La queue d'un g, d'un p, d'un q, etc., Ce qui excède par en bas le corps de ces différentes lettres.

La queue d'une note, Le trait qui tient au corps de la note, et qui monte ou descend perpendiculairement à travers la portée.

La queue d'une comète, La longue trainée de lumière qui suit le corps de la comète. *Une comète à longue queue. Cette comète avait la queue tournée vers l'orient.*

La queue d'une poêle, La longue pièce de fer qui sert à tenir une poêle. On dit de même, *La queue d'un gril, d'une casserole, d'une lèchefrite, etc.*

Prov. et fig., *Il n'y en a point de si empêché que celui qui tient la queue de la poêle*, Celui qui est le principal agent d'une affaire, est le plus embarrassé.

La queue d'un moulin, Cette grande pièce de bois qui sert à faire tourner un moulin à vent sur son pivot.

Piano à queue, Piano dont la forme se rapproche beaucoup de celle des anciens clavecins, et dont les cordes se prolongent horizontalement sur une surface plus étendue que dans les pianos ordinaires.

La queue d'un manteau, d'une robe, etc., L'extrémité d'un manteau, d'une robe, etc., lorsqu'elle traine par derrière. *Robe à queue, à queue trainante. Les prélats, les princesses, etc., se font porter la queue. La queue d'une chape de cardinal.*

QUEUE, en Architecture, L'extrémité d'une pierre longue qui entre dans la construction d'un mur ou d'une voûte. *Cette pierre, ce claveau n'a pas assez de queue.*

QUEUE, au Jeu de billard, Instrument dont on se sert le plus communément à ce jeu pour pousser les billes. *Une bonne queue. Le gros, le petit bout d'une queue. Il joue mieux de masse que de queue. Se servir de la grande queue.* On appelait autrefois *Queue du billard*, Le petit bout de l'instrument de ce nom qui servait au même usage.

Queue à procédé, Celle dont le petit bout est garni d'un morceau de cuir, et avec laquelle on exécute des coups qui seraient impossibles avec la queue ordinaire, tels que celui d'imprimer à la bille un mouvement composé et rétrograde.

Faire fausse queue, Toucher la bille à faux avec la queue.

QUEUE, s'emploie figurément pour signifier, Le bout, la fin de quelque chose. *La queue d'un étang. À la queue du bois, de la forêt. La queue de l'hiver a été rude. Le proverbe dit : Mi-mai, queue d'hiver.*

Fam., *La queue d'une affaire*, Les derniers soins qu'elle exige quelquefois, après qu'elle semble terminée. *Cette affaire aura une longue queue.*

Fam., *Ne point laisser, ne point faire de queue dans un payement*, Effectuer ce payement en entier.

Fam., *On a pris cette affaire par la tête et par la queue*, On l'a tournée et examinée de toutes les manières.

Fam., *Cela n'a ni queue ni tête*, Cela n'a pas de sens.

Prov. et fig., *Prendre le roman par la*

queue, Vivre maritalement avant le mariage.

QUEUE, à certains Jeux, se dit d'Une somme indépendante de l'enjeu principal. Au Piquet à écrire, par exemple, on appelle *Queue des jetons*, La totalité des jetons qu'on a mis aux paris; et *Queue des paris*, Ce qui revient au joueur qui a gagné le plus de paris. *Mettre à la queue*. Voyez PARI.

QUEUE, signifie aussi, La dernière partie, les derniers rangs de quelque corps, de quelque compagnie. *La queue d'une procession, d'un cortège. La queue d'un régiment, d'une armée. C'est le dernier reçu, il est à la queue, tout à la queue. Se mettre à la queue. Mettre un soldat à la queue de la compagnie pour fait d'indiscipline. Prendre la queue. Charger une armée, un régiment, etc., en queue. Donner en queue. Donner sur la queue d'une armée. Prendre en flanc et en queue. La queue d'une flotte.*

Fig. et fam., *La queue d'un parti*, Ce qu'il y a de moins estimable, de plus violent dans un parti; et aussi Ce qui en reste quand le gros du parti n'existe plus. *La queue des jacobins. La queue de Robespierre.*

À la queue, *en queue*, signifie quelquefois, À la suite, immédiatement après. *Il était à la queue de la tranchée, à la queue des travailleurs. Le bagage suivait en queue, était à la queue. Ce régiment était à la queue des chariots. Il suit en queue. C'est un bon chasseur, il est toujours à la queue des chiens.*

À la queue, en queue, signifie encore, À la poursuite de quelqu'un, aux trousses de quelqu'un. *Avoir les ennemis en queue.*

Fam., *Faire queue*, Se ranger par ordre, les uns derrière les autres, afin de passer chacun à son tour à une audience, à une distribution, etc. *On faisait queue à la porte des boulangers. Il est fort ennuyeux de faire queue à la porte d'un spectacle.* On dit de même : *La queue s'étendait jusqu'à tel endroit. Se mettre à la queue. Aller à la queue. Etc.*

Queue à queue, À la file, immédiatement l'un après l'autre. *Ces loups se suivaient queue à queue. Attacher des chevaux queue à queue. Ces bateaux étaient queue à queue.*

Fig., *À la queue leu leu*. Jeu d'enfants, ainsi appelé parce qu'à ce jeu on marche à la suite les uns des autres, comme marchent les loups, qu'on appelait autrefois *Leux*.

Fam., *Ils sont venus à la queue leu leu*, Ils sont venus à la suite les uns des autres.

QUEUE. s. f. Sorte de futaille contenant environ un muid et demi. *Mettre du vin dans des queues. C'est un vin qui se vend cent écus la queue. Défoncer une queue de vin. Les maraudeurs lui burent deux ou trois queues de vin en un jour.*

Demi-queue, Futaille contenant la moitié de ce que contient une queue. *Il a mis son vin dans des demi-queues.*

QUEUE. s. f. Sorte de pierre à aiguiser. *Il faut repasser ce rasoir sur la queue. Queue à faux. Queue à l'huile.* On écrit aussi, *Queux*.

QUEUSSI-QUEUMI. loc. adv. et fam. Absolument de même. *Ce remède ne lui fera pas plus de bien que les autres; ce sera queussi-queumi. Vous avez entendu ce qu'il vient de dire; eh bien, moi, je dis queussi-queumi.* Il a vieilli.

QUEUTER. v. n. T. de Billard. Pousser d'un seul coup les deux billes avec sa queue. *Quand on queute, on perd un point, et si l'on fait bille, elle ne compte pas.*

QUEUX. s. m. Vieux mot qui signifiait autrefois, Cuisinier. *Les traiteurs de Paris se qualifiaient de maîtres queux. Il y avait des maîtres queux dans la maison du roi.*

QUEUX, signifie aussi, Pierre à aiguiser. On écrit aussi, *Queue*.

QUI

QUI. Pronom relatif des deux genres et des deux nombres. Lequel, laquelle. *L'homme qui raisonne. La femme qui a soin de son ménage. Le livre qui traite de cette matière. Le meuble qui renferme ces objets.* Il se rapporte quelquefois à un pronom qui ne le précède pas immédiatement. *Le voici qui vient. Il est là qui fait du bruit. Je l'entendais qui parlait avec chaleur. Je le rencontrai qui arrivait de la campagne.* Précédé d'une préposition, il ne s'emploie ordinairement qu'en parlant Des personnes. *Celui, celle de qui je parle, à qui j'ai donné cela. Les gens à qui j'ai appris cette nouvelle, à qui j'ai dit votre affaire. Celui pour qui, contre qui je plaide. C'est vous à qui je parle.* On dit plus ordinairement, *C'est à vous que je parle.* Il s'emploie aussi en parlant Des objets inanimés personnifiés. *Rochers à qui je me plains.* Il s'emploie aussi quelquefois en parlant Des animaux. *Un chien à qui elle fait mille caresses.*

Il s'emploie aussi d'une manière absolue. *Je croirai qui vous voudrez. Je m'en rapporte à qui vous voudrez. Vous trouverez à qui parler. Aimez qui vous aime. Jouera qui voudra. Je nommerai à cette place qui je voudrai. On ne sait qui meurt ni qui vit. Qui observera les commandements de Dieu sera sauvé. Qui prend, s'engage. Voilà qui vous en dira des nouvelles. C'est à qui l'aura. C'est à qui mieux mieux. On est entré secrètement; devinez qui. Cherchez qui. Dites-moi qui. J'ignore qui a fait cela. Je ne me souviens plus qui c'est. Je ne sais qui m'a dit cela. Je ne sais qui. Il tient cela de je ne sais plus qui.*

Il s'emploie quelquefois de cette même manière en parlant Des choses. *Voilà qui est beau. Voici qui me plaît. Voici qui va bien. Qui plus est. Qui pis est.*

Subst. et fam., *Un je ne sais qui*, Un homme de nulle considération. *Il est toujours avec des je ne sais qui.*

Qui que ce soit, qui que ce puisse être, etc. Quiconque, quelque personne que ce soit, etc. *Qui que ce soit, qui que ce puisse être qui ait fait cela, c'est un habile homme. Qui que ce soit qui vous l'ait dit, il s'est trompé.* Quand il est employé avec la négative, il signifie, Nul, aucune personne. *Il n'y a qui que ce soit. Je n'y ai trouvé qui que ce soit.*

QUI, s'emploie encore absolument, et par interrogation, pour dire, Quel homme, quelle personne? *Qui d'entre vous oserait? À qui pensez-vous parler? Avare, pour qui amassez-vous tant d'argent? Je connais un homme capable d'en prendre soin; et qui? me dit-il. Qui l'aurait cru? Qui vous l'a dit? Qui est là? Qui va là? Qui vive? Qui sont ceux qui prétendent à cette place? Qui demandez-vous? Qui a fait cela?*

QUI, répété, est quelquefois distributif, et signifie, Ceux-ci, ceux-là, les uns, les autres. *Ils étaient dispersés qui çà, qui là. Qui d'un côté, qui de l'autre. Ils coururent aux armes, et se saisirent, qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une hallebarde.* Il vieillit dans cette acception; cependant on en fait encore usage quelquefois dans la poésie familière.

QUIA. (On prononce *Cuia*.) Terme emprunté du latin. Il n'est usité que dans ces phrases proverbiales, *Être à quia, mettre à quia*, Être réduit ou réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre. *Il l'a mis à quia. Il est à quia.*

QUIBUS. s. m. (On prononce *Cuibusse*.) Terme populaire qui n'est guère usité que dans cette phrase, *Avoir du quibus*, Être riche.

QUICONQUE. Pronom masculin indéfini, qui n'a point de pluriel. Toute personne qui, quelque personne que ce soit qui. *Quiconque n'observera pas cette loi, sera puni. La loi porte que quiconque fera, dira... Quiconque passe par là, doit payer tant. J'ai promis de le protéger contre quiconque l'attaquerait.*

Il est quelquefois féminin, et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il a déterminément rapport à une femme. *Mesdames, quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.*

QUIDAM, **QUIDANE**. s. (On prononce *Kidan*.) T. de Palais et d'Officialité, emprunté du latin. Il s'emploie dans les monitoires, procès-verbaux, informations, etc., pour désigner Les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. *Sur la plainte qu'on nous a faite qu'un certain quidam, que certain quidam, vêtu de telle manière... Il aurait appris de certains quidams, d'une certaine quidane, que... Lesdits deux quidams. Lesdites deux quidanes.*

QUIDAM, se dit quelquefois encore par mépris, dans la conversation. *Je fus accosté par un certain quidam, par un quidam de mauvaise mine.* On n'emploie jamais de cette manière le féminin *Quidane*.

QUIDDITÉ. s. f. (On prononce *Cui*, et on fait sentir les deux D.) T. de Philosophie scolastique. Ce qu'une chose est en elle-même.

QUIESCENT, ENTE. adj. (On prononce *Cui*.) T. de Gram. hébraïque. Il se dit Des lettres qui ne se prononcent point. *Lettres quiescentes.*

QUIET, ÈTE. adj. (On prononce *Cui* dans ce mot et dans les deux suivants.) Tranquille, calme, point agité. *Une âme quiète.* Il est vieux.

QUIÉTISME. s. m. Erreur de certains mystiques, qui, par une fausse spiritualité, font consister toute la perfection chrétienne dans le repos ou l'inaction complète de l'âme, et négligent entièrement les œuvres extérieures.

QUIÉTISTE. adj. des deux genres. Qui suit les erreurs du quiétisme. *Ce directeur est quiétiste.* Il est aussi substantif. *C'est un quiétiste.*

QUIÉTUDE. s. f. T. du langage mystique. Tranquillité, repos. *La grâce, l'amour de Dieu met l'esprit dans une entière quiétude, dans une parfaite quiétude, donne une entière quiétude d'esprit. Oraison de quiétude.*

Il s'emploie aussi quelquefois dans le langage ordinaire. *Vivre à la campagne dans une douce quiétude. Être dans une grande quiétude.*

QUIGNON. s. m. Gros morceau de pain. *Il mange un quignon de pain, un gros quignon de pain à son déjeuner.* Il est familier.

QUILLAGE. s. m. (On mouille les L dans ce mot et les suivants.) Il n'était usité que dans cette locution, *Droit de quillage*. Droit que les navires marchands payent

dans les ports de France la première fois qu'ils y entrent. Il a vieilli : on dit aujourd'hui, *Droit d'ancrage*.

QUILLE. s. f. T. de Marine. Longue pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire, et qui lui sert comme de fondement. *La quille d'un vaisseau. Ce vaisseau a trente mètres de quille.*

QUILLE. s. f. Morceau de bois long et rond, plus mince par le haut que par le bas, servant à un jeu où il y a neuf de ces morceaux de bois, qu'on range ordinairement trois à trois en carré, pour les abattre avec une boule. *Grosses quilles. Petites quilles. La boule et les quilles. Un jeu de quilles. Jouer aux quilles. Un joueur de quilles. Faire tant de quilles de venue, tant de quilles de rabat. Faire les neuf quilles. Abattre des quilles. Un homme qui se tient droit comme une quille. Il est planté là comme une quille.*

Prov., fig. et pop., *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles*, Lui faire un très mauvais accueil.

Prov., fig. et pop., *Prendre, trousser son sac et ses quilles*, Plier bagage, se sauver, se retirer promptement. *Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, Le chasser. *Ne laisser aux autres que le sac et les quilles*, Prendre pour soi ce qu'il y a de meilleur, et n'abandonner aux autres que ce qui a peu de prix.

QUILLER. v. n. Il se dit Lorsque, avant de faire une partie de quilles, chaque joueur en jette une, et vise à la placer le plus près de la boule, pour savoir ceux qui seront ensemble, ou celui qui jouera le premier. *Il faut quiller, les plus près seront ensemble.*

QUILLETTE. s. f. T. d'Agricult. Il se dit Des brins d'osier gros comme le petit doigt, et longs d'un pied, qu'on enfonce en terre d'un demi-pied, pour qu'ils prennent racine. *Planter des osiers en quillettes.*

QUILLIER. s. m. L'espace carré dans lequel on range les neuf quilles. *Pousser une boule auprès du quillier. Faire poser un quillier de pierre.*

Il se dit aussi de L'assemblage de toutes les quilles prises ensemble. *Abattre tout le quillier. Faire tout le quillier.*

QUINA. s. m. Voyez Quinquina.

QUINAIRE. adj. (On prononce *Cui.*) T. de Mathém. Il se dit D'un nombre divisible par cinq. *Nombre quinaire.*

QUINAIRE. s. m. T. d'Antiq. Nom par lequel les monétaires anciens et les antiquaires désignent les pièces de monnaie de la troisième grandeur, fabriquées soit en or, soit en argent. *Quinaire d'or. Quinaire d'argent. Les trois mots, Médaillon, Médaille et Quinaire, désignent les trois modules différents des monnaies frappées à Rome et dans l'Empire, en or et en argent.*

QUINAUD, AUDE. adj. Confus, honteux d'avoir eu le dessous dans quelque contestation. *Il est fort quinaud. Je l'ai rendu bien quinaud.* Il est vieux.

QUINCAILLE. s. f. Toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre, comme chandeliers, mouchettes, lames d'épée, couteaux, ciseaux, etc. *Faire marchandise de quincaille.*

Il se dit figurément, et par mépris, de La monnaie de cuivre. *Voilà bien de la quincaille. Se charger de quincaille.* Il est peu usité.

QUINCAILLERIE. s. f. Marchandise de toute sorte de quincaille. *Faire commerce de quincaillerie. Un ballot de quincaillerie. Porter de la quincaillerie en Amérique. Magasin de quincaillerie.*

QUINCAILLIER. s. m. Marchand, vendeur de quincaillerie. *Une boutique de quincaillier. Riche quincaillier. Marchand quincaillier.*

QUINCONCE. s. m. Disposition de plant qui est faite à distances égales en ligne droite, et qui présente plusieurs allées d'arbres en différents sens. *Un bois planté en quinconce.*

Il se dit aussi d'Un lieu planté de cette manière. *Le quinconce des Invalides à Paris.*

QUINDÉCAGONE. s. m. (On prononce *Cuin.*) T. de Géom. Figure qui a quinze angles ou quinze côtés. *Quindécagone régulier.*

QUINDÉCEMVIRS. s. m. pl. (On prononce *Cuin.*) T. d'Antiq. rom. Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés de la célébration des jeux séculaires, ainsi que de quelques cérémonies religieuses, dans certaines conjonctures où la république se croyait menacée : ces officiers furent ainsi appelés parce que leur nombre avait été porté à quinze par Sylla.

QUINE. s. m. T. de Jeu de trictrac. Coup de dés qui amène deux cinq. *Il a amené quine. Voilà un fâcheux quine.*

Quine, se dit aussi de Cinq numéros pris ensemble à la loterie, et sortis ensemble de la roue de fortune. *Avoir un quine. Gagner un quine. Il est sorti un quine.*

Fig. et fam., *C'est un quine à la loterie*, se dit D'un avantage qu'il est très difficile d'obtenir, qu'on ne peut guère espérer.

Quine, se dit également, au Loto, de Cinq numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale, ou de la même couleur.

QUININE. s. f. T. de Chimie. Substance alcaline et amère qu'on extrait de diverses espèces de quinquina. *La vertu du quinquina réside dans deux bases salifiables végétales, la quinine et la cinchonine. La quinine ne s'administre que combinée avec l'acide sulfurique. Le médecin a ordonné vingt-cinq centigrammes de sulfate de quinine.*

QUINOLA. s. m. Nom du valet de cœur, au jeu de reversi. *Forcer le quinola. Porter le quinola troisième, quatrième.*

QUINQUAGÉNAIRE. adj. des deux genres. (On prononce *Cuincouagénaire.*) Qui est âgé de cinquante ans. *Un homme, une femme quinquagénaire.* Il est aussi substantif. *Un quinquagénaire.*

QUINQUAGÉSIME. s. f. (On prononce *Cuincouagésime.*) Il se dit Du dimanche qui précède le premier dimanche de carême. *Le dimanche de la Quinquagésime. La Quinquagésime.*

QUINQUE. s. m. (On prononce *Cuincué.*) T. de Musique. Morceau de musique à cinq parties. Il n'est plus usité : on dit aujourd'hui, *Quintette*.

QUINQUENNAL, ALE. adj. (On prononce *Cuincuennal.*) Qui dure cinq ans, ou Qui se fait de cinq en cinq ans. *Magistrat quinquennal. Jeux quinquennaux. Le renouvellement quinquennal d'une assemblée.*

Fêtes quinquennales, et substantivement, *Quinquennales*, Fêtes qui se célébraient du temps des empereurs, à Rome et dans les provinces, au bout des cinq premières années de leur règne, et ensuite de cinq en cinq ans.

QUINQUENNIUM. s. m. (On prononce *Cuincuenniome.*) Mot emprunté du latin. Cours d'étude de cinq ans, dont deux en philosophie, et trois en théologie. *Faire son quinquennium.* Il a vieilli.

QUINQUENOVE. s. m. Jeu qui se jouait avec deux dés, et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf. *Jouer au quinquenove.*

QUINQUERCE. s. m. (On prononce *Cuincuerce.*) T. d'Antiq. romaine. La réunion des cinq espèces de combats où un même athlète devait être vainqueur dans le même jour, pour obtenir le prix. *Le quinquerce des Romains répondait au pentathle des Grecs. Être vainqueur au quinquerce.*

QUINQUÉRÈME. s. f. (On prononce *Cuincuérème.*) T. d'Hist. et d'Antiq. Galère à cinq rangs de rames. *Les quinquérèmes étaient les vaisseaux du premier rang dans les flottes anciennes.*

QUINQUET. s. m. Sorte de lampe à un ou à plusieurs becs, et à double courant d'air; ainsi appelée du nom de Quinquet, qui en fabriqua le premier. *Allumer un quinquet, des quinquets.*

QUINQUINA. s. m. Écorce amère et fébrifuge qui est fournie par un arbre du Pérou. *Une prise de quinquina. On lui a fait prendre du quinquina. Prendre du quinquina en substance. Sel essentiel de quinquina. Vin de quinquina. Sirop de quinquina. Quinquina rouge. Quinquina jaune. Quinquina gris.* Voyez Quinine.

Il se dit, en Botanique, de L'arbre même qui fournit cette écorce. *Le fruit, les feuilles du quinquina.*

QUINT. s. m. La cinquième partie dans quelque somme, dans quelque marché, dans quelque succession. *Dans la coutume de Paris, on ne pouvait disposer par testament que du quint de ses propres. J'y ai le quint. C'est pour mon quint. Il y est entré pour un quint.* Dans ces trois dernières phrases, on dit plus ordinairement, *Un cinquième.*

Quint, en termes de Jurisprudence féodale, Droit qu'on payait en quelques lieux pour l'acquisition d'un fief, au seigneur dont le fief était mouvant : ce droit était la cinquième partie du prix de la vente. *S'il vend cette terre, il en appartient tant au seigneur pour le quint.*

Droit de quint et requint, Le droit de la cinquième partie du prix d'un fief, et de la cinquième partie de cette cinquième partie.

Quint, est aussi adjectif; mais on ne l'emploie guère que dans ces dénominations, *Charles-Quint, empereur; Sixte-Quint, pape.*

QUINTAINE. s. f. T. de Manège. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards. *Planter une quintaine. Courir la quintaine. Les joutes à la quintaine étaient un des exercices favoris dans les tournois.*

Il se dit encore de L'action de courir le quintan.

QUINTAL. s. m. Poids de cent livres. *Quintal de foin, de poudre, etc. Cela pèse tant de quintaux.*

Fam. et par exagérat., *Cela pèse un quintal*, se dit D'une chose fort lourde.

Quintal métrique, Le poids de cent kilogrammes.

QUINTAN. s. m. T. de Manège. Mannequin qui est monté sur un pivot, et qui a la main armée d'un fouet ou d'un bâton, de manière que, lorsqu'on le frappe maladroi-

tement avec la lance et qu'on le fait tourner, il en donne un coup sur le dos du cavalier. *Courir le quintan.* On dit autrement, *Faquin.*

QUINTANE. adj. f. T. de Médec. Voyez QUINTE, *adjectif.*

QUINTE. s. f. T. de Musiq. Intervalle de cinq notes consécutives, y compris les deux extrêmes. *Intervalle de quinte. Monter de quinte. Descendre de quinte. Monter de la quinte à la tonique. Descendre de la quinte à la médiante. En harmonie, faire entre les deux parties deux quintes de suite est une faute grave. La réponse du sujet de cette fugue est à la quinte. Un canon à la quinte.*

Quinte naturelle, ou simplement *Quinte,* Celle dont la valeur est de trois tons et demi; *Quinte diminuée,* Celle qui ne comprend que trois tons; et *Quinte augmentée,* Celle qui est formée de quatre tons. Autrefois la *quinte diminuée* s'appelait abusivement *Fausse quinte. La quinte proprement dite est une consonance parfaite. La quinte diminuée et la quinte augmentée sont regardées comme des dissonances.*

QUINTE, se dit aussi d'Une espèce de violon un peu plus grand que le violon ordinaire, monté comme celui-ci de quatre cordes, mais à une quinte au-dessous : on le nomme ordinairement *Alto,* et quelquefois *Viole* ou *Viola.*

QUINTE, au Jeu de piquet, se dit d'Une suite non interrompue de cinq cartes de la même couleur. *Quinte majeure. Quinte basse. Quinte de roi, de dame, de valet. Porter une quinte. Avoir quinte et quatorze.*

QUINTE, en termes d'Escrime, signifie, La cinquième garde. *Commencer de prime, et achever de quinte.*

QUINTE, se dit en outre d'Un accès de toux violent et prolongé. *Il lui prend de temps en temps des quintes fâcheuses. Quinte de toux.*

QUINTE, signifie aussi, figurément et familièrement, Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur qui prend tout d'un coup. *Quelle quinte vous a pris? Cet homme est sujet à des quintes. Quand sa quinte le tient. Quand sa quinte le prend.*

QUINTE, en termes de Manège, Mouvement désordonné que fait le cheval sous le cavalier, et dans lequel il s'arrête tout court. *Ce cheval fait une quinte.*

QUINTE, est aussi adjectif, et se dit, en Médecine, D'une fièvre qui revient tous les cinq jours. *La fièvre quinte est assez rare.* On dit aussi, et même plus ordinairement, *Fièvre quintane.*

QUINTEFEUILLE. s. f. Plante rosacée, ainsi nommée parce qu'elle a cinq feuilles sur un même pétiole, rangées en forme de main ouverte.

QUINTESSENCE. s. f. T. de Philosophie ancienne. La substance éthérée.

Il se dit aujourd'hui de La partie la plus subtile extraite de quelques corps. *Quintessence d'absinthe.*

Il signifie au figuré, Ce qu'il y a de principal, de plus fin, de plus caché dans une affaire, dans un discours, dans un livre. *J'ai tiré la quintessence de cet ouvrage.*

Il se dit encore de Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire d'intérêt, d'une charge, d'une entreprise, d'une terre à ferme. *Il a tiré toute la quintessence de cette ferme.*

QUINTESSENCIER. v. a. Raffiner, subtiliser. *Il ne faut pas tant quintessencier les choses.*

QUINTESSENCIÉ, ÉE. part. passé. *Raisonnement quintessencié.*

QUINTETTE. s. m. (On prononce *Cuin.*) Terme de Musique, pris de l'italien *Quintetto.* Morceau de musique écrit pour cinq voix ou pour cinq instruments. *Les quintettes de Beethoven, de Mozart.*

QUINTEUX, EUSE. adj. Fantasque, qui est sujet à des quintes, à des fantaisies, à des caprices. *C'est un homme extrêmement quinteux. Sa femme était quinteuse. C'est un esprit quinteux, une humeur quinteuse. Il est quinteux comme une mule.*

QUINTEUX, en termes de Manège, se dit D'un cheval sujet à faire des quintes. *Une jument quinteuse.*

QUINTIDI. s. m. (On prononce *Cuin.*) Le cinquième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

QUINTIL, ILE. adj. (On prononce *Cuin.*) T. d'Astrol. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Quintil aspect,* La position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la cinquième partie du zodiaque, ou de soixante-douze degrés.

QUINTUPLE. adj. des deux genres. (On prononce *Cuin.*) Qui vaut cinq fois autant. *Vingt est quintuple de quatre.*

Il est aussi substantif masculin. *Rendre le quintuple.*

QUINTUPLER. v. a. (On prononce *Cuin.*) Rendre cinq fois aussi grand, multiplier un nombre par cinq.

QUINTUPLÉ, ÉE. part. passé.

QUINZAIN. Terme invariable dont on se sert au jeu de paume, pour indiquer que les joueurs ont chacun quinze. *Ils sont quinzain. Nous sommes quinzain. Quand les joueurs sont quinze à quinze, le marqueur dit : Quinzain.*

QUINZAINE. s. f. collectif. Nombre de quinze ou environ. *Une quinzaine de francs suffira, suffiront pour sa dépense. Une quinzaine de jours. Une quinzaine d'années.*

Il se dit, absolument, d'Une quinzaine de jours. *Faire assigner quelqu'un à la quinzaine. On lui a donné terme de quinzaine. Les parties lui ont accordé quinzaine. La cause a été remise à quinzaine. Je passerai une quinzaine à la campagne. Revenez dans la quinzaine.*

La quinzaine de Pâques, Les quinze jours depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à celui de Quasimodo inclusivement.

QUINZE. adj. numéral des deux genres. Trois fois cinq, ou dix et cinq. *Quinze hommes. Quinze jours. Quinze francs. Quinze cents francs. Quinze mille hommes.*

Fig. et fam., *Avoir ses jambes de quinze ans,* Avoir la force, l'agilité de la jeunesse.

À Paris, *Les Quinze-Vingts,* L'hôpital fondé par saint Louis pour trois cents aveugles. *L'hôpital des Quinze-Vingts. L'administration des Quinze-Vingts.* On dit familièrement, *Un Quinze-Vingt,* Un des aveugles reçus dans cet hôpital.

QUINZE, se prend quelquefois pour Quinzième. *Chapitre quinze. Page quinze. Ligne quinze. Grégoire quinze, pape. Le roi Louis quinze.* On écrit ordinairement, *Grégoire XV, Louis XV.*

QUINZE, s'emploie aussi comme substantif masculin. *Quinze, multiplié par trois, donne quarante-cinq.* On dit de même : *Le nombre quinze. Numéro quinze.*

Il signifie de plus, Le quinzième jour d'une période. *Nous sommes au quinze du mois. Je partirai le quinze. Il est au quinze de sa maladie.*

Il se dit aussi d'Un jeu de cartes où gagne celui des joueurs qui compte quinze par les points de ses cartes, ou qui approche le plus de ce nombre. *Il a perdu cent louis au quinze.*

QUINZE, signifie encore, au Jeu de paume, Un des quatre coups dont un jeu est composé. *Il a gagné le premier quinze. Quinze et bisque.*

J'ai quinze à trente, J'ai quinze contre trente.

Donner quinze, Donner l'avantage de quinze, à chaque jeu de la partie.

Demi-quinze, L'avantage de quinze qu'on donne à prendre, de deux jeux l'un, dans tout le cours de la partie.

Fig. et fam., *Avoir quinze sur la partie,* Avoir déjà quelque avantage dans l'affaire dont il s'agit.

Fig. et fam., *Cet homme pourrait donner quinze et bisque à tel autre en telle chose,* Il lui est fort supérieur en telle chose.

QUINZIÈME. adject. des deux genres. Nombre d'ordre qui suit immédiatement le quatorzième. *Au quinzième jour. Au quinzième mois. Le quinzième siècle. Le quinzième jour de la lune. Il n'est que le quinzième sur la liste.*

La quinzième partie, Chaque partie d'un tout qui en a quinze.

QUINZIÈME, s'emploie quelquefois substantivement, et signifie, Le quinzième jour. *Le quinzième de la lune. Le quinzième du mois. Le quinzième de sa maladie.*

Il signifie aussi, Une quinzième partie ou portion. *Il est dans cette affaire pour un quinzième. Les sept quinzièmes.*

QUINZIÈMEMENT. adv. En quinzième lieu.

QUIPOS. s. m. pl. Système de cordes à nœuds, disposées dans un ordre fixe, qui servaient aux anciens Péruviens à faire des comptes, et à se rappeler les faits.

QUIPROQUO. s. m. Expression empruntée du latin, pour signifier, Une méprise qui consiste à prendre une personne, une chose pour une autre. *Il a fait un quiproquo, un étrange quiproquo. Cet homme fait sans cesse des quiproquos.* Il est familier.

Un quiproquo d'apothicaire, Un médicament donné par méprise en place d'un autre. *Les quiproquos d'apothicaire sont très dangereux.*

QUITTANCE. s. f. Écrit que l'on donne à quelqu'un, et par lequel on déclare qu'il a payé, acquitté quelque somme d'argent, quelque redevance, quelque droit, etc. *Quittance générale. Quittance d'acompte. Quittance finale. Quittance sous seing privé. Quittance par-devant notaire. Quittance sur papier timbré, sur papier libre. Quittance comptable. Donner quittance. Payer en deniers ou en quittance valable. Fournir une quittance. Compter sur quittance. Cela vaut quittance. Cela sert de quittance. Avoir quittance. J'ai reçu telle somme de M. ***, dont quittance.*

Quittances de finance, Les quittances des sommes qui étaient versées dans les coffres du roi, pour prix d'un office, d'une charge, d'une augmentation de gages, d'un domaine aliéné, etc.

QUITTANCER. v. a. Décharger une obligation, un contrat, etc., en écrivant au dos, au bas ou à la marge, que le débiteur a payé tout ou partie de la somme qu'il devait. *Quittancer un contrat, une obligation. Quittancer un mémoire d'ouvrages faits, de marchandises fournies.*

QUITTANCÉ, ÉE. part. passé.

QUITTE. adj. des deux genres. Qui est libéré de ce qu'il devait, qui ne doit plus rien.

Quand vous aurez payé, vous serez quitte. Quitte en payant. Reçu tant, payé tant, et partant quitte. Je suis quitte envers vous. Je vous tiens quitte de ce que vous pouvez me devoir. Il m'a vendu ce bien franc et quitte de toutes dettes et hypothèques. Après avoir joué deux heures, nous sommes sortis quittes.

Par extension, *Être quitte envers quelqu'un*, S'être acquitté envers lui de ce qu'exigeait la reconnaissance. *Il m'avait rendu de grands services, mais je lui ai sauvé la vie; ne suis-je pas quitte envers lui?*

Ironiq., *Je l'en tiens quitte*, se dit en parlant De quelqu'un dont les services sont à charge ou suspects, et signifie, Je l'en dispense.

QUITTE, s'emploie adverbialement dans les phrases suivantes : *Jouer à quitte ou à double, à quitte ou double*; et plus ordinairement, *Jouer quitte ou double*, Jouer une dernière partie qui doit acquitter celui qui a déjà perdu, ou doubler le gain de celui qui a déjà gagné. On dit absolument, dans le même sens, *Quitte ou double*.

Fig. et fam., *Jouer à quitte ou à double, à quitte ou double*, et plus ordinairement, *quitte ou double*, Risquer, hasarder tout, pour se tirer d'une mauvaise affaire.

Être quitte à quitte, au jeu, dans les affaires, dans les comptes que l'on se rend les uns aux autres, Ne se devoir plus rien de part ni d'autre. *Nous voilà quitte à quitte. Nous sommes quitte à quitte.* On dit familièrement, dans le même sens, *Faisons quitte à quitte*; ou absolument, *Quitte à quitte*; et quelquefois, proverbialement, *Quitte à quitte et bons amis*.

Fig. et fam., *Nous voilà quitte à quitte*, se dit Lorsqu'on a reçu quelque déplaisir de quelqu'un, et qu'on lui a rendu la pareille.

QUITTE, signifie aussi, Qui est délivré, débarrassé de quelque chose. *Me voilà quitte de la corvée, du compliment, de la visite que j'avais à faire. Cette affaire me donnait beaucoup de peine, m'en voilà quitte, j'en suis quitte. Il a un procès, une affaire fâcheuse, il voudrait en être quitte pour mille écus. Vous n'avez eu que trois accès de fièvre, vous en êtes quitte à bon marché. On croyait qu'il perdrait sa place, mais il en a été quitte pour une réprimande. Il a couru un grand danger, mais il en a été quitte pour la peur. Il est quitte de sa fièvre. Croyez-vous en être quitte pour dire que vous vous êtes trompé?*

Il s'emploie quelquefois absolument, dans le style familier. *Quitte pour être grondé. Quitte à être grondé. Eh bien, vous dites que j'aurai la fièvre, quitte pour l'avoir.*

QUITTEMENT. adv. T. de Palais. Il s'emploie seulement Pour exprimer que la chose qu'on vend, qu'on achète, dont on hérite, dont on compose, etc., est franche de toutes dettes; et il se joint toujours avec le mot *Franchement. On lui a vendu tel bien franchement et quittement.* Il a vieilli.

QUITTER. v. a. Laisser quelqu'un en quelque endroit, se séparer de lui. *Je viens de le quitter à deux pas d'ici. Je vous quitte pour un moment. Où avez-vous quitté vos gens? Il a quitté la compagnie en tel endroit. Il est fâcheux de quitter ses amis, de quitter ce qu'on aime. Quitter père et mère. Quitter sa femme et ses enfants. Il ne le quitte ni jour ni nuit. Il ne le quitte non plus que l'ombre fait le corps.* On l'emploie souvent avec le pronom réciproque. *Ils ne se pouvaient quitter. Ils se promirent en se quittant... Ils se sont quittés bons amis.*

Cet homme a quitté sa femme, Il l'a abandonnée.

Son portrait ne me quitte pas, Je le porte toujours sur moi. Au sens moral, *Son image ne me quitte pas*, Son image est sans cesse présente à mon esprit. *Ce souvenir ne me quittera jamais*, Je me souviendrai toujours de cela. *La fortune l'a quitté*, Il a cessé d'être heureux. *Il vient un âge où nos facultés nous quittent l'une après l'autre*, S'affaiblissent, s'anéantissent successivement. *Quand l'âme quitte le corps*, Lorsque l'âme abandonne le corps, s'en sépare.

QUITTER, signifie aussi, Se retirer de quelque lieu. *Il a quitté la maison où il logeait pour en prendre une autre. Il a quitté la maison pour quelques jours. Il quitta Paris pour aller vivre en province. Il quitta la cour pour vivre dans la retraite. Il a quitté son pays. Il a été contraint de quitter le pays pour quelque temps. Les ennemis ne purent jamais lui faire quitter son poste.*

Quitter la chambre, Sortir. *Ce malade n'est pas encore assez bien pour quitter la chambre. Il ne quitte pas la chambre.*

Quitter le lit, Se lever. *Il quitte le lit au point du jour. Depuis un mois, il n'a pas quitté le lit.*

Quitter le grand chemin, S'écarter, se détourner du grand chemin.

Fig., *Quitter le droit chemin*, S'écarter de son devoir.

Fig., *Quitter le barreau, le théâtre*, Renoncer à la profession d'avocat, de comédien. *Quitter le trône*, Abdiquer le pouvoir royal.

Prov. et pop., *Qui quitte sa place la perd*, Quand on a abandonné sa place, on n'y a plus de droit.

QUITTER, signifie aussi, Abandonner une chose, y renoncer, s'en désister, cesser de s'y appliquer, de s'y adonner. *Il a quitté ce parti. Il y a déjà quelque temps que cet officier a quitté le service. Un domestique qui quitte le service de son maître. Quitter tout pour se donner à Dieu. Il faut tout quitter pour Dieu. Il a quitté la religion de ses pères. Quitter une charge, un emploi, une profession, un métier. Quitter le commerce. Quitter une entreprise, un dessein, un ouvrage. Quitter ses études. Quitter la chasse. Quitter le jeu. Quitter le vin.*

Quitter la partie, Convenir que celui contre qui l'on joue, a gagné; et, figurément, Se désister de quelque chose, y renoncer.

Prov., *Qui quitte la partie la perd*, Celui qui quitte le jeu avant que la partie soit achevée, perd.

Prov. et fig., *Qui quitte la partie la perd*, Quand on cesse de suivre une affaire ou un projet, on ne peut réussir.

Quitter ses mauvaises habitudes, Y renoncer, s'en défaire.

Quitter le commerce du monde, Se priver du commerce du monde. *Quitter le monde*, Embrasser la vie religieuse; Aller vivre dans la retraite.

Fig., *Quitter la vie*, Mourir. *Au moment de quitter la vie, il se repentit de ses fautes.*

QUITTER, signifie aussi, Ôter quelque chose de dessus soi, s'en dépouiller, s'en débarrasser. *Quitter ses vêtements. Quitter sa robe. Quitter son épée. Quitter sa soutane. Quittez votre habit pour être plus à votre aise.*

Quitter les étriers, Ôter ses pieds des étriers volontairement ou involontairement.

Il a quitté sa peau, se dit D'un serpent qui a fait nouvelle peau; et, figurément et familièrement, De quelqu'un qui a renoncé à ses vieilles habitudes, à son ancien caractère.

Fig., *Quitter la robe, quitter l'épée, quitter la soutane, quitter le froc*, Renoncer à la profession de la robe, de l'épée, de l'état ecclésiastique, de la vie religieuse.

Cet arbre quitte ses feuilles, Il se dépouille de ses feuilles.

Ces fruits quittent le noyau, Le noyau s'en détache facilement.

QUITTER, signifie aussi, Lâcher, laisser aller. *Il se tint attaché à un arbre, qu'il ne quitta point jusqu'à ce qu'on le vint secourir. Il l'avait pris aux cheveux, et il ne le voulait point quitter. On ne put jamais lui faire quitter prise.*

Fig., *Quitter prise*, Abandonner un dessein, s'en désister. *Le moindre obstacle, la moindre résistance lui fait quitter prise.*

Elliptiquement, *C'est un homme qui ne quitte pas aisément, qui ne quitte jamais*, C'est un homme qui suit obstinément ce qu'il a commencé, qui n'y renonce jamais.

QUITTER, signifie aussi, Céder, délaisser. *Quitter tous ses droits, toutes ses prétentions à quelqu'un. Il lui vend, quitte et délaisse tous ses droits à ce domaine. Il lui a quitté tous les effets de cette succession. Quitter sa place à quelqu'un. J'aime mieux quitter que de disputer. Il n'en quitterait pas sa part à un autre*; et absolument, *Il n'en quitterait pas sa part.*

Fam., *Je vous quitte la place*, Je vous laisse, je me retire; et, figurément, Je ne veux point contester, je vous laisse dire, je vous cède mes prétentions.

Il ne quitte rien du sien, se dit De celui qui renonce à une chose où il n'avait point de droit.

QUITTER, signifie encore, Exempter, affranchir, décharger, tenir quitte, dispenser. *Je vous quitte de tout ce que vous me devez. Je vous quitte des intérêts et du principal. Je vous en quitte.*

Fam., *Je vous quitte de tous vos compliments, de tous vos remerciments, etc.*, Je ne veux point de vos compliments, je n'ai que faire de vos remerciments, je vous en dispense.

QUITTER, s'emploie neutralement dans le sens de S'en aller, se retirer de quelque travail, de quelque engagement. *Tout le monde quittait. Tous les employés de l'établissement quittèrent à la fois.*

QUITTER, à certains Jeux de renvi, comme le brelan, signifie, Abandonner la vade qu'on a faite, plutôt que de vouloir tenir une nouvelle somme, dont un des joueurs a renvié. *J'ai renvié de dix louis, je l'ai fait quitter. Il m'a fait va-tout, et je l'ai quitté.* En ce sens, il est neutre.

QUITTÉ, ÉE. part. passé.

QUITUS. s. m. (On prononce *Cui*, et on fait sentir l'S.) T. de Finance. Arrêté ou jugement définitif d'un compte, par lequel, après la correction, le comptable est déclaré quitte. *Avoir le quitus d'un compte. Il a obtenu son quitus.*

QUI-VA-LÀ. Cri d'une personne qui entend du bruit, et qui craint quelque surprise. (On écrit plus ordinairement, *Qui va là?* sans tirets et avec un point d'interrogation.)

Prov. et fig., *C'est un homme qui a toujours réponse à qui-va-là*, C'est un homme qui a réponse à tout, qu'aucune difficulté n'arrête.

Prov. et fig., *Avoir réponse à tout, hor-*

mis à qui-va-là, Être hors d'état de répondre à une objection à laquelle on devait s'attendre.

QUI-VIVE. T. de Guerre. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, etc., qui entend du bruit, qui aperçoit une personne ou une troupe. *La sentinelle a crié, Qui-vive.* (On écrit plus ordinairement, *Qui vive?* sans tiret et avec un point d'interrogation.)

Fig. et fam., *Être sur le qui-vive*, Être très attentif à ce qui se passe. Il se dit aussi D'un homme inquiet et craintif, et D'un homme ombrageux et pointilleux. *Il est toujours sur le qui-vive.* Dans cette phrase, *Qui-vive* est substantif masculin.

QUO

QUOAILLER. v. n. T. de Manège. Il se dit D'un cheval qui remue perpétuellement la queue quand on le monte ou quand on le panse. *Ce cheval a pris l'habitude de quoailler.*

QUOI. Pronom invariable qui tient lieu quelquefois du pronom relatif *Lequel, laquelle*, tant au singulier qu'au pluriel, lorsqu'il est précédé d'une préposition. Il ne se dit que Des choses. *Ce sont choses à quoi vous ne prenez pas garde. Il n'y a rien sur quoi l'on ait tant disputé.*

Il s'emploie aussi absolument, et signifie, Quelle chose. *Quoi de plus heureux que ce qui vous arrive? Sur quoi en étiez-vous là? De quoi est-il question? Voilà de quoi je voulais vous parler. À quoi pensez-vous? À quoi vous occupez-vous? Il y a dans cette affaire je ne sais quoi que je n'entends pas. Dites-moi en quoi je puis vous servir.*

Il a manqué à son ami, à son bienfaiteur; en quoi il est doublement coupable, En cela il est doublement coupable. *C'est en quoi vous vous trompez*, C'est en cela que vous vous trompez.

De quoi, Ce qui est nécessaire pour, ce qu'il faut pour. *J'ai de quoi vous répondre. Cette prétention a de quoi me surprendre. Donnez-moi de quoi écrire. Nous avons de quoi vivre, de quoi nous amuser.*

Pop., *Avoir de quoi*, Avoir de l'argent, être dans l'aisance. *C'est un homme qui a de quoi.*

Il n'y a pas de quoi me remercier, Il n'y a pas un sujet suffisant de me faire des remerciments. On dit aussi familièrement dans ce sens, *Il n'y a pas de quoi. Vous me remerciez, il n'y a pas de quoi. Ne vous inquiétez pas, il n'y a pas de quoi.*

Fam., *Voilà bien de quoi*, Ce n'est pas la peine de tant se récrier. *Il se plaint, voilà bien de quoi.*

En termes de Palais, *Quoi faisant, en quoi faisant*, En faisant laquelle chose. *L'arrêt l'a condamné à payer et à vider ses mains; quoi faisant, il sera valablement déchargé.*

Je ne sais quoi, ou substantivement, *Un je ne sais quoi*, se dit d'Une qualité, d'un sentiment indéfinissable. *Un je ne sais quoi, ce je ne sais quoi qui charme, qui séduit. Je ne sais quoi m'avertissait que je devais me défier de lui.*

Fam., *Comme quoi*, Comment. *Prouvez-lui comme quoi il se trompe.*

Quoi que, Quelque chose que. *Quoi qu'il en arrive. Quoi qu'il en soit. Quoi que vous fassiez. Quoi que vous en disiez.*

Quoi, est aussi particule admirative, et sert à marquer l'étonnement, l'indignation, etc. *Quoi! vous avez fait cette imprudence! Quoi donc! vous m'osez braver en face!* On y ajoute quelquefois l'interjection *Eh. Eh quoi! vous n'êtes pas encore parti!*

Il est encore particule interrogative. *Quoi? que dites-vous? que voulez-vous?*

QUOIQUE. conjonction qui régit toujours le subjonctif. Encore que, bien que. *Quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme. Il revint, quoiqu'on l'eût maltraité. Quoiqu'il relève de maladie, et qu'il soit encore très faible, il a voulu se mettre en route.* On sous-entend quelquefois le verbe *Être. Quoique peu riche, il est généreux.*

QUOLIBET. s. m. Façon de parler basse et triviale, qui renferme ordinairement une mauvaise plaisanterie. *Méchant quolibet. Quolibet des halles. Cet homme ne parle que par quolibets. Il croit dire des bons mots, mais il ne dit que des quolibets. C'est un diseur, un faiseur de quolibets.*

QUOTE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Quote-part*, La part que chacun doit payer ou recevoir, dans la répartition d'une somme totale. *Il doit payer tant pour sa quote-part. Il lui revient tant pour sa quote-part.* Voyez Cote.

QUOTIDIEN, ENNE. adj. De chaque jour. Il ne s'emploie guère que dans les expressions suivantes :

Journal quotidien, feuille quotidienne, Journal, gazette qui paraît tous les jours.

Fièvre quotidienne, Fièvre qui revient tous les jours.

Dans l'Oraison dominicale, *Notre pain quotidien*, Notre nourriture de chaque jour, ou Ce qui suffit à nos besoins journaliers.

Fig. et fam., *C'est son pain quotidien*, se dit D'une chose qui est ordinaire à quelqu'un, dont il use tous les jours, qu'il fait tous les jours ou très souvent. *Il est méchant, la médisance est son pain quotidien.*

QUOTIENT. s. m. T. d'Arithm. Nombre qui résulte de la division d'un nombre par un autre. *Le quotient du nombre douze divisé par trois, est quatre; et celui du même nombre divisé par quatre, est trois. Le dividende, le diviseur, et le quotient.*

QUOTITÉ. s. f. La somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. *J'ai payé ma quotité.*

Impôt de quotité, Celui par lequel on détermine immédiatement ce que chaque personne doit payer; par opposition à *Impôt de répartition.*

En Matière féodale, *La quotité du cens*, La somme à laquelle montait le cens dû par un vassal à son seigneur. Il s'est dit en France, et se dit encore dans plusieurs pays en Matière électorale. *La quotité du cens nécessaire pour être électeur, pour être éligible.*

En termes de Droit, *Légataire d'une quotité*, Celui auquel un défunt a légué un tiers, un quart, un dixième, en un mot, une partie aliquote de sa succession. *Quotité disponible*, ou *Portion disponible*, La portion de biens dont la loi permet de disposer par donation ou par testament.

R

R — RABÂCHERIE

R. s. f. et m. Lettre consonne, la dix-huitième de l'alphabet. Lorsqu'on la nomme *Erre*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin. *Une R* (*erre*). Lorsqu'on l'appelle *Re*, suivant la méthode moderne, ce nom est masculin. *Un R* (*re*).

R, ne se fait point sentir à la fin des substantifs et des adjectifs en *ier*, comme *Officier, coutelier, grenier, pommier, entier, singulier*, qu'on prononce *Officié, coutelié, etc.*; excepté *Fier*. Elle ne se prononce pas non plus à la fin des verbes en *er*, comme *Aller, chanter, entrer;* excepté dans la lecture et le discours soutenu, lorsque le mot suivant commence par une voyelle : *Aller au combat* (*Allé-rau combat*). Elle est également nulle à la fin de quelques autres mots, tels que *Berger, danger, monsieur, etc.*

R double, se prononce comme si elle était simple, excepté dans *Errer, abhorrer, concurrent, interrègne, narration, terreur, torrent*, et quelques autres; dans la plupart des mots qui commencent par *irr: Irrégulier, irrévocable;* ainsi que dans le futur et le conditionnel des verbes *Acquérir, mourir, courir* et ses dérivés : *J'acquerrai, je courrai, je mourrai; J'acquerrais, etc.*

RAB

RABÂCHAGE. s. m. Défaut de celui qui rabâche. *Il est sujet au rabâchage.*

Il se dit plus ordinairement Des discours de celui qui rabâche. *Tout ce qu'il dit n'est que du rabâchage, n'est qu'un rabâchage.* Il est familier dans les deux sens.

RABÂCHER. v. n. Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. *Cet homme ne fait que rabâcher.* Il est familier.

Il s'emploie quelquefois activement. *Il rabâche toujours les mêmes choses.*

Rabâché, ée. part. passé.

RABÂCHERIE. s. f. Il se dit d'Un dis-

cours ou d'un écrit plein d'inutilités et de répétitions fatigantes. *J'ai lu ce discours, ce n'est qu'une rabâcherie continuelle, ce ne sont que des rabâcheries. Je suis forcé d'entendre chaque jour ses éternelles rabâcheries.* Il est familier, et s'emploie le plus ordinairement au pluriel.

RABÂCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui rabâche. *Un vieux rabâcheur. Une vieille rabâcheuse.* Il est familier.

RABAIS. s. m. Diminution de prix et de valeur. *On lui a promis cent mille écus, mais il y aura bien du rabais. Il a acheté cette terre sur le pied de dix mille livres de rente, il y trouvera un grand rabais.*

Rabais des monnaies, La diminution que le gouvernement fait sur la valeur pour laquelle la monnaie a cours. *Les pièces de six francs et de trois livres ont subi un rabais.*

RABAIS, se dit aussi de La diminution du prix de toutes sortes de denrées et de marchandises; de la diminution du prix du travail. *Vendre, donner, mettre des marchandises au rabais. Achetez-moi douze exemplaires de ce livre, au lieu de six; je vous ferai un rabais, je vous ferai un rabais de tant. J'ai pris la pièce de drap entière, et j'ai obtenu un rabais. Ce morceau de drap n'étant qu'un reste, un coupon, je vous le donne au rabais. Livres vendus au rabais. Travailler au rabais.*

Fig., *Mettre trop au rabais quelqu'un, quelque chose,* En parler trop désavantageusement. *Vous mettez trop au rabais cet auteur, cet ouvrage; le mérite, les talents de cet homme.*

RABAIS, se dit encore d'Un mode d'adjudication publique, suivant lequel les ouvrages, les travaux, les fournitures sont adjugés à celui des concurrents qui s'en est chargé au moindre prix. *Adjudication au rabais. Proposer un ouvrage, une entreprise au rabais. Ces ouvrages ont été donnés, adjugés au rabais. Il les a pris au rabais.*

RABAISSEMENT. s. m. Action de rabaisser, de diminuer. Il ne s'emploie guère qu'en parlant De la valeur des monnaies ou du montant des impôts. *Le rabaissement des monnaies. Le rabaissement de la contribution foncière.*

RABAISSER. v. a. Mettre plus bas, placer une chose au-dessous du lieu où elle était. *Ce tableau est trop haut, il faut un peu le rabaisser. Il faudrait rabaisser cette corniche.*

Rabaisser la voix, Élever moins la voix. *Vous parlez trop haut dans la chambre du malade, rabaissez un peu votre voix.*

Cet oiseau a rabaissé son vol, Il est descendu de la hauteur où il s'était élevé, il vole plus bas.

Fig., *Cet homme a rabaissé son vol,* Il a réduit sa dépense, il vit dans un moindre éclat qu'auparavant; ou Il modère les prétentions qu'il avait.

Fig., *Rabaisser l'orgueil de quelqu'un,* Réprimer l'orgueil, la vanité de quelqu'un.

Prov. et fig., *Rabaisser le caquet de quelqu'un, à quelqu'un,* Confondre par ses raisons, ou faire taire par autorité, un homme qui parle mal à propos ou insolemment. *Il a trouvé des gens qui ont rabaissé son caquet, qui lui ont rabaissé le caquet.* On dit à peu près dans le même sens, *Rabaisser le ton de quelqu'un, faire rabaisser le ton à quelqu'un. Il parle un peu trop insolemment; je lui rabaisserai le ton, je lui ferai bien rabaisser le ton.*

RABAISSER, signifie aussi, Diminuer. *Rabaisser le taux des denrées. Rabaisser les monnaies.*

RABAISSER, signifie encore, Déprécier, estimer au-dessous de la valeur. *Vous rabaissez trop sa marchandise. On rabaisse trop cet homme-là. Rabaisser le mérite de quelqu'un.*

En termes de Manège, *Rabaisser les hanches du cheval,* Asseoir un cheval disposé à s'élever sur les jarrets, ou à marcher et à travailler sur les épaules. *Chassez le derrière avec vos jambes, retenez le devant avec la main; vous relèverez le devant, et vous rabaisserez le derrière ou les hanches.*

RABAISSÉ, ÉE. part. passé.

RABAT. s. m. Pièce de l'ancien costume français consistant en un col de toile garni de dentelles, ou sans cette garniture, qui laissait le cou des hommes tout à fait à découvert. *Les magistrats, les avocats, les professeurs portent encore des rabats lorsqu'ils sont en robe.*

Il se dit aussi d'Une partie de l'habillement des ecclésiastiques, consistant en un morceau de toile noire qui descend sur la poitrine, divisé en deux portions oblongues et bordées de blanc. *Faiseuse de rabats. Grand rabat. Petit rabat. Empeser des rabats. Les membres de certaines congrégations portent des rabats blancs.*

RABAT, se dit aussi Du toit d'un jeu de paume, qui sert à rejeter la balle. *Être au rabat. Tenir le rabat.* Il se dit, par extension, Du coup qui vient du rabat. *Jouer le rabat.*

RABAT, au Jeu de quilles, se dit par opposition à *Venue,* et signifie, Le coup que le joueur joue de l'endroit où sa boule s'est arrêtée. *Il a fait deux quilles de venue et quatre de rabat. Dans quelques parties quand on n'a rien fait de venue, on ne joue point de rabat.*

RABAT, en termes de Chasse, L'action de rabattre le gibier.

RABAT-JOIE. s. m. Sujet de chagrin qui vient troubler subitement l'état de joie où l'on était. *Comme il était à se divertir, il apprit la perte de son procès, et ce fut un grand rabat-joie pour lui.* Il est familier.

Fam., *C'est un rabat-joie,* se dit D'une personne triste, ou ennemie de la joie des autres.

RABATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Rabaisser, faire descendre. *Rabattre ses cheveux sur son front. Le vent rabat la fumée.* On le joint quelquefois au pronom personnel. *La fumée se rabat. Un col de chemise qui se rabat* (qui retombe) *sur les épaules.*

En termes d'Escrime, *Rabattre un coup,* Le détourner, le rompre en rabaissant le fer de son ennemi. *On lui porta un coup d'épée, et il le rabattit.*

Fig. et fam., *Rabattre les coups,* Adoucir, apaiser des gens aigris les uns contre les autres. *Il entra comme ils se querellaient, et il rabattit bien des coups.* Cela se dit aussi en parlant Des bons offices qu'on rend auprès d'un homme puissant, à quelqu'un contre qui il était prévenu. *Le ministre était fort irrité contre lui, et on a bien eu de la peine à rabattre les coups.*

Rabattre les plis, les coutures d'un habit, d'une robe, Les aplatir.

En termes de Labourage, *Rabattre les avoines,* Faire passer un rouleau sur les avoines déjà levées, pour aplanir la terre.

Rabattre les ornières, les sillons, Les remplir de la terre qui s'est élevée au bord.

Rabattre un arbre, Le couper de manière qu'il ne soit plus aussi élevé. On dit de même, *Rabattre une branche,* afin que la partie conservée produise un rameau plus vigoureux.

RABATTRE, s'emploie en termes d'Arts et métiers pour désigner Diverses opérations de serrurerie, d'orfèvrerie, de clouterie, etc.

RABATTRE, s'emploie figurément, et signifie, Abaisser, réprimer. *Rabattre l'orgueil, la hauteur, le ton, la fierté de quelqu'un. Il lui a bien rabattu son caquet.* Ce dernier exemple est familier.

RABATTRE, signifie aussi, Diminuer, retrancher de la valeur d'une chose, et du prix qu'on en demande. *Il faut rabattre beaucoup du prix que vous demandez. Combien en voulez-vous rabattre? Un marchand qui vend sa marchandise sans en rien rabattre. Il n'en rabattrait pas un sou.*

Il s'emploie au sens moral. *Rabattre de l'estime qu'on avait pour quelqu'un. Il y a beaucoup à rabattre de ce qu'il dit. J'en rabats moitié. J'en rabats de moitié. J'en rabats la moitié.*

Il n'en veut rien rabattre, se dit D'un homme qui, dans une affaire, ne veut rien diminuer de ses prétentions.

Fam., *J'en rabats beaucoup,* se dit en parlant D'une personne qui a donné lieu de l'estimer moins qu'on ne faisait auparavant.

En termes de Palais, *Rabattre un défaut,* se dit Lorsque, à l'audience, le juge révoque le défaut qu'il avait donné contre une des parties, faute par elle d'avoir comparu. *Il se présenta à l'audience, et fit rabattre le défaut qui avait été obtenu contre lui.*

En termes de Manège, *Rabattre les courbettes,* se dit Lorsqu'on force un cheval qui travaille à courbettes, de poser à terre, en un seul et même temps, les deux pieds de derrière. *Un cheval qui rabat bien ses courbettes.*

En termes de Chasse, *Rabattre le gibier,* Battre la campagne, pour rassembler le gibier dans l'endroit où sont les chasseurs. *Il s'est fait rabattre le gibier. On lui a rabattu le gibier.*

RABATTRE, est aussi neutre, et alors il signifie, Quitter un chemin, et se détourner tout d'un coup pour passer dans un autre. *Quand vous serez en tel lieu, vous rabattrez à main droite. Il faut rabattre par tel endroit.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Les perdrix se sont rabattues dans cette pièce de blé,* Elles s'y sont remises, retirées. *L'armée, après divers mouvements, se rabattit sur telle place,* Elle quitta tout d'un coup la route qu'elle tenait, pour se porter au siège de cette place.

Il se dit aussi, au sens moral, De celui qui, après avoir parlé de quelque matière, change tout d'un coup de propos. *Après avoir parlé quelque temps de choses indifférentes, il se rabattit sur la politique.*

Il signifie encore, Se borner, se restreindre. *Après avoir exigé telles et telles conditions, il se rabattit à demander simplement que...*

RABATTU, UE. part. passé.

Épée rabattue, Épée qui n'a ni pointe ni tranchant.

Dames rabattues, Sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac avec les dés et les dames. *Jouer aux dames rabattues.*

Prov., *Tout compté, tout rabattu,* ou *Tout bien compté et rabattu,* Tout bien examiné.

RABBANISTE. s. m. Voyez RABBINISTE.

RABBIN. s. m. On appelle ainsi Les docteurs des juifs. *Il est fort versé dans la doctrine des rabbins. C'est le sentiment des rabbins.*

Grand rabbin, Le chef d'une synagogue ou d'un consistoire israélite.

Lorsque le mot *Rabbin* précède immédiatement le nom d'un docteur juif, on supprime l'*n* finale, et l'on retranche aussi l'article. *Je ne suis point du sentiment de rabbi Aben Ezra sur ce mot du Pentateuque.* On doit toujours dire *Rabbi*, en adressant la parole à un rabbin. *Que dites-vous, rabbi, de cette interprétation?*

RABBINAGE. s. m. L'étude qu'on fait des livres des rabbins. *C'est un homme qui passe sa vie dans le rabbinage.* Il ne se dit guère que par une sorte de dérision, de dénigrement.

RABBINIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux rabbins, qui est particulier aux rabbins. *Le caractère rabbinique est différent de l'hébraïque ordinaire. Les juifs écrivent quelquefois leur langue vulgaire en caractères rabbiniques. Interprétation rabbinique.*

RABBINISME. s. m. La doctrine, les écrits des rabbins. *Un homme versé dans le rabbinisme.*

RABBINISTE. s. m. Celui qui suit la doctrine des rabbins, ou qui étudie leurs livres. On a dit aussi, *Rabbaniste*.

RABDOLOGIE. s. f. Espèce d'arithmétique, qui consiste à faire des calculs par le moyen de petites baguettes sur lesquelles sont écrits les nombres simples.

RABDOMANCIE. s. f. Prétendue divination qui se faisait avec une baguette et de plusieurs manières différentes. On a dit aussi, *Rabdomance*.

Il se dit, particulièrement, d'Un moyen par lequel on prétend découvrir les sources, les mines, les trésors enfouis, etc., en tenant par les deux bouts une baguette de coudrier, qui tourne à l'approche de l'objet qu'on cherche.

RABÊTIR. v. a. Rendre bête, stupide. *Vous rabêtissez ce garçon-là à force de le maltraiter.*

Il s'emploie aussi neutralement, et signifie, Devenir bête. *Il rabêtit de jour en jour.* Il est familier et peu usité dans les deux sens.

Rabêti, ie. part. passé.

RABIOLE. s. f. Voyez Rave.

RABIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient à la rage. *Virus rabique.*

RÂBLE. s. m. La partie de certains quadrupèdes qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue. Il ne se dit guère que Du lièvre et du lapin. *Le râble d'un lapin. Le râble d'un lièvre.*

Il se dit, par plaisanterie, en parlant Des personnes qui sont fortes et robustes. *Il a les épaules larges et le râble épais.*

Râble, en termes de Chimie, Barre de fer en crochet, dont on se sert pour remuer des substances que l'on calcine.

RÂBLU, UE. adj. Qui a le râble épais, qui est bien fourni de râble. *Un lièvre bien râblu.* On dit aujourd'hui plus généralement, *Râblé*.

Il se dit, par plaisanterie, D'un homme fort et robuste. *C'est un gros garçon bien râblu.*

RABONNIR. v. a. Rendre meilleur. Il n'est usité qu'en parlant De certaines choses qui, n'étant guère bonnes d'elles-mêmes, ou qui ayant été gâtées, deviennent ensuite meilleures. *Les bonnes caves rabonnissent le vin.*

Il s'emploie aussi comme verbe neutre, et signifie, Devenir meilleur. *Le vin rabonnit en bouteille.* Ce sens a vieilli.

Rabonni, ie. part. passé.

RABOT. s. m. Outil de menuisier, composé d'une espèce de ciseau ajusté dans un fût de bois, et servant à dresser, à aplanir, à unir la surface du bois. *Passer le rabot sur une planche. Donner un coup de rabot. Dresser, unir, polir une pièce de bois avec le rabot. Pousser des moulures au rabot. Faire mordre le rabot. Ce rabot ne mord pas.*

Fig. et fam., *Passer le rabot sur un ouvrage de vers, de prose, y donner un coup de rabot*, Le corriger, le polir.

Rabot, se dit également d'Un outil dont on se sert pour unir et polir différents métaux, ou pour y faire des filets et des moulures.

Rabot, se dit encore d'Un certain instrument en forme de T, qui est composé d'un morceau de bois avec un long manche, et dont on se sert pour remuer, pour détremper la chaux. *Préparer le mortier avec le rabot.*

Rabot, se dit en outre d'Une espèce de pierre dure dont on se sert pour paver.

RABOTER. v. a. Dresser, aplanir, rendre uni avec le rabot. *Du bois noueux est malaisé à raboter. On n'a pas bien raboté cette planche, ce parquet.*

Il s'emploie figurément et familièrement en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, Retrancher, réformer, corriger, polir. *Il y a bien à raboter dans cet ouvrage. Son poëme est terminé, il n'a plus qu'à raboter ses vers.*

Fig. et fam., *Il y a bien encore à raboter*, se dit en parlant D'un jeune homme qui n'est pas encore formé, façonné pour le monde.

Raboté, ée. part. passé.

RABOTEUR. s. m. Ouvrier qui se sert du rabot pour les huisseries, les cadres, les moulures, les marches d'escalier, etc.

RABOTEUX, EUSE. adj. Il se dit proprement Du bois, et signifie, Noueux, inégal. *Le cornouiller est raboteux. Des ais raboteux. Des planches raboteuses.*

Il se dit aussi De toute superficie inégale, et principalement des chemins, du sol où l'on marche. *C'est un pays inégal, pierreux et raboteux. Des chemins raboteux. Une allée raboteuse.*

Il se dit figurément Du style, des ouvrages de vers ou de prose, et signifie, Grossier, rude, mal poli. *Style raboteux. Vers raboteux. Phrase raboteuse.*

RABOUGRIR. v. n. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des arbres et des plantes que la mauvaise nature de la terre, les mauvais vents, ou quelque autre cause, empêchent de profiter. *Les grandes gelées font rabougrir le jeune bois.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Quand les racines touchent le tuf, les arbres se rabougrissent.*

Rabougri, ie. part. passé. *Un jeune plant tout rabougri. Des arbres tout rabougris.*

Il se dit, figurément et adjectivement, D'une petite personne de mauvaise conformation et de mauvaise mine. *Un petit homme rabougri, tout rabougri.*

RABOUILLÈRE. s. f. Trou, espèce de terrier peu profond, que les lapines creusent pour y faire leurs petits.

RABOUTIR. v. a. Il n'est guère usité qu'en parlant De morceaux d'étoffe qu'on met bout à bout l'un de l'autre. *Raboutir deux morceaux de drap.* Il est populaire.

Rabouti, ie. part. passé.

RABROUER. v. a. Rebuter quelqu'un avec rudesse. *Si vous lui parlez de cela, il vous rabrouera terriblement, étrangement. C'est un homme fâcheux, il rabroue les gens, il rabroue tout le monde.* Il est familier et s'emploie surtout quand il s'agit De propositions que l'on désapprouve, que l'on rejette.

Rabroué, ée. part. passé.

RAC

RACAHOUT. s. m. Fécule nourrissante que l'on croit propre à fortifier les convalescents. *Le racahout des Arabes.*

RACAILLE. s. f. La lie et le rebut du peuple, ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable dans la populace. *Ce n'est que de la racaille. Il ne faut point se mêler avec de la racaille. Je ne veux point avoir affaire avec cette racaille.*

Il se dit, figurément, de Toutes les choses de rebut. *Il y a deux ou trois pièces rares dans son cabinet, mais tout le reste n'est que de la racaille. On a pris tout ce qu'il y avait de bon, et l'on n'a laissé que de la racaille, que la racaille.* Il est familier dans les deux sens.

RACCOMMODAGE. s. m. Le travail d'un ouvrier qui a raccommodé, réparé quelque meuble, quelque vêtement, etc. *Le raccommodage d'un habit, d'une paire de bas, d'une paire de bottes. Payer tant pour le raccommodage.*

RACCOMMODEMENT. s. m. Réconciliation après une petite querelle, une petite brouille. *Un ami commun a travaillé à leur raccommodement.*

RACCOMMODER. v. a. Réparer, remettre en bon état. *Raccommoder une maison. Raccommoder une muraille, un plancher. Raccommoder des portes, des fenêtres. Raccommoder une voiture. Raccommoder des pistolets. Faire raccommoder la selle d'un cheval. Faire raccommoder une montre. Raccommoder un habit, une chaussure.*

Il signifie aussi, Remettre dans un état plus convenable, plus propre, et plus selon la bienséance. *Une femme qui raccommode ses cheveux, sa coiffure. Raccommodez votre bonnet, il est tout chiffonné. Raccommodez votre perruque, elle est de travers. Raccommodez votre manteau, il est tout de côté.*

Il se dit quelquefois en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, Réformer ce qu'il peut y avoir de mauvais. *Il y a trop à raccommoder à ce discours, il vaut mieux en faire un autre.*

Il se dit aussi en parlant Des affaires. *Il a tellement gâté ses affaires, qu'on aura bien de la peine à les raccommoder. L'affaire était en bon train, mais il l'a gâtée et je ne sais comment on pourra la raccommoder. Cet événement ne raccommodera pas ses affaires, sa fortune. Ce négociant a bien raccommodé ses affaires.*

Raccommoder une sottise, La réparer. *Il a fait une sottise, il cherche à la raccommoder.*

Raccommoder, signifie aussi, Mettre d'accord des personnes qui s'étaient brouillées. *Il y avait entre eux de la mésintelligence, on les a raccommodés.*

Il s'emploie en ce sens avec le pronom personnel. *Le mari et la femme se sont raccommodés. Se raccommoder avec quelqu'un.*

Fig., *Se raccommoder avec quelque chose*, En prendre une meilleure opinion. *Je suis raccommodé avec cette manière de vivre. Cela me raccommode avec les voyages.*

Raccommodé, ée. part. passé.

RACCOMMODEUR, EUSE. s. Celui, celle qui raccommode. Il ne se dit guère que Des gens qui raccommodent habituellement certaines choses. *Raccommodeur de soufflets. Raccommodeur de faïence. Une raccommodeuse de point. Une raccommodeuse de dentelle.*

RACCORD. s. m. T. d'Arts. Liaison, accord que l'on établit entre deux parties contiguës d'un ouvrage qui offrent ensemble quelque inégalité de niveau, de surface, ou dont l'une est vieille et l'autre récente, etc. Il s'emploie surtout en termes d'Architecture. *On ne voit pas le raccord fait à la façade de ce bâtiment. On n'aperçoit pas le raccord de ces deux planches, de cette ancienne peinture avec la nouvelle. Ces raccords sont habilement faits.*

Il se dit aussi figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il a fait dans son poëme, dans sa partition, quelques raccords heureux.*

RACCORDEMENT. s. m. T. d'Arts. Action de faire des raccords à quelque ouvrage. *Cette maison est délabrée ; son raccordement comprendra le raccord de la maçonnerie, celui de la menuiserie, et celui des peintures. Le raccordement de ce vieux château a été bien exécuté.*

Il se dit, en termes d'Architecture, de La réunion de deux bâtiments de styles différents, à l'aide de quelque accessoire qui sert de transition. Dans ce sens on dit aussi, *Raccord.*

En termes de Chemins de fer, *Voie de raccordement*, Voie qui relie entre eux deux chemins de fer.

RACCORDER. v. a. T. d'Arts. Faire un raccord, des raccords, ou Exécuter un raccordement. Voyez Raccord et Raccordement.

Il s'emploie quelquefois, figurément et au sens moral, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il a fait beaucoup de coupures dans les trois premiers actes de sa pièce, il faut maintenant raccorder tout cela.*

Raccordé, ée. part. passé.

RACCOURCIR. v. a. Accourcir, rendre plus court. *Raccourcissez cette corde. Raccourcir un manteau, une jupe. En prenant par ce petit sentier, vous raccourcirez votre chemin de beaucoup. Raccourcir un discours. Cet accident a raccourci ses jours. Il faudra raccourcir cet épisode, ces remarques. Souvent on améliore un ouvrage en le raccourcissant.*

Raccourcir des étriers, Rehausser, relever les étrivières, auxquelles tiennent les étriers. *Raccourcir le bras*, Le plier en dedans, le retirer. *Raccourcir ses pas en dansant*, Les étendre moins. En termes de Manége, *Raccourcir des demi-voltes*, Les faire dans un moindre espace. Fig., *Raccourcir un cheval*, Ralentir son allure en le retenant dans la main, en le rassemblant sous le cavalier. *Raccourcissez votre cheval.*

En termes de Vénerie, *Raccourcir un cerf*, Enlever les chiens pour les rapprocher d'un cerf qui a de l'avance.

Raccourcir, avec le pronom personnel, signifie, Devenir plus court. *Cette pièce de toile s'est raccourcie d'une demi-aune au blanchissage. Nous voici arrivés à l'époque où les jours se raccourcissent.*

Il se dit quelquefois D'un homme qui se replie, qui se ramasse sur lui-même. *Ces deux athlètes se saisissent et se serrent ; tantôt ils se raccourcissent, tantôt ils s'allongent.*

Raccourcir, est aussi verbe neutre, et signifie, Devenir plus court. *Les jours raccourcissent, commencent à raccourcir. Cette toile raccourcit beaucoup au blanchissage.*

Raccourci, ie. part. passé. *Un manteau raccourci. Une jupe raccourcie. Les jours sont raccourcis d'une demi-heure depuis un mois.*

À bras raccourci, Hors de garde, hors de mesure, et de toute sa force. *Il lui a donné un coup d'épée à bras raccourci. Il tomba sur son adversaire à bras raccourci.*

Raccourci, signifie quelquefois, Trop court. *Une taille raccourcie. Cet habit a un air raccourci.*

Il s'emploie aussi quelquefois au sens moral, et signifie, Abrégé. *Cet historien n'a présenté qu'un tableau raccourci de tous ces grands événements.*

Raccourci, est aussi substantif en termes de Peinture, et se dit de L'effet de perspective par lequel les objets vus de face paraissent plus courts qu'ils ne le sont en effet. *Ce peintre entend bien les raccourcis. De beaux raccourcis.*

En raccourci. loc. adv. En abrégé. *Je vous ai dit le fait en raccourci. Exposer une affaire en raccourci.*

RACCOURCISSEMENT. s. m. L'action de raccourcir; Le résultat de cette action. *Le raccourcissement d'un habit. Le raccourcissement du pendule. Le raccourcissement des jours.*

RACCOUTREMENT. s. m. L'action de raccoutrer; Le résultat de cette action. Il est vieux.

RACCOUTRER. v. a. Raccommoder, recoudre. *Faire raccoutrer son habit, son manteau.*

Raccoutré, ée. part. passé.

RACCOUTUMER (SE). v. pron. Reprendre une habitude. *Il se raccoutume à notre manière de vivre. Il commence à se raccoutumer avec nous.* Il est familier.

RACCROC. s. m. Terme usité dans certains Jeux d'adresse. On appelle *Coup de raccroc*, ou simplement *Raccroc*, Un coup inattendu, qui répare un coup manqué, et ordinairement Un coup où il y a plus de bonheur que d'adresse. *Il s'est sauvé par un coup de raccroc. Il a fait cette bille par un raccroc, par raccroc, de raccroc. C'est un raccroc.*

RACCROCHER. v. a. Accrocher de nouveau. *Raccrochez cette tapisserie. Raccrocher un tableau.* On emploie aussi ce verbe avec le pronom personnel.

Fig. et fam., *Il s'est raccroché au service*, se dit D'un homme qui avait quitté le service, et qui y est rentré.

Se raccrocher à une chose, La saisir, s'en aider pour se sauver d'un danger, pour se tirer d'un embarras. *Il était noyé, s'il ne s'était raccroché à cette branche. Dans le danger, on se raccroche à tout ce qu'on trouve sous sa main. Quand on le presse, il se raccroche à des prétextes.*

Fig. et fam., *Se raccrocher à une chose*, S'y attacher pour regagner d'un côté ce qu'on avait perdu de l'autre. *Il avait peu réussi dans la peinture ; il s'est raccroché au commerce des tableaux. Dans cette affaire, il aurait perdu par le fond ; mais il s'est raccroché à la forme.* On dit aussi absolument, *Se raccrocher*, Regagner en tout ou en partie les avantages qu'on avait perdus. *Laissez-le faire, il trouvera bien moyen de se raccrocher.* On dit dans un sens analogue, *Se raccrocher aux branches. C'est un habile homme; on le croyait perdu, il s'est raccroché aux branches.*

Fig. et fam., *Se raccrocher à quelqu'un*, S'attacher à quelqu'un pour en obtenir du secours dans un embarras, dans un danger.

Raccrocher, se dit, figurément et familièrement, Des filles de mauvaise vie, qui pressent les passants d'entrer chez elles.

Raccroché, ée. part. passé.

RACCROCHEUSE. s. f. Fille de mauvaise vie qui raccroche les passants.

RACE. s. f. coll. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille. *Il est d'une bonne race, de bonne race, d'une race illustre, ancienne. Il sort, il vient d'une noble race, d'une race de gens de bien. Il est de la race royale. Les trois races des rois de France. Les rois de la première, de la seconde, de la troisième race. La race des Carlovingiens. La race de saint Louis. La race des Héraclides. Les auteurs de sa race. Il y a eu de grands hommes, de grands princes dans cette race. Il n'a point laissé de race. C'est une race éteinte. Dieu promit à Abraham de multiplier sa race à l'infini. Il n'est pas de race à faire une lâcheté.*

Race, se dit, par extension, d'Une multitude d'hommes qui sont originaires du même pays, et se ressemblent par les traits du visage, par la conformation extérieure. *La race caucasienne. La race mongole. La race juive. La race malaise. Les habitants de ce royaume, de cette province sont une belle race d'hommes.*

Il se dit également d'Une variété constante dans l'espèce humaine. *La race blanche. La race noire. La race jaune.*

La race mortelle, la race humaine, Les hommes en général.

Poétiq., *La race future, les races futures, les races à venir*, Les hommes à naître.

Race, se dit quelquefois d'Une classe d'hommes exerçant la même profession, ou ayant des inclinations, des habitudes qui leur sont communes. En ce sens, il se prend toujours en mauvaise part. *Les usuriers sont une race maudite, une méchante race. La race des pédants est insupportable. La race des fripons est fort nombreuse.*

Fam., *Méchante race, méchante petite race*, se dit À de petits enfants, par manière de reproche, de réprimande. On dit de même au pluriel : *Ce sont de méchantes races. Ces petites races-là font un bruit perpétuel.*

Race, se dit aussi Des espèces particulières de quelques animaux domestiques, comme chiens, chevaux, etc. *Ce chien, ce cheval est de bonne race. Je veux avoir de la race de cette jument-là. Pour faire race, il faut choisir de bonnes cavales.*

La race bovine, chevaline, etc.; L'espèce des bœufs, des chevaux, etc.

Absol., *C'est un cheval de race*, C'est un cheval de bonne race. *Ce cheval a de la race*, Sa figure et sa construction annoncent qu'il est de bonne race.

Prov. et fig., *Les bons chiens chassent de race*, ou *Bon chien chasse de race*, Les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères ; et dans le même sens, *Cet homme chasse de race.* Cela se dit en

bonne et en mauvaise part; mais on ne le prend jamais qu'en mauvaise part lorsqu'il s'agit D'une femme. *Cette fille chasse de race*, Elle est coquette, comme l'était sa mère.

Fig., *Race de vipères*. Expression employée quelquefois dans l'Écriture pour désigner Les pharisiens, et qu'on applique aujourd'hui à de Méchantes gens.

RACHAT. s. m. Action par laquelle on rachète, on recouvre une chose qu'on avait vendue, en en rendant le prix à l'acheteur. *Vendre à faculté de rachat, avec faculté de rachat, à condition de rachat*.

Le rachat d'une rente, d'une pension, Le payement d'une certaine somme pour l'amortissement, pour l'extinction d'une rente, d'une pension. On dit de même, *Le rachat d'une servitude*.

RACHAT, signifie aussi, Délivrance, rédemption. *Le rachat des captifs. Notre-Seigneur a donné son sang pour le rachat du genre humain*.

RACHAT, en Matière féodale, se disait de La somme à laquelle était estimé le revenu d'une année du fief qui devait le droit de relief.

Rachat de marchandises, s'est dit du Payement d'une certaine somme pour obtenir la remise des marchandises capturées en mer par un corsaire.

RACHETABLE. adj. des deux genres. Qu'on a droit de racheter. *Une rente rachetable. Une propriété rachetable dans trois ans*.

RACHETER. v. a. Acheter ce qu'on a vendu. *J'avais vendu mon cheval à un tel, mais je l'ai racheté de lui, je le lui ai racheté*.

Il signifie aussi, Acheter des choses de même espèce que celles qu'on a vendues, ou qu'on ne possède plus par quelque cause que ce soit. *Il avait vendu ses tableaux, il en a racheté d'autres. J'avais donné ce livre, on m'avait pris ce livre, j'en ai racheté un autre exemplaire*.

Racheter une rente, une pension, Se libérer, se décharger d'une rente, d'une pension, moyennant une certaine somme une fois payée.

RACHETER, signifie encore, Délivrer à prix d'argent un captif, un prisonnier. *On le racheta des mains des pirates. Racheter de captivité. Racheter les prisonniers*.

Il s'emploie, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Se racheter de captivité. À Athènes, les esclaves avaient la faculté de se racheter. Il s'est racheté des pirates moyennant une forte rançon*. On dit de même : *Se racheter d'un service foncier. Se racheter d'une peine. Se racheter du pillage. Etc.*

RACHETER, se dit aussi en parlant De Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *Il a racheté le genre humain par son sang. Il a voulu mourir pour racheter les hommes*.

Je voudrais l'avoir rachetée de beaucoup, se dit en parlant D'une chose dont on regrette la perte; et, *Je voudrais l'avoir rachetée de mon sang*, en parlant D'une personne qui est morte, et qu'on aimait beaucoup. On dit familièrement, par exagération, *Si vous me faites ce plaisir-là, vous me rachèterez la vie*.

RACHETER, signifie encore, Compenser, balancer, faire pardonner, faire oublier. *Racheter ses défauts par ses agréments, ses vices par ses vertus. Sa bonté rachète beaucoup de ridicules. Un si grand bonheur rachète bien des peines*.

Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *Ces défauts se rachetaient en lui par de bonnes qualités. Cette fatigue se rachète par beaucoup d'avantages*.

Racheter ses péchés par l'aumône, Obtenir la rémission de ses péchés en faisant l'aumône.

RACHETER, en termes d'Architecture, Corriger, rendre moins sensible un vice, un défaut de construction ou de décoration, une irrégularité. *On a donné la forme octogone à cette cour, afin de racheter l'irrégularité des bâtiments. On a racheté la forme irrégulière de cette pièce par des pans coupés. Cette irrégularité de terrain est rachetée par une rampe*.

RACHETÉ, ÉE. part. passé.

RACHIDIEN, ENNE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport ou qui appartient à la colonne vertébrale. *Nerfs rachidiens. Trous rachidiens. Artères, veines rachidiennes. Canal rachidien*.

RACHIS. s. m. T. d'Anat., emprunté du grec. Colonne vertébrale.

RACHITIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des personnes nouées, et affectées de rachitisme. *Une personne rachitique. Un enfant rachitique*. On dit aussi, *Affection rachitique*, Affection qui tient du rachitisme.

Il s'emploie aussi substantivement. *Un rachitique*.

RACHITIQUE, se dit, par extension, Des plantes avortées ou qui se développent mal. *Des blés rachitiques. Des arbres rachitiques*.

RACHITIS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. de Médec., emprunté du grec. Voyez RACHITISME.

RACHITISME. s. m. T. de Médec. Maladie qui consiste principalement dans la courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs, avec gonflement des articulations. *Le rachitisme est rare dans ce pays*. On dit aussi, *Rachitis*.

Il se dit, par extension, d'Une maladie du blé, qui empêche la tige de se développer, et la rend noueuse.

RACINAGE. s. m. Décoction d'écorce ou de feuilles de noyer, de coques de noix, propre pour la teinture.

RACINAL. s. m. T. de Charpenterie. Il se dit de Grosses pièces de bois, qui servent au soutien ou à l'affermissement des autres. *Les racinaux d'un pont. Racinaux de comble. Racinaux de grue. Racinaux d'écluse*.

RACINE. s. f. La partie par laquelle les arbres et les autres plantes tiennent à la terre, et en tirent leur principale nourriture. *Racine chevelue. Racine bulbeuse. Racine pivotante. Racine traçante. La racine d'un arbre, d'une plante. La racine en est sèche, pourrie, gâtée. Ces sortes d'arbres jettent, poussent de profondes racines. Ces arbres se plantent de bouture, et prennent racine facilement. Les racines de certains arbres courent sous la terre, s'étendent bien loin sous terre. Cet arbre est malade dans ses racines. Arbre séché dans sa racine. Ce plant avait été coupé, il a repoussé de racine. Racine de chicorée, de persil, de chiendent*.

Fig. et fam., *Il y veut prendre racine, il y prendra racine*, se dit D'un homme qui prolonge trop sa visite, son séjour quelque part.

RACINE, se dit particulièrement de La racine de certains arbres, dont on fait des ouvrages d'ébénisterie et de tour. *Un meuble de racine d'orme, d'if, d'olivier, etc. Une boîte de racine de buis. C'est du buis de racine. Voilà une belle racine*.

Il se dit aussi en parlant De certaines plantes ou herbes, telles que les raves, les betteraves, les carottes, les navets, etc., dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger, est ce qui vient en terre. *Faire cuire des racines. Potage aux racines. C'est un homme qui ne vit que de racines*.

En Jurispr., *Fruits pendants par les racines, par racines*, Fruits qui ne sont pas encore coupés et cueillis. *Les fruits pendants par les racines font partie du fonds*.

RACINE, signifie aussi, La partie des ongles, des dents, des cheveux par où ils tiennent à la chair. *La racine de la dent est gâtée, est ébranlée. L'ongle est découvert jusqu'à la racine. Il souffre depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux*.

La racine d'un nerf, Le point par lequel ce nerf tient au cerveau ou à la moelle épinière.

RACINE, se dit de même en parlant Des cancers, des polypes, des loupes, des cors, et des autres maux de même nature qui surviennent au corps humain. *Couper un cor jusqu'à la racine, en enlever la racine. Les racines d'un squirre, d'un cancer*.

RACINE, se dit figurément Des principes, des commencements de certaines choses, ou morales ou physiques. *La vertu a jeté de profondes racines dans son cœur. Le vice ne saurait prendre racine dans un cœur comme le sien. Ce préjugé, cette erreur a pris racine dans les esprits. Il faut couper la racine de ce mal avant qu'il augmente. Il faut couper le mal dans sa racine. Ce remède pallie le mal, mais il faut aller à la racine. Couper racine à une erreur*.

RACINE, se dit, en termes de Grammaire, Des mots primitifs de chaque langue, d'où les autres sont dérivés, ou dont ils sont composés. *Le mot* Front *en français est la racine des mots* Frontal, Frontispice, Affronter, Effronté, Effrontément, etc. *Faire un dictionnaire par racines. Les racines de la langue grecque*, ou simplement, *Les racines grecques*. Il signifie aussi, chez les grammairiens modernes, Le monosyllabe auquel on arrive quand on dépouille les mots de leurs préfixes, suffixes et flexions. Dans le premier sens on dit plutôt aujourd'hui, *Radical*.

En termes d'Arithm., *La racine carrée d'un nombre proposé*, Le nombre qui, multiplié par lui-même, produit ce nombre-là; et, *La racine cube* ou *cubique*, Le nombre qui, multiplié par son carré, produit le nombre proposé. *Trois est la racine carrée de neuf. Trois est la racine cube* ou *cubique de vingt-sept. Tirer, extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre*. On dit de même, *Racine quatrième*, Le nombre qui, multiplié par son cube, donne le nombre proposé.

RACK. s. m. Voyez ARACK.

RACLÉE. s. f. Terme populaire. Il se dit de coups répétés dont on frappe une personne. *Il lui a administré une raclée*.

RACLER. v. a. Ratisser, enlever, emporter, avec quelque chose de rude ou de tranchant, quelques parties de la superficie d'un corps. *Racler des peaux, du parchemin. Racler de l'ivoire, de la corne de cerf. Racler les ongles. Racler le canon d'une arme à feu. Racler des allées*.

Racler une mesure de grain, Passer la racloire sur une mesure, pour faire tomber le grain qui s'élève au-dessus des bords.

Fig. et fam., *Ce vin racle le gosier*, Il est dur et âpre.

Fig. et fam., *Cela racle les boyaux*, se dit D'un breuvage médicinal, d'un vin trop vert, et de quelques autres choses qui donnent des tranchées.

Fig. et fam., *Il ne fait que racler le boyau*, ou simplement, *Il ne fait que racler*, *il racle du violon*, *de la basse*, *etc.*, se dit D'un homme qui joue mal du violon, de la basse, etc. On dit de même, par dénigrement, *Racler un air.*

RACLÉ, ÉE. part. passé.

RACLEUR. s. m. Terme de dénigrement, qui se dit d'Un mauvais joueur de violon.

RACLOIR. s. m. Instrument avec lequel on racle. *Racloir dont on racle un tonneau. Racloir pour racler du parchemin. Racloir pour racler le dedans d'un canon, des pistolets, des fusils, etc. Racloir dont un jardinier se sert pour racler des allées.*

RACLOIRE. s. f. Planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure, telle qu'un boisseau de blé, pour faire tomber le grain qui s'élève au-dessus des bords.

RACLURE. s. f. Les petites parties qu'on a emportées de la superficie de quelque corps en le raclant. *Raclure de corne de cerf. Raclure d'ivoire. Raclure d'ongles. Raclure de parchemin.*

RACOLAGE. s. m. Métier de racoleur.

RACOLER. v. a. Engager, soit de gré, soit par astuce, des hommes pour le service militaire.

Il se dit quelquefois figurément et familièrement. *Cet homme a racolé quelques partisans, quelques admirateurs. Ce poëte tâche de racoler quelqu'un qui écoute ses vers.*

RACOLÉ, ÉE. part. passé.

RACOLEUR. s. m. Il se disait autrefois de Celui qui faisait profession d'engager des hommes pour le service militaire.

RACONTER. v. a. Conter, narrer une chose, vraie ou fausse. *Raconter une histoire. Raconter un fait. Il nous raconta ses voyages, ses combats, ce qui s'était passé en telle occasion. Il nous a raconté de point en point toutes ses aventures. On raconte de lui beaucoup de choses que je ne crois pas. Raconter les particularités de quelque action. Raconter une chose en détail, avec toutes ses circonstances. Raconter sommairement, brièvement, fidèlement, naïvement, simplement. Raconter au vrai. Cet historien raconte que... J'ai ouï raconter, j'ai entendu raconter cela à un tel. Cela fut raconté par un tel.*

Fam., *En raconter*, Raconter beaucoup. *Il en a raconté bien long. Quand il est arrivé de son voyage, il ne finissait pas d'en raconter. Il en racontait de belles.*

RACONTÉ, ÉE. part. passé.

RACONTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a la manie de raconter. *Un ennuyeux raconteur.* Il est familier.

RACORNIR. v. a. Donner à quelque chose la consistance de la corne. *Le toucher du violon, du violoncelle, racornit l'extrémité des doigts.*

Il signifie aussi, Dessécher, rendre dur et coriace. *Le feu a racorni ce cuir, ce parchemin. Le feu a tout racorni cette viande.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Devenir dur et coriace. *Le cuir se racornit au feu. La viande se racornit à force de cuire. Des fruits qui se sont tout racornis.*

RACORNI, IE. part. passé.

Il signifie quelquefois, familièrement, Qui semble rapetissé, qui ne peut plus se développer et s'étendre. *Cet homme a un rhumatisme qui le tient tout racorni, qui lui donne un air racorni.*

RACORNISSEMENT. s. m. État de ce qui est racorni. *Le racornissement de cette viande, de ce cuir, etc.*

RACQUITTER (SE). v. pron. T. de Jeu. Regagner ce qu'on avait perdu. *Il avait perdu tout son argent, mais il s'est racquitté. Essayez de vous racquitter. Vous vous racquitterez une autre fois.*

Il signifie, par extension, Se dédommager de quelque perte. *Il avait perdu dans son premier marché, il s'est racquitté dans le second.*

Il s'emploie quelquefois, dans les deux significations, sans le pronom personnel et comme verbe actif. *Il avait beaucoup perdu; mais j'ai pris son jeu, et je l'ai racquitté. Une seconde affaire l'a racquitté de ce qu'il avait perdu dans la première.*

RACQUITTÉ, ÉE. part. passé.

RAD

RADE. s. f. Certaine étendue de mer, enfoncée dans les terres, qui est à l'abri de certains vents, et où les bâtiments peuvent tenir à l'ancre. *Cette rade est bonne. Les bâtiments sont en rade, se sont mis en rade, mouillent dans la rade. Entrer, mouiller en rade de Toulon, de Brest, etc. Rester à l'ancre sur une rade. Ce n'est pas un port, c'est une rade. La rade est mauvaise. La rade n'est pas bien sûre.*

Rade foraine, Rade mal fermée, ceinte en partie de terres plus ou moins élevées, et où les bâtiments ne sont pas en sûreté contre les grands vents du large.

Être en grande rade, Être au mouillage de la rade le plus éloigné du port. On dit dans un sens contraire, *Être en petite rade.*

Mettre en rade, Sortir du port. *Ce navire a mis en rade hier au soir.*

RADEAU. s. m. Assemblage de plusieurs pièces de bois qui sont liées ensemble, et qui forment une sorte de plancher, dont on se sert quelquefois pour porter sur l'eau des hommes, des chevaux, des marchandises, etc. *Il fit passer son infanterie sur des radeaux. Les naufragés ont construit un radeau sur lequel ils se sont sauvés. Il a fait venir plusieurs pièces de vin sur des radeaux.*

Il se dit quelquefois d'Une espèce de train de bois à brûler, de bois de construction, de planches, etc., que l'on fait descendre à flot sur une rivière.

RADER. v. a. T. de Marine. Mettre un bâtiment à la rade. *Rader un navire.*

RADÉ, ÉE. part. passé.

RADER. v. a. T. de Mesureur de grains, de sel, etc. Passer une règle ou un autre instrument sur la surface d'une mesure pleine de grains, de sel, etc., pour rendre cette surface égale, et par ce moyen avoir la mesure juste. *Rader du grain, de sel, etc.*

RADÉ, ÉE. part. passé.

RADEUR. s. m. Officier des gabelles dont la fonction consistait à mesurer le sel.

RADIAIRE. adj. des deux genres. T. de Zoologie. Disposé en rayons.

Radiaires, au pluriel, s'emploie comme substantif masculin pour désigner Des animaux sans vertèbres, de forme rayonnée, à corps mou ou recouvert d'un test dur et calcaire. *Les polypes, les infusoires sont des radiaires.*

RADIAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport au radius. *Muscle, nerf radial. Veine, artère radiale.*

RADIANT, ANTE. adj. Terme didactique. Qui renvoie des rayons. *Tout corps visible est radiant. Chaleur radiante.* Il est peu usité.

RADIATION. s. f. T. de Finance et de Palais. Action de rayer. Il se dit Lorsque, par autorité judiciaire ou administrative, on raye quelque article d'un compte, ou l'on biffe quelque acte, quelques parties d'un écrit, pour les annuler. *Cet article est sujet à radiation. Radiation de compte. La radiation de l'écrou d'une personne détenue injustement. La radiation d'une inscription hypothécaire. On ordonna la radiation des injures contenues dans ce mémoire.*

Il signifie quelquefois, La raie que l'on passe sur un article de compte. *On a fait plusieurs radiations sur ses comptes.*

RADIATION, signifie aussi, L'action de rayer une personne de la matricule d'un corps auquel elle appartenait. *Sa radiation a été prononcée.*

Il signifie encore, L'action d'effacer le nom d'une personne d'une liste sur laquelle elle avait été portée injustement ou par erreur. *Demander, solliciter, obtenir sa radiation d'un rôle de contributions.*

RADIATION. s. f. Terme didactique. Action d'un corps qui lance des rayons de lumière. *La radiation du soleil.* Il est peu usité.

RADICAL, ALE. adj. Terme didactique. Il n'est usité au propre qu'en termes de Botanique et dans ces expressions, *Feuilles radicales, pédoncules radicaux*, Feuilles, pédoncules, qui naissent du collet de la racine.

Il se dit figurément De ce qui est regardé comme le principe, l'essence de quelque chose, et De ce qui a rapport au principe d'une chose, à son essence.

Humide radical, Sorte de fluide imaginaire qu'un préjugé médical supposait être le principe de la vie dans le corps humain.

Vice radical, Vice qui en produit d'autres. *Guérison, cure radicale*, Guérison complète, qui a détruit le mal dans sa racine.

En Jurispr., *Nullité radicale*, Nullité qui vicie un acte de manière qu'il ne puisse jamais être valide. *Il y a dans cet acte plusieurs nullités radicales.*

En Grammaire, *Terme radical*, Mot qui est la racine de plusieurs autres. *Lettres radicales*, Lettres qui sont dans le mot primitif, et qui se conservent dans les mots dérivés. On dit aussi, substantivement, *Un radical, des radicaux. Quel est le radical de cette famille de mots?* On dit souvent, *Le radical d'un mot*, La partie invariable d'un mot, par opposition Aux différentes terminaisons ou désinences que ce mot est susceptible de recevoir. Chant *est le radical du verbe* Chanter.

En Algèbre, *Signe radical*, Certain signe qui se met devant les quantités dont on veut extraire la racine, et qui est figuré de cette manière $\sqrt{}$. *Quantité radicale*, Quantité qui est précédée du signe radical.

RADICAL, est aussi substantif, en termes de Chimie, et se dit Des corps qui, unis à l'oxygène, forment les oxydes et le plus grand nombre des acides. *Le carbone, le soufre et le phosphore sont les radicaux de l'acide carbonique, de l'acide sulfurique et de l'acide phosphorique. Le potassium est le radical de la potasse.*

RADICAL, en Politique, se dit Des doctrines qui ont pour objet la réforme complète de l'État et de la société dans le sens de la démocratie. *Le parti radical. Un système radical.*

Il s'emploie aussi substantivement dans

ce sens, en parlant Des personnes. *Un radical.*

RADICALEMENT. adv. Terme didactique. Essentiellement, dans le principe, dans la source. *Quelques alchimistes prétendaient dissoudre radicalement les métaux. Guérir radicalement une maladie. Acte radicalement nul. Raisonnement radicalement vicieux.*

RADICALISME. s. m. Terme de Politique. Système des radicaux, parti des radicaux. *Le radicalisme faisait des progrès.*

RADICANT, ANTE. adj. T. de Botan. Qui produit des racines distinctes de la racine principale. *La tige du chiendent est radicante. Les drageons du fraisier sont radicants.*

RADICELLE. s. f. T. de Botan. Petite racine. Il a le même sens que le mot suivant.

RADICULE. s. f. T. de Botan. Petite racine qui sort de la grande dans les plantes, les arbres, etc.

Il se dit, plus ordinairement, Du rudiment de la racine, dans un germe qui se développe.

RADIÉ, ÉE. adj. Disposé en rayons qui partent tous d'un centre commun. Il se dit particulièrement Des fleurs dont le disque est composé de fleurons, et la circonférence de demi-fleurons qui forment des rayons, comme le tournesol. *Fleur radiée.* On le dit aussi, substantivement, Des plantes à fleurs radiées. *La pâquerette est une radiée. Les radiées forment la quatorzième classe de la méthode de Tournefort.*

Il se dit aussi en termes de Zoologie. *Opercule radié des mollusques.*

Il s'emploie comme substantif m. pl. pour désigner Les animaux qu'on appelle aussi *Radiaires. Les radiés.*

En termes de Numismatique et de Blason, *Couronne radiée*, Couronne qui a des rayons. *La couronne radiée était dans l'origine le signe de l'apothéose.*

RADIER. s. m. T. d'Architect. Grille de charpente, assemblage de madriers sur lequel on établit dans l'eau les fondations des écluses, des batardeaux, etc.

RADIER. v. a. Effacer sur une liste, sur un registre. *Radier une inscription hypothécaire. On obtint qu'il fût radié de la liste des émigrés.*

Radié, ée. part. passé.

RADIEUX, EUSE. adj. Rayonnant, brillant, qui jette des rayons de lumière. *Corps radieux. Point radieux. Je n'avais jamais vu le soleil plus radieux.*

Il est principalement d'usage en poésie. *Un éclat radieux. Front radieux.*

Fig. et fam., *Avoir le visage radieux, l'air radieux,* Avoir un air de santé et de satisfaction. On dit dans le même sens : *Je l'ai trouvé radieux. Il était tout radieux. Etc.*

RADIOMÈTRE. s. m. Instrument d'Astronomie qui servait autrefois sur mer à prendre la hauteur méridienne du soleil.

RADIS. s. m. Sorte de raifort cultivé. *Manger des radis. On sert des radis en hors-d'œuvre. Déjeuner avec du beurre et des radis. Radis blancs, rouges, violets.*

RADIUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat., emprunté du latin. Le plus petit des deux os dont l'avant-bras est composé.

RADOIRE. s. f. Instrument qui sert à rader le sel.

RADOTAGE. s. m. Radoterie, discours sans suite, dénué de raison, de bon sens. *Ce discours n'est qu'un radotage.* Il est familier.

Il signifie aussi, L'état de celui qui radote. *Il est tombé dans le radotage.*

RADOTER. v. n. Tenir des discours, des propos qui prouvent un manque de sens, un affaiblissement d'esprit. *Il est si vieux, qu'il radote. Il ne sait plus ce qu'il dit, il ne fait que radoter. Il commence à radoter.*

Il signifie, figurément et familièrement, Dire des choses sans raison, sans fondement. *C'est un homme qui radote. Il ne fait que radoter. Il n'a fait que radoter toute sa vie.*

RADOTERIE. s. f. Extravagance qu'on dit en radotant. *Il ne dit que des radoteries.* On ne l'emploie guère que dans la conversation.

RADOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui radote. *Un vieux radoteur. Une vieille radoteuse.*

RADOUB. s. m. (On prononce le B.) T. de Marine. Réparation qui se fait au corps d'un bâtiment endommagé par quelque accident, ou par le temps. *Il fait travailler au radoub de son bâtiment, de son brick. Donner un radoub à un navire. Ce bâtiment est en radoub.*

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des voiles. *Nos voiles ont besoin d'un radoub, d'un bon radoub.*

RADOUBER. v. a. T. de Marine. Faire des réparations au corps d'un bâtiment. *Radouber un vaisseau, une frégate, un brick.* On dit quelquefois, *Radouber des voiles.*

Radoubé, ée. part. passé.

RADOUCIR. v. a. Rendre plus doux. *La pluie a radouci le temps. On radoucit les métaux par une fonte réitérée.*

Il signifie au figuré, Apaiser, rendre moins aigre, moins rude. *Radoucir quelqu'un. On est parvenu à lui radoucir l'esprit, le caractère. Radoucissez un peu votre ton.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Le temps s'est bien radouci depuis peu. Son ton s'est bien radouci. Il était fort aigri contre un tel, il s'est fort radouci. Il n'est plus si en colère, il commence à se radoucir.*

Radouci, ie. part. passé. *Des tons radoucis. Des airs radoucis.*

RADOUCISSEMENT. s. m. Diminution de la violence du froid ou du chaud, par rapport à l'air. *Le radoucissement du temps, de la saison.* Il se dit principalement Du froid.

Il signifie au figuré, Diminution dans les maux, changement en mieux dans les affaires. *La fièvre n'est plus si violente, il y a bien du radoucissement. Les esprits étaient fort aigris contre lui, mais il y a eu quelque radoucissement.*

RAF

RAFALE. s. f. T. de Marine. Il se dit de Certains coups de vent de terre, à l'approche des montagnes, des côtes élevées. *Une forte, une bonne rafale. Une petite rafale. Un temps à rafales.*

RAFFE. s. f. Voyez Rafle.

RAFFERMIR. v. a. Rendre plus ferme. *Le soleil, le beau temps a raffermi les chemins. Cet opiat raffermit les dents et les gencives.*

Il signifie au figuré, Remettre dans un état plus assuré, plus stable. *Le bon air a raffermi sa santé. Cet événement raffermit son autorité, sa puissance. Son discours raffermit le courage des soldats. Le gain de cette bataille le raffermit sur le trône. Raffermir l'esprit à un homme inquiet. Il était ébranlé, mes observations l'ont raffermi dans son projet, dans sa résolution.*

Il s'emploie, au propre et au figuré, avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plus ferme, plus stable. *Les chairs qui entourent la plaie se raffermissent. Ses jambes se raffermissent de plus en plus. Sa santé se raffermit tous les jours. Son crédit, son autorité se raffermit de jour en jour. Il s'est raffermi dans sa résolution.*

Raffermi, ie. part. passé.

RAFFERMISSEMENT. s. m. Affermissement, ce qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sûreté où elle était. *Le raffermissement des chairs. Le raffermissement de la santé. Le raffermissement de l'autorité royale, du crédit public.*

RAFFINAGE. s. m. Action de raffiner. *Raffinage du sucre. Raffinage du salpêtre. Raffinage des métaux.*

RAFFINEMENT. s. m. Extrême subtilité. *C'est un trop grand raffinement, un raffinement ridicule. Raffinement de politique. Raffinement de spiritualité. La délicatesse du langage ne doit point aller jusqu'au raffinement.*

Il se dit aussi de L'excès de recherche que l'on met en certaines actions, en certaines habitudes de la vie. *Les raffinements du luxe, de la sensualité, de la volupté. Il a fait cela par un raffinement de méchanceté, de perfidie, de cruauté.*

RAFFINER. v. a. Rendre plus fin, plus pur. *Raffiner le salpêtre. Raffiner le sucre.*

Il est quelquefois neutre, et signifie, Faire des recherches, des découvertes nouvelles. *Il a bien raffiné sur cette science. On a bien raffiné depuis peu sur les arts, sur la mécanique.*

Il signifie aussi, Subtiliser. *Il raffine sur tout. Raffiner sur le point d'honneur. Raffiner sur la langue.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plus fin, moins simple. *Le monde se raffine tous les jours. Quand il vint à Paris, il était bien neuf, mais il s'est raffiné. Le siècle s'est bien raffiné.*

Raffiné, ée. part. passé. *Sucre raffiné. Politique raffiné. Hypocrite raffiné.*

Raffiné, s'est dit substantivement de Certains élégants, duellistes et libertins, de la fin du XVIe siècle.

RAFFINERIE. s. f. Lieu où l'on raffine. Il se dit principalement d'Un lieu où l'on raffine le sucre. *Établir une raffinerie. Une belle raffinerie.*

RAFFINEUR. s. m. Celui qui raffine. *Raffineur de sucre, de salpêtre.*

RAFFOLER. v. n. Se passionner follement pour quelqu'un ou pour quelque chose. *Raffoler de quelqu'un, de quelque chose. Aimez-vous la danse? j'en raffole. Cet homme me plaît infiniment; j'en raffole.* Il est familier.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. Il ne se dit guère que dans cette phrase peu usitée, *Vous me feriez raffolir.*

RAFISTOLER. v. a. Raccommoder. *Rafistoler un vieil habit.* Il est très familier.

Rafistolé, ée. part. passé.

RAFLE. s. f. Grappe de raisin qui n'a plus de grains. *Le vin peut se boire plus tôt quand on égrène les raisins, et qu'on ne met point la rafle dans la cuve. Les vignes ont coulé; il n'y a presque point de grains, il n'y a que la rafle.* Quelques-uns disent, *Raffe,* et d'autres, *Râpe.*

RAFLE. s. f. Action de rafler, d'enlever tout sans rien laisser. *Les ennemis ont fait rafle en cet endroit. Les voleurs sont entrés dans cette maison, et y ont fait rafle.*

Il se dit, particulièrement, aux Jeux de dés, Quand les dés amènent chacun le même point. *Rafle d'as. Rafle de six. Amener rafle. Faire rafle.*

RAFLER. v. a. Emporter tout très promptement. *Les ennemis sont entrés dans le pays, les voleurs sont entrés dans cette maison, et ont tout raflé.* Il est familier.

RAFLÉ, ÉE. part. passé.

RAFRAÎCHIR. v. a. Rendre frais, donner de la fraîcheur. *Rafraîchir le vin. Rafraîchir l'eau. Il est venu une pluie qui a rafraîchi l'air, rafraîchi le temps. Ouvrez les fenêtres pour rafraîchir l'appartement.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *L'air, le temps se rafraîchit. L'eau se rafraîchit promptement dans la glace, dans un courant d'air.*

Il s'emploie aussi comme verbe neutre, et signifie, Devenir frais. *Tandis que le vin rafraîchit.*

Rafraîchir le sang, Le rendre plus calme par les remèdes ou par le régime. *L'usage du lait lui a rafraîchi le sang. Le sommeil rafraîchit le sang.* On dit absolument, dans le même sens, *Cette boisson rafraîchit.*

Fig., *Rafraîchir le sang*, se dit D'une chose qui fait plaisir, qui calme les inquiétudes, qui donne de la tranquillité. *Rien ne rafraîchit le sang comme une bonne action. Cette nouvelle m'a rafraîchi le sang.*

Fig., *Se rafraîchir la tête*, Se reposer la tête, se calmer l'esprit.

RAFRAÎCHIR, signifie quelquefois, Réparer, remettre en meilleur état. Ainsi on dit: *Rafraîchir un mur*, Y mettre un nouvel enduit; *Rafraîchir un tableau*, Lui rendre la vivacité des couleurs, en le nettoyant et en le vernissant; *Rafraîchir une tapisserie*, La raccommoder aux endroits où elle est gâtée, la réparer.

Fig., *Rafraîchir à quelqu'un la mémoire d'une chose*, Lui en renouveler, lui en rappeler le souvenir. *Je lui en ai rafraîchi la mémoire.*

RAFRAÎCHIR, signifie quelquefois, Rogner, couper, tailler l'extrémité d'une chose. *Rafraîchir les cheveux. Rafraîchir le bord d'un chapeau. Rafraîchir un manteau. Rafraîchir les bordures d'un parterre. Rafraîchir les racines, les branches d'un arbre, avant de le planter.*

RAFRAÎCHIR, se dit aussi en parlant Des personnes, et signifie, Les rétablir par la bonne nourriture et par le repos. On l'emploie surtout en termes de Guerre. *Ces troupes sont fatiguées, il faut les mettre dans de bons quartiers pour les rafraîchir.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Ces troupes se sont rafraîchies, ont besoin de se rafraîchir dans de bons quartiers.*

Rafraîchir une place d'hommes et de munitions, ou simplement, *Rafraîchir une place*, Y faire entrer de nouvelles troupes et de nouvelles munitions. On dit de même, en termes de Marine, *Cette escadre, cette flotte a besoin d'être rafraîchie*, A besoin de prendre des provisions fraîches.

RAFRAÎCHIR, avec le pronom personnel, signifie quelquefois simplement, Boire un coup, faire collation, etc. *Venez vous rafraîchir.* On dit neutralement dans le même sens, *Faites rafraîchir vos gens, vos chevaux, etc.*

RAFRAÎCHI, IE. part. passé.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit De certains remèdes propres à rafraîchir le corps, à en éteindre la trop grande chaleur, à calmer l'agitation des humeurs. *Tisane, potion rafraîchissante. La laitue, le nénufar, etc., sont rafraîchissants.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Donner des rafraîchissants à un malade. Il ne lui faut que des rafraîchissants.*

RAFRAÎCHISSEMENT. s. m. Ce qui rafraîchit. *Prendre du rafraîchissement. Vous avez besoin de rafraîchissement.*

Il signifie aussi, L'effet de ce qui rafraîchit. *Cela vous procurera du rafraîchissement. Cela vous causera trop de rafraîchissement. Le trop de rafraîchissement est nuisible.*

Il signifie, au figuré, Recouvrement de forces par le repos et par les bons traitements. *L'armée a besoin de rafraîchissement.*

Quartier de rafraîchissement, Lieu où les troupes fatiguées se rafraîchissent. *On envoya la cavalerie en quartier de rafraîchissement.*

RAFRAÎCHISSEMENTS, au pluriel, se dit, en termes de Guerre, de Tous les vivres dont on rafraîchit une place, une armée.

Il se dit également, en termes de Marine, Des vivres frais de toute espèce qu'on embarque sur un bâtiment, soit au départ, soit dans les relâches; par opposition Aux aliments secs ou salés. *Envoyer des rafraîchissements à des vaisseaux. La flotte aborda en tel endroit pour prendre des rafraîchissements. Faire les rafraîchissements.*

Il se dit encore Des mets, des boissons fraîches, des fruits et autres choses semblables, que l'on sert dans une fête, ou que l'on offre à une personne, à une compagnie, hors des repas. *On a servi dans cette fête, à ce bal beaucoup de rafraîchissements. Voulez-vous prendre quelques rafraîchissements? C'est lui qui a payé les rafraîchissements.*

RAG

RAGAILLARDIR. v. a. Redonner de la gaieté. *Allons, bonhomme, buvez ce petit coup; cela vous ragaillardira un peu. Cette nouvelle l'a tout ragaillardi.* Il est familier.

RAGAILLARDI, IE. part. passé.

RAGE. s. f. T. de Médecine. Maladie particulière au genre chien, mais qui peut se communiquer aux autres animaux et à l'homme; elle est caractérisée par le besoin de mordre, par des accès de fureur et par une salive propre à inoculer la maladie. *Chez l'homme la rage est toujours accompagnée d'horreur pour les liquides. On ne connaît pas de remède contre la rage. Le seul préservatif connu contre la rage c'est la cautérisation pratiquée aussitôt après la morsure. Cautériser un homme mordu pour le préserver de la rage. Écumer de rage.* Cette maladie se nomme aussi *Hydrophobie*.

Rage blanche, La rage ordinaire, où le chien enragé écume et mord; et, *Rage mue*, La rage où l'animal atteint de cette maladie, écume sans mordre ni aboyer.

Prov. et fig., *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage, on fait accroire qu'il a la rage*, Quand on veut perdre quelqu'un, ou lui nuire, ou lui faire une injustice, on lui suppose des vices, des défauts, des torts qu'il n'a pas. On dit aussi, *Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage.*

RAGE, se dit, par exagération, d'Une douleur violente. *Le mal de dents est une rage. Avoir une rage de dents. C'est une rage.*

RAGE, signifie au figuré, Un violent transport de dépit, de colère, de haine, de cruauté, etc. *Exercer sa rage contre quelqu'un. Assouvir sa rage. Satisfaire sa rage. Ce discours a excité, a rallumé sa rage. Ce martyr dompta par sa patience la rage des persécuteurs. Il a la rage dans le cœur. Il écume de rage. Il s'est emporté jusqu'à la rage. Il en est dans une rage si grande, dans des rages si grandes, que... Cet homme est toujours furieux, ce sont des rages continuelles. Évitez sa rage. Il a passé sa rage sur le premier venu. Sa rage était au comble. Il étouffait de rage. Sa rage s'est calmée, s'est apaisée. Il a eu un violent accès de rage. Rien n'a pu calmer sa rage. Quelle rage! apaisez-vous. Il dissimulait sa rage. Sa rage allait au point que...*

Il se dit aussi, figurément et familièrement, d'Une violente passion, d'un penchant outré, d'un goût excessif. *Vous passez toutes les nuits à jouer, il y a de la rage à cela. Il joue sans cesse, c'est une rage. La rage d'amour. Tout Paris court à ce spectacle, c'est une fureur, une rage. Cet homme a la rage du jeu. Il a la rage de parler. Il a la rage d'écrire, de faire des vers. Il lui a pris une rage de travail, etc.*

Fig. et fam., *Aimer quelqu'un, quelque chose à la rage, jusqu'à la rage*, L'aimer avec fureur, avec excès.

Fig. et fam., *Faire rage*, Faire un grand désordre. *Les soldats ont été chez lui, et ils y ont fait rage.* Il signifie aussi, Faire des efforts extraordinaires, faire tout son possible, se signaler en quelque chose; et il se dit en bien et en mal. *L'avocat en plaidant a fait rage contre la partie adverse. Ce soldat a fait rage dans le combat. Ce docteur a fait rage dans la dispute. Mon ami fit rage pour mes intérêts.*

Fig. et fam., *Dire rage de quelqu'un*, En dire tout le mal imaginable.

RAGER. v. n. Être en proie à la colère. *Il rageait de tout son cœur. On le laissa seul rager dans un coin.* Il est familier.

RAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui s'irrite facilement, qui est habituellement de mauvaise humeur. *C'est un rageur. C'est une petite rageuse.* Il est familier.

RAGOT, OTE. adj. Qui est de petite taille, court et gros. *Un homme ragot. Une femme ragote. Un cheval ragot.* Il est familier et peu usité.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un ragot, un petit ragot, une petite ragote.*

Il se dit, en termes de Manège, d'Un cheval ramassé, qui est bien pris dans sa taille, et qui a le cou court. *Ce cheval est un bon ragot.*

RAGOT, en termes de Chasse, se dit d'Un sanglier qui a quitté les compagnies, mais qui n'a pas encore trois ans faits.

RAGOÛT. s. m. Mets composé de différents ingrédients, et apprêté pour satisfaire le goût, pour exciter l'appétit. *Un bon ragoût. Un excellent ragoût. Un ragoût mal fait. Un ragoût de champignons. Une poitrine de veau en ragoût. C'est un homme qui aime les ragoûts. Les ragoûts ne valent rien pour la santé.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Ce qui excite, irrite les désirs. *La difficulté est une espèce de ragoût. Il y a un ragoût dans la nouveauté. C'est un homme entièrement dépravé, qui ne trouve une sorte de ra-*

goût que dans le vice. En ce sens, il commence à vieillir.

Fam., *Quel ragoût trouvez-vous à cela?* Quel plaisir y trouvez-vous?

En Peinture, *Ragoût de couleur,* Couleur animée par des reflets harmonieux et piquants, qui flattent la vue. *Ce peintre a du ragoût dans sa couleur.* Il vieillit.

RAGOÛTANT, ANTE. adj. Qui ragoûte, qui plaît au goût, qui excite l'appétit. *Ce mets-là n'est guère ragoûtant. Il nous faudrait quelque chose de ragoûtant, de plus ragoûtant.*

Il signifie au figuré, Qui flatte, qui intéresse, qui est agréable. *Une figure ragoûtante. Voilà une femme bien ragoûtante.* Il est très familier.

Fig. et fam., *Cela est peu ragoûtant,* se dit D'une chose dont on craint du désagrément, pour laquelle on a de la répugnance. *La commission dont vous me chargez est peu ragoûtante, n'est guère ragoûtante, n'est pas ragoûtante.*

RAGOÛTER. v. a. Redonner du goût, remettre en appétit. *Il a perdu l'appétit, il faut essayer de le ragoûter. Ragoûter un malade.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il fait tout ce qu'il peut pour se ragoûter.*

RAGOÛTER, signifie au figuré, Exciter de nouveau, réveiller le désir. *Il est tellement blasé, qu'on ne trouve rien de nouveau pour le ragoûter.*

RAGOÛTÉ, ÉE. part. passé.

RAGRAFER. v. a. Agrafer de nouveau. *Ragrafez votre habit, votre robe, votre ceinture.*

RAGRAFÉ, ÉE. part. passé.

RAGRANDIR. v. a. Rendre plus grand ce qui l'était déjà. *Il a fait ragrandir son salon, son parterre. Ragrandir un trou avec la tarière.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'ouverture s'est ragrandie.*

RAGRANDI, IE. part. passé.

RAGRÉER. v. a. T. d'Arts. Il signifie, en Architecture, Mettre la dernière main à une construction, en repassant le marteau et la ripe aux parements des murs, pour les rendre unis et polis, et en terminant les corniches et les moulures qui ne sont qu'en masse. Il se dit aussi De l'opération analogue par laquelle on remet un édifice à neuf. *Ragréer une maison, une façade.*

Ragréer un ouvrage de menuiserie, de serrurerie, Y mettre la dernière main; en faire disparaître toutes les inégalités avec les outils qui servent à unir, à polir.

Ragréer une branche d'arbre, Après qu'une branche a été sciée, couper, enlever avec la serpette la superficie du moignon.

RAGRÉER, en termes de Marine, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se réparer, se pourvoir de ce qui manque. *Ils travaillèrent à se ragréer d'une grande vergue, d'un mât d'artimon.* On dit aussi, absolument, *Se ragréer.*

RAGRÉÉ, ÉE. part. passé.

RAGRÉMENT. s. m. T. d'Arts. Action de ragréer un ouvrage, ou Le résultat de cette action. Il s'emploie surtout en Architecture. *Faire le ragrément d'une construction. Ce palais paraît nouvellement bâti depuis le ragrément qu'on y a fait.*

RAGUÉ. adj. T. de Marine. Il se dit D'Un câble altéré, écorché, et coupé en partie.

RAI

RAÏA. s. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc qui sont soumis à la capitation, tels que les chrétiens, les juifs, etc.

RAIDE. adj. des deux genres. (Dans ce mot et ses composés, on écrivait et on prononçait anciennement, *Roide.*) Qui est fort tendu et qui a de la peine à plier. *Tendez cette corde davantage, elle n'est pas assez raide. Il a été frappé de paralysie, il a le bras gauche tout raide. Il était tout raide de froid. Ce cheval a les jambes raides. Coudre une dentelle, un bord trop raide. Raide comme un bâton, comme une barre de fer.*

Il se dit particulièrement De ce qui manque ou paraît manquer de souplesse, de grâce, et s'emploie surtout dans le langage des Arts d'imitation. *Des contours raides et secs. Une draperie raide. Une attitude raide. Des mouvements raides. Un style raide.*

Fam., *Tomber raide mort, être tué raide, demeurer raide mort sur la place,* Tomber mort, être tué tout d'un coup.

Ce linge est tout raide d'empois, il est empesé trop raide, Il est trop ferme, trop dur, parce qu'on y a mis trop d'empois.

Fig. et fam., *Se tenir raide,* Ne pas fléchir, persister, s'obstiner dans sa résolution. *Quoi qu'on ait pu lui dire, il s'est tenu raide.*

RAIDE, signifie au figuré, Inflexible, opiniâtre, dur. *C'est un homme raide, un esprit raide. Il a un caractère raide.*

RAIDE, signifie aussi, Qui est difficile à monter. *Cette montagne est raide. Cet escalier est trop raide, est bien raide.*

Il signifie encore, Qui a un mouvement rapide et fort. *Le cours de cette rivière est raide. Les hirondelles, les pigeons ont le vol raide, l'aile fort raide.*

Il est quelquefois employé adverbialement, et signifie, Vite. *Cela va aussi raide qu'un trait d'arbalète. Pour bien jouer à la paume, au volant, il faut jouer bas et raide.*

Fam., *On a mené cette affaire bien raide,* On l'a poussée fort vivement. Dans le même sens: *On a mené cet homme bien raide. Il a mené les ennemis bien raide.*

RAIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est raide. *La raideur d'une corde tendue. La raideur d'une barre de fer. Il lui est resté de la raideur dans le bras. Soyez à cheval sans raideur. La raideur des mouvements. La raideur des contours, d'une draperie, etc. Son style est clair et correct, mais il a de la raideur.*

Il signifie aussi, Rapidité, impétuosité de mouvement. *Dans cette partie du fleuve, l'eau court avec une grande raideur. Une balle jetée, poussée, lancée avec raideur. La raideur dont va un boulet de canon, un trait d'arbalète. Il se détacha deux escadrons qui vinrent de raideur, de grande raideur, choquer un gros bataillon. Ce cheval, courant de raideur, s'abattit.*

Il se dit encore d'Une montagne, d'un escalier, quand la pente en est si raide, qu'ils sont difficiles à monter et à descendre. *Il faut enrayer à cause de la raideur de la descente. La raideur de la montagne fait qu'une voiture chargée a de la peine à y monter. La raideur d'un degré, la raideur d'un escalier.*

RAIDEUR, signifie au figuré, Fermeté excessive, extrême sévérité. *Une raideur inflexible. Il a de la raideur dans l'esprit, dans l'humeur, dans le caractère. Il apporte, il met beaucoup de raideur dans les affaires.*

RAIDILLON. s. m. Petite élévation qu'on ne peut regarder comme une montagne, et qui se trouve dans un chemin. *Nos chevaux eurent de la peine à monter ce raidillon.*

RAIDIR. v. a. Tendre ou étendre avec force, rendre raide. *Raidissez le bras. Raidissez la jambe. Il eut bien de la peine à recouvrer l'usage de ses jambes, que le froid avait raidies.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir raide. *Le linge mouillé raidit par la gelée.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Ses membres se raidissent. Le linge mouillé se raidit par la gelée.*

Il s'emploie aussi figurément avec le pronom personnel, et signifie, Tenir ferme, ne vouloir point se relâcher. *Il ne faut pas se raidir contre la force. Il faut se raidir contre l'adversité, contre les abus, contre les mauvais usages. Se raidir contre les obstacles, contre les difficultés.*

RAIDI, IE. part. passé.

RAIE. s. f. Trait tiré de long avec une plume, un crayon, un pinceau, une pointe de couteau, etc. *Tirer, faire une raie sur une feuille de papier, sur un plancher, sur une muraille. Effacez ce mot, cette phrase, tirez une raie dessus.*

RAIE, se dit aussi de Toutes les lignes beaucoup plus longues que larges, soit naturelles, comme celles qui se trouvent sur la peau de quelques animaux, sur les marbres, etc., soit artificielles, comme celles qu'on fait sur des étoffes, pour les orner. *Ce cheval a une raie noire sur le dos. Marbre marqué de raies noires. Étoffe à grandes raies, à petites raies, à mille raies.*

Il signifie encore, L'entre-deux des sillons. *Le long de la raie. Dans ce pays les laboureurs font les raies fort creuses. Une raie de champ.*

En termes de Physique, *Raies du spectre,* Lignes plus ou moins noires, ou plus ou moins brillantes, qu'on observe dans le spectre lumineux quand on les regarde au microscope.

RAIE, se dit aussi d'Une certaine séparation de cheveux qui se fait, naturellement ou avec le peigne, sur le haut de la tête.

RAIE. s. f. Poisson de mer plat et cartilagineux. *Manger de la raie. Une moitié de raie. Du foie de raie. Raie commune. Raie bouclée.*

RAIFORT. s. m. Plante crucifère dont il y a plusieurs espèces, parmi lesquelles on distingue le *Raifort cultivé,* qui est connu à Paris sous le nom de Rave et de Radis, et le *Raifort sauvage,* que l'on appelle vulgairement *Cran.*

RAIL. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Bande de fer saillante, sur laquelle roulent les wagons et la locomotive dans les chemins de fer. *La locomotive a quitté les rails.*

RAILLER. v. a. Plaisanter quelqu'un, le tourner en ridicule. *Railler quelqu'un agréablement, adroitement, délicatement, finement, grossièrement. Il ne peut souffrir qu'on le raille. Il raille ses meilleurs amis. On l'a beaucoup raillé là-dessus.* Il s'emploie quelquefois absolument. *Il raille sans cesse.*

Il est aussi neutre; et alors il se dit Des personnes et des choses. *Railler de tout le monde. Railler de tout. Il raille des choses les plus saintes.*

Il signifie quelquefois simplement, Badiner, ne parler pas sérieusement. *On ne sait s'il raille ou s'il parle sérieusement. Je ne raille point. Tout en raillant, cela pourrait bien être.*

Il s'emploie familièrement, avec le pro-

nom personnel, dans la même acception. *Ne voyez-vous pas qu'il se raille? Vous vous raillez, je crois.*

Il signifie aussi, avec le pronom personnel, Se moquer. *Il se raille de tout ce qu'on lui peut dire. Qu'est-ce que vous me proposez là? vous vous raillez de moi. C'est se railler du monde, que de faire de pareilles propositions.*

RAILLÉ, ÉE. part. passé.

RAILLERIE. s. f. Action de railler, plaisanterie. *Fine raillerie. Raillerie plaisante, agréable, innocente. Raillerie piquante, offensante. C'est une raillerie froide. C'est une raillerie méchante. Cette raillerie est trop forte. Il lui est arrivé une aventure dont on fait des railleries partout. Il a tourné cela en raillerie, au lieu de s'en fâcher.*

Fam., *Cela passe la raillerie*, se dit D'une raillerie trop forte, trop piquante. Il se dit aussi D'une chose qui est sérieuse, importante, d'une chose qui a des suites fâcheuses. *Après avoir commencé par jouer petit jeu, il a perdu cent mille francs; cela passe la raillerie. Ils s'amusaient à des jeux de main, et l'un d'eux a eu le bras rompu; cela passe la raillerie.*

Entendre la raillerie, entendre bien la raillerie, Avoir la facilité, l'art, le talent de bien railler; et, *Entendre raillerie*, Ne point s'offenser des railleries dont on est l'objet.

Il n'entend pas raillerie, se dit aussi D'un homme sévère qui ne pardonne pas les plus légers manquements. *Ne négligez pas ce qu'il vous a ordonné, il n'entend pas raillerie.*

Il n'entend pas raillerie là-dessus, se dit D'un homme sensible et épineux sur une certaine chose. *Ne lui parlez pas de cette affaire, il n'entend point raillerie sur ce chapitre-là.*

Fam., *La raillerie en est-elle?* Est-il permis de railler? peut-on railler librement sans craindre d'offenser?

Fam., *C'est une raillerie, c'est une plaisante raillerie*, se dit D'une chose qu'on entend dire, mais qu'on ne croit point, et qui ne paraît pas vraisemblable. On dit à peu près dans le même sens, *C'est une raillerie de nous venir dire que... C'est une raillerie de croire que...* C'est une chose ridicule, une absurdité. On dit quelquefois dans le sens contraire, *Il n'y a point de raillerie à cela, ce n'est point une raillerie*, Ce que je vous dit est sérieux, ce que je vous rapporte n'est pas un conte fait à plaisir.

Raillerie à part, sans raillerie, Sérieusement, tout de bon.

Prov. et fam., *Cette raillerie passe le jeu, passe jeu*, Elle est trop forte.

RAILLEUR, EUSE. adj. Porté à la raillerie. *Esprit railleur. Humeur railleuse. Cet homme est trop railleur. Cette femme est trop railleuse.*

Discours railleur, paroles railleuses, ton railleur, Discours plein de raillerie, paroles dites pour railler, ton de plaisanterie.

RAILLEUR, EUSE, est aussi substantif, et signifie, Celui, celle qui aime à railler, qui raille souvent. *Un agréable railleur. Un mauvais railleur. Un froid railleur. Un fade railleur. Une fine railleuse.*

Fam., *Vous êtes un railleur*, se dit À un homme qu'on soupçonne de ne parler pas sérieusement.

Prov., *Souvent les railleurs sont raillés*, On se moque souvent de ceux qui veulent se moquer des autres.

RAILWAY. s. m. Mot anglais qui signifie, Voie ferrée, chemin de fer, et qu'on emploie quelquefois dans ce sens en français. *L'établissement des railways.*

RAINCEAU. s. m. Voyez RINCEAU.

RAINE. s. f. Vieux mot qui est encore en usage dans quelques provinces, et qui signifie, Grenouille. *Raine de buisson. Raine verte. Raine des prés.*

RAINETTE. s. f. T. d'Hist. nat. Sorte de petite grenouille verte.

RAINETTE. s. f. Sorte de pomme. Voyez REINETTE.

RAINURE. s. f. T. de Menuiserie. Petite entaillure faite en long sur l'épaisseur d'un morceau de bois ou d'une planche, pour y assembler une autre pièce, ou pour servir à une coulisse. *Faire une rainure. Assembler à languettes et rainures des cloisons, des planchers.*

RAINURE, en termes d'Anatomie, se dit Des cavités allongées, en forme de fentes, qui se remarquent à la surface des os, et dans lesquelles passent ou sont insérées différentes parties. *La rainure mastoïdienne du temporal.*

RAIPONCE. s. f. Plante, espèce de campanule, dont les racines, de même nom, sont blanches, tendres, et se mangent en salade. *Une salade de raiponces. Manger de la raiponce.*

RAIRE ou **RÉER.** v. n. T. de Vénerie. Il se dit Du cri du cerf. *Les cerfs raient quand ils sont en rut.*

RAIS. s. m. pl. Rayons, traits de lumière. *Les rais de la lune.* Il est inusité en prose, et il est vieux en poésie.

RAIS, en termes de Blason, Les pointes qui sortent d'une étoile comme des rayons. *Une étoile à cinq rais, à six rais, à huit rais.*

RAIS, se dit aussi Des pièces qui entrent par un bout dans le moyeu de la roue, et par l'autre dans les jantes. Dans cette acception, il a un singulier. *Il y a un rai rompu à cette roue. Remettre un rai à une roue. Remettre des rais à des roues.*

En Architect., *Rais de cœur*, Ornement en forme de cœur, propre à la moulure appelée Talon.

RAISIN. s. m. Le fruit de la vigne. *Une grappe de raisin. Un grain de raisin. Un pépin de raisin. Cette vigne porte de beaux raisins. C'est un bon raisin que le chasselas, le muscat, etc. Du raisin muscat. Un raisin bien doux. Des raisins blancs. Des raisins noirs. Cueillir des raisins, du raisin. Un panier de raisins. Raisins secs, cuits au four ou au soleil. Raisin de Damas. Raisin de Corinthe. Raisin de caisse. Raisin de cabas. Souvent ce n'est pas le meilleur raisin qui fait le meilleur vin.*

Prov. et fig., *Moitié figue, moitié raisin*, Moitié de gré, moitié de force : *Il y a consenti, moitié figue, moitié raisin.* En partie bien, en partie mal : *Ils vivent ensemble moitié figue, moitié raisin.* Partie sérieusement, partie en plaisantant : *Il nous a conté cela, moitié figue, moitié raisin.*

Raisin d'ours, Arbrisseau traînant, espèce d'arbousier toujours vert, dont on prétend que les ours recherchent beaucoup le fruit.

Grand raisin. Nom d'une sorte de papier qui s'emploie surtout pour les ouvrages qu'on imprime avec un certain luxe.

RAISINÉ. s. m. Espèce de confiture liquide faite avec du raisin doux, auquel on ajoute quelquefois des poires ou des coings. *Un pot de raisiné. Excellent raisiné. Raisiné de Bourgogne.*

RAISON. s. f. Faculté intellectuelle par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit. *Dieu a donné la raison à l'homme pour lui faire discerner le bien du mal, le vrai d'avec le faux. L'homme est capable de raison, est doué, pourvu de raison. L'animal est un être sans raison, privé de raison. La raison est pour les hommes ce que l'instinct est pour les animaux. L'usage de la raison n'est donné aux enfants qu'à un certain âge. Il n'a pas encore l'usage de la raison. Il n'est pas encore en âge de raison. La raison humaine est bornée. Les mystères de la foi sont au-dessus de la raison, confondent la raison. La raison humaine ne saurait atteindre jusque-là. La raison nous est donnée pour nous conduire. Il faut que les passions soient soumises à la raison. Souvent la raison est bien faible contre les passions. En tout il faut consulter la raison. Les lumières de la raison. Cultiver, former sa raison. Il a sa raison, toute sa raison. Sa raison s'affaiblit. Sa raison s'égare. Il a recouvré la raison. Souvent nous n'avons pas assez de force pour faire usage de toute notre raison.*

Perdre la raison, Tomber en démence. Il se dit, par exagération, D'un homme qui fait une chose contraire à la raison, au bon sens. *Quoi! vous avez fait ce mauvais marché? il faut que vous ayez perdu la raison.*

En termes de Philosophie, *Raison pure*, se dit par opposition à *Raison pratique*, de La connaissance intuitive des vérités nécessaires. *Kant a écrit un traité intitulé Critique de la raison pure.*

Raison impersonnelle, signifie, dans le langage de quelques métaphysiciens, L'ensemble des vérités qui s'imposent aux hommes.

Culte de la raison, Sorte de fêtes allégoriques qui eurent lieu en 1793. *Nos pères ont vu promener dans Paris la déesse Raison.*

Être de raison, par opposition à *Être réel*, se dit de Ce qui n'existe que dans l'esprit, dans l'imagination. *Une montagne d'or, un palais de diamants, sont des êtres de raison. En mathématique, le point et la ligne sont des êtres de raison.*

RAISON, signifie aussi, Le bon sens, le bon usage de la raison, la sagesse, la justesse d'esprit. *Cet homme n'a point de raison. Il est sans raison. Il n'y a point de raison à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. Il n'y a pas de raison à lui de se conduire comme il fait. Avant tout il faut de la raison. Il manque de raison. Il est plein de raison. Sa conduite est pleine de raison. Ses discours sont pleins de raison. Je compte sur votre raison. J'en appelle à votre raison. Il a plus de raison que d'imagination. Il a un fonds de raison qui le préserve de bien des fautes. Cela choque la raison. La raison s'y oppose. La raison a fait de grands progrès chez ce peuple. La raison publique repousse cette innovation. La loi est la raison écrite. Quand arrivera le règne de la raison?*

Parler raison, Parler sagement, raisonnablement. *C'est un homme qui parle toujours raison. Il faut autant qu'on peut parler raison aux enfants.* Il signifie quelquefois, Devenir raisonnable, accommodant, traitable. *Voilà parler raison. C'est parler raison cela.*

Prov. et fig., *Il n'y a ni rime ni raison*, se dit en parlant D'un raisonnement, d'un discours de travers, d'un ouvrage d'esprit très mal fait, etc. *Il n'y a ni rime ni raison à tout ce qu'il dit. Cet auteur a fait une pièce*

où il n'y a ni rime ni raison. On dit de même, *Ce discours, cet écrit, etc., n'a ni rime ni raison.*

Mariage de raison, Mariage où les convenances, les rapports d'état et de fortune ont été plus consultés que l'inclination.

RAISON, signifie quelquefois, Ce qui est de devoir, de droit, d'équité, de justice. *Se rendre à la raison. Se mettre à la raison. Réduire quelqu'un à la raison, le ranger, l'amener, le mettre à la raison. La droite raison le veut. C'est la raison, c'est bien raison que chacun soit maître chez soi. Cela est contre tout droit et raison, contre toute raison. Mettre la raison de son côté.* Prov., *Où force domine, raison n'a point de lieu.*

Fam., *Mettre quelqu'un à la raison,* signifie quelquefois, Réduire quelqu'un par la force.

Avoir raison, Être fondé dans ce qu'on dit, dans ce qu'on fait. *Vous avez tort, c'est lui qui a raison. Il a raison, toute raison contre vous. Cédez, vous n'avez pas raison. C'est un homme qui veut toujours avoir raison. Ils prétendent tous deux avoir raison. Il a eu raison de congédier ce domestique. Il a eu raison en cela. Vous n'avez pas eu raison de vous emporter ainsi contre lui.*

Donner raison à quelqu'un, Prononcer en sa faveur, décider qu'il est fondé en ce qu'il dit ou en ce qu'il fait. *Ces enfants m'ont prié de décider entre eux, j'ai donné raison au plus jeune. Il donne toujours raison au dernier qui lui parle.*

Entendre raison, Acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. *Quelque proposition qu'on lui ait faite, il n'a jamais voulu entendre raison. On n'a jamais pu lui faire entendre raison. Enfin vous commencez à entendre raison.*

Il n'entend pas raison là-dessus, se dit D'un homme qui sur quelque point se montre inflexible, sévère, opiniâtre, toujours prêt à se formaliser.

Prov., *Il y a raison partout, pour tout,* se dit en parlant De quelque excès qu'on veut empêcher, arrêter. *Je ne défends pas qu'on se divertisse, mais il y a raison partout.*

Comme de raison, Comme il est juste, comme il est raisonnable de faire. On dit proverbialement dans le même sens, *Selon Dieu et raison.*

Plus que de raison, Plus qu'il n'est raisonnable. *Il a bu plus que de raison.*

En style de Palais, *Pour valoir, pour servir ce que de raison, pour être ordonné ce que de raison,* Pour valoir ou pour être ordonné ce qui sera de justice, d'équité.

RAISON, signifie encore, Satisfaction, contentement sur quelque chose qu'on demande, qu'on prétend. *Je vous ferai avoir raison de vos prétentions. Faites-moi raison de la part que j'ai dans cette succession. Je ne saurais tirer raison de ce débiteur.*

Il se dit, particulièrement, de La réparation d'un outrage, d'un affront. *Il m'a offensé, j'en ai tiré raison. S'il m'a offensé, je lui en demanderai raison, j'en aurai raison, il m'en fera raison. Il a tiré raison de cet affront. Il se plaint, je lui ferai raison l'épée à la main. Je vous demande raison de l'insolence de vos gens.*

Se faire raison soi-même, à soi-même, Se faire justice par force, de sa propre autorité. *Il n'est pas permis de se faire raison soi-même.*

Faire raison à quelqu'un d'une santé qu'il a portée, Boire avec lui à la santé de la personne qu'il a nommée. *Je vous fais raison de la santé que vous m'avez portée. Je vous ai porté la santé d'un tel, faites-m'en raison.*

Fam., *Faites-moi raison d'un tel,* Rendez-moi compte des motifs pour lesquels il en use comme il fait.

Demander à quelqu'un raison de quelque chose, Demander à quelqu'un qu'il rende compte d'une chose qu'il a faite ou dite, qu'il en explique les motifs. *On lui a demandé raison de sa conduite, de ses discours.*

Rendre raison de quelque chose, En rendre compte, en expliquer les motifs, les causes. *On lui a fait rendre raison d'un pareil procédé. Je suis prêt à rendre raison de ma conduite.*

Rendre raison à quelqu'un, Se battre en duel avec lui, pour cause d'une offense.

Fig., *Avoir raison de quelqu'un,* Triompher de lui. *L'adversité n'eut pas raison de lui.*

Dans toutes les acceptions qui précèdent, *Raison* n'a point de pluriel.

RAISON, signifie aussi, Preuve par discours, par argument; et, dans cette acception, il a un pluriel. *Grande, forte, puissante raison. Raison probable. Raison démonstrative, décisive, péremptoire. Raison valable. Raison convaincante, invincible. Faible raison. Raison frivole. Raison fausse. Raison plausible, spécieuse. Chercher, trouver, apporter, exposer, développer des raisons. Donnez-nous de meilleures raisons. Il appuie son opinion de bonnes raisons, d'autorités et de raisons. Il a de bonnes raisons à fournir, mais il ne saura pas les faire valoir. Je suis frappé, touché de vos raisons. Je me rends à vos raisons. Il m'a payé de bonnes raisons, de mauvaises raisons. Je ne me paye point de vos raisons. Dites-moi vos raisons. Déduire ses raisons. Alléguer de bonnes raisons.*

Fam., *Point tant de raisons.* Façon de parler dont un supérieur se sert envers un inférieur, pour lui imposer silence, et lui marquer que ses objections et ses répliques déplaisent.

RAISON, signifie encore, Sujet, cause, motif. *Juste raison. Grande raison. Bonne raison. Quelle raison avez-vous d'en user comme vous faites? Je ne sais pas les raisons qu'il a eues d'entreprendre cette affaire. J'ai de bonnes raisons pour en user ainsi. Chacun a sa raison, ses raisons. Il y a raison de douter. Il vous a repris avec raison. Vous m'attaquez sans raison. La raison suffisante d'un fait,* La cause qui l'opère, qui l'explique.

À plus forte raison, Avec d'autant plus de sujet, par un motif d'autant plus fort. *Si l'on est obligé de faire du bien aux étrangers, à plus forte raison en doit-on faire à ses parents.*

Pour raison à moi connue, Pour un sujet, pour un motif que je ne veux pas faire connaître. *Je ne ferai pas ce que vous voulez, pour raison à moi connue.* On dit aussi, *Pour raison à vous connue,* Pour un sujet, pour un motif que je n'ai pas besoin de vous dire. *Je n'en dirai pas davantage, pour raison à vous connue.*

Fig. et fam., *Conter ses raisons à quelqu'un,* L'entretenir de ses affaires, de ses intérêts, lui expliquer les motifs de la conduite qu'on a tenue. *Je lui ai conté mes raisons, et il a approuvé ce que j'avais fait.* On dit aussi, *Conter ses petites raisons.*

Raison d'État, raison de famille, Les considérations d'intérêt par lesquelles on se conduit dans un État, dans une famille. *La raison d'État n'a pas permis que... C'est une raison de famille qui a fait ce mariage.*

RAISONS, au pluriel, se dit, en termes de Pratique, Des titres et prétentions qu'une personne peut avoir. On l'emploie principalement dans ces phrases, *Céder ses droits, noms, raisons et actions; être subrogé aux droits, noms, raisons et actions de quelqu'un.*

RAISON, en termes de Mathématique, signifie, Le rapport d'une quantité, soit étendue, soit numérique, à une autre quantité. *Raison géométrique. Raison arithmétique. Il y a même raison géométrique entre trois et six qu'entre six et douze. Raison multiple. Raison double, triple. Raison composée. Raison directe, inverse. Moyenne et extrême raison.*

RAISON, en termes de Banque et de Commerce, signifie, Les noms des associés rangés et énoncés de la manière que la société a déterminée pour signer les lettres missives, billets et lettres de change. *La raison de la société, la raison sociale sera Joseph Perrin, Paul Gondinier, Jacques Blachat. Cette maison de banque est sous la raison Gautier, Lefèvre et compagnie.*

Il signifie aussi, La part d'un associé dans le fonds d'une société de commerce. *Sa raison est d'un tiers, d'un cinquième.* En ce sens, il a vieilli; on dit, *Son intérêt, sa mise de fonds est de tant.*

Livre de raison, Registre où un négociant porte tous ses comptes par *doit* et *avoir.* Il a vieilli; on dit *Grand livre.*

En termes de Charpenterie, *Mettre les pièces de bois en leur raison,* Mettre chaque morceau, chaque pièce en sa place.

À TELLE FIN QUE DE RAISON. loc. adv. dont on se sert en style d'affaires, Pour exprimer qu'on fait une chose dans la pensée qu'elle pourra être utile, sans dire précisément à quoi. *Il fit faire un procès-verbal de l'état des lieux, à telle fin que de raison.*

Il signifie aussi, dans le style familier, A tout événement.

POUR RAISON DE QUOI. loc. dont on se sert en style d'affaires, et qui signifie, À cause de quoi.

À RAISON DE, EN RAISON DE. loc. prépositives. À proportion de, sur le pied de. *On paya cet ouvrier à raison de l'ouvrage qu'il avait fait. Vous m'en tiendrez compte à raison du profit que vous en tirerez. Je vous payerai cette étoffe à raison de dix francs l'aune. Il lui doit le change de dix mille francs, à raison de tant pour cent. Il doit être payé en raison du temps qu'il y a mis. L'industrie de l'homme croît en raison de ses besoins.*

En Physique, *La vitesse d'un corps qui tombe est en raison directe des carrés du temps,* c'est-à-dire qu'Elle augmente dans le même rapport que ces carrés croissent. *L'intensité de la lumière est en raison inverse des carrés de la distance du corps lumineux,* c'est-à-dire qu'Elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent. *Etc.*

EN RAISON DE, signifie aussi, Vu, en considération de. *En raison de son extrême jeunesse. En raison des circonstances.*

RAISONNABLE. adj. des deux genres. Qui est doué de raison, qui a la faculté de raisonner. *L'homme est un être raisonnable.*

Il signifie aussi, Qui agit, qui se gouverne selon la raison, suivant le droit et l'équité. *Ce jeune homme est devenu fort raisonnable. On gagne beaucoup à ne fréquenter que des personnes raisonnables. Vous*

n'êtes pas raisonnable d'en user comme vous faites. Vous êtes trop raisonnable pour exiger cela de moi. Il n'est pas raisonnable là-dessus. Ce marchand est fort raisonnable. C'est un homme très raisonnable, une femme très raisonnable. Allons, soyez raisonnable.

Il signifie quelquefois, Résigné. *Après le malheur qui lui est arrivé, je l'ai trouvé beaucoup plus raisonnable que je ne croyais.*

Fam., *Cet enfant se conduit, parle comme une personne raisonnable*, Ses actions, ses discours ressemblent à ceux d'une personne faite, d'une personne d'un âge mûr.

RAISONNABLE, se dit aussi en parlant Des choses, et alors il signifie, Conforme à la raison, à l'équité. *Il m'a tenu des discours fort raisonnables. Sa conduite est très raisonnable. Il m'a fait des objections raisonnables. Les conditions qu'on lui a proposées sont assez raisonnables. Des prétentions raisonnables.*

Il signifie encore, Qui est suffisant, qui est ce qu'il doit être, qui est convenable. *On lui a donné une pension raisonnable. Le blé est à un prix raisonnable.*

Il signifie également, Qui est au-dessus du médiocre. *Il est d'une taille raisonnable. Il jouit d'un revenu raisonnable. Il a un appartement d'une grandeur raisonnable.*

RAISONNABLEMENT. adv. Avec raison, conformément à la raison, à l'équité. *C'est parler raisonnablement. Vous en usez trop raisonnablement pour n'être pas approuvé. Il a répondu fort raisonnablement.*

Il signifie aussi, Suffisamment, convenablement. *Il a du bien raisonnablement. C'est raisonnablement vendu. Je veux être payé raisonnablement.*

Il signifie encore, Passablement, ou D'une manière au-dessus du médiocre. *Sa maison est raisonnablement grande. Il n'est pas bien malade, car il mange et boit raisonnablement.* En plaisantant, *Elle est raisonnablement laide*, Elle est fort laide.

RAISONNEMENT. s. m. La faculté ou l'action de raisonner. *C'est un homme qui a le raisonnement bon. C'est un homme d'un raisonnement profond, solide, juste. C'est un homme qui est fort, qui est puissant en raisonnement. Cet homme a une grande justesse de raisonnement. Il y a dans cet ouvrage une grande force de raisonnement.*

Il se dit aussi D'Un argument, d'un syllogisme, des diverses raisons dont on se sert dans une question, dans une affaire. *Raisonnement solide, juste, droit, clair, net. Raisonnement faux, obscur, captieux. Raisonnement hypothétique. Tous ces raisonnements sont superflus. À quoi tendent tous ces raisonnements? Convaincre quelqu'un par la force de ses raisonnements. Je vous prie de suivre mon raisonnement. Mon raisonnement se fonde sur un fait incontestable. Il a appuyé son raisonnement de preuves, d'exemples.*

Fam., *Faire des raisonnements à perte de vue*, Faire des raisonnements vagues, et qui ne concluent rien.

Fam., *Point tant de raisonnements, point de raisonnement.* Façons de parler dont un supérieur se sert à l'égard d'un inférieur, pour lui marquer qu'il veut être obéi sans réplique.

RAISONNER. v. n. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger. *C'est le propre de l'homme de raisonner. Raisonner juste. Raisonner faux. Raisonner de travers. Raisonner conséquemment. Il raisonne bien. Il raisonne mal. Raisonner sur de mauvais principes, sur de faux principes, sur de bons principes. Les passions ne raisonnent point.*

Il signifie aussi, Chercher et alléguer des raisons pour éclaircir une affaire, une question, pour appuyer une opinion, etc. *Nous avons beaucoup raisonné sur cette affaire. La loi ne raisonne pas, elle commande.*

Il signifie quelquefois, Répliquer, alléguer des excuses, au lieu de recevoir docilement des ordres ou des réprimandes. *Je n'aime pas les enfants qui raisonnent. Les maîtres veulent qu'on ne raisonne pas, et qu'on obéisse.*

Ne raisonnez pas tant, vous raisonnez, je crois; si vous raisonnez davantage... Façons de parler dont on se sert envers une personne fort inférieure à soi, lorsqu'on se sent offensé ou importuné de ses discours, de ses répliques.

Prov. et fig., *Raisonner comme une pantoufle, raisonner pantoufle*, Raisonner de travers.

RAISONNER, en termes de Marine, se dit D'un bâtiment que l'on envoie reconnaître par la chaloupe, et qui est obligé de montrer ses passeports, et de rendre compte de sa route. *Faire raisonner un bâtiment.*

RAISONNER, s'emploie quelquefois activement, et signifie, Appliquer le raisonnement à quelque chose. *C'est un homme qui raisonne toutes ses actions, toutes ses démarches. Cet acteur raisonne bien ses rôles.*

Il s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Soumettre un esprit à la raison. *Il se raisonna et prit le dessus sur sa passion. Il essaya en vain de se vaincre et de se raisonner.*

RAISONNÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et signifie, Appuyé de raisons et de preuves. *Requête raisonnée. Projet raisonné.*

Il se dit encore De toute méthode ou traité qui rend raison des règles d'un art, d'une science. *Arithmétique raisonnée. Grammaire raisonnée.*

Analyse raisonnée, Analyse accompagnée de réflexions. *Analyse raisonnée de l'histoire de France.*

RAISONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui raisonne. *C'est un bon, c'est un excellent raisonneur. Un détestable raisonneur.*

Il se prend plus ordinairement en mauvaise part, et se dit d'Une personne qui fatigue, qui importune par de longs, par de mauvais raisonnements. *C'est un raisonneur ennuyeux, un raisonneur éternel, perpétuel.*

Il s'emploie aussi sans épithète, et se dit de Celui qui, au lieu de recevoir docilement les réprimandes qu'on lui fait ou les ordres qu'on lui donne, réplique et allègue beaucoup d'excuses bonnes ou mauvaises. *Ce valet fait bien le raisonneur. Elle fait bien la raisonneuse.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Ce valet est trop raisonneur. Cet enfant est bien raisonneur. C'est une grande raisonneuse.* On a dit autrefois, *Raisonnant, raisonnante.*

RAISONNEUR, se dit aussi de Certains personnages de comédie, dont le langage est ordinairement celui de la morale et du raisonnement. *Il est engagé à ce théâtre pour jouer les raisonneurs. Cléante du Tartufe est le plus beau rôle de l'emploi des raisonneurs.*

RAJ

RAJAH ou **RAJA.** s. m. Nom des princes indous, qui étaient autrefois vassaux de l'empereur du Mogol.

RAJEUNIR. v. a. Rendre jeune, rendre de nouveau jeune. *Selon la Fable, Médée rajeunit Éson. Cet alchimiste se vantait d'avoir trouvé le secret de rajeunir les vieillards.*

Il signifie plus ordinairement, Rendre l'air de la jeunesse. *Sa perruque le rajeunit de vingt ans. Cette bonne nouvelle l'a tout rajeuni.*

Fam., *Cela ne nous rajeunit pas*, se dit Quand des personnes font allusion à des événements de leur jeunesse, à des gens maintenant d'un âge mûr et qu'elles ont connus enfants.

RAJEUNIR, signifie encore, Attribuer à quelqu'un moins d'années qu'il n'en a, le dire ou le supposer plus jeune qu'il n'est. *Vous me donnez quarante ans, vous me rajeunissez. Dans sa biographie on l'a rajeuni de cinq ans.*

Il se dit, figurément et familièrement, dans le sens de Faire la barbe. *Les barbiers écrivent sur leur enseigne : Ici l'on rajeunit.*

Il s'emploie par extension en parlant Des choses. *Rajeunir un arbre en le taillant. Rajeunir un vieux mot en l'employant à propos. Rajeunir une pensée par l'expression.*

RAJEUNIR, est aussi neutre, et signifie, Redevenir jeune, reprendre l'air et la vigueur de la jeunesse. *Il semble que cette femme rajeunisse. Depuis son mariage, il a rajeuni. Le serpent rajeunit en quittant sa vieille peau.*

Fig., *Au printemps la nature rajeunit, les arbres rajeunissent, tout rajeunit.*

RAJEUNIR, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Se donner l'air jeune. *Il croit se rajeunir en portant perruque.*

Il signifie aussi, familièrement, Se dire plus jeune qu'on ne l'est réellement. *Elle dit n'avoir que trente ans, je crois qu'elle se rajeunit un peu.*

RAJEUNI, IE. part. passé.

RAJEUNISSEMENT. s. m. Action de rajeunir; État de celui qui est ou paraît rajeuni. *Le rajeunissement d'Éson.*

RAJUSTEMENT. s. m. Action de rajuster, ou Le résultat de cette action.

RAJUSTER. v. a. Ajuster de nouveau, raccommoder, remettre en bon état. *Rajustez ce ressort, cette serrure. Rajustez votre châle. Rajuster un habit.*

Rajuster des poids, des mesures, Les rendre justes de nouveau lorsqu'ils ne sont plus conformes à l'étalon.

RAJUSTER, s'emploie figurément au sens moral. *Le temps rajuste bien des choses. Cette succession a bien rajusté ses affaires.*

Il se dit, dans une acception particulière, D'un mécontentement qu'on apaise, d'une brouillerie qu'on fait cesser. *Ils ont eu une querelle ; cela est difficile à rajuster.*

RAJUSTER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Raccommoder son habillement, son ajustement qui a été dérangé. *Leur toilette était fort en désordre, ils se rajustèrent à la hâte et du mieux qu'ils purent.*

RAJUSTÉ, ÉE. part. passé.

RAL

RÂLE. s. m. Oiseau de rivage qui a le bec comprimé, la queue courte et les doigts allongés. *Il y a diverses sortes de râles. Râle de genêt. Râle rouge. Râle noir. Râle d'eau. Les chasseurs appellent le râle de genêt, le roi des cailles. Le râle court fort vite.*

RÂLE. s. m. L'action de râler, et plus ordinairement Le bruit qu'on fait en râlant. *Le râle de la mort, de l'agonie. On croit qu'il va mourir, il a déjà le râle. J'entends d'ici son râle.*

En Médecine, il se dit, particulièrement, de Certains bruits qui se développent dans les voies aériennes, et qui se mêlent au murmure de la respiration.

RÂLEMENT. s. m. Il signifie la même chose que Râle, action de râler. *Le râlement de la mort. Ce malade a un râlement qui le fatigue beaucoup.*

RALENTIR. v. a. Rendre plus lent. *Ralentir sa course, sa marche. Ralentir sa prononciation. Ralentir le mouvement d'un ressort.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cet accident a ralenti son zèle. L'âge ralentira cette vivacité, cette ardeur.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré, et signifie, Devenir plus lent, moins actif. *Ce mouvement s'est ralenti. Votre cheval se ralentit. J'ai peur que cette ferveur ne se ralentisse. Les passions de la jeunesse se ralentissent avec le temps.*

. RALENTI, IE. part. passé.

RALENTISSEMENT. s. m. Diminution de mouvement, d'activité. *Le ralentissement du pendule. Le ralentissement des travaux d'un siége.*

Il s'emploie aussi figurément. *Le ralentissement de son zèle, de son ardeur.*

RÂLER. v. n. Rendre en respirant un son enroué, causé par la difficulté de la respiration. Il se dit proprement Des agonisants. *Il est très mal, sa poitrine s'emplit, il commence à râler.* Par extension, *Râler en dormant.*

RALINGUE. s. f. T. de Marine. Cordage que l'on coud autour des voiles pour en renforcer les bords.

Mettre une voile en ralingue, Mettre ses ralingues dans une direction parallèle à celle du vent, en sorte qu'elle ne le reçoive sur aucune face.

RALINGUER. v. a. T. de Marine. Garnir une voile de ses ralingues. *Les voiles sont faites, il n'y a plus qu'à les ralinguer.*

Neutralement, *Mettre une voile à ralinguer*, La mettre en ralingue.

RALINGUÉ, ÉE. part. passé.

RALLIEMENT ou **RALLÎMENT**. s. m. (On prononce *Ralîment.*) T. de Guerre. Action des troupes qui, après avoir été rompues ou dispersées, se rassemblent. *Le ralliement des troupes se fit derrière un petit bois.* On dit de même, *Le ralliement d'une flotte, d'une armée navale.*

Mot de ralliement, Le mot qu'un chef donne à ses troupes pour qu'elles se rallient, en cas de déroute et de séparation. Il se dit plus ordinairement Du mot que l'on donne à la suite du mot d'ordre. *Les sentinelles doivent connaître le mot de ralliement, afin de l'exiger des rondes, des patrouilles, etc., qui passent devant elles.* Voyez ORDRE.

Signe de ralliement, se dit, aux Armées, de Certains signes dont on convient pour se reconnaître.

Point de ralliement, L'endroit marqué aux troupes pour se rallier.

Par extension, *Mot, signe de ralliement*, Le mot, le signe caractéristique auquel une secte, un parti se reconnaît, ou par lequel on le désigne; et, *Point de ralliement*, Le lieu où les personnes d'une même société, d'un même parti se rassemblent. *Point de ralliement*, se dit aussi, figurément, d'Une opinion sur laquelle s'accordent des sectes, des personnes divisées sur d'autres points.

RALLIER. v. a. (On ne prononce qu'une L dans ce mot et les suivants.) Rassembler, réunir, remettre ensemble. Il se dit principalement en termes de Guerre et de Tactique navale. *Rallier des troupes. Rallier un escadron. Rallier un bataillon. Les premiers escadrons avaient été rompus, mais le général les rallia. Rallier des vaisseaux, une flotte.*

Il se dit quelquefois dans le langage ordinaire, surtout au figuré. *Les esprits étaient divisés, cette proposition les a ralliés.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Ils se rallièrent derrière l'infanterie. Les vaisseaux égarés se sont ralliés au reste de l'escadre.*

Il s'emploie figurément avec le pronom personnel, et signifie, Se rattacher à un gouvernement, à un parti, à une opinion. *Il quitta l'opposition et se rallia au ministère.*

En termes de Marine, *Rallier son poste*, Manœuvrer pour le reprendre, après l'avoir quitté. *Rallier un vaisseau*, Le rejoindre. *Rallier au vent, rallier le vent*, Serrer le vent, gouverner aussi près de la source du vent que l'espèce du bâtiment le permet. *Se rallier à terre*, S'approcher de terre.

RALLIÉ, ÉE. part. passé.

RALLONGE. s. f. Ce qui sert à rallonger une chose. *Mettre une rallonge à une robe, à une table.*

RALLONGEMENT. s. m. Action de rallonger, ou Le résultat de cette action.

RALLONGER. v. a. Rendre une chose plus longue en y ajoutant quelque pièce, quelque morceau, quelque bout d'une chose à peu près semblable. *Ce rideau est trop court, il faut le rallonger. Rallonger un habit. Rallonger une jupe. Rallonger une table.*

Il signifie quelquefois simplement, Allonger. *Rallongez ces étrivières, ces étriers.*

RALLONGÉ, ÉE. part. passé.

RALLUMER. v. a. Allumer de nouveau. *On a éteint ces bougies, il faut les rallumer. Rallumer le feu qui s'est éteint.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Donner une nouvelle ardeur, une nouvelle force à quelque chose. *Rallumer la guerre. Cet événement ralluma la sédition. La présence de son ennemi ralluma sa colère. La vue de sa maîtresse ralluma sa passion, qui était presque éteinte. Cette médecine a rallumé la fièvre.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Le feu qu'on croyait éteint, vint tout d'un coup à se rallumer. La guerre se ralluma par toute l'Europe. Il sentit que sa passion se rallumait. Cet accident fit que sa fièvre se ralluma.*

RALLUMÉ, ÉE. part. passé.

RAM

RAMADAN ou **RAMAZAN**. s. m. Neuvième mois de l'année arabe que les mahométans consacrent à un jeûne très rigoureux. *Pendant le Ramadan, on ne mange point avant le coucher du soleil.*

RAMAGE. s. m. Rameau, branchage. Il ne se dit guère que d'Une représentation de rameaux, de branchages, de feuillages, de fleurs, etc., sur une étoffe. *Velours à ramage. Damas à ramage, à grands ramages, à petits ramages.*

RAMAGE. s. m. Le chant des petits oiseaux. *Un joli ramage. Un doux ramage. Un agréable ramage. Chaque oiseau a son ramage particulier. Le ramage du pinson, du rossignol. C'est une linotte, un tarin, je le connais à son ramage. Prendre plaisir au ramage des oiseaux, à entendre le ramage des oiseaux.*

Il se dit, figurément et familièrement, Du babil des enfants, et de Certains discours dénués de sens. *Quel ramage font ces enfants-là! Les vers de ce poète ne sont qu'un insipide ramage.*

RAMAGER. v. n. Il se dit Des oiseaux qui font entendre leur ramage. Il est peu usité.

RAMAIGRIR. v. a. Rendre maigre de nouveau. *Ce cheval s'était bien refait, mais ce long voyage l'a ramaigri.*

Il est aussi neutre, et signifie, Retomber dans le premier état de maigreur, redevenir maigre. *Il avait repris son embonpoint; mais depuis quelque temps il ramaigrit tous les jours.*

RAMAIGRI, IE. part. passé.

RAMAS. s. m. Assemblage de diverses choses. Il n'est guère usité qu'en parlant D'objets qu'on regarde comme étant de peu de valeur. *Il a fait un ramas de toutes sortes de vieux livres, de toutes sortes de curiosités. Faire un ramas de tableaux bons et mauvais.*

Il s'emploie quelquefois au sens moral. *Ce discours n'est qu'un ramas de lieux communs. Cette histoire n'est qu'un ramas d'impostures.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Un ramas de bandits, de vagabonds.*

RAMASSE. s. f. Espèce de traîneau guidé par un homme, et dans lequel les voyageurs descendent des montagnes où il y a de la neige. *Il descendit le mont Cenis en ramasse, dans une ramasse.*

RAMASSER. v. a. Faire un amas, un assemblage, une collection de plusieurs choses. *Il a ramassé tout ce qui lui était dû en plusieurs endroits, et il a fait une grosse somme. Il s'applique à ramasser tout ce que les anciens ont dit de plus curieux sur cette matière. J'ai ramassé tout ce que j'ai pu trouver de médailles de tel empereur.*

Il signifie aussi, Réunir, assembler ce qui est épars. *On a ramassé tout ce qu'on a pu trouver de soldats. Toutes les personnes de notre compagnie se sont dispersées, allez les ramasser. A l'aspect de l'orage, la poule ramasse ses poussins sous ses ailes.*

Au Jeu, *Ramasser les cartes, ses cartes*, Les réunir, les rassembler.

Fig., *Ramasser ses forces*, Recueillir, réunir toutes ses forces pour quelque effort extraordinaire.

RAMASSER, s'emploie avec le pronom personnel, dans le sens précédent. *Ils s'étaient ramassés en grand nombre sur la place publique.*

Il signifie quelquefois, Se replier sur soi-même, se pelotonner. *Le hérisson, la chenille se ramassent dès qu'on les touche.*

Il se dit aussi figurément en parlant Des personnes, et signifie, Se concentrer. *Se ramassant en lui-même, il tint ferme contre toutes les attaques de ses ennemis.*

RAMASSER, signifie encore, Prendre, relever ce qui est à terre. *Ramasser ses gants, son chapeau, des papiers, un livre. Les glaneurs vont ramasser les épis dans les champs.*

Prov. et pop., *Cela ne vaut pas le ramasser*, Cela ne mérite pas que l'on y songe. Dans cette phrase, *Ramasser* est pris substantivement.

Ramasser une personne, Relever une personne qui est par terre. Il signifie quelquefois, Emmener avec soi, se charger d'une personne qu'on a trouvée dans l'embarras, dans la misère. *Où avez-vous ramassé cet homme-là? Cette femme est si charitable, qu'elle ramasse tous les pauvres qu'elle rencontre.*

Popul., *Se ramasser*, Se relever après une chute. *S'il tombe, il se ramassera.*

RAMASSER, signifie, populairement et bassement, Maltraiter de coups ou de paroles. *S'il le trouve sous sa main, il le ramassera d'une étrange sorte.*

RAMASSER, signifie encore, Traîner dans une ramasse. *Quand il fut sur la montagne, il se fit ramasser, on le ramassa.*

RAMASSÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie adjectivement, Épais, trapu, vigoureux. *Cet homme est ramassé. Ce cheval est bien ramassé.* On dit de même, *Avoir la taille ramassée.*

RAMASSEUR. s. m. Celui qui conduit une ramasse.

Il signifie aussi, Celui qui ramasse certaines choses, qui les recherche et en fait collection, et dans ce sens il s'emploie presque toujours par dénigrement. *Un ramasseur de vieux papiers. Un ramasseur de rogatons.*

RAMASSIS. s. m. Assemblage de choses ramassées sans choix. *Un ramassis de papiers inutiles. Ce livre n'est qu'un ramassis de vieilles anecdotes. La population de ce quartier n'est qu'un ramassis d'étrangers.*

RAMAZAN. s. m. Voyez RAMADAN.

RAMBOUR. s. m. Nom d'une espèce de pomme fort grosse qui est un peu acide. *Pomme de rambour. Rambour blanc. Rambour rouge.*

RAME. s. f. Petit branchage que l'on plante en terre pour soutenir des pois, des haricots, etc. *Un fagot de rames. Il est temps de mettre des rames à ces pois.*

RAME. s. f. Aviron, longue pièce de bois dont on se sert pour faire voguer une barque, une embarcation, un bâtiment : la partie qui entre dans l'eau est plate, et celle que l'on tient à la main est arrondie. *Le plat* ou *la pale d'une rame. Le manche d'une rame. Manier la rame. Ce bâtiment va à voiles et à rames. Les galères étaient des bâtiments à rames. Les rames d'une galère. Galère à trois rangs de rames. À force de rames. Faire force de rames. Tirer à la rame. Tirer la rame. Lever les rames.*

Sur les Galères, *Mariniers de rames*, Ceux qui se louaient pour servir sur les galères pendant un certain temps, et qu'on appelait autrement *Bonnes-voglies* (prononcez *bonnes-voilles*, en mouillant les deux *l*), par opposition aux *Forçats*.

Fig. et fam., *Être à la rame, tirer à la rame*, Travailler beaucoup, être dans un emploi très pénible. *Avant que de venir à bout de ce dessein, il faudra bien tirer à la rame. C'est être à la rame que de servir des maîtres si avares et si défiants. C'est tirer à la rame que d'avoir affaire à gens entêtés et de peu d'esprit.*

RAME. s. f. Vingt mains de papier mises ensemble. *La rame de papier contient cinq cents feuilles. Demi-rame de papier. Acheter une rame de papier. Vendre du papier à la rame. On a employé pour l'impression de cet ouvrage soixante rames de papier.*

Chez les Imprimeurs et les Libraires, *Mettre un livre à la rame*, Faute de débit, en vendre les feuilles à certains marchands pour leur servir à envelopper des marchandises. *Ce livre n'est bon qu'à mettre à la rame.*

RAMÉ, ÉE. adj. T. de Vénerie. Il se dit D'un jeune cerf dont le bois pousse. *Un cerf ramé.*

RAMEAU. s. m. Petite branche d'arbre. *Cet arbre a poussé bien des rameaux cette année. Un rameau d'olivier.*

Fig., *Présenter le rameau d'olivier*, Offrir la paix, faire des propositions d'accommodement.

Dimanche des Rameaux, jour des Rameaux, Le dimanche d'avant Pâques, ainsi appelé à cause des rameaux qu'on porte ce jour-là à la procession, en mémoire de l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem.

RAMEAU, se dit, par extension, en termes d'Anatomie, Des diverses branches ou divisions des artères, des veines et des nerfs. *Cette veine a plusieurs rameaux. Cette artère, ce nerf se partage en plusieurs rameaux.*

Il se dit aussi, en termes de Métallurgie, Des différentes branches d'une mine d'or, d'argent, etc. *Une mine qui a plusieurs rameaux.*

Il se dit également, en termes d'Art militaire, D'Une galerie de petite dimension, qui établit une communication entre une galerie principale et un fourneau de mine.

RAMEAU, se dit figurément, en Généalogie, Des différentes sous-divisions d'une branche de la même famille.

Il se dit encore Des subdivisions d'une science, d'une secte. *Cette branche de l'histoire naturelle a bien des rameaux. Cette secte s'est partagée en une infinité de rameaux.*

RAMÉE. s. f. Assemblage de branches entrelacées naturellement ou de main d'homme. *Une verte ramée. Danser sous la ramée.*

Il se dit aussi Des branches coupées avec leurs feuilles vertes. *Faites apporter de la ramée. Une voiture de ramée. On tapissa la porte de ramée. On fit des cabinets de ramée.*

RAMENER. v. a. Amener de nouveau. *Vous m'aviez amené tel homme, je vous prie de me le ramener.* Aux Jeux de dés, *Il avait amené cinq, sept, etc., il ramena ce même nombre.*

RAMENER, signifie aussi, Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie, la faire revenir avec soi. *Les voitures publiques mènent et ramènent les voyageurs. Ce soldat avait déserté; les gendarmes l'ont repris, et l'ont ramené à son régiment. Son détachement était de quinze cents hommes, il n'en a ramené que cinq cents. Il ramena l'armée dans ses quartiers. Il a ramené deux fois les troupes à l'assaut, au combat. Montez dans ma voiture, je vous ramènerai. Vous m'aviez confié ce jeune homme, je vous le ramène. Je vous le ramène sain et sauf.*

Il se dit également en parlant Des animaux. *Ramener un cheval à l'écurie. Ramener les troupeaux à l'étable.*

Il se dit même quelquefois en parlant Des choses. *Je vous prête ma voiture, vous me la ramènerez.*

RAMENER, se dit encore en parlant Des choses qu'on amène d'un lieu à son retour, quoiqu'on ne les y ait pas menées. *Ce charretier avait emmené du vin, et il a ramené des cerceaux. Il a vendu son cheval à vingt lieues d'ici, et en a ramené un meilleur. Il est allé à mon ancien logement, et m'a ramené mes effets, mes hardes, mes meubles.*

Il se dit, en termes militaires, D'un corps de troupes qui, après une charge qui a échoué, retourne, poursuivi, à la place d'où il était parti. *La cavalerie chargea, mais elle fut ramenée.*

RAMENER, signifie de plus, Faire revenir. *Quel sujet vous ramène? Cet acteur ramène la foule au théâtre.*

Il s'emploie figurément dans ce sens. *Ramener quelqu'un à la raison, à son devoir, à la vraie foi. Cet homme a l'art de ramener les autres à son opinion. Personne ne s'entend mieux que lui à ramener les esprits.*

Absol., *Ramener quelqu'un*, Le radoucir, le faire revenir de son emportement.

Fam., *Je le ramènerai bien*, Je le ferai bien revenir à la raison.

Ce médecin a parfaitement ramené son malade, Il a rétabli sa santé, qui semblait désespérée. On dit de même, *Il l'a ramené des portes de la mort.*

Ramener des affaires de bien loin, Rétablir des affaires qui paraissaient désespérées. On dit, au Jeu, dans le même sens, *Ramener une partie.*

RAMENER, signifie aussi figurément, Faire renaître, rétablir. *La paix a ramené l'abondance. Le retour de ce ministre a ramené la confiance, la tranquillité. Cette mesure a ramené l'ordre. Le printemps ramène les beaux jours.*

Ramener une vieille mode, La remettre en vogue.

RAMENER, signifie quelquefois, Tirer, faire venir en avant ou dessus ce qui est en arrière ou dessous. *Il ramenait ses cheveux sur le devant de sa tête. Il ramena sur son épaule droite un pan de son manteau.*

Ramener son épée, sa lance, La retirer à soi.

RAMENER, en termes de Manège, Faire baisser le nez d'un cheval qui porte au vent. *On a mis une martingale à ce cheval pour le ramener.*

Ce cheval se ramène bien, Il porte bien sa tête; et, *Son mors le ramène bien*, Son mors lui fait bien porter la tête.

RAMENER, au Jeu de la longue paume, Rechasser un coup de volée. *Ce joueur ramène bien. Il a bien ramené ce coup-là.*

RAMENÉ, ÉE. part. passé.

RAMENTEVOIR. v. a. Remettre en mémoire, rappeler au souvenir. *Ramentevoir une chose à quelqu'un.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime indirect. *Se ramentevoir une chose*, S'en souvenir, se la rappeler. Il est vieux.

RAMEQUIN. s. m. Espèce de pâtisserie faite avec du fromage. *On servit des ramequins à l'entremets.*

RAMER. v. a. Soutenir avec des rames des pois ou quelque autre plante dont la tige a besoin d'appui. *Ramer des pois. Ramer des câpres, des capucines. Dans ce pays on rame le lin.*

Prov., *Il s'y entend comme à ramer des choux*, se dit De quelqu'un qui veut faire une chose à laquelle il n'entend rien.

RAMÉ, ÉE. part. passé. *Pois ramés.*

Balles ramées, Deux ou trois balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. *Boulets ramés*, Boulets composés de deux demi-globes de fer joints par une barre ou par une chaîne. *On se sert plus de boulets ramés à la mer que sur terre.*

RAMER. v. n. Tirer à la rame. *Ce jeune mousse ne sait pas encore ramer. À force de ramer, la chaloupe rejoignit le vaisseau.*

RAMER, signifie, figurément et familièrement, Prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue. *Il aura bien à ramer avant que de parvenir où il veut. Il a bien ramé pour faire sa fortune.*

RAMEREAU. s. m. Jeune ramier. *Manger des ramereaux.*

RAMETTE. s. f. T. d'Impr. Châssis de fer qui n'a point de barre au milieu, et qui sert à imposer les ouvrages d'une seule page, grande ou petite, comme les placards, les affiches, les tableaux, etc.

RAMEUR. s. m. Celui qui tire à la rame. *Il gagna le devant, car il avait de bons rameurs. Un banc de rameurs. Un rang de rameurs.*

RAMEUX, EUSE. adj. Qui a des rameaux. Il s'emploie surtout en Botanique. *Le romarin est une plante fort rameuse. Tige rameuse.*

RAMIER. s. m. Gros pigeon sauvage qui niche sur les arbres. *Un beau ramier.* On dit adjectivement, *Pigeon ramier.*

RAMIFICATION. s. f. Production de rameaux, disposition des branches. Il est peu usité en ce sens.

Il se dit, par extension, en termes d'Anatomie, de La division, de la distribution d'une grosse veine, d'une artère, d'un nerf, en plusieurs moindres veines, etc., qui en sont comme les rameaux. *La ramification des artères, des veines, des nerfs.*

Il se dit également Des rameaux, des divisions mêmes d'une veine, d'une artère ou d'un nerf. *Ramifications vasculaires, nerveuses.*

RAMIFICATION, se dit, figurément, Des subdivisions plus ou moins nombreuses d'une science qu'on analyse. *Il a étudié jusqu'aux moindres ramifications de sa matière.*

Il se dit quelquefois en parlant D'une conspiration, d'un complot. *Les ramifications de ce complot s'étendaient fort loin.*

RAMIFIER (SE). v. pron. Se partager, se diviser en plusieurs branches, en plusieurs rameaux. Il se dit Des arbres, des artères, des veines, des nerfs, des mines, etc.

Il se dit, figurément, Des sciences, des sectes qui se partagent en plusieurs branches. *Cette science, cette secte se ramifie à l'infini.*

RAMIFIÉ, ÉE. part. passé.

RAMILLES. s. f. pl. Petites branches d'arbres qui ne sont bonnes qu'à mettre dans les fagots.

RAMINGUE. adj. des deux genres. T. de Manège. Il se dit D'un cheval qui se défend de l'éperon, qui refuse d'avancer lorsqu'on le lui fait sentir. *Un cheval ramingue.*

RAMOITIR. v. a. Rendre moite. *Ce brouillard a ramoiti le linge qui était déjà séché.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Du linge qui se ramoitit.*

RAMOITI, IE. part. passé.

RAMOLLIR. v. a. Amollir, rendre mou et maniable. *La chaleur ramollit la cire. Les pluies ramollissent la terre. Ramollir du cuir, du parchemin.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La cire se ramollit dès qu'on l'approche du feu. Dans certaines maladies, les os se ramollissent, le cerveau se ramollit. Etc.*

Fig. et familièrement, *Se ramollir*, Perdre peu à peu ses facultés mentales.

En Fauconnerie, *Ramollir un oiseau*, Redresser son pennage avec une éponge trempée.

RAMOLLI, IE. part. passé.

Il s'emploie substantivement dans cette expression figurée et très familière, *Un ramolli*, Une personne dont les facultés mentales ont baissé par suite du ramollissement du cerveau.

RAMOLLISSANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui ramollissent, qui relâchent, qui détendent, qui résolvent.

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *La guimauve, la graine de lin, les oignons de lis sont des ramollissants.*

RAMOLLISSEMENT. s. m. Action de se ramollir, état de ce qui est ramolli. *Le ramollissement de la cire.*

En termes de Médecine, *Le ramollissement du cerveau*, Lésion grave du cerveau qui est accompagnée d'une altération profonde de l'intelligence.

RAMON. s. m. Vieux mot qui signifiait, Balai. Il se dit encore quelquefois en termes de Jardinage, et signifie, Un balai fait de rameaux pour nettoyer les allées d'un jardin.

RAMONAGE. s. m. Action de ramoner. *Le ramonage d'une cheminée. J'ai payé tant pour le ramonage.*

RAMONER. v. a. Nettoyer le tuyau d'une cheminée, en ôter la suie. *Ramoner la cheminée. Il ramone fort mal.*

RAMONÉ, ÉE. part. passé.

RAMONEUR. s. m. Celui dont le métier est de ramoner les cheminées. *Un petit ramoneur. Les ramoneurs viennent presque tous de Savoie. Il était noir comme un ramoneur.*

RAMPANT, ANTE. adj. Qui rampe. Il se dit Des animaux et des plantes. *Animal rampant. Insecte rampant. Plante rampante. Le lierre est rampant. Tige rampante. Des jets rampants.*

En termes de Blason, il se dit en général De tous les animaux qui sont représentés dans les armoiries, debout et s'élevant comme le long d'une rampe. *Lion rampant.* Il est opposé à *Passant.*

Il se dit, figurément, De celui qui s'abaisse trop devant les gens puissants, qui descend à de honteuses complaisances pour obtenir des faveurs, des emplois. *C'est un homme vil et rampant. Médiocre et rampant, on arrive à tout.* On dit de même, *Un caractère rampant, une âme rampante; des manières rampantes; etc.*

Il se dit aussi D'un style bas et plat. *Son style est rampant.*

RAMPANT, se dit encore De la surface inclinée d'un ouvrage d'architecture. *Arc rampant. Voûte rampante.* On l'emploie souvent comme substantif, au masculin. *Le rampant d'un fronton, d'un mur de terrasse, d'une voûte.*

RAMPE. s. f. La partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre. *Cette rampe a plus de degrés que les autres. Les marches de cette rampe sont trop hautes.*

Il se dit plus ordinairement de La balustrade de fer, de pierre ou de bois qu'on met le long de l'escalier pour empêcher de tomber, pour servir d'appui à ceux qui montent ou qui descendent. *Prenez la rampe. Tenez-vous à la rampe.*

RAMPE, se dit aussi d'Un plan incliné par lequel on monte et l'on descend, qui tient lieu d'escalier dans les jardins, dans les places fortes, etc. *On descendait dans ce parterre par une rampe douce. Les voitures montent facilement cette rampe.*

Il se dit encore de La pente d'une colline. *Cette colline vous mène par une rampe douce dans une vallée charmante. Il faut suivre la rampe.*

RAMPE. s. f. Il se dit, dans les Théâtres, de La rangée de lumières qui est placée au bord de la scène, et qu'on lève ou qu'on baisse à volonté. *Lever la rampe. Baisser la rampe. Allumer la rampe. Cet acteur se met trop près de la rampe.*

RAMPEMENT. s. m. Action de ramper. *Le rampement de la couleuvre, du serpent.* Il est peu usité.

RAMPER. v. n. Se traîner sur le ventre. Il ne se dit au propre que Des serpents, des couleuvres, des vers, etc. *Dieu condamna le serpent à ramper. Les couleuvres, les vers rampent.*

Il se dit, par extension, Des plantes qui n'ont pas la tige assez forte pour se soutenir, et dont les branches se couchent, s'étendent sur la terre, ou s'attachent aux arbres, comme le lierre, la couleuvrée, la viorne, la vigne. *Le lierre rampe à terre, rampe contre les murailles, rampe autour des arbres.*

Il se dit encore, par extension, Des animaux, de l'homme qui se traînent sur le ventre. *L'entrée de la grotte était fort basse, il y pénétra en rampant.*

Il se dit, figurément, Des personnes qui sont dans un état abject et humiliant. *Il a été autrefois dans un état honorable, aujourd'hui il rampe dans l'abjection, dans la misère. Quelques efforts qu'il ait faits pour s'élever, il rampe dans la foule.*

Il se dit aussi De ceux qui s'abaissent excessivement devant les gens puissants, qui sont leurs bas flatteurs et leurs complaisants intéressés. *C'est un homme qui rampe devant les ministres, devant les grands seigneurs.*

Fig., *Cet auteur rampe, il ne fait que ramper*, Il n'écrit rien que de bas et de très commun. *Son style rampe*, Son style est bas et plat.

RAMPIN. adj. m. T. de Manège. Il se dit D'un cheval qui n'appuie les pieds de derrière que sur la pince. On dit autrement, *Pinçard.*

RAMURE. s. f. Le bois d'un cerf, d'un daim. *Un cerf qui a une belle ramure. La ramure du cerf est ronde. La ramure du daim est plate.*

Il se dit aussi de Toutes les branches d'un arbre. *Une belle ramure.* En ce sens, il est peu usité.

RAN

RANCART. s. m. Mot très familier, qui ne s'emploie que dans cette locution, *Mettre au rancart*, Mettre au rebut.

RANCE. adj. des deux genres. Qui avec le temps a contracté de l'âcreté, une odeur forte et un goût désagréable. Il se dit particulièrement Des substances grasses et huileuses. *Ce bœuf salé, ce lard est rance. Cette huile est rance.*

Il se dit aussi Des confitures, quand elles sont trop vieilles. *Cette marmelade d'abricots est rance. Ces prunes confites sont rances.*

RANCE, s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Ce lard, cette huile sent le rance.*

RANCHER. s. m. Sorte d'échelle; pièce de bois garnie de chevilles qui servent d'échelons.

RANCIDITÉ. s. f. Voyez RANCISSURE.

RANCIO. adj. m. Terme emprunté de l'es-

pagnol. Il n'est usité que dans cette expression, *Vino rancio*, Vin d'Espagne qui, de rouge qu'il était, est devenu jaunâtre en vieillissant. On dit aussi substantivement, *Une bouteille de rancio*.

RANCIR. v. n. Devenir rance. *Du lard qui commence à rancir.*

RANCI, IE. part. passé. *Du lard à moitié ranci.*

RANCISSURE ou **RANCIDITÉ.** s. f. Qualité, état de ce qui est rance.

RANÇON. s. f. Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif ou d'un prisonnier de guerre. *Forte rançon. Grosse rançon. Mettre à rançon. Payer rançon. Payer la rançon d'un captif. Exiger une rançon. Prendre à rançon.*

C'est la rançon d'un roi, se dit par exagération, et quelquefois par plaisanterie, D'une somme qui paraît excessive. *Il donne cent mille écus de dot à sa fille ; c'est la rançon d'un roi.*

RANÇON, s'est dit aussi de La composition en argent, moyennant laquelle un vaisseau de guerre ou un corsaire relâchait un bâtiment marchand ennemi qu'il avait capturé.

RANÇONNEMENT. s. m. Action de rançonner.

Il signifie, au figuré, L'action par laquelle on exige des choses un prix exorbitant. Il est peu usité dans les deux sens.

RANÇONNER. v. a. Mettre à rançon. Il se disait Du vainqueur qui rendait ses prisonniers à la liberté, moyennant une certaine somme; et D'un corsaire qui exigeait une composition en argent pour relâcher un vaisseau marchand capturé. Dans ces deux acceptions, il n'est plus guère usité.

Il se dit, par extension, Des gens de guerre et autres qui exigent de force ce qui ne leur est point dû. *L'ennemi, en entrant dans la ville, a rançonné les habitants. On a rançonné la ville, en promettant de la préserver du pillage. En temps de guerre, il est difficile d'empêcher le soldat de rançonner le paysan. Cette route est infestée de voleurs qui rançonnent les passants.*

Il signifie, au figuré, Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour quelque chose, en se prévalant du besoin où il est, ou du pouvoir qu'on a sur lui. *Je ne veux point loger dans cette auberge, on y rançonne tout le monde. On m'a rançonné pour l'expédition de cet acte. Ce procureur vous rançonnera.*

RANÇONNÉ, ÉE. part. passé.

RANÇONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui rançonne, en exigeant plus qu'il ne faut pour le prix ou le loyer de quelque chose dont on a besoin. *Cet aubergiste est un rançonneur. L'hôtesse est une rançonneuse.* Il est familier et peu usité.

RANCUNE. s. f. Ressentiment qu'on garde d'une offense. *Vieille rancune. Il ne faut point garder de rancune dans le cœur. Il lui garde rancune. Il a une rancune, il a de la rancune contre lui.*

Fam., *Sans rancune, point de rancune*, Oublions les anciens torts, les sujets que nous pouvons avoir de nous plaindre l'un de l'autre.

Rancune à part. Façon de parler dont on se sert pour exprimer qu'on laisse de côté, au moins pour un temps, le mécontentement qu'on peut avoir contre quelqu'un. On l'emploie aussi, dans un sens réciproque, comme pour convenir que, de part et d'autre, on laissera de côté, au moins pour un temps, toute disposition hostile.

Rancune tenante, ou *Rancune tenant*. Autre façon de parler qui indique qu'on garde son ressentiment, qu'on ne veut pas l'oublier.

RANCUNIER, IÈRE. adj. Qui garde sa rancune, qui est sujet à la rancune. *C'est un homme rancunier. Un esprit rancunier. Avoir l'âme rancunière.* On l'emploie aussi comme substantif. *C'est un rancunier. C'est une rancunière.* Il est familier.

RANDONNÉE. s. f. T. de Chasse. Tour ou circuit que fait autour du même lieu une bête qui, après avoir été lancée, se fait chasser dans son enceinte, avant de l'abandonner.

Fam. et par extension, *Faire une grande, une longue randonnée*, Marcher longtemps, sans s'arrêter. *Il m'a fait faire une randonnée qui n'aboutissait à rien.* Il est vieux.

RANG. s. m. Ordre, disposition de plusieurs choses ou de plusieurs personnes sur une même ligne. *Un rang d'hommes. Un rang d'arbres. Un rang d'ormes, de tilleuls, etc. Un rang de colonnes. Un rang de sièges. Un rang de perles. Un rang de dents. Le rang d'en haut. Le rang d'en bas. Elle avait plusieurs rangs de dentelle sur sa robe. Une écurie à un ou plusieurs rangs de chevaux. Garniture à deux rangs, à trois rangs, à double rang, à triple rang.*

RANG, en termes de Guerre, signifie, Une suite de soldats placés à côté les uns des autres. *Le rang est de flanc en flanc, et la file de la tête à la queue. Mettre une troupe sur deux rangs, sur trois rangs. Le premier rang, le second rang, etc. Tant de rangs de cavaliers, de grenadiers. Les rangs d'une armée, d'un bataillon. Combattre aux premiers rangs. À vos rangs! Serrez vos rangs! Ouvrez vos rangs! Gardez, tenez vos rangs! Rompez vos rangs! Sortir des rangs, hors des rangs. Quitter son rang. Rompre, percer, enfoncer les rangs ennemis. Parcourir tous les rangs. Aller, courir de rang en rang. Le canon a bien éclairci les rangs.*

Entrer dans les rangs d'une armée, Être admis, être incorporé dans une armée. On dit de même : *J'ai combattu, j'ai servi dans vos rangs. Nous l'avons admis dans nos rangs. Il fut chassé des rangs de l'armée. Etc.*

En termes de Tournoi et de Combat de barrière, *Se mettre sur les rangs, paraître sur les rangs, être sur les rangs*, Se présenter au combat, montrer qu'on est prêt à entrer en lice.

Fig., *Être sur les rangs*, Être en état, en passe, en concurrence pour parvenir à quelque charge, à quelque établissement, etc. *Cette place est à donner, tels et tels sont sur les rangs.* On dit aussi, *Se mettre sur les rangs*, Se mettre, se présenter au nombre de ceux qui prétendent à quelque chose.

RANG, signifie aussi, La place qui appartient, qui convient à chaque personne ou à chaque chose parmi plusieurs autres. *Ils prirent séance chacun selon son rang, chacun à son rang. Chacun d'eux marchait selon son rang, en son rang. On a rang selon l'ordre de sa réception. Chacun opine selon son rang. Garder son rang. Sortir de son rang. Sortir de rang. Prendre rang. Perdre son rang. Reprendre son rang. Donner, régler, fixer les rangs. Rang d'âge. Rang d'ancienneté. Rang de taille. Remettre un livre en son rang, à son rang.*

Opiner, parler à son rang, Parler selon son rang, selon la place qu'on occupe.

RANG, signifie au figuré, Le degré d'honneur qui convient à chacun selon sa naissance ou son emploi. *Rang éminent. Un haut rang. Rang élevé, distingué. Ce monarque avait toutes les vertus qu'exige le rang suprême. On lui conteste, on lui dispute son rang. Que chacun se tienne dans son rang. Les pairs tenaient en France un des premiers rangs. Il garde bien, il tient bien son rang. Il est digne de son rang. Le rang que vous occupez près du prince, que vous tenez de la faveur du prince, où vous a appelé la confiance du prince. Maintenir son rang. Soutenir son rang. Les personnes du premier rang. Une personne de votre rang. Par ce mariage, elle perdit son rang. Conserver son rang. Être déchu de son rang. Je respecte votre rang, et non votre personne.*

Il se dit, en général, Des différentes classes de la société. *Cette révolution a confondu tous les rangs, a effacé la distinction des rangs. Il fréquente des hommes de tous les rangs. Les rangs intermédiaires, les derniers rangs de la société. Il ne fréquente que des gens du plus bas rang, du rang le plus bas, du dernier rang. Il était sorti des derniers rangs de la société.*

RANG, se dit encore, figurément, de La place qu'une personne, qu'une chose tient dans l'estime, dans l'opinion des hommes. *Platon et Aristote tiennent le premier rang parmi les anciens philosophes. En quel rang mettez-vous ce poëte-là, parmi les poëtes latins? Entre les pierres précieuses, il faut donner le premier rang au diamant. C'est un savant, un écrivain du premier rang, du rang le plus distingué. On peut occuper avec honneur le second rang dans les lettres, dans les arts. Il est à peine au quatrième rang parmi les peintres. Il aspire au premier rang, il est monté au premier rang, il s'est placé au premier rang parmi les écrivains du siècle. La philosophie tenait le premier rang dans son esprit.*

Mettre au rang, Mettre au nombre. *Ce général peut être mis au rang des plus grands capitaines. Depuis longtemps il m'a mis au rang de ses amis. L'Église a mis ce vertueux personnage au rang des saints. Ses travaux l'ont mis au rang des savants les plus illustres. Les anciens Romains mettaient leurs empereurs au rang des dieux. Je mets cela au rang de mes devoirs, de mes obligations, de mes plaisirs.*

Il se dit aussi avec le pronom personnel. *Il s'est mis au rang de nos meilleurs écrivains.*

Prov., *Mettre une chose au rang des péchés oubliés*, Ne s'en souvenir plus.

En termes de Marine, *Vaisseaux du premier rang*, Les vaisseaux à trois ponts. *Vaisseaux du second rang, du troisième rang*, Les vaisseaux qui n'ont que deux ponts.

EN RANG D'OIGNON. Loc. adverbiale et familière dont on se sert en parlant De plusieurs personnes qui sont rangées à côté les unes des autres. *Ils étaient tous en rang d'oignon. Mettez-vous en rang d'oignon.*

RANGÉE. s. f. Suite de plusieurs choses mises sur une même ligne. *Une rangée d'arbres. Une rangée de maisons. Une rangée de voitures, de sièges.*

RANGEMENT. s. m. Action de ranger. *Le rangement de ses livres lui prit beaucoup de temps.*

RANGER. v. a. Mettre dans un certain ordre, dans un certain rang. *Ranger des livres. Ranger des papiers. Ranger des meubles. Ranger des gens deux à deux, trois à trois. Ranger des troupes en bataille. Ranger des bataillons.*

Ranger une chambre, un cabinet, une bibliothèque, etc., Mettre chaque chose à sa place dans une chambre, dans un cabinet, dans une bibliothèque.

Fig., *Ranger sous sa domination, sous sa puissance, sous ses lois, une ville, une province, etc.*, La soumettre à son pouvoir.

Fig., *Ranger quelqu'un à la raison, le ranger à son devoir*, L'obliger à faire ce qu'il doit.

Absol. et fam., *Ranger quelqu'un*, Le soumettre, le réduire à faire ce qu'on exige de lui. *Rangez votre fils. S'il fait le méchant, je saurai bien le ranger.*

RANGER, signifie aussi, Mettre au nombre, mettre au rang. *On range ordinairement ce poète parmi les auteurs classiques.*

RANGER, signifie de plus, Mettre de côté, détourner quelqu'un ou quelque chose pour rendre le passage libre. *Rangez cette table, cette chaise. Rangez un peu cet enfant, de crainte qu'on ne le blesse. Cocher, rangez votre voiture. Les gardes firent ranger le peuple.*

RANGER, s'emploie avec le pronom personnel, dans plusieurs de ses acceptions. *Les troupes se rangèrent en bataille. On se rangea pour le laisser passer. Il se rangea en un coin, auprès de la table, contre un mur. Rangez-vous donc. Rangez-vous mieux.*

Se ranger autour du feu, autour d'une table, se dit De plusieurs personnes qui s'arrangent autour du feu, afin de se chauffer commodément, ou autour d'une table, pour manger, pour jouer, etc.

Se ranger sous les étendards, sous les enseignes, sous les drapeaux d'un prince, Embrasser le parti d'un prince, servir dans ses troupes. Figurément, *Se ranger sous l'obéissance d'un prince*, Se soumettre à sa domination.

Se ranger du parti, du côté de quelqu'un, Embrasser le parti de quelqu'un. *Se ranger à l'avis, à l'opinion de quelqu'un*, Déclarer qu'on est de l'avis de quelqu'un. *Tous les opinants se rangèrent à son avis.*

RANGER, avec le pronom personnel, signifie aussi, familièrement, Adopter une manière de vivre mieux ordonnée, plus régulière. *C'était un libertin, un dissipateur, mais il s'est bien rangé.*

RANGER, en termes de Marine, Passer auprès. *Ranger la terre, la côte*, Naviguer en côtoyant la terre, le rivage. *Ranger le vent*, Cingler près du rumb d'où vient le vent.

Le vent se range au nord, au sud, etc., Le vent commence à souffler du côté du nord, du sud, etc.

RANGÉ, ÉE. part. passé.

Bataille rangée, Combat entre deux armées rangées en bataille.

Un homme rangé, bien rangé, Un homme qui a beaucoup d'ordre dans sa conduite, dans ses affaires.

RANIMER. v. a. Rendre la vie, redonner la vie. *Dieu seul peut ranimer les morts.*

Il signifie, par extension, Redonner de la vigueur et du mouvement à une partie qui est comme morte. *Ranimer un bras paralytique par des frictions, par des drogues spiritueuses.*

Il signifie au figuré, Réveiller les sens assoupis, faire revenir quelqu'un d'une espèce de langueur de corps ou d'esprit. *Il est tout languissant, il faut le ranimer.*

Il signifie aussi, Redonner du courage. *Ce discours ranima les troupes, ranima le soldat.*

Il se dit encore figurément en parlant Des choses physiques ou morales, et signifie, Exciter, rendre l'activité, la vigueur, l'éclat. *Il faut ranimer ce feu qui s'éteint. Ranimer les couleurs d'un tableau. La danse, la joie a ranimé son teint. Le printemps ranime toute la nature. Une pluie douce ranime les plantes. Ce spectacle a ranimé son courage, son ardeur, sa colère, sa fureur, son amour. Cette nouvelle a ranimé son espoir. La conversation tombait, il la ranima. Ce récit se traîne, il faudrait le ranimer par quelque trait piquant.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les morts se ranimaient à sa voix. Il s'est ranimé en apprenant cette nouvelle. La nature se ranime. Le feu se ranime. Leur colère se ranime, s'est ranimée.*

RANIMÉ, ÉE. part. passé.

RANULE. s. f. T. de Médec. Tumeur œdémateuse qui vient sous la langue, auprès du frein ou du filet de cette partie. On la nomme aussi *Grenouillette.*

RANZ. s. m. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Le ranz des vaches*, Air célèbre parmi les Suisses, et que leurs jeunes bouviers jouent sur la cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes.

RAP

RAPACE. adj. des deux genres. Avide et ardent à la proie. Il se dit principalement Des oiseaux de proie. *Le vautour est fort rapace.*

Substant., au masculin, *Les rapaces*, Premier ordre de la classe des oiseaux, celui qui renferme les oiseaux de proie. *Les rapaces diurnes. Les rapaces nocturnes.*

RAPACE, signifie figurément et familièrement, Qui est avide et enclin à la rapine. *C'est un homme rapace. Il est très rapace.*

RAPACE, en Métallurgie, se dit Des substances qui non seulement se dissipent elles-mêmes par l'action du feu, mais encore qui contribuent à enlever les autres. *Les mines chargées d'arsenic sont rapaces.*

RAPACITÉ. s. f. Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie. *La rapacité d'un oiseau de proie.*

Il se dit, figurément, de L'avidité d'un homme qui s'empare du bien d'autrui. *Ce village a été exposé à la rapacité du soldat. Rien ne peut assouvir la rapacité de cet usurier.*

RAPATELLE. s. f. Toile de crin, qui sert à faire des tamis, des sas.

RAPATRIAGE. s. m. Réconciliation. *Depuis leur rapatriage, ils vivent fort bien ensemble. C'est lui qui a fait ce rapatriage.* On dit aussi quelquefois dans ce sens, *Rapatriement.* Ces mots sont familiers.

RAPATRIEMENT. s. m. Renvoi dans sa patrie, par les soins des agents consulaires, d'un marin naufragé ou resté en pays étranger.

Il se dit aussi en parlant De tout étranger qui est renvoyé dans sa patrie par les soins d'un agent consulaire de son pays.

Il se dit, par extension, Du retour de troupes employées dans une expédition lointaine.

RAPATRIER. v. a. Renvoyer, ramener dans la patrie. *Ces matelots ont été rapatriés par les soins du consul français.*

RAPATRIÉ, ÉE. part. passé.

RAPATRIER. v. a. Réconcilier, raccommoder des personnes qui étaient brouillées. *Il y avait longtemps qu'ils étaient brouillés, on les a rapatriés.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ils se sont rapatriés de bonne foi. Ne voulez-vous pas vous rapatrier avec lui?* Il est familier.

RAPATRIÉ, ÉE. part. passé.

RÂPE. s. f. Ustensile de ménage, fait d'une plaque de métal hérissée d'aspérités, ordinairement courbée, et clouée sur une planchette à manche. Cet ustensile sert à mettre en poudre du sucre, de la muscade, de la croûte de pain, et autres choses semblables. *Une râpe de fer-blanc. Une râpe d'argent.*

Râpe à tabac, Râpe plate dont on se sert pour mettre en poudre du tabac.

RÂPE, se dit aussi d'Une espèce de lime dont les sculpteurs et certains ouvriers se servent. *Cette figure est en tel état, qu'on y peut passer la râpe. Râpe de cordonnier, de tourneur, de tabletier, de plombier, etc.*

RÂPE. s. f. Grappe de raisin de laquelle tous les grains sont ôtés. *Tous les grains de cette grappe sont tombés, il ne reste plus que la râpe.* On dit aussi, RAFLE.

RÂPES, au pluriel, se dit Des crevasses ou fentes transversales qui se forment au pli du genou d'un cheval, comme les malandres. *Les râpes diffèrent des malandres, en ce que les unes sont transversales, et les autres longitudinales.*

RÂPÉ. s. m. Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour raccommoder le vin quand il se gâte. *Passer du vin par le râpé, sur le râpé.*

Il se dit aussi Du vin qui a passé par le râpé. *Il ne nous a donné à boire que du râpé, du mauvais râpé.*

Râpé de copeaux, Une certaine quantité de copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER. v. a. Mettre en poudre avec la râpe. *Râper du sucre. Râper de la muscade. Râper de la croûte de pain pour mettre dans une sauce. Râper du tabac.*

Il signifie aussi, User la surface d'un corps avec l'espèce de lime appelée *Râpe*, pour dégrossir cette surface, pour lui donner la forme qu'on veut. *Râper un morceau de bois, d'ivoire, avant de le polir.*

RÂPÉ, ÉE. part. passé. *Du tabac râpé.*

Fig. et fam., *Un habit râpé*, Un habit usé jusqu'à la corde.

Il se dit aussi, popul., D'une personne qui porte des vêtements usés et qui a l'air misérable. *Il est bien râpé.*

RAPETASSER. v. a. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes, de vieux meubles, y mettre des pièces. *Rapetasser un vieil habit, une vieille robe, de vieux meubles.* Il est familier.

RAPETASSÉ, ÉE. part. passé.

RAPETISSER. v. a. Rendre ou faire paraître plus petit. *Rapetisser un manteau. La distance rapetisse les objets à l'œil.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir plus petit. *Les jours rapetissent. Ce vieillard rapetisse sensiblement.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans la même acception. *Une étoffe qui se rapetisse dans l'eau.*

Il se dit quelquefois au sens moral, et signifie, Se faire petit, s'abaisser. *Certaines gens se rapetissent par fausse modestie. La vraie grandeur sait se rapetisser sans s'avilir.*

RAPETISSÉ, ÉE. part. passé.

RAPIDE. adj. des deux genres. Il se dit

D'un mouvement extrêmement vite, et De tout ce qui se meut avec vitesse. *Le cours rapide d'un fleuve. Le vol rapide des aigles. Un mouvement très rapide. Le Rhône est extrêmement rapide. Ce torrent est fort rapide. Un courant rapide. Une marche rapide. Une course rapide.*

Il se dit figurément D'un terrain très incliné. *Une pente rapide.*

Il se dit aussi figurément, De quelqu'un qui agit avec rapidité. *Un rapide conquérant. Un esprit rapide. Il est prompt et rapide dans l'exécution.* Il se dit plus souvent Des choses qui se font avec une grande célérité. *Une expédition rapide. Des conquêtes rapides. Cet enfant fait des progrès rapides. Ses succès ont été aussi rapides que brillants. J'ai jeté un coup d'œil rapide sur cet ouvrage, sur cette affaire. Une lecture rapide a suffi pour me faire connaître le mérite de ce livre.*

Un style rapide, Un style où les idées, les mouvements se succèdent sans interruption. *Une narration rapide*, Une narration où les faits se pressent. *Une éloquence rapide*, Une éloquence animée, vive, qui entraîne l'auditeur ou le lecteur.

RAPIDE, s'emploie comme substantif masculin en termes de Navigation, et se dit de Certaines parties d'un fleuve où l'eau descend très rapidement sur une déclivité. *Les rapides du Saint-Laurent sont des obstacles à la navigation sur ce fleuve. Être entraîné par un rapide.*

RAPIDEMENT. adv. Avec rapidité, d'une manière rapide. *Un cabriolet qui va rapidement. Une rivière qui coule rapidement. Nos jours s'écoulent rapidement.*

RAPIDITÉ. s. f. Célérité, grande vitesse. *La rapidité du mouvement. La rapidité du vol de cet oiseau. La rapidité d'un torrent, d'une rivière. La rapidité de sa course. Il prononce, il débite avec beaucoup de rapidité. Le temps fuit avec rapidité.*

Il s'emploie aussi figurément. *La rapidité de ses conquêtes a déconcerté l'ennemi. La rapidité de ses progrès me confond. La facilité de son expression obéit à peine à la rapidité de sa pensée. La rapidité de son éloquence entraîna l'auditoire. J'aime la rapidité de son style.*

RAPIÉÇAGE. s. m. Action de rapiécer. *Le rapiéçage d'un habit.*

RAPIÉCER. v. a. Mettre des pièces à du linge, à des habits, à des meubles. *Rapiécer un habit, du linge.*

RAPIÉCÉ, ÉE. part. passé. *Un habit rapiécé, tout rapiécé.*

RAPIÉCETAGE. s. m. Il se dit de L'action de rapiéceter, et Des choses rapiécetées. *Il a donné tant pour le rapiécetage. Tout son meuble n'est fait que de rapiécetage. Ce n'est que du rapiécetage.*

RAPIÉCETER. v. a. Mettre des pièces, mettre pièces sur pièces, mettre beaucoup de petites pièces à quelque chose, pour le raccommoder. *Rapiéceter des meubles, des habits. Ce secrétaire a été brisé plusieurs fois, on ne fait que le rapiéceter.*

RAPIÉCETÉ, ÉE. part. passé. *Il porte des habits tout rapiécetés.*

RAPIÈRE. s. f. Vieille et longue épée. *Il traînait une longue rapière après lui. Il y avait deux ou trois rapières pendues au râtelier.*

Il se dit quelquefois, simplement, d'Une épée, pour jeter quelque ridicule sur celui qui la porte. *C'est un traîneur de rapière. Il a mis une rapière à son côté.*

RAPIN. s. m. Il se dit familièrement, dans les ateliers de peinture, d'Un jeune élève que l'on charge des travaux les plus grossiers et des commissions.

RAPINE. s. f. Action de ravir quelque chose par violence. *C'est un animal né pour la rapine.*

Il se dit aussi de Ce qui est ravi par violence. *Un oiseau qui vit de rapine.*

RAPINE, en parlant Des hommes, signifie, Pillage, volerie, larcin, concussion. *Cet homme s'est enrichi par ses rapines. Il a été puni pour ses rapines. Tout le bien qu'il a ne vient que de rapine, n'est que de rapine. Ce sont des gens accoutumés à la rapine, qui ne vivent que de rapine.*

RAPINER. v. n. Prendre injustement, et en abusant des fonctions, de l'emploi, de la commission dont on est chargé. *Ce valet rapine sur tout ce qu'il achète. C'est un concussionnaire qui a rapiné sur toute la province.* On l'emploie quelquefois activement. *Il rapine toujours quelque chose.* Il est familier.

RAPINÉ, ÉE. part. passé.

RAPPAREILLER. v. a. Rejoindre à une chose une ou plusieurs choses pareilles, lorsqu'elles manquent. *On m'a cassé un de ces deux vases, on m'a pris un de ces deux volumes, je voudrais pouvoir rappareiller celui qui me reste. Un de mes deux chevaux de carrosse est mort; j'ai trouvé à rappareiller l'autre. De six chaises pareilles que j'avais, je n'en ai plus que quatre; je veux les rappareiller.*

RAPPAREILLÉ, ÉE. part. passé.

RAPPARIER. v. a. Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire. *Rapparier un gant.*

Il se dit principalement en parlant Des animaux domestiques qu'on a par paires. *Je voudrais rapparier ce pigeon, dont j'ai perdu la femelle. Rapparier un bœuf, un cheval pour refaire un attelage.*

RAPPARIÉ, ÉE. part. passé.

RAPPEL. s. m. Action par laquelle on rappelle. *Cet ambassadeur a obtenu son rappel. Il a obéi par la crainte du rappel.*

Il se dit principalement en parlant De ceux qui ont été disgraciés ou exilés. *Après son rappel à la cour. Lettres de rappel.*

Rappel de ban, Lettres du prince, par lesquelles il rappelait quelqu'un du bannissement. *Obtenir un rappel de ban.*

Dans les Assemblées politiques, *Rappel à l'ordre*, Action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'en est écarté. *On a demandé le rappel à l'ordre. Le rappel à l'ordre a été mis aux voix. Le président a prononcé le rappel à l'ordre.* On dit aussi, *Demander la parole pour un rappel au règlement*, Pour réclamer contre une violation du règlement, et rappeler ce qu'il prescrit.

En termes de Droit, *Rappel à succession*, Disposition qui appelle à une succession des parents qui en étaient naturellement exclus.

RAPPEL, en termes d'Art militaire, Manière de battre le tambour pour rassembler une troupe, pour faire revenir les soldats au drapeau. *Battre le rappel.*

RAPPEL, en termes d'Administration et de Comptabilité, se dit Lorsqu'on accorde et que l'on paye à quelqu'un une portion d'appointements qui était restée en suspens, ou bien Lorsque, après avoir payé une somme à quelqu'un, il y a lieu, d'après une décision ou une vérification ultérieure, de lui payer quelque chose de plus. *Ses appointements venant d'être augmentés à partir de telle époque, il a droit à un rappel. Rappel de compte.*

En Peinture, *Rappel de lumière*, Artifice qui consiste à proportionner la lumière dont les divers objets d'un tableau sont éclairés, au degré d'importance qu'ils doivent avoir dans l'ensemble de la composition. *Ce peintre dispose bien les rappels de lumière.*

RAPPELER. v. a. Appeler de nouveau. *Je l'ai appelé et rappelé sans qu'il m'ait répondu. Il ne vous a pas entendu l'appeler, rappelez-le.*

Il signifie plus ordinairement, Faire revenir une personne qui s'en va, encore qu'on ne l'ait point déjà appelée. *Je m'en allais, et il m'a rappelé, il m'a fait rappeler. On me rappelle. Rappeler un acteur*, Le faire revenir sur la scène pour l'applaudir.

Fig., *Mes affaires me rappellent à la ville*, Mes affaires me pressent, m'obligent d'y retourner.

Fig., *Rappeler quelqu'un à la vie*, Le faire revenir à la vie, l'empêcher de mourir. *On le croyait mort, cet élixir le rappela à la vie.*

Fig. et en style religieux, *Dieu l'a rappelé à lui*, Il est mort.

Fig., *Rappeler quelqu'un à son devoir*, Le faire rentrer dans son devoir.

Fig. et fam., *Ce vin rappelle son buveur*, Il est excellent, et il excite à boire.

Dans les Assemblées politiques, *Rappeler quelqu'un à l'ordre*, Le réprimander, pour s'être écarté du bon ordre, des bienséances. *Le président l'a rappelé à l'ordre. On demanda qu'il fût rappelé à l'ordre.*

En termes de Droit, *Le testateur a rappelé un de ses parents à sa succession*, Par son testament, il a ordonné que ce parent aurait part à sa succession, quoique la coutume ou la loi l'exclue.

RAPPELER, signifie encore, Faire revenir quelqu'un d'un lieu où on l'avait envoyé pour y exercer certaines fonctions, pour y remplir un emploi; et il se dit tant De ceux qu'on révoque par des raisons de mécontentement, que De ceux qu'on fait revenir par quelque autre motif. *Rappeler un ambassadeur. On l'a rappelé de son ambassade. La guerre étant déclarée entre ces deux princes, ils ont rappelé leurs ambassadeurs. Cet ambassadeur a demandé lui-même qu'on le rappelât. La mauvaise conduite, les malversations de ce commissaire sont cause qu'on l'a rappelé.*

Il signifie aussi, Faire revenir ceux qui ont été disgraciés, chassés ou exilés. *Il avait été disgracié, mais le roi l'a rappelé. Il fut rappelé à la cour. Il a été rappelé d'exil, de l'exil.*

RAPPELER, signifie, au figuré, Faire revenir dans la mémoire. *Rappeler le temps passé. Rappeler sa jeunesse. Rappeler quelque chose dans sa mémoire. Se rappeler quelque chose dans la mémoire*, ou simplement et mieux, *Se rappeler quelque chose. Vous rappelez-vous ce fait? Je me le rappelle parfaitement. Je ne me le rappelle pas. Rappelez-moi à son souvenir, à l'honneur de son souvenir. Ne rappelons point le passé. Je me rappelle avec attendrissement le séjour de mon enfance, mes premiers succès dans les études. Quand il est dans cet état, il ne saurait rappeler ses idées. Je me rappelle d'avoir vu, d'avoir fait telle chose. Je me rappelle qu'il m'a conté cette histoire.*

Rappelez la mémoire, le souvenir de quel-

que chose, se dit dans le même sens. *Il avait oublié cette affaire, je lui en ai rappelé la mémoire. C'est un souvenir qu'il ne faut pas rappeler. Rappelez-vous, rappelez-lui le souvenir de notre ancienne amitié.*

Rappeler sa mémoire, Tâcher de se ressouvenir. *Il fit de vains efforts pour rappeler sa mémoire, il ne put jamais retrouver ce nom.*

RAPPELER, se dit aussi, figurément, De choses morales que l'on suppose revenir et obéir à un rappel. *Rappelez votre vertu, votre valeur, votre courage. Il rappela son ancienne audace. Il rappela dans son âme le sentiment religieux.*

Rappeler ses esprits, ses sens, Reprendre ses esprits, ses sens.

En Peinture, *Rappeler la lumière*. Voyez *Rappel de lumière*.

RAPPELER, signifie encore figurément, Avoir une certaine ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. *Sa figure me rappelle celle d'un de mes anciens amis. Cet écrivain rappelle Sénèque.*

RAPPELER, en parlant Du service de l'infanterie, signifie, Battre le tambour d'une certaine manière, pour rassembler une troupe, pour faire revenir les soldats au drapeau, ou pour rendre honneur à certaines personnes. *On a rappelé à telle heure. Les troupes battent aux champs pour le roi; mais, pour les princes, elles ne font que rappeler.* En ce sens, il est neutre et a vieilli.

RAPPELÉ, ÉE. part. passé.

RAPPORT. s. m. Revenu, ce que produit une chose. *Ce champ, cette vigne, ce pré est d'un grand rapport, d'un bon rapport. Cette terre est de meilleur rapport que l'autre.*

Être en rapport, en plein rapport, se dit D'une propriété, d'un champ, etc., qui rapporte, qui produit autant qu'on le peut désirer. On dit dans le sens contraire, *N'être pas encore en rapport*, en parlant De ce qui ne produit pas encore tout ce qu'on espère en tirer par la suite. *Cette vigne n'est pas encore en rapport.*

Fam., *Cette place, cet emploi est de grand rapport, d'un grand rapport, d'un bon rapport*, Les profits, les émoluments de cette place, de cet emploi sont considérables.

Prov., *Belle montre et peu de rapport*, La personne, la chose dont on parle a beaucoup d'apparence et peu de solidité; la réalité ne répond pas aux apparences.

RAPPORT, signifie aussi, Récit, témoignage. *Il fait un fidèle rapport de ce qu'il a vu. Rapport faux, inexact. Le fait est vrai, si j'en crois le rapport, si je crois au rapport, si j'en crois au rapport de mes yeux et de mes oreilles. Les choses se sont ainsi passées, au rapport même de son ennemi. Il ne faut pas s'en fier au rapport de cet homme, il est trop intéressé dans l'affaire. Je m'en tiens à son rapport. J'en crois son rapport. Suivant son rapport, selon son rapport, d'après son rapport, la chose s'est passée ainsi. Au rapport de tel chroniqueur.*

Il se dit aussi Des récits qu'on fait, par indiscrétion ou par malignité, de certaines choses que l'on prétend avoir vu faire ou entendu dire. *Faire de faux rapports, de mauvais rapports. Ajouter foi aux rapports. Aimer à faire des rapports. On les a brouillés ensemble par de faux rapports. Être en garde contre les rapports des flatteurs. Il ne faut quelquefois qu'un faux rapport pour brouiller deux amis.*

Il se dit également Du compte qu'on rend à quelqu'un de quelque chose dont on est chargé. *Je ne manquerai pas d'en faire rapport à la compagnie. Il en a fait son rapport. Le rapport que fait le capitaine d'un navire à son retour de voyage. Le rapport du juge d'instruction à la chambre du conseil. Le rapport d'un officier de police.*

En termes de Vénerie, *Faire le rapport, faire son rapport*, Rendre compte de la quête qu'on a faite, et du lieu où est la bête qu'on a détournée. *Le lieutenant de la vénerie n'a pas fait encore son rapport. Dès que le valet de limier eut fait son rapport.*

RAPPORT, signifie encore, L'exposition, le récit qu'un juge fait d'un procès devant les autres juges d'un même tribunal. *Mon procès est au rapport de tel conseiller. Faire le rapport d'une affaire, d'un procès. L'affaire a été jugée au rapport de tel conseiller. C'est une affaire de rapport, de nature à être jugée par rapport. Lire un rapport. Ouï le rapport.*

Il se dit pareillement de L'exposé dans lequel on rend compte d'un travail, d'un examen particulier fait par un comité, par une commission. *Faire un rapport sur des pétitions, sur un projet de loi. Le rapport sur le budget. Le rapport de la commission lui fut très favorable. Les conclusions d'un rapport. On a ordonné l'impression de ce rapport.*

Il se dit également Du témoignage que rendent, par ordre de justice ou autrement, les médecins, les chirurgiens, ou les experts en quelque sorte d'art que ce soit. *Suivant le rapport des médecins. Suivant le rapport des chirurgiens, sa blessure n'est pas mortelle. Selon le rapport de cet architecte, cette maison ne périclite pas. Cette pièce n'est pas fausse, suivant le rapport des experts écrivains. Juger sur le rapport des experts. Homologuer un rapport d'experts.*

RAPPORT, signifie encore, Convenance, conformité, analogie. *La langue italienne a grand rapport, a un grand rapport, de grands rapports avec la langue latine. Il y a un grand rapport d'humeurs entre ces deux hommes. Il y a un grand rapport entre eux pour les traits du visage. Les rapports du caractère font plus pour l'amitié que les rapports de l'esprit.*

Il se dit particulièrement de L'accord, de la correspondance plus ou moins exacte des diverses parties d'un ouvrage, d'un tout. *Il y a un rapport parfait entre la masse et les détails de cet édifice. Il n'y a pas de rapport entre la richesse des corniches et la simplicité des lignes. Le style n'est pas en rapport avec le sujet, avec les idées. Sa dépense n'est pas en rapport avec sa fortune.*

Il signifie aussi, L'espèce de liaison, de connexion, de relation que certaines choses ont ensemble. *Montrez-moi le rapport que ces deux affaires ont ensemble. Ce que vous dites aujourd'hui n'a aucun rapport avec ce que vous disiez hier. Vous dites là des choses qui n'ont nul rapport ensemble. Il n'y a aucun rapport entre ces choses. Cela n'a point de rapport, n'a pas rapport à ce que je vous dis. Cela n'a rapport à rien. Ces deux sciences ont un grand rapport entre elles. Toutes les parties du corps ont un certain rapport les unes avec les autres. Rapports de convenance, de disconvenance, de similitude, de différence.*

Il se dit encore de La relation des choses à une fin, de leur tendance vers un but. *Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon le rapport qu'elles ont à une bonne ou à une mauvaise fin.* On dit en ce sens : *Toutes les actions d'un chrétien doivent être faites par rapport à Dieu*, Elles doivent se rapporter à Dieu comme à leur fin dernière. *Cet homme ne fait rien que par rapport à lui, que par rapport à ses intérêts*, Il ne fait rien que dans la vue de ses intérêts, de ses propres avantages. *Il a fait cela par rapport à vous, par rapport à telle chose*, Dans la vue de vous obliger, de vous plaire, dans l'idée d'obtenir telle chose, de réussir dans telle affaire, etc.

RAPPORT, se dit souvent Des relations que les hommes ont entre eux. *Rapports de commerce, d'intérêt, de parenté, d'amitié, de confraternité. Nos rapports ensemble sont fort agréables. Je n'ai jamais eu aucun rapport avec lui.*

Mettre une personne en rapport avec une autre, Faciliter, donner à une personne les moyens de conférer, de s'entendre avec une autre.

RAPPORT, en termes de Grammaire, se dit de La relation que les mots ont les uns avec les autres, dans la construction. *Le rapport de l'adjectif au substantif. Le rapport du participe passé au substantif qui le précède. Rapport vicieux.*

RAPPORT, en termes de Mathématique, Le résultat de la comparaison de deux quantités. *Le rapport de six à douze est le même que celui de trois à six. Rapport géométrique de deux quantités*, se dit de Leur quotient; *Rapport arithmétique*, de Leur différence. Quand on dit simplement *Rapport*, on entend toujours Le rapport géométrique.

RAPPORT, en termes de Jurisprudence, L'action par laquelle celui qui a reçu une somme, un bien, rapporte à l'hérédité, pour faire compte au partage. *Ordonner le rapport. Il avait reçu cent mille francs, il a été obligé au rapport. Les fruits de la chose donnée ne sont point sujets au rapport, à rapport.* On dit aussi, *Rapport à succession, rapport à la masse.*

Il se dit également, en Administration, de L'action par laquelle un comptable rapporte la somme qu'il a mal à propos portée en dépense. *Toute dépense rejetée soumet le comptable au rapport de la somme.*

RAPPORT, se dit en outre d'Une vapeur incommode, désagréable, qui monte de l'estomac à la bouche. *Un rapport aigre Avoir des rapports. L'ail donne des rapports, de fâcheux rapports. Les raves causent des rapports.*

RAPPORT, se dit encore dans quelques phrases où il a des significations différentes.

Terres de rapport, Terres qu'on est allé prendre dans un lieu, pour les apporter dans un autre. *Cette terrasse n'est pas solide, elle n'est que de terres de rapport.*

Pièces de rapport, Petites pièces de diverses couleurs, soit de métal, soit de bois ou de pierre, que l'on assemble et que l'on arrange sur un fond, pour représenter certaines figures. *Ouvrages de pièces de rapport. La mosaïque est un ouvrage de pièces de rapport. Table de pièces de rapport. Un pavé de marbre par pièces de rapport.* Il se dit figurément, en parlant D'un ouvrage d'esprit composé de choses prises çà et là. *Cette comédie est un ouvrage de pièces de rapport, où rien n'appartient à l'auteur.*

PAR RAPPORT À. loc. prépositive. Pour ce qui est de, quant à ce qui regarde. *Par*

rapport à lui. Par rapport à moi. Par rapport à cela.

Il signifie aussi, Par comparaison, en proportion de. *La terre est très petite par rapport au soleil.*

RAPPORTABLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit Des choses que les héritiers en ligne directe doivent rapporter à la succession de leurs ascendants. *Les fruits de la chose donnée ne sont pas rapportables.*

RAPPORTER. v. a. Apporter une chose du lieu où elle est, au lieu où elle était auparavant. *Les marchands ont été contraints de rapporter chez eux la plupart des marchandises qu'ils avaient portées à la foire. Je vous prie de me rapporter le livre que je vous ai prêté. Il m'a rapporté tout ce qu'il m'avait pris, tout ce que je lui avais donné.*

Il se dit aussi en parlant Des choses qu'on apporte d'un lieu à son retour, sans les y avoir portées. *Il a été à la Chine, et en a rapporté bien des curiosités.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Il a rapporté de ses voyages moins d'instruction que de suffisance.*

Fam., *Il n'en a rapporté que des coups*, se dit D'un homme qui a été blessé en quelque occasion. On dit de même, *Ce soldat n'a rapporté de l'armée que des coups de fusil.*

Fig., *Il a rapporté beaucoup de gloire de cette action, de cette affaire*, Il y a acquis beaucoup de gloire. *Il n'en a rapporté que de la honte*, Il n'en a retiré que de la honte.

RAPPORTER, se dit encore en parlant Des choses qu'on a enlevées, et qu'on apporte dans un lieu où elles n'étaient pas, et à quelqu'un à qui elles n'appartenaient pas auparavant. *Les soldats, suivant l'ordre du général, rapportèrent à leurs capitaines tout le butin qu'ils avaient fait.*

RAPPORTER, en termes de Chasse, se dit D'un chien qui apporte au chasseur le gibier que celui-ci a tué. *Il n'y a guère que les barbets qu'on puisse accoutumer à rapporter la bécasse.*

Il s'emploie presque toujours absolument. *Un chien qui rapporte bien, qui sait rapporter.*

Il se dit également D'un chien qu'on a dressé à apporter ce qu'on lui jette, comme un gant, un morceau de bois, etc.

RAPPORTER, signifie aussi, Joindre, ajouter quelque chose à ce qui ne paraît pas complet. *Il a fallu rapporter une bordure à cette tapisserie.*

Rapporter des terres en quelque endroit, Les aller prendre dans un lieu, afin de les porter dans un autre. *Il faut rapporter de bonne terre au pied de ces arbres, pour les entretenir. Rapporter des terres pour élever une terrasse.*

RAPPORTER, en matière de Succession et de Partage, Remettre dans la masse de la succession ce qu'on a reçu d'avance, ou en tenir compte sur la part qu'on doit avoir. *Un fils qui a été avantagé par son père, doit rapporter, ou moins prendre. Rapporter à la masse.*

Il se dit de même en parlant Des biens qui appartiennent en commun à une société de négociants, ou à d'autres gens intéressés dans quelque affaire lucrative.

RAPPORTER, en termes de Législation et d'Administration, signifie, Révoquer, abroger, annuler. *Rapporter une loi, un arrêté.*

RAPPORTER, signifie aussi, Faire le récit de ce qu'on a vu, ou entendu, ou appris. *Il a rapporté fidèlement tout ce qu'il avait vu. On n'a que faire de se mettre en peine, il nous rapportera bientôt tout ce qui s'est passé. Tite-Live rapporte que... Ce témoin rapporte et dépose que... Vous ne rapportez point la chose au vrai. Rapporter un fait comme il s'est passé. Il y a dans cette aventure des circonstances qu'on ne peut rapporter.*

Il signifie particulièrement, Redire par légèreté ou par malice ce qu'on a entendu dire. *On n'oserait rien dire devant lui, il rapporte tout. Il ne faut dire devant lui que ce qu'on veut bien qui soit rapporté.*

Il signifie pareillement, Rendre compte de ce qu'on a entendu dire contre quelqu'un. *Je suis trop votre ami pour ne pas vous rapporter ce que j'entends dire de vous. On m'a rapporté que vous aviez dit beaucoup de mal de moi chez un tel.*

RAPPORTER, signifie encore, Alléguer, citer. *Le prédicateur a rapporté des passages des Pères. Mon avocat a rapporté des lois et plusieurs autorités en ma faveur. L'exemple qu'il a rapporté ne prouve rien.*

RAPPORTER, signifie aussi, Référer, diriger vers une fin, vers un but. *Un véritable chrétien doit rapporter toutes ses actions à Dieu, à la gloire de Dieu. Il faut rapporter toutes ses actions à une bonne fin. Il rapporte tout à soi, à son profit, à son utilité particulière.*

RAPPORTER, signifie encore, Attribuer, faire remonter. *La famille des Jules rapportait son origine à Énée et à Vénus. On rapporte la fondation de cette ville à tel prince, à tel temps. On rapporte à tel temps la prise de cette ville.*

Rapporter l'effet à la cause, Attribuer un certain effet à une certaine cause.

RAPPORTER, signifie aussi, Produire, soit en fruits, soit en argent; donner un certain revenu. *Des arbres qui rapportent de beaux fruits. Une terre qui rapporte beaucoup. Cette terre rapporte tant par an. Cette charge rapporte tant. Son argent lui rapporte six pour cent.*

Cet emploi ne rapporte ni profit ni honneur, Il n'est ni profitable ni honorable.

Fig., *Cette mauvaise action ne lui rapportera rien*, Il n'en tirera aucun profit, aucun avantage.

RAPPORTER, en termes de Palais, Déduire, exposer l'état d'un procès par écrit. *Rapporter un procès, une affaire. Ce juge, ce conseiller a fort bien rapporté le fait et les moyens des parties.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Ce juge rapporte bien. Il rapporte nettement.*

RAPPORTER, signifie également, Faire le narré, l'exposition d'une affaire au nom d'une commission, d'un comité, et en même temps énoncer l'avis du comité, de la commission.

RAPPORTER, en termes d'Arpenteur, Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain. *Rapporter des angles.*

RAPPORTER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Avoir de la conformité, de la convenance, de la ressemblance. *Tout ce que nous voyons de sa conduite se rapporte à ce qu'on nous en avait dit. Leurs caractères se rapportent en toutes choses. La déposition de ce témoin ne se rapporte pas avec celle du précédent. Ces deux couleurs se rapportent bien.*

Il signifie aussi, Avoir rapport, relation. *Cet article de ma lettre se rapporte à ce que je vous ai écrit précédemment.* On le dit surtout en termes de Grammaire. *On ne doit point séparer le relatif* Qui *du substantif auquel il se rapporte.*

Se rapporter à quelqu'un de quelque chose, et absolument, *S'en rapporter à quelqu'un*, S'en remettre à sa décision sur quelque chose. *Ils sont d'accord sur l'achat et sur la vente, mais ils se sont rapportés du prix à un tel. À qui voulez-vous que nous nous en rapportions? Je m'en rapporte à vous-même. Ils sont demeurés d'accord de s'en rapporter à la décision d'un tel. Je m'en rapporte aux maîtres de l'art.*

S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose, Y avoir confiance, y ajouter foi. *Je m'en rapporte à vous, à votre témoignage. Il ne faut point s'en rapporter à ce qu'on dit de lui. S'il faut s'en rapporter aux anciennes traditions. Je ne m'en rapporte qu'à ce que j'ai vu et entendu moi-même.*

S'en rapporter au serment de quelqu'un, S'en remettre à son serment en justice pour la décision d'une affaire.

Fam., *Je m'en rapporte à ce qui en est*, et quelquefois simplement, *Je m'en rapporte*, se dit Pour faire entendre qu'on n'est pas tout à fait persuadé de ce qu'on entend dire, mais qu'on ne veut ni le contester, ni l'examiner. *Vous dites que la chose est arrivée comme cela, je m'en rapporte.* Il est peu usité.

RAPPORTÉ, ÉE. participe. *Cette terrasse est de terres rapportées. Le fait rapporté ne prouve rien.*

Ouvrage de pièces rapportées, Ouvrage de pièces de rapport. Il se dit au propre et au figuré. Voyez RAPPORT, à la fin.

RAPPORTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui, par légèreté ou par malice, a coutume de rapporter ce qu'il a vu ou entendu. *Les enfants sont de petits rapporteurs qui disent tout ce qu'ils voient ou qu'ils entendent. Cette fille est une petite rapporteuse. C'est un rapporteur à gages, un fieffé rapporteur. Les rapporteurs sont gens odieux. Défiez-vous de lui, c'est un rapporteur.*

RAPPORTEUR, en termes de Palais, Celui qui fait le rapport d'un procès, d'une affaire. *Demander un rapporteur au président. Le président lui a donné un rapporteur, a nommé un rapporteur. Instruire son rapporteur de son affaire. J'ai un bon rapporteur, un habile rapporteur. Mon rapporteur m'est suspect. Récuser un rapporteur.*

Rapporteur d'un comité, d'une commission, Celui qu'un comité, qu'une commission a chargé d'exposer une affaire, une question, et en même temps de faire connaître l'avis de la commission, du comité. *La commission du budget a nommé son rapporteur. Rapporteur de la commission des pétitions.*

Officier rapporteur, ou simplement, *Rapporteur*, Celui qui fait les fonctions de juge d'instruction et d'accusateur public, dans un conseil de guerre ou de discipline.

RAPPORTEUR, en termes de Géométrie, Instrument, demi-cercle gradué avec lequel on rapporte sur le papier les angles mesurés sur le terrain. *Se servir du rapporteur.*

RAPPRENDRE. v. a. Apprendre de nouveau. *Ce comédien a oublié son rôle, il faut qu'il le rapprenne.*

RAPPRIS, ISE. part. passé.

RAPPROCHEMENT. s. m. Action de rapprocher, ou Le résultat de cette action. *Le rapprochement des lèvres d'une plaie.*

Il se dit, figurément, en parlant De personnes qui étaient brouillées, et qu'on dispose à un accommodement. *Travailler au rapprochement de deux familles.*

Il signifie aussi figurément, L'action de rapprocher des idées ou des faits, de manière qu'ils s'éclairent l'un par l'autre, ou qu'on en fasse plus aisément la comparaison. Il signifie aussi, Le résultat de cette action. *Le rapprochement des circonstances éclaircit beaucoup cette affaire. Voilà un rapprochement auquel on ne s'attendait pas. Un rapprochement ingénieux. Des rapprochements nouveaux, singuliers, inattendus. Un rapprochement forcé. L'antithèse est une sorte de rapprochement qui a pour objet d'opposer les idées.*

RAPPROCHER. v. a. Approcher de nouveau. *Éloignez les lumières; vous les rapprocherez dans un moment.*

Il signifie aussi, Approcher de plus près. *Rapprochez cette table. Il faut rapprocher ces deux planches qui sont mal jointes.*

Il s'emploie dans les deux acceptions avec le pronom personnel. *Rapprochez-vous, que je vous dise encore un mot. Rapprochez-vous de moi, je ne puis vous entendre. Il s'est rapproché de mon quartier. Il s'est rapproché du palais. Ils se sont rapprochés l'un de l'autre.*

En termes de Chirur., *Rapprocher les lèvres d'une plaie,* Les mettre assez près pour que la cicatrisation puisse s'opérer.

Fig., *Les lunettes à longue vue rapprochent les objets,* Elles les font paraître plus proches.

Fig., *Les moyens de communication rapides, les chemins de fer rapprochent les distances,* Ils font qu'on met moins de temps à parcourir un même espace.

Fig., *L'amour rapproche les distances,* L'inégalité des conditions s'efface, disparaît entre les personnes qui s'aiment.

RAPPROCHER, signifie, au figuré, Disposer à la confiance, à l'union, à la bienveillance. *L'intérêt divise les hommes, le besoin les rapproche. L'infortune rapproche aisément les hommes.*

Rapprocher deux personnes, Les mettre sur la voie d'une réconciliation, les disposer à un raccommodement. *Il y a longtemps qu'ils sont brouillés, mais on travaille à les rapprocher, on tâche de les rapprocher.* On dit, dans le même sens, avec le pronom réciproque, *Se rapprocher. Ils étaient brouillés, mais ils se sont rapprochés depuis peu.* On dit dans un sens analogue, *Nous étions d'abord divisés d'opinions sur cette question, mais nous commençons à nous rapprocher.*

RAPPROCHER, s'emploie aussi figurément, en parlant Des faits ou des idées que l'on rassemble, que l'on met à côté l'un de l'autre pour les comparer, et pour en mieux reconnaître ou en faire mieux sentir soit le rapport, soit la différence. *En rapprochant toutes les circonstances de sa conduite, on en devine le motif. Cet écrivain a l'art de rapprocher les idées les plus éloignées, et de les faire valoir par le contraste.*

En termes de Vénerie, *Rapprocher un cerf,* Faire tenir doucement aux chiens la voie d'un cerf qui a passé deux ou trois heures auparavant.

RAPPROCHÉ, ÉE. part. passé.

RAPSODE. s. m. T. d'antiq. grecque. Nom qu'on donnait à ceux qui allaient de ville en ville chanter des morceaux détachés de l'Iliade et de l'Odyssée.

RAPSODIE. s. f. Il se disait, chez les anciens, Des morceaux détachés des poésies d'Homère, que chantaient les rapsodes.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un mauvais ramas, soit de vers, soit de prose. *Je n'ai jamais vu pareille rapsodie. Tout son discours n'était qu'une mauvaise rapsodie.*

RAPSODISTE. s. m. Celui qui ne fait que des rapsodies, de mauvaises compilations, de mauvais ramas de vers ou de prose.

RAPT. s. m. (On fait sonner le T.) Enlèvement, par violence ou par séduction, d'une jeune fille, d'un jeune homme, d'une femme mariée ou d'une religieuse. *Rapt de séduction. Le rapt de violence est le rapt proprement dit. Être accusé de rapt, du crime de rapt. Il a été puni pour un crime de rapt.*

RÂPURE. s. f. Ce qu'on enlève avec la râpe ou en grattant. *Râpure d'ivoire. Râpure de buis. Râpure d'ongle.*

RAQ

RAQUETIER. s. m. Ouvrier qui fait des raquettes. *Les paumiers sont aussi raquetiers.*

RAQUETTE. s. f. Instrument dont on se sert pour jouer à la paume ou au volant: il est fait d'un bâton courbé en espèce d'ovale, et garni de cordes à boyau en long et en travers; les deux bouts du bâton, attachés ensemble et couverts de cuir, forment le manche. *Le bois d'une raquette. Les cordes d'une raquette. Le manche d'une raquette. Raquette pour la paume. Raquette pour le volant.*

Monter une raquette, La garnir de cordes.

Prov., fig. et pop., *Un grand casseur de raquettes,* Un homme vert et vigoureux. *Il se vante beaucoup, et se donne pour un grand casseur de raquettes.*

RAQUETTE, se dit aussi de Certaines chaussures que quelques peuples du Nord attachent à leurs pieds pour marcher plus commodément sur la neige, et qui sont faites à peu près en forme de raquette.

RAQUETTE, est aussi Le nom vulgaire de l'*Opuntia,* plante du genre des Cactiers, dont la tige est formée de parties ovales et aplaties qui se joignent par des articulations.

RAR

RARE. adj. des deux genres. Qui n'est pas commun, qui n'est pas ordinaire, qui se trouve difficilement. *Une chose rare, très rare. Un oiseau rare. Une médaille rare. Ce livre-là est devenu rare, est curieux et rare. Cette chose n'est précieuse que parce qu'elle est rare. Les bons vins sont rares cette année. L'argent est fort rare. Un secret rare et merveilleux. Un rare exemple de vertu. Un des plus rares phénomènes de la nature. Cela est rare en son espèce. Une rare pièce. Pièce rare. Rare beauté. Un homme d'un rare savoir, d'un esprit rare, d'un rare mérite. Il est rare de voir des amis fidèles. Il est rare qu'on excelle dans un art, si l'on n'a point d'enthousiasme. Les beaux jours sont rares dans cette saison. Vos visites deviennent bien rares.*

C'est un homme rare, se dit D'un homme qui a un mérite extraordinaire. Il se dit quelquefois aussi par une sorte de plaisanterie ou de reproche. *Vous avez eu là une étrange conduite; en vérité vous êtes un homme rare.* On dit dans une acception analogue à cette dernière, *Cela est rare, c'est une chose rare,* Cela est singulier, bizarre.

Devenir, se rendre rare, Aller moins souvent dans les sociétés qu'on avait l'habitude de fréquenter.

RARE, signifie quelquefois, Clairsemé. *Il a la barbe rare. À peine voit-on sur ces rochers quelques herbes rares et desséchées.*

RARE, en termes de Physique, se dit D'un corps dont les parties sont très peu serrées, très écartées; et, en ce sens, il est opposé à Compact ou dense. *Plus les corps sont rares, plus ils sont légers. L'air est plus rare que l'eau.*

RARE, en termes de Médecine, se dit Du pouls, lorsqu'il bat moins de fois qu'à l'ordinaire, dans un temps donné; et, en ce sens, il est opposé à Fréquent. *Les médecins lui trouvent le pouls rare.*

RARÉFACTIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui a la propriété de raréfier. Il est peu usité.

RARÉFACTION. s. f. T. de Physique. Action de raréfier; État de ce qui est raréfié. Il est opposé à Condensation. *Cela se fait par la raréfaction. La raréfaction de l'air.*

RARÉFIABLE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui est susceptible de se raréfier.

RARÉFIANT, ANTE. adj. T. de Physique. Qui raréfie, qui dilate.

RARÉFIER. v. a. T. de Physique. Augmenter considérablement le volume d'un corps, sans augmenter sa matière propre ni son poids. Il est opposé à Condenser. *La chaleur raréfie l'air.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un gaz qui se raréfie.*

RARÉFIÉ, ÉE. part. passé.

RAREMENT. adv. Peu souvent, peu fréquemment. *Cela arrive rarement. Il arrive rarement qu'elle soit la première. Il va rarement à la campagne. Cela se rencontre fort rarement.*

RARETÉ. s. f. Disette. Il se dit Des choses qui sont en petit nombre, en petite quantité; et il est opposé à Abondance. *Il y eut grande rareté de vin cette année-là. Cette étoffe est chère à cause de sa rareté. La rareté en augmente le prix.*

Il se dit aussi Des choses qui se trouvent peu, qui n'arrivent pas souvent. *La rareté des diamants contribue beaucoup à leur prix. Il y a dans son cabinet des pièces d'une rareté singulière. C'est une rareté que de voir des asperges en hiver. C'est une rareté que de vous voir.* Par extension et familièrement, *Vous êtes, vous devenez d'une grande rareté.*

Prov., *Pour la rareté du fait,* Pour la singularité de la chose. *Je voudrais bien voir cela, pour la rareté du fait.*

RARETÉ, se dit également d'Objets rares, singuliers, curieux; et, dans ce sens, il ne s'emploie qu'au pluriel. *Un cabinet de raretés, plein de raretés. Il aime les raretés.*

Il se dit quelquefois, en termes de Physique, pour signifier, L'état de ce qui est rare, par opposition à Densité. *La rareté de l'air sur les montagnes.*

RARISSIME. adj. des deux genres. Très rare. *Livre, médaille rarissime.* Il est familier.

RAS

RAS, ASE. adj. Qui a le poil coupé jus-

qu'à la peau. *Il a le menton bien ras. Il a la tête rase. Il a la barbe rase.*

Il signifie aussi, Qui a le poil fort court. *Cette espèce de chien a le poil ras. Un chien à poil ras. Du velours ras. C'est une espèce de serge fort rase.*

Par extension, *Rase campagne*, Campagne fort plate, fort unie, et qui n'est coupée ni d'éminences, ni de vallées, ni de bois, ni de rivières. *Les deux armées se battirent en rase campagne. Au pied de cette colline est une rase campagne. Au sortir de ce parc, on trouve la rase campagne.*

Par extension, *Table rase*, Lame, plaque de cuivre ou d'autre métal, pierre unie, planche, etc., sur laquelle il n'y a encore rien de gravé.

Table rase, se dit figurément en parlant D'un enfant, d'une personne qui, n'ayant pas encore de notions sur la matière dont il s'agit de l'instruire, peut aisément recevoir les impressions, les idées qu'on veut lui donner. *Son esprit est une table rase où l'on gravera tout ce que l'on voudra.*

Fig., *Faire table rase*, se dit D'un homme qui, regardant les opinions qu'il a comme incertaines, les rejette provisoirement jusqu'à un nouvel examen.

Il se dit aussi, d'une manière plus générale, D'un changement complet opéré ou à opérer dans les personnes ou dans les choses. *J'ai renvoyé tous mes domestiques, j'ai fait table rase. Vos lois sur la matière sont mauvaises, commencez par faire table rase; abrogez-les toutes.*

En termes de Marine, *Bâtiment ras*, Bâtiment qui est moins élevé au-dessus de l'eau qu'un autre bâtiment de la même espèce. On dit dans un sens différent, *Ce bâtiment est ras comme un ponton*, Il a perdu tous ses mâts.

Boisseau ras, mesure rase, Boisseau, mesure remplie de manière que le grain, la farine, etc., n'excède pas les bords; par opposition à Boisseau comble, mesure comble. *Vendre à boisseau ras, à mesure rase.*

Verser du vin à ras de bord, Verser plein le verre, jusqu'aux bords.

Ras, est aussi substantif masculin, et se dit de Plusieurs sortes d'étoffes croisées, fort unies, dont le poil ne paraît point, et qui sont faites les unes de laine, les autres de soie. *Ras de Saint-Lô. Ras de Saint-Maur. Ras de Saint-Cyr.*

Il se dit, en termes de Marine, d'Une espèce de plate-forme flottante, sur laquelle se mettent les ouvriers qui travaillent à la carène d'un bâtiment. *Construire un ras.*

Au ras de l'eau, à ras l'eau, Presque au niveau de l'eau. *Cette embarcation est à ras l'eau.*

Ras de marée. Voyez Raz.

RASADE. s. f. Verre de vin ou d'autre liqueur, plein jusqu'aux bords. *Boire rasade. Boire des rasades de vin, de bière. Boire de grandes rasades. Ils burent force rasades. Ils se portaient des rasades. Il lui a versé rasade.*

RASANT, ANTE. adj. T. de Fortification. Qui rase. *Ligne de défense rasante*, La ligne droite qui, partant du flanc d'un bastion, se trouve être dans la direction de la face du bastion voisin; *Flanc rasant*, Le flanc d'où part cette ligne; et, *Feu rasant*, Les coups de canon qu'on tire dans la direction de cette ligne.

Tir rasant, Tir horizontal.

En termes de Paysage, *Vue rasante*, Vue qui s'étend à proximité sur un pays uni et varié. *Quelques personnes aiment beaucoup les vues rasantes.*

RASEMENT. s. m. Action de raser une fortification, une place, etc., ou Le résultat de cette action.

RASER. v. a. Tondre, couper le poil tout près de la peau avec un rasoir. *Se raser, se faire raser la barbe. Se faire raser la tête de temps en temps. Il faut qu'un chirurgien sache raser. On condamnait autrefois les femmes convaincues d'adultère à être rasées et enfermées dans un couvent.*

Il se dit, particulièrement, en parlant De la barbe; et alors il s'emploie toujours absolument. *Se faire raser par un barbier, par un valet de chambre. Un perruquier qui rase bien, qui rase mal, qui ne rase pas assez près. Un rasoir qui rase mal. Se faire raser souvent.*

Il s'emploie, dans la même acception, avec le pronom personnel. *Se raser soi-même. Savoir se raser.*

Prov. et fig., *Un barbier rase l'autre*, se dit Lorsque des gens d'une même profession, ou ayant un intérêt commun, se soutiennent, se louent réciproquement.

Raser, en parlant D'un édifice, d'un bâtiment, signifie, Abattre rez pied, rez terre. *Raser une maison. On rasait rez pied, rez terre les maisons des criminels de lèse-majesté. On a rasé les fortifications, les défenses de cette place.* On dit dans le même sens, *Raser une place.*

Raser un vaisseau, Ôter à un vaisseau la partie supérieure de ses œuvres mortes. *On a rasé ce bâtiment pour en faire un ponton.*

Raser, signifie au figuré, Passer tout auprès avec rapidité. *Un boulet de canon lui rasa l'épaule. Une balle lui rasa le visage*, et familièrement, *lui rasa la moustache. Les hirondelles rasent quelquefois la terre, la surface de l'eau. Ce cocher a rasé la borne. La balle du joueur a rasé la corde.*

Il signifie quelquefois simplement, Effleurer, passer tout auprès. *Le bâtiment rasa un écueil, et pensa périr. Nous rasâmes le rocher de près, de bien près.*

Raser la côte, Naviguer le long de la côte. *La flotte rase la côte.*

En termes de Manège, *Ce cheval rase le tapis*, Ses épaules ont peu de mouvement, et il ne relève point assez en marchant; les pieds sont trop près de terre, il va butter.

Ce cheval rase, commence à raser, Il ne marque presque plus; la cavité des dents incisives ne paraît plus, ou presque plus. Dans ce sens, *Raser* est neutre.

En termes de Chasse, *Se raser, être rasé*, se dit D'une perdrix ou d'un lièvre qui se tapit le plus qu'il peut contre terre pour se cacher. *Les perdrix se rasent quand elles aperçoivent l'oiseau. Ce lièvre était rasé dans son gîte.*

Rasé, ée. part. passé. *Une tête rasée. Il est frais rasé, tout frais rasé. Un vaisseau rasé.*

RASIBUS. préposition. (On fait sentir l'S finale.) Terme populaire et bas, qui veut dire, Tout contre, tout près. *Le coup lui passa rasibus du nez.*

RASOIR. s. m. Instrument d'acier qui a le tranchant très fin, et dont on se sert pour raser la barbe. *Le manche, la lame d'un rasoir. Bon rasoir. Affiler un rasoir. Aiguiser un rasoir. Passer, repasser un rasoir. Ce rasoir est bien doux, est bien rude. Faire tomber le morfil d'un rasoir.*

Fam., *Couper comme un rasoir*, se dit De tout ce qui coupe fort bien.

Pierre à rasoir, Espèce de pierre sur laquelle on passe les rasoirs pour les rendre plus coupants, et, *Cuir à rasoir*, Cuir préparé pour le même usage.

RASSADE. s. f. Il se dit de Petits grains de verre ou d'émail de diverses couleurs, qu'on porte aux nègres d'Afrique, et dont ils se parent. *Un collier, des bracelets de rassade. Grains de rassade.*

RASSASIANT, ANTE. adj. Qui rassasie. *Un mets rassasiant. Des viandes rassasiantes.*

RASSASIEMENT. s. m. État d'une personne rassasiée, pour avoir beaucoup mangé. *Le rassasiement de certains mets est dangereux. C'est le rassasiement qui lui cause ce dégoût.*

Fig., *Le rassasiement des plaisirs*, L'état de satiété, de dégoût, que produit l'usage trop fréquent des plaisirs.

RASSASIER. v. a. Donner suffisamment à manger, pour apaiser la faim, ou pour satisfaire l'appétit. *Il est de si grand appétit, qu'on ne peut le rassasier. Il y a des mets qui rassasient d'abord.*

Il se dit, figurément, en parlant Des désirs, des passions que l'on apaise en les satisfaisant. *Il a des désirs qu'on ne peut rassasier. Il n'est jamais rassasié d'argent. Après les grandes choses qu'il a faites, il devrait être rassasié de gloire. Je ne pouvais rassasier mes yeux d'un si beau spectacle. Il n'a pu encore rassasier sa curiosité.*

Il signifie souvent, au sens physique et au sens moral, Satisfaire jusqu'à la satiété, jusqu'au dégoût. *On les rassasia de bonne chère. On le rassasia de fêtes, de musique. Ils sont rassasiés l'un de l'autre. Le public est rassasié de vers.*

Rassasier quelqu'un de dégoûts, d'injures, d'opprobres, L'en accabler, lui en faire éprouver autant qu'il est possible.

Rassasier, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il a trouvé ce mets à son goût, et il s'en est rassasié. Ce mets lui semble si bon, qu'il ne peut s'en rassasier. Il faut craindre de se rassasier de plaisirs.*

Rassasié, ée. part. passé.

RASSEMBLEMENT. s. m. Action de rassembler ce qui est épars, séparé. *Le rassemblement des pièces nécessaires dans cette affaire, sera une opération fort longue.* On le dit plus ordinairement en parlant Des troupes. *Se rendre au lieu du rassemblement. Point de rassemblement. Le rassemblement des compagnies de ce régiment dans un même canton est très avantageux. Le rassemblement des quartiers ne put se faire à temps, et l'armée fut surprise.*

Il se dit aussi d'Un concours, d'un attroupement de personnes. *Cela causa un rassemblement. Il se fit un rassemblement. On a défendu tout rassemblement au-dessus de tant de personnes. Disperser les rassemblements.*

RASSEMBLER. v. a. Assembler de nouveau des personnes ou des choses qui étaient dispersées. *Rassembler les débris d'une armée. L'été avait dispersé les personnes de notre société, l'hiver les rassemble. Nous avons été longtemps séparés, le sort nous rassemble. Rassemblez vos livres, vos hardes qui sont en désordre, qui sont çà et là. Rassembler ses idées. Rassembler ses forces.*

Il signifie aussi, Mettre ensemble, unir, assembler ce qui était divisé, épars. *Il rassemble chez lui une foule de gens qui ne se connaissent pas. C'est un homme qui a rassemblé quantité de curiosités, quantité de ta-*

bleaux. Rassembler des faits, les rassembler en un corps, pour composer une histoire. Rassembler des preuves contre un accusé, ou pour prouver ce que l'on avance. Le cœur humain rassemble les passions, les sentiments les plus contraires.

Rassembler des troupes, Les mettre en corps d'armée. *Sur cette nouvelle, on rassembla toutes les troupes, et on marcha aux ennemis. Ce général a rassemblé ses quartiers.*

RASSEMBLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Tous les soldats dispersés se rassemblèrent autour du drapeau. Les tribunaux ne se rassemblent qu'après la Toussaint. C'est chez lui que nous nous rassemblons.*

RASSEMBLER, se dit aussi en parlant Des pièces de menuiserie ou de charpente qui ont été désassemblées, et qu'on remet dans l'état où elles étaient. *On a démonté cette charpente, il faut la rassembler.*

En termes de Manège, *Rassembler un cheval*, Le mettre ensemble; agir simultanément des mains et des jambes, de manière que le cheval, s'asseyant sur les hanches, ait le devant plus libre pour l'exécution des mouvements. *Rassemblez votre cheval.*

RASSEMBLÉ, ÉE. part. passé.

RASSEOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Asseoir.*) Asseoir de nouveau, replacer. *Il faut rasseoir ce malade, cet enfant. Rasseoir une statue sur sa base. Rasseoir une pierre. Rasseoir un fer au pied d'un cheval.*

Il s'emploie le plus souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se remettre sur son siége. *Rasseyez-vous. Il s'est rassis.* Avec ellipse du pronom, *Je m'étais levé pour sortir, mais il me fit rasseoir.*

RASSEOIR, s'emploie figurément, et signifie, Reposer, calmer, remettre dans une situation tranquille. *Donnez-lui le temps de rasseoir ses esprits, de rasseoir son esprit. Voilà de quoi rasseoir son esprit agité.*

Il s'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Après cette violente secousse, mes esprits eurent quelque peine à se rasseoir.* Avec ellipse du pronom : *Il est trop ému, trop agité, laissez rasseoir son esprit. Sa bile est émue, est échauffée, il faut la laisser rasseoir.*

Il se dit également Des liqueurs qui s'épurent en se reposant. *Ce vin a besoin de se rasseoir.* Avec ellipse du pronom : *Il faut laisser rasseoir ce vin. Il faut faire rasseoir ces liqueurs.*

RASSIS, ISE. part. passé.

Il est adjectif dans cette locution, *Pain rassis*, Pain qui n'est plus tendre.

Fig., *De sens rassis*, Sans être ému, sans être troublé. *Il a fait cela de sens rassis. Parlez-vous de sens rassis? Cet homme est toujours en colère, il n'est jamais de sens rassis.*

Fig., *Esprit rassis*, Esprit calme, mûri par la réflexion. *Ce jeune homme n'a pas encore l'esprit rassis.* On dit dans le même sens, *Un homme rassis.*

RASSIS, est encore substantif masculin, et signifie, Un fer de cheval qu'on remet, qu'on rattache, qu'on rassied avec des clous neufs, lorsqu'il est encore bon. *Deux rassis valent un fer.*

RASSÉRÉNER. v. a. Rendre serein. *Le soleil parut et rasséréna le temps.*

Il se dit aussi figurément. *Il paraissait chagrin, cette nouvelle lui a rasséréné le visage.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Devenir serein. *Le temps s'est rasséréné. En apprenant cette nouvelle, son front, son visage s'est rasséréné*

RASSÉRÉNÉ, ÉE. part. passé. *Je l'ai trouvé tout rasséréné.*

RASSORTIMENT. s. m. Action de rassortir, de se rassortir. *Ce marchand est allé dans les maisons de gros faire son rassortiment. Le rassortiment de ce tapis ne sera pas facile.*

RASSORTIR. v. a. Assortir de nouveau. *Il faut rassortir ce magasin. Il manque un mètre à ma robe; il faut que je trouve à la rassortir.*

RASSORTI, IE. part. passé.

RASSOTER. v. a. Faire devenir sot, infatuer, entêter. *On l'a rassoté de cette fille, il veut l'épouser. Allez-vous vous rassoter de quelque nouvel amour?* Il est familier et vieux.

RASSOTÉ, ÉE. part. passé. *Il est rassoté de sa nouvelle maison. Voilà une mère rassotée de son fils.*

RASSURANT, ANTE. adj. Qui est propre à rassurer, à rendre la confiance, la sécurité. *Nouvelle rassurante. Avis rassurant. Cela est rassurant, n'est pas rassurant, n'est guère rassurant.*

RASSURER. v. a. Affermir, rendre stable. *Il faut rassurer cette muraille, elle menace ruine. Les arches de ce pont-là ont besoin d'être rassurées. Rassurer une terrasse avec des arcs-boutants.*

Il s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Rassurer un homme dans la foi. Rassurer la foi chancelante d'un nouveau converti. Le gain de cette bataille a rassuré son pouvoir, son autorité.*

Il signifie ordinairement, Redonner l'assurance, rendre la confiance, la tranquillité. *Quelques soldats commençaient à s'ébranler, quand l'exemple de leur capitaine les rassura. Son crédit me fait peur, mais l'intégrité des juges me rassure. Vous me rassurez par vos raisons.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Je me rassure d'après ce que vous me dites. Rassurez-vous, il n'y a pas tant à craindre que vous pensez.*

Il faut attendre que le temps se rassure, Il faut attendre que le temps se remette entièrement au beau.

RASSURÉ, ÉE. part. passé.

RAT

RAT. s. m. Petit quadrupède de l'ordre des Rongeurs, auquel les chats donnent la chasse, et qui ronge et mange les grains, la paille, les meubles, etc. : il a les pattes courtes, le museau pointu, la queue longue et couverte de petites écailles. *Gros rat. Petit rat. Les rats courent toute la nuit dans le grenier. Il s'est pris un rat dans cette ratière.*

Fam., *Mort aux rats*, Certaine composition où il entre de l'arsenic, et dont on se sert pour détruire les rats. *Acheter, vendre de la mort aux rats.*

Prov., *Il est gueux comme un rat d'église*, et absolument, *gueux comme un rat*, se dit D'un homme qui est très pauvre.

Fam., *Il pue comme un rat mort*, se dit D'un homme qui sent fort mauvais.

Prov. et fig., *À bon chat, bon rat*, Bien attaqué, bien défendu.

Fig. et fam., *Un nid à rats*, Un logement étroit, obscur et sale. *Les chambres de cette maison ne sont que des nids à rats.*

Prov., *Être dans un endroit comme rat en paille*, Y être à son aise, y trouver tout abondamment, sans qu'il en coûte rien. *Notre ami est dans ce château comme un rat en paille. Ils sont là comme rats en paille.*

Queue-de-rat. Voyez QUEUE.

Fig. et fam., *Avoir des rats dans la tête, avoir des rats*, Avoir des caprices, des bizarreries, des fantaisies. *C'est un homme qui a des rats. C'est une femme qui a des rats dans la tête.* On dit de même : *Il lui passe tous les jours des rats dans la tête. Il lui a pris depuis peu un nouveau rat.*

Ce cheval a une queue de rat, Il a la queue petite et dégarnie de crins.

Pop., *Donner des rats*, Marquer les habits des passants avec de la craie ou de la farine dont on a frotté un petit morceau d'étoffe coupé ordinairement en forme de rat. *Pendant les jours gras, quelques enfants s'amusent à donner des rats aux passants.*

Fig., *Prendre un rat*, se dit D'une arme à feu, quand le coup ne part pas. *Votre pistolet, votre fusil a pris un rat.* Il signifie aussi, dans une acception familière et plus figurée, Manquer son dessein, manquer son coup. Voyez RATER.

Fig., pop. et par injure, *Rats de cave*, Certains commis des contributions indirectes, qui visitent les boissons dans les caves.

Fig. et fam., *Rat de cave*, Espèce de bougie mince et longue, qui est roulée sur elle-même, et dont on se sert pour descendre à la cave.

Rat d'eau, Sorte de rat amphibie, qui se retire dans des trous au bord des rivières, et qui a des pattes palmées.

Rat de Pharaon. Voyez ICHNEUMON.

Rat musqué, Rat de l'Amérique septentrionale dont la peau exhale l'odeur du musc.

RATAFIA. s. m. Liqueur spiritueuse qui est composée avec de l'eau-de-vie, et le suc de certains fruits ou l'arome de quelque fleur. *Ratafia de cerises. Ratafia de fleurs d'oranger.*

RATANHIA. s. m. T. de Botan. Arbrisseau du Pérou dont on emploie l'écorce en Médecine comme astringent.

RATATINER (SE). v. pron. Se raccourcir, se resserrer. *Le parchemin se ratatine au feu.*

RATATINÉ, ÉE. part. passé.

Une pomme ratatinée, Une pomme ridée, flétrie.

Il se dit, familièrement, Des personnes, et signifie, Raccourci, rapetissé par l'âge ou par quelque maladie. *Un petit vieillard ratatiné. Une vieille ratatinée. Avoir le visage ratatiné, une mine ratatinée.*

RATE. s. f. T. d'Anat. Viscère mou, situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes. *Avoir la rate gonflée, opilée, obstruée. Désopiler la rate. Avoir mal à la rate. Avoir des vapeurs de rate. Un mal de rate. Désopilation de rate. Obstruction de rate, à la rate. On a fait l'épreuve d'ôter la rate à des chiens.*

Fig. et fam., *Désopiler, épanouir la rate*, Divertir, réjouir, faire rire. *Voilà une histoire, un conte qui est propre à désopiler la rate. Il nous a fait un conte qui nous a bien épanoui la rate.* On dit aussi, avec le pronom personnel régime indirect, *Il aime à rire et à s'épanouir la rate.*

RÂTEAU. s. m. Instrument d'agriculture et de jardinage, qui a des dents de fer ou de bois, et qui est ajusté au bout d'un long manche : il sert à ramasser du foin dans les prés, de l'orge, de l'avoine dans les champs, à briser les mottes sur des terres labourées, à nettoyer des allées dans les jardins, etc. *Un râteau à dents de fer. Un râ-*

teau à dents de bois. Amasser avec un râteau. Tout ce qui se trouve sous le râteau. Passer des allées au râteau. Il faut passer le râteau sur cette allée.

Il se dit aussi d'Un instrument en forme de râteau sans dents, avec lequel on ramasse l'argent sur les tables de jeu.

RÂTELÉE. s. f. Ce que l'on peut ramasser en un seul coup de râteau. *Une râtelée de foin. Une râtelée d'avoine.*

Prov. et fig., *Dire sa râtelée*, Dire librement tout ce qu'on sait ou tout ce qu'on pense de quelque chose. *J'en dirai ma râtelée. Chacun en dit sa râtelée. Il lui a dit une râtelée d'injures.*

RÂTELER. v. a. Amasser avec le râteau. *Râteler des foins, des avoines.*

Il signifie aussi, Passer le râteau dans des allées, pour en ôter les cailloux, les feuilles, les herbes, etc., et pour les rendre plus unies. *Râteler des allées.*

RÂTELÉ, ÉE. part. passé.

RÂTELEUR. s. m. Homme de journée qu'on paye pour râteler des foins, des orges, des avoines, etc. *Il faut tant de râteleurs pour un botteleur, pour un lieur.*

RÂTELIER. s. m. Espèce de balustrade qui ressemble à une échelle posée horizontalement, et qu'on attache au-dessus de la mangeoire, dans les écuries, dans les étables, pour contenir le foin ou la paille que mangent les chevaux, les bœufs, etc. *Mettre du foin au râtelier. Il n'y a rien dans ce râtelier. Le râtelier est tout plein. Attacher des chevaux au râtelier, pour empêcher qu'ils ne se couchent.*

Prov. et fig., *Manger à plus d'un râtelier*, Tirer du profit de plusieurs emplois différents. On dit de même, *Manger à deux râteliers, à plusieurs râteliers.*

Prov. et fig., *Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un*, Lui rendre une chose si difficile, qu'il ne puisse y réussir qu'avec beaucoup de peine.

RÂTELIER, se dit aussi, dans les corps de garde, dans les casernes, de Deux montants garnis de chevilles ou de crochets sur lesquels on pose des fusils, des carabines, etc.; ou bien de Deux pièces de bois horizontales établies à trois ou quatre pieds l'une au-dessus de l'autre, et qui servent à placer les fusils verticalement, dans un certain ordre. *Un râtelier fixé à la muraille. Un râtelier mobile. Mettre son fusil au râtelier.*

Prov. et fig., *Remettre les armes au râtelier*, Quitter les armes, ne plus faire la guerre.

RÂTELIER, se dit figurément Des deux rangées de dents. *Un beau râtelier. Un grand râtelier. Un vilain râtelier. Un râtelier de fausses dents. Un faux râtelier. Se faire mettre un râtelier.*

RATER. v. n. Il se dit D'une arme à feu qui manque à tirer, soit que l'amorce ne prenne point, soit que le coup ne parte pas. *La compagnie de perdrix partit à la portée de son fusil, mais son fusil rata. Son pistolet a raté deux fois.*

Il s'emploie aussi activement, et se dit De celui dont l'arme rate au moment où il veut tirer. *Rater une pièce de gibier. Il a raté deux fois ce lièvre.*

Il se dit quelquefois familièrement, au figuré, D'un homme qui n'a pas réussi à quelque chose qu'il avait entrepris. *Il a raté cette place.*

RATÉ, ÉE. part. passé.

RATIÈRE. s. f. Petite machine à prendre les rats. *Tendre une ratière. Il s'est pris un rat dans la ratière.* Prov., *Il a été pris comme dans une ratière.*

RATIFICATION. s. f. Approbation, confirmation, dans la forme requise, de ce qui a été fait ou promis. *Ratification sous seing privé. Ratification par acte public. Ratification par écrit. Ratification verbale. Le mineur signa au contrat, et promit de donner sa ratification quand il serait majeur. Signer la ratification d'un contrat. Signer la ratification d'un traité.*

Il se dit aussi de L'acte, de l'écrit dans lequel la ratification est contenue. *Le traité a été fait tel jour, mais on attend la ratification de la Russie, de l'Autriche, etc. Échanger les ratifications. L'échange des ratifications a eu lieu.*

RATIFIER. v. a. Approuver, confirmer ce qui a été fait ou promis. *Ratifier par écrit. Ratifier verbalement. Ratifier un contrat, un acte, un traité. Le traité est signé par les plénipotentiaires, mais les princes ne l'ont pas encore ratifié. Il a promis de faire ratifier à ou par sa femme, son fils, ses associés, etc. Les obligations faites par un mineur demeurent nulles, s'il ne les ratifie à sa majorité. Il était en prison quand il passa ce contrat, mais il l'a ratifié depuis. Je ratifie tout ce qu'on vous a dit, tout ce qu'on vous a promis de ma part.*

RATIFIÉ, ÉE. part. passé.

RATINE. s. f. Étoffe de laine ou drap croisé dont le poil est tiré en dehors, et frisé de manière à former comme de petits grains. *Ratine de Florence, d'Espagne, de Hollande. Ratine noire, blanche, etc. Habit de ratine, doublé de ratine.*

RATINER. v. a. T. de Manufact. Passer une étoffe, un drap à la machine à friser, pour en faire de la ratine. *Ratiner du drap.*

RATINÉ, ÉE. part. passé.

RATION. s. f. La portion journalière soit de pain, soit d'autres vivres, soit de fourrage, qui se distribue aux troupes. *Ration de pain, de viande, de légumes. Distribuer les rations aux soldats, les rations de foin et d'avoine aux cavaliers. Donner à un soldat sa ration; lui donner double ration, demi-ration.* On dit de même, *La ration d'un cheval.*

Il se dit pareillement, sur mer, de La quantité de pain ou de biscuit, de viande, de boisson, etc., qui se distribue chaque jour à chaque homme de l'équipage. *Ration de biscuit, d'eau-de-vie, de bœuf salé, de morue, etc.*

RATIONAL. s. m. Morceau d'étoffe carré, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine, et qui était orné de douze pierres précieuses sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des douze tribus d'Israël : on l'appelait Le rational du jugement.

RATIONALISME. s. m. T. de Philosophie. Il se dit de Toute doctrine qui considère les choses uniquement d'après les données de la raison. *L'abus du rationalisme tend à détruire les croyances religieuses.*

RATIONALISTE. adj. des deux genres. T. de Philosophie. Qui appartient au rationalisme. *L'école rationaliste.*

Il se dit aussi De celui qui professe le rationalisme. *Un philosophe rationaliste.* Substantiv., *Un rationaliste.*

RATIONNEL, ELLE. adj. T. didactique. Il se dit De ce que l'on ne conçoit que par l'entendement. *Les abstractions ont, dans notre esprit, une sorte d'existence rationnelle.*

En Géogr. astronomique, *Horizon rationnel*, Celui qui coupe le ciel et la terre en deux hémisphères, par opposition à *Horizon sensible* ou *apparent*, Celui qui est sensible à la vue.

En Géométrie, *Quantités rationnelles*, Quantités dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par des nombres, soit entiers, soit fractionnaires.

RATIONNEL, signifie aussi, Qui est raisonné, qui est fondé sur le raisonnement. *Méthode rationnelle. Procédé rationnel.* En Médecine, *Traitement rationnel.*

RATIONNEMENT. s. m. Action de rationner. *Le rationnement forcé des habitants pendant un siége.*

RATIONNER. v. a. Faire une répartition de vivres, de combustible, à bord d'un navire, dans une place assiégée, etc., afin d'en régler l'usage et de les faire durer plus longtemps. *Dès le début du siége on prit la précaution de rationner les habitants. Rationner le pain.*

RATIONNÉ, ÉE. part. passé.

RATISSAGE. s. m. Action de ratisser. *Le ratissage d'une allée.*

RATISSER. v. a. Ôter, emporter, en raclant, la superficie de quelque chose, ou l'ordure qui s'est attachée dessus. *Ratisser un cuir. Ratisser des peaux de parchemin. Ratisser des navets, des carottes, des salsifis. Ratisser les allées d'un jardin. Ratisser un degré, une cour. Ratisser un baquet, un tonneau.*

RATISSÉ, ÉE. part. passé.

RATISSOIRE. s. f. Instrument de fer avec lequel on ratisse des allées, des degrés, une cour, etc.

RATISSURE. s. f. Ce qu'on ôte en ratissant. *Ratissure de navets. Jeter les ratissures.*

RATON. s. m. Petit rat. Il ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le langage familier des bonnes avec les enfants. *Venez, mon petit raton, petit raton.*

Il se dit aussi d'Un quadrupède carnassier, du nouveau continent, qui est à peu près de la taille d'un blaireau, et qui vit à la manière des ours.

RATTACHER. v. a. Attacher de nouveau. *Rattachez ce chien, ce cheval. Rattachez les bas de cet enfant, qui sont tombés sur ses talons.*

Il s'emploie figurément, avec le pronom personnel, dans le même sens. *Il y a des gens qui en amitié se détachent et se rattachent avec une grande facilité. Il s'est rattaché à cette femme, qu'il avait quittée, et il l'aime plus qu'auparavant.*

RATTACHER, signifie quelquefois, Attacher. *Le manteau royal était rattaché d'une agrafe de diamants.*

Il s'emploie aussi figurément, dans le même sens. *Rattacher une question à une autre.*

Il s'emploie avec le pronom personnel dans l'une et l'autre acception. *Un vêtement qui vient se rattacher sur l'épaule. Cette question se rattache à de grands intérêts.*

RATTACHÉ, ÉE. part. passé.

RATTEINDRE. v. a. Rattraper. *Le prisonnier s'était échappé, on est parvenu à le ratteindre.*

Il signifie aussi, Rejoindre une personne qu'on vient de quitter, et qui a pris les devants. *Il vient de partir, mais j'espère le ratteindre bientôt.*

RATTEINT, EINTE. part. passé.

RATTRAPER. v. a. Reprendre, ressaisir. *On a rattrapé ce prisonnier.*

Il signifie aussi, Rejoindre quelqu'un à qui on a laissé prendre les devants. *Allez toujours devant, je vous aurai bientôt rattrapé.* Dans cette acception et dans la suivante, il est familier.

Il signifie encore, Regagner, recouvrer par ses soins ce qu'on avait perdu. *Il avait perdu d'abord cinq cents francs, mais il les a rattrapés. Il a si bien fait, qu'il a rattrapé la montre qu'on lui avait volée. Il a de la peine à rattraper la santé.*

RATTRAPER, signifie quelquefois, tant au propre qu'au figuré, Attraper de nouveau, attraper une seconde fois. *Quand un renard s'est échappé d'un piège, il est bien rare de l'y rattraper. Il avait déjà perdu beaucoup d'argent dans cette maison de jeu; comment s'y est-il laissé rattraper?* Au figuré, il est familier.

Fam., *On ne m'y rattrapera plus; bien fin qui m'y rattrapera,* Je serai tellement sur mes gardes, qu'on ne me trompera plus en pareil cas. Il signifie aussi, Je ne risquerai plus pareille chose, je ne m'exposerai plus à semblable aventure.

RATTRAPÉ, ÉE. part. passé.

RATURE. s. f. Effaçure faite par quelques traits de plume qu'on passe sur ce qu'on a écrit. *Faire des ratures. Un écrit tout plein de ratures, chargé de ratures. Un acte plein de ratures. Le notaire et les parties ont approuvé les ratures de l'acte. Dans les manuscrits de cet auteur on trouve à peine quelques ratures.*

RATURER. v. a. Effacer ce qui est écrit, en passant quelques traits de plume pardessus. *Il est difficile d'avoir un style pur, sans raturer beaucoup.*

RATURÉ, ÉE. part. passé. *Un manuscrit très raturé,* Où il y a beaucoup de ratures.

RAU

RAUCITÉ. s. f. Rudesse, âpreté de voix. *La raucité de la voix est désagréable et blesse l'oreille.* Il est peu usité.

RAUQUE. adj. des deux genres. Il ne se dit guère que Du son de la voix, et signifie, Rude, âpre, et comme enroué. *Une voix rauque. Cet homme a une voix forte, mais le son en est rauque. Il a quelque chose de rauque dans la voix.*

RAV

RAVAGE. s. m. Dommage, dégât fait avec violence et rapidité. *Les ennemis font de grands ravages dans la campagne. Les sangliers, les bêtes ont fait de grands ravages, beaucoup de ravage dans ce pays*

Il se dit également Des dommages que causent les tempêtes, les orages, les pluies, les vents, etc. *Les pluies ont fait de grands ravages. Le débordement de la rivière a fait beaucoup de ravages. La tempête a fait d'affreux ravages dans la campagne. La gelée, la grêle a fait bien du ravage dans les vignes. Rien n'est à l'abri des ravages du temps.*

Il se dit de même en parlant Des maladies. *Cette épidémie a fait de grands ravages dans le canton. La petite vérole a fait un grand ravage sur sa figure.*

Il se dit, figurément, Du désordre que les passions causent. *Les passions font de grands ravages dans le cœur des hommes. La soif du pouvoir et des richesses fait de grands ravages dans les États.*

RAVAGER. v. a. Faire du ravage. *Les ennemis ont ravagé toute la province. Ces enfants ont ravagé mon verger. Les sangliers ont ravagé cette pièce de blé. Les pluies, les orages ont ravagé ces contrées. Le débordement des eaux a ravagé la campagne. La grêle a ravagé ses vignes. La petite vérole a cruellement ravagé son visage.*

RAVAGÉ, ÉE. part. passé.

RAVAGEUR. s. m. Celui qui ravage. *Ces ravageurs de provinces que l'on nomme conquérants.* Il n'est usité que dans le style soutenu.

RAVALEMENT. s. m. T. d'Archit. Le travail qu'on fait à un mur, à une façade, etc., lorsque, après les avoir élevés, on les crépit de haut en bas; ou L'ouvrage qui résulte de ce travail. *Faire le ravalement d'un mur. Le ravalement de cette maison est de plâtre.*

Il se dit aussi Du ragrément d'une construction de pierre. *On vient de terminer le ravalement de cet édifice.*

RAVALEMENT, signifie au figuré, L'action de ravaler, de déprimer quelqu'un, ou L'abaissement, l'avilissement dans lequel une personne tombe. *Beaucoup de gens croient établir leur réputation par le ravalement et le mépris de leurs rivaux. Il a été quelque temps fort considéré, puis il est tombé dans un grand ravalement.* Il est peu usité, surtout dans la seconde de ces deux acceptions.

Clavecin, forte-piano à ravalement, Clavecin, forte-piano qui a plus de touches que les clavecins ou pianos ordinaires.

RAVALER. v. a. Avaler de nouveau. *Les chiens ravalent souvent ce qu'ils ont vomi.*

Ravaler sa salive, La retirer en dedans de sa gorge, en dedans de son gosier.

RAVALER, se dit, figurément et familièrement, en parlant De la contrainte qu'on se fait, lorsque, étant sur le point de dire quelque chose, on se retient par quelque considération. *Il a bien fait de ravaler ce qu'il voulait dire.*

Fig. et fam., *Je lui ferai bien ravaler ses paroles,* se dit Pour exprimer qu'on empêchera quelqu'un de se servir de paroles offensantes, ou qu'on le fera repentir de s'en être servi.

RAVALER, signifie aussi, Rabattre, rabaisser, remettre plus bas. *Ravaler un capuchon sur les épaules.* Il est peu usité en ce sens.

Il signifie au figuré, Déprimer, rabaisser. *On parlait de lui trop avantageusement, mais vous l'avez trop ravalé, vous l'avez ravalé comme le dernier des hommes. Il veut ravaler le mérite de tout le monde. Ravaler la gloire d'une belle action. Ce philosophe voudrait ravaler l'homme jusqu'à la condition des brutes, à l'état des brutes.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il s'est beaucoup ravalé par cet acte de lâcheté. C'est bien se ravaler. C'est trop se ravaler.*

RAVALER, en termes de Maçonnerie et d'Architecture, Faire le ravalement d'un mur, d'une construction. *Ravaler un mur, une façade. Ravaler en plâtre, en mortier. Ravaler les colonnes d'un monument.*

RAVALÉ, ÉE. part. passé. *Des bas ravalés,* Tombant sur les pieds.

RAVAUDAGE. s. m. Raccommodage de méchantes hardes qui se fait à l'aiguille. *Il faut tant pour le ravaudage de ces bas.*

Il se dit figurément et familièrement d'Une besogne mal faite, faite grossièrement. *Vous n'avez fait là que du ravaudage.* Il se dit même Des ouvrages d'esprit qu'on trouve mauvais.

RAVAUDER. v. a. Raccommoder de méchantes hardes à l'aiguille. *Ravauder des bas, une veste, un caleçon, etc.*

Il s'emploie souvent absolument. *Elle s'occupe à ravauder tout le long du jour. Elle gagne sa vie à ravauder.*

Il signifie au figuré, Tracasser dans une maison, s'occuper à ranger des hardes, des meubles, etc. *Il n'a fait que ravauder pendant toute la journée.*

Il signifie aussi, Maltraiter de paroles. *Je le ravauderai bien. On l'a bien ravaudé.*

Il signifie encore, Importuner, incommoder par des discours impertinents et hors de propos. *Qu'est-ce que vous me venez ravauder? Il m'a ravaudé mille impertinences. Qu'est-ce qu'il lui est allé ravauder?* Au figuré, ce mot est familier et peu usité.

RAVAUDÉ, ÉE. part. passé.

RAVAUDERIE. s. f. Discours plein de niaiseries, de bagatelles. *Il ne dit que des ravauderies. Quelles ravauderies nous venez-vous conter?* Il est familier.

RAVAUDEUR, EUSE. s. Celui, celle dont le métier est de raccommoder des bas, de vieux habits, etc. En ce sens, il est principalement d'usage au féminin. *Envoyer chez la ravaudeuse.*

Il se dit figurément d'Un homme importun, qui ne dit que des balivernes. *Ne prenez pas garde à ce qu'il vous dit, c'est un ravaudeur.* En ce sens, il est familier et peu usité.

RAVE. s. f. Plante crucifère dont la racine est une sorte de gros navet rond, large et aplati, et qu'on appelle en quelques endroits *Rabiole.*

Il se dit aussi d'Une plante potagère dont la racine, qui porte le même nom, est longue, d'un rouge foncé, tendre, succulente et cassante. *Manger des raves à son déjeuner.* On dit plus communément, *Petite rave.*

RAVELIN. s. m. Ouvrage de fortification extérieure, composé de deux faces qui font un angle saillant, et qui sert ordinairement à couvrir une courtine, un pont, etc. C'est la même chose qu'une *Demi-lune.*

RAVIGOTE. s. f. T. de Cuisine. Sauce verte, piquante, composée principalement de civette, d'estragon, de pimprenelle, de cerfeuil, etc.

RAVIGOTER. v. a. Remettre en force, en vigueur une personne, un animal qui semblait faible et atténué. *Il se sentait faible, on lui a fait prendre un doigt de vin, qui l'a un peu ravigoté.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se ravigoter en buvant un petit verre de liqueur.* Il est familier.

RAVIGOTÉ, ÉE. part. passé.

RAVILIR. v. a. Rabaisser, rendre vil et méprisable. *Il ne faut pas ravilir sa dignité.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *En faisant des actions d'humilité, un chrétien ne se ravilit pas.*

RAVILI, IE. part. passé.

RAVIN. s. m. Lieu que la ravine a creusé. *Il y a beaucoup de ravins dans ces montagnes. Le bord d'un ravin. Passer un ravin profond. La cavalerie se trouva arrêtée par un ravin impraticable.*

Il se dit quelquefois d'Un chemin creux, quoique ce ne soient pas les ravines qui l'aient creusé. *Ils se cachèrent dans un ravin.*

RAVINE. s. f. Espèce de torrent formé d'eaux qui tombent subitement et impé-

tueusement des montagnes ou d'autres lieux élevés, après quelque grande pluie. *Les ravines ont gâté, ont creusé toutes ces vallées. La ravine était si furieuse, qu'elle entraînait des arbres, des rochers.*

Il se dit aussi Du lieu que la ravine a cavé. *Avant d'arriver à ce village, il faut passer une ravine profonde.*

RAVINEMENT. s. m. Action de raviner ou Le résultat de cette action. *Le ravinement d'un terrain.*

RAVINER. v. a. Creuser des ravins, ravager par une ravine. *Les pluies d'orage ont raviné les campagnes.*

RAVINÉ, ÉE. part. passé. *Des champs ravinés par l'orage.*

RAVIR. v. a. Enlever de force, emporter avec violence. *Ravir une femme. Ravir une fille de la maison de son père. Ravir des enfants d'entre les bras de leur mère. Un animal carnassier ravit sa proie. Ravir le bien d'autrui.*

Il s'emploie aussi figurément, et signifie, Enlever, ôter, priver. *Ravir l'honneur à une fille. Ravir à un général la gloire d'une action. César ravit la liberté aux Romains. La mort lui a ravi ce qu'il avait de plus cher. On lui a ravi son plus doux espoir. La gloire acquise par de grandes actions est un bien que la mort ne peut nous ravir.*

Il signifie encore, figurément, Charmer l'esprit ou le cœur de quelqu'un, faire éprouver un transport d'admiration, de plaisir, etc. *Les merveilles que vous me racontez me ravissent. C'est une beauté qui ravit tous ceux qui la voient, qui ravit tous les cœurs. Cette musique a ravi tous ceux qui l'ont entendue. Ce prédicateur, cet avocat a ravi tout son auditoire.*

À RAVIR. loc. adv. et fam. Admirablement bien. *Elle chante à ravir. Il danse à ravir. Jouer de la harpe à ravir. Peindre à ravir. Un orateur qui parle à ravir. Cette femme est belle à ravir. Elle est mise à ravir, coiffée à ravir.*

RAVI, IE. part. passé. *Saint Paul fut ravi jusqu'au troisième ciel*, Il fut enlevé jusqu'au troisième ciel. *Un homme ravi de joie, ravi d'étonnement, ravi d'admiration*, Transporté de joie, d'étonnement, d'admiration.

Être ravi en extase, Être transporté hors de soi par un sentiment très vif d'admiration. *À la vue de ce grand monument, il fut ravi en extase.*

Dans le langage mystique, *Être ravi en extase*, Être transporté hors de soi par une forte contemplation, et par l'effet d'une grâce particulière. *Ce saint a été plusieurs fois ravi en extase.*

Par exagérat. et fam., *Être ravi de quelque chose*, En éprouver un vif plaisir, en être bien aise. *Je suis ravi qu'il ait gagné son procès. Je suis ravi que cela soit arrivé. J'apprends que vous avez fait un bon mariage, j'en suis ravi. Je suis ravi de vous voir. Je suis ravi de vos succès.*

RAVISEMENT. s. m. Action de se raviser. *Par un ravisement soudain il accorda ce qu'il avait d'abord refusé.*

RAVISER (SE). v. pron. Changer d'avis. *Il voulait faire telle acquisition, mais il s'est ravisé. Elle s'est ravisée. Vous vous raviserez.*

RAVISÉ, ÉE. part. passé.

RAVISSANT, ANTE. adj. Qui enlève par force. *Un loup ravissant. Les mains ravissantes des exacteurs. Animaux ravissants.*

Il signifie aussi, Merveilleux, qui charme l'esprit ou les sens. *Un discours ravissant. Une beauté ravissante. Un concert ravissant. Cela est d'un goût ravissant, d'une odeur ravissante.*

Fam., *C'est un homme ravissant, d'une humeur ravissante*, se dit D'un homme qui se rend très agréable dans la société. *Cette femme est ravissante*, Elle est pleine d'agréments et très aimable.

RAVISSEMENT. s. m. Enlèvement qu'on fait avec violence. Il n'est guère en usage que dans ces locutions, *Le ravissement d'Hélène, le ravissement de Proserpine, le ravissement d'Europe.*

Il signifie aussi, L'état, le mouvement de l'esprit, lorsqu'il est transporté de joie, d'admiration, etc. *Ravissement de joie, d'admiration. Il était dans le ravissement, dans des ravissements incroyables. L'extase est un ravissement d'esprit. Les ravissements, les transports, les extases d'une âme mystique.*

Le ravissement de saint Paul, L'état de saint Paul enlevé au troisième ciel.

RAVISSEUR. s. m. Celui qui ravit, qui enlève avec violence. *Les ravisseurs du bien d'autrui. Un injuste ravisseur l'a privé de son bien.*

Il se dit plus ordinairement de Celui qui ravit une femme ou une fille. *Autrefois on punissait de mort les ravisseurs. On poursuivit le ravisseur.*

RAVITAILLEMENT. s. m. Action de ravitailler. *Il fut chargé du ravitaillement de la place.*

RAVITAILLER. v. a. Remettre des vivres et des munitions dans une place. *Il n'y avait plus de vivres dans la place, on y fit entrer un grand convoi pour la ravitailler. La flotte rentra dans le port pour se ravitailler.*

RAVITAILLÉ, ÉE. part. passé.

RAVIVER. v. a. Rendre plus vif. Il se dit principalement en parlant Du feu. *Jeter de l'eau sur le feu d'une forge pour le raviver.*

Cet élixir ravive les esprits, Il les ranime.

Raviver un tableau, Rendre à ses couleurs l'éclat qu'elles ont perdu. On dit de même, *Raviver des couleurs, de la dorure.*

En Chirurgie, *Raviver une plaie*, La rendre vermeille. On dit aussi, *Raviver les chairs d'une plaie.*

RAVIVER, s'emploie quelquefois figurément, et signifie, Ranimer. *Cette nouvelle a ravivé ses espérances. Cette vue ravive des souvenirs que je croyais effacés.*

Il s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel, surtout au figuré. *Une haine qui se ravive.*

RAVIVÉ, ÉE. part. passé.

RAVOIR. v. a. Avoir de nouveau. Il n'est usité qu'à l'infinitif. *J'avais un logement commode, je veux essayer de le ravoir.*

Il signifie aussi, Recouvrer. *Il plaide pour ravoir son bien. Je lui ai prêté un livre, je veux le ravoir. Il a laissé tomber sa montre dans un puits, il n'a pu la ravoir.*

Il s'emploie familièrement avec le pronom personnel, et signifie, Réparer ses forces, sa vigueur. *Il a été bien malade, mais il tâche de se ravoir. Il commence à se ravoir.*

RAY

RAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer*.) Faire des raies. *Rayer de la vaisselle en la nettoyant. Prenez garde de rayer cette glace en la polissant. Rayer du papier avec le crayon pour écrire droit.*

Il signifie aussi, Effacer, raturer, faire une raie, passer un trait de plume sur ce qui est écrit. *Il faut rayer cette clause, ce mot, cette phrase. On a rayé cet article sur son compte. L'arrêt portait que l'écrou serait rayé et biffé. On l'a rayé, on a rayé son nom de dessus l'état. On l'a rayé des contrôles de l'armée, du tableau des avocats, de la liste des électeurs, etc.*

On lui a rayé sa pension, On a supprimé sa pension, on a cessé de la lui payer.

Prov. et fig., *Rayez cela de vos papiers, de vos registres*, se dit Pour faire entendre à quelqu'un qu'il ne doit pas compter sur quelque chose.

RAYÉ, ÉE. part. passé. *Vaisselle rayée. Diamant rayé.*

Il est plus souvent adjectif, et signifie, Qui a des raies. *Une étoffe rayée. Du taffetas rayé. Du satin rayé. Du drap rayé. Le tigre rayé. L'âne rayé*, Le zèbre.

Canon rayé, fusil rayé, carabine rayée, Armes dans lesquelles on a pratiqué des rayures droites ou en spirales, pour leur donner plus de justesse et une portée plus longue.

RAY-GRASS. s. m. T. d'Agriculture. Nom générique sous lequel on comprend diverses herbes : *Le ray-grass de France*, ou Avoine élevée ; *Le ray-grass d'Angleterre*, ou Ivraie vivace ; *Le ray-grass d'Italie*, ou Ivraie d'Italie.

RAYON. s. m. Trait de lumière considéré comme isolé. *Un rayon de lumière. Les rayons du soleil. Il ne faut qu'un rayon de soleil pour sécher de certaines terres. Le soleil darde ses rayons. Ce bois touffu est impénétrable aux rayons du soleil. Les rayons passent au travers des corps diaphanes. Un rayon solaire est réellement composé de sept rayons dont chacun a sa couleur. Les rayons s'unissent dans le foyer du miroir ardent.*

En Physique, *Rayon direct*, Celui qui arrive à l'œil en ligne droite ; *Rayon rompu*, Celui qui s'écarte de cette ligne en passant d'un milieu dans un autre ; *Rayon réfléchi*, Celui qui, après avoir rencontré une surface polie, est renvoyé par elle suivant une nouvelle direction ; *Rayons parallèles*, Ceux qui, partant de divers points, conservent toujours la même distance entre eux ; *Rayons convergents*, Ceux qui, partant de divers points, aboutissent à un même centre ; *Rayons divergents*, Ceux qui, partant du même point, s'écartent et s'éloignent les uns des autres ; *Rayons visuels*, Ceux qui partent des objets, et par le moyen desquels les objets sont vus.

RAYON, s'emploie figurément, au sens moral, et signifie, Émanation, lueur, apparence. *Un rayon de la sagesse divine semblait éclairer son âme. Il ne faut qu'un rayon de la grâce pour éclairer le pécheur. Un rayon d'espérance luit à ses regards. Un rayon de joie pénétra son âme, pénétra dans son âme. Il a vu briller un rayon de faveur, un rayon de gloire qui s'est promptement éclipsé.*

RAYON, en Géométrie, signifie, Le demi-diamètre d'un cercle, ou la ligne droite tirée du centre à la circonférence. *Ce cercle a tant de centimètres de rayon. Tous les rayons d'un cercle sont égaux entre eux.*

Par extension, *À dix lieues, à vingt lieues, etc., de rayon*, À dix lieues, à vingt lieues, etc., à la ronde. *À dix lieues de rayon autour de Paris, on ne trouverait pas un aussi beau château.* On dit aussi, *Dans un rayon de tant de lieues.*

RAYON, se dit, par analogie, de Certaines choses qui partent d'un centre commun et vont en divergeant. *Une étoile à cinq rayons,*

à huit rayons. En Botanique : *Les rayons d'une ombelle. Certaines fleurs composées ont des demi-fleurons ou rayons à leur circonférence. Les rayons médullaires.*

Les rayons d'une roue, Les rais ou bâtons qui vont du moyeu de la roue jusqu'aux jantes. *Un rayon de cette roue s'est rompu.*

Rayon de miel, Morceau du gâteau de cire fait par des abeilles, lorsque le miel y est encore. *Voulez-vous goûter de ce rayon de miel?*

RAYON, se dit, en Agriculture, d'Un petit sillon tracé le long d'un cordeau tendu sur une planche labourée et passée au râteau, ou sur le bord d'une allée pour en fixer la largeur. *Semer, planter en rayons.*

RAYON, se dit encore Des planches posées dans les armoires, dans les boutiques, dans les magasins des marchands, et qui forment des séparations pour y ranger différents objets. *Mettez le linge sur ce rayon, et les habits sur un autre. Prenez cette pièce d'étoffe sur le rayon d'en haut.*

Il se dit aussi Des tablettes où l'on place les livres dans une bibliothèque. *Ce livre est au troisième, au quatrième rayon.*

RAYONNANT, ANTE. adj. Qui rayonne. *Rayonnant de lumière. Moïse, descendant de la montagne, parut le visage tout rayonnant.*

En Physique, *Le calorique rayonnant,* Celui qui émane des corps en tous sens ; à la différence de Celui qui se communique par contact.

Fig., *Être tout rayonnant de gloire,* se dit De celui qui vient d'acquérir beaucoup de gloire, de renommée.

Fig., *Être rayonnant de joie,* ou simplement, *Être rayonnant,* se dit De celui dont la figure exprime une vive satisfaction. On dit de même, *Un visage rayonnant, une figure rayonnante.*

RAYONNÉ, ÉE. adj. Disposé en rayons, en lignes qui partent d'un centre commun et vont en divergeant. Il s'emploie surtout en termes d'Anatomie. *Ligaments rayonnés.*

En Numismat., *Tête rayonnée,* Tête couronnée de rayons.

Nimbe rayonné, Nimbe formé de rayons. Voyez NIMBE.

En Zoologie, *Les rayonnés,* Animaux sans vertèbres dont les organes sont disposés en rayons autour d'un centre ou d'un grand axe. Dans cette acception, *Rayonnés* est employé substantivement.

RAYONNEMENT. s. m. Action de rayonner. *Le rayonnement du soleil. Le rayonnement des astres. Le rayonnement du feu, de la flamme, de la lumière. Le rayonnement du calorique. La transmission du calorique a lieu par rayonnement ou par contact.*

RAYONNER. v. n. Jeter, envoyer des rayons. *Le soleil commençait à rayonner sur la cime des montagnes.*

Fig., *Son visage rayonne de joie, il rayonne de joie,* Sa figure exprime une joie très vive.

RAYONNER, signifie quelquefois figurément, Faire sentir son action sur une certaine étendue. *De ce point central l'armée rayonnait sur les pays voisins.*

RAYURE. s. f. La manière, la façon dont une étoffe est rayée. *La rayure de cette étoffe est fort agréable.*

Il se dit aussi Des traces que fait un corps dur sur une surface polie. *Les rayures d'une glace.* Il se dit encore Des rainures creusées dans un canon ou dans une autre arme à feu. *Rayures droites. Rayures concentriques.*

RAZ

RAZ. s. m. Nom donné à des courants marins violents qui se font sentir dans un détroit, dans un canal entre deux terres rapprochées.

Raz de marée, Soulèvement extraordinaire de la mer, dont la cause n'est pas connue et qui porte subitement les vagues sur la terre à une hauteur de plusieurs mètres. *Des villes ont été submergées par des raz de marée.* On écrit aussi, *Ras de marée.*

RAZZIA. s. f. Mot d'origine arabe, qui s'emploie pour signifier, Une invasion faite sur un territoire ennemi à l'effet d'enlever les troupeaux, les grains, etc. *Cette razzia procura un riche butin.*

RE

RE ou **RÉ.** Sorte de préfixe qui entre dans la composition de plusieurs mots, et qui sert ordinairement à indiquer un sens contraire, ou itératif, ou augmentatif. Dans *Repousser, réagir,* il indique un sens contraire. Dans *Redire, refaire,* il a un sens itératif : Dire, faire de nouveau. Dans *Retentir, rembourrer, rétrécir, relâcher, etc.,* il a un sens augmentatif : *Retentir,* indique l'éclat du son ; *Rembourrer,* l'abondante garniture de bourre ; *Rétrécir,* signifie, Rendre plus étroit ; *Relâcher,* Rendre plus lâche, moins gênant, etc.

On peut donner à beaucoup de verbes, surtout dans le langage familier, une signification itérative, en les faisant précéder de la particule *Re. Rebroyer, recarreler, recrotter, redémolir, redessiner, refeuilleter, refiger, regeler, regreffer, relimer, remanger, renoircir, remprunter, réinterroger, etc.,* Broyer de nouveau, carreler de nouveau, etc. Plusieurs des mots ainsi formés ne se disent guère que dans des phrases où on les joint à ceux dont ils dérivent. *Avant d'acheter ce vin, il l'a goûté et regoûté. Il conte et reconte toujours la même histoire. Je chantais et rechantais son air favori.* Il serait inutile de réunir dans un dictionnaire tous les mots qu'on est libre de former avec la particule *Re* ; nous nous bornerons à indiquer ceux qui sont consacrés par l'usage.

RÉ. s. m. T. de Musiq. La seconde note de la gamme. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. *Entonner un ré. Ré dièse. Ré bémol. Le ton de ré. Cette double croche est un ré.*

REA

RÉACTIF, IVE. adj. Qui réagit, qui a de la réaction. *Force réactive.*

Il est aussi substantif, en termes de Chimie, et se dit Des substances qu'on emploie pour reconnaître la nature des corps, pour déterminer et pour séparer leurs éléments. *Employer les réactifs. La potasse, l'ammoniaque, les teintures bleues végétales, sont des réactifs.*

RÉACTION. s. f. T. de Physique. Action d'un corps sur un autre qui agit ou vient d'agir sur lui. *La réaction est toujours égale à l'action.*

En termes d'Équitation, *Réaction,* La secousse plus ou moins forte que le cheval fait éprouver au cavalier qui le monte. *Ce cheval a les réactions douces ; il a les réactions dures.*

En termes de Chimie, *Réaction,* Manifestation des caractères distinctifs d'un corps, provoquée par l'action d'un autre corps.

En Physiologie, *Réaction,* Action organique qui tend à contre-balancer l'action d'un agent morbifique ou qui est excitée, suscitée par un remède.

RÉACTION, se dit, au moral, d'Un mouvement d'opinion qui agit dans un sens contraire au mouvement qui a précédé. *Réaction politique, religieuse, philosophique, littéraire, etc.*

Il se dit particulièrement de L'action d'un parti qui dans les troubles d'une révolution s'efforce de revenir à l'état de choses antérieur. *Une réaction salutaire. Une réaction funeste. L'opposition accusait les conservateurs de favoriser la réaction. Le parti de la réaction.*

RÉACTIONNAIRE. adj. des deux genres. T. du langage politique. Qui sert à opérer une réaction, qui travaille à une réaction. *Des lois, des mesures réactionnaires. Un parti réactionnaire.*

Dans le second sens, il s'emploie aussi substantivement. *C'est un réactionnaire.*

RÉAGGRAVE. s. f. T. de Droit canon. Dernier monitoire qu'on publie après trois monitions et après l'aggrave. *Avant que de fulminer l'excommunication sur un monitoire, on publie une aggrave et une réaggrave.*

RÉAGGRAVER. v. a. Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par une réaggrave. *On a réaggravé les auteurs de ce sacrilège.*

RÉAGGRAVÉ, ÉE. part. passé. *On l'a déclaré réaggravé.*

RÉAGIR. v. n. Il se dit D'un corps qui agit sur un autre dont il a éprouvé l'action. *Un corps élastique réagit sur le corps qui le frappe.*

Il se dit, en termes de Chimie, De la réaction que les corps en se combinant exercent les uns sur les autres. *Il fit réagir deux corps l'un sur l'autre.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Les sentiments manifestés par un auditoire réagissent souvent sur l'orateur. Les partis réagissent ordinairement les uns contre les autres.*

RÉAJOURNEMENT. s. m. T. de Procéd. Ajournement réitéré. *On lui avait fait signifier un ajournement il y a huit jours, et aujourd'hui on lui a signifié un réajournement.* Il est peu usité.

RÉAJOURNER. v. a. T. de Procéd. Ajourner une seconde fois. *Il avait déjà été ajourné, il a été réajourné.* Il est peu usité.

RÉAJOURNÉ, ÉE. part. passé.

RÉAL, ALE. adj. Il n'était d'usage qu'en parlant De la principale des galères du roi. *La galère réale.* On appelait *Pavillon réal, patron réal, médecin réal, etc.,* Le pavillon, le patron, le médecin de cette galère.

Il s'employait aussi substantivement, au féminin. *La réale de France. Le patron de la réale. Il montait la réale.*

RÉAL. s. m., et **RÉALE.** s. f. Pièce de monnaie qui a cours en Espagne, et qui vaut un quart de franc, lorsqu'elle est d'argent. *Réal d'argent. Réal de billon.* Le pluriel du masculin est *Réaux,* et celui du féminin est *Réales.*

RÉALGAR. s. m. T. de Chimie. Sulfure rouge d'arsenic.

RÉALISABLE. adj. des deux genres. Qui est susceptible de se réaliser, d'être réalisé. *Une fortune facilement réalisable. Des projets qui n'étaient pas réalisables.*

RÉALISATION. s. f. Action de réaliser. *La réalisation de ses offres.*

RÉALISER. v. a. Rendre réel et effectif. *Réalisez vos promesses. Il a réalisé toutes les espérances qu'il avait données. Il avait formé beaucoup de projets qu'il n'a pas réalisés.*

En Philosophie, *Réaliser des abstractions*, Leur attribuer le caractère d'êtres réels, ou Supposer sans fondement que les choses qu'on conçoit abstraitement ressemblent à l'idée qu'on s'en fait.

Réaliser sa fortune, Convertir en biens-fonds ou en espèces les biens qu'on peut avoir en entreprises, en effets de commerce, etc.

En termes de Palais, *Réaliser des offres*, Faire des offres à deniers découverts.

RÉALISER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vos conjectures se réalisent. Mes espérances se réaliseront.*

RÉALISÉ, ÉE. part. passé.

RÉALISME. s. m. T. de Philosophie scolastique. La doctrine des réalistes.

Il se dit aussi, en termes d'Art et de Littérature, d'Une reproduction minutieuse et servile des choses. *On trouve dans ses œuvres un réalisme choquant.*

RÉALISTE. adj. des deux genres. T. de Philosophie. Il se dit D'une école de philosophes qui regardaient les idées abstraites comme des êtres réels. *L'école réaliste.* Il se dit aussi De ces philosophes et de leurs doctrines. *Un philosophe réaliste. Les doctrines réalistes.*

Il s'emploie plus souvent comme substantif au masculin pluriel, pour désigner les philosophes réalistes. *L'école des réalistes était opposée à celle des nominaux.*

RÉALISTE, signifie aussi, Ce qui appartient au réalisme dans les arts et dans la littérature. *Une description, un tableau réaliste. Un peintre réaliste. Un romancier, un poëte réaliste.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin pour signifier, Partisan du réalisme. *C'est un réaliste.*

RÉALITÉ. s. f. Existence effective, chose réelle. *La réalité du corps de Notre-Seigneur au saint sacrement de l'autel. La réalité d'un payement. L'imagination va toujours au delà de la réalité. Ce n'est pas une fiction, c'est une réalité. On ne vous offre pas des choses en l'air, des chimères, ce sont des réalités.*

EN RÉALITÉ. loc. adv. Réellement, effectivement. *Heureux en apparence, il ne l'est pas en réalité.*

RÉAPPARITION. s. f. Terme didactique. Action de reparaître, d'apparaître de nouveau. *La réapparition des symptômes d'une maladie. La réapparition d'une fièvre.*

Il signifie particulièrement, en Astronomie, La vue d'un astre qui commence à reparaître après une éclipse, ou après avoir été longtemps trop éloigné pour être aperçu. *La réapparition d'une comète, d'une étoile.*

RÉAPPEL. s. m. Second appel, appel qui se fait après le premier. *Faire l'appel et le réappel.*

RÉAPPELER. v. a. Faire un second appel, recommencer l'appel. Il s'emploie souvent absolument. *On va réappeler.*

RÉAPPELÉ, ÉE. part. passé.

RÉAPPOSER. v. a. Apposer de nouveau. *Les scellés furent brisés, il fallut les réapposer.*

RÉAPPOSÉ, ÉE. part. passé.

RÉAPPOSITION. s. f. Action de réapposer. *Il doit assister à la réapposition des scellés.*

RÉARMEMENT. s. m. Action d'armer de nouveau, ou Le résultat de cette action. *Le réarmement de la milice. Le réarmement d'un vaisseau.*

RÉARMER. v. a. Armer de nouveau, et particulièrement, Armer un vaisseau désarmé pour réparation. *Ce bataillon fut réarmé. On réarma à la hâte plusieurs vaisseaux.*

RÉARMÉ, ÉE. part. passé.

RÉASSIGNATION. s. f. Seconde assignation devant un juge. *Faire, donner une réassignation.*

Il signifie aussi, Nouvelle assignation sur un autre fonds que celui qui avait été d'abord affecté au payement d'une somme. *Mon assignation était sur un mauvais fonds, j'ai obtenu une réassignation sur un fonds meilleur.* Il est vieux en ce sens.

RÉASSIGNER. v. a. Assigner une seconde fois. *S'il ne comparaît pas à la première assignation, sur la première assignation, on le réassignera.*

Il signifie aussi, Assigner sur un autre fonds. *Vous êtes assigné sur un mauvais fonds, faites-vous réassigner sur un autre.* Il est vieux en ce sens.

RÉASSIGNÉ, ÉE. part. passé.

RÉATTELER. v. a. Atteler de nouveau. *À peine venait-on de dételer les chevaux qu'il fallut les réatteler.*

RÉATTELÉ, ÉE. part. passé.

REATU (IN). (On prononce *Ré.*) Expression latine qui s'employait dans cette phrase de Palais, *Être in reatu*, Être accusé et prévenu d'un crime.

REB

REBAISSER. v. a. Baisser de nouveau. *Il ne fait plus de vent, il ne pleut plus, rebaissez la glace de la voiture.*

REBAISSÉ, ÉE. part. passé.

REBANDER. v. a. Bander de nouveau. *Après avoir levé l'appareil, il rebanda la plaie.*

REBANDÉ, ÉE. part. passé.

REBAPTISANTS. s. m. pl. Nom de certains hérétiques des premiers siècles, qui rebaptisaient ceux qui avaient déjà été baptisés. *La secte des rebaptisants a été renouvelée au douzième et au treizième siècle.*

REBAPTISER. v. a. Baptiser une seconde fois. *Certaines sectes rebaptisent ceux qui passent d'une autre communion chrétienne dans la leur.*

REBAPTISÉ, ÉE. part. passé.

RÉBARBATIF, IVE. adj. Rude et rebutant. *Un visage, un air rébarbatif. Une mine, une humeur rébarbative.* Il est familier.

REBÂTIR. v. a. Bâtir de nouveau. *Cette maison a été rebâtie sur les anciens fondements. Les Juifs, au retour de la captivité, rebâtirent le temple de Jérusalem.*

REBÂTI, IE. part. passé.

REBATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Battre de nouveau. *Il a été battu et rebattu. Rebattez cet habit, il est encore plein de poussière.*

Rebattre un matelas, Le refaire, et battre avec des baguettes la laine qu'il contient.

Rebattre un tonneau, En resserrer les douves, en frappant sur les cerceaux pour les faire avancer du côté de la bonde.

En termes de Chasse, *Ce chien rebat ses voies*, se dit D'un chien courant lorsqu'il revient à plusieurs reprises sur les mêmes voies.

REBATTRE, signifie, figurément et familièrement, Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse. *Vous rebattez trop souvent la même chose. Faudra-t-il vous le rebattre cent fois? Cet avocat n'a fait que rebattre ce qu'il avait dit à la première audience.*

REBATTU, UE. part. passé. *Un matelas rebattu. Un discours, un conte rebattu. Une phrase, une expression, une objection, une pensée rebattue.*

Fig. et fam., *Être rebattu de quelque chose, en avoir les oreilles rebattues*, Être las d'en entendre parler.

REBAUDIR. v. a. T. de Chasse. Caresser les chiens. *Il faut rebaudir les chiens qui ont bien fait.*

REBAUDI, IE. part. passé.

REBEC. s. m. Espèce de violon à trois cordes. *On ne joue plus du rebec. Ils n'avaient pour toute symphonie qu'un méchant rebec.*

REBELLE. adj. des deux genres. Qui désobéit à une autorité légitime, qui se révolte, se soulève contre elle. *Un sujet rebelle. Rebelle au roi. Rebelle aux ordres du prince. Rebelle à la république. On l'a déclaré rebelle. Rebelle à la justice. Ce religieux est rebelle à son supérieur. Un fils rebelle aux volontés de son père. Esprit rebelle.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un rebelle. Punir les rebelles.*

Fig., en style de Dévotion, *La chair est rebelle à l'esprit*, Les sens se révoltent contre l'âme.

Les esprits rebelles, Les anges déchus, les démons.

Fig., *Une fièvre, une humeur, un ulcère, etc., rebelle aux remèdes*, Une fièvre, une humeur, un ulcère, etc., qui ne cède point aux remèdes.

Fig., *Un sujet, une matière rebelle à la poésie*, Un sujet, une matière qui ne peut pas se traiter ou ne peut se traiter que fort difficilement en vers.

REBELLE, en Métallurgie, se dit Des substances qui ont de la peine à entrer en fusion. *Un métal rebelle.*

REBELLER (SE). v. pron. Devenir rebelle, se rendre rebelle, se révolter, se soulever contre l'autorité légitime. *Il s'est rebellé contre son prince. Plusieurs villes se rebellèrent.*

Fig., *Les passions, les sens se rebellent contre la raison*, Ils ne se soumettent pas à la raison, ils ne la suivent pas.

REBELLÉ, ÉE. part. passé.

RÉBELLION. s. f. Révolte, soulèvement, résistance ouverte aux ordres de l'autorité légitime. *Grande rébellion. Dompter, punir la rébellion.*

Fig., *La rébellion des sens contre la raison*, La révolte, le soulèvement des sens contre la raison.

RÉBELLION, en termes de Palais, Action d'empêcher par violence et par voie de fait l'exécution des ordres de la justice. *Faire rébellion à la justice. Procès-verbal de rébellion.*

REBÉNIR. v. a. Bénir une seconde fois. *On rebénit une église lorsqu'elle a été profanée.*

REBÉNI, IE. part. passé.

REBÉQUER (SE). v. pron. Répondre avec humeur, avec arrogance à une personne à qui on doit du respect. *Il s'est rebéqué contre son précepteur.* Il est familier.

REBIFFER (SE). v. pron. Se refuser brusquement à quelque chose. *Il se rebiffa contre cette proposition.* On dit aussi, *Se rebiffer contre quelqu'un*, Regimber contre lui, refuser de lui obéir. Dans les deux acceptions, il est familier.

REBLANCHIR. v. a. Blanchir de nouveau. *On a reblanchi les murs de ce corridor. Il faut qu'on reblanchisse ce linge.*

REBLANCHI, IE. part. passé.

REBOISEMENT. s. m. Action de reboiser. *Le reboisement des montagnes en retardant l'écoulement des eaux pluviales diminue les inondations.*

REBOISER. v. a. Planter et semer des arbres sur des terrains où il existait des bois qui ont été détruits.

REBOISÉ, ÉE. part. passé.

REBONDI, IE. adj. Il se dit De certaines parties charnues que la graisse fait paraître plus arrondies. *Des joues rebondies. Une croupe rebondie.* On dit de même, *Cette femme est grasse et rebondie.* Il est familier.

REBONDIR. v. n. Faire un ou plusieurs bonds. *On vit tomber le boulet de canon, et un moment après on le vit rebondir. Un ballon qui rebondit.*

REBONDISSEMENT. s. m. Action d'un corps qui rebondit, qui fait plusieurs bonds.

REBORD. s. m. Bord élevé et ordinairement ajouté, rapporté. *Le rebord de cette table empêche l'argent de tomber. Les rebords d'un quai, d'un pont.*

Le rebord d'une cheminée, Le bord en saillie d'une cheminée. *Il a mis sa pendule sur le rebord de la cheminée.*

REBORD, signifie aussi, Bord replié, renversé. *Rebord d'un manteau de velours.*

REBORDER. v. a. Mettre un nouveau bord. *Reborder une jupe, une robe, des souliers, etc.*

REBORDÉ, ÉE. part. passé.

Oreilles rebordées, Oreilles dont le rebord est très marqué.

REBOTTER. v. a. Botter de nouveau. Il ne s'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Se rebotter,* Remettre ses bottes.

REBOTTÉ, ÉE. part. passé.

REBOUCHER. v. a. Boucher de nouveau. *Reboucher un trou. Reboucher une bouteille.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *On avait débouché l'ouverture de ce tuyau, elle s'est rebouchée.*

Il s'est dit pour Se fausser, se replier. *L'épée se reboucha contre sa cuirasse. La pointe de cette épée ne vaut rien, elle se rebouche.*

REBOUCHÉ, ÉE. part. passé.

REBOUILLIR. v. n. Bouillir de nouveau. *Ce sirop est trop clair, il faut le faire rebouillir.*

REBOUILLI, IE. part. passé. *Du lait rebouilli.*

REBOURS. s. m. Sens contraire de ce qui est, ou de ce qui doit être. Il se dit principalement Du contre-poil des étoffes. *Prendre le rebours d'une étoffe pour la mieux nettoyer.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, et signifie, Le contre-pied, le contresens, tout le contraire de ce qu'il faut. *Vous n'expliquez pas bien cela, c'est tout le rebours de ce que vous dites. Il faut prendre tout le rebours de ce qu'il dit. Tout ce qu'il fait est le rebours du bon sens.* Il est familier.

À REBOURS, AU REBOURS. loc. adverbiales et prépositives. En sens contraire, à contre-poil. *Lire à rebours. Marcher à rebours. Vergeter, épousseter du drap à rebours.*

Ces deux locutions signifient aussi, figurément, À contre-pied, à contresens, tout au contraire de ce qu'il faut. *Il prend tout à rebours. Au rebours, à rebours du bon sens. Il fait tout à rebours, au rebours de ce qu'on lui dit.*

REBOURS, OURSE. adj. Revêche, peu traitable. *Il est si rebours. Un esprit rebours. Humeur rebourse.* Il est familier, et moins usité au féminin qu'au masculin.

REBOUTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait le métier de remettre les membres disloqués. *C'est un bon rebouteur. Il faut aller au rebouteur, à la rebouteuse.* On dit aussi, *Renoueur,* et *Rhabilleur.*

REBOUTONNER. v. a. Boutonner de nouveau. *Reboutonner son habit, sa soutane.* On dit pronominalement, *Se reboutonner,* Reboutonner son vêtement.

REBOUTONNÉ, ÉE. part. passé.

REBRASSER. v. a. Retrousser. *Rebrasser ses manches, son chapeau.* Il est vieux.

REBRASSÉ, ÉE. part. passé.

REBRIDER. v. a. Brider de nouveau. *Il faut rebrider ce cheval.*

REBRIDÉ, ÉE. part. passé.

REBROCHER. v. a. Brocher de nouveau. *Faites rebrocher ce volume.*

REBROCHÉ, ÉE. part. passé.

REBRODER. v. a. Broder sur ce qui est déjà brodé. *Rebroder du point de Venise.*

Il signifie aussi, Refaire une broderie. *Il faudra rebroder le collet de cet habit.*

REBRODÉ, ÉE. part. passé.

REBROUSSER. v. a. Il ne se dit guère au propre qu'en parlant Des cheveux et du poil, lorsqu'on les relève du sens contraire à celui dont ils sont naturellement couchés. *Rebrousser les cheveux. Rebrousser la moustache. Rebrousser le poil.*

Fig., *Rebrousser chemin,* et absolument, *Rebrousser,* Retourner subitement en arrière. *Quand il apprit cette nouvelle, il rebroussa chemin. Comme il allait à la campagne, il reçut une nouvelle qui le fit rebrousser tout court.*

Les rivières rebrousseront contre leur source, vers leur source, avant que... Elles remonteront vers leur source, avant que...

À REBROUSSE-POIL. loc. adv. À contre-poil. *Nettoyer un chapeau à rebrousse-poil.*

Il s'emploie aussi figurément et familièrement, et signifie, À contresens. *Prendre une affaire à rebrousse-poil.*

REBROUSSÉ, ÉE. part. passé.

REBUFFADE. s. f. Mauvais accueil, refus accompagné de paroles dures et d'actions de mépris. *Recevoir une rebuffade. Essuyer, souffrir des rebuffades. Il a eu bien des rebuffades. On lui fit une fâcheuse rebuffade.* Il est familier.

RÉBUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases, par des figures d'objets dont les noms offrent à l'oreille une ressemblance avec les mots ou les phrases qu'on veut exprimer. *Deviner des rébus.*

Il se dit, par extension, Des allusions, des équivoques, des mots pris en un autre sens que celui qui leur est naturel. *Un vieux rébus. Faire des rébus. Les rébus sont de mauvais goût.*

Il se dit, figurément, de Toute sorte de mauvaises plaisanteries et de mauvais jeux de mots. *Cet homme ne dit que des rébus. C'est un diseur, un faiseur de rébus.*

Écriture in rebus, Celle dans laquelle on exprime par des figures les choses qu'on veut dire. *Les anciens peuples qui ne connaissaient point l'alphabet, se sont servis de l'écriture in rebus.* Dans cette locution, *in* se prononce *ine,* et *rebus* s'écrit sans accent.

On dit aussi, *Écriture en rébus, écrire en rébus.*

REBUT. s. m. Action de rebuter. *Il a essuyé beaucoup de rebuts.*

Il signifie aussi, Ce qu'on a rebuté, ce dont on n'a point voulu, ce qu'il y a de plus mauvais en chaque espèce. *Il a vendu tout ce qu'il avait de meilleur, il n'a plus que du rebut. Vous n'avez que le rebut d'un tel.*

Marchandises de rebut, choses de rebut, Marchandises, choses qui ont été rebutées, ou qui méritent de l'être. *Vous ne nous montrez là que des marchandises de rebut.* On dit de même, *Être, mettre au rebut. Ces meubles sont au rebut.*

C'est le rebut du genre humain, de la nature, se dit D'un homme vil et méprisable.

En termes d'Administration des postes, *Mettre une lettre au rebut,* Mettre à l'écart une lettre, quand on a renoncé à trouver la personne à qui elle est adressée.

REBUTANT, ANTE. adj. Qui rebute, qui décourage. *Travail rebutant. Étude rebutante.*

Il signifie aussi, Choquant, déplaisant. *Air rebutant. Homme rebutant. Mine rebutante. Physionomie rebutante. Manières rebutantes.*

REBUTER. v. a. Rejeter avec dureté, avec rudesse. *Il voulait entrer, mais on le rebuta à la porte. Quand je lui parlai de cette affaire, il me rebuta. Rien ne lui plaît, il rebute tout. Rebuter une proposition.*

Il signifie quelquefois simplement, Refuser. *De cinquante pièces de monnaie, il en rebuta dix qui étaient de mauvais aloi.*

Il signifie encore, Décourager, dégoûter par des obstacles, par des difficultés, etc. *Le grand travail le rebute. La moindre chose le rebute. Il est rebuté de la guerre. Les troupes étaient rebutées. Prenez garde de ne pas trop gourmander ce cheval, vous le rebuterez.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il ne faut pas se rebuter aisément. Prenez garde que ce cheval ne se rebute.*

REBUTER, signifie aussi, Choquer, déplaire. *C'est un air, une mine qui rebute. Cet homme a une mine qui rebute, des manières qui rebutent tous ceux qui ont affaire à lui.*

REBUTÉ, ÉE. part. passé.

REC

RECACHETER. v. a. Cacheter de nouveau. *Après avoir lu cette lettre, il la recacheta avec soin pour qu'on ne s'aperçût pas qu'il l'avait ouverte.*

RECACHETÉ, ÉE. part. passé.

RÉCALCITRANT, ANTE. adj. Qui résiste avec humeur, avec opiniâtreté. *Un caractère, un esprit récalcitrant. Une humeur récalcitrante. Il s'est montré bien récalcitrant.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Il y avait parmi eux quelques récalcitrants. Faire le récalcitrant.*

RÉCALCITRER. v. n. Regimber. *Ce cheval ne fait que récalcitrer.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Résister avec opiniâtreté. Dans cette acception, il est peu usité. Voyez RÉCALCITRANT.

RÉCAPITULATIF, IVE. adj. Qui sert à récapituler. *État récapitulatif des dépenses.*

RÉCAPITULATION. s. f. Répétition sommaire, résumé de ce qui a déjà été dit ou écrit. *Il fit une courte récapitulation de tout ce qu'il avait dit. La récapitulation d'un compte.*

RÉCAPITULER. v. a. Résumer, redire sommairement ce qu'on a déjà dit. *Il récapitula, dans sa péroraison, les princi-*

pour points de son discours. Récapituler un compte.

RÉCAPITULÉ, ÉE. part. passé.

RECARDER. v. a. Carder de nouveau. *Il faut faire recarder ces matelas.*

RECARDÉ, ÉE. part. passé.

RECASSER. v. a. Casser de nouveau. *J'avais fait raccommoder ce vase, on vient de le recasser.*

RECASSÉ, ÉE. part. passé.

RECÉDER. v. a. Rendre à quelqu'un ce qu'il avait cédé auparavant. *Je lui ai recédé la maison qu'il m'avait vendue.*

Il signifie quelquefois, Céder à quelqu'un à prix d'argent une chose qu'on a achetée. *Recédez-moi ce tableau. Recédez-nous la moitié de votre marché.*

RECÉDÉ, ÉE. part. passé.

RECEL. s. m. T. de Jurispr. Action de celui qui reçoit sciemment des objets enlevés, volés. *Il fut poursuivi comme coupable de recel.*

RECÉLÉ. s. m. T. de Jurispr. Le recèlement des effets d'une société, d'une succession, etc. *On fait informer du recélé.*

RECÈLEMENT. s. m. Action de recéler. *Le recèlement et le larcin sont également punissables. Le recèlement d'un meurtrier.*

RECÉLER. v. a. Garder et cacher une chose que l'on sait être volée. *On a pris celui qui avait recélé tous les objets dérobés.*

Il signifie encore, Détourner, cacher les effets d'une succession, d'une société, etc. *Il est accusé d'avoir recélé des effets considérables.*

Il signifie aussi, Cacher chez soi des personnes auxquelles les lois défendent de donner retraite. *Recéler un voleur, un meurtrier.*

RECÉLER, signifie quelquefois, figurément, Contenir, renfermer. *La terre, la mer recèle de grands trésors dans son sein.*

En termes de Vénerie, *Le cerf recèle*, se dit Quand le cerf reste deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir. Dans cette phrase, *Recéler* est neutre.

RECÉLÉ, ÉE. part. passé.

RECELEUR, EUSE. s. Celui, celle qui recèle, qui cache une chose qu'il sait être volée. *Il y avait autrefois peine de mort contre les receleurs. On a découvert le receleur des objets volés. Elle a été punie comme receleuse.* Prov., *S'il n'y avait point de receleurs, il n'y aurait point de voleurs.*

RÉCEMMENT. adv. Nouvellement, depuis peu de temps. *Cela est arrivé récemment, tout récemment. Il était récemment marié.*

RECENSEMENT. s. m. Dénombrement de personnes, d'effets, de droits, de suffrages, etc. *On a ordonné un nouveau recensement de la population de cette ville. Il a fait le recensement de ses rentes. D'après le recensement des sommes reçues, il constate que... Il faut procéder au recensement des voix.*

Il signifie encore, Une nouvelle vérification de marchandises, de leur qualité, de leur quantité, de leur poids.

RECENSER. v. a. Faire un recensement. *C'est lui qui a été chargé de recenser la population de votre quartier.*

RECENSÉ, ÉE. part. passé.

RECENSION. s. f. T. de Philol. Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits. *Le texte de cet écrivain grec a été établi d'après les plus savantes recensions.*

Il se dit aussi Du texte revu et édité par un critique. *La recension d'Homère par Aristarque.*

RÉCENT, ENTE. adj. Nouveau, nouvellement fait, nouvellement arrivé. *Un événement récent. Une découverte récente. Mettre un appareil sur une plaie pendant qu'elle est encore récente. Cela est d'une écriture toute récente. Plus ces drogues-là sont récentes, meilleures elles sont. Il s'agit d'une affaire toute récente. Elle ne se consolera pas sitôt, sa douleur est trop récente. Cela lui est toujours récent.*

La mémoire en est encore toute récente, se dit en parlant De choses qui sont arrivées il n'y a pas longtemps.

Avoir la mémoire récente de quelque chose, S'en ressouvenir comme d'une chose nouvellement arrivée.

RECEPAGE. s. m. Action de receper, ou Le résultat de cette action.

RECEPÉE. s. f. La partie d'un bois qu'on a recepée. *Le rendez-vous de chasse était à la recepée.*

RECEPER. v. a. Couper au pied des ceps de vigne afin qu'ils poussent mieux. *Il a fallu receper les vignes. On recepa, on recèpera toutes les vignes.*

Il se dit aussi en parlant Des arbres et arbustes. *Receper des bois taillis.*

Il se dit également en parlant Des pieux, des pilotis que l'on coupe sous l'eau et à fleur du sol. *Machine à receper.*

RECEPÉ, ÉE. part. passé.

RÉCÉPISSÉ. s. m. Terme emprunté du latin. Écrit par lequel on reconnait avoir reçu des papiers, des pièces, etc. *Je lui donnerai, je lui communiquerai ces pièces sous ou sur un bon récépissé. Je vous en donnerai mon récépissé. Quand vous me rendrez mes récépissés, je vous rendrai tous vos papiers.*

RÉCEPTACLE. s. m. Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *C'est le réceptacle de toutes les ordures, de toutes les immondices de la ville, de la maison.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Cette maison, cette caverne est le réceptacle des gueux, des filous, des voleurs, etc.*

RÉCEPTACLE, en termes d'Architecture hydraulique, Bassin destiné à rassembler des eaux, qui y sont amenées de plusieurs endroits par divers conduits.

RÉCEPTACLE, en termes de Botanique, Le fond du calice d'une fleur, au milieu duquel est fixé l'ovaire. *Étamines insérées sur le réceptacle.* On le dit aussi quelquefois du Placenta. Voyez PLACENTA.

RÉCEPTION. s. f. Action par laquelle on reçoit. En ce sens, il ne se dit guère que De certaines choses, comme lettres, paquets, ballots, etc. *La réception d'un paquet, d'une lettre. La réception d'une lettre de change. J'ai reçu la lettre par laquelle vous accusez la réception de mon paquet. Accusez-moi réception de ma lettre*, ou simplement, *Accusez-moi réception.*

Au Palais, *Réception de caution*. Acte par lequel on est reçu, accepté comme caution de quelqu'un.

RÉCEPTION, signifie aussi, Accueil, manière de recevoir; et alors il ne se dit que Des personnes. *Faire une bonne réception, une mauvaise réception à quelqu'un. On fit une réception magnifique aux ambassadeurs.*

Il se dit également de L'action de recevoir plusieurs visites à la fois, avec une espèce de cérémonial. *Il y avait réception chez le roi, chez la reine. C'est demain jour de réception chez le ministre.*

RÉCEPTION, se dit aussi de La cérémonie par laquelle quelqu'un est reçu dans une compagnie, ou installé dans une charge. *Le jour de sa réception au conseil d'État, à la cour de cassation. J'étais à sa réception. Il y a aujourd'hui une réception à l'Académie. Le nouvel académicien présenta au roi son discours de réception. Les membres de cette compagnie prennent rang selon l'ordre de leur réception. La réception d'un officier.*

RECERCLER. v. a. Cercler de nouveau, ou Mettre de nouveaux cercles. *Recercler une cuve. Les cercles de ce tonneau ne valent plus rien, il faut le recercler.*

RECERCLÉ, ÉE. part. passé.

RECETTE. s. f. Ce qui est reçu en argent ou autrement. *La recette et la dépense. La dépense excède la recette. La mise et la recette. Chapitre de recette. Article de recette. Passer en recette. Porter en recette. Mettre en recette. Omissions de recette. Admettre une recette. La recette doit à la dépense. La dépense doit à la recette. Ce théâtre fait de fort bonnes recettes. On prélève tant sur la recette. Le produit de la recette.*

Forcer en recette, Augmenter, à la charge du comptable, la recette qu'il accuse.

RECETTE, se dit aussi de L'action et de la fonction de recevoir, de recouvrer ce qui est dû, soit en deniers, soit en denrées. *Faire la recette d'une terre, la recette des rentes de quelqu'un. Il fait la recette de cet arrondissement, de cette commune. Avoir la recette des contributions de tel endroit. Il a été commis à la recette générale de tel département. Il a obtenu la recette particulière de tel arrondissement.*

Il se dit encore Du bureau où l'on reçoit les deniers. *Il a été ordonné que les deniers seraient portés à la recette générale.*

RECETTE, se dit aussi de La composition de certains remèdes ou médicaments. *Une bonne recette pour la fièvre. Une excellente recette. Recette approuvée. Enseigner une recette. Donner une recette.*

Il se dit également de L'écrit qui indique la manière de faire cette composition. *Donnez-moi la recette de ce remède.*

Il se dit, dans les deux acceptions, de Certaines méthodes, de certains procédés, dont on se sert dans les arts, dans l'économie domestique, etc. *Une recette pour conserver des fruits. Une recette pour faire de l'encre.*

Il se dit, figurément et familièrement, de La méthode de se conduire en affaires, dans le monde. *Cet homme-là n'entend rien en affaires, je ne veux point de ses recettes, je ne prendrai point de ses recettes. Il a une excellente recette pour se faire des amis, c'est d'être fort obligeant.*

RECEVABILITÉ. s. f. T. de Procédure. Qualité de ce qui est recevable. *La cour statua sur la recevabilité de la demande en revision.*

RECEVABLE. adj. des deux genres. Admissible, qui peut être admis, qui doit être reçu. *Fournir des marchandises bonnes et recevables. Cette excuse n'est pas recevable. Ce délai passé, on ne sera plus recevable à produire de nouveaux titres. Des offres recevables, des offres non recevables, etc.*

En termes de Palais, *Il a été déclaré non recevable dans sa demande*, Sa demande a été rejetée par des fins de non-recevoir.

RECEVEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a charge de faire une recette, soit en deniers, soit en denrées. *Receveur des contributions. Receveur de l'enregistrement et des domai-*

nes. Receveur général des finances. Receveur particulier. Receveur des consignations. La receveuse des billets, dans un spectacle.

RECEVOIR. v. a. (*Je reçois, tu reçois, il reçoit; nous recevons, vous recevez, ils reçoivent. Je recevais. Je reçus. J'ai reçu. Je recevrai. Je recevrais. Reçois, recevez. Que je reçoive. Que je reçusse. Recevant. Reçu.*) Accepter, prendre ce qui est donné, ce qui est présenté, ce qui est offert sans qu'il soit dû. *Recevoir un don, un présent. Recevoir quelque chose en don. Recevoir par testament. Recevoir un legs, une donation. Recevoir l'aumône. Recevoir des étrennes.* En ce sens, il s'emploie aussi absolument. *C'est un homme qui aime à recevoir.* On dit proverbialement, *Il vaut mieux donner que recevoir.*

Il signifie encore, Toucher ce qui est dû, en être payé. *Recevoir de l'argent, une rente, des arrérages. Recevoir un payement, un remboursement. Recevoir le revenu d'une terre, le prix d'un loyer, le salaire d'une peine, le prix d'un travail, les émoluments d'une place. Recevoir des appointements, des gages. Recevoir des impôts, des contributions. Recevoir une indemnité, un dédommagement. Recevoir une gratification.*

Il se dit également en parlant De tout ce qui est délivré, fourni, procuré à quelqu'un. *Recevoir sa ration. Les soldats ont reçu des vivres pour trois jours. Ce régiment a reçu des recrues. L'armée va recevoir des renforts. Les assiégés reçurent des secours.*

Il se dit, particulièrement, en parlant Des choses qui sont envoyées ou adressées à quelqu'un, lorsqu'elles sont remises entre ses mains, lorsqu'elles parviennent jusqu'à lui. *Recevoir des lettres. Recevoir un paquet, un ballot. Recevoir un placet, une requête, une pétition, un mémoire. Recevoir une dépêche. Recevoir une nouvelle, des nouvelles, des renseignements. Recevoir une injonction, un ordre, des ordres.* Cette dernière phrase se dit quelquefois en parlant D'ordres qui sont donnés de vive voix. *La dernière fois que j'ai vu le ministre, j'en ai reçu l'ordre de...*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des personnes. *Recevoir un messager, un courrier, un parlementaire, un ambassadeur, des députés.*

RECEVOIR, se dit souvent en parlant Des biens qui arrivent, des choses qui sont données, accordées, comme grâce, faveur, récompense, etc., soit par Dieu, soit par les hommes. *Recevoir des grâces de Dieu, des grâces d'en haut. Recevoir des inspirations du ciel. Les dons, les avantages, les agréments qu'il a reçus de la nature. Il a reçu de la nature un talent remarquable, des dispositions extraordinaires. Il a reçu de cet homme-là de grands bienfaits, de grands services, de bons offices, de bons avis. Recevoir des caresses. Recevoir des politesses, des civilités. Recevoir des marques, des témoignages, des preuves d'estime, d'amitié, d'attachement, etc. Recevoir un bon accueil. Recevoir le prix de ses services, la récompense de son dévouement. Recevoir de bons traitements. Recevoir des consolations. Recevoir des respects, des hommages, de grands honneurs. Recevoir des compliments, des louanges, des éloges. Recevoir sa grâce, son pardon. Recevoir de son ennemi la vie et la liberté.*

Fig., *Recevoir le bâton de maréchal de France, le chapeau de cardinal, la croix d'honneur, etc.*, Être nommé maréchal de France, cardinal, membre de la Légion d'honneur, etc.

RECEVOIR, se dit de même en parlant Des maux qui arrivent, de ce qu'on subit, de ce qu'on éprouve de fâcheux, soit par hasard, soit par la volonté d'autrui. *Recevoir une tuile sur la tête, un seau d'eau sur le corps. Recevoir un coup d'épée, des coups de bâton, un soufflet, une blessure. Recevoir une balle dans la cuisse. Recevoir un grand dommage. Recevoir un outrage, une offense, un affront, une injure, un dégoût. Recevoir des reproches, des remontrances, des mortifications, des humiliations. Recevoir un châtiment, une punition. Recevoir le prix de ses forfaits. Recevoir des marques, des témoignages, des preuves de haine, d'aversion, de mépris, de mécontentement, etc. Recevoir la mort sur le champ de bataille. Recevoir un mauvais accueil.*

RECEVOIR, se dit encore, tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant Des impressions, des modifications, etc., qu'une chose subit, éprouve. *La terre reçoit les influences du ciel. Le miroir reçoit les images des objets. La cire reçoit toutes les formes qu'on veut lui donner. La matière reçoit toutes sortes de formes. Recevoir l'impulsion, le mouvement. Ce sujet peut recevoir tous les ornements du style. Votre maison de campagne reçoit tous les ans de nouveaux embellissements. Cette proposition ne reçoit point de difficulté. Ce passage peut recevoir divers sens, diverses significations, diverses interprétations. L'armée reçut une nouvelle organisation.* On dit dans une acception analogue, *Recevoir un nom, une dénomination, etc.*

RECEVOIR, se dit aussi en parlant De ce qui est transmis, communiqué, de ce dont on fait part. *Recevoir la vie, l'existence. Les parents de qui elle a reçu le jour. Recevoir une bonne, une mauvaise éducation. Recevoir de l'instruction. Recevoir des leçons. Recevoir de bons, de mauvais exemples. Ces peuples ne reçurent la foi qu'au troisième siècle. Les apôtres reçurent le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte.*

Il se dit, dans ce sens, en parlant Des sacrements. *Recevoir le baptême. Recevoir la confirmation. Recevoir les ordres. Recevoir l'absolution. Recevoir la bénédiction nuptiale.*

Ce malade a reçu tous ses sacrements, Les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et de l'extrême-onction lui ont été administrés depuis sa maladie, parce qu'il paraît être en danger de mourir.

RECEVOIR, signifie aussi, Tirer, emprunter, faire venir de. *Cette maison ne reçoit ses jours que de la rue. Cet escalier reçoit son jour du haut du bâtiment. La lune reçoit sa lumière du soleil. Les usages qu'un peuple a reçus d'un autre peuple. Il reçoit cette marchandise de tel pays.*

RECEVOIR, se dit en outre Des choses qui servent à recueillir, à contenir celles qui viennent y aboutir, qui viennent s'y rendre. *La mer reçoit tous les fleuves. Une gouttière qui reçoit toutes les eaux d'un toit. Une citerne qui reçoit les eaux pluviales. Un égout qui reçoit toutes les immondices de la ville. Cette ville pourrait facilement recevoir de nouveaux habitants. Ce port reçoit plus de bâtiments que tel autre.*

Il se dit également Des personnes, et signifie, Retenir. *Recevoir dans un vase le sang qui coule d'une saignée. En passant il m'a jeté ce paquet, je l'ai reçu dans mon chapeau. Je lui ai jeté une balle, il l'a reçue dans sa main. Il tombait et se serait tué, si je ne l'eusse reçu entre mes bras.*

RECEVOIR, se dit aussi en parlant De certaines paroles ou de certains écrits qui sont donnés pour servir d'assurance, de gage, etc. *J'en ai reçu son billet. J'en ai reçu sa parole. J'ai reçu sa parole qu'il n'en ferait rien. Il a reçu parole de lui pour telle chose. J'en ai reçu la promesse, l'assurance. Il a reçu ma foi. Il a reçu mes serments.*

Il se dit aussi en parlant De ce qui est confié. *Recevoir de l'argent en dépôt. Recevoir une confidence. J'ai reçu sa déclaration sous le sceau du secret. Recevoir les dernières volontés de quelqu'un.*

Fig., *Recevoir les derniers soupirs de quelqu'un*, L'assister à sa mort.

En termes de Guerre, *Recevoir le mot d'ordre*, Prendre le mot d'ordre; ou, dans une autre acception, Se faire dire le mot d'ordre par ceux de qui on a droit de l'exiger. *La ronde-major reçoit toujours le mot d'ordre*, ou simplement, *elle reçoit le mot.*

RECEVOIR, en parlant De certaines choses, signifie, Agréer, accepter. *Je reçois vos offres. Il en a reçu la proposition avec joie. La proposition qu'il a faite a été bien reçue, mal reçue. Son compliment n'a pas été bien reçu. Je ne reçois pas votre excuse. Les comédiens n'ont pas voulu recevoir sa pièce.*

Bien recevoir, mal recevoir, signifie aussi, Approuver, désapprouver. *Cette opinion fut bien reçue dans le public. Cela sera mal reçu à la cour. Ce livre a été bien reçu.*

RECEVOIR, en parlant Des personnes, signifie souvent, Accueillir. *Recevoir un ambassadeur, le recevoir avec magnificence. Il m'a reçu à bras ouverts, cordialement, avec de grandes démonstrations de joie. Il l'a reçu froidement. Avant d'aller là, je veux savoir comment on m'y recevra. On alla le recevoir au bas de l'escalier. Il a été fort bien reçu, fort mal reçu. Il est bien reçu partout. C'est un homme qui reçoit fort bien son monde, qui sait recevoir son monde. C'est l'homme du monde qui reçoit le mieux ses amis. Je me suis présenté chez lui, mais il n'a pas voulu me recevoir.*

Il l'a reçu en brave, en homme de cœur, se dit D'un homme qui s'est présenté courageusement à un ennemi qui venait l'attaquer.

Les ennemis ont été reçus à grands coups de canon, On a fait sur eux un très grand feu, lorsqu'ils se sont approchés.

Prov. et pop., *Recevoir quelqu'un comme un chien, le recevoir comme un chien dans un jeu de quilles*, Lui faire un très mauvais accueil.

Être reçu chez quelqu'un, Être admis dans sa société. *Il est reçu chez le ministre. Il est reçu dans la meilleure société. Son éducation le met en état d'être reçu partout.*

Recevoir visite, recevoir la visite de quelqu'un, Être visité par quelqu'un.

Recevoir des visites, Être visité par diverses personnes. *Il n'y a pas d'homme qui reçoive plus de visites.* Il signifie aussi, Admettre chez soi les personnes par qui l'on est visité. *Pendant le premier mois de son deuil, elle ne recevra pas de visites.* On dit absolument dans la même acception, *Madame une telle ne reçoit pas aujourd'hui. Le roi reçut hier. On reçoit demain à la cour. Ce ministre reçoit deux fois par semaine. Etc.*

RECEVOIR, signifie encore, Donner retraite chez soi. *On défendit de recevoir ce proscrit.*

RECEVOIR, signifie aussi, Admettre. *Recevoir à foi et hommage. Après un certain*

temps, on n'est [illegible] *les* [illegible] [illegible]

Il [illegible] de Pro[illegible] [illegible] *tice.*

[illegible] qui consiste à soutenir que la pièce [illegible]

[illegible], se soumettre [illegible] à quelque chose [illegible] à une vérité reconnue. [illegible] **Le droit romain n'était reçu qu'en quelques** [illegible] *de France.* [illegible] **buile, un décret, etc. Il n'a d'autres opinions que celles qu'il reçoit d'autrui.** *C'est un* [illegible] *Les premiers principes de la loi naturelle sont reçus partout.* [illegible] *personne.*

[illegible] *ses ordres.* [illegible] **d'ordres de lui. Je n'ai point d'ordres à recevoir de lui.**

Recevoir les ordres de quelqu'un, signifie aussi, Savoir de lui ce qu'on peut faire qui lui soit agréable. *Je ne m'en partirai pas* [illegible] **recevoir vos ordres avant que de partir.**

Recevoir, signifie aussi, Installer dans une charge, dans une dignité, dans un emploi, etc., avec le cérémonial ordinaire. [illegible] *conseiller à la cour de cassation.* **On le reçut les chambres assemblées.** [illegible] *à la tête des troupes.* [illegible] **de l'Académie, mais il ne s'est pas encore fait recevoir. Il a été reçu docteur depuis peu. Se faire recevoir avocat. Cet apprenti** [illegible] **Académie. Il a été reçu par un tel.**

Reçu, ue. part. passé. *De l'argent reçu. Une personne reçue dans la meilleure compagnie.*

Il se dit quelquefois adjectivement pour Établi, consacré. *Les usages reçus. Les maximes reçues.*

Reçu, est aussi substantif masculin. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

RECEZ. s. m. T. de Droit public, relatif aux diètes de l'ancien Empire d'Allemagne. L'acte où, avant qu'une diète se séparât, on recueillait et l'on rédigeait les délibérations qu'elle avait prises. *Recez de l'Empire.*

RÉCHAMPIR. v. a. T. de Peinture en bâtiments. Détacher les objets du fond sur lequel on peint, soit en marquant leurs contours, soit par l'opposition des couleurs. On dit aussi, *Échampir.*

Il signifie également, en termes de Doreur, Réparer avec du blanc de céruse les taches ou bavochures que la couleur jaune destinée à recevoir la dorure a pu faire sur les fonds.

Réchampi, ie. part. passé.

RECHANGE. s. m. Il se dit en parlant De certains objets que l'on tient en réserve pour remplacer, au besoin, d'autres objets semblables. En ce sens, il ne s'emploie jamais qu'avec la préposition *de. Des armes,* [illegible] *de rechange, un mât, un timon, une roue, etc., de rechange.* [illegible] *jets Des rechanges.*

Corps de rechange, Parties de certains instruments à vent qu'on change selon les [illegible] *flûte à corps de rechange.*

[illegible] Commerce, Le droit d'un nouveau change [illegible] lettre de change, lorsqu'elle a été protestée. [illegible]

RÉCHAPPER. v. n. Être délivré, se tirer d'un grand péril. *Il a une fâcheuse maladie, il n'en réchappera pas. Ce sera un grand bonheur s'il en réchappe. Vous êtes bien heureux d'être réchappé de ce danger.* Il est familier.

Réchappé, ée. part. passé. Il s'emploie substantivement dans cette phrase populaire, *Un réchappé de la potence,* Un vaurien, un homme capable des plus mauvaises actions.

RECHARGEMENT. s. m. Action de recharger. Il ne se dit guère qu'en parlant De marchandises. *Frais de rechargement.*

RECHARGER. v. a. Charger de nouveau, imposer de nouveau quelque charge. *On a* [illegible] *le même bâtiment. On avait déchargé les mulets, il fallut les recharger.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Reprendre son fardeau, sa charge. *Après s'être reposé un instant, il se rechargea et partit.* [illegible] *se recharger.*

Recharger, signifie aussi, Charger de nouveau une arme à feu. *Recharger un canon, un fusil, un pistolet. Ils n'ont pas plus tôt tiré un coup, qu'aussitôt ils rechargent.*

Il signifie encore, Faire une nouvelle attaque, retourner au combat. *Après avoir plusieurs fois chargé les ennemis sans parvenir à les entamer, il les rechargea encore, et les rompit entièrement.*

Il signifie en outre, Donner un ordre encore plus pressant. *Je vous avais chargé et rechargé de lui dire cela, et cependant vous n'en avez rien fait.* En ce sens, il est familier.

En termes de Forgeron, *Recharger,* Ajouter à des outils, à des pièces en fer, le métal propre à réparer les parties usées, affaiblies. *Recharger une pioche, un essieu.*

Rechargé, ée. part. passé.

RECHASSER. v. a. Chasser, expulser une seconde fois, de nouveau. *Ce général a rechassé les ennemis qui étaient rentrés dans le royaume. Il a rechassé ce valet qu'il avait repris.*

Il signifie aussi, Repousser d'un lieu en un autre. *Rechassez ces bêtes dans l'étable. On rechassa les ennemis jusque dans leur camp. Le vent nous rechassa dans le port. Un joueur de longue paume qui rechasse une balle de grande force.*

Il signifie encore, familièrement, Chasser de nouveau en quelque endroit. *C'est un bois où j'ai chassé et rechassé.*

Rechassé, ée. part. passé.

RÉCHAUD. s. m. Ustensile de ménage dans lequel on met du feu pour chauffer les mets, et pour d'autres usages. *Réchaud de fer, de cuivre, d'argent. Réchaud à l'esprit-de-vin. Mettre quelque chose sur le réchaud.*

RÉCHAUFFEMENT. s. m. T. de Jardinage. Il se dit Du fumier neuf dont on se [illegible] *Remuer, changer un réchauffement.*

RÉCHAUFFER. v. a. Échauffer [illegible] ce qui était refroidi. *Faites réchauffer ce potage, ce ragoût. Une mère qui réchauffe son enfant sur son sein.*

Prov. et fig., *C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein,* C'est un ingrat qui [illegible]

En termes de Jardinage, *Réchauffer une couche,* Y mettre du réchauffement, du fumier neuf.

[illegible] sens moral. *Ses amis s'étaient fort refroidis, mais cette bonne nouvelle les a réchauffés.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Il avait froid, il s'est réchauffé à courir. Le temps se réchauffe. Son zèle s'est réchauffé plus fort que jamais.*

Réchauffé, ée. part. passé. *Un plat réchauffé. Un dîner réchauffé.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Ce* [illegible]

Fig. et fam., *Cet ouvrage n'est qu'un réchauffé de tel autre,* et absolument, *n'est que du réchauffé, n'est qu'un réchauffé.* Tout ce qu'il contient a déjà été dit, les pensées n'en sont rien moins que neuves.

RÉCHAUFFOIR. s. m. Fourneau qui sert à réchauffer les plats qu'on apporte d'une cuisine éloignée.

RECHAUSSER. v. a. Chausser de nouveau. *Rechausser un enfant qui s'était déchaussé.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il ne fait que se déchausser et se rechausser.*

Rechausser un arbre, Remettre de la terre au pied d'un arbre.

Rechausser, en termes d'Architecture, Refaire le pied d'une vieille construction, ou Le fortifier avec de nouvelles pierres. *Rechausser un mur, une terrasse, un pilier.*

Rechaussé, ée. part. passé.

RÊCHE. adj. des deux genres. Rude au toucher, âpre au goût. *Cette étoffe est rêche. Il a la peau rêche. Poire, pomme rêche.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cet homme est rêche,* Il est rude, difficile à vivre. On dit de même : *Il a l'esprit rêche. Il a l'humeur bien rêche.*

RECHERCHE. s. f. Action de rechercher, perquisition. *Recherche exacte. La recherche des antiquités d'une province, d'une ville. Travailler à la recherche de la vérité. Faire la recherche d'un enfant qui a disparu, d'un héritier qu'on ignore, d'un libelliste qui se cache. La recherche de la paternité est interdite. On est à la recherche des auteurs de ce crime. Le coupable a échappé à toutes les recherches. Il a étendu ses recherches fort loin. S'occuper de recherches sur un objet. Le but d'une recherche. Une longue recherche. Une vaine recherche.*

Il se dit souvent, surtout au pluriel, Des travaux de science et d'érudition, et de Leurs résultats. *Il a fait de grandes recherches, de profondes recherches sur ce point de chronologie. Ce livre est plein de recherches, de belles recherches, de recherches curieuses, intéressantes, savantes. Cet ouvrage est intitulé : Recherches sur...*

Recherche, signifie aussi, Examen, perquisition de la vie et des actions de quelqu'un. *La recherche des concussionnaires, des dilapidateurs de la fortune publique. Autrefois les financiers, les traitants étaient sujets à recherche. La recherche des faux no-*

bles. Faire la recherche de la vie de quelqu'un.

Il signifie également, Enquête judiciaire. *On ne fit aucune recherche sur sa mort.*

Il signifie encore, Poursuite que l'on fait en vue de se marier. *Faire la recherche d'une demoiselle, d'une veuve. Faire agréer sa recherche. Il a fait bien des pas pour la recherche de cette veuve.*

RECHERCHE, se dit en outre Du soin, de l'art, du raffinement qu'on met dans certaines choses; et il emporte assez ordinairement une idée de blâme. *Il y a de la recherche dans sa parure, dans ses meubles, dans ses repas. Cette femme est toujours mise avec recherche, avec une extrême recherche. Un style naturel et sans recherche. Il y a trop de recherche dans son style. Ce peintre a mis plus de recherche dans l'exécution de son tableau, qu'il n'avait mis de talent dans la composition. Il y a de la recherche dans la décoration de cette maison. Des recherches de volupté. Tibère avait des recherches de dissimulation et de cruauté.*

RECHERCHE, en termes de Couvreur et de Paveur, La réparation que l'on fait en remettant des tuiles, des ardoises ou des pavés aux endroits où il en manque. *Il suffira de faire une recherche à ce pavé, à cette couverture. Il faut faire une recherche par an pour entretenir cette chaussée.*

RECHERCHE, en termes d'Eaux et Forêts, L'opération par laquelle on s'assure des arbres qui manquent et qui doivent être remplacés.

RECHERCHER. v. a. Chercher de nouveau. *Je l'ai cherché et recherché sans le pouvoir jamais trouver.*

Il signifie aussi, Chercher avec soin. *Rechercher les secrets de la nature. Rechercher ce qu'il y a de plus curieux dans les sciences. Rechercher la cause* ou *quelle peut être la cause d'un phénomène. Rechercher les moyens de faire une chose, par quels moyens on pourra faire une chose. Il a recherché tous les mémoires, tous les écrits du temps, pour composer son histoire. Il a recherché tout ce qui se peut dire sur ce sujet. Il recherche tous les passages grecs et latins qui se rapportent à ce fait.*

Il signifie en outre, Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un; Faire une enquête pour exercer des poursuites criminelles. *Il est arrêté prisonnier, on recherche sa vie. On formait autrefois des chambres de justice pour rechercher les financiers. On rechercha les auteurs de ces libelles. On rechercha l'auteur du délit. Ne faites pas telle chose, vous seriez recherché. On pourra vous rechercher quelque jour. Il croyait qu'il ne serait pas recherché.*

Il signifie encore, Tâcher de se procurer, d'obtenir. *On recherche beaucoup les tableaux de cet artiste, les produits de cette fabrique. Tels sont les avantages qu'il recherche. Rechercher la faveur du prince. Rechercher l'amitié, les bonnes grâces de quelqu'un; rechercher sa société, son commerce, son alliance. Il recherche plus la fortune que la considération.*

Rechercher une demoiselle, une veuve en mariage, ou absolument, *Rechercher une demoiselle, une veuve*, Faire les poursuites nécessaires pour obtenir de l'épouser.

RECHERCHER, signifie quelquefois, en parlant Des personnes, Désirer de voir, de connaître, de fréquenter. *C'est un homme aimable que tout le monde recherche. Les grands le recherchaient plus qu'il ne les recherchait lui-même.* On l'emploie quelquefois dans ce sens, avec le pronom personnel. *Les hommes de goût se devinent et se recherchent mutuellement.*

RECHERCHER, en termes de Sculpture, de Peinture, etc., Réparer avec soin les moindres défauts d'un ouvrage, en retrancher jusqu'aux moindres choses qui pourraient nuire à sa beauté, en exprimer avec soin les plus petits détails. *Rechercher une figure de plâtre, une figure de bronze. Voilà des endroits qu'on n'a pas assez recherchés. Rechercher des ornements de menuiserie.*

En termes de Manège, *Rechercher un cheval*, L'animer, multiplier les aides, redoubler d'action sur lui, solliciter une plus grande vivacité dans la sienne, hâter ses mouvements dans une seule et même allure, ou dans un air quelconque. *Les mauvais écuyers estrapassent un cheval en croyant le rechercher.*

RECHERCHÉ, ÉE. part. passé.

On trouve dans ce livre des choses bien recherchées, des passages bien recherchés, On y trouve des matières, des questions curieuses, soigneusement examinées, des citations peu communes, etc. Ces expressions vieillissent.

RECHERCHÉ, se dit adjectivement Des choses où il entre du raffinement. *On lui fit souffrir des tortures recherchées. Une mort recherchée.* Il se dit aussi Des choses où le travail et l'art se font trop sentir, qui manquent de naturel, où il y a de l'affectation. *Parure recherchée. Ajustement recherché. Ornements trop recherchés. Pensée, expression recherchée, bien recherchée. L'attitude, la pose de cette figure est bien recherchée.* On dit de même : *Une personne recherchée dans sa parure, dans ses expressions. Un écrivain recherché dans son style*, ou simplement, *Un écrivain recherché.*

Un homme fort recherché dans le monde, dans la société, Un homme qu'on désire de fréquenter, qu'on s'empresse d'attirer et de recevoir chez soi.

En termes de Peinture, de Sculpture, etc., *Figure bien recherchée*, Figure bien travaillée, jusque dans les moindres détails, bien finie.

RECHIGNER. v. n. Témoigner par l'air de son visage la mauvaise humeur où l'on est, le chagrin, la répugnance qu'on éprouve. *Qu'avez-vous à rechigner? Il rechigne toujours. Il fait les choses de mauvaise grâce et en rechignant. Il a rechigné à cette proposition. C'est un homme qui rechigne à tout.* Il est familier.

RECHIGNÉ, ÉE. part. passé. Qui rechigne. *Une petite vieille rechignée.* On dit de même : *Un visage rechigné. Une mine rechignée.*

RECHOIR. v. n. Tomber de nouveau; et figurément, Retomber dans une même maladie, dans une même faute. Il est vieux.

RECHU, UE. part. passé.

RECHUTE. s. f. Seconde chute, nouvelle chute. Il ne se dit guère qu'au figuré, en parlant Du retour d'une maladie dont la guérison était récente et incomplète. *La rechute est à craindre. Les rechutes sont dangereuses. Il était guéri, mais il vient d'avoir une rechute.*

Il se dit figurément Du retour au péché, ou, en général, à la même faute. *Les fréquentes rechutes mènent à l'endurcissement.*

RÉCIDIVE. s. f. Rechute dans une faute; Action de commettre de nouveau le même délit, le même crime. *Je vous pardonne pour cette fois, mais prenez garde à la récidive. On ne pardonne guère les récidives. En cas de récidive. À la première récidive, il sera puni. Il y a récidive. La récidive entraîne une peine plus forte que celle à laquelle on a été condamné précédemment. Être accusé de vol avec récidive.*

Il signifie, en termes de Médecine, Réapparition d'une maladie après une guérison en apparence complète, et au bout d'un laps de temps quelquefois fort long. *La récidive d'une tumeur.*

RÉCIDIVER. v. n. Faire une récidive, retomber dans une faute; Commettre de nouveau le même délit, le même crime. *Prenez garde de récidiver. Prenez garde à ne pas récidiver. Il a récidivé. Défense de récidiver.*

En Médecine, il se dit D'une maladie guérie qui reparait après un laps de temps plus ou moins long. *La maladie a récidivé.*

RÉCIDIVÉ, ÉE. part. passé. En termes de Médecine, *Une tumeur récidivée.*

RÉCIDIVISTE. s. m. Celui qui est en état de récidive, qui commet le délit, le crime pour lequel il avait déjà été condamné. *Le tribunal jugea plusieurs récidivistes.*

RÉCIF. s. m. Chaîne de rochers à fleur d'eau. *Une mer pleine de récifs.* On écrit aussi *Rescif* et *Ressif.*

RÉCIPÉ. s. m. Mot emprunté du latin, où il signifie, *Prenez.* Ordonnance d'un médecin pour quelque malade. *Les apothicaires gardent les récipés des médecins.*

Il se dit, par extension, de Toute sorte de recettes et de formules de remède. *Cette femme vous donnera, vous indiquera des récipés pour toutes les maladies.*

RÉCIPIENDAIRE. s. m. Celui que l'on reçoit dans quelque corps, dans quelque compagnie, avec une certaine solennité, avec un certain cérémonial. *Le récipiendaire ne montrait ni timidité, ni orgueil. Dans l'Académie française, le récipiendaire prononce un discours, et le directeur y répond.*

RÉCIPIENT. s. m. Vase, ordinairement de forme ronde, destiné à recevoir les produits d'une distillation ou de toute autre opération chimique. *Un récipient de verre. La cornue et le récipient.*

Il signifie aussi, La cloche de verre qu'on place sur le plateau d'une machine pneumatique, et où l'on renferme les corps que l'on veut mettre dans le vide. *Pomper l'air du récipient.*

RÉCIPROCITÉ. s. f. État, qualité, caractère de ce qui est réciproque. *La réciprocité de l'amitié, des sentiments, des services. Je suis très sensible à votre amitié, et vous pouvez compter sur une entière réciprocité, sur une réciprocité parfaite. En tout il faut de la réciprocité. Dans ce traité de paix, telle puissance renonce à tel droit, à charge de réciprocité.*

RÉCIPROQUE. adj. des deux genres. Mutuel. *Amour réciproque. Amitié réciproque. Haine réciproque. Devoirs réciproques. Secours réciproques. Bienfaits réciproques. Traitements réciproques. Accusation réciproque. Promesse réciproque. Les amitiés qui ne sont pas réciproques ne peuvent être durables. Les sentiments qu'ils ont l'un pour l'autre sont bien réciproques. Mouvement réciproque de deux pendules mis en présence. L'action, l'influence réciproque des lois sur les mœurs, et des mœurs sur les lois.*

RÉCIPROQUE, s'emploie aussi comme substantif masculin dans cette phrase familière, *Je vous rendrai le réciproque*, Je vous ren-

dra la pareille, j'en ferai autant pour vous que vous en ferez pour moi.

En Grammaire, *Verbes réciproques*, Les verbes pronominaux qui expriment l'action réciproque de plusieurs sujets les uns sur les autres, comme dans ces phrases : *Ces deux propositions se contredisent. Ces quatre hommes se battaient et se disaient des injures.* Souvent, pour exprimer avec plus de clarté le sens réciproque, on ajoute les mots *l'un l'autre*, ou un des adverbes *réciproquement*, *mutuellement*, ou l'on place le mot *entre* avant le verbe. *Ces deux hommes s'aident réciproquement. Ils s'aidaient l'un l'autre. Ils s'entr'aident.*

En Logique, *Propositions réciproques*, Deux propositions telles que le sujet de l'une peut devenir l'attribut de l'autre, et réciproquement. *Ces deux propositions*, L'homme est un animal raisonnable, l'animal raisonnable est un homme, *sont réciproques.*

Termes réciproques, Termes qui ont la même signification et qui peuvent se prendre l'un pour l'autre. Homme *et* animal raisonnable *sont des termes réciproques.*

Il s'emploie aussi substantivement, en termes de Logique, pour signifier L'inverse. *La réciproque est vraie.*

En Mathématique, *Raison réciproque*, est la même chose que Raison inverse. Voyez INVERSE.

RÉCIPROQUEMENT. adv. Mutuellement, d'une manière réciproque. *Ils se rendent réciproquement de bons offices. S'aimer réciproquement. Ils se sont obligés réciproquement. Il faut qu'une femme soit fidèle à son mari, et réciproquement*, Il faut que le mari le soit aussi, le soit de son côté.

RÉCIT. s. m. Relation, narration d'une chose qui s'est passée. *Récit exact, naïf, fidèle, ennuyeux. Un long récit. Le récit d'un fait, d'un événement. Faites-nous le récit de cette aventure, le récit de ce qui s'est passé. Il nous a touchés par le récit de ses malheurs. Abrégez votre récit. Il fait bien un récit. Récit historique. Récit poétique, épique.*

Fam., *Faire un grand récit, de grands récits de quelqu'un, de quelque chose*, En parler avantageusement, en dire beaucoup de bien. *C'est un homme dont j'ai entendu faire un grand récit, de grands récits. On m'en a fait un récit fort avantageux. Je ne le connais point ; mais, sur le récit qu'on m'en a fait, j'en ai bonne opinion.*

RÉCIT, en termes d'Art dramatique, La narration détaillée d'un événement important qui vient de se passer. *Cet acteur est bon pour les récits, fait bien les récits. Le récit de Théramène, dans la tragédie de Phèdre.*

RÉCIT, en termes de Musique, Ce qui est chanté par une voix seule, ou joué par un instrument seul. *Voilà un beau récit. Un récit bien chanté. Récit de basse, de haute-contre, de violon, de hautbois.*

Il se dit aussi de La partie qui, dans une symphonie, exécute le sujet principal.

RÉCITANT, ANTE. adj. T. de Musique. Il se dit Des voix et des instruments qui exécutent seuls, ou qui exécutent la partie principale.

Partie récitante, Celle qui est chantée par une seule voix ou exécutée par un seul instrument, ou Celle qui exécute le sujet principal.

RÉCITATEUR. s. m. Celui qui récite quelque chose par cœur. *Un bon récitateur. Un mauvais récitateur.* Il est peu usité.

RÉCITATIF. s. m. T. de Musique. Sorte de chant qui n'est point assujetti à la mesure, et qui doit être débité d'une manière plus ou moins soutenue. *Il y a un beau récitatif dans cet opéra. Le récitatif du nouvel opéra est ennuyeux, il est trop uniforme.*

Récitatif obligé, Récitatif accompagné et coupé par les instruments.

RÉCITATION. s. f. Action de réciter, de prononcer un discours qu'on sait par cœur, en prenant un ton moins élevé que celui de la déclamation, et plus élevé que le ton de la simple lecture.

Il se dit aussi de L'action de réciter, en musique.

RÉCITER. v. a. Prononcer à voix haute, et d'une manière soutenue, quelque discours, quelque morceau de prose ou de vers, qu'on sait par cœur. *Il nous récita sa comédie. Cet acteur récite bien. Réciter sa leçon. Réciter des vers. Réciter publiquement. Réciter froidement. Réciter avec intelligence. L'acteur Baron disait qu'on ne doit pas déclamer la tragédie, qu'on doit la réciter.*

Il signifie quelquefois, Raconter, faire un récit. *Réciter une histoire.*

RÉCITER, en termes de Musique, Chanter ou exécuter un récit.

RÉCITÉ, ÉE. part. passé.

RÉCLAMANT, ANTE. adj. T. de Jurisprudence. Celui, celle qui présente une réclamation. *Le tribunal n'admit pas la prétention du réclamant.*

RÉCLAMATION. s. f. Action de réclamer, de revendiquer, de s'opposer, de revenir contre quelque chose. *On procédera à la vente des meubles, nonobstant la réclamation du marchand qui les a loués. Cette loi excita beaucoup de réclamations. Cet avis a passé sans réclamation, malgré toutes les réclamations. La réclamation de ce religieux contre ses vœux ne fut point admise. Faire une réclamation.*

Être en réclamation, Avoir réclamé, et attendre le résultat de sa réclamation. *Il y a six mois que nous sommes en réclamation.*

Réclamation d'État, Action judiciaire ayant pour objet de faire statuer sur l'état civil d'une personne à laquelle cet état est contesté.

RÉCLAME. s. m. T. de Fauconnerie. Le cri et le signe qu'on fait à un oiseau pour le faire revenir au leurre ou sur le poing. *Un oiseau qui vient au réclame.*

RÉCLAME. s. f. T. d'Imprimerie. Le mot qu'on met au-dessous de la dernière ligne d'une feuille ou même d'une page d'impression, et qui est le premier de la feuille, de la page suivante. *Les réclames ne sont plus guère en usage.*

Il se dit également de La note manuscrite qui rappelle au prote ou correcteur le dernier mot et le dernier folio d'une épreuve. *Prendre, indiquer la réclame. Feuillet de réclame.*

Vérifier la réclame, S'assurer qu'il n'y a ni doublon ni bourdon dans le passage d'une feuille à l'autre.

RÉCLAME, dans le Plain-chant, La partie du répons que l'on reprend après le verset. *Il y a des répons à double réclame.*

RÉCLAME, se dit, dans le Journalisme, d'Un petit article inséré dans le corps d'un journal, et qui a pour objet d'attirer l'attention sur un livre, une marchandise, un médicament, etc., plus sûrement que par une annonce ostensiblement payée. *Réclame laudative, coûteuse, gratuite.*

Fig. et fam., *Faire de la réclame*, Faire des appels bruyants à la publicité, chercher par tous les moyens à attirer l'attention du public.

RÉCLAMER. v. a. Implorer, demander avec instance. *Réclamer l'assistance, le secours de Dieu. Réclamer l'autorité du roi. Je réclame vos bontés, votre indulgence.*

Réclamer les saints, Implorer le secours des saints.

RÉCLAMER, signifie aussi, Revendiquer, demander une chose à laquelle on a des droits. *Il trouva le cheval qu'on lui avait pris, et le réclama. Réclamer des meubles qu'on a loués, des pierreries qu'on a prêtées. Je réclame l'exécution de votre promesse. Réclamer son droit.*

Il signifie également, S'interposer en faveur de quelqu'un qu'on doit protéger. *Vous avez fait arrêter mon domestique, je vais le réclamer. Ce capitaine réclame son soldat.*

Se réclamer de quelqu'un, Déclarer qu'on est à son service, qu'on est son parent, qu'on en est connu ou protégé. *Voyant qu'on allait le maltraiter, il se réclama d'un tel.*

En termes de Fauconnerie, *Réclamer un oiseau*, L'appeler pour le faire revenir sur le poing ou au leurre.

RÉCLAMER, est aussi neutre, et signifie, Contredire, s'opposer de paroles. *Je réclame contre cela. Cela a été résolu ; y a-t-il quelqu'un qui réclame, qui réclame contre ? Personne ne réclame ?*

Il signifie aussi, Protester, revenir contre quelque acte. *Un majeur peut réclamer dans les dix ans de majorité contre les actes faits pendant sa minorité. Un religieux qui réclame contre ses vœux.*

RÉCLAMÉ, ÉE. part. passé.

RECLOUER. v. a. Clouer de nouveau. *Cette planche s'est déclouée, il faut la reclouer. Reclouer une caisse qu'on a ouverte.*

RECLOUÉ, ÉE. part. passé.

RECLURE. v. a. (Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux temps formés du participe passé.) Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse, où l'on n'a aucune communication avec le reste des hommes. *Reclure un pénitent, un religieux.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se reclure dans une cellule.* Dans l'un et l'autre cas, il est vieux et peu usité.

RECLUS, USE. part. passé.

Il est reclus dans sa chambre, dans sa maison, Il n'en sort point, et ne veut voir personne. *Il demeure reclus dans sa maison tout le long de l'hiver.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un reclus. Il y avait autrefois grand nombre de reclus. Vivre comme un reclus, comme une recluse.*

RECLUSION ou **RÉCLUSION.** s. f. L'état d'une personne renfermée. *Il s'est condamné lui-même à une reclusion absolue. On a ordonné sa reclusion.*

Il se dit, particulièrement, de La peine infligée aux personnes qu'on renferme dans une maison de force. *Il a été condamné à la reclusion. La reclusion est une peine infamante.*

RECOGNER. v. a. Cogner de nouveau. *Recognez ce clou qui se détache. Cet enfant vient de se recogner la tête.*

RECOGNÉ, ÉE. part. passé.

RÉCOGNITIF. adj. m. (Le G se prononce dur.) T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans l'expression, *Acte récognitif*, Acte par lequel

on reconnaît ou on ratifie une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

RECOIFFER. v. a. Coiffer une seconde fois, réparer le désordre d'une coiffure. *Le vent avait dérangé ses cheveux, on a été obligé de le recoiffer.* Avec le pronom personnel, *Se recoiffer.*

RECOIFFÉ, ÉE. part. passé.

RECOIN. s. m. Coin plus caché, moins en vue. *Il était dans un recoin où l'on eut bien de la peine à le trouver. Il n'y a coin et recoin où l'on n'ait cherché.*

Fig. et fam., *Les recoins du cœur, de la conscience,* Les replis du cœur, de la conscience, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, dans la conscience.

RÉCOLEMENT. s. m. T. d'ancienne Jurispr. Action par laquelle on récolait les témoins. *Faire le récolement des témoins. Après le récolement et la confrontation.*

En termes de Procéd., *Faire le récolement d'un inventaire,* Vérifier tous les effets, tous les papiers contenus dans un inventaire. *Faire le récolement de meubles et d'effets saisis,* Vérifier s'ils sont tous portés sur le procès-verbal de saisie. On dit de même, *Procès-verbal de récolement.*

RÉCOLEMENT, se dit aussi Du procès-verbal de visite que font les agents de l'administration forestière, pour vérifier si une coupe de bois a été faite conformément aux ordonnances. *Récolement de bois.*

RÉCOLER. v. a. T. d'ancienne Jurispr. Lire à des témoins qui ont été entendus dans une procédure criminelle, la déposition qu'ils ont faite, pour voir s'ils y persistent. *Récoler des témoins. Quand les témoins ont été récolés et confrontés.*

RÉCOLÉ, ÉE. part. passé.

RÉCOLLECTION. s. f. T. de Spiritualité. Action par laquelle on se recueille en soi-même. *Profonde récollection. Récollection intérieure.* Il est vieux.

RECOLLEMENT. s. m. Action de recoller. Il se dit particulièrement en Médecine. *Le recollement de la peau.*

RECOLLER. v. a. Coller de nouveau. *Ce papier s'est décollé, il faut le recoller.*

RECOLLÉ, ÉE. part. passé.

RÉCOLLETS. s. m. pl. Religieux réformés de l'ordre de Saint-François, ainsi nommés parce qu'ils n'admettaient dans leur ordre que ceux qui avaient l'esprit de récollection ou de recueillement. Il y avait aussi des *Récollettes.*

RÉCOLLIGER (SE). v. pron. T. de Spiritualité. Se recueillir en soi-même. *Il faut se récolliger pour bien faire son examen.* Il est vieux.

RÉCOLLIGÉ, ÉE. part. passé.

RÉCOLTE. s. f. Action de recueillir les biens de la terre, et Produit en nature qui en résulte. *La récolte des blés. Quand il aura fait sa récolte. Après la récolte. Dans le temps de la récolte. Bonne récolte. Grande récolte. Pleine récolte. Pauvre récolte. La récolte a été abondante, a été médiocre, a manqué. Enlever la récolte. Serrer la récolte. On a saisi ses récoltes. Cette pluie gâtera la récolte.*

Il se dit quelquefois, figurément, en parlant De certaines choses qu'on reçoit ou qu'on rassemble. *Cette quêteuse a fait une bonne récolte. Il a fait une bonne récolte de faits, d'observations pour l'ouvrage dont il s'occupe. Dans son voyage, il a fait une abondante récolte d'objets curieux.*

RÉCOLTER. v. a. Faire une récolte. *Il a récolté beaucoup de blé, beaucoup de vin, etc.*

RÉCOLTÉ, ÉE. part. passé.

RECOMMANDABLE. adj. des deux genres. Estimable, qui mérite d'être considéré. *Sa vertu le rend recommandable. Il est recommandable par toutes ses bonnes qualités. Il s'est rendu recommandable auprès du prince par ses grands services. La modestie est une des vertus les plus recommandables.*

RECOMMANDARESSES. s. f. pl. Femmes qui étaient préposées par l'autorité, pour tenir un bureau où l'on se procurait des nourrices. *Aller chercher une nourrice aux recommandaresses, chez les recommandaresses.*

RECOMMANDATION. s. f. Action de recommander quelqu'un. *C'est une puissante recommandation que celle d'un tel. On ne peut rien refuser à sa recommandation. Il m'a fait cette grâce à votre recommandation. Il a eu égard à ma recommandation. Il a eu de fortes recommandations auprès de ses juges. Lettres de recommandation. Une recommandation pressante.*

Prière de la recommandation de l'âme, La prière que l'Église catholique fait à Dieu pour les agonisants.

RECOMMANDATION, se dit aussi de Conseils pressants. *Il fit cela malgré toutes mes recommandations.*

Il se dit encore de L'estime qu'on a pour la vertu, pour le mérite. *La sainteté de sa vie l'avait mis partout en grande recommandation.*

Avoir l'honneur en recommandation, S'appliquer à ne rien faire qui blesse les lois de l'honneur, de la probité. Il vieillit.

RECOMMANDATION, en termes de Procédure, Acte par lequel on déclare s'opposer à la sortie d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un. *Ce prisonnier tient encore pour deux recommandations.* Cette expression a vieilli.

RECOMMANDER. v. a. Ordonner à quelqu'un, charger quelqu'un de faire quelque chose. *J'ai recommandé à mes gens de vous obéir comme à moi-même. On m'a recommandé de veiller sur lui, sur toutes ses démarches. On m'a bien recommandé de vous assurer que...*

Recommander le secret à quelqu'un, Lui ordonner ou le prier de garder le secret.

RECOMMANDER, signifie aussi, Exhorter une personne à quelque chose, à faire quelque chose, conseiller fortement quelque chose. *On lui a recommandé d'être sage. Recommander à ses enfants d'aimer la vertu, de fuir le vice. On me recommandait surtout la lecture des bons auteurs.*

Il signifie encore, Prier d'être favorable à, prier d'avoir attention à, d'avoir soin de. *Je vous recommande un tel. Je l'ai déjà recommandé à tous mes amis. Je vous recommande mon affaire. Je recommanderai votre affaire à vos juges. Je lui ai recommandé les intérêts d'un tel. Je recommande cet homme à vos bontés. Recommander un condamné à la clémence du roi.*

Recommander quelqu'un aux prières, aux aumônes des fidèles, Exhorter à prier Dieu pour lui, à lui faire des charités. *Recommander quelqu'un au prône,* Le recommander aux prières ou aux charités des paroissiens, en faisant le prône.

Fig. et fam., *Il a été bien recommandé au prône,* On a dit beaucoup de choses contre lui à quelqu'un qui peut lui nuire.

Il recommande son âme à Dieu, ou, avec le pronom personnel, *Il se recommande à Dieu,* Il réclame le secours de Dieu, il prie Dieu d'avoir pitié de lui.

Prov. et fig., *Il se recommande à tous les saints et saintes du paradis,* Il implore l'assistance, la protection de tout le monde.

Se recommander à quelqu'un, à ses bontés, etc. Formule de sollicitation, et plus souvent de simple politesse. *Dites-lui que je me recommande bien à lui, que je me recommande à sa protection, à ses bontés, à son souvenir, à l'honneur de son souvenir.*

Se recommander de quelqu'un, Invoquer en sa faveur le nom, le témoignage de quelqu'un; attester qu'on en est connu. *Il fut relâché parce qu'il se recommanda du général. Vous pouvez vous recommander de moi.*

Cette personne, cette chose se recommande d'elle-même, Elle a assez de mérite, de valeur, pour qu'il ne soit pas nécessaire de la vanter. *Le vrai mérite se recommande de lui-même.*

RECOMMANDER, signifie quelquefois, Rendre recommandable. *Il n'a rien fait encore qui puisse recommander son nom à la postérité.*

RECOMMANDER, signifie encore, S'opposer, par un nouvel écrou, à l'élargissement d'un prisonnier. *Il espérait bien ne pas coucher en prison, mais il vint deux ou trois créanciers qui le recommandèrent.*

Il se dit aussi en parlant Des avis qu'on donne aux orfèvres et autres marchands, pour qu'ils aient à retenir des objets volés, dans le cas où l'acquisition leur en serait proposée. *Cet orfèvre a retenu ces flambeaux d'argent, parce qu'ils lui avaient été recommandés.*

RECOMMANDÉ, ÉE. part. passé.

RECOMMENCEMENT. s. m. Action de recommencer.

RECOMMENCER. v. a. Commencer de nouveau à faire ce qu'on a déjà fait. *Recommencer la guerre. Il recommence à bâtir. Il recommence tout de nouveau. Recommencer un discours. Il recommence ses lamentations, ses violences.*

Recommencer un élève, Reprendre son instruction depuis les premiers éléments, depuis les principes. *Cet enfant avait été mal montré, il a fallu le recommencer.*

En termes de Manége, *Recommencer un cheval,* Le remettre aux premières leçons. *Il est des chevaux qui oublient et qui se démentent, il faut les recommencer.*

Fam., *Recommencer de plus belle, recommencer sur nouveaux frais,* Faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois, après s'être reposé, après avoir pris de nouvelles forces. *Il avait été longtemps sans jouer; il a recommencé de plus belle.*

Fig. et fam., *Recommencer sur nouveaux frais,* Recommencer de nouveau un ouvrage, un travail, comme si rien n'en eût été fait.

Fam., *C'est toujours à recommencer,* se dit en parlant D'un ouvrage où il y a toujours quelque chose à refaire, ou D'une chose qu'on répéterait inutilement. *Il ne profite d'aucun avis; avec lui c'est toujours à recommencer. Je ne verrai jamais la fin de ce travail; c'est toujours à recommencer.*

RECOMMENCER, est quelquefois neutre. *La pluie recommence. La guerre a recommencé. Les troubles recommencèrent.*

RECOMMENCÉ, ÉE. part. passé.

RECOMMENCEUR, EUSE. s. Celui, celle qui recommence.

RÉCOMPENSE. s. f. Le bien qu'on fait à quelqu'un, en reconnaissance d'un service, ou en faveur de quelque bonne ac-

tion. *Juste récompense. Digne récompense. Récompense convenable. Récompense égale au mérite, proportionnée au mérite. Promettre, donner, refuser une récompense. Recevoir, obtenir récompense. Mériter récompense. Distribuer la récompense, les récompenses. Décerner des récompenses. C'est à l'autorité souveraine à ordonner des peines et des récompenses. La récompense de ses services, de ses actions, etc. La vertu est elle-même sa récompense. On lui a promis, on lui a donné telle chose pour récompense de ses services. Son maître lui a fait apprendre un métier pour récompense de ses services. Il attend, il espère récompense. Il n'attend de récompense ou sa récompense que de Dieu. Les récompenses éternelles que Dieu promet à la vertu. C'est une récompense due à son mérite. Il a plutôt mérité châtiment que récompense. Par cette infidélité, il perdit la récompense de tous ses services. Est-ce là la récompense de mes services? Voilà toute la récompense que j'en ai eue.*

Il signifie quelquefois, Châtiment, peine due à une mauvaise action. *C'était un méchant homme, il a eu la récompense qu'il méritait. L'échafaud sera la récompense de ses crimes.*

Il signifie aussi quelquefois, Compensation ou dédommagement. *On lui donna tant pour récompense des pertes qu'il avait faites. Il faut lui accorder quelque récompense pour le dommage qu'il a souffert. On lui donna tant pour sa récompense, tant de récompense. Pour récompense, on lui donna une pension.*

Il signifie particulièrement, en Jurisprudence, L'indemnité ou le remploi dû lorsqu'on fait des liquidations de communautés conjugales ou de successions. *Récompense due à la communauté par les époux, aux époux par la communauté.*

En récompense. loc. adv. En revanche, en retour, par une sorte de compensation. *Je vous prie de me rendre ce bon office, et en récompense je ferai pour vous telle chose.*

RÉCOMPENSER. v. a. Donner une récompense, faire du bien à quelqu'un en reconnaissance de quelque service, ou en faveur de quelque bonne action. *Il y a un Dieu qui récompense et qui punit. C'est un bon maître, il récompense bien ses domestiques. On l'a bien récompensé de ses services. Il a été mal récompensé. Il n'a pas été récompensé selon son mérite. Si vous faites bien, Dieu vous en récompensera.* On dit de même, *Récompenser les services de quelqu'un; récompenser une bonne action, le mérite, la vertu, etc.*

Il signifie quelquefois, Punir, infliger la peine due à une mauvaise action. *Il a été justement récompensé de ses perfidies.*

Il signifie aussi, Dédommager. *Je sais bien que vous avez perdu cette fois-ci, mais une autre fois je vous récompenserai. Nous ferons un autre marché qui vous récompensera. On leur accorda un dégrèvement pour les récompenser du dommage que les gens de guerre leur avaient fait. Il fut récompensé en bons fonds, en rentes, etc.*

Récompenser le temps perdu, Réparer une perte de temps.

Récompenser, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est bien récompensé de ses pertes. Nous avons mal déjeuné, mais nous nous récompenserons à dîner.*

Récompensé, ée. part. passé.

RECOMPOSER. v. a. Composer une seconde fois. *Recomposer une administration.*

Recomposer, en termes de Chimie, Réunir les parties d'un corps qui avaient été séparées par quelque opération.

Recomposé, ée. part. passé.

RECOMPOSITION. s. f. T. de Chimie. Action de recomposer un corps, ou L'effet qui résulte de cette action.

RECOMPTER. v. a. Compter de nouveau. *Je puis m'être trompé, recomptez cette somme.*

Recompté, ée. part. passé.

RÉCONCILIABLE. adj. des deux genres. Qui peut être réconcilié. Il ne s'emploie guère qu'avec une négation. *Ces deux personnes, ces deux maisons, ces deux familles ne sont pas réconciliables. Ces deux hommes ne sont pas si brouillés qu'ils ne soient réconciliables.*

RÉCONCILIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION. s. f. Raccommodement de personnes qui étaient mal ensemble. *Véritable, sincère réconciliation. Réconciliation feinte, plâtrée. Réconciliation normande. Il a travaillé à leur réconciliation. Il a ménagé cette réconciliation. Il lui donna la main en signe de réconciliation.*

Réconciliation, se dit, chez les Catholiques, de L'acte solennel par lequel un hérétique est réuni à l'Église, et absous des censures qu'il avait encourues.

Il se dit aussi de La cérémonie qu'on fait pour rebénir une église profanée.

RÉCONCILIER. v. a. Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées. *Je les ai réconciliés. Je les ai réconciliés ensemble. Il est impossible de les réconcilier. Cet événement les a réconciliés.*

Cette bonne action me réconcilie avec lui, Elle me fait revenir sur son compte, elle me fait oublier les griefs que j'avais contre lui.

Chez les Catholiques, *Réconcilier un hérétique à l'Église,* Lui donner l'absolution après qu'il a abjuré son hérésie. *Réconcilier une église,* La rebénir avec de certaines cérémonies, quand elle a été profanée.

Réconcilier, s'emploie quelquefois figurément en parlant De certaines choses qui sont ou qui semblent opposées, et signifie, Concilier, accorder. *Réconcilier le théâtre avec la morale, avec la religion. Réconcilier la politique et la morale.*

Réconcilier, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et se dit Des personnes qui, après avoir été brouillées, se raccommodent. *Je me suis réconcilié avec lui. Ils se sont réconciliés par mon entremise. Ils se sont réconciliés d'eux-mêmes.*

Se réconcilier avec soi-même, Se remettre bien avec soi-même, en apaisant les reproches de sa conscience.

Se réconcilier avec Dieu, Demander pardon à Dieu de ses péchés, et rechercher la grâce par le moyen des sacrements.

Réconcilier, avec le pronom personnel, se dit aussi, chez les Catholiques, Lorsque, peu de temps après avoir été à confesse, on y retourne avant que d'aller communier, pour s'accuser de fautes légères qu'on a commises dans cet intervalle, ou de quelque péché que l'on a oublié dans sa confession. *Il alla se réconcilier avant que de se présenter à la sainte table.*

Réconcilié, ée. part. passé.

Prov., *Il ne faut pas se fier à un ennemi réconcilié.*

RÉCONDUCTION. s. f. T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Tacite réconduction,* La continuation de la jouissance d'une ferme, d'une maison au même prix et aux mêmes conditions après l'expiration d'un bail et sans qu'il ait été renouvelé. *Il occupe cette maison par tacite réconduction.*

RECONDUIRE. v. a. Accompagner quelqu'un lorsqu'il s'en retourne. *Tout en causant, je l'ai reconduit à une demi-lieue sans m'en apercevoir. Vous me paraissez un peu malade, je vais vous reconduire, vous faire reconduire par mon domestique, dans ma voiture. On dit que la route n'est pas sûre, prenez quelqu'un pour vous reconduire.*

Il signifie aussi, Accompagner par civilité une personne dont on a reçu visite, lorsqu'elle s'en va. *Ne faites point de cérémonie, ne me reconduisez pas. Il a reconduit cette dame jusqu'au bas de l'escalier, jusqu'à sa voiture.*

Il s'emploie quelquefois ironiquement et familièrement, en parlant D'un homme qu'on chasse, qu'on expulse en le maltraitant. *Reconduire un insolent à coups de bâton. On reconduisit les ennemis à grands coups de canon, l'épée dans les reins.*

Reconduit, ite. part. passé.

RECONDUITE. s. f. Action de reconduire quelqu'un. *Faire la reconduite. Chargez-vous de la reconduite. La reconduite est un cérémonial important chez les Italiens.*

Il s'emploie surtout ironiquement. *La reconduite qu'on lui fit ne fut pas agréable.* Dans le même sens, et très familièrement, *On lui fit la reconduite à coups de bâton.*

RÉCONFORT. s. m. Consolation, secours dans l'affliction. *Tout son réconfort est que... Voilà tout son réconfort. Dieu sera notre réconfort. C'est le réconfort des affligés.* Il est vieux.

RÉCONFORTATION. s. f. Action de réconforter. Il est vieux.

RÉCONFORTER. v. a. Conforter, fortifier. *Cela réconforte l'estomac. Il a pris un peu de vin qui l'a réconforté.*

Il se dit aussi au sens moral. *De bonnes paroles, de bons conseils réconfortent quelquefois les hommes découragés.*

Il signifie encore, Consoler dans l'affliction. *Il est si désolé, que rien ne peut le réconforter.*

Réconforter, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il fut longtemps à se réconforter.*

Réconforté, ée. part. passé.

RECONNAISSABLE. adj. des deux genres. Facile à reconnaître. *Il est si changé, qu'il n'est pas reconnaissable. On a fait tant de nouvelles constructions dans cette ville, qu'elle n'est plus reconnaissable. Voilà une fausseté bien reconnaissable. Il est fort reconnaissable dans son portrait. Il serait reconnaissable entre mille.*

RECONNAISSANCE. s. f. Action par laquelle on se remet dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose ou d'une personne, quand on vient à la revoir. *Il y avait bien des années qu'il n'avait vu son frère, il le reconnut d'abord, et on s'étonna d'une si prompte reconnaissance. Une lettre fut cause de leur mutuelle reconnaissance. Dans plusieurs pièces de théâtre, le dénoûment se fait par une reconnaissance. Une reconnaissance bien touchante, bien graduée, bien filée, bien amenée. Il reconnut les meubles qu'on lui avait volés; et, après que la reconnaissance qu'il en fit eut été vérifiée devant le juge, ils lui furent délivrés.*

Il se dit aussi de L'action d'examiner en détail et avec soin certains objets, pour en constater l'espèce, le nombre, etc. *Faire la*

reconnaissance des lieux, des meubles, des papiers. La reconnaissance sera longue.

Reconnaissance, en termes de Guerre, signifie, L'action d'examiner la position, la nature d'un terrain, et les dispositions des ennemis. *Le général est allé faire une reconnaissance. On a poussé les reconnaissances jusqu'au glacis de la forteresse. Par les dernières reconnaissances qu'on a faites, on s'est assuré que les ennemis avaient un marais devant eux. Faire la reconnaissance des lignes du camp ennemi.*

Il se dit aussi, en termes de Marine, de L'action d'apercevoir, de découvrir des côtes, des rades, etc., en naviguant. *Il fit la reconnaissance d'une baie qui avait échappé à tous les autres navigateurs.*

Il se dit quelquefois Des marques, telles que les balises, qui indiquent des passes ou quelque danger.

Reconnaissance, se dit en outre d'Un acte par écrit, pour reconnaître qu'on a reçu quelque chose, soit par emprunt, soit en dépôt, ou pour reconnaître qu'on est obligé à quelque chose. *Il me donna ses pierreries en garde, je lui en donnai ma reconnaissance. Si vous me confiez ces papiers, je vous en ferai ma reconnaissance. Il m'a passé une reconnaissance de la rente, de la pension qu'il me doit. Il a été condamné à me passer titre nouvel et reconnaissance. Une reconnaissance du mont-de-piété.*

Reconnaissance de promesse ou *d'écriture*, Acte par lequel un homme reconnaît qu'une promesse est de lui, que l'écriture qu'on lui représente est de sa main. *Il avait fait une promesse sous seing privé, et il en a passé reconnaissance, sa reconnaissance par-devant notaires.*

Il signifie aussi, Vérification. *Quand un homme nie un billet qu'on prétend être de lui, il faut en venir à la reconnaissance par comparaison d'écriture ; mais quand il le reconnaît lui-même, il n'est pas besoin d'autre reconnaissance.*

Reconnaissance d'enfant, Acte par lequel on reconnaît être le père ou la mère d'un enfant naturel. *Il n'y eut de reconnaissance que de la part du père.*

Reconnaissance, se dit également, en Diplomatie, de L'action de reconnaître un gouvernement étranger. *La reconnaissance de l'Autriche, de l'Angleterre ne se fit point attendre. La reconnaissance du nouveau gouvernement par les puissances du Nord.*

Il signifie encore, Aveu, confession d'une faute. *Cette prompte reconnaissance de sa faute lui en a mérité le pardon.*

Reconnaissance, signifie souvent, Gratitude, souvenir des bienfaits reçus. *Grande reconnaissance. Éternelle reconnaissance. Avoir de la reconnaissance. Témoigner sa reconnaissance. Il a des droits à ma reconnaissance. Vous pouvez compter sur ma reconnaissance. Il a fait cela par reconnaissance. Il m'a rendu de grands services, j'en aurai, j'en conserverai une éternelle reconnaissance. Il manque de reconnaissance envers son bienfaiteur. Je suis pénétré de reconnaissance pour toutes vos bontés.*

Il signifie quelquefois, Récompense qu'on donne pour reconnaître un bon office, un service. *Il vous a bien servi dans cette affaire, cela mérite quelque reconnaissance. Vous devez attendre de lui une honnête reconnaissance.* En ce sens, il est peu usité.

RECONNAISSANT, ANTE. adj. Qui a de la reconnaissance, de la gratitude. *Il est bien reconnaissant. Il est fort reconnaissant des services que vous lui avez rendus. Il a une âme reconnaissante, un cœur reconnaissant.*

RECONNAÎTRE. v. a. Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose, d'une personne, quand on vient à la revoir ou à l'entendre. *Il y avait longtemps que je ne l'avais vu, j'ai eu de la peine à le reconnaître. Je l'ai reconnu à sa démarche, à sa voix. Ne me reconnaissez-vous point ? Il a reconnu son cheval, qu'on lui avait volé. J'ai reconnu ma voiture au bruit qu'elle faisait. J'ai reconnu un tel malgré son déguisement. Que chacun reconnaisse ses effets, ses livres, etc. Ce chien a reconnu la voix de son maître.*

Il signifie aussi, Connaître, distinguer, à quelque signe, à quelque caractère, d'après quelque indication, une personne ou une chose qu'on n'a jamais vue. *Je l'ai reconnu au portrait que vous m'en aviez fait. On le reconnut à une balafre qu'il avait au front. Il a reconnu cette plante à divers signes, à divers caractères.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *Je reconnais cet homme à ses perfidies. On reconnaît un écrivain à son style. Je reconnais bien la bonté de votre cœur. Je vous reconnais bien là. À ce trait de déloyauté, je ne le reconnais pas.*

Se faire reconnaître, Donner des indications pour prouver qui on est.

Reconnaître, signifie quelquefois, avec la négation, Oublier, négliger, ne plus avoir égard, ne plus écouter. *Il ne reconnaît plus la voix de la nature. Il ne reconnaît ni parents ni amis. Il ne reconnaît d'autre loi que sa volonté, d'autre maître que lui-même.*

Reconnaître, signifie encore, Parvenir à connaître, à apercevoir, à découvrir la vérité de quelque chose. *On a reconnu son innocence. On a reconnu sa trahison, sa perfidie. On reconnaît en lui le germe du talent. On reconnaît dans cet ouvrage le caractère du vrai talent.*

Il signifie aussi, Admettre une chose comme vraie, comme incontestable. *Reconnaître les vérités de l'Évangile. Tous les vrais philosophes reconnaissent ce principe, cet axiome. Je reconnais le principe. Ce fait est reconnu de tout le monde. On a reconnu que cela était vrai, que cela était nécessaire.*

Reconnaître, signifie encore, Considérer, observer, remarquer. *Reconnaître les lieux. Reconnaître le terrain. Reconnaître les dispositions de quelqu'un.*

Il se dit principalement en termes de Guerre. *Reconnaître un pays, une place qu'on veut attaquer. Reconnaître les ennemis ; reconnaître leur contenance, leur nombre, leur camp, leurs retranchements. On envoya de la cavalerie reconnaître les passages, les chemins, les défilés, etc.* Absol., *Il est allé reconnaître.*

Reconnaître une patrouille, une ronde, etc., S'assurer qu'une patrouille, qu'une ronde, etc., n'est point ennemie, ni suspecte. *Le caporal sortit du poste pour reconnaître la patrouille.*

En termes de Marine, *Reconnaître un bâtiment*, Le découvrir, l'apercevoir. *Reconnaître une terre*, En observer la situation.

Reconnaître, signifie de plus, Explorer des contrées, des eaux inconnues. *Avec quelques vaisseaux il alla reconnaître la mer et les rivages de l'Amérique. Il reconnut ce fleuve jusqu'à une grande distance de son embouchure.*

Reconnaître, signifie aussi, Avouer, confesser, déclarer. *Il a reconnu sa faute, son tort. Il a reconnu la dette. Je reconnais avoir reçu... Je reconnais qu'un tel m'a prêté telle somme. Il ne veut pas reconnaître qu'il a eu tort. Je reconnais avec vous que telle chose est ainsi. Je reconnais mon insuffisance.*

Reconnaître pour, Avouer pour, reconnaître en telle qualité. *Il a reconnu un tel pour son fils. Les Romains reconnaissaient Énée pour leur fondateur. Ces peuples l'ont reconnu pour leur roi. Je vous reconnais pour un honnête homme. C'est un honnête homme, et reconnu pour tel. Je reconnais cet ouvrage pour excellent.*

Dans le sens d'*Avouer, reconnaître pour roi, pour chef, Reconnaître* s'emploie quelquefois absolument. *Presque toute la Gaule reconnaissait Clovis. Après plusieurs années de guerre civile toute la France reconnut Henri IV.*

Reconnaître un gouvernement, L'admettre parmi les puissances constituées, entrer en rapport avec lui. *Son gouvernement avait été reconnu par les puissances étrangères.* On dit de même, *Reconnaître un prince, un souverain.*

Reconnaître son seing, sa signature, Avouer qu'on a signé l'écrit dont il s'agit. On dit de même, *Reconnaître une lettre, une écriture, une promesse, un billet.*

Reconnaître un enfant, Déclarer, reconnaître authentiquement qu'on est le père ou la mère d'un enfant naturel. *On ne peut reconnaître les enfants nés d'un commerce adultérin ou incestueux.*

Reconnaître une redevance, une rente, En passer un aveu, une reconnaissance.

En termes de Guerre, *Faire reconnaître un officier*, Le proclamer en présence de la troupe où il doit commander.

Reconnaître, signifie aussi, Avoir de la gratitude. *Reconnaître les bienfaits, les grâces qu'on a reçues. Je reconnaîtrai tout ce que vous avez fait pour moi.*

Reconnaître un service, Le récompenser. *Rendez-moi ce service, je le reconnaîtrai dans l'occasion, en temps et lieu. Il a fort mal reconnu les bons offices qu'on lui a rendus.*

Reconnaître, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Trouver son image, sa ressemblance dans un miroir, dans un portrait. *On se reconnaît difficilement soi-même dans un portrait. À la fin de sa maladie, il se regarda dans un miroir, et il eut de la peine à se reconnaître.*

Il signifie aussi, figurément, Retrouver ses sentiments, ses opinions dans un autre. *Il se reconnaît dans son fils. Je me reconnais dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait. Je me reconnais bien là.*

Il signifie encore, Se remettre dans l'esprit l'idée d'un lieu, d'un pays qu'on a quitté, et où l'on se retrouve. *Je me reconnais dans cet endroit. Il y avait longtemps que je n'avais passé par cette ville ; mais je commence à me reconnaître.*

Par extension, *Ce manuscrit est si plein de ratures, que je ne puis plus m'y reconnaître*, Les nombreuses ratures de cet écrit m'en rendent la lecture difficile, et presque impossible.

Reconnaître, avec le pronom personnel, signifie aussi, Connaître qu'on a péché, qu'on a failli, et s'en repentir. *Il avait fort mal vécu dans sa jeunesse, mais il se reconnut sur ses vieux jours. Il suivit longtemps l'étendard des révoltés, mais enfin il se reconnut, et rentra dans son devoir.*

Il signifie encore, Reprendre ses sens, ou Penser à ce qu'on doit faire, y faire ré-

flexion. *Il était tombé en faiblesse, et quand il vint à se reconnaître... Donnez-moi le loisir de me reconnaître. Il fut surpris, et n'eut pas le temps de se reconnaître. Il est mort, sans avoir eu un instant pour se reconnaître.*

RECONNU, UE. part. passé. *Un mérite reconnu. Une vérité reconnue. Une faute reconnue. Un enfant reconnu. L'enfant naturel reconnu ne peut réclamer les droits d'enfant légitime.*

RECONQUÉRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Conquérir.*) Remettre sous sa domination par voie de conquête. *Ce prince reconquit toutes les provinces que l'étranger lui avait enlevées.*

Fig., *Reconquérir l'estime, l'amitié de quelqu'un*, Recouvrer l'estime, l'amitié de quelqu'un.

RECONQUIS, ISE. part. passé. *Pays reconquis.*

RECONSTITUTION. s. f. T. de Jurispr. Il se dit d'Une constitution de rente à prix d'argent, lors de laquelle celui qui emprunte s'oblige d'employer la somme à lui prêtée, au remboursement d'une autre rente par lui due, ce qui s'exécute par le même acte; au moyen de quoi, le nouveau créancier est subrogé aux hypothèques de l'ancien.

RECONSTRUCTION. s. f. Action de reconstruire. *On a ordonné la reconstruction de cet édifice.*

RECONSTRUIRE. v. a. Rebâtir, relever, rétablir un édifice. *Il a fait reconstruire sa maison à grands frais.*

RECONSTRUIT, ITE. part. passé.

RECONVENTION. s. f. T. de Palais. Action, demande que l'on forme contre celui qui en a lui-même formé une le premier, et devant le même juge. *La reconvention n'est admise que lorsque la demande du défendeur a de la connexité avec la demande principale.*

RECONVENTIONNEL, ELLE. adj. T. de Jurispr. Qui est de la nature d'une reconvention. *Demande reconventionnelle*, Celle qui est opposée à l'action judiciaire principale.

RECOPIER. v. a. Transcrire de nouveau. *Il faudra recopier ce passage, cet acte, cette lettre.*

RECOPIÉ, ÉE. part. passé.

RECOQUILLEMENT. s. m. Action de se recoquiller; État de ce qui est recoquillé.

RECOQUILLER. v. a. Retrousser en forme de coquille. *Pourquoi avez-vous recoquillé les feuilles de mon livre? Les mauvais vents recoquillent les feuilles des arbres.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les feuilles de cet arbre se sont toutes recoquillées. Les vers de terre se recoquillent.* Il est populaire.

Prov. et fig., *Il n'y a point de si petit ver qui ne se recoquille, si l'on marche dessus*, Il n'y a point de si petit ennemi qui ne songe à se défendre et à nuire, quand on l'attaque.

RECOQUILLÉ, ÉE. part. passé.

RECORDER. v. a. Répéter quelque chose, afin de l'apprendre par cœur. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Recorder sa leçon.*

Fig. et fam., *Recorder sa leçon*, Tâcher de se bien remettre dans l'esprit ce qu'on doit faire ou ce qu'on doit dire en quelque occasion. On dit dans le même sens, avec le pronom personnel, *Se recorder.*

Se recorder avec quelqu'un, Se concerter avec lui. *Avant de jouer notre scène, il faudra nous recorder.*

RECORDÉ, ÉE. part. passé.

On appelait anciennement, en termes de Pratique, *Exploits recordés*, Ceux dans lesquels l'huissier devait être assisté de deux témoins ou recors. *Une saisie précédée d'un commandement recordé.*

RECORRIGER. v. a. Corriger de nouveau. *Il corrige et recorrige sans cesse.*

RECORRIGÉ, ÉE. part. passé. *Ouvrage corrigé et recorrigé.*

RECORS. s. m. Celui qu'un huissier mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter main-forte en cas de besoin. *Un huissier avec ses recors, assisté de deux recors.*

RECOUCHER. v. a. Coucher de nouveau. *Cet enfant s'est levé trop matin, il faut le recoucher. Recouchez cette bouteille.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Se remettre au lit. *Je m'étais levé de trop bonne heure, je me suis recouché.*

RECOUCHÉ, ÉE. part. passé.

RECOUDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Coudre.*) Coudre une chose qui est décousue ou déchirée. *Votre manche, votre doublure, etc., s'est décousue, s'est déchirée, faites-la recoudre. Recousez cela bien proprement, qu'il n'y paraisse pas. Recoudre une plaie. Il avait la moitié de la joue abattue d'un coup de sabre, le chirurgien la lui recousit.*

RECOUSU, UE. part. passé.

RECOUPE. s. f. Il se dit Des éclats qui s'enlèvent des pierres, quand on les taille, et dont on se sert quelquefois pour garnir et pour affermir les allées des jardins. *Il faudrait mettre de la recoupe dans cette allée.*

Il se dit aussi de Morceaux d'étoffe qui restent quand on taille des vêtements. *Ce tailleur tire parti des recoupes.*

RECOUPE, se dit encore de La farine qu'on tire du son remis au moulin. *Faire du pain de recoupe.*

RECOUPEMENT. s. m. T. d'Archit. Il se dit Des retraites faites à chaque assise de pierre, pour donner plus d'empatement et de solidité à un bâtiment.

RECOUPER. v. a. Couper de nouveau. *Cet habit avait été mal coupé, il a fallu le recouper. Aux jeux de cartes, lorsqu'on n'a pas coupé net, il faut recouper.*

RECOUPÉ, ÉE. part. passé.

RECOUPETTE. s. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes mêmes.

RECOURBER. v. a. Courber en rond par l'extrémité, par le bout. *Recourber un fer. Recourber un bâton par le bout pour en faire une crosse.*

RECOURBÉ, ÉE. part. passé.

RECOURIR. v. n. (Il se conjugue comme *Courir.*) Courir de nouveau. *J'ai couru et recouru.*

Il signifie aussi, Demander du secours, s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose. *Il faut recourir à Dieu dans l'affliction. Il a fallu recourir au médecin. Recourir à l'autorité supérieure.* En termes de Procédure, *Recourir en cassation*, Se pourvoir en cassation.

Il se dit également en parlant Des choses, et signifie, Y avoir recours. *Recourir à la clémence, à la bonté, à la miséricorde du prince. Recourir aux remèdes. On fut obligé de recourir à la force, à l'artifice. Si vous perdez cette pièce, il faudra recourir au greffe. Quand on ne se fie point aux copies, il faut recourir aux originaux. Quand on doute de l'exactitude de quelque passage d'un livre, il faut recourir aux manuscrits.*

RECOURS. s. m. Action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours. *Avoir recours à Dieu. Avoir recours à la justice, à la clémence du prince. Il tomba malade, il fallut avoir recours au médecin. Si ce remède ne réussit pas, il faudra avoir recours aux eaux minérales. Il n'a recours qu'à vous. Si vous l'abandonnez une fois, à qui aura-t-il recours? Comme on ne voulait pas ajouter foi aux copies, on fut obligé d'avoir recours aux minutes, aux originaux.*

Il signifie aussi, Refuge; et, dans cette acception, il ne se construit guère qu'avec le verbe *Être. Tout mon recours est en Dieu. Dieu seul est mon recours. Vous êtes mon unique recours, mon dernier recours. Dieu est le recours des misérables.*

RECOURS, en termes de Jurisprudence, Le droit de reprise par voie légale, l'action qu'on peut avoir contre quelqu'un pour être garanti ou indemnisé. *Si je perds mon procès, j'aurai mon recours contre un tel*, ou *sur un tel. Il a été condamné, sauf son recours sur un tel, sur la succession, etc. On lui a réservé son recours. Un tel est mon garant, mais il n'a rien; c'est un pauvre recours, un mauvais recours.*

Recours en cassation, Pourvoi en cassation. Voyez POURVOI.

Recours en grâce, Demande par laquelle on s'adresse au prince pour obtenir la remise ou la commutation d'une peine infligée par jugement.

RECOUSSE. s. f. Reprise d'une personne ou d'une chose emmenée, enlevée par force. Il ne se dit plus guère qu'en parlant D'un navire repris sur l'ennemi dans les vingt-quatre heures qui suivent le moment de son amarinage. Ce mot vieilli a été rajeuni de nos jours sous sa forme plus ancienne de *Rescousse.* Voyez RESCOUSSE.

RECOUVRABLE. adj. des deux genres. T. de Finance. Qui peut se recouvrer. *Deniers recouvrables. Fonds recouvrables. Cote recouvrable. Deniers non recouvrables.*

RECOUVRANCE. s. f. Vieux mot qui signifiait, Recouvrement, action de recouvrer. Il n'est plus employé que dans cette dénomination, *Notre-Dame de recouvrance.*

RECOUVREMENT. s. m. T. d'Archit. Il se dit de La partie d'une pierre, d'un morceau de bois, d'une tuile, etc., qui couvre un joint, une entaille. *Les dalles de cette terrasse sont à recouvrement.*

RECOUVREMENT. s. m. Action de recouvrer ce qui est perdu. *Pour parvenir au recouvrement des choses perdues, on se sert d'affiches, de publications à son de tambour, etc. Recouvrement de titres. Recouvrement de pièces.*

Il se dit aussi en parlant De la santé, des forces du corps. *Cela contribua beaucoup au recouvrement de sa santé, au recouvrement de ses forces.*

Il signifie encore, La perception des deniers qui sont dus, et les diligences qui se font pour les recouvrer. *Cette administration est chargée du recouvrement des impôts indirects. Faire un état de recouvrement. Je vous donnerai tant, si vous voulez vous charger du recouvrement de ce qui m'est dû, faire le recouvrement de ce que mes fermiers me doivent. Travailler au recouvrement d'une somme, au recouvrement de ses créances. Faire un recouvrement.*

RECOUVREMENTS, au pluriel, se dit quelquefois Des dettes actives, des créances

d'un avoué, d'un huissier, d'un notaire. *Cet avoué, ce notaire a vendu son étude et ses recouvrements. Il y a beaucoup de recouvrements à faire dans cette étude.*

RECOUVRER. v. a. Retrouver, rentrer en possession; acquérir de nouveau une chose qu'on avait perdue. *Il a recouvré sa bourse. Il cherche à recouvrer son bien. Il a recouvré la vue. Il a recouvré la parole. Il a recouvré la raison. Recouvrer la santé. Recouvrer ses forces. Recouvrer l'estime publique. Recouvrer l'amitié, les bonnes grâces de quelqu'un.*

Il signifie aussi, Recevoir le payement d'une somme due, et particulièrement, Faire la levée, la perception des impôts. *On l'a chargé de recouvrer les contributions de cet arrondissement.*

Recouvré, ée. part. passé.

Prov., *Pour un perdu, deux recouvrés.*

RECOUVRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Couvrir.*) Couvrir de nouveau. *Recouvrir un toit, une maison. Faire recouvrir un livre. Recouvrir un vase.*

Le temps, le ciel se recouvre, Il s'obscurcit de nouveau par des nuages.

Recouvrir, s'emploie figurément, et signifie, Masquer, cacher avec soin sous des prétextes spécieux, sous des apparences louables, quelque chose de vicieux. *Il a eu soin de recouvrir tout cela de beaux prétextes. Il recouvre ses défauts d'un vernis de politesse et d'agrément.*

Recouvert, erte. part. passé.

RECRACHER. v. a. Rejeter de la bouche une chose qui excite le dégoût. *A peine avais-je mis ce fruit dans ma bouche que je l'ai recraché.*

Il signifie aussi, Cracher de nouveau. *Il ne fait que cracher et recracher.*

Recraché, ée. part. passé.

RÉCRÉANCE. s. f. T. de Jurispr. canonique. La jouissance provisionnelle des fruits d'un bien qui est en litige. *On lui adjugea la récréance, à charge par lui de donner caution.*

Lettres de récréance, se disait, soit Des lettres qu'un prince envoie à son ambassadeur ou ministre, pour les présenter au prince d'auprès duquel il le rappelle; soit Des lettres qu'un prince donne à l'ambassadeur ou ministre rappelé d'auprès de lui, pour les remettre au prince qui le rappelle. *Le roi envoya une lettre de récréance à son ambassadeur pour le faire revenir. Le roi d'Espagne donna une lettre de récréance à notre ambassadeur, lorsque celui-ci prit son audience de congé.*

RÉCRÉATIF, IVE. adj. Qui récrée. *Jeu récréatif. Homme récréatif. Lecture récréative.* Il est familier.

RÉCRÉATION. s. f. Occupation, exercice qui fait diversion au travail, et qui sert de délassement. *Prendre un peu de récréation après le travail. La promenade est une agréable récréation. La récréation redonne des forces pour mieux travailler. Ce sont là mes récréations. Il ne fait de cette étude qu'une récréation.*

Dans les Maisons d'éducation et dans les Communautés religieuses, *L'heure de récréation, l'heure de la récréation,* ou simplement, *La récréation,* Un certain temps accordé aux religieux, aux élèves pour se délasser, pour se divertir. *L'heure de la récréation est près de finir. Il a passé toute la récréation à travailler. Cet écolier profite bien de ses récréations. Une longue récréation. Être privé de la récréation.*

Cet écolier, ce religieux est à la récréation, en récréation, Il est avec les autres pendant le temps de la récréation. On dit de même, *Les élèves sont en récréation.*

Récréations, au pluriel, se dit aussi de Quelques ouvrages où l'on tire de la science des sujets de récréation. *Ce savant composa des Récréations mathématiques, des Récréations philologiques.*

RECRÉER. v. a. Donner une nouvelle existence, remettre sur pied. *On a recréé ce tribunal peu de temps après sa suppression. Cette charge fut recréée sous un autre nom.*

Recréé, ée. part. passé.

RÉCRÉER. v. a. Réjouir, divertir. *Il faut des jeux qui récréent et qui ne fatiguent pas l'esprit.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Quand on a beaucoup travaillé, il est bon de se récréer un peu.*

Il se prend aussi figurément, comme dans ces phrases : *Le vin récrée les esprits,* Le vin ranime les esprits. *Le vert récrée la vue,* Le vert fait plaisir à la vue.

Récréé, ée. part. passé.

RÉCRÉMENT. s. m. T. de Médec. Il se dit Des humeurs telles que la salive, la bile, etc., qui, après avoir été séparées du sang, y sont reportées, ou sont retenues en certains endroits du corps pour différents usages.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE, ou **RÉCRÉMENTITIEL, ELLE.** adj. T. de Médec. Il se dit Des humeurs appelées Récréments. *Humeurs récrémenteuses* ou *récrémentitielles.*

RECRÉPIR. v. a. Crépir de nouveau *Recrépir un vieux mur.*

Fig. et fam., *Recrépir son visage,* Mettre beaucoup de fard, pour cacher ses rides.

Fig. et fam., *Recrépir un vieux conte, une vieille histoire,* Les renouveler en les accommodant à sa guise. *Recrépir un ouvrage de littérature,* Lui donner, en conservant le fond, une nouvelle forme, tant bonne que mauvaise.

Recrépi, ie. part. passé. *Mur recrépi. Visage recrépi. Ouvrage recrépi.*

RÉCRIER (SE). v. pron. Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend et qui paraît extraordinaire, soit en bien, soit en mal. *Il ne put entendre une proposition si injuste sans se récrier. Tout le monde s'est récrié contre cette opinion. Il s'est récrié d'admiration à la vue de ce tableau. Il n'y a pas de quoi se récrier.*

Il se dit, en termes de Chasse, Des chiens qui redoublent de voix, lorsque, après avoir relevé un défaut et rapproché l'animal, ils viennent à le relancer. *Les chiens se récrient.*

RÉCRIMINATION. s. f. Accusation, reproche, injure tendante à repousser une autre injure. *Tout ce qu'il dit contre moi n'est qu'une récrimination. Vous ne dites cela que par récrimination. Ce ne sont là que des récriminations. User de récriminations.*

RÉCRIMINATOIRE. adj. des deux genres. Qui contient une récrimination, qui se fait par récrimination. *Plainte récriminatoire. Mesure récriminatoire.*

RÉCRIMINER. v. n. Répondre à des accusations, à des reproches, à des injures, par d'autres accusations, d'autres reproches, d'autres injures. *Il n'a fait que récriminer. Il ne s'est défendu qu'en récriminant. Tout ce que vous dites n'est qu'en récriminant. Répondre en récriminant. Récriminer contre son accusateur.*

RÉCRIRE. v. a. Écrire de nouveau ce qu'on a déjà écrit. *Vous avez mal écrit cela, récrivez-le, il faut le récrire.*

Il signifie aussi, Écrire une seconde, une troisième lettre. *Je lui ai écrit, il ne répond point; il faut lui récrire, je vais lui récrire.*

Il signifie encore, Faire réponse par lettre. *Puisqu'il m'a écrit, je lui veux récrire. Il ne me récrit point, c'est signe qu'il vient.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, et signifie, Changer considérablement le style d'un ouvrage, d'un morceau. *Cet ouvrage, ce morceau pèche par le style, il faut le récrire.*

Récrit, ite. part. passé.

RECROÎTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Croître.*) Prendre une nouvelle croissance. *Ce bois recroît à vue d'œil. La rivière était diminuée, mais elle recroît.*

Recrû, ue. part. passé.

RECROQUEVILLER (SE). v. pron. (On mouille les deux L.) Il se dit De certaines choses, telles que le parchemin, le cuir, etc., qui se retirent et qui se replient lorsqu'elles sont exposées à l'action d'un feu trop vif, d'une chaleur trop intense. *Le parchemin, la peau, la corde à boyau se recroqueville auprès du feu. La couverture de ce livre s'est toute recroquevillée. La chaleur du soleil est si forte, que les feuilles de cette plante, de cet arbre commencent à se recroqueviller.*

Recroquevillé, ée. part. passé. *Du parchemin tout recroquevillé. Des feuilles toutes recroquevillées.*

RECRU, UE. adj. Harassé, las, excédé de fatigue. *Il est si recru, qu'il n'en peut plus. Un cheval las et recru. Voilà une jument si recrue, qu'elle ne peut plus marcher.*

RECRUDESCENCE. s. f. T. de Médec. Retour et accroissement des symptômes d'une maladie, après un mieux sensible.

Il se dit dans le même sens Des épidémies. *On constate depuis quelques jours une recrudescence dans la maladie régnante.*

Recrudescence, s'emploie quelquefois au figuré. *La recrudescence de la guerre civile.*

RECRUE. s. f. Il signifiait avant l'établissement de la conscription militaire, Une nouvelle levée de gens de guerre, pour remplacer les cavaliers ou les fantassins qui manquaient dans une compagnie, dans un régiment. *Faire les recrues d'un régiment. Il a fait une belle recrue. Amener une bonne recrue. Conduire une recrue à l'armée. Il a reçu tant pour les recrues de son régiment. La recrue est partie, est allée joindre, est arrivée.*

Il se disait aussi de L'action de lever des hommes pour des recrues. *Une recrue prompte. On a cessé la recrue.*

Il se disait de plus, et se dit encore aujourd'hui Des hommes levés pour le service militaire, appelés dans les rangs de l'armée. *Il nous est arrivé des recrues. Nos recrues se sont comportées dans cette affaire comme de vieux soldats.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des gens qui surviennent dans une compagnie sans y être attendus. *Voici une agréable recrue qui nous arrive. C'est une recrue dont on se serait bien passé.*

Il se dit aussi Des nouveaux membres admis dans une société, dans un corps savant ou politique, etc. *Cette société savante vient de faire une excellente recrue.*

RECRUTEMENT. s. m. Action de recruter. *Aller en recrutement. Officier de recrutement. La loi du recrutement, sur le recrutement. Le recrutement de l'armée.*

RECRUTER. v. a. Faire des recrues pour

remplacer les fantassins ou les cavaliers qui manquent dans une compagnie, dans un régiment. *Recruter un régiment.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Faire ses recrues. *Déterminer le mode suivant lequel l'armée se recrute, doit se recruter. Ce régiment s'est recruté dans telle province.*

Il signifie aussi, quand on parle d'un corps politique, Remplacer les membres qui lui manquent. *Le sénat romain se recrutait parmi les grands fonctionnaires publics.*

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant Des personnes qu'on attire dans une association, dans un parti. *Il recrute partout des associés.* Avec le pronom personnel. *Ce parti se recrute de gens malintentionnés. Cette société se recrute parmi des hommes à imagination exaltée.*

RECRUTÉ, ÉE. part. passé.

RECRUTEUR. s. m. Celui qui faisait des recrues. *Un recruteur;* et adjectivement, *Un officier recruteur.*

RECTA. adv. Mot pris du latin, qui signifie, Ponctuellement. *Il a payé recta à l'échéance. Il est arrivé recta à l'heure indiquée.* Il est familier.

RECTANGLE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit, soit D'un triangle qui a un angle droit, soit D'un parallélogramme qui a quatre angles droits. *Un triangle rectangle. Un parallélogramme rectangle.*

Il s'emploie aussi substantivement, et signifie, Un parallélogramme qui a ses quatre angles droits. *Tracer un rectangle.*

RECTANGULAIRE. adj. T. de Géom. Qui a la forme d'un parallélogramme rectangle. *Une figure rectangulaire.*

Il se dit aussi D'un triangle qui a un angle droit. *Un triangle rectangulaire.*

RECTEUR. s. m. Il se disait autrefois Du chef d'une université. *Le recteur de l'université de Paris. Le recteur de l'université de Poitiers, etc. La procession du recteur. Il a été trois fois recteur.*

Il se dit aujourd'hui Du chef de chacune des académies qui composent l'université de France. *Le recteur de l'académie de Bordeaux.*

Il se dit, dans quelques provinces, Du curé d'une paroisse.

RECTEUR, TRICE. adj. Qui dirige. Dans l'ancienne Chimie, *Esprit recteur*, se disait de la partie aromatique d'une plante. *Esprit recteur de lavande.* Aujourd'hui, en Zoologie, on appelle *Pennes rectrices*, les plumes ou pennes de la queue des oiseaux qui servent à diriger leur vol.

RECTIFIABLE. adj. des deux genres. Qui peut être rectifié. *Une erreur rectifiable.* En Géom., *Courbes rectifiables*, Courbes qui peuvent être rendues équivalentes à une droite.

RECTIFICATIF, IVE. adj. Qui rectifie. *Acte rectificatif.*

RECTIFICATION. s. f. Action de rectifier, de corriger ce qui est fautif. *Travailler à la rectification d'un compte. Rectification d'un acte public, d'un acte de l'état civil.*

Il se dit, en Chimie, D'une opération par laquelle une liqueur distillée est rendue plus pure au moyen d'une ou de plusieurs nouvelles distillations. *Rectification de l'esprit-de-vin.*

RECTIFICATION, signifie aussi, Action de rendre droit. *La rectification d'une route.*

En Géom., *Rectification d'une courbe*, Opération par laquelle on trouve une ligne droite égale en longueur à une ligne courbe.

RECTIFIER. v. a. Redresser une chose, la remettre dans l'état, dans l'ordre où elle doit être. *Rectifier la construction d'une phrase. Rectifier un discours. Rectifier une affaire, une négociation. Rectifier une procédure, une instruction. Rectifier un acte de l'état civil. Rectifier un compte, un calcul. Rectifier les idées de quelqu'un. Rectifier ses intentions. Rectifier sa conduite.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Les idées se rectifient par la réflexion. Le jugement se rectifie par l'âge et l'expérience.*

En Chimie, *Rectifier une liqueur*, La distiller de nouveau pour la rendre plus pure. *Rectifier de l'eau-de-vie, de l'esprit-de-vin.*

En Géom., *Rectifier une courbe*, Trouver une ligne droite qui lui soit égale en longueur.

En termes de Ponts et chaussées, *Rectifier une route*, La rendre plus droite.

En termes militaires, *Rectifier un alignement*, Rendre droit le front d'une troupe dont l'ordre s'est dérangé.

RECTIFIÉ, ÉE. part. passé. *Eau-de-vie rectifiée. Esprit-de-vin rectifié.*

RECTILIGNE. adj. des deux genres. T. de Géom. Il se dit Des figures terminées par des lignes droites. *Triangles rectilignes*, par opposition aux *Triangles sphériques*, dont les côtés sont des arcs de cercle.

RECTITUDE. s. f. Conformité à la règle droite, aux vrais principes, à la saine raison. *Rectitude de principes. Rectitude d'intention. Rectitude d'esprit, de jugement. Il a autant de rectitude dans l'esprit que de droiture dans le cœur.*

RECTITUDE, s'emploie quelquefois pour signifier La qualité de ce qui est droit. *La rectitude d'une ligne.*

RECTO. s. m. Mot emprunté du latin. La première page d'un feuillet. Il se dit par opposition à *Verso*, qui est La seconde page. *Il faut refaire tout le* recto *de ce feuillet. Il est inscrit, enregistré* folio 30, recto.

RECTORAL, ALE. adj. Qui appartient au recteur. *La dignité rectorale. L'autorité rectorale.*

RECTORAT. s. m. Charge, office, dignité du recteur. *Il aspirait au rectorat.*

Il se dit aussi Du temps durant lequel on exerce cette charge. *Pendant son rectorat. Dans le commencement de son rectorat.*

RECTUM. s. m. (On prononce *Rectome.*) T. d'Anat., emprunté du latin. Le dernier des trois gros intestins, celui qui aboutit à l'anus.

REÇU. s. m. Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnait avoir reçu une somme. *Il prétend que je ne l'ai pas payé, mais j'ai son reçu.*

Il se dit aussi d'Un écrit par lequel on reconnait avoir reçu quelque chose. *Ce commissionnaire m'a demandé un reçu de la lettre, du paquet qu'il m'apportait.*

RECUEIL. s. m. Assemblage, réunion de divers actes ou écrits, d'ouvrages en prose ou en vers, de pièces de musique, d'estampes, etc. *Recueil de chartes. Recueil de lois. Recueil de poésies, de pièces d'éloquence, de pièces de musique. Recueil périodique. Recueil de sentences, d'anecdotes, de bons mots, de traits d'esprit, de chansons, etc. Il va faire imprimer le recueil de ses œuvres. Il a publié un recueil de pièces pour servir à l'histoire de... Faire des recueils. Recueil d'estampes.*

RECUEILLEMENT. s. m. Action de se recueillir; État d'une personne qui se recueille. *Le recueillement des sens. Le recueillement de l'esprit. Vivre dans un grand recueillement. Être dans un profond recueillement. Le recueillement est nécessaire à la prière.*

RECUEILLIR. v. a. (Il se conjugue comme *Cueillir.*) Ramasser, serrer les fruits d'une terre, faire la récolte des fruits d'une terre. *On a recueilli beaucoup de blé, beaucoup de vin, beaucoup d'avoine, beaucoup de foin, beaucoup de fruits cette année. C'est un pays où l'on ne recueille ni blé ni vin.*

Fig., *Recueillir du fruit de quelque chose*, En tirer de l'utilité, du profit. *Il n'a recueilli aucun fruit de ses travaux. Le fruit qu'il a recueilli de ses lectures. Vous faites bien des sacrifices, mais un jour vous en recueillerez le fruit.*

Fig., *Il recueillit ce qu'il avait semé*, Ses actes produisirent leurs justes conséquences, eurent leurs effets naturels. On dit aussi figurément, *Il recueille les bénédictions, la reconnaissance, etc.*

RECUEILLIR, s'emploie figurément en parlant Des biens qu'on reçoit par voie d'hérédité. *Recueillir une succession, un héritage. Recueillir les fruits d'une succession. Il a recueilli depuis peu une grande succession.*

RECUEILLIR, signifie encore, Rassembler, ramasser plusieurs choses dispersées. *Recueillir les débris d'un naufrage. Recueillir les débris d'une armée.*

Il s'emploie aussi figurément et au sens moral, dans cette acception. *C'est un homme qui s'amuse à recueillir tous les bruits de ville, toutes sortes de nouvelles. Il a recueilli beaucoup de faits pour l'histoire dont il s'occupe. Je veux recueillir les sentiments de mes amis.*

Recueillir les voix, les suffrages, Prendre les voix, les suffrages, les avis de ceux qui se trouvent dans une assemblée où il s'agit de décider quelque chose.

Recueillir ses esprits, ses idées, Rappeler ses esprits, ses idées, son attention, afin de s'appliquer à l'examen de quelque chose. *Après qu'on lui eut donné le temps de recueillir ses esprits. Laissez-moi recueillir mes idées.*

Recueillir ses forces, Les rassembler pour les porter toutes sur quelque point, pour faire ou pour supporter quelque action qui exige toute la vigueur dont on est capable.

RECUEILLIR, signifie aussi, Compiler, réunir en un corps plusieurs choses de même nature éparses dans un auteur, dans plusieurs auteurs. *Il a recueilli tout ce qu'il y avait de plus beau sur ce sujet dans les meilleurs ouvrages. Il a recueilli les plus beaux passages de cet écrivain. Recueillir des sentences, des apophtegmes, des bons mots, des exemples, etc.*

RECUEILLIR, signifie quelquefois, Recevoir ce qui tombe, ce qui découle. *Recueillir de la gomme, de la résine, du baume, de l'encens, de la manne. Recueillir le suc d'une plante. Recueillir l'eau de pluie dans une citerne.*

Il s'emploie aussi figurément et au sens moral, dans une acception analogue. *C'est moi qui ai recueilli ses derniers soupirs, ses derniers sentiments. Je recueillais ses moindres discours, et ils se gravaient dans ma mémoire.*

RECUEILLIR, signifie quelquefois, Inférer, tirer quelque induction. *Tout ce que j'ai pu recueillir de l'entretien que j'ai eu avec lui.*

c'est qu'il a dessein de... Je n'ai pu rien recueillir de tout le grand discours qu'il nous a fait, sinon que...

RECUEILLIR, signifie encore, Recevoir humainement et charitablement chez soi les survenants, ceux qui sont dans le besoin. *Il recueille charitablement les passants chez lui. Il recueillait les pèlerins, les religieux, etc. Il l'a recueilli dans son malheur.*

RECUEILLIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une seule chose. *J'ai besoin de me recueillir. Se recueillir en soi-même. Se recueillir au dedans de soi. Après s'être recueilli quelques instants, il s'exprima en ces termes.*

Il signifie, en termes de Dévotion, Détacher son esprit des objets de la terre, et le ramener en soi, pour se livrer à la méditation religieuse, à de pieuses contemplations. *Chaque jour elle va dans son oratoire, et y passe quelque temps à se recueillir.*

RECUEILLI, IE. part. passé. *C'est un homme très recueilli.*

RECUIRE. v. a. Cuire de nouveau. *Il faut recuire ces confitures. Recuire du pain. Recuire de la brique.*

Il se dit aussi dans un grand nombre d'Arts où l'on remet l'ouvrage au feu pour sa perfection et sa conservation, pour lui donner une plus grande solidité, etc. *On recuit le verre soufflé et façonné, pour éviter qu'il ne se fende. Recuire des métaux. On recuit les limes, les burins, etc., après les avoir trempés. On recuit le fer forgé pour le convertir en acier. On est parvenu, en recuisant le fer fondu, à le rendre capable de supporter le marteau, le ciseau, la lime, etc., comme le fer forgé.*

RECUIT, ITE. part. passé.

Il signifie aussi, Extrêmement cuit. *Cela est cuit et recuit.*

Il se dit adjectivement, en Médecine, Des humeurs, des matières durcies, épaissies, échauffées, qui se trouvent dans le corps humain. *Des humeurs recuites. Des matières recuites dans l'estomac. De la bile recuite.*

RECUIT, s'emploie aussi substantivement, et se dit de L'opération de recuire quelque ouvrage. *Le fer forgé se convertit en acier par un recuit.* On dit de même au féminin, *Recuite. La recuite de la porcelaine, du verre, des métaux.*

RECUL. s. m. (On prononce l'L.) Mouvement d'une chose qui recule. Il se dit principalement Du canon. *Le recul du canon quand il tire.*

En termes d'Horlogerie, *Échappement à recul,* Celui qui fait reculer la roue de rencontre.

RECULADE. s. f. Action d'une ou de plusieurs voitures qui reculent. *Les reculades sont dangereuses pour les voitures et pour les gens de pied.*

Il se dit aussi, au propre et au figuré, De ceux qui, s'étant trop avancés, sont obligés de faire des pas en arrière. *La foule grossissait, avançait, la garde lui a fait faire une reculade. Il s'était engagé trop avant dans cette affaire, il a été obligé de faire une reculade. Il n'est arrivé à son but qu'après bien des reculades. Une honteuse reculade.* Cette acception est familière.

RECULÉE. s. f. Espace qui permet de se reculer. *Dans cette galerie il n'y avait pas assez de reculée pour voir les tableaux.*

Fam., *Feu de reculée,* Grand feu qui oblige à se reculer. *Ils se chauffent bien, ils font, ils ont toujours un feu de reculée.*

RECULEMENT. s. m. Action de reculer. *Le reculement d'un carrosse, d'une charrette.*

Il se dit aussi, figurément, de L'action d'étendre, de porter plus loin. *Ce prince ne songeait qu'au reculement des frontières de son royaume.*

RECULEMENT, en termes de Sellier, La pièce du harnais d'un cheval de trait, qui sert à le soutenir en reculant, principalement à la descente.

RECULER. v. a. Tirer ou pousser en arrière. *Reculez un peu votre chaise. Reculez la table. Reculez cet enfant du feu, de peur qu'il ne se brûle.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Reculez-vous de là. Il se recula du feu. Il se recula bien loin d'eux.*

Reculer une muraille, une haie, un fossé, Les reporter plus loin. *Il faut reculer de deux mètres cette muraille.*

Fig., *Reculer les bornes, les frontières d'un État,* Les porter plus loin, accroître le territoire de cet État.

RECULER, signifie au figuré, Éloigner quelqu'un du but qu'il se propose, retarder, ajourner quelque affaire. *Cet événement a fort reculé ses desseins, a reculé ses affaires, l'a fort reculé. Ce succès recula sa perte. Pour mieux assurer sa vengeance il la recula. La maladie de mon rapporteur a reculé le jugement de mon procès. Il a reculé ses payements de six mois. La disgrâce de son protecteur l'a bien reculé. Pour placer ses protégés, il recule les hommes qui ont le plus de droits à l'avancement.*

RECULER, est aussi verbe neutre, et signifie, Aller en arrière. *Faites reculer cette voiture. Reculez, cocher. Comment voulez-vous qu'il recule? Le canon recule en tirant. Reculer d'un pas. Faites reculer tout le monde. Faire reculer un cheval. Il y a beaucoup de chevaux qui ont de la peine à reculer.*

Il se dit aussi, figurément, Des affaires et des personnes. *Vos affaires reculent au lieu d'avancer. Il n'avance point, il recule tous les jours. Souvent c'est reculer que de ne point avancer. Il est trop avancé pour reculer. Quand une fois il a fait une démarche, il ne sait ce que c'est que de reculer.*

Il ne recule jamais, on ne l'a jamais vu reculer, se dit D'un homme très brave; et, figurément, D'un homme qui soutient avec fermeté ses droits, ses opinions. On dit dans le même sens, *Il aimerait mieux se faire hacher en pièces, que de reculer.*

Prov. et fig., *Reculer pour mieux sauter,* Céder, temporiser, pour mieux prendre ses avantages. *Il a reculé pour mieux sauter,* Il a négligé, sacrifié un petit avantage présent, pour s'en procurer un plus grand dans la suite. Cela se dit aussi Lorsqu'on n'évite un inconvénient, un danger présent qu'en s'exposant pour l'avenir à un inconvénient, à un danger plus grave.

RECULER, signifie encore, figurément, Différer, éviter de faire quelque chose qu'on exige ou qu'on désire de nous. *Je voudrais qu'il me rendit ses comptes, mais il recule toujours. Il ne tient pas à moi que ce procès ne soit jugé, c'est ma partie qui recule. J'ai beau le presser de faire ce qu'il m'a promis, il recule toujours. Il n'y a plus moyen de reculer. Je l'ai tellement pressé, qu'il ne peut plus reculer. Quelque proposition que vous lui fassiez, il est homme à ne pas reculer.*

Fam., *Il ne recule à rien,* se dit D'un homme qui ne craint point le travail, qui se prête à tout ce qu'on exige de lui.

RECULÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie aussi, Éloigné, lointain. *Il loge dans le quartier de la ville le plus reculé. Il se renferme dans la partie la plus reculée de sa maison. Les régions, les nations les plus reculées. Un pays, un peuple si reculé de nous, reculé à l'extrémité de l'Asie. Les temps les plus reculés. L'antiquité la plus reculée. La postérité la plus reculée.*

Fig., *Être bien reculé,* Être en arrière, être bien moins avancé que les autres. *Cet écolier est bien reculé. Cette nation est encore bien reculée.*

RECULONS (À). loc. adv. En reculant, en allant en arrière. *Selon l'opinion vulgaire, les écrevisses vont à reculons. Les cordiers travaillent à reculons.*

Fig. et fam., *Cette affaire marche à reculons,* Au lieu d'avancer vers sa fin, vers son terme, elle s'en éloigne.

RÉCUPÉRER. v. a. Recouvrer. *Je n'ai jamais pu récupérer mes déboursés dans cette affaire.*

Il est plus usité comme verbe pronominal. *Se récupérer de ses pertes.* On dit quelquefois absolument, *Se récupérer. Il avait fait quelques pertes, mais il parvint à se récupérer.*

RÉCUPÉRÉ, ÉE. part. passé. *Nos avances sont enfin récupérées.*

RÉCURER. v. a. Voyez ÉCURER.

RÉCURRENT, ENTE. adj. T. d'Anatomie et de Physiologie. Qui revient, qui remonte vers son origine. *Nerfs récurrents,* Nerfs inférieurs du larynx. *Artères récurrentes,* Certaines artères de l'avant-bras et de la jambe. *Sensibilité récurrente,* Sensibilité observée sur les racines antérieures des nerfs rachidiens.

En Algèbre, *Série récurrente,* Série dans laquelle chaque terme est formé avec un certain nombre de termes qui le précèdent combinés d'après une même loi.

RÉCURSOIRE. adj. des deux genres. T. de Palais. Qui ouvre un recours. *Action récursoire.*

RÉCUSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être récusé. *Ce juge est parent de ma partie, est intéressé dans la cause, il est récusable. Témoin récusable.*

Il se dit aussi De ceux auxquels on est dispensé d'ajouter foi. *Vous avez beau assurer ce fait, on ne vous croira point, vous êtes récusable.*

Il se dit également Des choses. *Témoignage récusable. Autorité récusable.*

RÉCUSATION. s. f. Action par laquelle on récuse. *Causes de récusation. Les accusés ont le droit d'exercer un certain nombre de récusations.*

RÉCUSER. v. a. Refuser de soumettre sa cause à la connaissance et à la décision d'un juge, parce qu'on a ou qu'on croit avoir des motifs de craindre qu'il ne soit partial. *Ce conseiller est parent de ma partie, je le récuse. Récuser un juré.*

Il se dit aussi en parlant D'un témoin, d'un expert contre lequel on a des reproches à alléguer. *Il récusa les témoins qu'on lui confrontait, les experts qu'on avait nommés.*

Il se dit pareillement en parlant De toutes les personnes dont on rejette l'autorité ou le témoignage. *Je récuse l'homme que vous dites, il ne sait rien de cette affaire. Je le récuse en pareille matière, il n'y entend rien.*

Il se dit de même en parlant D'un témoignage, d'une autorité. *Je récuse votre témoignage. Je récuse l'autorité d'un historien qui manque de véracité et de critique.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ce juge, voyant qu'on le voulait récuser, se récusa lui-même. Quand il s'agit de prononcer sur de telles questions, je me récuse.*

RÉCUSÉ, ÉE. part. passé.

RED

RÉDACTEUR. s. m. Celui qui rédige. *Le rédacteur d'un acte, d'un traité, d'un procès-verbal, etc. Commis rédacteur, rédacteur aux affaires étrangères. Le rédacteur, les rédacteurs d'un journal. Rédacteur en chef.*

RÉDACTION. s. f. Action par laquelle on rédige, et Le résultat de cette action. *La rédaction d'un acte, d'un traité, d'un arrêt, d'une loi. Il fut chargé de la rédaction du projet de loi. On approuva la rédaction. Le projet fut adopté sauf rédaction. La rédaction d'un journal. La rédaction des ordonnances des rois de France. La rédaction des coutumes, des canons, etc. La rédaction de cet acte est claire, nette, précise. Un vice de rédaction. Une mauvaise rédaction.*

Il signifie aussi quelquefois, L'ensemble des rédacteurs d'un journal. *Toute la rédaction donna sa démission.*

REDAN. s. m. T. d'Archit. Il se dit Des ressauts qu'on est obligé de faire de distance en distance, en construisant un mur sur un terrain en pente. On ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Un mur construit par redans.*

REDAN, en termes de Fortification, se dit Des lignes, des faces qui forment des angles saillants et rentrants, de manière à se flanquer réciproquement.

RÉDARGUER. v. a. (L'U se prononce.) Reprendre, réprimander, blâmer. *On l'a bien rédargué. Il n'y a rien à rédarguer dans cet ouvrage, dans cette procédure.* Il a vieilli.

RÉDARGUÉ, ÉE. part. passé.

REDDITION. s. f. Action de rendre. Il se dit en parlant D'une place qu'on remet entre les mains de l'armée qui l'assiège. *On n'a point encore eu de nouvelles de la reddition de cette ville, de cette place, de cette forteresse.*

Il se dit aussi en parlant D'un compte qu'on présente pour qu'il soit examiné, arrêté. *La reddition d'un compte. On ne peut savoir s'il est redevable, qu'après la reddition de son compte.*

REDÉFAIRE. v. a. Défaire de nouveau. *J'ai défait et redéfait vingt fois cet ouvrage.*

REDÉFAIT, AITE. part. passé.

REDEMANDER. v. a. Demander de nouveau. *Vous m'avez déjà demandé cela, pourquoi me le redemandez-vous?*

Il signifie plus ordinairement, Demander à quelqu'un ce qu'on lui a donné, ce qu'on lui a prêté. *Il vous redemande l'argent qu'il vous a prêté, il faut le lui rendre. Rendez-lui ses meubles, il vous les redemande.*

REDEMANDÉ, ÉE. part. passé.

RÉDEMPTEUR. s. m. Celui qui rachète. Ce terme est consacré pour signifier, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui a racheté les hommes par son sang. *Le rédempteur du genre humain. Notre Seigneur et rédempteur.*

RÉDEMPTION. s. f. Rachat. Ce terme est consacré pour signifier, Le rachat du genre humain par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *Dieu a envoyé ici-bas son Fils pour la rédemption des hommes, pour notre rédemption. Le Fils de Dieu a opéré notre rédemption. L'œuvre, le mystère de notre rédemption, de la rédemption.*

La rédemption des captifs, Le rachat des captifs chrétiens qui sont au pouvoir des infidèles. *Des religieux partirent pour aller à Tunis, à Tripoli, travailler à la rédemption des captifs. Pères de la rédemption*, Religieux de deux ordres, ordre de la Trinité et ordre de la Merci, fondés pour le rachat des captifs.

RÉDEMPTORISTE. s. m. Membre de l'ordre de la Trinité ou de l'ordre de la Merci.

REDESCENDRE. v. n. Descendre de nouveau. *Il est remonté dans sa chambre, il va redescendre. Le baromètre redescend.*

Il est aussi actif, et signifie, Ôter de nouveau d'un lieu élevé. *Redescendez ce tableau.*

REDESCENDU, UE. part. passé.

REDEVABLE. adj. des deux genres. Qui n'a point tout payé, qui est reliquataire après un compte rendu. *Tous payements déduits, il s'est trouvé redevable de telle somme. Tout compte fait, il lui est redevable de tant.*

Il se dit aussi D'un débiteur quelconque. *Il m'est redevable de six cents francs que je lui ai prêtés. Vous m'êtes redevable de la rente et des arrérages. Il lui est redevable de tant de mesures de blé.*

Il se dit figurément De tous ceux qui ont obligation à quelqu'un. *Je suis fort redevable à votre bonté. Il lui est redevable de sa fortune, redevable de la vie. Il m'a rendu mille bons offices, je lui en suis très redevable.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Assigner, contraindre les redevables. Je suis votre redevable.*

REDEVANCE. s. f. Rente foncière ou autre charge que l'on doit payer ou acquitter en totalité, ou par parties, à des termes fixes. *Redevance annuelle. Redevance en nature. Redevance en blé. Redevance en argent. Être chargé d'une redevance. Être tenu à une redevance.*

REDEVANCIER, IÈRE. s. Qui est obligé à une redevance, à des redevances. *Voilà tous mes redevanciers. C'est une de mes redevancières.* Il a vieilli.

REDEVENIR. v. n. Devenir de nouveau, recommencer à être ce qu'on était auparavant. *Il redevint aussi puissant que jamais.*

REDEVENU, UE. part. passé.

REDEVOIR. v. a. Être en reste, devoir après un compte fait. *Vous me redevez tant.*

REDÛ, UE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Le redû monte à tant.*

RÉDHIBITION. s. f. T. de Jurispr. Action qui est attribuée dans certains cas à l'acheteur d'une chose mobilière défectueuse, pour faire annuler la vente.

RÉDHIBITOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Ce qui peut opérer la rédhibition. *Action rédhibitoire. Cas rédhibitoire. Vice rédhibitoire. La pousse, la morve et la courbature sont des cas rédhibitoires pour la vente d'un cheval.*

RÉDIGER. v. a. Mettre par écrit, en bon ordre, dans un style clair et convenable, des lois, des règlements, des décisions, des résolutions prises dans une assemblée, ou les matériaux d'un ouvrage, ou les idées fournies en commun pour quelque écrit que ce soit, etc. *Justinien fit rédiger le droit romain par Tribonien. Il faudrait rédiger cela en style plus simple et plus clair. Rédiger les avis, les délibérations d'une assemblée. Rédiger le procès-verbal d'une séance. Rédiger une sentence, un arrêt. Rédiger la déposition des témoins. Rédiger par écrit tout ce qu'on a entendu dire. Rédiger un projet de loi. Rédiger un mémoire, une consultation. C'est lui qui a rédigé les mémoires de ce ministre, de cet officier général. C'est lui qui rédige ce journal. Cet article a été rédigé par un tel.*

Il signifie quelquefois, Réduire en peu de paroles un discours, un récit, un ouvrage fort étendu, en conservant l'essentiel. *On peut rédiger en une page tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a écrit sur ce sujet.*

RÉDIGÉ, ÉE. part. passé.

RÉDIMER (SE). v. pron. Se racheter, se délivrer. Il se dit principalement en parlant Des poursuites judiciaires et des vexations exercées contre quelqu'un. *Il lui en a coûté tant pour se rédimer des poursuites qu'on lui faisait. Il lui en a coûté quelque chose pour se rédimer de ces avanies. Se rédimer du pillage.*

RÉDIMÉ, ÉE. part. passé.

Pays rédimé, se disait Des pays de France qui, sous Henri II, s'étaient rachetés de l'impôt de la gabelle. *Ville rédimée*, se dit, en matière de Contributions indirectes, D'une ville où l'exercice est supprimé parce que la ville s'est rachetée des droits de détail et d'entrée sur les boissons au moyen d'une taxe unique; en matière de Contributions directes, il se dit D'une ville où le montant de la contribution personnelle et mobilière est acquitté, en tout ou en partie, par un prélèvement sur le produit des octrois.

REDINGOTE. s. f. Mot formé de deux mots anglais qui signifient, Habit pour monter à cheval. Espèce de vêtement plus long et plus large qu'un habit, et dont on se sert principalement comme d'un surtout, dans les temps froids et pluvieux. *Une redingote de drap, de bouracan.*

REDIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Dire*.) Répéter, dire une même chose plusieurs fois. *Vous redites toujours la même chose. Obéissez, et ne vous le faites pas redire. Je lui ai dit et redit ce qu'il avait à faire. Les vérités utiles ne sauraient trop se redire.*

Il signifie aussi, Redire ce qu'un autre a dit. *Ce perroquet redit nettement tout ce qu'on lui apprend. Cet écho redit nettement quatre syllabes.*

Il signifie quelquefois, dans le style élevé, Raconter fréquemment. *L'histoire et la poésie redisent les exploits de ce conquérant.*

Il signifie encore, Révéler ce qu'on a appris de quelqu'un en confidence. *Il va redire tout ce qu'on lui dit.*

Il signifie en outre, Reprendre, blâmer, censurer. En ce sens, il ne s'emploie qu'à l'infinitif, et avec la préposition *à*. *Je n'ai rien trouvé à redire dans cet ouvrage. Il trouve à redire à tout ce qu'on fait. Il n'y a rien à redire à sa conduite. On trouve à redire que vous ayez fait cela.*

Il se dit particulièrement en parlant D'un compte, d'une appréciation inexacte, infidèle. *Il y a beaucoup à redire à ce compte. Il y aurait quelque chose à redire à ces calculs, dans ces calculs.*

REDIT, ITE. part. passé.

REDITS, au pluriel, s'emploie quelquefois, substantivement, pour signifier, Rapports, commérages; on le joint d'ordinaire à *Dits*. *Ne vous inquiétez pas de ces dits et redits de commères.*

REDISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui répète plusieurs fois les mêmes choses. *Une vieille rediseuse. C'est un éternel rediseur de choses fatigantes.*

Il signifie aussi, Qui répète par indiscré-

tion, par malignité, ce qu'il a entendu dire. *Ne parlez pas devant cet homme, c'est un rediseur.* Il est familier dans les deux sens, et peu usité dans le dernier.

REDITE. s. f. Répétition fréquente d'une chose qu'on a déjà dite. *User de redites. Ce ne sont que redites. Tomber dans des redites ennuyeuses, continuelles. Il faut éviter les redites.*

REDONDANCE. s. f. (Dans ce mot et dans ses dérivés, des personnes écrivent et prononcent *Ré.*) Superfluité de paroles dans un discours. *La redondance rend le style faible et languissant. Son style est plein de redondances. Il faut éviter les redondances dans ce qu'on écrit. Les redondances sont toujours ennuyeuses.*

REDONDANT, ANTE. adj. Superflu, qui est de trop dans un discours, dans un écrit. *Ce terme est redondant. Cette clause est redondante.*

Fig., *Un style redondant,* Un style où il y a beaucoup de redondances. *Un style redondant d'épithètes.*

REDONDER. v. n. Être superflu, surabonder dans un discours, dans un écrit. *Cette épithète redonde.*

Il se dit quelquefois D'un discours, d'un écrit. *Ce livre redonde de citations.* Il est peu usité.

REDONNER. v. a. Donner de nouveau la même chose. *J'avais rendu cette maison à mon père, il me l'a redonnée.*

Il signifie encore, Donner même pour la première fois une chose qu'avait déjà eue celui à qui on la donne. *Sa présence redonna du courage aux troupes. Il m'a redonné l'espérance. Il a redonné à ce tableau son premier éclat, sa première fraîcheur, en le nettoyant.*

Par exagérat., *Ce remède m'a redonné la vie,* Il a rétabli ma santé dans un moment où j'étais en grand danger de mourir.

REDONNER, est aussi neutre, et signifie, Se livrer, s'abandonner de nouveau à quelque chose. *Il paraissait vouloir devenir économe, le voilà qui redonne dans les folles dépenses. Il a redonné dans le piège d'où il s'était tiré.*

Il s'emploie quelquefois, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Se redonner au soin de ses affaires, aux affaires.*

REDONNER, neutre, signifie, en termes de Guerre, Revenir à la charge. *L'infanterie, qui avait été rompue à la première charge, se rallia et redonna avec un nouveau courage.*

Fam., *La pluie redonne de plus belle,* Elle redouble.

REDONNÉ, ÉE. part. passé.

REDORER. v. a. Dorer de nouveau. *Il faut faire redorer ces chenets, ces chandeliers.*

Fig. et poétiq., *Le soleil vient redorer les coteaux,* Le soleil levant éclaire la cime des coteaux.

REDORÉ, ÉE. part. passé.

REDOUBLEMENT. s. m. Accroissement, augmentation considérable. *Redoublement d'ennui, de douleur, de joie, de tendresse, etc.*

Il se dit, en Médecine, Des augmentations périodiques ou irrégulières dans l'intensité des symptômes d'une maladie, et particulièrement des fièvres. *Un redoublement de fièvre. Avoir la fièvre continue avec redoublements. Ce malade est dans son redoublement. Le redoublement a été long. Le redoublement commence à diminuer. Le redoublement l'a pris à telle heure, l'a quitté à telle heure.*

REDOUBLEMENT, est aussi un terme de Grammaire grecque, et signifie proprement, La répétition de la consonne initiale du radical devant l'augment, au parfait des verbes. On le dit pareillement de certaines répétitions analogues qui se font dans la conjugaison de quelques verbes, même à d'autres temps. *L'augment et le redoublement. Le redoublement des verbes en* μι. *Redoublement attique.*

REDOUBLER. v. a. Réitérer, renouveler avec quelque sorte d'augmentation. *Il faut redoubler nos sollicitations. Il a redoublé ses prières. Redoubler ses instances. Redoubler ses soins. Redoubler ses efforts. Redoubler ses cris.*

Il signifie encore, Augmenter beaucoup. *Ce que vous lui avez dit a redoublé son affliction. Vos bontés redoublent mon zèle. Ce trait redouble mon estime pour lui. Son sang-froid redoublait ma colère. La fièvre a redoublé son mal de tête. Puisque ce remède ne lui a rien fait, il faut en redoubler la dose.*

Il est aussi neutre dans cette acception. *La fièvre lui a redoublé. Le froid a redoublé. Ma crainte redouble. Sa colère redoubla à la vue de son ennemi.*

Redoubler de soins, Augmenter ses soins. On dit de même, *Redoubler d'attention, redoubler de courage, etc.*

Fam., *Redoubler de jambes,* Marcher plus vite.

REDOUBLER, signifie aussi, Remettre une doublure; et, dans cette acception, il est actif. *Redoubler une robe.*

REDOUBLÉ, ÉE. part. passé.

En termes d'Art militaire, *Pas redoublé,* Pas qui se fait une fois plus vite que le pas ordinaire. *Aller, marcher au pas redoublé.*

En Musique, *Pas redoublé,* Marche sur le rythme du pas redoublé.

En Versification, *Rimes redoublées,* se dit d'Un certain nombre de rimes semblables qui se suivent.

REDOUTABLE. adj. des deux genres. Qui est fort à craindre. *Un ennemi redoutable. Un redoutable adversaire. Vous avez un concurrent redoutable. Un parti redoutable à ses ennemis. La colère de cet homme est redoutable. Je le crois peu redoutable, fort redoutable.*

REDOUTE. s. f. Pièce de fortification détachée; petit fort fermé, construit en terre ou en maçonnerie, et propre à recevoir de l'artillerie. *Prendre une redoute. Attaquer, enlever une redoute. Construire une redoute. Une redoute fraisée et palissadée. Une redoute revêtue.*

REDOUTE, se dit aussi, dans quelques villes, d'Un endroit public où l'on s'assemble pour jouer, pour danser. *Aller à la redoute. Le bal de la redoute.*

REDOUTER. v. a. Craindre fort. *Redouter quelqu'un. L'homme dont vous parlez n'est pas trop à redouter. Il ne redoute point le crédit de sa partie. Un auteur doit redouter les jugements du public. Redouter les forces, les armes de ses ennemis. Je redouterais de voyager en hiver. Il ne redoute pas d'être ingrat. Je redoute qu'il n'apprenne cette funeste nouvelle avant d'y avoir été préparé.*

REDOUTÉ, ÉE. part. passé. *Un prince redouté. Voici l'instant redouté.*

REDRESSEMENT. s. m. Action de redresser, ou L'effet de cette action. *Le redressement d'un plancher, d'une règle faussée, d'une pièce de bois courbée.*

Fig., *Le redressement d'un tort, d'un grief,* La réparation d'un tort, d'une injustice.

REDRESSER. v. a. Rendre droite une chose qui l'avait été auparavant, ou qui devait l'être. *Redresser une planche courbée. Redresser un arbre qui penche. Redresser un bâton. Redresser la tête. On a donné un corps de baleine à cet enfant pour lui redresser la taille.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Un arbre qui se redresse après avoir été courbé avec effort.*

Redressez-vous, se dit À une jeune personne pour l'avertir de se tenir droite.

Fam., *Elle se redresse, elle commence à se redresser,* se dit D'une femme ou d'une fille qui veut ou qui croit attirer sur elle les regards. *Se redresser, commencer à se redresser,* se dit figurément De tous ceux qui paraissent enorgueillis de quelque nouvel avantage, de quelque nouveau succès.

REDRESSER, s'emploie figurément et au sens moral. *Redresser le jugement, l'esprit, les opinions, les idées, les inclinations de quelqu'un.*

Redresser les griefs, Réparer les injustices, réformer les abus du gouvernement ou de l'administration.

Dans le style des vieux Romans, *Redresser les torts,* Secourir les opprimés, réparer les torts qui leur ont été faits. Il ne se dit plus aujourd'hui que familièrement et ironiquement.

REDRESSER, signifie quelquefois, Élever, ériger de nouveau. *Redresser une statue abattue, un monument renversé.*

REDRESSER, signifie encore, Remettre dans le droit chemin, dans la bonne voie. *Je m'étais égaré, j'ai rencontré un paysan qui m'a redressé.* Ce sens est peu usité.

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, dans la même acception. *Je me trompais dans mon raisonnement, vous m'avez redressé. Ce jeune homme était près de se perdre, des gens charitables l'ont redressé. On aime mieux être flatté et applaudi que redressé.*

Il se dit quelquefois ironiquement pour Châtier, mortifier. *Il faisait l'entendu, l'impertinent; mais on l'a redressé, on l'a bien redressé.*

Il se dit quelquefois familièrement pour Tromper, attraper. *Un fripon l'a redressé au jeu.*

REDRESSÉ, ÉE. part. passé.

REDRESSEUR. s. m. Celui qui redresse. Il n'est guère employé que dans cette phrase des vieux Romans de chevalerie, *Redresseur de torts,* Chevalier errant qui se faisait un devoir de secourir et de venger les victimes de l'injustice ou de la violence. *C'était un grand redresseur de torts.* On appelle quelquefois, familièrement et ironiquement, *Redresseur de torts,* Un homme qui a la manie de blâmer tout ce qu'on fait, de vouloir réformer, corriger les autres.

RÉDUCTIBLE. adj. des deux genres. Qui peut ou qui doit être réduit. On ne l'emploie guère qu'en parlant De figures géométriques, de mesures ou de monnaies, de legs, de rentes, etc. *Cette figure est réductible à une autre plus petite. Le marc est réductible en grammes. Les centimes sont réductibles en francs. Un legs, une donation plus forte que la loi ne permet, n'est pas nulle pour cela; elle est simplement réductible. Rente réductible.*

Il se dit aussi en termes de Chirurgie. *Hernie réductible. Une pareille fracture n'était pas réductible.*

RÉDUCTIF, IVE. adj. Terme didactique.

Qui réduit. *La chimie a des agents réductifs.* On dit aussi quelquefois dans ce sens, *Réducteur.*

RÉDUCTION. s. f. Action de diminuer, de réduire ou de se réduire ; Le résultat de cette action. *La réduction de sa fortune le force à l'économie. Réduction dans le nombre. Réduction des dépenses. Réduction de traitement, d'appointements. Réduction de cautionnement. Réduction d'hypothèque. J'ai subi une réduction fâcheuse. La réduction des impôts. Une faible réduction. Une forte réduction. La réduction d'un liquide par l'évaporation.*

En termes de Jurispr., *La réduction d'un legs,* La diminution d'un legs plus fort que la loi ne permet. On dit de même, *La réduction d'une donation.*

La réduction d'une rente, La diminution d'une rente à un taux plus bas.

RÉDUCTION, se dit, en Géométrie, de L'opération par laquelle on change une figure en une autre semblable, mais plus petite ; et de L'opération par laquelle on divise une figure en plusieurs parties. *Échelle de réduction. Réduction d'un polygone en triangles. Compas de réduction.*

Il se dit, en Peinture, de L'opération par laquelle on copie un objet dans une grandeur moindre que celle de l'original, en conservant toujours la même forme et les mêmes proportions. On le dit également dans la Statuaire. *Une réduction de la Vénus de Milo.* On dit dans un sens analogue, *La réduction d'un plan.*

RÉDUCTION, se dit aussi de L'action de soumettre, de subjuguer, et Du résultat de cette action. *La réduction d'une ville à l'obéissance du prince. Il termina ses conquêtes par la réduction de cette province.*

RÉDUCTION, se dit encore de L'opération par laquelle on trouve le rapport que les différents nombres, les différents poids, les différentes mesures, les différentes monnaies ont les uns avec les autres. *Faire la réduction des fractions en nombres entiers. Faire la réduction des poids étrangers en poids de France, et des poids de France en poids étrangers. La réduction des milles d'Angleterre en lieues de France, des lieues en degrés, etc. La réduction des francs en centimes, et des centimes en francs. Par la réduction de la livre de Paris à la livre de Lyon, on trouve que trois livres et demie de Paris faisaient quatre livres de Lyon. Par le système métrique, on a opéré la réduction des mesures à une seule.*

En termes de Marine, *Quartier de réduction,* Instrument qui sert à résoudre plusieurs problèmes de pilotage, par les angles semblables.

En termes de Logique, *Réduction à l'impossible, à l'absurde,* Argument par lequel on démontre une proposition, en faisant voir que le contraire serait impossible ou absurde, ou que la proposition elle-même contient quelque chose d'absurde ou d'impossible, ou conduit nécessairement à des conséquences qui auraient ces mêmes vices. *On peut démontrer la vérité de cette proposition, par la réduction à l'impossible, par la réduction à l'absurde.*

RÉDUCTION, en termes de Chirurgie, se dit de L'opération par laquelle on réduit les os luxés ou fracturés, les hernies, etc. *Il faut faire la réduction dans les luxations, dans les fractures, dans les hernies, dans les chutes de l'anus, de la matrice, etc.*

RÉDUCTION, en termes de Chimie, se dit de L'opération par laquelle on sépare d'un oxyde le métal qu'il renferme, en lui enlevant l'oxygène.

RÉDUIRE. v. a. Restreindre, diminuer, ou faire diminuer. *À quoi réduisez-vous vos prétentions ? Il a réduit le nombre de ses domestiques. On a bien réduit ses profits. Il a réduit sa dépense à la moitié, au quart. Il fera sagement de réduire son train. Les compagnies qui étaient de cent cinquante hommes, ont été réduites à cent. On réduisit les rentes d'un cinquième. On a réduit ce legs, cette donation. Réduire le prix d'une marchandise. Réduire une allocation, un traitement. Réduire la portion, la ration de quelqu'un. Réduire une amende, une peine. Réduire les dimensions d'un objet ; le réduire en hauteur, en largeur. Il faut faire bouillir cette liqueur jusqu'à ce qu'on l'ait réduite à la moitié.*

Réduire son opinion, son avis, le réduire sommairement, le réduire en peu de mots, Le mettre en peu de paroles après l'avoir expliqué plus au long. Cette acception vieillit, on dit plus ordinairement, *Résumer.*

Réduire en petit un plan, une carte, un dessin, un tableau, une statue, et simplement, *Réduire un plan, un tableau, une statue,* Les copier, les mettre en petit avec les mêmes proportions.

Fig. et fam., *Réduire quelqu'un au petit pied,* Le mettre dans un état fort au-dessous de celui où il était.

En Géométrie, *Réduire une figure,* La changer en une autre semblable et plus petite ; et, *Réduire une figure en différentes parties,* La diviser en différentes parties. *Réduire un polygone en triangles.*

RÉDUIRE, signifie aussi, Contraindre, nécessiter, obliger. *On l'a réduit à se dédire, à demander pardon. À quoi me réduisez-vous ? Ne me réduisez point à cela. Si ce malheur m'arrive, à quoi serai-je réduit ! Cette incommodité me réduit à vivre de régime. Cette maladie l'a réduit à ne vivre que de lait, que de bouillons ;* et simplement, *Il est réduit au lait, aux bouillons.*

Réduire quelqu'un au silence, L'obliger, le forcer à se taire. *Ce que vous dites me réduit au silence.*

Réduire quelqu'un à la plus triste extrémité, à la dernière extrémité, Être cause qu'il tombe dans l'état le plus fâcheux. *Il a essuyé une banqueroute qui l'a réduit à la dernière extrémité.* On dit dans la même acception, *Réduire quelqu'un à la mendicité, à l'aumône, à la besace, à l'hôpital ; le réduire au désespoir.*

RÉDUIRE, signifie encore, Soumettre, subjuguer, dompter. *Alexandre réduisit l'Asie sous ses lois, sous son obéissance. Ce général a réduit cette place, cette province à l'autorité de son roi. Réduire des rebelles à l'obéissance.* On dit simplement, dans le même sens, *Réduire une place, réduire une province, réduire des rebelles.*

Réduire quelqu'un à la raison, le réduire à son devoir, et simplement, *Le réduire,* Le ramener par force à la raison, le ranger à son devoir. *Cet enfant est si opiniâtre, qu'il sera difficile de jamais le réduire. Il est accoutumé à faire ses volontés, on aura de la peine à le réduire. Je saurai bien le réduire à la raison. Enfin je l'ai réduit à son devoir.*

Réduire un cheval, L'habituer, à force de leçons, d'adresse, de caresses et de châtiments bien employés, à faire ce qu'on exige de lui.

RÉDUIRE, signifie aussi, Résoudre une chose en une autre, changer la figure, l'état d'un corps. *Réduire un corps physique en ses principes, en ses éléments ; le réduire en très petites parties ; le réduire en poudre, etc. On réduit le blé en farine. Le feu réduit le bois en cendre et en fumée.*

Réduire une ville en poudre, La détruire entièrement. *Réduire une maison en cendre,* La consumer entièrement.

Fig. et par exagérat., *Réduire quelqu'un en poudre,* Remporter sur lui un très grand avantage dans quelque dispute. *Réduire en poudre un écrit, un raisonnement,* Le réfuter complètement.

Réduire les francs en centimes, les centimes en francs, des espèces de France en espèces d'Allemagne, des milles d'Italie en lieues de France, des lieues en degrés, etc., Évaluer les espèces de monnaie, les différentes mesures les unes par rapport aux autres.

Réduire une proposition, un problème à ses plus simples termes, à sa plus simple expression, Exprimer cette proposition, ce problème de la manière la plus simple, la plus précise, la plus dégagée de toute circonstance accessoire ou indifférente. On dit de même, en Arithmétique, *Réduire une fraction à sa plus simple expression.*

RÉDUIRE, signifie encore, Rédiger dans un certain ordre, former, arranger. *Réduire en art, en méthode. Réduire en meilleure forme. Il a réduit en système toutes les observations faites par ses devanciers.*

Il signifie quelquefois, Organiser, régler d'une autre manière. *Réduire un État en province, un royaume en république.*

RÉDUIRE, en termes de Chirurgie, Remettre à leur place les os luxés ou fracturés, faire rentrer les intestins qui sortent, etc. *Réduire une luxation, une fracture. Réduire une hernie.*

RÉDUIRE, en termes de Chimie, Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme. *Il y a des oxydes qui ne peuvent être réduits qu'au moyen de la pile voltaïque. Le mercure que l'on réduit du cinabre est très pur.*

Réduire l'acier, Le ramener à l'état de fer.

RÉDUIRE, s'emploie avec le pronom personnel dans la plupart de ses acceptions. *Il se réduisait à la moitié de ce qui lui était dû. Il s'est réduit à la plus stricte économie. Ce sirop se réduit à la moitié avant que d'être assez cuit. Tout ce discours se réduit à prouver que... à demander que... se réduit à deux propositions, à deux idées principales, etc. Tous ses discours, tous ses projets se sont réduits à rien. La jeunesse ne se réduit pas aisément. Tous les corps physiques se réduisent en leurs principes.*

RÉDUIT, ITE. part. passé. On l'emploie quelquefois absolument. *Il était dans une grande opulence, mais le voilà bien réduit,* Il est maintenant dans une position étroite, et obligé d'épargner.

RÉDUIT. s. m. Retraite, petit logement. *Réduit agréable, commode, tranquille, paisible. Je me suis fait là un petit réduit.*

Il signifie aussi, Un lieu où plusieurs personnes ont coutume de se rendre pour converser, pour jouer, pour se divertir. *La maison d'un tel est un réduit très commode.* En ce sens, il a vieilli.

RÉDUIT, en termes de Fortification, Petit ouvrage construit dans un plus grand, pour assurer une retraite aux défenseurs. *Se retirer dans le réduit, quand la demi-lune est emportée.*

RÉDUPLICATIF, IVE. adj. T. de Gram.

Il se dit Des mots qui expriment la réitération des actions. Re *est une particule réduplicative.* Redire, refaire, *etc., ont un sens réduplicatif.* Reprendre *est quelquefois verbe réduplicatif. Ce verbe est pris dans un sens réduplicatif.*

En ce sens il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. Recharger *est le réduplicatif de* Charger.

RÉDUPLICATION. s. f. T. de Gram. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre.

REE

RÉÉDIFICATION. s. f. Action de réédifier. *La réédification d'une église, d'un palais. La réédification du temple de Jérusalem.*

RÉÉDIFIER. v. a. Rebâtir. *Réédifier une église, un palais. Réédifier de fond en comble.*

RÉÉDIFIÉ, ÉE. part. passé.

RÉÉDITER. v. a. Donner une nouvelle édition. *Rééditer un livre.*

RÉÉDITÉ, ÉE. part. passé.

RÉEL, ELLE. adj. Qui est véritablement, effectivement, sans fiction, ni figure. *Un être réel. La présence réelle du corps de* JÉSUS-CHRIST *dans l'eucharistie. Ce que je vous dis est réel. Un payement réel. Ce ne sont pas des chimères, ce sont des choses réelles. Je ne vois rien de réel dans les offres que vous me faites. On a peint dans ce roman un personnage très réel. L'aventure est réelle.* On l'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Il y a du réel dans cette fiction.*

En Jurispr., *Droits réels,* Ceux qui ont rapport à des immeubles. *Actions réelles,* Celles qui s'exercent sur les biens immeubles; à la différence des *Actions personnelles,* qui s'exercent contre les personnes et contre les biens meubles. *Saisies réelles,* Les saisies qu'on fait par justice, d'un fonds, d'un héritage, d'une maison, ou d'autres immeubles. *Offres réelles,* Les offres qui se font en argent comptant, à deniers découverts.

RÉÉLECTION. s. f. Action d'élire de nouveau. *La réélection d'un député.*

RÉÉLIGIBLE. adj. des deux genres. Terme du langage politique et administratif. Qui peut être réélu. *Le président des États-Unis est rééligible.*

RÉÉLIRE. v. a. Élire de nouveau. *Réélire un député.*

RÉÉLU, UE. part. passé.

RÉELLEMENT. adv. En effet, effectivement, véritablement. *L'argent lui a été compté réellement et de fait. Les choses qui existent réellement.*

Il s'emploie quelquefois, familièrement, Pour donner un peu plus de force à ce qu'on dit. *Cela est réellement incroyable. Ce conte est réellement plaisant.*

En Jurispr., *Saisir réellement,* Saisir un immeuble pour le faire vendre par autorité de justice.

RÉER. v. n. Voyez RAIRE.

RÉEXPÉDIER. v. a. Expédier de nouveau. *Réexpédier une marchandise. Réexpédier une lettre.*

RÉEXPÉDIÉ, ÉE. part. passé.

RÉEXPÉDITION. s. f. Action de réexpédier. *La réexpédition d'une marchandise.*

RÉEXPORTATION. s. f. Action de réexporter.

RÉEXPORTER. v. a. Transporter hors d'un État des marchandises qui y avaient été importées.

RÉEXPORTÉ, ÉE. part. passé.

REF

RÉFACTION. s. f. T. de Commerce. Réduction qui a lieu sur le prix des marchandises, au moment de la livraison, lorsqu'elles ont souffert quelque dommage, ou lorsqu'elles ne se trouvent pas de la qualité convenue. *La réfaction s'opère ordinairement par une défalcation sur le poids de la marchandise. Sur cinquante balles de coton, trois étaient légèrement avariées; il y a eu quatre kilogrammes de réfaction.*

Il signifie également, en termes de Douanes, La remise de l'excédant du poids d'une marchandise qui a été mouillée.

REFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire.*) Faire encore ce qu'on a déjà fait. *Refaire un voyage. Refaire un tour de promenade. Refaire un ouvrage, un discours. C'est un homme qui passe sa vie à faire, défaire et refaire.*

Il signifie aussi, Réparer, raccommoder, rajuster une chose ruinée ou gâtée. *Refaire une muraille. Refaire une vieille maison. Il y a toujours à refaire à cette machine-là. Refaire un habit.*

En termes de Cuisine, *Refaire de la viande,* L'accommoder en la faisant revenir sur la braise ou dans de l'eau chaude.

REFAIRE, signifie aussi, Recommencer. *Si c'était à refaire, je ne le ferais pas. Si c'était à refaire, il le ferait encore.* Familièrement, *Avec cet homme-là on n'a jamais fini, c'est toujours à refaire.*

REFAIRE, aux Jeux de cartes, signifie, Redonner des cartes. *Vous avez mal donné, il faut refaire.*

REFAIRE, signifie aussi, Remettre en vigueur et en bon état. *Rien n'est capable de refaire un malade comme le bon air. Envoyer des chevaux à l'herbe pour les refaire.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Je commence à me refaire. Il va à la campagne pour se bien refaire. Ce cheval s'est bien refait depuis peu. Cette armée s'est refaite dans ses quartiers d'hiver.*

Fig., *Commencer à se refaire,* Rétablir sa fortune, se récupérer de ses pertes. Il signifie particulièrement, en termes de Jeu, Commencer à regagner ce qu'on avait perdu.

REFAIT, AITE. part. passé.

Un cheval refait, Un cheval ruiné, qu'on a engraissé et laissé reposer quelque temps. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

REFAIT, se dit adjectivement Du bois de charpente, lorsqu'il est bien équarri et dressé sur toutes les faces.

REFAIT. s. m. Il se dit, à certains Jeux, comme au piquet, au trictrac, d'Un coup, d'une partie qu'il faut recommencer, parce que les deux adversaires ayant exactement le même point ou le même avantage, aucun des deux n'a perdu, ni gagné. *C'est un refait.*

REFAIT, en termes de Vénerie, Le nouveau bois du cerf. *Le cerf a déjà du refait.*

REFAUCHER. v. a. Faucher de nouveau. *Voici la saison où l'on refauche les prés.*

REFAUCHÉ, ÉE. part. passé.

RÉFECTION. s. f. Réparation, rétablissement d'un bâtiment. *Il en a coûté tant pour la réfection de cette maison.* Dans cette acception, il est vieux.

RÉFECTION, signifie aussi, Repas. *Prendre sa réfection. À l'heure de la réfection.* Il n'est usité, en ce sens, que dans les Communautés religieuses.

RÉFECTOIRE. s. m. Il se dit, dans les Communautés, dans les Collèges, dans les Hospices, Du lieu où l'on se réunit pour prendre les repas en commun. *Le réfectoire d'un couvent, d'un collège. Le réfectoire des Invalides. Dîner au réfectoire, dans le réfectoire. Les religieux, les élèves étaient au réfectoire. À l'heure du réfectoire,* À l'heure où l'on est au réfectoire.

REFEND. s. m. Action de partager, de fendre. Il ne s'emploie que dans ces locutions : *Mur de refend,* Mur qui est dans œuvre, et qui partage l'intérieur du bâtiment; à la différence Des gros murs, qui forment l'enceinte du bâtiment; et, *Bois de refend,* Bois qui a été scié de long, par opposition à *Bois de brin.*

REFEND, se dit aussi Des lignes plus ou moins creuses tracées sur les bâtiments pour marquer les assises de pierre et les joints verticaux. *Mur à refends. Le soubassement de cet édifice a des refends.*

REFENDRE. v. a. Fendre de nouveau.

Il signifie en termes d'Arts, Scier en long, fendre, diviser. *Refendre une poutre. Refendre une pièce de charpente, pour en faire des chevrons, des planches. Refendre de l'ardoise, du pavé.*

REFENDU, UE. part. passé.

RÉFÉRENCE. s. f. Action de référer ou de renvoyer d'une chose à une autre qui a du rapport avec la première. *Ce dictionnaire contient beaucoup de références d'un article à un autre. Ouvrages de référence,* Ouvrages faits pour être consultés, tels que dictionnaires, recueils, etc.

Il se dit aussi Des personnes que quelqu'un, en quête d'un emploi, indique comme pouvant donner sur lui des renseignements. *Il se présente avec les meilleures références.*

RÉFÉRENDAIRE. s. m. Officier qui faisait le rapport des lettres royaux dans les chancelleries, pour qu'on décidât si elles devaient être signées et scellées. On le dit encore, au ministère de la justice, de Certains officiers attachés à la division du sceau.

Grand référendaire, Officier des premiers temps de la monarchie, dont les fonctions étaient à peu près semblables à celles du chancelier ou du garde des sceaux d'aujourd'hui.

Grand référendaire de la chambre des pairs, Celui des pairs de France qui apposait le sceau de la chambre à tous les actes émanés d'elle, et qui avait la garde de ses archives et de son palais. On a dit de même, *Grand référendaire du sénat.*

En Pologne, *Grand référendaire,* se disait du Grand officier au-dessous du chancelier.

Adjectiv., *Conseillers référendaires à la cour des comptes,* Les magistrats de cette cour qui sont chargés d'examiner les pièces de comptabilité, et d'en faire leur rapport.

Tiers référendaire, se disait autrefois, parmi les procureurs, de Celui qui était appelé en tiers pour la taxe des dépens.

À Rome, *Référendaires de l'une et de l'autre signature,* Certains prélats de la cour de Rome qui rapportent les causes, soit de justice, soit de grâce.

RÉFÉRER. v. a. Rapporter une chose à une autre. *À quoi référez-vous cet article?*

Il signifie aussi, Attribuer. *Il en faut référer l'honneur, la gloire à Dieu. Je vous en réfère tout l'honneur, toute la gloire.*

En Jurispr., *Référer le serment à quelqu'un,* S'en rapporter au serment de quelqu'un qui voulait s'en rapporter au nôtre. *Le serment lui avait été déféré, mais il le référa à sa partie adverse.*

Référer à quelqu'un le choix d'une chose, Lui laisser le choix de la même chose dont il nous donnait le choix.

Référer, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Avoir rapport. *Cet article, ce passage se réfère à celui qui est ci-dessus. Cette note se réfère à tel endroit du texte.*

Il signifie aussi, S'en rapporter. *Se référer à l'avis de quelqu'un, se référer à quelqu'un, se référer à ce qu'il a dit. Je m'en réfère à l'événement pour justifier mes conseils, ma prédiction.*

Référer, en termes de Palais, signifie, Faire rapport; et en ce sens il est neutre. *Il faut en référer à la chambre. Il en sera référé.*

Référé, ée. part. passé.

Il est aussi substantif masculin, et signifie alors, Le recours au juge qui, dans les cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement. *Plaider un référé. Plaider en référé. Un référé contradictoire. Cela a été jugé en référé. Une ordonnance de référé.*

REFERMER. v. a. Fermer de nouveau. *À peine avait-il ouvert son coffre, qu'il l'a refermé.*

En termes de Chirurgie, *Refermer une plaie*, Reprendre et unir les chairs de telle sorte qu'il n'y ait plus d'ouverture.

Refermer, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La porte s'est refermée sur lui. L'abîme s'est refermé sous ses pas. La plaie se referme. Ses yeux se referment, il se rendort.*

Refermé, ée. part. passé.

REFERRER. v. a. Remettre à un cheval le fer qu'on lui a ôté, ou qui s'est détaché. *Il y a des maladies du sabot, où il faut déferrer et referrer le cheval à chaque pansement.*

Referré, ée. part. passé.

REFEUILLETER. v. a. Feuilleter, lire de nouveau. *En refeuilletant cette vieille correspondance il y découvrit une lettre fort importante.*

Refeuilleté, ée. part. passé.

RÉFLÉCHIR. v. a. Renvoyer, repousser. Il se dit De tous les corps qui répercutent les autres corps dont ils ont été frappés, ou quelque chose de l'impression qu'ils en ont reçue. *Les miroirs réfléchissent l'image des objets. Tous les corps polis réfléchissent la lumière, les rayons lumineux. L'écho réfléchit la voix.*

Fig., *La gloire des grands hommes réfléchit son éclat sur leurs descendants.*

Réfléchir, est aussi neutre, et signifie, Rejaillir, être renvoyé. *La lumière qui réfléchit de la muraille. La chaleur du feu réfléchit de la plaque dans la chambre. Les rayons du soleil qui réfléchissent d'un miroir.*

Fig., *La honte de cette action réfléchit sur tous ceux qui y ont participé.*

Réfléchir, s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Être réfléchi. *Ce paysage se réfléchit dans le lac. Son image se réfléchissait dans l'eau. Le son a, comme la lumière, la propriété de se réfléchir.*

Fig., en Grammaire, *L'action du verbe se réfléchit quelquefois sur le sujet.* Exemples : *Je me repens. Vous vous moquez. Il se tourmente. Etc.* Le verbe alors s'appelle *Verbe réfléchi.*

Réfléchir, signifie au figuré, Penser mûrement et plus d'une fois à quelque chose : en ce sens, il est toujours neutre. *Je vous prie de réfléchir sur cette affaire. C'est un homme qui ne réfléchit jamais. Il agit sans réfléchir. C'est un homme sage qui réfléchit beaucoup. Il faut y réfléchir. J'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit, sur ce que vous m'avez dit. Avant de vous décider, prenez huit jours pour réfléchir, réfléchissez pendant huit jours. Réfléchissez un moment.*

Réfléchi, ie. part. passé. Qui est renvoyé par la réflexion. *La lumière réfléchie par une glace, d'une glace sur le mur opposé. Le son réfléchi par les rochers.*

Fig., en Grammaire, *Verbes réfléchis*, Les verbes pronominaux exprimant une action ou un état qui ne se rapporte qu'au sujet du verbe. Quelques grammairiens appellent *Pronom réfléchi de la troisième personne*, Le pronom *Se, soi*, qui sert à la conjugaison de ces verbes.

Réfléchi, est aussi adjectif, et signifie, Qui est fait ou dit avec réflexion. *Action, pensée réfléchie. Crime réfléchi. Opinion peu réfléchie.*

Il signifie encore quelquefois, Méditatif, qui a l'habitude de réfléchir. *Un homme réfléchi. Un esprit réfléchi.*

RÉFLÉCHISSANT, ANTE. adj. T. de Physique. Qui réfléchit la lumière, le son, le calorique. *Surface réfléchissante.*

RÉFLÉCHISSEMENT. s. m. Rejaillissement, réverbération. *Le réfléchissement de la lumière. Le réfléchissement de la voix, du son.*

RÉFLECTEUR. adj. T. de Physiq. Il se dit De certains corps particulièrement destinés à réfléchir la lumière. *Miroir réflecteur.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Un réflecteur. Augmenter l'éclat d'une lumière par le moyen d'un réflecteur.*

REFLET. s. m. La réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre. Il est particulièrement d'usage en Peinture. *Le reflet d'une étoffe sur une autre. Ce meuble reçoit des rideaux de la fenêtre un reflet qui le colore. Les reflets de l'eau contenue dans ce vase éclairent le plafond. Les reflets sont bien entendus dans ce tableau.*

Il s'emploie aussi figurément. *Sa réputation est un reflet, un pâle reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER. v. a. Renvoyer la lumière ou la couleur sur un corps voisin. *Nous ne voyons les objets que par la lumière qu'ils reflètent. Cette draperie rouge reflète agréablement sur la personne qui est auprès.* Avec le pronom personnel, *Une lumière, une couleur qui se reflète.*

Il s'emploie aussi figurément. *La gloire de ses belles actions reflète, se reflète sur toute sa famille.*

Reflété, ée. part. passé. *Lumière reflétée.*

REFLEURIR. v. n. Fleurir de nouveau. *Les orangers, après avoir porté des fleurs au printemps, refleurissent ordinairement en automne.*

Il signifie au figuré, Reprendre de l'éclat, mériter et obtenir plus d'estime, plus d'admiration. *Les lettres, les beaux-arts commencent à refleurir.*

Refleuri, ie. part. passé.

RÉFLEXE. adj. des deux genres. T. de Physique. Qui se fait par réflexion. *Vision réflexe.*

Il se dit, en Physiologie, De mouvements qui succèdent, indépendamment de la volonté, à des phénomènes de sensibilité dont nous n'avons pas conscience. On dit aussi, *Action réflexe.*

RÉFLEXIBILITÉ. s. f. T. de Physiq. Propriété d'un corps susceptible de réflexion. *La réflexibilité des rayons de lumière, des corps élastiques.*

RÉFLEXIBLE. adj. des deux genres. T. de Physiq. Qui est propre à être réfléchi. *Les rayons de la lumière sont réflexibles.*

RÉFLEXION. s. f. Phénomène qui se produit lorsqu'un corps doué d'une certaine vitesse en rencontre un autre qui lui fait obstacle, et qui le force de suivre une autre direction. *La réflexion des rayons. La réflexion de la voix. Angle de réflexion.*

En termes de Marine, *Instruments à réflexion*, Instruments astronomiques dont on se sert, dans les voyages de long cours, pour prendre la hauteur des astres au-dessus de l'horizon, pour mesurer des distances de la lune au soleil, etc. *Les sextants et les octants sont des instruments à réflexion.* On dit de même, *Cercle de réflexion.*

Réflexion, s'emploie figurément, et signifie, Action de l'esprit qui réfléchit, méditation sérieuse, considération attentive sur quelque chose. *Agir sans réflexion. Il a fait de longues, de profondes réflexions. Il se livre à ses réflexions. Cela me fit faire de sérieuses réflexions. Après avoir fait réflexion sur cette affaire. Il ne fait jamais réflexion à ce qu'on lui dit, sur ce qu'on lui dit. S'il a fait cela, c'est faute de réflexion. Un moment de réflexion lui a suffi pour se décider. C'est un homme sans réflexion. Voilà un grand sujet de réflexion. Il est incapable de réflexion. Faites réflexion à ce que je vous dis, faites-y réflexion. Ce que vous dites là mérite réflexion. Faites réflexion que... Toute réflexion faite, je ne sortirai pas.*

C'est un homme de réflexion, C'est un homme qui ne fait rien sans y avoir bien songé.

Réflexion, se dit aussi Des pensées qui résultent de cette action de l'esprit. *Voilà de belles, de sages, de savantes réflexions. Réflexions morales. Cet ouvrage est plein de réflexions graves et judicieuses. Ces réflexions sont aussi justes que fines. Il m'a communiqué ses réflexions sur cet objet, sur cette affaire.*

REFLUER. v. n. Il se dit Du mouvement des fluides qui retournent vers le lieu d'où ils ont coulé, ou qui, pressés dans un endroit, se portent dans un autre. *Quand la mer monte, elle fait refluer les rivières. Les eaux de la rivière, arrêtées par des digues, ont reflué dans les campagnes.*

En termes de Médec., *La bile a reflué dans le sang*, Elle s'est mêlée avec le sang.

Refluer, s'emploie aussi figurément. *Les barbares qui inondèrent l'Italie refluèrent dans les Gaules. La chute du Bas-Empire fit refluer les sciences et les arts dans l'occident de l'Europe.*

REFLUX. s. m. Mouvement réglé de la mer qui se retire du rivage après le flux. *Il y a flux et reflux dans l'Océan. Il prit le temps du reflux pour passer. Dans la Méditerranée, le flux et le reflux sont peu sensibles.*

Il se dit figurément, surtout en parlant De la vicissitude des choses humaines. *Les choses du monde sont sujettes à un flux et reflux continuel. La fortune a son flux et reflux.*

REFONDER. v. a. T. d'ancienne Pratique. Il ne s'employait que dans cette phrase, *Refonder les dépens de contumace*, Rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant.

Refondé, ée. part. passé.

REFONDRE. v. a. Mettre à la fonte une seconde fois, fondre de nouveau. *Il faut refondre ce canon, cette cloche.*

Il se dit figurément en parlant D'un ouvrage d'esprit, d'une législation, etc., qui contient de bonnes choses, mais qui a besoin de recevoir une meilleure forme, un meilleur ordre. *Il faut refondre, refondre entièrement ce discours, cet ouvrage. Il a entièrement refondu son poëme. La législation était à refondre, avait besoin d'être complètement refondue.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes, et signifie, Changer le caractère, les mœurs, les habitudes. *Il est difficile de refondre une nation. Il a vainement entrepris de refondre son caractère. Je suis parvenu à le refondre.*

Fam., *Il faudrait le refondre*, se dit en parlant D'un homme incorrigible. On dit dans le même sens, *Vous ne me refondrez pas ;* et, avec le pronom personnel, *Je ne puis me refondre.*

REFONDU, UE. part. passé.

REFONTE. s. f. Action de refondre les monnaies, pour en faire de nouvelles espèces. *Depuis la refonte des monnaies.*

Il se dit, quelquefois, en parlant D'un ouvrage d'esprit, d'une législation, etc., dont on change la forme, l'ordre. *Ce n'est pas une simple correction, c'est une refonte totale. La législation fut soumise à une refonte complète, totale.*

RÉFORMABLE. adj. des deux genres. Qui peut ou qui doit être réformé. *Il y a des abus qui sont à peine réformables.*

RÉFORMATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui réforme. *C'est un sage réformateur. Il fut le réformateur de la philosophie, des mœurs de son siècle. Sévère réformateur. L'abbé de Rancé fut le réformateur de la Trappe. Sainte Thérèse a été la réformatrice de l'ordre des carmes.*

S'ériger en réformateur, faire le réformateur, Se mêler mal à propos de vouloir réformer les autres.

Les prétendus réformateurs, et plus ordinairement, *Les réformateurs*, Les chefs de la religion réformée.

RÉFORMATION. s. f. Rétablissement dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme. *La réformation des mœurs. La réformation de la discipline. La réformation d'un ordre religieux. La réformation d'un monastère. La réformation de la justice. La réformation des finances. La réformation de la coutume. La réformation du calendrier. La réformation d'un édit. La réformation d'un jugement, d'une pièce fausse ou altérée, d'un acte de l'état civil, etc.*

La réformation des abus, des désordres, Le retranchement des abus, des désordres.

La réformation des monnaies, L'action de refrapper des espèces, sans les refondre, soit pour en changer la valeur, soit pour en changer l'empreinte. *Cette réformation des monnaies produisit tant.*

RÉFORMATION, se dit absolument Des changements que les protestants ont faits à la doctrine et à la discipline du christianisme. *A l'époque de la réformation.*

RÉFORME. s. f. Rétablissement dans l'ordre, dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme. *Ces choses-là ont besoin de réforme, d'une réforme complète. Cela ne se pourrait faire que par une réforme générale. La réforme du calendrier Julien.*

Dans la Langue politique, en Angleterre et en France, on a appelé Réforme électorale, ou simplement Réforme, Une modification de la loi électorale pour donner le droit de vote à un plus grand nombre de citoyens. *Ce parti demandait la réforme électorale. Les partisans de la réforme.*

La réforme des abus, Le retranchement des abus qui se sont introduits.

La prétendue réforme, et plus ordinairement, *La réforme*, Le changement que les protestants du seizième siècle ont introduit dans la doctrine et dans la discipline du christianisme. *Telle ville embrassa la prétendue réforme, la réforme en telle année. La réforme de Calvin, de Luther.* On le dit aussi Du corps de doctrine adopté par les protestants, et de La communion formée par les Églises protestantes. *La réforme prétend... Suivant la réforme... Les opinions de la réforme.*

RÉFORME, en parlant De religieux, signifie, Rétablissement de l'ancienne discipline dans un ordre religieux. *Il y a eu diverses réformes dans cet ordre. Une réforme austère. Mettre la réforme dans une abbaye. Introduire la réforme. Recevoir la réforme. Embrasser la réforme. Les religieux de la réforme.*

RÉFORME, signifie quelquefois simplement, Changement de mal en bien relativement à la conduite, aux mœurs, et particulièrement à la piété. *C'est un homme qui vit dans une grande réforme. Il s'est mis dans la réforme, à la réforme.*

RÉFORME, en parlant Des gens de guerre, signifie, Licenciement partiel, réduction des troupes à un moindre nombre, par l'autorité du prince ou de l'État qui a droit de les licencier. *La réforme des troupes se fait à la fin de la guerre. Dès que la paix sera faite, on s'occupera de la réforme des troupes.* Ce sens est moins usité que les suivants.

Il se dit particulièrement en parlant Des officiers auxquels on ôte leur emploi, mais en leur conservant, pendant un certain nombre d'années, une partie de leurs appointements, qu'on appelle *Traitement de réforme. Être mis à la réforme. Être en réforme. Il a obtenu sa réforme. On leur a donné leur réforme.*

Congé de réforme, ou simplement, *Réforme*, Le congé qu'on donne à un soldat reconnu impropre au service.

RÉFORME, se dit encore en parlant Des chevaux de la cavalerie, de l'artillerie, etc., qui ne sont pas ou qui ne sont plus en état de servir. *Il y a eu dans ce régiment une réforme de vingt chevaux, qu'il a fallu remplacer par vingt autres. Les chevaux de réforme des écuries du roi.*

Il se dit quelquefois Des chevaux réformés. *Tel jour on vendra les réformes du régiment, de l'écurie.*

RÉFORME, se dit aussi de La réduction à un moindre nombre des employés d'une administration. *Il y a une grande réforme dans ce ministère. On a fait de grandes, de nombreuses réformes dans les bureaux de cette administration.*

Faire une grande réforme dans sa maison, Diminuer sa table ou ses équipages, renvoyer une partie de ses domestiques.

Réforme des monnaies, se disait jadis de L'action de rétablir les valeurs réelles des monnaies dont on avait surhaussé le prix.

REFORMER. v. a. Former de nouveau. *On a dissous cette compagnie, et on l'a reformée aussitôt après. L'ordre fut donné de reformer le régiment qu'on venait de licencier.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est reformé un abcès dans sa poitrine.*

Il signifie quelquefois, en termes de Guerre, Se rallier et reprendre son ordre. *Ce corps, ayant été rompu et mis en déroute par l'artillerie, s'est reformé à quelque distance.*

REFORMÉ, ÉE. part. passé.

RÉFORMER. v. a. Rétablir dans l'ancienne forme, donner une meilleure forme à une chose ; la corriger, la rectifier, soit en ajoutant, soit en retranchant. *Réformer la justice, la police, les lois, les coutumes. Réformer le calendrier. Réformer un ordre religieux. Réformer un monastère. Des gens qui veulent réformer l'État, réformer leur prochain, réformer le genre humain. Réformer un jugement. Réformer des lettres patentes. Réformer une déclaration, un édit. Réformer une pièce déclarée fausse ou altérée. Réformer un acte de l'état civil. Réformer un écrit.*

Il signifie aussi, Corriger, changer en bien, en mieux. *Réformer ses mœurs. Réformer sa vie. Réformer son caractère. Réformer ses penchants, ses inclinations. Réformer son humeur.*

Il signifie encore, Retrancher ce qui est nuisible ou de trop. *Réformer les abus. Réformer les superfluités. Réformer le luxe.*

Réformer son train, sa dépense, sa maison, Diminuer son train, réduire sa dépense.

Réformer des troupes, Les réduire à un moindre nombre. *On a réformé tel régiment, et on l'a réduit à huit compagnies.*

Réformer un officier, Lui retirer son emploi, mais en lui conservant une partie de ses appointements. *Réformer un soldat*, Lui donner un congé de réforme.

Réformer des chevaux, Les retirer du service auquel ils étaient affectés, comme n'y étant plus propres. On dit de même, *Réformer une partie du matériel.*

Réformer les monnaies, Changer la valeur ou l'empreinte des espèces, sans faire de refonte.

RÉFORMER, avec le pronom personnel, signifie, Renoncer à de mauvaises habitudes, prendre une conduite plus régulière. *Il projette toujours de se réformer. Quand il aura acquis de l'expérience à ses dépens, il se réformera.*

RÉFORMÉ, ÉE. part. passé. *Officier réformé.*

La religion prétendue réformée, ou plus ordinairement, *La religion réformée, le culte réformé*, Le protestantisme ; et, substantivement, *Les prétendus réformés*, ou simplement, *Les réformés*, Ceux qui suivent cette religion.

RÉFORMÉ, est aussi substantif, et se dit Des religieux qui suivent la réforme établie dans l'ordre auquel ils appartiennent ; par opposition aux religieux qui n'ont point reçu cette réforme, et qu'on appelle Religieux de la commune observance, ou Anciens. *C'est un réformé. Les réformés prétendaient que...*

REFOUILLEMENT. s. m. T. de Beaux-Arts. Action d'évider, de marquer davantage les creux et les saillies d'une sculpture.

REFOUILLER. v. a. T. de Beaux-Arts. Détacher, en creusant, chaque partie d'une sculpture. *Il faut refouiller ces rinceaux.*

REFOUILLÉ, ÉE. part. passé.

REFOULEMENT. s. m. Action de refouler, ou L'effet de cette action. *Le refoulement de la marée. Le refoulement des eaux.*

REFOULER. v. a. Fouler de nouveau.

Refouler une étoffe. Refouler la vendange.

REFOULER, signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Faire refluer; ou neutralement, Refluer, retourner en arrière. *Ce batardeau refoula, fit refouler les eaux jusque dans les maisons. La marée refoule. Il refoula ces hordes innombrables dans les pays d'où elles étaient sorties. Arrêtée par cet obstacle, leur multitude refoula vers le Nord.*

En termes de Marine, *Refouler la marée, le courant*, Aller contre le cours de la marée.

REFOULER, en termes d'Artillerie, Bourrer une pièce de canon avec le refouloir.

REFOULÉ, ÉE. part. passé.

REFOULOIR. s. m. T. d'Artillerie. Bâton qui est garni à l'une de ses extrémités d'un cylindre de bois, et qui sert à bourrer les pièces de canon.

RÉFRACTAIRE. adj. des deux genres. Rebelle, désobéissant. *Réfractaire aux ordres du roi. Un religieux réfractaire aux ordres de son provincial. Prêtre réfractaire*, Prêtre qui, sous la Révolution, avait refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé.

Il s'emploie substantivement, et se dit dans la Législation militaire, de Celui qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux. *Poursuivre les réfractaires. On vient d'arrêter plusieurs réfractaires.*

RÉFRACTAIRE, en Chimie, se dit D'une substance minérale qui ne peut point se fondre, ou qui ne fond que très-difficilement. *Argile réfractaire. Un minerai de fer très réfractaire.*

RÉFRACTER. v. a. T. de Physiq. Produire la réfraction. *Le prisme réfracte diversement les rayons de diverse couleur.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel, et alors il signifie, Produire la réfraction. *Des rayons lumineux qui se réfractent.*

RÉFRACTÉ, ÉE. part. passé. *Rayon réfracté.*

RÉFRACTIF, IVE. adj. T. de Physiq. Qui cause, qui produit la réfraction. *Pouvoir réfractif.*

RÉFRACTION. s. f. T. de Physiq. Changement de direction qui se fait dans un rayon de lumière, lorsqu'il passe obliquement d'un milieu dans un autre. *Un bâton, plongé en partie dans l'eau, paraît rompu à cause de la réfraction.*

REFRAIN. s. m. Un ou plusieurs mots qui se répètent à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau, etc. *Le refrain de cette chanson est fort agréable. Le refrain d'une ballade. Le refrain d'un rondeau.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Ce qu'une personne ramène toujours dans ses discours. *Son refrain, c'est toujours de l'argent. De quelque chose qu'on parle, il en revient toujours là, c'est son refrain ordinaire, c'est son refrain.* On dit proverbialement, dans le même sens, *C'est le refrain de la ballade.*

REFRAIN, en termes de Marine, Le retour des houles ou grosses vagues qui viennent se briser contre les rochers. Il est peu usité.

RÉFRANGIBILITÉ. s. f. T. de Physiq. Propriété dont jouissent les rayons lumineux de s'éloigner ou de s'écarter de la perpendiculaire au point d'immersion, quand ils tombent obliquement d'un milieu diaphane dans un autre de densité différente. *La différente réfrangibilité des rayons.*

RÉFRANGIBLE. adj. des deux genres. T. de Physiq. Qui est susceptible de réfraction. *Les rayons violets sont les plus réfrangibles.*

REFRAPPER. v. a. Frapper de nouveau. *Refrappez à cette porte, on n'a pas entendu votre premier coup. Refrapper des monnaies.*

REFRAPPÉ, ÉE. part. passé.

REFRÉNER. v. a. Réprimer. Il ne s'emploie que figurément et au sens moral. *Refréner ses passions. Refréner sa colère. Refréner ses appétits. Refréner la convoitise. Refréner la concupiscence. Refréner ses désirs. Refréner la licence. Il faut lui apprendre à refréner sa langue.*

REFRÉNÉ, ÉE. part. passé.

RÉFRIGÉRANT, ANTE. adj. Il se dit, en Chimie, De ce qui sert à produire un refroidissement considérable. *Faire un mélange réfrigérant avec de la glace pilée, de l'acide nitrique, etc.*

Il se dit, en Médecine, De ce qui est rafraîchissant. *Remèdes réfrigérants. Potion réfrigérante.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *L'orgeat est un bon réfrigérant.*

RÉFRIGÉRANT. s. m. T. de Chimie. Vaisseau que l'on remplit d'eau et avec lequel on couvre la partie supérieure d'un alambic, pour refroidir et condenser les vapeurs que le feu y a fait monter.

RÉFRIGÉRATIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui a la propriété de rafraîchir. *Potion réfrigérative. Remède réfrigératif.*

Il est aussi substantif, au masculin. *Employer les réfrigératifs.*

RÉFRIGÉRATION. s. f. T. de Chimie. Refroidissement. *La distillation se fait par exhalation et réfrigération.*

RÉFRINGENT, ENTE. adj. T de Physiq. Qui a la propriété de changer la direction des rayons de la lumière. *Milieu réfringent.*

REFROGNEMENT ou **RENFROGNEMENT**. s. m. Action de se refrogner. *Le refrognement de son visage marque qu'il n'est pas de bonne humeur.*

REFROGNER (SE) ou **RENFROGNER (SE)**. v. pron. Contracter la peau de son visage, de son front, de manière à y former des plis, des rides qui donnent l'air du mécontentement, du chagrin. *À l'abord de certaines personnes il se refrogne. Il se renfrogne toujours. Pourquoi vous refrognez-vous, vous renfrognez-vous quand on vous parle de telle chose?* On dit de même, *Se refrogner, se renfrogner le visage.*

REFROGNÉ, RENFROGNÉ, ÉE. part. passés. *Un visage refrogné. Une mine renfrognée.*

REFROIDIR. v. a. Rendre froid. *Le vent, la pluie a refroidi l'air. Refroidir des vapeurs pour les condenser.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir froid. *Laissez refroidir ce bouillon. Cela refroidira trop.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'était échauffé, il s'est refroidi. Le temps s'est refroidi.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Diminuer l'ardeur, l'activité, etc. *Il avait bien de l'ardeur pour cette affaire, mais ce qui est arrivé l'a beaucoup refroidi. La vieillesse refroidit les passions. Cette scène refroidit l'action, l'intérêt. Il faut laisser refroidir sa colère. Il ne sera pas toujours si échauffé, il se refroidira bientôt. Il commença à se refroidir sur la proposition qu'on lui faisait. Leur amitié se refroidit de jour en jour. Ils commencent à se refroidir l'un pour l'autre.*

REFROIDI, IE. part. passé.

REFROIDISSEMENT. s. m. Diminution de chaleur. *Le refroidissement de l'air, du temps pourrait nous amener de la gelée. Le refroidissement de la chaleur naturelle. Le génie de ce poëte se ressent du refroidissement de l'âge.*

Il se dit figurément de La diminution dans l'amour, dans l'amitié, dans les passions. *Il y a du refroidissement dans leur amitié. Il y a un grand refroidissement entre eux. Il a bien reconnu, dans cette occasion, le refroidissement de son ami. Le refroidissement d'une passion.*

REFROIDISSEMENT, se dit encore d'Une indisposition causée par un froid subit, dans un moment où l'on avait chaud, où l'on transpirait. *Ce que j'ai est à peine un rhume, c'est un petit refroidissement.*

Il se dit particulièrement d'Une maladie du cheval, provenant du passage subit d'une action vive et forcée, à une action lente et tardive, ou à un repos entier dans un temps froid; ou bien de la trop grande fraîcheur d'une boisson prise au moment où le cheval avait chaud. *Ce n'est qu'un refroidissement, n'en soyez point en peine.*

REFUGE. s. m. Asile, retraite, lieu où l'on se sauve pour être en sûreté. *Refuge assuré. Lieu de refuge. Chercher un refuge. Les Israélites avaient des villes de refuge. Sa maison est le refuge de tous les malheureux.*

Maison de refuge, ou simplement, *Refuge*. Nom de certaines maisons d'asile pour les indigents, et quelquefois de correction pour les femmes qu'on veut retirer du désordre.

REFUGE, se dit figurément Des personnes dont on attend, dont on implore la protection, le secours. *Vous êtes mon refuge, tout mon refuge, mon seul refuge. Il est le refuge des misérables, le refuge des pécheurs. Dieu est mon seul refuge. C'est mon unique refuge. Voilà mon dernier refuge.*

Il se dit quelquefois Des choses. *Vous avez contre lui le refuge de la loi. Les lois sont le refuge du faible.*

Il se dit encore, figurément, Des prétextes, des raisons apparentes sous lesquelles l'erreur ou la mauvaise foi cherche à se mettre à couvert. *Quel misérable refuge que ce prétexte! La dénégation est son refuge ordinaire. Ce sont donc là vos refuges? On l'a poursuivi dans tous ses refuges.*

RÉFUGIER (SE). v. pron. Se retirer en quelque lieu ou auprès de quelqu'un pour être en sûreté. *Il s'est réfugié dans une église. Il s'est réfugié dans telle ville, dans tel pays. Se réfugier chez un prince, auprès d'un prince. Il ne sait où se réfugier.*

Il s'emploie aussi figurément. *Il se réfugie dans des équivoques, dans des subtilités, pour échapper à la vérité qui le presse. L'homme vertueux, accusé par le monde, se réfugie dans sa conscience.*

RÉFUGIÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi substantif. *C'est un réfugié. Un pauvre réfugié. Les réfugiés polonais, italiens, espagnols, etc.*

Absol., *Les réfugiés*, Les calvinistes que la révocation de l'édit de Nantes fit sortir de France.

Adjectiv., *Style réfugié*, Le style des écrivains protestants qui, étant sortis du royaume, ont ignoré les changements introduits par l'usage dans la langue française.

REFUIR. v. n. T. de Vénerie. Il se dit Du cerf ou autre animal qui, lorsqu'il est pour-

suivi, revient sur ses pas, afin de donner le change.

REFUITE. s. f. T. de Vénerie. L'endroit où une bête a coutume de passer lorsqu'on la chasse. *Il y a tant de refuites dans cette forêt. Mettre des relais aux refuites.*

Il se dit aussi Des ruses d'une bête qu'on chasse. *Un cerf qui use de refuites.*

Il se dit, figurément, Des retardements affectés d'une personne qui ne veut point terminer une affaire. *Il élude le jugement du procès par des refuites continuelles. C'est un homme qui use toujours de refuites en toute sorte d'affaires.* Il est peu usité en ce sens.

REFUS. s. m. Action de refuser. *S'attirer un refus. Il ne veut pas s'exposer à un refus. Essuyer des refus. Il éprouva un refus absolu. Ce qu'il vous a dit est un honnête refus. Adoucir un refus par des manières honnêtes. Il a pris pour un refus, pour refus la réponse qu'on lui a faite. Ce ministre met de la grâce jusque dans ses refus. Sur son refus de payer, il fut procédé à la saisie.*

Fam., *Cela n'est pas à votre refus*, Ce n'est pas une chose qu'on vous offre, et il ne dépend pas de vous de l'accepter ou de la refuser.

Avoir une chose au refus de quelqu'un, Ne l'avoir qu'après qu'un autre l'a refusée; et, *Faire une chose au refus de quelqu'un*, La faire après qu'un autre a refusé de s'en charger.

Fam., *Cela n'est pas de refus*, Je ne refuse pas, j'accepte volontiers ce que vous m'offrez.

Refus, signifie quelquefois, Ce qu'un autre a refusé. *Je ne veux point du refus d'un autre. Avoir le refus d'un autre.*

En termes de Chasse, *Un cerf de refus*, Un cerf de trois ans.

Enfoncer, battre un pieu jusqu'à refus de mouton, Jusqu'à ce que le mouton ne puisse l'enfoncer davantage. On dit de même, *Ce pieu est au refus.*

REFUSER. v. a. Rejeter une offre, ne pas accepter ce qui est offert. *On lui a offert tant de cette terre, tant de ces meubles, mais il l'a refusé. Refuser des présents. Refuser des offres. Refuser un emploi. Refuser un établissement. Refuser des conditions avantageuses. J'ai refusé d'aller chez lui, quoiqu'il m'en eût prié d'une manière fort pressante. Il m'offrait sa bourse, j'ai refusé de m'en servir.*

Absol. et prov., *Tel refuse, qui après muse*, ou, *Qui refuse, muse*, Souvent on se repent d'avoir refusé ce qui était offert.

Refuser, signifie aussi, Rejeter une demande, ne pas accorder ce qui est demandé; Ne vouloir pas faire ce qui est exigé, prescrit, ordonné. *On lui a refusé la grâce qu'il demandait. Il ne peut rien refuser à ses amis. Il a refusé son consentement. Il a refusé de servir l'homme qu'on lui recommandait. Il a refusé de lui prêter de l'argent. Il lui a refusé à manger, à boire, à coucher, etc. On lui demandait cette démarche, il a refusé de la faire. Refuser obéissance. Il refuse de payer, de travailler, de venir, de partir, de marcher, etc.*

Il s'emploie absolument, dans la même acception. *Il refuse si poliment, qu'on ne peut en être offensé. Je me vois dans la nécessité de refuser. Il refusa net, tout net.*

Refuser la porte à quelqu'un, Ne pas lui permettre l'entrée de quelque lieu, de quelque maison, etc. *Il s'est présenté pour entrer au bal, on lui a refusé la porte.*

En termes de Manège, *Ce cheval refuse*, Il ne peut pas ou ne veut pas obéir.

En termes de Marine, *Le vent refuse*, Le vent devient contraire.

Refuser, se dit quelquefois Des personnes auxquelles on refuse, ou dont on ne veut pas. *Cet homme refuse ses meilleurs amis, quelque chose qu'ils lui demandent. Il a déjà refusé tous ceux qui l'en ont prié. Il refuse tout le monde. J'ai offert de servir, mais j'ai été refusé.*

Refuser une fille en mariage, Ne pas vouloir donner sa fille en mariage à quelqu'un qui la demande. Il se dit aussi De celui qui ne veut pas épouser une fille qui lui est offerte en mariage. On dit également, *Cet homme a refusé un bon parti, cette fille a refusé un parti avantageux; on lui a refusé la main de cette jeune personne.* On peut dire encore dans le même sens et d'une manière absolue, *Refuser, être refusé. Il désirait épouser cette jeune personne; elle l'a refusé. Il m'a proposé sa fille; je l'ai refusée.*

Refuser, s'emploie quelquefois au figuré; et alors il signifie simplement, Ne pas donner. *La nature lui a refusé la beauté. La nature ne lui a refusé aucun de ses dons. On ne peut refuser son assentiment à une vérité si évidente. Je ne puis refuser mon admiration, mon estime à une telle conduite.*

Refuser, s'emploie aussi avec le pronom personnel, régime indirect ou régime direct.

Se refuser (Refuser à soi) *une chose*, S'en priver, ne pas se la permettre. *C'est un avare qui se refuse le nécessaire, jusqu'au nécessaire, qui se refuse tout. C'est un homme charitable qui se refuse tout pour faire plus de bien aux pauvres. C'est un prodigue qui ne se refuse rien. Il ne se refuse rien, quand il est question de nuire ou de médire. Il se refuse toute plaisanterie qui pourrait blesser l'amour-propre d'autrui. C'est un homme qui ne s'est jamais refusé un bon mot, une plaisanterie.*

Se refuser (Refuser soi) *à une chose*, Ne pas vouloir la faire. *Il se refuse à travailler. Il se refuse à tout ce qu'on lui demande, à tout ce qu'on exige, à tout ce qu'on désire de lui. Il ne se refuse à rien pour obliger, pour faire plaisir.* On dit de même, familièrement, *Il ne se refuse à rien.*

Se refuser à une chose, Ne pas s'y livrer, ne pas s'y rendre, y résister. *Il se refuse aux plaisirs les plus innocents. Il se refuse à la joie la plus modérée. Il se refuse à se divertir. Il est impossible de se refuser à l'évidence de ses preuves, à la force de ses raisons. Ce serait se refuser à l'évidence.*

Le temps se refuse à cela, les circonstances s'y refusent, Le temps, les circonstances ne le permettent pas. On dit de même, *Ma fortune se refuse à une si grande dépense.*

Refuser, se dit en termes de Tactique. *L'ennemi refusait sa droite*, L'ennemi évitait d'engager sa droite.

Refusé, ée. part. passé.

RÉFUTABLE. adj. des deux genres. Qui peut être réfuté. *Il n'avança que des opinions fort réfutables. Cela n'est pas réfutable.*

RÉFUTATION. s. f. Discours ou écrit par lequel on réfute. *La réfutation d'un livre, d'un argument, d'un raisonnement, d'une proposition, d'une maxime, etc. La réfutation d'une erreur, d'un sophisme, d'une calomnie, d'un mensonge.*

Fig., *Sa conduite est la meilleure réfutation de cette calomnie*, Sa conduite suffit pour montrer la fausseté de cette calomnie.

Réfutation, se dit absolument, en Rhétorique, de La partie du discours par laquelle on répond aux objections. *La réfutation demande beaucoup d'art. La confirmation précède la réfutation.*

RÉFUTER. v. a. Combattre, détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé, prouver que ce qu'un adversaire a dit est mal fondé ou n'est pas vrai. *Réfuter un argument, une proposition, une opinion, une erreur. Réfuter un mensonge, une calomnie. C'est un sophiste qu'il est facile de réfuter. Il a vainement essayé de le réfuter. Réfuter avec force, avec clarté, avec méthode. Réfuter complètement. Réfuter faiblement. Il lui a répondu, mais il ne l'a pas réfuté.*

Réfuter un livre, réfuter un auteur, Combattre ce qui a été avancé dans un livre, ce qu'un auteur a proposé, soutenu.

Réfuté, ée. part. passé.

REG

REGAGNER. v. a. Gagner ce qu'on avait perdu. *Regagner son argent. Non seulement il a regagné l'argent qu'il avait perdu, mais il a gagné beaucoup au delà.*

Il s'emploie aussi figurément. *Regagner l'amitié, l'affection, l'estime, la confiance, les bonnes grâces de quelqu'un. Il aura de la peine à regagner son autorité. Regagner le temps perdu.*

Regagner quelqu'un, Se mettre bien avec quelqu'un, ou Le ramener à des intérêts qu'il avait abandonnés, au parti qu'il avait quitté.

En termes de Guerre, *Regagner un ouvrage de fortification*, Le reprendre sur l'ennemi après l'avoir perdu. *Regagner un ouvrage à corne. Regagner une demi-lune. Les assiégés regagnèrent le chemin couvert.*

Regagner du terrain, regagner son terrain, Repousser l'ennemi, après avoir été forcé par lui de reculer. On dit dans le même sens, *Regagner le dessus*, Reprendre le dessus; et, *Regagner l'avantage*, Recouvrer l'avantage qu'on avait perdu.

Fig., *Regagner du terrain*, Faire des progrès, reprendre l'avantage. *L'opposition regagnait du terrain.*

En termes de Marine, *Regagner le dessus du vent*, ou *Regagner le vent sur un vaisseau, sur l'ennemi*, Reprendre l'avantage du vent.

Fig. et fam., *Regagner le dessus du vent*, Rétablir ses affaires, sa fortune, son crédit.

Regagner, signifie aussi, Rejoindre, ratteindre; Retourner, rentrer dans un lieu. *Ils regagnèrent le corps d'armée. La tempête nous a forcés de regagner le port. Le vent contraire ne nous a pas permis de regagner le rivage. Il eut de la peine à regagner son logis. Prenez par ce sentier pour regagner le grand chemin.*

Regagné, ée. part. passé.

REGAILLARDIR. v. a. Voyez Ragaillardir.

REGAIN. s. m. L'herbe qui revient dans les prés après qu'ils ont été fauchés. *Ce n'est pas du premier foin, ce n'est que du regain. On enlève, on rentre les regains.*

Il se dit, figurément et familièrement, de La fraîcheur et de l'embonpoint qui viennent quelquefois aux femmes, après qu'elles ont passé leur temps critique. *Cette femme, quoique sur le retour, a repris de la fraîcheur et de l'embonpoint; c'est son regain.* On dit à peu près dans le même sens, *Un regain de jeunesse.*

RÉGAL. s. m. Festin, grand repas. *Il nous a fait un régal, un grand régal. On leur fit un régal magnifique. On leur donna un superbe régal. Ce sont des régals continuels.*

Fig. et fam., *C'est un régal pour moi*, se dit D'un mets que l'on aime beaucoup.

Fig. et fam., *C'est un régal pour moi, je me fais un régal de le voir*, C'est un grand plaisir pour moi.

RÉGALADE. s. f. Manière de boire en portant la tête en arrière, et en versant la boisson dans la bouche, sans que le vase touche les lèvres. *Boire à la régalade.* On le prend quelquefois pour Régal. *Je ne m'attendais pas à une pareille régalade*, A un repas si soigné, si somptueux.

Il se dit aussi d'Un feu vif et clair qu'on allume pour réchauffer promptement les personnes qui arrivent. *Faire une bonne régalade.* Il est familier dans les trois acceptions.

RÉGALANT, ANTE. adj. Amusant, réjouissant, divertissant. Il est familier et ne s'emploie guère qu'avec la négation ou dans un sens ironique. *J'invite dix personnes à dîner, il ne m'en vient que six; cela n'est pas régalant, cela n'est-il pas bien régalant?*

RÉGALE. s. m. T. de Musiq. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches.

RÉGALE. s. f. Droit que le roi avait de percevoir les fruits des évêchés vacants, des abbayes vacantes, et de pourvoir pendant ce temps-là aux bénéfices qui étaient à la collation de l'évêque. *Le droit de régale. La régale était ouverte par la mort ou la démission de l'évêque, et en quelques autres cas. La régale donna lieu à de grands débats entre Louis XIV et le pape Innocent XI.*

Bénéfice vacant en régale, Celui qui se trouvait vacant pendant la vacance de l'évêché, de l'abbaye dont il dépendait. *Être pourvu en régale*, Obtenir des provisions pour un bénéfice vacant en régale.

RÉGALE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Eau régale*, Liqueur produite par la combinaison de l'acide nitrique ou azotique et de l'acide muriatique ou chlorhydrique, et dont les chimistes se servent pour dissoudre l'or et le platine.

RÉGALEMENT. s. m. Travail qui se fait pour dresser et aplanir la surface d'un terrain. *Le régalement du terrain. Faire le régalement d'une allée avant de mettre le sable.*

RÉGALER. v. a. Faire un régal, donner un régal. *C'est un homme qui régale bien ses amis, qui s'entend parfaitement bien à régaler ses amis. Il nous a régalés magnifiquement. Je le régalai d'une bonne bouteille de vin d'Espagne. C'est son tour de régaler. C'est moi qui régale.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est bien régalé au repas de noces. Ces jeunes gens ont formé une société, et ils se régalent tour à tour.*

Il se dit, par extension, en parlant Des choses qu'on fait pour réjouir ses amis, pour les divertir. *Il nous a régalés d'une jolie historiette qu'il nous a lue. Il les régala d'un concert.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, Maltraiter. *Il a été régalé d'une étrange sorte. On le régala de vingt coups de bâton. S'il tombe entre mes mains, je le régalerai comme il faut.* Il est familier dans ces deux derniers sens.

RÉGALÉ, ÉE. part. passé.

RÉGALER. v. a. Dresser, aplanir un terrain, après avoir enlevé ou rapporté des terres. *Il faut régaler les terres après le remblai.*

RÉGALÉ, ÉE. part. passé.

RÉGALIEN. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Droit régalien*, Droit attaché à la souveraineté. *Le droit de battre monnaie est un droit régalien. Les droits régaliens.*

RÉGALISTE. s. m. Celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale. *Il y eut dispute pour ce bénéfice entre le régaliste et le pourvu en cour de Rome.*

REGARD. s. m. Action de la vue, action par laquelle on regarde. *Regard bénin, doux, favorable. Regard tendre, amoureux, caressant, timide, languissant. Regard fier, rude, farouche, sombre, terrible, affreux, menaçant, foudroyant, vif, perçant, pénétrant. Avoir le regard fixe, le regard assuré. Jeter un regard. Lancer un regard. Jeter ses regards de côté et d'autre. Arrêter, fixer, attacher ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose. Laisser tomber un regard sur quelqu'un. Sa beauté arrête, fixe tous les regards. Quel objet se présente, s'offre à mes regards! Promener ses regards autour de soi. Portez vos regards de ce côté. Composer ses regards. Adoucir ses regards. Abaisser ses regards sur les misérables. Tourner ses regards sur quelque objet, vers quelque objet. Détourner ses regards de quelque objet. Soutenir les regards de son juge. Il le glaça d'un regard. Il n'a pas daigné m'honorer d'un regard.*

Pop., *Avoir un regard*, se dit Des femmes qui, pendant leur grossesse, ont été frappées de quelque objet extraordinaire, et qui mettent au monde des enfants marqués de quelque signe qu'on attribue à cette cause.

REGARD, s'emploie figurément, et signifie, Attention : dans cette acception, on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Cette belle action mérite d'arrêter les regards de tous les gens de bien. Ce peuple attire, attache tous les regards par son héroïsme. Cet ouvrage ne peut manquer de fixer les regards de la postérité. Ce livre est indigne de vos regards.*

REGARD, en termes de Peinture, se dit de Deux portraits de même grandeur, ou à peu près, qui sont peints de telle manière, que les deux figures qui y sont représentées, se regardent l'une l'autre. *Il a dans son cabinet un regard d'un Christ et d'une Vierge que les connaisseurs estiment fort. Le mari et la femme, le frère et la sœur se sont fait peindre en regard.* Cette dernière phrase se dit aussi en parlant De deux personnes qui sont peintes dans le même tableau, et qui se regardent.

REGARD, se dit aussi d'Une ouverture maçonnée, pratiquée pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit, etc., et où sont quelquefois établis des robinets servant à la distribution des eaux. *D'espace en espace, il y a des regards. Regard de fontaine. Ce petit édifice qu'on voit dans la campagne est le regard de la fontaine. Il y a, dans ce regard, un bassin qui reçoit les eaux de la montagne.*

EN REGARD. loc. adv. Vis-à-vis. Cette locution ne s'emploie guère qu'en parlant D'un ouvrage traduit, dans lequel la traduction se trouve à côté du texte. *Une traduction avec le texte en regard. Imprimer un Virgile avec la traduction en regard.*

AU REGARD DE. loc. prépos. Par rapport, en comparaison. *Il est pauvre au regard d'un tel.* Il est vieux.

REGARDANT. s. m. Celui qui regarde. *Voilà bien des regardants. Aux yeux des regardants.* Populairement, *Il n'y a pas tant de marchands à la foire que de regardants.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Qui regarde de trop près à quelque chose, qui est trop exact, trop ménager. *Il ne faut pas être si regardant, trop regardant. Vous êtes trop près regardant.* Il est familier.

REGARDER. v. a. Jeter la vue sur quelque chose, porter ses regards sur quelque chose. *Regarder le ciel. Regarder la campagne. Regarder fixement. Regarder sans sourciller, attentivement. Regarder de côté. Regarder de côté et d'autre. Regarder de tous côtés. Regarder devant soi, autour de soi, derrière soi. Regarder par la fenêtre. Regardez dans vos papiers, regardez dans vos livres, si cela n'y est pas. Regardez au cadran quelle heure il est. Que regardez-vous là? Regarder avec plaisir. Regarder à la dérobée. Regarder froidement. Regarder avec envie, avec jalousie. Regarder avec des yeux de concupiscence. Regarder quelqu'un en face. Regarder à travers une jalousie, par le trou de la serrure.*

Il n'oserait le regarder en face, ou, familièrement, *entre deux yeux*, se dit D'un homme qui en craint un autre.

Regarder de près, Avoir la vue basse.

Fam., *Regarder quelqu'un sous le nez*, Le regarder au visage de très près, avec affectation. *Il prétendit qu'on l'avait regardé sous le nez, et s'en offensa.*

Je ne veux pas seulement le regarder, se dit en parlant De quelqu'un qu'on méprise et qu'on ne veut pas voir.

Se faire regarder, Se donner en spectacle. *Un homme d'esprit évite de se faire regarder.*

Prov. et pop., *Un chien regarde bien un évêque*, On ne doit pas s'offenser d'être regardé par un inférieur.

REGARDER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette femme passe les jours entiers à se regarder dans son miroir*, ou simplement, *à se regarder. Se regarder l'un l'autre. Ils se sont regardés sans se rien dire.*

Les deux armées ont été longtemps à se regarder avant que de combattre, Elles ont été longtemps en présence sans attaquer.

REGARDER, s'emploie dans plusieurs façons de parler figurées. Ainsi on dit :

Regarder quelqu'un de haut en bas, du haut en bas, de travers, de côté, de mauvais œil, Le regarder avec mépris, avec dédain, lui témoigner du mépris.

Regarder quelqu'un favorablement, le regarder de bon œil, etc., Témoigner à quelqu'un qu'on a de la bienveillance pour lui.

Regarder quelqu'un en pitié, Le regarder avec des sentiments de compassion. *Regarder en pitié*, signifie aussi, Regarder avec mépris, avec dédain.

Dieu l'a regardé en pitié, l'a regardé avec des yeux de miséricorde, se dit en parlant D'un homme qui était dans l'affliction, et à qui il est arrivé quelque chose d'heureux.

REGARDER, se dit aussi Des choses, et signifie au figuré, Être vis-à-vis, à l'opposite. *Cette maison regarde l'orient. Le côté du palais qui regarde la rivière. L'aiguille aimantée regarde toujours le nord. Le côté que l'orient regarde.* On l'emploie également dans ce sens comme verbe réciproque. *Ces deux maisons se regardent.*

Cette maison, cette fenêtre, cette galerie regarde sur la rivière, sur le jardin, etc., De cette maison, de cette fenêtre, de cette galerie, on voit la rivière, le jardin, etc.

REGARDER, signifie au figuré, Considérer, examiner avec attention. *Quand je regarde telle chose. Il faut regarder la personne, le mérite de la personne. Regardez*

bien la bonté de cette étoffe. Regardez ce que vous refusez. Vous vous plaignez de votre sort, regardez ce que vous avez fait pour le mériter. En cela il n'a regardé que le bien général, que la gloire de son pays, et nullement son propre intérêt. Regardez si ce calcul est juste. Tout bien regardé et considéré, vous trouverez que... Vous ne regardez pas que...

REGARDER, signifie aussi, figurément, Prendre garde, faire attention à quelque chose; en ce sens, il s'emploie neutralement, et se joint à la préposition *à*. *Regardez bien à ce que vous allez dire, regardez-y bien. Avant que de vous engager, regardez bien à ce que vous avez dessein de faire. Avec lui je ne regarde point à mes intérêts. Entre amis on ne regarde point aux petites choses.*

Y regarder à deux fois, Réfléchir, prendre garde à ce qu'on va faire. *Avant d'agir de la sorte, il faut y regarder à deux fois.*

Il ne faut pas y regarder après lui, il ne faut pas regarder après lui, se dit en parlant D'un homme fidèle, exact, d'une probité reconnue, ou d'un jugement exquis.

Regarder de près, de trop près à toutes choses, Être exact, trop exact, prendre garde aux moindres choses. *On ne me trompera pas, j'y regarderai de près. Cet homme regarde de près, de trop près à ses intérêts.*

C'est un homme avec lequel il n'y faut pas regarder de si près, se dit D'un homme sujet à faire des fautes, qui a souvent besoin d'indulgence, et dont il ne faut pas examiner la conduite trop sévèrement.

REGARDER, signifie aussi, Estimer, juger, réputer; et, en ce sens, il se joint avec l'adverbe *Comme*. *On le regarde dans le monde comme un homme de bien. Cette ville est regardée comme imprenable. Il regarde cette entreprise comme une bonne affaire. Cette belle action fut regardée comme une trahison.* Avec le pronom personnel, *Il se regarde comme réservé à de hautes destinées.*

REGARDER, signifie encore, Concerner. *Tout ce qui vous regarde. Faites tout ce qu'il vous plaira, cela ne me regarde point. Cela vous regarde. C'est vous que cela regarde. Pour ce qui regarde cette affaire. Je prends part à tout ce qui vous regarde. Cette question regarde la médecine. Ce soin vous regarde. Cet honneur vous regarde.*

Cette succession, cette charge le regarde, Elle doit lui venir, ou Il y peut prétendre. Cette façon de parler a vieilli.

REGARDÉ, ÉE. part. passé.

REGARNIR. v. a. Garnir de nouveau. *Regarnir une robe. Regarnir un bois.*

REGARNI, IE. part. passé.

RÉGATE. s. f. Joute nautique, course d'embarcations qui se disputent le prix de la vitesse.

REGAZONNEMENT. s. m. Action de regazonner. *On a proposé comme remède aux inondations, le reboisement et le regazonnement des montagnes.*

REGAZONNER. v. a. Revêtir de gazon un terrain qui en avait été couvert précédemment et qui s'était dénudé. *Marquer sur un plan les terrains à regazonner.*

REGAZONNÉ, ÉE. part. passé.

REGEL. s. m. Gelée nouvelle qui survient après un dégel. *Le regel fit beaucoup de mal au blé naissant.*

REGELER. v. a. Geler de nouveau. *Le froid de cette nuit a regelé l'eau du bassin.*

REGELER, est aussi neutre. *Après quelques jours assez doux, il regèle.*

REGELÉ, ÉE. part. passé.

RÉGENCE. s. f. La dignité qui donne pouvoir et autorité de gouverner un État pendant la minorité ou l'absence du souverain. *Saint Louis, à son premier voyage d'outre-mer, laissa, confia la régence du royaume à la reine Blanche, sa mère. Après la mort de Louis XIII, la régence fut donnée à la reine Anne d'Autriche. Après la mort de Louis XIV, la régence du royaume fut déférée à son neveu Philippe, duc d'Orléans.*

Il se dit aussi Du temps que la régence dure. *Au commencement de la régence. Sur la fin de la régence. Pendant la régence. Durant la régence. Les troubles d'une régence.*

RÉGENCE, s'est dit Du gouvernement de certaines villes. *La régence d'Amsterdam. La régence de Kiel. Secrétaire de la régence.*

Il se disait aussi de Certains petits États musulmans situés sur la côte d'Afrique. *Les régences barbaresques étaient au nombre de trois : Alger, Tunis et Tripoli. La régence d'Alger. Les villes de la régence. Dans toute l'étendue de la régence.*

RÉGENCE, signifie aussi, L'exercice des fonctions de régent, dans un collège. *Pendant le temps de sa régence.* Il a vieilli.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui régénère. *Lycurgue fut le régénérateur des mœurs à Lacédémone. Cette reine fut la régénératrice de sa nation.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION. s. f. Reproduction. *La régénération des chairs*

La régénération d'un métal, La reproduction d'un métal sous sa première forme.

RÉGÉNÉRATION, s'emploie figurément, et signifie, Réformation, amélioration, renouvellement. *La régénération des mœurs. La régénération d'un peuple.*

RÉGÉNÉRATION, se dit aussi figurément en parlant Du baptême, et signifie, Renaissance. *La régénération en* JÉSUS-CHRIST.

RÉGÉNÉRER. v. a. Engendrer de nouveau, donner une nouvelle naissance. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. On dit en matière de religion, *Le baptême nous régénère en* JÉSUS-CHRIST.

Il signifie aussi figurément, Réformer, améliorer, renouveler. *Régénérer les mœurs. Régénérer une nation.*

Il s'emploie, quelquefois, avec le pronom personnel. *Les mœurs s'étaient régénérées. Un peuple qui se régénère. Se régénérer dans les eaux du baptême.*

Il signifie également, Se reproduire. *Ce caustique empêche les chairs de se régénérer.*

RÉGÉNÉRÉ, ÉE. part. passé. *Régénéré dans les eaux du baptême. Un peuple régénéré.*

RÉGENT, ENTE. adj. Qui régit, qui gouverne l'État pendant la minorité ou l'absence du souverain. *La reine régente. Le prince régent.*

Il est aussi substantif. *Le régent du royaume. Nommer une régente. L'abbé Suger fut régent.*

Il se disait autrefois de Ceux qui enseignaient dans un collège. *Régent de philosophie, de rhétorique.*

Docteur régent. Titre qu'on donnait autrefois aux docteurs professeurs en théologie, en droit, en médecine. *Docteur régent de la faculté de médecine de Paris.*

Régent de la banque de France. Titre de chacun des membres qui composent le conseil général de la Banque.

Le régent, Diamant de la couronne de France qui fut acheté par le régent Philippe d'Orléans.

RÉGENTER. v. n. Enseigner en qualité de régent, professer. *Il y a dix ans qu'un tel régente. Il régente dans tel collège. Il s'est retiré parce qu'il était las de régenter.*

Il s'emploie activement dans quelques phrases. *Régenter la sixième. Régenter la troisième. Régenter la rhétorique. Régenter la philosophie. Quelle classe a-t-il régentée?* Dans ces deux acceptions, il a vieilli et ne se dit plus guère que familièrement ou par plaisanterie.

RÉGENTER, se dit, figurément, De ceux qui aiment à dominer, et qui veulent toujours que leurs avis prévalent. Dans cette acception, il s'emploie également comme neutre et comme actif. *C'est un homme qui veut régenter partout. Il régente tous ses confrères. Je ne me laisse pas ainsi régenter.*

RÉGENTÉ, ÉE. part. passé.

RÉGICIDE. s. m. Assassinat d'un roi. Il se dit aussi de Celui qui commet cet assassinat.

Il signifie encore La mise à mort d'un roi. *L'exécution de Charles Ier, celle de Louis XVI sont des régicides.* Dans ce sens, il se dit également Des auteurs de cette condamnation. *Le supplice de plusieurs régicides sous Charles II. Le bannissement des régicides sous Louis XVIII.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Doctrine régicide.*

RÉGIE. s. f. Administration de biens à la charge de rendre compte. *On a mis cette succession, ces biens en régie. On lui en a confié, commis la régie. Sa terre est en régie. Ce bien était en ferme, on l'a mis en régie.*

Mettre des travaux publics en régie, se dit Quand l'État fait exécuter des travaux à son compte et sous la surveillance d'un de ses agents. *Mettre un théâtre en régie*, Le faire administrer par l'État ou par la liste civile du souverain.

RÉGIE, se dit particulièrement, Des administrations chargées de la perception des impôts indirects, ou de certains services publics. *La régie des tabacs. Employé à la régie. Employé de la régie. La régie des droits d'enregistrement. La régie des contributions indirectes.*

Régie intéressée, Celle où le régisseur a une part des produits.

REGIMBER. v. n. Il ne se dit au propre que Des bêtes de monture, comme chevaux, mulets, etc., qui ruent au lieu d'avancer, lorsqu'on les touche de l'éperon, de la houssine ou du fouet. *Quand on donne de l'éperon à ce cheval, il regimbe.*

Fig. et fam., *Regimber contre l'éperon*, ou simplement, *Regimber*, se dit D'un inférieur qui résiste à son supérieur, et qui refuse de lui obéir.

RÉGIME. s. m. Ordre, règle dans la manière de vivre, par rapport à la santé. *Il observe un régime bien incommode. Peu de personnes s'accommoderaient de cette sorte de régime. Il suit un bon régime. Il vit sans aucun régime. Le régime de vie doit être différent suivant les différents tempéraments. Les médecins lui ont prescrit un régime difficile, sévère, rigoureux.*

Il se dit, absolument, D'une manière de vivre où l'on s'observe beaucoup sur la qualité et la quantité des aliments et des boissons. *Se mettre au régime. Être au régime. Il lui faut du régime. Quitter le régime. Renoncer au régime. User de régime. Il vit*

de régime. On dit de même, *Il vit d'un grand régime.*

RÉGIME, signifie aussi, La manière de gouverner, d'administrer les États. *Régime dur, sévère, arbitraire. Le régime de ce pays est despotique. Ce peuple est accoutumé à un régime doux. Ils vivaient sous un régime paternel.*

Le régime féodal, L'organisation, la constitution féodale. *Le régime représentatif,* Celui où la nation concourt, par ses représentants, à l'exercice de la puissance législative.

Le nouveau régime, La nouvelle forme de gouvernement; et, *L'ancien régime,* L'ancienne forme.

RÉGIME, se dit, dans le même sens, en parlant De certains établissements publics et des maisons religieuses. *Le régime des prisons, des hôpitaux a reçu de grandes améliorations. Régime pénitentiaire. Le régime de cet ordre, de ce couvent était fort sévère.*

RÉGIME, en Jurisprudence, Un ensemble de dispositions législatives ou conventionnelles, destinées à régler la société conjugale, quant aux biens. *Régime dotal,* L'ensemble de ces dispositions lorsque la dot de la femme est soumise à des garanties spéciales, et notamment à l'inaliénabilité. *Régime communal* ou *de la communauté,* Lorsque les époux ont des biens communs indépendamment de leurs biens propres.

RÉGIME, en termes de Grammaire, Le mot qui dépend immédiatement d'un verbe ou d'une préposition, et qui en forme le complément. Dans cette phrase, *Servir Dieu avec ferveur, Dieu* est régime de *servir,* et *ferveur* est régime d'*avec. Le régime du verbe actif est l'accusatif, dans les langues qui ont des cas. Le régime d'une préposition.*

Régime direct, Celui sur lequel tombe directement l'action du verbe, qui est l'objet immédiat de cette action; et, *Régime indirect,* Celui sur lequel cette action ne tombe pas directement. Dans ces phrases : *J'ai donné une bague à ma sœur; il a tiré son ami de peine,* les mots *une bague, son ami,* sont les régimes directs; *à ma sœur, de peine,* sont les régimes indirects. *Il y a ordinairement une préposition devant le régime indirect; il n'y en a point devant le régime direct. Les verbes neutres n'ont point de régime direct.* On dit aussi quelquefois *Régime simple* et *Régime composé.* Voyez COMPLÉMENT.

RÉGIME, se dit, en termes d'Administration et de Géographie, de La manière dont se fait l'écoulement d'une eau courante. *Le régime d'une rivière. Le régime d'un cours d'eau.*

RÉGIME, en termes de Botanique, Assemblage de fruits formant une espèce de grappe à l'extrémité d'un rameau de palmier, de bananier, etc. *Un régime de dattes. Il y a des régimes qui sont composés de soixante bananes.*

RÉGIMENT. s. m. Corps de gens de guerre, composé de plusieurs bataillons ou escadrons, et dont le chef s'appelle Colonel. *Régiment d'infanterie, de cavalerie, de dragons, de lanciers, de chasseurs, etc. Régiment d'artillerie. Colonel, lieutenant-colonel d'un régiment de ligne. Le colonel de tel régiment. Il est capitaine ou lieutenant dans tel régiment.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Grand nombre, multitude. *Il y a chez lui un régiment de valets. Il a un régiment de créanciers à ses trousses. Ils sont là un régiment.*

RÉGIMENTAIRE. adj. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *École régimentaire,* École formée dans un régiment pour enseigner aux soldats à lire, à écrire et à compter. *On vient d'établir plusieurs écoles régimentaires.*

RÉGION. s. f. Grande étendue de pays. *Toutes les régions de la terre. Les régions d'Asie, d'Afrique, etc. Les régions tempérées. Les régions méridionales, septentrionales, orientales, occidentales. Région haute, basse. Région citérieure, ultérieure. Régions brûlantes, glacées, polaires, hyperborées. Des régions lointaines. Une vaste région. La domination anglaise s'étend sur diverses régions.*

RÉGION, se dit quelquefois dans l'Administration française d'Une étendue de territoire comprenant plusieurs départements.

La région des bois, la région des neiges, se dit dans les montagnes Des zones occupées par les bois, par les neiges.

RÉGION, se dit aussi en parlant De l'espace que présente le ciel. *Les augures romains divisaient le ciel en quatre régions, lorsqu'ils voulaient tirer des présages.*

RÉGION, se dit, en termes de Physique ancienne, de Trois différentes hauteurs dans l'atmosphère; savoir : *La basse région,* Celle qui touche la terre et qui l'environne immédiatement; *La moyenne région,* Celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes; et, *La haute région,* ou *La région supérieure,* Celle qui s'étend par delà. On dit souvent encore, *Les hautes régions de l'atmosphère.*

Suivant les Philosophes anciens, *La région du feu, la région éthérée,* La partie de l'air la plus élevée.

RÉGION, se dit figurément en parlant De la philosophie, des sciences, etc., et sert à désigner Le degré qu'on y occupe, le point où l'on s'y élève. *Il s'élance dans les hautes régions de la philosophie. Il se perd dans la région des hypothèses. C'est un esprit spéculatif qui ne se plaît que dans les plus hautes régions. La faiblesse ou la paresse de son esprit le retient dans les moyennes régions de la science, l'empêche de s'élever au-dessus de la moyenne région.*

RÉGION, en termes d'Anatomie, désigne Certains espaces déterminés de la surface du corps ou de différents organes, par rapport aux parties voisines. *Région épigastrique, hypogastrique, ombilicale, lombaire. Son mal est dans la région du bas-ventre.*

RÉGIONAL, ALE. adj. Qui appartient à une région territoriale. *École régionale, concours régional.*

RÉGIR. v. a. Gouverner, diriger, conduire. *Régir un État. Il est difficile de régir un grand peuple. Ce monarque a sagement régi son royaume. Cet évêque a bien régi son église. Les lois qui régissent l'univers.*

Il signifie aussi, Administrer, gérer. *Ce ministre a bien régi les finances de l'État. Il a fort bien régi son ministère. Il fait régir ses biens, sa terre par un homme de confiance. Il a régi ce théâtre avec beaucoup d'intelligence. Régir une succession par autorité de justice. Il a été ordonné que les biens seraient régis par un curateur.*

RÉGIR, en termes de Grammaire, se dit Des verbes et des prépositions, et signifie, Avoir ou exiger pour régime, pour complément. *Le mot qui régit un verbe, une préposition. La préposition sert ordinairement à exprimer le rapport du mot qu'elle régit avec ce qui la précède.* Lorsqu'il s'agit de langues où les noms se déclinent, on dit, *Ce verbe, cette préposition régit tel cas,* c'est-à-dire, Exige que son régime soit à tel cas. *Le verbe actif régit l'accusatif. La préposition latine De régit l'ablatif.*

RÉGI, IE. part. passé.

RÉGISSEUR. s. m. Celui qui régit, qui gère par commission, et à la charge de rendre compte. *Le régisseur d'un domaine, d'une terre. Quel est le régisseur de vos biens? Le régisseur d'un théâtre.*

RÉGISTRATEUR. s. m. Nom de certains officiers de la chancellerie romaine, qui enregistrent les bulles et les suppliques.

REGISTRE. s. m. (Quelques-uns écrivent et prononcent *Regître.*) Livre où l'on écrit les actes, les affaires de chaque jour, pour y avoir recours au besoin. *Les registres du conseil d'État. Les registres de la cour de cassation, de la cour d'appel, de la cour des comptes, etc. Les registres du greffe. Les registres de l'état civil. Le registre des mariages, des naissances, des décès. Registre mortuaire. Les registres d'un marchand, d'un banquier, etc. Le registre d'un logeur. Anciens registres. Gros registre. Tenir registre. Mettre, coucher sur le registre. Extraire quelque chose d'un registre, des registres. Extrait des registres. Cette feuille a été tirée, arrachée des registres. Registre de greffier, de notaire. Compulser les registres. Il a été obligé d'apporter son registre. Il a écrit telle chose sur son registre. On a vu par son registre... Son registre en fait foi. Rapportez-vous-en à son registre. Cet article a été biffé du registre, bâtonné sur le registre.*

Charger un registre, Écrire sur le registre. *Décharger un registre,* Donner une décharge, et l'écrire sur le registre.

Tenir registre de quelque chose, Écrire quelque chose sur le livre, sur le registre.

Fig., *Cet homme tient registre de tout,* Il remarque tout exactement, et il s'en souvient.

Prov. et fig., *C'est un homme qui est sur mes registres, qui est écrit sur mes registres,* se dit Pour exprimer qu'on se souviendra du plaisir qu'on a reçu de quelqu'un.

REGISTRE, en parlant D'un orgue, se dit Des bâtons qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue.

REGISTRE. Terme de Musique qui s'applique à la voix des chanteurs. Voix de poitrine, voix de médium, voix de tête. Chacune de ces trois divisions constitue un registre; le timbre et le son changent avec chaque registre.

REGISTRE, en termes de Chimie, se dit de Plaques ou tuyaux placés à des ouvertures de fourneaux, et que l'on fait mouvoir selon les degrés de chaleur qu'on veut donner.

REGISTRE, en termes d'Imprimerie, se dit de La correspondance que les lignes des deux pages d'un feuillet ont l'une avec l'autre. *Bon registre,* L'exactitude de cette correspondance. *Mauvais registre,* Le défaut de cette correspondance. *Faire son registre,* Tirer l'une sur l'autre les deux pages d'un feuillet, de manière que les lignes se répondent exactement.

REGISTRER. v. a. (Quelques-uns prononcent et écrivent *Regîtrer.*) Terme de Formule, qui se dit quelquefois pour Enregistrer, insérer dans le registre. *Lu, publié et registré.*

REGISTRÉ, ÉE. part. passé.

REGÎTRE. s. m. Voyez REGISTRE.

REGÎTRER. v. a. Voyez REGISTRER.

RÈGLE. s. f. Instrument long, droit et plat, fait de bois, de métal ou d'autre matière, et qui sert à tirer des lignes droites. *Règle de bois, de cuivre, d'acier. Cette règle est fort droite. Tirer une ligne avec la règle, à la règle. Dresser une pièce de bois à la règle. Cette règle est bonne, est fausse. Se servir de la règle et du compas. Règle de tailleur de pierre, de maçon, de menuisier, de charpentier.*

RÈGLE, signifie, au figuré, Principe, maxime, loi, enseignement, et généralement tout ce qui sert à conduire, à diriger l'esprit et le cœur. *C'est une règle certaine pour discerner le vrai d'avec le faux. Une règle sûre pour ne pas se tromper. Tenez cela pour une règle infaillible. Règle de foi. Règle de conduite. Règle de mœurs. La religion doit être notre principale règle, notre règle invariable. La justice était la règle de toutes ses actions. Les règles du devoir. Les règles de la morale chrétienne. Les règles de l'honnêteté, de la bienséance, de la politesse. Suivre la règle. Se conformer à la règle. S'affranchir, s'écarter de la règle. La plupart des hommes se font des règles à leur fantaisie. Il n'a pour règle que sa volonté, son caprice.*

Il signifie quelquefois, Ordre, bon ordre. *Il vit sans règle. Il n'y a point de règle dans cette maison. Il a établi, rétabli la règle dans ce collège.*

Il signifie aussi, Exemple, modèle. *Il est la règle de tous ceux de son âge. Sa conduite n'est point une règle pour moi.*

Il se dit encore Des lois humaines, des ordonnances, des coutumes, des usages. *Telle est la règle établie par la loi. C'est la règle, que les enfants héritent de leurs pères. Les règles de la justice. Les règles de la procédure. Cette procédure est dans les règles, est selon les règles. Procéder selon les règles, en règle.*

Il est de règle que, Il est conforme à l'usage, à la bienséance que. *Il est de règle qu'on rende visite à son supérieur dans certaines occasions.* On dit de même, *Cela est de règle.*

Ce procédé est dans les règles, n'est pas dans les règles, Il est ou il n'est pas conforme à tel précepte, à tel principe de morale ou de bienséance, à l'usage reçu parmi les honnêtes gens.

Être en règle, se mettre en règle, Être, se mettre au point ou dans l'état que la loi, la coutume ou l'usage demande. *Il s'est mis en règle, il a présenté ses comptes. Ses créanciers se sont mis en règle avec lui, ils l'ont fait assigner. Je suis en règle avec lui, je lui ai rendu visite, je lui ai rendu sa visite, ses visites.* On dit dans un sens analogue : *Votre affaire est en règle. Vos papiers sont en règle, ne sont pas en règle. Etc.*

Un procès en règle, Un procès suivi pardevant les juges. *Une affaire en règle,* Un combat suivant les règles de la guerre : cela se dit aussi d'Un duel. *Ils eurent une affaire en règle, où l'un des deux fut tué.*

Fam., *Un repas en règle,* Un repas d'apparat, un repas où l'ordre du service est observé avec soin.

Fam., *Une sottise, une folie, une friponnerie dans toutes les règles,* Une sottise, une folie, une friponnerie complète, à laquelle rien ne manque.

Prov., *Il n'y a point de règle sans exception,* Une loi, une maxime, quelque générale qu'elle soit, n'est point applicable à tous les cas particuliers. *L'exception confirme la règle,* La nécessité où l'on est d'excepter les cas particuliers dans lesquels une loi, une maxime, une règle n'est point applicable, prouve qu'elle doit s'appliquer dans tous les autres cas.

Dans la règle, en bonne règle, Suivant la loi, l'usage, la bienséance. *Dans la règle, c'est à lui à vous prévenir. En bonne règle, il faudrait qu'il vînt vous trouver le premier.*

Elliptiq., *Règle générale,* Généralement, dans tous les cas. *Règle générale, il faut connaître les gens avant que de se confier à eux.*

RÈGLE, en parlant Des sciences et des arts, se dit Des préceptes qui servent à les enseigner, des principes et des méthodes qui en rendent la connaissance plus facile et la pratique plus sûre. *L'étude des règles. La connaissance des règles. Les règles générales. Les règles particulières. S'attacher, s'assujettir aux règles. Observer, suivre les règles. Négliger, violer, enfreindre les règles. Se mettre au-dessus des règles. Donner, prescrire des règles. Cela est selon les règles de l'art. Les règles de la grammaire, de la logique, de la poésie, de la peinture, etc. Les règles du théâtre. La règle des vingt-quatre heures. La règle de l'unité de temps, de l'unité de lieu, de l'unité d'action. Attaquer une place dans les règles. Traiter un malade dans les règles, selon les règles. Apprendre une langue par règle, par les règles. Les règles du piquet, du trictrac, etc.*

Cette tragédie, cette comédie est dans les règles, selon les règles, Toutes les règles du théâtre y sont exactement observées.

Au Théâtre, *Cette pièce nouvelle est tombée dans les règles, est dans les règles,* se disait autrefois Lorsque la recette commençait à être au-dessous d'une certaine somme fixée. *Quand une pièce nouvelle était tombée dans les règles, l'auteur n'avait plus de part au produit des représentations.*

RÈGLE, en termes d'Arithmétique, Opération qui se fait sur des nombres donnés, pour trouver des sommes ou des nombres inconnus. *Les quatre premières règles de l'arithmétique. La règle de trois ou de proportion. La règle de change. La règle de double position, de fausse position. La règle d'alliage. Faire une règle. Faire la règle de trois. Donner une règle à faire à un écolier. Faire la preuve d'une règle.*

RÈGLE, signifie encore, Les statuts que les religieux d'un ordre sont obligés d'observer. *La règle de Saint-Basile. La règle de Saint-Augustin. La règle de Saint-Benoît. La règle de Saint-François. Observer, garder, maintenir la règle. Enfreindre, violer la règle. Le pape a approuvé cette règle, l'a mitigée, l'a adoucie. Il y a, parmi les religieux, des règles plus sévères les unes que les autres. Ce religieux fait fort bien sa règle,* Il l'observe très exactement. *Les règles et les statuts de l'ordre du Saint-Esprit.*

RÈGLES, au pluriel, Purgations menstruelles des femmes. *Elle se porte mieux depuis qu'elle a ses règles. Ses règles ont cessé.*

RÈGLEMENT. s. m. Ordonnance, statut qui détermine et prescrit ce que l'on doit faire. *Règlement d'administration publique. Règlement de police. Faire un règlement. Publier un règlement. Les règlements de l'université, d'une faculté, d'un corps savant. Contrevenir aux règlements. Observer les règlements.*

Il se dit, particulièrement, Des statuts d'une assemblée délibérante. *Le règlement de la chambre des députés, de la chambre des pairs, du sénat. Les articles du règlement. Violer le règlement. Demander la parole pour un rappel au règlement.*

Il se dit aussi en parlant De l'ordre à observer, de la distribution des exercices, des travaux, etc., dans une communauté, dans une manufacture, etc. *Le règlement d'une maison d'éducation. Le règlement des ouvriers porte que... Vous manquez au règlement. Exact au règlement.* On le dit quelquefois dans un sens analogue, en parlant D'une seule personne. *Se prescrire un règlement de vie.*

RÈGLEMENT, signifie quelquefois, L'action de régler, de déterminer. *Travailler au règlement des limites. Le règlement de cette affaire n'aura pas lieu sitôt, ne se fera pas sitôt.*

En termes de Procédure, *Règlement de juges,* Arrêt qui décide devant quels juges un procès doit être porté. *C'est la cour de cassation qui prononce ordinairement en matière de règlement de juges. Instance en règlement de juges. Arrêt en règlement de juges.*

RÈGLEMENT, se dit particulièrement de L'action de régler les mémoires des entrepreneurs, des ouvriers, d'en réduire les articles à leur juste valeur. *Règlement de compte. Le mémoire du menuisier montait à tant, le règlement l'a réduit d'un cinquième.*

RÉGLÉMENT. adv. Avec règle, d'une manière réglée. *On vit réglément dans cette maison. Il se porte mieux depuis qu'il vit réglément.*

Il se dit aussi Des choses qui se font toujours précisément de la même manière, dans le même temps. *Il soupe réglément à sept heures. Il étudie réglément ses six heures par jour. La fièvre le prend réglément tous les jours à telle heure.*

RÉGLEMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient au règlement, qui concerne le règlement. *Lois réglementaires.*

Il se dit quelquefois en mauvaise part, en parlant D'une administration qui multiplie les règlements à l'excès. *Administration réglementaire. Régime réglementaire.*

RÉGLEMENTATION. s. f. Action de réglementer. *Il y a dans ce pays abus de réglementation.*

RÉGLEMENTER. v. n. Faire beaucoup de règlements, multiplier les règlements à l'excès. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Il aime à réglementer.*

Il s'emploie quelquefois activement. *Réglementer une matière.*

RÉGLEMENTÉ, ÉE. part. passé.

RÉGLER. v. a. Tirer avec la règle des lignes sur du papier, du parchemin, du vélin, du carton, etc. *Régler du papier pour écrire droit. Régler du papier pour noter de la musique.*

Il signifie au figuré, Conduire, diriger suivant certaines règles, assujettir à certaines règles. *Régler sa vie. Régler ses actions, ses mœurs, ses désirs. Régler sa maison. Cet évêque a bien réglé son diocèse. Régler le présent par le passé, sur le passé. Régler une chose par une autre. Régler le prix du pain. Il faut régler sa dépense sur son revenu.*

Régler ses affaires, Les mettre dans un bon ordre.

Régler sa dépense, régler sa table, son équipage, Mettre un certain ordre dans la dépense de sa maison, de sa table, etc. Il

signifie aussi quelquefois, Retrancher de sa dépense, de son équipage, etc.

Avec le pron. pers., *Se régler sur quelqu'un*, Se conduire d'après l'exemple de quelqu'un, prendre quelqu'un pour modèle, et, *Se régler sur quelque chose*, Se conformer à ce qui a été décidé ou pratiqué relativement à quelque chose. *Je ne veux pas me régler sur cela. Se régler sur l'exemple des personnes sages. Vous ne pouvez recevoir que tant, réglez-vous là-dessus.*

Se régler, se dit aussi absolument et signifie, Se modérer, mettre de l'ordre dans sa vie. *Pendant longtemps, il a dépensé au delà de ses revenus, mais il commence à se régler.*

La fièvre commence à se régler, se dit D'une fièvre dont les premiers accès ont été irréguliers, et qui commence à se tourner en tierce, en quarte, etc.

Régler une pendule, une montre, La mettre en état d'aller bien, de marcher régulièrement; ou simplement, La mettre à l'heure du soleil ou d'une horloge.

RÉGLER, signifie aussi, Déterminer, décider une chose d'une façon ferme et stable. *Régler les séances. Cela n'a pas encore été réglé. Régler les rangs, la préséance. Régler toutes choses. Nous réglerons cela plus tard. On a réglé que... Il est réglé que... Cela est réglé.*

Régler un différend, Le terminer, soit par un jugement, soit par un accommodement. *Régler une affaire, régler un compte*, Terminer une affaire, arrêter un compte. *Régler le mémoire d'un ouvrier*, En mettre tous les articles à leur juste valeur. *On n'a pas encore réglé son mémoire, mais il a eu quelque chose à compte.*

Régler une chose à, La disposer en vue d'un effet déterminé, l'ordonner d'une manière fixe. *Le mécanisme est réglé à cinquante tours de roue par minute. On régla sa dépense à dix francs par jour.*

En termes d'ancienne Pratique, *Régler les parties à écrire et produire*, c'était Ordonner que les parties écriraient et produiraient dans un certain temps. On dit aussi, en termes de Pratique, *Régler de juges*, Décider devant quels juges les parties procéderont. *Un arrêt va nous régler de juges.*

RÉGLÉ, ÉE. part. passé. *Du papier réglé. Une vie réglée. Une maison bien réglée. À des heures réglées. Mouvement réglé. Pendule bien réglée.*

Prov., *Il est réglé comme un papier de musique; sa vie, sa journée est réglée comme un papier de musique*, se dit D'un homme qui fait tous les jours les mêmes choses, à peu près aux mêmes heures.

RÉGLÉ, s'emploie dans plusieurs phrases plutôt comme adjectif que comme participe; et alors il signifie, Sage, régulier. *Homme réglé. Esprit réglé. C'est un jeune homme réglé dans ses mœurs, qui a des mœurs et une conduite réglées. Son esprit n'est pas encore bien réglé. Son imagination est bien peu réglée.*

Un ordinaire réglé, Un ordinaire qui est tous les jours le même. *Un pouls réglé, bien réglé*, Un pouls dont les battements sont égaux, sans être trop forts ni trop fréquents. *Une fièvre réglée*, Une fièvre dont les accès sont réguliers.

Des bois en coupe réglée, mis en coupe réglée, Des bois dont on coupe tous les ans une certaine quantité d'arpents à un certain âge, en sorte que les coupes différentes se succèdent les unes aux autres.

Une femme bien réglée, Une femme qui a ses règles tous les mois exactement. *Une fille réglée*, Une fille qui a commencé à avoir ses règles.

Troupes réglées, se dit Des troupes entretenues sur pied, pour les distinguer Des gardes nationales, des milices.

Être en commerce réglé, en correspondance réglée avec quelqu'un, Avoir par lettres une correspondance régulière avec lui.

Visites réglées, Visites qui se font à certains jours et à certaines heures.

Dispute réglée, Discussion suivie et méthodique.

Cette affaire est en justice réglée, Elle est portée en justice suivant les formes ordinaires, et les procédures sont déjà commencées.

RÉGLET. s. m. T. d'Impr., synonyme de Filet. *Réglet simple, double, triple. Séparez ces deux articles par un réglet.* Le mot de *Filet* est beaucoup plus usité.

RÉGLET, en termes d'Architecture, Petite moulure plate qu'on emploie pour former des compartiments.

RÉGLETTE. s. f. T. d'Impr. Il se dit de Petites règles de bois ou de fonte, qui servent principalement à former des garnitures.

RÉGLEUR. s. m. Ouvrier dont le métier est de régler du papier de musique, des registres, etc. *Un régleur expéditif. Un habile régleur.*

RÉGLISSE. s. f. Plante légumineuse dont la racine est d'un grand usage en médecine dans les tisanes pectorales. *Racine de réglisse. Mettre de la racine de réglisse* ou simplement *de la réglisse dans une tisane. Réglisse en bâton. La réglisse est adoucissante.*

Jus de réglisse, Le suc de cette racine, préparé, soit en blanc, soit en noir. *Du jus de réglisse anisé. Un bâton de jus de réglisse.*

RÉGNANT, ANTE. adj. Qui règne. *Le roi régnant. La reine régnante.*

Il se dit aussi en parlant D'un souverain qui n'a pas le titre de roi. *L'empereur régnant. Le duc régnant. Le prince régnant. Le prince actuellement régnant.*

Maison, famille régnante, La maison, la famille dont le chef règne.

RÉGNANT, se dit quelquefois au figuré, en parlant Des choses. *Le goût régnant. L'opinion régnante. C'est une maladie régnante.*

RÈGNE. s. m. Gouvernement d'un roi, d'une reine, ou de tout autre prince souverain qui n'a pas le titre de roi. *Le règne de Louis XIV. Le règne d'Élisabeth, de Catherine II, de Charles-Quint, de Léon X, de Léopold, grand-duc de Toscane, etc. Règne heureux. Règne doux. Règne paisible. Règne tranquille. Règne glorieux. Un règne plein de troubles. Un règne orageux. Un règne malheureux. Un règne dur. Un règne court. Un règne long. Pendant le règne, durant le règne de tel roi. Sous le règne de tel prince.*

Dans le style de l'Écriture sainte, *Le règne de* JÉSUS-CHRIST *sur les âmes.*

RÈGNE, se dit figurément en parlant Des choses qui ont de l'autorité, de l'influence, ou qui sont en vogue, en crédit. *Quand arrivera le règne de la vérité, de la raison? Le règne des lois, de la justice. Le règne des arts. Le règne de cette mode est passé, n'a pas duré longtemps. Nous avons vu commencer, finir le règne de tel usage.* On dit dans le même sens, *Être en règne*; mais cette locution vieillit.

En Théologie, *Le règne de la grâce*, Le pouvoir de la grâce, et, *Le règne du péché*, L'empire du péché sur les hommes.

En Hist. natur., *Le règne animal, le règne végétal, le règne minéral*, Les animaux, les végétaux, les minéraux en général. Les naturalistes modernes comprennent plus ordinairement Les animaux et les végétaux sous le nom de *Règne organique*, et Les minéraux sous celui de *Règne inorganique.*

RÈGNE, se dit encore de La tiare du pape, et Des couronnes suspendues au-dessus du maître autel d'une église. La tiare se nomme aussi *Trirègne.*

RÉGNER. v. n. Régir, gouverner un État avec le titre de roi. *Régner heureusement, despotiquement. Régner longtemps. Régner en paix. Il régnait sur divers peuples. Il régnera sur cette nation. L'art de régner.*

Il se dit, par extension, Des princes souverains, quoiqu'ils n'aient pas le titre de roi. *Tel électeur régnait à cette époque.*

Il se dit figurément, et signifie, Dominer, avoir de l'autorité, de l'influence; ou Être en vogue, en crédit. *Ce prince a fait régner les lois, la justice. Le sage règne sur ses passions. Son éloquence règne sur les esprits. Cette mère de famille régnait sur les cœurs par sa bonté. Pendant que ce favori et ses créatures régnaient à la cour. Cette doctrine, cette opinion a régné longtemps. L'avarice, l'intérêt, l'hypocrisie, régnaient alors plus que jamais. Il fit régner le bon goût. Cette mode règne depuis peu. Les usages qui règnent dans un pays.*

Il signifie également, Prédominer, se faire remarquer, exister; durer plus ou moins longtemps. *L'affectation règne dans son style. L'hyperbole, l'antithèse, l'ironie règne dans ce discours. Il règne dans ce tableau une couleur jaunâtre. Le calme régnait sur son visage. La confiance et la franchise régnaient dans nos entretiens. Lorsque l'ambition règne dans une âme. La discorde régnait dans le camp. Le plus parfait accord règne entre ces deux familles. Le silence régnait dans l'assemblée. Le froid règne dans ce pays une grande partie de l'année. La maladie, l'épidémie qui règne maintenant. Les fièvres intermittentes ont régné tout l'automne dans ce canton. Il règne depuis quelques jours un vent qui dessèche tout. Le plus grand désordre règne dans les finances de ce royaume.*

Une corniche, une frise, un balcon, un corridor règne le long de ce bâtiment, règne autour de cette chambre, etc., Une corniche, une frise, etc., s'étend tout le long de ce bâtiment, tout autour de cette chambre, etc.

REGNICOLE. adj. et s. des deux genres. (Le G se prononce dur.) T. de Jurispr. et de Chancellerie. Il se dit Des habitants naturels d'un royaume, par rapport aux droits dont ils peuvent jouir; et il s'emploie, par extension, en parlant Des étrangers naturalisés auxquels sont accordés les mêmes droits. On le fait plus ordinairement substantif qu'adjectif. *Les regnicoles et les étrangers. On exige des étrangers, lorsqu'ils plaident, une caution qu'on n'exige pas des regnicoles.*

REGONFLEMENT. s. m. Élévation des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

Il signifie aussi, Action de gonfler de nouveau. *Le regonflement d'un ballon.*

REGONFLER. v. a. Gonfler de nouveau. *Regonfler un ballon qui s'est dégonflé.*

Il est aussi verbe neutre, et se dit Des eaux

courantes qui s'enflent et s'élèvent quand elles sont arrêtées par quelque obstacle.

REGONFLÉ, ÉE. part. passé.

REGORGEMENT. s. m. Action de ce qui regorge. *Le regorgement de la rivière a inondé la prairie. Le regorgement de la bile. Le regorgement des humeurs.*

REGORGER. v. n. S'épancher hors de ses limites. Il ne se dit au propre que De l'eau et des autres fluides. *Les ruines de ce pont ont fait regorger la rivière. Le sang, quand on en a trop, regorge quelquefois par le nez.*

Fig. et fam., *Faire regorger à quelqu'un ce qu'il s'est indûment approprié*, L'obliger à le rendre. On dit, absolument : *On l'a fait regorger. Il faudra que ce fripon regorge.*

REGORGER, signifie au figuré, Avoir une grande abondance de quelque chose. *Il a tant de biens qu'il en regorge. Cette province regorge de blé, de fruits. Ses celliers regorgent de vin. Ses magasins regorgent de marchandises. On regorge de vers, de journaux, d'écrits politiques.*

Il s'emploie absolument, dans le même sens. *Tandis que vous regorgez, il est dans la misère. Les magasins regorgent.*

Fam., *Regorger de santé*, Jouir d'une santé brillante.

REGORGER, signifie quelquefois, Être fort abondant. *Les foins ont manqué cette année, mais l'avoine regorge. L'argent regorge sur la place, on veut du papier.* Cette acception est peu usitée.

REGRAT. s. m. Petit négoce qui consiste à vendre en détail et de la seconde main certaines denrées, particulièrement du sel, des grains, du charbon, etc. *Marchandise de regrat.* Il est maintenant peu usité.

Il s'est dit aussi D'un lieu où l'on vendait le sel à petite mesure, à petits poids. *Établir un regrat.*

REGRATTAGE. s. m. Action de regratter, de racler. Il se dit particulièrement en termes d'Archit. *Le regrattage d'un édifice, d'une maison.*

REGRATTER. v. a. Gratter de nouveau. *À force de gratter et de regratter sa plaie, il l'a envenimée.*

Il signifie aussi, Racler; et il se dit proprement en parlant Des bâtiments de pierre de taille dont on enlève la superficie pour les faire paraître neufs. *Regratter une maison. On a regratté les anciennes constructions pour les mettre d'accord avec les nouvelles.*

REGRATTER, signifie, figurément et familièrement, Faire des réductions sur les plus petits articles d'un compte de dépense. *C'est un homme qui regratte sur tout.* En ce sens, il est neutre et peu usité.

REGRATTÉ, ÉE. part. passé.

REGRATTERIE. s. f. Commerce des regrattiers; Marchandise de regrat.

REGRATTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend certaines denrées en détail et de la seconde main. On le disait particulièrement autrefois de Ceux qui vendaient du sel à petite mesure, à petits poids. *Prendre du sel chez le regrattier, chez la regrattière.*

Il se dit, figurément et familièrement, de Celui qui, sur un compte, sur une dépense d'une grosse somme, fait des réductions aux plus petits objets. *C'est un regrattier, un franc regrattier.* Ce mot a vieilli.

REGRÈS. s. m. T. de Jurispr. bénéficiale. Droit, pouvoir de rentrer dans un bénéfice qu'on avait résigné. *On lui accorda le regrès. Il demandait le regrès. Aller au regrès.*

Il se disait aussi en parlant De charges, d'offices de judicature, sur la vente desquels on pouvait revenir, en signifiant dans les vingt-quatre heures la révocation de la résignation qu'on en avait faite en faveur de l'acquéreur.

REGRET. s. m. Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait, ou de n'avoir pu obtenir celui qu'on désirait. *Le regret que lui cause la perte de ses biens, de sa fortune, de sa place. Il a eu de bonnes marchandises, il ne doit pas avoir regret à son argent. J'ai regret de n'avoir pas acheté ce domaine, cette maison. Il a grand regret à l'occasion qu'il a perdue.*

Il se dit particulièrement Du chagrin que cause la perte, la mort d'une personne. *La perte de cet ami m'a causé un grand regret, m'a laissé un grand regret, de grands regrets, de longs regrets, de vifs regrets. J'ai grand regret à mon ami qui est mort. Il est mort à mon grand regret, au regret de tous les siens.*

Il se dit aussi de Toute sorte de déplaisir ou léger ou considérable. *J'ai regret que vous n'ayez pas entendu ce sermon, ce discours. J'ai regret de ne pouvoir vous rendre ce service. J'ai regret, j'ai du regret de vous voir dans l'erreur. J'ai beaucoup de regret de ne vous avoir pas trouvé chez vous. J'ai regret que vous n'ayez pas fait cela. Je vous quitte avec beaucoup de regret. Il m'a quitté sans regret. Il lui est arrivé une fâcheuse affaire, il en mourra de regret. Il a été destitué à mon grand regret, au grand regret de tous les gens de bien. En quittant la France, il a laissé bien des regrets après lui.*

Fam., *Il ne doit pas avoir regret à sa jeunesse*, se dit D'un homme qui a passé sa jeunesse dans les plaisirs.

REGRET, signifie encore, Repentir, déplaisir d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. *Éprouver un regret sensible de quelque chose. Un regret cuisant. Un regret extrême. Le regret d'avoir failli, d'avoir offensé Dieu. Avoir regret de ses fautes, de ses égarements, de ses péchés. J'ai un grand regret de la faute que j'ai commise. Je suis aux regrets d'avoir dit, d'avoir fait cela ; j'en suis aux regrets.*

REGRETS, au pluriel, signifie quelquefois, Lamentations, plaintes, doléances. *Ce sont des regrets inutiles. Se consumer en regrets, en regrets superflus.*

À REGRET. loc. adv. Avec répugnance. *Il a fait cela à regret. Il ne l'a fait qu'à regret. Nous partons à regret. Les jurés l'ont à regret déclaré coupable.*

REGRETTABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être regretté. *Une personne regrettable, très regrettable. Un bien regrettable, peu regrettable.*

REGRETTER. v. a. Être affligé, être fâché d'une perte qu'on a faite, ou d'avoir manqué un bien qu'on désirait acquérir, d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. *Regretter son argent. Regretter le temps passé, le temps perdu. Regretter son temps, sa peine. Regretter une occasion qu'on a laissée échapper. Il est mort sans regretter la vie. Regretter ses amis. Regretter la perte de ses amis. La conduite de ce ministre fait regretter son prédécesseur. Il s'est fait regretter généralement, universellement. Il a été regretté par tous les gens de bien. On le regrettera. Je regrette ce tableau, qu'il n'a tenu qu'à moi d'acheter. Je regrette de lui avoir parlé trop durement. Je regrette d'avoir traité si bien cet ingrat. Je regrette d'avoir perdu mon temps Je regrette de ne lui avoir pas donné ce conseil. Je regrette beaucoup d'avoir eu ce tort, d'avoir commis cette faute. Je regrette qu'il soit parti sitôt.*

REGRETTÉ, ÉE. part. passé. *C'est un homme universellement regretté. Il est regretté par tous les gens de bien. Cette femme a été généralement regrettée.*

RÉGULARISATION. s. f. T. de Comptabilité. Action de régulariser. *La régularisation d'une dépense.*

RÉGULARISER. v. a. Rendre régulier ce qui n'a point été fait selon les règles. Il s'emploie surtout en Matière de comptabilité. *Régulariser une dépense. Régulariser un compte.*

RÉGULARISÉ, ÉE. part. passé.

RÉGULARITÉ. s. f. Conformité à un ordre, à des règles, soit naturelles, soit de convention. *La régularité du mouvement des corps célestes. La régularité du flux et du reflux de la mer. La régularité de ses mœurs, de sa conduite lui a mérité l'estime publique. Cette femme observe, met beaucoup de régularité dans sa conduite. Il observe les jeûnes avec régularité. Sa régularité est parfaite, est exemplaire. Il se pique d'une grande régularité. La régularité d'une procédure. Cette tragédie n'a aucune régularité. Cet édifice est assez beau, mais la régularité n'y est pas bien observée, il a peu de régularité. Cela est sans régularité. Cet ouvrage de tapisserie, de broderie est d'une grande régularité, d'une régularité parfaite. La régularité des traits de son visage. Sa figure est piquante, mais elle manque de régularité.*

En Géom., *Régularité dans une figure*, L'égalité de tous les côtés et de tous les angles d'une figure.

RÉGULARITÉ, en parlant Des ordres religieux, signifie, L'exacte observation des règles de chaque ordre. *Les religieux de cette maison vivent dans une grande régularité. Ils observent la régularité de leur institut. On a rétabli la régularité dans ce monastère.*

Il signifie aussi, L'état religieux, par opposition à L'état séculier. *Il y a plusieurs chapitres, plusieurs monastères dont on a ôté la régularité, pour les séculariser.*

RÉGULATEUR. s. m. T. de Mécanique. Il se dit de Toute pièce, de tout appareil qui s'applique à une machine pour en modérer les mouvements et les rendre réguliers. *Le régulateur d'une montre est le ressort spiral. Le régulateur d'une horloge est le pendule. Les machines à vapeur et les pompes à feu ont un régulateur.*

RÉGULATEUR, se dit quelquefois Des personnes, et alors il signifie, Celui qui conduit, qui dirige. *Il est le régulateur, le grand régulateur de cette entreprise.*

RÉGULATEUR, TRICE. adj. Qui sert de règle, qui règle. Il ne s'emploie que dans un petit nombre de phrases. *Marchés régulateurs du prix des grains. Force régulatrice.*

RÉGULE. s. m. Terme que les anciens chimistes employaient pour désigner Les substances métalliques qui par la fusion ont été séparées du soufre, de l'arsenic ou d'autres matières étrangères. Il n'est plus usité que dans quelques expressions. *Régule d'antimoine*, L'antimoine pur. *Régule d'arsenic*, Arsenic noir.

RÉGULIER, IÈRE. adj. Qui a de la régularité, qui est conforme à des règles, soit naturelles, soit de convention. *Les mouvements réguliers des corps célestes. Le flux et reflux de la mer a ses périodes régulières.*

Les accès de sa fièvre sont devenus réguliers. Un édifice régulier. Une place régulière. Des fortifications régulières. Un acte régulier. Une procédure régulière. Une tragédie régulière. Une phrase, une construction régulière. Un ouvrage de point, de tapisserie fort régulier. Les traits de son visage sont fort réguliers.

Il signifie particulièrement, Qui se conforme avec exactitude aux préceptes de la religion, aux devoirs de la morale. *Une femme très pieuse et très régulière. Sa conduite a toujours été fort régulière. Sa vie n'est pas trop régulière. Ses mœurs sont régulières et pures.*

Il signifie aussi, Exact, ponctuel. *Il a toujours été très régulier à tenir sa parole. C'est un homme régulier dans les moindres choses.*

En Géom., *Figure régulière*, Celle dont tous les côtés et tous les angles sont égaux, et, *Corps réguliers*, Les cinq polyèdres dont toutes les surfaces sont des polygones réguliers égaux entre eux.

En Gram., *Verbes réguliers*, Ceux qui suivent, dans la formation de leurs temps, les règles générales des conjugaisons. On dit de même, *Les formes régulières, les temps réguliers d'un verbe.*

RÉGULIER, s'emploie aussi par opposition à Séculier, et se dit Des ordres religieux, ou De ce qui leur appartient, de ce qui leur est propre. *Le clergé régulier. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin. Bénéfice régulier. Observance régulière. Habits réguliers. Les lieux réguliers d'un couvent sont le cloître, le dortoir, le chapitre et le réfectoire.*

Il est quelquefois substantif, et signifie, Un religieux, par opposition à Un ecclésiastique séculier. *Ce bénéfice ne pouvait être possédé que par un régulier.*

RÉGULIÈREMENT. adv. D'une manière régulière. *Il vit fort régulièrement. Il tient régulièrement ses promesses.*

Il signifie aussi, Exactement, uniformément. *Il dîne régulièrement à midi. Il travaille régulièrement tant d'heures par jour. Il se lève régulièrement à sept heures.*

REH

RÉHABILITATION. s. f. T. de Chancellerie et de Jurispr. Action de réhabiliter, rétablissement dans le premier état. *Lettres de réhabilitation. Réhabilitation de noblesse, de mariage. La réhabilitation d'un failli, d'un condamné. Obtenir un jugement de réhabilitation.*

RÉHABILITER. v. a. T. de Chancellerie et de Jurispr. Rétablir dans son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives, etc., celui qui en était déchu. *Lorsqu'un prêtre est tombé dans l'irrégularité, il a besoin d'être réhabilité. Réhabiliter un failli. Ses ancêtres avaient dérogé, il se fit réhabiliter dans ses droits, dans sa noblesse.* On dit de même, *Réhabiliter la mémoire d'un homme condamné en justice.*

Dans l'ancienne Jurispr., *Réhabiliter un mariage*, Réparer le vice d'un mariage par une nouvelle célébration.

RÉHABILITER, signifie aussi, figurément, Faire recouvrer l'estime publique, l'estime de quelqu'un. *Cette action, cet ouvrage l'a réhabilité dans l'opinion publique, l'a réhabilité dans mon esprit.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il est parvenu à se réhabiliter dans l'opinion publique, dans l'esprit des gens de bien.*

RÉHABILITÉ, ÉE. part. passé.

RÉHABITUER. v. a. Faire reprendre une habitude perdue. *Il faut réhabituer peu à peu cet enfant au travail.*

Il s'emploie plus souvent avec le pronom personnel. *On a de la peine à se réhabituer à la fatigue, quand on a vécu longtemps dans la mollesse.*

RÉHABITUÉ, ÉE. part. passé.

REHAUSSEMENT. s. m. Action de rehausser. *Le rehaussement d'une muraille.*

Le rehaussement des monnaies, L'augmentation de la valeur numéraire ou nominale des monnaies.

REHAUSSER. v. a. Hausser davantage. *Ce plancher s'est affaissé, il faut le rehausser. Les planchers de cette maison sont trop bas, ils ont besoin d'être rehaussés. Ce tableau tombe trop bas, il faut le rehausser au niveau de cet autre. Il faudra rehausser cette muraille de deux pieds.*

Fig., *Rehausser le courage de quelqu'un, à quelqu'un*, Lui relever le courage. *Cette victoire rehaussa son courage, lui rehaussa le courage.*

REHAUSSER, signifie aussi, Augmenter. *Le prix du blé est rehaussé. Cette circonstance a rehaussé le prix, la valeur des actions de cette entreprise commerciale.*

Rehausser les monnaies, En augmenter la valeur numéraire ou nominale.

REHAUSSER, signifie au figuré, Faire paraître davantage. *Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs. Cette parure rehaussait sa beauté, sa bonne mine.*

Il se dit, particulièrement, en parlant De certaines hachures ou retouches que l'on fait à la peinture d'un bâtiment. *Ces ornements seront rehaussés d'or. Rehausser de blanc des grisailles et des moulures.*

Rehausser d'or et de soie des ouvrages de tapisserie, En relever la beauté en y mêlant de l'or et de la soie. On dit de même, *Rehausser de broderie le fond d'une étoffe.*

Fig., *Rehausser l'éclat, le mérite d'une action*, Faire valoir, relever le mérite d'une action, lui donner un nouvel éclat. *Cette circonstance rehausse beaucoup le mérite, l'éclat de son action.*

REHAUSSER, signifie encore, figurément, Vanter avec excès, faire beaucoup valoir. *Les historiens espagnols rehaussent les moindres actions de Charles-Quint, et déprécient celles de François Ier.*

REHAUSSÉ, ÉE. part. passé. *Une tapisserie rehaussée d'or et de soie.*

Un dessin rehaussé de blanc, Un dessin dont les lumières sont rendues plus vives par des touches de crayon blanc.

REHAUTS. s. m. pl. T. de Peinture. Retouches ou hachures brillantes servant à faire ressortir des figures, des ornements, des moulures peintes ou dessinées. *Les ornements de cette pièce ont des rehauts blancs sur un fond bleu. Ce dessin fait au bistre a des rehauts d'or.*

REI

RÉIMPORTATION. s. f. Action de réimporter, d'importer ce qui a été exporté. Il se dit surtout en termes d'Économie politique et d'administration.

RÉIMPORTER. v. a. Importer de nouveau.

RÉIMPORTÉ, ÉE. part. passé.

RÉIMPOSER. v. a. Faire une nouvelle imposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être entièrement acquittée. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. *On m'a réimposé. On a réimposé telle somme sur le pays.*

RÉIMPOSER, en termes d'Imprimerie, Imposer de nouveau, soit parce que les pages de la feuille ou de la forme étaient mal placées, soit pour changer les garnitures, afin d'obtenir des marges plus grandes ou plus régulières. *Il faut réimposer cette feuille, dont les pages sont transposées. Réimposez votre feuille pour tirer le grand papier.*

RÉIMPOSÉ, ÉE. part. passé.

RÉIMPOSITION. s. f. Nouvelle imposition faite pour achever le payement d'une somme qui n'a pu être entièrement acquittée.

RÉIMPOSITION, en termes d'Imprimerie, Action de réimposer une feuille, une forme.

RÉIMPRESSION. s. f. Action de réimprimer, ou Le résultat de cette action. *La réimpression d'un ouvrage. Ce n'est pas une nouvelle édition, ce n'est qu'une réimpression.*

RÉIMPRIMER. v. a. Imprimer de nouveau. *Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois.*

RÉIMPRIMÉ, ÉE. part. passé.

REIN. s. m. Viscère double dont le principal usage est de recevoir et de filtrer les sérosités du sang qui forment l'urine, et qui passent ensuite dans la vessie. *Le rein droit. Le rein gauche. Une pierre, un ulcère, un abcès dans le rein, dans les reins.*

REINS, au pluriel, signifie, par extension, Les lombes, le bas de l'épine du dos, et la région voisine. *Il a mal aux reins. Une douleur dans les reins. Un cataplasme sur les reins. Un coup de bâton sur les reins. Poursuivre quelqu'un l'épée dans les reins.*

Prov. et fig., *Poursuivre, presser quelqu'un l'épée dans les reins*, Le presser vivement de conclure, d'achever une affaire; ou Le presser dans la dispute par de si fortes raisons, qu'il ne sait que répondre.

REINS, au pluriel, se dit aussi de L'épine du dos, par rapport à la force, à la souplesse, etc. *Il a de bons reins, les reins forts, les reins faibles, les reins souples, les reins rompus. Être souple de reins. Il s'est donné un tour de reins. Ce cheval est fort de reins, a les reins forts.* On dit dans le même sens, au singulier, *Ce cheval, cet homme a du rein.*

Prov. et fig., *Cet homme a les reins forts*, Il est riche, et il a les moyens de soutenir la dépense qu'exige telle affaire, telle entreprise. On dit dans le sens contraire, *Il n'a pas les reins assez forts, il a les reins trop faibles.*

Fam., *Il n'a pas les reins assez forts, il a les reins trop faibles*, se dit aussi D'un homme qui entreprend quelque chose au-dessus de ses forces, qui n'a pas la force ou la capacité nécessaire pour réussir. *Il a entrepris cet ouvrage, mais il n'a pas les reins assez forts. Pour occuper cet emploi dans des circonstances difficiles, il n'a pas les reins assez forts.*

En termes d'Archit., *Les reins d'une voûte*, Les parties d'une voûte comprises entre la portée et le sommet.

RÉINCORPORER. v. a. Incorporer de nouveau. *Cette province fut réincorporée au domaine de la couronne. Il fut réincorporé dans le même régiment.*

RÉINCORPORÉ, ÉE. part. passé.

REINE. s. f. Femme de roi, ou Princesse qui de son chef possède un royaume. *Grande reine. Sage reine. Reine vertueuse. Elle est reine de son chef. Reine régnante. Reine mère.*

Reine régente. Reine douairière. La feue reine. La reine Élisabeth. Il fut présenté à la reine.

La reine du ciel, la reine des anges, etc., La sainte Vierge.

La reine du bal, Celle pour qui on donne le bal. *La reine de la fève*, Celle qui a la fève dans sa part de gâteau, le jour des Rois, ou que le roi de la fève a choisie pour reine.

Fam., *Cette femme a un port de reine*, Elle a une belle taille et un maintien noble.

Fig., *La beauté est la reine des cœurs, la reine des volontés*, La beauté subjugue tous les cœurs, toutes les volontés. On dit à peu près dans le même sens, *L'opinion est la reine du monde.*

REINE, se dit aussi figurément, et signifie, La plus excellente en son genre. *Rome fut appelée la reine des cités. La rose est la reine des fleurs.*

Fam., *C'est la reine des femmes*, se dit D'une femme pleine de vertus et de bonnes qualités.

REINE, au Jeu des échecs, Pièce qui est moins grande que le roi, et qui est la seconde du jeu.

La reine des abeilles, La femelle ordinairement unique qui se trouve dans une ruche d'abeilles.

Reine-des-prés, Nom vulgaire de la spirée ulmaire.

REINE-CLAUDE. s. f. Espèce de prune très estimée. *Prunes de reine-Claude. Manger des reines-Claude.*

REINE-MARGUERITE. s. f. Voyez MARGUERITE.

REINETTE. s. f. Sorte de pomme très estimée. *Reinette blanche. Reinette grise. Reinette d'Angleterre, de Canada. Compote de pommes de reinette.* On écrit aussi *Rainette.*

RÉINSTALLATION. s. f. Action de réinstaller.

RÉINSTALLER. v. a. Installer de nouveau. *On l'a réinstallé dans ses fonctions.*

RÉINSTALLÉ, ÉE. part. passé.

REINTÉ, ÉE. adj. Large de reins, qui a les reins larges et forts. *Cet homme de peine, ce portefaix est bien reinté.*

Il s'emploie plus ordinairement dans la Vénerie, en parlant D'un chien dont les reins sont larges et élevés en arc. *Les chiens reintés sont plus forts que ceux qui ont les reins étroits.*

RÉINTÉGRANDE. s. f. T. de Jurispr. Rétablissement dans la jouissance d'un bien, d'un immeuble dont on avait été dépossédé par force. *Demander la réintégrande dans un bénéfice. Sentence de réintégrande. Action en complainte et réintégrande*, ou simplement, *Réintégrande. Exercer la réintégrande. Agir par réintégrande.*

RÉINTÉGRATION. s. f. Action de réintégrer, ou Le résultat de cette action. *Il a obtenu sa réintégration dans ce poste.*

RÉINTÉGRER. v. a. T. de Jurispr. Remettre, rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avait été dépouillé. *Il a été réintégré par arrêt dans cette terre. On l'a réintégré dans la possession, dans la jouissance de ses biens. Il fut réintégré dans ses droits.*

Réintégrer quelqu'un dans les prisons, Le remettre en prison.

Faire réintégrer des meubles, Les faire remettre dans le lieu d'où ils avaient été enlevés.

Réintégrer le domicile conjugal, se dit D'une femme qui, spontanément ou par décision de la justice, rentre dans le domicile de son mari.

RÉINTÉGRER, se dit aussi en parlant Des personnes qu'on rétablit dans leur emploi, dans leurs fonctions. *Il avait été destitué injustement, on vient de le réintégrer dans ses fonctions*, ou absolument, *de le réintégrer.*

RÉINTÉGRÉ, ÉE. part. passé.

RÉINVENTER. v. a. Inventer de nouveau. *Des procédés industriels oubliés depuis longtemps ont été réinventés de nos jours.*

RÉINVENTÉ, ÉE. part. passé.

REIS. s. m. Terme emprunté de l'arabe, qui signifie, Chef, et qui est Le titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. *Le reis-effendi.*

RÉITÉRATION. s. f. Action de réitérer. *La réitération de ces menaces le fit changer de conduite. La réitération d'un ordre. La réitération de la saignée le tira d'affaire.*

RÉITÉRER. v. a. Faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. *Il faut réitérer cette médecine, réitérer la saignée. Vous avez fait telle chose, il faut la réitérer. On a réitéré les défenses. Réitérer un ordre, une sommation, une demande. Je vous réitère mes remercîments.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Vous avez déjà parlé en sa faveur, il faut réitérer. Je lui ai accordé sa demande, mais je ne lui conseille pas de réitérer.*

RÉITÉRÉ, ÉE. part. passé. *Des ordres réitérés. Des demandes réitérées.*

REÎTRE. s. m. On appelait ainsi, dans le seizième siècle, Un cavalier allemand. *Un régiment de reîtres.* Quelques-uns écrivent, *Rêtre.*

Fig. et fam., *Vieux reître*, se dit D'Un homme qui a vu beaucoup de pays, et qui a de l'expérience et même de l'astuce. Il ne se dit qu'en mauvaise part ou par plaisanterie.

REJ

REJAILLIR. v. n. Il se dit Des corps liquides, et il signifie la même chose que Jaillir. *Faire rejaillir de l'eau. Faire rejaillir de la boue contre quelqu'un. Quand on vint à lui ouvrir la veine, son sang rejaillit jusqu'au pied du lit.*

REJAILLIR, se dit aussi D'un corps solide qui, ayant frappé un autre corps, est repoussé, renvoyé en sens inverse. *La pierre a rejailli du mur contre lequel elle était lancée, sur le mur opposé, a rejailli du mur sur un passant, a rejailli dans ma cour. Il a tiré loin de nous, et cependant un grain de plomb a rejailli sur moi.*

Il se dit aussi De la lumière. *Les rayons qui rejaillissent d'un miroir.*

Il se dit figurément De l'honneur, du déshonneur, de la gloire, de la honte, du bien ou du mal qui revient de quelque chose à une personne. *L'honneur de cette action rejaillit sur lui. Cette injure tombe sur un tel, mais elle rejaillit jusqu'à vous. La gloire de l'action qu'il a faite rejaillit sur tous ceux qui l'ont secondé. La honte en a rejailli sur nous. Le blâme de ce projet rejaillira sur ceux qui l'ont approuvé.*

REJAILLISSEMENT. s. m. Action, mouvement de ce qui rejaillit. *Le rejaillissement de l'eau. Le rejaillissement de la lumière. Le rejaillissement du sang.*

REJET. s. m. Action de rebuter une chose, de n'en pas vouloir, de ne pas l'agréer, l'admettre. *On a ordonné le rejet de cette pièce comme inutile, falsifiée, supposée. Il a voté pour le rejet de la loi proposée. Il a opiné au rejet de la proposition. Le rejet d'un pourvoi, d'une demande.*

REJET, se dit aussi, en termes de Finances, Du renvoi d'une partie d'un compte, qui doit être portée sur un autre chapitre du même compte ou sur un autre compte. *Cet article de dépense ayant paru déplacé, on en a ordonné le rejet sur un autre chapitre de compte.*

Dans l'ancienne Administration financière, *Faire le rejet d'une taxe, d'une imposition, sur une ville, sur une paroisse, etc.*, L'y rejeter. Voyez REJETER.

REJET, en termes de Versification, se dit D'Un ou de plusieurs mots que l'on rejette au vers suivant.

REJET. s. m. T. d'Agricult. Il se dit Du nouveau bois, de la nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre. *Voilà le rejet de cette année. Ce n'est encore là que le rejet d'une année.*

Il se dit aussi pour Rejeton. *Les rejets de cet arbre empêchent qu'il ne profite.*

REJETABLE. adj. des deux genres. Qui doit être rejeté. *Proposition rejetable. Cette excuse ne peut être que rejetable. Cette pièce de monnaie est rejetable, parce qu'elle n'est plus marquée.*

REJETER. v. a. Jeter de nouveau. *Vous n'avez pu prendre la balle quand je vous l'ai jetée; renvoyez-la-moi, je vous la rejetterai.*

Il signifie aussi, Repousser, renvoyer. *On lui avait jeté la balle, il la rejeta avec la même force.*

Il signifie encore, Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait tirée. *Comme il n'avait pris que du petit poisson, il le rejeta dans l'eau.*

Il signifie aussi, Jeter dehors, pousser hors de soi. *La mer a rejeté sur ses bords les débris du naufrage. Cet homme a l'estomac malade, il rejette tout ce qu'il prend*, Il le vomit.

Il se dit, particulièrement, Des arbres qui repoussent après avoir été coupés. *Depuis qu'on a étêté cet arbre, il a rejeté beaucoup de branches.* On dit de même absolument, *Cet arbre rejette par le pied.*

REJETER, signifie encore, Mettre une chose en un endroit, après l'avoir ôtée de celui où elle était. *Il faut rejeter l'eau de ce bassin dans cette cuve, la terre de ce fossé sur cette couche. Rejetez tous ces détails dans les notes de votre ouvrage. Rejeter les notes à la fin du volume. Il faut rejeter cette dépense sur le compte de l'année prochaine.*

Fig., dans l'ancienne Administr. financière, *Rejeter une imposition, une taxe sur une ville, sur les habitants*, Faire une réimposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être payée entièrement par ceux sur qui elle avait été imposée.

Fig., *Rejeter un crime, une faute, un tort sur quelqu'un*, L'en accuser pour se disculper. *Il a rejeté sa faute, son tort sur cet homme, qui en était bien innocent. On a tout rejeté sur lui.*

REJETER, signifie encore figurément, Rebuter, n'agréer pas, ne vouloir pas recevoir. *Ce banquier rejette toutes les monnaies étrangères. Il devait me fournir tant d'arbres, mais j'en ai rejeté la moitié qui ne valait rien. J'ai rejeté bien loin les propositions qu'il m'a faites. Il a rejeté les offres qu'on lui faisait. Sa requête a été rejetée. La cour de cassation a*

rejeté le pourvoi de ce condamné. La chambre a rejeté la loi proposée. On a rejeté sa prière, ses prières, sa demande. On a rejeté ses avis, ses conseils.

Dans le style biblique, et quelquefois par analogie, dans le style ordinaire, il se dit Des personnes qui sont repoussées, condamnées. *Le Seigneur l'a rejeté. Il fut rejeté même de ses plus anciens amis.*

REJETER, signifie quelquefois, Écarter, éloigner. *Cela nous rejette bien loin de notre sujet. Nous voilà rejetés bien loin,* Nous voilà fort éloignés de notre but.

REJETER, avec le pronom personnel, signifie, Se reculer, se porter en arrière. *Il se rejeta au fond de sa voiture. Il se rejeta en arrière.*

Il signifie aussi quelquefois, S'excuser. *Ne sachant plus que dire pour sa justification, il se rejeta sur les circonstances.*

REJETÉ, ÉE. part. passé.

REJETON. s. m. Nouveau jet que pousse une plante, un arbre par le pied, ou par le tronc, ou par la tige. *Voilà un beau rejeton, un rejeton bien vert. Pousser des rejetons. Les rejetons du peuplier, du lilas, du rosier. Un arbre provenu de rejeton. La canne à sucre, le bananier, se multiplient par rejetons.*

Il s'emploie figurément, dans le style soutenu et en poésie, pour signifier, Enfant, descendant. *Illustre rejeton, noble rejeton d'un héros. Rejeton dégénéré d'une illustre famille.*

REJOINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Joindre.*) Réunir des parties qui avaient été séparées. *Rejoindre les deux lèvres d'une plaie. Il faut un onguent qui puisse rejoindre les chairs. On a bien rejoint les pièces de cette porcelaine cassée.*

Il signifie aussi, Ratteindre, retrouver des gens dont on s'était séparé. *Où pourrai-je vous rejoindre? Il nous rejoignit à Orléans. Ce corps de troupes va rejoindre l'armée. Cet officier a reçu l'ordre de rejoindre son régiment* (de s'y rendre), et absolument, *a reçu l'ordre de rejoindre.*

Il signifie encore, Réunir des personnes, des choses séparées. *Les événements après les avoir séparés les rejoignirent. Le même tombeau le rejoignit à sa femme et à son fils.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Les deux parties de l'os se sont rejointes. Nous nous rejoindrons à Paris. On a bien de la peine à se rejoindre dans cette grande ville.*

REJOINT, OINTE. part. passé.

REJOINTOYER. v. a. T. d'Archit. Remplir d'un nouveau mortier les joints des pierres d'un vieux bâtiment. *Il faut rejointoyer ce mur.*

REJOINTOYÉ, ÉE. part. passé.

REJOUER. v. n. Jouer de nouveau, se remettre à jouer. *Il voulut rejouer, et perdit tout ce qu'il avait gagné.*

Il est quelquefois actif. *Rejouons la partie. Rejouer un air sur quelque instrument.*

REJOUER, se dit aussi Des pièces de théâtre qui sont reprises. *On va rejouer très prochainement cette comédie.*

REJOUÉ, ÉE. part. passé.

RÉJOUIR. v. a. Donner de la joie. *Cette nouvelle doit vous réjouir. Cela réjouit tout le monde.*

Fig., *Cette couleur réjouit la vue,* Elle est agréable, elle plaît aux yeux.

Fam., *Le vin réjouit le cœur,* Il réconforte, il égaye.

RÉJOUIR, signifie aussi, Donner du divertissement. *Il fit venir des musiciens pour réjouir la compagnie qui était chez lui.*

Réjouir la compagnie aux dépens de quelqu'un, Amuser une compagnie par des plaisanteries qui tombent sur quelqu'un présent ou absent.

RÉJOUIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Passer le temps agréablement, se divertir. *Ils se sont bien réjouis à la campagne. Se réjouir avec ses amis.*

Se réjouir de quelque chose, S'en faire un plaisir. *Je me réjouis de lui apprendre cette bonne nouvelle. Je me réjouis de l'aller voir.* Il se dit aussi par compliment, et signifie, Se féliciter, éprouver une vive satisfaction de quelque chose. *Je me réjouis avec vous de cette bonne fortune. Personne ne s'en réjouit plus que moi. Je me réjouis de vous voir en si bonne santé.*

RÉJOUIR, avec le pronom personnel, se dit, au Jeu de la bête et à quelques autres, Lorsque, tous les joueurs ayant passé, on change la retourne qui fait l'atout; ce qui peut avoir lieu jusqu'à trois fois.

RÉJOUI, IE. part. passé. *Une figure réjouie,* Une figure gaie.

Il s'emploie substantivement et familièrement, pour signifier, Une personne grasse, d'une physionomie gaie et de bonne humeur. *Un gros réjoui. Une grosse réjouie.*

RÉJOUISSANCE. s. f. Démonstration de joie. *Grande réjouissance. Ce fut une réjouissance publique par toute la France. On fit de grandes réjouissances, il y eut de grandes réjouissances à l'occasion de cet événement. Cris de réjouissance. Toutes les maisons furent illuminées en signe de réjouissance.*

RÉJOUISSANCE, au Jeu du lansquenet, La carte que celui qui donne tire après la sienne, et sur laquelle tous les coupeurs et autres peuvent mettre de l'argent. *Gagner la réjouissance. Mettre à la réjouissance. Faire la réjouissance. Perdre, manquer la réjouissance. Tenir la réjouissance.*

RÉJOUISSANCE, en termes de Boucher, se dit d'Une certaine portion de basse viande, ou plus souvent d'os, qu'on oblige l'acheteur de prendre avec la bonne viande, et au même prix.

RÉJOUISSANT, ANTE. adj. Qui réjouit. *Un conte fort réjouissant. C'est un homme très réjouissant.*

REL

RELÂCHANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes propres à relâcher, à étendre, à amollir quelque partie du corps.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Employer les relâchants.*

RELÂCHE. s. m. Interruption, discontinuation de quelque travail, de quelque étude, de quelque exercice. *Travailler, étudier sans relâche. Il y a longtemps que vous étudiez, prenez un peu de relâche. Quand on a fatigué tout le jour, on a besoin de relâche.*

Il signifie aussi, Repos, intermission, dans quelque état douloureux. *Son mal commence à lui donner du relâche. Son mal ne lui donne point, ne lui laisse point de relâche.*

Il ne donne point de relâche, se dit D'un créancier qui presse continuellement son débiteur. On dit de même, *Poursuivre quelqu'un sans relâche.*

RELÂCHE, dans les Théâtres, se dit Lorsque les comédiens suspendent les représentations pendant un ou plusieurs jours. *Relâche au théâtre. Il y a relâche au théâtre. On a fait relâche pendant huit jours pour réparer la salle. On a affiché relâche. Les relâches sont fréquents à ce théâtre.*

RELÂCHE, en termes de Marine, signifie, Un lieu propre pour relâcher; et alors il est féminin. *Une bonne relâche.*

Il signifie aussi, L'action de relâcher. *Faire plusieurs relâches avant que d'arriver.*

RELÂCHEMENT. s. m. L'état, la disposition d'une chose qui devient moins tendue qu'elle n'était, qui a perdu de son ressort. *Le relâchement des cordes d'un violon. Cela lui a causé un relâchement de nerfs. Relâchement de l'anus, de la luette. Le relâchement du ventre. Les pruneaux causent du relâchement.*

Il se dit aussi de La disposition du temps à s'adoucir. *Lorsqu'il neige, on a d'ordinaire quelque relâchement dans le froid. Il y a un peu de relâchement dans le temps.*

Il signifie au figuré, L'état de celui qui se relâche, soit dans le travail ou dans quelque exercice, soit dans les mœurs ou dans la piété. *Il y a bien du relâchement dans son travail. Le relâchement de la discipline militaire. Il s'était introduit un grand relâchement dans les mœurs, dans la discipline ecclésiastique. Après avoir vécu plusieurs années dans l'austérité, il tomba dans un grand relâchement. Les grandes richesses furent cause du relâchement qui s'introduisit dans le haut clergé.*

RELÂCHEMENT, se dit quelquefois en bonne part, et signifie, Délassement, un certain état de repos, une utile cessation de travail ou d'exercice. *Après une grande contention d'esprit, on a besoin de quelque relâchement.*

RELÂCHER. v. a. Faire qu'une chose soit moins tendue. *Le temps humide relâche le papier des châssis.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *La sécheresse fait que les cordes d'un violon se relâchent.*

Le temps se relâche, Il s'adoucit.

Fig., *Se relâcher l'esprit,* Se délasser l'esprit, se reposer.

RELÂCHER, signifie aussi, Laisser aller; et il se dit en parlant D'un prisonnier, de quelqu'un qu'on retenait malgré lui, et à qui on rend la liberté. *Relâcher un prisonnier. On l'avait arrêté mal à propos, on a été obligé de le relâcher.*

RELÂCHER, signifie encore, Céder, abandonner, remettre quelque chose de ses droits, de ses prétentions, de ses intérêts. *Il me devait tant, je lui en ai relâché la moitié. Il ne veut rien relâcher de ce qu'on lui doit. Combien voulez-vous relâcher du prix que vous demandez de cette étoffe?*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Il faut se relâcher un peu de ses prétentions, se relâcher de ses intérêts. Il s'est un peu relâché là-dessus. Il s'est relâché sur cet article.*

RELÂCHER, signifie aussi, Diminuer, rabattre de sa première exactitude, de sa première ardeur, etc.; et alors il est neutre. *Ils ont beaucoup relâché de l'ancienne discipline, de l'ancienne sévérité, de la première ferveur.*

Il s'emploie, dans cette acception, avec le pronom personnel. *Se relâcher de sa première ferveur, de ses premières austérités. Se relâcher dans le travail. Il se donnait beaucoup de soins pour cette affaire; mais depuis il s'est fort relâché. Il se relâche.*

Il commence à se relâcher. On dit de même, *Son zèle, sa ferveur, son attention se relâche, semble se relâcher, etc.*

RELÂCHER, s'emploie neutralement en termes de Marine, et signifie, S'arrêter en quelque endroit pour cause de besoin ou de danger. *Quand ils furent à telle hauteur, il survint une tempête qui les obligea de relâcher. On a relâché pour faire de l'eau. Le temps est trop mauvais, il faut relâcher. Nous relâchâmes dans tel port.*

RELÂCHÉ, ÉE. part. passé.

Prisonnier relâché. Ventre relâché. Fibre relâchée.

Il est quelquefois adjectif, et s'emploie principalement en parlant Du relâchement dans les mœurs et dans les devoirs de la religion. *C'est un homme fort relâché. Morale relâchée. Discipline relâchée.*

RELAIS. s. m. Il se dit d'Un ou de plusieurs chevaux frais, soit de selle, soit d'attelage, que l'on poste en quelque endroit, pour que les voyageurs ou les chasseurs s'en servent à la place de ceux qu'ils quittent. *On a placé des relais sur la route pour le voyage du roi. À la chasse, on met des relais en certains endroits. Il faut prendre garde à bien poster, à bien poser les relais. Voilà le relais. Tenir des chevaux de relais de quatre lieues en quatre lieues. Mener des chevaux en relais, pour servir de relais. Il n'est pas venu en poste, il est venu en relais, avec des relais, avec ses propres relais.*

Avoir des chevaux de relais, des équipages de relais, Avoir des chevaux et des équipages en assez grand nombre, pour se pouvoir servir tantôt des uns, tantôt des autres.

Fig., *Avoir des habits, des meubles de relais*, Avoir des habits, des meubles de rechange.

Fig. et fam., *Être de relais*, Être de loisir, ne point travailler, n'être point employé.

RELAIS, se dit aussi en parlant Des chiens qu'on poste, soit à la chasse du cerf, soit à celle du sanglier. *Mettre des chiens de la vieille meute en relais.*

Donner le relais, Lâcher, après la bête que l'on court, les chiens placés en relais.

RELAIS, signifie aussi, Le lieu où l'on met les relais, soit pour les voyages, soit pour la chasse. *Au premier relais. Au second relais.*

Il se dit, particulièrement, Des stations de poste. *Il y a tant de relais de Paris à Lyon. Nous dînerons au troisième relais.* Cette expression ne s'emploie plus guère depuis l'établissement des chemins de fer.

RELAIS. s. m. T. de Fortification. Espace de quelques pieds de largeur qu'on réserve entre le pied du rempart et l'escarpe du fossé, pour recevoir les terres qui s'éboulent. Il a vieilli; on dit aujourd'hui, *Berme*.

RELAIS, signifie aussi, Le terrain que laisse à découvert l'eau courante qui se retire insensiblement de l'une de ses rives, en se portant sur l'autre.

Il se dit de même Des terrains que la mer abandonne entièrement. *Les lais et relais de la mer.*

RELAIS. s. m. T. de Manufacture de tapisseries. Les ouvertures que l'ouvrier laisse dans une tapisserie quand il change de couleur et de figure. *Les relais sont repris à l'aiguille.*

RELAISSÉ. adj. T. de Chasse. Il se dit D'un lièvre qui, après avoir été longtemps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER. v. a. T. de Chasse. Lancer de nouveau. Il se dit en parlant Des bêtes fauves, quand, après avoir été lancées, elles se reposent, et qu'ensuite on les fait partir du lieu de leur repos. *On relança le cerf jusqu'à trois fois.*

Fig. et fam., *Relancer quelqu'un*, L'aller chercher, l'aller trouver au lieu où il est, pour l'engager à quelque chose à quoi il ne songeait point, ou qu'il n'avait pas envie de faire. *Ils sont venus me relancer chez moi, et ils m'ont entraîné avec eux. C'est un importun qui vient me relancer à toute heure jusque dans mon cabinet. On ne relance pas ainsi les gens.*

Fig. et fam., *Relancer quelqu'un*, Lui répondre rudement, recevoir très mal ce qu'il se permet de dire. *Il parlait mal de mon ami, mais je l'ai relancé. Il se hasarda à faire cette proposition, mais on le relança bien.*

RELANCÉ, ÉE. part. passé.

RELAPS, APSE. adj. (On prononce les deux dernières lettres.) Qui est retombé dans l'hérésie. *Il y avait autrefois des édits fort sévères contre ceux qui étaient relaps. Hérétique relaps. Cette femme était relapse.*

Il est aussi substantif. *C'est un relaps.*

Il se disait, dans l'ancienne Église, de Ceux qui retombaient dans le même péché pour lequel ils avaient déjà fait pénitence publique.

RÉLARGIR. v. a. Rendre plus large. *Il est obligé de faire rélargir tous ses habits. On va rélargir cette rue.*

RÉLARGI, IE. part. passé.

RELATER. v. a. Rapporter, mentionner. Il ne s'emploie guère qu'en style de Procédure et dans les actes. *Ce fait a été relaté avec toutes ses circonstances. On a relaté cette pièce dans l'inventaire.*

RELATÉ, ÉE. part. passé. *L'acte relaté ci-dessus. La pièce sus-relatée.*

RELATIF, IVE. adj. Qui a quelque relation, quelque rapport. *Cette clause est relative à la précédente. Cet article est relatif au premier. Les termes de père et de fils sont des termes relatifs. Qualités relatives.*

Il s'emploie souvent par opposition à *Absolu*. Homme *est un terme absolu*, Père *est un terme relatif. Il y a plus de vérités relatives que de vérités absolues.*

En Gram., *Pronoms relatifs*, ou substantivement, *Relatifs*, Les pronoms qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède, et qu'on appelle antécédent. *Qui, lequel, sont des pronoms relatifs, sont des relatifs.* Il y a des grammairiens qui donnent à *Qui, lequel*, la dénomination d'*Adjectifs relatifs*.

RELATION. s. f. Rapport d'une chose à une autre. *Cet article a relation au précédent. Ce traité a relation avec celui qui a été fait auparavant. Ce que vous dites n'a aucune relation à la chose, avec la chose dont il s'agit. L'étroite relation qui lie ces deux principes. Ces deux choses n'ont point de relation entre elles.*

RELATION, en termes de Philosophie, Le rapport qui est entre deux personnes, entre deux choses que l'on considère ensemble, et respectivement l'une à l'autre. *La relation du père au fils, et du fils au père. La relation entre le serviteur et le maître. La relation entre l'œil et l'objet.*

RELATION, signifie aussi, Commerce, liaison, correspondance. *J'avais des relations dans ce pays-là. J'ai avec lui des relations de commerce, d'amitié. Je suis en relation avec lui depuis longtemps. J'avais relation avec un tel. Ils ont des relations ensemble, l'un avec l'autre. Mes relations se sont étendues. Quelques relations s'étaient formées entre nous. J'ai cessé toute relation avec lui. Relations commerciales, politiques. Il y a beaucoup de relations entre ces deux familles. Relations de bon voisinage entre deux États, entre deux nations. Ministre des relations extérieures.*

RELATION, signifie aussi, Le récit, la narration qu'on fait de ce qui s'est passé, de ce que l'on a vu, entendu. *Relation fidèle, véritable, exacte, ample, succincte, briève. Relation historique. Relation imprimée. Faire une relation. Il a donné une relation de ses voyages. La relation du siége d'une ville, d'un combat naval. Sur la relation d'un tel, on n'a point douté du fait.*

Terme de relation, se dit Des mots donnés par les voyageurs comme étant employés dans les pays qu'ils ont visités.

RELATIVEMENT. adv. Par rapport, d'une manière relative. *Cela doit se prendre, cela doit se considérer relativement à telle chose. Cela a été dit relativement à ce qui précède. Cela n'est vrai que relativement, et non pas d'une manière absolue.*

RELAVER. v. a. Laver de nouveau. *Relaver les degrés, l'escalier. On a eu beau laver et relaver, la tache est restée.*

RELAVÉ, ÉE. part. passé.

RELAXATION. s. f. Terme didactique. Relâchement, état d'une chose qui n'a pas sa tension ordinaire. Il se dit particulièrement en Médecine. *Relaxation des nerfs, des fibres, des muscles. La relaxation des intestins.*

RELAXATION, est aussi Un terme de droit canon, qui ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Relaxation des peines canoniques*, Diminution ou entière rémission des peines canoniques.

En Jurispr., *La relaxation d'un prisonnier*, L'action de relaxer un prisonnier, de le remettre en liberté.

RELAXER. v. a. T. de Jurispr. Il se dit en parlant D'un prisonnier qu'on remet en liberté.

RELAXÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en Chirurgie, Des muscles, des nerfs, des tendons, qui ont perdu de leur tension naturelle. *Muscles relaxés.*

RELAYER. v. a. (On le conjugue comme *Payer*.) Il se dit en parlant Des ouvriers, des travailleurs, etc., qu'on occupe les uns après les autres à quelque ouvrage. *On envoyait de deux heures en deux heures cinquante pionniers relayer ceux qui travaillaient.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il avait tant d'ouvriers qui se relayaient l'un l'autre.*

RELAYER, s'emploie comme verbe neutre, et signifie, Prendre des relais de chevaux frais. *Relayer de chevaux. Nous relayâmes à tel endroit. Vous ne sauriez faire une si grande traite en un jour sans relayer.*

RELAYÉ, ÉE. part. passé.

RELÉGATION. s. f. T. de Jurispr. Exil, bannissement dans un lieu déterminé.

RELÉGUER. v. a. Envoyer en exil dans un lieu déterminé. *Ils furent tous relégués dans une île.*

Il se dit, par extension, en parlant D'une personne que l'on envoie demeurer dans un lieu, dans un pays retiré. *Il a relégué sa femme à la campagne, en province.*

Il s'emploie, dans une acception analogue, avec le pronom personnel. *Se reléguer à la campagne, en province, dans la province. Se reléguer dans un faubourg.*

RELÉGUER, se dit figurément en parlant De certaines choses qu'on éloigne, qu'on met à l'écart, parce qu'on n'en fait plus de cas. *On a relégué ce portrait dans une antichambre, cette armoire au garde-meuble.*

RELÉGUÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Ces usages, ces préjugés sont relégués au village*, On ne les trouve plus que parmi les gens de la campagne.

RELENT. s. m. Mauvais goût que contracte une viande renfermée dans un lieu humide. *De la viande qui sent le relent, qui a un goût de relent, une odeur de relent.*

RELEVAILLES. s. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église, lorsqu'une femme y va la première fois après ses couches, pour se faire bénir par le prêtre. *Le jour de ses relevailles. Elle vient de faire ses relevailles. Assister à des relevailles.*

RELEVÉE. s. f. T. de Procéd. Le temps de l'après-midi. *À deux heures de relevée. L'audience de relevée. Vacations de relevée.*

RELÈVEMENT. s. m. Action par laquelle on relève une chose. *Le relèvement d'un mur. Le relèvement d'un navire échoué.*

Il se dit quelquefois au sens moral D'une personne qu'on rétablit ou qui se rétablit dans l'état d'où elle était tombée. *Le relèvement d'une honnête famille ruinée. Le relèvement d'un peuple.*

RELÈVEMENT, signifie aussi, Relevé, énumération exacte. *On a travaillé au relèvement de toute la dépense.*

RELÈVEMENT, en termes de Marine, se dit Des parties d'un bâtiment qui sont plus exhaussées que les autres. *L'avant de ce navire n'a pas assez de relèvement.*

RELÈVEMENT, en termes de Topographie et d'Hydrographie, Action de relever un objet, d'en déterminer la position au moyen du compas de mer ou autrement; ou Le résultat de cette opération. *Faire des relèvements de pointes, de caps, d'îles, etc. Porter des relèvements sur une carte marine.*

RELEVER. v. a. Remettre debout ce qui était tombé; remettre une chose dans la situation où elle doit être, une personne dans son attitude naturelle. *Relever une chaise qu'on a fait tomber. Relever une statue, une colonne qui est renversée. Relevez cet enfant qui est tombé. Cette femme se jeta aux pieds du roi, qui la releva avec bonté.*

En termes de Marine, *Relever un bâtiment*, Le remettre à flot. *Relever l'ancre*, La changer de place, la mettre dans une autre situation.

Au Jeu, *Relever les mains* ou *levées qu'on a faites*, Ramasser les cartes qui ont été jouées, les retourner et les mettre devant soi. *Relever les cartes*, Les rassembler, réunir le jeu.

RELEVER, avec le pronom personnel, Se remettre dans sa situation naturelle, se redresser. *Le navire, qui penchait, se releva lentement. On avait couché la tige de cette plante, elle s'est relevée d'elle-même.*

Il signifie particulièrement, Se remettre sur ses pieds. *Je me trouvai mal étant à genoux, et j'eus beaucoup de peine à me relever. Voilà un enfant qui est tombé, aidez-lui à se relever.*

Il signifie absolument, Sortir de nouveau du lit; Se lever du lit par quelque motif extraordinaire, et pour se recoucher aussitôt. *Il a été obligé de se relever quatre fois cette nuit. Il ne saurait demeurer dans le lit, il se relève à tout moment. Ce portier s'est relevé dix fois dans la nuit pour ouvrir la porte.*

Neutralement, *Relever de maladie*, Commencer à se porter mieux, en sorte qu'on n'est plus contraint de garder le lit. *Il relève d'une grande maladie. Il ne fait que de relever de sa dernière maladie.*

On ne croit pas qu'il en relève, il n'y a pas apparence qu'il relève de là, se dit en parlant D'un homme bien malade, et qu'on croit qui n'en réchappera pas.

Cette femme relève de couches, Elle est rétablie de ses couches, elle ne garde plus le lit, elle commence à sortir.

RELEVER, signifie aussi, Rétablir ce qui était tombé en ruine, ce qui était fort dégradé. *Faire relever des murailles. Relever des fortifications. Relever un fossé.*

Fig., *Relever une maison, une famille*, La remettre dans l'opulence, dans l'éclat où elle a été. *Le père avait ruiné sa maison, le fils l'a relevée. Il lui fallait une grande alliance pour relever sa maison.*

Fig., *Relever quelqu'un*, Le retirer de l'état malheureux où il était tombé.

Fig., *Cela l'a bien relevé*, se dit D'un homme à qui il est arrivé quelque grande fortune.

Fig., *Relever le courage, relever les espérances de quelqu'un*, Exciter, ranimer son courage, faire revivre ses espérances. *La nouvelle de cet heureux succès releva le courage de nos troupes et les espérances des peuples.*

Fig., *Se relever de quelque perte, de quelque échec, etc.*, Se remettre de quelque perte, etc. *Cette perte, cette banqueroute l'a accablé, il ne pourra jamais s'en relever. Pensez-vous qu'il s'en puisse relever ? Ils eurent quelque peine à se relever d'une pareille défaite. Cette monarchie s'était relevée de ses malheurs.*

Fig., *Se relever d'un état d'abaissement, de décadence, etc.*, ou absolument, *Se relever*, Sortir d'un état d'abaissement, de décadence, etc. *Cet empire parut, un moment, près de se relever. Leur puissance tomba pour ne plus se relever.*

Fig., *Cette pièce, qui était presque tombée à la première représentation, s'est relevée aux représentations suivantes*, Elle y a obtenu du succès.

RELEVER, signifie aussi, Trousser, retrousser. *Relevez votre robe, votre manteau. Relever les bords d'un chapeau. Il faut relever et attacher avec un peigne les cheveux de cet enfant.*

RELEVER, signifie encore, Hausser, rendre plus haut. *Ce terrain est trop bas, il faut le relever de trois pieds. Il faut relever ce plancher pour le mettre au niveau du palier de l'escalier.*

Relever sa tête, la tête, La lever, la hausser lorsqu'elle était baissée. *Relever la tête*, signifie, au figuré, Reprendre du courage, de l'audace. *Cette faction, qu'on croyait abattue, relève la tête.*

Relever la moustache avec le fer, La retrousser avec un fer chaud, afin d'empêcher qu'elle ne retombe sur les lèvres.

Fig. et pop., *Relever la moustache à quelqu'un*, Réprimer un homme qui fait le capable ou le méchant. *Il faisait l'entendu, mais il a trouvé un homme qui lui a bien relevé la moustache. Je lui relèverai bien la moustache.*

RELEVER, se dit absolument, en termes de Manège, Des chevaux qui ont le galop élevé, qui lèvent les pieds très haut en galopant. *Les chevaux anglais ne relèvent point.*

Relever un cheval, Le soutenir de la main et de l'éperon pour lui faire porter la tête plus haute et l'asseoir sur les hanches.

RELEVER, signifie aussi, Donner un goût plus piquant, un plus haut goût à des assaisonnements, à des ragoûts, à des sauces. *Le vinaigre, le jus de citron, etc., relèvent une sauce. Il manque à ce ragoût quelque chose qui le relève.*

Il se dit figurément, dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il faut que le style soit simple, mais non sans quelque agrément qui le relève. Son ouvrage est d'une insipidité que ne relève aucun mot fin, aucun trait spirituel.*

RELEVER, signifie au figuré, Faire paraître davantage une chose, lui donner plus de relief, plus d'éclat. *La parure relève la bonne mine. Ces boutons relèvent bien votre habit. Cette garniture relève bien votre robe. Les ombres relèvent un tableau, relèvent l'éclat des couleurs, des lumières. Sa modestie relève toutes ses autres qualités. Ses pensées ont une noblesse que l'éclat de son style relève encore.*

Relever en broderie, Rehausser de broderie le fond de quelque étoffe.

Relever sa condition, son état, sa fortune, Augmenter sa dignité, ses richesses. *Relever sa condition, sa dignité, sa charge*, Honorer sa condition, sa dignité, donner du lustre, de l'éclat aux fonctions qu'on remplit. *Il a bien relevé sa charge par son mérite personnel.*

RELEVER, signifie aussi figurément, Faire valoir, louer, exalter une chose. *Relever une bonne action, en relever le mérite. Vous relevez trop le peu que j'ai fait. Il ne sait relever les qualités de ses amis qu'en rabaissant celles des autres.*

Il signifie encore, Faire remarquer; et il se dit en bonne et en mauvaise part. *Il se plaît à relever les beautés d'un ouvrage, au lieu d'en faire remarquer les défauts. Cette parole avait été dite sans mauvais dessein, elle ne méritait pas d'être relevée. Relever les fautes d'un écrivain, d'un auteur. Il a dit mille choses spirituelles que personne n'a relevées.*

Relever un mot piquant, etc., Répondre vivement à celui qui l'a dit. *Il m'a décoché une épigramme, mais je l'ai bien relevée.*

Fig., *Relever quelqu'un*, Le reprendre avec aigreur, en lui faisant voir qu'il a parlé mal à propos. *Il avait avancé une proposition choquante, mais on l'a bien relevé.*

Fam., *Relever quelqu'un du péché de paresse*, L'obliger, par des menaces, des reproches et des ordres pressants, à travailler, à mieux remplir ses devoirs.

En termes de Vénerie, *Relever un défaut*, ou simplement, *Relever*, Retrouver la voie que l'on avait perdue.

RELEVER, en termes d'Hydrographie, Déterminer, au moyen du compas de mer ou autrement, la position d'un objet que l'on aperçoit. *Relever un cap, un vaisseau à telle aire de vent, à telle partie de l'horizon. Relever par le travers, par le bossoir, etc.* On le dit quelquefois, en termes d'Arpentage, Des opérations analogues qui se font sur terre, avec la planchette, avec la boussole.

RELEVER, en termes de Guerre, signifie, Remplacer, mettre un nouveau corps de troupes à la place d'un autre. *Relever la garde. Relever de garde une compagnie. On vient de relever la garde chez le roi. On va relever de garde cette compagnie*; et absolument, *On vient de relever cette compagnie.*

Dans le même sens, *Relever la tranchée, relever les postes.*

Il se dit pareillement Du corps, de la troupe même qui succède à une autre dans un poste. *Cette troupe va relever telle compagnie. Nous avons été relevés par les grenadiers.*

Relever une sentinelle, un factionnaire, et, *Relever de sentinelle,* Ôter un soldat qui est en sentinelle, et en mettre un autre à sa place. *C'est au caporal à relever les sentinelles.* Cela se dit également Du soldat qui prend la place de celui qu'on ôte de sentinelle. *C'est un tel qui a relevé son camarade de sentinelle;* et absolument, *C'est lui qui a relevé un tel.*

En termes de Marine, *Relever le quart, le timonier, etc.,* Les changer.

En termes de Cuisine, *Relever un service par un autre,* Desservir les plats qui sont sur la table, pour en servir d'autres. *On releva les grosses pièces et les entrées par des rôts et des entremets délicats.*

RELEVER, se dit, par extension, en parlant De toute occupation dans laquelle on remplace une autre personne. *Je suis fatigué de lire, relevez-moi.*

Il s'emploie quelquefois, dans le même sens, comme verbe réciproque. *Nous nous relevions d'heure en heure.*

RELEVER, en termes de Jurisprudence, Libérer d'un engagement, d'un contrat, lequel est déclaré nul ou cassé pour cause de lésion ou d'une nullité de fait ou de droit. *Il n'appartenait qu'au prince de relever quelqu'un d'un contrat. On prenait des lettres au sceau pour se faire relever de quelque acte. Tout mineur lésé est en droit de se faire relever des actes qu'il a passés en minorité. Il fut relevé de ce contrat, de cette obligation.*

Se faire relever de ses vœux, Faire déclarer ses vœux nuls. On dit de même, *Relever quelqu'un d'un serment.*

Relever quelqu'un d'une interdiction, Lever l'interdiction portée contre lui.

En termes d'ancienne Pratique, *Relever un appel,* signifiait, Se faire autoriser, par lettres du sceau ou par un arrêt, à poursuivre l'appel qu'on avait interjeté d'une sentence. *Il fit relever son appel dans tel temps.*

RELEVER, en termes de Jurisprudence féodale, signifiait, Être dans la mouvance d'une seigneurie, dans la féodalité d'un seigneur. En ce sens, il est neutre, et il se disait tant Des terres et des fiefs, que Des personnes. *Ce fief, cette terre relevait de telle seigneurie, de tel seigneur. C'était une fort belle terre, qui ne relevait que du roi. Il relevait d'un tel, à cause de sa terre de...*

Relever un fief d'un seigneur, Reconnaître avec les formalités requises qu'un fief était mouvant de lui. *Il fit saisir le fief de Paul, faute par celui-ci de l'avoir relevé.* Dans cette phrase, *Relever* est actif.

RELEVER, neutre, signifie, par extension, Être dans une sorte de dépendance de quelqu'un, ressortir de. *Celui de qui relèvent tous les empires. Il veut ne relever de personne. Cette administration relève de telle autre.*

RELEVÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Sculpture et de Broderie, *Des ouvrages relevés en bosse,* Des ouvrages de relief qui sont attachés à un fond.

Fig., *Être d'une condition relevée,* Être de grande qualité. *Avoir des sentiments relevés,* Avoir des sentiments nobles, généreux. On dit plus ordinairement, *Avoir des sentiments élevés.*

Une pensée relevée, Une pensée noble, élevée. *Un sujet relevé, une matière relevée,* Une matière qui, par la grandeur de son objet, est au-dessus de la portée du commun des hommes.

Un ragoût, une sauce d'un goût relevé, Un ragoût, une sauce d'un haut goût.

En termes de Manège, *Les airs relevés,* La pesade, le mésair, la courbette, la croupade, la ballottade, la cabriole, le pas, et le saut.

RELEVÉ, est aussi substantif masculin, et se dit de L'extrait des articles d'un compte, d'un inventaire, d'un registre, qui sont relatifs à un même objet. *Faire un relevé de compte. Voici le relevé du compte que vous demandez. J'ai fait le relevé des sommes qui vous sont dues. Faire le relevé des meubles compris dans l'inventaire général d'une succession. Le relevé des naissances, des mariages, etc., est fait d'après les registres de l'état civil.*

Faire le relevé de toutes les fautes de grammaire d'un ouvrage, de tous les passages remarquables d'un auteur, etc., En faire une liste, un état.

RELEVÉ, signifie encore, L'ouvrage que fait un maréchal en levant le fer d'un cheval, et en le rattachant. *Un fer neuf n'est pas nécessaire, il ne faut qu'un relevé.*

RELEVÉ, en termes de Cuisine, se dit Des services ou des mets qui en remplacent d'autres. *Un relevé de potage.*

RELEVÉ, en termes de Vénerie, Le temps où la bête sort du lieu où elle a passé le jour, pour aller repaître. *Guetter, épier le relevé.*

RELEVEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit De différents muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés. *Muscles releveurs.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Le releveur de l'œil.*

RELIAGE. s. m. Action de relier des cuves, des tonneaux, etc.

RELIEF. s. m. Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse. On appelle *Haut relief, Plein relief,* ou *Relief entier,* Celui qui est de l'épaisseur de toute la chose représentée; *Demi-relief,* Celui où la représentation des objets sort à moitié d'un fond sur lequel elle semble posée; et *Bas-relief,* Celui où la représentation des objets a moins de saillie encore. *Ouvrage de relief, de demi-relief, de bas-relief. Un beau bas-relief. Une frise ornée de bas-reliefs.*

Il se dit, dans un sens analogue, en termes de Gravure sur métaux et sur pierres fines. *On grave en creux ou en relief sur les métaux et sur les pierres. Cette médaille a beaucoup de relief.*

Il se dit aussi en termes de Peinture, et signifie, La saillie apparente des objets. *Cet objet est si bien peint, qu'il est absolument de relief. Le relief de la peinture n'est qu'apparent. Les figures du premier plan de ce tableau ont beaucoup de relief.*

Plan en relief. Voyez PLAN.

RELIEF, se dit, figurément, De L'éclat que certaines choses reçoivent de l'opposition ou du voisinage de quelques autres. *Certaines couleurs, opposées les unes aux autres, se donnent du relief. La laideur d'une femme donne du relief à la beauté d'une autre.*

Il se dit aussi, figurément, de L'éclat, de la considération que donne une dignité, un emploi, une bonne action, etc. *Les emplois qu'il avait occupés donnaient du relief à sa famille. Son nouvel emploi lui donne du relief. Les auteurs médiocres croient se donner du relief en critiquant les chefs-d'œuvre.*

RELIEF, signifie, en termes de Fortification, La hauteur d'un ouvrage au-dessus du terrain sur lequel il est construit.

Il signifie, en termes de Marine, La hauteur d'un bâtiment au-dessus de la surface de l'eau. *Ce bâtiment a peu de relief au-dessus de l'eau.*

RELIEF, en termes de Jurispr. féodale, Droit que le vassal payait à son seigneur lors de certaines mutations, et qui variait suivant les différentes coutumes.

RELIEF, signifiait aussi, L'ordre du prince qu'obtenait un officier qui avait été absent pour une cause légitime, afin de toucher ses appointements échus durant son absence. *Obtenir un relief pour être payé.*

En termes d'ancienne Pratique, *Lettres de relief d'appel,* ou simplement, *Relief d'appel,* Lettres de la petite chancellerie, qui autorisaient à faire intimer ou assigner pour procéder sur l'appel qu'on avait interjeté d'une sentence. *Il lui fit signifier un relief d'appel.*

Lettres de relief, signifiait aussi, Lettres de réhabilitation de noblesse.

RELIEFS, au pluriel, signifie, Ce qui reste des mets qu'on a servis. *Reliefs de table. On leur donna les reliefs du festin.* Ce sens a vieilli.

RELIER. v. a. Lier de nouveau, refaire le nœud qui liait, et qui est défait. *Relier une gerbe, une botte de foin. Cela s'est délié, reliez-le.*

Il signifie aussi, Coudre ensemble les feuillets d'un livre, et y mettre une couverture. *Relier un livre; le faire relier en maroquin, en veau, en vélin, en basane, en parchemin, etc. Ces livres sont bien reliés. Cet ouvrier relie bien, relie proprement, solidement.*

Il signifie encore, Remettre, ou simplement, mettre des cercles, des cerceaux à un muid, à un tonneau, à une cuve, ou à d'autres futailles. *Relier un tonneau. La vendange approche, faites relier vos futailles.*

Il signifie de plus, Unir par des voies de communication. *Plusieurs rues relient ces deux palais et facilitent entre eux la circulation.*

RELIÉ, ÉE. part. passé.

RELIEUR. s. m. Celui dont le métier est de relier les livres. *Le métier, l'art du relieur. L'atelier d'un relieur. Bon relieur. Les livres sont encore chez le relieur.*

RELIGIEUSEMENT. adv. Avec religion. *Vivre très religieusement.*

Il signifie encore, Exactement, scrupuleusement, ponctuellement. *Observer religieusement les traités. Garder sa parole fort religieusement.*

RELIGIEUX, EUSE. adj. Qui appartient à la religion. *Culte religieux. Cérémonies religieuses. Doctrine religieuse. Les idées religieuses. Les opinions religieuses. La morale religieuse. Des sentiments religieux. Des chants religieux.*

Il signifie aussi, Pieux, qui vit selon les règles de la religion, qui est conforme à la religion. *C'est un homme religieux. Il mène une vie religieuse.*

Il signifie encore, Exact, ponctuel, scrupuleux. *Il est religieux observateur de sa parole. Il faut être religieux à garder un secret. Il raconte les faits avec une exactitude religieuse.*

Il signifie en outre, Qui appartient à un ordre régulier. *L'habit religieux. La vie re-*

ligieuse. Les personnes religieuses. Une maison religieuse.

RELIGIEUX, EUSE. s. Il se dit Des personnes qui se sont engagées par des vœux à suivre une certaine règle autorisée par l'Église. *Les religieux de Saint-Benoît, de Saint-Augustin, etc. Un bon religieux. Une bonne religieuse. Un couvent de religieuses. Prendre l'habit de religieux, de religieuse. Religieux profès dans tel ordre.*

RELIGION. s. f. Le culte qu'on rend à la Divinité. *La religion juive. La religion chrétienne. La religion naturelle. La religion révélée. La vraie, la fausse religion. La religion de Mahomet. Être de telle ou telle religion. Professer, pratiquer une religion. Faire profession d'une religion. Fonder une nouvelle religion. Se faire une religion à sa mode. Embrasser une religion. Changer de religion. Abandonner, abjurer sa religion. Renoncer à sa religion. Se convertir à la religion chrétienne, à la religion catholique. La religion du pays, de l'État. La religion du prince. La religion dominante. La religion de nos pères. Les préceptes, les pratiques d'une religion. Mourir pour la religion. C'est un point de religion. Il ne sait pas, il ne connaît pas sa religion. Toute religion lui est bonne.*

Les guerres de religion, Les guerres occasionnées par la différence des religions, et particulièrement les guerres entre les catholiques et les protestants.

La religion prétendue réformée, la religion réformée, ou simplement, *La religion,* La croyance des calvinistes. *Cet homme était de la religion.*

RELIGION, signifie aussi, Foi, croyance, piété, dévotion. *La religion console, élève, épure l'âme. Il a toujours eu de la religion, même dans le temps de ses dérèglements. C'est un homme qui a beaucoup de religion, qui est plein de religion. C'est un homme sans religion. Il n'a guère de religion. Il n'a point de religion.*

RELIGION, se dit encore de L'état des personnes engagées par des vœux à suivre une certaine règle autorisée par l'Église. *Ce bénédictin a trente ans de religion. Religion austère. Religion douce. Choisir une religion. Habit de religion. Mademoiselle X., en religion sœur sainte Euphémie.*

Mettre une fille en religion, La faire religieuse. *Entrer en religion,* Se faire religieux ou religieuse.

RELIGION, s'est dit absolument de L'ordre de Malte. *Ce chevalier avait servi tant d'années la religion. Les galères de la religion.*

RELIGION, se dit encore dans plusieurs phrases, où il a des significations diverses.

Se faire une religion d'une chose, s'en faire un point de religion, S'en faire une obligation indispensable. *Il se fait une religion de tenir sa parole. Il se fait un point de religion de ne révéler jamais un secret qui lui a été confié.*

Violer la religion du serment, Manquer à son serment, se parjurer.

Surprendre la religion du prince, la religion des juges, la religion d'un tribunal, Surprendre la justice du prince, des juges, etc., les tromper par un faux exposé.

RELIGIONNAIRE. s. des deux genres. Il se disait, dans le temps des guerres de religion, de Celui, de celle qui faisait profession de la religion réformée. *C'était un zélé religionnaire. Les religionnaires prirent les armes. C'était une pieuse religionnaire.*

RELIGIOSITÉ. s. f. Scrupule religieux. *Son exactitude allait jusqu'à la religiosité.* En ce sens, il a vieilli. Il signifie plus ordinairement, Disposition religieuse, sentiment religieux, qui ne s'applique à aucune religion particulière. *Il y a dans son livre plus de religiosité que de religion.*

RELIQUAIRE. s. m. Sorte de boîte, de coffret, etc., où l'on enchâsse de petites reliques. *Beau reliquaire. Reliquaire d'or, de cristal, etc. Un reliquaire garni de beaucoup de reliques. Porter un reliquaire sur soi.*

RELIQUAT. s. m. T. de Jurispr., de Comptabilité et de Commerce. Ce qui reste dû d'après la clôture et l'arrêté d'un compte. *Le reliquat d'un compte de tutelle. Il se trouvera quelque vieux reliquat de compte. Poursuivre le payement de divers reliquats de compte.*

Fig. et fam., *Les reliquats d'un festin, d'un repas,* Ce qui en reste. *Nous avons très bien dîné des reliquats du repas de noces.* Ce sens a vieilli.

RELIQUAT, se dit quelquefois Des suites d'une maladie mal guérie. *Il a un mauvais reliquat.*

RELIQUATAIRE. s. T. de Jurispr., de Comptabilité, etc. Celui ou celle qui, après son compte rendu, doit quelque chose de reste. *Ce tuteur est reliquataire de telle somme envers ses pupilles. Ce comptable est reliquataire de cent mille francs. Les reliquataires seront contraints de vider leurs mains. La directrice de la poste se trouva reliquataire d'une somme assez forte.*

RELIQUE. s. f. Ce qui reste d'un saint après sa mort, soit le corps entier, soit une partie du corps. *Précieuse relique. Relique bien sûre, bien avérée. Relique supposée. Les reliques des saints. Exposer les reliques des martyrs. Révérer les reliques. Baiser des reliques. Porter des reliques en procession. Exposer des reliques. Il a des reliques de tel saint. Enchâsser des reliques.*

Il se dit aussi de Tout ce qui reste des instruments de la passion de Notre-Seigneur, de celle des martyrs, et généralement de Ce qui a servi à l'usage des saints, comme leurs habits, leurs ornements sacerdotaux, etc.

Prov., *Garder une chose comme une relique,* La garder soigneusement. *Elle garde cette lettre comme une relique.* On dit de même, *Il veut en faire une relique, des reliques.*

Prov. et fig., *Je n'ai pas grande foi à ses reliques, je ne prendrai pas de ses reliques,* se dit De quelqu'un en qui l'on n'a pas de confiance.

RELIQUES, au pluriel, s'emploie quelquefois dans le style oratoire ou poétique, et ordinairement avec une épithète, pour signifier, Les restes de quelque chose de grand. *Les tristes reliques de sa fortune. Ce tombeau renferme les froides reliques de vos aïeux.* Dans cette acception, il vieillit.

RELIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Lire.*) Lire de nouveau. *Il faut lire et relire les bons auteurs de l'antiquité. Je ne relirai jamais cet ouvrage. On a relu le projet de loi.*

RELU, UE. part. passé.

RELIURE. s. f. L'ouvrage d'un relieur, et La manière dont un livre est relié. *J'ai payé tant pour la reliure de ce livre. Reliure de veau, de parchemin, de maroquin. Belle reliure. Demi-reliure,* Reliure où le dos seul est couvert de peau.

RELOCATION. s. f. T. de Jurispr. Acte par lequel on loue de nouveau une chose. *En cas de résiliation par la faute du locataire, celui-ci est tenu de payer le prix du bail pendant le temps nécessaire à la relocation.*

RELOUER. v. a. Louer de nouveau. *À l'expiration de mon bail, j'ai demandé au propriétaire qu'il me relouât l'appartement.*

Il signifie aussi, Sous-louer; louer à d'autres une partie de ce qu'on a loué. *J'ai loué un trop grand appartement, mais j'en relouerai une partie.*

RELOUÉ, ÉE. part. passé.

RELUIRE. v. n. Briller, luire en réfléchissant la lumière. *Les diamants, les pierreries reluisent. Toutes les surfaces extrêmement polies reluisent, et renvoient la lumière. Tout est bien frotté dans cette maison, tout y reluit, jusqu'au plancher.*

Prov. et fig., *Tout ce qui reluit n'est pas or,* Ce qui a beaucoup d'éclat n'est pas toujours ce qui est le plus solide. *Il fait grande dépense, mais tout ce qui reluit n'est pas or.*

RELUIRE, signifie au figuré, Paraître avec éclat. *La vertu reluit davantage dans l'adversité. Toutes les persécutions qu'on lui a faites n'ont servi qu'à faire reluire davantage son innocence.*

RELUISANT, ANTE. adj. Qui reluit. *Des armes reluisantes. Une étoffe très reluisante.*

Elle a le visage tout reluisant de rouge, tout reluisant, se dit D'une femme extrêmement fardée.

RELUQUER. v. a. Lorgner curieusement du coin de l'œil. *Il reluque bien cette femme.* Il est très familier.

Fig. et fam., *Il reluque cette terre, cette maison, cet héritage,* Il a des vues sur cette terre, etc., il en désire la propriété, la possession.

RELUQUÉ, ÉE. part. passé.

REM

REMÂCHER. v. a. Mâcher une seconde fois. *Les animaux qui ruminent remâchent ce qu'ils ont déjà mâché.*

Il signifie, figurément et familièrement, Repasser plusieurs fois dans son esprit. *J'ai longtemps remâché cette phrase, avant de l'écrire.*

REMÂCHÉ, ÉE. part. passé.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT.** s. m. Action de remanier, ou L'effet, le résultat de cette action. *Remaniement d'un toit, d'un pavé.*

Il se dit particulièrement, en termes d'Imprimerie, Du travail qu'on fait, lorsqu'on change des pages composées, de petit format en grand, de grand format en petit; ou lorsqu'on est obligé, soit par la faute du compositeur, soit par les changements indiqués sur l'épreuve, de morceler et de reformer plusieurs lignes de suite, ou de transporter des lignes d'une page, d'une colonne dans une autre. *Faire le remaniement d'une feuille. Ces corrections exigent un long remaniement, de nombreux remaniements.*

REMANIER. v. a. Manier de nouveau. *Il a manié et remanié ces étoffes, sans avoir pu décider laquelle était la meilleure.*

Il se dit en parlant De certains ouvrages, et signifie, Les raccommoder, les changer, les refaire. *Remanier un pavé, le pavé. Remanier la couverture d'une maison.*

Il se dit particulièrement en termes d'Imprimerie. *Remanier une feuille, une page.*

Remanier plusieurs lignes. Il faudra beaucoup remanier pour faire ce changement. Voyez REMANIEMENT.

Il signifie aussi, dans le même Art, Retourner en divers sens, et par parties, le papier qui a été trempé, afin que les feuilles soient toutes également pénétrées d'humidité.

Il se dit figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit qu'on retouche, qu'on retravaille, auxquels on fait de grands changements. *Il y a dans cette tragédie deux ou trois scènes qu'il faudrait remanier. Cet ouvrage peut devenir bon, mais il a besoin d'être remanié.*

REMANIÉ, ÉE. part. passé.

REMARIER. v. a. Faire passer à de nouvelles noces. *Il vient de remarier sa fille.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et il signifie, Passer à de nouvelles noces. *Il est tenté de se remarier.*

REMARIÉ, ÉE. part. passé.

REMARQUABLE. adj. des deux genres. Qui se fait remarquer, qui est digne d'être remarqué. Il se dit en bien et en mal. *Événement remarquable. Phénomène remarquable. Action remarquable. Faute remarquable. Perte remarquable. Qualités remarquables. Défauts remarquables. Une femme remarquable par sa laideur. Faire une dépense remarquable. Il est remarquable par les cicatrices qu'il a au visage. Il y a des beautés remarquables dans cet ouvrage. Un mot remarquable. Des mots remarquables. Citer un passage remarquable. Ce qu'il y a de remarquable en cela. C'est un homme d'un talent remarquable. C'est un homme remarquable.*

REMARQUABLEMENT. adv. D'une manière remarquable. *Cette femme est remarquablement belle, remarquablement laide.*

REMARQUE. s. f. Action de remarquer, d'observer; Observation, note. *Remarque utile, judicieuse, importante. Remarque curieuse. Une chose digne de remarque. J'en ai fait la remarque. Faire des remarques. Faire de bonnes remarques. Les Remarques de Vaugelas sur la langue française.*

Fam., *Ma remarque subsiste*, Les objections qu'on a faites ne la détruisent pas.

REMARQUER. v. a. Marquer de nouveau. *On avait déjà marqué ces pièces de vin, on les a remarquées.*

Il signifie aussi, Observer quelque chose, faire attention à quelque chose. *Remarquer le chemin. Remarquez la beauté de cet édifice. Il faut remarquer que ce fait n'eut qu'un seul témoin. Remarquez bien où ces perdrix vont se remettre. Remarquez bien ce passage. J'ai remarqué de fort belles choses dans cet auteur. Il a remarqué bien des défauts dans cet ouvrage. C'est un homme curieux et attentif qui remarque tout. Vous remarquerez que... Il est à remarquer que... Je vous ferai remarquer que...*

Il signifie quelquefois, Distinguer parmi plusieurs autres personnes ou plusieurs autres choses. *Ce prince, quoique vêtu simplement, se fait toujours remarquer par son air et sa démarche. Parmi ces tableaux, j'en ai remarqué un de Raphaël. J'ai remarqué un tel dans la foule. Il s'est fait remarquer dans tous les combats où il s'est trouvé. On le remarqua à l'aigrette qu'il portait sur son casque.*

REMARQUÉ, ÉE. part. passé.

REMBALLER. v. a. Remettre ses marchandises en balle, en ballot. *Il n'a pas vendu ses marchandises, il les remballe.*

REMBALLÉ, ÉE. part. passé.

REMBARQUEMENT. s. m. Action de rembarquer, de se rembarquer. *On n'a aucune nouvelle de lui depuis son rembarquement. Le rembarquement des marchandises.*

REMBARQUER. v. a. Embarquer de nouveau. *On a rembarqué les troupes qu'on avait été obligé de débarquer à cause du mauvais temps. Rembarquer des marchandises.*

Il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Se mettre de nouveau sur mer. *Il s'est rembarqué dans le même navire, sur le même navire.*

Il signifie, figurément et familièrement, Se hasarder de nouveau à quelque chose. *Il s'est rembarqué dans cette affaire. Il s'est rembarqué avec ces gens-là. Se rembarquer au jeu.*

REMBARQUÉ, ÉE. part. passé.

REMBARRER. v. a. Repousser vigoureusement. Il n'est plus guère d'usage dans le sens propre.

Fig. et fam., *Rembarrer quelqu'un*, Repousser, rejeter avec fermeté, avec indignation les discours qu'il tient, les propositions qu'il fait. *Il parlait mal de mon ami, je l'ai rembarré. S'il prétend soutenir cette proposition, il sera bien rembarré.*

REMBARRÉ, ÉE. part. passé.

REMBLAI. s. m. Terre rapportée, gravois pour élever un terrain ou pour combler un creux. *On a employé bien du remblai pour faire cette digue.*

Il signifie aussi, L'action même de remblayer. *On a fait un remblai dans ce vallon.*

REMBLAYER. v. a. Apporter des terres, du gravois, pour combler un creux. *Remblayer un creux, un fossé.*

REMBLAYÉ, ÉE. part. passé.

REMBOÎTEMENT. s. m. Action de remboîter, ou Le résultat de cette action.

REMBOÎTER. v. a. Remettre en sa place ce qui était désemboîté. *Remboîter un os. Remboîter des pièces de menuiserie.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'os s'est remboîté de lui-même.*

REMBOÎTÉ, ÉE. part. passé.

REMBOURREMENT. s. m. Action de rembourrer, ou Le résultat de cette action. *Le rembourrement d'un bât de mulet.*

REMBOURRER. v. a. Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. *Rembourrer un bât, une selle, un siège. Il faudra rembourrer ce fauteuil.*

Fig. et pop., *Il s'est bien rembourré*, se dit D'un homme qui a beaucoup mangé dans un repas.

REMBOURRÉ, ÉE. part. passé. *Un siège mal rembourré.*

Fig. et fam., *Un siège, un matelas rembourré avec des noyaux de pêches*, Un siège, un matelas très dur.

REMBOURSABLE. adj. des deux genres. Qui doit être remboursé, qui est susceptible d'être remboursé. *Cette rente est remboursable dans dix ans.*

REMBOURSEMENT. s. m. Action de rembourser; payement qui se fait pour rendre une somme que l'on doit. *Faire un remboursement. Recevoir un remboursement. Le remboursement d'une rente. Ce remboursement est exigible. On a assigné son remboursement sur telle recette, sur telle caisse.*

Remboursement forcé, Acte par lequel l'État, ou tout autre débiteur d'une rente perpétuelle, rend à ses créanciers, qu'ils le veuillent ou non, l'argent qu'il leur doit.

Le remboursement est tout prêt, j'ai le remboursement tout prêt, se dit Pour exprimer qu'on a tout l'argent comptant qu'il faut pour rembourser la somme qu'on doit.

REMBOURSER. v. a. Rendre l'argent qui a été déboursé, payer à quelqu'un le prix de ce qu'il avait acheté et qu'il cède; dédommager des dépenses qu'on a fait faire ou des pertes qu'on a causées. *Rembourser une somme. Rembourser un contrat. Rembourser une obligation. Rembourser les frais d'un procès. On l'a remboursé de ses frais. Il a été remboursé de ses dépenses. Rembourser un cautionnement. On supprima sa charge, et on le remboursa. Le roi rentra dans son domaine, en remboursant les engagistes. Cet engagiste a été remboursé.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Vous vous rembourserez de vos avances sur la somme que vous avez à moi. Il s'est remboursé par ses mains.*

Rembourser une rente, En acquitter le principal.

Fig. et fam., *Rembourser des épigrammes, de mauvais compliments, des injures, des coups de poing, un soufflet, un coup d'épée, etc.*, Les recevoir. Dans ces phrases, *Rembourser*, se dit pour *Embourser*.

REMBOURSÉ, ÉE. part. passé.

REMBRUNIR. v. a. Rendre brun, rendre plus brun. *Le fond de ce tableau est trop clair, il faut le rembrunir.*

Il signifie quelquefois figurément, Attrister, rendre sombre. *Cette nouvelle a rembruni mes idées, mon imagination.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Une couleur qui se rembrunit. Mes idées se rembrunissaient.*

REMBRUNI, IE. part. passé. *Tapisserie rembrunie. Couleurs rembrunies. Des tons rembrunis.*

Fig. et fam., *Un air rembruni*, Un air sombre et triste.

REMBRUNISSEMENT. s. m. État de ce qui est rembruni, de qui s'est rembruni. *Le rembrunissement des couleurs. Le rembrunissement d'un tableau.*

REMBUCHEMENT. s. m. T. de Vénerie. Rentrée du cerf dans son fort.

REMBUCHER (SE). v. pron. T. de Vénerie. Il se dit Des bêtes sauvages lorsqu'elles rentrent dans le bois. *La bête s'est rembuchée.*

REMBUCHÉ, ÉE. part. passé.

REMÈDE. s. m. Ce qui sert à guérir quelque mal, quelque maladie, ce qu'on emploie dans ce dessein. *Remède doux, violent, innocent, bénin. Remède topique, chimique, spécifique, anodin, palliatif. Remède souverain, efficace, infaillible. Remède éprouvé. Remède héroïque. Remède souverain. Il n'y a point de remède universel. Les remèdes secrets ne peuvent être distribués sans autorisation. Remède pour la fièvre quarte, pour le mal de dents. Appliquer un remède. User d'un remède. Le remède que le médecin lui a ordonné. Prendre un remède, des remèdes. Recourir aux remèdes. Ne faites pas telle chose, cela empêcherait l'effet du remède. Un médecin qui a d'excellents remèdes. Il a quitté les remèdes. Les remèdes ne font qu'irriter son mal. Son mal s'obstine, tient contre les remèdes. On a eu recours aux derniers remèdes. C'est un homme qui a des remèdes pour toutes sortes de maux. La diète, l'exercice, le bon air, la gaieté, sont d'excellents remèdes.*

Prov., *Il y a remède à tout, fors à la mort.*

Prov., *Le remède est pire que le mal*, se

dit D'un remède qui paraît très désagréable, ou dangereux, ou nuisible. Il se dit aussi au figuré.

Ironiq., *C'est un remède à tous maux*, se dit D'un remède dont on ne fait point de cas.

Remède de bonne femme, Remède simple et populaire. *C'est un remède de bonne femme qui m'a guéri.*

Être dans les remèdes, se mettre dans les remèdes, Prendre des remèdes, commencer à prendre des remèdes.

Le grand remède, Le mercure qui se donne pour la guérison des maux vénériens. *Il a passé par le grand remède, par les grands remèdes.*

Prov., *Aux grands maux les grands remèdes.* On le dit au propre et au figuré.

REMÈDE, signifie particulièrement, Un lavement. *Prendre un remède. Garder longtemps un remède. Rendre un remède.*

REMÈDE, se dit figurément de Ce qui sert à guérir les maladies de l'âme. *Se faire une occupation, est un grand remède contre l'ennui. La connaissance de soi-même est un remède contre l'orgueil.*

Prov., *C'est un remède d'amour*, se dit D'une femme vieille ou laide.

REMÈDE, se dit aussi figurément de Tout ce qui sert à prévenir, à surmonter, à faire cesser quelque malheur, quelque inconvénient, quelque disgrâce. *La sagesse est un remède contre les accidents de la vie. Il n'est pas impossible de trouver quelque remède au malheur dont vous êtes menacé. Son malheur est sans remède. Voyons s'il n'y a point quelque remède à la perte de votre procès. On ne saurait apporter remède, apporter du remède à tous les inconvénients. Le mal est fait, il n'y a point de remède.*

En termes de Monnayage, *Remède*, se disait autrefois pour *Tolérance;* ainsi La tolérance du titre était appelée *Remède de loi*, et La tolérance de poids, *Remède de poids.*

REMÉDIABLE. adj. des deux genres. À quoi on peut remédier. *Le mal était heureusement fort remédiable.*

REMÉDIER. v. n. Apporter remède, apporter du remède. *Avec un bon régime, on remédie à la plupart des incommodités. Vous négligez votre mal, vous devriez y remédier de bonne heure.*

Il s'emploie aussi figurément. *La sagesse remédie aux troubles de l'âme. Nous avons fait telle faute dans ce procès, dans cette affaire, il faut promptement y remédier. Remédier à un inconvénient, à des désordres. Le désespoir ne remédie à rien.*

REMÊLER. v. a. Mêler de nouveau. *Il faut remêler les cartes.*

REMÊLÉ, ÉE. part. passé.

REMEMBRANCE. s. f. Souvenir. *J'en ai quelque remembrance.* Il est vieux.

REMÉMORATIF, IVE. adj. Qui sert à rappeler la mémoire. *Les fêtes sont remémoratives de quelque événement*, ou simplement, *sont remémoratives.* Il est peu usité.

REMÉMORER. v. a. Remettre en mémoire. *Je vais vous remémorer tout ce qui se passa dans cette bataille.* Il a vieilli.

Se remémorer quelque chose, Le rappeler dans sa mémoire. *Je vais tâcher de me remémorer ce que vous dites.* Il vieillit.

REMÉMORÉ, ÉE. part. passé.

REMENER. v. a. Mener, conduire de nouveau, une seconde fois. *Il le présenta dans cette maison, mais il ne voulut pas l'y remener. Il remena son cheval au marché pour essayer de le vendre.*

Il signifie aussi, Mener, conduire une personne, un animal au lieu où il était auparavant. *Vous m'avez amené, vous me remènerez. Remenez cet enfant à son père. Remenez-la chez elle. Monsieur un tel m'a amené, vous me remènerez. Remenez ce cheval à son maître. Remenez ces bêtes à l'étable.*

REMENER, en parlant De choses qui se voiturent, signifie, Les revoiturer où elles étaient auparavant. *Il avait mené des marchandises à la foire, il a été obligé de les remener à son magasin.* Dans ces deux derniers sens, on dit aussi, *Remmener.*

REMENÉ, ÉE. part. passé.

REMERCIEMENT ou **REMERCÎMENT.** s. m. Action de grâces, discours par lequel on remercie. *Faire un remerciement. Cela vaut bien un remerciement. Je vous fais mes remerciements de ce que vous nous avez accordé cela, pour ce que vous nous avez accordé. Je vous en fais mes remerciements, bien des remerciements, mille remerciements. Je vous dois des remerciements pour les soins que vous avez pris de mon affaire. De très humbles remerciements. Recevez, agréez mes sincères remerciements. Je vous réitère, je vous renouvelle mes remerciements. Discours de remerciement. Lettre de remerciement.*

REMERCIER. v. a. Rendre grâce. *Remercier Dieu de ses bienfaits. Je vous remercie de la bonté que vous avez eue. Je vous remercie de l'honneur que vous me faites. Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, c'est lui. Il ne m'en a pas seulement remercié. Il m'a rendu un service essentiel, je ne puis assez l'en remercier, aidez-moi à l'en remercier. Je vous en ferai remercier par mes amis.*

Fam., *Il peut bien remercier Dieu que je ne me sois pas trouvé là*, Il est bien heureux de ce que je ne me suis pas trouvé là.

REMERCIER, signifie aussi, Refuser honnêtement. *Il s'offrait pour exercer cet emploi, mais on l'a remercié. Il demandait cette demoiselle en mariage, mais on l'a remercié.*

Il se dit aussi, par civilité, Pour marquer le refus qu'on fait d'accepter quelque chose. *Je vous remercie de vos offres. Je vous en remercie très humblement. Il voulait me donner telle chose, je l'en ai remercié.*

Fam. et ironiq., *Je vous remercie de vos conseils*, se dit Pour marquer qu'on n'est pas disposé à les suivre.

Fam., *En vous remerciant*, Je vous remercie.

REMERCIER, signifie quelquefois, Congédier, révoquer, destituer quelqu'un honnêtement. *Il exerçait tel emploi, mais il vient d'être remercié. Plusieurs officiers de l'armée ont été remerciés. Ce marchand a remercié la moitié de ses employés.*

REMERCIÉ, ÉE. part. passé.

RÉMÉRÉ. s. m. T. de Jurispr. Rachat, recouvrement d'un immeuble vendu, et dont on rend le prix à l'acheteur. *Faculté de réméré*, Le droit, la faculté de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acheteur le prix principal et les frais de son acquisition. *Action de réméré*, L'action qui tend à exercer le droit, la faculté de réméré. *Vente à réméré, avec faculté de réméré*, Vente d'un immeuble faite sous la condition que le vendeur pourra racheter dans un délai convenu. *Pacte de réméré*, La condition par laquelle on se réserve la faculté de réméré. *Rentrer dans un héritage en vertu du réméré*, Rentrer dans un bien qu'on avait vendu, en exerçant la faculté du rachat qu'on s'était réservé lors de la vente.

REMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Mettre une chose au même endroit où elle était auparavant. *Remettre un livre en sa place, à sa place. Remettre l'épée dans le fourreau.*

Il signifie aussi, Mettre de nouveau. *Remettre à la voile. Remettre les voiles au vent. Remettre une armée sur pied. Remettre des troupes en campagne. Remettre en vente. Remettre une chose en question. Remettre une question sur le tapis. Il remit la conversation sur le ton de la plaisanterie. Remettre une pièce au répertoire, au théâtre. Remettre une affaire au rôle. Remettre quelqu'un dans le bon chemin, dans son chemin, sur la voie. Les médecins l'ont remis au lait.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Se remettre à table. Se remettre au lit. Se remettre au travail, à l'étude, au jeu. Se remettre en route, en marche. Se remettre en mer. Il s'est remis au régime. Je veux me remettre au grec. Se remettre à travailler, à étudier, à marcher, etc.*

Remettre une chose à quelqu'un devant les yeux, sous les yeux, La lui représenter, la lui remontrer, la lui faire considérer de nouveau. *J'ai eu beau lui remettre devant les yeux le péril où il s'exposait. Sans cesse il lui remettait devant les yeux les vertus et les grandes actions de ses ancêtres.*

Se remettre quelque chose, se remettre quelqu'un, S'en rappeler l'idée, le souvenir. *Quand je me remets l'état où je l'ai vu. Ne vous remettez-vous point son visage? Je ne saurais me remettre son nom. Je me remets fort bien cette personne.* On dit quelquefois, avec ellipse du pronom personnel, *Remettre une personne*, La reconnaître. *Il me remit aussitôt. J'ai peine à vous remettre.*

En termes de Chasse, *Une perdrix qui se remet*, se dit D'une perdrix, lorsque, après avoir fait son vol, elle s'abat en quelque endroit. *Elle vient de se remettre. Elle ne fait que de se remettre. Je l'ai vue se remettre en tel endroit. Elle s'est remise vers le bord du bois.* On dit aussi : *Je l'ai vue remettre. Elle est remise en tel endroit.*

REMETTRE, signifie au figuré, Rétablir les personnes, les choses dans l'état où elles étaient auparavant. *Remettre les lieux dans l'état où on les a trouvés. On l'a remis dans tous ses biens, dans tous ses droits. L'arrêt remet les parties au même état où elles étaient avant le procès. Remettre une chose en usage, en honneur, en crédit.*

Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées, Les réconcilier, les raccommoder. On dit de même avec le pronom personnel, *Se remettre bien avec quelqu'un.*

REMETTRE, signifie quelquefois, Raccommoder, remboîter un membre, un os démis, disloqué, cassé. *Le chirurgien lui a remis le bras. On a eu bien de la peine à lui remettre la jambe.* On dit communément, dans un sens analogue, *Remettre la luette.*

REMETTRE, signifie aussi, Rétablir la santé, redonner des forces. *L'usage du lait est ce qui l'a remis. Après une longue convalescence, le voilà tout à fait remis.*

Il signifie pareillement, avec le pronom personnel, Recouvrer la santé, les forces. *Il a eu bien de la peine à se remettre de sa maladie. Il a été longtemps sans pouvoir se remettre. J'ai été six mois à me remettre de cette chute.*

Le temps se remet, Il revient au beau.

REMETTRE, avec le pronom personnel, si-

gnifie encore, Rétablir ses affaires après une perte. *Il s'est bien remis de la banqueroute qu'il a essuyée. Il perdait beaucoup, mais il commence à se remettre.*

REMETTRE, signifie en outre, Rassurer, redonner de l'assurance, faire revenir du trouble, de l'inquiétude, de la frayeur où l'on était. *Ce que vous lui avez dit lui a un peu remis l'esprit. On a eu bien de la peine à la remettre de la frayeur qu'elle éprouvait.*

Il se joint aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Elle ne saurait se remettre de son affliction. Il changea de visage en le voyant, mais aussitôt il se remit.*

Remettez-vous, commencez par vous remettre, se dit À une personne agitée de quelque passion, ou fatiguée d'un exercice violent, pour l'engager à se calmer, à reprendre ses esprits.

REMETTRE, signifie souvent, Rendre une chose à quelqu'un à qui elle appartient, ou à qui elle est destinée, adressée, de quelque manière qu'on l'ait eue, ou qu'on l'ait prise. *On lui a remis sa montre, qui lui avait été volée. Je vous prie de remettre pour moi telle somme à mon correspondant. On a remis aux enfants le bien de leur mère. Aussitôt que j'ai su sa mort, j'ai remis à ses héritiers le dépôt qu'il m'avait confié. Remettre un fils entre les mains de son père. Remettre une lettre en main propre, la remettre à son adresse. Remettre un paquet, un ballot à celui à qui il est adressé.*

Remettre un bénéfice, une charge, Se dessaisir d'un bénéfice, d'une charge entre les mains de celui à qui il appartient d'y pourvoir. *Il remit son bénéfice entre les mains du collateur. Il remit sa charge, son gouvernement entre les mains du roi.* On dit dans un sens analogue, *Le chancelier, le ministre de la justice a remis les sceaux*, Il a reçu ou il a donné sa démission de la fonction de garde des sceaux.

En termes de Commerce, *Remettre de l'argent dans une ville*, Y faire tenir de l'argent par lettre de change ou autrement. *Il a fait remettre cinquante mille francs à Lyon.*

REMETTRE, signifie aussi, Différer, renvoyer à un autre temps. *On a remis la partie à demain. On a remis la cause à huitaine. Il remet ses créanciers de mois en mois. Remettons à une autre fois ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui. Je remets à une autre fois à vous instruire du détail de cette affaire. Cet homme me remet sans cesse. C'est un homme qui remet de jour en jour. Il m'a remis à huitaine. Il me remet aux calendes grecques :* voyez CALENDES.

Il signifie quelquefois, Obliger à recommencer une étude, un apprentissage, un exercice. *Remettre quelqu'un à l'A b c. C'est vouloir nous remettre à l'A b c. On l'a remis aux premiers éléments.*

Au Jeu des échecs, *Remettre une partie*, se dit Lorsque, ni l'un ni l'autre des joueurs ne pouvant donner échec et mat à celui contre qui il joue, la partie reste indécise, et qu'il faut la recommencer. *La partie est remise.*

Fig. et fam., *La partie est remise, c'est partie remise*, Il faut recommencer comme s'il n'y avait rien de fait.

À plusieurs autres Jeux, *La partie est remise*, ou elliptiquement, *Remise*, se dit Lorsque, à la fin de la partie, les avantages restent égaux entre les joueurs.

Au Jeu de paume, *Au dernier à remettre*, signifie Que la chasse est au dernier, et que, si celui contre qui on joue met aussi au dernier, il faudra recommencer le coup.

REMETTRE, signifie encore, Faire grâce à une personne de quelque chose qu'on était en droit d'exiger d'elle. *De mille écus qu'il devait, on lui en a remis cinq cents. On lui a remis le tiers des intérêts qu'il devait. Le roi lui a remis la peine du bannissement.* En Théologie, *L'absolution sacramentelle remet la coulpe, mais elle ne remet pas toujours toute la peine.*

Au Jeu des échecs, *Remettre un coup à quelqu'un*, L'autoriser à recommencer un coup qu'il avait mal joué.

REMETTRE, signifie également, Pardonner. *Il n'y a que Dieu qui ait le pouvoir de remettre les péchés. Je lui remets de bon cœur toutes les offenses qu'il m'a faites.* L'Écriture sainte dit en ce sens, *Remettez, et il vous sera remis*, Si nous pardonnons les offenses que nous avons reçues, Dieu aussi nous pardonnera nos péchés.

REMETTRE, signifie aussi, Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence de quelqu'un. *Je lui ai remis entre les mains tout l'argent que j'avais, tout ce que j'avais. Il quitta l'armée, et remit le commandement des troupes à un tel. Je remets tous mes intérêts entre vos mains. Je vous remets le soin de cette affaire. Je remets cela à votre discrétion. Après avoir fait tout ce qui dépendait de lui dans cette affaire, il en a remis le succès entre les mains de la Providence. Il serait peu sage de remettre au sort la décision d'une affaire si importante.*

Remettre une affaire à quelqu'un, Lui en confier l'inspection, la disposition. *Le ministre remet ordinairement ces sortes d'affaires à un tel.*

Remettre une affaire au jugement, à la décision de quelqu'un, Consentir qu'elle soit réglée suivant qu'il en jugera, qu'il en décidera.

Remettre un criminel entre les mains de la justice, Le livrer, l'abandonner à ceux qui sont préposés pour rendre la justice.

Avec le pron. person., *Se remettre en prison*, Se constituer prisonnier.

Se remettre entre les mains de quelqu'un, Avoir recours à lui en se mettant à sa disposition. *Il se remet entièrement entre vos mains, et vous laisse disposer de son sort.* Il signifie aussi, Être prêt à faire tout ce qui conviendra à la personne entre les mains de qui on se remet. *Il se remet entre vos mains, et ne fera que ce que vous voudrez.* On dit dans le même sens, *Se remettre entre les mains de Dieu, entre les mains de la Providence*, Se résigner, s'abandonner entre les mains de Dieu.

Se remettre de quelque chose à quelqu'un, et plus communément, *S'en remettre à quelqu'un*, S'en rapporter à lui, à ce qu'il dira, à ce qu'il fera. *Du reste je me remets à ce que vous dira mon frère. Je m'en remettrai à qui vous voudrez. Il s'en est remis à lui du soin de tous ces détails.* On dit aussi, *Je m'en remets au jugement, à la décision de telle personne.*

REMIS, ISE. part. passé.

REMEUBLER. v. a. Regarnir de meubles. *Il a fait remeubler ses appartements à neuf.*

REMEUBLÉ, ÉE. part. passé.

RÉMINISCENCE. s. f. Ressouvenir, renouvellement d'une idée presque effacée. *J'ai quelque réminiscence de ce qui eut lieu à cette époque. Les Platoniciens croyaient que toutes les connaissances que nous acquérons, ne sont que des réminiscences de ce que nous avons su avant la naissance.*

Il signifie aussi, Pensée, expression, etc., de quelque auteur, qui s'offre à la mémoire, et qu'on emploie involontairement ou à dessein, dans un ouvrage, comme si on l'eût conçue ou trouvée soi-même. *Un ouvrage plein de réminiscences. Ce vers est une réminiscence. On a remarqué plusieurs réminiscences dans la musique de cet opéra.*

REMISAGE. s. m. Action de remiser. *Le remisage d'une voiture.*

REMISE. s. f. Action de remettre, de rendre, de livrer, etc. *La remise des prisonniers s'est effectuée, a eu lieu tel jour. La remise du paquet est constatée par un récépissé. Sur votre ordre, j'ai fait à un tel la remise des fonds que vous m'aviez confiés.*

Il se dit particulièrement en termes de Jurisprudence et d'Administration. *La remise d'un gage, d'un nantissement, d'un cautionnement. La remise des titres et pièces d'un procès. La remise d'une pièce donnée en communication.*

REMISE, se dit aussi en parlant De l'argent que des négociants font remettre à leurs correspondants, soit par lettres de change, soit autrement. *Il a fait une grande remise d'argent dans telle ville. Il a fait faire une remise de cent mille écus. Faire des remises de place en place.*

REMISE, signifie en outre, Délai, retardement, renvoi à un autre temps. *C'est un homme qui use toujours de remise. Voilà bien des remises. Je partirai demain sans remise, sans aucune remise. La remise d'une audience, d'une adjudication, d'une cause. Il lui a accordé dix jours pour toute remise.*

REMISE, se dit encore de La grâce que l'on fait à un débiteur, en lui remettant une partie de ce qu'il doit. *On lui a fait remise, une remise de la moitié des intérêts. Il devait dix mille francs, on lui a fait remise du quart. Quelle remise voulez-vous que je lui fasse? Il demande quelque remise. Il voudrait bien avoir remise du tiers.*

Il se dit aussi en parlant Des peines. *Le roi lui a fait remise de l'amende, de la prison.*

REMISE, signifie quelquefois, La somme que l'on abandonne à celui qui est chargé de faire une recette, un recouvrement, une commission, et qu'il ajoute à ses appointements, ou qui lui en tient lieu. *Ce receveur a cinq centimes par franc de remise. La remise accordée au commissionnaire, au courtier.*

Il se dit également d'Un rabais que les libraires accordent à certaines personnes, sur le prix porté au catalogue. *L'ouvrage se vend douze francs; mais j'ai obtenu deux francs de remise.*

Il se dit encore, au Reversi, au Boston, etc., de L'amende qu'on nomme *Bête* à divers autres jeux. *Faire la remise.*

REMISE, se dit en outre d'Un lieu pratiqué dans une maison pour y mettre à couvert les carrosses et autres voitures. *Mettre une calèche, un cabriolet sous la remise, dans la remise. Il y a de belles remises dans cet hôtel. Louer une remise.*

Voiture de remise, ou simplement, *Remise*, Voiture, sans numéro, qui se loue ordinairement par jour ou par mois. Dans ce sens, Remise est masculin. *Il a loué une voiture de remise, un remise. Nous prendrons un remise.* On dit aussi, *Cabriolet de remise.*

Fig. et fam., *Il est sous la remise, on l'a*

mis sous la remise, se dit D'un homme qui a perdu sa place. *Il est sous la remise*, se dit aussi D'un homme à qui son âge ou ses infirmités ont fait cesser tout travail. *On le laisse sous la remise*, se dit D'un homme qu'on pourrait employer avec succès, et qu'on n'emploie pas.

Remise, signifie aussi, L'endroit où une perdrix se remet après avoir fait son vol. *Tuer des perdrix à la remise. Ce chien est excellent pour la remise.*

Il se dit également D'un taillis de peu d'étendue, planté dans une campagne, pour servir de retraite aux lièvres, aux perdrix, etc. *Il y a quantité de remises dans cette plaine. On y a planté plusieurs remises.*

REMISER. v. a. Placer sous une remise. *Il faut remiser cette voiture.*

Il s'emploie aussi absolument. *Ce cocher a eu bien de la peine à remiser.*

Remisé, ée. part. passé.

RÉMISSIBLE. adj. des deux genres. Qui est pardonnable, qui est digne de rémission. *C'est une faute rémissible. Ce crime-là n'est pas rémissible. C'est un cas rémissible, fort rémissible.*

RÉMISSION. s. f. Pardon. Il n'est usité, dans ce sens, qu'en termes de Théologie. *La rémission des péchés. Obtenir de Dieu la rémission de ses péchés.*

Il se dit aussi de La grâce que le prince fait à un criminel, en lui remettant la peine qu'il a encourue suivant les lois. *Le roi lui a donné, lui a accordé la rémission de sa peine. On a demandé sa rémission au roi. Il a eu beaucoup de peine à obtenir sa rémission.* Dans ce sens, il est moins usité que *Grâce*.

Lettres de rémission, ou absolument, *Rémission*, Lettres patentes expédiées en chancellerie, et adressées aux juges, par lesquelles le roi accordait à un criminel la rémission de son crime, en cas que ce qu'il avait exposé à sa décharge se trouvât vrai. *Obtenir des lettres de rémission. Présenter des lettres de rémission. Faire entériner des lettres de rémission. Le parlement refusa d'entériner les lettres de rémission, parce qu'elles avaient été obtenues sur un faux exposé. Il est porteur de lettres de rémission. On a scellé sa rémission.*

Rémission, s'emploie aussi dans une acception plus étendue, pour signifier L'adoucissement, la miséricorde, l'indulgence dont use une personne qui a droit, autorité ou avantage sur une autre. *J'ai usé de rémission envers ce fermier. C'est un fâcheux créancier, il fait payer à jour nommé sans rémission. N'attendez aucune rémission de lui. Il vous traitera sans rémission. N'espérez point de rémission*; et absolument, *Point de rémission.*

Un homme sans rémission, Un homme implacable, qui ne pardonne point, qui exige à la rigueur tout ce qui lui est dû.

Rémission, en termes de Médecine, signifie, Diminution, relâchement, et se dit en parlant De la fièvre, des maladies aiguës, lorsqu'elles perdent de leur force, de leur intensité. *Il y a de la rémission, quelque rémission dans sa fièvre. La violence du mal parut éprouver quelque rémission.* On dit aussi, *Il y a de la rémission dans le pouls.*

RÉMISSIONNAIRE. s. m. T. de Jurispr. Celui qui était porteur de lettres de rémission, qui avait obtenu des lettres de rémission. *Tout rémissionnaire était obligé de se mettre à genoux quand il présentait ses lettres de rémission à l'audience.*

RÉMITTENT, ENTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des maladies, et principalement des fièvres qui éprouvent des rémissions, de la diminution, du relâchement.

REMMAILLOTER. v. a. (Dans ce mot et dans les deux suivants *Rem* se prononce *Ran*.) Emmailloter de nouveau. *Remmaillotez cet enfant.*

Remmailloté, ée. part. passé.

REMMANCHER. v. a. Emmancher de nouveau. *Remmancher une cognée.*

Fig. et fam., *Remmancher une négociation*, L'engager de nouveau après qu'elle a été rompue, la rajuster. *L'affaire se remmancha.*

Remmanché, ée. part. passé.

REMMENER. v. a. Emmener ce qu'on avait amené. Il se dit en parlant Des personnes et des animaux. *Remmenez cet homme. Remmenez votre cheval.*

Remmené, ée. part. passé.

RÉMOLADE. s. f. Voyez Rémoulade.

REMOLE. s. f. T. de Marine. Tournant d'eau qui est quelquefois dangereux pour les navires. Il est très peu usité. Voyez Remous.

REMONTAGE. s. m. T. de Cordonnier. Action de remonter des bottes; L'ouvrage qui en résulte. *Payer tant pour le remontage d'une paire de bottes. Un bon remontage.*

Remontage, se dit aussi dans diverses industries pour indiquer Le travail d'ajustement de pièces qui ont été démontées.

REMONTE. s. f. Il se dit en parlant Des chevaux qu'on donne à des cavaliers, pour les remonter. *On acheta dix mille chevaux pour la remonte de la cavalerie. On a donné tant à ce régiment pour sa remonte. Des chevaux de remonte.*

Il se dit aussi de L'achat des chevaux nécessaires pour la remonte. *Aller à la remonte, en remonte. Officier chargé de la remonte.*

Remonte, en termes de Haras, se dit de Tous les sauts que l'étalon donne à la jument après le premier. *Cette jument a eu trois remontes.*

REMONTER. v. n. Monter une seconde fois, monter de nouveau; Retourner où l'on était avant de descendre. *Il monta, descendit, et remonta. Remonter à sa chambre, à son cabinet. Faut-il remonter chez lui? Remonter sur son cheval. Remonter dans sa voiture. Cette masse quoique assez pesante remonta sur l'eau. Après s'être retiré du théâtre, cet acteur est remonté sur la scène.*

Fig., *Remonter sur le trône*, Recouvrer l'autorité royale.

Fig. et fam., *Remonter sur l'eau*, Reprendre crédit, faveur.

Prov. et fig., *Remonter sur sa bête*, Regagner ce qu'on a perdu, reprendre un emploi, un avantage qu'on avait cessé d'avoir. *Il avait perdu au jeu, mais il a remonté sur sa bête. On lui avait ôté son emploi, mais il a tant fait, qu'il est remonté sur sa bête.*

Remonter, se dit aussi Des choses qui retournent vers le lieu, vers le point d'où elles étaient descendues. *La rivière remontera vers sa source avant que cela arrive. Cette digue fait remonter l'eau jusqu'à tel endroit. Le baromètre remonte.*

Fig., *Cette maison remonte, la généalogie de cette maison remonte jusqu'à telle personne, jusqu'à tel temps*, La descendance de cette maison est bien prouvée depuis telle personne, depuis tel temps.

Le soleil remonte, commence à remonter, se dit Lorsque, après le solstice d'hiver, les jours commencent à croître.

Fig., *La rente remonte*, Le prix du capital, qui était descendu, redevient plus élevé. On dit, dans un sens analogue, que *Les effets publics*, que *des actions remontent.*

Fig. et fam., *Ses actions remontent*, se dit en parlant D'un homme qui commence à recouvrer du crédit, de la faveur, de l'aisance.

Sa goutte remonte, est remontée, L'humeur de la goutte, qui se portait aux extrémités de son corps, est rentrée, s'est reportée au dedans.

Remonter vers la source d'un fleuve, d'une rivière, Aller vers leur source, soit en naviguant sur les eaux, soit en suivant à terre un de leurs bords.

Remonter, signifie encore, figurément, dans un discours, dans une narration, Reprendre les choses de plus loin. *Pour entendre cette affaire, cette histoire, cette vérité, il faut remonter plus haut.*

Par exagérat., *Remonter au déluge, à la création, etc.*, Reprendre les choses de trop loin dans un récit.

Fig., *Remonter à la source, à l'origine, à la cause, au principe*, Considérer une chose dans son origine, dans son principe, dans son commencement. *Remontez à la source, remontez à l'origine, au principe de telle chose, et vous trouverez que...*

Fig., en termes d'ancienne Jurisprud., *Les propres ne remontent point*, Les ascendants ne succèdent point aux propres, mais seulement aux meubles et acquêts.

Remonter, signifie quelquefois, S'élever, faire un mouvement de bas en haut. *Au jeu de la bascule, quand un des côtés s'abaisse, l'autre côté remonte.*

Remonter, s'emploie comme verbe actif dans plusieurs phrases. Ainsi on dit : *Remonter la montagne, remonter l'escalier, les degrés, etc.*, Monter une seconde fois, monter de nouveau la montagne, l'escalier, les degrés, etc.

Remonter le cours d'un fleuve, d'une rivière, ou simplement, *Remonter un fleuve, une rivière*, Naviguer contre le courant d'un fleuve, d'une rivière.

Remonter un fleuve, une rivière, signifie aussi, Côtoyer un fleuve, une rivière, à pied ou en voiture, en remontant vers sa source. *Quand on va de Saumur à Tours sur la levée, on remonte la Loire.*

Remonter une compagnie de cavalerie, Donner des chevaux à une compagnie de cavalerie qui était démontée. On dit de même, *Remonter un cavalier.*

Remonter un laboureur, L'équiper de nouveau; et, *Remonter une ferme, une métairie*, Remettre dans une ferme tout ce qui est nécessaire pour la faire valoir. On dit de même, *Remonter une fabrique, une imprimerie, etc.* On dit encore, avec le pronom personnel, *Se remonter*, Se fournir de nouveau de toutes les choses nécessaires pour une exploitation, pour une fabrication, etc.

Remonter un magasin de marchandises, une maison de meubles, une bibliothèque de bonnes éditions, etc., Les en regarnir. *Remonter une écurie*, Acheter de nouveaux chevaux.

Remonter, employé comme verbe actif, signifie aussi Raccommoder.

Remonter des bottes, Y mettre une empeigne et des semelles neuves.

Remonter un fusil, des pistolets, Y mettre

un bois neuf. *Il a fait remonter son fusil, parce que le bois en était cassé.*

Remonter un violon, une guitare, une basse, Les garnir de cordes neuves.

Remonter une montre, une pendule, un tournebroche, etc., Les remettre en état d'aller.

Fig., *Remonter la tête de quelqu'un,* Le ramener à la raison, le guérir de fausses alarmes. On dit de même, *Lui remonter l'imagination, le courage,* Relever son imagination, son courage, qui étaient abattus.

REMONTER, avec le pronom personnel, signifie au figuré, *Reprendre des forces. Ils étaient fort abattus, mais ils se remontèrent.*

REMONTÉ, ÉE. part. passé.

REMONTOIR. s. m. T. d'Horlogerie. Carré qui, à l'aide d'une clef, sert à remonter une pièce d'horlogerie. Il se dit aussi d'Un mécanisme qui remplace la clef. *Montre à remontoir.*

REMONTRANCE. s. f. Discours par lequel on représente à quelqu'un les inconvénients d'une chose qu'il a faite, ou qu'il est sur le point de faire. *Sa remontrance fut écoutée, fut bien reçue. On ne tint pas grand compte de ses remontrances. Remontrance honnête, polie, respectueuse. Permettez que je vous fasse mes remontrances sur telle et telle chose.*

Il se dit aussi Des avertissements qu'un père donne à son enfant, un supérieur à son inférieur, etc., pour l'obliger à se corriger. *Remontrance paternelle. Sévère remontrance.*

REMONTRANCES, au pluriel, se disait particulièrement de Certains discours adressés aux rois par les parlements et autres compagnies souveraines, surtout par les parlements, et dans lesquels ils exposaient les inconvénients d'un édit, d'une loi fiscale, d'un abus d'autorité, etc. *Le parlement arrêta qu'il serait fait des remontrances au roi. Le parlement délibéra, ordonna qu'il serait fait d'itératives remontrances. Les remontrances de la cour des aides.*

REMONTRANT. s. m. T. d'Histoire religieuse. Nom donné en Hollande aux sectateurs d'Arminius. *Le parti des remontrants.* Il s'emploie aussi adjectivement. *Un ministre remontrant.*

REMONTRER. v. a. Montrer de nouveau. On ne l'emploie guère en ce sens qu'avec le pronom personnel. *Comment ose-t-il se remontrer!*

REMONTRER, signifie aussi, Représenter à quelqu'un les inconvénients d'une chose qu'il a faite ou qu'il est sur le point de faire. *Vous me permettrez de vous remontrer que... Il leur remontra qu'on avait oublié, qu'on avait mal entendu, etc. Remontrer adroitement, sagement. Remontrer le tort qu'on souffre, le droit qu'on a, etc.*

Remontrer à quelqu'un le tort qu'il a, lui remontrer sa faute, lui remontrer son devoir, Faire connaître à quelqu'un le tort qu'il a, lui donner des avertissements touchant sa faute, touchant son devoir.

Prov. et fig., *C'est gros Jean qui remontre à son curé,* se dit Lorsqu'un ignorant veut donner des leçons à quelqu'un qui en sait plus que lui.

REMONTRER, en termes de Vénerie, Donner connaissance de la bête qui est passée.

REMONTRÉ, ÉE. part. passé.

RÉMORA. s. m. Espèce de petit poisson ainsi appelé du latin *Remora,* parce que les anciens lui attribuaient le pouvoir d'arrêter les vaisseaux dans leur course. Quelques-uns disent *Rémore,* substantif féminin.

Il s'emploie figurément et familièrement, et signifie, Obstacle, retardement. *L'affaire était près de se terminer, quand il est survenu un rémora. Ce sont deux grands rémoras.*

REMORDRE. v. a. Mordre de nouveau. *Il l'a mordu et remordu.*

Il s'emploie plus ordinairement comme verbe neutre. *Cette poire est si âpre, que quand on y a mordu une fois, on n'y veut plus remordre. Remordre à l'hameçon.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Attaquer de nouveau. *Ce régiment a tant souffert à l'attaque de la contrescarpe, qu'on n'a pu l'obliger à remordre.*

Fig. et fam., *Il n'y veut plus remordre, il a bien de la peine à y remordre,* se dit D'un homme qui est rebuté de quelque entreprise, de quelque travail, de quelque étude, et qui ne veut plus s'y remettre, qui a de la peine à s'y remettre.

REMORDRE, signifie encore, au figuré, Reprocher quelque faute, quelque crime. Il n'est d'usage qu'en parlant Des reproches que fait la conscience; et il ne se dit guère qu'à la troisième personne du présent de l'indicatif. *Les méchants n'ont point de repos, leur conscience les remord à tous moments.*

REMORDU, UE. part. passé.

REMORDS. s. m. Reproche violent que le coupable reçoit de sa conscience. *Grands remords. Remords cuisant, importun, éternel. Des remords déchirants. La voix du remords, des remords. Les remords de la conscience. Il est endurci, il n'a plus de remords. Les méchants tâchent d'étouffer les remords de leur conscience.* Les poètes écrivent quelquefois *Remord,* au singulier.

RÉMORE. s. f. Voyez RÉMORA.

REMORQUAGE. s. m. Action de traîner à la remorque.

REMORQUE. s. f. T. de Marine. Action de remorquer. *La remorque est d'un grand secours en plusieurs occasions. Conduire un bateau à la remorque. Traîner à la remorque. Prendre à la remorque. Se mettre à la remorque,* Se faire remorquer.

Fig., *Se mettre à la remorque de quelqu'un,* Se laisser mener, diriger par lui. Il se dit en Politique De ceux qui suivent aveuglément un chef ou un parti.

Câble de remorque, ou absolument, *Remorque,* Le câble par lequel un bâtiment est attaché à celui qui le remorque. *Donner, prendre la remorque.*

REMORQUER. v. a. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment qui en traîne un autre derrière soi, pour le faire marcher, pour en accélérer la vitesse, pour l'empêcher de s'écarter, etc. *Un bâtiment à vapeur remorqua notre navire, nous remorqua jusqu'à tel endroit. Il remorqua jusque dans le port le navire dont il venait de s'emparer. Il se fit remorquer par des chaloupes.*

REMORQUÉ, ÉE. part. passé.

REMORQUEUR. s. m. T. de Marine. Bâtiment, bateau qui donne la remorque, qui remorque. *Un bon remorqueur.* On l'emploie surtout en parlant Des bâtiments, des bateaux qui servent habituellement à remorquer. *Un bateau remorqueur.*

REMORQUEUSE. s. f. T. de Chemin de fer. Voiture chargée d'une machine à vapeur, pour traîner après elle un convoi de voyageurs ou de marchandises.

RÉMOTIS (À). Expression empruntée du latin, qui signifie, À l'écart. (On fait sentir l'S.) *J'ai mis cet habit à rémotis. J'ai mis cette affaire à rémotis.* Il est peu usité.

REMOUDRE. v. a. Moudre de nouveau. Voyez MOUDRE.

REMOULU, UE. part. passé.

RÉMOUDRE. v. a. Émoudre de nouveau. Voyez ÉMOUDRE.

RÉMOULU, UE. part. passé.

REMOUILLER. v. a. Mouiller de nouveau. *Il faut remouiller ce linge.*

REMOUILLÉ, ÉE. part. passé.

RÉMOULADE ou **RÉMOLADE.** s. f. Espèce de sauce piquante.

RÉMOULEUR. s. m. Celui qui émoud les couteaux, les ciseaux, etc. On dit autrement, *Gagne-petit.*

REMOUS. s. m. T. de Marine. Tournoiement d'eau occasionné par le mouvement d'un navire.

Il se dit aussi d'un Tournoiement d'eau causé par un obstacle, par un corps solide quelconque.

Il se dit encore d'un Contre-courant formé sur les bords d'une rivière.

REMPAILLAGE. s. m. Action de rempailler; Le résultat de cette action. *Le rempaillage d'une chaise.*

REMPAILLER. v. a. Empailler de nouveau, garnir d'une nouvelle paille. *Rempailler des chaises.*

REMPAILLÉ, ÉE. part. passé.

REMPAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui regarnit des siéges de paille.

REMPARER (SE). v. pron. Se faire une défense contre quelque attaque. *Se voyant surpris par les ennemis, ils se remparèrent avec des chariots, et avec tout ce qu'ils purent trouver.*

REMPARÉ, ÉE. part. passé.

REMPART. s. m. Levée de terre, ordinairement revêtue de pierres, munie de bastions, et entourée d'un fossé, qui défend une place. *Faire le tour du rempart. Se promener sur le rempart. Monter sur le rempart. L'artillerie fit grand feu du haut des remparts. Abattre, élever des remparts. Les remparts d'une ville, d'une forteresse.*

REMPART, signifie au figuré, Ce qui sert de défense. *Cette place est le rempart de toute la province. Malte était un des principaux remparts de la chrétienté. Ce soldat, combattant auprès de son capitaine, lui fit rempart, un rempart de son corps. Ils n'avaient plus d'autre rempart que leur valeur. Il se fit de cette loi un rempart contre les sollicitations; il s'en fit comme un rempart.*

REMPLAÇANT. s. m. Il s'est dit de Celui qui remplaçait un jeune homme appelé au service militaire. *Fournir un remplaçant. Il a acheté un remplaçant. Son remplaçant a déserté. Les remplaçants ne sont pas admis par la nouvelle loi militaire.*

Il se dit aussi, généralement, de Toute personne qui en remplace une autre dans une fonction, dans une occupation quelconque. *Je suis obligé de m'absenter quelque temps, veuillez être mon remplaçant. On trouve difficilement un remplaçant à un homme de ce mérite.*

REMPLACEMENT. s. m. L'action de remplacer une chose par une autre; Le résultat de cette action. *Ces meubles sont vieux, sont brisés, j'en ai ordonné le remplacement. Planter de jeunes arbres en remplacement de ceux qui sont morts. J'ai cassé ce miroir, ce vase, en voici un autre en remplacement.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Pourvoir au remplacement d'un juge, d'un*

employé, d'un commis. Le remplacement d'un conscrit. Agence de remplacement. Le remplacement a été aboli par la loi militaire de 1872.

Il signifie de plus, Emploi utile des deniers qui proviennent d'un immeuble vendu, d'une rente rachetée, etc., et qu'on est obligé de placer ailleurs. *Il a été ordonné que le remplacement de ces deniers-là se ferait sur tel fonds, sur telle nature de biens. L'obligation de faire le remplacement des biens dotaux, est une clause ordinaire des contrats de mariage.*

REMPLACER. v. a. Succéder à quelqu'un dans une place, dans un emploi. *C'est son fils qui le remplace dans son emploi, dans ses fonctions. Ce magistrat est mort, et a été remplacé par un tel. Vous le remplacerez pendant son absence.* Avec le pronom personnel, *Se remplacer l'un l'autre, se remplacer*, Prendre la place l'un de l'autre, successivement ou alternativement.

Il signifiait particulièrement, Faire à la place de quelqu'un le temps de service militaire imposé par la loi. *N'ayant pu se faire réformer, il s'est fait remplacer.*

Il signifie aussi, Tenir lieu d'une personne, d'une chose. *De tous mes amis, il ne me reste plus que lui, mais il remplace seul tous les autres. La paix de l'âme est un bien que rien ne remplace.*

Il signifie encore, Donner pour successeur, mettre à la place. *On l'a remplacé par son fils. J'ai remplacé ce meuble par un autre d'une forme plus moderne. Il remplace par de bons procédés l'amour qui lui manque pour sa femme. Il ne vous sera pas difficile de remplacer ce meuble, ce domestique, etc.*

Il est difficile de remplacer un tel capitaine, un tel ministre, etc., Il est difficile de trouver un sujet qui ait sa capacité, qui puisse dignement remplir sa place.

Remplacer, signifie aussi, Faire un emploi utile des deniers provenants d'une rente rachetée, d'une terre vendue, etc. *Il a vendu une propriété de sa femme, mais il en a remplacé le prix par l'acquisition d'un autre immeuble.*

Remplacer, avec le pronom personnel, se dit absolument, en termes de Commerce, et signifie, Acheter de nouvelles marchandises pour remplacer dans le magasin celles qu'on a vendues.

Remplacé, ée. part. passé.

REMPLAGE. s. m. Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout à fait pleine. *Il faudra plus d'un hectolitre de vin pour le remplage de toutes ces pièces-là. Le remplage doit être fait de vin de même qualité.*

Vin de remplage, Le vin dont on remplit les pièces qui en ont besoin.

Remplage, en termes de Maçonnerie, Blocage de moellons ou de briques et de mortier, dont on remplit l'espace vide entre les deux parements d'un mur en pierre. *Faire le remplage. Mur de remplage.*

Il se dit aussi Des cailloux qu'on jette entre un mur de revêtement et les terres. *Ce remplage préserve le mur de l'humidité des terres.*

Il se dit également, en termes de Charpenterie, Des petits bois qui garnissent un pan de bois, une cloison ou une ferme.

REMPLI. s. m. T. de Tailleur, de Tapissier et de Couturière. Pli que l'on fait à du linge, à de l'étoffe, à une tapisserie, pour les rétrécir ou pour les accourcir, sans en rien couper. *On a fait un rempli à cette tapisserie, à cette serviette, à ce rideau, à cette robe.*

REMPLIER. v. a. T. de Tailleur, de Tapissier et de Couturière. Faire un rempli. *Remplier une robe. Il faut porter l'habit de cet enfant chez le tailleur, pour qu'il le remplie. Cette tapisserie est trop haute, il faut la remplier.*

Remplié, ée. part. passé.

REMPLIR. v. a. Emplir de nouveau. *Ce tonneau, qui était plein, a fui; il faut le remplir. Il faut remplir la pièce de vin à mesure qu'elle baisse.*

Il signifie plus ordinairement, Emplir, rendre plein, combler. *La bouteille est à moitié, il faut la remplir ou la vider. Remplir ses caves de vin, ses greniers de blé. Remplir un vase. Remplir ses coffres d'or et d'argent. Remplir un fossé. Remplir une fondrière.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Devenir plein. *Le réservoir s'est rempli d'eau, s'est rempli en un moment. La salle commençait à se remplir de monde, commençait à se remplir.*

Pop., *Se remplir de viandes, se remplir de vin*, Manger, boire avec excès. On dit aussi populairement, *Se remplir le ventre*, ou absolument, *Se remplir.*

Remplir le nombre de ceux qui doivent former un corps, une compagnie, etc., En rendre le nombre complet.

Remplir un corps, une compagnie, une société, de personnes capables, d'ignorants, etc., Y admettre, y faire entrer beaucoup de personnes capables, d'ignorants, etc.

Remplir une transaction, une quittance, etc., Écrire ce qui manquait à l'endroit qu'on y avait laissé en blanc.

Remplir un blanc seing, Écrire les stipulations d'un acte sur un papier signé d'avance.

Remplir des bouts rimés, Faire des vers sur des rimes données.

Remplir du point, de la dentelle, Refaire à l'aiguille les fleurs qui sont rompues à du point, à de la dentelle, ou y en ajouter de nouvelles.

Remplir un canevas, une toile, un dessin, Faire des points à l'aiguille pour couvrir ce canevas, cette toile, pour exécuter ce dessin.

Fig., *Ces vers remplissent bien l'oreille*, Ils sont bien cadencés, bien nombreux, ils frappent l'oreille agréablement. On dit de même, D'un discours en prose, qu'*Il est nombreux*, qu'*il remplit bien l'oreille.*

Fig., *Remplir une place*, Occuper une place, une charge, un emploi. *C'est un homme très digne de la place qu'il remplit. C'est un homme capable de remplir les premières places. C'est une belle place à remplir.* On dit dans le même sens, *Remplir une fonction, des fonctions, un emploi.*

Fig., *Remplir, ne pas remplir sa place*, S'acquitter, ne pas s'acquitter des devoirs, des obligations qu'elle impose. *Il faut remplir sa place. Cet homme remplit bien, remplit mal sa place. Il remplit sa place imparfaitement, indignement.*

Remplir, se dit, figurément et par exagération, en parlant De ce qui abonde dans un lieu, ou qui s'y étend beaucoup, qui en occupe une grande partie. *Les étrangers remplissent la ville. Les meubles remplissent votre appartement. La fumée remplit cette chambre. Remplir l'air de ses cris. Remplir les airs de chants d'allégresse. Remplir la terre, le monde, l'univers du bruit de son nom, du bruit de ses exploits.*

Il s'emploie au sens moral, dans la même acception. *Remplir les peuples de crainte, d'étonnement, de joie. Il nous a remplis d'admiration. Cette passion remplit son cœur. Cette idée remplit son imagination, son esprit. Cette nouvelle a rempli nos cœurs de tristesse, a rempli notre maison de deuil, d'affliction. Il s'est rempli la tête de visions, de chimères. Il se remplit d'espérances vaines.*

Il s'emploie aussi figurément en parlant Du temps, de la durée, et signifie, Occuper, employer. *Cette guerre a rempli une période de trente années. La lecture et le jeu remplissent ses soirées. Cette occupation remplira ses loisirs. Cela remplit une partie de son temps. Il remplit bien son temps.*

Remplir, signifie encore figurément, Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. *Remplir un devoir, des devoirs, son devoir, ses devoirs. Remplir ses obligations. Remplir sa promesse, ses promesses. Remplir l'attente, les espérances du public. Remplir les intentions, les vues de quelqu'un. Remplir ses engagements. Remplir les vœux de quelqu'un. Remplir sa vocation. Remplir une tâche, une mission.*

Remplir l'idée qu'on doit avoir ou qu'on s'est faite de quelque chose, de quelqu'un, Offrir l'accomplissement de tout ce que cette idée promet, de tout ce qu'elle renferme. *Cet ouvrage remplit parfaitement l'idée qu'on doit avoir d'un poëme, d'un traité. Cicéron, en admirant Démosthène, trouve qu'il ne remplit pas encore entièrement l'idée du parfait orateur. Il est loin de remplir l'idée que j'avais de lui.*

Cet homme a rempli son sort, a rempli sa destinée, Il a fait les actions, il a éprouvé les événements auxquels il paraissait destiné.

Remplir, en termes de Jurisprudence et de Comptabilité, Restituer, donner à quelqu'un ce qu'il a avancé, ce qu'il a droit de reprendre, de réclamer. *Il faudra d'abord me remplir de mes frais, de mes avances, de mes déboursés. Remplir une veuve de sa dot, de son douaire.* On dit de même, avec le pronom personnel, *Se remplir de ses frais, de ses avances, etc.*

Remplir, au Jeu de trictrac, se dit Lorsque l'on complète les cinq cases du petit jan, ou les six cases du grand jan, ou enfin celles du jan de retour. *Je remplis. Je remplis par doublet. Je ne remplirai pas.*

Rempli, ie. part. passé.

Il s'emploie adjectivement, et signifie, Plein, qui abonde en quoi que ce soit. *Une ville remplie d'étrangers. Un terrain rempli de pierres. Un ouvrage rempli de beautés, de défauts.*

Être rempli de soi-même, Avoir une trop haute opinion de ce qu'on vaut. *C'est un homme rempli de lui-même, tout rempli de lui-même.*

Absol., *Être rempli*, se disait D'un indultaire ou d'un gradué, lorsqu'il était pourvu d'un bénéfice assez considérable pour n'être pas en droit d'en requérir un autre en vertu de son indult ou de ses grades.

REMPLISSAGE. s. m. Il signifie la même chose que Remplage, lorsqu'il s'agit de vin ou de maçonnerie.

Il signifie aussi, L'ouvrage que fait une ouvrière en fil, en remplissant du point, de la dentelle. *On a donné tant pour le remplissage de ces dentelles.*

Remplissage, en parlant Des ouvrages d'esprit, se dit, figurément, de Tout ce qui s'y trouve d'inutile, d'étranger au sujet. *Il y a beaucoup de remplissage dans cet ou-*

vrage. Les trois quarts de ce livre ne sont que du remplissage. Ce n'est là qu'un remplissage. On dit dans un sens analogue, en termes de Peinture, *Figure de remplissage.*

En termes de Musique, *Parties de remplissage,* Les parties du milieu, c'est-à-dire, celles qui sont entre la basse et le dessus.

REMPLISSEUSE. s. f. Ouvrière qui remplit et raccommode des points, des dentelles. *Portez ces points à la remplisseuse.*

REMPLOI. s. m. T. de Jurispr. Remplacement, nouvel emploi. *Le remploi des biens dotaux est stipulé d'ordinaire dans les contrats de mariage. Il ne peut vendre qu'à charge de remploi.*

REMPLOYER. v. a. Employer de nouveau.

REMPLOYÉ, ÉE. part. passé.

REMPLUMER. v. a. Regarnir de plumes. Il n'est guère d'usage qu'en parlant D'un clavecin qu'on regarnit de plumes. *Il faut remplumer ce clavecin.*

REMPLUMER, avec le pronom personnel, se dit Des oiseaux à qui les plumes reviennent. *Des oiseaux qui commencent à se remplumer.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Rétablir ses affaires, regagner ce qu'on avait perdu. *Il commence à se remplumer. Il était ruiné, on lui a donné un emploi où il s'est bien remplumé. Il avait beaucoup perdu au jeu; mais la fortune a changé, il commence à se remplumer.*

Il signifie également, Reprendre de l'embonpoint après une maladie. *Il est en pleine convalescence, il commence à se remplumer.*

REMPLUMÉ, ÉE. part. passé.

REMPOCHER. v. a. Remettre dans sa poche. *Vous ne voulez pas me donner cette marchandise à tel prix, je rempoche mon argent.*

REMPOCHÉ, ÉE. part. passé.

REMPOISSONNEMENT. s. m. Action de rempoissonner, et Le résultat de cette action.

REMPOISSONNER. v. a. Empoissonner de nouveau, repeupler de poisson un vivier, un étang. *Les fermiers sont tenus de rempoissonner les étangs à la fin de leur bail.*

REMPOISSONNÉ, ÉE. part. passé.

REMPORTER. v. a. Reprendre et rapporter de quelque lieu ce qu'on y avait apporté. *Vous pouvez remporter votre livre. Ce marchand n'a qu'à remporter ses marchandises, je n'en veux point.*

Il signifie aussi simplement, Enlever d'un lieu. *On le remporta tout percé de coups.*

REMPORTER, signifie encore, Gagner, obtenir. *Il a remporté la victoire. Il a remporté le prix de la course. Remporter le prix de poésie, d'éloquence. Remporter un grand avantage sur les ennemis. Quel fruit remportez-vous de tout cela? Vous n'en remporterez que du ridicule.*

Fig., *Remporter la palme.* Voyez PALME.

REMPORTÉ, ÉE. part. passé.

REMPOTAGE. s. m. T. de Jardinage. Action de rempoter.

REMPOTER. v. a. T. de Jardinage. Remettre une plante dans un pot; Changer une plante de pot.

REMPOTÉ, ÉE. part. passé.

REMUAGE. s. m. Action de remuer une chose. *Le remuage du blé, du vin. Congé de remuage.*

REMUANT, ANTE. adj. Qui est sans cesse en mouvement. *Cet enfant est très remuant. Il est vif et remuant.*

Fig., *Un esprit remuant,* Un esprit actif, ennemi du repos, propre à exciter des troubles dans un État, dans une société, dans une famille. On dit aussi figurément, *Un peuple remuant, une nation remuante,* Un peuple, une nation facile à agiter, et avide de changements.

REMUE-MÉNAGE. s. m. Dérangement de plusieurs meubles, de plusieurs choses que l'on transporte d'un lieu à un autre. *Voilà un grand remue-ménage.*

Il se dit, figurément, Des troubles et des désordres qui arrivent dans les familles, dans les villes, dans les États, par des changements subits. *Il y a bien du remue-ménage dans cette maison, dans cette province.* Il est familier dans les deux acceptions.

REMUEMENT ou **REMÛMENT.** s. m. Action de ce qui remue. *Remuement d'humeurs.*

Remuement des terres, Le transport de beaucoup de terres d'un lieu à un autre. *Le remuement des terres coûte beaucoup.*

REMUEMENT, s'emploie figurément, et signifie, Agitation, changement. *Les enfants aiment le bruit et le remuement.*

Il signifie aussi, au figuré, Trouble excité dans un État, dans un pays, dans une maison. *Causer du remuement. Il y a eu de grands remuements dans cette province. Il y a eu beaucoup de remuement dans cette maison. Son arrivée a causé beaucoup de remuement.*

REMUER. v. a. Mouvoir quelque chose. *Remuer une chose de sa place. On a remué cette table, ce buffet. Ne remuez rien, tout est bien rangé. Remuer du blé, de peur qu'il ne s'échauffe. Il ne faut pas remuer le vin quand la vigne est en fleur. Remuer la tête, le bras, la main, le pied.*

Prov., *Il ne remue ni pied ni patte,* Il est sans mouvement. *Il ne saurait remuer ni pied ni patte,* se dit D'un homme qu'une grande faiblesse, ou une grande lassitude, empêche de marcher.

Remuer de la terre, Transporter de la terre d'un lieu à un autre. *Il lui a fallu remuer bien de la terre pour faire ce jardin.*

En termes de Fortification, *Remuer la terre,* Fouir et porter de la terre pour faire des retranchements, etc. *Partout où les Romains campaient, ils remuaient la terre, et faisaient des retranchements. Remuer la terre à un siége.*

Remuer un enfant, Le nettoyer et le changer de langes. Voyez REMUEUSE.

Fig. et fam., *Remuer ciel et terre,* Faire agir toutes sortes de ressorts, employer toutes sortes de moyens. *Il a remué ciel et terre pour obtenir cet emploi.*

Fig. et fam., *Remuer une affaire,* Poursuivre ou réveiller une affaire négligée ou interrompue. *Si vous m'en croyez, vous ne remuerez pas cette affaire. Ce n'est pas une chose à remuer en ce temps-ci.*

Fig., *Il ne faut point remuer les cendres des morts,* Il ne faut point rechercher leurs actions pour les blâmer, pour flétrir leur mémoire.

Fig. et fam., *Il ne faut point remuer l'ordure,* Il y a des choses dont la décence, le bon goût, ou les bienséances ne permettent pas de parler.

Fig. et fam., *Remuer beaucoup d'argent,* Faire beaucoup d'affaires d'argent. *Remuer l'argent à la pelle,* Avoir beaucoup d'argent, être fort riche.

REMUER, signifie au figuré, Émouvoir, exciter quelque sentiment, quelque mouvement dans l'âme. *Les grands mouvements de l'éloquence remuent l'âme, remuent le cœur. Des paroles si touchantes remuèrent les juges, l'auditoire.*

Il signifie aussi figurément, Agiter, mettre en mouvement, pousser à quelque entreprise, à la révolte. *Il remua le peuple. Il remuait les esprits. Il remua tout l'Orient.*

REMUER, s'emploie quelquefois absolument, et signifie, Faire quelque mouvement, changer de place. *Ne remuez pas de là. Il n'est pas mort, il remue encore. Elle est grosse de cinq mois, elle a senti son enfant remuer. Dès que l'enfant remue dans le ventre de la mère.*

Il signifie figurément et familièrement, Tenter, agir. *On ne vous conseille pas de remuer. Si vous remuez, vous êtes perdu.*

Il signifie aussi, Exciter des troubles, des mouvements dans un État. *C'est fournir un prétexte à ceux qui veulent remuer.*

REMUER, avec le pronom personnel, signifie, Se mouvoir. *Il est si las, qu'il ne peut se remuer. La foule était si grande sur la place, qu'on ne pouvait s'y remuer.*

Il signifie encore, Se donner du mouvement, faire des démarches, des efforts pour réussir à quelque chose. *Quoi qu'on lui dise, il ne se remue pas. Il est si paresseux, qu'il ne se remue pour rien. Il ne s'en remuera pas davantage pour cela. Remuez-vous un peu. Il verrait périr tous ses amis, qu'il ne s'en remuerait pas. Il s'est beaucoup remué pour cette affaire.*

Faire remuer les puissances, faire que les puissances se remuent, Faire agir les personnes qui ont l'autorité en main.

L'argent se remue, se dit Lorsqu'il se fait beaucoup de payements ou d'acquisitions, lorsque l'argent roule dans le commerce. *Depuis qu'on a la paix, l'argent se remue.*

REMUÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et pop., *Cousin remué de germain,* Cousin issu de germain.

REMUEUSE. s. f. Femme qui est spécialement chargée de remuer un enfant, c'est-à-dire, de le nettoyer et de le changer de langes. *La remueuse du prince, de la princesse.*

REMUGLE. s. m. Odeur qu'exhale ce qui a été longtemps enfermé, ou dans un mauvais air. *Cela sent le remugle.* Il est vieux.

RÉMUNÉRATEUR. s. m. Celui qui récompense. *Dieu est le souverain rémunérateur, le juste rémunérateur des bonnes œuvres. Ce prince est un juste rémunérateur de la vertu, des grandes actions.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Le Dieu rémunérateur et vengeur.* Il est du style soutenu

RÉMUNÉRATEUR, s'emploie aussi adjectivement, en termes d'Industrie et de commerce, pour signifier, Ce qui procure un bénéfice suffisant. *Un travail rémunérateur. Un prix rémunérateur.* Au féminin, *Cette industrie n'est pas rémunératrice. La divinité, la providence rémunératrice.*

RÉMUNÉRATION. s. f. Récompense. *Juste rémunération. Il n'a pas encore reçu la rémunération de son travail. Il attend de Dieu la rémunération de ses bonnes œuvres.*

RÉMUNÉRATOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui tient lieu de récompense. *Contrat, donation, legs rémunératoire.*

RÉMUNÉRER. v. a. Récompenser. *Il est d'un grand roi de rémunérer les belles actions. Tous les peuples croient à l'existence d'un Dieu qui rémunère la vertu et châtie le vice.* Il est du style soutenu.

RÉMUNÉRÉ, ÉE. part. passé.

REN

RENÂCLER. v. n. Faire certain bruit en retirant impétueusement son haleine par le nez, lorsqu'on est en colère. *Il tempête, il jure, il renâcle.* Il est populaire.

Il se dit aussi, figurément et familièrement, De ceux qui témoignent de la répugnance pour quelque chose. *On voudrait qu'il se décidât, mais il renâcle. Il renâcle à cette besogne, à cette démarche.*

RENAISSANCE. s. f. Seconde, nouvelle naissance. *La renaissance du phénix est une fable.*

Il signifie aussi, Renouvellement. *La renaissance du printemps, de la verdure.*

Il se dit figurément, en style mystique. *Notre renaissance en* JÉSUS-CHRIST.

Il se dit encore figurément Des choses morales ou intellectuelles qui apparaissent de nouveau après une interruption. *La renaissance des lettres et des arts. La renaissance du théâtre.*

Il se dit absolument de L'époque qui s'étend depuis la prise de Constantinople jusque vers le milieu du seizième siècle. *Les hommes illustres de la Renaissance. L'architecture de la Renaissance.*

RENAISSANT, ANTE. adj. Qui renaît. *La nature renaissante. Les plaisirs renaissants. Des besoins sans cesse renaissants, toujours renaissants. Une autorité renaissante. L'herbe renaissante. La verdure renaissante.*

RENAÎTRE. v. n. Naître de nouveau. *Selon les anciens, le phénix renaissait de ses cendres. La Fable fait renaître Hippolyte sous le nom de Virbius. Les pères semblent renaître dans leurs enfants.*

Par exagérat., *Renaître à la vie*, Recouvrer la santé après une maladie qui avait semblé mortelle.

Fig., *Renaître au bonheur*, Redevenir heureux, après avoir éprouvé beaucoup d'afflictions, d'infortunes.

Fig., *Renaître par le baptême, par la pénitence*, Rentrer en état de grâce, etc. *Nous renaissons tous par le baptême, par les eaux du baptême, par la pénitence. Il faut mourir au péché pour renaître à la grâce.*

RENAÎTRE, se dit aussi De certains êtres animés et de certains objets qui prennent la place des êtres, des objets de même nature qu'on a détruits, qui ont péri. *La Fable dit qu'aussitôt qu'Hercule avait coupé une des têtes de l'hydre, il en renaissait d'autres. On ne saurait venir à bout de nettoyer ce jardin de limaçons; plus on en tue, plus il en renaît. Quand les premières dents sont tombées, il en renaît d'autres. Ses cheveux commencent à renaître. On avait arraché les plumes de cet oiseau, mais elles commencent à renaître.*

Il se dit également Des végétaux, et signifie, Repousser, croître de nouveau. *Il faut ôter les bestiaux de cette prairie pour laisser à l'herbe le temps de renaître. Au printemps, les fleurs, les plantes, les arbres renaissent.* On dit à peu près dans le même sens, *Toute la nature renaît au printemps.*

Il signifie quelquefois, Reparaître, se remontrer. *Cette source, cette rivière se cache, se perd sous la terre, et renaît en tel endroit. Souvent les loupes, les dartres renaissent lorsqu'on les croit guéries. Le jour renaît. L'hiver va finir, et nous allons voir renaître les beaux jours.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. *Cet événement fit renaître les espérances, la jalousie, la haine, l'amour, etc. Je sentis renaître l'espoir dans mon cœur. Nous verrons renaître le calme, l'ordre. Ses scrupules, ses craintes renaissent à la vue de la mort. Les arts, l'industrie, commencent à renaître. Faire renaître une occasion.*

RÉNAL, ALE. adj. T. d'Anat. Il se dit Des parties qui ont rapport aux reins, qui appartiennent aux reins. *Nerf rénal. Artère, veine rénale. Calculs rénaux.*

RENARD. s. m. Quadrupède carnassier, à longue queue touffue, qui mange les poules, les oies, les lapins, etc., et qui est fort rusé. *Le renard exhale une odeur fétide. Vieux renard. La chasse aux renards. Prendre des renards. Renard noir. Enfumer des renards. Le renard se terre. Les soldats se terraient comme des renards. Peau de renard. Queue de renard. Chiens pour le renard.*

Fig. et fam., *Cet homme est un renard, un fin renard, un vrai renard, un vieux renard*, Il est cauteleux, fin, rusé.

Fam., *Faire la guerre en renard, agir en renard*, Faire la guerre avec ruse, agir finement.

Prov. et fig., *Un bon renard ne mange point les poules de son voisin*, Tout homme rusé et habile qui fait une action blâmable, la fait plutôt dans un quartier éloigné que dans son voisinage.

Prov., *Il fait comme le renard des mûres, des raisins*, se dit D'un homme qui fait semblant de mépriser une chose, parce qu'il ne peut l'avoir.

Prov. et fig., *Coudre la peau du renard à celle du lion*, Ajouter la ruse, la finesse à la force.

Prov. et fig., *Prendre martre pour renard*, Se méprendre, se tromper, prendre une chose pour une autre, d'après une sorte de ressemblance.

Prov. et fig., *Se confesser au renard*, Découvrir son secret à un homme qui est intéressé à en tirer avantage contre nous.

Jeu du renard, Jeu où une pièce principale, qu'on appelle *Renard*, en attaque douze autres qu'on appelle *Poules*.

Renard marin, Gros mammifère de l'ordre des cétacés.

RENARD, en parlant De canaux, se dit figurément Des fentes, des trous par lesquels les eaux d'un bassin ou d'un réservoir se perdent, et qu'il est difficile de trouver. *Boucher un renard.*

Queues-de-renard, Certaines touffes de racines qui se forment quelquefois dans les tuyaux des fontaines, et qui les bouchent. *Votre fontaine ne va pas, il faut qu'il y ait dans les tuyaux quelques queues-de-renard qui arrêtent l'eau.*

Queue-de-renard, est aussi Le nom d'une plante qui croît dans les lieux humides, et qui a quelque ressemblance avec une queue de renard. *Ce pré est plein de queues-de-renard.*

RENARDE. s. f. La femelle du renard. *On prit la renarde et ses petits. C'est une bonne prise qu'une renarde pleine.*

RENARDEAU. s. m. Petit renard. *On prit la renarde et tous ses renardeaux.*

RENARDIER. s. m. Celui qui, dans une terre, a le soin de prendre les renards.

RENARDIÈRE. s. f. Tanière du renard.

RENCAISSAGE. s. m. Action de rencaisser.

RENCAISSER. v. a. T. de Jardinage. Remettre dans une caisse. Il ne se dit guère qu'en parlant Des arbres et des arbrisseaux que l'on change de caisse. *Rencaisser des orangers, des grenadiers.*

RENCAISSÉ, ÉE. part. passé.

RENCHÉRIR. v. actif, et quelquefois neutre. Il se conjugue comme *Enchérir*; et il a les mêmes significations, tant au propre qu'au figuré. *Renchérir des marchandises. Tout renchérit. Renchérir sur quelqu'un. Etc.*

RENCHÉRI, IE. part. passé.

Fam., *Faire le renchéri, la renchérie*, Faire le difficile, la difficile. *Décidez-vous, il ne s'agit pas de faire tant le renchéri.* Dans cette locution, *Renchéri* est employé substantivement.

RENCHÉRISSEMENT. s. m. Il signifie la même chose qu'Enchérissement. *Le renchérissement des denrées.*

RENCOGNER. v. a. Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. *Je l'ai rencogné dans une embrasure, dans une croisée, pour lui dire ce que j'avais sur le cœur.* Il est très familier.

RENCOGNÉ, ÉE. part. passé.

RENCONTRE. s. f. Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne, une chose. *Bonne, mauvaise rencontre. Heureuse, malheureuse rencontre. Fâcheuse rencontre. Faire rencontre de quelqu'un. Je ne pensais pas avoir une si heureuse rencontre. Je fis rencontre d'un tel. Je fis, j'eus telle rencontre. Éviter la rencontre de quelqu'un. Je tremble à sa rencontre. Il y a de singulières rencontres dans la vie.*

Aller, venir à la rencontre, Aller, venir au-devant de quelqu'un qui vient. *Je marchais, j'ai vu qu'il venait à ma rencontre. Il alla jusqu'au village voisin à la rencontre de son ami. Il allait à sa rencontre.*

Marchandise de rencontre, Celle qu'on trouve à acheter par hasard. *Miroir de rencontre. Épée, manteau, etc., de rencontre.* On dit dans le même sens, *J'ai eu cela de rencontre*, et *C'est une rencontre*, en parlant D'une chose qu'on a achetée d'occasion et bon marché.

RENCONTRE, se dit aussi de L'attouchement, du concours, de la disposition, conjonction ou opposition des corps, qui se fait par art ou naturellement. *La rencontre des atomes. La rencontre des planètes, des astres. La rencontre de Saturne et de Mars dans tel signe.*

En termes de Grammaire et de Versification, *La rencontre des voyelles*, se dit Lorsqu'un mot qui se termine par une voyelle non muette est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* muette, comme dans cet exemple : *Il va à Huningue. La rencontre des voyelles est une faute contre les règles de la versification française. Les bons écrivains évitent la rencontre fréquente et désagréable des voyelles.* C'est ce qu'on nomme aussi *Hiatus.*

En Horlogerie, *Roue de rencontre*, Roue dont les dents engrènent dans les deux saillies latérales de l'espèce de pivot qui fait mouvoir le balancier d'une montre, d'une pendule.

RENCONTRE, signifie encore, Le choc de deux corps de troupes, lorsqu'il se fait par hasard. *Ce ne fut pas un combat en règle, ce ne fut qu'une rencontre. Il y eut une sanglante rencontre des deux avant-gardes, qui amena un combat général.*

Il se dit également d'Un combat singulier non prémédité. *Tels et tels se sont battus, mais c'était une rencontre, ce n'était qu'une rencontre. La rigueur des édits contre les duels ne s'appliquait pas aux rencontres.*

Il se dit aussi maintenant d'Un duel dans des conditions prévues et réglées d'avance. *Il y eut une rencontre entre ces deux journalistes.*

RENCONTRE, s'emploie quelquefois figurément, pour signifier, Un trait d'esprit, un bon mot. *Plaisante rencontre. Bonne, subtile, heureuse, ingénieuse rencontre. C'est un homme qui a d'heureuses rencontres.*

RENCONTRE, signifie en outre, Occasion, conjoncture. *Je vous servirai en toute rencontre. Vous avez payé pour moi aujourd'hui, je payerai pour vous à la première rencontre. Il a fait tout ce qu'il pouvait faire en cette rencontre. Que pouvait-il faire de mieux en pareille rencontre?*

RENCONTRER. v. a. Trouver une personne, une chose, soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas. *Rencontrer quelqu'un dans la rue, à la promenade. Je rencontrai cet homme sur mon chemin. Il le rencontra fort à propos. Il n'est pas difficile à trouver, on le rencontre à toute heure. Rencontrer une pierre en son chemin. J'ai rencontré dans tel auteur un passage qui... Je rencontrai par hasard ce livre chez un bouquiniste. En creusant ce fossé, on a rencontré le tuf. Il fut surpris de rencontrer en elle tant de résolution. Ils rencontrèrent beaucoup d'obstacles, de difficultés dans l'exécution de leur entreprise.* On le dit quelquefois Des choses. *Le torrent entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage.*

Rencontrer les yeux de quelqu'un, Le regarder au moment où l'on est regardé par lui. *Il craignait de rencontrer mes yeux.*

RENCONTRER, s'emploie avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Nous nous sommes rencontrés en route. Ces deux corps de troupes se sont rencontrés et se sont battus.*

Il signifie au figuré, Avoir les mêmes pensées qu'un autre sur un même sujet. *Les beaux esprits se rencontrent. Vous aviez cette pensée et moi aussi, nous nous sommes rencontrés. Je me suis rencontré en cela avec un tel.*

Il se prend quelquefois passivement, et signifie, Exister, être trouvé, paraître. *Il s'est rencontré des hommes de ce caractère. Cela ne se rencontre pas tous les jours. Cette vertu ne se rencontre guère chez de telles gens.*

RENCONTRER, signifie aussi, Être bien ou mal servi par le hasard dans quelque affaire; Deviner juste ou se tromper dans ses conjectures. Dans ce sens, il s'emploie souvent absolument. *Il n'a pas mal rencontré d'avoir tel rapporteur. Il a bien rencontré en se mariant. Il voulait une femme raisonnable, il a bien rencontré, il a mal rencontré. Il a rencontré son fait. Il a rencontré juste, il a bien rencontré dans ses prédictions, dans ses conjectures. Il voulait trouver les raisons de cette démarche, en deviner le motif, mais il a mal rencontré.*

Il signifie encore, Dire un mot heureux, un mot qui est à propos. Dans ce sens il s'emploie toujours absolument. *Il rencontre heureusement. Voilà bien rencontré. C'est bien rencontré. On ne rencontre pas toujours.*

RENCONTRER, en termes de Chasse, se dit Des chiens qui commencent à trouver la piste du gibier. *Prenez garde, ce chien rencontre. Le limier rencontre.*

RENCONTRÉ, ÉE. part. passé.

RENCORSER. v. a. T. de Tailleur et de Couturière. Mettre un corsage neuf à une robe. *Elle est bonne ménagère, elle fait rencorser ses robes.*

RENCORSÉ, ÉE. part. passé.

RENDANT, ANTE. s. T. de Jurispr. et de Comptabilité. Celui, celle qui rend un compte. On dit aussi, *Le rendant compte.*

RENDEMENT. s. m. Ce que rend, ce que produit un objet que l'on travaille, que l'on exploite. *Le rendement d'un minerai. Le rendement d'une terre. Le rendement des impôts,* Ce que rapportent les impôts.

RENDETTER (SE). v. pron. S'engager de nouveau dans des dettes après qu'on en était sorti. *Voilà vos dettes payées; maintenant tâchez de ne pas vous rendetter.*

RENDETTÉ, ÉE. part. passé.

RENDEZ-VOUS. s. m. Convention que deux ou plusieurs personnes font de se trouver ensemble en certain temps, à certaine heure, en un lieu désigné. *Assigner, donner, indiquer un rendez-vous. Ils ont pris rendez-vous pour tel jour, en tel endroit. Le rendez-vous général de l'armée, des troupes, est en tel lieu. Le rendez-vous de chasse est en tel endroit. L'heure, le lieu du rendez-vous. J'ai un rendez-vous à telle heure. Il faut que j'aille à mon rendez-vous. Vous me ferez manquer mon rendez-vous. Il faut que je sois à huit heures à mon rendez-vous. C'était un fat qui disait ne pouvoir suffire à tous les rendez-vous qu'on lui donnait. Rendez-vous d'affaires, de plaisir.*

Il se dit aussi Du lieu où l'on se doit rendre; et, en général, Du lieu où certaines personnes ont coutume de se réunir. *Je suis arrivé le premier au rendez-vous. Être exact à se trouver au rendez-vous. Telle plaine est le rendez-vous de toutes les troupes. Ce bois est le rendez-vous de tous les malfaiteurs de la contrée. Cette foire est le rendez-vous de tous les brocanteurs. La bourse est le rendez-vous pour toutes les affaires de ce genre. Ce jardin est le rendez-vous du beau monde. Ce château n'était plus qu'un rendez-vous de chasse.*

Il se dit quelquefois, par extension, en parlant Des animaux. *Cette forêt est le rendez-vous des oiseaux de proie, des reptiles, etc.*

RENDONNÉE. s. f. T. de Vénerie. Voyez RANDONNÉE.

RENDORMIR. v. a. Faire dormir de nouveau quelqu'un qui était réveillé. *Allez rendormir cet enfant. On ne saurait le rendormir.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Recommencer à dormir. *Je me suis rendormi. Elle s'est rendormie.*

RENDORMI, IE. part. passé.

RENDOUBLER. v. a. Remplier un vêtement pour le raccourcir. *Rendoubler un manteau. Rendoubler une jupe qui est trop longue.*

RENDOUBLÉ, ÉE. part. passé.

RENDRE. v. a. (*Je rends, tu rends, il rend; nous rendons, vous rendez, ils rendent. Je rendais. Je rendis. J'ai rendu. Je rendrai. Je rendrais. Rends, rendez. Que je rende. Que je rendisse. Rendant. Rendu.*) Redonner, restituer; remettre une chose entre les mains de celui à qui elle appartient, de quelque manière qu'on l'ait eue. *Rendre à quelqu'un l'argent qu'on lui a emprunté; lui rendre son cheval. Rendre une somme qu'on avait volée, qu'on avait touchée mal à propos. Rendre des livres qu'on a empruntés. Il ne rend jamais ce qu'on lui prête. Il ne sait ce que c'est que de rendre. Rendez-lui ce que vous lui avez pris. Je vous le ferai bien rendre. Rendre un dépôt.*

Il se dit figurément, au sens moral. *Je lui ai rendu mon amitié, mon estime, ma confiance.*

Prov. et fam., *Il faut rendre à César ce qui appartient à César,* Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû. Il se dit tant au propre qu'au figuré.

Rendre le reste d'une pièce de monnaie, Donner ce qui reste de la valeur d'une pièce, après avoir pris sur cette pièce ce qui était dû.

Pop., *Quand il emprunte, c'est à ne jamais rendre,* Il ne rend pas volontiers ce qu'on lui a prêté.

Rendre un paquet, rendre une lettre, Remettre une lettre entre les mains de celui à qui elle est écrite, remettre un paquet à celui à qui il est adressé.

Rendre réponse à quelqu'un, Lui faire une réponse par écrit, ou lui faire transmettre une réponse verbale.

Rendre un ballot, des marchandises en un lieu, Les y porter, les y faire voiturer, les y conduire. *Il m'a vendu tant de ballots de soie, et il doit me les rendre à Lyon.* Dans ce sens, *Rendre* se dit quelquefois en parlant Des personnes. *Montez dans mon cabriolet, dans deux heures je vous rendrai là, je vous rends là. Il faut que vous soyez rendu à Paris à la fin du mois.*

Rendre de l'ouvrage, Le remettre à celui pour qui on l'a fait. *Ce tailleur est bien long à rendre son ouvrage. Je lui ai donné de l'ouvrage, il ne me le rend pas.*

Fig., *Rendre à quelqu'un sa parole,* Le dégager de la promesse qu'il avait faite.

RENDRE, se dit figurément en parlant De certains devoirs, de certaines obligations dont on s'acquitte, de certaines marques de respect, de déférence, de civilité, etc., que l'on donne à quelqu'un. *Rendre ses devoirs, ses respects à quelqu'un. Je ne manquerai point de lui rendre ce que je lui dois. Rendre les derniers devoirs à son ami. Rendre des honneurs extraordinaires à un prince, à un ambassadeur. Rendre hommage, rendre des hommages à quelqu'un. Rendre obéissance. Rendre à chacun ce qui lui est dû. Cet homme exige qu'on lui rende. C'est un impoli, un homme hautain qui ne rend rien à personne. Rendre gloire, rendre grâce à Dieu. Grâces infinies soient rendues à Dieu de ce que...*

En termes de Féodalité, *Rendre foi et hommage, rendre aveu,* s'est dit pour Remplir certains devoirs à l'égard de son suzerain.

Rendre le devoir, rendre le devoir conjugal, Satisfaire à l'intention du mariage.

Rendre visite à quelqu'un, L'aller visiter; et, *Rendre à quelqu'un sa visite,* L'aller visiter après avoir reçu de lui une visite. *Rendre ses visites,* Faire les visites que l'usage prescrit dans certaines circonstances. *Ces nouveaux mariés ont rendu hier leurs visites.*

Rendre le salut, Saluer quelqu'un dont on vient de recevoir un salut. On dit de même : *Je lui ai rendu son salut. Il ne m'a pas rendu mon salut.*

Rendre service à quelqu'un, Servir, obliger quelqu'un. *Rendre de bons offices, de mauvais offices à quelqu'un,* Servir ou desservir quelqu'un par ses paroles ou par ses actions.

RENDRE, signifie aussi, Payer de retour, soit en bien, soit en mal. *Rendre la pareille. Rendre le réciproque. Rendre le change. Rendre avec usure. Rendre le bien pour le mal. Rendre le mal pour le bien. Rendre injure pour injure. Il m'a fait un plaisir, je le lui*

ai bien rendu. Il m'a fait une cruelle offense, mais je le lui rendrai bien.

Dieu vous le rende, Expression de reconnaissance, dont se servent ceux à qui on donne l'aumône, ceux à qui l'on fait quelque petit présent, à qui l'on rend quelque bon office.

Rendre combat, rendre le combat, Résister à une attaque. *L'armée ennemie s'enfuit à notre approche sans rendre combat, sans rendre le combat.* Ces locutions ont vieilli.

RENDRE, signifie encore, Faire recouvrer certaines choses dont on était privé, qu'on avait perdues, comme la santé, les forces du corps, etc. *Rendre la santé, la vue, l'ouïe. Ce remède lui a rendu la vie. Ce régime lui rendra les forces. Rendre l'embonpoint. Rendre la parole, l'appétit. Rendre la liberté. Cet arrêt lui a rendu l'honneur. Cette nouvelle lui a rendu l'espoir, le courage, lui a rendu sa gaieté.*

Fam. et par exagérat., *Vous me rendez la vie*, Vous me tirez de peine, je vous ai une obligation extrême.

RENDRE, se dit quelquefois en parlant Des personnes, dans une acception à peu près semblable, et signifie, Les faire rentrer en possession d'une chose dont elles étaient privées, ou à laquelle elles avaient renoncé. *Il vient d'être rendu à la liberté. Cela vous rend à l'honneur. Vos conseils le rendront à la vertu. Ce remède peut le rendre à la vie. On l'a rendu à la société. Je l'ai rendu à son état, qu'il avait abandonné.* On dit dans un sens analogue, *Cela le rendit à lui-même*, Cela fit cesser l'illusion, la prévention, etc., qui troublait, qui égarait sa raison, et qui l'empêchait de juger sainement.

RENDRE, signifie aussi, Faire devenir; être cause qu'une personne, qu'une chose devient ce qu'elle n'était pas auparavant. *Sa vertu l'a rendu illustre. Sa probité l'a rendu l'arbitre de tous ses voisins. Cette action l'a rendu odieux. Ses victoires l'ont rendu maître d'un vaste pays. Il a rendu sa mort glorieuse. La parure la rend plus belle. Le malheur l'a rendu sage. Cet accident l'a rendue sourde. Elle se sert d'une pommade qui rend le teint uni. Le rouge et le blanc dont cette femme se sert, la rendent affreuse. L'exercice rend le corps plus vigoureux. Le commerce rend un pays florissant. Rendre un chemin praticable, une rivière navigable.*

Il s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel, et signifie, Devenir, avec ou sans intention, mais par son propre fait. *Il veut se rendre agréable, nécessaire. Il s'est rendu odieux, méprisable, ridicule, par sa conduite, par ses manières. Ce prince s'est rendu redoutable à tous ses voisins. Il ne faut pas se rendre si familier, si facile. À force d'excès, il s'est rendu malade. Nous devons travailler sans cesse à nous rendre maîtres de nos passions. Les ennemis se sont rendus maîtres de la place. Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un.*

En termes de Jurispr., *Se rendre partie contre quelqu'un*, Se déclarer partie contre quelqu'un. *La veuve s'est rendue partie civile contre les meurtriers de son mari.*

Se rendre catholique, se rendre ermite, Se faire catholique, se faire ermite.

RENDRE, signifie aussi, Produire, rapporter. *Il y a de bonnes terres qui rendent près de deux cents gerbes par arpent. Un grain de blé en rend quelquefois plus de soixante. Sa terre lui rend dix mille francs par an. L'argent qu'il a mis à fonds perdu, lui rend dix pour cent. Les gerbes rendent beaucoup cette année. Cette affaire, ce métier rend peu, rend beaucoup. Ce commerce ne rend pas, ne rend rien.*

Ce fermier rend tant de sa ferme, Il en paye tant.

Cette orange rend beaucoup de jus, Il en sort beaucoup de jus quand on la presse. *Cette viande rend beaucoup de jus*, Il en sort beaucoup de jus quand on la coupe. *Cette volaille a rendu beaucoup de graisse*, Il en a dégoutté beaucoup de graisse quand on l'a fait cuire.

Cette fleur rend une odeur agréable, Il s'en exhale une agréable odeur. *Cet instrument rend un son harmonieux*, Il en sort des sons harmonieux quand on en joue.

Absol., *Cette raquette rend bien, rend mal*, Elle est bien ou mal tendue, elle renvoie fortement ou faiblement la balle.

RENDRE, se dit encore en parlant De ce que le corps rejette par les voies naturelles ou autrement. *Rendre un remède. Rendre une médecine, un vomitif. Rendre de la bile. Rendre par haut et par bas. Rendre un aliment comme on l'a pris. Il rend le sang par le nez. On lui perça un abcès qui rendit quantité de pus.*

Absol., *Cette plaie, ce cautère commence à rendre, rend beaucoup*, Il en sort de la matière, du pus.

Fig. et pop., *C'est un homme qui a bon cœur, il ne rend rien*, Il ne rend jamais ce qu'on lui prête.

Pop., *Rendre gorge*, Vomir après avoir trop bu ou trop mangé. Il signifie, figurément et familièrement, Restituer par force ce qu'on a pris, ce qu'on a acquis par des voies illicites. *On lui a fait rendre gorge.*

Fig., *Rendre l'esprit, rendre l'âme, rendre le dernier soupir, les derniers soupirs*, Mourir, expirer.

RENDRE, signifie quelquefois, Représenter, exprimer. *Cette copie ne rend pas bien l'original. Une glace qui rend nettement les objets. Ce portrait rend bien votre figure, vous rend bien. Ce mot rend mal votre pensée, votre idée. Rendre nettement, clairement, vivement sa pensée. Je ne saurais rendre, vous rendre à quel point j'ai souffert, combien je suis touché de votre procédé.*

Rendre témoignage, Témoigner.

Rendre un arrêt, une sentence, Prononcer un arrêt, une sentence. *Rendre des oracles*, Prononcer des oracles.

Rendre la justice, Exercer, administrer la justice. *Les tribunaux sont institués pour rendre la justice.*

Rendre justice à quelqu'un, Reconnaître son mérite, ses droits. *Le public lui rend enfin justice. Tout le monde rend justice à son mérite.* On dit dans un sens analogue : *C'est une justice à lui rendre. Il faut lui rendre cette justice.*

Rendre raison, Expliquer pourquoi on fait quelque chose, pourquoi quelque chose est ou se fait. *Rendez-moi raison de votre conduite, de votre procédé. Il y a des phénomènes, dans la nature, dont on ne peut rendre raison.*

Rendre raison à quelqu'un, Se battre en duel avec lui pour réparation d'une offense. *Il faudra bien qu'il me rende raison de cette insulte. De quoi se plaint-il? je lui ai rendu raison. Je suis prêt à lui rendre raison quand il voudra.*

Rendre compte d'une chose, La détailler, en donner l'explication. *Rendre compte d'un événement. Rendre compte de sa gestion. Rendre un compte détaillé de sa gestion. Rendre ses comptes.* On dit aussi, *Se rendre compte à soi-même de quelque chose*, Réfléchir sur la chose dont il s'agit, de manière à la bien connaître.

RENDRE, signifie aussi, Traduire. *Il a mal rendu le sens de son auteur. Rendre un passage mot à mot. Cherchez à rendre le sens plutôt qu'à traduire chaque mot.*

Il signifie également, Répéter. *L'écho rend les sons, rend les paroles. Il n'a pas rendu fidèlement ce que j'avais dit. Il ne vous a pas bien rendu ce que je l'avais chargé de vous dire. Je vous rends son discours mot pour mot.*

RENDRE, signifie en outre, Aboutir; et, dans cette acception, il est neutre. *Ce chemin rend à tel hameau, à tel village.*

Il s'emploie plus ordinairement, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Où se rend ce chemin-là? Les fleuves se rendent à la mer. Le sang se rend au cœur.*

Se rendre en quelque endroit, lorsqu'il s'agit Des personnes, signifie, Se transporter en quelque endroit, y aller. *Il se rendra à Lyon tel jour. Les troupes se rendirent sur la frontière à la fin de mai. Si vous voulez vous rendre en tel endroit, vous m'y trouverez. Je me rendrai auprès de vous. Se rendre à son régiment. Se rendre à son bord. Se rendre à son drapeau. Se rendre à l'assignation. Se rendre à l'heure indiquée. Se rendre à point nommé. Se rendre à son poste. Se rendre à une invitation. Se rendre aux ordres d'un chef, d'un supérieur.* Par formule de politesse, *Je me rends à vos ordres.*

Se rendre à son devoir, Se rendre au lieu où le devoir appelle. *Se rendre à son devoir*, se dit aussi De quelqu'un qui se réforme, qui cède à l'empire de la raison. *Mon fils, quand vous rendrez-vous à votre devoir?*

RENDRE, signifie aussi, Livrer, céder. *Le gouverneur se vit forcé de rendre la place après la seconde attaque. Il terrassa son ennemi, et le força à lui rendre l'épée, à lui rendre les armes, à rendre les armes.*

Fig., *Rendre les armes*, S'avouer vaincu dans une contestation, dans une discussion.

En termes de Manège, *Rendre la bride à son cheval*, La tenir moins haute, moins ferme. *Rendez tout à fait la bride.* On dit aussi, *Rendre la main à un cheval*, Lui lâcher un peu la bride.

À certains Jeux où l'on compte par points, *Rendre des points*, Consentir que son adversaire compte d'avance à son profit un certain nombre de points, de manière à compenser l'inégalité de force entre les deux joueurs.

Fig., *Rendre des points à quelqu'un*, Être ou se croire plus fort que lui.

Au Jeu des échecs, *Rendre un cavalier, une tour, un fou*, Se priver volontairement d'une de ces pièces pour donner un avantage à son adversaire.

RENDRE, signifie pareillement, avec le pronom personnel, Céder, se mettre au pouvoir, se soumettre. *Les assiégés ne voulurent point se rendre. La citadelle ne s'est rendue qu'à la dernière extrémité. Se rendre aux ennemis. Se rendre prisonnier de guerre. Ils se sont rendus sans coup férir. La garnison s'est rendue à discrétion. Se rendre à la raison, à l'évidence, à l'autorité, à des raisons, à des prières. Cette femme s'est rendue à ses désirs.*

Je me rends, se dit Lorsque, dans une discussion, on finit par céder. *Il ne se rend*

jamais, C'est un opiniâtre, un entêté qui ne cède jamais.

Rendre, avec le pronom personnel, signifie aussi, N'en pouvoir plus. *Je ne puis plus boire ni manger, je me rends. Il ne peut plus marcher, il se rend. Quoi ! vous vous rendez déjà ?*

Ce cheval se rend, Il ne peut plus avancer, il est outré à force d'avoir marché ou d'avoir travaillé. Cela se dit aussi D'un cheval qui finit par obéir, après quelque résistance.

Rendu, ue. part. passé. *Le vin de Bourgogne coûte tant rendu à Paris*, Voituré à Paris.

Prov., *Fille qui chante et ville qui parlemente, sont à demi rendues.*

Compte rendu, Exposé ou récit de certains faits particuliers. *Compte rendu de l'état des finances, de la statistique criminelle. Compte rendu des séances d'une assemblée législative. Etc.*

Cet homme, cet animal est rendu, Il est las, fatigué, outré, il ne peut plus marcher. *Je suis rendu, je ne saurais aller plus loin.*

Rendu, signifie quelquefois, Arrivé où l'on voulait aller. *Il n'y a plus qu'un petit quart de lieue d'ici chez nous, nous voilà bientôt rendus.*

Rendu, se dit en termes de Beaux-arts, Des objets ou des détails bien étudiés et rigoureusement exprimés. *Dessin, modèle bien rendu.*

Dans ce sens il est aussi substantif. *Ce tableau se distingue par le rendu.*

Rendu, se dit encore substantivement, d'Un soldat d'une armée ennemie qui se rend à l'autre. *On apprit, par les rendus, que...* Il est vieux.

Fig. et fam., *C'est un rendu*, se dit en parlant D'un tour qu'on vient de jouer à quelqu'un, et qui vaut bien celui qu'il a fait auparavant. On dit dans le même sens, *C'est un prêté rendu.*

RENDURCIR. v. a. Rendre plus dur ce qui l'était déjà. *La trempe rendurcit le fer.* Avec le pronom personnel, *Se rendurcir.*

Rendurci, ie. part. passé.

RÊNE. s. f. Courroie de la bride d'un cheval. *Une des rênes de la bride. Il y a une rêne de rompue. La rêne droite est plus courte que la gauche. Son cheval rompit ses rênes, et l'emporta.*

Fig. et dans le style soutenu, *Les rênes de l'empire, de l'État, du gouvernement*, L'administration souveraine, la haute administration de l'État. *Tenir les rênes de l'empire. Prendre en main les rênes de l'empire, les rênes de l'État. Quitter les rênes du gouvernement, et les remettre en d'autres mains.*

RENÉGAT, ATE. s. Celui, celle qui a renié la religion chrétienne pour embrasser une autre religion, et particulièrement le mahométisme. *Il s'est fait renégat. C'est une renégate.*

Il se dit figurément de Celui qui, par des motifs intéressés, abjure ses opinions politiques et abandonne son parti. *Ce renégat était également méprisé dans les deux partis.*

RÉNETTE. s. f. Instrument dont les maréchaux se servent pour couper l'ongle du cheval par sillons.

RÉNETTER. v. a. T. de Maréchalerie. Couper le sabot par sillons, et y pratiquer des raies avec la rénette. *Les maréchaux affaiblissent souvent les quartiers en rénettant un pied.*

Rénetté, ée. part. passé.

RENFAÎTAGE. s. m. L'action de renfaîter ; L'ouvrage qui en est le résultat. *Ce renfaîtage me coûtera fort cher.*

RENFAÎTER. v. a. Raccommoder le faîte d'un toit.

Renfaîté, ée. part. passé.

RENFERMER. v. a. Enfermer de nouveau. *Ce prisonnier s'était échappé, on l'a repris et on l'a renfermé.*

Il signifie encore simplement, Enfermer. *C'est un fou qu'il faudrait renfermer. En Orient, on renferme les femmes.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il se renferma dans sa maison. Je me renferme souvent dans mon cabinet.*

Renfermer quelqu'un, Le mettre en prison.

Renfermer un prisonnier, Le resserrer plus étroitement qu'auparavant.

Fig., *Se renfermer en soi-même*, Se recueillir, afin de penser avec plus d'attention aux choses dont on est occupé.

Renfermer, signifie aussi, tant au propre qu'au figuré, Comprendre, contenir. *Ce parc renferme plusieurs villages. Le genre renferme les espèces. Ce livre renferme plusieurs vérités. Cette phrase renferme un grand sens. Un corps mal fait peut renfermer une belle âme.*

Renfermer, signifie encore figurément, Restreindre, réduire dans de certaines bornes. *Ce prédicateur a renfermé son sujet, sa matière en deux points. Cet avocat avait renfermé sa cause dans la question de droit. L'exercice de ce droit fut renfermé dans certaines limites.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *Cet auteur s'est renfermé dans son sujet, et ne s'est pas permis le moindre écart. Le commerce, au lieu de s'étendre, se renfermait tous les jours dans un cercle plus étroit. Il se renferme dans un silence prudent.*

En termes de Manège, *Renfermer un cheval*, Le tenir dans la main et dans les jambes : dans la main, le cavalier la mettant à soi, ce qui occasionne une plus forte tension des rênes et ce qui retient le devant ; dans les jambes, en les approchant du corps de l'animal, ce qui chasse le derrière sur le devant.

Renfermé, ée. part. passé.

Subst., *Cela sent le renfermé*, se dit Des choses qui ont contracté une mauvaise odeur, pour avoir été trop longtemps renfermées. On dit de même, *Une odeur de renfermé*, en parlant D'un appartement, d'une chambre où il sent mauvais, parce qu'on n'a point ouvert les fenêtres depuis un certain temps.

RENFLAMMER. v. a. Enflammer de nouveau. Il ne s'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Les tisons qu'on croyait éteints se renflammèrent.* Il s'emploie aussi figurément. *Il se renflamma. Son cœur se renflamma.*

Renflammé, ée. part. passé.

RENFLEMENT. s. m. État de ce qui est renflé. *Le renflement de la terre à l'équateur.* Il signifie particulièrement, en termes d'Architecture, Augmentation insensible du diamètre d'une colonne depuis la base jusqu'au tiers de la hauteur du fût.

Il se dit également, en Botanique, de L'endroit où une tige, un rameau, etc., est comme enflé, dilaté. *La tige de cette plante a plusieurs renflements.*

RENFLER. v. n. Il se dit Des choses qui augmentent de grosseur en cuisant ou en fermentant. *Voilà des pois, des haricots qui renflent bien. Cette pâte a bien renflé.*

Renflé, ée. part. passé. *Pois bien renflés. Pâte bien renflée.*

Il se dit adjectivement De certaines choses qui vont en grossissant dans quelque partie de leur longueur. En Architect., *Colonne renflée.* En Botan., *Tige renflée à sa base.* Voyez Renflement.

RENFLOUAGE. s. m. T. de Marine. Action de renflouer un vaisseau ; et Le résultat de cette action.

RENFLOUER. v. a. T. de Marine. Remettre un vaisseau à flot.

Renfloué, ée. part. passé.

RENFONCEMENT. s. m. T. d'Art. Effet de perspective qui fait paraître une chose enfoncée et éloignée. *Le renfoncement d'une décoration de théâtre.*

Il se dit aussi Du creux que forment certaines parties d'un ouvrage. Dans ce sens, on l'emploie surtout en Architecture. *Le renfoncement d'un caisson.*

Renfoncement, en termes d'Imprimerie, Action de renfoncer une ligne. *Faire des renfoncements.*

RENFONCER. v. a. Enfoncer de nouveau, enfoncer plus avant. *Renfoncer son chapeau. Renfoncez le bouchon de cette bouteille.*

En termes d'Imprimerie, *Renfoncer une ligne*, La faire commencer plus ou moins en arrière de celles qui suivent ou qui précèdent. *Il faut renfoncer cette ligne, elle commence un paragraphe.*

Renfoncé, ée. part. passé.

RENFORCEMENT. s. m. Action de renforcer, ou L'effet de cette action. *Le renforcement d'une poutre.*

RENFORCER. v. a. Fortifier, rendre plus fort. *Renforcer des troupes. Renforcer une armée. Renforcer une garnison. Renforcer les gardes, les postes. Renforcer un mur par des chaînes de pierre. Renforcer une poutre par des plates-bandes de fer. Renforcer le quartier d'un soulier.*

Renforcer la dépense, l'ordinaire d'une maison, Augmenter la dépense d'une maison, en augmenter l'ordinaire.

Renforcer la voix, le son, Lui donner plus de force, plus d'éclat. *Renforcez votre voix sur cette note. Renforcez le son de votre instrument.*

Renforcer, s'emploie aussi avec le pronom personnel, au propre et au figuré, et signifie, Se fortifier, devenir plus fort, plus habile. *L'armée se renforce tous les jours. Je trouve que vous vous êtes renforcé dans le calcul, aux échecs, sur la langue grecque, sur le violon.*

Renforcé, ée, part. passé. *Un canon renforcé. Un canon renforcé sur la culasse.*

Étoffe renforcée, Étoffe plus forte et plus épaisse que ne le sont ordinairement les étoffes de la même espèce. *Du damas renforcé. Du taffetas renforcé.*

Fig. et fam., *C'est un paysan renforcé*, se dit D'un homme de campagne qui a de l'aisance, et qui fait un peu l'important. *Un bourgeois renforcé*, Un bourgeois riche et orgueilleux. *Un fat, un sot renforcé*, Un homme extrêmement fat, extrêmement sot.

RENFORMIR. v. a. T. de Maçonnerie. Mettre des moellons ou des pierres où il en manque, crépir un vieux mur pour consolider la construction.

Renformi, ie. part. passé.

RENFORMIS. s. m. T. de Maçonnerie. Réparation d'un vieux mur, sans démolition.

RENFORT. s. m. Augmentation de force. *Un renfort de troupes. L'armée était faible, on y a envoyé un renfort considérable. L'armée a reçu des renforts. Un cheval de renfort,* Un cheval que l'on ajoute à un attelage dans les endroits difficiles.

Il se dit, en termes de Métier, de Pièces qui servent à en renforcer d'autres.

RENFROGNER (SE). v. pron. Voyez REFROGNER.

RENGAGEMENT. s. m. Action de se rengager. *Depuis son rengagement dans tel corps.*

RENGAGER. v. a. Engager de nouveau. *Il avait dégagé ses pierreries et sa vaisselle d'argent, il a été obligé de les rengager. Rengager un domaine. Il sort à peine d'une mauvaise affaire, et vous voulez le rengager dans une autre. Rengager son cœur. Après quelques instants de repos, ils ont rengagé le combat.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se rengager dans les procès. Se rengager dans un parti, dans une cabale, dans une faction. Ce soldat s'est rengagé pour la troisième fois. À peine s'est-il tiré du péril, qu'il s'y rengage. Se rengager dans une nouvelle passion.*

RENGAGÉ, ÉE. part. passé.

RENGAINE. s. f. Terme populaire. Parole banale, moyen usé, trop connu. *Laissez là cette rengaine.*

RENGAINER. v. a. Remettre dans la gaine, dans le fourreau. *Rengainer une épée, un couteau.* On l'emploie absolument dans le sens de Rengainer son épée. *Ils allaient croiser le fer, lorsque le général survint, et leur ordonna de rengainer. Il leur fallut rengainer. Rengainez, monsieur.*

Fig. et fam., *Rengainer son compliment,* Supprimer ou ne pas achever ce qu'on avait envie de dire. *Rengainez votre compliment.*

RENGAINÉ, ÉE. part. passé.

RENGORGER (SE). v. pron. Il se dit Des femmes, lorsque, pour avoir meilleure grâce, elles avancent la gorge, et retirent la tête un peu en arrière. *Voyez comme elle se rengorge.*

Il se dit aussi Des hommes, lorsque, par un mouvement semblable de la tête, ils affectent un air de fierté. *Depuis qu'il est en place, il se rengorge.*

Il se dit également De certains animaux. *Le paon se rengorge quand on le regarde.*

Il se dit, figurément, D'un homme qui fait l'important. Dans toutes ses acceptions, il est familier.

RENGORGÉ, ÉE. part. passé.

RENGRAISSER. v. a. Faire redevenir gras, engraisser de nouveau. *Le riz dont il fait usage le rengraisse à vue d'œil. On a rengraissé ce cheval avec du son.*

Il est aussi neutre, et signifie, Redevenir gras. *Depuis qu'il prend du lait, il a rengraissé.*

RENGRAISSÉ, ÉE. part. passé.

RENGRÉGEMENT. s. m. Augmentation, accroissement. *Rengrégement de mal. Rengrégement de douleur.* Il ne se dit que Des maux, et il est vieux.

RENGRÉGER. v. a. Augmenter, Accroître. Il ne se dit qu'en parlant Du mal, de la douleur. *Rengréger son mal. Rengréger sa douleur. Rengréger sa peine.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Son mal se rengrège. Sa douleur se rengrège.* Dans les deux acceptions, il est vieux.

RENGRÉGÉ, ÉE. part. passé.

RENGRÈNEMENT. s. m. Action de rengrener.

RENGRÉNER. v. a. T. de Monnaie. Remettre sous le balancier les monnaies, les médailles qui n'ont pas bien reçu l'empreinte, ou qui exigent pour leur fabrication plus d'un coup de balancier, de manière que toutes leurs parties rentrent exactement dans le creux des coins.

Il se dit aussi De tout ce qui a reçu une empreinte, et qui rentre juste dans le creux de la matrice. *Vérifier l'empreinte d'un poinçon en le faisant rengréner.*

RENGRÉNÉ, ÉE. part. passé.

RENIABLE. adj. des deux genres. Il n'est guère usité que dans cette phrase proverbiale, *Tous vilains cas, tous mauvais cas sont reniables;* ce qui se dit Lorsqu'un homme a commis quelque crime, a fait quelque faute considérable, et que la honte ou la crainte du châtiment fait qu'il le nie.

RENIEMENT ou **RENÎMENT**. s. m. Action de renier. Il n'est usité que dans cette locution, *Le reniement de saint Pierre.*

RENIER. v. a. Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne, une chose. *Saint Pierre renia* JÉSUS-CHRIST, *renia son maître par trois fois.*

Renier quelqu'un pour son parent, pour son ami, Refuser de le reconnaître pour tel. On dit dans le même sens, *Renier ses parents.*

RENIER, signifie encore, Désavouer une chose de fait, la nier. *Renier sa patrie, sa famille, son nom.*

Il signifie aussi, Renoncer entièrement à une chose, n'y vouloir plus avoir de part. *Le peuple dit que les sorciers renient chrême et baptême. Il a renié sa religion. Renier sa foi.*

Il signifie, absolument, Renier sa religion. *De vingt captifs qu'ils étaient, il n'y en eut que deux qui renièrent.*

Renier Dieu, et absolument, *Renier*, Jurer le nom de Dieu : il se joint presque toujours avec le verbe *Blasphémer. Ne faire que renier et blasphémer. Je l'entendais qui reniait et blasphémait.*

RENIÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et par exagérat., *Il est renié de Dieu et des hommes,* se dit D'un méchant homme en horreur au ciel et à la terre.

Un moine renié, Un moine qui a renoncé à ses vœux et à son habit. *Un chrétien renié,* Un homme qui a renoncé à la religion chrétienne. Dans ces locutions, *Renié* prend une signification active, et se dit au lieu de Qui a renié.

RENIEUR. s. m. Celui qui renie, qui blasphème. *C'est un renieur, un blasphémateur.* Il a vieilli.

RENIFLEMENT. s. m. Action de renifler.

RENIFLER. v. n. Retirer, en aspirant un peu fort, l'humeur ou l'air qui est dans les narines. *Ne reniflez pas. Il renifle toujours.*

Il se dit, figurément et familièrement, De ceux qui marquent de la répugnance pour quelque chose.

Ce cheval renifle sur l'avoine, Il répugne à en manger.

RENIFLERIE. s. f. Habitude de renifler. *Il est insupportable avec sa reniflerie.*

RENIFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui renifle.

RÉNITENCE. s. f. T. de Médecine. Caractère de ce qui est rénitent. *La rénitence d'une tumeur.*

RÉNITENT, ENTE. adj. T. de Médecine. Qui à la pression offre une certaine résistance. *Le ventre rénitent.*

RENNE. s. m. Quadrupède mammifère qui est du même genre que les cerfs, et qu'on trouve dans les pays du Nord. *En Laponie, le renne vit dans l'état de domesticité. Un traîneau attelé de deux rennes. La femelle du renne a des bois comme le mâle.*

RENOM. s. m. Réputation, opinion que le public a d'une personne, d'une chose. *Bon renom. Mauvais renom. Grand renom. Un homme de renom, de grand renom. Cet exploit lui acquit un grand renom. Il s'est fait un mauvais renom. C'est un auteur sans renom. Il n'a aucun renom. Cela a beaucoup diminué de son renom. C'est une femme de mauvais renom, qui a mauvais renom. Paris, Rome, Constantinople, sont des villes de grand renom.* Quand *Renom* est employé tout seul, il se prend ordinairement en bonne part.

RENOMMÉE. s. f. Renom, réputation. *Bonne renommée. Mauvaise renommée. Grande renommée. Noircir, ternir la renommée de quelqu'un. Cela ferait tort, cela nuirait à sa renommée. Flétrir sa renommée.*

En termes de Palais, on disait, *Rétablir quelqu'un en sa bonne fâme et renommée.*

Prov., *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée,* Il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être riche.

RENOMMÉE, signifie aussi, La voix publique qui annonce quelque action, quelque événement remarquable, qui répand l'éloge ou le blâme sur quelque personnage. *J'ai appris cette action, ce grand événement par la renommée. Je n'en fus instruit que par la renommée.*

En termes de Palais, *Enquête de commune renommée,* Sorte d'enquête ordonnée pour constater certains faits.

RENOMMÉE, se dit encore d'Un être mythologique et allégorique, représenté ordinairement sous les traits d'une femme ailée, qui embouche la trompette, pour publier en tous lieux les divers événements. *Selon les poètes, la Renommée a cent yeux, autant de bouches et autant d'oreilles. Il y avait à Athènes et à Rome un temple de la Renommée. Peindre une Renommée.*

Il s'emploie avec l'acception qui précède dans plusieurs phrases figurées du style oratoire et poétique. *Les cent bouches, les cent voix de la renommée. Ses conquêtes avaient devancé le vol de la renommée. Les trompettes de la renommée. La renommée publie ses victoires. La renommée vole en tous lieux. Sur les ailes de la renommée.*

RENOMMER. v. a. Nommer, élire de nouveau. *Les électeurs l'ont renommé.*

Il signifie aussi, Nommer avec éloge. *Le prince s'est fait renommer partout. Ses belles actions l'ont fait renommer par toute la terre. Ce héros qu'on renomme en tous lieux.*

Avec le pron. person., *Se renommer de quelqu'un,* Se recommander de quelqu'un, s'autoriser, se servir du nom de quelqu'un auprès d'un autre. *Je l'ai bien reçu, parce qu'il s'est renommé de vous. Il est bien hardi de se renommer de moi, je ne le connais point.*

RENOMMÉ, ÉE. part. passé. *Un capitaine renommé. Il est fort renommé parmi les savants. Renommé par sa sainteté. Il était des plus renommés de ce siècle. C'est un lieu renommé pour les bons vins.*

RENONCE. s. f. Terme dont on se sert, à certains Jeux de cartes, pour exprimer

qu'on n'a point d'une certaine couleur. *Au jeu du reversi, celui qui a le plus de renonces, a le plus beau jeu.*

Se faire une renonce, Se mettre en état de couper une couleur, en se défaisant des cartes de cette couleur qu'on a dans son jeu. *Je me suis fait une renonce en pique, à pique.*

RENONCEMENT. s. m. Action de renoncer. Il ne se dit que dans les sujets de morale, et particulièrement de morale chrétienne. *Le renoncement aux honneurs, aux plaisirs, à la vanité. Le renoncement à soi-même. Vivre dans un grand renoncement de soi-même. Il vit dans un entier renoncement des choses de ce monde.*

RENONCER. v. n. Se désister, se déporter de quelque chose, soit par acte exprès, soit autrement. *Renoncer à la couronne. Renoncer à la succession de son père, de son parent. Renoncer à la communauté. J'avais telle prétention, tel droit, mais j'y ai renoncé.*

Il signifie aussi, Quitter, abandonner la possession, la prétention, le désir ou l'affection de quelque chose. *Renoncer à l'empire, aux honneurs, aux dignités. Renoncer à l'amour. Renoncer au monde. Renoncer à Satan et à ses pompes. Renoncer aux plaisirs. Cet avocat a renoncé au palais, à la plaidoirie. Renoncer à sa foi. Renoncer à sa religion. Renoncer à l'amitié de quelqu'un. Renoncer à la vertu, aux sentiments d'humanité. Renoncer au bonheur, à la raison, à l'honneur. Renoncer à la vie. Renoncer à une entreprise. Renoncer à la poursuite de quelque chose. Je voulais assurer son bonheur, mais j'y renonce. J'ai dû renoncer à lui faire entendre raison.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *La veuve a renoncé, à cause des dettes,* c'est-à-dire, A renoncé à la communauté. Dans les phrases suivantes et autres semblables, il est familier : *Vous renoncez trop vite. On est toujours à temps de renoncer. Il ne faut jamais renoncer, tant qu'on peut aller.*

En style de Dévotion, *Il faut renoncer à soi-même,* Il faut se dépouiller de tout amour-propre.

RENONCER, à certains Jeux de cartes, signifie, Mettre une carte d'une autre couleur que celle qui est jouée, soit qu'on ait de cette dernière, soit qu'on n'en ait pas. *Renoncer à trèfle. Renoncer à pique. On joue pique, et vous jouez trèfle ; vous renoncez.*

RENONCER, est aussi verbe actif, et signifie, Renier, désavouer, ne vouloir plus reconnaître quelqu'un pour ce qu'il est ou pour ce qu'on le croyait. *S'il fait telle chose, je le renonce pour mon parent. Il était mon ami, mais je le renonce. Il a renoncé son protecteur, son bienfaiteur.*

RENONCÉ, ÉE. part. passé.

RENONCIATION. s. f. Acte par lequel on renonce à quelque chose. *Renonciation par écrit. Renonciation verbale. Sa renonciation n'est pas en bonne forme. Donner acte à quelqu'un de sa renonciation. Renonciation à une succession. Renonciation valide. Sa renonciation est nulle.*

RENONCULACÉES. s. f. pl. T. de Botanique. Famille de plantes dicotylédones.

RENONCULE. s. f. Genre de plantes qui est le type de la famille des Renonculacées, et dont il y a un grand nombre d'espèces, les unes cultivées dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs, et les autres venant sans culture dans les bois, les prés, les marais, etc. *Renoncule des jardins,* ou *Renoncule asiatique,* ou *Renoncule de Perse. Renoncule simple, double. Renoncule des bois. Renoncule de montagne. Renoncule des prés. Renoncule aquatique. Patte, griffe de renoncule.*

RENOUÉE. s. f. T. de Botan. Plante dont les tiges ont beaucoup de nœuds : l'espèce commune, appelée aussi *Centinode,* croît dans les lieux incultes et arides, le long des chemins et dans les cours peu fréquentées.

RENOUEMENT ou **RENOÛMENT.** s. m. Rétablissement, renouvellement. *Renouement d'amitié. Renouement d'une négociation.* Il a vieilli.

RENOUER. v. a. Nouer une chose dénouée. *Renouer une jarretière, un ruban.*

Il signifie quelquefois simplement, Nouer pour l'ornement. *Ses cheveux étaient renoués de rubans, de fleurs, de perles, etc.*

Fig., *Renouer un traité, une alliance,* Renouveler un traité dont le terme était expiré, une alliance qui avait été rompue. *Renouer des négociations,* Reprendre des négociations qui avaient été interrompues.

Renouer amitié avec quelqu'un, Renouveler amitié avec quelqu'un ; et absolument, *Renouer,* Renouveler une liaison rompue ou interrompue. *Il y avait longtemps que nous ne nous étions vus, je viens de renouer amitié avec lui, nous venons de renouer amitié. Ils avaient rompu ensemble, mais ils ont renoué.*

Fig. et fam., *Renouer une partie,* Reprendre le projet d'une partie qui avait été rompue. *Renouer la conversation,* Reprendre une conversation qui avait été interrompue.

RENOUÉ, ÉE. part. passé.

RENOUEUR, EUSE. s. Voyez REBOUTEUR.

RENOUVEAU. s. m. Le printemps, la saison nouvelle. *Tout pousse au renouveau. Il faut attendre le renouveau pour voir si ces arbres auront repris.* Il est vieux, et ne s'emploie que dans le style familier ou dans la poésie légère.

RENOUVELABLE. adj. des deux genres. Qui peut être renouvelé. *Billet, obligation renouvelable.*

RENOUVELER. v. a. Rendre nouveau en substituant une chose à la place d'une autre de même espèce. *Le sainfoin ne dure que tant d'années, il faut ensuite le renouveler. Renouveler une vigne. Renouveler un troupeau, un haras.*

Renouveler le meuble d'un appartement, Substituer à des meubles qui ont servi, des meubles nouveaux, des meubles plus frais.

Renouveler sa maison, son service, Changer tous ses domestiques.

Il a vu renouveler la plus grande partie du régiment, du tribunal, de l'académie, Il y a vu entrer la plupart des hommes qui y sont.

Le retour du soleil, le retour du printemps renouvelle toutes choses, renouvelle toute la nature, etc., Il donne un nouvel aspect, une nouvelle vie à tous les êtres.

Cette révolution a renouvelé la face de l'Europe, Elle y a changé les gouvernements, les institutions, les habitudes, les mœurs.

On dit dans un sens analogue, *L'homme par son travail a renouvelé la surface de la terre,* Il en a changé l'aspect, modifié la qualité.

En termes de l'Écriture, *La grâce de JÉSUS-CHRIST renouvelle l'homme, nous sommes renouvelés par le baptême,* Nous sommes régénérés en JÉSUS-CHRIST par la grâce, par le baptême.

Renouveler le mal, renouveler la douleur de quelqu'un, Lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur. *Cela renouvelle tous mes maux. Vous renouvellerez sa douleur, si vous lui parlez de cet événement.*

Renouveler son attention, Avoir une nouvelle attention, une plus grande attention.

Renouveler le souvenir d'une chose, En rappeler la mémoire.

Renouveler un édit, renouveler les anciennes ordonnances, Les publier de nouveau, les remettre en vigueur. *Renouveler un usage, une mode,* Faire revivre un ancien usage, une ancienne mode.

RENOUVELER, signifie aussi, Recommencer, faire de nouveau. *Renouveler un procès, une querelle. Renouveler ses instances, ses soins, ses sollicitations, ses prières. Renouveler ses vœux. Renouveler une promesse. Renouveler les assurances, l'assurance de son dévouement. Renouveler amitié. Renouveler connaissance. Je vous renouvelle mes remerciements.*

Renouveler un traité, une alliance, un bail, Faire un nouveau traité, une nouvelle alliance, un nouveau bail, avec les mêmes personnes, et à peu près aux mêmes conditions. On dit dans un sens analogue, *Renouveler un billet, etc.*

RENOUVELER, s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Cette assemblée se renouvelle par moitié tous les ans. La nature se renouvelle au printemps. Le froid se renouvelle. Sa douleur se renouvelle tous les jours. Des impressions qui semblaient effacées de ma mémoire, se renouvelèrent tout à coup.*

Se renouveler dans le souvenir de quelqu'un, Se rappeler à la mémoire de quelqu'un.

RENOUVELER, s'emploie neutralement avec la préposition *De,* dans les phrases suivantes : *Renouveler d'appétit,* Commencer à manger comme si on avait un nouvel appétit ; et, *Renouveler de jambes,* Recommencer à marcher avec de nouvelles forces.

RENOUVELÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Une chose, une invention renouvelée des Grecs,* se dit D'une chose, d'une invention connue très anciennement, et qui est donnée pour nouvelle.

RENOUVELLEMENT. s. m. Rénovation, rétablissement d'une chose dans son premier état ou dans un état meilleur. *Le renouvellement de l'année, de la saison. Le renouvellement de la lune. Le renouvellement des traités. Renouvellement d'alliance. Renouvellement d'un bail. Renouvellement d'un billet.*

Époque de renouvellement, Époque où une société éprouve de grands changements dans ses idées, dans ses mœurs, dans ses institutions. *Le dix-huitième siècle fut une époque de renouvellement.*

RENOUVELLEMENT, signifie aussi, Accroissement. *Renouvellement d'appétit. Renouvellement de ferveur, de zèle, de tendresse.*

Il signifie encore, Réitération. *Renouvellement d'assurances de services. Un religieux qui fait un renouvellement de vœux. Le renouvellement des vœux du baptême.*

RÉNOVATEUR, TRICE. adj. Qui renouvelle, qui rajeunit. *Doctrine rénovatrice.* Il s'emploie aussi substantivement. *Un rénovateur.*

RÉNOVATION. s. f. Renouvellement, transformation en mieux. *La rénovation du monde après le déluge. La rénovation de l'homme intérieur par la grâce. La rénovation des vœux. La rénovation d'un titre. La rénovation des lois de la discipline.*

RENSEIGNEMENT. s. m. Indice, instruction qui met sur la voie de quelque chose, qui sert à faire connaître une chose. *Une déposition reçue à titre de renseignement. Donnez-moi quelques renseignements sur cette affaire, sur ce fait. Vous ne me donnez pas le moindre renseignement pour me diriger. Procurer, fournir des renseignements. Prendre des renseignements. Aller aux renseignements. Renseignement exact, précis. Bureau de renseignements.*

RENSEIGNER. v. a. Enseigner de nouveau, avec un nouveau soin. *Il avait oublié le chemin, il a fallu le lui renseigner. On a mal montré le latin à cet enfant, il faut le lui renseigner.*

Il signifie aussi, Donner des renseignements. *Faites-vous renseigner. Il me renseigna fort mal.* Dans ce sens, il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se renseigner sur quelqu'un*, Prendre des renseignements sur lui.

RENSEIGNÉ, ÉE. part. passé. *Bien renseigné. Mal renseigné.*

RENTAMER. v. a. Entamer de nouveau. Il ne se dit guère qu'au figuré. *Rentamer un discours*, Reprendre un discours interrompu. *Rentamer une affaire*, La reprendre après l'avoir laissée.

RENTAMÉ, ÉE. part. passé.

RENTE. s. f. Revenu annuel. *Il a trente mille francs de rente. Il vit de ses rentes. Il n'a ni fonds ni rentes.*

Il se dit plus ordinairement de Ce qui est dû tous les ans pour un fonds aliéné, cédé ou affermé. *Rente foncière. Bail à rente. Rente de bail, d'héritage. Chapons de rente. La plupart des rentes de cette terre sont en argent. Rente en grains, en vin. Rente en espèces. Cette maison n'est pas à lui franche et quitte, il en fait la rente.*

Il se dit aussi de Ce qui est dû annuellement, pour une somme d'argent aliénée par contrat de constitution. *Rente au denier vingt, au denier vingt-cinq, constituée au denier vingt-cinq* (Ces façons de parler ont veilli). *Rente à quatre, à cinq, à six pour cent. Rente annuelle et perpétuelle. Rente sur l'État. Rente sur la banque de Londres. Payeur des rentes. Rente sur des particuliers. Rente rachetable, non rachetable. Rente viagère. Rente constituée. Rente à fonds perdu. Contrat de rente. Constitution de rente. Donner de l'argent à rente. Constituer une rente. Racheter, rembourser, amortir une rente. S'affranchir d'une rente. Acheter, vendre, créer, saisir, arrêter une rente. On lui a prêté cinquante mille francs, dont il fait la rente, dont il paye la rente. Faire une rente, des rentes à quelqu'un. Laisser une rente, des rentes à un parent. La rente court du jour de la signature du contrat. Une rente capitale, principale. Le sort principal d'une rente. Rente usuraire. Rente réductible. Faire réduire une rente qui est à un taux, à un denier trop haut. Caution d'une rente. Garantir une rente. Arrérages d'une rente. Rente prescrite. Créancier d'une rente. Débiteur d'une rente. Rente bien assurée, mal assurée. Rente payable par quartier, par trimestre, par semestre. Cette rente est payable à telle époque de l'année.*

RENTE, se dit absolument pour signifier, La rente constituée par l'État. *La rente à cinq pour cent, à trois pour cent. Le taux de la rente. La rente hausse, est en hausse. La rente baisse, est en baisse. La rente est au-dessous du pair. Acheter des rentes. Payer en rentes. Transférer des rentes. Conversion des rentes.*

RENTE, se dit, par extension, de Certaines charges qu'on s'impose à soi-même, et qui reviennent à peu près périodiquement. *Il donne fréquemment à ce pauvre homme, il lui fait une rente.*

Rente du sol, en Économie politique, se dit pour signifier, Le produit net de la terre.

RENTER. v. a. Donner, assigner certain revenu à un hôpital, à un collège, à une communauté, pour une fondation que l'on fait. *Ce n'est pas tout de bâtir des hôpitaux, des collèges, il faut les renter. Il a bien renté ces boursiers, etc.*

RENTÉ, ÉE. part. passé. Qui a des rentes, du revenu. *Cette communauté était bien rentée. Il y avait des moines rentés et des moines mendiants. Il faudrait être bien renté pour faire cette dépense.* Fam., *Cet homme est bien renté*, Il est riche.

RENTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui a des rentes constituées sur l'État, ou sur des particuliers. *Les rentiers sont payés par trimestre, par semestre, ou par année.*

Il se dit également d'Un bourgeois qui vit de son revenu, sans négoce ni industrie. *Un gros rentier. Un rentier du Marais.*

Il s'est dit aussi de Celui qui devait des rentes seigneuriales. *Cette seigneurie avait beaucoup de rentiers et de rentières.*

RENTOILAGE. s. m. Action de rentoiler. *Le rentoilage d'une paire de manchettes. Le rentoilage d'un tableau.*

RENTOILER. v. a. Remettre de la toile neuve à la place de celle qui est usée. Il se dit en parlant Des choses qui sont garnies de dentelle, de point, ou d'autres ornements de fil. *La toile de ces manchettes est usée, il faudrait les rentoiler.*

Il signifie, en termes de Peinture, Coller un vieux tableau sur une toile neuve, ou Transporter une peinture d'une vieille toile sur une neuve.

RENTOILÉ, ÉE. part. passé.

RENTRAÎNER. v. a. Entraîner de nouveau. Il ne se dit guère qu'au sens moral. *De mauvaises connaissances le rentraînèrent dans ses anciennes fautes. Après avoir renoncé à ses désordres il s'y laissa rentraîner.*

RENTRAÎNÉ, ÉE. part. passé.

RENTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire*.) Coudre, rejoindre deux morceaux de drap, ou de quelque autre étoffe épaisse, qui ont été déchirés, coupés; ou Joindre bord contre bord deux morceaux qui n'étaient pas joints, en sorte que la couture ne paraisse point. *Cet ouvrier, ce tailleur sait bien rentraire. Votre manteau est déchiré, faites-le rentraire. Rentraire de la tapisserie, pour en faire un tapis.*

RENTRAIT, AITE. part. passé.

RENTRAITURE. s. f. Couture de ce qui est rentrait. *Cela est si bien rentrait, qu'on ne voit pas la rentraiture.*

RENTRANT. adj. T. de Géom. et de Fortific. Il se dit Des angles dont l'ouverture est en dehors, par opposition aux angles saillants.

RENTRANT. s. m. T. de Jeu. Celui qui prend la place du joueur qui a perdu la partie. *On demande un rentrant.*

RENTRAYEUR, EUSE. s. Celui, celle qui sait rentraire. *Porter un habit, un manteau au rentrayeur, à la rentrayeuse.*

RENTRÉE. s. f. Action de rentrer. *La rentrée des soldats dans leur caserne.*

Il se dit particulièrement Des tribunaux, des collèges, etc., lorsqu'ils recommencent leurs fonctions, leurs exercices après les vacations, après les vacances. *Prononcer un discours à la rentrée de la cour d'appel. Il fut chargé de prononcer le discours de rentrée. A la rentrée des classes, on dit une messe du Saint-Esprit. L'époque de la rentrée.*

Il se dit aussi en parlant D'un acteur, lorsqu'il reparaît sur la scène après une absence un peu longue. *Cet acteur a fait sa rentrée par tel rôle.*

Il signifie, en termes de Chasse, Le retour des animaux dans le bois au point du jour, après qu'ils ont été faire leur nuit en plaine. *On se met à l'affût à la rentrée. Attendre le cerf, le sanglier à la rentrée. Aller à la rentrée.*

RENTRÉE, signifie encore, Perception d'un revenu, recouvrement d'une somme. *Ce revenu est d'une rentrée difficile. Je comptais sur la rentrée de mes fonds, mais personne ne m'a payé. Il attend des rentrées considérables. La rentrée des impôts, des contributions.*

Il signifie, à certains Jeux, Les cartes que l'on prend dans le talon, à la place de celles qu'on a écartées. *Il a eu une vilaine rentrée, une heureuse rentrée.*

En termes de Musique, il se dit de La reprise d'un air par un instrument ou par une partie dans un chœur. *Rentrée de cors, de haut-bois.*

RENTRER. v. n. Entrer de nouveau, entrer après être sorti. *Rentrer dans sa maison, dans sa chambre, dans la ville. Rentrer chez soi. Il ne fut pas plus tôt sorti, qu'on le vit rentrer. Est-il rentré? Il n'est pas encore rentré. Rentrera-t-il bientôt? Il est rentré dans l'armée, dans le régiment qu'il avait quitté. Après une courte digression, il rentra dans son sujet.*

Rentrer dans l'alignement, Se remettre sur l'alignement en reculant.

Fig., *Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un*, Obtenir de nouveau l'amitié, la protection, les bonnes grâces de quelqu'un. On dit dans un sens très rapproché, *Rentrer en grâce auprès de quelqu'un.*

Fig., *Rentrer dans son bien, dans ses droits*, Les recouvrer.

Fig., *Rentrer dans son bon sens*, Revenir en son bon sens.

Fig., *Rentrer dans l'ordre*, Se remettre, se rétablir dans l'ordre. *Il a fait rentrer ces mutins dans l'ordre. Tout est rentré dans l'ordre.* On dit de même, *Rentrer dans son devoir, dans le devoir*, Se remettre, se ranger à son devoir.

Par exagérat., *Faire rentrer quelqu'un dans la poussière, dans la poudre*, L'accabler, l'anéantir par des menaces. On dit dans le même sens, *Faire rentrer quelqu'un cent pieds sous terre.*

Fig., *Rentrer en soi-même*, Faire réflexion sur soi-même.

RENTRER, se dit aussi Des choses qui s'emboîtent, qui s'enfoncent les unes dans les autres. *Les tuyaux de cette lunette rentrent les uns dans les autres.* Fig. et par exagération, *Le cou lui rentre dans les épaules*, Son cou s'enfonce entre ses épaules. *Les jambes me rentrent dans le corps*, Je suis très fatigué.

Il signifie au figuré, Être contenu, renfermé. *Le second article de la loi rentre dans le premier.*

RENTRER, signifie encore figurément, Recommencer, reprendre certaines choses, s'y remettre. *Rentrer en charge, en fonctions, en exercice. Rentrer dans le service. Rentrer en condition. Rentrer en commerce de lettres, en correspondance.*

Rentrer en fureur, Se remettre en fureur.

Prov. et fig., *Rentrer en danse*, Rentrer dans une affaire, dans un embarras dont on était sorti.

RENTRER, se dit absolument Des tribunaux qui reprennent leurs fonctions, des collèges qui recommencent leurs exercices, etc., après les vacations, après les vacances. *Les tribunaux, les collèges rentrent à telle époque.*

Il se dit aussi D'un acteur qui, après une absence, reparaît sur la scène. *Ce comédien rentre ce soir par le rôle d'Oreste.*

RENTRER, en parlant Des revenus, des sommes à recouvrer, signifie, Arriver, être touché, perçu. *Ce revenu a peine à rentrer. Avant de compter le profit, il faut que les frais rentrent. Cette avance rentrera peu à peu. Il doit lui rentrer des fonds dans quelques jours.*

RENTRER, se dit vulgairement Des humeurs qui se répercutent. *Prenez garde de laisser rentrer cette humeur, elle vous jouerait un mauvais tour. Un charlatan lui a fait rentrer ses dartres.*

RENTRER, en termes de Gravure, Repasser la pointe ou le burin dans les tailles déjà faites, pour les approfondir.

RENTRER, à certains Jeux de cartes, se dit Des cartes que l'on prend au talon à la place de celles qu'on a écartées. *Il m'est rentré deux as, deux atouts. Il m'est rentré un vilain jeu.*

RENTRER, est aussi verbe actif, et signifie, Porter ou reporter dedans ce qui était dehors. *Rentrer des marchandises dans le magasin. Rentrer des pots de fleurs, des orangers. Voici le moment de rentrer les foins.*

En termes d'Imprim., *Rentrer, faire rentrer une ligne*, La renfoncer.

RENTRÉ, ÉE. part. passé.

Dartre rentrée. Humeur rentrée. Sueur rentrée.

RENVERSE (À LA). loc. adv. Sur le dos, le visage en haut. *Tomber à la renverse. Être couché à la renverse.*

RENVERSEMENT. s. m. Action de renverser; État d'une chose renversée. *Le renversement d'un buffet, d'une table.* Il est peu usité en ce sens.

Il signifie aussi, Dérangement, désordre. *Le renversement de ma bibliothèque, de mes papiers.*

Fig., *Le renversement de sa tête, de son esprit*, Le trouble, le désordre de ses idées. *Renversement d'esprit*, Folie, démence.

RENVERSEMENT, en termes de Chirurgie, se dit d'Une situation vicieuse de certains organes, dans laquelle ils sont retournés, et présentent en dehors ce qui devrait être en dedans. *Renversement de la matrice, du rectum. Renversement de la vessie. Renversement des paupières.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Ruine, décadence, destruction totale. *Le renversement d'un État. Le renversement des lois, de la morale, de la religion. Le renversement d'un projet.*

RENVERSEMENT, en termes de Marine, Transport de la charge d'un navire dans un autre. Il est vieux. On lui préfère *Transbordement.*

RENVERSEMENT, en termes de Musique, se dit Des accords où les notes sont disposées autrement que dans l'accord fondamental dont ils sont dérivés. *L'accord de sixte-quarte n'est qu'un renversement de l'accord parfait.*

En Arithm., *Le renversement d'une fraction*, Transposition du dénominateur à la place du numérateur, et réciproquement. On dit de même, *Le renversement des termes d'un rapport, d'une proportion*; et, en Logique, *Le renversement des termes d'une proposition.*

RENVERSER. v. a. Jeter par terre, faire tomber une personne, une chose. *Il renversa la table, le buffet, la bouteille, les plats, etc. Renverser un bâtiment, un mur, une maison. Le vent renversa de très grands arbres. On a fait jouer la mine pour renverser la tour, le bastion. Le canon a renversé ce palais de fond en comble. Il fut renversé par terre du premier coup de canon.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *La table s'est renversée. Le cheval, en se cabrant, se renversa sur son cavalier.*

Se renverser sur le dos, se renverser en arrière, ou simplement, *Se renverser*, Se mettre, se coucher sur le dos.

RENVERSER, signifie aussi, Retourner quelque chose de manière que ce qui était en haut soit en bas et réciproquement. *Renverser sens dessus dessous. Les milieux de l'œil que le rayon traverse renversent sur la rétine l'image de l'objet.*

On le dit en Chirurgie, avec le pronom personnel, D'un organe qui a subi le renversement. *Cet organe se renverse, il est renversé.*

En termes de Guerre, *Renverser les travaux des ennemis*, Les abattre, les raser, les combler. *Renverser un corps de troupes*, Le défaire, le mettre en déroute. *Renverser un bataillon. Renverser un escadron. Notre aile droite renversa l'aile gauche des ennemis. Nos troupes ont renversé tout ce qui s'est présenté devant elles.* On dit aussi, *Renverser un corps de troupes sur un autre*, Pousser un corps de troupes de manière qu'en reculant il mette le désordre dans un autre, et qu'il l'entraîne dans sa déroute. *La première ligne fut renversée sur la seconde. Nous renversâmes la cavalerie de l'ennemi sur son infanterie.* On dit de même pronominalement : *La première ligne des ennemis se renversa sur la seconde. Etc.*

RENVERSER, signifie aussi, Troubler, confondre l'arrangement des choses, mettre tout sens dessus dessous. *Il a renversé tous mes papiers, tous mes livres, toute ma bibliothèque.*

Il signifie au figuré, Détruire, troubler l'état, l'ordre des choses politiques ou morales. *Renverser un État. Renverser un système. C'est renverser toute la jurisprudence. Renverser les lois, la religion. Renverser des desseins. Renverser des espérances. Renverser une grande fortune. Renverser un établissement. L'intendant a renversé les affaires de cette maison. C'est renverser toute la morale.*

Fig., *Renverser l'esprit de quelqu'un, à quelqu'un*, Lui troubler l'esprit, lui inspirer de mauvais sentiments, lui donner des idées fausses. *Ce livre lui a renversé l'esprit.* On dit, à peu près dans le même sens et familièrement, *Cet événement lui a renversé la cervelle.*

Fig. et fam., *Cet événement le renversa*, Il lui causa un trouble extrême et de la stupéfaction. *Ce que vous me dites là me renverse*, M'étonne extrêmement.

En termes de Marine, *Renverser des marchandises, des munitions, etc., d'un bâtiment dans un autre*, Les transporter immédiatement dans un autre, sans les décharger à terre. Il est vieux : on dit, *Transborder.*

RENVERSER, signifie aussi quelquefois, Transposer. *Renverser un accord. Renverser une fraction. Renverser les termes d'un rapport, d'une proportion. Renverser les termes d'une proposition.* Voyez RENVERSEMENT.

RENVERSÉ, ÉE. part. passé. *Avoir l'esprit renversé, la cervelle renversée.*

Fig. et fam., *Avoir la physionomie renversée*, Avoir le visage défait, les traits fort altérés par l'effet de quelque émotion violente ou profonde.

Fig. et fam., *La marmite est renversée dans cette maison*, Le maître de cette maison n'invite plus à dîner.

Prov., *C'est le monde renversé*, se dit D'une chose qui est contre l'ordre naturel et la raison.

En termes de Manège, *Une encolure renversée*, Une encolure dont le contour, l'arc ou la rondeur se trouve en dessous, tandis qu'elle devrait se trouver en dessus.

RENVERSÉ, se dit adjectivement, surtout en termes de Géométrie et d'Optique, Des objets qui sont ou qui paraissent dans une situation opposée à leur situation la plus habituelle. *Un cône renversé. Une pyramide renversée. Il y a des lunettes à travers lesquelles on voit les objets renversés, et il y en a d'autres qui les redressent.*

RENVI. s. m. T. de certains Jeux de cartes. Ce que l'on met par-dessus la vade ou l'enjeu. *Faire un renvi de dix louis.*

Jeux de renvi, Ceux où l'on fait des renvis.

RENVIER. v. n. Mettre une certaine somme d'argent au jeu du brelan, etc., par-dessus la vade ou l'enjeu. *Le fonds du jeu n'était que de six jetons, l'un renvia de quatre fiches, et l'autre de dix. Il a renvié de tant sur moi.*

RENVOI. s. m. Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée. *Renvoi de marchandises. Renvoi d'une lettre de change. Le renvoi d'un présent.*

Chevaux de renvoi, voitures de renvoi, etc., Les chevaux et les voitures qui s'en retournent ou qui devaient s'en retourner à vide.

Le renvoi du son, des paroles par l'écho, Leur répercussion.

RENVOI, en parlant D'un livre, signifie, Une certaine marque qui renvoie le lecteur à une pareille marque placée hors du texte et sous laquelle il doit trouver une citation, une remarque, une explication, etc. *La grande quantité de renvois fatigue le lecteur.*

Il se dit aussi d'Un avertissement qui indique qu'on trouvera à une autre page du même livre, la suite de ce qui est interrompu. *Il y a dans ce bréviaire, dans ce livre de prières beaucoup de renvois.*

Il se dit également en parlant d'Un acte notarié, d'un écrit, et signifie, La marque qui renvoie à une addition écrite en marge ou au bas de la page et qui doit se joindre au texte. Il se dit aussi de L'addition même. *Il y a dans cette minute des renvois qui ne sont point parafés. Il y a trop de renvois dans ce manuscrit.*

Il se dit, en termes de Musique, d'Un signe qui, correspondant à un autre signe semblable, indique qu'il faut retourner à l'endroit où ce dernier se trouve placé.

RENVOI, signifie encore, L'action de renvoyer quelqu'un, le congé qu'on lui donne. *Le renvoi des troupes. On lui a signifié son renvoi. Son renvoi a été accompagné de cir-*

constances mortifiantes. Le renvoi d'un ministre.

RENVOI, se dit aussi de L'action de renvoyer une demande, une proposition, etc., à ceux qui doivent l'examiner, y faire droit, ou en rendre compte. *La chambre des députés a ordonné le renvoi de cette pétition au ministre de la guerre. Le renvoi d'une proposition dans les bureaux, à l'examen des bureaux.*

Il signifie particulièrement, en Jurisprudence, L'action de renvoyer une partie, un procès en matière civile ou criminelle devant un autre tribunal que le tribunal saisi. *Il a obtenu son renvoi par-devant ses juges naturels. Demande en renvoi. Demander un renvoi. Arrêt de renvoi. Le renvoi d'un procès.*

RENVOI, signifie quelquefois, Ajournement, remise. *Le renvoi de la cause à huitaine, aux prochaines assises. Plusieurs députés demandaient le renvoi de la discussion au lendemain.*

RENVOI, en termes de Médecine, se dit, surtout au pluriel, Des gorgées de substances gazeuses ou liquides, qui remontent de l'estomac ou de l'œsophage dans la bouche, sans être accompagnées des efforts qui caractérisent le vomissement.

RENVOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Envoyer.*) Envoyer de nouveau. *Je lui avais envoyé un cadeau; il l'a refusé, je le lui ai renvoyé.*

Il signifie aussi, Faire reporter à une personne une chose qu'elle avait envoyée. *On lui avait envoyé un présent, il l'a renvoyé.*

Il signifie encore, Faire reporter à une personne une chose qui lui appartient, et qu'elle avait ou prêtée, ou perdue, ou laissée par oubli en quelque endroit. *Vous m'avez prêté ce livre, mais je suis sûr de vous l'avoir renvoyé. J'ai trouvé la bague qu'il avait perdue, et je la lui ai renvoyée. Je lui ai renvoyé sa canne, qu'il avait oubliée chez moi.*

RENVOYER, en parlant Des personnes, signifie, Faire retourner quelqu'un au lieu d'où il était envoyé, d'où il était parti. *On a renvoyé le courrier deux heures après son arrivée. Aussitôt qu'il fut arrivé en tel endroit, il renvoya l'escorte, il renvoya ses gens, son équipage.*

Il signifie aussi, Congédier quelqu'un, lui donner son congé. *On a renvoyé une partie des troupes. Le roi vient de renvoyer l'ambassadeur de telle puissance. Le roi vient de renvoyer tous ses ministres. Renvoyer un domestique dont on est mécontent. Le mauvais état de ses affaires l'a forcé à renvoyer une partie de ses gens. Il renvoie mécontents tous ceux qui s'adressent à lui. Il l'a renvoyé durement sans vouloir l'écouter.*

Fig. et fam., *Renvoyer quelqu'un bien loin,* Le refuser sèchement, le rebuter. On dit quelquefois absolument, dans le même sens, *Renvoyer. Je l'ai renvoyé.*

RENVOYER, signifie encore, Adresser une personne à quelqu'un ou en quelque lieu, pour l'éclaircissement de quelque chose. *Je lui ai demandé les raisons qui le déterminaient à prendre ce parti ; pour toute réponse, il m'a renvoyé à sa femme, à son avocat, à son conseil, etc. Un auteur est souvent obligé de renvoyer son lecteur à ce qu'il a dit plus haut, aux propositions qu'il a établies, aux livres qui ont traité expressément les matières dont il s'agit. Ces chiffres, ces lettres renvoient le lecteur aux notes qui sont placées à la suite du texte.*

Prov. et fig., *Renvoyer de Caïphe à Pilate,* se dit Lorsque les personnes de qui dépend une affaire, une grace, se renvoient l'une à l'autre celui qui la sollicite.

RENVOYER, signifie aussi, Remettre à un autre temps. *Il m'a renvoyé à Noel pour mon payement. Il ne faut pas renvoyer au lendemain ce qu'on peut faire dans le jour. Las d'être toujours renvoyé, j'ai fait assigner mon debiteur. On a renvoyé l'affaire à huitaine.*

Prov. et fig., *Renvoyer aux calendes grecques,* Payer de défaites, remettre à un temps qui n'arrivera jamais, parce que les Grecs ne comptaient point par calendes.

RENVOYER, signifie encore, Repousser, réfléchir, répercuter. *Un joueur, un mur qui renvoie la balle. La plaque d'une cheminée renvoie de la chaleur dans la chambre. La lune renvoie la lumière du soleil. L'écho renvoie les sons, les paroles. Etc.*

Fig. et fam., *Renvoyer la balle à quelqu'un,* Lui riposter, lui répliquer vivement. *Il voulait soutenir ce paradoxe, mais son adversaire lui a bien renvoyé la balle.*

Fig. et fam., *Se renvoyer la balle,* se dit en parlant De deux personnes qui veulent se décharger l'une sur l'autre de l'embarras d'une affaire, d'une sollicitation, d'un travail. *Ils se renvoient la balle l'un à l'autre.*

RENVOYER, se dit aussi en parlant Des demandes, des propositions, etc., que l'on transmet, que l'on communique à ceux qui doivent les examiner, y faire droit, ou en rendre compte. *Votre demande a été renvoyée à telle personne. La chambre a renvoyé leur pétition au ministre de la guerre, à la commission du budget. Renvoyer un projet de loi, une proposition à l'examen des bureaux.*

RENVOYER, en termes de Jurisprudence, Ordonner qu'une partie se pourvoira ou qu'un accusé sera traduit devant tel ou tel juge. *La cour d'appel a renvoyé l'affaire au tribunal compétent. Renvoyer les parties et le procès devant telle cour. La chambre d'accusation l'a renvoyé devant les assises.*

Renvoyer un accusé, le renvoyer absous, quitte et absous, le renvoyer d'accusation, Le décharger de l'accusation intentée contre lui. On dit de même, *Il a été renvoyé de la plainte.*

Renvoyer les parties à se pourvoir, Se déclarer incompétent. *Renvoyer un plaideur de sa demande,* La lui refuser par un jugement.

RENVOYÉ, ÉE. part. passé. *La décision de cette affaire est renvoyée,* Est remise à un autre temps.

REO

RÉOCCUPATION. s. f. Action d'occuper pour la seconde fois. *La réoccupation d'une province.*

RÉOCCUPER. v. a. Occuper de nouveau. *Le général fit réoccuper le plateau qu'on s'était trop hâté d'abandonner.*

RÉOCCUPÉ, ÉE. part. passé.

RÉORCHESTRER. v. a. T. de Musique. Orchestrer de nouveau. *Pour remettre cet opéra au théâtre il fallut le réorchestrer.*

RÉORCHESTRÉ, ÉE. part. passé.

RÉORDINATION. s. f. Action par laquelle quelqu'un est réordonné.

RÉORDONNER. v. a. Conférer pour la seconde fois les ordres sacrés à quelqu'un dont la première ordination a été faite contre la teneur des canons, et déclarée nulle par jugement de l'Église.

RÉORDONNÉ, ÉE. part. passé.

RÉORGANISATION. s. f. Action d'organiser de nouveau, et Le résultat de cette action. *Réorganisation d'une compagnie, d'une armée.*

RÉORGANISER. v. a. Organiser de nouveau. *Réorganiser une administration.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Leur armée se réorganisa.*

RÉORGANISÉ, ÉE. part. passé.

RÉOUVERTURE. s. f. Action de rouvrir. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un théâtre, d'un établissement de commerce, qui était resté fermé quelque temps. *Depuis la réouverture de ce théâtre, de cette salle, de ce magasin, etc.*

REP

REPAIRE. s. m. Retraite, lieu où se retirent des bêtes malfaisantes, féroces, comme les tigres, les ours, les serpents, etc. *C'est le repaire d'un lion. Un repaire de tigres, d'ours. Un repaire de serpents. Un affreux repaire.* On dit par extension, *Un repaire de hiboux, d'orfraies.*

Il se dit, figurément, d'Un lieu où se retirent ordinairement les voleurs, les brigands, etc. *Cette maison isolée, cette auberge écartée est un repaire de brigands, de voleurs. On a longtemps été à la poursuite de ces scélérats, on vient de les prendre tous dans leur repaire.*

Il se dit encore par extension d'Une maison mal habitée, d'un mauvais lieu. *N'allez pas là, c'est un vrai repaire.*

REPAIRE. s. m. T. d'Arts et Métiers. Voyez REPÈRE.

REPAIRE. s. m. T. de Chasse. Il signifie, La fiente des loups, des lièvres, et de quelques autres animaux sauvages. *Du repaire de loup, de lièvre, etc.*

REPAÎTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Paître,* et a de plus un prétérit défini et un prétérit indéfini : *Je repus. J'ai repu.*) Manger, prendre sa réfection. Il se dit Des hommes et des chevaux, particulièrement quand ils sont en marche. *Il a fait trente lieues sans repaître. On ne leur donna pas le loisir de repaître. Vos chevaux n'ont point repu d'aujourd'hui, il faut les faire repaître.*

Il est aussi verbe actif, et signifie, Donner à manger, nourrir. *Il faut repaître ces animaux.* Dans ce sens et le précédent, il est peu usité.

Il s'emploie plus ordinairement au figuré. *Repaître quelqu'un d'espérances, de chimères, de fumée.*

Repaître ses yeux d'un spectacle, Le regarder avec avidité.

REPAÎTRE, s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Cette espèce d'animaux se repaît de chair. Ils se sont bien repus. Il s'en est repu. Il se repaît d'espérances vaines. Il ne se repaît que de vent. Il ne se repaît pas de fumée. Il ne se repaît pas de si peu de chose.*

Il ne se repaît que de sang et de carnage, se dit, par exagération, D'un homme cruel et sanguinaire.

REPU, UE. part. passé. *Il est assez repu,* Il a assez mangé.

RÉPANDRE. v. a. Épancher, verser, laisser tomber un liquide. *Répandre de l'eau par terre. Répandre de la sauce sur la nappe.* Par extension : *Répandre du sel, du poivre, etc. Répandre du sable sur le carreau d'une salle. Répandre des fleurs sur une tombe. Etc.*

Neutralement, *Prenez garde de répandre,*

se dit A une personne qui porte un vase plein de liqueur.

Répandre des larmes, Pleurer. *La mort de son père lui fit répandre bien des larmes. Cette loi cruelle a fait répandre bien des larmes.*

Répandre du sang, Blesser ou tuer. *Dieu défend de répandre le sang humain*, ou simplement, *de répandre le sang. Si la bataille se donne, ce ne pourra être sans répandre bien du sang, sans qu'il y ait bien du sang répandu, beaucoup de sang répandu.*

Fig. et fam., au Jeu, *Il y a eu bien du sang répandu*, Il y a eu beaucoup de perte dans cette partie.

Répandre son sang, Être blessé, ou Mourir pour une cause honorable, sacrée, ou qu'on regarde comme telle. *Il a répandu son sang pour la patrie dans vingt combats. Les martyrs ont répandu leur sang pour la foi. Il répandit son sang pour le parti qui l'avait entraîné dans l'erreur.*

Dans le style religieux, *Répandre son âme devant Dieu*, Le prier avec effusion.

RÉPANDRE, signifie aussi, Départir, distribuer à plusieurs personnes. *Il a bien répandu de l'argent pour gagner les suffrages. Dieu répand ses grâces comme il lui plaît. Répandre des bienfaits, des faveurs, des aumônes.*

Il signifie encore, Étendre au loin, disperser en plusieurs endroits. *Le soleil répand la lumière. Ces fleurs répandaient une odeur agréable qui parfumait l'air. Ce fleuve a répandu ses eaux dans la campagne. Il avait répandu ses troupes dans tous les villages des environs. Il avait eu soin de répandre ses émissaires de tous côtés.*

Il s'emploie figurément, au sens moral, dans cette acception. *Les apôtres répandirent l'Évangile dans le monde. Il a répandu cette nouvelle dans toute la ville. Cet auteur a répandu de mauvaises maximes dans son livre. Cet auteur a répandu beaucoup de jour, beaucoup d'agrément sur cette matière. Cette doctrine répandit des erreurs et des vices. Il a répandu l'alarme dans le quartier.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Les eaux se répandirent dans la campagne. La lumière se répand beaucoup plus vite que le son. Les barbares se répandirent dans toute la Gaule. Ce mal s'est répandu dans tout le pays. Cette doctrine s'est fort répandue en peu de temps. Il s'est répandu un bruit dans la ville, par la ville. La nouvelle de cette victoire se répandit en un instant.*

Se répandre en longs discours, en compliments, se répandre en louanges, en invectives, en propos, etc., Tenir de longs discours, faire de longs compliments, donner beaucoup de louanges, dire beaucoup d'injures, etc.

Cet homme cherche à se répandre, craint de se répandre dans le monde, Il fréquente les sociétés, il les évite avec beaucoup de soin.

RÉPANDU, UE. part. passé.

Vulg., *Avoir la bile répandue dans le sang*, Avoir la jaunisse.

Être fort répandu dans le monde, Voir beaucoup de monde, aller souvent dans la société. *Ce savant est trop répandu. C'est un homme fort répandu.*

RÉPARABLE. adj. des deux genres. Qui se peut réparer. Il se dit dans tous les sens du verbe. *Ce dommage est réparable. La perte du temps est difficilement réparable. Il a manqué une occasion dont la perte n'est pas réparable. Ce qu'il y a de moins réparable, c'est l'offense qu'on lui a faite. Un tort si léger est facilement réparable.*

REPARAÎTRE. v. n. Paraître de nouveau. *Cet homme n'a jamais reparu. Les ennemis ne reparaîtront pas. Après une longue absence, on le vit tout à coup reparaître, reparaître avec un nouvel éclat. Reparaître dans le monde. La représentation finie, on a obligé l'acteur à reparaître. Le soleil reparaît sur l'horizon.*

RÉPARATEUR. s. m. Celui qui répare. JÉSUS-CHRIST *est appelé le réparateur du genre humain.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement, et alors il a un féminin. *Un gouvernement réparateur. Une mesure réparatrice.*

Fam. et ironiq., *Réparateur des torts*, Celui qui se mêle de venger des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent point.

RÉPARATION. s. f. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. *Cette voiture, cette machine a besoin d'une réparation. Les réparations de cette église, de ce pont, de ce canal, de cette chaussée, coûteront beaucoup. Réparations nécessaires, urgentes. Réparations d'entretien. Il faut faire les réparations à temps. Il s'est chargé des réparations.*

Il se dit, particulièrement, Des travaux d'entretien que l'on fait aux maisons. *Grosses réparations. Menues réparations*, ou *Réparations locatives. Réparations usufruitières. Faire les réparations. Visiter, estimer les réparations. Cette maison a besoin de réparations. Cette maison me ruine en réparations. C'est au propriétaire à faire les grosses réparations. Le locataire n'est tenu que des menues réparations.*

RÉPARATION, signifie aussi, La satisfaction d'une injure, d'une offense faite à quelqu'un. *Réparation d'honneur. Faire réparation à quelqu'un. Accepter, refuser la réparation. Être assigné en réparation d'honneur, en réparation d'injures. S'il vous a offensé, il vous fera réparation. Quelle réparation demandez-vous? Il n'y a point de réparation pour une pareille injure; elle doit être punie.*

En Jurispr., *Réparations civiles*, La somme adjugée par un tribunal à la partie civile, pour la dédommager du tort que le crime ou le délit lui a causé. Il se dit également Des dommages-intérêts accordés à un accusé contre la personne qui l'a injustement dénoncé.

RÉPARER. v. a. Refaire, rétablir quelque chose à une construction, à un ouvrage, le raccommoder. *Cette maison va tomber, si vous ne la réparez. Cette église a besoin d'être réparée. Réparer les brèches d'une muraille. Réparer un fossé, un canal, un grand chemin. Ces statues antiques étaient mutilées, tronquées, ce sculpteur les a très bien réparées. Réparer un tableau. Il y a beaucoup à réparer à cet équipage. Réparer une machine. Réparer des armes. Etc.*

Réparer une figure qui a été jetée en moule, Ôter les défauts qui y sont survenus par le jet, la polir, y mettre la dernière main. Les Doreurs sur bois disent de même, *Réparer un cadre, des moulures, etc.*, Les gratter pour leur rendre les formes que les couches de blanc ont altérées ou masquées.

Fig., *Réparer ses affaires*, Rétablir sa fortune ébranlée ou détruite.

Fig., *Réparer ses forces*, Rétablir ses forces.

Fig., *Réparer son honneur*, Effacer par quelque bonne action, la honte d'une mauvaise action précédente.

Fig., *Réparer l'honneur, la réputation de quelqu'un*, Donner toutes les satisfactions convenables à quelqu'un dont on a offensé l'honneur, dont on a blessé la réputation.

RÉPARER, signifie au sens moral, Effacer, faire disparaître. *Il a bien réparé sa faute. Réparer une sottise, une bévue. Il a bien réparé ses torts. Réparer la honte de quelqu'un. Réparer la honte d'une défaite. C'est un mal qu'on ne peut réparer, qui ne peut se réparer.* On dit dans un sens analogue, *Réparer un oubli.*

Réparer une offense, une injure, Donner des satisfactions proportionnées à cette offense, à cette injure.

Réparer le dommage que l'on a causé à quelqu'un, Dédommager quelqu'un du tort qu'on lui a fait.

Réparer une perte, S'en dédommager. *Il travaille à réparer ses pertes. La mort de cet homme est une perte qu'on ne saurait réparer. La compagnie, en lui donnant un pareil successeur, a réparé avantageusement la perte qu'elle avait faite. Cette perte ne se réparera jamais.*

Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, Profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé, en faire un meilleur usage; redoubler son travail pour faire en peu de temps ce qu'on avait négligé de faire jusqu'alors.

Dans le langage de la Chevalerie, *Réparer les torts*, Venger les injures reçues, rétablir dans leurs droits ceux qui en avaient été dépouillés.

RÉPARÉ, ÉE. part. passé.

RÉPARITION. s. f. T. d'Astron. Voyez RÉAPPARITION.

REPARLER. v. n. Parler de nouveau. *Reparlez-lui de cette affaire. Nous en reparlerons.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et signifie, Renouer amitié, se réconcilier. *Ils étaient brouillés, maintenant ils se reparlent. Ils se sont reparlé.*

REPARTIE. s. f. Réplique, réponse prompte. *Bonne repartie. Faire une repartie brusque, plaisante, fine, vive, juste, spirituelle. Il est prompt à la repartie, heureux à la repartie. Il a des reparties charmantes, uniques.*

REPARTIR. v. actif, et quelquefois neutre. (Il se conjugue comme *Partir* dans les temps simples, et avec l'auxiliaire *avoir* dans les temps composés.) Répliquer, répondre sur-le-champ et vivement. *Il ne lui a reparti que des impertinences. Il ne lui a reparti que par injures, que par des injures. Repartir brusquement, vivement. S'il m'en parle, je saurai bien lui repartir, je saurai bien que lui repartir.*

REPARTI, IE. part. passé.

REPARTIR. v. n. (Il se conjugue comme le verbe ci-dessus, mais avec l'auxiliaire *être*.) Retourner, ou Partir de nouveau. *À peine était-il arrivé, qu'il fut obligé de repartir.*

REPARTI, IE. part. passé. *Il est reparti. Elle est repartie.*

RÉPARTIR. v. a. (*Je répartis, tu répartis, il répartit; nous répartissons, vous répartissez, ils répartissent. Je répartissais. Je répartis. Je répartirai. Je répartirais. Répartis, répartissez. Que je répartisse. Répartissant.*) Partager, distribuer. *Répartir les biens d'une succession entre plusieurs*

cohéritiers. Répartir une somme. Répartir les contributions. Répartir des troupes en divers cantonnements. La ville étant trop petite pour loger toutes les troupes, il fallut en répartir la moitié dans les villages voisins.

RÉPARTI, IE. part. passé.

RÉPARTITEUR. s. m. T. d'Administration. Celui qui fait, qui est chargé de faire une répartition.

Adjectivem., *Commissaires répartiteurs*, Commissaires chargés de répartir les impositions entre les contribuables.

RÉPARTITION. s. f. Partage, division, distribution. *Faire la répartition des troupes pour les quartiers d'hiver. La répartition des effets, des biens d'une succession. La répartition de l'actif mobilier entre les créanciers d'un failli. La répartition d'une somme. Faire la répartition des contributions dans un département. Adopter un mode de répartition. Impôt de répartition*, Celui par lequel on détermine d'abord ce que chaque commune doit payer, pour que la répartition se fasse entre les habitants. Il est opposé à *Impôt de quotité.*

REPAS. s. m. Nourriture que l'on prend à certaines heures réglées. Il se dit principalement Du dîner et du souper. *L'heure du repas. Aux heures du repas. Avant le repas. Repas frugal. Un repas somptueux. Un repas magnifique. Un mauvais repas. Où prend-il ses repas? Faire un bon repas. Léger repas. Repas à juste prix. Maigre repas. Repas en maigre. Repas en gras. Excès, tempérance dans les repas. Sobre dans ses repas. Au milieu du repas. Repas de noces. Repas de cérémonie. Repas de corps. Repas à tant par tête. Troubler, interrompre le repas. Inviter à un repas. Donner un beau repas. Le bon vin est l'âme d'un repas. Inviter, prier à un repas. Prier d'un repas. Égayer un repas. Il ne mange qu'à ses repas. Il boit rarement entre ses repas. Un repas fort long, fort court. Ce repas fut fort gai, fort sérieux. Le repas fut servi à merveille.*

Un repas prié, Un repas qui se donne à un certain nombre de personnes invitées.

Faire ses quatre repas, Déjeuner, dîner, goûter et souper. *C'est un homme qui fait ses quatre repas.*

Ne faire qu'un repas, Dîner seulement. *Il ne fait qu'un repas par jour.* On dit de même, *Son repas est le dîner*, Le dîner est son seul ou son principal repas. On dit aussi, *Le dîner* ou *le souper est son meilleur repas*, C'est celui où il mange le plus, celui qu'il prend avec le plus de plaisir.

REPASSAGE. s. m. Action de repasser. *Le repassage d'une robe, d'une chemise, etc. Le repassage d'un chapeau, d'un canif, etc. Cet ouvrier ne fait que des repassages.*

REPASSER. v. n. Passer de nouveau; après être allé d'un lieu à un autre, revenir de celui-ci au premier, traverser de nouveau l'espace qui est entre-deux. *La chasse a passé et repassé devant nous. Il a passé par ici ce matin, il m'a dit qu'il repasserait demain. Je ne veux pas repasser par le même chemin. Il vient de repasser en Angleterre. Cela repassera par mes mains.* Figurément, *Ce bien a repassé dans notre famille, après en être sorti depuis un siècle.*

Il signifie au figuré, Revenir en idée sur quelque chose. *Il repassait sans cesse sur les sujets d'affliction qu'il avait eus. Il repassait avec tristesse sur ses anciennes erreurs.*

REPASSER, est aussi verbe actif, et signifie, Traverser de nouveau. *Repasser la mer. Repasser les monts. L'armée repassa les Alpes. Il fallut repasser la rivière.*

Il signifie aussi, Transporter de nouveau. *Le même batelier qui vous a passé vous repassera.*

Repasser des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, etc., sur la meule, sur la pierre, Les aiguiser, leur donner de nouveau le taillant et le fil.

Repasser la lime sur quelque ouvrage de fer, de cuivre, etc., Le polir de nouveau avec la lime.

Fig., *Repasser la lime sur un ouvrage de prose ou de vers*, Y travailler de nouveau, pour achever de le polir.

Repasser des étoffes par la teinture, à la teinture, Les remettre à la teinture lorsqu'elles n'ont pas bien pris d'abord la couleur qu'on voulait leur donner, ou qu'elles l'ont perdue par le temps.

Repasser des cuirs, Leur donner un nouvel apprêt. *Repasser un vieux chapeau*, Le reteindre, lui donner un nouvel apprêt, un nouveau lustre.

Repasser du linge, du ruban, une étoffe, un chapeau, Passer un fer chaud sur du linge, sur du ruban, etc., pour le rendre plus uni, pour en ôter les mauvais plis.

Fig., *Repasser quelque chose dans son esprit, dans sa mémoire*, Se remettre quelque chose dans l'esprit, dans la mémoire. *Quand je repasse dans ma mémoire tout ce qu'il a fait pour moi... Vous ne sauriez trop repasser dans votre esprit les obligations que vous avez à cette personne.* On dit aussi quelquefois simplement dans ce sens, Repasser. *En repassant toute sa vie, il y trouve peu de jours heureux.*

Repasser un sermon, un discours, un rôle, etc., Répéter un sermon, un discours, un rôle, etc., qu'on a appris par cœur, afin d'être plus sûr de sa mémoire. *Ce comédien repasse toujours son rôle avant d'entrer en scène. Il a besoin de repasser sa leçon avant de vous la réciter.*

REPASSÉ, ÉE. part. passé.

REPASSEUSE. s. f. Celle dont le métier est de repasser du linge.

REPAVER. v. a. Paver de nouveau. *On repave cette rue, cette cour.*

REPAVÉ, ÉE. part. passé.

REPÊCHER. v. a. Retirer de l'eau, du fond de l'eau ce qui y était tombé. *Il était tombé dans le fond de la rivière, on l'a repêché à demi mort. Repêcher des ballots, des caisses, des marchandises.*

REPÊCHÉ, ÉE. part. passé.

REPEINDRE. v. a. Peindre de nouveau. *Il a fait repeindre sa galerie, les boiseries de son appartement.*

REPEINT, EINTE. part. passé. *C'est un tableau repeint.*

Il s'emploie aussi comme substantif, et se dit Des endroits d'un tableau sur lesquels on a appliqué de nouvelles couleurs. *Il y a plusieurs repeints dans ce tableau.*

REPENSER. v. n. Penser de nouveau, réfléchir plus profondément sur une chose. *Ce que vous me dites mérite que j'y repense. Vous n'avez point assez pensé à cette affaire, à ce projet; je vous conseille d'y repenser avant de prendre un parti. J'y repenserai.*

REPENTANCE. s. f. Regret, douleur qu'on a de ses péchés. *Il est mort avec beaucoup de repentance, avec une grande repentance de ses péchés.* Il ne s'emploie guère que dans le langage de la piété.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui se repent d'avoir péché. *Donner l'absolution à un homme vraiment contrit et repentant. Elle est contrite et repentante. Est-il bien repentant de ses fautes? Il en est repentant, très repentant.*

REPENTIR (SE). v. pron. Avoir une véritable douleur, un véritable regret. *Se repentir d'avoir offensé Dieu. Se repentir de ses fautes, de ses torts, de ses péchés, de ses égarements. Se repentir de sa mauvaise conduite. Il s'en est repenti. Il n'est pas à s'en repentir. Vous ne vous en repentirez jamais. Il ne faut jamais se repentir d'avoir bien fait. Il a fait une très grande faute, il aura tout le temps de s'en repentir. Ah! que je me repens de n'avoir pas fait, de n'avoir pas dit telle chose! Je me repens de lui avoir fait du mal. Je me repens du mal que je lui ai fait. Je ne me repens pas de l'avoir obligé.* On dit quelquefois, par menace : *Je l'en ferai bien repentir. Il s'en repentira.*

REPENTI, IE. part. passé. *Pécheur repenti. Les Filles repenties*, ou simplement, *Les Repenties*, se dit de Certaines maisons religieuses où des filles qui ont vécu dans le désordre se retirent ou sont renfermées pour faire pénitence. *Elle s'était retirée aux Filles repenties. On la mit aux Repenties.*

Subst., *Les repentis*, Les pécheurs repentis. *Les justes et les repentis seront à la droite de Dieu.*

REPENTIR. s. m. Regret sincère d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. Il se dit particulièrement en parlant Des fautes qu'on a commises. *Repentir sincère, cuisant. Il en aura un éternel repentir. Il en est au repentir. Être touché de repentir, d'un grand repentir. Verser des larmes de repentir. Le repentir suit ordinairement le crime. Repentir de ses péchés. Je lui ai pardonné sa faute, parce qu'il m'en a témoigné beaucoup de repentir. Il en conçut un grand repentir, un profond repentir, un vif repentir, de vifs repentirs. Un léger repentir.*

REPENTIR, en termes de Dessin et de Peinture, signifie, La trace d'une première idée qu'on a voulu corriger. *Il y a des repentirs dans ce tableau, on y voit encore l'ovale d'une tête sur laquelle l'artiste a repeint. Les repentirs sont quelquefois la preuve d'un tableau original.*

REPERCER. v. a. Percer de nouveau. *Ce muid a été percé trop haut, il faut le repercer.*

En termes d'Orfèvre, *Repercer un ouvrage*, Découper un ouvrage tracé pour être à jour.

REPERCÉ, ÉE. part. passé.

RÉPERCUSSIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui a la propriété de répercuter. Il se dit Des médicaments qu'on applique sur un exanthème, sur une tumeur, pour faire refluer au dedans du corps les humeurs qui l'occasionnent. *Topique répercussif, qui a un effet répercussif.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les astringents, la glace, l'eau très froide sont des répercussifs.*

RÉPERCUSSION. s. f. Terme didactique. Action des humeurs qui refluent au dedans du corps; Action des médicaments répercussifs. *La répercussion des humeurs. Cela fait répercussion.*

Il se dit aussi en parlant Des sons, de la lumière, de la chaleur, et il signifie, Renvoi, réflexion. *La répercussion des sons. La répercussion des rayons du soleil.*

RÉPERCUTER. v. a. Terme didactique. Il se dit en parlant Des humeurs, lorsque, étant en mouvement pour sortir, quelque

cause les fait rentrer au dedans. *Cela répercute les humeurs.*

Il se dit aussi en parlant Des sons, de la lumière, de la chaleur, et signifie alors, Réfléchir, renvoyer. *L'écho répercute le son.*

Il s'emploie dans les deux acceptions avec le pronom personnel. *Lorsque les humeurs viennent à se répercuter. Le son, le calorique se répercutent.*

RÉPERCUTÉ, ÉE. part. passé.

REPERDRE. v. a. Perdre de nouveau. *Sa fortune, qu'il avait eu bien de la peine à rétablir, il vient de la reperdre. Reperdre au jeu.*

REPERDU, UE. part. passé.

REPÈRE. s. m. Terme commun à beaucoup d'Arts et Métiers. Il signifie principalement, Trait ou marque que l'on fait à différentes pièces d'un ouvrage, pour les ajuster avec exactitude et sans tâtonnement, quand on veut les assembler, les rapprocher. On dit de même, *Point de repère.*

Il se dit également Des marques que l'on fait aux tubes d'une lunette pour les allonger ou les accourcir au juste point de celui qui s'en sert.

Il se dit aussi Des marques que l'on fait sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau, une hauteur, une distance.

RÉPERTOIRE. s. m. Inventaire, table, recueil où les choses, les matières sont rangées dans un ordre qui fait qu'on les trouve facilement. *Avec mon répertoire, j'aurai bientôt trouvé ce que vous me demandez. Un registre sans répertoire est fort incommode. Je vous puis aisément donner cette date par le moyen de mon répertoire. Les notaires, les huissiers doivent tenir des répertoires.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une personne qui se souvient de beaucoup de choses en quelque matière que ce soit, et qui est toujours prête à en instruire les autres. *C'est un répertoire de toutes les intrigues de la vieille cour. Cette femme est un répertoire vivant de tout ce qui se passe dans son quartier. Cet homme est un répertoire d'anecdotes.*

RÉPERTOIRE, est aussi Le titre de certains recueils. *Répertoire de jurisprudence.*

RÉPERTOIRE, en termes de Théâtre, La liste des pièces restées au théâtre. *Cette pièce fait partie du répertoire, est restée au répertoire. Cette comédie a été effacée du répertoire, a disparu du répertoire.*

Il se dit également de La liste des pièces que les comédiens doivent donner dans la semaine. *Cette pièce est sur le répertoire. On a fait ce matin le répertoire de la semaine.*

RÉPÉTAILLER. v. a. Répéter la même chose jusqu'à l'ennui. *Cet enfant répétaille toujours la même chose. Il ne fait que répétailler.* Il est familier.

RÉPÉTAILLÉ, ÉE. part. passé.

RÉPÉTER. v. a. Redire, dire ce qu'on a déjà dit soi-même. *Je vous ai dit cela, et je vous le répète. On ne saurait trop lui répéter ces sages paroles. Répétez-moi votre question. Il répète dix fois la même chose. Cet écho répète deux fois, trois fois, les paroles, les sons. Le public a fait répéter ce couplet.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit D'un homme qui recommence les mêmes histoires ; d'un auteur, d'un poëte, d'un musicien, d'un peintre, qui dans leurs ouvrages se servent souvent des mêmes tours, des mêmes manières, des mêmes chants, des mêmes traits. *C'est un conteur agréable ; mais il se répète quelquefois. Ce vieillard est sujet à se répéter. Ce poëte, ce musicien a le défaut de se répéter.*

Il se dit quelquefois Des mots, des phrases, etc., qui sont répétés. *Le même vers se répète deux fois à la fin de chaque couplet de cette chanson. Le même mot se répète trois fois dans un rondeau.*

RÉPÉTER, signifie aussi, Redire ce qu'un autre a dit. *Cet écho répète les mots. Ce serin répète plusieurs airs. Vous répétez ce qu'on a dit cent fois. On a répété cette calomnie dans un libelle.*

Cette montre, cette pendule répète les heures, les quarts, En poussant un ressort, ou en tirant un cordon, on lui fait sonner l'heure et les quarts.

En termes de Marine, *Répéter les signaux,* Faire les mêmes signaux que le commandant, afin que les vaisseaux les plus éloignés puissent les voir ou les entendre.

Répéter une expérience, une observation, Faire une expérience, une observation qu'on a déjà faite, ou qui a déjà été faite par un autre.

Avec le pron. pers., *Cela se répète souvent, se répète tous les jours,* Cela se renouvelle, a lieu souvent, tous les jours. On le dit surtout De ce dont le retour est fâcheux, désagréable, fatigant.

RÉPÉTER, signifie quelquefois, Rapporter ce qu'on a entendu ; et il s'emploie dans un sens de blâme. *Prenez garde à cet homme, il est sujet à répéter ce qu'on a dit,* ou simplement, *à répéter. Les enfants répètent, sans se douter des inconvénients que cela peut avoir.*

Il se dit, figurément, Des miroirs et des autres choses qui représentent, qui réfléchissent l'image des objets. *L'eau du ruisseau répétait son image. Ces deux glaces placées en regard répètent les objets à l'infini.*

Il se dit aussi, figurément, en parlant D'une disposition symétrique qui présente d'un côté l'équivalent, le pareil de ce qu'on voit de l'autre. *On a répété cet ornement à droite et à gauche. Cette porte n'ouvre point, elle ne sert qu'à répéter l'autre.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans les deux acceptions qui précèdent. *Les objets se répètent à l'infini dans ces deux glaces. Les mêmes ornements se répètent sur les autres faces de l'édifice.*

RÉPÉTER, signifie encore, Dire ou faire en particulier plusieurs fois une même chose, pour la pouvoir prononcer ou exécuter en public. *Répéter son sermon, sa leçon. Répéter une comédie. Répéter un ballet. Je lui ai fait répéter sa leçon, son rôle.*

RÉPÉTER, signifie quelquefois, Exercer des élèves en particulier, leur expliquer plus amplement ce que le professeur leur enseigne dans ses leçons, leur donner des conseils sur la manière de faire les devoirs, etc. *Il répète ces deux élèves. Sa profession est de répéter.*

RÉPÉTER, signifie aussi, Redemander ce qu'on a donné, ce qu'on a prêté, ou ce qu'on prétend qui a été pris contre les règles ordinaires. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. *Répéter un prisonnier. Répéter un cheval. Il m'a pris mon bien, j'ai droit de le répéter.* Il ne s'emploie guère qu'en termes de Jurisprudence civile ou militaire.

Répéter des frais sur quelqu'un, ou mieux, *contre quelqu'un,* Demander qu'il rembourse les frais qu'on a faits.

En termes d'Officialité, *Répéter des témoins,* Entendre en déposition des témoins qui sont venus à révélation sur la publication d'un monitoire, d'un réaggrave.

RÉPÉTÉ, ÉE. part. passé.

RÉPÉTITEUR. s. m. Celui qui répète, qui explique à des élèves la leçon d'un professeur. *Répétiteur de mathématiques, de droit, de langue grecque. Répétiteur au lycée Louis-le-Grand. Cet élève a un répétiteur ; on lui a donné un répétiteur. Maître répétiteur,* Maître d'études.

RÉPÉTITEUR, en termes de Marine, se dit Des vaisseaux d'une escadre ou d'une division qui répètent les signaux de l'amiral.

RÉPÉTITION. s. f. Redite, retour de la même idée, du même mot. *Son livre est plein de répétitions. Les répétitions sont ennuyeuses. Éviter les répétitions. Répétition de mots. Il y a trop de répétitions dans ce discours, dans cette musique.*

Pendule à répétition, montre à répétition, Pendule, montre qui répète l'heure quand on tire un cordon, ou qu'on pousse un petit ressort.

RÉPÉTITION, se dit aussi d'Une figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois, soit les mêmes mots, soit le même tour. *Cet orateur fait souvent usage de la répétition.*

RÉPÉTITION, se prend quelquefois pour Réitération. *Les habitudes s'acquièrent par la répétition fréquente des mêmes actes.*

RÉPÉTITION, signifie encore, L'exercice des écoliers qu'on répète. *Faire des répétitions. Donner des répétitions.*

Il signifie aussi, L'action de répéter, d'essayer en particulier certaines choses, pour les mieux exécuter en public. *La répétition d'une symphonie, d'un ballet, d'une pièce de théâtre. On a déjà fait trois ou quatre répétitions de ce ballet, de cet opéra, de cette comédie. Cette tragédie va être mise en répétition. Sa comédie a été mise en répétition. On a interrompu les répétitions de sa tragédie. La première répétition. La répétition générale. Cette pièce est en répétition.*

Être en répétition, se dit quelquefois De l'auteur même dont on répète la pièce.

RÉPÉTITION, en termes de Beaux-arts, Copie, reproduction, d'une statue, d'un tableau, faite par l'auteur lui-même, ou sous ses yeux, sous sa direction. *Il existe plusieurs répétitions de ce tableau de Raphaël.*

RÉPÉTITION, en Jurisprudence, L'action par laquelle on redemande en justice ce qu'on a payé de trop, ce qu'on a avancé pour un autre, etc. *Répétitions de fruits, de frais, de dépens. Cela est sujet à répétition. Action en répétition.*

REPEUPLEMENT. s. m. Action de repeupler. *Le repeuplement d'une colonie. Le repeuplement d'un étang. Le repeuplement d'une forêt.*

REPEUPLER. v. a. Peupler de nouveau un pays qui avait été dépeuplé. *La peste et la guerre avaient fait périr la moitié des habitants de ce pays, on y a envoyé du monde pour le repeupler.*

Repeupler un étang, Remettre du poisson dans un étang où il n'y en avait plus. On dit de même : *Repeupler une terre, une plaine de gibier. Repeupler une garenne, un colombier, une basse-cour.*

Repeupler une forêt, un bois, Les replan-

ter, les regarnir d'arbres, soit en y semant du gland, etc., soit en y mettant du plant.

REPEUPLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette ville s'est promptement repeuplée. Cette basse-cour commence à se repeupler. Cette forêt se repeuple en châtaigniers.*

REPEUPLÉ, ÉE. part. passé.

REPIC. s. m. T. du Jeu de piquet. Il se dit Lorsque l'un des joueurs, avant de jouer aucune carte, compte jusqu'à trente, sans que celui contre qui il joue ait pu rien compter; ce qui fait qu'au lieu de compter simplement trente, il compte quatre-vingt-dix. *Il a fait repic. Il a fait un beau repic. Il m'a fait deux repics de suite. Repic au dernier. Je l'ai fait repic. Vous êtes repic.*

Fig. et fam., *Faire quelqu'un repic, le faire repic et capot*, Le réduire à ne pouvoir répondre, à ne savoir que dire.

REPIQUAGE. s. m. Changement de place d'un jeune plant.

REPIQUER. v. a. Piquer de nouveau.

Il signifie en termes de Jardinage et d'Arboriculture, Faire un repiquage. *Repiquer un plant.*

REPIQUÉ, ÉE. part. passé.

RÉPIT. s. m. Relâche, délai, surséance. *Je le poursuivrai incessamment et ne lui donnerai point de répit. Je lui ai donné un répit d'un mois. Ce créancier n'a jamais donné de répit à ses débiteurs. Il me tourmente sans cesse pour que je remplisse la promesse que je lui ai faite, il ne me donne pas de répit. Ne me pressez pas tant; un peu de répit, s'il vous plaît. Il éprouve des douleurs continuelles qui ne lui laissent pas un instant de répit. Il n'en mourra pas, il a encore du répit.*

Lettres de répit, ou simplement, *Répit*, Lettres par lesquelles le roi accordait à un débiteur un délai pour payer ce qu'il devait, une surséance des poursuites de ses créanciers. *On fit casser ses lettres de répit, son répit.*

REPLACER. v. a. Remettre en place. *Replacer une statue. Replacez ce livre. Le domestique que vous avez renvoyé est replacé.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Replacez-vous. Il s'est replacé avantageusement.*

REPLACÉ, ÉE. part. passé.

REPLANTER. v. a. Planter de nouveau. *Il faut ôter cet arbre de là, et le replanter ailleurs. Il faut replanter tout le coteau. Replanter un bois, une forêt.*

REPLANTÉ, ÉE. part. passé.

REPLÂTRAGE. s. m. Action de replâtrer; Le résultat de cette action. Il se dit surtout d'Une réparation superficielle, faite avec du plâtre.

Il signifie, figurément et familièrement, Un mauvais moyen qu'on emploie pour réparer une faute, une sottise. *Cette démarche, cette explication n'est qu'un replâtrage.*

Il se dit aussi d'Une réconciliation peu sincère, peu durable. *C'est un replâtrage qui ne tiendra pas.*

REPLÂTRER. v. a. Renduire de plâtre.

Il signifie, figurément et familièrement, Chercher à réparer, à couvrir une faute, une sottise. *Il voudrait replâtrer ce qu'il a dit, ce qu'il a fait.*

REPLÂTRÉ, ÉE. part. passé.

REPLET, ÈTE. adj. Qui a trop d'embonpoint, qui est trop gras. *Il ne va plus à la chasse, il est devenu trop replet. Elle est trop replète.* Il ne se dit point Des animaux.

RÉPLÉTION. s. f. Abondance de sang et d'humeur, excès d'embonpoint, surcharge d'aliments. *Il n'est malade que de réplétion. La saignée et la diète conviennent aux personnes incommodées de réplétion. On est plus souvent malade de réplétion que d'inanition. Toute réplétion est mauvaise, celle du pain est la plus dangereuse.*

Il signifiait, en Matière bénéficiale, L'état d'un gradué dont le droit avait été rempli par un bénéfice. *La réplétion et le défaut d'insinuation étaient deux empêchements à un gradué pour obtenir un bénéfice.*

REPLEUVOIR. v. n. Pleuvoir de nouveau. *Il repleut, il commence à repleuvoir.*

REPLI. s. m. Pli doublé. *Faire un repli à du papier, à une étoffe, à un vêtement.*

Il se dit aussi Des sinuosités, des cercles que forme un reptile quand il se meut ou s'agite, et, par extension, de Certaines choses qui ont un mouvement à peu près semblable. Dans ce sens, il s'emploie surtout au pluriel. *Un serpent qui rampait, qui se traînait à longs replis. Le reptile l'enveloppa de ses replis. Les replis d'une écharpe, d'un drapeau que le vent fait flotter.*

Il se dit figurément de Ce qu'il y a de plus secret, de plus caché dans l'âme. *Les plis et les replis du cœur humain. Il n'y a que Dieu qui pénètre dans les replis de nos consciences. Il n'y a pas dans votre âme un seul repli que je ne connaisse.*

REPLIEMENT. s. m. V. REPLOIEMENT

REPLIER. v. a. Plier une chose qui avait été dépliée. *En repliant cette étoffe, tâchez de la remettre dans les mêmes plis. Replier une robe, un manteau. Il faut replier cette marchandise.*

Il signifie aussi, Courber, plier une ou plusieurs fois. Dans cette acception, on l'emploie surtout avec le pronom personnel. *Voyez comme ce serpent se replie. Je ne sais comment fait ce sauteur, ce bateleur pour plier et replier ainsi son corps, ses membres, pour se plier et se replier ainsi. Se replier en tous sens. En cet endroit, le fleuve se replie tout à coup, et se dirige vers l'est.*

En termes d'Équitation, *Ce cheval se replie sur lui-même*, Il tourne subitement de la tête à la queue, soit par un mouvement de peur, soit par fantaisie.

REPLIER, avec le pronom personnel, se dit figurément D'un homme qui sait prendre de nouveaux biais pour faire réussir un projet, pour parvenir à ses fins. *Il se replie en cent façons. Il sait se replier comme il veut.*

Fig., *Se replier sur soi-même*, Se recueillir, réfléchir sur soi-même. *La réflexion est l'action de l'âme qui se replie sur elle-même.*

REPLIER, avec le pronom personnel, se dit aussi, en termes de Guerre, Du mouvement que fait un corps de troupes en arrière et en bon ordre. *Ces trois escadrons se replièrent sur la seconde ligne, pour n'être pas pris en flanc. Se replier sur un poste.*

Replier un détachement, un corps, un poste, L'obliger à se retirer, ou Le rapprocher de l'armée.

REPLIÉ, ÉE. part. passé.

RÉPLIQUE. s. f. T. de Palais. Réponse sur ce qui a été répondu; réponse à la réponse faite par la partie adverse. Il se dit, tant d'Un écrit par lequel le demandeur répond aux défenses de celui qu'il a fait assigner, que de La réponse verbale que l'avocat qui a parlé le premier, fait à celui qui a parlé le second. *Cet avocat est fort sur la réplique, a la réplique vive, brillante. Il demande à être entendu en réplique. Il demande la réplique. Je satisferai à toutes ses objections dans ma réplique. Il ne m'a pas encore fait signifier sa réplique. Son avocat a prié les juges de lui réserver sa réplique. Sa réplique a été faible, a été forte, a produit un grand effet.*

RÉPLIQUE, signifie aussi simplement, Réponse à ce qui a été dit ou écrit. *Bonne, forte réplique. Il n'eut point de réplique. Il demeura sans réplique. Réplique vive, ingénieuse. Cette raison est sans réplique. Il obéit sans réplique. Cet écrit, cet ouvrage ne demeurera pas sans réplique.*

RÉPLIQUE, en Musique, signifie, Répétition, et se dit Des octaves, parce qu'on les regarde comme n'étant proprement que la répétition du son dont elles sont les octaves.

Il se dit aussi de La répétition que fait un instrument, d'une phrase de chant déjà exécutée par un autre instrument ou par la voix.

Dans les Beaux-arts, il signifie aussi quelquefois, Répétition. *La réplique d'un camée.*

RÉPLIQUE, en termes de Théâtre, Les derniers mots que dit un acteur avant que son interlocuteur prenne la parole. *Il a manqué en cet endroit de son rôle, faute d'avoir entendu la réplique. Donner la réplique. Manquer la réplique. Être attentif à la réplique.* Dans ce sens, on prononce souvent, *Replique.*

RÉPLIQUER. v. a. Répondre sur ce qui a été répondu par celui à qui l'on parle. *Il me répondit telle et telle chose, mais je lui répliquai cela et cela. Mon avocat a parlé le premier, le vôtre a répondu, le mien répliquera. Il a bien répliqué, répliqué fortement. Votre réponse me satisfait, je n'ai rien à y répliquer. Il ne répliqua rien.*

Il signifie quelquefois simplement, Répondre. *Sur ce que je lui reprochais, il me répliqua que... Ce qu'il disait était si évident, que je ne vis rien à répliquer.*

Il signifie aussi, Répondre avec humeur, parler quand on devrait obéir et se taire. *Quand il commande quelque chose, il ne souffre pas qu'on lui réplique, qu'on réplique. Cet enfant a toujours quelque chose à répliquer. Ne répliquez pas.*

RÉPLIQUÉ, ÉE. part. passé.

REPLOIEMENT. s. m. Action de se reployer. *Le reploiement d'une troupe, d'un poste.* On dit aussi, *Repliement.*

REPLONGER. v. a. Plonger de nouveau. *Cette étoffe n'a pas assez bien pris la teinture, il faut la replonger dans la cuve.* Avec le pronom personnel, *Se replonger dans l'eau.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cette mort a replongé notre famille dans de nouveaux malheurs. Replonger une nation dans l'ignorance, dans la barbarie.*

REPLONGER, est quelquefois neutre, et signifie, S'enfoncer de nouveau dans l'eau à une profondeur considérable, pour y chercher quelque chose. *Ce plongeur a tant d'haleine, qu'il replonge immédiatement après être sorti de l'eau.*

REPLONGÉ, ÉE. part. passé.

REPLOYER. v. a. Synonyme moins usité de Replier. Voyez ce mot.

REPLOYÉ, ÉE. part. passé.

REPOLIR. v. a. Polir de nouveau. *Repolir de l'argenterie, de l'acier.*

Il s'emploie, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Polissez et repolissez sans cesse vos écrits.*

REPOLI, IE. part. passé.

RÉPONDANT. s. m. Celui qui subit un

examen public, qui soutient une thèse. *Le président et le répondant. Ce répondant a fort bien soutenu son examen, sa thèse.*

Il signifie aussi, Celui qui répond la messe.

Il signifie encore, Celui qui se rend caution, garant pour quelqu'un. *Se rendre caution et répondant pour quelqu'un. Ce domestique, ce commis a bon répondant, a un bon répondant, de bons répondants. Il donnera répondant par écrit. Je m'en prendrai à son répondant.* Fam. et ironiq., *Voilà un bon répondant!*

RÉPONDRE. v. a. (*Je réponds, tu réponds, il répond; nous répondons, etc. Je répondais. Je répondis. Je répondrai. Je répondrais. Que je réponde. Que je répondisse. Etc.*) Faire une réponse à ce qui a été dit ou demandé. *Il ne me répondit que deux mots. S'il vous demande telle chose, que lui répondrez-vous? Il ne lui répondit rien. Il ne sut que répondre. À cela je réponds que... Il m'a répondu une sottise. Interrogé sur tels et tels faits, il répondit que...*

Répondre une requête, se dit Du juge qui met son ordonnance au bas d'une requête. *Répondre une pétition, un placet*, Écrire ou faire mettre au bas sa résolution, sa décision sur l'objet dont il s'agit. *Le prince, le ministre, le préfet répondit la pétition. La pétition n'a pas encore été répondue.*

Répondre la messe, Prononcer à haute voix les paroles contenues au missel, et que doit dire celui qui sert la messe.

RÉPONDRE, est aussi verbe neutre et s'emploie souvent absolument. *Répondre à propos, sur-le-champ. Répondre verbalement, de vive voix, par écrit. Répondre avec bonté, avec sagesse, avec politesse. Répondre avec précision, avec clarté. Répondre nettement. Répondre vaguement. Répondre d'une manière évasive. Je lui ai répondu sur toutes les choses qu'il m'a demandées. Il a répondu à toutes les questions qu'on lui a faites. Quand on est assigné en justice, il faut répondre. Hésiter à répondre. Répondre par des injures. Il ne répond à ses reproches que par des larmes.*

Vous ne répondez point, ce n'est pas répondre, Vous ne répondez pas précisément. On dit proverbialement dans le même sens, *Répondre en Normand.*

Fam., *Répondre ad rem*, Répondre précisément à la question proposée.

L'écho répond, Il répète les sons, la parole. *Les échos répondirent seuls à ses cris. Des chœurs de musique qui se répondent*, Qui chantent l'un après l'autre alternativement.

Fig., *Nos cœurs se répondent*, Ils s'entendent, ils sont unis par une étroite sympathie.

Prov., fig. et pop., *Il ressemble au prêtre Martin, il chante et il répond*, Il propose la question et il la résout.

En termes de Manège, *Ce cheval répond parfaitement aux aides*, Il sent les appels du cavalier, et leur obéit.

RÉPONDRE, signifie particulièrement, Alléguer des excuses, des prétextes, au lieu de reconnaître son tort; Raisonner, répliquer, au lieu d'obéir promptement. *Je ne veux point d'un valet qui répond. Faites ce qu'il commande, et ne répondez point. Vous répondez, je crois.*

RÉPONDRE, signifie encore, Écrire à quelqu'un de qui l'on a reçu une lettre. *Il répond à toutes les lettres qu'il reçoit. Je lui ai écrit deux fois, il ne m'a pas répondu. On a beau lui écrire, il ne répond point.*

Il signifie aussi, Parler à ceux qui appellent, à ceux qui frappent à la porte, qui se présentent. *On vous appelle; que ne répondez-vous? J'ai beau frapper à la porte, personne ne me répond, ne répond. Ce portier est obligé de répondre à une foule de gens.*

RÉPONDRE, signifie en outre, Parler ou écrire pour réfuter. *Il paraît depuis un an un livre assez fort contre telle doctrine, et jusqu'ici on n'y a point répondu. Cet avocat n'a point encore répondu au plaidoyer de la partie adverse. Répondre à des défenses, à des griefs d'appel. Le délai accordé au défendeur pour répondre, dans un procès par écrit. Il n'est pas facile de répondre à cela. Il a répondu à toutes les objections qu'on lui a faites. Il ne répond à aucune des critiques qu'on fait de ses ouvrages.*

Il signifie quelquefois, Soutenir une thèse, subir un examen. *Répondre en philosophie, en théologie, en droit. Ce candidat, ce récipiendaire a bien répondu.*

RÉPONDRE, signifie encore, Aboutir en quelque endroit. *Les allées qui répondent à ce grand bassin. Il y a un chemin sous terre qui répond dans la forêt.*

Le bruit répond en tel endroit, Il s'étend jusque-là, il y retentit. On dit en ce sens, *La sonnette répond dans cette pièce, dans ces deux chambres, etc.*

La douleur lui répond à la tête, au genou, etc., Il éprouve en telle partie du corps une douleur qui se fait sentir par communication à la tête, au genou, etc.

RÉPONDRE, se dit souvent Des choses entre lesquelles il y a rapport, symétrie, proportion, correspondance. *Ce pavillon répond à cet autre. L'aile droite de ce bâtiment ne répond pas à l'autre aile. Ces allées se répondent. Toutes les portes de cet appartement se répondent*, Sont vis-à-vis les unes des autres. *Les pôles célestes sont les deux points du ciel qui répondent aux pôles terrestres.*

Il signifie aussi, Être égal, conforme à, s'accorder avec; Suffire, satisfaire à. *La seconde partie de ce discours ne répond pas à la première. Le style de cet ouvrage répond à la grandeur du sujet. Pensez-vous que la suite réponde à ces heureux commencements? Son pouvoir ne répond pas à son désir d'obliger. Il a beaucoup de zèle, mais ses forces n'y répondent pas. Ce plan ne répond pas à mes vues. Le produit de cette affaire ne répond pas à la dépense. Cet ouvrage ne répond pas à l'idée qu'on avait de l'auteur. Je ne trouve pas d'expression qui réponde bien à ma pensée. Tout répond à nos vœux, à nos désirs, à nos espérances. Le succès ne répondit pas à son attente, à ses efforts.*

Il signifie également, en parlant Des personnes, Réaliser les espérances qu'on a données. *Il n'a pas répondu à l'attente publique. Il a mal répondu à mon attente. On avait conçu de lui de grandes espérances, mais il n'y a pas répondu.*

Il signifie encore, Faire de son côté ce qu'on doit, payer de retour. *On lui a rendu de bons offices, mais il n'y a pas répondu. Il n'a pas répondu à mes soins. C'est mal répondre à tout ce qu'on a fait pour vous. Il n'a pas répondu aux avances que je lui avais faites. Je répondrai à votre confiance.* On dit dans un sens analogue, *Répondre aux politesses, aux caresses de quelqu'un.*

Répondre à l'amour, à l'amitié, à l'affection de quelqu'un, Témoigner qu'on éprouve pour lui le même sentiment.

Répondre au salut de quelqu'un, Le lui rendre. On dit dans le même sens, *Les vaisseaux saluèrent le fort, il répondit par tant de coups de canon.*

RÉPONDRE, signifie aussi, Être caution, être garant en justice, être garant pour quelqu'un. *Répondre pour quelqu'un. Je ne suis pas en peine de la somme qui m'est due, car un tel m'en a répondu.* Prov., *Qui répond, paye.*

Il signifie pareillement, Être caution, être garant de quelqu'un, de quelque chose qui a été commis à notre garde, et que nous sommes tenus de représenter. *Répondre d'un prisonnier, en répondre corps pour corps. On vous a donné ce prisonnier en garde; s'il s'échappait, votre tête en répondrait. Il a reconnu qu'il était dépositaire de ces meubles, il doit en répondre. Elle convient que je lui ai prêté mon diamant; s'il est perdu, il faut qu'elle m'en réponde.*

Il signifie aussi simplement, Être garant de quelqu'un, de quelque chose; donner quelque assurance. *Me répondez-vous de cet homme-là? Je ne vous réponds que de moi. Vous me répondez de lui. Le médecin répond de sa vie, de sa guérison. Qui pourrait répondre de l'événement? Je n'oserais en répondre. Je ne vous réponds de rien. Je réponds de tout. Je ne vous réponds pas de ce que je ferai. Je vous réponds de vous l'amener. Je vous réponds qu'il partira. Je vous réponds bien que je ne m'en mêlerai pas.*

Je vous en réponds, se dit quelquefois familièrement Pour affirmer davantage une chose. *Il se trouve fort embarrassé, je vous en réponds.*

RÉPONDU, UE. part. passé. *Requête répondue. Placet répondu.*

RÉPONS. s. m. Paroles, ordinairement tirées de l'Écriture, qui se disent ou se chantent dans l'office de l'Église après les leçons ou après les chapitres, et que l'on répète et entières et par parties. *Grand répons. Petit répons. Chanter des répons. Chanter un verset et un répons.*

Il se dit aussi Du signe d'imprimerie qui sert à marquer les répons, et qui a la figure d'une R barrée (℟). *Il faut mettre là un répons.*

RÉPONSE. s. f. Ce que nous disons à celui qui nous fait une demande ou une question. *Bonne réponse. Réponse positive, précise, laconique. Réponse favorable, sèche, sotte, impertinente, ridicule, insignifiante. Cette réponse ne me satisfait pas. Cette réponse est juste, n'est pas juste. Sa réponse fut affirmative, négative. Rendre réponse de quelque chose, sur quelque chose. Je lui porterai moi-même la réponse. Les réponses des oracles étaient ordinairement ambiguës. Donnez-moi une réponse. Donnez-moi réponse. Faire une réponse. Faire réponse. Il a réponse à tout. Les réponses d'un homme qu'on interroge. Un ouvrage par demandes et par réponses.*

Prov., *Une réponse de Normand*, Une réponse équivoque. *Il m'a fait une réponse de Normand.*

Prov., *Telle demande, telle réponse*, Celui qui fait une demande sotte, ridicule, impertinente, s'attire ordinairement une raillerie, une réponse peu agréable. On dit dans le même sens, *À sotte demande, sotte réponse.* On dit encore, *À sotte demande, à folle demande, point de réponse.*

RÉPONSE, signifie aussi, Réfutation. *Nous verrons bientôt sa réponse au livre qui a paru contre sa théorie. Il vient de m'attaquer, ma réponse ne se fera point attendre. Sa réponse est victorieuse.*

Il se dit particulièrement, en termes de Pratique, Des écritures qu'une partie fait signifier pour répondre aux moyens que l'autre a présentés. *Fournir sa réponse, ses réponses. La réponse aux défenses, aux griefs d'appel a été signifiée tel jour.*

Réponse, signifie encore, Une lettre qu'on écrit pour répondre à une autre lettre. *J'ai reçu sa réponse. Il m'a écrit en réponse à ma lettre de tel jour. Il m'a fait réponse très promptement. Il m'a fait réponse que... Je n'ai point encore reçu sa réponse. Je n'ai point reçu de réponse de lui. Attendre réponse. Il n'y a pas de réponse.*

REPORT. s. m. T. de Comptabilité. Action de reporter une somme, un total; La somme, le total même qu'on a reporté. *Faire un report. Report de l'autre part.*

Il se dit, en termes de Bourse, d'Un emprunt fait sur une valeur par le détenteur du titre, qui le vend au comptant et le rachète à terme à un prix plus élevé; la différence entre le prix de vente et le prix de rachat est l'intérêt de la somme prêtée. Il se dit également d'Une opération de bourse qui consiste à se faire reporter.

REPORTER. v. a. Porter au lieu où la chose était auparavant. *On reporta chez lui tout ce qu'il avait envoyé. Reportez ce livre à votre maître. Il reporta la guerre dans les pays qu'il avait déjà ravagés.*

Il signifie quelquefois, Transporter, placer dans un autre lieu. *Ce paragraphe doit être reporté à tel chapitre. Il faut reporter cette note à la fin du volume. Il faudra reporter cette somme, ce total au haut de la page suivante*, c'est-à-dire, L'y répéter.

En termes de Bourse, *Se faire reporter*, Faire reporter à l'échéance suivante une opération faite pour une certaine époque.

Reporter, s'emploie aussi figurément, avec le pronom personnel, et signifie, Se transporter en esprit, par la pensée, à un temps antérieur. *Reportez-vous au temps des croisades. Si je me reporte aux jours de mon enfance, etc.*

Reporté, ée. part. passé.

REPORTER. s. m. (On prononce *Reporteur.*) Nom donné en Angleterre et, par imitation, en France, à certains journalistes qui recueillent des nouvelles.

REPOS. s. m. Privation, cessation de mouvement. *Cet enfant est dans un mouvement perpétuel, il ne saurait demeurer en repos. Se tenir en repos. Le trop grand repos nuit à la santé.*

Il signifie aussi, Cessation de travail. *Il y a longtemps que vous travaillez, donnez-vous un peu de repos, prenez un peu de repos. Il faut faire succéder le repos au travail. Dans les moments de repos. Le jour est le temps du travail, la nuit est le temps du repos. Le septième jour de la semaine était chez les Juifs un jour de repos, qu'ils appelaient Sabbat. Le dimanche, chez les chrétiens, est le jour de repos, le jour du repos.*

En termes de Commandement militaire, on dit elliptiquement, *Repos*, et *En place repos.*

Repos, signifie encore, Quiétude, tranquillité, exemption de toute peine d'esprit. *Je suis en repos de ce côté-là. Il est dans un grand repos d'esprit sur cette affaire. Il a l'esprit en repos. C'est une grande consolation dans les malheurs, que le repos de la bonne conscience, de la conscience. Mettre sa conscience en repos. C'est une affaire, c'est un procès qui lui ôte le repos, qui trouble tout son repos. Il est dans une peine continuelle, il n'a aucun repos. Vivre en repos. Vivre au sein du repos. Goûter un doux repos. Je n'ai trouvé, je n'ai retrouvé le repos que depuis que j'ai mis ordre à cette affaire. Mon repos en dépend. Je n'aurai point de repos qu'il n'ait achevé. Il est là-dessus en plein repos, dans un parfait repos. Soyez en repos sur mes affaires*, Ne vous en mêlez pas. *Laissez-moi, veuillez me laisser en repos, laissez-moi donc en repos*, Cessez de me fatiguer de vos importunités.

Fig., *Dormir en repos sur une affaire*, N'en avoir aucune inquiétude.

Repos, en parlant Des États, signifie, Exemption de trouble, d'agitation, de sédition. *Le royaume est dans un repos complet, absolu. La paix est faite, les peuples vont goûter un profond repos. Procurer, assurer, rétablir le repos public. Troubler le repos public. Cet homme est un perturbateur du repos public.*

Repos, signifie aussi, Sommeil. *Il ne dort plus, il a perdu le repos depuis quelque temps. Prendre son repos. Il dort, ne troublez pas son repos.*

Lit de repos, Espèce de lit où l'on se repose, où l'on dort le jour.

Fig., *Troubler le repos des morts*, Les exhumer, violer leur sépulture. Il signifie aussi, Parler contre la mémoire des morts, contre leur réputation.

Le repos éternel, L'état où sont les âmes des bienheureux. On dit en ce sens, *Prier Dieu pour le repos des âmes des morts.*

Champ du repos, se dit quelquefois, dans le style soutenu, pour Cimetière.

Repos, en parlant D'armes à feu, se dit de L'état où elles sont, lorsque le chien n'est ni abattu, ni bandé. *Mettre le chien d'un fusil, d'un pistolet dans son repos, au repos. Ce fusil était au repos quand il est parti. Ce fusil est parti au repos.* Dans ce sens et dans ceux qui précèdent, le mot de *Repos* n'a point de pluriel.

Repos, se dit, en Versification française, de La césure placée dans les grands vers après la sixième syllabe, et dans les vers de dix syllabes, après la quatrième. *Ce vers-là ne vaut rien, il n'a aucun repos, les repos n'y sont pas assez marqués.*

Il se dit aussi de La pause qui doit être placée dans les stances de six ou de dix vers; savoir, dans celles de six, après le troisième vers, et dans celles de dix, après le quatrième et après le septième vers. *Ce poëte n'a pas toujours observé les repos dans ses stances de dix vers.*

Repos, se dit, en termes de Musique, de L'endroit où la phrase se termine, et où le chant se repose plus ou moins parfaitement. *Il y a autant d'espèces de repos que de sortes de cadences.*

Il se dit aussi Des pauses que l'on fait en prononçant un discours, en déclamant, en lisant à haute voix. *Dans le discours prononcé, les repos de la voix tiennent lieu de points et d'alinéa. Un lecteur habile sait se ménager des repos pour respirer sans effort.*

Repos, en parlant Des ouvrages d'esprit, se dit de Certains morceaux, de certains passages, où le lecteur peut s'arrêter, et se délasser de son application à ce qui précède. *Cette narration agréable sert de repos, après des réflexions si graves.*

Repos, en termes de Peinture, se dit Des parties d'une composition dans lesquelles les objets de détail sont plus rares, les lumières moins vives, etc., pour que l'œil du spectateur ne s'y arrête pas, et qu'il se fixe plus aisément à l'endroit du tableau où se passe l'action principale. *Ménager des repos. Cette composition manque de repos.*

Il se dit aussi de L'attitude des figures représentées sans mouvement ou avec peu de mouvement. *On ne sait si cette figure est en mouvement ou de repos, en repos. Les anciens mettaient beaucoup de repos dans les figures de leurs divinités.*

Repos, en termes d'Architecture, Espèce de petit palier qui interrompt la suite des marches, et qui est souvent formé d'une marche plus large que les autres : il sert à se reposer, ou à faciliter l'entrée des cabinets entre deux étages. *Vous trouverez un repos après le palier du premier étage. Il y a dix marches jusqu'au premier repos. Les repos de cet escalier ne sont pas assez grands, ne sont pas bien placés. Escalier sans repos.*

Repos, se dit quelquefois, en général, d'Un lieu propre à se reposer. *On a distribué dans ce jardin différents repos.*

REPOSÉE. s. f. T. de Chasse. Le lieu où une bête fauve se repose. *Ils ont trouvé le cerf à la reposée.*

REPOSER. v. a. Mettre dans une situation tranquille, mettre en état de tranquillité. *Reposer sa jambe sur un tabouret. Reposer sa tête sur un oreiller.*

Fig., *N'avoir pas où reposer sa tête*, Être sans asile et dans un extrême dénûment.

Fig., *Reposer sa vue, ses yeux sur un objet*, Les y arrêter avec plaisir, avec complaisance. On dit aussi avec le pronom personnel, *Sa vue, ses yeux se reposent sur un objet.*

Cela repose la vue, les yeux, en parlant D'un vaste ensemble d'objets, et principalement d'un tableau, se dit Des parties qui n'excitent pas autant d'attention que les autres, et qui sauvent ainsi une trop grande fatigue à l'organe de la vue.

Le sommeil repose le teint, Il le rend frais. *Cela repose les humeurs*, Cela calme les humeurs, cela les adoucit.

Fig., *Reposer la tête, reposer l'esprit, reposer l'âme*, Lui procurer du calme. *Cet amusement me repose la tête. Cette nouvelle me repose l'esprit. Cette espérance me reposait l'âme.*

Reposer, est aussi neutre, et signifie, Dormir. *Il n'a pas reposé de toute la nuit. Il a passé la nuit sans reposer.*

Il se dit quelquefois en parlant D'un état de repos, de tranquillité. *Il ne dort pas, il repose. Il est là, qui repose.*

Reposer, signifie aussi, Être déposé, placé en quelque endroit. Dans ce sens, on ne le dit guère que Du saint sacrement, des reliques d'un saint, des restes mortels d'une personne. *Le saint sacrement repose dans cette chapelle, dans ce tabernacle. C'est dans cette église que reposent les reliques de tel saint. C'est dans ce lieu, dans ce tombeau, sous cette tombe, sous cette pierre qu'il repose, que son corps repose, que ses cendres reposent.* On met sur quelques tombes, *Ici repose...* ou *Ci-dessous repose...*

Reposer, signifie encore, Être établi, appuyé, fondé. *La base de l'édifice repose sur le roc, sur des pilotis.*

Il s'emploie figurément, et au sens moral, dans la même acception. *Ce raisonnement ne repose sur rien, repose sur de solides principes. Ma confiance en lui repose sur de bons témoignages, sur une expérience de vingt ans. Son crédit, son autorité ne repose que sur de faibles bases.*

REPOSER, se dit Des liqueurs qu'on laisse rasseoir, afin que ce qu'il y a de plus grossier, d'impur, tombe au fond. *Cette eau est trouble, il faut qu'elle repose quelque temps. Il faut la laisser reposer. Quand ce vin sera reposé, il sera bon. Ce café n'est pas assez reposé.*

Fig., *Laisser reposer ses esprits*, Les laisser rasseoir, se calmer. *Vous êtes trop agité, laissez reposer vos esprits.*

REPOSER, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Cesser de travailler, d'agir, d'être en mouvement. *Se reposer après le travail. Il y a dix heures qu'il travaille sans se reposer. Faire une longue traite sans se reposer. Reposez-vous, vous devez être las. Nous nous reposâmes sur le gazon. Après s'être reposé quelques instants, il reprit la parole. Il faut que l'esprit se repose. La vue se repose* (s'arrête) *avec plaisir sur cette partie du tableau.* On l'emploie avec ellipse du pronom personnel après les verbes *Faire* et *Laisser*. *Cette garnison a beaucoup souffert pendant le siége, il faut la laisser reposer. Vous ferez bien de faire reposer votre équipage, vos chevaux.*

Laisser reposer une terre labourable, La laisser en guéret, en jachère, sans l'ensemencer.

Fig., *Laisser reposer un ouvrage*, Le garder pendant un certain temps, sans le relire, sans le montrer, sans le rendre public, afin de le revoir après à loisir et de sang-froid.

Fig., *Se reposer sur quelqu'un*, Avoir confiance en lui.

Fig., *Se reposer sur quelqu'un de quelque affaire*, S'en remettre à lui de la conduite d'une affaire, s'en rapporter à lui comme à une personne en qui l'on a une entière confiance. *Je me repose de ce soin sur vous. Je m'en repose sur vous entièrement. Je m'en repose sur votre parole, sur votre probité, sur votre capacité, sur votre amitié pour moi.*

Fig., *Se reposer sur ses lauriers*, Demeurer tranquille après avoir eu quelque succès. On dit neutralement dans le même sens, *Reposer sur ses lauriers*.

REPOSÉ, ÉE. part. passé. *Un cheval frais et reposé. De l'eau reposée.*

Un teint reposé, Un teint qui a de la fraîcheur, qui est tel que les jeunes personnes l'ont ordinairement lorsqu'elles ont bien reposé la nuit. Il ne se dit guère qu'en parlant Des femmes. *Elle a le teint frais et reposé.*

À TÊTE REPOSÉE. loc. adv. Mûrement et avec réflexion. *Parler d'une chose à tête reposée. J'y songerai, à tête reposée.*

REPOSOIR. s. m. Autel qu'on élève et qu'on prépare dans les lieux où la procession passe le jour de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement. *Beau, riche reposoir. Reposoir bien paré, bien orné. La procession s'arrêta devant le reposoir. Paré comme un reposoir.*

REPOUSSANT, ANTE. adj. Qui inspire de l'aversion, du dégoût. *Laideur repoussante. Manières repoussantes. Cet objet est repoussant.*

REPOUSSEMENT. s. m. Action de repousser. Il ne se dit guère que D'une arme à feu, qui, pour être trop chargée, repousse celui qui la tire. *Cette contusion a été causée par le repoussement de son fusil.*

REPOUSSER. v. a. Rejeter, renvoyer. *On lui avait poussé la balle, il la repoussa avec la même force.*

Il signifie aussi, Pousser quelqu'un en le faisant reculer avec quelque effort. *Il le repoussa de la main. Il voulut entrer, on le repoussa. Repousser les ennemis. Les troupes furent repoussées à la brèche. Repousser à l'assaut. Repousser à l'abordage. Etc.* On dit de même : *Repousser les efforts de l'ennemi. Repousser une attaque. Repousser un assaut. Etc.*

Fig., *Il a été repoussé avec perte*, Il a reçu un grand échec, il a échoué complètement.

Repousser la force par la force, Employer la force pour se défendre contre celui qui attaque.

Fig., *Repousser une injure*, S'en défendre avec force, avec vivacité. *Repousser l'injure par l'injure.*

Fig., *Repousser la calomnie*, La réfuter hautement. *On l'avait accusé injustement, il a bien repoussé la calomnie.*

Fig., *Repousser la raillerie*, Faire taire le railleur, le réduire au silence. *Il repoussa vivement cette raillerie.*

Fig., *Repousser une tentation, une mauvaise pensée*, La rejeter de son esprit.

Fig., *Repousser une demande, une proposition, etc.*, L'écarter, la rejeter.

REPOUSSER, s'emploie dans quelques phrases comme verbe neutre. *Ce ressort repousse trop, ne repousse pas assez*, Il a trop ou trop peu de force. *Ce fusil repousse*, La crosse donne rudement contre l'épaule de celui qui tire.

Fig. et fam., *Il a une figure qui repousse, des manières qui repoussent*, Il a une figure, des manières qui inspirent de l'éloignement, de l'aversion pour lui, qui causent de la répugnance.

REPOUSSER, neutre, signifie encore, Pousser de nouveau. *Il faut couper cet arbre, il repoussera du pied. Étêtez cet arbre, il repoussera bientôt. Ces ormes repoussent déjà. On lui a rasé la tête, ses cheveux repousseront en plus grande quantité.* On dit activement, dans un sens analogue, *Cet arbre, cette plante, etc., a repoussé de plus belles branches, de nouvelles feuilles, etc.*

REPOUSSER, en termes d'Imprimerie, Marquer, imprimer à la main une lettre, un signe qui manque dans une feuille tirée. *Il manque une lettre à la fin de cette phrase ; il faudra la repousser.*

REPOUSSÉ, ÉE. part. passé.

REPOUSSÉ, s'emploie substantivement dans cette expression, *Travail de repoussé*, Œuvre en relief exécutée à coups de marteau dans une plaque de métal.

REPOUSSOIR. s. m. Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville de fer ou de bois.

Il se dit aussi d'Un instrument dont les dentistes se servent pour arracher les chicots, et d'Un instrument que les chirurgiens introduisent dans l'œsophage, pour repousser les corps étrangers qui y sont engagés.

Il se dit encore, dans plusieurs Arts et Métiers, de Certains instruments et outils dont les usages diffèrent. *Un repoussoir de maréchal ferrant, d'orfèvre, de sculpteur, etc.*

REPOUSSOIR, en termes de Peinture, se dit Des objets vigoureux de couleur ou très ombrés, qu'on place sur le devant d'un tableau, pour faire paraître les autres objets plus éloignés.

RÉPRÉHENSIBLE. adj. des deux genres. Qui mérite répréhension, qui est digne de blâme. *Il est très répréhensible. Cela n'est pas si répréhensible que vous croyez.*

RÉPRÉHENSION. s. f. Réprimande, blâme, correction. *Une sévère, une aigre répréhension. Cela est digne de répréhension, sujet à répréhension.*

REPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Prendre de nouveau. *Reprendre son épée. Reprendre les armes. Reprendre une ville. Reprendre un prisonnier qui s'était échappé, un oiseau qui s'était envolé. Reprendre une ville sur l'ennemi qui s'en était emparé. Reprendre à son service un ancien domestique. Cet homme a repris sa femme après une longue séparation. Après son exil, il reprit sa place au sénat. Je l'obligerai à reprendre le cheval qu'il m'a vendu. Il a repris ses habits d'été, d'hiver. Cet homme laisse de grands biens, mais sa veuve a beaucoup à reprendre sur sa succession. Il a repris médecine. Il est obligé de reprendre du sulfate de quinine.*

Reprendre un chemin, Y rentrer après l'avoir quitté. *Nous reprîmes le grand chemin à tel endroit.*

Reprendre pied, Retrouver le fond de l'eau avec les pieds, après l'avoir perdu.

Fig., *Reprendre le dessus*, Regagner l'avantage qu'on avait perdu. Il signifie aussi, Se rétablir après une longue maladie. *Il a bien repris le dessus.*

Fam., *On ne m'y reprendra plus*, Je me garderai de m'exposer de nouveau au même danger, au même ennui. On dit par forme de menace, *Que je ne vous y reprenne plus, que je vous y reprenne.*

REPRENDRE, signifie aussi, Prendre ce qu'on avait donné. *Vous me reprochez vos bienfaits, reprenez-les. Reprenez le mandat que vous m'avez confié.*

Fig., *Reprendre sa parole*, Retirer une promesse qu'on avait faite. *Il avait donné sa parole un peu vite, il essaya de la reprendre.*

REPRENDRE, signifie encore, Rejoindre quelqu'un pour l'emmener. *Attendez-moi, je viendrai vous reprendre ; je vous reprendrai en passant.*

REPRENDRE, signifie de plus, Continuer quelque chose qui avait été interrompu. *Il a repris son travail. Ils ont repris leur correspondance interrompue. Ils ont repris leur train de vie accoutumé. Il faut reprendre cette affaire. Il a repris la conduite, la direction, le gouvernement de la maison. Reprenons la conversation où nous en étions. Reprenons notre lecture. Après cette interruption, il reprit ainsi son discours. Reprendre le fil de son discours.*

Reprendre une chose, une histoire de plus haut, La raconter en la commençant d'un temps plus éloigné, pour rendre la narration plus claire, pour mieux éclaircir le fait. *Pour vous bien instruire de cet événement, il faut reprendre la chose de plus haut. Reprenons cette histoire de plus haut.*

Reprendre les choses de plus haut, Remonter à des vérités antérieures, à des principes généraux.

Reprit-il, il reprit. Expressions dont on se sert lorsque, rapportant une conversation, on fait parler de nouveau l'un des interlocuteurs. *Il reprit ainsi. Il reprit en ces termes. Cela est indubitable, reprit-il ; mais...* Dans ces phrases, *Reprendre* s'emploie absolument.

En termes de Procéd., *Reprendre une instance*, Continuer avec une nouvelle partie ou avec la même, un procès commencé,

et qui avait été interrompu. *Il a fait assigner les héritiers d'un tel, pour reprendre l'instance avec eux.*

Reprendre une tragédie, une comédie, etc., La remettre au théâtre.

Reprendre un mur, En réparer, en fermer les crevasses. *Reprendre la façade d'une maison.*

Reprendre un mur, un pilier, etc., sous œuvre, en sous-œuvre, par-dessous œuvre, Reconstruire les parties inférieures d'un mur, d'un pilier, etc., en soutenant le reste par des étançons.

Fig., *Reprendre sous œuvre un projet, une **entreprise, un ouvrage***, S'en occuper en suivant le même plan, mais avec certaines modifications, certains changements.

*Reprendre une toile, une étoffe, un bas de **soie, de fil, de laine, de coton***, Rejoindre les parties qui sont rompues. *Ces bas sont trop déchirés, on aura de la peine à les reprendre, à reprendre les mailles.*

REPRENDRE, signifie aussi, Recouvrer. *Reprendre ses forces. Reprendre courage. Reprendre ses esprits. L'empire reprit quelque force sous ce règne. Elle a repris l'usage de ses sens. Il a repris tous ses droits sur elle. Cette manufacture a repris un peu d'activité.*

Reprendre son haleine, Recommencer à respirer après une interruption accidentelle, plus ou moins longue.

Fig., *Reprendre haleine*, Se reposer pour se mettre en état de recommencer à parler, à marcher, à travailler, etc.

REPRENDRE, signifie encore, Réprimander, blâmer, censurer quelqu'un parce qu'on prétend qu'il a fait ou dit mal à propos quelque chose. *Reprendre doucement. Reprendre aigrement, durement. On a beau reprendre ce jeune homme de ses fautes, il y retombe toujours.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a dit mal à propos avec ou sans intention. *Il dit un mot pour un autre, mais il se reprit aussitôt. Il laissa échapper un terme peu convenable, mais il se reprit dans le moment.*

REPRENDRE, signifie aussi, Blâmer, censurer, critiquer quelque chose, y trouver à redire. *Reprendre les vices. On reprend en vous bien des choses. C'est un homme de bien, je ne vois rien à reprendre en ses mœurs, dans sa conduite, à sa conduite. Cet homme trouve à reprendre dans les meilleurs auteurs. Je ne trouve rien à reprendre à ce passage. Quelque excellent que soit un ouvrage, il y a toujours quelque chose à reprendre, à y reprendre. Il n'y a rien à reprendre en cela. Il trouve à reprendre à tout ce qu'on fait.*

REPRENDRE, se dit neutralement Des arbres, des plantes, qui prennent racine de nouveau, lorsqu'ils sont transplantés. *Ce pommier, ce poirier a bien repris.* On le dit également Des greffes. *Cette greffe a bien repris.*

Il se dit aussi Des blessures, des chairs qui ont été coupées, ouvertes, séparées; et il signifie, Se refermer, se rejoindre. *La plaie commence à reprendre. Les chairs reprennent.*

Il s'emploie, en ce sens, avec le pronom personnel. *La plaie se reprend. Les chairs se reprennent.*

Ce convalescent, ce malade reprend, a bien repris, Sa santé se rétablit, est bien rétablie.

Cette pièce de théâtre a repris, Après être tombée d'abord, elle s'est relevée.

REPRENDRE, neutre, signifie quelquefois, Recommencer. *Le froid a repris. Le chaud a repris. La pluie a repris. Cette mode a repris. Leur amitié a repris. Les affaires reprennent*, Le commerce et l'industrie recommencent à bien aller.

La rivière a repris, A commencé à geler de nouveau, à se glacer encore.

La goutte, la fièvre, etc., lui a repris, Elle lui est revenue, elle lui a pris de nouveau. On dit quelquefois activement, dans le même sens, *La goutte, la fièvre, etc., l'a repris.*

REPRENDRE, s'emploie aussi neutralement en termes de Manége, et se dit D'un cheval qui cesse, au galop, d'entamer avec la même jambe, et qui entame avec l'autre; ce qui s'appelle aussi, Changer de pied. *Votre cheval reprend bien. Faites que votre cheval reprenne.*

REPRIS, ISE. part. passé.

Fam., *Vous y voilà repris*, Vous vous êtes remis dans un cas fâcheux. *Je n'y serai plus repris*, Je ne m'y exposerai plus.

Un homme repris de justice, Un homme qui a été puni ou réprimandé par justice, qui a subi une condamnation pénale. *Quelle foi peut-on ajouter à son témoignage? il a été repris de justice.* On dit quelquefois substantivement, *Un repris de justice. C'étaient des vagabonds, des repris de justice.*

REPRÉSAILLE. s. f. Traitement fâcheux que l'on fait à un ennemi pour s'indemniser d'un dommage qu'il a causé, ou pour se venger d'une violence qu'il a exercée contre le droit de la guerre. *Une juste représaille. La représaille est permise. Attendez-vous à la représaille. Cette représaille est trop forte.*

Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. *User de représailles. Il s'est saisi de cette terre par droit de représailles, par représailles. On ne se borna point aux représailles, on commença aussitôt la guerre. Les représailles sont un droit terrible de la guerre. Les violences que l'ennemi a commises, autorisent, justifient nos représailles. On délivrait autrefois aux particuliers des lettres de représailles, pour les autoriser à reprendre sur quelqu'un du parti ennemi l'équivalent de ce qui leur avait été pris.*

Fig., *User de représailles*, Repousser une injure par une autre injure, une raillerie par une autre raillerie, etc.

REPRÉSENTANT. s. m. Celui qui en représente un autre, qui tient sa place, qui a reçu de lui des pouvoirs pour agir en son nom. *Il agit dans cette affaire par son représentant. Les ambassadeurs sont les représentants des souverains qui les envoient. Dans certaines assemblées, les représentants tiennent le rang de ceux qu'ils représentent.*

Il se dit aussi des Citoyens qui sont nommés par élection à une assemblée législative. *Ce département envoie cinq représentants à l'assemblée. Dans la constitution des États-Unis, le congrès se compose du sénat et de la chambre des représentants. En France, il y eut en 1815 une chambre des représentants. Représentant du peuple.*

REPRÉSENTANT, se dit, en Jurisprudence, de Ceux qui sont appelés à une succession, du chef d'une personne prédécédée et dont ils exercent les droits. *Les représentants ont les mêmes droits à une succession que celui qu'ils représentent.*

Il se dit également de Ceux qui ont le droit des héritiers, par vente, échange ou autrement.

REPRÉSENTATIF, IVE. adj. Qui représente. *Les ambassadeurs ont le caractère représentatif. Les cérémonies de l'ancienne loi étaient des types et des figures représentatives des mystères de la loi nouvelle.*

Il se dit aussi De la forme de gouvernement suivant laquelle la nation ou une partie de la nation élit des députés qui votent l'impôt et concourent à la formation de la loi. *Gouvernement, système, régime représentatif.* On dit, dans un sens analogue, *Assemblée représentative.*

REPRÉSENTATION. s. f. Exhibition, exposition devant les yeux. *Il intervint un arrêt qui ordonnait la représentation des titres, la représentation des titres en original. On exigea la représentation de son passeport.*

Il se dit aussi en parlant Des objets qu'on représente par la peinture, la sculpture, la gravure. *La représentation d'une bataille, d'une histoire. Ce bas-relief est une représentation de la sainte Famille.*

Il se dit encore de L'action de représenter des pièces de théâtre. *La représentation d'une tragédie, d'une comédie, d'un opéra. La première, la seconde représentation d'une pièce. Cette comédie eut à la dixième représentation les mêmes applaudissements qu'à la première. Cette tragédie est à sa trentième représentation. Ce vaudeville a eu trente représentations. Donner plusieurs représentations d'une pièce. Cette pièce a eu plus de succès à la représentation qu'à la lecture.*

REPRÉSENTATION, se dit absolument d'Une espèce de cercueil vide sur lequel on étend un drap mortuaire, pour une cérémonie religieuse. *Au service qu'on lui fit, on avait mis la représentation au milieu de la nef. Il y avait un dais au-dessus de la représentation. Les cierges qui étaient allumés autour de la représentation.*

REPRÉSENTATION, se dit aussi de L'état que tient une personne distinguée par son rang, par sa dignité, etc. *Cette place exige une grande représentation. Ce gouverneur néglige trop la représentation. Frais de représentation.*

Il se dit encore de La bonne mine, de la figure imposante d'un homme grand et bien fait. *C'est un homme d'une belle représentation.*

REPRÉSENTATION, en termes de Jurisprudence, se dit en parlant De ceux qui recueillent une succession, comme prenant la place et exerçant les droits de parents morts qu'ils représentent. *Il vient à cette succession par représentation, par droit de représentation. Il partage avec ses oncles par représentation de sa mère. La représentation en ligne directe descendante a lieu à l'infini. Représentation collatérale, en ligne collatérale.*

Dans certains États, *Représentation nationale*, Assemblée d'hommes élus par la nation ou par une partie de la nation, pour faire les lois ou pour concourir à la formation des lois.

REPRÉSENTATION, signifie aussi, Une sorte d'objection ou de remontrance qu'on fait à quelqu'un avec égards, avec mesure. *On lui fait d'inutiles représentations, il s'obstine dans son projet. Permettez-moi de vous faire ma représentation, mes représentations.*

REPRÉSENTER. v. a. Présenter de nouveau. *Ne me représentez plus cet homme-là.* On l'emploie souvent avec le pronom personnel. *Dites au portier de ne pas le laisser entrer, s'il se représente à la porte. Qu'il ne*

se représente plus devant moi. Cette idée se représente sans cesse à mon esprit.

Il signifie, en termes de Jurisprudence et d'Administration, Exhiber, montrer, exposer devant les yeux. *Il fut obligé de représenter les originaux, de représenter le contrat en original. La cour ordonna que les registres seraient représentés. Il se fit représenter les registres. Il fut obligé de représenter son passe-port, son certificat de vie, sa patente, etc.*

Représenter quelqu'un, Le faire comparaître personnellement, le remettre entre les mains de ceux qui l'avaient confié à notre garde. *On le mit à la garde d'un huissier pour le représenter dans deux mois.* Il se dit aussi en parlant Des choses. *Il fut condamné à représenter les effets qu'on avait mis en dépôt entre ses mains.* On dit de même, avec le pronom personnel, *Se représenter*, Comparaître personnellement en justice, ou se remettre au même état où l'on était lorsqu'on a été élargi. *On lui a ordonné de se représenter dans trois mois. Un accusé condamné par contumace peut se représenter dans les cinq ans pour purger la contumace. Après l'avoir ouï, on le renvoya, à la charge de se représenter lorsqu'il en serait requis.*

REPRÉSENTER, signifie aussi, Mettre dans l'esprit, dans l'idée, rappeler le souvenir d'une personne, d'une chose. *Cet enfant me représente si parfaitement son père, qu'il me semble que je le vois. La vue de ce château me représente encore les fêtes qui s'y donnaient dans ma jeunesse.*

Il signifie également, avec le pronom personnel régime indirect, Se mettre dans l'esprit, dans l'idée, se rappeler le souvenir d'une personne, d'une chose, s'imaginer, se figurer une chose. *Toutes les fois que je passe par là, je me représente ce qui m'y est arrivé. Représentez-vous ce qui arriverait si vous faisiez cela. Représentez-vous que vous arrivez dans une île déserte. Représentez-vous une riche campagne. Représentez-vous cet homme, élevé dans l'opulence, et maintenant réduit à la plus profonde misère. Qu'on se représente leur étonnement et leur désespoir. En revoyant ce lieu, il se représenta vivement la perte qu'il y avait faite. Je me la représentais comme une femme douce et bonne.*

REPRÉSENTER, signifie en outre, Rendre l'image d'un objet. *Cette glace représente fidèlement, infidèlement les objets.*

Il signifie plus ordinairement, Figurer par le pinceau, par le ciseau, par le burin, etc. *Cela est représenté au naturel. Un tableau qui représente une Nativité. Cette estampe représente la sainte Famille. On représente cette divinité sous telle forme, avec tels attributs. Le théâtre représente un palais.*

Il signifie encore, Exprimer, peindre par le récit, par le discours. *Il nous a fait un récit où il nous a représenté les choses très naïvement. Ce prédicateur nous a représenté les approches de la mort avec beaucoup d'éloquence. Ce poëte a bien représenté le caractère de son héros.*

Il signifie aussi, Imiter par l'action et par la parole; et il se dit particulièrement Des comédiens. *Représenter une tragédie, une comédie, un opéra, un ballet, etc. Les comédiens représentaient le Cid. Les comédiens doivent représenter bientôt une nouvelle pièce. Celui qui représentait le principal personnage, le premier personnage. Celui qui représentait César. Celle qui représentait Andromaque.*

REPRÉSENTER, signifie, dans le langage théologique, Être le type, la figure de quelque chose. *Les cérémonies de l'ancienne loi représentaient les mystères de la loi nouvelle. Salomon était destiné à représenter la personne du Messie.*

REPRÉSENTER, signifie aussi, Tenir la place d'une ou de plusieurs personnes, en vertu du droit qu'on a reçu d'elles. Il se dit particulièrement Des délégués à certaines assemblées délibérantes, des envoyés d'un souverain, et de quelques hauts fonctionnaires. *Un député ne représente pas son département, il appartient à la France. Ces ambassadeurs représentaient les plus grands rois de la chrétienté. Un vice-roi, un gouverneur de province représente le roi, le prince dont il exerce le pouvoir. Les négociants de cette nation se plaignent qu'elle ne soit pas représentée dans tel pays par des agents ou des consuls. Cet ambassadeur a dignement représenté la France dans telle occasion.*

Il se dit également De celui qui est chargé d'une procuration spéciale pour faire quelque chose au nom d'un autre, soit prince, soit particulier. *Il représente celui dont il a procuration, dont il a le pouvoir.*

Il se dit encore Des héritiers qui sont reçus à recueillir ou à partager une succession, comme étant à la place de parents morts dont ils exercent les droits. *Il partagea cette succession avec ses oncles, parce qu'il représentait son père. Il représente sa mère, et par conséquent il doit partager avec les sœurs de sa mère.*

REPRÉSENTER, se dit aussi De ceux qui, dans de certaines cérémonies publiques, font des fonctions à la place et au nom des personnes qui auraient droit de les faire si elles étaient présentes. *Au sacre de Louis XV, le duc d'Orléans représentait le duc de Bourgogne, et le maréchal de Villars représentait le connétable.*

REPRÉSENTER, se dit neutralement D'une personne constituée en dignité, qui sait se faire respecter, et faire respecter sa place, en conservant les dehors convenables lorsqu'elle remplit ses fonctions. *C'est un homme qui représente bien, qui représente avec dignité.*

Il se dit aussi D'une personne considérable qui reçoit beaucoup de monde, et qui, par une grande dépense, fait noblement les honneurs de sa place ou de sa fortune. *Il est assez riche pour bien représenter.*

Il se dit encore D'une personne qui, par sa figure, son maintien, son air, sa démarche, et tout son extérieur, impose une sorte de respect à ceux qui la voient. *Ce général a un air martial, et représente bien.*

REPRÉSENTER, signifie aussi, Remontrer. *On lui représenta que c'était se précipiter dans un péril évident. On eut beau lui représenter les inconvénients où il tomberait, lui représenter les suites fâcheuses de cette démarche... Voilà ce que j'ai à vous représenter là-dessus. Il a pris son parti, tout ce qu'on pourra lui représenter ne servira de rien. Je suis obligé de vous représenter votre devoir, ce qui est de votre devoir. Un tel représente très humblement à Votre Majesté, à Votre Excellence :* formule dont on se servait ordinairement dans les placets.

REPRÉSENTÉ, ÉE. part. passé.

RÉPRESSIF, IVE. adj. Qui réprime. *Lois represssives.*

RÉPRESSION. s. f. Action de réprimer. *La répression des crimes, des délits, des abus.*

RÉPRIMABLE. adj. des deux genres. Qui doit ou peut être réprimé. *C'est une licence, un abus réprimable.*

RÉPRIMANDE. s. f. Répréhension, correction faite avec autorité. *Douce, forte, sévère réprimande. Faire des réprimandes. Il ne peut souffrir les réprimandes. C'est un grand faiseur de réprimandes. Je ne ferai point ce que vous me dites, j'en aurais, j'en recevrais des réprimandes. Je lui en ferai réprimande. Cela mérite réprimande.*

Il se dit aussi d'Une peine disciplinaire que portent les règlements particuliers des conseils des avocats, des chambres d'avoués, des notaires, etc., contre certaines fautes.

RÉPRIMANDER. v. a. Reprendre quelqu'un avec autorité, lui reprocher sa faute. *Je l'ai fort réprimandé, fortement réprimandé sur telle chose. Je l'en ai réprimandé. Il ne peut souffrir d'être réprimandé. Quel droit a-t-il de vous venir réprimander?*

RÉPRIMANDÉ, ÉE. part. passé.

RÉPRIMANT, ANTE. adj. Qui réprime, qui est capable de réprimer. *Force réprimante. Motif réprimant.*

RÉPRIMER. v. a. Arrêter l'action, l'effet, le progrès de quelque chose. *Réprimer par des calmants l'effervescence du sang.*

Il est plus usité au sens moral. *Réprimer les progrès du mal. Réprimer le vice, les abus, les malversations, la licence. Réprimer l'audace, l'insolence, l'orgueil, etc. La loi réprime les méchants, les séditieux. Il faut réprimer ses passions. Réprimer ses désirs. On a réprimé son ardeur, son impétuosité.*

RÉPRIMÉ, ÉE. part. passé.

REPRISE. s. f. Action de reprendre. *La reprise d'une ville, d'une forteresse sur l'ennemi.*

Il se dit, en termes de Marine, d'Un navire capturé par les ennemis, et repris ensuite par la nation sur laquelle il avait été pris.

REPRISE, signifie aussi, Continuation de ce qui a été interrompu. *Le mur a été fait à plusieurs reprises, à différentes reprises. Ce poëme, ce livre a été imprimé à plusieurs reprises. Ils se sont battus à deux reprises sans se blesser.*

En termes de Procéd., *La reprise d'un procès, d'une instance*, Le renouvellement et la continuation d'un procès interrompu, lorsqu'il y a eu changement de parties ou d'avoué. *Assigner en reprise d'instance.*

Reprise d'une pièce dramatique, La remise de cette pièce au théâtre. *Cette pièce est tombée à la reprise. Sa comédie a eu plusieurs reprises.*

La reprise du froid, Le recommencement du froid après une interruption. *Après quelques jours assez doux nous avons eu une reprise de froid très désagréable.* On dit de même, *Une reprise de fièvre.*

La reprise des affaires, Le recommencement des transactions de commerce, des entreprises d'industrie qui avaient éprouvé quelque interruption ou du ralentissement.

REPRISE, se dit aussi Des vers d'un rondeau, d'une ballade, d'un couplet de chanson, que l'on reprend, que l'on répète pour refrain. *J'aime mieux la reprise de cette chanson que le commencement.*

REPRISE, en termes de Musique, Toute partie d'un air qui doit être exécutée deux fois, quoiqu'elle ne soit écrite qu'une fois. *La première reprise de cette ouverture est grave, et la seconde est gaie.*

Il se dit aussi de La seconde partie d'un air. *La reprise de cette cavatine est charmante.*

Il se dit encore de Chacune des parties d'un rondeau, qui en a souvent trois, dont on ne répète que la première.

Il se dit en outre Du signe qui marque que l'on doit répéter la partie de l'air qui le précède.

REPRISE, en termes de Finances, se dit de Ce que le comptable emploie en dépense dans la fin de son compte, parce qu'il l'a employé en recette, quoiqu'il ne l'eût pas reçu. *Chapitre de reprise. Ses reprises montent à plus de cinquante mille francs.*

REPRISES, au pluriel, se dit, en Jurisprudence, de Ce que chacun des époux a droit, par lui ou ses représentants, de prélever, avant partage, sur la masse des biens de la communauté, lorsqu'elle est dissoute *Les reprises de la femme s'exercent avant celles du mari. En cas d'insuffisance de la communauté, la femme ou ses héritiers exercent leurs reprises sur les biens personnels du mari. C'est à peine si elle aura ses reprises. Ils ont eu telle propriété pour leurs reprises. Reprises matrimoniales.*

REPRISE, en termes de Jeu, se dit d'Une partie qui est d'un certain nombre de coups limité. *Ils ont joué trois reprises d'hombre. Ils sont à leur seconde reprise de quadrille.*

REPRISE, en termes d'Architecture, La réparation qu'on fait à un mur, à un pilier, etc., soit à la surface, soit dans les fondations. *Il y a des reprises à faire à cette façade. Il faut faire une reprise à ce mur, à ce pilier. Reprise en sous-œuvre.*

REPRISE, signifie aussi, La réparation qu'on fait à une étoffe, à une dentelle qui a été déchirée, à un tissu dont une maille s'est échappée. *Il a fallu faire une reprise à cet habit. Il y a des reprises dans cette toile. Ses bas sont pleins de reprises. Elle fait bien les reprises. Une reprise perdue,* Une reprise faite si habilement qu'elle ne s'aperçoit pas.

REPRISE, en termes de Manège, Chaque leçon donnée au cavalier ou au cheval, et après laquelle ils se reposent. *J'ai fait trois reprises sur ce cheval. Faire une reprise au pas, au trot, au galop. La reprise a été longue, courte.*

Il se dit également d'Un nombre de cavaliers qui travaillent en même temps et ensemble. *Faire des reprises de trois ou quatre cavaliers. Tête de reprise. Doubler par reprises.*

REPRISER. v. a. Raccommoder en faisant des reprises. *Repriser un habit. Repriser des bas.*

REPRISÉ, ÉE. part. passé.

RÉPROBATEUR, TRICE. adj. Qui annonce, qui exprime la réprobation. *Un ton réprobateur. Cet accent réprobateur. Sa voix réprobatrice.*

RÉPROBATION. s. f. Action par laquelle on réprouve, on rejette. Il se dit, en termes de Théologie, Du jugement de Dieu contre les pécheurs impénitents. *Les questions de la prédestination et de la réprobation ont exercé les théologiens. Signe de réprobation. Le sceau de la réprobation. Frappé de réprobation.*

Il signifie quelquefois simplement, Blâme. *Cette action mérite la réprobation publique, générale, universelle. Cela est digne de réprobation. Encourir la réprobation des gens de bien.*

REPROCHABLE. adj. des deux genres. Qui mérite reproche. *Action reprochable. Ce n'est pas là une faute reprochable.*

Il se dit, en termes de Procédure, Des témoins, des témoignages suspects qui peuvent être récusés. *Ce témoin, ce témoignage est reprochable.*

REPROCHE s. m. Ce qu'on dit à une personne, ce qu'on lui remet en quelque sorte devant les yeux, pour lui causer du regret ou pour lui faire honte. *Grand reproche. Sanglant reproche. De graves, de légers reproches. Des reproches amers. Reproche juste, injuste, fondé, mal fondé. Il ne faut pas en venir aux reproches. Si vous manquez à ce que vous m'avez promis, je vous en ferai reproche, des reproches. J'en ai reçu des reproches. Il a mérité des reproches. Il s'est attiré de justes reproches. Il n'y a pas de reproche, de reproches à lui faire. On l'a accablé de reproches. Il est à l'abri des reproches. Les reproches de la conscience. Les critiques font à cet écrivain plusieurs reproches.*

Un homme sans reproche, Un homme à qui l'on ne peut rien reprocher. *Bayard fut surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche.*

REPROCHES, au pluriel, se dit, en termes de Procédure, Des raisons qu'on produit pour récuser des témoins. *Fournir des reproches. Il a produit ses reproches, et ils ont été jugés pertinents.*

SANS REPROCHE. loc. adv. Sans prétendre faire des reproches. *Sans reproche, soit dit sans reproche, je lui ai rendu plus d'un service.*

REPROCHER. v. a. Dire à quelqu'un, lui remettre en quelque sorte devant les yeux, une chose qu'on croit devoir lui causer du regret ou lui faire honte. *Reprocher à un homme les fautes qu'il a faites. Reprocher à une personne ses défauts, ses imperfections, sa naissance. Reprocher à quelqu'un son ingratitude. Il lui reprocha ce qu'il avait fait en telle occasion. On ne saurait lui rien reprocher. Qu'avez-vous à lui reprocher? Ma conscience ne me reproche rien. Je n'ai rien à me reprocher là-dessus. Il n'a rien à se reprocher. On lui reproche d'être peu attentif. On reproche à cet écrivain d'employer trop souvent telle expression, telle tournure.*

Reprocher un plaisir, reprocher un bienfait à quelqu'un, Lui remettre devant les yeux un bienfait, un service, un plaisir, pour l'accuser de les avoir oubliés.

Fam., *Reprocher les morceaux à quelqu'un,* Faire sentir à quelqu'un qu'il mange beaucoup, et paraître y avoir regret. *Ce n'est pas pour vous reprocher vos morceaux, mais vous avez beaucoup mangé.*

En termes de Procéd., *Reprocher des témoins,* Alléguer des raisons pour récuser des témoins. *Il reprocha tous les témoins.*

REPROCHÉ, ÉE. part. passé.

Prov., *Bienfait reproché tient lieu d'offense.*

REPRODUCTEUR, TRICE. adj. Terme didactique. Qui reproduit, qui sert à la reproduction. *Les organes ou corps reproducteurs des végétaux. Forces reproductrices. Animal reproducteur.*

REPRODUCTIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Faculté d'être reproduit. *La reproductibilité des êtres.*

REPRODUCTIBLE. adj. des deux genres. Susceptible de reproduction.

REPRODUCTIF, IVE. adj. Qui produit de nouveau. Il est surtout employé en termes d'Économie politique. *Consommation reproductive,* Consommation qui engendre un nouveau produit, par opposition à *Consommation improductive.*

REPRODUCTION. s. f. Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leurs espèces. *La reproduction des êtres. Dans les pays septentrionaux, on ne peut pas compter sur la reproduction de cette espèce d'animal.*

Il se dit, en Zoologie, Des nouvelles parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui ont été arrachées, mutilées. *La reproduction des pattes d'une écrevisse, de la queue d'un lézard.*

Il se dit aussi, en Botanique, De tous les moyens naturels et artificiels qui servent à perpétuer les espèces des plantes, à multiplier les végétaux. *Reproduction naturelle. Les organes de la reproduction. Reproduction artificielle* ou *forcée. Les semences, les caïeux, les drageons, les boutures, la greffe, etc., sont autant de moyens de reproduction.*

REPRODUCTION, en parlant D'ouvrages littéraires, signifie, Action de les publier de nouveau, par un emprunt légitime ou par contrefaçon. *L'auteur a interdit la reproduction de son roman.*

REPRODUIRE. v. a. Produire de nouveau. *La plupart des arbres coupés jusque sur leurs racines, reproduisent un nouveau plant.*

Il signifie aussi, Présenter de nouveau, montrer de nouveau, répéter, rendre exactement. *Ce plaideur n'a fait que reproduire ses moyens déjà écartés. Il a reproduit dans sa traduction une partie des beautés de l'original. Le copiste a reproduit jusqu'aux fautes d'orthographe. Reproduire un article de journal, de revue, etc.,* Publier cet article dans un autre journal, dans un autre recueil.

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans les deux acceptions. *On a beau détruire cette mauvaise herbe, elle se reproduit toujours. Les mêmes événements, les mêmes passions, les mêmes fautes se reproduisent souvent dans le monde.*

Il commence à se reproduire dans le monde, se dit D'un homme qui s'était retiré de la société, et qui commence à la fréquenter de nouveau.

REPRODUIT, ITE. part. passé

RÉPROUVABLE adj. des deux genres. Qui doit, qui peut être réprouvé. *Sa conduite est très réprouvable.*

REPROUVER v. a. Prouver de nouveau. *On a prouvé et reprouvé cela de cent manières, à cent reprises.*

REPROUVÉ, ÉE. part. passé.

RÉPROUVER. v. a Rejeter une chose, la désapprouver, la condamner. *L'Église a réprouvé cette doctrine. Un honnête homme réprouvera toujours de pareilles actions. Le comique larmoyant est un genre que réprouvent les critiques d'un goût sévère. Il est réprouvé de tous les gens de bien.*

Il se dit, en Théologie, par opposition à Prédestiner. Il se dit encore Des condamnations que Dieu prononce contre ceux qu'il rejette. *Dieu réprouva Saül pour sa désobéissance.*

RÉPROUVÉ, ÉE. part. passé.

Abandonner quelqu'un à son sens réprouvé, Le laisser dans l'erreur, à cause de son obstination.

RÉPROUVÉ, est aussi substantif; et alors il se dit de Ceux que Dieu rejette et maudit. *Être du nombre des réprouvés. Il a les sentiments d'un réprouvé. Il n'y a qu'un réprouvé qui puisse parler de la sorte.*

Fam., *Avoir un visage de réprouvé, une figure, une face de réprouvé,* Avoir quelque

chose d'effrayant, de sinistre dans la physionomie.

REPS. s. m. Étoffe de soie ou de laine très forte. *Acheter du reps. Un mètre de reps.*

REPTILE. adj. des deux genres. Qui rampe, qui se traîne sur le ventre. *Animal reptile. Insecte reptile.*

Il est plus ordinairement substantif masculin; et alors il se dit, non seulement de Tous les animaux qui n'ont point de pieds, et qui rampent effectivement, mais aussi de Tous ceux qui ont les pieds si courts, qu'ils semblent se traîner sur le ventre. *Le serpent est un reptile. Le ver est un reptile. Les chenilles, les lézards sont mis au nombre des reptiles.* Les naturalistes ne l'emploient que pour désigner Les animaux vertébrés à sang froid qui respirent par des poumons : les tortues, les lézards, les serpents, les grenouilles.

Fam., *C'est un reptile*, se dit D'un homme qui emploie des moyens bas et vils pour s'avancer ou pour nuire.

RÉPUBLICAIN, AINE. adj. Qui appartient à la république. *Gouvernement républicain. Forme républicaine. Constitution républicaine.*

Il signifie aussi, Qui affectionne, qui favorise le gouvernement républicain. *Âme républicaine. Esprit républicain. Maximes républicaines.*

Il s'emploie aussi substantivement, et signifie, Celui qui est citoyen d'une république, celui qui préfère le gouvernement républicain. *Les républicains des États-Unis. C'est un grand, un vrai républicain. Un républicain austère, fougueux.*

RÉPUBLICANISME. s. m. Profession d'opinions républicaines.

RÉPUBLIQUE. s. f. Gouvernement de plusieurs; État dans lequel le gouvernement est conféré par l'élection, et dont le chef n'est pas héréditaire. *République démocratique, aristocratique, oligarchique. République fédérative* ou *fédérale. Les républiques anciennes. Les républiques modernes. La république romaine. La république d'Athènes. La république de Venise, de Gênes, de Hollande, etc. La république des États-Unis. Rome n'a jamais eu plus d'éclat que dans le temps de la république. Il y va du bien, du salut de la république. Établir, former une république. Cette nation vient de se former en république. L'an V de la république française*, ou absolument, *de la république. Se sacrifier, se dévouer pour la république.*

Il se dit quelquefois de Toute sorte d'État, de gouvernement; et alors il signifie, La chose publique. *Le mépris des lois est la peste, le fléau de toute république.*

Il signifie aussi quelquefois un ensemble de divers États qui sans former une fédération politique se tiennent par des rapports de religion, de civilisation. *La république chrétienne*, L'ensemble des États chrétiens. *La république européenne*, L'ensemble des États européens. *On a dit que toutes les nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une république dont Dieu est le père commun.*

Fig., *La république des lettres*, Les gens de lettres en général, considérés comme s'ils faisaient une nation. *Y a-t-il quelque chose de nouveau dans la république des lettres?*

Fig., *C'est une petite république*, se dit D'une famille, d'une communauté, d'une société nombreuse. Il se dit aussi D'une maison où il y a un grand nombre de ménages.

RÉPUDIATION. s. f. Action de répudier, de renvoyer légalement sa femme. *La répudiation existait dans l'antiquité.*

Il signifie, en termes de Jurisprudence, Action de répudier une chose, d'y renoncer. *La répudiation d'une succession, d'un legs.* Il s'emploie aussi figurément. *Sa conduite dans cette occasion parut la répudiation de ses principes.*

RÉPUDIER. v. a. Renvoyer sa femme suivant les formes légales. *Les Hébreux, les Romains avaient droit de répudier leurs femmes en certains cas. La religion catholique défend de répudier sa femme.*

Il signifie quelquefois figurément, Rejeter, repousser. *Il a répudié ses principes, la croyance, la gloire de ses pères.*

En termes de Jurispr., *Répudier une succession, un legs*, Renoncer à une succession, à un legs.

RÉPUDIÉ, ÉE. part. passé. *C'est une doctrine répudiée généralement.*

RÉPUGNANCE. s. f. Opposition, sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, à faire quelque chose. *J'ai une grande répugnance à prendre ce parti. J'ai grande répugnance à cela. Pour moi je n'y ai point de répugnance. Il est malaisé de vaincre cette répugnance. Il y a consenti avec répugnance, sans répugnance. Il a de la répugnance au mariage, pour le mariage. Il a de la répugnance pour cette femme. Inspirer de la répugnance, un sentiment de répugnance. Je ne saurais surmonter, vaincre la répugnance que j'ai pour lui. Il faut, dans certains cas, savoir vaincre ses répugnances.*

RÉPUGNANT, ANTE. adj. Contraire, opposé. *Proposition répugnante à la raison, à la foi.*

RÉPUGNER. v. n. Être plus ou moins opposé. *Cette nouvelle proposition répugne à la première. Ces choses répugnent l'une à l'autre. Sa vie répugne à sa doctrine. Cela répugne au sens commun, répugne aux maximes d'État, répugne à la religion chrétienne. Cela répugne aux principes de la mécanique.*

Absol., *Cela répugne, il y a dans ce qu'il dit quelque chose qui répugne*, Cela se contredit, il y a quelque contradiction dans ce qu'il dit.

RÉPUGNER, signifie aussi, Éprouver un sentiment de répugnance. *Le prince répugnait à cet avis. J'y répugne entièrement La raison, mon goût y répugne. La mère du futur répugnait à ce mariage. Je répugne souverainement à faire cela.*

Il signifie encore, Causer, inspirer de la répugnance. *Cet homme, cette femme me répugne. Cette proposition me répugne. Il me répugne de vous entretenir d'un pareil sujet* Absol., *Cela répugne.*

RÉPULLULER. v. n. Renaître en grande quantité. *Les insectes ont répullulé pendant les grandes chaleurs. Les mauvaises herbes répullulent sans cesse dans ce jardin. Les erreurs ont répullulé depuis peu.* En termes de Médecine, *Le cancer a répullulé.*

RÉPULSIF, IVE. adj. T. de Physiq. Qui repousse. *Vertu répulsive. Force répulsive.*

RÉPULSION. s. f. T. de Physiq. Action de ce qui repousse; État de ce qui est repoussé. *L'attraction et la répulsion. La répulsion des corps élastiques. L'attraction et la répulsion mutuelle des corps électrisés.*

Il s'emploie aussi figurément dans un sens moral. *Tout ce que je vois en lui m'inspire un sentiment de répulsion.*

RÉPUTATION. s. f. Renom, estime, opinion que le public a d'une personne. *Bonne réputation. Mauvaise réputation. Réputation équivoque, douteuse, usurpée. Réputation brillante, éphémère. Travailler à se faire une bonne réputation. Jouir d'une bonne réputation. Il a une bonne, une mauvaise réputation. Il est en bonne, en mauvaise réputation. Avoir une grande réputation. Il est dans une haute réputation de vertu. En quelle réputation est-il? Il est en réputation d'homme sage, d'homme instruit. Il a laissé la réputation d'un homme de bien. Il s'est acquis une grande réputation. Il a la réputation d'un homme franc et loyal. Il a la réputation d'être fort étourdi. C'est un homme d'une excellente réputation.*

RÉPUTATION, lorsqu'il s'emploie absolument et sans épithète, se prend toujours en bonne part. *Il est en réputation. Il a de la réputation. Il a beaucoup de réputation. Il est fort en réputation parmi les savants, parmi les gens de guerre. Se faire une réputation. Acquérir de la réputation. Sa réputation est bien fondée, mal fondée. Avoir soin de sa réputation. Ternir sa réputation. Blesser, flétrir, diminuer, entamer, noircir, rétablir la réputation de quelqu'un. Cela fait tort, donne atteinte, nuit à sa réputation. Il lui a ôté sa réputation. Se mettre en réputation. Mettre quelqu'un en réputation. Il a perdu sa réputation. Je le perdrai de réputation. C'est un homme perdu de réputation. Hasarder sa réputation. C'est une tache à sa réputation. Il y va de sa réputation. C'est un homme de réputation. L'avantage que ce prince a remporté, commence à donner de la réputation à ses armes. Cela servit à établir sa réputation. Survivre à sa réputation. Déchoir de sa réputation. Sa réputation est fort déchue.*

Il se dit aussi en parlant Des choses qui ont le renom d'être excellentes dans leur espèce. *Les poésies de cet auteur sont en grande réputation. Les vins de Bourgogne, de Champagne, les chevaux anglais, sont en réputation. Ce vin a de la réputation.*

RÉPUTER. v. a. Estimer, présumer, croire; tenir pour, compter pour. *On le réputait homme sage. Il est réputé pour homme de bien. Il est réputé fort riche. On ne le répute pas capable d'occuper une place, un emploi difficile. Je le réputais homme d'honneur. Cette ville a toujours été réputée de telle province.*

RÉPUTÉ, ÉE. part. passé. Censé. *Un homme absent pour les affaires de sa compagnie, est réputé présent.*

REQ

REQUÉRABLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui doit être demandé par le créancier, qu'il doit aller chercher lui-même; par opposition à *Portable*, Qui doit lui être porté dans un lieu désigné, sans qu'il le demande. Ce terme était surtout usité dans les anciennes coutumes. *Dans la plupart des coutumes, le cens était requérable. Rente, redevance requérable.*

REQUÉRANT, ANTE. adj. T. de Procéd. Qui requiert, qui demande en justice. *Les parties requérantes.*

Il est plus ordinairement employé comme substantif. *Le requérant. La requérante. C'est lui qui est le requérant. Énoncer, dans un exploit, les prénoms, nom, qualités et demeure du requérant. Il y a plusieurs requérants.*

REQUÉRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Acquérir.*) Prier de quelque chose. *Qui est-ce qui vous a requis? C'est lui qui m'en a requis. Il en a été requis.*

Il signifie plus ordinairement, Sommer. *Je vous prie, et, au besoin, vous requiers de faire telle chose.* Dans les exploits, *Il a signé, de ce requis.*

Il signifie aussi, Réclamer, demander. *Requérir aide et assistance. Requérir la force publique. Requérir le ministère d'un officier public.*

Il signifie particulièrement, en termes de Procédure, Demander quelque chose en justice. *Soit fait ainsi qu'il est requis. Requérir l'apposition des scellés. Requérir l'application de la loi. Le procureur du roi a requis. Il requiert pour le roi. Ouï sur ce et requérant le procureur général.*

Requérir un bénéfice, s'est dit De celui qui se présentait au collateur pour être pourvu d'un bénéfice vacant, sur lequel il avait droit en vertu de ses grades, ou d'un indult, ou du serment de fidélité.

REQUÉRIR, se dit figurément Des choses, et signifie, Demander, exiger. *Cela requiert célérité, diligence. Cela requiert votre présence. La nécessité requérait que... Autant que la nécessité le requerait, le requerra.*

REQUIS, ISE. part. passé.

Il a l'âge requis, les qualités requises pour occuper cet emploi, pour être admis, L'âge convenable, les qualités nécessaires.

REQUÊTE. s. f. T. de Jurispr. Demande par écrit, présentée à qui de droit et suivant certaines formes établies. *Présenter requête aux juges d'un tribunal, à un tribunal, au président, etc. Donnez, présentez votre requête. Signer une requête. Les pièces jointes, annexées à une requête. Signifier une requête. Il demande par sa requête... Il y a tant de chefs dans sa requête. Les moyens qu'il a fait valoir dans sa requête, qui sont contenus dans sa requête. Sa requête tendait à... Les fins, les conclusions d'une requête. On admit, on accorda sa requête. On rejeta sa requête. Sans avoir égard à la requête. On mit Néant au bas de sa requête. Répondre une requête. Sur sa requête, le juge-commissaire rendit telle ordonnance. Ordonnance rendue sur requête. Sa requête fut communiquée au ministère public. Débouté de sa requête. On a prononcé sur sa requête. Arrêt sur requête. Requête d'intervention. Former, réitérer une opposition par requête. Requête en cassation.*

Requête civile, Voie extraordinaire, admise dans certains cas déterminés par la loi, pour obtenir qu'un jugement ou un arrêt rendu en dernier ressort soit rétracté. *Ouvertures de requête civile. Attaquer un jugement par la requête civile. Se pourvoir par requête civile, en requête civile. Admettre, entériner la requête civile. Dans l'ancienne procédure, celui qui se pourvoyait par requête civile commençait par prendre des lettres en chancellerie.*

A la Cour de cassation, *Section des requêtes*, Celle qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation.

Maître des requêtes, s'est dit autrefois de Magistrats qui rapportaient les requêtes des parties dans le conseil du roi, présidé par le chancelier. On appelle également aujourd'hui *Maîtres des requêtes*, Les magistrats chargés de rapporter les affaires au conseil d'État.

Les requêtes de l'hôtel, Tribunal où siégeaient les maîtres des requêtes, au Palais; et, *Les requêtes du palais*, Tribunal où l'on jugeait en première instance les causes des privilégiés qui s'y pourvoyaient. *Il se pourvut, en vertu de son committimus, aux requêtes de l'hôtel. Il avait ses causes commises aux requêtes de l'hôtel, ou aux requêtes du palais, à son choix.*

Néant à la requête, Locution familière qui s'emploie pour exprimer un refus. On dit aussi, *Mettre néant à la requête de quelqu'un.*

REQUÊTE, signifie encore, dans le langage familier, Une demande verbale, une simple prière. *Ayez égard à la requête que je vous fais. Il m'a fait une requête incivile. Il a fait cela à la requête d'un tel.*

Dans les Exploits, etc., *Tel jour, à la requête de telle personne*, À la demande, à la réquisition de telle personne.

REQUÊTE. s. m. Ton de chasse pour rappeler les chiens à soi.

REQUÊTER. v. a. T. de Vénerie. Quêter de nouveau. *Requêter le cerf.*

REQUÊTÉ, ÉE. part. passé.

REQUIEM. s. m. (On prononce *Récuième.*) Mot emprunté du latin. Prière que l'Église fait pour les morts. *Chanter un requiem, des requiem. Un requiem en musique.*

Messes de requiem, Les messes qui se disent pour le repos des âmes des morts. *Messe de requiem exécutée à grand orchestre.*

Requiem, Messe de requiem en musique. *Le requiem de Mozart.*

REQUIN. s. m. Gros poisson de mer très vorace, du genre des Squales ou Chiens de mer. *Les mâchoires du requin sont garnies de plusieurs rangées de dents.*

REQUINQUER (SE). v. pron. Il se dit Des vieilles qui se parent plus qu'il ne convient à leur âge. *C'est une vieille qui se requinque.* On le dit aussi, en général, De tous ceux qui se parent d'une manière affectée. Il est ironique et familier.

REQUINQUÉ, ÉE. part. passé. *Vieille requinquée. Vieillard requinqué. Vous voilà bien requinqué.*

REQUINT. s. m. T. de Jurispr. féod. La cinquième partie du quint, que l'on payait au seigneur, dans certaines coutumes, outre le quint, quand on vendait un fief qui relevait de sa seigneurie. *Payer le quint et requint. Le droit de requint ne se payait pas partout où se payait le quint.*

RÉQUISITION. s. f. T. de Jurispr. et d'Administration. Action de requérir. *À la réquisition d'un tel. Sur la réquisition du procureur du roi. Sur sa simple réquisition. Condition qui doit être remplie à la première réquisition.*

Il se dit aussi d'Une demande que fait l'autorité publique, de mettre à sa disposition des personnes ou des choses. *On a mis tous les chevaux du pays en réquisition. Tout le chanvre a été mis en réquisition pour les cordages. On fit une réquisition de tous les jeunes gens depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq, pour les envoyer à l'armée. Être de la réquisition. L'armée ennemie ayant envahi cette province la ruina par des réquisitions. L'armée ne vivait que de réquisitions.*

RÉQUISITOIRE. s. m. T. de Procéd. Acte de réquisition que fait par écrit celui qui remplit dans un tribunal les fonctions du ministère public. *Son réquisitoire n'est pas favorable à telle personne, à l'accusé. Un long réquisitoire.*

Il se dit figurément d'Un discours, d'un écrit qui contient une sorte d'acte d'accusation contre un homme, contre un parti. *Son rapport fut un long réquisitoire.*

RES

RESCIF. Voyez RÉCIF.

RESCINDANT. s. m. T. de Pratique. Demande tendante à faire annuler un acte, un jugement. *On a jugé le rescindant. Par cet arrêt, on n'a jugé que le rescindant. Nous avons gagné le rescindant, c'est une présomption en notre faveur pour le rescisoire.*

RESCINDER. v. a. T. de Pratique. Casser, annuler un acte, un partage, etc. *Il a fait rescinder l'obligation, le contrat, le partage, etc.*

RESCINDÉ, ÉE. part. passé.

RESCISION. s. f. T. de Pratique. Annulation d'un acte, d'un partage, etc. *Action en rescision. Il a demandé la rescision de tel acte du partage.*

RESCISOIRE. s. m. T. de Pratique. L'objet principal pour lequel on s'est pourvu, soit contre un acte, soit contre un jugement, et qui reste à juger, quand l'acte ou le jugement a été annulé. *Le rescindant et le rescisoire ne sont pas jugés par le même arrêt.*

Il s'emploie aussi adjectivement, et signifie, Qui donne lieu à rescision. *Action rescisoire.*

RESCOUSSE. s. f. Reprise d'une personne ou d'une chose emmenée, enlevée par force. Il signifie, par extension, Aide. Il a vieilli, et ne s'emploie plus guère que dans cette locution, *À la rescousse*, Au secours, à l'aide.

RESCRIPTION. s. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher certaine somme sur quelque fonds, sur quelque personne. *On lui a donné une rescription de trois mille francs sur tel banquier. Il est porteur d'une rescription sur le receveur des impositions.* On dit aussi, *Mandat.*

RESCRIT. s. m. On appelle ainsi La réponse des empereurs romains aux questions sur lesquelles ils étaient consultés par les gouverneurs des provinces, par les juges, ou par les particuliers dans leurs différends. *Il y a plusieurs rescrits des empereurs qui font partie du droit romain.*

RESCRIT, signifie aussi, Une réponse du pape sur quelque question de théologie, pour servir de décision ou de loi. On nomme également ce rescrit *Bulle* ou *Monitoire.*

RÉSEAU. s. m. Petit rets. *Tendre un réseau. Mettre des réseaux à l'entrée d'un terrier, pour prendre des lapins.*

Il se dit plus ordinairement d'Un ouvrage de fil, de soie, de fil d'or ou d'argent, fait par petites mailles, en forme de rets. *Dentelle à fond de réseau. Ses cheveux étaient enveloppés d'un réseau de soie. Les perruquiers montent les perruques sur un réseau.*

RÉSEAU, en termes d'Anatomie, se dit d'Un entrelacement de vaisseaux sanguins, de nerfs, etc. *Réseau artériel. Réseau veineux. Réseau de nerfs.*

En Géodésie, *Réseau de triangles*, L'ensemble des triangles tracés sur la surface d'un pays pour en avoir la topographie.

En termes de Ponts et chaussées, *Réseau de routes, Réseau de chemins de fer*, Ensemble des routes, des chemins de fer qui mettent en communication les principales localités d'un pays. *Le réseau des chemins de fer est très incomplet dans cette contrée. Le réseau belge, le réseau français.*

RÉSECTION. s. f. (On prononce l'S comme si elle était double.) T. de Chirurgie. Action de couper, de retrancher. Il s'emploie seulement en parlant Du retranchement de l'une des extrémités articulaires d'un os

malade ou du bout des fragments dans le cas de fracture non consolidée. *Il fallut opérer la résection des os.*

RÉSÉDA. s. m. Plante herbacée, d'une odeur très agréable, qui croît à la hauteur d'environ un pied, et dont les feuilles sont alternes, les fleurs irrégulières et d'un jaune verdâtre. *Un bouquet de réséda. Cueillir du réséda.*

RÉSÉQUER. v. a. (On prononce l'S comme si elle était double.) T. de Chirurgie. Pratiquer la résection.

RÉSÉQUÉ, ÉE. part. passé.

RÉSERVATION. s. f. Action par laquelle on réserve. Il ne se dit guère que Du droit en vertu duquel le pape, dans les pays d'obédience, se réserve la nomination, la collation de certains bénéfices, lorsqu'ils viendront à vaquer.

Il se dit, quelquefois, Des droits qu'on s'est réservés dans un acte. *Sans préjudice de ses autres demandes et réservations.*

RÉSERVE. s. f. Action de réserver. *Dans ce contrat, il a fait plusieurs réserves. Il a donné sa terre à ferme, sans faire aucune réserve. Il a fait donation de son bien, sous la réserve d'une pension. Il a loué sa maison avec réserve de résilier en cas de vente.*

Sous toutes réserves, Formule placée fréquemment à la fin des actes de procédure pour la garantie de clauses, de conditions, dont la stipulation n'est point formellement écrite dans ces actes. Elle s'emploie aussi dans le langage ordinaire pour signifier, Sans garantie. *Le journal publia cette nouvelle sous toutes réserves.*

Faire ses réserves, se dit Pour indiquer que l'on garde un sentiment opposé à certaines choses que l'on ne contredit pas. *Je vous écoute sans discuter, mais je fais mes réserves.*

RÉSERVE, se dit aussi Des choses réservées. *Les réserves de sa terre montent plus haut que ce qui est affermé.*

En Jurispr., *Réserve légale,* Portion de biens que la loi déclare non disponibles, en les réservant à certains héritiers. On disait autrefois dans un sens analogue, *Réserves coutumières.*

En termes de Guerre, *Armée de réserve,* ou simplement, *Réserve,* La partie de l'armée qu'on laisse dans ses foyers, et qu'on appelle sous les drapeaux quand les circonstances l'exigent. *Appeler la réserve, une partie de la réserve.*

Corps de réserve, Troupes que le chef d'une armée réserve, un jour de bataille, afin de les faire donner quand l'occasion le demandera. Dans ce sens, on dit aussi simplement, *Réserve. Le corps de réserve, en donnant à propos, a décidé le gain de la bataille. On détacha deux mille hommes du corps de réserve, pour fortifier l'aile gauche qui pliait. Dans cette bataille, on n'a point eu besoin de la réserve, la réserve n'a point donné.*

On appelle également *Réserve,* dans les villes de garnison, Toute garde qui n'a pas de surveillance à exercer et qui est réunie seulement pour attendre des ordres. C'est ce qu'on nomme autrement *Piquet.*

Cadre de réserve, Cadre sur lequel sont portés les officiers généraux arrivés à un certain âge.

En termes de Marine, *Réserve* se dit d'Un certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes, et destinés à secourir ceux qui sont en péril ou à remplacer ceux qui sont trop désemparés pour conserver leur poste. *Ce vaisseau était en ligne, et l'autre était de la réserve.*

En termes de Chasse, *Canton de réserve,* ou simplement, *Réserve,* Canton qui est réservé pour celui à qui la chasse appartient.

Bois de réserve, ou simplement, *Réserve,* Canton de bois qu'on laisse croître en futaie, et qu'on ne peut couper qu'après en avoir prévenu l'autorité compétente.

RÉSERVE, s'emploie au sens moral, et signifie, Discrétion, circonspection, retenue. *Cet homme ne parle jamais qu'avec beaucoup de réserve. Il était fort inconsidéré, il en use maintenant avec plus de réserve. Il affecte, il montre une grande réserve. Il use de réserve. Il se tient sur la réserve.*

À LA RÉSERVE DE. loc. prépositive. À l'exception de. *Il a vendu tous ses biens, à la réserve d'une petite maison. Cet intendant a le pouvoir de faire tels et tels baux, à la réserve de... Il a fort bien reçu tout le monde, à la réserve d'un tel.*

SANS RÉSERVE. loc. adv. Sans exception. *Il lui a laissé tous ses biens sans réserve. J'ai en lui une confiance sans réserve. Parlez-moi sans réserve, sans nulle réserve, aucune réserve.*

EN RÉSERVE. loc. adv. À part, de côté. *Il a mis une forte somme en réserve. Il a toujours de l'argent en réserve. Cet avocat a toujours quelque argument en réserve.*

RÉSERVÉ, ÉE. adj. Circonspect, discret, qui ne se hâte pas trop de dire ni de faire connaître ce qu'il pense. *Il faut être fort réservé avec ces gens-là. On ne saurait être trop réservé à parler de soi, à critiquer les autres. Une autre fois je serai plus réservé à dire mon avis, à donner des conseils. Réservé en paroles. Cette femme est fort réservée. Il a l'air réservé et mystérieux. Une conduite réservée.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Cet homme fait bien le réservé. Cette femme fait bien la réservée.*

RÉSERVER. v. a. Garder, retenir quelque chose d'un tout, une chose entre plusieurs autres. *Il a vendu la propriété de ce domaine, mais il s'en est réservé l'usufruit, la jouissance. Il a vendu les fruits de son jardin, mais il s'est réservé tant d'arbres. Il a cédé son établissement, mais il s'est réservé une pension. L'évêque se réserve le pouvoir d'absoudre de certains cas. Le ministre s'est réservé la connaissance de cette affaire. Dieu semble s'être réservé la punition de ce crime.*

Il signifie aussi, Garder une chose pour un autre temps, pour un autre usage, la ménager pour une autre occasion. *Réservez vos conseils pour un moment plus favorable. Il est bon de réserver quelque argent pour les besoins imprévus. Réservez-moi vos bontés pour une autre occasion. Le gouverneur de cette place ne veut point faire de sorties, il réserve ses troupes pour soutenir les attaques. Il réserve ce cheval pour un jour de bataille. La cour a jugé le principal, et a réservé à faire droit sur les intérêts. Il réserve le reste de l'explication à un autre temps.*

Dans ce sens il se dit aussi Des personnes. *Le général réserva ses meilleures troupes pour une dernière attaque. Un homme discret réserve ses amis pour les occasions essentielles.*

Se réserver à faire quelque chose, ou *de faire quelque chose,* Attendre, remettre à faire cette chose quand on le trouvera à propos, en temps et lieu. *Je me réserve à faire cela en tel temps. Je me réserve de lui en dire mon avis en temps et lieu. Je me réserve à parler quand j'aurai entendu vos raisons.* On dit, dans un sens analogue, avec le pronom personnel régime direct : *Je me réserve pour une autre occasion. Il se réserve pour de plus grandes choses. Un tel n'a pas parlé aujourd'hui dans la discussion de cette loi, il se réserve pour demain. Je ne danserai point de contredanse, je me réserve pour la valse. Se réserver pour le rôti, pour le second service, pour l'entremets.*

Au Barreau, *Se réserver la réplique,* Déclarer qu'on veut répliquer. On dit de même, *L'avocat a prié les juges de lui réserver la réplique,* Il leur a demandé la permission, le droit de répliquer quand il en sera temps.

RÉSERVER, signifie quelquefois, Destiner. *Les événements lui réservaient une fin glorieuse. Il a enfin reçu la punition que la justice divine lui réservait. Il était réservé à de grands dangers.* Il s'emploie aussi impersonnellement. *C'est à lui qu'il était réservé de terminer cette longue guerre.*

RÉSERVÉ, ÉE. part. passé.

Tout droit réservé. Toute prétention réservée. Tous dépens réservés.

Cas réservés, Les péchés dont on ne peut être absous que par le pape ou l'évêque, ou par les prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. Voyez RÉSERVÉ, adjectif.

RÉSERVISTE. s. m. Homme de la réserve de l'armée active ou de la réserve de l'armée territoriale.

RÉSERVOIR. s. m. Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve. Il se dit plus spécialement d'Un lieu où l'on amasse des eaux pour les distribuer, suivant le besoin, en divers endroits, et d'Un bassin rempli d'eau dans lequel on conserve du poisson. *Il y a un réservoir au-dessus de la fontaine publique. Ce réservoir sert à alimenter les eaux du parc. Ce réservoir est celui de la cascade, du jet d'eau. Un réservoir de maçonnerie. Un réservoir de plomb, de tôle, etc. Un réservoir de dix mille litres d'eau. Il a toujours quantité de poisson dans son réservoir. Il a fait pêcher son grand étang, et a mis tout le beau poisson dans son réservoir. Il faut raccommoder ce réservoir, il ne tient pas l'eau.*

RÉSERVOIR, se dit, en termes d'Anatomie, de Toute cavité du corps humain, dans laquelle s'amasse un fluide. *Le réservoir des larmes,* Le sac lacrymal. *Le réservoir de l'urine,* La vessie. *Le réservoir de la bile,* La vésicule du fiel. *Le réservoir de Pecquet,* L'organe où le chyle est conduit par les veines lactées, et qui a été découvert par Pecquet. *Etc.*

RÉSIDANT, ANTE. adj. Qui réside, qui demeure. *Le lieu où il est résidant, où elle était résidante.* Voyez aussi RÉSIDENT.

RÉSIDENCE. s. f. Demeure ordinaire en quelque ville, en quelque lieu, en quelque pays. *Il fait sa résidence en tel lieu. C'est le lieu de sa résidence. Il a depuis longtemps établi sa résidence en tel endroit.*

Il se dit aussi Du séjour actuel et obligé d'un évêque, d'un magistrat, d'un préposé, etc., dans le lieu où ils exercent leurs fonctions. *Ce magistrat ne peut faire un voyage, à cause de la résidence à laquelle ses fonctions l'obligent. Les évêques, les curés sont obligés à résidence, à la résidence. Cet emploi oblige à la résidence, à résidence, exige, demande résidence.*

Il signifie également, Le lieu de la résidence ordinaire d'un prince, d'un seigneur. *Cette ville est la résidence du prince. Il l'a*

choisie pour sa résidence. On enjoignit à un tel de sortir de la résidence.

RÉSIDENCE, se dit encore de L'emploi d'un résident auprès d'un prince. *Au retour de sa résidence. Je demande telle résidence.*

RÉSIDENT. s. m. Celui qui est envoyé de la part d'un souverain vers un autre pour résider auprès de lui, et qui est moins qu'un ambassadeur, mais plus qu'un agent. *Il était résident de France à Genève. Le résident de tel prince à la cour de France. Il n'a pas la qualité d'ambassadeur, il n'a que celle de résident.* On dit aussi *Ministre résident.* La femme du résident s'appelle *Madame la résidente.*

RÉSIDER. v. n. Faire sa demeure en quelque endroit. *Résider dans un lieu. Il est de telle ville, mais il réside ordinairement à Paris. On l'a imposé au lieu où il résidait. Il résidait presque toujours à sa terre, sur sa terre, dans sa terre. Il réside sur son domaine, dans son domaine.*

Il s'emploie figurément. *Là résident l'innocence et la paix.*

Toute l'autorité réside dans la personne d'un tel, Il a toute l'autorité.

Cet homme croit que toute la sagesse, toute la science, tout le bon sens réside dans sa tête, Il croit être le seul sage, le seul savant, et avoir tout le bon sens en partage.

RÉSIDER, signifie aussi figurément, Consister. *La question, la difficulté réside en ceci. Voilà où réside la question, la difficulté. C'est en lui seul que notre espoir réside.*

RÉSIDER, se dit absolument D'un évêque, d'un bénéficier qui demeure dans le lieu de son diocèse, de son bénéfice. *Les évêques doivent résider. Il y a des bénéfices qui obligent à résider.*

RÉSIDU. s. m. T. de Commerce. Le restant. *Résidu du compte. Pour le résidu, nous en composerons. Il m'a fait son billet du résidu. Les dépenses prélevées, il s'est trouvé un faible résidu.* Il a vieilli : on dit, *Reliquat.*

Il se dit, en Arithmétique, Du nombre qui reste d'une division. *Le résidu de cette division est treize.* On dit plus ordinairement, *Le reste.*

Il se dit, en Chimie, de Ce qui reste d'une ou de plusieurs substances soumises à l'action de divers agents. *Les cendres, traitées par l'eau bouillante, abandonnent la potasse et laissent un résidu qui sert d'engrais. Quinze litres d'eau de Seine, évaporée jusqu'à siccité, ne donnent qu'un résidu de deux grammes et demi.*

RÉSIGNANT. s. m. Celui qui résigne un office ou un bénéfice à quelqu'un. *La résignation n'eut pas lieu, parce que le résignant mourut avant qu'elle fût admise.*

RÉSIGNATAIRE. s. m. Celui à qui on a résigné un office ou un bénéfice. *Le résignant et le résignataire. Le résignataire n'avait pas encore pris possession.*

RÉSIGNATION. s. f. T. de Jurispr. Abandon en faveur de quelqu'un. *Il a fait cession et résignation de tous ses droits à son frère.*

Il se dit aussi quelquefois de La démission d'un office, d'une charge. *La résignation d'un archevêché.*

Il signifie, en Jurisprudence canonique, La démission d'un bénéfice dans les mains du collateur ou du pape. *Résignation pure et simple. Résignation forcée. Résignation en faveur de quelqu'un. Faire résignation. Donner sa résignation. Retirer sa résignation.*

RÉSIGNATION, s'emploie au sens moral, et signifie, Soumission à la providence, à la volonté de Dieu. *Il est mort avec une résignation très édifiante, avec une grande, une entière résignation aux volontés du ciel.*

Il signifie aussi, Soumission à son sort, à son malheur. *Il a subi sa disgrâce, son exil avec résignation. Il a montré une grande résignation, beaucoup de résignation.*

RÉSIGNER. v. a. Se démettre d'un office, d'un bénéfice en faveur de quelqu'un. *Résigner un office, un bénéfice, une cure à quelqu'un.* Employé absolument, il s'entend ordinairement D'un bénéfice. *Il est mort sans résigner, sans avoir résigné. Il n'a pas eu le temps de résigner.*

Résigner son âme à Dieu, Remettre son âme entre les mains de Dieu.

RÉSIGNER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'abandonner, se soumettre. *Je me résigne à la volonté de Dieu. Je me résigne aux ordres de la nature. Je me résigne à mon sort. Je me résigne à supporter cette incommodité. Je suis résigné à souffrir. Elle s'y est résignée Vous le voulez, je me résigne.*

RÉSIGNÉ, ÉE. part. passé. *Il est mort résigné à la volonté de Dieu. Elle est morte bien résignée. On a décidé de mon sort, me voilà tout résigné. Il se montra calme et résigné.*

RÉSILIATION. s. f. T. de Jurispr. Résolution, annulation d'un acte. *La résiliation d'un bail, d'un contrat. Résiliation de vente.* On dit aussi *Résiliement*, et quelques-uns écrivent, *Résilîment.*

RÉSILIEMENT ou **RÉSILÎMENT.** s. m. Voyez RÉSILIATION.

RÉSILIER. v. a. Casser, annuler un acte. *Les juges ont résilié ce contrat. Il travaille à faire résilier son bail. Ce contrat a été résilié du consentement mutuel des parties. Résilier une vente, un traité. Dans ce cas, l'acte sera résilié de plein droit.*

RÉSILIÉ, ÉE. part. passé.

RÉSILLE. s. f. Sorte de coiffure espagnole, espèce de filet ou de réseau qui enveloppe les cheveux.

RÉSINE. s. f. Matière inflammable, grasse et onctueuse, qui suinte, qui découle de certains arbres, tels que le pin, le sapin, le mélèze, le lentisque, le térébinthe, etc. *Il y a des résines liquides et des résines solides. Les résines solides ont une cassure lisse et vitreuse. Le camphre est une espèce de résine. La résine du lentisque s'appelle Mastic. La résine se dissout dans l'esprit-de-vin. On électrise la résine par le frottement.*

Il se dit, particulièrement, de Celle qui sort des pins et des sapins. *Un pain de résine. Une chandelle de résine. Un flambeau de résine, de poix-résine. Cela sent la résine.*

RÉSINEUX, EUSE. adj. Qui produit la résine, ou Qui en a quelque qualité. *Les arbres résineux. Ce bois est un peu résineux. Goût résineux. Odeur résineuse.*

En Physiq., *Fluide électrique résineux*, ou *Électricité résineuse*, Un des deux fluides dont on est obligé d'admettre la présence pour expliquer les phénomènes de l'électricité. L'autre se nomme *Fluide électrique vitré*, ou *Électricité vitrée.*

RÉSIPISCENCE. s. f. Reconnaissance de la faute avec amendement. *Il est enfin venu à résipiscence. Avez-vous quelque preuve de sa résipiscence?*

RÉSISTANCE. s. f. Qualité par laquelle un corps résiste à l'action d'un autre corps. *Il est difficile de graver sur les pierres dures, à cause de la résistance de la matière. Cette étoffe n'a point de résistance.*

Fig. et fam., *Pièce de résistance*, Pièce considérable où il y a beaucoup à manger.

En termes de Physiq., *La résistance des solides*, La force par laquelle ils résistent au choc, à l'impression d'un corps en mouvement. *Résistance des fluides*, La force par laquelle les corps qui se meuvent dans des milieux fluides, sont retardés dans leurs mouvements.

RÉSISTANCE, signifie quelquefois, Obstacle, difficulté. *Je voulus pousser la porte, le volet, mais je sentis quelque résistance.*

RÉSISTANCE, se dit souvent de La défense que font les hommes, les animaux, contre ceux qui les attaquent. *Vigoureuse, faible résistance. Longue, opiniâtre résistance. Faire beaucoup de résistance, peu de résistance. Les assiégés ont fait une longue résistance, une belle résistance. Opposer une longue résistance. Il s'est rendu sans résistance, après une faible résistance.*

Il signifie, figurément et au sens moral, Opposition aux desseins, aux volontés, aux sentiments d'un autre. *Si vous proposez cela dans l'assemblée, vous trouverez bien de la résistance, grande résistance. Il y aura de la résistance de la part de tels et tels. Pour moi, je n'y apporterai aucune résistance. La chose a passé malgré toute la résistance qu'il y a faite, quelque résistance qu'il y ait apportée. Il a obéi sans résistance.*

Fig. et fam., *Il a fait une belle résistance*, se dit De quelqu'un qui s'est refusé longtemps aux propositions, aux instances qu'on lui faisait.

RÉSISTANT, ANTE. adj. Qui oppose de la résistance. *La peau de cet animal est ferme et résistante. Ils enfermèrent cette substance dans une enveloppe à la fois légère et résistante. Un milieu résistant.*

RÉSISTER. v. n. Il se dit proprement D'un corps qui ne cède pas, ou qui cède difficilement au choc, à l'effort, à l'impression d'un autre corps. *Le marbre résiste plus au ciseau que la pierre commune. C'est une viande dure et coriace, elle résiste au couteau, à la dent. Cette pierre résiste à la gelée. Un chapeau qui résiste à l'eau. Ce vieux château a jusqu'ici résisté à l'injure, aux injures du temps. Vous chargez trop ce plancher, il ne pourra pas résister à un aussi grand poids*

Il signifie aussi, Se défendre, opposer la force à la force. *Résister aux agents de la force publique. Une armée contre laquelle l'ennemi est hors d'état de résister. Les assiégés ont résisté longtemps, ont résisté courageusement. C'est une place qui a résisté plus de trois mois. Ce commandant ne s'est rendu que quand il a vu qu'il ne pouvait plus résister.*

Ce cheval résiste au cavalier, Le cavalier a de la peine à le faire obéir.

RÉSISTER, signifie figurément, au sens moral, S'opposer aux desseins, aux volontés de quelqu'un, tenir ferme contre quelque chose de fort, de puissant. *Résister fortement à quelqu'un. Si ce que vous proposez est dans l'intérêt public, je n'y résiste point Il voulait faire passer cette proposition, mais tout le monde y résista. Je lui ai résisté en face. Il ne faut pas résister à son maître. Qui peut résister à la volonté de Dieu? Résister à la grâce. Résister à la séduction, à la tentation. Résister à ses passions. Résister à l'adversité. Je n'ai pu résister à ses prières.*

Il signifie aussi, Supporter facilement la

peine, le travail; et il se dit Des hommes et des animaux. *Cet homme a un corps de fer, il résiste à toutes les fatigues. Qui pourrait résister à cette grande chaleur, à ce grand froid? Il est bien affaibli; si la maladie continue, il n'y résistera pas. Vous travaillez trop, votre santé n'y pourra résister. Je n'y saurais plus résister. Résister à la douleur. Les chevaux hongres ne résistent pas à la fatigue, au travail, comme les chevaux entiers.*

Fam., *On n'y peut plus résister*, se dit en parlant De quelque incommodité qu'on a peine à supporter. *C'est un homme d'un ennui mortel, on n'y peut plus résister, on n'y saurait résister, il n'y a pas moyen d'y résister. Il fait ici une si grande fumée, qu'on n'y saurait résister.*

RÉSOLUBLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être résolu. Il se dit principalement, en Mathématiques, Des questions et des problèmes dont on peut trouver la solution par quelque méthode connue.

RÉSOLUMENT. adv. Avec une résolution fixe et déterminée, absolument. *Je veux résolument que cela soit. Résolument je n'en ferai rien. Tout résolument.*

Il signifie aussi, Hardiment, avec courage, avec intrépidité. *Il va résolument au combat, au péril. Il a passé résolument, l'épée à la main, au travers des ennemis.*

RÉSOLUTIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui déterminent la résolution des tumeurs, des engorgements. *Cet onguent est résolutif. Les eaux minérales sont résolutives.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un bon résolutif.*

RÉSOLUTION. s. f. Cessation totale de consistance, réduction d'un corps en ses premiers principes. *La résolution des corps en leurs éléments, en leurs principes. La résolution de la neige en eau. La résolution de l'eau en vapeur.*

Il se dit, en Médecine, de L'action par laquelle une partie tuméfiée, engorgée, revient peu à peu, et sans suppuration, à son état naturel. *Résolution d'une tumeur, d'un engorgement. Cet emplâtre a opéré, a déterminé promptement la résolution de la tumeur.*

Il signifie aussi en Médecine, Abattement, cessation des contractions musculaires. *Il se fit chez le malade une grande résolution des forces. La résolution des membres.*

Il se dit, en Jurisprudence, de La cassation ou rescision d'un bail, d'un contrat, soit par le consentement des parties, soit par l'autorité des juges. *La résolution d'un bail, d'un contrat.*

RÉSOLUTION, signifie aussi, Décision d'une question, d'une difficulté. *Je vous apporte la résolution de la question que vous m'avez proposée. Résolution d'une difficulté. Résolution d'un cas de conscience. Résolution d'un problème. Il a donné sur cette question une résolution claire, obscure, ambiguë.*

Il se dit, en Mathématiques, de La solution d'un problème. *La résolution d'une équation*, La détermination de ses racines.

RÉSOLUTION, signifie encore, Dessein que l'on prend. *Grande, généreuse, étrange résolution. Résolution hardie. Prendre, former une résolution. Sa dernière résolution. Faire une bonne, une ferme résolution. Il prit la résolution de faire ce voyage. Sage et judicieuse résolution. Changer de résolution. Influer sur les résolutions de quelqu'un. Exécuter une résolution qu'on a prise. Il a vainement essayé d'ébranler ma résolution. Affermir quelqu'un dans sa résolution, dans ses résolutions.*

Il signifie, par extension, Fermeté, courage. *A cet âge, il faut bien de la résolution pour renoncer au monde. Les assiégés montrèrent beaucoup de résolution et de courage. Cet homme a de la résolution. Il manque de résolution. Avoir un air de résolution.*

Un homme de résolution, Celui qui exécute avec beaucoup de courage, avec beaucoup de fermeté ce qu'il a entrepris, ou ce qu'on lui propose de hardi, de difficile.

RÉSOLUTOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit De ce qui a pour effet de résoudre quelque acte. *Acte, convention, clause résolutoire.*

RÉSOLVANT, ANTE. adj. T. de Médec. Qui résout. *Un remède résolvant.* Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un résolvant.*

RÉSONANCE. s. f. Prolongation de la durée du son. *Les résonances produites par la vibration des cordes d'un instrument. Les résonances d'un corps sonore. Une oreille fine démêle les résonances.*

RÉSONNANT, ANTE. adj. Retentissant, qui renvoie le son. *Cette voûte, cette église est bien résonnante. La musique réussit mal dans ce salon, parce qu'il est trop résonnant.*

Il signifie aussi, Qui rend un grand son, beaucoup de son. *Ce violon est bien résonnant. Une voix claire et résonnante.*

RÉSONNEMENT. s. m. Retentissement et renvoi du son. *Le résonnement de cette voûte nuit à la voix.*

RÉSONNER. v. n. Retentir, renvoyer le son. *Cette voûte résonne bien. Cette salle ne résonne pas, résonne trop. Faire résonner les échos. Tout résonnait du bruit des instruments de musique.*

Fig., *Tout résonnait du bruit de ses louanges, du bruit de ses exploits*, On le louait partout, on s'entretenait partout de ses exploits.

RÉSONNER, signifie aussi, Rendre un grand son, beaucoup de son. *Cette voix, cette cloche, cette guitare, etc., résonne bien. Sa voix résonnait sous ces voûtes.*

RÉSORBER. v. a. T. de Médecine. Opérer la résorption. *L'épanchement a été promptement résorbé.*

Il s'emploie surtout avec le pronom personnel. *Le sang épanché dans le cerveau fut lent à se résorber.*

RÉSORBÉ, ÉE. part. passé.

RÉSORPTION. s. f. Terme didactique. Action d'absorber une seconde fois.

Il se dit particulièrement, en Médecine, Lorsqu'un liquide que les vaisseaux exhalants ou autres avaient déposé dans quelque partie du corps, vient à rentrer dans la circulation. *La résorption du pus, du sang, de la sérosité.*

RÉSOUDRE. v. a. (*Je résous, tu résous, il résout; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. Je résolvais. Je résolus. J'ai résolu. Je résoudrai. Je résoudrais. Résous, résolvez. Que je résolve. Que je résolusse. Résolvant.*) Faire cesser la consistance, détruire l'union qui existe entre les parties d'un tout. *Le feu résout le bois en cendre, en fumée. Résoudre un corps en poussière. Les chimistes résolvent les corps dans leurs plus petites parties par le feu, par la calcination, etc.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Le bois qu'on brûle se résout en cendre et en fumée. Le brouillard se résout en eau. L'eau se résout en vapeur. Les vapeurs se résolvent en pluie. Les résines se résolvent dans l'alcool.*

En Médec., *Résoudre une tumeur, un engorgement*, Les faire disparaître peu à peu et sans suppuration. *Les frictions, les fomentations résolvent les tumeurs. Cette tumeur ne se résoudra pas facilement.*

Fig., *Tout ce que vous dites là se résout à rien*, Il n'en résulte rien.

RÉSOUDRE, signifie aussi, Décider un cas douteux, une question. *Il n'est pas aisé de résoudre la question. Il reste une petite difficulté à résoudre. Les théologiens ont résolu ce cas de conscience. On a résolu vingt fois ce problème, cette objection, etc.*

RÉSOUDRE, en termes de Jurisprudence, Casser, annuler, détruire un acte par un acte contraire. *Résoudre un bail, un marché, un contrat.*

RÉSOUDRE, signifie aussi, Déterminer, décider une chose. *Il ne sait que résoudre. Qu'a-t-on résolu au conseil? A-t-on résolu la paix ou la guerre? Des intrigants ont résolu sa perte, ont résolu de le perdre. On a résolu d'agir sans plus tarder. On a résolu d'attendre. Il a été résolu que nous partirions. Je suis résolu à rester. Il est résolu d'empêcher ce mariage.*

Résoudre quelqu'un, Le déterminer à quelque chose. *Il balançait, je parvins à le résoudre. On ne saurait le résoudre à faire cette démarche.* Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *Je me résolus à plaider, à demander ma retraite. A quoi vous résolvez-vous?*

RÉSOLU, UE. part. passé.

Tumeur résolue. C'est un point résolu. Entreprise résolue. Question résolue. Bail résolu.

Il est aussi adjectif, et signifie, Déterminé, hardi. *Il ne craint rien, il est très résolu. C'est une femme résolue. Voilà un drôle bien résolu.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un gros résolu. Il fait bien le résolu.* Il est familier.

RÉSOUS. Autre participe passé du verbe *Résoudre*. Il n'est usité qu'en parlant Des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres. *Brouillard résous en pluie.*

RESPECT. s. m. Égard, relation. *La même proposition est vraie et fausse sous divers respects.* Ce sens est vieux.

RESPECT, signifie plus ordinairement, La vénération, la déférence qu'on a pour quelqu'un, pour quelque chose, à cause de son excellence, de son caractère, de sa qualité, de son âge. *Grand respect. Profond respect. Respect religieux. Très humble respect. Respect filial. Avec respect. J'ai du respect, beaucoup de respect pour vous. Avoir du respect pour les choses sacrées. Vous lui devez le respect, du respect. On doit porter honneur et respect à l'âge. C'est un homme dont la dignité attire le respect. Il mérite le respect qu'on a pour lui. Inspirer du respect. Sa présence imprime le respect, impose le respect. Porter respect à quelqu'un. Manquer de respect à quelqu'un, pour quelqu'un. Manquer au respect que l'on doit à quelqu'un. Garder le respect. Demeurer, se tenir dans le respect. Marquer, témoigner le respect, du respect. Perdre le respect. Sortir du respect, des bornes du respect. S'écarter du respect. Exiger du respect, des respects. Respects gênants. Respects forcés, hypocrites. Formules de respect. Il lui parle toujours avec respect, dans des termes de respect. Vous avez peu de respect pour le lieu où vous êtes. Le respect des lois, des mœurs. Le respect des choses saintes, pour les choses saintes. Le respect du lieu, de la personne. Sans respect*

du nom qu'il porte, il se rendit coupable de cette action.

Lieu de respect, Lieu où l'on doit être dans le respect. *Les églises sont des lieux de respect. Le palais du roi est un lieu de respect.* Il a vieilli.

Fam., *Perdre le respect à quelqu'un*, Lui manquer de respect. *Vous me perdez le respect.* Il est peu usité.

Sauf le respect que je vous dois, ou simplement, *Sauf le respect, sauf votre respect, sauf respect, avec le respect que je vous dois.* Termes d'adoucissement dont on se sert, dans le style familier, quand on veut dire quelque chose qui pourrait choquer ceux devant qui on parle. Populairement : *Sauf le respect que je dois à la compagnie. Parlant par respect.*

Par forme de compliment, *Assurer quelqu'un de son respect, de ses respects, de ses très humbles respects.*

Rendre ses respects, présenter son respect, ses respects à quelqu'un, Lui rendre visite pour l'assurer de son respect, de ses respects.

Je suis avec respect, avec un profond respect, etc. Formule par laquelle on termine ordinairement ses lettres à un supérieur.

Se faire porter respect, Se faire craindre. *C'est un homme qui se fait porter respect.* On dit substantivement, *Un porte-respect*, Une arme qui impose, ou Une marque extérieure de dignité, ou Une personne grave et sérieuse dont la présence impose.

Tenir quelqu'un en respect, Le contenir, lui imposer. *La crainte du châtiment le tient en respect. Cette citadelle tient l'ennemi en respect, tient la ville en respect.*

Respect humain, La crainte qu'on a du jugement et des discours des hommes. *Il a fait cela par respect humain. Le respect humain fait commettre beaucoup de fautes.*

RESPECTABLE. adj. des deux genres. Qui mérite du respect. *Cette personne est respectable par son âge et par ses vertus. Il s'est rendu respectable par ses belles actions. Son nom est respectable, mais il le déshonore par sa conduite.*

RESPECTER. v. a. Honorer, révérer, porter respect. *Respecter la vieillesse. Respecter la qualité. Respecter les lieux saints. Je l'ai toujours honoré et respecté. Si je ne respectais son caractère... C'est un homme qui ne respecte rien.*

Il signifie au figuré, Épargner, ne point endommager, ne point attaquer. *Le temps respecte les noms illustres, la mémoire des grands hommes. Ces anciens monuments que le temps a respectés. La médisance et l'envie ont respecté sa vertu. Je respecte votre erreur, votre faiblesse. Je respecte vos occupations. Je vous sais occupé, je respecte votre temps.*

Respecter, avec le pronom personnel, signifie, Garder avec soin la décence et la bienséance convenables à son sexe, à son état, à son âge. *C'est une femme qui se respecte, qui se fait respecter. Ce magistrat ne se respectait point assez. Un vieillard doit se respecter lui-même, s'il veut que les jeunes gens le respectent.*

Respecté, ée. part. passé. *Un nom, un titre respecté.*

RESPECTIF, IVE. adj. Qui a rapport à chacun en particulier, qui concerne réciproquement les parties intéressées, les choses correspondantes. *Demandes respectives. Droits respectifs. Requêtes respectives. Actions respectives. Prétentions respectives. Servitudes respectives. Intérêts respectifs.*

RESPECTIVEMENT. adv. D'une manière réciproque, d'une manière respective. *Ils ont présenté respectivement leurs requêtes. Ils sont tous deux respectivement demandeurs et défendeurs. Il a été réglé, par tel traité, que ces princes seraient respectivement maintenus dans leurs droits.*

En termes de Censure théologique, *Ces propositions sont respectivement fausses, scandaleuses, hérétiques, téméraires, etc.*, Il n'y a aucune de ces propositions prises ensemble à laquelle ne convienne quelqu'une de ces dénominations.

RESPECTUEUSEMENT. adv. Avec respect. *Parler, écrire respectueusement à quelqu'un. Agir respectueusement avec quelqu'un. S'approcher respectueusement de l'autel.*

RESPECTUEUX, EUSE. adj. Qui témoigne du respect. *Un homme respectueux. Cet enfant est fort respectueux envers ses parents, envers ses maîtres.*

Il signifie aussi, Qui marque du respect; et, en ce sens, il se dit Des choses. *Il l'aborda d'un air fort respectueux, d'une manière fort respectueuse. Il était dans une posture très respectueuse. Ce langage n'est pas assez respectueux. Il est souvent plus respectueux de se taire que de parler. Garder un silence respectueux. Écrire, parler en termes respectueux. Sommations respectueuses.*

RESPIRABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut respirer. *Cet air est respirable, n'est pas respirable. Les gaz respirables.*

RESPIRATION. s. f. L'action de respirer. *Avoir la respiration libre, facile, gênée, difficile. Le poumon et les autres parties qui servent à la respiration. Les organes de la respiration. Cette fumée ôte la respiration.*

La respiration des plantes, Fonction par laquelle les parties vertes des plantes exposées à la lumière solaire absorbent de l'acide carbonique et exhalent de l'oxygène.

RESPIRATOIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Physiol. Qui sert, qui a rapport à la respiration. *Organes respiratoires. Mouvements respiratoires.*

RESPIRER. v. n. Attirer l'air dans sa poitrine, et le repousser dehors. *Respirer facilement. Difficulté de respirer. Il est asthmatique, il a de la peine à respirer. Il fait si chaud, qu'on ne saurait presque respirer.*

Il ne respire plus, Il est mort. *Il respire encore*, Il n'est pas encore mort.

Respirer, signifie quelquefois, Vivre. *Tout ce qui respire. Je ne respire que pour vous. Depuis que je respire.*

Fig., *L'amour du bien public respire dans toutes ses paroles, dans toutes ses actions*, Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait annonce qu'il est animé de l'amour du bien public.

Respirer, signifie au figuré, Prendre quelque relâche, avoir quelque relâche après de grandes peines, après un travail pénible. *Laissez-moi respirer un moment. Donnez-moi, laissez-moi le temps de respirer. Les peuples, après une longue guerre, commençaient à respirer. Respirer de ses fatigues. Vous le tourmentez, vous le pressez si fort, qu'il n'a pas le loisir de respirer. Il est si occupé qu'il n'a pas le temps de respirer. Enfin je respire.*

Respirer, est quelquefois actif. *Respirer un bon air, un air corrompu. L'air que nous respirons. Les médecins lui ont conseillé d'aller respirer l'air natal.*

Il signifie quelquefois, Exhaler. *Cette terre couverte de fleurs respirait mille parfums.*

Il signifie au figuré, Annoncer, exprimer, témoigner vivement. *Dans cette maison, tout respire la piété, la joie, la vertu. Toute sa personne respire l'orgueil. Ses discours respirent la bonté.*

Il signifie aussi, Désirer ardemment. *Il ne respire que la vengeance. Il respire la guerre. Il ne respire que les plaisirs.*

Neutralem., *Respirer après quelque chose*, Souhaiter quelque chose avec passion, avec ardeur. *Elle respire après le retour de son fils. Il ne respirait qu'après ce changement.*

Respiré, ée. part. passé.

RESPLENDIR. v. n. Briller avec grand éclat. *La nuit était belle, la lune resplendissait. Il y avait une infinité de lumières, et tout le palais resplendissait. Tout resplendit de lumière.* Fig., *Son visage resplendissait de joie.*

RESPLENDISSANT, ANTE. adj. Qui resplendit. *Tout resplendissant. Tout resplendissant de lumière. Une beauté resplendissante. Sa figure, sa face est resplendissante de santé.*

RESPLENDISSEMENT. s. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière. *Ce grand amas de lumière formait un resplendissement merveilleux.*

RESPONSABILITÉ. s. f. Obligation de répondre de ses actions ou de celles des autres, d'être garant de quelque chose. *La responsabilité des ministres. La responsabilité ministérielle. La responsabilité des magistrats. Cette fonction entraîne trop de responsabilité. Je prends cela sous ma responsabilité. J'en ai la responsabilité. Cela compromettrait ma responsabilité. Vous prenez là sur vous une grande responsabilité. Responsabilité morale.*

RESPONSABLE. adj. des deux genres. Qui doit répondre de ses propres actions ou de celles des autres, qui doit être garant de quelque chose. *Dans l'administration du royaume, tout fonctionnaire est responsable. Les ministres sont responsables. Je vous rends responsable de ce qu'il fera. Vous êtes responsable du dépôt qu'on vous a confié. Vous serez responsable des conséquences. Il s'en va sans payer, vous en êtes responsable. Je ne suis point responsable des fautes d'autrui. Être civilement responsable des faits, des actes de quelqu'un. En certains cas, un maître est responsable pour ses domestiques, un père est responsable pour ses enfants mineurs. On l'en a rendu responsable. Responsable à la postérité. Responsable envers la patrie.*

RESPONSIF, IVE. adj. T. de Palais. Qui contient une réponse. *Mémoire responsif.*

RESSAC. s. m. T. de Marine. Retour violent des vagues vers le large, après qu'elles ont frappé avec impétuosité une terre, un obstacle.

RESSAIGNER. v. a. Saigner de nouveau. *On a ressaigné le malade.*

Il est aussi neutre, et se dit en parlant Du sang qui coule de nouveau, qui recommence à couler. *Ma plaie ressaigne.*

Ressaigné, ée. part. passé.

RESSAISIR. v. a. Reprendre; se remettre en possession de quelque chose. *Je ressaisirai ce meuble partout où il se rencontrera. Ressaisir le pouvoir.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Je me suis ressaisi de mes effets.*

Ressaisi, ie. part. passé.

RESSASSER. v. a. Sasser de nouveau. *Ressasser de la farine.*

Il s'emploie figurément et familièrement, en parlant Des affaires, des comptes, et signifie, Examiner, discuter de nouveau. *Ce procès a été sassé et ressassé. Vous aurez beau ressasser ce compte, il ne monte qu'à tant. Ces questions ne sont pas nouvelles, elles ont été ressassées.*

Ressasser un ouvrage, L'examiner avec soin, pour en découvrir jusqu'aux moindres défauts. *J'ai ressassé cet ouvrage, et j'y ai trouvé peu de défauts.*

Ressasser quelqu'un, ressasser la conduite de quelqu'un, Examiner avec soin la conduite de quelqu'un, pour voir si elle n'a rien de blâmable. *On l'a bien sassé et ressassé.* On disait autrefois, *Ressasser les gens d'affaires, les traitants,* Faire des recherches contre eux.

Il ne fait que ressasser les mêmes choses, se dit D'un homme qui cause de l'ennui, en revenant toujours sur les mêmes idées.

RESSASSÉ, ÉE. part. passé.

RESSAUT. s. m. T. d'Archit. Saillie, avance que forme quelque partie, en dehors d'une ligne ou d'une surface. *L'entablement de cet édifice a des ressauts au-dessus de chaque colonne. Entablement à ressauts. Les pilastres de cette façade forment autant de ressauts.*

Il se dit, quelquefois, Du passage brusque d'un plan horizontal à un autre. *Ce limon d'escalier fait ressaut,* Il s'abaisse de distance en distance par une ligne verticale.

RESSAUTER. v. n. Sauter de nouveau. *Il sautait et ressautait par-dessus la corde.*

Il s'emploie aussi comme verbe actif. *Ressauter un fossé.*

RESSAUTER, en termes d'Architecture, se dit Des parties qui font ressaut, qui ont des ressauts; et, dans cette acception, il est toujours neutre. *Entablement, corniche qui ressaute.*

RESSAUTÉ, ÉE. part. passé.

RESSEMBLANCE. s. f. Rapport, conformité entre des personnes, entre des choses. *Il y a une grande ressemblance, il y a grande ressemblance entre ces deux choses, entre ces deux personnes. La ressemblance est parfaite entre eux. Ressemblance frappante. C'est votre fils, je le reconnais à la ressemblance. Il y a beaucoup de ressemblance entre leurs humeurs, entre leurs caractères.*

Il se dit particulièrement, en termes de Peinture, de Sculpture, etc., de La conformité entre l'imitation de l'objet et l'objet imité. *Il n'y a guère de ressemblance de cette copie à son original, entre la copie et l'original. Ce portrait est fort bien peint, mais la ressemblance n'y est pas. Ce peintre saisit bien la ressemblance. Ce peintre manque souvent la ressemblance.*

Se tromper à la ressemblance, Prendre pour la même chose ou pour la même personne, deux choses ou deux personnes qui se ressemblent.

Ce fils est la vraie ressemblance de son père, c'est toute sa ressemblance, Il y a beaucoup de ressemblance entre eux. *J'ai d'abord reconnu votre fils, c'est toute votre ressemblance.*

RESSEMBLANT, ANTE. adj. Qui ressemble. *Portrait ressemblant. Ce portrait est bien peint, mais il n'est pas ressemblant. Le peintre a bien pris tous vos traits, cependant il ne vous a pas fait ressemblant. Voilà une faible copie, elle n'est guère ressemblante; elle n'est guère ressemblante à l'original. Voilà deux hommes bien ressemblants,* Qui se ressemblent beaucoup.

RESSEMBLER. v. n. Avoir du rapport, de la conformité avec quelqu'un, avec quelque chose. *Ce fils ressemble à son père. Les jumeaux d'ordinaire se ressemblent, se ressemblent fort, se ressemblent beaucoup. Ils se ressemblent de visage, de caractère, etc. Leurs caractères se ressemblent. Ressembler en tout, en partie. C'est en cela qu'ils se ressemblent. Il lui ressemble en beau, en laid. Il est fort bien dans ses affaires, je voudrais lui ressembler. Il est trop avare, je ne voudrais pas lui ressembler. Sous quelques rapports, il ressemble à son père; mais sous d'autres rapports, il ne lui ressemble guère. C'est un homme qui s'inquiète de tout, il ne me ressemble guère.*

Il se dit particulièrement, en Peinture, en Sculpture, etc., De ce qui offre l'imitation exacte d'un objet. *Ce portrait vous ressemble peu, vous ressemble beaucoup, vous ressemble d'une manière frappante. Ce peintre a le talent de faire ressembler. Ce portrait est mal peint, ce buste est mal sculpté, mais il a le mérite de ressembler. Cette copie ne ressemble guère au tableau original, à l'original, à son original.*

Cela ne ressemble à rien, se dit quelquefois, en bonne part, D'une chose d'un goût original et nouveau; et, plus ordinairement en mauvaise part, D'une chose d'un goût bizarre et très mauvais. *Cela ressemble à tout,* se dit D'une chose commune, qui n'a point de caractère propre. *Cela ne se ressemble pas,* se dit De deux choses fort différentes.

Je n'ai pu croire telle chose de vous, cela ne vous ressemble pas, Cela n'est pas conforme à votre caractère, à votre manière de penser, d'agir, à tout ce que l'on connait de vous.

Ce peintre, ce musicien, etc., se ressemble, Il se copie lui-même, et ne met point assez de variété dans ses ouvrages.

Prov., *Les jours se suivent, et ne se ressemblent pas,* La vie est mêlée de biens et de maux.

Prov., *On se ressemble de plus loin,* se dit en parlant De parents proches, qui ont un air de famille, ou les mêmes inclinations.

Prov., *Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau,* Elles se ressemblent parfaitement.

Prov., *Qui se ressemble, s'assemble,* Les personnes de même caractère, de même goût, se recherchent mutuellement. Il se prend souvent en mauvaise part.

RESSEMELAGE. s. m. Action de ressemeler, et Le résultat de cette action. *Faire un ressemelage. Un bon ressemelage.*

RESSEMELER. v. a. Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. *Ressemeler des bas. Ressemeler des souliers. Il a fait ressemeler ses bottes.*

RESSEMELÉ, ÉE. part. passé.

RESSEMER. v. a. Semer de nouveau. *Il faut ressemer des pois dans ce champ.*

RESSEMÉ, ÉE. part. passé.

RESSENTIMENT. s. m. Faible attaque, faible renouvellement d'un mal qu'on a eu, d'une douleur qu'on a ressentie. *Il n'est pas encore délivré de sa fièvre, il en a quelques ressentiments. Il vient d'avoir encore un léger ressentiment de sa colique, de sa goutte.*

Il signifie, au sens moral, Le souvenir qu'on garde des injures, avec désir de s'en venger. *On lui a fait une cruelle injure, il ne pourra contenir son ressentiment. Il conserve un vif ressentiment de l'offense qu'il a reçue. Son ressentiment éclatera quelque jour. En le voyant, il ne put cacher, dissimuler son ressentiment. Il a étouffé son ressentiment. Il sacrifia son ressentiment à son ami. Je vous sacrifie tous mes ressentiments. Modérez votre ressentiment.*

RESSENTIR. v. a. Sentir, éprouver. *Il a ressenti cette nuit des douleurs de colique. Ressentir un picotement à la gorge. Ressentir du bien-être, du malaise. Il ressentira les effets de ma colère.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Il a ressenti vivement la perte de son ami, la perte de ce procès. Je ressens, comme je le dois, les obligations que je vous ai. Elle ressent vivement cette injure. Il est également incapable de ressentir et d'inspirer l'amitié. Je ressens un grand plaisir, une grande joie de votre retour.*

RESSENTIR, avec le pronom personnel, signifie, Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu. *Il a eu vingt accès de fièvre quarte, il s'en ressent encore. Il se ressent de son rhumatisme, de sa goutte.*

Il signifie aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, Éprouver les suites, les conséquences fâcheuses, l'influence nuisible de quelque chose. *Il se ressentira longtemps des débauches de sa jeunesse. Ses enfants se ressentiront de la banqueroute qu'il a essuyée, des pertes qu'il a faites au jeu. Ce pays a été ruiné par la guerre, il s'en ressentira longtemps. Il se ressent de la mauvaise éducation qu'on lui a donnée, de la fréquentation des mauvaises compagnies. Son ouvrage se ressent de la précipitation avec laquelle il l'a composé. L'auteur se ressent un peu des préjugés de son siècle. Sa maison a été brûlée, et les maisons voisines s'en sont ressenties.*

Il se prend quelquefois en bonne part. *Si je fais une grande fortune, mes amis s'en ressentiront. Se ressentir de la libéralité, de la protection de quelqu'un. On se ressent toujours d'une bonne éducation. L'industrie se ressentit bientôt de la pacification générale.*

Se ressentir d'une injure, S'en souvenir avec amertume, être disposé à s'en venger. *Je me ressentirai de l'injure que vous m'avez faite. Je m'en ressentirai.* On dit dans le sens opposé, *Il m'a fait un mauvais tour, mais il s'en ressentira,* Il m'a fait un mauvais tour, mais il en sera puni.

RESSENTI, IE. part. passé.

Il se dit, en termes de Peinture et de Sculpture, Des formes, des traits, des touches auxquelles l'artiste a donné du caractère et de la force. *Les muscles bien ressentis prouvent la connaissance de l'anatomie dans l'artiste. Un dessin ferme et ressenti. L'Hercule Farnèse a des formes ressenties.*

RESSERREMENT. s. m. Action par laquelle une chose est resserrée. *Le resserrement des pores arrête la transpiration.*

Fig., *Le resserrement de l'argent,* L'effet de la crainte que les capitalistes éprouvent dans un temps de discrédit, et qui les empêche de prêter leur argent. *Cet édit bursal causa un grand resserrement d'argent.*

RESSERRER. v. a. Serrer davantage ce qui s'est lâché. *Resserrez ce cordon, cette jarretière, cette ceinture, ce corset.*

Fig., *Cet événement n'a servi qu'à resserrer les nœuds, les liens de leur amitié,* N'a servi qu'à rendre leur amitié plus étroite.

RESSERRER, s'emploie figurément, et signifie, Rendre moins étendu, renfermer dans des bornes plus étroites. *Resserrer le pouvoir dans ses justes limites. Resserrer une rivière dans son lit.*

Cette place est fort resserrée, est resserrée de très près, Les assiégeants l'entourent, il est fort difficile d'y faire entrer des vivres, des secours, et d'en faire sortir des troupes, des bouches inutiles. On dit, dans un sens analogue, *Cette garnison est fort resserrée.*

Ce pays est fort resserré par la mer, Il n'a pas d'étendue à cause du voisinage de la mer.

Resserrer un prisonnier, L'enfermer dans un lieu où il ait moins de communication avec le dehors, le garder plus exactement. *Il a pensé se sauver : c'est pour cela qu'on le resserre.*

RESSERRER, se dit aussi, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, Abréger. *Il faut resserrer cet ouvrage. Ce discours demande à être resserré. Resserrer son sujet, sa matière.*

Il signifie encore, Remettre une chose dans le lieu d'où on l'avait tirée, et où elle était enfermée. *Resserrez ce papier dans votre bureau. Resserrez cette vaisselle d'argent dans l'armoire. Ces marchands ont resserré toutes les marchandises qu'ils avaient étalées.*

RESSERRER, signifie aussi, Rendre le ventre moins libre, moins lâche. *Les cormes, les nèfles, les coings, resserrent le ventre*, ou simplement, *resserrent.*

Le froid resserre les pores, Il les rend moins ouverts, il les rétrécit.

RESSERRER, s'emploie avec le pronom personnel dans quelques-unes des acceptions précédentes. *Ce pays, ce terrain se resserre*, Il devient moins étendu, il se rétrécit vers telle partie. *Pour me resserrer dans des limites plus étroites, je ne parlerai que de...*, Pour être plus bref, je ne parlerai que de... *Le ventre se resserre*, Il devient moins libre, moins lâche. *Les pores se resserrent*, Ils deviennent moins ouverts

Fig. et fam., *Dans un temps de disette chacun se resserre*, Chacun retranche de sa dépense. *Dans un temps de discrédit, l'argent se resserre, les bourses se resserrent*, On craint de prêter son argent.

Fig., *Le temps se resserre*, Il devient plus froid.

RESSERRÉ, ÉE. part. passé.

Absol., *Être resserré*, Être constipé.

RESSIF. s. m. Voyez RÉCIF.

RESSORT. s. m. T. de Physiq. La propriété par laquelle certains corps pressés, pliés ou tendus se rétablissent d'eux-mêmes dans leur premier état. *Le ressort de l'air. Les corps à ressort. Cela n'a point de ressort, manque de ressort, a perdu de son ressort.*

Faire ressort, se dit D'un corps qui, cessant d'être comprimé ou tiré, se remet dans le premier état où il était. *L'air fait ressort. Une branche pliée fait ressort. La plupart des corps font ressort.*

RESSORT, signifie aussi, Un morceau de fer, de cuivre, d'acier, ou d'autre matière, qui est fait et posé de façon qu'il se rétablit dans sa première situation, quand il cesse d'être comprimé. *Les ressorts servent à divers usages dans les machines, et principalement à faire mouvoir une pièce en réagissant sur elle. Bon ressort. Mauvais ressort. Ressort faible, doux, rude, fort. Bander, tendre, ployer un ressort. Ce ressort va bien, joue mal, joue bien. Le ressort de cette montre, de ce fusil est rompu, est faussé. Quand le ressort se débanda. Verrou à ressort. Couteau à ressort. Les ressorts qu'on met à une voiture servent à la rendre plus douce. Presser, lâcher, détendre, débander un ressort. En poussant un ressort, on ouvre cette boîte, cette cachette.*

Fig., *Cette personne ne se remue que par ressort*, Elle n'a rien de naturel dans ses manières, tous ses mouvements sont étudiés et contraints.

Fig., *Cette personne n'agit que par ressort*, Elle n'agit que par le conseil, par l'instigation d'autrui, et selon qu'elle est poussée.

RESSORT, s'emploie figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, pour signifier, Activité, force, énergie. *Donner du ressort à l'estomac, aux fibres, etc. Donner du ressort à l'esprit, à l'âme. C'est une âme, c'est un caractère qui a du ressort. Il y a du ressort dans ce caractère. Cet homme n'a point de ressort, manque de ressort. Son âme a perdu tout son ressort.*

RESSORT, signifie aussi, figurément, Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire. *Il fait mouvoir toutes sortes de ressorts pour venir à ses fins. Il est habile à manier les ressorts de la politique. Il a des ressorts cachés dont on ne peut deviner le jeu, dont on ne peut calculer le mouvement. Le grand ressort de cette affaire était... Il a une politique mystérieuse qui n'agit que par des ressorts secrets. Ce poëte dramatique invente des ressorts très propres à attacher le spectateur.*

Faire jouer tous ses ressorts, Employer tout son pouvoir, tous les moyens dont on peut disposer.

RESSORT. s. m. Étendue de juridiction. *Le ressort d'un bailliage, d'un présidial, d'un parlement, etc. Cette terre était du ressort du parlement de Paris. Par tel traité de paix, on céda toutes les terres qui étaient du ressort de ce bailliage. Le ressort de ce parlement était très étendu. Cette affaire est du ressort de la cour d'appel de Paris. Ce tribunal de première instance est dans le ressort de telle cour. Hors du ressort.* On dit aussi, *L'étendue d'un ressort.*

Juger en dernier ressort, Juger souverainement et sans appel. On dit quelquefois par opposition, *Juger en premier ressort.* On dit aussi, *Jugement en premier ressort, en dernier ressort.*

Par extension, *Cela n'est pas de mon ressort*, Il ne m'appartient pas d'en juger. *Cela est du ressort de la théologie, de la jurisprudence, etc.*, C'est à la théologie, à la jurisprudence, etc., à traiter de cette matière, à en décider.

RESSORTIR. v. n. (*Je ressors, tu ressors, il ressort; nous ressortons, vous ressortez, ils ressortent. Je ressortais; etc. Ressortant.*) Sortir de nouveau, après être déjà sorti, ou Sortir après être entré. *Il est sorti ce matin, et il est ressorti deux heures après. Il ressortait pour la troisième fois de prison. Il est entré dans ma chambre, et il en est ressorti un moment après.*

RESSORTIR, se dit figurément Des choses que leur opposition avec d'autres rend plus frappantes, plus saillantes. *Cette broderie bleue ressort bien sur ce fond jaune. Ces ornements ne ressortent pas assez. Ce tableau a une bordure qui le fait ressortir.*

Fig., *Les ombres font ressortir les lumières*, De légers défauts semblent faire ressortir davantage d'heureuses qualités.

RESSORTI, IE. part. passé. Sorti de nouveau.

RESSORTIR. v. n. (*Je ressortis, tu ressortis, il ressortit; nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent. Je ressortissais; etc. Ressortissant.*) Être du ressort, de la dépendance ou de la compétence de quelque juridiction. *Les tribunaux de première instance ressortissent à leurs cours d'appel respectives. Mon affaire ressortit au juge de paix, au tribunal de première instance.*

RESSORTISSANT, ANTE. adj. Qui ressortit. *Les tribunaux de plusieurs provinces étaient ressortissants au parlement de Paris.*

RESSOUDER. v. a. Souder de nouveau, refaire une soudure. *Ressouder une cafetière de fer-blanc. Ressouder des tuyaux.*

RESSOUDÉ, ÉE. part. passé.

RESSOURCE. s. f. Ce qu'on emploie, ce à quoi on a recours dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras, pour vaincre des difficultés. *Il n'a point de ressource. Il est sans ressource dans son malheur. Il est perdu, il est ruiné sans ressource. Dans la persécution que j'ai soufferte, Dieu a été ma seule ressource. Ce sera ma dernière ressource. Si ce secours me manque, j'ai une ressource, j'ai plusieurs ressources. Il a encore de grandes ressources. Il ne manque point de ressources. Il trouve toujours quelque ressource. Tout n'est pas perdu, il y a encore de la ressource. Il n'y a plus de ressource. Ce médecin a employé, a épuisé toutes les ressources de son art pour le tirer d'affaire. Si cette ressource me manque, m'est enlevée, je ne saurai à quel expédient avoir recours. Les diamants, la vaisselle d'argent, sont des ressources dans le besoin.*

Les ressources d'une langue, Les moyens qu'elle offre à l'écrivain pour rendre sa pensée. *L'auteur ne connaissait pas assez les ressources de la langue.*

Ce cheval a de la ressource, Après une longue fatigue, on lui trouve encore de la vigueur.

Fig., *Un homme de ressource, plein de ressources, qui a des ressources dans l'esprit*, Un homme fertile en expédients, en moyens de réussir, pour lui et pour les autres. *Une ville de ressource*, Une ville où l'on trouve facilement tout ce dont on a besoin ou envie.

Fam., *Faire ressource*, Se procurer un moyen de raccommoder, de rétablir ses affaires. *Il a vendu ses tableaux pour faire ressource. Il a fait ressource de tout ce qu'il avait, pour payer ses dettes.*

RESSOUVENIR (SE). v. pron. Se souvenir d'une chose, soit qu'on l'eût oubliée, soit qu'on en ait conservé la mémoire. *Je ferai ce que je pourrai pour m'en ressouvenir. Si vous l'oubliez, je vous en ferai ressouvenir. Il s'en est ressouvenu. Elle s'en est ressouvenue. Je me ressouviendrai de la demande que vous me faites. Ressouvenez-vous que vous m'avez promis de venir me voir.*

Il signifie aussi, Considérer, faire attention, faire réflexion. *Ressouvenez-vous que celui qui vous parle est le fils de votre meilleur ami. César, le voyant à ses pieds, et se ressouvenant de l'instabilité des choses de ce monde...*

Par manière de menace, *Je m'en ressouviendrai quelque jour*, Je m'en vengerai. *Vous vous en ressouviendrez tôt ou tard*, Vous en serez puni.

RESSOUVENIR, s'emploie quelquefois com-

me verbe impersonnel. *A présent il m'en ressouvient. Vous en ressouvient-il?*

RESSOUVENIR. s. m. Idée que l'on conserve ou que l'on se rappelle d'une chose passée. *Il y a longtemps que je n'ai ouï parler de cette affaire, il m'en reste seulement un léger ressouvenir.*

Il signifie quelquefois, Sentiment d'une douleur qui se renouvelle. *Il y a des maux dont on n'est jamais si bien guéri, qu'il n'en reste quelque ressouvenir, des ressouvenirs.*

RESSUAGE. s. m. Action, état d'un corps qui ressue

RESSUAGE, en termes de Métallurgie, se dit d'Une opération, autrement appelée *Liquation*, qui consiste à séparer l'argent contenu dans le cuivre, en faisant fondre l'alliage avec une certaine quantité de plomb. *Fourneau de ressuage*. Voyez LIQUATION.

RESSUER. v. n. Il se dit Des corps qui rendent et laissent sortir leur humidité intérieure. *Il faut laisser ressuer les plâtres. Les murs neufs ressuent pendant un certain temps. Il dégèle, toutes les murailles ressuent.*

Il se dit aussi en Métallurgie. Voyez RESSUAGE.

RESSUI. s. m. T. de Vénerie. Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher, après la pluie ou après la rosée du matin.

RESSUSCITER. v. a. Ramener de la mort à la vie. *Notre-Seigneur ressuscita Lazare. Ressusciter les morts.*

Prov. et par exagérat., *Cette liqueur, cette essence, ce vin serait capable de ressusciter un mort.*

Par extension, *Ce remède l'a ressuscité*, Il l'a guéri d'une maladie qui paraissait désespérée; et figurément, *Cette bonne nouvelle l'a ressuscité*, Elle l'a tiré du chagrin mortel où il était.

RESSUSCITER, s'emploie aussi figurément, et signifie, Renouveler, faire revivre. *Il a ressuscité un vieux procès. Il a ressuscité cette opinion, cette erreur. Ressusciter une querelle.*

RESSUSCITER, est aussi neutre, et signifie, Revenir de la mort à la vie. *Notre-Seigneur ressuscita le troisième jour. Tous les hommes ressusciteront au jugement dernier.*

RESSUSCITÉ, ÉE. part. passé.

RESSUYER. v. n. Sécher. *Il faut laisser ressuyer ce mur.* On l'emploie aussi pronominalement. *Se ressuyer au soleil.*

RESSUYÉ, ÉE. part. passé.

RESTANT, ANTE. adj. Qui reste. *Il est le seul restant de cette famille. C'est le seul héritier restant de quatre qu'il y avait. De ces huit aunes d'étoffe, coupez-m'en six, et gardez-moi les deux aunes restantes. Cent écus restants. Le nombre restant. La somme restante. Les cent livres restantes*, et plus ordinairement, *Les cent livres restant. Poste restante.* Voyez POSTE.

Il est aussi substantif, et signifie, Ce qui reste d'une plus grande somme, d'une plus grande quantité. *Je vous payerai le restant avec les intérêts. J'ai donné à bail la meilleure partie de ma ferme, et le restant je le fais valoir par mes mains.* On dit plus ordinairement, *Le reste.*

RESTAUR. s. m. T. de Commerce maritime. Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leur assurance; ou contre le maître, si l'avarie provient de son fait. Il est vieux Voyez RISTORNE.

RESTAURANT, ANTE. adj. Qui restaure, qui répare les forces. *Remède restaurant. Potion restaurante. Aliment restaurant.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un bon restaurant que le vin, le bouillon.*

Il se dit particulièrement d'Un consommé fort succulent, d'un pressis de viande. *On lui a donné un restaurant, de bons restaurants.*

Il se dit, par extension, de L'établissement d'un restaurateur. *On vient d'ouvrir un nouveau restaurant dans cette rue. Il tient un restaurant.*

RESTAURATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui répare, qui rétablit. Il ne se dit guère, au propre, qu'en parlant Des villes et des monuments publics. *Cette ville avait été ruinée, ce prince l'a rétablie, il en a été le restaurateur.*

Il s'emploie plus ordinairement au sens moral. *Ce prince est le restaurateur des belles-lettres, des arts. Cet abbé fut le restaurateur de l'ancienne discipline dans son ordre. Restaurateur de la liberté, du commerce, des lois, etc. On la regarde comme la restauratrice, ou plutôt comme la seconde fondatrice de cette maison.*

RESTAURATEUR, se dit aussi d'Un traiteur chez lequel on trouve à toute heure des aliments dont l'espèce et le prix sont indiqués sur une sorte de pancarte, et qui se servent par portions. *Aller dîner chez le restaurateur. La carte d'un restaurateur.*

RESTAURATION. s. f. Réparation, rétablissement. *La restauration d'un monument public. La restauration d'une statue, d'un tableau.*

Il s'emploie souvent au sens moral. *La restauration de l'État, des belles-lettres, de la discipline, des lois, etc.*

Il se dit, particulièrement, en Architecture, d'Un travail fait d'après un édifice antique, pour en rétablir les parties qui n'existent plus. *La restauration des principaux monuments antiques est le sujet d'un beau travail.*

RESTAURATION, se dit encore Du rétablissement d'une ancienne dynastie sur le trône. On l'emploie particulièrement en parlant des Stuarts au XVIIe siècle, des Bourbons au XIXe, et dans ce cas on l'écrit ordinairement avec une grande lettre. *En Angleterre, Monk fut un des principaux auteurs de la Restauration. Il n'était rentré en France que depuis la Restauration. Sous la Restauration. Pendant la Restauration.*

RESTAURER. v. a. Réparer, rétablir, remettre en bon état, en vigueur. *Restaurer ses forces, sa santé. Ce remède est bon pour restaurer l'estomac. Ce bouillon m'a bien restauré.*

Il s'emploie familièrement, avec le pronom personnel, dans le sens de Rétablir ses forces en prenant de la nourriture. *Il a besoin de se restaurer. Je viens de me restaurer un peu.*

RESTAURER, se dit, au sens moral, en parlant Des lettres, du commerce, des lois, de la discipline, du gouvernement. *Ce prince a restauré l'État, les arts et les sciences, les lettres, le commerce, etc.*

Il se dit aussi en parlant Des ouvrages de sculpture, d'architecture, de peinture. *Restaurer une statue, un buste, un bas-relief. Cette figure était mutilée, on l'a bien restaurée. Cet architecte a bien restauré cette colonne, cette colonnade, ce mausolée. Ce peintre a restauré ce vieux tableau.*

RESTAURÉ, ÉE. part. passé.

RESTE. s. m. Ce qui demeure d'un tout, d'une plus grande quantité. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Voilà le reste de son argent, de son bien, de sa fortune, de ses livres. Payez-moi une partie de la dette, je vous donnerai du temps pour le reste. Le reste du dîner. Les restes du festin. Emporter les restes. Manger les restes On ne leur servit que les restes. Il n'y en a que cela de reste. Il y en a plus qu'il ne lui en faut, il y en a de reste. Restes d'un naufrage. Restes d'une famille, d'une nation. Ce sont de fâcheux restes de sa grande maladie. Cette femme a un reste de beauté, des restes de beauté. Elle avait encore un reste de pudeur. On ne trouve en lui aucun reste d'humanité, d'honnêteté. J'emploierai le reste de ma vie à vous prouver ma reconnaissance. Quand il a travaillé le matin, il emploie le reste de la journée à se divertir. J'ai fait ce matin une grande partie de ma tâche, ce soir je ferai le reste. Voilà tout ce que j'ai retenu de son discours, j'ai oublié le reste. On n'aperçoit plus dans cette ville que de faibles restes de sa grandeur passée. Voilà une pièce de cinq francs, payez-vous, et rendez-moi le reste, mon reste. Il a joué son reste sur une carte. Il y va de mon reste. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, le porteur vous dira le reste.*

Et le reste. Mots qu'on ajoute en rapportant un passage qu'on abrège. On l'écrit le plus souvent ainsi : *Etc.*

Dans le style soutenu, *Les restes d'une personne*, Ce qui reste d'une personne après sa mort; son cadavre, ses ossements, ses cendres. *Voici le tombeau qui contient les restes de ce grand homme. Ses restes glacés, inanimés.*

Ce n'est plus qu'un reste, un beau reste, se dit D'un homme ou d'une femme qui a eu de la beauté, mais qui a vieilli.

Un reste de cheval, Un cheval à qui le temps a ôté de sa beauté et de ses forces, mais qui en conserve encore.

Le reste des hommes, Les autres hommes, les hommes d'une autre nation, les hommes d'un autre caractère, par opposition à Ceux dont on parle. *Les mauvais politiques croient devoir se gouverner par d'autres maximes que le reste des hommes. Quelques sages ont cette opinion, le reste des hommes est d'un autre avis.*

Prov. et fig., *Voici le reste de notre écu, de nos écus*, se dit, en plaisantant, D'une personne qu'on voit arriver dans une compagnie.

Faire son reste, Mettre au jeu tout l'argent qu'on a encore devant soi.

Prov. et fig., *Jouer de son reste*, Hasarder tout ce qu'on a de reste, faire ses derniers efforts, employer ses dernières ressources. On dit aussi De quelqu'un qui remplit mal une place dans laquelle il n'a plus que peu de temps à demeurer, *Il joue de son reste.*

Aux Jeux de la paume, du volant, etc., *Donner le reste à quelqu'un*, Lui pousser la balle, le volant de telle sorte qu'il ne puisse le renvoyer. *Je lui ai donné son reste.*

Fig. et fam., *Je lui ai donné son reste*, Je l'ai corrigé, je l'ai battu. *Il ne fera plus le tapageur, je lui ai donné son reste.* Cette phrase signifie aussi, Je lui ai reparti de telle sorte qu'il a été réduit au silence. *Après plusieurs plaisanteries de part et d'autre, je lui ai donné son reste.*

Fig. et fam., *Il ne demande pas son reste, il s'en va sans demander son reste*, se dit

D'un homme qui, ayant reçu ou craignant de recevoir quelque mauvais traitement de fait ou de paroles, se retire promptement sans rien dire. On dit dans le même sens, *Il n'a pas attendu son reste.*

Être en reste, Devoir encore une partie d'une plus grande somme. *Il est encore en reste de tant.* Il se dit aussi figurément. *Je suis encore en reste avec vous des bons offices que vous m'avez rendus. C'est un homme prompt à la riposte, et qui n'est jamais en reste. Il ne voulut pas demeurer en reste de générosité.*

RESTE, se dit particulièrement, en Arithmétique, Du résultat que donne la soustraction, et qu'on nomme autrement *Excès* ou *Différence.*

Il se dit également de Ce qui reste d'une somme, quand on l'a divisée par une autre.

RESTE, signifie aussi, Ce que quelqu'un a abandonné ou refusé. *Il n'a eu que mon reste, que mes restes. Je ne veux pas de vos restes.*

DE RESTE. loc. adv. Plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit. *Il a de l'argent de reste pour fournir à cette dépense. Il a du crédit de reste. Je vous entends de reste. Ne vous mettez pas en peine, il fera cela de reste. Pour venir à bout de cette affaire, il a du courage, de l'esprit de reste. Vous avez bien de la bonté de reste.* On dit aussi, familièrement, *Que de reste. Avez-vous encore de la besogne? Que de reste.*

AU RESTE, DU RESTE. loc. adverbiales. Au surplus, d'ailleurs, cependant, malgré cela. *Au reste, je vous dirai que... Il est capricieux, du reste il est honnête homme.*

RESTER. v. n. Être de reste. *Voilà ce qui reste du dîner. C'est là tout ce qui reste de son bien. C'est tout ce qui me reste. Voilà vingt francs qui restent de votre argent. Il est resté seul de son nom, de sa famille. Il est resté le seul de son parti.*

Il s'emploie aussi impersonnellement. *Il lui reste encore à payer trois mille francs de l'année dernière. Il ne resta de tout le bataillon que trente hommes. Il ne lui reste que l'espérance. Il me reste à vous dire que... Que me reste-t-il à faire? Il reste encore à prouver que... Dans un sac de trois cents francs, j'ai pris soixante-cinq francs; il reste deux cent trente-cinq francs. Ôtez quatre de sept, il reste trois, reste trois.*

Reste tel article à examiner, reste à faire attention, reste à savoir, etc., Il reste à examiner tel article, il reste à faire attention, il reste à savoir, etc.

RESTER, signifie aussi, Demeurer, par opposition à S'en aller. *La compagnie s'en alla, et je restai. Restez ici, je vous rejoindrai tout à l'heure. L'armée se mit en marche, et il resta deux bataillons pour garder le défilé. Il reste en place, malgré les dégoûts qu'on lui donne. On voudrait le faire renvoyer, mais il reste en dépit des envieux. Cet homme ne peut rester nulle part, il voyage sans cesse. Cet ambassadeur restera encore trois mois dans le lieu de sa résidence. Son extrême lassitude l'a fait rester en chemin. On l'attendait à Paris, mais il est resté à Lyon. Il a resté deux jours à Lyon. Je resterai auprès de vous.*

Il signifie encore, Demeurer dans une telle ou telle situation. *Il resta sans appui. Il resta dans la disgrâce jusqu'à la fin de sa vie. Il voulait rester inconnu. Il est resté oisif tout ce temps-là. Il est resté stupéfait. Quelques honneurs qu'il ait obtenus il est resté le même. Restez à votre place. Restez tranquille.*

Prov. et fig., *Il y est resté pour les gages*, se dit De quelqu'un qui a été pris ou tué dans une affaire d'où les autres se sont tirés.

Il est resté sur la place, et absolument, *Il y est resté*, se dit D'un homme qui a été tué sur le champ de bataille.

Fig. et fam., *Rester sur la bonne bouche*, Cesser de manger ou de boire, après qu'on a mangé ou bu quelque chose qui flatte le goût. Il signifie, dans un emploi plus figuré, S'arrêter après quelque chose d'agréable, dans la crainte d'un changement, d'un retour fâcheux. *Il a gagné mille francs au jeu, et il s'est retiré, afin de rester sur la bonne bouche.*

RESTER, se dit aussi Des choses qui demeurent. *La victoire resta indécise entre les deux armées. Dans cette lutte l'avantage lui est resté. Cela m'est resté dans la mémoire. Son bras est resté paralysé. Quand j'ai voulu prendre cet outil le manche m'est resté dans la main.*

Rester à quelqu'un, se dit D'un parent, d'un ami que l'on conserve. *C'est le seul ami qui lui reste*

RESTER, signifie de plus, Demeurer dans la mémoire des hommes, dans l'usage. *Les noms de ces deux poëtes resteront, quand ceux de leurs rivaux seront oubliés. Son livre est resté.*

En rester à, Se borner à. *Quand il aura obtenu quelque avancement, il n'en restera pas là; il voudra avancer encore.* Il signifie aussi, S'arrêter. *J'en resterai là, j'en resterai à cela pour aujourd'hui. Restons-en là. Reprenons ce discours où nous en étions restés. J'en étais resté à vous dire que... L'affaire en est restée là.*

RESTER, en termes de Musique, Faire une tenue. *Rester sur une syllabe, sur une note.*

RESTER, en termes de Marine, Être situé. *Cette île nous restait à telle aire de vent*, Elle était située par rapport à nous dans la ligne de telle aire de vent.

RESTÉ, ÉE. part. passé.

RESTITUABLE. adj. des deux genres. Que l'on doit rendre. *Toute cette somme est restituable à la veuve, comme lui appartenant en propre.*

Il signifie aussi, en termes de Palais, Qui peut être rétabli, remis en son premier état. *Les mineurs sont restituables contre les actes par eux souscrits en minorité, et dans lesquels ils sont lésés.*

RESTITUER. v. a. Rendre ce qui a été pris, ou ce qui est possédé indûment, injustement. *Restituer le bien d'autrui. Je le forcerai bien à me restituer ce qu'il m'a pris. Il a été condamné par arrêt à restituer cette somme et tous les intérêts, à restituer tous les fruits de cette terre.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Il ne sert de rien de confesser son larcin, si l'on ne restitue.*

Restituer l'honneur à quelqu'un, Lui rendre l'honneur, rétablir, réparer son honneur. *Peut-il lui restituer l'honneur qu'il lui a ôté? Cet arrêt lui a restitué l'honneur.*

RESTITUER, signifie aussi, Rétablir, remettre une chose en son premier état. On l'emploie surtout en parlant De textes anciens. *Restituer un texte. Restituer un passage de quelque auteur. Il a restitué fort heureusement plusieurs passages de Tacite, de Tite-Live, d'Aristophane, etc. Je voudrais savoir comment il a restitué ce passage.*

En termes d'Archit., *Restituer un monument, un édifice*, Faire la représentation d'un monument, d'un édifice entièrement détruit. *Ce monument a été restitué d'après la description des anciens écrivains.*

RESTITUER, en termes de Palais, signifie, Remettre une personne dans l'état où elle était avant un acte ou un jugement qui est annulé. *Il a obtenu un jugement qui le restitue en entier. Se faire restituer contre son obligation, contre sa promesse. Se pourvoir par requête civile pour être restitué contre un jugement.*

RESTITUÉ, ÉE. part. passé. *Somme restituée. Les lieux donnés à loyer doivent être restitués par le locataire tels qu'il les a reçus*, Ils doivent être remis, rétablis et rendus dans le même état.

En termes de Numismatique, *Médaille restituée.* Voyez RESTITUTION.

RESTITUTION. s. f. Action par laquelle on restitue, on rend. *Vous êtes obligé, tenu à restitution. Il ne veut point entendre parler de restitution. Faire restitution. Restitution de fruits.*

Il signifie aussi, L'action par laquelle on rétablit, on remet une chose en son premier état. *La restitution d'un texte, d'un passage de quelque auteur. Cette restitution est heureuse.*

En termes de Numismatique, *Médailles de restitution*, ou *Médailles restituées*, ou simplement, *Restitutions*, Médailles qui reproduisent des médailles précédemment frappées, et qui portent le nom de celui qui les a renouvelées. Il se dit aussi de Médailles fabriquées pour rappeler le souvenir de quelques anciennes familles ou de quelques empereurs. *J'ai une restitution de Gallien.*

En termes d'Archit., *La restitution d'un monument, d'un édifice*, La représentation d'un monument, d'un édifice détruit, à l'aide des vestiges qui subsistent encore, de descriptions, de renseignements. *La restitution d'une maison romaine.*

RESTITUTION, en termes de Palais, se dit Des jugements qui relèvent quelqu'un d'un engagement qu'il avait contracté. *La restitution d'un mineur contre des actes qu'il a passés en minorité, et dans lesquels il a été lésé. Restitution en entier.*

RESTREINDRE. v. a. Resserrer. *Médicament qui restreint.* Il n'est plus guère d'usage au sens propre.

Il signifie au figuré, Réduire, diminuer, borner, limiter. *C'est une maxime de droit, qu'il faut étendre les dispositions favorables, et restreindre celles qui sont dures et sévères. Vous faites la proposition trop générale, il faut la restreindre. Il a restreint ses demandes à telle et telle chose. On a restreint ce privilège à telles personnes. L'usage a restreint ce droit. Ils restreignirent son autorité. On restreint aujourd'hui l'usage de ce mot à telle signification.*

Avec le pron. person., *Se restreindre à une chose*, S'y borner, s'y réduire. *Il se restreint à des propositions très raisonnables. Je pourrais prétendre le tout, mais je me restreins à la moitié.*

RESTREINT, EINTE. part. passé. *Ce mot s'emploie aujourd'hui dans un sens plus restreint, dans une signification plus restreinte.*

RESTRICTIF, IVE. adj. Qui restreint, qui limite. *Des termes restrictifs. Clause restrictive. Mesures restrictives.*

RESTRICTION. s. f. Condition qui restreint, modification. *Mettre, apporter quel-*

que restriction. L'édit fut vérifié sans restriction. Cette clause porte restriction. Se soumettre sans restriction et sans réserve.

Restriction mentale, Réserve qu'on fait d'une partie de ce que l'on pense, pour induire en erreur ceux à qui on parle. *La restriction mentale a été permise par quelques casuistes relâchés; mais elle est contraire à la morale.*

RESTRINGENT, ENTE. adj. T. de Médec. Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée. *Médicament restringent. Eau restringente.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Appliquer un restringent. Un bon restringent.* On dit plus ordinairement, *Astringent.*

RÉSULTANT, ANTE. adj. Qui résulte. Il ne se dit guère qu'en termes de Procédure. *Les cas résultants du procès. Les preuves résultantes.*

RÉSULTANTE. s. f. T. de Dynamique. La force qui résulte de la composition de plusieurs forces appliquées à un point donné. *On peut à deux forces composantes substituer leur résultante.*

RÉSULTAT. s. m. Ce qui résulte, ce qui s'ensuit d'une délibération, d'une conférence, d'un principe, d'une opération, d'une cause, d'un événement, etc. *Voilà tout le résultat de ce que l'on a dit. Le résultat de la consultation des avocats, des médecins. Quel a été le résultat de l'assemblée, de la conférence, de la discussion, de la délibération? Voilà quel fut le résultat de la dispute. Ce discours est vague, il ne donne, ne présente aucun résultat. Ce principe est riche, fécond en résultats. Je ne m'attache qu'au résultat. Le résultat d'une expérience chimique. Le résultat d'une démarche, d'une négociation, d'une entreprise, d'une recherche, etc. Toutes leurs tentatives ont eu le même résultat, les mêmes résultats. Le malheur des peuples fut l'unique résultat de cette guerre. Tant de dépenses, tant de peines n'ont abouti à aucun résultat, n'ont amené, n'ont produit aucun résultat. D'heureux résultats. Des résultats avantageux. Sans aucun résultat.*

RÉSULTER. v. n. (Il se conjugue avec le verbe *Avoir* et avec le verbe *Être*.) S'ensuivre. Il ne se dit qu'à l'infinitif et à la troisième personne des autres temps, et il s'emploie pour marquer les inductions, les conséquences qu'on tire d'un discours, d'un raisonnement, d'un examen, d'une recherche, etc. *De tous ces débats, que peut-il résulter? De ce raisonnement il peut résulter que... Que résulte-t-il de là? Il en résulterait une grande absurdité. Les faits qui résultent des informations. Cette preuve résulte de tel acte, de telle pièce.*

Il se dit également Des suites de certains événements, des effets de certaines causes. *De ces dissensions résulta une guerre civile,* ou *il résulta une guerre civile. Que résultera-t-il de cette ligue? Nous avons vu de grands malheurs, de grands troubles résulter de cet événement. Qu'a-t-il résulté de là? Qu'en est-il résulté? Les maladies qui résultent de l'intempérie de la saison. Les pertes qui résultèrent de sa mauvaise gestion.*

RÉSUMER. v. a. Resserrer et rendre en peu de paroles ce qu'il y a de plus important dans une discussion, dans un discours, dans un argument. *Il a fort bien résumé ce long discours, cette discussion. Le président résuma tous les avis avant que de dire le sien. Résumer les débats d'un procès criminel. Le professeur a résumé sa leçon. Il résuma toutes les raisons qu'on lui avait opposées, et y répondit. Résumer en peu de mots, en quelques mots. Résumer avec ordre, avec clarté. Résumer rapidement. Cet ouvrage résume tout ce qui a été dit sur telle matière.*

Résumer, avec le pronom personnel, signifie, Reprendre en peu de mots ce qu'on a dit, et en tirer un résultat. *Je me résume, et je finis en demandant que...*

Résumé, ée. part. passé.

Il s'emploie aussi substantivement. *Le résumé d'un discours. Le résumé des débats d'un procès criminel.*

Il se dit particulièrement de Certains précis ou abrégés. *Résumé de l'histoire de France. Résumé historique.*

Au résumé, en résumé. loc. adverbiales. En résumant, en récapitulant tout. *En résumé, j'ai plus à me louer de lui qu'à m'en plaindre.*

RÉSUMPTION. s. f. Terme didactique. Action de résumer. *La résumption d'un argument.* Il est peu usité.

RÉSURRECTION. s. f. Retour de la mort à la vie. *La résurrection de Notre-Seigneur. La résurrection de Lazare. La résurrection des morts.*

Fig., *C'est une résurrection, une véritable résurrection,* se dit D'une guérison surprenante, inopinée.

RET

RETABLE. s. m. Ornement d'architecture contre lequel est appuyé l'autel, et dont le fond placé au-dessus de l'autel, en manière de panneau ou de lambris, contient un tableau, un bas-relief, une statue. *Retable doré. Retable de marbre. Retable de menuiserie. Le retable de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice.*

RÉTABLIR. v. a. Remettre une personne ou une chose en son premier état, en bon état, en meilleur état. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Sa maison tombait en ruine, il l'a fait rétablir. Rétablir sa santé. Ce remède l'a bien rétabli. Rétablir un homme dans son emploi, dans ses biens, dans tous ses droits. Il a bien rétabli ses affaires, son crédit, son commerce, sa réputation, son honneur. Il a rétabli ses forces. Il voulut rétablir le culte des idoles. On a rétabli par là la discipline de l'Église. Ce général a rétabli la discipline militaire. On rétablit le commerce par ce traité.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se rétablir en santé,* ou simplement, *Se rétablir. Il se rétablit à vue d'œil. Il s'est bien rétabli. Il est parvenu à se rétablir dans l'esprit de ses chefs. Il s'est bien rétabli dans leur esprit. Le crédit commence à se rétablir.*

Rétablir un passage d'un auteur, Le restituer, le remettre dans l'état où il était avant d'avoir été altéré par les copistes. *Ce philologue a rétabli beaucoup de passages des auteurs anciens.*

En termes de Jurispr., *Rétablir un homme dans sa bonne fâme et renommée,* Rendre un jugement par lequel un homme est réhabilité, est lavé de l'infamie dont il avait été noté. Il est vieux.

Rétabli, ie. part. passé.

RÉTABLISSEMENT. s. m. Action de rétablir; État d'une personne, d'une chose rétablie. *Le rétablissement d'un mur, d'un édifice. Le rétablissement des chemins. Le rétablissement de la santé. Le rétablissement d'un officier dans son grade. Depuis son rétablissement dans les bonnes grâces de son chef. Le rétablissement du commerce, de la marine. Le rétablissement de la discipline.*

RETAILLE. s. f. Partie, morceau qu'on retranche d'une chose en la façonnant. *Retaille d'une étoffe, d'une peau, etc.*

RETAILLER. v. a. Tailler de nouveau. *Retailler sa plume. On a mal taillé ces arbres, il faut les retailler.*

Retaillé, ée. part. passé.

RÉTAMAGE. s. m. Action de rétamer, ou État de ce qui est rétamé.

RÉTAMER. v. a. Pratiquer de temps en temps sur des ustensiles de ménage l'opération de l'étamage. *Rétamer des casseroles.*

Rétamé, ée. part. passé.

RÉTAMEUR. s. m. Ouvrier ambulant qui rétame.

RETAPER. v. a. Retrousser les bords d'un chapeau en les serrant contre la forme. Cette acception a vieilli.

Il signifie aujourd'hui, Remettre un chapeau à neuf. *Ce chapeau a besoin d'être retapé. Faire retaper un chapeau.*

En termes de Perruquier, *Retaper une perruque,* La friser et la poudrer. *Retaper les cheveux,* Les peigner à rebours et les faire renfler.

Fig. et pop., *Il a été bien retapé,* Il a été fort maltraité.

Retapé, ée. part. passé. *Chapeau retapé. Cheveux retapés.*

RETARD. s. m. Retardement, délai, remise. *Un débiteur qui est en retard de payer, qui est en retard. Vous êtes en retard, nous vous attendons depuis une demi-heure. Je partirai sans retard à la fin du mois. Partez sans retard. C'est vous qui êtes la cause de ce retard. Apporter du retard à quelque chose. Éprouver du retard. Cela peut causer du retard, des retards. Votre montre est en retard de deux minutes sur le soleil. Le retard de cette pendule est de tant de minutes par jour.*

Le retard d'une pendule, d'une montre, La partie d'une pendule, d'une montre, qui sert à retarder ou à avancer son mouvement.

RETARDATAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des contribuables qui sont en retard de payer. *Contribuable retardataire.*

Il se dit aussi Des jeunes soldats appelés sous le drapeau et qui ne s'y rendent pas à temps. *Conscrit retardataire.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif: *Les retardataires*; et dans cette forme il s'applique à Toute personne en retard. *Vous êtes un retardataire.*

RETARDATEUR, TRICE. adj. T. de Physique. Qui retarde, qui rend plus lent le mouvement des corps. *Un frottement retardateur. La force retardatrice.*

RETARDATION. s. f. Le ralentissement du mouvement d'un corps, lorsque ce ralentissement est l'effet d'une cause particulière. *Newton est le premier qui ait donné les lois de la retardation du mouvement des corps dans les fluides.*

RETARDEMENT. s. m. Délai, remise; action de retarder. *Causer, apporter du retardement à quelque chose. Il n'y aura point de retardement de ma part. Le retardement de cette affaire vient de ce que... Le retardement d'un départ, d'un payement.*

RETARDER. v. a. Différer. *Je retarde mon départ autant que je puis. Retarder le jugement d'un procès. Retarder un payement qu'on doit faire.*

Il signifie aussi, Empêcher d'aller, de partir, d'avancer, être cause qu'une chose vienne à être différée. *On a retardé le cour-*

rier. Cela retardera le secours qu'on veut leur donner. Cela retarda son mariage de quelques jours. Le mauvais temps a retardé notre marche. Cela retarda beaucoup ses progrès. Voilà ce qui retarde la conclusion de cette affaire.

Retarder une horloge, une pendule, une montre, Faire qu'elle marque une heure moins avancée, ou qu'elle aille moins vite.

RETARDER, est aussi neutre, et se dit D'une horloge, d'une pendule, d'une montre qui va trop lentement. *L'horloge retarde, retarde d'un quart d'heure, retarde de beaucoup. Ma montre retarde de dix minutes sur l'horloge de la ville.* On dit dans le même sens, *Je retarde d'un quart d'heure, de cinq minutes, etc.*

La lune retarde tous les jours de trois quarts d'heure ou environ, Tous les jours elle tarde de tant à paraître. On dit dans le même sens, *La marée retarde, la fièvre retarde*; et ainsi de plusieurs autres choses.

RETARDÉ, ÉE. part. passé.

RETÂTER. v. a. Tâter de nouveau. *Dans l'obscurité il tâtait et retâtait les murs pour se conduire. Retâtez cette étoffe pour vous assurer de sa qualité.*

Il signifie au figuré, Retoucher une chose, y revenir, l'essayer, l'examiner de nouveau. *Il a pris goût à cette étude, il en retâterait volontiers. J'ai eu beau le tâter et le retâter sur cette affaire, je n'ai jamais découvert son sentiment.*

Il s'emploie figurément avec le pronom personnel, et signifie, S'examiner de nouveau. *Ne vous décidez pas encore, pensez-y bien, retâtez-vous.*

RETÂTÉ, ÉE. part. passé.

RETEINDRE. v. a. Teindre de nouveau, soit de la même couleur, soit d'une couleur différente. *Elle a fait reteindre sa robe, dont la couleur était passée. Sa robe était bleue, elle l'a fait reteindre en brun.*

RETEINT, EINTE. part. passé. *Drap reteint. Étoffe reteinte.*

RETENDRE. v. a. Tendre de nouveau. *Il faut retendre ce cordage.*

RETENDU, UE. part. passé.

RETENIR. v. a. Ravoir, tenir encore une fois. *Si je puis retenir mes papiers, je ne les lui donnerai plus. Je voudrais bien retenir l'argent que je lui ai prêté.*

Fam., *Il voudrait bien retenir ce qu'il a dit*, Il voudrait bien ne l'avoir pas dit.

RETENIR, signifie aussi, Garder par-devers soi ce qui est à un autre. *Retenir le bien d'autrui. Pourquoi retient-il mes papiers? Retenir les gages d'un domestique, le salaire d'un ouvrier. On lui a retenu cinq francs sur sa paye. Il n'a retenu de ses conquêtes que deux forteresses.*

RETENIR, signifie encore, Garder toujours, conserver ce que l'on a, ne point s'en défaire, ne point s'en dessaisir. *Auguste retint l'empire. Ce prince retint toute son autorité jusqu'à la fin de sa vie.* Au Palais, on dit, *Donner et retenir ne vaut*, Une donation n'est point valable, si on ne se dessaisit pas en effet de ce que l'on donne.

Il se dit, dans ce sens, en parlant Des habitudes, des qualités bonnes ou mauvaises que l'on n'a point perdues. *Retenir l'accent de son pays. Retenir ses vieilles habitudes. Les bêtes féroces que l'on a apprivoisées, retiennent toujours quelque chose de leur naturel. Ce vase retient quelque chose de l'odeur du vin que l'on y avait mis. Cet homme est bien corrigé, il n'a rien retenu de ses défauts.*

RETENIR, signifie aussi, Réserver. *Il a vendu tout son vin, hormis tant de pièces, qu'il a retenues pour sa table. Il a affermé sa terre, mais il s'est retenu les bois et les vignes. Il a donné son bien, mais il s'en est retenu, il en a retenu l'usufruit. Retenir une pension sur un bénéfice qu'on résigne.*

En termes d'Arithm., *Retenir un chiffre*, Le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après. Ainsi, lorsque le total d'une colonne monte à 27, on dit vulgairement, *Je pose 7, et je retiens 2*, ou absolument, *Pose 7, et retiens 2.*

En termes de Procéd., *Les juges ont retenu cette cause*, Ils s'en sont réservé la connaissance, en décidant qu'elle leur appartenait. *Retenir une cause*, signifie aussi, La conserver au rôle pour qu'elle soit jugée à son rang et sans délai. *Le président a refusé la remise qu'on lui demandait, et a retenu la cause.*

RETENIR, signifie aussi, Prélever, déduire d'une somme. *En me payant, il a retenu la somme qu'il m'avait prêtée. Il a retenu tant pour les frais, pour les réparations, pour ses déboursés, pour ses peines. Je vous prie de payer telle somme pour moi, et vous la retiendrez sur ce que vous me devez, sur l'argent que mon fermier vous remettra. Retenir tant sur la paye d'un soldat.*

RETENIR, signifie encore, S'assurer par précaution de ce qu'un autre aurait pu prendre. *Retenir une chaise au sermon, une place à la diligence, une loge à la comédie. Retenir quelqu'un pour une partie de plaisir. Je vous retiens à dîner pour dimanche prochain. Retenir un domestique, le retenir à son service. Retenir la parole. Retenir un logement. Retenir une chambre, une fenêtre sur une place, sur une rue, pour voir une cérémonie publique. Je retiens ma part de ce panier de fruits qu'on vient de vous apporter.*

Pop., *Je retiens part, j'en retiens part*, se dit Quand on voit quelqu'un ramasser quelque chose, et signifie, Je prétends avoir part à ce que vous avez trouvé.

Retenir date, Indiquer à quelqu'un un jour, une époque où l'on exigera de lui telle chose.

Retenir une date en cour de Rome, Prendre une date, s'assurer d'une date en cour de Rome.

Ce conseiller a retenu le bureau, Il s'est assuré d'un jour fixe pour rapporter le procès dont il est chargé.

Je retiens croix, je retiens pile, se dit Quand on joue à croix et à pile, et signifie, Je gage, je parie que le côté de la pièce de monnaie qui paraîtra, sera croix, sera pile. *Je retiens pair, je retiens non*, se dit dans un sens analogue, Quand on joue à pair ou non.

RETENIR, signifie aussi, Arrêter, faire demeurer, faire séjourner, ne pas laisser aller. *On l'a retenu plus longtemps qu'il ne pensait. Retenez-le à dîner. Retenir prisonnier. Retenir quelqu'un en prison. Retenir un cheval qui s'emporte. On retient l'eau avec des écluses. Il y a de certaines terres qui retiennent l'eau. Retenir son haleine. Retenir son urine. Retenir son eau. Retenir ses larmes. Retenir ses cris. Ce rhume l'a retenu quinze jours dans sa chambre. La goutte le retient au lit.*

Il se dit, avec le pronom personnel, en parlant Des besoins, des mouvements naturels. *Vous ne pouvez satisfaire ici vos besoins, retenez-vous, tâchez de vous retenir. N'allez pas faire un esclandre en pleurant, en criant, retenez-vous.*

RETENIR, signifie encore, S'opposer à l'effet prochain d'une action. *Il serait tombé dans le précipice, si je ne l'eusse retenu. Il allait le tuer, si je ne l'eusse retenu, si je ne lui eusse retenu le bras.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans le sens de S'arrêter avec effort. *Se retenir au milieu de sa course. Il s'est retenu au bord du précipice.*

Il signifie également, S'accrocher, s'attacher, se prendre à quelque chose, afin de ne pas tomber. *Il s'est retenu aux branches. Il se retint aux crins du cheval, au pommeau de la selle.*

Retenir une poutre, L'attacher avec un lien de fer pour l'empêcher de tomber.

RETENIR, signifie aussi, Réprimer, modérer, empêcher de s'emporter. *Si la crainte de Dieu ne me retenait... La vue de ce magistrat retint les séditieux, les retint dans le devoir. Retenir sa colère. Cette considération me retient. Je ne sais qui me retient, je ne sais ce qui me retient que je ne...*

Il s'emploie dans cette acception avec le pronom personnel. *Il allait le frapper, mais il s'est retenu. Il n'est pas si emporté, qu'il ne sache bien se retenir quand il le faut. Je me suis retenu de lui répondre.*

RETENIR, signifie encore, Mettre, imprimer, garder quelque chose dans sa mémoire. *Retenir par cœur. Retenir sa leçon. Il n'a entendu ces vers qu'une fois, et il les a retenus. Il retient tout ce qu'il entend. Je n'ai pas retenu son nom. Retenez bien ceci. Avez-vous bien retenu tout ce que je vous ai dit? Je retiendrai cela toute ma vie.*

RETENIR, s'emploie absolument en parlant De la génération des animaux, et signifie, Concevoir. *On a mené cette vache au taureau, mais elle n'a pas retenu. Cette jument a retenu.*

RETENIR, se dit aussi, absolument, Des chevaux de carrosse ou de charroi qui sont au timon ou dans les limons, et qui empêchent la voiture d'aller trop vite à une descente. *Il faut enrayer, car ces chevaux-là ne retiennent point. Ce cheval a les reins bons, il retient fort bien.*

Il se dit également, en termes de Manége, avec le pronom personnel, Des chevaux qui ne veulent point se porter librement en avant. *Jamais on n'a vu un cheval se retenir comme celui-là. Tous les jeunes chevaux se retiennent.*

RETENU, UE. part. passé. *Retenu par la crainte. Retenu dans une maison. Retenu au lit par la goutte. Etc.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Circonspect, sage, modéré. *Il est fort sage et fort retenu. C'est un homme fort retenu dans ses discours. Il faut être plus retenu sur ces matières-là. On ne saurait être trop retenu à blâmer la conduite des autres. Une fille modeste et retenue.*

RÉTENTION. s. f. Réservation, réserve, *Rétention d'une pension sur un bénéfice. Clause de rétention sur des revenus. La rétention des fruits.*

En termes de Médec., *Rétention d'urine*, ou simplement, *Rétention*, Maladie dans laquelle la vessie ne peut se débarrasser de l'urine qu'elle contient. *Avoir une rétention d'urine. Il est malade d'une rétention d'urine, d'une rétention.*

En termes de Palais, *La rétention d'une cause*, L'action des juges qui retiennent une cause, en décidant que la connaissance leur en appartient. On dit dans le même sens, *Un arrêt de rétention.*

La rétention d'une cause, se dit aussi de La décision par laquelle une cause est re-

tenue, conservée au rôle et en son rang, pour y être jugée sans aucun délai ni remise.

Droit de rétention, Faculté accordée à certains créanciers, de retenir la chose qui se trouve entre leurs mains, jusqu'au payement de ce qui leur est dû.

RÉTENTIONNAIRE. s. m. T. de Jurispr. Celui qui retient ce qui appartient à d'autres. Il est peu usité.

RETENTIR. v. n. Rendre, renvoyer un son éclatant. *Cette chambre, ce cabinet a retenti du coup de fusil qu'on vient de tirer. Cette voûte retentit du bruit des trompettes. Les échos retentissaient, l'air retentissait de cris d'allégresse. L'air retentit du bruit du canon.*

Fig., *Toute l'Europe, toute la terre retentit de ses louanges*, On le loue dans toute l'Europe, par toute la terre. On dit de même, *Tout retentit du bruit de ses exploits, de ses grandes actions.*

RETENTIR, signifie aussi, Faire ou produire un bruit éclatant. *Cette trompette retentit dans les airs. Ce coup de tonnerre a retenti dans toutes les vallées des environs. La voix retentit contre les murs, contre les voûtes de cette église. Faire retentir sa voix. Ce bruit m'a retenti dans l'oreille.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *Ses louanges retentissent dans tout l'univers. Il faisait partout retentir les louanges de son libérateur.*

RETENTISSANT, ANTE. adj. Qui retentit. *Lieu retentissant. Voix retentissante. Cette voûte est retentissante.*

RETENTISSEMENT. s. m. Bruit, son rendu, renvoyé avec plus ou moins d'éclat. *Quand ce canon a tiré, il s'est fait un grand retentissement dans le vallon, contre ce mur, sur cette rivière.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cet événement eut un grand retentissement.*

RETENTUM. s. m. (On prononce *Rétaintome.*) T. de Procédure criminelle, qui a passé du latin dans le français. Il se disait d'Un article que les juges n'exprimaient pas dans un arrêt qu'ils rendaient, mais qui ne laissait pas d'en faire partie, et d'avoir son exécution. *L'arrêt portait qu'il serait rompu vif, mais il y avait un retentum qu'il serait étranglé auparavant. Il n'y a plus aujourd'hui de retentum dans les arrêts criminels.*

Il se dit aussi, dans le langage familier, de Ce qu'on retient, de ce qu'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite d'affaires avec quelqu'un. *Prenez garde quand vous traiterez avec lui, il a toujours quelque retentum.*

RETENUE. s. f. Modération, discrétion, modestie. *Il ne s'emporte jamais, j'admire sa retenue. Il faut avoir de la retenue. Grande retenue. Il dit tout ce qui lui vient à la bouche, il n'a nulle retenue. C'est une fille très modeste, et qui a beaucoup de retenue. C'est un homme sans retenue. Ne garder, ne mettre aucune retenue dans sa conduite.*

RETENUE, en termes de Finances et de Comptabilité, se dit de Ce qu'on retient, en vertu de la loi ou d'une stipulation convenue, sur un traitement, un salaire, ou sur une rente. *Ses appointements montent à tant, sauf la retenue. Faire une retenue sur la solde des troupes. La retenue est de tant pour cent. Subir une retenue. Retenue légale. Franc et quitte de toute retenue. Cette maison lui rapporte dix mille francs, nets de toute retenue.*

Une pension sans retenue, exempte de retenue, Une pension sur laquelle on ne retient aucune imposition.

Brevet de retenue, Brevet par lequel le roi assurait au titulaire d'une charge non héréditaire, ou à ses héritiers, une certaine somme payable par celui qui devait posséder la charge après lui.

RETENUE, en termes d'ancienne Jurisprudence, Faculté accordée par quelques coutumes au seigneur, de retenir l'héritage qui était dans sa censive, et qui avait été vendu par le censitaire, en rendant à l'acquéreur le prix de la vente. *Le droit de retenue n'avait pas lieu dans la coutume de Paris.*

Dans les Collèges, *Être en retenue*, se dit D'un écolier qu'on empêche de sortir, ou qu'on prive de la récréation, pour le punir de quelque faute.

RETENUE, se dit aussi d'Un réservoir où l'on retient de l'eau. *Pour arroser son jardin, il avait une retenue d'eau.*

Il se dit encore de L'espace entre deux écluses où l'eau est retenue. *Retenue de chasse, écluse de chasse*, Sorte d'écluse dans certains ports de mer, qui sert à retenir l'eau, et que l'on ouvre tout à coup, de manière que le courant chasse les galets et le sable qui obstruent l'entrée du port.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE**. s. m. T. d'Agricult. Action de retercer, ou Le résultat de cette action.

RETERCER ou **RETERSER**. v. a. T. d'Agricult. Donner un second labour à la vigne, pour détruire l'herbe. *Retercer une vigne.*

RETERCÉ, ÉE, ou RETERSÉ, ÉE. part. passé.

RÉTIAIRE. s. m. (On prononce *Réciaire.*) T. d'Antiq. Il se dit D'une espèce de gladiateurs dont l'arme principale était un filet qu'ils jetaient sur leur adversaire, pour l'envelopper de manière à lui ôter l'usage de ses membres et les moyens de se défendre. *On voit des rétiaires représentés sur quelques monuments publics.*

RÉTICENCE. s. f. Suppression ou omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire. Il désigne aussi La chose même qu'on n'a pas dite. *Dans le récit qu'il m'a fait, il a mis beaucoup de réticence, beaucoup de réticences, plusieurs réticences. Il a usé avec moi de réticence. Dans ce discours, il n'y a point de mensonge formel, mais il y a bien de la réticence, bien des réticences. Dans cet acte, il y a de la réticence, il y a une réticence très vicieuse, une réticence frauduleuse. Des réticences perfides. De lâches réticences.*

Il se dit, particulièrement, de Cette figure de rhétorique par laquelle l'orateur en s'interrompant fait entendre ce qu'il ne veut pas dire expressément. *La réticence en dit quelquefois plus que les paroles.*

RÉTICULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui ressemble à un réseau. *Tissu réticulaire. Membrane réticulaire.*

RÉTICULÉ, ÉE. adj. T. d'Archit. et d'Antiq. Il se dit D'une sorte de maçonnerie fort employée par les Romains, d'un revêtement de petites pierres ou de briquetage en carrés longs, dont la disposition offre à l'œil l'image d'un réseau. *Mur de maçonnerie réticulée.*

RÉTICULÉ, se dit également, en Botanique, Des parties qui sont marquées de nervures croisées en réseau.

RÉTIF, IVE. adj. Qui s'arrête ou qui recule au lieu d'avancer. Il ne se dit au propre que Des chevaux et autres bêtes de monture. *Un cheval rétif. Les mules sont ordinairement rétives et quinteuses.*

Il signifie, au sens moral, Difficile à conduire, à persuader. *C'est un homme d'un caractère rétif, d'un esprit rétif. Il est rétif à la censure, à la louange. Il a beau faire le rétif, il faudra bien qu'il en passe par là.* Dans cette dernière phrase, *Rétif* est employé substantivement.

RÉTINE. s. f. T. d'Anat. Membrane formée dans le fond de l'œil par une expansion du nerf optique. *Les objets se peignent sur la rétine. La rétine de l'œil est offensée.*

RETIRADE. s. f. Ancien terme de Fortification. Retranchement fait derrière un ouvrage, et dans lequel les assiégés se retirent quand les assiégeants ont emporté l'ouvrage. *Le bastion ayant été emporté, les assiégés se jetèrent dans une grande retirade qu'ils avaient faite.*

RETIRATION. s. f. T. d'Imprim. Action d'imprimer le second côté d'une feuille de papier, autrement dit, *le verso. Mettre une feuille en retiration.*

RETIREMENT. s. m. Contraction, raccourcissement. Il n'est usité qu'en termes de Chirurgie, et dans ces phrases, *Le retirement des nerfs, des muscles; un retirement de nerfs, de muscles.*

RETIRER. v. a. Tirer de nouveau. *Cette loterie a été mal tirée, il faut la retirer.*

Il signifie aussi, Tirer à soi ce que l'on avait poussé dehors, ou porté en avant. *Retirer sa main. Retirer son bras. Retirer sa tête pour éviter un coup. L'assassin retira son poignard fumant de sang.*

Fam., *Retirer son haleine*, Faire rentrer de l'air dans sa poitrine.

Fig., *Retirer sa parole*, Se dégager de la promesse qu'on avait faite, de la parole qu'on avait donnée.

Fig., *Retirer son amitié, sa protection, son estime, sa confiance, etc.*, Cesser de les accorder. On dit, dans un sens analogue, en langage de dévotion, *Dieu retire ses grâces.*

Retirer son compliment, Ne pas faire un compliment qu'on voulait faire, ou Le rétracter quand on l'a fait.

Retirer un mot, Demander qu'un mot qui vous est échappé soit regardé comme non avenu.

Dans la langue politique, *Retirer une proposition, une loi*, se dit Quand celui qui les avait soumises à une assemblée demande qu'elles ne soient pas l'objet d'une discussion ou d'un vote. *Le ministère retira la loi. Retirez-vous votre amendement?*

Retirer sa proposition, se dit aussi quelquefois dans le langage ordinaire. *Je vous avais demandé si vous vouliez entrer dans cette affaire, je retire ma proposition.*

RETIRER, signifie encore, Tirer une chose, une personne d'un lieu où elle avait été mise, où elle était entrée. *Retirer un seau du puits. Retirer un homme de prison, des galères. Retirer une garnison d'une place. Retirer un écolier du collège. Retirer une fille du couvent. Retirer des effets qui étaient en gage. Retirer des papiers de chez un avoué, de l'argent de chez un banquier. Retirer quelqu'un du péril; le retirer d'un mauvais pas.*

Retirer une pièce de théâtre, En faire cesser les études ou les représentations. *L'auteur retira sa pièce à la troisième représentation.*

Prov. et fig., *Retirer son épingle du jeu*, Se dégager d'une affaire, d'une intrigue dangereuse.

Retirer son enjeu, Reprendre ce qu'on avait mis au jeu, et, figurément, Se retirer d'une entreprise, d'une affaire où l'on courait quelques risques.

Fig., *Retirer quelqu'un du vice, de la débauche, etc.*, Faire en sorte qu'il ne s'y livre plus.

RETIRER, en parlant Des choses qui produisent un revenu, signifie, Percevoir, recueillir. *Savez-vous combien il retirait de sa charge? Il retire beaucoup de ce domaine. Il retire tant de cette maison, de cette ferme, etc.*

Il s'emploie figurément dans cette acception, et il se dit en bonne et en mauvaise part. *Retirer de la gloire, retirer de grands avantages de quelque chose. Au lieu du profit qu'il espérait, il n'en a retiré que de la honte et du mépris.*

RETIRER, signifie aussi, Donner asile, retraite, refuge. *Il m'a retiré chez lui dans ma disgrâce, dans ma détresse.*

RETIRER, en termes de Palais, signifie, Retraire, rentrer dans la propriété et possession d'un héritage, d'un bien aliéné, en rendant à l'acheteur le prix qu'il en avait donné. *Retirer par retrait lignager, par retrait féodal, par retrait conventionnel. Il a retiré cette terre sur un tel. Il a retiré une terre qui avait été autrefois dans sa famille. Il retira tous les biens qui avaient été aliénés par ses ancêtres.*

RETIRER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'en aller, s'éloigner d'un lieu. *Une visite plus longue pourrait vous importuner, je me retire. Faites en sorte que cet ennuyeux se retire. Faites retirer vos domestiques. Il fit retirer tout le monde. Dès que l'armée parut, les ennemis se retirèrent en bon ordre, en désordre. Retirez-vous d'ici. Se retirer de la ville. Se retirer de la cour. Il s'est retiré. Il eut ordre de se retirer.*

Se retirer de quelqu'un, S'en éloigner, rompre la liaison qu'on avait avec lui. *Tous ses amis se retirèrent de lui.* Dans le style religieux, *Dieu s'est retiré de lui.*

RETIRER, avec le pronom personnel, signifie également, S'en aller, rentrer chez soi, dans son cabinet, dans sa chambre, etc. *Ils se retirèrent chacun chez eux. Elle se retira dans son appartement, pour donner un libre cours à sa douleur. Il s'est retiré dans son cabinet, et ne veut recevoir personne.*

Il se dit quelquefois, absolument, D'une personne qui rentre chez elle, le soir, pour n'en plus sortir que le lendemain. *Pourquoi vous retirer sitôt? Cet homme se retire de bonne heure. Ils ne se sont retirés qu'à minuit.*

Il signifie aussi, Quitter la profession qu'on exerçait, le genre de vie qu'on menait. *Il s'est retiré du barreau. Il s'est retiré du service. Il s'est retiré du désordre, de la débauche, etc.*

Se retirer d'un concours, Cesser d'y prendre part.

Absol., *Il s'est retiré, il s'est tout à fait retiré*, Il a quitté le commerce du monde, ou Il mène une vie moins dissipée. *Cet officier se retire*, Il quitte le service. Au Jeu, *Ce joueur se retire*, Il quitte le jeu. *Se retirer sur sa perte, sur son gain*, Quitter le jeu lorsqu'on perd, lorsqu'on gagne.

Prov. et fig., *Se retirer sur la bonne bouche*, Quitter la conversation, le jeu, etc., après quelque petit succès agréable, sans attendre et risquer un changement, un retour.

RETIRER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Aller dans un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. *Il s'est retiré en province, dans son pays, dans ses terres. Se retirer à la campagne. Les anciens solitaires se retiraient dans les déserts.*

Il signifie encore, Se mettre en sûreté, se réfugier. *Se retirer en lieu de sûreté. Les voleurs se retirent dans les bois. Les bêtes sauvages se retirent dans leurs tanières. Dès que l'armée parut, les ennemis se retirèrent dans leurs retranchements, sous telle place, sous le canon de telle place. L'armée se retira sur une hauteur. L'armée en se retirant perdit quelques canons. Quand il sut qu'on le poursuivait, il se retira dans tel pays.*

En termes de Procéd., *Se retirer par-devers un juge, par-devant un magistrat*, S'adresser à lui pour avoir justice. *Il a été ordonné qu'il se retirerait par-devers, par-devant les juges de tel tribunal.*

RETIRER, joint au pronom personnel, se dit aussi Des choses, et signifie, Se raccourcir. *Le parchemin se retire au feu. Les fibres se retirent. Le froid fait retirer les nerfs. Du drap qui se retire à l'eau. Cette toile se retire au blanchissage.*

Il se dit en outre Des eaux qui rentrent dans leur lit après s'être débordées, après avoir monté. *La rivière se retire. Les eaux commencent à se retirer. La mer se retire fort loin dans les grandes marées.*

En termes de Marine, *La mer retire*, Elle est dans le reflux. Dans cette phrase, *Retirer* est neutre.

RETIRÉ, ÉE. part. passé. *Des muscles retirés.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Solitaire, peu fréquenté. *Les lieux les plus retirés.*

Être retiré, vivre retiré, mener une vie fort retirée, Vivre dans une grande retraite, dans un grand éloignement du commerce des hommes. *Être retiré*, se dit aussi D'une personne qui est chez elle le soir, et qui ne reçoit plus de visite. *Il est trop tard pour aller chez un tel; tout le monde maintenant est retiré.*

Il est toujours retiré en lui-même, se dit D'un homme silencieux, qui fuit les communications, la société.

RETOMBÉE. s. f. T. d'Archit. Il se dit de La naissance d'une voûte, de cette portion d'une voûte ou d'une arcade qu'on peut poser sans cintre, et qui porte sur le mur ou sur un pied-droit.

RETOMBER. v. n. Tomber encore. *Il s'était relevé, il est retombé.*

Il signifie au figuré, Être attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri. *S'il retombe, il en mourra. On le croyait guéri, il est retombé.*

Il s'emploie plus ordinairement au sens moral. *Retomber dans une faute qu'on avait déjà commise. Il retombe à toute heure dans les mêmes fautes. Il retombe toujours dans son péché*, ou absolument, *Il retombe toujours. Cet État est retombé dans la barbarie. Cet homme est retombé dans la misère.*

RETOMBER, signifie quelquefois simplement, Tomber; et il se dit Des choses qui, ayant été élevées, tombent. *La balle est retombée en cet endroit. Les vapeurs que le soleil élève retombent souvent en pluie. Ce jet d'eau retombe à plomb dans son bassin.*

Il se dit aussi De draperies, de cheveux qui pendent. *Les franges du rideau retombaient jusqu'à terre. Ses longs cheveux retombaient sur ses épaules.*

RETOMBER, s'emploie figurément en parlant De quelque perte, de quelque dommage, de quelque blâme, etc. *La perte retombe sur moi. Le blâme, la honte en retombera sur lui. Les frais du procès retombèrent sur un tel.*

Le sang qu'il a versé retombera sur lui, sur sa tête, Il portera la peine du meurtre qu'il a commis. Par imprécation : *Puisse leur sang retomber sur lui, sur sa tête! Que mon sang retombe sur vous, etc.!*

RETOMBÉ, ÉE. part. passé.

RETONDRE. v. a. Tondre de nouveau. *Le poil de cette pièce de drap est encore trop long, il faut le retondre.*

RETONDRE, en termes d'Architecture, Retrancher à la surface d'une construction les ornements inutiles ou de mauvais goût; ou seulement Retrancher, recouper des ornements pour en rendre les arêtes plus vives.

RETONDU, UE. part. passé.

RETORDEMENT. s. m. T. de Manufacture. Action de retordre, ou Le résultat de cette action. Il ne se dit guère qu'en parlant Des soies.

RETORDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Tordre*.) Tordre de nouveau. *Tordre et retordre du linge mouillé.*

Il signifie aussi simplement, Tordre; et dans ce sens il ne se dit guère qu'en parlant Du fil ou de la ficelle, quand on tord deux ou trois brins ensemble. *Retordre des fils de chanvre, de soie, etc.*

Prov. et fig., *Donner du fil, donner bien du fil à retordre à quelqu'un*, Lui causer bien de la peine, lui susciter bien des embarras. *Il n'est pas encore au bout, je lui donnerai bien du fil à retordre.*

RETORDU, UE. part. passé. *Du fil retordu. De la soie retordue.*

RÉTORQUER. v. a. Employer contre son adversaire les raisons, les arguments, les preuves dont il s'est servi. *Rétorquer un argument, un raisonnement, une preuve, etc. Je lui ai rétorqué, j'ai rétorqué contre lui toutes les raisons qu'il avait alléguées.*

RÉTORQUÉ, ÉE. part. passé.

RETORS, ORSE. adj. Qui a été retordu plusieurs fois. *Du fil retors. De la soie retorse.*

Fig. et fam., *C'est un homme retors, il est bien retors*, ou substantivement, *C'est un retors*, se dit D'un homme fin, rusé, artificieux.

RÉTORSION. s. f. T. de Dialectique. Emploi que l'on fait contre son adversaire, des raisons, des arguments, des preuves dont il s'est servi. *Cet argument est sujet à rétorsion.*

RETORTE. s. f. T. de Chimie. Cornue, vaisseau de terre ou de verre, qui a un bec recourbé pour se joindre au récipient. On dit plus ordinairement, *Cornue.*

RETOUCHE. s. f. T. de Peint. Il se dit Des endroits d'un tableau auxquels on a changé, corrigé quelque chose. *Il y a bien des retouches maladroites à ce tableau.*

Il se dit aussi Des endroits qu'on a repeints, parce qu'ils étaient effacés ou gâtés.

Il se dit également, en termes de Gravure, de L'action de repasser le burin dans les tailles d'une gravure à demi usée, pour en raviver les traits.

RETOUCHER. v. n. Toucher de nouveau. On dit dans ce sens à un enfant: *Ne touchez plus à cela; si vous y retouchez, vous serez puni.*

Il signifie plus ordinairement, Corriger, réformer, perfectionner; et alors on peut

l'employer activement, comme dans le premier de ces exemples : *Il faut retoucher cet ouvrage, ces vers, ce tableau. Retoucher à un ouvrage. Il a retouché à cet ouvrage, à ce tableau. Votre poème est aussi bien corrigé qu'il peut l'être, il n'y faut plus retoucher.*

Retoucher une planche, Repasser le burin sur une planche gravée, qui commence à être usée.

RETOUCHÉ, ÉE. part. passé.

RETOUR. s. m. Tour contraire ou presque contraire, tour multiplié. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel et avec le mot *Tours*. *Les tours et retours que fait cette rivière. Les tours et retours d'un labyrinthe, etc. Le sang fait plusieurs tours et retours dans les veines, dans les artères.*

Il se dit, en termes de Vénerie, de L'action du cerf qui revient sur lui-même, c'est-à-dire, sur les mêmes voies, pour les confondre et dérouter les chiens.

Il signifie au figuré et par analogie, Ruse, artifice. *Cet homme a des retours bien adroits, des retours qu'on ne peut pas démêler. L'amour-propre abonde, est fécond en retours.*

RETOUR, signifie aussi, Action de revenir, de retourner. *À mon retour de tel lieu, je le trouvai en chemin. Il est parti sans espérance de retour. Je songe à mon retour. Je m'occupe de mon retour.*

Fam., *Il a toujours l'esprit de retour*, se dit D'un homme qui, étant éloigné de son pays, conserve le désir d'y retourner. Il se dit par extension, en termes de Droit, Des animaux domestiques, comme les pigeons, etc. On dit aussi, en termes de Droit, *S'établir en pays étranger sans esprit de retour.*

Être sur son retour, Être près de partir pour retourner. *Il n'est pas encore sur son retour.*

Fig., *Être sur le retour, sur son retour*, Commencer à déchoir, à vieillir, à décliner, à perdre de sa vigueur, de son éclat. *Ces chênes sont sur leur retour. Cette futaie est sur son retour. Une beauté qui est sur le retour. Cet homme, cette femme est sur son retour, sur le retour. Retour d'âge*, Âge critique des femmes.

Le retour d'une âme à Dieu, L'action d'un pécheur qui se convertit. On dit dans le même sens, *Faire un retour à Dieu, vers Dieu*, Se convertir. *Après tous les désordres de sa vie, il a fait un bon, un sincère retour vers Dieu. Depuis son retour à Dieu sa vie a été très édifiante.*

Fig., *Faire un retour sur soi-même*, Faire de sérieuses réflexions sur sa conduite. On dit dans un sens analogue, *Faire des retours sur sa vie passée.*

RETOUR, signifie aussi, Arrivée au lieu d'où l'on était parti. *Prompt retour. Heureux retour. J'attends son retour. À mon retour. Depuis votre retour. Hâter, précipiter, retarder, différer son retour. Au retour de la campagne. Au retour de la chasse. Nous parlerons de cela au retour, à votre retour, à mon retour. Le retour d'un courrier. Le retour d'un navire.*

Être de retour, Être revenu. *Quand il fut de retour chez lui.* On dit elliptiquement, *De retour chez moi, j'ai trouvé votre lettre.*

RETOUR, signifie quelquefois, Rentrée dans les emplois. *Son retour aux affaires.*

Il se dit aussi Des choses qui reviennent. *Le retour du printemps. Le retour de l'aurore. Le retour d'un accès. Le retour de la paix.*

Retour de jeunesse, Ce qui ranime une personne âgée et lui rappelle sa jeunesse.

Retour de chasse, Repas que l'on fait après la chasse. *Il leur donna un retour de chasse magnifique.*

Retour de noces, Repas que l'on offre aux mariés dans les jours qui suivent les noces.

Fam. et elliptiq., *Vin retour des Indes*, Vin qui est transporté aux Indes et qui en est rapporté, afin qu'il se bonnifie dans ce double trajet par mer. *Du vin de Bordeaux retour des Indes.*

En termes de Commerce maritime, *Les retours d'un navire*, Les marchandises qu'il a rapportées en échange de celles qu'il avait portées, et les bénéfices qui en résultent. *Les retours n'ont pas été avantageux. Les retours de ce navire se trouvèrent de cent pour cent.*

En termes de Banque, on appelle *Retour*, Le renvoi qui est fait, après protêt, d'une lettre de change, du lieu sur lequel elle était tirée à celui d'où elle était tirée ; et *Compte de retour*, Le compte des sommes dues à cette occasion. *Retour sans frais*, Indication qui se place au bas d'un effet de commerce pour éviter les poursuites en cas de non-payement.

Au Jeu de trictrac, *Jan de retour*, se dit Lorsqu'on passe ses dames dans le jeu de l'adversaire pour y faire son plein. *Faire son jan de retour. Être à son jan de retour.*

RETOUR, en termes d'Architecture, Encoignure d'un bâtiment ; angle formé par une partie de construction qui fait saillie en avant d'une autre. *Il y a un grand corps de logis en face, et une galerie en retour. Aile en retour.*

Il se dit aussi Du profil d'un entablement, d'une corniche, etc., qui ressaute.

Retour d'équerre, Retour à angle droit.

En termes d'Art militaire, *Retours de la tranchée*, Coudes que forment les lignes de la tranchée.

En termes de Physique, *Choc en retour*, se dit De l'effet de la foudre qui retourne de la terre à un nuage.

RETOUR, se dit figurément Du changement, de la vicissitude des affaires. *Si vous laissez passer cette occasion, il n'y aura jamais de retour. Il est perdu sans retour. Ils sont brouillés sans retour. On l'a privé de son emploi, sans espérance de retour. La jeunesse, la beauté, le temps, passent sans retour. Quand nos beaux jours sont passés, c'est sans retour. La fortune a ses retours. Il aura, j'espère, un retour de conscience.*

Un retour de l'opinion, Un changement dans l'opinion, qui de contraire à quelqu'un, à quelque chose, devient favorable à cette personne, à cette chose.

Fig., *Il a de fâcheux retours*, se dit D'un homme bizarre, quinteux.

Fig., *Il n'y a point de retour avec lui, c'est un homme avec qui il n'y a point de retour*, C'est un homme qui conserve du ressentiment sans fin, avec lequel il n'y a point de réconciliation à espérer.

Prov. et fig., *À beau jeu beau retour*, se dit Pour faire entendre qu'on saura bien rendre la pareille, ou même qu'on l'a déjà rendue.

RETOUR, signifie aussi, Ce qu'on ajoute, ce qu'on joint à la chose qu'on troque contre une autre, pour rendre le troc égal. *Quel retour me donnerez-vous ? Combien me donnerez-vous de retour ? Que me donnerez-vous de retour, en retour ? Vous me devez du retour. Voulez-vous troquer votre cheval contre le mien ? je vous donnerai cent francs de retour.*

RETOUR, signifie quelquefois au figuré, Reconnaissance, réciprocité de sentiments, de services, etc. *L'amitié demande du retour. De tels sentiments exigent du retour. Un honnête homme oblige sans espérance d'aucun retour, sans espoir de retour. Payer quelqu'un de retour. N'attendez de lui aucun retour.*

Fam., *Il semble qu'on lui doive du retour*, se dit en parlant D'une personne qui par orgueil reçoit froidement les civilités qu'on lui fait, ou ne témoigne pas assez de reconnaissance des services qu'on lui rend.

RETOUR, en termes de Jurisprudence, se dit de La réversion, du droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants, lorsque ceux-ci viennent à mourir sans enfants. *Les ascendants reprennent ce qu'ils ont donné, par droit de retour, sans charges ni hypothèques. Les apanages des fils de France leur étaient donnés à la charge du retour à la couronne, à défaut d'hoirs mâles. La dot fait retour. Retour légal.*

Retour conventionnel, La réversion qu'un donateur stipule à son profit, pour le cas du prédécès du donataire.

Douaire sans retour, Douaire préfix stipulé payable à la femme, pour lui appartenir en toute propriété.

Retour ou soulte de partage, Ce qu'on ajoute au lot d'un des cohéritiers, pour le compléter. *L'inégalité des lots en nature se compense par un retour, soit en rente, soit en argent. Il a eu tant pour retour de partage.*

RETOURNE. s. f. Carte qu'on retourne à certains jeux, quand chacun des joueurs a le nombre de cartes qu'il doit avoir : elle détermine la triomphe ou l'atout. *De quelle couleur est la retourne ? La retourne est de pique, de cœur, est en pique, etc.*

RETOURNER. v. n. Aller de nouveau en un lieu où l'on a déjà été. *Il est retourné dans son pays. Il veut retourner à l'armée. Retournez chez lui si souvent, qu'enfin vous le trouviez. Retourner sur ses pas. Retourner en arrière.*

Fig., *Retourner en arrière*, Abandonner une entreprise dont on est rebuté.

Fig., *Retourner à Dieu*, Se convertir.

RETOURNER, signifie encore, Recommencer à faire les mêmes choses, les mêmes actions. *Retourner à l'ouvrage. Retourner au travail. Retourner au combat. Retourner à la charge.*

Par manière d'avertissement, de réprimande, *N'y retournez pas*, Ne faites pas une autre fois la même faute.

RETOURNER, en termes de Jurisprudence, signifie, Faire retour. *Les biens, en certains cas, retournent au propriétaire qui en a disposé.*

RETOURNER, est aussi verbe actif, et signifie, Tourner d'un autre sens. *Retourner une rôtie. Retourner une carte. Retourner du foin pour qu'il sèche.*

Retourner un habit, Le refaire, en mettant en dehors l'envers du drap quand l'endroit est usé.

En Agricult., *Retourner un sol*, Le bêcher pour le disposer à recevoir une autre culture. On dit dans le même sens, *Retourner de la luzerne, du gazon*, Bêcher un terrain semé de luzerne, etc.

Fig. et fam., *Retourner quelqu'un*, Lui faire changer d'avis, de parti. *Il était de*

notre avis, mais on l'a retourné. On dit de même, *Il s'est laissé retourner.*

Fig. et fam., *Je l'ai tourné et retourné de tous sens, et je n'en ai pu tirer aucun éclaircissement,* J'ai pris différents biais, je lui ai tenu différents discours pour le faire parler, sans qu'il ait jamais voulu rien dire.

RETOURNER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Quand je l'appelai, il se retourna vers moi, il se retourna. Il est si faible, qu'il ne saurait se retourner dans son lit. Il ne fait que se tourner et se retourner dans son lit.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Prendre d'autres biais, prendre d'autres mesures, selon les différentes circonstances. *On l'a contrarié dans son entreprise; mais il saura bien se retourner.*

S'en retourner, S'en aller. *Retourne-t'en. Retournez-vous-en. Il est temps que nous nous en retournions. Il s'en retourna comme il était venu. Après avoir longtemps frappé à la porte, il s'en retourna. Elle s'en est retournée. Ils viennent de s'en retourner.*

RETOURNER, se dit neutralement, à certains Jeux de cartes, De la carte qu'on retourne après que tous les joueurs ont eu les cartes qu'ils devaient avoir. *Qu'est-ce qui retourne? De quoi retourne-t-il? Il retourne cœur, pique, etc.*

Fig. et fam., *Vous ne savez pas de quoi il retourne,* Vous ne savez pas ce qui se passe, quel est l'état des choses. *Voyons de quoi il retourne,* Voyons de quoi il est question, voyons ce qui se passe.

RETOURNÉ, ÉE. part. passé. *Un habit retourné.*

RETRACER. v. a. Tracer de nouveau, ou d'une manière nouvelle. *Cela n'est pas bien tracé, il faut le retracer.*

Il signifie au figuré, Raconter les choses passées et connues, en renouveler la mémoire, les décrire. *Retracer les glorieux exploits d'un héros, en retracer l'idée. Retracer l'histoire de nos malheurs, l'image de nos malheurs. Tout le retrace à mes yeux,* Tout me le rappelle, sert à me le rappeler.

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se rappeler une chose. *Je ne saurais me retracer bien fidèlement ce fait trop éloigné de moi. Je m'en retrace parfaitement bien l'image.*

Il signifie aussi, Être retracé, être rappelé dans la mémoire. *Cette aventure de ma jeunesse se retraça tout à coup dans mon esprit, dans ma mémoire. Ce fait se retrace à mon esprit comme s'il était encore présent à mes yeux.*

RETRACÉ, ÉE. part. passé.

RÉTRACTATION. s. f. Acte, discours ou écrit contenant le désaveu formel de ce qu'on a fait, dit ou écrit précédemment. *Rétractation publique, volontaire, forcée. Il a fait sa rétractation. Je l'ai obligé à une rétractation. Signer sa rétractation. Il signa une rétractation de ses erreurs. Rétractation sincère.*

RÉTRACTER. v. a. Déclarer qu'on n'a plus l'opinion que l'on avait avancée, se dédire d'une chose qu'on avait dite ou écrite, la désavouer. *Il avait avancé telle proposition, il l'a rétractée. L'auteur d'une calomnie doit la rétracter formellement.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il soutenait telle opinion, il s'est rétracté. Il a été contraint de se rétracter des choses qu'il avait avancées. Il s'en est rétracté publiquement.*

En termes de Médecine, *Se rétracter,* signifie, Se raccourcir par suite d'une lésion des muscles, des tendons. *Sa jambe s'était rétractée.*

RÉTRACTÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Médecine, *Muscles, tendons rétractés.*

RÉTRACTILE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans. *Les lions, les tigres, les chats ont les ongles rétractiles, les griffes rétractiles.* On dit dans un sens analogue, *Force, mouvement rétractile.*

RÉTRACTILITÉ. s. f. T. d'Hist. nat. Qualité de ce qui est rétractile.

RÉTRACTION. s. f. T. de Médec. Raccourcissement, contraction d'une partie. *Rétraction de la cuisse. Rétraction d'un doigt.*

RETRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) T. de Jurispr. Exercer un retrait. *Il avait droit, comme parent, de retraire cet héritage. Les clauses du contrat de vente lui donnent le droit de retraire ce fonds.* On dit plus communément, *Retirer.*

RETRAIT, AITE. part. passé.

Il est aussi adjectif, et se dit Des grains qui mûrissent sans se remplir, et contiennent beaucoup moins de farine que les grains bien conditionnés. *Blé retrait. Avoine retraite. Les blés versés sont sujets à être retraits.*

RETRAIT. s. m. T. de Jurispr. Action en justice, par laquelle on retire un héritage qui avait été vendu. *Faire, exercer un retrait. Retrait de biens ecclésiastiques. Il fut déclaré déchu du retrait, pour l'omission d'un seul mot dans son exploit.*

Retrait lignager, Action par laquelle un parent du côté et ligne d'où était venu à un vendeur l'héritage par lui vendu, pouvait dans un délai fixé, et suivant certaines formalités, retirer cet héritage des mains de l'acquéreur, en lui remboursant le prix qu'il avait payé. *Retrait féodal,* Celui qui s'exerçait par le seigneur d'un fief sur un héritage vendu dans sa mouvance. *Retrait conventionnel,* Celui qui se fait en vertu des clauses portées par le contrat de vente de l'héritage dont il est question : on l'appelle aussi *Reméré.*

RETRAIT, signifie aussi, L'action de retirer. Il se dit particulièrement De l'argent délivré à une banque, à une caisse. *Le retrait d'une somme placée à la caisse d'épargne. Il y a eu cette semaine à la caisse d'épargne beaucoup de retraits.*

Le retrait d'un projet de loi, L'action de retirer un projet de loi qui a été présenté à une assemblée législative.

Retrait d'emploi, Mesure disciplinaire par laquelle un officier est privé de son emploi pour un temps indéterminé.

RETRAIT. s. m. Le lieu secret d'une maison, où l'on va aux nécessités naturelles. *Cureur de retraits.* Il est peu usité.

RETRAIT. s. m. Diminution de volume du mortier, de la terre, etc., lorsqu'ils sont secs, et des métaux lorsqu'ils sont refroidis. *Le retrait du mortier fait gercer les enduits. La terre glaise a un douzième de retrait.* On dit aussi, *Retraite.*

RETRAITE. s. f. Action de se retirer. *Il est temps de faire retraite. Songeons à la retraite. L'heure de la retraite est arrivée.*

Il se dit, particulièrement, de La marche que font des troupes pour s'éloigner de l'ennemi après un combat désavantageux, ou pour abandonner un pays où elles ne peuvent plus se maintenir. *Les ennemis ont fait retraite, une belle retraite. Ils ont fait retraite en bon ordre. Ce général a fait une retraite glorieuse, une sage, une heureuse, une savante retraite. On les suivit, on les attaqua dans leur retraite. On leur coupa la retraite. Ce corps était chargé de protéger la retraite du reste de l'armée. En s'engageant dans le pays ennemi, il avait assuré sa retraite. Les ennemis ont battu en retraite, sont en pleine retraite. Opérer sa retraite vers ou sur tel lieu, telle ville. Les trompettes sonnaient la retraite. Xénophon a raconté la retraite des Dix mille.*

Battre en retraite, Se retirer. *Se battre en retraite,* Se battre en faisant retraite.

Fig. et fam., *Battre en retraite,* Céder, cesser de soutenir un avis, une prétention.

RETRAITE, se dit aussi de L'obligation où sont les gens de guerre, dans les villes, de se retirer à une certaine heure, et Du signal qu'on leur donne en conséquence. *L'heure de la retraite. La retraite, dans les villes de guerre, est à l'entrée de la nuit. La cloche a sonné la retraite. Le tambour a battu la retraite. Les soldats sont punis quand on les trouve dans les rues après la retraite, après qu'on a sonné la retraite, après qu'on a battu la retraite.*

En Vénerie, *Sonner la retraite,* Rappeler les chiens et les faire retirer.

RETRAITE, signifie aussi, L'action de se retirer du monde, de la cour, des affaires. *Vous êtes vieux, il est temps de faire retraite, de songer à la retraite. Il fait des projets de retraite. Il a fait une sage retraite.*

Il signifie également, L'état d'une personne retirée des affaires, éloignée du tumulte de la société. *Il vit dans une grande, dans une profonde retraite. Les amants cherchent la retraite et la solitude. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer. Il aime la retraite. Il a le goût de la retraite. Sa santé le condamne à la retraite. Son talent s'est mûri dans la retraite. Un lieu de retraite.*

Il se dit encore de L'éloignement où l'on se tient du commerce du monde pendant quelques jours, pour mieux se recueillir, et ne vaquer qu'aux exercices de piété. *Ce religieux est en retraite. Une retraite de dix jours. Un tel est allé faire une retraite, s'est mis en retraite. Les méditations qu'il a faites dans sa retraite, pendant sa retraite.*

RETRAITE, signifie, par extension, Le lieu même où l'on se retire. *Il s'est bâti une petite retraite. Il s'est fait à la campagne une retraite pour sa vieillesse. Douce, paisible, tranquille, agréable retraite. J'irai le visiter dans sa retraite.*

Il signifie aussi, Un lieu de refuge. *Donner retraite à quelqu'un. Il sera bientôt pris, car il n'a point de retraite. Ce lieu sert de retraite aux animaux sauvages.*

Retraite de voleurs, de brigands, Lieu où se retirent les voleurs, les brigands. *Cette forêt n'est qu'une retraite de voleurs.*

RETRAITE, se dit en outre d'Un emploi tranquille, ou d'Une pension, d'une récompense qu'on accorde à quelqu'un qui se retire d'un service. Il se dit principalement en parlant Des officiers et des employés d'administration. *Ce lieutenant-colonel eut pour retraite la lieutenance de roi de Valenciennes. Cet officier a une belle retraite, une bonne retraite. Cet officier, ce chef de bureau a demandé, a obtenu sa retraite. Être mis à la retraite. Prendre sa retraite. Officier en retraite.* On dit de même, *Pension de retraite. Caisse des retraites,* Caisse qui fournit les fonds pour payer les retraites.

Il se dit pareillement de La récompense qu'on donne à un domestique à la fin de ses services. *Donner une retraite à un domestique.*

RETRAITE, en termes d'Architecture, signifie, La diminution progressive d'épaisseur qu'on donne à un mur en partant du pied; le petit espace qui existe entre la ligne verticale et le plan d'une construction, lorsque celui-ci est légèrement incliné en arrière. *Ce mur fait retraite, a une retraite de deux pouces à chaque étage. Ce mur est en retraite de cinq centimètres sur la fondation. Ce piédestal est en retraite sur sa base.* On dit aussi qu'*Une partie est en retraite d'une autre*, pour exprimer qu'Elle est en dedans du plan de cette dernière. *Les châssis de fenêtre sont ordinairement en retraite de la façade.*

RETRAITE, se dit encore pour Retrait, diminution de volume. *En modelant la terre, il faut estimer la retraite qu'elle éprouvera par la cuisson.*

RETRAITE, en termes de Maréchalerie, Pointe de clou demeurée dans l'ongle du cheval.

RETRAITE. s. f. T. de Banque et de Commerce. Traite que le porteur d'une lettre de change protestée, faute d'acceptation ou de payement, fait sur celui qui avait donné la lettre. Il se dit aussi d'Une lettre de change qu'un négociant ou banquier tire sur le négociant ou banquier qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ, ÉE. adj. Qui est à la retraite, qui reçoit la pension de retraite. *Officier, militaire retraité. Un employé retraité.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un retraité.*

RETRANCHEMENT. s. m. Suppression de quelque partie d'un tout. *Le retranchement d'une partie de sa pension, de ses appointements le gêne, l'incommode fort. La réforme du calendrier s'est faite par un retranchement de dix jours, en l'année* 1582, *sous le pontificat et par l'ordre du pape Grégoire XIII. Depuis le retranchement qu'il a fait dans sa dépense, il paye ses dettes. Le retranchement d'une scène dans une comédie, d'un chapitre dans un livre.*

Il signifie quelquefois, Suppression totale. *Le retranchement de sa pension le réduit à la misère. Par le retranchement de plusieurs fêtes, on a rendu autant de jours au travail, à l'industrie. Le retranchement des abus.*

RETRANCHEMENT, signifie encore, Un espace retranché d'un plus grand. *Son domestique couche dans un retranchement. Ce retranchement est trop petit, est trop grand. Il a fait faire un retranchement dans sa chambre, pour se ménager un cabinet.*

RETRANCHEMENT, signifie aussi, Les travaux qu'on fait à la guerre pour se mettre à couvert contre les attaques des ennemis. *Nos gens avaient fait un grand retranchement, de grands retranchements. Il est impossible de forcer leurs retranchements, de les forcer dans leurs retranchements. On entra dans leurs retranchements l'épée à la main.*

Fig., *Forcer quelqu'un dans ses retranchements, dans ses derniers retranchements, dans son dernier retranchement*, Détruire les dernières raisons, les plus fortes raisons de quelqu'un.

RETRANCHER. v. a. Séparer une partie du tout, ôter quelque chose d'un tout. *Il faut retrancher plusieurs branches de cet arbre. Il y a plusieurs endroits à retrancher dans ce livre. On lui a retranché de ses appointements, le tiers de ses appointements, la moitié de sa pension. Il a retranché de ses dépenses pour payer ses dettes. S'il n'avait pas retranché dans sa dépense, dans son train, il était ruiné avant six mois.*

Il signifie aussi, Ôter entièrement, supprimer. *On lui a retranché sa pension. Retrancher une fête. On ne saurait retrancher tous les abus.*

Les médecins lui ont retranché le vin, Les médecins lui ont interdit l'usage du vin.

Retrancher quelqu'un de la communion des fidèles, L'excommunier.

RETRANCHER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se restreindre, se réduire. *Il voyait autrefois beaucoup de monde, il s'est retranché à ne recevoir que peu de personnes. Il s'est retranché à la moitié de sa dépense.*

Il s'emploie quelquefois absolument, et signifie, Diminuer sa dépense. *Il s'est bien retranché. Il a mieux aimé se retrancher que de s'endetter.*

RETRANCHER, en termes de Guerre, signifie, Faire des lignes, des tranchées et autres travaux, pour se mettre à couvert des attaques de l'ennemi. *Les ennemis avaient retranché leur camp. Il avait retranché son armée sur une colline.*

Il s'emploie plus ordinairement, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Nos gens se retranchèrent à la vue de l'ennemi. Les assiégés se sont retranchés à la gorge du bastion. Ils se sont si bien retranchés, qu'ils ne craignent point qu'on les force.* On dit de même, *Se retrancher derrière une haie, derrière un mur, derrière un fossé, dans un village, etc.*

Il se dit, figurément, dans une acception analogue. *Il se retranche toujours sur sa bonne intention. Il s'est retranché dans cette seule défense. Il se retranche dans un silence mystérieux.*

RETRANCHÉ, ÉE. part. passé. *Camp retranché.*

RETRANSCRIRE. v. a. Transcrire de nouveau. *Cette page a été mal copiée, il faut la retranscrire.*

RETRANSCRIT, ITE. part. passé.

RETRAVAILLER. v. a. Travailler de nouveau. *Il faut retravailler cette pièce d'argenterie. Retravailler un discours. Retravailler un ouvrage. Retravailler des vers négligés.*

RETRAVAILLÉ, ÉE. part. passé.

RETRAVERSER. v. a. Traverser de nouveau. *L'armée en se retirant retraversa la plaine où elle avait combattu un mois plus tôt.*

RETRAVERSÉ, ÉE. part. passé.

RETRAYANT, ANTE. s. T. de Jurispr. Celui, celle qui exerce un retrait.

RÊTRE. s. m. Voyez REÎTRE.

RÉTRÉCIR. v. a. Rendre plus étroit, moins large. *Rétrécir un chemin, une rue. Rétrécir le canal de la rivière. Il a fait rétrécir ses habits. Le froid rétrécit les corps.*

Il s'emploie aussi figurément. *La servitude rétrécit l'âme. Cette éducation lui a rétréci l'esprit. Ce genre de vie a rétréci ses idées, ses vues.*

Il est quelquefois neutre, et signifie, Devenir plus étroit. *Cette toile a rétréci au blanchissage. Cette rue va en rétrécissant.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Cette toile se rétrécira au blanchissage. Le cuir se rétrécit à la pluie, au feu. Le canal de la rivière va en se rétrécissant.*

En termes de Manège, *Rétrécir un cheval*, Le faire travailler, soit dans la leçon des cercles, soit dans la leçon des voltes, sur un terrain plus étroit, en resserrant insensiblement l'espace et l'étendue. *Votre cheval se rétrécit*, Il ne parcourt plus autant de terrain. *Élargissez votre cheval, il se rétrécit.*

RÉTRÉCI, IE. part. passé.

Il s'emploie adjectivement au figuré, et signifie, Étroit, borné. *Esprit rétréci. Vues rétrécies. Position rétrécie.*

RÉTRÉCISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est rétrécie; État d'une chose rétrécie. *Le rétrécissement d'une pièce de toile, d'une pièce de drap. Le rétrécissement du col de la vessie, de l'urètre. Le rétrécissement d'une vallée.*

Il s'emploie aussi figurément. *Le rétrécissement de l'esprit. Le rétrécissement de ses idées, de ses vues est une suite du genre de vie qu'il a adopté.*

RETREMPER. v. a. Tremper de nouveau. *Il faudra retremper plusieurs fois ce linge dans l'eau, pour le bien blanchir. Quand l'acier a été remis à la forge, il faut le retremper.*

Il s'emploie figurément, au sens moral, et signifie, Redonner de la force, de l'énergie. *Le malheur a retrempé son âme, que la bonne fortune avait amollie.*

Il s'emploie aussi, dans cette acception, avec le pronom personnel. *Il s'est retrempé dans l'adversité.*

RETREMPÉ, ÉE. part. passé.

RÉTRIBUER. v. a. Donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite. *Il faut le rétribuer convenablement.*

RÉTRIBUÉ, ÉE. part. passé.

RÉTRIBUTION. s. f. Salaire, récompense du travail qu'on a fait, de la peine qu'on a prise pour quelqu'un, ou du service qu'on lui a rendu. *Rétribution légitime. Rétribution honnête. Cela mérite rétribution, quelque rétribution.*

RÉTROACTIF, IVE. adj. Qui agit sur le passé. Il s'emploie principalement avec le mot *Effet*. *Un effet rétroactif. Cela opère par un effet rétroactif. Les lois ne doivent point avoir d'effet rétroactif.*

RÉTROACTION. s. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVITÉ. s. f. Qualité de ce qui est rétroactif. *La rétroactivité d'une loi, d'une mesure d'administration.*

RÉTROCÉDER. v. a. T. de Jurispr. Remettre à quelqu'un le droit qu'il nous avait cédé. *Je lui ai rétrocédé la créance qu'il m'avait transportée.*

RÉTROCÉDÉ, ÉE. part. passé.

RÉTROCESSION. s. f. T. de Jurispr. Acte par lequel on rétrocède. *Faire rétrocession d'une créance.*

RÉTROGRADATION. s. f. T. d'Astron. Mouvement par lequel les corps célestes vont ou paraissent aller contre l'ordre des signes. *La rétrogradation de Mars, de Jupiter.*

Il se dit pareillement Du mouvement des équinoxes.

RÉTROGRADE. adj. des deux genres. Qui va, qui se fait en arrière. *Marche rétrograde. Mouvement rétrograde. Ordre rétrograde.*

Il se dit particulièrement Des corps célestes, lorsqu'ils vont ou paraissent aller

contre l'ordre des signes. *Le soleil et la lune ne sont jamais rétrogrades.*

Il se dit figurément, en Politique, Des hommes, des partis, des pouvoirs qui cherchent à revenir en arrière, à rétablir des institutions que l'on considère comme surannées. *Une politique rétrograde. Un parti rétrograde.* Dans ce sens, il s'emploie aussi substantivement. *C'est un rétrograde.*

Il se dit encore De phrases, de vers qui présentent les mêmes mots quand on les lit à rebours. *Les vers rétrogrades sont un jeu d'esprit puéril dont la poésie latine du moyen âge offre des exemples.*

RÉTROGRADER. v. n. Retourner en arrière. *L'armée a été obligée de rétrograder.*

Il se dit particulièrement Des corps célestes, lorsqu'ils vont ou paraissent aller contre l'ordre des signes. *Mercure commençait à rétrograder.*

Il s'emploie aussi figurément. *Il avait fait quelques progrès, maintenant il rétrograde. Dans les arts, quand on n'avance pas, on rétrograde.*

RÉTROSPECTIF, IVE. adj. Qui regarde en arrière; Qui se rapporte à des événements passés: *Revue rétrospective.*

RETROUSSEMENT. s. m. Action de retrousser.

RETROUSSER. v. a. Replier, relever ce qui est détroussé. *Retroussez votre robe, votre jupe, votre manteau*, ou absolument, avec le pronom personnel, *Retroussez-vous.*

Retrousser, a aussi la même signification que *Trousser;* mais, outre cela, on l'emploie dans des sens auxquels *Trousser* convient moins. *Retrousser ses cheveux. Retrousser sa moustache, son chapeau. Retroussez vos manches. Ce cheval retrousse la queue.*

Retroussé, ée. part. passé. *Robe retroussée. Ce chien a la queue retroussée.*

Avoir le bras retroussé jusqu'au coude, Avoir ses manches retroussées de manière que le bras soit nu jusqu'au coude.

Nez retroussé, Nez dont le bout est un peu relevé. *Elle a le nez retroussé.*

Ce cheval a les flancs retroussés, Il a les flancs creux.

RETROUSSIS. s. m. La partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode, à la Henri IV. *Il avait un beau diamant au retroussis de son chapeau.*

Il signifie aussi, La partie des pans ou basques d'un uniforme, qui est ou qui semble être retroussée. *Les voltigeurs ont un cor de chasse aux retroussis de leur uniforme. Un habit bleu avec des retroussis jaunes, rouges, etc.*

Il se dit encore d'Une pièce de cuir qui se rabat ou semble se rabattre sur le haut des bottes, et qui est ordinairement jaune. *Bottes à retroussis.* On dit mieux, *Bottes à revers.*

RETROUVER. v. a. Trouver de nouveau. *Je l'ai retrouvé à la place où je l'avais laissé. Je l'ai retrouvé dans le même état. J'avais trouvé un passage dans tel auteur, je ne peux pas le retrouver.*

Il signifie aussi, Trouver ce qu'on avait perdu, oublié. *J'ai retrouvé ma montre. J'ai perdu cette fois l'occasion de vous obliger, mais je la retrouverai. Si je puis retrouver un peu de santé, je reprendrai ce travail. On a retrouvé cet art, qui était perdu depuis longtemps. Cet enfant ne saurait retrouver son chemin. On a retrouvé chez un receleur les effets qui avaient été volés. J'ai perdu un ami bien cher, mais je le retrouve dans son fils. L'honneur une fois perdu ne se retrouve plus. J'ai retrouvé ce que je voulais dire.*

Il signifie au figuré, Reconnaître. *Je ne le retrouve pas dans cette occasion. On ne retrouve presque plus ce poète dans les ouvrages de sa vieillesse. On le retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'honneur, d'humanité.*

Il s'emploie, dans ses différentes acceptions, avec le pronom personnel. *Je me retrouve dans une situation aisée, agréable. Nous nous retrouvons dans le même embarras. Cet effet ne s'est pas retrouvé. Il se cherche lui-même, et ne se retrouve plus.* Avec l'idée de réciprocité, *Ils se cherchèrent longtemps les uns les autres, mais ils ne purent se retrouver.*

Retrouvé, ée. part. passé.

RETS. s. m. (On prononce *Ré.*) Filet, ouvrage de corde, de fil, etc., noué par mailles et à jour, pour prendre du poisson, des oiseaux. *Jeter le rets dans la mer, dans la rivière. Le rets était si chargé de poisson, qu'il a pensé rompre. Tendre des rets. Jeter des rets. Cet esturgeon a donné dans les rets.*

Fig., *Prendre quelqu'un dans ses rets*, Le faire tomber dans les pièges qu'on lui a tendus.

REU

RÉUNION. s. f. Action de rapprocher, de réunir des parties qui avaient été divisées, désunies, isolées; et L'effet qui résulte de cette action. *La réunion des lèvres d'une plaie. La réunion des parties.*

Il se dit figurément en parlant Des volontés et des esprits, et signifie, Réconciliation. *La réunion des esprits. La réunion des deux partis. La réunion des princes chrétiens. Il voulut opérer la réunion de l'Église grecque à l'Église romaine.*

Il signifie aussi, en Matière de fiefs, de domaines, d'héritages, etc., L'action de rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie; ou L'action de joindre pour la première fois une chose à une autre. *La réunion d'un fief au fief dominant. La réunion de la Bourgogne, de la Normandie à la couronne. La réunion au domaine. Lettres de réunion.*

Il signifie encore, tant au sens physique qu'au sens moral, L'action de rassembler ce qui est épars, ou Le résultat de cette action. *La réunion des rayons du soleil par le moyen d'un verre convexe. La réunion de tous ces petits ruisseaux forme une rivière. Il voulut empêcher la réunion de ces trois corps d'armée. Point de réunion. La réunion de ces preuves, de ces faits, etc., établit son droit d'une manière invincible.*

Il se dit, particulièrement, d'Une assemblée de personnes. *Former une réunion. Une réunion de savants, de gens de lettres, etc. Il vient souvent à nos réunions. Une belle réunion. De nombreuses, de grandes réunions. Un lieu de réunion.*

Droit de réunion, Droit accordé aux citoyens de se réunir pour traiter de matières politiques, économiques, sociales, etc. *Le droit de réunion est souvent restreint par des lois ou des règlements de police.*

RÉUNIR. v. a. Rejoindre ce qui est désuni, séparé. *Il faut essayer de réunir ces chairs. Réunir les lèvres d'une plaie.*

Il se dit, quelquefois, De ce qui sert à unir une chose avec une autre. *Cette galerie réunit les deux corps de logis. Le cou réunit la tête au corps.*

Il signifie au figuré, Réconcilier, remettre en bonne intelligence. *Travailler à réunir les esprits, les volontés. Cela a réuni les deux partis. Ils étaient brouillés, un intérêt commun les a réunis.*

Réunir, en parlant De fiefs, de domaines, etc., signifie, Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie. *Réunir un grand fief à la couronne. Réunir au fief dominant ce qui en a été démembré. Réunir des domaines aliénés.*

Il signifie aussi, Joindre pour la première fois une chose à une autre. *Ce roi, par ses conquêtes, par son mariage, a réuni telle province à la couronne. Cette administration a été réunie à telle autre.*

Réunir, signifie encore, tant au propre qu'au figuré, Rassembler ce qui était épars. *Réunir les rayons du soleil par le moyen d'un verre convexe. Réunir les eaux de plusieurs sources. Réunir plusieurs corps d'armée en un seul. Je bénis le jour qui nous réunit. En réunissant toutes ces preuves, tous ces faits, on en conclut que, etc. Réunir toutes ses forces, tous ses efforts pour... Toutes les vertus, toutes les grâces étaient réunies en elle. Il réunit des qualités très opposées.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, dans ses diverses acceptions. *Les chairs de la plaie se sont réunies. Ils se sont réunis contre l'ennemi commun. Ils se sont réunis sur ce point-là. Tous les suffrages se sont réunis sur lui. Deux chemins, deux rivières qui se réunissent. Deux corps d'armée qui se sont réunis. On voulut empêcher cette province de se réunir à tel royaume. Ils se réunirent sous un chef. Nous nous réunissons une fois par semaine, dans tel endroit, en tel endroit. J'espère me réunir à lui pour le reste de mes jours. Tous les arts se réunissaient pour donner de l'éclat à ces fêtes.*

Réuni, ie. part. passé. *Plusieurs personnes réunies. Les efforts réunis d'un grand nombre d'hommes.*

RÉUSSIR. v. n. Avoir un succès heureux. Il se dit Des personnes et des choses. *Il a réussi dans son dessein, dans ce qu'il a entrepris. Il a réussi à souhait. Réussir dans un art, dans une profession, dans une carrière. Cet avocat réussit au barreau. Ce jeune officier doit réussir à la guerre. Cet auteur réussit mieux dans la prose que dans les vers. Cet homme a du mérite, il réussira. Il est étourdi, il ne réussira à rien. Ce discours, cette pièce de théâtre a réussi, a peu réussi, a fort réussi. Cette affaire a bien réussi. Ce projet n'a pas réussi. Ce qui réussit à l'un ne réussit pas à l'autre. Cela m'a bien réussi. Tout ce qu'il entreprend lui réussit. Cela vous a réussi pour cette fois, mais n'y revenez plus, cela ne réussirait pas de même. J'ai réussi à le faire nommer.*

Il a mal réussi, Il n'a point eu de succès. On dit de même, *Cela lui a mal réussi, lui réussira mal.*

Les pommiers, les poiriers, etc., réussissent dans ce terrain, Ils y viennent bien. *Les vignes, les blés ont bien réussi cette année*, La récolte a été bonne.

Réussir, se dit aussi en général pour signifier, Avoir un bon ou un mauvais succès. *Il faut voir comment ce projet, cet ouvrage réussira.*

RÉUSSITE. s. f. Bon succès. Il ne se dit que Des choses. *La réussite d'une affaire. Cette pièce de théâtre a eu une grande réussite, beaucoup de réussite. Son livre n'a point eu de réussite. Une pleine réussite.*

Il signifie aussi, Bon ou mauvais succès, issue. *Il faut voir quelle sera la réussite de cette affaire.*

REV

REVACCINER. v. a. Vacciner de nouveau une personne chez qui l'on suppose qu'une première vaccination a perdu son effet préservatif. *Il se fit revacciner.*

REVACCINÉ, ÉE. part. passé.

REVALIDATION. s. f. T. de Pratique. Validation nouvelle d'un acte, d'une saisie.

REVALIDER. v. a. T. de Pratique. Donner une nouvelle validité à un acte de procédure.

REVALIDÉ, ÉE. part. passé.

REVALOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Valoir.*) Rendre la pareille en bien ou en mal, et plus communément en mal. *Cet homme m'a fait une injure, je lui revaudrai cela. Il m'avait fait du bien, je le lui ai bien revalu. Il m'a désobligé, je saurai le lui revaloir.* Il est familier.

REVALU, UE. part. passé.

REVANCHE. s. f. Action par laquelle on se revanche du mal qu'on a reçu. *On l'avait maltraité, mais il a eu sa revanche, il a pris sa revanche.*

Il se dit aussi en bonne part. *Vous m'avez rendu de bons offices, je tâcherai d'en avoir ma revanche,* ou simplement, *d'avoir ma revanche.* Il est familier.

REVANCHE, se dit, au Jeu, de La seconde partie que joue le perdant, pour se racquitter de la première. *Jouer la revanche. Prendre, demander sa revanche. Voulez-vous votre revanche? Partie, revanche, et le tout. Donner la revanche.*

Il se dit aussi de Toute reprise de jeu demandée pour se racquitter de ce qu'on a perdu, pour regagner ce qu'on a perdu auparavant. *J'ai perdu mon argent au piquet, si vous voulez, je prendrai ma revanche au trictrac. Il y a quelque temps que vous me gagnâtes de l'argent ; voulez-vous me donner ma revanche ?*

EN REVANCHE. loc. adv. En récompense, pour rendre la pareille, soit en bien, soit en mal. *Il m'a servi dans telle occasion, et en revanche je l'ai servi dans une autre. Les ennemis avaient pris une bicoque, et en revanche nous leur prîmes une de leurs meilleures places. Il avait fort mal dîné, mais en revanche il a bien soupé.*

REVANCHER. v. a. Défendre quelqu'un qui est attaqué, le soutenir, l'aider, le secourir dans une batterie, dans une querelle. *Il a bien revanché son ami. Il est venu revancher son camarade.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se défendre. *Il m'est venu attaquer, et je me suis revanché. Il est permis de se revancher quand on est attaqué.*

Il signifie encore, Rendre la pareille d'une injure, d'un mal qu'on a reçu. *Je sais tout le mal que vous avez dit de moi, je m'en revancherai.*

Il se dit quelquefois en bien. *Se revancher d'un bienfait. Vous m'avez fait un plaisir, je m'en revancherai.* Ce verbe est familier dans toutes ses acceptions.

REVANCHÉ, ÉE. part. passé.

REVANCHEUR. s. m. Celui qui revanche, qui défend quelqu'un. *Il a trouvé dans son camarade un bon, un excellent revancheur.* Il est très peu usité.

RÊVASSER. v. n. Avoir de fréquentes et diverses rêveries pendant un sommeil inquiet. *Il ne se porte pas bien, il n'a fait que rêvasser toute la nuit. J'ai eu un sommeil fort inquiet, je n'ai fait que rêvasser.*

Il signifie quelquefois, Penser vaguement à quelque chose, s'abandonner à des rêveries. *Vous me trouvez rêvassant à mon affaire. Il perd son temps à rêvasser.* Dans ce sens, il est familier.

RÊVASSERIE. s. f. Action de rêvasser; État de celui qui rêvasse. *Ce n'était pas un véritable rêve, ce n'était qu'une rêvasserie. Il est dans une rêvasserie continuelle.*

Il se dit figurément. *C'est un homme à projets, qui débite bien des rêvasseries.* Dans ce sens, il est familier.

RÊVASSEUR. s. m. Celui qui rêvasse. Il est familier, et ne s'emploie guère qu'au figuré.

RÊVE. s. m. Assemblage involontaire d'images et d'idées, plus ou moins incohérentes, qui se présentent à l'esprit pendant le sommeil. *Il a été toute la nuit dans de fâcheux rêves. J'ai eu de mauvais rêves. J'ai fait un singulier rêve. Il se pique d'expliquer les rêves.*

Fig., *Il a fait un beau rêve,* se dit D'un homme qui a joui d'un bonheur fort court ou qui n'a eu qu'une espérance trompeuse et de peu de durée. Il se dit aussi D'un homme à qui il arrive un succès, un bonheur que rien ne lui faisait espérer.

Fig. et fam., *Les histoires que vous nous contez là sont de beaux rêves,* Elles n'ont pas plus de suite, de vraisemblance que si elles étaient des rêves.

Fig. et fam., *C'est un rêve que de vous voir ici,* On s'y attendait si peu, qu'il semble qu'on rêve.

RÊVE, se dit au figuré Des projets sans fondement, des idées chimériques. *Ce projet n'est qu'un beau rêve. Ses espérances n'ont été qu'un rêve. Puisse cette idée n'être pas un rêve! Ce projet est le rêve d'un homme de bien.*

Il se dit encore au figuré De désirs, d'espérances. *Rêve de gloire. Rêve d'amour. Rêve de fortune. Rêve d'ambition.*

REVÊCHE. adj. des deux genres. Rude, âpre au goût. *Ces poires sont revêches. Voilà du vin revêche.*

Diamant revêche, Diamant auquel on ne peut faire prendre le poli dans toutes ses parties.

REVÊCHE, se dit figurément Des personnes rudes, peu traitables, rébarbatives. *Cet homme est bien revêche. Cette femme est rude et revêche. Il est d'humeur revêche. Esprit, caractère revêche.*

RÉVEIL. s. m. Cessation de sommeil. *Un doux réveil. À mon réveil. Nous serons chez vous à votre réveil. Il apprit cette nouvelle à son réveil, à l'heure de son réveil. Depuis sa maladie, il a de fâcheux réveils.*

Fig., *Il a eu un fâcheux réveil,* se dit D'un homme qui a été détrompé cruellement de quelque espérance, de quelque illusion flatteuse.

Fig., *Le réveil de la nature,* Le printemps.

RÉVEIL, signifie encore, Une machine d'horlogerie appelée aussi *Réveille-matin. Il y a quelque chose à faire à ce réveil. Il faut mettre le réveil sur telle heure. Une pendule, une montre à réveil.*

RÉVEILLE-MATIN. s. m. Horloge, montre, qui sonne pendant un certain temps, pour éveiller à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille. *Ce réveille-matin n'est pas juste. Je n'avais pas monté mon réveille-matin. Il faut mettre le réveille-matin sur telle heure.*

Fam., *C'est un fâcheux réveille-matin,* se dit Du bruit que fait le matin de bonne heure un maréchal, un charron, un serrurier, etc.

Fig. et fam., *C'est un agréable réveille-matin, c'est un fâcheux réveille-matin,* se dit D'une bonne nouvelle, d'une mauvaise nouvelle qu'on apprend en s'éveillant.

RÉVEILLER. v. a. Faire cessser le sommeil de quelqu'un. *Il a défendu qu'on le réveillât. Il dormirait jusqu'à midi, si on ne le réveillait.*

Réveiller quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie, Tirer quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie.

Prov. et fig., *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort,* Il ne faut pas renouveler une méchante affaire, une querelle assoupie. Cette phrase signifie aussi, Il ne faut pas irriter un homme dangereux dans le moment où il est tranquille.

RÉVEILLER, s'emploie figurément, et signifie, Exciter de nouveau, ranimer. *Ce jeune homme a l'esprit un peu assoupi; il a besoin qu'on le réveille. Il faut de temps en temps donner de l'éperon à ce cheval pour le réveiller.*

Il se dit aussi en parlant Des choses, et signifie, Renouveler, faire renaître. *Cela réveilla leur courage. Cela a réveillé leurs prétentions, leurs espérances. Vous ne faites que réveiller sa douleur. Réveiller les passions. Réveiller un procès. Réveiller des souvenirs fâcheux. Ce mets réveille l'appétit. Il n'y a rien dans ses discours qui réveille l'attention des auditeurs.*

RÉVEILLER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'éveiller. *Je me suis réveillé trois ou quatre fois cette nuit.*

Il se dit figurément en parlant Des personnes et des choses, et signifie, Se ranimer, se renouveler. *Il s'est réveillé au bruit des exploits de son rival. Il sentait que sa haine, que sa tendresse se réveillait. Ses maux, ses douleurs se réveillent.*

Se réveiller de son assoupissement, de sa léthargie, Sortir de son assoupissement, de sa léthargie; cesser d'être assoupi, d'être en léthargie; et figurément, Sortir de son indolence, de son inaction.

RÉVEILLÉ, ÉE. part. passé.

RÉVEILLON. s. m. Petit repas extraordinaire qui se fait vers le milieu de la nuit. *Donner, faire un réveillon. Faire réveillon. Faire le réveillon après la messe de minuit.*

RÉVEILLON, en termes de Peinture, se dit de Certaines touches claires et brillantes que le peintre place dans quelques endroits de son tableau, pour y faire sentir la lumière, et la rendre plus piquante.

RÉVÉLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui fait la révélation d'un complot politique, ou de quelque association criminelle. *On lui avait proposé d'entrer dans cette conspiration, il en a été le révélateur. Un de ceux qui avaient participé à l'assassinat, a été le révélateur de ses complices.*

RÉVÉLATION. s. f. Action de révéler. *Révélation d'un secret, d'un complot, d'une conspiration, d'un crime. La non-révélation des crimes qui peuvent compromettre la sûreté de l'État. Révélation des complices.* En termes d'Officialité : *On publia des monitoires pour avoir révélation de telle chose. Il espérait que ce monitoire ferait venir beaucoup de gens à*

révélation. Prendre droit par les révélations d'un monitoire.

Il se dit de Certaines informations, contenues dans des livres et qui expliquent des événements obscurs, ou font connaître des faits nouveaux. *Ces mémoires contiennent des révélations importantes, curieuses, étranges.*

Fig., *C'est toute une révélation*, se dit D'un fait qui une fois connu en explique un grand nombre d'autres.

RÉVÉLATION, signifie aussi, L'inspiration par laquelle Dieu a fait connaître surnaturellement aux prophètes, aux saints, à son Église, ses mystères, sa volonté, sa venue, etc. *Révélation divine. Saint Paul a eu des révélations.*

Il se dit quelquefois Des choses révélées. *Les révélations de saint Jean.*

Il se prend absolument, et signifie, La révélation divine, ou La religion révélée. *L'autorité de l'Écriture sainte est fondée sur la révélation. Croire à la révélation.*

RÉVÉLER. v. a. Découvrir, déclarer, faire savoir une chose qui était inconnue et secrète. *Révéler la conduite, les actions de quelqu'un. Révéler les secrets de l'État, le secret de son ami. Il est allé révéler la conjuration. Il a tout révélé. Il n'est pas permis aux prêtres de révéler la confession. Les vérités que Dieu a révélées à son Église. Ces mémoires nous révèlent les principales causes de tel événement. L'existence de ce document nous a été révélée par tel historien. Cet ouvrage a révélé chez lui un talent qu'on ne lui connaissait pas.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Son génie se révéla tout à coup. L'avenir sembla se révéler à ses yeux, se révéler pour lui.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Révéler ses complices.*

RÉVÉLÉ, ÉE. part. passé. *Les vérités de foi sont des vérités révélées.*

Absol., *La religion révélée*, Le Christianisme.

REVENANT, ANTE. adj. Qui plaît, qui revient. *Air revenant. Physionomie revenante.*

REVENANT. s. m. Il se dit Des esprits qu'on suppose revenir de l'autre monde. *Il a peur des revenants. Elle assure avoir vu un revenant. Croire aux revenants. Des contes, des histoires de revenants.*

REVENANT-BON. s. m. Profit casuel et éventuel provenant d'un marché, d'une charge, etc. *Les revenants-bons de cette affaire, de cette charge. Mes revenants-bons.*

Il signifie aussi, Les deniers qui restent entre les mains d'un comptable, après qu'il a rendu ses comptes. *On avait fait un fonds de cent mille francs, on n'en a employé que soixante ; c'est quarante mille francs de revenant-bon.* On dit plus ordinairement, *Boni.*

Il se dit, figurément, de Toutes sortes de profits et d'avantages qui viennent par une espèce de hasard. *Le plaisir d'obliger est le revenant-bon de mon emploi. J'ai fait sa connaissance, c'est tout le revenant-bon de mon voyage.*

Prov., *C'est le revenant-bon du métier*, se dit Des profits, des avantages attachés à telle profession, à telle situation. Il s'emploie aussi dans un sens ironique. *Cet espion a été roué de coups, c'est le revenant-bon du métier.*

REVENDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui revend, qui achète pour revendre. *Revendeur de livres.*

Il se dit particulièrement, au féminin, Des femmes dont le métier est d'acheter de vieilles hardes pour les revendre. *Il faut vendre ces vieilles nippes à une revendeuse. Elle a acheté ce vieux jupon à une revendeuse.*

Revendeuse à la toilette, Femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux à vendre.

REVENDICATION. s. f. T. de Jurispr. Action de revendiquer. *Revendication d'un terrain. Revendication de marchandises saisies injustement. Exercer une action en revendication. Saisie-revendication :* voyez SAISIE.

Il se dit aussi, dans le langage ordinaire, de L'action de réclamer ce qu'on regarde comme un droit. *La revendication d'une liberté, d'un droit politique.*

REVENDIQUER. v. a. Réclamer une chose qui nous appartient, et qui est dans les mains d'un autre. *Revendiquer des meubles, un cheval. Saisir-revendiquer. Revendiquer un héritage. Il s'est trouvé tels papiers dans cet inventaire, on les a revendiqués. Le procureur du roi revendiqua une cause qui était portée à un autre tribunal. Revendiquer un livre, quelque partie d'un ouvrage, quand un autre s'en est déclaré l'auteur. Revendiquer ses droits.*

REVENDIQUÉ, ÉE. part. passé.

REVENDRE. v. a. Vendre ce qu'on a acheté. *C'est un homme qui achète pour revendre. Acheter en gros pour revendre en détail. Revendre une chose plus qu'elle n'avait coûté.*

Fig. et fam., *Avoir d'une chose à revendre*, En avoir abondamment. *Il a du savoir, de l'esprit à revendre.*

Fig. et fam., *Ne vous fiez pas à lui, il vous en revendrait*, Il est plus fin que vous.

En termes de Procéd., *Revendre à la folle enchère*, Vendre de nouveau une chose, aux risques et périls d'un premier adjudicataire qui n'en a pas payé le prix.

REVENDU, UE. part. passé.

REVENIR. v. n. Venir une autre fois, de nouveau. *Je reviens pour vous dire... Il est revenu vous chercher. Je ne puis vous entendre en ce moment, vous reviendrez tantôt.*

Il se dit Des choses qui croissent de nouveau, qui repoussent après avoir été coupées, arrachées, etc. *Ces bois que l'on avait coupés reviennent bien. Les plumes reviennent à cet oiseau. Ses cheveux commencent à revenir. Mes ongles reviennent. Les premières dents de cet enfant sont tombées, il lui en revient d'autres.*

Il se dit aussi De certaines choses qui reparaissent après avoir disparu, qui arrivent, se présentent ou se font sentir de nouveau. *Le soleil revient sur l'horizon. Les beaux jours sont près de revenir. Le temps, la beauté, la jeunesse, le plaisir passe et ne revient plus. Cette fête revient tous les ans. La fièvre lui est revenue.*

Cela me revient dans l'esprit, à l'esprit, cela me revient en mémoire, dans la mémoire, à la mémoire, Je m'en ressouviens à l'instant même ; et absolument, *Ce nom ne me revient point*, Je ne m'en ressouviens plus.

REVENIR, signifie au figuré, Être répété, mentionné fréquemment. *Les auteurs grecs et latins reviennent souvent dans ses écrits. Ce mot revient sans cesse sous sa plume.*

Il signifie aussi figurément, Être dit, être rapporté. *Certains propos tenus sur sa conduite lui revinrent. La même chose me revient de tous côtés.* Impersonnel., *Il me revient que vous vous plaignez de moi.*

REVENIR, signifie encore, Retourner au lieu d'où l'on était parti. *Il était parti ce matin, il est revenu. Je reviens à vous dans le moment. Partez au plus tôt, et ne faites qu'aller et revenir. Il est enfin revenu de ses longs voyages. Revenir au gîte. Après un certain temps, les planètes et les astres reviennent au même point d'où ils étaient partis. Revenir sur l'eau après avoir plongé.*

Revenir sur ses pas, Revenir après s'être éloigné.

S'en revenir, se dit familièrement dans le même sens. *Il s'en est revenu tout courant.*

Fig., *Revenir au giron de l'Église*, Rentrer dans le sein de l'Église catholique.

Fig., *Revenir à Dieu*, Se convertir, reprendre des sentiments de piété.

Fig., *Revenir à quelqu'un*, Lui redevenir favorable, reprendre pour lui des sentiments d'amitié, de confiance. *Tous ses anciens amis lui revinrent. L'opinion commence à lui revenir.*

Prov. et fam., *Il revient de l'autre monde, il semble qu'il revienne de l'autre monde*, se dit D'un homme qui n'est pas instruit d'un événement public et remarquable, arrivé depuis peu.

Prov. et fig., *Revenir sur l'eau*, Rétablir sa fortune, recouvrer du crédit, rentrer en faveur.

Il revient des esprits, des esprits reviennent dans cet endroit, On croit y voir des fantômes, on y entend des bruits que le vulgaire attribue à des esprits.

REVENIR, se dit en outre De certains aliments qui, lorsqu'on les a mangés, causent des rapports. *L'ail, l'échalote revient. Le boudin que j'ai mangé me revient.*

REVENIR, signifie aussi, Recommencer à faire ou à dire les mêmes choses que l'on a faites ou dites précédemment. *Après un pareil refus, il n'y avait plus à y revenir. C'est bon pour cette fois, mais n'y revenez pas.*

Les troupes reviennent à la charge, Après avoir plié, après avoir été battues, elles retournent au combat.

Fig., *Revenir à la charge*, Réitérer ses instances, ses prières, ses reproches, ses invectives, etc. *On a beau le rebuter, il revient toujours à la charge. On voulait l'empêcher de parler mal d'un tel, on l'a interrompu, il est revenu à la charge.*

Fig., *Je reviens à ce que nous disions, pour en revenir à ce que nous disions, au sujet dont il était question*, se dit Quand, après une digression ou une interruption, l'on reprend son sujet. On dit simplement, dans le même cas, *Revenons.*

Fig., *J'en reviens toujours là, qu'il faut...* Je persiste à penser, à représenter qu'il faut...

Prov. et fig., *Revenir à ses moutons*, Reparler d'une chose qu'on a fort à cœur, retourner à son principal sujet après quelque digression. *Il revient toujours à ses moutons. Revenons à nos moutons. Revenez à vos moutons.*

Fig., *Revenir sur une matière, sur une affaire*, En reparler, la traiter de nouveau.

Prov., *À tout bon compte revenir*, On doit être toujours reçu à recommencer le calcul fait avec le plus de soin, et à s'assurer s'il est exact.

REVENIR, signifie encore, Se rétablir, se remettre, être rétabli, être remis dans le même état où l'on était auparavant. *Revenir en son premier état. Revenir en santé. Revenir en son bon sens. Revenir en état de grâce. Revenir en faveur auprès du prince. Revenir à la vie. Etc.*

Revenir à soi, ou simplement, *Revenir*, Reprendre ses esprits après un évanouisse-

ment, une faiblesse, etc. (Voyez plus bas un autre sens de la même expression.)

Fam., *Le vin, les liqueurs, etc., font revenir le cœur,* Le vin, les liqueurs, etc., réparent, rétablissent les forces.

Revenir d'une maladie, Se rétablir, recouvrer sa santé. *Il est bien revenu de sa maladie.* On dit absolument, dans le même sens, *Il revient à vue d'œil.* On dit de même, *En revenir,* Guérir d'une maladie, n'en pas mourir. *Je crois qu'il en reviendra. Il est trop malade pour en revenir. Il n'en reviendra pas.*

Fam., *Il en est revenu d'une belle*, Il a été dans un grand danger, il en est échappé.

Prov., *La jeunesse revient de loin*, Les jeunes gens reviennent souvent des maladies les plus dangereuses. Il se dit aussi pour faire entendre que La jeunesse peut revenir de grandes erreurs, de grands égarements.

D'une manière plus générale, *Revenir de loin*, signifie, Échapper à quelque grand mal, se tirer de graves erreurs. *On le croyait perdu, il est revenu de loin. Ses dernières années furent édifiantes, il était revenu de bien loin. Ses derniers ouvrages sont aussi judicieux que ses premiers l'étaient peu, il est revenu de loin.*

Fig., *Revenir d'une frayeur, d'un étonnement, d'une surprise, etc.,* Reprendre ses esprits, reprendre le courage que la frayeur avait ôté, etc. *Elle n'est pas encore bien revenue de sa frayeur. Je ne reviens pas de ma surprise. Revenez de votre étonnement.*

Absolument, *Je n'en reviens pas*, Je ne reviens pas de mon étonnement.

REVENIR, signifie au figuré, Abandonner l'opinion dont on était, pour se ranger à l'avis d'un autre. *Je reviens à l'avis d'un tel. C'est un homme opiniâtre qui ne revient point, qui ne revient jamais.* On dit aussi : *Je reviens à ma première idée. Je reviendrai peut-être à mon ancien projet. Etc.*

Revenir de ses erreurs, de ses opinions, des impressions qu'on a reçues, S'en désabuser. On dit dans le même sens : *Je suis bien revenu des choses du monde, de ce monde. C'est un homme dont je suis bien revenu.*

Revenir de ses débauches, de ses emportements, des égarements de sa jeunesse, S'en corriger, y renoncer.

Revenir sur ce qu'on avait dit, sur ce qu'on avait promis, sur ses engagements, Changer de sentiments, d'opinion, se dédire de ce qu'on avait promis.

Revenir sur le compte de quelqu'un, Abandonner une mauvaise opinion qu'on avait de lui, pour en prendre une meilleure, une bonne. *Je suis bien revenu sur son compte.*

Revenir à soi, Prendre de meilleurs sentiments. *Après de longs égarements, on peut encore revenir à soi.* Il signifie aussi, Se calmer. *La colère l'emporta, mais il revint à lui presque aussitôt.*

REVENIR, signifie aussi figurément, Se réconcilier, s'apaiser. *Quand on l'a fâché une fois, c'est pour toujours; il ne revient jamais. Difficilement le ferez-vous revenir. On n'a besoin que de lui parler raison, il revient aussitôt.*

REVENIR, signifie encore, Résulter à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un. *Le profit qui m'en revient est médiocre. Il en reviendra un million à l'État. Il ne lui revint presque rien du bien de sa mère. Que vous revient-il, que vous en revient-il de tourmenter de pauvres gens? Quel honneur, quelle gloire, quel avantage peut-il vous revenir de cette entreprise? Il ne vous en reviendra que des ennuis, de la honte.*

Il signifie aussi, Coûter; et alors il se joint à la préposition *à*. *Cette ferme, tout compté, tout calculé, me revient à tant. Cet habit me revient à tant, lui revient à tant. Ces deux étoffes reviennent au même prix.*

Ces deux sommes réunies reviennent à celle de... Elles font ensemble la somme de...

REVENIR, signifie en outre, Avoir du rapport, être conforme, semblable. *Cette couleur revient à celle de votre habit. Son humeur revient à la mienne. Prenez de ces deux objets celui que vous voudrez, l'un revient à l'autre.* On dit dans le même sens, *Cela revient au même.*

REVENIR, signifie quelquefois, Plaire. *Son humeur me revient fort. Il a un air, des manières qui reviennent à tout le monde, qui reviennent fort, qui ne reviennent point.*

REVENIR, s'emploie dans quelques autres phrases où il a différentes acceptions.

En termes de Cuisine, *Faire revenir de la viande,* La mettre en état d'être piquée ou bardée, pour la faire rôtir ensuite; ou La présenter au feu pour l'empêcher de se gâter. *Il faut faire revenir ces pigeons, ces poulets sur le gril, sur les charbons, dans l'eau bouillante. Cette longe de veau n'est pas bien revenue, on aura peine à la piquer. Cette viande se gâterait, il faut la faire revenir.* On dit aussi, *Faire revenir des légumes dans de la graisse, dans du beurre.*

En termes de Jurispr., *Revenir sur quelqu'un,* Exercer contre quelqu'un une action en garantie. *Vous êtes garant de cette rente; ayez soin qu'elle soit bien payée, sans quoi l'on reviendra sur vous. Si l'on vous dépossède du bien qui vous est échu lors du partage, vous aurez droit de revenir sur vos copartageants.*

En termes de Procéd., *Revenir par opposition contre un jugement, par requête civile contre un arrêt,* Se pourvoir en justice contre un jugement, contre un arrêt. On dit aussi, *Revenir par la voie de la rescision contre un traité, un contrat, etc.*

REVENU, UE. part. passé.

REVENTE. s. f. Seconde vente, nouvelle vente. *La revente d'un bien. Il a fait la revente de cette maison au même prix qu'il venait de l'acheter.*

Une tapisserie de revente, un lit de revente, etc., Un lit, une tapisserie, etc., qu'on n'achète pas de la première main.

Revente à la folle enchère, Nouvelle vente d'un bien dont le premier adjudicataire n'a pas payé le prix.

REVENU. s. m. Ce qu'on retire annuellement d'un domaine, d'un emploi, d'une pension, d'une constitution de rente, etc. *Revenu clair et net, clair et liquide, médiocre, bien assuré. Des revenus considérables. De grands, de bons revenus. Une terre de bon revenu, d'un mauvais revenu, d'un revenu fort incertain, fort casuel. Il a tant de revenu en terres. Sa charge lui vaut tant de revenu. Recevoir, toucher son revenu, ses revenus. Son revenu consiste en terres et en pensions. Il en tire tant de revenu. Son revenu monte à tant. On a saisi tous ses revenus. Il a mangé, dissipé en deux mois tout le revenu d'une année. Il faut régler sa dépense sur son revenu. La dépense excède le revenu. Cette dépense passe mon revenu, excède mon revenu.*

Revenus casuels, Certains profits qui ne sont point compris dans les revenus ordinaires.

Revenus publics, ou *Revenus de l'État*, Tout ce que l'État retire, soit des contributions, soit de ses propriétés.

REVENUE. s. f. T. d'Eaux et Forêts. Il se dit Du jeune bois qui revient sur une coupe de taillis. *Voilà une belle revenue.*

RÊVER. v. n. Faire des rêves en dormant. *Je n'ai fait que rêver toute la nuit. Il est sujet à rêver toutes les nuits. J'ai rêvé que je voyais... Rêver de combats, de naufrages, etc.*

Fam., *Cet homme rêve tout éveillé, il rêve les yeux ouverts*, Son imagination crée des chimères, des fantômes.

Je crois rêver, il me semble que je rêve, se dit Pour exprimer qu'en voyant, en entendant certaines choses on en est tellement surpris qu'on ne croit point qu'elles soient en réalité. *Quand j'entends soutenir une pareille opinion je crois rêver.*

RÊVER, s'emploie quelquefois activement. *J'ai rêvé telle chose. Voilà ce que j'ai rêvé. J'ai rêvé la même chose.*

Fam., *Vous avez rêvé cela*, se dit À une personne qui rapporte, qui raconte des choses que l'on se refuse à croire.

RÊVER, signifie aussi, Être en délire, dans une fièvre chaude ou dans quelque autre maladie. *Voilà le transport qui lui vient, il commence à rêver.*

Il signifie, par extension, Dire des choses déraisonnables, extravagantes. *Vous rêvez, quand vous dites telle chose. Rêvez-vous de faire cette demande, cette proposition? Vous n'êtes pas en votre bon sens, vous rêvez. C'est un vieux radoteur, il ne fait plus que rêver.*

RÊVER, signifie encore, Être distrait, laisser aller son imagination sur des choses vagues, sans aucun objet fixe et certain. *Il rêve toujours sans répondre à ce qu'on lui dit. Il ne vous écoute pas, il ne fait que rêver. Il est toute une soirée à rêver. Rêver au bord d'une fontaine.*

RÊVER, signifie aussi, Penser, méditer profondément sur quelque chose. *Cette affaire est de grande conséquence, il faut y rêver. Il a rêvé fort longtemps pour corriger ce vers, cette période. On vous demande la solution de tel problème, prenez du temps pour y rêver. Cela donne à rêver. Depuis que je l'ai perdue, je rêve toujours à elle. J'ai rêvé longtemps sur cette affaire, à cette affaire.*

Il signifie quelquefois activement, surtout en poésie, Désirer quelque chose vivement, avec passion. *Il ne rêve que fortune. Il rêve des grandeurs, des dignités auxquelles il ne parviendra point. Il rêvait la tiare, un chapeau de cardinal.*

RÊVÉ, ÉE. part. passé.

RÉVERBÉRATION. s. f. Réfléchissement, réflexion. Il ne se dit guère que De la lumière et de la chaleur. *Les rayons du soleil ne viennent jamais dans cette chambre que par réverbération. La chaleur qui vient par réverbération est souvent très incommode. La réverbération des rayons du soleil.*

RÉVERBÈRE. s. m. Miroir réflecteur, ordinairement de métal, que l'on adapte à une lampe, pour ramener vers les objets que l'on veut éclairer, la portion de sa lumière qui se perdrait dans l'espace.

Il se dit, par extension et plus ordinairement, Des lanternes de verre qui contiennent une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, et qui servent à éclairer pendant la nuit les rues, les grandes cours et d'autres lieux. *Allumer les réverbères. Cou-*

per la corde d'un réverbère. Descendre, hisser un réverbère. A la clarté d'un réverbère. L'écurie était éclairée par un réverbère.

Chasse au réverbère ou *au flambeau*, Chasse que l'on fait aux canards sauvages pendant la nuit, au moyen d'une espèce de fanal placé au bout d'une perche en avant du bateau qui porte les chasseurs.

En termes de Chimie, *Feu de réverbère*, Feu appliqué de manière que la flamme est obligée de se rabattre et de rouler sur les matières que l'on expose à son action, comme dans un four ou sous un dôme.

En termes de Métallurg., *Fourneau à réverbère*, Fourneau dont les parois et la coupole sont disposées de manière à réfléchir fortement la chaleur.

RÉVERBÉRER. v. a. Réfléchir, repousser, renvoyer. Il ne se dit proprement qu'en parlant De la lumière et de la chaleur. *Cette muraille réverbère fortement les rayons du soleil. Les plaques de fer réverbèrent la chaleur du feu, du foyer dans les chambres.*

Il est aussi neutre. *Les rayons du soleil réverbèrent contre cette muraille. Cette plaque de fer réverbère fortement.*

RÉVERBÉRÉ, ÉE. part. passé.

REVERDIR. v. a. Repeindre en vert. *Ces barreaux ont perdu leur couleur, il faut les reverdir.*

Il est plus ordinairement neutre, et signifie, Redevenir vert. *Les arbres reverdissent au mois de mai. Il semblait que ce poirier fût mort, mais le voilà qui reverdit.*

Il se dit figurément D'un vieillard dont les forces se raniment, qui semble rajeunir. *Je l'ai trouvé tout reverdi.*

Prov., fig. et pop., *Planter là quelqu'un pour reverdir*, Laisser une personne en quelque endroit sans la venir reprendre, comme on le lui avait promis. *Il s'en alla, et me planta là pour reverdir.*

REVERDI, IE. part. passé.

REVERDISSEMENT. s. m. Action de reverdir; État de ce qui reverdit. *Le reverdissement des bois, des prairies.*

RÉVÉREMMENT. adv. Avec respect, avec révérence. *Parler révéremment de Dieu, des choses saintes.* Il est peu usité.

RÉVÉRENCE. s. f. Respect, vénération. *Il faut traiter les choses saintes avec révérence. Vous lui devez porter honneur et révérence.*

Pop., *Sauf révérence, révérence parler, en parlant par révérence*, se dit Quand on parle de quelque chose dont on craint que l'idée ou l'expression ne blesse.

RÉVÉRENCE, est aussi Un titre d'honneur qu'on donnait aux religieux qui étaient prêtres. *Votre Révérence veut-elle... Je prie Votre Révérence de remarquer...*

RÉVÉRENCE, signifie encore, Le mouvement du corps qu'on fait pour saluer, soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux. *Grande, humble, profonde révérence. Révérence bien basse, fort basse. Faire la révérence bas, bien bas. C'est un grand faiseur de révérences. Révérence à la vieille mode. Faire la révérence de mauvaise grâce. Elle fait ses révérences trop longues, trop courtes.*

Pop., *Tirer sa révérence à quelqu'un*, Le saluer. *Quand il passa, je lui tirai ma révérence.* Cette manière de parler s'emploie quelquefois dans le langage familier, et signifie, Saluer en s'en allant, s'en aller. *Je lui dis nettement ma façon de penser, et je lui tirai ma révérence.* Figurément : *Je vous tire ma révérence, ne comptez pas sur moi. Ce que vous me proposez est fort imprudent, je vous tire ma révérence.*

Faire la révérence, sa révérence à quelqu'un, Lui rendre ses respects, et le saluer pour la première fois, ou quand on a été longtemps sans le voir. *Ce seigneur, au retour de son voyage, eut l'honneur de faire la révérence au roi. A son retour de l'armée, j'ai été lui faire ma révérence.*

RÉVÉRENCE, s'est dit aussi d'Une sorte d'hommage rendu aux souverains dans certaines occasions. *Le roi a reçu les révérences. La reine a dispensé des révérences.*

RÉVÉRENCIELLE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Crainte révérencielle*, Le sentiment mêlé de crainte et de respect que les enfants doivent avoir pour leurs pères et mères. *Vœux contractés par crainte révérencielle.*

RÉVÉRENCIEUSEMENT. adv. Avec respect, d'une manière humble et cérémonieuse.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE. adj. Qui affecte de faire quantité de révérences. *Voilà un homme bien révérencieux.* Il est familier, et ne se dit que par moquerie.

Il signifie au figuré, Humble et cérémonieux. *Il devient de jour en jour plus révérencieux. Discours révérencieux. Paroles révérencieuses.*

RÉVÉREND, ENDE. adj. Digne d'être révéré. Il ne s'emploie que comme un titre d'honneur qu'on donne aux prélats, aux religieux et aux religieuses. *Révérend père en Dieu messire N. Le révérend père un tel. La révérende mère supérieure. Le très révérend père.* On dit substantivement, *Mon révérend, mes révérends.*

RÉVÉRENDISSIME. adj. des deux genres. Titre d'honneur plus relevé que celui de Très révérend, et que l'on donne aux évêques, aux archevêques et aux généraux d'ordres. *Monseigneur l'illustrissime et révérendissime archevêque de... Le révérendissime père général des capucins. La révérendissime mère générale.*

RÉVÉRER. v. a. Honorer, respecter. *Révérer Dieu, les saints, les reliques, les images. Révérer les ministres de la religion. Révérer les puissances. Révérer les lois. Révérer les personnes d'une haute vertu. Révérer la vertu. C'est un homme qu'on révère généralement. Révérer la mémoire de quelqu'un.*

RÉVÉRÉ, ÉE. part. passé. *Un prince révéré.*

RÊVERIE. s. f. Il se dit de L'état de l'esprit occupé d'idées vagues qui l'intéressent, et Des pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination. *Profonde, continuelle rêverie. Agréable, douce rêverie. S'enfoncer dans une sombre rêverie. De mélancoliques rêveries. Il passe des heures entières dans la rêverie. Je vous trouve dans une grande rêverie. Il se plaît dans ses rêveries. S'abandonner à la rêverie, à ses rêveries. Promener ses rêveries.*

Il signifie aussi, Idée extravagante, chimérique. *Les rêveries des astrologues. Il veut débiter ses rêveries pour des vérités. Cet ouvrage est plein de rêveries. Ce que vous dites est une rêverie.*

Il signifie encore, Délire causé par une maladie, ou L'effet de ce délire. *Il entre dans la rêverie. Il n'a jamais de fièvre qu'il ne tombe en rêverie, qu'il n'ait des rêveries. Des rêveries de malade.*

REVERQUIER. s. m. Voyez REVERTIER.

REVERS. s. m. Le côté d'une chose opposé au côté principal, à celui que l'on regarde ou qui se présente d'abord. *Le revers de la main. Le revers* ou *le verso d'un feuillet. Il a couvert en un instant la page et le revers. Le revers d'une tapisserie. Le revers d'une montagne, d'un coteau.*

Un coup de revers, ou simplement, *Un revers*, Un coup d'arrière-main; un coup donné de gauche à droite avec la main ou avec un instrument, avec une arme quelconque. *Ce joueur de paume donne fort adroitement un coup de revers. Il le blessa d'un revers. Donner un revers. Je lui donnai un revers de ma main.*

Frapper de revers, Frapper de gauche à droite avec une arme, un bâton, etc., que l'on tient de la main droite.

Fig., *Un revers de fortune*, ou simplement, *Un revers*, Une disgrâce, un accident qui change une bonne situation en une mauvaise. *Il vient d'avoir un fâcheux revers de fortune. Il a éprouvé, essuyé d'étranges revers, de grands, d'affreux, de cruels revers, d'éclatants revers. Ce revers était inattendu. Être ferme dans les revers. Il s'est laissé abattre par le premier revers. Il a eu tour à tour des succès et des revers.*

Les revers d'un habit, se dit Des deux parties d'un habit qui se joignent sur la poitrine, et qui sont ou qui semblent repliées en dessus de manière à montrer une portion du revers ou de la doublure de l'habit. *Un habit d'uniforme à revers bleus.*

Revers de botte, Le haut de la tige d'une botte, lorsqu'il paraît se rabattre et montrer le côté du cuir qui n'est pas noirci. *Bottes à revers.*

REVERS, en parlant De monnaies ou de médailles, Le côté opposé à celui où est l'empreinte de la tête du prince ou du personnage au nom ou en l'honneur duquel la médaille a été frappée. *Cette médaille a d'un côté la tête d'Auguste, et sur le revers une Victoire. Le revers de la médaille.*

Fig. et fam., *Le revers de la médaille*, Le mauvais côté, les mauvaises qualités d'une personne ou d'une chose. *Vous nous avez montré les avantages de cette affaire ; mais voici le revers de la médaille.*

Prov. et fig., *Toute médaille a son revers*, Chaque chose a deux faces, un bon côté et un mauvais.

Revers de pavé, Partie inclinée du pavé d'une rue depuis les maisons jusqu'au ruisseau.

En termes de Fortific., *Le revers de la tranchée*, Le côté de la tranchée qui est tourné vers la campagne, et qui est opposé à celui qui regarde la place. On dit de même, *Le revers du fossé*, Le bord extérieur, opposé à celui de l'enceinte. On appelle quelquefois, mais improprement et par abus, *Revers de la tranchée*, Le côté extérieur du parapet.

En termes de Guerre, *Voir, prendre, battre à revers* ou *de revers une troupe, un ouvrage de fortification*, Voir, prendre, battre cette troupe ou cet ouvrage, soit en flanc, soit à dos. *Prendre des revers*, Occuper une position d'où l'on dirige obliquement son feu contre le dos de l'ennemi.

En termes de Marine, *Manœuvres de revers*, Les écoutes, boulines et amures de dessous le vent des basses voiles, c'est-à-dire, qui ne se trouvent pas du côté du vent.

RÉVERSAL, ALE. adj. Il s'est dit D'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. *Diplôme réversal. Lettres réversales*, ou substantivement, *Réversales.*

Lettres réversales, ou *Réversales*, se dit

aussi de Lettres par lesquelles on fait une concession en échange, en retour d'une autre.

REVERSEMENT. s. m. T. de Marine. Action de reverser. On dit mieux, *Transbordement.*

REVERSER. v. a. Verser de nouveau. *Reverser du vin dans son verre. Reverser à boire.*

Il signifie, en termes de Marine, Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre. *Reverser des munitions de guerre, de bouche, des marchandises, etc.* On dit plus ordinairement, *Transborder.*

Il se dit figurément, en termes de Finance et de Commerce. *Cet excédant sera reversé sur tel chapitre, sur tel article de compte.*

REVERSÉ, ÉE. part. passé.

REVERSI. s. m. (Plusieurs écrivent, *Reversis.*) Sorte de jeu de cartes où celui des joueurs qui fait le moins de levées gagne la partie, et où le valet de cœur, qu'on nomme le *Quinola*, est la carte principale. *Le reversi se joue à quatre personnes. Il joue bien au reversi. C'est un grand joueur de reversi. Faire un reversi, deux parties de reversi.*

Il se dit également, à ce jeu, Du coup qui consiste à faire toutes les levées, et qui par une exception à la règle ordinaire, procure le gain de la partie. *Faire le reversi. Faire reversi. Rompre le reversi.*

RÉVERSIBILITÉ. s. f. T. de Jurispr. Qualité de ce qui est réversible. *La réversibilité des fiefs, des apanages. Réversibilité de douaire. Réversibilité d'un héritage, d'une rente, d'une pension.*

RÉVERSIBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit Des biens, des terres qui doivent en certains cas retourner au propriétaire qui en a disposé. *Tous les héritages donnés à bail emphytéotique sont réversibles après la fin du bail.*

Il se dit aussi Des rentes viagères constituées sur plusieurs têtes, ou d'une pension assurée à d'autres personnes après la mort du titulaire. *Ces quatre sœurs ont obtenu des pensions qui seront réversibles d'une tête sur l'autre, jusqu'à la dernière. Sa pension est réversible sur sa veuve, sur ses enfants.*

RÉVERSION. s. f. T. de Jurispr. Retour, droit de retour, en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre, lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfants. *Il est rentré dans ce bien par droit de réversion. Ce duché revint à la couronne par droit de réversion.*

REVERTIER. s. m. Sorte de jeu qui se joue dans un trictrac, et qui consiste à faire revenir ses dames dans la même table d'où elles sont parties. On disait autrefois, *Reverquier.*

REVÊTEMENT. s. m. T. d'Archit. Espèce de placage de plâtre, de mortier, de bois, de marbre, etc., qu'on fait à une construction pour la rendre plus agréable, ou plus riche, ou même plus solide. *Le revêtement de ce mur est de plâtre; celui des piédestaux est de marbre. Le revêtement des murs de cet appartement est de bois, de stuc, etc.*

Il se dit aussi d'Un ouvrage de pierre, de brique, ou de quelque autre matière, servant à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse. *Le revêtement du fossé des Tuileries est de maçonnerie d'un côté, et de l'autre de gazon. Les revêtements sont ordinairement en talus, afin de mieux soutenir la poussée des terres.*

REVÊTIR. v. a. (Il se conjugue comme *Vêtir.*) Donner des habits à quelqu'un qui en a besoin. *Revêtir les pauvres. Ce pauvre garçon n'avait qu'un habit tout déchiré, je l'ai revêtu.*

Avec le pron. pers., *Se revêtir d'un habit*, Le mettre sur soi, s'en couvrir. On dit dans le même sens, *Revêtir un habit.*

REVÊTIR, se dit aussi en parlant Des habits de cérémonie ou des autres marques de dignité. *Le roi était revêtu des habits royaux. Les chevaliers du Saint-Esprit étaient revêtus de leur grand collier de l'ordre. Deux aumôniers revêtirent ce prélat de ses habits pontificaux. On insulta ce président, quoiqu'il fût revêtu de sa robe de magistrat. Se revêtir d'un costume.*

Il se dit figurément en parlant Des emplois, des titres, des dignités, du pouvoir, de l'autorité qu'on reçoit, dont on est investi. *La charge dont je vous ai revêtu. Je me suis dépouillé de cet emploi pour l'en revêtir. Il est revêtu d'une belle charge. Le titre, le pouvoir, les dignités dont il est revêtu. Il se dépouilla de l'autorité avec plus de contentement qu'il n'en avait eu à s'en revêtir, à s'en voir revêtu. Le légat* à latere *est revêtu du pouvoir du pape. Le roi l'a revêtu d'un plein pouvoir.*

Il s'emploie aussi figurément dans quelques autres acceptions. Ainsi on dit : *Revêtir ses pensées d'un style brillant*, Les exprimer d'une manière brillante. *Revêtir le mensonge, l'erreur des apparences de la vérité*, Donner au mensonge, etc., l'air de la vérité.

En termes de Jurispr., *Cet acte est revêtu de toutes ses formes, de toutes les formalités requises*, Toutes les formes nécessaires pour qu'il soit valide y ont été observées. *Cet écrit, cet acte est revêtu de la signature de telle personne*, Il porte la signature de telle personne.

REVÊTIR, signifie également, soit seul, soit avec le pronom personnel, Prendre, se donner, s'attribuer telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. *Revêtir la figure de quelqu'un. Les formes que revêt la pensée, dont la pensée se revêt.* JÉSUS-CHRIST *se revêtit des apparences les plus humbles pour venir racheter les hommes.* On dit dans un sens analogue, *Revêtir un personnage.*

Revêtir un caractère, Faire connaître la qualité, l'autorité qu'on possédait sans la montrer. *Il ne passait que pour un voyageur, mais il a revêtu depuis peu un caractère d'envoyé.*

REVÊTIR, en termes d'Architecture, Faire un revêtement. *Revêtir un fossé, un bastion. Revêtir une terrasse de gazon. Revêtir une muraille de carreaux de faïence. Revêtir de marbre, de stuc les lambris d'un appartement.*

Il signifie également, dans une acception plus générale, Recouvrir, enduire. *Revêtir l'aire d'une grange d'une couche de sable et de terre battus. Revêtir le fond d'un bassin d'un lit de glaise. Etc.*

REVÊTU, UE. part. passé.

Fam., *Un gueux revêtu*, Un homme de rien qui a fait fortune, et qui en est devenu arrogant.

REVÊTU, s'emploie souvent au figuré, dans le sens d'Orné, décoré. *Les vertus et les qualités aimables dont il était revêtu, le rendent digne de tous nos regrets. On dédaigne souvent la vérité, quand elle n'est pas revêtue des ornements qui séduisent l'esprit.*

RÊVEUR, EUSE. adj. Qui rêve, qui s'entretient de ses imaginations. *Cet homme est fort rêveur. C'est un esprit rêveur. Vous voilà bien rêveuse. Il me parut triste et rêveur.*

Il est aussi substantif. *C'est un rêveur perpétuel.*

C'est un rêveur, c'est un vieux rêveur, se dit D'un homme qui fait ou qui dit des choses extravagantes, dont les idées sont hors du sens commun.

REVIENT. s. m. Il s'emploie dans cette phrase, *Le prix de revient*, Le prix auquel un objet fabriqué revient pour le fabricant, ce qu'il lui coûte.

REVIRADE. s. f. T. du Jeu de trictrac. Action d'un joueur qui, pour faire une case avancée, emploie une ou deux dames de cases déjà faites. *Faire une revirade, la revirade.*

REVIREMENT. s. m. T. de Marine. Action de revirer. *Revirement par la tête, par la queue.* On dit mieux, *Virement.*

En termes de Banque et de Commerce, *Revirement de parties, de fonds, de deniers*, et simplement, *Revirement*, Manière de s'acquitter envers une personne en lui faisant le transport d'une dette active équivalente à la somme qu'on lui doit. *Ces négociants se sont acquittés par des revirements.*

REVIREMENT, se dit au sens moral, d'Un changement brusque et du tout au tout qui survient dans l'opinion, dans la conduite d'un homme, d'un parti, d'un peuple. *Ce revirement de l'opinion surprit les plus prévoyants. De sa part ce revirement s'explique.*

REVIRER. v. n. T. de Marine. Tourner d'un autre côté. *Revirer par la tête, par la queue. Revirer de bord.*

Fig. et fam., *Revirer de bord*, Changer de parti. *Quand il vit la tournure que prenaient les affaires, il revira de bord.*

REVIRER, au Jeu de trictrac, Faire une revirade.

REVISABLE. adj. des deux genres. Qui peut être revisé, qui est sujet à revision.

REVISER. v. a. Revoir, examiner de nouveau. *Reviser une affaire, un compte, un procès. Reviser le règlement d'une académie, d'une assemblée. Un article de cette constitution fixe l'époque où elle pourra être revisée. Reviser la législation pénale. Reviser une feuille avant de la livrer à l'impression.*

REVISÉ, ÉE. part. passé.

REVISEUR. s. m. Celui qui revoit après un autre. *Vous avez là un bon reviseur. Reviseur de comptes.*

REVISION. s. f. Action par laquelle on revoit, on examine de nouveau. *La revision des lois, d'une constitution. Soumettre à une revision.* En Imprimerie, *Faire la revision d'une feuille, pour s'assurer qu'il n'y reste plus de fautes.*

Il se dit particulièrement en Matière de comptes et de procès. *Revision de comptes. Demander la revision d'un procès. Il s'est pourvu en revision. Il avait été condamné, mais il obtint des lettres de revision.*

Conseil de revision, Tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

Il se dit aussi Des conseils chargés, lors du recrutement de l'armée, de statuer sur l'aptitude des sujets présentés. *Il passa devant le conseil de revision.*

REVIVIFICATION. s. f. T. de Chimie. Opération par laquelle on fait reparaître sous sa forme naturelle un métal qui était

masque sous une forme différente. Voyez Réduction.

REVIVIFIER. v. a. Vivifier de nouveau. *Cette partie était presque morte, on l'a revivifiée en la frottant avec de l'alcool, en la frictionnant.*

Fig., en Chimie, *Revivifier le mercure*, Le remettre en son état naturel, le rendre à sa forme métallique.

Fig., en Théologie, *La grâce revivifie le pécheur*, Elle lui donne une nouvelle vie spirituelle.

Revivifié, ée. part. passé.

REVIVRE. v. n. (Il se conjugue comme *Vivre.*) Ressusciter, revenir à la vie. Jésus-Christ *fit revivre Lazare, qui était mort depuis trois jours. Vous avez beau pleurer, vos larmes ne la feront pas revivre.* Par exagérat., *Voilà du vin capable de faire revivre un mort.*

Il signifie au figuré, Vivre pour ainsi dire de nouveau. *Les pères revivent dans leurs enfants. On vit revivre dans cet empereur Auguste et Titus. L'épopée fait revivre dans ses chants les héros des temps passés.*

Il se dit également Des choses, et signifie, Renaître, se renouveler. *À la paix, l'industrie sembla revivre. On eût dit que l'antique splendeur de cet empire allait revivre. La fierté, l'orgueil de ses aïeux revivait en lui. Empêcher les abus, les préjugés de revivre. J'ai vu revivre cette mode, qui était passée depuis longtemps.*

En langage de Dévotion, *Pour revivre à la grâce, il faut mourir au péché,* Il faut renoncer entièrement au péché, si l'on veut revenir en état de grâce.

Fig. et par exagérat., *Faire revivre une personne*, Lui rendre des forces, de la vigueur, lui redonner de l'espérance, de la joie. *Il était dans une grande langueur, le remède qu'on lui a donné l'a fait revivre. Il était dans un étrange accablement d'esprit, la nouvelle qu'il a reçue l'a fait revivre.*

Fig., *Faire revivre une chose*, La renouveler, la ranimer, ou La remettre de nouveau en honneur, en vogue, en crédit. *Son amour, qu'elle croyait éteint, commence à revivre. Ce nouveau procès a fait revivre la haine qui existait entre ces deux familles. Faire revivre de vieilles dettes, un ancien procès. Faire revivre la mémoire des grands hommes. Faire revivre une hérésie, une opinion, un système, une mode. Faire revivre des mots tombés en désuétude.*

Il fait revivre en lui la gloire de ses ancêtres, Il imite les grandes actions de ses ancêtres.

Faire revivre des droits, des prétentions, etc., Les faire valoir de nouveau.

Faire revivre une charge, Rétablir une charge qui avait été éteinte ou supprimée.

Le vernis fait revivre les couleurs, Il leur donne un nouvel éclat. *La noix de galle fait revivre les vieilles écritures*, Elle les fait reparaître, elle les rend lisibles.

RÉVOCABLE. adj. des deux genres. Qui peut être révoqué, qui peut être destitué. *Ordinairement une procuration est révocable. Une commission révocable. Les donations à cause de mort sont révocables. Ces employés sont révocables.*

RÉVOCATION. s. f. Action de révoquer. *J'ai révoqué mon avoué, et j'ai fait signifier sa révocation à ma partie. La révocation d'un testament. Des emplois sujets à révocation. La révocation de l'édit de Nantes. La révocation des pouvoirs donnés.*

RÉVOCATOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui révoque. *Acte révocatoire. Disposition révocatoire.*

REVOICI et **REVOILÀ**. Prépositions réduplicatives, qui signifient, Voici et voilà de nouveau. *Le revoici, le revoilà encore.* Ces deux mots sont familiers.

REVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Voir.*) Voir de nouveau. *Je l'avais vu hier, je l'ai revu aujourd'hui. Si vous m'en croyez, vous reverrez votre rapporteur. J'aurai l'honneur de vous revoir. Revoir sa patrie. Nous allons bientôt revoir les beaux jours. Vous ne le reverrez plus, il est mort. J'ai perdu l'espérance de le revoir.* On l'emploie souvent comme verbe réciproque. *Ils se revirent, ils se sont revus après une longue séparation. Quand est-ce que nous nous reverrons? Quand nous reverrons-nous?*

Il s'emploie substantivement dans cette phrase familière, *Adieu jusqu'au revoir*, ou simplement, *Au revoir.*

En termes de Vénerie, *Revoir d'un cerf*, Prendre connaissance de la force du cerf; ce qui se fait par le pied, les fumées, les abattures, les portées, les foulées, le frayoir, etc. *Le cerf a passé par ici, j'en revois, j'en ai revu.*

Revoir, signifie aussi, Examiner de nouveau. *Revoir un manuscrit, un ouvrage pour le corriger. Revoir des épreuves. Revoir un compte. Obtenir un arrêt pour faire revoir un procès. C'est un homme qui examine les choses avec soin, après lui il n'y a point à revoir.*

À revoir. Locution dont on se sert pour dire qu'il faut faire un nouvel examen d'un compte, d'une citation, d'un écrit, etc. *À côté de chaque article douteux de ce compte, j'ai mis : À revoir.*

Revu, ue. part. passé. *Seconde édition revue, corrigée et augmentée.*

REVOLER. v. n. Voler de nouveau, retourner quelque part en volant. Il se dit au propre et au figuré. *Cet oiseau revole vers son nid. Mes affaires terminées, je revolerai vers vous. Ils revolèrent au combat.*

REVOLIN. s. m. T. de Marine. Effet du vent lorsqu'il est réfléchi, renvoyé par un objet quelconque. *Les navires qui étaient à l'ancre près de ces terres élevées, furent tourmentés par des revolins.* On dit dans un sens analogue qu'*Une voile fait revolin*, lorsqu'elle est enflée par le revolin qu'occasionne une autre voile.

RÉVOLTANT, ANTE. adj. Qui révolte, qui choque excessivement, qui indigne. *Procédé révoltant. Proposition révoltante. Absurdité révoltante. Cette idée est révoltante. C'est un abus révoltant. Un faste, un luxe révoltant.*

RÉVOLTE. s. f. Rébellion, soulèvement des sujets contre le souverain, ou d'un inférieur contre son supérieur. *Révolte générale. Être en révolte, en révolte ouverte, en état de révolte. La révolte de toute une province. On vit aussitôt une révolte de plusieurs villes. La révolte d'un camp, d'une armée. Un peuple en révolte. Avoir l'esprit de révolte. Se jeter dans la révolte. Un esprit séditieux qui souffle partout la révolte. Les écoliers de ce collège s'étaient mis en révolte. Apaiser, calmer, réprimer, étouffer la révolte, une révolte. Exciter, porter à la révolte. Sa présence excita la révolte, une révolte. Fomenter la révolte. Le chef, les chefs de la révolte. Se laisser entraîner à la révolte, dans la révolte.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *La révolte des sens contre la raison, de la chair contre l'esprit. La révolte des passions, etc.*

RÉVOLTER. v. a. Soulever, porter à la révolte. *C'est lui qui a révolté ces provinces. Il a révolté tous mes enfants, toute ma famille contre moi. Révolter des troupes contre leur général.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *La volupté révolte les sens contre la raison.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. *Toute cette province s'est révoltée. Se révolter contre son supérieur. Les sens se révoltent contre la raison. Quand les passions se révoltent.*

Il s'emploie aussi neutralement avec le verbe *Faire*, tant au propre qu'au figuré. *C'est lui qui a fait révolter toute la province.* En langage de Dévotion, *Le péché a fait révolter la chair contre l'esprit.*

Révolter, signifie quelquefois, Choquer excessivement, indigner. *Cet homme, par ses manières, par son procédé, par ses discours, a révolté tous les esprits contre lui. La proposition qu'il fit révolta toute l'assemblée, révolta tout le monde. Cela révolte le bon sens, le bon goût. Une action si cruelle révolte l'humanité. Cet ouvrage, ce système révolte la raison par son absurdité.*

Il signifie de même, avec le pronom personnel, S'indigner. *Quelle âme ne se révolterait contre une telle injustice? Le bon sens se révolte contre une telle absurdité.*

Révolté, ée. part. passé. *Un pays révolté. Une province révoltée.*

Il est aussi substantif. *Les révoltés se sont rendus maîtres de telle place. On envoya des troupes pour réduire les révoltés.*

RÉVOLU, UE. adj. Il se dit Du cours des planètes et des astres, lorsque, par leur mouvement périodique, ils sont revenus au même point d'où ils étaient partis. *Avant que le cours de Saturne soit révolu.*

Il se dit aussi Des périodes de temps, et signifie, Achevé, complet. *Le mois, l'an, le siècle n'était pas encore révolu. Après l'année révolue. Il a trente ans révolus.*

RÉVOLUTIF, IVE. adj. T. de Botan. Il se dit Des feuilles qui se roulent en dehors. *Feuilles révolutives.*

RÉVOLUTION. s. f. Le retour d'une planète, d'un astre au même point d'où il était parti. *La révolution des planètes. Les révolutions célestes. La révolution de la terre autour du soleil. Révolution périodique.* On dit dans un sens analogue, *La révolution des siècles, des temps, des saisons, etc.*

Révolutions d'humeurs, Mouvement extraordinaire dans les humeurs. *Cela m'a causé une révolution*, se dit D'une émotion violente qui occasionne une révolution d'humeurs.

Révolution, se dit figurément Du changement qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, etc. *Prompte, subite, soudaine, merveilleuse, étonnante, heureuse, funeste révolution. Une brusque, une lente révolution. Le temps amène, le temps fait d'étranges révolutions. Les choses de ce monde sont sujettes à de grandes révolutions. Révolution dans les arts, dans les sciences, dans les esprits, dans les mœurs, dans les modes, etc. Il s'opéra, il se fit une révolution dans les idées.*

Il se dit surtout Des changements violents qui ont lieu dans le gouvernement des États. *Révolution politique. Il prévit la révolution qui se préparait, qui allait éclater. Rechercher les causes d'une révolution. Une révolution mémorable. Les hommes qui*

ont figuré dans une révolution. Le commencement, la fin d'une révolution. Mettre un pays en révolution. Écrire l'histoire des révolutions d'un pays. Les révolutions de Suède, d'Angleterre, de France.

Il se dit, absolument, de La révolution politique la plus mémorable qui ait eu lieu dans un pays. Ainsi, en parlant de l'Angleterre, *La révolution* désigne Celle de 1688; en parlant de la Suède, Celle de 1772; en parlant de la France, Celle de 1789. *Histoire de la révolution française. Pendant la révolution. A l'époque de la révolution. Il fut ruiné par la révolution. Etc.*

Les révolutions de la terre, du globe, Les événements naturels par lesquels la face de la terre a été changée.

RÉVOLUTIONNAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux révolutions politiques, qui est favorable à ces révolutions. *Gouvernement révolutionnaire. Principes, opinions révolutionnaires. Mesures révolutionnaires.*

Tribunal révolutionnaire, Tribunal établi par la Convention et dont les jugements étaient sans appel.

Il s'emploie aussi substantivement, et signifie, Ami, partisan des révolutions. *C'est un révolutionnaire. Un ardent, un fougueux révolutionnaire.*

RÉVOLUTIONNAIREMENT. adv. D'une manière révolutionnaire.

RÉVOLUTIONNER. v. a. Agiter un pays à l'aide de principes révolutionnaires. *La Convention envoya des commissaires pour révolutionner la Belgique.*

RÉVOLUTIONNÉ, ÉE. part. passé.

REVOLVER. s. m. (On prononce *Révolvère*.) Mot tiré de l'anglais. Pistolet à un seul canon et plusieurs culasses, dont chacune, au moyen d'un engrenage, vient, à son tour, se juxtaposer au canon.

REVOMIR. v. a. Vomir ce qu'on a avalé. *Il revomit son dîner. Dès qu'il a pris un bouillon, il le revomit.*

Il signifie aussi, Vomir de nouveau. *En se levant, il vomit; une heure après, il revomit.*

REVOMI, IE. part. passé.

RÉVOQUER. v. a. Rappeler, destituer. Il se dit proprement De ceux à qui on ôte, par des raisons de mécontentement, les fonctions, le pouvoir, l'emploi amovible qu'on leur avait donné. *Le roi révoqua son ambassadeur. Révoquer son avoué. Révoquer un préfet. Révoquer un commis, un employé.*

Il se dit aussi en parlant Des choses, et signifie, Annuler, déclarer de nulle valeur à l'avenir. *Révoquer un ordre, un pouvoir, une donation. Révoquer une commission. Il révoqua son testament. Le roi a révoqué son ordonnance.*

Révoquer en doute, Mettre en doute.

RÉVOQUÉ, ÉE. part. passé.

REVOULOIR. v. a. Vouloir de nouveau. *Il revoulait ce qui lui avait pourtant nui une première fois.*

Fam., *J'en reveux*, J'en veux encore.

REVOULU, UE. part. passé.

REVUE. s. f. Recherche, inspection exacte. *Avant de se coucher, il a fait la revue dans toute sa maison. Le proviseur fit la revue dans tous les coins et recoins du collège. Il fait tous les jours sa revue. Il a fait une revue de tous ses papiers. J'ai fait la revue de mes livres. Faire une revue de ses actions, de ses fautes, de sa vie passée. Passer en revue les actions de quelqu'un, les divers systèmes de philosophie, etc.*

Il se dit principalement en parlant Des troupes que l'on met en bataille, et que l'on fait ensuite défiler, pour voir si elles sont complètes, et si elles sont en bon ordre. *Revue d'un régiment. Revue générale. Grande revue. Le colonel a fait la revue. Il a passé tant d'hommes en revue. Passer une revue. Inspecteur aux revues.*

La revue du roi, du général, etc., Celle que fait le roi, le général, etc.

Fam., *Nous sommes gens de revue*, Nous nous voyons souvent, nous avons souvent occasion de nous revoir.

REVUE, est aussi Le titre de certains écrits périodiques. *La Revue d'Édimbourg. La Revue des Deux-Mondes. La Revue britannique. La Revue médicale. Etc.*

RÉVULSIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit Des médicaments et autres moyens employés pour détourner d'un organe le principe d'une maladie qui semble s'y être fixé. *Saignée révulsive.* On l'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Faire usage des révulsifs. Les vésicatoires, les cautères, les moxas, les sinapismes sont des révulsifs.*

RÉVULSION. s. f. T. de Médec. Il se dit de L'action par laquelle, au moyen de médicaments ou d'autres agents, on détourne la cause d'une maladie d'une partie du corps vers une autre. *Il s'est fait une révulsion de l'humeur, de la goutte, qui a pensé l'étouffer. On lui appliqua des ventouses pour déterminer la révulsion de l'humeur qui se portait sur les yeux.*

REZ

REZ. préposition. Tout contre, joignant. Il n'est plus usité que dans ces locutions : *Rez pied, rez terre*, À fleur de terre, au niveau du sol. *On a abattu cette maison, cette place, ces fortifications, rez pied, rez terre. Les arbres ont été coupés rez terre.*

REZ-DE-CHAUSSÉE. s. m. Niveau du terrain. *Le mur n'était encore qu'au rez-de-chaussée, qu'à rez-de-chaussée. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'au haut, il y a tant de toises. Les fondations s'élèvent jusqu'au rez-de chaussée.*

Il se dit plus ordinairement de La partie d'une maison qui est, ou à peu près, au niveau du terrain. *Être logé au rez-de-chaussée. Habiter l'appartement du rez-de-chaussée, le rez-de-chaussée. Rez-de-chaussée à louer. Les fenêtres du rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée de cette maison est élevé de trois pieds au-dessus du sol.*

RHA

RHABDOLOGIE. s. f. Voyez RABDOLOGIE.

RHABDOMANCIE. s. f. Voyez RABDOMANCIE.

RHABILLAGE. s. m. Raccommodage. *Voilà un méchant rhabillage.* Il est familier.

Il se dit, figurément et familièrement, en parlant D'une affaire, d'un ouvrage qu'on a essayé de changer en mieux, de corriger, sans y avoir réussi. *Ce n'est qu'un rhabillage. C'est un mauvais rhabillage.* Dans ces deux sens, on dit quelquefois *Rhabillement.*

RHABILLEMENT. s. m. Voyez RHABILLAGE.

RHABILLER. v. a. Habiller une seconde fois. *Il était déshabillé, il a fallu le rhabiller.*

Il signifie aussi, Fournir de nouveaux habits. *Il en a coûté tant pour rhabiller ce régiment. Il a rhabillé tous ses domestiques.*

Il s'emploie avec le pronom personnel. *Elle s'est rhabillée.*

RHABILLER, signifie figurément et familièrement, Rectifier ce qu'il y a de défectueux dans une affaire, tâcher de justifier, de pallier une faute. *Il a rhabillé tout cela du mieux qu'il a pu. Il aura bien de la peine à rhabiller ce qu'il a fait si mal à propos.*

RHABILLÉ, ÉE. part. passé.

RHABILLEUR. s. m. Voyez RENOUEUR.

RHAGADE. s. f. T. de Médec. Il se dit de Certaines gerçures, de certains ulcères étroits et allongés qui se forment à l'origine des membranes muqueuses. *Avoir des rhagades aux lèvres.*

RHAPONTIC. s. m. T. de Botan. Espèce de rhubarbe qui purge très violemment.

RHAPSODE. s. m. Voyez RAPSODE.

RHAPSODIE. s. f. Voyez RAPSODIE.

RHAPSODISTE. s. m. Voyez RAPSODISTE.

RHE

RHÉTEUR. s. m. Celui qui enseigne l'art de bien dire, et qui ordinairement fait profession de donner des règles et des préceptes d'éloquence, soit de vive voix, soit par écrit. *Parmi les plus célèbres rhéteurs de la Grèce, on compte Isocrate, Longin, etc. Quintilien est le premier des rhéteurs romains. Rollin, dans son Traité des Études, a parlé de l'éloquence en rhéteur consommé.*

Il se dit, en mauvaise part, d'Un homme dont toute l'éloquence consiste dans un style apprêté, emphatique et déclamatoire. *Cet homme-là n'est point un orateur, ce n'est qu'un rhéteur. Style de rhéteur. Cela sent le rhéteur.*

RHÉTORICIEN. s. m. Celui qui sait la rhétorique. *Cet homme-là est rhétoricien. C'est un grand rhétoricien, un excellent rhétoricien. Un rhétoricien consommé.*

Il se dit plus ordinairement d'Un écolier qui étudie en rhétorique. *C'est un bon rhétoricien.*

RHÉTORIQUE. s. f. L'art de bien dire. *Enseigner la rhétorique. Il sait fort bien la rhétorique. Traité, cours de rhétorique. Les préceptes, les règles de la rhétorique.*

Figures de rhétorique, Formes particulières de langage, qui servent à donner ou de la force ou de la grâce au discours. *La métaphore est une figure de rhétorique. L'ironie, la prosopopée, l'hypotypose, etc., sont des figures de rhétorique.* Voyez FIGURE.

Dans les Collèges, *La classe de rhétorique*, ou absolument, *La rhétorique*, La classe où l'on enseigne la rhétorique. *Aller en rhétorique. Être en rhétorique. Étudier en rhétorique, ou Faire sa rhétorique. Régent, professeur, maître de rhétorique. Professeur en rhétorique. Écolier de rhétorique.*

RHÉTORIQUE, est aussi Le titre de certains traités de rhétorique. *La Rhétorique d'Aristote.*

RHÉTORIQUE, se dit quelquefois, figurément et familièrement, de Tout ce qu'on emploie dans le discours pour persuader quelqu'un. *J'ai employé toute ma rhétorique pour essayer de le persuader. Vous y perdrez votre rhétorique.*

Il se dit aussi, en mauvaise part, pour désigner L'affectation d'éloquence, les discours vains et pompeux. *Tout cela n'est que de la rhétorique.*

RHI

RHINGRAVE. s. m. Comte du Rhin. Il

se disait Des juges, des gouverneurs de villes situées le long du Rhin, et de Quelques princes d'Allemagne. La femme du Rhingrave était appelée *Madame la rhingrave*.

RHINGRAVE. s. f. Nom qu'on donnait autrefois à une espèce de culotte ou haut-de-chausses fort ample, attaché par le bas avec plusieurs rubans.

RHINOCÉROS. s. m. (On prononce l'S.) Grand quadrupède sauvage et féroce, portant une ou deux cornes sur le nez. *Une corne de rhinocéros. Le combat d'un rhinocéros contre un éléphant.*

RHINOPLASTIE. s. f. T. de Chirurgie. Opération qui a pour but de refaire le nez à ceux qui l'ont perdu, au moyen d'un morceau de peau détachée du front, du bras, etc.

RHO

RHODIUM. s. m. (On prononce *Rodiome.*) T. de Chimie. Métal très difficile à fondre, et fort rare, qu'on n'a encore trouvé qu'allié au platine.

RHODODENDRON. s. m. T. de Botan. Arbrisseau toujours vert, dont les diverses espèces sont recherchées pour la beauté de leurs fleurs. On le nomme aussi *Rosage*.

RHOMBE. s. m. T. de Géom. Quadrilatère dont les côtés sont tous égaux sans que les angles soient droits, et qui diffère du carré en ce que celui-ci a les angles droits. On l'appelle aussi *Losange. Tout rhombe est un parallélogramme à angles obliques.*

RHOMBE, en Histoire naturelle, se dit d'Un genre de coquillages univalves.

Il se dit également de Certains poissons, tels que le turbot.

RHOMBOÈDRE. s. m. T. de Géométrie. Corps solide dont les faces sont des rhombes. *Le carbonate de fer se cristallise en rhomboèdre.*

RHOMBOÏDAL, ALE. adj. Qui a la figure du rhombe ou du rhomboèdre. Il s'emploie principalement dans ce dernier sens. *Cristal rhomboïdal. Forme rhomboïdale.*

RHOMBOÏDE. s. m. T. de Géom. Figure plane dont la forme approche de celle du rhombe.

RHU

RHUBARBE. s. f. Plante médicinale dont la racine, qui porte le même nom, est très grosse, jaune, amère, tonique à de petites doses, et purgative à des doses plus élevées. *La racine de rhubarbe, la rhubarbe nous vient surtout de la Chine et de la Tartarie. Une infusion de rhubarbe. Prendre de la rhubarbe. Rhubarbe en poudre.*

Prov. et fig., *Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné,* se dit en parlant De deux personnes qui se font mutuellement des concessions, qui ont l'une pour l'autre des complaisances intéressées. Cela se dit ordinairement en mauvaise part, ou pour plaisanter.

Rhubarbe des moines. Nom vulgaire d'une espèce de patience originaire des Alpes, dont les propriétés sont semblables à celles de la rhubarbe, mais dans un degré plus faible.

RHUM. s. m. (On prononce *Rom*, en faisant sentir l'*m*.) Eau-de-vie de sucre. *Du rhum très fort. Ce rhum est violent. Du rhum de la Jamaïque. Une bouteille, un verre de rhum. Gelée au rhum.* Quelques personnes écrivent, *Rum*.

RHUMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il a le même sens que Rhumatismal et il est peu employé. *Goutte rhumatique.*

RHUMATISANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit D'une personne qui est affectée de rhumatisme. Il s'emploie aussi substantivement. *Un rhumatisant.*

RHUMATISMAL, ALE. adj. Qui appartient au rhumatisme, qui est causé par le rhumatisme. *Douleur rhumatismale. Goutte rhumatismale.*

RHUMATISME. s. m. T. de Médecine. Il se dit de Douleurs qui siègent particulièrement dans les muscles ou les articulations, et qui ne sont accompagnées ni de fièvre ni d'aucun caractère d'inflammation. *Rhumatisme musculaire. Il a un rhumatisme. Il est sujet au rhumatisme. Il est perclus de rhumatisme.*

Rhumatisme articulaire, Inflammation des articulations qui est accompagnée d'une forte fièvre et compliquée d'une altération particulière du sang. *Le rhumatisme articulaire est aigu ou chronique.*

RHUME. s. m. Espèce de fluxion causée par l'irritation ou par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse la gorge, et accompagnée de toux, d'enrouement, d'expectoration, quelquefois d'un peu de fièvre. *Grand rhume. Gros rhume. Rhume opiniâtre. Rhume incommode. Rhume de poitrine. Ce rhume lui est tombé sur la poitrine. Son rhume commence à se mûrir, à se pourrir. Sa fièvre n'est qu'une fièvre de rhume.*

Rhume négligé, Commencement de plusieurs espèces de phtisies.

Rhume de cerveau, Fluxion causée par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur du nez. On l'appelle autrement *Coryza*.

RHUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Botan. Voyez SUMAC.

RHY

RHYTHME. s. m. Voyez RYTHME.

RHYTHMIQUE. adj. des deux genres. Voyez RYTHMIQUE.

RHYTON. s. m. T. d'Antiq. Vase grec, qui servait à boire et qui était en forme de corne.

RIA

RIANT, ANTE. adj. Qui annonce de la gaieté, de la joie. *Un visage riant. Une mine, une physionomie riante. Une bouche riante. Un œil riant. Il vint à moi d'un air riant.*

Il signifie aussi, Agréable à la vue, qui plait aux yeux. *Une maison riante. Un appartement riant. Un jardin riant. Un paysage riant. Un aspect riant. Tout y était riant.*

Il signifie encore, Gracieux, agréable à l'esprit. *Des idées riantes. Un sujet aussi riant que celui de votre poëme n'admettait pas ces images sombres. Je m'en fais une image riante.*

RIB

RIBAMBELLE. s. f. Il se dit familièrement et en mauvaise part, pour signifier, Kyrielle, longue suite. *Il m'a fait une ribambelle ennuyeuse de ses titres, de ses qualités. Il m'a dit une ribambelle d'injures. Il amena une ribambelle d'enfants.*

RIBAUD, AUDE. adj. Luxurieux, impudique. *C'est un homme fort ribaud. Une femme ribaude.* On l'emploie aussi comme substantif. *C'est un ribaud, un franc ribaud.* Il est populaire et grossier.

Roi des ribauds, Titre que portait, au moyen âge, un officier de la maison du roi qui était chargé de la police intérieure du palais, et dont la juridiction s'étendait au dehors sur les jeux, les brelans, les filles de joie.

RIBAUDERIE. s. f. Action de ribaud, divertissement licencieux. *Il a donné dans toutes sortes de ribauderies.* C'est un terme de mépris et de blâme, mais non pas un mot grossier comme *Ribaud*. L'un et l'autre sont peu usités.

RIBLEUR. s. m. Celui qui court les rues la nuit, comme les filous. *C'est un ribleur, un batteur de pavé.* Il est populaire et vieux.

RIBORDAGE. s. m. T. de Marine. Dommage que le choc d'un bâtiment cause à un autre dans le port ou dans la rade, en changeant de place. *Droit de ribordage.*

RIBOTE. s. f. Débauche, excès de table ou de boisson. *Faire ribote. Être en ribote.* Ce mot et ses dérivés sont populaires.

RIBOTER. v. n. Faire ribote.

RIBOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui aime à riboter. *C'est un grand riboteur.*

RIC

RICANEMENT. s. m. Action de ricaner. Ce mot et les trois suivants sont familiers.

RICANER. v. n. Rire à demi, soit par sottise, soit par malice. *Il ne fait que ricaner. Au lieu de répondre sérieusement, il se mit à ricaner. C'est un homme qui ricane à tout propos.*

RICANERIE. s. f. Ris moqueur.

RICANEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ricane. *C'est un sot ricaneur, une impertinente ricaneuse. Ricaneuse perpétuelle.*

Il se prend quelquefois adjectivement. *Un air ricaneur.*

RIC-À-RIC. loc. adv. et fam. Avec une exactitude rigoureuse. *Je le ferai payer ric-à-ric. On lui a payé ric-à-ric tout ce qui lui était dû. Compter ric-à-ric.*

RICHARD. s. m. Celui qui a beaucoup de bien. Il ne se dit ordinairement que Des personnes d'une condition médiocre, qui ont fait fortune. *C'est un richard, un gros richard.* Il est familier.

RICHE. adj. des deux genres. Qui a beaucoup de bien, qui possède de grands biens. *Un homme fort riche, extrêmement riche, puissamment riche. Il est riche à millions. Il est riche en argent, en meubles, en fonds de terre, en rentes constituées. Il est riche de son patrimoine. Sa famille n'était riche que des bienfaits du roi. Il est riche de tant. Une riche héritière. Une riche veuve. C'est un homme qui s'est fait riche, qui est devenu riche en très peu de temps. Cette famille, cette communauté, cette province est fort riche. C'est la ville la plus riche de la France. Cet État est fort riche.*

Prov., *Est assez riche qui ne doit rien, est assez riche qui est content.*

Prov., *Être riche comme Crésus, comme un Crésus,* Être extrêmement riche.

Cet homme a fait un riche mariage, Il a épousé une femme fort riche.

C'est un riche parti, se dit D'un jeune homme et plus ordinairement d'une jeune fille très riche, qui est à marier.

RICHE, se dit figurément en parlant Des qualités personnelles. *Riche en mérite, en vertus. Elle n'est pas riche en biens, mais elle est riche en beauté et en vertus.*

Fam., *Il est riche en ridicules*, se dit D'un homme qui prête beaucoup à la raillerie.

Une riche taille, Une taille au-dessus de l'ordinaire, et qui est bien proportionnée. *Cet homme, cette femme est d'une riche taille.*

RICHE, signifie quelquefois, Abondant, fertile. *La moisson a été riche. Un pays couvert de riches moissons. Les mines du Potose sont fort riches. C'est un pays riche en blés, en vins, en sel, etc. De riches prairies. Une belle et riche contrée.* On dit dans un sens analogue : *Une bibliothèque riche en manuscrits. Un musée riche en tableaux. Etc.*

Un minerai riche en argent, en cuivre, Qui contient beaucoup d'argent, de cuivre.

Fig., *Une langue riche*, Une langue abondante en mots et en tours.

Dans le langage populaire, *Un riche temps*, Un temps favorable aux récoltes.

RICHE, signifie aussi, De grand prix, magnifique. *Des meubles riches. Des étoffes riches. Un plafond, un lambris fort riche. Un lit riche. Un habit riche. Une riche broderie. De riches dépouilles. Un riche salaire.*

Il se dit en parlant De certains ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture, et signifie, Accompagné d'ornements précieux par la matière ou par le travail. *Ces rinceaux, ces arabesques sont riches. Une figure riche d'ajustement.*

RICHE, s'emploie figurément en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, Fécond en idées, en images. *Sujet, matière riche. Comparaison riche.*

En Versification, *Rimes riches*, Celles qui vont au delà de l'exactitude exigée. *Orage et Courage, Oreille et Pareille, Sévérité et Témérité, Couleur et Douleur, Utile et Futile, sont des rimes riches.*

En termes de Peinture, *Composition riche*, Composition remarquable par le nombre des figures, par l'expression de leurs traits, par la beauté de leurs formes, par la justesse et la variété de leurs attitudes.

RICHE, s'emploie quelquefois substantivement. *Le riche et le pauvre. Un juge doit rendre également justice au riche et au pauvre.*

Prov., *On ne prête qu'aux riches.* Voyez PRÊTER.

Un riche malaisé, Un homme qui a de grands biens, mais beaucoup de dettes, ou de charges, de manière qu'il se trouve souvent à la gêne.

Le mauvais riche, Celui dont Notre-Seigneur a parlé dans l'Évangile ; et, par comparaison, *Un mauvais riche*, Un homme fort riche qui n'a point de charité pour les pauvres.

RICHEMENT. adv. D'une manière riche, magnifiquement. *Il est richement vêtu, richement meublé. Elle était richement parée.*

Marier une fille richement, Lui faire épouser un homme qui a de grands biens ; et, *Pourvoir richement ses enfants*, Leur donner des établissements considérables.

Par plaisanterie, *Cette femme est richement laide*, Elle est fort laide.

Ce poëte rime richement, Il n'emploie ordinairement que des rimes très riches

RICHESSE. s. f. Opulence, abondance de biens. *C'est le commerce qui fait la richesse, la plus grande richesse de ce pays-là. Le bétail est une grande richesse pour le cultivateur. Voilà toute ma richesse. Toute leur richesse consiste en blés et en vins. Son talent fait toute sa richesse. Dans les familles pauvres et laborieuses, les enfants font la richesse des pères.*

Prov., *Contentement passe richesse*, Mieux vaut être pauvre et content, que riche et tourmenté par des inquiétudes.

En termes d'Économie politique, *La richesse publique*, Le produit du sol, de l'industrie et du commerce d'un État. On dit dans un sens analogue, *La richesse des nations.*

RICHESSE, se dit également de L'abondance des productions naturelles. *La richesse du sol. La richesse d'une mine. La nature étale ici toute sa richesse.*

RICHESSE, se dit aussi en parlant De certaines choses dont la matière ou les ornements sont riches et précieux. *Voyez la richesse de ce vêtement, il est couvert de perles, de diamants. Il y a bien de la richesse dans cette tapisserie, elle est toute rehaussée d'or. La richesse d'une étoffe. La richesse d'un ameublement. La richesse d'une parure. La richesse des ornements.*

Fig., *Richesse de rimes*, Exactitude, justesse de rimes portée au delà de ce qui suffit. *La richesse des rimes contribue à la beauté des vers.*

Fig., *La richesse d'une langue*, L'abondance d'une langue en expressions et en tours.

En termes de Peinture, *La richesse d'une composition*, Le nombre et la belle ordonnance des figures, la beauté de leur expression, de leurs formes, de leurs attitudes.

RICHESSE, s'emploie souvent au pluriel ; et alors il signifie toujours, De grands biens. *Grandes richesses. Richesses immenses, prodigieuses, inestimables, innombrables. Les richesses enorgueillissent. Acquérir, posséder, accumuler, amasser, entasser des richesses. Des richesses mal acquises. Le mépris des richesses. L'embarras des richesses.*

RICHISSIME. adj. superlatif. Extrêmement riche. *C'est un homme richissime.* Il est familier.

RICIN. s. m. T. de Botan. Plante exotique de la famille des Euphorbiacées, à fleurs unisexuelles et sans corolle : l'espèce la plus remarquable est le *Palma-christi*, qui, dans les pays chauds, croît à la hauteur des plus grands arbres, mais qui, dans nos climats, s'élève tout au plus de cinq ou six pieds, et dont les semences fournissent une huile purgative fort employée. *Huile de ricin* ou *de palma-christi.*

RICOCHER. v. n. T. d'Artillerie. Faire des ricochets. *Ce boulet a bien ricoché.*

RICOCHET. s. m. Bond que fait une pierre plate et légère ou quelque autre chose semblable, jetée obliquement sur la surface de l'eau. *Faire quatre ricochets du même coup.*

En termes d'Artillerie, *Battre, tirer à ricochets*, Battre une place assiégée avec des pièces qui, au lieu d'être opposées perpendiculairement à la face d'un ouvrage, sont pointées haut, comme les mortiers, en sorte que le boulet vient plonger sur le rempart derrière le parapet, où il fait plusieurs bonds et nuit beaucoup aux assiégés. On dit dans le même sens, *Batterie à ricochets, feux à ricochets.* On dit aussi qu'*Un boulet fait des ricochets.*

Prov. et fig., *C'est la chanson du ricochet*, C'est toujours le même discours.

RICOCHET, signifie au figuré, Une suite d'événements amenés les uns par les autres. *Un personnage, dans Turcaret, parle très plaisamment d'un ricochet de fourberies. Combien d'événements agréables ou fâcheux arrivent par ricochet ! Picard a composé une jolie comédie des Ricochets.*

Prov. et fig., *Cette nouvelle est venue par ricochet*, se dit D'une nouvelle qu'on ne tient pas de la première main, et qu'on n'a reçue qu'après qu'elle a eu fait des circuits.

RID

RIDE. s. f. Pli qui se fait sur le front, sur le visage, sur les mains, et qui est ordinairement l'effet de l'âge. *Avoir des rides sur le visage. Elle a soixante ans, et n'a pas encore une seule ride. Il a le front plein de rides, couvert de rides. Les rides commencent à lui venir, à paraître sur son visage. Elle a beau cacher son âge, on le connaît par ses rides. Les rides de la vieillesse. Se faire des rides en se plissant le front.*

Fig., *Le vent forme des rides sur l'eau*, Il frise légèrement la surface de l'eau, et il y fait comme de petits plis.

En Géologie, *Les rides d'un terrain*, Les grands plis qu'offre un terrain.

RIDEAU. s. m. Morceau d'étoffe, de toile, etc., qu'on emploie pour cacher, couvrir, entourer, ou conserver quelque chose, et auquel sont attachés des anneaux qui coulent sur une tringle, et qui servent à le tirer facilement, pour l'ouvrir ou pour le fermer. *Rideau de taffetas. Rideau de damas, de serge, de toile. Rideau de lit. Rideau de carrosse. Rideau de fenêtre. Rideau qui se met devant un tableau, devant des tablettes, etc. Ouvrir le rideau. Relever les rideaux.*

Tirer le rideau, Fermer le rideau, cacher quelque chose avec le rideau. *Tirer le rideau sur un tableau. Tirez le rideau, je veux dormir.* Il signifie également, Ouvrir le rideau de devant quelque chose. *Tirez le rideau de devant ce tableau. Tirez le rideau, que je me lève. Tirez les rideaux de mon lit.*

Fig., *Tirer le rideau sur une chose*, Ne plus parler, ne plus s'occuper l'esprit de quelque chose de fâcheux, de désagréable. *C'est une chose sur laquelle il faut tirer le rideau. Il faut tirer le rideau sur tous nos malheurs passés. Tirons le rideau sur cette aventure.*

Prov. et fig., *Il se tient derrière le rideau*, se dit D'un homme qui a soin de ne pas se laisser apercevoir dans une affaire qu'il conduit. On dit dans le même sens, *Il y a quelqu'un derrière le rideau.*

RIDEAU, se dit, par extension, de La toile qu'on lève ou qu'on baisse pour montrer ou pour cacher la scène aux spectateurs, à la place du rideau dont on se servait autrefois pour le même usage. *Lever, baisser le rideau. Au lever du rideau.*

Fam., *Lever de rideau*, Petite pièce que l'on joue dès le commencement de la soirée. *Cette comédie n'est qu'un lever de rideau.*

Prov. et fig., *Tirez le rideau, la farce est jouée*, C'en est fait ; tout est fini.

RIDEAU, se dit aussi figurément Des arbres ou arbrisseaux plantés en haie ou en palissade, pour produire de l'ombre, ou pour rompre la violence des vents. *Les cyprès, les thuyas, les peupliers d'Italie sont très propres à former des rideaux.* On dit de même, *Cette allée d'arbres, cette suite de maisons forme rideau*, Elle arrête la vue, et cache les objets les plus éloignés.

RIDEAU, en termes de Guerre, se dit également d'Une petite élévation de terre qui a quelque étendue en longueur, et derrière laquelle on peut se cacher pour n'être pas vu. *Il y avait dans cette plaine un rideau derrière lequel les troupes se mirent à couvert. On plaça l'infanterie derrière un petit rideau.*

RIDEAU, se dit encore figurément de Tout ce qui borne la vue, de tout ce qui sert à cacher, à couvrir. *Un rideau de nuages. Pour couvrir sa retraite, il laissa devant l'ennemi un rideau de troupes.*

RIDELLE. s. f. Chacun des deux côtés d'une charrette, qui sont faits en forme de râtelier. *La ridelle de la charrette empêche que ce qui est dedans ne tombe. Une des ridelles se rompit.*

RIDER. v. a. Faire des rides, causer des rides. *Les années lui ont ridé le visage. Cette grande maladie l'a tout ridé. Le chagrin ride le front.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Son visage commence à se rider. À la moindre contrariété qu'il éprouve, son front se ride.*

Fig. et poétiq., *Le vent ride la surface de l'eau*, Il y cause de légères ondulations qui ressemblent à de petits plis.

RIDÉ, ÉE. part. passé. *Le front ridé. Les mains ridées.*

Une pomme ridée, Une pomme ratatinée, flétrie.

RIDICULE. adj. des deux genres. Digne de risée, de moquerie. *Que cela est ridicule! Il nous dit des choses fort ridicules. Cet homme s'est rendu ridicule. Il a des manières ridicules. Une posture ridicule. Discours ridicule. Conduite ridicule. Vanité ridicule. Saisir le côté ridicule d'une chose.*

Il s'emploie substantivement en parlant Des personnes. *Cet homme est un ridicule. C'est une petite ridicule.* Ce sens est peu usité.

RIDICULE, substantif, signifie ordinairement, Ce qui est ridicule, ce qu'il y a de ridicule dans une personne ou dans une chose. *Ce serait un grand ridicule, un ridicule affreux. Cela est d'un parfait ridicule, d'un ridicule achevé. C'est le comble du ridicule. Saisir, apercevoir, relever les ridicules. Donner, prêter des ridicules à quelqu'un. Il s'est donné là un grand ridicule. Les ridicules de cet homme-là seraient inépuisables. On ne finirait pas de parler de ses ridicules. Quel poëte comique sut mieux peindre les ridicules? Tomber dans le ridicule, dans un grand ridicule.*

Tourner, traduire quelqu'un en ridicule, Se moquer de lui, faire voir aux autres ce qu'il y a de ridicule dans sa personne, dans ses actions, dans ses discours. *On l'a tourné, on l'a traduit en ridicule. On les a tournés en ridicule.*

RIDICULE, signifie encore, Les actes, les discours par lesquels on se moque d'une personne, on fait rire les autres à ses dépens. *Lancer les traits du ridicule. Manier l'arme du ridicule. Le ridicule est une arme dont on peut facilement abuser. S'exposer aux traits du ridicule. Etc.*

RIDICULEMENT. adv. D'une manière ridicule. *Il chante, il danse ridiculement.*

RIDICULISER. v. a. Rendre ridicule, tourner en ridicule. *Ridiculiser un homme. Ridiculiser l'action la plus sérieuse.* Il est familier.

RIDICULISÉ, ÉE. part. passé.

RIDICULITÉ. s. f. Qualité de ce qui est ridicule. *Je lui ai fait sentir la ridiculité de sa demande.*

Il signifie aussi, Action ou parole ridicule. *C'est une ridiculité de parler ainsi, d'agir de la sorte.* Il est familier et peu usité.

RIE

RIÈBLE. s. m. Voyez GRATERON.

RIEN. s. m. Néant, nulle chose. *Dieu a créé le monde de rien. Dans l'ordre de la nature, rien ne se fait de rien. Rien n'est plus glorieux, plus commode, plus avantageux, plus nécessaire. Rien ne me plaît davantage. Il n'y a rien de si fâcheux. Il ne fait rien. Il ne sent rien. Je ne dis rien. Il ne répond rien. Je ne demande rien. C'est un homme qui n'aime rien, qui ne se soucie de rien. Cela ne signifie rien, ne prouve rien. Ce n'est rien moins que ce que vous pensez. Il n'en est rien. Il semble que cela se soutienne sur rien, que cela ne tienne à rien, que cela ne porte sur rien. Tenez cette affaire secrète, n'en dites rien. Ne faites semblant de rien. Ne savoir rien. Je ne lui ai rien fait ni rien dit. Il ne fait rien qui vaille. Il passe sa vie à ne rien faire. Cela ne vaut rien. Je ne ferais cela pour rien au monde. Rien dans le monde ne me fera faire cela. N'avoir rien au monde, rien dans le monde. Il n'a plus rien pour vivre. Cet homme n'a rien. N'y a-t-il rien de nouveau? Je compte cela, je compte cet homme-là pour rien. Que vous a coûté cela? Rien. Tout ou rien. Tout cela n'aboutit à rien, ne mène à rien, ne conduit à rien. Cela ne vous servira de rien. Cet homme n'est bon à rien. Je ne veux vous nuire en rien. Cela n'importe en rien. Ce que vous dites et rien, c'est la même chose. Moins que rien. Un peu plus que rien. Si peu que rien. Rien du tout.*

Fam., *Ne savoir rien de rien*, Ne savoir absolument rien. *Ne dire rien de rien*, Ne dire rien du fait principal, ni des circonstances qui peuvent y avoir rapport.

Fam., *Cela ne fait rien*, Cela n'importe pas. *Cela ne fait rien à l'affaire. Que vous fait cela? Rien. Cela ne me fait rien.* On dit dans le même sens, *Cela me fait moins que rien.*

Fam., *Cela ne ressemble à rien*, Cela est mal fait, cela n'a pas le sens commun.

Cette affaire ne tient à rien, Rien n'empêche qu'elle ne se fasse. *Il ne tint à rien qu'il ne fît telle chose*, Il ne s'en fallut presque rien.

Cela s'est réduit à rien, Il n'en est presque rien resté. On le dit aussi D'une affaire dont on se promettait un grand succès, et qui n'en a eu aucun.

Cet homme ne fait rien, signifie quelquefois, Cet homme n'a aucun emploi. *Il ne fait plus rien*, Il n'a plus d'emploi.

Cet homme est venu de rien, s'est élevé de rien, Il est d'une fort basse naissance. Ces phrases ont vieilli. On dit absolument, dans le même sens, *C'est un homme de rien.*

Cet homme ne m'est rien, Il n'est point mon parent; et familièrement, *Cet homme ne m'est de rien, cela ne m'est de rien*, Je n'y prends aucun intérêt.

C'est un homme qui ne met rien contre lui, se dit D'un homme très circonspect dans sa conduite et dans ses discours.

Prov., *On ne fait rien de rien*, On ne saurait réussir dans aucune affaire, dans aucune entreprise, si on n'a quelque chose, quelques moyens, quelques secours pour y parvenir. *On ne fait rien pour rien*, Il entre presque toujours quelques vues d'intérêt personnel dans les services que rendent les hommes.

Prov., *Il fait de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien*, se dit D'un mauvais ménager qui n'entend pas ses affaires, d'un homme qui dissipe son bien mal à propos.

Prov., *Qui ne risque rien, n'a rien. Qui prouve trop, ne prouve rien.*

Rien que, signifie elliptiquement, En ne faisant que. *Rien que d'y penser on en est effrayé. Rien qu'à le voir on prenait de lui une bonne opinion.*

Rien moins. Voyez MOINS.

RIEN, signifie quelquefois, par exagération, Peu de chose. *Il a eu cette maison, ce domaine pour rien. Il ne m'a donné que cent écus, il n'a envoyé que deux cents hommes de secours; ce n'est rien. Il mange très peu, il vit de rien. Dans ce pays-là on vit pour rien. Il se fâche de rien. Un rien le fâche. Il ferait une querelle sur un rien.*

Fam., *Il n'y a rien que...* Il y a peu de temps que... *Il n'y a rien que nous l'avons vu. Il n'y a rien qu'elle était ici.* Cette manière de parler vieillit.

RIEN, s'emploie aussi pour signifier, Quelque chose. *Y a-t-il rien de si beau que... Qui vous dit rien? Qui vous reproche rien? Si rien pouvait l'affliger, c'était cette nouvelle. Faites-le sans qu'il en sache rien.*

RIEN, s'emploie quelquefois au pluriel, et signifie, Bagatelles, choses de nulle importance. *S'amuser à des riens, s'arrêter à des riens. Il vaut mieux ne rien faire que de faire des riens. Il nous fait prendre bien de la peine pour des riens. Toutes ces difficultés, toutes ces objections sont des riens. Je n'ai que des riens à vous mander. C'est un diseur de riens. Ce sont des diseurs de riens, de grands diseurs de riens*

COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT. loc. adv. Comme si la chose dont il s'agit n'était pas arrivée. *Après une vive querelle, ils se sont embrassés comme si de rien n'était.*

EN MOINS DE RIEN. loc. adv. Très promptement, en très peu de temps. *Il a fait cela en moins de rien.*

RIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui rit. *Faites taire tous ces rieurs.*

Il signifie aussi, Celui, celle qui aime à rire. *C'est un grand rieur, une grande rieuse.* Il se prend aussi adjectivement. *Cette jeune personne est très rieuse. Une rieuse troupe d'enfants.*

RIEUR, signifie encore, Celui, celle qui raille, qui se moque. *Vous êtes un rieur.*

Avoir les rieurs de son côté, Avoir pour soi l'approbation du plus grand nombre. *Vous triomphez, vous avez les rieurs de votre côté. Il a raison, mais il n'a pas les rieurs de son côté.* On dit de même : *Les rieurs sont de son côté, sont pour lui. Mettre les rieurs de son côté. Vous n'aurez pas les rieurs pour vous.*

RIF

RIFLARD. s. m. Espèce de grand rabot à deux poignées, qui sert à dresser le bois de charpente.

Il se dit aussi d'Un ciseau, en forme de palette, qui sert aux maçons pour ébarber les ouvrages de plâtre.

RIG

RIGAUDON. s. m. Voyez RIGODON

RIGIDE. adj. des deux genres. Sévère,

exact, austère. *C'est un homme rigide, trop rigide, qui ne pardonne rien ni aux autres, ni à lui-même. Un confesseur rigide. Un censeur rigide. Un rigide observateur des lois. Pour rétablir la discipline dans les troupes, il faut choisir des officiers, des inspecteurs qui soient un peu rigides. Un homme qui a une vertu austère et rigide. Une morale rigide. Des mœurs rigides.*

RIGIDE, se dit aussi De ceux qui, étant d'une secte religieuse ou philosophique, font profession publique d'en soutenir les dogmes sans la moindre altération. *Un puritain rigide. Un calviniste rigide. Un cartésien rigide.*

En Histoire naturelle et dans les Arts, il se prend dans le sens de Raide, qui ne plie pas. *Une tige rigide.*

RIGIDEMENT. adv. Avec rigidité. *Il a jeûné tout le carême rigidement. Un magistrat qui examine tout fort rigidement.*

RIGIDITÉ. s. f. Grande sévérité, exactitude rigoureuse, austérité. *Les magistrats font observer cette loi avec une extrême rigidité. La rigidité de ses mœurs. La rigidité de sa morale, de la discipline qu'il veut établir. La rigidité des puritains, des jansénistes.*

En termes d'Histoire nat. et de Médecine, il signifie, Raideur. *La rigidité des membres d'un cadavre. La rigidité cadavérique.*

RIGODON. s. m. Air à deux temps, très animé. *Chanter un rigodon. Jouer un rigodon.* On écrit aussi, *Rigaudon.*

Il se dit également de La danse qu'on exécutait sur cet air. *Danser un rigodon.*

Il se dit encore d'Un certain pas qui entre dans la danse ordinaire.

RIGOLE. s. f. Petite tranchée, petit fossé qu'on fait dans la terre, ou petit canal qu'on creuse dans des pierres de taille, pour faire couler de l'eau dans un jardin, dans un pré, etc. *Faire une rigole. Faire des rigoles. Rigoles de dérivation.*

RIGOLE, se dit aussi Des petites tranchées qu'on fait pour planter des bordures de buis, de lavande, de thym, ou des palissades de charme, d'érable, etc. *Une rigole de tant de pouces de profondeur. Planter en rigoles.*

RIGORISME. s. m. Morale trop sévère. *Il affecte le rigorisme. Il y a du rigorisme dans cette opinion. Il a trop de rigorisme dans ses principes. Le rigorisme de cette secte.*

RIGORISTE. s. des deux genres. Celui, celle qui pousse trop loin la sévérité dans certains principes, et particulièrement dans ceux de la morale. *Il y a des rigoristes dans toutes les religions. Cette femme est une rigoriste outrée. C'est un rigoriste en matière de littérature et de goût.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Cet homme, cette femme, cette secte est très rigoriste. Je ne trouve pas autant de fautes que vous dans cet ouvrage, vous êtes bien rigoriste.*

RIGOUREUSEMENT. adv. Avec rigueur, d'une manière dure et sévère. *Il l'a traité rigoureusement. Punir rigoureusement. Vous le jugez bien rigoureusement.*

Cela est rigoureusement vrai, Cela est d'une vérité certaine. On dit dans le même sens, *Cela est rigoureusement démontré.*

RIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de sévérité dans sa conduite, dans ses maximes à l'égard des autres. *C'est un homme rigoureux qui n'excuse rien, ne pardonne rien. Vous ne relâchez rien de vos droits, vous êtes trop rigoureux. C'est un créancier fort rigoureux. Un juge, un magistrat rigoureux.*

RIGOUREUX, se dit aussi Des choses, et signifie, Sévère, dur, difficile à supporter. *Un arrêt rigoureux. Une sentence rigoureuse. Faire une rigoureuse pénitence. Souffrir un supplice, un châtiment, un tourment rigoureux.*

Il se dit particulièrement De la température, et signifie, Rude, âpre, dur à supporter. *Hiver rigoureux. Saison rigoureuse. Climat rigoureux. Temps rigoureux.*

Il signifie quelquefois, en parlant Des choses, Rigide, austère, qui demande ou qui prouve une exactitude sévère. *Subir un examen rigoureux. Avoir une conduite rigoureuse. J'ai un devoir rigoureux à remplir. Suivre, professer des maximes rigoureuses.*

Une diète rigoureuse, Un régime sévère, une abstinence presque entière. *On lui fait observer une diète rigoureuse.*

Démonstration rigoureuse, Démonstration sans réplique.

Preuves rigoureuses, Preuves incontestables.

RIGUEUR. s. f. Sévérité, dureté, austérité. *Grande, extrême, insupportable rigueur. Vous me traitez avec la dernière rigueur, avec trop de rigueur. Tenir rigueur à quelqu'un. Avoir trop de rigueur pour quelqu'un. User de rigueur à l'égard de quelqu'un, envers quelqu'un. Vous ne devriez pas lui tenir cette rigueur, tant de rigueur. Il traite ses domestiques avec trop de rigueur. La rigueur des tourments, des supplices. Les rigueurs d'une prison. Il sortit du couvent, parce qu'il ne put soutenir la rigueur de la règle. La rigueur du destin. Les rigueurs du sort. Les rigueurs d'une belle. Il se plaint des rigueurs de cette femme.*

Il se dit aussi en parlant De la température, et signifie, Dureté, âpreté. *La rigueur de la saison. La rigueur de l'hiver. La rigueur du froid. La rigueur du climat. La rigueur du temps est insupportable.*

RIGUEUR, signifie encore, Grande exactitude, sévérité dans la justice. *Les juges sont obligés de suivre la rigueur des lois. Juger suivant la rigueur des lois. Tempérer, adoucir la rigueur des lois.* On dit en littérature, dans un sens analogue, *La rigueur des règles, la rigueur de la rime.*

Terme, délai de rigueur, Terme, délai au delà duquel aucune prolongation ne sera accordée.

La loi de rigueur, La loi de Moïse, par opposition à *La loi de grâce,* qui est La loi nouvelle.

Juges de rigueur, Les juges qui doivent prononcer selon la rigueur de la loi, à la différence Des arbitres, qui peuvent se décider d'après l'équité naturelle. *Juges de rigueur,* s'est dit aussi Des juges subalternes, à la différence Des juges qui prononçaient en dernier ressort, et qui se permettaient quelquefois d'adoucir la rigueur de la loi.

Cette chose, cette règle est de rigueur, Elle est indispensable.

Au Jeu, *Jouer de rigueur,* Jouer exactement, suivant la règle.

À LA RIGUEUR, À LA DERNIÈRE RIGUEUR, À TOUTE RIGUEUR, EN RIGUEUR. loc. adverbiales. Dans la dernière exactitude, avec une extrême sévérité, sans faire aucune grâce. *Observer les lois à la rigueur, à toute rigueur, en rigueur. En toute rigueur, on ne peut le condamner qu'à... Il ne faut pas exiger ses droits à toute rigueur.*

Cela est prouvé en rigueur, en toute rigueur, Cela est prouvé d'une manière incontestable.

À LA RIGUEUR, signifie aussi, À la lettre, sans modification, sans adoucissement. *Expliquer une loi à la rigueur. Il ne faut pas prendre ce qu'il dit à la rigueur.*

Il s'emploie encore pour signifier, Dans la mesure strictement nécessaire. *À la rigueur ses titres pouvaient paraître suffisants.*

RIL

RILLETTES. s. f. pl. Viande de porc hachée menu et mêlée de graisse. *Des rillettes de Tours.*

RIM

RIMAILLER. v. n. Faire de mauvais vers. *Il ne fait que rimailler.* Il est familier.

RIMAILLEUR. s. m. Celui qui fait de mauvais vers. *Ce n'est qu'un rimailleur. C'est un plat rimailleur.* Il est familier.

RIME. s. f. Uniformité de son dans la terminaison de deux mots. *Aimer et Charmer, Belle et Rebelle, sont de bonnes rimes. Rime masculine. Rime féminine. Rime heureuse. Rime riche. Rime suffisante. Rime fausse. Rimes redoublées. Il faut éviter les rimes dans la césure des vers. La contrainte de la rime se fait sentir dans ses vers.*

Mettre en rimes, mettre en rime, Mettre en vers.

Rimes croisées, Rimes masculines et féminines mêlées et entrelacées. *Rimes plates,* Celles qui ne sont point croisées.

Prov., *Il n'y a ni rime ni raison dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait,* Il n'y a point de bon sens dans ce qu'il dit, dans ce qu'il fait.

RIME, s'emploie quelquefois au pluriel pour signifier, Vers. *Je vous envoie mes rimes. Dans ses rimes légères, il a chanté le vin et l'amour.*

RIMER. v. n. Il se dit Des mots dont les dernières syllabes ont la même terminaison, et forment le même son. *Ces deux mots riment bien, ces deux autres ne riment pas, riment mal. Ce mot ne rime pas avec celui-là. On ne peut faire rimer Poëte avec Boîte, Paume avec Pomme, le simple avec le composé, etc.*

Ces deux mots riment à la fois aux yeux et aux oreilles, Les syllabes qui les terminent ont le même son, et sont orthographiées de même.

Fig. et fam., *Ces deux choses ne riment pas ensemble,* Elles n'ont aucun rapport entre elles. *Cela ne rime à rien,* Cela ne signifie rien; cela est dépourvu de sens, de raison.

RIMER, se dit aussi Du poëte, du versificateur même, par rapport à l'obligation, au soin de faire rimer les mots. *Ce poëte rime bien, rime mal, rime richement. Il se contente de rimer à l'oreille, pour l'oreille.*

Il signifie, par extension, Faire des vers. *Il emploie tout son temps à rimer. Son plus grand plaisir est de rimer.* Il se dit alors avec quelque sorte d'ironie.

RIMER, s'emploie quelquefois comme verbe actif, et signifie, Mettre en vers. *Il a rimé ce conte. Je veux rimer cette anecdote.*

RIMÉ, ÉE. part. passé. *Voilà une épître dont les pensées sont justes, mais elle est mal rimée. Ce poëme n'est que de la prose rimée.*

Bouts-rimés, Rimes données pour faire des vers. *Remplir des bouts-rimés. Voilà des bouts-rimés difficiles à remplir.*

Bout-rimé, au singulier, Pièce de vers composée sur des rimes données. *Voilà un bout-rimé où la gêne des rimes n'a pas trop nui au sens. Un mauvais bout-rimé.*

RIMEUR. s. m. Il ne se dit guère que par mépris, en parlant d'Un mauvais poëte.

Il se dit quelquefois d'Un homme qui n'emploie que des rimes très riches dans ses vers. *C'est un excellent rimeur.*

RIN

RINCEAU. s. m. T. d'Archit. et de Peinture. Ornement sculpté ou peint, composé de branches et de fruits, ou de feuilles d'acanthe disposées par enroulement. *Dans ce plafond il y a des rinceaux bien peints, bien sculptés.*

Il se dit également, en termes de Blason, de Branches chargées de feuilles.

RINCER. v. a. Nettoyer en lavant et en frottant. Il ne se dit guère qu'en parlant Des bouteilles, des verres, des tasses, et de quelques autres vases. *Rincez ces verres. Il faut rincer cette cruche, cette bouteille.*

Rincer du linge, Faire un dernier lavage du linge dans de l'eau sans savon.

Rincer sa bouche, ou *Se rincer la bouche*, Laver sa bouche. *Il se rince la bouche tous les matins.*

RINCÉ, ÉE. part. passé.

Pop., *Il a été bien rincé*, se dit D'un homme qui a été fort mouillé. Il se dit aussi, figurément et populairement, D'un homme qui a été fortement réprimandé ou battu.

RINÇURE. s. f. L'eau avec laquelle on a rincé un verre, une bouteille, etc. *Jetez ces rinçures.*

Par exagérat., *De la rinçure, de la rinçure de verre*, Du vin dans lequel on a mis trop d'eau.

RINFORZANDO. adv. T. de Musique emprunté de l'italien, qui veut dire, *En renforçant*, et qui indique qu'il faut passer du *piano* au *forte*.

RINGRAVE. s. m. et f. Voy. RHINGRAVE.

RIO

RIOTER. v. n. Rire à demi. *Elle ne fait que rioter.* Il a vieilli.

RIOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ne fait que rioter. *C'est un rioteur éternel. Une rioteuse perpétuelle.* Il a vieilli.

RIOTTE. s. f. Petite querelle. *Il n'y a pas d'amis entre lesquels il ne survienne quelque riotte.*

RIP

RIPAILLE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution familière, *Faire ripaille*, Faire grande chère, faire la débauche à table.

RIPE. s. f. Outil qu'emploient les maçons, les tailleurs de pierre, les sculpteurs, et qui sert à gratter un enduit, de la pierre, une figure, etc.

RIPER. v. a. Ratisser avec la ripe.

RIPÉ, ÉE. part. passé.

RIPOPÉE. s. f. Mélange que les cabaretiers font de différents restes de vin. *Ce vin n'est que de la ripopée.* Il est familier et ne se dit que par mépris.

Il se dit également Du mélange de différentes liqueurs, de différentes sauces. *Quelle ripopée faites-vous là?*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un ouvrage, d'un écrit composé d'idées communes, incohérentes, ou mal liées entre elles.

RIPOSTE. s. f. Réponse vive faite sur-le-champ, repartie prompte pour repousser quelque raillerie. *Avoir la riposte prête, la riposte en main. Il lui fit une riposte fâcheuse. Être prompt, être vif à la riposte.* Il est familier.

Il se dit, figurément et familièrement, de Ce qui se fait sur-le-champ pour repousser quelque injure. *Il lui donna un démenti ; la riposte fut un soufflet, fut d'un soufflet.*

Il signifie, en termes d'Escrime, Une botte que l'on porte en parant.

RIPOSTER. v. n. Répondre, repartir vivement et sur-le-champ pour repousser quelque raillerie. *On lui fit une plaisanterie, il riposta fort à propos. Si vous le fâchez, il ripostera d'une manière qui vous déplaira, il vous ripostera quelque chose de désagréable.* Dans cette dernière phrase, il est actif.

Il signifie aussi, Repousser vivement une injure, un coup, etc. *On avait fait une satire contre lui, il riposta par une satire plus vive. Il riposta d'une autre injure. Il riposta d'un soufflet.* Il est familier dans l'une et l'autre acception.

RIPOSTER, en termes d'Escrime, Parer et porter la botte du même mouvement.

RIPUAIRE. adj. des deux genres. Il se disait Des anciens peuples des bords du Rhin et de la Meuse, et il se dit encore Du code de leurs lois. *Les Francs ripuaires*, ou substantivement, *Les Ripuaires. La loi ripuaire.*

RIR

RIRE. v. n. (*Je ris, tu ris, il rit; nous rions, etc. Je riais, nous riions, vous riiez. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Je rirais. Ris* ou *Ri, riez. Que je rie. Que je risse. Riant. Ri.*) Faire un certain mouvement de la bouche, souvent accompagné d'éclat, et causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de gai, de plaisant. *Éclater de rire. Rire aux éclats. Se tenir les côtés de rire, à force de rire. Rire à gorge déployée. Crever de rire. Étouffer de rire. Pouffer de rire. Pâmer de rire. Il nous pensa faire mourir de rire. Il y a sujet de rire. Qui pourrait s'empêcher, se tenir de rire? Rire de bon cœur. Rire de tout son cœur. Rire de souvenir. Rire aux larmes, jusqu'aux larmes. Rire comme un fou. Faire un conte pour rire. Tout le monde se prit, se mit à rire. Rire sans sujet. Rire hors de propos. Il ne saurait parler de cela sans rire.*

Il n'y a pas le mot pour rire, on ne trouve pas le mot pour rire dans cet ouvrage, se dit D'un ouvrage qui ennuie.

Fam., *Avoir le mot pour rire*, Dire habituellement des choses plaisantes qui font rire. *Cet homme a toujours le mot pour rire.*

Fam., *Et de rire*, se dit quelquefois en terminant un récit, et signifie, Alors on se mit à rire.

Fig. et fam., *Pincer sans rire*, Dire quelque chose de piquant contre quelqu'un, sans paraître en avoir l'intention. On dit, substantivement, D'un homme que son caractère porte à plaisanter ainsi, *C'est un pince-sans-rire.*

Il n'y a pas à rire pour tout le monde, se dit en parlant D'une chose qui donne de la joie à quelques personnes, mais qui fait de la peine à d'autres. On dit dans un sens analogue, *Il n'y a pas trop à rire pour vous, de quoi rire pour vous. Il n'y a pas tant à rire.* On dit aussi en parlant D'une chose affligeante, *Nous n'avons pas sujet de rire, nous n'avons pas envie de rire, il n'y a pas là de quoi rire.*

Fam., *Être à mourir de rire*, Exciter la risée, être d'un ridicule achevé. *C'est à mourir de rire. Avec sa toilette extravagante elle est à mourir de rire.*

Prov. et fig., *Rire du bout des dents, ne rire que du bout des dents, que du bout des lèvres; rire jaune*, Rire sans en avoir envie, à contre-cœur.

Prov. et fig., *Rire sous cape, rire dans sa barbe*, Éprouver une satisfaction maligne, qu'on cherche à dissimuler. *J'étais dans l'embarras, et je vis fort bien qu'il en riait sous cape. En voyant que sa ruse tournait contre lui-même, je riais dans ma barbe.*

Prov. et fig., *Il rit aux anges*, se dit De celui dont le visage marque l'épanouissement de la joie, de celui qui est tellement transporté de joie, qu'il paraît comme extasié. Il se dit aussi De celui qui rit seul, niaisement, et sans sujet connu.

RIRE, se dit au figuré en parlant De ce qui est agréable, de ce qui plaît. *Tout rit dans cette maison de campagne. Tout rit dans ces prés, dans ces bosquets. Cela rit à l'imagination. L'occasion lui rit*, Elle lui est favorable.

Fig., *La fortune lui rit, tout lui rit, tout rit à ses désirs*, se dit D'un homme heureux, à qui tout réussit.

RIRE, signifie quelquefois, dans le style familier, Se divertir, se réjouir. *Nous serons en joyeuse compagnie, nous rirons bien. Venez avec nous, nous rirons. C'est un bon garçon qui aime à rire.* Prov., *Plus on est de fous, plus on rit.*

Rire aux dépens d'autrui, Se divertir à relever les défauts, les ridicules de quelqu'un.

Fam., *Rire de quelqu'un*, Se moquer de quelqu'un. On dit aussi quelquefois, dans le même sens, *Se rire de quelqu'un. N'avez-vous pas vu qu'il se riait de vous?*

Fam., *Rire au nez de quelqu'un*, Se moquer de quelqu'un en face.

Fam., *Apprêter à rire*, se dit D'une personne qui donne sujet de se moquer d'elle.

Fam., *Vous me faites rire*, se dit À une personne qui tient des discours ou qui fait des propositions déraisonnables ou ridicules.

Prov. et fig., *Se chatouiller pour se faire rire*, S'exciter à la gaieté, à la joie, pour un faible sujet, ou même sans sujet.

Prov. et fig., *Rira bien qui rira le dernier*, se dit en parlant De quelqu'un qui se flatte du succès, dans une affaire où l'on compte l'emporter sur lui.

Prov. et fig., *Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera*, Souvent la tristesse succède en peu de temps à la joie.

RIRE, signifie encore, Railler, badiner, ne parler pas tout de bon, n'agir pas sérieusement. *Est-ce que vous riez, ou si c'est tout de bon? Riez-vous, ou est-ce tout de bon? Il ne disait cela que pour rire, vous auriez tort de vous en offenser. Est-ce pour rire que vous dites, que vous faites cela? Tout en riant, je n'ai pas laissé de lui dire ses vérités.*

Fam., *Vous voulez rire*, se dit À quelqu'un qui fait une proposition peu convenable, ou qui dit des choses peu croyables.

RIRE, signifie quelquefois, Ne se point soucier de quelque chose; témoigner qu'on

n'en tient point de compte, qu'on ne s'en soucie pas; s'en moquer. *Il rit de toutes les remontrances qu'on lui fait. Ses menaces ne m'étonnent point, je n'en fais que rire.*

Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Il se rit de vous. Il se rit de vos vains projets. Je me ris de ses menaces.*

RIRE. s. m. Action de rire. *Cette femme a le rire agréable, charmant. Un rire moqueur. Un rire fou et extravagant. Un rire ironique. Un rire amer. Un rire forcé. Un rire convulsif. Un rire niais. De grands éclats de rire. Il lui prit un rire fou, un fou rire qu'il ne put retenir. Le fou rire m'a pris en le voyant, en l'écoutant.*

Un rire inextinguible, Un rire qui ne peut être arrêté.

Un gros rire, Un rire bruyant et prolongé. *Il riait d'un gros rire.*

Un rire sardonique, Espèce de rire convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage. On a dit aussi, *Rire sardonien.*

Fig., *Il a un rire sardonique,* se dit D'un homme qui rit à contre-cœur et par grimace; et, plus souvent, D'un homme dont le rire amer annonce beaucoup de malignité.

RIS

RIS. s. m. Il signifie la même chose que *Rire*, substantif. *Ris agréable. Ris dédaigneux et moqueur. Ce n'est pas un véritable ris, c'est un ris forcé, un ris amer. Un ris qui ne passe pas le nœud de la gorge. Tout est en joie dans cette maison, on y entend des ris continuels, des ris éclatants. Ce sont des ris continuels.*

Ris sardonique ou *sardonien.* Voyez RIRE.

Fig. et poétiq., *Les Grâces et les Ris. Les Amours, les Ris et les Jeux.* Dans ces phrases, les ris sont personnifiés.

RIS. s. m. Corps glanduleux qui est placé sous la gorge du veau, et qui est un manger assez délicat. *Un ris de veau. Des ris de veau.*

RIS. s. m. pl. T. de Marine. Œillets qui sont à une voile, au-dessous de la vergue, et dans lesquels on passe de petites cordes qu'on nomme *Garcettes*, pour raccourcir la voile quand le vent est trop fort; ce qui s'appelle *Prendre des ris.*

Il se dit également, au singulier, de Chaque bande ou rangée de ris. *Prendre le premier ris, le second ris, le troisième ris.*

RISBAN. s. m. T. de Fortification. Terre-plein garni de canons pour la défense d'un port. *Le risban de Dunkerque.*

RISDALE. s. f. Voyez RIXDALE.

RISÉE. s. f. Grand éclat de rire que font plusieurs personnes ensemble, en se moquant de quelqu'un ou de quelque chose. *Il s'éleva une grande risée, une risée universelle de toute l'assemblée. On fit de grandes risées.*

Il signifie aussi simplement, Moquerie. *Vous vous êtes exposé à la risée du public, à la risée publique. Être l'objet de la risée, des risées de la compagnie. Ceci est une risée.*

Il signifie quelquefois, L'objet de la risée, de la moquerie. *Il est devenu la risée de tout le monde, la risée du public, de la ville. Il fut la risée de toute la compagnie. Je ne prétends pas lui servir de risée.*

RISETTE. s. f. Petit ris enfantin et gracieux.

RISIBILITÉ. s. f. T. de l'École. Faculté de rire. *Dans l'ancienne philosophie scolastique, on regardait la risibilité comme la faculté distinctive de l'homme.*

RISIBLE. adj. des deux genres. T. de l'École. Qui a la faculté de rire. Il n'est usité qu'en parlant De l'homme. *Les philosophes scolastiques disaient que l'homme est un animal risible.*

Il signifie, dans le discours ordinaire et familier, Qui est propre à faire rire. *Cette farce est une des plus risibles qu'on ait encore vues. Ce quiproquo est risible.*

Il signifie aussi, Digne de moquerie; et alors il se dit aussi bien Des personnes que Des choses. *C'est un homme risible. Ce que vous dites là est risible. Vous nous faites là un conte risible.*

RISIBLEMENT. adv. D'une manière qui excite le rire.

RISQUABLE. adj. des deux genres. Où il y a du risque. *Une affaire, un projet risquable.*

Il signifie aussi, Qu'on peut risquer avec quelques chances de succès. *Cette entreprise n'est pas sûre, mais elle est risquable.*

RISQUE. s. m. Péril, danger. *Grand risque. Il n'y a nul risque à cela. S'exposer au risque de... J'en courrai le risque, les risques. Courir risque de la vie. Il courut grand risque d'être condamné. Vous ne courez aucun risque. Où est le risque? J'en prends sur moi le risque, tous les risques.*

Entreprendre une chose à ses risques et périls, à ses risques, périls et fortunes, L'entreprendre en courant volontairement le hasard de tout ce qui peut en arriver.

Fam., *À tout risque,* À tout hasard.

RISQUER. v. a. Hasarder, mettre en danger. *Risquer sa vie, son honneur, sa réputation, son argent. Songez-vous bien à la grande somme que vous risquez?* Prov., *Qui ne risque rien, n'a rien.*

Risquer le tout pour le tout, Risquer beaucoup, dans un cas difficile ou désespéré, pour tâcher de se tirer d'affaire.

RISQUER, signifie aussi, Courir le risque, le hasard de. *Risquer le passage. Risquer le combat. Vous risquez de beaucoup perdre pour peu gagner. Vous risquez de tomber. Vous risquez qu'on vous vole votre argent.*

Il s'emploie quelquefois absolument. *Je crains de risquer. Il faut savoir risquer. Vous ne sauriez faire cela sans risquer.*

Fig. et fam., *Risquer le paquet,* S'abandonner au hasard, tenter la fortune.

Fig. et fam., *Risquer l'abordage,* Hasarder une démarche, une proposition embarrassante.

RISQUER, s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se risquer dans une affaire. N'allez pas vous risquer dans cette entreprise. À tout hasard, je me risque.*

RISQUÉ, ÉE. part. passé.

RISSOLE. s. f. Sorte de menue pâtisserie qui est faite de viande hachée, enveloppée dans de la pâte, et frite dans du saindoux.

RISSOLER. v. a. Cuire, rôtir de manière que ce que l'on rôtit prenne une couleur dorée et appétissante. *Le feu a bien rissolé ce cochon de lait. Il l'a trop rissolé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cette viande commence à se bien rissoler.*

RISSOLÉ, ÉE. part. passé. *De la viande bien rissolée.*

Fam., *Il a le visage rissolé,* se dit D'un homme fort hâlé, et à qui le soleil a brûlé la peau du visage.

RISSOLÉ, s'emploie quelquefois substantivement. *Donnez-moi du rissolé.*

RISTORNE. s. f. (Quelques-uns disent, *Ristourne.*) T. de Commerce. Annulation d'une police d'assurance, lorsqu'elle fait double emploi avec une autre police, d'une date antérieure, ou lorsqu'elle se trouve sans objet. *Ce navire était déjà assuré à Boston, quand on l'a fait assurer au Havre; il y a lieu à ristorne sur la police de France.*

Il se dit aussi de La diminution qui doit se faire sur la somme que l'armateur a fait assurer d'après un avis de chargement, lorsque cette somme, mentionnée dans la police, se trouve excéder la valeur de l'objet chargé.

RIT

RIT ou **RITE.** s. m. (On prononce toujours *Rite.*) Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion. Il se dit surtout en parlant De ce qui regarde la religion chrétienne, et ne s'emploie guère que dans le dogmatique. *Le rit de l'Église romaine est différent de celui de l'Église grecque. Le rite grec. Le rite latin.* On écrit toujours *Rites*, au pluriel. *Il y a différents rites. Il y a à Rome une congrégation des rites. Décret de la congrégation des rites. Les rites gallican, mozarabe* ou *mozarabique, gothique.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, Des cérémonies mêmes d'un culte. *Les rites du paganisme. Les rites sacrés. Des rites bizarres. Des rites secrets.*

RITOURNELLE. s. f. Petit morceau de musique instrumentale qui précède un chant, et qui quelquefois le suit. *Cette ritournelle ne convient pas au chant.*

Il se dit familièrement, par extension et dans un sens ironique, Du retour fréquent des mêmes choses, des mêmes idées dans le discours. *Il a parlé longtemps pour dire toujours la même chose; ce n'était qu'une ritournelle.*

RITUALISTE. s. m. Auteur qui traite des différents rites.

RITUEL. s. m. Livre contenant les cérémonies, les prières, les instructions, etc., qui regardent l'administration des sacrements, et particulièrement les fonctions curiales. *Le rituel romain. Le rituel de Paris. On a imprimé un nouveau rituel.*

RIV

RIVAGE. s. m. Les rives, les bords de la mer. *Le long du rivage. Au rivage. Sur le rivage de la mer. De lointains rivages. Les pirates infestaient ces rivages. S'éloigner du rivage. Quitter le rivage. Regagner le rivage.*

Il se dit quelquefois en parlant Des fleuves, des rivières, des lacs. *Sur le rivage de la Seine. Les rivages de la Loire sont charmants. Les rivages du Léman.*

Poétiq., *Le noir rivage, le sombre rivage, le rivage des morts,* Les rivages des fleuves des enfers dans la Mythologie.

Par extension et figurément, *Rivage*, Pays, contrée. *Il erra longtemps de rivage en rivage.*

RIVAL, ALE. s. Concurrent, celui qui aspire, qui prétend aux mêmes avantages, aux mêmes succès qu'un autre. *Ils aiment tous deux la même personne, ils sont rivaux. Il a supplanté tous ses rivaux. Son rival a été préféré. Elle a une dangereuse*

rivale. Il aspire à cette place, mais il a bien des rivaux. Carthage était la rivale de Rome. Un faible rival. Un rival généreux. Un rival redoutable. Ils sont rivaux de gloire. Deux rivaux dignes l'un de l'autre. Une gloire sans rivale, sans égale.

Il est aussi adjectif. *Deux peuples rivaux. Deux nations rivales. Deux poëtes rivaux.*

RIVALISER. v. n. Disputer de talent, de mérite, etc., avec quelqu'un, en approcher, l'égaler. *Ce peintre rivalise en certaines parties avec Raphael. Cet homme n'est point fait pour rivaliser avec vous. Ils ont rivalisé d'efforts, de courage. Ces deux peuples rivalisent entre eux de gloire, d'industrie.*

RIVALITÉ. s. f. Concurrence de deux ou de plusieurs personnes qui aspirent, qui prétendent à la même chose. *Il n'y a point de rivalité entre eux. La rivalité de ces deux maisons a causé de grands désordres. Rivalité dangereuse, funeste. La rivalité de deux amants. La rivalité des chefs entraîna la perte de l'armée. On a écrit l'histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre.*

RIVE. s. f. Le bord d'un fleuve, d'une rivière, d'un étang, d'un lac. *La rive de ce fleuve est fort basse du côté de la prairie. Sur les rives de la Loire, de la Seine, etc. Le long des rives. N'approchez pas si près de la rive. Rives lointaines. Rives désertes. La rive orientale. La rive occidentale. Rive escarpée.*

La rive droite d'une rivière, d'un fleuve, La rive qui est à droite d'une personne qui descend le cours de l'eau; *La rive gauche*, La rive opposée.

Prov. et fig., *C'est une affaire, une question qui n'a ni fond ni rive*, C'est une affaire, une question fort embrouillée.

Par extension, *La rive d'un bois*, Le bord, la lisière d'un bois.

RIVER. v. a. Abattre la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il perce, et l'aplatir pour la fixer. *On ne saurait arracher ce clou, il est rivé.*

Prov. et fig., *River à quelqu'un son clou*, Lui répondre fortement, vertement, en sorte qu'il n'ait rien à répliquer. *Je lui ai bien rivé son clou.*

Fig., *River les fers, les chaînes de quelqu'un*, Rendre son esclavage plus assuré, plus durable. Il n'est usité que dans le style soutenu.

RIVÉ, ÉE. part. passé.

RIVERAIN. s. m. Celui qui habite le long d'une rivière. *Les riverains de la Garonne, de la Loire.*

Il se dit également de Ceux qui ont des héritages le long d'une forêt, d'une rue, d'un chemin, etc. *Il faut, dans certains cas, indemniser les riverains.*

Il est aussi adjectif. *Les propriétaires riverains.* On dit de même, *Les terres, les propriétés riveraines.*

RIVET. s. m. T. de Maréchalerie. L'extrémité inférieure, tronquée et relevée, du clou broché dans la corne du pied d'un cheval. *Le rivet doit être noyé* (enfoncé) *dans la corne. Le cheval se coupera, si vous ne noyez un peu plus ces rivets qui débordent trop.*

RIVIÈRE. s. f. Cours naturel et abondant d'eaux qui coulent dans un lit plus ou moins étendu en largeur et en longueur, et qui se jettent dans une autre rivière, dans un fleuve, dans la mer, dans un lac, et quelquefois se perdent dans les sables. *Grande rivière. Petite rivière. Rivière navigable, qui porte bateau. Rivière flottable. Rivière poissonneuse. Rivière profonde. Rivière guéable, rapide. Un bras de rivière. Le bras d'une rivière. Au confluent des deux rivières. La rivière est basse, est haute, est grosse, est débordée. Quand la rivière déborde, elle inonde toute cette plaine. Les bords, le lit, le canal, le cours, la source, l'embouchure de la rivière. Une rivière profondément encaissée. Au fond de la rivière. Cette rivière passe par tel et tel endroit. Cette rivière tombe, entre, se décharge dans la mer, dans une autre rivière, en tel endroit. Cette rivière arrose tel pays. La rivière est toute couverte de bateaux. Descendre, remonter la rivière. Aller sur la rivière. Passer la rivière. Détourner la rivière. Couper la rivière en plusieurs canaux. La rivière est prise, est glacée. La rivière charrie. Abreuver des chevaux à la rivière. Se baigner dans la rivière. Boire de l'eau de rivière. Carpe, poisson de rivière, etc.*

Cette ville est sur telle rivière, Elle est située sur les bords de telle rivière.

La rivière est marchande, se dit D'une rivière lorsqu'elle n'est ni trop haute, ni trop basse, et que le transport des marchandises est facile par la navigation.

Oiseaux de rivière, Les canards sauvages et autres oiseaux qui fréquentent les rivières, et qui se nourrissent de poissons et d'insectes aquatiques. *Veaux de rivière*, Les veaux qui sont élevés en Normandie, dans les prairies voisines de la Seine. *Vins de rivière*, Les vins de Champagne qu'on recueille sur les bords de la rivière de Marne.

Prov. et fig., *C'est porter de l'eau à la rivière*, se dit Lorsqu'on porte en un lieu des choses qui s'y trouvent en abondance.

Prov. et fig., *Il ne trouverait pas de l'eau à la rivière*, se dit D'une personne malhabile qui ne trouve pas les choses les plus faciles à trouver.

Prov. et fig., *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, Plusieurs petites sommes réunies en font une grande.

La rivière de Gênes, La côte de l'ancien État de Gênes.

Fig., en termes de Joaillier, *Une rivière de diamants*, Un collier composé de plusieurs chatons enchaînés les uns aux autres, et dans lesquels sont enchâssés des diamants.

RIVURE. s. f. T. de Serrurerie. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

RIX

RIXDALE. s. f. Monnaie d'argent qui a cours dans quelques États du Nord, et dont la valeur n'est pas partout la même.

RIXE. s. f. Querelle entre deux ou plusieurs personnes, accompagnée d'injures, de menaces, et quelquefois de coups. *Cette rixe a fini par un meurtre. Il y eut plusieurs rixes entre les soldats et les bourgeois. Une rixe sanglante.*

Il signifie quelquefois, Débat, dispute vive, discussion orageuse. *Les rixes des joueurs, des buveurs, des amants. Il y eut une petite rixe entre nous, mais elle s'apaisa bientôt.*

RIZ

RIZ. s. m. Plante céréale que l'on cultive dans les terres humides et marécageuses des pays chauds : elle produit un grain farineux qu'on appelle également *Riz*, et qu'on mange en substance ou en farine avec différents apprêts. *Semer du riz. Cultiver du riz. Un champ de riz. Un grain de riz. Du riz nouveau. Une poule au riz. Potage au riz. Les peuples orientaux mangent presque toutes leurs viandes au riz. Crème de riz. Riz au lait. Riz au gras. Pain de riz. Gâteau de riz. Faire crever du riz. Un plat de riz. Eau de riz.*

Faire du riz, Faire cuire du riz.

RIZIÈRE. s. f. Terre dans laquelle on cultive du riz. *Tout ce pays est plein de rizières. Il y a beaucoup de rizières en Lombardie.*

ROB

ROB. s. m. (On prononce le B dans ce mot et le suivant.) T. de Pharmacie. Suc dépuré des fruits cuits en consistance de miel ou de sirop très épais. *Rob de mûres, de noix, etc.*

ROB ou **ROBRE.** s. m. T. du Jeu de whist, formé par corruption de l'anglais *Rubbers*, qui signifie, Partie double ou parties liées. *Le rob se compose de trois parties : le joueur qui en gagne deux, gagne le rob. Nous avons fait deux, trois robs.*

ROBE. s. f. Sorte de vêtement long, ayant des manches, qui est différent selon les personnes qui le portent. *Robe d'enfant. Sa première robe. Robe de femme. Sa belle robe. Sa robe des dimanches. Robe de drap, de velours, de taffetas, de satin, de mousseline, etc. Robe d'été. Robe d'hiver. Le corsage d'une robe. Des manches de robe. Une queue de robe. Une garniture de robe. Robe de noces. Robe de deuil. Robe traînante. Robe troussée. Robe détroussée. Rendre visite en robe détroussée. Robe de magistrat. Robe de professeur. Robe de palais. Robe de docteur. Porter la robe au palais. Être en robe et en bonnet. Longue robe. Robe fourrée. Robe violette. Robe rouge. La cour d'appel, la cour de cassation assiste en robes rouges à certaines cérémonies.*

Arrêts rendus en robes rouges, Les arrêts solennels que rendent les juges étant en robes rouges.

Fig. et par plaisanterie, *Rendre visite en robe détroussée*, Rendre visite en grande cérémonie.

ROBE, dans quelques phrases, se dit de La queue d'une robe de femme. *Cette princesse dit à son page : Prenez ma robe, portez ma robe. Cette petite bourgeoise se faisait porter la robe.*

Robe de chambre, Vêtement que l'on porte chez soi en déshabillé. *Il était en robe de chambre et en pantoufles.*

ROBE, se dit également de L'habit long des anciens Romains. *César, lorsqu'il fut assassiné, se couvrit le visage d'un pan de sa robe. La robe prétexte.* Les antiquaires ne font guère usage de ce mot, et disent, *Toge* ou *Tunique*, selon le vêtement qu'ils veulent désigner.

ROBE, sert particulièrement à désigner, La profession des gens de judicature. *Les gens de robe. La noblesse de robe. Famille de robe, de la robe. Il vient de la robe. Un tel a quitté la robe pour prendre l'épée, pour l'épée. Il s'est mis dans la robe. Il est entré dans la robe.*

Il signifie aussi, Les gens de judicature. *Les prétentions de la robe. L'esprit de la robe.*

La haute robe, se disait autrefois Des premiers magistrats; et, *L'ancienne robe*, Des familles anciennes de la robe.

Juges de robe courte, se disait Des prévôts des maréchaux, de leurs lieutenants, et de quelques autres officiers non gradués, qui jugeaient l'épée au côté. *Il était lieutenant criminel de robe courte.*

Jésuite de robe courte, Séculier que l'on suppose affilié à la société de Jésus ; et, par dénigrement, Celui qui sans être affilié à cet ordre est censé adopter les opinions, les maximes que l'on attribue aux jésuites.

ROBE, désigne également, La profession des ecclésiastiques, des religieux; mais alors il est toujours précédé d'un adjectif possessif. *C'est un prêtre, un religieux ; qui aurait cru qu'un homme de sa robe ferait une pareille action ? Vous ne devriez pas le mépriser, il est de votre robe. Je porte respect à sa robe.* Ce sens est familier.

ROBE, se dit, par extension, Du poil de quelques animaux, par rapport à sa couleur. *Deux chevaux de même robe. Ce cheval, ce chien, ce chat a une belle robe. Cette meute est toute d'une robe.*

Il se dit aussi de L'enveloppe de certains légumes ou de certains fruits. *La robe d'une fève, d'un oignon.*

ROBIN. s. m. Terme de mépris, de dénigrement ou de plaisanterie, dont on se servait en parlant Des gens de robe. *Elle avait épousé un gros robin. C'est un robin, un jeune robin, un petit robin.* Il est familier, et maintenant peu usité.

ROBIN. s. m. Nom propre qu'on ne met ici que parce qu'il est employé dans quelques phrases proverbiales et figurées.

Toujours souvient à Robin de ses flûtes, On se rappelle volontiers les goûts, les penchants de sa jeunesse; On revient facilement à d'anciennes habitudes.

C'est un plaisant Robin, C'est un homme sans considération, un homme dont on fait peu de cas.

ROBINET. s. m. Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau, et à la faire couler quand on veut. *Robinet de cuivre. Gros robinet. Robinet à cou de cygne. La boîte d'un robinet. La clef d'un robinet. Ouvrir le robinet. Fermer le robinet.*

Robinet à deux eaux, à trois eaux, Robinet dont la clef est percée de manière à correspondre à deux, à trois tuyaux différents, que l'on ouvre à volonté.

Robinet de deux pouces, de trois pouces, Robinet par où passent deux pouces, trois pouces d'eau. *Robinet de demi-pied*, Robinet par où il passe un demi-pied d'eau.

ROBINET, se dit aussi de Tout tuyau qui sert à donner et à retenir la liqueur contenue dans un vase ou ailleurs. *Le robinet d'un tonneau, d'une fontaine de cuisine, d'une cuve, etc.*

Le robinet d'une machine pneumatique, Ce qui sert à retenir l'air dans cette machine, et à l'en faire sortir.

ROBINET, se dit quelquefois de La seule clef du robinet. *Tourner le robinet. Lâcher le robinet.*

Fig. et fam., *Quand une fois le robinet est lâché, il a de la peine à finir*, se dit D'un grand parleur qui ne sait pas s'arrêter.

Fig. et fam., *C'est un robinet d'eau tiède*, se dit D'un homme qui parle longuement et ne dit que des choses communes, d'un écrivain qui a de la facilité à produire des ouvrages médiocres.

ROBINIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, qui comprend des arbres et des arbrisseaux, originaires de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, parmi lesquels on remarque particulièrement l'*Acacia blanc* ou *Faux acacia*, aujourd'hui si commun dans nos contrées.

ROBORATIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui fortifie. *Remède roboratif. Propriété roborative.* Il est peu usité : on dit, *Corroborant.*

ROBRE. s. m. T. de Jeu. Voyez ROB.

ROBUSTE. adj. des deux genres. Fort, vigoureux. Il se dit principalement Des personnes. *C'est un homme robuste. Corps robuste. Il est de complexion, de constitution robuste. Il a une santé robuste.*

Il se dit quelquefois Des animaux et même des végétaux. *Ce cheval est peu robuste. Une plante, un arbre robuste.*

Fig., *Avoir une foi robuste*, Avoir une foi ferme, inébranlable. Cette phrase s'emploie plus souvent par plaisanterie, et signifie alors, Avoir trop de crédulité.

ROBUSTEMENT. adv. D'une manière robuste. *Cette femme est robustement constituée.*

ROC

ROC. s. m. Masse de pierre très dure, qui tient à la terre. *Ce roc est fort dur. Bâtir sur le roc. Des fossés taillés dans le roc. Percer le roc. Cette forteresse est sur un roc. Dur comme le roc, comme un roc. Aussi ferme que le roc, qu'un roc. On a fouillé jusqu'au roc, jusqu'au roc vif.*

ROC, est aussi Le nom qu'on donnait autrefois à la pièce du jeu des échecs appelée aujourd'hui *Tour*.

ROCAILLE. s. f. Décoration, ouvrage fait avec des coquillages et des pierres irrégulières et brutes ou des cailloux incrustés. *Des grottes de rocaille. Une voûte de rocaille.*

Il se dit aussi d'Un genre de petits meubles à la mode sous Louis XV, dont l'extérieur imite des grottes, des rochers, des amas de coquillages. *Une pendule, des vases de rocaille.* On l'emploie adjectivement dans cette expression : *Le genre, le style rocaille.*

ROCAILLEUR. s. m. Celui qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE. adj. Plein de petits cailloux. *Un chemin rocailleux.*

Fig., *Un style rocailleux*, Un style dur, désagréable à l'oreille.

ROCAMBOLE. s. f. Espèce d'ail moins fort que l'ail ordinaire, et qu'on appelle aussi *Échalote d'Espagne. Mettre de la rocambole, un peu de rocambole dans un ragoût.*

ROCAMBOLE, a signifié, figurément et familièrement, Ce qu'il y a de plus piquant dans quelque chose ; et signifie aujourd'hui, Un lieu commun facétieux, une mauvaise plaisanterie.

ROCHE. s. f. Il a la même signification que *Roc*, avec cette différence que la roche entre moins avant dans la terre, et qu'elle est quelquefois isolée. *Roche dure. La pointe d'une roche. Ce pays est tout couvert de roches. Tailler, couper des roches pour en faire du pavé. De l'eau de roche. Clair comme eau de roche. L'entrée de ce port, de ce havre est fort difficile, parce qu'il y a beaucoup de roches sous l'eau.*

Prov. et fig., *Il y a quelque anguille sous roche*, Il y a dans cette affaire quelque chose de caché. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

ROCHE, en Minéralogie, se dit Des substances minérales considérées en masse. *Le granit est une roche composée. Le schiste est une roche feuilletée. Une roche primitive. Une roche secondaire. Roches alumineuses, argileuses, calcaires, ferrugineuses, granitiques, etc. Roches volcaniques.*

Cristal de roche, Pierre transparente qui est une cristallisation du quartz ou de la terre siliceuse pure.

En termes de Carrier et de Maçon, *Pierre de roche*, ou simplement, *Roche*, La pierre la plus dure d'une carrière. *On emploie la roche, la pierre de roche dans les fondations.*

Fig., *Un cœur de roche*, Un cœur dur, insensible.

Roche d'émeraudes, roche de topazes, etc., Roche contenant des émeraudes, des topazes, etc.

Turquoises de la vieille roche, Turquoises tirées d'une mine ancienne.

Fig. et fam., *C'est un homme de la vieille roche*, C'est un homme d'une probité reconnue. On dit aussi, *Noblesse de la vieille roche, de vieille roche*, Noblesse ancienne, et, *Amis de la vieille roche*, Amis sûrs, éprouvés.

La roche Tarpéienne, Lieu élevé de l'ancienne Rome, d'où l'on précipitait certains criminels.

Fig., *La roche Tarpéienne est près du Capitole*, se dit pour donner à entendre qu'Il n'y a souvent pas loin du jour du triomphe à celui de la chute.

ROCHER. s. m. Il a la même signification que *Roc* et *Roche*, avec cette différence que le rocher est ordinairement très élevé, très escarpé, et terminé en pointe. *Un grand rocher. Un haut rocher. Un rocher escarpé. Le pied d'un rocher. La pointe d'un rocher. Une chaîne de rochers. Des bancs de rochers. Une fontaine qui sort d'un rocher. Ce passage-là, cette entrée de rivière est dangereuse, il y a des rochers sous l'eau, à fleur d'eau. Son navire s'est brisé contre un rocher. Un rocher battu des flots. Ferme comme un rocher. Dur comme un rocher. Il ne branle non plus qu'un rocher.*

Rocher artificiel, Amas de pierres disposées de manière à imiter un rocher naturel.

Fig. et fam., *Parler aux rochers*, Parler à des gens qui ne sont point touchés de ce qu'on leur dit.

Fig., *Un cœur de rocher, un rocher*, Un cœur dur, insensible.

ROCHET. s. m. Sorte de surplis à manches étroites, que portent les évêques et plusieurs autres ecclésiastiques. *Les évêques prêchent en rochet et en camail.*

En termes de Mécanique, *Roue à rochet*, Roue dentée, dont les dents sont recourbées.

ROCHEUX, EUSE. adj. T. de Géologie. Qui est couvert de rochers. Il n'est guère employé que dans cette expression, *Montagnes rocheuses*, qui sert à désigner Une chaîne de montagnes dans les États-Unis

ROCK. s. m. Oiseau fabuleux qu'on suppose être d'une force et d'une grandeur prodigieuses, et sur lequel les Arabes ont débité beaucoup de contes. On a dit aussi, *Rouc.*

ROCOCO. adj. et s. m. Il se dit D'un genre d'architecture, d'ameublement, fort à la mode sous le règne de Louis XV, et

qui est caractérisé par la profusion des ornements. *Le genre rococo. Le style rococo.* Il est familier.

Il se dit figurément de Tout ce qui est hors de mode dans les arts, la littérature, le costume, les manières, etc. *Aimer le rococo. Tomber dans le rococo. Cela est bien rococo.*

ROCOU. s. m. Matière tinctoriale d'un rouge orange qui s'obtient par la fermentation et la cuisson de la pulpe qui enveloppe les graines du rocouyer. *Pâte de rocou. Teinture de rocou. Le rocou est un des principaux produits de la Guyane française.* Il désigne, quelquefois, Le rocouyer même.

ROCOUER. v. a. Peindre en rouge avec du rocou. Il s'emploie communément avec le pronom personnel. *Les sauvages aiment beaucoup à se rocouer.*

ROCOUÉ, ÉE. part. passé.

ROCOUYER. s. m. Arbrisseau de la famille des Tiliacées qui croît dans l'Amérique méridionale et aux Antilles, et dont les semences fournissent une belle couleur rouge. Voyez ROCOU. *Le bois de rocouyer possède la propriété de s'enflammer assez vite par le frottement.*

ROD

RÔDER. v. n. Tournoyer, courir, errer çà et là. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Il y a des voleurs qui rôdent dans cette forêt. On voit des gens qui rôdent autour de sa maison pour l'arrêter. Les loups rôdent pendant la nuit autour des troupeaux. C'est un homme qui a bien rôdé par le monde. J'ai rôdé dans la ville, chez tous les libraires.*

RÔDEUR. s. m. Celui qui rôde. *Si la patrouille attrape ces rôdeurs, elle les mènera au corps de garde. C'est un grand rôdeur, un rôdeur de nuit.*

RODOMONT. s. m. Fanfaron qui vante de prétendus actes de bravoure pour se faire valoir et se faire craindre. *Il fait trop le rodomont. C'est un rodomont.* Il est familier.

RODOMONTADE. s. f. Fanfaronnade, vanterie en fait de bravoure. *Rodomontade extravagante, ridicule, outrée. Il se vante d'avoir tué dix hommes de sa main : c'est une rodomontade. Il entra dans la maison, et fit cent rodomontades en menaçant de battre, de tuer, de brûler, etc. Ce n'est qu'un faiseur de rodomontades.* Il est familier.

ROG

ROGATION. s. f. T. d'Antiquit. romaine. Projet de loi présenté au peuple.

ROGATIONS, au pluriel, est un terme de Liturgie cathol. et signifie, Prières publiques accompagnées de processions, que l'Église fait pour les biens de la terre pendant les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension. *La semaine des Rogations. La procession des Rogations. Les litanies des Rogations. On fait maigre les trois jours des Rogations.*

ROGATOIRE. adj. des deux genres. T. de Procéd. Il n'est usité que dans cette phrase, *Commission rogatoire*, Commission qu'un juge adresse à un autre juge, et par laquelle il l'invite à faire quelque acte de procédure, d'instruction, dans l'étendue de son ressort.

ROGATON. s. m. Il se dit Des restes de viandes ramassés. *Ce mendiant avait sa besace pleine de rogatons.*

Il se dit aussi Des plats composés de choses qui ont déjà été servies. *Il ne nous a donné à dîner que des rogatons.*

Il se dit par extension, en Littérature, de Petits ouvrages de rebut. *Ce recueil ne contient que des rogatons.* Il est familier dans les trois acceptions.

ROGER-BONTEMPS. s. m. Terme familier. Il se dit d'Une personne de belle humeur, et qui vit sans aucune espèce de souci. *Un gros Roger-Bontemps. C'est un vrai Roger-Bontemps.*

ROGNE. s. f. Gale invétérée. *Ce n'est pas une simple gale, c'est une rogne. Une vieille rogne. Guérir la rogne.*

ROGNE-PIED. s. m. Espèce de couteau avec lequel le maréchal rogne et retranche des portions inutiles de l'ongle du cheval.

ROGNER. v. a. Retrancher, ôter quelque chose des extrémités, de la longueur ou de la largeur d'une étoffe, d'un cuir, d'un morceau de bois, d'un morceau de ferblanc, etc. *Il faut rogner ce bâton, il est trop long. Il n'en faut pas tant rogner. Rogner un manteau, les bords d'un chapeau. Rogner du cuir. Se rogner les ongles. Rogner du papier, la marge d'un livre. Rogner des louis, des écus. C'est une action punissable que de rogner les monnaies d'or ou d'argent. Rogner en pince la corne du pied d'un cheval.*

Prov. et fig., *Rogner les ongles à quelqu'un, lui rogner les ongles de près*, Lui diminuer ou même lui retrancher ses profits, son autorité.

Fig. et fam., *Rogner les ailes de quelqu'un*, L'empêcher d'agir librement, de déployer ses facultés.

ROGNER, signifie aussi, figurément et familièrement, Ôter, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient. *On lui rogne sa portion. On leur a bien rogné leurs droits, de leurs droits, de leurs traitements, de leurs pouvoirs.*

ROGNÉ, ÉE. part. passé.

ROGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui rogne. Il ne se dit guère que de Ceux qui rognent les pièces de monnaie. *Les rogneurs et les faux monnayeurs.*

ROGNEUX, EUSE. adj. Qui a la rogne. *Un enfant rogneux. Un chien rogneux. Une vieille chienne rogneuse.*

ROGNON. s. m. Le rein d'un animal. Il ne se dit guère qu'en parlant De certains animaux dont les reins sont bons à manger. *Rognons de veau. Rognons de bœuf. Des rognons de mouton à la brochette, au vin de Champagne.*

Pop. et par plaisanterie, *Tenir, mettre, avoir la main, les poings sur les rognons*, Sur les hanches. *Il se promenait gravement, fièrement, les mains sur les rognons. Cette harengère mit la main sur ses rognons, en lui disant mille injures.*

ROGNON, en parlant De certains animaux, signifie, Testicule. *Des rognons de coq.*

En Métallurgie, *Mine en rognons*, Celle qui se trouve en masses détachées, et non par couches ou par filons suivis.

ROGNONNER. v. n. Gronder, grommeler, murmurer entre ses dents. *Cette vieille ne fait que rognonner.* Il est populaire.

ROGNURE. s. f. Ce qu'on retranche, ce qu'on enlève quand on rogne quelque chose. *Rognure de papier, de livres. Rognure de gants. Rognure d'ongles. Rognure de louis d'or, de pièces d'argent. On l'a trouvé saisi d'un sac de rognures.*

ROGNURES, au pluriel, signifie figurément et familièrement, Les restes des matériaux qui ne sont point entrés dans un grand ouvrage pour lequel ils avaient été préparés. *Un auteur se ferait encore une réputation avec les rognures de cet écrivain.*

ROGOMME. s. m. Eau-de-vie ou autre liqueur forte. *Boire le rogomme. Un petit verre de rogomme.* Il est populaire.

Voix de rogomme, Voix rauque d'une personne qui fait abus de liqueurs fortes.

ROGUE. adj. des deux genres. Fier, arrogant, superbe. *Que vous êtes rogue! Humeur rogue. Il a l'air bien rogue, la mine rogue. Un ton rogue.* Il est familier.

ROI

ROI. s. m. Monarque, prince souverain d'un État ayant le titre de royaume. *Grand roi. Puissant roi. Roi héréditaire. Roi électif. Roi légitime. Roi absolu. Roi constitutionnel. Les anciens rois. Les rois chrétiens. La puissance des rois. La majesté des rois. La cour d'un roi. Proclamer un roi. Couronner. sacrer un roi. Élire un roi. Alliance de couronne à couronne, de roi à roi. Dieu est le maître des rois.* On dit dans un sens analogue, *Dieu est le roi des rois, est le roi du ciel et de la terre.*

Roi des Romains. Titre que l'on donnait, dans l'empire germanique, à celui qui était désigné par les électeurs pour succéder à la dignité d'empereur.

Le roi très chrétien, Le roi de France; *Le roi catholique*, Le roi d'Espagne; *Le roi très fidèle*, Le roi de Portugal.

Prov., *Il vit en roi, il fait une dépense de roi*, se dit D'un homme magnifique; *Il a un cœur de roi*, D'un homme généreux et libéral; *Il est heureux comme un roi, comme un petit roi*, D'un homme extrêmement heureux dans sa condition; *Il parle en roi, il fait le roi*, D'un homme impérieux et hautain; et *C'est le roi des hommes*, D'un homme très bienfaisant, très obligeant.

Prov., *C'est un manger de roi, un morceau de roi, un morceau digne de la bouche d'un roi*, se dit D'un mets exquis et délicieux.

Prov., *C'est un plaisir de roi*, C'est un plaisir très grand, très vif.

Prov. et fig., *C'est un roi en peinture, un roi de cartes, un roi de carreau, un roi de théâtre*, se dit D'un roi qui est très faible, ou dont le pouvoir est fort limité, fort borné.

Prov. et fig., *C'est la cour du roi Pétaud, chacun y est maître; c'est la cour du roi Pétaud*, se dit D'une maison, d'une compagnie où la subordination n'existe point, où chacun veut commander.

Jouer au roi dépouillé, au roi détrôné, se dit D'un jeu où plusieurs personnes réunies essayent de faire descendre quelqu'un d'un lieu élevé où il est placé; et, figurément, Lorsque plusieurs personnes sont après quelqu'un pour le piller ou le ruiner.

Prov. et fig., *Au royaume des aveugles les borgnes sont rois*, se dit Lorsque quelqu'un n'obtient l'avantage sur les autres que parce qu'il a moins de défauts, moins d'incapacité qu'eux.

Prov. et fig., *C'était du temps du roi Guillemot*, C'était dans l'ancien temps.

ROI, quand il s'emploie absolument, s'entend presque toujours Du roi qui règne dans le pays où l'on est. C'est dans ce sens qu'on disait en France : *Les ordres du roi. Par commandement exprès du roi. Le service du*

roi. Le lever du roi. Le coucher du roi. Un emploi à la nomination du roi. Le roi séant en son conseil. Boire à la santé du roi.

Le feu roi, Le prédécesseur du roi régnant.

Servir le roi, Servir dans les troupes du royaume.

Être noble comme le roi, Être d'une noblesse ancienne et généralement reconnue.

Pop. et fig., *Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi?* Il n'est pas étonnant qu'un homme riche et puissant ait quelque chose de rare, de magnifique, etc.

Être sur le pavé du roi, Être dans la rue, dans un chemin, d'où personne n'a droit de chasser celui qui s'y trouve; et, par plaisanterie, *Loger dans la maison du roi,* Être en prison.

Être au pain du roi, manger le pain du roi, se disait Des soldats, et aussi Des prisonniers.

Prov. et pop., *Aller où le roi ne va qu'en personne, où le roi va à pied, où le roi n'envoie personne,* Aller à la garde-robe.

Le roi ne meurt point, se disait, en France, pour signifier qu'À la mort du roi, son parent mâle le plus proche était dans l'instant, et par le seul droit de sa naissance, en possession de la couronne et de l'autorité royale.

De par le roi. Formule qui signifie, De la part du roi, au nom du roi, et qui se mettait au commencement de divers actes publics portant sommation, injonction, etc. On mettait aussi en tête des jugements qui autorisent la saisie ou la vente des biens meubles et immeubles, *De par le roi, la loi et justice.*

Vive le roi! Acclamation publique pour la longue vie et la prospérité du roi.

Fig., *La maison du roi,* Tous les officiers domestiques de la maison du roi. *La maison militaire du roi, la maison du roi,* ou simplement, *La maison,* Les troupes de cavalerie et d'infanterie destinées à la garde de la personne et de la demeure du roi. *La maison partit pour l'armée. À telle bataille, la maison du roi donna.*

Les carrosses du roi, Les voitures dont le roi faisait usage, qui le suivaient dans ses chasses, dans ses voyages et où ne pouvaient monter que les personnes de noblesse, présentées au roi.

Fig., *La bouche du roi,* ou simplement, *La bouche,* Les officiers qui apprêtaient à manger pour le roi, et Les offices où ils travaillaient.

Commissaire du roi, homme du roi, Celui qui a commission du roi pour quelque affaire relative au service du roi ou du public. *Procureur général du roi, Avocat du roi,* Officiers publics dont le ministère était de défendre la loi et les intérêts du public près d'une cour de justice. *Procureur du roi,* Officier qui remplissait les mêmes fonctions auprès d'un tribunal de première instance. On disait de même, au Palais, *Les gens du roi.*

Lieutenant de roi de telle place, Celui qui en avait le commandement en l'absence du gouverneur.

Fig., *Main du roi,* La puissance et l'autorité du roi interposée dans les procédures judiciaires entre particuliers. En style de Procédure, *Mettre quelque chose sous la main du roi,* Saisir quelque chose en justice au nom du roi.

Les ordres du roi, Les ordres de chevalerie de Saint-Michel et du Saint-Esprit. *Chevalier des ordres du roi.*

L'ordre du roi, L'ordre de Saint-Michel pris séparément.

Coin du roi, Morceau de fer trempé et gravé pour marquer la monnaie. *Taux du roi,* Le prix d'une chose réglée par l'autorité du roi; *Poids du roi,* et plus ordinairement, *Poids de roi,* Le lieu où étaient des balances destinées à permettre la constatation du poids réel d'une marchandise à livrer. *De la monnaie marquée au coin du roi. Cette marchandise vaut tant au taux du roi. Il a fait peser ce ballot au poids du roi, au poids de roi.* Les deux dernières expressions ne sont plus usitées maintenant: on dit, *Taux légal* et *Poids public.*

Les deniers du roi, se disait autrefois Du produit des impositions. *Gérer les deniers du roi. Maniement des deniers du roi. Comptable des deniers du roi.*

Fig., *Les coffres du roi,* Les finances du roi. *Il en reviendra tant dans les coffres du roi.*

Fig., *Pied de roi,* Ancienne mesure de douze pouces en longueur, et qui vaut 325 millimètres.

Les livres des Rois, Les quatre livres de l'Ancien Testament qui contiennent l'histoire du peuple de Dieu depuis Samuel jusqu'à la captivité de Babylone.

Chez les Catholiques, *Le jour des Rois,* Le jour de l'Épiphanie.

Faire les Rois, Dîner ou souper en famille ou avec des amis pour partager un gâteau dans lequel il y a une fève. On appelle *Gâteau des Rois,* Ce même gâteau; et *Roi de la fève,* ou simplement *Roi,* Celui à qui échoit la part où se trouve la fève. *Faire les Rois en famille. Couper, distribuer le gâteau des Rois. Qui a été roi chez vous? Ce fut un tel qui fut roi. Il vous a bien fait crier, Le roi boit.* On nommait autrefois *Chandelle des Rois,* Une grosse chandelle cannelée, dont les marchands chandeliers faisaient présent à leurs pratiques le jour des Rois.

Roi d'armes, Le chef des hérauts d'armes.

Le roi du bal, Celui qui donne le bal, ou Celui pour qui on le donne, et qui ouvre la danse.

Roi des arpenteurs, Roi des barbiers, Roi des violons, Roi des merciers, etc. Titres donnés autrefois aux chefs de certaines corporations.

Parmi les Clercs du palais, *Le roi de la basoche,* Celui d'entre eux qui présidait une certaine juridiction qu'ils tenaient autrefois. Voyez Basoche.

Parmi les Tireurs d'arbalète, *Le roi de l'oiseau,* Celui qui abat l'oiseau; et, parmi les Pèlerins, *Le roi des pèlerins,* Celui d'entre eux qui a vu le premier le clocher du lieu où ils vont en pèlerinage.

Roi, se dit aussi en parlant De certains animaux qu'on regarde comme les plus nobles de tous. *Le lion est le roi des animaux. L'aigle est le roi des oiseaux.*

Roi, se dit aux Jeux de cartes, de La principale figure de chaque couleur. *Roi de cœur. Roi de carreau. Roi de pique. Roi de trèfle. Roi d'atout. Tierce de roi. Quatrième de roi. Quinte au roi. Quatorze de rois. Brelan de rois.*

Il se dit figurément, au Jeu du piquet à écrire, d'Une division de la partie qui comprend deux ides. *Une partie complète est composée de douze rois ou de vingt-quatre ides.*

Il se dit, aux Échecs, de La principale pièce du jeu. *On ne prend point le roi, il faut lui donner échec et mat pour gagner.*

ROIDE. adj. des deux genres. Voyez Raide.

ROIDEUR. s. f. Voyez Raideur.

ROIDILLON. s. m. Voyez Raidillon.

ROIDIR. v. a. Voyez Raidir.

ROITELET. s. m. Fort petit oiseau à bec fin, dont le plumage est olivâtre, et qui a sur la tête une tache d'un beau jaune. *La fable de l'Aigle et du Roitelet.*

Roitelet, signifie aussi, Un petit roi, le roi d'un très petit État. Il ne se dit que par dénigrement, et pour déprimer la puissance du roi dont on parle. *Ce n'est pas un roi, ce n'est qu'un roitelet.*

ROL

RÔLE. s. m. On appelait autrefois ainsi Une ou plusieurs feuilles de papier, de parchemin, collées bout à bout, sur lesquelles on écrivait des actes, des titres. *Grand rôle. Petit rôle.*

Il signifie aujourd'hui, en termes de Pratique, Un feuillet ou deux pages d'écriture. *Il y a tant de rôles de minute, tant de rôles à cette grosse. Faire des écritures au rôle.*

Rôle, signifie aussi, Liste, catalogue. *Le rôle, les rôles des contributions, des impositions. Le rôle des contribuables. Les capitaines ont un rôle de leurs soldats. Faire un rôle. Dresser un rôle. Mettre quelqu'un, porter quelqu'un sur un rôle. On l'a ôté de dessus le rôle. On l'a ôté du rôle. Son nom n'est plus sur le rôle.*

Il se dit particulièrement, en termes de Palais, de L'état, de la liste sur laquelle on inscrit les causes dans l'ordre où elles doivent se plaider. *Rôle ordinaire. Rôle extraordinaire. Rôle de relevée. Sa cause est au rôle. Sa cause viendra à tour de rôle. Petit rôle. Grand rôle. Mettre sur le rôle. Mettre au rôle. Tirer du rôle. Rayer du rôle.*

Fig., *À tour de rôle,* Chacun à son tour ou à son rang. *Les membres de cette société littéraire y lisent des ouvrages à tour de rôle.*

Rôle, en termes de Chancellerie, signifiait, Les registres sur lesquels étaient portées toutes les oppositions faites au sceau des provisions des offices, et qui avaient été signifiées à des officiers nommés *Gardes des rôles.*

En Angleterre, *Rôles du parlement,* Les registres manuscrits des actes du parlement.

Rôle, signifie aussi, Ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre. *L'auteur a distribué les rôles de sa pièce aux comédiens. À qui destinez-vous ce rôle? Tous vos rôles sont-ils distribués? Refuser un rôle. Les comédiens ne savent pas encore leurs rôles. Un rôle de trois cents vers, de quatre cents vers. Apprendre, étudier son rôle. Répéter un rôle. Il a oublié son rôle.*

Il se dit également Du personnage représenté par l'acteur. *Il joue toujours les premiers rôles. Il ne joue que les seconds rôles. Il a bien joué, il a bien fait, il a bien rendu son rôle. Il a manqué son rôle. Il a un beau rôle dans cette pièce. Qui est-ce qui fait tel rôle? Le rôle de Cinna, d'Andromaque. Les rôles à manteau, à grande livrée.*

Créer un rôle, Être le premier à jouer un rôle.

Cet acteur a bien saisi son rôle, l'esprit de son rôle, il est bien dans son rôle. Il en a bien exprimé le caractère, le sens. *Il a outré son rôle,* Il en a chargé, il en a forcé l'expression.

Rôle, se dit figurément De La manière dont on agit dans les affaires du monde, dans certaines occasions, du personnage qu'on y fait, ou du caractère qu'on y montre. *Cet ambassadeur a bien joué son rôle dans la négociation dont on l'avait chargé. Il a joué un grand rôle, un sot rôle dans cette affaire. Il a fait un grand rôle, un mauvais rôle. On l'a chargé d'un rôle bien difficile. Il joue un grand rôle dans le monde. Jouer toute sorte de rôles. Il a joué des rôles bien différents. C'est un beau rôle que celui de défenseur de l'innocent opprimé. Il joue le rôle de délateur et de calomniateur. Vous jouez là un mauvais rôle. C'est un hypocrite qui sait bien jouer son rôle. Cette femme est artificieuse, elle a bien joué, bien rempli son rôle pour duper cet homme.*

RÔLER. v. n. Faire des rôles d'écriture. *Cet avoué aime à rôler.* Il est familier, peu usité, et ne se dit qu'en mauvaise part.

RÔLET. s. m. Petit rôle. Il n'est plus guère d'usage qu'au figuré dans ces deux phrases proverbiales : *Jouer bien son rôlet,* Jouer bien son personnage; et, *Être au bout de son rôlet,* Ne savoir plus que dire ni que faire.

ROM

ROMAIN, AINE. adj. Il se dit Des personnes et des choses qui appartenaient à l'ancienne Rome. *Empereur romain. Citoyen romain. Droit romain. Lois romaines. L'empire romain.*

Il s'emploie très souvent comme substantif. *Un Romain. Une Romaine. La puissance, la grandeur des Romains. Cet aqueduc est un ouvrage des Romains.*

Chiffres romains, Les lettres numérales, comme C. D. I. L. M. V. X. *Les cadrans des horloges et des pendules portent ordinairement des chiffres romains.*

Romain, se dit figurément De ce qui rappelle la grandeur d'âme, le courage, l'austérité, le patriotisme des anciens Romains. *C'est un trait romain. Une vertu romaine. C'est un sentiment romain, le sentiment d'une âme romaine. Il y a dans cette parole, dans cette réponse, quelque chose de romain, une sorte de grandeur romaine.*

C'est un Romain, se dit D'un homme connu par de grands sentiments de probité et par son amour pour la patrie. *C'est le dernier des Romains,* Il a une vertu qui n'est plus de son temps; il est le dernier défenseur qui reste à une cause perdue.

Beauté romaine, se dit d'Une femme qui a de grands traits bien marqués, et un air, un port majestueux.

Romain, se dit aussi Des personnes et des choses qui appartiennent à la Rome moderne, considérée surtout comme le siège de la religion catholique, dont le pape est le chef. *L'Église romaine. L'Église, la religion catholique, apostolique et romaine. Bréviaire romain. Rituel, pontifical, calendrier, martyrologe romain. Rite romain. La pourpre romaine.*

Laitue romaine, ou simplement, *Romaine.* Voyez Romaine.

ROMAIN. s. m. T. d'Imprim. On appelle *Gros romain,* Le caractère qui est entre le petit parangon et le gros texte; et *Petit romain,* Celui qui est entre la philosophie et la gaillarde. *La force de corps du gros romain est de seize points typographiques, et celle du petit romain de neuf.*

Il se dit aussi, dans chaque corps de caractère, Du caractère dont les traits sont perpendiculaires, à la différence de l'*Italique,* dont les traits sont inclinés. *Dans ce dictionnaire, les phrases d'exemple sont en italique, et les autres sont en romain.* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Caractère romain.*

ROMAINE. s. f. Espèce de laitue longue que les jardiniers font ordinairement blanchir en la liant. *Une salade de romaine.*

ROMAINE. s. f. Peson, instrument dont on se sert pour peser avec un seul poids. *Peser avec la romaine. Cette romaine n'est pas juste.*

ROMAÏQUE. s. m. Le grec vulgaire qui était en usage au moyen âge, et qui avec quelques changements forme encore la langue grecque moderne.

Romaïque, est aussi féminin, et signifie, La danse nationale des Grecs modernes. *Danser la romaïque.*

ROMAN. s. m. Il se dit proprement Des histoires, des narrations, vraies ou feintes, écrites en vieux langage, soit en vers, soit en prose; et, par extension, de Toute histoire feinte, écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt, soit par le développement des passions, soit par la peinture des mœurs, soit par la singularité des aventures. *Le roman de la Rose. Le roman de Perceforest. Les romans, les vieux romans de chevalerie. Roman pastoral. Le roman de l'Astrée. Les romans de Richardson, de le Sage, de Walter Scott. Roman moral. Roman satirique. Roman de féerie. Roman de mœurs. Roman par lettres. Un roman nouveau. Il y a dans sa vie de quoi faire un roman. Le héros, l'héroïne du roman. Elle ne lit que des romans. La lecture des romans lui avait exalté l'imagination. Il nous écrit des lettres en style de roman.*

Roman historique, Roman dont le fond est tiré de l'histoire. *Ses romans historiques n'ont ni l'utilité de l'histoire, ni l'intérêt du roman.*

Roman, se dit, par allusion, Des aventures extraordinaires, et des récits dénués de vraisemblance. *Cela tient du roman. C'est une aventure de roman. Sa vie est un roman. Cela m'a tout l'air d'un roman. L'histoire que cet homme nous a débitée était un roman, n'était qu'un roman.*

Fig., *Un héros de roman,* Un homme qui affecte d'agir et de parler à la manière des héros de roman.

Prov. et fig., *Prendre le roman par la queue,* Vivre maritalement avant le mariage.

ROMAN, ANE. adj. Il se dit Des langues qui se sont formées du latin. *Les principales langues romanes sont : le français, le provençal, l'espagnol, le portugais et l'italien.*

Il se dit particulièrement De ces langues considérées dans leur période de formation et de premier développement. *Les langues romanes succédèrent au latin. Les dialectes romans étaient très nombreux.*

Il s'est dit aussi D'une langue que l'on supposait avoir été écrite et parlée depuis le dixième siècle jusqu'à la fin du treizième.

Il s'emploie substantivement, au masculin, et alors il signifie, L'ensemble des langues romanes. *Des histoires écrites en roman. Le roman provençal,* La langue d'oc.

Roman, en termes de Beaux-arts, se dit Du style qui a précédé le gothique au moyen âge, et dont les voûtes à plein cintre forment le principal caractère. *Le style roman. L'architecture romane.* Dans ce sens, il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Le roman fut en usage du cinquième siècle au douzième.*

ROMANCE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *La langue romance,* qui signifie la même chose que *La langue romane.*

ROMANCE. s. f. Ancienne histoire écrite en petits vers simples et naïfs, dont le sujet est ordinairement touchant, et qui est faite pour être chantée.

Il se dit, par extension, de Toute chanson tendre ou plaintive. *C'est un tel qui a fait les paroles, qui a composé l'air de cette romance. La romance du Saule. Une jolie romance. Chanter une romance. Il chante bien la romance.*

Il se dit aussi de L'air sur lequel se chante une romance. *Jouer une romance. Romance sans paroles,* Morceau de musique instrumentale, court et sur un motif gracieux.

ROMANCERO. s. m. (On prononce *Romancéro.*) Recueil de petits poëmes héroïques composés par les anciens poëtes espagnols. *Une traduction du romancero. Le Romancero français est le titre d'une collection d'anciennes poésies françaises.*

ROMANCIER. s. m. On appelle ainsi Les auteurs des anciens romans écrits en vieux langage. *Les vieux romanciers.*

Il se dit aussi Des auteurs de romans modernes. *Les meilleurs romanciers anglais sont Richardson, Fielding, Goldsmith, Walter Scott, etc. Le Sage est un admirable romancier.*

ROMANESQUE. adj. des deux genres. Qui tient du roman; qui est merveilleux comme les aventures de roman, ou exalté comme les personnages de roman, comme les sentiments qu'on leur prête. *Aventure romanesque. Histoire romanesque. Manières romanesques. Style romanesque. Tête romanesque. Esprit romanesque. Passion romanesque. Idées, goûts romanesques.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Il y a du romanesque dans cet ouvrage, dans cette aventure.*

ROMANESQUEMENT. adv. D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des lieux, des paysages qui rappellent à l'imagination les descriptions des poëmes et des romans. *Aspect, site romantique. Il habite une petite maison de campagne qui est dans une situation romantique.*

Romantique, se dit encore par opposition à Classique, D'une école d'écrivains qui se sont proposé de renouveler les formes de la littérature. Il se dit également Des ouvrages de ces écrivains. *Auteur, écrivain, poëte romantique. L'école romantique. Poésie romantique. Style romantique. Poëme romantique.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, et se dit Du genre romantique. *Le romantique est un genre nouveau.*

Les classiques et les romantiques, Les partisans du genre classique et ceux du genre romantique.

ROMANTISME. s. m. Système, école littéraire des écrivains romantiques.

ROMARIN. s. m. Arbuste aromatique de la famille des Labiées. *Un bouquet de romarin. Miel de romarin. Le romarin entre*

dans la composition d'un liquide spiritueux qu'on nommait autrefois Eau de la reine de Hongrie.

ROMPEMENT. s. m. Il ne s'emploie que dans cette locution peu usitée, *Rompement de tête*, La fatigue que cause le grand bruit, ou un discours importun, ou une forte application, etc. *On fait un bruit effroyable, c'est un rompement de tête continuel.*

ROMPRE. v. a. (*Je romps, tu romps, il rompt; nous rompons, etc. Je rompais. Je rompis. J'ai rompu. Je romprai. Je romprais. Romps. Que je rompe. Que je rompisse. Rompant. Rompu.*) Briser, casser, mettre en pièces. *Rompre un coffre, une porte. Rompre un bâton, une baguette. Rompre un gâteau. Rompre son pain. Les enfants rompent tout. Un coup de vent a rompu le grand mât. Le fleuve rompit ses digues. C'est un homme violent, il menace de tout rompre dans la maison. Il menaçait de lui rompre bras et jambes. Il lui rompit sa canne sur le dos. Il a le bras rompu en deux endroits. Se rompre une veine dans le corps. Se rompre une côte. Il fit un effort qui lui rompit les reins. En tombant de cheval, il s'est rompu le cou.*

Fig. et fam., *Rompre le cou à quelqu'un*, Lui faire perdre ses espérances de fortune, d'avancement. *Il avait lieu de tout espérer à la cour, mais ses ennemis lui ont rompu le cou.* On dit dans le même sens, *Se rompre le cou par sa mauvaise conduite, par son imprudence.* Ces phrases vieillissent.

En termes de l'Écriture, *Rompre le pain*, Faire la cène, la communion. On dit de même, figurément, *Rompre le pain de la parole de Dieu aux fidèles*, Prêcher la parole de Dieu.

Rompre un criminel, Rompre les os des bras et des jambes à un criminel avec une barre de fer. *On l'a rompu vif. Condamné par arrêt à être rompu. On ne rompt plus les assassins en France.*

En matière de Joutes et de Tournois, *Rompre une lance, rompre la lance*, Briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. *Ils rompirent deux lances, trois lances.*

Fig., *Rompre une lance avec quelqu'un, contre quelqu'un*, Disputer en règle avec lui sur quelque sujet.

Fig., *Rompre une lance pour quelqu'un*, Prendre le parti de quelqu'un dans une conversation où il est attaqué. *J'ai rompu bien des lances pour vous.*

Fig., *Rompre en visière à quelqu'un*, Lui dire en face et brusquement quelque chose de désobligeant. *Il m'a rompu en visière.*

Fig., *Rompre ses fers, ses chaînes*, S'affranchir, s'évader, se mettre en liberté. *Rompre ses fers, ses chaînes, ses liens*, Se dégager d'une passion, d'un attachement. *Il est délivré de cette passion, il a rompu ses liens. Il n'est plus dans cet engagement, il a rompu ses chaînes.*

Prov. et fig., *Rompre la glace*, Faire les premiers pas dans une affaire, dans une découverte, etc., en surmonter les premières difficultés. *Voulez-vous me seconder? je me charge de rompre la glace. L'affaire était délicate, c'est lui qui a rompu la glace. Ce mathématicien est celui qui a rompu la glace, et qui a ouvert le chemin à toutes ces découvertes.*

Prov. et fig., *Rompre la tête, rompre les oreilles à quelqu'un*, Lui faire trop de bruit, ou L'importuner par des discours inutiles et hors de saison. *Ces enfants sont trop bruyants, ils me rompent la tête. Vous nous rompez toujours les oreilles, la tête de la même chose.* On dit aussi, *Se rompre la tête à quelque chose*, S'y appliquer trop fortement et inutilement.

Rompre les chemins, Gâter les chemins. *Les pluies, le dégel, les charrois ont rompu les chemins. Ces chemins sont fort rompus en hiver.* On dit aussi, *Rompre les passages, rompre les ponts, rompre les gués*, Les rendre impraticables pour n'être pas atteint lorsqu'on est poursuivi par l'ennemi. *Comme la cavalerie ennemie nous suivait, nous rompîmes les ponts.*

Fig., *Rompre le fil de son discours*, Quitter tout à coup la suite de son discours, et entrer dans un autre sujet. On dit aussi à un interrupteur, *Vous rompez, vous avez rompu le fil de mon discours.*

Prov. et fig., *Rompre la paille*, Annuler un accord, un marché, etc. *La paille est rompue.* On dit aussi, par allusion, *Rompre la paille avec quelqu'un*, Déclarer ouvertement qu'on n'est plus son ami. *J'ai rompu la paille avec lui.*

En termes de Guerre, *Rompre un bataillon, un escadron, etc.*, Enfoncer un bataillon, un escadron, le mettre en désordre. *Il fallut amener du canon pour rompre les bataillons. Quand son infanterie eut été rompue... La première ligne des ennemis fut rompue.*

En termes de Théorie, *Rompre les divisions, les pelotons*, Partager les divisions en pelotons, les pelotons en sections, dans une colonne qui est en marche. On dit aussi, *Rompre le carré*, Reformer en colonne une troupe qui formait le carré.

En termes militaires, *Rompre les rangs*, se dit D'une troupe qui reçoit de son chef la permission de ne plus garder les rangs. *Ils eurent l'ordre de rompre les rangs. Rompez les rangs.*

En termes d'Imprim., *Rompre une forme*, Séparer les lettres qui la composent, et les remettre dans les cassetins. On dit plus ordinairement, *Distribuer.*

En termes de Gravure, *Rompre une planche*, La briser ou la rayer de manière qu'elle ne puisse plus servir.

Fig., *Rompre une assemblée, une diète*, Faire cesser, congédier une assemblée, empêcher que la diète ne continue.

Fig., en termes de Guerre, *Rompre le camp*, Renvoyer les troupes dans leurs quartiers.

Fig., *Rompre sa maison, son train*, Congédier son train, sa maison ; *Rompre sa table*, Cesser de tenir table; et, *Rompre son ménage*, Cesser de tenir ménage.

Rompre l'eau à un cheval, Interrompre un cheval quand il boit, l'obliger à boire à différentes reprises. *Rompez l'eau à votre cheval, qui a trop chaud.*

Au Jeu de trictrac, *Rompre son plein*, Être obligé de lever une des deux dames qui complètent chaque case du plein.

ROMPRE, signifie aussi, Arrêter, détourner le mouvement droit de quelque corps. *Rompre le vent. Rompre le fil de l'eau. Rompre le cours de l'eau. Rompre la vague. Rompre l'impétuosité des vagues.*

Rompre un coup, En amortir l'effet. *Il se serait tué en tombant, sans une botte de paille qui a rompu le coup.*

Aux Jeux de dés, *Rompre le coup*, Arrêter, détourner une chance des dés, en les empêchant de rouler librement. *Je vous romps ce coup-là.* On dit de même, *Rompre le dé. Il rompt le dé à tous moments.*

Fig., *Rompre le coup*, Empêcher le succès d'une entreprise. *Je réussissais, si quelqu'un n'avait secrètement rompu le coup. Vos ennemis allaient vous perdre; j'ai été assez heureux pour rompre le coup. Vous avez rompu le coup, rompu un beau coup.*

En termes d'Escrime, *Rompre la mesure à son adversaire*, Le mettre hors d'état de porter le coup qu'il voulait; et simplement, *Rompre la mesure*, Reculer en parant. On dit aussi, *Rompre la semelle*, Reculer de la longueur du pied.

En termes de Chasse, *Rompre les chiens*, Les arrêter, les empêcher de suivre une voie.

Fig. et fam., *Rompre les chiens*, Empêcher qu'un discours qui pourrait avoir quelque inconvénient, ne continue. *Ils allaient continuer, mais quelqu'un a su rompre les chiens.*

Fig., *Rompre le dessein, les desseins de quelqu'un, lui rompre ses mesures*, Empêcher qu'il n'exécute son dessein, qu'il ne réussisse dans les mesures qu'il avait prises.

Fig., *Rompre un enchantement*, En détruire l'effet, s'en délivrer, ou en délivrer quelqu'un.

ROMPRE, en parlant D'amitié, de relations, d'alliance, de traité, etc., signifie au figuré, Détruire, faire cesser, rendre nul. *Rompre l'amitié. Rompre la paix. Rompre des négociations. Rompre la conversation, l'entretien. Rompre le commerce qu'on avait avec quelqu'un. Rompre tout commerce de lettres. Rompre un traité, une alliance, un marché.*

Il s'emploie absolument dans le sens de Renoncer à l'amitié, aux liaisons qu'on avait avec quelqu'un. *Ils ont rompu. Ils ont rompu ensemble. Ils ont rompu avec éclat. Il a rompu pour une bagatelle avec son meilleur ami.*

Fig., *Rompre un mariage*, Rompre un projet de mariage. *Rompre son voyage*, Ne point faire un voyage qu'on avait résolu de faire.

ROMPRE, signifie aussi figurément, Interrompre. *Rompre une conversation. Sa présence rompit notre entretien.*

Rompre un tête-à-tête, Survenir dans la compagnie de deux personnes. *Nous dînons rarement seuls; il vient toujours quelqu'un qui rompt le tête-à-tête.*

Fig., *Rompre le sommeil de quelqu'un*, Éveiller quelqu'un, troubler le sommeil de quelqu'un.

Fig., *Rompre le silence*, Cesser de se taire.

En termes de Commerce, *Rompre charge*, Transborder. *Sans rompre charge*, Sans transbordement.

ROMPRE, signifie encore figurément, Manquer à une obligation, cesser pour toujours ou momentanément de la remplir. *Rompre la clôture religieuse. Rompre le carême. Rompre sa règle, ses vœux. Rompre son serment, ses engagements.*

Rompre le jeûne, Enfreindre la loi du jeûne, soit en prenant quelque nourriture avant l'heure prescrite, soit en usant d'aliments défendus. *Les casuistes demandent si un verre d'eau rompt le jeûne, si du poisson mangé en collation rompt le jeûne.*

Rompre sa prison, S'évader; et, *Rompre son ban*, Ne pas garder son ban, sortir des lieux où l'on était relégué, rentrer dans le pays d'où l'on était banni.

ROMPRE, signifie encore figurément, Styler, dresser, exercer, accoutumer. *On l'a mis dans tel emploi pour le rompre aux affaires, au travail. Rompre la main d'un jeune homme à l'écriture; le rompre à l'écriture.*

Rompre la volonté, l'humeur, le caractère d'un enfant, L'accoutumer à être doux et docile.

En termes d'Équitation, *Rompre un cheval*, Le débourrer, l'assouplir.

Rompre, en Dioptrique, se dit Des milieux qui occasionnent la réfraction, qui obligent les rayons de lumière à se détourner de leur première direction. *Tous les corps transparents ont la propriété de rompre les rayons de lumière qui y entrent.*

Dans la Pratique du coloris, *Rompre les couleurs*, Les mêler avec d'autres pour en adoucir l'éclat. *Dans la nature, les reflets rompent les couleurs; ces ruptures forment l'harmonie de la couleur.*

Rompre, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il ne faut pas trop charger cette poutre, de peur qu'elle ne vienne à se rompre. Les soupentes du carrosse se rompirent. Les flots se rompent contre le rivage. Les rayons ne rompent en passant de l'air dans l'eau. Se rompre à la fatigue, au travail, aux affaires.*

Rompre, est quelquefois neutre, et signifie, Se casser, se briser. *Cet arbre est si chargé de fruits, qu'il en rompt. Tous les arbres rompaient de fruits. Ne chargez pas trop cette poutre, elle rompra. Son épée rompit à la poignée.*

Prov. et fig., *Vous verrez beau jeu, si la corde ne rompt*, Vous verrez des choses qui vous surprendront, si les moyens dont on se sert pour les faire réussir ne manquent pas.

Prov. et fig., *Il vaut mieux plier que rompre*, Il vaut mieux céder que de se perdre. *Il rompra plutôt que de plier*, Il périra plutôt que de céder.

Rompre, en termes de Théorie, se dit D'une troupe qui passe de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. *Rompre par divisions, par pelotons, par sections. Rompre à droite, à gauche. Rompre par la droite pour marcher vers la gauche.*

À tout rompre. loc. adv. Tout au plus, à toute extrémité. *Cette terre, à tout rompre, ne vaut pas dix mille francs de rente. Qu'il fasse son compte comme il voudra; mais, à tout rompre, on ne lui doit pas mille écus.* Ce sens familier a vieilli.

À tout rompre, se dit plus ordinairement en parlant D'un acteur, d'une pièce de théâtre, et en général d'un ouvrage lu ou prononcé en public, qui a été applaudi avec transport. *Cet acteur, cet orateur a été applaudi à tout rompre. On applaudit cette scène à tout rompre.*

Rompu, ue. part. passé.

Par exagérat., *Être rompu, tout rompu de fatigue*, Être extrêmement fatigué.

Fig., *Être rompu aux affaires, aux calculs, etc.*, Y être fort exercé. On dit de même, *Être rompu à faire une chose.*

En Arithm., *Nombre rompu*, Une fraction, une partie d'unité. *Un quart, un tiers, deux tiers, trois quarts, quatre cinquièmes, sont des nombres rompus.* On dit plus ordinairement, *Fraction.*

Bâtons rompus, se dit de Certaines pièces de compartiment dans des vitres et dans d'autres ouvrages. Il se dit aussi d'Une sorte de tapisserie où l'on représente plusieurs bâtons rompus, et entremêlés les uns dans les autres.

À bâtons rompus. Locution adverbiale dont on se sert en parlant Des choses qui se font ou qui se disent avec de fréquentes interruptions et à diverses reprises. *Travailler à quelque chose à bâtons rompus. Je n'ai pu m'occuper de cette affaire qu'à bâtons rompus. Il ne m'en a parlé qu'à bâtons rompus.*

RON

RONCE. s. f. Arbuste épineux et rampant, de la famille des Rosacées, qui vient dans les haies et dans les bois, et qui porte un fruit assez semblable à une petite mûre. *Cette poudre à canon est faite avec du charbon de ronce. Un chemin semé de ronces.*

Il se dit figurément Des difficultés, des désagréments qui se trouvent dans les études, dans les affaires. *Il trouve partout des ronces et des épines. La vie est semée de ronces et d'épines. Avant que vous ayez défriché cette affaire, cette science, vous trouverez bien des ronces, vous aurez bien des ronces à arracher.*

ROND, ONDE. adj. Qui est de telle figure, que toutes les lignes droites tirées du centre à la circonférence sont égales. Il se dit Des surfaces comme Des solides. *Un cercle est rond. Une sphère est ronde. Corps rond. Figure ronde. Cela est parfaitement rond. Cela n'est pas bien rond. Table ronde. Rond comme une assiette, comme une boule.*

Il se dit quelquefois De ce qui est cylindrique. *Un bâton bien rond. Un bras rond et potelé. Une barre de fer ronde.*

Chevaliers de la Table ronde, Les douze chevaliers que des romans du moyen âge disent avoir été compagnons d'Artus, ancien roi des Bretons.

Tête ronde. Nom donné dans l'histoire d'Angleterre aux partisans de Cromwell.

En termes de Sculpture, *Figures de ronde bosse*, Figures dont les différentes parties ont tout leur contour, par opposition Aux figures de demi-bosse et de bas-relief.

Par exagérat., *Il est tout rond, il est rond comme une boule*, se dit D'un homme gros et court.

Pop., *Il est rond, bien rond*, se dit De quelqu'un qui a le ventre bien plein, pour avoir beaucoup bu ou beaucoup mangé.

Fig. et fam., *Cet homme est rond et franc, il est tout rond*, Il agit sans façon, sans artifice, avec sincérité. On dit de même, *C'est un homme rond en affaires, très rond en affaires.*

Fig., en termes de Musique, *Voix ronde*, Voix pleine, égale, unie.

Fig., *Période ronde*, Période qui est pleine, nombreuse, bien tournée, et d'une agréable cadence. On dit plus ordinairement, *Une période bien arrondie.*

Fig., *Compte rond*, Compte dont la somme est parfaite ou sans fraction. *Vous en demandez cinquante-deux francs, faisons un compte rond; je vous en donnerai cinquante.*

Fil rond, Fil un peu retordu; et, par extension, *Toile ronde*, Toile dont le fil est un peu retordu.

Lettre ronde, ou simplement, *Ronde*, Sorte d'écriture dont les traits sont presque perpendiculaires. *Écrire en lettre ronde, en ronde. La ronde, la bâtarde et la coulée.*

ROND. s. m. Figure circulaire, cercle. *Faire un rond. Tracer un rond avec le compas. Le rond de la lune. Un grand rond. Au milieu du rond. Un rond de verdure. Donner dans le rond. Il tire si juste, qu'il donnerait à balle seule dans le rond d'un écu. Ils s'assirent en rond. Des arbres plantés en rond. Danser en rond. Les enfants s'amusent à jeter des pierres dans l'eau pour faire des ronds. Travailler un cheval en rond et sur des cercles.*

Rond d'eau, Grand bassin rond rempli d'eau, et servant quelquefois de décharge ou de réservoir.

Rond de jambe, en termes de Danse, se dit d'Une certaine manière d'avancer ou de reculer une jambe, en lui faisant décrire un demi-cercle, tandis que l'autre jambe pose à terre.

RONDACHE. s. f. Espèce de grand bouclier dont on se servait autrefois. *Il entra au combat avec l'épée et la rondache.*

RONDE. s. f. La visite qui se fait la nuit autour d'une place, dans une ville, dans un camp, pour observer si les sentinelles, les corps de garde font leur devoir, et si tout est en bon état. *Faire la ronde. Chemin des rondes. Chemin de ronde. Officier de ronde. L'heure de la ronde. Ronde d'officier supérieur. Ronde-major*, Celle que fait le major.

Il se dit dans un sens analogue, en termes de Marine militaire. *Il y a des embarcations armées pour faire les rondes.*

Il se dit également Des visites de nuit que font les employés des douanes, des octrois, etc.

Il se prend aussi pour La troupe ou la personne même qui fait la ronde. *Quand la ronde passe. Qui vive? Ronde de sergent, d'officier, ronde supérieure, ronde-major, ronde du gouverneur. Reconnaître une ronde.*

Fig., *Faire la ronde, sa ronde*, Tourner autour d'un jardin, d'une maison, etc., pour observer, pour épier. Il signifie aussi, Visiter toutes les parties d'un appartement, pour voir si tout est en ordre, en sûreté. *Il fait tous les soirs sa ronde, de crainte des voleurs.*

À table, *Faire sa ronde*, Boire à la santé de chacun des convives l'un après l'autre. Il est peu usité.

Ronde de table, ou simplement, *Ronde*, Chanson à refrain, où chacun chante tour à tour.

Ronde, se dit aussi d'Une chanson qu'une personne chante seule, et dont le refrain est répété par tous en dansant en rond. *Danser une ronde. Une ronde villageoise.*

Ronde, au Lansquenet, se dit de L'argent que chaque joueur paye pour les cartes avant de se mettre au jeu. *J'ai payé ma ronde. Il n'a pas payé sa ronde.*

À la ronde. loc. adv. Alentour. *Cent pas à la ronde. Dix lieues à la ronde.*

Boire à la ronde, Boire tour à tour, les uns après les autres. *Porter des verres à la ronde*, En porter à tous ceux qui sont à une même table, suivant le rang dans lequel ils sont assis.

Prov. et pop., *À la ronde mon père en aura*, se dit En faisant passer quelque chose de main en main.

RONDE. s. f. T. de Musiq. La plus longue de toutes les notes, celle qui a le plus de valeur : elle a la figure d'un O incliné à droite (O). *La ronde vaut deux blanches, ou quatre noires, ou huit croches, etc.*

RONDE. s. f. Sorte d'écriture. Voyez Rond, adjectif, *dernier alinéa.*

RONDEAU. s. m. Petite pièce de poésie particulière aux Français, composée de treize vers sur deux rimes, avec une pause au cinquième et une au huitième, et dont le premier mot, ou les premiers mots se répètent après le huitième vers et après le dernier, sans faire partie des vers. *Faire un rondeau. Faire des rondeaux.*

Rondeau redoublé, Pièce de poésie de vingt vers, disposés par cinq quatrains, en sorte que les quatre vers du premier quatrain font l'un après l'autre le dernier vers des autres quatrains : le cinquième de ces quatrains doit être suivi de la répétition

du premier mot ou de l'hémistiche du premier vers de l'ouvrage.

Rondeau, se dit improprement d'Autres petites pièces de poésie qu'on met ordinairement en musique, et dont le premier vers, ou les premiers vers sont répétés à la fin.

Rondeau, en termes de Musique, Air à deux ou à plusieurs reprises, dans lequel, après chaque reprise, on recommence la première avant de passer à celle qui suit, et qu'on termine par cette même première reprise. *Chanter un rondeau. Exécuter un rondeau. Un rondeau d'opéra-comique.*

RONDELET, ETTE. adj. Diminutif de Rond. Il ne se dit que Des personnes, et signifie, Qui a un peu trop d'embonpoint. *Il est rondelet. Elle est rondelette.* Il est familier.

Soies rondelettes, Les moindres et les plus communes des soies.

RONDELETTES. s. f. pl. Toiles à voiles qui se fabriquent en Bretagne.

RONDELLE. s. f. Petit bouclier rond, dont les gens de pied armés à la légère se servaient autrefois.

Il se dit, en termes d'Arts, de Certaines pièces rondes, de métal, de cuir, etc., qui sont percées dans le milieu, et qui entrent ordinairement dans la construction de certains appareils, de certaines machines. *Rondelle de plomb, de cuir, de carton, de chapeau, etc.*

Il se dit aussi d'Une espèce de ciseau arrondi dont on se sert en sculpture.

RONDEMENT. adv. Uniment, également. *Il travaille rondement. Ce cocher mène rondement.*

Il signifie aussi, Promptement, avec vitesse. *Nous avons fait ce voyage rondement.*

Mener rondement une affaire, La conduire avec suite et activité.

Rondement, s'emploie aussi au figuré, et signifie, Sincèrement, franchement, sans artifice, sans façon. *Il n'est point trompeur, il y va rondement. Il va rondement en affaires.* Ce mot est familier dans toutes ses acceptions.

RONDEUR. s. f. Figure de ce qui est rond; de ce qui est sphérique, circulaire, ou cylindrique. *Une parfaite rondeur. La rondeur de la terre. La rondeur d'une boule. La rondeur d'un plat, d'une assiette. La rondeur du bras.*

Fig., *Cette phrase, ce style manque de rondeur,* Il n'y a point assez de nombre, assez d'harmonie dans cette phrase, etc.

Rondeur, se dit figurément en parlant D'une personne qui a de la franchise, qui est sans façon. *C'est un homme qui a de la rondeur. J'aime mieux sa rondeur un peu grossière que la politesse affectée de tant d'autres.*

Ce comédien a de la rondeur, Il joue avec franchise et naturel.

RONDIN. s. m. Morceau de bois de chauffage, qui est rond. *Un petit rondin. Ce sont des rondins de hêtre, des rondins de chêne. Ce n'est pas du bois de quartier, ce sont des rondins.*

Rondin, signifie aussi, Un gros bâton. *Il lui a donné sur les épaules avec un rondin.*

RONDINER. v. a. Donner à quelqu'un des coups de rondin. *On l'a rondiné d'importance.* Il est populaire.

Rondiné, ée. part. passé.

RONDON. s. m. T. de Fauconnerie. Il n'est usité que dans cette phrase, *Fondre en rondon,* qui se dit D'un oiseau lorsqu'il fond avec impétuosité sur sa proie.

ROND-POINT. s. m. T. d'Archit. Partie demi-circulaire qui termine quelquefois le fond d'une église.

Il se dit aussi d'Une grande place circulaire, à laquelle aboutissent plusieurs avenues ou allées. *Le rond-point des Champs-Élysées, à Paris.*

RONFLANT, ANTE. adj. Sonore et bruyant. *Un instrument ronflant. Une voix ronflante.*

Il se dit particulièrement Des phrases, des mots, etc. *Style ronflant. Phrase ronflante. Vers ronflants. Mots ronflants.*

Fig., *Promesses ronflantes,* Grandes et vaines promesses.

RONFLEMENT. s. m. Bruit qu'on fait en ronflant. *Son rhume est cause de son ronflement. On entend son ronflement de toute la maison.*

Il se dit, figurément, de Certains bruits qui ont quelque rapport avec le ronflement d'un homme. *Le ronflement de l'orgue. Le ronflement d'une toupie.*

RONFLER. v. n. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. *Cet homme n'a fait que ronfler toute la nuit. Il y a des chiens qui ronflent comme les hommes.*

Il se dit aussi D'un cheval, quand la peur, la vivacité, la colère, etc., lui font faire un certain bruit des narines. *Tout à coup mon cheval s'effraye, ronfle et se cabre.*

Il se dit, figurément et par extension, De certaines choses qui font un bruit prolongé, comme le tonnerre, le canon, l'orgue, etc. *On entend ronfler le tonnerre. Le canon ronflait de ce côté. J'entends ronfler l'orgue, la contrebasse, la basse, les violons, etc. Cette toupie ronfle bien.* Dans ce sens, il est familier.

Fig. et fam., *Faire ronfler des vers,* Les déclamer avec une certaine emphase.

RONFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler. *On ne saurait dormir dans la même chambre que lui, c'est un ronfleur insupportable.*

RONGE. s. m. T. de Vénerie. Il n'est usité que dans cette phrase, *Le cerf fait le ronge,* Il rumine.

RONGER. v. a. Couper avec les dents à plusieurs et à fréquentes reprises. *Un chien qui ronge un os. Les rats, les souris rongent la paille dans les greniers, rongent les tapisseries. Les souris ont rongé ce pain tout alentour. Les vers rongent le bois, rongent les habits. Ronger ses ongles.*

Ce cheval ronge son frein, Il mâche son frein.

Fig. et fam., *Ronger son frein,* Retenir son dépit, son ressentiment en soi-même, sans en rien laisser éclater au dehors.

Fig. et fam., *Donner un os à ronger à quelqu'un,* Lui donner quelque occupation, quelque emploi qui l'aide à vivre ; ou Lui faire quelque légère grâce, pour se délivrer de ses importunités. *Il faut lui donner quelque os à ronger.* Il signifie aussi, Susciter quelque affaire à quelqu'un pour l'embarrasser, pour l'occuper d'un côté, afin qu'il n'ait pas le temps de songer à autre chose, et qu'il ne puisse pas nuire. *Ils l'ont engagé adroitement dans cette poursuite ; c'est un os qu'ils lui ont donné à ronger.*

Ronger, se dit, figurément, De certaines choses qui minent, corrodent ou consument peu à peu d'autres choses. *La mer ronge insensiblement ses bords. La rouille ronge le fer. L'eau-forte ronge les métaux. Les caustiques rongent la chair. Le temps ronge et détruit tout. Cet homme a un ulcère, un chancre, une dartre qui le ronge. La gale, la vermine le ronge. La goutte le ronge.*

Il se dit aussi figurément, au sens moral, Des choses qui inquiètent, qui tourmentent l'esprit, la conscience, etc. *Les soucis rongent l'esprit. Les remords rongent la conscience, le cœur. Le remords, le chagrin ronge cet homme. L'envie le ronge. Il a un souci qui le ronge, des inquiétudes qui le rongent.*

Il se dit encore, figurément, De ceux qui consument le bien d'autrui. *Cet avoué ronge ceux qui ont affaire à lui. Il ronge ses clients. Ne vous adressez point à cet agent d'affaires, il vous rongera jusqu'aux os. Il a une foule de complaisants, de collatéraux qui le rongent.*

Rongé, ée. part. passé. *Un habit tout rongé de vers. Un homme rongé d'ulcères, de dartres, de vermine. Un homme rongé de remords, de chagrins.*

RONGEUR. adj. Qui ronge. Il s'emploie surtout dans cette expression figurée, *Le ver rongeur,* Le remords qui tourmente le coupable. On dit aussi, *Les remords, les soucis rongeurs.* Pour un autre sens figuré de *Ver rongeur,* voyez Ver.

Rongeurs, au pluriel, se dit substantivement, en Histoire naturelle, d'Un ordre de quadrupèdes qui ont, à chaque mâchoire, deux longues incisives, sans canines, disposition de dents qui les rend particulièrement propres à ronger. *Le lapin, l'écureuil, le rat, sont des rongeurs.*

ROQ

ROQUEFORT. s. m. Fromage très estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fabrique. *Le roquefort est fait de lait de brebis.*

ROQUENTIN. s. m. Nom donné anciennement à de vieux militaires en retraite. On s'est servi plus tard de ce mot pour désigner Un vieillard ridicule. *Voyez ce vieux roquentin.*

ROQUER. v. n. T. du Jeu des échecs. Mettre sa tour, son roc auprès de son roi, et faire passer le roi de l'autre côté de la tour. *On ne peut roquer qu'une fois à chaque partie. On ne peut plus roquer quand on a remué son roi.*

ROQUET. s. m. Sorte de petit chien très commun. *Un vilain petit roquet.*

Fig. et fam., *C'est un roquet qui aboie,* se dit D'un homme méprisable et sans valeur qui use de paroles insultantes.

ROQUETTE. s. f. Plante crucifère, espèce de chou d'une odeur forte, que l'on cultive dans les potagers, et qui se mange en salade.

Roquette sauvage, Plante crucifère à fleurs jaunes et d'une odeur très fétide, qui croît abondamment sur les murailles et dans les lieux incultes.

ROQUILLE. s. f. Petite mesure de vin, contenant le quart du setier. *On ne lui donne que roquille à son déjeuner.* Il a vieilli.

ROS

ROSACE. s. f. Ornement d'architecture

en forme de grande rose, qu'on place dans le renfoncement des caissons d'une voûte ou d'un plafond.

ROSACÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Qui est disposé à la manière des pétales d'une rose. *Une fleur rosacée.*

ROSACÉES, au féminin pluriel, se dit, substantivement, en Botanique, d'Une famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose. *Le pommier, le poirier, la ronce, le fraisier, sont des rosacées.*

ROSAGE. s. m. Voyez RHODODENDRON.

ROSAIRE. s. m. Grand chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vierge : il est composé de quinze dizaines d'*Avé*, chacune précédée d'un *Pater. Dire son rosaire. La confrérie du Rosaire.*

ROSAT. adj. des deux genres. Il se dit De quelques compositions dans lesquelles il entre des roses. *Onguent rosat. Vinaigre rosat. Sirop rosat. De l'huile rosat. Miel rosat.*

ROSBIF. s. m. Mot pris de l'anglais *Roastbeef*, qui se prononce *rôstbif*, et qui signifie, Du bœuf rôti. *Servir un rosbif. Manger du rosbif.*

ROSE. s. f. Fleur odoriférante, qui est ordinairement d'un rouge un peu pâle, et qui croît sur un arbuste épineux. *Rose simple*, ou *Rose sauvage*, ou *Rose d'églantier. Rose double. Rose à cent feuilles. Rose des quatre saisons* ou *de Damas. Rose de Hollande. Rose de Provins. Rose du Bengale. Rose panachée. Rose veloutée. Rose blanche. Rose jaune. Rose pâle. Rose rouge. Rose muscade. Rose mousseuse. Rose pompon. Bouton de rose. Rose épanouie. Rose fanée. Rose qui s'effeuille. La saison des roses. Cueillir des roses. Une couronne de roses. Un chapeau de roses. Un bouquet de roses. Une guirlande de roses. Un berceau de roses. De la teinture de roses. De la conserve de roses. Essence de roses. Un sachet de roses. Couleur de rose. Couleur de rose sèche.*

Eau de rose, et plus communément, *Eau rose*, L'eau qu'on tire des roses par distillation; et, *Lit de roses*, Couche de feuilles de rose qu'on étend pour en tirer de l'essence.

Fig., *Être sur des roses, être couché sur des roses, sur un lit de roses*, Jouir d'un état de mollesse, de plaisir, de félicité; et, négativement, *N'être pas sur des roses*, Être dans une situation difficile, périlleuse, mauvaise.

Fig., *Tout n'est pas rose dans la vie*, Il y a beaucoup de peines dans la vie.

Prov. et fig., *Il n'est point de roses sans épines*, Il n'y a point de plaisir sans peine, point de joie sans quelque mélange de chagrin.

Fig. et fam., *Voir tout couleur de rose*, Voir tout en beau. On dit dans le même sens : *Tout lui paraît couleur de rose. Il n'a que des pensées couleur de rose.*

Prov., fig. et pop., *Il n'est point de si belle rose qui ne devienne gratte-cul*, Il n'y a pas de si belle personne qui, en vieillissant, ne devienne laide.

Prov. et fig., *Découvrir le pot aux roses*, Découvrir le secret de quelque galanterie, de quelque friponnerie, de quelque subterfuge, etc. *Il croyait son intrigue bien cachée, on a découvert le pot aux roses.*

Prov. et fig., *C'est la plus belle rose de son chapeau*, se dit Du plus grand honneur, de l'avantage le plus considérable qu'ait une personne. *En perdant cette place, il a perdu la plus belle rose de son chapeau. Ce droit est la plus belle rose de son chapeau.*

La rose d'or, Rose artificielle à feuilles d'or, que le pape bénit, et qu'il envoie en certaines occasions à des princes ou à des princesses.

Fig., *La Rose blanche* et *La Rose rouge*, Noms des anciennes factions d'York et de Lancastre, en Angleterre.

Le Roman de la Rose. Titre d'un poëme allégorique du moyen âge.

Bois de rose, Bois à odeur de rose et d'une couleur rouge, qui est fourni par une espèce de liseron, et dont on se sert pour faire différents meubles.

ROSE, s'emploie au propre et au figuré, en parlant D'un teint frais et vermeil, d'un teint mêlé de blanc et d'incarnat. *Cette jeune fille est vermeille, est fraîche comme la rose. Vous êtes frais comme une rose. Elle a un teint de lis et de rose. C'est une rose pour la fraîcheur. Rien n'égale les roses de son teint.*

Des lèvres de rose, Des lèvres vermeilles. *Elle a des lèvres de rose.* On dit poétiquement, dans un sens analogue, *L'Aurore aux doigts de rose.*

ROSE, se dit aussi De diverses fleurs qui ressemblent plus ou moins à la rose. *La rose d'Inde. La rose de Jéricho. La rose de Gueldre. La rose de Cayenne. La rose d'Istrie. La rose pivoine. La rose trémière. Etc.*

ROSE, se dit encore de Plusieurs choses artificielles dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'une rose. Ainsi on dit :

En Joaillerie, *Une rose de diamants, de rubis, etc.*, Des diamants, des rubis, etc., qui sont montés, assemblés en forme de rose. *Diamant en rose*, ou simplement, *Rose*, Diamant taillé par-dessus en facettes pointues, et plat en dessous. *Ce n'est pas un brillant, c'est une rose.*

En termes de Luthier, *Rose de luth, rose de guitare*, L'ouverture ronde qui est au milieu de la table d'un luth ou d'une guitare.

ROSE, en termes d'Architecture, Petit ornement à feuilles et circulaire, qu'on place dans les plafonds des corniches, ou dans le milieu de l'abaque du chapiteau corinthien.

Il se dit aussi de Grands vitraux circulaires et à compartiments, placés, dans les églises gothiques, aux extrémités de la grande nef, et au-dessus des portails latéraux. *La rose principale de cette église est la plus belle qui soit en France.*

Rose de compartiment, Ornement formé au milieu d'un pavé de marbre ou d'un parquet de menuiserie, et entouré d'une figure circulaire.

En termes de Marine, *Rose des vents* ou *du compas*, La figure où sont marqués les trente-deux vents.

ROSE. adj. des deux genres. Qui est de la couleur de la rose. *La couleur rose est une des plus agréables. Du ruban rose. Du taffetas rose. Une robe rose. Des écharpes roses.*

Il s'emploie comme substantif, au masculin. *Cette robe est d'un joli rose. Le rose plaît à l'œil.*

ROSÉ, ÉE. adj. Qui est d'un rouge faible approchant de la couleur de la rose. *Vin rosé. Couleur rosée. Teint rosé.*

ROSEAU. s. m. Plante aquatique dont la tige, fort lisse et fort droite, est ordinairement creuse et remplie de moelle. *Roseau faible, pliant. Roseau à balai. Couvrir une maison de roseaux. Des faisceaux, des touffes de roseaux. Un marais plein de roseaux. Se cacher parmi les roseaux. Frêle comme un roseau.*

Fig., *C'est un roseau qui plie à tous vents*, se dit D'un homme qui n'a point de fermeté, qui cède à toutes les impulsions qu'on veut lui donner.

Fig., *Il s'appuie sur un roseau*, Celui en qui il met sa confiance, n'a pas la force, le crédit, l'autorité nécessaire pour le soutenir.

Fig. et fam., *C'est un roseau peint en fer*, se dit D'un homme qui a l'apparence de la fermeté, mais qui au fond est faible et irrésolu.

ROSE-CROIX. s. m. Nom d'une certaine secte d'empiriques qui prétendaient posséder toutes les sciences, avoir la pierre philosophale, rendre les hommes immortels, etc. *Les rose-croix.*

ROSE-CROIX. Titre d'un grade de la franc-maçonnerie, qui est immédiatement au-dessus de celui de maître.

ROSÉE. s. f. Vapeur qui s'élève dans l'air le matin ou le soir, et qui retombe sur la terre, où elle se résout en petites gouttes d'eau. *La rosée du matin. La rosée du soir. Grande rosée. Rosée abondante. Rosée froide. Rosée de mai. La rosée tombe. Aller à la rosée. Abattre la rosée en marchant dans un pré. Ces enfants se sont mouillés en courant dans la rosée. Recueillir de la rosée. On voyait briller la rosée sur les herbes, sur les fleurs, sur les feuilles. Faire blanchir de la toile, de la cire, de l'ivoire à la rosée.*

Prov. et fig., *Cette viande, cette salade est tendre comme la rosée, comme rosée*, Elle est fort tendre.

En Botan., *Rosée-du-soleil.* Voyez ROSSOLIS.

ROSÉE, en termes d'Hippiatrique, se dit Des petites gouttelettes de sang qui sortent à travers les pores de la sole, lorsqu'on pare le pied du cheval trop près du vif. *Le pied a été paré jusqu'à la rosée. Il y a des opérations où la sole doit être parée à la rosée.*

ROSÉOLE. s. f. T. de Médecine. Sorte d'éruption cutanée de peu d'importance.

ROSERAIE. s. f. Terrain qui n'est planté que de rosiers.

ROSETTE. s. f. Petite rose. Il n'est point usité au propre, mais il se dit au figuré de Certains ornements qui sont faits en forme de rose, et que l'on emploie dans la broderie et dans la sculpture.

Il se dit également de Petits fleurons de métal que les couteliers emploient pour monter les rasoirs, les lancettes, etc. *Rosettes de cuivre, d'argent, etc.*

Il se dit aussi d'Un nœud de ruban, d'un ruban noué en forme de rose. *Les rosettes de ses souliers. Faire une rosette. Une grosse, une petite rosette.*

Il se dit particulièrement de L'insigne que les officiers de la Légion d'honneur portent à leur boutonnière.

Il se dit encore Du réseau qu'une lingère fait aux petits trous qu'un accident a causés dans le linge.

ROSETTE, en termes d'Horlogerie, Petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre.

ROSETTE. s. f. Sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil. *Écrire avec de la rosette. Régler du papier, des registres avec de la rosette.*

Il se dit aussi d'Une sorte de craie teinte en rouge, qui sert à peindre.

Cuivre de rosette, ou simplement, *Rosette*, Le cuivre rouge pur.

ROSIER. s. m. Arbuste qui porte des roses. *Rosier sauvage*, ou *Églantier. Rosier cultivé. Rosier blanc. Rosier de Hollande. Rosier muscat. Rosier de Gueldre. Planter des rosiers. Une haie, une palissade de rosiers.*

ROSIÈRE. s. f. On appelle ainsi Celle des jeunes filles qui, dans certains villages, obtient la rose destinée à être le prix de la sagesse. *La rosière de Salency. La rosière de Nanterre.*

ROSON. s. m. Voyez ROSACE.

ROSSE. s. f. Cheval sans force, sans vigueur. *Une vieille rosse. Une méchante rosse. Ce cheval est une vraie rosse.*

Prov. et fig., *Il n'est si bon cheval qui ne devienne rosse*, Il n'y a point d'homme si robuste, si vigoureux, ou d'un esprit si fort, qui ne s'affaiblisse par l'âge. On dit dans un sens contraire, *Jamais bon cheval ne devint rosse.*

ROSSER. v. a. Battre quelqu'un violemment. *Si je vais là, je te rosserai bien. Il fut rossé d'importance.* Il est familier.

ROSSÉ, ÉE. part. passé.

ROSSIGNOL. s. m. Petit oiseau à bec fin et à plumage grisâtre, dont le chant est fort agréable. *Rossignol franc. Petit rossignol. J'ai entendu chanter le rossignol. Quand le rossignol a des petits, il ne chante plus. Il chante comme un rossignol.*

Fam., *Cette femme a une voix de rossignol, un gosier de rossignol*, se dit D'une personne qui a la voix pure et très flexible. On dit aussi figurément, dans le même sens, *C'est un rossignol.*

Ironiq., *Un rossignol d'Arcadie*, Un âne.

ROSSIGNOL, se dit aussi d'Une sorte de petite flûte à piston, qui se fait ordinairement avec un tuyau d'écorce détaché d'une branche de bois vert dans le temps de la sève. *Les enfants jouent du rossignol.*

Il se dit, au pluriel, d'Un des jeux de l'orgue, qui imite le chant du rossignol.

ROSSIGNOL, en termes de Serrurerie, Crochet dont on se sert pour ouvrir toutes sortes de serrures. *Les voleurs s'introduisirent dans sa chambre à l'aide d'un rossignol.*

ROSSIGNOLER. v. n. Imiter le chant du rossignol. Il est familier.

ROSSINANTE. s. f. Nom que Cervantes donne au cheval maigre et efflanqué de don Quichotte, et que l'on applique par plaisanterie à Un cheval ruiné et de mauvaise mine. L'usage a rendu féminin ce mot; il n'est masculin qu'en parlant Du cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS. s. m. Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de quelques parfums. *Rossolis de Turin. Boire du rossolis.*

ROSSOLIS, en termes de Botanique, Plante dont les feuilles sont hérissées de poils rougeâtres terminés par des glandes transparentes qui ressemblent à de petites gouttes d'eau.

ROSTRALE. adj. f. T. d'Antiq. Il n'est usité que dans ces expressions, *Couronne, colonne rostrale*, Couronne, colonne ornée de proues de navires. *On décernait la couronne rostrale à celui qui s'était élancé le premier dans le vaisseau ennemi. On érigeait des colonnes rostrales pour consacrer le souvenir des victoires remportées sur mer.*

ROSTRES. s. m. pl. T. d'Antiq. La tribune aux harangues, chez les Romains; espèce de plate-forme située au milieu de la place publique de Rome, et dont la base était ornée de becs ou éperons de navires pris sur les Antiates.

Il se dit aussi, en termes d'Architecture et de Sculpture, d'Ornements ayant la forme de becs ou éperons de navires antiques.

ROT

ROT. s. m. Vent qui sort de l'estomac par la bouche avec bruit. *Gros rot. Rot aigre, vineux. Faire un rot, des rots.* Il est bas, et l'on évite de s'en servir.

RÔT. s. m. Du rôti, viande rôtie à la broche. On appelle *Gros rôt*, La grosse viande rôtie, comme longe de veau, dindon, etc.; et *Petit rôt, menu rôt*, Les poulets, les perdrix, bécasses, bécassines, ortolans, etc.

Prov. et fig., *Manger son pain à la fumée du rôt*, Être témoin, spectateur d'un divertissement, d'un plaisir auquel on ne peut avoir part.

Prov. et fam., *Être à pot et à rôt dans une maison*, Y vivre, y manger quand on veut; et, fig., y être très familier.

RÔT, se dit aussi, dans les festins et aux grandes tables, Du service qui suit immédiatement celui des potages et des entrées; et il se dit également en maigre et en gras. *On vient de servir le rôt. On en est au rôt.*

ROTANG. s. m. Voyez ROTIN.

ROTATEUR. adj. m. T. d'Anat. Il se dit Des muscles qui font tourner sur leur axe les parties auxquelles ils sont attachés. *Muscle rotateur.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Le grand rotateur, le petit rotateur de l'œil. Les rotateurs de la cuisse.*

ROTATEURS, au pluriel, se dit d'Une classe d'animaux microscopiques, qui vivent dans l'eau.

ROTATION. s. f. T. de Physiq. Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même. *La rotation de la terre autour de son axe.*

Il se dit de même, en termes d'Anatomie, Du mouvement en rond qui peut être exécuté par certaines parties du corps.

ROTATOIRE. adj. des deux genres. Qui cause la rotation, qui est en forme de rotation. *Mouvement rotatoire.*

ROTE. s. f. Juridiction de Rome, composée de douze docteurs ecclésiastiques nommés *Auditeurs de rote*, et pris dans les quatre nations d'Italie, France, Espagne et Allemagne. *Les décisions de la rote. Avoir un procès à la rote.*

ROTER. v. n. Faire un rot, des rots. *C'est un vilain, il ne fait que roter.* Ce mot est bas, et l'on évite de s'en servir.

RÔTI. s. m. Viande rôtie. *Il a toujours du rôti à son dîner. On a servi le rôti.*

Fig. et fam., *S'endormir sur le rôti*, Négliger son travail, trop se reposer sur son succès.

RÔTIE. s. f. Tranche de pain qu'on fait rôtir sur le gril ou devant le feu. *Rôtie au vin, à l'huile, au beurre. Il faut mettre une rôtie sous ces bécasses, sous ces grives.*

Il se dit, par extension, d'Une tranche de pain sur laquelle on a étendu des confitures ou quelque autre chose d'agréable à manger. *Donnez à cet enfant une rôtie de gelée de groseilles. Une rôtie de miel, de beurre.*

ROTIFÈRES. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Genres d'animaux d'une extrême petitesse, qui vivent dans les mousses, se dessèchent sans périr, et reprennent le mouvement quand il pleut. Il s'emploie aussi au singulier. *Un rotifère.*

ROTIN ou **ROTANG**. s. m. Genre de plantes des Indes, à tige articulée et percée d'une infinité de très petites tubulures longitudinales. *Il y a une espèce de rotin dont on se sert pour battre les habits, et que l'on fend pour en faire les meubles de cannes. Le gros rotang sert à faire des cannes qu'on appelle Joncs.*

RÔTIR. v. a. Faire cuire de la viande à la broche en la tournant devant le feu. *Rôtir de la viande. Rôtir à grand feu.*

Prov. et par exagérat., *C'est un feu à rôtir un bœuf*, se dit D'un très grand feu.

Prov. et fig., *N'être bon ni à rôtir, ni à bouillir*, N'être propre à rien. Il se dit Des choses et des personnes.

RÔTIR, signifie aussi, Griller, faire cuire sur le gril. *Rôtir de la viande, du pain sur le gril. Rôtir du poisson sur les charbons, sur le gril.*

Il se dit encore en parlant De certaines choses qu'on fait cuire dans la braise et dans les cendres. *Rôtir des marrons.*

Rôtir au four, Faire cuire de la viande dans le four.

RÔTIR, est souvent neutre. *Faire rôtir de la viande à la broche, sur le gril. On a mis des poulets rôtir. Prenez garde que la viande ne rôtisse trop. Faire rôtir des marrons.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Prenez garde que votre poulet ne se rôtisse trop.*

Il signifie quelquefois, par exagération et familièrement, Se chauffer de trop près, ou Être toujours auprès du feu. *Cet enfant se rôtit. Vous vous rôtissez.*

RÔTIR, se dit encore De l'effet que cause la trop grande chaleur du soleil; et il est quelquefois actif, quelquefois neutre, quelquefois aussi pronominal. *Il a gelé cette nuit; si le soleil vient à donner maintenant, il rôtira tous les bourgeons, toutes les fleurs. Ce sont des sables brûlants, tout y rôtit. Que faites-vous là au soleil à rôtir? Mettez-vous à l'ombre, vous vous rôtissez. Il se rôtit au soleil.*

Prov. et fig., *Rôtir le balai*, Passer sa vie ou plusieurs années de sa vie en quelque emploi de peu de considération. *Il vient de quitter son emploi, où depuis longtemps il rôtissait le balai.*

Rôtir le balai, se dit aussi D'un homme ou d'une femme qui a vieilli dans la galanterie, dans le libertinage. *Il a longtemps, elle a longtemps rôti le balai.* On dit à peu près dans le même sens, *Nous avons bien rôti le balai ensemble*, Nous avons fait bien des parties de plaisir ensemble.

RÔTI, IE. part. passé. *Poulet rôti. Marrons rôtis.*

RÔTISSERIE. s. f. Le lieu où les rôtisseurs vendent leurs viandes rôties ou prêtes à rôtir. *Aller à la rôtisserie chercher quelque chose pour dîner. La rôtisserie était bien garnie de viande et de gibier.*

RÔTISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui vend des viandes rôties ou prêtes à rôtir. *Il y a beaucoup de rôtisseurs dans cette rue.*

Rôtisseur en blanc, Rôtisseur qui vend et fournit les viandes lardées prêtes à rôtir, mais qui ne les vend point toutes rôties.

RÔTISSOIRE. s. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE. s. f. T. d'Archit. Édifice de

forme circulaire à l'extérieur comme à l'intérieur, et surmonté d'une coupole. *Le Panthéon, à Rome, s'appelle maintenant la Rotonde.*

Il se dit aussi d'Un abri formé d'une petite coupole ou toit circulaire, porté par des colonnes, et ordinairement placé dans un jardin. *La rotonde du Palais-Royal. La rotonde du jardin de Sceaux. On dansera sous la rotonde, dans la rotonde. Je vous attendrai à la rotonde.*

ROTONDE, se dit encore d'Une caisse placée à l'arrière de certaines voitures. *La rotonde de cette diligence contenait six voyageurs.*

ROTONDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est rond. Il ne s'emploie guère que dans le style familier, en parlant D'une personne fort grosse. *Il remplit un grand fauteuil de sa rotondité.*

ROTULE. s. f. T. d'Anat. Os placé en avant du genou, à l'endroit où le fémur s'articule avec le tibia. *Il a la rotule cassée.*

ROTURE. s. f. L'état d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. *Il était né dans la roture. On lui prouva sa roture. Terre en roture. Ce n'était pas un fief, une seigneurie, c'était une roture, ce n'était qu'une roture. Posséder en roture. Biens en roture.*

Il se dit aussi, collectivement, Des roturiers. *En France la roture était sujette à la taille.*

ROTURIER, IÈRE. adj. Qui n'est pas noble. *Homme roturier. Femme roturière. Famille roturière. Biens roturiers.*

Il signifie aussi, Qui tient du roturier, qui n'a rien de noble, qui est grossier. *Cet homme a l'air roturier, la mine roturière, les manières, les façons roturières.* Ce sens a vieilli.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'était un roturier. On mit les roturiers à la taille.*

ROTURIÈREMENT. adv. À la manière des roturiers, selon les lois qui concernent la roture. *Il n'y avait ni fief, ni seigneurie à cette terre, elle devait se partager roturièrement.*

Il signifie aussi, D'une manière basse et ignoble. *Cet homme-là pense roturièrement.* Ce sens a vieilli.

ROU

ROUAGE. s. m. La réunion, l'ensemble des roues d'une machine. *Tout le rouage de cette machine est rompu. Il faut raccommoder le rouage.*

Il se dit quelquefois Des roues mêmes. *Les rouages de cette machine sont trop nombreux, trop compliqués.*

Il s'emploie dans ce sens au figuré. *Les rouages de cette administration sont trop nombreux, trop compliqués. Cette administration est une machine où il y a trop de rouages. Cette division du ministère est un rouage inutile.*

Bois de rouage, Celui qu'on emploie à faire des roues.

ROUAN, ANNE. adj. Il se dit en parlant Des chevaux dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai. *Un cheval rouan. Une jument rouanne. Une robe rouanne.* Il s'emploie aussi substantivement. *Rouan vineux*, Cheval rouan sur la robe duquel le bai domine. *Rouan cap de more*, Cheval rouan dont la tête et les extrémités sont noires.

ROUANNE. s. f. Instrument dont les employés des contributions indirectes se servent pour marquer les pièces de vin.

ROUANNER. v. a. Marquer avec la rouanne. *Rouanner une pièce de vin.*

ROUANNÉ, ÉE. part. passé.

ROUANNETTE. s. f. Instrument dont les charpentiers se servent pour marquer les bois.

ROUBLE. s. m. Monnaie d'argent de Russie, qui vaut environ quatre francs de France. C'est aussi Une monnaie de compte et Un papier-monnaie.

ROUC. s. m. Voyez ROCK.

ROUCHE. s. f. T. de Marine. Carcasse d'un navire sur le chantier, sans mâture et sans manœuvres.

ROUCOU. s. m. Voyez ROCOU.

ROUCOUER. v. a. Voyez ROCOUER.

ROUCOULEMENT. s. m. Le bruit que font les pigeons et les tourterelles en roucoulant.

ROUCOULER. v. n. Il se dit en parlant Du bruit, du murmure triste et tendre que les pigeons et les tourterelles font avec le gosier.

Il se dit quelquefois, figurément et par plaisanterie, D'un homme qui tient à une femme des propos tendres et langoureux. *Il passe sa vie à roucouler aux pieds de sa maîtresse.*

Il s'emploie aussi comme verbe actif. *Roucouler ses plaintes. Roucouler des chants tristes et langoureux. Roucouler une romance.*

ROUCOULÉ, ÉE. part. passé.

ROUCOUYER. s. m. Voyez ROCOUYER.

ROUDOU ou **REDOUL**. s. m. T. de Botan. Plante dont les feuilles, réduites en poudre, sont fort employées pour la teinture des étoffes et le tannage des cuirs, et dont les fruits sont vénéneux. On lui donne aussi le nom d'*Herbe aux tanneurs.*

ROUE. s. f. Machine de forme circulaire qui, en tournant sur son essieu, sert au mouvement de quelque chose. *Voiture à quatre roues. Voiture à deux roues. Roue de charrette. Roue de carrosse. Roue de cabriolet. Les roues de devant. Les grandes roues. Les roues de derrière d'un carrosse. Les petites roues. La roue d'une brouette. Les roues d'un affût de canon. Le moyeu, l'essieu, les rais, les rayons, les jantes, les bandes, les clous d'une roue. Ferrer, embatre des roues. Emboîter des roues. Pousser à la roue pour tirer une charrette d'un mauvais pas, d'une ornière.*

Fig. et fam., *Pousser à la roue*, Aider quelqu'un à réussir dans une affaire. *Il ne serait jamais venu à bout de cette affaire, il ne serait pas parvenu où il est, si un tel n'eût poussé à la roue.*

Fig. et fam., *Mettre, jeter des bâtons dans la roue, dans les roues*, Susciter des obstacles, entraver, retarder une affaire.

Prov., *Cela sert comme une cinquième roue à un carrosse*, se dit D'une chose fort inutile. On dit figurément, dans le même sens, *C'est une cinquième roue à un carrosse.*

Fig. et fam., *Faire la roue*, se dit Des enfants et des sauteurs qui font le moulinet avec leur corps, au moyen de leurs mains et de leurs pieds qu'ils posent par terre alternativement.

Faire la roue, se dit aussi De certains oiseaux qui déploient les plumes de leur queue de manière à en former une espèce d'éventail. *Ce paon, ce coq d'Inde fait la roue.*

Fig. et fam., *Cet homme fait la roue*, Il se pavane, il fait le beau.

ROUE, se dit aussi Des pièces, des objets en forme de roue, qui entrent dans la construction des machines, et qui servent à les faire mouvoir. *Les roues d'une machine. Roue d'une horloge, d'une pendule, d'une montre. Roue d'une poulie. Roue d'une grue. Roue de moulin. Roue de cordier. Roue de bois, de cuivre, etc. Roue dentelée, dentée. Les dents d'une roue. Roue crénelée. Roue de rencontre. Des roues qui engrènent bien, qui s'engrènent bien.*

Roue de gouvernail, Roue dont les rayons se prolongent au delà de la jante.

En termes de Marine, *Roue de câble*, Chacun des cercles ou cerceaux qu'on fait faire à un câble pour le plier. On dit aussi, *Pli de câble.*

En termes de Loterie, *Roue de fortune*, Le tambour en forme de roue, où l'on enferme les numéros pour les tirer au sort.

Fig., *La roue de la fortune*, Les révolutions et les vicissitudes dans les événements humains. *Les uns montent, les autres descendent; ainsi va la roue de la fortune.* On dit en des sens analogues, *Être au haut, au plus haut de la roue*, Être dans une grande élévation, dans une grande prospérité; et, *Être au bas, au plus bas de la roue*, Être dans l'abaissement et dans la misère.

ROUE, se dit aussi d'Un supplice où, après avoir rompu les bras, les jambes et les reins au criminel, on l'attache sur une roue. *Ce crime mérite la roue, va à la roue. Laisser expirer un criminel sur la roue. Condamné à la roue. Le supplice de la roue est depuis longtemps aboli en France. La roue était le supplice des assassins, des voleurs de grands chemins, etc.*

Fig., *Être sur la roue*, Souffrir de grandes douleurs, ou Être dans une grande inquiétude, dans une extrême anxiété.

ROUELLE. s. f. Tranche de certaines choses coupées en rond. *Rouelle de citron, de pomme, de betterave. Couper des concombres par rouelles.*

Rouelle de veau, Partie de la cuisse d'un veau coupée en travers, et qui se trouve ainsi de figure ronde.

ROUENNERIE. s. f. (On prononce *Rouanerie.*) Il se dit, dans le Commerce, Des toiles de coton peintes que l'on tire des fabriques de Rouen, ou qu'on fabrique ailleurs par imitation. *Ce marchand tient la rouennerie, ne vend que de la rouennerie, des rouenneries.*

ROUER. v. a. Punir du supplice de la roue. *On l'a roué vif. Il fut condamné à être roué vif.*

Fig. et fam., *Rouer quelqu'un de coups de bâton, de coups*, Le battre excessivement.

Il a pensé être roué, il se fera rouer, se dit De quelqu'un qui a pensé être écrasé, qui est près de se faire écraser entre des roues, ou sous les roues d'une charrette, d'un carrosse.

Fig. et fam., *Être roué de fatigue*, ou simplement, *Être roué*, Être tellement fatigué, qu'on a le corps tout rompu, et qu'on a peine à se remuer. *Le trot de ce cheval m'a roué. Il a couché sur la dure, il en est tout roué. Je suis tout roué d'avoir été dans ce fiacre.*

En termes de Marine, *Rouer un câble, une manœuvre*, Plier un câble, une manœuvre en rond, en cerceaux.

ROUÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit adjectivement, en Vénerie, Du bois du cerf, lorsqu'il est serré et peu ouvert.

Il s'emploie substantivement et familièrement, au figuré, pour signifier, Un homme sans principes et sans mœurs, dont la conduite est désordonnée. *C'est un roué qui ne respecte rien.* On dit aussi, *C'est un roué,* pour signifier, Un homme peu scrupuleux sur les moyens en politique, en affaires, etc.

ROUERIE. s. f. Action de roué, tour de roué. *C'est une rouerie, une vraie rouerie.* Il est familier.

ROUET. s. m. Machine à roue, qui sert à filer. *Un rouet à filer de la soie, du chanvre, de la laine, de la corde. Filer au rouet.*

ROUET, en parlant De certaines armes à feu dont on se servait autrefois, signifie, Une petite roue d'acier qui, étant appliquée sur la platine de l'arquebuse, et montée avec une clef, fait du feu en se débandant sur une pierre de mine. *Rouet d'arquebuse. Arquebuse à rouet.*

ROUET, se dit aussi d'Une plate-forme circulaire, de bois de chêne, qu'on place sous la fondation d'un puits.

ROUGE. adj. des deux genres. Qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang, etc. *La couleur rouge est la première du prisme. Avoir les lèvres rouges, les joues rouges. Être rouge comme du feu. Rouge comme un coq. Rouge comme un chérubin. Rouge comme une écrevisse. Avoir le nez rouge, les yeux rouges, l'oreille rouge. Une rouge trogne. Cet homme devint tout rouge de colère. Cuivre rouge. Roses rouges. Vin rouge. Fraises rouges. Cerises, groseilles rouges. Œillets rouges. Œufs rouges. Encre rouge. Drap, ratine rouge. Robe rouge. Chapeau rouge. Calotte rouge.*

Perdrix rouge, Espèce de perdrix qui a les pieds et le bec rouges.

Fer rouge, tout rouge, Fer qui est devenu rouge au feu. On dit dans le même sens, *Boulets rouges,* Boulets de canon qu'on fait rougir avant que d'en charger le canon, et qui mettent le feu aux matières combustibles qu'ils frappent. *Tirer à boulets rouges.*

Fig., *Tirer sur quelqu'un à boulets rouges,* L'attaquer sans ménagement, l'accabler de reproches, d'injures ou d'épigrammes.

Le chapeau rouge, Le chapeau de cardinal.

Fam., *Un rouge bord,* Un verre de vin plein jusqu'aux bords. *Boire un rouge bord.* On dit dans le même sens, *Boire à rouge bord.* Ces phrases ont vieilli.

Le drapeau rouge, Drapeau qui, dans les premières années de la révolution, ne devait être déployé que dans les cas de rassemblements factieux, et au moment de la proclamation de la loi martiale, mais qui depuis a servi d'étendard à plusieurs insurrections, et que certains démocrates exaltés prennent pour signe de ralliement et pour symbole. On donne quelquefois aux partisans du drapeau rouge le nom de *Rouges.* Dans ce dernier sens, *Rouges* est employé substantivement.

Prov., *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin,* Le ciel rouge au soir, et blanc au matin, présage un beau temps.

ROUGE, se dit quelquefois en parlant Des cheveux, du poil; et alors il signifie, Extrêmement roux. *Il a les cheveux rouges.*

Fig. et fam., *Il est méchant comme un âne rouge,* se dit D'un homme ou d'un enfant très méchant.

ROUGE, est aussi substantif, au masculin, et signifie, Couleur rouge. *Beau rouge. Rouge vif, éclatant. Rouge brun, foncé. Rouge pâle, déteint. Rouge noirâtre. Rouge cramoisi. Gros rouge. Rouge d'écarlate. Rouge sanguin. Drap teint en rouge.*

Le rouge lui monte au visage, se dit en parlant D'une personne à qui le sang monte subitement au visage, par un effet de la pudeur, de la honte ou de la colère.

Fam., *Se fâcher tout rouge,* Se fâcher sérieusement. *Il s'est fâché tout rouge.* Dans cette phrase, *Rouge* est employé adverbialement.

ROUGE, se dit aussi de Certaines substances minérales ou végétales, qu'on emploie à divers usages, et qui sont de couleur rouge. *Le rouge d'Angleterre sert à polir. Rouge d'Andrinople, de Portugal. Rouge de montagne.*

Il se dit dans un sens particulier, d'Une espèce de fard rouge dont les femmes usaient beaucoup autrefois, et qui n'est plus guère employé qu'au théâtre. *Mettre du rouge et des mouches. Rouge végétal. Rouge d'Espagne. Un pot de rouge. Le rouge gâte le teint. Mettre son rouge. Les acteurs se mettent du rouge pour paraître sur la scène.* Par exagérat., *Cette femme a un pied de rouge, elle a du rouge comme une roue de carrosse.* On a dit figurément, *Cette femme a quitté le rouge,* pour signifier qu'Elle avait renoncé au monde.

ROUGE. s. m. Oiseau de rivière qui ressemble à un canard, et qui a les pieds rouges.

ROUGEÂTRE. adj. des deux genres. Qui tire sur le rouge. *L'or faux devient rougeâtre. La lune était rougeâtre. Le temps est rougeâtre.*

ROUGEAUD, AUDE. adj. Qui a naturellement le visage rouge, un peu haut en couleur. *Il est rougeaud. Elle est rougeaude.* Il est familier.

Il est aussi substantif. *Un gros rougeaud. Une grosse rougeaude.*

ROUGE-GORGE. s. m. Petit oiseau à bec fin qui a la gorge et la poitrine rouges, et qui est très bon à manger. *Voilà d'excellents rouges-gorges.*

ROUGEOLE. s. f. Maladie contagieuse qui se manifeste par une éruption universelle de petites taches rouges, et qui est accompagnée de fièvre. *Mon enfant a eu la rougeole. Il est guéri de sa rougeole. Il y a bien de la rougeole dans ce canton. Il y a eu cette année beaucoup de rougeoles.*

ROUGE-QUEUE. s. m. On donne ce nom à plusieurs oiseaux à bec fin, de différents pays et de diverses grandeurs.

ROUGET. s. m. On donne ce nom, en Provence, au *Surmulet,* petit poisson rouge qui a deux longues barbes sous la mâchoire inférieure; mais, à Paris, il désigne le *Grondin rouge,* poisson à tête cuirassée et épineuse.

ROUGETTE. s. f. T. d'Hist. nat. Sorte de chauve-souris. Voyez ROUSSETTE.

ROUGEUR. s. f. Couleur rouge. *La rougeur des joues, des lèvres. La rougeur lui est montée au visage. La rougeur virginale. La rougeur de l'innocence. Cette eau est bonne pour ôter les rougeurs des yeux. La rougeur du ciel, quand le soleil se couche ou se lève.*

Il se dit quelquefois, surtout au pluriel, Des taches rouges qui viennent au visage, et en général sur la peau. *Il lui est venu des rougeurs au front. Elle a des rougeurs au visage. Il m'est venu une rougeur à la joue. Elle est sujette aux rougeurs.*

ROUGIR. v. a. Rendre rouge; peindre ou teindre en rouge. *Le soleil rougira ces fruits. Rougir un plancher. Rougir une porte. Rougir la tranche d'un livre. Rougir un train, des roues de voiture. Leur sang rougissait la terre.*

Ne faire que rougir son eau, Ne boire que très peu de vin avec beaucoup d'eau.

Fig., *Rougir ses mains de sang,* Assassiner, exercer des proscriptions sanglantes.

ROUGIR, est souvent neutre, et signifie, Devenir rouge. *Les cerises rougissent, commencent à rougir. Les écrevisses rougissent en cuisant. Faire rougir un fer dans le feu. Faire rougir la pelle.*

Il se dit aussi Des personnes. *Cette fille rougit aussitôt qu'on lui parle. Vous l'avez fait rougir en la regardant. Elle répondit en rougissant. Rougir de honte, de pudeur. Rougir de colère. Mes reproches l'ont fait rougir.*

ROUGIR, signifie encore figurément, Avoir honte, confusion. *Il n'a fait que ce qu'il devait, il n'en rougira point. Il ne fera jamais rougir ses parents. Il devrait rougir de sa mauvaise conduite. Il rougit d'avoir un tel fils. Je rougis de ma faiblesse. Il ne sait ce que c'est que de rougir. Il faut rougir de commettre des fautes, et non de les avouer. Vos éloges me font rougir. Je n'ai point à rougir de ce que j'ai fait.*

ROUGI, IE. part. passé.

De l'eau rougie, De l'eau où il n'y a que fort peu de vin. *Il ne boit que de l'eau rougie. Ce n'est pas là du vin, ce n'est que de l'eau rougie.*

ROUILLE. s. f. Oxyde, espèce de crasse brune ou rougeâtre qui se forme sur la partie du fer ou de l'acier la plus exposée à l'air, à l'humidité. *La rouille mange, ronge le fer. Il y avait un doigt de rouille sur ses armes.*

Il se dit quelquefois de L'oxyde qui se forme sur le cuivre, et sur quelques autres métaux. *La rouille du cuivre se nomme Vert-de-gris.*

Il se dit aussi Des parties d'une glace où le tain est altéré, terni par l'humidité. *Il y a des taches de rouille à cette glace.*

Il se dit figurément, au sens moral, Des traces d'ignorance et de grossièreté qu'on remarque dans certains siècles ou dans certains écrits. *La rouille des vieux préjugés. La rouille de l'ancienne barbarie. La rouille scolastique. Ses ouvrages, quoique empreints de la rouille du temps, méritent d'être étudiés.*

ROUILLE, en termes de Botanique et d'Agriculture, Maladie qui attaque les tiges et les feuilles de plusieurs plantes, et qui se manifeste par une substance pulvérulente de la couleur du fer rouillé. *Ces froments sont chargés de rouille.*

ROUILLER. v. a. Produire de la rouille sur la surface d'un corps. *L'humidité, l'eau rouille le fer.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le fer se rouille aisément.* Avec ellipse du pronom, *Il a laissé rouiller ses armes.*

ROUILLER, se dit figurément Des facultés intellectuelles qui s'altèrent, qui s'affaiblissent faute d'exercice. *L'oisiveté rouille l'esprit.*

Il s'emploie aussi dans ce sens avec le pronom personnel. *Le goût, l'esprit se*

rouillé dans l'oisiveté. Cet homme-là s'est bien rouillé dans la province.

ROUILLÉ, ÉE. part. passé. *Des armes rouillées. De vieux pistolets tout rouillés. Un esprit rouillé. Il est bien rouillé sur cette matière.*

Il se dit, adjectivement, Des plantes attaquées de la rouille. *Orge, avoine rouillée.*

ROUILLURE. s. f. Effet de la rouille.

ROUIR. v. a. Il ne se dit qu'en parlant Du lin et du chanvre que l'on fait tremper dans l'eau, afin que les filets puissent aisément se séparer de la partie ligneuse. *Rouir du lin, du chanvre.*

Il est aussi neutre. *Faire rouir du lin. Le chanvre ne rouit pas bien dans l'eau courante. Mettre du lin, du chanvre à rouir.*

ROUI, IE. part. passé. *Du lin roui. Du chanvre roui.*

ROUI, s'emploie aussi substantivement, et signifie, L'action de rouir. *La chaleur hâte le roui, le froid le retarde.*

Cette viande sent le roui, Elle a un mauvais goût, qui vient de la malpropreté du vase où elle a été cuite.

ROUISSAGE. s. m. Action de faire rouir le lin ou le chanvre.

ROULADE. s. f. Action de rouler de haut en bas. *Nous avons fait une belle roulade.* Dans ce sens, il est familier.

ROULADE, en termes de Musique, Agrément de chant formé de plusieurs inflexions de voix sur une même syllabe. *Ce chanteur fait de belles roulades.*

ROULAGE. s. m. Facilité de rouler. *Aplanir les chemins pour le roulage des voitures, du canon.*

Il signifie aussi, Le transport des marchandises sur des voitures à roues. *Ces ballots coûteront tant pour le roulage, coûteront tant de roulage.*

Il se dit aussi Des établissements où l'on se charge de ce transport. *Une maison de roulage. Mettre une caisse au roulage. Envoyer un ballot par le roulage.*

ROULANT, ANTE. adj. Qui roule aisément. *Un carrosse bien roulant.*

Avoir un carrosse bien roulant, Avoir un carrosse bien entretenu. Cette phrase a vieilli.

Ce chemin est roulant, bien roulant, Il est beau, et commode pour les voitures, pour le charroi.

Chaise roulante, Voiture à deux roues, traînée par un cheval de brancard, et par un ou deux chevaux de côté.

En termes de Chirur., *Vaisseau roulant, veine roulante,* Vaisseau, veine qui vacille, qui change de place quand on met le doigt dessus. *On a de la peine à le saigner, parce que ses vaisseaux sont roulants.*

En termes de Guerre, *Feu roulant,* Feu de mousqueterie continu. *L'ennemi fit un feu roulant.*

Fig. et fam., *Un feu roulant de saillies, d'épigrammes, etc.,* Plusieurs saillies, plusieurs épigrammes, etc., qui sont dites, lancées coup sur coup.

En termes d'Imprim., *Presse roulante,* Presse qui travaille, qui est en activité. *Cet imprimeur a dix presses roulantes.*

ROULEAU. s. m. Paquet de quelque chose qui est roulé. *Un rouleau de papier, de parchemin, de ruban. Ce papier de tenture coûte tant le rouleau. Un rouleau de tabac. Un rouleau de louis d'or.*

Un rouleau d'orgeat, de sirop de guimauve, etc., Une fiole de forme cylindrique, contenant du sirop d'orgeat, de guimauve, etc.

Prov. et fig., *Être au bout de son rouleau,* Avoir épuisé tous ses arguments, tous ses moyens, toutes ses ressources.

ROULEAU, se dit aussi d'Un cylindre de bois, de pierre, de fer, de fonte, etc., servant à divers usages. *Rouleau de pâtissier pour étendre la pâte. Rouleau de corroyeur pour préparer, pour corroyer le cuir et le rendre uni. Rouleau de lingère pour lisser le linge. Rouleau de pierre pour recouvrir les semences. Rouleau pour aplanir le gazon, pour aplanir les allées d'un jardin. Rouleau compresseur,* Rouleau mû par la vapeur, et destiné à aplanir les routes.

Il se dit particulièrement, en termes d'Imprimerie, d'Un cylindre de bois sur lequel on a coulé une composition de colle et de mélasse, et qui sert à étendre l'encre sur les formes. *Les balles sont aujourd'hui beaucoup moins employées que le rouleau. Prendre l'encre avec le rouleau.*

Il se dit également de Certaines pièces de bois cylindriques sur lesquelles on fait rouler des fardeaux. *Transporter un bloc de marbre à l'aide de rouleaux.*

ROULEAU, en termes d'Histoire naturelle, s'est dit Des coquillages qu'on nomme maintenant *Volutes.*

ROULÉE. s. f. Coups donnés à quelqu'un. *Il a reçu une bonne roulée.* Il est populaire.

ROULEMENT. s. m. Mouvement de ce qui roule. *Le roulement de cette voiture fait grand bruit sur le pavé.*

Roulement d'yeux, Le mouvement par lequel on tourne les yeux de côté et d'autre, en sorte que la vue paraît égarée. *Il faisait des grimaces et des roulements d'yeux à faire peur.* Il se dit aussi D'un mouvement d'yeux où l'on remarque de l'affectation. *Cet hypocrite faisait des roulements d'yeux.*

En termes de Commerce, *Fonds de roulement,* Fonds destiné aux dépenses courantes. *Roulement de fonds,* Circulation rapide d'une certaine quantité d'argent. *Il se fait dans cette maison un grand roulement de fonds.*

ROULEMENT, en termes de Musique, se dit de Plusieurs sons différents poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant. *Il fait de fort beaux roulements, de longs roulements. Beau roulement de voix.*

ROULEMENT, se dit aussi Du bruit formé par un ou par plusieurs tambours que l'on bat continuellement à coups égaux et pressés. *Faire un roulement.*

Il se dit encore Du bruit du tonnerre. *Le roulement du tonnerre. On entendait les lointains roulements du tonnerre.*

ROULEMENT, se dit, au figuré, de L'action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions, à un certain rang, etc. *Il se fait un roulement annuel dans les tribunaux, entre les diverses chambres dont ils sont composés.*

ROULER. v. a. Faire avancer une chose d'un lieu à un autre en même temps qu'elle tourne sur elle-même. *Rouler une boule. Rouler des pierres du haut d'une montagne. Rouler un tonneau. Une rivière qui roule ses eaux. Un torrent qui roule des cailloux.*

Avec le pron. pers., *Se rouler sur l'herbe, se rouler sur un lit, dans la poussière, dans la boue, etc.,* Se tourner de côté et d'autre étant couché sur l'herbe, sur un lit, dans la poussière, etc.

Rouler les yeux, Tourner les yeux de côté et d'autre avec violence, effort ou affectation. *Il roulait les yeux comme un possédé. Il roulait les yeux dévotement.* On dit aussi neutralement, *Les yeux lui roulaient dans la tête.*

Pop., *Rouler carrosse,* Avoir un carrosse à soi. *Avec cette succession, avec cette fortune, il roulera bientôt carrosse.*

Fig. et fam., *Rouler doucement sa vie,* Passer sa vie dans une fortune médiocre, sans être ni pauvre, ni riche. *Rouler sa vie comme on peut,* Mener une vie assez pauvre, assez malheureuse.

Fig. et fam., *Rouler sa bosse,* se dit en parlant De personnes sans gêne, sans souci, qui s'introduisent partout, que l'on rencontre là où elles n'ont point d'affaires, et qui se donnent partout l'air d'être chez elles. *On ne voit que lui, il roule sa bosse dans tous les ministères.*

Fig., *Rouler de grands projets dans sa tête,* Méditer de grands desseins.

Fig. et pop., *Rouler quelqu'un,* Le battre, le maltraiter.

Fig. et fam., *Rouler quelqu'un,* Avoir le dessus sur quelqu'un dans la discussion. *Il l'a roulé avec beaucoup d'esprit.*

ROULER, signifie aussi, Plier en rouleau. *Rouler un tableau, une pièce d'étoffe, un papier. Autrefois les hommes roulaient le haut de leurs bas sur leur culotte, et en faisaient une espèce de bourrelet autour du genou.*

ROULER, est aussi neutre, et signifie, Avancer en tournant sur soi-même. *Une boule qui roule. Une voiture qui roule aisément. Une pelote de neige grossit en roulant. Il tomba et roula du haut en bas de l'escalier. Les flots roulent sur le gravier, sur le sable.*

Le ciel, les astres roulent sur nos têtes, se dit en parlant Du mouvement circulaire apparent du ciel et des astres.

Les larmes lui roulent dans les yeux, se dit De quelqu'un qui est sur le point de pleurer, ou qui se retient pour ne pas pleurer.

Il fait beau rouler, Le chemin est bien uni, il est beau pour les voitures, pour le charroi.

Faire rouler la presse, Faire imprimer des ouvrages. On dit, en termes d'Imprimerie, qu'*Une presse roule,* lorsque la mise en train est terminée et que le tirage se continue sans interruption.

Fig., *L'argent roule dans cette maison,* L'argent y est en abondance; et, *L'argent roule dans ce pays,* L'argent circule dans le commerce, il passe fréquemment d'une main à l'autre.

Fig. et fam., *Rouler sur l'or et sur l'argent,* Être fort riche.

Prov. et fig., *Pierre qui roule n'amasse point de mousse,* Celui qui change souvent de condition ou de profession ne fait pas fortune.

ROULER, signifie au figuré, Avoir pour sujet, pour objet. *Ce discours, cette dissertation, etc., roule sur telle matière. Toutes les conversations roulaient sur son accident. Toutes ses pensées roulaient sur l'avenir de ses enfants. On a dit que la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines.*

Fig., *Tout roule là-dessus,* C'est là le point principal, l'affaire principale dont tout le reste dépend.

Fig., *L'affaire roule sur lui,* Il en est principalement chargé, ou Il y aura la principale influence. *Tout roule sur lui dans cette maison,* Il y est chargé de toutes les affaires.

Fig., *Le revenu de sa terre, de son emploi*

roule bon an, mal an, entre telle et telle somme, Il monte à une somme moyenne entre telle et telle somme.

Fig., *Mille pensées différentes lui roulent dans l'esprit, mille projets lui roulent dans la tête,* Lui passent et lui repassent dans l'esprit, sans qu'il s'arrête, sans qu'il se fixe à aucun.

ROULER, signifie au figuré, Errer sans s'arrêter, sans se fixer en un lieu. *Il y a longtemps qu'il roule par le monde. Il a roulé dans tous les pays de l'Europe.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Subsister, trouver moyen de subsister. *Il n'a point de bien, mais il ne laisse pas de rouler. Il imagina un expédient qui le fit rouler quelques jours. C'est lui qui fait rouler toute la maison.*

ROULER, se dit encore, figurément, De plusieurs personnes qui ont quelque commandement, quelque séance, quelque rang, quelque fonction alternativement. *Un tel roule avec un tel. Ils roulent ensemble. Les membres des différentes chambres de ce tribunal, de cette cour, roulent entre eux. Autrefois les régiments qui étaient de la même création roulaient entre eux, et alternativement ils se primaient les uns les autres.*

ROULER, en termes de Marine, se dit D'un bâtiment qui, étant agité par les vagues, lorsque la mer est grosse, se balance alternativement de l'un et de l'autre côté, dans le sens de sa largeur. *Le vaisseau fut longtemps à ne faire que rouler.* On dit aussi, *Nous roulâmes toute la nuit,* Notre vaisseau roula toute la nuit.

ROULÉ, ÉE. part. passé.

ROULETTE. s. f. Petite roue ou petite boule de bois, de fer, de cuivre, etc., servant à faire rouler la machine ou le meuble auquel elle est attachée. *Les canons des vaisseaux sont posés sur des roulettes. Les roulettes d'un lit, d'une table, d'un fauteuil. Un lit à roulettes. Un fauteuil à roulettes.*

Fig. et fam., *Cela va comme sur des roulettes,* se dit D'une affaire qui marche facilement, sans lenteur et sans obstacle.

Roulette d'enfant, Machine roulante où de petits enfants se tiennent debout sans pouvoir tomber, et qui les aide à marcher.

ROULETTE, s'est dit aussi d'Une petite chaise à deux roues, dans laquelle on allait autrefois par la ville, en se faisant tirer par un homme, et qu'on appelait plus ordinairement *Brouette* ou *Vinaigrette. Aller par la ville dans une roulette.*

Il se dit également de Certains petits lits fort bas qu'on peut mettre sous de grands lits.

ROULETTE, en termes de Géométrie, Ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui marche en roulant sur un plan. *Pascal a composé un Traité de la roulette.* Cette ligne s'appelle plus souvent *Cycloïde.*

ROULETTE, en termes de Relieur, Instrument de fer en forme de petite roue, pour tracer un filet sur le bord des reliures.

ROULETTE. s. f. Espèce de jeu de hasard, où une petite boule d'ivoire, lancée dans un grand cercle divisé en soixante et seize cases numérotées en rouge et en noir, décide de la perte ou du gain, suivant qu'elle s'arrête dans une case du numéro pair ou impair et de la couleur rouge ou noire. *Jouer à la roulette. Il perdit tout son argent à la roulette, dans une maison de jeu.*

Il se dit aussi de L'appareil qui sert à ce jeu.

ROULEUR. s. m. On appelle ainsi Le charançon de la vigne. *Le rouleur s'est mis dans nos vignes.*

ROULEUSE. s. f. On appelle ainsi Des chenilles qui roulent des feuilles, dans lesquelles elles subissent leur métamorphose.

ROULIER. s. m. Voiturier par terre, qui transporte des marchandises sur des chariots, charrettes, fourgons, et autres voitures roulantes de cette espèce. *Faire transporter des marchandises par des rouliers. Cela est venu par les rouliers. Une charrette de roulier. Une blouse de roulier. Une auberge de rouliers.*

ROULIS. s. m. T. de Marine. L'agitation d'un navire qui penche alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. *Le roulis d'un vaisseau.*

ROULOIR. s. m. T. de Cirier. Outil qui sert à rouler sur une table les bougies et les cierges.

ROUPIE. s. f. Humeur qui découle des fosses nasales, et qui pend au nez par gouttes. *Avoir la roupie au nez. Les vieilles gens sont sujets à la roupie, à avoir des roupies.* Il est familier et se dit surtout en parlant Des personnes qui prennent du tabac.

ROUPIE. s. f. Monnaie des Indes orientales, dont la valeur n'est pas partout la même. *Roupie d'or. Roupie d'argent. Cela coûte mille roupies. Demi-roupie. Quart de roupie.*

ROUPIEUX, EUSE. adj. Qui a souvent la roupie au nez. *Avoir le nez roupieux.* Substantivement, *Un vieux roupieux, une vieille roupieuse.* Il est peu usité.

ROUPILLER. v. n. Sommeiller à demi. *Il n'a fait que roupiller pendant toute la conversation.* Il est familier.

ROUPILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui roupille fréquemment. *C'est un vieux roupilleur.* Il est familier.

ROURE. s. m. Voyez ROUVRE.

ROUSSÂTRE. adj. des deux genres. Qui tire sur le roux. *Ce drap est roussâtre. Poil roussâtre. Eau roussâtre.*

ROUSSEAU. s. m. Homme qui a les cheveux et le poil roux. *C'est un vilain rousseau.* On l'emploie aussi adjectivement. *Cet homme est rousseau.* Il est familier.

ROUSSELET. s. m. Il se dit d'Une sorte de poire d'été, qui a la peau rougeâtre, et qui est d'un parfum agréable. *Des poires de rousselet,* ou simplement, *Du rousselet. Du gros rousselet. Du petit rousselet. Une compote de rousselet. Du rousselet de Reims.*

ROUSSETTE. s. f. Espèce de squale ou chien de mer, dont la peau sert aux gainiers à couvrir des étuis, des boîtes, etc.

Il se dit aussi d'Un genre de grandes chauves-souris, nommées autrement *Rougettes,* qui se trouvent aux Indes orientales et dans les îles d'Afrique.

Il se dit encore d'Un petit oiseau à plumage presque entièrement roux, qui habite les forêts, et qu'on nomme aussi *Fauvette des bois.*

ROUSSEUR. s. f. Qualité de ce qui est roux. *La rousseur de son poil.*

Il se dit, particulièrement, de Certaines taches rousses qui viennent au visage et sur les mains. *Il a des rousseurs au visage. Avoir des taches de rousseur. Eau qui fait disparaître les rousseurs.*

ROUSSI. s. m. Il s'est dit pour Cuir de Russie. *Des bottes de roussi.*

ROUSSIN. s. m. Cheval entier, un peu épais, et entre deux tailles. *Un attelage de roussins. Il a un bon roussin, deux bons roussins dans son écurie. Être monté sur un roussin.*

Fig. et fam., *Un roussin d'Arcadie,* Un âne.

ROUSSIR. v. a. Faire devenir roux. *C'est le feu qui a roussi cette étoffe. Vous roussirez ce linge si vous l'approchez ainsi du feu. Le grand air roussit le papier.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir roux. *Les perruques roussissent avec le temps. Les étoffes blanches roussissent aisément. Vous ferez roussir ce linge à force de le tenir devant le feu.*

ROUSSI, IE. part. passé.

Il est aussi substantif masculin, et signifie, L'odeur d'une chose que le feu a roussie, et qui est près de brûler. *Cela sent le roussi. Odeur de roussi. Il y a quelque chose qui brûle, on sent le roussi.*

ROUT. s. m. (On fait sentir le T. Quelques-uns prononcent *Raout.*) Mot emprunté de l'anglais. Assemblée nombreuse de personnes du grand monde. *Aller à un rout. Un rout brillant, tumultueux.*

ROUTAILLER. v. a. T. de Chasse. Suivre une bête avec le limier, pour la faire tirer par les chasseurs armés de fusils.

ROUTAILLÉ, ÉE. part. passé.

ROUTE. s. f. Voie pratiquée pour aller d'un lieu à un autre. *Route fréquentée. La grande route,* ou *La grand'route. La route ordinaire. Route souterraine. Une route dégradée, défoncée, mal pavée. La route était couverte de monde. On va faire une nouvelle route qui passera par tel endroit. L'entretien des routes. Les arbres qui bordent une route. Route royale. Route départementale.*

Il se dit aussi de La direction qu'on suit ou qu'on peut suivre, par terre ou par mer, pour aller en quelque lieu. *La route de terre est de dix lieues plus longue que la route par eau, que la route par mer. Quelle route tiendrez-vous? Prendre une route de traverse. Il a pris sa route par telle province. Sur la route de Paris à Bordeaux, de Lyon à Turin, etc.. La flotte prit la route d'Alger, la route d'Égypte. Il y a quinze jours qu'ils sont en route, qu'ils se sont mis en route. Il est en route pour venir. Il est resté en route. Il tomba malade en route. Nous avons fait route ensemble. Le vaisseau a fait route vers le nord. Interrompre sa route. Reprendre sa route. Se tromper de route.*

La route de tel lieu à tel autre est très bonne, très mauvaise, dangereuse, peu sûre, etc., se dit en parlant Des commodités ou des incommodités qu'on trouve sur une route.

En termes de Marine, *Faire fausse route,* Se détourner de la route qu'on avait prise, et en prendre une différente, pour se dérober à la poursuite d'un ennemi. Il signifie aussi, S'écarter de son droit chemin, sans le vouloir.

Fig., *Faire fausse route,* Se tromper dans quelque affaire, employer des moyens contraires à la fin qu'on se propose.

ROUTE, se dit, en termes de Guerre, Du chemin et du logement qu'on marque aux gens de guerre en voyage. *Donner une route à des troupes. Nous avons eu une bonne route, une mauvaise route. Cette troupe a beaucoup souffert dans sa route. Indemnité de route de tant par jour, de tant par lieue.*

Feuille de route, ou simplement, *Route,* Écrit qui indique les logements d'une troupe en voyage, et le chemin qu'elle doit tenir. *Une feuille de route, une route signée de l'inspecteur aux revues. Une feuille de*

route pour vingt hommes, pour vingt-cinq chevaux. Il se dit aussi d'Un écrit semblable délivré à un militaire qui voyage isolément. *Donner une feuille de route à un soldat. La feuille de route tient lieu de passeport. Faire viser sa feuille de route.*

ROUTE, signifie particulièrement, Une grande allée percée dans un bois, dans une forêt, pour la commodité du charroi, de la chasse, de la promenade, etc. *Les routes de telle forêt. Dans la grande route. On a ouvert plusieurs routes dans la forêt. On a percé une route dans ce bois.*

ROUTE, se dit encore de L'espace que parcourent les astres, les eaux, etc., en se dirigeant d'un point vers un autre. *La route du soleil. Ce fleuve se grossit sur sa route d'une infinité de petites rivières.*

ROUTE, au figuré, signifie, La conduite qu'on tient dans la vue d'arriver à quelque fin, les moyens qui mènent à quelque fin. *Il a pris la bonne route pour arriver à son but. Il a suivi la route de ses ancêtres, de ses devanciers. La route qu'il tient ne le mènera pas à une grande fortune, ne le conduira pas à la gloire. Il s'est engagé dans une route où il ne peut que s'égarer. Cet auteur marche dans la route des anciens. On lui a tracé, on lui a marqué sa route. La route qu'il prend pour arriver à ses fins, est la plus aisée, la plus courte, la plus honorable, la plus sûre, etc. La route des dignités, des honneurs. La route de la gloire. La route de la vertu. La route du vice. La route du ciel. La route du salut. Etc.*

À VAU-DE-ROUTE. loc. adv. Précipitamment et en désordre. On ne l'emploie qu'avec les verbes *Fuir, aller*, et en parlant Des gens de guerre. *Les ennemis s'enfuirent, s'en allèrent à vau-de-route.* Il est vieux.

ROUTIER. s. m. Livre qui marque, qui enseigne les chemins, les routes de mer, les caps, les mouillages, les ancrages, les gisements des côtes, etc., particulièrement pour les voyages de long cours. *Le routier de la Méditerranée. Le routier des Indes. Le grand routier.*

Adjectiv., *Carte routière*, Carte de géographie où les routes sont marquées avec un soin particulier, et qui sert de guide aux voyageurs.

ROUTIER. s. m. Celui qui sait bien les routes et les chemins. Il n'est guère d'usage qu'au figuré, dans cette expression familière, *Un vieux routier*, Un homme exercé aux affaires par une longue expérience, un homme fin et cauteleux.

ROUTIERS, au pluriel, s'est dit au moyen âge De bandes de pillards, de troupes légères.

ROUTINE. s. f. Capacité, faculté acquise plutôt par une longue habitude, par une longue expérience, que par le secours de l'étude et des règles. *Il n'a jamais étudié cet art à fond, mais il y a acquis une sorte de routine. Il fait cela par routine. Il ne sait point de musique, mais il chante par routine. Il a de la routine, quelque routine. La routine du palais. Une vieille routine.*

Il se dit aussi de L'usage depuis longtemps consacré de faire une chose toujours de la même manière. *Il ne connaît que la vieille routine. Suivre l'ornière de la routine. Une aveugle routine. Être esclave de la routine. S'affranchir de la routine.* Il est familier dans les deux acceptions, et se prend ordinairement en mauvaise part.

ROUTINER. v. a. Habituer quelqu'un à faire une chose, la lui faire apprendre par routine. *Il faut la routiner à tricoter, à coudre.* Il est peu usité.

ROUTINÉ, ÉE. part. passé. *Il est routiné à cela. Elle est routinée à faire cet ouvrage.*

ROUTINIER, ÈRE. s. Celui, celle qui agit par routine, qui se conforme à la routine. *Ce médecin n'est qu'un vieux routinier.*

Il s'emploie aussi comme adjectif. *Esprit routinier. Habitudes routinières.*

ROUTOIR. s. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERIN. adj. m. T. de Métallurgie. On ne l'emploie que dans cette locution, *Fer rouverin*, Fer rempli de gerçures, et qui est cassant lorsqu'on le fait rougir au feu.

ROUVIEUX ou **ROUX-VIEUX.** s. m. T. d'Art vétérinaire. Maladie cutanée du cheval, espèce de gale qui se montre ordinairement dans les plis de l'encolure, près de la crinière, et qui cause la chute du crin et du poil. On le dit aussi de La gale invétérée des chiens. *Ce cheval, ce chien a le rouvieux.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Mon cheval devient rouvieux. Ce chien est rouvieux.*

ROUVRE ou **ROURE.** s. m. Espèce de chêne qui s'élève moins droit et moins haut que le chêne ordinaire. *Le rouvre fournit des pièces courbes propres aux constructions.*

ROUVRIR. v. a. Ouvrir de nouveau. *Rouvrez la porte, les fenêtres. Cet effort rouvrit sa plaie, sa blessure.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Sa saignée, sa blessure vint à se rouvrir.*

Fig., *Rouvrir la plaie, la blessure de quelqu'un*, Renouveler son chagrin.

ROUVERT, ERTE. part. passé.

ROUX, OUSSE. adj. Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge. *Poil roux. Cheveux roux. Barbe rousse. Ce papier est devenu roux à la fumée. Sauce rousse.*

Un homme roux, une femme rousse, Un homme, une femme qui a les cheveux roux. On dit de même, substantivement et familièrement, *Un roux, une rousse.*

Beurre roux, Beurre fondu de telle sorte qu'il devient roux. *Des œufs au beurre roux.*

En termes d'Agricult., *Vents roux*, ou *Roux vents*, Vents d'avril froids et secs, qui font tort aux arbres fruitiers.

Lune rousse, La lune d'avril.

ROUX, est aussi substantif, et signifie, Couleur rousse. *Il est d'un roux ardent, d'un vilain roux, d'un roux désagréable.*

Il se dit, substantivement, d'Une sauce faite avec du beurre ou de la graisse qu'on a fait roussir. *Faire un roux. Votre roux est brûlé.*

ROUX-VIEUX. s. et adj. m. Voyez ROUVIEUX.

ROY

ROYAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à un roi. *Château royal. Manteau royal. Domaines royaux. La justice royale et les justices seigneuriales. L'autorité royale. La puissance royale. Prérogative royale. Sanction royale. Recourir à la clémence royale.*

Maison royale, Tous les princes et toutes les princesses du sang royal. *Toute la maison royale était réunie à ce festin.*

Famille royale, Les enfants et petits-enfants du roi régnant, en ligne masculine. Il se dit aussi Des enfants et petits-enfants du roi défunt, nés avant sa mort.

Prince royal, Titre de l'héritier présomptif de la couronne, dans quelques États.

Altesse royale, Titre qui se donne à certains princes et à certaines princesses. *Son altesse royale le duc, la duchesse de...* Par abréviation, on écrit, *S. A. R.*

Festin royal, banquet royal, Festin qu'un monarque fait en certaines occasions solennelles, et où tous les grands officiers remplissent les fonctions de leurs charges.

Chant royal, Ancienne espèce de poésie française.

En termes d'ancienne Chancellerie, *Lettres royaux, ordonnances royaux*, Ordonnances, lettres émanées de l'autorité royale.

Cas royaux, ou *Cas privilégiés*. Voyez CAS.

Almanach royal, Livre où étaient contenus les noms de la famille royale et des maisons souveraines de l'Europe, et ceux des hommes attachés à la cour et de tous les fonctionnaires civils et militaires.

ROYAL, s'est dit aussi De certains établissements qui étaient, d'une manière spéciale, sous la surveillance ou sous la protection du roi. *Musée royal. Imprimerie royale. Institut royal de France. Académie royale de musique.*

ROYAL, signifie encore, Qui est digne d'un roi. *Magnificence royale. La clémence est une vertu royale.*

On a dit *Cour royale*, dans le sens où l'on dit aujourd'hui *Cour d'appel*, Cour qui juge en dernier ressort.

En termes de Fortific., *Bastion royal*, Grand bastion.

Chemin royal, route royale, Grand chemin, grande route qui menait à une ville considérable, et dont l'entretien était à la charge de l'administration centrale.

Tigre royal, aigle royal, Tigre, aigle de la plus grande espèce.

ROYALE. s. f. Sorte de moustache, bouquet de barbe qu'on laisse croître sous la lèvre inférieure.

ROYALEMENT. adv. D'une manière royale, noblement, magnifiquement. *C'est un homme qui vit royalement. Il nous a traités royalement.*

ROYALISME. s. m. Parti du roi, ou Attachement au parti du roi. *Monk, en Angleterre, servit le royalisme. Il est d'un royalisme éprouvé.*

ROYALISTE. adj. des deux genres. Qui soutient les droits et les intérêts du roi, qui est attaché au parti du roi. *Le parti royaliste. L'armée royaliste attaqua l'armée de la Ligue. L'armée du parlement et l'armée royaliste en vinrent aux mains. Cet homme est fort royaliste. Les principes, les opinions royalistes.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un royaliste. Les royalistes et les ligueurs. Les royalistes et les parlementaires.*

ROYAUME. s. m. État régi, gouverné par un roi. *Grand royaume. Royaume puissant, riche, opulent, florissant. Petit royaume. Royaume très peuplé. Royaume héréditaire, électif, feudataire, tributaire. Ériger un État en royaume. Régir, gouverner un royaume. Les lois fondamentales d'un royaume. Les royaumes étrangers. Hors du royaume. Dans tout le royaume. Au milieu, au centre, au cœur du royaume. Les frontières, les extrémités du royaume. Les bornes du royaume. L'étendue du royaume.*

Dans l'Écriture sainte, *Le royaume des cieux, le royaume de* JÉSUS-CHRIST, Le paradis. *Les méchants n'entreront point dans*

le royaume des cieux. Jésus-Christ *a dit, Mon royaume n'est pas de ce monde.*

Par exagérat. et fam., *Je ne ferais pas cela pour un royaume, je n'irais pas là pour un royaume,* Je ne ferais pas cela, je n'irais pas là pour quelque récompense que ce fût.

Prov. et fig., *Au royaume des aveugles les borgnes sont rois,* se dit en parlant De gens médiocres qui se distinguent parmi des hommes absolument dépourvus de talents et de savoir.

ROYAUTÉ. s. f. Dignité de roi. *Parvenir à la royauté. Abdiquer la royauté. Renoncer à la royauté. Aspirer à la royauté. Usurper la royauté. Les ornements, les marques de la royauté.*

Il se dit aussi en parlant Du roi de la fève. *Il a payé sa royauté,* Il a donné un repas à ceux avec qui il avait fait les Rois.

RU

RU. s. m. Canal fourni par un petit ruisseau, ou par une saignée faite à une rivière. *Cette rivière est partagée en différents rus qui fertilisent le pays. Les pluies ont fait déborder le ru.*

RUA

RUADE. s. f. Action d'un cheval, d'un mulet, etc., qui jette un pied ou les pieds de derrière en l'air, en baissant le devant. *Lancer, détacher la ruade. Ce cheval lui donna d'une ruade dans les jambes, lui détacha, lui allongea une ruade. Ce cheval lui cassa la jambe d'une ruade. Un cheval qui va à bonds et à ruades.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Une brutalité inattendue de quelque homme grossier et emporté.

RUB

RUBACE ou **RUBABELLE.** s. f. T. de Joaillier. Espèce de rubis d'une couleur claire.

RUBAN. s. m. Tissu de soie, de fil, de laine, etc., qui est plat et mince, et qui ordinairement n'a guère plus de trois ou quatre doigts de large. *Ruban large. Ruban étroit. Ruban demi-large. Ruban de laine. Ruban de fil. Ruban de soie. Ruban d'or et d'argent. Ruban de taffetas. Ruban satiné. Ruban uni. Ruban d'Angleterre, de Paris, etc. Beau ruban. Ruban couleur de feu. Ruban bleu, vert, etc. On ne porte plus de rubans sur les habits. Attacher un ruban. Nouer des rubans. Mettre un ruban à son chapeau. Ruban de queue. Une garniture de rubans. Une touffe de rubans. Un nœud de rubans. Une aune de ruban. Une pièce de ruban. Un marchand de rubans. Une fabrique de rubans.*

Le ruban de la Légion d'honneur, Petit ruban rouge que les chevaliers de la Légion d'honneur portent à la boutonnière.

Ruban, en termes d'Architecture, Ornement en forme de ruban tortillé, qu'on taille dans les baguettes et les rudentures.

En Botan., *Ruban-d'eau,* Plante qui croît dans les ruisseaux, et dont les feuilles flottantes ont quelquefois plusieurs pieds de longueur ; ce qui lui a fait donner son nom.

RUBANERIE. s. f. Profession du rubanier ; Commerce de rubans.

RUBANIER, ÈRE. s. Celui, celle qui fait du ruban.

RUBARBE. s. f. Voyez Rhubarbe.

RUBÉFACTION. s. f. T. de Médec. Inflammation, rougeur de la peau, causée par des médicaments irritants.

RUBÉFIANT, ANTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qui, appliqués sur la peau, y causent de l'inflammation, de la rougeur. *Un emplâtre rubéfiant.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Un rubéfiant.*

RUBÉFIER. v. a. T. de Médec. Rendre rouge, enflammé par l'application des rubéfiants.

Rubéfié, ée. part. passé.

RUBESCENT, ENTE. adj. Un peu rouge ; qui commence à rougir.

RUBIACÉES. s. f. pl. T. de Botan. Nom d'une famille de plantes qui fournissent une teinture rougeâtre, et dont la plupart ont leurs feuilles disposées en étoiles ou verticilles, telles que la garance, le caille-lait, etc. *La famille des rubiacées.*

RUBICAN. adj. m. Il se dit De tout cheval noir, bai ou alezan, dont la robe, et surtout les flancs, sont semés çà et là de poils blancs. *Un cheval rubican.*

Il s'emploie aussi substantivement, pour signifier, Cette couleur de la robe d'un cheval. *A proprement parler, le rubican n'est pas un poil ; ce n'est qu'un accident.*

RUBICON. s. m. Petit fleuve d'Italie qui séparait la Gaule cisalpine de l'Italie proprement dite et qu'il n'était pas permis de franchir à la tête d'une armée. On met ici ce mot à cause de l'expression figurée, *Passer le Rubicon,* Prendre un parti hasardeux, décisif, irrévocable.

RUBICOND, ONDE. adj. Rouge. Il ne s'emploie que dans ces locutions, *Visage rubicond, face rubiconde,* et il se dit presque toujours en plaisantant.

RUBINE. s. f. T. d'ancienne Chimie. Il s'est dit de Certaines préparations de métaux, dont la couleur est d'un rouge approchant de celui du rubis. *Rubine d'argent, d'arsenic, d'antimoine, etc.*

RUBIS. s. m. Pierre précieuse, transparente, et d'un rouge plus ou moins vif. *Rubis d'Orient. Rubis oriental. Il avait un très beau rubis au doigt. Une garniture de rubis. Une bague de rubis.*

Rubis balais, Celui qui est d'un rouge léger. *Rubis spinelle,* Celui qui est d'un rouge mêlé d'une légère teinte de jaune.

Prov. et fig., *Faire rubis sur l'ongle,* se dit, parmi les buveurs, Lorsqu'on vide si bien son verre, qu'en le penchant sur l'ongle, on ne peut faire tomber qu'une petite goutte qui ne s'écoule point et qui présente l'apparence d'une perle rouge, d'un rubis. *J'ai bu à votre santé rubis sur l'ongle.*

Prov. et fig., *Faire payer rubis sur l'ongle,* Faire payer exactement, et avec la dernière rigueur.

Rubis, se dit, figurément et populairement, Des boutons ou élevures rouges qui viennent au visage, sur le nez. *Il a des rubis sur le nez. Il a un visage plein de rubis.*

RUBRICAIRE. s. m. Homme qui sait bien les rubriques de bréviaire. *Il est grand rubricaire.*

RUBRICATEUR. s. m. T. de Diplomatique. Artiste qui écrivait les mots en couleur dans les manuscrits du moyen âge. Il se disait aussi de Celui qui dans ces manuscrits peignait les miniatures.

RUBRIQUE. s. f. Espèce de terre rouge dont les chirurgiens se servaient autrefois pour étancher le sang, et pour faire des emplâtres siccatifs.

Il se dit aussi d'Une sorte de craie rouge dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter des pièces de bois qu'ils veulent équarrir.

Rubrique, se dit en outre Des titres qui sont dans les livres de droit civil, de droit canon, parce qu'autrefois on les écrivait en rouge.

Il se dit également, au pluriel, de Certaines règles qui sont au commencement du bréviaire et du missel, et qui enseignent la manière dont il faut dire ou faire l'office divin. *Il sait ses rubriques par cœur.*

Il se dit de même, au pluriel, de Certaines petites règles qui sont imprimées ordinairement en rouge dans le corps du bréviaire, et qui marquent ce qu'il faut dire dans les divers temps de l'année à chacune des heures canoniales.

Il se dit, par extension, dans les Journaux, Du titre, de la date qui indique le lieu d'où une nouvelle est venue. *Ce fait est sous la rubrique de Londres, de Madrid, etc.*

Rubrique, se dit figurément et familièrement Des méthodes, des règles, des pratiques anciennes. *Il a suivi une vieille rubrique, de vieilles rubriques. Je ne suis point au fait de cette rubrique.*

Il signifie aussi figurément et familièrement, Ruse, détour, adresse, finesse. *Voilà une plaisante rubrique. Il sait toutes les vieilles rubriques. Il sait toutes sortes de rubriques.*

RUC

RUCHE. s. f. Sorte de panier en forme de cloche, où l'on met les abeilles, et qui est fait ordinairement d'osier, de paille, etc. *Ruche de paille, d'osier. Enduire une ruche de terre grasse. Les abeilles ne veulent point se loger dans de vieilles ruches.*

Ruche de verre, ou *Ruche vitrée,* Boîte vitrée, en forme de pyramide tronquée, dans laquelle on met les abeilles, pour observer leurs travaux.

Ruche, se dit quelquefois Du panier et des abeilles qui sont dedans. *Il a tant de ruches. Voilà une bonne ruche, il y a bien du miel.*

Châtrer une ruche, Enlever, avec un couteau de fer fait exprès, la cire et le miel d'une ruche.

Prov. et fig., *Il ne faut point fâcher une ruche,* Il ne faut point s'attirer une foule de petits ennemis.

Ruche, se dit aussi d'Une bande plissée d'étoffe, de tulle, de dentelle qui sert à orner différentes parties de la toilette des femmes. *Garnir une robe de ruches.*

RUCHER. s. m. L'endroit où sont les ruches. *Ce rucher est bien situé.*

RUD

RUDÂNIER, IÈRE. adj. Qui est rude à ceux à qui il parle. *Beauté rudânière.* Il est peu usité.

RUDE. adj. des deux genres. Âpre au toucher, et dont la superficie est inégale et dure. *La toile grosse et neuve est extrêmement rude. La haire et le cilice sont fort rudes sur la peau. Avoir la peau rude. Avoir la barbe rude. Le grès est rude au toucher. Du camelot bien rude. Une brosse fort rude.*

Il se dit aussi De ce qui est âpre au goût, au palais. *Voilà du vin qui est rude.*

Rude, signifie aussi, Raboteux ; et en ce sens il se dit, au propre, Des chemins qui

sont âpres et difficiles. *Les chemins en ce pays-là sont fort rudes.*

Il se dit pareillement De tout ce qui cause de la peine, de la fatigue. *Il a entrepris une rude tâche. Le métier d'un tailleur de pierre est bien rude. Elle est accouchée après un travail bien rude. Nous avons eu une journée bien rude. Une voiture bien rude. Un carrosse rude.*

Ce cheval est rude, Il a le train rude, fatigant.

RUDE, se dit, par extension, De plusieurs autres choses qui, par leur dureté, sont choquantes, désagréables à voir, à entendre, à lire, etc. *Avoir le visage rude, l'air rude, les manières rudes, les yeux rudes, le regard rude. Avoir la voix rude. Avoir la prononciation rude. Un auteur qui a le style rude. Ces vers-là sont rudes.*

Ce peintre a le pinceau rude, Il peint d'une manière rude et sans grâce. *Ce barbier a la main rude*, Il ne rase pas légèrement. *Ce cavalier a la main bien rude*, Il mène durement son cheval.

Des mœurs rudes, Des mœurs d'une simplicité grossière.

RUDE, signifie aussi, Violent, impétueux. *Un rude assaut. Un rude choc. Une rude attaque. Une rude secousse. Essuyer une rude tempête.*

Il signifie encore, Difficile à supporter, rigoureux. *Un temps rude. Une saison rude. Un froid extrêmement rude. L'hiver a été rude.*

Fig., *Les temps sont rudes*, se dit Des temps où l'on a beaucoup à souffrir, surtout des temps où il y a peu de travail et beaucoup de misère.

Fig., *C'est un rude coup pour lui*, Cet événement est très fâcheux pour lui.

Une rude épreuve, Une situation difficile et délicate. *Sa vertu fut mise à une rude épreuve, à de rudes épreuves.*

Une rude tentation, Une tentation à laquelle il est difficile de ne pas succomber. *J'eus une rude tentation de le confondre en public.*

Cela me paraît rude, se dit D'une chose difficile à croire.

Ce trait est un peu rude, se dit D'un propos ou d'un procédé difficile à supporter, à dissimuler.

RUDE, signifie également, Fâcheux, dur, extrêmement sévère. *Cet homme a l'humeur rude, l'esprit rude. Un maître qui est rude à ou envers ses domestiques. Un précepteur rude à ou envers ses écoliers. Un père rude à ou envers ses enfants. Un mari rude à ou envers sa femme. Faire une rude réprimande. Dire des paroles rudes à quelqu'un. Il a reçu un traitement bien rude.*

Prov. et pop., *Il est rude aux pauvres gens, à pauvres gens*, se dit D'un homme qui traite avec dureté, avec hauteur ceux qui ont affaire à lui.

RUDE, signifie aussi, Rigide, austère. *La règle de ces religieux, de cet ordre est bien rude.*

RUDE, signifie quelquefois, Redoutable. *Vous avez là un rude adversaire. C'est un rude dialecticien.* Dans cette acception, il s'emploie souvent par ironie.

Fam., *C'est un rude joueur, une rude joueuse*, se dit D'une personne qui ne sait point jouer, folâtrer, sans blesser ceux avec qui elle joue.

Fig. et fam., *C'est un rude joueur*, C'est un homme à qui il ne fait pas bon se jouer.

Fam., *C'est un rude jouteur*, C'est un homme avec lequel il ne fait pas bon se mesurer. On le dit au propre et au figuré.

RUDEMENT. adv. D'une manière rude. *Il lui a parlé bien rudement. Vous l'avez traité trop rudement. Dans la discussion, il l'a mené rudement. Il a été rudement attaqué. Vous y allez bien rudement. Ce cheval trotte rudement. Ce cocher mène rudement.*

Fam., *Aller rudement en besogne*, Travailler vigoureusement et sans relâche.

Fam., *Il y va rudement*, se dit D'un homme qui fait quelque chose avec un excès d'ardeur, avec violence. *Il lui a donné des coups; il y allait rudement.* On dit, en langage populaire, *Il mange rudement, il boit rudement.*

RUDENTÉ, ÉE. adj. T. d'Archit. Il se dit Des pilastres et des colonnes dont les cannelures sont remplies, jusqu'au tiers de leur hauteur, d'une espèce de bâton uni ou sculpté.

RUDENTURE. s. f. T. d'Archit. Espèce de bâton uni ou sculpté dont les cannelures d'une colonne ou d'un pilastre sont remplies dans leur partie inférieure.

RUDÉRAL, ALE. adj. T. de Botan. Qui croît sur les masures, dans les décombres. *Plante rudérale.*

RUDESSE. s. f. Qualité de ce qui est rude, âpre au toucher. *La rudesse de la barbe, de la peau. La rudesse de la toile neuve.*

Il se dit, par extension, en parlant De diverses choses qui, par leur dureté, sont choquantes, désagréables à voir, à entendre, à lire, etc. *Ses traits ont de la rudesse. La rudesse de sa voix, de son accent. La rudesse de son style. La rudesse de son pinceau.*

RUDESSE, se dit aussi, figurément, de Ce qu'il y a de rude dans l'esprit, dans le caractère, dans l'humeur, dans les manières d'agir de certaines gens. *Il a une grande rudesse d'esprit. La rudesse de son caractère, de son humeur. La rudesse des mœurs des sauvages. La rudesse de ses manières. Quelle rudesse de langage! La rudesse du traitement qu'on lui a fait. Traiter quelqu'un avec rudesse.*

RUDIMENT. s. m. Il se dit, au pluriel, Des éléments, des principes, des premières notions de quelque science, de quelque art que ce soit. *Ne lui parlez pas de géométrie, il n'en sait pas les premiers rudiments. À peine sait-il les rudiments de la grammaire.*

Il se dit, particulièrement, d'Un petit livre qui contient les premiers principes de la langue latine. *Un enfant qui apprend le rudiment. Il en est au rudiment. Il sait bien son rudiment.*

Fig. et fam., *Cet homme en est encore au rudiment, il faut le renvoyer au rudiment*, Il est encore novice dans l'art, dans la profession dont il se mêle; il faut le renvoyer aux premiers principes de cet art, de cette profession.

RUDIMENT, se dit, en termes d'Histoire naturelle, Des premiers linéaments de la structure des organes. *Les rudiments de l'organisation. Les rudiments des plantes.*

Il se dit aussi d'Organes réduits, dans certaines espèces, à de très petites dimensions. *Un rudiment de queue. Un rudiment de pied.*

RUDIMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui a le caractère d'un rudiment, d'une ébauche. Il se dit surtout en Histoire naturelle.

Il s'emploie aussi figurément. *Une civilisation rudimentaire*, Une civilisation à ses débuts, et encore à l'état d'ébauche. *Science rudimentaire.*

RUDOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Traiter rudement. Il ne se dit ordinairement que Du mauvais traitement qui se fait en paroles. *Il ne faut pas rudoyer les enfants, si vous le rudoyez, vous le désespérerez, vous le découragerez.*

Rudoyer un cheval, Le mener rudement, en le frappant du fouet, en le piquant de l'éperon, etc.

RUDOYÉ, ÉE. part. passé.

RUE

RUE. s. f. T. de Botan. Plante ligneuse, et d'une odeur très forte, dont les feuilles ont un goût âcre et amer, et à laquelle on attribue diverses propriétés médicales.

RUE. s. f. Chemin dans une ville, dans un bourg, dans un village, entre des maisons, ou entre des murailles. *Grande rue. Petite rue. Rue large, longue, étroite, courte. Belle, vilaine rue. Rue passante. Rue écartée. Rue de traverse. Rue pavée. La rue Saint-Honoré. La rue de l'Échelle. Traverser une rue. Enfiler une rue. On ne voit que lui par les rues. J'ai couru, j'ai fait toutes les rues de Paris aujourd'hui. Un placard affiché à tous les coins de rue. Il loge au bout de la rue. Une maison qui regarde sur la rue, qui avance sur la rue. Aller de rue en rue. L'embarras des rues. Cela s'est passé en pleine rue. Le haut de la rue. Le bas de la rue. Le coin de la rue. Un coin de rue. Il ne sait pas, il ne connaît pas les rues de Paris. Tenir les rues propres, nettes. Nettoyer les rues. L'alignement, le pavage d'une rue.*

Prov., *Avoir pignon sur rue*, Avoir une maison à soi; et, par extension, Avoir des biens immeubles, des héritages en propre. *Cet homme est une bonne caution, il a pignon sur rue.*

Ce cheval a pris un clou de rue, En marchant, il a rencontré un clou qui lui est entré dans le pied, et qui le fait boiter.

Fam., *Être fou à courir les rues*, Être extrêmement fou.

Fam., *Cette nouvelle, cette aventure, cette histoire court les rues*, Elle est sue de tout le monde. *L'esprit court les rues*, L'esprit est commun, tout le monde en a.

Prov., *Être vieux comme les rues*, Être fort vieux. Il se dit Des personnes et des choses. *Cette personne est vieille comme les rues. Ces hardes, ces nippes sont vieilles comme les rues. Cette anecdote, cette histoire est vieille comme les rues.*

Prov. et fig., *Les rues en sont pavées*, se dit en parlant De choses extrêmement communes.

RUELLE. s. f. Petite rue. *Une ruelle qui aboutit dans une grande rue. De là on passe par une petite ruelle.*

Fig., *La ruelle du lit*, ou simplement, *La ruelle*, L'espace qu'on laisse entre un des côtés du lit et la muraille. *Il n'y a pas assez de ruelle. Mettez ce fauteuil dans la ruelle du lit, dans la ruelle.*

Les ruelles, se disait particulièrement sous Louis XIV, Des chambres à coucher, des alcôves de certaines dames de qualité, qui servaient de salons de conversation. *Un poëte de ruelles.*

Fig. et fam., *Cet homme passe sa vie dans les ruelles, il va de ruelle en ruelle*, Il est souvent chez les dames, et il se plaît dans leur conversation. *Il brille dans les ruelles*, Il brille dans la conversation des dames.

Ces phrases, et autres semblables, ont vieilli, et ne s'emploient que par dénigrement.

RUELLER. v. a. T. d'Agricult. Il n'est usité que dans cette phrase, *Rueller la vigne*, Y faire une ruelle, un petit chemin, en relevant d'un et d'autre côté la terre contre les ceps.

RUELLÉ, ÉE. part. passé.

RUER. v. a. Jeter avec impétuosité. *Ruer des pierres. Ruer à tour de bras.*

Fam., *Ruer de grands coups,* Frapper de grands coups.

Fam., *Ruer à tort et à travers,* Frapper de tous côtés dans une foule. Dans cette phrase, *Ruer* s'emploie neutralement.

Prov. et fig., *Ses plus grands coups sont rués*, se dit en parlant D'un homme qui, après s'être signalé en quelque chose, après s'être porté à quelque chose avec ardeur, commence à se modérer, à se relâcher. On dit aussi, *Les plus grands coups sont rués,* Les plus grands efforts sont faits dans l'affaire dont il s'agit. L'une et l'autre phrase ont vieilli.

RUER, lorsqu'il s'emploie absolument, signifie, Jeter une pierre. *Il gage qu'il ruera plus loin que vous.* Ce sens a vieilli.

Il s'emploie le plus souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se jeter impétueusement sur quelqu'un, sur quelque chose. *Après l'avoir menacé, il se rua sur lui, et le maltraita. Les masques se ruèrent sur la collation.*

RUER, est aussi neutre, et se dit D'un cheval, d'un mulet, etc., qui jette le pied ou les pieds de derrière en l'air avec force et en baissant le devant. *Prenez garde à ce cheval, à ce mulet, il rue.*

Ruer en vache, se dit D'un cheval qui porte le pied de derrière sous la poitrine jusqu'à la jambe de devant, et en frappe la personne occupée au pied ou à la jambe de devant, comme font les vaches.

RUÉ, ÉE. part. passé.

RUEUR, EUSE. adj. T. de Manège. Qui a l'habitude de ruer. *Ce cheval est rueur.*

RUF

RUFIEN. s. m. Homme débauché, qui vit avec des femmes de mauvaise vie, ou qui en procure aux libertins. *C'est un rufien, un vieux rufien. Cette femme est avec son rufien.* On dit aussi, *Rufian.*

RUG

RUGINE. s. f. Instrument dont les chirurgiens se servent pour ratisser les os. *Rugine pour enlever le tartre des dents. Rugine pour enlever la carie des os.*

RUGINER. v. a. T. de Chirur. Racler, ratisser un os avec la rugine. *Ruginer un os, pour en détacher le périoste.*

RUGINÉ, ÉE. part. passé.

RUGIR. v. n. Il se dit Du cri du lion, du tigre, de la panthère et de plusieurs autres animaux féroces. *Un lion qui rugit. Les lions rugissent.*

Par extension, *Rugir comme un lion,* se dit D'un homme qui pousse des cris de fureur, de colère. On dit de même, *Rugir de colère, de fureur.*

RUGISSANT, ANTE. adj. Qui rugit. *Un lion rugissant. Une lionne rugissante.*

RUGISSEMENT. s. m. Cri du lion, du tigre, de la panthère et de quelques autres animaux féroces. *Le rugissement des lions. Nous entendîmes les rugissements d'un tigre.*

RUGOSITÉ. s. f. T. de Science. Il se dit Des espèces de rides qu'on voit sur une surface raboteuse.

RUGUEUX, EUSE. adj. Qui a des rugosités. Il s'emploie surtout en Botanique. *Les feuilles de la sauge sont rugueuses.*

RUI

RUILÉE. s. f. Bordure de plâtre ou de mortier que les couvreurs mettent sur une rangée de tuiles ou d'ardoises, pour les lier avec les murs ou avec les jouées de lucarnes. *Ruilée de plâtre, de mortier.*

RUINE. s. f. Dépérissement, destruction d'un bâtiment. *Un bâtiment qui est en ruine, qui tombe en ruine, qui s'en va en ruine, qui menace ruine, qui menace d'une ruine prochaine. On laisse en ruine cette maison. La ruine d'un château, d'une tour, d'une ville. Réparer les ruines.*

Battre une place en ruine, La battre avec la grosse artillerie, la bombarder, etc.

Fig., *Battre quelqu'un en ruine,* L'attaquer avec tant de force dans une discussion, dans une contestation, qu'il ne lui reste aucun moyen de se défendre. On dit de même, *Battre en ruine un système, une doctrine, des arguments.*

Fig., *Ce n'est plus qu'une ruine,* se dit D'une femme qui était belle, d'un acteur qui avait du talent, etc., et qui ont beaucoup perdu en vieillissant.

RUINE, se dit figurément de La perte du bien, des richesses, de la fortune. *Cette affaire a causé sa ruine, a consommé sa ruine, la ruine de sa maison, sa ruine totale, sa ruine entière. Il travaille lui-même à sa ruine. Il court à sa ruine. Il touche à sa ruine. Il est menacé d'une ruine totale. C'est de là que vient la ruine de sa famille.*

Il se dit également de La perte de l'honneur, de la réputation, du crédit, du pouvoir, etc. *Cette aventure a causé la ruine de sa réputation. Cette affaire a été la ruine de son crédit. Cette mauvaise mère causa volontairement la ruine de sa fille.*

La ruine d'un État, Sa chute, son entière décadence. *Cet empire est bien près de sa ruine. Il est sur le penchant de sa ruine.* On dit dans un sens analogue, *La ruine des affaires.*

RUINE, se dit encore figurément de Ce qui est cause de la ruine de quelque chose, et particulièrement de Ce qui entraîne une grande dépense. *Hélène a été la ruine de Troie. Les excès et les débauches sont la ruine de la santé. C'est une ruine que les procès, que le jeu, que ce mauvais sujet.*

RUINES, au pluriel, signifie, Les débris d'un édifice abattu, les restes d'un édifice détruit. *On y voit encore de vieilles ruines. Les ruines de Troie, de Thèbes, de Palmyre, etc. Les ruines du Colisée. De belles ruines. Les ruines d'un château. On a bâti cette ville des ruines d'une autre, sur les ruines d'une autre Il fut accablé des ruines, sous les ruines, enseveli sous les ruines.*

RUINE, se dit aussi, en Peinture et en Architecture, et tant au singulier qu'au pluriel, de La représentation des édifices ruinés. *Voilà une belle ruine, de belles ruines. Les ruines de ce peintre sont fort estimées. Il a orné son jardin de ruines fort pittoresques.*

Pierres de ruines, Certaines pierres sur lesquelles il y a naturellement des représentations de vieilles ruines, qui semblent avoir été faites au pinceau.

RUINES, au pluriel, s'emploie aussi figurément, au sens moral. *S'élever sur les ruines d'un autre. Bâtir, élever sa fortune sur les ruines d'autrui. S'ensevelir sous les ruines de sa patrie.*

RUINER. v. a. Abattre, démolir, détruire. *Ruiner un édifice, un château, une ville. Ruiner de fond en comble.*

Il se dit aussi Du ravage que fait la tempête, la grêle sur les biens de la terre. *La tempête a ruiné tous les vergers du pays. La nielle a ruiné une partie des blés du pays. La grêle a fait de grands ravages, elle a ruiné toutes les vignes.*

RUINER, signifie au figuré, Causer la perte du bien, des richesses, de la fortune. *Ruiner un homme entièrement, complètement. Ruiner sa maison, sa terre. Ruiner une famille. Ruiner une ville. Les guerres ont ruiné cette province. Voulez-vous ruiner ces pauvres gens?*

Il signifie aussi, Causer la perte de l'honneur, du crédit, de la santé, etc. *Ce libertin a ruiné l'honneur de vingt familles. Cette affaire l'a ruiné d'honneur et de réputation, a ruiné son crédit. Son crédit est ruiné. Je vois que ses ennemis l'ont ruiné dans votre esprit. Les débauches ont ruiné sa santé. Les fatigues excessives, les austérités outrées ruinent sa santé.*

Il se dit, particulièrement, Des causes qui usent et détériorent les chevaux. *La chasse a ruiné ce cheval. Le pavé ruine les pieds des chevaux. Il n'y a rien qui ruine tant les chevaux sur le devant, que de galoper à la descente.*

RUINER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce château commence à se ruiner. Les bâtiments qui ne sont pas couverts se ruinent en peu de temps. Il s'est ruiné au jeu, par le jeu. Il s'est ruiné sans ressource. Cet homme se ruine en folles emplettes. La santé se ruine par les débauches. Le corps se ruine par de grandes fatigues. Les jambes de ce cheval commencent à se ruiner.*

RUINÉ, ÉE. part. passé. *Un bâtiment ruiné. Une famille ruinée. Un homme ruiné de débauches. Il est ruiné d'honneur et de réputation. Une santé ruinée. Un cheval ruiné, qui a les jambes ruinées. Les chemins sont ruinés.*

RUINEUSEMENT. adv. D'une manière ruineuse. *Il trouve le moyen de vivre tristement et ruineusement.*

RUINEUX, EUSE. adj. Qui menace ruine. *Édifice ruineux. Fondement ruineux.*

Fig., *Bâtir sur des fondements ruineux,* Fonder ses espérances sur des choses peu solides, ou Établir un système sur des bases qui manquent de consistance.

RUINEUX, signifie aussi, Qui cause du dommage par des dépenses excessives. *C'est un emploi très brillant, mais il est ruineux. Une affaire ruineuse. Un luxe ruineux. Des goûts ruineux.*

RUINURE. s. f. T. de Charpentier. Entaille faite dans la charpente avec le ciseau ou la cognée, pour recevoir la maçonnerie.

RUISSEAU. s. m. Courant d'eau d'une largeur trop peu considérable pour recevoir le nom de rivière. *Grand ruisseau. Petit ruisseau. Clair ruisseau. Ruisseau bourbeux. Le murmure d'un ruisseau. Sur le bord d'un ruisseau. Cette fontaine se sépare en plusieurs ruisseaux. Ce n'est pas une rivière, ce n'est qu'un gros ruisseau. Le cours d'un ruisseau.*

Prov. et fig., *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, Plusieurs petites sommes réunies en font une grande.

Ruisseau, se dit quelquefois Du canal par où passe un courant d'eau. *Le ruisseau est à sec. Élargir, curer un ruisseau. Creuser un ruisseau.*

Ruisseau, se dit aussi, dans les villes, dans les bourgs, etc., de L'eau qui coule au milieu ou sur les deux côtés d'une rue. *Il tomba dans le ruisseau, tout au beau milieu du ruisseau. Il avait tant plu, les ruisseaux étaient si larges, qu'on ne pouvait passer dans les rues. Il a été traîné dans le ruisseau.*

Prov. et fig., *Cette chose est traînée dans le ruisseau, traîne dans le ruisseau*, Elle est triviale, commune, elle ne mérite pas d'être dite; et, *Cette nouvelle est ramassée dans le ruisseau*, Elle a été prise dans les rues, dans le bas peuple.

Ruisseau, se dit également de L'endroit par où l'eau s'écoule dans les rues. *Ces paveurs n'ont pas donné assez de pente au ruisseau. Il y a un ruisseau de chaque côté de la chaussée. La rue est fort nette, il n'y a pas une goutte d'eau dans le ruisseau.*

Ruisseau, se dit figurément de Toutes les choses liquides qui coulent en abondance. *Des ruisseaux de vin, des ruisseaux de sang coulaient dans les rues, par les rues.* On dit aussi, *Verser des ruisseaux de larmes.*

RUISSELANT, ANTE. adj. Qui ruisselle. *Des eaux ruisselantes. Un sang ruisselant. Un visage ruisselant de sueur.*

RUISSELER. v. n. Couler en manière de ruisseau. *On voyait l'eau ruisseler au travers des murs du réservoir. L'eau ruisselait par divers endroits. La sueur ruisselait sur son corps. Le sang ruisselait de ses plaies.*

Il se dit, quelquefois, Des corps sur lesquels un liquide coule en manière de ruisseau. *Son corps, son visage ruisselle de sueur.*

RUM

RUM. s. m. Voyez Rhum.

RUMB. s. m. (On prononce *Romb*, en faisant sentir le *b*.) Quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent de la boussole. *Rumb de vent.*

RUMEUR. s. f. Bruit sourd et général excité par quelque mécontentement, et annonçant quelques dispositions au soulèvement, à la sédition. *Grande rumeur. Il y a rumeur, il y a quelque rumeur dans la ville, parmi le peuple. Tout le palais est en rumeur. Cela causa une grande rumeur. Exciter de la rumeur. Apaiser la rumeur, les rumeurs de la populace. De sourdes rumeurs. Des rumeurs menaçantes.*

Il se dit aussi d'Un bruit qui vient à s'élever tout à coup, et qui est l'effet de la surprise que cause quelque accident, quelque événement imprévu. *Cet événement fut suivi d'une rumeur générale, d'une rumeur subite qui se répandit par toute la ville.*

Rumeur, se dit encore D'un bruit confus de plusieurs voix qui paraissent animées. *Quelle est cette rumeur que j'entends? Que signifie cette rumeur?*

Il signifie aussi, La réunion des opinions ou des soupçons du public contre quelqu'un. *Il était accusé par la rumeur publique d'avoir commis un assassinat.*

RUMINANT, ANTE. adj. T. d'Hist. nat. Qui rumine. *Les animaux ruminants ont plusieurs ventricules. Les bœufs sont des animaux ruminants.* On l'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Les ruminants. La famille des ruminants.*

RUMINATION. s. f. Action de ruminer.

RUMINER. v. a. Remâcher. Il ne se dit au propre que De certains animaux à plusieurs estomacs, qui font revenir du premier les aliments qu'ils ont avalés, pour les mâcher de nouveau. *Les bœufs ruminent ce qu'ils ont mangé.* On l'emploie presque toujours absolument. *Les brebis, les chameaux ruminent.*

Il signifie, figurément et familièrement, Penser et repenser à une chose, la tourner et retourner dans son esprit. *Il y a longtemps qu'il ruminait ce dessein. Il rumine quelque chose dans sa tête. Il y avait une année qu'il ruminait sur cette affaire. Après avoir bien ruminé. Que ruminez-vous là?*

Ruminé, ée. part. passé.

RUN

RUNES. s. f. pl. Caractères dont se servaient les anciens Scandinaves pour leur écriture. *Dans la mythologie des Scandinaves, Odin est appelé l'inventeur des runes.*

Runes magiques, Caractères employés dans les enchantements pour la guérison des maladies, pour détourner les accidents, etc.

RUNIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux runes. *Alphabet runique. Caractères runiques.*

Il se dit aussi Des ouvrages qui ont été primitivement écrits en caractères runiques. *Poésies runiques.*

RUP

RUPTOIRE. s. m. Ancien terme de Chirur. Cautère potentiel qui brûle et produit une solution de continuité.

RUPTURE. s. f. Fracture, action par laquelle une chose est rompue; État d'une chose rompue. *La rupture d'une porte, d'un coffre, d'un cabinet, etc. La rupture d'un os, d'une veine, d'une artère, d'un tendon.*

Rupture, s'est dit pour Hernie, descente de boyau. *Il est fort incommodé d'une rupture.*

Rupture, se dit figurément de La division qui arrive entre des personnes qui étaient unies par traité, par amitié, etc. *Entière rupture. Rupture ouverte, manifeste, déclarée. Lequel des deux est l'auteur de la rupture? Ils en sont venus à une rupture, jusqu'à la rupture. Ils étaient amis, mais il y a eu rupture entre eux. Il y a rupture entre ces deux puissances. Il y a disposition à la rupture. Cette rupture n'est qu'apparente, que passagère. Prévenir une rupture.*

Il se dit aussi figurément de L'annulation, de la résolution des traités et des actes publics ou particuliers. *Depuis la rupture de la paix. Depuis la rupture de leur société.*

Rupture d'un mariage, Rupture d'un projet de mariage.

Rupture, en termes de Peinture, Action de mélanger les couleurs, les teintes sur la palette.

RUR

RURAL, ALE. adj. Qui appartient aux champs, qui concerne les champs, la campagne. *Fonds rural. Des fonds ruraux. Des biens ruraux. Propriétés rurales. Servitude rurale. Économie rurale. Code rural. Les communes rurales. La vie rurale. Les mœurs rurales.*

Doyen rural, Curé commis par l'évêque pour avoir inspection sur les curés d'un certain district.

RUS

RUSE. s. f. Finesse, artifice, moyen dont on se sert pour tromper. *Vieille ruse. Ruse subtile, grossière. User de ruses. Se servir de ruses. Je connais toutes ses ruses. Voyez la ruse! Quelle ruse! Ruse de guerre. Ses ruses sont connues, sont découvertes. Ce sont là de vieilles ruses dont personne n'est dupe.*

Ruses innocentes, Certaines petites finesses dont on se sert à bon dessein.

Ruse, se dit aussi Des détours dont le lièvre, le cerf, le renard, etc., se servent quand on les chasse.

RUSÉ, ÉE. adj. Fin, adroit, qui a de la ruse, qui est plein de ruses. *C'est un homme bien rusé. Cette femme est bien rusée. Son esprit est rusé.*

Prov. et fam., *C'est un rusé compère*, se dit D'un homme adroit, subtil et artificieux. On dit de même, *Une rusée commère.*

Rusé, signifie aussi, Qui annonce de la finesse, de la ruse. *Elle a une mine rusée. Je me défie de son air rusé.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un fin rusé. C'est une rusée, une fine rusée. Une petite rusée. Ô le rusé!*

RUSER. v. n. Se servir de ruses. *Ce chicaneur vous donne bien de la peine, il ruse, il ne fait que ruser. Il est permis de ruser à la guerre.*

Il se dit particulièrement Du cerf, du lièvre, du renard, etc., qui se servent de toutes sortes de détours et de ruses pour se dérober aux chiens qui les poursuivent. *C'est un vieux cerf, un vieux lièvre qui ruse. Le renard a longtemps rusé.*

RUSTAUD, AUDE. adj. Qui est grossier, qui tient du paysan. *Il n'a point de politesse, il est fort rustaud. Avoir l'air rustaud, la mine rustaude.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *C'est un gros rustaud*, C'est un gros paysan; et figurément, *C'est un rustaud*, C'est un homme impoli, grossier, brutal. Il est familier.

RUSTICITÉ. s. f. Apparence rustique, rudesse, grossièreté. *Il y a de la rusticité dans ses manières, dans son langage.*

RUSTIQUE. adj. des deux genres. Champêtre, qui appartient aux manières de vivre de la campagne. *Vie rustique. Travaux rustiques. Économie rustique. Attelage rustique. Il y a un livre qui traite du ménage de la campagne, et qui est intitulé, la Maison rustique. Il y a de certaines chansons, de certains airs, de certaines danses rustiques qui sont fort agréables.*

Rustique, signifie aussi, Inculte, sauvage, sans art. *Au sortir du jardin, on trouve des promenades rustiques et solitaires. Ces bois, ces rochers ont un air rustique qui ne déplaît pas. Ce jardin est négligé, il est tout rustique.*

Dans les parcs, dans les jardins, *Banc, siége rustique*, Banc, siége taillé ou façonné avec une sorte de simplicité rustique.

En termes d'Archit., *Ouvrage, genre rustique*, Ouvrage, genre d'ouvrage fait de pierres brutes ou de pierres taillées à l'imitation des pierres brutes. *L'ordre rustique*, ou substantivement, *Le rustique*, L'or-

dre dont les colonnes et les membres de l'entablement sont ornés de bossages vermiculés, etc. *Ce soubassement est d'un genre rustique. Le palais du Luxembourg, à Paris, offre un exemple de l'ordre rustique.*

Rustique, signifie au figuré, Grossier, impoli, rude. *Avoir l'air rustique, la physionomie rustique. Il a les manières rustiques. Il est rustique dans ses actions et dans ses discours. Langage rustique.*

Langue latine rustique, langue romane rustique, Le latin corrompu qui se parlait dans plusieurs des anciennes provinces de l'empire romain, après l'invasion des barbares.

RUSTIQUEMENT. adv. D'une manière grossière. *Il parle, il agit rustiquement.*

RUSTIQUER. v. a. T. d'Archit. Travailler ou crépir la surface d'une construction, d'un édifice dans le genre rustique. *Rustiquer un château.*

Rustiquer des pierres, Les tailler, les travailler de manière à leur donner une apparence brute.

Rustiqué, ée. part. passé.

RUSTRE. adj. des deux genres. Fort rustique, fort grossier. *Il a l'air rustre, la mine rustre.*

Il est aussi substantif. *C'est un rustre, un vrai rustre, un gros rustre.*

RUT

RUT. s. m. (On prononce le T.) Il se dit en parlant Des cerfs et de quelques autres bêtes fauves quand elles sont en amour. *Le mois de septembre est le temps du rut. Les cerfs sont en rut. Quand les cerfs entrent en rut.*

Les cerfs ne tiennent pas, ne durent pas dans le rut, pendant le rut, Ils sont aisés à prendre quand ils sont en amour.

RUTABAGA. s. m. Plante alimentaire du genre chou, originaire des pays du Nord, et cultivée à peu près uniquement pour la nourriture des ruminants domestiques.

RUTILANT, ANTE. adj. Terme didactique. Qui est d'un rouge brillant.

En Chimie, il se dit De l'acide nitreux et des vapeurs qu'il exhale.

RUTOIR. s. m. Voyez Routoir.

RYTHME. s. m. Nombre, cadence, mesure. *Le rythme poétique. Rythme harmonieux. Les anciens observaient soigneusement le rythme. La prose a un rythme, ainsi que la poésie.*

Il se dit particulièrement, en Musique, de La succession régulière des sons forts et des sons faibles. Il se dit, en Médecine, Du battement du pouls, pour exprimer La proportion convenable entre une pulsation et les suivantes.

RYTHMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au rythme. *Harmonie rythmique.*

S

S — SABLE

S. s. m. et f. Lettre consonne, la dix-neuvième de l'alphabet. Lorsqu'on la nomme *Esse*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin : *Une* S (*esse*). Lorsqu'on l'appelle *Se*, suivant la méthode moderne, ce nom est masculin : *Un* S (*se*) *majuscule. S, mis à la fin des noms, est, dans notre langue, le signe ordinaire du pluriel.*

En général, cette consonne se prononce comme C des mots *Cerf, ici,* 1° lorsqu'elle est initiale ; 2° lorsque, placée dans le corps d'un mot, elle est double ou accompagnée d'une autre consonne. *Session, sensible* (prononcez : *Cession, cencible*).

Elle a, au contraire, le son du Z, 1° lorsqu'elle se trouve placée entre deux voyelles, ou entre une voyelle et une *h* muette ; 2° lorsqu'elle termine un mot suivi d'un autre commençant par une voyelle ou une *h* muette. *Gentilshommes, Des rosiers en fleur* (prononcez : *Genti-z-hommes, Des rozier-z-en fleur*).

S finale ne se prononce point devant les consonnes. *Sans peur et sans reproche* (prononcez : *San peur et san reproche*).

Pour les exceptions assez nombreuses que souffrent ces diverses règles, et pour certains emplois particuliers de la lettre S, on est obligé de renvoyer aux traités de grammaire et de prononciation, qui comportent mieux les détails et les explications de ce genre. Voyez, au reste, Sceau, shérif, asthme, asbeste, balsamine, transiger ; Désuétude, parasol, préséance, présupposer ; As, vis, laps, rébus, pathos, omnibus, vasistas, alcarazas, etc., etc.

Comme toutes les consonnes, S double fait prendre à l'*e* non accentué qui la précède, le son de l'*é* fermé ou de l'*è* ouvert, selon les cas, excepté dans les mots *Dessus, dessous,* et dans la plupart de ceux qui sont formés avec la particule *Re*, tels que *Resserrer, ressemblant, ressort, etc.* (Prononcez : *Deçus, deçous ; recerrer, recemblant, reçort, etc.*)

S, se joint, comme lettre euphonique, à l'impératif des verbes dont l'infinitif est en *er*, lorsqu'il est suivi des particules *en* ou *y* : *Manges-en la moitié. Touches-y.*

Fig. et fam., *Faire des S,* se dit D'une personne que l'ivresse ou quelque vertige empêche de marcher droit devant elle, et qui va tantôt à droite, tantôt à gauche.

Voyez aussi l'article Esse dans la lettre E.

SA

SA. adj. possessif féminin de la troisième personne. Le masculin est Son. Voyez Son.

SAB

SABAÏSME. s. m. Voyez Sabéisme.

SABBAT. s. m. Nom donné chez les Juifs au dernier jour de la semaine. *Le sabbat. Le jour du sabbat. Les Juifs observent fort exactement le sabbat. Chez les Juifs, il n'est pas permis de travailler les jours de sabbat. Observer, violer le jour du sabbat. Le repos du sabbat.*

Sabbat, signifie aussi, L'assemblée nocturne que, suivant une opinion populaire, les sorciers tiennent pour adorer le diable. *Aller au sabbat. Le bruit était que les sorciers tenaient leur sabbat dans cette forêt.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un grand bruit qui se fait avec désordre, avec confusion, tel que l'on s'imagine celui du sabbat des sorciers. *Ces ivrognes ont fait un sabbat, un terrible sabbat. Quel sabbat fait-on là-haut ? Ces chats ont fait un sabbat épouvantable toute la nuit.*

Il se dit aussi, figurément et populairement, Des criailleries d'une femme contre son mari, ou d'un maître contre ses valets. *Si sa femme vient à savoir cela, elle lui fera un beau sabbat. Leur maître leur fit un beau sabbat quand ils revinrent. Il m'a fait un sabbat du diable, un sabbat enragé.*

SABBATINE. s. f. Petite thèse de controverse que les écoliers de philosophie soutenaient au milieu de la première année de leurs cours. *Il a soutenu une sabbatine. J'ai argumenté à sa sabbatine.*

SABBATIQUE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Année sabbatique,* qui se disait, chez les Juifs, de Chaque septième année.

SABÉEN. s. m. Celui qui professe le sabéisme.

Il s'emploie quelquefois adjectivement, et signifie, Qui appartient, qui a rapport au sabéisme. *Le culte sabéen.*

SABÉISME. s. m. Nom de la religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres. *Le sabéisme était la religion des anciens mages : c'est aujourd'hui celle des Guèbres.* Quelques-uns disent aussi, *Sabisme* et *Sabaïsme.*

SABELLIANISME. s. m. Hérésie de Sabellius, qui niait les personnes de la Trinité, et prétendait que le Verbe et le Saint-Esprit sont des attributs de Dieu. *Le sabellianisme est une des hérésies du troisième siècle.*

SABELLIEN. s. m. Sectateur de l'hérésie de Sabellius.

SABINE. s. f. T. de Botan. Espèce de genévrier qui croît en Tartarie, en Grèce et dans la France méridionale, dont la saveur est âcre, l'odeur très forte, et qui contient beaucoup d'huile volatile.

SABISME. s. m. Voyez Sabéisme.

SABLE. s. m. Gravier réduit en poudre ou en petits grains. Il se dit aussi d'Une sorte de terre argileuse, sans aucune consistance, et souvent mêlée de petits grains

de gravier. *Sable de terre. Sable de mer, de rivière, de ravine. Sable fin. Sable noir, gris, blanc, rouge, doré. Grain de sable. Les sables du désert. Les sables de la Libye. Des tourbillons de sable. Couvrir de sable les allées d'un jardin. Passer le râteau sur le sable d'un jardin. Tirer du sable. Un bateau de sable. Ce pays-là est un pays de sable. Sable mouvant. Un banc de sable. Les dunes sont des amas de sable. Les sables qui barrent l'entrée de ce fleuve, de ce port. Le sable du rivage. Fond de sable. Échouer sur le sable. Enfoncer dans le sable. Maison bâtie sur le sable. Un tombereau de sable. Mortier de chaux et de sable. Bâtir à chaux et à sable. Sur une partie de chaux éteinte, il faut deux parties de sable.*

Fig., *Bâtir sur le sable mouvant*, ou simplement, *Bâtir sur le sable*, Fonder des projets, des établissements, des entreprises sur quelque chose de peu solide.

Fig. et fam., *Avoir du sable dans les yeux*, Éprouver une envie de dormir qui appesantit les paupières.

En Chimie, *Bain de sable*, Sable dont on entoure un vaisseau qu'on veut chauffer. *Distiller au bain de sable.*

SABLE, se dit encore, vulgairement, d'Un certain gravier qui s'engendre dans les reins, et qui forme la gravelle. *Il fait du sable. Il rend du sable par les urines. Ses urines sont pleines de sable.*

SABLE, est aussi un synonyme peu usité de *Sablier*. Voyez ce dernier mot.

SABLE, en termes de Fondeur, signifie, Une composition faite avec du sable ou de la poussière d'os calcinés, etc., où l'on jette en moule des monnaies, des médailles, etc. *Un sable net. Jeter une médaille en sable.*

SABLE, en termes de Blason, est le nom de La couleur noire. *Il porte de sable à un lion d'or. Il porte d'or à un aigle de sable. Dans la gravure, le sable se marque par des traits croisés.*

SABLER. v. a. Couvrir de sable. *Sabler les allées d'un jardin. Sabler un manège.*

SABLER, signifie aussi, figurément et familièrement, Boire tout d'un trait, fort vite; par allusion à la promptitude avec laquelle un fondeur doit opérer lorsqu'il jette en sable. *Sabler un verre de vin.*

SABLÉ, ÉE. part. passé.

Fontaine sablée, Vaisseau de cuivre ou de quelque autre matière, dans lequel on fait filtrer de l'eau à travers le sable, pour la rendre plus claire, pour l'épurer.

SABLEUX, EUSE. adj. Qui contient du sable. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Farine sableuse*, Celle dans laquelle se trouve mêlé du sable.

SABLIER. s. m. Espèce d'horloge de verre, composée de deux fioles ajustées de manière que du sable fin qui est dans l'une, s'écoule dans l'autre, par une petite ouverture, et sert à mesurer un certain espace de temps. *Sablier d'une heure, de demi-heure, d'un quart d'heure. Ce sablier n'est pas juste. Retourner un sablier. On peint le Temps un sablier à la main.*

SABLIER, se dit aussi d'Un petit vaisseau contenant du sable propre à être répandu sur l'écriture pour la sécher. *Un sablier de cuivre, de fer-blanc.*

SABLIER, en Botanique, Petit arbre d'Amérique, dont le fruit, qui est une capsule dure et très sèche, peut s'employer en guise de sablier, de vase à mettre du sable pour sécher l'écriture.

SABLIÈRE. s. f. Lieu creusé dans la terre, duquel on tire du sable pour bâtir. *Une grande sablière.*

SABLIÈRE. s. f. T. de Charpenterie. Pièce de bois posée horizontalement, et destinée à recevoir, à porter l'extrémité de certaines autres pièces de charpente. *La sablière ou plate-forme qui reçoit le pied des chevrons du comble. On place des sablières dans les pans de bois, le long des poutres, ou contre les murs pour recevoir le bout des solives du plancher. La sablière qui sert de base à un étayement.*

SABLON. s. m. Sable fin, sable très menu. *Tirer du sablon. Du sablon d'Étampes. Écurer de la vaisselle avec du sablon. Avec le sablon de différentes couleurs on fait des dessins dans les parterres de jardins.*

SABLONNER. v. a. Écurer avec du sablon. *Sablonner de la vaisselle.*

SABLONNÉ, ÉE. part. passé.

SABLONNEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de sable. *Pays sablonneux. Chemin sablonneux. Terre sablonneuse. Rivage sablonneux.*

SABLONNIER. s. m. Celui qui vend du sablon. *Un sablonnier d'Étampes.*

SABLONNIÈRE. s. f. Lieu d'où l'on tire du sablon, du sable fin.

SABORD. s. m. T. de Marine. Ouverture ou embrasure faite à un vaisseau, et par laquelle le canon tire. *Ouvrir, fermer les sabords. Il y avait deux rangs de sabords. Ce vaisseau a trois rangs de sabords.*

SABOT. s. m. Chaussure de bois faite toute d'une pièce, et creusée de manière à contenir le pied. *Beaucoup de paysans se servent de sabots, portent des sabots. Sabot de bois d'aune, de hêtre, de noyer, etc. Casser son sabot. Une paire de sabots.*

Fig. et fam., *On l'a vu venir à Paris avec des sabots*, se dit en parlant D'un homme qui, d'une origine obscure ou d'une extrême pauvreté, est parvenu à une fortune considérable.

Prov. et fig., *Il a du foin dans ses sabots, il a garni ses sabots dans telle ferme*, se dit D'un paysan riche ou enrichi.

Fig. et pop., *Elle a cassé son sabot*, se dit D'une fille qui, par sa conduite, a donné quelque atteinte à son honneur.

SABOT, se dit, par analogie, de La corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux. *Le sabot de ce cheval est bon, est usé. Il faut que ce cheval fasse sabot neuf. Les sabots d'un cheval.*

Il se dit aussi Des ornements, ordinairement de métal, qui sont au bas des pieds d'un bureau, d'une commode, etc. *Les pieds de cette table ont des sabots de cuivre.*

Il se dit également de Toute garniture de métal ou de bois qui entoure l'extrémité inférieure d'une pièce de charpente, d'un poteau, etc. *Les pilotis sont armés d'un sabot de fer pointu, afin qu'ils percent plus facilement les terrains durs.*

SABOT, se dit encore d'Une baignoire faite en forme de sabot.

Il se dit également d'Une plaque de fer un peu courbe et à rebords qu'on met sous l'une des roues d'une voiture, pour qu'elle ne tourne pas et ne fasse que glisser. *Nous voici à la descente, mettez le sabot. Enrayer avec un sabot.*

Il se dit, en Histoire naturelle, d'Un genre de mollusques à coquille univalve, épaisse et dure.

SABOT, se dit, figurément et familièrement, d'Un mauvais violon. *Ce violon n'est qu'un sabot. Comment pouvez-vous jouer avec un pareil sabot?*

SABOT, se dit en outre d'Un certain jouet d'enfants, qui est de figure cylindrique, se terminant en pointe par le bas, et que l'on fait pirouetter en le frappant avec un fouet, avec une lanière. *Sabot de bois, de buis. Faire aller un sabot. Fouetter un sabot.*

Le sabot dort, se dit Quand le sabot, à force d'avoir été fouetté, tourne si vite sur un même point, qu'il paraît immobile.

Prov. et pop., *Dormir comme un sabot*, Dormir profondément.

SABOTER. v. n. Jouer au sabot, faire aller un sabot. *Des enfants qui sabotent dans une cour.*

SABOTIER. s. m. Ouvrier qui fait des sabots.

Il se dit quelquefois de Ceux qui portent des sabots. *Ces sabotiers-là font un bruit à fendre la tête. Une danse de sabotiers.*

SABOTIÈRE. s. f. Sorte de danse qu'exécutent des gens en sabots. *Danser la sabotière.*

SABOULER. v. a. Tourmenter, tirailler, renverser, houspiller une personne de côté et d'autre plusieurs fois. *Sabouler quelqu'un. Comme vous le saboulez!*

Il signifie au figuré, Réprimander, tancer quelqu'un avec véhémence. *Il a été saboulé d'importance par son père.* Il est populaire dans les deux sens.

SABOULÉ, ÉE. part. passé.

SABRE. s. m. Cimeterre, espèce de long coutelas recourbé, qui ne tranche que d'un côté. *Un beau sabre. Sabre de Damas. Il alla à lui le sabre haut. On lui donna, il reçut un grand coup de sabre. La lame, la poignée d'un sabre. Un sabre d'une bonne trempe. Un sabre qui a le fil.*

Il se dit aussi d'Une sorte d'épée droite et large, qui a un dos et un tranchant. *La grosse cavalerie porte des sabres.*

Coups de plat de sabre, Coups appliqués avec le plat de la lame; par opposition à *Coups de sabre*, Ceux qui sont donnés avec le tranchant.

SABRER. v. a. Donner des coups de sabre. *Il sabrait à droite et à gauche. On l'avait sabré. Ils furent sabrés impitoyablement.*

Fig. et fam., *Sabrer une affaire*, L'expédier avec précipitation, sans se donner la peine de l'examiner. *On a sabré son affaire.*

SABRÉ, ÉE. part. passé.

SABRETACHE. s. f. Mot emprunté de l'allemand. Espèce de sac plat qui pend à côté du sabre d'un hussard, d'un lancier, et qui lui sert de poche. *Mettre son mouchoir dans sa sabretache.*

SABREUR. s. m. Il se dit d'Un militaire qui ne sait point l'art de la guerre, mais qui est brave et qui se bat bien. *C'est un bon sabreur. Ce général n'est qu'un sabreur.* Il est familier.

SABURRAL, ALE. adj. T. de Médec. Qui appartient à la saburre. *Maladie saburrale. Langue saburrale*, Langue couverte d'une matière jaunâtre.

SABURRE. s. f. T. de Médec. Il se dit de Matières que l'on suppose retenues et amassées dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC

SAC. s. m. Sorte de poche faite de cuir, de toile, ou d'étoffe, que l'on coud par le bas et par les côtés, laissant seulement le

haut ouvert pour mettre dedans ce qu'on veut. *Grand sac. Petit sac. Un sac tout neuf. Un vieux sac. Un sac rapetassé. Un sac troué. Sac de toile, de treillis, de crin. Dans le fond du sac. À la gueule du sac. À l'entrée, à l'ouverture du sac. Vider, remplir un sac. Lier, délier un sac. Un sac à mettre de l'argent. Un sac de toile. Un sac de peau d'ours. Un sac de velours.*

Sac de papier, Sorte de poche de papier, en forme de sac, dont le bas et les côtés sont collés, au lieu d'être cousus, et qui sert à mettre des épiceries, des drogues, des bonbons, etc. *Mettre de la cassonade dans un sac de papier gris.*

Sac à blé, sac à charbon, sac à avoine, sac à terre, Sac à mettre du blé, du charbon, de l'avoine, de la terre ; et, *Sac de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de noix, de pommes, etc.*, Sac plein de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de noix, de pommes, etc. On dit dans le même sens, *Un sac d'argent, un sac d'écus, un sac de sous, un sac de mille francs, etc.*

Sac à poudre, Le sac dans lequel les perruquiers mettent leur poudre.

Sac de blé, sac de farine, se disent aussi d'Une certaine mesure de blé, de farine. *Les munitionnaires doivent fournir tant de sacs de blé, tant de sacs de farine.*

Prov. et fig., *Tirer d'un sac deux moutures*, Prendre double profit dans une même affaire.

Prov. et fig., *Autant pèche celui qui tient le sac, que celui qui met dedans*, Le receleur n'est pas moins coupable que le voleur.

Prov., *Un homme de sac et de corde*, Un scélérat, un filou, un mauvais garnement.

Fig. et pop., *Un sac à vin*, Un ivrogne.

Prov. et fig., *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, Le prendre sur le fait, le surprendre au moment où il commet quelque vol, quelque infidélité.

Prov., fig. et pop., *Il ne saurait sortir d'un sac que ce qui y est*, Un sot ne peut dire que des impertinences, un méchant homme ne peut faire que de méchantes actions.

Fam., *Cet habit ressemble à un sac, est un sac ; on est dans cet habit comme dans un sac*, se dit D'un habit mal fait, mal taillé et trop large.

Le sac d'un soldat, Le havresac de peau, dans lequel chaque fantassin renferme les objets à son usage, et qui se porte sur le dos à l'aide de deux bretelles. *Donner des sacs aux soldats. Partir le sac sur le dos. Le sac est une partie essentielle de l'équipement.*

Prov. et fig., *Trousser son sac et ses quilles, prendre son sac et ses quilles*, Prendre ses hardes et s'en aller. *Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, Lui donner son congé, le chasser.

Sac de nuit, Sac où l'on met, en voyage, ses hardes de nuit. *Sac à ouvrage*, Sac où les femmes renferment l'ouvrage auquel elles travaillent. *Sac d'église*, Sac où les femmes mettent leurs livres de dévotion et de prières pour aller à l'église.

En termes de Guerre, *Sac à terre*, Sac plein de terre, dont on se sert en faisant les tranchées, logements, batteries, etc., pour mettre les soldats à couvert du feu des ennemis. *Chaque soldat portait un sac à terre. On ne put faire le logement de la contrescarpe, faute de sacs à terre.*

Sac de procès, et absolument, *Sac*, Sac contenant les pièces d'un procès. *Mettre le sac au greffe. Porter le sac au greffe, chez le rapporteur. Retirer le sac du greffe. Charger un avocat de son sac. L'avocat a vu le sac, il est prêt à plaider. Le rapporteur a vu tous les sacs du procès. Ce contrat est la meilleure pièce de son sac. Donner communication de son sac. Il était garde-sacs, greffier garde-sacs.* Cette expression a vieilli, on dit aujourd'hui, *Les pièces* ou *Le dossier*.

Fig. et fam., *C'est la meilleure pièce de son sac*, se dit en parlant D'un homme qui sollicite quelque grâce, qui entreprend quelque affaire, et signifie, C'est la chose la plus avantageuse pour lui, celle qui doit le plus sûrement lui procurer le succès qu'il désire.

Fig. et fam., *Votre affaire est dans le sac*, Tout est préparé pour qu'elle réussisse, on peut la regarder comme terminée.

Prov. et fig., *Voir le fond du sac*, Pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret, de plus caché.

Fig., *Vider son sac*, Dire tout ce qu'on a-à dire sur tel sujet, dans telle occasion. *Il n'a plus rien à dire, il a vidé son sac. Quand il a vidé son sac d'anecdotes, de bons mots, il s'en va.*

Prov. et fig., *Juger sur l'étiquette du sac*, Prononcer sur une question difficile, sans se donner la peine de s'en instruire suffisamment. Cette phrase signifie quelquefois, Juger sur-le-champ une question qui ne présente point de difficulté. *Cela peut se juger sur l'étiquette du sac.*

Sac à papier. Sorte d'exclamation qui remplace un juron.

SAC, se dit aussi d'Un habit de pénitence, d'affliction, d'humiliation. *Faire pénitence sous le sac et la cendre. Porter le sac et le cilice.*

Il se dit également Des grandes robes dont se couvrent les pénitents dans leurs cérémonies, dans leurs processions. *Tous les pénitents étaient revêtus de sacs noirs, blancs, bleus, etc.*

SAC, se dit encore d'Un dépôt d'humeurs, de matière, qui se forme en quelque partie du corps auprès d'une plaie ou d'un abcès. *Quand une plaie est mal pansée, il s'y fait un sac.*

En termes d'Anat., *Sac lacrymal*, Petite cavité qui est placée au côté interne de l'orbite de l'œil, et qui sert de réservoir à l'humeur fournie par la glande lacrymale.

En termes de Chirur., *Sac herniaire*, La portion de membrane qui enveloppe une hernie extérieure.

SAC, se dit, figurément et populairement, de L'estomac, du ventre. *Remplir son sac*, Manger beaucoup. *Vider son sac*, Se décharger le ventre, ou Se purger.

Cul-de-sac, Petite rue qui n'a point d'issue. *Il demeure dans un cul-de-sac.* On se sert plus ordinairement aujourd'hui dans ce sens du mot *Impasse*.

Cul-de-sac, se dit encore, figurément et familièrement, d'Une place qui ne conduit point à une meilleure, qui ne présente aucun moyen d'avancement. *Quelle place vous a-t-on donnée là ? c'est un vrai cul-de-sac.*

Fig., *Être enfourné dans un cul-de-sac*, Être engagé dans une affaire dont l'issue est difficile.

SAC. s. m. Pillage entier d'une ville. *Le sac de Troie. Le sac de Rome. Il se commit de grandes cruautés au sac de cette ville. Mettre à sac une ville prise d'assaut.*

SACCADE. s. f. Brusque et rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride. *Les saccades gâtent la bouche d'un cheval. Donner des saccades à un cheval. Rude saccade.*

Il se dit figurément d'Une secousse violente qu'on donne à quelqu'un en le tirant. *Il le prit au collet et lui donna deux ou trois saccades.*

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Rude réprimande, correction rude. *Il a eu une rude, une furieuse saccade.*

SACCADE, se dit encore de Tout mouvement brusque et irrégulier. *N'aller, n'avancer que par saccades. Ce vaisseau ne marche que par saccades.*

SACCADER. v. a. T. de Manège. Donner des saccades à un cheval. *Vous saccadez trop votre cheval.*

SACCADÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Mouvements saccadés*, Mouvements brusques et irréguliers. *Style saccadé*, Style dont les phrases sont courtes et peu agréables à l'oreille.

SACCAGE. s. m. Bouleversement, confusion. *Ces enfants ont fait un saccage horrible dans le jardin.*

Il signifie aussi, Amas confus. *Un saccage de vieilles marmites, de meubles cassés.* Dans ce sens, il est populaire.

SACCAGEMENT. s. m. Sac, pillage. *Empêcher le saccagement d'une ville.*

SACCAGER. v. a. Mettre à sac, mettre au pillage. *Saccager une ville, un château, une maison, une province. L'armée a tout saccagé.*

Fam. et par exagérat., *On a tout saccagé chez lui*, On y a tout bouleversé.

SACCAGÉ, ÉE. part. passé.

SACCHARATE. s. m. T. de Chimie. Il se dit de Certaines combinaisons que le sucre fait avec les oxydes métalliques. *Saccharate de chaux.*

SACCHARIMÈTRE. s. m. Instrument qui sert à apprécier la quantité de sucre contenue dans un liquide.

SACCHARIN, INE. adj. Qui contient du sucre, qui a les caractères du sucre ; qui se rapporte au sucre. *La richesse saccharine des betteraves. L'industrie saccharine.*

SACCHARIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit De l'acide produit par la réaction de l'acide nitrique sur le sucre.

SACCHARURE. s. m. T. de Pharmacie. Médicament qu'on obtient en versant une teinture d'alcool ou d'éther sur du sucre blanc cassé en morceaux.

SACERDOCE. s. m. Prêtrise. *La sainteté, la puissance, la dignité, l'excellence du sacerdoce. Les fonctions, les devoirs du sacerdoce. La vocation au sacerdoce. Les évêques ont seuls la plénitude du sacerdoce.*

Il se dit aussi Du ministère de ceux qui, dans l'Ancien Testament, avaient le pouvoir d'offrir à Dieu des victimes pour le peuple. *Le sacerdoce de Melchisédech. Le sacerdoce d'Aaron. Le souverain sacerdoce.*

Il se dit également en parlant De ceux qui, chez les anciens, offraient les sacrifices aux faux dieux. *Le sacerdoce se trouvait quelquefois uni avec l'empire, avec la royauté.*

SACERDOCE, se dit quelquefois Du corps ecclésiastique. *Les querelles du sacerdoce et de l'empire.*

SACERDOTAL, ALE. adj. Appartenant au sacerdoce. *Les ornements sacerdotaux. Les fonctions sacerdotales. La dignité sacerdotale.*

SACHÉE. s. f. Ce qu'un sac peut conte-

nir. *Une sachée de noix, de pommes, de châtaignes, de pois, etc.*

SACHET. s. m. Petit sac. *Mettre des herbes médicinales ou d'autres drogues dans un sachet, pour l'appliquer sur une partie malade. Porter du camphre dans un sachet, pour se préserver d'une maladie contagieuse. Poncer avec un sachet rempli de charbon pilé.*

Il se dit aussi d'Une sorte de petit coussin où l'on met des parfums, des senteurs. *Elle a toujours des sachets sur son lit. Des sachets de senteurs. Des sachets de Montpellier. Des sachets d'Angleterre.*

SACOCHE. s. f. Nom qu'on donne à deux bourses de cuir jointes ensemble par une large courroie, et dont les courriers et autres personnes se servent en voyageant.

Il se dit aussi d'Un sac de toile forte ou de peau, dans lequel les porteurs d'argent des maisons de banque et de commerce mettent les espèces qu'ils sont chargés de donner ou de recevoir en payement. Il se dit de même Du sac et de ce qu'il contient. *Une lourde sacoche.*

SACRAMENTAIRE. s. m. Nom d'une secte de réformés qui ont publié des opinions contraires à celles des catholiques, touchant l'eucharistie.

SACRAMENTAL, ALE ou **SACRAMENTEL, ELLE.** adj. Qui appartient à un sacrement. *Mot sacramental, sacramentel. Les mots sacramentaux. Les paroles sacramentelles, sacramentales. Les espèces sacramentelles, sacramentales. Confession, absolution sacramentelle, sacramentale.*

Fig. et fam., *Mots sacramentaux, paroles sacramentelles,* Les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité. *L'affaire est conclue, il a dit les mots sacramentaux, les paroles sacramentelles.*

SACRAMENTALEMENT ou **SACRAMENTELLEMENT.** adv. D'une manière sacramentelle. *Selon les catholiques, le corps de* Jésus-Christ *est réellement et sacramentellement dans l'eucharistie.*

SACRE. s. m. Grand oiseau de proie du genre des faucons. *Lorsque le sacre fond sur sa proie...* En termes de Fauconnerie, il ne se disait que de La femelle. Voyez Sacret.

Fig., *Un sacre,* s'est dit pour Un homme capable de toutes sortes de rapacités.

SACRE. s. m. Action par laquelle on sacre un roi. *Les pairs assistaient au sacre du roi. La médaille du sacre de tel roi. Les fêtes du sacre.*

Il se dit aussi de L'action par laquelle on sacre un évêque. *Assister au sacre d'un évêque.*

SACRÉ, ÉE adj. Voyez le participe du verbe Sacrer.

SACREMENT. s. m. Signe visible d'une chose invisible, institué de Dieu pour la sanctification des âmes. *Les sacrements de l'ancienne loi. Les sacrements de la nouvelle loi. La circoncision était un sacrement de l'ancienne loi.*

Il se dit particulièrement, chez les Catholiques, Des sept sacrements de la loi nouvelle, institués par Jésus-Christ, pour conférer la grâce dont ils sont le signe. *Le baptême est un sacrement. Le sacrement de baptême, de confirmation, de mariage, etc. La forme, la matière du sacrement. Le ministre du sacrement. L'effet du sacrement. L'usage des sacrements. Administrer les sacrements. Profaner les sacrements.*

S'approcher des sacrements, Se confesser et communier; et, *Fréquenter les sacrements,* Se confesser et communier souvent.

Il a eu, il a reçu, on lui a donné tous ses sacrements, les derniers sacrements, se dit D'un homme extrêmement malade qui a reçu le sacrement de pénitence, l'eucharistie et l'extrême-onction.

Le saint sacrement de l'autel, ou absolument, *le saint sacrement,* L'eucharistie. *Adorer le saint sacrement. Voiler le saint sacrement pendant le sermon. Porter le saint sacrement aux malades. Exposer le saint sacrement. Porter le saint sacrement en procession. La fête du saint sacrement. La bénédiction du saint sacrement. L'octave du saint sacrement. L'office du saint sacrement. La présence réelle de* Jésus-Christ *au saint sacrement de l'autel.*

Le saint sacrement, L'ostensoir, le soleil d'or ou d'argent qui est destiné à renfermer l'hostie. *Un saint sacrement d'or, d'argent, de vermeil. Donner un saint sacrement à une église. On a volé le saint sacrement de cette chapelle.*

Sacrement, se dit quelquefois, absolument et par plaisanterie, Du sacrement de mariage, ou Du mariage même. *Cet homme n'aime pas le sacrement. Ils vivaient ensemble longtemps avant le sacrement. Le sacrement a tout réparé.*

SACRER. v. a. Conférer un caractère de sainteté par le moyen de certaines cérémonies religieuses. *Sacrer un roi, un empereur, un évêque. C'était ordinairement à Reims qu'on sacrait les rois de France. Il fut sacré dans telle église.*

Sacré, ée. part. passé.

Il est aussi adjectif, et se dit, par opposition à Profane, Des choses qui concernent la religion, qui ont pour objet le culte de Dieu. *Les choses sacrées. Les vases sacrés. Les lieux sacrés. Le saint et sacré concile. Les auteurs sacrés et les auteurs profanes. L'éloquence sacrée.*

Le sacré-cœur. Nom de deux fêtes de l'Église catholique : l'une, *Le sacré-cœur de Jésus,* se célèbre le deuxième dimanche de juillet; l'autre, *Le sacré-cœur de Marie,* se célèbre le dimanche qui précède la septuagésime. *Plusieurs églises et couvents sont sous l'invocation du sacré-cœur.*

Ordres sacrés, La prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat, par opposition aux *Ordres mineurs.*

Les livres sacrés, L'Ancien et le Nouveau Testament. *Les lettres sacrées,* L'étude et la connaissance de ces livres, et de la religion. *L'histoire sacrée,* L'histoire sainte, par opposition à L'histoire profane.

Le sacré collège, Le collège des cardinaux. On a dit de même, *La sacrée faculté,* La faculté de théologie.

Sacré, se dit également Des choses qui concernaient la religion, le culte chez les païens. *Le bœuf sacré des Égyptiens. Les oies sacrées du Capitole. Le feu sacré de Vesta.*

Livres sacrés, Les livres qui chez divers peuples contiennent les anciens monuments de leur religion. *Les Védas sont les livres sacrés des Indiens. Le Zend-Avesta est le livre sacré des sectateurs de Zoroastre.*

Fig., *Le feu sacré,* se dit de Certains sentiments nobles et passionnés qui se conservent et se communiquent, chez les nations et les individus. *Le feu sacré de la liberté. Nourrir, entretenir, rallumer le feu sacré des beaux-arts.* On dit aussi : *Ce poëte a le feu sacré,* Il a du génie. *Cet écrivain manque du feu sacré, n'a pas le feu sacré.*

Sacré, se dit encore Des choses auxquelles on doit une grande vénération, qu'on ne doit point violer, enfreindre, ou qu'on ne doit point divulguer, auxquelles on ne doit point ou on ne veut point toucher, etc. *Un titre sacré. Les lois les plus sacrées. Un devoir sacré. Un droit sacré. Un dépôt, un secret confié par un ami, sont des choses sacrées. Il a toujours une somme d'argent à laquelle il ne touche point; c'est une chose sacrée pour lui.*

C'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré, qui n'épargnerait pas ce qu'il y a de plus sacré au monde, dans le monde, se dit D'un homme qui n'est retenu sur rien par aucun respect de religion ni de morale.

Sacré, se dit aussi Des personnes que leur qualité rend inviolables. *La personne du roi est inviolable et sacrée. La personne sacrée du roi. La personne d'un père doit être sacrée pour ses enfants.*

Sacrée Majesté. Titre que l'on donne à l'empereur d'Autriche, mais seulement quand on lui parle.

Sacré, est quelquefois Une épithète ajoutée à des termes d'injure, pour leur donner plus de force. Ce sens est du langage le plus bas, le plus grossier, et ne doit jamais être employé. On ne l'indique ici que parce qu'il sert à faire comprendre une acception du verbe *Sacrer.* Voyez ci-dessous.

Sacré, s'emploie quelquefois substantivement. *Il mêle dans ses ouvrages, dans ses discours, le sacré et le profane.*

Sacré, en termes d'Anatomie, se dit De ce qui appartient ou a rapport à l'os sacrum. *Nerfs sacrés. Artères sacrées. Etc.*

SACRER. v. n. Jurer, blasphémer, faire des imprécations. *Il ne fait que jurer et sacrer.* Il est familier.

SACRET. s. m. T. de Fauconnerie. Tiercelet ou mâle du sacre.

SACRIFICATEUR. s. m. Celui qui sacrifie, ministre préposé pour faire les sacrifices. Ce mot n'est usité qu'en parlant Des Hébreux et des païens. *Le grand sacrificateur. Le souverain sacrificateur. L'office de sacrificateur. Les sacrificateurs s'emparèrent de la victime.*

SACRIFICATURE. s. f. La dignité, l'office, la fonction de sacrificateur. Il n'est usité qu'en parlant Des Hébreux et des païens. *Exercer la sacrificature.*

SACRIFICE. s. m. Action par laquelle on offre certaines choses à Dieu avec certaines cérémonies, pour rendre hommage à sa souveraine puissance. *Sacrifice solennel. Sacrifice propitiatoire, expiatoire. Les sacrifices de l'ancienne loi. Le sacrifice d'Abraham. Commencer le sacrifice. Faire un sacrifice. Offrir un sacrifice. Offrir quelque chose en sacrifice. Les cérémonies du sacrifice. Le ministre du sacrifice. L'appareil du sacrifice. La victime destinée au sacrifice. L'autel des sacrifices. Les sacrifices de l'ancienne loi ont été abolis par celui de la nouvelle.* Jésus-Christ *s'est offert en sacrifice à son Père sur la croix.* Jésus-Christ *est offert tous les jours en sacrifice sur nos autels. Le saint sacrifice de la messe,* ou simplement, *Le saint sacrifice.*

Il se dit aussi en parlant Du culte qu'on rendait aux idoles, aux fausses divinités, en leur offrant des victimes ou des dons. *Les païens faisaient des sacrifices aux faux dieux, aux idoles. Le sacrifice d'Iphigénie. Offrir des sacrifices aux dieux. La victime destinée au sacrifice. Abolir les sacrifices humains.*

En termes de l'Écriture sainte, *Offrir un*

sacrifice de louanges, Célébrer les louanges de Dieu.

Prov. et fig., *Obéissance vaut mieux que sacrifice*, Rien ne plaît à Dieu autant qu'une entière soumission à ses volontés.

SACRIFICE, signifie au figuré, Abandon de quelque chose de considérable, d'agréable, etc., privation que l'on s'impose, ou à laquelle on se résigne, pour l'amour de Dieu ou d'une personne, ou en considération de quelque chose. *Faire à Dieu le sacrifice de soi-même, de sa propre volonté, de sa vie, de ce que l'on a de plus cher. Je vous fais un sacrifice, le sacrifice de tous les intérêts que j'ai dans cette affaire. Si j'oublie l'injure qu'il m'a faite, si je ne cherche point à m'en venger, c'est un sacrifice que je vous fais. Je vous en fais un sacrifice. Je fais volontiers ce sacrifice à notre ancienne amitié. Il a recueilli le fruit de son sacrifice. C'est un sacrifice que l'honneur vous demande, vous commande, vous impose, exige de vous. Il n'y a pas de vertu sans sacrifice. Un sacrifice d'argent. Il a fait de grands sacrifices pour l'éducation de ses enfants.*

SACRIFIER. v. a. Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies, pour lui rendre un hommage souverain. *Sacrifier des victimes, un taureau, un agneau. Abraham consentit à sacrifier son propre fils, pour obéir à Dieu.* On l'emploie quelquefois absolument. *Sacrifier à Dieu. Abraham alla sacrifier sur la montagne. Les prêtres des Juifs avaient seuls le droit de sacrifier dans le temple.*

Il se dit aussi en parlant Des sacrifices offerts aux idoles, aux fausses divinités. *Il refusa de sacrifier aux idoles, aux faux dieux.*

Fig., *Sacrifier aux Grâces*, Acquérir ou mettre de la grâce dans ses manières, dans ses discours, dans son style. *Il n'a pas sacrifié aux Grâces. Il sera d'un mérite accompli quand il aura sacrifié aux Grâces.*

Fig., *Sacrifier aux préjugés, à la mode, au goût de son siècle, etc.*, Se conformer par faiblesse, avec excès, à ce que veulent les préjugés, la mode, etc.

Fig., *Sacrifier quelque chose à Dieu, à une personne*, Se priver de quelque chose, y renoncer, en considération, pour l'amour de Dieu ou d'une personne. *Sacrifier à Dieu sa haine, son ressentiment, sa vengeance, etc. Il a sacrifié ses intérêts à son ami. Il m'a sacrifié son ressentiment. Il a sacrifié à cette femme les lettres qu'il avait reçues d'une autre.* On dit, *Sacrifier pour*, dans un sens analogue. *J'ai tout sacrifié pour vous. Je sacrifierais tout ce que je possède pour la sauver. Je sacrifierais ma vie pour lui. Il a sacrifié sa vie pour son pays.*

Avec le pron. pers., *Se sacrifier pour quelqu'un*, Se dévouer à lui sans réserve, souffrir tout pour son service, pour l'amour de lui. *Les bons citoyens se sacrifient pour leur patrie. Je me sacrifierais pour vous.*

Sacrifier une chose, une personne à une autre, Perdre, délaisser une chose, une personne, pour en acquérir ou en conserver une autre. *J'ai sacrifié deux mille écus à mon repos. Sacrifier sa fortune à son honneur. Il a sacrifié la moitié du bâtiment à l'escalier. Cet architecte sacrifie la solidité à l'élégance. Il sacrifierait un ami à un bon mot. Il sacrifie ses anciens amis à ses nouvelles connaissances.*

Sacrifier tout son temps, tout son loisir à quelque chose, Y employer tout son temps, tout son loisir.

Sacrifier son repos, son bonheur, etc., à celui d'un autre, Renoncer au repos, au bonheur, etc., pour assurer le repos, le bonheur de quelqu'un.

Sacrifier tout à ses intérêts, Faire céder toutes choses à ses intérêts, préférer ses intérêts à tout. On dit de même, *Sacrifier tout à sa passion, à sa gloire, à son ambition, à son ressentiment, à sa vengeance, etc.* On dit également, *Sacrifier quelqu'un à son ambition, à son ressentiment, etc.*

Absol., *Sacrifier quelqu'un*, Le rendre victime de quelque vue ou de quelque intérêt. *Ce général, ce ministre a été sacrifié. On a sacrifié ce subalterne pour sauver l'honneur d'un homme puissant. Cet homme a été sacrifié injustement, ridiculement. On a sacrifié inutilement les meilleures troupes pour s'emparer de cette redoute.*

SACRIFIÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Un rôle, un personnage sacrifié*, Un rôle, un personnage peu important.

SACRILÈGE. s. m. Action impie par laquelle on profane les choses sacrées. *Détestable, horrible, exécrable sacrilège. Faire un sacrilège. Commettre un sacrilège. L'usage indigne des sacrements est un sacrilège. Être accusé, être convaincu de sacrilège.*

Il se dit aussi de Toute action par laquelle on attente sur une personne sacrée, on outrage une personne digne de vénération, d'égards. *C'est un sacrilège que d'attenter sur la personne des rois. C'est un sacrilège que d'offenser son père. C'est un sacrilège que d'insulter un malheureux.*

Fig. et fam., *Ce serait un sacrilège de retoucher à ce tableau; ce serait un sacrilège d'abattre ce bel arbre*, Il y aurait une sorte de profanation à retoucher ce tableau, à abattre cet arbre, que sa beauté doit faire ménager, respecter.

SACRILÈGE. adj. des deux genres. Qui commet un sacrilège. *Homme sacrilège. Femme sacrilège. Main sacrilège. Bouche sacrilège.*

Il se dit aussi Des choses qui participent du sacrilège, qui en ont le caractère. *Pensée, dessein, action sacrilège.*

Il s'emploie substantivement en parlant Des personnes. *La morale condamne les impies, les sacrilèges, etc.*

SACRILÈGEMENT. adv. Avec sacrilège, d'une manière sacrilège. *Communier sacrilègement.*

SACRIPANT. s. m. Rodomont, faux brave. *C'est un vrai sacripant.*

Il signifie aussi Un mauvais garnement. *Quel sacripant!*

SACRISTAIN. s. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église. *Le sacristain de telle paroisse.*

SACRISTIE. s. f. Lieu destiné pour serrer les vases sacrés, les ornements d'église, et où les prêtres, les diacres, tous ceux qui servent à l'autel, vont se revêtir des habits d'usage pour le service divin. *Grande sacristie. Petite sacristie. Entrer dans la sacristie.*

Il se dit quelquefois de Ce qui est contenu dans la sacristie. *La sacristie de telle paroisse est très riche.*

Il signifie aussi, dans plusieurs Églises, Le profit qu'on tire de ce qui est donné pour faire dire des messes, des services et des prières. *La sacristie de cette paroisse rapporte tant chaque année.*

SACRISTINE. s. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie. *La sacristine de l'abbaye. La mère sacristine.*

SACRO. adj. invar. qui n'est employé que dans cette expression du langage religieux, *Sacro-saint, Sacro-sainte*, Très saint, doublement saint.

SACRO, en termes d'Anatomie, se joint à d'autres mots pour indiquer un rapport avec l'os sacrum. *Sacro-iliaque, sacro-vertébral, sacro-fémoral, sacro-lombaire, etc.*

SACRUM. s. m. T. d'Anat., emprunté du latin. (Prononcez *Sacrome.*) On appelle *Os sacrum*, ou simplement *Sacrum*, La dernière des vertèbres, celle qui termine l'épine dorsale, et qui forme la partie postérieure du bassin.

SAD

SADUCÉEN. s. m. T. d'Histoire et d'Antiq. Membre d'une secte fameuse chez les Juifs. *Les saducéens niaient l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, l'existence des esprits, etc.*

SADUCÉISME. s. m. Doctrine des saducéens.

SAE

SAETTE. s. f. Voyez SAGETTE.

SAF

SAFRAN. s. m. Plante bulbeuse qui fleurit au commencement de l'automne, et qui porte une fleur bleue mêlée de rouge et de purpurin, du milieu de laquelle sort une houppe partagée en trois filets, que l'on recueille, que l'on fait sécher, et qu'on emploie à une multitude d'usages en médecine, en teinture, et même dans la cuisine. On la nomme aussi *Crocus* (prononcez l'S).

Il se dit plus ordinairement de Cette même houppe séchée et réduite en poudre, qui, étant délayée, jaunit la liqueur où on la met. *Couleur de safran. Colorer du beurre avec du safran.*

Fam., *Être jaune comme du safran, avoir le teint jaune comme du safran, comme safran*, Avoir la maladie ictérique, la jaunisse.

SAFRAN, se dit abusivement de Certaines plantes qui ont quelque rapport avec le safran. *Safran bâtard*, ou *Carthame. Safran des Indes*, ou *Curcuma. Safran des prés*, ou *Colchique.*

SAFRAN, s'est dit, en Chimie, De quelques préparations brunes, jaunes ou rouges, faites avec du fer ou de l'antimoine. *Safran de Mars. Safran d'antimoine* ou *des métaux. Etc.*

SAFRANER. v. a. Apprêter avec du safran, jaunir avec du safran.

SAFRANÉ, ÉE. part. passé. Il est plus usité que le verbe. *Du riz safrané. Des pains safranés. De la toile safranée.*

Fig. et fam., *Avoir le teint, le visage safrané*, Avoir le visage jaune.

SAFRE. s. m. T. de Chimie. Oxyde de cobalt impur mêlé à du sable pulvérisé, et avec lequel on prépare le bleu d'azur.

SAG

SAGA. s. f. Traditions mythologiques et historiques des peuples scandinaves. *Beaucoup de sagas ont été rédigées dans le treizième siècle.*

SAGACE. adj. des deux genres. Doué d'une pénétration d'esprit propre aux affaires et aux sciences. *C'est un homme fort sagace.* On dit de même, *Esprit sagace.*

SAGACITÉ. s. f. Pénétration d'esprit, perspicacité qui fait découvrir et démêler promptement et sûrement ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans les sciences, dans une intrigue, dans une affaire. *C'est un homme d'une grande sagacité. Il a fallu beaucoup de sagacité pour prévoir ce résultat, pour découvrir ce procédé.*

SAGE. adj. des deux genres. Prudent, circonspect, judicieux. *Un homme sage. Il a toujours été sage. Les adversités l'ont rendu sage. Agir en homme sage. Les gens sages approuveront cette conduite. Il est devenu sage à ses dépens. Plus heureux que sage. Sage magistrat. Sage général. Sage ministre.*

Il signifie aussi, Modéré, retenu, qui est maître de ses passions, réglé dans ses mœurs, dans sa conduite. *Il ne s'est point emporté, il a été fort sage dans cette rencontre. Il a été débauché, libertin quelque temps; maintenant il est sage. Il est sage avant le temps.*

Cet enfant est sage, est bien sage, Il est posé, il n'est point turbulent. On dit proverbialement et populairement, dans le même sens, *Il est sage comme une image.*

Montrez-vous le plus sage, se dit A un homme qui a une querelle, pour l'engager à être modéré, ou à cesser le premier la dispute.

Soyez sage, soyez plus sage à l'avenir, se dit, par manière d'avertissement, À une personne qui a commis quelque faute. *C'est pour vous apprendre à être sage*, se dit À une personne à qui l'on vient d'infliger une correction.

SAGE, se dit aussi Des animaux. *Ce cheval est sage*, Il est doux, il n'a pas trop d'ardeur. *Ce chien est sage*, Il est obéissant, il ne s'emporte point à la chasse.

SAGE, se dit quelquefois par opposition à Fou, extravagant; et alors il signifie, Qui a sa raison, qui a de la raison. *Il se croit sage, et il est fou.*

SAGE, quand on parle D'une fille ou d'une femme, signifie ordinairement, Modeste, chaste, pudique. *Cette fille, cette femme a toujours été sage.*

Il est sage comme une fille, se dit D'un jeune homme timide, modeste et d'une bonne conduite.

SAGE, se dit encore Des actions, des paroles, etc., où la prudence, la sagesse se fait remarquer. *Une conduite sage. Une réponse sage. Un conseil sage. Un air sage. Un esprit sage. Une sage politique. Des lois sages. De sages réflexions. Une composition sage. Un style sage.*

SAGE, s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le sage est maître de ses passions. Le sage ne s'enorgueillit point dans la prospérité. Les maximes du sage sont... Le sage des stoïciens. Les sages et les fous. C'est à tort qu'on le met au rang des sages.*

Absol., *Le Sage*, se dit de Salomon, pour exprimer qu'il a mérité le nom de sage par excellence. *Le Sage dit dans ses Proverbes...*

SAGE, est aussi Le nom qu'on donne à ceux qui se sont distingués autrefois par une profonde connaissance de la morale ou des sciences. *Les sages de la Grèce. Le banquet des sept sages.*

SAGE-FEMME. s. f. Celle dont la profession est d'accoucher les femmes. *Habile sage-femme. Il faut aller chercher la sage-femme. Faire un cours d'accouchement pour les sages-femmes.*

SAGEMENT. adv. D'une manière sage, prudente, avisée, correcte. *Vous avez fait sagement. Il s'est toujours conduit fort sagement, très sagement. Vous parlez sagement. Il a sagement conduit sa barque. Il a toujours vécu sagement. Un livre écrit sagement. Ce peintre dispose sagement son sujet. Cet architecte orne sagement.*

SAGESSE. s. f. Prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie. *Grande sagesse. Profonde sagesse. Sagesse prématurée. Sagesse consommée. Fausse sagesse. Il agit selon sa sagesse ordinaire. Il a trop de sagesse pour s'embarquer dans cette affaire. Il s'est toujours conduit avec beaucoup de sagesse. Il a une grande réputation de sagesse.*

Il signifie aussi, Modération, retenue. *Il faut beaucoup de sagesse pour ne pas s'emporter en pareille occasion. Dans ses plus grandes prospérités, il a toujours conservé beaucoup de sagesse.*

Cet enfant a de la sagesse, Il est posé, docile, studieux. *Le prix de sagesse*, Le prix qu'on donne, dans les écoles, à l'élève le plus sage.

SAGESSE, signifie aussi, Modestie, pudeur, chasteté; et, en ce sens, il se dit plus ordinairement Des filles et des femmes. *Elle a un air de sagesse dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait. Elle a toujours eu beaucoup de sagesse. Elle est d'une sagesse exemplaire.*

SAGESSE, se dit quelquefois en parlant Des ouvrages d'esprit ou des ouvrages d'art; et alors il signifie, Le soin que l'on met à éviter ce qui est outré, extravagant, à se renfermer dans les bornes prescrites par la raison et par le goût. *Ce style, cette composition manque de sagesse. Son ouvrage manque d'imagination, de chaleur, mais il est composé, ordonné avec sagesse.*

SAGESSE, signifie encore, La connaissance naturelle ou acquise des choses, les lumières de l'esprit. *Les règles de la sagesse humaine. Moïse alla s'instruire dans la sagesse des Égyptiens. L'étude de la sagesse.*

Il signifie aussi quelquefois, La connaissance inspirée des choses divines et humaines. *Sagesse donnée de Dieu. Le don de sagesse est un des sept dons du Saint-Esprit. La sagesse du Saint-Esprit. La sagesse de Salomon.*

Le livre de la Sagesse, ou simplement, *La Sagesse*, Un des livres de l'Écriture sainte.

La Sagesse éternelle, La Sagesse incréée, Le Verbe, ou la seconde personne de la Trinité; et, *La Sagesse incarnée*, Le Verbe revêtu de notre humanité.

SAGETTE ou **SAETTE**. s. f. Flèche. Ils sont vieux.

SAGITTAIRE. s. m. Archer. Il n'est en usage que pour signifier, Le neuvième des douze signes du zodiaque, représenté ordinairement sous la figure d'un centaure qui tient un arc prêt à tirer. *Le soleil était dans le signe du Sagittaire, dans le Sagittaire.*

SAGITTAIRE. s. f. T. de Botan. Plante à fleurs blanches, appelée aussi *Flèche d'eau*, qui croît au bord des rivières, dans les étangs, etc., et dont les feuilles flottantes sont taillées en fer de flèche; d'où lui est venu son double nom.

SAGITTALE. adj. f. T. d'Anat. Il se dit D'une des sutures du crâne, celle qui sépare les deux pariétaux. *La suture sagittale.*

SAGITTÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des feuilles, des stipules qui ont la forme d'un fer de flèche. *Feuilles sagittées.*

SAGOU. s. m. Fécule qu'on retire de plusieurs espèces de palmiers des Indes orientales. *Manger du sagou. Le sagou est bon pour la poitrine.*

SAGOUIER ou **SAGOUTIER**. s. m. Nom d'un genre de la famille des palmiers, qui est cultivé dans les régions intertropicales et dont on tire principalement le sagou.

SAGOUIN. s. m. Sorte de petit singe.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme malpropre. *C'est un vrai sagouin.* Dans ce sens, il peut se dire au féminin. *C'est une sagouine.*

SAGUM. s. m. (prononcez *Sagome*), ou **SAIE**. s. f. Vêtement court, qui ne passait pas les genoux, et que les Perses, les Romains et les Gaulois portaient en temps de guerre. On n'emploie le mot *Sagum* qu'en parlant des Romains, par opposition à *Toge*, Habillement long qu'ils portaient en temps de paix.

SAI

SAIE. s. f. Voyez SAGUM et SAYON.

SAIGNANT, ANTE. adj. Qui dégoutte de sang. *Avoir le nez tout saignant, la bouche toute saignante.*

Viande saignante, encore toute saignante, Viande rôtie qui n'est pas assez cuite.

Prov., *Bœuf saignant, mouton bêlant*, Il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient guère cuits.

Fig., *La plaie est encore saignante*, L'injure est encore toute récente, toute nouvelle; Le malheur est encore tout nouveau.

SAIGNÉE. s. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang. *Pratiquer la saignée, l'opération de la saignée. Une saignée faite à propos. Les vaisseaux petits et roulants rendent la saignée difficile. Il est estropié d'une saignée. Ce chirurgien fait tous les jours plus de vingt saignées. Avoir recours à la saignée. Saignée du bras. Saignée du pied. Saignée à la jugulaire.*

Il se dit aussi Du sang qu'on tire par l'ouverture de la veine. *Grande, abondante saignée. Saignée copieuse.*

Fig., *C'est une grande saignée, une rude saignée qu'on lui a faite, qu'on a faite à sa bourse*, se dit Quand on a tiré de quelqu'un beaucoup d'argent, quand on a exigé de lui une somme considérable qu'il ne devait pas ou qu'il espérait ne pas payer.

SAIGNÉE, se dit quelquefois Du pli formé par le bras et l'avant-bras, et qui est l'endroit où l'on ouvre ordinairement la veine. *Il a reçu un coup sur la saignée.*

SAIGNÉE, se dit, par analogie, d'Une rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit. *On fit une grande saignée aux fossés de la place. Faire des saignées pour dessécher un marais.*

SAIGNEMENT. s. m. Écoulement, épanchement de sang, principalement par le nez. *Arrêter un saignement de nez. Sa plaie a recommencé à saigner, et ce saignement est de mauvais augure.*

SAIGNER. v. a. Tirer du sang en ouvrant la veine. *Saigner un malade. Saigner du bras. Saigner du pied. Saigner à la gorge, à la nuque, sous la langue. Saigner à la tempe. Saigner de la jugulaire, à la jugulaire. Il a été saigné tant de fois. Il est aisé à saigner. Saigner jusqu'au blanc. Il a appris à saigner. Il saigne bien. Saigner un cheval.*

Saigner la viande, La purger de sang grossier. *On n'a pas assez saigné cette viande.*

Par analogie, *Saigner un fossé, saigner*

un marais, Faire écouler par des rigoles une partie de l'eau d'un fossé, d'un marais; et, *Saigner une rivière*, Faire prendre un autre cours à une partie de l'eau d'une rivière.

SAIGNER, en termes de Boucherie et de Cuisine, signifie, Tuer, égorger. *Saigner un porc, un veau, un mouton. Saigner un poulet.*

SAIGNER, signifie quelquefois, figurément et familièrement, Exiger, tirer de quelqu'un une somme considérable qu'il ne devait pas, ou qu'il espérait ne pas payer. *Il y a eu des temps où le pouvoir saignait arbitrairement certaines classes de gens riches.*

Il signifie également, avec le pronom personnel, Donner jusqu'à se gêner. *Il faut que chacun se saigne dans les nécessités de l'État. Les habitants ont bien voulu se saigner pour réaliser ce projet utile. C'est un bon père, il se saigne pour ses enfants.*

SAIGNER, est aussi neutre, et signifie, Perdre du sang. On le dit tant De la personne ou de l'animal, que De la partie d'où le sang coule. *Saigner du nez. Il faut laisser saigner la plaie. Vous m'avez coupé, car je saigne. Le nez, le doigt lui saigne. Son front saigne.*

Fam., *Saigner comme un bœuf*, Rendre beaucoup de sang par la partie qui a été coupée, blessée.

Prov. et fig., *Saigner du nez*, Manquer de résolution, de courage dans l'occasion. *Il fit d'abord le fanfaron, puis il saigna du nez. Il s'était chargé de faire cette proposition, mais il a saigné du nez.* Il signifie aussi, Manquer à un engagement pris. *Il avait promis de me vendre sa maison, maintenant il saigne du nez.*

Fig., *La plaie saigne encore, c'est une plaie qui saignera longtemps*, se dit en parlant D'une offense, d'une injure, d'un malheur dont on conserve encore, dont on conservera longtemps le souvenir.

Fig., *Le cœur me saigne, le cœur lui saigne*, se dit en parlant D'une chose dont on est sensiblement touché. *Quand je pense à ce malheur-là, le cœur m'en saigne encore. On ne peut voir telle chose, que le cœur ne saigne. Cela fait saigner le cœur.*

SAIGNÉ, ÉE. part. passé.

SAIGNEUR. s. m. Il ne se dit guère que d'Un médecin qui aime à ordonner la saignée. *C'est un rude saigneur, un grand saigneur.* Il est familier et peu usité.

SAIGNEUX, EUSE. adj. Sanglant, taché de sang. *Il a le nez saigneux. Un mouchoir, un collet tout saigneux.*

Bout saigneux de veau, de mouton, Le cou d'un veau ou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie; et absolument, *Bout saigneux*, Le cou d'un mouton.

SAILLANT, ANTE. adj. Qui avance, qui sort en dehors. *Corniche saillante. Les parties saillantes d'un bâtiment.*

Angle saillant d'une figure, d'une fortification, Celui dont le sommet est dirigé en dehors, et dont l'ouverture regarde le dedans. *Les angles saillants d'un polygone.* Il est opposé à *Angle rentrant*. Dans ce sens, *Saillant* s'emploie aussi substantivement. *Le saillant d'un bastion, d'une demi-lune.*

SAILLANT, en parlant Des ouvrages d'art ou d'esprit, se dit figurément De ce qui est vif, brillant, frappant. *Une pensée, une idée saillante. Un trait saillant. Cet ouvrage est passablement écrit, mais on n'y trouve rien de saillant.*

SAILLANT, en termes de Blason, se dit D'une chèvre, d'un mouton ou d'un bélier en pied.

SAILLIE. s. f. Élan, mouvement, sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec interruption. *Cet animal ne marche que par bonds et par saillies. Le sang ne sortait de sa veine que par saillies. Ce jet d'eau ne vient que par saillies.*

Il signifie, au figuré, Emportement, boutade, échappée. *Saillie dangereuse, extravagante. Dans sa colère il a de fâcheuses saillies. Il faut réprimer les saillies de la jeunesse. Saillie de jeune homme. Tout d'un coup il lui prit une saillie. C'est une saillie de gaieté qu'il faut pardonner à son âge.*

Il se dit plus ordinairement de Certains traits brillants et surprenants qui semblent échapper soit dans la conversation, soit dans un ouvrage d'esprit. *Une saillie vive, spirituelle, agréable. Cet écrivain a d'heureuses saillies, de brillantes saillies. Cet homme abonde en saillies. Son esprit est tout en saillies, il manque de profondeur et de suite.*

SAILLIE, se dit encore, surtout dans le langage didactique, Des éminences, des bosses qui sont à la surface de certains objets. *Cet os a une saillie à sa partie postérieure. Saillie latérale. La saillie que forme l'os de la pommette. Des saillies aiguës, arrondies, etc.*

Il signifie, en termes d'Architecture, L'avance que forment les différents membres d'architecture, tels que corniches, moulures ou ornements, balcons, trompes, etc.; et Celle qu'une pièce ou partie de l'édifice forme sur une autre. *Cette corniche a trop de saillie. Ce balcon n'a pas assez de saillie. Cette corniche a deux pieds de saillie. Des ornements en saillie sur le nu du mur. Un cabinet en saillie. Le portique est en saillie sur la façade du palais. Saillie sur la voie publique.* Les architectes nomment aussi, et plus exactement, *Projecture*, La saillie ou avance horizontale des divers membres d'architecture.

Il se dit, en termes de Peinture, Du relief apparent des objets représentés dans un tableau. *Cette figure n'a pas assez de saillie.*

SAILLIR. v. n. (*Je saillis, tu saillis, il saillit; nous saillissons, etc. Je saillissais. J'ai sailli. Je saillis. Je saillirai. Je saillirais. Que je saillisse. Saillissant.* On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et à la troisième personne de quelques temps.) Jaillir, sortir avec impétuosité et par secousses. Il ne se dit, en ce sens, que Des choses liquides. *Quand Moïse frappa le rocher, il en saillit une source d'eau vive. Le sang saillissait de sa veine avec impétuosité.* On dit plus ordinairement, *Jaillir*.

SAILLIR, se dit, en Architecture, De ce qui est en saillie, de ce qui déborde le nu du mur. Dans ce sens, on le conjugue ainsi : *Il saille, il saillait, il saillera, etc. Cette corniche saille trop, saillerait trop, saillera trop. Ce balcon saille de trois pieds sur le mur.*

Il se dit, en Peinture, Des objets qui paraissent avoir beaucoup de relief, qui semblent sortir de la toile. *Les ombres bien ménagées font saillir plus ou moins les objets. Les premiers plans ne saillent point assez dans ce tableau.*

SAILLIR, est aussi verbe actif, et se dit pour exprimer L'action de quelques animaux lorsqu'ils couvrent leurs femelles : alors il se conjugue comme dans la première acception. *Quand un taureau saillit une vache. Faire saillir une jument. Cette cavale a été saillie par un bel étalon.*

SAILLI, IE. part. passé.

SAIN, AINE. adj. De bonne constitution, qui n'est point sujet à être malade. *Un corps bien sain. Cet homme n'est pas sain. Il est revenu sain et gaillard. Sain de corps et d'esprit. Je vous garantis ce cheval sain et net. Une constitution saine. Une vieillesse saine.*

Revenir sain et sauf, Réchapper de quelque péril; ou Après avoir essuyé quelque grande fatigue, être en parfaite santé.

Fig., *Ces marchandises sont arrivées saines et sauves*, Elles sont arrivées sans avoir éprouvé d'avarie, de dommage.

SAIN, se dit aussi Des parties du corps, et signifie, Qui n'est point altéré, gâté, qui est en bon état. *On lui a trouvé les parties nobles fort saines, saines et entières. Ce cheval a les jambes saines.*

Il se dit dans le même sens Des fruits, des plantes et d'autres choses inanimées. *Voilà des pommes, des poires encore fort saines pour la saison. Tout ce bois de charpente s'est trouvé fort sain. Les fondements de cet édifice paraissent sains et entiers.*

SAIN, se dit aussi Du jugement, de l'esprit, et de leurs opérations, de leurs conceptions. *Il a le jugement sain, l'esprit sain. Malgré sa grande vieillesse, il a encore la tête saine. Il a des vues saines, des idées saines et justes. Une saine politique. Une saine philosophie. Des opinions saines. De saines maximes.*

La saine raison, La droite raison. *La saine critique*, La critique judicieuse.

Saine doctrine, La doctrine qui est orthodoxe et conforme aux décisions de l'Église. *Ce livre de théologie ne contient qu'une saine doctrine.* Il se dit aussi, en Morale et en Littérature, Des doctrines conformes à la vertu, à la raison, au bon goût. *Ce livre respire la plus saine doctrine. Cette critique défend la saine doctrine, les plus saines doctrines.*

SAIN, signifie encore, Salubre, qui contribue à la santé. *L'air de cette ville est fort sain. L'exercice est sain. Les lieux marécageux ne sont pas sains. Des eaux saines. Nourriture saine. Ce régime n'est pas sain.*

SAINBOIS. s. m. Il se dit, dans les Pharmacies, de L'écorce du garou, qui sert à faire des vésicatoires, et entre dans la composition d'une pommade épispastique. *Pommade de sainbois.*

SAINDOUX. s. m. Graisse de porc fondue. *Friture au saindoux. Frotter, oindre avec du saindoux.*

SAINEMENT. adv. D'une manière saine. *Pour vivre sainement, il faut éviter toute sorte d'excès. Vous n'êtes pas logé sainement dans cette maison, le soleil n'y donne point. Manger peu sainement.*

Fig., *Juger sainement des choses*, En bien juger, en juger selon la droite raison. On dit de même : *Raisonner sainement. Cela est sainement pensé.*

SAINFOIN. s. m. Plante vivace, de la famille des Légumineuses, dont une espèce, nommée autrement *Esparcette*, est employée à former des prairies artificielles. *Les sainfoins veulent un printemps pluvieux. Le sainfoin échauffe la bouche des chevaux. Cette terre est sèche et légère, il faut y semer du sainfoin. Sainfoin d'Espagne.*

SAINT, AINTE. adj. Essentiellement pur, souverainement parfait. Il ne se dit

en ce sens que De Dieu. *La sainte Trinité. Le Saint-Esprit. L'Esprit-Saint.*

Il se dit, par extension, Des créatures les plus parfaites et des esprits bienheureux. *La sainte Vierge. Les saints anges. La sainte Famille. Les saints patriarches. Les saints apôtres. Les saints docteurs. Les saints martyrs. Les saints Pères. Les apôtres saint Pierre et saint Paul. Saint Jean. Sainte Madeleine. Sainte Geneviève.* Par abréviation, on écrit, *S. Jean* ou *St Jean*, *Ste Geneviève, les SS. Pères, etc.*

Sainte Famille, se dit aussi Des tableaux qui représentent la sainte Vierge, saint Joseph et l'enfant Jésus. *La sainte Famille de Raphael. Il vient d'acheter une sainte Famille d'un bon maître.*

SAINT, se dit également Des hommes qui vivent selon la loi de Dieu, et qui suivent fidèlement ses préceptes et ses conseils. *Un saint homme. Un saint personnage. Une âme sainte. Le plus grand pécheur peut devenir saint.*

Il se dit de même Des choses qui sont conformes à la loi de Dieu, à la piété. *Une action sainte. Une pensée sainte. De saintes œuvres. Une sainte inspiration. Une sainte ferveur. Un saint mouvement. Mener une vie fort sainte. Être animé d'un saint zèle, d'une sainte indignation. Un saint respect.*

SAINT, se dit aussi De ce qui appartient à la religion, de ce qui est dédié, consacré à Dieu, ou qui sert à quelque usage sacré. *Toutes les églises sont des lieux saints. Les saints mystères. Le saint sacrifice de la messe. La sainte messe. Le saint sacrement. Le très saint sacrement. Le saint sacrement, le très saint sacrement de l'autel. La sainte table. Le saint ciboire. Les saintes huiles. Le saint chrême. La sainte ampoule. Les saintes reliques. La sainte Bible. L'Écriture sainte. Les livres saints. La sainte Église. Le saint concile. Les saints canons.*

Le saint-père, Notre saint-père. Titre que l'on donne au pape. On dit aussi, *Notre saint-père le pape*; et en lui parlant ou en lui écrivant, *Très Saint-Père.*

Le saint-siège, Le siège du chef de la religion catholique. *Ce pape occupa le saint-siège pendant cinq ans. Le saint-siège fut deux mois vacant. Pendant la vacance du saint-siège. Le saint-siège vacant.* On le dit aussi de La cour de Rome, du pape même. *Il fut ordonné par le saint-siège. Les décisions du saint-siège.*

Le saint-office, La congrégation de l'inquisition établie à Rome; Le tribunal de l'inquisition. *Familier du saint-office. Il fut jugé par le saint-office. On l'a retenu deux ans dans les prisons du saint-office.*

Le saint-empire romain, ou absolument, *Le saint-empire*, s'est dit de L'empire d'Allemagne. *Prince, comte, marquis du saint-empire.*

Les lieux saints, les saints lieux, Les lieux où se sont opérés les principaux mystères de notre rédemption. *La terre sainte*, La Palestine. *Visiter les saints lieux, la terre sainte.*

Terre sainte, Terre qui a été bénite pour inhumer les fidèles. *Il n'a pas été enterré en terre sainte.*

Le saint sépulcre, Le sépulcre où Notre-Seigneur fut déposé après sa mort. *Gardien du saint sépulcre.*

La semaine sainte. On nomme ainsi La semaine qui précède le jour de Pâques; et tous les jours de cette semaine s'appellent *saints*. *Pendant la semaine sainte. L'office du lundi saint. Le jeudi saint. Le vendredi saint. Pendant les jours saints.*

Semaine sainte, Livre qui contient l'office de la quinzaine de Pâques. *Acheter une Semaine sainte.*

L'année sainte, L'année du grand jubilé, qui est la dernière année de chaque siècle; et même L'année de chaque jubilé, qui arrive de vingt-cinq en vingt-cinq ans.

SAINT, se dit, par extension, D'une chose qui est digne d'un grand respect, d'une vénération particulière. *La sainte union conjugale. La sainte autorité des lois, des magistrats. La sainte hospitalité. Les devoirs saints et sacrés de la piété filiale.*

SAINT, est aussi substantif en parlant Des personnes. *C'est un saint, une sainte. C'est un grand saint. Le saint du jour. Le saint dont on célèbre la fête. Les litanies des saints.*

La communion des saints, La société des fidèles, ou vivant encore sur la terre, ou jouissant déjà de la béatitude, ou l'attendant dans le purgatoire.

La Saint-Jean, la Saint-Martin, etc., Le jour où l'on célèbre la fête de saint Jean, de saint Martin, etc. *L'église Saint-Germain, l'église Saint-Gervais, etc.*, et absolument, *Saint-Germain, Saint-Gervais, etc.*, L'église consacrée à Dieu sous l'invocation de saint Germain, de saint Gervais, etc. — En général, le mot *Saint* prend une majuscule et se joint par un trait d'union au substantif qu'il modifie, lorsqu'il forme avec ce dernier un nom qui ne s'applique point à un saint, ou qui ne s'y rapporte plus que d'une manière indirecte. *La ville de Saint-Germain en Laye; le village de Saint-Cloud*, ou absolument, *Saint-Germain en Laye, Saint-Cloud. La rue Saint-Honoré. Le faubourg Saint-Jacques. La porte Saint-Antoine. L'hôpital Saint-Louis. La prison de Sainte-Pélagie*, ou absolument, *Sainte-Pélagie. L'ordre de Saint-Lazare. Une croix de Saint-André. Le poëme des Saisons, par Saint-Lambert.*

Fig. et fam., *C'est un pauvre saint, c'est un saint qui ne guérit de rien*, se dit D'un homme qui a peu de mérite, ou peu de crédit, qui ne peut être d'aucun secours.

Prov. et fig., *Il ne sait à quel saint se vouer*, Il n'a plus de ressource, il ne sait plus à qui avoir recours.

Prov. et fig., *À chaque saint sa chandelle*, Pour s'assurer le succès d'une affaire, il faut se rendre favorable chacun de ceux qui peuvent contribuer à la faire réussir.

Prov. et fig., *Comme on connaît les saints on les honore*, Quand on veut se rendre quelqu'un favorable, on se conforme à ses goûts, à ses opinions.

Prov. et fig., *Selon le saint, l'encens*, Il faut proportionner l'hommage au mérite, à la dignité.

Prov. et fig., *Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints*, Il vaut mieux s'adresser au roi qu'à ses ministres; et, en général, à un homme puissant qu'à ses subalternes.

Prov. et fig., *Découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul*, Remédier à un inconvénient par un autre.

Prov. et fig., *Prêcher pour son saint*, Louer, vanter une personne, une chose dans des vues d'intérêt personnel.

Fig. et fam., *Le saint du jour*, se dit D'Un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu.

Prov., fig. et pop., *Être dans la prison de saint Crépin*, Porter une chaussure trop étroite.

Prov. et fig., *C'est saint Roch et son chien*, se dit De deux personnes qu'on voit toujours ensemble.

Prov. et fig., *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean*, Employer, pour réussir en quelque affaire, tous les moyens dont on peut s'aviser.

Pop., *Mal Saint-Jean*, et plus communément, *Mal de saint*, Le haut mal, le mal caduc, l'épilepsie. On appelait autrefois *Feu Saint-Antoine*, Une espèce d'érésipèle qui brûlait et desséchait la partie attaquée.

Le saint des saints, La partie la plus intérieure et la plus sacrée du tabernacle, et ensuite du temple de Salomon, celle où l'arche était renfermée. *Le grand prêtre seul pouvait entrer dans le saint des saints.*

SAINT-AUGUSTIN. s. m. T. d'Imprimerie. Caractère qui est entre le gros-texte et le cicéro, et dont le corps est de douze points environ. *Le texte est imprimé en saint-augustin.*

SAINTE-BARBE. s. f. T. de Marine. Anciennement, L'endroit du vaisseau où l'on serrait les ustensiles d'artillerie. Il sert encore à désigner la partie d'un vaisseau où l'on serre la poudre. *Le feu prit à la sainte-barbe.* Cette partie se nomme plus ordinairement aujourd'hui, *Soute aux poudres.*

SAINTEMENT. adv. D'une manière sainte. *Il a vécu saintement. Il est mort saintement.*

SAINTE NITOUCHE. s. f. Voyez NITOUCHE.

SAINTETÉ. s. f. Qualité de ce qui est saint. *Grande sainteté. Il est mort en odeur de sainteté. La sainteté des apôtres. La sainteté de sa vie. La sainteté de ses mœurs. La sainteté d'un lieu. La sainteté de nos mystères. La sainteté de la religion chrétienne. La sainteté du mariage. La sainteté des engagements qui nous lient. La sainteté du serment, des serments.*

Il se dit par excellence en parlant de Dieu. *Dieu est la sainteté même.*

SAINTETÉ, est aussi Un titre d'honneur et de respect, dont on se sert en parlant au pape ou du pape, et dont on se servait autrefois en parlant ou en écrivant aux évêques, et même aux prêtres. *Il plaira à Votre Sainteté. Le jubilé que Sa Sainteté nous a accordé.*

SAINT-GERMAIN. s. m. Sorte de poire, grosse, fondante et très sucrée. *Un beau saint-germain.*

SAINT-SIMONIEN, IENNE. s. Partisan des doctrines du philosophe réformateur Saint-Simon. *Les saint-simoniens. Une saint-simonienne.*

Il est aussi adjectif, et se dit De ce qui se rapporte à Saint-Simon, de ce qui appartient à ses doctrines. *L'école saint-simonienne.*

SAINT-SIMONISME. s. m. Système de Saint-Simon, lequel avait pour objet la réforme de la société et sa réorganisation. *Dans le saint-simonisme les individus doivent être associés et rangés suivant leurs capacités.*

SAÏQUE. s. f. T. de Marine. Bâtiment de charge dont on se sert sur la Méditerranée. *Monter sur une saïque. Monter une saïque.*

SAISIE. s. f. T. de Procéd. L'acte d'un créancier qui, pour la sûreté de sa créance et afin d'en avoir le payement, arrête et met sous la main de la justice, les biens

meubles ou immeubles de son débiteur. Il se dit également de L'acte par lequel on arrête juridiquement des biens meubles qu'on prétend avoir droit de revendiquer. *Saisie immobilière*, ou *Saisie réelle. Saisie mobilière. Il y a diverses sortes de saisie mobilière : la saisie-exécution, ou saisie des meubles; la saisie-brandon, ou saisie des fruits pendants par racines; la saisie-gagerie, ou saisie des objets qui peuvent servir de gages pour le prix d'une ferme, d'un loyer, tels que les meubles meublants; la saisie-arrêt ou opposition, par laquelle un créancier arrête dans les mains d'un tiers les sommes ou effets appartenant à son débiteur; et la saisie-revendication, ou saisie des effets mobiliers, sur lesquels on prétend un droit de propriété ou de gage privilégié. Procéder à une saisie. Faire une saisie. L'huissier chargé de la saisie, de la saisie de ses biens. Le commandement qui précède une saisie-exécution. Procès-verbal, exploit de saisie. Valider une saisie-arrêt. Vente sur saisie, par suite de saisie. Donner mainlevée de la saisie.*

Il signifie aussi, en matière de Douanes, de Contributions indirectes et de Police, L'action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit. *Saisie d'objets prohibés, de marchandises de contrebande, de livres défendus. La saisie d'un journal. Maintenir une saisie. La saisie fut déclarée bonne et valable.*

SAISIE-ARRÊT, SAISIE-BRANDON, SAISIE-EXÉCUTION, SAISIE-GAGERIE, SAISIE-REVENDICATION. s. f. Voyez SAISIE.

SAISINE. s. f. T. de Jurispr. Il se dit de La possession qui appartient de plein droit à un héritier; et, en général, de La possession où l'on est d'un bien immeuble. *Les créanciers d'une succession doivent s'adresser à celui qui en a la saisine.*

Complainte en cas de saisine et de nouvelleté, Action qu'on intente pour être maintenu dans la possession d'un immeuble, ou pour y être réintégré. Voyez COMPLAINTE.

En Jurispr. féodale, *Droit de saisine*, Le droit qui était dû au seigneur pour la prise de possession d'un héritage qui relevait de lui. *Payer le droit de saisine.*

SAISIR. v. a. Prendre tout d'un coup et avec vigueur ou avec vitesse. *Saisir quelqu'un au collet; lui saisir le bras, l'épée, la bride de son cheval. Saisir quelqu'un par les cheveux, par le bras, etc. Saisir quelqu'un au passage. On a saisi le voleur au moment où il s'échappait. Saisir une mouche, un papillon qui vole. Saisir au vol. Saisir avec la main, avec les dents, avec le bec, etc. Il saisit une pierre, et la lui lança.*

Il signifie quelquefois simplement, Prendre quelque chose pour le tenir ou le porter. *Le manche de cet outil est trop gros, est trop court, on a de la peine à le saisir, on ne peut le saisir commodément. Saisir par l'anse une marmite qui est sur le feu, pour l'en retirer.*

Fig., *Saisir l'occasion, saisir le moment favorable*, En profiter. *Saisir un prétexte*, S'en servir, prendre la première raison qui se présente, bonne ou mauvaise, pour faire une chose, ou se justifier de l'avoir faite.

Fig., *Saisir une chose du regard*, L'apercevoir rapidement et avec netteté. *Il saisit d'un regard la configuration du terrain.*

SAISIR, signifie au figuré, Discerner, comprendre, interpréter. *Vous n'avez pas bien saisi, vous avez mal saisi ce que j'ai dit. Il a saisi sur-le-champ mon intention. C'est un homme qui saisit tout d'un coup les choses. Vous n'avez pas bien saisi le sens de ses paroles. Saisissez bien ce que je vous dis. Ce traducteur a mal saisi, a bien saisi, n'a pas saisi parfaitement ce passage, ce texte. Il a bien saisi le ridicule de cette action, et l'a parfaitement rendu dans son récit. Ce poëte comique saisissait parfaitement les ridicules. L'acteur n'avait pas bien saisi son rôle.*

SAISIR, s'emploie avec le pronom personnel et la préposition *De*, pour signifier, S'emparer, se rendre maître d'une personne ou d'une chose. *Il faut se saisir de cet homme-là, c'est un voleur. Il s'est saisi de l'argent, des meubles, du cheval. Il faut se saisir de cette forteresse, de cette place. Saisissez-vous de ce poste. Se saisir d'un couteau, d'une épée.*

SAISIR, se dit figurément Des maux du corps, des maladies, et des passions, des sentiments qui s'emparent vivement et fortement d'une personne. *Le froid l'a saisi. La colique, la fièvre l'a saisi. La douleur, la crainte, le désespoir l'a saisi. Cette pensée m'a saisi. Cela saisit et entraîne. Être saisi de joie, de peur, d'étonnement, de respect, etc.*

Absolum., *Être saisi*, Être frappé subitement, touché de plaisir, pénétré de douleur. *Quand on lui dit cette nouvelle, elle fut tellement saisie, qu'elle perdit connaissance. J'en suis encore saisi, tout saisi.*

SAISIR, s'emploie aussi dans le sens qui précède avec le pronom personnel. *Quand on lui apprit la mort de son fils, il se saisit tellement, qu'il en mourut. Cet homme se saisit au moindre contretemps qui lui arrive.* Il vieillit.

SAISIR, en termes de Procédure, et en matière de Douanes, de Contributions indirectes et de Police, Faire une saisie, arrêter, retenir par voie de saisie. *Saisir des meubles et des immeubles. Saisir-arrêter. Saisir une rente. Saisir réellement des immeubles. Saisir les revenus d'une terre entre les mains des fermiers. Permis de saisir. Il y a des objets qui ne peuvent être saisis pour aucune créance. Saisir des objets de contrebande. On a saisi à la barrière une caisse de vin qui n'avait point été déclarée. Saisir les instruments de la fraude. Le garde-chasse lui a saisi son fusil. On a saisi tous ses papiers. On a saisi tel numéro de ce journal.*

En Jurispr., *Le mort saisit le vif*, À l'instant où quelqu'un meurt, son héritier devient propriétaire de son bien, sans qu'il soit besoin de formalités de justice.

Saisir d'une affaire un tribunal, une juridiction, Procéder devant un tribunal, porter devant lui une affaire. *Il a saisi la cour d'appel de son affaire. La seconde chambre du tribunal de première instance est saisie, a été saisie de cette affaire.*

SAISI, IE. part. passé. *Les biens, les objets, les effets, les meubles saisis. La partie saisie.*

Le voleur a été trouvé saisi du vol, On a trouvé sur lui le vol qu'il avait fait. On dit dans le même sens, *On l'a trouvé saisi d'une lettre qui a découvert toute l'intrigue, etc.*

SAISI, s'emploie quelquefois substantivement en termes de Procédure, et il signifie, Le débiteur sur lequel on a fait une saisie, la partie saisie. *Le saisi et le saisissant.*

Tiers saisi, Celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. *Les tiers saisis ont été assignés à fin de déclaration affirmative.*

SAISISSABLE. adj. des deux genres. Qui peut être saisi. On ne l'emploie guère qu'en termes de Procédure. *Cette rente n'est pas saisissable.*

SAISISSANT, ANTE. adj. Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. En ce sens, il ne se dit guère que Du froid. *Froid saisissant.*

Il se dit, au sens moral, Des objets qui exercent une vive impression sur les personnes. *Un spectacle saisissant, une scène saisissante.* On dit dans le même sens : *Un discours saisissant, des paroles saisissantes.*

SAISISSANT, est aussi terme de Procédure et d'Administration fiscale, et se dit De celui qui saisit, au nom de qui se fait une saisie. *Le premier saisissant. Cette femme est créancière et première saisissante. Une partie de l'amende appartient aux commis saisissants.*

Il s'emploie substantivement dans le même sens. *Le saisissant. La saisissante.*

SAISISSEMENT. s. m. Impression subite et violente causée par le froid. *En se jetant à la nage dans la rivière, il a éprouvé un saisissement qui l'a rendu malade.*

Il s'emploie plus ordinairement au sens moral. *Il est mort d'un saisissement. Il n'est pas encore revenu du saisissement que lui causa cette nouvelle. Saisissement de cœur.*

SAISON. s. f. L'une des quatre parties de l'année, qui contiennent chacune trois mois, et dont il y en a deux qui commencent aux solstices, et deux aux équinoxes. *Les quatre saisons de l'année sont le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. L'ordre, la marche, le retour des saisons. L'intempérie des saisons, de la saison. La saison est bien avancée, est fort avancée.*

La saison nouvelle, Le printemps. *L'arrière-saison*, L'automne, le commencement de l'hiver.

La belle saison, La partie de l'année où le temps est beau, c'est-à-dire, la fin du printemps, l'été et le commencement de l'automne. *La mauvaise saison*, La fin de l'automne, l'hiver et le commencement du printemps.

SAISON, se dit aussi Du temps où dominent, où se font le plus remarquer certains états, certains changements de l'atmosphère. *La saison des frimas, des pluies, des orages.*

Il se dit également Du temps où paraissent certaines productions de la terre, où l'on a coutume soit de semer, soit de recueillir certains grains, certains fruits. *La saison des fleurs. La saison des fruits. Saison des mars, des semailles, des foins. Les fruits de la saison. Des légumes de la saison.*

La saison est avancée, Les fruits de la saison sont plus avancés, plus mûrs qu'ils ne le sont ordinairement à pareille époque.

La saison des perdreaux, des cailles, des bécasses, etc., Le temps où il y a une plus grande quantité de ces oiseaux, et où ils sont meilleurs à manger.

La morte saison, La saison où la terre ne produit rien.

Fig., *La morte saison*, Temps de l'année dans lequel une industrie ou un commerce chôme.

SAISON, signifie encore, Le temps propre pour faire quelque chose. *Faire ses provisions dans la saison. En temps et sai-*

son. Ces mets, ces fruits-là ne sont plus de saison.

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses morales. *Ce que vous dites est hors de saison. Vos conseils ne sont plus de saison. Cette entreprise est hors de saison, n'est pas encore de saison.*

Saison, se dit, par extension, Des âges de la vie. *La première saison de la vie*, La jeunesse. *La dernière saison de la vie*, La vieillesse. On dit dans le même sens, *La belle saison; la saison des plaisirs, des amours; l'arrière-saison, etc.*

SAL

SALADE. s. f. Mets composé de certaines herbes ou de certains légumes assaisonnés avec du sel, du poivre, du vinaigre, et de l'huile, et quelquefois, en outre, avec de la moutarde, etc. *Bonne salade. Grande salade. Salade de petites herbes. Salade de laitues, de pourpier, de concombres, de raiponce, de betteraves, de chicorée, de céleri. Salade cuite. Salade confite. Assaisonner la salade. Faire la salade. Retourner, fatiguer la salade. Salade sans fourniture.*

Il se dit même Des herbes avant qu'elles soient assaisonnées. *Cueillir une salade. Éplucher une salade. Secouer une salade.*

Salade, se dit aussi de Plusieurs autres mets composés de fruits, ou de viandes froides ou de poissons salés et assaisonnés comme les salades d'herbes et de légumes. *Salade de câpres. Salade d'anchois. Salade de volaille.*

Salade d'oranges, Oranges coupées par tranches et assaisonnées avec du sucre et de l'eau-de-vie.

Salade, se dit encore d'Un mélange de pain et de vin qu'on donne aux chevaux pour les rafraîchir, quand on veut qu'ils fassent de suite une grande traite, sans entrer dans l'écurie.

SALADE. s. f. Sorte de casque et d'habillement de tête pour la guerre. Ce mot n'est d'usage qu'en parlant Des derniers siècles.

SALADIER. s. m. Jatte profonde où l'on sert la salade. *Saladier d'argent. Saladier de faïence, de porcelaine.*

Il se dit aussi d'Un panier à jour dont on se sert pour secouer la salade, après qu'elle a été lavée.

SALAGE. s. m. Action de saler, ou Le résultat de cette action. *Le salage d'un porc coûte tant.*

SALAIRE. s. m. Payement, récompense pour travail ou pour service. *Recevoir le salaire de son travail. Payer le salaire à un artisan. Il lui faut tant pour ses salaires et vacations. Toute peine mérite salaire. Un faible, un modique, un chétif salaire. Il ne faut point retenir le salaire des domestiques, des artisans. Est-ce là le salaire des services que je lui ai rendus?*

Il se dit figurément Du châtiment, de la punition que mérite une mauvaise action. *Il avait fait une méchante action, il en a reçu le salaire. Il a eu le salaire de ses crimes.*

SALAISON. s. f. Action de saler les viandes ou autres provisions, pour les conserver longtemps. *La salaison du beurre, du porc frais, se fait en tel temps. Pendant la salaison. Pendant le temps de la salaison.*

Il se dit aussi Des viandes salées, du poisson salé qu'on embarque pour la nourriture des équipages dans les voyages de long cours. *On embarque beaucoup de salaison dans ce vaisseau. L'usage prolongé des salaisons donne le scorbut.*

SALAMALEC. s. m. Terme emprunté de l'arabe, qui signifie, *La paix soit avec vous*. Révérence profonde. *Il m'a fait un grand salamalec, de grands salamalecs.* Il est familier et ne se dit que par plaisanterie.

SALAMANDRE. s. f. Reptile du genre des Batraciens, à quatre pieds, à longue queue, et sans écailles, auquel on attribuait anciennement la faculté de vivre dans le feu : l'espèce commune a la peau noire et semée de grandes taches jaunes. *Le corps de la devise de François Ier était une salamandre dans les flammes.*

Salamandre, en langage cabalistique, se disait Des prétendus esprits du feu.

Salamandre, est aussi Le nom qu'on donnait autrefois, par extension, à l'amiante flexible. Voyez Amiante.

SALANGANE. s. f. Espèce d'hirondelle dont le nid est comestible.

SALANT. adj. m. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Marais salant, puits salant*, Marais, puits d'où l'on tire du sel par évaporation.

SALARIER. v. a. Récompenser, donner le salaire qui est dû. *Il a été mal salarié.*

Salarié, ée. part. passé. Qui reçoit des gages, un salaire. *Un homme salarié par les ennemis de l'État. Salarié par la police.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Les salariés du gouvernement. Les propriétaires et les salariés.*

SALAUD, AUDE. s. Celui, celle qui est sale, malpropre. *C'est un salaud, une salaude. Allez vous nettoyer, vous laver, petit salaud.* On l'emploie aussi comme adjectif. *Cet homme est bien salaud.* Il est injurieux et familier.

SALE. adj. des deux genres. Qui est malpropre, qui n'est pas net, qui est plein d'ordures. Il se dit Des personnes et des choses. *Être toujours crasseux et sale. Avoir les mains sales. Linge sale. Chemise sale. Vaisselle sale. Une chambre sale. Ces rues sont très sales en hiver. Il fait fort sale dans les rues. Une eau sale et bourbeuse.* Il s'emploie aussi substantivement. *Fi, le sale!*

En termes de Marine, *Vaisseau sale*, Vaisseau dont le fond extérieur est couvert de coquillages, d'herbes qui s'y sont attachées. *Côte sale*, Côte le long de laquelle il y a beaucoup de roches ou d'écueils cachés sous l'eau.

Gris sale, Gris terne qui n'a pas l'œil du gris ordinaire. *Ces boiseries sont peintes en gris sale.*

Son pinceau est sale, se dit en parlant D'un peintre dont les teintes sont embrouillées, confuses, mal fondues. *Le pinceau de Rembrandt est sale, mais d'un grand effet.* On dit dans un sens analogue, *La couleur de ce tableau est sale.*

Sale, signifie, au figuré, Déshonnête, obscène, qui blesse la pudeur et la modestie. *Des paroles sales. Des discours sales. Des actions sales. Des idées, des images sales.*

Il se dit aussi figurément De certaines choses qui sont contraires à l'honneur, à la délicatesse. *C'est une affaire bien sale. Il s'est laissé guider dans cette affaire par un sale intérêt.*

Prov. et fig., *Son cas est sale*, se dit en parlant D'un homme qui a commis quelque crime, qui a eu part à quelque mauvaise action, et qui doit craindre les poursuites de la justice.

SALEMENT. adv. D'une manière sale. *Il mange salement. Il est couché salement.*

SALEP. s. m. Substance nourrissante qu'on tire des racines bulbeuses et mucilagineuses de certains orchis. *On prend ordinairement le salep sous forme de gelée. Le salep est restaurant et adoucissant. Du chocolat au salep de Perse.*

SALER. v. a. Assaisonner avec du sel. *Saler une soupe, une sauce. Cela est trop salé, n'est pas assez salé. Ne le salez pas tant.* On l'emploie quelquefois absolument. *Ce cuisinier sale trop.*

Saler le pot, Mettre du sel dans le pot où cuit la viande.

Saler, signifie aussi, Mettre du sel sur des chairs crues pour les préserver de corruption et les garder longtemps. *Saler du bœuf, du cochon. Saler des harengs, des morues.*

Fig. et pop., *Ce marchand sale bien ce qu'il vend*, Il vend sa marchandise trop cher.

Salé, ée. part. passé. *Viande salée. Bœuf salé. Hareng salé. Beurre salé. Il aime fort à manger salé. Cela est salé comme mer.* Ce dernier est familier.

Il est aussi adjectif, comme dans ces expressions: *Eaux salées, sources salées*, Eaux, sources dont on retire du sel par évaporation.

Fig. et fam., *Une raillerie, une épigramme salée*, Où il y a du sel, qui est piquante, vive, offensante. *Un propos salé*, Un propos libre.

Salé, est aussi substantif masculin, et signifie, Chair de porc salée. *Voilà de bon salé. Ce salé est gâté. Des côtelettes de salé.*

Petit salé, La chair de cochon nouvellement salée.

SALERON. s. m. La partie supérieure et creuse d'une salière, celle où l'on met le sel.

SALETÉ. s. f. Qualité de ce qui est sale, malpropre. *Je suis ennemi de la saleté. La saleté de ses habits, de son linge, de ses meubles. La saleté des rues. Cet homme est d'une grande saleté, d'une saleté dégoûtante.*

Il se dit aussi Des ordures, des choses qui sont sales par elles-mêmes. *Il y a ici de la saleté, des saletés, qu'il faut ôter.*

Il signifie au figuré, Obscénité. *La saleté de cette chanson. La saleté de ce discours, de ce propos.*

Il signifie quelquefois, Parole, image sale et obscène. *Ce que vous dites est une saleté, vous devriez en rougir. Il dit toujours des saletés. Ce livre est plein de saletés. Son crayon, son pinceau s'avilit par de telles saletés.*

SALEUR. s. m. Celui qui sale. *Saleur de morue, de hareng.*

SALICAIRE. s. f. T. de Botan. Plante à fleurs rouges et verticillées, qui croît parmi les saules, sur les bords des ruisseaux et des mares, et dont la décoction est légèrement astringente.

SALICOLE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la culture, à la production du sel. *Industrie salicole. Terrains salicoles.*

SALICOQUE. s. f. Espèce d'écrevisse de mer.

SALICOR. s. m. ou **SALICORNE.** s. f. T. de Botan. Genre de plantes qui croissent sur le bord de la mer, dans les marais salants, et dont on retire de la soude. *Salicorne herbacée. Salicorne ligneuse. Brûler des tiges de salicorne.*

SALIENS. adj. m. pl. T. d'Antiq. Nom par lequel on désignait, à Rome, Les prêtres de Mars et Les poèmes chantés en l'honneur de ce dieu. *Les chants des prêtres saliens*

étaient accompagnés de danses qui leur étaient particulières. Les poëmes saliens.

Il s'emploie aussi comme substantif, en parlant Des prêtres saliens. *Le collége des saliens. Le chef des saliens.*

SALIENS. adj. m. pl. Nom d'une tribu des Francs. *Les Francs saliens.*

SALIÈRE. s. f. Pièce de vaisselle pour mettre le sel qu'on sert sur la table. *Salière de faïence, de cristal, d'étain, d'argent, etc. Petite salière.*

Il signifie aussi, Un ustensile de cuisine, ordinairement de bois, où l'on met le sel, et qu'on pend à la cheminée pour le tenir sèchement. *Salière de bois.*

SALIÈRE, se dit, par analogie, de Certains creux qui se forment au-dessus des yeux des chevaux quand ils vieillissent. *Les vieux chevaux ont ordinairement des salières au-dessus des yeux.* Il se dit quelquefois en parlant Des personnes.

Il se dit aussi, populairement, de Certains creux que les femmes ont quelquefois vers les clavicules. *Cette femme commence à maigrir, elle a des salières, il lui vient des salières.*

SALIFIABLE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Il se dit Des substances qui jouissent de la propriété de former des sels en se combinant avec les acides. *Base salifiable.*

SALIGAUD, AUDE. s. Celui, celle qui est sale, malpropre. Il est populaire.

SALIGNON. s. m. Pain de sel fait d'eau de fontaine salée. *On met des salignons dans les colombiers pour attirer les pigeons.*

SALIN, INE. adj. Qui contient du sel, qui est de la nature du sel. *Substance, concrétion saline. Goût salin. Les corps salins,* Les sels.

SALIN, est quelquefois substantif, et signifie, Un marais salant. *Les salins de Peccais.*

Il signifie aussi, Le produit brut qu'on obtient en faisant évaporer jusqu'à siccité la lessive des cendres végétales. *La bruyère, le buis, le genévrier, la vigne, etc., fournissent beaucoup de salin. La potasse est le salin calciné.*

SALINE. s. f. Chair salée, poisson salé. *La saline ne vaut rien aux goutteux, aux graveleux.* Dans ce sens, il est peu usité.

Il signifie plus particulièrement, Le poisson salé, comme morues, harengs, etc. *De la saline. C'est un marchand de saline.*

SALINE, se dit aussi Des lieux où l'on fabrique le sel en évaporant l'eau des puits ou des marais salants, ou celle des sources, des fontaines salées, soit par la chaleur du soleil, soit par le moyen du feu. *La saline de Peccais. Les salines de Brouage. La saline de Marsal. La saline de Salins. Les salines de Lorraine. Les salines rapportent tant de revenu à ce prince.*

Il se dit également Des rochers, des mines de sel gemme. *La saline de Cardonne.*

SALINIER. s. m. Celui qui fabrique le sel. *Les saliniers de l'Ouest.*

SALIQUE. adj. des deux genres. Il ne s'emploie guère que dans ces expressions : *Terres saliques*, Les terres qui furent distribuées aux guerriers francs après la conquête de la Gaule; et, *La loi salique*, Ancienne loi qui, entre autres dispositions, déclarait les femmes incapables de posséder les terres saliques, et sur laquelle fut fondé l'usage qui excluait de la succession au trône de France les filles et leurs descendants. Le plus souvent on donne le nom de *Loi salique* à Cette seule partie de la loi.

SALIR. v. a. Rendre sale. *Salir son linge. Prenez garde de salir ce plancher. Salir ses mains. Cet enfant salit ses habits.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cet enfant s'est sali. Les étoffes blanches se salissent bientôt. Marchez avec précaution, prenez garde de vous salir.*

Fig., *Il s'est sali*, se dit D'un homme qui a fait quelque action fort nuisible à sa réputation. *En agissant de cette sorte, il s'est sali.*

Fig., *Salir l'imagination*, Présenter à l'imagination des idées obscènes. *Ce conte, cette description, cette idée salit l'imagination.*

Fig. et fam., *Salir la réputation de quelqu'un*, Y porter atteinte par des discours, par des calomnies.

SALI, IE. part. passé.

SALISSANT, ANTE. adj. Qui salit. *Le drap noir est salissant, quand il est neuf.* Il signifie aussi, Qui se salit aisément. *Le blanc est une couleur fort salissante.*

SALISSON. s. f. Il se dit d'Une petite fille malpropre. *C'est une petite salisson, une vraie salisson.* Il est populaire.

SALISSURE. s. f. Ordure, souillure, ce qui rend une chose sale. *Ce n'est pas une tache, ce n'est qu'une salissure.*

SALIVAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport à la salive. *Glandes salivaires. Conduits salivaires. Sucs salivaires.*

SALIVATION. s. f. T. de Médec. Écoulement de la salive, provoqué par quelque remède ou occasionné par quelque maladie. *On lui a procuré une abondante salivation. Arrêter la salivation.*

SALIVE. s. f. Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui coule dans la bouche. *La salive est très utile à la digestion. Une salive abondante. Avaler sa salive.*

SALIVER. v. n. Rendre beaucoup de salive. *Le tabac mâché fait beaucoup saliver. Il faut le faire saliver.*

SALLE. s. f. Grande pièce dans un appartement. *Un appartement composé d'une antichambre, d'une salle, d'une chambre et d'un cabinet. Salle basse. Salle haute. On le fit attendre quelque temps dans la salle. Une belle salle. Une grande salle.*

Salle d'audience, de réception, Le lieu où les princes, les ministres, les personnes constituées en dignité donnent audience. *Salle de conseil* ou *du conseil*, Le lieu où se tiennent les séances d'un conseil. *Salle à manger*, La pièce d'un appartement dans laquelle on mange, on prend les repas. *Salle du commun*, Le lieu où les domestiques mangent, chez les grands seigneurs. *Salle à faire noces*, ou *Salle des festins*, Grande pièce où les traiteurs font des festins pour les noces, pour des réunions nombreuses de convives. *Salle de billard*, Pièce où l'on joue au billard. *Salle de danse*, Pièce où les maîtres à danser donnent publiquement des leçons. *Salle de bal, de concert*, Grande pièce où l'on donne des bals, des concerts. *Salle d'armes*, Espèce de galerie qui renferme des armes rangées en bon ordre et bien entretenues. *Salle d'armes*, ou *Salle d'escrime*, Lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes ; et, *Prévôt de salle*, Celui qui donne leçon aux écoliers, sous le maître d'armes. *Avoir plusieurs années de salle*, Apprendre depuis plusieurs années à faire des armes.

Salle du trône, Le lieu où est placé le trône. *Salle des gardes*, Le lieu où se tiennent les gardes du corps. *L'ambassadeur fut reçu à l'entrée de la salle des gardes, par le capitaine des gardes.*

Salle de police. Voyez POLICE.

SALLE, se dit encore de Certains grands lieux couverts, destinés pour l'usage et pour le service, ou pour le plaisir du public. *La salle, la grand'salle du palais*, ou *La salle des pas perdus. La salle des audiences d'un tribunal. La salle de la Comédie. La salle de l'Opéra. Salle de spectacle. Cette salle peut contenir tant de spectateurs. Salle de danse.* On dit dans un sens analogue : *Les salles d'un musée. La première salle, la seconde salle, etc.*

Il se dit également, dans les Hôpitaux, Des dortoirs où sont les lits des malades. *Il est dans telle salle. La salle des fiévreux. Parcourir, visiter toutes les salles d'un hôpital.*

SALLE, se dit aussi d'Un lieu planté d'arbres qui forment un couvert, une espèce de salle dans un jardin. *Une salle d'ormes, de tilleuls. On dansa dans une salle de marronniers.*

Salle de verdure, salle verte, Réduit particulier entouré de charmilles épaisses ou d'arbrisseaux serrés, et dont la grandeur et la forme sont ordinairement celles d'un salon de compagnie. *Une salle de verdure ombragée de grands arbres.*

SALMIGONDIS. s. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées. *Il fit un salmigondis de toutes les viandes qui étaient restées de la veille.*

Il se dit figurément et familièrement d'Une conversation, d'un discours, d'un écrit mêlé confusément de toutes sortes de choses disparates. *Il nous a fait un salmigondis tout à fait risible. Ce livre est un salmigondis où il y a quelques bonnes choses parmi cent pauvretés.*

SALMIS. s. m. Ragoût de certaines pièces de gibier déjà cuites à la broche. *Salmis de perdrix. Salmis de bécasses.*

SALOIR. s. m. Vaisseau de bois dans lequel on met le sel. *Il reste peu de sel dans le saloir.*

Il se dit aussi d'Un vaisseau, communément de bois, destiné à recevoir les viandes qu'on veut saler. *Grand saloir. Petit saloir. Un saloir pour deux, pour trois cochons. Mettre des flèches de lard dans un saloir.*

SALON. s. m. Pièce, dans un appartement, qui est ordinairement plus grande et plus ornée que les autres, et qui sert à recevoir la compagnie. *Beau salon. Grand salon. Salon bien percé, bien éclairé. On donna ordre d'éclairer le salon. La compagnie était assemblée dans le salon. Il y a dans cet appartement deux salons, un grand et un petit. Salon de musique. Salon d'hiver. Salon d'été.*

Il s'emploie figurément, surtout au pluriel, pour désigner, La bonne compagnie, les gens du beau monde. *Il a lu son ouvrage dans tous les salons. On débite cette nouvelle dans les salons. Des nouvelles de salon. Un poëte de salon. Il faut se défier des succès de salons. Fréquenter les salons. C'est un homme de salon.*

SALON, employé absolument, signifiait, Les salles du Louvre, où se faisait l'exposition périodique des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, etc., des artistes vivants. *Ce peintre, ce sculpteur a mis plusieurs ouvrages au salon. Le salon est très riche cette année en tableaux d'histoire. L'ouverture, la clôture du salon.*

Il signifie quelquefois, par extension,

L'exposition même. *Il a exposé ce tableau au dernier salon. Le salon de telle année. Le salon est aujourd'hui au palais de l'Industrie.*

Il se dit aussi Des comptes rendus de l'exposition. *Les salons de Diderot. Ce critique fait le salon dans tel journal.*

SALOPE. adj. des deux genres. Qui est sale, malpropre. Il n'est plus guère employé qu'au féminin et substantivement. *C'est une vraie salope.*

Fig. et par injure, *Une salope*, Une femme de mauvaise vie.

En termes de Marine, *Marie-salope*, Petit bâtiment d'une construction particulière, destiné à porter, à une certaine distance des ports, les vases et les sables qu'on en retire.

SALOPEMENT. adv. D'une manière sale. *Il mange salopement. Il est couché salopement.* Il est familier et peu usité.

SALOPERIE. s. f. Saleté, grande malpropreté. *Il n'y a pas moyen de manger dans cette auberge, tout y est d'une saloperie dégoûtante.*

Il signifie aussi, Discours, propos ordurier. *Dire des saloperies.* Il est familier dans les deux acceptions.

SALORGE. s. m. T. de Commerce. Amas de sel.

SALPÊTRAGE. s. m. Formation du salpêtre dans les nitrières artificielles.

SALPÊTRE. s. m. Sel neutre formé de potasse et d'acide nitrique : on le prépare ordinairement en décomposant par la potasse les nitrates tirés des plâtras de vieilles murailles, des étables, des écuries, des vieilles démolitions, etc. *Faire du salpêtre. Raffiner le salpêtre. Une livre, un quintal, etc., de salpêtre.*

Fig. et fam., *Ce n'est que salpêtre, que du salpêtre, il est pétri de salpêtre*, se dit D'un homme, d'un enfant extrêmement vif et prompt.

SALPÊTRER. v. a. Mettre du salpêtre sur un espace de terrain, le mêler avec la terre, qu'on frappe ensuite fortement, pour rendre ce mélange dur et impénétrable à la pluie. *Vous voulez faire sabler cette allée de jardin, cette petite cour, cela ne suffirait pas ; il faut la faire salpêtrer.*

Il signifie aussi, Faire naître du salpêtre. *L'humidité commence à salpêtrer ce mur.*

Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cette cave humide, ces vieilles démolitions se salpêtrent.*

SALPÊTRÉ, ÉE. part. passé.

SALPÊTRIER. s. m. Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre. *Les salpêtriers de l'arsenal.*

SALPÊTRIÈRE. s. f. Lieu où l'on fait le salpêtre.

À Paris, *La Salpêtrière*, Hôpital de femmes, qui était en même temps maison de correction, et qui est aujourd'hui un hospice pour les femmes âgées et pour les femmes en démence.

SALSEPAREILLE. s. f. T. de Botan. Plante d'Amérique dont la racine est souvent employée en médecine comme dépurative et sudorifique. *Salsepareille en poudre. Sirop de salsepareille.*

SALSIFIS. s. m. Plante à fleurs composées, dont la racine, qui porte le même nom, est bonne à manger. *Salsifis blanc*, ou *Salsifis commun. De beaux salsifis. Des salsifis à l'huile, à la sauce blanche, en friture.*

Salsifis noir, ou *Salsifis d'Espagne*, Plante qu'on appelle plus exactement la Scorsonère.

SALTATION. s. f. T. d'Antiq. romaine. Il se dit de L'art qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale, l'action oratoire, etc.

SALTIMBANQUE. s. m. Jongleur, bateleur ; charlatan ordinairement placé sur un théâtre dans une place publique, pour y faire ses exercices, et y débiter ses drogues.

Il se dit, figurément, d'Un bouffon de société et d'un mauvais orateur qui débite, avec des gestes outrés, des plaisanteries déplacées. *Cet homme croit être un bon plaisant, ce n'est qu'un saltimbanque. Ce n'est pas un orateur, c'est un saltimbanque.*

SALUADE. s. f. Action de saluer en faisant la révérence. On ne le dit guère que dans la conversation et avec une épithète. *Il me fit une grande saluade.* Il est vieux.

SALUBRE. adj. des deux genres. Qui contribue à la santé. *Ces eaux minérales sont fort salubres. Un air salubre. Une nourriture, un régime salubre.*

SALUBRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est salubre. *La salubrité de l'air de tel pays.*

Il se dit, particulièrement, en parlant Des soins que l'administration prend de la santé publique. *Mesures de salubrité. Conseil de salubrité. L'élargissement de ces rues contribue à la salubrité de votre quartier.*

SALUER. v. a. Donner à quelqu'un une marque extérieure de civilité, de déférence ou de respect, en l'abordant, en le rencontrant, ou en quelques autres occasions. *Les manières de saluer sont différentes selon les différentes nations. En France et dans presque toute l'Europe, les hommes saluent en ôtant leur chapeau et en s'inclinant. Saluer de la main, du geste, de la voix. Saluer en passant. Saluer quelqu'un de loin. Saluer de bonne grâce, gracieusement. Saluer de mauvaise grâce. Saluer la compagnie.*

Je vous salue, j'ai l'honneur de vous saluer, je vous salue très humblement, se dit quelquefois, par civilité, À une personne que l'on aborde.

Prov., *Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas*, Nous sommes froidement ensemble.

Aller saluer quelqu'un, Aller lui faire visite, lui rendre ses devoirs. *Les officiers de la garnison sont allés saluer le gouverneur.*

SALUER, se dit aussi Des marques de respect qu'on donne à de certaines choses. *Saluer de loin le lieu de sa naissance. Aller saluer le tombeau de son père. Saluer le soleil.* On le dit particulièrement dans certaines occasions de cérémonie. *Saluer l'autel. Saluer le catafalque, la représentation, etc.* On disait de même autrefois : *Saluer les armes. Saluer le lit du roi. Saluer la nef du couvert du roi.*

SALUER, signifie quelquefois, Faire ses compliments par lettre. *Je salue tels et tels. Je vous prie de le saluer de ma part, quand vous le verrez. J'ai bien l'honneur de vous saluer. Je vous salue de tout mon cœur*

SALUER, s'emploie aussi pour signifier, Les marques de civilité, de déférence, de respect qui sont en usage dans les troupes de terre et dans la marine. *Saluer de l'épée, saluer du drapeau en défilant devant le roi, devant le général. On salue à la mer en tirant le canon. Les vaisseaux amis qui se rencontrent en mer, se saluent. Les navires se saluèrent de tant de coups de canon. Les bâtiments de l'État qui sont salués par ceux du commerce, rendent ordinairement le tiers des coups de canon qu'ils ont reçus. Les vaisseaux saluèrent la citadelle. On salue quelquefois, à la mer, en baissant le pavillon. Saluer du canon. Saluer du pavillon.*

En termes de Marine, *La mer salue la terre*, Les vaisseaux qui mouillent devant une forteresse, doivent la saluer en tirant le canon.

SALUER, en parlant Des anciens Romains qu'on élevait à l'empire, signifie, Proclamer. *Vespasien fut salué empereur par toute l'armée. Il fut salué César.*

SALUÉ, ÉE. part. passé.

SALURE. s. f. Qualité que le sel communique. *La salure de la mer. Ôter, diminuer la salure de quelque viande.*

SALUT. s. m. Conservation ou rétablissement dans un état heureux, dans un état convenable. *Le salut du peuple, de la république. Le salut public. Le salut des particuliers. De là dépend le salut de l'État. Je vous en avertis pour votre salut. Il y va de votre salut, du salut de votre famille.*

Il signifie également, Cessation de danger, recouvrement de sûreté. *Il a cherché son salut dans la fuite. Il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Procurer le salut d'un prisonnier. Cette maison a été pour lui un lieu de salut, un port de salut. Cette circonstance de son procès fut son salut.*

SALUT, signifie aussi, La félicité éternelle. *Le salut des âmes.* JÉSUS-CHRIST *a opéré notre salut. Il faut songer à son salut. Travailler à son salut. Faire son salut. Être dans la voie de salut, du salut. Le salut éternel. L'affaire de notre salut est la plus importante. Pour l'impénitence finale, point de salut.*

Fig., *Point de salut*, se dit quelquefois en parlant D'une condition indispensable pour obtenir un succès. *Sans imagination, point de salut dans les arts. Il faut de l'intérêt dans une tragédie, de la gaieté dans une comédie, etc.; sans quoi, point de salut.*

SALUT. s. m. Action de saluer. *Il lui doit le salut comme à son supérieur. Un profond salut. Un salut gracieux. Il nous fit de loin beaucoup de saluts. Le salut des armes. Le salut du drapeau, de l'épée, etc. Répondre au salut. Rendre le salut. Refuser le salut.*

Saluts de mer, Les coups de canon que tire un vaisseau pour rendre honneur à un autre vaisseau, à une flotte, à une place, etc. *Les ordonnances de marine règlent les saluts de mer.*

SALUT, est aussi Un terme qu'on emploie dans le préambule des lois et ordonnances, dans les lettres patentes du roi, dans les bulles des papes, dans les mandements des archevêques et évêques, etc., envers ceux auxquels ils sont adressés. *À tous ceux qui ces présentes verront, salut. Léon XII, à tous fidèles, salut et bénédiction apostolique. N., archevêque de Paris, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.* À certaines époques, on a terminé les lettres par cette formule, *Salut et fraternité.*

Prov., *À bon entendeur salut*, se dit Quand on veut faire entendre quelque chose en ne s'expliquant qu'à demi.

SALUT, s'emploie souvent, dans le style élevé ou poétique, comme une exclamation de respect ou d'admiration. *Salut, jeune héros. Patrie de ces grands hommes, salut.*

SALUT, en termes de Liturgie catholique, se dit Des prières qu'on chante le soir en de certains jours dans quelques églises, après l'office, et qui se terminent par la bénédiction du saint sacrement. *Chanter le*

salut. Dire le salut. Entendre le salut. Aller au salut. Il y a salut dans cette église. Il a fondé un salut. On a sonné le salut. Voilà le salut qui sonne. C'est un dévot qui court tous les saluts. Le salut de Pâques, de la Pentecôte, etc.

SALUTAIRE. adj. des deux genres. Utile, avantageux pour la conservation de la vie, des biens, de l'honneur, de la santé, pour le salut de l'âme. *Remède, médicament salutaire. Le quinquina est fort salutaire contre la fièvre. Avis salutaire. Conseil salutaire. Lois salutaires. Salutaire à l'État. Doctrine salutaire. Instruction salutaire. Prévoyance salutaire. Crainte salutaire.*

SALUTAIREMENT. adv. Utilement, avantageusement pour la conservation de la vie, des biens, etc. *Cela a été salutairement inventé, institué, établi.*

SALUTATION. s. f. Action de saluer. Il n'est guère usité, en ce sens, que dans la conversation familière et en parlant d'Une manière de saluer un peu extraordinaire. *Je l'ai rencontré dans la rue, et il m'a fait de grandes salutations. Il m'a fait une profonde salutation.*

Salutation angélique, Les paroles que l'ange dit à la sainte Vierge, en lui annonçant qu'elle serait mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Recevez mes salutations, mes humbles salutations, mes salutations respectueuses, affectueuses, amicales, etc. Formules dont on se sert quelquefois pour terminer des lettres ou des billets.

SALVAGE. s. m. T. de Marine. Il n'est usité que dans cette locution, *Droit de salvage*, Le droit qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un bâtiment naufragé. Il est vieux : on dit maintenant, *Droit de sauvetage.*

SALVANOS. s. m. T. de Marine, emprunté du latin. (On fait sentir l'S finale.) Bouée de sauvetage. Voyez Bouée.

SALVATIONS. s. f. pl. Terme d'ancienne Pratiq. Écritures par lesquelles on répondait aux réponses à griefs. *Fournir des salvations. Il employa pour salvations...*

SALVE. s. f. Décharge d'un grand nombre de canons ou de fusils tirés en même temps, soit en l'honneur de quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. *Quand il arriva, on fit trois salves de mousqueterie, on tira plusieurs salves d'artillerie. Des salves répétées d'heure en heure. Pendant le* Te Deum, *on a fait trois salves.*

Il se dit également de Plusieurs coups de canon tirés successivement, dans les mêmes occasions. *Une salve de vingt et un coups de canon.*

Il se dit, par extension, de Plusieurs coups de fusil ou de canon, qui se tirent en même temps à l'exercice ou dans le combat. *En approchant de la contrescarpe, de la redoute, il fut accueilli par une salve de mousqueterie.*

Le canon tire en salve, se dit Quand plusieurs pièces de canon tirent en même temps.

Une salve d'applaudissements, Le bruit que font un grand nombre de personnes assemblées, en applaudissant toutes à la fois. *Cet acteur, à son entrée, fut accueilli par deux salves d'applaudissements.*

SALVÉ. s. m. Prière que l'Église catholique chante en l'honneur de la sainte Vierge, et que le peuple chantait autrefois à l'exécution d'un criminel. *Chanter un Salvé. Dire un Salvé. Chanter le Salvé.*

SAM

SAMEDI. s. m. Le septième jour de la semaine. *Ce fut un samedi quinze du mois. Le samedi de Pâques. Le samedi de la Pentecôte. La nuit du samedi au dimanche. Je partirai samedi prochain, samedi. Le samedi est chez les Juifs le jour du sabbat.*

Samedi saint, Le samedi qui précède le jour de Pâques.

SAMSCRIT, ITE. adj. et s. Voyez Sanscrit, ite.

SAN

SAN-BENITO. s. m. (On prononce *Bénito.*) Terme emprunté de l'espagnol. Sorte de casaque de couleur jaune, que l'inquisition faisait revêtir à ceux qu'elle avait condamnés.

SANCIR. v. n. T. de Marine. Il se dit D'un navire qui coule bas en plongeant son avant le premier. *Ce navire a sanci sous voiles, a sanci à l'ancre, sous ses amarres.*

SANCTIFIANT, ANTE. adj. Qui sanctifie. *L'esprit sanctifiant. La grâce sanctifiante.*

SANCTIFICATEUR. s. et adj. m. Celui qui sanctifie. Il ne s'emploie que dans le style religieux. *Dieu sanctificateur. Le Saint-Esprit sanctificateur.*

SANCTIFICATION. s. f. L'action et l'effet de la grâce qui sanctifie. *La sanctification des fidèles. Travailler à la sanctification des âmes. Opérer la sanctification dans les âmes.*

La sanctification des dimanches, des fêtes, La célébration des dimanches, des fêtes, suivant la loi et l'intention de l'Église.

SANCTIFIER. v. a. Rendre saint. *La grâce nous sanctifie. La grâce sanctifie nos âmes, nos actions. La descente du Saint-Esprit sanctifia les apôtres. Il fut sanctifié. Les lieux que Notre-Seigneur a sanctifiés par sa présence.*

Ce prélat sanctifie tous ses diocésains par son exemple, Il les met dans la voie du salut et de la sanctification par les bons exemples qu'il leur donne.

Dans l'Oraison dominicale, *Votre nom soit sanctifié*, Que votre nom soit loué, soit honoré dignement.

Sanctifier le jour du dimanche, Le célébrer suivant la loi, suivant l'intention de l'Église. On dit de même, *Dans l'ancienne loi, les Juifs sanctifiaient le sabbat.*

Sanctifié, ée. part. passé.

SANCTION. s. f. Acte par lequel le roi, exerçant une partie de l'autorité législative, donnait à une loi l'approbation, la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. *Cette loi n'a pas encore reçu la sanction, attend encore la sanction. La sanction royale.*

Il se dit, par extension, de La simple approbation que l'on donne à une chose. *Le public n'a pas donné sa sanction à cet établissement. Ce mot n'a pas reçu la sanction de l'usage.*

Sanction, se dit aussi de La peine ou de la récompense qu'une loi porte, décerne pour assurer son exécution. *Sanction pénale. Sanction rémunératoire. Cette disposition prohibitive de la loi manque de sanction.*

Sanction, signifie en outre, Constitution, ordonnance sur les matières ecclésiastiques; et il ne se dit guère qu'avec le mot de Pragmatique. *La pragmatique sanction de saint Louis.* Absolument, *La pragmatique sanction*, L'ordonnance faite à Bourges en 1438 par Charles VII, pour adopter ou modifier quelques décrets du concile de Bâle, et qui fut remplacée par le concordat entre Léon X et François Ier.

SANCTIONNER. v. a. Donner la sanction, approuver, confirmer. *Sanctionner une loi. Le prince a sanctionné la promesse faite par son représentant. C'est un usage sanctionné par le temps. Ce mot n'a pas été sanctionné par l'usage.*

Sanctionné, ée. part. passé.

SANCTUAIRE. s. m. On appelait ainsi, chez les Juifs, Le lieu le plus saint du temple, où reposait l'arche, et qu'on nommait autrement *Le saint des saints. Le grand prêtre seul pouvait entrer dans le sanctuaire.*

Il se dit, parmi les chrétiens, de L'endroit d'une église où est le maître-autel, et qui est ordinairement enfermé d'une balustrade. *Un beau sanctuaire. Il se réfugia dans le sanctuaire de telle église.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des temples consacrés aux divinités du paganisme, aux idoles. *La pythie rendait ses oracles du fond du sanctuaire. Le sanctuaire d'un temple chinois.*

Fig., *Les droits, les prérogatives du sanctuaire*, Les droits, les prérogatives de l'Église, du sacerdoce.

Fig., *Le sanctuaire des lois, de la justice*, se dit d'Un tribunal, d'un lieu où l'on rend la justice.

Fig., *Cette maison est le sanctuaire de l'honneur, des vertus*, L'honneur l'habite, les vertus y sont pratiquées. On dit de même, *Le cœur de cet homme est le sanctuaire de toutes les vertus.*

Prov. et fig., *Il ne faut pas vouloir pénétrer dans le sanctuaire*, Il est dangereux de vouloir pénétrer les secrets des gens puissants.

Fig., *Peser une chose au poids du sanctuaire*, L'examiner avec toute l'exactitude possible, l'apprécier selon les règles de la plus sévère conscience.

SANDAL ou **SANTAL.** s. m. Bois des Indes, dont on fait de petits meubles, et dont on se sert pour faire une couleur, une teinture rougeâtre, qui porte le même nom. *Bois de sandal. Couleur de sandal. Un étui de bois de sandal.* Il y a aussi du *Sandal jaune* et du *Sandal blanc*, qui ont l'un et l'autre une odeur fort agréable.

SANDALE. s. f. Espèce particulière de chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied, et dont se servent principalement certains religieux. *Porter des sandales. Quitter ses sandales.*

SANDARAQUE. s. f. Résine odorante qui coule d'une espèce de thuya, par les incisions que l'on y fait en été. *On emploie la sandaraque dans la composition du vernis. Frotter de poudre de sandaraque l'endroit du papier où l'on a gratté, pour l'empêcher de boire.*

SANDJIAK. s. m. Voyez Sangiac.

SANDJIAKAT. s. m. Voyez Sangiacat.

SANG. s. m. Liqueur rouge qui circule dans les veines et dans les artères de l'homme et des animaux vertébrés. *Sang artériel. Sang veineux. Sang hémorroïdal. Sang menstruel. Sang aqueux. Sang extravasé. Sang caillé. Le sang coule, circule dans les veines. La circulation du sang. La masse du sang. Apoplexie de sang. Coup de sang. Flux de sang. Cette viande, cet aliment fait beaucoup de sang. Quand les vaisseaux sont trop pleins de sang. Le bouillonnement du sang. Le sang en sortit, en jaillit avec impétuosité. On lui*

a tiré tant d'onces de sang, tant de palettes de sang. Se faire tirer du sang. Ce sang est beau, est mauvais, est gâté, est corrompu, est trop épais, manque de sérosité. Ce remède purifie, rafraîchit, calme, adoucit le sang. Ce crime mériterait d'être pleuré avec des larmes de sang. Le sang coulait, ruisselait de sa plaie. Il est tout en sang. Il crache du sang, le sang. Il fait, il rend le sang tout clair. On le trouva baigné dans son sang. Il était couvert de sang. Il perdait, il rendait tout son sang. Nager dans son sang. Elle a eu une grande perte de sang. Le sang lui monte à la tête, au visage. Le sang l'incommode beaucoup. Une poudre qui arrête le sang. Une grande effusion de sang. Des ruisseaux de sang. La terre était toute baignée, toute trempée, toute abreuvée de sang. Le sang des martyrs. L'Église abhorre le sang. Le sang précieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Le sang de l'Agneau. Il a donné son sang pour nous racheter. Le corps et le sang de Notre-Seigneur* Jésus-Christ *dans le mystère de l'eucharistie.*

Il y a eu beaucoup de sang répandu dans cette guerre, dans cette bataille, Beaucoup d'hommes y ont péri. *Faire couler le sang*, Être cause d'une guerre, ou d'une rixe sanglante. On dit de même, *Le sang a coulé, a été répandu*, Il y a eu des personnes blessées dans cet engagement, dans cette rixe. On dit, dans un sens analogue, et par exagération, *Inonder de sang une ville, un pays.*

Se battre au premier sang, Se battre en duel, sous la condition de cesser le combat aussitôt qu'un des deux adversaires aura été blessé.

Mettre un pays à feu et à sang, Y commettre toutes sortes de cruautés.

Fig., *Ils se font la guerre à feu et à sang*, se dit De gens irrités les uns contre les autres, et qui cherchent à se nuire par toutes sortes de voies.

Mettre quelqu'un en sang, tout en sang, Blesser quelqu'un de manière qu'il soit tout couvert de son sang.

Fouetter, pincer, mordre jusqu'au sang, Jusqu'à entamer la chair et en faire sortir le sang.

Fig. et fam., *Suer sang et eau*, Faire de grands efforts, se donner beaucoup de peines, souffrir beaucoup. *J'ai sué sang et eau pour venir à bout de cette affaire. Je suais sang et eau de voir l'embarras où il était. Ce prédicateur qui avait tant de peine à parler, me faisait suer sang et eau.*

Fig., *Il aime le sang, il est altéré de sang, c'est un homme de sang, il se plaît dans le sang, il se repaît de sang*, se dit D'un homme cruel qui aime à répandre le sang. On dit de même, *Se baigner dans le sang*, Faire mourir beaucoup de monde, par cruauté. *Il se baigna dans le sang de ses sujets.*

Fig., *Verser le sang, répandre le sang, tremper ses mains dans le sang*, Donner la mort à un homme, à des hommes. *Épargner le sang*, Épargner la vie des hommes.

Fig., *Le sang de cet homme crie vengeance, demande vengeance*, Il faut que le meurtre de cet homme soit vengé.

Que son sang soit sur nous et sur nos enfants, Que la responsabilité de sa mort retombe sur nous et nos enfants.

Fig., *Payer une chose de son sang*, Être mis à mort pour l'avoir faite ou dite.

Fig., *Laver son injure dans le sang*, Se venger de quelque insulte flétrissante, en tuant ou blessant celui de qui on l'a reçue. *Les sauvages lavent leurs injures dans le sang. Suivant un préjugé cruel, il est des affronts qu'on ne lave que dans le sang.*

Fig., *Je donnerais de mon sang, le plus pur de mon sang, je répandrais tout mon sang, jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour...* se dit Quand on veut exprimer la grande affection qu'on a pour quelque personne, ou pour quelque chose, et les sacrifices que l'on serait disposé à faire pour cette personne ou pour cette chose. On dit aussi, familièrement, *Je voudrais qu'il m'en eût coûté une pinte de mon sang, et que cela fût ainsi, ne fût pas ainsi.*

Je le signerais de mon sang, se dit quelquefois Pour assurer la vérité d'une chose.

Fig., *Je n'avais pas une goutte de sang dans les veines*, se dit Pour exprimer qu'on était saisi d'effroi, d'horreur.

Fig., *Cela rafraîchit le sang, calme le sang, met du baume dans le sang*, se dit De ce qui arrive d'agréable. *Cela fait faire de mauvais sang, du mauvais sang*, se dit De ce qui arrive de fâcheux.

On dit familièrement, *Faire du bon sang, se faire du bon sang, se faire une once de bon sang*, Quand on éprouve du contentement, du plaisir.

Fig., *Cela fait bouillir le sang*, se dit De ce qui cause beaucoup d'impatience; *Cela glace le sang*, De ce qui cause un grand effroi; et, *Cela allume le sang*, De ce qui irrite, de ce qui anime excessivement. *Mon sang bout quand je vois de pareilles choses. Cette nouvelle a glacé mon sang dans mes veines. Cette lecture m'allume le sang.*

Fig., *Le sang lui bout dans les veines*, se dit D'un jeune homme ardent, fougueux, qui est dans la première vigueur de l'âge.

Fig., *Le sang lui monte à la tête*, Il est près de se fâcher, de se mettre en colère. *Le sang lui monte facilement à la tête.*

Fig., *Il lui en a coûté le plus pur de son sang, il a donné le plus pur de son sang*, se dit en parlant De quelqu'un qui a sacrifié la meilleure partie de ce qu'il possédait. *Pour élever son fils, pour sauver son ami, il lui en a coûté, il a donné le plus pur de son sang.*

Fig., *Sucer le sang du peuple, s'engraisser du sang du peuple*, se dit Des gens en place qui font des concussions, qui pillent le peuple.

Prov. et fig., *Cet homme a du sang dans les veines, du sang sous les ongles, au bout des ongles*, Il est sensible à l'injure, il sait la repousser avec vigueur; et, *Il a le sang chaud*, Il est prompt et colère.

En termes d'Hist. nat., *Animaux à sang blanc*, Les mollusques et autres animaux dont le sang est blanc; par opposition aux *Animaux à sang rouge*, Les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons.

Animaux à sang froid, Animaux dont le sang n'est pas sensiblement plus chaud que le milieu qu'ils habitent.

Sang-froid. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

Sang, en termes de l'Écriture sainte, signifie, La nature humaine; et dans cette acception il est ordinairement joint au mot *Chair.* Jésus-Christ *a dit à saint Pierre : Ce n'est point la chair et le sang qui vous l'ont révélé.* On dit dans une acception analogue, *Les affections de la chair et du sang*, Les sentiments naturels.

Baptême de sang, Le martyre souffert sans avoir reçu le baptême. *Le baptême de sang suffit pour acquérir la gloire éternelle.*

Sang, signifie aussi, Race, extraction, famille. *Être de noble sang, d'un sang vil, d'un sang abject. Être d'un sang illustre, de sang royal. Ils sont tous deux de même sang. Il est du sang de ce héros. Le sang des du Guesclin, etc.*

Il se dit quelquefois, dans un sens moins étendu, Des enfants par rapport à leur père. *C'est votre fils, c'est votre sang. C'est un fils indigne, je le renonce pour mon sang. Je reconnais mon sang à cette noble résolution.*

Princes du sang, Les princes qui sont de la maison régnante.

Droit du sang, Le droit que la naissance donne. *Il parvint à la couronne par le droit du sang.*

La force du sang, la voix du sang, Les sentiments secrets qu'on prétend que la nature donne quelquefois pour une personne de même sang, quoiqu'on ne la connaisse pas.

La vertu des pères ne passe pas toujours avec le sang dans leurs enfants, ne se transmet pas toujours avec le sang, Les enfants n'ont pas toujours les bonnes qualités de leurs pères.

Prov. et fam., *Bon sang ne peut mentir*, Les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point. Il se dit aussi pour exprimer que L'affection naturelle entre personnes de même sang ne manque pas de se découvrir, de se déclarer dans l'occasion. *Ces deux frères étaient brouillés; on attaque l'un, l'autre le défend : bon sang ne peut mentir.* Il se dit quelquefois, par ironie, en parlant D'une fille qui est coquette comme sa mère l'a été ou l'est encore.

Cela est dans le sang, se dit Quand une personne a quelque bonne ou quelque mauvaise qualité, qu'elle tient de famille. Il se dit aussi D'une bonne ou d'une mauvaise qualité qui vient du tempérament.

C'est un beau sang, se dit D'une famille composée de personnes belles et bien faites.

Le sang est beau dans ce pays, Les habitants en sont ordinairement beaux et bien faits.

Sang, se dit aussi dans le sens de Race, en parlant Des chevaux. *Un cheval de sang arabe. Un cheval de pur sang.*

SANG-DE-DRAGON. s. m. T. de Botan. Plante qui est une espèce de patience, et dont les feuilles rendent un suc rouge comme du sang.

Sang-de-dragon, se dit aussi d'Une gomme-résine d'un rouge foncé, qui est fournie par différents végétaux exotiques, et qu'on employait beaucoup autrefois en médecine comme astringente. Dans ce sens, on dit également, *Sang-dragon.*

SANG-FROID. s. m. L'état de l'âme lorsqu'elle est calme, lorsqu'elle se maîtrise. *Quand il est dans son sang-froid. Il lui a parlé d'un grand sang-froid. Il lui a répondu avec son sang-froid ordinaire. Être de sang-froid. Garder son sang-froid. Perdre son sang-froid.*

Tuer quelqu'un de sang-froid, Le tuer de dessein prémédité, et sans être emporté par aucun de ces mouvements de colère qui peuvent diminuer l'atrocité du crime.

SANGIAC. s. m. (Quelques-uns écrivent aussi *sandjiak* ou *sandjak.*) On appelle ainsi, dans l'empire ottoman, Chacun des districts ou arrondissements territoriaux qui forment les principales subdivisions des provinces. *Le chef-lieu, les cantons, le gouverneur d'un sangiac. Ce sangiac est très étendu, fertile et bien peuplé. Le sangiac de Widdin, en*

Bulgarie; de Salonique, en Macédoine; de Négrepont, en Livadie, etc.

Il se dit aussi Du gouverneur d'un sangiac.

SANGIACAT. s. m. (Quelques-uns écrivent aussi *sandjiakat.*) Titre, dignité du gouverneur d'un sangiac; ou Le sangiac même, le territoire d'un sangiac.

SANGLADE. s. f. Grand coup de fouet, de sangle.

SANGLANT, ANTE. adj. Taché de sang, souillé de sang. *On lui apporta la robe de son fils toute sanglante. Un mouchoir sanglant. Votre cravate est toute sanglante. Il vient de tuer un homme, son épée est encore sanglante. Il a encore les mains sanglantes du meurtre qu'il vient de commettre.*

Combat sanglant, défaite sanglante, rencontre sanglante, Combat, défaite, rencontre où il y a eu beaucoup de sang répandu.

Mort sanglante, Mort violente avec effusion de sang.

Viande sanglante, encore toute sanglante, Viande rôtie qui est peu cuite. *Cette longe de veau est encore toute sanglante. On servit un aloyau tout sanglant, un gigot tout sanglant.* On dit plus ordinairement, *Saignant, saignante.*

Fig., *La plaie est encore toute sanglante,* La douleur, l'affliction est encore toute récente, ou Il y a peu de temps que l'injure a été faite. *N'essayez pas de le consoler,* ou *Il n'est pas temps de vouloir les rapprocher, la plaie est encore toute sanglante.*

Sacrifice non sanglant, Le sacrifice de la messe.

Sanglant, signifie au figuré, Outrageux, très offensant. *Un sanglant affront. Une injure sanglante. Il a fait une sànglante satire. Il lui a dit telle et telle chose; cela est bien sanglant. Il lui a fait un reproche sanglant. Un sanglant outrage. Une raillerie sanglante. Un mot sanglant.*

SANGLE. s. f. Bande plate et large, faite de cuir, de tissu de chanvre, etc., qui sert à ceindre, à serrer, et à divers autres usages. *Une sangle de cuir. Une sangle bien tissue. Sangle dont on se serre le corps pour courir la poste plus commodément. Serrer une sangle à l'aide d'une boucle. Sangles pour garnir un lit, un fauteuil. Les sangles d'un châssis de bois de lit. Lit de sangle. La sangle s'est lâchée, s'est rompue.*

La sangle d'une selle, Sangle qui passe sous le ventre du cheval, et qui est fixée à la selle des deux côtés, de manière à la maintenir. On dit de même, *La sangle d'un bât.*

SANGLER. v. a. Ceindre, serrer avec une sangle, avec des sangles. *Sangler un cheval. Sangler un mulet. Ce cheval n'est pas bien sanglé, assez sanglé.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Pour courir la poste à son aise, il faut se bien sangler.*

Fam. et par extension, *Cette femme se sangle trop,* Elle se serre trop dans son corsage, dans son corset.

Fig. et fam., *Sangler un coup de poing, un soufflet, sangler un coup de fouet, sangler des coups de canne, des coups de plat d'épée, etc.,* Appliquer, donner avec force un coup de poing, un soufflet, etc.

Fig. et fam., *Il a été sanglé, on l'a sanglé,* se dit D'un homme qui a essuyé quelque mauvais traitement, ou quelque perte considérable.

Sanglé, ée. part. passé.

SANGLIER. s. m. Porc sauvage. *Grand sanglier. Jeune sanglier. Hure de sanglier. Les défenses d'un sanglier. La bauge d'un sanglier. La chasse du sanglier, au sanglier. Toiles pour le sanglier. Lévriers pour le sanglier. Pâté de sanglier. Les soies d'un sanglier.*

Sanglier, se dit aussi D'Un poisson de mer dont le museau a quelque ressemblance avec celui d'un cochon.

SANGLOT. s. m. Soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée. Son plus grand usage est au pluriel. *Sanglots continuels. Sanglots entrecoupés. Pousser des sanglots. Il interrompait à tout moment son discours par des sanglots. Les sanglots étouffaient sa voix. Étouffer ses sanglots.*

SANGLOTER. v. n. Pousser des sanglots. *On l'entend sangloter à tout moment. Elle se mit à sangloter.*

SANGSUE. s. f. (On ne prononce point le G.) Ver aquatique qui rampe au moyen de deux ventouses qu'il a à chaque extrémité, et qui suce le sang des parties du corps auxquelles il s'applique. *Sangsue noirâtre. Grosse sangsue. Petite sangsue. On emploie fréquemment les sangsues pour opérer des saignées locales. Appliquer, mettre des sangsues. Cet herboriste nourrit, vend des sangsues. Faire dégorger une sangsue.*

Il se dit figurément de Ceux qui tirent de l'argent du peuple par de mauvaises voies, par des exactions. *Ce sont les sangsues des peuples. Ce sont de vraies sangsues.*

Il se dit aussi de Ceux qui dans leur profession exigent une plus forte rétribution que celle qui leur appartient légitimement. *Cet homme de loi est une sangsue pour ses clients.*

SANGUIFICATION. s. f. (On fait sentir l'U.) T. de Physiologie. Le changement de la nourriture ou du chyle en sang.

SANGUIN, INE. adj. Qui appartient au sang. On appelle, en termes d'Anatomie, *Vaisseaux sanguins,* Les vaisseaux qui servent à la circulation du sang; et, *Système sanguin,* L'ensemble de ces vaisseaux.

Il signifie aussi, En qui le sang prédomine. *Il est sanguin, d'un tempérament sanguin. Les gens sanguins sont ordinairement d'une humeur gaie.*

Maladies, affections sanguines, Celles qui sont dues à la trop grande abondance du sang.

Sanguin, signifie aussi, Qui est de couleur de sang. *Un rouge sanguin, de couleur sanguine. Il a tout le visage d'un rouge sanguin.*

Jaspe sanguin, Le jaspe vert marqueté de rouge.

SANGUINAIRE. adj. des deux genres. Qui se plaît à répandre le sang humain. *Il est cruel et sanguinaire. Un homme sanguinaire. Il est d'humeur sanguinaire.*

Il se dit aussi Des actions cruelles, et des sentiments, des opinions qui portent à la cruauté. *Des actions sanguinaires. Des exploits sanguinaires. Un zèle sanguinaire. Des dogmes sanguinaires.*

SANGUINE. s. f. Mine de fer, sorte de schiste, d'un rouge foncé, qui sert à polir certains métaux, et dont on fait des crayons.

Sanguine, se dit aussi D'Une sorte de pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, ENTE. adj. Teint de sang. Il ne se dit guère qu'en médecine et dans ces locutions: *Flegmes, crachats sanguinolents. Glaires sanguinolentes. Déjections sanguinolentes.*

SANHÉDRIN. s. m. Nom donné aux tribunaux des Juifs. *Les affaires importantes étaient soumises au grand sanhédrin, qui les jugeait en dernier ressort. Les sanhédrins inférieurs.*

SANICLE. s. f. T. de Botan. Plante ombellifère, à fleurs blanches et à tige rougeâtre, qui croît dans les lieux ombragés, et qui passe pour astringente et résolutive.

SANIE. s. f. T. de Chirur. Pus séreux qui sort des ulcères. *Le pus véritable est plus épais et plus blanc que la sanie.*

SANIEUX, EUSE. adj. T. de Chirur. Chargé de sanie. *Ulcère sanieux.*

SANITAIRE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la santé, et particulièrement à la conservation de la santé publique. *Police sanitaire. Commission, intendance sanitaire. Lois, règlements sanitaires. Précautions, mesures sanitaires. Bulletin sanitaire.*

Cordon sanitaire, Ligne de troupes placées de manière à empêcher toute communication avec une ville, avec un pays infecté de la peste ou de quelque autre maladie contagieuse.

SANS. Préposition exclusive. *Être sans argent, sans place, sans ressource. C'est un homme sans esprit, sans jugement, sans honneur, etc. Il est sans malice. Sans force ni vertu. Sans force et sans vertu. Une lettre sans date, sans signature. Une audace sans égale. Un homme sans pareil. Ce que vous faites là est sans exemple. Passer la nuit sans dormir. Faire quelque chose sans y penser, sans hésiter. Sans rire. Il ne saurait disputer sans se mettre en colère. Cela va sans dire. C'est un corps sans âme. Vous ferez bien cela sans moi.*

Il se met assez souvent au commencement des phrases. Ainsi on dit: *Sans argent, sans protecteurs, que pouvais-je faire?* N'ayant point d'argent, de protecteurs, etc. *Sans argent, point d'affaires,* À moins de donner de l'argent, etc. *Sans cet obstacle, nous aurions réussi,* Si nous n'avions pas rencontré cet obstacle, etc. *Sans vous, sans votre recommandation, je n'aurais pas été placé,* Si vous ne m'eussiez secondé, appuyé, si je n'avais eu votre recommandation, etc. *Sans mentir, c'est un drôle de corps, c'est un méchant homme,* À parler vrai, c'est, etc. *Il a fait beaucoup, sans ce qu'il fera encore, sans parler de ce qu'il fera encore,* Pour ne rien dire de ce qu'il pourra faire encore. *Vous ferez cela, sans quoi vous serez puni,* Autrement, sinon vous serez puni: on dit de même, *Partez à l'instant même, sans cela vous serez en retard.*

Sans plus, Sans qu'il y en ait davantage. *Il reçut mille francs sans plus.* Il est quelquefois suivi d'un infinitif. *Sans plus me plaindre.*

Sans, est quelquefois suivi de *que* et du subjonctif. *Sans que cela paraisse. Sans qu'on en parle. Je ne puis parler sans qu'il m'interrompe. Il l'a fait sans qu'on le lui ait dit. Sans que jamais personne m'ait rien reproché. Deviez-vous agir sans qu'on vous l'eût ordonné? Il s'en est emparé sans que mon frère et moi, sans que mon frère ou moi nous nous en soyons aperçus.*

Sans, entre aussi dans plusieurs manières de parler adverbiales. *Sans doute. Sans difficulté. Sans contredit. Sans faute. Sans vanité. Sans crainte. Sans réplique. Sans exception. Sans réserve. Sans fin. Sans compliment. Sans façon. Sans gêne. Sans cérémonie. Sans cesse. Sans délai. Sans miséricorde. Etc.*

Sans gêne, sans façon, s'emploient aussi substantivement pour signifier, L'habitude de prendre ses aises sans s'inquiéter de l'embarras ou du déplaisir qu'elles peuvent causer. *Le sans-gêne, le sans-façon de cet homme est insupportable.* Dans cette acception on réunit les deux mots par un tiret. Pour une autre signification de *sans gêne*, voyez GÊNE.

Sans-cœur, s'emploie substantivement pour signifier, Une personne qui manque de cœur, de sensibilité. *C'est un sans-cœur. Vous êtes une petite sans-cœur.*

SANSCRIT, ITE. adj. Il se dit De l'ancienne langue des brahmanes, qui est restée la langue sacrée de l'Indoustan. On le dit également De ce qui a rapport à cette langue. *La langue sanscrite. Les livres, les poëmes sanscrits. Grammaire sanscrite.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *L'étude du sanscrit. Ce livre est en sanscrit. Professeur de sanscrit.*

SANS-CULOTTE. s. m. Nom que se donnaient les révolutionnaires de 1793.

SANS-DENT. s. f. Terme populaire dont on se sert pour désigner Une vieille femme qui a perdu ses dents. *C'est une vieille sans-dent. Elles sont là deux ou trois sans-dents qui médisent à qui mieux mieux de tout le monde.*

SANS-FLEUR. s. f. Sorte de pomme appelée aussi *Pomme-figue.*

SANSONNET. s. m. Oiseau noir, semé de taches blanches ou fauves, qui apprend facilement à siffler et même à parler. On le nomme aussi *Étourneau. Ce sansonnet siffle toute sorte d'airs. Apprendre à parler à un sansonnet.*

SANSONNET, se dit aussi d'Un poisson de mer qui est un petit maquereau.

SANS-PEAU. s. m. Sorte de poire d'été, qui est une variété du rousselet.

SANS-SOUCI. Voyez SOUCI.

SANTAL. s. m. Voyez SANDAL.

SANTÉ. s. f. État de celui qui est sain, qui se porte bien. *Bonne santé. Mauvaise santé. Parfaite santé. Santé entière, ferme, robuste. Forte santé. Santé chancelante. Santé délicate. Santé brillante. L'éclat de la santé. Un visage brillant, resplendissant de santé. Avoir de la santé. N'avoir pas de santé. Cela ruine, use la santé. Avoir soin de sa santé. Être en santé. Conserver sa santé. Ménager sa santé. Rétablir sa santé. Recouvrer sa santé. C'est un grand trésor que la santé. Avoir un visage de santé, un air, une figure de santé. J'ai appris l'état de votre santé. Il a un grand fonds de santé. Sa santé est altérée, est délabrée, est perdue. Cela lui a rendu la santé. Jouir d'une bonne santé. Il n'a pas deux jours de santé de suite. Comment va la santé? La santé est-elle bonne? Réjouissez-vous, faites provision de santé. Il faut savoir gouverner votre santé. Il crève de santé, quoiqu'il se plaigne toujours. Il ne faut pas abuser de sa santé. Il y a des santés faibles que peu de chose dérange.*

Fam. et par exagérat., *Une santé imperturbable, insolente*, Une santé que rien n'altère. On dit proverbialement, dans le même sens, *Une santé de crocheteur.*

Officiers de santé, Médecins d'un ordre inférieur, qui n'ont pas le grade de docteur.

Chez un souverain, *Service de santé*, Les médecins et chirurgiens attachés au service de la santé du souverain. On appelle aussi *service de santé*, Les médecins et chirurgiens attachés à une armée, à un corps expéditionnaire, à un régiment.

Maison de santé, Maison où l'on reçoit des malades pour les soigner et les guérir, moyennant un prix convenu.

Lieu, maison de santé, ou absolument, *La santé*, se dit d'Une certaine maison où l'on porte les pestiférés, et où l'on retient ceux qui viennent de lieux soupçonnés de peste. *On l'a mis à la maison de santé.* Il vieillit : voyez LAZARET.

Bureau de santé, Établissement formé dans les villes maritimes pour inspecter les bâtiments qui viennent du Levant, ou de tout autre pays infecté ou soupçonné de contagion. On dit dans un sens analogue : *Le bateau, le canot de santé. Un garde de santé.*

Billet de santé, Attestation que des officiers ou des magistrats donnent en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect.

Chocolat de santé, Propre à entretenir la santé. On dit de même, *Flanelle de santé.*

SANTÉ, se dit quelquefois en parlant Du moral. *La santé de l'esprit. La santé de l'âme nous occupe moins que celle du corps.*

À votre santé. Façon de parler dont on se sert à table, lorsqu'on boit à quelqu'un. On dit de même, *À la santé de monsieur un tel, de madame une telle*; et, en des sens analogues : *Boire à la santé de quelqu'un. Porter la santé de quelqu'un. Je vous porte la santé d'un tel, faites-m'en raison. Porter des santés. Nous avons bu tant de santés.*

SANTOLINE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes très odorantes et très amères, qui appartient à la famille des Composées.

Il se dit quelquefois mais improprement pour *Santonine.*

SANTON. s. m. Nom d'une sorte de moines chez les mahométans.

Il se dit aussi, en Algérie, d'Un petit monument contenant le tombeau d'un santon.

SANTONINE. s. f. Nom d'une sorte d'armoise dont les semences sont vermifuges.

SANVE. s. f. Nom vulgaire du sénevé sauvage.

SAO

SAOUL, SAOULER. Voyez SOÛL, SOÛLER.

SAP

SAPA. s. m. T. de Pharmacie. Moût, suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel. *Le sapa est laxatif.* Voyez RAISINÉ.

SAPAJOU. s. m. Genre de singe d'Amérique, qui a la queue prenante, et qui est fort petit. *Vous avez là un joli sapajou.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un petit homme laid et ridicule. *C'est un vrai sapajou.*

SAPAN. s. m. Nom d'un bois propre à la teinture, et qui vient du Japon. *Bois de sapan.*

SAPE. s. f. Ouvrage fait sous terre pour renverser une muraille, une tour. Il se dit particulièrement, en termes du Génie, Du travail de la tranchée. *Il a été commandé pour la sape. Continuer la sape. Pousser la sape. Aller à la sape. Demi-sape. Sape pleine ou entière. Sape double. Sape volante. Tête de sape.*

Il se dit aussi de L'ouvrage même qu'on fait dans le travail de la tranchée. *La sape est fort avancée.*

SAPER. v. a. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Saper une muraille. La saper par le pied, par le fondement.*

Il se dit figurément en parlant De religion, de morale, de politique. *Saper les fondements d'un État, le saper par les fondements. Saper les fondements de la religion. On a sapé les fondements de sa doctrine. C'est saper toutes les bases de la morale.*

SAPÉ, ÉE. part. passé.

SAPEUR. s. m. Celui qui est employé à la sape. *On commanda les sapeurs.*

Il se dit, particulièrement, d'Une espèce de soldats armés d'une hache et portant un grand tablier de peau, qui marchent en tête des régiments d'infanterie. *Sapeurs et musique en tête. Il est sapeur dans tel régiment.*

Sapeur-pompier. Voyez POMPIER.

SAPHÈNE. s. f. T. d'Anat. Nom donné à Deux veines de la jambe que l'on aperçoit aisément sous la peau, près de chaque malléole, et à l'une ou l'autre desquelles se pratique la saignée du pied. *La grande saphène* ou *saphène interne. La petite saphène* ou *saphène externe.*

SAPHIQUE. adj. et s. m. Il se dit D'une sorte de vers composé de onze syllabes, qui était fort en usage chez les Grecs et les Latins, et qu'on prétend avoir été inventé par Sapho. *Une ode en vers saphiques.*

SAPHIQUE, adjectif, se dit aussi D'une strophe inventée par Sapho et qui est composée de trois saphiques et d'un adonique. *La strophe saphique est une des plus harmonieuses combinaisons lyriques de l'antiquité.*

SAPHIR. s. m. Pierre précieuse moins dure que le diamant, brillante et de couleur bleue. *Saphir bien net. Saphir bien mis en œuvre. Saphir d'Orient. Saphir du Brésil.*

SAPHIRINE. s. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir. *Un cachet de saphirine. Graver une saphirine.*

SAPIDE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a de la saveur. *Les corps, les substances sapides.*

SAPIDITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est sapide. *La sapidité d'un corps.*

SAPIENCE. s. f. Sagesse. Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans cette phrase proverbiale, *Le pays de Sapience*, La Normandie.

Absol., *La Sapience*, se dit quelquefois, en style théologique, Du livre de Salomon qu'on appelle autrement *La Sagesse. Salomon dit, dans la Sapience...*

SAPIENTIAUX. adj. m. pl. Il ne se dit que De certains livres de l'Écriture sainte. *Les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique, sont du nombre des livres sapientiaux.*

SAPIN. s. m. Grand arbre résineux et toujours vert dont le tronc est ordinairement fort droit. *Le sapin croît surtout dans les régions du Nord et sur le flanc des montagnes. Une forêt de sapins. Un semis de sapins. La poix de Bourgogne est fournie par une espèce de sapin. La colophane est tirée du sapin commun. Du bois de sapin. Des ais de sapin. Le sapin sert à faire des mâts de navires, des bières pour enterrer les morts, des armoires, des cloisons légères, etc.*

Prov. et fig., *Il sent le sapin*, se dit D'un homme qui a mauvais visage, et qui paraît devoir mourir bientôt. On dit aussi, *Sa toux, sa phtisie, son asthme sent le sapin.*

Sapin, se dit, figurément et familièrement, d'Une voiture de place, d'un fiacre. *Nous avons pris un sapin. Monter dans un sapin.*

SAPINE. s. f. Solive ou planche de bois de sapin.

SAPINIÈRE. s. f. Lieu planté de sapins.

SAPONAIRE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Œillets, qui vient dans les endroits frais, au bord des champs et des bois, et à laquelle on attribue des vertus fondantes : ses feuilles, broyées dans de l'eau, y forment une écume semblable à celle du savon, et la rendent propre à blanchir le linge, les dentelles, etc.

SAPONIFICATION. s. f. Terme didactique. Opération par laquelle une substance grasse se convertit en savon. *La saponification des huiles, des suifs.*

SAPONIFIER. v. a. Terme didactique. Transformer un corps gras en savon. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Toutes les huiles ou les graisses ne se saponifient pas également bien.*

Saponifié, ée. part. passé.

SAPORIFIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui produit la saveur. *Les particules saporifiques d'une substance.* Il est peu usité.

SAPOTE ou **SAPOTILLE**. s. f. Fruit du sapotier ou sapotillier.

SAPOTIER ou **SAPOTILLIER**. s. m. Arbre des Antilles qui porte un fruit excellent.

SAR

SARABANDE. s. f. Danse grave sur un air à trois temps. *Danser une sarabande. Sarabande espagnole. Danser la sarabande avec des castagnettes.*

Il se dit aussi de L'air sur lequel on danse une sarabande. *Jouer une sarabande. Composer une sarabande. Chanter une sarabande.*

SARBACANE. s. f. Long tuyau par lequel on peut jeter quelque chose en soufflant. *Sarbacane de verre, de bois, de fer-blanc. Jeter des pois avec une sarbacane. Ils se parlaient avec une sarbacane, pour n'être pas entendus des autres.*

Fig. et fam., *Parler par sarbacane,* Parler par des personnes interposées. *Je ne veux point parler par sarbacane dans cette affaire, je veux traiter avec lui directement.* Il est vieux.

SARBOTIÈRE. s. f. Voyez Sorbétière.

SARCASME. s. m. Raillerie amère et insultante. *Ce trait passe la plaisanterie ; c'est un sarcasme. Essuyer des sarcasmes. Démosthène emploie souvent le sarcasme, pour reprocher plus vivement aux Athéniens leur indolence.*

SARCASTIQUE. adj. des deux genres. Qui tient du sarcasme. *Un ton sarcastique.*

SARCELLE. s. f. Oiseau aquatique semblable au canard, mais plus petit. *La sarcelle est le plus délicat des oiseaux de rivière.*

SARCLAGE. s. m. Action de sarcler, ou Le résultat de cette action. *Faire le sarclage. Payer tant pour le sarclage d'un jardin.*

SARCLER. v. a. Arracher avec la main, ou couper entre deux terres avec un instrument tranchant, les mauvaises herbes qui croissent dans un champ, dans un jardin. *Sarcler les mauvaises herbes d'un jardin. Sarcler les orges, les avoines,* Arracher les herbes d'un terrain où l'on a semé de l'orge, de l'avoine.

Sarclé, ée. part. passé.

SARCLEUR. s. m. Homme de journée qu'on emploie à sarcler un champ, un jardin. *Il lui faut trente sarcleurs pour arracher les mauvaises herbes de son champ, de son jardin, etc.*

SARCLOIR. s. m. Instrument propre à sarcler. *Un bon sarcloir.*

SARCLURE. s. f. Ce qu'on arrache d'un champ, d'un jardin en le sarclant. *Les sarclures d'une allée de jardin.*

SARCOCÈLE. s. m. T. de Chirur. Tumeur charnue et dure qui se forme au scrotum : c'est le squirre ou cancer du testicule.

SARCOCOLLE. s. f. Matière végétale résineuse que l'on employait autrefois comme astringente et détersive, et que l'on croyait propre à hâter la consolidation des plaies.

SARCOCOLLIER. s. m. T. de Botan. Arbuste de l'Éthiopie et des bords de la mer Rouge, duquel découle la matière résineuse appelée *Sarcocolle.*

SARCOLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie qui traite des chairs et des parties molles. *Traité de sarcologie.*

SARCOMATEUX, EUSE. adj. T. de Chirur. Qui tient du sarcome. *Tumeur sarcomateuse.*

SARCOME. s. m. T. de Chirur. Toute excroissance ou tumeur qui a la consistance de la chair.

SARCOPHAGE. s. m. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler, et qui était fait, dit-on, d'une sorte de pierre caustique propre à consumer les chairs en peu de temps.

Il se dit aujourd'hui Du cercueil ou de sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

SARCOPHAGE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qui brûlent les chairs, et qu'on nomme aussi *Cathérétiques. Médicaments sarcophages.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Les sarcophages.*

SARCOTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il s'est dit Des remèdes que l'on croyait propres à accélérer la régénération des chairs, et que l'on appelait aussi *Incarnatifs.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Les sarcotiques.*

SARDANAPALE. s. m. Nom d'un monarque d'Assyrie qui vécut dans la mollesse et dans la volupté : on l'applique, par antonomase, Aux princes et aux grands qui mènent une vie efféminée, dissolue. *C'est un Sardanapale.*

SARDINE. s. f. Poisson de mer qui ressemble au hareng commun, mais qui est plus petit. *Petite sardine. Grosse sardine. Sardine de Royan. Sardine de Marseille. La pêche des sardines. Sardine fraîche. Sardine salée.*

SARDOINE. s. f. Sorte d'agate, non transparente, qui est de deux ou trois couleurs. *Sardoine orientale. Sardoine de prix.*

SARDONIQUE ou **SARDONIEN**. adj. m. Il ne s'emploie que dans la locution, *Rire sardonique* ou *sardonien,* Sorte de rire convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage.

Fig., *Il a un rire sardonique,* se dit d'un homme qui rit à contre-cœur et par grimace ; et plus ordinairement D'un homme dont le rire annonce beaucoup de malignité.

SARGASSE. s. f. Sorte de varech des mers tropicales. *Mer des Sargasses,* Immense espace de l'Atlantique entre les Açores et les îles du cap Vert, occupé par une agglomération de sargasses.

SARIGUE. s. m. T. d'Hist. nat. Animal mammifère dont la femelle a sous le ventre une espèce de bourse ou de poche dans laquelle elle porte ses petits.

SARISSE. s. f. T. d'Antiquité grecque. Longue lance dont étaient armés les soldats de la phalange.

SARMENT. s. m. Le bois que pousse un cep de vigne. *Cette vigne a poussé beaucoup de sarment cette année. Couper du sarment pour en faire des fagots, des javelles. Un fagot de sarment. De la cendre de sarment.*

Prov. et pop., *Du jus de sarment,* Du vin.

SARMENTEUX, EUSE. adj. Il se dit D'une vigne qui pousse beaucoup de sarment. *Vigne sarmenteuse.*

Il se dit, par extension, en Botanique, Des plantes dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment. *Plante sarmenteuse.*

SARONIDE. s. m. Nom d'une classe de prêtres gaulois. *Les saronides étaient des espèces de druides.*

SARRASIN. adj. m. Il n'est point mis ici comme nom de peuple ; on le mentionne à cause de son emploi dans cette locution, *Blé sarrasin,* Espèce de renouée, qu'on appelle autrement *Blé noir*, et qui porte de petites graines noires et anguleuses.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Semer du sarrasin. Le sarrasin est un très bon engrais. Donner de la graine de sarrasin à la volaille. Pain, gâteau de sarrasin.*

SARRASINE. s. f. T. de Fortification. Herse formée de gros pieux de bois ferrés en pointe par le bas, que l'on suspend entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc., pour la baisser au besoin.

SARRAU. s. m. Espèce de souquenille que portent les paysans, les rouliers, etc., et qui faisait autrefois partie de l'équipement des soldats. *Un sarrau de toile. Un large sarrau.*

SARRETTE ou **SERRETTE**. s. f. Plante vivace, à fleurs composées, qui se plaît dans les lieux humides et ombragés : elle fournit une couleur jaune assez solide, mais moins brillante que celle de la gaude, et qu'on emploie rarement aujourd'hui dans les manufactures.

SARRIETTE. s. f. Plante odoriférante de la famille des Labiées, qui sert pour assaisonner des ragoûts.

SARROT. s. m. Voyez Sarrau.

SAS

SAS. s. m. Tissu de crin, de soie, etc., qui est entouré d'un cercle de bois, et qui sert à passer de la farine, du plâtre, des liquides, etc. *Gros sas. Sas délié. De la farine passée au gros sas.*

Plâtre au sas, Celui qui, étant passé au sas ou au tamis, sert à faire les enduits.

Prov. et fig., *Passer une chose au gros sas,* L'examiner légèrement, avec peu de soin. *Ces affaires ont été passées au gros sas.*

Faire tourner le sas, Faire avec un sas

une espèce de sortilège par le moyen duquel on prétend découvrir l'auteur d'un larcin.

SAS. s. m. T. d'Archit. hydraulique. Bassin ménagé dans la longueur d'un canal de navigation, pour y retenir les eaux, qu'on verse, suivant le besoin, dans la chambre d'écluse au-dessus de laquelle il est situé.

SASSAFRAS. s. m. Arbre grand et rameux, de la famille des Lauriers, qui croît principalement dans l'Amérique septentrionale, et dont le bois et l'écorce sont d'un grand usage en médecine comme sudorifiques et diurétiques.

SASSE. s. f. T. de Marine. Sorte de pelle creuse qui a une anse ou poignée : elle sert à jeter l'eau hors des navires, et surtout hors des petites embarcations. Voy. ESCOPE.

SASSENAGE. s. m. Fromage qui tire son nom d'un lieu du Dauphiné où il se fait.

SASSER. v. a. Passer au sas. *Sasser de la farine, du plâtre.*

Il signifie, figurément et familièrement, Discuter, examiner, rechercher avec exactitude. *On a bien sassé cette affaire, on l'a sassée et ressassée.*

SASSÉ, ÉE. part. passé.

SAT

SATAN. s. m. Nom que l'Écriture donne ordinairement à l'esprit tentateur. *Renoncer à Satan et à ses pompes. Retire-toi, Satan. Arrière, Satan. Les ruses de Satan.*

En langage de dévotion, *Le royaume de Satan*, Le monde; et, *Les fils de Satan*, Les pervers.

Prov. et fam., *Un orgueil de Satan*, Un orgueil extrême. On dit de même, *Orgueilleux comme Satan.*

SATANAS. s. m. Se dit pour Satan dans le style familier et en manière de plaisanterie.

SATANÉ, ÉE. adj. Terme d'injure ou de plaisanterie familière. *Quel satané farceur! C'est un satané drôle.*

SATANIQUE. adj. des deux genres. De Satan. Il est synonyme de *Diabolique*, et plus fort, Satan étant réputé le chef des démons. *Esprit satanique. Méchanceté satanique.* Il est familier.

SATELLITE. s. m. On appelle ainsi Tout homme armé qui est aux gages et à la suite d'un autre, comme l'exécuteur de ses volontés. *Il se fait toujours accompagner de deux ou trois satellites. Il vint avec tous ses satellites.* Il ne se prend qu'en mauvaise part.

SATELLITE, en Astronomie, se dit de Petits astres qui tournent autour d'une planète, comme la lune autour de la terre. *Les satellites de Jupiter. Les satellites de Saturne. La lune est le satellite, est satellite de la terre.*

En termes d'Anat., *Veines satellites*, Veines qui avoisinent les artères. Dans cette phrase, *Satellites* est employé adjectivement.

SATIÉTÉ. s. f. (On prononce *sacieté*.) Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. *Manger jusqu'à satiété, jusqu'à la satiété.*

Il se dit aussi figurément. *La satiété des plaisirs, des honneurs. La satiété des richesses. Répéter une chose jusqu'à satiété.*

SATIN. s. m. Étoffe de soie plate, qui est fine, douce, moelleuse et lustrée. *Satin de Gênes, de Tours, de Lyon, de Bruges, de la Chine. Satin plain,* ou mieux *Satin uni. Satin figuré, à fleurs, rayé. Gros satin. Petit satin. Satin blanc, gris, noir, orangé, rouge, etc. Robe de satin. Des thèses imprimées sur du satin.*

PROV., *Avoir la peau douce comme un satin, comme du satin,* Avoir la peau fort douce et fort unie. On dit figurément dans le même sens, *Avoir une peau de satin.*

SATINADE. s. f. Petite étoffe de soie très mince qui imite le satin. *Il ne faut pour doublure à cet habit que de la satinade. Chambre meublée d'une satinade.*

SATINAGE. s. m. Action de satiner, ou Le résultat de cette action. *Le satinage rend le papier plus lisse et plus fin.*

SATINER. v. a. Donner à une étoffe, à un ruban, à du papier, l'œil du satin.

En termes de Fleuriste, *Cette tulipe satine*, Elle approche, par sa blancheur, de l'éclat du satin. Dans cette phrase, *Satiner* est neutre.

SATINÉ, ÉE. part. passé. *Du ruban satiné. Du papier satiné.*

Fig., *Une peau satinée*, Une peau douce comme du satin. *Une tulipe satinée*, Une tulipe d'un très beau blanc de satin.

SATIRE. s. f. Ouvrage en vers, fait pour reprendre, pour censurer, pour tourner en ridicule, pour châtier les vices, les passions déréglées, les sottises, les impertinences des hommes. *Satire d'Horace, de Juvénal, de Boileau. Satire contre l'avarice, contre l'ambition. Sanglante satire. Satire piquante. Fine satire. Faire une satire. On a fait contre lui une satire qui le couvre de ridicule.*

Il se dit aussi de Certains autres ouvrages, ordinairement mêlés de prose et de vers, qui sont faits dans la même intention. *La satire de Pétrone. La Satire Ménippée.*

Fig., *Sa conduite fait la satire de la vôtre*, L'honnêteté, la régularité de sa conduite fait remarquer davantage les torts de la vôtre.

SATIRE, signifie aussi, Tout écrit ou discours piquant, médisant, contre quelqu'un. *Il a fait une longue satire contre vous. Il y a de certaines louanges qui sont des satires. Ce n'est pas un récit, c'est une satire.*

SATIRIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la satire, qui tient de la satire. *Ouvrage satirique. Pièce satirique. Poëte satirique. Poésie satirique. Trait satirique. Discours satirique.*

Il signifie aussi, Enclin, porté à la médisance. *Homme satirique. Esprit satirique. Langue satirique.*

Il s'emploie souvent comme substantif, et signifie, Auteur de satires. *Boileau est le premier de nos satiriques.*

SATIRIQUEMENT. adv. D'une manière satirique. *Cela est dit satiriquement.*

SATIRISER. v. a. Railler quelqu'un d'une manière piquante et satirique. *C'est un homme qui satirise ses meilleurs amis.* On l'emploie aussi neutralement. *Il ne fait autre chose que satiriser. Satiriser finement. Satiriser grossièrement.* Il est peu usité.

SATIRISÉ, ÉE. part. passé.

SATISFACTION. s. f. Contentement. *J'ai eu bien de la satisfaction dans son entretien. Cet enfant donne de la satisfaction à ses parents. Éprouver une douce satisfaction. Je lui en ai témoigné ma satisfaction. C'est une affaire dont vous n'aurez jamais de satisfaction. Les choses se passèrent à la satisfaction générale. Un air de satisfaction.*

SATISFACTION, se dit aussi de L'action par laquelle on satisfait quelqu'un, en réparant l'offense qu'on lui a faite. *Il l'avait offensé, il a été obligé de lui faire satisfaction, de lui donner satisfaction. Il faut que la satisfaction soit proportionnée à l'offense. Vous n'aurez jamais satisfaction de cette injure.*

Il se dit, en langage de dévotion, de Ce qu'on est obligé de faire à l'égard de Dieu, pour réparation des péchés qu'on a commis. *Il faut jeûner et faire l'aumône en satisfaction de ses péchés. La satisfaction fait partie du sacrement de pénitence.*

SATISFACTOIRE. adj. des deux genres. Terme dogmatique. Qui est propre à réparer, à expier les fautes commises. Dans cette acception, il ne se dit que De la mort de JÉSUS-CHRIST, et Des œuvres de pénitence qu'on fait en satisfaction de ses péchés. *La mort de Notre-Seigneur est satisfactoire pour tous les hommes. Nos œuvres ne sont satisfactoires qu'en vertu de la satisfaction de* JÉSUS-CHRIST.

SATISFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire*.) Contenter, donner sujet de contentement. *Un enfant qui satisfait son père et sa mère. Un écolier qui satisfait ses maîtres. C'est un homme qui satisfait tous ceux qui ont affaire à lui. On ne peut satisfaire tout le monde.*

Satisfaire ses créanciers, satisfaire ses ouvriers, Leur payer ce qui leur est dû. *Cet ouvrier n'a plus rien à me demander, je l'ai satisfait. Une femme n'est pas tenue de satisfaire de sa dot les créanciers de son mari, à moins qu'elle ne se soit obligée envers eux.*

Satisfaire un homme qu'on a offensé, Lui faire réparation. *Vous l'avez offensé, il faut le satisfaire.*

Satisfaire sa passion, sa colère, son ambition, sa vanité, sa curiosité, etc., Contenter sa passion, sa colère, son ambition, etc.; se laisser aller aux mouvements de sa passion, de sa colère, de son ambition, de sa vanité, de sa curiosité, et exécuter ce qu'elles conseillent.

Satisfaire un besoin, Faire ce que ce besoin exige.

Satisfaire l'esprit, les sens, le goût, la vue, l'oreille, etc., se dit Des choses qui plaisent à l'esprit, aux sens, au goût, etc. *Cette musique satisfait l'oreille. Cet objet satisfait la vue. Ce discours satisfait l'esprit, la raison.* On dit, dans le sens contraire, *Son discours, son poëme, etc., ne m'a pas satisfait*, Il ne m'a pas plu.

Satisfaire l'attente de quelqu'un, Remplir l'attente, répondre à l'attente de quelqu'un. *Il s'en faut beaucoup qu'il ait satisfait l'attente du public.*

SATISFAIRE, avec le pronom personnel, signifie, Contenter le désir qu'on a de quelque chose. *Il y a longtemps qu'il avait envie de voir l'Angleterre, enfin il s'est satisfait.*

Se satisfaire soi-même, Tirer soi-même raison d'une offense, d'une injure. *Il dit que vous l'avez offensé, et que, si vous ne le satisfaites, il trouvera moyen de se satisfaire lui-même.*

SATISFAIRE, s'emploie aussi comme verbe neutre, et signifie, Faire ce qu'on doit par rapport à quelque chose. En ce sens, et lorsqu'il reçoit un complément, il est tou-

jours suivi de la préposition *à*. *Satisfaire à son devoir. Satisfaire à ses obligations. Satisfaire aux commandements de Dieu. Satisfaire au précepte. Satisfaire à la justice de Dieu. Satisfaire à la loi. Satisfaire aux ordres du roi. Il a entièrement satisfait. Satisfaire à un payement. Satisfaire à une objection.*

SATISFAIT, AITE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois comme adjectif; et alors il signifie, Content. *Dieu merci, le voilà satisfait. Il est fort satisfait de sa personne. Il est satisfait de son sort. Quand cela vous arriverait, en seriez-vous plus satisfait?*

SATISFAISANT, ANTE. adj. Qui contente, qui satisfait. *Ce discours n'est guère satisfaisant. Des manières satisfaisantes. Des raisons satisfaisantes. Cela est bien satisfaisant pour eux.*

SATISFECIT. s. m. (On prononce *fé* et l'on fait entendre le T.) Mot emprunté du latin. Attestation donnée en témoignage de satisfaction. *Montrez-moi votre satisfecit.*

SATRAPE. s. m. Titre des gouverneurs de province, chez les anciens Perses. *Le luxe et l'orgueil des satrapes avaient passé en proverbe chez les Grecs.*

Fig., *C'est un satrape, un vrai satrape,* se dit D'un grand seigneur orgueilleux, voluptueux et despote.

SATRAPIE. s. f. Gouvernement d'un satrape.

SATURATION. s. f. T. de Chimie. État d'un liquide qui est saturé. *L'acide est au point de la saturation. Il y a saturation dans le sulfate de soude neutre.*

SATURER. v. a. T. de Chimie. Dissoudre dans un liquide le plus de matière qu'il est possible; mettre dans un liquide tout ce qu'il peut dissoudre d'une matière, en sorte que ce qu'on ajoute au delà reste libre et ne se dissout point. *Saturer un acide avec un alcali.*

SATURÉ, ÉE. part. passé. *L'acide est saturé. De l'eau saturée de sel, de sucre.*

Eau de chaux saturée, Eau dans laquelle on a mis une quantité de chaux suffisante pour que cette eau ne puisse en dissoudre davantage.

Fig., *Le public est saturé de ce genre d'ouvrages,* On en a tant publié, qu'il n'en veut plus lire, plus acheter.

SATURNALES. s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Saturne. *Les saturnales se célébraient à Rome au mois de décembre. Les saturnales étaient des jours privilégiés pendant lesquels les esclaves jouissaient d'une apparence de liberté. La liberté des saturnales.*

Il se dit figurément de Certains temps de licence, de désordre. *Les jours gras sont de véritables saturnales. Ces temps d'anarchie furent de sanglantes saturnales.*

SATURNE. s. m. T. d'Astron. Nom emprunté à la mythologie, et donné à une des planètes du système solaire. *La planète de Saturne. Le ciel de Saturne. L'anneau de Saturne. Les satellites de Saturne. La révolution de Saturne autour du soleil s'accomplit en vingt-neuf ans et demi.*

En termes d'ancienne Chimie, *Saturne,* Le plomb; *Sel de Saturne,* La combinaison de l'acide du vinaigre avec l'oxyde de plomb, quand cette combinaison est solide; et, *Extrait de Saturne,* Cette même combinaison, quand elle est à l'état de sirop.

SATURNIEN. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Vers saturnien,* Espèce de vers latin très ancien.

SATURNIN, INE. adj. T. de Médecine. Qui a rapport au plomb ou à ses composés. *Maladies saturnines,* Maladies qui se développent chez les ouvriers qui manient les alliages de plomb.

SATYRE. s. m. Sorte de demi-dieu qui, selon la Fable, habitait les bois, et qui avait des jambes et des pieds de bouc. *Les faunes et les satyres.*

Fig. et fam., *C'est un satyre,* se dit D'un homme extrêmement adonné aux femmes.

SATYRE. s. f. T. d'Antiq. Ce nom désignait, chez les Grecs, Certaines petites pièces, dont les satyres composaient le chœur et qui d'ordinaire étaient jouées après les tragédies : ces poèmes n'avaient point de ressemblance avec ceux que nous appelons *Satires,* d'après les Romains. *Les satyres grecques étaient des farces, ou des parodies de pièces sérieuses.* On dit plus souvent, *Drame satyrique.*

SATYRIASIS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) T. de Médec. Exaltation morbide des fonctions génitales chez l'homme.

SATYRION. s. m. T. de Botan. Plante de la famille des orchis, qui exhale une odeur de bouc fort désagréable, et dont les racines tuberculeuses imitent un scrotum.

SATYRIQUE. adj. des deux genres. T. d'Antiq. Qui appartient aux satyres. *Danse satyrique,* Danse qui consistait en postures indécentes et lubriques.

Drames satyriques, Petites pièces que l'on désigne aussi sous le nom de *Satyre. Le Cyclope d'Euripide est un drame satyrique. Jeux satyriques,* Espèces de farces qu'on jouait à Rome avant les grandes pièces, et qui étaient une imitation des satyres grecques.

SAU

SAUCE. s. f. Assaisonnement liquide où il entre du sel, et ordinairement quelques épices pour y donner du goût. *Bonne sauce. Sauce friande. Sauce de haut goût. Sauce d'un goût relevé. Sauce fade, insipide. Sauce blanche, rousse. Sauce au beurre noir. Sauce aux câpres. Sauce au poivre et au vinaigre. Faire une sauce à quelque viande. Tremper son pain dans la sauce. Tâter aux sauces. Il faut le laisser bouillir dans la sauce.*

Cette sauce n'est pas faite, n'est pas assez faite, N'a pas assez bouilli, n'est pas assez liée.

Sauce verte, Sauce faite avec du blé vert, avec du jus d'herbes crues. *Sauce douce,* Sauce faite avec du sucre et du vinaigre ou du vin. *Sauce-Robert,* Sauce faite avec de la moutarde, de l'oignon et du vinaigre. *Sauce à* ou *au pauvre homme,* Sauce froide, faite avec de l'eau, du sel et de la ciboule.

Sauce courte, Sauce peu abondante.

Fam., *Donner ordre aux sauces,* Aller dans la cuisine prendre soin que tout soit bien apprêté. *Il est allé donner ordre aux sauces.*

Prov., *Il n'est sauce que d'appétit,* Quand on a faim, on trouve bon tout ce qu'on mange.

Prov. et fig., *La sauce vaut mieux que le poisson,* L'accessoire vaut mieux que le principal, les accompagnements valent mieux que la chose même. On dit à peu près dans le même sens, *La sauce fait manger le poisson.*

Prov. et fig., *Il ne sait à quelle sauce manger le poisson,* se dit D'un homme qui se sent embarrassé de quelque discours qu'on lui tient, de quelque procédé qu'on a avec lui.

Prov. et fig., *Vous ne sauriez faire une bonne sauce, mettre une bonne sauce à cela,* se dit en parlant D'une affaire, d'une action à laquelle on ne saurait donner une apparence satisfaisante. On dit de même, *Cela ne vaut rien, à quelque sauce que vous le mettiez.*

Prov. et fig., *On ne sait à quelle sauce le mettre,* se dit D'un homme qu'on ne sait à quoi employer, qui n'est propre à rien. Dans un sens contraire, *Il est bon à toutes sauces, on peut le mettre à toutes sauces,* se dit D'un homme qui est propre à tout.

Prov. et fig., *Faire la sauce à quelqu'un,* Le réprimander. *Envoyez-le-moi, je lui ferai sa sauce, je lui ferai bien sa sauce.*

Sauce du tabac, Eau salée dans laquelle on a mis quelques autres ingrédients, et dont on se sert pour la préparation du tabac en poudre.

SAUCER. v. a. Tremper du pain, de la viande, etc., dans la sauce. *Saucez votre pain, la sauce est bonne. Cette viande n'est pas bonne si on ne la sauce.*

Fig., fam. et par plaisanterie, *Cet homme a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, dans la rivière,* Il est tombé dans la boue, il a été traîné dans le ruisseau, etc. *Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau,* se dit aussi, dans une acception plus figurée, De quelqu'un qui a été raillé durement, traité avec un grand mépris.

Fig. et pop., *Saucer quelqu'un,* Le gronder, le réprimander fortement. *Il l'a bien saucé. Il fut saucé qu'il n'y manqua rien. Il a été saucé d'importance.*

SAUCÉ, ÉE. part. passé.

En Numismatique, *Médailles saucées,* Médailles de cuivre couvertes d'une feuille d'étain.

SAUCIÈRE. s. f. Vase creux dans lequel on sert des sauces sur la table. *Saucière d'argent, de porcelaine. Petite saucière.*

SAUCISSE. s. f. Boyau de porc ou d'autre animal, rempli de viande crue, hachée, et assaisonnée. *Saucisse de porc. Saucisse de veau. Faire rôtir, faire griller des saucisses. Mettre des saucisses sur le gril, à la poêle.*

SAUCISSON. s. m. Sorte de saucisse qui est fort grosse et de très haut goût. *Saucisson de Bologne, de Lyon. Une tranche de saucisson. Saucisson à l'ail. Saucisson cru. Saucisson cuit.*

Il se dit, par analogie, en termes d'Artificier, d'Une sorte de grosse fusée.

Il se dit également, en termes de Guerre, d'Un long rouleau de toile rempli de poudre dont on se sert pour porter le feu à un fourneau de mine. *Mettre le feu à un saucisson, au saucisson.*

Il se dit aussi de Fagots très longs qu'on emploie pour revêtir les talus intérieurs et les embrasures des batteries.

SAUF, AUVE. adj. Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. On le joint souvent avec *Sain. Il en est revenu sain et sauf. Il a eu la vie sauve. Les assiégés sortirent vies et bagues sauves. Je vous servirai en toutes choses, mon honneur sauf.*

SAUF, est quelquefois invariable, et signifie, Sans blesser, sans donner atteinte à. *Sauf le respect de la compagnie. Sauf votre honneur. Sauf votre respect. Sauf le respect que je vous dois.*

Il signifie aussi, Sans exclure, sans préjudice, avec réserve de. *Sauf meilleur avis. Sauf son recours sur un tel, contre un tel.*

Sauf correction. On l'emploie dans un sens analogue avec la préposition *à*, suivie d'un infinitif. *Sauf à changer. Sauf à déduire. Sauf à recommencer.*

En termes de Chancellerie, *Sauf en autre chose notre droit, et l'autrui en toutes*, se disait pour marquer que Le roi n'entendait jamais préjudicier à ses droits ni à ceux de personne.

En termes de Palais, *Adjudication sauf huitaine, sauf quinzaine*, Sans préjudice de pouvoir enchérir dans la huitaine, dans la quinzaine. *Sauf l'appel*, Sans préjudice de l'appel.

En termes de Finances, *Sauf erreur de calcul, sauf erreur ou omission*, Sans préjudice du droit de revenir à compte, s'il y a erreur dans le calcul.

SAUF, invariable, signifie aussi, Hormis, excepté, à la réserve de. *Il lui a cédé tout son bien, sauf ses rentes, sauf un domaine, sauf ses prétentions sur telle chose.*

SAUF-CONDUIT. s. m. Sorte de passeport par lequel il est permis à une personne d'aller en quelque endroit, d'y demeurer un certain temps, et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêtée. *Donner un sauf-conduit, des sauf-conduits. Violer un sauf-conduit. Il est venu sur la foi d'un sauf-conduit.*

Il s'est dit, particulièrement, de La sauvegarde temporaire que les magistrats accordaient, en certains cas, aux débiteurs exposés à la contrainte par corps. *Il fut appelé à déposer comme témoin, et le président du tribunal lui accorda un sauf-conduit. Le failli demanda un sauf-conduit au tribunal de commerce.*

Il se dit également de La permission qu'en temps de guerre un général donne à un ennemi de passer, librement et en sûreté, sur le terrain qu'occupe son armée.

SAUGE. s. f. Plante aromatique à fleurs labiées et verticillées, à feuilles ridées et un peu épaisses, qui est souvent employée en médecine comme tonique et antispasmodique. *Sauge à feuilles larges. Grande sauge. Petite sauge. Un bouquet de sauge. Des feuilles, des fleurs de sauge. Infusion de sauge.*

SAUGRENU, UE. adj. Impertinent, absurde, ridicule. Il ne se dit que Des choses. *Question saugrenue. Réponse saugrenue. Raisonnement saugrenu.* Il est familier.

SAULE. s. m. Arbre qui croît ordinairement dans les prés et le long des ruisseaux. *Branche de saule. Un fossé bordé de saules. Les saules reprennent de bouture, viennent de bouture. L'écorce du saule blanc est amère et astringente.*

Saule pleureur, Espèce de saule dont les branches sont plus longues et plus flexibles que celles du saule ordinaire, et retombent vers la terre.

SAUMÂTRE. adj. des deux genres. Il ne s'emploie que dans ces expressions : *Eau saumâtre*, Eau qui a un goût approchant de celui de l'eau de mer; et, *Goût saumâtre*, Saveur qui ressemble au goût de l'eau de mer.

SAUMON. s. m. Poisson de mer du même genre que les truites, qui remonte les rivières, et dont la chair est rouge. *Gros saumon. Petit saumon. Pêcher du saumon. Saumon frais. Saumon salé. Une hure de saumon. Une darne, une tranche de saumon.*

SAUMON, se dit aussi d'Une masse de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte. *De l'étain en saumons.*

SAUMONÉ, ÉE. adj. Il se dit De certains poissons, particulièrement des truites, quand la chair en est rouge comme celle des saumons. *Truite saumonée. Perche saumonée.*

SAUMONEAU. s. m. dimin. Petit saumon, saumon qui n'a pas encore acquis toute sa croissance. *Des saumoneaux du Rhin.*

SAUMURE. s. f. Liqueur qui se fait du sel fondu et du suc de la chose salée. *La saumure n'est pas encore faite. Cette viande nageait dans la saumure. Saumure d'anchois. Saumure de thon.*

SAUNAGE. s. m. Débit, trafic de sel. *Faire le saunage.*

Faux-saunage, La vente, le débit du sel qui se faisaient en fraude et contre les ordonnances.

SAUNER. v. n. Faire du sel.

SAUNERIE. s. f. Nom collectif qu'on donne au lieu, aux bâtiments, puits, fontaines et instruments propres à la fabrique du sel.

SAUNIER. s. m. Ouvrier qui travaille à faire le sel. *Il y a tant de sauniers en cet endroit.*

Il signifie aussi, Celui qui débite, qui vend le sel.

Prov., *Se faire payer comme un saunier*, Se faire payer avec exactitude, avec rigueur. Il est peu usité.

Faux-saunier, Celui qui vendait, qui débitait du sel en fraude et contre les ordonnances.

SAUNIÈRE. s. f. Vaisseau, espèce de coffre où l'on conserve le sel.

SAUPIQUET. s. m. T. de Cuisine. Sauce ou ragoût qui pique, qui excite l'appétit. *Faire un saupiquet, un excellent saupiquet. Saupiquet de bœuf. Bœuf en saupiquet.*

SAUPOUDRER. v. a. Poudrer de sel. *Saupoudrer de la viande.*

Il se dit aussi en parlant De ce qu'on poudre d'autre chose que de sel, comme de farine, de poivre, etc. *Saupoudrer des soles avec de la farine, pour les frire. Saupoudrer de poivre un lièvre, pour le mettre en pâté. Saupoudrer de sucre des beignets, des petits gâteaux.*

SAUPOUDRÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois figurément et familièrement. *Une critique saupoudrée de quelques éloges*, Mêlée de quelques éloges. *Un écrit saupoudré d'érudition*, Où il y a une érudition superficielle.

SAUR. adj. m. Voyez SAURE.

SAURAGE. s. m. T. de Fauconnerie. Première année d'un oiseau avant qu'il ait mué.

SAURE. adj. des deux genres. De couleur jaune qui tire sur le brun. Il ne se dit guère que Des chevaux. *Un cheval saure.*

Hareng saur, par abréviation de *Saure*, Le hareng salé, demi-séché à la fumée. On dit aussi, *Hareng sauret*; mais on écrit plus ordinairement, *Hareng saur.*

Prov., *Un homme, une femme maigre comme un hareng sauret, comme un hareng saur*, Un homme, une femme extrêmement maigre.

SAURE, en termes de Fauconnerie, se dit De l'oiseau pendant sa première année, où il porte encore son premier pennage, qui est roux.

SAURER. v. a. Faire sécher à la fumée. *Saurer des harengs.*

SAURÉ, ÉE. part. passé.

SAURET. adj. m. Voyez SAURE.

SAURIENS. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Nom donné à l'une des quatre grandes divisions des reptiles : c'est celle qui comprend les lézards et les crocodiles. (On dit aussi, au singulier, *Un saurien.*) On l'emploie quelquefois adjectivement. *Reptiles sauriens.*

SAUSSAIE. s. f. Lieu planté de saules. *Il se promenait dans la saussaie. On ferait là une saussaie.*

SAUT. s. m. Action de sauter, mouvement par lequel on saute. *Grand saut. Petit saut. Il franchit tant de semelles d'un saut. Il s'élança tout d'un saut, de plein saut, d'un plein saut sur l'autre bord du fossé. Il y a des danses où il faut faire des sauts. Deux pas et un saut. Ce cheval ne va que par sauts et par bonds. Le saut de la carpe.*

Fig., *Saut de carpe*, Certain saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. *Faire le saut de carpe.*

Saut périlleux, Certain saut qu'exécutent les danseurs de corde et les baladins quand le corps fait un tour entier en l'air. Il se dit, figurément, de Résolutions, d'actions hasardées.

Fig., *Saut de mouton*, Jeu d'adolescents, où, en s'appuyant sur les épaules d'un camarade, on saute par-dessus sa tête qu'il a baissée d'avance. On dit aussi, *Saute mouton.*

Fig., en termes de Manège, *Saut de mouton*, Saut capricieux par lequel un cheval, en s'enlevant, baisse la tête, voûte l'épine dorsale en contre-haut, ramène les extrémités sous le ventre, et se jette de côté, de manière souvent à désarçonner son cavalier. *Ce cheval vient de faire le saut de mouton.*

Dans le même langage, *Pas et le saut*, Air relevé qui s'exécute en trois temps : le premier est un temps de galop raccourci, ou terre à terre, le second une courbette, et le troisième une cabriole ; ainsi alternativement.

Par exagérat., *Ne faire qu'un saut d'un endroit à un autre*, Aller, se rendre d'un lieu à un autre avec une extrême promptitude.

Fig., *N'aller que par sauts et par bonds*, Parler avec une vivacité déréglée, sans garder aucun ordre, aucune liaison dans son discours. Il se dit aussi en parlant Des actions, de la conduite, lorsqu'elles sont précipitées et qu'elles manquent de suite.

Fig. et fam., *Faire un grand saut*, Aller s'établir dans un lieu fort éloigné de celui où l'on était. *Il a quitté Marseille pour aller demeurer au Havre, il a fait un grand saut. Il est venu de la rue Saint-Antoine demeurer au faubourg Saint-Germain, c'est un grand saut qu'il a fait.* Cela se dit aussi D'un homme qui, d'un petit ou médiocre emploi, parvient tout d'un coup à une place importante. *Cet homme a fait, vient de faire un grand saut.*

Fig., *Il y est monté d'un saut, d'un plein saut*, se dit D'un homme qui a été élevé à une place importante, à une haute dignité, sans passer par les degrés inférieurs. On dit de même, *De simple soldat il devint capitaine, de petit employé il devint administrateur, etc., d'un saut, d'un plein saut.* On dit aussi, *De plein saut*, Tout à coup, sans intermédiaire. *Faut-il de plein saut vous fier à un homme que vous ne connaissez pas? Il arriva de plein saut à la plus haute dignité.*

Fig. et fam., *Faire le saut*, Se déterminer enfin à prendre un parti, une résolution où il y a de la difficulté, du péril. *Il a balancé longtemps s'il entrerait dans ce commerce, dans cette affaire, mais enfin il a fait le saut.* Il se prend plus ordinaire-

ment en mauvaise part. *Cette riche veuve a délibéré longtemps si elle épouserait ce jeune homme, qui n'a ni état ni fortune; enfin elle a fait le saut.*

Fig. et fam., *Faire faire le saut à quelqu'un*, Lui faire perdre son emploi, sa charge.

Fam., *Au saut du lit*, Au sortir du lit. *Je l'ai pris au saut du lit.*

SAUT, en termes de Science et de Philosophie, signifie, Interruption dans la marche continue et graduelle des phénomènes. *Les changements dans la nature ne se font pas par sauts, mais par degrés et par nuances.*

SAUT, signifie quelquefois, Chute. *Tomber d'un troisième étage, c'est un terrible saut.* Ce sens est familier.

Fam., *Saut de Breton*, Le saut, la chute d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte. *Il lui a fait faire le saut de Breton.*

SAUT, se dit aussi d'Une chute d'eau qui se rencontre dans le courant d'une rivière. *Il y a dans cette rivière des sauts en trois ou quatre endroits. Le saut du Niagara dans la rivière de Saint-Laurent.*

Saut de moulin, Chute d'eau qui fait aller un moulin.

Saut de loup, Fossé que l'on fait au bout d'une allée, à l'extrémité d'un parc ou d'un jardin, pour en défendre l'entrée sans ôter, sans borner la vue.

SAUT, en termes de Haras, se dit de L'action d'un étalon qui couvre, qui saillit une jument. *L'étalon a donné trois sauts à cette jument.*

SAUTE. s. f. T. de Marine. Il ne s'emploie que dans l'expression, *Saute de vent*, Changement subit de plusieurs quarts dans le vent régnant. *Les sautes de vent causent quelquefois des avaries considérables.*

SAUTÉ. s. m. T. de Cuisine. Sorte de ragoût. *On nous servit un sauté de chevreuil.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Rognons sautés au vin de Champagne. Filet de bœuf sauté.*

SAUTELLE. s. f. T. d'Agricult. Sarment que l'on transplante avec sa racine.

SAUTER. v. n. S'élever de terre avec effort, ou S'élancer d'un lieu à un autre. *Sauter de bas en haut, de haut en bas. Sauter en avant, en arrière. Sauter par-dessus une muraille. Sauter à cloche-pied, à pieds joints. Il saute bien. Sauter d'un bateau dans un autre. Sauter à l'abordage. Sauter à terre. Il sauta dans la rivière. Les bateleurs sautent au travers d'un cercle. Sauter sur un cheval. Sauter en selle. Sauter en croupe. Sauter en l'air. C'est un cheval qui saute. Faire sauter un cheval entre deux piliers, dans les piliers. Une pie qui saute de branche en branche. Faire sauter un chien par-dessus un bâton. Il ne fait que danser et sauter. Sauter de joie.*

Sauter à bas de son lit, Descendre de dessus son lit avec vivacité.

Fam., *Faire sauter quelqu'un par la fenêtre*, Le jeter par la fenêtre.

Prov. et fig., *Reculer pour mieux sauter*, Céder, temporiser pour mieux prendre ses avantages.

Il signifie aussi, En évitant un inconvénient, un danger présent, s'exposer à un inconvénient, à un danger plus grave.

Fig. et fam., *Sauter aux nues*, S'impatienter, se mettre en colère. *Si vous lui dites cela, vous le ferez sauter aux nues.* On dit dans un sens analogue, *Vous me feriez sauter au plancher*, Vous me poussez à bout, vous soutenez des choses absurdes.

Fig. et fam., *Sauter de branche en branche*, Passer brusquement et sans liaison d'un sujet à un autre.

SAUTER, se dit particulièrement en parlant Des choses que l'explosion d'une mine, ou d'un amas de poudre, détruit, renverse, brise et fait voler en éclats. *Pratiquer une mine pour faire sauter un ouvrage de fortification. Les assiégeants ont fait sauter le bastion. La poudrière de telle ville a sauté. Le feu a pris aux poudres, et le bâtiment a sauté. Ce navire va sauter. Faire sauter son vaisseau, pour ne pas le rendre à l'ennemi.* On dit aussi, *Se faire sauter*, pour Faire sauter son vaisseau.

Fig. et fam., *Faire sauter un mauvais lieu, une maison de jeu, etc.*, Fermer un mauvais lieu, une maison de jeu, etc. *Il y avait dans ce quartier un mauvais lieu, on l'a fait sauter.*

Fig. et fam., *Faire sauter la terre, la charge, etc., de quelqu'un*, Le contraindre, par voie de justice, à la vendre, à s'en défaire. *Je ferai sauter sa charge, sa maison. On lui a fait sauter sa terre, sa charge, etc.* On dit de même, *Cette folie lui coûte cher, sa place en a sauté*, Il a été contraint de la quitter.

Fig. et fam., *Faire sauter quelqu'un*, Lui faire perdre son emploi, sa place. *Je le ferai sauter. On l'a fait sauter.*

Fig. et fam., *Faire sauter des bouteilles*, Boire des bouteilles de vin. *Ils ont fait sauter dix bouteilles dans ce repas.*

Aux Jeux de hasard, *Faire sauter la banque*, Gagner tout l'argent du banquier.

Faire sauter la cervelle à quelqu'un, Lui casser la tête d'un coup de pistolet ou autrement; et, *Lui faire sauter la tête*, Lui trancher la tête.

Faire sauter un œil hors de la tête, Porter un coup qui fait sortir l'œil hors de la tête.

En termes de Billard, *Faire sauter une bille*, La faire tomber, en jouant, hors de la table du billard. *La bille a sauté*, Elle est tombée hors du billard, en passant par-dessus les bandes.

Faire sauter la coupe, Rétablir avec dextérité un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Cet escamoteur fait très habilement sauter la coupe. C'est un escroc qui fait sauter la coupe.*

SAUTER, signifie aussi, S'élancer et saisir avec vivacité quelqu'un, quelque chose. *Sauter au collet, à la gorge, au visage, aux yeux de quelqu'un. Il a sauté à ses armes, sur ses armes pour se défendre. Il a sauté sur lui pour le frapper.*

Sauter au cou de quelqu'un, L'embrasser avec empressement.

Fig., *Sauter aux yeux*, se dit d'Une chose qui est évidente, qui se fait voir d'abord, qu'on aperçoit sans peine. *Il y a dans ce tableau des défauts qui sautent aux yeux. Ne voyez-vous pas la raison de ce procédé? Elle saute aux yeux.*

SAUTER, signifie au figuré, Parvenir d'une place inférieure à une place plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires. *Il a sauté de la troisième classe en rhétorique. Il a sauté du grade de capitaine à celui de colonel.*

Il signifie aussi, Passer subitement, rapidement d'une chose à une autre qui est différente de la première, qui n'a point de liaison avec elle. *Sauter d'une matière à une autre. Il saute d'un objet à l'autre, sans s'occuper des idées intermédiaires.*

Il signifie de plus, Passer d'un endroit d'un livre à un autre, sans s'arrêter à ce qui est entre les deux. *Quand vous aurez lu les deux premiers chapitres de ce livre, sautez tout de suite aux vingt dernières pages.*

En termes de Marine, *Le vent a sauté du nord à l'est*, Il y a passé subitement.

SAUTER, s'emploie aussi comme verbe actif, et signifie, Franchir. *Sauter un fossé. Sauter les murailles. Sauter la barrière. Je lui ferai sauter les degrés. Sauter vingt semelles.*

Fig. et fam., *Sauter le fossé, le pas*, Prendre un parti hasardeux, après avoir longtemps balancé.

Sauter le pas, se dit aussi dans les mêmes sens figurés et familiers que *Franchir le pas, Passer le pas.* Voyez PAS et PASSER.

Fam., *Sauter à pieds joints par-dessus quelque chose*, Faire quelque chose sans s'embarrasser des obstacles, des considérations contraires.

SAUTER, actif, signifie encore figurément, Omettre, passer quelque chose, soit en lisant, soit en transcrivant. *Il ne sait pas lire le grec; quand il en trouve, il le saute. Il a sauté deux feuillets. Le copiste a sauté deux lignes.* En ce sens, on dit aussi, *Sauter par-dessus*, mais alors *Sauter* est neutre.

SAUTER, en termes de Haras, se dit D'un étalon qui saillit, qui couvre une jument. *Cet étalon a sauté tant de juments.*

SAUTÉ, ÉE. part. passé.

SAUTEREAU. s. m. Petite pièce de bois, garnie d'une languette de plume, qui, en sautant par le mouvement de la touche, fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette. *Il manque deux ou trois sautereaux à cette épinette, à ce clavecin.*

SAUTERELLE. s. f. Insecte ailé qui s'avance en sautant, à l'aide de ses deux pattes postérieures, beaucoup plus longues que les autres. *Sauterelle verte, grise. Petite sauterelle. Grosse sauterelle. Une nuée de sauterelles. Les sauterelles furent une des plaies d'Égypte.* Les entomologistes donnent plus ordinairement le nom de *Criquets* aux sauterelles qui vont par troupes, et qui, outre la faculté de sauter, ont encore celle de voler longtemps comme les papillons et les mouches.

SAUTERELLE, en termes de Maçonnerie, de Charpenterie, etc., se dit de La fausse équerre mobile; instrument qui est formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités par une charnière, et qui sert à prendre et à tracer toutes sortes d'angles.

SAUTE-RUISSEAU. s. m. Petit clerc d'avoué, de notaire, etc., qui fait les courses. Il est familier.

SAUTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui saute, dont la profession est de faire des sauts et des tours de force. *Grand sauteur. Bon sauteur. Les danseurs de corde et les sauteurs.*

Fig. et fam., *C'est un sauteur*, se dit D'un homme d'un caractère équivoque et sur lequel on ne peut nullement compter. Il est familier.

SAUTEUR, se dit, en termes de Manège, d'Un cheval dressé à exécuter les différents sauts, et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. *Il y a dans les manèges, deux espèces de sauteurs : le sauteur entre les piliers ou dans les piliers, et le sauteur en liberté. Ce cheval est bon sauteur.*

SAUTEUSE, est aussi Le nom d'une sorte de danse.

SAUTILLANT, ANTE. adj. Qui sautille, qui ne fait que sautiller. *Des enfants sautillants.*

Fig., *Un style sautillant,* Un style saccadé qui manque de suite et de gravité.

SAUTILLEMENT. s. m. Action de sautiller, d'avancer en faisant de petits sauts. *La plupart des oiseaux vont par sautillement. Un sautillement continuel.*

SAUTILLER. v. n. Sauter à petits sauts redoublés. *Les pies, les moineaux sautillent au lieu de marcher. Ce danseur ne fait que sautiller. Dans la danse noble, il ne faut pas sautiller.*

Fig., *Ne faire que sautiller,* Changer souvent et brusquement de sujet dans la conversation, n'observer aucune liaison dans ses discours, dans ses écrits.

SAUTOIR. s. m. La figure que présentent deux ou plusieurs objets disposés de manière à imiter une croix de Saint-André (X). On ne l'emploie guère que dans la locution adverbiale. *En sautoir. Deux pièces de bois mises en sautoir. Deux épées étaient placées en sautoir sur le cercueil.*

Il se dit, particulièrement, en parlant D'armoiries. *Deux clefs passées en sautoir. Cinq besants posés en sautoir. Il y a deux bâtons passés en sautoir derrière l'écu des maréchaux de France.* On dit de même, *Porter d'argent au sautoir de gueules.*

En parlant Des ordres de chevalerie, *Porter un ordre en sautoir,* En porter le ruban, le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. *L'ordre de la Toison d'or se porte en sautoir. Les prélats ne portent les ordres qu'en sautoir.*

Porter quelque chose en sautoir, Le porter sur le dos à l'aide de deux bretelles ou cordons qui se croisent sur la poitrine, ou même à l'aide d'une seule bretelle ou d'un seul cordon qui passe de gauche à droite ou de droite à gauche. *Porter son bagage en sautoir.*

SAUVAGE. adj. des deux genres. Il se dit proprement De certains animaux qui vivent dans les bois, qui se tiennent dans les déserts, dans les lieux éloignés de la fréquentation des hommes. *Les lions, les tigres, les ours sont des animaux sauvages et carnassiers. Les cerfs, les daims, les sangliers sont des animaux sauvages.*

SAUVAGE, signifie aussi, Qui n'est point apprivoisé. En ce sens, il se dit généralement De tous les animaux qui ne sont point domestiques. *Les animaux sauvages et les animaux domestiques. Le lièvre est un animal fort peureux et fort sauvage. Un canard sauvage. Un chat sauvage. Une oie sauvage.*

SAUVAGE, se dit, par extension, Des lieux incultes et inhabités. *Un pays sauvage. Une île sauvage. Des lieux sauvages. Ces lieux ont un aspect sauvage. Un site sauvage. Une nature sauvage.*

SAUVAGE, se dit encore De certains peuples qui vivent ordinairement dans les bois, presque sans religion, sans loi, sans habitation fixe, et plutôt en bêtes qu'en hommes. *Les peuples sauvages de l'Amérique, de l'Afrique, etc.* En ce sens, il est aussi substantif. *Les sauvages de l'Amérique. Il a vécu longtemps parmi les sauvages. Un sauvage. Une sauvage.*

SAUVAGE, se dit figurément D'une personne qui se plaît à vivre seule ; et qui, soit par bizarrerie, soit par timidité, évite la fréquentation du monde. *C'est un homme fort sauvage, d'une humeur sauvage. Ce jeune homme est encore sauvage. Sa femme ne voit aucune société, elle est trop sauvage.* En ce sens, il s'emploie aussi substantivement. *Ce jeune homme est un sauvage qui ne se montre jamais dans le monde.*

Il signifie également, Qui a quelque chose de rude, de farouche. *Ce savant a quelque chose de dur et de sauvage dans toutes ses manières. Une prude sauvage. Air sauvage. Manières sauvages. Mœurs sauvages. Une vertu sauvage.*

Une façon de parler sauvage, un procédé sauvage, Une façon de parler ou d'agir rude, extraordinaire, contre l'usage.

SAUVAGE, se dit aussi De certaines plantes, de certains fruits qui viennent naturellement, sans qu'on prenne soin de les greffer, de les cultiver. *Olivier sauvage. Figuier sauvage. Pommier sauvage. Laitue sauvage. Prunes sauvages.*

Chicorée sauvage, Espèce de chicorée verte et amère, qu'on ne laisse pas de cultiver dans les jardins.

Ce fruit a un goût sauvage, Il a un goût âpre et désagréable.

Huile sauvage, L'huile qui a un petit goût amer, ce qui ne la rend que meilleure.

Fig. et pop., *Feu sauvage,* Sorte de gale qui vient quelquefois au visage des enfants. *Cet enfant a du feu sauvage.*

SAUVAGEMENT. adv. D'une manière sauvage. *Il vivait fort retiré et sauvagement.*

SAUVAGEON. s. m. T. d'Agricult. Jeune arbre venu sans culture. *Un beau sauvageon. Sauvageon de belle venue. Greffer un sauvageon. Greffer sur sauvageon.*

Il se dit aussi quelquefois d'Un arbre venu de semis, et qui n'a pas été greffé. Voyez FRANC.

SAUVAGERIE. s. f. Manière, humeur, habitudes sauvages. *Il est d'une sauvagerie peu commune.* Il est familier.

SAUVAGESSE. s. f. Se dit quelquefois pour Femme sauvage. Il est familier et ne s'emploie guère que figurément et par plaisanterie en parlant d'Une femme d'un caractère rude, sans culture, sans habitude du monde. *C'est une sauvagesse.*

SAUVAGIN, INE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Goût sauvagin,* Certain goût, certaine odeur qu'ont quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais. *Cela a un goût sauvagin qui me déplaît.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Cela sent le sauvagin.*

SAUVAGINE. s. f. coll. Il se dit Des oiseaux de mer, d'étang et de marais qui ont le goût sauvagin. *C'est un pays de lacs et d'étangs, tout y est plein de sauvagine, on y trouve beaucoup de sauvagine.*

Il se dit aussi de L'odeur de ces oiseaux. *Cela sent la sauvagine.*

Il se dit encore de Toutes les pelleteries communes et non apprêtées, telles que peaux de renards, de blaireaux, de fouines.

SAUVEGARDE. s. f. Protection accordée par le souverain, par une autorité quelconque. *Il est en la protection et sauvegarde du roi. On l'a mis en la protection et sauvegarde du roi et de la justice. Le magistrat l'a pris sous sa sauvegarde.*

Il se dit aussi Des lettres que l'on accorde à quelqu'un pour l'exempter de loger des gens de guerre. *Demander, obtenir, expédier une sauvegarde. En vertu d'une sauvegarde. Donner, accorder une sauvegarde.*

Il se dit encore Du garde, du détachement qu'un général ou autre chef militaire envoie dans une maison, dans un château, dans un village, pour les garantir de pillage et d'insulte.

Il se dit également Du titre, de l'écrit par lequel une sauvegarde est accordée.

SAUVEGARDE, se dit figurément D'une chose ou d'une personne qui sert de garantie, de défense contre un danger qu'on redoute. *Venez avec moi ; comme je redoute sa colère, vous me servirez de sauvegarde, vous serez ma sauvegarde. Son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription.*

SAUVER. v. a. Garantir, préserver, tirer du péril, mettre en sûreté. *Il a sauvé la ville, sauvé son pays. Je l'ai sauvé des mains, d'entre les mains des ennemis. Sauver un homme du supplice, de l'infamie, de la misère. Sauver quelqu'un du naufrage. Le navire a échoué, on a sauvé les marchandises. JÉSUS-CHRIST a sauvé les hommes. Son médecin l'a sauvé. Il faut d'abord sauver l'honneur. Sauver son nom de l'oubli.*

Il se construit quelquefois avec un régime indirect et un régime direct, l'un désignant la personne, et l'autre la chose que la personne était menacée de perdre ou de subir. *Vous m'avez sauvé la vie. Je lui ai sauvé l'honneur. Cette déclaration du jury lui a sauvé les travaux forcés. Je lui ai sauvé une réprimande. Je lui ai sauvé un ridicule.*

Il signifie quelquefois simplement, Épargner une chose à quelqu'un, l'en exempter. *Cela lui a sauvé beaucoup de dépense. Les nouvelles que j'ai reçues m'ont sauvé un ennuyeux voyage. Vous m'avez sauvé une grande peine, une grande fatigue, un grand travail.*

Sauver les dehors, sauver les apparences, Faire en sorte qu'il ne paraisse rien au dehors dont les gens puissent être blessés, puissent être scandalisés.

Fam., *Sauver le premier coup d'œil,* Ne pas laisser paraître l'étonnement, l'impression désagréable que nous cause la première vue d'une personne laide ou mal faite. *Cette femme est d'une telle laideur, qu'on a peine à sauver le premier coup d'œil.* On dit de même, *Il faut sauver le premier coup d'œil,* en parlant D'une personne qui ne plaît pas au premier aspect, mais qui doit plaire quand on l'a mieux regardée, quand on la connaît davantage.

Prov. et fig., *Vouloir sauver la chèvre et le chou,* Vouloir ménager en même temps des intérêts différents ou opposés.

Au Jeu de paume, *Sauver la grille, sauver le dedans,* Parer les coups qui poussent la balle dans la grille ou dans le dedans. *Il est bon second, il sauve bien la grille.* On dit, au même jeu, *Sauver à quelqu'un la grille, le dedans,* Lui faire l'avantage de ne pas compter ce que l'on gagne quand on place la balle à la grille ou au dedans. *Il est plus fort que vous, il peut vous sauver la grille.* Dans une acception analogue à cette dernière, on dit au Jeu de billard, *Sauver à quelqu'un une blouse, deux blouses, etc. Si vous voulez jouer contre moi, je vous sauverai les deux blouses du milieu.*

Au Jeu de trictrac, *Sauver la bredouille,* Empêcher l'enfilade.

SAUVER, signifie quelquefois, Excuser, justifier. *On ne peut sauver sa conduite. Quelque excuse qu'on allègue, on ne peut sauver cette action.* Ce sens est peu usité.

Sauver une contradiction, Concilier deux passages, deux propositions contraires.

En termes de Musique, *Sauver une dissonance*, La faire suivre d'un accord convenable, c'est-à-dire, La faire descendre d'un degré, soit d'un ton plein, soit d'un demi-ton.

Sauver les défauts d'un ouvrage, Les pallier, empêcher qu'ils ne paraissent.

Sauver les défauts de la taille d'une personne, Déguiser, cacher quelque défaut, quelque difformité de sa taille, par la manière de l'habiller. *On lui fera un corset qui sauvera ce petit défaut de sa taille.*

SAUVER, signifie aussi, Rendre éternellement heureux dans le ciel. *Dieu a envoyé son Fils pour sauver tous les hommes, pour sauver tout le genre humain. Nous ne pouvons être sauvés que par les mérites de* JÉSUS-CHRIST.

SAUVER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, S'échapper. *Pendant que les geôliers dormaient, il se sauva de prison. Il s'est sauvé à toutes jambes.*

Fig. et fam., *Se sauver à travers les broussailles, se sauver par les vignes, par les marais*, Se tirer d'embarras comme on peut.

Se sauver d'un péril, d'un danger, etc., S'en tirer, s'y dérober par la fuite ou autrement. On dit de même, *Se sauver de l'oubli, de l'infamie, etc.*

Fam. et par ellipse, *Sauve qui peut*, Se sauve qui pourra, se tire du péril qui pourra. *Le cri de sauve qui peut se fit entendre.*

Sauve qui peut, s'emploie quelquefois substantivement ; alors on l'écrit avec des traits d'union. *Ce fut un sauve-qui-peut général.*

SAUVER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se retirer promptement. *Il se fait tard, il va pleuvoir, je me sauve.* Ce sens est familier.

Il signifie encore, Aller dans un lieu pour y chercher un asile, s'y réfugier. *Après avoir commis ce meurtre, il se sauva dans les pays étrangers. Il se sauva dans une église. Il se sauva chez tel ambassadeur. L'épidémie s'étant déclarée dans la ville, nous nous sauvâmes à la campagne.*

Il signifie quelquefois, Faire son salut éternel. *Il faut travailler à se sauver.*

Il signifie en outre, Se dédommager. *Ce marchand vend à bas prix, mais il vend beaucoup, et il se sauve sur la quantité.*

SAUVÉ, ÉE. part. passé.

SAUVETAGE. s. m. T. de Marine militaire et marchande. Action de retirer des flots et de recueillir les débris d'un naufrage, les marchandises et les effets naufragés. *Faire le sauvetage d'un navire à la côte. Aider, travailler au sauvetage. Magasins de sauvetage.*

Il signifie aussi, L'action de retirer de l'eau des personnes en péril de se noyer, dans la mer, dans un fleuve, dans un lac.

Canot de sauvetage, Embarcation particulièrement destinée au sauvetage.

Bouée de sauvetage, Plateau de liège garni de bouts de corde, qu'on jette à la mer, lorsqu'un homme y est tombé, et qu'il est impossible de le secourir autrement.

Ceinture de sauvetage, Appareil pour se tenir flottant sur les eaux.

SAUVETÉ. s. f. État d'une personne, d'une chose mise hors de péril. Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans ces phrases : *Il est en lieu de sauveté. Ses marchandises sont en sauveté.*

SAUVETEUR. s. m. Celui qui prend part à un sauvetage. *Il eut une médaille comme sauveteur.*

Adj., *Un bateau sauveteur*, Une embarcation employée au sauvetage.

SAUVEUR. s. m. Celui qui sauve, libérateur. *Joseph fut appelé le sauveur de l'Égypte. Ce héros fut le sauveur de son pays. Ce médecin, ce remède a été mon sauveur. Cette femme s'est jetée aux pieds de son sauveur. Vous êtes mon sauveur.*

Il se dit, par excellence, de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *La Madeleine se jeta aux pieds du Sauveur. Le Sauveur du monde. Le Sauveur de nos âmes.* JÉSUS-CHRIST *notre Sauveur. Notre Sauveur* JÉSUS-CHRIST.

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un dieu sauveur.*

SAUVE-VIE. s. f. Nom vulgaire d'une espèce de petite fougère qui croît à l'ombre, dans les fentes des vieux murs et des rochers, et qui a beaucoup de rapport avec les capillaires. On la nomme aussi *Rue de muraille.*

SAV

SAVAMMENT. adv. D'une manière savante. *Il écrit, il parle savamment sur un grand nombre de sujets. Il traita cette matière savamment.*

Parler savamment d'une chose, En parler avec connaissance. *C'est une affaire dont il est bien instruit, il en pourrait parler savamment.*

SAVANE. s. f. Nom que l'on donne, dans diverses contrées de l'Amérique, à de vastes plaines où l'on ne trouve pas de forêts, mais qui sont couvertes d'une herbe abondante. *Une belle savane. Des savanes immenses. Une savane inondée.*

Il se dit, au Canada, de Terrains humides parsemés d'arbres résineux.

SAVANT, ANTE. adj. Qui sait beaucoup en matière d'érudition ou de science. *C'est un homme fort savant. Il est savant dans l'antiquité. Il est savant en mathématique, en théologie, en philosophie, dans l'histoire. Les sociétés savantes. Les corps savants.*

Il se dit aussi Des ouvrages où il y a de la science, de l'érudition. *Un livre savant. Une dissertation savante. Des recherches, des notes savantes.*

Langues savantes, Les langues anciennes, et celles qui ne sont connues que d'un petit nombre de personnes. *Le grec, le latin, l'hébreu, le sanscrit, l'arabe, sont des langues savantes.*

SAVANT, signifie aussi, Qui est bien instruit, bien informé de quelque chose, de quelque affaire. *Où avez-vous appris cela ? vous êtes bien savant. Après tout ce qu'il m'a dit, je n'en suis pas plus savant. Cet homme est trop savant dans l'art de feindre, pour être cru sur sa parole.*

Cette jeune fille est trop savante, est bien savante, Elle sait des choses qu'elle devrait ignorer.

SAVANT, se dit encore De certaines choses où il y a de l'art, de l'habileté. *Ce général a fait une marche savante, une retraite savante. Il a fait de savantes combinaisons, de savantes dispositions. Une main savante.*

SAVANT, est aussi substantif, en parlant Des personnes. *Les savants disent... Il fait le savant. Une femme qui fait la savante. Cette femme est vraiment savante.*

SAVANTASSE. s. m. (En poésie, on écrit quelquefois, *Savantas*.) Terme de dénigrement. Il se dit d'Un homme qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. *C'est un savantasse.*

SAVATE. s. f. Vieux soulier fort usé. *Il n'a que des savates. Il ne porte que des savates.*

Fam., *Traîner la savate*, Être dans l'indigence.

SAVATE, se dit populairement d'Une espèce de gymnastique et de lutte où le pied joue le principal rôle. *Les règles de la savate. Tirer la savate.*

Il s'est dit aussi d'Une espèce de correction donnée par des soldats à un camarade, laquelle consistait à frapper le dos nu du patient avec un soulier ferré.

Jeu de la savate, Amusement populaire qui consiste à faire passer une savate de main en main dans un cercle de joueurs, tandis qu'une personne placée au milieu s'efforce de la saisir.

SAVATE, en termes de Poste aux lettres, se disait autrefois de Celui qui va à pied porter les lettres dans les endroits éloignés des grandes routes. *Les savates s'appellent aujourd'hui Piétons.*

SAVATERIE. s. f. Lieu où l'on vend de vieux souliers. *Se fournir de souliers à la savaterie.*

SAVETER. v. a. Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement. *Voyez comme il a saveté cet habit ! Voyez comme cela est saveté !* Il est populaire.

SAVETÉ, ÉE. part. passé.

SAVETIER. s. m. Ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers. *La boutique d'un savetier. Le savetier du coin de la rue.*

Fig. et pop., *C'est un savetier, ce n'est qu'un savetier*, se dit D'un mauvais ouvrier en quelque métier que ce soit.

SAVEUR. s. f. Qualité qui est l'objet du goût, qui se fait sentir au goût. *Bonne, agréable saveur. Saveur douce, amère, piquante, etc. La saveur des viandes. La saveur du pain, du vin. La bonne eau n'a point de saveur. Un mets sans saveur.*

Prov., *Cela n'a ni goût ni saveur*, se dit D'une viande, d'une sauce insipide.

Fig., *Il n'y a là ni goût ni saveur*, se dit en parlant D'une composition littéraire où il n'y a rien d'agréable, rien de piquant.

SAVOIR. v. a. (*Je sais, tu sais, il sait ; nous savons, vous savez, ils savent. Je savais. Je sus. J'ai su. Je saurai. Je saurais. Sache, sachez. Que je sache. Que je susse. Sachant. Su.*) Connaître, avoir connaissance de. *Je sais bien cette affaire. Il ne savait rien de ce qui se passait. Je le sais à n'en pouvoir douter. Je sais qu'il n'est pas de vos amis, mais je sais aussi qu'il est homme de bien. Je sais que je me suis emporté. Il sait le chemin. Vous ne savez pas votre devoir. Je ne sais à quoi me décider. À quoi vous décidez-vous ? Je ne sais. Je ne sais que faire. Je ne sais comment faire. Il ne sait pas ce que c'est, il ne sait ce que c'est que de mentir. Je ne sais où j'en suis. Je ne sais qu'en dire. Je ne sais qu'y faire. Je ne sais pourquoi son aspect me trouble. Je ne sais, mais son aspect me trouble. Je ne sais qui me l'a dit, quelle personne me l'a dit. Je sais tout cela, tout ce que vous dites. Est-ce que vous n'en savez rien ? Je n'en veux rien savoir. Il sait tout le secret. Il sait bien des choses. Il sait tout ce qui se passe. Il sait cela de bonne part. Tout le monde le sait. Tout se sait à la longue. Si l'on vient à le savoir. Il a couru bien des dangers sans le savoir.*

Qui vous savez, que vous savez, se dit Quand on ne veut pas nommer la personne ou la chose à quelqu'un qui la connaît bien. *N'en dites rien à qui vous savez. Il est venu qui vous savez bien. L'affaire que vous savez ne va pas bien. Ce que vous savez*, sert à désigner par euphémisme ce qu'il ne serait pas convenable de nommer.

Prov., *Il sait le fin du fin*, se dit D'un homme habile, qui a une grande connaissance des affaires les plus secrètes. *Il sait son pain manger, il sait plus que son pain manger, il en sait bien long, il en sait plus d'un, il en sait plus d'une*, se dit D'un homme qui se conduit habilement, qui va bien à ses fins.

Fam., *Il ne sait ce qu'il veut*, se dit D'un homme indécis, ou inconstant dans ses résolutions.

Fam., *Il ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit*, se dit D'un homme qui, par ignorance ou par quelque trouble d'esprit, ne dit rien, ne fait rien de ce qu'il devrait faire ou dire.

Fam., *Il sait mieux qu'il ne dit*, Il parle contre sa propre connaissance.

Fam., *Ne savoir rien de rien*, Être dans une ignorance complète de toutes choses, ou de telle chose en particulier.

Fam., *Je sais ce que je sais*, se dit Quand on ne veut pas s'expliquer.

Subst. et fam., *Un je ne sais qui*, Un homme que personne ne connaît ou ne considère. On dit dans le même sens, *Un je ne sais quel homme est venu me trouver*.

Je ne sais quoi, ou substantivement, *Un je ne sais quoi, le je ne sais quoi*, se dit d'Une qualité ou d'un sentiment indéfinissable. *Il y a dans ces vers, dans ce morceau de musique, un je ne sais quoi qui me charme. Le je ne sais quoi de sa physionomie, de ses manières, vous attire et vous subjugue malgré vous. Je ne sais quoi m'avertissait de me défier de lui.* On dit de même, *Je ne sais quel trouble, un je ne sais quel trouble s'est emparé de moi.*

Fam., *Je suis tout je ne sais comment*, J'éprouve un malaise indéfinissable.

Par manière de doute et d'interrogation : *Que savez-vous? Qu'en savez-vous? Que sais-je? Que sait-on ce qui arrivera? Que sait-on s'il le voudra? La question est de savoir si... Reste à savoir si...*

Savez-vous, savez-vous bien, Soyez assuré, ne vous y trompez pas. *Savez-vous bien que je suis fort mécontent de vous.*

Dieu sait. Locution familière dont on se sert pour donner une grande idée de quelque chose sous le rapport de la quantité ou autrement. *Il a des écus, Dieu sait. Il mène une vie, Dieu sait. Il reviendra, Dieu sait quand. Dieu sait s'il reviendra. Tout cela va, Dieu sait comme.*

Dieu le sait, se dit Pour exprimer notre ignorance sur une chose importante. *Comment tout cela finira-t-il? Dieu le sait.* On dit dans le même sens, *Dieu sait ce qui en est.*

Savoir une personne, une chose, Savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée. *Je sais un habile horloger qui demeure près d'ici. Savez-vous une maison à louer?*

Fam., *Je ne sache personne*, Je ne connais personne. *Je ne sache personne qu'on puisse lui comparer.* On dit aussi, *Je ne sache rien de si beau, je ne sache rien de mieux écrit, etc.*, Je ne sais rien, je ne connais rien... Dans ces sortes de phrases, on n'emploie jamais le subjonctif qu'avec la négation.

Que je sache, se met à la fin d'une phrase Pour signifier que, si un fait est autrement qu'on ne le dit, on l'ignore. *Il n'y a personne à la maison, que je sache. Il n'a point été à la campagne, que je sache. Est-il venu quelqu'un? Non pas que je sache.*

Savoir gré, savoir bon gré, ne pas savoir gré, savoir mauvais gré à quelqu'un de quelque chose, Être satisfait ou mal satisfait d'une chose qu'il a dite, qu'il a faite; être content ou mécontent de sa conduite, de son procédé. *Je lui en sais gré. Je lui en sais le meilleur gré du monde. Il se sait bon gré d'avoir fait telle action. Il lui en sait mauvais gré.* *Il ne sait aucun gré de ce qu'on fait pour lui.*

Savoir, signifie aussi, Posséder quelque science, quelque art, être instruit, habile en quelque profession, en quelque exercice. *Il sait la grammaire, la théologie, les mathématiques, l'histoire, etc. Il sait les langues, le grec, le latin, l'arabe. Il sait les affaires. Vous dites que cet homme est savant, et que sait-il? Il ne sait rien. On ne peut tout savoir. Savoir son métier. Qui ne sait pas son métier, l'apprenne ou le quitte. Savoir jouer du violon. Savoir danser. Savoir se battre. Vous verrez ce que je sais faire.*

Prov., *Ne savoir ni A ni B*, Être fort ignorant.

Prov. et fig., *Savoir la carte du pays*, ou absolument, *Savoir la carte*, Savoir, connaître parfaitement les intrigues, les intérêts, les manières du monde, d'un quartier, d'une société, d'une famille, etc.

Savoir, signifie également, Être accoutumé, exercé à une chose, la bien faire. *Savoir parler aux hommes. Il sait persuader. Il sait plaire. Il sait se conduire. Il sait plaisanter. Il sait tourner les choses comme il lui plaît. Il sait vaincre, vaincre ses passions. Il sait souffrir. Il sait se modérer, se contenter de peu. Il sait se tirer d'affaire. Il ne sait pas répondre quand on lui parle.*

Fam., *Il ne sait pas distinguer sa main gauche de sa main droite*, Il est sans intelligence.

Savoir vivre, Se conduire dans le commerce du monde avec tous les égards, et même toutes les précautions qu'un honnête homme est obligé d'avoir ou de garder avec les autres. *Il sait vivre. Il ne sait pas vivre.* Voyez Savoir-vivre.

Savoir bien le monde, Savoir bien la manière de vivre dans la société. *Il sait bien le monde.* Dans le même sens, on dit familièrement, *Il sait son monde, il sait bien son monde.*

Savoir, signifie aussi, Avoir dans la mémoire. *Il sait sa leçon. Il sait son rôle. Il ne savait pas son sermon, il a pensé manquer plusieurs fois. Il savait son discours par cœur.*

Fig. et fam., *Savoir quelqu'un par cœur*, Connaître parfaitement son caractère, ses habitudes.

Savoir, se dit quelquefois absolument; et alors il signifie, Avoir l'esprit orné et rempli de choses utiles. *Cet homme-là sait. C'est un homme qui sait. Il a un grand désir de savoir.*

Prov., *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*, Si la jeunesse avait de l'expérience, si la vieillesse avait de la force.

Savoir, signifie encore, Avoir le pouvoir, la force, le moyen, l'adresse, l'habileté de faire quelque chose. *Je saurai bien le réduire. Je saurai bien me défendre. Je n'y sais, je n'y saurais que faire. Il n'a su en venir à bout. Il ne sait pas ouvrir cette porte, ayant la clef dans sa main.* Dans le sens de *Pouvoir*, il s'emploie surtout avec le conditionnel, et alors on supprime peu ou point. *Je le voudrais bien, mais je ne le saurais, je ne saurais. Je ne saurais faire ce que vous me dites. Ne sauriez-vous aller jusque-là? On ne saurait avoir plus d'esprit.*

Savoir, signifie aussi, Apprendre, être instruit, être informé de quelque chose. *Vous saurez que... Afin que vous le sachiez. Je veux bien que vous sachiez... Il faut savoir, il est bon de savoir que... Reste à savoir s'il y consentira.*

Faire savoir, Instruire, informer quelqu'un par lettre, par message. *Je lui ai fait savoir le succès de cette affaire. Je lui ai fait savoir comment cela est arrivé, comme la chose s'était passée. Faites-moi savoir de vos nouvelles. Il m'a fait savoir qu'il était arrivé en bonne santé.*

Faire à savoir, Faire savoir : il ne s'emploie guère que dans les proclamations, les publications, les affiches, etc. *On fait à savoir que tels et tels héritages sont à vendre.*

Savoir faisons. Formule de Chancellerie et de Palais.

C'est à savoir, à savoir, et plus ordinairement, *Savoir*. Façons de parler dont on se sert Pour spécifier les choses dont il s'agit. *On a vendu pour dix mille francs de meubles; c'est à savoir : deux tapisseries pour tant, etc. Le revenu de cette terre consiste en plusieurs rentes; à savoir, en telle et telle rente; à savoir, en une rente de.... L'armée était composée de vingt mille hommes; savoir : dix mille hommes de pied, etc.* On s'en sert aussi familièrement, Pour marquer qu'on doute de quelque chose. *Vous me dites qu'ils contribueront tous également à cette affaire, c'est à savoir s'ils le pourront, à savoir s'ils le voudront; savoir si vous en serez avoué. Vous assurez que l'ennemi marchera au secours de la place; c'est à savoir s'il pourra arriver assez à temps; à savoir s'il aura assez tôt rassemblé ses troupes; savoir s'il osera l'entreprendre.* En ce sens, on dit substantivement, *C'est un à savoir*. Cette phrase est peu usitée.

Su, ue. part. passé.

Il s'emploie aussi substantivement, et signifie, La connaissance qu'on a de quelque chose. Il n'est guère usité que dans cette façon de parler adverbiale, *Au vu et au su de tout le monde.*

SAVOIR. s. m. Érudition, connaissance acquise par l'étude, par l'expérience. *Grand, profond, immense savoir. C'est un homme de peu de savoir. J'admire son savoir. Il a acquis un grand savoir par ses études et par ses méditations. Il met tout son savoir à faire telle chose. Ce médecin a acquis un grand savoir par son expérience.* Il n'est d'usage qu'au singulier.

SAVOIR-FAIRE. s. m. Habileté, industrie pour faire réussir ce qu'on entreprend. *Il a un grand savoir-faire, du savoir-faire, beaucoup de savoir-faire. Il n'a ni héritage ni revenu, il n'a que du savoir-faire. Il vit de son savoir-faire. On se tire de beaucoup d'embarras avec le savoir-faire, avec du savoir-faire. Il manque de savoir-faire. Je ne me soucie pas de traiter avec lui, je crains son savoir-faire.*

SAVOIR-VIVRE. s. m. Connaissance des usages du monde et des égards de politesse que les hommes se doivent en société. *Il a du savoir-vivre. Il manque de savoir-vivre.*

Il devrait bien acquérir un peu de savoir-vivre.

SAVON. s. m. Pâte ou composition faite avec de l'huile ou autre matière grasse et un alcali, et qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. *Un pain de savon. Savon de Gênes, de Naples, de Marseille. Savon noir. Savon gris. Savon sec ou dur. Savon mou ou liquide. Savon pour la barbe. Savon de toilette. Le savon rend l'eau blanche et écumeuse. Eau de savon. Écume de savon. Bulle de savon. Frotter avec du savon. Faire bouillir dans du savon. Cette tache s'en ira au savon. Pilules de savon.*

Fig. et pop., *Donner un savon à quelqu'un*, Le réprimander, le tancer fortement.

SAVONNAGE. s. m. Nettoiement, blanchissage par le savon. *Mettre du linge au savonnage. Eau de savonnage. Faire un savonnage.*

SAVONNER. v. a. Nettoyer, dégraisser, blanchir avec du savon. *Savonner du linge, des draps de lit, des chemises. Savonner une robe, des bas, etc.*

Il signifie, en termes de Barbier, Frotter, couvrir d'écume de savon le menton d'un homme, avant d'y passer le rasoir. *On vient de le savonner, on va le raser.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et se dit Des différents tissus qui peuvent supporter le savonnage, qui n'y perdent point leur couleur, leur consistance. *Cette étoffe, cette dentelle se savonne, peut se savonner, ne se savonne pas.*

Fig. et pop., *Savonner quelqu'un*, Lui faire une réprimande.

Savonné, ée. part. passé.

SAVONNERIE. s. f. Lieu où l'on fait le savon.

Absol., *La Savonnerie*, Manufacture à Chaillot, dans Paris, où l'on fabriquait autrefois des ouvrages de tapisserie veloutée, et des tapis façon de Perse, qui se font maintenant aux Gobelins, mais qu'on nomme toujours *Tapis de la Savonnerie*. On fabriqua plus tard à la Savonnerie des étoffes de laine longue et brillante. *Popeline de la Savonnerie.*

SAVONNETTE. s. f. Petite boule de savon purifié, préparé, et ordinairement parfumé, dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir. *Savonnette de Grasse, de Bologne. Savonnette parfumée.*

Prov. et fig., *Savonnette à vilain*, s'est dit Des charges qu'on achetait pour s'anoblir. *Il a acheté une savonnette à vilain.*

SAVONNEUX, EUSE. adj. Qui tient de la qualité du savon. *Il y a quelques eaux minérales qui sont savonneuses.*

Terre savonneuse, Terre argileuse, très fine et douce au toucher, telle que la terre à foulon.

SAVONNIER. s. m. Fabricant de savon.

Savonnier, en Botanique, Arbre du Brésil et des Antilles, dont le fruit rend l'eau blanche, écumeuse, et propre à blanchir le linge.

SAVOUREMENT. s. m. Action de savourer. *Le savourement des viandes.* Il est peu usité.

SAVOURER. v. a. Goûter avec attention et avec plaisir. *Savourez bien ce vin-là. Un gourmand ne mangerait pas cela sans le savourer, sans le bien savourer.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Jouir de quelque chose avec délectation, avec une sorte de lenteur qui prolonge le plaisir. *Savourer les plaisirs. Savourer les honneurs, la flatterie, la louange. Il savourait la douceur de ces éloges. Il savourait le plaisir de la vengeance. Savourer les délices de l'amour. Savourer un baiser.*

Savouré, ée. part. passé.

SAVOUREUSEMENT. adv. En savourant. *Manger savoureusement. Boire savoureusement.*

SAVOUREUX, EUSE. adj. Qui a une bonne saveur, une saveur agréable. *Un mets savoureux. Des fruits savoureux. Une viande savoureuse.*

SAVOYARD, ARDE. s. Habitant, habitante de la Savoie. On dit plus ordinairement, *Savoisien, ienne.* On a adopté cette dernière dénomination, parce que *Savoyard* se prend, dans un langage très familier, pour Homme grossier. *C'est un savoyard, un vrai savoyard. Quel savoyard!*

SAX

SAXATILE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Qui se trouve, qui croît parmi des pierres. *Poisson saxatile. Plante saxatile.*

SAXIFRAGE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qu'on a crus propres à dissoudre la pierre dans la vessie. Il est synonyme de *Lithontriptique*, mais beaucoup moins usité.

SAXIFRAGE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes grasses dont il y a un grand nombre d'espèces, les unes servant d'ornement, les autres employées en médecine.

SAY

SAYNÈTE. s. f. Petite pièce du théâtre espagnol.

SAYON. s. m. Saie, espèce de casaque ouverte, que portaient anciennement les gens de guerre.

SBI

SBIRE. s. m. Nom qu'on donnait en différents pays, et surtout à Rome, à un archer.

Il se dit, par extension et par mépris, Des hommes armés qui sont chargés de protéger l'exécution des sentences judiciaires et des mesures de police.

SCA

SCABELLON. s. m. T. d'Archit. Sorte de piédestal ou de socle sur lequel on pose des bustes, des girandoles, etc.

SCABIEUSE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Composées, dont plusieurs espèces servent à l'ornement des jardins. *Scabieuse des bois.*

SCABIEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui ressemble à la gale. *Éruptions scabieuses.*

SCABREUX, EUSE. adj. Rude, raboteux. *Un chemin scabreux. Une montagne qui est scabreuse à monter et à descendre.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré, et il signifie, Dangereux, périlleux, difficile. *C'est une entreprise bien scabreuse. Cela est bien scabreux. Une affaire scabreuse. Vous vous engagez dans une matière scabreuse. Je ne sais comment je pourrai vous faire ce conte, il est bien scabreux*, Il est difficile à raconter décemment.

SCALDE. s. m. Nom que les anciens Scandinaves donnaient à leurs poètes.

SCALÈNE. adj. T. de Géom. Il se dit D'un triangle dont les trois côtés sont inégaux. *Triangle scalène.*

SCALPEL. s. m. T. d'Anat. Couteau d'une forme particulière, dont on se sert pour disséquer, etc. *Un bon scalpel. Bien manier le scalpel.*

SCALPER. v. a. Il se dit Des sauvages qui arrachent la peau du crâne à un ennemi vaincu, après l'avoir coupée circulairement avec une espèce de couteau. *Ces hommes féroces scalpèrent de malheureux prisonniers.*

Scalpé, ée. part. passé.

SCAMMONÉE. s. f. T. de Matière médicale. Sorte de gomme-résine concrète, très purgative, qui nous vient de l'Orient, et qu'on tire de la racine d'une espèce de liseron. *Scammonée d'Alep. Scammonée de Smyrne.*

Il se dit aussi de La plante qui fournit cette substance. *Racine de scammonée.*

SCANDALE. s. m. Ce qui est occasion de tomber dans l'erreur, dans le péché. *Il est dit dans l'Écriture sainte que la prédication de la croix a été un scandale pour les Juifs. Scandale pris. Scandale donné.* On dit dans le même sens, *Pierre de scandale.* (Voyez plus bas un autre emploi de cette locution.)

Scandale, signifie plus ordinairement, Occasion de chute que l'on donne par quelque mauvaise action, par quelque discours corrupteur. *Grand scandale. Horrible scandale. Scandale public. Il faut craindre le scandale. Il ne faut pas donner de scandale. Quel scandale! Il arrivera scandale. Malheur à ceux par qui le scandale arrive! La vie de cet homme-là porte scandale. Éviter le scandale. Empêcher, ôter, lever le scandale. C'est une chose qu'on peut dire sans scandale. Réparer le scandale. Pécher sans scandale.* On dit de même, *Être, devenir une occasion de scandale.*

Il se dit aussi de L'indignation qu'on a des actions et des discours de mauvais exemple. *Il avança des propositions impies, des maximes subversives de la morale, de l'ordre public, au scandale, au grand scandale de tous ceux qui l'écoutaient.*

Il se dit encore de L'éclat que fait une action honteuse. *Cette affaire fut d'un grand scandale dans tout le voisinage. Cela causa un grand scandale. Scandale public. Il faut lui épargner le scandale. Cela s'est fait sans scandale, sans aucun scandale. Cela sauva un grand scandale. Cela fera du scandale. Il y aura du scandale. Il ne cherche, il n'aime que le scandale. Il veut du scandale.*

Fig., *Pierre de scandale*, se dit aussi de Tout ce qui cause du scandale. *Cette discussion est délicate, et pourrait bien devenir une pierre de scandale.*

En termes d'ancienne Procéd. crimin., *Un amené sans scandale*, Un ordre du juge pour faire amener quelqu'un devant lui, sans éclat.

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une manière scandaleuse. *Cet homme vit scandaleusement.*

SCANDALEUX, EUSE. adj. Qui cause du scandale. *Une action scandaleuse. Une vie scandaleuse. Cela est scandaleux. Une personne scandaleuse. Un livre scandaleux. Une proposition scandaleuse. Un commerce scandaleux. Doctrine scandaleuse. Opinion erronée et scandaleuse. Tenir des discours scandaleux.*

SCANDALISER. v. a. Donner, exciter du scandale. *Votre vie scandalise tout le monde. Ces discours licencieux le scandalisèrent.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Prendre du scandale, s'offenser. *Il se scandalise de tout. Ne vous scandalisez pas de ce qu'il dit.*

Scandalisé, ée. part. passé.

SCANDER. v. a. T. de Versification. Mesurer un vers dont les pieds sont composés de longues et de brèves, comme sont les vers latins et les vers grecs, pour juger s'il est selon les règles. *Scandez ce vers, vous verrez qu'il y manque un pied.*

Scander, en parlant De quelques langues modernes, signifie, Mesurer les vers par le nombre de leurs syllabes.

Scandé, ée. part. passé.

SCAPHANDRE. s. m. Espèce de corset garni de liége, au moyen duquel un homme peut facilement se soutenir sur l'eau.

Il se dit aussi d'Une sorte d'appareil à l'aide duquel un plongeur peut travailler sous l'eau, même à de grandes profondeurs.

SCAPIN. s. m. Personnage de la comédie italienne transporté sur la scène française. Ce nom se dit figurément et familièrement pour Fourbe, intrigant impudent et de bas étage. *C'est un scapin. Un tour de scapin.*

SCAPULAIRE. s. m. Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas, tant par devant que par derrière, et que portent plusieurs religieux sur leurs habits. *Les bernardins portent un scapulaire noir sur un habit blanc.*

Il se dit aussi de Deux petits morceaux d'étoffe bénite, qui sont joints ensemble, et qu'on porte sur la poitrine à l'aide d'un ruban passé autour du cou. *Le scapulaire de la Vierge. Les membres de cette confrérie portent le scapulaire, un scapulaire. Vendre des chapelets et des scapulaires.*

Il se dit également, en Chirurgie, d'Une bande qui s'appuie sur les épaules, et dont les extrémités sont fixées à un bandage appliqué sur le corps de manière à l'empêcher de descendre, de glisser.

Scapulaire, s'emploie aussi comme adjectif féminin, et se dit, en termes d'Anatomie, De diverses parties qui appartiennent ou qui ont rapport à l'épaule. *Aponévrose scapulaire. Veine, artère scapulaire.*

SCARABÉE. s. m. Il se dit en général Des coléoptères, des insectes dont les ailes sont recouvertes par des étuis cornés; particulièrement, de Ceux qui ont des antennes terminées par plusieurs feuillets. *Le hanneton est un scarabée. Le scarabée sacré des Égyptiens.*

SCARAMOUCHE. s. m. Personnage bouffon de l'ancienne comédie italienne, qui est habillé de noir de la tête aux pieds. *Se déguiser en scaramouche.*

SCARE. s. m. Nom d'un poisson de mer connu des anciens, et auquel ils attribuaient la faculté de ruminer. Les naturalistes l'appliquent aujourd'hui à Un genre de poissons qui ont de larges mâchoires semblables à un bec de perroquet.

SCARIFICATEUR. s. m. T. de Chirur. Espèce de boîte dans laquelle sont renfermées dix à douze pointes de lancettes qui en sortent par la détente d'un ressort, et qui font d'un même coup autant de scarifications à la peau. *Le scarificateur n'est employé aujourd'hui que par un petit nombre de praticiens.*

SCARIFICATION. s. f. Opération de chirurgie, par laquelle on fait plusieurs incisions à la peau avec une lancette ou un bistouri. *Il en faudra venir à la scarification. Ce mal ne peut être guéri que par la scarification. Ordonner des scarifications. Les scarifications très superficielles sont appelées Mouchetures.*

SCARIFIER. v. a. T. de Chirur. Faire des scarifications en quelque partie du corps. *On lui a scarifié les épaules. Il a été ventousé et scarifié.*

Scarifié, ée. part. passé.

Ventouses scarifiées, Celles qu'on applique sur un endroit de la peau où l'on a fait des scarifications ou des mouchetures.

SCARIOLE. s. f. Voyez Escarole.

SCARLATINE. s. f. T. de Médec. Maladie contagieuse dont le phénomène le plus remarquable est la couleur écarlate que prend toute la peau. *La scarlatine n'attaque guère que les enfants.* On la nomme aussi *Fièvre scarlatine*; et alors *Scarlatine* est pris adjectivement.

SCAZON ou **SCASON**. s. m. Sorte de vers latin, dont le cinquième pied est un iambe, et le sixième un spondée : il est d'ailleurs semblable au vers iambe.

SCE

SCEAU. s. m. Lame de métal qui a une face plate, ordinairement de figure ronde ou ovale, dans laquelle sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un roi, d'un prince, d'un État, d'un corps, d'une communauté, d'un seigneur particulier, et dont on fait des empreintes avec de la cire ou autrement sur des lettres, des diplômes, des actes publics, etc., pour les rendre authentiques. *Grand sceau. Petit sceau. Le sceau du roi. Les sceaux de l'État. Le sceau d'un ministère. Le sceau de l'université, de l'Académie française, etc. Le sceau des juges de paix, des notaires, etc. Mettre son sceau. Apposer le sceau. Contrefaire un sceau.*

Il se dit aussi de L'empreinte même faite par le sceau. *Le sceau était presque tout effacé.*

Absol., *Les sceaux*, Les sceaux du roi, de l'État, ceux qu'on appose à tous les actes émanés directement de la puissance royale, de l'autorité souveraine. *La cassette des sceaux*, La cassette où ils sont renfermés. *Garde des sceaux*, Le ministre à qui ils sont confiés. *Le garde des sceaux, ministre de la justice.*

Le roi lui a donné les sceaux, Le roi l'a nommé garde des sceaux. On dit dans le sens opposé, *Il a rendu les sceaux; on lui a ôté, repris les sceaux*, Il a donné sa démission de garde des sceaux, etc.

Sceau, se dit, par extension, de L'action de sceller, ainsi que Du temps et du lieu où l'on scelle, où l'on appose les sceaux de l'État aux actes qui en doivent être revêtus. *Il y aura sceau tel jour. Tenir le sceau, donner le sceau. Le sceau tenant. Aller au sceau.* On dit dans un sens analogue, *La division du sceau au ministère de la justice.*

Ces lettres de grâce ont passé au sceau, On les a scellées. *Ces lettres ont été refusées au sceau*, On n'a point voulu les sceller.

S'opposer au sceau, S'opposer à ce que des lettres soient scellées. On dit dans le même sens, *Il y a opposition au sceau, on a fait opposition au sceau.*

Officiers du sceau, Ceux dont les fonctions particulières ont rapport au sceau.

Fig., *Confier quelque chose sous le sceau du secret, sous le sceau de la confession*, À condition que le secret en sera inviolable.

Fig., *Mettre le sceau à une chose*, La consommer, la rendre entière, complète. *Il a mis le sceau à sa réputation, à son infamie.*

Fig., *Le sceau du génie, le sceau de la perfection*, se dit quelquefois en parlant Des ouvrages que le génie seul a pu produire, de ceux où la perfection est portée à un très haut degré. *Ses écrits sont empreints du sceau du génie.*

Fig., *Sceau de réprobation*, Sorte de flétrissure, de note d'infamie qui fait qu'un homme est repoussé ou évité par les autres. *Il est marqué d'un sceau de réprobation, il porte un sceau de réprobation qui avertit tout le monde de s'éloigner de lui.* On dit quelquefois, dans le style soutenu, *Marquer du sceau de sa colère, du sceau de sa vengeance.*

En Botan., *Sceau-de-Salomon*, Espèce de muguet : voyez Grenouillet. — *Sceau-de-Notre-Dame* : voyez Taminier.

SCEL. s. m. Sceau. Il n'était usité que dans ces phrases de Palais et de Chancellerie : *Sous le scel du Châtelet de Paris. Le scel secret du roi. Sous notre scel secret.* En parlant Du petit sceau, on disait, *Scel et contre-scel.*

SCÉLÉRAT, ATE. adj. Coupable ou capable de grands crimes. *Âme scélérate. C'est le plus scélérat de tous les hommes. Il est devenu bien scélérat.*

Il se dit quelquefois Des choses, et signifie, Perfide, noir, atroce. *Une conduite scélérate. Un complot, un projet scélérat.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un franc scélérat, un grand scélérat.*

SCÉLÉRATESSE. s. f. Méchanceté noire. *Il y a de la scélératesse à cela. C'est une scélératesse insigne.*

SCÉLITE. s. f. Pierre figurée qui représente la jambe humaine.

SCELLÉ. s. m. T. de Procéd. et de Police. La cire empreinte d'un cachet qu'on a apposée à des serrures, à un cabinet, etc., par autorité de justice, pour empêcher de les ouvrir. *Mettre, apposer le scellé, les scellés. Faire opposition au scellé. Il ne saurait avoir ses papiers, ils sont sous le scellé. C'est au juge de paix à lever le scellé qu'il a apposé. C'est un crime de forcer, de rompre, de briser le scellé, les scellés. Le juge de paix a reconnu que son scellé était sain et entier. L'apposition, la reconnaissance, la levée des scellés. Gardien des scellés.*

Bris de scellé, Le crime que l'on commet en brisant illégalement le scellé. *Il y a eu dans cette succession un bris de scellé. On a rendu plainte, on informe du bris de scellé.*

SCELLEMENT. s. m. Terme de Maçonnerie. Action de sceller, ou L'ouvrage qui en résulte. *Un bon scellement.*

Il se dit aussi de L'extrémité même d'une pièce de bois ou de métal, qui est engagée dans un trou et retenue par du plomb, du plâtre ou du mortier.

SCELLER. v. a. Mettre, appliquer le sceau à une lettre de chancellerie, etc. *Sceller en cire jaune, en cire verte, rouge, blanche, bleue. Il y a des princes qui scellent en or et en argent. Les papes scellent en plomb dans quelques occasions. Sa grâce a été scellée. On ne voulut pas sceller ses provisions. Sceller un privilège.*

Il signifie également, Apposer, appliquer, par autorité de justice, un cachet, un sceau à une porte, à un cabinet, à une armoire, etc., pour empêcher d'en rien enlever. *Dès qu'il fut mort, le juge de paix*

alla chez lui sceller son cabinet, ses armoires.

Sceller, signifie en termes de Maçonnerie, Arrêter, fixer l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal, dans un mur, dans la pierre ou le marbre, avec du plomb, du plâtre ou du mortier. *Sceller des gonds, des crampons, des crochets, etc., dans une muraille; les sceller en plomb. Sceller en plâtre. Sceller avec du mortier.*

Sceller un vase, une bouteille, une fiole, Les fermer, les boucher avec une espèce de mastic.

En termes de Chimie, *Sceller hermétiquement un vaisseau de verre*, Fermer le col, en le faisant fondre à la lampe d'émailleur, de manière que les bords s'unissent tellement l'un contre l'autre, qu'il ne puisse rien entrer dans le vaisseau, et qu'il n'en puisse rien sortir. *Il faut sceller cette fiole hermétiquement, de peur que la liqueur qui est dedans ne s'évapore.*

Sceller, signifie au figuré, Confirmer, affermir. *Ils ont fait un traité ensemble, et l'ont scellé par un double mariage de leurs enfants. Notre rédemption a été scellée par le sang de Notre-Seigneur* Jésus-Christ. *Ils dînèrent tous ensemble pour sceller leur réconciliation.*

Scellé, ée. part. passé.

SCELLEUR. s. m. Celui qui scelle, qui appose le sceau. *Le scelleur de la chancellerie.*

SCÈNE. s. f. La partie du théâtre où les acteurs représentent devant le public. *On applaudit cet acteur dès qu'il paraît sur la scène, dès qu'il entre en scène. La scène était remplie d'acteurs. La scène était bien éclairée, était magnifiquement décorée. L'optique de la scène. La décoration de la scène.*

Avant-scène, La partie antérieure du théâtre, la plus rapprochée des spectateurs. *Les loges d'avant-scène.*

Avant-scène, signifie au figuré, Ce qui est raconté dans l'exposition d'une pièce dramatique, comme s'étant passé avant l'action.

Fig., *Ensanglanter la scène*, Mettre sous les yeux des spectateurs la mort violente d'un personnage.

Mettre un personnage sur la scène, Le représenter dans un ouvrage dramatique. On dit de même, *Mettre, transporter un événement, une action sur la scène.*

Mettre un ouvrage en scène, Régler la manière dont cet ouvrage doit être représenté. On dit en ce sens, *La mise en scène d'une pièce. Une mise en scène soignée.*

Fig., *Paraître sur la scène*, se dit D'un homme qu'on vient de mettre dans un poste, de nommer à un emploi qui attire les yeux sur lui. Il se dit aussi De celui qui commence à prendre une part considérable aux affaires publiques. On dit dans le même sens, *Être en scène, occuper la scène; paraître, figurer, briller sur la scène du monde.*

Fig., *Il est toujours en scène*, se dit D'un homme qui a toujours un maintien apprêté, des manières composées, comme s'il était en présence d'un grand nombre de personnes qui eussent les yeux sur lui.

Scène, se dit aussi de La décoration du théâtre. *La scène représentait le palais d'Auguste. La scène change, et un paysage prend la place d'un palais.*

Fig., *La scène change, va changer*, se dit D'un changement considérable qui vient d'arriver ou qui est près d'arriver dans une affaire. *La scène change, un nouveau ministère vient d'être nommé.*

Scène, signifie dans certaines phrases, L'action même qu'on représente sur le théâtre, ou La représentation d'une pièce de théâtre. Ainsi on dit :

La scène est à Rome, est à Babylone, à Paris, etc., L'action qui fait le sujet de la pièce s'est passée ou est supposée se passer à Rome, à Babylone, à Paris, etc.

Ouvrir la scène, Commencer la représentation, paraître le premier sur le théâtre. *Le personnage qui ouvre la scène. Dans l'Œdipe à Colone de Sophocle, la scène s'ouvre par Œdipe arrivant, avec sa fille Antigone, dans un lieu qu'il ne connaît pas.*

Scène, se dit aussi figurément de L'art dramatique. *Les plaisirs, les jeux de la scène. Les chefs-d'œuvre de la scène. Corneille, Racine, Voltaire, Molière, ont illustré la scène française. Les maîtres de la scène. Cet auteur connaît bien, entend bien la scène. Il a une parfaite connaissance de la scène.*

Scène, se dit encore de Chaque partie d'un acte du poème dramatique, où l'entretien des acteurs n'est interrompu, ni par l'arrivée d'un nouvel acteur, ni par la sortie d'un de ceux qui sont sur le théâtre. *Le poème dramatique se divise en actes, les actes se divisent en scènes. Scène première. La troisième scène du quatrième acte. L'entrée ou la sortie d'un acteur fait une nouvelle scène, fait changement de scène. La liaison, l'enchaînement des scènes. L'intérêt va croissant de scène en scène. Les scènes sont bien liées dans cette pièce. Il y a dans cette pièce des scènes bien plus belles, bien plus fortes les unes que les autres. Une scène trop longue. Une scène languissante. Une scène passionnée. Une scène intéressante, attachante. Une scène bien filée. Scène muette :* voy. Muet.

Scène, se dit, par extension, d'Un ensemble d'objets qui s'offre à la vue. *L'assemblage des glaciers de la Suisse forme une scène terrible, imposante. Cette contrée offre une suite de scènes qui enchantent. Ce paysage est une scène que varient mille objets divers. Ce paysage offre une belle scène, une scène magnifique. Dans ce pays, la scène change à chaque pas, à chaque instant.*

Il se dit également de Toute action qui offre quelque chose de vif, d'animé, d'intéressant, d'extraordinaire. *Je viens d'être témoin d'une scène bien attendrissante, d'une scène bien folle, bien bouffonne. Leur entrevue formait une scène frappante. Nous allons voir d'étranges scènes. Il nous a donné une scène, une scène plaisante. Où s'est passée la scène que vous nous racontez?*

Faire une scène à quelqu'un, L'attaquer violemment de paroles.

Il ne faut point donner de scène au public, Il faut cacher des débats dont le public s'occuperait avec malignité; Il ne faut pas faire parler de soi mal à propos.

SCÉNIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la scène, au théâtre. *Les jeux scéniques des anciens.*

SCÉNOGRAPHIE. s. f. T. de Peinture. L'art de mettre, de représenter les objets en perspective, particulièrement les sites et les édifices. On l'applique surtout à L'art de peindre les décorations scéniques.

Il se dit également Des représentations mêmes, des objets représentés. *La scénographie d'un palais et de ses jardins, d'une ville, d'un vallon, etc.*

SCÉNOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. T. de Peinture. Qui a rapport à la scénographie. *Représentation scénographique.*

SCÉNOPÉGIE. s. f. Nom que les Grecs donnaient à une des plus grandes solennités de l'année juive. C'était la fête des Tabernacles : elle rappelait aux Hébreux qu'ils avaient erré et campé longtemps en terre étrangère. Comme elle durait sept jours, on emploie quelquefois le mot *Scénopégies*, au pluriel, pour la désigner.

SCEPTICISME. s. m. Doctrine, sentiment des philosophes, dont le dogme principal est de douter, de n'affirmer rien, de tenir leur jugement en suspens sur chaque chose.

Il se dit aussi en parlant Des personnes qui affectent de douter de tout. *Cet homme se pique de scepticisme. Il porte dans l'histoire un scepticisme qui lui fait révoquer en doute les faits les plus avérés.*

SCEPTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une secte de philosophes qui établissent pour principe qu'il n'y a rien de certain. *Pyrrhon est considéré comme l'auteur de la philosophie sceptique. Les philosophes sceptiques.*

Il se dit aussi Des personnes qui affectent de douter de tout ce qui n'est pas prouvé d'une manière évidente, incontestable. *C'est un homme sceptique, un écrivain sceptique. Esprit sceptique.*

Il est aussi substantif dans les deux acceptions. *Les sceptiques ne niaient ni n'affirmaient rien. C'est un sceptique.*

SCEPTRE. s. m. Espèce de bâton de commandement, qui est une des marques de la royauté. *Le roi avait la couronne sur la tête et le sceptre à la main.*

Fig., *Depuis le sceptre jusqu'à la houlette*, Depuis les rois jusqu'aux bergers.

Sceptre, se dit quelquefois figurément Du pouvoir souverain, de la royauté même. *Il lui arracha le sceptre avant de lui ôter la vie. Il vit se briser dans ses mains le sceptre qu'il tenait de ses aïeux.*

Fig., *Le sceptre et l'encensoir*, L'autorité royale et le sacerdoce.

Fig., *Un sceptre de fer*, Une autorité dure et despotique. *Il gouvernait avec un sceptre de fer.*

Sceptre, se dit quelquefois figurément de La supériorité, de la prééminence en quelque chose que ce soit. *Cette nation a le sceptre des mers, de l'industrie, du commerce. Il a le sceptre, il tient le sceptre de la poésie.*

SCH

SCHABRAQUE. s. f. Mot emprunté de l'allemand. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Chabraque.*) Housse, sorte de couverture qu'on étend sur la selle des chevaux de cavalerie, et qui, à l'endroit du siège, est garnie ordinairement d'une peau de mouton. *Avant de commencer une charge, on fait rabattre les schabraques sur les cuisses, pour découvrir les pistolets. Schabraque de hussard, de dragon, de cuirassier. Schabraque de drap vert, de drap bleu.*

SCHAH. s. m. (On prononce *Châ.*) Titre que les Européens donnent au souverain de la Perse. *Le schah de Perse.*

SCHAKO. s. m. Voyez Shako.

SCHALL. s. m. Voyez Châle.

SCHEIK. s. m. Voyez Cheik.

SCHELLING. s. m. (On prononce *Chelin.*) Monnaie d'argent en usage en Angleterre, qui vaut environ un franc vingt cen-

times de France. *Vingt schellings font la livre sterling.*

SCHELLING, est aussi Le nom de diverses monnaies de Hollande, de Flandre, de Danemark et d'Allemagne, qui ne sont ni du poids ni au titre du schelling d'Angleterre. *Le schelling du Danemark est de cuivre, et vaut trois centimes.*

SCHÈNE. s. m. (On prononce *Skène.*) T. d'Antiq. Mesure itinéraire en usage chez les anciens, surtout en Égypte, et qui valait environ 10,500 mètres. *Le schène égyptien.*

SCHÉRIF. s. m. Voyez CHÉRIF et SHÉRIF.

SCHERZO. s. m. (On prononce *Skerzo.*) T. de Musique emprunté de l'italien et qui signifie Badinage. Il se dit d'Un morceau de musique léger et badin, qui fait partie d'une symphonie, où il remplace ordinairement le menuet.

SCHIITE. s. m. (On prononce *Chiite.*) Nom des musulmans schismatiques qui pensent que le véritable successeur de Mahomet devait être Ali, son gendre, et qui rejettent les trois premiers califes. *Les Persans sont schiites.*

SCHISMATIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Chismatique.*) Qui fait schisme, qui est dans le schisme, qui se sépare de la communion d'une religion. *La plupart des Grecs sont schismatiques par rapport à l'Église romaine. Les Turcs regardent les Persans comme schismatiques et hérétiques.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les schismatiques. C'est un schismatique.*

SCHISME. s. m. (On prononce *Chisme.*) Division, séparation du corps et de la communion d'une religion. On le dit surtout en parlant De ceux qui se détachent ou se sont détachés d'une communion pour en former une nouvelle. *Le schisme des Grecs. Le schisme d'Angleterre. Les Turcs regardent les Persans comme ayant fait schisme dans la religion mahométane. Fomenter, étouffer, éteindre un schisme. Il a beaucoup écrit contre le schisme.*

Le grand schisme d'Occident, La division qui eut lieu, dans l'Église catholique, durant une partie du quatorzième et du quinzième siècle, et pendant laquelle il y eut à la fois plusieurs papes qui se prétendaient légitimes.

SCHISME, se dit, par analogie, en matière de politique, de morale, de littérature, etc. *Il est l'auteur du schisme qui divise en ce moment la littérature.*

SCHISTE. s. m. (On prononce *Chiste.*) T. de Minéralogie. Il se dit de Certaines pierres qui peuvent aisément se partager en lames ou feuilles, comme l'ardoise. *On extrait de certains schistes une matière liquide qui sert à l'éclairage.*

SCHISTEUX, EUSE. adj. T. de Minéralogie. Qui peut se diviser en lames ou feuilles. *Roche schisteuse.*

SCHLAGUE. s. f. (On prononce *Chlague.*) Mot emprunté de l'allemand. Il se dit en parlant Des coups de baguette qu'on donne aux soldats de certains pays du Nord, quand ils ont commis une infraction à la discipline. *Donner, recevoir la schlague.*

SCHLICH. s. m. (On prononce *Chlik.*) T. de Métallurgie, emprunté de l'allemand. Le minerai écrasé, lavé et préparé pour être porté au fourneau de fusion. *Un minerai réduit en schlich.*

SCHNAPAN. s. m. Voyez CHENAPAN.

SCHOLAIRE, SCHOLIE, et leurs dérivés. Voyez SCOLAIRE, SCOLIE, ETC.

SCHOONER. s. m. (On prononce *Chounèr.*) T. de Marine. Petit bâtiment à deux mâts, gréé comme une goélette.

SCI

SCIAGE. s. m. L'action, le travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. *Il en a coûté tant pour le sciage de ce bloc de marbre, de cette voie de bois.*

Bois de sciage, Celui qui provient d'une pièce de bois refendue dans sa longueur.

SCIATÉRIQUE. adj. des deux genres. T. de Gnomonique. Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. *Cadran sciatérique.*

SCIATIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport à la hanche, à l'os ischion. *Nerfs sciatiques. Artères, veines sciatiques.*

SCIATIQUE. s. f. Douleur fort vive qui affecte le grand nerf sciatique, et qui se fixe principalement à la hanche, à l'emboîture des cuisses. On la regardait autrefois comme une espèce de goutte. *Il a une sciatique qui le tourmente depuis longtemps. Être sujet à la sciatique. Être tourmenté de la sciatique.* On dit adjectivement, *Goutte sciatique, névralgie sciatique.*

SCIE. s. f. Lame de fer longue et étroite, qui est ordinairement taillée d'un de ses côtés en petites dents, et dont on se sert pour diviser certaines matières solides, comme le bois, la pierre, etc. *Le manche, la monture d'une scie. Les dents d'une scie. Il y a des scies sans dents pour refendre les pierres dures, le marbre, etc. Une scie à scier du bois, à scier de la pierre, du marbre. Une scie à scier de long et à refendre. Scie de charpentier, de menuisier, de marbrier. Graisser une scie. Mouiller une scie. Une scie édentée. Ce bois est si dur, que la scie n'y saurait presque entrer, n'y saurait mordre. Une grande scie. Une petite scie. Une scie à main. Une scie de chirurgien. Une scie droite. Une scie circulaire.*

Le trait de la scie, La marque que l'on fait sur l'endroit du bois ou de la pierre qu'on veut scier.

Le trait de la scie, se dit aussi de Ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qui est sciée.

Trait de scie, Chaque coupe qui est faite dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. *Cette voie de bois a été coupée à trois traits de scie*, c'est-à-dire que chaque bûche a été partagée en quatre morceaux.

Fig. et popul., *C'est une scie, une vraie scie*, C'est une chose fort ennuyeuse. *Scie* se dit aussi, dans un sens analogue, d'Une plaisanterie, d'une mystification souvent répétée. *Une scie d'atelier.*

SCIE, en termes d'Histoire naturelle, Poisson de mer dont le museau se prolonge en une sorte de lame plate garnie de pointes des deux côtés.

SCIEMMENT. adv. (On prononce *Ciaman.*) Avec connaissance de ce que l'on fait, avec réflexion. *Il a fait cela sciemment. Ce n'a pas été par mégarde, mais sciemment, malicieusement. Il ne l'a pas fait sciemment.*

SCIENCE. s. f. Connaissance qu'on a de quelque chose. *Je sais cela de science certaine, de certaine science. Cela passe ma science. La science du bien et du mal.*

De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale. Ancienne formule des édits et déclarations du roi.

SCIENCE, signifie particulièrement, Ensemble, système de connaissances sur quelque matière. *Les sciences naturelles. Les sciences exactes. Les sciences physiques. Les sciences morales et politiques. Les sciences occultes. La géométrie est une véritable science. On dispute, dans l'école, si la logique est une science ou un art. La science des nombres. La science des choses naturelles. La science de l'histoire. La science des langues. Acquérir de la science. S'adonner aux sciences. Se livrer à l'étude des sciences. Posséder une science à fond. Cultiver une science. Les sciences, les lettres et les arts. L'Académie des sciences. Le progrès des sciences. L'état des sciences. Une science peu avancée.*

Il se dit en général Du savoir qu'on acquiert par la lecture, par la méditation. *Il a beaucoup de science. Il a un grand fonds de science. La vraie science consiste à ignorer ce qu'il est inutile de savoir ou impossible de bien connaître. Il se pique de science. Cet homme est un puits de science.*

La science infuse, Celle qui est surnaturelle, qui vient de Dieu par inspiration. *Les scolastiques prétendaient qu'Adam avait la science infuse.*

Fam., *Il croit avoir la science infuse*, se dit, par raillerie, D'un homme qui se croit savant sans avoir étudié.

SCIENCE, signifie aussi, La connaissance de certaines choses qui servent à la conduite de la vie ou à celle des affaires. *La science du monde. La science de la cour. La science du salut. La science du gouvernement, de l'administration. La science des détails.*

SCIENTIFIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne les sciences. *S'occuper de matières scientifiques. Il s'est embarrassé dans des questions scientifiques. Traité scientifique.*

SCIENTIFIQUEMENT. adv. D'une manière scientifique. *Il a traité cette matière scientifiquement. Il a parlé scientifiquement.*

SCIER. v. a. Couper, fendre avec une scie. *Scier du bois, de la pierre, du marbre, etc.*

Il se dit aussi en parlant Des blés qu'on coupe avec la faucille. *C'est le temps de scier les blés. Dans le temps qu'on scie les blés.*

SCIER, en termes de Marine, Ramer à rebours pour rétrograder, revenir sur son sillage.

SCIÉ, ÉE. part. passé.

SCIERIE. s. f. Espèce d'usine où plusieurs scies, mises en mouvement par quelque agent naturel ou mécanique, scient le bois en long pour en faire des planches. *Scierie mécanique.*

SCIEUR. s. m. Celui dont le métier est de scier. *Scieur de bois à brûler. Scieur de pierre, de marbre.*

Scieur de long, Celui qui scie le bois en long pour en faire des planches.

SCIEUR, se dit aussi de Ceux qui scient les blés. *On a mis les scieurs dans les blés, dans ce champ.*

SCILLE. s. f. T. de Botan. Plante bulbeuse, de la famille des Liliacées, dont l'espèce la plus connue, appelée *Scille marine*, croît dans les pays chauds, sur les plages sablonneuses, et a une racine fort grosse qui passe pour un puissant diurétique. *Oignon, bulbe de scille.*

SCILLITIQUE. adj. des deux genres. T. de Pharmacie. Qui est fait ou modifié avec la scille. *Vinaigre scillitique. Miel scillitique. Pilules scillitiques.*

SCINDER. v. a. Couper, diviser. Il n'est d'usage qu'au figuré et dans ces phrases,

Scinder une question, scinder une proposition.

SCINDÉ, ÉE. part. passé.

SCINQUE. s. m. T. d'Hist. nat. Sorte de lézard du Levant, couvert d'écailles luisantes, qu'on employait beaucoup autrefois en médecine contre les poisons et comme aphrodisiaque.

SCINTILLANT, ANTE. adj. (On prononce les deux L, sans les mouiller.) Qui scintille.

SCINTILLATION. s. f. (On prononce les deux L, sans les mouiller.) T. d'Astron. Vif mouvement d'agitation qu'on observe dans la lumière des étoiles, surtout lorsque l'atmosphère n'est pas tranquille, et dont la rapidité produit l'illusion de véritables étincelles. *La scintillation des étoiles. Les planètes n'offrent pas de scintillation sensible*

SCINTILLEMENT. s. m. Action de scintiller. *Le scintillement d'une pierre précieuse.*

SCINTILLER. v. n. (On prononce les deux L, sans les mouiller.) T. d'Astron. Avoir un mouvement de scintillation, étinceler. *Les étoiles scintillent.* Il se dit aussi dans le langage ordinaire. *Ce diamant scintille.*

SCIOGRAPHIE. s. f. T. d'Archit. Représentation de l'intérieur d'un bâtiment.

SCION. s. m. T. d'Agricult. Petit brin, petit rejeton tendre et très flexible d'un arbre, d'un arbrisseau. *Un scion de pêcher. Un scion d'osier.*

SCISSILE. adj. des deux genres. T. de Minéralogie. Qui peut être fendu. *L'alun de plume est scissile. L'ardoise est scissile.*

SCISSION. s. f. Séparation, division dans une assemblée politique, dans un parti, etc. *Il y eut scission dans l'assemblée le lendemain même de son installation. Ces électeurs firent une scission, firent scission.*

Il se dit aussi Du partage des opinions ou des voix dans les compagnies. *Il y a eu une grande scission entre les opinants.*

SCISSIONNAIRE. adj. des deux genres. Il se dit De ceux qui font scission dans une assemblée politique. *Les membres scissionnaires.*

Il s'emploie aussi comme substantif.

SCISSURE. s. f. T. d'Anat. Il se dit de Certaines fentes qu'on observe sur les os et sur divers organes. *La scissure glénoïdale*, ou *Scissure de Glaser. Scissure du rein, de la rate. La grande scissure du foie.*

SCIURE. s. f. L'espèce de poussière qui tombe du bois ou de toute autre matière dure que l'on scie. *De la sciure de bois.*

SCL

SCLÉROPHTALMIE. s. f. T. de Médec. Ophtalmie avec rougeur, douleur, dureté et difficulté de mouvement dans le globe de l'œil.

SCLÉROTIQUE. s.f.T. d'Anat. Nom d'une membrane fibreuse qui enveloppe l'œil entier.

SCO

SCOLAIRE. adj. des deux genres. (Plusieurs, se conformant à l'étymologie, écrivent, *Scholaire, scholarité, scholastique, etc.*) Qui a rapport aux écoles. *Année scolaire.*

SCOLARITÉ. s. f. Ancien terme de Jurispr. Il n'était guère usité que dans cette locution, *Droit de scolarité*, Le droit que les écoliers des universités avaient d'en réclamer les privilèges.

SCOLARITÉ, se dit aujourd'hui D'un certain temps d'études obligatoires. *Une scolarité de quatre années est exigée pour être reçu docteur en médecine.*

SCOLASTIQUE. adj. des deux genres. Appartenant à l'école. Il ne se dit guère que De ce qui s'enseignait suivant la méthode ancienne des écoles de théologie et de philosophie au moyen âge. *Théologie scolastique. La philosophie scolastique régna depuis le douzième siècle jusqu'à la renaissance.*

Il est quelquefois substantif féminin, et alors il signifie, soit La théologie, soit La philosophie scolastique. *Il était plus savant dans la scolastique que dans la positive. La scolastique s'enseignait avec éclat dans les chaires de philosophie de l'université de Paris.*

Il est aussi substantif masculin, et alors il signifie, ou Celui qui enseigne la théologie suivant la méthode scolastique, ou Celui qui professe la philosophie scolastique. *Ce théologien est un scolastique. Ce philosophe suit les doctrines des scolastiques.*

SCOLASTIQUEMENT. adv. D'une manière scolastique. *Cela est écrit trop scolastiquement.*

SCOLIASTE. s. m. Celui qui a fait des scolies sur quelque ancien auteur classique. *Le scoliaste d'Homère. Le scoliaste d'Aristophane.*

SCOLIE. s. f. T. de Philologie. Note de grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence, à l'explication des auteurs classiques, et particulièrement des auteurs grecs. *Les anciennes scolies sur Aristophane sont très estimées.*

SCOLIE, est substantif masculin, en termes de Géométrie, et il signifie, Une remarque qui a rapport à une proposition précédente. *Premier scolie. Second scolie.*

SCOLIE. s. f. T. d'Antiquité grecque. Chanson de table chez les anciens Grecs. *La scolie de Callistrate sur Harmodius et Aristogiton.*

SCOLOPENDRE. s. f. T. de Botan. Espèce de capillaire dont les feuilles sont larges d'un à deux pouces, longues de douze à quinze, et qui croît dans les puits, les fossés humides, etc.

SCOLOPENDRE, est aussi un terme d'Entomologie, et désigne Un genre d'insectes sans ailes, de la famille des Mille-pieds, qui ont le corps long et très étroit, et qui vivent sous les pierres, dans le bois pourri, etc. *On trouve aux Indes et aux Antilles des scolopendres qui ont jusqu'à vingt centimètres de longueur.*

SCOMBRE. s. m. T. d'Hist. nat. Nom d'un genre de poissons de mer, qui comprend un assez grand nombre d'espèces. *Le maquereau est du genre des scombres, est un scombre.*

SCORBUT. s. m. Sorte de maladie qui corrompt la masse du sang, et qui se manifeste ordinairement par l'enflure et le saignement des gencives. *Les matelots, dans les voyages de long cours, sont sujets au scorbut. Il est mort du scorbut.*

SCORBUTIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de la nature du scorbut. *Il est attaqué d'une maladie scorbutique. Humeur, affection scorbutique.*

Il signifie aussi, Qui est malade du scorbut; et dans cette acception, il est souvent employé comme substantif. *C'est un scorbutique.*

SCORIE. s. f. T. de Chimie et de Minéralogie. Substance terreuse ou pierreuse vitrifiée, qui nage comme une écume à la surface des métaux en fusion. *Le mâchefer est une scorie.*

Scories volcaniques, se dit de Certains produits des volcans, qui ressemblent aux scories des métaux; et particulièrement d'Une espèce de lave du genre de la pierre ponce. On dit aussi simplement, *Scories.*

SCORIFICATION. s. f. Action de réduire en scories, ou Le résultat de cette action. *Une matière parvenue au dernier degré de scorification.*

SCORIFICATOIRE. s. m. Têt ou écuelle à scorifier, dont on se sert dans la coupelle en grand.

SCORIFIER. v. a. Séparer d'un métal les scories que la fusion y a produites. *Scorifier une mine.*

SCORIFIÉ, ÉE. part. passé.

SCORPIOÏDE. s. f. T. de Botan. Plante légumineuse dont la gousse est hérissée, roulée sur elle-même, et a quelque ressemblance avec la queue d'un scorpion.

SCORPIOJELLE. s. f. Huile de scorpion.

SCORPION. s. m. Insecte venimeux, dont le venin se communique par la blessure qu'il fait avec un crochet dont sa queue est armée. *La piqûre du scorpion est dangereuse.*

Huile de scorpion, Huile dans laquelle on a fait mourir des scorpions.

SCORPION, est aussi Le nom d'un des douze signes du zodiaque, de celui qui est entre le signe de la Balance et le signe du Sagittaire.

SCORSONÈRE. s. f. T. de Botan. Plante potagère, à fleurs composées, dont la racine, noire en dessus et blanche en dedans, se mange cuite, comme le salsifis. *Des racines de scorsonère.* On la nomme autrement *Salsifis noir* ou *Salsifis d'Espagne.*

SCOTIE. s. f. T. d'Archit. Moulure concave qui fait le plus souvent partie de la base de la colonne.

SCR

SCRIBE. s. m. Parmi les Juifs, on appelait ainsi Les docteurs qui enseignaient la loi de Moïse, et qui l'interprétaient au peuple. *Les scribes et les pharisiens.*

SCRIBE, se dit aussi d'Un copiste, d'un homme qui gagne sa vie à écrire, à copier. *C'est un bon, un mauvais scribe. Un scribe fort expéditif.*

SCRIPTEUR. s. m. T. de Chancellerie romaine. Officier qui écrit les bulles. *Il y a cent scripteurs à Rome, qui sont comme étaient les secrétaires du roi en France.*

SCROFULAIRE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Personnées, à tige carrée, haute de deux ou trois pieds, qui croît dans les lieux ombragés, les taillis, etc., et qu'on a beaucoup vantée autrefois contre les écrouelles ou scrofules.

Scrofulaire aquatique, Plante qu'on appelle encore *Herbe du siège*, et dont les propriétés sont les mêmes que celles de la scrofulaire terrestre.

SCROFULES. s. f. pl. T. de Médecine, synonyme d'Écrouelles.

SCROFULEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui cause ou accompagne la maladie nommée *Écrouelles* ou *Scrofules. Humeur scrofuleuse. Sang scrofuleux. Tumeur scrofuleuse.*

Il se dit aussi Des personnes qui ont des écrouelles. Dans ce sens, on l'emploie souvent comme substantif. *Régime propre aux scrofuleux.*

SCROTOCÈLE. s. f. T. de Chirur. Hernie complète qui descend dans le scrotum.

SCROTUM. s. m. (On prononce *Scrotome.*) T. d'Anat. Enveloppe commune des testicules. C'est ce qu'on appelle vulgairement *Les bourses.*

SCRUPULE. s. m. Petit poids de vingt-quatre grains, c'est-à-dire du tiers d'un gros. *Un scrupule de rhubarbe.*

Il se dit aussi, en termes d'Astronomie, d'Une très petite partie de la minute.

SCRUPULE. s. m. Peine, inquiétude de conscience, qui fait regarder comme une faute très grande ce qui n'en est qu'une légère. *Scrupule de conscience. Grand scrupule. Léger scrupule. Scrupule bien fondé, mal fondé. Avoir un scrupule, des scrupules. Faire naître des scrupules. Lever les scrupules de quelqu'un. J'ai cru devoir écouter ce scrupule. Il faut s'aguerrir contre les vains scrupules. Il faut porter la probité jusqu'au scrupule.*

Faire un scrupule de quelque chose à quelqu'un, Lui en donner du scrupule. *Je lui ai fait un scrupule de sa mollesse, de son luxe.*

Scrupule, signifie aussi, Une grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. *Il est exact jusqu'au scrupule.*

Il se dit encore de La grande sévérité d'un auteur, d'un artiste dans la correction d'un ouvrage. *Il corrige, il retouche ses ouvrages avec beaucoup de scrupule.*

Scrupule, se dit également d'Une grande délicatesse en matière de procédés, de mœurs. *Cette action peut n'être pas répréhensible, mais je m'en ferais scrupule, un scrupule. Je ne me fais point un scrupule, je ne me fais point scrupule de lui demander telle chose. Je ne m'en fais pas le moindre scrupule.*

Il signifie aussi, Un reste de difficulté, un nuage qui reste dans l'esprit après l'éclaircissement d'une question, d'une affaire. *Vous n'avez pas encore assez instruit votre rapporteur, il lui reste quelques scrupules dans l'esprit.*

SCRUPULEUSEMENT. adv. D'une manière scrupuleuse. *Il s'attache scrupuleusement aux formalités. Il examine tout scrupuleusement. Il écrit scrupuleusement toutes ses dépenses. C'est un homme fort estimable, qui remplit scrupuleusement tous ses devoirs.*

SCRUPULEUX, EUSE adj. Qui est sujet à avoir des scrupules. *Il est fort scrupuleux. Elle est scrupuleuse dans les moindres choses qui peuvent blesser la pudeur. Un écrivain scrupuleux. Conscience scrupuleuse. On ne peut être trop scrupuleux, dès qu'il s'agit de probité, de délicatesse.*

Il n'est pas scrupuleux, il est sans scrupule, Il n'est pas délicat sur les procédés, sur les moyens de réussir.

Scrupuleux, se dit aussi Des choses, et signifie, Qui est exactement conforme à la règle, au devoir. *Une probité scrupuleuse. Exactitude scrupuleuse, recherche scrupuleuse,* Très grande exactitude, recherche très exacte.

Scrupuleux, s'emploie quelquefois substantivement; et alors il ne se dit guère que dans un sens de blâme. *C'est un scrupuleux, une scrupuleuse. Les scrupuleux avancent peu et mal dans la piété.*

SCRUTATEUR. s. m. Celui qui scrute. *Un sage scrutateur de la nature, des merveilles, des secrets de la nature. Dieu est le scrutateur des cœurs.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement dans ce sens. *Des regards scrutateurs. Un œil scrutateur.*

Scrutateur, se dit, dans les assemblées, dans les compagnies où l'on fait des élections par suffrages secrets, de Ceux qui sont désignés pour prendre part à la formation du scrutin, à sa vérification et à son dépouillement. *Dans l'élection des papes, il y a toujours trois cardinaux scrutateurs. Le président et les scrutateurs d'une assemblée électorale. Nommer des scrutateurs.*

SCRUTER. v. a. Sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer dans les choses cachées. *Scruter les merveilles de la nature. L'Écriture dit : Celui qui scrute la majesté divine en sera accablé. Scruter la pensée, la conduite, la conscience de quelqu'un. Je n'ai pas osé scruter ses intentions. Dieu scrute les cœurs.*

Scruté, ée. part. passé.

SCRUTIN. s. m. Manière dont les assemblées, les compagnies donnent leurs suffrages dans les élections ou dans les délibérations. *On procède à l'élection d'un pape, d'un député par voie de scrutin. L'élection s'est faite par scrutin. Élire par scrutin. Il y a eu deux tours, trois tours de scrutin. Il a eu plusieurs suffrages au premier scrutin, au premier tour de scrutin. Aller au scrutin. Demander le scrutin. Ouvrir, fermer le scrutin. Scrutin de ballottage. Dépouiller le scrutin. Faire connaître le résultat du scrutin. Le scrutin secret. Ce scrutin est nul.*

Scrutin individuel, ou *uninominal,* Celui où les votants ne désignent, chacun sur leur bulletin, qu'une seule personne. *Scrutin de liste,* Celui où les votants écrivent, chacun sur leur bulletin, autant de noms qu'il y a de nominations à faire.

SCU

SCULPTER. v. a. (On prononce *Sculter, Sculteur, Scultural* et *Sculture.*) Tailler, faire avec le ciseau quelque figure, quelque image ou ornement de pierre, de marbre, de bois, de métal, etc. *Voilà qui est bien sculpté. Sculpter un bas-relief, des ornements. Il avait fait sculpter ses armes au-dessus de la porte de son château.*

Sculpté, ée. part. passé.

Il signifie souvent, Qui est orné de sculptures. *Un meuble sculpté. Une boiserie sculptée.*

SCULPTEUR. s. m. Celui qui fait avec le ciseau des statues, des bas-reliefs, des ornements, etc., de quelque matière que ce soit. *Bon, grand, célèbre sculpteur. Sculpteur en marbre. Sculpteur en bois.*

SCULPTURAL, ALE. adj. Qui appartient à la sculpture. *Décoration sculpturale.*

SCULPTURE. s. f. L'art de sculpter. *Il s'adonne à la sculpture. Il excelle dans la sculpture. Un chef-d'œuvre de sculpture. La sculpture antique. La sculpture grecque. La sculpture moderne. La sculpture en marbre, en pierre, en bois.*

Il signifie aussi, L'ouvrage du sculpteur. *La sculpture de cette bordure est fort belle. On a payé tant pour la sculpture de cet autel. Cette frise est trop chargée de sculpture. Cette galerie renferme d'admirables sculptures.*

SCY

SCYLLA. s. m. Nom d'un écueil situé sur le littoral de la Calabre. On met ici ce mot à cause de son emploi dans cette locution proverbiale et figurée, *Tomber de Charybde en Scylla,* En voulant éviter un mal, tomber dans un autre. Voyez Charybde.

SCYTALE. s. f. T. d'Antiq. grecque. Chiffre dont les Lacédémoniens se servaient pour écrire des lettres secrètes : il consistait en une bande étroite de parchemin sur laquelle on écrivait après l'avoir roulée en spirale autour d'un cylindre de bois; on l'envoyait déroulé, et ceux auxquels il était adressé ne pouvaient le lire qu'en l'appliquant de la même manière sur un cylindre d'égal diamètre.

SCYTALE. s. m. Genre de serpents venimeux.

SE

SE. Pronom de la troisième personne, qui est de tout genre et de tout nombre. Il précède toujours le verbe dont il est le régime direct ou indirect. Il est régime direct dans ces phrases, *Se rétracter, s'embarrasser, se perdre;* et il est régime indirect dans les phrases suivantes, *Se donner du mouvement, se faire une loi, se prescrire un devoir.*

Il s'emploie avec les verbes pronominaux, réciproques, réfléchis; et quelques grammairiens lui donnent aussi le nom de pronom réfléchi de la troisième personne. Voyez Pronominal, Réciproque, Réfléchi.

Il sert aussi à donner au verbe actif une signification passive. *Il se trouve là de belles choses. Il se fait souvent dans le monde des protestations d'amitié peu sincères. Il s'est trouvé là un homme qui m'a donné le renseignement que je cherchais. Cette bibliothèque se vendra bien. Cela se dit. Cela ne se fait pas.*

SEA

SÉANCE. s. f. Droit de s'asseoir, de prendre place dans une compagnie réglée. *Prendre séance. Il fut fait pair de France tel jour, et en cette qualité il prit séance le lendemain. Il a séance dans le conseil d'État, au conseil d'État. Sa place lui donne séance, lui donne le droit de séance dans cette assemblée.*

Séance, signifie aussi, Le temps pendant lequel un corps politique, un conseil, un tribunal ou autre compagnie réglée est assemblée pour s'occuper de ses travaux; et La réunion, l'assemblée même des membres de ce corps, de cette compagnie, etc. *Cette affaire occupa la chambre des députés, la cour d'appel pendant une séance entière, pendant plusieurs séances. La séance dura longtemps. La séance fut remise au lendemain. Commencer, ouvrir la séance. Suspendre, terminer, lever la séance. La séance a été rompue, interrompue, suspendue pendant deux heures. Le procès-verbal de la séance précédente. Dans la prochaine séance. Entrer en séance. Ils sont en séance. La séance a été fort orageuse. Une séance intéressante, importante. La salle des séances d'une assemblée politique, d'une académie. Séance extraordinaire. La séance académique a été nombreuse. Les séances publiques de l'Institut.*

La séance est ouverte; la séance est levée. Formules par lesquelles le président d'une assemblée, d'une compagnie annonce que la séance commence, ou qu'elle est terminée.

Séance tenante, Dans le cours de la séance, avant que la séance soit terminée. *Il fut dé-*

cidé que la loi serait discutée et votée séance tenante.

Donner, accorder à quelqu'un les honneurs de la séance, Lui permettre, à titre d'honneur, d'assister à la séance.

Cette assemblée tient séance, tient sa séance, tient ses séances en tel endroit, Elle s'assemble dans cet endroit. *Le parlement a tenu autrefois séance à Tours.*

SÉANCE, se dit quelquefois Du temps qu'on passe à table, dans une partie de jeu, dans une visite, etc. *Nous avons tenu, nous avons fait une longue séance. Cet homme, quand il me vient voir, fait des séances qui ne finissent pas. Ils ont fait une longue séance à table. Cet homme-là s'est ruiné dans une séance de trente et quarante.*

Ironiq., *Il ne se presse pas de lever la séance,* se dit D'un homme qui fait ses visites trop longues.

SÉANCE, se dit encore Du temps pendant lequel un dessinateur, un peintre travaille de suite d'après une personne pour faire son portrait. *Ce peintre fait un portrait en trois séances. Il ne m'a demandé, il ne m'a pris que quatre séances pour faire mon portrait.*

En termes de Palais, *La séance des prisonniers,* ou simplement, *La séance,* Audience que le parlement donnait avant chacune des quatre grandes fêtes de l'année, et qui avait pour objet de prononcer sur les demandes en élargissement des prisonniers pour dettes, et sur les plaintes relatives à la police des prisons.

SÉANT. Participe de *Seoir*, verbe qui n'est plus en usage. Il se dit dans certaines phrases de Chancellerie et de Palais, où il signifie, Qui siège, qui tient actuellement ou habituellement séance en quelque lieu. *Le roi séant en son conseil, en son lit de justice. La cour d'appel séant à Paris. Le parlement était alors séant à Tours.* Quelques-uns le font adjectif, et disent au féminin, *Séante. La cour d'appel séante à...*

SÉANT, est aussi substantif masculin, et signifie, La situation, la posture d'un homme qui est assis dans son lit. On ne l'emploie qu'avec l'adjectif possessif. *Il était couché, on le fit mettre sur son séant, en son séant. Il ne saurait rester sur son séant. Je le trouvai sur son séant.*

SÉANT, ANTE. adj. Décent, qui sied bien, qui est convenable. *Il n'est pas séant à un homme de sa dignité, de son âge, de sa profession, à un homme sage de faire telle chose. Ce n'est pas une chose séante de parler si haut devant des personnes à qui on doit du respect. Cet habit n'est pas séant à une personne de son état. Cette parure n'est pas séante à son âge.*

SEAU. s. m. Vaisseau ordinairement fait de bois, qui sert à puiser, tirer, porter de l'eau. *Des seaux de bois.*

Il se dit aussi de Vaisseaux de toute sorte de matière propres à contenir de l'eau. *Mettre rafraîchir du vin dans un seau d'argent, dans un seau de porcelaine. Un seau de faïence, de tôle vernie pour se laver les pieds.*

Seaux de la ville, ou *Seaux à incendie,* Seaux d'osier garnis de cuir en dedans, dont on se sert pour porter de l'eau dans les incendies.

SEAU, se dit aussi de La quantité de liquide contenue dans un seau. *Un seau d'eau. Un seau de vin.*

Fam. et par exagérat., *Il pleut à seaux,* Il pleut bien fort.

SEB

SÉBACÉ, ÉE. adj. T. d'Anat. Il se dit De certaines glandes qui filtrent une humeur dont la consistance est à peu près semblable à celle du suif. Il se dit aussi De cette humeur. *Glandes sébacées. Humeur sébacée. Matière sébacée.*

SÉBESTE. s. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER. s. m. T. de Botan. Genre d'arbres dont une espèce croît en Égypte, et porte un fruit semblable à une petite prune, qu'on employait beaucoup autrefois pour les tisanes pectorales.

SÉBILE. s. f. Vaisseau de bois qui est rond et creux. *Les boulangers mettent la pâte dans des sébiles quand elle est pétrie. On se sert de sébiles dans les pressoirs. Il y a de petites sébiles dans lesquelles on met la poudre qui sert à sécher l'écriture. Sébile de buis.*

SEC

SEC, ÈCHE. adj. Aride, qui a peu ou point d'humidité. *Sec comme du bois. Sec comme une allumette. Un terrain sec et sablonneux. Un pays sec. Cet arbre est tout sec, il est mort. Des branches sèches. L'été a été fort sec. Il fait un temps bien sec. L'air est très sec. Un froid sec, bien sec. Il a un tempérament sec, une constitution, une complexion sèche.*

Cet homme a le pouls sec, Au battement de son pouls, on connaît qu'il a une fièvre ardente. *Le sang de ce malade est sec,* Il n'a point assez de sérosité.

SEC, est quelquefois opposé à Vert, frais, récent, lorsqu'on parle Des herbes, des plantes. *Des herbes sèches. Du fourrage sec. Des haricots secs. Des feuilles sèches. Des fleurs, des roses sèches.*

Il se dit également De certaines choses que l'on rend par art moins humides qu'elles ne l'étaient. *Des fruits secs. Des raisins secs. Du poisson sec. De la morue sèche.*

Confitures sèches, Fruits confits, conservés hors du sirop.

SEC, se dit encore par opposition à Moite, à mouillé, à onctueux, à gras, etc. *Avoir la bouche sèche, la langue sèche, la gorge sèche, le gosier sec, les lèvres sèches. La peinture de ce lambris n'est pas encore bien sèche. Ces plâtres sont très secs. Plier du linge quand il est sec. Les rues sont sèches. Les chemins sont secs. Il fait sec dans les rues. Avoir la peau sèche, les mains sèches. Ophtalmie sèche*

Passer la rivière, un bras de rivière, un ruisseau à pied sec, Traverser le lit d'une rivière, d'un bras de rivière, d'un ruisseau lorsqu'il n'y a point d'eau, ou lorsqu'il y en a si peu qu'en mettant le pied sur quelques pierres, on ne se mouille point.

Fossé sec, Le fossé d'un château, d'une place, dans lequel il n'y a point d'eau, et qui n'est point fait pour en avoir. *Ce château est entouré de fossés secs.*

Voir, regarder quelqu'un, quelque chose d'un œil sec, Sans s'attendrir, sans verser des larmes. *Il a vu mourir son ami d'un œil sec. Ce spectacle déchirant, il l'a vu d'un œil sec.*

Avoir une toux sèche, Tousser sans cracher.

Vin sec, Vin qui n'est point liquoreux.

Martin-sec. Voyez ce mot composé à son rang alphabétique.

Ce cheval a la tête sèche, Il n'a pas la tête chargée de chair; et, *Il a les jambes sèches,* Il a les jambes nerveuses, peu chargées de chair : ce dernier se dit aussi Des hommes. On dit, dans un sens analogue, *Un homme sec, un grand homme sec,* et même substantivement, dans le langage familier, *Un grand sec.*

Pain sec, pain tout sec, Du pain pour tout aliment. *Manger son pain sec, manger du pain tout sec. On ne lui donne à déjeuner que du pain sec. On l'a mis au pain sec et à l'eau par pénitence.*

Messe sèche, La récitation des prières de la messe qui n'est point accompagnée de la consécration. *Les paroissiens, privés de leur prêtre, récitèrent une messe sèche, chantèrent une messe sèche.*

En Maçonnerie, *Muraille de pierres sèches,* Muraille faite de pierres mises l'une sur l'autre, sans mortier, plâtre ou ciment. On dit de même : *Construire en pierres sèches. Conduit de pierre sèche. Ouvrage à pierre sèche.*

Fig., *Un coup sec,* Un coup donné avec promptitude, sans appuyer ni rester sur l'objet frappé.

En termes de Graveur, *Graver à la pointe sèche,* Faire des traits ou des hachures sur la planche avec une pointe aiguë, au lieu de se servir d'un burin, et sans employer l'eau-forte.

Fig., *Perte sèche,* Perte entière et sans compensation. *Il avait mis vingt mille francs dans cette entreprise, il en retirera tout au plus le quart, c'est une perte sèche de quinze mille francs.*

Fig., en Peinture et en Sculpture, *Un ouvrage sec,* Un ouvrage où les contours sont marqués durement, sans agrément et sans moelleux. On dit dans un sens analogue, *Des contours secs, un coloris sec, un faire sec, une manière sèche, etc.*

Fig., *Un esprit sec,* Un esprit dénué d'agrément. *Cet auteur, ce poète est sec,* Il n'a ni douceur ni grâce. *Ce style est sec,* Il est dépourvu d'ornements, il est sans charme. On dit dans un sens analogue : *Cette narration est bien sèche. Une morale sèche et rebutante. Etc.*

Fig., *Cette matière est sèche,* Elle offre peu de ressources pour la traiter avec agrément, avec intérêt.

Fig., *Une âme sèche,* Une âme froide et peu sensible. On dit de même, *Un cœur sec.*

Fig., *Cet homme est sec,* Il a une humeur un peu dure, il n'est point affable, gracieux, riant.

Fig., *Mine sèche,* Mine froide, qui annonce quelque mécontentement, quelque dépit. *Il m'a fait une mine sèche, une mine assez sèche, fort sèche. Il m'a fait sèche mine. Je lui trouvai d'abord la mine un peu sèche, mais il devint plus affable.*

Fig., *Réponse sèche, réprimande sèche,* Réponse, réprimande froide, désobligeante et brève. On dit de même, *Parler, répondre d'un ton sec.*

Fig., *Il lui a fait un compliment fort sec,* Il lui a parlé d'une manière brève et un peu dure.

Fig. et fam., *La donner sèche, la donner bien sèche,* Faire une proposition désagréable, annoncer quelque nouvelle fâcheuse, donner quelque alarme sans précaution. Il est peu usité.

SEC, est aussi substantif. *Le sec et l'humide.*

Il se dit particulièrement pour signifier, Du fourrage sec, c'est-à-dire, Le foin, la

paille et l'avoine. *Établir des magasins de sec, pour faire subsister la cavalerie à l'entrée de la campagne. Donner du sec aux chevaux. Mettre la cavalerie au sec. Ce cheval est nourri au sec, tandis qu'il faudrait le mettre au vert.*

Prov. et fig., ***Employer le vert et le sec***, Employer toutes sortes de moyens pour réussir à quelque chose.

En termes d'Office, *Tirer des confitures **au sec***, Les tirer de leur sirop. ***Une corbeille, une assiette de sec***, Une corbeille, une assiette remplie de confitures sèches, et que l'on sert au fruit dans un repas.

SEC, s'emploie comme adverbe dans ces phrases : ***Boire sec***, Bien boire, boire sans eau ; et, ***Répondre sec, parler sec à quelqu'un***, Lui faire une réponse rude, brusque, rebutante.

À SEC. loc. adv. Sans eau. *Mettre un étang, un fossé à sec. Les fossés sont à sec. **Les navires sont demeurés à sec. Un bras de la rivière est demeuré à sec.***

Fig. et fam., *Être à sec, se trouver à sec*, N'avoir plus de bien, avoir perdu tout son argent. *Le pauvre homme est à sec. Il vient **de jouer et de perdre, il est à sec.*** On dit quelquefois dans le même sens, *Il est sec.* On dit aussi, ***Mettre à sec. Les procès l'ont mis à sec.***

Fig. et fam., ***Sa bourse est à sec***, Il n'y a plus rien dedans ; et, dans un sens plus étendu, Il n'a plus d'argent.

En termes de Marine, *Aller à sec*, Aller à mâts et à cordes, sans aucune voile, comme on fait durant les tempêtes.

TOUT SEC. loc. adv. et fam. Uniquement, absolument. *Son revenu consiste tout sec en cinquante écus de rente.* On dit de même, *Toute sèche*, avec un nom féminin. *Cette robe m'a coûté toute sèche, sans la doublure, quarante écus.* Ces deux phrases ont vieilli, surtout la dernière.

SÉCABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être coupé. ***Les atomes ne sont sécables que par la pensée.***

SÉCANTE. s. f. T. de Géom. Toute ligne ou toute surface qui en coupe une autre.

Il se dit particulièrement d'Une droite menée du centre d'un cercle à l'extrémité d'un arc, et terminée à la tangente de cet arc. *Sécante d'un angle. Table des sécantes.*

SÉCATEUR. s. m. Instrument de jardinage, composé de deux branches croisées se terminant en forme de ciseaux courbes, qui sert à tailler les arbres.

SÉCESSION. s. f. Action de se retirer, de se séparer. Il se dit en parlant Des États de la confédération américaine, qui se séparèrent du gouvernement fédéral en 1861, et furent ramenés de force dans l'Union après une longue résistance. ***La sécession de la Virginie. La guerre de la sécession dura quatre ans.***

SÉCHAGE. s. m. Action de faire sécher. *Le séchage de la poudre. Le séchage du linge.*

SÈCHE ou **SEICHE**. s. f. T. d'Hist. nat. Animal de mer, de la classe des Mollusques, qui jette en certaines occasions une liqueur noire, et qui a dans le dos un os de substance dure et friable. *Os de sèche.*

SÈCHEMENT. adv. D'une manière sèche, en lieu sec. ***Il faut tenir les confitures sèchement.***

Il signifie au figuré, D'une manière froide et peu agréable. ***Il lui parla, il lui répondit sèchement, bien sèchement. Mécontent de sa conduite, il lui écrivit sèchement.***

Fig., ***Écrire sèchement***, signifie aussi, Avoir un style sec, dénué d'agrément. *Peindre sèchement*, Peindre en marquant durement les contours.

SÉCHER. v. a. Rendre sec. *Le soleil sèche les prairies. Le grand hâle sèche les fleurs. Le vent sèche les chemins.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. ***Ils se mirent au soleil, ils se mirent devant le feu, pour se sécher.***

Il signifie aussi, Mettre à sec. ***La chaleur a été si violente, qu'elle a séché les ruisseaux.***

Fig., *Sécher les larmes*, Consoler, faire cesser les pleurs, l'affliction. *Le temps séchera vos larmes. Elle eut bientôt séché ses larmes.*

SÉCHER, est souvent neutre, et signifie, Devenir sec. *La plupart des arbres sèchèrent à cause du grand hâle, des grandes chaleurs. Les arbres sèchèrent sur pied. Faire sécher, mettre sécher du linge. Faire sécher des fruits au soleil, dans un four. Ne laissez pas tant sécher cela.*

Fig., *Sécher sur pied*, Se consumer d'ennui, de tristesse, ou Être agité d'une vive impatience, d'une grande inquiétude, qui cause une sorte d'abattement. La même chose se dit, par plaisanterie, D'une fille qui ne trouve point à se marier.

Fig., *Sécher d'ennui, de langueur, de tristesse, de dépit, etc.*, Se consumer d'ennui, de langueur, de tristesse.

Fig., *Votre main aurait dû se sécher*, se dit Pour exprimer que pour rien au monde on n'aurait dû faire une chose. *Votre main aurait dû se sécher avant de signer cette lettre. Sa main aurait dû se sécher avant de toucher à la couronne.*

SÉCHÉ, ÉE. part. passé.

SÉCHERESSE. s. f. État, qualité de ce qui est sec. ***La sécheresse de la terre fait grand tort aux moissons. On reconnaît l'ardeur de sa fièvre à la sécheresse de sa langue.***

SÉCHERESSE, se dit absolument de La disposition de l'air et du temps quand il fait trop sec. ***Il fit une grande sécheresse cette année-là. La trop grande sécheresse fait mourir les plantes. La sécheresse a fait fendre cette boiserie.***

SÉCHERESSE, se dit figurément de La manière de répondre avec une froideur marquée à quelqu'un, soit de vive voix, soit par écrit. ***On lui avait parlé, on lui avait écrit avec beaucoup d'honnêteté, il a répondu avec sécheresse.***

Il se dit aussi, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit qui manquent de douceur, de grâce et d'ornements. ***Il y a beaucoup de sécheresse dans ce discours, dans cet ouvrage, dans cet auteur. Il y a une grande sécheresse de style dans tout ce qu'il écrit. Il écrit avec sécheresse.***

Il se dit également en parlant Des ouvrages de peinture où les contours manquent de moelleux, et sont marqués durement. ***Cela est peint avec une grande sécheresse.***

SÉCHERESSE, en termes de Dévotion, se dit de L'état de l'âme qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. ***Dieu le laissa longtemps dans cette sécheresse pour l'éprouver. Il éprouve de grandes sécheresses dans l'oraison.***

SÉCHOIR. s. m. Il se dit, dans les manufactures, dans les fabriques, Du lieu où l'on étend, où l'on suspend les toiles, les cuirs, les papiers, etc., pour les faire sécher.

Il se dit également d'Un carré de bois où les parfumeurs font sécher leurs pastilles, leurs savonnettes, etc.

SECOND, ONDE. adj. ordinal. Deuxième, qui est immédiatement après le premier. (Dans ce mot et dans ses dérivés, le C se prononce comme un G, surtout dans la conversation.) ***Il n'est pas le premier, il n'est que le second. Tome second. Le second livre. Le chapitre second. La seconde place. Une seconde fois. En premier lieu, en second lieu. Premières noces, secondes noces. Premier appareil, second appareil. Le second service d'un repas. Une femme qui est accouchée d'un second enfant. Vous êtes le second, la seconde sur ma liste. Ce n'est qu'un ouvrage du second ordre. La seconde année. Le second jour. Tous les seconds jours du mois.***

En Chimie, ***Eau seconde***, Eau-forte affaiblie.

*Avoir, **acheter une chose de la seconde main***, L'acheter à celui qui l'a lui-même achetée au producteur. ***Je n'ai ces marchandises que de la seconde main.***

Fig. et fam., ***Ne tenir une nouvelle que de la seconde main***, Ne l'avoir apprise que par un intermédiaire.

Fig., ***Érudition de seconde main***, Érudition qui n'est pas puisée directement aux sources d'information, qui est prise dans des compilations.

Poétiq., ***Valeur, beauté sans seconde, à nulle autre seconde***, Valeur, beauté sans égale, sans pareille. Ces phrases ont vieilli.

SECOND, est aussi substantif, dans diverses phrases. Ainsi,

Il se dit Du second étage d'une maison. ***J'occupe le second. Il loge au second.***

Il se dit, dans une partie de paume, de Celui qui tient le second lieu d'un côté. ***C'est un second. Il ne prime pas bien, mais il est bon second. Jouer en second.***

Il se dit encore, dans un Jeu de paume, de Cette ouverture de la galerie qui est entre le dernier et la porte. *La chasse est au second.*

SECOND, substantif, se dit aussi de Celui qui accompagnait un homme dans un duel et se battait contre l'homme amené par l'adversaire. ***Il servait de second. Celui qu'il avait pris pour second, pour son second. Les seconds de côté et d'autre se sont tués. Il était son second.*** Il n'est plus en usage dans ce sens : on dit aujourd'hui, *Les témoins*, lesquels ordinairement ne se battent pas.

Il se dit encore, sur les bâtiments de commerce, de L'officier qui est immédiatement après le capitaine. *Le capitaine et le second.*

Il se dit, figurément, de Quelqu'un qui en aide un autre dans une affaire, dans un emploi. ***Vous pourrez bien réussir dans cette entreprise, vous avez un bon second.***

EN SECOND. loc. adv. qui marque subordination, infériorité, et qu'on emploie surtout en parlant D'un homme qui sert sous un autre. ***Il ne tient pas la première place, il n'est qu'en second. Il n'a pas assez de fermeté pour tenir la première place dans les affaires, il n'est bon qu'en second.***

Capitaine en second, Le capitaine qui doit commander au défaut du capitaine en pied. On dit dans le même sens, ***Colonel en second, lieutenant en second.***

Signer en second, se dit D'un notaire qui signe avec celui qui a reçu, qui a dressé l'acte.

SECONDAIRE. adj. des deux genres. Accessoire, qui ne vient qu'en second. *Motifs*

secondaires. Preuves secondaires. Raisons secondaires.

En termes d'Astron., *Planètes secondaires*, se dit quelquefois, par généralisation, pour désigner Les satellites. *La lune est une planète secondaire. Les satellites de Jupiter sont des planètes secondaires.*

SECONDAIREMENT. adv. D'une manière secondaire, accessoirement.

SECONDE. s. f. Il se dit de La classe qui précède la rhétorique. *Un écolier qui est en seconde. Régent, professeur de seconde. Professer la seconde. Monter de troisième en seconde.*

SECONDE, se dit aussi de La soixantième partie d'une minute d'heure ou de degré. *Pendule à secondes. Montre à secondes. Tant d'heures, tant de minutes, tant de secondes. Leurs calculs sont conformes, à une seconde près. Cette planète est élevée sur l'horizon de tant de degrés, de tant de minutes et de tant de secondes.*

En Musique, *Intervalle de seconde*, ou simplement, *Seconde*, Intervalle compris entre deux sons différents à distance l'un de l'autre d'un seul degré, tels que *Ut ré, mi fa, etc. L'intervalle de seconde se compte toujours en montant. Il y a trois espèces de seconde : la majeure, comme* ut *naturel et* ré *naturel; la diminuée, comme* ut *naturel et* ré *bémol; et l'augmentée, comme* ut *naturel et* ré *dièse.*

En termes d'Escrime, *Estocade de seconde*, ou simplement, *Seconde*, Parade dans la ligne basse.

SECONDEMENT. adv. En second lieu. *Je vous dirai premièrement que... secondement que...*

SECONDER. v. a. Aider, favoriser, servir quelqu'un dans un travail, dans une affaire. *Seconder les vœux, les désirs, les bonnes intentions de quelqu'un. Si vous entreprenez cela, je vous seconderai. Il a été bien secondé. Il a fait de grands efforts, mais on ne l'a pas secondé.*

SECONDER, se dit particulièrement au Jeu de paume, et signifie, Servir de second dans une partie. *Prenez ce joueur-là, il vous secondera bien. Il n'est pas bon pour primer, mais il seconde bien.*

SECONDÉ, ÉE. part. passé.

SECONDINES. s. f. pl. T. d'Accoucheur. L'arrière-faix.

SECOUEMENT ou **SECOÛMENT.** s. m. Action de secouer. *Il répondit par un secouement de tête.*

SECOUER. v. a. Remuer quelque chose fortement et à plusieurs reprises, en sorte que toutes les parties en soient ébranlées. *Secouer un arbre pour en faire tomber les fruits. Secouez cette branche. Ce cheval a un trot qui secoue rudement son homme. Secouer un manteau, un tapis, une robe, pour en ôter la poussière.* Absol., *Cette voiture secoue beaucoup.*

Secouer la poussière d'un habit, de dessus un habit, Secouer un habit pour détacher et faire tomber la poussière qui le couvre. On dit de même, *Secouer la poussière de ses pieds, de ses souliers.*

Secouer la tête, Faire un mouvement de la tête, pour refuser quelque chose, ou pour se moquer de quelqu'un.

Prov. et fig., *Secouer les oreilles*, Ne pas tenir compte de quelque chose, s'en moquer. *Quand on lui représente son devoir, il secoue les oreilles.* Il se dit aussi D'un homme en place qui ne veut point accorder quelque chose qu'on lui demande. *À cette proposition il secoua l'oreille, les oreilles.*

Fig. et fam., *Il ne fait qu'en secouer les oreilles*, se dit D'un homme à qui il arrive un accident fâcheux, qui reçoit quelque injure, quelque affront, et qui témoigne n'y être pas sensible.

Prov. et fig., *Il n'y a qu'à secouer un peu l'oreille, et cela est passé*, se dit en parlant D'une petite peine qu'on oublie bientôt.

SECOUER, signifie aussi, Se défaire de quelque chose par un mouvement violent. *Ce taureau a secoué le joug.*

Fig., *Secouer le joug*, S'affranchir de la domination, se mettre en liberté. *Secouer le joug de la tyrannie. Quand les Romains secouèrent le joug des Tarquins. Ce jeune homme ne veut plus souffrir de tuteur, il veut secouer le joug.*

Fig., *Secouer le joug des passions*, S'affranchir de la tyrannie des passions, dompter ses passions. On dit dans un sens analogue, *Secouer les préjugés.*

SECOUER, signifie au figuré, Causer une commotion morale. *Cette nouvelle l'a fortement secoué.* On le dit aussi en parlant Des commotions physiques. *Cette maladie, cette fièvre l'a bien secoué.*

Il signifie figurément et familièrement, Réprimander. *Son père l'a secoué d'importance.*

SECOUER, avec le pronom personnel, signifie, Se remuer fortement pour faire tomber quelque chose qui incommode. *Les chiens se secouent quand ils sont mouillés. Un oiseau qui se secoue. Les chevaux se secouent pour se défaire des mouches.*

Fig. et fam., *Il faut se secouer*, se dit À une personne à qui l'exercice, le mouvement est nécessaire. Dans un sens plus figuré, cette phrase signifie, Il faut agir dans cette circonstance, il ne faut pas demeurer oisif et spectateur indifférent.

SECOUÉ, ÉE. part. passé.

SECOURABLE. adj. des deux genres. Qui aime à secourir les autres, à les soulager dans leurs besoins. *C'est un homme fort secourable. Il est secourable aux pauvres. Être secourable à tout le monde. Mon Dieu, soyez-moi secourable. Tendre une main secourable.*

SECOURABLE, se dit passivement D'une place de guerre qui peut être secourue; et, en ce sens, il s'emploie plus ordinairement avec la négation. *Cette place est si bien investie, qu'elle n'est plus secourable. Elle n'est secourable que par mer.*

SECOURIR. v. a. (Il se conjugue comme *Courir.*) Aider, assister, donner aide, prêter assistance à qui en a besoin. *Secourir puissamment, faiblement, promptement, au besoin, dans la nécessité. Secourir les pauvres, ses amis, ses alliés, etc. Secourir ses amis de sa bourse. Venez me secourir. Il va périr, il va succomber, si vous ne le secourez. Il a été bien secouru dans sa maladie, secouru bien à propos. Secourir une place qui est pressée par les ennemis. Secourir un État, un prince; le secourir d'hommes, d'argent, de munitions, de vaisseaux. Cette place ne peut être secourue que par la mer. On l'a secourue par tel endroit, par tel moyen.*

SECOURU, UE. part. passé.

SECOURS. s. m. Aide, assistance dans le besoin. *Grand secours. Secours considérable. Faible secours. Puissant secours. Prompt secours. Secours lent, tardif. Secours nécessaire. Secours divin. Secours humain. Secours d'argent, d'hommes, de vivres. Aller au secours. Courir, accourir au secours. Il est venu à mon secours. Prêter secours, son secours. Donner secours, du secours. Il n'a reçu aucun secours. Il a péri faute de secours. Refuser, accorder, obtenir du secours. Mendier du secours. Demander secours, du secours à quelqu'un, le secours de quelqu'un. Implorer le secours de quelqu'un. Tirer du secours de quelqu'un. Je n'ai eu secours que de Dieu. On n'a pas grand secours de vous. Appeler quelqu'un à son secours, au secours. Invoquer le secours divin. Envoyer chercher du secours. Crier au secours. Il est privé, destitué, dénué de secours, de tout secours. Mourir sans secours, faute de secours. Les secours de la religion. Les secours de l'art. Venez à mon secours*, ou simplement sans verbe, *À mon secours, au secours!*

Il se dit, particulièrement, Des troupes qu'on envoie ou qui viennent secourir, défendre, seconder ceux qui sont trop faibles pour résister avec avantage à des ennemis. *Secours étranger. Secours de France, d'Angleterre. Envoyer du secours. Secours par mer. Secours par terre. On lui envoya un secours de vingt mille hommes. Il avait demandé un renfort considérable, on ne lui envoya qu'un faible secours. Le secours est parti ce matin. Le secours arriva au moment de la bataille. Le secours fut coupé, fut défait, fut battu.*

Il se dit encore, particulièrement, Du corps d'armée qui vient secourir une place assiégée. *Le secours est entré dans la place. La ville se rendit faute de secours, à la veille du secours, à la vue du secours.*

Porte de secours, La porte d'une citadelle qui donne dans la campagne, et par laquelle on peut recevoir du secours ou se retirer.

SECOURS, se dit aussi d'Une église bâtie pour la décharge d'une paroisse, à cause du grand nombre des paroissiens, ou de la distance des lieux, ou de la difficulté des chemins. *Cette église n'est pas une paroisse, ce n'est qu'un secours.* On dit plus ordinairement, *Succursale.*

SECOUSSE. s. f. Agitation, ébranlement de ce qui est secoué. *Rude secousse. Violente secousse. Le fruit n'est pas encore mûr, quand il ne tombe pas de l'arbre après deux ou trois secousses. Les secousses que donne un cheval qui trotte, sont fatigantes. Les secousses de ce tremblement de terre ont été très violentes.*

Il se dit figurément en parlant Des atteintes portées à la santé, à la fortune, au crédit, à l'ordre établi dans un État, etc. *La colique lui a donné de violentes secousses. Une fièvre continue de quinze jours est une forte secousse. Il a reçu de terribles secousses de la fortune. La perte de son procès lui a donné une rude secousse. Le crédit public a reçu de violentes, de dangereuses secousses. Secousse politique. Les secousses qui agitent les États. Mon esprit est à peine remis de cette dernière secousse. Ces secousses répétées ont épuisé les forces de son âme.*

SECRET, ÈTE. adj. Qui n'est connu que d'une ou de fort peu de personnes; que l'on tient caché, dont on dérobe la connaissance aux autres. *Affaire secrète. Résolution secrète. Négociation secrète. Entrevue secrète. Traité secret. Mariage secret. Les articles secrets d'un traité. On lui a donné tant pour les dépenses secrètes. Une passion secrète. Un sentiment secret. Une douleur secrète. Une secrète envie. Un secret mépris. Il entretient un commerce secret avec les ennemis, avec cette femme. Il a des raisons secrètes,*

des motifs secrets qui l'empêchent d'agir. Des vues secrètes. On ne peut pénétrer dans les desseins secrets de la Providence. La nature agit par des voies secrètes et inconnues. Dieu connaît nos plus secrètes pensées. Faire jouer des ressorts secrets. Cette action restera secrète.

Sciences secrètes, se dit de Prétendues connaissances que quelques gens se vantent d'avoir, principalement sur l'alchimie, sur la magie, et sur la nécromancie.

Maladie secrète, Maladie honteuse, qui est ordinairement le fruit du libertinage. *Ce médecin s'occupe particulièrement des maladies secrètes.*

Escalier secret, Escalier dérobé par lequel on peut monter dans les appartements d'une grande maison, au lieu de monter par le grand escalier. On dit dans la même acception, *Degré secret, porte secrète.*

Conseil secret du roi, Conseil où l'on agitait les affaires les plus importantes, et où certains membres du conseil d'État seulement avaient droit de siéger. *Cela fut délibéré, décidé en conseil secret.*

Comité secret, se dit Des assemblées réglées, lorsqu'elles excluent le public de leur salle, pour délibérer en secret. *La chambre des députés s'est formée en comité secret. On a demandé un comité secret, le comité secret.*

Fonds secrets, Fonds dont un gouvernement use sans être tenu d'en rendre compte.

Partie secrète, se dit d'Une personne qui agit, qui sollicite contre une autre, soit dans un procès, soit dans quelque autre affaire, et qui ne veut point paraître. *C'est sa partie secrète.* On dit dans le même sens, *C'est son ennemi secret.*

SECRET, se dit aussi Des personnes qui savent se taire, et tenir une chose secrète. *C'est un homme à qui vous pouvez tout confier, il est fort secret. Vous n'êtes guère secret, vous redites tout. On accuse cette femme de n'être pas assez secrète.*

Ironiq., *Il est secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre*, se dit D'un homme qui divulgue les choses qu'on lui confie.

SECRET, est aussi substantif masculin, et signifie, Ce qui doit être tenu secret, ce qu'il ne faut dire à personne. *Garder un secret. Confier un secret à quelqu'un. Découvrir un secret. Révéler un secret. Trahir un secret. Publier, divulguer un secret. Dévoiler un secret. Deviner un secret. Entrer, pénétrer dans les secrets de quelqu'un. Laisser échapper son secret. Rien ne lui pèse tant qu'un secret. Le secret est entre trois ou quatre personnes. Il est le dépositaire de mes secrets. Je ne veux pas vous arracher, vous surprendre votre secret. Ce secret commence à transpirer. Ce projet est encore un secret. Je n'ai point de secret pour vous. Il m'a fait un secret de cette affaire. Participer aux secrets de quelqu'un. Je ne dirai mon secret à personne. Le secret d'un ami. Le secret de l'État. Les secrets d'État. Le secret des consciences.*

Être du secret, dans le secret, Avoir part à quelque résolution, à quelque délibération où peu de gens sont admis, à quelque dessein caché.

Avoir le secret de quelqu'un, Savoir son secret. On dit de même, *Ce ministre a le secret de telle négociation*, ou absolument, *Il a le secret*, Il est le seul des ministres employés dans cette négociation, qui connaisse les véritables intentions du prince.

Prov. et fig., *C'est le secret de la comédie*, se dit D'une chose qui est sue de tout le monde, et dont quelqu'un veut faire un secret. On dit à peu près dans le même sens, *C'est le secret de Polichinelle.*

Fam., *C'est mon secret*, se dit À une personne pour refuser de lui donner connaissance d'une chose.

SECRET, signifie aussi, Discrétion, silence sur une chose confiée. *Je vous demande le secret. Promettez-moi le secret. Il a manqué au secret. Il n'a pas observé le secret. Comptez sur le secret. Je vous garderai le secret le plus inviolable. Les affaires ont été traitées avec le plus grand secret, dans le plus grand secret. Il s'est accoutumé de bonne heure au secret. Ce dessein était couvert d'un secret impénétrable. Sous le sceau du secret. Sous le secret de la confession.*

Je vous dis cela dans le secret, sous le secret, en grand secret, dans le dernier secret, Je vous le confie à condition de ne le dire, de ne le révéler à personne.

SECRET, dans les Sciences, dans les Arts, se dit d'Un moyen connu d'une seule personne ou de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire de certains effets. *Secret utile, merveilleux, rare, ingénieux. Secret pour guérir la goutte. Secret pour teindre le verre en toutes sortes de couleurs. Donner, communiquer, vendre, acheter un secret.*

Il se dit, figurément, Des moyens qu'on met en usage pour venir à bout de quelque chose, pour y réussir. *Le secret de plaire. Le secret de parvenir. Il a trouvé le secret de s'enrichir en faisant des vers.* Par plaisanterie, *Il a trouvé le secret de se ruiner.*

Le secret de l'art d'écrire, de l'art de régner, de l'art de la guerre, de la politique, etc., La partie la plus difficile et la plus essentielle de l'art d'écrire, de régner, etc.

SECRET, se dit encore, dans quelques Arts mécaniques, de Certains ressorts particuliers qui servent à divers usages. *On ne peut ouvrir ce coffre-fort, si l'on n'en sait le secret. Serrure à secret.*

Il se dit également d'Une cache pratiquée dans un coffre-fort, dans un secrétaire, dans un cabinet.

SECRET, dans les prisons, signifie, Un lieu séparé où on enferme le prisonnier, en ne lui laissant de communication qu'avec le geôlier. *Mettre un prisonnier au secret, le tenir au secret. Il est au secret. Il est sorti du secret, et on lui a donné le préau.*

EN SECRET. loc. adv. En particulier, sans témoin. *Je lui ai parlé en secret. Il ne travaille à cela qu'en secret. Ils se voient en secret.*

Il signifie aussi, au sens moral, D'une manière secrète, cachée. *Il feint de l'aimer, mais en secret il le déteste.*

SECRÉTAIRE. s. m. Celui dont l'emploi est de faire et d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché, dont il dépend. *Il m'a fait écrire par son secrétaire. Secrétaire des commandements d'un prince. Secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. Secrétaire particulier, secrétaire intime d'un ministre. Dictez, je vous servirai de secrétaire. Secrétaire d'un magistrat. Secrétaire d'un ambassadeur.*

Secrétaire d'État. Titre donné aux ministres chargés d'un département, et qui contresignent les ordonnances ou les décrets du chef de l'État. *Le secrétaire d'État ministre de l'intérieur. Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.*

Secrétaire d'État, a été aussi, sous le premier empire, Le titre d'un ministre qui servait, pour ainsi dire, de secrétaire au prince, recevait directement ses ordres, et les transmettait, dans certains cas, aux autres ministres.

Secrétaires du roi, maison, couronne de France et de ses finances, Officiers qui dressaient les lettres expédiées en chancellerie. *La charge de secrétaire du roi anoblissait.*

Secrétaire d'ambassade, Celui qui est nommé par le chef du gouvernement, et qui reçoit un traitement du trésor public, pour faire et pour écrire les dépêches de l'ambassade.

SECRÉTAIRE, se dit aussi de Celui qui rédige par écrit les délibérations de quelque assemblée. *Secrétaire d'un concile. Les secrétaires de la chambre des députés. Le secrétaire d'une compagnie, d'une société savante. Le secrétaire perpétuel de l'Académie française. Les secrétaires perpétuels des autres académies.*

Secrétaire général du conseil d'État, Celui qui garde les archives, rédige les procès-verbaux, et expédie les actes du conseil d'État.

Secrétaire général d'un ministère, d'une préfecture, Employé supérieur qui tient la correspondance, expédie les ordres, et est le chef des bureaux d'un ministère, d'une préfecture.

Secrétaire d'une mairie, Celui qui est chargé de tenir les registres de la mairie, et d'en donner des extraits. On dit également, dans les places de guerre, *Secrétaire de place*; et au palais, *Secrétaire du parquet.*

SECRÉTAIRE, se dit aussi d'Un bureau sur lequel on écrit, et où l'on renferme des papiers. *Secrétaire d'acajou, de noyer. Secrétaire à cylindre. J'ai laissé ce papier dans mon secrétaire. Forcer un secrétaire.*

SECRÉTAIRE, en Histoire naturelle, Oiseau de l'ordre des Rapaces, qui porte derrière la tête une huppe formée d'un double rang de plumes étroites et longues, et dont les ailes sont armées de proéminences dures et arrondies.

SECRÉTAIRERIE. s. f. Lieu où les secrétaires d'un vice-roi, d'un gouverneur, etc., font et délivrent leurs expéditions, et où ils en gardent les minutes. *Aller à la secrétairerie.*

On a dit *La secrétairerie d'État*, pour désigner Le poste et les fonctions d'un ministre particulier qui avait exclusivement le titre de secrétaire d'État.

SECRÉTARIAT. s. m. Emploi, fonction de secrétaire; Le temps durant lequel on l'exerce. *Il a tenu le secrétariat tant d'années. Il est peu propre au secrétariat. Ce secrétariat vaut mille écus par an. Pendant son secrétariat.*

Il se dit aussi Du lieu où le secrétaire d'une administration, d'une compagnie, d'un ambassadeur, etc., fait et délivre ses expéditions, et conserve les registres, les archives dont la tenue et la garde lui sont confiées. *Passez au secrétariat, on y enregistrera votre pétition, on vous y délivrera votre brevet. Le secrétariat de l'ambassade. Le secrétariat de l'Institut. Les bureaux du secrétariat.*

SECRÈTE. s. f. T. de Liturgie cathol. Oraison que le prêtre dit tout bas à la messe, immédiatement avant la préface.

SECRÈTEMENT. adv. En particulier, en secret, d'une manière secrète, sans être

aperçu. *Il le fit avertir secrètement. Il allait secrètement dans cette maison. Il se glissa secrètement dans la chambre. Bien qu'il lui fît bonne mine, il en était secrètement jaloux.*

SÉCRÉTER. v. a. T. de Physiologie. Opérer la sécrétion. *Telle glande est destinée à sécréter telle espèce d'humeur. Le foie sécrète la bile.*

SÉCRÉTÉ, ÉE. part. passé.

SÉCRÉTEUR. adj. m. T. de Physiologie. Qui est l'agent d'une sécrétion. *Vaisseaux sécréteurs. Organes sécréteurs.*

SÉCRÉTION. s. f. T. de Physiologie. Filtration et séparation qui se fait des humeurs alimentaires, excrémentitielles et récrémentitielles. *La sécrétion du chyle dans les intestins grêles. La sécrétion du lait dans les mamelles. La sécrétion de l'urine dans les reins. La sécrétion de la bile dans le foie.*

Il se dit aussi Des urines et autres matières qui sortent du corps. *Le médecin a jugé les sécrétions mauvaises. L'humeur sortira par la voie des sécrétions, par voie de sécrétion.*

SÉCRÉTOIRE. adj. des deux genres. T. de Physiologie. Qui a rapport à la sécrétion. *Action sécrétoire.* Il s'est employé aussi dans la même acception que *sécréteur.*

SECTAIRE. s. m. Celui qui est d'une secte religieuse condamnée par la communion principale dont elle s'est détachée. Il se dit surtout en parlant D'une secte encore nouvelle, qui s'efforce, par des prédications ou autrement, de faire prévaloir ses opinions, sa doctrine. *Un sectaire fougueux, opiniâtre. La violence d'un sectaire. La doctrine de ces nouveaux sectaires est fort dangereuse.*

Il se dit aussi, en Politique, de Ceux qui professent des opinions étranges et violentes.

SECTATEUR. s. m. Celui qui fait profession de suivre l'opinion de quelque philosophe, de quelque docteur, de quelque hérésiarque. *Les sectateurs de Platon. C'est un grand sectateur d'Aristote. Il était sectateur de saint Thomas, de Scot. Arius eut un grand nombre de sectateurs.*

SECTE. s. f. coll. Il se dit de Plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions, qui font profession d'une même doctrine. *La secte d'Épicure. La secte des stoïciens. Faire une secte. Faire secte. Il n'est pas de cette secte.*

Il se dit aussi, en matière de religion, de Ceux qui suivent une opinion regardée comme hérétique ou erronée. *La secte des sacramentaires. La secte des donatistes. Les protestants sont partagés en plusieurs sectes.*

Fig., *Faire secte, faire secte à part,* Se distinguer des autres par des opinions singulières.

SECTEUR. s. m. T. de Géom. La partie d'un cercle qui est comprise entre deux rayons quelconques et l'arc qu'ils renferment. *Secteur de cercle.*

Secteur sphérique, Le solide engendré par un secteur de cercle tournant autour du rayon qui passe par le milieu de l'arc.

SECTEUR, se dit aussi d'Un instrument d'astronomie, qui a moins d'étendue que le quart de cercle.

SECTEUR, se dit en termes de Fortifications, de La portion d'une enceinte fortifiée qui est sous les ordres d'un commandant particulier. *Le quatrième secteur de l'enceinte de Paris.*

SECTION. s. f. L'une des divisions ou subdivisions dans lesquelles se partage une collection, un compte, un ouvrage, un livre, un traité, etc. *Ce livre est divisé en tant de sections. Chapitre premier, seconde section. Section seconde, chapitre premier. Il a divisé son livre par sections, en sections.*

Il se dit quelquefois Des divisions d'une ville, d'un tribunal, d'un conseil, d'une académie, etc. *Au commencement de la révolution, Paris fut divisé en quarante-huit sections. Le conseil d'État est partagé en sections. La section du contentieux.*

Il signifie, en termes de Théorie militaire, La moitié d'un peloton ou d'une compagnie d'infanterie. *Dans les manœuvres, lorsqu'on rompt le peloton, le capitaine commande la première section, et le lieutenant la seconde. Rompre par section. Se former en colonne par sections.*

SECTION, signifie aussi, Coupe, endroit où une chose est coupée, tranchée. Dans cette acception, on l'emploie surtout en termes de Géométrie, et il se dit Des parties de l'espace où des lignes, des plans, des surfaces courbes se coupent mutuellement. *Deux surfaces qui se rencontrent ont pour section une ligne droite, ou une ligne courbe. Une surface et un solide peuvent avoir pour section une surface. La section d'un solide par un plan, etc.*

Sections coniques, Les figures qui résultent des diverses sections d'un cône droit à base circulaire, savoir, le cercle, l'ellipse, la parabole et l'hyperbole.

Point de section, L'endroit où deux lignes s'entrecoupent.

SECTIONNEMENT. s. m. Action de sectionner. *Le sectionnement d'une ville en plusieurs collèges électoraux.*

SECTIONNER. v. a. Diviser en plusieurs parties ou sections. *On sectionna ce département en plusieurs circonscriptions électorales.*

SECTIONNÉ, ÉE. part. passé.

SÉCULAIRE. adj. des deux genres. Qui se fait de siècle en siècle, de cent ans en cent ans. Il n'est guère usité qu'en parlant Des jeux séculaires des anciens, et Des poëmes que l'on faisait dans ces occasions. *Les jeux séculaires. Le poëme séculaire d'Horace.*

Il signifie quelquefois, dans le style soutenu, Qui est âgé d'un siècle, qui a beaucoup d'années. *Un chêne séculaire. Sa tête séculaire.*

En Astron., *Variations séculaires,* Variations dont les périodes embrassent plusieurs siècles, par opposition à *Variations périodiques,* Celles dont les périodes n'embrassent qu'un petit nombre d'années.

Année séculaire, L'année qui termine un siècle. *On ouvre la porte sainte à Rome à chaque année séculaire. Célébrer l'année séculaire.*

SÉCULARISATION. s. f. Action de séculariser un religieux, une communauté régulière. *Bulle de sécularisation. Obtenir la sécularisation d'un monastère, d'un chapitre.*

Il se dit aussi de L'acte par lequel on fait passer dans le domaine séculier une principauté, un établissement ecclésiastique. *La Prusse s'est formée en grande partie par la sécularisation de principautés ecclésiastiques.*

Il se dit figurément en parlant De celles des fonctions publiques qui étaient un privilège du clergé, et qui sont rentrées dans le domaine du pouvoir civil. *La sécularisation de l'enseignement public.*

SÉCULARISER. v. a. Rendre séculier. *Ce chapitre, ce monastère a été sécularisé. Il y avait des moines, on les a sécularisés. On sécularisa tel bénéfice.*

Il signifie aussi figurément, Faire rentrer dans le domaine du pouvoir civil des fonctions qui étaient un privilège du clergé. *On sécularisa l'enseignement public.*

SÉCULARISÉ, ÉE. part. passé.

SÉCULARITÉ. s. f. La juridiction séculière d'une église épiscopale ou autre, pour le temporel qui en dépend. *Le juge de la sécularité de telle église.*

SÉCULIER, IÈRE. adj. Qui vit dans le siècle. Il se dit tant Des ecclésiastiques que des laïques, par opposition Aux réguliers, à ceux qui sont engagés par des vœux dans une communauté religieuse. *Vie séculière. État séculier. Prêtres séculiers. Clergé séculier.* On dit de même, *Bénéfice séculier.*

Il s'est dit quelquefois pour Mondain. *Une vie séculière, et nullement chrétienne.*

Juridiction séculière, La justice temporelle. Figurément, *Le bras séculier,* La puissance de la justice temporelle. *Livrer un ecclésiastique au bras séculier.*

SÉCULIER, est aussi substantif; et alors il ne se dit que Des laïques. *C'est un séculier. Des choses qui ne sont pas messéantes à un séculier, le seraient à un ecclésiastique. Dans ce monastère, on a fait un bâtiment pour les religieux, et un autre pour les séculiers.*

SÉCULIÈREMENT. adv. D'une manière séculière.

SECUNDO. adv. (On prononce *Sékondo.*) Terme emprunté du latin qui signifie Secondement, en second lieu, et qui s'emploie pour désigner le deuxième article d'une série, lorsqu'on a commencé à compter par *Primo.*

SÉCURITÉ. s. f. Confiance, tranquillité d'esprit qui résulte de l'opinion, bien ou mal fondée, qu'on n'a pas à craindre de danger. *Au milieu de tant de périls, vous ne craignez rien, votre sécurité m'étonne. Il dormait au milieu des ennemis avec une sécurité incroyable. Une grande sécurité de conscience. Tout est calme aujourd'hui, mais j'ai peu de sécurité pour l'avenir. Nos vaisseaux parcourent maintenant ces mers avec sécurité. L'industrie a besoin de sécurité.*

SED

SEDAN. s. m. Sorte de drap fin qui se fabrique dans la ville de Sedan. *Habit de sedan. Un beau sedan.*

SÉDANOISE. s. f. T. d'Imprimerie. Voy. PARISIENNE.

SÉDATIF, IVE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui calment les douleurs. Il est synonyme de Calmant. *Sel sédatif de Homberg* (acide borique).

Il s'emploie aussi substantivement au masculin. *La digitale est un sédatif.*

SÉDENTAIRE. adj. des deux genres. Qui demeure ordinairement assis; et, par extension, Qui se tient presque toujours chez soi. *Cet homme ne fait point assez d'exercice, il est trop sédentaire. Il est devenu, depuis quelque temps, fort sédentaire.*

Vie sédentaire, emploi, profession sédentaire, Vie qui se passe, emploi, profession qui s'exerce dans un même lieu.

SÉDENTAIRE, signifie encore, Fixe, attaché à un lieu, par opposition à Ambulatoire. *Philippe le Bel rendit le parlement sédentaire.*

Il se dit particulièrement, en termes de Législation et d'Administration militaire, Des troupes qui ne changent point de garnison, qui ne se mettent jamais en campagne. *Troupes sédentaires. Il y a, dans plusieurs villes, des compagnies sédentaires formées de vétérans.*

SÉDIMENT. s. m. Ce qu'il y avait de plus grossier dans une liqueur, et qui s'est précipité au fond du vaisseau. *Il y a d'ordinaire beaucoup de sédiment dans cette liqueur. Il n'y a point de sédiment dans ses urines.*

Sol ou *terrain de sédiment*, se dit en Géologie, Des couches formées par les matières que les mers ont laissées en se retirant de certaines parties du globe.

SÉDIMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui a le caractère d'un sédiment; Qui est le produit d'un sédiment. *Couches sédimentaires.*

SÉDITIEUSEMENT. adv. D'une manière séditieuse. *Il parla séditieusement dans la place publique.*

SÉDITIEUX, EUSE. adj. Il se dit De ceux qui font une sédition, qui ont part à une sédition. *Une populace séditieuse mit le feu aux maisons des principaux de la ville.*

Il signifie aussi, Mutin, enclin à faire sédition. *C'est un esprit séditieux. Il est mutin et séditieux.*

Il est souvent employé comme substantif dans l'une et l'autre acception. *C'est un séditieux. On arrêta le chef des séditieux. Les séditieux firent des attroupements.*

SÉDITIEUX, signifie encore, Qui tend, qui provoque à la sédition. *Des discours, des écrits, des libelles séditieux. Une assemblée séditieuse. Une harangue séditieuse. Ce que vous dites est séditieux.*

SÉDITION. s. f. Émeute populaire, révolte, soulèvement contre la puissance établie. *Grande, violente, furieuse sédition. Durant la sédition. Cela est capable de faire une sédition, de faire sédition. Exciter, allumer, fomenter, entretenir la sédition. Apaiser, éteindre la sédition. Les auteurs de la sédition. Étouffer une sédition naissante. Esprit de sédition.*

SÉDUCTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui séduit, qui fait tomber en erreur ou en faute. *Séducteur de jeunes gens. Séductrice de femmes, de filles.*

Il se dit absolument de Celui qui corrompt l'innocence, la vertu des filles ou des femmes. *C'est un séducteur. Un vil séducteur. Elle est tombée dans les pièges d'un séducteur.*

Il s'emploie aussi comme adjectif. *Un discours, un ton séducteur. L'esprit séducteur,* Le diable.

SÉDUCTION. s. f. Action par laquelle on séduit. *Séduction de la jeunesse. La séduction est manifeste. Il employa l'argent et les promesses, et tout ce qui peut contribuer à la séduction. Il employa la séduction. La séduction de l'esprit. La séduction du cœur. Rapt de séduction. Séduction de témoins.*

Il se dit aussi de L'attrait, de l'agrément qui rend certaines choses propres à séduire. *La séduction des richesses, de la jeunesse, de l'esprit, du pouvoir. Les séductions des passions sont innombrables, pressantes, inévitables. Il y a de la séduction dans son style, dans sa manière de lire, dans son regard.*

SÉDUIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Réduire.*) Tromper, abuser, faire tomber dans l'erreur par ses insinuations, par ses écrits, par ses discours, par ses exemples, etc. *Cet hypocrite séduisait les peuples. Il l'a séduit par ses maximes pernicieuses. Cela ne peut séduire que les hommes simples et ignorants. Le faux espoir qui nous avait séduits.*

Il signifie de même, Faire tomber en faute, suborner, corrompre, débaucher. *Séduire des témoins. Séduire des domestiques, des valets, pour les faire parler contre leur maître. C'est un jeune homme qu'on a séduit. Séduire sous prétexte de mariage. Elle s'est laissé séduire.*

Il signifie aussi, Toucher, plaire, persuader. *Cet homme m'a séduit par la franchise de son langage. Sa bonté séduit tous les cœurs. Ses manières m'ont séduit.*

Il s'emploie quelquefois absolument, surtout dans la dernière acception. *Ces discours sont dangereux et propres à séduire. C'est un homme habile à séduire. Cela séduit. Son ton séduit. Sa manière de lire séduit.*

SÉDUIT, ITE. part. passé.

SÉDUISANT, ANTE. adj. Qui séduit, qui est propre à séduire. Il se dit ordinairement en bonne part. *Discours séduisant. Conversation séduisante. Ton séduisant. Air séduisant. Offres séduisantes. Il a des défauts séduisants. Des qualités brillantes rendaient ses vices séduisants. Une pareille proposition n'est pas séduisante.*

SEG

SEGMENT. s. m. T. de Géom. Partie d'un cercle comprise entre un arc quelconque et sa corde. *Segment de cercle.*

Segment sphérique, Le solide engendré par un segment de cercle tournant autour de la partie du rayon qui passe par le milieu de l'arc.

Il signifie, en termes d'Anatomie, La partie d'un organe distincte d'une autre partie, bien que continue avec elle. *Les segments de la trachée.*

SEGMENTAIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est formé de plusieurs segments.

SÉGRAIRIE. s. f. T. d'Eaux et Forêts. Bois possédé par indivis ou en commun, soit avec l'État, soit avec des particuliers.

SÉGRAIS. s. m. T. d'Eaux et Forêts. Bois séparé des grands bois, et qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATION. s. f. Terme didactique. Action par laquelle on met quelqu'un ou quelque chose à part, on le sépare d'un tout, d'une masse.

SEI

SEICHE. s. f. T. d'Hist. nat. Voyez SÈCHE.

SÉIDE. s. m. Sectaire fanatique, aveuglément dévoué à un chef politique ou religieux. *Les révolutions produisent presque toujours des séides.*

SEIGLE. s. m. Sorte de blé plus menu, plus long et plus brun que le froment. *Seigle vieux. Seigle nouveau. Un setier de seigle. Dans ce pays-là, on ne mange que du seigle. Le pain de seigle est moins blanc et moins nourrissant que le pain de froment.*

Il se dit aussi Du seigle avec la paille. *Une gerbe de seigle. Terre à seigle. Paille de seigle. Les seigles sont maigres cette année. Couper les seigles. Battre les seigles.*

Faire les seigles, Couper les seigles. *On a fait les seigles de bonne heure cette année.*

SEIGNEUR. s. m. Maître, possesseur d'un pays, d'un État, d'une terre. Il est principalement d'usage en termes de Jurisprudence féodale. *Seigneur souverain. Seigneur d'une ville, d'un bourg, d'un village. Seigneur de plusieurs États. Il était seigneur de plusieurs grandes terres. Les habitants le reconnurent pour seigneur. Seigneur suzerain. Rendre foi et hommage à son seigneur. On confisquait le bien d'un vassal qui refusait de rendre hommage à son seigneur. Seigneur haut justicier, moyen justicier, bas justicier.*

SEIGNEUR, est aussi Le titre qu'on donnait à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang, pour leur faire plus d'honneur. *Haut et puissant seigneur. Les seigneurs tels et tels. Une assemblée de seigneurs. Un grand seigneur. Un seigneur de la cour. Il a les manières d'un grand seigneur. Il ne fréquente que les grands seigneurs. Il fait le seigneur, le grand seigneur. Se donner des airs de grand seigneur. Jouer le grand seigneur.* Voyez MONSEIGNEUR.

Vivre en seigneur, en grand seigneur, Vivre sans rien faire et magnifiquement. *Vêtu, logé comme un seigneur,* Très bien vêtu, très bien logé.

Fam., *C'est un petit seigneur,* se dit D'un homme qui affecte de l'importance, et qui n'en a point.

Prov., *À tous seigneurs tous honneurs, à tout seigneur tout honneur,* Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû d'après son rang, sa dignité.

Par excellence, *Le Seigneur,* Dieu; et, *Notre-Seigneur,* JÉSUS-CHRIST. *Le Seigneur,* se dit aussi de JÉSUS-CHRIST.

Le Grand Seigneur, L'empereur des Turcs, le sultan.

SEIGNEURIAGE. s. m. Il se dit Du droit que prenait un souverain sur la fabrication des monnaies. *Droit de seigneuriage. Il revenait au roi tant par marc, pour droit de seigneuriage.*

SEIGNEURIAL, ALE. adj. Qui appartient au seigneur. *Titre seigneurial. Droits seigneuriaux.*

Maison seigneuriale, La maison affectée à l'habitation du seigneur du lieu.

SEIGNEURIAL, signifie aussi, Qui donne des droits de seigneur. *Terre seigneuriale. Terre fort seigneuriale.*

SEIGNEURIE. s. f. Droit, puissance, autorité qu'un homme a sur la terre dont il est seigneur, et sur tout ce qui en relève. *Cette seigneurie avait de beaux droits. Une seigneurie très ancienne. La terre et seigneurie de tel lieu. La seigneurie de cette terre s'étendait fort loin.*

Il se dit quelquefois Des mouvances, des droits féodaux d'une terre, indépendamment de la terre même. *Il vendit sa terre, et il s'en réserva la seigneurie.*

SEIGNEURIE, signifie quelquefois, Terre seigneuriale. *Il acheta une belle seigneurie. Le roi érigea cette seigneurie en marquisat.*

SEIGNEURIE, en parlant De la république de Venise, se dit de L'assemblée de ceux qui avaient la principale part au gouvernement. *Le doge accompagné de toute la seigneurie.*

SEIGNEURIE, est aussi Un titre d'honneur qu'on a donné à des personnes investies de certaines dignités, et, entre autres, aux pairs de France sous la restauration. *Votre seigneurie. À sa seigneurie monsieur le duc de N., pair de France.*

Il se dit quelquefois par plaisanterie À

des gens avec qui l'on est très familier. *Je baise les mains à votre seigneurie. Serviteur à votre seigneurie.*

SEIME. s. f. T. d'Art vétérinaire. Fente qui se forme au sabot du cheval, et qui s'étend quelquefois depuis la couronne jusqu'à la pince. *Seime quarte*, ou simplement, *Seime*, Celle qui affecte un des quartiers. *Seime en pied de bœuf*, Celle qui partage le sabot par le milieu, et qu'on appelle autrement *Soie*.

SEIN. s. m. La partie du corps humain où sont les mamelles, et qui forme l'extérieur de la poitrine. *Il lui a plongé un poignard dans le sein. Il le pressa contre son sein. Il cachait un poignard dans son sein*, c'est-à-dire, Dans la partie de son vêtement qui lui couvrait le sein.

Fig., *Mettre à quelqu'un le poignard dans le sein*, Lui causer un extrême déplaisir en lui annonçant une mauvaise nouvelle, ou en lui disant quelque chose de dur, de fâcheux, de désagréable.

Fig., *C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein*, C'est un homme que j'ai tiré de la misère, que j'ai reçu chez moi, et qui me paye d'ingratitude, qui fait tourner contre moi mes bienfaits.

SEIN, se dit particulièrement Des mamelles des femmes. *Cette femme a le sein découvert. Son enfant dormait sur son sein.*

Il se dit aussi de Chacune des mamelles. *Le sein droit, le sein gauche d'une femme. Elle éprouve une douleur au sein droit. Elle a mal à un sein.*

Donner le sein à un enfant, Lui donner à teter.

SEIN, se dit quelquefois de La partie où les femmes conçoivent, et où elles portent leur fruit. JÉSUS-CHRIST *fut conçu dans le sein de la Vierge. Le fruit que cette femme porte dans son sein. Elle t'a porté dans son sein.*

Dans le style de l'Écriture sainte, *Le sein d'Abraham*, Le lieu de repos où étaient les âmes des élus avant la venue de JÉSUS-CHRIST.

En termes de Théologie, *Le sein de la gloire*, Le séjour des bienheureux.

Fig., *Le sein de l'Église*, La communion de l'Église catholique. *Il est rentré dans le sein de l'Église.* On dit aussi, *Mourir dans le sein de l'hérésie.*

Fig., *Le sein de la terre, le sein de la mer*, Ce qui est au-dessous de la surface de la terre, de la mer. *Ouvrir le sein de la terre pour en tirer des métaux. Il y a d'immenses richesses perdues dans le sein de la mer, dans le sein des mers.*

Porter la guerre dans le sein d'un royaume, d'une province, Porter la guerre bien avant dans un royaume, dans une province.

SEIN, s'emploie souvent au figuré, dans la signification de Milieu. *Il est né au sein de l'opulence, des grandeurs. Il a vécu au sein de la misère, de l'opprobre. Il meurt de faim dans le sein de l'abondance. On l'a tiré du sein de la pauvreté et de l'abjection, pour l'élever aux honneurs. Il mène une vie paisible dans le sein des arts et de l'amitié. Vivre dans le sein, au sein de sa famille, de sa patrie. Du sein même de nos malheurs est sortie pour nous une cause de grandeur et de prospérité.*

SEIN, signifie quelquefois figurément, L'esprit ou le cœur de l'homme. *Il y a longtemps qu'il a conçu cette trahison dans son sein. Déposer ses secrets dans le sein d'un ami. Verser sa douleur dans le sein de son ami.*

Porter quelqu'un dans son sein, Le chérir tendrement.

SEIN, s'est dit aussi d'Un golfe, principalement dans cette phrase, *Le sein Persique*. Il a vieilli : *Golfe* est maintenant le seul terme en usage.

SEINE. s. f. T. de Pêche. Sorte de filet qui a souvent un sac dans son milieu, et que l'on traîne sur les grèves. *Pêcher à la seine. Tirer la seine.*

SEING. s. m. (On ne prononce pas le G.) Le nom de quelqu'un écrit par lui-même au bas d'une lettre, d'une promesse, d'un contrat, ou autre acte, pour le certifier, pour le confirmer, pour le rendre valable. *Mettez là votre seing. Il ne peut pas me dénier cette dette, j'ai son seing. Un seing avec parafe. Contrefaire le seing de quelqu'un. Le seing des témoins.*

Seing privé, Signature d'un acte qui n'a point été reçu par un officier public. *Une promesse sous seing privé. Tout acte synallagmatique fait sous seing privé, doit être fait double.*

Blanc-seing, Papier ou parchemin signé, que l'on confie à quelqu'un pour le remplir à sa volonté. *Ils ont donné leurs blancs-seings aux arbitres.*

SEIZE. adj. numéral des deux genres. Nombre formé de dix et de six. *Seize personnes. Il n'a pas encore seize ans. La livre poids de marc est de seize onces. Seize cents francs. Seize mille francs.*

En matière de Généalogie, *Faire preuve de seize quartiers de noblesse*, Prouver sa noblesse tant du côté des pères que du côté des mères, en remontant jusqu'à la quatrième génération.

SEIZE, s'emploie quelquefois pour Seizième. *Chapitre seize. Page seize. Louis seize.* On écrit ordinairement, *Louis XVI*.

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le produit de seize multiplié par deux.* On dit de même : *Le nombre seize. Le numéro seize.*

Le seize du mois, Le seizième jour du mois.

Un seize, La seizième partie d'une aune. *Une aune et un seize.*

Les Seize. Nom donné aux seize principaux factieux qui ont joué un grand rôle du temps de la Ligue. *La faction des Seize.*

SEIZIÈME. adj. des deux genres. Qui suit immédiatement le quinzième. *Il n'est que le seizième sur la liste. Au seizième chapitre. Au livre seizième. Le seizième jour du mois. Louis, seizième du nom.*

La seizième partie, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en seize parties.

SEIZIÈME, s'emploie quelquefois comme substantif masculin, et signifie alors, Le seizième jour d'une période, ou La seizième partie d'un tout. *Le seizième du mois. Deux aunes et un seizième. Il n'est dans cette affaire que pour un seizième.*

SEIZIÈMEMENT. adv. En seizième lieu.

SEJ

SÉJOUR. s. m. Demeure, résidence plus ou moins longue dans un lieu, dans un pays. *Il a fait un long séjour dans ce pays-là. Je n'y ferai pas de séjour. Il a établi son séjour dans la province. Permis de séjour. Le séjour de Paris ne lui plaît pas. Il a prolongé son séjour dans cette ville. Un séjour de quelques mois dans ce pays, vous en fera bien connaître les usages.*

Il se dit quelquefois, par analogie, en parlant Des eaux qui restent plus ou moins longtemps en quelque endroit; du sang, des humeurs dont la circulation est arrêtée; etc. *Le séjour des eaux dans un terrain. Le séjour des mers sur un continent. Le séjour des humeurs dans quelque partie du corps.*

SÉJOUR, se dit aussi Du repos que l'on prend en voyage. *Dans les longs voyages, on est obligé de faire quelque séjour de temps en temps. Les troupes ont eu une longue marche à faire, et peu de séjours.*

Il se dit également Du temps qu'un bâtiment de guerre passe en relâche. *Le séjour de cette frégate dans tel port, a été d'une semaine, d'un mois, etc.*

SÉJOUR, se dit encore d'Un lieu considéré par rapport à l'habitation, à la demeure qu'on y fait ou qu'on y peut faire. *Un séjour champêtre. Cette maison est un beau séjour, est un séjour délicieux. Cette ville est un agréable séjour. Tel lieu est son séjour ordinaire. Cette ville est le séjour, est devenue le séjour des plaisirs.*

Poétiq., *Le séjour des dieux, le céleste séjour, le séjour du tonnerre*, Le ciel. *Le séjour infernal*, Les enfers. *L'humide séjour*, La mer, l'onde. *Etc.*

SÉJOURNÉ, ÉE. adj. Reposé, qui a pris du repos. *Gras et séjourné.* Il a vieilli.

SÉJOURNER. v. n. Demeurer quelque temps dans un lieu, ou S'y arrêter, s'y reposer lorsqu'on est en voyage. *Il est allé à Paris, où il doit séjourner cinq ou six mois. Ce régiment, en allant à sa garnison, ne séjournera que dans deux endroits.*

Il se dit, figurément, D'une masse d'eau qui reste plus ou moins longtemps dans un endroit, et en général D'un liquide stagnant. *Les eaux de la mer ont séjourné longtemps sur cette partie de la terre. L'eau du Nil, après avoir séjourné sur les terres, se retire et rentre dans son lit. Les humeurs qui séjournent en quelque partie du corps.*

SEL

SEL. s. m. Substance plus ou moins dure, sèche, friable, soluble dans l'eau, et composée de petites parties qui agissent sur l'organe du goût. Il se dit, dans l'usage ordinaire, Du sel qui se trouve mêlé avec l'eau de la mer et qui reste après l'évaporation, ou qui se rencontre dans de certaines terres, et dont on se sert surtout pour assaisonner les aliments. *Sel gris. Sel blanc. Gros sel. Sel commun. Sel marin. Sel gemme* ou *fossile. Sel fait par évaporation. Sel de cuisine. Un grain de sel. Un litron, un boisseau, un minot, un muid de sel. Un bateau de sel, chargé de sel. Grenier à sel. Les sels de Brouage sont fort bons. Une voiture de sel. Il n'y a pas assez de sel, il y a trop de sel dans cette sauce. Vous n'y avez pas épargné le sel. Blanchir le sel. Sel pilé, broyé, égrugé. Au sel et à l'eau. Saupoudrer de la viande de sel. Cette viande n'a pas été assez longtemps dans le sel. La viande fraîche tuée prend mieux le sel que l'autre. Le sel est le symbole de la sagesse.*

Faux sel, sel de contrebande, Le sel qui, dans les provinces où la gabelle était établie, n'avait point été pris dans les greniers du roi. *Il fut puni pour avoir vendu, pour avoir acheté de faux sel.*

Ce jambon, ce saucisson, ce ragoût, etc.,

sont de bon sel, d'un bon sel. Ils ne sont ni trop, ni trop peu salés.

Manger une chose à la croque au sel, La manger sans autre assaisonnement que le sel.

Viande au gros sel, se dit de La viande servie dans son bouillon, et qu'on a parsemée de gros sel. *Chapon au gros sel. Jarret de veau au gros sel.*

Beurre demi-sel, Beurre à moitié salé.

Prov., *Ils ne mangeront point un minot de sel ensemble*, Ils seront bientôt brouillés.

SEL, se dit figurément de Ce qu'il y a de fin, de vif, de piquant dans les discours, dans les ouvrages d'esprit. *Il y a du sel dans cet ouvrage. Cet ouvrage est plein de sel. Il n'y a point de sel, pas un grain de sel dans son ouvrage, dans ses discours, dans sa conversation. Je ne sens pas, je ne goûte pas le sel de cette plaisanterie. Ses plaisanteries sont au gros sel. Il a répandu le sel à pleines mains dans ses écrits. Ses écrits sont assaisonnés du sel le plus piquant. Son sel est âcre et grossier.*

Sel attique, La manière fine et délicate de penser et de s'exprimer qui était ordinaire aux Athéniens et à leurs écrivains. On applique souvent cette expression Aux auteurs des autres nations qui ont écrit dans le même goût.

SEL, en termes de Chimie, se dit de Toute substance, sapide ou non, formée par la combinaison d'un acide avec une base, laquelle est le plus souvent un oxyde métallique. *On divise les sels en sels acides, sels alcalins,* ou *alcalis, et sels neutres. Sel minéral. Sel végétal. Sel fixe. Sel volatil. Etc.*

Sel essentiel, Sel qui se trouve tout formé dans les végétaux et qu'on en tire par l'évaporation de leur jus ou de leur décoction. *Sel essentiel d'oseille. Sel essentiel de quinquina.* Ces mots ont vieilli.

Respirer des sels, Respirer l'odeur d'un sel volatil pour ranimer ses esprits. *Elle était près de s'évanouir, on lui fit respirer des sels.*

SÉLACIENS. s. m. pl. Nom d'une famille de grands poissons.

SÉLAM ou **SÉLAN.** s. m. Bouquet de fleurs dont l'arrangement est une sorte d'écriture, de langage muet. *Chez les Orientaux, les amants se servent de sélams pour correspondre ensemble.*

SÉLECTION. s. f. Action de choisir. Il se dit, en Économie rurale, pour signifier Le choix bien entendu de reproducteurs doués des caractères que l'éleveur désire fixer dans une espèce animale.

En termes de Zoologie, *Sélection naturelle*, Prédominance d'une espèce, qui est en rapport complet avec le milieu où elle est, sur d'autres espèces, qui sont moins bien adaptées à ce milieu. Cette expression peut s'appliquer aussi au règne végétal.

SÉLÉNIEUX. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène. *Acide sélénieux.*

SÉLÉNITE. s. f. T. de Chimie. Ancien nom du sulfate de chaux.

Il se dit aujourd'hui D'un sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base. Dans cette acception, il est masculin.

SÉLÉNITEUX, EUSE. adj. T. de Chimie. Qui a rapport à la sélénite. *Matière séléniteuse. Sel séléniteux.*

Eau séléniteuse, Eau qui contient de la sélénite.

SÉLÉNIUM. s. m. T. de Chimie. Métalloïde qui se rapproche beaucoup du soufre.

SÉLÉNOGRAPHIE. s. f. T. d'Astron. Description de la lune. *La sélénographie d'Hévélius.*

SÉLÉNOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la description de la lune. *Cartes sélénographiques.*

SELLE. s. f. Petit siège de bois à trois ou quatre pieds et sans dossier, sur lequel une seule personne peut s'asseoir. *Selle de bois de chêne. Être assis sur une selle. Selle à calfat.* Il est vieux et peu usité.

Prov. et fig., *Demeurer entre deux selles le cul à terre*, se dit Lorsque, de deux choses auxquelles on prétendait, on n'en obtient aucune; ou Lorsque, ayant deux moyens de faire réussir une affaire, on ne réussit par aucun des deux.

SELLE, se dit aussi d'Une sorte de siège qu'on met sur le dos d'un cheval, d'une mule, etc., pour la commodité de la personne qui monte dessus. *Selle pour homme. Selle pour femme. Selle à piquer. Selle royale. Selle rase. Selle à l'anglaise. Selle de postillon. Le siège, les arçons, le pommeau d'une selle. Selle de cuir. Selle en broderie. Selle de velours, de chamois, de drap. Rembourrer de crin une selle. Selle de harnais. Cette selle porte trop sur le devant. Ce cheval est mal sanglé, la selle tournera. Ils étaient deux sur un cheval, l'un en selle, et l'autre en croupe. Sans étriers il saute en selle tout d'un coup.*

Être bien en selle, Être bien à cheval.

Fig. et fam., *Être bien en selle*, Être bien affermi dans son poste, dans sa place. *Ce ministre a été longtemps menacé de perdre sa place, aujourd'hui il est bien en selle.*

Selle à tous chevaux, Selle faite de telle manière qu'on la peut faire servir à toutes sortes de chevaux quand on court la poste. Il se dit figurément et familièrement d'Une citation, d'une maxime, d'un lieu commun qu'une personne fait entrer dans toutes sortes de discours, ou d'Un compliment banal. *Il n'a fait aucun discours où il n'ait employé ce lieu commun; c'est une selle à tous chevaux.*

Courir à toutes selles, Courir la poste sans avoir une selle à soi et en se servant indifféremment des selles que la poste fournit.

Courir une ou deux selles, Courir une ou deux postes.

Chez les Maîtres de poste, *La première selle*, Le meilleur bidet de l'écurie.

Cheval de selle, Cheval propre à être monté par un cavalier. *Cheval de selle et de trait*, Cheval qu'on peut, à volonté, monter ou atteler à un cabriolet, à une voiture.

SELLE, signifie encore, L'évacuation qu'on fait en une fois quand on va à la garde-robe. *Ce médicament lui a fait faire deux ou trois selles. Il a eu deux ou trois selles. Une selle abondante. Garder les selles d'un malade pour les faire voir au médecin.*

Aller à la selle, Aller à la garde-robe. *Cette médecine l'a fait aller deux ou trois fois à la selle.*

SELLER. v. a. Mettre et affermir une selle sur un cheval, sur une mule, etc. *Vite, sellez mon cheval. Il fit promptement seller ses chevaux.*

SELLÉ, ÉE. part. passé. *Sellé et bridé.*

SELLER (SE). v. pron. T. d'Agricult. Il se dit D'un terrain qui se serre, se tasse, s'endurcit. *Ce terrain commence à se seller. Les terres grasses sont sujettes à se seller.*

SELLÉ, ÉE. part. passé.

SELLERIE. s. f. Lieu où l'on serre les selles et les harnais des chevaux. *Il faut porter ces harnais à la sellerie.*

Il se dit aussi Des ouvrages qui se font pour l'équipement et le harnachement des chevaux. *Ouvrier en sellerie. Il a l'entreprise de la sellerie des écuries du roi.*

SELLETTE. s. f. Petit siège de bois fort bas, sur lequel on obligeait un accusé de s'asseoir quand on l'interrogeait pour le juger, et que les conclusions du ministère public tendaient à une peine afflictive. *Il fut bien effrayé quand il se vit sur la sellette. Répondre sur la sellette. Mettre un accusé sur la sellette; le tenir longtemps sur la sellette.*

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un sur la sellette*, Lui faire plusieurs questions pour l'obliger à déclarer une chose qu'il voudrait tenir secrète. *On l'a tenu longtemps sur la sellette.* Il se dit aussi D'un jeu de société.

SELLETTE, se dit en outre de La partie d'une charrue sur laquelle le timon est appuyé.

Il se dit aussi D'un morceau de planche qui forme le fond des crochets du crocheteur.

Il se dit encore d'Une sorte de boîte où le décrotteur met ses brosses, son cirage, etc., et sur laquelle ceux qui se font décrotter posent leurs pieds l'un après l'autre.

SELLIER. s. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc. *Maître sellier. Sellier-carrossier. Un bon sellier.*

SELON. préposition. Suivant, eu égard à, conformément à, à proportion de. *Selon mon sentiment. Selon ma pensée. Selon mon opinion. Chacun sera récompensé selon ses œuvres. Cela n'est pas selon la raison. Cela n'est pas selon Dieu, selon l'Évangile, selon la charité. On l'a traité selon son mérite. Se gouverner selon le temps et la saison. Selon les occurrences. Dépenser selon ses moyens, selon ses forces, selon sa bourse. Agir selon sa conscience, selon ses caprices. Il sera payé selon qu'il travaillera. J'en userai avec lui selon qu'il en usera avec moi. Nous agirons selon ce qu'il dira.*

Selon moi, Selon ce que je pense, selon mon sentiment. On dit de même: *Selon vous; selon cet auteur; etc.*

L'évangile selon saint Matthieu, l'évangile selon saint Jean, etc., L'évangile écrit par saint Matthieu, l'évangile écrit par saint Jean, etc.

SELON, dans la conversation, s'emploie quelquefois absolument pour dire, Selon les occurrences, selon les différentes dispositions des personnes, etc.; et alors il ne s'emploie guère que pour marquer quelque doute, quelque incertitude à quelqu'un qui nous interroge. *Réussira-t-il dans cette entreprise? Pensez-vous qu'il gagne son procès? Selon, c'est selon.*

SEM

SEMAILLE. s. f. Action de semer les grains. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Nous avons fait nos semailles. On est occupé maintenant aux semailles.*

Il signifie quelquefois, Les grains semés. *Les grandes pluies ont gâté toutes les semailles. Les oiseaux ont mangé les semailles.*

Il signifie aussi, La saison, le temps durant lequel on ensemence les terres. *Semailles d'automne. Semailles de printemps. Les semailles ont été belles, ont été bonnes cette année. Pendant les semailles.*

SEMAINE. s. f. Suite de sept jours, à commencer par le dimanche jusqu'au samedi inclusivement. *Une semaine entière. On*

y travaillera la semaine prochaine. L'année est composée de cinquante-deux semaines et un ou deux jours. Au bout de la semaine. La semaine de la Passion. La semaine sainte. L'office de la semaine sainte. La semaine de Pâques.

Semaine sainte, se dit quelquefois d'Un livre qui contient l'office qu'on dit dans l'église pendant la semaine sainte, pendant la quinzaine de Pâques. *Imprimer une Semaine sainte.*

Prêter à la petite semaine, Tirer un intérêt exorbitant d'une petite somme remboursable à un terme très court.

Prov. et pop., *La semaine des trois jeudis,* Jamais. *Il le payera la semaine des trois jeudis.*

SEMAINE, se dit souvent en parlant De certaines fonctions dont on est chargé à son tour pendant une semaine. *Il est de semaine pour servir au réfectoire. Il entre en semaine. Il est sorti de semaine. Cette dame du palais est allée à la cour faire sa semaine. Cet officier ne peut s'absenter, parce qu'il est de semaine.*

SEMAINE, se prend aussi pour Une suite de sept jours que l'on commence à compter de quelque jour que ce soit. *J'ai passé à la campagne une semaine entière. Il y aura jeudi trois semaines qu'il est malade. Il arrivera d'aujourd'hui en trois semaines.*

SEMAINE, se dit quelquefois Du travail que des ouvriers font pendant une semaine. *Cette réparation serait la semaine de quatre hommes.*

Il se dit aussi Du payement que les ouvriers reçoivent du travail de leur semaine. *Cet ouvrier recevra demain sa semaine. Il a mangé sa semaine en un jour.*

Il se dit aussi de La petite somme que l'on donne à un enfant pour ses menus plaisirs de la semaine.

SEMAINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui est de semaine pour officier dans un chapitre ou dans une communauté religieuse.

SEMAINIER, se dit aussi d'Un comédien chargé pendant une semaine de tous les détails relatifs à la composition et à l'exécution du répertoire. *Les deux semainiers de la Comédie française.*

SÉMAPHORE. s. m. Sorte de télégraphe établi sur les côtes, pour servir à faire connaître l'arrivée, les manœuvres, etc., des bâtiments venant du large, naviguant ou croisant à la vue des côtes et devant les ports.

SEMBLABLE. adj. des deux genres. Pareil, qui ressemble, qui est de même nature, de même qualité. *Ces deux choses sont semblables, tout à fait semblables. Il me fit tels et tels discours, et autres semblables. Ma cause est bonne, j'ai pour moi plusieurs arrêts en cas semblables. Il y a peu de cas entièrement semblables. Il ne s'est jamais rien vu de semblable. Il n'est pas deux jours de suite semblable à lui-même. Semblable à un torrent, il entraîne...* Ce tour n'est que du style soutenu.

En Géom., *Triangles semblables*, Ceux qui ont leurs angles égaux, chacun à chacun; et, *Figures semblables,* Celles qui ont leurs angles égaux, chacun à chacun, et dans lesquelles, outre cela, les côtés qui comprennent ces angles sont proportionnels.

SEMBLABLE, est aussi substantif; alors il se joint toujours avec l'adjectif possessif. *C'est un homme qui n'a pas son semblable.*

Il se dit souvent d'Un ou de plusieurs hommes, par rapport aux autres hommes. *L'humanité nous oblige à avoir pitié de notre semblable, de nos semblables.*

SEMBLABLEMENT. adv. D'une manière semblable, pareillement, aussi. *Vous êtes de cet avis, et moi semblablement.*

SEMBLANT. s. m. Apparence. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes. *Beau semblant. Faux semblant. Il m'a trahi sous un semblant d'amitié, sous un faux semblant d'amitié. Cet homme n'a pas un véritable courage, il n'en a que le semblant. S'il ne m'aime pas, du moins il en fait le semblant, tous les semblants.*

Faire semblant de, faire semblant que, Feindre de, feindre que. *Cet homme fait semblant de dormir. Il faisait semblant d'être fâché. Il faisait semblant de ne pas entendre ce qu'on lui disait. Le renard fait quelquefois semblant d'être mort. Il fit semblant de s'en aller. Faites semblant que cela vous plaît, que c'est là votre avis. Faites semblant qu'on vous en a prié.*

Fam., *Ne faire semblant de rien*, Prendre un air indifférent, avoir attention à ne rien dire, à ne rien faire qui puisse donner à connaître ce que l'on pense, le dessein qu'on a. *Si vous voulez réussir dans cette affaire, ne faites semblant de rien. Observez ce qui se passe, sans faire semblant de rien.*

SEMBLER. v. n. Paraître avoir une certaine qualité ou une certaine manière d'être. Il se dit Des personnes et Des choses. *Ces choses-là me semblent belles et bonnes. Le vin lui semble amer. Quand on est dans un bateau qui va très vite, le rivage semble fuir. Cette couleur ne me semble pas assez vive. Cela me semble être ainsi, me semble ainsi. Il vous semble sage, et il ne l'est pas. Vous me semblez tout mélancolique. Ils me semblèrent être un peu fâchés. Ils me semblèrent un peu fâchés. Voilà ce qui me semble le plus probable.*

Il est souvent impersonnel. *Il semble à vous entendre parler que vous m'ayez rendu service. Il eût semblé ridicule d'insister sur ce point. Il semble que cela est facile, il semble que cela soit facile. Il ne semble pas qu'en cette occasion il ait commis aucune faute.*

À ce qu'il semble, Autant qu'on en peut juger. *Les affaires vont mal, à ce qu'il semble.*

Par manière de parenthèse, *Ce me semble*, Selon moi, à mon avis. *Il faudrait, ce me semble, user d'indulgence.* On dit quelquefois dans le même sens, *Ce semble.*

Il me semble, il vous semble, etc., que, Je crois, vous croyez, etc., que. *Il me semble que je le vois,* Je crois que je le vois. *Il me semblait que cela était ainsi,* Je croyais que cela était ainsi. On dit avec le subjonctif: *Il ne me semblait pas que cela fût ainsi. Il vous semble donc?* Vous croyez donc? *À ce qu'il vous semble,* À ce que vous croyez. — On dit de même, avec un infinitif: *Il me semble encore le voir, l'entendre, etc.,* Je crois encore le voir, l'entendre, etc. *Il me semblait être au milieu de vous*, Je me figurais, je m'imaginais être au milieu de vous.

SEMBLER, impersonnel, se joint aussi avec la préposition *De. Que vous semble de cette affaire? Que vous semble-t-il de ce tableau? Que vous en semble? Je lui ai dit ce qu'il m'en semblait.* Dans ces phrases, *que vous semble? que vous en semble? ce qu'il m'en semblait*, peuvent se rendre par, Que croyez-vous? qu'en croyez-vous? ce que j'en croyais; ou par, Quelle est votre opinion, quel est votre avis? etc.

Il se joint encore avec le mot *Bon. Si bon lui semble; si bon leur semble; comme bon vous semblera; il en a usé comme bon lui a semblé; il nous a semblé bon :* S'il lui plaît; s'il leur est agréable; comme il vous plaira; comme il l'a trouvé à propos; nous avons trouvé bon.

SÉMÉIOLOGIE ou **SÉMÉIOTIQUE**. s. f. Partie de la médecine qui traite des signes indicatifs des maladies et de la santé.

SEMELLE. s. f. Pièce, ordinairement de cuir, qui fait le dessous du soulier, de la botte, de la pantoufle. *Fortes semelles. Bonnes semelles. Soulier à simple semelle, à double semelle, à une, à deux, à trois semelles. Il faut mettre des semelles à ces bottes, à ces souliers. Semelles de buffle. Semelles imperméables.*

Il se dit aussi d'Un morceau d'étoffe dont on garnit le pied d'un bas de laine, de coton, de soie, etc. *Mettre des semelles à des bas.*

Semelles de liège, de feutre, Morceaux de liège, de feutre taillés en semelles, qu'on met dans les souliers pour garantir les pieds de l'humidité. *Semelles de crin,* Espèce de coussinets de crin qui ont la même forme et qui servent au même usage.

Sauter tant de semelles, Sauter un espace de terre qui contient tant de fois la longueur du pied d'un homme.

En termes d'Escrime, *Reculer d'une semelle, rompre la semelle,* Reculer de la longueur du pied.

Pop., *Battre la semelle,* Voyager à pied. Il se dit ordinairement Des artisans qui courent le pays en exerçant leur métier, et quelquefois Des vagabonds. *Il a bien battu la semelle. Il aime à battre la semelle.*

Battre la semelle, se dit aussi De deux enfants, de deux écoliers qui, pour s'échauffer, sautent en cadence, et lèvent une de leurs jambes ou toutes les deux alternativement, de manière à frapper la semelle l'un de l'autre.

SEMELLE, en termes de Charpenterie, Pièce de bois couchée horizontalement sous le pied d'un étai, ou servant d'entrait dans un comble. *Semelle d'étai.*

Il se dit également, en termes de Marine, Des pièces de bois plates mises sous un corps pesant, pour servir à le faire glisser. *On met des semelles sous les bigues destinées à mâter et démâter, afin de pouvoir les faire glisser de l'avant à l'arrière, quand il le faut.*

Il se dit aussi, en termes d'Artillerie, d'Une planchette de bois fort épaisse, qui se place entre les deux flasques d'un affût, et sur laquelle le canon pose.

SEMENCE. s. f. Le grain que l'on sème. Il ne se dit proprement que Du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine et de quelques autres plantes céréales. *Blé de semence. Combien faudra-t-il de semence pour semer cette pièce de terre? Un boisseau, un setier de semence. L'année a été mauvaise, les laboureurs n'ont pas recueilli leurs semences. Si vous ne voulez plus qu'il tienne vos terres, il faut au moins lui payer les labours et les semences, les labours et semences.*

Il se dit aussi, généralement, de Tout ce qui se sème, par la main de l'homme ou naturellement, grains, graines, noyaux, pépins, etc. *Les graines sont la semence des herbes et des légumes. Chaque fruit a sa semence. Les semences du chardon sont pourvues d'une aigrette.*

Les quatre semences froides, Les graines de melon, de citrouille, de concombre et

de courge. *Les quatre semences chaudes*, Les graines d'anis, de fenouil, de cumin et de carvi.

SEMENCE, signifie au figuré, Une cause d'où il doit naître, avec le temps, de certains effets. *Les instructions qu'on donne à cet enfant, à ce jeune homme, sont des semences de vertu. Ces rapports-là sont des semences de discorde. Les clauses obscures dans un contrat sont des semences de procès. Cet article du traité est une semence de guerre.*

SEMENCE, signifie encore, Le sperme, la matière dont les animaux sont engendrés.

Semence, dans le langage biblique, Postérité. *Dieu promit à Abraham qu'en lui et en sa semence toutes les nations seraient bénies.*

Semence de perles, Très petites perles dont ordinairement quatre ou cinq ne pèsent qu'un grain. *La semence de perles se vend à l'once.*

Semence de diamants, se dit de Très petites parcelles de diamants, dont on orne des bijoux.

SEMENCE, se dit aussi d'Une espèce de clous fort petits.

SEMENCINE. s. f. T. de Pharmacie. L'une des trois principales sortes de semen-contra.

SEMEN-CONTRA. s. m. (On prononce *Séméne*.) Substance vermifuge, d'une saveur âcre, amère, d'une odeur forte, d'une teinte verdâtre, composée des fragments de diverses espèces d'armoises.

SEMER. v. a. Épandre de la graine ou du grain sur une terre préparée, afin de les faire produire et multiplier; mettre des semences en terre. *Semer du blé, de l'orge. Semer de la navette, du chènevis. Semer du gland, des pépins, etc. Le seigle se sème en automne. Semer à la volée, à la main, en lignes, etc. Semer au plantoir.*

Semer de l'oseille, du persil, du pourpier, de la laitue, des pavots, des œillets, du sainfoin, du lin, du pied-d'alouette, etc., Semer de la graine d'oseille, de persil, de pourpier, de laitue, de pavots, etc.

Semer un champ, semer des terres, semer une planche, une couche, Y épandre, y semer de la graine. *Qui est-ce qui a semé vos terres ? elles n'ont pas été bien semées.*

SEMER, s'emploie quelquefois absolument en parlant Des grains. *Il fait bon semer. C'est la saison de semer.*

Prov., *Il faut semer pour recueillir, semer avant que de recueillir*, On ne doit pas espérer de recevoir une récompense, un salaire, avant d'avoir travaillé.

Fig., *Semer en terre ingrate*, Faire du bien à une personne qui n'en a point de reconnaissance; ou Donner des leçons, des conseils, à quelqu'un qui n'a pas les dispositions nécessaires pour en profiter.

SEMER, se dit figurément en parlant De certaines choses que l'on répand, que l'on jette çà et là, que l'on dissémine. *Il semait son argent le long des chemins sans s'en apercevoir. Semer des chausse-trapes dans les lieux où doit passer la cavalerie ennemie. On a semé des libelles dans toute la ville. On avait semé des fleurs sur son passage.* On dit de même, *Semer de fleurs le chemin, le passage de quelqu'un, etc.*

Fig., *Semer de l'argent*, Distribuer de l'argent à plusieurs personnes pour les attirer dans son parti. *Il fallut semer de l'argent pour gagner le peuple et les soldats.* On dit aussi, *Cet homme sème l'argent*, Il est extrêmement libéral.

Prov. et fig., *Semer des marguerites, des perles devant les pourceaux*, Parler des choses sacrées devant des personnes profanes; Dire devant des sots et des ignorants, des choses qui sont au-dessus de leur portée, ou Montrer, présenter à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix.

Fig., *Semer des pièges sur les pas de quelqu'un*, Lui tendre de secrètes embûches.

SEMER, s'emploie aussi figurément, au sens moral, pour Répandre. *Semer des erreurs. Semer une mauvaise doctrine. Semer de faux bruits, de fausses nouvelles. Semer des calomnies. Semer la discorde, la zizanie entre des personnes. Semer la terreur. Semer dans un ouvrage des mots ingénieux, des réflexions, des anecdotes piquantes.* On dit de même, *Semer de jeux de mots, de pointes, etc., un discours, un écrit.*

SEMÉ, ÉE. part. passé. *Terre semée de blé. Chemin semé de fleurs.*

Fig., *Un discours, un écrit semé d'injures, de pointes*, etc., Où il y a beaucoup d'injures, de pointes, etc.

SEMÉ, s'emploie aussi en termes de Blason. *Un écu semé de fleurs de lis, semé de trèfles, etc.* Cela ne se dit que lorsque les pièces dont on parle sont répandues sur l'écu de telle sorte, que vers ses bords elles ne sont point entières.

En termes de Vénerie, *Un cerf mal semé*, Un cerf qui a plus d'andouillers d'un côté que de l'autre.

SEMESTRE. s. m. L'espace de six mois consécutifs. *Il rend compte de sa gestion à la fin de chaque semestre. Les rentes sur l'État se payaient par semestre.*

Il se dit aussi Des rentes mêmes, des traitements, etc., qui se payent par semestre, à la fin de chaque semestre. *Payer le semestre échu. Il a touché, il a reçu son semestre, le premier, le second semestre de sa pension. Il lui est dû un semestre, deux semestres, etc.*

Semestre de janvier, Le semestre qui commence le premier jour de janvier. *Semestre de juillet*, Le semestre qui commence le premier jour de juillet. On dit de même, *Semestre d'hiver, semestre d'été.*

SEMESTRE, se dit particulièrement en parlant De certains emplois qu'on est obligé de remplir pendant la moitié de l'année. *Servir par semestre. Il est de semestre. Il est hors de semestre. Cette cause se jugera dans votre semestre. Ces deux professeurs font leur cours par semestre. Le grand conseil, la chambre des comptes de Paris, etc., servaient par semestre*, c'est-à-dire qu'Une partie de ces compagnies servait pendant six mois, et l'autre partie pendant les six autres mois.

Cet officier a servi son semestre, Il a servi à son régiment les six mois qu'il est obligé d'y servir.

Congé de semestre, ou simplement, *Semestre*, Congé de six mois que l'on accorde à un militaire. *Il a son congé de semestre. Il est en semestre. Il passe son semestre dans sa famille. Le ministre de la guerre a envoyé les semestres.*

SEMESTRE, se dit, par extension, de Ceux qui ont obtenu un congé de semestre. *Rappeler les semestres.* On les nomme autrement *Semestriers.*

Il s'est dit aussi de Chaque moitié d'une compagnie judiciaire qui servait par semestre. *Assembler les semestres, les deux semestres.*

SEMESTRE. adj. des deux genres. Il s'est dit Des compagnies qui servaient par semestre, comme le grand conseil, la chambre des comptes de Paris, etc. *On rendit tel parlement semestre.*

Il s'est dit également De certains fonctionnaires publics qui ne servaient que par semestre dans une compagnie. *Conseiller d'État semestre.*

SEMESTRIEL, ELLE. adj. Qui se fait, qui a lieu par semestre, à la fin de chaque semestre. *Payements semestriels. Rente semestrielle. Examens semestriels.*

SEMESTRIER. s. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois. *Les semestriers vont rejoindre leur corps, leur régiment.*

SEMEUR. s. m. Celui qui sème du grain. *Un semeur habile et diligent.*

Fig., *Semeur de discorde, semeur de zizanie, etc.*, Celui qui se plaît à brouiller, à diviser les esprits; et, *Semeur de faux bruits*, Celui qui répand de fausses nouvelles.

SEMI. Mot pris du latin, et qui signifie, Demi. Il se joint à un certain nombre d'autres mots et sert à former des expressions dont les suivantes sont les plus usitées : *Les semi-pélagiens. Les semi-ariens. Un semiton*, en Musique. *Os, cartilage semi-lunaire. Les canaux semi-circulaires. Une fête semi-double. Une semi-preuve. Une fleur semi-double, semi-flosculeuse. Un recueil semi-périodique.*

SÉMILLANT, ANTE. adj. Remuant, extrêmement vif. *Enfant sémillant. Cette petite fille est bien sémillante.* Il est familier.

Il s'emploie quelquefois au sens moral. *Un esprit sémillant.*

SÉMINAIRE. s. m. Lieu destiné pour élever, instruire, former des ecclésiastiques dans la piété et dans les autres devoirs de leur état. *Le séminaire de tel diocèse. Le séminaire de Saint-Sulpice. Le séminaire des Missions étrangères. Entrer au séminaire. Faire une retraite au séminaire. Fonder un séminaire.*

Il se dit aussi collectivement Des ecclésiastiques et des élèves qui demeurent dans un séminaire. *Tout le séminaire assistait à ce sermon.*

Il se dit encore Du temps déterminé qu'on doit passer dans un séminaire, pour être admis aux ordres sacrés. *Il commence, il finit son séminaire. Il a bientôt fait son séminaire.*

SÉMINAIRE, se dit quelquefois, par extension, Des lieux où l'on se forme à une profession quelconque. *Cette école est un séminaire de bons officiers. Cet établissement est un séminaire d'excellents ouvriers.*

SÉMINAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport à la semence. *Les vésicules séminales. La liqueur séminale.*

En Botan., *Lobes séminaux*, Les deux corps charnus qui sortent de la semence des dicotylédones, lorsqu'elle germe; et qui, dans plusieurs de ces plantes, se transforment en deux feuilles, appelées *Feuilles séminales.*

SÉMINARISTE. s. m. Celui qui est élevé, instruit dans un séminaire. *Un séminariste de Saint-Sulpice, de Saint-Nicolas, etc.*

SEMIS. s. m. T. d'Agricult. et de Jardinage. Plant d'arbrisseaux, de plantes, de fleurs, venant de graines, et qui ont été semés. Il se dit aussi Du travail que fait le jardinier pour former cette sorte de plant. *J'ai un beau semis d'œillets, de renoncules. Faire un semis. Semis à la volée. Semis en rayons, en sillons. Semis sur couche. Etc.*

SÉMITIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux Sémites, peuples ainsi nommés parce qu'on fait remonter leur origine à Sem. *Les races sémitiques. Les langues sémitiques sont l'hébreu, l'arabe, le syriaque, etc. Plusieurs des langues sémitiques, comme le chaldéen, le phénicien, n'existent plus aujourd'hui.*

SEMOIR. s. m. T. d'Agricult. Sac où le semeur met le grain qu'il répand sur la terre.

Il se dit aussi de Machines inventées pour distribuer la semence avec plus d'exactitude et d'économie qu'il n'est possible de le faire quand on sème à la main.

SEMONCE. s. f. Invitation faite dans les formes pour quelque cérémonie. *Les cours supérieures se trouvèrent à la cérémonie, après la semonce qui leur en avait été faite.* En ce sens, il est vieux.

SEMONCE, se dit aussi d'Un avertissement mêlé de reproches, fait par quelqu'un qui a autorité. *Il lui a fait une semonce, une forte, une verte semonce. Malgré toutes les semonces que son père lui a faites, il ne s'est point corrigé. Après des semonces réitérées.*

SEMONCER. v. a. Faire une semonce, une réprimande. *Sa mère l'a semoncé d'importance. De quel droit vient-il me semoncer de la sorte?* Il est familier.

SEMONCÉ, ÉE. part. passé.

SEMONDRE. v. a. Inviter, convier à quelque cérémonie, à quelque acte public. *Semondre à des obsèques.* Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif, et il est vieux.

SEMONNEUR. s. m. Celui dont la fonction est de porter des billets pour certaines convocations. *Semonneur d'enterrement. Semonneur de confrérie.* Il est vieux.

SEMOULE. s. f. (On prononce *Semouille.*) Froment concassé et qui sert de base à tout ce qu'on appelle *Pâtes d'Italie.*

SEMPER VIRENS. (On prononce *Sainpair viraince.*) Expression latine, qui signifie, *Toujours verdoyant.* Elle est usitée parmi les jardiniers-fleuristes, pour distinguer Une sorte de chèvrefeuille qui, pendant toute l'année, porte des feuilles et des fleurs.

SEMPITERNEL, ELLE. adj. (On prononce *Sain.*) Qui dure toujours. Il n'est plus guère usité que dans cette expression de dédain, *Une vieille sempiternelle*, Une femme très vieille. Il est familier.

Il se dit, quelquefois, dans le sens de Continuel. *Un bruit sempiternel. Elle fait des remontrances sempiternelles.*

SEN

SÉNAT. s. m. Assemblée de patriciens qui formait le conseil suprême et perpétuel de l'ancienne Rome. Ce nom se donne aussi, dans quelques États, à Diverses assemblées dont les membres sont appelés à en faire partie par un droit de naissance ou par le choix du prince, ou par l'élection des citoyens, et dont la puissance, les attributions sont plus ou moins étendues. *Le sénat romain, le sénat de Rome ne fut composé d'abord que de cent membres. Le sénat de Carthage. Le sénat de Saint-Pétersbourg. Le sénat des États-Unis. Sénat conservateur. L'ancien sénat de Venise, de Gênes, etc. Une délibération, un décret du sénat. Les membres du sénat. Convoquer le sénat.*

Il se dit encore Du lieu où le sénat s'assemble. *On força les portes du sénat. César fut tué en plein sénat.*

Il s'est dit, dans quelques pays, de L'assemblée des personnes dont est composé un tribunal de justice jugeant en dernier ressort.

SÉNATEUR. s. m. Membre d'un sénat. *Sénateur romain. Sénateur de Venise. Sénateur français. Il fut fait sénateur.*

À Rome, *Le Sénateur*, Le magistrat qui était à la tête du corps de ville. *Le Sénateur de Rome était toujours un étranger.*

SÉNATORERIE. s. f. Sous le premier empire, Dotation ou majorat d'un sénateur; Résidence où il jouissait de certains privilèges.

SÉNATORIAL, ALE. adj. Qui appartient au sénateur. *La dignité sénatoriale. Pourpre sénatoriale. Gravité sénatoriale. Ornements sénatoriaux.*

SÉNATORIEN, IENNE. adj. Qui appartient aux sénateurs. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Maison sénatorienne; famille, race sénatorienne.*

SÉNATRICE. s. f. Femme de sénateur. Il se disait Des femmes des sénateurs de Pologne et de Suède. *Les reines de Pologne faisaient asseoir chez elles les sénatrices.* Il se disait aussi, à Rome, de La femme du Sénateur. *Madame la sénatrice.*

SÉNATUS-CONSULTE. s. m. (On fait sentir l'S finale de *Sénatus.*) Décision, décret du sénat. *Un recueil de sénatus-consultes.* On ne le dit guère qu'en parlant Des actes émanés de l'ancien sénat de Rome; et De ceux du sénat qui a existé en France sous le premier et sous le second empire.

SENAU. s. m. T. de Marine. Grand bâtiment à deux mâts, dont on se servait principalement pour la course.

SÉNÉ. s. m. Espèce de casse, arbrisseau qui croît dans le Levant, et dont les feuilles, que l'on nomme aussi *Séné*, sont employées comme purgatives. *Un gros de séné. Faire infuser du séné dans l'eau. Se purger avec du séné.*

Follicules de séné, L'enveloppe de la semence du séné. *Les follicules du séné ne purgent pas aussi puissamment que les feuilles.*

Prov. et fig., *Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné.* Voyez RHUBARBE.

Séné bâtard, ou *Émerus*, Arbrisseau de la famille des Légumineuses, qui croît naturellement dans la plupart des contrées méridionales de l'Europe, et que l'on cultive dans les jardins pour l'ornement. *Séné d'Europe*, ou *Faux séné*, Le baguenaudier. Ces plantes sont ainsi nommées parce qu'elles ont des vertus analogues à celles du séné d'Orient.

SÉNÉCHAL. s. m. Officier qui dans un certain ressort était chef de la justice, et qui était aussi chef de la noblesse quand elle était convoquée pour l'arrière-ban. *Le sénéchal d'Anjou. Le sénéchal de Lyon.*

Il se disait aussi d'Un officier royal de robe longue, qui était chef d'une justice subalterne. *Sénéchal de Rennes.*

Il se disait également, en quelques endroits, Du principal officier de justice des seigneurs particuliers qui avaient haute, moyenne et basse justice. *Le sénéchal de tel seigneur.*

Grand sénéchal de France. Titre d'un emploi dans l'hôtel du roi qui était en même temps une charge militaire.

SÉNÉCHALE. s. f. Femme d'un sénéchal. *Madame la sénéchale.*

SÉNÉCHAUSSÉE. s. f. Étendue de la juridiction d'un sénéchal. *La sénéchaussée d'Anjou.*

Il se disait aussi Du lieu où se tenait le tribunal dont le sénéchal était le chef.

Il se disait encore Du tribunal même. *Il y avait dans cette ville une sénéchaussée. Cette sénéchaussée fut érigée en présidial.*

SENEÇON. s. m. Plante à fleurs composées, qu'on donne ordinairement à certains oiseaux, et qu'on emploie aussi en médecine comme émolliente.

SÉNESTRE. adj. des deux genres. T. de Blason. Gauche. *Le côté sénestre.* On dit adverbialement, *À sénestre*, À gauche.

SÉNEVÉ. s. m. La menue graine dont on fait la moutarde, et La plante même qui produit cette graine. *Un boisseau de sénevé. Un grain de sénevé. Broyer du sénevé pour faire de la moutarde. Un demi-arpent de sénevé.*

SÉNIEUR. s. m. Nom qu'on donnait dans plusieurs communautés au plus ancien, au doyen. *Le sénieur de Sorbonne.*

SÉNILE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est dû, qui tient à la vieillesse. *Débilité sénile. Démence sénile. Gangrène sénile.*

SÉNILITÉ. s. f. Affaiblissement du corps et de l'esprit produit par la vieillesse. *Donner des marques de sénilité.*

SENNE. s. f. T. de Pêche. Voyez SEINE.

SENS. s. m. (On prononce l'S finale.) Faculté de l'homme et des animaux, par laquelle ils reçoivent l'impression des objets extérieurs et corporels. *Les cinq sens de nature. La vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût, sont les cinq sens. Le sens de la vue, de l'ouïe, du toucher, etc. Les organes de nos sens. Aristote dit qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait passé par les sens. Cela frappe, touche, flatte les sens. Les sens trompent quelquefois. Il a dans sa vieillesse tous les sens aussi vifs, aussi entiers qu'un homme de vingt ans. Il a encore l'usage de tous ses sens. Quand il fut blessé à la tête, il perdit l'usage de ses sens. Reprendre ses sens. Une erreur des sens. Le témoignage des sens. Avoir des sens obtus, des sens émoussés, des sens blasés. Le chien a le sens de l'odorat très fin.*

Cela tombe sous le sens, sous les sens, se dit D'une chose claire, évidente.

Il lui manque un sens, se dit de Quelqu'un qui n'est pas sensible à certaines vérités, à certains arts, à certaines passions.

Fig., *Mettre, appliquer tous ses sens*, et fam., *tous ses cinq sens de nature à quelque chose*, Y employer tous ses soins, toute son industrie.

SENS, signifie quelquefois, Concupiscence, sensualité; et alors il ne s'emploie qu'au pluriel. *Il accorde tout à ses sens. Il ne refuse rien à ses sens. Il donne tout à ses sens. Il n'écoute que ses sens. Il s'abandonne à ses sens. Les sens ont trop d'empire sur son âme. Les plaisirs des sens. L'ivresse des sens. Le désordre des sens.*

En termes de Dévotion, *Mortifier ses sens*, Se priver des plaisirs des sens, s'imposer diverses macérations.

SENS, signifie encore, La faculté de comprendre les choses, et d'en juger selon la droite raison. *C'est un homme de sens, de bon sens, de grand sens, de peu de sens, de petit sens. Il a du sens. Il a le sens droit. Il n'a que le bon sens naturel et sans culture. Ce qu'il vous dit là est de bon sens. Où aviez-vous le sens quand vous avez fait telle chose? Il est de sens rassis. Il a perdu le sens. Il est hors de son bon sens, hors de sens. Il a le*

sens troublé, égaré, aliéné. Le bon sens est plus rare qu'on ne l'imagine.

Sens commun, La faculté par laquelle la plupart des hommes jugent raisonnablement des choses. *Cela est contre le sens commun. C'est un sot, qui n'a pas le sens commun. Cela choque le sens commun. Cela est fait en dépit du sens commun.*

Sens, se dit aussi de La signification d'un discours, d'un écrit, d'une phrase, d'un mot. *Prenez bien le sens de ce que je vous dis. C'est le sens de mes paroles. Le vrai sens de la loi. Détourner le sens d'un passage. Donner un faux sens à une phrase. Le traducteur a changé le sens. Un sens forcé. Quel sens donnez-vous à ce passage? Cela ne saurait avoir un sens, un bon sens. Trouvez-y un bon sens, un sens raisonnable. Des paroles à double sens. Ce que vous dites n'a point de sens. Ce mot a deux sens. Cette phrase souffre deux sens. Dans quel sens faut-il prendre ce mot, ce passage? Le sens propre. Le sens figuré. Le sens littéral et le sens mystique ou spirituel de l'Écriture sainte. Le sens métaphorique, allégorique. Le sens moral. Ce que vous dites là renferme un grand sens. Cela fait un beau sens. Cette sentence a un sens fort noble, un sens profond. Dans cette période, le sens n'est pas achevé, le sens reste suspendu. Ce ne sont pas ses propres mots, mais c'est le sens de ce qu'il a dit.*

Il signifie également, Avis, opinion, sentiment. *Vous ne donnez pas dans mon sens. Selon mon sens. À mon sens. Chacun a son sens. Il est fort attaché à son sens. Il abonde en son sens. J'abonde dans votre sens.*

Sens, signifie encore, Un des côtés d'une chose, d'un corps. *Mettez cette table, cette couverture, etc., de ce sens-là. Mettez-la du bon sens. Cela a tant de pieds en tous sens. On a mis cette étoffe du mauvais sens. Couper un jambon du bon sens. Cette pièce de bœuf n'est pas coupée dans le sens.*

Il se dit figurément en parlant Des affaires, et même Des personnes. *Il a pris cette affaire de tous les sens qu'on peut imaginer. De quelque sens que vous preniez cette affaire. J'ai tourné cet homme-là de tous les sens, et je n'en ai pu rien tirer, rien apprendre.*

Sens dessus dessous. loc. adv. qui se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de manière que ce qui devrait être dessus ou en haut, se trouve dessous ou en bas. *Cette boîte est sens dessus dessous. Renverser un objet sens dessus dessous.*

Cette locution s'emploie aussi, familièrement, en parlant De ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé. *Tous mes papiers sont sens dessus dessous. Ma bibliothèque est sens dessus dessous.*

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un sens dessus dessous*, Lui causer un grand trouble, une vive émotion. *Cet événement le mit tout sens dessus dessous.*

Sens devant derrière. loc. adv. dont on se sert en parlant De la situation d'un objet tourné de telle façon que ce qui devrait être devant se trouve derrière. *Elle a mis son bonnet sens devant derrière. Sa perruque est sens devant derrière.*

À contresens. loc. adv. Voyez Contresens.

SENSATION. s. f. Impression que l'âme reçoit des objets par les sens. *Il est impossible d'expliquer comment se fait la sensation. Sensation agréable. Sensation douloureuse. Une sensation de chaud, de froid, etc. Des sensations vives. Éprouver une sensation, des sensations. La sensation que cet objet produit.*

Fig., *Faire sensation*, se dit De ce qui produit une impression marquée dans le public, dans une assemblée, dans un spectacle, etc. *Cet événement, ce livre a fait sensation, une grande sensation. Son arrivée imprévue fit une grande sensation. Cette femme fit sensation en entrant dans la salle du bal.*

SENSÉ, ÉE. adj. Qui a du bon sens, qui a de la raison, du jugement. *C'est un homme sensé. Une personne, une tête bien sensée.*

Il signifie aussi, Conforme à la raison, au bon sens. *Un discours sensé. Une réponse bien sensée. Il a fait une action fort sensée. Cela est fort sensé. Il a pris une détermination bien sensée. Ce projet n'est pas sensé, est peu sensé.*

SENSÉMENT. adv. D'une manière sensée, d'une manière judicieuse. *Il parle sensément. Il écrit fort sensément. Tout ce qu'il fait, il le fait sensément.*

SENSIBILITÉ. s. f. Qualité par laquelle un sujet est sensible aux impressions des objets. *Il est d'une grande sensibilité à toutes les impressions de l'air. Avoir une égale sensibilité pour le froid et pour le chaud. La sensibilité des parties nerveuses. La sensibilité de l'œil, de l'oreille. Cet organe est d'une extrême sensibilité.*

Il se dit de même en parlant Des choses morales. *Sa sensibilité sur le point d'honneur, sur tout ce qui regarde la réputation, est extrême. Être d'une grande sensibilité aux moindres reproches. Il a une grande sensibilité pour les misères d'autrui.*

Il se dit absolument Des sentiments d'humanité, de pitié, de tendresse. *Il a beaucoup de sensibilité, une grande sensibilité, une profonde sensibilité. Se livrer à toute sa sensibilité. Il est d'une extrême sensibilité. Il est privé de sensibilité. Une fausse sensibilité. Une sensibilité affectée.*

En Physique, *La sensibilité d'une balance, d'un thermomètre, etc.*, La propriété qu'ont ces instruments de marquer les plus légères différences, les moindres variations.

SENSIBLE. adj. des deux genres. Qui se fait sentir, qui fait impression sur les sens. *Un objet sensible. La lumière rend les objets sensibles à la vue. Le froid a été très sensible cette année. Le mal de dents est un mal très sensible.*

Il s'emploie aussi figurément, en parlant Des choses morales. *C'est un déplaisir bien sensible. Il m'a fait un sensible plaisir, un plaisir très sensible. Il a eu une joie sensible. J'en ai une satisfaction très sensible. Il m'est très sensible d'être soupçonné. C'est pour moi un chagrin bien sensible, une douleur bien sensible, un coup bien sensible, que de me voir privé de lui. Cette mort m'a été fort sensible.*

Il signifie encore, Qui a du sentiment, qui reçoit aisément l'impression que font les objets. *Les êtres sensibles et les êtres inanimés. L'œil est une partie fort sensible. Les parties nerveuses sont les plus sensibles. Ce cheval a la bouche fort sensible. Un cheval sensible à l'éperon. Être sensible à la douleur. Il a une santé délicate, il est sensible aux moindres impressions de l'air. Sensible au froid, au chaud.*

Il s'emploie également au sens moral. *Sensible aux maux d'autrui. Sensible à l'amitié, à l'amour. Sensible à la gloire, à la honte. Je suis fort sensible à votre attention, à ce que vous faites pour moi.*

C'est son endroit sensible, sa partie sensible, se dit en parlant Des choses dont quelqu'un est le plus touché.

Sensible, employé d'une manière absolue, signifie souvent, Qui est aisément ému, touché, attendri. *Un homme sensible. Une femme sensible. Un cœur sensible. Une âme sensible. Il est trop sensible.*

Sensible, signifie aussi, Qui se fait apercevoir, qui se fait remarquer aisément. *Le flux de la mer n'est sensible que près des côtes. Ce mouvement est sensible. Des progrès sensibles. L'effet de ce remède est peu sensible. Cela est sensible. Vous doutez de cette vérité, je vais vous la rendre sensible. Cette action fournit un exemple sensible de ce que peut la persévérance. Rendre des préceptes sensibles par des exemples.*

En Physique, *Cette balance, ce thermomètre, etc., est sensible*, Cette balance, ce thermomètre, etc., marque les plus légères différences, les plus légères variations.

En Musique, *Note sensible*, La note qui est à un demi-ton au-dessous de la tonique. *Dans le ton d'ut, la note sensible est* si. On dit quelquefois substantivement, *La sensible.*

SENSIBLEMENT. adv. D'une manière sensible et perceptible. *Cela se connaît, se voit sensiblement. On voit croître sensiblement la rivière.*

Il signifie aussi, D'une manière sensible, et qui affecte le cœur. *Il a été sensiblement touché de cette perte. Je vous suis sensiblement obligé.*

SENSIBLERIE. s. f. Sensibilité fausse et outrée, affectation de sensibilité. *Cette femme est ridicule par sa sensiblerie. Sa bonté prétendue n'est que sensiblerie. Ce drame est plein de sensiblerie. Ce roman n'est que jargon et sensiblerie.* Il est familier.

SENSITIF, IVE. Terme didactique. Qui se rapporte aux sens. *La faculté sensitive. Les opérations sensitives et les opérations intellectuelles de l'âme.*

Il signifie aussi, Qui a la faculté de sentir. *L'être sensitif. Qui dit animal dit sensitif. L'âme sensitive.*

SENSITIVE. s. f. Plante de la famille des Légumineuses, qu'on appelle ainsi parce que, dès qu'on la touche, elle replie ses feuilles. Voyez Mimosa.

SENSORIAL, ALE. adj. (On prononce *Sainçorial.*) Qui appartient au sensorium. *Fonctions sensoriales.*

SENSORIUM. s. m. (On prononce *Sainçoriome.*) Terme didactique, emprunté du latin. Le point, la partie du cerveau que l'on suppose être le centre commun de toutes les sensations.

SENSUALISME. s. m. T. de Philosophie. Système dans lequel on fait dériver des sensations tous les autres phénomènes intellectuels. *Le sensualisme de Condillac.*

SENSUALISTE. adj. des deux genres. Qui appartient au sensualisme. *Doctrines sensualistes. Philosophie sensualiste.* Substantivement, *Un sensualiste*, Un sectateur du sensualisme.

SENSUALITÉ. s. f. Attachement aux plaisirs des sens. *Vivre avec sensualité. Être plongé dans la sensualité. Boire avec sensualité*, Avec volupté.

Il se dit quelquefois au pluriel, et signifie, Plaisirs sensuels. *Il se livre aux sensualités les plus recherchées.*

SENSUEL, ELLE. adj. Voluptueux, fort attaché aux plaisirs des sens. *C'est un homme sensuel. Une femme sensuelle.*

Il signifie aussi, Qui flatte les sens. *Les plaisirs sensuels. Mener une vie sensuelle. Une religion toute sensuelle.* On dit également, *Les appétits sensuels.*

Il s'emploie quelquefois substantivement en parlant Des personnes. *Les privations qu'éprouvent les sensuels.*

SENSUELLEMENT. adv. D'une manière sensuelle. *C'est un homme qui vit fort sensuellement.*

SENTE. s. f. Synonyme vieilli et peu usité de *Sentier*. Voyez ce mot.

SENTENCE. s. f. Dit mémorable, apophtegme, maxime qui renferme un grand sens, une belle moralité. *Les proverbes de Salomon sont autant de sentences. Un discours plein de sentences. Le style de Sénèque est rempli de sentences. Une des plus belles sentences des anciens.*

Prov., *Ne parler que par sentences,* Affecter de parler gravement, et de dire à tout propos des moralités générales.

SENTENCE, se dit aussi d'Un jugement rendu par des juges inférieurs. *Sentence contradictoire. Sentence provisoire. Sentence interlocutoire. Sentence arbitrale. Sentence juridique. Sentence par défaut. Sentence criminelle. Prononcer une sentence. Obtenir une sentence. Être condamné par sentence. Confirmer une sentence. Faire casser, faire annuler une sentence. Infirmer une sentence. Faire signifier une sentence. Appeler d'une sentence. Acquiescer à la sentence. Exécuter une sentence. Mettre une sentence à exécution. Lever une sentence. Sentence de condamnation.* Il est peu usité aujourd'hui dans le langage de la jurisprudence ; on dit presque toujours, *Jugement :* mais, dans le langage ordinaire, il est souvent employé, particulièrement lorsqu'il s'agit d'Un jugement qui prononce la peine capitale. *Une sentence de mort. On lui lut sa sentence. Sa sentence lui fut prononcée. Il écouta sa sentence avec calme.*

Fig., *Appeler de la sentence de quelqu'un,* Ne pas vouloir s'en tenir à sa décision, à son jugement. *J'appelle de votre sentence,* ou simplement, *J'en appelle.*

SENTENCE, se dit aussi Des jugements rendus dans les différents degrés de la juridiction ecclésiastique, et dont l'appel est toujours recevable, à moins qu'il n'y ait trois sentences conformes. *Sentence du primat, de l'évêque.*

SENTENCE, en parlant De quelques tribunaux des pays étrangers, se dit de Toutes les décisions, de tous les jugements qui s'y rendent. *Les sentences de la rote.*

SENTENCE, se dit aussi Du jugement de Dieu contre les pécheurs. *Les pécheurs recevront leur sentence au jour du jugement. Lorsque Dieu prononcera la sentence contre les pécheurs.*

SENTENCIER. v. a. Condamner quelqu'un par une sentence. Il ne se disait qu'en matière criminelle, et n'était guère d'usage qu'au participe et aux temps qui en sont formés. *Il a été sentencié.*

SENTENCIÉ, ÉE. part. passé. *Un homme sentencié.*

SENTENCIEUSEMENT. adv. D'une manière sentencieuse. *Parler sentencieusement.* Il se prend ordinairement en mauvaise part, et ironiquement.

SENTENCIEUX, EUSE. adj. Qui contient des maximes, des mots remarquables. *Discours sentencieux. Langage sentencieux.* On dit de même, *Phrase sentencieuse.*

Il se dit aussi Des personnes qui s'expliquent ordinairement par sentences, par maximes. *Écrivain sentencieux. C'est un homme sentencieux, tout sentencieux.*

Un ton sentencieux, Un ton qui annonce une affectation de gravité. *Il parle toujours d'un ton sentencieux.*

SENTÈNE. s. f. Voyez CENTAINE.

SENTEUR. s. f. Odeur, ce qui frappe l'odorat. *La rose a une senteur agréable.* Il est vieux en ce sens.

Il signifie plus ordinairement, Parfum, composition qui rend une odeur agréable. *Des eaux de senteur. De la poudre de senteur. Des gants de senteur. Des sachets de senteur. Aimer les senteurs. Porter des senteurs.* Ces deux dernières phrases vieillissent, on dit plus ordinairement, *Aimer les odeurs, porter des odeurs.*

SENTIER. s. m. Chemin étroit au travers des champs, des bois, etc. *Il y a un sentier qui abrège le chemin. Ce sentier passe dans la prairie.*

Il s'emploie aussi figurément. *Suivre les sentiers de la vertu. Le sentier de la vie. Le sentier de la gloire. Le sentier de l'honneur. Pour arriver à ce but, le sentier est étroit. Il fuit les sentiers battus.*

SENTIMENT. s. m. Perception que l'âme a des objets, par le moyen des sens. *Sentiment vif. Sentiment douloureux. Sentiment agréable.*

Il signifie également, La faculté qu'a l'âme de recevoir l'impression des objets par les sens. *Avoir le sentiment exquis, vif, prompt, délicat.*

Il signifie encore, La faculté que nous avons de connaître, de comprendre, d'apprécier certaines choses sans le secours du raisonnement, de l'observation ou de l'expérience, et qui est en nous comme une sorte de tact ou d'instinct naturel. *Il y a des choses que nous ne connaissons que par sentiment. Avoir le sentiment du juste, de l'injuste. Avoir le sentiment du bon. Il n'a pas le sentiment du beau. Il n'a pas le sentiment de la musique, le sentiment des arts. Avoir le sentiment des convenances. Il a le sentiment de sa force, de sa faiblesse. L'immortalité de l'âme est une vérité de sentiment et de raisonnement.*

En matière de goût, *Juger par sentiment,* Juger d'un ouvrage d'esprit ou d'un ouvrage de l'art par l'impression qu'on en reçoit.

SENTIMENT, se dit encore de La sensibilité physique. *Il y a encore quelque sentiment dans cette partie. Il n'y a plus de sentiment dans son bras. Il semble qu'il soit mort, il n'a plus de mouvement ni de sentiment. Il a perdu le sentiment.*

SENTIMENT, se dit en outre Des affections, des passions, et de tous les mouvements de l'âme. *Sentiment noble, élevé, généreux, bas, lâche, vil. Sentiment d'honneur, de probité. Sentiment d'amour, de tendresse. Sentiment de haine, d'aversion, de colère, de vengeance. Sentiment de pitié. Sentiment de joie, de plaisir. Sentiment de douleur. Sentiment de reconnaissance, d'estime, de respect. Sentiment de repentir. Il est dans de bons, dans de mauvais sentiments. Il est mort dans les meilleurs sentiments, dans de grands sentiments de piété, de religion. C'est un homme qui a des sentiments honnêtes, des sentiments vertueux. Il n'a aucun sentiment d'humanité, de pitié, de générosité, etc. Dans ce rôle, les sentiments ne sont pas conformes au caractère établi.*

Absol., *Avoir des sentiments,* Avoir des sentiments d'honneur, de générosité, de probité, etc. *Être capable de sentiment, se piquer de sentiment,* Avoir l'âme sensible, délicate, se piquer de sensibilité, de délicatesse d'âme.

Sentiments naturels, Certains mouvements qui sont inspirés par la nature. *La tendresse des pères envers leurs enfants, et celle des enfants envers leurs pères, sont des sentiments naturels.* On dit dans le même sens, *Cet homme a perdu tous les sentiments de la nature.*

Par plaisanterie, *Pousser les beaux sentiments,* Affecter de dire des galanteries recherchées, d'exprimer des sentiments passionnés.

SENTIMENT, se dit aussi de La sensibilité morale, de la disposition à être facilement ému, touché, attendri. *Cet homme se pique de sentiment. Feindre, jouer le sentiment. Il agit trop par sentiment et trop peu par raison. Ce n'est pas la raison, c'est le sentiment qui domine dans cet ouvrage.*

Trait de sentiment, vers de sentiment, Trait, vers qui exprime un mouvement du cœur.

SENTIMENT, signifie aussi, L'opinion qu'on a de quelque chose, ce qu'on en pense, ce qu'on en juge. *Je ne suis pas de son sentiment. Je partage, j'adopte votre sentiment. J'entre dans votre sentiment. Je suivrai toujours vos sentiments. Selon mon sentiment. Je voudrais bien savoir quel est son sentiment sur cela. Parler contre son sentiment. Je vous ai dit mon sentiment. Tel est mon sentiment. Les Sentiments de l'Académie sur le Cid. Il n'a pas des sentiments bien orthodoxes.*

SENTIMENTAL, ALE. adj. Où il y a du sentiment, qui annonce du sentiment. Il ne s'emploie guère qu'ironiquement. *Un ton sentimental. Un air sentimental.*

Il se dit aussi Des personnes qui affectent une grande sensibilité. *Un homme sentimental. Une femme sentimentale.*

SENTIMENTALEMENT. adv. D'une manière sentimentale.

SENTIMENTALITÉ. s. f. Affectation de sentiment. *Il y a dans son roman plus de sentimentalité que de vraie passion.*

SENTINE. s. f. T. de Marine. Partie basse de l'intérieur d'un navire, dans laquelle les eaux s'amassent et croupissent. *Il faut avoir soin de nettoyer la sentine. Vider la sentine.* Il vieillit.

Fig., *C'est la sentine de tous les vices,* se dit D'un lieu où se rassemblent toutes sortes de gens de très mauvaise conduite. On dit dans un sens analogue, *Cet homme est une sentine de vices*

SENTINELLE. s. f. Soldat qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'une place, d'un palais, etc., et qui est détaché pour cela d'un corps, d'un poste de gens de guerre. *Poser la sentinelle. On posa des sentinelles à toutes les portes, à toutes les avenues. On trouva la sentinelle endormie. Visiter les sentinelles. Relever la sentinelle.* Quelques poètes ont fait *Sentinelle* masculin. *Vigilant sentinelle.*

Sentinelle perdue, Soldat placé dans un poste avancé, et par conséquent dangereux.

SENTINELLE, signifie aussi, La fonction de la sentinelle. *Faire sentinelle. Être en sentinelle, en sentinelle perdue. Relever de sentinelle.*

Fig., *Mettre quelqu'un en sentinelle,* Le mettre dans un endroit où il puisse observer ce qui se passe.

Fig., *Faire sentinelle,* Attendre, guetter.

J'ai fait sentinelle pendant une heure pour vous voir passer.

Fig. et fam., *Relever quelqu'un de sentinelle*, Lui reprocher vivement la faute où il est tombé.

SENTIR. v. a. (*Je sens, tu sens, il sent ; nous sentons, etc. Je sentais. Je sentis. Je sentirai. Que je sente. Etc.*) Recevoir quelque impression par le moyen des sens ; éprouver en soi quelque chose d'agréable ou de pénible. *Sentir le chaud, le froid. Le froid se fait sentir. Sentir un frais agréable. Sentir une chaleur douce. Sentez-vous la fraîcheur de ce marbre? Sentir une odeur agréable. Sentez-vous dans cette sauce le goût de champignon? Je sentais battre mon cœur. Quand on est bien las, on sent un grand plaisir à se reposer. Sentir la faim, la soif. Sentir une grande douleur de tête. Sentir une pesanteur dans le bras. Sentir des inquiétudes dans les jambes.* Il ne se dit point Des simples perceptions de la vue et de l'ouïe.

Il s'emploie aussi absolument. *La faculté de sentir.*

SENTIR, se dit également en parlant Des différentes affections que l'âme éprouve. *Il a senti une grande joie de la nouvelle qu'il a reçue. Il a senti une grande affliction de la mort de son fils. Il a senti un grand déplaisir du passe-droit qu'on lui a fait. Il sentait du plaisir à se sacrifier pour elle. Je sens pour lui une aversion insurmontable. Je sens le besoin d'être utile aux autres. Il n'a jamais senti aucun remords. Son cœur ne sent rien encore.*

Il signifie de même, Être ému, touché, affecté de quelque chose d'extérieur. *Il sent comme il doit le bien qu'on lui fait. C'est un homme qui sent les moindres plaisirs qu'on lui fait. Il ne sent point les affronts. Il ne sent point la perte qu'il a faite. Je sens toute l'horreur de votre situation. Vous ne sentez pas votre bonheur. Il sent les douceurs de l'amitié, les charmes de la retraite. On raisonne mal sur les choses qu'il ne faut que sentir.*

Sentir quelque chose pour quelqu'un, L'aimer, être disposé à l'aimer. *Je ne sens rien pour elle. Elle ne sent rien pour lui. Il est quelquefois dangereux de laisser voir aux enfants tout ce qu'on sent pour eux. Ce que je sens pour lui ne saurait s'exprimer.*

SENTIR, signifie aussi, Flairer. *Sentir une rose. Sentir une tubéreuse. Quand il sent des parfums, il se trouve mal. Il est enrhumé, il ne sent rien.*

Fig. et fam., *Je ne puis pas sentir cet homme-là*, J'ai pour lui beaucoup de répugnance, d'aversion. On dit mieux, *Je ne puis souffrir cet homme-là.*

SENTIR, signifie aussi, Exhaler, répandre une certaine odeur. *Cela sent le brûlé. Cela sent la fleur d'oranger. Sentir le renfermé. Sentir le relent. Sentir la rose, le serpolet, le sauvagin.* Dans cette acception, on l'emploie souvent comme neutre. *Cela sent bon, sent mauvais. Cela sent trop fort. Cela ne sent rien.*

Il se dit quelquefois absolument, et signifie alors, Sentir mauvais. *Fi! que cela sent! Son haleine sent. Ses pieds sentent. Cette viande commence à sentir.* On dit de même, *Sentir des pieds, des aisselles, de la bouche.*

Impersonnellement, *Il sent bon, il sent mauvais, il sent le brûlé dans cette chambre*, Il y a ici une bonne, une mauvaise odeur, une odeur de brûlé.

SENTIR, se dit, dans un sens analogue, Du goût, de la saveur d'un aliment ou d'une boisson. *Cette soupe ne sent rien. Cette eau sent la terre. Cette carpe sent la bourbe. Ce vin sent la framboise, sent le fût, sent le terroir, sent un goût. Ce cidre sent le pourri.*

Fig. et fam., *Cela ne sent pas bon*, se dit D'une affaire qui prend une mauvaise tournure, qui peut avoir des suites fâcheuses.

Fig., *Cet homme sent le terroir*, Il a les défauts qu'on attribue aux gens du pays d'où il est. *Sentir le terroir*, se dit de même Des ouvrages d'esprit, quand ils ont les défauts qu'on peut attribuer aux habitudes du pays où l'auteur a vécu.

Fig. et fam., *Cette chanson sent le corps de garde*, se dit D'une chanson libre ou grossière.

Fig. et fam., *Cette action sent le gibet, la roue, la hart, les coups de bâton*, Celui qui l'a commise court risque d'être pendu, roué, bâtonné.

Fig., *Cet ouvrage sent l'huile, sent la lampe*, Il paraît avoir coûté beaucoup de veilles, beaucoup de travail à son auteur.

Prov. et fig., *Cet homme sent le fagot*, Il est soupçonné d'hérésie, d'impiété. On dit dans un sens analogue, *Cet écrit, ces vers sentent, sentent bien le fagot.*

Prov. et fig., *Cet homme sent le sapin*, Il est malsain, infirme, et il a la mine de mourir bientôt. On dit aussi, *La toux de cet homme, sa phtisie, son asthme sent le sapin.*

Prov. et fig., *La caque sent toujours le hareng*, se dit en parlant De ceux qui, par quelque action ou par quelque parole, font voir qu'ils retiennent encore quelque chose de la bassesse de leur origine, ou des mauvaises impressions qu'ils ont reçues. *Ce parvenu joue l'homme de qualité, mais la caque sent toujours le hareng. Il était hérétique, il s'est converti par intérêt; mais la caque sent toujours le hareng.*

SENTIR, signifie au figuré, Avoir les qualités, les manières, l'air, l'apparence de. *Il sent l'enfant de bonne maison. Il sent son enfant de bonne maison. Il sent l'homme de qualité, son homme de qualité. Cette action-là ne sent point l'honnête homme, son honnête homme. Cette proposition sent l'hérésie. Tout dans cette maison sent la richesse et le luxe. Tout sent ici la joie et le bonheur.*

Prov., *Cet homme, ce valet sent le vieux battu, sent son vieux battu*, Il est devenu insolent, négligent, parce qu'il n'a pas été châtié depuis longtemps. Cette phrase a vieilli.

SENTIR, signifie quelquefois, S'apercevoir, connaître. *Je sens bien qu'on me trompe. Je sentais bien qu'on n'y allait pas de bonne foi. Il sentait bien qu'on ne le croyait plus. On sent dans ces vers quelque chose de dur, de négligé. Il sent son ignorance. Il sent bien ses forces. Il sent sa force. Je ne me sentais pas la force de lui en dire davantage. Il sent tous ses torts. Je sens toute la difficulté de cette entreprise. Je sens le prix de ce que vous faites pour moi. Il a senti tout le néant des grandeurs. Je me sens assez de courage pour l'attaquer. Je sentis renaître ma colère. Il sentira, je lui ferai sentir ma colère, les effets de ma colère, de mon ressentiment, etc.*

Je le sentis venir de loin, Je connus, je pénétrai où il en voulait venir.

Sentir de loin, Découvrir, prévoir les choses de loin.

SENTIR, avec le pronom personnel, signifie, au sens physique et au sens moral, Connaître, sentir en quel état, en quelle disposition on est. *Je me sens bien, je ne suis pas si malade qu'on croit. Je me sens faible. Je me sens trop faible pour cela. Il ne se sentit pas mourir. Il est si engourdi, qu'il ne se sent pas. Il ne se sent pas de froid. Je me sens tout autre depuis que j'ai pris ce parti. Je ne me sens pas fait pour servir, pour être esclave. Je me sens tout soulagé, tout consolé.*

Il ne se sent pas de joie, il ne se sent pas d'aise, Il est si pénétré, si occupé de sa joie, qu'elle lui ôte tout autre sentiment. On dit de même, *Il est si ravi, il a tant de joie, qu'il ne se sent pas.*

Se sentir, se bien sentir, Connaître bien les qualités, les forces, les ressources qu'on a, ou ce que l'on a droit d'exiger à raison de son rang, de son mérite. *Il se sentait bien, quand il a entrepris une affaire si difficile. On a voulu le décourager; mais il se sent, et il persévère. Cet homme se sent, il ne souffrira pas qu'on manque à ce qu'on lui doit.*

Ce jeune homme, cette jeune fille commence à se sentir, Commence à éprouver les premières impressions de la puberté.

Se sentir de quelque chose, Sentir, éprouver quelque chose. *Depuis quand commence-t-il à se sentir de la goutte? Il ne se sent point des incommodités de la vieillesse.*

Se sentir de quelque mal, de quelque bien, En avoir quelque reste. *Il a eu une fièvre quarte dont il se sent encore. Il fit une grande chute, il s'en sentira toujours. Il se sentira longtemps de cette blessure. Il a fait une grande perte au jeu, il s'en sentira longtemps. Ce pays se sent encore de la guerre. Le père a fait de grandes imprudences, les enfants s'en sentent encore. Quoiqu'il habite depuis longtemps Paris, il se sent toujours de la province. Il se sent d'avoir bu, d'avoir trop couru.* Il signifie aussi, Avoir part au bien ou au mal. *S'il y a du bien ou du mal, il s'en sentira. On a donné tant pour les domestiques : il faut le distribuer entre tous, afin que chacun s'en sente.*

SENTI, IE. part. passé.

Cela est bien senti, cela est senti, se dit quelquefois, en Littérature et dans les Arts, De ce qui est rendu, exprimé avec vérité, avec âme.

SEO

SEOIR. v. n. Être assis. Il n'est plus guère en usage qu'à ses participes *Séant* et *Sis*. Voyez SÉANT et SIS.

Il s'employait aussi autrefois avec le pronom personnel, *Se seoir*; mais il a également vieilli : on dit, *S'asseoir*. Quelquefois on dit encore, en poésie et dans le langage familier, *Sieds-toi.*

SEOIR. v. n. Être convenable à la personne, à la condition, au lieu, au temps, etc. Ce verbe, dont l'infinitif n'est plus en usage, ne s'emploie que dans certains temps, et toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel. *Il sied, ils siéent, il seyait, il siérait, il siéra.* Il n'a point de temps composés. *Il faut voir si cela vous sied ou ne vous sied pas. Cela vous sied à merveille. Les couleurs trop voyantes ne vous siéront pas. Cet habit vous sied bien, vous sied mal. La coiffure que cette dame portait lui seyait mal.* Il s'emploie aussi au participe présent. *Ces couleurs vous seyant si bien, vous devez les préférer à d'autres.*

Il est souvent impersonnel. *Il sied mal à un homme en place d'être léger dans ses discours. Il ne vous sied pas de contrarier votre père. Il sied, il sied bien à un homme si sage de donner des conseils de sagesse.* Ironiquement, *Il vous sied bien de vouloir réformer les autres.*

SEP

SÉPARABLE. adj. des deux genres. Qui peut se séparer. *Il n'y a pas de corps dont les parties ne soient séparables. C'est une erreur de prétendre que l'utile soit séparable de l'honnête.*

SÉPARATION. s. f. Action de séparer, ou Le résultat de cette action. *Séparation entière. La séparation des chairs d'avec les os. Un mur de séparation. Ce fossé fait la séparation des deux héritages. Séparation d'habitation. Avant la séparation de l'armée, des deux corps d'armée. Rien n'est plus pénible à des amis que la séparation. Une longue séparation. Depuis notre séparation. Durant notre séparation. Cette querelle allait amener entre eux une séparation, une séparation éclatante. Séparation fâcheuse, cruelle, difficile à supporter.*

Il signifie quelquefois, La chose même qui sépare. Ainsi on dit, *Il faut ôter cette séparation*, Il faut ôter cette cloison, cette haie, cette planche qui fait la séparation.

En Chimie, *La séparation des métaux*, L'opération par laquelle on sépare des métaux qui étaient mêlés ensemble.

Fig., *Mur de séparation*, Cause de division, sujet d'inimitié. *Cet intérêt est un mur de séparation, élève un mur de séparation entre les deux frères, entre les deux familles.*

En Jurispr., *Séparation de corps entre mari et femme*, Le jugement ou l'arrêt par lequel il est permis à un mari de ne plus habiter avec sa femme, et à une femme de ne plus habiter avec son mari. *Séparation de biens contractuelle*, La stipulation du mariage suivant laquelle il n'y a pas communauté de biens; et, *Séparation de biens par jugement*, L'arrêt qui rompt cette communauté. *Demande, action en séparation de biens. Faire séparation.*

SÉPARATISTE. s. m. Qui se sépare d'un État, d'une confédération dont il faisait partie. *Les séparatistes en Amérique soutinrent une guerre de plusieurs années contre le gouvernement de l'Union.*

Il est aussi adjectif des deux genres. *État séparatiste. Tendances, manœuvres séparatistes.*

SÉPARÉMENT. adv. À part l'un de l'autre. *Ils font leur ordinaire séparément. On les a interrogés séparément. Placez tous ces objets séparément. Il faut traiter toutes ces questions séparément.*

SÉPARER. v. a. Désunir des parties d'un même tout, qui étaient jointes ensemble. *Un seul coup lui sépara la tête du corps, d'avec le corps. Séparer les chairs d'avec les os.*

Il se dit aussi en parlant Des choses qui étaient mal rangées, et qu'on n'a fait qu'ôter les unes d'auprès des autres, pour les mettre dans un meilleur ordre. *Voilà des livres qu'on a mis pêle-mêle, il faut les séparer et les ranger par ordre de matières.*

Il se dit également en parlant De certaines choses de différente espèce, qui étaient sans distinction les unes avec les autres. *Séparer dans la cave le vin vieux du nouveau. Séparer le bon grain d'avec le mauvais. Au dernier jour, les bons seront séparés d'avec les méchants. Séparer les louis d'or d'avec les écus.*

Il signifie encore, Diviser un espace, un tout par quelque chose qu'on place entre ses parties. *Séparer une cour en deux par un mur. Séparer une chambre en trois par des cloisons.*

Il se dit, dans le même sens, De ce qui fait une séparation entre deux choses. *Le mur qui sépare ces deux maisons. Le sentier qui sépare ces deux propriétés.* On le dit quelquefois au figuré. *La ligne qui sépare le naïf du trivial, le sublime du boursouflé, etc.*

Il se dit aussi Des obstacles naturels qui sont placés entre deux pays. *Cette rivière sépare ces deux provinces. Les Pyrénées séparent la France de l'Espagne.*

Il se dit encore De la distance dans l'espace et dans le temps. *Une longue route nous sépare encore du terme de notre voyage. Bien des siècles nous séparent des origines de notre nation. Plus de deux mille ans nous séparent de l'époque d'Alexandre.*

Il signifie aussi simplement, Partager. *Séparer les cheveux sur le front.*

Il signifie encore, Faire cesser les communications, en parlant d'une armée. *Par ses habiles manœuvres il sépara l'ennemi de sa base d'opération, de ses magasins.*

SÉPARER, signifie au figuré, Considérer à part, mettre à part. *Peu de gens savent séparer l'homme de son vêtement. Il ne faut pas séparer la philosophie de la littérature. Je ne sépare pas mes intérêts des vôtres.*

Il signifie également, Rendre distinct. *La raison sépare l'homme de tous les animaux.*

SÉPARER, signifie encore, Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. *La fortune, l'absence, la mort les a séparés. Séparer des chevaux en différentes écuries. Séparer le mâle de la femelle. La tempête avait séparé les vaisseaux.*

Séparer deux hommes, deux animaux, etc., qui se battent, Faire cesser leur combat, en les éloignant l'un de l'autre. *Séparez-les, ils vont se tuer. La nuit sépara les combattants.*

Séparer deux amis, Faire cesser leur amitié. *On travaillerait en vain à le séparer d'avec moi, à le séparer de moi, à nous séparer. L'intérêt les a séparés.*

En Jurispr., *Séparer de biens un mari et une femme*, Ordonner en justice qu'il n'y aura plus entre eux de communauté de biens; et, *Les séparer de corps*, Ordonner en justice qu'ils n'habiteront plus ensemble. *Se marier séparés de biens*, Convenir, par le contrat de mariage, qu'il n'y aura point de communauté de biens entre les époux.

En termes de Vénerie, *Séparer les quêtes*, Distribuer aux valets de limier une forêt par cantons, pour y détourner le cerf.

SÉPARER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'écorce de cet arbre s'est séparée du bois. Après avoir causé quelque temps ensemble, ils se séparèrent, ils se sont séparés. Il est tard, il faut nous séparer. Nous ne nous séparerons pas ainsi. Se séparer l'un de l'autre. À cet endroit, le chemin se sépare en deux. Cette rivière se sépare en plusieurs canaux. L'armée se sépara en deux corps. Les États du Sud ont essayé de se séparer de l'Union américaine.*

Il se dit particulièrement D'un corps, d'une compagnie régulière qui cesse de rester assemblée, ou de tenir ses séances, par quelque cause que ce soit. *Immédiatement après cette délibération, l'assemblée se sépara. Dès que l'ordonnance qui clôt la session a été lue, la chambre se sépare, doit se séparer.*

L'armée se sépara, Elle cessa de tenir la campagne, et les divers corps retournèrent dans leurs quartiers, dans leurs cantonnements, etc.

En Jurispr., *Se séparer de corps* ou *de biens*, se dit Lorsqu'un mari ou une femme obtient en justice sa séparation de corps ou de biens d'avec son conjoint.

En termes de Vénerie, *Le cerf cherche par des bonds à se séparer de sa voie*, ou simplement, *à se séparer*, À interrompre la trace, les émanations odorantes qui dirigent les chiens.

SÉPARÉ, ÉE. part. passé. *Une femme séparée de corps, séparée de biens.*

En termes d'Équitation, *Mener un cheval les rênes séparées*, Le guider en tenant une rêne de chaque main.

SÉPARÉ, se dit quelquefois adjectivement pour Différent, distinct. *Ils n'habitent point ensemble, ils ont des logements séparés. Ces deux personnes ont leurs droits séparés.*

SÉPIA. s. f. Nom latin de la sèche : il se dit, en français, de La matière colorante que répand cet animal, et qui sert pour le dessin au lavis. *Un dessin lavé à la sépia. Un paysage à la sépia.*

SEPS. s. m. T. d'Hist. nat. Lézard dont les jambes et les pieds sont si courts et si peu apparents, qu'il ressemble à un serpent.

SEPT. adj. numéral des deux genres. Nombre impair qui suit immédiatement le nombre six. (On ne prononce pas le P dans *Sept* ni dans ses composés *Septième* et *Septièmement*; mais on le prononce dans tous les autres, *Septante, septénaire, etc.* Quant au T, on ne le prononce que lorsque le mot est pris à part, *Le nombre sept, ils étaient sept*, ou lorsqu'il est suivi d'une voyelle, *Sept amis, sept écus*, ou d'une H non aspirée, *Sept hommes.*) *Les sept jours de la semaine. Les sept sages de la Grèce. Les sept psaumes pénitentiaux. Les sept sacrements. Les sept péchés mortels.*

Il s'emploie quelquefois pour Septième. *Page sept. Tome sept. Charles sept.* On écrit ordinairement, *Charles VII.*

Il est aussi quelquefois substantif masculin. *Sept multiplié par trois donne vingt et un.* On dit de même, *Le nombre sept.*

Le sept du mois, Le septième jour du mois. *Sa lettre est datée du sept, est du sept. Le sept juin dernier.* Voyez SEPTIÈME.

SEPT, se dit aussi Du caractère qui marque en chiffre le nombre sept. *Le chiffre sept* (7). *Un sept de chiffre*, ou simplement, *Un sept. Soixante et dix-sept s'écrit par deux sept* (77). On dit de même, *Le numéro sept.*

Il signifie également, aux Jeux de cartes, Une carte marquée de sept points. *Le sept de cœur manque à ce jeu. Il lui est rentré le sept de trèfle.*

SEPTANTE. adj. numéral des deux genres. Soixante et dix, nombre composé de sept dizaines. Il est vieux.

Subst. et absol., *Les Septante*, Les soixante et dix interprètes qui, suivant l'opinion commune, traduisirent d'hébreu en grec, par ordre de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, les livres de l'Ancien Testament. *La version des Septante. La traduction des Septante.*

SEPTEMBRE. s. m. Le mois qui était le septième de l'année, quand elle commençait

au mois de mars, et qui est maintenant le neuvième. *L'automne commence le 21 ou le 22 septembre. Je ferai un voyage dans le mois de septembre. Cela se passa en septembre de telle année. Le premier, le deux septembre, de septembre.*

SEPTEMBRISEUR. s. m. Il s'est dit Des auteurs des massacres de septembre 1792.

SEPTÉNAIRE. adj. des deux genres. Qui vaut, qui contient sept. *Nombre septénaire.*

Il est aussi substantif masculin, et signifie, Un des espaces de la vie de l'homme, quand on en divise tout le cours en plusieurs parties, chacune de sept ans, à compter du jour de la naissance. *Premier septénaire. Second septénaire.*

SEPTENNAL, ALE. adj. (On fait sonner les deux N.) Qui arrive ou qui est renouvelé tous les sept ans. *L'année sabbatique des Juifs était septennale. Assemblée, chambre septennale. Présidence septennale.*

SEPTENNALITÉ. s. f. Il se dit en parlant Des assemblées politiques dont la durée est de sept ans. *La septennalité d'une chambre législative.*

SEPTENTRION. s. m. Le nord, celui des pôles du monde qui dans nos climats est élevé sur l'horizon. *L'aiguille aimantée se tourne toujours du côté du septentrion, vers le pôle du septentrion.*

Ce pays est au septentrion de tel autre, Il est plus proche du septentrion que cet autre pays. *L'Angleterre est au septentrion de la Normandie. Le Danemark est au septentrion de l'Allemagne. L'Écosse est au septentrion de l'Angleterre.* On dit plus ordinairement, *Ce pays est au nord de tel autre.*

SEPTENTRION, se dit aussi, en termes d'Astronomie, D'une constellation du nord qu'on appelle plus communément *La petite Ourse.*

SEPTENTRIONAL, ALE. adj. Qui est du côté du septentrion. *Le pôle septentrional. L'océan septentrional. Les pays septentrionaux. À l'égard de la France, la Hollande est septentrionale. L'Amérique septentrionale. La partie septentrionale d'un pays. Les peuples septentrionaux* : on dit quelquefois substantivement, *Les Septentrionaux.*

SEPTIDI. s. m. Le septième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

SEPTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal, qui suit immédiatement le sixième. *Le septième enfant. La septième génération. Le septième jour de la semaine. Le septième chapitre. Vous êtes le septième sur la liste.*

La septième partie d'un tout, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en sept parties.

Le septième ciel, Le ciel de la plus haute planète, suivant les idées des anciens.

Fig. et fam., *Être dans le septième ciel*, Éprouver une très vive satisfaction, se trouver parfaitement heureux.

SEPTIÈME, s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, Le septième jour d'une période, ou La septième partie d'un tout. *Le septième du mois. Le septième de la lune. Prendre le septième d'une somme. Il est pour un septième dans cette affaire.*

Cette femme est dans son septième, ou *dans son sept*, Elle est dans le septième mois de sa grossesse. En parlant De certaines maladies, *Le malade est dans son septième, ou dans son sept, dans le sept*, Il est dans le septième jour de sa maladie.

SEPTIÈME, substantif, se dit encore, au Jeu de piquet, d'Une suite de sept cartes de même couleur; et alors il est féminin. *Une septième majeure. Une septième de roi.* On dit plus ordinairement, *Dix-septième.*

Il se dit aussi, en Musique, d'Un intervalle de deux sons différents, à distance l'un de l'autre de sept degrés, comme *ut si, ré ut, sol fa, etc. Il y a trois espèces de septième : la majeure, comme* ut *naturel et* si *naturel; la mineure, comme* ut *naturel et* si *bémol; et la diminuée, comme* ut *naturel et* si *double-bémol.*

SEPTIÈMEMENT. adv. En septième lieu. *Septièmement, je dis que...*

SEPTIER. s. m. Voyez SETIER.

SEPTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui produit de la putréfaction. *Poisons septiques*, Poisons qui déterminent une décomposition du sang, des tissus et produisent des affections gangréneuses. *Le charbon est un poison septique.*

Il se dit aussi Des topiques qui font pourrir les chairs sans causer beaucoup de douleur.

SEPTUAGÉNAIRE. adj. des deux genres. Âgé de soixante et dix ans. *Il est septuagénaire. Une femme septuagénaire.*

Il est aussi substantif. *Les septuagénaires sont exempts de certaines charges publiques.*

SEPTUAGÉSIME. s. f. T. du Calendrier ecclésiastique. Le dimanche qui précède la Sexagésime, et qui est le troisième avant le premier dimanche de carême. *Le dimanche de la Septuagésime. C'est aujourd'hui la Septuagésime.*

SEPTUOR. s. m. T. de Musique. Morceau pour sept voix ou pour sept instruments. *Septuor instrumental. Septuor vocal.*

SEPTUPLE. adj. des deux genres. Qui vaut sept fois autant. *Quatorze est septuple de deux. Une valeur septuple.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Il a tiré de cette entreprise le septuple de ce qu'il espérait. Il a du bien au septuple de ce qu'il en avait.*

SEPTUPLER. v. a. Rendre sept fois aussi grand, multiplier un nombre par sept.

SEPTUPLÉ, ÉE. part. passé.

SÉPULCRAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport au sépulcre. *Inscription sépulcrale. Vase sépulcral. Urne sépulcrale. Colonne sépulcrale. Cérémonie sépulcrale. Lampes sépulcrales. Vases sépulcraux.*

Chapelle sépulcrale, Chapelle destinée à contenir des tombeaux, et ornée dans le genre funéraire ou sépulcral. *Statue, figure sépulcrale*, Statue destinée à l'ornement d'un tombeau.

Fig., *Cet homme a une figure sépulcrale*, Sa figure est pâle, triste, sombre.

Fig., *Voix sépulcrale*, Voix sourde, comme serait celle qui sortirait d'un souterrain. *Organe sépulcral*, L'organe de la voix, lorsqu'il est rauque et sourd.

SÉPULCRE. s. m. Tombeau, monument, lieu particulier destiné pour y mettre un corps mort. Il ne se dit plus, dans le style ordinaire, que pour signifier Les tombeaux des anciens. *Sépulcre souterrain. Sépulcre orné d'architecture. Sépulcre magnifique. Sépulcre taillé dans le roc. Bâtir, creuser un sépulcre. Le sépulcre de Notre-Seigneur est nommé ordinairement le saint sépulcre. Notre-Seigneur appelle les hypocrites des sépulcres blanchis.*

SÉPULTURE. s. f. Inhumation. *Les pyramides d'Égypte étaient destinées à la sépulture des rois. Les apprêts de sa sépulture. Les frais de sépulture. Il fut porté au lieu de sa sépulture.*

Être privé de sépulture, rester sans sépulture, N'être point inhumé. *Être privé des honneurs de la sépulture*, ou simplement, *Être privé de la sépulture*, N'être pas inhumé avec les cérémonies convenables, usitées. *Être privé de la sépulture ecclésiastique*, N'être point inhumé en terre sainte.

Droit de sépulture, Le droit qu'on a d'être enterré en tel lieu; et, *Droits de sépulture*, Ce qui est dû au curé ou à son église pour l'inhumation d'un mort.

SÉPULTURE, signifie quelquefois, Le lieu où l'on enterre un corps mort. *Cette famille a sa sépulture dans tel cimetière. Saint-Denis est la sépulture des rois de France. Il avait choisi sa sépulture dans telle église. Violation de sépulture.*

SEQ

SÉQUELLE. s. f. coll. Il se dit par mépris d'Un nombre de gens qui sont attachés au parti, aux sentiments, aux intérêts de quelqu'un. *Je me moque de lui et de toute sa séquelle.*

Il se dit quelquefois Des choses. *Cet homme est venu me faire une longue séquelle de questions ridicules.* Il est familier dans les deux acceptions.

SÉQUENCE. s. f. T. de certains Jeux de cartes. Suite de trois cartes au moins, de la même couleur et dans le rang que le jeu leur donne : elle prend son nom de la carte la plus haute, *Séquence de roi de cœur. Séquence de dame de pique. Avoir flux et séquence.*

Il se dit aussi de L'arrangement particulier que chaque cartier a coutume de donner à ses jeux de cartes.

SÉQUENCE. s. f. Pièce de plain-chant en vers mesurés et rimés, que l'on chante aux messes solennelles après le graduel et l'alléluia, et que l'on appelle aussi *Prose. Le Stabat mater, le Dies iræ sont des séquences.*

SÉQUESTRATION. s. f. Action par laquelle on séquestre; État de ce qui est séquestré. *Séquestration de biens. Séquestration de personnes.*

SÉQUESTRE. s. m. T. de Jurispr. État d'une chose litigieuse remise en main tierce par ordre de justice, ou par convention des parties, jusqu'à ce qu'il soit réglé et jugé à qui elle appartiendra. *Séquestre conventionnel. Séquestre judiciaire. Les revenus de cette terre ont été mis en séquestre. Ses biens sont en séquestre. Le juge a ordonné le séquestre. Violer le séquestre.*

Il se dit de même en parlant Des personnes. *Les parents demeurèrent d'accord de mettre cette fille en séquestre dans tel monastère, chez telle dame.* Voyez SÉQUESTRER.

Il signifie aussi, Celui entre les mains de qui les choses sont mises en séquestre. *Il faut choisir un séquestre solvable. Contraindre le séquestre. Décharger le séquestre.*

Il se dit quelquefois de La chose séquestrée. *On a mis un gardien infidèle qui a pillé le séquestre.*

SÉQUESTRER. v. a. Mettre quelque chose en séquestre. *Les revenus furent séquestrés. On a séquestré les fruits.*

Il signifie aussi, Renfermer illégalement une personne, la mettre en chartre privée. *La loi inflige la peine des travaux forcés à ceux qui, sans ordre ni mandat de justice,*

ont arrêté, détenu ou séquestré des personnes quelconques.

SÉQUESTRER, signifie au figuré, Écarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. *C'est un homme fâcheux, il faut le séquestrer d'avec nous.* On l'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Depuis sa dévotion, il s'est séquestré de tout commerce du monde.*

Il se dit quelquefois en parlant Des choses, et signifie, Mettre à part, mettre de côté. *Il avait séquestré les meilleurs effets, pour frauder les héritiers de sa femme.*

SÉQUESTRÉ, ÉE. part. passé.

SEQUIN. s. m. Monnaie d'or qui a cours dans le Levant. *En Turquie, le sequin vaut environ neuf francs. Ce payement a été fait tout en sequins. Sequin de Gênes, valant environ douze francs.*

SER

SÉRAIL. s. m. Nom particulièrement affecté aux palais qu'habitent l'empereur des Turcs, les grands du pays, et plusieurs autres princes mahométans. *Le sérail de Constantinople. Les portes du sérail. Le Grand Seigneur a des sérails dans plusieurs villes. Le sérail du grand vizir. Le sérail d'un pacha.*

Il se dit plus communément, mais improprement, Du palais, de la partie du palais où les femmes sont renfermées, et dont le véritable nom est *Harem*. *Les eunuques du sérail. Une femme du sérail. Il a tant de femmes dans son sérail.*

Il se dit, par extension, de Toutes les femmes qui sont dans le sérail, et de leur suite. *Le Grand Seigneur a marché, mais son sérail n'a pas suivi.*

Il se dit, abusivement, d'Une maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir, et de La réunion même de ces femmes. *Cette maison est un vrai sérail. Il en fait son sérail. Il a un sérail.*

SÉRANCOLIN. s. m. Sorte de marbre de couleur d'agate, qui tire son nom du lieu des Pyrénées où se trouve la carrière.

SÉRAPÉUM. s. m. (On prononce *Sérapéome.*) Nom donné aux temples de Sérapis. *Le sérapéum de Memphis.*

SÉRAPHIN. s. m. Esprit céleste de la première hiérarchie des anges. *Les séraphins et les chérubins.*

SÉRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux séraphins. *Ardeur séraphique. Zèle séraphique.*

Le Docteur séraphique, Saint Bonaventure. *Le séraphique saint François*, Saint François d'Assise. *L'ordre séraphique*, L'ordre des religieux franciscains.

SÉRASQUIER. s. m. Nom que les Turcs donnent à un général d'armée, à un commandant.

SERDEAU. s. m. Officier de la maison du roi, qui recevait des mains des gentilshommes servants, les plats que l'on desservait de la table royale.

Il signifiait aussi, Le lieu où l'on portait les plats de cette desserte, où mangeaient les gentilshommes servants.

Il signifiait de plus, L'endroit où se faisait la revente de cette desserte des tables. *Un poulet froid acheté au serdeau.*

SEREIN, EINE. adj. Qui est clair, doux et calme. Il se dit proprement De la constitution de l'air. *Un temps serein. Un jour serein. Le ciel, l'air était serein. Pendant une nuit sereine.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Qui annonce une grande tranquillité d'esprit, ou Qui est exempt de trouble et d'agitation. *Cet homme a le visage serein, le front serein. Voir le péril avec un visage serein, d'un visage serein. Quoique malade, il conserve un esprit tranquille et serein.*

Fig. et poét., *Des jours sereins*, Des jours paisibles, heureux.

En Médec., *Goutte sereine*, Privation de la vue, causée par la paralysie de la rétine ou du nerf optique.

SEREIN. s. m. Vapeur humide et froide, ordinairement malsaine, qui se fait sentir au coucher du soleil. *Le serein est plus dangereux en été que dans d'autres saisons. Le serein est tombé. Le serein pénètre, perce. Craindre le serein. Aller au serein. Se tenir au serein. S'exposer au serein.*

SÉRÉNADE. s. f. Concert de voix ou d'instruments, que l'on donne, le soir, la nuit, dans la rue sous les fenêtres de quelqu'un. *Il donna une sérénade à sa maîtresse. La sérénade fut troublée.*

SÉRÉNISSIME. adj. des deux genres. Très serein. Titre que l'on donne à quelques princes. *Votre Altesse Sérénissime. On donne de l'altesse sérénissime à tel prince.*

SÉRÉNITÉ. s. f. État du temps, de l'air, qui est serein. *La sérénité de l'air, du temps, du ciel.*

Il s'emploie figurément, et signifie, L'état ou la marque d'un esprit tranquille, d'une âme exempte de trouble et d'agitation. *La sérénité du visage. La sérénité de l'esprit, de l'âme. La sérénité d'une âme innocente.*

Rien ne trouble la sérénité de ses jours, Le calme, le bonheur dont il jouit.

SÉRÉNITÉ, est aussi Un titre d'honneur qu'on donnait à quelques souverains et à quelques princes. *On traitait le doge de Venise, le doge de Gênes de Sérénité.*

SÉREUX, EUSE. adj. T. de Médec. Aqueux. *Humeur séreuse. La partie séreuse du sang, du lait.*

Il signifie aussi, Trop chargé, trop plein de sérosité. *Sang séreux.*

Maladies séreuses, Celles dans lesquelles l'exhalation séreuse est très abondante.

En termes d'Anat., *Membranes séreuses*, Certaines membranes minces et transparentes, qui sont humectées d'un fluide séreux, telles que la plèvre, le péritoine, l'arachnoïde, etc. *Système séreux*, L'ensemble des membranes séreuses.

SERF, ERVE. adj. (F se prononce.) Dont la personne ou les biens sont assujettis à des droits contraires à la liberté naturelle ou à la propriété. *Les hommes serfs. En Russie, les paysans étaient pour la plupart de condition serve.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Les serfs des domaines du roi furent affranchis par un édit de Louis XVI. Les serfs de Russie ont été affranchis de nos jours.*

SERFOUETTE. s. f. T. de Jardinage. Outil de fer, à deux branches ou à dents renversées, dont les jardiniers se servent pour donner un léger labour aux plantes potagères, telles que pois, chicorées, laitues.

SERFOUIR. v. a. T. de Jardinage. Gratter, remuer légèrement la terre avec la serfouette.

SERFOUI, IE. part. passé.

SERFOUISSAGE. s. m. T. de Jardinage. Action de serfouir.

SERGE. s. f. Étoffe légère, ordinairement faite de laine. *Serge drapée. Serge fine. Grosse serge. Serge de Saint-Lô, d'Aumale, de Londres, de Rome, de Nîmes, etc. Serge à deux envers. Serge grise, noire, etc. Habit de serge. Être vêtu de serge. Serge de soie.*

SERGENT. s. m. Officier de justice dont la fonction était de donner des exploits, des assignations, de faire des exécutions, des contraintes, des saisies, d'arrêter ceux contre lesquels il y avait contrainte par corps. *Sergent à verge. Sergent à cheval. Sergent exploitant par tout le royaume. S'il ne me paye, je lui enverrai un sergent, le sergent. Les affaires de cet homme vont mal, on voit tous les jours des sergents chez lui. Les sergents le tenaient au collet. Les sergents sont à ses trousses.*

SERGENT, se dit aussi d'Un sous-officier dans une compagnie d'infanterie. *Le grade de sergent. Sergent dans une compagnie. Sergent dans le régiment des gardes*, ou *Sergent aux gardes. Le premier sergent, le second sergent, etc. Une patrouille commandée par un sergent. Les galons de sergent.*

Sergent-major, Le premier sous-officier d'une compagnie.

Sergent de bataille, ou *Sergent général de bataille*, se disait autrefois d'Un officier général de l'armée, dont la fonction était de ranger les troupes en bataille sous les ordres du général.

Sergent d'armes, se disait d'Une sorte d'officier qui servait dans les cérémonies, dans les tournois.

Sergents de ville, Agents de police armés, et chargés de maintenir le bon ordre dans les lieux publics. On les appelle aussi *Gardiens de la paix.*

SERGENT, en termes de Menuisier, d'Ébéniste, etc., Instrument de fer ou de bois qui sert à tenir serrées l'une contre l'autre les pièces de bois qu'on a collées et celles qu'on veut cheviller.

SERGENTER. v. a. Il signifiait, Presser par le moyen des sergents. *C'est un mauvais payeur, il le faut sergenter.*

Il signifie au figuré, Presser, importuner, fatiguer pour obtenir quelque chose. *Il vous sergentera tous les jours jusqu'à ce que vous lui ayez accordé ce qu'il vous a demandé. On n'aime point à être sergenté.* Ce mot a vieilli.

SERGENTÉ, ÉE. part. passé.

SERGENTERIE. s. f. Office de sergent. *Sergenterie royale. Sergenterie héréditaire.* Il est vieux.

SERGER ou **SERGIER.** s. m. Ouvrier qui fait, qui fabrique des serges.

SERGERIE. s. f. Fabrique ou commerce de serge. *Établir une sergerie. Son commerce est la sergerie.*

SÉRICICOLE. adj. des deux genres. Qui concerne la culture de la soie. *L'industrie séricicole.*

SÉRICICULTURE. s. f. L'ensemble des opérations qui ont pour objet la culture de la soie.

SÉRIE. s. f. Suite, succession. *Une série de propositions, de questions. Une série d'idées. La série des faits.*

Il se dit aussi Des différentes divisions dans lesquelles on classe, on distribue des objets nombreux. *Cette loterie est divisée en tant de séries. La première, la seconde, la troisième série.*

Il se dit particulièrement, en Mathématiques, d'Une suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi. *Série infinie. Trouver la somme d'une série.*

SÉRIEUSEMENT. adv. D'une manière

grave et sérieuse. *Il m'a écrit une lettre badine, mais je lui répondrai fort sérieusement. Il parle de tout sérieusement. Sérieusement parlant.*

Il signifie également, Sans plaisanterie. *Je vous parle sérieusement.*

Il signifie aussi, Froidement. *Comment vous a-t-il reçu ? Très sérieusement.*

Il signifie encore, Tout de bon, avec suite, avec ardeur. *Il travaille sérieusement à sa fortune, à son salut. Il y songe sérieusement.*

Prendre une chose sérieusement, Se formaliser d'une chose, quoiqu'elle ait été dite en badinant et sans aucun dessein d'offenser. *Je vous ai dit cela pour rire, et vous le prenez sérieusement.*

SÉRIEUX, EUSE. adj. Grave. Il est opposé à Enjoué, à gai. *C'est un homme très sérieux. Visage sérieux. Air, maintien sérieux. Mine sérieuse. Faire une mine sérieuse. Prendre un air sérieux. Conversation sérieuse. Un poème sérieux. Une pièce sérieuse.*

Il signifie aussi, Solide, important; et alors il est opposé à Frivole, léger, de peu de conséquence. *Cet homme n'a rien de sérieux dans le caractère. Faire des propositions sérieuses. Passer à un sujet sérieux. L'affaire dont il s'agit est sérieuse. Avoir avec quelqu'un une explication sérieuse.*

Un créancier sérieux, Un créancier dont la créance est réelle. *Actionnaire sérieux*, Actionnaire qui a payé le prix de ses actions.

SÉRIEUX, signifie également, Qui peut avoir des suites fâcheuses. *Ce combat semblait n'être qu'une escarmouche, mais l'affaire devint sérieuse. Querelle sérieuse. Mal sérieux. Maladie sérieuse. Le jeu devient sérieux, et va tourner en dispute.*

Il signifie encore, Sincère, vrai. *Ce que je vous dis là est sérieux. Les protestations d'amitié qu'il vous fait sont sérieuses.*

En termes de Jurispr., *Un contrat, un traité sérieux*, Un contrat, un traité qui n'est pas simulé. *Une dette sérieuse*, Une dette qui n'est point feinte, point simulée. *Une intervention sérieuse*, Une intervention qui n'est point mendiée, ou qui est faite par une personne ayant un véritable intérêt dans l'affaire.

SÉRIEUX, est aussi substantif, et signifie, Gravité dans l'air, dans les manières. *Il affecta un grand sérieux. Prendre son sérieux. Garder, tenir son sérieux. Il a un sérieux qui glace. Il est tombé tout d'un coup dans le sérieux. Il y a un certain sérieux convenable qu'il faut toujours conserver dans les affaires.*

Cet acteur, ce comédien n'est bon que pour le sérieux, il n'est pas bon pour le sérieux, il joue bien dans le sérieux, Dans les rôles sérieux.

Prendre une chose au sérieux, Se formaliser d'une chose qui a été dite en badinant et sans dessein d'offenser. *Prendre une chose au sérieux*, signifie aussi, Regarder une chose comme sérieuse et digne qu'on s'en occupe. *C'est une chose qu'il prit fort au sérieux. Je vous prie de prendre cette affaire au sérieux. Il ne prit pas la recommandation au sérieux. Prendre quelqu'un au sérieux*, Le regarder comme quelqu'un qui parle ou qui agit sérieusement.

SERIN, INE. s. Petit oiseau jaunâtre, à bec conique, dont le chant est fort agréable, et auquel on apprend à siffler, à chanter des airs. *Serin de Canarie. Serin commun. Serin jaune. Serin blanc. Serin panaché. La serine ne chante pas.*

SERINER. v. a. Instruire un serin au moyen de la serinette. *J'ai beau le seriner il n'apprend rien.*

Il signifie aussi, Jouer un air avec la serinette. *Seriner un air à un oiseau.*

Fig. et fam., *Seriner une chose à quelqu'un*, La lui mettre dans la mémoire à force de la lui répéter. *Il fallut lui seriner cette leçon, ce rôle, cet air.* On dit aussi quelquefois, *Seriner quelqu'un*, Lui répéter souvent une leçon pour qu'il la retienne.

SERINÉ, ÉE. part. passé.

SERINETTE. s. f. Instrument enfermé dans une boite, duquel on joue par le moyen d'une manivelle, et dont le principal usage est d'instruire les serins.

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un chanteur ou d'une chanteuse qui ne fait que répéter les airs qu'il a appris, sans y mettre aucune expression. *Ce n'est pas là une cantatrice, ce n'est qu'une serinette.*

SERINGA. s. m. Arbrisseau de la famille des Myrtes, qui porte, au printemps, des fleurs blanches dont l'odeur est très forte.

SERINGUE. s. f. Petite pompe portative qui sert à attirer et à repousser l'air et les liquides. *Seringue d'étain. Seringue de ferblanc. Seringue d'argent. Seringue à clystère, à lavement, à injection. Seringue à ballon. Seringue mécanique. Seringue à nettoyer des plaies. Grande seringue. Petite seringue. Le canon, le piston, le bâton, la canule d'une seringue.*

Il se dit, particulièrement, de L'instrument avec lequel on donne ou l'on prend soi-même des lavements. *Il a toujours la seringue à la main. Il fait un fréquent usage de la seringue.*

SERINGUER. v. a. Pousser une liqueur avec une seringue. *Seringuer de l'eau-de-vie, de l'esprit-de-vin. Seringuer de l'eau sur quelque chose. Seringuer de l'eau à quelqu'un.*

Seringuer une plaie, Jeter, pousser avec une seringue quelque liqueur dans une plaie pour la nettoyer, pour la rafraichir.

SERINGUÉ, ÉE. part. passé.

SERMENT. s. m. Affirmation ou promesse en prenant à témoin Dieu, ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. *Serment solennel. Serment en justice. Serment décisoire. Serment de fidélité, d'obéissance. Faux serment. Serment captieux. Faire serment sur l'Évangile. Se purger par serment. Affirmer par serment, avec serment. S'engager, se lier par serment. La foi du serment. La religion du serment. Prêter serment. Prêter serment de fidélité pour une charge, pour un évêché. Prêter serment entre les mains du roi, devant un tribunal. La prestation de serment. La formule d'un serment. Avoir serment en justice. Je m'en rapporte à votre serment. Il en sera cru à son serment, sur son serment. Vous m'avez déféré le serment, je vous le réfère. Je demande son serment. Je vous prends à foi et à serment. Rompre, violer le serment, son serment. Se jouer de son serment. Fausser son serment. Délier, relever quelqu'un de son serment. Il a fait serment de se venger. Je fis à mon ami le serment de veiller sur le fils qu'il me confiait. On exigea d'eux le serment qu'ils ne divulgueraient point, de ne point divulguer ce secret. Il fit mille serments de lui être toujours fidèle. Tous vos serments sont inutiles. Oublier ses serments. Rendre à quelqu'un ses serments*, L'en délier.

PROV., *Serment de joueur, serment d'ivrogne, serment d'amant*, se disent d'Un serment sur lequel il ne faut pas compter.

SERMENT, signifie aussi, Jurement. *Il fait des serments exécrables quand il est en colère. Il a fait un serment horrible.*

SERMENTÉ, ÉE. part. passé du verbe *Sermenter*, qui n'est point en usage. Qui a prêté le serment requis pour l'exercice d'une charge, d'une place, etc. On dit plus ordinairement, *Assermenté.*

SERMON. s. m. Prédication, discours chrétien, qui ordinairement se prononce en chaire, dans une église, pour instruire et pour exhorter le peuple. *Beau sermon. Sermon pathétique, instructif, édifiant. Les sermons du carême, de l'avent, de l'octave du saint sacrement. Il y a sermon tous les dimanches dans cette église. Faire un sermon. Composer un sermon. Un sermon divisé en deux points, en trois points. Aller au sermon. Entendre un sermon. Prêcher un sermon. Débiter, prononcer un sermon. Voilà le sermon qui sonne, qui tinte. Le sermon commence, finit. Aller à la messe et au sermon. Imprimer des sermons. Dormir au sermon. Les sermons de Bourdaloue, de Massillon.*

Il se dit quelquefois, dans le style familier, d'Une remontrance ennuyeuse et importune. *Il m'est venu faire un sermon, un grand sermon, un long sermon. Il fait des sermons à tout le monde.*

SERMONNAIRE. s. m. Recueil de sermons. *Sermonnaire pour l'avent, pour le carême, pour toute l'année.* Il vieillit dans ce sens.

Il se dit plus communément Des prédicateurs dont on a des recueils de sermons. *Il y a dans sa bibliothèque beaucoup de sermonnaires.*

Il est quelquefois adjectif; et il signifie, Qui convient au sermon. *Cette éloquence n'est pas dans le genre sermonnaire.*

SERMONNER. v. a. Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos. *Il vient nous sermonner à toute heure. C'est un homme qui ne fait que sermonner.* Il est familier.

SERMONNÉ, ÉE. part. passé.

SERMONNEUR. s. m. Celui qui fait des remontrances ennuyeuses et hors de propos. *C'est un sermonneur, un sermonneur éternel.* On dit quelquefois au féminin, *Sermonneuse.* L'un et l'autre mot sont familiers.

SÉROSITÉ. s. f. Terme didactique. La partie la plus aqueuse des humeurs animales : elle est exhalée par les membranes séreuses, et fait partie constituante du sang, du lait, etc. *Un sang plein de sérosités. La sérosité du lait. L'hydropisie est une accumulation de sérosité.*

SERPE. s. f. Instrument de fer, large, plat et tranchant, qui est recourbé vers la pointe, emmanché de bois, et dont on se sert pour émonder des arbres, pour les tailler, etc. *Une serpe bien emmanchée. Étêter, élaguer des arbres avec une serpe.*

Prov. et par exagérat., *Cela est fait à la serpe, on en ferait autant avec une serpe*, se dit D'un ouvrage de la main qui est grossièrement fait. *Voilà des ouvrages de menuiserie faits à la serpe.*

Cela est fait à la serpe, se dit aussi, figurément et familièrement, D'un ouvrage d'esprit mal fait, mal tourné.

Il semble que cet homme ait été fait avec une serpe, se dit en parlant D'un homme mal fait, mal bâti.

SERPENT. s. m. Reptile allongé, cylindrique et sans pieds, tel que la vipère, la couleuvre, l'aspic, etc. *Gros serpent. La peau d'un serpent. La dépouille d'un serpent. La*

morsure d'un serpent. Le venin du serpent. Les sifflements d'un serpent. Marcher sur un serpent. Écraser un serpent. Notre-Seigneur a dit : Soyez prudents comme les serpents, et simples comme les colombes.

Serpent à sonnettes, Serpent très venimeux, ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en remuant les anneaux cornés et mobiles qui terminent sa queue.

Prov. et fig., *C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein*, C'est un ingrat qui s'est servi du bien que je lui ai fait pour me faire du mal.

Fig., *Le serpent est caché sous les fleurs*, se dit en parlant De choses dangereuses, dont les apparences sont séduisantes.

Fig., *Les serpents de l'Envie, de la Calomnie*, L'envie, la calomnie.

Prov. et fig., *C'est une langue de serpent*, se dit D'une personne fort médisante.

En Joaillerie, *Œil-de-serpent*, Petite pierre de peu de valeur qu'on monte en bague, et qui a quelque ressemblance avec un œil de serpent.

En Botan., *Langue-de-serpent*. Voyez LANGUE.

Bois de serpent. Voyez SERPENTINE, substantif.

SERPENT, est aussi le nom d'Un instrument à vent, dont on se sert dans les chœurs de musique d'église, pour soutenir les voix, et qui est fait à peu près en forme de gros serpent. *Jouer du serpent.*

Il se dit aussi de Celui qui joue de cet instrument. *Il y a dans cette église un excellent serpent.*

SERPENTAIRE. s. f. Nom vulgaire d'une espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes.

Serpentaire de Virginie, Espèce d'aristoloche à tige flexueuse et marbrée, qui croit principalement dans la Virginie, et dont la racine est employée comme tonique et stimulante.

SERPENTAIRE. s. m. Oiseau de proie de l'ordre des Rapaces, ainsi nommé parce qu'il attaque les serpents.

SERPENTAIRE. s. m. T. d'Astron. Constellation de l'hémisphère boréal, qu'on figure par Esculape tenant un serpent.

SERPENTE. s. f. Sorte de papier très fin et transparent. *Grande serpente. Petite serpente.* On dit aussi adjectivement, *Papier serpente.*

SERPENTEAU. s. m. Petit serpent éclos depuis peu. *Une couvée de serpenteaux.*

SERPENTEAU, en termes d'Artificier, se dit de Petites fusées enfermées dans une grosse, d'où elles sortent avec un mouvement tortueux comme celui d'un serpent. *Il y a des fusées à serpenteaux et des fusées à étoiles.*

SERPENTER. v. n. Il se dit Des choses qui ont un cours tortueux, une direction tortueuse. *Un ruisseau qui serpente dans la prairie. Cette rivière va en serpentant dans la plaine. Ce chemin va en serpentant. Le lierre monte autour des arbres en serpentant.*

SERPENTIN. adj. m. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Marbre serpentin*, Marbre dont le fond est vert avec des taches rouges et blanches.

SERPENTIN. s. m. Pièce de la platine d'un mousquet, à laquelle on attachait autrefois la mèche. *Mettre la mèche sur le serpentin.*

SERPENTIN, en termes de Chimie, Tuyau d'étain ou de cuivre étamé qui va en spirale depuis le chapiteau d'un alambic jusqu'au bas, et qui sert à condenser le produit de la distillation. *Eau-de-vie coupée au serpentin.*

SERPENTINE. s. f. Pierre fine tachetée comme la peau d'un serpent. *Un vase, une tasse de serpentine.*

Il se dit aussi Du marbre serpentin.

SERPENTINE, en Botanique, est Le nom d'une plante exotique dont le bois, appelé *Bois de serpent*, était employé autrefois en médecine comme sudorifique, fébrifuge, etc.

SERPENTINE. adj. f. T. de Manège. Il se dit De la langue du cheval, lorsqu'elle remue sans cesse au dehors ou au dedans de sa bouche, ce qui déplace ordinairement le vrai point d'appui du mors. *Ce cheval a la langue serpentine.*

SERPETTE. s. f. Petite serpe qui sert à tailler la vigne, à couper les raisins en vendanges, à émonder les arbres, et à d'autres usages. *Emmancher une serpette.*

SERPILLIÈRE. s. f. Toile grosse et claire dont se servent les marchands pour emballer leurs marchandises. *Serpillière neuve. Vieille serpillière.*

Il se dit encore Du morceau de grosse toile que certains marchands et leurs garçons mettent devant eux en forme de tablier, et qui est attaché par derrière avec une espèce d'agrafe.

SERPOLET. s. m. Petite plante odoriférante, et à fleurs labiées, qui vient dans les lieux extrêmement secs. *Les lapins et les moutons qui se nourrissent de serpolet, ont ordinairement meilleur goût que les autres.*

SERRE. s. f. Lieu clos et couvert où, pendant l'hiver, on renferme les orangers et autres arbres ou plantes qui ont le plus besoin d'être à l'abri de la gelée. *Une grande serre. Une belle serre. Tirer les orangers de la serre; les rentrer dans la serre.*

Serre chaude, Bâtiment exposé ordinairement au midi, garni de vitraux dans toute sa largeur, et qu'on échauffe en hiver, afin d'obtenir des fruits ou des légumes dans la saison où la nature les refuse, et pour conserver des plantes exotiques qui ne supportent pas notre climat. *Cet amateur, ce curieux a beaucoup dépensé en serres chaudes. On n'obtient ce fruit-là que dans la serre chaude. C'est un fruit de serre chaude. On est dans cet appartement comme dans une serre chaude.*

Fig., *Cela est venu en serre chaude, c'est un fruit de serre chaude*, se dit Des talents précoces auxquels on n'a pas laissé le temps de se développer naturellement, dont on a hâté la maturité par des moyens extraordinaires.

SERRE, se dit aussi Du pied des oiseaux de proie, qui s'appelle Main en termes de fauconnerie. *Le milan a les serres bonnes. L'aigle a les serres très fortes. Cet oiseau de proie tenait une perdrix dans ses serres.*

Fam., *Il a la serre bonne*, se dit D'un homme qui a la main extrêmement forte. Cela se dit aussi figurément D'un avare, d'un larron, d'un concussionnaire, etc.

SERRE, signifie encore, L'action de serrer, de presser les raisins et autres fruits qu'on met au pressoir, et qu'on serre à diverses reprises. *La première serre. La seconde serre.*

SERRE-FILE. s. m. T. de Théorie militaire. Il se dit Des officiers et des sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur une ligne parallèle au front de cette troupe. *Se placer en serre-file. Dans toutes les manœuvres, les serre-files se conforment aux mouvements du peloton.*

SERRE-FILE, se dit, en termes de Marine, Du vaisseau qui marche le dernier de tous. *Être le serre-file.* Adjectiv., *Vaisseau serre-file.*

SERRE-FREIN. s. m. Employé chargé de serrer le frein dans un convoi de chemin de fer. *Des serre-freins.*

SERRÉMENT. adv. D'une manière trop ménagère, avec trop d'économie. *Il vit fort serrément.* Il est peu usité.

SERREMENT. s. m. Action par laquelle on serre. *Il lui a témoigné son amitié par un serrement de main.*

Serrement de cœur, L'état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse. *Cette nouvelle lui a donné un serrement de cœur. En le quittant, j'éprouvai un serrement de cœur.*

SERRE-NEZ. s. m. Petit appareil pour assujettir les chevaux. On l'appelle aussi *Torche-nez.* Voyez ce mot.

SERRE-PAPIERS. s. m. Arrière-cabinet où l'on serre des papiers.

Il se dit aussi d'Une sorte de tablette divisée en plusieurs compartiments, qui se met ordinairement au bout d'un bureau, et où l'on range des papiers.

Il se dit encore d'Un petit meuble de marbre, de plomb, etc., qu'on pose sur les papiers d'un bureau pour les empêcher de se disperser. *Vous avez là un joli serre-papiers.*

SERRER. v. a. Étreindre, presser. *Serrer la main à quelqu'un. Serrer les doigts à quelqu'un. Je l'ai serré dans mes bras, contre mon cœur. Des souliers qui serrent les pieds. Ce cordon est trop lâche, il faut le serrer davantage. Serrer un nœud. Se serrer le ventre avec une ceinture. Serrer les sangles d'un cheval. On serrait autrefois les pouces à un criminel pour lui faire avouer son crime.* Il se dit aussi absolument. *Vous serrez trop fort. Ne serrez pas.*

Fig., *Serrer les pouces à quelqu'un*, Le contraindre, à force de menaces, à avouer la vérité. *S'il n'avoue tout, serrez-lui les pouces.*

Fig. et fam., *Serrer le bouton à quelqu'un*, Le presser vivement sur quelque chose.

Fig., *Serrer les nœuds de l'amitié*, Rendre l'amitié plus étroite entre deux personnes. *Cela ne fit que serrer davantage les nœuds de leur amitié.*

Fig., *Cela serre le cœur*, se dit D'une chose qui excite vivement la sensibilité, qui cause une grande pitié.

Que la fièvre le serre! se dit, par imprécation, en parlant D'un homme de qui l'on a à se plaindre.

SERRER, signifie aussi, Joindre près à près, mettre près à près. *Vous nous avez trop serrés. Nous sommes trop serrés à cette table. Reculez-vous un peu, nous serons moins serrés. Serrez vos pieds l'un contre l'autre. Serrer les rangs.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Serrez-vous les uns contre les autres. Il faut nous serrer davantage.*

Serrer les dents, Presser la mâchoire d'en bas contre la mâchoire d'en haut.

Serrer son écriture, Rapprocher les lettres ou les lignes les unes des autres. *Votre écriture est trop lâche, serrez-la davantage. Serrez davantage vos lignes.*

Fig., *Serrer son style*, Retrancher ce qu'il y a de superflu dans le style. Il signifie aussi, Écrire d'une manière très concise.

En termes d'Art militaire, *Serrer les rangs*, se dit D'une troupe en bataille dont les rangs étaient ouverts, et qui les rapproche. *Serrez vos rangs : marche.* On dit quelquefois simplement, *Serrez*, à des troupes qui marchent, et qu'on veut faire avancer plus diligemment.

Se serrer contre le mur, Se mettre tout à fait contre. *Serrer la muraille*, Passer très près de la muraille.

Serrer quelqu'un de près, Le poursuivre vivement. *Serrer de près une ville, un fort*, En presser le siége.

En termes de Marine, *Serrer les voiles*, Plier les voiles. *Serrer la terre*, Ranger la terre. *Serrer le vent*, Aller au plus près du vent. *Serrer la ligne*, Tenir très près les uns des autres les vaisseaux qui forment une ligne de combat. *Chaque vaisseau doit serrer sur son matelot d'avant, pour empêcher l'ennemi de couper la ligne.*

Au Jeu de trictrac, *Serrer son jeu*, Le presser, ne pas l'étendre, pour ne pas se découvrir. *Il serre son jeu. Il serre trop son jeu.*

En termes d'Escrime, *Serrer la mesure*, Presser vivement son ennemi. Il se dit figurément et familièrement, et signifie, Presser son adversaire dans la dispute. On dit aussi dans le même sens, *Serrer la botte*, tant au propre qu'au figuré.

En termes d'Équitation, *Serrer l'éperon à un cheval*, Lui donner de l'éperon pour le faire aller à toute bride. *Serrer la demi-volte*, Faire revenir un cheval avec justesse sur le terrain où il commence la demi-volte.

SERRER, signifie aussi, Mettre quelque chose en lieu où il ne soit exposé ni à être volé, ni à s'égarer, ni à être gâté. *Serrer des hardes. Serrer quelque chose sous la clef. Serrez votre bourse, votre argent. Je ne sais où j'ai serré ce papier. Je vous l'ai donné à serrer. Il faut serrer ces fruits, ces confitures en lieu sec, dans un lieu sec.*

Serrer les foins, serrer les blés, Les mettre à couvert dans le grenier, dans la grange.

SERRÉ, ÉE. part. passé. *Nœud bien serré. Un homme serré dans ses souliers. Un style serré.*

De la toile bien serrée, du drap bien serré, De la toile, du drap qui a été bien frappé, bien battu avec le peigne.

Avoir le cœur serré de douleur, de tristesse, etc., ou absolument, *Avoir le cœur serré*, Avoir le cœur saisi de douleur, etc. *À cette nouvelle, il eut le cœur si serré, qu'il ne put articuler un mot.*

Avoir le ventre serré, Être constipé, ne pas aller facilement à la garde-robe.

Un cheval serré du devant, du derrière, Un cheval étroit du devant, du derrière.

Fig. et fam., *Un homme serré*, Un homme avare qui a peine à donner du sien, qui dépense avec regret.

Au Trictrac, *Un jeu serré*, Un jeu qui n'est pas étendu, et où l'on ne se découvre point. *Voilà un jeu bien serré Il a un jeu bien serré.*

SERRÉ, est quelquefois adverbe, et signifie, Bien fort. Alors il est ordinairement précédé d'un de ces adverbes *Bien, Si. Il a gelé bien serré cette nuit. Il lui a donné sur les oreilles bien serré, si serré, que...* Il est familier.

Mentir bien serré, Mentir impudemment, effrontément, etc.

Jouer serré, Ne jouer qu'à beau jeu, et ne point se hasarder. Figurément, Agir avec beaucoup de prudence, de réserve, de manière à ne pas donner prise sur soi.

SERRE-TÊTE. s. m. Ruban ou coiffe dont on se serre la tête. *Des serre-tête de nuit.*

SERRETTE. s. f. Voyez SARRETTE.

SERRON. s. m. Boîte dans laquelle on apporte des drogues des pays étrangers. *Un serron de baume. Un serron d'ambre.* Il vieillit.

SERRURE. s. f. Machine ordinairement de fer ou de cuivre, qu'on applique à une porte, à une armoire, etc., pour servir à les fermer et à les ouvrir, et qui s'ouvre et se ferme par le moyen d'une clef. *Une bonne serrure. Une serrure à double tour. Serrure à deux attaches, à trois pênes. Serrure à bosse. Serrure de sûreté. Serrure à secret. Le secret d'une serrure. Lever une serrure. La serrure est mêlée. Fausser les gardes d'une serrure. Changer les gardes d'une serrure. On fait quelquefois des serrures de bois.*

SERRURERIE. s. f. L'art du serrurier. *Connaître la serrurerie. Atelier de serrurerie. La serrurerie est parvenue à une grande perfection.*

Il se prend aussi pour Les ouvrages mêmes des serruriers. *Il y a bien de la serrurerie dans cette maison. La serrurerie de cette maison est fort belle.*

SERRURIER. s. m. Artisan, ouvrier qui fait des serrures et plusieurs autres ouvrages de fer. *La boutique d'un serrurier. Maître serrurier. Apprenti serrurier.*

SERTIR. v. a. T. de Joaillier. Enchâsser une pierre dans un chaton.

SERTI, IE. part. passé. *Un diamant bien serti, mal serti.*

SERTISSURE. s. f. Manière dont une pierre est sertie. *Sertissure à griffe, à filet, etc.*

SÉRUM. s. m. (On prononce *Sérome.*) Terme didactique pris du latin. Il signifie, Le liquide qui se sépare du sang lorsque le sang se coagule.

Sérum du lait, Petit-lait, liquide qui se sépare du lait quand le lait se caille.

SERVAGE. s. m. État du serf, condition sociale qui succéda à l'esclavage et qui en fut un adoucissement. *Le servage a été récemment aboli en Russie.*

Il signifie aussi, Esclavage, servitude. *Affranchi après un long servage. Il évita par la mort la honte du servage.*

SERVAL. s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède de la famille des Chats.

SERVANT. adj. m. Qui sert. On ne l'emploie que dans certaines dénominations particulières.

Chez le Roi, *Gentilshommes servants*, Officiers qui servaient à table par quartier. *Les gentilshommes servants portaient les plats sur la table du roi.*

Dans l'Ordre de Malte, *Frères servants*, et quelquefois, *Chevaliers servants*, Ceux qui entraient dans l'ordre sans faire preuve de noblesse, et qui étaient d'un rang inférieur aux autres chevaliers.

Dans quelques Ordres religieux, *Frères servants*, Les frères convers employés aux œuvres serviles du monastère.

En termes de Jurispr. féod., *Fief servant*, Celui qui relève d'un autre fief appelé *Fief dominant.*

En termes d'Artillerie, *Premier et second servant de droite, de gauche*, Les deux artilleurs qui se tiennent à droite et à gauche d'une pièce pour la servir. Dans cette dénomination, *Servant* est employé comme substantif.

SERVANTE. s. f. Femme ou fille qui est employée aux travaux du ménage, aux bas offices d'une maison, et qui sert à gages. *Jeune servante. Vieille servante. Servante de cuisine. Une servante de cabaret. Une servante d'hôtellerie. Servante de basse-cour. Prendre une servante. Changer de servante.*

Servante-maîtresse, Servante qui a pris autorité dans la maison.

SERVANTE, est aussi Un terme de civilité dont se servent les femmes, soit en parlant, soit en écrivant. *Je suis votre servante. Je suis votre très humble et très obéissante servante.*

Je suis votre servante. Phrase familière dont une femme se sert pour marquer à quelqu'un qu'elle n'est pas de son avis, qu'elle ne saurait faire ce qu'il désire.

SERVANTE, se dit figurément d'Une espèce de table qu'on met dans les repas tout près de la grande table, et sur laquelle on place des assiettes, des bouteilles, etc., pour suppléer au service des domestiques.

SERVANTE, se dit, en termes d'Imprimerie, d'Une petite planche sur laquelle repose la frisquette, pendant que l'ouvrier étend sur le tympan la feuille qu'il va imprimer.

SERVIABLE. adj. des deux genres. Qui est prompt et zélé à rendre service, qui aime à rendre de bons offices, qui est officieux. *C'est un homme serviable. C'est la personne du monde la plus serviable. Il est extrêmement serviable.*

SERVICE. s. m. L'état ou les fonctions d'une personne qui sert en qualité de domestique. *Être au service de quelqu'un. La pauvreté l'a contraint de se mettre en service. Entrer en service. Il a été longtemps au service d'un tel. Le service chez cet homme-là est aisé, dur, difficile, ingrat. Un service pénible, fatigant.*

Le service d'un domestique, La manière dont un domestique s'acquitte de ses fonctions. *Il est content du service de son domestique. Ce domestique a le service lent, aisé, agréable, maussade, etc.*

Le service d'un maître, La manière dont un maître se fait servir. *Le service de ce maître est dur, est pénible.*

Le service de la chambre, de l'office, des écuries, etc., Les fonctions particulières d'un domestique attaché à la chambre, à l'office, aux écuries, etc. *Il n'était pas propre au service de la chambre, on l'a fait passer au service des écuries.*

Porte, escalier, couloir de service, porte, escalier, couloir à l'usage des domestiques.

Se consacrer au service de Dieu, Embrasser la profession ecclésiastique, ou la profession religieuse; ou Se donner entièrement aux œuvres de piété. *Il a renoncé au monde, il s'est consacré au service de Dieu.*

PROV., *Service de grand n'est pas héritage*, On fait rarement fortune à servir les grands.

Fam., *Qu'y a-t-il pour votre service?* se dit À une personne qui se présente à nous et qui paraît vouloir nous demander quelque chose.

Je suis à votre service, tout à votre service. Formule de civilité dont on se sert pour dire à quelqu'un qu'on est à sa disposition, qu'on est prêt à faire ce qui pourra lui être utile ou agréable. On dit de même : *Ma voiture est à votre service. J'ai mille francs à votre service. Etc.*

SERVICE, se dit encore de L'emploi, de la fonction de ceux qui servent l'État dans

la magistrature, dans les finances, etc. *Ce président, ce maître des requêtes a tant d'années de service. Cet employé a obtenu sa pension après tant d'années de service. Le service de l'État. Le service militaire.*

Il s'emploie souvent d'une manière absolue en parlant Du service militaire. *Il a vieilli au service. Il y a vingt ans qu'il est dans le service, qu'il est au service. Il a du service. Il a trente ans de service. Il a quitté le service. Il a renoncé au service. Il s'est retiré du service. Ce jeune homme entre dans le service. Il est entré jeune au service. Produire ses états de service.*

Le service de la marine, de l'artillerie, du génie, etc., Les fonctions particulières d'un officier de marine, d'artillerie, du génie, etc. *Le service de l'artillerie, du génie et de la marine exige des connaissances mathématiques qui ne sont pas nécessaires aux officiers des autres armes.*

Être de service, Être dans le temps où l'on est obligé de faire les fonctions de sa charge, de sa place, où on les exerce réellement, à moins d'un empêchement légitime. En termes de Guerre, il signifie particulièrement, Monter la garde, être de piquet, etc. *Il est de service après-demain. Les hommes de service.* On dit, dans un sens analogue à l'une et à l'autre acception, *Faire son service.*

Service féodal, Les devoirs auxquels un vassal était obligé envers son seigneur.

En Jurispr., *Services fonciers*, se dit quelquefois Des servitudes.

SERVICE, s'emploie quelquefois au pluriel, en parlant de La manière dont quelqu'un a servi, et Du temps pendant lequel il a servi. *Obtenir la récompense de ses services. Ses services ont été méconnus. Il a fait valoir ses services, et on lui a accordé une pension. De longs services. Les services administratifs. Les services militaires.*

SERVICE, se dit en outre d'Un ensemble d'opérations, de travaux, etc., pour lesquels sont nécessaires différentes personnes et différentes choses, dans certaines administrations, dans certains établissements publics ou particuliers. *Le service de la poste. Le service des messageries. Organiser les différents services publics. Le service est très bien fait dans cet hôpital. Cela peut entraver le service, peut nuire à la régularité du service. Toutes les branches d'un même service. Selon les besoins du service.*

Il se disait particulièrement, dans la maison du roi, de Tous ceux qui étaient nécessaires au service actuel du roi. *Le roi ne mena à ce voyage que le service.*

SERVICE, se dit aussi de L'usage qu'on tire de certains animaux et de certaines choses. *Ce cheval est d'un bon service, de bon service. Une étoffe de bon service. Ce meuble est maintenant hors de service.*

L'estomac, les jambes lui refusent le service, Son estomac, ses jambes ne font plus leurs fonctions qu'avec peine.

SERVICE, signifie aussi, Assistance qu'on donne, bon office qu'on rend à quelqu'un. *Service important. Grand service. Il m'a rendu de bons services. Il est venu lui faire offre de service, lui offrir ses services.*

Rendre un mauvais service, de mauvais services à quelqu'un, Lui nuire, lui faire perdre l'estime d'autrui; ou simplement, Lui susciter de l'embarras. *Vous m'avez rendu un mauvais service de m'amener cet homme.*

SERVICE, en termes de Liturgie, se dit de La célébration solennelle de l'office divin, de la messe, et de toutes les prières publiques qui se font dans l'église. *Le service est fort bien fait, le service se fait fort bien dans cette église, dans cette paroisse. Il arriva un grand sujet de scandale qui interrompit le service.*

Il se dit aussi Des messes hautes et des prières publiques qui se disent pour un mort. *Nous avons été au service d'un tel. Vous êtes priés au service, enterrement, etc. Un tel a fondé un service pour l'âme de son bienfaiteur.*

Service du bout de l'an, Service qui se célèbre pour une personne, au premier anniversaire de son décès.

SERVICE, se dit encore d'Un nombre de plats qu'on sert à la fois sur table, et que l'on ôte de même. *Repas à trois services. Un festin à cinq, à plusieurs services. On le traita à tant de services. Le premier, le second service. Enlever le premier service.*

Il se dit aussi d'Un assortiment de vaisselle ou de linge qui sert à table. *Service d'argent. Service de vermeil. Service de porcelaine. Service de linge damassé.*

SERVICE, au Jeu de la paume, se dit Du côté où est celui à qui on sert la balle. *Être du côté du service.*

Il se dit aussi de L'action de celui qui sert et jette la balle sur le toit. *Un mauvais service. Un service difficile.*

SERVICE, dans les Théâtres, se dit Des entrées gratuites attribuées dans quelques circonstances à certaines personnes. *Le service des journaux.*

SERVIETTE. s. f. Linge qui fait partie du couvert que chacun trouve devant soi en se mettant à table, et dont on se sert aussi pour divers autres usages. *Serviette unie. Serviette ouvrée. Serviette damassée. Serviette à liteaux. Changer de serviette. Une douzaine de serviettes. Serviettes sales. Ourler des serviettes. Déplier sa serviette. Donner la serviette pour essuyer les mains*, ou simplement, *Donner la serviette.*

Donner la serviette au roi, aux princes, Présenter au roi, aux princes une serviette mouillée par un bout, afin qu'ils s'en servent pour laver et pour essuyer leurs mains. *C'était un grand honneur de donner la serviette au roi.*

SERVIETTE, se dit aussi d'Un portefeuille qui ne ferme pas.

SERVILE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'état d'esclave, de domestique. *Emploi servile. Homme de condition servile.*

Guerre servile, Guerre amenée par un soulèvement d'esclaves. Il se dit particulièrement Du soulèvement des esclaves, dans les derniers temps de la république romaine.

Il s'emploie figurément, et signifie, Bas, rampant. *Une âme servile. Un esprit servile. Obéissance servile. Sentiments serviles Complaisance servile. Flatterie basse et servile.*

En termes de Théologie, *Crainte servile*, se dit par opposition à *Crainte filiale.*

SERVILE, signifie aussi, en termes de Littérature et d'Arts, Qui s'attache trop à l'imitation d'un modèle, ou à la lettre d'un original. *Imitateur servile. Traducteur servile.* On dit dans un sens analogue : *Imitation servile. Copie servile. Traduction servile.*

SERVILEMENT. adv. D'une manière servile. *Il fait servilement sa cour aux grands.*

Il signifie aussi, en termes de Littérature et d'Arts, Trop exactement, trop à la lettre. *Cet artiste ne fait qu'imiter servilement les ouvrages de son maître. Cela est traduit servilement.*

SERVILITÉ. s. f. Esprit de servitude, bassesse d'âme. *La servilité de son caractère le rend méprisable.*

Il signifie aussi, en termes de Littérature et d'Arts, Exactitude servile ou trop scrupuleuse. *Cette traduction a trop de servilité.*

SERVIR. v. a. (*Je sers, tu sers, il sert; nous servons, vous servez, ils servent. Je servais. Je servis. Je servirai. Etc.*) Être à un maître comme domestique. *Servir un maître. Il y a dix ans qu'il me sert. Il me sert depuis trois ans en qualité de valet de chambre. L'Écriture dit : Nul ne peut servir deux maîtres. Il aime à se faire servir. Il ne sait pas se faire servir.* On l'emploie quelquefois absolument. *Ce domestique est trop vieux, il ne peut plus servir. Il est las de servir. Être réduit à servir. Ce peuple servait sous un maître étranger*, Il était en servitude.

Il signifie, par extension, Rendre à quelqu'un les mêmes services qu'un domestique rend à son maître. *Elle servait son amie malade, sa vieille mère infirme. Elle se dévoue à servir les pauvres.*

Servir à la chambre, à la cuisine, etc., Être employé au service de la chambre, de la cuisine, etc.

Servir son maître à table, Lui donner à boire, lui donner des assiettes, etc.

Avec le pron. pers., *Se servir soi-même*, Faire soi-même pour son service ce que d'autres font faire par un domestique.

Dans le Culte cathol., *Servir le prêtre, le célébrant à l'autel*, Être auprès de lui pour répondre la messe, pour lui présenter l'eau et le vin, etc.; ce qui, aux grand'messes, est la fonction des diacres et des sous-diacres. *Servir la messe*, Servir le prêtre qui dit la messe.

Servir Dieu, Rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et s'acquitter de tous les devoirs de religion.

Servir une dame, Lui rendre des soins assidus, faire profession d'être son amant. Il est vieux.

Servir le roi, servir l'État, Être dans quelque emploi, ou de guerre, ou de magistrature, ou de finance, etc., pour le service du roi, de l'État. *Servir le roi dans ses armées. Servir le roi dans les ambassades, dans ses conseils. Servir l'État dans la marine, dans la magistrature, dans l'administration.* Le verbe *Servir* s'emploie aussi absolument en ce sens; et alors il se dit seulement Du service militaire. *Il y a vingt ans qu'il sert. Il a servi en Allemagne, en Italie. Il a servi sous ce général. Il a longtemps servi sur mer, servi dans l'infanterie, dans l'artillerie, etc. Il n'a jamais servi.*

En termes de Guerre, *Servir une batterie, servir l'artillerie, servir une pièce de canon, un mortier, etc.*, Faire les manœuvres nécessaires pour tirer le canon, etc. *À ce siège, l'artillerie a été bien servie, mal servie.* On dit dans un sens analogue, *Ce feu d'artifice a été bien servi, mal servi.*

Servir une pompe, La faire jouer. *Il faut trois hommes pour servir cette pompe.*

SERVIR, se dit aussi en parlant Des mets qu'on place sur la table. *Servir les viandes sur table. Servir le dîner, le souper. Servir le potage. Servir un gigot, un plat de légumes. On a servi à ce dîner un fort beau poisson. Il est temps de servir l'entremets. Servir le dessert. C'est un mets qui se sert sur les meilleures tables. À quelle heure voulez-vous qu'on serve ? Servez à six heures. Ser-*

vez chaud. On a servi. Le dîner est servi. On dit dans le même sens, *Vous êtes servi.*

Servir à déjeuner, à dîner, à souper, Servir à une ou plusieurs personnes de quoi déjeuner, etc. *On nous servit à dîner.*

Servir un dîner, signifie quelquefois, Donner un dîner. *Il nous servit un fort beau dîner.*

Servir une table, La couvrir de plats, de mets, etc. *Dans le temps de cette fête, on servait six tables à la fois. On servit six tables en même temps.*

Servir à quelqu'un d'une viande, d'un mets, Donner d'une viande, d'un mets à quelqu'un avec qui on est à table. *On m'a servi un excellent morceau. Servez de la poularde, de la perdrix à monsieur.* On dit aussi, *Servir à boire à quelqu'un.*

Absol., *Servir quelqu'un*, Lui donner ce qui est sur la table. *Vous ai-je servi? Je vous ai bien mal servi. C'était la maîtresse de la maison qui servait*, Qui distribuait les mets aux convives. On dit, dans un sens analogue, *Se servir. Il s'est servi le dernier.*

Prov. et fig., *Servir un plat de son métier*, Dire ou faire quelque chose qui tienne du caractère qu'on a, ou de la profession qu'on exerce. *Ce menteur, ce fripon nous a servi un plat de son métier.*

Fig. et fam., *Servir quelqu'un à plats couverts*, Lui rendre en secret de mauvais offices. *Au moins, il ne l'a pas servi à plats couverts*, se dit D'un homme qui a rendu ouvertement quelque mauvais office à un autre.

En termes de Finances, *Servir une rente*, Payer le revenu, l'intérêt d'une somme constituée en rente.

En termes de Jurispr., *Servir une redevance*, Acquitter la redevance convenue.

SERVIR, à certains Jeux de dés, Mettre les dés dans le cornet de celui qui doit jouer. *C'est à vous à servir.*

SERVIR, au Jeu du ballon, au Jeu de la longue paume, et au Jeu du volant, Jeter le ballon, la balle, le volant à celui contre qui l'on joue.

Au Jeu de la paume, *Servir la balle*, ou absolument, *Servir*, Jeter la balle sur le toit à celui contre qui on joue; et, *Servir sur les deux toits*, Jeter la balle de manière qu'elle aille sur les deux toits avant de tomber à terre.

Fig. et fam., *Servir quelqu'un sur les deux toits*, Lui fournir l'occasion de faire avec facilité ce qu'il désire; et, par extension, Lui rendre avec zèle de grands services. Il a vieilli.

SERVIR, se dit en outre D'un marchand, d'un ouvrier, relativement aux personnes qu'il fournit, pour qui il travaille. *Il y a dix ans que le même épicier sert notre maison. Ce cordonnier ne me sert plus aussi bien qu'autrefois. Le boucher vous a mal servi aujourd'hui.*

SERVIR, signifie aussi, Rendre de bons offices à quelqu'un, l'aider, le seconder, l'assister. *Servir ses amis. Il m'a bien servi dans telle affaire. Je vous servirai partout. Servir de son crédit, de son épée. Il sert bien quand il veut. Il vous a servi en véritable ami.*

Il a quelquefois pour sujet un nom de chose. *Les circonstances, les événements l'ont bien servi.*

Servir les passions de quelqu'un, Lui fournir les moyens de satisfaire ses passions. *Son bras a mal servi sa valeur*, Il n'a pas eu autant de force que de courage. *Sa mémoire l'a mal servi en cette occasion*, Il a manqué de mémoire. *Si ma mémoire me sert bien, vous étiez à cette fête avec nous*, Si j'ai bonne mémoire, etc.

Servir la religion, servir sa patrie, etc., Faire quelque chose d'avantageux pour la religion, pour la patrie, etc.

SERVIR, avec la préposition *de*, est neutre, et signifie, Tenir lieu de, tenir la place de, faire l'office de. *Servir de mentor à un jeune homme. Il m'a servi de père. Il lui a servi de modèle. Que cela vous serve d'exemple. Il m'a servi d'interprète. L'air de la campagne lui servit de remède. Mon manteau me servira de couverture. Servir de prétexte. Cela vous servira d'excuse, de preuve.*

Fig., *Servir de jouet, de marotte, de plastron*, Être en butte à toutes les railleries d'une ou de plusieurs personnes. *Servir de plastron*, signifie aussi, Être exposé aux attaques, aux importunités de quelqu'un.

Fig. et fam., *Servir de couverture*, Servir de prétexte.

SERVIR, avec la préposition *à*, est également neutre, et signifie, Être destiné à tel usage; ou Être utile, propre, bon à quelque chose. *Ce bateau sert à passer la rivière. À quoi sert cette machine? Cet instrument sert à tel usage. Les troupes qui servent à la défense des frontières. Ce cheval sert à tirer et à porter. À quoi ce valet peut-il vous servir? Faire servir ses amis à son avancement. Faire servir une chose à ses desseins. Cela ne servirait qu'à l'indisposer contre vous. Cela ne sert à rien. Il ne sert à rien de s'emporter. À quoi sert-il*, ou *Que sert-il, que sert de s'emporter?* On dit souvent dans le même sens, avec la préposition *de*, *Cela ne sert de rien; de quoi cela sert-il?* surtout quand on veut exprimer l'inutilité absolue.

Il signifie encore simplement, Être d'usage. *Ces gants, ces souliers pourront vous servir. Cet habit ne saurait me servir. Ce cheval ne peut plus guère servir.*

Prov., *Cela sert comme un cautère, comme un emplâtre sur une jambe de bois, comme une cinquième roue à un carrosse, etc.*, Cela est tout à fait inutile.

Prov., *Il n'y a qu'un mot qui serve*, signifie tantôt, Décidez-vous, dites-moi votre mot; tantôt, Ce que je vous dis est mon dernier mot.

SERVIR, joint à la préposition *de*, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Faire usage de. *Il s'est servi de mon argent. Elle s'est servie avantageusement de son crédit. Se servir de la bourse de son ami. Il se sert de mes meubles, de mes chevaux. Si vous avez affaire de telle chose, servez-vous-en. Se servir de toutes sortes de moyens. Il se sert trop souvent du même mot. Il s'est servi de tel expédient. Il se sert bien de la conjoncture des affaires*, ou mieux *des conjonctures. Il se sert bien de son crédit, de sa faveur. Il ne se sert jamais de voiture. Se servir de la règle et du compas. Le papier dont je me sers pour vous écrire.*

Il se dit, quelquefois, en parlant Des personnes. *Il se sert depuis longtemps de ce tailleur, de ce cordonnier.* On dit aussi, quelquefois, *Se servir chez un marchand*, Avoir l'habitude d'acheter chez lui.

SERVI, IE. part. passé.

SERVITEUR. s. m. Celui qui est au service, aux gages d'autrui, qui est salarié par autrui pour quelque fonction subalterne. Il se dit surtout Des domestiques, et ne s'emploie guère, dans le style ordinaire, qu'avec une épithète, ou en certaines phrases. *Bon serviteur. Fidèle serviteur. Les vieux serviteurs. Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres. Maîtres et serviteurs, tous mangeaient à la même table. Le témoin devra déclarer s'il est parent, allié, serviteur ou domestique de l'une des parties.* On se sert plus communément du mot de *Domestique*; mais, en termes de l'Écriture, on dit toujours, *Serviteur. Heureux le serviteur que son maître trouvera veillant!*

C'est un grand serviteur de Dieu, C'est un homme de grande piété, d'une grande charité, uniquement occupé de la prière et des bonnes œuvres.

Serviteur des serviteurs de Dieu, Qualification que le pape se donne dans ses bulles.

Serviteur de l'État, du roi, se dit quelquefois d'Un homme zélé et fidèle dans ce qui regarde le service de l'État, le service du roi. On dit, *L'État ne doit pas oublier ses vieux serviteurs; ce roi sut récompenser de zélés serviteurs; etc.*

SERVITEUR, en termes de civilité, signifie, Attaché à, disposé à rendre service. *J'ai toujours été serviteur de votre père, de votre famille. Je suis votre ami et votre serviteur.*

Votre serviteur, votre très humble et très obéissant serviteur. Formule de politesse dont on se sert pour finir les lettres.

Je suis votre serviteur, ou elliptiquement, *Votre serviteur*, et quelquefois, *Serviteur.* Formule de civilité dont on se sert en saluant quelqu'un.

Ironiq. et fam., *Je suis votre serviteur, je suis son serviteur*, se dit à quelqu'un ou de quelqu'un, Pour marquer qu'on refuse ce qu'il demande ou ce qu'il propose, ou que l'on n'est point du même avis. *Il prétend que je lui dois faire des excuses, je suis son serviteur. Vous me demandez telle chose, je suis votre serviteur.* On dit aussi, elliptiquement, *Serviteur*, Je n'en veux rien faire, je n'en ferai rien.

Fam., *Serviteur à la promenade*, Il n'y a plus moyen de se promener, ou Je ne veux plus me promener. On dit de même, *Serviteur à la danse, aux grands dîners, etc.*

Pop., *Faites serviteur*, se dit À un petit garçon, pour lui ordonner de faire la révérence. Il vieillit.

SERVITUDE. s. f. Esclavage, captivité, état de celui qui est esclave; État d'un peuple entièrement subjugué à qui il ne reste rien de son indépendance. *Mettre en servitude. Le joug de la servitude. Délivrer, tirer de servitude. Sortir de servitude.*

Au sens moral, *La servitude du démon, la servitude du péché, la servitude des passions*, L'état d'un homme assujetti au péché, livré à ses passions.

SERVITUDE, signifie aussi, Contrainte, assujettissement. *Il est obligé de se rendre là tous les jours à telle heure, c'est une grande servitude. C'est une grande servitude de s'être imposé la nécessité de faire tous les jours certaines choses.*

Il signifie encore, en termes de Droit, Assujettissement imposé sur un fonds, un champ, une maison, etc., par lequel le propriétaire est obligé d'y souffrir certaines charges, certaines incommodités, comme l'écoulement des eaux, un passage, une vue, etc. *Imposer une servitude. Racheter une servitude. Il y a de fâcheuses servitudes sur cette maison. Traité des servitudes. Servitudes urbaines. Servitudes rurales. Servitude*

continue, discontinue. Servitude apparente, non apparente.

Servitude réelle, La servitude qui regarde les choses, les immeubles; par opposition à *Servitude personnelle*, Celle qui concerne les personnes.

SES

SES. Pluriel de l'adjectif possessif *Son, sa.* Voyez ces mots.

SÉSAME. s. m. T. de Botan. Plante à fleurs blanches et ponctuées de pourpre, dont les graines, un peu plus grosses que celles du millet, sont alimentaires, et fournissent une huile bonne à brûler. *La farine de graine de sésame sert à faire de la bouillie, des galettes, etc. Huile de sésame.*

Sésame, ouvre-toi, se dit proverbialement, et par allusion à un conte des *Mille et une nuits*, De paroles dont on attend un effet magique, qui doivent triompher de quelque obstacle, de quelque difficulté grave.

SÉSAMOÏDE. adj. m. T. d'Anat. Il se dit De certains petits os que l'on a comparés à la graine de sésame, et qui se trouvent dans les extrémités de quelques tendons. *Os sésamoïdes.*

SÉSÉLI. s. m. T. de Botan. Plante ombellifère très commune aux environs de Marseille, et qui porte une graine longue et âcre, employée dans la composition de la thériaque.

SESQUIALTÈRE. adj. des deux genres. T. de Mathém. Il se dit De deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie. *Nombres sesquialtères. Rapport sesquialtère. Raison sesquialtère. Six est à quatre en raison sesquialtère.*

SESSILE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des parties qui sont immédiatement fixées et comme assises sur celles d'où elles naissent, qui ne sont point portées par un pédicule, par un pétiole, etc. *Feuilles sessiles. Fleurs sessiles. Anthères sessiles. Stigmate sessile.*

Il s'emploie quelquefois, dans un sens analogue, en termes de Zoologie.

SESSION. s. f. Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé. *Session annuelle. La session des deux chambres. L'ouverture, la clôture de la session. La session d'un conseil général de département, d'un conseil municipal. La session du parlement d'Angleterre. La session de la cour d'assises. On a jugé vingt causes à la dernière session de la cour d'assises.*

SESSION, signifie aussi, Séance d'un concile. *La première session. La seconde session.*

Il se dit, par extension, de L'article qui renferme les décisions publiées dans la séance du concile.

SESTERCE. s. m. T. d'Antiq. romaine. Monnaie d'argent qui faisait originairement le quart d'un denier, et valait deux as et demi, environ vingt et un centimes de notre monnaie. C'est ce qu'on appelle *Petit sesterce*, pour le distinguer du *Grand sesterce*, qui était une monnaie idéale, comme le talent chez les Grecs, la livre sterling chez les Anglais, la livre tournois en France. Le grand sesterce valait mille petits sesterces.

SET

SETIER. s. m. Ancienne mesure de grains ou de liqueurs, différente selon les lieux. *Un setier de blé. Un setier d'avoine. Un setier de vin. Le setier de blé à Paris était de douze boisseaux, et devait peser deux cent quarante livres. Le setier de vin était de huit pintes.* On entend communément par *Demi-setier*, La moitié d'une chopine.

Un setier de terre, Autant de terre labourable qu'il en faut pour y semer un setier de blé.

SÉTON. s. m. Petit cordon fait de plusieurs fils de soie ou de coton, ou petite bandelette de linge, effilée sur les bords, dont on se sert dans plusieurs opérations de chirurgie, en les passant au travers des chairs, pour y déterminer ou y entretenir un écoulement d'humeurs. *On lui a appliqué un séton au cou, pour détourner la fluxion qui lui tombait sur les yeux. Mettre un séton à un cheval.*

Il se dit aussi de L'exutoire même qu'on entretient au moyen du séton.

SEU

SEUIL. s. m. Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture de la porte, et qui la traverse. *Il était sur le seuil de la porte. Quand il eut passé le seuil de la porte.*

SEUL, EULE. adj. Qui est sans compagnie, qui n'est point avec d'autres. *Je l'ai trouvé seul. Vous voilà bien seul. Il était tout seul. Il demeure tout seul dans une grande maison. Ils se trouvèrent seul à seul. Je les ai trouvés seuls. Ils sont tous deux tout seuls. Ce mot, employé seul, a telle acception. Le zéro, quand il est seul, n'a aucune valeur.*

Fig., *Vivre seul dans le monde, être seul sur la terre*, N'être uni à personne par les liens de l'affection, de l'amitié, vivre dans l'isolement.

Prov., *Cela va tout seul*, Sans difficulté.

Prov., *Un malheur ne vient jamais tout seul.*

En Musique, *Voix seule*, Voix qui n'est point mêlée à d'autres, qui chante pendant que les autres se taisent.

SEUL, signifie aussi, Unique. *Un seul Dieu. Un seul roi. Il n'a pas un seul ami. Il n'y a qu'une seule personne qui vous en puisse donner des nouvelles. C'est le seul homme qui vive de la sorte. Vous seul avez pu le faire. Vous êtes le seul qui l'ait fait. Il croit être le seul parfait, le seul sage. Il croit être seul parfait, seul sage. Il fut seul puni, seul récompensé. C'est le seul bien qui me reste. C'est, de tous mes biens, le seul qui me reste. C'est la seule chose qui dépende de moi. La seule loi qu'il faut suivre. C'est le seul danger qu'on pourrait craindre. Le seul remède à cela est de... Ce fut là sa seule réponse. Voilà les seules raisons que vous puissiez alléguer. Cette seule raison m'eût déterminé. Cette raison m'eût seule déterminé.*

La seule pensée de cette action est criminelle, La simple pensée de cette action est criminelle. On dit dans le même sens : *La seule idée, la seule proposition en fait frémir. Il étonne de son seul regard. Il les contint par sa seule présence. Etc.*

Substantiv., *Le gouvernement d'un seul*, La monarchie absolue. On dit de même, *Le pouvoir, l'autorité d'un seul.*

SEULEMENT. adv. Rien de plus, pas davantage. *Je vous demande seulement votre parole. Dites-lui seulement un mot. Nous serons trois seulement. Laissez-moi seulement reposer un quart d'heure. Regardez seulement. Souffrez seulement qu'il vienne vous parler. Je crains seulement qu'il n'arrive trop tard.*

Il s'emploie aussi dans quelques autres acceptions. *Cet homme, que l'on disait mort, n'a pas seulement été malade*, N'a pas même été malade. *Le courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui*, Le courrier n'est arrivé que d'aujourd'hui.

NON SEULEMENT. loc. adv. Voyez NON.

SEULET, ETTE. adj. Diminutif de seul. Il n'est plus guère en usage que dans de petites chansons pastorales. *Je n'irai plus au bois seulette.*

SEV

SÈVE. s. f. Humeur nutritive qui se répand par tout l'arbre, par toute la plante, et qui lui fait pousser des fleurs, des feuilles, de nouveau bois. *La sève de mars. La sève du printemps. La sève d'août. La première sève d'un arbre. Quand la sève monte au sarment. Une sève abondante. La sève circule dans les plantes comme le sang dans les animaux.*

Arbre en sève, Arbre dans lequel la sève fermente, circule avec force. *Il ne faut pas couper les arbres quand ils sont en sève.*

SÈVE, se dit quelquefois, par extension, d'Une certaine force, d'une certaine vigueur qui est dans le vin, et qui le rend agréable. *Ce vin est trop vieux, il n'a plus de sève. Ce vin a une bonne sève, une sève agréable, beaucoup de sève.*

Il se dit figurément, dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il y a de la sève dans cet ouvrage.*

SÉVÈRE. adj. des deux genres. Rigide, qui exige une extrême régularité, et qui pardonne peu ou point. *Un prince sévère. Un juge sévère. Un sévère censeur. Ce père est trop sévère envers ses enfants, à l'égard de ses enfants.*

Être sévère à soi-même, pour soi-même, Être rigoureux à l'égard de soi-même, ne se passer aucune faute. *On est porté à être plus sévère pour les autres que pour soi-même.*

SÉVÈRE, se dit aussi Des choses. *Un jugement, un arrêt sévère. Une loi sévère. Un châtiment sévère. Une critique sévère. Il fit une réprimande sévère. Il a la mine sévère, l'air sévère. Il lui parla d'un ton sévère.*

SÉVÈRE, signifie aussi, Austère, fort régulier. *Une vertu sévère. Une morale sévère. Des mœurs sévères.*

Il se dit aussi, en Littérature et dans les Arts, De ce qui est noble et régulier, sans élégance affectée, sans ornements recherchés. *Une composition sévère. Ouvrage d'un genre sévère. Un style sévère. Un dessin pur et sévère. Des ornements sévères, d'un goût sévère.*

Il se dit également D'une figure qui a plus de régularité que d'attrait. *Une beauté sévère, d'un genre sévère. Un caractère de beauté sévère.*

SÉVÈREMENT. adv. D'une manière sévère, avec sévérité. *Châtier sévèrement. Punir sévèrement. On l'a traité sévèrement. Cela est écrit, composé sévèrement.*

SÉVÉRITÉ. s. f. Rigidité, rigueur. *La sévérité des lois. La sévérité d'un juge. La sévérité d'une peine, d'une sentence, d'un arrêt. La sévérité de la critique. La trop grande sévérité est quelquefois cruauté. User de sévérité. Traiter avec sévérité. La sévérité est quelquefois nécessaire.*

Il signifie aussi, Austérité, grande régularité. *La sévérité de son caractère, de ses mœurs. La sévérité de cette composition, de ce style, de ces ornements.*

SÉVICES. s. m. pl. T. de Palais. Mauvais traitement que fait un mari à sa femme, ou un père à ses enfants, ou un maître à ses serviteurs, et qui va jusqu'aux coups. *Cette femme veut se faire séparer de corps et de biens d'avec son mari, pour cause de sévices.*

SÉVIR. v. n. Traiter avec rigueur, punir, châtier un coupable. *On a justement sévi contre ce scélérat. Il a eu raison de sévir contre ce fils coupable.*

Il se dit aussi en parlant Des choses. *Les lois ne sauraient trop sévir contre ce genre de crimes. Il faut sévir contre cet abus.*

Il est particulièrement d'usage au Palais, en parlant Des mauvais traitements d'un supérieur à l'égard d'un inférieur; comme d'un père à l'égard de son fils, d'un mari à l'égard de sa femme, d'un maître à l'égard d'un domestique. *Cette femme se plaint que son mari a sévi plusieurs fois contre elle.*

SEVRAGE. s. m. Action de sevrer un enfant. *Je remettrai le sevrage de mon enfant au mois de mai.*

Il se dit aussi Du temps nécessaire pour accoutumer un enfant à se passer de teter, et à prendre une autre nourriture. *Mon fils est en sevrage.*

Maison de sevrage, Pension où l'on prend des petits enfants pour les sevrer, pour les soigner au temps du sevrage.

SEVRER. v. a. Ôter à un enfant l'usage du lait de sa nourrice, pour le faire passer à une nourriture plus solide. *On n'a sevré cet enfant qu'à deux ans. Il n'avait que six mois quand on le sevra.*

Il se dit aussi en parlant Des animaux. *Sevrer un veau, un chien, etc.*

Sevrer une marcotte, La séparer de l'arbre, de la plante qui l'a produite.

SEVRER, signifie au figuré, Priver, frustrer quelqu'un de quelque chose. *On l'a sevré des avantages que cette place lui procurait.* On l'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Il se sèvre des plaisirs du monde. Le malheur des temps l'a obligé à se sevrer de bien des choses.*

SEVRÉ, ÉE. part. passé.

SÈVRES. s. m. Porcelaine faite à la fabrique de Sèvres. *Un service de sèvres.*

Vieux sèvres, Porcelaine fabriquée dans l'ancienne fabrique de Sèvres au XVIII[e] siècle.

SEVREUSE. s. f. Femme qui a le soin de sevrer un enfant. *Une bonne sevreuse.*

SEX

SEXAGÉNAIRE. adj. des deux genres. Qui a soixante ans. *Un homme sexagénaire. Une femme sexagénaire.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un sexagénaire.*

SEXAGÉSIMAL, ALE. adj. T. de Mathématique. Qui se rapporte au nombre soixante. *Fractions sexagésimales*, Fractions dont le dénominateur est une puissance de soixante. *Division sexagésimale*, La division du cercle en 360 degrés. *Degré sexagésimal*, La trois cent soixantième partie de la circonférence.

SEXAGÉSIME. s. f. T. du Calendrier ecclésiastique. Le dimanche qui précède de quinze jours le premier dimanche de carême. *Le dimanche de la Sexagésime.*

SEX-DIGITAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui est né avec six doigts. *C'est un sex-digitaire.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un enfant sex-digitaire.*

SEX-DIGITAL, ALE. adj. Il se dit D'une main ou d'un pied qui, par une monstruosité, a six doigts. *Un pied sex-digital. Une main sex-digitale.*

SEXE. s. m. Différence physique et constitutive du mâle et de la femelle. *Sexe masculin, féminin. Cet animalcule a, réunit les deux sexes.*

Il s'emploie collectivement pour désigner Les hommes ou Les femmes. *Des personnes des deux sexes, de l'un et de l'autre sexe. Une femme qui a un courage au-dessus de son sexe. À la prise de cette place, on tua tout, sans distinction d'âge ni de sexe.*

Le beau sexe, ou absolument, *Le sexe, les personnes du sexe*, Les femmes.

SEXE, se dit aussi en parlant Des plantes. *Beaucoup de plantes réunissent les deux sexes dans leurs fleurs.*

SEXTANT. s. m. T. d'Astron. Instrument qui contient la sixième partie d'un cercle, c'est-à-dire, soixante degrés, et qui sert à mesurer les angles.

SEXTE. s. f. T. de Liturgie cathol. Une des heures canoniales, appelées ordinairement *Les petites heures*, laquelle, selon l'institution, devait se dire à la sixième heure du jour, à compter depuis le soleil levé. *Prime, tierce, sexte, none.*

SEXTE. s. m. Nom donné dans le Moyen âge au sixième livre des décrétales, rédigé par ordre de Boniface VIII.

SEXTIDI. s. m. Le sixième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

SEXTIL, ILE. adj. T. d'Astrol. Il se dit pour marquer la distance de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante degrés. *Aspect sextil. Sextil aspect.*

SEXTULE. s. m. Poids de droguiste, qui pesait une drachme et un scrupule, ou quatre scrupules.

SEXTUOR. s. m. T. de Musique. Morceau de musique pour six voix ou pour six instruments.

SEXTUPLE. adj. des deux genres. Qui vaut six fois autant. *Douze est sextuple de deux.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le sextuple de deux est douze.*

SEXTUPLER. v. a. Rendre six fois aussi grand, multiplier un nombre par six.

SEXTUPLÉ, ÉE. part. passé.

SEXUEL, ELLE. adj. Qui caractérise le sexe dans les animaux et dans les plantes. *Les qualités sexuelles. Les différences sexuelles. Les parties sexuelles. Les organes sexuels.*

Il signifie aussi, Qui tient au sexe. *Instinct sexuel.*

SGR

SGRAFFITE. s. m. Voyez GRAFFITE.

SHA

SHAKO. s. m. (On prononce *Chaco.*) Sorte de coiffure à l'usage des hussards et qu'ont porté longtemps la plupart des corps d'infanterie.

SHALL. s. m. Voyez CHÂLE.

SHE

SHELING. s. m. Voyez SCHELLING.

SHÉRIF. s. m. (On prononce *Chérif.*) Officier municipal en Angleterre, chargé de différentes fonctions de police et de justice.

SI

SI. Conjonction conditionnelle, qui signifie, En cas que, pourvu que, à moins que, supposé que. *Je vous donnerai tant, si vous faites ce que vous m'avez promis. Si vous voulez être heureux, aimez la vertu. Je vous récompenserai, si je suis content de vous. Si vous venez me voir, vous serez bien reçu. Il viendra à bout de cette affaire, si de nouveaux obstacles ne s'y opposent. Il dit que, si vous partez, il vous suivra. Si ce n'est pas un bon livre, pourquoi le lisez-vous? Si vous étiez plus riche. Si cet homme était venu. Si les choses en sont là, on ne peut plus y porter remède.* Si gouverne l'indicatif, cependant on peut mettre le plus-que-parfait du subjonctif au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif, mais seulement avec les verbes auxiliaires. *S'il fût venu j'en aurais été informé. Si on leur eût fait cette question ils n'auraient su que répondre.* Au lieu de répéter le *Si* on peut se servir de *que* avec le subjonctif. *S'il revenait et qu'il fît une réclamation, vous seriez fort embarrassé.*

Cette conjonction s'emploie aussi dans plusieurs phrases où il s'agit, non d'une condition, d'une pure supposition, mais d'une chose certaine. Ainsi on dit : *Si je suis gai, si je suis triste, c'est que j'en ai sujet*, Je ne suis gai, je ne suis triste, que parce que j'en ai sujet. *Si cet homme est pauvre, est-ce une raison pour le mépriser?* Cet homme est pauvre, sans doute; mais, pour cela, doit-on le mépriser? — Dans certains cas, cette conjonction ne sert qu'à marquer opposition, comme quand on dit, *Si l'un est vieux et faible, l'autre est jeune et fort.* Dans d'autres cas elle sert à marquer une sorte de souhait. *Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver la santé.* Elle sert aussi à renforcer une affirmation. *Le regrettez-vous? Si je le regrette! Vous vous en souvenez? Si je m'en souviens!*

SI, devant le pronom *Il*, perd son *i*, qui est remplacé par une apostrophe; mais il ne le perd devant aucun autre mot, par quelque voyelle que le mot commence, quand même ce serait par un *i*. *Il viendra, s'il peut, s'il fait beau. Ils auront tort, s'ils se fâchent de cela. Si elle vient. Si à l'heure de son dîner il reçoit quelque nouvelle. Si on vous dit que... Si un homme était assez téméraire. Si Isocrate avait moins vécu. Si Irène avait tenu une autre conduite.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, comme dans ces phrases, *Il a toujours un si ou un mais; il ne donne jamais de louange qui ne soit suivie d'un si*, À la fin il y a toujours quelque chose qui rabat de ce qu'il a dit, ou qui le détruit. On dit de même, *Il a toujours des si, des mais.*

Il s'emploie de même, populairement, pour marquer Un défaut dans la chose dont il s'agit. *Voilà un bon cheval, il n'y a point de si. Quel si y trouvez-vous?*

Prov., *Avec un si, on mettrait Paris dans une bouteille*, Avec de certaines suppositions, on rendrait tout possible.

Si ce n'est, signifie quelquefois, Excepté. *Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre? Il vous ressemble, si ce n'est qu'il est plus petit.* On dit de même, *Si ce n'était la crainte de vous déplaire, je ferais*

telle chose, Sans la crainte de vous déplaire, etc.

Elliptiq., *Il parle comme s'il était le maître*, Comme il parlerait s'il était le maître. *Il est plus content que si on lui donnait un trésor*, Qu'il ne le serait si on lui donnait, etc.

Que si, s'emploie quelquefois pour *Si*, au commencement des phrases. *Que si vous alléguez telle raison, je répondrai que...*

Fam., *Si tant est que*, S'il est vrai que. *Si tant est que la chose soit comme vous le dites, il faudra que...*

Si, est quelquefois particule dubitative. *Je ne sais si cela est vrai. Je doute si vous viendrez à bout de cette affaire. Dites-moi si vous irez là. Vous demandez si je vous aime. Pourriez-vous me dire s'il a achevé son ouvrage? Est-ce vous qui viendrez, ou si c'est lui?*

S'il en fut. Locution qui exprime le superlatif. *Honnête homme s'il en fut*, Très honnête homme.

Si, signifie quelquefois, Combien. *Vous savez si je vous aime.*

Si, est aussi adverbe, et il signifie, Tellement, à tel point; alors il est suivi de *Que*. *Le vent est si grand, qu'il rompt tous les arbres. Il est si sage, si savant, qu'on le cite pour modèle. Il est si entêté, si fort entêté de cette opinion, qu'il dispute... Je ne suis pas si prévenu en sa faveur, que je ne voie bien ses défauts. Il marchait si vite, que je ne pus l'atteindre. J'étais si loin, que je ne pouvais rien entendre. Je ne suis pas si simple que de croire cela.*

Il s'emploie aussi absolument. *Je ne connus jamais un si brave homme. N'allez pas si vite. Ne courez pas si fort. Peut-on être à la fois si riche et si avare?*

Il s'emploie quelquefois devant des locutions adverbiales. *Son extravagance se montra si à découvert qu'elle fut connue de tout le monde.*

Il se prend parfois dans le sens de Quelque. *Si petit qu'il soit. Si habile que vous soyez, vous n'y réussirez point. Si peu qu'on le provoque, il entre en fureur.*

Il est aussi comparatif, et signifie, Autant, aussi; alors il ne s'emploie qu'avec la négation. *Il n'est pas si riche que vous. Il ne se porte pas si bien. Il ne fait pas de si beaux vers.* Cependant on dit quelquefois familièrement, sans négation, *Si peu que vous voudrez, si peu que rien*, Aussi peu que vous voudrez, très peu.

Si, s'emploie quelquefois tout seul dans le sens de Néanmoins. *Vous avez beau reculer, si faudra-t-il que vous en passiez par là.* Cette façon de parler familière vieillit. On disait autrefois dans le même sens, *Si est-ce que. Quoi que vous en puissiez dire, si est-ce que je ne crois pas...*

Si, précédé de la conjonction *Et*, s'emploie quelquefois dans la conversation familière, pour dire, Cependant, avec cela, néanmoins; et alors il ne perd jamais sa voyelle, pas même devant le pronom *il*. *Il est brave et vaillant, et si il est doux et facile. Il est très savant, et si il est modeste. Je souffre plus que vous, et si je ne me plains pas.* Ce sens vieillit.

Si, est quelquefois particule affirmative, et s'oppose à Non. *Vous dites que non, et je dis que si. Je gage que si, je gage que non. Vous ne ferez donc pas cela? Oh! que si. Vous n'avez pas été là? Si.* Il est familier.

Si fait. Façon de parler familière dont on se sert pour affirmer le contraire de ce qu'un autre a dit. *Je crois qu'il n'a pas été là. Si fait, il y a été. Si fait vraiment.*

Si ferai, si ferai-je. Autres façons d'affirmer. On dit plus ordinairement, *Je le ferai.*

Si bien que. loc. adv. Tellement que, de sorte que. *La nuit nous surprit en chemin, si bien que nous nous égarâmes.* Il est familier.

SI. s. m. T. de Musique. La septième note de la gamme. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. *Si naturel. Si bémol. Le ton de si. Mettez un bémol à côté de ce si.*

SIA

SIALAGOGUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes qui provoquent l'excrétion de la salive. On l'emploie quelquefois substantivement, au masculin. *Le pyrèthre, le mercure, sont des sialagogues.*

SIALISME. s. m. T. de Médec. Évacuation abondante de salive.

SIAMOISE. s. f. Étoffe de coton fort commune, imitée de toiles de coton fabriquées à Siam. *Siamoise de Rouen.*

SIB

SIBARITE. s. m. Voyez Sybarite.

SIBYLLE. s. f. (Les L ne se mouillent pas.) Les anciens ont appelé de ce nom certaines femmes auxquelles ils attribuaient la connaissance de l'avenir et le don de prédire. *La sibylle de Cumes. La sibylle Érythrée. L'antre de la sibylle. Les Romains consultaient les livres des sibylles dans les affaires importantes. On prétend qu'il y a eu jusqu'à douze sibylles.*

Fig. et fam., *C'est une vieille sibylle*, se dit D'une femme âgée qui a quelque prétention à l'esprit, ou qui est méchante.

SIBYLLIN. adj. m. Il n'est guère usité qu'au pluriel, et dans ces locutions, *Les oracles, les livres, les vers sibyllins*, Les prétendus oracles, les livres et les vers des sibylles.

SIC

SICAIRE. s. m. Assassin gagé. *Il fut tué par des sicaires que son ennemi avait envoyés à sa poursuite.*

SICCATIF, IVE. adj. Il se dit Des substances qui ont la propriété de faire sécher en peu de temps les couleurs auxquelles on les mêle. *Huile siccative.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Cette huile est un bon siccatif.*

SICCITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité, état de ce qui est sec. *Faire évaporer jusqu'à siccité.*

SICILIQUE. s. m. Poids de droguiste, qui pèse un sextule et deux scrupules, soit six grammes et un tiers.

SICLE. s. m. Certain poids et certaine monnaie en usage particulièrement chez les Hébreux. *On dit que le sicle du sanctuaire était plus pesant que le sicle commun. Sicle d'argent. Sicle de cuivre.*

SICOMORE. s. m. Voyez Sycomore.

SID

SIDÉRAL, ALE. adj. T. d'Astron. Qui a rapport aux astres. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Révolution sidérale*, Retour à la même étoile; *Jour sidéral*, Le temps de la révolution de la terre, d'une étoile à la même étoile, par son mouvement diurne; et, *Année sidérale*, Le temps de la révolution de la terre, d'une étoile à la même étoile, par son mouvement annuel. *L'année sidérale est un peu plus longue que l'année solaire.*

SIDÉRITIS. s. m. Voyez Crapaudine.

SIE

SIÈCLE. s. m. Espace de temps composé de cent années. *Nous sommes dans le dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne. Il s'est écoulé tant de siècles depuis le déluge, depuis la création du monde. De siècle en siècle. Le commencement, le milieu, la fin d'un siècle. La durée d'un siècle. Un demi-siècle. Ils vivaient dans le même siècle, en ce siècle, dans ce siècle. Le siècle précédent. Le siècle présent. Le siècle courant. Le siècle qui court, le siècle actuel a commencé le premier jour de l'année 1801, et finira le dernier jour de l'année 1900. Aux siècles passés. Aux siècles à venir. À la fin des siècles. À la consommation des siècles.*

Les siècles futurs, La postérité. *Cet ouvrage excitera l'admiration des siècles futurs.*

Les siècles les plus éloignés, les siècles les plus reculés, Les siècles qui ont précédé de beaucoup le nôtre, ou ceux qui viendront longtemps après. *Il rapporte là-dessus des exemples des siècles les plus éloignés, les plus reculés. Sa réputation ira jusqu'aux siècles les plus reculés.*

Siècle, se dit aussi Des quatre différents âges du monde, tels que les poëtes les supposent. *Le siècle d'or. Le siècle d'argent. Le siècle d'airain. Le siècle de fer.*

Fig., *Siècle d'or*, se dit d'Un temps heureux où règnent l'abondance et la paix. *Ce temps-là était le siècle d'or.* On appelle au contraire *Siècle de fer*, Un temps rempli de malheurs, de guerres, de misères, etc. *On peut dire que c'était alors le siècle de fer.*

Siècle, signifie aussi, Un grand espace de temps indéterminé. *Les mœurs de notre siècle. C'est un homme qui fait honneur à son siècle. On peut dire, à la honte du siècle, que...*

Il se dit, particulièrement, d'Un temps célèbre par le règne de quelque grand prince, ou par les actions, les ouvrages de quelque grand homme. *Le siècle de Périclès. Le siècle d'Alexandre. Le siècle d'Auguste. Le siècle des Médicis ou de Léon X. Le siècle de Louis XIV. Le siècle d'Homère. Le siècle de Virgile et d'Horace.*

Il se dit également par rapport au degré de civilisation, aux bonnes ou mauvaises qualités des hommes qui vivent ou qui ont vécu dans le temps dont on parle. *Charlemagne était au-dessus de son siècle. Son siècle n'était pas digne de lui. Il n'est pas de son siècle. Nous avons vu le siècle bien différent de ce qu'il est. Ce siècle était ignorant, barbare, grossier. Le siècle se polit, s'éclaire. Le siècle est corrompu. La corruption, les lumières du siècle. C'était un siècle de barbarie, un siècle d'ignorance. Depuis ce temps-là il est venu des siècles plus polis, plus éclairés. Le siècle des lumières. Le siècle de la philosophie. Le siècle de la belle latinité. Les beaux siècles de l'Église, de la Grèce, de Rome.*

Siècle, se dit, par exagération et fami-

lièrement, de Quelque espace de temps que ce soit, lorsqu'on le trouve long. *Il y a un siècle qu'on ne vous a vu. Il y a un siècle qu'on vous attend. Il a été un siècle à revenir. Un siècle de tourments, de douleur.*

En termes de l'Écriture sainte, *À tous les siècles, aux siècles des siècles, dans tous les siècles des siècles*, Éternellement, dans toute l'éternité.

Le siècle futur, La vie future. *Il ne faut pas sacrifier les espérances du siècle futur pour les plaisirs du siècle présent.*

SIÈCLE, signifie encore, L'état de la vie mondaine, en tant qu'il est opposé à L'état d'une vie chrétienne, de la vie religieuse. *Les gens du siècle. Il est demeuré dans le siècle. Il se retira du siècle. Vivre suivant les maximes du siècle.*

SIÈGE. s. m. Meuble fait pour s'asseoir. *Un siège pliant. Donnez un siège. Donnez des sièges. Apportez, avancez un siège. Prenez un siège.*

Sièges de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, etc., Sièges dont le fond est garni de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, etc. Il y a aussi des sièges qui ne sont que de bois.

Sièges de pierre, de marbre, de gazon, Bancs de pierre ou de marbre, petites élévations de gazon qu'on pratique quelquefois dans des jardins. On dit dans un sens analogue, *Siège rustique.*

Le siège d'un cocher, L'espèce de coussin sur lequel le cocher est assis pour conduire les chevaux et mener la voiture. *La housse qui couvre le siège du cocher. Le cocher était sur son siège.*

Le siège d'une selle, La partie de la selle sur laquelle le cavalier est assis.

SIÈGE, signifie quelquefois, Le fondement, ce que les médecins appellent L'anus. Il a vieilli, excepté dans cette phrase, *Mettre des sangsues au siège*, et dans cette locution, *Bain de siège.*

SIÈGE, signifie aussi, La place où le juge s'assied pour rendre la justice. *Le juge étant dans son siège, sur son siège.*

Il s'est dit également Du lieu où l'on rendait la justice, dans les juridictions subalternes. *Allez au siège. Vous le trouverez au siège.*

Il s'est dit de même, par extension, Du corps et de la juridiction des juges subalternes. *Ce siège était composé de tant d'officiers. C'était l'usage de tel siège. Le ressort de ce siège était de telle étendue. Siège royal. Siège présidial. Le siège de la maréchaussée, de la sénéchaussée, etc.*

SIÈGE, signifie encore, Un évêché et sa juridiction. *Siège patriarcal. Siège primatial. Siège épiscopal. Siège pontifical.* En ce sens, on dit absolument : *Cet évêque a tenu le siège tant d'années. Pendant la vacance du siège.*

Le saint-siège, le siège apostolique, Le siège de Rome. *Pendant la vacance du saint-siège, du siège apostolique. Décisions du saint-siège.*

SIÈGE, se dit aussi de La ville capitale de certains empires. *Rome était le siège de l'empire romain. Constantinople est le siège de l'empire ottoman.*

Le saint-siège fut transféré à Avignon ; le siège de l'empire a été quelque temps à Ravenne. Le pape alla résider à Avignon avec toute la cour romaine ; l'empereur Honorius demeura quelque temps à Ravenne.

Le siège d'un tribunal, d'une cour, La ville où réside, où siège un tribunal, une cour de justice. On dit de même, *Le siège du gouvernement.*

SIÈGE, se dit aussi, figurément, Du lieu où certaines choses résident principalement, où elles dominent. *Athènes était le siège des sciences et des beaux-arts. Rome était le siège de l'idolâtrie. Le cerveau est le siège de la pensée. Le siège du mal est dans telle partie.*

SIÈGE, se dit en outre de L'établissement et des opérations d'une armée devant une place, pour l'attaquer, la prendre. *Mettre le siège devant une place. Grand siège. Long siège. Siège dans les formes. Faire un siège. Presser, pousser le siège. Traîner un siège en longueur. Le siège dura tant de jours, tant de mois. La ville de Troie soutint un siège de dix ans.*

Batteries de siège, Batteries construites par l'armée assiégeante. *Pièces de siège*, Bouches à feu particulièrement affectées à l'attaque des places.

Couvrir un siège, Empêcher que les troupes venues du dehors n'attaquent et ne troublent les assiégeants. *Lever le siège d'une place*, Se retirer de devant une place qu'on assiégeait.

Fig. et fam., *Lever le siège*, S'en aller, se retirer d'une compagnie.

Prov., *Mon siège est fait*, Je ne reviendrai pas sur mon ouvrage qui est achevé, sur l'avis que j'ai exprimé, sur la résolution que j'ai prise. *Je ne puis me rendre à vos raisons, j'en suis fâché, mon siège est fait.*

État de siège, L'état où se trouve une place de guerre, lorsque, par suite de son investissement, l'autorité supérieure est remise au chef militaire, qui peut, en ce cas, faire telles réquisitions et prendre telles mesures qu'il juge convenables pour la défense de la place. *L'état de siège est une exception aux lois ordinaires.* En temps de paix, on met quelquefois, par mesure de haute police, une ville, même une province, *en état de siège*, pour punir la révolte, pour réprimer l'esprit de sédition, c'est-à-dire qu'on y suspend l'action des lois, et qu'on la met sous le régime militaire.

SIÉGER. v. n. Tenir le siège pontifical ou épiscopal. *Tel pape, tel évêque siégea tant d'années.*

SIÉGER, se dit aussi Des juges, des tribunaux. *La cour de cassation siège à Paris. Ce juge doit siéger dans telle affaire.*

Ce n'est pas là que siège le mal, Ce n'est pas là qu'il est établi.

SIEN, IENNE. adj. possessif et relatif de la troisième personne. *Ce n'est pas mon livre, c'est le sien. Quand vous aurez dit votre avis, il dira le sien. Mes intérêts et les siens sont les mêmes. Ce sont vos affaires comme les siennes. Quand on voit le feu dans la maison de ses voisins, on peut craindre pour la sienne. Quiconque se charge des affaires d'autrui, est souvent obligé de négliger les siennes. Il croyait ne travailler que pour son profit, mais chacun y trouvera le sien. Il s'intéresse à votre gloire, comme à la sienne propre.*

SIEN, s'emploie quelquefois sans article. *Il recevait tous ces honneurs comme siens. Il fait siennes les idées des autres.*

Fam., *Un sien neveu, un sien ami*, Son neveu, son ami, ou Un de ses neveux, de ses amis.

SIEN, est quelquefois substantif, et signifie, Son bien. *Il ne demande que le sien. Il y a mis du sien.*

Prov., *Chacun le sien n'est pas trop.*

Fig., *Mettre du sien dans quelque chose*, Y contribuer de son travail, de sa peine. *Il tire vanité de cet ouvrage comme s'il y avait mis beaucoup du sien.* Il signifie quelquefois familièrement, Ajouter à un récit des faits, des détails imaginaires. *Il a mis du sien dans cette histoire.*

SIENS, au pluriel, se dit substantivement Des parents, des héritiers, des descendants, des domestiques, des soldats de celui dont on parle, et en général de tous ceux qui lui appartiennent, à quelque titre que ce puisse être. *C'est un bon parent, il a soin des siens. Il a stipulé pour lui et pour les siens. Ce général fut abandonné par les siens.*

Prov., *On n'est jamais trahi que par les siens*, se dit Lorsqu'on éprouve quelque mauvais procédé de la part de ses parents, d'un de ses parents.

Dans le langage de l'Écriture, *Dieu connaît, protège les siens, éprouve les siens*, Ceux qui se consacrent, qui se dévouent à lui.

Fam., *Faire des siennes*, Faire des folies, des fredaines, des tours, soit de jeunesse, soit de friponnerie. *Ce jeune homme a bien fait des siennes. Il va faire encore des siennes.*

SIESTE. s. f. Mot emprunté de l'espagnol. Sommeil auquel on se livre après le dîner, pendant la chaleur du jour. *Faire la sieste. Ma sieste a été interrompue. Vous avez fait une longue sieste.*

SIEUR. s. m. (Il n'est que d'une syllabe.) Espèce de désignation, dont l'usage ordinaire est renfermé dans les plaidoyers, dans les actes publics, et autres écritures de la même sorte. *Je plaide pour le sieur un tel, pour les sieurs tels. Le dit sieur N.*

C'est aussi Le titre qu'un supérieur donne quelquefois à un inférieur dans les lettres missives et autres écritures particulières. *Vous direz au sieur un tel qu'il fasse...*

Un sieur, se dit quelquefois par une sorte de mépris. *Un sieur Paul est venu me faire je ne sais quelle réclamation. Un sieur Ernest fut choisi pour cette singulière négociation.*

SIF

SIFFLABLE. adj. des deux genres. Qui mérite d'être sifflé. *Une pièce sifflable. Cette comédie n'est pas un chef-d'œuvre, mais elle ne me paraît pas sifflable. Un acteur sifflable.*

SIFFLANT, ANTE. adj. Qui siffle; qui fait, qui produit un sifflement, ou qui est accompagné d'un sifflement. *Une respiration sifflante. Une poitrine sifflante. Une voix, une prononciation sifflante. J, CH, S, Z, sont des consonnes sifflantes, des sifflantes.*

Phrase sifflante, vers sifflants, Phrase, vers où il y a beaucoup d'S, et qu'on ne peut prononcer qu'avec une sorte de sifflement.

SIFFLEMENT. s. m. Le bruit qu'on fait en sifflant. *Le sifflement d'un cocher. Les sifflements d'un laquais. Il nous étourdit par ses sifflements continuels.*

Il se dit aussi Du bruit que quelques animaux font en sifflant. *Le sifflement des serpents. Le sifflement des oies, d'un merle.*

Il se dit également Du bruit aigu que fait le vent ou une flèche, une balle de fusil, une pierre lancée avec force, etc. *Le sifflement du vent, d'une flèche, etc. Le sifflement d'une balle. Le sifflement du vent dans les cordages d'un navire. Le sifflement des cordages.*

Il se dit encore d'Un certain bruit que l'homme et quelques animaux font lorsqu'ils respirent avec peine. *Quand il dort, sa respiration est accompagnée d'un sifflement qui annonce que sa poitrine souffre.*

SIFFLER. v. n. Former un son aigu, soit en serrant les lèvres en rond, et en poussant son haleine, soit en soufflant dans un sifflet, dans une clef forée, etc. *Il siffle bien fort. Il siffle bien. Je l'ai entendu siffler. Siffler pour appeler quelqu'un. Siffler pour faire boire un cheval. Les voleurs, les braconniers sifflent pour s'avertir.*

Fig. et fam., *Il n'a qu'à siffler,* Il n'a qu'à faire connaître sa volonté pour être obéi.

Il siffle en parlant, Sa prononciation est accompagnée d'un certain sifflement.

Siffler, se dit aussi Du son aigu que font quelques animaux, comme les serpents, les cygnes, les oies, etc., quand ils sont en colère. *On entendait siffler les serpents.*

Il se dit également Du bruit aigu que fait le vent, ou une flèche, une balle de fusil, une pierre lancée avec force, etc. *Écoutez le vent comme il siffle. Le vent siffle dans la serrure. Il entendait les balles qui lui sifflaient aux oreilles. Le trait partit en sifflant.*

Il se dit encore Du bruit que font naturellement ceux qui n'ont pas la respiration libre. *On l'entend siffler quand il dort. Sa poitrine siffle.*

Siffler, est aussi verbe actif, et signifie, Chanter un air en sifflant. *Il siffle toutes sortes d'airs. Siffler une gavotte. Ce merle, ce serin siffle tous les airs qu'on lui apprend.*

Siffler un oiseau, Siffler près de lui pour lui apprendre à siffler des airs. *Qui est-ce qui a sifflé votre linotte, votre serin?*

Siffler un chien, L'appeler en sifflant.

Prov., fig. et pop., *Siffler la linotte,* Boire plus que de raison, faire la débauche. Il signifie aussi, Être en prison.

Fig. et fam., *Siffler quelqu'un,* L'instruire de ce qu'il aura à dire ou à faire en certaines occasions. *On l'a bien sifflé, il ne fera pas d'imprudence. Il répondit à merveille, on l'avait bien sifflé. Il a été bien sifflé.*

Siffler, actif, signifie aussi, Témoigner sa désapprobation d'une chose, son mécontentement d'une personne, soit à coups de sifflet, soit par quelque autre bruit; et figurément, Désapprouver avec dérision, avec mépris. *Si vous faites cette proposition, on vous sifflera. On a sifflé sa pièce. Cette comédie a été sifflée. Cet acteur a été sifflé.*

Sifflé, ée. part. passé.

SIFFLET. s. m. Petit instrument avec lequel on siffle. *Sifflet de bois, d'argent, etc. Porter un sifflet dans sa poche. Sifflet de berger. Les machinistes sur les théâtres, et les contremaîtres sur les navires, se servent d'un sifflet pour commander les manœuvres.*

Un coup de sifflet, L'action de souffler dans cet instrument, et Le bruit qui en résulte. *Je viens d'entendre un coup de sifflet. On l'a reçu à coups de sifflet, lorsqu'il est entré en scène.*

Fig., *On les rassemblerait d'un coup de sifflet,* se dit en parlant De plusieurs personnes qui sont éloignées les unes des autres, mais qui se peuvent rassembler facilement, au premier signal.

Prov. et fig., *S'il n'a point d'autre sifflet, ses chiens sont perdus,* S'il n'a point d'autre moyen que celui-là pour réussir dans telle affaire, il y perdra sa peine.

Sifflet, signifie au figuré, Improbation manifestée par des coups de sifflet ou par quelque autre marque de mépris. *Cette pièce a essuyé les sifflets. Gare le sifflet. S'exposer aux sifflets. Risquer le sifflet. Il n'y a pas assez de sifflets dans Paris pour une aussi mauvaise pièce. La pièce est tombée au bruit des sifflets.*

Sifflet, signifie aussi, La trachée-artère, ou le conduit par lequel on respire; et il n'est usité que dans ces phrases populaires : *Couper le sifflet, serrer le sifflet à quelqu'un.*

Fig. et fam., *Couper le sifflet à quelqu'un,* Le rendre comme muet, le mettre hors d'état de répondre.

SIFFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui siffle. *Voilà un siffleur importun. Les siffleurs du parterre. On a mis les siffleurs à la porte.*

Il s'emploie aussi adjectivement en parlant De certains oiseaux. *Les oiseaux siffleurs.*

En termes d'Art vétérinaire, *Cheval siffleur,* Cheval qui fait entendre en respirant une espèce de sifflement. On dit autrement, *Cheval corneur.*

SIG

SIGILLÉ, ÉE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Terre sigillée,* Sorte de terre glaise qui vient des îles de l'Archipel, et qui ordinairement est marquée d'un sceau.

SIGISBÉE. s. m. Terme emprunté de l'italien. Il se dit d'Un homme qui rend des soins assidus à une femme et qui est à ses ordres. *Elle a son sigisbée. Il est le sigisbée de madame une telle.*

SIGLE. s. m. (Quelques-uns font ce mot féminin.) T. de Paléographie. Lettres initiales employées comme signes abréviatifs sur les monuments, les médailles, et dans les anciens manuscrits.

SIGMOÏDE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a la forme de la lettre grecque appelée *Sigma.* On ne l'emploie guère que dans ces dénominations : *Cavités* ou *fosses sigmoïdes,* Les deux échancrures que présente l'extrémité supérieure du cubitus; et, *Valvules sigmoïdes,* Les valvules qui garnissent l'artère pulmonaire et l'aorte.

SIGNAL. s. m. Signe convenu entre deux ou plusieurs personnes, pour servir d'avertissement. *Faire un signal. Donner le signal. A ce signal, tout le monde se rangea autour de lui. Ils tirèrent trois coups de canon pour signal. Au premier signal, l'armée se mit en marche. On leur fit plusieurs signaux. Ils étaient convenus des signaux. Ils firent les signaux dont ils étaient convenus. On a introduit divers signaux dans la marine. Signaux de jour. Signaux de nuit. Signal de détresse. Signal de départ, de ralliement. On change quelquefois les signaux. Signal du combat. Signal de conseil. Le signal n'est intelligible que pour ceux qui en sont prévenus.*

Fig., *Donner le signal,* se dit De celui qui donne le premier l'exemple de quelque chose. *C'est lui qui a donné le signal de la révolte. Il a donné le signal des applaudissements.*

Signal, se dit figurément de Ce qui annonce et provoque une chose. *Cette émeute fut le signal de la révolution. Cette disgrâce, légère en apparence, fut le signal de sa perte.*

SIGNALEMENT. s. m. Description que l'on fait de tout l'extérieur d'une personne qu'on veut faire reconnaître. *Faire un signalement. Prendre le signalement de quelqu'un. On a donné à la gendarmerie le signalement de ce déserteur, de cet accusé. Son passeport donnait son signalement d'une manière assez inexacte.*

SIGNALER. v. a. Faire par écrit une espèce de description de la personne d'un soldat qu'on enrôle, indiquant son âge, sa taille, la couleur de ses cheveux, etc. *Signaler les soldats de recrue.* Ce sens est vieux.

Il signifie aussi, Donner le signalement d'une personne qu'on veut faire connaître. *Cet homme est signalé à la police.*

Il signifie, par extension, Appeler, attirer l'attention de quelqu'un sur une personne ou sur une chose. *Il fut signalé à l'autorité comme un homme très dangereux. Je dois signaler ce fait à votre attention. Il a signalé toutes les erreurs de cet historien.*

Il signifie encore, Donner avis, par des signaux, qu'on aperçoit un vaisseau, une flotte, etc. *Signaler l'ennemi. Signaler la terre. Signaler une flotte, un corsaire.* On dit dans un sens analogue, *Signaler la latitude, la longitude, les brasses d'eau, etc.*

Signaler, signifie aussi, figurément, Rendre remaquable : il se dit en bonne et en mauvaise part. *Il a signalé son courage, sa valeur dans cette occasion. Il a signalé son zèle. Des fêtes signalèrent ce grand événement. Ce prince signala son règne par de grands exploits, par de grands établissements. D'horribles cruautés ont signalé son passage.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se distinguer, se rendre célèbre : on le dit en bonne et en mauvaise part. *Il s'est signalé en diverses occasions. Il s'est signalé par son courage. Il brûle de se signaler. Il s'est signalé dans les arts, dans les lettres, dans les sciences. Il s'est signalé par ses cruautés, par ses injustices, par ses friponneries.*

Signalé, ée. part. passé. *Ce jour signalé par tant de victoires. Cette terre signalée par les miracles du Sauveur.*

Il est aussi adjectif, et signifie, Remarquable. *Un service signalé. Une vertu signalée. Une victoire signalée. Une faveur signalée. Un des orateurs les plus signalés de son siècle.*

SIGNATAIRE. s. des deux genres. Celui, celle qui a signé. *Les signataires d'une pétition, d'une protestation.*

SIGNATURE. s. f. Le seing, le nom d'une personne écrit de sa main, mis à la fin d'une lettre, d'un billet, d'un contrat, ou d'un acte quelconque, pour le certifier, pour le confirmer, pour le rendre valable. *Je connais sa signature. Il y a vingt signatures à ce contrat de mariage. C'est un habile faussaire, il contrefait toutes les signatures. Cette signature est fausse. Plaider contre sa signature. Reconnaître sa signature. Aller contre sa signature. Il ne manque à cet acte que la signature.*

Il signifie aussi, L'action de signer. *Ce ministre emploie par semaine plusieurs heures à la signature. C'est aujourd'hui signature. Il y a aujourd'hui signature.*

Mettre, envoyer un arrêt, une ordonnance, un brevet, un acte à la signature, Les mettre entre les mains de celui qui doit les signer ou les faire signer. *L'ordonnance est à la signature.*

Signature en cour de Rome, La minute originale d'un acte par lequel le pape accorde un bénéfice ou quelque autre grâce. *Obtenir une signature en cour de Rome.*

Signature de justice, signature de grâce, Noms de deux tribunaux qui étaient établis à Rome pour connaître de différentes sortes d'affaires. *Préfet de la signature de justice. Préfet de la signature de grâce. On a tenu aujourd'hui la signature de grâce.* On dit aussi, *Référendaire de l'une et de l'autre signature*, De l'un et de l'autre de ces tribunaux.

SIGNATURE, en termes d'Imprimerie, se dit Des lettres ou des chiffres que l'on met au bas des feuilles imprimées, pour en reconnaître l'ordre quand il s'agit de les assembler et d'en former un volume. *Vérifier les signatures.*

SIGNE. s. m. Indice, marque d'une chose présente, passée ou à venir. *Signe certain. Signe infaillible. Signes équivoques. Signes douteux. Signe évident. Signe remarquable. La fumée est signe de feu. L'intermittence du pouls est souvent un signe de mort prochaine. Signes diagnostiques. Signes caractéristiques. Quand les hirondelles volent bas, on croit que c'est signe de pluie, que c'est signe qu'il pleuvra. C'est un bon signe. C'est un mauvais signe. C'est bon signe. C'est mauvais signe. Les sacrements sont des signes sensibles de la grâce. L'arc-en-ciel fut un signe d'alliance entre Dieu et Noé. La croix est le signe du salut. La respiration est un signe de vie. Il ne donne plus aucun signe de vie.*

Fig., *Il ne nous a donné aucun signe de vie, il n'a pas donné le moindre signe de vie, il n'a pas donné signe de vie*, se dit D'un homme absent qui n'écrit point, qui n'a donné aucune marque de son souvenir, dans les occasions où il aurait pu le faire.

SIGNE, se dit aussi, en termes de Science et d'Art, de Ce qui sert à représenter une chose. *Les mots sont les signes de nos idées. L'argent est le signe de la valeur de la marchandise ou du travail. Les signes astronomiques. Les signes algébriques. Les signes géométriques. Les signes de ponctuation. Les signes de la musique. Etc.*

SIGNE, se dit aussi de Certaines marques ou taches naturelles qu'on a sur la peau. *Avoir un signe au visage, un signe sur la main.*

SIGNE, se dit pareillement de Certaines démonstrations extérieures que l'on fait pour donner à connaître ce que l'on pense ou ce que l'on veut. *Ils ont établi entre eux de certains signes, pour s'entendre l'un l'autre sans parler. Faire un signe de tête. Faire signe de la tête, des yeux, de la main. Se parler par signes. Les muets parlent par signes. La langue des signes. Je lui ai fait signe de venir. Il a fait signe qu'on l'écoutât. Je n'entends point, je ne comprends point tous ces signes-là. Ils se faisaient des signes d'intelligence. Donner des signes d'amitié. Un signe d'amitié. Il lui tendit la main en signe de réconciliation. On illumina, en signe de réjouissance.*

Le signe de la croix, L'action que les catholiques font en portant la main de la tête à l'estomac, puis de l'épaule gauche à l'épaule droite, en forme de croix. *Faire le signe de la croix. Faire des signes de croix.*

SIGNE, en termes d'Écriture sainte, signifie quelquefois, Miracle. *Cette nation demande des signes, et elle n'aura que celui de Jonas. Les Pharisiens demandaient à Jésus-Christ qu'il leur fît quelques signes.*

SIGNE, se dit encore, surtout au pluriel, Des phénomènes que l'on voit quelquefois dans le ciel, et qu'on regarde comme des espèces de présages. *Le jugement universel sera précédé de plusieurs signes dans le ciel.*

SIGNE, en termes d'Astronomie, signifie La douzième partie de l'écliptique, c'est-à-dire, du grand cercle de la sphère céleste que le soleil semble parcourir dans l'intervalle d'une année tropique. Par extension on l'emploie aussi pour désigner Un douzième de la zone zodiacale. *Les douze signes. Les signes du zodiaque. Le signe du Bélier, du Taureau, etc. Le soleil était dans le signe de la Vierge. Le soleil parcourt les douze signes en un an. Les douze signes diffèrent aujourd'hui des douze constellations qui portent les mêmes noms, et avec lesquelles ils coïncidaient vers le temps d'Hipparque.*

SIGNER. v. a. Mettre son seing à une lettre, à une promesse, à un contrat, ou à un autre acte, pour le certifier, pour le confirmer, pour le rendre valable et pour s'engager soi-même. *Signer un contrat. Signer une requête, un arrêt. Je ne veux pas signer que je n'aie lu, sans avoir lu, sans lire. Signer sans voir. Signer de confiance. Signer aveuglément. Il signa aveuglément tout ce qu'on voulut. Il a déclaré ne savoir signer. Quand vous avez signé cet acte, vous avez signé votre condamnation. Signer une lettre, une dépêche. Signer son engagement. Signer une pétition, une protestation.*

Signer à un contrat, Y mettre sa signature, comme témoin ou par honneur. *Le roi lui a fait l'honneur de signer à son contrat de mariage. Tous les princes ont signé au contrat d'un tel. Tels et tels ont signé au contrat comme amis, comme parents.*

Fig., *Je vous le signerais de mon sang, je suis prêt à vous le signer de mon sang*, se dit Lorsqu'on veut marquer que ce qu'on dit est très vrai, ou qu'on tiendra infailliblement ce que l'on promet.

Fig., *Les martyrs ont signé leur confession de leur sang*, Ils ont souffert la mort pour la défense de leur religion.

Fam., *Signer son nom*, Écrire son nom, sa signature. *Il signe son nom tant bien que mal. Il ne sait pas seulement signer son nom*; ou absolument, *Il ne sait pas signer.*

SIGNER, avec le pronom personnel, signifie, Faire le signe de la croix. *Se signer dévotement. Il crut voir le diable, et se signa.* Ce sens est familier.

SIGNÉ, ÉE. part. passé. *Un ordre signé de sa main, signé du ministre.*

SIGNET. s. m. (Le G ne se prononce pas.) On appelle ainsi Plusieurs petits rubans ou filets liés ensemble, qui tiennent à un bouton ou peloton, et qu'on met au haut d'un bréviaire, d'un missel, etc., pour marquer les endroits qu'on veut retrouver aisément. *Signet de bréviaire. Signet pour des heures. Ce signet n'est pas assez grand pour un missel.*

SIGNET, se dit aussi d'Un petit ruban que les relieurs attachent à la tranchefile du haut d'un livre, pour servir à marquer l'endroit du livre où l'on a interrompu sa lecture. *Le relieur a oublié de mettre des signets à tous ces volumes.*

SIGNIFIANT, ANTE. adj. Qui signifie. En Théologie, *Les sacrements sont signes signifiants et effectifs de la grâce*, Ils la signifient et l'opèrent.

Fam., *Cela est très signifiant*, Cela veut dire beaucoup. *Cette expression n'est pas assez signifiante*, Elle n'exprime pas assez ce qu'on veut dire. *Cette plaisanterie est peu signifiante*, Elle est insipide. Il est peu usité.

SIGNIFICATIF, IVE. adj. Qui signifie, qui exprime bien, qui contient un grand sens. *Ce terme, ce mot est bien significatif. Se servir de mots significatifs.*

Un geste, un sourire, etc., fort significatif, Qui exprime sensiblement la pensée, l'intention de celui qui le fait.

SIGNIFICATION. s. f. Ce que signifie une chose. *Dites-moi la signification de ces hiéroglyphes, de ce symbole. La signification d'un mot. Ce mot a plusieurs significations. Verbe pris dans sa signification active, dans sa signification passive. Mot pris dans sa signification la plus étendue. Ce mot a changé de signification, a plusieurs significations.*

Il signifie aussi, en termes de Procédure, La notification que l'on fait, la connaissance que l'on donne d'un arrêt, d'un jugement, d'un acte, par voie judiciaire et légale, par ministère d'huissier. *La signification d'un arrêt, d'un jugement, d'un exploit, d'une requête, etc. Faire faire une signification par un huissier. Signification d'avoué à avoué.*

SIGNIFIER. v. a. Dénoter, marquer quelque chose, être signe de quelque chose. *Il comprit ce que signifiait ce geste, ce regard. Tous ces murmures, toutes ces assemblées clandestines ne signifient rien de bon. Que signifie ce discours, cette conduite?*

Cela ne signifie rien, se dit Des paroles qui ne vont point au fait, et dont on ne peut rien induire, rien conclure. *Tout ce qu'il dit là ne signifie rien.*

SIGNIFIER, en parlant De langue et de grammaire, se dit pour exprimer Ce qu'on entend par un mot, par une locution, par une phrase. *Ce mot latin signifie telle chose en français. Ce mot signifie telle chose au propre, il signifie telle chose au figuré. Qu'est-ce que ces deux mots-là signifient?*

SIGNIFIER, veut dire aussi, Notifier, déclarer, faire connaître quelque chose par paroles expresses. *Je lui ai déjà signifié que je ne voulais pas qu'il mît le pied chez moi. Je vous ai suffisamment signifié mes intentions. On lui a signifié que...*

Il veut dire également, Notifier par voie de justice, par ministère d'huissier. *Signifier un arrêt, un jugement. Signifier une requête. Signifier des défenses. Signifier une opposition. Signifier une vente de meubles, une adjudication. Signifier un exploit. Elle a fait signifier qu'elle renonçait à la communauté, qu'elle acceptait la communauté. Signifier à l'avoué. Signifier à domicile. Signifier en parlant à la personne. Signifier des offres. Signifier qu'on a porté son argent chez le notaire.*

SIGNIFIÉ, ÉE. part. passé.

SIL

SIL. s. m. Terre minérale dont les anciens faisaient des couleurs rouges ou jaunes, selon ses diverses préparations.

SILENCE. s. m. Il ne se dit proprement qu'en parlant De l'homme, et sert à marquer L'état où est une personne qui se tait, qui s'abstient de parler. *Garder le silence. Garder le silence sur une chose. Observer le silence. Faire silence. Faites faire silence. Rompre le silence. Puisque vous le voulez, je me tiendrai, je demeurerai dans le silence.*

Mon silence vous en dira plus que mes paroles. Le silence est quelquefois éloquent. Il répondit par un noble silence. Il ne répond rien à toutes ces accusations, son silence le condamne. Un silence prudent. Imposer silence. Il souffre en silence. On a acheté son silence. Je vous demande du silence, un instant de silence. Un silence perpétuel. Un morne silence. Un long silence. Un profond silence. Le médecin lui a prescrit le silence.

Il s'emploie quelquefois elliptiquement, par forme d'interjection, au lieu de Faites silence, faisons silence. *Silence, messieurs.* On dit aussi quelquefois, *Du silence ; un peu de silence.*

Fig., *Le silence des passions*, se dit de L'état opposé au trouble où les passions nous jettent, et qui nous empêche de bien juger des choses. On dit de même, *Imposer silence à ses passions*, Les réprimer, empêcher qu'elles ne troublent l'âme, qu'elles ne l'agitent.

Fig., *Imposer silence aux médisants, à la calomnie, au mensonge, etc., les réduire au silence*, Faire que leurs médisances, que leurs calomnies, etc., ne trouvent plus de crédit, et qu'ils soient par là forcés de se taire.

SILENCE, se dit encore Pour faire connaître qu'un auteur n'a rien écrit sur un fait, sur un sujet. *Le silence de toutes les histoires contemporaines sur ce fait. Le silence des journaux sur ce fait est extraordinaire. Depuis longtemps cet écrivain garde le silence.* On dit dans un sens analogue, *J'ai adressé une demande à cet administrateur, à cette administration ; mais il garde, elle garde le silence.*

Passer une chose sous silence, N'en point parler. *Passez cela sous silence. Je passe sous silence ses attentats, ses infidélités. Je passe sous silence les belles actions de ses ancêtres.*

Fig., *Le silence de la loi*, se dit Pour signifier que le cas dont il s'agit n'est pas prévu par la loi.

En termes de Chancellerie et en Matière criminelle, *Le roi imposait silence à ses procureurs généraux*, lorsqu'il leur défendait de poursuivre davantage l'affaire criminelle pour laquelle il avait donné des lettres d'abolition.

SILENCE, sert aussi à indiquer Cessation de commerce de lettres entre personnes qui étaient dans l'habitude de s'écrire. *Il y a longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles ; quelle est la cause de votre silence, de ce long silence ? Après avoir été longtemps sans vous écrire, je romps enfin le silence.*

SILENCE, signifie aussi figurément, Le calme, la cessation de toute sorte de bruit. *Grand silence. Profond silence. Le silence de la nuit. Le silence des bois. Le silence des tombeaux. Rien ne trouble le silence qui règne en ces lieux. Vivre dans la retraite et dans le silence. Le silence des vents.*

Faire quelque chose dans le silence, Secrètement, avec mystère. *Ils concertèrent dans le silence la perte de leur oppresseur.*

SILENCE, en termes de Musique, se dit de Certains signes qui répondent aux diverses valeurs des notes, et qui, mis à la place de ces notes, marquent que tout le temps de la valeur doit être passé en silence. *Observer les silences.*

SILENCIEUSEMENT. adv. D'une manière silencieuse. *Ils se tenaient devant lui silencieusement.*

SILENCIEUX, EUSE. adj. Qui ne parle guère, qui garde habituellement le silence. *Les hommes méditatifs sont silencieux. Il est fort silencieux.*

Il se dit aussi Des lieux où l'on n'entend pas de bruit. *Bois silencieux. Retraite silencieuse.*

SILEX. s. m. Mot emprunté du latin, et qui signifie, Caillou.

SILHOUETTE. s. f. Espèce de dessin qui représente un profil tracé autour de l'ombre du visage. *Dessiner à la silhouette. Un portrait à la silhouette*, ou simplement, *Une silhouette.*

SILICATE. s. m. T. de Chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide silicique avec une base.

SILICE. s. f. T. de Géologie. Substance qui fait la base des silex, et que l'on considère généralement comme un acide. *La silice entre dans la composition des pierres gemmes et de presque tous les quartz.*

SILICEUX, EUSE. adj. T. de Géologie. Qui est de la nature du silex ou caillou, qui contient de la silice. *Terre siliceuse. Terrains siliceux.*

SILICIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide et de quelques autres combinaisons qui ont pour base le silicium. *Acide silicique. Éther silicique.*

SILICIUM. s. m. T. de Chimie. Métal qui produit la silice en se combinant avec l'oxygène.

SILICULE. s. f. T. de Botan. Silique dont la longueur n'excède pas quatre fois la largeur. *La passerage porte des silicules.*

SILICULEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Il se dit Des plantes dont le fruit est une silicule. On l'emploie substantivement, au féminin. *Les siliculeuses.*

SILIQUE. s. f. T. de Botan. Enveloppe de fruit, sorte de péricarpe sec et allongé, formé de deux pièces unies par des sutures longitudinales où les semences sont attachées, et divisé en deux loges par une cloison membraneuse. *Le chou porte des siliques.*

SILIQUEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Il se dit Des plantes dont le fruit est une silique. On l'emploie substantivement, au féminin. *Les siliqueuses.*

SILLAGE. s. m. (On mouille les deux L.) T. de Marine. Trace que fait un bâtiment lorsqu'il navigue. *Les vagues étaient si hautes, qu'on ne pouvait remarquer le sillage.*

Il signifie aussi, La vitesse d'un navire. *Mesurer le sillage d'un bâtiment.*

Faire grand sillage, bon sillage, Naviguer heureusement et avec rapidité. *Pendant quelques jours nous fîmes bon sillage.*

Ce bâtiment double le sillage de tel autre, Il va une fois plus vite, il a une marche très supérieure.

SILLE. s. m. (On prononce *Sile.*) Poème mordant en usage chez les anciens Grecs. *Le sille des Grecs répond à la satire des Romains.*

SILLER. v. n. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment qui coupe, qui fend les flots en avançant. *Ce vaisseau sille bien. Ce bâtiment sillait à l'ouest, au nord.* Il est peu usité.

SILLER. v. a. T. de Fauconnerie. Coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin qu'il ne se débatte point.

SILLÉ, ÉE. part. passé.

SILLET. s. m. T. de Luthier. Petit morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un violon, d'une guitare, ou autre instrument à cordes, et sur lequel portent les cordes. *La longueur des cordes se mesure du sillet au chevalet.*

SILLON. s. m. (On mouille les deux L.) Longue trace que le soc, le coutre de la charrue fait dans la terre qu'on laboure. *Ces sillons ne sont pas assez profonds. Des sillons bien droits, bien espacés. La pluie avait rempli les sillons. Faire un sillon. Tracer un sillon.*

Fig., *Faire son sillon*, Faire l'ouvrage qu'on est tenu de faire, qu'on s'est imposé l'obligation de faire chaque jour.

Prov. et fig., *C'est un bœuf qui fait bien son sillon*, se dit D'un homme médiocre et laborieux.

SILLONS, au pluriel, se dit quelquefois, absolument et poétiquement, Des campagnes, des champs. *Trop de sang a inondé, abreuvé nos sillons.*

SILLON, se dit aussi, figurément, Des traces que certaines choses laissent en passant. *Le sillon des roues. Le navire laissait derrière lui un large sillon. La déesse traçait dans l'air un sillon de lumière.*

Il se dit encore, figurément, Des rides. *Les sillons que le temps et le malheur avaient creusés sur son front.*

Il se dit, en Histoire naturelle, de Raies ou stries profondes. *Les valves de cette coquille ont des sillons.*

Il se dit également, en termes d'Anatomie, de Certaines fentes ou rainures que présente la surface de quelques os et de divers organes. *Sillon longitudinal. Sillon transversal. Les sillons du foie.*

Il se dit aussi Des rides qui se trouvent au palais des grands quadrupèdes, et particulièrement des chevaux.

SILLONNER. v. a. Faire des sillons. Dans le sens propre, il n'est guère d'usage qu'au participe. *Un champ bien sillonné.*

Il se dit, figurément, De certaines choses qui font des traces en passant, qui laissent des traces de leur passage. *Un reptile qui se meut en sillonnant la vase, le limon. Les torrents qui sillonnent le flanc des montagnes. L'éclair, la foudre a sillonné la nue. Leurs vaisseaux sillonnent les mers. L'âge lui a sillonné le front.*

SILLONNÉ, ÉE. part. passé. *Des montagnes sillonnées de ravins. Un front sillonné de rides.*

Il se dit adjectivement, en termes d'Anatomie et d'Histoire naturelle, Des organes, des parties qui sont marquées de stries profondes, de fentes ou raies creuses.

SILO. s. m. Cavité pratiquée dans la terre pour y conserver du blé, des grains.

SILOUETTE. s. f. Voyez SILHOUETTE.

SILPHIUM. s. m. (On prononce *Silphiome.*) Gomme résine de la Cyrénaïque, très estimée des anciens.

SILURE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de poissons à nageoires pectorales et dorsales munies de rayons épineux. Il y a une espèce de silure qui est, après l'esturgeon, le plus grand de nos poissons d'eau douce.

SILURIEN. adj. m. T. de Géologie. Il se dit D'un terrain qui est placé au-dessous du vieux grès rouge. *Le terrain silurien est riche en fossiles.* Il s'emploie aussi quelquefois au féminin. *Formation silurienne.*

SILVES. s. f. pl. Voyez SYLVES.

SIM

SIMAGRÉE. s. f. Il se dit de Certaines manières affectées, de certaines minauderies. *Cette femme fait bien des simagrées. Prenez ce qu'on vous donne, et ne faites pas tant de simagrées. Voilà bien des simagrées. Tout son fait n'est que pure simagrée.*

Il a fait la simagrée de refuser cette place, mais sa résistance n'a pas été longue. Il est familier.

SIMAISE. s. f. Voyez CYMAISE.

SIMAROUBA. s. m. T. de Botan. Arbre de l'Amérique méridionale, qui croît surtout à la Jamaïque et à Cayenne, et dont l'écorce est d'un grand usage en médecine contre le flux dysentérique, les scrofules, etc.

SIMARRE. s. f. Habillement long et traînant, dont les femmes se servaient autrefois. *Une simarre magnifique.*

Il se dit maintenant d'Une espèce de soutane que certains magistrats portent sous leur robe. *Simarre de velours. Simarre violette. Le chancelier devait être toujours en simarre.*

SIMBLEAU. s. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMILAIRE. adj. des deux genres. Il se dit D'un tout qui est de la même nature que chacune de ses parties, ou De parties qui sont chacune de la même nature que leur tout. *Une masse d'or est un tout similaire, parce que chacune de ses parties est or. Ses parties sont similaires.*

Il se dit en Géométrie Des rectangles ou des parallélépipèdes formés par la multiplication des nombres proportionnels entre eux.

En Physique, *Rayons similaires,* Rayons également réfrangibles.

SIMILAIRE, en Économie politique, se dit d'Une chose semblable à une autre ou de la même nature. *Produits similaires.* Dans cette acception il s'emploie aussi substantivement. *Les produits étrangers dont les similaires étaient naturalisés en France furent frappés de droits élevés.*

SIMILITUDE. s. f. Ressemblance, rapport exact entre deux choses. *Il n'y a point de similitude entre ces deux objets. Je n'aperçois pas la similitude de ces deux choses. Il y a entre ces deux espèces d'animaux une grande, une exacte similitude de conformation.*

SIMILITUDE, se dit aussi d'Une figure de rhétorique, par laquelle on fait voir quelque rapport entre deux choses de différentes espèces. *Il nous fit comprendre cette vérité par une belle similitude. Les similitudes sont souvent employées dans l'Évangile.*

SIMILOR. s. m. Composition métallique, qui est un mélange de cuivre et de zinc, et qui a l'aspect de l'or.

SIMONIAQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des choses où il entre, où il y a de la simonie. *Contrat simoniaque. Traité simoniaque. Ordination simoniaque.*

Il se dit aussi Des personnes qui commettent simonie. *Dans ce siècle, il y avait beaucoup d'ecclésiastiques simoniaques.*

Il s'emploie substantivement en parlant Des personnes. *C'est un simoniaque. C'est un franc simoniaque.*

SIMONIE. s. f. Convention illicite par laquelle on donne ou on reçoit une récompense temporelle, une rétribution pécuniaire, pour quelque chose de saint et de spirituel. *Le traité dont vous parlez est une franche simonie, une pure simonie. Commettre simonie. Il y a de la simonie dans ce contrat. La simonie y est visible, y est toute claire. Prendre ou donner de l'argent pour un bénéfice, c'est une simonie. La confidence en matière de bénéfices est une simonie. Simonie expresse. Simonie tacite.*

SIMOUN. s. m. Vent du Sahara, qui soulève les sables et répand une chaleur brûlante.

SIMPLE. adj. des deux genres. Qui n'est point composé. *Dieu, l'âme, sont des êtres simples. Les machines les plus simples sont les meilleures. Idée simple, idée complexe. En grammaire, il y a des noms et des verbes simples, et des noms et des verbes composés.* Saison *est un nom simple;* Arrière-saison *est un nom composé.* Dire *est un verbe simple;* Redire, prédire, contredire, *sont des verbes composés.*

En Chimie, *Corps simples,* Corps que jusqu'à présent il a été impossible de décomposer. On les appelle aussi *Corps élémentaires* et *Éléments.*

SIMPLE, signifie aussi, Qui n'est pas double ou multiple. *Des souliers à simple semelle.*

Bâtiment simple, Bâtiment qui n'a qu'un rang de chambres; par opposition à *Bâtiment double,* Celui qui renferme deux rangs de chambres.

En Botan., *Calice simple,* Celui qui n'est point environné d'un second calice extérieur. *Tige simple,* Celle qui n'est pas ramifiée; et, dans un sens analogue, *Stigmate simple, aigrette simple, etc.*

Fleur simple, Celle dont la corolle n'a que le nombre de pétales qu'elle doit avoir naturellement; à la différence Des fleurs doubles ou semi-doubles, qu'on obtient ordinairement par la culture. *La rose simple n'a que cinq pétales.* Les botanistes disent aussi *Fleur simple,* par opposition à *Fleur composée.*

En termes de Liturgie, *Fête simple, office simple,* se dit par opposition à Fête ou office double ou semi-double; et, *Simple vigile,* d'Une vigile sans jeûne.

SIMPLE, signifie encore, Seul, unique. *Il n'a qu'un simple valet pour le servir. Il n'a qu'une simple couverture sur lui. Une simple lettre a terminé son affaire. Après une simple requête. Sur leur simple demande ou réclamation. Après une simple sommation, un simple exploit. Ce simple exposé des faits le justifie. On l'a cru sur sa simple parole. Il ne s'est engagé que par une simple lettre. Il en sera quitte pour une simple amende. Je ne ferai qu'une simple objection, une simple remarque. La simple pensée de cette action est criminelle.*

Il signifie en outre, Qui est seulement une certaine chose, qui n'a d'autre caractère que... *Il ne faut pas confondre cet homme d'esprit avec les simples médisants. Une simple femme s'exposa à un si grand danger. Il fut arrêté sur de simples soupçons.*

Il ne faut pour cela que le simple sens commun, que le simple bon sens, se dit en parlant D'une chose qui est aisée à comprendre.

Simple manoir, se dit quelquefois en parlant d'Une demeure modeste, par opposition à Une grande maison, à un château.

Simple tonsure, La tonsure cléricale, lorsqu'elle n'est pas jointe aux ordres ecclésiastiques.

Bénéfice à simple tonsure, ou *Bénéfice simple,* Bénéfice qui n'avait point charge d'âmes, qui ne demandait point résidence, et que pouvait posséder un clerc qui n'avait que la tonsure. *Permuter une cure contre un bénéfice simple. Prieuré simple.*

Simple clerc, Celui qui n'a que la tonsure cléricale, ou les quatre mineurs. *Simple prêtre,* Prêtre qui n'a point de bénéfice. *Simple religieux,* Religieux qui n'a point de charge dans son ordre ni dans son monastère. *Simple particulier,* Homme qui n'a point de fonctions publiques ou de rang dans la société. *Simple gentilhomme,* Gentilhomme qui n'est point titré. *Simple soldat, simple cavalier,* Fantassin, cavalier qui n'a point de grade. *Etc.*

Donation pure et simple, Donation qui est sans condition. On dit dans le même sens, *Résignation pure et simple; démission pure et simple; etc.*

SIMPLE, signifie quelquefois, Qui n'est point compliqué, qu'il est très facile d'employer ou de comprendre, etc. *Une méthode, un procédé, un moyen très simple, fort simple. Rien de plus simple, de si simple.*

Le sujet, l'intrigue de cette pièce de théâtre est fort simple, L'action y est peu chargée d'incidents.

Fam., *C'est tout simple,* Cela est naturel, convenu, cela va sans dire.

SIMPLE, signifie aussi, Qui est sans ornement, sans faste, sans recherche, sans apprêt, sans affectation. *Je ne veux point de broderie ni de galons, je ne veux qu'un habit tout simple. Des meubles simples et commodes. Une mise simple et décente. Une nourriture simple et agréable. Mener une vie simple. Avoir des goûts simples. Des mœurs simples et pures. Un abord simple et ouvert. Son discours est simple et touchant. Une relation simple et naïve. Le récit qu'il nous a fait est fort simple. Style simple.*

SIMPLE, dans le sens qui précède, se dit aussi Des personnes. *Il est simple dans ses habits, dans ses meubles. Il est simple dans ses manières. C'est l'homme du monde le plus simple, le plus aisé à vivre. Un écrivain simple et grand.*

SIMPLE, signifie aussi, Qui est sans déguisement, sans malice. *Simple comme un enfant. Notre-Seigneur a dit : Soyez simples comme les colombes. Dieu aime les humbles et les simples.* Dans cette dernière phrase, il est employé substantivement.

Il signifie encore, Niais, qui se laisse facilement tromper. *Il est si simple, que le premier venu le trompe. Je ne suis pas si simple que de m'en fier à sa parole. Vous êtes bien simple, si vous le croyez. Il faudrait être bien simple pour croire à ses protestations.*

SIMPLE, se prend substantivement, au masculin. *Le simple et le composé. Parier le double contre le simple.*

Il signifie en termes de Littérat., Ce qui est sans ornement, sans recherche. *Il y a une nuance délicate entre le simple et le familier.*

Il se dit, en termes de Musique, d'Un air, d'une chanson, d'une pièce de clavecin, de piano, de harpe, chantée et jouée suivant le chant naturel et tout uni, par opposition à *Double,* qui se dit Du même air, de la même chanson, de la même pièce, quand on y ajoute des variations. *On ne chante guère le double d'un air, qu'on n'ait chanté le simple.*

SIMPLE. s. m. Nom générique et vulgaire des herbes et des plantes médicinales. *La mélisse est un simple d'une grande vertu.* Il est plus usité au pluriel. *Cet homme connaît bien les simples. Les vertus des simples. Cueillir des simples.*

SIMPLEMENT. adv. D'une manière simple. Cet adverbe reçoit différentes significations. Ainsi on dit : *Il est vêtu bien simplement,* Sans ornement, sans recherche; *Je*

vous raconterai la chose simplement, Naïvement, sans déguisement; *C'est un bon homme, il y va, il y procède simplement, bien simplement, tout simplement*, Bonnement, sincèrement, sans finesse; *Cette pièce de théâtre est conduite simplement*, L'action n'en est point compliquée, point surchargée d'incidents; *Il ne s'agit point de discuter, mais simplement de s'entendre*, Mais seulement de s'entendre.

Purement et simplement, Uniquement, sans réserve et sans condition. *Il a donné sa démission purement et simplement.*

SIMPLESSE. s. f. Simplicité naturelle, ingénuité accompagnée de douceur et de facilité. *Elle a de la simplesse. On ne trouvait en lui qu'amour et simplesse.* Il a vieilli.

SIMPLICITÉ. s. f. Qualité de ce qui n'est pas composé. *La simplicité de la substance de Dieu. La simplicité de l'âme.*

Il signifie plus ordinairement, Qualité de ce qui est simple, non compliqué, sans apprêt, sans déguisement, etc. *Simplicité naturelle. Simplicité chrétienne. La simplicité d'un enfant. Simplicité de mœurs. Grande simplicité d'esprit. Simplicité de cœur. Aimable simplicité. Noble simplicité. Il affecte une grande simplicité dans ses mœurs, dans son langage, dans ses habits, dans ses meubles. Simplicité de style. Grande simplicité d'expressions. La simplicité d'un plan, d'une composition, d'une méthode.*

Il signifie aussi, Niaiserie, trop grande facilité à croire, à se laisser tromper. *Je ne vis jamais une si grande simplicité. Je vais vous conter une grande simplicité d'un tel. C'est une grande simplicité de croire cela. Il y a de la simplicité dans son fait.*

SIMPLIFICATION. s. f. Action de simplifier, ou Le résultat de cette action. *Travailler à la simplification d'une affaire.*

SIMPLIFIER. v. a. Rendre simple, moins composé. *Simplifier le récit d'un fait, un raisonnement. Simplifier une question, un problème. Simplifier une méthode. Simplifier une opération de finance, une affaire.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Grâce à vos observations, notre affaire se simplifie. Voilà qui se simplifie.*

SIMPLIFIÉ, ÉE. part. passé.

SIMULACRE. s. m. Image, statue, idole, représentation de fausses divinités. Il ne se dit guère qu'au pluriel. *Les simulacres des dieux. Adorer des simulacres.*

Il signifie aussi, Spectre, fantôme. En ce sens, il se met ordinairement avec l'épithète de Vain. *De vains simulacres.*

Il se dit figurément d'Une vaine représentation de quelque chose; et, dans ce sens, il n'est guère d'usage qu'au singulier. *Dans les derniers règnes des Mérovingiens, il n'y avait qu'un simulacre de puissance royale. Après Jules César, il n'y eut plus qu'un vain simulacre de république.*

Il se dit également Des actions par lesquelles on feint d'exécuter quelque chose, on l'imite, on le représente. *Un simulacre de débarquement, de combat, etc.*

SIMULATION. s. f. T. de Jurispr. Déguisement, fiction. *Il y a bien de la simulation dans ce contrat.*

SIMULER. v. a. T. de Jurispr. Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui n'est point. *Simuler une vente. Simuler une donation.*

Il s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire. *Simuler un combat. Simuler une attaque.*

SIMULÉ, ÉE. part. passé. *Dettes simulées. Acte simulé. Vente simulée. Donation simulée.* On dit aussi : *Réconciliation simulée. Paix simulée. Dévotion simulée. Attaque simulée. Combat simulé.*

SIMULTANÉ, ÉE. adj. Il se dit De deux ou de plusieurs actions qui se font dans un même instant. *Mouvement simultané. Action simultanée. Ces faits sont simultanés. Ces actions sont simultanées. Les idées qui composent une pensée peuvent être simultanées dans l'esprit, mais elles sont successives dans le discours.*

SIMULTANÉITÉ. s. f. Terme didactique. Existence de deux ou plusieurs choses dans le même instant. *La simultanéité de ces deux actions.*

SIMULTANÉMENT. adv. En même temps, au même instant. *Ces deux coups de fusil sont partis simultanément.*

SIN

SINAPISÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il se dit Des médicaments, des remèdes où l'on met de la farine de graine de moutarde, pour les rendre plus actifs. *Un bain de pieds sinapisé.*

SINAPISME. s. m. T. de Médec. Médicament topique composé de substances chaudes et âcres, dont la graine de moutarde fait ordinairement la base. *On lui a mis, on lui a appliqué des sinapismes à la plante des pieds.*

SINCÈRE. adj. des deux genres. Vrai, franc, qui est sans artifice, sans déguisement. Il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme sincère dans ses discours, dans ses actions. Vous n'êtes pas sincère. Avoir un procédé sincère. Une amitié sincère. Un attachement sincère. Une réconciliation sincère. Un repentir sincère. Des protestations, des promesses sincères. Je vous en ferai un récit, une relation sincère. L'aveu que je vous fais est sincère. Un cœur sincère. Une foi sincère.*

SINCÈREMENT. adv. D'une manière sincère. *Je vous parle sincèrement. Je vous le dis sincèrement. Il agit sincèrement.*

SINCÉRITÉ. s. f. Candeur, franchise, qualité de ce qui est sincère. *Il paraît une grande sincérité dans ses actions, dans ses discours, dans ses manières. Je vous parle avec sincérité. Il n'y a point de sincérité dans son procédé. Croyez à la sincérité de mes promesses.*

SINCIPITAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport au sinciput. *Artère sincipitale. Région sincipitale.*

SINCIPUT. s. m. T. d'Anat., emprunté du latin. La partie supérieure de la tête, qu'on appelle aussi *Le sommet.*

SINDON. s. m. T. de Chirur. Petit morceau de toile ou petit plumasseau arrondi, soutenu par un fil, qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.

SINDON, se dit, quelquefois, Du linceul dans lequel JÉSUS-CHRIST fut enseveli.

SINE QUÂ NON. (On prononce *siné coua nonne.*) Loc. adv. latine qui s'emploie adjectivement en français pour signifier Indispensable, sans quoi rien ne peut se faire, ne peut avoir lieu. *Une condition* sine quâ non.

SINÉCURE. s. f. Mot emprunté de l'anglais, qui l'a pris du latin, *Sine cura.* Place ou titre qui produit des émoluments, et qui n'oblige à aucune fonction, à aucun travail. *Cette place est une sinécure. Ils se les attachèrent en leur donnant des sinécures.*

SINGE. s. m. Animal quadrumane, fort souple et fort agile, qui, dans sa conformation, a plusieurs rapports avec l'homme. *Gros singe. Petit singe. Singe à longue queue. Singe à queue prenante. Il y a plusieurs espèces de singes. Le singe privé imite souvent ce qu'il voit faire à l'homme. Les singes sont très imitateurs.*

Prov. et fig., *Payer en monnaie de singe*, Se moquer de celui à qui l'on doit, au lieu de le satisfaire.

Par exagérat., *Il ressemble à un singe, il est laid comme un singe, il a le visage d'un singe*, se dit D'un homme extrêmement laid. *Il est malin comme un singe*, se dit D'un homme fort malin. *Il est adroit comme un singe*, se dit D'un homme fort adroit, fort agile, et fort souple de corps.

SINGE, signifie au figuré, Qui contrefait, qui imite les gestes, les actions, les manières, le style de quelque autre. *Un tel contrefait le geste, l'action, la parole de tous ceux qu'il voit; c'est un vrai singe. Le courtisan est le singe de son maître. Cet écrivain affecte le style sentencieux et concis; c'est un singe de Sénèque, de Tacite.*

SINGE, se dit encore figurément d'Un instrument avec lequel on peut copier mécaniquement des dessins, des estampes, sans savoir dessiner. C'est ce qu'on appelle autrement *Pantographe.*

SINGE, se dit en outre d'Une machine qui sert à élever et à descendre des fardeaux, et qui est formée d'un treuil tournant sur deux chevalets ou sur deux montants.

SINGER. v. a. Imiter, contrefaire. *Singer les manières d'un autre. Singer le grand seigneur, le philosophe, etc.* Il est familier.

SINGÉ, ÉE. part. passé.

SINGERIE. s. f. Grimace, gestes, tours de malice. *Il a fait mille singeries. Je ne prends point de plaisir à ses singeries. Il y a des enfants qui font de plaisantes singeries.*

Il se dit aussi d'Une imitation gauche ou ridicule. *Toute cette gravité apparente n'est qu'une singerie.*

SINGULARISER. v. a. Rendre singulier, extraordinaire. *Ayez une conduite qui vous distingue, et non qui vous singularise. Je ne veux rien dans mon habillement qui me singularise.*

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Se distinguer, se faire remarquer par quelque singularité, par des opinions, des actions, des manières singulières. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Il est dangereux de se singulariser. Il faut éviter de se singulariser.*

SINGULARISÉ, ÉE. part. passé.

SINGULARITÉ. s. f. Ce qui rend une chose singulière. *La singularité de cet événement. J'ai un exemplaire de ce livre, où il y a une singularité remarquable. J'ai passé deux mois à examiner les singularités de cette province, de cette ville. Ce monument frappe par sa singularité.*

Il signifie aussi, Une manière extraordinaire d'agir, de penser, de parler, etc., différente de celle de tous les autres. *Il croit se faire admirer par cette singularité. Ses singularités le rendent ridicule. La singularité est une marque de bizarrerie ou d'orgueil. Il faut éviter la singularité. La singularité de ses sentiments, de ses vêtements. La singularité de cette opinion révolta beaucoup de monde.*

SINGULIER, IÈRE. adj. Particulier, qui ne ressemble point aux autres. *Un cas singulier. Un exemple singulier. Méthode singulière. Cette plante a une propriété singulière. Cet animal est d'une conformation singulière. Un esprit singulier. Il a eu une destinée singulière. Coutume singulière.*

Il signifie aussi, Rare, excellent. *Vertu, piété singulière. Beauté singulière.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, Bizarre, capricieux, affectant de se distinguer. *Il est singulier dans ses opinions, dans ses expressions, dans sa manière d'agir, de s'habiller, etc. Cet homme est trop singulier, est d'une humeur singulière.*

Il signifie aussi, Extraordinaire, et se dit pour marquer, en bonne ou en mauvaise part, son étonnement de quelque chose. *Voilà un fait bien singulier, une aventure singulière. Voilà un singulier propos. Je vous trouve bien singulier de me parler de la sorte. Il est bien singulier qu'on n'ait pas songé à cela plus tôt. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avec son apparence flegmatique, il est très impétueux.*

Combat singulier, Combat d'homme à homme. *Autrefois, en matière judiciaire, on permettait les combats singuliers pour découvrir la vérité. Ce spadassin fut tué dans un combat singulier.*

En Grammaire, *Nombre singulier*, ou substantivement, *Singulier*, par opposition à *Nombre pluriel*, ou *Pluriel*, Le nombre qui ne marque qu'une seule personne, qu'une seule chose. *Ce n'est pas là un pluriel, c'est un singulier. Ce mot doit être mis au singulier. Les mots* Ténèbres *et* Prémices *n'ont point de singulier. Le singulier du présent de l'indicatif.*

SINGULIÈREMENT. adv. Particulièrement, spécialement, principalement, beaucoup, sur toutes choses. *Il nous a recommandé ses enfants, et singulièrement l'aîné, qui est d'une santé délicate. Le quinquina est bon pour toutes les fièvres, et singulièrement pour les fièvres intermittentes. Être singulièrement attaché aux devoirs de son état. Il a été singulièrement affecté de cette nouvelle.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, D'une manière affectée, d'une manière bizarre. *Il parle, il marche, il s'habille singulièrement.*

Il s'est conduit singulièrement dans cette affaire, D'une manière extraordinaire, difficile à expliquer.

SINISTRE. adj. des deux genres. Malheureux, funeste; qui cause des malheurs, ou qui en fait craindre. *Un événement sinistre. Une aventure sinistre. Un avenir sinistre. Présage sinistre. Sinistre augure. On crut que cela présageait quelque chose de sinistre. Vous considérez cela sous un aspect trop sinistre.*

En termes de Chiromancie, *Ligne sinistre*, Ligne qui présage des malheurs. On disait, dans le même sens, en termes d'Astrologie, *L'aspect sinistre des astres.*

Avoir la physionomie sinistre, avoir quelque chose de sinistre dans la physionomie, Avoir dans la physionomie quelque chose de sombre et de méchant. On dit aussi, *Avoir le regard sinistre.*

Sinistre, signifie quelquefois, Méchant, pernicieux. *Cet homme a des projets sinistres.*

Sinistre, s'emploie comme substantif masculin, en matière d'Assurances, et se dit Des pertes et dommages qui arrivent aux objets assurés, surtout Des incendies. *Évaluer le sinistre. Payer le sinistre.*

SINISTREMENT. adv. D'une manière sinistre. *Vous jugez toujours sinistrement de l'état de vos affaires. C'est un homme qui pense sinistrement de tout.* Il est peu usité.

SINOLOGUE. s. m. Qui connaît la langue, la littérature des Chinois. *C'est un habile, un savant sinologue.*

SINON. conjonction. Autrement, faute de quoi, sans quoi. *Faites ce qu'il souhaite, sinon n'en attendez aucune grâce. Vous me garantissez ce cheval de tout défaut, sinon marché nul. Cessez ce discours, sinon je me retire. Si vous êtes sage, je vous récompenserai; sinon, non.*

Il se prend quelquefois pour Si ce n'est. *Il ne lui répondit rien, sinon que... Je ne sais rien, sinon qu'on dit que... Il ne se mêle de rien, sinon de manger et de boire. Tous ces peuples le regardaient, sinon comme leur maître, au moins comme leur chef. Que lui dites-vous, sinon une injure? Qu'est-ce que solliciter un juge, sinon douter de sa justice ou de ses lumières?*

SINOPLE. s. m. T. de Blason, qui signifie, La couleur verte. *Il porte de sinople à l'aigle d'argent. Il porte d'or à trois bandes de sinople. En gravure, le sinople se marque par des traits qui vont de l'angle droit du chef de l'écu à l'angle gauche de la base.*

SINUÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des parties, et particulièrement des feuilles dont le bord a des sinuosités. *Feuilles sinuées.*

SINUEUX, EUSE. adj. Tortueux, qui fait plusieurs tours et détours. Il n'est guère usité que dans la poésie. *Les replis sinueux d'un serpent, d'une couleuvre. Le cours sinueux du Méandre, d'un fleuve, d'une rivière, d'un ruisseau.*

En termes de Chirur., *Ulcère sinueux*, Ulcère étroit, profond et tortueux.

SINUOSITÉ. s. f. Tours et détours que fait une chose sinueuse; État de ce qui est sinueux. *Cette rivière a beaucoup de sinuosités, fait beaucoup de sinuosités. La sinuosité des côtes de la mer. La sinuosité des intestins.*

En termes de Chirur., *Cette plaie a beaucoup de sinuosités*, Elle fait des tours et des détours.

SINUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Mathém. La perpendiculaire menée d'une des extrémités d'un arc, sur le rayon qui passe par l'autre extrémité. *Table des sinus, des tangentes et des sécantes.*

Sinus verse, La partie du rayon comprise entre le sinus et l'extrémité de l'arc.

Sinus total, Le sinus d'un arc ou d'un angle de quatre-vingt-dix degrés, lequel est égal au rayon.

SINUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat. Il se dit de Diverses parties qui forment une cavité, ou qui se courbent et se recourbent en divers sens. Ainsi on appelle *Sinus frontaux* ou *sourciliers*, Les deux cavités situées entre les deux tables de l'os frontal au-dessus du nez et des sourcils; *Sinus maxillaires*, Les cavités des os de la mâchoire supérieure, au-dessus des alvéoles de cette mâchoire; *Sinus de la veine porte*, Le tronc de la veine porte; *Sinus laiteux*, La réunion de tous les canaux excrétoires des glandes qui forment les mamelles; *Sinus de la dure-mère*, Canaux veineux, plus ou moins considérables, qui parcourent la dure-mère dans plusieurs points de son étendue.

Sinus, en termes de Chirurgie, Cavité, espèce de poche, de petit sac qui se fait aux côtés ou au fond d'une plaie, d'un ulcère, et où s'amasse du pus, de la matière. *En sondant sa plaie, on trouva, on découvrit un sinus.*

SIP

SIPHILIS. s. f. Voyez Syphilis.

SIPHILITIQUE. adj. Voyez Syphilitique.

SIPHON. s. m. Tuyau recourbé, dont les branches sont inégales, et dont on se sert principalement pour pomper une liqueur dans un vase et la faire passer dans un autre. *Siphon de verre. Siphon de fer-blanc. Les branches d'un siphon. On se sert du siphon pour les expériences sur l'équilibre des liquides.*

Il se dit aussi d'Un vase de grès ou de verre en forme de bouteille, dans lequel on met de l'eau chargée d'acide carbonique, et que l'on tient hermétiquement fermé. *Il se fit apporter un siphon.*

Siphon, se dit encore d'Un tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne, et qu'on appelle ainsi dans l'idée qu'il enlève et pompe l'eau de la mer. Voyez Trombe.

SIR

SIRE. s. m. Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois, en leur parlant ou en leur écrivant. *Sire, Votre Majesté est très humblement suppliée.*

Il se disait autrefois dans le sens de Seigneur ou de Sieur. *Le sire de Joinville a écrit l'histoire de saint Louis. Les sires de Coucy, de Créquy, de Pons, de l'Esparre, etc. Sire Jacques, sire Pierre, etc.* On dit encore dans le discours familier et en plaisantant: *Oui, sire. Oui, beau sire.*

Fam., *C'est un pauvre sire*, C'est un homme sans considération, sans capacité.

SIRÈNE. s. f. Il se dit de Certains êtres fabuleux qui, selon les poètes, étaient moitié femme, moitié poisson; et qui, par la douceur de leur chant, attiraient les voyageurs sur les écueils de la mer de Sicile. *Les poètes disent que les sirènes étaient trois sœurs, filles d'Achéloüs et de Calliope.*

Elle chante comme une sirène, elle a une voix de sirène, se dit D'une femme qui chante très bien.

Fig., *C'est une sirène*, se dit D'une femme qui séduit par ses attraits, par ses manières insinuantes.

SIRIUS. s. m. (On prononce l'S finale.) T. d'Astron. Étoile de la constellation du grand Chien. *Sirius est la plus brillante étoile du ciel.*

SIROCO. s. m. Nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent du sud-est. *Le siroco est un vent brûlant.* On a dit aussi *Siroc.*

SIROP. s. m. (On ne prononce point le P.) Liqueur formée d'une dissolution de sucre, à laquelle on ajoute le suc de certains fruits, de certaines herbes, de certaines fleurs, etc., et qu'on fait cuire jusqu'à certaine consistance. *Sirop de vinaigre. Sirop de groseilles, de mûres, de grenades, de limons, etc. Sirop de roses pâles, de fleurs de pêcher, etc. Sirop violat. Sirop antiscorbutique. Prenez quinze grammes, trente grammes de ce sirop. Le sirop de ces confitures n'est pas assez fait, assez cuit. Faites bouillir cela jusqu'à consistance de sirop.*

SIROTER. v. n. Boire avec plaisir, à pe-

tits coups et longtemps. *Il se plaît à siroter.* On l'emploie quelquefois activement. *Il sirote son vin.* Il est familier.

Siroté, ée. part. passé.

SIRSACAS. s. m. Étoffe de coton fabriquée aux Indes. *Une robe de sirsacas.*

SIRTES. s. f. pl. Voyez Syrtes.

SIRUPEUX, EUSE. adj. T. de Pharm. Qui est de la nature ou de la consistance du sirop.

SIRVENTE. s. m. Sorte de poésie ancienne des troubadours et des trouvères, ordinairement satirique, et qui est presque toujours divisée en strophes ou couplets propres à être chantés. *Les sirventes et les tensons.*

SIS

SIS, ISE. Participe du verbe *Seoir*, qui n'est plus en usage. Il ne s'emploie guère que comme adjectif et en style de Pratique, où il signifie, Situé, située. *Un domaine sis à tel endroit, dans telle commune. Une maison sise rue Saint-Antoine.*

SISON. s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, dont deux espèces sont employées en médecine comme aromatiques.

SISTRE. s. m. T. d'Antiq. Instrument de musique dont les Égyptiens se servaient à la guerre et dans les cérémonies religieuses d'Isis. *Le sistre était un petit cerceau de métal, traversé de plusieurs baguettes, qui produisaient un son, lorsqu'on les agitait.*

SISYMBRE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Crucifères, auquel appartient la *Roquette sauvage.*

SISYPHE. s. m. Personnage de la Mythologie, condamné dans les enfers à rouler, jusqu'au sommet d'une montagne, un rocher qui retombait sans cesse. On met ici ce mot à cause de ces expressions proverbiales : *Le rocher de Sisyphe,* Une tâche ingrate, interminable. *Un travail de Sisyphe,* Un travail qui se défait et qu'il faut sans cesse recommencer.

SIT

SITE. s. m. Partie de paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente. *Un site agréable, riant, sauvage, agreste, etc. Un site pittoresque. Les sites des tableaux du Poussin, de Berghem. Ce peintre choisit bien ses sites.*

SITÔT. adv. Voyez Tôt.

SITUATION. s. f. Assiette, position d'une ville, d'une place de guerre, d'une maison, d'un château, d'un jardin, etc. *Belle situation. Situation avantageuse, commode, agréable. Voilà une vilaine situation. Cette ville est dans une situation favorable au commerce.*

Il se dit aussi en parlant Des hommes et des animaux, et signifie, La position, la posture où ils sont. *Ce malade est dans une situation fort incommode. Il faut changer de situation. On ne saurait faire cette opération au malade sans le mettre dans telle situation.*

Il signifie au figuré, L'état, la disposition de l'âme. *J'ai laissé son esprit dans une situation fort tranquille. Il était fort aigri, mais le voilà dans une situation plus favorable pour vous.*

Il se dit aussi de L'état, de la disposition des affaires. *Ses affaires sont maintenant dans une bonne, dans une heureuse situation. Ses affaires n'avaient jamais été dans une situation plus fâcheuse. Cet homme était alors dans une situation bien embarrassante. Depuis la perte de son procès, il se trouve dans une triste situation. Sa situation a bien changé, est bien changée. Dans la situation où sont les choses. Une situation délicate, critique, inquiétante, désespérée. Il ne sent pas le bonheur de sa situation. Tel est le malheur de ma situation. Il n'était pas encore en situation de montrer ses talents.*

Dans le langage politique, *La situation,* L'état général des affaires.

Situation, en parlant Du drame, de l'épopée et des romans, se dit d'Un moment de crise dans l'action, qui excite vivement l'intérêt. *Situation tragique. Situation comique. Dans cette tragédie, il y a de belles situations, des situations fort intéressantes. Une situation neuve. Une situation commune.*

Ce personnage est en situation, Il est placé en scène, en action dans la pièce, de manière à exciter une vive attention, à produire de l'effet sur les spectateurs.

Vers de situation, mot de situation, Vers ou mot qui tire de la situation sa force et son mérite. On dit dans le même sens, *Beauté de situation.*

Situation, en termes de Finances et d'Administration, se dit de L'état où se trouve une caisse, un approvisionnement, etc. *J'ai examiné la situation de sa caisse, de son magasin ; tout était en règle. État, tableau de situation en deniers, en denrées.*

SITUER. v. a. Placer, poser en certain endroit soit par rapport aux environs, soit par rapport aux aspects du ciel, aux différentes expositions. *Vous avez dessein de bâtir une maison, où voulez-vous la situer? On a mal situé ce château, il fallait le situer sur le bord de la rivière.* Il s'emploie plus ordinairement au participe passé.

Situé, ée. part. passé. *Cette maison est bien située, mal située. Cette maison est située à mi-côte, est située dans un vallon. Cette ville est avantageusement située pour le commerce. Son camp était bien situé. Cet appartement est situé au nord.* On dit en termes de Pratique, *Une maison, une pièce de terre sise et située...*

SIX

SIX. adj. numéral des deux genres. Nombre pair composé de deux fois trois, et qui se place entre cinq et sept. L'X ne se prononce pas quand le mot *Six* est suivi immédiatement d'un substantif qui commence par une consonne. *Six bataillons. Six compagnies. Six princes. Six princesses.* Ce cas excepté, on fait sentir l'X, en le prononçant comme une S. *Six écus. Six hommes. Six intervalles. De douze qu'ils étaient, il n'en est resté que six.*

Il signifie quelquefois, Sixième. *Page six. Chapitre six. Charles six. Urbain six* On écrit ordinairement, *Charles VI, Urbain VI.*

Six, est quelquefois substantif masculin. *Le produit de six multiplié par deux.* On dit de même, *Le nombre six.*

Le six du mois, le six de sa maladie, Le sixième jour du mois, etc. *Sa lettre est datée du six janvier.*

Cette femme est dans son six, Dans le sixième mois de sa grossesse.

Six, se dit encore substantivement Du caractère qui marque en chiffre le nombre six. *Le chiffre six* (6). *Un six de chiffre, en chiffre,* ou simplement, *Un six. Soixante-six s'écrit par deux six* (66). On dit de même, *Le numéro six.*

Il signifie également, aux Jeux de cartes, de dés, etc., Une carte, un côté du dé marqué de six points. *Un six de cœur, de carreau, etc. On appelle sonnez le coup de dés qui amène deux six.*

Double-six, au Jeu de domino, Le dé qui porte deux fois le point six. *Poser le double-six.*

En termes de Musique, *Mesure à six-quatre,* Mesure composée de six noires; *Mesure à six-huit,* Mesure composée de six croches; et, *Mesure à six-seize,* Mesure composée de six doubles croches formant deux temps.

SIXAIN. s. m. Voyez Sizain.

SIXIÈME. adj. des deux genres. (X se prononce comme Z.) Nombre ordinal de six. *Le sixième rang. La sixième année. Le sixième jour.*

La sixième partie d'un tout, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en six parties.

Sixième, est aussi substantif masculin, et signifie, Le sixième jour d'une période. *Le sixième de janvier. Le sixième de mars. Le sixième de la lune. Le sixième de sa maladie.* On dit plus ordinairement, *Le six de janvier, le six janvier.*

Il signifie aussi, La sixième partie d'un tout. *Il est héritier pour un sixième. Il a un sixième dans cette affaire.*

Il se dit encore, aux Jeux de cartes, d'Une suite de six cartes de même couleur; et alors il est substantif féminin. *Une sixième de roi. Une sixième majeure.* On dit plus ordinairement, *Seizième.*

Absol., *La sixième,* La sixième classe d'un collège. *Cet écolier est en sixième. Professeur, écolier de sixième.* On dit aussi, *C'est un sixième,* pour désigner Un écolier qui est dans cette classe. *Ce rhétoricien a fait une faute de sixième.*

SIXIÈMEMENT. adv. En sixième lieu. *Cinquièmement, sixièmement.*

SIXTE. s. f. T. de Musique. Intervalle de deux sons différents, à distance l'un de l'autre de six degrés en montant, comme *ut la, ré si, mi ut. Il y a trois espèces de sixtes : la sixte majeure, comme d'*ut *naturel à* la *naturel; la sixte mineure, comme d'*ut *naturel à* la *bémol; et la sixte augmentée, appelée autrefois Sixte superflue, comme d'*ut *naturel à* la *dièse.*

SIZ

SIZAIN. s. m. (On écrivait autrefois *Sixain.*) Petite pièce de poésie composée de six vers. *Un tel a mis plusieurs maximes de morale en sizains.*

Il signifie aussi, Un paquet de six jeux de cartes. *Trois sizains de cartes entières, de cartes de piquet, de reversi.*

SIZETTE. s. f. Sorte de jeu de cartes, ainsi nommé parce qu'il se joue à six personnes, et que chaque joueur y reçoit six cartes. *Jouer à la sizette. Le jeu de la sizette.*

SLA

SLAVE. s. et adj. des deux genres. Il se dit d'Une des grandes races de l'Europe. *Les Slaves. La race slave. Les peuples slaves. Les langues slaves.*

SLO

SLOOP. s. m. (On prononce, et quelques-uns écrivent, *Sloupe*.) T. de Marine emprunté de l'anglais. Il se dit principalement, en France, d'Un bâtiment à un seul mât.

Sloop de guerre, Grande corvette anglaise.

SMA

SMALAH. s. f. Chez les Arabes. Réunion des tentes d'un chef puissant qui lui forment une sorte de capitale mobile. *La prise de la smalah d'Abd-el-Kader.*

SMALT. s. m. Verre bleu qu'on prépare en fondant des matières vitrifiables avec de la mine de cobalt.

SMI

SMILAX. s. m. T. de Botanique. Nom scientifique du genre *Salsepareille*.

SMILLE. s. f. T. de Maçon. Marteau avec lequel on pique le moellon et le grès.

SMILLER. v. a. Piquer du moellon ou du grès avec la smille.

SMILLÉ, ÉE. part. passé.

SOB

SOBRE. adj. des deux genres. Tempérant dans le boire et dans le manger. Il est opposé à Gourmand et à Ivrogne. *C'est un homme fort sobre. Sobre dans ses repas.*

Il a fait un repas sobre, Il a fait un repas où il a peu bu et peu mangé. On dit dans un sens analogue, *Une vie, un régime sobre.*

SOBRE, s'emploie quelquefois figurément, et se dit De celui qui use de certaines choses avec discrétion, retenue, modération. *Cet homme est sobre en paroles, sobre à parler. Il faut être sobre de serments, de protestations. Il est fort sobre de louanges. En fait d'ornements, un écrivain, un peintre, un architecte doit être sobre et judicieux.*

Dans un sens analogue, il se dit aussi Des choses. *Le style de cet écrivain est sobre.*

SOBREMENT. adv. D'une manière sobre. *Il vit sobrement. Il mange sobrement.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Avec circonspection, avec retenue, avec discrétion. *Il faut parler sobrement de certaines matières. Ce mot est bon, cette phrase est reçue, mais il faut l'employer sobrement. Ce remède est bon, mais il faut en user sobrement. Usez sobrement du pouvoir qu'on vous a confié.*

SOBRIÉTÉ. s. f. Tempérance dans le boire et le manger. *Grande sobriété. La sobriété est utile à la santé.*

Il s'emploie figurément et signifie, Réserve, retenue, modération. *Il faut user avec sobriété des plaisirs de la vie. Il faut employer avec sobriété cette espèce de figures. Ces écrivains avaient une grande pureté de diction et une sage sobriété d'ornements.*

Fig., d'après saint Paul, *Il faut être sage avec sobriété*, Il faut garder une certaine modération, même dans les meilleures choses, de peur de les outrer.

SOBRIQUET. s. m. Sorte de surnom, qui le plus souvent se donne à une personne par dérision, et qui est fondé sur quelque défaut de corps ou d'esprit, ou sur quelque singularité. *Sobriquet offensant, injurieux, plaisant, ridicule. Donner un sobriquet. Il y a des sobriquets qui sont devenus les surnoms de certaines familles illustres.*

SOC

SOC. s. m. Instrument de fer qui fait partie d'une charrue, et qui sert à fendre et à renverser la terre d'un champ qu'on laboure. *Le bec d'un soc. L'oreille du soc. Ce soc est usé. Il faut reforger le coutre et le soc. Ces terres étaient en friche, c'étaient des landes, jamais le soc n'y avait passé, n'y était entré.*

SOCIABILITÉ. s. f. Aptitude à vivre en société. *La sociabilité est une disposition naturelle à l'espèce humaine. On remarque dans certaines espèces d'animaux une sorte de sociabilité.*

SOCIABLE. adj. des deux genres. Qui est naturellement porté à chercher la société, qui est né propre à vivre en société. *L'homme est sociable. Il y a des nations plus sociables les unes que les autres.*

Il signifie aussi, Avec qui il est aisé de vivre, qui est d'un bon et facile commerce. *C'est un homme sociable. Je le verrais quelquefois, s'il était sociable, plus sociable. Une humeur, un esprit sociable. C'est un bourru, un fantasque, il n'y a pas d'homme moins sociable. Un caractère sociable. Des mœurs, des manières sociables.*

SOCIABLEMENT. adv. D'une manière sociable. *Il s'est conduit assez sociablement.* Il est peu usité.

SOCIAL, ALE. adj. Qui concerne la société. *L'ordre social. La vie sociale. Les institutions sociales. Le contrat social. Le pacte social. Les vertus, les qualités sociales. Les rapports sociaux.*

Dans l'Histoire romaine, *La guerre sociale*, La guerre que les peuples de l'Italie, alliés de Rome, firent à la république du temps de Marius et de Sylla pour obtenir le droit de cité.

SOCIAL, s'emploie aussi en parlant Des sociétés de commerce. *La raison sociale de cette maison. Les engagements sociaux. Le fonds social. Cet associé a la signature sociale de la maison de commerce.*

SOCIALISME. s. m. Doctrine des hommes qui prétendent changer l'état de la société, et la réformer sur un plan tout à fait nouveau.

SOCIALISTE. adj. des deux genres. Qui a rapport au socialisme. *Les doctrines socialistes.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un socialiste*, Celui qui fait profession de socialisme.

SOCIÉTAIRE. s. et adj. des deux genres. Il se dit d'Une personne qui fait partie de quelque société. On ne l'emploie guère qu'en parlant De certaines sociétés littéraires, musicales, etc., et De certaines entreprises dramatiques. *Les sociétaires de la Comédie française. Cet acteur n'est point sociétaire, il n'est que pensionnaire.*

SOCIÉTÉ. s. f. Assemblage d'hommes qui sont unis par la nature ou par des lois ; commerce que les hommes réunis ont naturellement les uns avec les autres. *L'homme est né pour la société. Vivre en société. Les hommes se défendent mutuellement, se maintiennent par la société. La société naturelle. La société civile. Troubler la société, l'ordre de la société. Travailler pour le bonheur de la société. Être le fléau de la société. Les sociétés modernes. L'origine des sociétés. Chaque famille forme une société naturelle dont le père est le chef.*

Ces animaux vivent en société, Ils vivent rassemblés, en troupes.

SOCIÉTÉ, signifie aussi, Compagnie, union de plusieurs personnes jointes pour quelque intérêt, ou pour quelque affaire, et sous de certaines conditions. *Une société de financiers, de marchands. Une société de commerce. Cette société est riche et puissante. Société en commandite. Société anonyme. Société en nom collectif. Société en participation. Entrer en société. Contrat de société. La société est rompue de droit par la mort de l'un des associés. L'acte de société. Dissolution, liquidation d'une société de commerce. Se mettre en société, être en société au jeu. Ouvrage exécuté par une société de gens de lettres. Ouvrage fait en société, fait en société avec quelqu'un.* On dit quelquefois dans un sens analogue, *La société conjugale.*

Société léonine, Celle où tous les avantages sont pour un ou pour quelques associés aux dépens des autres. *Toute société léonine est nulle.*

SOCIÉTÉ, se dit aussi d'Une compagnie de gens qui s'assemblent pour vivre selon les règles d'un institut religieux, ou pour conférer ensemble sur certaines sciences. *La Société des jésuites. La Société royale de Londres. La Société des bibliophiles. La Société de l'histoire de France.*

Société littéraire, Association de plusieurs personnes qui se réunissent pour cultiver les lettres. *Il est de plusieurs sociétés littéraires.* On dit de même, *Société savante*, en parlant d'Une association dont le but est de cultiver les sciences ou une science. Quelquefois, dans un sens plus étendu, *Sociétés savantes*, au pluriel, comprend aussi les sociétés littéraires.

SOCIÉTÉ, se dit encore quelquefois Des réunions qui ont un objet politique. *Sociétés populaires. Sociétés secrètes.*

SOCIÉTÉ, se dit aussi d'Une compagnie de personnes qui s'assemblent ordinairement pour la conversation, pour le jeu, ou pour d'autres plaisirs. *Société agréable, choisie. C'est un homme de bonne compagnie, il faut l'admettre dans notre société. Il faut le bannir de notre société. Il vit dans les meilleures sociétés.*

Il se dit, en général, Des rapports, des communications que les habitants d'un pays, d'une ville ont entre eux pour leurs amusements, pour leurs plaisirs. *Il n'y a point de société dans cette petite ville. On trouve dans cette petite ville une excellente société. Le ton de la société. Les agréments de la société. L'esprit de la société. Des talents de société.*

Vers de société, Vers qui ont été faits pour le plaisir d'une réunion particulière, et qui ne sont point destinés au public.

SOCIÉTÉ, se dit aussi Du commerce ordinaire, habituel que l'on a avec certaines personnes. *Je trouve beaucoup de douceur, d'agréments dans sa société. Il est d'une bonne société. Cette personne est de ma société. Je ne voudrais pas faire société avec cette personne, faire ma société de cette personne.*

SOCINIANISME. s. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères de la religion, particulièrement la divinité de JÉSUS-CHRIST.

SOCINIEN, IENNE. s. Nom des hérétiques qui suivent la doctrine de Socin, qui professent le socinianisme. On dit adjectivement, *La doctrine socinienne, etc.*

SOCLE. s. m. T. d'Archit. Membre carré plus large que haut, et qui sert de base à toutes les décorations d'architecture et d'édifices.

Il se dit aussi d'Une sorte de petit piédestal sur lequel on pose des bustes, des vases, etc. *Socle de bois. Socle de marbre.*

SOCQUE. s. m. Chaussure de bois, haute de trois à quatre pouces, que portaient certains religieux.

Il se dit encore de Certaines chaussures de bois et de cuir, qui s'adaptent à la chaussure ordinaire, et qui servent à mieux garantir les pieds de l'humidité. *Une paire de socques. Porter des socques. Socques articulés.*

SOCQUE, se dit également d'Une chaussure basse dont les acteurs de l'antiquité se servaient dans les pièces comiques; à la différence du *Cothurne*, Chaussure haute dont ils se servaient dans les tragédies.

Il se dit quelquefois au figuré, pour opposer La comédie à la tragédie. *Il a quitté le socque pour le cothurne. Il chausse également le cothurne et le socque.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Brodequin.*

SOCRATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à Socrate. *Philosophie socratique. Ironie socratique.*

SOD

SODIUM. s. m. (On prononce *Sodiome.*) T. de Chimie. Substance métallique qui, unie à l'oxygène, constitue la soude. *Le sodium fut découvert par Davy en 1807.*

SODOMIE. s. f. Péché contre nature.

SODOMITE. s. m. Celui qui est coupable de sodomie.

SŒU

SŒUR. s. f. Fille née de même père et de même mère qu'une autre personne, ou née de l'un des deux seulement. *Sœur aînée. Sœur cadette. Elles sont sœurs. Le frère et la sœur. Sœurs jumelles. Elle est ma sœur. Elle a pour lui l'affection d'une sœur.*

Sœur de père et de mère, ou *Sœur germaine*, Celle qui est née de même père et de même mère qu'une autre personne. *Sœur de père*, ou *Sœur consanguine*, Celle qui n'est sœur que du côté paternel. *Sœur de mère*, ou *Sœur utérine*, Celle qui n'est sœur que du côté maternel. Les expressions *Sœur germaine, sœur consanguine*, et *sœur utérine*, ne s'emploient guère qu'en Jurisprudence.

Fam., *Demi-sœur*, Celle qui n'est sœur que du côté paternel ou du côté maternel.

Sœur naturelle, sœur bâtarde, Celle qui est née de même père ou de même mère, mais hors du mariage.

Sœur de lait, Celle qui n'est pas née des mêmes parents qu'une autre personne, mais qui a eu la même nourrice. Il se dit surtout de La fille de la nourrice, par rapport au nourrisson qui a sucé le même lait. *Elles sont sœurs de lait. C'est la sœur de lait du prince.*

Belle-sœur. Voyez ce mot composé à son rang alphabétique, dans la lettre B.

Fig., *La poésie et la peinture sont sœurs*, Elles ont ensemble beaucoup de rapports; elles se ressemblent en beaucoup de points.

Poétiq., *Les neuf Sœurs*, Les Muses.

SŒUR, est aussi Un titre que les rois de la chrétienté donnent aux reines en leur écrivant.

SŒUR, est également Un nom que toute religieuse prend dans les actes publics, et que les religieuses qui ne sont point dans les charges, ou qui n'ont point encore atteint un certain âge, se donnent entre elles, et qu'on leur donne aussi ordinairement. *Sœur Marie de l'Incarnation. La sœur Thérèse.*

Sœurs laies, et plus ordinairement, *Sœurs converses*, Les religieuses qui ne sont point du chœur, qui ne sont employées qu'aux œuvres serviles du monastère.

Sœur écoute, Religieuse désignée pour accompagner une autre religieuse ou une pensionnaire qui va au parloir.

SŒUR, est encore Un nom que l'on donne à certaines filles qui vivent en communauté, sans être religieuses proprement dites. *Les sœurs de la Charité. Les sœurs grises.*

SŒURETTE. s. f. Diminutif de *Sœur.* Petite sœur. Mot d'amitié qu'on emploie quelquefois dans le langage familier.

SOF

SOFA ou **SOPHA.** s. m. T. emprunté de la langue turque. Espèce d'estrade fort élevée, et couverte d'un tapis. *Le grand vizir donne ses audiences sur un sofa. Quand le grand vizir reçoit les ambassadeurs on met leur siège sur le sofa*; et c'est ce qu'on appelle *Les honneurs du sofa.*

Il se dit aussi d'Une espèce de lit de repos à trois dossiers dont on se sert comme d'un siège. *On confond souvent les canapés avec les sofas.*

SOFFITE. s. m. T. d'Archit. Plafond, dessous d'un plancher, d'un larmier, d'une architrave, orné de compartiments, de caissons, de rosaces, etc. *Le soffite du larmier, de l'architrave, etc.*

SOFI ou **SOPHI.** s. m. Nom que les Occidentaux donnaient au roi de Perse, et qu'ils ont remplacé par le titre de *Schah.*

SOFI ou **SOUFI.** s. m. Nom de philosophes musulmans dont la doctrine est une sorte de panthéisme.

SOI

SOI. Pronom singulier de la troisième personne, et des deux genres. Employé absolument, il est toujours accompagné d'une préposition, excepté dans la phrase *Être soi* (voyez plus bas). Quand on le dit Des personnes, il ne se rapporte ordinairement qu'à un sujet indéterminé. *On doit parler rarement de soi. Chacun travaille pour soi. Quiconque rapporte tout à soi, n'a pas beaucoup d'amis. Prendre garde à soi. Ne vivre que pour soi. Prendre sur soi l'événement d'une affaire. Prendre sur soi pour ne pas se mettre en colère. N'avoir rien à soi. L'amour de soi.* Quand on le dit Des choses, il se rapporte à un sujet déterminé. *Un bienfait porte sa récompense avec soi. Les remords que le crime traîne après soi.* (Voyez plus bas les expressions *De soi, en soi.*)

Être à soi, Ne dépendre de rien, de personne, être maître de son loisir. *On n'est point à soi quand on prend beaucoup d'engagements. Quand on est au service de quelqu'un on n'est plus à soi. Qu'il est fâcheux de ne pouvoir être à soi un quart d'heure, dans toute une matinée!*

N'être pas à soi, signifie aussi, Avoir perdu le sens. *Dans l'ivresse, dans le délire, on n'est plus à soi.*

Rentrer en soi, Faire des réflexions plus sérieuses, plus sages. *Revenir à soi*, Reprendre ses esprits; et figurément, Reprendre son bon sens, son sang-froid.

Rentrer chez soi, Rentrer dans sa maison; *Vivre chez soi*, Vivre sans liaison au dehors; et substantivement, *Avoir un chez-soi*, Avoir une habitation en propre. Ce dernier est familier.

Être soi, Garder son propre caractère, ne pas prendre celui d'un autre. *Il faut toujours être soi*

De soi, signifie quelquefois, De sa nature. *De soi le vice est odieux. La vertu est aimable de soi.*

Cette chose va de soi, Elle est toute naturelle, elle ne souffre pas de difficulté.

En soi, signifie aussi, Dans sa nature. *La nature est aimable en soi.*

Sur soi, signifie quelquefois, Sur son corps, sur sa personne. *La santé demande qu'on soit propre sur soi. Porter des armes sur soi.*

Fam., *À part soi*, En son particulier, sans communication avec les autres. *Faire des réflexions, une réflexion à part soi.*

Quant-à-soi, se dit substantivement dans ces phrases familières, *Garder, tenir son quant-à-soi, se tenir sur son quant-à-soi*, Prendre un air réservé et fier; ne répondre qu'avec circonspection.

SOI, joint à *Même* par un tiret, ne signifie rien de plus que *Soi* mis absolument; mais il exprime avec un peu plus de force, et n'a pas toujours besoin d'être accompagné d'une préposition. *Il faut, autant qu'on le peut, faire ses affaires soi-même. Se louer, se condamner soi-même. Rentrer en soi-même. Cela parle de soi-même.*

SOI-DISANT. T. de Pratiq. On l'emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. *Un tel, soi-disant héritier, soi-disant légataire, etc.*

Il se dit aussi par raillerie ou par mépris, dans le langage ordinaire. *Un tel, soi-disant docteur, soi-disant gentilhomme. De soi-disant docteurs.*

SOIE. s. f. Fil délié et brillant, produit par une espèce de ver, qu'on appelle Ver à soie. *Soie blanche. Soie rouge. Soie bleue. Soie grège. Soie crue* ou *écrue. Soie cuite. Soie apprêtée. Soie de Messine. Soie de Perse. Soie de la Chine. Soie de Grenade. Soie plate. Soie torse. Filer de la soie. Dévider de la soie. Un écheveau de soie. Des balles de soie. Des étoffes de soie. Des étoffes soie et coton. Drap de soie. Pou-de-soie. Bourre de soie. Coton de soie. Des bas de soie. Des cheveux fins comme de la soie.*

Poétiq., *Des jours filés d'or et de soie*, Le cours d'une vie heureuse et brillante.

Soie d'Orient, soie végétale, Espèce de duvet qui entoure les semences de l'asclépias de Syrie, et dont on a essayé de faire des étoffes.

SOIE. s. f. Il se dit, surtout au pluriel, Du poil long et rude de certains animaux. *Des soies de cochon. Des soies de sanglier.*

Il se dit, par extension, Du poil doux et long d'un barbet, d'un épagneul, d'un bichon. *Cet épagneul, ce bichon a de belles soies, de fort belles soies.*

SOIE. s. f. La partie du fer d'une épée, d'un sabre, d'un couteau, qui entre dans la poignée, dans le manche. *La soie d'une épée, d'un sabre. La soie de ce sabre est trop faible.*

SOIE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Voyez SEIME.

SOIERIE. s. f. Il se dit de Toutes sortes de marchandises de soie. *Les soieries du Levant. Les soieries de Lyon. C'est un homme qui se connaît en soieries. Il fait le commerce de soieries. Magasin de soieries.*

SOIERIE, se dit aussi d'Une fabrique de soie, de La manière de préparer la soie, et Du lieu où on la prépare. *Établir une soierie.*

SOIF. s. f. Altération, désir, envie, besoin de boire. *Grande soif. Soif brûlante, ardente, cruelle, pressante. Avoir soif. Brûler de soif. Mourir de soif. Enrager de soif. Étancher sa soif. Éteindre sa soif. Ne boire qu'à sa soif. Boire sans soif. Cela fait passer la soif. Cela ne fait qu'irriter la soif. Je n'ai ni faim ni soif.*

Prov. et fig., *On ne saurait faire boire un âne s'il n'a soif, qui n'a pas soif,* On ne saurait obliger une personne entêtée à faire ce qu'elle n'a pas envie de faire.

Prov. et fig., *C'est la faim qui épouse la soif*, se dit De deux personnes qui n'ont point de bien et qui se marient l'une avec l'autre. On dit aussi De deux époux sans bien, *C'est la faim et la soif.*

Prov. et fig., *Garder une poire pour la soif,* Ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir.

SOIF, signifie au figuré, Désir immodéré. *Soif de biens, d'honneurs, de gloire, de vengeance, etc. La soif de régner. La soif de l'or. On ne peut éteindre la soif des grandeurs. Brûler, être dévoré de la soif des grandeurs, des richesses, des honneurs. Il est dit dans l'Évangile, Bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice. Il a soif de mon sang.*

SOIGNER. v. a. Avoir soin de quelqu'un ou de quelque chose. *Sa femme l'a bien soigné durant sa maladie. Il est soigné par tous ceux qui l'entourent. Soigner sa santé. Les orangers sont des arbres qui veulent être soignés. Soigner un cheval.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Vous ne vous soignez pas assez. Il aime à se soigner.*

Soigner un malade, signifie quelquefois, L'assister comme médecin, lui prescrire des médicaments et un régime convenables. *C'est le docteur un tel qui l'a soigné dans sa dernière maladie.*

Soigner des enfants, Avoir soin qu'ils soient propres, bien entretenus, etc.

SOIGNER, signifie aussi, Apporter de l'attention, du soin à quelque chose. *Il ne soigne pas assez ses ouvrages. Il soigne beaucoup son style. Il a principalement soigné les accessoires de son tableau.*

SOIGNÉ, ÉE. part. passé. *Ouvrage soigné. Style soigné.*

SOIGNEUSEMENT. adv. Avec soin, avec attention, avec exactitude. *J'ai examiné soigneusement cette affaire, ce livre. Travaillez-y soigneusement.*

SOIGNEUX, EUSE. adj. Qui fait avec soin, avec attention ce qu'il fait. *Un ouvrier, un domestique soigneux. C'est un homme fort soigneux. Il faut être plus soigneux.*

Il signifie aussi, Qui prend soin de quelque chose. *Il est soigneux de son honneur, de sa réputation, de conserver sa réputation, d'obliger ses amis. Cette femme est soigneuse de sa réputation.*

SOIN. s. m. Attention, application d'esprit à faire quelque chose. *Grand soin. Peu de soin. Soin particulier. Il travaille avec soin. Cet ouvrage n'est pas fait avec assez de soin. Il écrit sans soin. Je m'en fie à vos soins. J'y donnerai, j'y apporterai tous mes soins. Ce sera mon premier soin, mon principal soin. Ce n'est pas manque de soin, faute de soin. Cet homme est négligent, il n'a soin de rien. Cela demande du soin, des soins. Il y a mis tous ses soins.*

Prendre soin de, suivi d'un infinitif, Veiller à, faire en sorte que. *Il prit soin de l'instruire. Il avait pris soin de cacher ses projets même à ses amis.*

Prendre soin, avoir soin de quelque chose, Veiller à ce qu'il se conserve, à ce qu'il prospère, à ce qu'il réussisse. *Il ne prend pas, il n'a pas assez de soin de sa santé. Il a pris soin de mes affaires pendant mon absence. Il prend soin, il a soin de ma fortune comme moi-même.*

Prendre soin, avoir soin de quelqu'un, Pourvoir à ses besoins, à ses nécessités, à sa fortune.

SOIN, signifie aussi, La charge, la fonction, le devoir de prendre soin de quelque chose, d'y veiller. *Je vous confie le soin de veiller sur mes affaires. Je vous remets le soin de l'éducation de mon fils. Il laisse au temps le soin de venger sa mémoire. C'est un soin que j'ai accepté avec joie. C'est lui qui a le soin de la cave.*

Les soins du ménage, Les détails du ménage, et L'attention qu'ils demandent. On dit de même, *Les soins d'une maison, d'une ferme, etc.*

SOIN, se dit particulièrement, au pluriel, Des attentions qu'on a pour quelqu'un, des services qu'on lui rend, des peines qu'on lui épargne. *Il lui prodigue les soins les plus empressés. Il a de lui, il a pour lui les soins les plus délicats, les plus flatteurs, les plus aimables. On ne lui a pas épargné les soins dans cette maison. Des soins minutieux, importuns, fatigants. Sa sœur lui a donné les soins les plus tendres pendant sa maladie.*

Donner des soins à un malade, signifie quelquefois, L'assister comme médecin. *Ce médecin donne gratuitement ses soins à tous les malades indigents de son quartier.*

Rendre des soins à quelqu'un, Le voir avec assiduité, et lui faire sa cour. *En être aux petits soins avec quelqu'un,* Avoir pour lui des attentions recherchées, délicates, se montrer officieux, empressé à lui épargner les moindres peines.

Fam., *Être aux petits soins auprès de quelqu'un,* Avoir pour lui les attentions les plus délicates, veiller à ce que rien ne lui manque.

SOIN, signifie aussi, Inquiétude, peine d'esprit, souci. *La vie des grands est pleine de soins. L'ambition cause bien des soins. Libre de soin, de soins.*

SOIR. s. m. La dernière partie du jour, les dernières heures du jour. *Il travaille depuis le matin jusqu'au soir. Il prie Dieu soir et matin. Il se retire dès quatre heures du soir. J'irai chez vous demain matin ou demain soir. Je le vis hier soir, hier au soir. Il se promène tous les soirs. Nous nous verrons un de ces soirs à la promenade. C'était le soir. Vers le soir. Sur le soir. Du matin au soir. Du soir au matin. Un beau soir d'été. La fraîcheur du soir. Bon soir.* Voyez BONSOIR, en un seul mot.

À ce soir. Locution familière dont on se sert en quittant, dans le cours de la journée, une personne qu'on a l'intention de revoir dans la soirée.

Fig. et poétiq., *Le soir de la vie,* La vieillesse.

SOIRÉE. s. f. L'espace de temps qui s'écoule depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche. *Une belle soirée. Les belles soirées de l'été, du printemps. En hiver, les soirées sont longues. Passer la soirée au jeu, au spectacle. Il passe toutes ses soirées chez son voisin.*

SOIRÉE, se dit aussi Des assemblées, des réunions qui ont lieu dans les soirées d'hiver, ordinairement à jour fixe, pour causer, jouer, faire de la musique, etc. *Il nous a donné une charmante soirée. Je l'ai invité à mes soirées. Il vient de commencer, de finir, de reprendre ses soirées. Aller en soirée.*

Soirée dansante, Soirée où l'on danse, bal sans cérémonie.

SOIT. Façon de parler elliptique, pour dire, Que cela soit, je le veux bien. *Vous le voulez : soit.* Voyez ÊTRE.

Ainsi soit-il. Espèce de vœu par lequel on termine plusieurs prières religieuses.

SOIT, est souvent conjonction alternative. *Soit qu'il le fasse, soit qu'il ne le fasse pas. Soit l'un, soit l'autre.* Quelquefois, au lieu de répéter *Soit*, on met *Ou. Soit qu'il le fasse, ou qu'il ne le fasse pas. Soit faiblesse ou bonté.*

SOIT, signifie aussi quelquefois, Supposons. *Soit quatre à multiplier par six...*

TANT SOIT PEU. loc. adv. Si peu que ce soit, très peu. *Donnez-lui-en tant soit peu. Il se souleva tant soit peu.*

SOIXANTAINE. s. f. coll. Nombre de soixante ou environ. (X se prononce comme deux S dans ce mot et dans les mots suivants.) *Une soixantaine de personnes. Une soixantaine d'années.*

Absol. et fam., *La soixantaine*, Soixante ans accomplis. *Il a la soixantaine. Il a sa soixantaine bien comptée. Il approche de la soixantaine. Il touche à sa soixantaine. Il passe la soixantaine.*

SOIXANTE. adj. numéral des deux genres. Nombre composé de six dizaines. *Soixante hommes. Soixante francs. Soixante et un. Soixante-deux.* On dit aussi, mais moins ordinairement et moins bien pour l'euphonie, *Soixante-un.*

Il s'emploie quelquefois pour Soixantième. *Page soixante.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le produit de soixante multiplié par...* On dit de même, *Le nombre soixante.*

Soixante et dix ou *soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze*, etc., six dizaines et dix, et onze, et douze de plus. On disait autrefois, *Septante, septante et un, septante-deux.*

SOIXANTER. v. n. T. du Jeu de piquet. Compter soixante avant que l'adversaire ait rien compté. *Le point, une quinte basse, et quelques mauvaises tierces, l'ont fait soixanter.*

SOIXANTIÈME. adj. des deux genres. Nombre d'ordre. *Soixantième chapitre. Il est le soixantième sur la liste. Il est dans sa soixantième année.*

La soixantième partie, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on suppose divisé en soixante parties.

SOIXANTIÈME, est quelquefois substantif, et signifie, La soixantième partie d'un tout. *Il a un soixantième dans cette affaire-là. Il n'a qu'un soixantième.*

SOL

SOL. s. m. Monnaie. Voyez SOU.

SOL. s. m. Terrain, terroir considéré quant à sa nature ou à ses qualités productives. *Sol granitique, calcaire, argileux, etc. Un sol léger, sablonneux, marécageux. Ce sol est propre pour la vigne. Quand on veut faire un jardin, il faut considérer le sol. Un sol aride, ingrat, stérile. Un sol favorable à telle culture. Un sol fertile.*

Sol, se dit aussi de La superficie du terrain, de la place sur laquelle on bâtit, on marche. *Qui est propriétaire du sol, est maître d'élever sa maison tant qu'il veut. Il ne faut pas bâtir sur le sol d'autrui. Le sol de cette ville est inégal, s'est exhaussé de plusieurs pieds depuis tant de siècles. A deux pieds du sol.*

Sol, dans une mine, signifie, La muraille, la partie de la roche sur laquelle une mine ou un filon est appuyé.

SOL. s. m. T. de Musiq. La cinquième note de la gamme d'ut. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. *Sol dièse. Le ton de sol. Jouer dans le ton de sol majeur, en sol majeur. Clarinette en sol. La clef de sol. Il a pris un sol poûr un fa.*

SOLACIER. v. a. Consoler, soulager. Avec le pronom personnel, il signifie, Se divertir. Il est vieux.

Solacié, ée. part. passé.

SOLAIRE. adj. des deux genres. Qui concerne le soleil, qui a rapport au soleil. *Les rayons solaires. Une éclipse solaire. L'année solaire. Cadran solaire. Spectre solaire.*

Système solaire, L'ordre et la disposition des différents corps célestes qui font leurs révolutions autour du soleil, comme centre de leur mouvement.

En Botan., *Fleurs solaires,* Celles qui s'épanouissent ou se ferment pendant que le soleil est sur l'horizon.

En Anat., *Plexus solaire,* Réseau de nerfs qui appartient à la région abdominale du système nerveux sympathique, et qui est couché sur la colonne vertébrale, l'aorte et le diaphragme.

SOLANDRE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Maladie qui survient au pli du genou du cheval, à la différence de la Malandre, qui affecte le pli des jarrets.

SOLANÉES. s. f. pl. T. de Botan. Famille de plantes qui renferme les solanums. *La famille des solanées.* On l'emploie aussi au singulier. *La pomme de terre est une solanée.*

SOLANUM. s. m. (On prononce *Solanome.*) T. de Botan. Genre de plantes dont plusieurs espèces sont vénéneuses, et dont quelques autres fournissent des racines ou tubercules propres à la nourriture.

SOLBATU, UE. adj. T. d'Art vétérinaire. Il se dit D'un cheval dont la sole a été comprimée par le fer, ou par l'appui répété sur des corps durs.

SOLBATURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Maladie d'un cheval solbatu. On dit plus ordinairement, *Sole battue.*

SOLDANELLE. s. f. T. de Botan. Nom d'une très jolie petite plante à fleurs bleues, qui croît sur le sommet de nos plus hautes montagnes, auprès des neiges et des glaciers.

Il désigne aussi, Une espèce de liseron qui croît sur les bords de la mer, et dont les feuilles et la racine sont très purgatives.

SOLDAT. s. m. Homme de guerre qui est à la solde d'un prince, d'un État. *Lever, enrôler, licencier, congédier des soldats. Vieux soldat. Sa maison fut cernée par des soldats.*

Soldat, se dit plus ordinairement de Celui qui sert dans l'armée, et qui n'a point de grade. *Un simple soldat. L'officier doit veiller aux besoins du soldat. Maintenir la discipline parmi les soldats. Réprimer la licence du soldat. Il faut punir le soldat à propos. Ce capitaine est le père de ses soldats.*

Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine, Il a montré plus de courage que d'habileté.

Fig., *Il n'est que soldat, ce n'est qu'un soldat,* Il n'a que de la bravoure.

Soldat, se dit en général De la profession militaire, et de ce qui la caractérise. *La franchise d'un soldat. Les chefs mêmes s'honorent du nom de soldat. Un roi disait qu'il avait l'honneur d'être le plus ancien soldat de son royaume. Il a porté à la cour les mœurs d'un soldat. Il parle plutôt en soldat qu'en politique.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement comme dans cette phrase, *Il a l'air soldat.*

SOLDATESQUE. s. f. coll. Il se dit quelquefois, par mépris, Des simples soldats; et, plus ordinairement, d'Une troupe de soldats indisciplinés. *La bourgeoisie était exposée aux insultes de la soldatesque. La soldatesque se révolta contre les officiers. Une soldatesque furieuse, effrénée.*

Soldatesque, est quelquefois adjectif des deux genres, et signifie, Qui sent le soldat. *Un ton, un maintien soldatesque. Des manières, des discours, des mœurs soldatesques.*

SOLDE. s. f. La paye qu'on donne à ceux qui portent les armes pour le service d'un prince, d'un État. *Payer la solde. Faire une retenue sur la solde des troupes. Ce prince a tant de mille hommes à sa solde. Prendre, avoir à sa solde. Les troupes étrangères qui étaient à la solde du roi. Il tire, il reçoit double solde. Supplément de solde. Solde de paix, de guerre. Solde de présence, d'hôpital, de route, de semestre, de retraite, etc. Être mis à la demi-solde. Officier à demi-solde.*

SOLDE. s. m. T. de Commerce et de Comptabilité. Le payement qui se fait pour demeurer quitte d'un reste de compte. *Pour solde. Pour solde de tout compte.*

Dans la Tenue des livres, *Solde de compte,* La somme qui fait la différence du débit et du crédit, lorsque le compte est vérifié et arrêté.

SOLDER. v. a. Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. *Solder des troupes.*

Soldé, ée. part. passé. *Charles VII fut le premier des rois de France qui entretint des troupes soldées. Ce corps n'est point soldé.*

SOLDER. v. a. T. de Commerce et de Comptabilité. Acquitter un compte, une dette, en faire l'entier payement. *Solder un compte, un mémoire. Il ne m'avait donné que des acomptes, mais il vient enfin de solder mon mémoire, de me solder.*

Soldé, ée. part. passé.

SOLE. s. f. T. d'Agricult. Certaine étendue de champ, sur laquelle on sème successivement par années, des blés, puis des menus grains, et qu'on laisse en jachère la troisième année. *On divise ordinairement une terre en trois soles. Il y a dans cette ferme quatre-vingt-dix arpents en tout; c'est trente arpents par sole. Les soles de cette ferme ne sont pas égales. La sole de froment est plus forte cette année qu'à l'ordinaire.*

SOLE. s. f. Le dessous du pied d'un cheval, d'un mulet, d'un âne, d'un cerf, etc. *Ce cheval a la sole fort tendre, la sole battue, foulée, entamée, etc.*

SOLE. s. f. Poisson de mer qui est plat et de figure à peu près ovale. *Grande sole. Petite sole. Soles frites. Soles au gratin.*

SOLÉAIRE. adj. m. T. d'Anat. Il se dit D'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe, et qu'on a ainsi nommé parce que sa forme est comparée à celle d'une semelle de soulier. *Le muscle soléaire étend le pied sur la jambe, et vice versa.*

SOLÉCISME. s. m. Faute contre la syntaxe. *Faire un solécisme. Il y a un solécisme dans cette phrase.*

Il se dit quelquefois, figurément et par plaisanterie, d'Une faute quelconque. *Un solécisme en conduite. Il fait dans cette science d'étranges solécismes.*

SOLEIL. s. m. L'astre qui donne la lumière et la chaleur aux planètes. *La lumière du soleil. Les rayons du soleil. Éclipse de soleil. Le cours du soleil. Le mouvement du soleil autour de son axe. Le disque du soleil. Le soleil est dans tel signe du zodiaque. Le soleil est à son midi, en plein midi, à son apogée, à son périgée. Le soleil s'est montré, s'est caché. Regarder le soleil fixement. Exposer au soleil. Le soleil lui donnait à plomb sur la tête. Ne vous tenez pas au soleil. Se garantir du soleil. Le soleil darde ses rayons. Le soleil s'obscurcit. Se chauffer au soleil. Se mettre à l'abri du soleil. Ces peuples adoraient le soleil. Hâlé du soleil. Il s'est hâlé au soleil. Sa montre va comme le soleil.*

Le soleil se lève, Il paraît au-dessus de l'horizon; *Le soleil se couche,* Il disparaît pour nous; et, *Le soleil se lève bien* ou *mal, se couche bien* ou *mal,* Il se couche ou se lève d'une manière qui annonce un beau ou un mauvais temps. On dit de même: *Le lever du soleil. Le coucher du soleil. Le soleil levant. Le soleil couchant.*

Fig., en poésie, *Le char du soleil; les chevaux du soleil.*

Il fait déjà grand soleil, il fait encore grand soleil, Il est déjà grand jour, il est encore grand jour. *Le soleil est encore bien haut,* Le coucher du soleil est encore loin. *Il fait du soleil,* Le soleil n'est caché par aucun nuage. *Il fait trop de soleil,* Le soleil est trop ardent.

Entre deux soleils, Entre le lever et le coucher du soleil. *Marcher, voyager entre deux soleils. Suivant d'anciennes ordonnances, l'argent du roi ne se voiturait qu'entre deux soleils.*

Sous le soleil, Sur la terre, dans le monde. *Tout est vanité sous le soleil. Il n'est rien de plus beau sous le soleil. Il y a rien de nouveau sous le soleil.*

Avoir du bien au soleil, Avoir des propriétés en terres, en maisons, en immeubles.

Coup de soleil, L'impression violente et quelquefois mortelle, que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés. *Il a reçu un coup de soleil. Il est mort d'un coup de soleil.*

Dans les Combats singuliers, *Partager le soleil entre les combattants,* c'était Placer les combattants de telle sorte, que le soleil n'incommodât pas plus l'un que l'autre.

Fig., *Adorer le soleil levant,* S'attacher, faire sa cour au pouvoir ou au crédit naissant.

Prov. et fig., *Le soleil luit pour tout le monde,* Il est des avantages dont tout le monde a le droit de jouir.

Soleil, se dit quelquefois, figurément, d'Une personne remarquable entre toutes les autres par quelque grande qualité. *Cette femme est un soleil de beauté. Ce juge est un soleil d'équité, de justice.* Ce sens est vieux.

Dans le langage de l'Écriture, *Le soleil de justice,* Dieu.

Soleil, se dit, par analogie, d'Une pièce d'artifice qui tourne autour d'un axe, et jette des feux en forme de rayons.

Il se dit aussi d'Un cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal, destiné à renfermer l'hostie consacrée, et qui est posé sur un pied ordinairement du même métal. *Il a fait présent à cette église d'un magnifique soleil.*

Il se dit également d'Une plante herbacée à haute tige, qui porte de grandes fleurs jaunes radiées, et qu'on appelle aussi *Tournesol.*

SOLEN. s. m. T. d'Hist. nat. (Prononcez *Solène.*) Coquillage qui a la forme d'un étui, ou d'un manche de couteau.

Solen, en termes de Chirurgie, Boîte ronde et oblongue qui servait autrefois à maintenir un membre fracturé, après qu'on avait réuni les parties disjointes par la fracture.

SOLENNEL, ELLE. adj. (On prononce toujours *Solanel*, et on fait l'*a* bref; il en est de même dans les dérivés. Plusieurs écrivent *Solemnel*, et de même dans les dérivés.) Accompagné de cérémonies publiques et extraordinaires de religion. *Fête solennelle. Jour solennel. Procession solennelle. Pâques, la Pentecôte, etc., sont des fêtes solennelles. Messe solennelle. Obsèques solennelles. On lui a fait un service solennel dans telle église.*

Vœu solennel, Vœu fait en face de l'Église, avec les formalités prescrites par les canons; par opposition à *Vœu simple.*

Solennel, signifie aussi, Authentique, revêtu de toutes les formes, accompagné des formalités requises. *Acte solennel. Testament solennel. Arrêt solennel. Déclaration solennelle. Serment solennel.*

Solennel, signifie encore, Célèbre, pompeux, accompagné de cérémonies. *Audience solennelle. Entrée solennelle. Jeux solennels.*

Fam., *Un ton solennel*, Un ton trop emphatique, trop important. *Il a un ton solennel. Parler d'un ton solennel. Il prend un ton solennel.*

SOLENNELLEMENT. adv. D'une manière solennelle. *Ce mariage a été fait solennellement. La paix a été jurée, publiée solennellement.*

SOLENNISATION. s. f. Action par laquelle on solennise. *La solennisation d'une fête. On a fait de grands préparatifs pour la solennisation de cette fête.*

SOLENNISER. v. a. Célébrer avec cérémonie. *Solenniser une fête. C'est un jour de réjouissance, il faut le solenniser. Solenniser la naissance d'un prince.*

Solennisé, ée. part. passé.

SOLENNITÉ. s. f. Cérémonie publique qui rend une chose solennelle. *La solennité d'une fête. La solennité du jour. La solennité de Pâques. La solennité d'un mariage. Il fut reçu avec solennité. La solennité des noces. Les solennités du culte catholique. Les solennités du polythéisme.*

Il se dit aussi Des formalités qui rendent un acte solennel, authentique. *La solennité d'un testament, d'un serment. Il met beaucoup de solennité dans cette action.*

SOLFATARE. s. f. T. de Géologie. Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses, et où se dépose du soufre.

SOLFÉGE. s. m. Recueil de leçons de musique vocale, dans lequel les difficultés du chant sont graduées. *Ce compositeur a fait un excellent solfége. Étudier le solfége.*

SOLFIER. v. a. Chanter, en les nommant, les notes d'un air, d'un morceau ou d'un exercice de musique. *Solfier un air. Il solfie déjà tout couramment. Elle ne fait encore que solfier.*

Solfié, ée. part. passé.

SOLIDAIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui fait que, de plusieurs personnes, chacune est obligée directement au payement de la somme totale. *Cette obligation est solidaire. Avoir action solidaire contre quelqu'un. Caution solidaire.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui est obligé solidairement. *Il est solidaire. Nous sommes tous solidaires. Des débiteurs solidaires.*

Il se dit figurément Des personnes qui répondent en quelque sorte les unes des autres. *Nous sommes solidaires; les torts de l'un de nous retombent sur tous les autres.*

SOLIDAIREMENT. adv. T. de Jurispr. D'une manière solidaire; tous ensemble, et chacun pour tous. *Ils sont obligés solidairement.*

SOLIDARITÉ. s. f. T. de Jurispr. Engagement par lequel deux ou plusieurs personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour toutes, s'il est nécessaire. *Ce contrat, cette obligation porte solidarité. Quand une ville, une commune sont obligées, la solidarité tombe sur chacun des habitants. Il y a solidarité entre eux. La solidarité ne se présume pas, elle doit être stipulée expressément.*

Il se dit également en parlant De plusieurs créanciers dont chacun a le droit de réclamer seul la totalité de ce qui leur est dû.

Il se dit quelquefois, dans le langage ordinaire, de La responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes. *La solidarité qui nous lie. Je ne veux point qu'il y ait de solidarité, qu'il y ait solidarité entre cet homme et moi.*

SOLIDE. adj. des deux genres. Qui a de la consistance, et dont les parties demeurent naturellement dans la même situation. Il est opposé à Fluide. *Les corps solides et les corps fluides. Les parties solides du corps humain.*

Aliments solides, Les aliments qui ont de la consistance, par opposition aux Aliments liquides. *On l'a mis aux bouillons, on lui a interdit toute sorte de nourriture solide, toutes sortes d'aliments solides. Il se porte mieux, il commence à prendre des aliments solides.*

Solide, signifie aussi, Qui a une fermeté capable de résister au choc des corps et à l'injure du temps. En ce sens, il est opposé à Fragile et à Peu durable. *Cela n'est guère solide; si vous le laissez tomber, vous le casserez. Un bâtiment solide. Bâtir sur des fondements solides. Cet édifice est beau, mais il n'est pas solide. Voilà des meubles bien solides.*

En termes militaires, *Troupe solide*, Troupe capable de tenir ferme devant l'ennemi. *Une infanterie solide.*

Solide, s'emploie substantivement, au masculin, et se dit d'Un corps ferme, d'un corps qui a de la consistance. *Il faut creuser jusqu'au solide, avant de faire les fondations d'un bâtiment. Bâtir sur le solide.*

Solide, en termes de Mathématique, signifie, L'étendue considérée comme ayant les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. En ce sens, il est opposé à Ligne et à Superficie, et il s'emploie aussi substantivement. *La géométrie mesure les solides.*

Solide, signifie au figuré, Qui est réel, effectif, durable. En ce sens, il est opposé à Vain, chimérique, frivole, de peu de durée. *Les biens-fonds sont des biens solides. Un principe solide. Vous ne me promettez que des chimères, je veux quelque chose de solide. Je ne vois rien de solide en tout ce que vous me proposez. Doctrine solide. Raison solide. Piété solide. Dévotion solide. C'est un homme solide, à qui on peut se fier. Ce n'est pas un esprit frivole, c'est un esprit solide. Un jugement solide. Une amitié solide. Un ami solide. Un mérite solide. Un établissement solide. Une place, un emploi solide.*

Il s'emploie aussi substantivement, en ce sens. *Chercher le solide. Aller au solide. Attachez-vous au solide. C'est là le solide.*

SOLIDEMENT. adv. D'une manière solide. *Bâtir solidement. Établir solidement sa fortune. Penser, raisonner solidement.*

SOLIDIFIER. v. a. Terme didactique. Rendre solide ce qui était liquide, fluide. Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *L'oxygène se solidifie en se combinant avec les substances oxydables.*

Solidifié, ée. part. passé.

SOLIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est solide. *La solidité des corps. La solidité d'un bâtiment. La solidité d'un discours, d'un raisonnement. Ce discours a du brillant, mais il n'a point de solidité.*

Mesures de solidité, Celles qui servent à mesurer les solides.

Solidité, s'est dit autrefois figurément, en Jurisprudence, pour Solidarité.

SOLILOQUE. s. m. Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Les Soliloques de saint Augustin.* Dans les pièces de théâtre, on dit, *Monologue.*

SOLIN. s. m. T. d'Archit. L'intervalle qui est entre les solives.

Il se dit aussi Du plâtre qu'on met sur la poutre pour séparer les solives.

Il se dit également de L'enduit de plâtre qu'on fait le long d'un pignon, pour y joindre et retenir les premières tuiles.

SOLIPÈDE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux qui n'ont qu'une corne ou sabot à chaque pied. *Le cheval, l'âne, le mulet, le zèbre, sont des animaux solipèdes.* On l'emploie aussi comme substantif masculin. *La famille des solipèdes.*

SOLISTE. s. m. Terme de Musique. Celui qui exécute un solo.

SOLITAIRE. adj. des deux genres. Qui est seul, qui aime à vivre dans la solitude, à être seul, qui fuit le monde. *Homme solitaire. Femme solitaire. Vous êtes bien solitaire aujourd'hui. Il a l'humeur solitaire. Vie solitaire.*

Il se dit aussi Des lieux déserts, des lieux éloignés du commerce du monde. *Ce lieu est fort solitaire. C'est un homme qui n'aime que les lieux solitaires. Un asile solitaire.*

Ver solitaire, Ver blanc, plat, fort long et annelé, qui s'engendre dans les intestins, et qui est ordinairement seul.

En Botan., *Fleurs solitaires*, Fleurs qui naissent séparées les unes des autres sur la plante qui les porte.

En Archit., *Colonne solitaire*, Colonne isolée, qui ne fait pas partie d'un ordre, qui ne porte pas un entablement.

Solitaire, est aussi substantif, et se dit Des anachorètes et des moines qui vivent dans la solitude. *Les solitaires d'Égypte, de la Thébaïde. C'est un pieux solitaire.*

Il se dit, par extension, de Tout homme qui vit dans la solitude, qui vit très retiré.

Vous l'avez vu fort répandu dans le monde, maintenant c'est un solitaire.

SOLITAIRE, se dit encore d'Un jeu qu'on joue seul au moyen d'une petite table percée de trente-sept trous, et avec trente-six chevilles pointues.

SOLITAIRE, en termes de Joaillerie, signifie, Un diamant détaché, monté seul : lorsque le diamant est petit, il se nomme Étincelle. *Il a acheté un beau solitaire.*

SOLITAIREMENT. adv. D'une manière solitaire. *Il a toujours vécu solitairement. Il aime à vivre solitairement.*

SOLITUDE. s. f. État d'une personne qui est seule, qui est retirée du commerce du monde. *Vivre dans la solitude. Il aime la solitude. Il ne saurait souffrir la solitude. Troubler la solitude de quelqu'un. Soutenir, supporter la solitude. Charmer sa solitude par d'agréables occupations. Venez partager ma solitude.*

Il signifie aussi, Un lieu éloigné du commerce, de la vue, de la fréquentation des hommes. *Affreuse solitude. Solitude agréable, charmante. Se retirer, s'enfermer dans une solitude. Venez visiter ma solitude, me voir dans ma solitude. Les Alpes offrent des solitudes pittoresques.*

Ce lieu est devenu une solitude, n'est plus qu'une solitude, se dit D'un lieu qui cesse d'être fréquenté. On dit figurément, *Depuis son départ, depuis sa mort, ma maison n'est plus qu'une solitude.*

SOLIVE. s. f. Pièce de charpente qui sert à former et à soutenir le plancher d'une chambre, d'une salle, etc., et qui porte sur les murs ou sur les poutres. *Solive de brin. Solive de sciage.*

Il se dit aussi, en termes de Gruerie, d'Une pièce de bois d'un cubage déterminé.

SOLIVEAU. s. m. Petite solive.

Fig. et fam., *Un soliveau,* Un homme sans énergie et sans autorité.

SOLLICITATION. s. f. Action de solliciter. *C'est à la sollicitation d'un de ses amis qu'il a fait telle chose. Il s'est rendu à mes sollicitations. Céder, résister aux sollicitations. Sollicitation pressante, instante. De fortes, de faibles sollicitations.*

Il signifie aussi, Le soin qu'on prend, les démarches, les diligences qu'on fait pour le succès d'une affaire. *Un tel est chargé de la sollicitation de toutes les affaires de telle ville, de tel département.*

Il signifie de plus, La recommandation qu'on fait à des juges. *Puissante sollicitation. Forte, continuelle sollicitation. Malgré toutes ses sollicitations, il a perdu son procès. Quand on a de bons juges, les sollicitations sont inutiles. Faire des sollicitations. J'ai passé toute la journée en sollicitations, à la sollicitation de mon procès.*

SOLLICITER. v. a. Inciter, exciter à faire quelque chose. *Qui est-ce qui vous a sollicité à cela? Solliciter à la révolte. Solliciter au mal, au péché. Solliciter quelqu'un à faire quelque chose, de faire quelque chose. Ils l'avaient sollicité d'entrer dans leur parti.*

Solliciter quelqu'un de son déshonneur, Lui proposer, exiger de lui quelque chose de déshonorant.

SOLLICITER, signifie aussi, Demander quelque chose fortement, avec instance. *Solliciter son payement. Solliciter son congé. Solliciter la liberté, l'élargissement de son ami. Solliciter une grâce auprès du roi, la faire solliciter par ses amis. Je le solliciterai de vive voix et par écrit. Beaucoup de gens sollicitent cette place. Solliciter une audience.*

Solliciter un procès, une affaire, Faire les démarches et les instances nécessaires pour arriver à la décision, pour obtenir un jugement, pour s'assurer un heureux succès.

Solliciter son rapporteur, ses juges, Les prier d'être favorables.

SOLLICITER, s'emploie aussi absolument, en parlant Des procès, des places, des faveurs qu'on attend de personnes puissantes. *Je viens de solliciter. Mes amis ont sollicité pour moi. Je suis las de solliciter. Il sollicite depuis six mois, et n'a rien obtenu. Solliciter dans les bureaux.*

SOLLICITER, se dit quelquefois De besoins physiques tels que la faim, la soif, etc. *Cet animal ne quitte sa tanière que lorsqu'il est sollicité par la faim.*

Il se dit, en Médecine, De ce qui provoque ou détermine quelque mouvement dans un corps, dans un organe. *Tel médicament sollicite les intestins à se débarrasser des matières qui les surchargent.*

Il se dit, en Physique, De ce qui exerce une certaine action sur les corps. *Un corps sollicité par deux forces différentes.*

SOLLICITÉ, ÉE. part. passé. *Une affaire bien sollicitée. Des juges bien sollicités.*

SOLLICITEUR. s. m. Celui qui est chargé de solliciter les procès, les affaires d'autrui. *Un habile solliciteur. Un solliciteur diligent, actif. Un solliciteur d'affaires. Solliciteur de procès.*

Il se dit aussi, généralement, de Tous ceux qui sollicitent un procès, une affaire, pour eux-mêmes ou pour leurs amis. *Je me rendrai votre solliciteur. Vous êtes un bon solliciteur.*

Il se dit également de Ceux qui postulent un emploi, qui demandent avec instance une place, une grâce, une faveur à quelque personne puissante. *Il y a vingt solliciteurs pour cette place vacante.*

Dans les deux derniers sens, il se dit aussi au féminin. *Une solliciteuse pressante.*

SOLLICITUDE. s. f. Soin affectueux. *La sollicitude pastorale. La sollicitude maternelle. On l'a soigné avec sollicitude, avec une vraie, une tendre sollicitude.*

Il signifie également, Souci, soin inquiet. *Cette affaire lui donne, lui cause beaucoup de sollicitude. Il vit dans une sollicitude continuelle. Les sollicitudes d'un père. Il éprouve une grande sollicitude, de grandes sollicitudes.*

En termes de l'Écriture, *Les sollicitudes du siècle,* Les soins des choses temporelles.

SOLO. s. m. T. de Musique emprunté de l'italien. Il se dit Des passages d'une pièce de musique qu'un instrument doit jouer seul. Il se dit aussi d'Une pièce ou morceau de musique, qui se chante à voix seule, ou qui se joue sur un seul instrument avec un simple accompagnement de piano ou de basse. *Jouer un solo. Chanter un solo. Un solo de harpe, de cor, de basson. Ce violoniste a exécuté plusieurs solo.* Quelques-uns écrivent au pluriel, *Solos,* et d'autres *Soli,* suivant l'orthographe italienne.

SOLSTICE. s. m. T. d'Astron. Temps auquel le soleil est arrivé à son plus grand éloignement de l'équateur, et paraît, pendant quelques jours, y être stationnaire. *Solstice d'hiver. Solstice d'été. Le solstice d'hiver arrive quand le soleil est au tropique du capricorne, et le solstice d'été quand il est au tropique du cancer. Entre les deux solstices.*

SOLSTICIAL, ALE. adj. T. d'Astron. Qui a rapport aux solstices. *Hauteur solsticiale. Points solsticiaux.*

SOLUBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est soluble. *La solubilité d'un sel.*

SOLUBLE. adj. des deux genres. Qui peut être résolu. *Ce problème n'est pas soluble.*

Il se dit aussi Des substances qui ont la propriété de se fondre dans un liquide, de s'y résoudre en particules invisibles. *Les sels alcalins sont solubles dans l'eau.*

SOLUTION. s. f. Dénoûment d'une difficulté. *Donnez la solution de cette difficulté, de cette question. La solution est bonne, est mauvaise. Solution d'un problème.*

SOLUTION, en termes de Chimie, L'action de se fondre dans un liquide. *Un sel en solution dans l'eau. Solution complète. Solution partielle.*

Il signifie aussi, Le liquide qui résulte de cette solution. *Une solution d'alun.*

SOLUTION, signifie encore, Division, séparation des parties. Il n'est guère usité que dans cette phrase du langage didactique, *Solution de continuité.*

SOLUTION, en termes de Jurisprudence, signifie quelquefois, Libération, payement final. *Jusqu'à parfaite solution et payement,* ou absolument, *Jusqu'à parfaite solution.*

SOLVABILITÉ. s. f. Le pouvoir, les moyens qu'on a de payer. *Doutez-vous de ma solvabilité? Sa solvabilité est connue, est fort douteuse.*

SOLVABLE. adj. des deux genres. Qui a de quoi payer. *Il est solvable. Caution bonne et solvable. Gardien solvable.*

SOM

SOMATOLOGIE. s. f. T. de Médec. Traité des parties solides du corps humain. *La somatologie renferme l'ostéologie et la myologie.*

SOMBRE. adj. des deux genres. Qui est peu éclairé, qui reçoit peu de lumière. *Cette maison est bien sombre. Dans une forêt sombre. Un temps sombre.*

Il fait sombre, Le temps est sombre. *Il fait sombre dans cet appartement,* Cet appartement est sombre, peu éclairé.

Lumière sombre, Lumière faible et qui éclaire mal. *Couleur sombre,* Couleur qui est moins éclatante que les autres, et qui tire sur le brun. *Teinte sombre,* Teinte qui tire sur le brun, sur le noirâtre.

SOMBRE, signifie quelquefois, Obscur, ténébreux. *Cette nuit est bien sombre.*

En poésie, *Les royaumes sombres, les rivages sombres, les sombres bords,* Les enfers, selon la croyance des anciens païens.

SOMBRE, signifie au figuré, Mélancolique, morne, taciturne, rêveur, chagrin. *Un esprit sombre. Un caractère, une humeur sombre. Un visage sombre. Il a l'air bien sombre. Une imagination ardente et sombre. Des idées sombres. De sombres pensées. Vous êtes bien sombre aujourd'hui.*

SOMBRER. v. n. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment, lorsqu'il coule bas par l'effet soit d'un coup de vent, soit d'une voie d'eau. *Ce vaisseau a sombré sous voiles. Ce navire va sombrer.*

Il s'emploie aussi figurément. *Il vit sombrer sa fortune.*

SOMMAIRE. adj. des deux genres. Succinct, court, abrégé, qui expose un sujet en peu de paroles. *Traité sommaire. Réponse*

sommaire. Discours sommaire. Requête sommaire. Exposé sommaire.

En termes de Procéd., *Matières sommaires*, se dit de Certaines affaires, qui doivent être jugées promptement et avec peu de formalités, telles que les demandes provisoires, les appels des sentences de juges de paix, etc.

Jugement sommaire, Jugement rendu sur certaines contestations qui requièrent célérité. *Exécution sommaire*, Exécution qui n'est pas précédée d'un jugement.

SOMMAIRE, est aussi substantif masculin, et signifie, Extrait, abrégé. *Le sommaire d'un livre, d'un discours. Faire un sommaire. Ne présenter que le sommaire, que le simple sommaire des recherches d'un auteur. Lire le sommaire des chapitres. Mettre des sommaires en tête des chapitres d'un livre. Dans les ouvrages imprimés, la première ligne d'un sommaire doit sortir, au lieu de rentrer. Table des sommaires.*

SOMMAIREMENT. adv. D'une manière sommaire, succinctement, brièvement. *Je vous rapporterai sommairement ce qui se passa en cette occasion, ce qui est contenu dans ce livre. J'exposerai sommairement les faits.*

SOMMATION. s. f. Action de sommer. *Sommation verbale. Sommation par écrit. Faire une sommation. Les trois sommations qui précèdent l'emploi de la force armée contre les attroupements séditieux. Les sommations requises et nécessaires. Réitérer les sommations. Cette place, cette forteresse s'est rendue à la première sommation.*

Il signifie plus particulièrement, L'acte par écrit contenant la sommation faite en justice. *Voilà les trois sommations qui lui ont été faites. Voilà les trois sommations attachées ensemble.*

Sommation respectueuse, Acte extrajudiciaire qu'un fils de vingt-cinq ans ou une fille majeure de vingt et un ans sont tenus de faire signifier à leur père et à leur mère ou à leurs aïeuls et aïeules, pour leur demander conseil sur le mariage, lorsque ces parents n'ont pas donné leur consentement. *Il peut être passé outre à la célébration du mariage un mois après la troisième sommation respectueuse, et même un mois après la première, si le fils a plus de trente ans ou la fille plus de vingt-cinq.*

SOMMATION. s. f. T. de Mathém. Opération par laquelle on trouve la somme de plusieurs quantités, on réduit à un petit nombre de termes un grand nombre de quantités. *La sommation des suites.*

SOMME. s. f. Une quantité d'argent. *Petite somme. Grosse somme. La somme de trois mille francs, etc. Ces trois sommes jointes ensemble font la somme de... On lui donna une somme d'argent pour faire son voyage. Je lui ai fourni la somme qui lui manquait. Cette maison, cette terre lui a coûté des sommes immenses. Son mémoire se montait à une somme exorbitante.*

Somme totale, La quantité qui résulte de plusieurs sommes jointes ensemble. *La somme totale est de...* On dit aussi adverbialement, *Somme totale*, En réunissant toutes les sommes. *Somme totale, il en coûte tant.*

SOMME, signifie également, en Mathématiques, La quantité qui résulte de plusieurs quantités jointes ensemble. *La somme des unités, des dizaines, des centaines, etc. La somme des termes d'une équation*, L'assemblage de tous les termes d'une équation.

SOMME, s'emploie quelquefois figurément. *Cela ne peut qu'ajouter à la somme de nos maux. L'habitude des privations diminue la somme de nos besoins, de nos malheurs.*

SOMME, est aussi Le titre de quelques ouvrages, de certains livres qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science, d'une doctrine, etc. *La Somme de saint Thomas.*

SOMME TOUTE. loc. adv. et fig. Enfin, en résumé, pour conclusion. *Somme toute, ce n'est pas un homme à qui vous deviez vous fier. Somme toute, qu'en sera-t-il? Eh bien, somme toute, qu'est-il arrivé?* On dit aussi, *En somme*, dans le même sens. *En somme, c'est un fort bon domestique. En somme, vous pouvez faire ce marché.*

SOMME. s. f. Charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet, un âne, etc. *Somme de blé. Somme de vendange. Bête de somme. Cheval de somme.*

SOMME. s. m. Synonyme de sommeil. Il est familier et ne se dit guère qu'en parlant De l'homme. *Un long somme. Un bon somme. Un léger somme. Dormir d'un profond somme. Je ne dormirai pas de bon somme, avant d'être venu à bout de cette affaire. À son premier somme. Faire un somme, un petit somme.*

Fam., *Il a fait la nuit tout d'un somme*, Il a dormi toute la nuit d'un sommeil non interrompu. On dit dans le même sens, *Il n'a fait qu'un somme toute la nuit.*

SOMMEIL. s. m. Repos causé par l'assoupissement naturel de tous les sens. Il signifie la même chose que Somme, mais il a des usages différents : par exemple on ne dirait pas, *Faire un sommeil*, comme on dit, *Faire un somme. Profond sommeil. Dormir d'un profond sommeil. Sommeil tranquille, doux, paisible, inquiet, agité, interrompu. Long sommeil. Léger sommeil. Troubler, rompre, interrompre le sommeil d'une personne. Être enseveli dans le sommeil. Goûter les douceurs du sommeil. Cela porte au sommeil, excite le sommeil. Il n'a pas eu cette nuit un moment de sommeil. Le premier sommeil. J'étais dans mon premier sommeil, quand on est venu brusquement m'éveiller. On ne peut le tirer du sommeil.*

Par exagération, *Un sommeil de mort*, Un très profond sommeil. On dit dans un sens analogue, *Un sommeil de plomb.*

Il s'emploie dans plusieurs phrases du style poétique ou oratoire, où le sommeil est personnifié. *S'arracher des bras du sommeil. Il passa des bras du sommeil dans ceux de la mort. Les pavots du sommeil. Dans la fable, le Sommeil est un dieu, fils de la Nuit et frère de la Mort.*

Il s'emploie quelquefois, figurément, en parlant De la mort. *Le sommeil de la mort. Le sommeil de la tombe. Le sommeil éternel. Il dort du sommeil éternel, d'un sommeil éternel. Il s'endormit du sommeil des justes.*

Il se dit aussi, figurément, de L'état d'inactivité, d'inertie où se trouvent certaines choses. *Le sommeil de la nature. Le sommeil de la raison. Le sommeil des sens.*

En Botan., *Sommeil des plantes*, État dans lequel les plantes ont leurs feuilles et leurs fleurs pliées ou fermées, et que l'on attribue à l'absence de la chaleur et de la lumière, parce que ce phénomène a lieu ordinairement durant la nuit.

Sommeil d'hiver, Engourdissement qui saisit certains animaux pendant l'hiver. *Sommeil d'été*, Espèce d'engourdissement qui, dans les pays chauds, saisit d'autres animaux durant la saison sèche.

SOMMEIL, signifie encore, Une grande envie, un grand besoin de dormir. *Accablé, abattu de sommeil. Il n'en peut plus de sommeil. Le sommeil me gagne. Avoir sommeil. Tomber de sommeil. Vaincre le sommeil.*

SOMMEILLER. v. n. Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. *Il n'avait pu dormir depuis quinze jours, mais il a sommeillé cette nuit. Sommeiller à diverses reprises. Il commence à sommeiller. Je ne dormais pas tout à fait, je ne faisais que sommeiller.*

Il signifie quelquefois, au contraire, Dormir profondément. *La nuit, quand tout sommeille.*

Il se dit, figurément, De certaines choses qui sont dans un état d'inactivité, d'inertie. *La nature sommeille. Sa raison sommeille. Ses sens, ses passions sommeillaient encore.*

Fig., *Il n'y a guère d'auteurs qui ne sommeillent quelquefois*, Qui ne tombent dans quelque négligence.

SOMMELIER, IÈRE. s. Celui, celle qui dans une communauté, dans une maison, a en sa charge le linge, la vaisselle, le pain, le vin et les liqueurs. *Bon, fidèle sommelier.*

SOMMELLERIE. s. f. La charge, la fonction de sommelier. *Il entend bien la sommellerie.*

Il signifie aussi, Le lieu où le sommelier garde le linge, la vaisselle qui lui sont confiés. *Manger dans la sommellerie.*

SOMMER. v. a. Signifier, déclarer à quelqu'un dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose, sinon qu'on l'y obligera. *Je l'ai sommé de payer, sommé de sortir de la maison qu'il tient de moi. On a sommé le gouverneur de se rendre. On somma les mutins de se disperser. Étant sommé et interpellé de dire son nom.*

Sommer quelqu'un de sa parole, Lui demander qu'il tienne sa parole.

Sommer une place, Sommer le commandant de la rendre. *On envoya un trompette sommer la place.*

SOMMÉ, ÉE. part. passé.

SOMMER. v. a. T. de Mathém. Trouver la somme de plusieurs quantités algébriques ou numériques. *Sommer une suite. Sommer les termes d'une progression.*

SOMMÉ, ÉE. part. passé.

SOMMET. s. m. Le haut, la partie la plus élevée de certaines choses, comme d'une montagne, d'un rocher, d'une tour, de la tête, etc. *Sur le sommet d'une montagne. Au sommet d'un rocher. Les sommets du Caucase, des Alpes, des Pyrénées. Le sommet de la tête.*

Poétiq., *Le double sommet*, Le Parnasse.

Fig. et dans le style soutenu, *Le sommet des grandeurs, de la gloire*, Le comble des grandeurs, de la gloire.

En Géom., *Le sommet d'un angle*, La pointe d'un angle. *Angles opposés au sommet*, Angles dont les pointes ou sommets sont opposés. *Le sommet d'une courbe*, Le point de la courbe où sa courbure s'arrondit symétriquement, de manière à y borner son extension. *Le sommet d'une parabole est au point où elle coupe son axe. L'ellipse a quatre sommets.*

SOMMET, se disait autrefois, en Botanique, pour Anthère.

SOMMIER. s. m. T. de Finances et de Commerce. Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent. *Le sommier des aides, des gabelles, etc. Le sommier d'une abbaye, d'une seigneurie. Ce payement est inscrit au sommier, sur le sommier.*

SOMMIER. s. m. Cheval de somme. *Les sommiers de tel messager. Les sommiers des pourvoyeurs de la maison du prince.*

SOMMIER, signifie aussi, Un matelas de crin servant de paillasse. *Sommier de crin. Sommier élastique,* Sommier dont l'élasticité est due à un système de ressorts.

SOMMIER, signifie encore, Une espèce de coffre, dans lequel les soufflets des orgues font entrer le vent, qui de là se distribue dans les différents tuyaux. *Ce sommier perd le vent, n'est pas bien clos.*

SOMMIER, en termes d'Architecture, Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte ; ou Pièce de bois de charpente qui porte sur deux pieds-droits et sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées, etc.

SOMMIER, se dit pareillement, de Deux pièces de bois qui servent à soutenir le poids ou l'effort d'une presse d'imprimerie. *Baisser, relever le sommier. Les nouvelles presses n'ont point de sommiers mobiles.*

SOMMIER, se dit également de La pièce de bois dans laquelle entrent les fiches qui servent à tendre les cordes d'un clavecin, d'un piano.

SOMMITÉ. s. f. (On prononce les deux M.) Le sommet, la partie la plus élevée de certaines choses. *La sommité d'une tour, d'un toit. L'armée ennemie occupa les sommités des montagnes*, ou absolument, *les sommités.*

Il s'emploie quelquefois figurément, en Littérature. *Cet auteur n'a traité que les sommités de son sujet. Il n'approfondit point un sujet, il se borne à en saisir les sommités.*

SOMMITÉ, en termes de Botanique, L'extrémité de la tige fleurie de quelques plantes dont les fleurs sont trop petites pour être conservées isolément ; et L'extrémité, la pointe des arbustes et des branches d'arbres. *Ne prenez que la sommité de ces herbes, de ces fleurs, etc. Des sommités d'absinthe, de lavande, de mille-pertuis, etc. La sommité des jeunes arbres.*

SOMNAMBULE. s. et adj. des deux genres. (On prononce l'M.) Celui ou celle qui se lève tout endormi, et qui marche, agit, parle, sans s'éveiller. *C'est un somnambule, une somnambule. Il est somnambule.*

SOMNAMBULISME. s. m. État, affection du somnambule.

Somnambulisme magnétique, L'espèce de sommeil dans lequel tombent quelques-unes des personnes que l'on magnétise.

SOMNIFÈRE. adj. des deux genres. (On prononce l'M.) T. de Médec. Qui provoque, qui cause le sommeil. *Le pavot est somnifère.*

Il est quelquefois substantif masculin. *Le pavot est un somnifère très connu.*

SOMNOLENCE. s. f. (On prononce l'M.) T. de Médec. État intermédiaire entre le sommeil et la veille ; Disposition habituelle à dormir. *État de somnolence.*

SOMNOLENT, ENTE. adj. T. de Médec. Qui a rapport à la somnolence. *État somnolent.*

SOMPTUAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des lois qui restreignent et règlent la dépense dans les festins, dans les habits, dans les édifices, etc. *Lois somptuaires. Édit somptuaire. Règlement somptuaire.*

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une manière somptueuse. *Vivre somptueusement.*

SOMPTUEUX, EUSE. adj. Magnifique, splendide, de grande dépense. *Somptueux édifice. Habit somptueux. Festin somptueux. Le train de cet ambassadeur était somptueux.*

Il se dit aussi Des personnes. *Il est somptueux en habits, en équipages, en festins, en bâtiments.*

SOMPTUOSITÉ. s. f. Grande et magnifique dépense. *Somptuosité en habits, en bâtiments, etc. On célébra cette fête avec une grande somptuosité.*

SON

SON, SA, SES. Adjectifs possessifs, qui répondent aux pronoms de la troisième personne *Soi, se, il.* On les met toujours devant le substantif. Le premier est du genre masculin : *Son père, son argent, son habit.* Le second est du genre féminin : *Sa sœur, sa patrie, sa santé.* Le troisième est des deux genres ; il est le pluriel de *Son* et de *Sa. Ses biens, ses amis, ses prétentions.*

Quoique *Son* soit masculin, l'euphonie veut qu'il tienne lieu de féminin lorsque le nom qui suit commence par une voyelle, ou par *h* sans aspiration : *Son amitié, son habitude, son héroïne.* Mais quand ce nom commence par une *h* aspirée, on doit toujours employer le féminin *Sa : Sa honte, sa haine.*

Dans le discours familier, *Son, sa,* joint au verbe *Sentir,* équivaut à l'article. *Il sent son homme de qualité ; il sent son hypocrite, son tartufe,* Il a l'air d'un homme de qualité, d'un hypocrite, etc.

Posséder son Homère, son Cicéron, ses auteurs anciens, etc., Connaître bien Homère, Cicéron, les auteurs anciens, etc. On dit de même, *Il possède bien son arithmétique, sa géométrie.*

SON. s. m. La partie la plus grossière du blé moulu. *Gros son. Un boisseau de son. Il en a tiré toute la farine, il n'en reste plus que le son. Eau de son. Il faut donner de l'eau de son à ce cheval pour le rafraîchir.*

Prov. et fig., *Habit de velours, ventre de son,* se dit en parlant D'une personne qui épargne sur sa nourriture pour faire de la dépense en habits.

SON. s. m. Bruit, ce qui frappe l'ouïe. *Le son parcourt trois cent trente-sept mètres par seconde. Son aigu, grave, perçant, éclatant, prolongé. Son clair, doux, harmonieux. Son rude. Son qui étourdit. Les sons différents. Le son de la voix. Un beau son de voix. Cet instrument rend un son agréable. Un son importun. Le son du tocsin. Cette cloche a un son argentin. Le son des cloches. Au son des cloches. Au son de la cloche. Au son du tambour. Publier quelque chose à son de tambour, à son de trompe. Au son des trompettes et des timbales. Le son des instruments de musique, des instruments. Tirer un beau son du violon. Le son des paroles. L'oreille juge des sons. Cette chanteuse a une belle voix, mais elle ne forme pas bien ses sons. Proférer des sons. Former des sons. Filer des sons. Des sons inarticulés. Des sons plaintifs. Des sons articulés. C'est un défaut dans l'orthographe d'une langue que le même son soit représenté par plusieurs caractères différents.*

Sons harmoniques, Sons qui diffèrent des sons ordinaires, et que l'on tire d'instruments à cordes, tels que la harpe, le violon, le violoncelle, etc., en appuyant très peu le doigt sur certaines divisions de la corde.

SONATE. s. f. Pièce de musique instrumentale, composée de deux, trois ou quatre morceaux d'un caractère et d'un mouvement différents. *Sonate de harpe, de piano, de violon, de flûte. Sonate de piano à quatre mains. Les sonates de Beethoven. Cette sonate est belle, mais d'une difficile exécution.*

SONDAGE. s. m. Action de sonder. Il se dit surtout en parlant Des terrains. *Les opérations du sondage ont occasionné de grandes dépenses*

SONDE. s. f. Instrument qui consiste en un plomb attaché à une corde, et dont on se sert à la mer et dans les rivières pour connaître la profondeur de l'eau ou la qualité du fond. *Jeter la sonde. Dans ce détroit il faut toujours avoir la sonde à la main. On reconnut avec la sonde qu'il n'y avait que tant de brasses d'eau, et que le vaisseau allait toucher. On graisse le bout de la sonde, pour savoir si le fond est sable ou rocher. Ligne de sonde.*

Il se dit aussi de Certains instruments qu'on enfonce dans un jambon, dans un melon, dans un fromage de forme, etc., pour en retirer une petite partie, et s'assurer de sa qualité.

Il se dit encore d'Une espèce de tarière qu'on enfonce dans la terre, soit pour reconnaître les différentes couches du terrain, ou la présence et la qualité des mines, soit pour forer un puits artésien, etc.

Il se dit également d'Un fer emmanché de bois, dont les commis aux barrières des villes se servent pour connaître s'il y a des marchandises de contrebande dans les voitures chargées qui entrent.

Il se dit, en Chirurgie, Des instruments que l'on introduit dans la cavité de certains organes, pour découvrir la cause cachée de quelque mal, ou dans le trajet des plaies, des fistules, etc., pour en reconnaître l'état. *Une sonde pour la pierre. Une sonde pour les plaies. Sonde cannelée. Sonde brisée. Sonde pleine. Sonde creuse. Sonde flexible. Introduire une sonde de gomme élastique dans le canal de l'urètre*

SONDER. v. a. Reconnaître par le moyen d'un plomb, attaché au bout d'une corde ou de quelque autre chose semblable, la qualité du fond ou la profondeur d'un lieu dont on ne peut voir le fond. *Sonder le rivage, la côte. Sonder un port de mer. Sonder l'entrée d'un havre. Sonder un gué. Sonder une rivière, la faire sonder pour trouver un passage.*

Il signifie aussi, Enfoncer, introduire dans de certaines choses un instrument fait exprès, pour en connaître la nature ou la qualité. *Sonder un jambon, un melon, un fromage, une tinette de beurre, etc. Sonder un terrain. Sonder une charretée de foin pour s'assurer si elle ne renferme pas de la contrebande.* On dit à peu près dans le même sens, *Sonder une poutre, un bâtiment, une pièce de monnaie, etc.*

Fig., *Sonder le gué, sonder le terrain,* Tâcher de connaître s'il n'y a point de danger dans une affaire, et de savoir comment il faudra s'y prendre pour réussir.

SONDER, en termes de Chirurgie, Chercher la cause d'un mal dans quelque cavité du corps, observer et reconnaître l'état d'une plaie, etc., en y introduisant une sonde. *Sonder un homme pour savoir s'il a une pierre dans la vessie. Sonder une plaie. Ce chirurgien n'a pas la main rude, il sonde doucement.*

SONDER, se dit figurément, au sens moral. *Sonder les dispositions, les intentions, les inclinations de quelqu'un. Sonder quelqu'un. Je l'ai sondé là-dessus. J'ai cherché inutilement à sonder son esprit, son cœur. Il*

n'appartient pas à l'homme de sonder la profondeur des desseins de Dieu. Il n'appartient qu'à Dieu de sonder les cœurs.

SONDÉ, ÉE. part. passé.

SONDEUR. s. m. Celui qui sonde.

SONGE. s. m. Rêve, idée, imagination d'une personne qui dort. *Un beau songe. Un songe agréable, riant. Un songe fâcheux, pénible, effrayant. Un songe qui inquiète, que l'on croit être de mauvais augure. Un songe suivi, interrompu, confus. J'ai eu un songe, j'ai fait un songe cette nuit. Expliquer, interpréter les songes. Dites-moi ce que signifie ce songe-là. Ajouter foi aux songes. Il se réveilla sur ce songe. Ce songe le réveilla. Toutes ses grandeurs s'évanouirent comme un songe.*

Prov., *Tous songes sont mensonges.*

Prov. et fig., *Mal d'autrui n'est que songe*, Le mal d'autrui ne nous touche guère.

Fig., *Les songes de ce monde ne sont qu'un songe, la vie n'est qu'un songe*, Les choses du monde n'ont nulle solidité, la vie passe comme un songe.

Fig., *Faire de beaux songes*, Se repaître de vaines espérances.

Fam., *Il me semble que c'est un songe, que j'ai fait un songe*, ou fig., *C'est un songe*, se dit Pour exprimer un grand étonnement d'une chose qui est arrivée.

Dans la Mythologie, *Les Songes*, Divinités qui sortaient des enfers, et apportaient aux hommes des images véridiques ou trompeuses. *Les Songes étaient fils du Sommeil.*

EN SONGE. Locution adverbiale dont on se sert en parlant Des songes qu'on a eus durant le sommeil. *J'ai vu cela en songe. Un ange lui apparut en songe. Il me semblait en songe que...*

SONGE-CREUX. s. m. Il se dit d'Un homme qui affecte d'avoir des pensées profondes, et qui déraisonne, ou d'un homme qui rêve habituellement à des projets chimériques. *Il se donne pour un grand penseur; mais ce n'est qu'un songe-creux. Il a l'esprit faux; c'est un songe-creux. N'en attendez rien de solide, de raisonnable, ce n'est qu'un songe-creux.*

Il se dit aussi de Celui qui rêve souvent à faire des malices ou des méchancetés. *Défiez-vous d'un tel, c'est un songe-creux qui vous trompera.* Il est familier dans les deux sens : le second a vieilli.

SONGE-MALICE. s. m. Celui qui fait souvent des malices, de mauvais tours. Il est vieux.

SONGER. v. n. Faire un songe. *Je dormais, et je songeais que... J'ai songé que je voyageais sur mer.*

Il s'emploie aussi activement. *J'ai songé telle et telle chose. Qu'avez-vous songé cette nuit? Ne songer que chasse, que combats, que bals, que fêtes, que concerts.* Cette dernière phrase et ses analogues se disent aussi figurément Des personnes qui, dans l'état de veille, ne sont occupées que de chasse, de combats, de bals, etc.

SONGER, au neutre, se construit quelquefois avec la préposition *de*. *Songer d'eau bourbeuse. Il songe toujours de fêtes, de chasse. Il songe rarement d'affaires.* Il est familier.

SONGER, signifie aussi, Penser, considérer, faire attention, prendre garde. En ce sens, il est toujours neutre. *Quand j'y songe. Toutes les fois que j'y songe. Songez à vos affaires. Songer à quelque chose. Il ne songe qu'à son salut, qu'à ses plaisirs. Il ne songe qu'à lui. Il ne songe à rien. Les journées passent sans qu'on y songe. Songez à ce que vous faites, à ce que vous dites. Je songeais que... Songez qu'il y va de votre intérêt, de votre honneur. Il faut y songer plus d'une fois. Songer aux moyens de faire réussir une affaire. Il y a longtemps que j'y songe.* On dit quelquefois activement et familièrement, *J'ai songé une chose.*

Vous n'y songez pas, à quoi songez-vous? y songez-vous? Phrases qui s'emploient quelquefois par manière de reproche, en parlant à une personne qui fait ou qui dit quelque chose qui ne paraît pas raisonnable.

Songez-y, songez-y bien. Espèce de menace ou d'avertissement, suivant le ton que l'on prend pour le dire.

SONGER, signifie aussi, Avoir quelque vue, quelque dessein, quelque intention. *Il songe à se marier. Il ne songe nullement au mariage. Il songe à acheter telle charge, telle maison.*

Cet homme songe toujours à mal, à malice, à la malice, Il songe à faire quelque malice. Ces phrases signifient aussi, Il prête, il suppose un sens trop libre à des choses dites très innocemment; ou, en général, Il interprète malignement tout ce qu'on dit.

Cet homme songe creux, ne fait que songer creux, Il rêve profondément à des choses chimériques, ou à quelque malice. *Il ne fait que songer creux.*

SONGÉ, ÉE. part. passé.

SONGEUR. s. m. Celui qui a raconté ses songes. Il ne se dit guère que dans la phrase de l'Écriture, *Voilà notre songeur*, en parlant de Joseph.

Il s'emploie aussi quelquefois comme synonyme de *Rêveur*. *C'est un songeur perpétuel.* Adjectivement, *Un esprit songeur.*

SONICA. T. du Jeu de la bassette. Il se dit d'Une carte qui vient, ou en gain ou en perte, le plus tôt qu'elle puisse venir pour faire gagner ou pour faire perdre. *Il a gagné sonica.*

Il s'emploie adverbialement et figurément dans la conversation, et signifie, À point nommé, justement, précisément. *On allait partir sans lui, il est arrivé sonica. Il a été payé sonica.* Dans ces deux sens il a vieilli.

SONNA ou **SUNNA**. s. f. Nom d'un livre qui contient les traditions de la religion mahométane.

SONNAILLE. s. f. Clochette attachée au cou des bêtes, lorsqu'elles paissent ou qu'elles voyagent.

SONNAILLER. s. m. L'animal qui, dans un troupeau ou dans un attelage, va le premier avec la clochette.

SONNAILLER. v. n. Sonner souvent et sans besoin. *On ne fait que sonnailler dans ce couvent.* Il est familier.

SONNANT, ANTE. adj. Qui rend un son clair et distinct. *De l'étain sonnant. Airain sonnant.*

Horloge sonnante, montre sonnante, Horloge, montre qui sonne les heures, à la différence de celles qui ne font que les marquer.

Espèces sonnantes, Monnaie d'or, d'argent, etc. *Il m'a payé en espèces sonnantes, au cours de ce jour.*

À l'heure sonnante, À l'heure précise. *Je suis arrivé à sept heures sonnantes. Soyez chez moi à midi sonnant.*

En Théologie, *Propositions mal sonnantes*, Propositions qui peuvent être prises dans un sens peu orthodoxe. On écrit plus ordinairement *Malsonnant* en un seul mot.

SONNER. v. n. Rendre un son. *Les cloches sonnent. Cet écu est faux, faites-le sonner, vous verrez qu'il ne vaut rien. Cela sonne creux. J'entends sonner la trompette.*

Sonner de la trompette, de la trompe, du cor, ou absolument, *Sonner*, Faire rendre des sons à ces instruments. *Il sonne bien du cor. Ces piqueurs sonnent bien.*

En termes de Grammaire, *Faire sonner une lettre*, L'exprimer pleinement dans la prononciation. *Ne pas faire sonner une lettre*, Ne la faire point ou presque point sentir. *Dans le mot* Mer, *il faut toujours faire sonner l'R; mais cette lettre, dans l'infinitif* Aimer, *ne doit sonner que devant une voyelle.*

Fig., *Ce mot sonne bien à l'oreille*, Le son en est agréable.

Fig., *Ce vers, cette stance, cette période sonne bien*, L'arrangement des paroles en est harmonieux.

Fig., *Cette action sonne bien, ne sonne pas bien, sonne mal dans le monde*, Elle est bien ou mal reçue du public.

Fig. et fam., *Faire sonner bien haut une action, une victoire, une conquête, sa qualité, un service, un bon office, etc.*, Vanter, exagérer, faire valoir beaucoup une action, une victoire, une conquête, sa qualité, un service qu'on a rendu, etc.

SONNER, signifie aussi, Être indiqué, marqué, annoncé par quelque son. *Les vêpres sonnent à la paroisse. Le sermon sonne à la cathédrale. Voilà midi qui sonne. Midi est sonné.*

SONNER, est aussi actif, et signifie, Tirer du son d'une cloche, d'une sonnette, etc., lui faire rendre du son. *Sonner les cloches. Sonner la sonnette. Sonner la clochette. Sonner le tocsin.*

Il signifie encore, Indiquer, marquer, annoncer quelque office de l'église par le son des cloches. *Sonner la messe. Sonner les vêpres. Sonner le sermon. Sonner le premier coup, le dernier coup de matines*, ou simplement, *Sonner le premier, sonner le dernier.*

Il s'emploie aussi absolument. *Sonner pour les morts. On a sonné toute la nuit pour un tel.*

Prov. et fam., *On ne saurait sonner les cloches et aller à la procession*, On ne peut pas faire à la fois des choses différentes, qui s'excluent l'une l'autre.

Sonner ses gens, sa femme de chambre, etc., Sonner la sonnette pour faire venir ses domestiques, sa femme de chambre, etc.

Absol., *Sonner à la porte de quelqu'un*, Tirer un cordon suspendu à la porte extérieure d'un appartement, et mettre en mouvement par ce moyen une sonnette placée dans l'intérieur, afin de se faire ouvrir. *On sonne à votre porte. J'entends sonner chez vous. J'entends sonner.*

Fig. et fam., *Ne sonner mot*, Ne dire mot. *Tel est mon projet, mais je vous prie de n'en sonner mot. J'eus beau le presser, lui faire des reproches, il ne sonna mot.*

SONNER, se dit, en termes de Chasse, Des différentes manières de sonner du cor, de la trompe. *Sonner le débucher. Sonner le laisser-courre. Sonner du gros ton. Sonner du grêle. Etc.*

Il se dit de même, en termes de Guerre, Des différentes manières de sonner de la trompette. *Sonner la charge. Sonner la retraite. Sonner le boute-selle.*

Sonner à cheval, Sonner pour faire monter à cheval la cavalerie.

SONNÉ, ÉE. part. passé. *Il est midi sonné. Il est trois heures sonnées.*

Fig. et fam., *Il a cinquante ans sonnés*, Il a cinquante ans révolus.

SONNERIE. s. f. coll. Le son de plusieurs cloches ensemble. *Il y a une bonne sonnerie dans telle église. La grosse sonnerie. La petite sonnerie.*

Il se dit aussi de La totalité des cloches d'une église. *La sonnerie de cette église a coûté cher.*

SONNERIE, se dit également de Toutes les pièces qui servent à faire sonner une montre, une pendule. *Il y a quelque chose à faire à la sonnerie de cette montre. Pendule, montre à sonnerie.*

SONNERIE, se dit encore Des différents airs que sonnent les trompettes d'un régiment. *Les principales sonneries sont le réveil, la générale, le boute-selle, l'appel, la retraite, la charge, etc.*

SONNET. s. m. Ouvrage de poésie, composé de quatorze vers distribués en deux quatrains et en deux tercets : les quatrains sont sur deux rimes seulement. *Sonnet italien. Sonnet français. Sonnet à rimes croisées. Sonnet régulier, irrégulier. Faire un sonnet. Composer un sonnet à la louange d'un tel, pour une telle. Les sonnets de Pétrarque. La chute d'un sonnet.*

SONNETTE. s. f. Clochette, ordinairement fort petite, dont on se sert pour appeler ou pour avertir. *Sonnette d'argent. Sonnette de cuivre. Sonnette de fonte. Faire poser des sonnettes. Le cordon de la sonnette. Tirez la sonnette, afin qu'on vienne ouvrir la porte. Avoir une sonnette sur sa table pour appeler ses gens. La sonnette du président dans les assemblées délibérantes. Agiter la sonnette.*

Être assujetti à la sonnette, être à la sonnette, Être obligé de quitter ses occupations, son sommeil, au bruit d'une sonnette, comme l'est un domestique.

SONNETTE, se dit aussi d'Un grelot, d'une boulette de cuivre ou d'argent, creuse et fendue, dans laquelle il y a un petit morceau de métal qui sonne et fait du bruit quand on l'agite. *Collier à sonnettes. Attacher des sonnettes aux oreilles, au cou d'un chien. On met des sonnettes aux pieds des oiseaux de proie avec lesquels on chasse. Sonnette de mulet.*

SONNETTE, se dit en outre d'Une machine dont on se sert pour enfoncer des pilotis et des pieux. *La sonnette porte le mouton, et sert à l'élever et à le laisser retomber.*

Serpent à sonnettes. Voyez SERPENT.

SONNEUR. s. m. Celui qui sonne les cloches. *Payer les sonneurs. Le sonneur d'une église.*

Prov., *Boire comme un sonneur*, Boire beaucoup, et jusqu'à s'enivrer.

SONNEZ. s. m. (On prononce *Sonê*.) Terme dont on se sert aux Jeux de dés, particulièrement au Trictrac, lorsque le coup de dés amène les deux six. *Il a rempli par un sonnez. J'ai amené de suite deux sonnez, qui m'ont fait perdre la partie.*

SONORE. adj. des deux genres. Qui a un beau son, un son agréable et éclatant. *Une voix sonore. Cela rend le vers plus sonore. Un mot bien sonore.*

Il signifie aussi, Qui renvoie bien le son, ou Qui rend un son, des sons. *Cette église est sonore. Cet instrument est bien sonore. Corps sonore.*

SONORITÉ. s. f. T. de Physiq. Qualité de ce qui est sonore. On le dit surtout de La propriété qu'ont certains corps de renforcer les sons en les répercutant.

SOP

SOPEUR. s. f. T. de Médec. Voy. SOPOR.

SOPHA. s. m. Voyez SOFA.

SOPHI. s. m. Voyez SOFI.

SOPHISME. s. m. Argument captieux, qui pèche ou dans le fond ou dans la forme. *Prenez garde à cet argument, c'est un sophisme. Ce livre est tout plein de sophismes. Découvrir, développer, réfuter un sophisme. Combattre des sophismes.*

SOPHISTE. s. m. Nom qui se donnait chez les anciens aux philosophes et aux rhéteurs. Il se prend aujourd'hui toujours en mauvaise part, et signifie, Celui qui fait des arguments captieux. *Ce n'est pas un philosophe, c'est un sophiste, un pur sophiste.*

SOPHISTICATION. s. f. Frelaterie, action de sophistiquer des drogues, etc. *La sophistication des drogues.*

SOPHISTIQUE. adj. des deux genres. Qui est de la nature du sophisme, qui contient des sophismes. *Un argument, un raisonnement sophistique. Un écrit sophistique.*

Il signifie aussi, Qui fait usage du sophisme. *Un esprit sophistique. Un écrivain sophistique. Une éloquence sophistique.*

SOPHISTIQUER. v. a. Subtiliser avec excès. *Cet auteur sophistique tout, sophistique toutes ses pensées.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il sophistique sans cesse. Il se plaît à sophistiquer.*

SOPHISTIQUER, signifie encore, Frelater, falsifier une liqueur, une drogue, en y mêlant quelque chose d'étranger. *Sophistiquer du vin. Les marchands sont sujets à sophistiquer les drogues les plus précieuses. Sophistiquer la laque, la manne, etc. Sophistiquer les métaux.*

SOPHISTIQUÉ, ÉE. part. passé.

SOPHISTIQUERIE. s. f. Excessive subtilité dans le discours, dans le raisonnement. *Il y a bien de la sophistiquerie dans ces raisonnements-là.* Ce sens est familier.

Il signifie aussi, Frelaterie, altération dans les drogues, etc. *Il y a de la sophistiquerie dans ce vin, dans ces drogues.* En ce sens il est moins usité que *Sophistication.*

SOPHISTIQUEUR. s. m. Celui qui falsifie, qui altère les drogues. Il se dit aussi, familièrement, de Celui qui subtilise avec excès.

SOPHORE. s. m. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, comprenant six ou huit espèces, les unes herbacées, les autres ligneuses ; toutes cultivées dans les jardins d'agrément.

SOPHRONISTES. s. m. pl. T. d'Antiq. grecque. Magistrats d'Athènes, chargés, comme les censeurs à Rome, de veiller sur les mœurs.

SOPOR. s. m. T. de Médec. emprunté du latin. Sommeil lourd et pesant dont il est difficile de tirer le malade.

SOPORATIF, IVE. adj. Qui a la force, la vertu d'endormir, d'assoupir. *L'opium est très soporatif. Les drogues soporatives.*

Il est quelquefois substantif, au masculin. *Le laudanum est un grand soporatif. Ce discours est un vrai soporatif.*

SOPOREUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux. *Affection soporeuse.* On dit de même, *État soporeux.*

SOPORIFIQUE ou **SOPORIFÈRE.** adj. des deux genres. Termes de Médecine, qui signifient la même chose que Soporatif ; mais *Soporifique* est aujourd'hui le plus usité des trois. Ils se prennent aussi substantivement. *Un soporifique. Un soporifère.*

Fig. et fam., *Un discours, un écrit soporifique*, Un discours, un écrit ennuyeux, qui endort.

SOPRANO. s. m. T. de Musique emprunté de l'italien. Il désigne La voix qu'on appelle autrement Dessus. *Les femmes, les enfants et les castrats ont la voix de soprano.*

Il se dit aussi Du chanteur qui a cette espèce de voix. *Ce chanteur n'est pas un ténor, c'est un soprano.* Pour éviter toute équivoque avec le sens suivant, on dit ordinairement, *Il a une voix de soprano.*

Il se dit, par euphémisme, d'Un castrat.

SOR

SOR. adj. m. Voyez SAURE.

SORBE. s. f. Fruit du sorbier domestique ou cormier. On l'appelle aussi *Corme.*

SORBET. s. m. Composition faite de citron, de sucre, d'ambre, etc. *Une boîte de sorbet. Un pot de sorbet du Levant.*

Il se dit aussi Du breuvage que l'on fait de cette composition battue avec de l'eau. *Un verre de sorbet. Les Turcs boivent du sorbet. Du sorbet glacé.*

Il se dit également de Certaines liqueurs à demi glacées. *Un sorbet au marasquin, au vin de Champagne.*

SORBÉTIÈRE. s. f. Vase de métal dans lequel on prépare les liqueurs qui doivent être servies en glaces ou en sorbets. On dit aussi quelquefois, mais improprement, *Sarbotière.*

SORBIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, dont il y a trois espèces : le *Sorbier domestique* ou *Cormier*; le *Sorbier des oiseaux* ou *Sorbier sauvage* ; et le *Sorbier hybride.*

SORBONIQUE. s. f. Une des trois thèses que les bacheliers étaient obligés de soutenir pendant leur licence, et qui devait être soutenue dans la maison de Sorbonne. *La sorbonique devait durer douze heures.*

SORBONISTE. s. m. Bachelier, docteur de la maison et société de Sorbonne.

SORBONNE. s. f. École célèbre de théologie, qui avait été fondée à Paris par Robert de Sorbon, en 1252, et qui plus tard donna son nom à La faculté entière de théologie. *Étudier en Sorbonne. Bachelier, docteur de Sorbonne, de la maison et société de Sorbonne. La Sorbonne décida que... Son livre fut condamné en Sorbonne, par la Sorbonne.*

Il se dit aussi aujourd'hui Des facultés de théologie, des sciences et des lettres, établies dans les bâtiments de l'ancienne Sorbonne. *Un professeur de Sorbonne. Les cours de la Sorbonne.*

SORCELLERIE. s. f. Opération de sorcier. *Il y a de la sorcellerie à cela. On dit qu'il se mêle de sorcellerie. Il a été accusé de sorcellerie.*

Il se dit, figurément et par plaisanterie, en parlant De certains tours d'adresse, de certaines choses qui paraissent au-dessus des forces de la nature. *Il faut qu'il y ait de la sorcellerie. Cela ne se peut faire sans sorcellerie. Cela ne se peut deviner sans sorcellerie. Il n'y a pas grande sorcellerie à cela.*

SORCIER, IÈRE. s. Celui, celle qui, selon l'opinion des temps d'ignorance, a un pacte avec le diable, pour opérer des maléfices, et qui va à des assemblées nocturnes, qu'on nomme le Sabbat. *On accuse un tel*

d'être sorcier. Il fut un temps où l'on brûlait les sorciers.

Fig. et pop., *C'est un vieux sorcier, une vieille sorcière*, se dit D'un homme vieux et méchant, d'une vieille et méchante femme.

Prov., *Cet homme n'est pas sorcier, n'est pas grand sorcier*, Il n'est pas fort habile. *Il ne faut pas être grand sorcier pour faire, pour deviner telle chose*, Il ne faut pas avoir beaucoup d'habileté pour la faire, beaucoup de pénétration pour la deviner.

SORDIDE. adj. des deux genres. Sale, vilain. Il n'est d'usage qu'au figuré, et il ne se dit Des personnes que par rapport à l'avarice. *C'est un homme avare, vilain, sordide. C'est un avare des plus sordides.*

Il se dit aussi De l'avarice et des choses qui s'y rapportent. *Une avarice sordide. Gain sordide. Intérêt sordide. Épargne sordide.*

SORDIDEMENT. adv. D'une manière sordide. *Il vit sordidement.*

SORDIDITÉ. s. f. État de ce qui est sordide. *La sordidité de ses vêtements.* Il signifie aussi, Mesquinerie, avarice.

SORET. adj. m. Voyez SAURET, au mot SAURE.

SORGHO. s. m. T. de Botan. Graminée des Indes dont il y a plusieurs variétés. *Le sorgho sert à faire des balais. Le sorgho à sucre est cultivé en Algérie.*

SORITE. s. m. T. de Logique. Raisonnement composé de plusieurs propositions si bien liées entre elles, que l'attribut de la première devient le sujet de la deuxième, l'attribut de la deuxième le sujet de la troisième, et ainsi de suite; en sorte que la dernière proposition doit être implicitement comprise dans la première, si le raisonnement est juste.

SORNETTE. s. f. Discours frivole, bagatelle. *Il ne dit que des sornettes. Il ne cause que de sornettes. Voilà de plaisantes sornettes. Quelles sornettes nous contez-vous là? Il me disait une sornette.* Ce mot est familier, et son plus grand usage est au pluriel.

SORT. s. m. Dans le sens des anciens, La destinée considérée comme cause des divers événements de la vie. *Le sort l'a ainsi ordonné. Le sort le veut ainsi. Les caprices du sort. Le sort aveugle. Le sort jaloux. Nous serons heureux en dépit du sort. Braver, affronter, supporter les coups du sort. Quel coup du sort! Se plaindre du sort. Être poursuivi, accablé par le sort.*

Il se dit aussi de L'effet de la destinée, de la rencontre fortuite des événements bons ou mauvais. *Je plains votre sort. Son sort est heureux. Son sort est malheureux. Son sort est déplorable. Tel est le sort des conquérants, des républiques. Quel est votre sort? Voilà un étrange sort. Je suis inquiet sur son sort. Il se plaint continuellement de son sort. Il est content de son sort. Je veux partager votre sort. Disposez de mon sort. Ordonnez de mon sort. Mon sort est de vous obéir. Vous êtes l'arbitre, le maître de mon sort. Mon sort est dans vos mains. C'est un triste sort que le sien. Son sort est fort doux.*

Il se dit quelquefois, particulièrement, de La condition, de l'état d'une personne sous le rapport de la richesse. *Cette succession améliorera son sort. Il a réglé par son testament le sort de ses trois enfants. Faire un sort à quelqu'un. On lui a assuré un sort.*

Il signifie aussi, La condition des choses. *Tel fut le sort de son livre. Son discours assura le sort de cette proposition. Ce système eut le sort de beaucoup d'autres.*

Le sort principal d'une rente, Le fonds, la somme qui a été placée en rente. Il a vieilli : on dit, *Le principal, le capital.*

SORT, signifie encore, La manière de décider quelque chose par le hasard. *Le sort est tombé sur un tel. Le sort en a décidé. Quelquefois les élections se font au sort, par le sort, par la voie du sort. Il y avait trois soldats condamnés : on décida qu'il n'y en aurait qu'un d'exécuté, et on les fit tirer au sort.*

Fig., *Le sort en est jeté*, Le parti en est pris.

Fig., *Le sort des armes*, Le combat, considéré relativement à l'incertitude du succès. *Il a voulu tenter une troisième fois le sort des armes.*

SORT, se dit aussi De paroles, de regards, de caractères, de maléfices par lesquels des gens très ignorants croient qu'on peut produire des effets extraordinaires, et presque toujours malfaisants, en vertu d'un pacte qu'ils supposent fait avec le diable. *Ces pauvres gens disent qu'on a jeté un sort sur tel vignoble, sur les troupeaux d'un tel, sur les blés de tel pays. On dit que ce berger a mis un sort dans l'écurie de son maître, et que cela a fait mourir tous les chevaux. Il prétend qu'on lui a donné un sort, qu'on lui a jeté un sort.*

Fig. et fam., *Il y a un sort sur tout ce qu'il fait*, Rien de ce qu'il fait ne lui réussit.

SORTABLE. adj. des deux genres. Convenable, qui convient à l'état et à la condition des personnes. *Un mariage sortable. Un parti sortable. Cet emploi n'est pas sortable pour vous. Cela n'est pas sortable à votre condition. Rien n'est plus sortable pour vous que ce qu'on vous propose.* Il s'emploie plus ordinairement sans complément.

SORTANT. adj. m. Qui sort. On l'emploie surtout dans ces expressions : *Numéros sortants*, Les numéros qui sortent de la roue de fortune, à chaque tirage de la loterie. Substantiv., *Les entrants et les sortants*, Les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent.

Il se dit aussi Des membres d'un corps, d'une assemblée qui cessent d'en faire partie, et qui doivent être remplacés ou réélus. *Député sortant. Les membres sortants.*

SORTE. s. f. Espèce, genre. *Il y a bien des sortes d'oiseaux. Nourrir toutes sortes de bêtes. Un marchand qui a de toutes sortes d'étoffes. Une bibliothèque où l'on trouve toutes sortes de livres. Toute sorte de livres ne sont pas également bons. Quelle sorte de plante est-ce là? Je n'en veux point de cette sorte. En voici de la sorte que vous demandez. Un pharmacien qui a toutes sortes de drogues. Les différentes sortes de caractères qu'on emploie dans l'imprimerie. C'est une sorte de bel esprit qui n'a que du jargon. Il a toutes les sortes d'esprit, de courage. Il ne faut pas se fier à toutes sortes de gens, à toutes sortes de personnes. Il n'est sorte de recommandations que je ne lui aie faites. Voilà une sorte d'habillement, de coiffure qui lui sied.*

Un homme de sa sorte, un homme de votre sorte, se dit également en bien et en mal, par estime et par mépris. *Il appartient bien à un homme de sa sorte de vouloir s'égaler à vous. C'est trop vous rabaisser pour un homme de votre sorte.*

SORTE, signifie aussi, Façon, manière de faire une chose. *Ceux-ci s'habillent d'une sorte, et ceux-là d'une autre. De quelle sorte faut-il le recevoir? De cette sorte, vous n'aurez pas les embarras que vous redoutiez. Il a agi de bonne sorte, de la bonne sorte dans cette affaire.*

Fam., *Parler de la bonne sorte à quelqu'un*, Lui faire une réprimande, lui faire une correction. *Je lui ai parlé de la bonne sorte, il n'y reviendra plus.* On dit dans le même sens, *Je l'ai traité de la bonne sorte.*

De telle sorte, De telle manière, tellement. *Il s'est compromis de telle sorte, qu'on aura bien de la peine à le tirer d'embarras.*

DE LA SORTE. loc. adv. Ainsi, de cette manière. *Quel droit avez-vous pour parler, pour agir de la sorte?*

EN QUELQUE SORTE. loc. adv. Presque, pour ainsi dire. *Se taire quand on est accusé, c'est en quelque sorte s'avouer coupable.*

DE SORTE QUE, EN SORTE QUE. loc. conjonctives. Tellement que, si bien que. *De sorte qu'il fut contraint de se retirer. Faites en sorte qu'il soit content.*

SORTIE. s. f. Action de sortir. *Il a toujours gardé la chambre depuis un mois, voilà sa première sortie. Dans cette pièce de théâtre, les entrées et les sorties ne sont pas assez motivées. Faire sa sortie du port pour mettre en rade. Depuis sa sortie du royaume, hors du royaume.*

Faire une fausse sortie, en termes de Théâtre, se dit Lorsqu'un des personnages qui sont sur la scène feint d'en sortir, ou même en sort un instant, et y rentre aussitôt.

SORTIE, se dit aussi en parlant Des marchandises qu'on transporte, qu'on fait passer d'un lieu dans un autre. *L'entrée et la sortie des marchandises. Droits d'entrée et de sortie. Augmenter les droits de sortie. Payer, frauder les droits de sortie.*

SORTIE, signifie encore, Issue, endroit par où l'on sort. *Cette maison a deux, trois sorties. Il a une sortie sur la campagne, et une sur la rue.*

Il se dit quelquefois figurément en ce sens. *L'affaire était embarrassante, mais il s'était d'avance ménagé une sortie.*

SORTIE, en termes de Jeu, se dit de Cartes basses qui donnent le moyen de cesser de faire des levées. *Il n'avait pas de sortie, son quinola fut gorgé. J'avais deux sorties.*

SORTIE, en termes de Guerre, se dit de L'attaque que font des gens assiégés, lorsqu'ils sortent pour combattre les assiégeants, et pour ruiner les travaux. *Les assiégés firent une grande sortie, une vigoureuse sortie. Ils font des sorties de six cents hommes. Faire des sorties avec de la cavalerie.*

Fig. et fam., *Faire une sortie à quelqu'un*, Lui faire une rude réprimande, lui dire brusquement quelque chose de très dur. *Faire une sortie contre quelqu'un*, S'emporter violemment contre une personne présente ou absente. *Je ne m'attendais pas à cette sortie. Une sortie si violente les étonna.* On dit quelquefois, dans l'un et dans l'autre sens, *Faire une sortie sur quelqu'un.*

À LA SORTIE DE. loc. prépositive. Au moment où l'on sort de. *À la sortie du sermon, du dîner, du spectacle. À la sortie de l'audience. À la sortie de l'hiver. À la sortie du printemps.* On dit aussi, *À la sortie des juges.*

SORTILÈGE. s. m. Maléfice dont se servent les prétendus sorciers. *On disait que ce berger avait fait mourir plusieurs bestiaux par sortilège. Il fut brûlé pour sortilège. Il croit encore aux sortilèges.*

SORTIR. v. n. (*Je sors, tu sors, il sort; nous sortons, vous sortez, ils sortent. Je sor-*

tais. Je sortis. Je sortirai. Je sortirais. Que je sorte. Que je sortisse. Sortant. Sorti.) Passer du dedans au dehors *Sortir de la chambre. Sortir de sa place. Sortir de la ville. Sortir du royaume. Le renard sort de son terrier. Sortir du bain. Il y a huit jours que cet homme n'est sorti de son lit. La rivière est sortie de son lit. Il sort de cette source une grande quantité d'eau. Le sang lui sortait de la bouche. Le coup lui a fait sortir un œil hors de la tête. Cette porte est sortie de ses gonds. Un soldat ne doit point sortir de son rang. Sortir sur quelqu'un l'épée à la main. Sortez, je vous attends. Il est prêt à sortir. Tout le monde est sorti. Il ne fait que de sortir. Il vient de sortir. Ne faire qu'entrer et sortir. Sortir au-devant de quelqu'un. Sortir du port. J'ai à sortir ce matin. Il est sorti, mais il va rentrer. Il a sorti, mais il vient de rentrer.*

Ne pas sortir, Ne pas quitter la maison pour se promener, pour faire des visites. *Depuis six mois je ne suis pas sorti.*

Sortir, commencer à sortir, se dit particulièrement D'une personne qui, ayant été malade, se porte assez bien pour ne plus garder la chambre. *Les médecins ne lui ont pas encore permis de sortir.*

Sortir de la messe, du sermon, de vêpres, du bal, du spectacle, du jeu, Sortir du lieu où l'on a entendu la messe, le sermon, les vêpres, etc. Dans la même acception, l'on dit : *Sortir d'entendre la messe. Sortir de dîner, etc.* On dit aussi, *Sortir de table.*

Sortir de prison, En sortir par autorité de justice, être élargi.

Ce jeune homme sort du collège, sort de dessus les bancs, Il vient d'achever ses études.

Cet ouvrage sort de chez l'ouvrier, des mains de l'ouvrier, Il est tout neuf, il vient d'être achevé.

D'où sort-il? se dit familièrement De quelqu'un qui n'est au courant de rien de ce qui se passe. On dit de même, *D'où sortez-vous?*

Prov. et fig., *Faire sortir quelqu'un des gonds, hors des gonds,* Le mettre tellement en colère, qu'il soit comme hors de lui-même. *Ne vous opiniâtrez pas contre lui, vous le feriez sortir hors des gonds.*

Fig., en Peinture, *Cette figure sort bien,* Elle semble être de relief et s'avancer hors du tableau.

Fig., *Cette pensée ne sort pas assez,* Il faut l'exprimer avec plus de force, la développer, la faire mieux sentir. On dit de même, *Faire sortir une pensée.*

Fig. et fam., *Les yeux lui sortent de la tête,* se dit D'une personne dont les yeux ont une ardeur, une vivacité extraordinaire, par l'effet de quelque passion violente.

Cela sort des proportions ordinaires, Cela est au-dessus des proportions ordinaires.

SORTIR, se dit figurément en parlant D'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition où l'on cesse d'être. *Sortir de l'hiver. Sortir de l'enfance. Sortir de nourrice. Il sortira de la vie sans avoir fait aucun bien. Sortir de maladie. Sortir d'apprentissage. Sortir de charge. Sortir de page. Sortir de captivité, d'esclavage.*

Il s'emploie aussi figurément en parlant De choses morales. *Sortir d'erreur. Sortir de son bon sens. Sortir de son sujet. Sortir du sujet. Sortir de sa matière. Vous sortez de la question. Cela est sorti de ma mémoire, m'est sorti de la mémoire. Cela ne me sort pas de la tête. Les mêmes effets doivent sortir des mêmes causes. Je ne sors pas de mon étonnement. Sortir de son naturel. Sortir de sa modération habituelle. Sortir du respect. Sortir de son devoir, des bornes de son devoir, des bornes de la modestie, de la bienséance.*

SORTIR, signifie encore, Se tirer, se dégager de quelque endroit difficile. *Cette rue est si sale, qu'on ne peut sortir des boues. Il y a tant de chemins coupés dans cette forêt, qu'on ne sait par où sortir. Nous ne sortirons jamais de ces montagnes.*

Il signifie aussi figurément, Se délivrer, s'affranchir, se tirer de quelque situation difficile, embarrassante, périlleuse. *Sortir d'affaire. Sortir d'intrigue. Sortir d'un grand péril, d'un grand embarras. Il est enfin sorti de son affaire. Il est sorti d'un mauvais pas. Il est sorti d'une épreuve difficile. Il fallait en sortir à quelque prix que ce fût. J'en suis sorti à mon honneur.*

En termes de Danse, *Sortir de cadence,* Ne plus danser en cadence.

En termes de Musique, *Sortir de mesure,* Ne plus chanter, ne plus jouer de mesure; *Sortir du ton,* Détonner, ou Passer d'un ton dans un autre.

En termes d'escrime, *Sortir de mesure,* Se mettre hors d'état de porter une botte de pied ferme à son adversaire.

SORTIR, signifie en outre, Pousser au dehors, commencer à paraître. *Les fleurs commencent à sortir. Les blés, les herbes sortent de terre. Il lui sortit un bubon, un charbon. Cet enfant n'a plus la fièvre depuis que la petite vérole, la rougeole est sortie. Il lui est sorti une dent :* on dit plus ordinairement, *Il lui a percé une dent.*

SORTIR, se dit quelquefois dans la signification de S'exhaler; et alors il s'emploie presque toujours impersonnellement. *Il sort une agréable odeur de ces fleurs. Il sort une grande chaleur de ce fourneau. Il en sortait une épaisse fumée.*

Fig., *Le feu lui sort par les yeux,* Il a les yeux allumés de colère.

SORTIR, signifie encore, être issu. *Il sort de bon lieu, de bonne race. Il sort de gens de bien. Il sort de parents illustres. Il sent le lieu d'où il sort. Quand les étalons sont vieux, les chevaux qui en sortent sont faibles.*

Il signifie également, Être produit, en parlant Des ouvrages de l'industrie, de l'art ou de l'esprit. *Cela sort des mains d'un habile ouvrier. Les étoffes qui sortent de cette fabrique sont très estimées. Les ouvrages sortis du pinceau de cet artiste. C'est le meilleur ouvrage qui soit sorti de la plume de cet écrivain. Cet écrit sort d'une bonne plume.*

SORTIR, s'emploie aussi comme verbe actif dans quelques phrases du langage familier, où il signifie, Faire sortir, tirer. *Il est temps de sortir les orangers de la serre. Sortez ce cheval de l'écurie. Sortez la voiture de la remise. On l'a sorti d'une affaire fâcheuse.*

Sortir un enfant, un malade, Les mener dehors pour leur faire prendre l'air.

AU SORTIR DE. loc. prépositive. Au temps, au moment que l'on sort de. *Au sortir de là. Au sortir de cette maison. Je l'attendis au sortir du conseil. Au sortir du lit, de la table, de table. Au sortir du berceau. Au sortir de l'enfance.*

SORTI, IE. part. passé.

SORTIR. v. a. (Ce verbe se conjugue régulièrement comme Finir : *Il sortit. Ils sortissent. Il sortissait. Etc.*) Obtenir, avoir. Il n'est d'usage qu'en termes de Jurisprudence, et seulement à la troisième personne. *Cette sentence sortira son plein et entier effet. J'entends que cette clause sortisse son plein et entier effet.*

En termes d'ancienne Pratique, *Cette somme de deniers, cet effet mobilier sortira nature de propre,* Sera réputé et partagé comme propre.

SOS

SOSIE. s. m. Personne qui a une parfaite ressemblance avec une autre. Il se dit par allusion au valet d'Amphitryon, dont Mercure avait pris les traits, dans une pièce de Plaute imitée par Molière. *C'est son sosie.*

SOT

SOT, OTTE. adj. Qui est sans esprit et sans jugement. *C'est un sot homme. Qu'il est sot! Voilà un sot valet. Une sotte femme. Un sot enfant. Je ne le croyais pas si sot qu'il le paraît. Je ne suis pas si sot que de le croire. Voilà un sot animal. Une sotte bête.*

Il signifie quelquefois, Embarrassé, confus. *Me voilà tout sot. Le voilà bien sot. Cela le rend tout sot. Il est resté sot, tout sot.*

Il se dit aussi Des choses faites sans esprit et sans jugement. *Une sotte entreprise. Un sot projet. Un sot livre. Un sot discours.*

Il se dit également De certaines choses fâcheuses ou ridicules. *L'enlèvement de cette femme est une sotte affaire pour lui. Il a fait un sot mariage. Voilà une sotte aventure.* Ce sens est familier.

Prov., *À sotte demande, point de réponse.*

SOT, est quelquefois substantif. *C'est un sot. Vous êtes une sotte, une petite sotte. Taisez-vous, maître sot.*

Prov., *C'est un sot en trois lettres,* se dit D'un homme fort bête.

Fam. et par ellipse, *Quelque sot,* Quelque sot le dirait, le ferait, y croirait, y serait trompé.

SOTIE. s. f. Nom de certaines pièces bouffonnes du théâtre français à sa naissance.

SOT-L'Y-LAISSE. s. m. Morceau très délicat qui se trouve au-dessus du croupion d'une volaille. *Manger le sot-l'y-laisse. Il a soin de prendre pour lui tous les sot-l'y-laisse.*

SOTTEMENT. adv. D'une sotte façon. *Il s'est allé sottement engager dans cette affaire. Il a répondu sottement. Il s'est laissé sottement duper.*

SOTTISE. s. f. Défaut d'esprit et de jugement. *La sottise des hommes est si grande, que... La sottise de la plupart des mères est de croire leurs enfants très jolis. C'est sottise à vous que de vous imaginer que... Il est d'une grande sottise.*

Il se dit aussi Des actions et des discours qui annoncent un manque d'esprit et de jugement. *Cet homme se perdra par ses sottises. Il n'a fait que des sottises. Il faut toujours qu'on répare ses sottises. Ne le poussez pas trop, il lâchera quelque sottise. Il n'ouvre la bouche que pour dire des sottises. Quelle sottise que cette idée, que ce discours!*

Sottise des deux parts, se dit en parlant De deux personnes qui ont tort chacune de leur côté.

SOTTISE, se dit encore Des paroles et des actions obscènes. *N'écoutez pas ce qu'il veut vous dire, c'est une sottise. Il est indigne d'un honnête homme de dire des sottises devant une femme.*

Il signifie aussi, Injure. *Il m'a dit cent sottises.*

SOTTISIER. s. m. Recueil de sottises. Il se dit particulièrement d'Un recueil de chansons et autres vers libres.

Il se dit aussi de Celui qui débite des sottises, qui tient des propos libres. *Cet homme est un grand sottisier.* Dans l'un et l'autre sens, il est familier.

SOU

SOU. s. m. Monnaie de compte, la vingtième partie de l'ancienne livre, valant douze deniers. *Un sou. Deux sous. Vingt sous. Trente sous. Un pain d'un sou.*

Il se dit aussi de La monnaie de cuivre qui avait cette valeur. *Un sou bien marqué. Il a sa poche pleine de sous, de gros sous.*

Il se dit encore communément de La pièce de cuivre valant cinq centimes. Dans ce sens, on appelle souvent *Pièce de cent sous,* Une pièce de cinq francs.

En termes d'ancienne Pratique, *Sou tournois,* Sou de douze deniers; et, *Sou parisis,* Sou de quinze deniers. *Vingt sous parisis valaient vingt-cinq sous tournois* ou *vingt-cinq sous ordinaires.*

Fam., *Il n'a pas un sou, pas le sou; il n'a ni sou ni double, ni sou ni maille; il n'a pas le sou vaillant,* Il n'a point d'argent; et, *Il n'a pas un sou de bien,* Il n'a aucune propriété.

Mettre sou sur sou, Épargner sur les plus petites choses, pour amasser.

Fam., *Cette terre vaut cent mille francs, comme un sou,* Elle les vaut amplement.

Prov., *Faire de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien,* se dit D'un mauvais ménager.

Au sou la livre, Au prorata de ce que chacun a mis de fonds dans une entreprise, ou de ce qui lui est dû dans une affaire commune. *Dans une banqueroute, les créanciers colloqués sont payés au sou la livre sur le prix des meubles.* Cette expression a vieilli : on dit, *Au marc le franc,* ou *au centime le franc.*

Sou pour livre, s'est dit de Certains droits additionnels imposés sur différents objets, et qui étaient analogues à ce qu'on nomme aujourd'hui *Centimes additionnels* et *Subvention de guerre.*

Avoir un sou dans une affaire de finance, dans un négoce, y être pour un sou, pour deux sous, Y avoir un vingtième, un dixième d'intérêt. Ces phrases ont vieilli.

Sou à sou. loc. adv. Par petites sommes. *Il m'a payé sou à sou. Marchander sou à sou. Il a amassé sou à sou une très grande fortune.*

SOUBARBE. s. f. Voyez Sous-barbe.

SOUBASSEMENT. s. m. T. d'Archit. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. On le dit surtout en parlant Des édifices à colonnes. *La hauteur du soubassement. Soubassement uni. Soubassement orné de moulures.*

Soubassement, en termes de Tapissier, se dit d'Une espèce de pente que l'on met au bas du lit, et qui descend jusqu'à terre. *Mettre les soubassements à un lit.*

SOUBRESAUT. s. m. Saut subit, inopiné et à contretemps. *Ce cheval a fait deux ou trois soubresauts qui m'ont pensé désarçonner. Une voiture rude qui donne des soubresauts.*

Avoir des soubresauts dans les tendons, Y avoir des tressaillements, des mouvements convulsifs.

Fig. et fam., *Cette nouvelle m'a donné un soubresaut, un violent soubresaut,* Cette nouvelle m'a causé une vive, une grande et subite émotion.

SOUBRETTE. s. f. Nom que l'on donne, au théâtre, aux suivantes de comédie. *Rôle de soubrette. Jouer les soubrettes. L'emploi des soubrettes.*

Il se dit aussi, familièrement et par mépris, d'Une femme subalterne et intrigante. *Elle fait la dame, et ce n'est qu'une soubrette. Sous de riches habits, elle a toujours l'air et les manières d'une soubrette.*

SOUBREVESTE. s. f. Sorte de vêtement sans manches, qui se mettait par-dessus les autres vêtements, par-dessus la cuirasse.

SOUCHE. s. f. La partie d'en bas du tronc d'un arbre, accompagnée de ses racines, et séparée du reste de l'arbre. *Ces souches ont repoussé. On a arraché toutes les souches qui restaient dans cet endroit de la forêt. Grosse souche. Souche de noyer. Souche de chêne. Souche de hêtre, etc. La souche est plus dure que les autres parties de l'arbre. Souche pourrie. Faire du feu avec des souches. Brûler des souches.*

Fig. et fam., *C'est une souche, une vraie souche,* se dit D'une personne stupide et sans activité.

Souche, en parlant De généalogie, se dit figurément de Celui de qui sort une génération, une suite de descendants. *Cet homme illustre a été la souche de plusieurs grandes familles.*

Il se dit aussi de Celui qui est reconnu pour être le plus ancien dans une généalogie. *Robert le Fort, le quatrième fils de saint Louis, est la souche de la maison de Bourbon.*

Faire souche, Commencer une branche dans une généalogie, être le premier d'une suite de descendants. *Un tel eut trois enfants; le premier mourut sans lignée, les deux autres ont fait souche. De tous les enfants de saint Louis, il n'y en a eu que deux qui aient fait souche.*

Fig. et fam., *Faire souche d'honnêtes gens.*

En termes de Droit, *Succéder par souche,* Succéder par représentation. *La succession par souche est opposée à la succession par tête.*

Souche, se dit aussi Du plus long des deux morceaux de bois ajustés, sur lesquels les boulangers et les bouchers font des entailles pour marquer la quantité de pain ou de viande qu'ils fournissent à crédit. *La souche reste entre les mains du marchand, et l'échantillon entre celles de l'acheteur.*

Il signifie, en termes d'Administration, La partie qui reste des feuilles d'un registre, lorsqu'on les a coupées, dans leur longueur, en zigzag, de manière qu'en rapprochant la partie coupée et détachée du registre de celle qui y est restée, on reconnaisse si elles se correspondent exactement. *La souche d'un registre de passeports. La souche d'un registre d'inscriptions. Registre à souche. Talon de souche.*

Souche, en termes de Maçonnerie, Le corps de la cheminée qui sort du toit et s'élève au-dessus du comble, soit qu'il n'ait qu'un seul tuyau, soit qu'il en renferme plusieurs. *Une souche de cheminée.*

SOUCHET. s. m. T. de Maçonnerie. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. *Le souchet est la moindre des pierres de taille.*

SOUCHET. s. m. T. de Botan. Plante monocotylédone, dont les diverses espèces croissent dans les endroits humides. *Souchet odorant. Souchet comestible. Le papyrus est une espèce de souchet.*

SOUCHETAGE. s. m. Visite qui se fait dans un bois après la coupe des arbres, pour compter les souches.

SOUCHETEUR. s. m. Expert nommé pour assister au souchetage.

SOUCI. s. m. Fleur jaune, radiée, qui a une odeur forte, et qui vient en automne. On le dit aussi de La plante qui porte cette fleur. *Une fleur de souci. Couleur de souci. Souci des jardins. Souci des champs.*

Fam., *Être jaune comme un souci, comme souci,* Avoir le visage extrêmement jaune.

SOUCI. s. m. Soin accompagné d'inquiétude. *Souci cuisant. Léger souci. Noirs soucis. Les soucis qui troublent les jours des rois. Cette affaire lui donne bien du souci. Avoir du souci. Vivre sans souci. Prendre du souci. Être dévoré de soucis.*

Être en souci de quelque chose, de quelqu'un, Prendre intérêt à quelque chose, à quelqu'un, ressentir de l'inquiétude au sujet de cette chose, de cette personne. *Je suis en souci de sa santé. Écrivez-moi vite, je suis en grand souci de vous.*

Fam., *C'est là le moindre de mes soucis, le cadet de mes soucis,* se dit D'une chose dont on ne se met nullement en peine.

Fam., *C'est un sans-souci,* C'est un homme qui ne se tourmente de rien, que rien n'empêche de se divertir.

SOUCIER (SE). v. pron. S'inquiéter, se mettre en peine de quelque chose, prendre intérêt à quelque chose, faire cas de quelque chose. *De quoi vous souciez-vous? Il se soucie fort peu de conserver ses amis, et il se soucie beaucoup de conserver son argent. Il ne se soucie de rien. Je ne me soucie point de cet homme-là. Il ne se soucie de personne. Je ne me soucie pas qu'il vienne. Faites tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en soucie guère.* Ironiq., *Je me soucie bien de cet homme-là; qu'ai-je besoin de lui?*

SOUCIEUX, EUSE. adj. Inquiet, pensif, chagrin, qui a du souci. *Cet homme m'a paru bien soucieux, tout soucieux.*

Il signifie également, Qui marque du souci. *Air soucieux. Mine soucieuse.*

SOUCOUPE. s. f. Espèce de petite assiette de porcelaine, de faïence, etc., qui se place sous une tasse ou sous un gobelet de même matière, propre à prendre du café, du chocolat, etc. *La tasse et la soucoupe sont d'ancienne porcelaine. Verser son café dans sa soucoupe.*

Il se dit aussi d'Une espèce d'assiette qui a un pied, et sur laquelle on sert des verres et des carafes. *Soucoupe d'argent, de vermeil. Servir avec une soucoupe. Mettre une carafe de vin, une carafe d'eau et un verre sur une soucoupe.*

SOUDAIN, AINE. adj. Subit, prompt. *Départ soudain. Mort soudaine. Irruption soudaine. Cela a été bien soudain. Rien de plus soudain que le mouvement de la lumière.*

SOUDAIN. adv. Dans le même instant, aussitôt après. *Il reçut l'ordre, et soudain il partit.* On le dit surtout en poésie et dans le style soutenu.

SOUDAINEMENT. adv. Subitement. *Il mourut soudainement. Il est parti soudainement.*

SOUDAINETÉ. s. f. Qualité de ce qui est soudain. *La soudaineté de l'explosion les effraya.*

SOUDAN s. m. Nom qu'on donnait jadis à certains princes mahométans, et particulièrement au souverain d'Égypte. *Le soudan d'Égypte.*

SOUDARD ou **SOUDART**. s. m. Vieux mot dont on se sert dans la conversation familière, en parlant d'Un homme qui a longtemps servi à la guerre. *C'est un vieux soudard.* Il est pris le plus ordinairement dans un sens défavorable.

SOUDE. s. f. Genre de plantes qui croissent sur les bords de la mer, et dont les cendres fournissent un sel alcali. *Le kali est une espèce de soude.*

Il se dit plus communément de L'espèce de sel alcali, autrement nommé *Alcali minéral*, qu'on tire de ces plantes, ou qu'on extrait du sel marin. *La soude est employée dans la fabrication du verre et du savon. Mettre de la soude dans la lessive.*

Soude pure, Substance que l'on obtient en traitant la soude ordinaire ou du commerce, par la chaux vive, puis par l'alcool. *La soude pure sert de réactif dans les laboratoires.*

SOUDER. v. a. Joindre des pièces de métal ensemble, au moyen de l'étain ou du cuivre fondu. *Souder de la vaisselle d'argent.*

Il se dit aussi en parlant Des pièces de métal qu'on amollit au feu et qu'on bat ensemble de manière à les unir et à n'en faire qu'une même pièce. On dit, par extension, en termes d'Anatomie, de Botanique, etc., que *Deux parties se soudent, sont soudées*, lorsque, étant d'abord ou ordinairement distinctes, elles se rejoignent ou se trouvent unies de manière à ne plus former qu'une seule pièce.

SOUDÉ, ÉE. part. passé.

SOUDIVISER ou **SOUS-DIVISER**. v. a. Voyez SUBDIVISER.

SOUDOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer*.) Entretenir des gens de guerre, leur payer une solde. *Ce prince peut soudoyer vingt mille hommes. Par le traité, il est obligé de soudoyer tant de cavalerie, tant d'infanterie. Les troupes étaient soudoyées à ses dépens.* On dit aujourd'hui plus ordinairement, *Solder*.

Il se dit, par extension, et en mauvaise part, De certaines gens dont on s'assure le secours à prix d'argent. *Soudoyer des spadassins. Il avait soudoyé la moitié du parterre.*

SOUDOYÉ, ÉE. part. passé.

SOUDRE. v. a. dont l'infinitif est seul employé. Terme didactique. Donner la solution, résoudre. *Soudre un problème, un argument.* Il est vieux.

SOUDRILLE. s. m. T. de mépris, qui se dit d'Un soldat libertin, fripon. Il est familier et peu usité.

SOUDURE. s. f. Composition ou mélange de divers métaux et minéraux, qui sert à souder, à unir ensemble des pièces de métal.

Il signifie aussi, Le travail de celui qui soude. *Ce tuyau est bon, mais la soudure en est mal faite.*

Il se dit encore de L'endroit par où les deux pièces de métal sont soudées. *Le tuyau est crevé à la soudure.*

SOUFFLAGE. s. m. L'art ou l'action de souffler le verre.

Il se dit aussi Du bois qu'on ajoute par dehors à un navire, pour lui faire mieux porter la voile.

SOUFFLE. s. m. Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. *Le souffle ne suffit pas pour éteindre cette torche.* Par exagér., *Il est si faible, qu'on le renverserait d'un souffle, du moindre souffle.*

Fig. et fam., *Cette objection, ce système, cette intrigue peuvent être renversés d'un souffle*, Ils sont faciles à détruire.

SOUFFLE, se dit aussi de La simple respiration. *Cet homme n'a qu'un souffle de vie*, ou simplement, *n'a que le souffle*, Il est extrêmement faible; et, *Il n'a plus que le souffle*, Il est agonisant.

Il se dit encore de L'agitation de l'air causée par le vent. *Il ne fait pas un souffle de vent. Au moindre souffle de vent. Le souffle impétueux des vents. Le souffle léger des zéphyrs.*

SOUFFLE, s'emploie quelquefois figurément, et signifie, Inspiration, influence. *Le poëte semblait être animé d'un souffle divin. Le souffle empoisonné de la haine, de l'envie, de la calomnie.*

SOUFFLER. v. a. Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. *Souffler dans ses doigts. Il lui souffla dans l'œil. Souffler au visage. Souffler sur une table pour en ôter la poussière. Souffler dans un instrument à vent pour en tirer du son.*

Il se dit également De tout ce qui pousse l'air. *Le vent de bise souffle rudement. Le vent qui souffle vers le soir est souvent doux et agréable. Il souffle un vent frais, un vent rafraîchissant. Le vent lui soufflait au nez. Ce soufflet est percé, il ne souffle plus.*

Il se dit aussi De l'homme et des animaux quand ils respirent avec effort. *Dès que cet homme a monté six degrés, il souffle comme un bœuf. Ce cheval est poussif, voyez comme il souffle.*

Laisser souffler des chevaux, Les faire arrêter pour reprendre haleine.

Prov. et fig., *Il croit qu'il n'y a qu'à souffler et à remuer les doigts*, se dit D'un homme qui s'imagine qu'une chose est aisée, quoiqu'elle soit fort difficile.

Fig. et en termes de l'Écriture, *L'esprit souffle où il veut*, Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît.

Fig. et en termes de l'Écriture, *Dieu a soufflé sur cette race impie, et en a fait sécher la racine*, Il a détruit, exterminé cette race. Dans le même langage, *Le Seigneur a soufflé sur l'amas de leurs richesses, et l'a dissipé comme de la poussière*

Fig. et fam., *N'oser souffler, ne pas souffler*, Ne pas oser ouvrir la bouche pour faire des plaintes, des remontrances. *Il faut qu'il endure tout, et qu'il ne souffle seulement pas, qu'il endure tout sans souffler. Il est si fier, si impérieux, qu'on n'oserait souffler devant lui. Ne soufflez pas. Si vous soufflez...*

Fig., *Souffler aux oreilles de quelqu'un*, Lui parler souvent en secret pour le persuader, pour le gagner : cela ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Les flatteurs lui soufflent sans cesse aux oreilles. C'est ce méchant homme qui lui a soufflé aux oreilles.*

Prov. et fam., *Toutes les fées ont soufflé sur lui*, Il tient de sa naissance, de la fortune toute sorte d'avantages.

SOUFFLER, est aussi actif. Ainsi on dit : *Souffler le feu*, Souffler sur le feu pour l'allumer; *Souffler une chandelle*, Souffler sur la flamme d'une chandelle pour l'éteindre; *Souffler la poussière*, Souffler sur de la poussière, pour l'enlever du lieu où elle est; *Souffler un veau, un mouton*, Souffler entre la chair et le cuir d'un veau, d'un mouton qu'on vient de tuer, afin d'en séparer plus aisément la peau; *Souffler l'orgue*, Donner du vent aux tuyaux des orgues par le moyen des soufflets; et, *Souffler le verre, l'émail*, Façonner quelque ouvrage de verre, d'émail, en soufflant dans un tube de fer au bout duquel est la matière que l'on travaille.

Fig., *Souffler quelque chose aux oreilles de quelqu'un*, Lui dire quelque chose secrètement.

Fig., *Ne pas souffler mot, ne pas souffler un mot*, Ne rien dire. *Il ne souffla mot de ce qu'il avait vu. Si vous soufflez un mot de cela, vous vous en repentirez.*

Fig., *Souffler la discorde, le feu de la discorde, la division, etc.*, et quelquefois simplement, *Souffler le feu*, Exciter la discorde, la division, etc.

Prov. et fig., *Souffler le chaud et le froid*, Louer et blâmer une même chose, parler pour et contre une personne, être tour à tour d'avis contraires. *Ne vous fiez point à cet homme-là, il souffle le chaud et le froid.*

Fig., *Souffler quelqu'un*, Lire bas à quelqu'un les endroits de son discours, de son rôle où la mémoire lui manque. *Souffler le prédicateur. Il souffle les comédiens.* Absolument, *Il souffle bien; il souffle trop haut; etc.*

Au Jeu de dames, *Souffler une dame*, L'ôter à celui contre qui l'on joue, parce qu'il ne s'en est pas servi pour prendre une autre dame qui était en prise. Un joueur dit dans le même sens à son adversaire, *Je vous souffle*. On dit aussi, *Souffler n'est pas jouer*, On souffle et ensuite on joue.

Fig. et fam., *Souffler à quelqu'un un emploi, un marché, etc.*, Lui enlever un emploi, un marché, etc., sur lequel il comptait.

Fig. et fam., *Souffler un exploit*, se dit D'un huissier qui ne remet pas la copie d'un exploit, quoique l'original porte qu'elle a été remise. *Ce fripon d'huissier lui a soufflé un exploit.*

En termes de Chasse, *Ce chien a soufflé le poil au lièvre*, Il a presque appuyé le museau dessus, et il l'a manqué. On dit aussi, *Il lui soufflait au poil*, Il le suivait de très près.

Fig. et fam., *Souffler au poil de quelqu'un*, Le poursuivre de très près. *Il faillit être pris, les hussards lui soufflaient au poil.*

En termes de Maréchalerie, *La matière souffle au poil*, se dit Lorsque, par l'effet d'une suppuration dans la partie intérieure du sabot, le pus reflue et se fait jour à la couronne.

En termes de Marine, *Souffler un navire*, Renforcer le bordage de la carène d'un navire, revêtir un navire par dehors de nouvelles et fortes planches, soit pour empêcher que les vers ne piquent le navire, soit pour augmenter sa stabilité, lorsqu'il est d'une construction défectueuse et qu'il porte mal la voile. *Il faut souffler ce vaisseau.*

SOUFFLER, pris absolument, signifie quelquefois, Chercher la pierre philosophale, chercher à faire de l'or, de l'argent par les opérations de l'alchimie. *Il a dépensé tout son bien à souffler. Il y a longtemps qu'il souffle.* Il est familier.

SOUFFLÉ, ÉE. part. passé.

Omelette soufflée, Omelette faite avec des blancs d'œufs, de la crème et du sucre, mêlés et battus ensemble. On dit substantivement dans le même sens, *Un soufflé*.

Beignet soufflé, Sorte de beignet dont la pâte renfle beaucoup.

SOUFFLERIE. s. f. L'ensemble des soufflets de l'orgue. *La soufflerie de cet orgue a besoin d'être raccommodée, réparée.*

SOUFFLET. s. m. Instrument servant à souffler, à faire du vent. *Soufflet d'orfèvre, de maréchal. Soufflet de forge. Soufflet d'orgue. Soufflet de cuisine. L'âme d'un soufflet. Prenez ce soufflet, et rallumez le feu.*

Soufflet à deux vents, à double vent, à double âme, Soufflet dont une partie aspire l'air, pendant que l'autre le chasse, en sorte qu'il souffle sans interruption.

SOUFFLET, se dit aussi Du dessus d'une calèche, d'un cabriolet qui se replie en manière de soufflet. *Cabriolet à soufflet* ou *à capote. Ouvrir, fermer le soufflet.*

SOUFFLET, signifie encore, Un coup du plat de la main ou du revers de la main sur la joue. *Donner un soufflet. Recevoir un soufflet. Appliquer un soufflet. Je te donnerai un soufflet, un bon soufflet.*

Il se dit figurément et familièrement d'Un dégoût, d'une mortification qui arrive à quelqu'un relativement à une place, à un avantage qu'il avait lieu d'espérer, ou dont il jouissait. *On l'a frustré de la place qu'on lui avait promise; voilà un vilain soufflet, il a reçu là un rude soufflet, on lui a donné là un rude soufflet.*

Prov. et fig., *Donner un soufflet à Vaugelas*, Faire une faute grossière contre la langue française. On a dit autrefois, dans le même sens, *Donner un soufflet à Ronsard.*

Fig., *Donner un soufflet au bon droit, à la raison, au sens commun*, Faire ou dire quelque chose de fort contraire au bon droit, à la raison, au sens commun.

Fig., *Donner un soufflet à quelqu'un sur la joue d'un autre*, Faire à celui-ci des reproches qui retombent sur le premier.

SOUFFLETADE. s. f. Plusieurs soufflets appliqués coup sur coup. Il est peu usité.

SOUFFLETER. v. a. Donner un soufflet, des soufflets à quelqu'un. *Il faudrait souffleter ce fripon-là. Il mérite d'être souffleté. Elle soufflette son enfant pour les moindres fautes.*

SOUFFLETÉ, ÉE. part. passé.

SOUFFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui souffle comme ayant peine à respirer. *C'est un souffleur perpétuel.* Il est familier.

Adjectiv., *Cheval souffleur*, Celui dont le flanc n'est pas agité au delà de ce qu'il doit être, quand l'animal a couru, mais qui souffle extraordinairement en courant.

SOUFFLEUR, se dit quelquefois d'Un homme qui souffle continuellement le feu. *Voilà un importun souffleur.*

Souffleur d'orgues, Celui qui fait mouvoir les soufflets de l'orgue.

SOUFFLEUR, signifie encore, Celui qui, étant placé derrière une personne qui parle en public, lit en même temps, et prononce, de manière à être entendu d'elle seule, les mots qu'elle ne retrouve pas dans sa mémoire. *Sans le souffleur, il serait demeuré court en prononçant sa harangue. Il a une si bonne mémoire, qu'il peut se passer de souffleur.*

Il se dit particulièrement, au Théâtre, d'Un homme ordinairement placé dans un trou, au milieu et sur le bord de l'avant-scène, et qui, pendant la représentation, a la pièce sous les yeux, et la suit attentivement, afin de pouvoir secourir la mémoire des acteurs. *Cet acteur a souvent besoin du souffleur. Le trou du souffleur.*

SOUFFLEUR, se dit en outre de Celui qui cherche la pierre philosophale par les opérations de l'alchimie. *C'est un mauvais métier que celui de souffleur, on s'y ruine toujours.*

SOUFFLEUR. s. m. T. d'Hist. nat. Mammifère de l'ordre des cétacés et du genre des Dauphins. *Les souffleurs vont d'ordinaire par bandes comme les marsouins.*

Il se dit quelquefois Des mammifères cétacés en général, parce qu'ils font jaillir l'eau de leurs narines en soufflant.

SOUFFLURE. s. f. T. de Fonderie. Cavité qui se forme dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte ou de verre par l'action de certains gaz. *Un métal grossièrement travaillé où l'on trouve beaucoup de soufflures.*

Il se dit aussi du Renflement du verre ou du métal occasionné par l'air qui n'a pu s'échapper.

SOUFFRANCE. s. f. Douleur, peine, état de celui qui souffre. *Cruelle souffrance. Extrême souffrance. Être dans la souffrance. Vivre dans les souffrances. Après de longues souffrances. Les souffrances de Notre-Seigneur sur le Calvaire. Les souffrances des martyrs.*

SOUFFRANCE, se dit aussi, en termes de Jurisprudence, de La tolérance qu'on a pour certaines choses que l'on pourrait empêcher. *Ces vues, cet égout ne sont pas une servitude, c'est une souffrance du propriétaire. Un jour, des jours de souffrance.*

SOUFFRANCE, en termes de Comptabilité, Suspension par laquelle on diffère d'allouer ou de rejeter une partie mise en compte, jusqu'à ce que les pièces justificatives aient été rapportées. *Cet article est en souffrance. Mettre, tenir une partie en souffrance.*

Il se dit, par extension, en parlant Des différentes affaires qui sont en suspens. *Cet homme laisse toutes ses affaires en souffrance. Ce procès met mon commerce en souffrance, tient mon commerce en souffrance. Cette affaire est en souffrance.*

SOUFFRANT, ANTE. adj. Qui souffre. *Il a le visage d'un homme souffrant. Je suis tout souffrant aujourd'hui.*

La partie souffrante, La partie du corps qui est affligée, affectée, malade.

Fig., *Cet homme est la partie souffrante de la compagnie, de la société*, La perte, le dommage, la plaisanterie tombe sur lui.

L'Église souffrante, Les âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. *L'Église triomphante, l'Église militante, et l'Église souffrante.*

SOUFFRANT, signifie quelquefois, Patient, endurant. *Il n'est pas d'une humeur souffrante.*

SOUFFRE-DOULEUR. s. m. Il se dit d'Une personne qu'on n'épargne point, et qu'on expose à toutes sortes de fatigues. *Ce valet est le souffre-douleur de la maison.*

Il se dit aussi d'Une personne continuellement exposée aux plaisanteries, aux malices des autres. *Cet homme est leur souffre-douleur. Cet écolier est le souffre-douleur de ses camarades.*

Il se dit également d'Un cheval, et même de certaines choses qu'on sacrifie à toutes sortes d'usages. *Je mets cet habit quand il fait mauvais, c'est le souffre-douleur.* Il est familier dans les trois acceptions.

SOUFFRETEUX, EUSE. adj. Qui souffre de la misère, de la pauvreté. *Un vieillard souffreteux.* Il est familier.

Il se dit aussi D'une personne qui éprouve momentanément quelque douleur, quelque malaise. *Je suis tout souffreteux aujourd'hui. La pauvre petite était hier toute souffreteuse.*

SOUFFRIR. v. n. (*Je souffre, tu souffres, il souffre; nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent. Je souffrais. Je souffris. Je souffrirai. Etc.*) Pâtir, sentir de la douleur. *Il souffre beaucoup. Souffrir cruellement. Il souffre comme un damné. Souffrir de la tête, de l'estomac, de la poitrine, etc. Souffrir à toutes les jointures. Souffrir du froid, du chaud. Souffrir de la faim, de la soif. Il ne sait pas souffrir. Il a l'habitude de souffrir. L'armée a beaucoup souffert dans sa marche, faute de provisions.*

Il a cessé de souffrir, se dit quelquefois pour Il est mort.

SOUFFRIR, signifie aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, Éprouver de la peine, du dommage. *Il souffre de votre humeur, de vos caprices. Je souffre de l'entendre parler ainsi. Je souffre à l'entendre. Les enfants souffrent des divisions de leurs parents. Sa modestie souffre quand on le loue. Souffrir dans sa réputation. Souffrir dans son commerce. Souffrir pour la vertu, pour sa religion. J'ai souffert de lui tout ce qu'on peut souffrir.*

Il se dit, figurément, Des choses qui éprouvent quelque dommage sensible. *Les vignes, les blés ont souffert, ont souffert de la gelée, de la grêle, etc. Ce village a beaucoup souffert des ravages de la guerre.*

SOUFFRIR, est aussi actif, et signifie, Endurer. *Souffrir la douleur. Souffrir le mal. Souffrir les tourments, la mort, les affronts, les injures, la faim, la soif, la pauvreté, la prison, la persécution. Souffrir le martyre. Il souffre de grands maux. Souffrir une perte, un dommage.*

Fig. et fam., *Souffrir mort et passion*, Éprouver de grandes douleurs, ou Être très impatienté. *Ce mal de dents m'a fait souffrir mort et passion. Sa lenteur me fait souffrir mort et passion.* On dit de même, *Souffrir le martyre.*

Souffrir une rude, une furieuse tempête, Être agité d'une rude, d'une furieuse tempête; *Souffrir un coup de vent*, Être battu d'un coup de vent; et, *Souffrir un assaut*, Soutenir un assaut.

SOUFFRIR, signifie aussi, Supporter. *C'est un corps qui souffre la fatigue, le froid, la faim, etc. Il ne saurait souffrir le soleil, le serein, etc. Cet homme ne peut souffrir la mer. Il est si incommodé, qu'il ne saurait souffrir ni la voiture, ni le cheval. Cette place n'est pas dans le cas de souffrir un siége.*

Ne pouvoir souffrir une personne, une chose, Avoir pour elle de l'éloignement, de l'aversion. *Cette marâtre ne peut souffrir les enfants de son mari. Personne ne peut le souffrir. Je ne saurais le souffrir. Il est d'une insolence que je ne puis souffrir.*

Prov., *Le papier souffre tout*, On écrit sur le papier tout ce qu'on veut, vrai ou faux, bon ou mauvais.

SOUFFRIR, signifie encore, Tolérer, ne pas empêcher, quoiqu'on le puisse. *Pourquoi souffrez-vous cela? Je ne veux pas souffrir qu'il y ait des vues sur ma cour, qu'on chasse sur mes terres. On souffre toutes sortes de religions dans tel pays. Il souffre tout à ses enfants. Il y a des choses qu'on souffre dans la conversation, que la liberté de la conversation souffre.*

Il signifie quelquefois, Permettre. *Souffrez, monsieur, que je vous dise. Je ne souffrirai pas que vous me parliez découvert.*

SOUFFRIR, signifie aussi, Admettre, recevoir, être susceptible; et il ne se dit que Des choses. *Cela ne souffre point de retar-*

dement, de délai, de difficulté, de comparaison. Cette raison ne souffre point de réplique, point de repartie. Cela souffre quelque difficulté. Cela ne souffre pas de doute. Cette règle souffre exception, souffre des exceptions. Ce passage souffre différentes interprétations. Cette inversion est permise dans la poésie ; la prose ne la souffre pas, ne la souffrirait pas.

SOUFFERT, ERTE. part. passé.

SOUFRAGE. s. m. Action de soufrer. *Le soufrage du vin. Le soufrage d'une vigne atteinte par l'oïdium.*

SOUFRE. s. m. Minéral non métallique, sec, friable, et de couleur jaune, qui brûle avec une flamme bleue, et qui exhale, en brûlant, une odeur forte et pénétrante. *Fleur de soufre. Vapeur de soufre. Odeur de soufre. Être suffoqué par l'odeur du soufre. Cela pue le soufre. Cela sent le soufre. Blanchir du drap à la fumée du soufre. Cette allumette n'a pas assez de soufre. Le soufre se trouve dans les terrains volcanisés. Les volcans laissent dégager par leurs cratères beaucoup de soufre.*

Foie de soufre, La combinaison d'un alcali fixe et du soufre.

SOUFRER. v. a. Enduire ou pénétrer de soufre. *Soufrer des allumettes.*

Soufrer une étoffe de soie, de laine, La passer sur la vapeur de soufre. *Soufrer du vin*, Donner l'odeur de soufre au tonneau où on le met, par le moyen d'une mèche soufrée qu'on met dedans.

SOUFRÉ, ÉE. part. passé. *Chemise soufrée. Toile soufrée. Vin soufré.*

SOUFRIÈRE. s. f. Lieu où l'on recueille du soufre.

SOUGARDE. s. f. Voyez SOUS-GARDE.

SOUGORGE. s. f. Voyez SOUS-GORGE.

SOUHAIT. s. m. Désir, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. *Souhait juste, légitime. Souhait ardent. Souhait vain, inutile, imprudent, téméraire. Faire des souhaits. Former des souhaits. Il est parvenu au terme de ses souhaits, au comble de ses souhaits. C'est le but où tendent tous mes souhaits. Il a obtenu l'accomplissement de ses souhaits.*

Les souhaits de bonne année, Les vœux qu'on fait pour quelqu'un à la nouvelle année.

À vos souhaits. Façon de parler familière dont on salue celui qui éternue.

À SOUHAIT. loc. adv. Selon ses désirs. *Tout lui vient, lui arrive, lui réussit à souhait. L'homme que je vous propose est un homme à souhait pour l'emploi dont vous parlez. Avoir tout à souhait.*

SOUHAITABLE. adj. des deux genres. Désirable. *Avoir des qualités souhaitables. C'est la chose du monde la plus souhaitable.*

SOUHAITER. v. a. Désirer. *Souhaiter ardemment. Souhaiter avec passion. Souhaiter la santé, les richesses. Souhaiter toutes sortes de prospérités à quelqu'un. Souhaiter d'avoir un emploi. Je souhaiterais pouvoir vous obliger. Nous ne souhaitons rien tant que de vous satisfaire. Il serait à souhaiter que... Vous avez été fort souhaité dans cette réunion.*

SOUHAITER, s'emploie aussi dans les formules de compliments, et lorsqu'on fait des vœux pour quelqu'un. *Souhaiter le bonjour, le bonsoir, la bonne année.*

Fam., *Je vous en souhaite*, se dit À une personne qui témoigne avoir envie d'une chose qu'elle n'aura pas *Vous espérez avoir cette place, je vous en souhaite. Il compte gagner beaucoup dans cette affaire, je lui en souhaite.*

SOUHAITÉ, ÉE. part. passé.

SOUILLE. s. f. T. de Chasse. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier.

SOUILLE, en termes de Marine, Enfoncement, espèce de lit que forme, dans la vase ou dans le sable mou, un navire échoué momentanément. *Le bâtiment fait sa souille*

SOUILLER. v. a. Gâter, salir, couvrir de boue, d'ordure, de sang, etc. *Souiller ses habits, ses mains de boue, de sang, etc.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré. *Souiller sa conscience par une mauvaise action, par une injustice. Souiller sa gloire par des cruautés. Le péché souille l'âme. Souiller son honneur, sa vie, sa réputation. Je ne souillerai pas ma plume en rapportant de pareilles horreurs. Ne souillez pas vos regards de ce tableau. Je ne souillerai pas ma bouche, mes lèvres, en répétant ses paroles.*

Souiller ses mains du sang innocent, Faire mourir un innocent.

Souiller le lit nuptial, souiller la couche nuptiale, Commettre un adultère.

SOUILLÉ, ÉE. part. passé.

SOUILLON. s. des deux genres. Celui ou celle qui tache, qui salit ses habits. *Un petit souillon. Une petite souillon.* On ne le dit guère que Des enfants, et ordinairement des petites filles. Il est familier.

Souillon de cuisine, ou simplement, *Souillon*, Servante employée à laver la vaisselle, et à d'autres bas services, qui exposent les vêtements à être salis.

SOUILLURE. s. f. Tache, saleté sur quelque chose. Il ne s'emploie guère qu'au figuré. *C'est une souillure à son honneur, à sa réputation. La souillure de l'âme. La souillure du péché. La souillure que le péché cause. C'est la souillure causée par le péché.*

Parmi les Juifs, *Souillures légales*, L'impureté contractée, soit par certaines maladies, soit par certains accidents qui, selon l'opinion des juifs, rendent immonde.

SOÛL, OÛLE. adj. (On ne prononce pas l'L de *Soûl.*) Pleinement repu, extrêmement rassasié. *Il a bien dîné, il est bien soûl. Elle est soûle. Il est si soûl, qu'il crève. Soûl à crever.* Ce sens est peu usité.

Pop., *Être soûl de quelque chose*, En être rassasié jusqu'au dégoût. *Cet homme est soûl de perdrix, de cailles, etc.*

Fig. et fam., *Être soûl de musique, de vers, etc.*, En être rebuté, ennuyé. On dit dans le même sens : *Je suis si soûl de cet homme-là, de ses façons, que je ne puis le souffrir. Vous en seriez bientôt soûl.* Ces manières de parler vieillissent.

SOÛL, signifie plus ordinairement, Ivre, plein de vin. *Cet homme est toujours soûl. Cette femme est soûle dès le matin.* On dit proverbialement dans le même sens, *Être soûl comme une grive.*

SOÛL, s'emploie comme substantif avec les pronoms possessifs *Mon, ton, son, etc.*, pour dire, Autant qu'il suffit, autant qu'on veut *J'en ai tout mon soûl. Il a bu et mangé son soûl. Les pauvres gens ne mangent pas à demi leur soûl. Il a mangé son soûl de légumes, de viande, de ce pâté.*

Il s'emploie figurément dans le langage familier, et alors il se met quelquefois avec l'article *Le. Il a eu du mal, de la peine, tout le soûl, tout son soûl. Si vous aimez les procès, il vous en donnera tout le soûl, tout votre soûl. Il a dormi tout son soûl. Il parla tout son soûl. Laissez crier cet enfant tout son soûl.*

SOULAGEMENT. s. m. Diminution de mal, de douleur, adoucissement d'une peine de corps ou d'esprit. *Grand soulagement. Donner, apporter, recevoir du soulagement. Sentir, demander, attendre, espérer du soulagement. Il a reçu, éprouvé beaucoup de soulagement de ce remède. C'est un grand soulagement d'esprit. C'est un soulagement à nos peines. Elle consacre sa vie au soulagement des malades, des malheureux.*

SOULAGER. v. a. Délivrer, débarrasser d'une partie de quelque fardeau. *Ce crocheteur est trop chargé, il faut lui ôter une partie de sa charge pour le soulager. Il faut soulager ce mulet, sa charge est trop lourde.*

Soulager une poutre, soulager un plancher, Diminuer la charge que porte une poutre, un plancher.

Soulager un navire dans une tempête, Jeter à la mer une partie de sa plus grosse charge.

SOULAGER, s'emploie figurément, et signifie, Diminuer et adoucir le travail, la peine, le mal, la douleur de quelqu'un. *Il faut lui donner un aide pour le soulager dans son travail. Il a un commis qui le soulage beaucoup. Soulager quelqu'un dans sa douleur. Soulager la douleur, le mal, la misère de quelqu'un. Soulager les malheureux. La médecine qu'il a prise l'a fort soulagé. Cette pensée soulage. J'ai dormi une heure, et je me trouve, je me sens bien soulagé.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il avait un emploi qui l'accablait, il a pris deux commis pour se soulager. En resserrant ce vaste plan de travail, il s'est considérablement soulagé. Il s'est soulagé par cet aveu. La douleur se soulage par la plainte.*

Absol., *Se soulager*, Satisfaire quelque besoin naturel.

SOULAGÉ, ÉE. part. passé.

SOÛLANT, ANTE. adj. Qui soûle, qui rassasie. *C'est un mets bien soûlant. C'est une viande soûlante.* Il est bas et vieux.

SOÛLARD. s. m. Un homme qui a l'habitude de la plus grossière ivrognerie. Il est populaire.

SOULAS. s. m. Soulagement, consolation. Il est vieux.

SOÛLER. v. a. Rassasier avec excès, gorger de vin, de viande. *Il aime le gibier, le poisson, on l'en a soûlé.* On l'emploie avec le pronom personnel. *J'aime ce mets, je m'en suis soûlé.* Il est populaire.

Fig., *Soûler sa colère, sa vengeance*, La satisfaire jusqu'à satiété.

Fig., *Soûler ses yeux de sang, de carnage*, Prendre plaisir à voir répandre le sang.

Fig., *Se soûler de plaisirs, de toutes sortes de plaisirs*, Prendre toutes sortes de plaisirs avec excès.

SOÛLER, s'emploie absolument, et signifie, Enivrer. *On l'a tant fait boire, qu'on l'a soûlé. Il ne faut que deux verres de vin pour le soûler. Il se soûle d'abord.*

SOÛLÉ, ÉE. part. passé.

SOULEUR. s. f. Frayeur subite, saisissement. *Son apparition subite m'a fait, m'a causé, m'a donné une souleur. En apprenant cette nouvelle, il eut une grande souleur. Vous lui avez causé bien des souleurs.* Il est familier et peu usité.

SOULÈVEMENT. s. m. Action de soulever. *Le soulèvement des flots*, La grande agitation des flots. *Soulèvement de cœur*, Mal d'estomac causé par le dégoût et l'aversion qu'on a pour quelque chose. *Cela me donna un soulèvement de cœur.*

Il se dit, en termes de Géologie, d'Une action souterraine, qui a soulevé, à diverses époques, les couches du sol. *On suppose*

que les montagnes ont été formées par des soulèvements. Le soulèvement des Alpes. Ces rochers portent des traces de soulèvement.

SOULÈVEMENT, signifie au figuré, Commencement de révolte. *Le soulèvement d'une ville, d'une province. Le soulèvement des habitants de cette ville. Apaiser, réprimer un soulèvement.*

Il signifie quelquefois, Mouvement d'indignation. *Ces paroles causèrent dans l'assemblée un soulèvement général contre lui.*

SOULEVER. v. a. Élever quelque chose de lourd, et ne le lever qu'à une petite hauteur. *Ce fardeau est si pesant, qu'on a peine à le soulever, qu'à peine le peut-on soulever. Soulever un malade dans son lit. Soulevez-lui un peu la tête. Il est si faible, qu'il faut deux personnes pour le soulever.*

La marée soulève les navires qui sont sur la vase, Elle les détache de la vase et elle les met à flot. *La tempête soulève les flots*, Elle les agite. *Le vent soulève la poussière*, Il la fait voler en tourbillon. *Etc.*

SOULEVER, se dit en Géologie, Des forces souterraines qui ont exhaussé certaines parties de la surface du globe. *On a essayé de calculer l'époque où ces montagnes furent soulevées.*

SOULEVER, se dit, quelquefois, au propre et au figuré, en parlant De choses légères qui en cachent d'autres. *Il voulut soulever le voile qui couvrait la figure de cette femme. Comment soulever le voile qui nous cache l'avenir?*

SOULEVER, signifie au figuré, Exciter à la rébellion, à la révolte. *Il a soulevé toute la province. Il souleva le peuple contre les magistrats.*

Il signifie aussi figurément, Exciter des sentiments d'irritation contre quelqu'un. *Ce succès soulèvera tous ses rivaux contre lui.*

Il signifie encore figurément, Exciter l'indignation. *Cette proposition souleva toute l'assemblée. Son insolence souleva tout le monde contre lui.*

Il s'emploie avec le pronom personnel dans ses diverses acceptions. *Soulevez-vous un peu. Il ne peut se soulever. La mer commence à se soulever. L'armée s'est soulevée contre son général. Les peuples se soulevèrent contre le tyran. Tout le monde s'est soulevé contre une proposition si hardie. Tout mon sang, tout mon cœur se soulève à la seule pensée de ce crime.*

Neutralement, *Le cœur lui soulève*, Il a mal au cœur, il a envie de vomir. On dit de même, *Cela fait soulever le cœur.*

Fig., *Cela fait soulever le cœur*, se dit D'une chose qui cause du dégoût. *Ses flatteries sont si fades, qu'elles font soulever le cœur.*

Soulever une question, La faire naître, la proposer, en provoquer la discussion. *Vous auriez mieux fait de ne pas soulever cette question.*

SOULEVÉ, ÉE. part. passé.

SOULIER. s. m. Chaussure qui est ordinairement de cuir, qui couvre tout le pied, ou seulement une partie du pied, et qui s'attache par-dessus. *Soulier d'homme. Soulier de femme. Soulier pour homme. Soulier pour femme. Gros soulier. Soulier mignon. Soulier à simple semelle. Souliers à double couture. Souliers bronzés. Souliers de maroquin, de peau de chèvre, de veau, de castor, de prunelle, de satin, de taffetas, etc. Empeigne, semelle, talon, quartier, oreille de soulier. Des boucles, des cordons de souliers. Une paire de souliers. Décrotter, nettoyer, brosser, cirer des souliers. Chausser, mettre un soulier, des souliers. Voilà un soulier qui vous chausse bien. Ce soulier me gêne, me blesse. Mettre ses souliers en pantoufle.*

Fig. et fam., *N'avoir pas de souliers*, Être fort pauvre.

Prov. et fam., *Je ne m'en soucie non plus que de mes vieux souliers*, se dit Pour exprimer qu'on ne se soucie nullement de quelque personne ou de quelque chose. On dit dans un sens encore plus méprisant, *Je n'en fais pas plus de cas que de la boue qui est sous mes souliers, que de la boue de mes souliers.*

Prov., *Il n'est pas digne de dénouer les cordons des souliers d'un tel*, Il lui est fort inférieur en mérite.

Prov. et fig., *Être dans ses petits souliers*, Être dans une situation gênante, critique, embarrassante. *Pendant qu'on lui faisait ce reproche, il était dans ses petits souliers.*

SOULIGNER. v. a. Tirer une ligne sous un mot, ou sous plusieurs mots. *On souligne dans une copie manuscrite ce qui doit être imprimé en italique. On souligne les mots, les passages sur lesquels on veut attirer l'attention du lecteur.*

SOULIGNÉ, ÉE. part. passé.

SOULOIR. v. n. Avoir coutume. *Il soulait dire. Il soulait faire.* Il est vieux, et ne s'est guère dit qu'à l'imparfait.

SOULTE. s. f. (Quelques-uns disent, *Soute.*) T. de Jurispr. Il s'emploie surtout en matière de successions et de partages, et signifie, Ce qu'un des copartageants doit payer aux autres, pour rétablir l'égalité des lots, lorsque celui qui lui est échu ne peut se diviser, et qu'il se trouve d'une plus grande valeur que les autres lots. *Soulte de partage. Il a payé telle somme pour soulte de partage à son cohéritier, à ses cohéritiers.*

Il se dit dans un sens analogue, en matière d'échanges, lorsque les héritages échangés ne sont pas d'égale valeur. *Soulte d'échange.*

Il se dit aussi Du payement qu'on fait pour demeurer quitte d'un reste de compte. *Il a payé dix mille francs pour soulte de compte, de tout compte.* Ce sens est vieux : on dit plus ordinairement, *Pour solde.*

SOUMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Réduire, ranger sous la puissance, sous l'autorité, mettre dans un état de dépendance. *Soumettre à l'obéissance d'un souverain. Soumettre une province à ses lois, à son empire. Soumettre tout un pays. Soumettre les rebelles.*

Il signifie aussi, Faire obéir en parlant de choses morales. *L'Écriture oblige les hommes à soumettre leur esprit à Dieu. Soumettre sa raison à la foi.*

Soumettre ses idées à celles de quelqu'un, Subordonner ses idées à celles d'un autre, être prêt à s'en désister, s'il y est contraire. *Je soumets dans cette affaire mes idées aux vôtres.* On dit dans le même sens, *Soumettre ses lumières, ses opinions, ses sentiments à ceux d'autrui.*

Soumettre une chose au jugement, à la censure, à la critique de quelqu'un, S'engager à déférer au jugement qu'il en portera. *Je vous prie de lire toute la pièce, je la soumets à votre jugement. Se soumettre à un jugement arbitral. Cet auteur a soumis ses écrits au jugement, à la censure du public.*

Soumettre une chose à quelqu'un, à l'attention, à l'examen de quelqu'un, Appeler l'attention de quelqu'un sur une chose, la lui faire examiner. *Permettez-moi de vous soumettre une observation. Je lui soumettrai votre demande. Ce projet fut soumis à l'examen d'une commission.*

Soumettre une question à l'examen, La considérer en détail, pour la juger. *Soumettre une chose au calcul*, La déterminer, la fixer à l'aide du calcul. *Il y a des questions qu'on ne peut pas soumettre au calcul.* On dit de même, *Soumettre une chose à l'analyse*, L'analyser, la décomposer, pour connaître de quels éléments elle est formée.

SOUMETTRE, s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se soumettre à une domination étrangère. Après une longue résistance les provinces révoltées se soumirent. Se soumettre à la raison.*

Se soumettre aux ordres, à la volonté de quelqu'un, Y conformer ses actions, ses sentiments. *Nous devons nous soumettre sans murmurer aux ordres de la Providence, nous soumettre entièrement à la volonté de Dieu. Il faut se soumettre aux lois. Se soumettre à ce que la raison demande.*

Se soumettre à quelque chose, à souffrir quelque chose, S'engager, consentir à subir quelque chose. *Je me soumets à payer ce qu'on voudra, si cela est. Je me soumets à tout ce qu'il vous plaira.* On dit de même, *Se soumettre à une opération chirurgicale. Dans l'espoir de guérir il se soumit à une cruelle opération.*

SOUMIS, ISE. part. passé.

Il signifie adjectivement, Qui est disposé à l'obéissance. *Des sujets soumis. Un fils soumis et respectueux.* On dit, dans un sens analogue, *Un air soumis, des paroles soumises.*

Fille soumise, Une prostituée qui est inscrite à la police.

SOUMISSION. s. f. Disposition à obéir. *Il a toujours eu une grande soumission pour ses supérieurs. Il a toujours été d'une grande soumission pour ses parents, envers ses parents, à l'égard de ses parents. Il se tient dans la soumission où il doit être. Demeurer dans la soumission. Soumission forcée. Avoir une grande soumission d'esprit pour les choses de la foi. La soumission à la volonté de Dieu, aux ordres, aux décrets de la Providence.*

Il se dit aussi De L'action même d'obéir. *J'ai été très content de sa soumission dans cette circonstance.*

Il se dit également de L'action par laquelle on déclare se soumettre, se ranger à l'obéissance. *Cette ville a fait sa soumission tel jour. À peine le nouveau gouvernement fut-il établi, que les soumissions lui arrivèrent de toutes parts. Ce régiment est le seul qui ait tardé à faire sa soumission.*

Il s'emploie quelquefois au pluriel, pour signifier, Les respects qu'un inférieur rend à ceux qui sont au-dessus de lui. *C'est un homme qui exige de grandes soumissions.*

Il se dit aussi Des démonstrations respectueuses dont un inférieur use à l'égard d'un supérieur, pour apaiser son indignation, pour lui faire satisfaction. *Le roi reçut ses soumissions avec bonté. Ils furent députés de la ville pour porter au roi les soumissions du peuple.*

SOUMISSION, en parlant Des marchés avec concurrence que propose l'administration publique, se dit d'Un acte, d'un écrit par lequel on déclare faire une acquisition, ou se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, d'une entreprise, à telles et telles conditions. *Vente et adjudication sur soumissions cachetées. Les soumissions ne seront reçues que jusqu'à telle époque. Il a fait, il a donné*

sa soumission pour la fourniture de l'armée. Il a fait sa soumission pour la construction de ce pont, pour le creusement de ce canal. Plusieurs soumissions furent déposées sur le bureau. Retirer sa soumission.

SOUMISSION, se dit également de L'action par laquelle on offre de payer, pour sa part, une certaine somme. *Il fit sa soumission pour mille francs, dans le payement de la contribution.* Voyez SOUSCRIPTION.

En termes de Procéd., *Faire sa soumission,* Déclarer qu'on s'oblige à l'exécution de ce qui est demandé ou de ce qui est jugé. *Faire sa soumission au greffe.*

SOUMISSIONNAIRE. s. des deux genres. T. d'Administr. et de Finances. Celui ou celle qui fait sa soumission pour quelque marché ou pour quelque payement. *Il y a plusieurs soumissionnaires pour cette entreprise.*

SOUMISSIONNER. v. a. T. d'Administr. et de Finances. Faire sa soumission pour quelque marché, ou pour quelque payement. *Soumissionner un marché, une fourniture, un emprunt. Soumissionner pour tel prix, pour telle somme.*

SOUMISSIONNÉ, ÉE. part. passé.

SOUPAPE. s. f. T. de Mécan. Sorte de languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, et qui se referme pour empêcher que l'eau ne retourne au lieu d'où elle est sortie. *Soupape de cuir, de cuivre, de bois, etc. Grande soupape.*

Il se dit, en général, de Tout ce qui dans une machine donne passage à un fluide, et lui ferme le retour, lorsqu'il est une fois passé. *Soupape de sûreté :* voyez SÛRETÉ.

Il se dit également de Ce qui sert, dans l'orgue et autres instruments semblables, pour donner passage au vent, et pour empêcher qu'il ne rentre.

Il se dit encore d'Un tampon de forme conique, qui sert dans un réservoir pour boucher le trou par lequel l'eau peut aller dans les canaux. *Lever la soupape pour faire aller les jets d'eau.*

SOUPÇON. s. m. Opinion, croyance désavantageuse, accompagnée de doute. *Soupçon fondé. Soupçon injuste, téméraire, injurieux, mal fondé. J'ai un léger soupçon, un violent soupçon, un grand soupçon que... C'est un esprit, un cœur rempli de soupçons. Avoir du soupçon, des soupçons. Prendre, donner du soupçon. Éclaircir, détruire, dissiper un soupçon. Le soupçon tombe sur lui. Il est hors de tout soupçon, au-dessus des soupçons. Sa conduite a excité le soupçon, les soupçons. Cela confirme, fortifie mes soupçons. Il faut écarter de pareils soupçons. Mes soupçons se sont d'abord portés sur lui. Le seul soupçon d'un tel malheur me glace d'épouvante. Au moindre soupçon de son infidélité, je l'éloignerai de moi. J'ai quelque soupçon de sa fidélité. J'ai de grands soupçons sur la conduite de ce jeune homme.*

Un cœur exempt de soupçon, Qui ne soupçonne pas ; et, *Une conduite exempte de soupçon,* Qui ne peut être soupçonnée.

SOUPÇON, se dit aussi d'Une simple conjecture, d'une simple opinion que l'on s'est faite de quelque chose. *Ce n'est pas une certitude, ce n'est qu'un soupçon. J'ai quelque soupçon que c'est lui qui est venu pendant mon absence.*

Il se dit encore, familièrement, d'Une apparence légère, ou de la plus petite quantité possible d'une chose. *Il a un soupçon de fièvre. Il y a quelque soupçon de peste, de petite vérole dans cette contrée. Donnez-moi un soupçon de cette liqueur. Je n'en veux qu'un soupçon.*

SOUPÇONNER. v. a. Avoir une croyance désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un, ou quelque chose. *Soupçonner un homme d'un crime, d'une trahison. On le soupçonne d'avoir trompé son parent. On le soupçonnait d'hérésie. On soupçonne cette dévotion d'hypocrisie. Il y a lieu de soupçonner de faiblesse une pareille conduite. Il est fortement, violemment, véhémentement soupçonné de ce crime. Soupçonner sans fondement, sans cause, sans raison.*

Il signifie aussi, Former une simple conjecture, avoir une simple opinion touchant quelque chose que ce soit. *Je soupçonne qu'il est l'auteur de ces vers. Je soupçonne que ce mot ne vient pas de lui. Je ne suis pas assuré de cela, mais je le soupçonne.*

Fam., *Vous ne soupçonnez pas ce que c'est que ce caractère, ce que c'est que cette entreprise, etc.,* Vous n'en avez pas, vous ne pouvez en avoir une juste idée.

SOUPÇONNÉ, ÉE. part. passé.

SOUPÇONNEUX, EUSE. adj. Défiant, qui est enclin à soupçonner, qui soupçonne aisément. *C'est un homme soupçonneux. Elle est défiante et soupçonneuse. Être d'humeur soupçonneuse, d'un caractère soupçonneux.*

SOUPE. s. f. Potage, sorte d'aliment, de mets ordinairement fait de bouillon et de tranches de pain, et qu'on sert au commencement du repas. *Soupe grasse. Soupe maigre. Soupe aux écrevisses. Soupe à la tortue. Soupe aux herbes. Soupe à la purée. Soupe à l'oignon. Soupe aux navets. Soupe aux choux. Soupe au lait, etc. Soupe économique. Une soupe de santé. Une bonne soupe. Une soupe succulente. Faire mitonner la soupe. Servir la soupe. Manger de la soupe. Une assiette à soupe. Une assiette de soupe. Distribuer des soupes aux indigents.*

Fam., *Venez manger ma soupe; j'irai demain manger votre soupe,* Venez dîner avec moi ; j'irai demain dîner avec vous.

Prov., *Dès la soupe,* Dès le commencement du repas. *Il était ivre dès la soupe.*

Prov., *La soupe fait le soldat,* Le soldat nourri simplement, mais abondamment, est plus propre aux fatigues du métier.

Prov., *S'emporter comme une soupe au lait,* Se mettre facilement et promptement en colère. *Au moindre mot, il s'emporte comme une soupe au lait.*

Un cheval soupe de lait, soupe au lait ; un pigeon soupe de lait, ou de plumage soupe de lait, Un cheval qui est d'un blanc tirant sur l'isabelle ; un pigeon de la même couleur.

SOUPE, se dit aussi d'Une tranche de pain coupée fort mince. *Une soupe de pain. Mettez deux ou trois soupes dans ce bouillon. Tailler la soupe,* Couper du pain par tranches pour en faire de la soupe.

Tremper la soupe, Verser le bouillon sur les tranches de pain, quelque temps avant de servir le potage.

Soupe au vin, soupe au perroquet, soupe à perroquet, Des tranches, des morceaux de pain dans du vin.

Prov. et fig., *Ivre comme une soupe,* Fort ivre ; et, *Trempé, mouillé comme une soupe,* Très mouillé.

SOUPENTE. s. f. Assemblage de plusieurs larges courroies cousues l'une sur l'autre, et servant à soutenir le corps d'une voiture *Une des soupentes du cabriolet est cassée. Relever les soupentes d'une voiture.*

Il se dit également de Longues et larges bandes de cuir croisées, qui servent à maintenir, à suspendre un cheval dans l'appareil qu'on nomme *Travail.*

SOUPENTE, signifie aussi, Un retranchement pratiqué en planches ou en maçonnerie, dans la hauteur d'une cuisine, d'une écurie, ou d'un autre lieu, pour loger des domestiques, ou pour quelque autre usage. *Il couche dans une soupente.*

SOUPER. v. n. Prendre le repas du soir. *On vous attend à souper. Quand il a bien dîné, il ne soupe point. Il ne soupe jamais. C'est jour de jeûne, on ne soupe point. Il dîne, au lieu de souper. Vous avez bien soupé aujourd'hui. Je sortais de souper quand il entra dans ma chambre. On ne soupe plus guère.*

SOUPER ou **SOUPÉ.** s. m. Le repas du soir. *Grand souper. Souper fin. Souper délicat. On leur servit un magnifique souper. Qu'avez-vous à votre souper? On faisait autrefois de petits soupers charmants. La mode des petits soupers est passée. L'usage du souper a presque entièrement disparu à cause de l'heure tardive du dîner.*

Après-souper, Le temps qui s'écoule depuis le souper jusqu'à ce qu'on aille se coucher. On dit aussi, *Après-soupée.*

SOUPESER. v. a. Lever un fardeau avec la main, et le soutenir pour juger à peu près combien il pèse. *Vous croyez que cela n'est pas lourd, soupesez-le un peu pour en juger.*

SOUPESÉ, ÉE. part. passé.

SOUPEUR. s. m. Celui qui soupe, qui aime à souper.

SOUPIED. s. m. Voyez SOUS-PIED.

SOUPIÈRE. s. f. Vase large et profond, qui a ordinairement deux anses, et dans lequel on sert la soupe. *Une soupière de faïence, de porcelaine, d'argent.*

SOUPIR. s. m. (On fait sentir l'R, même devant une consonne.) Respiration plus forte et plus longue qu'à l'ordinaire, causée souvent par quelque passion, comme l'amour, la tristesse, etc. *Grand soupir. Long soupir. Soupir amoureux. Soupir de douleur, d'amour, etc. Ardents soupirs. Tendres soupirs. Jeter des soupirs. Pousser de grands soupirs, des soupirs entrecoupés, des soupirs redoublés. Il pousse de gros soupirs. Il a le cœur gros de soupirs. La douleur s'exhale par les soupirs. Retenir, arrêter, étouffer ses soupirs.*

C'est l'objet de ses soupirs, se dit D'une fille, d'une femme dont quelqu'un est fort amoureux.

Dernier soupir, Le dernier moment de la respiration, le dernier moment de la vie. *Je vous servirai, j'aurai de la reconnaissance jusqu'à mon dernier soupir, jusqu'au dernier soupir.*

Rendre le dernier soupir, les derniers soupirs, Mourir. *Recevoir, recueillir les derniers soupirs de quelqu'un,* L'assister à ses derniers moments.

SOUPIR, en Musique, se dit d'Une pause, d'un silence qui équivaut à une noire. *Prenez garde en chantant à bien marquer, à bien observer ces soupirs.*

Il se dit aussi d'Un signe ayant à peu près la forme d'une virgule, qui marque l'endroit où l'on doit faire un soupir. *Il y a un soupir marqué en cet endroit-là.*

On dit aussi, *Demi-soupir, quart de soupir,* selon la différence des pauses.

SOUPIRAIL. s. m. Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un édifice, pour donner de l'air, pour donner du jour à une

cave ou à quelque autre lieu souterrain. *Faire un soupirail. Des soupiraux.*

SOUPIRANT. s. m. Amant, celui qui aspire à se faire aimer d'une femme. *Elle a beaucoup de soupirants.* Il est familier.

SOUPIRER. v. n. Pousser des soupirs, faire des soupirs. *Soupirer de douleur, d'amour, de regret. Gémir, pleurer et soupirer. Soupirer du fond du cœur. Il soupire sans cesse. Vous en soupirez.*

Il signifie, au figuré, Éprouver de la douleur, du regret. *Il soupirait sur tant de malheurs. Je soupirais de voir un si honnête homme si indignement trompé.*

SOUPIRER, signifie quelquefois, Désirer ardemment, rechercher avec passion; et, en ce sens, il est ordinairement suivi de la préposition *Après. Il y a longtemps qu'il soupirait après cette place, qu'il soupirait après cela.*

Il s'emploie dans le même sens, avec la préposition *pour. Il soupire pour cette femme, pour cette fille. Il ne soupire que pour les richesses.*

SOUPIRER, est quelquefois actif au figuré. *Soupirer ses peines. Soupirer ses douleurs. Les vers que soupirait Tibulle.* Il n'est d'usage qu'en poésie.

SOUPIRÉ, ÉE. part. passé.

SOUPLE. adj. des deux genres. Flexible, maniable, qui se plie aisément sans se rompre, sans se gâter. *Voilà du cuir fort souple; en voilà d'autre qui n'est guère souple. L'osier est souple. Des branches souples.*

SOUPLE, se dit aussi Des personnes et de certains animaux qui ont une grande facilité à se mouvoir. *Il faut être bien souple pour faire de pareils tours. Ce bateleur a le corps bien souple, a les reins souples. Il faut avoir les mains souples pour jouer des gobelets. Ce cheval a le jarret souple.*

SOUPLE, signifie au figuré, Docile, complaisant, soumis, qui a l'humeur accommodante, l'esprit flexible aux volontés d'autrui. *Pour réussir à la cour, il faut être souple. Il a ruiné sa fortune, faute d'avoir été assez souple. Il a l'esprit souple. Il est d'un caractère souple. Un enfant souple aux volontés de ses maîtres. Souple à la raison.*

Prov., *Cet homme est souple comme un gant,* Il s'accommode à tout ce qu'on veut: presque toujours cela se dit en mauvaise part, Pour signifier une complaisance servile. On dit dans le même sens, *Il a l'échine souple, les reins souples.*

SOUPLEMENT. adv. D'une manière souple, avec souplesse. Il est peu usité.

SOUPLESSE. s. f. Flexibilité, facilité à se mouvoir, à se plier. *La souplesse du jonc, de l'osier. La souplesse d'un ressort de carrosse. Il a une souplesse de corps étonnante. Il fait des tours extraordinaires, par la souplesse de son corps. Ce joueur de gobelets a une grande souplesse de mains. Ce sauteur fait des tours de souplesse qui surprennent. Le singe est un animal qui a beaucoup de souplesse. Ce cheval a de la souplesse dans les jarrets.*

Fig., *Tours de souplesse,* Moyens subtils, adroits, cachés, artificieux, dont certaines gens se servent pour arriver à leurs fins. *C'est un homme dangereux dans les affaires, dans le commerce, il faut se donner de garde de ses tours de souplesse. Ce n'est que par des tours de souplesse qu'il est parvenu à ses fins. Il a fait mille tours de souplesse pour supplanter cet homme, pour l'empêcher de réussir dans son entreprise.* En ce sens, on dit quelquefois absolument, *Souplesses. Ce n'est que par des souplesses qu'il est parvenu à ses fins.*

SOUPLESSE, se dit quelquefois, figurément, en parlant De l'esprit, du style, de la voix. *Il a beaucoup de souplesse dans l'esprit. Il a une grande souplesse de talent. Son style a de la souplesse. Sa voix a de la souplesse.*

SOUPLESSE, signifie aussi figurément, Docilité, complaisance, soumission, flexibilité aux volontés d'autrui. *Avoir de la souplesse dans les affaires, dans le commerce du monde. Il est difficile de réussir à la cour, si on n'a pas de la souplesse, si l'on manque de souplesse. Il a beaucoup, il a trop, il n'a pas assez de souplesse dans le caractère.*

SOUQUENILLE. s. f. Espèce de surtout fort long, fait de grosse toile, et que prennent ordinairement les cochers et les palefreniers, pour s'en couvrir quand ils pansent les chevaux. *Donner une souquenille à un cocher.*

SOURCE. s. f. L'eau qui commence à sourdre, à sortir de terre en certain endroit pour prendre son cours vers un autre; et L'endroit, le lieu d'où l'eau sort. *Source claire, vive, limpide. Source qui ne tarit jamais. Ce ruisseau ne provient pas des pluies, c'est une eau de source, qui coule de source. Découvrir, trouver une source. Cette rivière est navigable dès sa source. On ne saurait trouver la source. Cette rivière tire sa source de telle montagne, prend sa source en tel lieu. Remonter jusqu'à la source d'une rivière. Remonter une rivière jusqu'à sa source. Les sources du Nil. Empoisonner une source. Détourner une source. Sources d'eau minérale. Sources sulfureuses, ferrugineuses, etc.*

Source intermittente, Source qui coule pendant un certain temps, et qui cesse ensuite de couler pendant un autre temps, pour recommencer à couler de nouveau, et ainsi de suite.

SOURCE, se dit, figurément, Des pays qui sont abondants, fertiles en certaines choses, et qui les répandent au dehors. *La Champagne et la Bourgogne sont les sources des bons vins. Le Pérou est une source de métaux précieux.*

Il signifie aussi figurément, Le principe, la cause, l'origine, le premier auteur de quelque chose, d'où quelque chose procède. *La source de tous les biens. Ce fatal événement est la source de tous nos maux. La vanité est une source inépuisable, intarissable de ridicules. Vos malheurs et les miens viennent d'une même source. La bonté de Dieu est une source qui ne tarit jamais. Le travail est une source de richesses. Ses infortunes eurent leur source dans un amour-propre indomptable. Les sources de la prospérité publique. Ce préjugé prend sa source dans un sentiment louable. Les troubles du royaume tiraient principalement leur source du mauvais état des finances. Cette humeur mélancolique est la source de vos maladies. Notre imagination est souvent la source de nos malheurs. Remonter à la source. D'où vient tel bruit? il faut aller à la source. Il sait toujours des nouvelles, il est à la source, il puise à la source. Je tiens cette nouvelle de bonne source,* Je la tiens de personnes qui doivent être bien informées.

Il se dit, dans un sens particulier, Des textes originaux. *Cet historien a puisé dans les meilleures sources. Il ne s'arrête ni aux versions, ni aux commentaires, il va droit aux sources, il puise dans les sources.*

Fig., *Les sources de la vie,* Les principaux organes, nécessaires à la vie. *Un mal qui empoisonne les sources de la vie.*

Fig., en Théologie, *Les sources de la grâce,* se dit Des sacrements.

Fig. et fam., *Cela coule de source,* se dit en parlant De ce qu'une personne dit ou écrit d'une manière naturelle, facile, ou conformément à son génie, au caractère de son esprit, aux sentiments de son cœur. *Il écrit facilement, cela coule de source*

En termes de Marine, *La source du vent,* Le point d'où il souffle.

SOURCIER. s. m. Celui qui prétend avoir des moyens particuliers pour découvrir des sources.

SOURCIL. s. m. (On prononce *Sourci.*) Le poil qui est en forme d'arc au bas du front, au-dessus de l'œil. *Sourcil noir, clair, épais, touffu. Hausser, baisser, froncer les sourcils. Se faire les sourcils,* Les accommoder, les ajuster.

Fig., *Froncer le sourcil,* Montrer sur son visage de la mauvaise humeur, du mécontentement. *Aussitôt qu'on lui parle de cela, il fronce le sourcil.*

SOURCILIER, IÈRE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport aux sourcils. *Muscle sourcilier.*

Arcade sourcilière, La saillie que présente l'os coronal, au-dessus de l'orbite de l'œil.

SOURCILLER. v. n. (Les L sont mouillées.) Remuer le sourcil en signe de mécontentement, d'impatience, etc. Il ne s'emploie ordinairement qu'avec la négative. *Cet écolier n'ose pas sourciller devant son maître. Écouter des reproches, un long discours sans sourciller.*

Il a entendu cette mauvaise nouvelle sans sourciller, il n'a pas sourcillé quand on lui a prononcé son arrêt, Il n'a laissé paraître alors aucune marque d'altération sur son visage.

SOURCILLEUX, EUSE. adj. Haut, élevé. Il ne s'emploie que figurément et poétiquement, et il n'est guère usité que dans ces phrases: *Monts sourcilleux. Montagnes sourcilleuses. Rochers sourcilleux. Roches sourcilleuses.*

Un front sourcilleux, Un front où se peint l'orgueil. Il veut dire aussi, Un front empreint de tristesse, un front chagrin, inquiet.

SOURD, OURDE. adj. Qui ne peut entendre, par le vice, le défaut, l'obstruction de l'organe de l'ouïe. *Il est devenu sourd. Cette maladie l'a rendu sourd d'une oreille. Sourd de nature. Il est sourd et muet. Il est complètement sourd.*

Fam., *Sourd comme un pot,* Extrêmement sourd. On dit, dans le même sens, *Sourd à n'entendre pas Dieu tonner.*

Il signifie au figuré, Qui, sans être sourd, n'entend pas, qui refuse d'entendre. *Il fut sourd à toutes mes propositions. Son chien fut sourd à sa voix.*

Prov., *Faire la sourde oreille,* Faire semblant de ne pas entendre ce qu'on nous dit, et n'y avoir point d'égard. *Quand on lui parle raison, il fait la sourde oreille.* On dit aussi substantivement, *Faire le sourd.*

Fig., *Être sourd aux prières, aux cris, aux raisons, aux remontrances,* Être inexorable, insensible, inflexible aux prières, aux cris, etc.

SOURD, s'emploie aussi substantivement. *Un sourd. Une sourde. Un sourd-muet:* voyez ce mot à son rang alphabétique.

Fam., *Frapper comme un sourd,* Frapper sans mesure et sans pitié.

Prov., *Il n'est pire sourd, il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre*, se dit en parlant D'un homme qui fait semblant de ne pas entendre une proposition, une demande qu'il entend très bien, mais à laquelle il ne veut pas répondre.

SOURD, adjectif, se dit aussi De certaines choses, pour marquer qu'Elles ne retentissent pas autant qu'elles devraient, qu'elles ne rendent pas un son aussi fort qu'elles devraient. *Cette église, cette salle est sourde. Ce violon est sourd. Une voix sourde.*

Bruit sourd, Bruit qui n'est pas éclatant. *Il sort un bruit sourd, on entend un bruit sourd qui sort de cette caverne.* On dit dans un sens analogue, *De sourdes rumeurs, de sourds gémissements, etc.*

Fig., *Il court un bruit sourd*, On se dit à l'oreille une nouvelle qui n'est pas encore publique ni certaine.

Douleur sourde, Douleur interne qui n'est pas aiguë.

Lime sourde, Lime qui ne fait pas de bruit quand on l'emploie. Il se dit figurément et familièrement d'Une personne qui agit secrètement pour quelque mauvais dessein, ou qui, sous un air taciturne, cache de la malignité.

Lanterne sourde, Lanterne faite de telle façon, que celui qui la porte voit sans être vu, et qu'il en cache entièrement la lumière quand il veut.

En termes de Joaillier, *Pierre sourde*, Pierre qui a quelque chose d'obscur, de sombre, de brouillé.

En termes de Peinture, *Couleurs sourdes, tons sourds*, Couleurs, tons qui manquent d'éclat.

SOURD, se dit au figuré De certaines choses qui se font secrètement, sans bruit, sans éclat; et, dans ce sens, il se prend toujours en mauvaise part. *Des menées, des pratiques sourdes. De sourdes pratiques. De sourdes menées. Une guerre sourde. Une sourde tyrannie.*

En Mathém., *Quantités sourdes*, Les quantités incommensurables, c'est-à-dire, Celles qui ne peuvent être exprimées exactement, ni par des nombres entiers, ni par des fractions. *La racine carrée de deux est une quantité sourde.* Cette expression a vieilli.

SOURD. s. m. Nom donné à la salamandre, dans quelques provinces.

SOURDAUD, AUDE. s. Celui, celle qui n'entend qu'avec peine. *C'est un sourdaud.* Il est familier.

SOURDEMENT. adv. D'une manière sourde, peu retentissante, qui fait peu de bruit. *Le tonnerre grondait sourdement.*

Il signifie au figuré, D'une manière secrète et cachée. *Il a fait cela sourdement. Négocier sourdement. Traiter une affaire sourdement. Des bruits sourdement répandus.*

SOURDINE. s. f. Ce qu'on met dans une trompette, et à certains instruments de musique, pour en affaiblir le son. *Il faut mettre une sourdine dans cette trompette. Il y a des airs qu'on fait jouer aux violons avec des sourdines.*

SOURDINE, en parlant D'une montre à répétition, se dit d'Un ressort qui, étant poussé, retient le marteau, et l'empêche de frapper sur le timbre ou sur la boite de la montre.

A LA SOURDINE. loc. adv. et fig. Avec peu de bruit, secrètement. *Les ennemis ont délogé à la sourdine. Il s'est marié à la sourdine. Il s'en est allé à la sourdine. Négocier une affaire à la sourdine.* Il est familier.

SOURD-MUET, SOURDE-MUETTE. adj. Qui, par suite de la surdité, est aussi privé de l'usage de la parole. *Il est sourd-muet, elle est sourde-muette de naissance.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Un sourd-muet. Une sourde-muette. L'institution des Sourds-muets.*

SOURDRE. v. n. Sortir de terre. Il ne se dit que Des eaux, et n'est guère en usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne du présent de l'indicatif. *C'est un pays fort aquatique, l'eau y sourd partout. L'eau sourd de la terre, sourd d'un rocher. On voit l'eau sourdre de tous côtés.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, pour signifier, Sortir, résulter; et alors il est seulement d'usage à l'infinitif. *C'est une affaire, une entreprise dont on a vu sourdre mille malheurs, mille inconvénients.*

SOURIANT, ANTE. adj. Qui sourit. *Elle était toute souriante. Un visage souriant. Une mine souriante.*

SOURICEAU. s. m. Le petit d'une souris. *Un souriceau. Un petit souriceau.*

SOURICIÈRE. s. f. Piège, instrument pour prendre des souris. *Souricière de bois. Souricière de fil d'archal. Tendre, amorcer une souricière.*

Fig. et fam., *Se mettre, se jeter dans la souricière*, Se mettre inconsidérément dans quelque embarras dont on ne peut sortir.

SOURICIÈRE, se dit figurément et familièrement, d'Un piège que la police dresse à des malfaiteurs, dans quelqu'une de leurs retraites, pour les y prendre l'un après l'autre. Il se dit aussi d'Un endroit public mal famé, qui reste ouvert pendant la nuit, et que la police tolère, afin de pouvoir surveiller et saisir au besoin des hommes dangereux qui viennent y chercher un asile.

SOURIRE. v. n. (Il se conjugue comme *Rire*.) Rire sans éclater, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux. *Sourire obligeamment, malicieusement, dédaigneusement, de dédain. Il vint au-devant de moi en souriant. Il ne répondit rien, mais il se mit à sourire. Elle souriait de mon embarras.*

Sourire à quelqu'un, Lui témoigner, par un sourire, de l'estime, de la complaisance, de l'affection, etc. *Cette dame lui souriait. Elle m'a souri.* On dit figurément, *La fortune lui sourit*, Le favorise.

Sourire à quelqu'un, se dit aussi Des choses qui présentent un aspect agréable, des idées riantes. *Cette affaire lui sourit beaucoup. Ce lieu me sourit, je suis tenté d'y bâtir. Je ne sais quelle espérance lui sourit, mais elle le trompe.*

SOURIRE. s. m. Action de sourire. *Sourire agréable, malin, moqueur, fin, spirituel. Faire un sourire. Elle a le sourire gracieux. Il avait toujours le sourire sur les lèvres.*

SOURIS. s. m. Il signifie la même chose que Sourire, substantif. *Souris agréable, malicieux, moqueur. Un doux souris. Un petit souris. Un léger souris.*

SOURIS. s. f. Quadrupède de la famille des Rongeurs, du même genre que le rat, mais plus petit, qui se retire dans les trous des maisons, et qui attaque les grains, la paille, les meubles, etc. *Petite souris. Grosse souris. Les souris rongent les papiers. Le chat a pris la souris. Guetter comme le chat fait la souris.*

Prov., *Il est éveillé comme une potée de souris*, se dit D'un jeune enfant fort vif, fort remuant et fort gai.

Prov. et fig., *La montagne a enfanté une souris*, se dit Lorsque de grands projets n'aboutissent à rien.

Prov. et fig., *Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise*, Quand on n'a qu'une ressource, qu'un expédient, il est difficile de réussir, de se tirer d'affaire.

Par exagérat., *On le ferait cacher dans le trou d'une souris, dans un trou de souris*, se dit D'un homme qui a peur, ou qui est embarrassé.

Fam., *On entendrait trotter une souris*, se dit Pour exprimer un grand silence.

Couleur gris de souris, se dit D'un gris argenté; et, *Cheval souris*, D'un cheval de cette couleur.

Fig., en termes de Fortificat., *Pas de souris*, Escalier étroit et roide pratiqué à la gorge d'un ouvrage avancé, pour établir une communication entre cet ouvrage et le fossé qui se trouve en arrière.

SOURIS, se dit aussi, en termes de Guerre, d'Un appareil destiné à mettre le feu à un fourneau de mine.

SOURIS, se dit en outre d'Un certain muscle charnu qui tient à l'os du manche d'un gigot de mouton, près de la jointure.

SOURIS, en termes de Maréchalerie, désigne Un cartilage des naseaux du cheval.

SOURNOIS, OISE. adj. Qui est caché et dissimulé. *Cet enfant est bien sournois. Humeur sournoise. Un air sournois. Une mine sournoise.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un sournois, une sournoise.*

SOURNOISEMENT. adv. D'une manière sournoise. *Il l'attaquait sournoisement.*

SOURNOISERIE. s. f. Humeur sournoise, conduite sournoise. *Il y a bien de la sournoiserie dans son fait.*

SOUS. Préposition qui sert à marquer La situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est par-dessus, qui est au-dessus. *Sous le ciel. Les peuples qui sont sous la ligne. Sous le toit. Sous la cheminée. Sous le lit. Sous la couverture. Fouir sous terre, cent pieds sous terre. On a lâché les écluses, et on a mis toute la campagne sous l'eau. S'asseoir sous un arbre, sous un dais. Passer sous les fenêtres de quelqu'un. Porter un paquet sous le bras, sous le manteau. Avoir un carreau sous les genoux, sous les pieds. Mettre un oreiller sous sa tête. Mettre une lettre sous l'enveloppe de quelqu'un. N'avoir pas de quoi mettre sous la dent. Reconnaître une femme sous le masque.*

Fig. et fam., *Ce mariage a été fait sous la cheminée*, Il a été fait clandestinement, sans que les formalités légales aient été remplies.

Fam., *Regarder quelqu'un sous le nez*, Le regarder curieusement et de près, avec quelque marque de mépris, ou un manque de respect.

Fam., *Rire sous cape*, Rire de quelque chose, en cherchant à ne pas laisser voir qu'on en rit. *J'étais dans l'embarras, je vis fort bien qu'il en riait sous cape.*

Par menace, *Je le ferai mourir sous le bâton*, Je l'assommerai à coups de bâton.

Camper, se retirer sous une ville, sous le canon d'une ville, Camper, se retirer auprès d'une ville dont on est le maître, et qui peut tirer sur ceux qui viendraient attaquer le camp.

Être sous le feu d'un bataillon, d'un bastion, etc., Être exposé au feu d'un bataillon, d'un bastion, etc.

Cela s'est passé sous mes yeux, se dit D'une chose dont on a été témoin oculaire. *Met-*

tre une chose sous les yeux de quelqu'un, La lui présenter pour qu'il l'examine, et qu'il en décide. *Il a fait élever cet enfant sous ses yeux*, Dans sa maison, auprès de lui.

Ce cheval est sous la main du cocher, ou simplement, *est sous la main*, se dit D'un cheval de carrosse qui est à la droite du timon.

Fig., *Être sous les armes*, se dit Des soldats quand ils sont rangés en haie ou en bataille avec leurs armes. *A son arrivée, le régiment se mit sous les armes.*

Fig. et fam., ***Être sous les armes***, se dit quelquefois D'une femme, d'une fille qui est parée à son avantage, et avec dessein de plaire.

Un cheval sous poil noir, sous poil gris, etc., Un cheval de poil noir, de poil gris, etc.

Être sous la clef, sous clef, Être dans un lieu fermé à clef. *Être sous les verrous*, Être en prison. *Ce papier est sous le scellé*, Il est enfermé dans un meuble, dans une chambre où l'on a mis le scellé. On dit de même, *Tenir sous clef*, Tenir enfermé.

Cette pièce est inventoriée sous la cote A, sous la cote B, etc., Elle est marquée de la lettre A, de la lettre B, et elle est énoncée ainsi dans l'inventaire. On dit de même, *Être inscrit sous tel numéro*, Avoir tel numéro d'inscription.

En termes de Marine, *Être sous voiles*, se dit D'un bâtiment qui a ses voiles déployées. *Sous le vent*, se dit en parlant Du côté opposé à celui d'où le vent souffle. *Cette île nous restait sous le vent*, Nous étions entre cette île et le vent; cette île était pour nous d'un côté, et le vent nous venait de l'autre. *Les manœuvres qui sont sous le vent*, Les manœuvres du bord opposé à celui qui reçoit le vent. *Etc.*

En termes de Manège, *Ce cheval est sous lui*, se dit D'un cheval dont les quatre extrémités se rapprochent sous le ventre.

Sous, sert aussi figurément à marquer La subordination et la dépendance. *Il a tant d'hommes sous lui, sous son commandement, sous son autorité, sous ses ordres, sous sa direction. Les peuples qui sont sous l'obéissance de ce prince, sous sa domination. Ceux qui ont vécu sous la loi de Moïse. Ces religieux vivaient sous la règle de Saint-Benoît. Cela est compris sous la même règle. Étudier sous un maître. Il est encore sous l'aile de sa mère. Un mineur qui est encore sous la surveillance, sous la garde de quelqu'un. J'entreprendrai cette affaire sous vos auspices. Il est né sous une malheureuse planète.*

Avoir quelque chose sous la main, L'avoir à sa portée.

Fig., *Être sous la main d'un autre*, Être dans sa dépendance ou à son entière disposition. On dit à peu près dans le même sens, *Être sous la férule de quelqu'un.*

Être sous la protection de quelqu'un, En être protégé. On dit de même, *Se mettre sous la protection de quelqu'un, prendre quelqu'un sous sa protection.* On dit dans un sens analogue, en termes de Marine, *Naviguer sous pavillon français, sous pavillon anglais, sous pavillon neutre, etc.*

Être sous les drapeaux, sous le drapeau, Être en activité de service, être à son régiment, à son corps. *Il y avait tant de soldats sous les drapeaux.* On dit de même : *Appeler la réserve sous les drapeaux. Se ranger sous les drapeaux. Combattre sous le drapeau. Etc.*

Servir, combattre sous les drapeaux, sous les enseignes d'un prince, etc., Être engagé, servir dans les troupes d'un prince, etc.

Sous, se joint à beaucoup de mots de la langue, pour en former d'autres qui indiquent Une infériorité de position, d'ordre, de qualité, de rang, d'attributions, etc. *Sous-gorge, sous-ventrière, sous-tendante. Sous-aide, sous-doyen, sous-doyenné, sous-chantre, sous-gouverneur, sous-gouvernante, sous-lieutenant, sous-lieutenance, sous-officier, sous-maître, sous-précepteur, sous-prieur, sous-prieure, sous-bibliothécaire, sous-économe, sous-sacristain, sous-fermier, sous-chef, etc.* On n'a mis à leur place alphabétique que ceux de ces mots pour l'intelligence desquels la définition qui précède est insuffisante.

Sous, sert quelquefois à marquer Le temps durant lequel un homme a vécu, un événement est arrivé, etc. *Il vivait sous tel roi, sous le règne de tel roi. Sous le pontificat de Benoît, de Clément. Cela est arrivé sous tel consul. Sous le consulat de tels et tels. Sous la république. Sous l'empire. Sous le ministère, sous l'administration d'un tel.*

Je ferai telle chose sous peu, sous peu de temps, sous quinze jours, sous quinzaine, etc., Dans peu de temps, dans quinze jours, etc.

Sous, sert aussi à marquer La situation de deux lieux, dont l'un est plus élevé que l'autre. *La Ferté-sous-Jouarre. Soisy-sous-Étioles.*

Sous, s'emploie dans plusieurs phrases figurées. *Il cachait une belle âme sous l'extérieur le plus vulgaire*, Il avait un extérieur grossier qui n'eût pas fait soupçonner la noblesse de ses sentiments. *Sous un extérieur très simple, c'était un homme fin et adroit.*

Sous prétexte de charité; sous le voile de la dévotion, sous apparence de dévotion; sous ombre, sous couleur de lui rendre service, En se servant du prétexte de la dévotion et du voile de la charité, en feignant de vouloir lui rendre service.

Sous tel nom, sous tel titre, etc., Avec tel nom, avec tel titre, etc. *Il se présenta chez eux sous un faux nom, sous un nom supposé. Sous ce titre modeste, il exerçait un pouvoir absolu. Il a publié un recueil sous le titre de Mélanges, d'Essais. Cela est connu dans tel pays sous telle dénomination.*

Plaider sous le nom de quelqu'un, Se servir du nom de quelqu'un pour plaider.

Faire un acte, une promesse sous seing privé, Reconnaître cet acte, cette promesse par sa simple signature, non authentique, et sans l'intervention des notaires.

Sous ce rapport, À cet égard. *Il lui est inférieur sous ce rapport, sous plus d'un rapport.*

Passer quelque chose sous silence, N'en point parler.

Dire une chose sous le secret, sous le sceau du secret, sous le sceau de la confession, La dire en grande confidence, et en exigeant le secret.

Affirmer sous serment, Faire un serment pour attester la vérité de quelque chose.

Sous, s'emploie quelquefois pour Moyennant, pour Avec. *Sous le bon plaisir de la cour. Sous telle et telle condition. Sous promesse de faire telle et telle chose.*

Cela est défendu sous peine de la vie, sous peine de bannissement, sous peine d'amende, etc., On encourra la peine de mort, la peine du bannissement, etc., si on fait telle chose. *Cela est ordonné sous peine de désobéissance*, On encourra les peines attachées à la désobéissance, si on ne fait pas telle chose.

Sous main. loc. adv. En cachette, clandestinement. *Il cherche à me nuire sous main.*

SOUS-AFFERMER, et quelquefois **SOUS-FERMER**. v. a. Donner à sous-ferme, ou Prendre à sous-ferme. *Le fermier principal m'a sous-affermé, sous-fermé une partie des terres qu'il avait prises à ferme. Il a sous-fermé tel droit.*

Sous-affermé et Sous-fermé, ée. part. passé.

SOUS-AIDE. s. m. T. d'Administr. milit. Chirurgien militaire du grade le moins élevé.

SOUS-AMENDEMENT. s. m. Amendement à un amendement. *Proposer un sous-amendement. On a rejeté tous les sous-amendements.*

SOUS-AMENDER. v. a. Amender un amendement.

Sous-amendé, ée. part. passé.

SOUS-ARBRISSEAU. s. m. T. de Botan. Toute plante ligneuse dont les branches ne naissent jamais de boutons formés l'année précédente, comme celles des arbres et des arbrisseaux.

SOUS-BAIL. s. m. Bail que le preneur fait à un autre, d'une partie de ce qui lui a été loué ou donné à ferme. *Il est aisé de voir combien le principal locataire, le fermier a gagné, par les sous-baux qu'il a faits.*

SOUS-BARBE. s. f. T. de Manège. Partie postérieure de la mâchoire inférieure du cheval, sur laquelle porte la gourmette.

SOUS-CLAVIER, IÈRE. adj. pris quelquefois substantivement. T. d'Anat. Qui est sous la clavicule. *Artères sous-clavières. Veines sous-clavières. Nerf sous-clavier.*—Plusieurs autres termes d'Anatomie, auxquels il serait inutile de consacrer ici des articles particuliers, sont formés de la même manière : *Sous-maxillaire* (qui est placé au-dessous de la mâchoire). *Sous-pubien* (qui est placé au-dessous du pubis). *Etc.*

SOUS-COMMISSAIRE. s. m. Fonctionnaire faisant partie de l'administration de la marine.

SOUSCRIPTEUR. s. m. Celui qui prend part à une souscription. Il se dit surtout de Ceux qui souscrivent pour quelque entreprise de librairie. *Il y a beaucoup de souscripteurs pour cet ouvrage, pour cet atlas, etc. Les livraisons de cet ouvrage n'étant pas publiées exactement, le libraire a perdu une partie de ses souscripteurs. Une liste de souscripteurs.*

SOUSCRIPTION. s. f. Signature qu'on met au-dessous d'un acte pour l'approuver. *Ils ont approuvé cet acte par leur souscription, par leurs souscriptions.*

La souscription d'une lettre, La signature de celui qui l'a écrite, accompagnée de certains termes de civilité, comme, Votre très humble, etc. *La souscription de cette lettre n'était pas assez respectueuse.*

Souscription, se dit aussi de L'engagement que prennent plusieurs personnes de fournir chacune une certaine somme pour quelque entreprise, pour quelque dépense commune; et quelquefois Des sommes mêmes qui sont fournies. *On a déjà pour trois cent mille francs de souscriptions. Ouvrir une souscription. Payer le montant de sa souscription. Souscription pour un monument à élever en l'honneur de... Souscription pour un acte de bienfaisance.*

Il signifie particulièrement, en termes de

Librairie, L'engagement de prendre, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un livre, d'un ouvrage qui doit être publié dans un certain espace de temps. *Les conditions de la souscription. Cet ouvrage a été imprimé, publié par souscription.*

Il signifie quelquefois, La reconnaissance que le libraire donne à celui qui a souscrit.

SOUSCRIRE. v. a. Écrire son nom au bas d'un acte pour l'approuver. *Tels et tels ont souscrit ce contrat, je le souscrirai. Souscrire un billet, une lettre de change.*

Il signifie au figuré, Consentir, approuver ce qu'un autre dit : en ce sens, il est toujours suivi de la préposition *à*. *Je souscris à tout ce que vous dites. Ils ont souscrit à cette proposition, à cet arrangement. On le veut, j'y souscris, j'y souscris aveuglément.*

SOUSCRIRE, signifie aussi, Fournir, s'engager à fournir une certaine somme pour quelque entreprise, pour quelque dépense commune, pour quelque objet de bienfaisance. *On proposa d'ériger une statue à Corneille, et un tel souscrivit pour deux cents francs.*

Il signifie encore, S'engager à prendre une certaine partie d'un emprunt public. *Dans le dernier emprunt il souscrivit pour cinq cents francs de rente.*

Il signifie particulièrement, en Librairie, S'engager à prendre, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un livre, d'un ouvrage qui doit être publié dans un certain espace de temps. *Ceux qui souscrivent doivent payer moins cher que ceux qui attendent que l'ouvrage soit entièrement publié. Je souscrirai pour ce livre, pour cet atlas, pour cette collection de portraits.*

SOUSCRIT, ITE. part. passé.

SOUS-CUTANÉ, ÉE. T. d'Anat. et de Médec. Qui se trouve sous la peau. *Nerf sous-cutané. Injection sous-cutanée.*

SOUS-DÉLÉGUER. v. a. Voyez SUBDÉLÉGUER.

SOUS-DÉLÉGUÉ, ÉE, part. passé, est plus usité pour les affaires ordinaires que *Subdélégué*. Voyez ce mot.

SOUS-DIACONAT. s. m. Le troisième des ordres sacrés, celui qui est au-dessous du diaconat. *Recevoir le sous-diaconat.*

SOUS-DIACRE. s. m. Celui qui est promu au sous-diaconat, qui est au-dessous du diacre. *Servir de sous-diacre à la grand'messe. C'est au sous-diacre à lire, à chanter l'épître à la grand'messe. Faire sous-diacre à la grand'messe.*

SOUS-DIVISER. v. a. Voyez SUBDIVISER.

SOUS-DOMINANTE. s. f. T. de Musique. La quatrième note d'un ton, celle qui est immédiatement au-dessous de la dominante. *Dans le ton d'*ut *naturel, la sous-dominante est* fa.

SOUS-DOUBLE. adj. des deux genres. T. de Mathém. Qui est la moitié. *Deux est sous-double de quatre.*

SOUS-DOUBLÉ, ÉE. adj. T. de Mathém. Il n'est usité que dans cette phrase, *En raison sous-doublée,* En raison des racines carrées.

SOUS-ENTENDRE. v. a. Ne point exprimer dans le discours une chose qu'on a dans la pensée. *Quand je vous ai dit cela, j'ai sous-entendu que...*

Cette clause, cette condition se sous-entend, se sous-entend toujours, Elle est réputée exprimée. On dit de même, *Cela est toujours sous-entendu.*

SOUS-ENTENDRE, se dit aussi, en termes de Grammaire, De certains mots qu'on n'exprime pas, et qui peuvent être aisément suppléés. *Dans ces locutions,* Une bouteille de vin, un muid de vin, *les mots* pleine *et* plein *sont sous-entendus. Dans* Dormir toute la nuit, *on sous-entend* pendant.

SOUS-ENTENDU, UE. part. passé. Il s'emploie aussi substantivement. *Il y a là quelque sous-entendu. Cette lettre est pleine de sous-entendus.*

SOUS-ENTENTE. s. f. Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle. *Il ne parle jamais qu'il n'y ait quelque sous-entente à ce qu'il dit. Il y a quelque sous-entente à cela.* Il est moins usité que *Sous-entendu.*

SOUS-FAÎTE. s. m. T. de Charpent. Pièce d'un comble posée de niveau au-dessous du faîte, et liée par des croix de Saint-André.

SOUS-FERME. s. f. Sous-bail, convention par laquelle un fermier général ou principal cède la totalité ou une partie de sa ferme à un fermier particulier. *Le fermier général fera des sous-fermes. Les sous-fermiers ont gagné dans leurs sous-fermes. Prendre la sous-ferme d'une terre, d'une métairie.*

SOUS-FERMER. v. a. Voyez SOUS-AFFERMER.

SOUS-FERMIER, IÈRE. s. Celui, celle qui prend des biens ou des droits à sous-ferme. *Il n'est que sous-fermier, que le sous-fermier.*

SOUS-FRÉTER. v. a. Fréter à un autre le bâtiment qu'on avait affrété pour soi.

SOUS-FRÉTÉ, ÉE. part. passé.

SOUS-GARDE. s. f. T. d'Arquebusier. Morceau de fer en forme de demi-cercle, qui est au-dessous de la détente d'une arme à feu, et qui empêche que, quelque chose venant à la toucher, elle ne se débande.

SOUS-GENRE. s. m. T. d'Hist. nat. Section établie dans un genre et renfermant une ou plusieurs espèces.

SOUS-GORGE. s. f. T. de Manège. Morceau de cuir qui est attaché à l'un des côtés de la bride ou du licol d'un cheval, et qui passe sous sa gorge, pour venir se rattacher de l'autre côté.

SOUS-LIEUTENANT. s. m. Officier du grade inférieur au lieutenant.

SOUS-LOCATAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui loue une portion d'une maison, et qui la tient du principal locataire.

SOUS-LOCATION. s. f. Action de sous-louer; Sous-bail.

SOUS-LOUER. v. a. Donner à loyer une partie d'une maison ou d'une terre dont on est locataire ou fermier. *J'ai sous-loué deux chambres à mon ami. J'ai sous-loué la moitié de ma ferme.*

Il signifie aussi, Prendre à loyer une portion de maison, non pas du propriétaire, mais du locataire principal. *J'ai sous-loué de monsieur un tel.*

SOUS-LOUÉ, ÉE. part. passé.

SOUS-MAÎTRE, SOUS-MAÎTRESSE. s. Celui, celle qui, dans une maison d'éducation, remplace, au besoin, le maître ou la maîtresse.

SOUS-MARIN, INE. adj. Qui est au fond de la mer, sous les flots de la mer. *Volcan sous-marin. Câble télégraphique sous-marin,* ou *Câble sous-marin.*

Navigation sous-marine, Celle qui consiste à faire naviguer des bâtiments entre deux eaux. *On a fait récemment plusieurs essais de navigation sous-marine.*

SOUS-MULTIPLE. adj. des deux genres. T. d'Arithm. Il se dit D'un nombre qui se trouve compris plusieurs fois exactement dans un nombre plus grand. *Quatre est un des nombres sous-multiples de seize.* Il s'emploie aussi substantivement. *Trois est un des sous-multiples de douze.*

SOUS-NORMALE. s. f. T. de Géom. La partie de l'axe d'une courbe qui est comprise entre les deux points où l'ordonnée et la perpendiculaire à la courbe menée du point touchant, viennent rencontrer cet axe. *La sous-normale de la parabole est constante et égale à la moitié du paramètre.*

SOUS-ŒUVRE (EN). loc. adv. Voyez ŒUVRE.

SOUS-OFFICIER. s. m. Titre donné au fourrier, au sergent, au sergent-major et à l'adjudant dans l'infanterie; et donné dans la cavalerie au fourrier, au maréchal des logis et à l'adjudant.

SOUS-ORDRE. s. m. T. de Procédure. Ordre ou distribution de la somme qui a été adjugée à un créancier dans un ordre, laquelle est répartie entre les créanciers de ce créancier opposants sur lui.

Opposants en sous-ordre, créanciers en sous-ordre, Ceux qui sont opposants, non pas sur la partie saisie, mais sur un créancier de la partie saisie.

Par extension, *En sous-ordre,* se dit en général De tous ceux qui ne sont dans une affaire que subordonnément. *Il n'est pas en chef dans cette affaire, il n'y est qu'en sous-ordre.*

SOUS-ORDRE, s'emploie aussi substantivement, et signifie, Celui qui est soumis aux ordres d'un autre, ou qui travaille sous lui à une affaire quelconque. *Ceux qui sont à la tête d'une administration, doivent veiller sur leurs sous-ordres. Cet homme n'est qu'un sous-ordre.*

SOUS-PERPENDICULAIRE. s. f. T. de Géom. C'est la même chose que *Sous-normale.*

SOUS-PIED. s. m. Bande de cuir ou d'étoffe qui passe sous le pied et qui s'attache des deux côtés au bas d'une guêtre ou d'un pantalon, de manière à le retenir et à l'empêcher de remonter. *Porter, mettre des sous-pieds. Ce sous-pied est cassé.*

SOUS-PRÉFECTURE. s. f. Portion de département qui renferme plusieurs cantons, subdivisés en communes, et qui est administrée par un sous-préfet. *Arrondissement de sous-préfecture. Le chef-lieu d'une sous-préfecture.*

Il se dit aussi Des fonctions de sous-préfet, et de La demeure du sous-préfet, du lieu où il a ses bureaux. *Obtenir une sous-préfecture. Aller à la sous-préfecture.*

Il se dit encore Du chef-lieu de la sous-préfecture. *Saint-Denis est une sous-préfecture.*

SOUS-PRÉFET. s. m. Fonctionnaire public chargé d'administrer un arrondissement communal, sous la direction immédiate du préfet. *Le sous-préfet de Saint-Denis.*

SOUS-SECRÉTAIRE. s. m. Il n'est guère employé que dans cette expression, *Sous-secrétaire d'État,* Haut fonctionnaire placé immédiatement au-dessous du secrétaire d'État ou ministre, et qui le remplace au besoin.

SOUS-SEING. s. m. Acte fait entre des particuliers, sans l'intervention d'un offi-

cier public. C'est une abréviation d'*Acte sous-seing privé*. Voyez SEING.

SOUS-SEL. s. m. T. de Chimie. Nom donné aux sels avec excès de base. On dit de même, *Sous-carbonate*, *sous-nitrate*, *sous-phosphate*, *etc.*

SOUSSIGNÉ, **ÉE**. part. passé du verbe *Soussigner*, qui n'est point en usage. Terme de formule qui signifie, Dont la signature est ci-dessous. On ne l'emploie que dans ces sortes de phrases : *Je soussigné*, *je soussignée reconnais*, *confesse... Nous soussignés sommes convenus... Par-devant les notaires soussignés... Le conseil soussigné pense...*

SOUS-SOL. s. m. T. d'Agriculture. La couche du sol qui est au-dessous de la terre végétale.

Il se dit aussi de La partie d'une maison qui est au-dessous du rez-de-chaussée. *Louer un sous-sol. Cette cuisine est dans le sous-sol.*

SOUS-TANGENTE. s. f. T. de Géom. La partie de l'axe d'une courbe qui est comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante.

SOUS-TENDANTE. s. f. T. de Géom. La ligne droite qui, menée d'un point d'une courbe à un autre, forme la corde de l'arc compris entre eux.

SOUS-TENDRE. v. a. T. de Géom. Il se dit De la situation d'une corde par rapport à un arc. *Cette corde sous-tend un arc de soixante degrés.*

SOUS-TENDU, UE. part. passé.

SOUSTRACTION. s. f. Action de soustraire. *Soustraction de papiers, d'effets. Accusé, convaincu de soustraction de papiers. Soustraction frauduleuse.*

SOUSTRACTION, en termes d'Arithmétique, Opération par laquelle on ôte, on retranche un nombre d'un autre nombre. *Faire une soustraction. Faites la soustraction. Par la soustraction on connaît la différence de deux nombres.*

SOUSTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire*.) Ôter quelque chose à quelqu'un, le priver de certaines choses par adresse ou par fraude. *Il a soustrait du dossier les pièces les plus importantes. Il a soustrait des effets considérables de la succession.*

Soustraire les aliments à un malade, Lui retrancher quelque chose de sa nourriture ordinaire.

SOUSTRAIRE, signifie aussi, Dérober à, préserver de. *Rien ne peut le soustraire à ma fureur. Qui pourra me soustraire à ses importunités?*

Soustraire des sujets de l'obéissance, ou mieux *à l'obéissance du prince*, Les faire révolter contre leur prince.

SOUSTRAIRE, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, S'affranchir, se délivrer de, se dérober à. *Se soustraire de la puissance paternelle*, ou mieux *à la puissance paternelle. Se soustraire à la tyrannie. Se soustraire au châtiment. Se soustraire aux poursuites, aux importunités de quelqu'un.*

SOUSTRAIRE, en termes d'Arithmétique, Ôter, retrancher un nombre d'un autre nombre. *L'arithmétique enseigne à additionner, à soustraire, à multiplier, et à diviser.*

SOUSTRAIT, AITE. part. passé.

SOUS-TRAITANT. s. m. Celui qui se charge de quelque partie d'un travail, d'une fourniture, d'une entreprise concédée à un premier traitant.

SOUS-TRAITÉ. s. m. Acte fait par un sous-traitant.

SOUS-TRAITER. v. n. Faire un arrangement avec une personne chargée d'une entreprise. Il a signifié aussi, Prendre une sous-ferme d'un fermier général.

Il se dit, généralement, De celui qui prend une ferme, une affaire de la seconde main, et De celui qui la lui cède. *Il s'était rendu adjudicataire de cette fourniture, il en a sous-traité avec un tel.*

SOUS-TRIPLE. adj. des deux genres. T. de Mathém. Il se dit D'un nombre qui est compris trois fois dans un autre. *Trois est sous-triple de neuf.*

SOUS-TRIPLÉ, **ÉE**. adj. T. de Mathém. Il n'est usité que dans cette phrase, *En raison sous-triplée*, En raison des racines cubiques.

SOUSTYLAIRE. s. f. T. de Gnomonique. Ligne qui est la commune section du plan du cadran, et du méridien perpendiculaire à ce cadran.

SOUS-VENTRIÈRE. s. f. Courroie attachée par ses deux extrémités aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du limonier.

SOUTACHE. s. f. Tresse de galon dont on se sert pour l'ornement de costumes militaires, et de vêtements de femme.

SOUTACHER. v. a. Garnir de soutache. *Soutacher une veste, un jupon.*

SOUTACHÉ, ÉE. part. passé.

SOUTANE. s. f. Habit long à manches étroites, et boutonné du haut en bas, que portent les ecclésiastiques. *Soutane de serge, de drap, etc. Soutane noire. Soutane rouge. Soutane violette. Le pape porte une soutane blanche.*

Il signifie au figuré, L'état ecclésiastique. *Il a pris la soutane. Il a quitté la soutane. Il a quitté la soutane pour prendre l'épée.*

SOUTANELLE. s. f. Petite soutane qui ne descend que jusqu'aux genoux. *Se mettre en soutanelle. Porter une soutanelle.*

SOUTE. s. f. T. de Jurispr. Voyez SOULTE.

SOUTE. s. f. T. de Marine. Il se dit Des retranchements faits dans les étages inférieurs d'un navire, et qui servent de magasins pour les munitions de guerre, pour les provisions, etc. *Soute au charbon, aux voiles, aux câbles, etc. Soute aux poudres. Soute au biscuit.*

SOUTENABLE. adj. des deux genres. Qui se peut soutenir par de bonnes raisons. Il ne se dit guère que D'une opinion, d'une proposition, d'une cause, d'une affaire. *Cette opinion, cette proposition, cette cause est soutenable, n'est pas soutenable. Il a élevé une question qui n'est pas soutenable.*

Il signifie aussi, Qui se peut endurer, supporter. *Ce genre de vie, ce procédé n'est pas soutenable.*

En termes de Guerre, *Ce poste n'est pas soutenable*, Il n'est pas possible de s'y défendre. On dit plus ordinairement, *Ce poste n'est pas tenable.*

SOUTENANCE. s. f. Action de soutenir une thèse. *L'auteur de la thèse se distingua dans la soutenance.*

SOUTENANT. s. m. T. d'École. Celui qui soutient thèse. *Le soutenant a bien répondu.*

SOUTÈNEMENT. s. m. T. de Maçonnerie. Appui, soutien. *Mettre un pilier, un étai, pour servir de soutènement à un mur, à un plancher. Un mur de soutènement.*

SOUTÈNEMENT, est aussi un terme de Procédure, et se dit Des raisons que l'on donne par écrit, pour soutenir les articles d'un compte. *Sa partie a fourni des débats, et il a fourni des soutènements. Fournir soutènements et réponses.*

SOUTENEUR. s. m. Celui qui se fait le champion d'une maison de jeu ou de quelque autre mauvais lieu.

SOUTENIR. v. a. (Il se conjugue comme *Tenir*.) Porter, appuyer, supporter une chose. *Cette colonne soutient tout le bâtiment. Cette pièce de bois soutient la charpente. Cet arc-boutant soutient cette muraille. Prêter la main à quelqu'un pour le soutenir, de peur qu'il ne tombe.*

Fig., *Soutenir le faix, le fardeau des affaires*, Avoir l'administration principale des affaires.

Fig., *Soutenir une maison, soutenir une famille*, Faire subsister une maison, une famille.

Fig., *Soutenir un État, un empire*, En empêcher, en arrêter la chute, la décadence.

En termes de Guerre, *Soutenir une troupe*, L'appuyer, la secourir dans le besoin. *On détacha cent soldats pour commencer l'attaque, et tout le régiment avait ordre de les soutenir. On a commandé cinq cents hommes pour soutenir les travailleurs.*

Fig., *Soutenir le courage de quelqu'un*, L'empêcher de céder à la crainte, de se laisser aller au découragement. On dit dans un sens analogue, *Cet espoir, cette illusion, cette pensée le soutient*, Elle l'empêche de tomber dans un entier découragement.

Fig., *Soutenir une dépense*, Fournir ce qu'il faut pour une dépense. *Il ne peut pas soutenir longtemps la dépense qu'il fait.*

Fig., *Soutenir la conversation*, Fournir à la conversation, empêcher qu'elle ne vienne à languir.

Fig., *Soutenir son rang, sa dignité*, Vivre, agir, parler d'une manière convenable à sa dignité, à son rang. On dit familièrement, dans le même sens, *Soutenir noblesse.*

Fig., *Soutenir son caractère*, Vivre, agir, parler d'une manière conforme à l'idée qu'on a donnée de soi. *Soutenir sa réputation*, Faire des actions ou des ouvrages qui répondent à la réputation qu'on s'est acquise. On dit de même, *Soutenir l'honneur, la gloire de sa famille, de son pays, etc.*

En termes de Musique, *La basse soutient le dessus*, Elle lui sert de fondement; *Les instruments soutiennent la voix*, Ils l'empêchent de baisser, de fléchir; *Ce chanteur soutient bien sa voix*, Il prolonge le son avec la même force; et, *Il soutient bien ses cadences*, Il fait des cadences longues et égales.

En termes de Manége, *Soutenir un cheval*, Lui tenir la bride serrée pour l'empêcher de fléchir ou de tomber. *Soutenez votre cheval dans cette descente.*

SOUTENIR, avec le pronom personnel, signifie, Se tenir debout, se tenir droit. *Il est si incommodé, si faible, qu'il ne saurait se soutenir. Il a peine à se soutenir sur ses pieds, sur ses jambes. La tige de cette plante se soutient d'elle-même.*

Il signifie également, Être porté ou se retenir de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. *Les oiseaux se soutiennent en l'air au moyen de leurs ailes. Les nageurs se soutiennent sur l'eau par le mouvement de leurs bras.*

Ce bâtiment se soutient bien, Il demeure d'aplomb et dans son entier.

Fig., *Cette personne se soutient bien*, Elle conserve sa santé, sa vigueur et sa fraîcheur plus longtemps que son âge ne semble le permettre.

Fig., en parlant D'une maladie, *Le mieux se soutient*, Le malade continue d'aller mieux.

Fig., *Le cours des effets publics se soutient*, Il reste au même taux, sans baisser.

Fig., *Cette pièce de théâtre se soutient*, Elle continue d'être représentée. *Le succès de cet ouvrage se soutient*, Il continue.

Cette étoffe se soutient, Elle est ferme, elle ne s'amollit pas. *Cette couleur se soutient*, Elle conserve son éclat, elle ne pâlit point, ne change point.

Fig., *Ce discours se soutient bien*, Il est également bon d'un bout à l'autre.

SOUTENIR, signifie aussi figurément, Favoriser quelqu'un, l'appuyer de crédit, d'argent, de recommandation. *Il ne serait plus en place, si on ne le soutenait. Vos encouragements m'ont soutenu. Il le soutient dans toutes ses disputes, dans toutes ses querelles. C'est un tel qui l'a soutenu dans cette affaire. Il l'a soutenu contre tous ses ennemis. On s'est lassé de le soutenir. Il soutient de pauvres familles avec son faible revenu.*

SOUTENIR, signifie encore, Assurer, affirmer qu'une chose est vraie. *Il soutient un mensonge comme un autre soutiendrait une vérité. Il a soutenu qu'il n'y avait rien de si vrai. Vous avez dit cela, le soutiendrez-vous? Je le lui soutiendrai en face. Il est prêt à le lui soutenir. Il soutient l'avoir vu.*

Fam., *Soutenir son dire*, Persister dans son affirmation. *Malgré les objections, il a toujours soutenu son dire.*

Fig. et fam., *Soutenir la gageure*, Pousser une entreprise jusqu'au bout. *Il est trop entêté pour renoncer à cette affaire, il soutiendra la gageure.*

SOUTENIR, signifie aussi, Défendre, appuyer une opinion, une doctrine, etc. *Soutenir une proposition, un système. Soutenir le pour et le contre. Soutenir une cause, une discussion, une dispute, une querelle. Soutenir le parti de quelqu'un. Il soutient son droit. Cette opinion ne peut pas se soutenir. Soutenir le gouvernement.*

Soutenir une thèse, Répondre dans une dispute publique à tous les arguments présentés contre la thèse.

SOUTENIR, signifie aussi, Supporter, résister à quelque attaque, à quelque chose dont il est difficile de se défendre. *Il soutint l'assaut des ennemis. Il fut longtemps seul à soutenir les efforts de l'ennemi. Il soutenait alors une guerre difficile contre toute l'Europe. Soutenir un siège. Ce petit bâtiment ne peut pas soutenir le choc d'un grand navire. Les arbres n'ont pu soutenir la force du vent. On ne peut soutenir les rayons du soleil. Soutenir la fatigue.*

Soutenir la torture, Souffrir la torture sans rien avouer.

Il y a des vins qui ne peuvent soutenir la mer, Il y a des vins qui ne peuvent être transportés par mer, sans se gâter.

Fig., *Cet ouvrage n'a pu soutenir le grand jour de l'impression*, Il a paru beaucoup moins bon après avoir été imprimé et publié, qu'avant de l'être.

SOUTENIR, signifie figurément et au sens moral, Supporter, endurer sans découragement, sans trouble, sans dépit, quelque chose de fâcheux, d'inquiétant, de mortifiant, etc. *Il n'a pu soutenir sa disgrâce, son malheur, son infortune. Il a soutenu ce revers avec un grand courage. Il a très bien soutenu cette épreuve. Il ne saurait soutenir la présence, la vue de son père irrité contre lui. Il est tellement susceptible, qu'il ne peut soutenir le plus léger reproche. Il ne soutient pas la raillerie. Je ne puis soutenir cette idée cruelle.*

SOUTENIR, signifie encore, Sustenter, donner de la force; et il se dit Des aliments. *Les aliments qu'on lui fait prendre ne le soutiennent pas assez. La bonne nourriture soutient. Une tasse de chocolat soutient.*

SOUTENU, UE. part. passé.

Discours, langage, style soutenu, Discours, langage, style constamment élevé, noble; par opposition à Discours, langage, style familier.

Dans ce roman, dans cette pièce de théâtre, les caractères sont soutenus, bien soutenus, Les personnages y gardent constamment les mêmes mœurs et les mêmes caractères.

SOUTERRAIN, AINE. adj. Qui est sous terre, ou Qui vient de dessous terre. *Chemin souterrain. Conduit souterrain. Église souterraine. Vents souterrains. Feux souterrains.*

Fig., *Employer des voies souterraines*, Employer des pratiques cachées pour parvenir à ses fins. On ne le dit qu'en mauvaise part.

SOUTERRAIN, est aussi substantif, et signifie, Lieu voûté, pratiqué sous terre et ordinairement sous le rez-de-chaussée d'un édifice, pour différents usages. *Les souterrains de cette place sont vastes. Les souterrains de ce palais sont très commodes.*

Il se dit quelquefois au figuré Des voies, des pratiques secrètes pour parvenir à quelque fin. *Les souterrains de la politique.* Ce sens est peu usité.

SOUTERRAINEMENT. adv. D'une manière souterraine. *On ne pouvait arriver à cet endroit que souterrainement.*

Il s'emploie aussi au figuré. *Cet homme agit toujours souterrainement.*

SOUTIEN. s. m. Ce qui soutient, ce qui appuie. *Ce pilier est le soutien de toute la voûte, de toute la salle. C'est le soutien de tout l'édifice, de toute la maçonnerie.*

Il signifie au figuré, Appui, défense, protection. *Le soutien de l'État, de la religion. C'est tout mon soutien. Je n'ai autre soutien, d'autre soutien que lui. Il est le soutien de sa famille.*

En termes de Palais et d'Administration, *Fournir les pièces au soutien*, Fournir les pièces justificatives.

SOUTIRAGE. s. m. Action de soutirer. *Il lui en a coûté tant pour le soutirage de son vin.*

SOUTIRER. v. a. Transvaser du vin ou quelque autre liqueur d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier. *Il faut soutirer le vin avant que la vigne soit en fleur.*

Il se dit quelquefois figurément, et signifie, Se faire donner par adresse, obtenir par finesse ou par importunité. *Cet homme lui a soutiré beaucoup d'argent. Il s'est laissé soutirer ses meilleurs effets.*

SOUTIRÉ, ÉE. part. passé.

SOUVENANCE. s. f. Souvenir, mémoire. *J'ai souvenance. J'en ai quelque souvenance.* Il est vieux.

SOUVENIR (SE). v. pron. (Il se conjugue comme *Venir*.) Avoir mémoire de quelque chose. *Se souvenir de son enfance. Vous souvenez-vous bien d'un tel, de telle chose? Souvenez-vous de nos conventions, de vos promesses. Quand il n'y sera plus, on se souviendra de lui. Je m'en suis souvenu. Si je m'en souviens bien, la chose se passa en tel temps. Je m'en souviens un peu. Je ne m'en souviens guère. Je me souviens qu'il m'a dit cela. Je ne me souviens pas qu'il m'ait dit cela. Je ne me souviens pas s'il y était, s'il y est venu. Je ne me souviens pas quand cela est arrivé, comment cela s'est fait, pourquoi il a fait cela, où cela s'est passé. Je ne me souviens pas qui me l'a dit. Faites-moi souvenir d'aller là. Je l'en ferai souvenir. Ceci me fait souvenir que...*

Se souvenir de loin, Se souvenir de choses qui sont arrivées il y a longtemps.

SE SOUVENIR, signifie aussi, Garder la mémoire, soit d'un bienfait pour le reconnaître, soit d'une injure pour s'en venger. *Il m'a fait plaisir, je m'en souviendrai toute ma vie. Si vous lui faites ce chagrin, il s'en souviendra longtemps. C'est un homme qui ne se souvient ni des bienfaits ni des injures. Seigneur, ne vous souvenez point de nos offenses.*

Par forme de menace, *Je m'en souviendrai*, J'en marquerai mon ressentiment. *Il s'en souviendra*, Il s'en repentira : on dit de même, *Souvenez-vous-en.*

SE SOUVENIR, signifie encore, Avoir soin, s'occuper de quelque chose. *Je me souviendrai de votre recommandation. Souvenez-vous de mon affaire.*

Il s'emploie souvent impersonnellement. *Il me souvient d'avoir lu. Vous en souvient-il bien? Il m'en souviendra longtemps. Il lui en souviendra toute sa vie. Il ne m'en souvient guère. S'il m'en souvient bien.*

Fig. et fam., *C'est du plus loin qu'il me souvienne*, se dit D'une chose dont le souvenir est presque effacé.

SOUVENIR. s. m. Impression, idée que la mémoire conserve de quelque chose. *Agréable souvenir. Terrible souvenir. Fâcheux, ennuyeux, importun souvenir. Un souvenir accablant. Perdre le souvenir de quelque chose. Rappeler le souvenir... Je n'en ai qu'un léger souvenir, qu'un souvenir confus. Je garderai un éternel souvenir du service que vous m'avez rendu. Le triste souvenir m'en revient toujours dans l'esprit. Le souvenir de la mort*, La pensée qu'on doit mourir.

Il se prend pour La faculté même de la mémoire. *Je ne saurais effacer cette action de mon souvenir. Vous serez toujours dans mon souvenir.*

Il signifie encore, par extension, Ce qui rappelle la mémoire de quelque chose. *Ses blessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses victoires. Ses infirmités sont de tristes souvenirs des dérèglements de sa jeunesse. Acceptez cette bague, ce sera pour vous un souvenir de mon amitié, c'est un souvenir d'amitié.* Dans cette dernière acception, on dit aussi absolument, *Un souvenir. Permettez-moi en partant de vous offrir ce souvenir.*

Il se dit quelquefois d'Un ouvrage du même genre que des mémoires, mais moins étendu. *Les Souvenirs de Mme de Caylus.*

SOUVENIR, se dit aussi de Certaines tablettes où l'on écrit les choses dont on veut se rappeler la mémoire. *Je vais l'écrire sur mon souvenir. Vous avez acheté un joli souvenir.*

Il se dit encore d'Une espèce de planchette divisée en sept parties disposées en crans, portant chacune, sur une étiquette, le nom d'un des jours de la semaine, afin qu'on puisse placer différents *memento* sous le nom de chacun des jours où l'on aura besoin de se rappeler quelque affaire.

SOUVENT. adv. de temps. Fréquemment, plusieurs fois en peu de temps. *Il arrive souvent, assez souvent, le plus souvent, fort souvent, très souvent que... Cela n'arrive pas souvent. Souvent je lui disais... Voyez-les le plus souvent que vous pourrez.*

Il y alla tant et si souvent, que... On se trompe souvent en jugeant sur les apparences. En faisant souvent une chose on en contracte l'habitude.

SOUVENTEFOIS. adv. Souvent, fréquemment. On écrit aussi, *Souventes fois*. Il est vieux.

SOUVERAIN, AINE. adj. Suprême, très excellent, qui est au plus haut point en son genre. *L'être souverain. Le souverain bien. La souveraine félicité. Vertu souveraine. Bonté souveraine. Souverain bonheur.* On l'emploie quelquefois en mauvaise part. *Il est ennuyeux au souverain degré. J'ai pour lui un souverain mépris.*

Un remède souverain, Un remède d'une efficacité sûre.

SOUVERAIN, se dit particulièrement De l'autorité suprême et de ceux qui en sont revêtus. *Puissance, autorité, dignité souveraine. Chez les Romains, le dictateur avait un pouvoir souverain. Un prince souverain. Souverain seigneur. Souveraine maîtresse.*

Cour souveraine, Tribunal qui juge sans appel; et, *Jugement souverain*, Jugement en dernier ressort.

SOUVERAIN, est aussi substantif masculin, et signifie, Celui qui possède, en qui réside l'autorité souveraine. *Il faut obéir au souverain, aux lois du souverain. Dans les démocraties, le peuple est le souverain.*

Il se dit particulièrement Des princes souverains, des monarques. *Grand souverain. Puissant souverain. Tous les souverains de l'Europe.* On peut employer *Souveraine*, féminin, dans le même sens. *Les ordres qu'il a reçus de sa souveraine.*

Petit souverain, Prince qui a une domination peu étendue, et même subordonnée à une autre. *Les petits souverains d'Allemagne.*

SOUVERAIN, est aussi Le nom d'une monnaie d'Angleterre qui vaut 25 francs 25 centimes.

SOUVERAINEMENT. adv. Excellemment, parfaitement. *Dieu est souverainement bon. La loi de Dieu est souverainement juste.*

Il se dit quelquefois en mal, dans le style familier. *Cet ouvrage est souverainement mauvais. Cet homme est souverainement ennuyeux. Cela est souverainement injuste.*

Il signifie aussi, D'une manière souveraine, sans appel. *Commander souverainement. Juger, décider souverainement.*

SOUVERAINETÉ. s. f. Autorité suprême, pouvoir de faire des lois et d'en assurer l'exécution. *Souveraineté absolue. Souveraineté limitée. Souveraineté héréditaire. Souveraineté élective. Souveraineté passagère. Souveraineté populaire. Souveraineté nationale. Les droits de la souveraineté. Aspirer à la souveraineté. Usurper la souveraineté.*

La souveraineté du peuple, Doctrine politique qui attribue au peuple le pouvoir souverain.

SOUVERAINETÉ, signifie aussi quelquefois, La qualité et l'autorité d'un prince. *On lui dispute la souveraineté. Il possède ces terres en souveraineté, en pleine souveraineté.*

Il signifie également, L'étendue de pays où un prince exerce la souveraineté. *Sa souveraineté s'étend depuis tel endroit jusqu'à tel autre.*

Il s'emploie aussi figurément. *La souveraineté de la raison*, L'autorité suprême que la raison devrait exercer sur nos actions.

SOY

SOYEUX, EUSE. adj. Plein de soie, épais de soie, bien garni de soie. En ce sens, il ne se dit que Des étoffes de soie. *Taffetas bien soyeux. Ce satin-là est plus soyeux que l'autre.*

Il signifie aussi, Fin et doux au toucher comme de la soie. *Cet enfant a les cheveux soyeux. De la laine soyeuse. Un poil de castor fort soyeux. Du fil soyeux.*

Il signifie également, en termes de Botanique, d'Histoire naturelle, etc., Qui est couvert de poils doux, fins et luisants comme de la soie. *Les feuilles du saule blanc sont soyeuses en dessus.*

SPA

SPACIEUSEMENT. adv. Au large, en grand espace. *Il est logé fort spacieusement.*

SPACIEUX, EUSE. adj. Qui est de grande étendue. *Un lieu spacieux. Un jardin spacieux. Une cour fort spacieuse.*

SPADASSIN. s. m. Bretteur, ferrailleur. *Les gens braves méprisent les spadassins.*

SPADILLE. s. m. Terme employé au Jeu de l'hombre et à quelques autres jeux. L'as de pique, qui est la plus haute triomphe, en quelque couleur qu'on fasse jouer. *Spadille m'est rentré. Il avait spadille sixième.*

SPAHI. s. m. Soldat turc qui sert à cheval. *Les spahis forment le premier corps de cavalerie turque.*

Il se dit aussi Des soldats d'un corps de cavalerie indigène formé en Algérie. *Un lieutenant de spahis.*

SPALME. s. m. T. de Marine. Nom générique de toute espèce d'enduit employé à spalmer.

SPALMER. v. a. T. de Marine. Enduire un navire de goudron, de brai, etc. On dit aussi, *Espalmer*.

SPALMÉ, ÉE. part. passé.

SPALT. s. m. Pierre luisante dont les fondeurs se servent pour mettre les métaux en fusion.

SPARADRAP. s. m. T. de Chirur. et de Pharm., emprunté de l'arabe. Nom donné à tout emplâtre agglutinatif étendu sur du linge ou sur du papier. *Le taffetas d'Angleterre est un sparadrap.*

SPARE. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de poissons qui comprend les dorades et beaucoup d'autres espèces.

SPARTE. s. m. Plante de la famille des Graminées, dont on fait des nattes, des cordages, etc. *Le sparte est maintenant employé pour la fabrication du papier.* Le sparte s'appelle aussi, en Algérie, *Alfa*.

SPARTERIE. s. f. Manufacture de tissus de sparte.

Il se dit aussi Des ouvrages faits avec le sparte. *Un chapeau de sparterie. Magasin de sparterie.*

SPASME. s. m. T. de Médec. Contraction involontaire, mouvement convulsif des muscles ou des nerfs. *Avoir des spasmes dans l'estomac.*

SPASMODIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a rapport au spasme, qui tient du spasme, ou qui en est accompagné. *Mouvement spasmodique. Affection spasmodique.*

Il se dit aussi Des remèdes employés contre les spasmes ou convulsions, et que l'on nomme plus ordinairement *Antispasmodiques*.

SPASMOLOGIE. s. f. T. de Médec. Traité des spasmes ou convulsions.

SPATH. s. m. T. de Minéralogie, emprunté de l'allemand. Nom donné à différentes substances pierreuses qui se trouvent souvent unies aux mines, et que l'on caractérise par une épithète. *Spath calcaire. Spath boracique. Spath pesant. Etc.* Il s'applique plus particulièrement Aux cristaux calcaires, ou carbonate de chaux cristallisé. Dans ce sens on dit aussi *Spath d'Islande*.

SPATHE. s. f. T. de Botan. Partie membraneuse, et ordinairement sèche ou coriace, qui, dans certaines plantes, telles que les palmiers, les narcisses, les arums, enveloppe, en forme de sac ou de cornet, toutes les parties de la fructification, et se fend ou se crève lorsqu'elles ont acquis un certain développement. *Fleurs à spathe. Spathe uniflore, biflore, multiflore.*

SPATULE. s. f. Instrument de chirurgie et de pharmacie, qui est rond par un bout et plat par l'autre, et dont on se sert pour remuer ou étendre les électuaires, les onguents, les emplâtres, etc. *Étendre de l'onguent avec la spatule.*

SPATULE, est aussi Le nom d'un oiseau de rivage de la grosseur d'un héron, et dont le bec a la forme d'une spatule.

SPE

SPÉCIAL, ALE. adj. Exclusivement déterminé à quelque chose en particulier. *Par grâce spéciale. Procuration spéciale. Pouvoir spécial. Autorisation spéciale. Faveur spéciale. Cela est exprimé par une clause spéciale. Hypothèque spéciale. Fonds spéciaux. Il a fait, sur cette matière, des études spéciales. Il a sur cette branche d'administration, des connaissances spéciales. Ce sera l'objet spécial de mes études.*

En termes de Collège, *La classe des mathématiques spéciales*, La classe où l'on étudie la haute algèbre et l'application de l'algèbre à la géométrie.

Il se dit quelquefois, Des personnes. *Un homme spécial*, Un homme qui par ses aptitudes, par son savoir, par son expérience, convient particulièrement à un emploi. *Il faut pour cette place un homme spécial.*

SPÉCIALEMENT. adv. D'une manière spéciale, qui désigne une personne, une chose particulière. *Il lui a donné tous ses meubles, et spécialement ses livres. Il lui a affecté, hypothéqué tous ses biens, et spécialement tel domaine. Tous les savants, et spécialement les chimistes.*

SPÉCIALISTE. adj. et s. m. Il se dit d'Un médecin qui se consacre principalement au traitement de certaines maladies. *Un médecin spécialiste*; et plus ordinairement, *Un spécialiste*.

SPÉCIALITÉ. s. f. Désignation d'une chose spéciale. On dit, en matière d'Hypothèques, *Sans que la spécialité déroge à la généralité.*

Il se dit, en Finances, de L'application exclusive d'un certain fonds à une nature particulière de dépense. *On a dérogé à la spécialité*, On n'a pas appliqué le fonds à la dépense, suivant ce qui avait été prescrit.

Il se dit encore D'une branche d'études, de travaux circonscrits, auxquels se consacre une personne. *Ce savant modeste n'a pas voulu sortir de sa spécialité.*

SPÉCIEUSEMENT. adv. D'une manière spécieuse, avec apparence de vérité. *Il dé-*

guise les choses si spécieusement, que... Il a exposé le fait si spécieusement, qu'il a séduit tout le monde.

SPÉCIEUX, EUSE. adj. Qui a une apparence de vérité et de justice. *Prétexte spécieux. Raisons spécieuses. Ce qu'il dit est fort spécieux. Il a donné à son affaire un tour fort spécieux. Ce raisonnement est spécieux, mais il manque de solidité. Cela n'est que spécieux.*

Arithmétique spécieuse, Celle qui a pour objet le calcul des quantités représentées par des lettres. Cette dénomination a vieilli : on dit maintenant, *Algèbre.*

SPÉCIFICATION. s. f. L'expression, la détermination des choses particulières, en les spécifiant. *Il fut dit dans le contrat qu'il payerait en denrées, sans autre spécification.*

SPÉCIFIER. v. a. Exprimer, déterminer en particulier, en détail. *Il faut par le contrat spécifier les choses que vous voulez retenir. Elles sont spécifiées par l'arrêt. Cela est spécifié dans le marché. La loi ne peut pas spécifier tous les cas particuliers.*

SPÉCIFIÉ, ÉE. part. passé.

SPÉCIFIQUE. adj. des deux genres. Propre spécialement à quelque chose. *Différence spécifique. Vertu spécifique. Qualité spécifique. Remède spécifique.*

En Hist. nat., *Nom spécifique,* Nom substantif ou adjectif ajouté à un nom générique pour distinguer chaque espèce du genre.

Pesanteur ou *gravité spécifique,* Ce que pèse un corps pris sous un volume déterminé, par rapport à un autre corps de même volume, pris pour unité de pesanteur.

SPÉCIFIQUE, est quelquefois substantif masculin, et il signifie, Remède propre à quelque maladie. *Le quinquina est un spécifique contre la fièvre.*

SPÉCIFIQUEMENT. adv. D'une manière spécifique. *La propriété d'attirer le fer appartient spécifiquement à l'aimant. Les os d'un quadrupède sont spécifiquement plus pesants que ceux d'un oiseau.*

SPÉCIMEN. s. m. (On prononce, au singulier et au pluriel, *Spécimène.*) Mot emprunté du latin. Modèle, échantillon. Il se dit surtout en parlant D'ouvrages scientifiques, d'éditions nouvelles, etc. *Il va publier un spécimen de son ouvrage sur les étymologies. Un spécimen de la nouvelle édition est joint au prospectus. Des spécimens.*

SPECTACLE. s. m. Il se dit de Tout objet ou ensemble d'objets qui attire les regards, l'attention, qui arrête la vue. *Beau spectacle. Triste, horrible spectacle. Spectacle d'horreur. Spectacle tragique. Spectacle touchant, instructif. Spectacle magnifique, ravissant, délicieux. Un doux spectacle. Quel spectacle se présente, s'offre à mes regards ? Je ne saurais supporter un pareil spectacle. J'ai détourné les yeux de ce spectacle. Il vint nous étaler le spectacle de sa misère. Jouir du spectacle de la nature. L'entrée de ce monarque dans sa capitale fut un magnifique spectacle. Les feux d'artifice, les illuminations sont des spectacles fort agréables au peuple.*

Être en spectacle, Être exposé à l'attention publique. *Quand un homme est dans un poste éminent, dans un emploi considérable, il doit songer qu'il est en spectacle à tout le monde.*

Se donner en spectacle, S'exposer aux regards et au jugement du public. *Servir de spectacle,* Être exposé à la risée, au mépris du public.

SPECTACLE, se dit aussi Des Jeux et des combats qui se donnaient dans l'ancienne Rome pour l'amusement du public, et alors il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Les spectacles chez les Romains étaient souvent très cruels.*

SPECTACLE, se dit particulièrement d'Une représentation théâtrale donnée au public. *L'Opéra est un spectacle fort coûteux. On nous a donné un agréable spectacle. Aller au spectacle. Assister à un spectacle. Avoir le goût, la passion du spectacle. On ne voit que lui aux spectacles. Courir les spectacles. Salle de spectacle.*

Il y a beaucoup de spectacle dans cet opéra, dans cette tragédie, etc., Il y a beaucoup de pompe, de magnificence dans la représentation de cet opéra, de cette tragédie, etc. On dit dans un sens analogue, *Une pièce à spectacle, à grand spectacle.*

SPECTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui est témoin oculaire d'un événement, d'une action, de quoi que ce soit. *Il n'a point eu de part à cette action, il n'en a été que simple spectateur. Spectateur indifférent, curieux des mœurs de son siècle. Elle a été spectatrice de tous ces événements.*

Il se dit, particulièrement, de Ceux qui assistent à une représentation théâtrale, à quelque exercice, à quelque grande cérémonie ou réjouissance publique. *Être spectateur. Cette pièce a ravi les spectateurs. Les acteurs et les spectateurs. Les spectateurs furent charmés de la magnificence de ce tournoi, de cette fête. Il y avait beaucoup de spectateurs à cette revue.*

SPECTRAL, ALE. adj. T. de Physique. Il se dit De ce qui a rapport au spectre fourni par les rayons lumineux qui traversent le prisme. *Analyse spectrale,* Analyse qu'on fait d'une substance en examinant les raies qu'elle donne dans le spectre.

SPECTRE. s. m. Fantôme, figure fantastique que l'on croit voir. *Spectre hideux, effroyable. Il lui est apparu un spectre. Il dit avoir vu un spectre épouvantable.*

Fam. et par exagérat., *C'est un spectre,* se dit D'une personne grande, hâve et maigre.

En Physiq., *Spectre solaire,* ou simplement, *Spectre,* L'image colorée et oblongue qui se forme sur la muraille d'une chambre obscure, lorsqu'on y fait arriver un trait de lumière solaire, après l'avoir brisé et dispersé par la réfraction d'un prisme. *Le spectre est formé de bandes parallèles diversement colorées et disposées dans l'ordre suivant, en allant de haut en bas : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet.*

Spectre stellaire, Spectre fourni par la lumière des étoiles.

SPÉCULAIRE. adj. des deux genres. Il se dit De plusieurs minéraux à lames brillantes et réfléchissant la lumière. *Fer spéculaire. Pierre spéculaire.*

Science spéculaire, Science qui traite de l'art de faire les miroirs. Dans cette acception, il a vieilli.

SPÉCULATEUR. s. m. Celui qui spécule, qui observe les astres et les phénomènes du ciel. *Spéculateur des corps célestes.* Cette acception a vieilli; on dit, *Observateur.*

Il se dit aussi de Ceux qui font des spéculations de banque, de finance, de commerce, etc. *Cet homme est un hardi spéculateur, un fin spéculateur, un profond spéculateur.*

SPÉCULATIF, IVE. adj. Qui a coutume de spéculer, d'observer attentivement. *Les philosophes spéculatifs. C'est une tête spéculative.*

Il signifie plus ordinairement, Qui s'attache à la spéculation, sans avoir la pratique pour objet. *Écrivain spéculatif. Science spéculative. Son ouvrage est purement spéculatif. C'est un esprit spéculatif, trop spéculatif.*

Il est aussi substantif, et alors il ne se dit guère que De ceux qui raisonnent bien ou mal sur les matières politiques, sans être obligés de s'en occuper, ou qui, en toute autre matière, poussent le raisonnement à l'excès, sans s'attacher assez aux faits, à la pratique. *Les spéculatifs croient que toute cette négociation n'aboutira à rien. Les spéculatifs ont débité là-dessus force rêveries.*

SPÉCULATION. s. f. Action de spéculer, d'observer attentivement. *La spéculation des astres. Spéculation métaphysique. Belle, profonde, continuelle spéculation. Il n'a rien découvert de nouveau par toutes ces spéculations. Il n'entend rien aux spéculations de la politique.*

Il se dit aussi Des observations faites, écrites par un spéculateur. *Il nous a communiqué ses spéculations sur cette matière.*

Il signifie encore, Théorie ; et en ce sens il est opposé à Pratique. *Cela est bon dans la spéculation, et ne vaut rien dans la pratique. Cela n'est bon que dans la spéculation.*

Il se dit particulièrement Des projets, des raisonnements, des calculs, des entreprises que l'on fait en matière de banque, de finance, de commerce, etc. *Faire des spéculations. Se livrer à des spéculations hasardeuses. Se ruiner par de fausses spéculations. Il a fait une bonne spéculation en élevant cette manufacture. Ses spéculations ont réussi, ont mal tourné, lui ont réussi, lui ont mal tourné. Il a fait des spéculations très heureuses. Ses spéculations ont été malheureuses.*

SPÉCULER. v. a. Regarder ou observer curieusement, soit avec les lunettes, soit à la vue simple, les objets célestes ou terrestres. *Il passe la nuit à spéculer les astres,* ou simplement, *à spéculer. Il spécule sans cesse.* Cette acception a vieilli : on dit maintenant, *Observer.*

Il signifie aussi, Méditer attentivement sur quelque matière ; et alors il est neutre. *Ce n'est pas le tout que de spéculer, il faut réduire en pratique. Il passe sa vie à spéler sur les matières politiques.*

Il signifie particulièrement, Faire des projets, des raisonnements, des calculs, des entreprises en matière de banque, de finance, de commerce, etc. *Il a beaucoup spéculé sur les fonds publics. Spéculer sur les vins, sur les blés. Il spécule fort heureusement. Spéculer sur la curiosité publique.*

SPÉCULÉ, ÉE. part. passé.

SPECULUM. s. m. (On prononce *Spéculome.*) Mot latin, qui signifie Miroir, et qui est adopté dans notre langue, pour désigner Divers instruments de chirurgie propres à ouvrir, à dilater certaines cavités, et à faciliter l'examen qu'on en veut faire. Chacun de ces instruments prend le nom latin de la partie pour laquelle on l'emploie : ainsi il y en a un pour l'œil, *Speculum oculi ;* un pour le nez, *Speculum nasi ;* un pour l'utérus, *Speculum uteri ;* etc.

SPÉE. s. f. T. d'Eaux et forêts. Il s'est dit, par corruption, pour *Cépée.* Voyez ce mot.

SPENCER. s. m. (On prononce *Spain-çair*.) Mot emprunté de l'anglais. Sorte de vêtement qui a la forme qu'aurait un habit coupé entre la taille et les basques. *Un spencer de drap, de velours. Porter un spencer par dessus son habit, par-dessus sa robe.*

SPERGULE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Caryophyllées, qui augmente le lait des vaches, et dont on nourrit les poules et les pigeons.

SPERMA CETI. s. m. Voyez *Sperme de baleine*.

SPERMATIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui a rapport au sperme, à la semence. *Vaisseaux, canaux spermatiques. Artères, veines spermatiques. Conduits spermatiques.*

Animaux, vers spermatiques, Animalcules que l'on découvre dans la semence, avec le microscope.

SPERMATOLOGIE. s. f. T. d'Anat. et de Physiologie. Traité ou dissertation sur le sperme.

SPERME. s. m. T. d'Anat. et de Physiologie. La liqueur séminale, la semence dont l'animal est engendré.

Sperme de baleine, Matière concrète, blanche et demi-opaque, qui se trouve liquide dans la partie supérieure de l'énorme tête des cachalots, et qui prend de la consistance à l'air. On l'appelle aussi *Blanc de baleine* ou *Sperma ceti* (prononcez *céti*).

SPH

SPHACÈLE. s. m. T. de Chirurgie. Gangrène profonde de la totalité d'un membre, d'un organe.

SPHACÉLÉ, ÉE. adj. T. de Chirur. Qui est affecté de sphacèle. *Membre sphacélé.*

SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport au sphénoïde. *Fente ou suture sphénoïdale. Sinus sphénoïdaux.*

SPHÉNOÏDE. adj. et s. m. T. d'Anat. Il se dit D'un des os de la tête, qui forme une partie de la base du crâne. *La forme de l'os sphénoïde, du sphénoïde est très bizarre.*

SPHÈRE. s. f. T. de Géom. Globe, corps solide dans lequel toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. *Les propriétés de la sphère. Le centre, le diamètre, la circonférence d'une sphère.*

SPHÈRE, se dit plus ordinairement d'Une espèce de machine ronde et mobile, composée de divers cercles qui représentent ceux que les astronomes imaginent dans le ciel. *Acheter une sphère et un globe.* Les astronomes appellent cette sorte de sphère, *Sphère armillaire* ou *artificielle*.

SPHÈRE, se dit aussi de La disposition du ciel, suivant les cercles imaginés par les astronomes. *La sphère céleste est représentée par la sphère artificielle. Les différentes positions de la sphère. Sphère droite, oblique, parallèle.*

Il signifie également, La connaissance des principes d'astronomie qu'on apprend par le moyen d'une sphère. *Il étudie la sphère. Il a un maître qui lui enseigne la sphère. Traité de la sphère.*

Il signifie encore, L'espace dans lequel les astronomes conçoivent qu'une planète accomplit son cours. *La sphère de Jupiter. Saturne parcourt sa sphère en trente années.*

En termes de Physiq., *Sphère d'activité*, L'espace dans lequel la vertu, l'influence d'un agent naturel peut s'étendre, et hors duquel elle n'a point d'action appréciable.

Fig., *Sphère d'activité*, L'étendue d'affaires, de travaux, d'intérêts, dans laquelle un homme communique son mouvement à ceux qui l'entourent. *Sa sphère d'activité s'étend à toutes sortes d'objets. Malheur à ceux qui se trouvent placés dans sa sphère d'activité, ils n'ont aucun repos.*

SPHÈRE, signifie au figuré, Étendue de pouvoir, d'autorité, de connaissances, de talent, de génie. *Cela est hors de sa sphère. Cela n'est pas de votre sphère. Quand vous le mettez sur telle matière, sur telle science, il est hors de sa sphère. Sortir de sa sphère.*

Sortir de sa sphère, se dit quelquefois D'une personne qui sort des bornes de son état, de sa condition.

Fig., *Étendre, agrandir, élargir la sphère des connaissances humaines*, Ajouter aux connaissances que les hommes possèdent. *Cet homme était destiné à étendre la sphère de nos connaissances.*

SPHÉRICITÉ. s. f. Terme didactique. État de ce qui est sphérique. *La sphéricité de la terre.*

SPHÉRIQUE. adj. des deux genres. Qui est comme un globe. *Corps sphérique. Figure sphérique.*

Il signifie aussi, surtout en Géométrie, Qui appartient à la sphère. *Traité des triangles sphériques*, ou *Trigonométrie sphérique*.

SPHÉRIQUEMENT. adv. D'une manière sphérique, en forme sphérique.

SPHÉRISTE. s. m. T. d'Antiq. Celui qui enseignait les différents exercices où l'on se servait de balles.

SPHÉRISTÈRE. s. m. T. d'Antiq. Lieu destiné aux différents exercices où l'on se servait de balles.

SPHÉRISTIQUE. adj. des deux genres. Nom générique qui comprenait, chez les anciens, tous les exercices où l'on se servait de balles. On l'emploie presque toujours substantivement; et alors on le fait féminin. *La sphéristique était une partie de la gymnastique ancienne.*

SPHÉROÏDAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui ressemble à un sphéroïde, qui en a la forme. *Corps sphéroïdal. Forme sphéroïdale.*

En Physique, *État sphéroïdal*, État particulier que présentent les liquides mis en contact avec une surface chauffée jusqu'au rouge blanc, lorsque, au lieu de s'agiter et de bouillir, ces liquides prennent une forme globulaire, et conservent leur volume.

SPHÉROÏDE. s. m. T. de Géom. Solide dont la figure approche de celle de la sphère. *Sphéroïde allongé. Sphéroïde aplati.*

SPHÉROMÈTRE. s. m. T. d'Optique. Instrument qui sert à mesurer la courbure des surfaces sphériques.

SPHINCTER. s. m. (On fait sentir l'R.) T. d'Anat. Muscle circulaire qui a la faculté de se contracter, et qui sert à rétrécir ou à fermer certaines ouvertures naturelles. *Le sphincter de l'anus. Le sphincter de la vessie.*

SPHINX. s. m. Monstre imaginaire, que les poètes disent avoir eu le visage et les mamelles d'une femme, le corps d'un lion, et les ailes d'un aigle.

Il se dit aussi, en termes de Sculpture, d'Une figure qui a le visage et les mamelles d'une femme, et le reste du corps d'un lion. *On représente toujours les sphinx couchés sur le ventre, les jambes de devant étendues, et la tête droite. Un sphinx de bronze. Un sphinx de marbre.*

SPHINX, en termes d'Entomologie, Genre de papillons qui ont le corps gros, les yeux grands, et les ailes horizontales, ornées de couleurs vives et variées.

SPHRAGISTIQUE. s. f. Science des sceaux et des cachets.

SPI

SPIC. s. m. Nom vulgaire de la grande lavande, qui fournit une huile odorante et volatile, appelée par corruption *Huile d'aspic*.

SPICA. s. m. T. de Chirur. Sorte de bandage dont les tours, se couvrant en partie les uns les autres, représentent en quelque sorte les rangs d'un épi d'orge.

SPICILÈGE. s. m. Terme didactique. Recueil, collection de pièces, d'actes, etc.

SPINA-BIFIDA. s. f. T. de Médecine. Expression latine adoptée pour désigner Une maladie congénitale du rachis.

SPINAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient à l'épine du dos. *Le nerf spinal. Artères spinales.*

SPINA-VENTOSA. s. m. (On prononce *vintoza*.) T. de Médec. Expression latine adoptée dans notre langue, pour désigner et caractériser Une maladie du système osseux, dans laquelle le tissu des os se dilate comme s'il avait été soufflé, et qui, parvenue à un certain degré, cause une douleur vive et piquante.

SPINELLE. adj. et s. T. de Joaillier. Il se dit D'un rubis d'un rouge pâle. *Rubis spinelle.*

SPINOSISME. s. m. Doctrine professée par Spinosa, et suivant laquelle Dieu est la substance de l'univers, à la fois active et passive.

SPINOSISTE. s. des deux genres. Celui ou celle qui admet les principes du spinosisme.

SPIRAL, ALE. adj. Qui a la figure d'une spirale. *Forme spirale. Ligne spirale. Le ressort spiral*, ou substantivement *Le spiral d'une montre. Des stores à ressort spiral. Des ressorts spiraux.*

SPIRALE. s. f. T. de Géom. Courbe qui fait une ou plusieurs révolutions autour d'un point où elle commence, et dont elle s'écarte toujours de plus en plus. *Il y a une infinité de sortes de spirales, parmi lesquelles celle d'Archimède est la plus célèbre.*

En spirale, En forme de spirale. *La chaîne d'une montre se roule en spirale autour de la fusée.*

SPIRATION. s. f. T. de Théologie. Il n'est d'usage que pour signifier comment le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. *Spiration active. Spiration passive. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie de spiration.*

SPIRE. s. f. T. de Géom. Il se dit quelquefois de La ligne spirale en général; et plus exactement d'Un seul de ses tours.

SPIRE, en Architecture, se dit de La base d'une colonne, en tant que la figure ou le profil de cette base va en serpentant.

SPIRÉE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Rosacées, comprenant des herbes et des arbrisseaux dont plusieurs espèces servent à l'ornement des jardins. *Spirée ulmaire*, ou *Reine-des-prés. Spirée filipendule. Spirée à feuilles luisantes, à feuilles de saule, à feuilles de mille-pertuis, etc. Spirée du Japon.*

SPIRITE. s. m. Partisan du spiritisme,

celui qui en adopte la doctrine et en pratique les procédés.

SPIRITISME. s. m. Doctrine dont les partisans prétendent communiquer avec les esprits des morts, par le moyen d'un intermédiaire qu'ils appellent médium.

SPIRITUALISATION. s. f. T. de Chimie. Action d'extraire des liqueurs spiritueuses des corps solides et liquides. *La spiritualisation se fait par la distillation.* Il est vieux

SPIRITUALISER. v. a. T. de Chimie. Extraire les esprits des corps mixtes. *On spiritualise les liqueurs, les sels par la distillation.* Il est vieux.

SPIRITUALISER, signifie aussi, Convertir le sens littéral d'un passage en un sens spirituel, allégorique. *Il y a des théologiens qui ont spiritualisé toutes les histoires de la Bible.*

SPIRITUALISÉ, ÉE. part. passé.

SPIRITUALISME. s. m. Doctrine mystique, excès, abus de la spiritualité. *Ses ouvrages sont remplis d'un spiritualisme obscur.* Dans ce sens il a vieilli.

Il se dit plus ordinairement dans le sens opposé à celui de Matérialisme. *Le spiritualisme est enseigné par Descartes, par Leibnitz, etc.*

SPIRITUALISTE. s. et adj. des deux genres. Celui ou celle dont la doctrine est opposée au matérialisme.

Il se dit aussi adjectivement Des opinions et des doctrines des spiritualistes. *Philosophe spiritualiste.*

SPIRITUALITÉ. s. f. Terme de Métaphysique, opposé à Matérialité. *La spiritualité de l'âme.*

Il se dit aussi de La théologie mystique, de celle qui regarde la nature de l'âme, la vie intérieure. *Livre de spiritualité.*

SPIRITUEL, ELLE. adj. Incorporel, qui est esprit. *Les anges sont des substances spirituelles.*

SPIRITUEL, signifie aussi, Qui a de l'esprit. *Un homme fort spirituel. Une femme très spirituelle.*

Il signifie, en parlant Des choses, Ingénieux, où il y a de l'esprit. *Une réponse spirituelle. Une pensée spirituelle. Un ouvrage spirituel.*

Il a l'air spirituel, la physionomie spirituelle, À son air, à sa physionomie, on présume qu'il a de l'esprit.

En Peinture, *Touche spirituelle*, se dit de Certains coups de pinceau par lesquels un peintre rend avec esprit les objets qu'il s'est proposé de représenter.

SPIRITUEL, en matière de Dévotion, signifie, Qui regarde la conduite de l'âme, l'intérieur de la conscience; par opposition à Sensuel, charnel, corporel. *L'homme spirituel. La vie spirituelle. Livres spirituels. Bibliothèque spirituelle. Pensées spirituelles. Entretiens spirituels. Cantique spirituel. Exercice spirituel. Père spirituel.* Dans le sens d'*Homme spirituel*, on dit quelquefois simplement *Spirituel*, et alors ce mot est substantif. *Les faux spirituels.*

Communion spirituelle, La part que ceux qui ne communient point, prennent à l'action du prêtre quand il communie, en s'unissant avec lui en esprit.

Concert spirituel, Concert public que l'on donne les jours de la semaine sainte où il n'y a pas d'autre spectacle, et qui se compose ordinairement de morceaux de musique dont les sujets sont religieux.

SPIRITUEL, signifie aussi, Qui regarde la religion, l'Église; par opposition à Temporel. *Poser des bornes entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle. On doit éviter de confondre les affaires spirituelles et les affaires temporelles, les intérêts spirituels et les intérêts temporels. Sacrifier les biens temporels aux biens spirituels.*

Il s'emploie aussi substantivement en ce sens. *Le spirituel d'un bénéfice. Il ne se mêle que du spirituel, et laisse à un autre le soin du temporel.*

SPIRITUEL, signifie quelquefois, Allégorique, par opposition à Littéral. *Jacob et Ésaü, dans le sens spirituel, représentent les bons et les méchants.*

SPIRITUELLEMENT. adv. Avec esprit. *Il lui répondit fort spirituellement. Ce tableau est composé spirituellement. Les arbres, dans ce paysage, sont touchés spirituellement.*

Il signifie aussi, En esprit. *Communier spirituellement avec le prêtre.*

SPIRITUEUX, EUSE. adj. Il se dit Des liqueurs qui contiennent de l'esprit-de-vin ou alcool. *Ce vin est fort spiritueux. L'usage des liqueurs spiritueuses est dangereux.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Il fait abus des spiritueux.*

SPL

SPLANCHNIQUE. adj. des deux genres. (Dans ce mot et le suivant, CH se prononce K.) Qui appartient, qui a rapport aux viscères. *Nerfs splanchniques. Cavités splanchniques*, Celles qui contiennent les viscères.

SPLANCHNOLOGIE. s. f. Partie de l'anatomie qui traite des viscères.

SPLEEN. s. m. (On prononce *Spline.*) Mot emprunté de l'anglais. Sorte d'hypocondrie qui consiste dans un ennui sans cause et dans le dégoût de la vie. *Avoir le spleen. Être dévoré de spleen.*

SPLENDEUR s. f. Grand éclat de lumière. *La splendeur du soleil. La splendeur des astres.* Il n'est usité que dans le style soutenu et en poésie

Il signifie au figuré, Grand éclat d'honneur et de gloire. *La splendeur de son rang, de son nom. La splendeur de sa race. Cette maison était en grande splendeur. Cet empire a perdu, a recouvré son ancienne splendeur.*

Il signifie encore, Magnificence, pompe. *Il vit avec beaucoup de splendeur. Il a vécu dans son ambassade avec splendeur.*

SPLENDIDE. adj. des deux genres. Magnifique, somptueux. *Un homme splendide. Il nous donna un repas splendide. Festin splendide. Il tient une table splendide. Avoir une cour splendide.*

SPLENDIDEMENT. adv. D'une manière splendide. *Il vit splendidement. Il nous a traités splendidement.*

SPLÉNIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient à la rate, qui a rapport à la rate. *Artère, veine splénique. Muscle splénique.*

Il se dit aussi Des médicaments propres aux maladies de ce viscère.

SPO

SPODE. s. f. T. de Chimie. Ancien nom de l'oxyde de zinc obtenu par sublimation en calcinant la tutie.

SPOLIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui spolie.

Il est quelquefois adjectif. *Un acte spoliateur. Une mesure spoliatrice.*

SPOLIATION. s. f. Action par laquelle on dépossède par violence ou par fraude. *Avant la spoliation de la succession. Il éprouve une véritable spoliation. Ce sont des spoliations, d'infâmes spoliations.*

SPOLIER. v. a. Dépouiller par force ou par fraude. *On l'a spolié de son héritage. Il faut avant toutes choses rétablir, réintégrer celui qui a été spolié.*

SPOLIÉ, ÉE. part. passé.

SPONDAÏQUE. adj. et s. m. T. de Versification latine et de Versification grecque. Il se dit D'un vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée, au lieu d'être un dactyle, comme le veut la règle ordinaire. *Un vers spondaïque. Un spondaïque.*

SPONDÉE. s. m. Sorte de mesure ou de pied, dans les vers grecs et dans les vers latins, composé de deux syllabes longues. *Le vers hexamètre est composé de dactyles et de spondées.*

SPONDYLE. s. m. T. d'Anat. Vertèbre. Il se dit particulièrement de La deuxième vertèbre du cou.

SPONDYLE, est aussi Le nom d'un genre de coquilles bivalves, très voisin de celui des huîtres. *On mange, en Italie, les spondyles comme les huîtres.*

SPONGIEUX, EUSE. adj. Poreux, de la nature de l'éponge, semblable à l'éponge. *Le poumon est spongieux. La rate est de substance spongieuse. Os spongieux. La pierre ponce est spongieuse. Tissu spongieux.*

SPONGITE. s. f. Pierre remplie de plusieurs trous et qui imite l'éponge.

SPONTANÉ, ÉE. adj. Il se dit Des choses que l'on fait volontairement. *Mouvement spontané. Action spontanée.*

Il se dit, en Physiologie, Des mouvements qui s'exécutent d'eux-mêmes ou sans cause extérieure apparente. *Les mouvements du cœur, du cerveau, des artères, etc., sont des mouvements spontanés.*

La génération spontanée, Production d'êtres vivants, que des physiologistes supposent pouvoir s'opérer par des substances organiques ou inorganiques, sans germes ni ovules.

En Médec., *Évacuation spontanée*, Celle qui n'est pas provoquée par un remède. *Lassitude spontanée*, Celle qui ne résulte pas de la fatigue. *Maladie spontanée*, Celle qui n'a point de cause apparente. *Etc.*

En Botan., *Plantes spontanées*, Plantes qui croissent naturellement, sans être semées par l'homme, ni cultivées.

SPONTANÉITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est spontané. *La spontanéité d'une action. La spontanéité d'un mouvement.*

SPONTANÉMENT. adv. D'une manière spontanée. *Une résolution prise spontanément. Un mouvement qui s'exécute spontanément. Une maladie qui se développe spontanément.*

SPONTON. s. m. Voyez ESPONTON.

SPORADIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des maladies qui ne sont point particulières à un pays, qui se montrent en tous temps, et qui attaquent chaque personne séparément par des causes particulières. *Le choléra-morbus sporadique.* Il est opposé à *Épidémique.*

En Géologie, *Blocs sporadiques*, Blocs épars.

SPORE. s. f. T. de Botan. Corpuscule reproducteur des plantes cryptogames.

SPORT. s. m. Mot emprunté de l'anglais qui sert à désigner Toute sorte d'exercices et d'amusements en plein air, cour-

ses de chevaux, joûtes sur l'eau, chasse à courre, gymnastique, etc. En France, il se dit surtout Des courses de chevaux.

SPORTULE. s. f. T. d'Antiq. romaine. Sorte de dons ou d'aumônes en comestibles que les grands de Rome faisaient distribuer à leurs clients, par portions.

SPORULE. s. f. T. de Botanique. Spore renfermée dans une sorte de poche.

SPU

SPUMEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui est mêlé d'écume. *Salive spumeuse.*

SPUTATION. s. f. T. de Médec. Action de cracher. *Sputation fréquente.*

SQU

SQUALE. s. m. (On prononce *Scouale*.) T. d'Hist. nat. Genre de poissons cartilagineux, allongés, vulgairement connus sous le nom de *Chiens de mer*, et dont le requin est une espèce.

SQUAMEUX, EUSE. adj. (On prononce *Scouameux*.) T. d'Anat. et de Botan. Écailleux, qui est couvert d'écailles, ou qui a la forme d'une écaille. *Tige squameuse. La portion squameuse du temporal.*

SQUARE. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Jardin entouré d'une grille, établi au milieu d'une place publique. *Le square de la tour Saint-Jacques. Square Sainte-Clotilde.*

SQUELETTE. s. m. Assemblage de tous les ossements d'un corps mort et décharné, dans leur situation naturelle. *Un squelette d'homme. Un squelette d'enfant. Le squelette d'un cheval, d'un oiseau, d'un poisson, d'un serpent.*

Squelette artificiel, Celui dont les ossements sont rattachés avec du fil d'archal, de laiton, ou de chanvre. Il y a aussi des squelettes artificiels d'ivoire.

Fig. et fam., *C'est un squelette, un vrai squelette, un squelette ambulant*, se dit D'une personne extrêmement maigre et décharnée.

SQUELETTE, se dit quelquefois, figurément, Des ouvrages d'esprit où le sujet est présenté d'une manière sèche, aride. *Il a fait de ce poëme un squelette en le traduisant. Il a trop abrégé son discours, ce n'est plus qu'un squelette.*

SQUINANCIE. s. f. Voyez ESQUINANCIE.

SQUINE. s. f. T. de Botan. Plante exotique, du genre des Salsepareilles, dont la racine est employée en médecine, comme sudorifique, et qu'on appelle autrement *Esquine* ou *China*.

SQUIRRE. s. m. (Quelques-uns, se conformant à l'étymologie, écrivent, *Squirrhe* et *Squirrheux*.) T. de Médec. Tumeur dure et non douloureuse qui se forme en quelque partie du corps. *Le squirre est le premier degré du cancer. Avoir un squirre au sein, au foie, etc.*

SQUIRREUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui est de la nature du squirre. *Tumeur squirreuse.*

ST — STA

ST, ST. Terme invariable, signe qu'on emploie dans l'écriture pour exprimer un son que forme quelquefois la voix, lorsqu'on appelle quelqu'un. *St, st, venez ici tout de suite.* Il se prononce *Sit, sit*, et on ne fait sentir l'*i* que très faiblement.

STABAT. s. m. (On fait sentir dans la prononciation le T final.) T. de Liturg. Prose qu'on chante dans les églises pendant la semaine sainte. *Le stabat de Pergolèse. Le stabat de Rossini.*

STABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est stable. *La stabilité d'un édifice. Ce pont de bois n'a point de stabilité, manque de stabilité.* En ce sens, on dit plus ordinairement, *Solidité.*

Il s'emploie figurément. *La stabilité d'un État. La stabilité des lois. Il n'y a point de stabilité dans les choses du monde.*

STABILITÉ, se dit quelquefois de L'état de permanence dans un lieu. *Faire vœu de stabilité dans une communauté religieuse. Avoir droit de stabilité.*

STABILITÉ, en Mécanique, signifie, La propriété qu'un corps dérangé de son état d'équilibre, a de revenir à cet état. *Ce navire a peu de stabilité.*

STABLE. adj. des deux genres. Qui est dans un état, dans une assiette, dans une situation ferme. *Un édifice stable. Cet échafaud n'est pas assez stable.* En ce sens, on dit plus ordinairement, *Solide.*

Il s'emploie au figuré, et signifie, Assuré, durable, permanent. *Le temps qu'il fait n'est pas stable. Une paix ferme et stable. Il n'y a rien de stable ni d'assuré dans sa fortune. On ne peut répondre de rien avec lui, ce n'est point un esprit stable. Rien n'est stable en ce monde. Il n'y a rien de stable, de véritablement stable que Dieu.*

STADE. s. m. T. d'Antiq. Carrière où les Grecs s'exerçaient à la course, et qui était de cent vingt-cinq pas géométriques de longueur, ou environ cent quatre-vingt-quatre mètres. *Courir dans le stade. Gagner le prix du stade.*

Il signifie aussi, Une longueur de chemin pareille à celle de cette carrière. *Les Grecs mesuraient les chemins par stades. Il courut vingt stades sans se lasser. Tel lieu est distant de telle ville de trente stades. Huit stades valent un mille romain.*

STADE, en termes de Médecine, Chaque période ou degré d'une maladie, et particulièrement d'un accès de fièvre intermittente.

STAGE. s. m. La résidence que doit faire chaque nouveau chanoine, afin de pouvoir jouir des revenus attachés à la prébende dont il a pris possession.

Il se dit aussi de L'espace de temps pendant lequel les avocats sont obligés de fréquenter le barreau avant d'être inscrits sur le tableau. *Ce licencié fait son stage à la cour d'appel. Pendant le stage, on a la faculté de plaider.*

Il se dit encore de La fréquentation obligatoire d'une étude de notaire, d'un hôpital, d'un établissement d'instruction, etc., pour ceux qui se destinent à la profession de notaire, de médecin, etc.

STAGIAIRE. adj. m. Qui fait son stage. *Avocat stagiaire.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les stagiaires de la cour d'appel.*

STAGNANT, ANTE. adj. (Dans ce mot et dans le suivant on prononce le G dur.) Il se dit principalement Des eaux qui ne coulent pas. *Une eau stagnante.*

Il se dit aussi Du sang et des humeurs lorsqu'ils cessent de circuler et s'accumulent dans quelque partie du corps; ce qui amène l'altération de ces liquides. *Une humeur stagnante.*

STAGNATION. s. f. État de ce qui est stagnant. *La stagnation des eaux. La stagnation du sang, des humeurs.*

Il se dit figurément en parlant Des affaires de commerce ou de banque qui languissent, qui sont suspendues. *La stagnation des affaires. Le commerce est dans un état de stagnation très affligeant.*

STALACTITE. s. f. Concrétion pierreuse qui se forme à la voûte des cavités souterraines, et dont la forme ressemble à celle des glaçons qui pendent en hiver aux toits des maisons.

STALAGMITE. s. f. Concrétion pierreuse qui se forme en mamelons sur le sol des cavités souterraines, par la chute des sucs lapidifiques.

STALLE. s. f. On appelle ainsi, dans les églises, Les sièges de bois qui sont autour du chœur, dont le fond se lève et se baisse, et sur lesquels sont assis les chanoines, les religieux, et ceux qui chantent au chœur. *Occuper une stalle. Les stalles basses. Les stalles hautes.* Il était autrefois masculin, et quelques-uns le font encore de ce genre au pluriel. *Les bas stalles. Les hauts stalles.*

Il se dit également, dans plusieurs Théâtres, de Certains sièges, ordinairement placés à l'orchestre, dont le fond se lève et s'abaisse comme celui des stalles d'église. *Un rang de stalles. La première, la seconde stalle. Louer une stalle. Le numéro d'une stalle.*

STANCE. s. f. Il se dit d'Un nombre déterminé de vers formant un sens complet, et assujetti, pour la mesure des vers et le mélange des rimes, à une règle qui s'observe dans toute la pièce. *La seconde stance de cette pièce est plus belle que les autres. La plupart des poëmes épiques italiens sont écrits en stances. Stance de quatre vers, de huit vers, etc.*

STANCES, au pluriel, se dit d'Une pièce de poésie composée d'un certain nombre de stances. *Stances héroïques. De belles stances. Faire des stances. Réciter des stances.*

Stances irrégulières, Pièce de vers dont les stances diffèrent entre elles par le nombre ou la mesure des vers ou par l'entrelacement des rimes.

STAPHISAIGRE. s. f. T. de Botan. Plante dont la semence, réduite en poudre, et incorporée avec du beurre, forme une espèce d'onguent dont on frotte la tête pour faire mourir la vermine. On l'appelle aussi *Herbe aux poux*.

STAPHYLIN. s. m. T. d'Entomologie. Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, qui ont des antennes grenues, des élytres courts, et dont quelques espèces vivent dans le fumier, dans la carie des arbres, etc.

STAPHYLÔME. s. m. T. de Chirur. Tumeur qui se forme sur le globe de l'œil, et qui ressemble à un grain de raisin. *Staphylôme de la cornée, de la sclérotique, de l'iris.*

STAROSTE. s. m. Gentilhomme polonais jouissant d'une starostie.

STAROSTIE. s. f. Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne, cédé par les rois à des gentilshommes, pour les aider à soutenir les frais des expéditions militaires.

STASE. s. f. T. de Médec. Il signifie la même chose que Stagnation; avec cette seule différence qu'il ne suppose pas une altération des liquides.

STATER ou **STATÈRE.** s. m. T. d'Antiq. Petite monnaie d'argent de quatre drachmes.

STATHOUDER. s. m. Mot emprunté du hollandais. Titre que l'on donnait au chef

de l'ancienne république des Provinces-Unies.

STATHOUDÉRAT. s. m. Dignité du stathouder; Temps pendant lequel elle était exercée. *On rétablit alors le stathoudérat. Ce fut pendant son stathoudérat.*

STATICE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes qui renferme un très grand nombre d'espèces : la plus connue, appelée vulgairement *Gazon d'Olympe*, parce qu'elle forme de petites touffes arrondies, est cultivée en bordure dans les jardins, et porte des fleurs rouges et roses réunies en têtes à l'extrémité de longs pédoncules.

STATION. s. f. Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu. *Je ne suis pas resté longtemps dans cet endroit, je n'y ai fait qu'une station. Pendant notre voyage, il écrivait une lettre à chaque station.*

Il se dit aussi d'Un lieu où l'on s'arrête, où les voitures stationnent. *Prendre une voiture à la station. Station de chemin de fer,* et simplement, *Station,* Endroit où s'arrête un convoi pour prendre ou déposer les voyageurs.

STATION, se dit particulièrement en parlant Des églises, chapelles et autels désignés par le supérieur ecclésiastique, que l'on va visiter, pour y faire certaines prières, afin de gagner les indulgences. *Station pour gagner le jubilé. Les stations des sept églises à Rome.*

Faire ses stations, Visiter les églises désignées pour y gagner les indulgences.

Donner une station à un prédicateur, Le nommer pour prêcher dans une église pendant l'avent ou pendant le carême. *L'évêque lui a donné telle église pour station.* On dit dans le même sens, *Cette église est une bonne station.*

STATION, dans les Opérations trigonométriques et de nivellement, se dit Des différents lieux où l'on se place pour faire l'observation convenable. *Un coup de niveau est compris entre deux stations.*

STATION, en termes d'Astronomie, signifie, L'état d'une planète lorsqu'elle paraît n'avancer ni ne reculer dans le zodiaque. *Entre la direction et la rétrogradation, il y a toujours une station.*

En termes de Marine, *Être en station,* se dit Des vaisseaux auxquels on a assigné une certaine étendue de mer, un certain parage, pour y établir leur croisière pendant un temps fixé. *Ce bâtiment est en station dans tel parage.* On dit en des sens analogues : *Station navale. Quitter la station. Les bâtiments de la station. Relever la station. Etc.*

STATION, en termes de Physiologie, Action de se tenir debout.

STATIONNAIRE. adj. des deux genres. T. d'Astron. Il se dit D'une planète lorsqu'elle semble n'avancer ni ne reculer dans le zodiaque. *Jupiter était alors stationnaire, et Mercure rétrograde.*

Dans l'Empire romain, *Soldats stationnaires,* Soldats qui étaient distribués en différents lieux, pour avertir leur chef de ce qui s'y passait.

En termes de Médec., *Maladies stationnaires,* Maladies qui règnent plus généralement et plus constamment que les autres pendant une ou plusieurs années.

STATIONNAIRE, se dit figurément et au sens moral De certaines choses qui semblent rester au même point, sans avancer ni rétrograder. *La science ne peut être stationnaire. Dans l'Inde, la civilisation est stationnaire.*

STATIONNAIRE, est substant masculin, en termes de Marine, et se dit d'Un petit bâtiment de guerre mouillé en tête d'une rade, pour exercer une sorte de police sur les bâtiments qui entrent et qui sortent. *Le capitaine du stationnaire.*

STATIONNALE. adj. f. Il se dit Des églises où l'on fait des stations dans les temps de jubilé. *Église stationnale.*

STATIONNEMENT. s. m. Action de stationner. Il ne se dit qu'en parlant Des voitures. *Interdire le stationnement des voitures sur quelque partie de la voie publique.*

STATIONNER. v. n. Faire une station, s'arrêter dans un lieu. Il ne se dit guère qu'en parlant Des voitures. *Les voitures de place ne peuvent stationner dans cette rue passé telle heure.*

STATIQUE. s. f. Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

STATIQUE, s'emploie aussi adjectivement. *Électricité statique*, Celle qui est développée par le frottement dans la machine électrique, par opposition à L'électricité dynamique, celle que donne la pile de Volta.

STATISTICIEN. s. m. Celui qui s'occupe de la statistique.

STATISTIQUE. s. f. Science qui apprend à connaître un État par rapport à son étendue, à sa population, à son agriculture, à son industrie, à son commerce, etc. *La statistique est une science nouvelle. La statistique fournit des matériaux à l'économie politique.*

Il se dit aussi de La partie de cette science qui consiste à dénombrer les faits et à en tirer des conséquences. *Statistique médicale,* Dénombrement de faits relatifs aux morts, naissances, maladies, épidémies.

Il signifie encore, Description détaillée d'un pays relativement à son étendue, à sa population, à ses ressources agricoles et industrielles, etc. *La statistique de la France. La statistique du département de la Seine.*

Il s'emploie aussi adjectivement; et alors il est des deux genres. *Description statistique du département du Rhône. Mémoires statistiques. Connaissances statistiques.*

STATUAIRE. s. m. Sculpteur qui fait des statues. *Un habile statuaire. Un excellent statuaire.* Il se dit surtout Des sculpteurs de l'antiquité.

Adjectiv., *Marbre statuaire,* Marbre propre à faire des statues, qui est blanc et sans aucune tache ni veine; à la différence de celui qu'on emploie aux ouvrages d'architecture.

STATUAIRE, est quelquefois substantif féminin; et alors il signifie, L'art de faire des statues. *Les monuments de la statuaire et de l'architecture chez les anciens.* On dit aussi quelquefois, adjectivement, *L'art statuaire.*

STATUE. s. f. Figure de plein relief, représentant un homme ou une femme en entier. *Statue de marbre, de bronze, d'or, d'argent, de bois, d'argile, etc. Statue de grandeur naturelle. Statue colossale. Statue équestre. Statue pédestre. Statue curule. La statue de Jupiter. La statue de Minerve. Statue antique. Dresser, élever, ériger des statues. César releva les statues de Pompée. On lui décerna une statue. On abattit, on mutila ses statues.*

Fig., *C'est une statue*, se dit D'une personne qui est ordinairement sans action et sans mouvement. *C'est une belle statue*, se dit D'une femme qui est belle, mais froide, sans physionomie et sans esprit.

STATUER. v. a. Ordonner, régler, déclarer. *L'assemblée n'a rien statué sur cet objet. Nous avons statué et ordonné. Il faut voir ce que la loi statue sur cela. Le juge n'a rien statué sur ce chef, sur cette requête.*

STATUÉ, ÉE. part. passé.

STATUETTE. s. f. Petite statue. *Il avait une statuette sur sa cheminée.*

STATU QUO (IN). Mots pris du latin, qui signifient, Dans l'état où sont actuellement les choses, et qu'on emploie surtout en Diplomatie, et dans le langage familier. *Laissons les choses in statu quo.*

Les deux mots *Statu quo* se disent aussi substantivement. *Maintenir le statu quo.*

STATURE. s. f. Hauteur de la taille d'une personne. *Il est de grande stature, de moyenne stature. Il est d'une stature colossale.*

STATUT. s. m. Loi, règlement, ordonnance. *Statuts réels*, Les lois qui sont relatives aux biens-fonds; et, *Statuts personnels*, Celles qui concernent les personnes. *Les statuts du parlement d'Angleterre*, Les lois faites par ce parlement. Il est peu usité en ce sens.

Il signifie plus ordinairement, Règle établie pour la conduite d'une compagnie, d'une communauté, d'un ordre, etc. *Les statuts d'une confrérie. Les statuts des chevaliers du Saint-Esprit. Les statuts de l'Académie française. Il y a un statut qui porte que... Faire des statuts. Dresser des statuts. Statuts synodaux. Les corps de métiers avaient des statuts. Les statuts des orfèvres, des marchands merciers, etc.*

STATUTAIRE. adj. des deux genres. Qui est conforme aux statuts, qui est prescrit par les statuts. *Réserve statutaire. Répartition statutaire d'un dividende.*

STE

STEAMER. s. m. (On prononce *Stimeur.*) Mot emprunté de l'anglais. Navire à vapeur.

STÉARINE. s. f. T. de Chimie. Substance solide tirée des graisses de bœuf, de mouton, et qu'on emploie pour la fabrication de la bougie.

STÉARIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qui est le produit de la saponification des corps gras. *Bougies stéariques.*

STÉATITE. s. f. Pierre onctueuse d'un grain très fin, qui se dissout dans l'eau, et y fait de l'écume comme du savon.

STÉATOCÈLE. s. f. T. de Chirur. Tumeur du scrotum causée par l'accumulation d'une matière semblable à du suif.

STÉATÔME. s. m. T. de Chirur. Tumeur enkystée, qui contient une matière grasse pareille à du suif.

STEEPLE-CHASE. s. m. (On prononce *Stiple tchesse.*) Mot emprunté de l'anglais. Course au clocher. Voyez CLOCHER.

STÉGANOGRAPHIE. s. f. Art d'écrire en chiffres, et d'expliquer cette écriture. *Traité de stéganographie.*

STÉGANOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la stéganographie. *Écriture stéganographique. Signe stéganographique.*

STÈLE. s. f. T. d'Archit. Monument monolithe ayant la forme d'un fût de colonne, d'un obélisque, d'un cippe.

STELLAIRE. adj. des deux genres. (On fait sentir les deux L.) T. d'Astron. Qui a rapport aux étoiles. *La lumière stellaire. Radiation stellaire. L'astronomie stellaire.*

STELLIONAT. s. m. T. de Jurispr. Crime que commet un homme en vendant un im-

meuble qui n'est pas à lui, ou en déclarant par un contrat que le bien qu'il vend est franc de toute hypothèque, quoiqu'il ne le soit pas. *Crime de stellionat. Il est accusé de stellionat. Commettre un stellionat.*

STELLIONATAIRE. s. des deux genres. Celui ou celle qui commet le crime de stellionat. *Les stellionataires ne sont admis ni à la réhabilitation, ni au bénéfice de cession.*

STÉNOGRAPHE. s. m. Celui qui possède et exerce l'art de la sténographie. *Ce discours a été recueilli par un sténographe.*

STÉNOGRAPHIE. s. f. Art d'écrire par abréviations, d'une manière aussi prompte que la parole.

STÉNOGRAPHIER. v. a. Écrire en abréviation, d'après les règles de la sténographie.

STÉNOGRAPHIÉ, ÉE. part. passé.

STÉNOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la sténographie. *Écriture sténographique. Caractères, signes sténographiques.*

STENTOR. s. m. Nom d'un guerrier qui était au siège de Troie, et qui avait, dit-on, une voix si éclatante, qu'elle faisait seule plus de bruit que celle de cinquante hommes criant tous ensemble. On ne le met ici qu'à cause de son emploi comme nom appellatif dans l'expression familière et figurée, *Une voix de stentor*, Une voix forte et retentissante.

STEPPE. s. m. Nom donné, dans l'empire de Russie, à des plaines vastes, élevées, dont les unes sont privées d'eau et stériles, dont les autres offrent des ruisseaux et des pâturages. Plusieurs géographes font ce mot féminin. *Les steppes de la Tartarie.*

STÈRE. s. m. Mesure égale au mètre cube, et destinée particulièrement à mesurer le bois de chauffage.

STÉRÉOBATE. s. m. T. d'Archit. Espèce de soubassement sans moulure, qui supporte un édifice.

STÉRÉOGRAPHIE. s. f. T. de Perspective. Art de représenter les solides sur un plan.

STÉRÉOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. T. de Perspective. Qui a rapport à la stéréographie. *Projection stéréographique de la sphère.*

STÉRÉOMÉTRIE. s. f. T. de Géom. La science qui traite de la mesure des solides. *Traité de stéréométrie.*

STÉRÉOSCOPE. s. m. Instrument d'optique qui permet de donner la sensation du relief et de la perspective, au moyen de deux images planes d'un même objet.

STÉRÉOTOMIE. s. f. T. de Géom. La science de la coupe des solides, et particulièrement de la coupe des pierres. *Traité de stéréotomie.*

STÉRÉOTYPAGE. s. m. T. de Typogr. Action de stéréotyper, ou L'ouvrage qui en résulte. *Procédé de stéréotypage.*

STÉRÉOTYPE. adj. des deux genres. T. de Typogr. Il se dit Des ouvrages imprimés avec des pages ou planches dont les caractères ne sont pas mobiles, et que l'on conserve pour de nouveaux tirages. *Avec le temps, les éditions stéréotypes deviennent parfaitement correctes.*

STÉRÉOTYPER. v. a. T. de Typogr. Obtenir, au moyen d'un alliage métallique, des pages ou planches solides, qui servent pour l'impression d'un livre, au lieu de formes composées de caractères mobiles. Il signifie aussi, par extension, Imprimer un livre au moyen de planches ainsi obtenues. *On a stéréotypé Racine, Corneille, etc.*

STÉRÉOTYPÉ, ÉE. part. passé.

STÉRÉOTYPIE. s. f. T. de Typogr. Art de stéréotyper.

Il se dit aussi de L'atelier où on stéréotype.

STÉRILE. adj. des deux genres. Qui ne porte point de fruit, quoiqu'il soit de nature à en porter. *Champ stérile. Terre stérile. Arbre stérile.*

En Botan., *Fleur stérile*, Celle où ne s'opère point la fécondation.

Femme stérile, Femme qui ne peut pas avoir d'enfants, qui n'est point propre à la génération.

Année stérile, Année dans laquelle la récolte est mauvaise.

Fig., *Ce siècle a été stérile en grands hommes*, Dans ce siècle-là, il y a eu peu de grands hommes. *La saison, le temps est stérile en nouvelles*, Il y a peu de nouvelles en ce moment.

Fig., *Un esprit stérile, un auteur, un poëte stérile, etc.*, Qui ne produit rien de lui-même.

STÉRILE, se dit aussi figurément De plusieurs autres choses. *Sujet stérile*, Sujet qui de lui-même fournit très peu de matière à l'écrivain. *Louanges stériles*, Celles qui ne sont accompagnées d'aucune récompense, quoiqu'elles dussent l'être. *Admiration stérile*, Celle qui ne va point jusqu'à faire imiter ce qu'on admire. *Travail stérile*, Celui qui ne rapporte aucun avantage. *Savoir stérile*, Celui qu'on ne met point ou qu'on ne peut point mettre à profit. *Gloire stérile*, Celle dont on ne retire aucune utilité. *Pitié stérile*, Celle qui n'a aucun résultat pour la personne qui en est l'objet.

STÉRILEMENT. adv. D'une manière stérile. *Il a travaillé bien stérilement.*

STÉRILISER. v. a. Frapper de stérilité, rendre stérile.

STÉRILISÉ, ÉE. part. passé.

STÉRILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est stérile. *La stérilité de ce champ, de ces terres. Des campagnes frappées de stérilité. La stérilité d'une année.*

Il s'emploie aussi figurément. *La stérilité d'un auteur. La stérilité d'un sujet. Etc.*

Fig., *Il y a stérilité de nouvelles*, Il y a peu ou point de nouvelles.

Fig., *Il y a dans cet ouvrage une grande stérilité de pensées*, se dit D'un ouvrage d'esprit où il y a peu ou point de pensées.

STERLING. s. et adj. m. Monnaie de compte en Angleterre. Il ne se dit point seul et il est invariable. *Une livre sterling. La livre sterling vaut environ vingt-cinq francs. Cinquante livres sterling. Un sou sterling. Denier sterling.*

STERNUM. s. m. (On prononce *Sternome.*) T. d'Anat., emprunté du latin. Partie osseuse et aplatie qui s'étend du haut en bas de la partie antérieure de la poitrine, et avec laquelle les côtes et les clavicules sont articulées.

STERNUTATOIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des remèdes, des substances qui excitent l'éternument. *Poudre sternutatoire.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Le tabac, la bétoine, sont des sternutatoires.*

STÉTHOSCOPE. s. m. T. de Médec. Sorte de cornet acoustique, formé d'un cylindre de buis percé dans sa longueur : on applique cet instrument sur la poitrine d'une personne malade pour mieux entendre les sons que produisent par leur mouvement, les organes contenus dans cette partie, et reconnaître ainsi les altérations qu'ils peuvent avoir éprouvées. *Laennec est l'inventeur du stéthoscope.*

STI

STIBIÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il se dit Des remèdes où il entre de l'antimoine, appelé en latin *Stibium*. *Tartre stibié. Potion stibiée. Pommade stibiée.*

STIGMATE. s. m. Marque que laisse une plaie, cicatrice. *Il vient d'avoir la petite vérole, il en porte encore les stigmates.*

Les stigmates de saint François, Les marques semblables à celles des cinq plaies de JÉSUS-CHRIST, que saint François avait aux pieds, aux mains et au côté.

Les stigmates de la justice, Les marques du fer rouge imprimées sur l'épaule des voleurs.

Fig. et fam., *Il en porte encore les stigmates*, se dit D'un homme qui vient d'être maltraité publiquement, d'essuyer en public des reproches humiliants.

Fig., *Un stigmate flétrissant, honteux*, Une note d'infamie. *Rien ne peut faire disparaître ce stigmate flétrissant.*

STIGMATE, en termes de Botanique, La partie supérieure du pistil, dans les fleurs. *Stigmate simple. Stigmate bifide. Stigmate sessile.*

STIGMATE, en termes d'Entomologie, se dit de Petites ouvertures placées aux deux côtés du ventre de plusieurs insectes, et qui sont les organes extérieurs de la respiration.

STIGMATISER. v. a. Marquer une personne avec un fer rouge ou autrement. *On stigmatisait autrefois les esclaves fugitifs.*

Il signifie au figuré, Blâmer, critiquer quelqu'un avec dureté et publiquement. *On l'a cruellement stigmatisé dans ce pamphlet, dans cette satire.*

STIGMATISÉ, ÉE. part. passé. *On représente saint François stigmatisé aux pieds, aux mains et au côté.* Voyez STIGMATE.

STIL DE GRAIN. s. m. Nom d'une couleur jaune que les peintres emploient.

STILLATION. s. f. (On fait sentir les deux L, sans les mouiller.) T. de Physique. Action d'un liquide qui tombe goutte à goutte. *Les stalagmites se forment par stillation.*

STIMULANT, ANTE. adj. T. de Médec. Qui est propre à éveiller, à exciter. *Potion stimulante.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Employer un stimulant, des stimulants.*

Il se dit figurément de Ce qui excite, aiguillonne l'esprit. *L'émulation est un stimulant qu'il faut employer à propos et avec précaution. Il est assez porté à agir de la sorte, il n'a pas besoin de stimulants.*

STIMULATION. s. f. Action de stimuler. Il signifie en termes de Médecine, Action des substances stimulantes.

STIMULER. v. a. Aiguillonner, exciter. *Il a de bonnes intentions, mais il faut le stimuler. Stimuler un enfant. Il suffit de son intérêt pour le stimuler.*

En termes de Médecine, il signifie, Exciter, animer. *Ce remède est propre à stimuler des intestins paresseux. Il ne faut stimuler l'estomac qu'avec précaution.*

STIMULÉ, ÉE. part. passé.

STIMULUS. s. m. (On fait sentir l'S fi-

nale.) T. de Médec. Mot emprunté du latin, qui signifie, Aiguillon, et dont on se sert pour désigner Tout ce qui peut produire une excitation dans l'économie animale. *Un puissant stimulus.*

STIPE. s. m. T. de Botan. Nom que l'on donne à la tige ligneuse des plantes monocotylédones arborescentes des palmiers, des grandes fougères, etc.

STIPENDIAIRE. adj. des deux genres. Qui est à la solde de quelqu'un. *Des troupes stipendiaires.* Il est peu usité.

STIPENDIER. v. a. Payer, gager quelqu'un, l'avoir à sa solde. *Stipendier des troupes.*

Il ne se dit plus guère qu'en parlant De gens qu'on veut employer à l'exécution de mauvais desseins. *Stipendier des bandits.*

Stipendié, ée. part. passé. *Des gens stipendiés*; et substantivement, *De vils stipendiés.*

STIPULANT, ANTE. adj. T. de Jurispr. Qui stipule. *Les parties stipulantes dans ce contrat.*

STIPULATION. s. f. T. de Jurispr. Il se dit de Toutes sortes de clauses, conditions et conventions qui entrent dans un contrat. *Stipulation expresse, précise. Stipulation illicite.*

STIPULE. s. f. T. de Botan. Il se dit de Certains appendices membraneux ou foliacés qui, dans plusieurs plantes, accompagnent la base du pétiole ou de la feuille. *Stipules caduques, persistantes, etc.*

STIPULER. v. a. T. de Jurispr. Convenir de quelque chose dans un contrat, par un contrat; demander, exiger, faire promettre à quelqu'un en contractant, l'obliger à telle et telle chose. *Ils ont stipulé, il a été stipulé que... J'ai stipulé cela. Il a stipulé une garantie dans le contrat. Il a stipulé et accepté pour un tel.*

Stipulé, ée. part. passé. *Clause formellement stipulée.*

STO

STOCK. s. m. Terme de Commerce emprunté de l'anglais. Quantité d'une sorte de marchandise qui se trouve en magasin, ou sur les marchés d'une place de commerce.

STOCKFISCH. s. m. (On prononce *Stockfiche.*) Mot emprunté des langues germaniques. Il se dit de Toute sorte de poisson salé et séché.

Il se dit, particulièrement, d'Une espèce de morue séchée à l'air.

STOFF. s. m. Nom d'une étoffe de laine sèche et brillante, qui s'est d'abord fabriquée en Angleterre.

STOÏCIEN, IENNE. adj. Qui suit la doctrine de Zénon. *Philosophe stoïcien.*

Il se dit aussi Des choses qui appartiennent à cette doctrine. *Opinion stoïcienne. Maxime stoïcienne.*

Il est aussi substantif; et alors il signifie, Un philosophe de la secte de Zénon. *Les stoïciens étaient de cet avis.*

Il signifie, par extension, Un homme ferme, sévère et inébranlable. *C'est un vrai stoïcien. Il a souffert en stoïcien.*

STOÏCISME. s. m. Philosophie de Zénon. Au point de vue moral, cette philosophie plaçait le bonheur dans l'accomplissement du devoir et la pratique de la vertu. *Les principes du stoïcisme.*

Il signifie aussi, Fermeté, austérité, telle qu'était celle des stoïciens. *C'est par pur stoïcisme qu'il vit ainsi. Il a supporté sa disgrâce, son malheur avec un stoïcisme admirable.*

STOÏQUE. adj. des deux genres. Qui tient de l'insensibilité et de la fermeté que s'imposaient les stoïciens. *Vertu stoïque. Mœurs stoïques. Visage stoïque. Cœur, âme, courage stoïque. Maxime stoïque.*

Il s'emploie quelquefois substantivement pour désigner Celui qui pratique le stoïcisme. *C'est un stoïque.*

STOÏQUEMENT. adv. En stoïcien, avec le courage et la fermeté d'un stoïcien.

STOKFICHE. s. m. Voyez Stockfisch.

STOMACAL, ALE. adj. Qui fortifie l'estomac. *Le bon vin est fort stomacal. Une poudre stomacale.*

STOMACHIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui appartient à l'estomac. *Veines stomachiques.* Ce sens est peu usité.

Il signifie aussi, Bon à l'estomac. *Élixir stomachique. Poudre stomachique.*

Il s'emploie substantivement au masculin, dans le même sens. *C'est un bon stomachique.*

STOPPER. v. a. Il est formé du mot anglais *Stop*. Il signifie Arrêter, et se dit en parlant D'un bâtiment à vapeur, d'un train, d'une machine. *Stopper la machine.* Il s'emploie aussi neutralement. *Le capitaine ordonna de stopper.*

Stoppé, ée. part. passé.

STORAX. s. m. Espèce de résine odoriférante qui découle d'un arbre des Indes, et qui s'emploie dans la pharmacie. On le dit également de Diverses autres substances balsamiques.

STORE. s. m. Espèce de rideau de coutil, de taffetas ou d'autre étoffe, qui se lève et se baisse par un ressort, et qu'on met devant une fenêtre ou à une portière de carrosse, pour se garantir du soleil. *Avoir des stores à ses fenêtres. Lever les stores. Baisser, abaisser les stores.*

STR

STRABISME. s. m. T. de Médec. Disposition vicieuse des yeux qui ne leur permet pas d'être dirigés en même temps sur le même objet. *Le strabisme rend louche, et fait regarder de travers.*

STRAMONIUM. s. m. (On prononce *Stramoniome.*) T. de Botan. Plante de la famille des Solanées, à feuilles larges et à grandes fleurs blanches, dont le fruit, appelé *Pomme épineuse*, est une capsule grosse comme une noix, et hérissée de pointes aiguës : elle croît dans les endroits sablonneux, les chemins, etc. *Le stramonium est un des poisons narcotiques les plus dangereux. Extrait de stramonium.*

STRANGULATION. s. f. Terme didactique. Action d'étrangler, étranglement.

STRANGURIE. s. f. T. de Médec. Difficulté extrême d'uriner, dans laquelle on ne peut rendre l'urine qu'en petite quantité, goutte à goutte, et avec douleur.

STRAPASSER. v. a. Maltraiter de coups. *On l'a bien strapassé.* Il est vieux.

Il signifie, en termes de Peinture, Peindre ou dessiner à la hâte et sans correction, en affectant la négligence et la facilité. *Strapasser une figure. Il est accoutumé à strapasser ses tableaux.* Il est peu usité.

Strapassé, ée. part. passé. *Figure strapassée.*

STRAPASSONNER. v. a. T. de Peinture, synonyme de *Strapasser*, mais encore moins usité. *Ce peintre ne fait que strapassonner ses figures.*

Strapassonné, ée. part. passé.

STRAPONTIN. s. m. Siège garni, que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, qui se mettait autrefois aux portières dans les grands carrosses, et qui peut se lever et s'abaisser. *S'asseoir, se mettre sur le strapontin.*

Il se dit aussi d'Une sorte de stalle mobile dans les salles de spectacle et dans les chœurs des églises.

STRAS. s. m. (On prononce l'S finale.) Composition qui imite le diamant, et qui tire son nom de celui qui en est l'inventeur.

STRASSE. s. f. Bourre ou rebut de la soie.

STRATAGÈME. s. m. Ruse de guerre. *Vieux, nouveau, merveilleux stratagème. Trouver un stratagème. User, se servir de stratagème.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Finesse, tour d'adresse, subtilité, surprise dont on use dans toutes sortes d'affaires. *Inventer, imaginer un stratagème. Recourir à un stratagème. Se servir d'un stratagème. Employer divers stratagèmes. Un perfide stratagème. Un plaisant stratagème.*

STRATÈGE. s. m. T. d'Antiq. Général; titre des dix chefs élus qui commandaient l'armée à Athènes, et remplissaient quelques autres fonctions du pouvoir exécutif. On a dit aussi, *Stratègue.*

STRATÉGIE. s. f. Il se dit de La partie de l'art militaire qui s'applique aux grandes opérations de la guerre. *Il est habile en stratégie. Il a étudié la stratégie.*

STRATÉGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la stratégie, ou auquel on applique la stratégie. *Études stratégiques. Opérations stratégiques.*

STRATÉGISTE. s. m. Celui qui connaît la stratégie. *Un habile stratégiste.*

STRATÈGUE. s. m. T. d'Antiq. Voyez Stratège.

STRATIFICATION. s. f. T. de Chimie. Arrangement de diverses substances qu'on place par couches dans un vaisseau.

Il se dit, en Géologie, de La disposition du terrain par couches. *La stratification de ces roches.*

STRATIFIER. v. a. T. de Chimie. Arranger des substances par couches dans un vaisseau.

Il se dit aussi, en Géologie, Des dispositions des substances qui sont rangées par couches. *Le mouvement des eaux a stratifié ces coquillages.*

Stratifié, ée. part. passé.

STRATOCRATIE. s. f. Gouvernement militaire. Il est peu usité.

STRATOGRAPHIE. s. f. Description d'une armée, et de tout ce qui la compose, des différentes armes, de la manière de camper, etc. *Végèce a donné la stratographie des Romains.* Il est peu usité.

STRÉLITZ. s. m. pl. Corps d'infanterie moscovite, qui avait à peu près la même organisation que celui des janissaires turcs. *Le corps des strélitz fut dissous par Pierre le Grand.*

STRETTE. s. f. T. de Musique. Partie d'une fugue, dans laquelle on ne rencontre plus que des fragments du sujet et qui est comme un dialogue vif et pressé.

Il se dit encore, dans l'usage, de La terminaison (en italien *cauda*) d'un morceau ou d'un air d'un rythme vif et serré.

STRIBORD. s. m. T. de Marine. Ancienne orthographe du mot Tribord : voyez ce mot.

STRICT, ICTE. adj. Étroit, resserré. Il ne s'emploie qu'au sens moral, et signifie, Rigoureux. *Obligation stricte. Devoir strict. Sens strict et rigoureux.*

Il se dit quelquefois Des personnes, et signifie, Exact, sévère. *Il est strict en affaires.*

STRICTEMENT. adv. D'une manière stricte. *Il remplit strictement ses devoirs.*

STRIDENT, ENTE. adj. Qui rend un son aigre et perçant. *Voix stridente. Le bruit strident d'une machine à vapeur.*

STRIE. s. f. Petit sillon longitudinal séparé du sillon pareil par une ligne saillante ou côte. Il s'emploie surtout en Histoire naturelle et en Botanique. *Les stries d'une coquille. Les stries des élytres d'un insecte. Les stries de la tige d'une plante. Des stries profondes.*

Il se dit, en Architecture, Des cannelures avec listel qui ornent des colonnes, des pilastres.

STRIÉ, ÉE. adj. Dont la surface présente des stries. *Coquille striée. Élytres striés. Tige striée. Graine striée. Roches striées.*

Il se dit, en Architecture, Des colonnes et des pilastres qui sont ornés, dans toute leur hauteur, de cannelures avec listel. *Colonne striée. Pilastre strié.*

STRIGE. s. f. Nom que dans quelques pays on donne à ces êtres chimériques appelés aussi Vampires. *D'après certaines superstitions populaires, les striges sont des morts qui sortent de leurs tombeaux dans la nuit et vont boire le sang des vivants.* Quelques-uns font ce mot masculin, et l'écrivent *Stryge.*

STRIGILE. s. m. Instrument dont les anciens se servaient dans le bain pour racler la peau et en détacher la crasse.

STRIURES. s. f. pl. Il est synonyme de *Stries*, et se dit surtout en parlant Des coquilles ou des colonnes striées.

STROBILE. s. m. T. de Botan., synonyme de Cône. Voyez Cône.

STROPHE. s. f. Couplet ou stance d'une ode. *Il y a de fort belles strophes dans cette ode. La seconde strophe de cette ode est la plus belle de toutes.*

Strophe, dans le théâtre grec, signifie, La partie du chant qui répondait aux mouvements du chœur marchant de gauche à droite; la partie qui répondait aux mouvements inverses s'appelle Antistrophe.

STRUCTURE. s. f. La manière dont un édifice est bâti. *La structure de ce bâtiment est agréable. Ce palais est d'une structure solide. Belle structure. Structure magnifique. Structure légère.*

La structure du corps humain, La manière dont le corps humain est composé, dont les parties du corps humain sont arrangées entre elles. On dit de même, *La structure du corps des animaux.*

Fig., *La structure d'un discours, d'un poëme*, L'ordre, la disposition, l'arrangement des parties d'un discours, d'un poëme. *En examinant la structure de ce discours, on reconnaît l'habile orateur.*

STRUMEUX, EUSE. adj. T. de Médecine. Synonyme de scrofuleux.

STRYCHNINE. s. f. T. de Chimie. Alcali végétal fort vénéneux, qui se trouve dans quelques plantes du genre que les botanistes appellent *Strychnos.*

STRYCHNOS. s. m. T. de Botanique. Genre de plantes auquel appartiennent la noix vomique et la fève de Saint-Ignace.

STRYGE. Voyez Strige.

STU

STUC. s. m. Espèce de mortier qui est fait de marbre blanc pulvérisé, mêlé avec de la chaux et diverses couleurs, et dont on fait quelquefois des enduits de muraille, des ornements d'architecture et des figures qui imitent le marbre. On fait aussi du stuc en gâchant du plâtre fin avec une dissolution de colle forte et des matières colorées. *Corniche de stuc. Figures de stuc. Ouvrages de stuc.*

STUCATEUR. s. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUDIEUSEMENT. adv. Avec soin, avec application. *Cela est studieusement travaillé.*

STUDIEUX, EUSE. adj. Qui aime l'étude. *Un tel est fort studieux. Une personne studieuse.*

STUPÉFACTIF, IVE. adj. T. de Médec., synonyme de Stupéfiant. Il est peu usité.

STUPÉFACTION. s. f. Engourdissement d'une partie du corps. *Ce remède cause, produit la stupéfaction.*

Il signifie au figuré, Étonnement extraordinaire et extatique. *À cette nouvelle, il fut frappé de stupéfaction. Être en stupéfaction. Rester en stupéfaction. Il fut longtemps avant de sortir de sa stupéfaction. Revenir de sa stupéfaction. Tomber en stupéfaction, dans la stupéfaction. Ma stupéfaction fut complète.*

STUPÉFAIT, AITE. adj. Que la surprise rend comme interdit et immobile. *Il demeura tout stupéfait. Il en fut stupéfait.* Il est familier.

STUPÉFIANT, ANTE. adj. T. de Médec. Qui stupéfie. *Remède stupéfiant.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Tous les narcotiques sont des stupéfiants.* Voyez Narcotique.

STUPÉFIER. v. a. T. de Médec. Engourdir, diminuer ou suspendre le sentiment et le mouvement. *Le propre de l'opium est de stupéfier.* Il est peu usité.

Il s'emploie figurément, et signifie, Causer une grande surprise. *Cette nouvelle l'a stupéfié. Ce discours stupéfia toute la compagnie.*

Stupéfié, ée. part. passé.

STUPEUR. s. f. T. de Médec. Engourdissement, suspension des facultés intellectuelles, accompagnée d'une sorte d'immobilité et d'une expression d'étonnement ou d'indifférence dans la physionomie.

Il signifie au figuré, Une espèce d'immobilité causée par une grande surprise ou par un grand effroi. *Nous étions tous dans la stupeur. Il était tombé dans une stupeur silencieuse et morne dont rien ne pouvait le tirer. Il restait plongé dans la stupeur. Il sortit enfin de sa stupeur.*

STUPIDE. adj. des deux genres. Frappé de stupeur. *Devant cette accusation il demeura stupide.* Il signifie plus ordinairement, Hébété, d'un esprit lourd et pesant. *Il est si stupide qu'on ne peut rien faire de lui. Un homme stupide.*

Il se dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue. *Silence stupide. Insensibilité stupide.*

Il est aussi substantif, en parlant Des personnes. *C'est un vrai stupide. Un franc stupide.*

STUPIDEMENT. adv. D'une manière stupide. *Il répond toujours stupidement. Il restait stupidement immobile.*

STUPIDITÉ. s. f. Pesanteur d'esprit, privation d'esprit et de jugement. *Il est d'une grande stupidité. Admirez la stupidité de cet homme.*

Il signifie aussi, Parole, action stupide. *Il ne dit, il ne fait que des stupidités.*

STY

STYLE. s. m. T. d'Antiq. Sorte de poinçon ou de grosse aiguille, avec la pointe de laquelle les anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire. L'autre bout était aplati, et servait à effacer l'écriture, quand on voulait corriger ou supprimer ce qu'on avait écrit : d'où vient que *Retourner le style* voulait dire, *Effacer, corriger.*

Il se dit aussi de L'aiguille d'un cadran solaire. *Poser un style. Ce style est mal posé.*

Style, signifie, figurément et par extension, La manière d'exprimer par écrit les pensées. *Style sublime, noble, pompeux, soutenu, élevé. Style enflé, ampoulé. Style languissant, mou, lâche, rampant, trivial, bas. Style pur, élégant, brillant. Style clair, naturel, coulant, facile. Style tempéré. Style simple. Style sec et décharné. Style châtié. Style incorrect. Style plein et nourri, périodique, nombreux. Style mâle, nerveux. Style diffus. Style oriental. Style décousu. Style dur. Style fleuri. Style serré, concis, laconique. Style égal, inégal. Style familier. Style badin. Style burlesque. Style affecté* ou *précieux. Style obscur, embarrassé. Style pathétique. Mauvais style. Style poétique. Style oratoire. Style historique. Style épistolaire. Style dogmatique. Style didactique. Style lapidaire. Je connais son style. Gâter son style. Former son style.*

Il n'a point de style, se dit D'un auteur qui n'a point une manière d'écrire qui soit à lui, ou qui écrit d'une manière commune, sans force et sans agrément.

Style barbare, Manière d'écrire rude, grossière, incorrecte.

Les finesses, les grâces du style, Certains arrangements d'expressions, certains tours qui donnent de la finesse et de la grâce au style.

Style de l'Écriture, Les expressions, les formes de langage usitées dans l'Écriture sainte.

Style du palais, Les formules selon lesquelles on dresse les actes judiciaires.

Style de palais, Les termes dont on ne se sert que dans la procédure et dans les plaidoiries. On dit de même, *Style de pratique, style de notaire, style de chancellerie, etc.*

Style, signifie aussi, La manière de procéder en justice. *Le style du Châtelet. Le style du parlement. Le style du conseil. Le style de la chancellerie. Le style des finances. Style de la cour de Rome.* Ce sens vieillit.

Vieux style, La manière dont on comptait dans le calendrier, avant sa réformation par Grégoire XIII, et qui est encore suivie en Grèce et en Russie. *Nouveau style*, La manière dont on compte depuis cette réformation. *C'est aujourd'hui le quinze de janvier selon le vieux style*, ou simplement, *vieux style; et le vingt-sept, nouveau style.*

Vieux style, s'est dit aussi de L'ère chrétienne, par opposition à L'ère républicaine des Français, commencée le 22 septembre 1792.

Style, signifie, figurément et familièrement, La manière d'agir, de parler. *Il peut bien avoir parlé de la sorte, avoir fait telle chose; c'est bien là son style. Voilà bien son style. Nous connaissons son style. Nous avons*

vu son style. Il faudra bien qu'il change de style.

STYLE, dans les Beaux-Arts, tels que la peinture, la sculpture, l'architecture et la musique, se dit de La manière d'exécuter particulière à l'artiste. *Ce tableau est dans le style de tel maître.*

Il se dit aussi Du caractère de la composition. *Cette peinture est de bon style, d'un bon style. Cet édifice est du plus grand style. Le style égyptien. Le style étrusque. L'ouverture de cet opéra est d'un excellent style.*

STYLE, en termes de Botanique, La partie du pistil qui est entre l'ovaire et le stigmate, et qui est ordinairement allongée en forme de filet plus ou moins délié.

STYLER. v. a. Former, dresser, habituer. *Il est fort stylé dans les affaires. On l'a stylé à cela.* Il est familier.

STYLÉ, ÉE. part. passé.

STYLET. s. m. Sorte de poignard, dont la lame est très menue et ordinairement triangulaire. *Il fut assassiné à coups de stylet.*

STYLITE. adj. m. Surnom donné à quelques solitaires qui avaient placé leurs cellules au-dessus de portiques ou de colonnades en ruine. *Saint Siméon Stylite.*

STYLOBATE. s. m. T. d'Archit. Piédestal ou soubassement qui porte des colonnes.

STYPTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a la vertu de resserrer. *Plante astringente et styptique.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Un styptique. Les styptiques.*

STYRAX. s. m. Espèce de résine odoriférante, appelée aussi *Storax* : voyez ce mot.

STYRAX, se dit aussi de L'arbre d'où découle cette sorte de résine.

SUA

SUAIRE. s. m. Linceul dans lequel on ensevelit un mort. *Un mort enveloppé de son suaire.*

Saint suaire, Linge que l'on dit avoir servi à ensevelir Notre-Seigneur.

Saint suaire, se dit aussi d'Une petite représentation en peinture du saint suaire. *Il m'a apporté de Turin un saint suaire.*

SUANT, ANTE. adj. Qui sue. *Il est venu tout suant. Avoir la peau suante, les mains suantes.*

SUAVE. adj. des deux genres. Qui est d'une douceur agréable aux sens, et particulièrement à l'odorat. *Une odeur suave. Un parfum suave. Un mets d'un goût suave. Une mélodie suave. Une couleur suave. Ce peintre a une manière suave. Coloris suave.*

SUAVEMENT. adv. D'une manière agréable, gracieuse, pleine de douceur. *Ce sentiment s'insinua suavement dans son âme.*

SUAVITÉ. s. f. Qualité de ce qui est suave. *La suavité de cette odeur, de ces parfums. La suavité de cette mélodie. La suavité de son pinceau. Dans les ouvrages de ce peintre, il y a une suavité qu'on ne trouve point ailleurs. Les compositions de ce musicien ont une suavité enchanteresse.*

Il signifie, en termes de Spiritualité, Certaine douceur qui se fait sentir à l'âme, quand Dieu la favorise. *Sainte Thérèse éprouvait des suavités merveilleuses.*

SUB

SUBALTERNE. adj. des deux genres. Subordonné, inférieur, secondaire. *Officier, magistrat subalterne. Emploi subalterne. Fonctions subalternes. Juridiction, justice subalterne. Dans cette tragédie, les personnages subalternes sont trop nombreux.*

Fig., *C'est un esprit subalterne*, se dit D'un homme dont l'esprit est médiocre, borné, incapable de grandes choses.

SUBALTERNE, s'emploie aussi substantivement, en parlant Des personnes. *Ce n'est qu'un subalterne, un simple subalterne. Il vaut souvent mieux avoir affaire aux chefs qu'aux subalternes.*

SUBDÉLÉGATION. s. f. Action de subdéléguer; Commission par laquelle une personne est autorisée à agir en la place d'une autre. Il se disait principalement en parlant De certains administrateurs qui étaient subordonnés aux intendants des provinces, et qui remplissaient des fonctions à peu près semblables à celles qu'ont aujourd'hui les sous-préfets.

Il se dit aussi Du district assigné à ces administrateurs, et dans lequel se renfermait leur autorité. *Cela se pratiquait dans cette subdélégation, et non dans le reste de l'intendance.*

SUBDÉLÉGUER. v. a. Commettre avec pouvoir d'agir, de négocier. Il se dit lorsqu'un homme investi de quelque autorité par son prince, par son gouvernement, commet quelqu'un pour agir en sa place. *L'intendant de la province subdélégua tel officier pour informer. Un légat, en France, ne pouvait subdéléguer pour l'exercice de sa légation, sans l'exprès consentement du roi.*

SUBDÉLÉGUÉ, ÉE. part. passé.

SUBDÉLÉGUÉ, est aussi substantif masculin. *Les intendants des provinces avaient des subdélégués dans les principales villes de leur intendance. Il était subdélégué dans cette ville.*

SUBDIVISER. v. a. Diviser en plusieurs parties quelque partie d'un tout déjà divisé. *Il a divisé son sermon en trois points, et subdivisé chaque point.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les deux branches de cette rivière se subdivisent en plusieurs canaux. La matière se divise et se subdivise à l'infini.*

SUBDIVISÉ, ÉE. part. passé.

SUBDIVISION. s. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé. *Faire une subdivision, des subdivisions. Tant de divisions et de subdivisions embrouillent un discours plutôt qu'elles ne l'éclaircissent. Les divisions et les subdivisions d'un territoire.*

SUBHASTATION. s. f. T. de Coutumes. Vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur, soit de meubles, soit d'immeubles. Il est vieux.

SUBINTRANT, ANTE. adj. T. de Médecine. Il se dit Des accès d'une maladie périodique qui empiètent l'un sur l'autre, dont le précédent dure encore quand le suivant commence. *Accès subintrants. Fièvre subintrante.*

SUBIR. v. a. Souffrir, supporter de gré ou de force le commandement d'un supérieur, la nécessité, la peine qui est imposée, un mal, un mauvais traitement quelconque. *Subir la loi du vainqueur. Subir la peine à laquelle on est condamné. Subir son sort. Subir le joug. Quelque chose que vous ordonniez, je subirai votre jugement. Il a subi une rude épreuve. Il a subi une opération cruelle. Subir la mort. Subir le mépris.*

Subir la question, Être mis à la question.

Subir examen, un examen, Être mis, passer à l'examen, suivant les formalités ordinaires. *Subir un examen, son examen*, Être interrogé sur certaines matières pour obtenir un grade ou un emploi. On dit de même, *Subir une épreuve* ; et cette phrase peut s'appliquer Aux choses, dans un sens analogue. *Cette constitution politique a subi l'épreuve du temps.*

Subir un interrogatoire, Comparaître devant le juge, et répondre à ses interrogations.

Subir son jugement, Subir la peine à laquelle on a été condamné par un jugement.

Subir des changements, des modifications, une réforme, etc., se dit Des choses qui viennent à être changées, modifiées, etc. *Cette administration a subi bien des changements. Les modifications que ce code a subies. Les mœurs subirent une réforme.*

SUBI, IE. part. passé.

SUBIT, ITE. adj. Soudain, qui arrive tout à coup. *Mouvement subit. Mort subite. Changement subit. Prospérité subite. Résolution subite. Cela a été si subit, que... Son départ a été fort subit.*

SUBITEMENT. adv. Soudainement, d'une manière subite. *Il partit si subitement, qu'il ne dit adieu à personne. Il est mort subitement. Cela est arrivé bien subitement.*

SUBITO. Adverbe latin qui signifie, Subitement, tout à coup; et qu'on emploie quelquefois en français, dans le langage familier. *Il est parti subito.*

SUBJECTIF, IVE. adj. T. de Philosophie. Qui a rapport au sujet. Il se dit De ce qui se passe dans notre esprit, de ce qui est en nous. *Réalité subjective. Conceptions subjectives.*

SUBJECTIF, s'emploie aussi substantivement. *Le subjectif*, Tout ce qui est au dedans du sujet pensant, tout ce qui est ce sujet même. Il est opposé à *Objectif*.

SUBJECTIVITÉ. s. f. T. de Philos. Qualité de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF. s. m. T. de Gram. Mode du verbe, qui se place toujours après un autre verbe, ou une conjonction, et dans une phrase ou proposition subordonnée ou incidente. *Le présent, l'imparfait, le plus-que-parfait du subjonctif.* Que j'aime, que j'aimasse, que j'eusse aimé, *sont au subjonctif du verbe* Aimer. *Les temps du subjonctif. Cette conjonction veut le subjonctif après elle.*

SUBJUGUER. v. a. Réduire en sujétion par la force des armes. *Subjuguer une province, une nation. Les Romains subjuguèrent les Carthaginois, subjuguèrent les Gaules.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Prendre de l'empire, de l'ascendant, prendre le dessus. *Il se laisse subjuguer par tous ses valets. Sa femme le subjugue. Subjuguer les esprits. La sagesse doit subjuguer les passions.*

SUBJUGUÉ, ÉE. part. passé. *Un peuple subjugué.*

SUBLIMATION. s. f. T. de Chimie. Opération par laquelle un corps solide volatilisé par la chaleur dans un vase clos, arrive contre la paroi supérieure de ce vase où il repasse à l'état solide et s'y fixe.

SUBLIMATOIRE. s. m. T. de Chimie. Vaisseau dans lequel on recueille les parties volatiles élevées par le moyen du feu.

SUBLIME. adj. des deux genres. Haut, relevé. Il n'est usité qu'en parlant Des choses morales ou intellectuelles. *C'est un homme d'un génie sublime. C'est un génie sublime. Esprit sublime. Ame sublime. Vertu sublime. Pensée sublime. Vers sublime. Style sublime. Le genre sublime. Les sciences sublimes. Les plus sublimes connaissances.*

Il s'emploie aussi substantivement; et

alors il se dit de Ce qu'il y a de grand et d'excellent dans les sentiments, dans les actions vertueuses, dans le style. *Il y a du sublime dans cette action. Longin a fait un Traité du Sublime. Ce vers, ce trait est le sublime du sentiment.*

SUBLIMÉ. s. m. T. de Chimie. Le produit de la sublimation. Il se dit particulièrement de Certaines préparations de mercure. *Il y a plusieurs sortes de sublimés. Sublimé doux. Sublimé corrosif.*

SUBLIMEMENT. adv. D'une manière sublime. *On trouva que ce prédicateur avait parlé sublimement.* Il est peu usité.

SUBLIMER. v. a. T. de Chimie. Élever les parties volatiles d'un corps, d'une substance sèche, par le moyen du feu, dans un matras ou dans une cornue. *Sublimer de la fleur d'antimoine, de soufre, de benjoin. Sublimer du mercure.*

SUBLIMÉ, ÉE. part. passé.

SUBLIMITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sublime. *La sublimité du style. La sublimité des pensées. La sublimité de cette science.*

SUBLINGUAL, ALE. adj. (On prononce *goual.*) T. d'Anat. Qui est placé sous la langue. *Artère sublinguale. Glande sublinguale.*

SUBLUNAIRE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune. *Les corps sublunaires. Tous les êtres sublunaires. La région sublunaire.*

Le globe, le monde sublunaire, La terre.

SUBMERGER. v. a. Inonder, couvrir d'eau. *Si l'on rompt ces digues, on submergera tout le pays.*

Il signifie aussi, Plonger, enfoncer entièrement dans l'eau. On l'emploie surtout dans ces phrases : *Ce navire a été submergé*, Il a péri en enfonçant dans l'eau; *Ceux qui étaient dans le navire ont été submergés*, Ils ont été noyés.

SUBMERGÉ, ÉE. part. passé.

SUBMERSIBLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être submergé. *Ce terrain est submersible.*

En termes de Botanique, Il se dit De certaines plantes aquatiques qui s'enfoncent dans l'eau après la floraison.

SUBMERSION. s. f. Grande et forte inondation qui couvre totalement le terrain inondé. *Cela a causé la submersion de tout le pays.*

Il se dit aussi en parlant D'un navire ou de quelque autre objet qui est entièrement enfoncé dans l'eau.

Mort par submersion, La mort des noyés.

SUBODORER. v. a. Sentir de loin, à la trace. On l'emploie aussi figurément.

SUBODORÉ, ÉE. part. passé.

SUBORDINATION. s. f. Certain ordre établi entre les personnes, et qui fait que les unes dépendent des autres. *Établir, maintenir la subordination. Détruire la subordination. L'esprit de subordination. La subordination maintient la discipline dans les armées. Les différents degrés de subordination. Un État ne peut subsister sans subordination. C'est un homme ennemi de toute subordination.*

Il signifie particulièrement, La dépendance d'une personne à l'égard d'une autre. *Il est toujours demeuré dans une grande subordination à l'égard d'un tel. Il y a de la subordination, il y a subordination du lieutenant au capitaine.*

Il se dit également de La dépendance où certaines sciences et certains arts sont à l'égard de quelques autres. *La subordination de la gravure à la peinture, de la pharmacie à la médecine.*

SUBORDONNÉMENT. adv. En sous-ordre. *Il ne commande dans cette place que subordonnément au gouverneur.* Il est peu usité.

SUBORDONNER. v. a. Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. *Les règlements de cette maison subordonnent tous les employés au directeur.*

Il se dit aussi en parlant Des choses. *Dieu a subordonné certaines causes à d'autres. Les lois de l'État ont subordonné certaines juridictions à d'autres. Les épisodes, dans un poëme, doivent être subordonnés à l'action principale.*

SUBORDONNÉ, ÉE. part. passé. *Les lieutenants sont subordonnés aux capitaines. Les prêtres sont subordonnés aux évêques.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Cet homme est bien dur envers ses subordonnés.*

SUBORNATION. s. f. Séduction par laquelle on engage quelqu'un à faire quelque chose contre son devoir. *Subornation de témoins. Il est convaincu de subornation. On le soupçonne très fort d'avoir eu part à la subornation de cette fille. Procès en subornation.*

SUBORNER. v. a. Séduire, porter à faire une mauvaise action, une action contre le devoir. *Suborner des enfants de famille. Il a suborné cette fille. Suborner des domestiques. Suborner des témoins pour les faire déposer contre la vérité.*

SUBORNÉ, ÉE. part. passé.

SUBORNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui suborne. *Suborneur de filles. Suborneur de témoins. C'est un suborneur. On l'a condamnée comme suborneuse.*

Il se prend aussi adjectivement. *Des discours, des conseils suborneurs.*

SUBRÉCARGUE. s. m. T. de Commerce maritime, emprunté de l'espagnol. Celui qui est chargé de gérer une cargaison pour en faire la vente et les retours. *Ce jeune homme est parti subrécargue à bord d'un navire allant à Bourbon. Il faut qu'un subrécargue se conforme aux instructions de son armateur. Ce capitaine est excellent comptable, c'est lui-même qui remplit les fonctions de subrécargue dans ses voyages.*

SUBRÉCOT. s. m. Le surplus de l'écot, ce qu'il en coûte au delà de ce qu'on s'était proposé de dépenser. *Ils voulaient ne dépenser chacun que dix francs, il y a eu trois francs de subrécot par tête.*

Il se dit figurément D'une demande qui vient par-dessus les autres, et à laquelle on ne s'attendait point. *Nous étions convenus de cela, il m'a demandé telle chose par subrécot, de subrécot.* Dans les deux acceptions, il est familier, et peu usité.

SUBREPTICE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. et de Chancellerie. Il se dit Des lettres, grâces, provisions, concessions, etc., qui sont obtenues sur un faux exposé; à la différence d'*Obreptice*, qui se dit De celles qui sont obtenues sur un exposé où l'on a omis d'exprimer quelque chose d'essentiel. *Lettres subreptices.*

Il se dit, par extension, De certaines choses qui se font furtivement et illicitement. *Édition subreptice.*

SUBREPTICEMENT. adv. D'une manière subreptice. *Il a obtenu ces lettres subrepticement.*

SUBREPTION. s. f. Surprise qu'on fait à un supérieur, en obtenant de lui des grâces sur un faux exposé.

Moyens d'obreption et de subreption, Les moyens par lesquels on prouve que des lettres accordées en chancellerie sont obreptices et subreptices, pour en obtenir la nullité.

SUBROGATION. s. f. T. de Jurispr. Acte par lequel on subroge. *Requête de subrogation. Il a consenti à la subrogation. La subrogation assure mon hypothèque. Subrogation légale. Subrogation conventionnelle. Subrogation des choses. Subrogation des personnes.*

SUBROGATOIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui subroge. *Acte subrogatoire.*

SUBROGER v. a. T. de Jurispr. Substituer, mettre en la place de quelqu'un. *Subroger quelqu'un en ses droits. Je rembourserai cette somme pour vous, à condition que vous me ferez subroger en la place de votre créancier. J'ai été subrogé en son lieu et place, en ses droits, noms et actions. Subroger un poursuivant à la saisie immobilière.* On le dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des choses. *Les immeubles échangés pendant le mariage contre les biens personnels de l'un des époux, n'entrent point en communauté, et sont subrogés au lieu et place des immeubles aliénés.*

Subroger un rapporteur, Nommer un juge en la place d'un autre qui était rapporteur.

SUBROGÉ, ÉE. part. passé.

Subrogé tuteur, Celui qui est nommé par les parents et par le juge, pour empêcher que le tuteur ou la tutrice ne fasse rien contre les intérêts du mineur; et surtout pour soutenir les droits du mineur contre son tuteur, lorsque leurs intérêts sont opposés.

SUBSÉQUEMMENT. adv. T. de Jurispr. Ensuite, après. *Il a déclaré verbalement qu'il ne voulait pas se prévaloir de cette donation, et subséquemment il y a renoncé en forme.*

SUBSÉQUENT, ENTE. adj. Qui suit, qui vient après. *Par un acte subséquent. Par traité subséquent. Un testament subséquent annule le premier. Cette matière sera traitée dans les chapitres subséquents.*

SUBSIDE. s. m. Impôt, levée de deniers qu'on fait sur le peuple pour les nécessités de l'État. *Nouveau subside. Imposer, lever, payer un subside, des subsides.*

Il se dit aussi de Tous les secours d'argent que des sujets donnent à leur souverain. *On demanda tant au clergé, par forme de subside. Les subsides accordés au roi d'Angleterre par le parlement.*

Il se dit encore d'Un secours d'argent qu'un prince donne à un autre prince son allié, en conséquence des traités faits entre eux. *Cet État donne de grands subsides à ses alliés.*

SUBSIDIAIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui sert à fortifier un moyen principal dans une affaire contentieuse, qui vient à l'appui; ce qu'on allègue à la suite des raisons qu'on a déjà employées. *Des moyens subsidiaires.*

Conclusions subsidiaires, Conclusions conditionnelles, qu'on prend en second lieu, et pour le cas seulement où les conclusions principales ne seraient pas adjugées.

Hypothèque subsidiaire, Seconde hypothèque qui sert à assurer davantage la première, et qui n'a d'effet qu'au défaut de l'autre. On dit dans le même sens, *Caution subsidiaire.*

Dans le langage ordinaire, *Raison subsidiaire*, Raison qui vient à l'appui des pré-

cédentes, et qu'on donne par surcroît. On dit de même, *Motif subsidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT. adv. T. de Jurispr. D'une manière subsidiaire, en second lieu. *Il aura subsidiairement recours contre son vendeur. Il conclut subsidiairement à ce que...*

SUBSISTANCE. s. f. Nourriture et entretien. *Pourvoir à la subsistance d'une armée. Fournir à la subsistance de quelqu'un. Il a sa subsistance assurée. Il travaille pour la subsistance de sa famille. Il n'a aucun moyen de subsistance.*

Il se dit, au pluriel, de Tout ce qui est nécessaire à la subsistance d'une armée. *Cette armée tire ses subsistances de tel pays. La citadelle manquait de subsistances. Se procurer des subsistances. L'administration, la régie des subsistances militaires.*

En termes d'Administr. militaire, *Mettre un homme en subsistance dans un régiment,* Recueillir un soldat isolé dont le corps est éloigné, le nourrir et le solder jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre son drapeau.

SUBSISTANT, ANTE. adj. Qui subsiste. *La partie subsistante.*

SUBSISTER. v. n. Exister encore, continuer d'être. Dans ce sens, il ne se dit que Des choses. *Les pyramides d'Égypte subsistent depuis bien des siècles. La plupart des grands édifices des Romains ne subsistent plus. La plus grande partie du Colisée subsiste encore. Le Panthéon subsiste en son entier à Rome.*

SUBSISTER, signifie aussi, Demeurer en force et en vigueur. Il se dit particulièrement Des lois, des coutumes, des traités qu'on invoque, des propositions qu'on avance, et autres choses semblables. *Cette loi subsiste encore. Les arrêts que j'ai obtenus subsistent toujours, on n'y a point donné d'atteinte. On a révoqué cette ordonnance, elle ne subsiste plus. Tandis que les traités subsisteront. Tant que vous ne direz rien de plus fort, ma proposition subsistera. Malgré vos objections, ma remarque subsiste. L'amitié ne peut subsister sans l'estime.*

SUBSISTER, signifie aussi, Vivre et s'entretenir. *Quoiqu'il ait peu de bien, il ne laisse pas de subsister honnêtement. Il subsiste misérablement. Faire subsister une armée. Ces troupes ne peuvent pas subsister longtemps dans un si mauvais pays. Comment peut-il subsister en faisant de si grandes dépenses? Il n'a pas les moyens de subsister. Il a de quoi subsister. Il subsiste par industrie. Un tel le fait subsister. Ces peuples ne subsistent que de brigandages. Il ne subsiste que d'aumônes.*

SUBSTANCE. s. f. T. de Philosophie. Ce qui subsiste par soi-même, à la différence de L'accident, qui ne subsiste qu'étant adhérent à un sujet. *Chez les catholiques, c'est un article de foi que, dans le mystère de l'eucharistie, la substance du pain et du vin se change au corps et au sang de* JÉSUS-CHRIST, *et que les espèces demeurent. On connaît les qualités des choses, mais il est difficile d'expliquer ce que c'est que leur substance. Spinosa essaya de prouver qu'il n'y a qu'une substance dont tous les êtres sont des modifications. Substance pensante. Substance spirituelle. Substance corporelle.*

SUBSTANCE, se dit, dans les Sciences et dans le langage ordinaire, de Toute sorte de matière. *Ce fruit est d'une substance molle et aqueuse. Substance pierreuse. Substance métallique. Substance liquide. Substance sèche. Substance nutritive. Substance spongieuse. Substance compacte. Substance ligneuse; etc. Cette substance est employée en médecine, en pharmacie.*

SUBSTANCE, se dit absolument de Ce qu'il y a de meilleur, de plus succulent, de plus nourrissant en quelque chose. *Les arbres, les plantes attirent la substance de la terre. Il n'y a guère de substance dans ces sortes d'aliments. On a fait trop tremper cette viande, l'eau en a tiré toute la substance, la substance s'en est allée.*

Fig., *Il y a beaucoup de paroles et peu de substance dans ce discours, dans ce livre,* Il y a beaucoup de verbiage et peu d'idées.

SUBSTANCE, signifie au figuré, Ce qu'il y a de plus essentiel dans un discours, dans un acte, dans une affaire, etc. *Je n'ai pu retenir tout ce qu'il a dit, mais je vous en rapporterai, je vous en dirai la substance. La substance d'un livre, d'une lettre, etc.*

SUBSTANCE, se dit encore, figurément, de Ce qui est absolument nécessaire pour la subsistance. *Il s'est engraissé de la substance du peuple.*

EN SUBSTANCE. loc. adv. Sommairement, en abrégé, en gros. *Voici en substance de quoi il s'agit. Je vous dirai en substance ce que son livre contient.*

SUBSTANTIEL, ELLE. adj. Qui est succulent, nourrissant, rempli de substance. *On a tiré de cette viande ce qu'elle avait de substantiel. Une nourriture substantielle.*

Il se dit, figurément, en parlant Des ouvrages d'esprit. *On a extrait de ce livre, de ce discours, ce qu'il y a de plus substantiel. Je vous dirai ce qu'il y a de substantiel dans ce discours, dans ce traité.*

En termes de l'ancienne École, *Formes substantielles,* Substance qui détermine la matière à être une certaine chose. *La nouvelle philosophie n'admet point de formes substantielles.*

SUBSTANTIELLEMENT. adv. Quant à la substance. Il n'est guère usité que dans cette phrase de la Théologie catholique, *Dans le sacrement de l'eucharistie, on reçoit le corps de Notre-Seigneur réellement et substantiellement.*

SUBSTANTIF. adj. m. T. de Gram. Il se dit De tout nom qui seul, et sans le secours d'aucun autre mot, signifie tout être, toute chose qui est l'objet de notre pensée. *Homme, animal, oiseau, chaleur, beauté, pensée, vertu, abstraction, sont des noms substantifs. Un mot substantif.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Le substantif et l'adjectif doivent s'accorder en genre et en nombre.*

Verbe substantif, Le verbe *Être,* quand il n'est pas auxiliaire, c'est-à-dire, quand il ne sert pas à former les temps des autres verbes, comme dans ces phrases : *Il a cessé d'être; Il vaut mieux être que paraître.*

SUBSTANTIVEMENT. adv. En manière de substantif. *Il y a plusieurs adjectifs qu'on emploie quelquefois substantivement, qui se prennent substantivement.*

SUBSTITUER. v. a. Mettre une chose, une personne à la place d'une autre. *Substituer un mot à un autre. On l'accuse d'avoir tiré des pièces du dossier, et d'en avoir substitué d'autres. L'enfant qu'elle nourrissait étant mort, elle substitua son fils à la place.*

SUBSTITUER, en termes de Jurisprudence, signifie, Appeler quelqu'un à une succession après un autre héritier, ou à son défaut. *Il laissa tous ses biens à son frère, et il lui substitua son neveu.* Voyez SUBSTITUTION.

Il se dit de même en parlant Des héritages qu'on laisse à quelqu'un par testament, pour qu'il en jouisse après le premier héritier. *Il avait substitué cette terre aux aînés de sa maison.*

SUBSTITUÉ, ÉE. part. passé. *Biens substitués.*

SUBSTITUT. s. m. Celui qui tient la place d'un autre, qui exerce les fonctions d'un autre, en cas d'absence ou d'empêchement légitime. *Il l'a nommé son substitut. Vous serez mon substitut pendant mon absence.*

Il se dit, particulièrement, d'Un magistrat chargé de remplacer au parquet le procureur général, le procureur du roi. *Le premier substitut du procureur général. Le substitut du procureur de la république. Le procureur général et ses substituts.*

SUBSTITUTION. s. f. Action de mettre une chose, une personne à la place d'une autre. *La substitution d'un titre faux a fait perdre ce procès. Une substitution d'enfant.*

SUBSTITUTION, signifie aussi, en Jurisprudence, Disposition par laquelle on appelle à sa succession un ou plusieurs héritiers successivement, après celui qu'on a institué, de manière que celui-ci ne peut aliéner les biens sujets à la substitution. *Substitution directe. Substitution fidéicommissaire. Substitution graduelle et perpétuelle. Les substitutions sont prohibées par le code civil, sauf les dispositions permises aux ascendants et aux frères et sœurs en faveur d'enfants nés ou à naître, au premier degré seulement. La substitution n'est ouverte que par la mort de l'héritier institué.*

SUBSTRUCTION. s. f. Fondement d'un édifice, ou Construction souterraine, construction d'un édifice sous un autre. Il se dit particulièrement en parlant Des édifices antiques sur les ruines desquels on en a élevé de modernes.

SUBTERFUGE. s. m. Échappatoire, moyen détourné et artificieux pour se tirer d'embarras en matière d'affaires ou de discussion. Il ne se prend qu'en mauvaise part. *Trouver, chercher des subterfuges. User de subterfuges. Employer des subterfuges. Il ne manque pas de subterfuges. Ce subterfuge est connu. Les subterfuges de la chicane. Poursuivre l'adversaire dans ses subterfuges.*

SUBTIL, ILE. adj. Délié, fin, menu. Il est opposé à Grossier, à épais. *Matière subtile. Air subtil. Poussière subtile. Émanation subtile. On a fait évaporer ce qu'il y avait de plus subtil. Trait de pinceau, trait de plume fort subtil.*

Il se dit aussi De certaines choses qui sont de nature à pénétrer, à s'insinuer promptement. *Venin subtil. Poison subtil. Le vif-argent est fort subtil.*

Fig., *Avoir la vue subtile, l'œil subtil, l'ouïe subtile, l'oreille subtile,* Voir, entendre aisément ce que la plupart des autres personnes ne voient, n'entendent que difficilement. On dit de même : *Avoir des sens très subtils. Le tact est le moins subtil de tous les sens. Etc.*

SUBTIL, signifie au figuré, Qui est adroit à faire des tours de main, et dont la dextérité ne laisse pas apercevoir la manière dont ils se font. *Ce joueur de gobelets est fort subtil. Un subtil voleur. Un subtil coupeur de bourses. Il a la main subtile pour escamoter.* On dit à peu près dans le même sens, *Le renard est un animal fort subtil; le chat, le singe est fort subtil.* On dit de

même. *Ce tour, ce vol est subtil*, Il est fait avec beaucoup d'adresse.

Il se dit également en parlant De l'adresse de l'esprit en certaines choses. *Esprit subtil. Pensée subtile. Argument subtil. Interprétation subtile. Réponse subtile. Ce raisonnement est plus subtil que solide. Un homme subtil dans la discussion. Scot a été appelé, dans l'école, le Docteur subtil.*

Il signifie quelquefois, Qui est trop raffiné, qui échappe à l'intelligence par un excès de finesse. *Ce que vous dites là est trop subtil pour moi. Cela est bien subtil, je crains qu'on ne le comprenne pas.*

SUBTILEMENT. adv. D'une manière subtile, très adroite. *Dérober, escamoter subtilement. Il entra subtilement dans mon cabinet. Il se dégagea subtilement d'entre les mains des gendarmes. Se tirer subtilement d'une mauvaise affaire. Discuter, raisonner subtilement. Cela est subtilement imaginé.*

SUBTILISATION. s. f. T. de Chimie. Action de subtiliser certains liquides par la chaleur du feu. *La subtilisation des essences, des liqueurs.* Il est vieux.

SUBTILISER. v. a. Rendre subtil, délié, pénétrant. *Le vin subtilise les esprits. Cela subtilise le sang. Subtiliser une substance.*

Il signifie familièrement, Attraper, tromper subtilement. *Si vous n'y prenez garde, il vous subtilisera.* Ce sens et le précédent vieillissent.

Populair., *Subtiliser une chose*, La dérober. *On lui a subtilisé sa bourse.*

SUBTILISER, est aussi neutre, et signifie, Raffiner, chercher beaucoup de finesse dans une question, dans une affaire. *On s'éloigne quelquefois de la vérité à force de subtiliser. Il ne faut pas tant subtiliser dans les affaires.*

SUBTILISÉ, ÉE. part. passé.

SUBTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est subtil, ou De celui qui est subtil. *La subtilité des atomes, des parties de la matière. La subtilité de l'air. La subtilité du poison. La subtilité des sens. Subtilité d'esprit. La subtilité d'un escamoteur, d'un voleur. Subtilité de main. Il a fait ce tour avec une grande subtilité. Trop de subtilité dans les affaires ne sert quelquefois qu'à les gâter. La subtilité en affaires est bien voisine de la friponnerie. Il argumente, il discute, il raisonne avec beaucoup de subtilité. La finesse de cet écrivain dégénère quelquefois en subtilité.*

Il se dit quelquefois, surtout au pluriel, Des ruses qu'une personne emploie dans les affaires; et plus ordinairement Des raisonnements, des distinctions qui sont trop subtiles et qui échappent à l'intelligence. *Je ne suis point la dupe de ses subtilités. De pareilles subtilités sont indignes de lui. La plupart des distinctions de l'École ne sont que des subtilités, que de vaines subtilités.*

SUBULÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Qui se termine insensiblement en pointe, comme une alène. *Feuilles subulées.*

SUBURBAIN, AINE. adj. Qui entoure une ville, qui s'y rattache par le voisinage. *En 1860, les communes suburbaines de Paris furent réunies à la ville. Les quartiers suburbains de Lyon.*

SUBURBICAIRE. adj. des deux genres. Il se dit Des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome, et Des églises établies dans ces provinces. *Provinces suburbicaires. Église suburbicaire. Les évêques suburbicaires.*

SUBVENIR. v. n. (Il s'emploie avec la préposition *à*, et se conjugue comme *Venir*, avec cette différence que, dans les temps composés, il prend l'auxiliaire *Avoir*, et non l'auxiliaire *Être*. Secourir, soulager. *Il faut subvenir charitablement aux misérables. Subvenir à quelqu'un dans ses besoins.*

Il se dit plus ordinairement en parlant Des choses, et signifie, Pourvoir, suffire. *On ne peut pas subvenir à tout. Comment voulez-vous que je subvienne à tant de dépenses? Subvenir aux pressantes nécessités de l'État, aux besoins des malheureux. On a subvenu à ses besoins.*

SUBVENTION. s. f. Secours d'argent, espèce de subside accordé ou exigé pour subvenir dans un cas pressant à une dépense imprévue de l'État. *Subvention de guerre. La subvention demandée à cette province fut accordée sur-le-champ.*

Il se dit aussi Des fonds que le gouvernement accorde pour soutenir une entreprise. *Ce théâtre vient d'obtenir une subvention. Ce journal recevait une subvention. Subvention annuelle.*

SUBVENTIONNER. v. a. Donner une subvention. *Subventionner un théâtre, un journal.*

SUBVENTIONNÉ, ÉE. part. passé.

SUBVERSIF, IVE. adj. Qui renverse, qui détruit. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Principe subversif. Doctrine subversive de toute morale.*

SUBVERSION. s. f. Renversement. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Cela causa l'entière subversion de cet État. L'esprit de parti amène la subversion de tous les principes.*

SUBVERTIR. v. a. Renverser. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Subvertir les lois, la constitution de l'État. Subvertir les principes de la morale. Subvertir la foi.* Il est moins usité que ses dérivés.

SUBVERTI, IE. part. passé.

SUC

SUC. s. m. Liqueur qui s'exprime de la viande, des plantes, des herbes, des légumes, des fleurs, etc., et qui contient ce qu'elles ont de plus substantiel. *Le suc de ce fruit est acide. Le suc de l'absinthe est amer. Tirer, exprimer le suc d'une herbe, d'un fruit. Il y a bien du suc dans cette viande; elle a bien du suc. Un suc nourrissant. Il n'en prend, il n'en avale que le suc. Vous en sucerez le suc.*

Il se dit aussi de Certaines liqueurs qui se trouvent dans le corps des animaux, ou dans la terre. *Les sucs qui sont sécrétés dans l'estomac servent à la digestion. Le suc nourricier. Le suc gastrique. Le suc pancréatique. Les sucs de la terre. Suc lapidifique.*

Il se dit quelquefois figurément de Ce qu'il y a de bon, de substantiel dans un livre. *Il a bien profité de la lecture de ce livre, il en a tiré, il en a pris tout le suc.*

SUCCÉDANÉ, ÉE. adj. T. de Médec. Il se dit Des médicaments qu'on peut substituer à d'autres, parce qu'ils ont les mêmes propriétés. On l'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Un bon succédané. Les succédanés.*

SUCCÉDER. v. n. qui s'emploie avec la préposition *à*. Venir après, prendre la place de. *La nuit succède au jour. Le jour succède à la nuit. Le jour et la nuit se succèdent l'un à l'autre, succèdent l'un à l'autre. Les saisons succèdent, se succèdent les unes aux autres. L'ennui succède souvent aux plaisirs bruyants. Les événements se succèdent, s'étaient succédé avec rapidité. Les générations d'hommes, d'animaux, de plantes, se succèdent sans interruption.*

Succéder à quelqu'un, Posséder après lui une charge, un emploi, une dignité, etc. *Un tel a succédé à un tel dans son emploi. Il lui a succédé dans la charge de chancelier, de premier président. Ils se sont succédé de père en fils dans cette charge.*

Succéder à un royaume, succéder à l'empire, succéder à la couronne, Parvenir à la dignité royale, à l'empire, à la couronne, après un autre. On dit à peu près dans le même sens, *Succéder au crédit, à la faveur, aux honneurs de quelqu'un.*

SUCCÉDER, signifie aussi, Recueillir l'héritage d'une personne par droit de parenté. *Les enfants succèdent au père. Succéder ab intestat. Il lui a succédé dans tous ses biens.*

Être habile à succéder, Être capable de succéder, être propre à succéder.

Fig. et fam., *Être habile à succéder*, Être vif et alerte pour ses intérêts. Cette locution a vieilli.

SUCCÉDER, signifie aussi, Réussir, avoir une heureuse issue. *Tout ce qu'il entreprend lui succède. Tout lui succède à souhait. Tout succède à ses vœux.*

SUCCÈS. s. m. Ce qui arrive à quelqu'un de conforme ou de contraire au but qu'il se proposait dans une affaire, dans une entreprise, dans un travail. *Bon, heureux, avantageux succès. Malheureux succès. Succès inattendu, inespéré. Les grands succès, les glorieux succès de nos armes. Cette entreprise a eu tout le succès qu'on désirait. Je désespère du succès de cette affaire. Le succès de cette affaire est douteux. Son expérience a eu un plein succès. Tout dépend du succès qu'elle aura, du bon ou du mauvais succès qu'elle aura. Cet ouvrage a obtenu un succès durable.*

SUCCÈS, employé absolument, se prend toujours en bonne part. *Le succès de ses armes. Prêcher avec succès. Avoir du succès. Mériter, obtenir du succès dans les lettres, au théâtre. Le succès a couronné ses efforts. Ce livre a eu du succès, n'a point eu de succès.*

Succès de circonstance, Succès dû presque entièrement aux circonstances pour lesquelles l'ouvrage qui l'obtient a été fait. *C'est un petit auteur qui n'a jamais eu que des succès de circonstance.* — *Succès du moment*, Succès passager, qu'on doit surtout à la disposition où se trouvent les esprits dans le moment où on l'obtient. *Il faut dédaigner les succès du moment.*

Succès d'estime, Succès sans éclat, qu'obtient un ouvrage estimable, mais dépourvu de grandes beautés. *Succès de vogue*, Succès bruyant qui n'est pas toujours une garantie du mérite d'un ouvrage. On dit, dans un sens analogue, *Succès d'enthousiasme*, et *Succès fou. Le nouvel opéra a un succès fou.*

SUCCESSEUR. s. m. Celui qui succède et entre à la place d'un autre dans ses biens, dans une dignité, dans une charge, dans un emploi. *Successeur légitime. Le successeur au pontificat. Un digne, un indigne successeur. Les successeurs abolissent souvent les actes de leurs prédécesseurs. Il désigna, il nomma son successeur à l'empire. Il n'eut point de successeur. Se donner un successeur.*

SUCCESSIBILITÉ. s. f. T. de Jurispr. et

de Droit politique. Droit de succéder. *L'ordre de successibilité au trône.*

SUCCESSIBLE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Qui est ou qui rend habile à succéder. *À défaut de parents au degré successible dans une ligne, les parents de l'autre ligne succèdent pour le tout. Le parent qui se trouve successible à l'ouverture de la succession.*

SUCCESSIF, IVE. adj. Il se dit De certaines choses dont les parties n'existent point ensemble, mais se succèdent les unes aux autres sans interruption. *Mouvement successif. Progrès successif. L'ordre successif des nuits et des jours.*

Il se dit également De certaines choses qui se suivent de près, qui arrivent à peu d'intervalle l'une de l'autre. *Cette place ne fut emportée qu'après plusieurs attaques successives. Des découvertes successives. Des guerres successives.*

En Jurispr., *Droits successifs,* Les droits qu'on a à une succession, à un héritage.

SUCCESSION. s. f. Suite, série de personnes ou de choses qui se succèdent les unes aux autres sans interruption, ou à peu d'intervalle l'une de l'autre. *Dans cette maison souveraine, il y a une succession de princes de mâle en mâle, non interrompue depuis plusieurs siècles. Il y a eu dans cette place une succession de gens de mérite. La succession des êtres. Une succession d'idées. Une succession de sons, d'accords. La succession des jours et des nuits. La vie est une succession de biens et de maux. Tout ce règne fut une succession de fautes. Il n'est rien arrivé de semblable dans toute la succession des temps, dans toute la succession des siècles.*

Par succession de temps, Par une longue suite de temps. *Par succession de temps, cet usage s'est converti en loi.*

SUCCESSION, signifie aussi, Hérédité, les biens, les effets qu'une personne laisse en mourant. *Grande, riche succession. Succession endettée, embrouillée, onéreuse, chargée de beaucoup de dettes. Curateur à la succession vacante. Les effets d'une succession. Il lui est échu deux successions en un an. Renoncer à une succession. Accepter, recueillir, partager une succession. Venir à la succession de quelqu'un. L'ouverture, le partage de la succession.*

Il se dit aussi de La manière dont se fait la transmission des hérédités. *Succession directe. Succession collatérale. Succession bénéficiaire* ou *sous bénéfice d'inventaire. Succession ab intestat. Succession testamentaire. Droits de succession à la couronne.*

SUCCESSIVEMENT. adv. L'un après l'autre. *Toutes ces choses arrivèrent successivement.*

SUCCIN. s. m. T. d'Histoire naturelle. Substance fossile, bitumineuse, d'une couleur jaune, qui acquiert une agréable odeur et qui devient électrique par le frottement. On l'appelle aussi *Ambre jaune.*

Huile de succin, Huile produite par la distillation du succin.

SUCCINCT, INCTE. adj. Court, bref. Il est opposé à Prolixe, et ne se dit proprement que Du discours. *Un discours succinct. Une relation succincte.*

Il se dit aussi Des personnes, par rapport au discours. *Cet homme est succinct dans ses réponses. Je serai succinct.*

Fig. et par plaisanterie, *Un repas succinct,* Un repas léger; un repas où il y a peu à manger.

SUCCINCTEMENT. adv. D'une manière succincte, en peu de mots. *Il nous conta succinctement ses raisons. Je vous dirai la chose le plus succinctement que je pourrai.*

Fig. et fam., *Déjeuner, dîner, souper succinctement,* Déjeuner, dîner, souper légèrement.

SUCCION. s. f. Terme didactique. Action de sucer. *Il y a des plaies qu'on guérit par la succion. Force de succion.*

SUCCOMBER. v. n. Être accablé sous un fardeau que l'on porte. *Ce crocheteur succombait sous le poids. Succomber sous le faix. Ce mulet est trop chargé, il succombera sous le poids.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Ne pouvoir résister, être vaincu, céder. *Succomber sous le faix, sous le poids des affaires. Succomber sous le travail. Succomber sous les efforts de ses ennemis, sous ses ennemis. Cette place, attaquée par terre et par mer, ne tarda pas à succomber. Succomber à la fatigue. Succomber à la douleur. Succomber à la tentation, au mauvais exemple. La tentation était trop forte, il y succomba, il succomba.*

Il signifie quelquefois absolument, Mourir, périr. *Le malade a succombé. Tous ceux qui succombèrent dans cette déroute. Il succomba dans cette épidémie, lors de cette épidémie.*

SUCCOMBER, signifie encore figurément, Avoir du désavantage en quelque chose qu'on entreprend contre quelqu'un. *Vous attaquez un homme trop puissant, vous succomberez, il vous fera succomber. Il avait entrepris un mauvais procès, aussi a-t-il succombé. N'entreprenez pas cette affaire-là, vous y succomberiez. Les entreprises où il a succombé.*

SUCCUBE. s. m. Démon qui, suivant l'opinion populaire, prend la forme d'une femme, pour avoir commerce avec un homme.

SUCCULENT, ENTE. adj. Qui a beaucoup de suc, et qui est fort nourrissant. Il ne se dit que Des aliments. *Viande succulente. Bouillon succulent. Potage succulent. Nourriture succulente.*

SUCCURSALE. adj. f. Il est usité surtout dans cette dénomination, *Église succursale,* Église qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale. *Ce n'est pas une paroisse, ce n'est qu'une église succursale.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Une succursale. Le desservant de la succursale.*

Il se dit quelquefois, par extension, d'Un établissement subordonné à un autre, et créé dans le même but. *Cet hôpital a une succursale. On a établi une succursale de la caisse d'épargne dans tel quartier. Une succursale de la Banque de France. Les succursales de la maison d'éducation de Saint-Denis, établie pour les filles des membres de la Légion d'honneur.*

SUCCURSALISTE. s. m. Desservant d'une succursale.

SUCEMENT. s. m. Action de sucer.

SUCER. v. a. Tirer quelque liqueur, quelque suc avec les lèvres et à l'aide de l'aspiration. Il se dit également en parlant De la liqueur qu'on attire, et Du corps dont on attire la liqueur. *Sucer un os, la moelle d'un os. Les loups sucent le sang des brebis. La belette suce le sang des pigeons. Faire sucer une plaie par quelqu'un. On applique des sangsues, afin qu'elles sucent le sang. Les abeilles sucent les fleurs. L'enfant suce le lait, suce le sein de sa nourrice. Sucer un morceau de sucre d'orge. Sucer une orange.*

Fig., *Sucer avec le lait une doctrine, une opinion, un sentiment,* Être de bonne heure imbu d'une doctrine, d'une opinion bonne ou mauvaise, d'un sentiment. *Ce sont des principes qu'il a sucés avec le lait. Il a sucé la vertu, la piété avec le lait. C'est une aversion de famille qu'il a sucée avec le lait.* On dit de même, *Sucer le lait de la doctrine évangélique, des saines doctrines, etc.*

SUCER, signifie figurément et familièrement, Tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne. *Il a des gens d'affaires, des solliciteurs qui le sucent. C'est une vraie sangsue qui le suce jusqu'aux os, jusqu'à la moelle des os. Il vous sucera jusqu'au dernier sou.*

SUCÉ, ÉE. part. passé.

SUCEUR. s. m. Celui qui suce. Il se disait particulièrement de Certaines personnes qui suçaient les plaies pour les guérir.

Il se dit, en termes d'Histoire naturelle, de Certains insectes qui sont pourvus d'une espèce d'organe appelé *Suçoir.*

SUÇOIR. s. m. T. d'Hist. nat. Organe qui sert à sucer. *La cigale, la punaise ont un suçoir. Les racines par leurs suçoirs pompent les sucs nourriciers dans la terre.*

SUÇON. s. m. Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement. *Faire un suçon.*

SUÇOTER. v. a. Sucer plusieurs fois et à plusieurs reprises. Il est familier.

SUÇOTÉ, ÉE. part. passé.

SUCRE. s. m. Suc très doux qui se tire de plusieurs végétaux, principalement de la canne à sucre et de la betterave, et qui s'épaissit, se durcit, se cristallise par le moyen du feu. *Sucre de canne. Sucre de betterave, de raisin, de pomme de terre, d'érable, etc. Moulin à sucre. Faire du sucre. Épurer, raffiner le sucre. Sucre fort blanc. Pain de sucre. Les pains de sucre sont de forme conique. Une livre de sucre. Piler, râper, égruger du sucre. Casser du sucre. Sucre en poudre. Morceau de sucre. Ce navire a apporté tant de boucauts de sucre. Rôtie au sucre. Faire fondre du sucre. Des petits pois au sucre.*

Sucre brut, Le sucre qui, ayant cuit, n'est pas encore raffiné. *Sucre raffiné,* Le sucre brut qu'on a blanchi par le raffinage. *Sucre royal,* Le sucre qui a été raffiné deux fois.

Sucre candi, Sucre cristallisé. *Sucre de pomme,* Sucre préparé avec du jus de pomme. *Sucre d'orge,* Espèce de pâte jaunâtre, transparente et solide, faite avec du sucre et de l'eau d'orge. *Sucre tors,* Pâte faite de sucre et de jus de réglisse, à laquelle on donne la forme de petits bâtons tordus. *Sucre rosat,* Sucre blanc, cuit dans de l'eau rose et réduit en tablettes.

Sucre de raisin. Voyez GLUCOSE.

Confitures à mi-sucre, Confitures où l'on ne met que la moitié du sucre qu'on a coutume de mettre dans les autres.

Fig. et fam., *Cet homme est tout sucre et tout miel,* Il est fort doucereux.

Fam., *En pain de sucre,* En forme de cône. *Une montagne en pain de sucre. Un chapeau en pain de sucre.*

SUCRER. v. a. Mettre du sucre en masse ou en poudre dans quelque chose. *Sucrer du café. Sucrer des fraises. Sucrer des confitures.*

SUCRÉ, ÉE. part. passé. *Un verre d'eau sucrée. Ces confitures sont trop sucrées.*

Il se dit adjectivement Des fruits, des

légumes qui sont fort doux, qui ont le goût du sucre. *Ces poires sont sucrées. Melons sucrés. Pois sucrés.*

Prov. et fig., *Faire la sucrée*, se dit D'une femme qui par des manières affectées fait la modeste, l'innocente, la scrupuleuse. On dit de même, *Un air sucré.*

SUCRERIE. s. f. Lieu destiné pour faire le sucre. *Il y a tant de sucreries dans l'île de la Martinique.*

Il signifie aussi, Le lieu où on le raffine. *Il y a une belle sucrerie dans ce faubourg.* Le mot de *Raffinerie* est plus usité.

SUCRERIE, se dit encore de Certaines choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, tourtes, massepains, etc., et, en ce sens, il n'est guère d'usage qu'au pluriel. *Je n'aime point les sucreries.*

SUCRIER. s. m. Pièce de vaisselle dans laquelle on met du sucre en poudre ou en morceaux. *Sucrier d'argent. Sucrier de vermeil. Sucrier de porcelaine, de cristal, etc.*

SUCRIER, IÈRE. adj. Qui a rapport à la fabrication du sucre. *Industrie sucrière.*

SUCRIN. adj. m. Qui a un goût de sucre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des melons. *Melon sucrin.*

SUD

SUD. s. m. (On prononce le D.) Le midi, la partie du monde opposée au nord, au septentrion. *Le vaisseau courut tant de degrés vers le sud. Naviguer du côté du sud. Orléans est au sud de Paris. Le vent est au sud, vient du sud. Le vent du sud, de sud. La mer du Sud. L'Amérique du Sud.*

Adjectiv., *Le pôle sud*, Le pôle antarctique ou austral. *Degrés de latitude sud*, Ceux qui vont de l'équateur à ce pôle.

En termes de Marine, *Faire le sud*, Faire route vers le sud.

SUD, employé absolument, signifie, Le vent du sud. *Le sud est bon pour passer de France en Angleterre. Le sud souffle depuis longtemps.* On dit adjectivement, *Le vent est sud.*

SUD-EST. s. m. La partie du monde qui est entre le sud et l'est. *Cette ville est au sud-est de Paris. Le vent vient du sud-est. Le vent du sud-est, de sud-est.*

Il signifie aussi, Le vent qui tient le milieu entre le sud et l'est. On dit quelquefois adjectivement, *Le vent est sud-est.*

Sud-sud-est, Le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-est.

SUDISTE. s. m. Il s'est dit en Amérique, pendant la guerre de la sécession, des habitants des États du sud qui tentèrent de se séparer de l'Union. *Les sudistes remportèrent plusieurs victoires.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Les troupes sudistes.*

SUDORIFÈRE, et plus communément **SUDORIFIQUE**. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui provoque la sueur. *Poudres sudorifiques.*

Il est aussi substantif. *On lui a donné un sudorifique. Prendre des sudorifiques.*

SUD-OUEST. s. m. La partie du monde qui est entre le sud et l'ouest. *La ville de Tours est au sud-ouest de Paris. Le vent souffle du sud-ouest, est au sud-ouest. Le vent du sud-ouest, de sud-ouest.*

Il se dit aussi Du vent qui tient le milieu entre le sud et l'ouest. *Le sud-ouest est ordinairement chaud et pluvieux.* On dit quelquefois adjectivement, *Le vent est sud-ouest.*

Sud-sud-ouest, Le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-ouest.

SUE

SUÉE. s. f. Inquiétude subite et mêlée de crainte. *On leur donna une terrible suée. Il eut une rude suée.* Il est populaire.

SUER. v. n. Rendre par les pores une humeur aqueuse. *Suer à grosses gouttes. Suer de faiblesse. Suer pour s'être trop échauffé. Se faire suer. Suer de la tête, du visage, de tout le corps. Les mains lui suent. S'il sue beaucoup, il guérira. Suer d'ahan.* Voyez AHAN.

Il s'emploie quelquefois activement. *Suer du sang*, Rendre du sang par les pores. Fig. et fam., *Cet homme sue de l'encre, de l'huile*, Sa sueur a quelque chose de noir, de gluant, d'huileux.

Fig. et fam., *Suer sang et eau*, Faire de grands efforts, se donner une grande peine pour quelque chose. *Il a fallu suer sang et eau pour le réduire à la raison.*

SUER, neutre, signifie aussi, figurément, Travailler beaucoup, se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose. *J'ai bien sué pour cette affaire. Il m'a bien fait suer. Il a bien sué sur cet ouvrage.*

Fig. et fam., *C'est un homme qui fait suer*, se dit D'un homme dont la conversation est pesante et importune.

SUER, se dit, par extension, en parlant De l'humidité qui sort de certaines choses, ou qui s'attache à leur superficie. *Les murailles suent pendant le dégel. Couvrir des marrons bouillis pour les faire suer. Le blé sue, les foins suent jusqu'à ce que toute l'humidité qu'ils renferment soit évaporée.*

SUÉ, ÉE. part. passé.

SUETTE. s. f. T. de Médec. Fièvre éruptive, contagieuse, presque toujours épidémique, qui a pour symptôme principal des sueurs très abondantes. *La suette fit de grands ravages en Europe au XV[e] siècle.*

SUEUR. s. f. Humeur aqueuse qui sort par les pores de la peau. *Sueur abondante. Sueur copieuse. Sueur aigre. Sueur fétide. Sueur rentrée. Une sueur froide. La sueur de la mort. La sueur me vint au front. La sueur lui coulait sur le visage, inondait son visage. Il était tout en sueur, tout dégouttant de sueur.*

Il se dit aussi de La sortie de cette humeur. *Cela provoque la sueur. Craignez d'arrêter la sueur. Il lui prit une petite sueur. Il lui prend des sueurs de temps en temps. Son mal s'en ira par les sueurs.*

Prov., *Gagner sa vie, gagner son pain, manger son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front*, En travaillant beaucoup, en se donnant beaucoup de peine. *Ce sont de pauvres gens qui gagnent leur vie à la sueur de leur corps. Dieu, après le péché d'Adam, lui dit qu'il mangerait son pain à la sueur de son front.*

SUEURS, se dit figurément, au pluriel, Des peines qu'on s'est données pour réussir à quelque chose. *Après bien des fatigues et des sueurs, il est venu à bout de son entreprise. Une terre fécondée par les sueurs de l'homme.*

SUF

SUFFÈTES. s. m. pl. T. d'Antiq. Nom que portaient à Carthage les premiers magistrats de la république, qui étaient annuels, comme les consuls de Rome.

SUFFIRE. v. n. (*Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. Je suffisais. J'ai suffi. Je suffis. Je suffirai. Je suffirais. Suffis, suffisez. Que je suffise. Que je suffisse.*) Pouvoir fournir, pouvoir subvenir, pouvoir satisfaire à quelque chose. Quand il se dit Des choses, il signifie qu'Elles sont de la qualité ou dans la quantité nécessaire; et quand il se dit Des personnes, il signifie qu'Elles ont les talents et les moyens nécessaires pour faire ce qu'elles se proposent, ou ce qu'on exige d'elles. *Cent écus par an lui suffisent pour sa subsistance. Cette somme ne suffit pas pour payer vos dettes. Dix mille francs suffirent pour toutes les dépenses. S'il perd ce procès, tout son bien n'y suffira pas. Peu de bien suffit au sage. Cinq cents francs ne peuvent suffire pour toutes ces emplettes. La dépense est trop grande, il n'y peut pas suffire. Ce domestique ne saurait suffire à servir tant de personnes. On ne peut pas suffire à tout. Il est trop accablé d'affaires, il ne peut pas suffire à toutes. Il ne peut pas suffire aux questions de tout le monde. La plus légère contrariété suffit pour l'irriter. Une légère fatigue suffirait pour le rendre malade. Cette espérance suffit pour le rendre heureux.*

Fam., *Cela me suffit, cela suffit*, et simplement, *Suffit*, Voilà qui est bien, c'est assez, n'en parlons plus.

Prov., *À chaque jour suffit sa peine*, Il ne faut pas se tourmenter inutilement sur l'avenir, se faire des chagrins d'avance.

Se suffire à soi-même, Trouver en soi le moyen de se passer des autres. *Il faut savoir se suffire à soi-même.* On dit aussi simplement, *Se suffire*, Avoir ou gagner assez pour pourvoir à ses besoins. *Ce jeune homme se suffit, il ne se suffit pas encore.*

SUFFIRE, s'emploie souvent impersonnellement. *Il suffit de tant de blé pour tant d'hommes. Qu'il vous suffise que je l'aie voulu. Il suffit de vous dire... Vous êtes content, il suffit. Il suffit d'un calomniateur pour perdre un honnête homme.*

SUFFISAMMENT. adv. Assez. *Il a du bien suffisamment pour vivre. Il a suffisamment de bien pour vivre d'une manière agréable. Il y a du monde suffisamment. Il y a suffisamment de monde. Ce fermier n'aura pas de blé suffisamment pour vivre et pour semer. Être suffisamment pourvu. Il est suffisamment informé de cette affaire-là. Je l'en ai suffisamment instruit.*

SUFFISANCE. s. f. Ce qui suffit, ce qui est assez. *Avoir suffisance de blé, de vivres, etc. Vous êtes le maître, prenez-en votre suffisance. Il ne souhaite pas plus de bien, il en a sa suffisance. Il a sa suffisance de bien, il n'en souhaite point davantage.* Il est ordinairement familier.

Prov., *Qui n'a suffisance n'a rien*, Quelques biens que possède un homme, s'il ne sait pas s'en contenter, il est aussi malheureux que s'il n'avait rien.

SUFFISANCE, signifie aussi, Capacité, aptitude pour quelque emploi. *Le roi étant informé de sa capacité et suffisance.* Il est vieux, et ne s'employait guère que dans le style de Chancellerie.

Il signifie encore, Vanité sotte, présomption impertinente. *N'êtes-vous pas choqué de la suffisance de cet homme-là? Il a une suffisance insupportable, une sotte suffisance. Il est plein de suffisance. Un air de suffisance.*

À SUFFISANCE, EN SUFFISANCE. loc. adverbiales et familières. Suffisamment, assez. *Il*

y a eu cette année du blé et du vin en suffisance.

SUFFISANT, ANTE. adj. Qui suffit. *Cent hommes sont suffisants pour défendre ce château. Tant d'argent, tant de setiers de blé seront suffisants pour faire subsister la garnison pendant six mois. Cette somme est suffisante. Cette grange est suffisante pour contenir tant de milliers de gerbes. Il est suffisant pour payer. Bonne et suffisante caution. Il ne faut point faire de changements dans une loi sans une raison suffisante.* En Théologie, *La grâce suffisante.*

SUFFISANT, signifie aussi, Orgueilleux, vain, présomptueux. *Je vous trouve bien suffisant, bien suffisante. Le suffisant personnage! Qu'il est suffisant! Il a l'air suffisant. Une mine suffisante. Un ton suffisant.*

Il s'emploie substantivement dans le même sens. *C'est un suffisant, une suffisante. Faire le suffisant.*

SUFFIXE. s. m. T. de Grammaire. Il se dit de Lettres ou syllabes qui s'ajoutent à la racine ou à la fin des mots pour en déterminer la signification.

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Une lettre suffixe.*

SUFFOCANT, ANTE. adj. Qui suffoque, qui fait perdre ou gêne la respiration. *Catarrhe suffocant. Vapeur suffocante. Chaleur suffocante.*

SUFFOCATION. s. f. Étouffement, perte de respiration, ou grande difficulté de respirer. *Si ce catarrhe lui tombe sur la poitrine, la suffocation est à craindre. Il est mort de suffocation.*

SUFFOQUER. v. a. Étouffer, faire perdre la respiration. Il se dit ordinairement Du manque de respiration qui arrive par quelque cause intérieure, ou par l'effet de quelque vapeur nuisible. *Une esquinancie, un catarrhe l'a suffoqué. La douleur le suffoquait, et lui ôtait la parole. Les larmes, les sanglots la suffoquent. Être suffoqué par la vapeur du soufre.* On l'emploie quelquefois absolument. *Il fait un air brûlant qui suffoque.*

Fig. et fam., *Cela suffoque*, se dit D'un récit, d'un événement qui excite le trouble et l'indignation.

SUFFOQUER, est quelquefois neutre, et signifie, Perdre la respiration. *Il est près de suffoquer. Il va suffoquer. Je suffoque.*

Fam. et par exagérat., *Si vous ne le laissez parler, il va suffoquer*, se dit en parlant D'un homme qui a une extrême envie de parler.

Suffoquer de colère, d'indignation, Être animé d'une vive colère, d'une vive indignation que l'on renferme avec effort au dedans de soi.

SUFFOQUÉ, ÉE. part. passé. *J'en suis tout suffoqué.*

Viandes suffoquées, La chair des bêtes dont on n'a point fait sortir le sang. *Par le premier concile de Jérusalem, il est ordonné de s'abstenir des viandes suffoquées.*

SUFFRAGANT. adj. m. Il se dit D'un évêque à l'égard de son métropolitain. *Les évêques de Chartres, de Meaux, d'Orléans et de Blois sont suffragants de l'archevêque de Paris.*

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *L'archevêque de Tours a pour suffragants les évêques d'Angers, du Mans, de Nantes, etc. Les suffragants de l'archevêque de Paris sont les évêques de... Appeler du suffragant au métropolitain.*

SUFFRAGANT, se dit aussi d'Un évêque qui, n'ayant que le titre d'un évêché *in partibus*, fait les fonctions épiscopales dans le diocèse d'un autre évêque.

SUFFRAGE. s. m. Déclaration qu'on fait de son sentiment, de sa volonté, et qu'on donne, soit de vive voix, par écrit ou autrement, à l'occasion d'une élection, d'une délibération. *Je lui ai donné, refusé mon suffrage. Il a eu, obtenu, réuni tous les suffrages. Il a été élu à la pluralité des suffrages, à la pluralité absolue des suffrages, à la pluralité relative des suffrages. Envoyer un suffrage par écrit. Donner son suffrage par procuration. Prendre les suffrages. Recueillir les suffrages. Compter les suffrages. Dans cette délibération, les suffrages furent partagés.*

Suffrage universel, Droit de voter attribué à tous les citoyens.

SUFFRAGE, signifie aussi, Approbation. *Cette pièce a mérité, a enlevé les suffrages. J'ambitionne votre suffrage. Je suis heureux si j'obtiens votre suffrage. Le suffrage, les suffrages du public. Ce suffrage est flatteur. On doit être jaloux d'obtenir un pareil suffrage.*

SUFFRAGES, au pluriel, désigne, en termes de Liturgie catholique, Certaines prières qui se disent dans l'office à la fin de laudes et de vêpres, en certains jours de l'année, pour la commémoration des saints.

Suffrages de l'Église, Les prières que l'Église universelle fait pour les fidèles; et, *Suffrages des saints*, Les prières que les saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent.

Menus suffrages, Certaines oraisons de dévotion particulière. Il se prend toujours ironiquement.

SUFFUMIGATION. s. f. Il signifie la même chose que *Fumigation*, et s'emploie particulièrement en Médecine, ou en parlant De certaines cérémonies superstitieuses.

SUFFUSION. s. f. T. de Médec. Action d'une humeur qui se répand sous la peau et y devient visible par son accumulation. *La rougeur de la honte est une suffusion de sang sur les joues.*

Il s'est dit aussi anciennement pour Épanchement. *Suffusion de bile.*

SUG

SUGGÉRER. v. a. (Dans ce mot et le suivant, on prononce le premier G comme *gue*, et le second comme *j*.) Mettre, insinuer, faire entrer dans l'esprit de quelqu'un, inspirer à une personne quelque chose, quelque dessein. *Suggérer un bon expédient. Suggérer un mauvais dessein. Suggérer une idée, un projet. Je prendrai le parti que la circonstance me suggérera.*

Suggérer un testament, Faire faire un testament par adresse, par artifice ou par insinuation, à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un.

SUGGÉRÉ, ÉE. part. passé.

SUGGESTION. s. f. Instigation. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Pernicieuse, dangereuse suggestion. Il a fait telle chose à la suggestion d'un tel. Céder aux suggestions de l'amour-propre. C'est une suggestion du malin esprit. Une suggestion diabolique. Ce testament a été fait par suggestion.*

SUI

SUICIDE. s. m. Action de celui qui se tue lui-même. *Les suicides deviennent fréquents. La religion, la morale, défendent le suicide.*

Fig., *C'est un suicide*, se dit D'une action, d'une démarche qui ruine celui qui la fait.

SUICIDE, se dit aussi de Celui qui se tue lui-même. *Autrefois le corps des suicides était traîné sur la claie.*

SUICIDÉ. s. m. Homicide de soi-même.

SUIE. s. f. Matière noire et épaisse que la fumée laisse, et qui s'attache au tuyau de la cheminée ou du poêle. *Noir comme suie, comme de la suie. La cheminée est pleine de suie. Un tuyau de poêle engorgé par la suie. On sent ici une odeur de suie. Couleur de suie. C'est un noir de suie.*

SUIF. s. m. La graisse de certains animaux, dont on se sert principalement pour faire de la chandelle. *Suif de mouton. Suif de bœuf. Fondre du suif. Chandelle de suif. On tire de ce pays-là de la cire, des suifs, etc. Enduire de suif.*

La mèche de cette chandelle n'a pas encore pris suif, Le suif n'est pas encore liquéfié par la flamme, et n'a pas encore monté dans la mèche.

Arbre à suif, Espèce d'arbre de la Chine dont les semences sont recouvertes d'une huile concrète qu'on en sépare et qui sert à faire des chandelles.

En termes de Marine, *Donner un suif à un bâtiment*, Enduire sa carène d'un mélange de suif, de brai et de soufre fondus ensemble.

SUIFFER. v. a. Enduire de suif. *Suiffer une cheville avant de l'introduire dans le trou. Suiffer la mèche d'un fouet. Suiffer un navire, un mât de cocagne, etc.* Quelques-uns disent, *Suiver.*

SUIFFÉ, ÉE. part. passé.

SUI GENERIS. (On prononce *suï générisse.*) Locution latine qui signifie, De son genre. Elle s'emploie dans la langue française pour dire, Particulier, spécial, qu'on ne peut comparer à rien d'autre. *Une odeur* sui generis.

SUINT. s. m. Humeur épaisse qui suinte du corps des bêtes à laine. *Le suint de la laine des moutons. Laine en suint.*

SUINTEMENT. s. m. Action de suinter. *Le suintement d'une plaie. Le suintement d'une roche, d'une muraille.*

SUINTER. v. n. Il se dit D'une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule presque imperceptiblement. *L'eau suinte à travers ces rochers, à travers ce plafond. Du vin qui suinte entre deux douves. Les sérosités qui suintent de cette plaie; il en suinte des sérosités.*

Il se dit également Du vase d'où la liqueur coule, de la plaie, du lieu d'où l'humeur sort. *Ce tonneau suinte. Cette plaie est fermée, mais elle suinte encore. Cette muraille suinte.*

SUISSE. s. m. Nom donné au domestique à qui est confiée la garde de la porte d'une maison, parce qu'autrefois ce domestique était pris ordinairement parmi les Suisses. *Le suisse d'un hôtel. Parlez au suisse.* Il vieillit : on dit maintenant, *Portier* ou *Concierge.*

Le suisse d'une église, Celui qui est chargé de la garde d'une église, et qui précède le clergé dans les processions, etc. *La hallebarde, la canne d'un suisse d'église.*

SUITE. s. f. coll. Ceux qui suivent, ceux qui vont après. *On laissa passer les trois premiers, et on ferma la porte à toute la suite.*

Fam., *N'avoir point de suite*, N'avoir point d'enfants, ni de proches parents.

SUITE, signifie aussi, Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur, qui sont autour de lui, devant ou après lui, pour lui faire honneur. *Il a une belle suite. Sa suite est brillante, nombreuse. Le prince arriva avec les gentilshommes de sa suite. Une grande suite de courtisans. Il avait toujours plusieurs gentilshommes à sa suite. Ce prince va souvent sans suite et sans escorte.*

Carrosses de suite, Les carrosses qui sont chez un prince, chez un ambassadeur, pour l'usage de ses domestiques. *Vin de suite*, Le vin destiné pour la table des domestiques d'une maison.

SUITE, signifie encore, Ce qui suit, ce qui est après. *Pour bien entendre ce passage, il faut lire la suite. Le commencement de cette histoire m'a ennuyé, on dit que la suite est plus intéressante. Voyons la suite. Attendons la suite.*

Il signifie, en parlant De certains ouvrages d'esprit, Continuation, ce qui est ajouté à un ouvrage pour le continuer. *La Suite de Don Quichotte. La Suite des Annales de Baronius.*

SUITE, signifie aussi, Série, et se dit surtout en parlant De plusieurs choses arrivées les unes après les autres, soit par enchaînement, soit par simple succession. *La vie de cet homme n'a été qu'une suite de disgrâces, de fautes. Cette campagne a été une suite de victoires. Cet ouvrage est le résultat d'une longue suite d'observations. Une suite de pensées, d'images, etc.*

La suite des temps, La succession des siècles. *La suite d'une affaire*, La série des événements, des incidents qui arrivent les uns après les autres dans le cours d'une affaire. *J'ai vu toute la suite de cette affaire.*

SUITE, se dit également d'Un certain nombre de choses de même espèce, que l'on range selon l'ordre des temps ou des matières. *Une belle suite de médailles, de monnaies, d'estampes, de portraits. Une belle suite de livres d'histoire, d'historiens.*

Il se dit aussi d'Un certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. *Une longue suite de rois. Une longue suite de magistrats. Une longue suite d'aïeux, d'ancêtres.*

Il se dit encore De choses qui sont la continuation, le développement de choses du même ordre. *La suite de la religion chrétienne pendant tant de siècles. Il prit la suite des desseins de ce grand général. Il a pris la suite des affaires de ce négociant.*

SUITE, se dit, en Mathématiques, de Termes qui se succèdent suivant une loi quelconque. *Suite arithmétique*, Suite de nombres dont chacun surpasse de la même quantité celui qui précède.

SUITE, se dit en outre Des événements causés par quelque chose qui a précédé. *Ce qui lui arrive est une suite naturelle, nécessaire, inévitable de sa mauvaise conduite. Cette affaire a déjà eu des suites fâcheuses, de fâcheuses suites. Cette querelle peut avoir bien des suites, de funestes suites. Cette découverte eut les suites les plus favorables, les plus avantageuses. Je vous réponds des suites de l'événement. Il n'y a pas d'apparence que cela ait aucune suite. Les suites en sont à craindre. Il faut en prévenir les suites. Il est mort des suites d'une chute. Les suites de cette maladie sont dangereuses. Il avait formé un excellent projet, mais cela n'a point eu de suite. Il avait eu une fort bonne idée, mais il n'y a point donné de suite, il n'y a point donné suite.*

Absol., *Cela peut avoir des suites*, Il en peut arriver quelque chose de fâcheux.

SUITE, se dit quelquefois Des temps qui suivent une époque déterminée. *La suite a fait voir ce qu'on pouvait attendre de leur zèle. Tel est le plan qu'il avait conçu, mais il le réforma beaucoup dans la suite. Il devint par la suite un homme laborieux et réfléchi.*

SUITE, signifie encore, Ordre, liaison. *Il n'y a point de suite dans ce discours. Il m'a tenu des propos sans suite. Il y a de la suite dans ses idées, dans ses raisonnements, dans ses réponses.*

Fig., *Cet homme n'a point de suite dans l'esprit, n'a pas un esprit de suite, n'a pas l'esprit de suite*, Il n'est pas capable d'une attention continue, de persévérance. *Il n'y a point de suite dans sa conduite.* Il y a beaucoup d'inégalité dans sa conduite.

SUITE, est aussi un terme de Jurisprudence. *Les meubles n'ont pas de suite par hypothèque*, Il ne peut point y avoir d'hypothèque sur les meubles.

À LA SUITE. loc. prépositive qui s'emploie dans plusieurs phrases différentes. *Être à la suite d'un ambassadeur*, L'accompagner, être de son cortège. *Être à la suite de la cour*, Suivre la cour partout où elle va. *Être à la suite du tribunal*, Suivre le tribunal pour quelque affaire que l'on y a; et, *Être à la suite d'une affaire*, La poursuivre, la solliciter. Cette dernière phrase signifie aussi, Être attentif à tout ce qui se passe dans le cours d'une affaire, en observer tous les incidents. *Il est depuis dix ans à la suite de cette affaire, personne n'en sait mieux que lui tous les détails.*

Absol., *Officier à la suite*, Officier qui attend son tour pour avoir un commandement actif.

À LA SUITE, se construit encore avec quelques autres verbes, et signifie, Après. *Marcher, entrer à la suite de quelqu'un*, Marcher, entrer après lui.

DE SUITE. loc. adv. L'un après l'autre, sans interruption. *Faites-les marcher de suite. Il ne saurait dire deux mots de suite.*

Il se dit encore De l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées. *Ces livres, ces médailles ne sont point de suite. Mettez-les, rangez-les bien de suite.*

TOUT DE SUITE. loc. adv. Sur-le-champ, aussitôt, sans délai. *Il faut que les enfants obéissent tout de suite. Il faut boire ce vin tout de suite, parce qu'il n'est pas de garde. Il faut faire ce remède tout de suite, sans quoi il serait trop tard. Quand vous aurez reçu ma lettre, vous le ferez partir tout de suite.*

Il signifie aussi, Sans interruption. *Il but trois rasades tout de suite. Il a couru vingt postes tout de suite.* Dans ce sens, souvent on dit simplement, *De suite. Il a couru vingt postes de suite.*

PAR SUITE. loc. adverbiale et prépositive. Par une conséquence naturelle, par un résultat nécessaire. *On rejeta cet article du projet, et par suite toutes les dispositions qui s'y rapportaient. Par suite des arrangements pris entre eux, vous serez payé.*

SUITES. s. f. pl. T. de Vénerie. Les testicules d'un sanglier; par corruption de *Luites*, qui est le vrai nom.

SUIVANT, ANTE. adj. Qui est après, qui va après. *Le livre suivant contient l'histoire de... Par les nouvelles suivantes, vous apprendrez que... Le jour suivant il se mit en route. La vente aura lieu mardi prochain et jours suivants. Il en a usé de la sorte pour les raisons suivantes.*

Il s'emploie aussi comme substantif, et se dit de Celui, de celle qui suit, qui accompagne, qui escorte une personne. *Elle avait de nombreux suivants. On l'invita, lui et tous ses suivants.* Cette acception vieillit.

Demoiselle suivante, et substantivement, *Suivante*, Demoiselle attachée au service d'une grande dame. *Suivante* n'est plus guère en usage que dans les pièces de théâtre.

Poétiq., *Les suivants d'Apollon*, Les poètes, les hommes qui cultivent les lettres.

Prov. et fam., *Il n'a ni enfants, ni suivants*, se dit D'un homme qui n'a ni enfants, ni parents fort proches.

SUIVANT. préposition. Selon, conformément à. *Suivant votre sentiment. Suivant l'opinion d'Aristote. Suivant Descartes. Suivant ce qu'il me dira.*

Il signifie aussi, À proportion de, en raison de. *Travailler suivant ses forces. Récompenser, punir suivant le mérite. Il faut se gouverner suivant le temps et le lieu.*

SUIVANT QUE. loc. conjonctive. Selon que. *Je le récompenserai suivant qu'il m'aura servi.*

SUIVRE. v. a. (*Je suis, tu suis, il suit; nous suivons, vous suivez, ils suivent. Je suivais. Je suivis. J'ai suivi. Je suivrai. Je suivrais. Suis, suivez. Que je suive. Etc.*) Aller, venir après. *Il marchait le premier, et les autres le suivaient. Je l'ai suivi longtemps. Allez toujours devant, je vous suis, je vous suivrai. Son train, son bagage le suivait. Suivre de près. Suivre de loin. Je l'ai suivi de rue en rue, de ville en ville. Il me suit partout. Je l'ai fait suivre pour savoir où il allait. Je vous suivrai de fort près. Suivez-moi. Suivre à la piste, à la trace. Suivez pas à pas.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ils se suivaient les uns les autres.*

Prov., *Qui m'aime me suive*, Que celui qui a de l'amitié, de l'attachement pour moi, fasse ce que je ferai, qu'il m'imite, qu'il prenne mon parti, qu'il se déclare pour moi.

Fig., *Suivre de l'œil, des yeux une personne, une chose*, Regarder attentivement une personne, une chose qui s'éloigne. *Il suivit le vaisseau des yeux aussi longtemps qu'il put le distinguer. Je le suivis longtemps des yeux.*

Fig., *Suivre quelqu'un*, S'intéresser à ce qu'il fait, à ce qui lui arrive. *Je vous ai suivi dans vos succès et vos revers.*

SUIVRE, signifie encore, Accompagner, escorter, aller avec. *Il a suivi ce prince dans tous ses voyages, dans les occasions les plus périlleuses. Il suivit la cour dans tel voyage. Un ami le suivit dans son exil.*

Il se dit figurément Des choses. *Son image me suit partout. Le malheur le suivit dans la plus grande partie de sa carrière. La victoire le suivit dans tous les combats.*

SUIVRE, signifie particulièrement, Aller après pour atteindre, et pour prendre. *Suivre un lièvre. Suivre une compagnie de perdreaux. Nous avons suivi ce loup pendant quatre heures. La gendarmerie a suivi les voleurs pendant dix jours.*

Il signifie aussi, Observer, épier. *Il faut suivre cet homme-là. Il échappe si on ne le suit. Si vous ne le suivez de près, il vous fera quelque sottise. Il faut suivre les jeunes*

gens sans qu'ils s'en aperçoivent. J'ai suivi sa conduite, je l'ai suivi dans sa conduite, et j'en ai été satisfait. J'ai suivi ses progrès, et j'en ai été surpris. Suivre les événements du siècle où l'on vit. Suivre la génération des idées. J'ai suivi cette affaire, et j'en connais tous les détails.

SUIVRE, signifie aussi, Aller, continuer d'aller dans une direction tracée, ou en prenant quelque objet pour direction. *Suivre un chemin, un sentier. Suivre son chemin. Suivre les pas, les traces de quelqu'un. Suivez cette allée d'arbres, suivez cette lumière, elle vous conduira au château. Suivre les bords de la mer. Suivre le cours d'un fleuve. Suivre les côtes d'une île. Le bateau suivait le fil de l'eau, le courant de l'eau.* Lorsqu'on dicte, ou lorsqu'on prépare un manuscrit pour l'imprimeur, etc., on se sert quelquefois des expressions *En suivant*, ou *Faites suivre*, ou *Suivez*, qui signifient, Ne faites point d'alinéa et continuez la ligne commencée.

Il a le sens qui précède, dans plusieurs phrases figurées. *Suivre le chemin, le sentier de la vertu. Suivre le chemin de la gloire. Suivre les traces de ses ancêtres, les pas de ses devanciers. Suivre le fil de ses idées, le fil d'un raisonnement. Suivre le fil des événements.*

Fig., *Suivre le torrent*, S'abandonner au cours des opinions reçues, des événements.

Fig. et fam., *Suivre sa pointe*, Continuer son entreprise.

Suivre une affaire, une entreprise, etc., S'attacher à une affaire, à une entreprise, avec persévérance, et ne rien négliger de ce qui peut la faire réussir. *Il a vu échouer cette affaire, faute de l'avoir suivie. Je suivrai cette affaire. Suivez votre procès, si vous ne voulez pas le perdre. Il suit son projet, son entreprise avec ardeur. Cet homme ne suit rien.* On dit aussi absolument, *Quand on a commencé, il faut suivre.*

Fig., *Suivre le parti de quelqu'un*, Être du parti de quelqu'un. *Les uns suivaient le parti des Guelfes, les autres celui des Gibelins.*

Suivre une doctrine, une opinion, Faire profession d'une doctrine, d'une opinion; et, *Suivre Aristote, suivre Platon, suivre Descartes*, Être du sentiment d'Aristote, du sentiment de Platon, du sentiment de Descartes.

Suivre une profession, L'exercer. *Il suit la profession d'avocat.* On dit dans le même sens, *Suivre le métier des armes; suivre la carrière des lettres.*

Suivre la cour, suivre le barreau, S'attacher à la cour, fréquenter le barreau.

Suivre un prédicateur, Être assidu aux sermons d'un prédicateur; et, *Suivre un professeur*, Assister régulièrement à ses leçons. On dit dans le même sens, *Suivre un cours, des cours; suivre les leçons de tel collège, de tel maître.*

Suivre le théâtre, le spectacle, Aller souvent, aller assidûment au spectacle.

Suivre quelqu'un dans un discours, dans un raisonnement, Être attentif à son discours, à son raisonnement, en sorte qu'on n'en perde rien. *Cet orateur parle si rapidement, qu'il est difficile de le suivre. Vous étiez distrait, prêtez-moi attention et suivez-moi.*

SUIVRE, signifie aussi, S'abandonner à, se laisser conduire par. *Suivre son imagination, sa pensée, son idée, sa fantaisie. Suivre ses imaginations. Suivre sa passion, son caprice, son emportement, son inclination, son instinct, etc. Suivre ses goûts, ses penchants.*

Il signifie encore, Se conformer à. *Suivre la mode, l'usage, les coutumes d'un pays. Suivre les avis, les conseils, l'exemple de quelqu'un. Suivre les bons exemples. Suivre les ordres qu'on a reçus. Suivre le plan qu'on s'est tracé. Suivre une méthode. Suivre la loi. Suivre la règle. Suivre les préceptes de l'Évangile. Suivre l'Évangile. Suivre sa religion, les préceptes de sa religion.*

SUIVRE, signifie au figuré, Être après, par rapport au temps, au lieu, à la situation, au rang, etc. *L'été suit le printemps. L'âge mûr suit la jeunesse. La nuit suit le jour. Vous n'avez vu que le commencement, voyez ce qui suit. La page qui suit. Il ouvrit la lettre et y lut ce qui suit.* Dans ces trois derniers exemples, *Suivre* est employé neutralement.

PROV., *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas*, La vie est mêlée de biens et de maux.

Ces pages, ces numéros se suivent bien, ne se suivent pas, Ces pages, ces numéros sont ou ne sont pas dans leur ordre naturel. On dit, dans un sens analogue, que *Les parties d'un discours se suivent bien, ne se suivent pas*, lorsqu'elles ont la liaison convenable, ou qu'elles en manquent.

SUIVRE, se dit figurément et au sens moral D'une chose qui résulte d'une autre, qui en est la conséquence. *L'envie suit la prospérité. L'embarras suit les grandeurs. La satiété suit la jouissance. La peine suit le crime. Les plus grands malheurs ont suivi cette faute.*

Il s'emploie quelquefois neutralement dans le même sens. *L'une de ces propositions ne suit pas toujours de l'autre, ne suit pas nécessairement de l'autre.*

Il s'emploie aussi quelquefois impersonnellement dans cette acception. *Il suit de ce que vous dites, que je n'avais pas tort. Il ne suit pas de là que vous ayez raison.*

SUIVI, IE. part. passé. *Il arriva suivi d'un nombreux cortège. Il s'enfuyait suivi de près par la police.*

Ce prédicateur, ce professeur est fort suivi, Il attire un grand nombre d'auditeurs. On dit dans le même sens, *Cet acteur est fort suivi, cette pièce de théâtre est fort suivie.*

SUIVI, se dit quelquefois adjectivement De ce qui est continu, sans interruption. *Un travail suivi. Une correspondance suivie. Des relations suivies.*

Un discours, un raisonnement, une pièce bien suivie, etc., Un discours, un raisonnement, une pièce, etc., dont toutes les parties ont entre elles l'ordre et la liaison qu'elles doivent avoir.

SUJ

SUJET, ETTE. adj. Soumis, subordonné, qui est dans la dépendance, qui est obligé d'obéir. *Nous sommes tous sujets aux lois et aux coutumes du pays où nous vivons. Je ne veux pas être sujet à ces conditions-là. Être sujet aux ordres de quelqu'un.*

Être sujet à l'heure, Être obligé de se trouver en quelque endroit, de faire quelque chose à certaine heure précise. On dit dans le même sens, *Être sujet au coup de marteau, au coup de cloche*; et dans un sens analogue, *Être sujet au coup de sonnette.*

SUJET, signifie quelquefois, Soumis par la conquête. *L'Égypte était sujette des Perses.* En termes de Féodalité, *Pays sujet*, Fief dépendant d'un État souverain.

SUJET, signifie aussi, Obligé à supporter quelques charges, et à payer certains droits. *Tout propriétaire est sujet à l'impôt foncier. Il était sujet au logement des gens de guerre. Il est sujet à tel devoir, à telle rente, à telle redevance, à telle servitude.*

Il signifie également, Astreint à quelque nécessité inévitable. *Tous les hommes sont sujets à la mort. La nature humaine est sujette à beaucoup d'infirmités.*

SUJET, s'emploie aussi absolument. Ainsi on dit : *Ce maître tient ses domestiques fort sujets*, Il exige d'eux un service fort assidu; *Ce père tient son fils de court et fort sujet*, Il ne lui laisse presque aucune liberté; et, *Cette femme est fort sujette auprès de son mari*, Elle se tient continuellement auprès de lui.

On a dit de même en parlant D'un emploi, d'un métier qui oblige à une grande assiduité, *C'est un emploi, un métier, une place où il faut être extrêmement sujet, où l'on est fort sujet.* Cette locution et celle du paragraphe qui précède sont aujourd'hui peu usitées.

SUJET, signifie encore, Qui a accoutumé de faire quelque chose, qui s'y trouve porté par inclination ou par habitude. *Il est sujet à boire, à s'enivrer. Il est sujet à cette faute.* On dit de même, *Être sujet au vin, sujet aux femmes; être sujet à ses goûts, sujet à ses fantaisies, sujet à ses plaisirs, à ses passions, etc.*

SUJET, signifie aussi, Qui est exposé à éprouver fréquemment de certains accidents. *Tout homme est sujet à se tromper. Être sujet à de grandes maladies, sujet à la goutte, à la gravelle, à la migraine, aux vapeurs. Être sujet à tomber du haut mal. Ce pays est sujet aux inondations, aux tremblements de terre. Cette vallée est sujette aux ravines. Ces couleurs sont sujettes à changer.*

Cette démarche est sujette à bien des inconvénients, cette entreprise est sujette à bien des difficultés, Il y a des inconvénients à faire cette démarche, il y a bien des difficultés à surmonter pour réussir dans cette entreprise. *Ce passage est sujet à plusieurs interprétations différentes*, Il est susceptible de différentes interprétations.

Fam., *Il est sujet à caution*, se dit D'un homme auquel il ne faut pas trop se fier.

SUJET, est aussi substantif, et signifie, Celui qui est soumis à une autorité qui gouverne, soit qu'il s'agisse d'un roi, d'une république, ou de quelque autre souverain. *Il était né sujet du roi. Je ne suis point sa sujette. C'est un prince qui aime ses sujets. Ce prince est le père de ses sujets. En prenant des lettres de naturalité, on devient sujet de l'État où l'on se fait naturaliser. Les relations du prince au sujet. Les sujets ne sont pas des esclaves.*

SUJET. s. m. Cause, raison, motif. *Il vous a querellé sans sujet, pour un sujet fort léger. Vous ne lui en avez point donné sujet. J'ai sujet de me plaindre. À quel sujet avez-vous fait telle chose? Il n'en use pas de cette sorte sans sujet. Il lui a donné des sujets de plainte. Il a plus d'un sujet d'affliction, de douleur, de larmes. Voilà le sujet de leur querelle, de leur rupture. On lui a donné de grands sujets de mortification. Il fut arrêté au sujet de cette querelle. Il a reçu des reproches au sujet de sa conduite. À ce sujet, je vous dirai...*

SUJET, signifie aussi, La matière sur la-

quelle on compose, sur laquelle on écrit, sur laquelle on parle. *Quel est le sujet de son livre? Quel est le sujet de votre conversation? Le sujet de leur conversation, de leur entretien, de leur dispute, était... Un sujet de comédie. Sujet fécond. Sujet stérile. Sujet difficile. Traiter un sujet. Un vieux sujet. Un sujet rebattu, usé. Un sujet neuf, heureux. Manier bien un sujet. Méditer un sujet, sur un sujet. Trouver un sujet de poëme, de tragédie. Il a pris le sujet de sa pièce dans tel ouvrage. Cette anecdote lui a fourni le sujet de sa pièce. On a déjà beaucoup écrit sur ce sujet. Travailler sur un sujet. Épuiser un sujet. Sortir de son sujet. Dominer son sujet. Être au-dessous de son sujet.*

Être sur le sujet de quelqu'un, Parler, causer de lui. *Quand vous êtes entré, nous étions sur votre sujet.*

Être plein de son sujet, L'avoir bien médité, en être bien instruit, bien pénétré.

Il se dit également en parlant Des arts. *Le sujet de ce tableau est l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem. Les batailles de Louis XII et de François Ier sont les sujets des bas-reliefs qui sont autour de leurs tombeaux. Sujet de tableau tiré de la Fable, de l'histoire, de l'Écriture sainte.*

SUJET, signifie aussi, L'objet d'une science. *Les corps naturels sont le sujet de la physique. Le sujet de la médecine, c'est le corps humain.*

Il se dit, en termes de Musique, de L'air sur lequel on fait les parties; et surtout de La phrase qui commence une fugue, et qui lui sert de thème, de motif. *Il y a dans une fugue plusieurs reprises du sujet et de la réponse.*

Il signifie, en termes de Logique et de Grammaire, Le terme de toute proposition duquel on affirme ou l'on nie quelque chose. *Dans cette proposition*, Le soleil est grand, *Soleil est le sujet, et Grand est l'attribut. Le sujet, le verbe et l'attribut.*

SUJET, se dit en outre d'Une personne, par rapport à sa capacité, à ses talents, ou à ses mœurs. *L'homme dont vous parlez n'est pas un sujet capable de remplir cet emploi. C'est un sujet précieux pour une administration. C'est un bon sujet, un grand sujet, un digne sujet. C'est un mauvais sujet, un plat sujet, un pauvre sujet, un mince sujet, un sujet médiocre.*

SUJET, parmi les Anatomistes, se dit d'Un cadavre que l'on dissèque. *La difficulté de se procurer des sujets nuit beaucoup, dans ce pays, au progrès des études anatomiques.*

En termes de Médec., *Ce malade est un bon sujet, un mauvais sujet*, Il est d'une bonne ou d'une mauvaise constitution.

SUJET, en termes de Jardinage, se dit d'Un végétal sur lequel on pose, ou on doit poser une greffe; et particulièrement Des sauvageons qu'on élève en pépinière, pour les transplanter et les greffer. *Pour qu'une greffe réussisse, il faut qu'il y ait beaucoup d'analogie entre elle et le sujet. Cette pépinière ne fournit que des sujets faibles et languissants.*

SUJÉTION. s. f. Dépendance, état de ce qui est astreint, de ce qui est obligé à quelque chose, à quelque nécessité. *Vivre dans la sujétion. Tenir dans la sujétion. S'affranchir de la sujétion. Demeurer dans la sujétion qu'on doit aux lois. La sujétion aux souverains. Tous les besoins de la vie sont de grandes sujétions. Il est dangereux de se faire certaines habitudes, elles deviennent ensuite des sujétions. Il s'est fait une sujétion de se lever tous les jours à la même heure. Tout état de sujétion est dur par lui-même.*

SUJÉTION, se dit aussi de L'assiduité d'un domestique auprès de son maître, d'une femme auprès de son mari, d'une garde auprès d'un malade, etc. *C'est un homme auprès duquel il faut une grande sujétion.*

Il se dit également de L'assiduité que demande une charge, un emploi. *C'est un emploi d'une grande sujétion.*

Il se dit encore de Certaines incommodités et de certaines servitudes auxquelles une maison est sujette. *C'est une maison fort incommode, et où il y a de grandes sujétions.*

SUL

SULFATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfurique avec différentes bases. *Sulfate de chaux. Sulfate de potasse. Sulfate de magnésie. Etc.*

SULFHYDRATE. s. m. T. de Chimie. Synonyme de *Hydrosulfate*.

SULFHYDRIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Synonyme de *Hydrosulfurique.*

SULFITE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfureux avec différentes bases. *Sulfite de potasse.*

SULFURE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des combinaisons du soufre avec les métaux et quelques métalloïdes. *Sulfure d'antimoine, de zinc, d'arsenic. Sulfure de carbone.*

SULFURÉ, ÉE. adj. T. de Chimie. Qui contient du soufre en combinaison. *Hydrogène sulfuré.*

SULFUREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du soufre. *Matière sulfureuse. Exhalaisons sulfureuses. Eaux sulfureuses.*

En Chimie, *Acide sulfureux*, Acide dont l'odeur est piquante, et qui se forme par la combustion du soufre dans l'air. *C'est à l'acide sulfureux qu'est due l'odeur vive qui se répand, lorsqu'on enflamme des allumettes.*

SULFURIQUE. adj. T. de Chimie. Il se dit De l'acide du soufre le plus oxygéné. *L'acide sulfurique est un liquide très caustique. L'acide sulfurique affaibli par l'eau convertit, au degré de l'ébullition, l'amidon en sucre de raisin. Le bois, plongé dans l'acide sulfurique concentré, se charbonne.* L'acide sulfurique concentré s'appelait anciennement *Huile de vitriol.*

SULTAN. s. m. Titre qu'on donne à l'empereur des Turcs. *Le sultan Ibrahim. Le sultan Mahmoud. Le palais du sultan, des sultans.*

C'est aussi Un titre de dignité qui se donnait à plusieurs autres princes mahométans, et en particulier aux princes tartares. *Sultan Galga. Sultan Noradin.*

Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme absolu, tyrannique. *C'est un sultan. Il se conduit en vrai sultan. Il parle comme un sultan.*

SULTAN. s. m. Meuble de toilette à l'usage des dames : il consiste en une corbeille recouverte d'une étoffe de soie. *Un beau sultan. Un sultan brodé.*

SULTANE. s. f. Titre qu'on donne aux femmes du Grand Seigneur. *La sultane favorite. La sultane mère* ou *sultane Validé.*

SULTANE. s. f. Sorte de vaisseau de guerre turc. *Mettre une sultane en mer.*

SULTANIN. s. m. Nom d'une monnaie d'or, de Turquie.

SUM

SUMAC. s. m. T. de Botan. Genre d'arbres et d'arbrisseaux qui comprend un grand nombre d'espèces; les plus remarquables sont : le *Sumac des corroyeurs*, qui fournit une espèce de tan; le *Sumac de Virginie*; le *Sumac vénéneux*, dont le suc est un poison très actif; et le *Sumac au vernis*, dont le suc, également vénéneux, sert, chez les Japonais, à vernir les ustensiles de bois.

SUN

SUNNA. s. f. Voyez SONNA.

SUNNITE. s. m. Mahométan orthodoxe, et qui s'attache à la tradition. *Les sunnites reconnaissent Abubeker et Osman pour légitimes successeurs de Mahomet. Les Turcs sont sunnites.*

SUP

SUPER. v. n. T. de Marine. Se boucher. Il s'emploie surtout dans cette phrase, *La voie d'eau a supé*, L'ouverture s'est bouchée, soit par l'herbe, soit par quelque autre corps que le hasard y a introduit.

SUPERBE. s. f. Orgueil, vaine gloire, présomption, arrogance. *L'esprit de superbe. La superbe précipita le démon dans les enfers. La superbe est le premier des sept péchés capitaux.* Il n'est guère usité que dans les matières de dévotion, et il a vieilli dans l'usage ordinaire.

SUPERBE. adj. des deux genres. Orgueilleux, arrogant, qui s'estime trop, qui présume trop de lui. *C'est un homme fort superbe. Un vainqueur superbe. Dieu se plaît à abaisser les esprits superbes. Il affecte des airs superbes. Tarquin le Superbe.*

Il s'emploie quelquefois substantivement dans cette acception. *Dieu résiste au superbe.*

SUPERBE, s'emploie communément pour exprimer La belle apparence, la grandeur, la magnificence, la richesse, la somptuosité. En ce sens, il se dit Des personnes et des choses. *Une femme superbe. Un superbe cavalier. Un cheval superbe. Un superbe coursier. Un superbe château. Une maison superbe. Un arbre superbe. Un parc, un canal superbe. Un local superbe. Entrée superbe. Un superbe appartement. Une superbe architecture. Un superbe tableau. Des bijoux superbes. Une superbe tabatière. Festin superbe. Dîner superbe. Habit superbe. Meubles superbes. Train superbe. C'est un homme superbe en habits, en bâtiments, en équipages, etc. Il fait un temps superbe.*

Il se dit quelquefois Des ouvrages d'esprit, dans un sens analogue. *Un superbe discours. Un poëme superbe. Une superbe pensée. Un vers superbe.*

SUPERBEMENT. adv. Orgueilleusement, d'une manière superbe. *Plus on lui parle avec soumission, plus il répond superbement.* Ce sens vieillit.

Il signifie aussi, Avec magnificence. *Il était vêtu superbement. Être superbement meublé.*

SUPERCHERIE. s. f. Tromperie, fraude avec finesse. *Je me fiais à lui, et il m'a fait une supercherie. User de supercherie. Il n'a eu cela que par supercherie.*

Supercherie littéraire, Ouvrage que l'on publie sous un nom imaginaire, ou que l'on donne comme venant d'une personne qui ne l'a pas fait.

SUPERFÉTATION. s. f. T. de Physiologie. Conception d'un fœtus, lorsqu'il y en a déjà un dans la matrice.

Il s'emploie quelquefois figurément, dans le langage ordinaire, en parlant Des ouvrages d'esprit, et il signifie, Redondance, double emploi de pensée et d'expression. *Ce chapitre est entièrement inutile, c'est une superfétation, une véritable superfétation.*

SUPERFICIE. s. f. T. de Géom. La surface ou l'étendue d'un corps solide, considéré quant à sa longueur et à sa largeur, sans égard à sa profondeur, à son épaisseur. *La superficie des corps. La superficie de la terre.*

Il signifie en langage ordinaire, La simple surface, l'étendue d'une surface. *La superficie d'un champ, d'un jardin. Mesures de superficie.*

En termes de Droit, *La superficie cède au fonds,* La surface du terrain et, en conséquence, tout ce qui est bâti ou planté dessus, appartiennent au propriétaire du fonds.

SUPERFICIE, se dit aussi de La surface des corps, considérée comme ayant quelque épaisseur, quelque profondeur. *Enlever la superficie d'un corps.*

Il se dit figurément, dans plusieurs phrases, en parlant De ceux qui n'ont ou ne prennent qu'une légère connaissance des choses. *Cet homme ne connaît que la superficie de beaucoup de choses. Il s'amuse à la superficie. C'est un homme qui n'approfondit rien, il s'arrête à la superficie. Son esprit manque de profondeur, il n'a que de la superficie.*

SUPERFICIEL, ELLE. adj. Qui n'est qu'à la superficie. *Cette plaie n'est que superficielle. Une brûlure superficielle.*

Il est plus souvent figuré, et se dit, au sens moral, De ce qui s'arrête à l'extérieur, de ce qui effleure et n'approfondit pas. *Il n'a qu'une connaissance superficielle de la chose. Il n'en a qu'une idée, qu'une notion superficielle. Ce n'est là qu'un travail superficiel. Je n'en ai fait qu'un examen très superficiel. Il n'a jeté sur cette question qu'un coup d'œil superficiel.*

Il se dit également Des personnes. *Un homme superficiel. Un esprit superficiel. Un observateur superficiel.*

SUPERFICIELLEMENT. adv. D'une manière superficielle. *Ce coup ne l'a touché que superficiellement.*

Il s'emploie plus souvent au figuré. *Il ne sait ces choses que superficiellement. Le sujet n'est traité dans ce livre que bien superficiellement.*

SUPERFIN, INE. adj. Terme surtout employé dans le Commerce, pour signifier, Un degré supérieur de finesse dans des choses de même nature. *Papier superfin. Liqueur superfine. Teinture superfine. Drap superfin.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est du superfin,* Cela est très fin, cela est de la qualité la plus recherchée.

SUPERFLU, UE. adj. Qui est de trop. *Ces meubles, ces ornements sont superflus. Ces provisions sont superflues. Dépense superflue. Train superflu.*

Il signifie aussi, Inutile. *Des paroles superflues. Des raisonnements superflus. Regrets superflus. Soins superflus.*

SUPERFLU, est quelquefois substantif, et signifie, Ce qui est de trop, ce qui est au delà du nécessaire. *Les sages ne désirent que le nécessaire, ils se mettent peu en peine du superflu. Loin d'avoir du superflu, c'est à peine s'il a le nécessaire. Le superflu n'a point de bornes. On est obligé de donner le superflu de son bien aux pauvres, de leur donner son superflu.*

SUPERFLUITÉ. s. f. Abondance vicieuse, ce qui est superflu. *La superfluité est condamnable en toutes choses. Éviter la superfluité des paroles dans un discours. Superfluité en habits. À quoi bon cette superfluité? On se fût bien passé de toutes ces superfluités. Il faut retrancher toutes les superfluités.*

SUPÉRIEUR, EURE. adj. Qui est situé au-dessus. Il est opposé à Inférieur. *La région supérieure de l'air. L'orifice supérieur de l'estomac. La partie supérieure d'un édifice. Les étages supérieurs.*

Il se dit, en termes de Géographie ancienne, Des pays les plus rapprochés de la source du fleuve ou de la rivière qui les traverse. *La Germanie supérieure. La Pannonie supérieure.*

En Astron., *Planètes supérieures,* Celles dont l'orbite comprendrait celui de la terre si elles étaient projetées sur le même plan.

SUPÉRIEUR, signifie aussi, Qui est au-dessus d'un autre, qui l'emporte sur les autres pour la condition, la dignité, le mérite, l'autorité, les forces, etc. *Les classes supérieures de la société. Les emplois, les grades supérieurs. Officier supérieur. Un génie supérieur. C'est un esprit supérieur à tous les autres. Un esprit d'un ordre supérieur. Un talent supérieur. Supérieur en science, en doctrine, en mérite. Les ennemis nous étaient supérieurs en nombre, en infanterie, nous étaient fort supérieurs. Notre artillerie était supérieure. Puissance, autorité supérieure. Force supérieure. Valeur supérieure. Prix supérieur.*

Être supérieur aux événements, aux revers, etc., Avoir un courage à l'épreuve des événements, des revers, etc.

Être supérieur à sa place, Avoir plus de talents que n'en exige la place qu'on occupe.

Cours supérieures, tribunaux supérieurs, Les cours, les tribunaux qui jugent en dernier ressort.

SUPÉRIEUR, EURE. s. Celui, celle qui a autorité sur un autre, qui a le droit de commander à un autre. *Il faut obéir à ses supérieurs, nous laisser conduire par nos supérieurs. Les relations de supérieur à inférieur. Il est mon égal, non pas mon supérieur. Supérieur pour le temporel. Supérieur pour le spirituel.*

Dans les Couvents, *Le supérieur, le père supérieur; la supérieure, la mère supérieure,* Celui ou celle qui dirige, qui gouverne un monastère.

SUPÉRIEUREMENT. adv. D'une manière supérieure. *Ces deux auteurs ont écrit sur la même matière, mais l'un bien supérieurement à l'autre.*

Il s'emploie aussi absolument, et sans qu'il y ait de comparaison exprimée; alors il signifie, Très bien, parfaitement. *Cet homme écrit supérieurement. Il peint, il chante, il danse supérieurement. Il joue supérieurement du violon.*

SUPÉRIORITÉ. s. f. Prééminence, autorité, élévation, excellence au-dessus des autres. *Sa charge lui donne une grande supériorité, lui donne la supériorité sur beaucoup de gens. Il voulait lui faire sentir sa supériorité, la supériorité de son rang, de sa naissance. Supériorité de génie. Supériorité d'esprit. Supériorité de courage, de mérite, de forces. Il a dans son art une supériorité reconnue, incontestable. Il a perdu, il a conservé, il a recouvré sa supériorité. Il a la supériorité sur vous presque en toute chose. Le caractère de supériorité empreint dans toutes ses actions, dans tous ses discours.*

Il se dit aussi de L'emploi, de la dignité de supérieur dans un couvent, dans une communauté. *Il aspire à la supériorité de cette maison religieuse. Elle est parvenue à la supériorité de...*

SUPERLATIF, IVE. adj. T. de Gram. Qui exprime la qualité bonne ou mauvaise, portée au plus haut degré. *Adjectif, adverbe superlatif. Plusieurs langues ont des terminaisons superlatives.*

Il est plus ordinairement substantif, au masculin. *Il faut éviter l'abus des superlatifs. Cet adjectif, cet adverbe est au superlatif. En français, le superlatif se forme ordinairement avec les mots Très, Fort, Le plus, Le moins. Illustrissime, Sérénissime, etc., sont des superlatifs empruntés de l'italien, qui les a pris du latin.* À l'imitation de ces mots, on fait quelquefois en plaisantant des superlatifs terminés de même : *Savantissime, ignorantissime, fourbissime.*

Superlatif absolu, Celui qui exprime la qualité portée à un très haut degré, sans rapport à autre chose ou à autre personne; et, *Superlatif relatif,* Celui qui exprime la qualité avec rapport à autre personne ou à autre chose. Très sage *est un superlatif absolu;* Le plus sage *est un superlatif relatif.*

Adv. et fam., *Cela est bon, est mauvais au superlatif,* Cela est extrêmement bon, extrêmement mauvais. On dit de même, *Cet homme est laid, est bête au superlatif.*

SUPERLATIVEMENT. adv. Au superlatif. Il est peu usité, et ne se dit guère que par plaisanterie. *Elle est superlativement laide.*

SUPERPOSER. v. a. Terme didactique. Poser une ligne, une surface, un corps sur un autre.

SUPERPOSÉ, ÉE. part. passé. *Plans superposés. Couches superposées.*

SUPERPOSITION. s. f. Terme didactique. Action de superposer, ou État des choses superposées. *On démontre quelquefois en géométrie par superposition. La superposition des couches terrestres.*

SUPERPURGATION. s. f. T. de Médec Purgation excessive. *Les superpurgations sont dangereuses. Ce purgatif est bien violent, je crains qu'il ne vous cause une superpurgation.*

SUPERSÉDER. v. n. T. de Jurispr. Surseoir, différer pour un temps. *Superséder aux poursuites, à l'exécution d'un arrêt. Ordonné qu'il sera supersédé aux poursuites.* Il est vieux : on dit, *Surseoir.*

SUPERSTITIEUSEMENT. adv. D'une manière superstitieuse. *Il y a des gens qui s'attachent superstitieusement à de certaines pratiques, à de certaines dévotions.*

Il se dit, figurément, en parlant De toutes les choses où l'on porte jusqu'à l'excès l'attention, l'exactitude, le scrupule. *Il est bon d'être exact, mais il ne faut pas s'attacher superstitieusement aux choses indifférentes.*

SUPERSTITIEUX, EUSE. adj. Qui a de la superstition. *Un dévot superstitieux. Femme*

superstitieuse. Le peuple est superstitieux. On l'emploie quelquefois substantivement. *C'est un superstitieux.*

Il se dit aussi Des choses où il y a de la superstition. *Culte superstitieux. Cérémonies, pratiques superstitieuses. Préjugés superstitieux.*

Il se dit figurément De ceux qui pèchent par excès d'exactitude en quelque matière que ce soit. *Il est si exact, si ponctuel sur toutes choses, qu'il en est presque superstitieux.*

SUPERSTITION. s. f. Fausse idée que l'on a de certaines pratiques de religion, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou trop de confiance. *Les esprits faibles sont sujets à la superstition. La superstition est ennemie de la religion. Rien n'est plus opposé à la véritable dévotion que la superstition. Les femmes ont beaucoup de penchant à la superstition. Les augures entretenaient la superstition parmi le peuple.*

Il se dit aussi Des pratiques superstitieuses. *La confiance qu'on avait aux devins, aux oracles, était une superstition païenne. Chez ce peuple, le culte religieux n'est qu'un amas de superstitions. Les superstitions mahométanes. Les superstitions de l'Inde, de la Chine, etc.*

Il se dit encore Du vain présage qu'on tire de certains accidents qui sont purement fortuits. *Il y a de la superstition à croire que la rencontre d'une belette, qu'une salière renversée, et le sel répandu sur la table, présagent un malheur. Croire que, lorsqu'on se trouve treize à table, il en doive mourir un dans l'année, c'est une superstition. La superstition est une faiblesse naturelle à l'homme.*

Il se dit figurément de Tout excès d'exactitude, de soin, en quelque matière que ce soit. *Il est si jaloux de l'exactitude grammaticale, qu'il va sur cela jusqu'à la superstition.*

SUPIN. s. m. T. de Gram. latine. Cette partie du verbe latin qui sert à former plusieurs temps, et qui est une sorte de nom substantif verbal.

SUPINATEUR. s. m. T. d'Anat. Il se dit de Deux muscles qui font mouvoir l'avant-bras et la main de manière que, lorsqu'ils se contractent, le plat de la main se tourne en dehors. *Le long supinateur. Le court supinateur.*

SUPINATION. s. f. Terme didactique. On appelle, en Physiologie, *Mouvement de supination*, Le mouvement que les muscles supinateurs font exécuter à l'avant-bras et à la main.

SUPINATION, en termes de Pathologie, signifie, La position d'un malade couché à la renverse sur son lit, la tête jetée en arrière, les bras et les jambes étendus.

SUPPLANTER. v. a. Faire perdre à quelqu'un le crédit, la faveur, l'autorité, l'établissement qu'il avait auprès d'une personne, le ruiner dans l'esprit de cette personne, et se mettre à sa place. *Il a supplanté son rival. Supplanter tous ses concurrents.* On l'emploie avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ils partageaient les bonnes grâces du prince, et ne travaillaient qu'à se supplanter l'un l'autre.*

SUPPLANTÉ, ÉE. part. passé.

SUPPLÉANCE. s. f. Action de suppléer, de remplacer; fonction de suppléant. *Il eut la suppléance de tel professeur.*

SUPPLÉANT. s. m. Celui qui remplace quelqu'un, qui le représente, qui fait ses fonctions à son défaut. *Je serai votre suppléant. On lui a donné, on lui a nommé un suppléant. Il a un bon suppléant.* On lui donne quelquefois un féminin, *Suppléante. Cette dame est sa suppléante au bureau de charité.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Juge suppléant. Député suppléant. Professeur suppléant.*

SUPPLÉER. v. a. Ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus. *Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y aura de moins, je le suppléerai, je suppléerai le reste.*

Il signifie aussi, Ajouter à une phrase ce qui y est sous-entendu. *Dans cette phrase,* Il est allé à Notre-Dame, *il faut suppléer,* l'église de.

Suppléer ce qui manque dans un auteur, Remplir les lacunes qui se trouvent dans ses ouvrages.

Suppléer les cérémonies du baptême, Faire à l'église la cérémonie du baptême sur un enfant qui a été ondoyé.

Suppléer quelqu'un, Tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions. *Si vous ne pouvez venir, je vous suppléerai.*

SUPPLÉER, est aussi neutre, et signifie, Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. *Suppléez à mon défaut. Je suppléerai à tout ce qui manquera. Suppléer aux omissions. Son mérite suppléait au défaut de sa naissance. La valeur supplée au nombre. Dans les arts, le travail ne peut suppléer au génie.*

SUPPLÉÉ, ÉE. part. passé.

SUPPLÉMENT. s. m. Ce qu'on donne pour suppléer, et quelquefois Ce qu'on donne en sus. *On lui a donné tant en argent pour supplément, pour supplément de partage. Supplément de dot. Supplément de solde.*

Dans les Théâtres, dans les Chemins de fer, *Prendre un supplément,* Échanger le billet qu'on avait acheté, contre un autre d'une place supérieure, et payer le surplus du prix. *Bureau de supplément* ou *des suppléments,* Le bureau où l'on fait cet échange.

Dans les Restaurants à prix fixe, *Supplément,* Ce qu'on prend au delà du nombre de plats indiqué.

Le supplément d'un auteur, d'un livre, Ce qu'on a ajouté à un livre, pour suppléer à ce qui y manquait. *Le Supplément de Tite-Live par Freinshemius, de Tacite par Brotier. Il a publié un supplément à son ouvrage.*

Le supplément d'un journal, Feuille ou feuillet que l'on ajoute quelquefois à un journal, lorsque son étendue ordinaire ne suffit pas pour contenir tout ce qu'on veut publier. *Le supplément du Moniteur de tel jour. Premier, second supplément. Il y a un supplément au Moniteur de tel jour, à tel numéro du Moniteur.*

En Géom., *Le supplément d'un angle,* Ce qu'il faut ajouter à un angle pour former deux angles droits.

SUPPLÉMENT, en termes de Grammaire, se dit Des mots que la plénitude du sens veut qu'on ajoute à ceux qui composent la phrase usuelle et elliptique. *Dans cette phrase,* À la Saint-Martin, *les mots* fête de *sont le supplément. Il y a certaines ellipses dont il est difficile de donner le supplément.* Ce sens vieillit.

SUPPLÉMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui sert de supplément. *Ouvrir à quelqu'un un crédit supplémentaire. Articles supplémentaires.*

Jurés supplémentaires, Ceux qui sont désignés pour suppléer les jurés titulaires en cas d'absence ou de maladie.

En Géom., *Angles supplémentaires,* Ceux dont la somme est égale à deux angles droits.

SUPPLÉTIF, IVE. adj. Qui complète, qui sert de supplément. *Articles supplétifs.*

SUPPLIANT, ANTE. adj. Qui supplie. *Il était si fier autrefois, le voilà devenu bien suppliant. Je l'ai vue suppliante et prosternée à vos pieds. Une posture suppliante. Un visage suppliant. Des discours suppliants. Des paroles suppliantes.*

Il est aussi substantif. *En posture de suppliant. Air, mine de suppliant. Une foule de suppliants.*

Il s'est dit particulièrement Des personnes qui présentent des requêtes en justice ou à quelque puissance, pour obtenir quelque chose. *Expose très humblement le suppliant, la suppliante, que... Le suppliant continuera ses prières à Dieu pour votre santé et prospérité. Le suppliant demande, conclut...* Maintenant, on dit au Palais, *Requérant, requérante,* et dans les Administrations, *Pétitionnaire.*

SUPPLICATION. s. f. Prière avec soumission. *Très humble supplication. Faire une supplication, des supplications. Il fallut en venir aux supplications. Par prières et supplications. Des supplications touchantes. De vaines supplications. De basses supplications.*

SUPPLICATIONS, au pluriel, se dit particulièrement, dans l'Histoire romaine, de Certaines prières publiques ordonnées par le sénat en diverses occasions importantes, et accompagnées de cérémonies religieuses dont le rit était prescrit.

Il se dit aussi Des remontrances de vive voix que le parlement faisait au roi en certaines occasions.

SUPPLICE. s. m. Punition corporelle ordonnée par la justice. *Le supplice de la roue, celui du gibet, du fouet, de la marque, du carcan, sont abolis en France. Le supplice de la croix. Le supplice des parricides. On lui a fait souffrir les plus cruels supplices, les plus horribles supplices. On avait ordonné, préparé son supplice. Des instruments de supplice. L'instrument du supplice.*

Condamner quelqu'un au dernier supplice, Le condamner à mort. *Mener quelqu'un au supplice,* Le mener à un supplice qui est suivi de la mort.

Les supplices éternels, Les peines de l'enfer.

SUPPLICE, se dit, par extension, de Tout ce qui cause une vive douleur de corps, et qui dure quelque temps. *La gravelle, la goutte est un supplice, un supplice cruel.*

Il se dit figurément de Tout ce qui cause une peine, une affliction, une inquiétude violente et de quelque durée. *C'est un supplice pour moi d'entendre cet homme-là, que d'entendre cet homme-là. L'avarice, l'ambition, l'envie ont leurs supplices.*

Fig. et fam., *Être au supplice,* Souffrir beaucoup de quelque mal, de quelque incommodité, de quelque peine. *Depuis que j'ai cet accès de goutte, je suis au supplice. Ne voyant pas revenir son fils, il était au supplice.* On le dit aussi en parlant De sujets peu graves. *En voyant sa gaucherie, j'étais au supplice. Je suis au supplice quand il faut que je l'entende.* On dit de même,

Avec ses ennuyeux discours, il me met au supplice.

SUPPLICIER. v. a. Faire souffrir le supplice de la mort. *On a supplicié aujourd'hui trois assassins. Il fut supplicié en place de Grève, en Grève.* On dit plus ordinairement, *Exécuter.*

SUPPLICIÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois substantif. *Le lieu où l'on enterre les suppliciés.*

SUPPLIER. v. a. Prier avec soumission, avec instance. *Je vous supplie, monsieur, d'aller le voir, de faire telle chose. Je vous supplie de croire. Je vous supplie très humblement. Nous vous supplions, ô mon Dieu, par les mérites de* JÉSUS-CHRIST. Autrefois les requêtes commençaient par cette formule, *Supplie humblement un tel...*

SUPPLIÉ, ÉE. part. passé.

SUPPLIQUE. s. f. Requête qu'on présente pour demander quelque grâce. *Présenter sa supplique. Une supplique tendante à...*

Fig. et fam., *Ayez égard à ma supplique.* Ayez égard à ma prière, à ma demande.

SUPPORT. s. m. Ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle pose. *Si vous ôtez cette colonne, la voûte tombera, car elle n'aura plus de support. Ce pilier est le support de toute la voûte. La tige de cette plante a besoin de support, d'un support.*

Il signifie au figuré, Aide, appui, soutien, protection. *Ce fils est le support de sa famille, de la vieillesse de son père. Je n'ai d'autre support au monde que lui. Servir de support à quelqu'un. Il a des amis, il n'est pas sans support.*

SUPPORT, en termes de Blason, se dit Des figures d'anges, d'hommes ou d'animaux qui soutiennent un écusson; et, en ce sens, il n'est guère d'usage qu'au pluriel. *Avoir deux lions pour supports dans ses armes. Il avait deux sauvages pour supports. Les armes de ce prince ont deux anges pour supports.*

SUPPORTABLE. adj. des deux genres. Tolérable, qu'on peut supporter, souffrir. *Je sens de la douleur, mais c'est une douleur supportable. Le froid qu'il fait est supportable. Il fait une chaleur qui n'est pas supportable, très supportable. L'humeur de cet homme-là n'est pas supportable. Ce reproche, cette injure, ce traitement n'est pas supportable.*

Il signifie aussi, Excusable, qu'on peut tolérer, excuser. *Cela n'est pas supportable à un homme, dans un homme de son âge, de sa qualité, de sa profession. Si cette expression n'est pas fort bonne, elle est du moins supportable.*

SUPPORTABLEMENT. adv. D'une manière supportable, tolérable. *Cela est écrit supportablement.* Il est peu usité.

SUPPORTER. v. a. Porter, soutenir. *Ces piliers, ces colonnes supportent toute cette maison. Il n'y a qu'un seul pilier qui supporte toute la voûte.*

Il signifie aussi, Souffrir, endurer. *Il supporte le froid, le chaud, toutes les injures de l'air. Il a la vue si faible, qu'il ne saurait supporter l'éclat de la lumière. Il supporte son mal, son affliction patiemment. Supporter impatiemment quelque chose. Il a plus de maux, plus de mal qu'il n'en peut supporter. Il ne saurait rien supporter. Ce livre n'est que du fatras, je n'en puis supporter la lecture. C'est un fat, je n'ai jamais pu le supporter.*

Il signifie quelquefois, Souffrir avec patience. *Il y a de la charité à supporter les défauts, les infirmités de son prochain. Il ne saurait supporter l'humeur, les manières de cet homme. Les hommes doivent se supporter les uns les autres.*

Il signifie aussi, Être à l'épreuve de. *Ce vase peut supporter le feu. Ces plantes peuvent supporter un grand froid. Ce navire ne supporterait pas la mer. Cet ouvrage ne supporte pas l'examen, la critique.*

SUPPORTÉ, ÉE. part. passé.

SUPPOSABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut supposer. *Cela n'est pas supposable.*

SUPPOSER. v. a. Poser une chose pour établie, pour reçue, faire une hypothèse, afin d'en tirer ensuite quelque induction. *Vous commencez par supposer ce qui est en question. Supposons que ce fait soit vrai, quelle conséquence en voulez-vous tirer? Je suppose que la guerre éclate l'année prochaine. Supposez que l'or soit aussi commun que le fer. Vous supposez un fait qui est contesté. Vous supposez une chose impossible, une chose qui ne peut jamais arriver. Supposons qu'il réussisse. En supposant qu'il y consente.*

Il signifie aussi, Former une conjecture, présumer en bien ou en mal. *Je suppose qu'il sera bientôt las de ce genre de vie. Je suppose qu'il est honnête homme. Vous le supposez donc bien lâche, bien intéressé. Vous supposerez facilement que je ne veux pas vous tromper. Vous me supposez un crédit, un mérite, des talents que je n'ai point.*

SUPPOSER, signifie encore, Alléguer ou produire pour vrai quelque chose de faux, de controuvé. *Supposer des faits, un complot. Ses ennemis lui supposèrent des projets coupables. Pourquoi supposer ce qui n'est pas? Supposer un testament. Supposer un contrat, une donation.*

Supposer un enfant, Vouloir le faire passer, le faire reconnaître pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. *On supposa un enfant pour frustrer les héritiers collatéraux.*

SUPPOSER, se dit en outre D'une chose qui demande, qui exige que quelque autre chose soit ou ait été. *La justification suppose une accusation. Dans le syllogisme, une conséquence suppose deux prémisses. L'obligation suppose un droit.*

SUPPOSÉ, ÉE. part. passé. *Se présenter sous un nom supposé. Des faits supposés. Un acte supposé. Des créanciers supposés.*

Cela supposé, Dans cette supposition. On dit aussi, *Supposé que*, Dans la supposition que. On dit encore, *La chose supposée de la manière que vous dites... Supposé tel événement...*

SUPPOSITION. s. f. Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque induction. *Dans la supposition que vous faites, il faudrait que... Il ne faut point faire de suppositions de choses qui soient contradictoires. Cette supposition est inadmissible. Dans la supposition qu'il agira comme vous le dites, je dois éviter de le voir. Dans cette supposition, il aurait tort d'agir ainsi.*

Il signifie aussi, Conjecture, opinion favorable ou défavorable qui ne résulte pas de preuves positives. *Ce qu'il dit là est une pure supposition. C'est une supposition gratuite. De vaines suppositions. Cette supposition est fort injurieuse pour lui. Cette supposition est peu obligeante pour moi, est trop honorable pour moi. Vous faites des suppositions singulières, d'étranges suppositions. Cette supposition n'a rien qui doive, qui puisse le blesser.*

Il signifie encore, Production d'une fausse pièce, allégation d'un fait controuvé. *La supposition d'un contrat, d'un testament, d'un titre. La supposition d'un fait. Cette supposition d'un complot fut trouvée odieuse.*

Supposition de nom, de personne, L'action de mettre un nom, une personne à la place d'une autre.

Supposition d'enfant, L'action de celui qui veut faire passer, faire reconnaître un enfant pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né.

En Jurispr., *Supposition de part,* Crime qui se commet en attribuant un enfant à une femme qui n'est point accouchée, ou en en substituant un à celui dont elle est mère.

SUPPOSITOIRE. s. m. Espèce de médicament en forme de cône long et gros comme le petit doigt, que l'on met dans le rectum pour lâcher le ventre ou pour agir comme adoucissant. *User de suppositoire. Il est fort resserré, il a besoin d'un suppositoire. Suppositoire purgatif. Suppositoire adoucissant.*

SUPPÔT. s. m. Celui qui est membre d'un corps, et qui remplit de certaines fonctions pour le service de ce corps. *Anciennement les imprimeurs et les libraires étaient suppôts de l'université. La justice et ses suppôts.* Il a vieilli en ce sens.

SUPPÔT, se dit ordinairement de Celui qui est fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal, qui sert aux mauvais desseins d'un autre. *Il n'y a que les émissaires et les suppôts d'un scélérat qui puissent répandre de pareilles calomnies. Je ne me soucie ni de lui, ni de ses suppôts. C'est un des plus dangereux suppôts de cette cabale, de ce parti. Les vils suppôts d'un tyran.*

Fig. et fam., *C'est un suppôt de Satan,* se dit D'un méchant homme.

SUPPÔT, en termes de Philosophie, signifie, Ce qui sert de fondement, de soutien, de sujet.

SUPPRESSION. s. f. Action de supprimer. *La suppression d'un libelle. La suppression d'un contrat. La suppression d'une circonstance, dans un exposé. La suppression d'un ordre religieux. La suppression de plusieurs emplois. La suppression d'un impôt. Etc.*

Édit de suppression, Édit qui éteignait et supprimait quelque charge, quelque impôt, etc.

SUPPRESSION, en termes de Médecine, Suspension d'une évacuation accoutumée. *Suppression d'urine. Suppression d'hémorroïdes. Suppression de lochies. Suppression de transpiration. Suppression de mois, de règles,* ou absolument, *Suppression.*

En Jurispr., *Suppression de part* ou *d'enfant,* Crime de celui ou de celle qui fait disparaître les traces de la naissance d'un enfant, ou qui ôte la connaissance de son existence et de son état.

Suppression d'état, Crime qui consiste à supprimer les preuves de l'état d'une personne.

SUPPRIMER. v. a. Empêcher de paraître, ou faire cesser de paraître, ne pas publier un écrit, un livre, un libelle. *On supprima tel livre, tel journal. Cet article fut supprimé par la censure. Il a supprimé une lettre qu'il destinait à l'impression.*

Il signifie quelquefois simplement, en Jurisprudence, Blâmer un écrit et en défendre

la publication. *On a supprimé son mémoire comme calomnieux.*

Il se dit aussi, en parlant D'un acte, d'un contrat, ou de quelque autre pièce dont on veut ôter, dont on veut dérober la connaissance. *Il voulait supprimer un acte qui était contre lui, mais on en produisit une copie collationnée. Supprimer une pièce essentielle.*

Il signifie également, Taire, passer sous silence, ne pas exprimer. *Cet avocat a supprimé les circonstances qui auraient pu nuire à sa cause. Je supprime beaucoup de circonstances qui seraient trop longues à rapporter. Supprimez ces détails. Vous rapportez tout ce qui est à votre avantage, mais vous avez supprimé telle et telle chose. Ici, il faut suppléer un mot qui est supprimé. On a supprimé un mot essentiel.*

Il signifie quelquefois, Retrancher. *Ce discours est trop long, il en faut supprimer la moitié, plus de la moitié. Supprimer une lettre dans un mot.*

Supprimer, signifie encore, Abolir, annuler. *On a supprimé quelques emplois inutiles. Supprimer des impôts. Le pape a supprimé tel ordre religieux. Nous avons éteint et supprimé* : termes dont le roi se servait dans ses édits de suppression.

Supprimé, ée. part. passé.

SUPPURATIF, IVE. adj. T. de Chirur. et de Médec. Qui facilite la suppuration, qui aide les plaies à suppurer. *Onguent suppuratif.*

Il est quelquefois substantif, au masculin. *C'est un bon suppuratif.*

SUPPURATION. s. f. T. de Chirur. et de Médec. La formation, l'écoulement du pus. *Sa plaie vient à suppuration. La suppuration se fait bien. La suppuration est abondante, louable.*

SUPPURER. v. n. T. de Chirur. et de Médec. Rendre, jeter du pus. *Une plaie qui commence à suppurer. Sa plaie suppure beaucoup.*

SUPPUTATION. s. f. Calcul. *Supputation exacte. Supputation d'un compte. La supputation d'une dépense. Faire une supputation, des supputations. La supputation des temps. Il se trompe dans sa supputation. Sa supputation est juste. Sa supputation est fausse.*

SUPPUTER. v. a. Calculer, compter à quoi montent plusieurs nombres. *Supputer un compte. Supputez à quoi toutes ces sommes-là montent. Il faut supputer à quoi se monte la dépense de ce bâtiment, à combien monte ce mémoire. Supputons combien il y a d'années. Il supputait sur ses doigts combien lui coûtait cet achat.*

Supputé, ée. part. passé.

SUPRÉMATIE. s. f. Supériorité, excellence au-dessus de tous les autres. *Il prétend à la suprématie dans son art. Cette nation a conservé la suprématie dans le commerce, dans la navigation, etc.*

Il se dit particulièrement en parlant Du droit que les rois d'Angleterre, et même les reines qui le sont par leur naissance, se sont attribué d'être chefs de la religion anglicane. *C'est Henri VIII qui a établi la suprématie des rois d'Angleterre. Prêter le serment de suprématie*, Prêter un serment par lequel on reconnaît ce pouvoir.

SUPRÊME. adj. des deux genres. Qui est au-dessus de tout en son genre, en son espèce. *Pouvoir suprême. Autorité suprême. Iniquité suprême. Une vertu suprême. Une bonté suprême. Dieu est l'Être suprême. Le roi est le chef suprême de l'État. Il est parvenu au suprême degré de la science, de la vertu, du pouvoir, de la félicité.*

En poésie et dans le style soutenu, *L'instant, le moment suprême, l'heure suprême*, L'heure de la mort. *Les volontés suprêmes d'un mourant*, Ses dernières dispositions. *Les honneurs suprêmes*, Les funérailles.

En termes de Cuisine, *Suprême de volaille*, Les parties les plus délicates de la volaille accompagnées d'un coulis. *Suprême de volaille aux truffes.*

Au suprême degré. loc. adv. et fam. Beaucoup, extrêmement. *Cette femme est belle, est laide au suprême degré. Il est sot, ennuyeux au suprême degré.*

SUPRÊMEMENT. adv. D'une manière suprême, au suprême degré. *Il se montra en cette occasion suprêmement déraisonnable. Suprêmement beau.*

SUR

SUR, URE. adj. Qui a un goût acide et aigret. *Ce fruit est sur. Ces pommes sont sures. L'oseille est fort sure.*

SÛR, ÛRE. adj. Certain, indubitable, vrai. *C'est une chose sûre. Cela est sûr. Rien n'est si sûr. Rien n'est plus sûr. Cela est-il bien sûr? C'est une chose moralement sûre. Je regarde cela comme sûr. Je vous donne cela pour sûr. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il fit cette démarche.* Familièrement et par ellipse, *Bien sûr*, Cela est certain.

Sûr, se dit aussi Des choses qui doivent arriver infailliblement, ou qu'on regarde comme devant nécessairement arriver. *Rien n'est si sûr que la mort. Ce profit est sûr. C'est un gain sûr. Ses dispositions avaient rendu la victoire sûre.*

L'affaire est sûre, Le succès en est certain.

Sûr, signifie aussi, Qui produit ordinairement son effet. *Le remède dont je vous parle est un remède sûr. Ce procédé, ce moyen est sûr, il ne manque jamais. Une règle sûre.*

Avoir un coup sûr à quelque jeu, à quelque exercice, Avoir un coup presque immanquable.

Aux Jeux de cartes, *Avoir jeu sûr*, Avoir si beau jeu, qu'il est impossible qu'on ne gagne pas.

Fig. et fam., *Jouer à jeu sûr*, Être certain du succès des moyens qu'on emploie, dans une affaire.

Fig., *Parier à jeu sûr, à coup sûr*, Parier sur un fait dont on a la certitude.

Sûr, signifie encore, Qui ne trompe pas, qui ne saurait tromper. *Il a la mémoire sûre.*

Avoir le goût sûr, Discerner parfaitement la qualité des mets, du vin. *Ce gourmet a le goût sûr.*

Fig., *Avoir le goût sûr*, Juger bien des ouvrages d'esprit. On dit de même, *Avoir le jugement, le tact sûr.*

Avoir le coup d'œil sûr, Juger d'une manière à peu près exacte, à la simple vue, la distance, l'étendue, le poids, etc., d'un objet. *Je n'ai pas le coup d'œil assez sûr pour vous dire quelle est la hauteur de cette colonne.* On le dit aussi figurément. *Pour diriger les affaires difficiles, pour prévoir les dangers, pour sortir d'embarras, il faut avoir le coup d'œil sûr.*

Avoir la main sûre, Avoir une main ferme, qui ne tremble point. *Ce chirurgien a la main sûre. Cet enfant n'a pas la main sûre, et il tient mal sa plume.*

Ce cheval a le pied sûr, la jambe sûre, il est sûr. Il ne bronche jamais.

Sûr, se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui sait quelque chose d'une manière certaine. *Je suis sûr de ce que je vous dis. Je suis sûr que cela est. Je n'en suis pas tout à fait sûr. Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez? Je suis sûr de l'avoir entendu. Soyez sûr de ce que je vous dis.*

Être sûr de son fait, de son coup, Être certain du succès de ce qu'on a entrepris.

Être sûr de quelqu'un, Compter fermement sur lui, sur son secours; être assuré de ses bons sentiments, de ses bonnes opinions. *Êtes-vous bien sûr de cet homme-là?*

Être sûr de soi, de soi-même, Être assuré de ne pas faillir. *Quel homme oserait prétendre qu'il est sûr de soi?*

En parlant de Musique, *Être sûr de sa partie*, La savoir de telle manière, qu'on est sûr de la chanter ou de l'exécuter sans faire de faute.

Au Jeu, *Être sûr de sa partie*, Avoir fait sa partie de manière qu'on est assuré de gagner; et, figurément et familièrement, Avoir si bien pris ses mesures dans une affaire, qu'on est assuré qu'elle réussira.

Sûr, signifie aussi, En qui on se peut fier. *C'est un ami sûr. Un domestique sûr. Ce banquier est sûr. Il ne fréquentait que des gens sûrs. L'instinct est un guide sûr. J'ai un sûr garant de ce que j'avance.*

Vos titres, vos papiers sont en main sûre, en mains sûres, Ils sont entre les mains d'une personne en qui on peut avoir toute confiance. *Ne craignez rien, vos intérêts sont en mains sûres.*

Sûr, en parlant Des lieux, des chemins, des passages, et de certaines autres choses, signifie, Où l'on est en sûreté, dont on peut se servir sans danger. *Les chemins sont sûrs. Ce port est sûr. Cette rade est sûre. Cet asile est sûr. Ce lieu n'est pas sûr. Cette planche est sûre. Cette échelle est sûre. Ce navire est sûr.*

Le temps n'est pas sûr, Il y a apparence que le temps deviendra bientôt mauvais.

Il ne fait pas sûr en ce lieu-là, On n'y est pas en sûreté.

Mettre quelqu'un en lieu sûr, Le mettre en lieu de sûreté, où il n'a rien à craindre. Il signifie aussi, Le mettre en prison, en quelque lieu où l'on soit assuré de sa personne.

Subst. et absol., *Le plus sûr*, Le parti le plus sûr. *Aller au plus sûr. Prendre le plus sûr. Le plus sûr dans cette circonstance est de ne rien dire.*

À coup sûr. loc. adv. Immanquablement, infailliblement. *Vous le trouverez à coup sûr. Nous réussirons à coup sûr.*

Pour sûr. loc. adv. et fam. Certainement, infailliblement. *Pour sûr, il viendra.*

SUR. Préposition de lieu, qui sert à marquer La situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient. *Sur le haut d'une maison. Sa maison est placée sur le sommet, sur le penchant d'une colline. Sur un cheval. Sur un vaisseau. Sur sa tête. Sur un arbre. S'asseoir sur une chaise. Se coucher sur un lit. Mettre un flambeau sur la cheminée. Monter sur une échelle. S'appuyer sur un bâton. Un bâtiment porté sur des colonnes.*

Être sur pied, Être levé, être à ses affaires. *Je suis sur pied depuis cinq heures du matin.*

Fig., *Être sur pied*, Être guéri. *Le voilà guéri, il est sur pied depuis huit jours.*

Cet oiseau se soutient sur ses ailes, Il plane.

Se soutenir, revenir sur l'eau, À la surface de l'eau.

Passer le balai, l'éponge, etc., sur quelque chose, Balayer, frotter avec l'éponge la surface de quelque chose. *Appliquer une couche de mortier sur un mur, étendre du beurre sur du pain, etc.*, Enduire de mortier la surface d'un mur, couvrir de beurre une tranche de pain, etc.

Avoir, porter une chose sur soi, L'avoir, la porter dans sa poche.

Avoir sur soi, se dit aussi Des vêtements que l'on porte sur soi. *Il n'avait sur lui qu'une robe de chambre.*

Fam., *La clef est sur la porte*, Elle est dans la serrure.

En termes de Marine, *Ce navire chasse sur ses ancres*, Il entraine ses ancres et leur fait labourer le fond.

SUR, sert aussi à marquer Ce qui est simplement au-dessus. *Les globes célestes qui roulent sur nos têtes. Un oiseau qui plane sur la rivière.*

SUR, signifie en outre, Joignant, tout proche. *Les villes qui sont sur la Seine, sur le Rhin. Nogent-sur-Seine. Châlons-sur-Marne. Une maison sur le grand chemin. Une abbaye sur la frontière.*

Il se dit aussi en parlant Du lieu où l'on se trouve. *Voyager sur terre, sur mer. Nous nous promenâmes sur l'eau. Se promener sur le bord de la mer, de la rivière. Se promener sur la route.*

Être sur les lieux, Être dans un endroit désigné, indiqué. *Puisque vous êtes sur les lieux il vous sera facile de faire cette vérification.*

Il se dit encore, dans plusieurs phrases, par rapport à La situation voisine ou supérieure des choses dont on parle. *Cet hôtel ouvre sur deux rues. Cet appartement donne sur le jardin. Ce château domine sur la campagne. Cette maison a vue sur le jardin. Il a deux fenêtres sur la rue.*

SUR, se dit aussi en parlant De ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. *Donner un coup sur la tête. Frapper sur une enclume. Il a osé porter la main sur son supérieur. Passer la main sur une étoffe.*

Il sert encore à marquer Ce qui suit, ce qui vient, ce qui est par derrière. *Il marche, il vient, il est sur mes pas. Fermer la porte sur quelqu'un.*

Il se dit également en parlant De ce qu'on grave, de ce qu'on dessine, de ce qu'on écrit, etc., de ce qui est gravé, dessiné, écrit, etc., à la surface de quelque chose. *Graver sur le marbre, sur le cuivre, etc. Graver son nom sur l'écorce d'un arbre. L'inscription qui est sur sa tombe. Peindre sur toile, sur verre, sur porcelaine. Avoir une marque sur la joue. Écrire sur le sable, sur une ardoise, sur du papier.* On dit de même : *Écrivez cela sur votre livre, sur vos tablettes, sur le registre, sur le compte. Il est couché sur l'état. Son nom est sur la liste. Il l'a mis sur son testament. Etc.*

On dit encore, dans un sens analogue, *Lire une inscription sur un mur.*

Fig., *L'ennui est peint sur son visage.*

SUR, signifie À, dans quelques phrases qui expriment Addition. *Il fallut mettre quatre chevaux sur cette voiture pour la tirer du bourbier. Cet imprimeur a mis deux ouvriers sur la même feuille, pour aller plus vite.*

Être toujours sur les livres, Être sans cesse à lire, à étudier. On dit de même, *Pâlir sur les livres.*

SUR, précédé et suivi du même mot, marque Succession rapide ou Accumulation. *Il fait folies sur folies. Il ajouta mensonges sur mensonges. Il a eu trois maladies coup sur coup. Mettre sou sur sou. On vit arriver courrier sur courrier.*

SUR, équivaut aussi à Vers, du côté de. *Tourner sur la droite, sur la gauche. Tirer sur quelqu'un. Décharger une arme sur quelqu'un. Souffler sur quelque chose. Il plaça la cavalerie sur les ailes, sur les flancs. L'armée fut inquiétée sur ses derrières par... Il opéra sa retraite sur telle ville. L'humeur s'est portée sur les yeux.*

En termes de Commerce, *Tirer une lettre de change sur quelqu'un, tirer sur quelqu'un*, Faire une lettre de change pour qu'il l'acquitte. On dit de même qu'*Une lettre de change est tirée d'un lieu sur un autre.*

SUR, sert aussi à indiquer Un mouvement en arrière, un mouvement circulaire, un mouvement de haut en bas. *Revenir sur ses pas. Revenir sur le passé. Une courbe qui revient sur elle-même. La terre tourne sur elle-même. Cette pierre tomba de très haut sur le pavé.*

Il sert de plus à marquer L'avance d'une chose par rapport à une autre. *Le progrès sur les années précédentes est frappant.*

SUR, se prend quelquefois dans le sens de Parmi. *Sur dix, il n'y en avait pas un de bon. Il eut deux cents voix sur trois cents, et fut élu.*

Il sert aussi à indiquer quelquefois Des rapports d'étendue. *Cette plaine a six kilomètres de long sur deux de large.*

SUR, se dit figurément en parlant De toute sorte d'imposition sur les choses ou sur les personnes. *Les impositions sur les biens-fonds, sur les denrées. Taxe sur les marchandises étrangères. Les subsides qu'on lève sur les peuples.* On dit à peu près dans le même sens : *Assigner une pension sur les produits d'une terre. Donner à prendre sur un fonds. Prendre sur sa nourriture, sur sa dépense, sur son nécessaire. Sur cette somme il faut retrancher tant. On lui déduira tant, on lui retiendra tant sur ses gages, sur sa solde. Etc.*

Il a quelquefois le sens de Aux dépens. *Vivre sur le commun. Autrefois les gens de guerre vivaient souvent sur le paysan.*

Il sert quelquefois à indiquer Une occupation présente. *Je suis sur ce travail. Je suis sur cette chose.*

Il sert aussi à marquer La supériorité, la domination, la juridiction, l'excellence, l'avantage, l'action, l'influence d'une personne, d'une chose à l'égard d'une autre. *Régner sur plusieurs nations. Avoir autorité, pouvoir, juridiction sur quelqu'un. Veiller sur quelqu'un. Avoir l'œil sur quelqu'un. On lui a donné inspection sur tous ces gens-là. Il a un grand avantage sur vous. Il a de l'ascendant sur moi. Je ne peux rien sur lui. Il l'emporte sur tous ses rivaux. Prendre le pas sur quelqu'un. Cela influe beaucoup sur la santé. Cette péroraison produisit beaucoup d'effet sur les auditeurs.*

Il signifie encore, Touchant, concernant, à l'égard de. *Il y a diversité d'opinions sur ce point. On ne s'accorde pas sur l'époque de cet événement. En voilà assez sur ce point. Je vous dirai sur ce sujet... Ils disputent sur telle question. Disputer sur la pointe d'une aiguille. Vous résoudrez sur cela ce qu'il vous plaira. Qu'a-t-on décidé sur cela? Qu'a-t-il été jugé sur ce différend? Nous en étions sur un tel propos. Je ne suis de son avis sur rien. Il m'a éclairé sur mes vrais sentiments. Je l'ai félicité sur son retour. Je me suis trompé sur son caractère. Je suis tranquille sur son compte. Je l'ai réprimandé sur sa paresse. Faites réflexion sur cette affaire.*

Il signifie également, D'après, en conséquence, en considération de, moyennant. *Juger sur les apparences. Juger sur l'étiquette du sac. Juger de quelqu'un sur la mine. Se régler, se modeler sur quelqu'un. Je ne suis venu que sur son invitation. Il a écrit son histoire sur des documents authentiques. Il prit cette résolution sur ce qu'il apprit que... Il partit avec précipitation sur l'avis qu'on lui donna. Il l'excusa sur son âge. Ils se prirent de paroles, et sur cela ils se battirent. J'ai fait cela sur votre parole. Sur la foi des traités. Il croit qu'il trouvera de l'argent sur sa bonne mine, sur son crédit. Il lui a prêté cette somme sur nantissement, sur gages, sur des gages.* On dit dans le même sens, *Écrire, croire sur parole*, Sur la foi d'autrui.

Sur la vie, Au risque de perdre la vie. *Gardez-vous sur la vie de faire cela.*

Se fonder sur quelque chose, S'en autoriser, l'alléguer, le faire valoir à l'appui de ce qu'on prétend ou de ce qu'on avance. *Il se fonde sur une possession de tant d'années.* On dit de même : *Je suis fondé sur de bonnes décisions, sur un arrêt, sur une loi. Sur quoi votre prétention est-elle fondée? Etc.*

SUR, sert quelquefois à marquer L'affirmation, la garantie de quelque chose. *Sur mon honneur. Sur ma conscience. Sur ma foi. Sur ma vie. Sur mon âme. Sur ma parole.*

Jurer sur les saints Évangiles, Faire un serment en mettant les mains sur le livre des Évangiles.

SUR, sert aussi à indiquer La matière, le sujet sur lequel on travaille. *Il travaille sur l'or, sur l'argent. Peintre sur porcelaine. Il travaille sur tel sujet. Il a fait des commentaires sur tel auteur. Faire des notes sur un mémoire.*

Faire des paroles sur un air, Accommoder des paroles à un air déjà fait. On dit de même : *Cette chanson est sur tel air. Faire de la musique sur des paroles. Faire des variations sur un air. Faire des vers sur des rimes données. Etc.*

SUR, sert enfin à marquer Le temps; et alors il signifie, Durant, environ, vers. *Il vint sur l'heure du dîner, sur le midi. Sur l'aube du jour. Sur le tard. Sur la brune. Il se couche sur les dix heures. Sur ces entrefaites. Sur l'heure. Sur la fin de l'hiver. Sur le point de partir. Ces arbres sont vieux, ils sont sur leur déclin. Une femme qui est sur le retour. Il est sur son départ.*

Sur-le-champ. Voyez CHAMP.

Sur cela, En faisant cela. *Sur cela il me quitta. Sur cela je m'éveillai.*

Sur ce. Voyez CE.

SUR, s'emploie dans plusieurs autres façons de parler dont l'explication est renvoyée aux noms qui servent à les former. *Je me décharge de cette affaire sur vous. Je m'en repose sur vous, sur votre prudence. Je compte sur vous. Le sort tomba sur lui. Quand le malheur est sur quelqu'un, sur une maison. Marcher sur les traces de ses ancêtres. Vivre sur le commun. Aller sur les brisées de quelqu'un. Prendre quelqu'un sur le fait. Vous le prenez sur un ton bien haut. Il aura toujours cela sur le cœur. Prendre*

sur l'ennemi. Être sur la défensive, sur le qui-vive, sur le quant-à-soi. Marcher sur le bon pied. Être sur le bon pied. Être sur un bon pied. Remettre ses affaires sur pied. Je saurai le mettre sur le bon pied. Demeurer sur son appétit. Mettre un cheval sur les voltes. Être sur les dents. Être sur ses fins. Être sur les crochets de quelqu'un. Être sur ses pieds. Être sur sa bouche. Prendre quelque chose sur sa conscience. Prendre l'événement d'une affaire sur soi. Prendre sur soi. Prendre trop sur soi. Etc.

SUR, entre dans la composition de plusieurs mots pour signifier, Ce qui est sur quelque chose ou au-dessus, soit par sa position, soit par sa qualité, par son excès, etc. *Surdent. Surfaix. Surintendant. Surabondant. Etc.* On trouvera à leur place alphabétique les mots de cette espèce qui sont consacrés par l'usage.

SUR TOUTE CHOSE, SUR TOUTES CHOSES. loc. adverbiales. Principalement, par préférence à toute autre chose. *Je vous prie, je vous recommande, sur toute chose, de...* Voyez SURTOUT.

SUR ET TANT MOINS. loc. adv. En déduction. *On lui a payé telle somme sur et tant moins de ce qu'on lui doit.* Il vieillit.

SUR LE TOUT. loc. adv. et fam. En somme, en résumé. *Sur le tout je m'en rapporte à vous.*

SUR LE TOUT, en termes de Blason, se dit en parlant D'un écusson qui se met au milieu d'une écartelure. *Il porte écartelé de... et de... et sur le tout de...*

Brochant sur le tout, se dit D'une pièce qui va d'un côté à l'autre d'un écu dans lequel il y a d'autres pièces dont elle couvre une partie.

Fig. et fam., *Brochant sur le tout*, se dit D'une chose surajoutée à plusieurs, et qui semble y mettre le comble. *Il vient de faire une nouvelle sottise brochant sur le tout.*

Sur le tout du tout, se dit en parlant D'un écusson placé sur le milieu de l'écartelure d'un autre écusson qui est déjà sur le tout.

SURABONDAMMENT. adv. Plus que suffisamment. *Il en a parlé surabondamment.* JÉSUS-CHRIST *a satisfait surabondamment pour tous les hommes.*

SURABONDANCE. s. f. Très grande abondance. *Surabondance de grâces, de faveurs, de toutes sortes de biens. Surabondance de droit. Surabondance de blé, de vin, etc. Surabondance d'idées, de paroles.*

SURABONDANT, ANTE. adj. Qui surabonde. *Pour preuve surabondante de son bon droit, il allègue...*

Il signifie quelquefois, Superflu. *Vous avez déjà fait comprendre ce que vous vouliez dire; ce que vous ajoutez est surabondant.*

SURABONDER. v. n. Être très abondant. *Les denrées surabondent dans ce pays. Le vin surabonde cette année. L'Écriture dit : Où le péché abondait, la grâce a surabondé.*

SURACHETER. v. a. Acheter une chose plus qu'elle ne vaut. Il est peu usité.

SURACHETÉ, ÉE. part. passé.

SURAIGU, GUË. adj. T. de Musique. Fort aigu.

SURAIGU, se dit aussi en Médecine. *Inflammation suraiguë.*

SURAJOUTER. v. a. Ajouter à ce qui a déjà été ajouté.

SURAJOUTÉ, ÉE. part. passé.

SUR-ALLER. v. n. T. de Vénerie. Il se dit D'un limier ou chien courant qui passe sur la voie sans se rabattre et sans rien dire.

SUR-ANDOUILLER. s. m. T. de Vénerie. Andouiller plus grand que les autres, qui se trouve à la tête de quelques cerfs.

SURANNATION. s. f. La cessation de l'effet d'un acte qui n'est valable que pour un temps déterminé, et qu'on n'a pas renouvelé quand il le fallait. *On a stipulé que cette procuration serait valable, nonobstant surannation.*

Lettres de surannation, Lettres qu'on obtenait du prince, pour rendre la force et la validité à celles qui étaient surannées.

SURANNER. v. n. Avoir plus d'un an de date. Il se dit surtout Des lettres de chancellerie, des passeports, etc. *Il a laissé suranner ses lettres, il ne peut plus en faire usage. Il a laissé suranner son passeport.*

SURANNÉ, ÉE. part. passé. Il se dit De certains actes publics, lorsque l'année ou le temps au delà duquel ils ne peuvent avoir d'effet, est expiré. *Un brevet est suranné après tel temps. Vous ne sauriez vous servir de ces lettres, elles sont surannées. Procuration surannée. Passeport suranné.*

Il se dit aussi Des concessions qui, faute d'être enregistrées dans le temps prescrit, deviennent nulles.

Il se dit, figurément, De certaines choses qu'on regarde comme déjà vieilles. *Cet habit est un peu suranné. Une mode surannée. Une façon de parler surannée.*

Il se dit de même Des personnes. *Un galant suranné. Elle fait encore la jolie, mais elle est déjà surannée. Une beauté surannée.*

SUR-ARBITRE. s. m. Arbitre choisi par les parties ou par le juge pour la décision d'une contestation sur laquelle les arbitres sont partagés. *On leur a donné deux arbitres et un sur-arbitre. Si nos arbitres ne peuvent s'accorder, nous prendrons un tel pour surarbitre.* On dit plus ordinairement, *Tiers arbitre.*

SURARD. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Vinaigre surard*, Vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURATE. s. f. Nom des chapitres du Coran.

SURBAISSÉ, ÉE. adj. T. d'Archit. Il se dit Des arcades et des voûtes qui ne sont pas en plein cintre, qui vont en s'abaissant vers le milieu. *Une voûte surbaissée.*

SURBAISSEMENT. s. m. T. d'Archit. Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURCENS. s. m. T. de Jurispr. féod. Rente seigneuriale dont un héritage était chargé par-dessus le cens. *Il lui était dû vingt deniers de cens, et vingt livres de surcens.*

SURCHARGE. s. f. Nouvelle charge ajoutée à une autre. *Ce cheval est assez chargé, il ne lui faut point de surcharge. Cette surcharge l'accablera.*

Il s'emploie quelquefois au figuré, et signifie, Surcroît, augmentation de peines, de maux. *Il avait déjà de la peine à subsister, et pour surcharge il lui est survenu deux enfants. C'est une grande surcharge à un homme qui était déjà si accablé de douleur.*

Il se dit aussi Des mots écrits sur d'autres mots dont on a employé les lettres ou parties de lettres en les renforçant pour en former de nouvelles. *Faire une surcharge. Il y a dans cette lettre de change une surcharge.*

SURCHARGER. v. a. Imposer une charge excessive, un trop grand fardeau. *Vous avez surchargé ce cheval, il ne saurait aller. Ce mur est surchargé.*

Se surcharger l'estomac, se surcharger d'aliments, de nourriture, Manger excessivement.

Fig., *Être surchargé de travail, surchargé d'affaires*, Avoir trop de travail, trop d'affaires. On dit également, avec le pronom personnel, *Se surcharger de travail, d'affaires.*

SURCHARGER, se dit aussi en parlant D'impôts excessifs. *On a surchargé cette ville, ce département. Ce royaume est surchargé d'impôts.*

SURCHARGER, signifie encore, Faire une surcharge dans l'écriture. *Surcharger un mot, une ligne.*

SURCHARGÉ, ÉE. part. passé. *Un mot surchargé.*

SURCHAUFFER. v. a. T. de Forge. Donner trop de feu au fer, le brûler en partie.

SURCHAUFFÉ, ÉE. part. passé.

SURCHAUFFURE. s. f. T. de Forge. Défaut du fer surchauffé.

SURCOMPOSÉ, ÉE. adj. T. de Gram. Il se dit Des temps des verbes dans la conjugaison desquels on redouble l'auxiliaire *Avoir*. *J'aurais eu fait, vous auriez eu dit, sont des temps surcomposés.* Il est peu usité.

En Botan., *Feuille surcomposée*, Feuille dont le pétiole se divise en plusieurs pétioles secondaires, qui sont eux-mêmes divisés ou subdivisés.

SURCOMPOSÉ. s. m. T. de Chimie. Corps qui résulte de la combinaison des corps que l'on appelle *Composés.*

SURCOUPER. v. a. T. de Jeu de cartes. Couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre joueur a déjà employé.

SURCOUPÉ, ÉE. part. passé.

SURCROÎT. s. m. Augmentation, ce qui est ajouté à quelque chose, et qui en accroît le nombre, ou la quantité, ou la force. *Grand surcroît. Notable surcroît. Surcroît de munitions, de provisions. Pour surcroît d'appointements, on lui donna... Ils n'étaient que quatre, il en arriva deux autres de surcroît. Voici un surcroît de compagnie. Par un surcroît de malheur, de misère, d'embarras, il est arrivé que... Pour surcroît de bonheur, il lui est échu une succession à laquelle il ne pensait pas. C'est un grand surcroît d'affliction pour lui, que la mort de son fils. Quel surcroît de douleur!*

SURCROÎTRE. v. n. Il ne se dit guère que Des chairs qui se forment dans les plaies avec trop d'abondance et de rapidité. *Il faut couper la chair qui surcroît dans cette plaie, qui commence à y surcroître.* Il n'est point usité dans le langage médical.

Il signifie aussi, Augmenter sans mesure, accroître au delà des bornes; et alors il est actif. *On vint tout à coup à surcroître le prix des marchandises.* Ce sens a vieilli.

SURDENT. s. f. Dent qui vient hors de rang sur une autre, ou entre deux autres. *Il a une surdent qu'il faut arracher.*

Il se dit, en termes d'Art vétérinaire, en parlant D'un cheval qui a quelques dents plus longues que les autres. *Ce cheval a les surdents, des surdents. Ôter les surdents à un cheval.*

SURDITÉ. s. f. Perte ou diminution considérable du sens de l'ouïe. *Guérir la surdité d'un homme. Guérir un homme de la surdité. Sa surdité augmente. Une surdité complète.*

SURDORER. v. a. Dorer doublement, dorer à fond, solidement. *Surdorer un lingot d'argent qui doit être mis à la filière.*

SURDORÉ, ÉE. part. passé.

SURDOS. s. m. T. de Sellier. Bande de cuir qui porte sur le dos du cheval de carrosse, et qui sert à soutenir les traits et le reculement.

SUREAU. s. m. Arbre de la famille des Chèvrefeuilles, dont les branches sont remplies d'une moelle tendre et abondante, et qui produit des fleurs blanches d'une odeur particulière et forte, auxquelles succèdent des fruits rouges-noirâtres. *On emploie souvent en médecine les fleurs et les feuilles de sureau. Quenouille de sureau. Vinaigre de sureau,* autrement nommé, *Vinaigre surard.*

SURÉLEVER. v. a. Élever au-dessus. *Surélever une terrasse. Surélever une maison d'un étage.*

SURÉLEVÉ, ÉE. part. passé. *Voûte surélevée,* Voûte dont la montée est plus grande que la moitié de l'ouverture.

SÛREMENT. adv. Avec sûreté, en sûreté, en assurance. *De l'argent placé sûrement. Vous pouvez marcher sûrement par là.*

Il signifie aussi, Certainement. *Cela est sûrement arrivé comme on le dit.*

SURÉMINENT, ENTE. adj. Éminent au suprême degré. *Vertu suréminente. Savoir, mérite suréminent.* Il est peu usité.

SURENCHÈRE. s. f. Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère. *Il a fait une surenchère sur moi.*

SURENCHÉRIR. v. n. Faire une surenchère. *L'immeuble saisi avait été adjugé à un tel, mais un autre est venu surenchérir. Le délai pour surenchérir.*

SURÉROGATION. s. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire, ce qui n'est pas précisément d'obligation. On ne l'emploie proprement qu'en parlant Des obligations du christianisme ou de la profession religieuse. *Les préceptes sont d'obligation étroite, les conseils sont de surérogation. Tout ce qui n'est point d'obligation est regardé comme œuvre de surérogation. Les faux dévots aiment mieux faire des œuvres de surérogation, que de satisfaire à celles qui sont d'obligation.*

Il signifie quelquefois, dans le langage ordinaire, Ce qu'on fait au delà de ce qu'on a promis. *Non seulement il a fait ce qu'il avait promis, mais par surérogation il a fait encore telle chose.*

SURÉROGATOIRE. adj. des deux genres. Qui est au delà de ce qu'on est obligé de faire. *Œuvre surérogatoire. Cela est surérogatoire.*

SURET, ETTE. adj. Diminutif de Sur. Un peu acide, un peu aigre. *Ce fruit est suret, a un petit goût suret. Cette pomme est surette.*

SÛRETÉ. s. f. Éloignement de tout péril, état de celui qui n'a rien à craindre pour sa personne ou pour sa fortune. *Grande sûreté. Pleine et entière sûreté. Pourvoir à sa sûreté. Dormir, voyager en sûreté. Il n'y a pas de sûreté à demeurer là. Il n'y a pas de sûreté en ce lieu-là. Mettre son bien en sûreté. Votre sûreté exige que vous preniez telle précaution. Cela compromettrait votre sûreté. La sûreté publique est bien établie. Violer la sûreté publique. La sûreté de l'État. Être en sûreté. Se rendre, se mettre en lieu de sûreté.*

Être en lieu de sûreté, Être dans un lieu d'asile, dans un lieu où l'on n'a rien à craindre pour sa personne. *Mettre quelqu'un en lieu de sûreté,* se dit quelquefois dans le sens qui précède; mais il signifie plus souvent, Mettre quelqu'un en prison, s'assurer de sa personne.

En sûreté de conscience, Sans que la conscience soit blessée. *Vous ne pouvez pas faire cela en sûreté de conscience. Vous pouvez penser, agir ainsi en sûreté, en toute sûreté de conscience.*

Prov., *La méfiance est la mère de sûreté,* ou *Méfiance est mère de sûreté.*

Serrure de sûreté, verrou de sûreté, Serrure, verrou faits de manière qu'il est moins facile de les ouvrir ou de les forcer que les serrures et les verrous ordinaires.

Soupape de sûreté d'une machine à vapeur, Celle qui est destinée à laisser échapper la vapeur, en se levant d'elle-même, lorsque le degré de dilatation est tel, que la chaudière éclaterait, si la vapeur ne trouvait point d'issue.

SÛRETÉ, se dit aussi d'Une mesure de précaution. *Il prit toutes ses sûretés contre cet accident.*

Il se dit encore d'Une sorte de caution, de garantie que l'on donne pour l'exécution d'un traité. *Quand il fait une affaire, il prend toutes les sûretés possibles. Je veux avoir mes sûretés. Vous voulez que je vous donne mon argent, où est ma sûreté? Il m'a donné des sûretés. Pour sûreté de quoi...*

Places de sûreté, Les places qu'un prince, qu'un État donne ou retient pour la sûreté de l'exécution d'un traité.

SÛRETÉ, signifie quelquefois, Caractère d'un homme sur qui on peut compter. *Cet homme est d'une grande sûreté dans le commerce.*

Il signifie aussi quelquefois, Assurance, fermeté du pied pour marcher, de la main pour écrire, pour faire une opération chirurgicale, etc. *Il y a peu d'animaux dont le pied ait plus de sûreté que les chèvres et les mulets. Ce chirurgien a beaucoup de sûreté dans la main. Il a une grande sûreté de main.* On dit figurément, *Sûreté de tact, de goût, de coup d'œil.*

SUREXCITATION. s. f. T. de Physiologie. Augmentation de l'énergie vitale dans un tissu, dans un organe.

Il signifie quelquefois, dans le langage ordinaire, Irritation maladive. *Il est dans un état de surexcitation qui ne lui permet pas d'entendre raison.*

SUREXCITER. v. a. Causer de la surexcitation.

SUREXCITÉ, ÉE. part. passé. *Un homme surexcité,* Un homme qui éprouve de la surexcitation.

SURFACE. s. f. Superficie, l'extérieur, le dehors d'un corps. *Surface plate, unie, raboteuse. La surface de la terre. La surface de l'eau. Une surface plane. Une surface concave. Une surface convexe. Cela présente une belle surface. Une grande surface de terrain. Sur toute la surface du corps.*

Présenter peu de surface, beaucoup de surface, se dit figurément Des garanties que peut offrir ou ne pas offrir un homme, par sa fortune ou sa position. *Cet homme présente trop peu de surface pour qu'on puisse lui confier une affaire de cette importance.*

SURFACE, signifie encore, au figuré, Extérieur, dehors, apparence. *Je ne m'en tiens pas à la surface. Il s'arrête à la surface des choses. Il faut savoir aller au delà de la surface.*

SURFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire.*) Demander plus qu'il ne faut d'une chose qui est à vendre. *Surfaire sa marchandise.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Les marchands surfont ordinairement. Ne me surfaites pas. Vous leur avez surfait.*

Il se dit quelquefois Des personnes, et signifie, Estimer un homme au-dessus de sa valeur, le vanter au delà de son mérite. *Voilà un homme que l'on a beaucoup surfait.*

SURFAIT, AITE. part. passé.

SURFAIX. s. m. T. de Sellier. Sangle de cheval qui se met sur les autres sangles, et qui, passant sur la selle, embrasse le dos et le ventre du cheval.

SURGEON. s. m. T. d'Agricult. et de Jardinage. Rejeton qui sort du tronc, du pied d'un arbre. *Cet arbre n'a point poussé de rameaux, il en est seulement sorti quelques surgeons. Couper les surgeons.*

Il se dit aussi figurément, et signifie, Un descendant. *Surgeon de la race de Charlemagne.* En ce sens, il est vieux.

Surgeon d'eau, Petit jet d'eau qui sort naturellement de terre ou d'une roche. Il est vieux.

SURGIR. v. n. Arriver, aborder. *Surgir au port. Surgir à bon port.* Dans ce sens, il a vieilli et n'est guère usité qu'à l'infinitif.

Fig., *Surgir au port,* Atteindre au but de ses vœux, réussir dans quelque chose qu'on avait entrepris.

SURGIR, se dit quelquefois D'une source, d'une eau qui sort de terre. *L'eau surgit du pied du rocher.*

SURGIR, s'emploie aussi figurément, et signifie, Sortir de, s'élever au-dessus de. *De nouvelles difficultés surgirent. On a vu tout à coup surgir la réputation de cet écrivain.*

SURHAUSSEMENT. s. m. Action de surhausser; État de ce qui est surhaussé. *Le surhaussement d'une voûte, d'un édifice. Le surhaussement des espèces fut une des fautes de ce prince. Le surhaussement des marchandises.*

SURHAUSSER. v. a. T. d'Archit. Élever plus haut. Il se dit surtout en parlant Des voûtes qu'on élève au delà de leur plein cintre. *Cette voûte est surhaussée.*

SURHAUSSER, signifie aussi, Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. *Surhausser le prix d'une chose,* ou *Surhausser une chose. Il a surhaussé sa marchandise, il l'a surhaussée de prix. Surhausser la valeur des espèces.*

SURHAUSSÉ, ÉE. part. passé.

SURHUMAIN, AINE. adj. Qui est au-dessus de l'humain, soit au physique, soit au moral. *Une taille surhumaine. Un courage surhumain. Un effort surhumain.*

SURINTENDANCE. s. f. Inspection et direction générale au-dessus des autres; Charge, commission de surintendant, de surintendante. *Il eut la surintendance des vivres des hôpitaux. La surintendance des finances. La surintendance des bâtiments. La surintendance de la maison de la reine fut donnée à telle princesse. La surintendance de la maison d'éducation de Saint-Denis.*

Il s'est dit également, dans les Maisons royales, de La demeure du surintendant des bâtiments. *Il était logé à la surintendance.*

SURINTENDANT. s. m. Celui qui a l'intendance de quelque chose au-dessus des autres. Il se disait principalement autrefois de Celui qui était ordonnateur, administrateur en chef des finances du roi. *Un tel a été surintendant des finances,* ou sim-

plement, *a été surintendant. Cette ordonnance a été donnée par le surintendant. Il n'y a plus aujourd'hui de surintendant des finances.* Voyez INTENDANT.

SURINTENDANTE. s. f. La femme du surintendant. *Madame la surintendante.*

Surintendante de la maison de la reine, La dame qui avait la première charge de la maison de la reine.

SURINTENDANTE, est aussi Le titre qu'on donne à La principale directrice des maisons d'éducation établies pour les filles des membres de la Légion d'honneur. *Surintendante de la maison de Saint-Denis.*

SURJET. s. m. Espèce de couture qu'on fait en tenant les deux étoffes qui doivent être jointes, appliquées l'une sur l'autre bord à bord, et en les traversant toutes deux à chaque point d'aiguille. *Faire un surjet.*

SURJETER. v. a. T. de Couture. Coudre en surjet.

SURJETÉ, ÉE. part. passé.

SURLENDEMAIN. s. m. Le jour qui suit le lendemain. *Le surlendemain de son départ.*

SURLONGE. s. f. T. de Boucherie. La partie du bœuf qui reste après qu'on a levé l'épaule et la cuisse, et où l'on prend les aloyaux.

SURMENER. v. a. Il se dit en parlant Des chevaux et des autres bêtes de somme, et signifie, Les excéder de fatigue, en les faisant aller trop vite, ou trop longtemps. *Surmener un cheval.*

Il se dit aussi quelquefois en parlant Des personnes. *Vous surmenez vos employés. Je suis surmené.*

SURMENÉ, ÉE. part. passé.

SURMONTABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut surmonter. *Cet obstacle, cette difficulté est surmontable.*

SURMONTER. v. a. Monter au-dessus. *Il faut secourir ce pauvre homme, l'eau le surmonte. Au déluge, l'eau surmonta de quinze coudées les plus hautes montagnes.*

Il s'emploie aussi absolument. *L'huile, mêlée avec de l'eau, surmonte toujours.*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré; et alors il signifie, Vaincre, dompter. *Surmonter ses ennemis. Surmonter sa colère, sa haine, son amour, etc. Surmonter tous les obstacles, toutes les difficultés.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se surmonter soi-même.*

Il signifie aussi, Surpasser; et il ne se dit que quand il y a une espèce de concurrence, de combat. *Il a surmonté tous ses concurrents. Surmonter quelqu'un en générosité, en science, en éloquence, en valeur.*

SURMONTER, se dit quelquefois D'un objet qui est placé, qui s'élève, qui règne au sommet, au-dessus d'un autre. Dans ce sens, on l'emploie surtout en Architecture, et en termes de Décorateur, de Tapissier. *Des trophées, des vases, des groupes surmontent les acrotères de cette balustrade. Cette colonne est surmontée d'une statue. Ce lit est surmonté d'un riche baldaquin.*

SURMONTÉ, ÉE. part. passé.

En termes de Blason, *Pièce surmontée*, Pièce au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement. *Au chevron d'or surmonté d'une étoile.*

SURMOÛT. s. m. Vin tiré de la cuve sans avoir cuvé ni avoir été pressuré. *Un muid de surmoût. Faire du surmoût.*

SURMULET. s. m. Poisson de mer dont la mâchoire inférieure porte deux longs barbillons. *Le surmulet est un assez bon manger.* On le nomme autrement *Rouget.*

SURNAGER. v. n. Se soutenir sur la surface d'un liquide. *Le liège plonge dans l'eau et surnage. Quand on met de l'huile dans de l'eau, l'huile surnage.*

Il se dit figurément D'une chose qui subsiste, par opposition à d'autres choses qui se détruisent, qui s'anéantissent, qui s'oublient. *À la longue les erreurs tombent, et la vérité surnage. Parmi une foule d'ouvrages tombés dans l'oubli, celui-là a surnagé.*

SURNATUREL, ELLE. adj. Qui est au-dessus des forces de la nature. *Effet surnaturel. La grâce est un don surnaturel. Cause, puissance, vertu surnaturelle. Lumière surnaturelle. Qualité surnaturelle.*

Vérités surnaturelles, Les vérités que l'on ne connaît que par la foi.

SURNATUREL, signifie quelquefois, par exagération, Extraordinaire, singulier, fort au-dessus du commun. *Cet enfant a un esprit surnaturel. Une adresse surnaturelle. Un bonheur surnaturel.*

SURNATURELLEMENT. adv. D'une manière surnaturelle. *Cela ne se peut faire que surnaturellement.*

SURNOM. s. m. Le nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille, et qui désigne quelque qualité ou quelque circonstance particulière. *Scipion eut le surnom d'Africain. On donna le surnom de Hardi à Philippe, fils du roi saint Louis. Henri IV et Louis XIV se sont acquis le surnom de Grand par les grandes choses qu'ils ont faites. Chez les Romains, le surnom désignait à quelle branche de telle famille on appartenait.*

SURNOMMER. v. a. Ajouter une épithète au nom d'une personne, pour marquer quelqu'une de ses actions, ou de ses qualités bonnes ou mauvaises, pour la désigner par quelque chose de remarquable. *Guillaume duc de Normandie fut surnommé le Conquérant. Un des ducs de Guise fut surnommé le Balafré.*

SURNOMMÉ, ÉE. part. passé.

SURNUMÉRAIRE. adj. des deux genres. Qui est au-dessus du nombre déterminé. *Employé surnuméraire. Officier surnuméraire.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *On vient de le recevoir surnuméraire dans cette compagnie.*

Il se dit particulièrement d'Un commis qui travaille sans appointements, jusqu'à ce qu'on l'admette au nombre des commis en titre. *Il est surnuméraire dans cette administration. Une place de surnuméraire.*

SURNUMÉRARIAT. s. m. Il se dit Du temps pendant lequel on est employé comme surnuméraire. *Il a fait deux ans de surnumérariat avant d'être commis en pied.*

SUROS. s. m. T. d'Art vétérin. Tumeur dure qui se forme sur la jambe du cheval, et qui dépend de l'os même. *J'achetai bien cher un cheval, et je m'aperçus ensuite qu'il avait un suros. Ce cheval n'a ni suros ni malandre.*

SUROXYDATION. s. f. T. de Chimie. Oxydation portée au plus haut degré.

SUROXYDE. s. m. T. de Chimie. Oxyde au maximum d'oxydation.

SUROXYDER. v. a. Porter au plus haut degré d'oxydation.

SUROXYDÉ, ÉE. part. passé.

SURPASSER. v. a. Excéder, être plus haut, plus élevé. *Cela surpasse la muraille de deux pieds. Il est beaucoup plus grand que lui, il le surpasse de toute la tête.*

Il se dit quelquefois De dimensions autres que la grandeur. *Cet arbre surpassait en grosseur les plus vieux chênes.*

Il signifie au figuré, Être au-dessus de quelqu'un, le surmonter en quelque chose; et il se dit en bien et en mal. *Il les surpasse tous en science. Surpasser tous les autres en richesse, en vertu. Il surpassait tous ses camarades dans les divers exercices du corps. Il le surpasse en méchanceté. Le succès a surpassé notre attente.*

Il signifie, avec le pronom personnel, Faire encore mieux qu'on ne fait à son ordinaire, ou qu'on n'a fait jusqu'à présent. *Ce comédien a joué tel rôle d'une manière admirable, il s'est surpassé lui-même, il s'est surpassé.*

SURPASSER, signifie quelquefois, Excéder les forces, l'intelligence, les ressources. *Cet effort surpasse mon courage. Cette science surpasse mon esprit. Cela surpasse ma portée. Cette dépense surpasse mes moyens.*

Il signifie particulièrement, Causer un étonnement qui confond les idées. *Cet événement me surpasse.*

SURPASSÉ, ÉE. part. passé.

SURPAYER. v. a. Payer au delà de la juste valeur. *Cette étoffe ne vaut pas davantage, c'est la surpayer que d'en donner tant.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes, et signifie, Leur payer au delà de ce qui leur est dû. *C'est vous surpayer. Vous êtes surpayé par là. Je ne vous donnerai rien de plus, je vous ai surpayé.*

SURPAYÉ, ÉE. part. passé.

SURPEAU. s. f. Il signifie la même chose qu'Épiderme. Voyez ÉPIDERME.

SURPLIS. s. m. Sorte de vêtement d'église, qui est fait de toile blanche, qui va à mi-jambes, et qui a ordinairement, au lieu de manches, des espèces d'ailes longues et plissées qui pendent par derrière. *Être en surplis. Il vint en surplis et en bonnet carré.*

Cet ecclésiastique porte le surplis dans telle paroisse, Il est du clergé de cette paroisse, il y assiste ordinairement au service. Cela se dit particulièrement Des jeunes clercs.

SURPLOMB. s. m. État, défaut de ce qui n'est pas à plomb, de ce dont le haut avance plus que la base ou le pied. On le dit surtout en parlant De constructions. *Ce mur est en surplomb, il penche.*

SURPLOMBER. v. n. Être hors de l'aplomb, être en surplomb. *Ce mur surplombe.*

SURPLUS. s. m. Ce qui reste, l'excédant. *Je vous abandonne le surplus. Je vous tiens quitte du surplus. Vous me payerez le surplus.*

AU SURPLUS. loc. adv. Au reste. *Au surplus vous saurez... Il a quelques défauts, mais au surplus il est honnête homme.*

SURPRENANT, ANTE. adj. Étonnant, qui cause de la surprise. *Discours surprenant. Nouvelle surprenante. Action surprenante. Effet surprenant. Cette femme est d'une beauté surprenante.*

SURPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Prendre quelqu'un sur le fait, le trouver dans une action, dans un état où il ne croyait pas être vu. *Surprendre un voleur qui force un secrétaire. Je l'ai surpris à me dérober de l'argent. On l'a surpris en faute, en flagrant délit. Je l'ai surpris lisant la lettre qu'il disait n'avoir pas reçue. Je l'ai surprise mettant du rouge.*

Il signifie communément, Prendre à l'improviste, au dépourvu. *Nos gens ont surpris l'ennemi. La ville a été surprise. J'ai été le*

surprendre. Le sage n'est jamais surpris par les événements. La mort ne le surprit pas, elle le trouva preparé.

Il signifie aussi, Arriver auprès de quelqu'un sans être attendu. *Il surprit son ami qui le croyait loin de Paris. Je ne l'ai pas vu depuis longtemps, j'irai le surprendre un de ces matins.*

Il se dit également De toutes les choses auxquelles on ne s'attendait point. *La pluie nous a surpris. La nuit nous surprit en chemin.* Il se dit le plus souvent Des choses désagréables, et qui traversent nos desseins.

Il se dit particulièrement D'un mal qui arrive d'une manière subite, inopinée. *Il a été surpris d'une attaque de goutte. La mort le surprit au milieu de ses projets, au milieu des plaisirs.*

Fig., *Le feu a surpris cette viande, cette pâtisserie,* Un feu trop vif l'a brûlée avant qu'elle fût cuite.

SURPRENDRE, signifie aussi, Tromper, abuser, induire en erreur. *Défiez-vous de cet homme, il ne cherche qu'à vous surprendre. Ce discours est captieux et propre à surprendre. Il s'est laissé surprendre à cet air de candeur, par cet air de candeur, à ces promesses, par ces promesses. Surprendre la bonne foi, la crédulité, l'ignorance de quelqu'un. Il a surpris la justice de ses juges, la religion de ses juges.*

Il signifie encore, Obtenir frauduleusement, par artifice, par des voies indues. *Il a surpris mon consentement, ma signature. Il m'a surpris un consentement que j'étais décidé à lui refuser. Il a surpris un privilège, une autorisation. On surprit des lettres au sceau.*

Surprendre des lettres, Les prendre furtivement, les intercepter. *Une lettre adressée à un des conspirateurs fut surprise.*

Surprendre la confiance de quelqu'un, La gagner par artifice. *Surprendre le secret de quelqu'un,* Découvrir son secret par adresse ou par hasard.

SURPRENDRE, se dit quelquefois en parlant Des actions, des gestes qui échappent à quelqu'un, et qui font connaître sa pensée malgré lui. *J'ai surpris ses soupirs, ses larmes qu'il voulait me cacher.*

Il s'emploie, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *Je me suis surpris à pleurer comme un enfant. Je me surprends à rire de ses bouffonneries.*

Surprendre à quelqu'un, chez quelqu'un un moment de faiblesse, Apercevoir en lui un moment de faiblesse.

SURPRENDRE, se dit encore dans le sens d'Étonner. *Cette nouvelle m'a extrêmement surpris. Cette conduite me surprend. Vous me surprenez beaucoup en me disant cela. Je fus bien surpris de sa réponse. Ne surprenez pas votre cheval; que vos mouvements soient suivis.*

SURPRIS, ISE. part. passé.

SURPRISE. s. f. Action par laquelle on surprend. *Il s'est rendu maître de cette place par surprise. Il s'est servi de surprise autant que de force. Il a usé de surprise. Il faut regarder partout, crainte de surprise. C'est une étrange surprise. Il faut se garder des surprises de ce chicaneur. Pour éviter les surprises, je ne traiterai avec lui que par écrit. Se défendre de la surprise des sens, des surprises de l'amour-propre.*

SURPRISE, signifie aussi, Étonnement, trouble. *Cet accident a causé une grande surprise. Tout le monde fut dans une surprise inconcevable. Une profonde surprise. Je ne reviens pas de ma surprise. Éprouver une douce surprise. Ménager à quelqu'un une surprise agréable. Aller de surprise en surprise.*

SURRÉNAL, ALE. adj. T. d'Anatomie. Qui est placé au-dessus des reins. *Capsules ou glandes surrénales,* Glandes vasculaires situées au-dessus des reins.

SURSAUT. s. m. Mouvement brusque occasionné par quelque sensation subite et violente. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *S'éveiller en sursaut*, Être éveillé subitement par quelque grand bruit ou par quelque violente agitation.

SURSÉANCE. s. f. Délai, suspension, temps pendant lequel une affaire est sursise. *Surséance de tant de jours, de semaines, de mois.*

Lettres de surséance, Lettres qu'un débiteur obtenait du sceau, pour faire suspendre les poursuites de ses créanciers.

SURSEMER. v. a. Semer une nouvelle graine dans une terre déjà ensemencée.

SURSEMÉ, ÉE. part. passé.

SURSEOIR. v. a. (*Je sursois, tu sursois, il sursoit; nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. Je sursoyais. Je sursis. Je surseoirai. Je surseoirais. Que je sursisse. Sursoyant.* Les autres temps ne sont point en usage.) Suspendre, remettre, différer. Il ne se dit guère qu'en parlant Des affaires, des procédures. *On a sursis toutes les affaires. Surseoir une délibération. Il voulait faire surseoir le jugement du procès, les poursuites, l'exécution d'un arrêt.*

Il s'emploie plus ordinairement comme verbe neutre, et il est alors suivi de la préposition *à*. *Surseoir au jugement d'une affaire. Il sera sursis à l'exécution de l'arrêt. Surseoir aux poursuites.*

SURSIS, ISE. part. passé.

SURSIS, s'emploie substantivement, et signifie, Délai. *On a ordonné un sursis. Il a obtenu un sursis.*

SURSOLIDE. s. et adj. des deux genres. T. d'Algèbre. Il se dit De la quatrième puissance d'une grandeur que l'on nomme ainsi par la supposition ou la fiction qu'elle a une dimension de plus que le solide.

SURTAUX. s. m. Taxe, imposition excessive. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Se plaindre en surtaux, présenter, former une plainte en surtaux,* Se plaindre à l'autorité compétente d'avoir été taxé trop haut.

SURTAXE. s. f. Taxe ajoutée à d'autres, nouvelle taxe. *Payer la taxe et la surtaxe.*

Il signifie aussi, Taxe excessive et illégale. *Je me ferai décharger de cette surtaxe.*

SURTAXER. v. a. Taxer trop haut. *Il se plaint de ce qu'on l'a surtaxé. On a surtaxé cette denrée dans le tarif des douanes.*

SURTAXÉ, ÉE. part. passé.

SURTOUT. adv. Principalement, plus que toute autre chose. *Il lui recommanda surtout de bien servir Dieu. Faites telle et telle chose, mais surtout n'oubliez pas...*

SURTOUT. s. m. Sorte de vêtement fort large, que l'on met sur les autres habits. *Il a un surtout sur son habit. Il avait deux beaux surtouts.*

SURTOUT, se dit aussi d'Une grande pièce de vaisselle d'argent, de cuivre doré, etc., qu'on place au milieu des grandes tables, et sur laquelle il y a des figures, des vases de fleurs, de fruits, etc.

Il se dit encore d'Une espèce de petite charrette fort légère, faite en forme de grande manne, et qui sert à porter du bagage.

SURVEILLANCE. s. f. Action de surveiller. *La bonne éducation des filles dépend surtout de la surveillance de leur mère. Exercer une surveillance active, continuelle sur quelqu'un, sur quelque chose. Être placé sous la surveillance de quelqu'un. Il a été mis sous la surveillance de la haute police pendant tant d'années. Il doit rester en surveillance pendant deux ans.*

SURVEILLANT, ANTE. s. Celui, celle qui surveille. *C'est un surveillant soigneux, habile, éclairé. Il faut leur donner une bonne surveillante. Il ne sait pas que je lui ai donné un surveillant. Un sage surveillant de la jeunesse. Les surveillants d'un jardin public, du Palais-Royal, du château des Tuileries.*

Il est quelquefois adjectif. *Cet homme est trop surveillant, cet autre ne l'est pas assez.*

SURVEILLE. s. f. Avant-veille, le jour qui précède immédiatement la veille. *La surveille de Noël. La surveille de son départ, de sa mort. La surveille du combat.*

SURVEILLER. v. n. Veiller particulièrement et avec autorité sur quelque chose. *Ce n'est pas assez que tels et tels prennent le soin de cette affaire, il faut encore quelqu'un pour y surveiller. Un général d'armée doit surveiller à tout ce qui se passe.* Sous cette forme, il a vieilli.

Il s'emploie plus souvent activement. *Surveiller des travaux. Surveiller quelqu'un. Il faut surveiller sa conduite. Il est bien surveillé.*

SURVEILLÉ, ÉE. part. passé.

SURVENANCE. s. f. T. de Jurispr. Arrivée que l'on n'a point prévue. Il ne se dit guère qu'en parlant Des enfants qui surviennent après une donation faite. *Une donation est révoquée de droit par survenance d'enfants.*

SURVENANT, ANTE. adj. Qui survient. On l'emploie presque toujours substantivement. *Il y a place pour les survenants.*

SURVENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Vendre.*) Vendre trop cher, plus cher que les choses ne valent. *Survendre sa marchandise. Tout a été survendu à cet inventaire.*

Il s'emploie aussi neutralement. *Vous avez tort de survendre. Il n'est pas juste que vous me survendiez.*

SURVENDU, UE. part. passé.

SURVENIR. v. n. (Il se conjugue comme *Venir.*) Arriver inopinément. *Comme ils étaient ensemble, il survint du monde. S'il me survient des affaires. Comme nous étions prêts à partir, il survint un orage.*

Il signifie aussi, Arriver de surcroît. *Si la fièvre survenait, s'il survient le moindre accident, c'est un homme mort.*

SURVENU, UE. part. passé.

SURVENTE. s. f. Vente à un prix excessif. *C'est une survente trop visible.*

SURVIDER. v. a. Ôter une partie de ce qui est dans un vase, dans un vaisseau, dans un sac trop plein. *Il faut survider ce sac, ce vaisseau.*

SURVIDÉ, ÉE. part. passé.

SURVIE. s. f. T. de Jurispr. État de celui qui survit à un autre. *Et en cas de survie, l'un des contractants s'oblige...*

Gains de survie, ou *Gains nuptiaux,* Avantages qui se font entre époux, en faveur du survivant.

SURVIVANCE. s. f. Droit, faculté de succéder à un homme dans sa charge après sa mort. *Il avait un gouvernement, et le roi lui en accorda la survivance pour son fils. Il fut reçu en survivance. Lettres, brevet de survivance.*

SURVIVANCIER. s. m. Celui qui a la survivance d'une charge. *Souvent le survivancier exerçait du vivant du titulaire, et de son consentement.*

SURVIVANT, ANTE. adj. Qui survit à un autre. On l'emploie presque toujours substantivement. *Le survivant des époux. Le survivant, la survivante aura tout le bien.*

SURVIVRE. v. n. (Il se conjugue comme *Vivre*.) Demeurer en vie après une autre personne. *Selon l'ordre de la nature, les enfants doivent survivre à leur père. Il survécut à ses enfants. On ne peut vivre longtemps, qu'on ne survive à plusieurs de ses amis.*

Fig., *Survivre à son honneur, à sa réputation, à sa fortune*, Vivre encore après la perte de son honneur, de sa réputation, de sa fortune. On dit de même, *Survivre à la ruine de sa patrie, etc.*

Survivre à soi-même, *se survivre à soi-même*, Perdre avant la mort l'usage des facultés naturelles, comme la mémoire, l'ouïe, la vue, la raison. Il se dit particulièrement De ceux qui tombent en enfance.

Se survivre dans ses enfants, dans ses ouvrages, Laisser après soi des enfants, des ouvrages qui perpétuent le souvenir du nom qu'on portait, des qualités, des talents qu'on possédait.

SURVIVRE, se dit quelquefois activement. *Il a survécu son fils, sa femme.* Cette manière d'employer ce verbe a vieilli.

SUS

SUS. préposition. Sur. Il n'est plus guère usité que dans cette phrase de Déclarations, d'Ordonnances, etc. *Courir sus à quelqu'un.*

EN SUS. loc. prépositive ou adverbiale. Au delà. *Il a touché des gratifications en sus de ses appointements.*

Dans l'usage ordinaire, *La moitié, le tiers, le quart en sus*, signifie, L'addition qu'on fait à une somme de la moitié, du tiers, du quart de cette somme. *Quatre francs et le quart en sus, font cinq francs. La moitié en sus de six mille francs, est de trois mille francs.*

SUS, entre dans la composition de plusieurs mots, avec le sens de Ci-dessus. C'est ainsi qu'en termes de pratique, on dit, *Sus-allégué, sus-énoncé, sus-visé, etc.* Les principaux de ces mots se trouvent à leur rang alphabétique.

SUS. Interjection familière dont on se sert pour exhorter, pour exciter. *Sus mes amis, sus donc, levez-vous. Or sus, dites-nous...*

SUSCEPTIBILITÉ. s. f. Il ne se dit guère que de La disposition à se choquer trop aisément. *C'est un homme d'une extrême susceptibilité, d'une susceptibilité fâcheuse. Blesser, ménager la susceptibilité de quelqu'un.*

SUSCEPTIBLE. adj. des deux genres. Capable de recevoir certaine qualité, certaine modification. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *La matière est susceptible de toutes sortes de formes. Cette terre est susceptible d'améliorations. L'esprit de l'homme est susceptible de bonnes, de mauvaises impressions, de toutes les opinions. Susceptible du bien et du mal. Susceptible d'amour, de haine, etc.*

Cette proposition, ce passage est susceptible de plusieurs sens, d'interprétations différentes, Cette proposition peut être entendue dans plusieurs sens différents; ce passage peut être expliqué, peut être interprété de bien des façons différentes.

SUSCEPTIBLE, se dit absolument Des personnes, et signifie, Qui est facile à blesser, qui s'offense aisément. *Il est fort susceptible. Elle est trop susceptible. Un esprit, un caractère susceptible.*

SUSCEPTION. s. f. L'action de prendre les ordres sacrés. *La susception des ordres sacrés oblige à des devoirs sévères.*

Il se dit aussi de Deux fêtes de l'Église catholique. *La susception de la sainte croix. La susception de la sainte couronne.*

SUSCITATION. s. f. Suggestion, instigation. *Il a fait cela à la suscitation d'un tel.* Il est vieux.

SUSCITER. v. a. Faire naître, faire paraître dans un certain temps. Il se dit particulièrement en parlant Des hommes extraordinaires que Dieu inspire, qu'il conduit et pousse à exécuter ses volontés. *Dieu a suscité des prophètes. Il suscita les libérateurs de son peuple.*

En termes de l'Écriture, *Susciter lignée à son frère*, Faire revivre le nom de son frère mort sans postérité, en épousant sa veuve pour en avoir des enfants; ce qui était d'usage parmi les Juifs.

SUSCITER, se prend plus ordinairement en mauvaise part, et signifie, Faire naître à quelqu'un des embarras, des affaires fâcheuses, des inimitiés, dans le dessein de lui nuire. *Il lui a suscité des ennemis. Il les a suscités contre lui. Susciter un procès, une querelle. Susciter des embarras, des obstacles.* On dit à peu près dans la même acception, *Son mérite, sa gloire lui a suscité bien des envieux, etc.*

SUSCITÉ, ÉE. part. passé.

SUSCRIPTION. s. f. Adresse écrite sur le pli extérieur d'une lettre missive. *C'est lui qui a mis la suscription à cette lettre. La suscription était : Au Roi, À son Altesse Royale, À son Éminence, À Monsieur de...*

SUSDIT, ITE. adj. Nommé ci-dessus. Il ne s'emploie guère qu'en style de Pratique. *La susdite maison. La susdite somme payable au susdit terme.* On le dit quelquefois substantivement, surtout dans le style familier, et par plaisanterie, en parlant Des personnes. *Le susdit. La susdite.*

SUSMENTIONNÉ, ÉE. adj. T. de Pratique. Mentionné ci-dessus. *L'acte susmentionné.*

SUSNOMMÉ, ÉE. adj. T. de Pratique. Nommé ci-dessus. *Les parties susnommées.*

SUSPECT, ECTE. adj. Qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être. Il se dit Des choses et des personnes. *Cet homme m'est suspect, me devient suspect. Il m'est suspect en cela. Tout ce qui vient de la part d'un tel est suspect. Votre silence sur cette affaire m'est suspect. Le témoignage de cet homme m'est suspect. Sa probité est très suspecte. Cela le rendit suspect à son parti. Dès lors on l'eut pour suspect, on le tint pour suspect. Vous êtes suspect de partialité. Un discours suspect d'artifice. Une opinion suspecte d'hérésie. Un contrat suspect de fraude. Une convention suspecte de simonie. Une conduite suspecte. Des mœurs suspectes. Une démarche suspecte. Suspect d'avoir trahi l'État. Suspect d'entretenir des intelligences avec l'ennemi. Il ne faut pas ajouter foi à ces lettres-là, elles viennent d'un lieu suspect. La loi des suspects.*

Lieu, pays suspect de peste, de contagion, ou absolument, *Lieu, pays suspect*, Lieu, pays qu'on soupçonne être infecté de peste, d'une contagion. *Ces marchandises viennent d'un lieu suspect, d'un pays suspect.*

SUSPECTER. v. a. Soupçonner, tenir pour suspect. *Je suspecte fort la fidélité de ce domestique. On suspectait sa doctrine, ses mœurs. On reconnut qu'on l'avait suspecté à tort.*

SUSPECTÉ, ÉE. part. passé.

SUSPENDRE. v. a. Élever quelque corps en l'air, l'attacher, le soutenir en l'air avec un lien, de telle sorte qu'il pende et qu'il ne porte sur rien. *Suspendre en l'air. Suspendre des lustres au plafond. Suspendre une lampe. Suspendre des chevaux pour les embarquer. Suspendre le corps, la caisse d'une voiture.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Se suspendre à une branche, à une corde.*

SUSPENDRE, signifie au figuré, Surseoir, différer, discontinuer, cesser pour quelque temps. *Suspendre l'exécution d'un arrêt. On reprit les poursuites qui avaient été suspendues. Suspendre les hostilités. Suspendre son ressentiment, les effets de son ressentiment. Dieu suspend pour quelque temps les effets de sa justice. Suspendre ses coups.*

Suspendre ses payements, se dit D'une maison de banque ou de commerce qui se trouve, au moins momentanément, dans l'impossibilité de faire face à ses engagements.

Suspendre sa marche, Interrompre sa marche, s'arrêter pour quelque temps. *Ces troupes ont suspendu leur marche, ont eu ordre de suspendre leur marche.*

Suspendre son travail, des travaux, Interrompre son travail, des travaux. *Les travaux étaient depuis longtemps suspendus.*

Suspendre son jugement sur quelque chose, Attendre, pour porter son jugement, qu'on soit plus éclairé.

Dans le langage politique, *Suspendre la constitution*, En interrompre l'exercice pour quelque temps. On dit aussi, *Suspendre l'exécution des lois. Suspendre un journal*, En faire cesser la publication pour un certain temps.

SUSPENDRE, se dit aussi figurément, en parlant D'un ecclésiastique, d'un magistrat, d'un officier, d'un agent quelconque dont on interrompt les fonctions, sans lui ôter son caractère. *Suspendre un prêtre de ses fonctions. On a suspendu le maire de cette commune.*

SUSPENDU, UE. part. passé. *Voiture suspendue. Pont suspendu.*

Il se dit, par extension, Des choses qui sont en équilibre, et qui paraissent se soutenir d'elles-mêmes. *Les nuées sont suspendues en l'air. Les corps célestes sont suspendus sur nos têtes. Un morceau de fer demeure suspendu à une pierre d'aimant.*

SUSPENS. adj. m. Interdit. Il n'est usité qu'en parlant D'un ecclésiastique qu'on suspend des fonctions de son état. *Un prêtre suspens, déclaré suspens. Il est suspens de fait et de droit.*

EN SUSPENS. loc. adv. Dans l'incertitude, sans savoir à quoi se déterminer. *Je suis en suspens de ce que je dois faire, sur ce que je dois faire. Vous me laissez plus en suspens que jamais. Tenir quelqu'un en suspens. Rester en suspens.*

Cette affaire est demeurée en suspens, Elle est encore indécise.

SUSPENSE. s. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est déclaré suspens. *Un prêtre qui a encouru la suspense.*

Il signifie aussi, L'état où un ecclésiastique est mis par cette censure. *Un prêtre qui dit la messe pendant sa suspense devient irrégulier.*

SUSPENSEUR. adj. m. T. d'Anat. Qui soutient, qui tient suspendu. *Ligament suspenseur du foie, de la verge. Muscle suspenseur du testicule,* ou *Crémaster.*

SUSPENSIF, IVE. adj. T. de Jurispr. Qui suspend, qui arrête et empêche d'aller en avant, de continuer. *Il y a des cas où le simple appel est suspensif; il y en a où il n'est que dévolutif. Le veto suspensif.*

En Grammaire, *Points suspensifs*, Plusieurs points mis à la suite les uns des autres pour marquer suspension ou interruption du sens.

SUSPENSION. s. f. L'action de suspendre, ou L'état d'une chose suspendue. *La suspension du pendule par une soie ou par un fil de métal. Le point de suspension d'une balance. Cette substance était en suspension dans l'eau,* Elle était tenue dans l'eau sans se précipiter.

Il se dit aussi d'Un support suspendu, dans lequel on met une lampe, des fleurs. *Une suspension de bronze doré.*

Il s'emploie plus ordinairement au sens moral, et signifie, Surséance, cessation d'opération pour quelque temps. *La suspension de l'exécution d'un jugement. Suspension de poursuites. La suspension du payement des rentes. Suspension entière des puissances, des facultés de l'âme.*

Suspension d'armes, Cessation momentanée des actes d'hostilité.

SUSPENSION, signifie aussi, L'action d'interdire un fonctionnaire public de ses fonctions pour un temps. *Il a été prononcé contre cet avoué une suspension de trois mois.*

SUSPENSION, se dit encore d'Une figure de rhétorique qui consiste à tenir les auditeurs en suspens. *La suspension augmente l'effet des choses qu'on doit annoncer.*

Il se dit également, en Grammaire, d'Un sens interrompu brusquement, et qui n'est point achevé. *La suspension, dans l'écriture, dans l'impression, se marque par une suite de points.*

SUSPENSOIR ou **SUSPENSOIRE.** s. m. T. de Chirur. Sorte de bandage dont on se sert pour soutenir le scrotum, et pour prévenir les descentes d'intestins et autres incommodités de ce genre. *Porter un suspensoir.*

SUSPICION. s. f. Soupçon, défiance. Il n'est guère usité qu'en termes de Jurisprudence. *Grande suspicion. Juste suspicion. Suspicion de fraude. Suspicion de simonie. Avoir suspicion. Donner suspicion. Entrer en suspicion. Renvoi à une autre cour pour cause de suspicion légitime.*

SUSTENTER. v. a. Nourrir, entretenir la vie par le moyen des aliments. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes. *Tant de livres de pain par jour suffisent pour sustenter tant de pauvres.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il n'a pas même de quoi se sustenter.*

SUSTENTÉ, ÉE. part. passé.

SUT

SUTURE. s. f. T. d'Anat. Jointure de deux parties du crâne qui entrent l'une dans l'autre par des dentelures, et qui paraissent comme cousues ensemble. *Les sutures du crâne.*

Il se dit, en Botanique, de L'endroit où les pièces, les valves qui forment l'enveloppe de certains fruits, se joignent et adhèrent entre elles par leurs bords. *Suture longitudinale.*

Il signifie, en termes de Chirurgie, La réunion des lèvres d'une plaie, soit que cette réunion s'opère avec les aiguilles et le fil, soit qu'on l'obtienne par le moyen des emplâtres.

SUTURE, se dit quelquefois figurément en parlant Des ouvrages d'esprit dont on a retranché quelque partie, et signifie, Le travail que l'on fait pour empêcher que la suppression ne paraisse. *Au moyen d'une suture habilement faite, on ne s'aperçoit pas qu'il a retranché cette scène, ce chapitre, ce paragraphe.*

SUZ

SUZERAIN, AINE. adj. T. de Féodalité. Il se dit D'un seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. *Seigneur suzerain. Dame suzeraine.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Le vassal et le suzerain.*

SUZERAINETÉ. s. f. Qualité de suzerain.

SVE

SVELTE. adj. des deux genres. T. de Peinture, de Sculpture, et d'Architecture. Léger, délié, dégagé. *Une figure svelte. Une colonne svelte.*

Il se dit aussi Des personnes, dans le langage ordinaire. *Cette femme a la taille svelte. Cette femme est svelte.*

SYB

SYBARITE. s. m. Il se dit, par allusion aux anciens habitants de la ville de Sybaris, d'Un homme qui mène une vie molle et voluptueuse. *C'est un Sybarite, un vrai Sybarite. Il mène une vie de Sybarite.*

SYC

SYCOMORE. s. m. Arbre qui tient du figuier pour les fruits et du mûrier pour les feuilles. *Le sycomore était fort commun dans l'ancienne Égypte.*

Il se dit abusivement d'Un arbre du genre des Érables, appelé aussi *Faux platane*, qui croît naturellement en France, et qui sert à orner les parcs, les promenades, etc. *Allée de sycomores. Il y a des sycomores dans sa cour. Le bois du sycomore est blanc, léger, flexible, et s'emploie pour les ouvrages de tour, pour faire des violons, des bois de fusil, etc.*

SYCOPHANTE. s. m. Nom qu'on donnait dans Athènes à ceux qui faisaient métier de dénoncer au peuple les citoyens éminents, les riches, les magistrats. Ce mot signifie aujourd'hui, Fourbe, menteur, fripon, délateur, coquin.

SYL

SYLLABAIRE. s. m. Petit livre élémentaire où les syllabes sont rangées par ordre, et dans lequel les enfants apprennent à lire.

SYLLABE. s. f. Une voyelle ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix. Rois et Lois *sont des mots d'une syllabe. Dans le mot* Avoir, A *fait une syllabe, et* Voir *en fait une autre. La première syllabe de tel mot est longue, la seconde est brève. Un mot d'une, de deux, de trois syllabes. Un vers de douze syllabes, de dix syllabes, etc. Il prononce gravement et pèse sur toutes les syllabes. Il n'en a pas perdu une syllabe. J'ai dit mot pour mot, syllabe pour syllabe ce que vous m'avez ordonné. Je n'y ai pas manqué d'une syllabe. Il ne lui répondit pas une syllabe,* Il ne lui répondit absolument rien.

SYLLABIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux syllabes. *Valeur syllabique. Augment syllabique.*

SYLLABUS. s. m. (On prononce *syllabusse.*) Mot latin qui signifie Registre, rôle, liste. Il est employé dans la langue catholique pour signifier, Une liste d'erreurs, de propositions condamnées par le pape.

SYLLEPSE. s. f. Figure de grammaire, par laquelle le discours répond plutôt à notre pensée qu'aux règles grammaticales. *La plupart des hommes sont bien fous,* est une syllepse.

Il se dit aussi d'Une figure par laquelle un mot est employé à la fois au propre et au figuré. Cette phrase, *Galatée est pour Corydon plus douce que le miel du mont Hybla,* renferme une syllepse.

SYLLOGISME. s. m. T. de Logique. Argument composé de trois propositions, savoir : la majeure, la mineure, et la conséquence. *Faire un syllogisme. Ce syllogisme n'est pas en forme. Règles du syllogisme. La conséquence du syllogisme doit être renfermée dans les prémisses.*

SYLLOGISTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au syllogisme. *La forme syllogistique.*

SYLPHE, SYLPHIDE. s. Nom que les cabalistes donnaient aux prétendus génies élémentaires de l'air. *Un sylphe. Une sylphide.*

SYLVAIN. s. m. Dieu des forêts, selon la Fable. *Les faunes et les sylvains.*

SYLVES. s. f. pl. Nom que Stace et quelques auteurs modernes ont donné à des recueils ou collections de plusieurs petits poèmes. *Les Sylves de Stace.*

SYLVESTRE. adj. des deux genres. Qui croît dans les bois. *Pin sylvestre. Menthe sylvestre.*

SYLVICULTURE. s. f. La culture des forêts. *Un professeur de sylviculture.*

SYM

SYMBOLE. s. m. Figure ou image qui sert à désigner quelque chose, soit par le moyen de la peinture ou de la sculpture, soit par le discours. *Le chien est le symbole de la fidélité. La colombe est le symbole de la simplicité. Le renard est le symbole de la ruse, de la finesse. La girouette est le symbole de l'inconstance. Le lion est le symbole de la valeur. La palme et le laurier sont des symboles de la victoire.*

Il se dit particulièrement de Certaines marques, de certaines figures qu'on voit sur les médailles, et qui servent à désigner soit des hommes ou des divinités, soit des parties du monde, des royaumes, des provinces ou des villes. *Les symboles sont ordinairement placés sur le revers des médailles. La ville de Paris a un vaisseau pour symbole.*

Parmi les Catholiques, *Symboles sacrés*, ou simplement, *Symboles*, Les signes extérieurs des sacrements. JÉSUS-CHRIST *nous a donné son corps et son sang dans l'eucharistie, sous les symboles du pain et du vin.*

SYMBOLE, se dit aussi Du formulaire qui contient les principaux articles de la foi. *Les trois symboles de la foi sont le symbole des apôtres, le symbole de Nicée, et le symbole attribué à saint Athanase.* Absolument, *Le symbole*, Celui des apôtres.

SYMBOLIQUE. adj. des deux genres. Qui sert de symbole. *L'hermine est une figure symbolique, une image symbolique. Langage symbolique. Écriture symbolique*, Sorte d'écriture hiéroglyphique.

SYMBOLIQUE, s'emploie substantivement, au féminin, pour désigner L'ensemble des symboles propres à une religion, à un peuple; et La science qui expose ces symboles et qui essaye de les expliquer. *La Symbolique de Creuzer.*

SYMBOLISER. v. n. Terme didactique. Avoir du rapport, de la conformité. *Les alchimistes disaient que les planètes symbolisaient avec les métaux, que le soleil symbolisait avec l'or, que la lune symbolisait avec l'argent.* Il est peu usité en ce sens.

Il signifie aussi, Représenter par un symbole. *Cette statue symbolise la piété.* Dans ce sens il est actif.

SYMBOLISÉ, ÉE. part. passé.

SYMBOLISME. s. m. T. de Philosophie. État primitif de la langue, dans lequel les dogmes ne sont exprimés que par des symboles. *Le symbolisme antique.*

SYMÉTRIE. s. f. Proportion et rapport de grandeur et de figure que les parties d'un corps naturel ou artificiel ont entre elles, et avec leur tout. *S'il y a quatre croisées d'un côté, il faut, pour la symétrie, qu'il y en ait autant de l'autre. Les symétries des ordres d'architecture ont été fixées par différents maîtres. La symétrie est bien observée dans cet ouvrage d'architecture. Voilà une belle symétrie, une symétrie agréable. Ces deux portes feront symétrie. Cela est contre la symétrie. La symétrie du corps humain.*

Il se dit aussi en parlant De toutes les choses arrangées suivant une certaine proportion, un certain ordre. *Des tableaux, des vases arrangés avec symétrie. La symétrie d'une plantation. Garder, observer la symétrie. Il faut de la symétrie. Négliger la symétrie. Déranger la symétrie.*

Il se dit particulièrement de L'ordre, de la disposition, de l'économie d'un discours, d'un ouvrage d'esprit. *La symétrie d'un discours. La suppression de ce chapitre dérangerait la symétrie de son livre.*

Symétrie du style, Correspondance de mots et de membres d'une phrase entre eux, ou même de plusieurs phrases entre elles. *Il y a trop de symétrie dans le style de cet écrivain.*

SYMÉTRIQUE. adj. des deux genres. Qui a de la symétrie. *Ordre, arrangement symétrique. Des phrases symétriques. Il affecte des gestes symétriques.*

SYMÉTRIQUEMENT. adv. Avec symétrie. *Des tableaux disposés symétriquement.*

SYMÉTRISER v. n. Faire symétrie. *Les deux pavillons de ce bâtiment symétrisent.*

SYMPATHIE. s. f. Correspondance que les anciens imaginaient entre les qualités de certains corps; aptitude qu'ont certains corps à s'unir, à se pénétrer. *Il semble qu'il y ait de la sympathie entre certaines plantes, entre certains animaux. C'est par sympathie que le mercure s'unit à l'or, que le fer s'attache à l'aimant.*

Poudre de sympathie, Poudre préparée que l'on jetait sur le sang sorti d'une blessure, et que l'on prétendait agir sur la personne blessée, quoiqu'elle fût éloignée. *La poudre de sympathie est une chimère dont on est désabusé depuis longtemps.*

SYMPATHIE, en termes de Médecine, Correspondance entre certaines parties du corps, qui fait qu'un organe ne peut être affecté ou excité, sans que d'autres le soient en même temps.

SYMPATHIE, se dit aussi Du rapport, de la convenance que certaines choses ont entre elles. *Il y a une sympathie naturelle entre certains sons et les émotions de notre âme. Il y a de la sympathie entre ces deux couleurs. Ces couleurs ont de la sympathie.*

SYMPATHIE, se dit encore de La convenance et du rapport d'humeurs et d'inclinations, d'un penchant instinctif qui attire deux personnes l'une vers l'autre. *Grande sympathie. Forte sympathie. Il y a une grande sympathie entre eux. Les effets de la sympathie. Éprouver de la sympathie pour quelqu'un. Ne sentir pour quelqu'un aucune sympathie.*

Il signifie également, dans le langage philosophique, La faculté que nous avons de participer aux peines et aux plaisirs les uns des autres. *La sympathie sert en nous de contrepoids à l'intérêt personnel.*

SYMPATHIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De ce qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie. *Vertu sympathique. Qualités sympathiques. Mouvements sympathiques. Maladie, affection sympathique.*

Une physionomie sympathique, Une physionomie qui éveille la sympathie. On dit de même, *Une personne sympathique. Un caractère, un talent sympathique.*

Encre sympathique, Encre sans couleur qui noircit lorsqu'on présente le papier au feu, ou qu'on y applique quelque agent chimique.

Nerfs sympathiques, en termes d'Anatomie, se dit de Certains centres nerveux distincts du cerveau et placés dans l'intérieur du thorax. *Sympathique* s'emploie substantivement en ce sens. *Grand sympathique.*

SYMPATHISER. v. n. Avoir de la sympathie. Il ne se dit guère qu'au moral. *Leurs humeurs ne sympathisent pas ensemble. Il est difficile de trouver deux personnes qui sympathisent entièrement. Sympathiser avec quelqu'un.*

SYMPHONIE. s. f. Concert d'instruments de musique. *Belle symphonie. Excellente symphonie. Aimer la symphonie.*

Il se dit aussi d'Un morceau de musique composé pour être exécuté par des instruments concertants. *Composer une symphonie. Jouer, exécuter une symphonie. Les symphonies de Haydn, de Mozart, de Beethoven.*

Il se dit encore Des instruments de musique qui accompagnent les voix. *Les voix n'étaient pas belles, mais la symphonie était fort bonne. Musique vocale avec symphonie, sans symphonie. Messe en grande symphonie.*

Il se dit quelquefois Du corps des symphonistes. *Les voix sont prêtes, faites venir la symphonie.*

SYMPHONISTE. s. m. Celui qui compose des symphonies, ou qui fait sa partie dans une symphonie. *Haydn fut un des plus grands symphonistes de son temps. Ce violon sera pour nos concerts un symphoniste très utile.*

SYMPHYSE. s. f. T. d'Anat. Liaison ou connexion de deux os ensemble. *La symphyse des os pubis.*

Opération de la symphyse, Celle qui consiste à procurer l'accouchement par la séparation des os pubis.

SYMPTOMATIQUE. adj. des deux genres. On prononce le P. T. de Médec. Qui est l'effet ou le symptôme de quelque autre affection. *Maladie symptomatique. Fièvre symptomatique.*

SYMPTÔME. s. m. (On prononce le P.) Signe ou assemblage de signes dans une maladie, lesquels indiquent sa nature, et font présumer quelle sera son issue. Les médecins le disent, dans une acception moins restreinte, de Tout changement appréciable observé dans un organe ou dans une fonction, et qui est lié à l'existence d'une maladie. *Mauvais, fâcheux symptôme. Bon symptôme. Les médecins jugent d'une maladie par les symptômes. Des symptômes de peste. Dès que les premiers symptômes se manifestent.*

Il s'emploie aussi figurément et signifie, Indice, présage. *La fermentation qui agite ce pays, est le symptôme d'une révolution prochaine. Symptômes de décadence. Quelques symptômes de mécontentement se manifestaient parmi le peuple. Symptômes d'amour, d'ambition, etc.*

SYN

SYNAGOGUE. s. f. L'assemblée religieuse des juifs sous l'ancienne loi. *Saint Paul, avant qu'il fût converti, avait beaucoup de zèle pour la synagogue. Enfant de la synagogue. Docteur, chef de la synagogue.*

Il se dit, depuis la publication de l'Évangile, par opposition à Église. *L'Église a succédé à la synagogue.*

Il se dit aussi Du lieu où les Juifs s'assemblaient hors du temple, pour faire des lectures, des prières publiques. *Notre-Seigneur allait souvent enseigner dans les synagogues.*

Il se dit encore présentement Des lieux où les juifs s'assemblent pour l'exercice public de leur religion. *La synagogue consistoriale de Paris. La synagogue de Metz, d'Amsterdam.*

Prov. et fig., *Enterrer la synagogue avec honneur*, Finir une entreprise, une partie, une fonction, une liaison par quelque chose de remarquable. Il ne se dit qu'en bonne part. *Cet avocat a terminé sa carrière par un beau plaidoyer, il a enterré la synagogue avec honneur.*

SYNALÈPHE. s. f. T. de Gram. Réunion, jonction de deux mots en un seul. *Quelqu'un*, pour *Quelque un*, est une synalèphe.

SYNALLAGMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Il se dit Des contrats qui contiennent obligation réciproque entre les parties. *Les actes synallagmatiques sous signature privée, doivent être faits doubles. Contrat synallagmatique.*

SYNANTHÉRÉ, ÉE. adj. T. de Botanique. Il se dit D'une classe de plantes dont les étamines sont soudées par les anthères.

SYNANTHÉRÉES. s. f. pl. Famille de plantes qui a pour caractère cinq étamines à filets distincts dont les anthères sont soudées ensemble. On les appelle aussi *Composées*. Il s'emploie quelquefois au singulier. *Une synanthérée.*

SYNANTHÉRIE. s. f. Voyez SYNGÉNÉSIE.

SYNARTHROSE. s. f. T. d'Anat. Articulation immobile, c'est-à-dire, qui ne permet

point aux os qu'elle unit de se mouvoir l'un sur l'autre.

SYNCELLE. s. m. Il se disait, dans l'ancienne Église grecque, d'Une sorte d'officier placé auprès des patriarches, des évêques, etc., pour avoir inspection sur leur conduite.

SYNCHONDROSE. s. f. (CH se prononce K.) T. d'Anat. Symphyse cartilagineuse, union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE. adj. des deux genres. (Dans ce mot et dans les deux suivants, CH se prononce K.) Terme didactique. Il se dit Des mouvements qui se font dans un même temps. *Les oscillations de ces deux pendules sont synchrones.* On dit plus ordinairement, *Isochrone.*

SYNCHRONIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. On l'emploie surtout dans cette locution, *Tableau synchronique*, Tableau où l'on rapproche les événements arrivés en différents lieux, à la même époque.

SYNCHRONISME. s. m. Terme didactique. Rapport de deux choses qui se font dans un même temps. *Le synchronisme des oscillations de deux pendules.*

Il se dit aussi en parlant Des événements qui sont arrivés dans le même temps. *Le synchronisme de deux événements.*

SYNCHYSE. s. f. T. de Gram. Confusion, transposition de mots qui trouble l'ordre et l'arrangement d'une phrase, d'une période.

SYNCOPE. s. f. Défaillance, pâmoison; perte, ordinairement subite, du sentiment et du mouvement, avec cessation plus ou moins complète de l'action du cœur et des poumons. *Tomber en syncope. Différentes causes produisent la syncope.*

SYNCOPE, se dit aussi d'Une figure de grammaire, qui consiste dans le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. *J'avoûrai*, pour *J'avouerai*; *Nous joûrons*, pour *Nous jouerons*; *Dénoûment*, pour *Dénouement*; *Gaîté*, pour *Gaieté*, sont des syncopes.

SYNCOPE, en termes de Musique, se dit d'Une note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.

SYNCOPÉ, ÉE. adj. T. de Grammaire et de Musique. *Mot syncopé*, Mot du milieu duquel on a retranché une lettre ou une syllabe. *Note syncopée*, Note qui fait une syncope.

SYNCOPER. v. n. T. de Musique. Faire une syncope. *Il y a dans cet air plusieurs notes qui syncopent.*

SYNCRÉTISME. s. m. Terme didactique. Conciliation, rapprochement de diverses sectes, de différentes communions. *Si l'on ne peut parvenir au vrai syncrétisme, du moins la tolérance civile peut jusqu'à un certain point le remplacer.*

SYNDÉRÈSE. s. f. T. de Dévotion. Remords de conscience. *Les mouvements de la syndérèse. La syndérèse le tourmente continuellement. Avoir une perpétuelle syndérèse.*

SYNDIC. s. m. Celui qui est élu pour prendre soin des affaires d'une communauté, d'un corps dont il est membre, ou d'une réunion de créanciers, etc. *Le syndic de la faculté. Le syndic des créanciers. Le syndic des notaires, des agents de change. Le syndic des états d'une province. Syndic d'une paroisse, d'une communauté, d'une corporation, etc. Syndic en titre d'office. Syndic onéraire. Syndic honoraire. Le syndic d'une faillite.*

SYNDICAL, ALE. adj. Qui appartient au syndicat. *Les fonctions syndicales.*

Il se dit principalement avec le mot de Chambre. *La chambre syndicale d'un diocèse. Il y avait autrefois une chambre syndicale des libraires.*

SYNDICAT. s. m. La charge, la fonction de syndic. *On l'a nommé au syndicat. Accepter le syndicat. Le syndicat des agents de change.*

Il se dit aussi Du temps pendant lequel on exerce la fonction de syndic. *Durant son syndicat.*

Il se dit encore d'Une société de personnes intéressées dans une même entreprise et qui s'unissent en vue d'un objet commun. *Les propriétaires riverains de ce cours d'eau ont formé un syndicat.*

SYNECDOCHE ou **SYNECDOQUE.** s. f. Figure par laquelle on fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus; on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre, le tout pour la partie, ou la partie pour le tout. *Cent voiles* pour *Cent vaisseaux*, est une synecdoche.

SYNÉRÈSE. s. f. T. de Gram. Contraction, réunion de deux syllabes en une seule dans un même mot, mais sans aucun changement de lettres. *Les poètes latins font quelquefois de deux syllabes les mots* deerant, Orpheus, etc., *par synérèse.* Voyez CRASE.

SYNÉVROSE. s. f. T. d'Anat. Symphyse ligamenteuse, union de deux os par le moyen des ligaments.

SYNGÉNÉSIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies par les anthères. *Les plantes à fleurs composées, telles que le tournesol, la marguerite, le souci, appartiennent à la syngénésie.* Quelques-uns disent *Synanthérie.*

SYNODAL, ALE. adj. Qui appartient au synode. *Assemblée synodale. Règlements synodaux. Statuts synodaux. Constitutions synodales.*

SYNODALEMENT. adv. En synode. *Les curés synodalement assemblés.*

SYNODE. s. m. Assemblée de curés et autres ecclésiastiques, qui se fait dans chaque diocèse par le mandement de l'évêque, ou d'un autre supérieur. *Aller au synode. Convoquer le synode. Tenir un synode, le synode. Le synode de l'évêque. Le synode des archidiacres. Le synode du chapitre.*

Il se dit aussi, parmi les Réformés, de L'assemblée de leurs ministres et de leurs anciens, pour ce qui regarde leur religion. *Synode national, général. Synode provincial. Le synode de Dordrecht.*

SYNODIQUE. adj. des deux genres. T. de l'Histoire ecclésiastique. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Lettres synodiques*, Lettres écrites au nom des conciles, aux évêques absents.

En Astron., *Mouvement synodique de la lune*, Le mouvement de cet astre depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre. *Mois synodique*, Le temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes consécutives. *Année synodique*, Celle qui ramène la terre à une même longitude avec une planète.

SYNONYME. adj. des deux genres. Il se dit D'un mot qui a la même signification qu'un autre mot, ou une signification presque semblable. Épée *peut être regardé comme synonyme de* Glaive. Aimer *et* Chérir, Dispute *et* Contestation, Péril *et* Danger, *sont des mots synonymes, sont mots synonymes, sont termes synonymes, sont synonymes.*

Il est aussi substantif masculin. Peur *est le synonyme de* Crainte. Craindre *et* Redouter *sont deux synonymes. Dictionnaire des synonymes. Dans aucune langue il n'y a de synonymes parfaits.*

Il est quelquefois, au pluriel, Le titre de certains ouvrages en forme de dictionnaire, dans lesquels la différence des mots synonymes est expliquée. *Les Synonymes latins de Gardin Dumesnil. Les Synonymes français de Girard, de Beauzée, etc.*

SYNONYMIE. s. f. Qualité des mots synonymes. *La synonymie des deux mots* Courroux *et* Colère.

Il se dit aussi d'Une figure de rhétorique qui exprime la même chose par des mots synonymes.

Il signifie également, en Histoire naturelle et en Botanique, Le rapprochement, la concordance des divers noms qui ont été donnés à un même animal, à une même plante. *Synonymie exacte, complète, etc.*

SYNONYMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble, qui en offre une vue générale. *Tableau synoptique d'une science, d'un système, d'une méthode.*

En termes d'Exégèse, *Évangiles synoptiques*, L'Évangile de saint Matthieu, celui de saint Marc et celui de saint Luc. On les nomme ainsi parce que leur plan offre une concordance qui permet d'en saisir les dispositions comme d'un coup d'œil. On dit aussi substantivement, *Les synoptiques.*

SYNOQUE. adj. et s. f. T. de Médec. Mot consacré par les anciens pour désigner Une fièvre continue sans redoublement. *Fièvre synoque. La synoque simple ne dure guère que quatre jours; la synoque putride va jusqu'à quatorze.*

SYNOVIAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport à la synovie. Il n'est guère usité que dans cette dénomination, *Glandes synoviales*, Glandes que l'on suppose exister dans les articulations des os, et sécréter une humeur appelée *Synovie*, qui sert à rendre ces articulations libres et coulantes.

SYNOVIE. s. f. T. de Physiologie. Liqueur visqueuse et mucilagineuse qui se trouve dans toutes les articulations mobiles. *La synovie lubrifie les articulations, et en facilite le mouvement.*

SYNTAXE. s. f. Arrangement, construction des mots et des phrases selon les règles de la grammaire. *Observer la syntaxe. Il n'y a point là de syntaxe. Les règles de la syntaxe.*

Il signifie aussi, Les règles mêmes de la construction des mots et des phrases. *Savoir la syntaxe. Apprendre la syntaxe. Cela est contre la syntaxe.*

Il signifie, par extension, Le livre qui comprend ces règles. *Cet écolier a perdu sa syntaxe.*

SYNTAXIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la syntaxe. *Les règles syntaxiques. L'ordre syntaxique.*

SYNTHÈSE. s. f. Terme didactique. En termes de Logique, Méthode de composition qui descend des principes aux conséquences, des causes aux effets. *La synthèse est opposée à l'analyse.*

SYNTHÈSE, en termes de Mathématique, Démonstration des propositions successives par la seule composition de celles qui sont déjà prouvées précédemment : elle est in-

verse de la méthode algébrique, qui, considérant l'inconnu comme trouvé, revient de là au connu par les rapports logiques qui les doivent unir.

SYNTHÈSE, en termes de Chirurgie, Opération par laquelle on réunit les parties divisées ou écartées, comme les lèvres d'une plaie, les pièces d'un os fracturé, etc.

SYNTHÈSE, en termes de Chimie, Action de recomposer un corps avec ses éléments séparés. *La synthèse est particulièrement applicable aux sels.*

SYNTHÈSE, en termes de Pharmacie, Composition des remèdes.

SYNTHÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la synthèse. *Méthode synthétique. Démonstration synthétique.*

SYNTHÉTIQUEMENT. adv. D'une manière synthétique. *Démontrer synthétiquement une proposition. Procéder synthétiquement.*

SYP

SYPHILIS. s. f. T. de Médec. La maladie vénérienne. *Les symptômes de la syphilis.*

SYPHILITIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la syphilis. *Symptômes syphilitiques. Maladie syphilitique.*

Substant., *Les syphilitiques*, Les malades atteints de la syphilis.

SYPHON. s. m. Voyez SIPHON.

SYR

SYRIAQUE. adj. des deux genres. Il se dit De la langue que parlaient les anciens peuples de la Syrie. *La langue syriaque. Manuscrit syriaque.*

Il s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Étudier le syriaque.*

SYRINGA. s. m. Nom que les botanistes donnent au lilas. Il se dit aussi quelquefois mais à tort pour *Seringa.*

SYRINGOTOME. s. m. T. de Chirur. Instrument dont on se servait autrefois dans l'opération de la fistule à l'anus.

SYRINGOTOMIE. s. f. T. de Chirur. Opération de la fistule.

SYRTES. s. f. pl. Sables mouvants, tantôt amoncelés, tantôt dispersés, et souvent très dangereux pour les navires. Il n'est guère usité parmi les marins. On l'emploie aussi quelquefois au singulier. *La grande syrte, la petite syrte* : Noms de deux bancs de sable situés sur la côte septentrionale de l'Afrique et célèbres dans l'antiquité.

SYS

SYSTALTIQUE. adj. des deux genres. T. de Physiologie. Qui a la vertu de contracter et de dilater alternativement. *Mouvement systaltique du cœur, des artères, etc.*

SYSTÉMATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui se rapporte à un système, à un ensemble. *Ordre systématique.*

Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, Qui tient à un système imaginaire, qui repose sur ce système plutôt que sur les faits et sur la raison. *Idées systématiques. Opinion systématique. Tout cela est purement systématique.*

Il signifie aussi, Qui fait des systèmes, partisan des systèmes. *Écrivain systématique. Esprit systématique.*

SYSTÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER. v. a. Réunir des faits ou des opinions en un seul corps de doctrine, ramener un grand nombre de faits à un système.

SYSTÉMATISÉ, ÉE. part. passé.

SYSTÈME. s. m. Assemblage de propositions, de principes vrais ou faux mis dans un certain ordre et enchaînés ensemble, de manière à en tirer des conséquences et à s'en servir pour établir une opinion, une doctrine, un dogme, etc. *Le système astronomique de Ptolémée. Le système de Copernic. Le système de Newton. Le système de la prédestination. Former, composer, élever un système. Défendre, soutenir, combattre, renverser un système.* On le dit souvent en mauvaise part. *Il a imaginé, il a fait, il a bâti un nouveau système. Il faut se défendre de l'esprit de système. Il est partisan du nouveau système établi, adopté en médecine, en chimie, etc.*

SYSTÈME, se dit, en Histoire naturelle, D'une distribution méthodique et artificielle des êtres, propre à en faciliter l'étude. *Le système sexuel de Linné.* Voyez MÉTHODE.

Il signifie aussi, dans plusieurs Sciences, Assemblage de corps, réunion des parties d'un tout, ensemble de parties qui concourent au même résultat. *Le système du monde*, L'assemblage et l'arrangement des corps célestes. *Le système planétaire. Le système nerveux, musculaire, sanguin, etc.* On dit à peu près de même, en parlant de la constitution des États, *Système féodal, système représentatif, système fédéral, etc.*

Le système métrique, L'ensemble des mesures déduites du mètre comme base commune.

SYSTÈME, se dit, dans le langage ordinaire, Du plan qu'on se fait et des moyens qu'on se propose d'employer pour réussir en quelque chose. *Système de conduite. Système de gouvernement. Il faut suivre tout un autre système. Il faut changer de système. Cet homme tient beaucoup à son système. Il sacrifie tout à son système, sans considérer les conséquences. Je n'entends rien à son système.*

Se faire un système de quelque chose, S'y tenir avec entêtement, et vouloir y donner une apparence de raison. *Il s'est fait un système de sa mauvaise conduite.*

SYSTOLE. s. f. T. de Physiologie. Mouvement du cœur lorsqu'il se resserre. *La systole et la diastole. Le sang passe du cœur dans les artères pendant la systole.*

SYSTYLE. s. m. T. d'Archit. Ordonnance d'architecture suivant laquelle l'entre-colonnement est de deux diamètres ou quatre modules.

Il s'emploie aussi, et même ordinairement, comme adjectif des deux genres. *Portique systyle. Temple systyle.*

SYZ

SYZYGIE. s. f. T. d'Astron. On appelle ainsi Les points de l'orbite de la lune dans lesquels cette planète est en conjonction ou en opposition avec le soleil, c'est-à-dire, dans lesquels, vue de la terre, elle se trouve en ligne droite avec le soleil. Dans le premier point, la lune est nouvelle; et, dans le second, elle est pleine. *La lune est dans les syzygies.*

Il se dit également en parlant Des autres planètes.

T

T

T. s. m. Lettre consonne, la vingtième de l'alphabet. On la nomme *Té*, suivant l'appellation ancienne et usuelle; et *Te*, suivant la méthode moderne. *Le* t *est une consonne dentale. Un grand* **T.** *Un petit* t. *Un double* **T.** *Plusieurs retranchent le* t *au pluriel des mots en* ant *et* ent : *Des enfans, des présens.*

Au milieu des mots, *T* suivi d'un *i* et d'une autre voyelle, se prononce fort souvent comme *C* dans *Ce* : *Patience, partial, ambition, captieux, etc.* (prononcez : *Pacience, parcial, ambicion, capcieux, etc.*). Les grammairiens ont déterminé par des règles nombreuses les cas où le *T* prend cette valeur accidentelle, et ceux où il garde sa valeur propre; mais de telles règles souffrent des exceptions qui ajoutent à l'inconvénient de leur multiplicité : il est plus facile et plus sûr d'apprendre ces distinctions par l'usage.

T final ne se prononce ordinairement que devant les mots commençant par une voyelle ou par une *H* sans aspiration. Cependant on le fait sentir, même devant une consonne, dans *Accessit, brut, chut, contact, correct, dot, déficit, fat, granit, indult, lest, luth, net, rapt, subit, transit, vivat, zénith*, et quelques autres.

Lorsque le temps d'un verbe terminé par une voyelle est immédiatement suivi des pronoms *Il, Elle, On*, on met, par euphonie et pour éviter l'hiatus, un *T* entre le verbe et le pronom. *Dira-t-on? Fera-t-il? Joue-t-elle?* — Dans l'expression *Va-t'en*, le *t* n'est point une lettre euphonique : c'est

le pronom *toi*, qui répond à *vous* de l'expression analogue *Allez-vous-en*. On écrit de même, *Procure-t'en, garde-t'en bien, etc.*

TA

TA. adj. possessif féminin de la seconde personne. *Ta mère. Ta sœur. Ta vie. Ta chambre. Ta hardiesse.* Devant les noms féminins qui commencent par une voyelle ou par une *H* sans aspiration, on dit, *Ton* au lieu de *Ta*. *Ton adresse. Ton épée. Ton espérance. Ton honnêteté. Ton admirable beauté.* Voyez TON.

Il fait *Tes* au pluriel. *Tes affaires. Tes maisons. Tes habitudes.*

TAB

TABAC. s. m. (On ne fait point sonner le C dans la prononciation familière.) Plante originaire d'Amérique, que l'on prépare de diverses manières, qui se prend en mâchicatoire, ou en fumée par la bouche, ou en poudre par le nez, et qui est aussi quelquefois employée en médecine. Les botanistes la nomment *Nicotiane;* et elle était appelée *Petun* par les habitants de l'île de Tabago, d'où le premier tabac fut apporté en Espagne. *Bon tabac. Une carotte de tabac. Du tabac en corde. Tabac à fumer. Fumer une pipe de tabac. Mâcher du tabac. Tabac en mâchicatoire*, ou plus communément, *Tabac à chiquer. Prendre du tabac*, Prendre du tabac en poudre par le nez. *S'habituer au tabac. Une prise de tabac. Râper, égruger du tabac. Humecter du tabac. Tabac d'Espagne. Tabac de Virginie. Tabac de Saint-Vincent. Tabac de Clérac. Tabac de la Havane, etc. Tabacs étrangers. La manufacture des tabacs. Tabac de la régie. Marchand de tabac. Débit de tabac, bureau de tabac. Une livre, un hecto de tabac.*

Prov., *Je n'en donnerais pas une prise de tabac*, se dit D'une chose dont on ne fait aucun cas.

TABAGIE. s. f. Lieu public où l'on va fumer du tabac. *Il va tous les jours à la tabagie. Il fait de sa maison une tabagie.*

Il se dit aussi d'Une sorte de petite cassette dans laquelle on serre du tabac, des pipes, et tout ce qui est nécessaire pour fumer. Dans ce sens il a vieilli.

TABARIN. s. m. Nom propre, devenu nom appellatif, et par lequel on désigne Un farceur qui représente dans les places publiques, monté sur des tréteaux. *C'est un Tabarin. Des plaisanteries de Tabarin.*

Il fait le Tabarin, se dit D'un homme qui fait ordinairement le bouffon. Ce mot a vieilli, ainsi que son dérivé.

TABARINAGE. s. m. Action de Tabarin ou Bouffonnerie. *Cette comédie n'est qu'un insipide tabarinage.* Il a vieilli.

TABATIÈRE. s. f. Petite boîte où l'on met du tabac en poudre. *Tabatière d'or, d'argent, d'écaille, de buis, de carton, etc. Tabatière ronde. Tabatière à charnière.*

Fenêtre à tabatière, Fenêtre percée sur un toit et dont le châssis d'une seule pièce s'ouvre comme le couvercle d'une tabatière.

Fusil à tabatière, Sorte de fusil se chargeant par la culasse.

TABELLION. s. m. Officier public qui, dans les juridictions subalternes et seigneuriales, faisait les fonctions de notaire.

TABELLIONAGE. s. m. Office, exercice, fonction de tabellion. *Il avait le tabellionage de tel lieu.*

Droit de tabellionage, Droit qu'avaient les seigneurs hauts justiciers d'établir un tabellion ou notaire, pour instrumenter dans l'étendue de leur justice.

TABERNACLE. s. m. Tente, pavillon. Dans ce sens, il n'est usité qu'en parlant Des tentes, des pavillons des Hébreux. *Retourne, Israël, dans tes tabernacles.*

Dans le même sens, *Le tabernacle du Seigneur*, et par excellence, *Le Tabernacle*, La tente où reposait l'arche d'alliance pendant le séjour des Israélites dans le désert, jusqu'au temps où le temple fut bâti.

La fête des tabernacles, Une des trois grandes solennités des Hébreux, qui se célébrait après la moisson, sous des tentes, sous des feuillées. Voyez SCÉNOPÉGIE.

Dans le Nouveau Testament, *Les tabernacles éternels*, Le ciel, la demeure des bienheureux.

TABERNACLE, se dit aujourd'hui, dans les Églises catholiques, d'Un ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, de marbre, etc., fermant à clef, et mis au-dessus de la table de l'autel, pour y renfermer le saint ciboire. *Tabernacle doré. Il y a un beau tabernacle dans cette église.*

TABIDE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui est d'une maigreur excessive, ou atteint de marasme.

TABIS. s. m. Espèce de gros taffetas ondé par la calandre. *Gros tabis. Petit tabis. Tabis double. Tabis plain* ou *uni. Tabis à fleurs. Doublure de tabis.*

TABISER. v. a. Rendre une étoffe ondée à la manière du tabis. *Tabiser du ruban. Tabiser de la moire.*

TABISÉ, ÉE. part. passé. *Ruban tabisé.*

TABLATURE. s. f. Arrangement de plusieurs lettres ou signes sur des lignes, pour marquer le chant à ceux qui chantent, ou qui jouent des instruments. *Chanter sur la tablature. Jouer sur la tablature. Tablature de violon, d'orgues, etc. Entendre bien la tablature.* Le mot et la chose ont vieilli et ne sont plus usités dans la musique actuelle.

Fig. et fam., *Il entend la tablature*, se dit D'une personne avisée, rusée, capable de réussir en intrigue.

Fig. et fam., *Il lui donnerait de la tablature sur cette matière*, Il est plus habile que lui en cette matière, et il le redresserait.

Fig. et fam., *Donner de la tablature à quelqu'un*, Lui donner de l'embarras, lui susciter quelque affaire fâcheuse.

TABLE. s. f. Meuble ordinairement de bois, fait d'un ou plusieurs ais, et posé sur un ou plusieurs pieds, qui sert à divers usages. *Table de chêne, de noyer, d'acajou, etc. Table de marqueterie. Table à un pied, à deux, à trois, à quatre pieds. Table ronde. Table carrée. Table ovale. Table brisée. Table qui se plie, qui se tire. Table qui se tire par les deux bouts. Table à coulisses. Table à rallonges. Table à tiroirs. Tréteaux de table. Table de marbre. Table de pierre. Table de cuisine. Table à manger. Table de buffet. Table à écrire. Table à ouvrage. Table de jeu. Table à jouer.*

Table de piquet, de bouillotte, de brelan, etc., Table où l'on joue au piquet, à la bouillotte, au brelan, etc.

Fig. et fam., *Jouer cartes sur table*, Agir franchement, ouvertement dans une affaire.

Table de billard, Châssis de madriers bien joints sur lesquels on applique le tapis.

Table de nuit, Petite table d'une forme particulière, qui se place à côté du lit, et sur laquelle on met les choses dont on peut avoir besoin durant la nuit.

Fig., *Table de marbre*, Nom qu'on donnait autrefois à Certaines juridictions de première instance, qui connaissaient des affaires de la connétablie, de l'amirauté, et des eaux et forêts. *Le grand Corneille était, dans sa jeunesse, avocat du roi à la table de marbre de Rouen.*

Les chevaliers de la Table ronde, Ordre fabuleux de chevalerie que les romans du cycle breton supposent établi par le roi Arthus, au commencement du sixième siècle. Ils s'appelaient ainsi parce qu'ils s'asseyaient, disait-on, autour d'une table ronde pour éviter toute préséance.

TABLE, se dit particulièrement et absolument d'Une table à manger, et surtout d'Une table servie, couverte de mets. *Table de douze couverts. Dresser des tables. Servir sur une grande table. Mettre sur table. Servir à table. Faire les honneurs d'une table. Il reste, il est trois heures à table. Il va du lit à la table, et de la table au lit. Le dos au feu et le ventre à table. Être à table.*

Propos de table, Propos variés et enjoués que l'on tient ordinairement en mangeant. On dit dans un sens analogue, *Chanson de table, ronde de table.*

Se mettre à table, S'asseoir auprès de la table pour manger; et, *Sortir de table, quitter la table, se lever de table*, Interrompre ou finir le repas. On dit, dans un sens analogue, *Être hors de table.*

Fig. et fam., *Mettre quelqu'un sous la table*, L'enivrer.

Il y a tant de tables chez le roi, la table du chambellan, la table du maître d'hôtel, etc., se disait en parlant Des tables servies réglément, où certains officiers avaient droit de manger.

Dans les grandes Maisons, *La première table*, La table des maîtres; *La seconde table*, La table des principaux domestiques; et, *La table du commun*, La table des valets.

Dans les Communautés, *La première table*, La principale table, qui se sert à une heure réglée; et, *La seconde table*, Celle qui est le supplément de la première.

Tenir la première, tenir la seconde table, Faire les honneurs de la première, de la seconde table.

La grande table, La table des grandes personnes; par opposition à *Petite table*, La table des enfants. *N'oubliez pas la petite table, envoyez-y du dessert.*

Tenir table, Donner ordinairement à manger. *Il tenait table autrefois. Il ne tient plus table.* On dit aussi, *Tenir table ouverte*, Tenir une table où l'on reçoit beaucoup de personnes, même celles qui n'ont pas été priées.

Tenir table, signifie aussi, Demeurer longtemps à table. *C'est un homme qui aime à tenir table, à tenir table longtemps.*

Donner la table à quelqu'un, Le nourrir en le faisant manger à sa table. *Il s'est retiré chez un de ses amis qui lui donne la table.*

Admettre quelqu'un à sa table, Inviter à dîner quelqu'un d'inférieur à soi par la naissance ou par le rang. *Le roi l'admit à sa table.*

Avoir la table et le logement chez quelqu'un, Y être nourri et logé. *On lui donne tant d'appointements, la table et le logement.*

Courir les tables, piquer les tables. Aller manger chez ceux qui tiennent table. Il est familier, et ne se dit que Des parasites.

Vivre à la même table, Manger habituellement ensemble.

Table d'hôte, Table servie à heure fixe, dans une hôtellerie ou ailleurs, et où l'on peut aller manger, moyennant un certain prix réglé. *Il y a dans cet hôtel garni une table d'hôte. Manger à table d'hôte.*

TABLE, se dit, par extension, Des repas qu'on prend à table, relativement à la dépense qu'ils occasionnent, ou au nombre et à la délicatesse des mets. *Il a tant, il dépense tant pour sa table. Sa table lui coûte beaucoup. Il a retranché, réformé, diminué sa table. Il a augmenté sa table. Il a une bonne table. Cela se sert aux meilleures tables, sur les meilleures tables. Table délicate, frugale.*

Aimer la table, Aimer la bonne chère. On dit dans le même sens, *Les plaisirs de la table.*

La sainte table, L'autel où l'on communie; et figurément, La communion. *S'approcher de la sainte table. Se présenter à la sainte table.*

TABLE, se dit aussi d'Une lame ou plaque de cuivre, d'airain, d'argent ou d'autre métal, d'un morceau de pierre ou de marbre plat et uni sur lequel on peut écrire, graver, peindre, etc. *Les tables de la loi*, ou *Les tables de Moïse. Les lois, la loi des Douze Tables. Graver sur une table d'airain, sur une table de plomb. Ces tables de marbre sont destinées à recevoir des inscriptions.*

Il se dit également Des plaques ou pièces de plomb dont on forme le revêtement d'une terrasse ou d'un réservoir. *Plomb en table. Table de plomb.*

Table rase, ou *Table d'attente*, Lame, pierre, planche sur laquelle il n'y a encore rien de gravé.

Fig., *Table rase*, se dit en parlant D'un enfant, d'une personne qui, n'ayant pas encore de notions sur les matières dont il s'agit de l'instruire, peut aisément recevoir les impressions, les idées qu'on voudra lui donner.

Fig., *Faire table rase*, se dit D'un homme qui, regardant les opinions ou notions qu'il a comme douteuses et incertaines, les rejette pour les adopter de nouveau, les modifier, ou les proscrire définitivement, après un sérieux et mûr examen.

En termes d'Anat., *Les tables du crâne*, Les deux lames osseuses qui revêtent à l'extérieur les os du crâne.

TABLE, signifie aussi, Index fait ordinairement par ordre alphabétique, pour donner les moyens de trouver facilement les matières ou les mots qui sont dans un livre. *Il n'y a point de table à ce livre. Cette table est bien faite. Cette table est fautive. Table alphabétique. Table des matières.*

Table des chapitres, La table où l'on indique la matière qui est traitée dans chaque chapitre d'un livre.

TABLE, signifie encore, Une feuille, une planche sur laquelle des matières didactiques, historiques, etc., sont offertes méthodiquement et en raccourci, afin qu'on les puisse voir facilement et d'un même coup d'œil. *Table généalogique. Table chronologique. Il enseigne la grammaire, la philosophie par tables. Il met toutes les sciences et tous les arts en tables.*

Tables météorologiques, Tables où l'on inscrit, jour par jour, les changements qui ont lieu dans l'atmosphère.

Table isiaque. Voyez ISIAQUE.

Tables astronomiques, Tables calculées d'après les lois physiques du mouvement des astres, et au moyen desquelles on peut, à l'aide de simples opérations numériques, assigner d'avance la position de ces corps pour un temps quelconque. — Il y a de même, dans les autres parties des mathématiques, différentes espèces de *Tables* destinées à abréger les calculs difficiles et d'un usage fréquent.

Table pythagorique ou *de Pythagore*, Table qui contient tous les produits de la multiplication des nombres simples, les uns par les autres, depuis un jusqu'à neuf.

Tables de logarithmes, Tables de nombres en progression arithmétique, correspondant à des nombres d'une progression géométrique, dont l'emploi, universel dans les calculs mathématiques, ramène les multiplications et les divisions numériques à de simples additions et soustractions.

Tables des sinus, Tables qui contiennent par ordre les longueurs des sinus, tangentes et sécantes de tous les degrés et minutes d'un quart de cercle, exprimées numériquement en parties du rayon qu'on prend pour le sinus total. *Il y a des tables des sinus où l'on a poussé l'exactitude jusques à calculer ces lignes de dix secondes en dix secondes : presque toutes, outre la valeur numérique de ces lignes, contiennent encore leurs logarithmes, dont l'emploi est beaucoup plus fréquent.*

Table de réduction, Table indiquant le rapport que différents poids, différentes mesures, différentes monnaies, etc., ont les unes avec les autres. *Table de réduction des poids étrangers en poids de France.*

Dans certaines provinces, *Poids de table*, Poids à l'usage du pays, qui différait du poids de marc.

TABLE, au Jeu de trictrac, Chacune des quatre divisions du tablier, appelées aussi *Jans. Chaque table contient six cases indiquées par autant de flèches.*

Il se disait autrefois de Ce qu'on nomme plus ordinairement aujourd'hui *Dames ;* de là les expressions de *Jan de deux tables, jan de six tables.*

TABLE, en parlant De certains instruments de musique, se dit de La partie supérieure de ces instruments, sur laquelle les cordes sont tendues. *Table de guitare. Table de piano. Table de basse. Etc.* On dit aussi, *Table d'harmonie.*

TABLE, est aussi un terme dont on se sert en parlant De pierreries. *Diamant en table*, Diamant taillé de manière que la surface en est plate. On dit de même, *Table de rubis, table d'émeraudes.*

Toute-table, ou *Toutes-tables*, Sorte de jeu qui se joue dans un trictrac.

TABLEAU. s. m. Ouvrage de peinture sur une table de bois, de cuivre, etc., ou sur de la toile. *Un beau tableau. Un grand tableau. Un tableau de Raphaël, du Titien, du Poussin, etc. Le fond d'un tableau. Le devant d'un tableau. Le premier plan, le second plan d'un tableau. Le dessin et l'ordonnance d'un tableau. Les ombres d'un tableau. Mettre la dernière main à un tableau. Vernir, encadrer un tableau. Restaurer, rentoiler un tableau. Le cadre, la bordure d'un tableau. Un tableau de prix. Un cabinet de tableaux. Un tableau bien fini. Un tableau bien copié. Être curieux en tableaux. Tableau de chevalet. Tableau d'histoire. Tableau d'église. Tableau de genre. Tableau mourant.*

Fig., *C'est une ombre au tableau*, se dit D'un léger défaut qui n'efface point ou même qui fait mieux sentir la beauté d'un ouvrage, les bonnes qualités d'une personne.

Tableau vivant, Représentation d'une œuvre de peinture ou de sculpture, ou d'une scène dramatique par des personnages, qui adoptent une certaine attitude et gardent l'immobilité.

TABLEAU, signifie, au figuré, Un ensemble d'objets qui frappe la vue, dont l'aspect fait impression. *Le magnifique tableau que présente cette vallée. Là s'offrit à nos regards le hideux tableau du vice et de la misère.*

Il signifie également, La représentation naturelle et frappante d'une chose, soit en action, soit de vive voix, soit par écrit. *Le moment où, dans la tragédie de Racine, Arcas vient annoncer qu'on attend Iphigénie à l'autel pour la sacrifier, offre un des plus beaux tableaux qui soient au théâtre. Il a fait dans son histoire un fidèle tableau des guerres civiles. Tableau historique. Le tableau des passions. Le tableau de la vie humaine. Faire un tableau en raccourci des vices et des vertus des hommes.*

Il se dit plus particulièrement, en termes de Théâtre, d'Une division de l'acte, marquée par le changement de décoration. *Drame en cinq actes et huit tableaux.*

TABLEAU, se dit aussi de La table, carte, ou feuille sur laquelle les noms des personnes qui composent une compagnie sont écrits selon l'ordre de leur réception. *On a nommé tant de conseillers selon l'ordre du tableau. On a effacé son nom du tableau. Inscrit au tableau. Rayé du tableau des avocats.*

TABLEAU, se dit également d'Une feuille, d'une planche sur laquelle des matières didactiques, historiques et autres, sont rédigées méthodiquement, pour être vues d'un coup d'œil. *Tableau synoptique. Tableau régulateur du prix des grains. Tableau statistique. Tableau comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles. Les colonnes d'un tableau.*

TABLEAU, se dit encore d'Une table de bois, ordinairement noircie, sur laquelle on trace avec de la craie des caractères, des figures, etc., et qui est principalement en usage dans les classes, dans les écoles. *Tracer des figures de géométrie sur le tableau. Allez au tableau, et démontrez cette proposition.*

Il se dit encore d'Un cadre de menuiserie qu'on fixe sur une muraille, en un lieu apparent, pour y afficher certains actes publics ou autres, et qui est quelquefois fermé par un grillage. *Insérer l'extrait d'une demande en séparation de biens au tableau placé à cet effet dans l'auditoire du tribunal de commerce, dans la chambre des notaires.*

Il se dit aussi, en termes de Marine, Du cadre de menuiserie placé à l'arrière, et dans lequel est la figure qui donne son nom au bâtiment, ou ce nom seul, entouré de sculptures.

En Physiq., *Tableau magique*, Plaque de verre, garnie d'une feuille d'étain, dont on se sert pour donner la commotion électrique.

TABLEAU, en Architecture, La partie de l'épaisseur d'une baie de porte ou de fenêtre, qui est en dehors de la fermeture.

TABLER. v. n. T. du Jeu de trictrac. Poser, arranger les tables ou dames du trictrac suivant les points qu'on a amenés. *Attendez, je n'ai pas encore tablé. Vous ne tablez pas juste. Vous tablez faux.* Il est vieux : on dit aujourd'hui, *Caser*.

Fig. et fam., *Vous pouvez tabler là-dessus*, Vous pouvez compter là-dessus. *La nouvelle est telle que je vous le dis, vous pouvez tabler là-dessus.*

TABLETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait et vend des échiquiers, des trictracs et des tables, pour jouer aux dames, aux échecs, au trictrac, etc., des billes pour jouer au billard, des tabatières, et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE. s. f. Planche posée pour mettre quelque chose dessus. *Mettre des tablettes dans une bibliothèque, pour y ranger des livres. Plusieurs rangs de tablettes. Vous trouverez sur la première tablette le livre que vous demandez. Les tablettes d'une armoire. Des tablettes dorées. Des tablettes vernissées.*

Il se dit de même d'Une pièce de marbre, de pierre ou de bois de peu d'épaisseur, qui est posée à plat sur le chambranle d'une cheminée, sur l'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, etc., sur le haut de quelque ouvrage de maçonnerie. *La tablette de cette cheminée n'est pas assez large. Tablette d'appui. Les dalles ou tablettes de pierre qui recouvrent un mur de terrasse, le bord d'un étang.*

TABLETTE, chez les Pharmaciens, Médicament solide, d'une forme aplatie, ordinairement composé d'une poudre unie au sucre. *Tablette purgative. Tablette d'aloès. Tablette de roses de Provins. Prendre des tablettes.*

Il se dit aussi de Certaines autres compositions sèches, auxquelles on donne une forme semblable. *Tablette de chocolat. Tablette à faire du bouillon. Tablettes de bouillon. Etc.*

TABLETTES, au pluriel, signifie, Plusieurs feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier préparé, etc., qui sont attachées ensemble, et qu'on porte ordinairement dans la poche, pour écrire avec un crayon, ou avec une aiguille d'or ou d'argent, les choses dont on veut se souvenir. *Tablettes garnies d'or, d'argent, etc. Écrire sur ses tablettes. Il a perdu ses tablettes. De jolies tablettes.*

Il se dit également de Petites planchettes de bois enduites d'une légère couche de cire, sur lesquelles les anciens écrivaient. Voyez STYLE.

Prov. et fig., *Ôtez cela de dessus vos tablettes, rayez cela de vos tablettes*, Ne vous attendez pas à cela, ne comptez plus là-dessus.

Prov. et fig., *Vous êtes sur mes tablettes*, Vous m'avez déjà donné sujet de me plaindre de vous. Il ne se dit guère que de supérieur à inférieur, et par manière de menace ou de reproche.

TABLETTES, au pluriel, est aussi Le titre de quelques ouvrages dans lesquels des matières historiques ou autres sont rédigées par ordre et en raccourci. *Tablettes historiques, chronologiques, etc.*

TABLETTERIE. s. f. Le métier et le commerce du tabletier; Les ouvrages qu'il fait. *Il travaille bien en tabletterie. Il exerce la tabletterie. Un magasin de tabletterie.*

TABLIER. s. m. Échiquier ou damier, distingué par soixante-quatre carrés de deux différentes couleurs, comme blanc et noir, rouge et jaune, etc.; et sur lequel on joue aux échecs, aux dames, etc. Il est vieux : on dit, *Damier, Échiquier*.

Il s'emploie aussi pour désigner La totalité d'un trictrac, qui est divisée par un demi-bord en deux parties, sous-divisées chacune en deux tables. *Les dés qui tombent hors du tablier ne valent pas.*

TABLIER. s. m. Pièce de toile, de serge, de cuir, etc., que les femmes et les artisans mettent devant eux pour conserver leurs habits en travaillant. *Tablier de toile. Tablier de serge. Tablier de cuisine. Tablier à poches. Tablier de maçon.* On dit de même, *Le tablier de peau d'un sapeur.*

Il se dit aussi d'Un certain morceau de gaze, de mousseline, de taffetas, etc., que les femmes mettent devant elles pour l'ornement. *Tablier de point. Tablier à dentelle. Tablier de taffetas. Tablier noir. Tablier rouge.*

Rôle à tablier, Rôle d'artisan, dans l'opéra comique.

Cette actrice a pris le tablier, Elle joue des rôles de soubrette.

Tablier de timbale, Morceau d'étoffe enrichi de broderie, qui se met autour d'une timbale.

TABLIER, se dit encore d'Un morceau de cuir attaché sur le devant d'un cabriolet ou autre voiture, pour garantir de la pluie et des éclaboussures.

TABLIER, en termes de Sculpture, se dit d'Un ornement sculpté sur la face d'un piédestal.

TABLIER, en termes de Fortification, La partie d'un pont-levis qui s'abaisse pour donner passage sur le fossé.

TABLIER, en termes de Ponts et Chaussées, Ensemble des poutres et des planches qui forment une des travées d'un pont de charpente. Il signifie aussi Le parquet d'un pont suspendu.

TABLIER, en termes de Marine, Doublure que l'on met à certaines voiles pour les garantir du frottement des hunes et des barres.

TABLOIN. s. m. T. de Guerre. Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons.

TABOURET. s. m. Petit siège à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos. *Tabouret de velours. S'asseoir sur un tabouret.*

Avoir le tabouret, Avoir droit de s'asseoir sur un tabouret ou sur un siège pliant, en présence du roi, de la reine. *Les duchesses avaient le tabouret.*

TABOURET, se disait aussi Du siège sur lequel étaient exposés en place publique ceux qui avaient été condamnés à quelque peine infamante.

Tabouret électrique, se dit, en termes de Physique, d'Un siège qui sert à isoler.

TABOURET. s. m. Plante. Voyez *Bourse-à-pasteur*.

TAC

TAC. s. m. Nom vulgaire d'une sorte de gale à laquelle le cheval, le chien et le mouton sont les plus sujets. *Le tac s'est mis dans ce troupeau.*

TACET. s. m. (On prononce le T final.) T. de Musique pris du latin. Il n'est usité que dans ces phrases, *Tenir le tacet, faire le tacet*, qui se disent D'une partie qui se tait pendant que les autres chantent.

Fam. et par extension, *Il a toujours gardé le tacet*, se dit D'un homme qui est demeuré sans rien dire dans une conversation.

TACHE. s. f. Souillure sur quelque chose, marque qui salit, qui gâte. *Une vilaine tache. Une tache d'huile. Une tache de graisse. Une tache d'encre. Cela a fait une tache sur votre habit. Cette tache s'en ira avec de l'eau de javelle. Enlever, ôter, effacer une tache. La tache est restée.*

Prov. et fig., *C'est une tache d'huile*, se dit D'une flétrissure, d'une atteinte à la réputation, qui ne peut pas s'effacer, se réparer.

Fig., *La tache du péché*, La souillure que l'âme contracte par le péché. *Le baptême efface la tache du péché originel, la tache originelle.*

TACHE, se dit aussi de Certaines marques naturelles qui paraissent sur la peau, et de Celles qui se forment sur certaines membranes, sur certains organes. *Avoir des taches de rousseur. Avoir une tache sur l'œil, sur la cornée. Quelquefois les poumons sont parsemés de taches irrégulières et noirâtres.*

Il se dit encore Des marques qui sont sur la peau ou sur le poil de certaines bêtes. *Un chien blanc qui a des taches noires.*

Fig., *L'Agneau sans tache*, JÉSUS-CHRIST.

TACHE, se dit, dans un sens analogue, en parlant De certaines parties des végétaux. *Les taches d'un œillet. Les feuilles de la pulmonaire ont des taches brunes.*

Il se dit, en termes de Peinture, d'Une masse de couleur sans transparence et sans harmonie avec le reste du tableau. *Toute cette partie du tableau fait tache.*

Fig., *Faire tache*, se dit D'une chose, d'une personne qui contraste d'une manière défavorable ou déshonorante avec ce qui l'entoure. *Cette action fait tache dans sa vie. Cet homme fait tache dans une société aussi élégante.*

TACHE, se dit en outre de Certaines parties obscures qu'on remarque avec le télescope sur le disque du soleil, de la lune, des planètes et des satellites. *On vient d'apercevoir de nouvelles taches dans le soleil, sur le soleil.*

Prov. et fig., *Il veut trouver des taches dans le soleil*, se dit D'un homme qui cherche à trouver des défauts dans d'excellents ouvrages, dans des chefs-d'œuvre.

Fig., *Il y a des taches, il se trouve des taches dans cet ouvrage*, se dit en parlant D'un ouvrage, d'ailleurs très bon, où il y a des choses répréhensibles.

TACHE, se dit absolument et figurément de Tout ce qui blesse l'honneur, la réputation. *C'est une tache à son honneur, à sa réputation. Cette action imprime sur sa vie une tache ineffaçable. C'est une grande tache dans une si belle vie. Il s'imagina que cet affront était une tache qu'il ne pouvait laver que dans le sang de son ennemi. Cette action fut regardée comme une tache dans sa vie.*

TÂCHE. s. f. L'ouvrage, le travail qu'on donne à faire à une ou à plusieurs personnes, à certaines conditions, dans un certain espace de temps. *Donner une tâche à des écoliers, à des enfants. Donner une tâche à des ouvriers. Ouvrage exécuté à la tâche. Voilà la tâche que je vous donne pour aujourd'hui. Achever sa tâche. Avez-vous fait votre tâche? Il a achevé sa tâche plus tôt que les autres. S'imposer une tâche. Se prescrire une tâche. Remplir sa tâche.*

Travailler à la tâche, être à la tâche, etc., se dit Des ouvriers qui travaillent à un ouvrage qu'ils ont entrepris en gros, et dont

ils doivent être payés, suivant le marché fait avec eux, sans égard au nombre des journées qu'ils y auront employées. *Entreprendre une besogne à la tâche, la prendre à la tâche. Donner un ouvrage à la tâche. Ces ouvriers travaillent à la tâche, sont à la tâche, et non pas à la journée.* On dit quelquefois dans le même sens, *Ces ouvriers travaillent à tâche, sont à leur tâche.*

Fig., *Prendre à tâche de faire une chose*, S'attacher à faire une chose, ne perdre aucune occasion de la faire. *Il semble qu'il ait pris à tâche de me ruiner, de me perdre. Avez-vous pris à tâche de me contredire sur tout? On dirait qu'il a pris à tâche de choquer tout le monde. C'est une affaire qu'il a pris à tâche de faire réussir.*

En bloc et en tâche. loc. adv. En gros, et sans entrer en discussion du détail. *Marchander des ouvrages en bloc et en tâche. Entreprendre quelque ouvrage, quelque travail en bloc et en tâche.* Il n'est guère usité.

TACHÉOGRAPHIE. s. f. Voyez Tachygraphie.

TACHER. v. a. Souiller, salir, faire une tache. *Cela a taché votre habit. Tacher du linge avec de l'encre. Prenez garde, vous allez vous tacher.*

Il se dit aussi figurément. *Il ne faut qu'une mauvaise action pour tacher la plus belle vie.*

Taché, ée. part. passé.

TÂCHER. v. n. Faire des efforts pour venir à bout de quelque chose. *Je tâcherai de vous satisfaire. Tâchez d'avancer cet ouvrage. Il tâche de se débarrasser de ses dettes.*

Il est quelquefois suivi de la préposition *à*, ou de l'équivalent; et alors il signifie, Viser à. *Je vois bien que vous tâchez à m'embarrasser. Il tâche à me nuire. S'il n'a pas réussi à le déconcerter, au moins il y a tâché.*

Il se dit quelquefois absolument, et signifie, Faire des efforts en s'appliquant péniblement à un ouvrage auquel on n'est pas propre. *Malheur à qui tâche en quelque genre que ce puisse être!* Cette acception vieillit.

Fam., *Il n'y tâchait pas*, se dit en parlant De quelque chose qu'une personne a fait sans intention.

Fam., *Pardonnez-lui, il n'y tâchait pas*, se dit aussi, par plaisanterie, Quand un homme a fait quelque chose de bien, plutôt par hasard qu'à dessein.

TÂCHERON. s. m. Homme qui entreprend une tâche pour la faire par lui-même ou pour la faire exécuter par d'autres.

TACHETER. v. a. Marquer de diverses taches. Il se dit proprement Des taches qui sont sur la peau des hommes et de certains animaux. *Le grand soleil, le grand hâle lui a tacheté le visage. La nature semble avoir pris plaisir à tacheter régulièrement de blanc et de noir la peau de cet animal.*

Il se dit aussi De taches artificielles. *Il faudra tacheter de rouge le fond jaune de cette étoffe.*

Tacheté, ée. part. passé. *Chien blanc tacheté de noir.*

Il se dit, en Botanique, De ce qui est marqué de taches dont on ne détermine pas le nombre. *Fleurs tachetées de rouge, de jaune.*

TACHYGRAPHE. s. m. Celui qui s'occupe de tachygraphie.

TACHYGRAPHIE. s. f. L'art d'écrire très vite à l'aide des abréviations. Voyez Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la tachygraphie.

TACITE. adj. des deux genres. Qui n'est point formellement exprimé, mais qui est sous-entendu, ou qui se peut sous-entendre. *Condition tacite. Convention tacite. Un pacte tacite. Consentement tacite. Approbation tacite. Aveu tacite.* Il n'est usité que dans ces sortes de phrases.

Tacite réconduction. Voyez Réconduction.

TACITEMENT. adv. D'une manière tacite, sans être formellement exprimé. *Cela n'est pas exprimé dans le traité, mais cela y est compris tacitement.*

TACITURNE. adj. des deux genres. Qui est de tempérament et d'humeur à parler peu. *Un homme morne et taciturne. C'est un homme extrêmement taciturne. Vous voilà bien sombre et bien taciturne.* On dit aussi, *Un esprit taciturne, un caractère taciturne.*

TACITURNITÉ. s. f. Humeur, tempérament, ou état d'une personne taciturne. *Demeurer dans une grande taciturnité. C'est un homme d'une grande taciturnité.*

TACT. s. m. (Le C et le T se prononcent.) Le toucher, l'attouchement, celui des cinq sens par lequel on connaît ce qui est chaud ou froid, dur ou mou, uni ou raboteux, etc. *Le tact est le moins subtil de tous les sens. Cela se connaît au tact. Les aveugles ont le tact plus sûr et plus fin que ceux qui voient.*

Tact, signifie au figuré, Jugement fin, sûr en matière de goût, de convenance, d'usage du monde. *Cet homme a du tact. Il a le tact fin, exercé, sûr. C'est un homme de tact.*

TAC TAC. Onomatopée dont on se sert pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux.

TACTICIEN. s. m. Celui qui possède la tactique, qui entend bien la tactique. *Cet officier général est un grand tacticien.*

TACTILE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui se peut toucher, qui est ou peut être l'objet du tact. *Les esprits ne sont point tactiles. Il n'y a que les corps qui aient des qualités tactiles.*

TACTION. s. f. Terme didactique. Action du toucher. Il est très peu usité.

TACTIQUE. s. f. L'art de ranger des troupes en bataille, de camper, de faire les évolutions militaires, etc. *La tactique des anciens. Entendre bien la tactique, la tactique militaire.* On dit dans un sens analogue, *La tactique navale.*

Il se dit, figurément, de La marche qu'on suit et des moyens qu'on emploie pour réussir dans quelque affaire. *Il employa dans cette affaire une tactique fort adroite. C'est la tactique ordinaire des ambitieux, des intrigants. C'est une vieille tactique. Je vois votre tactique.*

Tactique, est aussi adjectif, et signifie, Qui se rapporte à l'art de ranger les troupes en bataille, aux évolutions militaires. *Le bataillon est l'unité tactique de l'infanterie. Ce général excelle dans les dispositions tactiques.*

TAE

TAEL. s. m. Monnaie de compte de la Chine. *Le tael vaut environ une once d'argent.*

TÆNIA. s. m. Voyez Ténia.

TAF

TAFFETAS. s. m. Étoffe de soie fort mince et tissue comme de la toile. *Taffetas d'Avignon, de Tours. Taffetas de la Chine, de Florence. Taffetas double. Taffetas blanc, gris, noir, etc. Taffetas rayé. Taffetas à fleurs. Robe de taffetas. Rideau de taffetas. Doublure de taffetas.*

Taffetas d'Angleterre, Taffetas ordinairement noir ou couleur de chair, qui est gommé d'un côté, et qu'on applique sur les coupures pour tenir les parties rapprochées.

TAFIA. s. m. Eau-de-vie de sucre.

TAI

TAÏAUT. Cri du chasseur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TAÏCOUN. s. m. Nom que l'on donnait au principal feudataire du mikado ou souverain du Japon. *Le taïcoun, jusque dans ces derniers temps, était une sorte de maire du palais.*

TAIE. s. f. Linge en forme de sac, qui sert d'enveloppe à un oreiller. *Une taie d'oreiller.*

Taie, signifie aussi, Certaine tache blanche et opaque qui se forme quelquefois sur l'œil. *Il lui est venu une taie à l'œil. Il a une taie sur l'œil, sur la cornée.* Il n'est plus usité dans le langage médical.

TAILLABLE. adj. des deux genres. Sujet à la taille. *Les gentilshommes, les ecclésiastiques n'étaient point taillables. Les officiers des maisons royales avaient le privilège de n'être point taillables. Taillable et corvéable à merci.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *On réimposa cette somme sur tous les taillables de la paroisse.*

Taillable, se disait aussi Des provinces et des villes dont les habitants étaient sujets à la taille. *Une ville taillable. Une province taillable.*

Il se disait encore Des terres mêmes et des biens sur lesquels on imposait la taille, dans les pays de taille réelle. *En Languedoc, ni les biens nobles, ni les biens ecclésiastiques n'étaient taillables.*

TAILLADE. s. f. Coupure, entaille, balafre dans la chair, dans les chairs. *En se rasant, il s'est fait une taillade au menton. On lui a fait de grandes taillades au visage.*

Il se dit aussi Des coupures en long qu'on fait dans de l'étoffe, dans des habits, soit que ces coupures gâtent l'étoffe et l'habit, soit qu'on les fasse pour orner l'habit. *Il a fait une grande taillade dans cette étoffe, soit par hasard, soit par malice. On portait autrefois des pourpoints à taillades. Les hauts-de-chausses des Cent-Suisses étaient à taillades.*

TAILLADER. v. a. Faire des taillades. Il se dit tant Des balafres qu'on fait sur la peau et dans les chairs, que des coupures qu'on fait dans de l'étoffe. *On lui a tailladé le visage. Taillader un pourpoint.*

Tailladé, ée. part. passé.

TAILLANDERIE. s. f. Métier, art, commerce du taillandier. *Exercer la taillanderie.*

Il se dit aussi Des ferrements, des outils, des ouvrages que fait un taillandier. *Une caisse de taillanderie.*

TAILLANDIER. s. m. Artisan qui fait toute sorte d'outils pour les charpentiers, les charrons, les tonneliers, les laboureurs,

etc., comme faux, haches, cognées, serpes, etc. *Maître taillandier. Ouvrier taillandier.*

TAILLANT. s. m. Le tranchant d'un couteau, d'une épée, d'une hache, etc. *Aiguiser le taillant d'un couteau. Prendre un couteau du côté du taillant, par le taillant.*

TAILLE. s. f. Le tranchant d'une épée. En ce sens, il n'est guère usité que dans cette phrase, *Frapper d'estoc et de taille*, Frapper de la pointe et du tranchant.

TAILLE, signifie aussi, Coupe, la manière dont on coupe certaines choses, dont certaines choses sont coupées, taillées. *Ce jardinier entend bien la taille des arbres. La taille de cet habit ne vaut rien.*

Habit galonné sur les tailles, sur toutes les tailles, Habit galonné sur tous les endroits où il est taillé, sur toutes les coutures. On dit plus ordinairement, *Galonné sur toutes les coutures.*

TAILLE, se dit particulièrement en parlant Du bois, de la pierre ou du marbre que l'on coupe avec art et selon certaines dimensions, pour les employer dans une construction. *Un ouvrier qui entend bien la taille des pierres.*

Pierre de taille, Pierre dure qui est ou qui doit être taillée pour entrer dans une construction. *Une maison de pierre de taille. Fossés revêtus de pierres de taille.*

TAILLE, se dit également de La manière dont on travaille les pierres précieuses. *Un lapidaire qui entend bien la taille des diamants, du diamant. La taille des pierreries est différente, selon les différents pays.*

Il se dit encore de La manière dont on coupe une plume pour écrire. *La taille de cette plume ne vaut rien.*

TAILLE, en termes de Graveur, L'incision qui se fait avec le burin dans le cuivre ou autre matière. *Des tailles profondes, légères. Des tailles bien nettes. Secondes, troisièmes tailles.*

Taille-douce, se dit de La gravure qui se fait au burin seul, sans le secours de l'eau-forte, sur une planche de cuivre; et, *Taille de bois*, de Celle qui se fait sur une planche de bois. *Gravure en taille-douce. Des estampes en taille-douce. Gravure en taille de bois. Imprimer en taille-douce.*

Taille-douce, se dit aussi de L'estampe qui est tirée sur une taille-douce; et, *Taille de bois*, de Celle qui est tirée sur une taille de bois. *Une belle taille-douce. Une belle taille de bois.*

TAILLE, en termes de Monnaie, se dit de La division d'un marc d'or ou d'argent, en une certaine quantité de pièces égales. *Les louis étaient à la taille de trente au marc.*

TAILLE, en Chirurgie, L'opération qu'on fait pour extraire les calculs qui se sont formés dans la vessie. *La taille se pratique tantôt par le périnée, tantôt au-dessus du pubis. On lui a fait l'opération de la taille.*

TAILLE, signifie en outre, La longueur du corps humain de la plante des pieds au sommet de la tête. *Belle taille. Grande taille. Haute taille. Médiocre taille. Moyenne taille. Riche taille. Petite taille. Taille de cinq pieds quatre pouces. Ce jeune homme n'a pas la taille pour le service militaire*, et absol., *Il n'a pas la taille.*

Il se dit aussi de La hauteur et de la grosseur des animaux. *Un cheval de bonne taille. Un chien de bonne taille. Un cheval entre deux tailles*, Un cheval d'une taille médiocre.

Il se dit, particulièrement et principalement, de La conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. *Taille fine. Taille noble. Avoir la taille aisée, la taille dégagée, la taille effilée, svelte, épaisse, courte, vilaine. Avoir la taille gâtée. Un habit qui prend bien la taille. Un habit qui fait bien la taille, qui gâte la taille, qui serre la taille.*

Cette femme n'a point de taille, Elle est grosse et courte.

TAILLE, signifie encore, Un bois qui commence à revenir après avoir été coupé. *Une jeune taille. Une taille de deux ans. Le gibier se retire dans les tailles.*

TAILLE, se dit, chez les boulangers, les bouchers, etc., d'Un petit bâton fendu en deux parties égales, sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches, c'est-à-dire, de petites entailles, pour marquer la quantité de pain, de viande, de vin, etc., que l'un fournit à l'autre. *Prendre à la taille le pain chez le boulanger, et la viande chez le boucher. Prendre à la taille le vin au cabaret. Il faut que les deux tailles se rapportent.*

Jouer à la taille, se dit De joueurs qui, s'étant proposé de jouer ensemble plusieurs jours de suite, sont convenus qu'au lieu de payer sur-le-champ, on écrira, à chaque partie, le gain ou la perte, pour ne payer la différence que le dernier jour.

TAILLE, en termes de Finances, se disait autrefois d'Une certaine imposition de deniers qu'on levait sur toutes les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques, ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption. *Être mis, être imposé à la taille. Être exempt de taille. Être bien haut à la taille. Les mandements, les rôles des tailles. Receveur des tailles de telle élection. Collecteur des tailles. Sergent des tailles. Taille proportionnelle. Taille arbitraire.*

Taille personnelle, Celle qui s'imposait et se levait sur chaque personne taillable; et, *Taille réelle*, Celle qui s'imposait et se levait sur les terres et les possessions.

TAILLE, au Pharaon, au Trente et un, etc., se dit de La série complète des coups qui se suivent, jusqu'à ce que le banquier ait retourné toutes les cartes du jeu qu'il a dans la main. *Il a gagné à la première taille, mais il a perdu à la seconde. Combien voulez-vous nous donner de tailles?*

TAILLE, en termes de Musique, se disait de Celle des quatre parties qui est entre la basse et la haute-contre. *Chanter la taille. Tenir la taille. Une belle voix de taille.* On la nomme aujourd'hui *Ténor.*

C'est une bonne taille, une belle taille, se disait D'un homme qui avait une belle voix de taille.

Haute-taille, Voix qui approche de la haute-contre; et, *Basse-taille*, Voix qui approche de la basse, ou même Voix de basse.

Basse-taille, en termes de Sculpture, se dit Des figures de peu de saillie, exécutées sur le marbre, sur la pierre, sur le bronze, etc. Cette expression a vieilli : on appelle ces sortes de figures *Des bas-reliefs.*

TAILLE-MER. s. m. T. de Marine. La partie inférieure de l'éperon d'un bâtiment, ainsi nommée parce qu'elle fend l'eau la première lorsque le bâtiment avance.

TAILLER. v. a. Couper, retrancher d'une matière, en ôter avec le marteau, le ciseau, ou autre instrument, ce qu'il y a de superflu, pour lui donner une certaine forme, pour la rendre propre à tel ou tel usage. *Tailler une pierre pour la faire servir à un bâtiment. Tailler un bloc de marbre pour en faire une colonne, une statue. Tailler une grotte dans le roc. Tailler des arbres pour les rendre plus beaux. Tailler des palissades. Tailler des arbres fruitiers, des arbres nains, dans le temps convenable, pour leur faire porter plus de fruit. Tailler la vigne dans sa saison. Tailler une plume à écrire. Tailler une pierre précieuse. Tailler un diamant.*

TAILLER, se dit aussi en parlant De certaines choses qui se coupent en plusieurs morceaux, en plusieurs pièces, soit avec le couteau, soit avec des ciseaux. *Tailler des soupes. Tailler la soupe. Tailler des morceaux. Tailler du pain par morceaux. Tailler un habit, un manteau. Tailler des chemises. Tailler de l'ouvrage, de la besogne. Cet ouvrier taille bien. Tailler un habit en plein drap, etc.*

Fig., *Tailler en pièces une armée, un régiment, une compagnie*, Les défaire entièrement.

Fig. et fam., *Tailler des croupières à une troupe de gens de guerre*, La mettre en fuite, la poursuivre.

Tailler des croupières à quelqu'un, Lui susciter des affaires, des embarras, lui donner bien de l'exercice.

Fig. et fam., *Tailler de la besogne à quelqu'un*, Lui donner beaucoup de choses à faire, ou Lui susciter bien des embarras. *C'est un chicaneur, il m'a taillé bien de la besogne. Voilà bien des commissions, vous me taillez plus de besogne que je n'en puis faire.*

Fig. et fam., *Tailler les morceaux à quelqu'un*, Lui limiter ce qu'il doit dépenser, ou Lui prescrire bien exactement ce qu'il doit faire. *On nous a taillé nos morceaux bien courts, bien court, etc. Il lui a taillé ses morceaux.*

Prov. et fig., *Tailler et rogner*, Disposer des choses à sa fantaisie. *Il est le maître dans cette maison, il taille et rogne à son gré, comme il veut. Nous avons pris des arbitres; qu'ils taillent et qu'ils rognent comme il leur plaira.*

Prov. et fig., *Il peut tailler en plein drap, il a de quoi tailler en plein drap*, Il a amplement et abondamment tout ce qui peut servir à l'exécution de son dessein. *Il a taillé en plein drap*, Il a été en pouvoir de faire tout ce qu'il a voulu.

TAILLER, signifie absolument, Inciser, faire une incision au périnée ou au-dessus du pubis, pour extraire les calculs renfermés dans la vessie. *Il a la pierre, on le menace de le tailler. Il a été taillé deux fois. Il a été taillé de la pierre. On lui broya la pierre dans la vessie au lieu de le tailler.* Voyez LITHOTRITIE.

TAILLER, en termes de Monnaie, Diviser un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces de monnaie, suivant ce qui est ordonné par les règlements.

TAILLER, se dit aussi neutralement, à certains Jeux de cartes, comme le pharaon, le vingt et un, etc., pour indiquer la fonction du joueur qu'on nomme banquier, lequel tient les cartes et joue seul contre tous les autres joueurs. *Tailler à la bassette, au trente et quarante, etc. Qui veut tailler? Il a promis de tailler après souper.*

TAILLÉ, ÉE. part. passé.

Cet homme est bien taillé, Il est bien fait, il a le corps bien proportionné.

Cote mal taillée, Arrêté de compte en gros, sans égard à ce qui peut appartenir à chacun à la rigueur. *Ils étaient en contestation sur plusieurs sommes respectivement dues, ils ont fait une cote mal taillée.*

Fam., *C'est de la besogne toute taillée*, se dit en parlant D'un ouvrage quelconque, dont les matériaux sont si bien préparés, qu'il n'y a plus qu'à en faire usage.

Taillé, en termes de Blason, se dit D'un écu lorsqu'il est partagé en deux parties égales par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe. *Il porte taillé d'argent et de gueules.*

TAILLERESSE. s. f. T. de Monnaie. Il se disait autrefois d'Ouvrières qui réduisaient les pièces au poids de l'ordonnance.

TAILLEUR. s. m. Celui qui taille. *Tailleur d'habits. Tailleurs de pierres. Tailleur d'arbres. Tailleur de diamants.*

Tailleur, employé absolument, signifie, Un tailleur d'habits, un artisan qui fait des habits. *Tailleur pour homme. Tailleur pour femme. Tailleur pour dames. Bon tailleur. Mon tailleur ne me rapporte pas mon habit. Il doit à son tailleur. Maître tailleur. Garçon tailleur. La boutique d'un tailleur.*

Tailleur, en termes de Jeu, Celui qui taille dans une maison de jeu.

TAILLEUSE. s. f. Couturière qui coupe les vêtements de femme.

TAILLIS. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Bois taillis*, Un bois que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Un taillis. Un jeune taillis. Il met tant d'arpents de taillis en coupe tous les ans. Je poursuivis un lièvre sur la route, mais il gagna le taillis.*

Prov. et fig., *Gagner le taillis*, S'enfuir et se mettre en sûreté.

TAILLOIR. s. m. Assiette de bois sur laquelle on taille, on coupe de la viande. Il est peu usité.

Tailloir, en termes d'Architecture, La partie supérieure du chapiteau des colonnes, espèce de tablette carrée sur laquelle pose l'architrave.

TAILLON. s. m. Imposition de deniers, qui se levait anciennement de la même manière que la taille, et qui en était comme un supplément. *Receveur général, receveur particulier du taillon. Le taillon était affecté au payement de la gendarmerie.*

TAIN. s. m. Feuille ou lame fort mince, qui est formée d'un mélange d'étain et de vif-argent, et qu'on applique derrière des glaces pour en faire des miroirs. *Le tain de ce miroir est gâté, taché. Une glace sans tain.*

TAIRE. v. a. (*Je tais, tu tais, il tait; nous taisons, vous taisez, ils taisent. Je taisais. Je tus. J'ai tu. Je tairai. Je tairais. Tais, qu'il taise; taisons, taisez. Que je taise. Que je tusse. Taisant.*) Ne dire pas. *Il vous a bien dit telle chose, mais il vous en a tu beaucoup d'autres. C'est un homme sûr et qui ne dit jamais rien de ce qu'il faut taire. Il sait taire ce qu'il faut taire. Elle s'est tue, ils se sont tus après quelques moments.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie, Garder le silence, s'abstenir de parler. *Après avoir dit cela, il se tut. Il y a temps de parler et temps de se taire. Tais-toi. Taisons-nous. Ordonnez-leur de se taire.* Avec ellipse du pronom, *Faites taire cet enfant, ce bavard.*

Fam., *Il a manqué une belle occasion de se taire*, Il a parlé mal à propos, il s'est fait du tort en parlant.

Prov., *Qui se tait, consent*, Quand on ne dit mot sur quelque proposition, c'est une marque qu'on ne s'y oppose point. On dit plus ordinairement, *Qui ne dit mot, consent.*

Se taire sur quelque chose, ou simplement, *se taire*, Ne pas divulguer un secret. *Il se tut sur ce que le hasard lui avait fait découvrir. Il promit de se taire.*

Ne pouvoir se taire d'une chose, La publier partout, en parler sans cesse. *Il ne peut se taire sur la grâce, de la grâce que vous lui avez faite. Je ne puis m'en taire.*

Fig., *Il a fait taire son ressentiment*, Il l'a maîtrisé, il l'a oublié dans telle occasion. *Ils ont fait taire les lois*, Ils ont négligé ou empêché l'exécution des lois. On dit de même, *En de telles circonstances, les affections doivent se taire, tous les ressentiments doivent se taire, etc.*

Taire, avec le pronom personnel, signifie quelquefois simplement, Ne point faire de bruit. En ce sens, il se dit Des animaux, et généralement De tout ce qui est capable de faire du bruit. *Faites taire ces chiens. La mer et les vents se turent à la voix de Jésus-Christ.* Cette dernière phrase est du style soutenu, ainsi que cette autre sur Alexandre, *La terre se tut devant lui*, c'est-à-dire, Se soumit.

Notre canon a fait taire celui des ennemis, Il a mis celui des ennemis hors d'état de continuer à tirer.

Tu, ue. part. passé.

TAISSON. s. m. Blaireau, quadrupède sauvage qui se terre. *La chasse du taisson. Puant comme un taisson.*

Il se dit, au Chili, d'Un poisson sans arête et fort délicat.

TAL

TALAPOIN. s. m. Prêtre bouddhiste dans le Siam.

TALC. s. m. (Le C se prononce comme un K, même devant les consonnes.) Silicate de magnésie, substance blanchâtre, verdâtre ou jaunâtre, douce au toucher et susceptible de se diviser en lames minces plus ou moins transparentes.

TALED. s. m. Voile dont les juifs se couvrent la tête dans leurs synagogues.

TALENT. s. m. Certain poids d'or ou d'argent, qui était différent selon les divers pays où l'on s'en servait anciennement. *Talent attique. Talent romain. Talent babylonien. Talent hébraïque. Talent d'or. Talent d'argent. Grand talent. Petit talent. Il porta tant de talents au trésor public. Le talent attique valait environ cinq mille sept cent soixante francs, et pesait six mille drachmes.*

Talent, signifie au figuré, Don de la nature, disposition et aptitude naturelle pour certaines choses, capacité, habileté. *Dieu lui a donné de grands talents. Un talent rare, particulier, extraordinaire. Un beau talent. Un heureux talent. Il n'est pas propre aux affaires, ce n'est pas son talent. Il a beaucoup de talent pour le barreau, pour la prédication, pour la poésie, pour la peinture. C'est un homme qui ne manque pas de talent. Il a du talent pour les affaires. Il a du talent pour la guerre. Il est sans talent, sans aucun talent. Le talent de la parole. Le talent de la peinture, de la sculpture, de la musique, etc. Acquérir des talents. Elle a donné des talents à ses enfants. Enfouir ses talents. Déployer ses talents, de grands talents. Il a des talents, mais il ne sait pas les faire valoir, en tirer parti. S'illustrer par ses talents. Il est dans toute la force de son talent. Il ne connaît pas la portée, les bornes de son talent. Ce sot a eu le talent de faire fortune. Il n'a pas le talent de plaire.* Fam., *Cet homme a le talent de déplaire, d'ennuyer tout le monde, de se faire moquer de lui, etc.*

Homme de talent, Celui qui a du talent, qui possède un talent, etc. *Gens à talents*, Ceux qui professent bien certains arts qui demandent du talent, tels que la musique, le dessin, etc.

Talent, se dit quelquefois, familièrement, de La personne qui possède un talent. *Il aimait à réunir tous les talents dans sa maison. Le vrai talent est presque toujours modeste. C'est un talent, un vrai talent. C'est un talent manqué, un demi-talent. Encourager, récompenser les talents.*

TALION. s. m. Punition par laquelle on traite un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres. *La loi du talion veut que l'on crève un œil à celui qui a crevé un œil à un autre. Souffrir la peine du talion. La loi du talion n'est point en usage parmi les chrétiens.*

TALISMAN. s. m. Pièce de métal fondue et gravée sous certains aspects de planètes, sous certaines constellations, et à laquelle on attribue des vertus extraordinaires. On appelle du même nom Certaines figures et certaines pierres chargées de caractères, auxquelles on attribue les mêmes vertus. *La superstition des talismans a un grand cours dans l'Orient. Il s'imagine qu'il y a de la vertu dans les talismans. Il prétend avoir un talisman. Faire un talisman. Porter un talisman.*

TALISMANIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au talisman. *Vertu talismanique.*

TALLE. s. f. Branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied, et que l'on en sépare avec un couteau si elle est trop forte. *Une talle, pour être bonne, doit avoir au moins un œil et des racines.*

Il se dit aussi Des rejetons que l'on détache avec la main, au pied des plantes bulbeuses et ligamenteuses.

TALLER. v. n. Pousser une ou plusieurs talles.

TALLIPOT. s. m. Espèce de palmier qui croît à Ceylan et au Malabar, et dont les feuilles sont très grandes.

TALMOUSE. s. f. Pièce de pâtisserie faite avec de la crème, de la farine, du fromage, des œufs, du beurre et du sucre. *Manger des talmouses.*

TALMUD. s. m. (On fait entendre le D.) Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des juifs. *Le Talmud de Jérusalem est du troisième siècle. Le Talmud de Babylone, qui est le plus estimé, fut terminé vers la fin du sixième siècle.*

TALMUDIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au Talmud. *Décision talmudique.*

TALMUDISTE. s. m. Celui qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE. s. f. Coup donné sur la tête à quelqu'un avec la main. *Il a reçu une taloche. Il lui a donné des taloches, une vigoureuse taloche.* Il est populaire.

TALON. s. m. La partie postérieure du pied. *Il a le talon écorché. On a dit qu'Achille ne pouvait être blessé qu'au talon. L'os du talon. On peint Mercure avec des ailes aux talons.*

Talon, se dit également en parlant De quelques animaux. *Ce cheval a les talons hauts, les talons bas, est relevé de talon, bas de talon. Ce cheval tend à l'encastelure, il a les talons serrés. La distance du talon du pied du cerf aux os ou ergots, sert à connaître son âge.*

TALON, signifie, par extension, La partie d'un soulier ou d'une botte, sur laquelle pose le derrière du pied. *Souliers à talons de cuir. Souliers à talons de bois. Le talon d'une botte. Remettre des talons à des bottes, à des souliers. Talon bas. Talon haut. Talon rouge.*

Fig. et fam., *Talon rouge*, se disait autrefois d'Un homme de la cour qui avait des talons rouges à ses souliers; ce qui était une marque de noblesse. *Les talons rouges de Versailles. C'est un talon rouge.* Il se dit aujourd'hui de Quelqu'un qui a des prétentions à l'élégance, aux belles manières.

Fam., *Marcher sur les talons de quelqu'un,* Le suivre de très près. *Je vous l'annonce; il vient, il marche sur mes talons.* Cette phrase s'emploie aussi dans un sens figuré, et signifie alors, Suivre quelqu'un de près pour l'âge, ou la fortune, ou les succès. *Cette cadette marche sur les talons de son aînée. Cet élève approche de celui qui le devance; il lui marche sur les talons.*

Fig. et fam., *Il est toujours à mes talons, sur mes talons,* Il me suit partout, il m'importune en ne me quittant pas.

Fig. et fam., *Montrer les talons,* S'enfuir. *Il a montré les talons. On lui a fait montrer les talons. Montrez-nous les talons*, Allez-vous-en, délivrez-nous de votre présence.

Fig. et fam., *Tirer des soupirs de ses talons,* S'efforcer de soupirer pour avoir l'air affligé.

Fig., *Avoir des ailes aux talons*, S'enfuir rapidement.

Prov., fig. et pop., *Il a l'esprit aux talons,* se dit D'un homme qui, par étourderie ou par préoccupation, ne pense point à ce qu'il dit.

Prov., fig. et pop., *Se donner des talons, du talon dans le derrière,* Donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver; ou encore, Vivre en toute liberté, perdre son temps en promenades, en parties de plaisir.

TALON, en termes de Manège, se dit de L'éperon dont le talon d'un cavalier est armé. *Ce cheval entend les talons, connaît les talons, obéit, répond aux talons.*

Serrer les talons, pincer les deux talons, Appuyer deux coups d'éperon à son cheval. *Ce cheval est bien dans les talons,* Il est sensible à l'éperon, il y obéit, il le craint. *Promener un cheval dans la main et dans les talons,* Le gouverner avec la bride et l'éperon. *Porter un cheval d'un talon sur l'autre,* Lui faire fuir tantôt l'éperon droit, tantôt l'éperon gauche, dans un même manège.

TALON, se dit encore, par analogie, Du fer dont est garnie la partie inférieure d'une hallebarde, d'une pique, d'un esponton, etc.

Il se dit également de La partie inférieure ou postérieure de certaines autres choses. *Le talon d'une pipe*, La petite saillie qu'on laisse au bas du godet d'une pipe. *Le talon d'un bâtiment,* L'extrémité de la quille, du côté de l'arrière. *Le navire donna un coup de talon, en passant sur cet écueil.*

TALON, en termes d'Architecture, Sorte de moulure qui est composée d'une partie concave et d'une partie convexe, et qu'on emploie dans les profils d'architecture. On dit, *Talon droit, talon renversé,* selon la position des deux parties qui composent le talon.

TALON, à certains Jeux de cartes, Ce qui reste de cartes, après qu'on a donné à chacun des joueurs le nombre qui lui en revient. *Il manque une carte dans le talon, au talon. Le talon est faux. Compter le talon.*

Talon de souche, Sorte de chiffre ou de vignette imprimée en forme de bande à l'endroit d'un registre à souche où doivent être coupés, avec les ciseaux, les feuillets dont on veut détacher une partie.

TALONNER. v. a. Poursuivre de près. *Les ennemis se retiraient, et on les talonnait de très près.*

Il signifie aussi, Importuner, presser vivement, jusqu'à l'importunité. *Je le talonnerai de si près, que je l'obligerai de me payer.*

Il se dit, figurément, De ce qui presse, tourmente. *Le malheur ne cessait de le talonner. La faim le talonnait. La frayeur le talonne.* Dans toutes ces acceptions il est familier.

TALONNER, s'emploie neutralement en termes de Marine, et signifie, Toucher le fond de la mer avec le talon du bâtiment, par secousses plus ou moins fortes.

TALONNÉ, ÉE. part. passé.

TALONNIÈRE. s. f. On appelle ainsi Les ailes que, selon les poëtes anciens, Mercure portait aux talons. *Les talonnières de Mercure.*

TALUS. s. m. Pente ou inclinaison de haut en bas que l'on donne à la surface verticale d'une construction ou d'un terrain. *Le talus d'une pyramide, d'une muraille, d'un mur de terrasse, d'un gazon. Il faut donner du talus, plus de talus à cette muraille, à cette terrasse. Le bord intérieur de ce fossé est en talus.*

Il se dit quelquefois Du terrain en pente qui forme le côté d'une terrasse, le bord d'un fossé, etc. *Un talus revêtu de gazon. Les talus intérieurs d'une batterie.*

Tailler, couper une chose en talus, La couper obliquement, en biseau.

TALUTER. v. a. Construire ou mettre en talus. *Il faut taluter les bords d'un étang. Taluter un fossé.*

TALUTÉ, ÉE. part. passé.

TAM

TAMANDUA. s. m. Espèce de fourmilier de l'Amérique méridionale.

TAMANOIR. s. m. Fourmilier de la même espèce que le tamandua, mais plus grand.

TAMARIN. s. m. Fruit du tamarinier ou tamarin. *Les tamarins rafraîchissent et désaltèrent.*

TAMARIN. s. m. T. d'Hist. nat. Nom d'un petit singe de l'Amérique, du genre des Ouistitis.

TAMARINIER. s. m. T. de Botan. Arbre de la famille des Légumineuses, qui croît naturellement dans les pays chauds, et dont le fruit est une gousse grosse comme le pouce et longue comme le doigt, qui renferme une pulpe purgative et astringente. On l'appelle quelquefois abusivement *Tamarin.*

TAMARIS, TAMARISC ou **TAMARIX.** s. m. T. de Botan. Arbrisseau à feuilles très petites, et à fleurs en épis, dont l'écorce est employée en médecine comme astringente et fébrifuge. *Tamaris de France* ou *de Narbonne. Tamaris d'Allemagne. On croyait autrefois que l'eau qui avait séjourné dans une tasse de tamaris, acquérait une vertu désopilative. Les cendres de tamarisc servent à faire de la soude.*

TAMBOUR. s. m. Caisse de forme cylindrique, dont les deux fonds sont de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes pour en tirer des sons. *Le tambour sert principalement, parmi nous, à régler le pas des soldats d'infanterie, à les exciter au combat, à les assembler, etc. Marcher au son du tambour. Les roulements du tambour. J'entends le tambour. Au premier coup de tambour. La garnison sortit tambour battant, mèche allumée.*

Battre du tambour, Tirer des sons du tambour, jouer du tambour. *Il apprit à battre du tambour.*

Battre le tambour, Donner un signal avec le tambour. *On battit le tambour pour assembler la troupe.* On dit aussi, *Battre,* sans régime. *On ordonna de battre. Battre aux champs.* Voyez BATTRE.

Le tambour bat, On bat le tambour. *Le tambour appelle,* Le tambour bat pour assembler les soldats et leur faire prendre les armes.

Fig. et fam., *Mener quelqu'un tambour battant,* Remporter sur lui l'avantage en peu de temps; remporter sur lui plusieurs avantages consécutifs au jeu, ou dans une discussion, dans un procès, dans une affaire; ne pas lui laisser de relâche.

Prov., *Avoir le ventre tendu comme un tambour,* Avoir le ventre enflé, ou par maladie, ou pour avoir trop mangé.

Prov., *C'est vouloir prendre des lièvres au son du tambour,* se dit en parlant D'une entreprise qui a besoin de secret pour réussir, et que l'on divulgue mal à propos avant de l'avoir exécutée.

Prov. et fig., *Déloger sans tambour ni trompette.* Voyez TROMPETTE.

Tambour de basque, Sorte de petit tambour qui n'a qu'un fond de peau tendue sur un cercle de bois, autour duquel il y a des plaques de cuivre et des grelots, et dont on joue avec le bout des doigts ou en l'agitant. *Jouer du tambour de basque. Danser au son du tambour de basque. Danser avec un tambour de basque à la main.*

Prov. et fig., *Ce qui vient de la flûte, s'en retourne au tambour,* Le bien acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi aisément qu'il a été amassé.

TAMBOUR, se dit, par extension, de Celui dont la fonction est de battre du tambour. *Les tambours d'un régiment. Il est tambour de telle compagnie. On envoya un tambour sommer la place, demander l'échange des prisonniers, etc. Les tambours de la ville.*

Tambour-major, Le chef des tambours, celui qui leur donne le signal, qui les commande. *Le tambour-major de tel régiment. La canne d'un tambour-major.*

Tambour-maître, Tambour qui a le grade de caporal.

TAMBOUR, se dit encore d'Une petite enceinte de menuiserie avec une ou plusieurs portes, placée aux principales entrées des édifices ou des grandes salles, pour empêcher le vent de pénétrer dans l'intérieur. *Établir des tambours aux portes d'une église. Tambour vitré.*

Il se dit, en termes de Fortification, d'Un retranchement qui couvre la porte d'une ville, ou l'entrée d'un ouvrage.

Il se dit aussi, dans certains Jeux de paume, d'Une avance ou saillie de maçonnerie faite en biais, qui est du côté de la grille, et qui, en détournant le cours de la balle, la rend plus difficile à jouer. *La balle donna dans le tambour. Le tambour renvoya la balle de l'autre côté.*

TAMBOUR, en termes d'Architecture, Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne, ou le noyau d'un escalier à vis.

TAMBOUR, en termes de Mécanique, Espèce de roue placée autour d'un axe, et au sommet de laquelle sont enfoncés deux leviers, pour pouvoir plus facilement tourner l'axe et soulever les poids.

TAMBOUR, en termes d'Horlogerie, Cylindre sur lequel est roulée la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge.

TAMBOUR, en termes d'Arts, Instrument d'une forme circulaire sur lequel est tendue une toile ou étoffe de soie pour exécuter à l'aiguille différents dessins de broderie. *Broder au tambour.*

TAMBOUR, en termes d'Anatomie, Membrane qui termine le conduit auditif, et qu'on appelle aussi *Tympan de l'oreille*, ou simplement *Tympan.*

TAMBOURIN. s. m. Espèce de tambour moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat avec une seule baguette, et qu'on accompagne ordinairement avec une petite flûte, pour faire danser. *Jouer du tambourin.*

Il se dit, par extension, de Celui qui joue du tambourin.

Il se dit aussi d'Un air vif et gai, dont on marque la mesure sur le tambourin. *Il y a dans cet opéra un joli tambourin.*

TAMBOURINER. v. n. Battre le tambour ou le tambourin. Il ne se dit proprement que Des enfants lorsqu'ils battent de petits tambours qui leur servent de jouet. *Ces enfants tambourinent tout le jour.*

TAMBOURINER, est quelquefois actif, et signifie, Réclamer au son du tambour un objet perdu. *Tambouriner un chien, une montre, un portefeuille, etc.*

Fig. et fam., *Tambouriner une nouvelle*, La répandre bruyamment. *Il tambourina cette nouvelle, il tambourina cet accident par toute la ville.*

TAMBOURINÉ, ÉE. part. passé.

TAMBOURINEUR. s. m. Celui qui tambourine.

TAMINIER. s. m. T. de Botan. Genre de plantes grimpantes, de la famille des Asperges, dont l'espèce commune, appelée vulgairement *Sceau-de-Notre-Dame*, a une racine très grosse, employée par les médecins vétérinaires comme résolutive à l'extérieur, et purgative à l'intérieur.

TAMIS. s. m. Espèce de sas qui sert à passer des matières pulvérisées, ou des liqueurs épaisses. *Tamis fin, délié. Gros tamis. Passer au tamis, par le tamis.*

Fig. et fam., *Passer par le tamis*, Être examiné sévèrement sur son savoir ou sur ses mœurs.

TAMISAGE. s. m. Action de tamiser. *Le tamisage du tabac.*

TAMISER. v. a. Passer par le tamis. *Tamiser de la farine, de la poudre à poudrer.*

TAMISÉ, ÉE. part. passé.

TAMISIER. s. m. Celui qui fait et vend des tamis.

TAMPON. s. m. Bouchon, morceau de bois servant à boucher un tuyau, un muid, une cruche, etc., ou quelque autre ouverture. *Tampon de liège. Tampon de bois. Boucher avec des tampons de sapin les trous faits dans la muraille d'un vaisseau par les boulets de canon.*

Il se dit aussi d'Un bouchon fait avec du linge ou du papier. *Un tampon de linge. Un tampon de papier.*

Il se dit, dans un sens analogue, en termes de Chirurgie. *Arrêter le sang avec un tampon de charpie, d'amadou.*

Pop., *Je m'en soucie comme de Colin Tampon*, se dit en parlant D'une chose dont on ne se soucie pas, dont on ne s'inquiète nullement.

TAMPON, se dit, en termes de Chemin de fer, Des têtes rembourrées dont chaque wagon est pourvu à ses extrémités. *Un coup de tampon.*

Il se dit figurément de Tout ce qui peut amortir un choc dans l'ordre des relations sociales et politiques.

TAMPON, se dit, en termes de Gravure, d'Un rouleau dont se servent les imprimeurs en taille-douce pour appliquer l'encre sur la planche gravée.

TAMPONNEMENT. s. m. Action de tamponner. Il se dit principalement en Chirurgie. *Le tamponnement des cavités nasales pour arrêter l'hémorrhagie.*

TAMPONNER. v. a. Boucher avec un tampon. *Tamponner une cruche d'huile.*

En termes de Chemin de fer, *Tamponner*, Choquer avec les tampons, se heurter aux tampons. *Le train tamponna en arrivant en gare.* Dans ce sens, il est neutre.

TAMPONNÉ, ÉE. part. passé.

TAM-TAM. s. m. Instrument de percussion en usage chez les Orientaux, et qu'on admet quelquefois dans notre musique militaire et dans nos orchestres : il consiste en une espèce de disque de métal, d'un assez grand diamètre, dont les bords sont légèrement recourbés, et qui rend, lorsqu'on le frappe, un son très retentissant. *Un coup de tam-tam. Le bruit du tam-tam est lugubre.*

TAN

TAN. s. m. Écorce moulue du chêne et de quelques autres arbres, avec laquelle on prépare le cuir, et les peaux de mouton appelées Basanes. *Moulin à tan. Écorcer de jeunes chênes pour faire du tan.*

TANAISIE. s. f. T. de Botan. Plante qui porte des fleurs jaunes et flosculeuses, disposées à l'extrémité des tiges en corymbe très épais, et qui a une odeur forte et une saveur amère. *La tanaisie est employée en médecine comme vermifuge, antispasmodique, sudorifique, etc.*

TANCER. v. a. Réprimander. *Sa mère l'a tancée. Il en fut tancé par son supérieur. Il se fait tancer tous les jours. On l'a tancé vertement.* Il est familier.

TANCÉ, ÉE. part. passé.

TANCHE. s. f. Poisson d'eau douce, du genre de la Carpe, dont les écailles sont petites, et la peau noirâtre et gluante. *Une fricassée de tanches. Des tanches farcies.*

TANDIS. adv. Il est toujours suivi de *que*, et signifie, Pendant le temps. *Tandis que vous êtes ici. Tandis qu'il m'en souvient. Tandis qu'il ira se promener.*

Il sert aussi à marquer Opposition, contraste, et signifie, Au lieu que. *Tout le monde le croit heureux, tandis qu'il est rongé de soucis et de remords.*

TANDOUR. s. m. Nom que les Arméniens, les Grecs et les Turcs donnent à une table ronde ou carrée, couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle on met un réchaud rempli de braise. *Les Turcs se rangent autour d'un tandour pour se chauffer, de même que nous nous mettons autour d'une cheminée.*

TANGAGE. s. m. T. de Marine. Balancement d'un navire de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant, alternativement. *Le tangage et le roulis.*

TANGARA. s. m. T. d'Hist. nat. Oiseau de la famille des Passereaux, qui a de belles couleurs.

TANGENCE. s. f. T. de Géom., synonyme de Contact. *Point de tangence*, Point où deux lignes, deux surfaces se touchent sans se couper.

TANGENTE. s. f. T. de Géom. Ligne droite qui touche une courbe en quelqu'un de ses points, sans la couper dans ce point-là. *Tirer une tangente, mener une tangente à une courbe. La tangente du cercle est perpendiculaire à l'extrémité du rayon.*

Tangente d'un angle, est, dans le cercle, Une tangente menée à l'une des extrémités de l'arc que l'angle embrasse, et terminée au prolongement du rayon qui passe par l'autre extrémité.

S'échapper par la tangente, se dit D'un corps qui échappe à une force centripète et qui continue son mouvement suivant la tangente à la courbe qu'il décrivait. *La pierre de la fronde, lorsqu'elle part, s'échappe par la tangente.*

Prov. et fig., *S'échapper par la tangente*, S'esquiver, se tirer d'affaire adroitement.

TANGIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est tangible.

TANGIBLE. adj. des deux genres. Terme didactique, synonyme de Tactile. *Ce qu'il y a de visible et de tangible dans les corps s'appelle matière.*

TANGUER. v. n. T. de Marine. Il se dit D'un navire qui éprouve le balancement de tangage. *Notre vaisseau tanguait beaucoup.*

Il se dit aussi D'un navire qui enfonce trop dans l'eau par son avant. *Ce bâtiment tangue sur l'ancre.*

TANIÈRE. s. f. Caverne, concavité dans la terre, dans le roc, où des bêtes sauvages se retirent. *Un ours dans sa tanière. La tanière d'un lion.*

Fig. et fam., *Il est toujours dans sa tanière*, se dit D'un homme d'humeur sauvage, qui sort rarement de chez lui.

TANIN. s. m. T. de Chimie. Substance particulière qui se trouve dans l'écorce du chêne et dans celle d'autres végétaux, et qui rend ces écorces propres à tanner les peaux.

TANNAGE. s. m. Action de tanner les cuirs; ou Le résultat de cette action.

TANNANT, ANTE. adj. Qui tanne, qui sert à tanner. *Une substance tannante.*

Fig. et popul., *Un homme tannant*, Un homme fort ennuyeux.

TANNE. s. f. Petit bulbe durci qui se forme dans les pores de la peau. *Tirer une tanne avec une épingle. Faire sortir une tanne en pressant la peau avec les doigts.*

TANNER. v. a. Préparer les cuirs avec du tan, c'est-à-dire, en combinant la gélatine qu'ils contiennent avec du tanin, de manière à les rendre plus solides et imperméables à l'eau, sans cependant leur enlever leur souplesse. *Tanner des cuirs de vaches.*

TANNER, signifie, figurément et populairement, Fatiguer, ennuyer, molester. *C'est un homme qui me tanne.*

Fig. et popul., *Tanner le cuir à quelqu'un*, Le battre.

TANNÉ, ÉE. part. passé.

TANNÉ, est aussi adjectif; et alors il signifie, Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. *Du drap tanné. Du*

velours tanné. Un chien tanné. Une chienne tannée.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Cela tire sur le tanné.*

TANNERIE. s. f. Lieu où l'on tanne les cuirs. *Établir une tannerie. Il y a plusieurs tanneries dans ce faubourg.*

Prov. et fig., *À la boucherie toutes vaches sont bœufs, et à la tannerie tous bœufs sont vaches*, Quand on veut faire passer des marchandises pour meilleures qu'elles ne sont, on les appelle du nom qui peut les faire débiter plus facilement.

TANNEUR. s. m. Celui qui tanne des cuirs, qui vend des cuirs tannés.

TANT. Adverbe qui exprime Une quantité indéfinie, et qui a souvent pour corrélatif la conjonction *Que*. *Il a tant d'amis qu'il ne manquera de rien. Il a tant de bonté, tant de vertu! J'ai été tant de fois chez lui! Il a tant de richesses, qu'on ne les saurait compter. Il en a tant et tant, tant et plus. Donnez-m'en tant soit peu, tant et si peu qu'il vous plaira. Le jour qu'il plut tant.*

Tous tant que nous sommes, tous tant que vous êtes, Tout ce que nous sommes de gens, tout ce que vous êtes de gens.

Comme il y en a tant, se dit, avec une nuance de dénigrement, De personnes ou de choses que ne distingue rien de particulier. *Un ami comme il y en a tant.*

Prov., *Tant tenu, tant payé*, se dit pour exprimer que Le service d'une personne ou l'usage d'une chose, a été ou sera payé en raison de sa durée. Cette phrase signifie aussi qu'On est quitte envers quelqu'un, en le payant à proportion du service qu'il a rendu.

Prov. et fig., *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre* ou *la terre*, C'est l'industrie, l'intelligence du maître qui fait valoir, plus ou moins, son bien, sa charge, etc.

TANT, signifie aussi, En si grande quantité, à un tel excès. *Il mangea tant, qu'il en creva. Tant fut plaidé, qu'ils se ruinèrent de part et d'autre. Il ne faut pas tant discourir.*

Prov. et fig., *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse*, En retombant souvent dans la même faute, on finit par s'en trouver mal; ou, En s'exposant trop souvent à un péril, on court risque d'y demeurer, d'y succomber. Il se dit par forme de menace ou de prédiction.

TANT, se dit encore de Toute sorte de nombre qu'on n'exprime point. *Nous partagerons, il y aura tant pour vous et tant pour moi. Il me demanda combien j'avais de revenu, je lui dis que j'en avais tant. Je lui ai donné soixante et tant de francs. Il lui donna tant pour cent sur les bénéfices. Cet écrivain travaille à tant la ligne.*

Fam., au Jeu, *Nous sommes tant à tant*, Notre jeu est égal, nous avons autant de points, autant de parties l'un que l'autre.

TANT, sert aussi à marquer Une certaine proportion, un certain rapport entre les choses dont on parle. *Tant plein que vide. Tant bon que mauvais. Je le sers tant pour lui que pour me faire plaisir. Ce n'est pas tant manque de soin, que manque d'argent.*

TANT, avec la négation, signifie quelquefois, Autant. *Rien ne m'a tant fâché que cette nouvelle.*

TANT, s'emploie aussi par forme d'exclamation, et signifie, À tel point. *Tant il était abusé. Tant le monde est crédule. Tant il est vrai que... Tant il est difficile d'être modéré dans la bonne fortune.*

S'il faisait tant que... Quand il faisait tant que... S'il se portait jusque-là. Quand il se portait jusqu'à faire telle chose. *Si je faisais tant que d'aller à Rome, je voudrais... Quand il faisait tant que de se mettre à table, il n'en sortait plus.*

TANT, suivi de *que*, signifie quelquefois, Aussi loin que. *Tant que la vue se peut étendre. Tant que la terre le pourra porter.* On dit aussi, en abrégeant, *Tant que terre, etc.*

Il signifie également, Aussi longtemps que. *Tant que je vivrai. Tant qu'il occupera cette place, il en remplira les devoirs. Tant que le monde durera. Pour tant et si longtemps, pour tant et si peu qu'il vous plaira.*

Il signifie quelquefois familièrement, Si. *Il n'est pas tant sot. Cette femme tant aimée.*

EN TANT QUE. loc. conj. Selon que. *Il ne tenait aux hommes qu'en tant qu'ils pouvaient le servir.*

TANT PLUS QUE MOINS. loc. adv. et fam. À peu près. *Il a dix mille livres de rente, tant plus que moins.*

TANT MIEUX. Locution adverbiale dont on se sert pour marquer qu'une chose est avantageuse, qu'on en est bien aise. *Le malade a eu des sueurs cette nuit, tant mieux. S'il se conduit sagement, tant mieux pour lui.*

TANT PIS. Autre locution adverbiale dont on se sert pour marquer qu'une chose est désavantageuse, et qu'on en est fâché. *S'il ne se corrige pas, tant pis pour lui. Si cela arrive, tant pis.*

Fam., *Tant pis, tant mieux*, se dit quelquefois Pour marquer qu'on ne se soucie guère de la chose dont il s'agit, et qu'il n'y a grand sujet de s'affliger ni de se réjouir.

TANT S'EN FAUT QUE. Bien loin que. *Tant s'en faut qu'il y consente, qu'au contraire il y répugne.*

Fam., *Tant s'en faut qu'au contraire*, s'emploie quelquefois, par plaisanterie, pour dire simplement, Au contraire. *Vous demandez si cette femme est jolie : tant s'en faut qu'au contraire.*

TANT Y A QUE. Locution familière qui signifie à peu près, Quoi qu'il en soit. *Je ne sais pas bien ce qui donna lieu à leur querelle, tant y a qu'ils se battirent. Tant y a qu'il est mort.*

SI TANT EST. Autre locution familière qui signifie, Si la chose est, supposé que la chose soit. *Je ne manquerai pas d'y aller, si tant est que je le puisse. Si tant est que cela arrive, que cela soit comme vous le dites.*

SUR ET TANT MOINS. Locution dont on se sert, en parlant De quelque chose payé à compte. *Il m'a donné mille francs sur et tant moins de ce qu'il me doit.* Cette manière de parler a vieilli : on dit ordinairement, *À compte, à valoir sur ce qu'il me doit.*

TANTALE. s. m. Nom d'un personnage de la Fable condamné à subir dans les enfers un supplice qui consistait à souffrir la soif et la faim, au milieu des eaux qui fuyaient ses lèvres, et près des fruits qui se dérobaient à sa main. On le rapporte ici à cause de cette locution figurée, *Supplice de Tantale*, Tourment d'une personne qui croit sans cesse toucher au but de ses désirs sans pouvoir l'atteindre en réalité.

TANTE. s. f. La sœur du père ou de la mère, la femme de l'oncle. *Tante paternelle. Tante maternelle.*

Grand'tante, La sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. *Tante à la mode de Bretagne*, La cousine germaine du père ou de la mère.

TANTET. s. m. Une très petite quantité, un peu, tant soit peu. *Donnez-moi un tantet de ce potage.* On dit adverbialement, *Un tantet. Elle est un tantet bizarre.* Il est très familier.

TANTINET. s. m. Diminutif de Tantet. Une très petite quantité. *Donnez-moi un tantinet de pain.* On dit aussi adverbialement, *Un tantinet. Elle était un tantinet fâchée contre vous.* Ce mot est très familier.

TANTÔT. adv. de temps qui s'emploie pour le futur, et qui signifie, Dans peu de temps. Sa signification est ordinairement renfermée dans l'espace du jour où l'on parle. *Je l'ai vu ce matin, et je le reverrai encore tantôt. Je finirai cela tantôt. J'en serai quitte tantôt.*

Il s'emploie aussi pour le passé, et signifie, Il y a peu de temps; mais toujours en parlant de la même journée. *J'ai vu tantôt l'homme dont vous parlez. On m'a dit que vous étiez venu tantôt me chercher.*

Fam., *À tantôt*, se dit Pour exprimer qu'on se reverra, qu'on reparlera d'une affaire dans la même journée. *Je vous quitte pour le moment; à tantôt.*

TANTÔT, désigne quelquefois, dans le style familier, Un temps plus indéterminé : alors il équivaut à *Bientôt*, et les verbes que l'on y joint se mettent ordinairement au présent. *Ce bâtiment est tantôt achevé. La circonvallation est tantôt faite. Ce livre est tantôt fini. J'en suis tantôt quitte. Il est tantôt nuit.*

TANTÔT, redoublé, s'emploie pour marquer Des changements consécutifs et plus ou moins fréquents d'un état à un autre, et en général Une diversité quelconque, soit dans une même chose, soit dans les choses de même nature. *Il se porte tantôt bien, tantôt mal. Il est tantôt d'un avis, tantôt d'un autre. Il est tantôt gai, tantôt triste. Ce mot signifie tantôt telle chose, tantôt telle autre. Tantôt la forme des ces édifices est ronde, tantôt elle est carrée.*

TAO

TAON. s. m. (On prononce *Tan.*) Nom de plusieurs espèces de grosses mouches à deux ailes qui, durant l'été, tourmentent de leurs piqûres les bœufs, les chevaux, etc., et qui quelquefois attaquent aussi les hommes.

TAP

TAPABOR. s. m. Bonnet de campagne, dont les bords se rabattent pour garantir des mauvais temps. Il est vieux.

TAPAGE. s. m. Désordre accompagné d'un grand bruit. *Faire tapage. Faire du tapage. Quel tapage! Les bruits ou tapages nocturnes sont punis.*

Il signifie aussi, Reproches faits avec bruit, criailleries. *Voilà bien du tapage pour peu de chose.* Il est familier dans les deux sens.

TAPAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait du tapage, qui a l'habitude de faire du tapage. *C'est un tapageur. Quelle tapageuse que cette petite fille!* On l'emploie quelquefois adjectivement. *Cet enfant est bien tapageur.* Il est familier.

Comme adjectif, il s'emploie quelquefois figurément et familièrement pour signifier, Qui affecte l'éclat, qui vise à l'effet. *Une*

éloquence tapageuse. Une toilette tapageuse.

TAPE. s. f. Coup de la main, soit ouverte, soit fermée. *Il lui a donné une bonne tape.* Il est familier.

TAPECU. s. m. Sorte de bascule qui s'abaisse par un contrepoids ou autrement, pour fermer l'entrée d'une barrière.

Il se dit, par dérision, d'Une voiture cahotante et rude. *Ce cabriolet est un vrai tapecu. Nous partîmes dans un méchant tapecu.*

TAPÉE. s. f. Terme populaire. Grande quantité. *Une tapée d'enfants.*

TAPER. v. a. Frapper, donner un ou plusieurs coups. *Il l'a bien tapé. Je vous taperai.* En ce sens, il est familier.

Taper les cheveux, Les arranger et les relever avec le peigne, d'une certaine manière qui les renfle et les fait paraître davantage. Cette acception a vieilli; on dit, *Crêper*

Taper du pied, Frapper la terre, le plancher avec le pied. Dans cette phrase, *Taper* est neutre

TAPER, en termes de Peinture, se dit D'une manière de peindre très libre, très négligée, très hardie, du moins en apparence, et telle que l'artiste semble n'avoir fait que donner çà et là quelques coups de brosse sur la toile.

TAPÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, particulièrement, De certains fruits aplatis et séchés au four. *Des pommes tapées. Des poires tapées.*

Fig. et pop., *Voilà une réponse bien tapée, un mot bien tapé,* se dit d'Une réponse faite à propos et piquante, d'un mot vif et piquant.

TAPINOIS (EN). loc. adv. Sourdement, en cachette. *Il est venu en tapinois.*

Il se dit aussi en parlant D'un homme rusé et dissimulé, qui va adroitement à ses fins par des voies sourdes et détournées. *C'est un homme qui n'agit point ouvertement, il ne fait rien qu'en tapinois.*

TAPIOCA ou **TAPIOKA.** s. m. Fécule de racine de manioc, lavée avec soin et bien séchée, qui sert à la nourriture de l'homme. *Un potage au tapioca. Chocolat au tapioca.*

TAPIR (SE). v. pron. Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie ou resserrée. *Se tapir contre une muraille. Se tapir derrière une haie. Se tapir derrière une porte. Se tapir sous un arbre, dans un blé. Il faut vous tapir dans ce coin.*

TAPI, IE. part. passé.

TAPIR. s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède de la taille du bœuf, dont le nez est allongé en forme de trompe, et qui habite principalement dans les forêts et les savanes de l'Amérique. *Le tapir vit de fruits et d'herbes tendres.*

TAPIS. s. m. Pièce d'étoffe, ou de tissu de laine, de soie, etc., dont on couvre une table, une estrade, le carreau ou le parquet d'une chambre, etc. *Tapis de table. Tapis de pied. Tapis de Turquie. Tapis de Perse. Tapis de la Savonnerie. Tapis d'Aubusson. Tapis de velours. Tapis vert. Les tables de jeu sont ordinairement couvertes d'un tapis vert.*

Fig., *Mettre une affaire, une question sur le tapis,* La proposer pour l'examiner, pour en juger.

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un sur le tapis,* Parler de lui, en faire le sujet de la conversation; et, *Être sur le tapis,* Être le sujet de l'entretien.

Fig. et fam., *Amuser le tapis,* Entretenir la compagnie de choses vaines et vagues, soit à dessein, soit autrement. *Il ne faisait qu'amuser le tapis. Il amusait le tapis pour gagner du temps.*

Tapis de billard, Le drap vert qui recouvre la table d'un billard, et qui est fortement tendu au moyen des clous qui l'attachent.

Fig., *Tapis vert,* se dit quelquefois Du lieu où s'assemblent des administrateurs, de la table où ils s'assoient, etc. *On a discuté cette affaire au tapis vert, autour du tapis vert.* Il se dit aussi quelquefois d'Une table à jouer.

Fig., *Tapis vert,* se dit aussi d'Un endroit gazonné dans un jardin. *Un tapis vert au milieu d'une grande allée bordée d'arbres.* On dit de même, *Un tapis de verdure, de gazon, de mousse, de fleurs, etc.*

Fig., en termes de Manège, *Ce cheval rase le tapis,* Ses épaules ont peu de mouvement et il ne relève point assez en marchant; les pieds sont trop près de terre, il va butter.

Tapis-franc, Cabaret où se réunissent les voleurs. Il est populaire.

TAPISSER. v. a. Revêtir, orner de tapisserie les murailles d'une salle, d'une chambre, etc. *Tapisser une salle, une chambre. Les rues étaient tapissées.*

Il se dit, par extension, en parlant De toutes les autres choses qui couvrent ou qui ornent les murs d'une chambre, etc. *Tapisser une chambre de papier peint. Tapisser une chambre de portraits, de dessins. Sa chambre n'est tapissée que d'images.* On dit aussi, *Ce mur, ce coin de rue est tapissé d'affiches, d'annonces.*

Il se dit, par une extension plus grande, De diverses choses qui couvrent et revêtent une surface. *Cette vigne tapisse de ses rameaux l'intérieur de la grotte. Le gazon qui tapisse les bords de cette fontaine. Au printemps, la terre est tapissée de fleurs. La membrane qui tapisse l'intérieur de l'estomac.*

TAPISSÉ, ÉE. part. passé. *Une chambre tapissée.*

TAPISSERIE. s. f. Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, de l'or, etc. *Travailler en tapisserie. Faire de la tapisserie. Tapisserie de point de Hongrie, de point d'Angleterre, de point d'Espagne. Tapisserie de petit point. Fauteuil, chaise de tapisserie.*

Il se dit aussi de Grandes pièces d'ouvrages faites au métier avec de la laine, de la soie, de l'or, servant à revêtir et à parer les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. *Tapisserie de haute lisse. Tapisserie de basse lisse. Tapisserie à personnages. Tapisserie relevée d'or et de soie. Tapisserie antique. Tapisserie du dessin de tel peintre. Tapisserie de verdure. Tapisserie des Gobelins, de Beauvais, d'Auvergne, de Flandre. Tenture de tapisserie. Bordure de tapisserie. Tapisserie à grande, à petite bordure. Cette tapisserie est passée. Tenture de tapisserie de tant de pièces. Tendre, détendre une tapisserie. Pièce de tapisserie.*

TAPISSERIE, se dit encore de Toute sorte d'étoffe, de tissu servant à couvrir et à orner les murailles d'une chambre, etc. *Tapisserie de cuir doré. Tapisserie de brocatelle. Tapisserie de velours, de damas, de satin à bandes, de papier peint, etc.*

Garnir une tapisserie, La doubler de toile.

Fig., *Faire tapisserie,* se dit Des personnes qui assistent à un bal ou à quelque autre grande réunion, sans y prendre part, et qui sont ordinairement rangées contre les murs de la salle. *Ces femmes n'étaient là que pour faire tapisserie.*

TAPISSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui travaille en toute sorte de meubles de tapisserie et d'étoffe. *C'est tel tapissier qui a fait ce meuble. Un habile tapissier. Garçon tapissier. Le tapissier qui a tendu cet appartement. Valet de chambre tapissier.*

TAPISSIÈRE, se dit aussi d'Une ouvrière qui fait de la tapisserie, qui travaille en tapisserie à l'aiguille. Ce sens est peu usité.

TAPISSIÈRE, se dit encore d'Une sorte de voiture légère, ouverte de tous côtés, qui sert principalement aux tapissiers pour transporter des meubles, des tapis, etc., et qu'on emploie aussi pour les déménagements, pour le transport de certaines marchandises.

TAPON. s. m. Il se dit en parlant Des étoffes, de la soie, du linge, etc., qu'on bouchonne et qu'on met tout en un tas. *Remettez dans ses plis cette étoffe qui est toute en tapon. Il a mis son habit en un petit tapon.* Il est familier.

TAPOTER. v. a. Donner de petits coups à plusieurs reprises. *Cette mère est toujours à tapoter ses enfants.* Il est familier.

Neutral., *Tapoter du piano,* En jouer négligemment.

TAPOTÉ, ÉE. part. passé.

TAQ

TAQUER. v. a. T. d'Impr. Passer le taquoir sur une forme.

TAQUÉ, ÉE. part. passé.

TAQUET. s. m. T. de Marine. Nom qu'on donne à différentes sortes de crochets de bois, où l'on amarre diverses manœuvres. *Taquets de haubans. Taquet de cabestan. Etc.*

TAQUET, en termes de Menuisier ébéniste, se dit de Petits morceaux de bois taillés pour maintenir l'encoignure d'une armoire, d'un meuble.

TAQUIN, INE. adj. Mutin, querelleur, contrariant. *Cet enfant est taquin. Il a l'humeur taquine.*

Il signifie aussi, Vilain, avare, qui chicane sur la dépense. *C'est un homme taquin, un vieux taquin, qui se ferait fesser pour le moindre profit.* Ce sens a vieilli.

Il s'emploie aussi substantivement. *Petit taquin. Vieux taquin. Laissez là ce taquin.*

TAQUINEMENT. adv. D'une manière taquine. Il est peu usité.

TAQUINER. v. n. Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter pour de minces sujets. *Il ne fait que taquiner.*

Il s'emploie aussi activement. *Il m'a taquiné tout un jour.* Dans ce sens, on l'emploie quelquefois comme verbe réciproque. *Ils sont toujours à se taquiner.*

TAQUINÉ, ÉE. part. passé.

TAQUINERIE. s. f. Caractère de Celui qui est taquin, ou Action de celui qui taquine. *Il est d'une taquinerie insupportable. Cessez vos taquineries.*

TAQUOIR. s. m. T. d'Impr. Morceau de bois de sapin, de la grandeur d'une page in-octavo, et doublé de bois de chêne, sur lequel on frappe avec un maillet, pour faire entrer également dans le châssis tous les caractères dont une forme est composée.

TARABUSTER. v. a. Importuner quelqu'un, le déranger, le tracasser. *Qui est-ce qui me vient tarabuster? Ne tarabustez pas cet enfant.* Il est familier.

TARABUSTÉ, ÉE. part. passé.

TARARE. Espèce d'interjection familière, dont on se sert pour marquer qu'On se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on ne le croit pas. *Il m'a voulu faire croire cela, mais tarare!*

Tarare-pon-pon, se dit Pour se moquer de la vanité que quelqu'un étale dans un récit, dans des projets. Il est peu usité.

TARAUD. s. m. T. d'Arts mécan. Morceau d'acier taillé en vis et dont on se sert pour tarauder.

TARAUDAGE. s. m. T. d'Arts mécan. Action de tarauder.

TARAUDER. v. a. T. d'Arts mécan. Tailler, creuser en spirale les parois d'un trou fait à une pièce de bois ou de métal, de manière qu'il puisse recevoir une vis. *Tarauder un écrou.*

TARAUDÉ, ÉE. part. passé.

TARD. adv. de temps. Après le temps nécessaire, déterminé, convenable ; après le temps ordinaire et accoutumé. *Le secours arriva tard, arriva trop tard, arriva trop tard de quelques jours. Vous venez bien tard, un peu tard. Se lever tard. Se coucher tard. Il faut mourir tôt ou tard. Les vendanges se font tard cette année. Vous avez attendu bien tard. Vous vous en avisez bien tard, trop tard.*

Prov., *Il vaut mieux tard que jamais.*

TARD, se dit aussi par rapport seulement à la durée du jour; et alors il signifie, Vers la fin de la journée. *Nous ne pouvons arriver que tard au gîte.*

TARD, s'emploie adjectivement dans ses différentes acceptions. *Il est tard de songer à Dieu, quand on est près de mourir. Il est bien tard pour commencer. Il est déjà tard. Il est bien tard. Il se fait tard. Je ne croyais pas qu'il fût si tard. Le soleil se couche, il commence à se faire tard.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Vous vous en avisez sur le tard. Il est arrivé sur le tard.*

TARDER. v. n. Différer à faire quelque chose. *On a trop tardé à envoyer ce secours. Il ne faut pas tarder un moment. La chose presse, que tardons-nous? Pour peu que l'on tarde, on laissera passer l'occasion.* On peut dire *Tarder de*, mais l'usage préfère *Tarder à*.

Il signifie aussi, S'arrêter, ou aller lentement, en sorte qu'on vienne tard. *Pourquoi avez-vous tant tardé? Allez et ne tardez pas. Il a bien tardé en chemin. Vous avez bien tardé à venir.*

TARDER, s'emploie aussi impersonnellement, et il régit *de*, quand c'est un infinitif qui suit. Alors il ne se dit que pour marquer que L'on a impatience de quelque chose, et que le temps semble long dans l'attente de ce qu'on souhaite. *Il me tarde bien que je sois hors d'affaire, d'être hors d'affaire. Il me tarde que ma maison soit bâtie, que mon procès soit jugé. Il me tarde d'achever mon ouvrage. Il me tardait de vous voir.*

TARDIF, IVE. adj. Qui tarde, qui vient tard. *Repentir tardif, trop tardif. Des regrets tardifs. Une recommandation tardive.*

Il signifie aussi, Lent. *Mouvement tardif. Pas tardif.*

Il signifie encore, Qui se forme lentement, qui n'arrive que lentement à son état de bonté, de perfection. *Les chevaux de Naples sont tardifs. Ces sortes d'esprits sont tardifs. Les melons et les muscats sont tardifs cette année.*

Fruits tardifs, Les fruits qui ne mûrissent qu'après les autres de même espèce. *Cerises tardives. Pêches tardives. Poires tardives.* On dit aussi, *Des agneaux tardifs, des poulets tardifs, des perdreaux tardifs*, Des agneaux, des poulets, des perdreaux qui naissent après les autres.

TARDIGRADE. adj. des deux genres. T. de Zool. Qui marche avec lenteur.

Il est plus usité comme subst. mas. plur. pour désigner Une famille de mammifères qui n'ont point de dents incisives, dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, et qui sont remarquables par la lenteur de leurs mouvements. *Les tardigrades.*

TARDIGRADES, se dit aussi d'Un genre d'animalcules qui ont la propriété de se dessécher sans périr et qui reviennent à la vie, comme les rotifères.

TARDIVEMENT. adv. D'une manière tardive. *Il a fait sa réclamation bien tardivement.*

TARDIVETÉ. s. f. T. de Jardinage. Croissance tardive. Il se dit en parlant Des fleurs, des fruits et des plantes qui viennent après le temps ordinaire.

TARE. s. f. Déchet, diminution, soit pour la quantité, soit pour la qualité. *J'ai compté tous ces sacs d'argent, il n'y a point de tare ni pour le compte, ni pour les espèces. J'ai trouvé tant de tare. Ces marchandises ont été gâtées dans le navire, il y a pour trois cents francs de tare.*

Il signifie au figuré, Vice, défaut, défectuosité. *Ce bois est bon, il n'y a point de tare. Vous vous plaignez de ce cheval; quelle tare y trouvez-vous?*

Il s'emploie de même au sens moral. *C'est un homme sans tare, qui n'a ni tare ni défaut.* Dans ce sens, il a vieilli.

TARE, en termes de Marchands, se dit souvent Du poids des barils, pots, caisses, emballages, etc., qui contiennent les marchandises; à la différence de *Net*, qui se dit Des marchandises mêmes, déduction faite de la tare.

TARENTELLE. s. f. Nom d'une espèce de danse des environs de Tarente, en Italie.

TARENTISME. s. m. Maladie nerveuse qui était fort commune autrefois dans la Pouille, et qui donnait une extrême envie de danser; on croit qu'elle était particulièrement déterminée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE. s. f. Espèce de grosse araignée qui se trouve principalement aux environs de Tarente, et dont la piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie, qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. *Être mordu de la tarentule.*

TARENTULE, est aussi Le nom d'une espèce de petit lézard.

TARER. v. a. Causer de la tare, du déchet; gâter, corrompre. *L'humidité a taré ces marchandises, ces fruits.* Fig., *Tarer la réputation de quelqu'un.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cette poire commence à se tarer.* Dans cette acception, le participe est beaucoup plus usité.

TARER, signifie aussi, Peser un vase, un baril, etc., avant d'y mettre quelque chose, afin qu'en le repesant après, on puisse savoir au juste le poids de ce qu'on y a mis. *Tarer une barrique, un pot.*

TARÉ, ÉE. part. passé. *Marchandises tarées*, Avariées, gâtées. *Fruits tarés.*

Fig., *Un homme taré*, Un homme dont la réputation est tachée par une ou plusieurs mauvaises actions.

TARGE. s. f. Espèce de bouclier.

TARGETTE. s. f. Petite plaque de métal, qui porte un verrou plat, et qu'on met aux portes, aux fenêtres, etc., pour servir à les fermer. *Targette de fer. Targette de bronze, de cuivre. Targette dorée, bronzée.*

TARGUER (SE). v. pron. Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation. *Il se targue du pouvoir de son maître. Il se targue de sa noblesse, de son crédit, de ses richesses.*

TARGUM. s. m. (On prononce *Targome*.) Commentaire chaldaïque du texte hébreu de l'Ancien Testament, qui fut fait après la captivité de Babylone.

TARI. s. m. Liqueur fermentée, que l'on tire du suc de divers palmiers, et que l'on administrait autrefois comme tonique.

TARIÈRE. s. f. Outil de fer, emmanché de bois, dont les charpentiers, les charrons, les menuisiers se servent pour faire des trous ronds dans une pièce de bois. *Grosse tarière. Petite tarière.*

Il se dit aussi d'Un instrument dont on se sert pour percer la terre. Voyez SONDE.

Il se dit, en termes d'Histoire naturelle, d'Un instrument dont les femelles de quelques insectes sont pourvues, et qui leur sert à faire des incisions, soit dans quelques parties des végétaux, soit dans la peau de quelque animal, pour y déposer leurs œufs. *Les cigales, les sauterelles sont pourvues de tarières.*

TARIF. s. m. Rôle, tableau qui marque le prix de certaines denrées, ou les droits d'entrée, de sortie, de passage, etc., que chaque sorte de marchandise doit payer. *Tarif des droits. Tarif des douanes.*

Tarif des glaces, La table qui marque le prix des glaces calculé d'après leurs dimensions. *Cette glace, suivant le tarif, vaut trois cents francs.*

Tarif des monnaies, Le rôle, la table qui marque la valeur courante des monnaies.

Tarif des frais et dépens, Règlement qui fixe le coût des divers actes et les droits de vacations en matière de procédure civile, criminelle et de police.

TARIFER. v. a. Appliquer un tarif, fixer d'après un tarif les droits que doivent payer les choses qui y sont sujettes. *On a tarifé ces marchandises.*

TARIFÉ, ÉE. part. passé.

TARIN. s. m. Petit oiseau à bec conique et pointu, et à plumage verdâtre. *Apprivoiser un tarin.*

TARIR. v. a. Mettre à sec. *Tarir un puits. Tarir un étang. Les grandes chaleurs, les grandes sécheresses ont tari toutes les fontaines. C'est une source que l'on ne saurait tarir.*

Il est aussi neutre, et signifie, Être mis à sec, cesser de couler. *Les grandes chaleurs ont fait tarir les ruisseaux. Une source qui ne tarit jamais. Un puits qui ne tarit point. Ses larmes ne tarissent point.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le même sens. *Une source, une fontaine qui s'est tarie.*

TARIR, se dit figurément, tant à l'actif qu'au neutre, et signifie, Faire cesser, ou

Cesser, arrêter, ou S'arrêter. *La justice et la vigilance de ce prince tarirent la source des maux publics. La miséricorde de Dieu est une source inépuisable que l'on ne saurait tarir, qui ne tarit point.*

Fig., *Ne point tarir sur un sujet*, En parler sans cesse, y revenir souvent. *Il ne tarit point sur votre éloge. Quand il parle de vous, il ne tarit pas.*

TARI, IE. part. passé.

TARISSABLE. adj. des deux genres. Qui se peut tarir, qui peut être tari. *Cette source-là n'est pas tarissable. Ce puits est tarissable. La source de ses larmes n'est pas tarissable.*

TARISSEMENT. s. m. Dessèchement, état de ce qui est tari. *Le tarissement des puits et des fontaines est un des effets de la grande sécheresse. Le tarissement des eaux.*

TARLATANE. s. f. Espèce de mousseline très claire, dont les fils sont un peu gros.

TAROTÉ, ÉE. adj. Il n'est usité que dans cette locution, *Cartes tarotées*, Cartes dont le dos ou revers est marqué de grisaille en compartiments.

TAROTS. s. m. pl. Espèce de cartes à jouer, qui sont marquées d'autres figures que les cartes ordinaires, et dont le dos est imprimé de grisaille en compartiments. *Les tarots sont en usage en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Italie, etc.*

Il se dit aussi Du jeu qu'on joue avec ces cartes; et, dans cette acception, il s'emploie quelquefois au singulier. *Jouer aux tarots* ou *au tarot.*

TAROUPE. s. f. Le poil qui croît entre les sourcils. *On arrache la taroupe avec de petites pincettes.*

TARPÉIENNE. adj. f. Il n'est employé que dans cette locution, *La roche Tarpéienne.* Voyez ROCHE.

TARSE. s. m. T. d'Anat. Nom que les anatomistes donnent à la partie du pied qu'on appelle communément Cou-de-pied.

Il désigne, en termes d'Ornithologie, Le troisième article du pied des oiseaux, qui est terminé par des doigts; et, en termes d'Entomologie, La troisième ou dernière partie des pattes des insectes, qui est divisée en plusieurs anneaux articulés et terminée par un ou plusieurs ongles.

TARSIEN, IENNE. adj. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport au tarse. *Articulation tarsienne. Artère tarsienne.*

TARSIER. s. m. T. d'Hist. nat. Nom d'un genre de mammifères de l'ordre des Quadrumanes, qui ont le pied ou tarse de derrière d'une longueur excessive.

TARTAN. s. m. Étoffe de laine à carreaux de diverses couleurs, dont les Écossais et les habitants des îles Hébrides se font des vêtements.

Il se dit, par extension, d'Un vêtement de tartan.

TARTANE. s. f. T. de Marine. Petit bâtiment dont on se sert sur la mer Méditerranée, et qui porte une voile triangulaire.

TARTARE. s. m. T. de Mythologie. Nom que les poètes donnent au lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers. *Il fut précipité dans le Tartare.*

TARTARE. s. m. Il se dit des Courriers employés par la Porte ottomane et les ambassadeurs européens à Constantinople.

TARTAREUX, EUSE. adj. T. de Chimie. Qui a la qualité du tartre. *Les parties tartareuses d'une liqueur. Sédiment tartareux.* Il a vieilli.

TARTARIQUE. adj. Voyez TARTRIQUE.

TARTE. s. f. Pièce de pâtisserie dans laquelle on met de la crème, des fruits cuits ou des confitures, et qui est couverte symétriquement de petits filets de pâte coupés avec un instrument guilloché. *Tarte à la crème. Tarte de cerises, d'abricots. Tarte de pommes.*

TARTELETTE. s. f. Petite tarte. *Tartelettes toutes chaudes. Manger des tartelettes.*

TARTINE. s. f. Tranche de pain recouverte de quelque chose. *Tartine de beurre. Tartine de confitures.*

TARTINE, se dit figurément, dans le langage le plus familier du journalisme, d'Un long article plein de lieux communs et qui n'est ni intéressant ni instructif. On le dit aussi d'Un long discours ennuyeux. *Quelle tartine il nous a fait avaler!*

TARTRATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels formés d'une ou deux bases et d'acide tartrique. *Tartrate de potasse et de fer* (tartre chalybé). *Tartrate de potasse et d'antimoine* (tartre stibié). *Etc.*

TARTRE. s. m. Dépôt terreux et salin, produit dans les tonneaux par la fermentation du vin, et qui s'attache aux douves, s'y durcit et se forme en croûte. *Le tartre est une substance acide presque entièrement formée d'acide tartrique et de potasse. Tartre blanc. Tartre rouge. Les vins de Champagne n'ont guère de tartre. Les vins d'Orléans et de Languedoc ont beaucoup de tartre. Sel de tartre. Crème de tartre.*

Tartre émétique, ou simplement, *Émétique*, Vomitif composé de crème de tartre et de verre d'antimoine. *Se purger avec du tartre émétique.* On l'appelle aussi *Tartre stibié.* Voyez TARTRATE.

TARTRE, se dit aussi Du sédiment crayeux et salin qui s'attache aux dents. *Il y a beaucoup de tartre sur vos dents, faites-les nettoyer.*

TARTRIQUE ou **TARTARIQUE.** adj. m. T. de Chimie. Nom que l'on donne à l'acide du tartre. *L'acide tartrique, dissous dans une grande quantité d'eau, peut remplacer la limonade.*

TARTUFE. s. m. Faux dévot, hypocrite, dont le nom est emprunté à la comédie de Molière. *C'est un dangereux tartufe. Un vrai tartufe.*

Tartufe de mœurs, Homme vicieux qui affecte de grands principes de morale.

TARTUFERIE. s. f. Caractère ou Action de tartufe. *Je hais sa tartuferie. Il y a de la tartuferie dans cette action. Tout ce discours n'est que tartuferie.* Il est familier.

TAS

TAS. s. m. Monceau, amas de quelque chose. *Gros tas. Tas de gerbes, de foin, de pommes, de fagots, d'échalas, de pierres, de blé. Faire un tas. Mettre en tas, en un tas. Assembler en tas, en un tas. Amasser en un tas. Il y a tant de sauterelles dans la campagne, qu'on les trouve par tas.*

Fam., *Se mettre tout en un tas*, S'accroupir, se ramasser, et se mettre tout en un peloton.

Prov. et fig., *Crier famine sur un tas de blé*, Se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'abondance.

Fig. et fam., *Il a fait un tas de mensonges, de friponneries*, Il a fait beaucoup de mensonges, de friponneries les unes sur les autres.

TAS, se dit aussi d'Une multitude de gens amassés ensemble, et alors il ne s'emploie guère qu'en mauvaise part et par mépris. *Un tas de coquins, de fainéants, de fripons, de filous.*

TAS, se dit encore d'Une enclume portative, qui sert aux orfèvres et à divers autres ouvriers.

TASSE. s. f. Vase qui sert à boire, et dont les bords ne sont pas fort élevés. *Tasse d'argent, de cristal, de faïence, de porcelaine. Boire à pleine tasse* ou *à tasse pleine.*

Il se dit également Des gobelets à anses, dans lesquels on prend du thé, du café, etc.

Il se dit aussi de La liqueur qui est contenue dans la tasse. *Prendre une tasse de café, de chocolat. Prendre une demi-tasse de café*, et quelquefois simplement *une demi-tasse.*

Prov., fig. et pop., *Boire à la grande tasse*, Se noyer dans la mer.

TASSEAU. s. m. T. de Menuiserie. Petit morceau de bois qui sert à soutenir l'extrémité d'une tablette. *Clouer un tasseau.*

TASSEMENT. s. m. L'effet des constructions, des terres qui se tassent, qui s'affaissent sur elles-mêmes par leur propre poids.

TASSER. v. a. Mettre des choses en tas, de façon qu'elles occupent peu de place. *Tasser du foin, des fourrages.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et se dit Des constructions, des terres, etc., qui s'affaissent sur elles-mêmes par leur propre poids. *Cette construction s'est tassée de plusieurs pouces. Les terres rapportées ont besoin de se tasser pour s'affermir.*

Il est aussi neutre, et signifie, Croître, multiplier, s'élargir. *Cette oseille commence à bien tasser. Cette giroflée a bien tassé.*

TASSÉ, ÉE. part. passé. *Des terres bien tassées.*

TASSETTE. s. f. On appelait ainsi Les pièces d'une armure qui étaient au bas et au défaut de la cuirasse.

TAT

TÂTER. v. a. Toucher, manier doucement une chose, pour connaître si elle est dure ou molle, sèche ou humide, froide ou chaude, etc. *Tâtez cette étoffe, elle est douce, moelleuse, etc.*

Tâter le pouls, Presser légèrement l'artère pour connaître le mouvement du sang; et, figurément et familièrement, *Tâter le pouls à quelqu'un sur une affaire*, Essayer de connaître ses dispositions, ses sentiments sur une affaire.

Fam., *Il tâte le pavé*, se dit D'un homme qui ne peut pas s'appuyer fortement en marchant.

En termes de Manège, *Ce cheval tâte le terrain*, Il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs.

Fig. et fam., *Tâter le pavé, le terrain*, Agir avec précaution, avec circonspection. *Il ne faut pas se hâter dans cette affaire; tâtez d'abord le terrain.*

TÂTER, signifie aussi, Goûter à quelque chose, goûter de quelque chose, et dans ce sens il s'emploie neutralement. *Tâter aux sauces. Tâter au vin. Tâtez de ce vin-là. Tâter d'un pâté, d'une perdrix.*

Fig. et fam., *Je n'ai point tâté de ce mets*, Je n'en ai point mangé.

Prov. et fig., *Il n'en tâtera que d'une dent*, Il n'en aura que peu; il n'en aura point du tout; il n'obtiendra pas ce qu'il désire.

TÂTER, signifie au figuré, Essayer de quelque chose, connaître par expérience ce que c'est. *Il ne veut plus entendre parler de ce procès, il n'en a que trop tâté. Il faut lui laisser tâter du métier de soldat.* Ce sens est familier.

Il signifie aussi, figurément, Essayer de connaître la capacité, les sentiments d'une personne. *J'ai tâté ce savant, il en sait moins qu'on ne croit. Je l'ai tâté sur cette affaire, il ne veut point s'y engager.*

Tâter l'ennemi, Faire des mouvements, de petites attaques pour connaître les dispositions de l'ennemi; et, *Tâter le courage de quelqu'un*, ou *Tâter quelqu'un*, Commencer à l'offenser, à l'attaquer, pour voir comment il se défendra.

TÂTER, s'emploie figurément avec le pronom personnel, et signifie, S'examiner, se sonder sur quelque chose. *Il s'est tâté là-dessus.*

Il signifie aussi, quelquefois, Être trop attentif à sa santé. *C'est un homme qui a un si grand soin de sa santé, qu'il se tâte continuellement.*

TÂTÉ, ÉE. part. passé.

TÂTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui est irrésolu, qui agit avec irrésolution, avec timidité. *C'est un tâteur éternel avec qui on ne peut rien conclure.* Il est familier et peu usité.

TÂTE-VIN. s. m. Instrument de fer-blanc, qui a la forme d'un tuyau conique par le bas, et dont on se sert pour tirer le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter.

TATILLON. s. des deux genres. Celui, celle qui tatillonne. *Cet homme est un franc tatillon. Cette femme est une tatillon insupportable.* On dit aussi au féminin, *Tatillonne.*

TATILLONNAGE. s. m. Action de tatillonner. Il est populaire.

TATILLONNER. v. n. Entrer mal à propos, inutilement, dans toute sorte de petits détails. *Elle ne fait que tatillonner.* Il est familier.

TÂTONNEMENT. s. m. Action de tâtonner. *Il a fallu bien des expériences et des tâtonnements pour arriver à cette vérité.*

En Physiq. et en Mathém., *Méthode de tâtonnement*, Méthode par laquelle on cherche à résoudre une question en essayant différentes suppositions et différents moyens.

TÂTONNER. v. n. Chercher dans l'obscurité en tâtant. *Je tâtonne pour trouver l'endroit où j'ai mis mon livre.*

Il signifie aussi, Tâter avec les pieds et les mains pour se conduire plus sûrement; et, en ce sens, il ne s'emploie guère qu'au participe présent. *Marcher en tâtonnant.*

Il signifie, au figuré, Procéder avec timidité ou avec incertitude, faute d'avoir les lumières nécessaires. *Il est incertain en toutes choses, il ne fait que tâtonner. Il n'a point de méthode certaine, il ne fait rien qu'en tâtonnant.*

TÂTONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tâtonne.

TÂTONS (À). loc. adv. En tâtonnant dans l'obscurité. *Je ne saurais trouver à tâtons ce que vous me demandez. On ne voit goutte ici, il faut y aller à tâtons. Marcher à tâtons.*

Il se dit aussi figurément, et signifie, Sans les lumières et les connaissances nécessaires, d'une manière incertaine, en essayant de divers moyens dont on n'est pas sûr. *Chercher la vérité à tâtons. J'ai si peu de connaissance de ces choses-là, que je n'y vais qu'à tâtons.*

TATOU. s. m. T. d'Hist. nat. Genre de quadrupèdes sauvages dont le corps est couvert d'un test écailleux en forme de cuirasse, et divisé en plusieurs bandes ou ceintures.

TATOUAGE. s. m. Action de tatouer, ou Le résultat de cette action.

TATOUER. v. a. Terme employé par les Voyageurs, pour désigner L'usage où sont les sauvages de l'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, etc., de peindre, piquer, barioler leur corps de différentes figures et de diverses couleurs. *Certaines hordes de sauvages se tatouent le visage, la poitrine, les bras, etc.* On dit aussi avec le pronom personnel régime direct, *Se tatouer.*

TATOUÉ, ÉE. part. passé.

TATTERSALL. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Établissement public où l'on vend aux enchères des chevaux de selle ou d'attelage, des voitures, des équipages de chasse.

TAU

TAUDION. s. m. Voyez TAUDIS. *Taudion* est populaire.

TAUDIS. s. m. Petit logement en mauvais état. *Il loge dans un taudis, dans un pauvre taudis, dans un misérable taudis.*

Fam., *C'est un taudis, un vrai taudis*, se dit D'une chambre, d'un appartement où tout est en désordre et malpropre.

TAUPE. s. f. Petit quadrupède qui a le museau pointu, les yeux fort petits et le poil noir, court et délié : il vit sous terre, et fouille au moyen de ses pieds de devant qui sont élargis et armés d'ongles tranchants. *Le peuple croit que la taupe ne voit goutte. Noir comme une taupe. Un trou de taupe. La taupe a fouillé là. Prendre des taupes. Fourrure de taupes.*

Prov., *Ne voir pas plus clair qu'une taupe*, se dit D'une personne qui ne voit pas bien.

Fig. et fam., *C'est une vraie taupe, c'est proprement une taupe*, se dit D'un sournois dangereux, qui agit par des voies souterraines.

Prov., *Il va comme un preneur de taupes*, se dit D'un homme qui marche doucement sans faire de bruit.

Prov. et pop., *Cet homme est allé au royaume des taupes*, Il est mort.

TAUPE, se dit aussi d'Une tumeur qui se forme à la tête des hommes et de quelques animaux. Dans ce sens, il est vieux.

TAUPE-GRILLON. s. m. Insecte de la famille des Grillons, qui habite sous terre comme la taupe. On le nomme autrement *Courtilière.*

TAUPIER. s. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE. s. f. Morceau de bois creusé, muni d'une soupape, et qui sert à prendre des taupes.

TAUPINIÈRE ou **TAUPINÉE.** s. f. Petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant. *Une prairie pleine de taupinières.*

Il se dit quelquefois, familièrement et en plaisantant, d'Une petite élévation de terre, d'un monticule, au milieu de la campagne. *Il faudrait abattre cette taupinière qui arrête la vue.*

Il se dit également d'Une petite maison de campagne basse et sans apparence. *Ils logent dans une taupinière qu'ils appellent leur château.*

TAUPINS s. m. pl. Nom qu'on donnait à un corps de milice française sous Charles VII. *Les francs Taupins.*

TAURE. s. f. Jeune vache qui n'a point encore porté. *Une taure bien grasse. Une jeune taure.* Il est peu usité.

TAURÉADOR. s. m. Voyez TORÉADOR.

TAUREAU. s. m. Bête à cornes qui est le mâle de la vache. *Taureau sauvage. Taureau domestique. Taureau banal. Mener une vache au taureau. Les taureaux mugissent. Faire combattre des taureaux.*

Combat de taureaux, course de taureaux, Sorte de spectacle où des hommes à pied et à cheval et armés de lances ou d'épées, combattent contre un taureau. *Les combats de taureaux sont encore en usage en Espagne.*

Fig. et fam., *C'est un taureau*, se dit D'un homme extrêmement robuste, et dont la taille annonce la force. *Une voix de taureau*, Une très grosse voix. *Un cou de taureau*, Un cou large et musculeux.

TAUREAU, en Astronomie, est Le nom d'un des douze signes du zodiaque. *Le soleil entrait dans le signe du Taureau, dans le Taureau.*

TAUROBOLE. s. m. T. d'Antiq. Espèce de sacrifice expiatoire, où l'on immolait un taureau en l'honneur de Cybèle, avec des cérémonies particulières. *Les tauroboles n'ont guère été pratiqués que dans les derniers siècles du paganisme.*

Il se dit aussi Des autels sur lesquels ces sacrifices étaient faits.

TAUTOCHRONE. adj. des deux genres. Qui a lieu en des temps égaux.

TAUTOCHRONISME. s. m. Égalité du temps durant lequel certains effets sont produits.

TAUTOGRAMME. s. m. Il se dit de Certains poèmes où l'on affecte de n'employer que des mots qui commencent tous par la même lettre.

TAUTOLOGIE. s. f. Terme didactique. Répétition inutile d'une même idée en différents termes. *Ce discours est plein de tautologies.*

TAUTOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a le caractère de la tautologie.

Écho tautologique, Écho qui répète plusieurs fois les mêmes sons.

TAUX. s. m. Le prix établi pour la vente des denrées. *Une ordonnance de police avait mis le taux à telles marchandises.*

Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des frais de justice, des fonds publics, etc. *Réduire des écritures au taux convenable. Le taux de ces actions s'est amélioré à la bourse d'hier.*

Il se dit aussi Du denier auquel les intérêts de l'argent sont réglés, établis ou stipulés. *Prêter de l'argent au taux réglé par la loi, au taux fixé par la loi, au taux de la loi, au taux légal, au taux de cinq pour cent.* On disait de même autrefois, *Au taux du roi, au taux réglé par l'ordonnance, etc.* On dit dans un sens analogue, *Le taux d'une rente viagère.*

TAUX, signifie encore, La somme à laquelle une personne est taxée pour ses impositions. *Son taux est trop haut.*

TAV

TAVAÏOLLE. s. f. Linge garni de dentelles, et quelquefois fait tout entier de dentelle, dont on se sert à l'église pour

rendre le pain bénit ou pour présenter des enfants au baptême. *Une riche tavaïolle.*

TAVELER. v. a. Moucheter, tacheter. Il s'emploie surtout avec le pronom personnel en parlant De la peau de certains animaux. *La peau de cet animal commence à se taveler.*

TAVELÉ, ÉE. part. passé. *Un serpent tavelé. Un léopard tavelé. Une panthère tavelée. Il a le visage tout tavelé.*

TAVELURE. s. f. Bigarrure d'une peau tavelée. *La tavelure de la peau de ce chien est extraordinaire.*

TAVERNE. s. f. Cabaret, lieu où l'on vend du vin en détail. *Bouchon de taverne. Tenir taverne. Aller à la taverne. C'est un ivrogne qui ne bouge de la taverne.* Dans ce sens, il ne se dit guère que par mépris.

Il se dit, en Angleterre, Des lieux où l'on donne à manger à prix d'argent. *La taverne de l'Ancre, de la Couronne.*

TAVERNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient taverne. *Il s'est fait tavernier.* Il est vieux.

TAX

TAXATEUR. s. m. Celui qui taxe. Il se dit principalement Du commis qui taxe à la poste les lettres et les paquets.

Il se dit aussi, en Procédure, de Celui qui taxe les dépens.

TAXATION. s. f. Action de taxer. *Taxation d'une denrée. La taxation de ce paquet est trop forte. La taxation des frais d'un procès.*

TAXATIONS, au pluriel, se dit de Certains avantages pécuniaires alloués à des employés de quelques administrations. *Il a tant pour ses taxations. Régler les taxations.*

TAXE. s. f. Règlement fait par autorité publique pour le prix des denrées ou des frais de justice. *Faire la taxe des vivres, des denrées. Payer les denrées suivant la taxe. Taxe des actes et vacations des juges de paix. Taxe des actes des huissiers.*

Il signifie aussi, Le prix établi par le règlement. *La taxe de la livre de pain, de viande, est de tant. C'est une taxe trop haute, trop basse.*

Il signifie encore, La taxation, le règlement fait par autorité de justice, de certains frais que la poursuite d'un procès a occasionnés. *Taxe de dépens. Cet article ne peut point entrer en taxe.*

TAXE, se dit aussi d'Une imposition en deniers faite en certains cas sur les personnes. *On mit une taxe sur les plus riches, sur les plus imposés.*

Il signifie également, La somme portée par le règlement d'imposition. *Une taxe excessive, exorbitante. Une taxe modique. Ils ont payé leur taxe. Il n'a payé qu'une légère taxe.*

TAXER. v. a. Régler, limiter le prix des denrées, des marchandises et de quelque autre chose que ce soit. *On a taxé les vivres. On a taxé le pain, la viande à tant. Taxer les dépens d'un procès. On a taxé ses vacations à tant.*

TAXER, signifie aussi, Faire une imposition soit en deniers, soit en denrées. *On l'a taxé bien haut. On a taxé la commune à tant. Chaque village fut taxé à tant de milliers de foin. Taxer l'industrie.*

Taxer d'office, Régler par autorité supérieure et extraordinaire la taxe qu'un taillable devait porter. *Les collecteurs l'avaient imposé trop haut; l'intendant diminua sa cote, et le taxa d'office.*

TAXER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Fixer une somme qu'on s'engage à donner pour un certain objet. *Il s'est taxé lui-même. Tous ses amis se taxèrent pour le tirer de prison. Toutes les villes se taxèrent à l'envi pour subvenir aux besoins de l'État. Il se taxa à tant pour sa part.*

TAXER, signifie encore, Accuser. *On le taxe d'avarice. On le taxe d'être avare.*

Absol., *Je ne taxe personne,* Je ne fais tomber sur personne nommément le soupçon, l'accusation, le reproche dont il s'agit.

TAXÉ, ÉE. part. passé.

TAXIARQUE. s. m. T. d'Antiquité. Officier supérieur dans les armées grecques.

TAXIS. s. f. T. de Chirurgie. Pression exercée avec la main pour réduire une tumeur herniaire.

TAY

TAYAUT. Voyez TAÏAUT.

TAYON. s. m. T. d'Eaux et forêts. Il se dit Des baliveaux réservés depuis trois coupes.

TCH

TCHÈQUE. s. m. Une des langues slaves. *Le tchèque se parle dans la Bohême.* Adjectiv., *La langue tchèque.*

TE

TE. Pronom personnel. Voyez TU.

TÉ. s. m. T. de Fortification. Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

TEC

TECHNIQUE. adj. des deux genres. Propre à un art, qui appartient à un art. Il se dit principalement Des mots affectés aux arts et aux sciences. *Mot technique. Expression technique. Langage technique.*

Vers techniques, Vers faits pour aider la mémoire, en y rappelant en peu de mots beaucoup de faits, de principes, etc. *Les racines grecques sont en vers techniques. Géographie en vers techniques.*

TECHNOLOGIE. s. f. Traité des arts en général. *Une technologie complète.*

Il se dit aussi de L'ensemble des termes propres à un art, à une science, à un métier. *Cet écrivain abuse de la technologie.*

TECHNOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux arts en général. *Dictionnaire technologique.*

TECK ou **TEK.** s. m. Grand arbre de la famille des Verbénacées, qui croit dans l'Inde, et dont le bois est recherché pour la construction des vaisseaux. *Un bordage de bois de teck.*

TED

TE DEUM. s. m. (Prononcez *Té Déome.*) On appelle ainsi Un cantique de l'Église, qui commence par ces mots latins, *Te Deum laudamus*: il se dit ordinairement à la fin de matines, et se chante extraordinairement, avec pompe et cérémonie, pour rendre grâces à Dieu d'une victoire ou de quelque autre événement heureux. *Les deux armées s'attribuèrent la victoire, et on chanta des deux côtés le Te Deum. On chanta le Te Deum en action de grâces de la paix, de la conclusion de la paix. On chanta cette année-là plusieurs Te Deum.*

Il se dit aussi de La cérémonie qui accompagne cette action de grâces. *Toutes les autorités furent invitées au Te Deum. Avoir place au Te Deum. Se trouver, assister au Te Deum.*

TEG

TÉGUMENT. s. m. T. d'Hist. nat. et de Botan. Ce qui sert à envelopper, à couvrir. *Les peaux, les écailles sont des téguments.*

TEI

TEIGNASSE. s. f. Voyez TIGNASSE.

TEIGNE. s. f. Éruption chronique, qui se manifeste presque exclusivement au cuir chevelu, et qui donne lieu à des écailles ou à des croûtes plus ou moins épaisses et de formes variées. *La teigne n'attaque guère que les enfants.*

Il se dit aussi d'Une espèce de gale qui vient à l'écorce des arbres.

Prov. et fam., *Cela tient comme teigne,* se dit D'une chose qui tient bien, qu'on ne peut aisément enlever.

TEIGNE, se dit encore d'Une espèce d'insecte qui ronge les étoffes, les livres, etc. *Il est dit dans l'Évangile: Amassez-vous des trésors que la rouille ni la teigne ne puissent attaquer.*

TEIGNE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Maladie du cheval, dont le siège est borné à la partie de la peau la plus rapprochée des talons.

TEIGNEUX, EUSE. adj. Qui a la teigne. *Il est devenu teigneux.* On l'emploie quelquefois substantivement. *Un teigneux.*

Prov. et par mépris, *Il n'y a que trois teigneux et un pelé,* se dit D'une assemblée où il y a peu de personnes, et où il n'y a que des gens méritant peu de considération.

En termes d'Imprim., *Balles teigneuses,* Balles dont le cuir est trop gras, et sur lesquelles l'encre ne peut pas prendre.

TEILLE. s. f. Voyez TILLE.

TEILLER. v. a. Voyez TILLER.

TEINDRE. v. a. (*Je teins, tu teins, il teint; nous teignons, vous teignez, ils teignent. Je teignais. Je teignis. J'ai teint. Je teindrai. Je teindrais. Teins, teignez. Que je teigne. Que je teignisse. Teignant.*) Faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose, une couleur différente de celle qu'elle avait, en la plongeant dans une liqueur préparée et chargée d'une substance colorante qui la pénètre et qui s'y arrête. *Teindre du fil, de la laine, de la soie, de la toile, du drap, etc. Teindre en bleu, en vert, en rouge, etc.*

Drap teint en laine, Drap dont la laine a été teinte avant d'être employée à fabriquer l'étoffe.

TEINDRE, se dit aussi Des choses qui colorent l'eau et les autres liqueurs où on les jette. *Le bois de Brésil teint en rouge l'eau dans laquelle on le plonge. On teint le vin blanc avec de gros vin rouge. Après la bataille, la rivière était teinte de sang.*

Il se dit encore De plusieurs autres choses qui impriment ordinairement une couleur qu'il est difficile de faire disparaître. *Les mûres teignent les mains, le linge.*

TEINT, EINTE. part. passé.

Fig., *Il est encore teint du sang de ses victimes, ses mains sont teintes de sang,* se dit

D'un homme qui a commis ou ordonné des meurtres.

TEINT. s. m. Manière de teindre. *Le grand teint*, ou *Le bon teint*, Le teint qui se fait avec des drogues chères, propres à donner une couleur solide ; et, *Le petit teint*, ou *Le faux teint*, ou *Le mauvais teint*, Celui qui se fait avec des drogues de moindre prix, dont la couleur tient peu. *On teint les draps fins au grand teint, les gros draps et les serges au petit teint. Cette étoffe est mauvais teint, est bon teint. Du drap bon teint.*

TEINT. s. m. Le coloris du visage. *Teint brun. Teint blanc. Teint naturel. Teint vermeil. Teint vif. Teint clair. Teint jaunâtre, plombé, olivâtre, huileux, gras, farineux, couperosé, échauffé, hâlé, basané, pâle, blafard, défait. Teint de More. Teint fin, délicat. Teint fleuri, uni. Teint grossier, livide. Teint de roses et de lis. Teint frais. Teint brouillé. Teint haut en couleur. Teint reposé. Elle a le teint beau. Cela embellit, rafraîchit, gâte le teint. Cela vous perdra le teint. Eau pour le teint. Pommade pour le teint.*

TEINTE. s. f. T. de Peinture. Il se dit Des nuances qui résultent du mélange de deux ou de plusieurs couleurs. *Teinte bleue-violâtre. Teinte jaune-verdâtre. Teinte briquetée. Teinte blafarde. Teinte sale. Etc.*

Il se dit aussi Du degré de force que le peintre donne aux couleurs. *Teinte forte. Teinte faible. La diminution, la dégradation des teintes. Cela est d'une teinte plus faible.* Voyez TON.

Teinte plate, Teinte uniforme. *On colorie les plans en teintes plates.*

Demi-teinte, Teinte extrêmement faible; et plus ordinairement, Ombre légère, ton moyen entre la lumière et l'ombre. *Ces figures sont dans la demi-teinte. Ces figures se détachent en demi-teinte sur le ciel.*

TEINTE, s'emploie quelquefois figurément et au sens moral, pour signifier, Apparence légère. *Il y a dans tout ce qu'il dit une teinte d'amour-propre, une teinte de malice. Il y a dans cet écrit, dans cette musique une teinte de mélancolie douce.*

TEINTER. v. a. T. de Peint. et d'Archit. Colorier d'une manière plate, plus ou moins foncée. *Teinter de rouge, de jaune, etc., certaines parties d'un plan.*

TEINTÉ, ÉE. part. passé.

TEINTURE. s. f. Liqueur préparée pour teindre. *Préparer de la teinture. Mettre des étoffes à la teinture. Donner la teinture trop chaude à une étoffe.*

Il se dit aussi de L'impression de couleur que cette liqueur laisse sur les étoffes et sur les autres choses que l'on teint. *Du drap d'une belle teinture, d'une bonne teinture, d'une vilaine teinture. Ce drap a bien pris la teinture.*

Il se dit encore de L'art de teindre. *La teinture est un art fort ancien. La teinture demande beaucoup d'expérience.*

TEINTURE, en termes de Pharmacie et de Chimie, Dissolution d'une substance colorée dans l'esprit-de-vin ou dans quelque autre liqueur. *Teinture de roses, de safran, de Mars, etc. Teinture de tournesol. Les acides rougissent les teintures bleues végétales.*

TEINTURE, signifie au figuré, Connaissance superficielle dans quelque science, dans quelque art. *Il avait déjà quelque teinture de philosophie. Il n'a pas la moindre teinture de physique. Avoir quelque teinture, une légère teinture des belles-lettres.*

Il signifie aussi, L'impression que la bonne ou mauvaise éducation laisse dans l'âme. *Il a été nourri parmi des gens de mauvaise vie, il lui en est resté une teinture, quelque teinture de libertinage. Il a été instruit par des gens de bien, il lui est resté quelque teinture de vertu.*

TEINTURERIE. s. f. Métier du teinturier; Atelier du teinturier.

TEINTURIER, IÈRE. s. Celui, celle qui exerce l'art de teindre. *Maître teinturier. Envoyer du drap au teinturier.*

Prov. et fig., *Il a fait cela avec son teinturier*, se dit D'un homme qui s'attribue un ouvrage d'esprit qu'il n'a point fait, ou qu'on l'a beaucoup aidé à faire.

TEK

TEK. s. m. Voyez TECK.

TEL

TEL, TELLE. adj. Pareil, semblable, qui est de même, de la même qualité. *Il n'y a pas en ce pays-ci de telles coutumes. Il n'y a pas de tels animaux. Je ne vis jamais rien de tel. Il tint à peu près tel discours. Pour être heureux ou malheureux, il suffit de se croire tel. Un scélérat connu pour tel. Il était son ennemi ou du moins réputé pour tel. De telles raisons ne peuvent suffire. Une telle conduite vous fait honneur.*

Il se construit avec *Que*, lorsqu'il sert à marquer le rapport, la ressemblance de deux choses que l'on compare ensemble. *Il est tel que son père. C'est un homme tel qu'il vous faut, qu'il vous le faut. Cette étoffe est telle que vous la voulez. Je ne suis pas tel que vous pensez. Dans une affaire telle que celle-ci Les ouvrages destinés au théâtre, tels que les comédies, les tragédies, etc. Les bêtes féroces, telles que le tigre, le lion, etc. Je vous envoie une lettre dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira.*

Il se construit de même avec *Que*, dans plusieurs autres phrases où il tient lieu d'un adjectif qui serait joint à la particule *Si*. *Son crédit est tel, que vous devez y avoir beaucoup de confiance. Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien. Il est d'une telle laideur, d'une telle difformité, qu'on n'a jamais rien vu de semblable. Il y avait une telle multitude de gens, qu'on ne pouvait pas se remuer. Il faisait un tel bruit, qu'on ne pouvait rien entendre. Il en est affligé à un tel point, qu'il en perd la raison. Je vous apporterai telle preuve, de telles preuves, que vous n'aurez rien à répondre. La nouvelle venait d'une telle personne, qu'on ne pouvait en douter. Un homme d'une telle réputation, devait être préféré.* On le met quelquefois au commencement de la phrase. *Telle est sa bonté, qu'il se fait chérir de tout le monde.*

Tel est le caractère des hommes, qu'ils ne sont jamais contents de ce qu'ils possèdent, Les hommes sont faits de telle manière, que...

Un homme tel que lui, Un homme de son mérite, de son rang, etc. *Un homme tel que vous méritait bien cette distinction.* On le dit quelquefois, au contraire, par une sorte de mépris. *Qu'attendre d'un homme tel que lui*, ou *d'un tel homme?*

Prov., *Tel maître, tel valet*, Ordinairement les valets suivent l'exemple de leur maître.

Prov., *Telle vie, telle fin*, D'ordinaire on meurt comme on a vécu.

TEL, s'emploie souvent dans le style soutenu, pour exprimer une comparaison. *Il est tel qu'un lion. Il est contre les attaques de la fortune tel qu'un rocher contre les vagues.*

Il s'emploie quelquefois en poésie, au lieu de la conjonction *Ainsi*, pour indiquer une comparaison. *Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux*, pour *Ainsi Hercule, etc.* Quelquefois on répète l'adjectif *Tel*, lorsqu'on fait l'application de la comparaison. *Tel qu'un lion rugissant met en fuite les bergers épouvantés, tel Achille...*

TEL, se dit en outre Des personnes, des lieux, des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut désigner qu'indéterminément. *Il est tantôt chez un tel, tantôt chez une telle. C'est un homme qu'on ne saurait trouver, il est tantôt chez monsieur un tel, tantôt chez madame une telle. Il est allé s'établir dans telle ville. J'arriverai à telle époque. Il me doit telle somme. Ce tableau est de tel peintre. Il m'a dit telle et telle chose. Par telle et telle raison. À telles et telles conditions. Avoir telle ou telle qualité. Il y a telles gens qui s'enorgueillissent des travers dont ils devraient le plus rougir. Tel homme est récompensé, qui méritait d'être puni. Tel homme recherche ce que tel autre méprise. Telle action que l'on blâme a souvent un motif louable. Il y a tel de ses ouvrages qu'un écrivain médiocre ne voudrait point avouer. Ils avaient ordre d'accepter telles conditions qu'il plairait aux ennemis d'imposer.*

TEL, employé seul, désigne Quelqu'un indéterminément. *L'orage tombera sur tel qui n'y pense pas. Tel fait des libéralités, qui ne paye pas ses dettes. Tel croit prendre, qui est pris.*

TEL, s'emploie encore par rapport aux choses qu'on a déjà dites. *Tel était alors l'état de ses affaires. Tel fut le discours qu'il tint. Tel fut le résultat. Telle fut la délibération de l'assemblée.*

TEL QUEL. Manière de parler dont on se sert pour signifier, Aussi mauvais que bon, et même Plus mauvais que bon, de peu de valeur, de peu de considération. *Il y avait dans cette chambre un lit tel quel. C'est une maison telle quelle. Des gens tels quels.* Il est familier.

TEL QUEL, signifie quelquefois, Sans changement, dans le même état, ou de la même valeur. *Je vous rends votre livre tel quel, votre somme d'argent telle quelle.*

DE TELLE SORTE, QUE; EN TELLE SORTE, QUE. loc. conjonctives. À un tel point, que. *Il s'est compromis de telle sorte, qu'il lui sera bien difficile de se tirer d'embarras. Il a embrouillé l'affaire en telle sorte, que...* On dit, dans un sens analogue, *De telle façon, que... De telle manière, que...*

TÉLAMONS. s. m. pl. Statues employées dans l'architecture pour porter les corniches et les entablements.

TÉLÉGRAMME. s. m. Dépêche transmise par la télégraphie.

TÉLÉGRAPHE. s. m. Appareil qui permet de correspondre à de grandes distances avec une extrême rapidité. *Cette nouvelle est arrivée par le télégraphe.*

Télégraphe aérien, Celui qui fonctionne au moyen de machines placées de distance en distance, sur un lieu élevé, lesquelles par des signaux convenus et répétés de l'une à l'autre transmettent ce que l'on veut faire savoir. *Le télégraphe aérien n'est plus guère en usage aujourd'hui.*

Télégraphe électrique, Celui qui fonctionne au moyen de courants électriques conduits par des fils de métal.

Télégraphe sous-marin, Télégraphe élec-

trique dont les fils, protégés par une enveloppe, sont plongés au fond de la mer et vont d'un rivage à l'autre.

TÉLÉGRAPHIE. s. f. Art de construire et d'employer les télégraphes. *Télégraphie aérienne*, L'ancien mode de correspondre par signaux. *Télégraphie électrique*, Le nouveau mode de correspondre au moyen de l'électricité. *Télégraphie militaire*, La télégraphie électrique employée dans les armées en mouvement.

TÉLÉGRAPHIER. v. a. Transmettre une nouvelle, une dépêche au moyen de la télégraphie.

Télégraphié, ée. part. passé.

TÉLÉGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport au télégraphe. *Signes télégraphiques. Ligne télégraphique.*

Nouvelle, dépêche télégraphique, Nouvelle qui est arrivée par le télégraphe.

TÉLESCOPE. s. m. Nom générique de tous les instruments d'astronomie, soit à réflexion, soit à réfraction, qui servent à observer les objets éloignés, tant sur la terre que dans le ciel. *La planète de Saturne est si loin de nous, qu'on ne saurait apercevoir tous ses satellites qu'avec de grands télescopes.*

Il ne se dit plus guère que Des télescopes à réflexion. *Un bon télescope newtonien. Un télescope grégorien bien commode.*

TÉLESCOPIQUE. adj. des deux genres. Qui se fait avec le télescope, ou Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope. *Observations télescopiques. Étoiles télescopiques.*

TELLEMENT. adv. De telle sorte, à un si haut degré. *Il est tellement préoccupé, que... Il est tellement au-dessus des autres, que...*

Tellement, signifie aussi, De sorte. *Tellement donc que vous ne voulez point vous mêler de cette affaire.* Dans ce sens, il est familier.

Tellement quellement. loc. adv. et fam. D'une manière telle quelle, ni fort bien, ni fort mal, mais plutôt mal que bien. *Il s'acquitte de son devoir tellement quellement.*

TELLIÈRE. Nom d'une sorte de beau papier qu'on emploie surtout pour les impressions de bureau et pour les pétitions. *Papier tellière*, ou *Papier-ministre*.

TELLURE. s. m. T. de Chimie. Métal d'un blanc bleuâtre, très brillant, lamelleux et fragile. *Le tellure a été découvert à la fin du siècle dernier, dans les mines de Transylvanie.*

TELLURIQUE. adj. m. T. de Chimie. Il se dit D'un acide produit par le tellure. *Acide tellurique.*

TEM

TÉMÉRAIRE. adj. des deux genres. Hardi avec imprudence. Il se dit Des personnes et des choses. *Il est plutôt téméraire que vaillant. Il faut être bien téméraire pour avancer ce que vous dites. Un esprit téméraire. Action téméraire. Dessein téméraire. Discours téméraire. Entreprise téméraire. Démarche téméraire.*

En matière de Morale et de Théologie, *Proposition téméraire*, Proposition trop hardie, de laquelle on peut tirer des inductions contraires à la véritable doctrine. *Ce prédicateur avança une proposition téméraire. Sa proposition fut condamnée comme téméraire.*

Jugement téméraire, Jugement qu'on fait en mauvaise part d'une personne ou d'une action, sans être fondé sur des preuves suffisantes. *Vous condamnez cet homme, c'est un jugement téméraire. Vous faites un jugement téméraire. Vous prêtez à cette action de méchants motifs, vous en portez un jugement téméraire.*

Téméraire, s'emploie aussi substantivement. *Le téméraire se jette dans le péril sans le mesurer. C'est un téméraire. Un jeune téméraire.*

TÉMÉRAIREMENT. adv. Avec une hardiesse imprudente, inconsidérément. *Se jeter témérairement au milieu des ennemis. Parler témérairement. Juger témérairement. Avancer témérairement une proposition.*

Il signifie quelquefois, Contre droit et raison. Ainsi les arrêts qui condamnaient à une réparation, à une amende honorable, portaient quelquefois ces mots : *Pour avoir méchamment et témérairement avancé, dit, etc.*

TÉMÉRITÉ. s. f. Hardiesse imprudente et présomptueuse. *Il y a plus de témérité dans cette action que de véritable courage. Il y a des témérités heureuses. Une noble témérité. Il y a de la témérité à juger des choses qu'on ne connaît point. Il y a beaucoup de témérité à avancer cette proposition. Il y a de la témérité dans cette assertion. C'est une témérité condamnable de mal juger des intentions d'autrui.*

TÉMOIGNAGE. s. m. Action de témoigner, rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, soit de vive voix, soit par écrit. *Aller en témoignage. Être entendu en témoignage. Être appelé en témoignage. Témoignage de vive voix. Témoignage par écrit. Témoignage convaincant. Témoignage irréprochable. Faux témoignage. Témoignage suspect. Témoignage juridique. Recevoir le témoignage de quelqu'un. Cette bataille fut sanglante, selon le témoignage de tous les historiens du temps. On a rendu au ministre de bons témoignages de vous, de votre capacité, de votre conduite. Je rendrai de vous bon témoignage, un bon témoignage. D'après le témoignage de tout le monde. Rendre témoignage à la vérité. Les martyrs ont porté témoignage de leur foi. J'en appelle à votre témoignage. J'invoque votre témoignage. Je m'en rapporte, je m'en réfère à votre témoignage.*

Il faut toujours rendre témoignage à la vérité, Aucune considération ne doit empêcher de dire vrai.

Le témoignage de la conscience, Le sentiment et la connaissance que chacun a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, et de la bonté ou de la méchanceté d'une action. *Je m'en rapporte au témoignage de sa conscience. Quand on a pour soi le témoignage de sa conscience, on est bien fort. L'estime de toute la terre ne sert de rien à un homme qui n'a pas pour lui le témoignage de sa conscience.*

Le témoignage des sens, Ce que les sens nous apprennent, nous font connaître sur l'existence et les qualités des objets extérieurs. *Il faut bien s'en rapporter au témoignage des sens. Le témoignage des sens peut nous tromper.*

Ne s'en rapporter qu'au témoignage de ses yeux, N'ajouter foi qu'aux faits dont on a été témoin.

Témoignage, signifie aussi, Preuve, marque de quelque chose. *Il ne s'est point enrichi, quoiqu'il en ait eu les moyens; c'est un témoignage de son désintéressement. Sa conduite est un témoignage de la droiture de ses intentions. Il a donné de grands témoignages de sa valeur, de sa probité, de sa fidélité. Donner à quelqu'un des témoignages d'amitié, de bienveillance, d'estime. Il lui a donné de grands témoignages d'affection, de son affection.*

TÉMOIGNER. v. a. Porter témoignage, servir de témoin. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'absolument. *Témoigner contre quelqu'un. Il ne peut pas témoigner en justice. Je témoignerai de son innocence, de sa probité, de sa bonne foi.*

Témoigner, signifie aussi, Marquer, faire connaître ce qu'on sait, ce qu'on sent, ce qu'on a dans la pensée. *Je témoignerai partout ce que je lui ai vu faire. Je le témoignerai hautement. Témoigner du chagrin, de la douleur, de la joie, de l'impatience, de l'inquiétude. Témoigner de l'amitié, de l'amour, de la bienveillance, de l'estime. Témoigner du mépris. Témoigner de la haine. Il lui en témoigna son ressentiment. Il témoigna que cela ne lui plaisait pas. Il le témoigna ouvertement. Je vous ai assez témoigné quelle était ma pensée là-dessus. Il lui témoigna en secret qu'il n'était pas content.*

Témoigné, ée. part. passé.

TÉMOIN. s. m. Celui qui a vu ou entendu quelque fait, et qui en peut faire rapport. *Témoin oculaire. Témoin auriculaire. Témoin corrompu, suborné, reprochable, suspect, aposté, attitré. Témoin sans reproche. Témoin irréprochable. Faux témoin. Témoin à gages. Servir de témoin. Faire ouïr des témoins. Entendre, interroger, examiner des témoins. Reprocher des témoins. Récuser un témoin. Preuve par témoins. Produire des témoins. Récoler et confronter des témoins. Assigner des témoins. Témoin à charge. Témoin à décharge. Les témoins ont déposé. La déposition des témoins porte... Les témoins sont uniformes, s'accordent tous là-dessus. J'ai de bons témoins de ce que je dis. J'ai été témoin de plusieurs actes de charité qu'il a faits. Vous m'êtes tous témoins que...*

Il s'emploie aussi en parlant d'Une femme, sans changer de genre. *Elle est témoin de ce qui s'est passé, elle en est un bon témoin.*

Témoin, se dit également Des personnes dont on se fait assister pour certains actes. *Il a été à la mairie avec ses deux témoins. Servir de témoin pour un mariage, pour un testament. En présence de quatre témoins. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne peuvent être que du sexe masculin.* On dit quelquefois en ce sens, *Témoins instrumentaires*, par opposition Aux témoins qui déposent en justice, et qu'on nomme *Témoins judiciaires.*

Il se dit, dans un sens analogue, de Ceux qui accompagnent un homme qui doit se battre en duel. *Il lui a servi de témoin. Il a été son témoin. Les témoins ont arrangé l'affaire, et le duel n'a point eu lieu.*

Témoin, se dit encore simplement de Celui qui voit quelque chose, qui en est spectateur, ou qui l'entend. *Cette querelle eut pour témoins un grand nombre de personnes. Nous fûmes témoins d'une scène fort touchante. Il se voit réduit à n'être que le témoin de leurs plaisirs. Je ne voulus pas être témoin de ces horreurs. Leur entrevue devait avoir lieu sans témoins. La chose dont on parle s'est passée sans témoin, il est difficile d'en savoir la vérité.*

Mes yeux en sont témoins, se dit en parlant D'une chose qu'on a vue soi-même.

Par une espèce de serment, *Dieu m'est témoin, Dieu m'en est témoin*, Dieu sait que ce que je dis est véritable.

Témoins nécessaires, Témoins qui ne sont reçus que parce que la chose dont il s'agit n'a pu être connue que d'eux. *Un enfant est quelquefois un témoin nécessaire. Les domestiques sont des témoins nécessaires en certaines occasions.*

Témoin muet, Chose qui peut servir d'indice, ou d'une sorte de preuve, ordinairement dans une affaire criminelle. *Son épée ensanglantée, trouvée dans la chambre du mort, fut un témoin muet contre lui. Les témoins muets suffisent quelquefois pour convaincre un criminel.*

Prendre quelqu'un à témoin, Invoquer son témoignage, le sommer de déclarer ce qu'il sait. *À témoin,* dans cette phrase, étant pris adverbialement, on dit de même, lorsqu'il est question de plusieurs personnes, *Je les ai pris tous à témoin; je vous prends tous à témoin.*

TÉMOIN, signifie quelquefois, Témoignage, marque, monument, ce qui sert à faire connaître. *Telles et telles églises sont les témoins de la piété de nos rois. Le Colisée est encore aujourd'hui un témoin de la magnificence romaine.*

TÉMOIN, s'emploie quelquefois adverbialement au commencement d'une phrase, et se dit d'Une chose qui sert à prouver ce qu'on vient d'avancer. *Témoin telle chose. Témoin ce qui est arrivé. Témoin ce que dit Aristote, ce que dit Platon. Témoin les victoires qu'il a remportées. Témoin les blessures dont il est encore tout couvert.*

TÉMOIN, se dit au pluriel de Petits morceaux de tuile, d'ardoise, etc., qu'on enterre sous les bornes d'un champ, d'un héritage, afin de connaître dans la suite si ces bornes n'ont point été déplacées. *On a retrouvé les véritables bornes de ce champ, par le moyen des témoins.*

Il se dit également au pluriel de Certaines buttes ou élévations de terre, qu'on laisse pour faire voir de quelle hauteur étaient les terres qu'on a enlevées tout autour. *Les témoins qu'on a laissés marquent quel travail il a fallu faire pour mettre toutes ces terres de niveau.*

Il se dit encore au pluriel Des feuillets d'un livre, que le relieur a laissés exprès sans les rogner, pour faire voir qu'il a épargné la marge autant qu'il lui a été possible.

Il se dit, en termes d'Eaux et forêts, d'Arbres de lisière et autres qu'il est défendu d'abattre, dans les ventes.

EN TÉMOIN DE QUOI. loc. adv. et terme de Pratique. En témoignage de quoi, en foi de quoi. Il a vieilli : on dit, *En foi de quoi.*

TEMPE. s. f. La partie de la tête qui est depuis l'oreille jusqu'au front. *La tempe droite. La tempe gauche. Un coup de pierre dans la tempe, à la tempe. Les coups dans les tempes sont dangereux. Les tempes du cheval se nomment ordinairement Larmiers.*

TEMPÉRAMENT. s. m. Complexion, constitution du corps, qui résulte de la proportion des principes tant solides que liquides dont il est composé. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes. *Bon tempérament. Mauvais tempérament. Cela altère, fortifie le tempérament. Être d'un tempérament fort et robuste, d'un tempérament faible et délicat. Tempérament chaud et bouillant. Tempérament bilieux. Tempérament sanguin, tempérament lymphatique. Tempérament nerveux. La bile prédomine dans son tempérament. Son tempérament le porte à telle et telle chose. Un médecin ne peut réussir auprès de ses malades, s'il ne s'attache à connaître bien leur tempérament. Les tempéraments sont différents.*

Fig., *Avoir le tempérament oratoire,* Avoir des dispositions naturelles à l'éloquence.

TEMPÉRAMENT, se dit quelquefois Du caractère, en y joignant une épithète. *Un tempérament violent.*

Absol., *Avoir du tempérament,* Être très porté au plaisir de l'amour.

TEMPÉRAMENT, se dit figurément Des expédients et des adoucissements qu'on propose pour concilier les esprits, et pour accommoder les affaires. *Proposer divers tempéraments pour concilier des intérêts opposés. Il faut essayer de trouver un tempérament à cela.*

En termes de Commerce, *Acheter à tempérament,* Acheter avec la facilité de payer par acomptes, à des époques déterminées.

Il signifie aussi, figurément, Mesure, modération. *Il sut garder en tout un certain tempérament. On trouve dans son style un juste tempérament entre l'enflure et la familiarité.*

TEMPÉRAMENT, en Musique, se dit d'Une altération légère qu'on fait subir à de très petits intervalles, pour que la même corde puisse exprimer, sans dissonance choquante, l'un ou l'autre des deux sons voisins entre lesquels ces intervalles se trouvent compris. *Tempérament du piano, etc. Au moyen du tempérament, le ré dièse et le mi bémol se confondent et sont rendus par une seule corde.*

TEMPÉRANCE. s. f. Vertu morale qui règle, qui modère les passions et les désirs, particulièrement les désirs sensuels. *La tempérance est une des quatre vertus cardinales. Les règles de la tempérance.*

Il signifie aussi simplement, Sobriété, usage modéré du boire et du manger. *La tempérance est un des plus sûrs moyens d'entretenir sa santé.*

Sociétés de tempérance, Sociétés qui ont pour objet d'interdire l'usage des boissons alcooliques et fermentées.

TEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a la vertu de tempérance. *C'est un homme fort tempérant. L'homme tempérant est celui qui règle, qui modère ses appétits suivant la droite raison.*

Il se dit, en Médecine, d'Un remède qui a la vertu de tempérer, de calmer. *Poudre tempérante.*

Il s'emploie aussi substantivement, dans les deux acceptions. *Le tempérant évite toutes sortes d'excès. Faire usage des tempérants.*

TEMPÉRATURE. s. f. Il signifie, communément, L'état sensible de l'air qui affecte nos organes, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. *La température de l'air est douce et agréable, est rude et fâcheuse dans ce pays-là. La température de l'air y est très inégale. La température de l'air est pareille dans ces deux provinces. La température de ce climat, de cette contrée, est fort humide, est fort saine.*

Il se dit aussi Du degré de chaleur qui se manifeste dans un lieu ou dans un corps. *La température de cette étuve est trop haute, trop élevée. La température de l'eau. La température du corps humain. La température du globe.*

TEMPÉRER. v. a. Modérer, diminuer l'excès d'une qualité, de quelque manière que ce soit. *Tempérer l'aigre par le doux. Il s'est levé un petit vent frais qui a tempéré la grande chaleur, la grande ardeur du soleil. Tempérer une ardeur d'entrailles par des tisanes rafraîchissantes. On le fait baigner, pour lui tempérer un peu le sang.* On disait de même autrefois, *Tempérer l'acrimonie des humeurs.*

Fig., *Tempérer sa bile,* Réprimer sa colère.

TEMPÉRER, s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Le temps a tempéré sa douleur, son affliction. L'âge a tempéré ses passions, l'ardeur de son caractère. Il sait tempérer la sévérité du reproche par la douceur des expressions.*

TEMPÉRÉ, ÉE. part. passé. *Une sévérité tempérée de douceur.*

TEMPÉRÉ, est aussi adjectif. *Climats tempérés,* Les climats où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. *Air tempéré,* L'air qui n'est ni trop froid ni trop chaud. *Zone tempérée,* Chacune des deux zones placées entre la zone torride et une des deux glaciales, à vingt-trois degrés et demi de l'équateur et du pôle. *La zone tempérée du sud* ou *australe. La zone tempérée du nord* ou *boréale.*

Il s'emploie substantivement, en parlant Du baromètre et du thermomètre. *Le thermomètre marque le tempéré, est au tempéré.*

TEMPÉRÉ, adjectif, signifie au figuré, Modéré, posé, sage. *C'est un homme fort tempéré. C'est un esprit tempéré.* Ce sens a vieilli.

Il se dit particulièrement, en termes de Rhétorique, D'un genre mitoyen entre le genre simple et le genre sublime, et qui admet plus d'ornements que le premier, moins de mouvements que le second. *Genre tempéré. Style tempéré. Éloquence tempérée.* On dit aussi substantivement, *Cet orateur ne s'élève guère au-dessus du tempéré.*

Monarchie tempérée, Celle où le monarque n'exerce pas seul la puissance législative, et n'est point investi d'une autorité absolue. On dit de même, *Gouvernement tempéré,* Celui où le pouvoir suprême est limité, contenu, contrôlé par d'autres pouvoirs.

TEMPÊTE. s. f. Orage, violente agitation de l'air, souvent accompagnée de pluie, de grêle, d'éclairs, de tonnerre, etc. Il se dit plus ordinairement Des orages qui arrivent sur mer. *Grande, violente, furieuse, horrible, terrible tempête. Des vaisseaux agités et battus de la tempête, par la tempête. La tempête les a écartés, les a dispersés, les a jetés sur telle côte, les a brisés contre les rochers. La tempête est apaisée, a cessé, a redoublé. Il a été surpris de la tempête, par la tempête, assailli par la tempête. Être accueilli d'une tempête. Il s'est élevé tout d'un coup une furieuse tempête. Tempête sur terre. La tempête a abattu de grands arbres dans la forêt, des clochers, des tours, etc. La tempête a fait de grands ravages dans cette province. Il semble que la foudre et la tempête aient passé par là. Le peuple, et surtout les matelots, croient que l'on peut conjurer la tempête. La tempête alla fondre sur telle contrée. Se mettre à l'abri, à couvert de la tempête.*

Fig. et fam., *Une tempête dans un verre d'eau,* Beaucoup de bruit et d'agitation pour peu de chose.

TEMPÊTE, signifie au figuré, Grande persécution qui s'élève contre quelqu'un pour le perdre, pour l'accabler. *Sa fermeté ne l'a point abandonné au milieu des tempêtes suscitées contre lui. Il voyait la tempête se former. Il ne savait où irait fondre la tempête. Se mettre à l'abri de la tempête, à couvert*

de la tempête. Laisser passer la tempête. Conjurer, détourner la tempête.

Il signifie aussi figurément, Trouble violent dans un État, grande agitation de l'âme. *L'État est menacé de quelque tempête. Les passions ont élevé dans son âme une tempête que sa raison aura peine à calmer.*

TEMPÊTER. v. n. Faire bien du bruit par mécontentement. *Il ne fait que crier et tempêter. Qu'a-t-il donc à tempêter comme il fait? Tempêter contre quelqu'un, contre un jugement, etc. Tempêter pour rien, à propos de rien.* Il est familier.

TEMPÊTUEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux tempêtes, ou qui cause les tempêtes. *Une mer tempêtueuse. Un vent tempêtueux.* Il est peu usité.

TEMPLE. s. m. Édifice public consacré à Dieu, ou à ce qu'on révère comme Dieu. *Les temples du vrai Dieu. Les temples du Dieu vivant. Les temples des faux dieux. Les temples des idoles. Le temple de Delphes, d'Éphèse. Le temple de Jupiter, de Janus. Temple superbe, magnifique. Dédier, consacrer un temple. Profaner un temple. Le temple de la Paix.*

Il se dit absolument, et par excellence, Du temple que Salomon bâtit à Jérusalem par ordre de Dieu. *Le parvis du temple. Le portique, le pinacle du temple. La destruction du temple.*

Il se dit aussi absolument Des lieux où demeuraient, en certaines villes, les chevaliers nommés Chevaliers du Temple, ou Templiers. *Il logeait au Temple à Paris. Le faubourg du Temple à Paris.*

TEMPLE, se dit particulièrement Des lieux où les protestants s'assemblent pour l'exercice de leur religion.

Il se dit quelquefois Des églises catholiques, mais seulement en poésie et dans le style soutenu.

Poétiq., *Son nom est écrit dans le temple de la Gloire, au temple de Mémoire,* Il est assuré d'une réputation immortelle.

Fig., dans le style de la Chaire, *Les fidèles sont les temples vivants, les temples du Saint-Esprit.*

TEMPLIER. s. m. Nom des chevaliers d'un ordre militaire et religieux, institué au commencement du XIIe siècle, pour défendre contre les infidèles les pèlerins qui allaient visiter la terre sainte. *La première habitation des templiers était près du temple de Jérusalem, dont ils avaient la garde. L'ordre des templiers fut aboli par Clément V, pendant le règne de Philippe le Bel.*

Prov., *Boire comme un templier,* Boire beaucoup, boire avec excès.

TEMPORAIRE. adj. des deux genres. Qui est pour un temps. *Pouvoir temporaire.*

Admissions temporaires, La faculté d'introduire, en franchise des droits de douane, un produit étranger, sous la condition de le réexporter après lui avoir fait subir une main-d'œuvre.

TEMPORAIREMENT. adv. Pour un temps. *Il n'occupe cette place que temporairement.*

TEMPORAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport aux tempes. *Os temporal. Muscles temporaux. Fosses temporales. Artères temporales.*

TEMPORALITÉ. s. f. Nom qu'on donnait à la juridiction du domaine temporel d'un évêché, d'un chapitre, d'une abbaye, etc. *Il était juge de la temporalité.*

TEMPOREL, ELLE. adj. Qui passe avec le temps, périssable. Il est opposé à Éternel et à Spirituel. *Les biens temporels ne doivent pas être comparés à ceux de l'éternité. Il ne faut pas préférer les biens temporels aux spirituels.*

Il signifie aussi, Séculier, et il se dit par opposition à Ecclésiastique et à Spirituel. *Puissance, juridiction temporelle. Père temporel* : voyez PÈRE.

Le pouvoir temporel, s'est dit Du pouvoir des papes sur Rome et une partie de l'Italie.

TEMPOREL, s'emploie substantivement, et se dit Du revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice. *Il fut contraint par saisie de son temporel.*

Il se dit aussi de La puissance temporelle des rois. *Les rois, quant au temporel, sont indépendants de la puissance spirituelle.*

TEMPORELLEMENT. adv. Il se dit par opposition à Éternellement. *Les méchants ne peuvent être heureux que temporellement, et les bons le seront éternellement. À ne considérer les choses que temporellement.*

TEMPORISATEUR, TRICE. adj. Qui temporise. *Un général temporisateur. Une politique temporisatrice.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'était un habile temporisateur.*

TEMPORISATION. s. f. Action de temporiser. *Les temporisations de ce général furent utiles à son armée.*

TEMPORISEMENT. s. m. Retardement, dans l'attente d'un moment plus favorable. *Ce temporisement pensa tout perdre.* Il est peu usité.

TEMPORISER. v. n. Retarder, différer, dans l'attente d'une occasion favorable, d'un temps plus favorable. *Ne vous hâtez pas, il est bon de temporiser. Il y a un an qu'il temporise.*

TEMPORISEUR. s. m. Celui qui temporise, qui est dans l'habitude de temporiser. *C'est un grand temporiseur. Le dictateur Fabius a été surnommé le Temporiseur.* On dit aujourd'hui plus ordinairement, *Temporisateur.*

TEMPS. s. m. (Le P ne se prononce point.) La durée des choses, marquée par certaines périodes ou mesures, et principalement par le mouvement et la révolution apparente du soleil. *Compter, mesurer le temps. Un long temps. Un temps court. Un temps limité. Temps passé. Temps présent. Temps futur* ou *à venir. Le temps coule. Le temps s'écoule. La durée du temps. Le temps passe bien vite. En moins de temps qu'il n'y a que je vous parle. En même temps. Il alla dans le même temps. Il y a bien du temps. Il y a peu de temps. Le temps amène de grands changements. Le temps fera découvrir la vérité. Avec le temps. Les poëtes ont personnifié le Temps. On représente le Temps sous la figure d'un vieillard ailé qui d'une main tient une faux, et de l'autre un sablier. La faux du Temps. Le temps dévore tout,* À la longue, tout se détruit.

Un temps, Un certain espace de temps. *Cela n'a pas laissé de durer un temps, un certain temps. Cela est bon pour un temps, et ne vaut rien ensuite.*

Cela n'a qu'un temps, se dit D'une chose qui ne dure que fort peu.

Laps de temps. Voyez LAPS.

En Astron., *Temps vrai* ou *apparent,* Le temps mesuré par le mouvement réel et inégal de la terre autour du soleil; et, *Temps moyen,* Le temps mesuré par un mouvement uniforme, réglé sur la vitesse moyenne de la terre.

TEMPS, signifie aussi, La durée bornée par opposition à L'éternité. *Platon a dit que le temps est une image mobile de l'éternité immobile. L'homme n'est pas fait seulement pour le temps. Le temps a commencé.*

Avant tous les temps, avant les temps, avant le temps, Avant la création du monde.

TEMPS, se dit, dans un sens particulier, de La succession des jours, des heures, des moments, considérée par rapport aux différents travaux, aux diverses occupations des personnes. *C'est un homme qui ne connaît pas le prix du temps. Faire un bon usage du temps, un bon emploi du temps. Employer bien le temps. Ménager bien le temps. Être bon ménager du temps. Le temps est cher. Le temps est précieux. Cela demande bien du temps. Cela consume, cela emporte beaucoup de temps. Il faut bien du temps pour cela. Ce travail me prendra bien du temps, beaucoup de temps, tout mon temps. J'y ai donné, j'y ai consacré tout mon temps. Cet importun, cet ennuyeux vient me prendre, me voler mon temps, me fait perdre mon temps. Je vous demande une heure de votre temps. Je ne puis disposer de mon temps comme je voudrais.*

Perdre le temps, ou *Perdre son temps,* Ne rien faire, ou Faire des choses inutiles. *Je n'ai pas de temps à perdre,* Je n'ai pas de temps à employer inutilement. *Je n'ai pas de temps à perdre pour arriver à tel endroit,* Je n'ai que le temps nécessaire pour ne pas y arriver trop tard.

Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, Profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé, en faire un meilleur usage; redoubler son travail pour faire en peu de temps ce qu'on avait négligé jusqu'alors.

Prov., *Le temps perdu ne se répare point, ne se recouvre point.*

Passer le temps, passer son temps à quelque chose, à faire quelque chose, L'y employer : cela ne se dit que des occupations futiles. *Il passe le temps, son temps à jouer, à rêver, à faire des contes. Il passe son temps à ne rien faire.*

Absol., *Passer le temps,* Se distraire en attendant l'heure marquée pour quelque chose. *Je m'ennuyais à l'attendre, j'ai pris un livre pour passer le temps.*

Fam., *Passer bien le temps, son temps;* et *Se donner du bon temps,* Se divertir. *Passer mal le temps, son temps,* S'ennuyer beaucoup, ou Souffrir beaucoup, être fort maltraité.

Fig. et fam., *Tuer le temps,* Faire des riens, des inutilités pour se désennuyer. *Couler le temps,* Laisser écouler le temps, dans l'attente de quelque occasion plus favorable. *Pousser le temps avec l'épaule,* se dit proverbialement dans des sens analogues à ceux des deux phrases précédentes.

TEMPS, se dit quelquefois d'Un terme préfix, ou d'Une durée limitée. *Payer dans le temps porté par l'obligation. Marquer précisément le temps. Prévenir le temps. Devancer le temps. Le temps s'approche. Dès que le temps sera venu, sera échu. Revenir dans le temps. Il revenait toujours dans le temps accoutumé. Marquez-moi précisément le temps. Elle est accouchée avant le temps. Ses cheveux avaient blanchi avant le temps. Cet apprenti, ce soldat, a fait son temps. Il n'a point fait cela dans le temps. Prêtez-moi cela pour quelque temps.*

Il a fait son temps, se dit D'un homme qui sort d'un emploi dont le temps était li-

mité, ou qui n'est plus propre aux choses dont il s'est mêlé autrefois avec succès. Il se dit aussi Des choses hors d'usage. *Cette loi avait fait son temps,* Elle n'était plus efficace, applicable. *Cet habit a fait son temps,* Il a été porté autant qu'il pouvait l'être, il ne peut plus servir.

TEMPS, se prend aussi pour Délai. *Je vous demande encore un peu de temps pour vous payer. Je vous demande du temps. Vous me donnez un temps bien court. Prendre du temps. Prolonger le temps. Abréger le temps. Donner un an de temps. Accorder du temps. Obtenir du temps.*

Cet homme ne cherche qu'à gagner du temps, Il ne cherche qu'à différer.

Prov., *Qui a temps, a vie,* Quand le terme où l'on doit satisfaire à quelque chose est encore éloigné, on a du loisir pour se préparer à remplir son obligation.

TEMPS, signifie aussi, Loisir. *Je n'ai pas le temps de vous parler. Il est si occupé, qu'il n'a pas, qu'il ne se donne pas le temps de manger.*

Prov., *Le temps est à Dieu et à nous,* Nous avons le loisir de faire ce dont il s'agit, ou, en général, de faire ce qu'il nous plaît.

TEMPS, signifie encore, Conjoncture, occasion propre. *Le temps est favorable. Il n'est pas encore temps de songer à cela. Il n'est plus temps de le faire,* ou absolument, *Il n'est plus temps. Un temps plus opportun. Le temps n'est pas encore convenable. Laisser passer le temps de faire quelque chose. Le temps le permet. Ce n'est pas le temps de parler de cela. Attendez à un autre temps. Chaque chose a son temps.*

Prendre son temps, prendre bien son temps, prendre mal son temps, Prendre ou ne pas prendre le moment favorable pour faire quelque chose. *Prendre quelqu'un sur le temps,* Saisir une occasion subite et favorable pour lui faire faire quelque chose, ou Ne lui pas laisser le temps de la réflexion.

Prendre son temps, signifie aussi, Faire une chose à loisir, sans se presser. *Prendre le temps de quelqu'un,* Attendre le moment qui convient à quelqu'un dont on a besoin.

Prov., *Il y a temps pour tout. Il y a temps de rire et temps de pleurer, temps de parler et temps de se taire.*

Prov., *Tout vient à temps pour qui peut attendre,* Avec le temps et la patience on vient à bout de tout.

Un temps viendra, Il arrivera une circonstance, une conjoncture favorable.

TEMPS, se dit aussi de La saison propre à chaque chose. *Le temps des vendanges. Le temps de la moisson. Le carême est un temps de pénitence. Dans le temps des perdreaux,* Dans le temps où l'on va à la chasse des perdreaux.

Le temps de Pâques, le temps pascal, Les jours pendant lesquels se célèbrent les fêtes de Pâques. *Le temps des vacances,* L'époque de l'année où les tribunaux, les collèges, etc., sont fermés.

Quatre-Temps, Les trois jours de jeûne ordonnés par l'Église en chacune des quatre saisons de l'année. *Observer les Quatre-Temps. Jeûner Quatre-Temps et Vigiles.*

TEMPS, se dit en outre Des siècles, des différentes époques par rapport à la chronologie, des différents âges de la vie. *Du temps du déluge. Au temps du déluge. Du temps d'Abraham. Du temps de Moïse. Du temps des patriarches. Du temps d'Auguste. Les temps y sont exactement indiqués. Distinguer les temps. Il s'est trompé au temps, sur le temps. Nous n'avons pas vu, nous ne verrons pas cela de notre temps. Ils vivaient dans le même temps. Il était de mon temps. Tous ceux de mon temps, du vieux temps. Au bon vieux temps. Dans mon jeune temps. Au temps de ma jeunesse. Les temps fabuleux. Les temps héroïques. Les temps inconnus. Les temps historiques.*

La nuit des temps, Les temps les plus éloignés, et dont on n'a aucune connaissance certaine. *Cela se perd dans la nuit des temps. Dans le cours des temps, dans la suite des temps,* Dans un temps futur fort éloigné de celui dont on a parlé.

En termes de l'Écriture sainte, *Dans la plénitude du temps,* Dans le temps auquel Notre-Seigneur est venu accomplir les prophéties ; et, *À la consommation des temps,* À la fin du monde.

Prov. et pop., *Du temps du roi Guillemot, du roi Dagobert, du temps qu'on se mouchait sur la manche,* se dit pour marquer Des siècles éloignés, des siècles grossiers.

TEMPS, se dit aussi par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement d'un pays, pour les manières de vivre, pour les modes, etc. *C'était un bon temps, un mauvais temps. C'était un temps heureux, un temps misérable, un temps de corruption, un temps de trouble. En temps de paix et en temps de guerre. Dans les temps fâcheux, difficiles. Il faut s'accommoder au temps, céder au temps. Les temps sont différents, sont bien changés. Les temps sont durs. Où est le temps... Qu'est devenu le temps... Quand reverrons-nous le temps que... le temps où... Après ce temps-ci il en viendra un autre. Si ce temps-là dure. Ce n'est plus le temps. Le temps n'est plus comme il était. Un temps fut que... Il fut un temps, il y a eu un temps que... un temps où... C'est le goût du temps. C'est une des questions du temps. Le temps qui court. Cela n'est pas surprenant par le temps qui court.* Prov., *Autre temps, autres mœurs.*

Le temps des scélérats, des délateurs, Le temps qui leur est favorable ; le temps où il y en a beaucoup.

Les signes du temps, Ce qui caractérise une époque.

TEMPS, signifie encore, La disposition de l'air ; L'état de l'atmosphère. *Il fait beau temps, vilain temps, mauvais temps. Temps sec, humide, pluvieux, orageux, froid, calme, serein. Temps sombre, obscur, couvert, bas. Temps rude. Temps inconstant, variable. Changement de temps. Si ce temps-là continue, dure. Le temps change. Le temps se hausse. Le temps est haut. Le temps change. Le temps s'éclaircit, s'obscurcit, se couvre. Le temps se met au beau. Être exposé à l'injure, aux injures du temps.*

Prov., *Il fait un temps de demoiselle,* Il ne fait ni poussière ni soleil.

Prov. et fig., *Prendre le temps comme il vient,* Ne s'inquiéter de rien, et s'accommoder à tous les événements.

Fig. et fam., *Il y fait la pluie et le beau temps,* se dit D'un homme qui est en grand crédit dans un pays ou dans une maison particulière.

À la mer, *Gros temps,* Temps d'orage.

En Vénerie, *Revoir de bon temps,* Trouver une voie fraîche et de la nuit.

TEMPS, se dit, en termes de Danse, d'Escrime, d'Exercices militaires, etc., Des moments précis pendant lesquels il faut faire certains mouvements qui sont distingués et séparés par des pauses. *La charge en douze temps, en quatre temps. Un temps et deux mouvements. Observer les temps de la danse. Pousser une botte en deux temps, en trois temps.* On dit dans un sens analogue, *Temps d'arrêt.*

En Équitation, *Un temps de galop,* Une galopade qui ne dure pas très longtemps.

TEMPS, se dit, en termes de Musique, Des principales divisions de la mesure, dont les unes sont plus marquées que les autres dans l'exécution, quoique d'ailleurs elles soient égales en durée. *Mesure à deux temps, à trois temps, à quatre temps. Battre la mesure à deux temps, à trois temps, à quatre temps. La mesure se divise en temps forts et en temps faibles. La mesure commence toujours par un temps fort. Appuyer sur les temps forts,* Les faire sentir.

Il se dit, dans la Déclamation, Des pauses, des silences qu'on observe ou qu'il faut observer entre certaines phrases, entre certains mots. *Lorsqu'on parle en public, il est bon d'observer des temps entre certains mots, entre certaines phrases. Après ce vers, il y a un temps à garder.*

TEMPS, en termes de Grammaire, se dit Des différentes inflexions qui marquent dans les verbes le temps auquel se rapporte l'action ou l'état dont on parle. *Le présent, l'imparfait, le futur, sont des temps différents. Les temps de l'indicatif. Les temps du subjonctif. Temps simples. Temps composés.*

À TEMPS. loc. adv. Assez tôt. *Vous arrivez à temps. Vous y serez assez à temps. Vous n'arriverez pas à temps pour le voir.*

Cette chose n'a point été faite à temps, Elle a été faite trop tôt ou trop tard.

À TEMPS, signifie aussi, Pour un temps fixé. *Travaux forcés à temps. Bannissement à temps.*

AU MÊME TEMPS, EN MÊME TEMPS. loc. adverbiales. Dans le même instant, à la même heure, ensemble. *Nous sommes partis au même temps. Nous étions au collège en même temps.*

TOUT D'UN TEMPS. loc. adv. Aussitôt. *Tout d'un temps il y courut.* Il signifie aussi quelquefois, En même temps. *Et tout d'un temps il lui remit sa pétition sous les yeux.*

DE TOUT TEMPS. loc. adv. Toujours. *De tout temps la vertu s'est fait estimer.*

DE TEMPS EN TEMPS, DE TEMPS À AUTRE. loc. adverbiales. De fois à autre, quelquefois. *Il vient me voir de temps à autre. Ce jeune homme fait des étourderies de temps en temps.*

EN TEMPS ET LIEU. loc. adv. Dans le temps et le lieu convenables. *Je vous expliquerai cela en temps et lieu.*

DANS LE TEMPS QUE. loc. conj. Lorsque, pendant que. *Dans le temps qu'on le croyait perdu il reprit l'avantage.*

ENTRE TEMPS. loc. adv. et fam. Dans l'intervalle. *Entre temps on alla dîner.*

SUIVANT ou SELON LE TEMPS, SUIVANT ou SELON LES TEMPS. loc. adverbiales. Conformément à la circonstance. *Il faut s'habiller suivant le temps. Se gouverner selon le temps, selon les temps. Cet homme parle toujours suivant le temps, suivant les temps,* Suivant les circonstances : cela se dit en bonne et en mauvaise part.

TEN

TENABLE. adj. des deux genres. En termes de Guerre, il se dit D'un lieu, d'un poste, d'une place où l'on peut se défendre, où l'on peut demeurer sans un trop grand péril. Il s'emploie principalement avec la

négation. *Cette place, ce vieux château n'est pas tenable. Ce poste n'est pas tenable.*

Il se dit aussi, dans l'usage ordinaire, D'un lieu, d'un endroit où l'on ne peut demeurer commodément. *Il fait trop froid ici, on étouffe de chaud dans cette chambre, la place n'est pas tenable.*

Il se dit figurément D'une fonction que l'on quitte parce qu'on y éprouve des désagréments, parce qu'on y trouve de grandes difficultés. *Le ministère se retira, sa position n'était plus tenable.*

TENACE. adj. des deux genres. Visqueux, adhérent, qui résiste à la séparation. *Une matière tenace et gluante. La poix est plus tenace que la cire.*

Il signifie, figurément et familièrement, Avare, qui ne donne qu'avec peine. *Il est extrêmement tenace. Il est d'une humeur si tenace, qu'on n'en saurait rien tirer.*

Il signifie aussi, figurément, Qui est attaché opiniâtrément à ses idées, à ses projets, à ses prétentions. *C'est un homme fort tenace, et qui ne renonce pas aisément à ce qu'il désire, à ce qu'il veut.*

Fig., *Avoir la mémoire tenace*, Ne point oublier ce qu'on a appris.

TENACE, se dit, en Botanique, Des plantes et des parties de plantes qui s'attachent, s'accrochent à ce qui les touche, telles que les tiges et les semences du grateron.

TÉNACITÉ. s. f. Qualité de ce qui est tenace. *La ténacité de la poix, de la glu.*

Il se dit aussi de La propriété en vertu de laquelle certains corps soutiennent une pression, une force, un tiraillement considérable sans se rompre. *La ténacité des métaux.*

Il signifie, au figuré, Attachement invariable à une idée, à un projet, etc. *Cet homme a bien de la ténacité. Il montre bien de la ténacité pour une chose qui n'en vaut pas la peine.*

Fig., *Sa mémoire est d'une grande ténacité*, Il a la faculté de retenir toujours ou longtemps ce qu'il a appris.

TENAILLE. s. f. Instrument de fer composé de deux pièces attachées l'une à l'autre par une goupille, autour de laquelle elles s'ouvrent et se resserrent pour tenir ou pour arracher quelque chose. *Apportez la tenaille.* On le dit plus ordinairement au pluriel. *Des tenailles de maréchal. Le serrurier apporta ses tenailles. Des tenailles à attiser le feu. Des tenailles de chirurgien. De petites tenailles.*

TENAILLE, en termes de Fortification, Ouvrage composé de deux faces qui présentent un angle rentrant vers la campagne, et qui sert à couvrir une courtine.

TENAILLER. v. a. Tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes. *On tenaillait autrefois les criminels de lèse-majesté au premier chef.*

TENAILLÉ, ÉE. part. passé.

TENAILLON s. m. T. de Fortification. Petite tenaille, ouvrage construit vis-à-vis l'une des faces de la demi-lune. Il y en a ordinairement deux, qui se nomment aussi *Lunettes.*

TENANCIER, IÈRE. s. T. de Droit. Celui, celle qui tenait des terres en roture, dépendantes d'un fief auquel il était dû des cens ou autres droits. *Il a fait assigner les tenanciers pour lui passer déclaration.*

Franc tenancier, Celui qui tenait des terres en roture, mais qui en avait racheté les droits.

TENANCIER, se dit quelquefois Du fermier d'une petite métairie dépendante d'une plus grosse ferme.

TENANT, ANTE. adj. Qui tient. On ne l'emploie guère que dans ces locutions, dont la première a vieilli : *Les plaids tenants*, A l'audience ; et, *Séance tenante*, Dans le cours de la séance, avant la clôture de la séance. *On décida que le rapport sur cet objet serait fait séance tenante.*

TENANT. s. m. Celui qui, dans un tournoi, entreprenait de tenir contre toutes sortes d'assaillants. *Les tenants et les assaillants.*

Il se dit quelquefois, figurément et familièrement, de Celui qui, dans une discussion, soutient une opinion contre ceux qui la combattent. *Il était le tenant de la discussion, de la dispute.*

Il se dit également de Celui qui défend une personne dans une conversation. *Il est le tenant d'un tel. C'est le tenant déclaré de ce ministre.*

Il est le tenant dans cette maison, se dit D'un homme qui va souvent dans une maison, et qui y est comme le maître.

Les tenants et aboutissants d'une pièce de terre, d'un héritage, Les héritages ou pièces de terre, etc., qui y sont adjacents, qui le bornent de divers côtés. *Donner une déclaration par tenants et aboutissants. En matière réelle ou mixte, les exploits doivent énoncer deux au moins des tenants et aboutissants de l'héritage litigieux. Ces deux chemins sont les tenants de cet héritage.*

Fig., *Savoir tous les tenants et aboutissants d'une affaire*, En bien connaître toutes les circonstances et tous les détails.

TOUT EN UN TENANT, TOUT D'UN TENANT. loc. adverbiales dont on se sert en parlant D'héritages, pour dire, Sans interruption, d'une même continuité. *Il a tant d'arpents de terre, de pré, de vigne, de bois, tout d'un tenant, tout en un tenant. Il a cinq hectares d'un seul tenant.*

TÉNARE. s. m. Il se dit, en style poétique, de L'enfer des païens. *Il fut précipité dans le Ténare.*

TENDANCE. s. f. T. de Statique et de Dynamique. L'action, la force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers un côté, ou à pousser un autre corps qui l'en empêche. *La tendance des corps vers un centre.*

Il signifie quelquefois, La simple direction du mouvement.

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral, et signifie, Une direction sensible, apparente vers un but, vers une fin. *L'homme a une tendance naturelle à l'égoïsme. Il y a dans cet écrit une tendance aux opinions ultramontaines.*

Procès de tendance, Procès fait à un journal, non pour un délit qualifié, mais pour l'esprit général qu'on y remarque.

TENDANT, ANTE. adj. Qui tend à quelque fin, qui va à quelque fin. *Un discours tendant à prouver... Une requête tendante à ce qu'il plaise à la cour... Une proposition tendante à l'hérésie. Semer des libelles tendants à la sédition.*

TENDER. s. m. (On prononce *Taindère.*) Mot emprunté de l'anglais. Wagon articulé qui forme l'arrière-train de la locomotive, et qui contient l'eau, le charbon nécessaires à son approvisionnement.

TENDEUR. s. m. Celui qui tend quelque chose. *Tendeur de tapisseries. Tendeur de piéges.*

TENDINEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Qui a du rapport au tendon, qui approche de la nature des tendons. *Membrane tendineuse.*

TENDON. s. m. T. d'Anat. Partie fibreuse, blanchâtre, ronde ou aplatie, qui forme l'extrémité des muscles, et qui sert à les attacher aux os ou à d'autres parties. *Le tendon d'un gros muscle. Il y a des muscles à plusieurs tendons. Le chirurgien, en le saignant, lui a piqué un tendon.*

Tendon d'Achille, Gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe.

TENDON, en termes d'Art vétérinaire, La partie postérieure des jambes des chevaux, qu'on appelait autrefois Le nerf. *Ce cheval a le tendon bien détaché, bien net. Il a le tendon engorgé.*

Tendon failli, Celui qui est trop faible. *Tendon féru*, Celui qui est blessé.

TENDRE. adj. des deux genres. Qui peut être aisément coupé, divisé : il est opposé à Dur. *Du bois extrêmement tendre. Le sapin, le saule et le peuplier sont des bois tendres. Bâtir de pierres tendres, avec des pierres tendres. Parmi les pierres précieuses, il y en a de tendres et de dures. L'améthyste et l'émeraude sont des pierres tendres. Le plomb et l'étain sont les plus tendres des métaux.*

Il se dit particulièrement De la viande, lorsqu'elle est aisée à couper, à inciser, à broyer avec les dents. *Une viande extrêmement tendre. On ne peut rien manger de plus tendre. La viande fraîche tuée n'est pas tendre. Cette viande est tendre au couteau, est tendre sous le couteau, est tendre sous la dent.*

Fam., *Cette viande est tendre comme rosée*, Elle est extrêmement tendre. La même chose se dit Des herbes et des légumes.

TENDRE, se dit aussi Du pain nouvellement cuit. *Manger du pain tendre. Le pain de Gonesse est excellent quand il est tendre.*

TENDRE, signifie encore, Sensible, délicat, qui est aisément pénétré par les impressions de l'air. *Avoir la peau tendre. Les jeunes arbres ont l'écorce tendre. Il est extrêmement tendre au froid.*

Ce cheval est tendre à l'éperon, Il est extrêmement sensible à l'éperon. *Il a la bouche tendre*, Il a la bouche délicate, et il ne faut pas le gourmander de la main. *Il est tendre aux mouches*, Il est extrêmement sensible aux moindres piqûres de mouches.

Fig. et fam., *Il est tendre aux mouches*, se dit D'un homme qui est sensible aux moindres incommodités, ou qui s'offense des moindres choses. On dit aussi, dans le même sens, *Il a la peau tendre, bien tendre.*

Avoir la vue tendre, les yeux tendres, Avoir la vue délicate et faible.

Fig., *Avoir la conscience tendre*, Être délicat sur les choses qui intéressent la conscience.

Dès ses plus tendres années, dès sa plus tendre jeunesse, dans un âge tendre, Dès son enfance, dès sa plus grande jeunesse, dans la grande jeunesse.

TENDRE, signifie, au figuré, Qui a de la tendresse, qui est sensible à l'amitié, à la compassion, et plus particulièrement à l'amour. *Un ami tendre. Un père tendre. Une mère tendre. Un tendre amant. Avoir l'âme tendre, le cœur tendre. Il est tendre. Il est d'un naturel tendre. Il a une imagination vive et tendre. Il a pour vous une amitié tendre, une tendre affection, un tendre attachement. Vous m'avez inspiré les plus tendres sentiments, le plus tendre intérêt.*

Il se dit de même Des choses propres à exprimer, à inspirer l'amitié, la compassion, et principalement l'amour. *Un discours ten-*

dre. *Des paroles, des vers tendres. Il y a dans ce poëme, dans cette tragédie des sentiments fort tendres. Regarder d'un air tendre. Il m'a fait de tendres adieux. Un tendre aveu.*

Avoir le son de la voix tendre, un son de voix tendre, Avoir le son de la voix touchant et gracieux.

En Musiq., *Un air tendre,* Un air touchant et passionné.

TENDRE, en termes de Peinture, se dit De certains coups de pinceau extrêmement délicats. *Il y a des touches extrêmement tendres dans ce tableau.* On dit de même, *Ce peintre a le pinceau tendre,* Il a le pinceau fort délicat. Cette acception a vieilli.

Couleur tendre, Couleur délicate, qui ne fatigue point la vue.

TENDRE, est aussi substantif, et signifie, Tendresse. *Il a du tendre pour cette femme.* Ce sens est familier.

TENDRE. v. a. (*Je tends, tu tends, il tend; nous tendons, vous tendez, ils tendent. Je tendais. J'ai tendu. Je tendis. Je tendrai. Je tendrais. Tends. Que je tende. Que je tendisse. Tendant.*) Tirer et bander quelque chose, comme une corde, un arc, etc. *Tendre une corde. Tendre un arc. Tendre les chaînes qui ferment l'entrée d'un port. Tendre des toiles pour le sanglier. Tendre un panneau. Tendre des filets aux oiseaux,* et quelquefois absolument, *Tendre aux oiseaux, aux bécasses, aux grues, etc.*

Tendre un piége, Le placer et le disposer de manière que l'animal puisse s'y prendre. Cela se dit en parlant De toutes sortes de piéges, même de ceux dont on ne tend aucune partie. *Tendre une souricière. Tendre un quatre de chiffre. Tendre des gluaux.*

Fig., *Tendre un piége, un panneau à quelqu'un,* Chercher à le faire tomber dans quelque ridicule, dans quelque indiscrétion, l'induire à commettre quelque faute, à faire quelque fausse démarche, etc., dont on espère profiter.

Tendre un pavillon, une tente, Les dresser et les mettre en état de servir. On dit dans un sens à peu près pareil, *Tendre un lit, tendre une tapisserie.*

Tendre une chambre, une salle, etc., La tapisser, la parer de tapisserie. *Tendre un appartement; le tendre de damas, de velours. Tendre de deuil une chambre. L'église était toute tendue de noir.*

TENDRE, s'emploie quelquefois absolument dans le sens de Tapisser, orner de tapisserie. Ainsi on dit, *La coutume est ce jour-là de tendre dans toutes les rues, de tendre partout,* c'est-à-dire, De tapisser le devant de toutes les maisons.

TENDRE, signifie aussi, Présenter en avançant. *Tendre la main en signe d'amitié. Tendre son chapeau pour recevoir quelque chose. Tendre le dos aux coups. Tendre les épaules. Tendre la joue. Il tendit le cou au bourreau. Tendre les bras à quelqu'un pour l'embrasser. Tendre les mains au ciel, vers le ciel. Il était près de se noyer, on lui tendit une corde. Tendre le pied à quelqu'un pour le faire tomber.*

Cette personne tend le cou, tend le ventre, Elle avance trop le cou, elle avance trop le ventre.

Fig., *Tendre les bras à quelqu'un,* L'aider, lui offrir ses secours, son appui; s'il a des torts, être prêt à les lui pardonner. *Il lui a tendu les bras dans sa disgrâce. Ce jeune homme a fait de grandes fautes; mais son père l'invite au repentir, et lui tend les bras.*

Fig., *Tendre les bras à quelqu'un,* dans un autre sens, signifie, Implorer son secours. On dit également, dans ce sens, *Tendre les bras vers quelqu'un, tendre les mains à quelqu'un, vers quelqu'un. Tendre la main,* Demander l'aumône.

TENDRE, est aussi verbe neutre, et signifie, Aller à un certain terme, aboutir. *Où tend ce chemin-là?*

Il s'emploie plus ordinairement au figuré. *Où tendent tous ces tours et détours, tous ces propos? Ces disputes ne tendent point à éclaircir la matière. À quoi tendent vos désirs, vos desseins? Ses conclusions tendaient à... Tout cela ne tend à rien. Tendre à la perfection.*

Cette maladie tend à la mort, Elle est mortelle. *Le malade tend à sa fin,* Il est bien près de sa fin.

Fig., *C'est un homme qui tend à ses fins,* Il va constamment, avec adresse, vers le but qu'il s'est proposé.

TENDU, UE. part. passé.

Fig., *Avoir l'esprit tendu, toujours tendu,* Avoir l'esprit fortement appliqué à quelque chose. *Il a eu l'esprit si tendu tout le jour, qu'il a besoin de prendre quelque relâche.*

Fig., *Style tendu,* Style qui laisse voir l'effort, qui manque d'aisance, de souplesse.

Situation tendue, Situation critique et qui peut amener un conflit, une rupture.

TENDREMENT. adv. Avec tendresse. *Les mères aiment tendrement leurs enfants. Cette femme était tendrement aimée de son mari. Regarder tendrement.*

Peindre tendrement, Avoir le pinceau délicat et léger. Cette locution a vieilli.

TENDRESSE. s. f. Qualité de ce qui est tendre. Il ne se dit que de La sensibilité à l'amitié, à l'amour, aux affections de la nature. *La tendresse d'un père pour ses enfants. Aimer avec tendresse. Tendresse de cœur. Tendresse maternelle. Tendresse d'âme. Il lui a donné mille marques de tendresse, de sa tendresse.*

TENDRESSE, signifie quelquefois, La passion même de l'amour. *Il a beaucoup de tendresse pour elle. Elle a le cœur plein de tendresse pour lui.*

TENDRESSES, au pluriel, signifie, Caresses, témoignages d'affection. *Il me fait mille tendresses. Défiez-vous de toutes ses tendresses.*

TENDRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est tendre. Il ne se dit qu'en parlant Des viandes, des fruits, des légumes. *La tendreté d'un gigot, d'un lièvre. La tendreté de ces légumes, de ces fruits.* Il est peu usité.

TENDRON. s. m. Bourgeon, rejeton tendre de quelques arbres, de quelques plantes. *Les chèvres broutent les tendrons des arbres et des plantes.*

Fig. et fam., *Un jeune tendron,* Une jeune fille.

TENDRON, se dit aussi Des cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de quelques animaux. *Manger une fricassée de tendrons de veau.*

TÉNÈBRES. s. f. pl. Privation de lumière, obscurité. *Les ténèbres de la nuit. D'épaisses ténèbres. Dissiper les ténèbres.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *Les ténèbres de l'idolâtrie, du péché, de l'ignorance. Marcher dans les ténèbres. Des œuvres de ténèbres. Toute cette matière est pleine de ténèbres. L'histoire de la Grèce avant les olympiades n'offre que des ténèbres. Percer les ténèbres des anciens temps. C'est un homme qui répand les ténèbres sur toutes les matières qu'il traite. L'ange des ténèbres, l'esprit des ténèbres, le prince des ténèbres,* Le diable.

TÉNÈBRES, dans la Liturgie catholique, se dit Des matines qui se chantent l'après-dîner du mercredi, du jeudi et du vendredi de la semaine sainte. *Aller à Ténèbres. Entendre les Ténèbres. Chanter une leçon de Ténèbres.*

TÉNÉBREUSEMENT. adv. D'une manière ténébreuse. *Il se glissa ténébreusement au pouvoir.*

TÉNÉBREUX, EUSE. adj. Sombre, obscur. *Les voiles ténébreux de la nuit.*

En Poésie, *Le séjour ténébreux,* L'enfer.

Fig., *Les temps ténébreux de l'histoire,* Les temps où l'histoire est obscure et incertaine.

Fig., *Il est sombre et ténébreux, il a l'air sombre et ténébreux,* se dit D'un homme sombre et mélancolique.

Fig., *Un coquin ténébreux,* Un malhonnête homme qui s'enveloppe de ténèbres, qui cache avec soin ses intentions coupables. On dit plus souvent dans un sens analogue, *Une conduite ténébreuse.*

TÈNEMENT. s. m. T. de Jurispr. féodale. Métairie dépendante d'une seigneurie. *Tènement roturier. Tènement considérable.*

TÉNESME. s. m. T. de Médec. Épreintes fort douloureuses qu'on sent au fondement, avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle.

Ténesme vésical, Envie continuelle d'uriner.

TENETTE. s. f. (On le dit plus ordinairement au pluriel.) Instrument de chirurgie, qui sert à saisir et à tirer la pierre de la vessie, dans l'opération de la taille.

TENEUR. s. f. Ce qui est contenu mot à mot dans un écrit, son texte littéral. Il s'emploie surtout en termes de Pratique. *Un acte, un arrêt dont voici la teneur, dont la teneur suit. L'arrêt sera exécuté selon sa forme et teneur.*

TENEUR. s. m. T. de Commerce. Il n'est usité que dans cette dénomination, *Teneur de livres,* Celui qui, chez un négociant, écrit régulièrement sur les livres ou registres ce qui entre dans la caisse et ce qui en sort, ce qui est acheté et ce qui est vendu, ce qui est payé et ce qui est dû. *Il est important pour un négociant d'avoir un bon teneur de livres.*

TÉNIA. s. m. Mot emprunté du latin, dont on se sert en français pour signifier, Le ver solitaire. Voyez VER.

TENIR. v. a. (*Je tiens, tu tiens, il tient; nous tenons, vous tenez, ils tiennent. Je tenais. Je tins. J'ai tenu. Je tiendrai. Je tiendrais. Tiens, tenez. Que je tienne. Que je tinsse. Tenant. Tenu.*) Avoir à la main, avoir entre les mains. *Tenir un livre. Tenir une épée. Tenez bien cela, tenez-le ferme, tenez-le serré. Tenir quelqu'un par le bras, par le corps. Tenir les rênes des chevaux. Tenir des chiens en laisse. Tenir un enfant par la lisière. Tenir le gouvernail d'un vaisseau. Tenir le timon d'un navire.*

Fam., *Se tenir les côtés de rire,* Rire démesurément.

Tenir quelqu'un à la gorge, Lui serrer la gorge avec les mains; et, figurément, Le réduire dans un état à ne pouvoir faire aucune résistance à ce qu'on exige de lui. On dit à peu près dans la même acception, *Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un.* On

dit aussi figurément, *Tenir le poignard sur la gorge à quelqu'un.*

Fig. et pop., *Tenir quelqu'un au cul et aux chausses*, Le serrer de si près, qu'il ne peut échapper, qu'il ne peut s'empêcher de faire ce qu'on veut. Il signifie aussi, S'occuper de quelqu'un pour examiner et censurer sa conduite, son caractère.

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un dans sa manche*, Disposer souverainement de quelqu'un, être en état d'en exiger tout ce qu'on voudra. On dit de même, *Tenir quelque chose dans sa manche*, En être assuré.

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau*, Le laisser toujours dans l'attente de quelque chose qu'on lui fait espérer; Le tenir dans l'incertitude, en ne lui donnant pas de réponse positive.

Tenir des chevaux au filet, Les attacher avec un filet dans la bouche, afin de les empêcher de manger ; et, figurément et familièrement, *Tenir quelqu'un au filet*, Lui faire longtemps espérer quelque chose, sans jamais lui rien donner; l'amuser, le faire attendre.

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un de court*, Ne pas lui laisser la liberté de faire ce qu'il voudrait.

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un par les lisières*, Le mener, le gouverner comme un enfant.

Prov. et fig., *Cet homme tient le bon bout par-devers lui*, Il est nanti, il a ses sûretés.

Fig., *Tenir le fil d'une intrigue*, En avoir saisi le nœud, le secret. On dit à peu près dans le même sens : *Je tiens le sens de ce passage, le mot de cette énigme*, ou simplement, *Je tiens cette énigme, je tiens l'énigme. Tenez-vous le fil de son raisonnement ?*

Tenir la plume, Faire les fonctions de secrétaire

Au Jeu de cartes, *Tenir les cartes*, Les mêler et les donner ensuite.

Au Jeu de dés, *Tenir les dés*, Tenir le cornet, avoir la main pour jeter les dés.

Fig. et fam., *Tenir le dé dans la conversation*, S'en rendre le maître.

Il faut le tenir à quatre, se dit en parlant D'un fou, d'un furieux, qui ne peut être contenu que par les efforts réunis de plusieurs personnes.

Fig. et fam., *Il faut le tenir à quatre*, se dit en parlant D'un homme difficile et emporté qu'on a de la peine à contenir, à empêcher de faire des violences.

Fig. et fam., *Il se fait tenir à quatre*, se dit D'un homme qui fait le difficile dans un accommodement.

Fig. et fam., *Se tenir à quatre*, Faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater, pour ne pas se mettre en colère.

Absol., *Tenez*, Prenez ce que je vous présente. *Tenez*, se dit quelquefois, dans le discours familier, uniquement Pour s'attirer l'attention. *Tenez, tout ce que vous me dites là ne me touche pas.* Il se dit également Pour avertir de prendre garde à quelque chose, et dans le même sens qu'on a coutume de dire, Voyez. *Tenez, le voilà qui passe.* On dit de même, *Tiens. Tiens, le voilà qui passe. Tiens, je ne m'attendais pas à cela. Tiens, tiens, vous voilà.*

Prov., *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, La possession d'un bien présent, quelque modique qu'il soit, vaut mieux que l'espérance d'un plus grand bien à venir, qui est incertain.

Prov., *Il vaut mieux tenir que courir*, La possession d'un avantage modique vaut mieux que la poursuite d'un bien plus considérable.

Prov. et par plaisanterie, *Il ne tient rien*, se dit D'un homme qui manque à réussir dans quelque chose. *Il pensait toucher cet argent, avoir cet emploi ; mais il ne tient rien. Il croyait vous attraper, mais il ne tient rien.*

Prov., fig. et avec une espèce de joie maligne, *Il en tient*, se dit D'un homme à qui il arrive quelque chose de fâcheux, de désagréable, d'embarrassant, de honteux. *Il a perdu son procès, il en tient. Il n'a rien à répliquer à cela, il en tient.* On dit également dans un langage très familier, *Cette femme lui a donné dans la vue, il en tient*, Il en est amoureux; *Il a bu plus que de raison, il en tient*, Il est ivre.

Prov., *Cet homme tient bien ce qu'il tient*, Il n'est pas aisé de lui faire quitter prise ; ou bien, Il est avare.

Prov. et fig., *Je tiens mon homme, je le tiens*, Je l'ai amené dans le piège, ou Je l'ai réduit en tel état, qu'il ne peut plus tergiverser, qu'il ne peut plus trouver d'échappatoire. *Il a beau faire à présent, je le tiens.*

Tenir un enfant sur les fonts de baptême, ou simplement, *Tenir un enfant*, En être le parrain ou la marraine.

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un sur les fonts*, S'en entretenir avec détail, soit en bien, soit en mal. Il signifie aussi, Questionner quelqu'un, le faire parler, l'examiner. Cette manière de parler a vieilli : on dit, dans la première acception, *Tenir quelqu'un sur le tapis.*

En termes de Manège, *Tenir un cheval*, Le maintenir dans les différents exercices auxquels on le soumet. *Tenir un cheval en main, en bride, en talons.*

Fig. et fam., *Tenir quelqu'un en bride*, L'assujettir, l'arrêter, le retenir.

Tenir un cheval dans la main, En être toujours le maître.

En termes de Courses, *Tenir la corde*, Faire courir son cheval le plus près possible de la corde qui borne le champ de course, ce qui est un avantage.

Fig. et fam., *Tenir la corde*, Avoir dans une affaire l'avantage sur ses concurrents.

Tenir, signifie aussi, Posséder, occuper. *Les mahométans tiennent les plus belles provinces de l'Asie. Tenir un pays en souveraineté. Tenir une terre en fief. Tenir un bénéfice en commende Tenir une terre en franc-alleu. Tenir une terre à ferme, à bail. Tenir une maison à loyer. Ce prince ne tint l'empire que peu de temps. Ce pape mourut après avoir tenu le siège dix ans entiers.*

Cet officier, ce commandant tient telle ville, telle place de guerre pour le prince, pour le service de tel prince, Il y commande, il la garde pour les intérêts du prince : cela se dit ordinairement Quand on parle de temps de troubles, de temps de guerre, ou quand il s'agit de droits contestés. *Il se jeta dans la place, et la tint pour le roi, pour le service du roi.*

Tenir une terre par ses mains, La faire valoir soi-même, au lieu de l'affermer.

Tenir une terre à foi et hommage de quelqu'un, Posséder une terre qui relève de quelqu'un. *Les rois d'Angleterre ont tenu autrefois la Normandie et la Guienne à foi et hommage de la France.* On a dit aussi, absolument : *Tenir de quelqu'un à cause de quelque terre. Il tenait de tel seigneur. Tel prince tenait de l'Empire.*

Tenir, signifie, au figuré, Être redevable d'une chose à quelqu'un, lui en avoir l'obligation. *Tout ce qu'il a, il le tient de votre libéralité. C'est une grâce que je tiens du roi seul. C'est de vous qu'il tient son avancement, sa fortune. S'il a quelque chose de bon, il le tient des exemples qu'on lui a donnés. C'est d'un tel qu'il tient tout ce qu'il sait.*

Ne tenir rien de quelqu'un, Ne lui avoir aucune obligation ; ne point dépendre de lui. *Vous n'avez rien à lui commander, il ne tient rien de vous.*

Tenir la vie de quelqu'un, Lui avoir obligation de la vie. On dit aussi, *Ceux dont ou de qui je tiens la vie*, Mon père et ma mère.

Tenir quelque chose de quelqu'un, L'avoir appris de quelqu'un. *De qui tenez-vous cela ? Je tiens ce secret, ce remède d'un homme habile. C'est une nouvelle que je tiens de bonne part, de bonne source, de quelqu'un bien instruit.*

Tenir une chose de race, de naissance, se dit en parlant D'une chose qui s'est transmise avec le sang, et qu'on a reçue de ses ancêtres, qu'on a apportée en naissant. *Ils sont tous braves dans cette maison-là, ils tiennent cela de race*, ou simplement, *ils tiennent de race.*

Tenir quelque chose de son père et de sa mère, Leur ressembler en cette chose. *Il est timide et a l'air embarrassé, il tient cela de son père. Il tient beaucoup de son père, il en a tous les traits.* On dit absolument, *Tenir de son père et de sa mère.* Pour ce dernier sens, voyez Tenir, verbe neutre.

Tenir, se dit quelquefois Des maladies tant du corps que de l'esprit, et De différentes passions de l'âme dont on est comme possédé ou saisi. *Il y a longtemps que ce mal-là le tient, que la fièvre le tient. Quand son accès le tient. Dès qu'une fois sa verve le tient. Sitôt que sa colère le tient il n'est plus maître de lui. Sa belle humeur, sa mauvaise humeur le tient.*

Qu'a-t-il, qu'est-ce qui le tient ? Quel sujet, quelle raison a-t-il d'agir ainsi? On dit de même, *Je sais ce qui le tient.*

Tenir, signifie aussi, Occuper, remplir, en parlant De l'espace. *Serrez-vous un peu, vous tenez trop de place. L'armée tenait deux lieues de pays. Une forêt qui tient dix lieues de long. Les épisodes tiennent la moitié de ce poème.*

Tenir une maison, un appartement, Occuper une maison, un appartement, y loger. *Il tient la maison tout entière. Il ne tient qu'un appartement. Il tient le premier étage, le second étage.*

Fig., *Tenir lieu d'une personne, d'une chose*, La remplacer, la suppléer. *Vous m'avez tenu lieu de père. L'économie tient lieu de richesse.*

En termes de Guerre, *Cette armée tient la campagne*, Elle est en campagne, en état de s'opposer aux ennemis, ou d'entreprendre sur eux. *Les ennemis n'oseraient tenir la campagne.*

En termes de Marine, *Tenir la mer*, Naviguer, courir en haute mer, loin des ports et des rades. *Cette flotte tient la mer. Ce vaisseau a été fort endommagé dans le combat, il n'est plus en état de tenir la mer. Tenir la mer*, signifie aussi quelquefois, Être maître de la mer. *On ne put ravitailler la place par eau parce que l'ennemi tenait la mer. Nous étions maîtres du continent, mais les Anglais tenaient la mer.*

Tenir la côte, La ranger de près.

Tenir le large, Naviguer à une certaine distance de la côte.

Ce navire tient le vent, Il ne dérive pas, ou il dérive peu sous l'effort du vent.

En termes de Pratique, *Tenir prison,* Demeurer en prison. *Il fut ordonné qu'il tiendrait prison jusqu'à ce qu'il eût payé.*

Tenir le lit, tenir la chambre, Demeurer dans son lit, dans sa chambre. *Il tient le lit depuis quelques jours. Il tient la chambre, parce qu'il est un peu incommodé.*

TENIR, se dit souvent en parlant De certains lieux que l'on occupe, de certaines choses dont on fait métier ou profession, pour l'utilité et la commodité du public. *Tenir auberge. Tenir hôtellerie. Tenir chambre garnie. Tenir cabaret. Tenir boutique. Tenir banque. Tenir pension. Tenir école. Tenir académie. Tenir une académie d'équitation, de jeu, une académie pour les armes.*

Tenir table ouverte, Recevoir à sa table beaucoup de personnes, même des personnes qui n'ont pas été priées. *Il tient table ouverte.*

Absol., *Tenir table,* Donner habituellement à manger à ses amis, invités ou non.

Tenir table, signifie aussi, Demeurer longtemps à table. *Il y a deux heures qu'ils tiennent table.*

C'est lui qui tient la table, se dit De celui qui fait les honneurs d'une table chez les princes et les grands seigneurs, qui ordonne à ceux qui la servent.

Tenir des marchandises, En avoir un assortiment, en vendre. *Tenez-vous de la draperie, de la mercerie? Ce marchand tient de tout.*

Fig., *Tenir école d'une chose,* L'enseigner, travailler à la répandre. *On l'accusa de tenir école d'athéisme.*

TENIR, se dit en parlant De l'ordre dans lequel les personnes ou les choses sont placées, du rang qu'elles occupent, soit en effet, soit dans l'opinion des hommes. *Il faut que dans les corps, dans les compagnies, chacun tienne son rang. Les livres de philosophie tiennent tout le premier rang de ces tablettes. La libéralité tient le milieu entre la prodigalité et l'avarice. Tenir le premier rang. Tenir le haut bout, le haut du pavé.*

Fig., *Tenir bien son rang, sa place, son poste,* Occuper dignement l'emploi où l'on est, l'exercer avec dignité, avec capacité. On dit à peu près dans le même sens et familièrement, *Tenir bien son coin.*

En termes de Musique, *Tenir sa partie,* Chanter ou jouer sa partie.

Fig. et fam., *Tenir bien sa partie,* S'acquitter bien de ce qu'on doit, faire bien ce qu'on a à faire dans l'emploi qu'on remplit.

Tenir l'orgue, Jouer de l'orgue dans une cérémonie. On dit dans un sens analogue, *Tenir le piano.*

TENIR, se dit en parlant D'un emploi qu'on occupe, d'une fonction qu'on remplit. *Il avait tenu des emplois considérables. Il tenait alors le sceau.*

Au Théâtre, *Tenir un rôle,* Le remplir. *Il tient le principal rôle avec distinction.*

TENIR, se dit en parlant Des assemblées, des fonctions publiques, soit ordinaires, soit extraordinaires, qui regardent le gouvernement et la politique d'un État. *Le pape, après avoir tenu le concile... Le pape tenait consistoire. On tenait les états tous les ans en Languedoc. Les jours que le roi tenait conseil. Le roi tenant son lit de justice. Les commissaires du roi tenaient les grands jours. Tenir les plaids. C'est tel président qui tient cette année la chambre des vacations. C'est dans cette salle que l'Académie tient ses séances.*

Tenir chapelle. Voyez CHAPELLE.

TENIR, signifie en outre, Mettre et garder en quelque lieu. *Il tient son argent dans son cabinet. On ne sait où il tient son argent. Il faut tenir cela à la cave pour le conserver. Il tient tous ses papiers sous la clef. On a tenu cela trop longtemps enfermé. C'est un homme qu'on tient enfermé depuis longtemps. On le tient en prison, en chartre privée.*

Cet homme tient sa femme à la campagne, dans un couvent, Il l'oblige de demeurer à la campagne, dans un couvent. *Il tient son fils dans un collège, au collège,* Il l'a mis au collège, afin qu'il y étudie.

Tenir des écoliers en pension, Les avoir en pension chez soi.

Tenir quelqu'un chez soi, L'avoir chez soi. *Puisque nous vous tenons ici, nous ne vous laisserons pas partir sitôt.* Il signifie aussi, Loger quelqu'un chez soi, lui donner sa table.

Ce prince tient un ambassadeur, un résident auprès de tel prince, dans telle cour, Il entretient un ambassadeur, un résident, etc.

Tenir garnison dans une ville, Y entretenir une garnison.

TENIR, signifie aussi, Maintenir, entretenir; et alors il n'est guère usité que dans ces phrases : *Tenir une chose en état, en bon état. En attendant que je revienne, tenez les choses en état, tenez tout en bon état.*

Tenir en exercice, en haleine, Exercer souvent. Voyez HALEINE.

TENIR, signifie encore, Contenir, renfermer, ou Être susceptible de contenir, de renfermer. *Cette salle tient mille personnes. Cette bibliothèque tient mille volumes. Cette grange peut tenir dix milliers de gerbes. Un muid doit tenir tant de pintes. Une bouteille qui tient soixante-dix centilitres.*

Ce muid, ce seau, etc., tient bien l'eau, tient bien le vin, L'eau ou le vin qu'on y met ne s'enfuit point.

TENIR, signifie quelquefois, Arrêter, fixer. *Il est si vif, si remuant, qu'on ne le saurait tenir.*

Il signifie également, Réprimer, empêcher de faire, de dire. *C'est un homme qui ne peut tenir sa langue. Quand il est une fois en train de parler, rien ne peut le tenir.*

Je ne sais qui me tient que je ne me fâche contre lui, que je ne lui rompe en visière, Je ne sais qui m'empêche, qui me retient.

Il n'y a parenté, amitié, etc., qui tienne, Il n'y a aucune considération de parenté, d'amitié, etc., qui empêche que... *Il n'y a crédit ni richesses qui tiennent; je le condamnerai, s'il a tort.*

TENIR, s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personnel. *Il ne saurait se tenir de parler. Il ne se tiendra jamais de jouer. Il ne s'en peut tenir. Je ne pus me tenir de lui dire que cela n'était pas bien.*

Tenez-vous en repos, se dit À une personne qui importune par des gestes incommodes ou trop libres. On dit de même, familièrement, *Tenez-vous, tenez-vous donc.*

TENIR, signifie aussi, Faire qu'une personne ou qu'une chose demeure dans un certain état, dans une certaine situation. *Tenir les enfants dans un très grand respect, les tenir dans une très grande sujétion. Tenir les peuples dans le devoir. Tenir les esprits en suspens. Tenir les affaires en balance. Cet incident tient toute l'affaire en échec. Tenir quelqu'un en échec. Tenir l'équilibre entre deux partis, entre deux puissances. Cette nouvelle le tient alerte, le tient éveillé. Tenir sa maison propre. Tenir des enfants proprement vêtus. Cette femme tient bien ses enfants. Tenir une ville bloquée. Tenir une place assiégée. Tenir les portes fermées. Tenir les fenêtres ouvertes. Tenir les flambeaux allumés. Cela tient frais. Tenir les yeux ouverts. Tenir les yeux baissés. Tenir les mains jointes. Tenir la tête droite. Tenir la bride haute, la bride courte à un cheval.*

Cette place de guerre tient le pays en respect, tient le pays en crainte, Tout le pays est en quelque sorte sous sa domination, sous sa dépendance.

Ce corps de troupes a tenu les ennemis en respect, Par le poste qu'il occupait, et par sa contenance, il les a empêchés de faire aucune entreprise.

Cet emploi tient en sujétion, Il ne laisse guère de loisir, guère de temps libre.

Tenez cela secret, Gardez le silence sur cela, n'en parlez point. *On convint de tenir l'affaire secrète.*

Prov., *Il nous a tenu le cas secret,* Il a affecté de n'en point parler, il en a fait mystère.

TENIR, signifie de plus, Occuper durant quelque temps. *C'est une cérémonie qui est longue, elle vous tiendra longtemps. Il nous a tenus deux heures à ne rien faire. Je ne vous tiendrai guère. Cela m'a tenu plus que je ne pensais. Cet avocat tint toute l'audience.*

TENIR, signifie encore, Réputer, estimer, croire. *Je tiens cela vrai, pour vrai, puisque vous le dites. Je tiens que cela a besoin d'explication. Je tiens ces deux opinions également soutenables. De ces deux étoffes, je tiens la première meilleure que l'autre, je tiens que la première est la plus belle, je tiens la première pour la plus belle. Je tiens ce fait pour constant, ce point pour démontré. Il tient pour constant, pour démontré que... Je tiens pour maxime que... Je tiens l'affaire faite à l'heure qu'il est. Je le tiens honnête homme, je le tiens pour honnête homme. Je le tiens pour mon ami. C'est un homme que l'on tient ruiné, pour ruiné. Si vous me venez voir, je tiendrai cela à honneur. Il tient ce propos à injure.*

Il signifie aussi, Professer. *Selon la loi, l'opinion, le dogme que nous tenons. Les maximes qu'ils tiennent sont opposées aux nôtres.*

TENIR, dans le sens de Réputer, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Je me tiens heureux d'avoir pu vous servir en quelque chose. Dès qu'il apprit cela, il se tint perdu. Il ne se tient pas encore pour battu. Je me tiens pour satisfait.*

Je me le tiens pour dit, Il n'est pas besoin que vous m'en avertissiez davantage, que vous m'en fassiez davantage souvenir. *Tenez-vous-le pour dit.* On dit de même, *Tenez-vous pour dit que...,* Soyez assuré que... ou Souvenez-vous que...

TENIR, signifie de plus, Saisir par l'esprit, par l'intelligence. *Je tiens la solution de ce problème. Je tiens le mot de l'énigme.*

TENIR, actif, s'emploie dans plusieurs autres phrases qu'il serait difficile ou impossible de ramener aux sens déjà indiqués.

Tenir un chemin, une route, Suivre un chemin, une route, aller par un chemin, par une route. *Je l'ai rencontré, il tenait le*

chemin de Lyon. Quel chemin tiendrez-vous? Il y a divers chemins à tenir.

Fig., *Tenir une bonne conduite, une mauvaise conduite*, Se conduire bien, se conduire mal. *Il tient une étrange conduite depuis quelque temps.*

Tenir le milieu dans une affaire, Prendre un tempérament, un expédient entre deux extrémités, entre deux choses opposées.

Tenir le parti de quelqu'un, Suivre le parti de quelqu'un, être du parti de quelqu'un.

Tenir sa parole, tenir sa promesse, Exécuter ce qu'on a promis. *Je vous tiendrai ce que je vous ai promis. Vous ne m'avez pas tenu parole.*

Prov., *Promettre et tenir sont deux*, Souvent on manque à ce qu'on a promis.

Tenir un traité, tenir un marché, tenir une convention, Exécuter un traité, une convention, un marché.

Tenir des discours, tenir des propos, tenir un langage, Parler d'une certaine façon, avancer de certains propos, dire de certaines choses. *Il tient des discours bien hasardés. Aux discours qu'il me tint, je vis bien qu'il ne fallait rien attendre de lui. Vous me tenez un langage qui me surprend.*

Tenir sa colère, Persister dans son ressentiment. *Il est prompt, mais il ne tient pas sa colère.*

Tenir sa gravité, tenir sa morgue, Affecter d'avoir une mine fière et dédaigneuse.

Tenir rigueur à quelqu'un, Persister à ne pas le voir, ou à le traiter avec froideur, malgré les avances qu'il fait pour rentrer en grâce, pour renouer les liens qu'on avait avec lui.

Tenir la plume dans une compagnie, Être préposé pour écrire les actes, les délibérations de cette compagnie.

Tenir la caisse chez un banquier, chez un receveur, etc., Être chargé du soin de recevoir l'argent et de payer pour un banquier, pour un receveur, etc.; et, *Tenir les livres chez un banquier, chez un receveur, chez un négociant*, Être chargé du soin d'écrire dans les livres les choses qui doivent y être portées. On dit de même, *Tenir un registre, des registres.*

Tenir registre de quelque chose, Écrire quelque chose dans le livre, dans le registre. *Tenir note de quelque chose*, En prendre note, pour s'en souvenir.

Fig., *Cet homme tient registre de tout*, Il remarque tout exactement, et il s'en souvient.

Tenir compte d'une somme à quelqu'un, Lui passer cette somme en compte.

Fig., *Je vous tiendrai compte de cela*, Je chercherai les occasions de reconnaître les obligations que je vous ai.

Fig., *Ne tenir compte, ne tenir aucun compte de quelqu'un, de quelque chose*, N'en faire point de cas, ne s'en pas soucier. *Je lui donne des conseils, mais il n'en tient compte. Depuis son élévation, il ne tient aucun compte de ses anciens amis.* Cette dernière phrase est familière.

Fig., *Tenir tête à quelqu'un*, Lui résister, ne lui point céder. *Si vous voulez agiter cette question avec lui, vous trouverez un homme qui vous tiendra tête. Vous n'avez qu'à lui proposer de jouer, il vous tiendra tête. C'est un homme hardi et insolent dès qu'il voit qu'on le craint; mais il s'adoucit dès qu'on lui tient tête.*

Fig. et fam., *Tenir pied à boule*, Être extrêmement assidu, s'attacher à quelque travail avec beaucoup d'application et de persévérance. *C'est un homme qui veut que l'on tienne pied à boule auprès de lui. Il est employé dans une maison de banque, et il y tient pied à boule depuis le matin jusqu'au soir.*

Fig., *Tenir la main à quelque chose*, Veiller de près à ce qu'on l'exécute, à ce qu'on l'exécute bien. *Ne vous mettez pas en peine, je tiendrai la main à cela. Je vous réponds que la chose se fera, je me charge d'y tenir la main.*

Faire tenir des lettres, faire tenir des effets, faire tenir de l'argent, Faire en sorte que des lettres soient rendues, faire rendre des lettres, faire que des effets soient remis, faire toucher de l'argent.

Tenir jeu à quelqu'un, Continuer à jouer contre lui autant qu'il veut. Dans les Jeux de renvi, comme dans ceux où la mise n'est pas réglée, *Tenir* se dit pour Accepter un renvi, y aller de tout l'argent dont un autre y va. *Vous y allez de cinq francs, je les tiens, je tiens tout*; et absolument, *Je le tiens, je tiens.*

Tenir un pari, une gageure, Soutenir un pari, une gageure.

TENIR, se dit de même absolument au Trictrac, et signifie, N'être pas forcé par le dé de rompre son plein, ou Continuer à jouer sans lever les dames.

TENIR, est aussi neutre, et signifie, Être attaché à quelque chose, être difficile à ôter, à arracher ou à déplacer. *Sa chemise lui tient au dos. On trouva que la pierre tenait à la vessie. Le vent empêche la gelée de tenir sur les arbres. On ne saurait arracher ce clou, il tient trop. Cela ne tient ni à fer, ni à clou, on peut aisément l'arracher. Cela tient à chaux et à sable. Tenir à chaux et à ciment. Tout cela tient bien ensemble.*

Prov., *Cela tient comme poix*, se dit D'une chose qui tient fortement à une autre. On dit aussi, *Cela tient comme teigne.*

Fig., *Sa vie ne tient qu'à un fil, à un filet*, se dit D'un infirme ou d'un malade qui est sur le point de mourir.

Fig., *Cette affaire lui tient au cœur*, Il l'affectionne extrêmement, il s'y intéresse fort. *Cette injure lui tient au cœur*, Il en a du ressentiment.

Fig., *Ses pieds ne tiennent pas à terre, il ne tient pas à terre*, se dit D'un enfant, d'un jeune homme vif, qui est toujours en mouvement, ou D'un homme qui marche, qui danse fort légèrement.

Fig., en termes de Dévotion, *Il ne tient plus à la terre*, se dit D'un homme détaché des choses du monde.

Fig., *Tenir à quelqu'un*, Lui être attaché par quelque lien d'intérêt, d'amitié, de reconnaissance, etc. *Il tient à cet homme-là par beaucoup de liens. C'est un homme qui ne tient à personne. Il tient à ce parti-là par des raisons de famille.*

Fig., *Tenir à la vie, à l'argent, à son opinion, etc.*, Y être extrêmement attaché.

Fig., *Je tiens à vous convaincre de mon innocence*, J'en ai un extrême désir.

Fig., *Ne tenir à rien*, se dit D'une position précaire. *Sa position dans cette maison ne tenait à rien. Un petit accident renversa cette fortune qui ne tenait plus à rien. Son crédit ne tenait à rien.* Il signifie aussi, Qui est sur le point de se faire. *Son consentement ne tient plus à rien, il vous le donnera bientôt. Me voilà prêt à partir, je ne tiens à rien*, Rien ne m'arrête, rien ne m'en empêche. On dit à peu près dans le même sens, *Je vous payerai quand vous voudrez, votre argent ne tient à rien.*

TENIR, signifie quelquefois figurément, Dépendre, résulter, provenir de. *Cet événement tient à telle cause. Il est fort timide, cela tient à ce qu'il manque d'usage. Ce vice de prononciation tient à un défaut de l'organe.*

Il se dit aussi impersonnellement Des obstacles, des considérations qui empêchent de faire quelque chose. *À quoi tient-il que nous ne partions? A qui tient-il que cela ne se fasse? Il ne tient pas à moi. Je ne sais à quoi il tient que je ne l'abandonne tout à fait. Il tint à peu de chose, il ne tint à rien que je ne lui fisse un affront. S'il ne tient qu'à donner telle somme, je la donnerai. Il ne tient plus qu'à votre rapporteur que vous ne soyez jugé. S'il n'exige qu'une visite de ma part, qu'à cela ne tienne.* Quelquefois, en disant qu'*Il ne tient pas à une personne que telle chose ne se fasse*, on veut faire entendre, non seulement qu'elle n'y apportera point d'obstacle, mais même qu'elle y contribuera de tout son pouvoir. *Il ne tient pas à moi qu'un tel n'ait satisfaction. Il ne tiendra pas à moi qu'il ne réussisse dans son projet.*

TENIR, signifie encore, Être contigu. *Ma maison tient à la sienne. Mes terres tiennent aux siennes.*

TENIR, en parlant D'un enfant par rapport à ses parents, signifie, Leur ressembler, soit par la figure et les manières, soit par les inclinations et par les mœurs. *Cet enfant tient de son père et de sa mère.*

Il a de qui tenir, se dit pareillement D'un enfant qui ressemble en quelque chose à son père ou à sa mère. *Il est bien fait, il a de qui tenir. Il est brave, il a de qui tenir.* C'est à peu près de même qu'on dit, *Cette architecture tient du gothique; ce style tient un peu du burlesque; cet événement tient du prodige; le mulet tient de l'âne et du cheval, etc.*: alors *Tenir* signifie, Participer.

Tenir pour quelqu'un, Être dans les intérêts, dans le parti de quelqu'un; être de l'opinion, du sentiment de quelqu'un. *Il tient pour le bon parti. Il a tenu pour le roi dans ces temps difficiles. Quelques philosophes tiennent pour Platon, et d'autres pour Aristote. En matière d'opinions, il ne faut tenir pour personne, il faut tenir pour la vérité. Il tient pour la nouvelle philosophie.*

TENIR, signifie aussi, Résister, tant au propre qu'au figuré. *Ce bâtiment ne saurait tenir à la mer, tenir contre les vagues. Cette place ne peut pas tenir encore huit jours. On ne peut pas tenir contre des forces si supérieures. Il joue trop bien, il n'y a pas moyen de tenir contre lui. Tenir dans une place contre une armée ennemie. Il a tenu trois mois de tranchée ouverte. On ne peut pas tenir contre ses prières, contre ses raisons. On ne saurait tenir contre les charmes de cette femme. Cet homme ne tient pas contre l'intérêt, contre l'argent, contre les louanges. Cette étoffe ne tient pas au soleil, à la pluie.*

La compagnie est trop mauvaise, on n'y peut pas tenir, c'est à n'y pas tenir, On ne peut pas résister à l'ennui qu'elle donne, ou à la honte qu'on éprouve de s'y trouver.

Cet homme ne tient point contre la raillerie, contre la plaisanterie, Dès qu'on le raille, qu'on le plaisante, il s'embarrasse, il se décontenance.

Tenir bon, tenir ferme, Résister, se défendre. *Il a tenu bon quinze jours dans ce*

poste si difficile à défendre. Ce bataillon tint ferme jusqu'à ce qu'on amenât du canon. Il faut qu'un juge tienne ferme contre les sollicitations.

Tenir bon, tenir ferme, signifient aussi, Ne se point relâcher, ne se point laisser aller aux persuasions d'autrui. *Il ne vous offre pas assez de votre maison; tenez bon, il vous en donnera un prix raisonnable.*

TENIR, précédé de *en*, se dit en parlant D'une perdrix, d'un lièvre ou de quelque autre gibier qui a été atteint par le plomb du chasseur. *Je crois que cette perdrix en tient.*

Fig. et fam., *En tenir*, Éprouver quelque accident fâcheux, être trompé, dupé, maltraité. *Je le regrette pour vous, mais vous en tenez. Le bonhomme en tient.*

Il en tient pour cette jeune fille, Il en est amoureux.

TENIR, se dit également D'un traité, d'une convention, d'un marché, et signifie, Subsister sans aucun changement, sans aucune altération. *Il faut que le traité tienne. Notre marché tient.*

TENIR, signifie aussi, Demeurer en un certain état. *Sa frisure ne tient pas.* En termes de Musique, *Cet instrument ne tient pas d'accord*, et activement, *ne tient pas l'accord.*

Cette couleur ne tient pas, Elle n'est pas solide, elle se déteint aisément.

Le temps ne tiendra pas, Le temps ne restera pas beau comme il est.

En termes de Chasse, *Les perdrix ne tiennent pas*, Elles n'attendent pas, elles partent de suite.

En termes de Guerre, *Les ennemis ne tiendront pas*, Ils n'attendront pas qu'on aille à eux, et ils se retireront.

TENIR, signifie aussi, Être compris dans un certain espace, dans une certaine mesure. *Tous vos meubles ne peuvent pas tenir dans cette chambre. Tout le monde ne peut pas tenir ici.* Dans cette acception, il est souvent employé comme impersonnel. *Il tient tant de veltes dans un muid. Il tiendrait tant de milliers de gerbes dans cette grange.*

Prov. et pop., *Je n'en ai non plus qu'il en pourrait tenir dans l'œil, dans mon œil*, se dit D'une chose dont on veut assurer qu'on n'a point du tout.

TENIR, en parlant De certaines compagnies, de certains corps délibérants, signifie, Tenir ses séances, être assemblé. *La cour d'appel commence à tenir à la Saint-Martin. L'assemblée du clergé tenait de cinq ans en cinq ans. Tant que l'assemblée tiendra.*

Il se dit également Des foires, des marchés, etc., et signifie, Durer, avoir lieu. *La foire de Saint-Germain tenait depuis le 3 de février jusque vers la semaine sainte. Le marché tient tous les mercredis et les samedis.*

Outre les emplois avec le pronom personnel qui sont indiqués plus haut, ce verbe en a quelques autres que nous allons rapporter.

SE TENIR, signifie, Se prendre, s'attacher à quelque chose pour s'empêcher de tomber. *Il se tint à une branche. Il se tint aux crins du cheval.*

Se tenir bien à cheval, Y être ferme et de bonne grâce; et, dans le sens opposé, *S'y tenir mal.*

Fig., *Se tenir, s'en tenir à quelque chose*, S'y arrêter, s'y fixer de telle sorte, qu'on ne veuille rien de plus. *Je me tiens, je m'en tiens à votre décision. Je m'en tiens là, je n'en veux pas savoir davantage. Il s'en tient à sa donation, à son legs.* On dit, à certains Jeux de cartes, *Je m'y tiens*, Je suis content des cartes que j'ai, je n'en demande pas d'autres.

Savoir à quoi s'en tenir, Savoir ce qu'on doit penser d'une chose; avoir une opinion arrêtée.

S'en tenir à son mot, S'arrêter, se fixer à ce qu'on a annoncé d'abord; cela se dit ordinairement D'un marchand lorsqu'il demeure ferme à ne vouloir rien rabattre du prix de sa marchandise. *Dès que ce marchand vous a dit le prix, il s'en tient à son mot.* On dit aussi, entre gens qui vendent et achètent, et entre personnes qui traitent ensemble, *Se tenir à peu de chose, se tenir à peu*, S'arrêter, se fixer tellement aux propositions, aux offres qu'on a faites d'abord, que, quoiqu'il s'agisse de peu de chose de plus ou de moins, on ne veuille de part ou d'autre, ni se relâcher, ni passer outre. *Vous vous tenez à trop peu de chose. Il ne faut pas se tenir à si peu de chose. Ils se tiennent tous deux à peu de chose. Vous vous tenez à vingt francs sur un marché de mille écus. Il se tient à une vétille dans une affaire qui peut faire sa fortune.* On dit dans le même sens, *Se tenir à rien*, Se tenir à très peu de chose.

SE TENIR, signifie aussi, Être, demeurer dans un certain lieu. *Tenez-vous là, et n'en bougez. Tenez-vous auprès de moi. Se tenir deux heures à une porte. Il se tient au vent et au soleil. Il se tient toutes les après-dînées chez lui. Il se tient tous les matins dans sa chambre.*

Un tel se tient six mois à la campagne, et six mois à la ville, Il passe six mois à la campagne, et six mois à la ville.

Prov. et comme par dépit, *S'il est bien, qu'il s'y tienne*, se dit D'un homme dont on entend vanter le bonheur.

Prov., *Quand on est bien, il faut s'y tenir*, Il ne faut pas changer légèrement, pour peu qu'on se trouve bien dans son état. On dit de même, *Êtes-vous bien? tenez-vous-y.*

Prov., *Quand on est bien, on ne s'y peut tenir*, Le seul désir du changement fait qu'on s'ennuie de tout.

SE TENIR, signifie encore, Être, demeurer dans une certaine situation, dans un certain état. *Se tenir à ne rien faire. Se tenir toujours propre. Se tenir caché. Se tenir coi. Se tenir tranquille. Se tenir clos et couvert. Se tenir à genoux. Se tenir debout. Se tenir droit, courbé. Faire de l'exercice pour se tenir en haleine.*

Fig. et fam., *Se tenir les bras croisés*, Rester oisif lorsqu'il faudrait travailler; demeurer dans l'inaction lorsqu'on devrait agir.

Par forme de menace et fam., *Vous avez offensé un homme qui ne pardonne jamais; vous n'avez qu'à vous bien tenir.* On dit aussi, par forme d'avertissement, *Tenez-vous bien*, Prenez garde à vous, tenez-vous sur vos gardes, prenez les moyens nécessaires pour vous défendre.

Se tenir bien, se tenir mal, Avoir un bon, un mauvais maintien.

Fam., *Il ne sait comment se tenir*, Il ne sait quelle attitude prendre, quel maintien avoir.

SE TENIR, se dit aussi en parlant D'assemblées publiques ou particulières, de foires, de marchés, et signifie, Avoir lieu. *Il se tint une assemblée de notables. Il se tint un conseil entre eux. Cette assemblée se tient trois fois la semaine. Cette foire, ce marché se tient ordinairement en tel endroit.*

TENU, UE. part. passé. *Un jardin bien tenu*, Bien cultivé. *Une maison bien tenue*, Bien arrangée.

Prov., *Tant tenu, tant payé*, se dit en parlant Du service d'une personne, ou de l'usage d'une chose, lorsque l'un ou l'autre a été payé en raison de sa durée.

TENU, signifie aussi, Qui est obligé à faire quelque chose. *Je ne suis pas tenu à cela, de cela. Il est tenu de m'indemniser. Un héritier est tenu des faits et promesses de celui dont il hérite. Les locataires sont ordinairement tenus des réparations locatives.*

Prov., *À l'impossible nul n'est tenu.*

TENON. s. m. T. d'Arts. L'extrémité d'une pièce de bois ou de métal diminuée d'une partie de son épaisseur, qu'on fait entrer dans une mortaise, c'est-à-dire, dans un trou de même forme et de même grandeur fait à une autre pièce. *Assemblage à tenons et à mortaises. Tenon à queue d'aronde.*

TENON, en termes d'Arquebusier, Petite cheville de fer qui sert à assujettir le canon d'une arme sur son bois.

Il signifie aussi, La partie postérieure de la grande capucine d'un fusil de munition, qui est percée de manière à laisser passer la baguette. *Engager le petit bout de la baguette dans le tenon.* Dans ce sens il a vieilli.

TÉNOR. s. m. T. de Musique emprunté de l'italien. Il désigne ce qu'on appelait en français Une voix de taille, ou simplement Une taille, c'est-à-dire, Une voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille. *Taille* n'est presque plus usité.

Il se dit aussi d'Un chanteur qui a ce genre de voix. *C'est un ténor. Il y a un bon ténor à ce théâtre.*

TÉNOTOMIE. s. f. T. de Chirurgie. Opération qui consiste à pratiquer la section d'un ou de plusieurs tendons.

TENSION. s. f. État de ce qui est tendu. *Tension des muscles. Cette fluxion lui causait une grande tension à la peau. Une corde rend un son plus aigu ou plus grave selon qu'elle a plus ou moins de tension.*

Il se dit, en termes de Physique, de La pression des fluides élastiques. *La tension de la vapeur.*

Fig., *Tension d'esprit*, Grande application. *Il s'est épuisé par une trop grande tension d'esprit. Il travaillait avec une si grande tension d'esprit, qu'il en tomba malade.*

TENSON. s. f. T. d'ancienne Poésie. Dispute sur une question de galanterie entre deux ou plusieurs poètes. *Les poésies des troubadours offrent quelques exemples de tensons à trois interlocuteurs.*

TENTACULE. s. m. T. d'Hist. nat. Sorte de filaments dont plusieurs animaux sont pourvus, et qu'ils tendent en avant, soit pour tâter le terrain ou les objets environnants, soit pour saisir leur proie. *La plupart des zoophytes ont des tentacules.*

TENTANT, ANTE. adj. Qui tente, qui cause une envie, un désir. *L'occasion était bien tentante. Cela est bien tentant.*

TENTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui tente. *C'est un tentateur.*

Absol., dans le langage de la dévotion, *Le tentateur*, Le démon. On dit aussi adjectivement, *L'esprit tentateur.*

TENTATION. s. f. Mouvement intérieur

par lequel on est porté, sollicité à des choses qui sont d'elles-mêmes indifférentes, et quelquefois même à des choses qui ont quelque sorte d'inconvénient. *Il avait une grande tentation de bâtir. Il résista à la tentation de répondre, d'écrire, de voyager. Il a bien de la peine à se défendre de la tentation de manger du fruit.*

Il se dit, en matière de Religion, Du mouvement intérieur qui excite l'homme au mal, et qui vient ou de quelque objet extérieur, ou de la suggestion du diable, ou de la concupiscence. *Grande, forte tentation. Résister à la tentation. Succomber, céder à la tentation. C'est une tentation du malin esprit. Les tentations du diable. La tentation de la chair. Les âmes les plus saintes et les plus pures ne sont pas exemptes de tentations. Il faut chasser cette pensée de votre esprit comme une tentation. Induire en tentation. Les tentations des anachorètes, de saint Antoine dans le désert.*

TENTATIVE. s. f. Action par laquelle on tente, on essaye de faire réussir quelque chose. *Faire une tentative auprès de quelqu'un. Il fit plusieurs tentatives inutiles. Une tentative de vol, d'assassinat.*

TENTATIVE, se disait aussi Du premier acte que faisait, de la première thèse que soutenait celui qui voulait être reçu licencié en théologie. *Il a soutenu sa tentative.*

TENTE. s. f. Espèce de pavillon fait ordinairement de toile, de coutil, etc., dont on se sert à la guerre, à la campagne, pour se mettre à couvert. *Les mâts, les arbres, les cordages, les piquets, les murailles d'une tente. Camper sous des tentes. Il était dans sa tente. L'armée était sous les tentes. La caravane ne faisait que de dresser ses tentes quand les Arabes arrivèrent. Les marchands avaient tendu leurs tentes à la foire.*

Fig. et fam., *Se retirer sous sa tente*, Se tenir à l'écart par dépit, par mauvaise humeur.

TENTE, se dit, en Chirurgie, d'Un petit rouleau de charpie qu'on met dans les plaies, pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt, pour dilater une ouverture ou un canal. *Une tente de charpie, de racine de gentiane, d'éponge préparée. Il a encore une tente dans sa plaie.*

TENTER. v. a. Essayer, éprouver, mettre quelque moyen en usage pour faire réussir quelque chose. *La chose est trop difficile, je ne veux pas seulement la tenter. Que vous coûtera-t-il de le tenter? J'ai tenté toutes sortes de moyens. Tenter de nouvelles routes. Tenter une entreprise. On a tenté l'expérience. Tenter l'impossible.*

Tenter fortune, Hasarder quelque chose dans l'espérance du succès.

TENTER, en termes de l'Écriture sainte, signifie quelquefois, Éprouver la fidélité. *Dieu tenta Abraham.*

Dans le même langage, *Tenter Dieu*, Lui demander des miracles, des effets de sa toute-puissance, sans nécessité. *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.*

Fig., *Tenter Dieu*, Se jeter dans des embarras, dans des périls, dont on ne peut sortir sans une sorte de miracle. *Entreprendre une pareille chose c'est tenter Dieu.*

TENTER, signifie aussi, Donner envie, inspirer le désir, l'envie de faire quelque chose. *Comment de si beaux fruits ne vous tentent-ils pas? Ce beau temps ne vous tente-t-il pas de vous promener?*

Fam., *Être bien tenté de faire quelque chose*, En avoir une extrême envie. *Je suis bien tenté d'aller prendre l'air à la campagne. Je fus bien tenté de lui répondre d'une manière qui ne lui aurait pas plu.*

TENTER, signifie encore, Solliciter au péché, au mal. *Le diable tente les hommes pour les porter à offenser Dieu. Le serpent tenta Ève. Le diable tenta Notre-Seigneur au désert. Dieu permet que les saints soient tentés. L'occasion le tente. On l'a tenté avec de l'argent.*

TENTÉ, ÉE. part. passé.

TENTURE. s. f. Certain nombre de pièces de tapisserie ordinairement de même dessin, de même facture, se servant l'une à l'autre de pendants, ou représentant des sujets qui font suite l'un à l'autre. *Une fort belle tenture de tapisserie. Une riche tenture. Une tenture de verdure. Une tenture d'Aubusson, de Beauvais, des Gobelins.*

Il se dit aussi Des étoffes, du cuir, du papier peint, etc., qui servent à tapisser une chambre. *Une tenture de velours. Une tenture de damas. Une tenture de cuir doré. Une tenture de deuil. Une tenture de papiers peints. Papier-tenture.*

TÉNU, UE. adj. Terme didactique. Qui est fort délié, qui est peu compact. *Substance ténue. Les parties ténues.*

TENUE. s. f. Il se dit Du temps pendant lequel certaines assemblées se tiennent. *Pendant la tenue des états. Durant la tenue du concile. À la dernière tenue des assises.*

Il signifie aussi, Assiette ferme d'un homme à cheval. *C'est un homme qui n'a point de tenue à cheval. La tenue d'un homme de cheval ne consiste pas à ne point tomber, elle consiste à maintenir toutes les parties de son corps dans l'attitude où elles doivent être pour bien opérer.*

Cette selle n'a point de tenue, Il n'est pas aisé de se tenir ferme sur cette selle.

En termes de Marine, *Ce fond est de bonne tenue, de mauvaise tenue*, Il est bon ou mauvais pour l'ancrage, l'ancre y tient ou n'y tient point.

Fig., *Le temps n'a point de tenue*, Il est fort variable.

Manquer de tenue, n'avoir point de tenue, Avoir une mauvaise manière de se tenir, manquer de maintien dans le monde, dans la société. *Ce jeune homme manque de tenue. Cette demoiselle manque de grâce, elle n'a point de tenue.*

Fig., *N'avoir pas de tenue*, Être léger, changer souvent d'avis. *Il n'a pas de tenue. Ne vous fiez point à ces esprits-là, ils n'ont point de tenue.* On dit aussi affirmativement, *C'est un homme qui a de la tenue. Il a de la tenue, beaucoup de tenue, dans ses idées, dans ses opinions.*

En termes militaires, *La tenue d'une troupe, d'un régiment, d'un soldat*, Sa manière d'être vêtu, entretenu. *Ce régiment a une belle tenue. Tenue d'hiver. Tenue d'été.* On dit aussi, *Être en grande tenue*, Être en habit de parade; et, par opposition, *Être en petite tenue*, N'avoir que la tenue exigée pour le service ordinaire. On dit quelquefois simplement, *Être en tenue.*

Par extension, *Avoir une bonne tenue*, Être propre et soigné sans recherche dans ses habits. *Ce jeune homme a une bonne tenue.*

En matière de Fiefs, *Tenue noble*, Fief qui relève d'un autre fief.

TENUE, en termes de Trictrac, signifie, L'action du joueur qui, ayant gagné un ou plusieurs trous, pourrait s'en aller, et ne s'en va pas. *J'ai fait une mauvaise tenue. Cette tenue m'a valu trois trous de plus.*

Tenue de livres, tenue d'un registre, L'action de tenir les livres, de tenir un registre. *Il entend bien la tenue des livres. Tenue des livres en partie double, en partie simple. C'est lui qui est chargé de la tenue de ce registre.*

TENUE, en termes de Musique, La continuation d'une même note pendant quelques mesures.

TOUT D'UNE TENUE. loc. adv. Tout d'un tenant. *Il possède tant d'arpents de terre tout d'une tenue.*

TÉNUIROSTRES. s. m. pl. T. d'Hist. nat. Nom d'une famille de passereaux qui ont pour caractère essentiel un bec grêle et long. *La huppe et le grimpereau sont les deux principaux genres de la famille des ténuirostres.*

TÉNUITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité d'une chose ténue. *La ténuité de cette substance. La ténuité des parties.*

TENURE. s. f. T. de Matière féodale. Mouvance, dépendance et étendue d'un fief. *Cette terre était dans la tenure, de la tenure de tel comté, de tel duché.*

TEO

TÉORBE. s. m. Espèce de luth à long manche dont les cordes sont simples, et dont on se sert soit pour jouer des pièces, soit pour accompagner la voix. *Jouer du téorbe. Le téorbe n'est plus en usage que dans l'Orient.* Quelques-uns écrivent *Théorbe*, et d'autres *Tuorbe*.

TER

TER. Adverbe emprunté du latin. (On prononce l'R.) Une troisième fois. On s'en sert en musique pour indiquer qu'un passage doit être répété trois fois. Il sert à indiquer la même chose pour les paroles d'une chanson.

TÉRATOLOGIE. s. f. Partie des sciences naturelles qui traite des monstruosités organiques.

TERCER ou **TERSER.** v. a. T. de Vigneron. Donner un troisième labour, une troisième façon à la vigne. *Tercer une vigne.*

TERCÉ, ÉE. part. passé.

TERCET. s. m. Couplet ou stance de trois vers. *Le sonnet est composé de deux quatrains et de deux tercets.*

TÉRÉBENTHINE. s. f. Résine qui coule du térébinthe et d'autres arbres résineux. *Térébenthine pure. Térébenthine falsifiée. Térébenthine commune. Térébenthine de Venise, de Chio, de Bordeaux. Odeur de térébenthine. Huile, essence de térébenthine.*

TÉRÉBINTHACÉES. s. f. pl. T. de Botanique. Famille de plantes dont le térébinthe est le type.

TÉRÉBINTHE. s. m. T. de Botan. Arbre résineux et toujours vert, dont le fruit vient par grappes, et est à peu près de la grosseur de la graine de genièvre. *Le térébinthe commun croît en Languedoc. On fait au tronc et aux grosses branches du térébinthe des incisions d'où coule une résine. Le lentisque et le pistachier sont des espèces de térébinthes.*

TÉRÉBRANT, ANTE. adj. Terme didactique. Qui perce, qui perfore. Il se dit, en Médecine, D'une douleur vive et poignante. *Douleurs térébrantes.*

Il se dit, en Zoologie, Des coquilles bivalves, dont les animaux ont la faculté de percer les pierres.

TÉRÉBRANT, employé substantivement, au masc. plur., est le nom d'Une famille d'insectes hyménoptères.

TÉRÉBRATION. s. f. Action de percer un arbre avec une tarière pour en tirer la gomme, la résine, etc.

Il se dit aussi en termes de Médecine. *La térébration du crâne dans l'opération du trépan,* L'action de percer le crâne avec un trépan.

TERGIVERSATION. s. f. Action de tergiverser. *User de tergiversation.*

TERGIVERSER. v. n. Prendre des détours, prendre des faux-fuyants pour éloigner ou pour éluder la conclusion d'une affaire, la décision d'une question, pour ne pas faire une réponse positive, etc. *C'est un chicaneur qui ne fait que tergiverser. Il a beau tergiverser, il n'échappera pas.*

TERME. s. m. Fin, borne des actions et des choses qui ont quelque étendue de lieu ou de temps. *Le terme d'une course. Le terme de la course était à cinq cents pas du lieu d'où ils partirent. Tout mouvement a deux termes. Le terme de la vie. Chaque chose a son terme. Il est un terme à tout. Il a mis un terme à son ambition, à ses extravagances. Ce fut là le terme de son bonheur. Il y a un terme où il faut s'arrêter. Quand cesseront nos malheurs? je n'en vois pas, je n'en aperçois pas le terme. Il n'est pas encore au terme de ses adversités, de ses disgrâces. Il faut mettre un terme à ces débats. Cette affaire est à son terme. La maladie touche à son terme.*

Il est à son dernier terme, se dit D'un homme qui est à l'article de la mort.

Terme de comparaison, de relation, Chacun des deux objets que l'on compare l'un avec l'autre, qui ont de la relation, du rapport entre eux. *Choisissez mieux vos termes de comparaison. Ce terme de comparaison n'est point exact. Toute relation a deux termes. Père et Fils sont deux termes de relation.*

En Mathém., *Terme d'un rapport, d'une proportion, d'une progression,* Chacune des quantités qui composent le rapport, la proportion, la progression; et, *Terme d'une expression algébrique,* Chacune des quantités qui composent cette expression, et qui sont séparées par les signes *plus* (+) ou *moins* (—).

En Logique, *Les termes d'un syllogisme,* Les trois termes dont les idées combinées deux à deux forment les trois propositions.

Moyen terme. Voyez MOYEN.

TERME, signifie aussi, Un temps préfix de payement. *Les loyers des maisons se payent à Paris aux quatre termes accoutumés. Le terme de la Saint-Jean, de la Saint-Remi, etc. Payer dès que le terme est échu. Il m'a fait une promesse de mille écus payables en six termes. Vous me demandez un terme bien long.*

Terme de rigueur, Terme passé lequel il n'y a plus de délai à espérer.

Marché à terme, Marché dont l'exécution est ajournée à un délai fixé.

Prov., *Qui a terme ne doit rien,* On ne peut être contraint de payer avant le terme échu. *Le terme vaut l'argent,* Quand on a beaucoup de temps devant soi pour payer, on a bien des moyens de satisfaire à ses engagements.

TERME, signifie, par extension, La somme due au bout du terme. *Il doit deux termes à son propriétaire. Il ne doit que le terme qui court. Il a payé un terme. Il a payé son terme. Il n'eut à payer qu'un demi-terme.*

Il signifie aussi, La fin du terme. *Je déménage au terme.*

TERME, se dit également Du temps au bout duquel une femme doit accoucher, dans le cours ordinaire de la nature; et, en ce sens, il se met ordinairement sans article ou avec l'adjectif possessif. *Elle n'est pas à terme. Elle est accouchée avant terme. Cet enfant est venu à terme. Cette femme n'est pas encore à son terme. Son terme viendra bientôt. Elle approche de son terme.*

Il se dit, dans un sens analogue, Des femelles de quelques animaux, des vaches, des juments, etc. *Sa jument a mis bas avant terme. Une vache qui n'est pas encore à terme.*

TERME, se dit encore d'Une borne que surmonte un simulacre de tête humaine; d'Un buste terminé en gaine. *Il y a des termes de marbre au coin des allées de ce jardin. Les Romains tenaient qu'il y avait une divinité particulière qui présidait aux bornes, aux limites des terres, et ils l'appelaient le dieu Terme.*

Il est planté là comme un terme, se dit D'un homme qui reste longtemps quelque part, debout et immobile. On dit de même, *Il ne bouge pas plus qu'un terme.*

TERME, signifie en outre, Mot, diction. *Terme propre. Terme figuré. Terme barbare, significatif, nouveau, usité, dur, expressif, clair et intelligible. Terme hors d'usage, inusité. Vieux terme. Termes nobles, pompeux, bas, forts, obscurs, vagues. Terme honnête, malhonnête. Termes emphatiques. Terme équivoque, ambigu. Ambiguïté dans les termes. Il parle en bons termes, en beaux termes, en termes choisis. Vous vous servez d'un terme impropre. Ce terme est mauvais. Vous usez trop souvent de ce terme. Expliquez cela en meilleurs termes. Il n'y a point de termes pour exprimer la grandeur de Dieu. Le contrat porte cela en termes exprès. Il faut s'en tenir aux termes du contrat. Aux termes, selon les termes, d'après les termes du contrat, vous êtes obligé à telle chose. Ce sont les termes formels de l'accord. Il ne dit que les mêmes choses en d'autres termes. Connaître la propriété des termes. Entendre la force des termes. En termes précis. Je lui ai dit cela en propres termes,* Dans les mêmes termes que je viens de rapporter.

S'exprimer en termes propres, Employer des termes convenables à la chose dont on parle. *Mesurer, peser, composer ses termes,* Parler avec circonspection. *Parler de quelqu'un en bons termes, en mauvais termes,* En dire du bien ou du mal.

Fam., *Ne pas ménager ses termes,* Dire avec dureté des choses désagréables. *Ménagez plus vos termes.*

TERME, se dit aussi Des façons de parler qui sont particulières à quelque art, à quelque science. *Il ne sait pas les termes de l'art. Termes techniques. Terme didactique. Cela s'appelle ainsi en termes d'architecture, de fortification. Termes de logique, de mathématique, de grammaire. Termes de palais. Termes de procédure, de jurisprudence, de finance, de commerce. Il n'entend pas les termes de la guerre, les termes de la marine. Dictionnaire des termes de botanique. En termes de l'Écriture.*

TERMES, au pluriel, se dit de L'état où est une affaire, de la position où est une personne à l'égard d'une autre, par rapport à une affaire. *En quels termes est cette affaire? Elle est en bons termes, en mauvais termes. L'affaire d'un tel est en termes d'accommodement. Les parties sont en termes de conclure à l'amiable. Ce mariage est en termes de se conclure, de se renouer. En quels termes êtes-vous avec lui depuis votre querelle?*

TERMÈS. s. m. Voyez TERMITE.

TERMINAISON. s. f. État d'une chose qui se termine, qui cesse, qui finit. *La terminaison d'une maladie, d'une affaire.*

Il signifie, en termes d'Anatomie, Le bout. *La terminaison d'un nerf.*

Il se dit en termes de Grammaire, et signifie, Désinence d'un mot. *Terminaison rude, douce, agréable. Il y a fort peu de rimes de cette terminaison. Terminaison masculine. Terminaison féminine. Terminaison française. Terminaison en* ur, *en* or, *en* ir, *etc.*

TERMINAL, ALE. adj. T. de Botan. et de Zoologie. Il se dit De ce qui termine une partie, de ce qui en occupe ou en forme l'extrémité supérieure. *Les fleurs du giroflier sont disposées en corymbe terminal. Épis terminaux.*

TERMINER. v. a. Borner, limiter, être à la fin, marquer la fin. *Ce bois termine agréablement la vue. Ces montagnes terminent heureusement l'horizon. La description qui termine le premier chant de son poëme.* Fig., *La mort termina les conquêtes d'Alexandre.*

Il signifie aussi, Achever, finir. *Il a terminé glorieusement ses jours. Il a terminé heureusement sa vie, sa course, sa carrière, etc. Terminer une campagne par une victoire. Terminer un procès par un accommodement. Terminer un différend à l'amiable. Cette discussion ne sera jamais terminée. Terminer un ouvrage. Terminer une lecture.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se passer, s'achever. *Cette campagne ne se termina point sans combat. Cette entrevue ne se termina point sans querelle. Tout cela s'est heureusement terminé.*

Il se dit aussi De la désinence d'un mot, de la manière dont un mot s'écrit et se prononce à la dernière syllabe. *Les verbes dont l'infinitif se termine en* er, *en* ir, *etc. Les noms qui se terminent en* eur, *en* ence, *etc.*

TERMINÉ, ÉE. part. passé. *C'est une affaire terminée.*

Traits, contours terminés, Traits continus qui sont bien arrêtés, qui n'ont rien de vague, d'indécis.

TERMINOLOGIE. s. f. Terme didactique. Ensemble des termes techniques d'une science ou d'un art. *Sa prétendue science n'est qu'une vaine terminologie.*

TERMITE. s. m. T. d'Hist. nat. Espèce d'insectes vulgairement appelés *Fourmis blanches,* qui naissent dans les pays très chauds, et qui sont fort destructeurs. On les nomme aussi *Termès.*

TERNAIRE. adj. des deux genres. Qui est composé de trois unités. *Un nombre ternaire.*

En termes de Chimie, *Composé ternaire,* Corps qui résulte de la combinaison de trois corps simples.

TERNE. adj. des deux genres. Qui n'a point l'éclat qu'il doit avoir, ou qui en a peu en comparaison d'une autre chose. *Votre argenterie est terne. Ces pierreries sont ternes. Le cristal est terne auprès du diamant. L'haleine rend terne la glace d'un miroir.*

En termes de Peinture, *Un coloris terne,* Un coloris sans éclat. On dit figurément, dans un sens analogue, *Un style terne.*

TERNE. s. m. T. de Loterie. Réunion de trois nombres pris à la loterie, et liés ensemble de manière qu'ils ne doivent produire un gain, qu'à condition qu'ils sortiront tous trois au même tirage. *J'ai pris, j'ai gagné un terne. Mettre à la loterie par terne. Jouer le terne.*

Terne sec, Trois numéros qu'on prend sans jouer l'extrait ni l'ambe.

Fig. et fam., *C'est un terne à la loterie*, se dit D'un avantage, d'un bien que le hasard seul procure.

En termes de Jeu de dés, *Terne*, Les deux trois. *En jetant les dés, il amena un terne. Il eut deux ternes de suite.* On dit aussi sans article et au pluriel, *Amener ternes. S'il amène ternes, il a perdu.*

TERNE, se dit aussi, au Loto, de Trois numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale, ou de la même couleur.

TERNÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Il se dit Des parties qui sont au nombre de trois sur un support commun. *Les feuilles du trèfle sont ternées.*

TERNIR. v. a. Rendre terne, obscur; ôter ou diminuer l'éclat de quelque chose. *L'haleine ternit la glace d'un miroir. Ternir les couleurs. La vapeur des boues ternit les meubles, ternit l'argent. Cela ternit le teint.*

Il se dit figurément, en parlant Des choses morales. *Ternir sa réputation. Ternir sa gloire. C'est un vice qui ternit toutes ses vertus. Cela ternit sa mémoire.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, au propre et au figuré. *Son teint se ternit. Ces couleurs se ternissent aisément. Sa réputation, sa gloire commence à se ternir.*

TERNI, IE. part. passé.

TERNISSURE. s. f. État de ce qui est terni. *La ternissure d'une glace, d'un miroir.*

TERRAGE. s. m. T. de nos anciennes Coutumes. Droit qu'avaient plusieurs seigneurs de prendre en nature une certaine partie des fruits provenus sur les terres qui étaient dans leur censive.

TERRAGE. s. m. T. de Raffineur. Action de terrer le sucre.

TERRAIN. s. m. Espace de terre, considéré, soit par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourrait faire, soit par rapport à quelque action qui s'y passe. *Les lignes des assiégeants occupaient un grand terrain. Les assiégeants gagnaient le terrain peu à peu. L'ennemi gagnait du terrain. Il n'a pas gagné, il n'a pas perdu un pouce de terrain. L'aile gauche perdait du terrain. Les assiégés disputèrent longtemps le terrain. Reconnaître le terrain. Son jardin occupe un grand terrain. Il n'y a pas assez de terrain pour faire tout ce qu'il veut faire. Il a un beau terrain pour bâtir.*

Ménager le terrain, Employer utilement le peu d'espace de terre qu'on a. *Il a bâti une maison, et a bien ménagé le peu de terrain qu'il avait.*

Fig. et fam., *Ménager le terrain*, Se servir avec prudence de ce que l'on a de moyens pour réussir dans une affaire.

Fig., *Disputer le terrain*, Se défendre pied à pied, soutenir avec force son opinion, ses intérêts, ou ceux d'autrui, dans quelque contestation que ce soit. *Connaître bien le terrain*, Connaître fort bien l'humeur, les inclinations, les intérêts des personnes avec qui l'on a à traiter. On dit, dans des sens analogues, *Reconnaître le terrain; tâter, sonder le terrain.*

Fig., *Gagner du terrain*, Avancer peu à peu dans une affaire. On dit, dans le sens contraire, *Perdre du terrain.*

Fig., *Être sur son terrain*, Parler de choses que l'on connaît bien, agir dans une affaire du genre de celles dont on a l'habitude. *Lorsqu'il parle de géométrie, il est sur son terrain. Un homme est fort quand il est sur son terrain.* On dit, dans un sens différent, *Il n'est pas, il n'est plus sur son terrain.*

Prov. et fig., *Il s'est placé sur un bon, sur un mauvais terrain*, Il a embrassé une bonne, une mauvaise cause; il a bien choisi, il a mal choisi ses moyens d'attaque ou de défense.

TERRAIN, en termes de Manége, se dit de La piste qu'on suit dans le manége en travaillant son cheval. *Ce cheval embrasse bien le terrain.*

Ce cheval tâte le terrain, Il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs.

TERRAIN, se dit aussi de La terre, par rapport à certaines qualités. *Le terrain est mauvais. Le terrain est bon. Le terrain est mou, est dur. Ce terrain est inégal. Cet arbre veut un terrain humide, un terrain sec, un terrain léger, etc. Bâtir sur un mauvais terrain. Prenez garde, le terrain est glissant.*

Défoncer un terrain, Le fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds, en ôter les pierres ou les gravois, et mettre à la place du fumier ou de la terre nouvelle.

TERRAIN, se dit, en Géologie, Des différentes couches de terre par rapport à leur ancienneté et à leur position. *Terrain primitif. Terrain secondaire.*

TERRAIN, en termes de Peinture, se dit de Toutes les parties d'un paysage qui représentent la terre nue ou seulement revêtue d'herbes. *Des terrains bien disposés, bien rendus.*

TERRAL. s. m. T. de Marine. Vent de terre. *On ne peut sortir de cette baie qu'avec un bon terral.* Il est très peu usité.

TERRAQUÉ, ÉE. adj. Composé de terre et d'eau. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Le globe terraqué*, Le globe que nous habitons.

TERRASSE. s. f. Levée de terre faite de main d'homme, ordinairement soutenue par de la maçonnerie, et procurant ou la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue, dans un jardin, dans un parc, au-devant d'un grand édifice, etc. *Une terrasse de cinquante mètres de large sur trois cents mètres de long. Une terrasse qui a une belle vue. Une terrasse revêtue de maçonnerie. La terrasse des Tuileries. La terrasse de Saint-Germain.*

Ce jardin est en terrasse, Il est élevé en forme de terrasse; et, *Ce jardin est tout en terrasses*, Il est composé de plusieurs terrasses plus élevées les unes que les autres.

Travaux de terrasse, Tous les ouvrages qu'on fait en remuant, en fouillant, en exhaussant des terres.

TERRASSE, se dit aussi d'Un ouvrage de maçonnerie en forme de balcon, de galerie découverte. *Les fenêtres de sa chambre ouvrent sur une terrasse.*

Il se dit également de La couverture d'un édifice, lorsqu'elle est en plate-forme. *Il y a une terrasse au haut de cette maison. Tous les toits de cette ville sont en terrasse. Comble en terrasse.*

TERRASSE, en termes de Peinture, se dit Du devant, du premier plan des paysages.

TERRASSEMENT. s. m. Action de transporter des terres en quelque endroit, et d'en former un amas, que l'on consolide par de la maçonnerie ou autrement. *Faire des terrassements pour établir un chemin, une chaussée.*

TERRASSER. v. a. Mettre un amas de terre derrière une muraille, pour la fortifier, et pour divers autres usages. *On a fait terrasser cette muraille. Toutes les murailles de cette ville sont terrassées.*

TERRASSER, signifie aussi, Jeter de force par terre. *Ils se prirent au collet, mais l'un eut bientôt terrassé l'autre.*

Il signifie, au figuré, Consterner, abattre, faire perdre courage. *Sa présence seule est capable de terrasser ses ennemis. Cette nouvelle l'a terrassé.*

Terrasser quelqu'un à force de raisons, L'accabler de raisons si fortes, qu'il n'a rien à répondre.

TERRASSÉ, ÉE. part. passé.

TERRASSIER. s. m. Entrepreneur de terrassements; ouvrier qui travaille à remuer, à transporter des terres. *Faire marché avec des terrassiers. Faire travailler des terrassiers.*

TERRE. s. f. Le sol sur lequel nous marchons, sur lequel nos maisons sont construites, qui produit et nourrit les végétaux. *Les animaux qui se logent dans la terre, qui vivent dans la terre. Les fruits de la terre. Les habitants de la terre. Chemin sous terre. Cette maison a ses cuisines sous terre. Je voudrais être cent pieds sous terre, à cent pieds sous terre. Joncher la terre de fleurs. Couvrir la terre de morts. La terre était couverte de neige. Il lui a fallu remuer bien de la terre pour faire ce jardin. Le remuement des terres coûte beaucoup. Baiser la terre. Se coucher à terre, à plate terre. Mettre un genou en terre. Un cheval qui va ventre à terre. Mettre un bâtiment rez pied, rez terre. Jeter un homme à terre, contre terre, par terre. Porter son ennemi par terre. Un ver de terre. La terre est toute crevassée du chaud qu'il fait. La terre s'est ouverte, s'est entr'ouverte sous lui. La terre a fondu sous ses pieds. Tremblement de terre. Il l'a cherché par mer et par terre.*

À terre, par terre, se disent abusivement en parlant Des choses qui tombent ou qu'on jette, quoique ce soit dans une chambre, sur le carreau, sur un parquet, sur un tapis. *Votre livre est tombé à terre. Il a jeté son chapeau à terre, au lieu de le mettre sur un fauteuil. Il s'est jeté à terre, par terre, et s'est roulé sur le parquet.*

Fig. et fam., *Battre quelqu'un à terre*, Abuser de son avantage contre un homme déjà battu et hors de défense, ou qui ne se défend plus. *Ce serait battre un homme à terre que d'insister davantage.*

Fig. et fam., *Il a peur que terre ne lui manque*, se dit D'un homme avare et timide, qui craint à tout moment que le nécessaire ne vienne à lui manquer.

Fig. et fam., *Donner du nez en terre*, Échouer dans une affaire.

Fig. et fam., *Cette parole, ce propos, n'est pas tombé à terre*, On l'a relevé, on y a pris garde. On dit dans le même sens, *Il ne laissera pas tomber cela à terre.*

Fig. et fam., *Cette affaire n'a pas touché à terre*, Elle a passé tout d'une voix, sans difficulté. *Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre*, Il ne donne pas le temps de se reconnaître, de respirer.

En termes de Manége, *Ce cheval va, travaille terre à terre*, Son galop est de deux temps et de deux pistes. On dit substanti-

vement, *Le terre à terre*, dans un sens analogue. *Le terre à terre est une des allures artificielles du cheval.* (Voyez plus loin un autre emploi de la même expression.)

Fig., *Il ne va que terre à terre*, se dit D'un homme qui a les vues peu élevées, d'un auteur dont les idées sont communes, dont le style manque d'originalité.

Fig., *Raser la terre*, Ramper, ne pas s'élever.

En termes de Fortification, *Remuer de la terre, la terre*, Fouir et transporter de la terre pour faire des retranchements, etc. *On a bien remué de la terre, on a bien remué la terre à tel siège.* On dit aussi : *Se couvrir de terre. Ouvrage de terre. Bastion de terre. Sac à terre.*

Dans le langage ordinaire, *Il a bien remué de la terre*, se dit De quelqu'un qui a fait transporter beaucoup de terre d'un endroit à l'autre, dans un parc, dans un jardin.

Prov. et fig., *Faire de la terre le fossé*, Tirer de la chose même de quoi subvenir aux dépenses nécessaires pour l'agrandir, ou pour l'entretenir. Il se dit plus souvent D'un dissipateur qui se ruine par des emprunts successifs, dont l'un rembourse l'autre.

TERRE, se dit aussi par rapport à l'action d'inhumer. *Il y a huit jours que le pauvre homme est en terre, qu'on l'a mis, qu'on l'a porté en terre. Bénir la terre d'un cimetière. Ouvrir la terre. On paye tant dans cette paroisse pour l'ouverture de la terre.* En ce sens, on dit proverbialement, *Six pieds de terre suffisent pour le plus grand homme.*

Être enterré, inhumé en terre sainte, Être enterré dans une église, ou dans un cimetière bénit.

TERRE, se dit aussi Des diverses natures de terre, de sol, par rapport à leur état ou à leurs qualités. *Terre grasse, stérile, sèche, fertile, sablonneuse, ingrate. Terre de bon rapport. Terres brûlantes, froides. Terres grises, rouges, blanches, noires. Terres fortes, légères. Terre glaise. Terres labourables. Labourer des terres. Fumer des terres. Terre à blé. Terre à froment. Terre en friche. Terre en jachère. Terre neuve, et qui n'a point encore porté. Terre cultivée. Terre franche. Terre végétale. Terre friable, meuble. Terre inculte. Prier Dieu pour les biens de la terre. Un arpent de terre. Une pièce de terre.*

Terre vierge, Terre végétale non encore cultivée.

Prov., *Bonne terre, mauvais chemins*, Dans les terres grasses, les chemins sont mauvais.

Terres rapportées, Terres que l'on a tirées d'un endroit pour les porter dans un autre. *Cette terrasse est faite de terres rapportées.*

TERRE, se dit également de La terre considérée comme une matière ou substance particulière. *Terre calcaire. Terre argileuse. Terre siliceuse. Terre sigillée. Terre d'ombre.*

Terre à potier, ou simplement, *Terre*, Terre argileuse dont les potiers se servent pour faire leurs ouvrages, et qu'on emploie aussi à quelques autres usages. *De la poterie de terre. Un vase de terre. Un plat de terre. Une écuelle de terre. Un pot de terre vernissé. Travailler en terre. Les sculpteurs font leurs modèles de terre. Terre de pipe. Terre à pipe.*

Terre cuite, Cette même terre façonnée en statues, en vases, etc., et durcie au feu. *Un buste, un médaillon, etc., de terre cuite.* On dit dans le même sens, *J'ai la terre cuite du buste de Molière.*

TERRE, se dit aussi de Tout le globe de terre et d'eau que nous habitons. *Dieu créa le ciel et la terre. Le globe de la terre. La terre est une planète. La terre tourne autour du soleil. Les deux pôles de la terre. Le diamètre de la terre. Le tour de la terre. Les divers climats de la terre. La lune s'éclipse par son entrée dans l'ombre de la terre.*

Communément, *On ne voit ni ciel ni terre*, se dit Lorsqu'on est dans une grande obscurité.

Fig. et fam., *Remuer ciel et terre*, Faire tous ses efforts, employer toutes sortes de moyens pour arriver au but qu'on se propose.

Prov., *Tant que terre nous pourra porter*, Aussi loin que nous pourrons aller. *Nous partirons de bon matin, et nous irons tant que terre nous pourra porter.* On dit quelquefois dans le même sens, *Tant que terre*, absolument. *Nous irons tant que terre.*

Être sur terre, Vivre, exister. *Tant que je serai sur terre.*

TERRE, se dit quelquefois, surtout au pluriel, Des diverses parties ou portions du globe de la terre. *Terres inhabitées. Les terres boréales* ou *arctiques. Les terres australes. Terres inconnues.*

Il se dit également, tant au singulier qu'au pluriel, de L'étendue d'un pays. *Les terres de France. Les terres d'Espagne. Nous sommes en terre étrangère. Être en terre papale. Être en terre ennemie. Entrer dans les terres des ennemis; piller, ravager leurs terres.*

La terre de promission, ou *La terre promise, la terre sainte*, La Palestine, que Dieu avait promise au peuple d'Israël, et où JÉSUS-CHRIST a pris naissance.

TERRE, se dit pareillement d'Un domaine, d'un fonds rural. *Terre seigneuriale. Terre noble. Terre en franc-alleu. Terre mouvante du roi, qui relevait du roi, de tel prince, de telle seigneurie. Ériger une terre en marquisat, en duché, en pairie. Cette terre avait haute, moyenne et basse justice. Terre bien située. C'est une belle terre, une grosse terre. Terre d'Église. Terre appartenante à l'Église. Quitter la terre pour le cens. Déguerpir une terre. Vendre, acheter, échanger, céder une terre. Saisir une terre. Engager, hypothéquer une terre. Terre en valeur, en non-valeur. Faire valoir une terre. Tenir sa terre par ses mains. Donner, prendre une terre à ferme. Donner une terre à moitié. Le fermier d'une terre. Le revenu d'une terre. Cette terre rapporte tant. Il rend tant par an de cette terre. Aller dans ses terres, dans sa terre, à sa terre. Vivre sur ses terres. Chasser sur les terres d'autrui.*

Terre bien plantée, Terre où il y a beaucoup de plantations; et, *Terre bien bâtie*, Terre où il y a un château bien bâti, une belle maison d'habitation.

N'avoir pas un pouce de terre, N'avoir point de bien en fonds de terre. *Être riche en fonds de terre*, Posséder beaucoup de terre.

Prov., *Qui terre a, guerre a*, Qui a du bien est sujet à avoir des procès.

Prov., *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre* ou *la terre*, Les terres, les fonds de commerce, etc., rapportent en proportion de la capacité de celui qui les possède, de l'art de les faire valoir; et, en général, Chacun réussit dans son état en proportion de sa capacité personnelle.

Prov. et fig., *Chasser sur les terres d'autrui*, Empiéter sur les droits d'autrui, prétendre à une chose qui appartient à un autre.

TERRE, se dit encore de La terre qui est sur le bord de la mer. Dans ce sens, on l'emploie surtout en termes de Marine. *Côtoyer la terre. Une chaloupe qui rase la terre. Un vaisseau qui range la terre. Ils furent trois mois sans voir terre. Gagner la terre. Brise de terre. Le vent de terre. Le vent est de terre. Chercher la terre. Apercevoir une terre à l'horizon. Terre haute. Terre basse. Lorsque les matelots en vigie découvrent la terre, ils crient à haute voix : Terre! terre! Descendre à terre.*

Prendre terre, Aborder, descendre à terre, mettre à terre.

Perdre terre, se dit D'un bâtiment qui s'éloigne assez de terre, pour qu'il la perde de vue.

Perdre terre, se dit aussi Lorsque, étant dans l'eau, on trouve des endroits où l'on ne peut pas, étant debout, toucher le fond avec les pieds.

Fig., *Faire perdre terre à quelqu'un dans une discussion*, Le réduire à ne savoir que répondre.

Aller terre à terre, se dit Des petits bâtiments qui ne s'éloignent pas des côtes. *Raser la terre*, se dit D'un bâtiment quelconque, lorsqu'il va près des côtes.

Cette ville est bien avant dans les terres, Elle est bien éloignée de la mer.

Terre ferme, Le continent, et tout ce qui tient au continent, sans être environné d'eau; à la différence des îles. *Après avoir passé les îles de l'Archipel, nous descendîmes, nous abordâmes en terre ferme.* Les marins disent plus ordinairement, *La grande terre.*

Terre ferme, se disait particulièrement de La partie des États de Venise qui était située sur le continent de l'Italie, par opposition à Venise et aux îles. *Les nobles de terre ferme.*

Armée de terre, forces de terre, Les troupes qui combattent sur terre; par opposition à *Armée de mer, forces de mer.*

TERRE, se dit figurément Des habitants de la terre. *Alexandre fit trembler toute la terre, voulait soumettre toute la terre. Toute la terre se tut devant lui. Ce monarque est respecté de toute la terre, craint de toute la terre.*

Il signifie aussi, Un grand nombre de personnes, par rapport au lieu et aux circonstances où l'on se trouve. *Vous dites cela comme une nouvelle; toute la terre le sait, toute la terre en parle. Vous deviendrez l'horreur de toute la terre, si vous ne changez de conduite. Cela est reçu par toute la terre*, et familièrement, *par toute terre.*

TERRE, s'emploie figurément en termes de Morale chrétienne, et se dit Des biens et des plaisirs de la vie présente. *Vous tenez trop à la terre. Vous ne songez qu'à la terre. Les vrais chrétiens méprisent la terre, les biens de la terre.*

TERREAU. s. m. Terre mêlée de fumier pourri, dont les jardiniers font des couches dans les jardins potagers. *Il faut mettre du terreau au pied de ces arbres. Couche*

de terreau pour des melons, pour des fleurs.

Il se dit aussi d'Une terre répandue dans les bois et qui est le résultat de la décomposition des végétaux. On donne aussi quelquefois, mais abusivement, le nom de *Terreau* à La terre végétale.

TERREIN. s. m. Voyez TERRAIN.

TERRE-NEUVIER. s. m. Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve.

Il se dit aussi Des navires qui servent à cette pêche. *Équiper un terre-neuvier*, ou adjectivement, *un navire, un bâtiment terre-neuvier.*

Il se dit aussi quelquefois Des chiens de Terre-Neuve, qu'on appelle plus souvent *Terre-neuve. Un terre-neuvier. Un beau terre-neuve.*

TERRE-NOIX. s. f. T. de Botan. Plante ombellifère, qui croît dans les bois et les lieux humides, et qui produit une racine tuberculeuse dont le goût approche de celui de la châtaigne.

TERRE-PLEIN. s. m. T. de Fortification. Surface plate et unie d'un amas de terre élevé. *Le terre-plein d'un rempart, d'un bastion. Le terre-plein d'un cavalier. Le terre-plein du chemin couvert.*

Il se dit aussi d'Un terrain élevé que soutiennent des murailles. *Le terre-plein du Pont-Neuf. Des terre-pleins.*

TERRER (SE). v. pron. Il se dit au propre De certains animaux, et signifie, Se cacher sous terre. *Ce lapin, ce renard s'est terré quand il s'est vu poursuivi. Un blaireau qui se terre.*

Il se dit aussi en termes de Guerre, et signifie, Se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre. *Nous nous terrâmes promptement contre la batterie de la place. Les assiégeants s'étaient si bien terrés, qu'ils étaient entièrement à couvert du feu de la place.*

TERRER, est quelquefois neutre, et désigne en général La manière dont se logent certains animaux en creusant la terre. *Le lapin terre, et le lièvre ne terre pas.*

TERRÉ, ÉE. part. passé.

TERRER. v. a. T. d'Agricult. et de Jardinage. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante. *Terrer un arbre, une vigne, un pied d'œillet, etc.*

Terrer une étoffe, La glaiser ou l'enduire de terre à foulon.

Terrer un artifice, En garnir la gorge de poussière de terre.

Terrer du sucre, Le blanchir en couvrant d'une terre grasse le fond des formes où on le fait purger.

TERRÉ, ÉE. part. passé.

TERRESTRE. adj. des deux genres. Qui appartient à la terre, qui vient de la terre, qui tient de la nature de la terre. *Les animaux terrestres. Vapeurs, exhalaisons terrestres. On a tiré de cette liqueur ce qu'il y avait de plus terrestre.* Ce dernier a vieilli.

Paradis terrestre, Le lieu où Dieu plaça Adam et Ève lorsqu'il les eut créés.

Fig., *C'est un paradis terrestre, un vrai paradis terrestre*, se dit D'un lieu, d'un jardin, d'un pays délicieux et abondant.

TERRESTRE, en termes de Morale chrétienne, se dit par opposition à Spirituel et à Éternel. *C'est un homme qui n'agit que par des vues terrestres et charnelles. Un homme qui n'a que des sentiments terrestres. Pensées terrestres.*

TERREUR. s. f. Émotion profonde causée dans l'âme par la présence, l'annonce ou la peinture d'un grand mal ou d'un grand péril; épouvante, crainte violente. *Jeter la terreur parmi les ennemis. Répandre la terreur par tous les lieux où l'on passe. Remplir de terreur. Faire régner la terreur. Être saisi, glacé de terreur. La terreur est au comble. La terreur était dans la ville. Il portait la terreur partout. La crainte de la mort lui a causé, inspiré une terreur salutaire. Cette nouvelle a dissipé ses terreurs. L'intérêt de la tragédie se fonde sur la pitié et sur la terreur.*

Il remplit tout de la terreur de son nom, se dit D'un conquérant dont le nom imprime la terreur partout.

Il est la terreur des ennemis, se dit D'un grand capitaine. *Il est la terreur des coupables*, se dit D'un juge sévère.

Terreur panique, Terreur subite, dont on est troublé sans sujet. *Il lui prit une terreur panique. Il se répandit une terreur panique dans l'armée.*

La terreur, se dit absolument de L'époque la plus violente de la révolution française. *Le régime de la terreur. Il périt pendant la terreur.*

TERREUX, EUSE. adj. Mêlé de terre. *Sable terreux. Métal terreux.*

Goût terreux, odeur terreuse, Goût de terre, odeur de terre.

TERREUX, signifie aussi, Qui est sali de terre, qui est plein de crasse et de poussière. *Il est revenu de son travail avec les mains toutes terreuses. Il a les mains aussi terreuses que s'il avait travaillé à la terre. Un enfant qui a le visage terreux.*

Avoir le visage terreux, signifie quelquefois, Avoir le visage malsain, le visage d'un mort.

Ce peintre a une couleur terreuse, Sa couleur est terne, n'a pas de transparence.

TERREUX, en termes de Joaillier, signifie, Qui est couleur de terre.

TERRIBLE. adj. des deux genres. Qui cause de la terreur, qui est propre à donner de la terreur. *Son aspect est terrible. Un bruit, un cri terrible. Les plus terribles fléaux. Il devint terrible à ses ennemis. Ce moment est terrible. Cette nouvelle est terrible. Quel terrible revers!*

Il signifie, figurément et familièrement, Étonnant, étrange, extraordinaire dans son genre. *C'est un homme qui a une terrible humeur. C'est une terrible humeur, on ne peut vivre avec lui. Il fait un temps terrible. On fait un terrible bruit. Cet homme fait une terrible dépense. Il joue un jeu terrible. Vous me donnez là une terrible besogne. Voilà une terrible aventure.*

C'est un terrible homme, se dit, dans la conversation, D'un homme importun, fatigant.

TERRIBLE, se dit quelquefois par dérision. *C'est un terrible faiseur de vers. C'est un terrible harangueur.*

TERRIBLEMENT. adv. De manière à inspirer de la terreur. *Un frénétique qui roule terriblement les yeux, qui se démène terriblement. On entendait les lions rugir terriblement. Il tonnait terriblement.*

Il signifie aussi, dans le langage familier, Extrêmement, excessivement. *Il pleut, il neige terriblement. Gagner terriblement au jeu. Perdre terriblement. Manger terriblement. Il étudie terriblement. Il parle terriblement. Il est terriblement ennuyeux.*

TERRIEN, IENNE. s. Celui, celle qui possède beaucoup de terres, qui est seigneur de plusieurs terres. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Grand terrien*, qui se dit tant d'Un seigneur qui possède plusieurs terres, que d'Un grand prince dont la domination s'étend sur beaucoup de pays. *L'homme dont vous parlez est un grand terrien. Ce prince est un des plus grands terriens de l'univers.* Ce dernier emploi du mot a vieilli.

TERRIER. adj. m. T. de Féodalité. Il n'est usité que dans cette locution, *Papier terrier*, Registre contenant le dénombrement, les déclarations des particuliers qui relevaient d'une seigneurie, et le détail des droits, cens et rentes qui y étaient dus. *Le papier terrier de la baronnie de... Faire un papier terrier. La confection d'un papier terrier.*

Il est aussi substantif. *Faire un nouveau terrier. Insérer une déclaration dans un terrier.*

TERRIER. s. m. Trou, cavité dans la terre, où certains animaux se retirent. *Terrier de lapin. Terrier de renard. Terrier de blaireau. Ce renard a été acculé au fond du terrier, est venu mourir dans son terrier. Enfumer un renard dans son terrier.*

Fig. et fam., *Cet homme s'est retiré dans son terrier*, Il ne paraît plus dans le monde, il vit dans une retraite profonde; et, *Il est allé mourir dans son terrier*, Il est allé finir sa vie dans sa maison, dans son pays natal.

TERRIER, s'emploie adjectivement dans cette expression, *Chien terrier*, Chien propre à la chasse des lapins, du renard, etc. On dit aussi substantivement, *Un terrier.*

TERRIFIER. v. a. Frapper de terreur, épouvanter. *Ces cruelles exécutions terrifièrent le pays. Il fut terrifié par cette nouvelle.*

TERRIFIÉ, ÉE. part. passé.

TERRINE. s. f. Vaisseau de terre, de figure ronde, plat par en bas, et qui va toujours en s'élargissant par en haut. *Terrine vernissée. Terrine à mettre du lait. Terrine à savonner.*

Il se dit aussi d'Une sorte de ragoût fait dans une espèce de terrine, et qu'on sert froid. *Terrine de dinde aux truffes, de perdreaux aux truffes, d'œufs et de foies gras aux truffes. Terrine de lièvre, de levraut, de poularde et jambon.* On dit aussi, *Pâté en terrine.*

TERRINÉE. s. f. Plein une terrine, autant qu'il en peut tenir dans une terrine. *Manger une terrinée de lait. Une terrinée de crème.* Il est familier.

TERRIR. v. n. Il se dit proprement Des tortues qui, sortant de la mer en certains temps, viennent sur le rivage, et, après y avoir fait un trou dans le sable, y pondent leurs œufs, puis les recouvrent. *La saison où les tortues terrissent.*

Il signifie quelquefois, en termes de Marine, Arriver à la vue d'une terre, prendre terre. *Nous terrîmes à tel endroit.* Dans ce sens, on dit plus souvent, *Atterrir.*

TERRITOIRE. s. m. Espace, étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une principauté, d'une seigneurie, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. *Le territoire français. Les productions de notre territoire sont très variées. Cette ville a un territoire fort étendu. On l'a banni du territoire espagnol. Il lui est défendu de mettre les pieds sur le territoire de la principauté. La sentence de ce juge est nulle, il l'a donnée hors de son territoire.*

Donner territoire, prêter territoire, se dit

D'un évêque qui, dans son diocèse, permet à un autre évêque de faire certaines fonctions épiscopales. *Il a donné territoire à tel évêque.*

TERRITORIAL, ALE. adj. Qui concerne, qui comprend le territoire. *Impôt territorial. Propriété territoriale.*

Armée territoriale, Troupe non soldée, composée des hommes qui ont fait leur temps de service dans l'armée active et dans la réserve, et destinée à la défense intérieure du territoire.

TERROIR. s. m. Terre considérée par rapport à l'agriculture. *Terroir fertile. Bon terroir. Mauvais terroir. Terroir gras. Terroir sec. Terroir humide. Terroir aride, pierreux, sablonneux. Terroir ingrat. Le terroir de la Beauce est bon pour les blés. Le terroir de la Bourgogne est bon pour les vins.*

Ce vin sent le terroir, il a un goût de terroir, Il a une certaine odeur, un certain goût qui vient de la qualité du terroir.

Fig. et fam., *Cet homme sent le terroir*, Il a les défauts qu'on attribue aux gens du pays d'où il est. *Sentir le terroir*, se dit également Des ouvrages d'esprit, quand ils ont des défauts qu'on peut attribuer aux habitudes du pays où l'auteur est né, a vécu.

TERRORISER. v. a. Établir un régime de terreur. *On terrorisa cette province pour la contenir.*

TERRORISÉ, ÉE. part. passé.

TERRORISTE. s. m. Partisan, agent du régime de la terreur.

TERSER. v. a. Voyez TERCER.

TERTIAIRE. adj. des deux genres. T. de Géologie. Qui occupe le troisième rang, qui est venu en troisième lieu. *Terrains tertiaires. Formations tertiaires.*

TERTIO. adv. Mot emprunté du latin, qui signifie troisièmement. Il s'emploie pour désigner le troisième article d'une série, quand on a commencé à compter par *primo, secundo.*

TERTRE. s. m. Monticule, colline, éminence de terre dans une plaine. *Tertre élevé. Les ennemis se postèrent sur un petit tertre. Nous nous saisîmes d'un tertre d'où nous observions la contenance des ennemis. Un château situé sur un tertre. Un tertre couvert de gazon.*

TES

TES. pluriel de l'adjectif possessif *Ton, ta.* Voyez ces mots.

TESSÈRE. s. f. T. d'Antiquité. Petite tablette d'ivoire, de métal, de bois, qui chez les anciens Romains servait de signe de reconnaissance, de jeton, de billet de théâtre, et pour divers autres usages. *Tessère hospitalière*, Petite tablette que des hôtes échangeaient entre eux pour se reconnaître ensuite. *Tessère militaire*, Petite tablette sur laquelle était écrit le mot d'ordre. *Tessère théâtrale*, etc., etc.

TESSON. s. m. Débris de bouteille cassée, de pot cassé. *Un amas de tessons. Il s'est blessé en marchant sur un tesson de bouteille.* On dit aussi, *Têt. Ramasser des têts de pots.*

TEST. s. m T. de Chimie et de Métallurgie. Voyez TÊT.

TEST. s. m. T. d'Hist. nat. Enveloppe dure des mollusques testacés et crustacés.

Il se dit quelquefois de L'enveloppe des tortues et de Celle des tatous.

TEST. s. m. T. d'Hist. moderne. Mot anglais qui signifie, Épreuve. Il n'est usité que dans cette locution, *Le serment du Test*, Acte par lequel on nie la transsubstantiation, et l'on renonce au culte de la Vierge et des saints.

TESTACÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux à coquille. *Les animaux testacés, du genre testacé.*

Il est quelquefois substantif. *Les huîtres, les moules, les escargots sont des testacés.*

TESTAMENT. s. m. Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. *Testament fait, passé par-devant notaires. Testament solennel. Testament bon et valable. Testament dicté mot à mot. Testament clos et scellé. Testament qui pèche dans la forme. On est demeuré d'accord de la nullité du testament. Faire son testament. Donner, léguer par testament. Disposer de ses biens par testament. Signer un testament. Les héritiers se sont pourvus contre le testament. On a fait casser le testament. On a infirmé le testament. Les notaires qui ont reçu le testament. Le testament a été exécuté. Il a nommé un tel pour exécuteur de son testament. Révoquer un testament. Confirmer un testament. Suggérer un testament. Supposer un testament. Il l'a mis dans son testament. Tous ses domestiques sont sur son testament. Il l'a oublié dans son testament. Trouvez-vous à l'ouverture du testament. Ouvrir un testament.*

Testament olographe, Celui qui est écrit, daté et signé de la main du testateur. *Testament par acte public*, Celui qui est reçu par deux notaires en présence de deux témoins, ou par un notaire en présence de quatre témoins. *Testament mystique* ou *secret*, Testament écrit, ou au moins signé par le testateur, et remis par lui clos et scellé à un notaire, en présence de six témoins. *Testament inofficieux*, Testament dans lequel le testateur ne fait aucune mention de quelqu'un de ses plus proches héritiers de droit. *Testament ab irato*, Celui qui est fait par un motif de haine ou de colère. *Testament militaire*, Testament fait à l'armée, sans toutes les formalités nécessaires aux autres testaments.

Testament de mort, La déclaration libre et volontaire d'un criminel, après sa condamnation à la mort. Cette locution est maintenant peu usitée.

Par extension, *Testament de mort*, Écrit qui atteste les derniers sentiments d'une personne. *Peu de jours avant de mourir, il m'écrivit une lettre qui est comme son testament de mort.*

Testament politique, se dit d'Écrits politiques attribués à certains hommes d'État, contenant les vues, les projets, les motifs qui ont dirigé ou qu'on suppose avoir dirigé leur conduite. *Testament politique de Richelieu, de Colbert, du cardinal Albéroni. Les testaments politiques sont presque tous supposés.*

L'Ancien Testament, Les livres saints qui ont précédé la naissance de JÉSUS-CHRIST; et, *Le Nouveau Testament*, Les livres saints postérieurs à la naissance de JÉSUS-CHRIST. *Il a traduit le Nouveau Testament. Il a fait des notes sur l'Ancien Testament.* Ils se disent aussi l'un et l'autre de L'alliance de Dieu avec les hommes. *L'Ancien Testament n'était que la figure du Nouveau.*

TESTAMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui concerne le testament. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Disposition testamentaire*, Disposition contenue dans un testament; *Exécuteur testamentaire*, Celui qu'un testateur charge de l'exécution de son testament; et, *Héritier testamentaire*, Héritier institué par testament.

TESTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui fait un testament. *Le testateur l'a ordonné en termes exprès. La volonté, l'intention du testateur doit être sacrée et inviolable, à moins que le testament ne soit fait contre les lois. Cela est contre la disposition du testateur. La testatrice a ordonné que...*

TESTER. v. n. Déclarer par un acte ce que l'on veut qui soit exécuté après sa mort. *Il est mort sans avoir testé. Il y a plus de dix ans qu'il a testé. Être privé de la faculté de tester.*

TESTICULE. s. m. T. d'Anat. Corps glanduleux qui sert, dans le mâle, à préparer la matière destinée à la génération. *L'homme et un grand nombre d'animaux ont deux testicules. Les testicules. Le testicule droit. Le testicule gauche.*

TESTIF. s. m. Poil de chameau.

TESTIMONIAL, ALE. adj. Il ne s'emploie guère qu'au féminin, et dans ces locutions : *Lettres testimoniales*, Lettres qui rendent témoignage de la vie et des mœurs de quelqu'un; et, *Preuves testimoniales*, Preuves par témoins.

TESTON. s. m. Ancienne monnaie d'argent, qui n'a plus maintenant de cours en France. *Cela ne vaut qu'un teston.*

TESTONNER. v. a. Peigner les cheveux, les friser, les accommoder avec soin. *Il se fit testonner par le baigneur.* Il est vieux.

TESTONNÉ, ÉE. part. passé.

TET

TÊT. s. m. Voyez TESSON.

TÊT. s. m. (Plusieurs écrivent et disent, *Test.*) T. de Chimie et de Métallurgie. Écuelle ou vaisseau de terre dans lequel on fait l'opération de la coupelle en grand, et qu'on appelle aussi *Scorificatoire, têt à rôtir.*

TÊT. s. m. Le crâne, les os qui couvrent le cerveau. *Avoir le têt offensé, fêlé, brisé.* Il est vieux.

Il signifie également, en Vénerie, La partie de l'os frontal d'où partent les pivots de la tête du cerf. *Ce cerf a les meules dans le têt*, Il a les meules très basses.

TÊT, en termes d'Histoire naturelle. Voyez TEST.

TÉTANIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui tient au tétanos. *Accident tétanique.*

TÉTANOS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. de Médec., emprunté du grec. Maladie caractérisée par la tension convulsive, la rigidité d'un plus ou moins grand nombre de muscles, et qui produit une immobilité complète.

TÊTARD. s. m. Nom qu'on donne aux larves de la grenouille et d'autres reptiles batraciens. *Le têtard paraît sous la forme d'un poisson ayant la tête très grosse et une queue mince. On se sert de têtards pour faire voir au microscope la circulation du sang.*

TÊTARD, se dit aussi, en Agriculture, Des saules qu'on étête et dont on émonde les branches inférieures, de manière qu'il se forme une touffe épaisse au sommet du tronc. *Des saules taillés en têtards.*

TETASSES. s. f. pl. Terme de dénigrement. Mamelles flasques et pendantes. Il est très familier.

TÊTE. s. f. Chef, la partie qui est le siège du cerveau et des principaux organes des sens; et qui, dans l'homme et dans la plupart des animaux, tient au reste du corps

par le cou. *Le devant, le derrière de la tête. Le sommet de la tête. Le haut de la tête. La fontaine de la tête. Avoir la tête ronde, la tête plate, la tête pointue. Avoir la tête enfoncée dans les épaules. Avoir les yeux à fleur de tête. Lever la tête. Baisser la tête. Tourner la tête. Branler la tête. Faire signe de la tête. Examiner quelqu'un de la tête aux pieds, depuis les pieds jusqu'à la tête. La tête lui branle. Branlement de tête. Couper la tête. Trancher la tête à un criminel. On le condamna à avoir la tête tranchée, à perdre la tête sur un échafaud. Le bourreau lui fit voler la tête d'un seul coup. La tête d'un mort. La tête d'un lion. La tête d'un cheval. Ce cheval porte bien sa tête, place bien sa tête, ramène bien sa tête. La tête d'un oiseau. La tête des poissons et des serpents tient immédiatement au reste du corps. Tomber la tête la première. Tomber cul par-dessus tête.* Cette dernière phrase est familière.

En termes de Manège, *Mettez la tête* (du cheval) *à la muraille; placez la tête; relevez la tête; portez la tête en dedans.*

Tête de mort, Tête humaine dont il ne reste que la partie osseuse.

Prov. et fig., *Grosse tête, peu de sens*, La grosseur de la tête n'augmente pas la capacité de l'esprit.

TÊTE, signifie seulement, quelquefois, Le crâne, la partie de la tête qui comprend le cerveau et le cervelet. *Cet homme s'est cassé la tête, s'est donné un coup à la tête, s'est fait un trou à la tête. Recevoir un coup à la tête. Les coups à la tête sont dangereux. En tombant, il a failli se fendre la tête.*

Tête pelée, tête chauve, se disent en parlant D'une personne qui n'a point du tout de cheveux, ou qui n'en a point sur une partie de la tête.

Avoir la tête pesante, embarrassée, Éprouver dans la tête un sentiment de pesanteur, d'embarras. On dit dans le même sens, *Mal de tête, douleur de tête*. Dans ces locutions, *Tête* signifie, Le dedans de la tête.

Prov., *Tête de fou ne blanchit jamais*, se dit soit parce que la folie abrège communément les jours, soit parce que les fous ne sont point sujets aux chagrins et aux tristes prévoyances qui font blanchir les cheveux avant le temps.

Fig. et fam., *Il a la tête mal timbrée, la tête fêlée; il a un coup de hache, de marteau à la tête*, se dit D'un homme léger, vain, étourdi, ou bizarre, extravagant. On dit familièrement, dans le même sens, *C'est une tête fêlée, c'est une tête mal timbrée.*

Prov. et fig., *Il a la tête près du bonnet*, se dit D'un homme prompt, colère, qui se fâche aisément. *Ce sont deux têtes dans un bonnet*, se dit De deux personnes qui sont liées d'amitié ou d'intérêt, et qui sont toujours de la même opinion, du même sentiment.

Avoir cinquante ans, soixante ans, etc., sur la tête, Être âgé de cinquante ans, de soixante ans, etc.

Fig., *Avoir des affaires par-dessus la tête*, Avoir beaucoup d'affaires. *Avoir des dettes par-dessus la tête*, Être accablé de dettes.

Fig. et fam., *Ne savoir où donner de la tête*, Ne savoir que devenir, que faire.

Prov. et fig., *C'est vouloir donner de la tête contre les murs*, C'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. On dit aussi, *C'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur.*

Prov. et fig., *À laver la tête d'un More, à laver la tête d'un âne, on perd sa lessive*, Inutilement on se donne beaucoup de soin et de peine pour faire comprendre à un homme quelque chose qui passe sa portée, ou pour corriger un homme incorrigible.

Fig. et fam., *Laver la tête à quelqu'un*, Lui faire une sévère, une forte réprimande.

Fig., *Aller partout tête levée, la tête levée*, Aller partout sans craindre, sans appréhender aucun reproche, aucun affront. *C'est un homme irréprochable et qui peut aller partout tête levée.*

Fig., *Lever la tête*, Se montrer, paraître avec plus de hardiesse. *Ce parti commençait à lever la tête.* On dit de même, *Relever la tête.*

Fig. et fam., *Il y va tête baissée*, se dit D'un homme qui se précipite aveuglément dans le péril. On le dit aussi D'un homme qui entreprend avec chaleur une affaire. *Il y donne tête baissée*, se dit D'un homme qui donne complètement dans un piège.

Prov., fig. et pop., *Y aller de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix*, S'employer avec ardeur et sans précaution pour faire réussir quelque chose.

Fig. et fam., *Il s'y est jeté la tête la première*, se dit D'un homme qui s'est engagé brusquement et inconsidérément dans une affaire périlleuse.

Fig. et fam., *Fendre la tête à quelqu'un*, L'incommoder en faisant un grand bruit. *Ils me fendent la tête avec leurs cris.* On dit de même, *Ce bruit, ce tapage me fend la tête; c'est un bruit à fendre la tête, à tête fendre.*

Fig. et fam., *La tête me fend*, J'ai un très grand mal de tête.

Fig., *La tête lui tourne, la tête lui a tourné; tourner la tête à quelqu'un.* Voyez TOURNER.

Fig. et fam., *Crier à pleine tête, crier à tue-tête, du haut de sa tête*, Crier de toute sa force. *Rompre la tête à quelqu'un de quelque chose*, L'en importuner. *Se rompre la tête à faire quelque chose*, S'y appliquer avec une grande contention, un grand travail d'esprit. *Il est si sourd, que quand on lui parle, il faut crier à pleine tête, à tue-tête. J'ai bien affaire qu'il me vienne rompre la tête de ses folies. Il se rompt la tête à faire des vers, à résoudre des problèmes.*

Fig. et fam., *C'est un casse-tête*, se dit D'un travail qui exige une forte application, d'un calcul long et embrouillé, d'un jeu qui demande beaucoup de combinaisons, comme les échecs. Il se dit aussi D'un vin gros et fumeux qui porte à la tête, qui la rend pesante. Voyez CASSE-TÊTE.

Porter à la tête, se dit D'une odeur forte, de la vapeur du charbon, de certains vins. On dit de même, *Ce vin monte à la tête*, Il envoie des fumées à la tête.

Il a une bonne tête, il a la tête bonne, se dit D'un homme qui a de la force d'esprit et une raison solide.

Il a la tête bonne, signifie aussi, Il boit beaucoup sans s'enivrer.

Prov. et fig., *Avoir martel en tête*, Avoir dans l'esprit des choses qui inquiètent, qui troublent, qui donnent de la défiance, du souci. On dit dans le même sens, *Cela lui met martel en tête, lui donne martel en tête; il en a martel en tête.*

Fig. et pop., *Jeter une marchandise à la tête*, L'offrir à vil prix. *Il y avait tant de gibier au marché, qu'on le jetait à la tête.*

Fig. et fam., *Jeter une chose à la tête de quelqu'un*, La lui offrir sans qu'il la demande. *Depuis qu'il est riche et qu'il veut se marier, on lui jette les partis à la tête.*

Fig. et fam., *Il ne faut pas se jeter à la tête des gens*, Il ne faut pas faire trop d'avances, il est bon quelquefois de se faire un peu rechercher.

Fig., *Tenir tête à quelqu'un, faire tête à quelqu'un*, S'opposer à lui, et lui résister, ne lui point céder en quelque chose. *Il tint tête à un grand nombre d'ennemis. Il s'imaginait qu'il n'y avait personne qui osât lui résister, mais il trouva des gens qui lui tinrent tête, qui lui firent tête. Ils se mirent plusieurs ensemble pour lui tenir tête au jeu, dans la discussion, etc. On ne trouva personne qui pût lui tenir tête à boire.*

Fig., *Faire tête à l'orage*, Montrer de la fermeté dans une occasion périlleuse.

Mettre un homme en tête à quelqu'un, Opposer à quelqu'un un homme qui puisse lui résister. *On lui mit un homme en tête, qui l'embarrassa fort. Je vous mettrai un homme en tête, qui vous jouera beau jeu.*

Avoir quelqu'un en tête, Avoir quelqu'un pour concurrent, pour adversaire. *Turenne avait en tête Montecuculli.*

Mettre la tête de quelqu'un à prix, Promettre une somme à qui le tuera.

Porter sa tête sur un échafaud, Avoir la tête tranchée sur un échafaud.

Par exagérat., *Je parie ma tête, je parie ma tête à couper, je mettrais ma tête à couper que cela est*, Je parie tout ce qu'on voudra que cela est; je me soumets à perdre tout ce qu'on voudra, si cela n'est pas. Quelquefois on termine une affirmation, en disant, *J'y mettrais ma tête.*

Il lui en coûta la tête, il paya de sa tête, Il subit la mort. On dit dans le même sens: *Hasarder sa tête pour le service de quelqu'un. Il y va de votre tête. Vous en répondrez sur votre tête.*

Fig., *Il y a eu beaucoup de têtes cassées à ce siège*, On y a tué beaucoup de gens. *La prise de cette place a coûté bien des têtes*, Il en a coûté la vie à bien du monde.

Fam., *Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle chose*, Il n'y a aucun homme assez hardi...

Prov., *Autant de têtes, autant d'opinions*, Autant de personnes, autant de manières de voir différentes.

Tête couronnée, Empereur ou roi. *Il ne parle qu'avec respect des têtes couronnées. La république de Venise et celle des Provinces-Unies avaient le rang des têtes couronnées, le rang de têtes couronnées.*

TÊTE, se dit aussi de L'esprit, de l'imagination, des différentes conformations et dispositions des organes qui servent aux opérations de l'esprit. *Se remplir la tête de sottises. Se mettre des chimères en tête, dans la tête. Il n'a que cela en tête. Il s'est mis en tête de partir. On ne lui peut ôter de la tête qu'il mourra bientôt. Rouler de grandes choses dans sa tête. Avoir la tête dure, la tête mal faite, la tête légère. Dans l'état où il est, il n'est pas capable d'application; il a la tête encore trop faible, il n'a pas la tête assez forte. Je n'ai pas assez de tête pour voir tant de papiers en si peu de temps. C'est un homme qui a une tête de fer, il étudierait vingt heures de suite. Cet homme lit beaucoup, mais il n'en reste rien dans sa tête. Il a eu bien de la peine à se mettre dans la tête les éléments de cette science. Mettez-vous bien dans la tête que...*, Soyez bien convaincu, bien persuadé que...

C'est une bonne tête, une excellente tête, une forte tête, C'est un homme d'un esprit

droit, de beaucoup de jugement, de beaucoup de capacité. *C'est une des meilleures têtes du conseil. C'est une des plus fortes têtes du tribunal.*

C'est un homme de tête, C'est un homme qui réunit la capacité à la fermeté.

Fig. et fam., *C'est une tête carrée*, C'est un homme qui a beaucoup de justesse et de solidité de jugement.

C'est une tête sage, une tête rassise, posée, se dit D'un homme d'un jugement droit, d'une imagination réglée. *C'est une tête faible*, se dit au contraire D'un homme sujet à se laisser entraîner par l'imagination, par la terreur, ou à se laisser aller trop facilement à tout ce qu'on lui suggère. *C'est une tête folle*, se dit D'un extravagant, d'un jeune homme étourdi, inappliqué. *C'est une tête légère*, se dit D'un homme qui a peu de suite et de tenue dans ses idées, dans sa conduite. *C'est une tête à l'évent*, se dit pour désigner en général Le manque de jugement, de conduite, la frivolité d'esprit, la légèreté de caractère. On dit dans le même sens, *Tête éventée, écervelée, sans cervelle, de linotte, de girouette.*

C'est une mauvaise tête, se dit D'une personne sujette à beaucoup d'écarts et de travers, soit dans sa conduite, soit dans ses opinions.

Prov., *Mauvaise tête et bon cœur*, Les gens étourdis et inconsidérés ont souvent de bonnes intentions, un bon cœur.

Cet homme a la tête chaude, Il prend feu, il s'emporte aisément; et, *Cet homme a la tête froide*, Il conserve son sang-froid.

Avoir de la tête, Avoir du jugement et du calme. On dit dans le sens contraire, *N'avoir pas de tête.*

Avoir de la tête, signifie aussi, Être opiniâtre, capricieux. *C'est une bonne femme, mais elle a de la tête.*

Prov. et fam., *Quand on n'a pas de tête il faut avoir des jambes*, se dit Des gens étourdis, distraits, qui sont obligés de courir pour réparer leurs oublis.

Conserver sa tête, Garder le sang-froid nécessaire pour prendre un parti. On dit dans le sens contraire, *Perdre la tête, n'avoir plus sa tête, n'avoir plus sa tête à soi.*

C'est une tête perdue, se dit D'une personne qui montre de l'égarement dans sa conduite, dans ses discours. On dit à peu près dans le même sens, *Sa tête n'y est plus, la tête est partie.*

Il a encore toute sa tête, se dit D'un malade ou d'un vieillard dont le jugement n'est point affaibli. On dit dans le sens contraire, *Il n'a plus de tête, il n'a plus sa tête.*

Fam., *Faire un coup de tête*, Faire étourdiment et sans réflexion une chose hardie; et, *Faire des coups de tête*, Faire des étourderies.

Fam., *Faire un coup de sa tête*, Se déterminer de soi-même, sans avoir pris conseil de personne. On dit dans un sens analogue, *N'en faire qu'à sa tête, ne vouloir rien faire qu'à sa tête.*

Faire un coup de sa tête, signifie aussi, Faire une fausse démarche, faute d'avoir pris conseil.

TÊTE, se dit quelquefois pour Individu, personne. *On paye tant par tête. Le traiteur prend tant par tête. On dîne à tant par tête. Une rente sur plusieurs têtes. Cette taxe porte sur toutes les têtes. Les dangers que je crains pour une tête si chère.* On le dit Des animaux, dans un sens analogue. *Il a un troupeau composé de tant de têtes d'une espèce, et de tant de telle autre.*

Payer tant par tête de loup, Payer tant à celui qui tue un loup, et qui en apporte la tête.

En Jurispr., *Succéder par tête*, se dit Lorsque des copartageants viennent de leur chef à la succession, et sans représentation d'aucun autre. *La succession du père s'est partagée par têtes, parce que tous les enfants étaient vivants; celle de la mère s'est partagée par souches, parce qu'un des enfants était mort, et que les petits-enfants sont venus à partage avec leurs oncles, par représentation de leur père.*

Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un, Constituer une rente viagère, pour en jouir durant la vie de quelqu'un.

Cette rente, cette pension passera sur la tête d'un tel, Il aura cette rente, cette pension après le décès de la personne qui en jouit maintenant.

TÊTE, se dit aussi de La représentation, de l'imitation d'une tête humaine par un peintre, par un sculpteur, etc. *Il a plusieurs bustes antiques, et la plupart sont des têtes grecques. Une tête antique. Une belle tête. Ce peintre met une grande variété dans ses airs de tête. Cela a l'air d'une tête du Carrache. C'est une tête du Titien. Tête d'étude.*

En parlant Des monnaies et des médailles, *La tête*, Le côté où est l'effigie.

Courir les têtes, se dit D'une sorte d'exercice à cheval, qui se pratique dans les académies, et qui consiste à enlever, à frapper ou à abattre au grand galop, avec la lance, le pistolet ou l'épée, des têtes de carton qui sont placées à cet effet.

Tête à perruque, Figure de tête d'homme faite de bois, sur laquelle on place une perruque pour la friser. Il se dit, figurément et familièrement, d'Un vieillard qui a peu d'esprit et qui tient opiniâtrément à de vieux préjugés.

TÊTE, se dit encore, par extension, pour Chevelure. *Avoir la tête belle. Il a une belle tête. Il a la tête frisée.*

Tête naissante, Cheveux qui reviennent après avoir été coupés, et qui sont déjà un peu longs.

TÊTE, se dit également par extension, en Vénerie, Du bois des cerfs. *Le cerf a mis bas sa tête. Une belle tête de cerf.*

Tête portant trochures, Bois qui porte trois ou quatre andouillers à la sommité. *Tête en fourche*, Bois dont les andouillers du sommet font la fourche. *Tête paumée*, Bois dont le sommet s'ouvre et représente les doigts et la paume de la main. *Tête couronnée*, Bois dont les andouillers du sommet forment une espèce de couronne.

TÊTE, s'applique, par analogie, à Diverses choses qui ont avec la tête un certain rapport de position ou de forme. Ainsi,

Il se dit Du sommet de certaines choses, et particulièrement des arbres. *Une montagne, un chêne, un sapin qui porte sa tête jusque dans les nues. Des arbres coupés par la tête.*

Cet oranger fait bien sa tête, La tête en est bien garnie et bien ronde.

En termes de Marine, *La tête d'un mât, du gouvernail, etc.*, Leur extrémité supérieure.

TÊTE, se dit aussi en parlant De certaines plantes, de certains légumes; et à l'égard des uns, il désigne L'extrémité d'en haut, comme, *Des têtes de pavot, des têtes d'artichaut, une tête de chou*; à l'égard des autres, L'extrémité d'en bas, comme, *La tête d'un oignon, la tête d'un poireau.*

Il se dit quelquefois en parlant De certains fruits, et signifie, L'extrémité opposée à la queue. *Cette pomme commence à se pourrir par la tête. Poire à deux têtes.*

La tête d'un clou, d'une vis, L'extrémité ronde ou aplatie qui est opposée à la pointe. *Clou, vis à tête perdue*, Clou, vis dont la tête n'excède point la surface de ce qu'ils attachent ou retiennent.

La tête d'une épingle, Le petit bouton arrondi, ajusté à l'extrémité opposée à la pointe, pour retenir l'épingle dans la toile ou l'étoffe, et l'empêcher de passer d'outre en outre comme ferait une aiguille. *La tête d'une aiguille*, Le bout qui est percé pour y passer le fil.

La tête d'un compas, La partie ronde où les deux jambes du compas sont assemblées par une charnière. *La tête d'un marteau, d'une cognée*, La partie dans laquelle entre le manche.

Boulet à deux têtes, Boulet ramé.

En Anat., *La tête du fémur, de l'humérus, etc.*, L'extrémité de ces os qui est ronde et soutenue par une partie plus rétrécie, nommée *Le col.*

En Musiq., *La tête d'une note*, La partie la plus grosse et la plus apparente, qui est ordinairement arrondie, et dont la position sur la portée détermine quelle est la note.

En Astron., *La tête d'une comète*, Nébulosité plus ou moins lumineuse, et généralement de figure ovoïde, qui semble former le corps de cet astre; par opposition à La traînée de lumière vague qui l'accompagne ordinairement du côté opposé au soleil, et que l'on appelle *Queue de la comète.*

Tête-de-More, Vaisseau de cuivre étamé en dedans, qui sert dans quelques distillations. En Chimie, *Tête morte*, Ce qui reste d'une substance après la distillation. On dit plus souvent, *Caput mortuum.*

En Archit., *Tête de nef*, La partie antérieure d'une nef. *Tête de voussoir*, La face antérieure d'un voussoir. *Tête de mur*, L'épaisseur d'un mur à son extrémité.

La tête d'un canal, d'un bois, etc., L'endroit où il commence.

En termes de Guerre, *La tête de la tranchée*, L'endroit de la tranchée qui est le plus avancé du côté de la place assiégée. *On a joint les deux têtes de la tranchée par une ligne parallèle. Il fut tué à la tête de la tranchée, à la tête des travaux.*

La tête du camp, La partie du camp qui regarde le terrain destiné pour y mettre les troupes en bataille. *On fortifia la tête du camp. La paix fut publiée à la tête du camp. On assembla les gardes à la tête du camp.*

Tête de pont, Nom donné à tout ouvrage placé en avant d'un pont pour en défendre l'accès aux ennemis. *Ces troupes gardent la tête de pont.* On dit quelquefois, *Les deux têtes du pont*, quand le pont est fortifié des deux côtés. On dit de même, *La tête d'un défilé.*

TÊTE, se dit aussi Du commencement d'un livre, d'une liste, d'une lettre, etc. *Il a mis une belle préface à la tête de son livre. Votre nom est en tête de la liste. Faire imprimer des têtes de lettres circulaires, de factures, etc.*

En Impr., *Ligne de tête*, Celle qui est ordinairement occupée par le titre courant, et par le numéro ou folio de la page.

TÊTE, se dit également de La partie d'une

armée, d'une colonne de troupes, d'un cortège, etc., qui marche la première, qui ouvre la marche. *La tête d'une armée, d'une colonne, d'une compagnie. Tête de colonne à droite ou à gauche. La tête d'un cortège, d'un convoi. Ils furent placés en tête du cortège. Marcher en tête. Prendre la tête.*

Il fut cassé à la tête de sa compagnie, En présence de sa compagnie, devant les premiers rangs.

Ce régiment a la tête de tout, Il forme l'avant-garde de toute l'armée.

La tête d'une station de fiacres, L'endroit où se place la première voiture de la file.

En termes de Chemins de fer, *Tête de ligne*, Le point d'où part une ligne de chemin de fer et celui où elle aboutit.

À la tête, signifie souvent, À la première place, au premier rang, et emporte presque toujours l'idée de supériorité, d'autorité, de commandement. *Il porta la parole à la tête du clergé. Être à la tête de la noblesse. Le roi le mit à la tête de son conseil, à la tête de la cour royale. Marcher à la tête de l'armée. Se mettre à la tête des troupes. Charger à la tête des dragons. Il le tua à la tête des deux armées. Se mettre à la tête des séditieux, à la tête des mutins. Ils ont à leur tête un homme entreprenant.*

Être à la tête des affaires, Avoir la principale direction des affaires. On dit de même, *Être à la tête d'une maison, d'une administration, d'une entreprise, etc.*

Fam., *Être à la tête d'une belle fortune*, Posséder une belle fortune. *Il est à la tête de cent mille livres de rente.*

TÊTE, se dit particulièrement d'Un corps de troupes qui avance vers quelque endroit, soit pour s'opposer à l'ennemi, soit pour lui dérober la connaissance de quelque chose. *L'armée montra une tête de ce côté-là. On fit avancer une tête de ce côté-là.* Ce sens est peu usité.

Tête de vin, Les premières cuvées des meilleurs vins de Champagne et de Bourgogne. On dit dans un sens analogue, *Tête du blé*, Le blé de la meilleure qualité.

De tête. loc. adv. De mémoire, d'imagination. *Calculer de tête. Il composa toute sa tragédie de tête, et ne l'écrivit que lorsqu'elle fut achevée.*

Agir de tête, payer de tête, Prendre son parti de sang-froid, avec résolution, dans une occasion difficile.

TÊTE À TÊTE. loc. adv. Seul à seul. *Parler tête à tête. Dîner tête à tête. Jouer tête à tête. Ils furent longtemps tête à tête.*

TÊTE-À-TÊTE, s'emploie aussi substantivement; et alors il se dit d'Une conversation, d'une entrevue de seul à seul. *Ils ont eu un long tête-à-tête. Ils ont de fréquents tête-à-tête.*

TÊTE POUR TÊTE. loc. adv. et fam. L'un devant l'autre. *Après avoir été deux ans sans se voir, ils se rencontrèrent dans la rue tête pour tête.* Cette locution vieillit.

TETER. v. a. (On prononce et on écrit aussi, *Téter.*) Sucer le lait de la mamelle d'une femme, ou de la femelle de quelque animal. *Teter une femme. Teter sa nourrice. Teter une vache, une chèvre.*

Cet enfant a teté de plusieurs laits, Il a eu plusieurs nourrices. On dit encore, *Il a teté de mauvais lait.*

TETER, s'emploie quelquefois absolument. *Cet enfant tette bien. Donnez-lui à teter. Il ne tette plus.*

TETÉ, ÉE. part. passé.

TETIÈRE. s. f. Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. *Une têtière d'enfant. Un enfant en têtière.*

Il se dit aussi de La partie supérieure de la bride, qui passe derrière le toupet du cheval, et qui soutient le mors. *Têtière de cuir d'Angleterre.* Dans ce sens, on dit aussi, *Dessus de tête.* Cette locution est peu usitée.

TETIN. s. m. Le bout de la mamelle, soit aux hommes, soit aux femmes. *Cet enfant vivra, il prend le tetin. Cet enfant s'est endormi sur le tetin. Cet homme a été blessé sous le tetin.*

Il se dit aussi de Toute la mamelle ; mais, dans ce sens, il est vieux.

TETINE. s. f. Il ne se dit proprement que Du pis de la vache ou de la truie, considéré comme bon à manger. *Tetine de vache. Manger de la tetine.*

TETINE, se dit aussi de L'enfoncement qu'un coup de fusil, de pistolet, fait sur une cuirasse, lorsqu'il ne la perce pas d'outre en outre. *Le coup de fusil qu'il a reçu sur sa cuirasse, y a fait une tetine.*

TETON. s. m. Mamelle. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des femmes. *Le teton d'une nourrice. Un enfant qui est encore au teton. Une nourrice qui donne le teton à son enfant.*

TETONNIÈRE. s. f. Mot populaire et grossier dont on se sert pour désigner Une femme qui a beaucoup de gorge.

TÉTRA. Préfixe emprunté du grec et qui signifie Quatre. Il sert à composer un assez grand nombre de mots, presque tous didactiques ou scientifiques. Nous indiquons cidessous les plus usités.

TÉTRACORDE. s. m. T. de Musiq. ancienne. Lyre à quatre cordes.

Il signifie aussi, Une suite de quatre sons dont les deux extrêmes sonnent la quarte.

TÉTRADRACHME. s. f. Monnaie grecque, qui était d'argent, et qui valait quatre drachmes, ou environ trois francs quatre-vingt-quatre centimes de notre monnaie. On emploie aussi ce mot au masculin.

TÉTRADYNAMIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de six étamines, dont quatre longues et deux courtes. *La famille des crucifères compose la tétradynamie. Tétradynamie siliqueuse. Tétradynamie siliculeuse.*

TÉTRAÈDRE. s. m. T. de Géom. Corps régulier dont la surface est formée de quatre triangles égaux et équilatéraux.

TÉTRAGONE. adj. des deux genres. Qui a quatre angles et quatre côtés. Il ne s'emploie guère qu'en Histoire naturelle. *Capsule tétragone.*

TÉTRALOGIE. s. f. T. d'Antiq. grecque. Nom donné à un ensemble de quatre pièces de théâtre que les poètes tragiques présentaient au concours : les trois premières étaient des tragédies, ordinairement liées entre elles; et la quatrième, un drame satirique ou bouffon. Voyez TRILOGIE.

TÉTRANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à quatre étamines égales. *Le houx, le cornouiller, le plantain, sont de la tétrandrie.*

TÉTRARCHAT ou **TÉTRARCAT.** s. m. Autorité, dignité d'un tétrarque [illegible] durée de ses fonctions.

TÉTRARCHIE. s. f. Quatrième partie d'un État démembré.

TÉTRARQUE. s. m. T. d'Hist. et d'Antiq. Titre par lequel on désignait des princes du second ordre, subordonnés à une puissance supérieure, et ainsi nommés parce que leurs États étaient censés faire à peu près la quatrième portion d'un royaume démembré.

TÉTRAS. s. m. Coq de bruyère d'une grande espèce.

TÉTRASTYLE. s. m. T. d'Archit. Temple à quatre colonnes de front.

TETTE. s. f. Le bout de la mamelle. Il ne se dit qu'en parlant Des animaux. *Tette de chèvre, de truie.*

TÊTU, UE. adj. Opiniâtre, obstiné, qui est fort attaché à son sens, à ses opinions, à sa volonté. *Il est si têtu, que jamais il ne démord de ce qu'il a dit. Cette petite fille est bien têtue.*

TEU

TEUTONIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient au pays des anciens Teutons. On ne l'emploie guère que dans ces deux dénominations : *L'ordre Teutonique*, Ordre religieux et militaire fondé par des seigneurs allemands à l'époque des croisades; et, *Hanse teutonique* : voyez HANSE.

TEX

TEXTE. s. m. Les propres paroles d'un auteur, considérées par rapport aux notes, aux commentaires, aux gloses qu'on a faites dessus. *Le texte de l'Écriture sainte. Le texte hébreu. Le texte grec. Le texte latin. Le texte de la Vulgate. Le texte de Platon, d'Aristote. Traduction imprimée avec le texte en regard. L'avocat a rapporté le texte de cette loi. C'est le texte pur et formel. Ce texte est corrompu, falsifié, obscur. Le texte n'est pas correct. Texte supposé. Le texte ne dit pas cela. Cette glose est plus obscure que le texte.*

Restituer un texte, Rétablir l'ordre, les mots, ou la ponctuation dont on suppose que l'auteur s'est servi.

TEXTE, se dit absolument d'Un passage de l'Écriture sainte, qu'un prédicateur prend pour sujet de son sermon. *Le texte d'un sermon. Ce prédicateur a pris un beau texte. Il a bien choisi, bien appliqué son texte. Texte heureux, nouveau, trivial.*

Fig. et fam., *Il prend mal, il a mal pris son texte*, se dit D'un homme qui prétend s'autoriser d'une raison ou d'un exemple qui ne lui est pas favorable.

Fig. et fam., *Revenir à son texte*, Revenir au sujet principal dont il est question.

En Impr., *Gros texte*, Caractère qui est entre le gros romain et le saint-augustin; et, *Petit texte*, Caractère qui est entre la gaillarde et la mignonne. *Le corps du gros texte est de quatorze points ou deux lignes et un tiers, et celui du petit texte de sept points et demi ou une ligne et un quart.*

TEXTILE. adj. des deux genres. Qui peut être tiré, divisé en filets propres à faire un tissu. *Le verre sortant du feu est textile. L'amiante est une pierre textile. Le chanvre, le lin sont des plantes textiles.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Le coton est un textile.*

TEXTUAIRE. s. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaire. *Un textuaire de la Bible. Un textuaire du droit canon, du droit civil.*

TEXTUEL, ELLE. adj. Qui est dans le texte d'un livre, d'une loi, d'une ordon-

nance, etc.; qui est cité conformément au texte. *La disposition citée est textuelle. Ce que je vous dis est textuel.*

TEXTUELLEMENT. adv. D'une manière entièrement conforme au texte. *Il cite toujours textuellement.*

TEXTURE. s. f. L'état d'une chose tissue, l'action de tisser. Il est peu usité au propre.

Il se dit, par extension, dans le langage didactique, de La disposition, de l'entrelacement des parties qui composent un corps. *C'est de la texture des parties d'un corps que dépendent sa dureté, sa mollesse, son élasticité, sa gravité, sa couleur, etc. La texture des tendons est serrée, celle du tissu cellulaire est lâche.*

Fig., *La texture d'un ouvrage, d'une pièce de théâtre, d'un poème, etc.*, La liaison des différentes parties de cet ouvrage, etc.

THA

THALER. s. m. (On fait sentir l'R.) Monnaie d'Allemagne valant 3 fr. 7 c.

THALLIUM. s. m. (On prononce *iome.*) T. de Chimie. Métal récemment découvert et qui est moins blanc que l'argent.

THALWEG. s. m. Ligne plus ou moins sinueuse, au fond d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux courantes.

Il se dit aussi de La ligne médiane d'un cours d'eau, d'un fleuve. *Le thalweg du Rhin.*

THAUMATURGE. adj. Qui fait des miracles. *Saint Grégoire Thaumaturge.*

Il ne s'emploie guère que dans un sens défavorable, pour désigner Ceux qui ont la prétention de faire des miracles.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un thaumaturge.*

THAUMATURGIE. s. f. Art du thaumaturge. *La thaumaturgie tenait une grande place dans les doctrines d'Apollonius de Tyane.*

THE

THÉ. s. m. Arbrisseau qui croît à la Chine et au Japon, et dont les feuilles, auxquelles on donne ce même nom, servent à faire une infusion qui se prend chaude. *Thé vert. Thé noir. Thé impérial. Boîte à thé.*

Il se dit également de L'infusion de thé. *Boire du thé. Prendre du thé. Prendre une tasse de thé. Offrir, verser du thé.*

Thé de Suisse, ou *Thé suisse*, Mélange de plusieurs espèces de plantes aromatiques recueillies dans les Alpes, et que l'on conserve coupées et desséchées, pour en faire des infusions médicinales.

THÉ, se dit aussi d'Une espèce de collation dans laquelle on sert du thé, et qui offre l'occasion de réunir, le soir, une société nombreuse. *Donner un thé. Il y a thé chez madame une telle. Je suis invité à un thé.*

THÉATIN. s. m. Membre d'un ordre religieux, fondé au XVI[e] siècle par Pierre Caraffa, évêque de Théate, qui en fut le premier supérieur.

THÉÂTRAL, ALE. adj. Qui appartient au théâtre, qui est propre au théâtre; ou Qui ne convient guère qu'au théâtre. *Action théâtrale. Expression théâtrale. Situation théâtrale. Manières théâtrales. Il a quelque chose de théâtral dans le débit, dans le geste.*

Année théâtrale, Le temps qui s'écoule depuis la rentrée de Pâques jusqu'à la clôture de la semaine sainte.

THÉÂTRALEMENT. adv. Conformément aux règles du théâtre. *Cette pièce est assez bien écrite, mais elle n'est pas conduite théâtralement.* Il signifie aussi D'une manière théâtrale. *On lui reproche d'être mort théâtralement.*

THÉÂTRE. s. m. Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles. *Les anciens construisaient de magnifiques théâtres. Théâtre de Pompée, de Marcellus. Il y a maintenant plusieurs beaux théâtres à Paris. Le théâtre de l'Opéra. Le Théâtre-Français. Le théâtre de Saint-Charles, à Naples; le théâtre de Drury-Lane, à Londres, etc. Théâtre de marionnettes. Théâtre en plein vent. Ouvrir un théâtre. L'administration d'un théâtre. Le directeur d'un théâtre.*

Il y a un théâtre français à Saint-Pétersbourg, un théâtre italien à Londres, etc. Il y a à Saint-Pétersbourg un théâtre où l'on joue des pièces françaises, etc.

THÉÂTRE, signifie particulièrement, La scène, la partie élevée où les acteurs, vus de tous les points de l'enceinte, exécutent les représentations dramatiques. *La décoration du théâtre. Le devant, le bord du théâtre. Le fond du théâtre. Les spectateurs n'embarrassent plus comme autrefois le théâtre. Jouer sur le théâtre. Représenter sur le théâtre.*

Changements de théâtre, Les changements de décoration dans la même pièce. On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Changements de décoration, changements de scène.*

Pièce de théâtre, se dit, en général, d'Une tragédie, d'une comédie, d'un opéra, etc.

Habits de théâtre, Habits servant dans les représentations dramatiques.

Écrire, travailler pour le théâtre, Composer des tragédies ou des comédies. *Mettre un sujet au théâtre*, En faire une comédie ou une tragédie; et, *Mettre une pièce au théâtre*, La donner aux comédiens, la faire représenter.

Les personnes de théâtre, Les acteurs et les actrices de profession. *C'est une femme de théâtre.*

Monter sur le théâtre, Exercer la profession de comédien. *Il y a longtemps que cet acteur monte sur le théâtre.*

Quitter le théâtre, se dit D'un comédien qui renonce à sa profession. Il se dit également D'un poète qui ne veut plus faire de pièces de théâtre. On dit aussi, dans les deux sens, *Renoncer au théâtre.*

Cet acteur est né pour le théâtre, Il a des dispositions naturelles pour bien représenter; et, *Il n'est pas encore assez accoutumé au théâtre*, Il n'a pas encore acquis l'habitude nécessaire pour bien jouer.

Cet acteur a l'habitude, l'usage, l'expérience du théâtre, Il connaît son art, il en a la pratique.

Fermer le théâtre, Cesser les représentations pendant quelque temps. *Rouvrir le théâtre*, Recommencer à jouer.

Fig., *Ce n'est qu'un roi de théâtre*, se dit D'un roi qui n'a aucune autorité dans ses États.

Fig., *Un personnage de théâtre*, Un homme qui exagère son importance et qui en fait parade.

THÉÂTRE, s'applique aussi, par extension, Aux règles de la poésie dramatique, ou à La poésie dramatique même. *Cet auteur fait bien les vers, mais il n'entend pas le théâtre. Corneille et Molière ont fondé le théâtre en France. Cet auteur a purgé le théâtre de sa nation. Les règles du théâtre. La pratique du théâtre.*

Coup de théâtre, Événement imprévu, quoique préparé, qui arrive dans une pièce. *Les reconnaissances sont des coups de théâtre.* Il se dit aussi figurément. *L'exil, le rappel de ce ministre fut un coup de théâtre. La journée des dupes, sous Louis XIII, fut un coup de théâtre. L'arrivée de son frère, dans un pareil moment, fut un coup de théâtre.*

Accommoder un sujet au théâtre, Disposer un sujet de telle sorte, qu'il soit propre à être représenté sur le théâtre.

THÉÂTRE, se dit encore Du recueil de toutes les pièces d'un auteur qui a travaillé pour le théâtre. *Le théâtre de Corneille. Le théâtre de Molière. Le théâtre de Quinault.*

Le théâtre grec ou *des Grecs, le théâtre latin*, Les tragédies et les comédies faites par les auteurs grecs, par les auteurs latins. On dit de même, *Le théâtre français, anglais, italien, espagnol, etc.*

THÉÂTRE, se dit figurément d'Un lieu où se passent des actions remarquables, où des hommes figurent et sont, pour ainsi dire, en spectacle. *Le monde est un grand théâtre. Cette province est le théâtre de la guerre. Cette ville fut le théâtre d'un grand événement. La cour est un théâtre changeant. Cet emploi ne vous convient pas, il vous place sur un trop petit théâtre, sur un trop grand théâtre.*

THÉBAÏDE. s. f. Lieu désert dans l'Égypte, où se retirèrent de pieux solitaires chrétiens. Il se dit figurément d'Un lieu désert, d'une solitude profonde. *Cette maison de campagne était située dans une vraie Thébaïde. Il s'était fait une Thébaïde au milieu de Paris.*

THÉIÈRE. s. f. Vase pour faire infuser le thé. *Théière d'argent. Théière de porcelaine.*

THÉIFORME. adj. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Infusion théiforme*, Infusion que l'on prépare comme le thé.

THÉISME. s. m. Croyance en l'existence de Dieu, se rapprochant plus d'une religion ou d'un culte que le simple déisme.

THÉISTE. s. des deux genres. Celui, celle qui fait profession de théisme.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un philosophe théiste. Une philosophie théiste.*

THÈME. s. m. Sujet, matière, proposition que l'on entreprend de prouver ou d'éclaircir. *Cet homme-là n'a pas bien pris, n'a pas bien suivi son thème.* Ce sens n'est usité que dans le style didactique.

Fig. et fam., *Il a mal pris son thème*, se dit De quelqu'un qui a avancé quelque chose mal à propos, quelque chose de faux qu'il ne peut soutenir.

THÈME, se dit aussi de Ce qu'on donne aux écoliers à traduire de la langue qu'ils savent dans celle qu'on veut leur apprendre. *Thème difficile. Thème aisé. Thème pour les prix, pour l'examen, pour les places. Donner, dicter un thème. Thème grec. Thème latin. Thème anglais. Cours de thèmes.*

Il se dit aussi de La composition de l'écolier. *Il a bien fait son thème. Il a fait son thème en deux façons. Corriger un thème. Le corrigé d'un thème.*

Fig., *Faire son thème en deux façons*, Dire, écrire la même chose de deux manières différentes. *Répéter en d'autres termes ce que l'on a déjà dit, c'est faire son thème*

en deux façons. Il signifie aussi, Tendre à un même but par des moyens différents.

Thème, parmi les Grammairiens, signifie, en général, Le radical primitif d'où un verbe a été tiré, et, en Grammaire grecque, Le présent du verbe, parce que les autres temps en sont formés.

Thème, en termes de Musique, se dit d'Un air sur lequel on compose des variations.

En termes d'Astrol., *Thème céleste*, ou simplement, *Thème*, La position où se trouvent les astres, par rapport au moment de la naissance de quelqu'un, et au lieu où il est né, position de laquelle les astrologues tiraient ces conséquences conjecturales appelées *Horoscopes.*

Thème, s'est dit dans le Bas-Empire d'Une province gardée par une légion. *Au dixième siècle l'empire grec était divisé en thèmes. Le thème de Macédoine.*

THÉMIS. s. f. (On prononce l'S.) Nom de la déesse de la justice. Il n'est placé ici que parce que, en poésie et dans le style oratoire, il signifie quelquefois, La justice même. *On remit en ses mains le glaive de Thémis. Les arrêts de Thémis.*

THÉOCRATIE. s. f. Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme étant les ministres de Dieu. *Le gouvernement des Hébreux sous les Juges, et avant qu'ils eussent un roi, était une véritable théocratie. Le gouvernement qui régit le Thibet au nom du lama, est une théocratie.*

THÉOCRATIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la théocratie, qui a le caractère de la théocratie. *Le gouvernement des Incas était théocratique. Les Juifs ont vécu longtemps sous le gouvernement théocratique.*

THÉODICÉE. s. f. Justice de Dieu.

Il signifie aussi, La partie de la théologie naturelle qui traite de la justice de Dieu, et qui a pour objet de justifier sa providence en réfutant les objections tirées de l'existence du mal, soit physique, soit moral. *Cet ouvrage contient une théodicée originale et profonde.*

Il se dit encore d'Un traité composé sur cette partie de la théologie. *La Théodicée de Leibnitz.*

THÉODOSIEN. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Le code théodosien*, Le code publié sous le règne de l'empereur Théodose II.

THÉOGONIE. s. f. Génération des dieux. Ce mot, dans l'acception générale et commune, s'applique à Tout système religieux imaginé dans le paganisme. *La théogonie des Égyptiens. La théogonie des Grecs. La théogonie des Perses. Etc.*

Il s'applique particulièrement à Un poëme d'Hésiode, intitulé, *La Théogonie*, ou *Généalogie des dieux.*

THÉOGONIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui a rapport à la théogonie. *Doctrines théogoniques. Systèmes théogoniques.*

THÉOLOGAL. s. m. Chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale, pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions. *Théologal de Paris, de Sens, etc. La plupart des théologaux n'enseignent plus.*

THÉOLOGALE. s. f. Qualité, dignité de théologal. *Il avait la théologale de telle église.*

THÉOLOGALE. adj. f. Terme dogmatique. Il se dit Des vertus qui ont principalement Dieu pour objet. *La foi, l'espérance et la charité, sont les trois vertus théologales.*

THÉOLOGIE. s. f. Science qui a pour objet les choses divines, les dogmes et les préceptes religieux. On le dit proprement en parlant De la religion chrétienne. *Théologie positive. Théologie scolastique. Théologie morale. Théologie mystique. Cela ne se peut pas soutenir en bonne théologie. Cela est contraire à la véritable théologie, à la saine théologie. Bachelier, licencié, docteur en théologie. Professeur de théologie. La faculté de théologie. Cours, thèses, actes de théologie. Cahiers, écrits de théologie. Leçon de théologie. Traité de théologie. Question de théologie. Chaire de théologie. Somme de théologie. Enseigner la théologie. Étudier en théologie. Savoir bien la théologie. Faire sa théologie*, Faire son cours de théologie.

Il se dit, par extension, Des dogmes admis dans les religions autres que la religion chrétienne. *La théologie des païens. La théologie des mahométans, des Indiens.*

Théologie naturelle, se dit de Ce que la raison nous apprend de l'existence et des attributs de Dieu, et des vérités premières et fondamentales de la philosophie. *Les philosophes païens ont enseigné la théologie naturelle. Bacon fait mention de la théologie naturelle, et recommande de l'étudier.*

Théologie, signifie aussi, Doctrine théologique. *Suivant la théologie la plus reçue. La théologie des Pères. Une théologie sublime. Une théologie profonde.*

Il se dit également Des opinions particulières, plus ou moins reçues, parmi les écrivains ecclésiastiques. *Plusieurs Pères ont contredit sur ce point la théologie de saint Irénée.*

Il se dit encore Du recueil des ouvrages théologiques d'un auteur. *Théologie de Bellarmin. Théologie de Tournely. Etc.*

THÉOLOGIEN. s. m. Celui qui sait la théologie, qui écrit sur la théologie. *Grand théologien. Docte, subtil, profond théologien. Tous les théologiens sont d'accord sur ce point.*

Il se dit, par extension, Des étudiants en théologie.

Il peut se dire au féminin, en parlant D'une femme ou d'une fille qui saurait ou qui prétendrait savoir la théologie. *Elle fait la théologienne. Elle veut passer pour théologienne.*

THÉOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne la théologie. *Matière théologique. Proposition, question, doctrine théologique. Somme théologique. Entretiens théologiques.*

THÉOLOGIQUEMENT. adv. D'une manière théologique, selon les principes de la théologie, en théologien. *Il a répondu théologiquement. Il a traité cette matière théologiquement.*

THÉOPHILANTHROPE. s. m. Celui qui faisait profession de théophilanthropie.

THÉOPHILANTHROPIE. s. f. Doctrine de quelques sectaires qui, en 1796, essayèrent d'établir un culte et une religion qu'ils réduisaient à la croyance en Dieu et à l'amour des hommes.

THÉORBE. s. m. Voyez Téorbe.

THÉORÈME. s. m. Terme didactique. Proposition d'une vérité spéculative qui se peut démontrer. Il est plus usité dans les mathématiques que dans les autres sciences. *Cette proposition, Les trois angles d'un triangle rectiligne sont égaux à deux droits, est un théorème.*

THÉORICIEN. s. m. Celui qui connaît les principes d'un art. Il désigne aussi Celui qui se fonde dans ses opinions sur le raisonnement seul et sans consulter l'expérience.

THÉORIE. s. f. Spéculation, connaissance qui s'arrête à la simple spéculation, sans passer à la pratique. *Ce que vous dites est beau dans la théorie, en théorie, mais ne réussit pas dans la pratique. La théorie en est belle, mais la pratique en est difficile. Réduire la théorie en pratique. La théorie de la musique, de la sculpture, de la peinture, etc. Il a plus de théorie que de pratique.*

Théorie des planètes, La science qui apprend à connaître les lois de leurs mouvements, leur distance, leur grandeur, etc. On dit dans un sens analogue, *La théorie de la gravitation; la théorie de l'électricité; etc.*

Théorie, en termes d'Art militaire, se dit Des principes de la manœuvre. *Leçons de théorie. Cet officier connaît bien la théorie, sa théorie. Faire la théorie*, L'enseigner.

Il se dit aussi Des leçons de théorie. *Il y a théorie tous les soirs.*

Théorie, en termes d'Antiquité grecque, Députation solennelle que les Athéniens envoyaient tous les ans à Delphes et à Délos. *Il était défendu d'exécuter aucun condamné durant le voyage de la théorie.*

THÉORIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la théorie, qui concerne la théorie. *Ce que vous dites là est purement théorique. Cours théorique et pratique.*

THÉORIQUEMENT. adv. D'une manière théorique. *Traiter une matière théoriquement.*

THÉOSOPHE. s. m. Celui qui enseigne ou qui pratique la théosophie.

THÉOSOPHIE. s. f. Doctrine de certains mystiques qui prétendent entrer en communication avec Dieu, et recevoir de lui des lumières particulières, des dons spéciaux.

THÉRAPEUTES. s. m. pl. Moines du judaïsme, qui se livraient à la vie contemplative et mortifiée. *Les thérapeutes ont été les modèles de la vie monastique. Les thérapeutes étaient une branche des esséniens.*

THÉRAPEUTIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport aux thérapeutes. *La vie thérapeutique.*

THÉRAPEUTIQUE. s. f. Partie de la médecine qui a pour objet la manière de traiter, de soigner et de guérir les maladies. *Cours de thérapeutique. Manuel de thérapeutique. Étudier la thérapeutique.*

THÉRIACAL, ALE. adj. Qui contient de la thériaque, ou Qui participe des propriétés de la thériaque. *Essence thériacale. Eau thériacale. Herbe thériacale.*

THÉRIAQUE. s. f. T. de Pharm. et de Médec. Médicament en forme d'opiat, dans la composition duquel il entre un grand nombre de substances, qui est stomachique, et qu'on a cru propre à guérir de la morsure des animaux venimeux. *Thériaque de Venise. Une prise de thériaque. La thériaque agit surtout comme calmant.*

THERMAL, ALE. adj. Il se dit particulièrement Des eaux minérales chaudes. *Eaux thermales.*

THERMANTIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes excitants. On l'emploie aussi comme substantif masculin.

THERMES. s. m. pl. T. d'Antiq. romaines. Il se dit de Certains édifices qui ne furent originairement destinés qu'à l'usage des bains, mais qui plus tard devinrent de vastes palais, où il y avait aussi des palestres, des gymnases, des bibliothèques, des

jardins, etc. *Les thermes de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, qui existent encore à Rome, sont de vastes bâtiments entourés d'enceintes considérables. On voit encore à Paris les restes des thermes de Julien.*

THERMIDOR. s. m. Le onzième mois du calendrier républicain, qui commençait le 19 juillet et finissait le 18 août. *Le 9 thermidor mit fin au régime de la terreur.*

THERMIDORIEN, IENNE. adj. Il se dit Du parti qui, le 9 thermidor de l'an II (1794), renversa la puissance de Robespierre. *Parti thermidorien. Réaction thermidorienne.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les thermidoriens. Un thermidorien.*

THERMOMÈTRE. s. m. Instrument fait pour indiquer les degrés de la chaleur ou du froid actuel, par le moyen de la dilatation ou de la condensation qu'éprouve la liqueur ou le mercure enfermé dans un tube de verre. *Graduer un thermomètre. Thermomètre de Réaumur. Thermomètre centigrade. Thermomètre de Fahrenheit. Le thermomètre marque tant de degrés au-dessus de zéro, est à tant de degrés au-dessus de zéro. Le thermomètre est monté de tant de degrés. Le thermomètre descend.*

THERMOMÉTRIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport au thermomètre, à l'art de mesurer la chaleur. *Échelle thermométrique.*

THÉSAURISER. v. n. Amasser de l'argent. *Cet homme thésaurise, aime à thésauriser.*

Il s'emploie quelquefois activement, particulièrement au figuré. *Il vivait sur le savoir qu'il avait thésaurisé dans sa jeunesse.*

THÉSAURISÉ, ÉE. part. passé.

THÉSAURISEUR, EUSE. s. et adj. Celui, celle qui thésaurise. *C'est un thésauriseur, un grand thésauriseur.* Il est peu usité.

THÈSE. s. f. Toute proposition qu'on énonce, toute question qu'on met en avant dans le discours ordinaire, avec l'intention de la défendre si elle est attaquée. *Posons d'abord la thèse. Il faut éclaircir la thèse. Vous faites une thèse générale de ce qui n'est qu'une thèse particulière. Ce n'est pas là la thèse. Vous n'êtes pas dans la thèse. Vous changez de thèse. Vous sortez de la thèse. Vous ne prenez pas bien la thèse. Une pareille thèse ne peut se défendre. Je ne me charge pas de cette thèse, elle est trop embarrassante. Vous soutenez une bonne thèse, une mauvaise thèse. Il a pris une mauvaise thèse. La thèse a été longuement débattue.*

Il se dit particulièrement de Toute proposition, soit de philosophie, soit de lettres, soit de théologie, soit de droit, soit de médecine, qu'on soutient publiquement dans les écoles, dans les universités. *Des thèses de philosophie, de théologie, de médecine, de droit. Ses thèses sont hardies, téméraires. Ses thèses furent censurées.*

Il signifie plus ordinairement, L'ensemble des propositions, des thèses qu'on soutient pour obtenir certains grades universitaires. *Cet étudiant prépare sa thèse. Un tel a été nommé pour examiner sa thèse.*

Il se dit également de La dispute des thèses. *Soutenir une thèse. Soutenir thèse. Assister à une thèse. Le jour, la veille, le lendemain de sa thèse. J'ai été à la thèse d'un tel. Présider à une thèse. Disputer, argumenter à une thèse. Se trouver à l'ouverture d'une thèse.*

Fig., *Soutenir thèse pour quelqu'un*, Prendre les intérêts, la défense de quelqu'un contre ceux qui l'attaquent par leurs discours.

Fig. et fam., *Cela change la thèse*, Cela me fait changer d'opinion, d'intention à l'égard de telle personne ou de telle chose. *Ce que vous me dites change bien la thèse.*

THÈSE, se dit encore d'Une grande feuille ou d'un cahier où les propositions de celui qui doit soutenir thèse sont imprimées. *Autrefois la thèse était toujours une feuille de papier ou de satin, ordinairement enrichie de quelque estampe. Belle thèse. Thèse de satin. Thèse magnifique. Il faut que j'aille à son acte, il m'a envoyé une thèse. Papier à thèse. Distribuer des thèses. Porter des thèses. Présenter des thèses. Afficher des thèses. Il a dédié sa thèse à son père, à son ami.*

THESMOPHORIES. s. f. pl. T. d'Antiq. Fêtes que les femmes d'Athènes célébraient en l'honneur de Cérès. *La fête des Thesmophories durait plusieurs jours.*

THESMOTHÈTE. s. m. T. d'Antiq. Titre qu'on donnait à Athènes aux magistrats gardiens des lois. *Le nom de thesmothète était affecté aux six derniers archontes.*

THÉURGIE. s. f. Espèce de magie par laquelle on croyait entretenir commerce avec les divinités bienfaisantes. *La théurgie était opposée à la goétie, comme la magie blanche, dans le langage ordinaire, est opposée à la magie noire.*

THÉURGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à la théurgie. *Opération théurgique.*

THI

THIBAUDE. s. f. Tissu grossier fait avec du poil de vache, et dont on se sert pour doubler les tapis de pied.

THL

THLASPI. s. m. T. de Botan. Plante de la famille des Crucifères, qui croît dans les terres humides et sablonneuses.

THO

THON. s. m. Gros poisson de mer, du genre des Scombres, dont la pêche est très abondante dans la Méditerranée. *La pêche du thon a été bonne cette année. Thon frais. Thon mariné. Le thon se vend tant la livre.*

THORACIQUE. adj. des deux genres. (On a dit aussi, *Thorachique.*) T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport à la poitrine. *La région thoracique. Artères, veines thoraciques.*

Canal thoracique, Vaisseau qui des intestins porte le chyle dans la veine sous-clavière gauche.

THORACIQUE, se dit, en Médecine, Des médicaments qui sont propres aux maladies de poitrine, et qu'on appelle aussi *Pectoraux.*

THORAX. s. m. T. d'Anat., emprunté du grec. La capacité de la poitrine, où sont enfermés le poumon et le cœur.

THR

THRIDACE. s. f. T. de Pharmacie. Substance qu'on obtient en évaporant du suc de laitue. *Sirop de thridace.*

THROMBUS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. de Chirur. Petite partie graisseuse qui se détache du tissu cellulaire, et vient fermer l'orifice de la saignée et arrêter l'écoulement du sang, jusqu'à ce qu'elle ait été enlevée par la lancette du chirurgien.

THU

THUIA ou **THUYA.** s. m. T. de Botan. Arbre de la famille des Conifères, qui se rapproche beaucoup du cyprès, et dont le feuillage aplati et toujours vert s'élève en pyramide.

THURIFÉRAIRE. s. m. Le clerc qui, dans les cérémonies de l'église, a la fonction de porter l'encensoir et la navette où est l'encens.

THUYA. s. m. Voyez THUIA.

THY

THYADE. s. f. T. d'Antiq. Bacchante.

THYM. s. m. Plante odoriférante de la famille des Labiées, que l'on cultive dans les jardins, et dont les fleurs sont verticillées et en épi. *Les abeilles sucent le thym. Des bordures de thym. Fleurs de thym. Des bouquets de thym. Eau de thym. Les cuisiniers emploient le thym, avec les autres herbes fines, pour relever la saveur des viandes et des poissons.*

THYMUS. s. m. Glande située derrière le sternum, à la partie inférieure du cou.

THYROÏDE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Il se dit Du plus grand des cartilages du larynx, et d'une grosse glande qui le recouvre. *L'accroissement anormal de la glande thyroïde forme le goitre.*

THYRSE. s. m. Javelot entouré de pampre et de lierre, et terminé par une pomme de pin, dont les Bacchantes étaient armées. *Le thyrse est un des attributs de Bacchus.*

TIA

TIARE. s. f. Ornement de tête qui était autrefois en usage chez les Perses, chez les Arméniens, etc., et qui servait aux princes et aux sacrificateurs. *Ceindre la tiare.*

Il se dit présentement d'Un bonnet orné de trois couronnes, que le pape porte dans certaines cérémonies.

Fig., *Porter la tiare*, Être pape. *Il porta la tiare vingt ans.* On dit de même, *Poser, mettre la tiare sur la tête de quelqu'un*, Le faire pape.

TIARE, se dit aussi figurément de La dignité papale. *Il se montra digne de la tiare. Il soutint l'honneur de la tiare.*

TIB

TIBIA. s. m. T. d'Anat., emprunté du latin. L'os le plus gros de la jambe, situé à la partie antérieure de ce membre.

TIBIAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport au tibia. *Muscle tibial. Artère tibiale. Nerfs tibiaux.*

TIC

TIC. s. m. Habitude vicieuse que contractent les chevaux et les bêtes à cornes : il y en a de plusieurs sortes. *Tic rongeur*, Celui qui consiste dans l'action de mordre ou de ronger la terre, les murs, le fer, etc. *Tic en l'air*, Celui par lequel un cheval élève la tête et rote. *Tic de l'ours*, Habitude de se balancer constamment d'un côté à l'autre. *Ce cheval a le tic de l'ours, le tic rongeur, etc. Le tic se propage souvent par imitation.*

Tic, se dit aussi d'Une sorte de mouvement convulsif auquel quelques personnes sont sujettes. *Il a un tic, une espèce de tic. Il a un tic dans les yeux, dans la bouche. Tic douloureux*, ou *Névralgie faciale*.

Il se dit, par extension, de Certaines habitudes plus ou moins ridicules, que l'on a contractées sans s'en apercevoir. *Il a le tic de ronger ses ongles. Il répète toujours un certain mot, c'est son tic.*

TIC TAC. Onomatopée dont on se sert pour exprimer un mouvement réglé accompagné d'un certain bruit.

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le tic tac d'une horloge. Le tic tac d'un moulin.*

TIE

TIÈDE. adj. des deux genres. Qui est entre le chaud et le froid. Il ne se dit proprement que Des choses liquides. *De l'eau tiède. Un bain tiède.*

Il signifie au figuré, Nonchalant, qui manque d'activité, d'ardeur, de ferveur dans les choses où l'on a besoin d'en avoir. *Un ami tiède. Un amant tiède. Une amitié tiède. Une dévotion tiède. Je l'ai trouvé bien tiède sur cette affaire. Il est devenu bien tiède pour ses amis.*

TIÈDEMENT. adv. Avec tiédeur, avec nonchalance. *Il sert ses amis tièdement. Servir Dieu tièdement.*

TIÉDEUR. s. f. Qualité de ce qui est tiède. *Cette eau n'est pas assez refroidie, elle a encore quelque tiédeur. La tiédeur d'un breuvage.*

Il signifie au figuré, Nonchalance, manque d'activité et de ferveur dans les choses où l'on a besoin d'en avoir. *Agir avec tiédeur. Servir ses amis avec tiédeur. Il y a bien du relâchement, bien de la tiédeur dans sa dévotion. D'une grande ferveur, il est tombé dans une extrême tiédeur.*

TIÉDIR. v. n. Devenir tiède. *Laisser tiédir de l'eau. Faire tiédir de l'eau.*

Tiédi, ie. part. passé. *Eau un peu tiédie.*

TIEN, TIENNE. Adjectif possessif, relatif à la seconde personne du singulier. *Voilà mes livres, où sont les tiens? C'est là mon épée, cherche la tienne.* Il faut remarquer que *Tien* et *Tienne* ne se mettent jamais devant un nom, et qu'on les fait ordinairement précéder par l'article *Le* ou *La*, comme dans les exemples ci-dessus. Quelquefois on les met sans article, mais cette tournure a vieilli. *Ces biens-là peuvent devenir tiens.*

Tien, est aussi substantif, et signifie, Le bien qui t'appartient. *Tu veux le tien, cela est juste; et moi je veux aussi le mien.*

Le tien et le mien, La propriété en général. *Le tien et le mien sont la source de beaucoup de querelles.*

Tiens, au pluriel, se dit substantivement pour Tes proches, tes alliés, ceux qui t'appartiennent en quelque façon, et qui te sont attachés. *Tu devrais considérer les tiens, faire du bien aux tiens plutôt qu'à des étrangers. Voilà un des tiens. Il ne se soucie de toi ni des tiens.*

TIERCE. s. f. T. de Musique. Intervalle entre la seconde et la quarte. *La tierce majeure* ut mi *comprend deux tons. La tierce mineure* mi sol *n'est que d'un ton et demi. Accord de tierce, à la tierce. Accompagnement en tierces. Suite de tierces.*

Tierce, au Jeu de piquet, Trois cartes d'une même couleur qui se suivent. *Tierce majeure. Tierce au roi ou de roi. Tierce à la dame ou de dame; etc. Tierce basse.*

Tierce, en termes d'Escrime, La position du poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale, et au-dessus du bras de l'adversaire, en laissant son épée à droite. *Dégager en tierce. Parer en tierce. Se fendre en tierce. Tirer de tierce.*

Porter une tierce, une botte en tierce, et absolument, *Porter en tierce*, Porter une botte dans cette position.

Tierce, dans la Liturgie catholique, Une des heures canoniales, laquelle dans son institution se chantait à la troisième heure du jour, suivant la manière de compter des anciens, ce qui, selon la nôtre, répond à neuf heures du matin. *Prime, tierce, sexte et none.*

Tierce, en termes d'Imprimerie, Dernière épreuve que le prote confère avec la précédente, pour être sûr que toutes les corrections sont exécutées. *Corriger la tierce. Voir la tierce.*

Tierce, en termes de Mathématiques et d'Astronomie, La soixantième partie d'une seconde, comme la seconde est la soixantième partie d'une minute. *Les tierces ne sont plus usitées dans l'astronomie moderne; on les remplace par les fractions décimales de la seconde.*

TIERCELET. s. m. Le mâle de quelques oiseaux de proie, ainsi nommé parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle. *Un tiercelet d'autour, de faucon. Tiercelet de lanier, d'épervier.*

Il se dit, figurément et par mépris, d'Un homme qu'on prétend être fort au-dessous de ce qu'il croit être. *Un tiercelet de gentilhomme. Un tiercelet de docteur.* Ce sens a vieilli.

TIERCEMENT. s. m. T. de Pratique ancienne. Surenchère du tiers du prix principal pour lequel une adjudication avait été faite. *Faire un tiercement. Les tiercements avaient lieu surtout en matière d'eaux et forêts.*

Il se disait aussi, dans les Fermes du roi, de La surenchère par laquelle on triplait le prix de l'adjudication. *Venir par tiercement.*

Tiercement, signifie encore, L'augmentation d'un tiers dans le prix des places d'un spectacle. *Le tiercement des places.*

TIERCE OPPOSITION. s. f. Voyez Tiers.

TIERCER. v. a. et n. T. de Pratique ancienne. Hausser d'un tiers le prix d'une chose après que l'adjudication en a été faite. *Pour tiercer un bail judiciaire de trois cents livres, il fallait enchérir cent livres au-dessus. On avait tel délai pour tiercer.*

Il signifiait aussi, dans les Fermes du roi, Surenchérir en triplant le prix de l'adjudication. *Tiercer une enchère.*

Tiercer, neutre, signifie encore, Augmenter d'un tiers le prix des places à un spectacle. *On a tiercé aujourd'hui à la comédie.*

Tiercer, au jeu de la Paume, Servir de tiers d'un côté, et tenir une place vers la corde. *Il tierce bien.*

Tiercer, actif, signifie aussi, Donner aux terres le troisième labour, la troisième façon. *Il faut tiercer ce champ, cette vigne.* Dans ce sens, on dit également, *Tercer*.

Tiercé, ée. part. passé.

TIERCERON. s. m. T. d'Archit. Arc qui naît des angles dans une voûte gothique.

TIERÇON. s. m. Ancienne mesure de liquides, contenant le tiers d'une mesure entière. *Un tierçon de muid est de quatre-vingt-seize pintes.*

TIERS, ERCE adj. Troisième. Il n'est plus usité que dans certaines phrases, comme : *La tierce partie d'un tout. De cette succession il ne lui en revient qu'une tierce partie. En maison tierce. Parler en tierce personne, à la tierce personne. Billet écrit à la tierce personne. Déposer une chose en main tierce.*

En Médec., *Fièvre tierce*, Fièvre périodique qui revient de deux jours l'un, et par conséquent le troisième jour. *Fièvre double-tierce*, Fièvre intermittente dont les accès reviennent tous les jours, de telle manière que le troisième est semblable au premier, et le quatrième au second.

Le tiers ordre de Saint-François, Les religieux de la troisième règle de Saint-François.

Tiers arbitre, Arbitre choisi pour départager deux autres arbitres.

Tiers parti, Parti qui se forme entre deux autres partis.

Le tiers état, se disait autrefois de La partie de la nation française qui n'était comprise ni dans le clergé, ni dans la noblesse. *Les doléances, les droits du tiers état.* On disait quelquefois, par abréviation, *Le tiers. Le tiers fut inflexible. Les députés du tiers. Le tiers formait les dix-neuf vingtièmes de la nation.*

Tiers, est aussi substantif masculin, et se dit Des personnes. *Il ne faut point de tiers en pareille affaire. Il survint un tiers. Il se mit en tiers avec tel et tel. J'étais en tiers avec eux. J'aime à me trouver en tiers avec eux. Il faut prendre un tiers qui ne soit point intéressé dans l'affaire. Les sommes seront déposées entre les mains d'un tiers. Le droit du tiers, des tiers. Sauf le droit d'un tiers. Il ne faut pas faire tort à un tiers. Servir de tiers dans une partie de jeu.*

En termes de Jurispr., *Tiers détenteur*, Celui qui est actuellement possesseur d'un bien sur lequel une personne, autre que celle dont il le tient, a une hypothèque à exercer, un droit à réclamer.

En termes de Droit commercial, *Le tiers porteur*, Le second endosseur d'un effet.

En termes de Procéd., *Tiers saisi*, Celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. *Tiers opposant*, Celui qui, n'ayant point été partie dans une contestation jugée, prétend que le jugement ou l'arrêt lui fait tort, et s'oppose à l'exécution : on appelle *Tierce opposition*, L'acte qu'il fait signifier à cette fin.

Fam., *Le tiers et le quart*, Toutes sortes de personnes indifféremment et sans choix. *Il est fâcheux d'être réduit à prier le tiers et le quart. Qu'est-il besoin de conter cela au tiers et au quart? Il médit du tiers et du quart.*

Tiers, se dit aussi Des choses, et signifie, Une des parties d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en trois parties égales. *Il a le tiers dans cette succession. Cette succession a été divisée, partagée par tiers. Le tiers lui appartient. J'en suis, j'y suis pour un tiers, pour un grand tiers. Deux aunes et un tiers. Trois aunes et deux tiers. Toile de deux tiers, toile deux tiers*, Qui a deux tiers de largeur. *Le tiers de neuf est trois. Douze francs et le tiers en sus font seize francs.* Voyez un autre sens de cette dernière locution à l'article Sus.

Le tiers consolidé, Le capital des rentes sur l'État qui a été réduit au tiers.

TIERS-POINT. s. m. T. d'Archit. Nom que les ouvriers donnent au point de section qui est au sommet d'un triangle équilatéral.

Il se dit aussi de La courbure des voûtes gothiques qui sont composées de deux arcs de cercle.

TIG

TIGE. s. f. La partie du végétal qui sort de la terre et qui pousse des branches, des feuilles, des fleurs, des fruits. *Cet arbre a une belle tige. Tige d'oranger. Tige branchue. Laisser monter la tige d'un arbre.*

Arbres à haute tige, ou simplement, *Hautes tiges*, se dit de Certains arbres fruitiers dont on laisse la tige s'élever ; par opposition, *Arbres à basse tige*, ou simplement, *Basses tiges*, Ceux dont on empêche la tige de s'élever.

TIGE, se dit plus spécialement en parlant Des plantes qui ne sont ni arbres ni arbrisseaux. *Laisser mourir une fleur sur sa tige. Tige de lis. Tige de pavot. Plante à plusieurs tiges. Tige rameuse. Tige simple. Tige droite. Tige couchée. Tige carrée. Tige cylindrique. Tige glabre. Tige velue. Tige ligneuse. Tige herbacée.*

TIGE, en termes de Généalogie, signifie, Le premier père duquel sont sorties toutes les branches d'une famille, tant la branche aînée que la cadette. *Il sort d'une tige illustre. Ces deux branches d'une même maison sortent certainement d'une même tige, mais qui est ignorée. On connaît la tige. On n'a point découvert la tige.*

TIGE, s'emploie par analogie dans plusieurs Arts et Métiers. Ainsi on dit : *La tige d'une colonne*, Le fût. *La tige d'un rinceau*, L'espèce de branche qui part d'un culot ou fleuron, et qui porte les feuillages d'un rinceau d'ornement. *La tige d'une clef*, La partie longue et cylindrique qui est entre l'anneau et le panneton. *La tige d'une roue de montre*, L'arbre de cette roue, quand il est un peu mince. *La tige d'un flambeau*, La partie d'un flambeau qui prend depuis le pied jusqu'à la bobèche inclusivement. *La tige d'un guéridon*, La partie qui prend depuis le pied jusqu'à la tablette. *La tige d'une botte*, La partie de la botte qui enveloppe la jambe.

TIGETTE. s. f. T. d'Archit. Espèce de tige ornée de feuilles, d'où sortent les volutes, dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE. s. f. Mauvaise perruque. Il est populaire.

TIGNON. s. m. La partie des cheveux qui est derrière la tête. On ne le dit qu'en parlant Des femmes. *Tignon relevé. Tignon bien frisé.* Le mot propre est *Chignon.*

TIGNONNER. v. a. Mettre en boucles les cheveux du chignon. *Elle se fait tignonner tous les deux jours.*

TIGNONNER, avec le pronom personnel, signifie, Se prendre l'une l'autre par le tignon. *Ces deux femmes se tignonnèrent longtemps.* Il a vieilli dans les deux sens.

TIGNONNÉ, ÉE. part. passé.

TIGRE, TIGRESSE. s. Bête féroce dont le poil est rayé ou moucheté, et qui ressemble à un chat quant à la forme, mais qui est beaucoup plus grand. *Le tigre est un animal cruel. Le tigre royal est la plus grande espèce de tigre. Une peau de tigre. Léger comme un tigre. Une femme furieuse comme une tigresse à qui on a enlevé ses petits.*

Fig., *C'est un tigre, un vrai tigre, c'est un cœur de tigre*, se dit D'un homme cruel et impitoyable.

Il est jaloux comme un tigre, Il est jaloux jusqu'à la rage.

Adjectiv., *Chevaux tigres*, Chevaux qui sont tavelés et mouchetés à peu près comme des tigres. *Un attelage de six chevaux tigres. Un attelage de juments tigres.* On dit dans un sens analogue, *Des chiens tigres.*

TIGRE, se dit aussi d'Une espèce d'insectes mouchetés qui viennent au-dessous des feuilles des arbres, et principalement des poiriers en espaliers. *Les tigres ont gâté ces arbres, ont mangé ces fruits.*

TIGRÉ, ÉE. adj. Moucheté comme un tigre, imitant les couleurs du tigre. *Poil tigré. Cheval tigré. Jument tigrée. Chien tigré. Un tapis de moquette tigré.*

TIL

TILBURY. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Espèce de cabriolet ordinairement non couvert, et fort léger. *Aller en tilbury. Il y a des tilburys à capote.*

TILIACÉES. s. f. pl. T. de Botanique. Famille de plantes qui a pour type le tilleul.

TILLAC. s. m. Le pont d'un navire. Il ne se dit guère qu'en parlant Des bâtiments du commerce. *Il y avait plusieurs matelots sur le tillac. Se promener sur le tillac.*

Il se dit aussi en parlant De certains grands bateaux et coches de rivière. *Le tillac du coche d'eau était encombré de marchandises.*

TILLE. s. f. La petite peau qui est entre l'écorce et le bois du tilleul. *On fait des cordes à puits avec la tille.*

TILLE, se dit également de L'écorce du brin de chanvre, qu'on appelle aussi *Teille.*

TILLE, se dit en outre d'Un instrument qui sert à la fois de hache et de marteau.

TILLE, en termes de Marine, Portion de tillac formant une sorte de cabane à l'avant ou à l'arrière d'un petit bâtiment non ponté. *Ce chasse-marée a deux tilles.*

TILLER ou **TEILLER.** v. a. Détacher avec la main le filament du chanvre, en brisant la chènevotte. *Elle tille du chanvre.*

TILLÉ, ÉE. part. passé. *Le chanvre tillé est plus fort mais moins souple que le chanvre broyé.*

TILLEUL. s. m. Arbre fort commun dans nos climats, dont le bois est blanc, tendre, léger, et propre à faire divers ouvrages. *Une allée de tilleuls. Fleur de tilleul. Tilleul à grande feuille. Tilleul à petite feuille. Tilleul de Hollande. L'infusion des fleurs de tilleul est en usage dans la médecine.*

TIM

TIMAR. s. m. Bénéfice d'un timariot.

TIMARIOT. s. m. Il s'est dit d'Un soldat turc qui jouissait d'un bénéfice militaire, au moyen duquel il était obligé de s'entretenir lui et quelques autres miliciens qu'il fournissait.

TIMBALE. s. f. Espèce de tambour à l'usage de la cavalerie : il consiste en une caisse de cuivre, faite en demi-globe, et couverte d'une peau corroyée et tendue. *Une paire de timbales. Battre des timbales. Battre la timbale dans un concert. Le bruit des timbales est plus sourd que celui du tambour.*

TIMBALE, se dit aussi d'Un gobelet de métal qui a la forme d'une timbale ou celle d'un verre sans pied. *Une timbale d'argent.*

TIMBALE, se dit encore de Petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, et dont on se sert quelquefois pour jouer au volant.

TIMBALIER. s. m. Celui qui bat des timbales. *Un bon timbalier.*

TIMBRAGE. s. m. T. d'Administration. Action de timbrer. *Le timbrage d'un registre, d'un livre.*

TIMBRE. s. m. Sorte de cloche immobile qui est frappée par un marteau placé ordinairement en dehors. *Le timbre d'une pendule, d'une montre. Le timbre d'un réveille-matin. Le timbre de cette pendule est très bon. Ce timbre est fêlé. Le timbre d'une porte.*

Le timbre d'un tambour, La corde à boyau mise en double au-dessous de la caisse d'un tambour, pour le faire mieux résonner.

TIMBRE, se dit quelquefois Du son que rend le timbre. *Ce timbre est trop éclatant.*

Il se dit, figurément, Du retentissement de la voix. *Voilà un beau timbre. Cette voix a du timbre. Cette voix a un timbre argentin. Sa voix n'a point de timbre. Le timbre de la voix.*

Il se dit aussi Du retentissement d'un instrument. *Le timbre du cor.*

TIMBRE, se dit de plus Du premier vers d'un vaudeville connu, qu'on écrit au-dessus d'un vaudeville parodié, pour indiquer sur quel air ce dernier doit être chanté. *Mettre les timbres aux couplets d'une pièce en vaudevilles.*

TIMBRE, se dit encore de La marque imprimée sur le papier dont la loi oblige à se servir pour certaines écritures, et même pour certaines impressions. *La loi sur le timbre. L'impôt du timbre. Faire mettre le timbre sur une obligation, sur un passeport. Payer le timbre.*

Timbre à l'extraordinaire, Timbre apposé après coup sur des actes qui auraient dû être écrits sur du papier timbré.

Bureau de timbre, Bureau où l'on débite le papier timbré.

Timbre sec, Timbre qui n'est marqué que par la pression du coin sur lequel il est gravé.

Timbre-poste, Petit carré de papier, portant l'effigie du souverain, ou une autre marque, et qui sert à l'affranchissement des lettres envoyées par la poste. *On colle le timbre-poste sur la lettre, à côté de l'adresse. Une collection de timbres-poste de différents pays.* Un timbre analogue est appliqué aujourd'hui sur les quittances, les factures et les effets de commerce.

TIMBRE, se dit en outre de La marque particulière que chaque bureau des postes imprime sur les lettres qu'il fait partir, pour indiquer le lieu et le jour du départ ; et sur celles qu'il reçoit, pour constater le jour de leur arrivée. *Le timbre de cette lettre est de Lyon.*

TIMBRE, en termes d'Armoiries, signifie, Le casque qui est au-dessus de l'écu. *Les souverains portent le timbre ouvert.*

Fig. et fam., *Il a le timbre fêlé*, se dit D'un homme un peu fou.

TIMBRER. v. a. Imprimer sur du papier, sur du parchemin, la marque ordonnée par la loi, pour qu'il puisse servir aux usages qu'elle a déterminés. *Timbrer du papier, du parchemin. Faire timbrer un passeport.*

Il signifie aussi, Imprimer sur une lettre une marque qui indique de quel bureau de poste elle part, ou qui fait connaître soit le jour du départ, soit celui de l'arrivée. *On*

a oublié de timbrer cette lettre. On dit dans un sens analogue, *Timbrer les livres d'une bibliothèque,* Les marquer d'un cachet, d'un sceau particulier qui sert à les faire reconnaître.

TIMBRER, signifie, en termes de Procédure et d'Administration, Écrire en tête d'un acte la nature de cet acte, sa date, et le sommaire de ce qu'il contient. *Timbrer des pièces.*

TIMBRER, en termes de Blason, Mettre au-dessus d'un écu un timbre ou quelque autre marque d'honneur, de dignité. *Les armes du pape sont timbrées d'une tiare.*

TIMBRÉ, ÉE. part. passé. *Papier timbré. Cette lettre n'est pas timbrée. Cette lettre est timbrée de Bordeaux, de Marseille.*

Fig. et fam., *Une cervelle, une tête timbrée, un cerveau mal timbré,* Un écervelé, un fou. On dit dans le même sens, *Cet homme est timbré, est un peu timbré.*

TIMBRÉ, en termes de Blason, se dit De l'écu couvert du casque ou timbre.

TIMBREUR. s. m. Celui qui timbre, qui marque avec le timbre.

TIMIDE. adj. des deux genres. Craintif, peureux, qui manque de hardiesse ou d'assurance. On le dit Des personnes, ainsi que De leurs actions, de leurs discours, etc. *L'enfance est timide. Cet animal est naturellement timide. Le véritable amour rend timide. Ce jeune homme est fort timide en société. Il n'est pas timide auprès des femmes, avec les femmes. Âme timide. Caractère timide. Esprit timide. Il s'avança d'un air timide. Il a l'air timide. Contenance timide. Regard timide. Marche timide. Prendre un parti timide. Donner un conseil timide.*

Écrivain timide, style timide, Écrivain, style qui manque de hardiesse, d'énergie.

Fig., *Marche timide,* Conduite excessivement prudente.

TIMIDEMENT. adv. Avec timidité. *Agir timidement. Répondre timidement.*

TIMIDITÉ. s. f. Qualité de celui qui est timide. *Grande timidité. Extrême timidité. Timidité ridicule. Je n'ai jamais vu une timidité comme la vôtre. Sa timidité l'empêche de faire paraître tout son esprit.*

Il se dit quelquefois Des actions, des discours. *On blâma la timidité de sa conduite. La timidité de ses conseils devint funeste.*

TIMON. s. m. Pièce de bois du train de devant d'un carrosse ou d'un chariot, qui est longue et droite, et aux deux côtés de laquelle on attelle les chevaux. *Timon de chariot, de carrosse, de voiture. Lever le timon. Abaisser le timon.*

Timon d'une charrue, Longue pièce de bois en forme de timon, à laquelle sont attelés des chevaux ou des bœufs.

TIMON, en termes de Marine, signifie, Une longue pièce de bois attachée au gouvernail d'un navire, et qui sert à le mouvoir par la force du levier. C'est ce que les marins appellent plus ordinairement La barre du gouvernail. *Gouverner le timon. Manier le timon. Tenir le timon. Être au timon. Abandonner le timon.* Dans le discours ordinaire, il se prend pour Le gouvernail même.

Fig., *Prendre le timon des affaires, de l'État,* Prendre le gouvernement des affaires, de l'État. *Dès que le prince eut pris le timon des affaires.*

TIMONIER. s. m. Celui qui gouverne le timon d'un navire sous les ordres du pilote. *Bon timonier. Un coup de canon emporta le timonier.*

Il se dit aussi Des chevaux qu'on met au timon, à la différence de ceux qu'on met à la volée.

TIMORÉ, ÉE. adj. Qui est pénétré d'une crainte salutaire. Il ne se dit guère qu'en parlant De la crainte d'offenser Dieu. *Il ne faut pas craindre qu'il s'éloigne de son devoir, il est trop timoré, il a la conscience trop timorée.*

Il se dit quelquefois D'une personne qui porte très loin le scrupule. *Vous êtes bien timoré. C'est une âme timorée.*

TIN

TIN. s. m. T. de Marine. Morceau de bois, sorte de billot qu'on emploie, comme support ou garniture, pour maintenir une pièce de bois pendant qu'on la travaille. *Faire porter sur des tins la quille d'un bâtiment.*

TINCTORIAL, ALE. adj. Qui sert à teindre. *Plantes tinctoriales.*

TINE. s. f. Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau.

TINETTE. s. f. Vaisseau de bois fait de douves, qui s'ouvre par le haut, et qui est ordinairement plus large par en haut que par en bas. *Une tinette de beurre.*

TINTAMARRE. s. m. Il se dit de Toute sorte de bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre. *Quel tintamarre est-ce que j'entends? Un grand tintamarre.* Il est familier.

TINTAMARRER. v. n. Faire du tintamarre. Il est populaire et vieux.

TINTEMENT. s. m. Prolongement du son d'une cloche, lequel va toujours en diminuant dans l'air après que le coup a frappé. *Le tintement d'une cloche.*

Il signifie aussi, L'action de tinter, et Le bruit, le son même de la cloche qu'on tinte. *Ce tintement annonce que la messe va commencer. Un tintement funèbre.*

TINTEMENT, se dit aussi de La sensation que l'on éprouve quelquefois dans les oreilles sans cause extérieure, comme si l'on entendait un son aigu et continu, tel que le tintement d'une cloche. *Ce malade a de fréquents tintements d'oreille.*

TINTENAGUE. s. f. Voyez TOUTENAGUE.

TINTER. v. a. Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne frappe que d'un côté. *Tinter la grosse cloche, la petite cloche.* Il s'emploie aussi absolument. *On tinte à la paroisse.*

Tinter la messe, tinter le sermon, Tinter la cloche, afin d'avertir que la messe ou le sermon va bientôt commencer.

TINTER, est aussi neutre. *La cloche tinte,* On tinte la cloche. *Voilà le sermon qui tinte, la messe qui tinte,* La cloche tinte pour avertir que le sermon, que la messe va commencer.

Faire tinter un verre, Lui faire rendre un son en le frappant comme une cloche.

L'oreille lui tinte, Par un mouvement qui n'est que dans son oreille, il entend un son pareil à celui d'une petite cloche. On dit aussi, *Les oreilles lui tintent.*

Prov. et fig., *Les oreilles doivent vous avoir bien tinté,* se dit Pour faire entendre à une personne qu'on a beaucoup parlé d'elle en son absence.

Fig. et fam., *Le cerveau lui tinte,* Il a la tête fêlée, la tête dérangée. *C'est une folle à qui le cerveau tinte.*

TINTÉ, ÉE. part. passé.

TINTER. v. a. T. de Marine. Appuyer sur des tins, assujettir avec des tins. *Tinter la quille d'un bâtiment. Tinter des futailles, des caisses, des ballots que l'on arrime.*

TINTÉ, ÉE. part. passé.

TINTOUIN. s. m. Bourdonnement, bruit dans les oreilles. *Avoir un tintouin continuel dans les oreilles.*

Il se dit figurément de L'inquiétude qu'on a du succès de quelque chose, ou de L'embarras que cause une affaire. *On juge maintenant son procès, il doit avoir du tintouin. Cette affaire lui donnera bien du tintouin. Donner du tintouin à quelqu'un.* Il est familier dans les deux acceptions.

TIQ

TIQUE. s. f. Insecte parasite à huit pattes et sans ailes, qui s'attache aux oreilles des chiens, des bœufs, etc. *La tique tombe après s'être gorgée de sang.*

TIQUER. v. n. Avoir un tic. Il se dit proprement Des chevaux qui ont l'habitude de mordre leur mangeoire. *Ce cheval tique.*

TIQUETÉ, ÉE. adj. Tacheté, marqué de petites taches. *Un œillet tiqueté.*

TIQUEUR, EUSE. adj. T. d'Art vétérinaire. Il se dit D'un cheval, d'une jument qui tique.

TIR

TIR. s. m. L'action ou l'art de tirer une arme à feu dans une direction déterminée. *La chasse au tir et la chasse à courre. Tir à la cible. La théorie du tir. La pratique du tir. L'habitude du tir. Être habile au tir.* On dit de même, *Le tir de l'arbalète.*

Il se dit aussi de La ligne suivant laquelle on tire, et s'emploie surtout en parlant Du canon. *Tir perpendiculaire, oblique, à ricochet. Tir d'écharpe. Tir d'enfilade. Tir à revers. Tir de plein fouet. Tir rasant, plongeant, fichant. La justesse du tir.*

Ce fusil n'a pas le tir juste, On n'est pas assuré de l'effet de la direction.

TIR, se dit quelquefois d'Un lieu où l'on s'exerce à tirer des armes à feu. *Le tir de Vincennes. Cet arquebusier a établi un tir où l'on va s'exercer à tirer le pistolet. Il a passé deux heures au tir.*

TIRADE. s. f. Morceau d'une certaine étendue qui fait partie d'un ouvrage en prose ou en vers, et qui roule ordinairement sur une même idée, sur un même fait. *Il y a de belles tirades dans ce panégyrique. Il nous a dit une belle tirade de son poëme.*

Il se dit particulièrement, dans les pièces de théâtre, d'Une suite de phrases, de vers, qu'un des personnages débite sans être interrompu. *Les longues tirades nuisent souvent à la vérité du dialogue. Cet acteur a bien dit sa dernière tirade.*

Il se dit quelquefois, en mauvaise part, Des lieux communs qu'on emploie avec quelque développement, et qui n'ont qu'un rapport éloigné au sujet de l'ouvrage. *L'orateur aurait bien dû nous faire grâce de ces inutiles tirades. L'envie de briller par des tirades est la manie des jeunes gens.*

Fam., *Une tirade d'injures,* Beaucoup d'injures dites de suite. *Il ne lui répondit que par une tirade d'injures.*

TIRADE, en termes de Musique, Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre par les no-

tes diatoniques de cet intervalle distinctement articulées. *Une tirade brillante.*

Tout d'une tirade. locution adv. et fam. Tout de suite, sans s'arrêter. *Il nous a dit une centaine de vers tout d'une tirade.*

TIRAGE. s. m. Action de tirer. *On a payé tant pour la toise du moellon, et tant pour le tirage. Il a fallu attacher des chevaux au bateau, et il en a coûté tant pour le tirage.*

Il se dit aussi de L'action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. *Cette cheminée fume, le tirage en est trop faible.*

Fig. et fam., *Il y aura du tirage dans cette affaire*, Cette affaire ne se fera pas sans difficulté.

Tirage, en termes d'Imprimerie, L'action de mettre les feuilles sous la presse et d'y imprimer les caractères. *Il en a coûté tant pour le tirage de ces feuilles. Ce tirage n'a pas été soigné. Cet ouvrage a beaucoup de débit, on en a déjà fait plusieurs tirages*, c'est-à-dire, Plusieurs réimpressions avec les mêmes formes ou planches. *Premier, second, troisième tirage.* On le dit aussi en parlant Des estampes et des dessins lithographiés.

Le tirage des métaux, L'action de les faire passer par la filière. *Le tirage de l'or, de l'argent. L'or est celui de tous les métaux qui s'étend le plus au tirage.*

Le tirage de la soie, L'action de faire passer le fil du cocon sur le dévidoir.

Le tirage d'une loterie, L'action de tirer les billets, les numéros. *Le tirage de la loterie de Paris, de Lyon, etc.*

Tirage au sort, Action de tirer au sort. *Le tirage au sort pour le recrutement de l'armée.* On a dit de même, *Le tirage de la milice.*

Tirage, sur le bord des rivières, L'espace qu'on laisse libre pour le passage des chevaux qui tirent les bateaux. *Il faut laisser tant de pieds de tirage sur le bord de cette rivière.*

Chevaux de tirage, Les chevaux employés à tirer les bateaux.

TIRAILLEMENT. s. m. Action de tirailler; L'effet de cette action.

Il se dit, particulièrement, d'Une sorte de malaise ou de sensation importune, qui est excitée dans certaines parties intérieures du corps, et qui les fait sentir comme tiraillées. *Tiraillement d'estomac. Tiraillement d'entrailles.*

Il se dit figurément de Difficultés qui surviennent entre des administrations, entre des pouvoirs faits pour aller ensemble, ou entre les membres d'une même administration. *Cette disposition fut une cause de tiraillement entre le pouvoir exécutif et l'assemblée. Il y a des tiraillements entre les employés supérieurs de ce ministère.*

TIRAILLER. v. a. Tirer une personne à diverses reprises, avec importunité ou avec violence. *Il y a une heure qu'ils ne font que me tirailler. Les gendarmes le tiraillèrent longtemps.* On l'emploie quelquefois comme verbe réciproque. *Les écoliers, en se tiraillant entre eux, se déchirent souvent leurs habits.*

Il se dit, au figuré, pour signifier Importuner, harceler. *Il s'est fait bien tirailler pour consentir à ce qu'on voulait de lui.*

Il est aussi neutre, et signifie, Tirer d'une arme à feu mal et souvent. *Il y a longtemps qu'ils ne font que tirailler.* Ce sens et les deux précédents sont familiers.

Il se dit aussi, en termes de Guerre, De l'action des soldats qui, dispersés en avant d'une colonne, commencent l'attaque par un feu irrégulier et à volonté. *Dès la pointe du jour on commença à tirailler.*

Tiraillé, ée. part. passé.

TIRAILLERIE. s. f. Action de tirailler. Il se dit, à la guerre, dans le sens de Tirer sans ordre et sans but. *Cette tiraillerie m'importune. On fit cesser leur tiraillerie.*

TIRAILLEUR. s. m. Celui qui tiraille. Il se dit Des chasseurs qui tirent mal; et Des soldats qui tiraillent en avant d'une colonne, pour commencer l'attaque. *Les tirailleurs ont surpris l'avant-garde de l'ennemi. On a envoyé en tirailleurs cent hommes de ce régiment. Une troupe de tirailleurs.*

TIRANT. s. m. Cordon servant à ouvrir et à fermer une bourse. *Les tirants d'une bourse.*

Il se dit aussi Des morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, qui servent à l'aide de boucles, d'agrafes ou de cordons à l'attacher sur le cou-de-pied, de manière que le pied soit ferme et le talon bien emboîté.

Il se dit encore Des anses faites d'un tissu de fil ou de soie, qui sont cousues aux deux côtés de la partie supérieure et intérieure d'une botte, et dans lesquelles on passe des crochets, pour tirer la botte plus facilement lorsqu'on veut la chausser. *Des tirants de botte.*

Il se dit en outre d'Une sorte de nœud fait de cuir, qui sert à tendre la peau d'un tambour, en bandant les ficelles qui y sont attachées.

Tirant, en termes d'Architecture, se dit d'Une pièce de bois ou d'Une barre de fer, arrêtée aux deux extrémités par deux ancres pour empêcher l'écartement ou d'une charpente, ou de deux murs, ou d'une voûte, etc.

Tirant, se dit encore de Certaines portions de nerfs de couleur jaunâtre, qui se trouvent dans la viande de boucherie.

Tirant, en termes de Marine, signifie, La quantité d'eau que tire un navire, le nombre de pieds dont un navire enfonce dans l'eau. *Tirant d'eau. Le tirant d'eau de l'avant, de l'arrière. Le tirant d'eau de ces deux navires n'est pas égal.*

TIRASSE. s. f. T. de Chasse. Sorte de filet ou de rets dont on se sert pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, etc. *Prendre des cailles, des perdrix à la tirasse.*

TIRASSER. v. a. Chasser à la tirasse, prendre à la tirasse. *Ils sont allés tirasser des cailles, des alouettes.*

Il s'emploie aussi absolument. *Ils s'amusent à tirasser.*

Il s'emploie également comme neutre. *Tirasser aux cailles. Tirasser aux alouettes.*

Tirassé, ée. part. passé.

TIRE. s. f. Il n'est usité que dans l'expression *Tire-d'aile* (voyez plus bas), et dans cette locution adverbiale et familière, *Tout d'une tire*, Sans discontinuation, de suite. *Il a fait cet ouvrage tout d'une tire.*

Pop., *Voleur à la tire*, Voleur dont l'habileté consiste à tirer des poches des objets qu'il dérobe.

TIRE-BALLE. s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour retirer la balle restée dans une blessure faite par une arme à feu. *Il y a plusieurs sortes de tire-balles.*

Il se dit aussi d'Un instrument dont on se sert pour tirer d'un fusil ou d'une carabine la balle qui y est entrée de force.

TIRE-BOTTE. s. m. Petite planche élevée d'un côté qui a une entaille où peut s'emboîter le pied d'une botte, et dont on se sert pour se débotter seul.

Il se dit également Des crochets de fer qu'on passe dans les tirants d'une botte, lorsqu'on veut la chausser.

Il se dit aussi Des tirants de la botte; mais dans cette acception il vieillit: *Tirant* est plus usité.

Il se dit, par extension, de Gros galons de fil dont les tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles. Dans ce sens, il a vieilli: on dit maintenant, *Anglaise.*

TIRE-BOUCHON. s. m. Sorte de vis de fer ou d'acier qui tient ordinairement à un petit manche ou à un anneau, et dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles. *Acheter un tire-bouchon. Couteau à tire-bouchon.*

Des cheveux frisés en tire-bouchon, des cheveux en tire-bouchon, Des cheveux dont les mèches sont, naturellement ou par art, frisées en spirale, à peu près dans la forme d'un tire-bouchon.

TIRE-BOURRE. s. m. Instrument composé de deux mèches de fer tordues en spirale, dont les extrémités forment deux crochets pointus, et qui, étant mis au bout de la baguette d'une arme à feu, sert à en tirer la bourre, afin qu'on puisse ensuite ôter la charge.

TIRE-BOUTON. s. m. Instrument en forme de crochet, dont on se sert pour faire entrer les boutons dans les boutonnières.

TIRE-D'AILE (À). loc. adv. Il se dit Du battement d'aile prompt et vigoureux que fait un oiseau quand il vole, etc. *Cet oiseau vole à tire-d'aile*, Il vole aussi rapidement que possible.

TIRE-FOND. s. m. Anneau de fer qui se termine en vis, et qui sert aux tonneliers pour élever la dernière douve du fond d'un tonneau, afin de la faire entrer dans la rainure. Il sert aussi à divers autres usages, comme à suspendre un lustre ou un ciel de lit au plafond d'une chambre.

Il se dit aussi d'Un instrument de chirurgie dont on se servait autrefois pour enlever les pièces d'os séparées par le trépan.

TIRE-LAISSE. s. m. Terme familier, emprunté d'un ancien jeu, et qui s'emploie Lorsqu'un homme vient à être frustré tout d'un coup d'une chose qu'il croyait ne lui pouvoir manquer. *On a donné à un autre l'emploi qu'on lui avait fait espérer; voilà un fâcheux tire-laisse. C'est un fâcheux tire-laisse qu'on lui a donné.* Il est vieux.

TIRE-LARIGOT. Ce terme n'est usité que dans la phrase proverbiale et populaire, *Boire à tire-larigot*, Boire largement.

TIRE-LIGNE. s. m. Petit instrument de métal, terminé par une pincette de fer en forme de lance, dont on se sert pour tirer des lignes plus ou moins grosses. *Les deux lames de la pince d'un tire-ligne, qu'on approche ou qu'on éloigne à volonté, donnent le moyen de tirer des lignes de différentes grosseurs.*

TIRELIRE. s. f. Petit vaisseau de terre ou d'autre matière, fait en forme de boîte ou de petit tronc, et ayant une fente en haut, par laquelle on fait entrer des pièces de monnaie pour les mettre en réserve, et se former un petit amas d'argent. *Il met*

ses épargnes dans une tirelire. Sa tirelire est pleine.

TIRE-MOELLE. s. m. Petit instrument d'argent de la forme d'un manche de cuiller ou de fourchette, mais creuse en gouttière dans sa longueur, et dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os.

TIRE-PIED. s. m. Courroie ou grande lanière de cuir, dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur leurs genoux, quand ils travaillent.

TIRE-POINT ou **TIRE-POINTE**. s. m. Instrument pointu dont on se sert pour piquer.

TIRER. v. a. Mouvoir vers soi, amener vers soi, ou après soi. *Tirer avec force. Tirer sans peine. Tirer en haut. Tirer en bas. Tirer la porte après soi, la tirer sur soi. Tirer quelque chose à soi. Des chevaux qui tirent une voiture. Des bœufs qui tirent la charrue. Tirer un bateau à bord. Des chevaux qui tirent un bateau. Ces chevaux tirent bien, ils tirent mal. Tirer quelqu'un par le bras, par l'habit. Tirer un cheval par la bride. Tirer quelqu'un à part, le tirer à l'écart pour lui parler. Tirer les oreilles, les cheveux à quelqu'un.*

Tirer le verrou, Fermer une porte au verrou.

Tirer le pied, la jambe, Les porter en arrière pour faire une révérence.

Fig. et fam., *Se faire tirer l'oreille*, Avoir de la peine à consentir à quelque chose. *Il s'est fait tirer l'oreille pour consentir à donner cette somme.*

Fig. et fam., *Cette comparaison, cette interprétation, ce raisonnement, cette pensée est tirée par les cheveux*, Elle est amenée, elle est présentée d'une manière peu naturelle et forcée.

Fig. et fam., *Tirer la couverture à soi, de son côté*, Prendre plus que sa part, chercher dans une affaire à s'emparer de profits, d'avantages qu'on doit partager avec d'autres. On dit dans le même sens, *Cet homme tire tout à lui.*

Fig. et fam., *Tirer les yeux*, Faire mal aux yeux, leur causer de la fatigue. *Cette impression est trop fine, elle tire les yeux.*

Prov., fig. et pop., *Tirer ses chausses, tirer ses grègues*, S'en aller, s'enfuir.

En termes de Manège, *Tirer à la main*, se dit D'un cheval qui résiste à l'action de la bride.

Fig. et fam., *On aura bien à tirer dans cette affaire*, On aura bien de la peine à la faire réussir. *Il a encore bien à tirer pour en venir là*, se dit D'un homme qui a encore beaucoup à travailler, beaucoup de choses à faire avant que de parvenir à son but.

Prov. et fig., *Tirer le diable par la queue*, Avoir beaucoup de peine à subsister.

Tirer un criminel à quatre chevaux, L'attacher par les pieds et par les mains à quatre chevaux, qui le tirent chacun d'un côté, et le démembrent.

Fig. et fam., *Tirer quelqu'un à quatre*, Lui faire les plus grandes instances pour le décider à quelque chose. *Il a fallu le tirer à quatre pour l'amener.*

Fam., *Être tiré à quatre épingles*, Être ajusté avec un extrême soin, et de manière à paraître craindre de déranger sa parure.

Prov. et fig., *Après lui il faut tirer l'échelle*, se dit D'un homme qui a si bien fait en quelque chose, que personne ne peut faire mieux.

Ce cuir tire l'eau comme une éponge, Il s'imbibe, il s'abreuve de beaucoup d'eau.

En termes de Marine, *Ce navire tire tant d'eau, tant de pieds d'eau*, Il enfonce dans l'eau de tant de pieds.

Tirer, signifie aussi, Ôter, faire sortir une chose d'une autre, d'un lieu. *Tirer de l'or de la mine, du marbre de la carrière. Tirer de l'argent de son coffre, de sa bourse, de sa poche. Tirer sa bourse de sa poche. Tirer une écharde du doigt. Tirer une épine du pied. Tirer un œil de la tête. Tirer une bague de son doigt. Tirer l'épée du fourreau. Tirer de l'eau d'un puits, du vin d'un tonneau*; et absolument, *Tirer de l'eau, tirer du vin.*

Tirer du vin au clair, Le mettre en bouteilles quand il a été bien reposé; et, figurément, *Tirer au clair un fait, une difficulté*, L'éclaircir, la débrouiller.

Prov. et fig., *Le vin est tiré, il faut le boire*, L'affaire est engagée, et il n'y a plus à reculer.

Tirer du sang, Saigner.

Tirer une vache, La traire.

Tirer la langue, Avancer la langue hors de la bouche.

Prov., fig. et pop., *Faire tirer la langue à quelqu'un d'un pied de long*, Le faire languir dans l'attente de quelque assistance dont il a grand besoin. On dit aussi en parlant D'une personne dont on n'a aucune compassion, *Je lui verrais tirer la langue d'un pied de long, que je ne lui donnerais pas un verre d'eau.*

Tirer l'épée contre quelqu'un, Se battre contre lui. *Faire tirer l'épée à quelqu'un*, L'obliger à se battre. Fig., *Tirer l'épée contre son prince*, Se révolter contre son prince.

Tirer des sons d'un instrument, Lui faire rendre des sons.

Tirer du feu d'un caillou, En faire jaillir du feu en le frappant.

Tirer des larmes des yeux de quelqu'un, Le faire pleurer. *Ce discours lui a tiré les larmes des yeux.*

Tirer les bas, les bottes à quelqu'un, Les lui ôter des jambes.

Tirer son chapeau, L'ôter pour saluer. *Je ne lui tirerai point mon chapeau s'il ne me salue le premier.*

Prov. et fig., *Tirer son épingle du jeu*, Se dégager adroitement d'une mauvaise affaire, d'une partie périlleuse. Il signifie particulièrement, Retirer à temps, pour ne pas perdre, des avances qu'on a faites dans une affaire qui devient mauvaise.

Prov. et fig., *Tirer les marrons du feu avec la patte du chat*, Faire faire par un autre quelque chose de dangereux, pour en tirer soi-même le profit. On dit aussi, *Tirer les marrons du feu*, Faire au profit d'un autre et sans avantage pour soi-même quelque chose de difficile, de dangereux.

Prov. et fig., *Tirer à quelqu'un les vers du nez*, Lui faire dire ce qu'on veut savoir, en le questionnant adroitement.

Fig. et fam., *Se tirer une épine du pied*, Surmonter un obstacle, se délivrer d'un grand embarras. On dit dans le même sens, *Tirer à quelqu'un une épine du pied.*

Fig. et fam., *Tirer pied ou aile d'une chose*, En tirer quelque profit de manière ou d'autre. *Tirer une plume de l'aile à quelqu'un*, Attraper quelque chose à quelqu'un.

Prov. et fig., *Tirer d'un sac deux moutures*, Prendre double profit dans une même affaire.

Tirer, signifie aussi, Prendre au sort, faire sortir au hasard de la boîte qui le contient, des billets, des noms, des numéros. *Le président de la cour a tiré au sort les noms de ceux qui doivent former le jury. Le plus jeune soldat tira le billet noir, et fut passé par les armes. Tirer les billets, les numéros d'une loterie.*

Tirer une loterie, Tirer les billets, les numéros d'une loterie, pour savoir à qui le sort fera échoir les lots.

Tirer le gâteau des Rois, ou simplement, *Tirer les Rois*, Distribuer les parts du gâteau pour voir à qui la fève écherra.

Tirer, signifie aussi, Faire venir certains produits d'un pays plus ou moins éloigné. *Les blés que Rome tirait de l'Égypte, de la Sicile. Ce marchand tire ses étoffes de Lyon, de Rouen. On tire beaucoup de tabac de l'Amérique.*

Tirer, signifie encore, Ôter, faire sortir une personne de quelque endroit, l'éloigner de quelque chose. *On ne l'a tiré de cette prison que pour le conduire dans une autre. On ne l'a tiré qu'à grand'peine du bourbier où il s'était jeté. On ne saurait le tirer de son cabinet, de ses livres. On l'a tiré de la charrue pour le mettre dans cette place.*

Fig., *On ne peut le tirer de là*, se dit en parlant D'un homme qui se tient attaché à une idée, et qui répond toujours la même chose.

Fig., *Tirer quelqu'un d'un mauvais pas*, Le dégager d'une affaire difficile, embarrassante, fâcheuse.

Fig., *Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière*, Le faire sortir d'un état misérable et bas. On dit aussi, *Tirer quelqu'un de son obscurité.*

Tirer, s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel. *Vous ne vous tirerez jamais de ce mauvais chemin.*

Prov., *Il se tirerait d'un puits*, se dit D'un homme qui vient de sortir heureusement d'un danger, d'un embarras très grand; et, en général, D'un homme qui est ordinairement très heureux ou très habile.

Tirer, signifie particulièrement, Délivrer, dégager quelqu'un. *Tirer quelqu'un de prison, de captivité. Tirer son ami d'un danger, d'un péril. Qui le tirera de cet embarras? On l'a tiré de la misère. Il m'a tiré de peine. Tirez-moi de souci, d'inquiétude. Je l'ai tiré d'erreur.*

Il s'emploie également, dans cette acception, avec le pronom personnel. *Il s'est tiré de prison avec beaucoup de peine. Se tirer d'affaire. Se tirer d'intrigue. Se tirer d'embarras. Il s'est heureusement tiré de ce sujet difficile, de ce rôle ingrat.*

Absol., *S'en tirer, s'en bien tirer*, Sortir heureusement d'une maladie, d'une difficulté, d'un procès, d'une affaire fâcheuse, etc. *Il s'en est tiré. Il s'en est bien tiré. Vous ne vous en tirerez jamais.* On dit de même : *Il s'est fort bien tiré de là. Vous aurez quelque peine à vous tirer de là. Etc.*

Se tirer du pair, se tirer de pair, S'élever au-dessus de ses égaux.

Tirer, signifie encore, Étendre, allonger. *Tirer du linge sur la platine. Tirer une courroie.*

Tirer l'or, tirer l'argent, etc., Les étendre, les allonger en fils déliés, afin de s'en servir ensuite à divers usages. *Tirer une corde, la tirer ferme*, La bander le plus qu'on peut; et neutralement, *Cette corde tire*, Elle est bandée extrêmement ferme.

Tirer à poil une étoffe de laine, de soie, de coton, En faire sortir, en faire paraître

le poil, en le tirant avec une espèce de carde.

Tirer bien ses bas, Les étendre bien sur la jambe, de manière qu'ils ne fassent point de plis.

Tirer les rideaux, Ouvrir ou fermer les rideaux. Fig., *Tirer le rideau sur quelque chose*, et absolument, *Tirer le rideau*, Ne plus parler, ne plus s'occuper l'esprit de quelque chose de fâcheux, de désagréable.

Prov. et fig., *Tirer la courroie*, et absolument, *Tirer*, Employer beaucoup d'économie pour soutenir une dépense jusqu'à une certaine époque. *Il faut qu'il tire bien la courroie pour aller jusqu'au bout de l'an. Il a bien à tirer pour attraper le bout de l'année.*

Pop., *Tirer sa révérence à quelqu'un*, Le saluer. *Quand il passa, je lui tirai ma révérence.* Cette manière de parler s'emploie quelquefois dans le langage familier, et signifie, Saluer en s'en allant, s'en aller. *Je lui dis nettement ma façon de penser, et je lui tirai ma révérence.* Elle s'emploie aussi figurément, Pour exprimer un refus. *Ce que vous me proposez ne me convient pas ; je vous tire ma révérence.*

Fig., *Tirer une affaire en longueur*, En éloigner la conclusion. *Il tire l'affaire en longueur pour la rompre.* On dit neutralement, dans un sens analogue, *Cette affaire, cette maladie tire en longueur.*

TIRER, signifie de plus, Lancer des armes de trait, faire partir une arme à feu. *Tirer des flèches. Tirer des bombes. Tirer le canon. Il a tiré son fusil, son pistolet en l'air. S'exercer à tirer le pistolet. Tirer un coup de fusil, de pistolet, de canon. Tirer des salves d'artillerie.* On dit dans un sens analogue : *Tirer un feu d'artifice. Tirer des pétards, des fusées, etc.*

Prov. et fig., *Tirer sa poudre aux moineaux*, Employer pour des bagatelles son crédit, ses amis, son argent, dont on aurait pu se servir plus utilement.

TIRER, signifie en outre, Diriger son arme à feu sur un oiseau, sur un lièvre, etc. *Tirer un oiseau, tirer un lièvre. Il s'amusait à tirer des grives.*

TIRER, signifie au figuré, Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. *Tirer du profit. Quel avantage tirez-vous de là? Il tire dix mille francs de rente de sa terre. Il tirait beaucoup de la cour. Il a tiré de cette affaire tout ce qu'on en pouvait tirer. On a tiré beaucoup d'argent du nouvel impôt. C'est un homme qui a bien tiré de l'argent de son emploi. Il a tiré de grands services de cet homme. L'instruction, les leçons qu'on peut tirer de l'histoire. Le mérite que cet écrit tirait de la circonstance. Cet argument, ce raisonnement tire sa principale force de la manière dont il est présenté.*

Tirer de l'argent de quelqu'un, Se faire donner de l'argent par quelqu'un, à force de sollicitations, de poursuites, etc. *C'est un fort mauvais débiteur, on n'en peut tirer aucun argent.*

Tirer quelque grâce de quelqu'un, En obtenir quelque grâce par adresse ou par instance. *Il a tiré une donation de lui.*

Tirer promesse, tirer parole de quelqu'un, Faire en sorte qu'il donne sa promesse, qu'il engage sa parole.

Tirer un éclaircissement de quelqu'un, Faire en sorte qu'il donne l'éclaircissement qu'on souhaite de lui.

On ne saurait tirer un mot de lui, on ne peut rien tirer de lui, se dit en parlant D'un homme qui ne veut point répondre sur quelque chose. *On ne peut parvenir à tirer la vérité de sa bouche*, se dit en parlant D'un accusé qui ne veut rien avouer.

On ne saurait tirer raison de cet homme, On ne peut obtenir de lui qu'il fasse ce qu'il doit.

Tirer raison, tirer satisfaction d'une injure, d'une offense, Faire réparer l'injure, l'offense. *Tirer vengeance*, Se venger.

Tirer parti de quelqu'un, tirer parti de quelque chose, En tirer des services, de l'avantage. *Il tire parti de tout. Il a su tirer un grand parti de cet homme, de cette affaire. Il a tiré un grand parti de son rôle. Tirer parti des circonstances.*

Tirer vanité d'une chose, En faire vanité ; et, *Tirer avantage d'une chose*, La tourner, l'interpréter à son avantage. *Il tire vanité d'une action dont il devrait avoir honte. Il tire avantage de votre modération, de votre retenue, et s'imagine que vous le craignez.*

Tirer son origine, tirer sa source de, Descendre, être issu, tenir son origine de. *Il tire son origine de telle famille. Cette rivière tire sa source de telle montagne.* On dit aussi, *Les généalogistes tirent l'origine de cet homme de telle maison*, Ils prétendent que cet homme descend de telle maison.

TIRER, signifie encore, Extraire par voie de distillation ou autrement. *Tirer de l'eau de fleur d'orange par le moyen du feu. Tirer de l'huile sans feu. Tirer le suc des herbes, le suc des viandes.*

Prov. et fig., *Il tire la quintessence de tout*, se dit D'un homme habile, adroit, qui fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire, qui en tire tout l'avantage qu'elle peut procurer, qui pénètre jusqu'au fond d'une affaire.

Prov. et par exagérat., *Il tirerait de l'huile d'un mur*, se dit D'un homme qui sait tirer profit de tout. *On tirerait plutôt de l'huile d'un mur, que de tirer de l'argent de lui*, se dit D'un homme avare et tenace.

En Arithm., *Tirer la racine carrée, cubique d'un nombre*, Trouver, par le calcul, la racine carrée, cubique de ce nombre.

TIRER, signifie aussi figurément, Extraire, puiser, emprunter. *Il a tiré une infinité de belles sentences des anciens. Tout ce qu'il a dit de ce pays-là, il l'a tiré des nouvelles relations qui en ont été données. C'est de tel auteur qu'il a tiré tout ce qu'il sait sur ce sujet. C'est de tel Père qu'il a tiré ce passage. Cette décision est tirée d'un auteur suspect. Il a tiré sa comédie d'une anecdote connue. Les mots que nous avons tirés du latin.*

C'est de là que cette ville, que cette rivière tire son nom, C'est à telle circonstance que cette ville, que cette rivière doit le nom qu'elle porte.

TIRER, signifie aussi, Inférer, conclure. *De cela je tire une conséquence. On tire de là un grand argument contre lui. La conclusion que vous voulez tirer de là n'est pas juste. Je tire de là telle induction.* On dit de même : *Tirer une conjecture de... Tirer un bon, un mauvais augure, un fâcheux, un heureux présage de quelque chose. Tirer des présages.*

Neutral., *Cette chose tire à conséquence*, On pourrait s'en autoriser, s'en prévaloir à l'avenir pour quelque chose de pareil. *C'est une grâce que vous pouvez lui accorder d'autant plus facilement, qu'elle ne peut tirer à conséquence. Je lui accorderai sa demande, sans que cela doive, sans que cela puisse tirer à conséquence*, ou elliptiquement, *sans tirer à conséquence.*

Tirer l'horoscope d'une personne, Faire l'horoscope d'une personne suivant les règles et les principes de la fausse science appelée Astrologie judiciaire ; et, figurément, Deviner par quelques circonstances ce que cette personne sera un jour, ce qu'elle fera dans telle ou telle occasion. *Tirer les cartes à quelqu'un*, Lui prédire sa destinée d'après l'arrangement fortuit des cartes que l'on consulte.

TIRER, signifie aussi, Tracer. *Tirer une ligne sur du papier. Tirer une raie sur ce qu'on a écrit. Tirer une allée au cordeau. Tirer un plan sur du papier. Tirer le plan d'une forteresse, d'une maison.*

Tirer en ligne de compte, Employer, comprendre dans un compte. On dit plus ordinairement, *Mettre en ligne de compte.*

TIRER, signifie dans quelques phrases, Faire le portrait de quelqu'un, soit en peinture, soit en sculpture. *Tirer un homme au naturel. Il s'est fait tirer par un excellent peintre. On l'a tiré en cire. Il s'est fait tirer en plâtre.* Ce sens est vieux.

TIRER, signifie en outre, Imprimer. *Tirer des feuilles. Tirer des estampes. On n'a tiré que cent exemplaires de son livre. Cet ouvrage fut tiré à cinq cents exemplaires. Il n'y a encore que deux feuilles de tirées. La feuille est composée et corrigée, il n'y a plus qu'à la tirer. Bon à tirer. La feuille n'est encore tirée qu'à moitié.*

Tirer une copie, tirer la copie, tirer copie d'un acte, d'une lettre, d'un dessin, etc., Les copier.

TIRER, se dit en termes de Commerce, dans les expressions suivantes : *Tirer une lettre de change*, Signer une sorte d'effet de commerce, une sorte de lettre par laquelle on charge un correspondant de payer la somme énoncée, à celui qui présentera cette lettre. *Tirer une lettre de change payable à deux mois de vue, payable à vue.* On dit aussi, *Tirer une lettre de change sur quelqu'un*, ou simplement, *Tirer sur quelqu'un.*

Tirer par seconde de change, la première ne l'étant, Faire la copie d'une première lettre de change qui a été envoyée à l'acceptation, et qui reste entre les mains d'un tiers à la disposition du porteur de la seconde.

TIRER, est aussi un terme d'Escrime. *Tirer des armes*, ou simplement, *Tirer*, Faire des armes. Dans ce sens, *Tirer* est neutre. *Tirer de tierce, de quarte. Tirer en tierce. Tirer à la muraille, au mur. Il tire bien.*

Tirer une estocade, un coup d'estocade, Porter, pousser une estocade à celui contre qui on fait des armes, ou contre qui on se bat véritablement. Dans cette phrase, qui a vieilli, *Tirer* est actif.

Prov. et fig., *Tirer l'estocade, une estocade à quelqu'un*, Lui demander de l'argent à emprunter, quoiqu'on manque du pouvoir ou qu'on n'ait pas l'intention de le lui rendre. Cette acception figurée a vieilli comme le sens propre.

Tirer sur le temps, Tirer au moment où l'adversaire se prépare à tirer lui-même ; et, figurément, Saisir prestement l'occasion de dire ou de faire quelque chose.

TIRER, signifie encore, neutralement, Faire usage d'une arme de trait ou d'une arme à feu, la faire partir. *Tirer de l'arc. Tirer de l'arbalète. Tirer de l'arquebuse. Tirer aux perdrix. Tirer en l'air. Tirer au*

blanc, à la cible. Tirer juste. Tirer à boulets rouges, à coups perdus, à ricochets. Tirer contre quelqu'un. Tirer à poudre. Tirer à plomb. Tirer à balle. Tirer à coup posé, à coup sûr, etc. Poudre à tirer.

Tirer au vol ou *en volant*, Tirer sur un oiseau lorsqu'il vole.

Tiré au jugé, Tirer sans voir le gibier dans la direction où l'on suppose qu'il se trouve.

Fig. et fam., *Pour lui parler, il faut le tirer au vol, le tirer en volant*, se dit D'un homme à qui il est difficile de parler, parce qu'il passe toujours avec précipitation.

Tirer à l'oiseau, Chercher à abattre un oiseau de bois placé au haut d'une perche.

Fig. et fam., *Tirer sur quelqu'un*, Dire des choses offensantes de quelqu'un ; *Tirer à cartouche, à boulets rouges sur quelqu'un*, En dire les choses les plus offensantes; et, *Tirer sur quelqu'un à bout portant*, Lui dire en face les choses les plus dures. Ces phrases se prennent quelquefois dans un sens moins sérieux, en parlant D'épigrammes, de plaisanteries.

Prov. et fig., *Vous tirez sur vos troupes, sur vos gens*, Vous attaquez ceux qui sont dans vos intérêts.

TIRER, neutre, se dit quelquefois Des armes à feu, lorsqu'elles détonent, lorsqu'elles partent et font explosion. *Dès que le canon eut commencé à tirer, les ennemis capitulèrent. Son fusil vint malheureusement à tirer. Un fusil qui tire juste*, Qui ne fait point dévier la balle ou le plomb de la direction dans laquelle on a voulu les lancer.

TIRER, se dit souvent Des choses qu'on remet à la décision du sort; et alors il est neutre. *On les fit tirer au sort. Ils tirèrent tous deux à la courte paille. On les fit tirer au doigt mouillé. Faire tirer des soldats au billet.*

Fig. et fam., *Tirer au bâton, tirer au court bâton avec quelqu'un*, Contester avec lui d'égal à égal. *Il ne vous appartient pas de tirer au bâton avec lui.* Cela ne se dit que D'un homme qui est inférieur à celui avec lequel il conteste dans la chose dont il s'agit. Ces manières de parler ont vieilli.

Au Jeu, *Tirer à qui fera*, À qui commencera, à qui donnera les cartes.

TIRER, neutre, signifie aussi, Aller, s'acheminer. *Tirons de ce côté. De quel côté voulez-vous tirer? Ils tirèrent vers la ville prochaine.* Ce sens est familier.

Tirer de long, S'esquiver, s'enfuir. Il signifie aussi, Apporter des délais dans une affaire.

Tirer au large, S'enfuir.

Tirez, tirez. Terme dont on se servait autrefois pour chasser un chien.

Tirer à sa fin, Être bien près de finir, d'être terminé. *Cet ouvrage, cette affaire tire à sa fin. Cette maladie tire à sa fin. Ce tonneau de bière tire à sa fin.*

Ce malade tire à sa fin, à la fin, Il approche de la mort.

Tirer en longueur, Se prolonger, ne pas se terminer. *Cette affaire tire en longueur.*

Fam., *Tirer au volume*, se dit D'un auteur qui allonge à dessein un ouvrage. On dit de même, *Tirer à la ligne*, Allonger un écrit pour qu'il contienne plus de lignes et soit plus payé.

TIRER, s'emploie aussi comme neutre avec la préposition *sur*; et alors il signifie, Avoir quelque rapport, quelque ressemblance. On le dit principalement Du rapport que les couleurs ont ensemble. *Cette pierre tire sur le vert. Le plumage de cet oiseau tire sur le violet.*

Il signifie aussi quelquefois, avec la préposition *sur*, Exercer une traction. *Tirer fortement sur une corde pour amener un fardeau. Tirer sur une amarre.*

TIRÉ, ÉE. part. passé.

Un visage tiré, Un visage abattu, maigri.

Prov., *Ils en sont aux couteaux tirés, à couteaux tirés*, Ils sont ennemis déclarés.

TIRÉ, se prend substantivement pour Une chasse au fusil. *Le roi fit hier un beau tiré.* On dit dans le même sens, *Chasse au tiré.*

TIRET. s. m. Petit morceau de parchemin coupé en long et tortillé, servant à enfiler et à attacher des papiers ensemble. *Attacher des pièces d'écriture avec des tirets.*

Il se dit aussi d'Un petit trait horizontal qu'on fait au bout de la ligne, quand un mot n'est pas fini, ou dont on se sert pour joindre certains mots, qui proprement sont censés n'en faire qu'un, comme *Tout-puissant*, *Belles-lettres*, *etc.* Dans ce sens, les grammairiens disent plus ordinairement, *Trait d'union*, et les imprimeurs *Division.*

Le tiret sert aussi à indiquer un nouvel interlocuteur dans le dialogue.

TIRETAINE. s. f. Sorte de droguet, drap tissu grossièrement, moitié laine, moitié fil. *Un habit de tiretaine.*

TIRE-TÊTE. s. m. Instrument de chirurgie qui sert à tirer la tête d'un enfant mort dans la matrice, lorsque des accouchements difficiles l'exigent, ou que la tête séparée du corps est restée dans la matrice. *Il y a plusieurs sortes de tire-têtes.*

TIREUR. s. m. Celui qui tire. Il s'emploie avec différents mots. *Tireur d'or*, Ouvrier dont le métier est de tirer l'or en fils déliés. *Tireur d'armes*, Celui dont la profession est de montrer à faire des armes. Ce dernier est vieux.

Dans le sens de *Tireur d'armes*, on dit aussi, absolument, *Tireur. Un bon tireur. C'était un des meilleurs tireurs de la salle d'armes.*

Tireur de laine, se disait anciennement d'Un filou qui volait les manteaux la nuit.

Tireuse de cartes, Prétendue devineresse qui prédit aux personnes ce qui doit leur arriver, d'après les diverses combinaisons des cartes à jouer.

TIREUR, se dit absolument d'Un chasseur qu'on entretient pour tuer du gibier. *Il a deux tireurs qui le fournissent de gibier.*

Il se dit aussi de Tout homme qui chasse au fusil. *C'est un bon tireur, un mauvais tireur, un fort tireur, un habile tireur.*

Il se dit encore Des soldats envoyés pour faire une ou plusieurs décharges d'armes à feu. *On disposa des tireurs sur plusieurs points. Nos tireurs eurent l'avantage et firent taire le feu des ennemis.*

Franc-tireur. Voyez ce mot à son rang alphabétique.

TIREUR, en termes de Commerce et de Banque, se dit de Celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un. *On a condamné le tireur à payer la somme portée par la lettre protestée.*

TIROIR. s. m. Espèce de petite caisse ou layette emboîtée dans une armoire, dans une table, dans un comptoir, dans une commode, et qui se tire par le moyen d'un bouton, d'un anneau, d'une clef. *Mettre des papiers dans un tiroir. Il faut chercher dans les tiroirs de cette armoire, de cette commode. Ouvrir, fermer un tiroir.*

Fig., *Pièce à tiroir*, Pièce de théâtre dont les scènes, quoique réunies par un lien commun, souvent très léger, ne tiennent pas l'une à l'autre, et ne forment point une action.

TIROIR, se dit figurément et familièrement, parmi les militaires, Du second rang d'une troupe formée sur trois rangs. *Les hommes de petite taille sont ordinairement placés dans le tiroir.*

Tiroir, se dit aussi d'Une des principales pièces des machines à vapeur, qui sert à distribuer alternativement la vapeur en dessus et en dessous du piston.

TIRONIEN, IENNE. adj. Il se dit Des caractères d'abréviation dont Tiron, affranchi de Cicéron, fut l'inventeur. *Abréviation tironienne. Notes tironiennes.*

TIS

TISANE. s. f. Eau dans laquelle on a fait bouillir ou infuser de l'orge, de la réglisse, du chiendent ou autre substance, soit grain, soit racine, fleurs, feuilles ou bois, pour en composer un breuvage, une boisson médicamenteuse. *Tisane rafraîchissante. Un verre de tisane. Il ne boit que de la tisane. Tisane purgative*, Celle où l'on a mêlé quelque purgatif.

Tisane de Champagne, Espèce de vin de Champagne plus léger et moins spiritueux que le vin ordinaire du même terroir.

TISON. s. m. Reste d'une bûche, d'un morceau de bois, dont une partie a été brûlée. *Tison allumé. Tison ardent. Tison éteint. Rapprocher les tisons.*

Fam., *Garder les tisons, être toujours sur les tisons, avoir toujours le nez sur les tisons*, se dit D'une personne qui est ordinairement auprès du feu.

Fig. et fam., *Cracher sur les tisons*, se dit Des vieilles gens qui sont toujours auprès du feu.

Prov. et fig., *Tison d'enfer*, se dit, par exagération, d'Un méchant homme, d'une méchante femme, qui excite au mal par ses discours, par ses exemples. *Tison de la discorde, tison de discorde*, Caractère séditieux et funeste au repos de la société. *Tison de discorde*, se dit aussi d'Une chose qui est une matière de discorde, un sujet de longues dissensions.

TISONNÉ. adj. m. Il ne se dit que dans cette locution, *Gris tisonné* ou *charbonné*, pour désigner Le poil d'un cheval sur lequel on observe des taches irrégulièrement éparses, comme si le poil eût été noirci dans ces endroits avec un tison. *Un cheval gris tisonné.*

TISONNER. v. n. Remuer les tisons sans besoin. *Quand il est auprès du feu, il ne fait que tisonner. Il s'amuse toujours à tisonner.*

TISONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui aime à tisonner. *C'est un grand tisonneur.*

TISONNIER. s. m. T. de Forgeron, de Maréchal ferrant, etc. Instrument de fer, étroit et long, qui sert à attiser le feu de la forge et à en retirer le mâchefer.

TISSAGE. s. m. Action de tisser, et L'ouvrage de celui qui tisse. *Le tissage des draps.*

TISSER. v. a. Faire de la toile ou d'autres étoffes en croisant ou entrelaçant les fils dont elles doivent être composées. *Tisser de la toile, du drap. Tisser du lin, de la laine, du coton, etc.* Il ne se dit point au figuré. Voyez TISTRE.

TISSÉ, ÉE. part. passé. *Cette toile est bien tissée.*

TISSERAND. s. m. Ouvrier qui fait de la toile. *La navette d'un tisserand. Le métier d'un tisserand. Le métier de tisserand.*

Il se dit aussi Des ouvriers qui font des étoffes de laine ou de soie; et alors on dit, *Tisserand en drap, tisserand en soie.*

TISSERANDERIE. s. f. Profession de ceux qui tissent, ou qui vendent les ouvrages faits par les tisserands. *Exercer la tisseranderie et la draperie.*

TISSU, UE. part. passé du verbe inusité *Tistre*. Voyez Tistre.

TISSU. s. m. Il se dit de Certains petits ouvrages tissus au métier. *Voilà un beau tissu de soie. Un tissu d'or et d'argent. Un tissu de cheveux.*

Il se dit aussi Des étoffes tissues. *Les riches tissus de l'Inde. Tissus de coton. Tissus de laine. Tissus de soie. L'industrie des tissus.*

Il se dit, par extension, pour Tissure, texture. *Le tissu de cette étoffe est lâche, est serré.*

Tissu, se dit par analogie, en termes d'Anatomie, Des substances de nature diverse qui forment les différents organes de l'homme et des animaux, et qui résultent d'un entrelacement de fibres, d'une certaine liaison ou combinaison des parties élémentaires. *Le tissu fibreux. Le tissu cellulaire. Etc.*

Tissu, se dit figurément en parlant D'ouvrages d'esprit, quelquefois Du discours ordinaire, et signifie, Ordre, suite, enchaînement. *Le tissu de son discours est fort bon. Le tissu de son style est plein, serré. Le tissu de sa diction est tel qu'on ne peut en rien retrancher, ni rien y ajouter. Cet ouvrage est un tissu de mensonges, de calomnies. Tout ce qu'il vient de vous dire n'est qu'un tissu de faussetés.*

Il se dit, à peu près dans le même sens, en parlant Des actions. *Sa vie est un tissu de grandes et belles actions. Cette histoire est un tissu d'horreurs, de cruautés. Un tissu de merveilles.*

TISSURE. s. f. Liaison de ce qui est tissu. *Tissure ferme, serrée. Tissure lâche. La tissure de cette toile est inégale.*

Fig., *La tissure d'un discours, d'un poème, etc.*, La disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poème. *Il y a d'assez belles choses dans ce discours, mais la tissure n'en vaut rien.*

TISSUTIER. s. m. Rubanier, ouvrier qui fait toutes sortes de tissus, de rubans, de ganses, etc.

TISTRE. v. a., synonyme de *Tisser*. Il n'est en usage que dans les temps formés de *Tissu*, qui est son participe passé. *Il a tissu cette toile.*

Fig., *C'est lui qui a tissu cette intrigue*, C'est lui qui l'a conduite, qui l'a menée.

Tissu, ue. part. passé. *Une étoffe bien tissue.*

Fig., *Une vie tissue de chagrins et d'infirmités. Une vie tissue de gloire et de malheurs.*

TIT

TITAN. s. m. Nom des géants qui, selon la Fable, voulurent escalader le ciel et détrôner Jupiter. *Jupiter foudroya les Titans.*

TITANIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Titans. *Un orgueil titanique.*

TITHYMALE. s. m. T. de Botan. Nom que l'on donne aux euphorbes indigènes, telles que l'épurge, l'ésule, etc.

TITILLATION. s. f. (On prononce les L, mais sans les mouiller.) Chatouillement. *Une titillation agréable. Une titillation incommode.*

TITILLER. v. a. (On prononce les L, mais sans les mouiller.) Causer une légère agitation qui produit ce qu'on appelle Titillation, chatouiller. *Ce remède titille les nerfs. Ce vin titille agréablement le palais.*

Titillé, ée. part. passé.

TITRE. s. m. Inscription qui fait connaître la matière d'un livre, et ordinairement le nom de l'auteur qui l'a composé, etc. On le dit également Des inscriptions analogues placées au commencement des divisions d'un livre. *Le titre d'un livre. Il a donné un beau titre à son livre. Il parut un ouvrage sous tel titre. Il n'y a rien dans ce chapitre de ce que le titre annonce. Quel est le titre de ce paragraphe, de cette section? Juger un livre sur le titre.*

En termes d'Impr., *Le faux titre d'un livre*, Premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet qui précède celui où est le titre entier. *Titre courant*, Ligne ordinairement en capitales, qui est mise au haut des pages d'un livre, pour indiquer le sujet dont il traite.

Titre, se dit, par extension, de Certaines subdivisions employées dans les codes de lois, dans les recueils de jurisprudence, etc. *Livre douze, titre trois du Digeste. Le titre des Successions, dans le code civil.*

Titre, se dit aussi d'Un petit trait que l'on met au-dessus d'une ou de plusieurs lettres pour marquer abréviation. Ainsi, pour écrire *Votre*, on écrit quelquefois, *Vre*.

Titre, se dit aussi d'Une qualité honorable, d'un nom de dignité. *Ce pair de France avait le titre de duc, de marquis, de comte, etc. Cette terre portait titre de comté. Il se dit héritier de telle maison, duc de tel lieu, mais ce n'est qu'un vain titre, il n'en a que le titre. Il prend le titre de prince.*

Il se dit également de Certaines qualifications que l'on donne par honneur. *Votre Sainteté est le titre qu'on donne aux papes. On donne aux rois le titre de Votre Majesté, aux cardinaux celui de Votre Éminence, etc.*, ou *le titre de Majesté, d'Éminence, etc.*

Il se dit pareillement Des qualifications qu'on donne aux personnes, pour exprimer certaines relations. *Le titre de père, d'époux, de frère, de parent, etc. Le titre de bienfaiteur. Le titre dont je suis le plus fier est celui de votre ami.*

Titre, se dit aussi en parlant De certaines églises de Rome ou des environs, dont les cardinaux prennent le nom. *Cardinal du titre de Sainte-Sabine. Cardinal du titre de Saint-Pierre aux liens.*

Titre, se dit en outre de La propriété d'une charge, d'un office. *Il eut cette charge en titre, après l'avoir exercée longtemps par commission. Former opposition au titre d'un office. Sa commission fut érigée en titre d'office.* On dit quelquefois dans un sens analogue : *Professeur en titre*, par opposition à Professeur suppléant; *Commis en titre*, Commis en pied, par opposition à Surnuméraire. *Etc.*

Fig. et fam., *C'est un fripon en titre d'office*, C'est un grand fripon. Cette phrase a vieilli.

Titre, se dit aussi en parlant De certaines professions qui ne peuvent être exercées qu'en vertu d'un brevet, d'un diplôme, etc. *Il a le titre de notaire, mais il n'exerce pas encore. Il n'a pas encore reçu son titre d'avocat, de médecin, etc.*

Titre nu, Charge achetée sans clientèle qui y soit jointe.

Titre, se prend encore pour L'acte, l'écrit, la pièce authentique qui sert à établir un droit, une qualité. *Ce titre a été tiré du trésor, des archives de telle abbaye. Les anciens titres d'une maison. Les titres et papiers. Titres de noblesse. Titres et documents. Soustraire des titres. Titre primordial. Titre de propriété. La donation est un titre translatif de propriété. Titre exécutoire. Bon titre. Titre authentique. Titre valable. Titre inattaquable. Titre vicieux. Il produit des titres authentiques, des titres faux.*

Il se disait particulièrement, au pluriel, Des provisions d'un office ou d'un bénéfice; alors on le joignait quelquefois au mot *Capacités*. *Il a fait voir ses titres et capacités.* Ce sens a vieilli.

Titre clérical, Contrat par lequel on assignait une rente annuelle à celui qui voulait prendre les ordres sacrés.

Titre nouvel, Acte par lequel un nouveau possesseur, un héritier s'oblige de payer la même rente ou redevance que devait celui qu'il représente. *Il a passé titre nouvel.* Il se dit aussi Du nouvel engagement que l'on est en droit d'exiger du débiteur originaire, lorsque le temps de la prescription approche.

Titre de rente, Reconnaissance d'une rente que l'État paye au porteur du titre. *Titre nominatif*, Titre qui porte le nom du propriétaire. *Titre au porteur*, Titre qui ne porte aucun nom.

Titre, se prend aussi pour Le droit qu'on a de posséder, de demander, ou de faire quelque chose. *Il possède cette maison à titre d'achat. À quel titre demande-t-il cette place? À quel titre avez-vous obtenu cet emploi? Possession vaut titre. Il n'y a point de servitude sans titre. À bon titre. À juste titre. À faux titre. À titre onéreux. À titre lucratif. À titre gratuit.*

À juste titre, signifie aussi, dans une acception plus étendue, Justement, avec raison. *C'est à juste titre qu'il fut surnommé le Père du peuple.* On emploie quelquefois de même la locution *À bon titre.*

Titre, se dit, par extension, de La capacité, des services, des qualités qui donnent droit à une chose. *Il a des titres à cette place. Il a bien des titres à mon amitié, à mon estime, à ma reconnaissance. Je ferai valoir vos titres. Je vous appartiens à tous les titres. L'ancienneté est un titre à l'avancement.*

Titre, en fait de Monnaie, signifie, Le degré de fin de l'or ou de l'argent monnayé. *Cette monnaie n'est pas au titre légal. Les monnaies françaises sont au titre de neuf dixièmes de fin, et d'un dixième d'alliage.*

Il s'étend aussi À la vaisselle et aux matières d'or et d'argent non fabriquées. *Cette vaisselle est à tel titre, au titre de tel pays.*

À titre de. loc. prépositive. En qualité, sous prétexte de. *À titre d'héritier. Il s'est introduit dans cette maison à titre de parent*, Il s'y est introduit en qualité de parent, sous prétexte de parenté.

À titre de grâce, à titre de dette, Comme une grâce, comme une dette. *Il demande à titre de dette ce qu'on peut à peine lui accorder à titre de grâce.* On dit de même, *À titre de don, de prêt, etc.*

À TITRE D'OFFICE. loc. adv. En vertu de sa qualité, de sa charge. *Présider à titre d'office.*

TITRER. v. a. Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre; ou Donner à une personne les prérogatives attachées à certains titres.

TITRÉ, ÉE. part. passé. *Un homme titré*, Un duc, un pair, un grand d'Espagne, etc. On dit de même, *Une femme titrée.*

Terre titrée, Terre qui a le titre de duché, de marquisat, de comté, etc.

TITRIER. s. m. Il se disait anciennement Du religieux chargé de veiller à la conservation des titres d'un monastère. On ne le dit plus qu'en mauvaise part, pour signifier, Un falsificateur de titres, un fabricateur de faux titres; encore ce dernier sens est-il maintenant peu usité.

TITUBANT, ANTE. adj. Qui chancelle. *Une démarche titubante.*

TITUBATION. s. f. Action de chanceler. Il se dit Du mouvement de nutation de l'axe de la terre.

Il se dit aussi en termes de Médecine. *La titubation est un symptôme des lésions de la moelle épinière.*

TITUBER. v. n. Chanceler en se tenant debout, en marchant. Il se dit en termes de Médecine. *À la suite de sa congestion cérébrale il ne peut faire un pas sans tituber.*

Il se dit aussi en parlant Des gens ivres. *Il s'avançait en titubant.*

TITULAIRE. adj. des deux genres. Qui a le titre et le droit d'une dignité sans en avoir la possession, sans en remplir la fonction. *Les princes de cette maison ont été longtemps empereurs titulaires de Constantinople.*

Il se dit aussi De quiconque est revêtu d'un titre, soit qu'il en remplisse, soit qu'il n'en remplisse pas la fonction. *Professeur titulaire. Juré titulaire. Les membres titulaires d'une société savante.*

Il s'emploie souvent comme substantif, dans le même sens. *Cette chaire d'anatomie a été supprimée depuis la mort du dernier titulaire. Il n'est que le gérant de ce bureau de tabac, un tel en est le titulaire, une telle en est la titulaire.*

Il se disait de même autrefois en parlant De charges, d'offices, de bénéfices. *Le titulaire et le survivancier. Quand le titulaire et le survivancier sont de même avis, les deux avis ne sont comptés que pour un. Cette taxe ne regarde point les titulaires, elle ne regarde que ceux qui exercent par commission. Mettre le titulaire en possession du bénéfice. Troubler le titulaire dans sa possession.*

TOA

TOAST. s. m. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Toste.*) Mot emprunté de l'anglais. Proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un événement. *Porter un toast. Il y eut vingt toasts portés. Les toasts sont parfois bruyants.*

TOASTER. v. a. et n. Voyez TOSTER.

TOC

TOC. interj. Onomatopée d'un bruit, d'un choc sourd. *Il entendit à sa porte : Toc, toc.*

TOCANE. s. f. Vin nouveau fait de la mère goutte. *Bonne, excellente tocane. Tocane de Champagne.*

TOCSIN. s. m. Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés et redoublés pour donner l'alarme, pour avertir du feu, etc. *Dès que l'ennemi parut, on sonna le tocsin. Sitôt qu'on sonna le tocsin, les habitants accoururent de toutes parts pour éteindre le feu. On sonna le tocsin sur eux. Les factieux sonnèrent le tocsin pour ameuter le peuple.*

Dans quelques villes, *La cloche du tocsin*, ou simplement, *Le tocsin*, La cloche destinée à sonner le tocsin. *Le tocsin est bien placé dans cette tour.*

Fig., *Sonner le tocsin sur quelqu'un*, Exciter contre lui le public.

Fig., *Il a sonné le tocsin*, se dit D'un orateur, d'un écrivain dont les paroles sont propres à soulever, à enflammer la multitude.

TOG

TOGE. s. f. T. d'Antiq. Robe de laine fort ample et longue, qui était le vêtement particulier des Romains, et qu'ils mettaient par-dessus la tunique. *Les Romains se couvraient la tête d'un pan de leur toge, lorsqu'ils étaient incommodés du soleil ou de la pluie.*

TOH

TOHU-BOHU. s. m. Nom que les livres hébraïques donnent au chaos primitif, à l'état confus des éléments qui précéda la création.

Il se dit figurément d'Une grande confusion, d'un grand conflit d'opinions, de paroles. *Il est impossible de se reconnaître, de s'entendre dans ce tohu-bohu.*

TOI

TOI. pronom personnel. Voyez TU.

TOILE. s. f. Tissu de fils de lin, de chanvre ou de coton. *Toile fine, déliée. Toile claire. Grosse toile. Toile ronde. Toile de ménage. Toile bien unie. Toile lâche, serrée. Toile forte. Toile crue, écrue, qui n'a point encore été à la lessive. Toile jaune. Toile blanche. Toile demi-blanche. Blanchir de la toile. Toile de chanvre. Toile de lin. Toile de coton. Toile des Indes. Toile de linon. Toile de batiste. Toile de Hollande* ou *d'Hollande, de Normandie, de Bretagne, etc. Toile d'emballage. Faire le commerce des toiles. Tisser de la toile. Faire de la toile. Il a tant de pièces de toile sur le métier. Une aune de toile. Coupon de toile. Chemise de toile.*

Il se dit aussi de Quelques autres tissus. *Toile de crin. Toile d'amiante. Toile métallique.*

Toile de mai, Toile qu'on enduit d'un emplâtre agglutinatif dans lequel il entre un peu de beurre, et une certaine quantité d'alcool affaibli, en place de térébenthine.

Toile cirée, Toile enduite d'une composition qui fait que l'eau ne la traverse pas.

Prov. et fig., *C'est la toile de Pénélope*, se dit D'une affaire qui recommence toujours, et ne finit point.

Toile peinte, Toile de coton qui est peinte de diverses couleurs. Il se dit d'Une toile peinte aux Indes, ou à la manière des Indes, avec des couleurs solides et durables. *On imite aujourd'hui en France les toiles peintes des Indes, et on y peint des toiles de chanvre et de lin comme celles de coton.*

Toile imprimée, Toile peinte par impression.

Toile imprimée, ou simplement *Toile*, se dit, en termes de Peinture, de La toile clouée sur un cadre et enduite d'une teinte ordinairement blanche ou grisâtre, sur laquelle on peint.

Par extension, *Toile*, se dit d'un Tableau peint sur toile. *Le musée possède plusieurs toiles de ce peintre.*

Toile à voile, Forte toile en fils de chanvre employée pour la voilure des navires.

Les toiles d'un moulin à vent, Les toiles tendues sur les ailes d'un moulin pour le faire aller.

Toile d'or, toile d'argent, Certains tissus légers dont la trame est d'or ou d'argent, et la chaîne de soie.

TOILE, se dit encore d'Une sorte de tissu que font les araignées avec des fils qu'elles tirent de leur ventre, et qu'elles tendent pour prendre des mouches. *Les araignées avaient tendu leurs toiles dans cette pièce abandonnée. L'insecte se tient au centre de sa toile.*

TOILE, signifie particulièrement, Le rideau qui cache la scène, dans un théâtre. *Quand la toile fut levée, on aperçut dans le fond du théâtre... Baisser la toile.*

TOILE, signifie aussi, Tente. *Il y a tant d'hommes sous la toile. L'armée est sous la toile*, Elle est campée. Cette acception a vieilli.

TOILES, au pluriel, se dit, en termes de Chasse, Des pièces de toile avec lesquelles on fait une enceinte en forme de parc, pour prendre des sangliers. *Il a tué le sanglier dans les toiles. Tendre les toiles.*

Il se dit aussi de Grands filets que l'on tend pour prendre des cerfs, des biches, des chevreuils, etc. *Quand on veut prendre des cerfs en vie, on les prend dans les toiles.*

Fam., *Il va se mettre dans les toiles*, Il va se coucher.

TOILES, au pluriel, se dit encore de Certains rideaux qui descendent depuis le toit jusque sur la muraille d'un jeu de paume, et que l'on tire pour se mettre à l'abri du soleil. *Tirer les toiles. Aller aux toiles. La balle a donné dans les toiles.*

TOILERIE. s. f. Marchandise de toile. *Le commerce de toilerie.*

TOILETTE. s. f. Toile qu'on étend sur une table, pour y mettre ce qui sert à l'ornement et à l'ajustement des hommes et des femmes. *Toilette unie. Toilette à dentelle.*

Toilette de point, Point préparé pour servir de toilette. *Elle acheta une belle toilette de point, de point d'Angleterre.*

TOILETTE, se dit plus particulièrement Des flambeaux, des boîtes, des flacons, des carrés, etc., qui servent à une femme lorsqu'elle se pare. *Toilette d'argent. Toilette de bois de Sainte-Lucie.*

Dessus de toilette, Pièce de velours, de damas, etc., bordée de dentelle ou de frange, avec laquelle on couvre tout ce qui est sur la toilette. *Dessus de toilette de velours. Dessus de toilette de damas.*

TOILETTE, se dit également de Tout ce qui couvre et qui garnit le meuble devant lequel une femme se place, lorsqu'elle veut se parer. *Belle toilette. Riche toilette. Sa toilette était magnifique. La toilette de ses noces. Mettre la toilette.*

Il se dit aussi, et le plus souvent, Du meuble même qui est garni de ce qui sert à la parure d'une femme. *La toilette n'est pas bien là. Approchez la toilette de la cheminée. Le miroir d'une toilette.*

Voir une dame à sa toilette, l'entretenir à sa toilette, La voir, l'entretenir pendant qu'elle se coiffe.

Fig. et fam., *Pilier de toilette*, se dit d'Un homme qui assiste assidûment à la toilette d'une ou de plusieurs femmes. Cette phrase a vieilli.

Revendeuse à la toilette, marchande à la toilette, se dit de Certaines femmes qui vont porter dans les maisons des hardes, des étoffes, des bijoux à vendre. On dit dans la même acception, *Vendre à la toilette, revendre à la toilette*.

Prov., *Plier la toilette*, Enlever, emporter les hardes d'une personne. *Il plia un beau matin la toilette, et s'en alla*. Il se dit principalement D'un valet qui vole les hardes de son maître. *Ce valet plia la toilette de son maître, et prit la fuite*. Il a vieilli.

TOILETTE, se dit encore Des détails de l'ajustement, de l'action de se parer, de s'habiller, pour paraître en public, en société. *Une toilette soignée, recherchée. Elle est en grande toilette. Faire sa toilette. Être longtemps à sa toilette. N'être occupé que de sa toilette. Un peu de toilette fait valoir la figure. La toilette de cet homme n'est pas longue. Son mari lui donne tant pour sa toilette. Elle aime la toilette. Elle dépense beaucoup pour sa toilette.*

Cabinet de toilette, Petite chambre où l'on s'habille, où l'on se pare. *Cette femme passe une bonne partie de ses matinées dans son cabinet de toilette.*

TOILETTE, se dit aussi D'un morceau de toile dont les marchands d'étoffes enveloppent leurs marchandises, et les tailleurs les habits qu'ils vont rendre.

TOILIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend de la toile. *La boutique d'un toilier. Marchand toilier.*

TOILIER, se dit également D'un ouvrier qui fabrique de la toile.

TOISE. s. f. Mesure longue de six pieds, ou de 1 mètre 949 centimètres. *Toise marquée par pieds. Mesurer avec une toise, avec la toise, à la toise, la toise à la main.*

Prov., *On ne mesure pas les hommes à la toise*, C'est par leur degré de mérite qu'il faut les apprécier.

Prov. et fig., *Mesurer les autres à sa toise*, Les juger d'après soi, les comparer à soi.

TOISE, signifie aussi, La longueur de six pieds. *Il y a tant de toises de muraille. Faire marché à la toise. Travailler à la toise, à tant la toise.*

Toise courante, La mesure en longueur de quelque chose que ce soit, dont la hauteur ou la largeur est supposée partout la même. *Il a fait marché à la toise courante.*

Toise carrée, Surface carrée dont le côté est une toise.

Toise cube, Cube dont chaque face a une toise carrée. Il se dit, par extension, d'Une quantité de matière équivalente à celle qui est renfermée dans un corps cubique de six pieds.

TOISÉ. s. m. Mesurage à la toise. *Le juge a nommé des experts pour faire le toisé de cette maison. Ce toisé n'est pas juste, n'est pas exact.*

Il signifie, en Mathématiques, La science ou l'art de mesurer les surfaces et les solides, et d'exprimer leur étendue ou leur volume en parties de certaines unités convenues : par exemple, en toises ou en mètres carrés, s'il s'agit de surfaces; cubes, s'il s'agit de volumes.

TOISER. v. a. Mesurer à la toise. *Toiser un bâtiment, une muraille*. Depuis l'adoption du système métrique le mot et la chose ont vieilli : on dit aujourd'hui, *Métrer*.

Toiser un soldat, Mesurer sa taille.

Fig. et fam., *Toiser quelqu'un, toiser un homme, son homme*, L'examiner avec attention pour apprécier son mérite, ou pour lui témoigner du dédain. *Il l'a toisé de la tête aux pieds. Ils se sont toisés sans se dire un seul mot.*

TOISÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et pop., *Cette affaire est toisée*, se dit D'une affaire terminée. Il se dit, le plus souvent, en mauvaise part, D'une affaire terminée désavantageusement. *C'est une affaire toisée, il n'en faut plus parler. Cela est toisé.*

Fig. et pop., *C'est un homme toisé*, C'est un homme dont la valeur est appréciée. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

TOISEUR. s. m. Celui qui toise, dont la profession est de toiser. *Il était toiseur des bâtiments du roi. Un habile toiseur. Toiseur en bâtiments.*

TOISON. s. f. La laine d'une brebis, d'un mouton. *Ce mouton a une belle toison. Abattre la toison. Laver, éplucher les toisons. Il a vendu tant de toisons de ses bêtes à laine. Toison pesant tant.*

La toison d'or, La toison du bélier sur lequel les anciens poëtes feignent que Phrixus et Hellé passèrent la mer. *Jason alla avec les Argonautes à la conquête de la toison d'or, qui était gardée dans la Colchide par deux taureaux vomissant des flammes.*

La Toison d'or, ou absolument, *La Toison*, est aussi Le nom d'un ordre de chevalerie institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. *Chevalier de l'ordre de la Toison, de la Toison d'or.*

TOIT. s. m. Partie supérieure des bâtiments, des maisons, qui sert à les couvrir et à les abriter. *Toit plat. Toit en pointe. Les toits en pointe sont en usage dans le Nord; les toits plats, dans le Midi. Toit en dos d'âne. Toit en terrasse. Toit à l'italienne. Le couvreur travaille sur le toit de la maison. La couverture du toit est d'ardoise, de tuile, de plomb. Ce toit a un comble de bois, de fer, avec une couverture de cuivre. Monter sur le toit. Aller d'un toit à l'autre.*

Habiter sous le même toit, Loger dans la même maison. *Ils habitaient tous les deux sous le même toit.*

Le toit paternel, se dit quelquefois en parlant De la maison paternelle. *Sous le toit paternel. Loin du toit paternel.*

Fig., *Un toit hospitalier, un toit protecteur*, Une maison où l'on reçoit l'hospitalité, où l'on trouve un refuge. *Un humble toit*, Une petite maison de peu d'apparence, une chaumière qu'habitent de pauvres gens.

Fig., d'après l'Évangile, *Publier, prêcher une chose sur les toits*, En parler publiquement, l'annoncer hautement. On dit aussi, familièrement, *Dire une chose sur les toits*, La répandre, la divulguer partout.

TOIT, dans un Jeu de paume, Les ais en forme de toit qui couvrent la galerie, le côté du dedans, et l'autre bout du jeu où est la grille. *Dans les jeux de paume qui ont ce qu'on appelle un dedans, il y a trois toits. Quand on joue partie à la paume, il faut servir la balle sur le toit de la galerie. La balle a porté sur les deux toits. Il y avait aussi une manière de petit toit au jeu de longue paume, pour servir la balle.*

Prov. et fig., *Servir quelqu'un sur les deux toits*, Lui faciliter les moyens de réussir dans ce qu'il souhaite, ou Lui donner occasion de paraître, de se faire valoir.

Toit à cochons, à porcs, La petite loge où l'on enferme ces animaux.

Fig. et fam., *C'est un toit à cochons*, se dit D'une chambre malpropre.

TOIT, dans les Mines, La partie de la roche qui couvre la mine ou le filon.

TOITURE. s. f. Ce qui compose le toit d'une maison, d'un bâtiment. *Les couvreurs et les charpentiers travaillent à la toiture. Il faut beaucoup de tuile, d'ardoise, de plomb et de bois pour la toiture. Faire des réparations à la toiture.*

TOL

TÔLE. s. f. Fer battu et réduit en feuilles ou plaques minces, dont on fait des poêles et d'autres ouvrages. *Son poêle n'est pas de fonte, il est de tôle. Tuyaux de tôle. Cheminée garnie de tôle. Vase et plateau de tôle vernie.*

TOLÉRABLE. adj. des deux genres. Qu'on peut tolérer, qu'on peut supporter. *Pensez-vous que cela soit tolérable? Si c'est un défaut, il est bien tolérable. Cette douleur n'est pas tolérable.*

TOLÉRANCE. s. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher, ou qu'on croit ne devoir pas empêcher. *Longue tolérance. Ce n'est pas un droit, c'est une tolérance. Il ne jouit de cela que par tolérance. Il n'en jouit que par la tolérance de ceux qui le pourraient empêcher.*

Il se dit particulièrement en matière de religion; et l'on distingue la *Tolérance théologique* et la *Tolérance civile*.

Tolérance théologique ou *ecclésiastique* ou *religieuse*, La condescendance qu'on a les uns pour les autres, touchant certains points qui ne sont pas regardés comme essentiels à la religion. *L'Église latine a toujours usé de tolérance pour l'Église grecque sur le mariage des prêtres. La tolérance est prescrite aux théologiens touchant les opinions des diverses écoles. Une douce tolérance.*

Tolérance civile, La permission qu'un gouvernement accorde, de pratiquer, dans l'État, d'autres religions que celles qui y sont établies, reconnues par les lois, pratiquées par le plus grand nombre des citoyens. *La tolérance civile est quelquefois restreinte à certains cultes, à certaines croyances. Tolérance générale, universelle. L'esprit de tolérance qui règne dans tel pays.*

Maison de tolérance, se dit, en termes d'Administ., d'Une maison de prostitution.

TOLÉRANCE, dans l'Art du monnayage, se dit de Ce que la loi permet de donner aux monnaies d'or et d'argent en plus ou en moins que le titre ou le poids réel. C'est ce qu'on appelait autrefois *Remède*.

TOLÉRANT, ANTE. adj. Qui tolère. Il se dit principalement en Matière de religion. *Un prince tolérant.*

Il se dit quelquefois D'un homme indulgent dans le commerce de la vie. *Il est fort tolérant de son naturel.*

TOLÉRANTISME. s. m. Il se dit, en Théologie, de L'opinion de ceux qui étendent trop loin la tolérance théologique. *Sa tolérance dégénère en tolérantisme.*

Il s'est dit quelquefois, par dénigrement, Du système très raisonnable de ceux qui

croient qu'on doit tolérer dans un État toutes sortes de religions. *Il flétrissait du nom de tolérantisme cette indulgence du prince pour toutes les religions.*

TOLÉRER. v. a. Supporter, avoir de l'indulgence pour des abus; supporter des choses qui d'elles-mêmes ne sont pas bien, ou que l'on croit n'être pas bien. *On tolère toutes sortes de religions dans ce pays-là. Il y a des lieux où l'on autorise l'exercice du judaïsme, et d'autres où l'on ne fait que le tolérer. Il tolérait leurs injustices. Je ne puis tolérer que cet homme s'arroge un tel droit. Il y a des abus qu'on ne doit jamais tolérer. Il faut tolérer les défauts de son prochain.* On dit quelquefois dans un sens analogue, *Tolérer quelqu'un.*

Toléré, ée. part. passé.

TOLLÉ. s. m. (On prononce les L.) Mot latin pris de l'Évangile, et qui sert à marquer l'indignation. *Il s'éleva contre l'orateur un tollé de toutes les parties de la salle. Cette opinion excita un tollé général. Crier tollé sur quelqu'un, contre quelqu'un.* Il est familier.

TOM

TOMAHAWK. s. m. (On prononce *Tomahauk.*) Arme de guerre dont se servent les sauvages de l'Amérique du Nord. *Il s'avançait le tomahawk à la main.*

TOMAISON. s. f. T. d'Impr. et de Librairie. Indication du tome auquel appartient chaque feuille d'impression, dans les ouvrages qui ont plusieurs tomes. *Vérifier la tomaison.*

TOMAN. s. m. Somme de compte en usage dans la Perse, et qui vaut environ cinquante francs de notre monnaie.

TOMATE. s. f. Plante, espèce de morelle, autrement nommée *Pomme d'amour*, qui porte des fruits d'un rouge vif, auxquels on donne le même nom, et dont le suc légèrement acide sert à faire une certaine sauce. *Sauce aux tomates.*

TOMBAC. s. m. (On prononce le C.) Sorte de métal factice, composé de cuivre et de zinc. *Le tombac est blanc quand c'est le zinc qui domine, et jaune quand c'est le cuivre.*

TOMBAL, ALE. adj. T. d'Archéologie. Il n'est guère employé que dans cette locution, *Pierre tombale*, La pierre d'un tombeau, d'une sépulture.

TOMBANT, ANTE. adj. Qui tombe. *Les tiges de cette plante sont grêles et tombantes. Des cheveux tombants*, Des cheveux longs qui ne sont pas rattachés.

À la nuit tombante, Au déclin du jour, à l'approche de la nuit. *Il rentra de la chasse à la nuit tombante.*

TOMBE. s. f. Grande table de pierre, de marbre, de cuivre, etc., dont on couvre une sépulture. *Tombe de marbre. Tombe de pierre. Tombe de cuivre. Ci-gît sous cette tombe... Lever une tombe. Mettre une épitaphe sur une tombe.*

Tombe, se dit aussi pour Sépulcre. *Être dans la tombe. Descendre dans la tombe*, Mourir.

TOMBEAU. s. m. Sépulcre, monument élevé à la mémoire d'un mort dans l'endroit où il est enterré. *Tombeau magnifique. Superbe tombeau. Les tombeaux des rois. Dresser, élever un tombeau. Violer un tombeau. Profaner un tombeau.*

Cette famille a son tombeau en tel endroit, On enterre ordinairement en tel endroit les morts de cette famille.

Les tombeaux sont sacrés, Il faut respecter le lieu où les morts sont enterrés.

Tombeau, signifie au figuré, La mort. *Chaque instant de notre vie nous approche du tombeau. Je vous serai fidèle jusqu'au tombeau.* On dit poétiquement, dans un sens analogue, *L'horreur du tombeau, la nuit du tombeau, etc.*

Mettre, conduire, mener quelqu'un au tombeau, Causer sa mort. *Cette maladie le mènera au tombeau. Le chagrin l'a conduit au tombeau.*

Descendre au tombeau, Mourir. *Tirer quelqu'un du tombeau*, Lui sauver la vie, le rendre à la vie. *Son médecin l'a tiré du tombeau.*

Suivre quelqu'un au tombeau, Mourir peu de temps après lui. *Sa femme n'a pas tardé à le suivre au tombeau.*

Tombeau, en parlant Des choses, signifie quelquefois figurément, Fin, destruction. *On a dit que le mariage était le tombeau de l'amour. L'anarchie est le tombeau de la liberté.*

TOMBÉE. s. f. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *À la tombée de la nuit*, Au moment où le jour tombe, où la nuit approche. On dit aussi, *À la tombée du jour.*

TOMBELIER. s. m. Charretier qui conduit un tombereau.

TOMBER. v. n. Être emporté, entraîné de haut en bas par son propre poids. Il se dit Des personnes et des choses. *Tomber lourdement. Tomber à plomb. Tomber à la renverse. Tomber de son haut, de toute sa hauteur. Tomber sur les genoux. Tomber à terre. Tomber par terre. Tomber dans l'eau. Tomber à plate terre. Tomber tout à plat. Tomber d'une fenêtre. Tomber de cheval. Tomber dans un fossé. Tomber dans un précipice. Il tomba percé de coups. Il a failli tomber. Il a voulu courir, et il est tombé. Les poëtes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier. Elle releva son enfant qui était tombé. La maladie lui a fait tomber les cheveux. Toutes les dents lui sont tombées. Il lui est tombé une fluxion, un rhume sur la poitrine. Les larmes tombent de ses yeux. La pluie tombe. Le brouillard tombe. Le serein tombe. La neige tombe. La grêle tombe. Le tonnerre est tombé.* On dit plus ordinairement à l'impersonnel : *Il tombe de la pluie. Il est tombé ce matin beaucoup de pluie. Il est tombé de la neige pendant quatre jours de suite. Il tombe de la grêle. Il tombe de l'eau.*

Ce bâtiment, cet édifice tombe de vétusté, tombe en ruine, Il est dans un tel état de vétusté, de délabrement, qu'il en tombe de temps en temps quelque partie.

Tomber raide mort, tomber mort, Mourir tout d'un coup en tombant.

Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un, S'y jeter. Il signifie au figuré, S'abaisser devant lui aux plus humbles supplications.

Fig. et fam., *Tomber sur ses pieds*, Se tirer heureusement d'une circonstance critique, se trouver dans la même situation qu'auparavant. *Il tombe toujours sur ses pieds. Il ne peut tomber que sur ses pieds.* On dit de même, *Il ne peut tomber que debout.*

Prov. et fig., *Tomber de son haut*, Être extrêmement surpris de quelque chose. *Quand je vois cela, je tombe de mon haut.* On dit de même, *Les bras me tombèrent*, Ma surprise fut si grande, que je demeurai sans action.

Fig. et fam., *Cet homme est tombé les quatre fers en l'air*, Il est tombé à la renverse, et, dans une acception plus figurée encore, Il a été frappé d'étonnement.

Prov. et fig., *Tomber des nues*, Être extrêmement surpris, étonné. *Quand je vois, quand j'entends de pareilles choses, je tombe des nues, il me semble que je tombe des nues.* On dit dans un autre sens, *Cet homme semble tomber des nues*, Il est embarrassé de sa contenance, il ne sait à qui s'adresser dans la compagnie où il se trouve. *Cet homme est tombé des nues*, signifie aussi quelquefois, Il n'est connu ni avoué de personne, ou Il est arrivé sans être attendu.

En parlant D'un ouvrage d'imagination, *Ce personnage, cet incident, ce dénoûment tombe des nues*, Il est mal amené, mal préparé.

Prov. et fig., *Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe*, Quand les affaires sont venues à un certain point, il faut nécessairement qu'elles éclatent.

Fig. et fam., *Ce mot, ce propos n'est pas tombé à terre*, On l'a remarqué; on l'a relevé.

Fig., *Laisser tomber ses paroles*, Parler nonchalamment.

Fig., *Laisser tomber sur quelqu'un un regard de pitié, de dédain, etc.*, Le regarder avec pitié, etc.

Tomber sur quelqu'un, Se jeter, se précipiter, fondre sur lui, le charger, l'attaquer vigoureusement. *Il tomba sur lui avec fureur et le frappa. Ils sont tombés l'un sur l'autre avec impétuosité, à bras raccourci. La cavalerie de l'aile droite tomba sur la gauche de l'ennemi, et la tailla en pièces. Les ennemis, ayant fait une sortie, tombèrent sur les travailleurs.* On dit de même : *Six vaisseaux de guerre tombèrent tout à coup sur une flotte de navires marchands. Après le gain de la bataille, l'armée tomba sur telle place. Etc.*

En termes de Fauconnerie, *L'oiseau a tombé sur la perdrix*, Il a fondu tout d'un coup sur elle.

Fig. et fam., *Tomber sur quelqu'un, lui tomber rudement sur le corps, tomber sur sa friperie*, Dire de quelqu'un des choses dures et désobligeantes, soit en sa présence, soit en son absence.

Fig. et fam., *Tomber sur un mets, sur un plat*, En manger avec avidité.

Fig., *Tomber sur un passage, sur un vers, sur un mot, etc.*, Le rencontrer par hasard dans un livre. *En ouvrant le livre, je suis tombé sur le passage que je cherchais.*

Fig., *Il est bien tombé*, Il a bien rencontré, le hasard l'a bien servi.

Fig. et fam., *Tomber sur les bras de quelqu'un*, Se trouver inopinément à sa charge. *Tomber sous la main de quelqu'un*, Se trouver sous sa dépendance, ou à portée de sa colère, de son ressentiment. *S'il tombe jamais sous ma main, il se repentira de m'avoir offensé.*

Fig. et fam., *Tomber sous la main*, se dit quelquefois Des choses qui se trouvent fortuitement, sans qu'on les cherche. *Si, en arrangeant votre bibliothèque, ce volume vous tombe sous la main, je vous prie de le mettre à part.*

Fig., *Faire tomber les armes des mains*, Fléchir quelqu'un, l'apaiser. *Les soumissions de ses ennemis lui firent tomber les armes des mains.* On dit de même, *Faire tomber la*

plume des mains, Décourager quelqu'un, le dégoûter d'écrire, faire qu'il s'interrompe tandis qu'il écrit. *Cet ouvrage est si beau, qu'il a fait tomber la plume des mains à ceux qui voulaient traiter le même sujet. Le mauvais goût du siècle fait tomber la plume des mains à la plupart des auteurs sensés. Cette nouvelle funeste m'a fait tomber la plume des mains, de la main.*

TOMBER, s'applique, par extension, À différentes maladies ou affections maladives dont on est saisi, surpris. *Tomber en défaillance. Tomber en démence. Tomber en syncope. Tomber en pâmoison. Tomber en langueur. Tomber en enfance. Tomber en léthargie. Tomber en apoplexie.*

Tomber malade, Devenir malade. *Tomber d'épilepsie, du haut mal*, Avoir le mal caduc. *Tomber de faiblesse, tomber d'inanition*, Être dans une extrême faiblesse, être près de se trouver mal, faute de nourriture. *Tomber de sommeil*, Avoir un besoin extrême de dormir.

Fig., *Tomber dans la pauvreté, dans la misère, dans le malheur*, Devenir pauvre, malheureux. *Tomber dans le mépris*, Devenir un objet de mépris. *Tomber en disgrâce, tomber dans la disgrâce*, N'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un, n'avoir plus de part à sa bienveillance, à sa faveur. *Faire tomber quelqu'un en confusion*, Lui faire éprouver, lui causer une grande confusion.

Fig. et fam., *Tomber dans la dévotion*, Devenir dévot.

Fig., *Tomber en faute, tomber dans le crime, tomber dans le péché*, Commettre une faute, un crime, un péché. Absolument, dans le langage de l'Écriture, *Tomber*, Pécher. *Le juste tombe sept fois le jour. Sitôt que l'on est tombé, il faut songer à se relever.* On dit aussi figurément, dans le style de l'Écriture, *Tomber dans l'aveuglement, dans l'endurcissement*, Devenir insensible aux vérités de la religion.

Tomber en désuétude, Cesser d'être en usage. *Cela est tombé dans l'oubli*, On ne s'en souvient plus.

Fig., *Sa voix tombe*, Sa voix faiblit. On dit aussi, *Laisser tomber sa voix. Il ne faut pas laisser tomber sa voix à la fin des phrases.*

TOMBER, signifie aussi, figurément, Dégénérer, descendre, se laisser aller à quelque chose de blâmable. *Cela tombe dans le burlesque. Cet auteur prétend au sublime, et tombe souvent dans le galimatias. Tomber dans l'affectation, dans le précieux. Ce peintre tombe quelquefois dans la manière.*

Tomber dans le ridicule, tomber dans quelque inconvénient, Faire quelque action ridicule, faire quelque démarche qui a des suites fâcheuses. *Tomber dans l'erreur, dans la contradiction, en contradiction*, Se tromper, se contredire.

Tomber à rien, Se réduire à très peu de chose. *Tout ce grand étalage tombe à rien.*

Cette dépense tombe en pure perte, Elle ne produit rien.

Cette maison est tombée en quenouille, Il n'en reste que des filles. *Cette couronne, cette souveraineté tombe en quenouille*, Les filles en peuvent hériter au défaut des mâles.

Tomber en putréfaction, en pourriture, Se pourrir. *Tomber en poussière*, Se réduire en poussière. Les Chimistes disent dans un sens analogue, *Tomber en déliquescence.*

TOMBER, signifie également, au figuré, Déchoir de réputation, de crédit, perdre de sa vogue. *Ce livre a eu d'abord quelque succès, mais il est tombé. Cet homme-là n'a pas été longtemps en crédit, il est bientôt tombé. Ces fabriques, ces manufactures sont tombées. Cette mode commence à tomber.*

Il signifie également, Succomber, périr, s'anéantir. *Ilion tomba sous les efforts des Grecs. On vit ces empires tomber les uns après les autres. Avec lui tomba la puissance de son favori. Cette théorie, ce système, cette argumentation tombe devant les faits.*

TOMBER, signifie pareillement, Cesser, discontinuer. *Le vent est tombé. Le jour tombe*, La nuit approche. *La conversation tombe. On a laissé tomber la conversation. Ce grand courage a tombé tout à coup. Laissez tomber tous ces bruits, tous ces mauvais propos. Cette calomnie tombera d'elle-même.*

Il faut laisser tomber cela, Il faut, pour empêcher qu'on n'y fasse attention, paraître n'y pas faire attention soi-même.

Ces bruits commencent à tomber, On parle moins de ce qui faisait le sujet de ces bruits.

TOMBER, signifie quelquefois, surtout en parlant D'ouvrages dramatiques, Ne pas réussir. *Cette pièce est tombée à la première représentation; elle est tombée à plat, tout à plat.*

Cette pièce de théâtre est absolument tombée, On ne la joue plus, on n'en fait plus aucun cas. *Ces études sont tombées*, On les néglige beaucoup aujourd'hui. *Son goût pour les tableaux, pour la musique, etc., est bien tombé*, S'est bien affaibli. *Etc.*

C'est un homme qui tombe, un homme qui est tombé, se dit D'un homme affaibli de corps et d'esprit.

TOMBER, se dit aussi, figurément, en parlant De toute position fâcheuse ou périlleuse dans laquelle on se trouve jeté, engagé fortuitement ou malgré soi. *Tomber entre les mains de ses ennemis. Tomber au pouvoir de l'ennemi. Tomber dans les fers, dans l'esclavage. Tomber dans une embuscade, dans un piège. Ces navires marchands tombèrent dans une flotte de vaisseaux ennemis.* On dit à peu près dans le même sens, *Il tomba au milieu de gens qui lui étaient inconnus.*

Prov. et fig., *Tomber de Charybde en Scylla*, En voulant éviter un mal, tomber dans un autre.

Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal*, Tomber d'un état fâcheux dans un pire.

TOMBER, signifie encore figurément, Échoir. *Cette terre est tombée en partage au cadet. Cela est tombé dans son lot. Cette charge est tombée entre les mains d'un habile homme. Cela est tombé en de bonnes mains, en bonnes mains.*

Cet ouvrage est tombé dans le domaine public, Il a cessé d'être une propriété privée.

Ce document, cet écrit, etc., est tombé entre mes mains, le hasard l'a fait tomber entre mes mains, C'est à une circonstance fortuite que je dois la possession, la connaissance de ce document, de cet écrit, etc. *Il m'est tombé entre les mains une pièce fort curieuse.*

Faire tomber la conversation sur quelque sujet, L'y amener. On dit de même : *L'entretien tomba sur un tel. Le discours vint à tomber sur les affaires présentes. Etc.*

Le soupçon tomba sur lui, Se porta sur lui. *Il cherchait à faire tomber le soupçon, les soupçons sur un tel.*

Cela m'est tombé dans l'esprit, Cela m'est venu tout d'un coup dans l'esprit. *Cela ne me serait jamais tombé dans l'esprit*, Je ne me serais jamais avisé de cela, je n'aurais jamais conçu un tel soupçon, fait une telle conjecture. *Cela ne peut tomber que dans l'esprit, que dans la tête d'un fou*, Il n'y a qu'un fou qui puisse imaginer pareille chose. *Etc.*

Les biens de cette maison sont tombés dans telle autre par un mariage, Ils y sont passés.

Le sort tomba sur lui, Ce fut lui que le sort désigna.

TOMBER, sert aussi, dans quelques phrases, à marquer Jonction, coïncidence, rapport, tant au sens physique qu'au sens moral. Ainsi on dit :

Ce chemin tombe dans tel autre, cette rivière tombe dans telle autre, Ce chemin aboutit à tel autre, cette rivière se décharge dans telle autre.

Cette fête tombe au jeudi, Elle arrive, on la chôme un jeudi.

Faire tomber les pages les unes sur les autres en imprimant, Faire que les pages imprimées sur l'un des côtés d'une feuille, répondent exactement à celles qui sont imprimées sur l'autre côté.

Tomber d'accord avec quelqu'un, Convenir avec lui; et simplement, *Tomber d'accord*, Avouer, convenir que. *Je tombe d'accord que cela est ainsi. Je ne conteste point ce que vous dites, j'en tombe d'accord.*

Tomber dans le sens, tomber dans le sentiment de quelqu'un, Être de même avis que lui, se rendre à son avis. *Ils l'ont fait à la fin tomber dans leur sens*, Ils lui ont enfin persuadé de se ranger de leur avis.

Cela ne tombe pas sous le sens, se dit D'une chose qui paraît absurde, qui blesse le sens commun. *Cela tombe sous le sens, sous les sens*, se dit D'une chose claire, évidente.

TOMBER, signifie aussi, Être pendant. *Ses cheveux lui tombent sur les épaules. Son manteau lui tombe toujours sur les talons. Son habit tombe en loques.*

TOMBÉ, ÉE. part. passé.

Un auteur tombé, Un auteur dramatique dont la pièce a été sifflée.

TOMBEREAU. s. m. Sorte de charrette entourée d'ais, servant à porter de la boue, du sable, des pierres, etc. *Les tombereaux des boueurs de Paris. Tombereau plein d'ordures.*

Il se dit aussi de Tout ce qui est contenu dans un tombereau. *Un tombereau de gravois. Un tombereau de sable.*

TOMBOLA. s. f. Sorte de loterie dans laquelle on distribue en lots un certain nombre d'objets d'agrément ou de valeur. *Dans cette soirée on tira une tombola. Une tombola de charité.*

TOME. s. m. Volume qui fait partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit. *Tome in-folio, in-quarto. Il y a tant de tomes à ce livre, à cet ouvrage. Une histoire imprimée en deux tomes, en trois petits tomes. J'ai fait relier deux tomes en un volume. Le premier, le second tome, etc.*

Il signifie quelquefois simplement, Volume. *Il a fait imprimer tous ses ouvrages en un tome.*

Fig. et fam., *Faire le second tome de quelqu'un*, Lui ressembler en quelque chose. *Vous faites son second tome.* Il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

TOMENTEUX, EUSE. adj. T. de Botan. Qui est couvert de poils courts et serrés de manière à offrir l'apparence du drap ou du velours. *Feuilles tomenteuses.*

Il se dit aussi quelquefois en Zoologie et en Anatomie. *Cette membrane est devenue tomenteuse.*

TON

TON. adj. possessif masculin qui répond au pronom personnel *Tu, toi, te. Ton Dieu, ton roi, ton ami.* Il se joint aussi, par euphonie, avec les substantifs et les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle ou par une H sans aspiration. *Ton épée. Ton âme. Ton aventure. Ton habileté.*

Il fait au féminin *Ta. Ta femme. Ta mère. Ta maison. Ta haine.*

Il fait *Tes* au pluriel du masculin et du féminin. *Tes parents. Tes amis. Tes affaires.*

TON. s. m. Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou de quelque autre son. *Ton de voix. Un ton aigre. Un ton doux. Il a plusieurs tons dans la voix. Un ton plus haut. Un ton plus bas. Il a haussé, il a baissé le ton. Il a haussé, baissé d'un ton. Donner le ton. Prendre le ton. Il a de beaux tons dans la voix. Ton de conversation. Ton de déclamateur. Ton lamentable. Ton plaintif. Ton pleureur. Ton suppliant. Il me dit cela d'un ton qui marquait un peu de dépit. Le ton du sentiment, de la colère, de l'indignation. Le ton de la pitié, de l'amour.*

Il se dit par extension, dans plusieurs phrases, de La manière de parler, non seulement par rapport au son de la voix, mais relativement à la nature des discours. *Parler d'un ton de maître, d'un ton ferme, impérieux, hautain, fier, d'un ton moqueur, railleur. Ton amical. Ton décidé. Ton tranchant. Ton absolu. Ton dogmatique. Ton patelin. Ton doctoral. Être sur un ton badin, sur un ton sérieux. Être toujours sur un ton doucereux, avoir toujours un ton mielleux avec les femmes. Il est toujours sur le ton plaintif, sur un ton familier, sur un ton de réserve, sur le ton de la réserve. Un ton de supériorité. Le ton de la supériorité. Un ton leste, grivois. Un ton noble. Il rebat sans cesse les mêmes choses, il est toujours sur le même ton.*

Fig. et fam., *Parler à quelqu'un du bon ton, d'un bon ton,* Lui parler d'une manière propre à le persuader, à lui imposer.

Fig. et fam., *Le prendre sur un ton, sur un certain ton,* Prendre de certaines manières, avoir une certaine conduite, un certain procédé, un certain langage. *Si vous le prenez avec moi sur un ton de fierté, vous ne réussirez pas. Le prenez-vous sur ce ton? Sur quel ton le prenez-vous? Il l'a pris sur un ton fort haut, sur le haut ton.*

Fig. et fam., *Faire baisser le ton à quelqu'un,* L'obliger à rabattre des airs de supériorité qu'il se donne, à parler d'un ton moins impérieux ou moins emporté.

Fig. et fam., *Changer de ton,* Changer de conduite, de manières, de langage. *Il traitait tout le monde avec hauteur, mais on lui a bien fait changer de ton.*

Fig. et fam., *Prendre un ton,* Prendre des airs, affecter une sorte de supériorité. *Vous prenez avec moi un ton qui ne vous convient point.*

Le bon ton, Le caractère propre au langage et aux manières du monde poli, élégant. *Le bon ton s'acquiert par la fréquentation des personnes bien élevées. Un homme, une femme du bon ton, de bon ton. Ce jeune homme n'a pas bon ton. Cette façon de parler, ce geste n'est pas de bon ton.* On dit dans le sens contraire : *Un homme de mauvais ton. Un propos, une familiarité de mauvais ton.* On dit aussi dans des sens analogues : *Le ton de la ville, de la cour. Le ton du collège. Le ton des halles. Le ton du corps de garde. Le ton d'un homme du monde. Etc.*

TON, signifie aussi, en parlant Des ouvrages d'esprit, Le caractère, le genre de style. *Le ton de cet ouvrage est soutenu. Il a commencé son ouvrage sur un ton qu'il n'a pu soutenir. Il a pris dès le commencement de son livre le ton oratoire, le ton pathétique. Le ton plaintif de l'élégie. Le ton galant du madrigal.*

TON, se dit, en Musique, de L'intervalle entre deux notes consécutives de la gamme, excepté l'intervalle du *mi* au *fa*, et celui du *si* à l'*ut*.

Demi-ton ou *Semi-ton,* La moitié d'un ton, ou à peu près. *Il faut chanter cet air d'un demi-ton plus haut. Il faut hausser ce piano à un demi-ton. Cette basse est d'un demi-ton plus bas que l'autre. Il y a dans la gamme un demi-ton* du mi *au* fa, *et un autre du* si *à l'*ut.

TON, se dit aussi de La gamme que l'on adopte pour un air, pour un morceau de musique, et qui prend son nom de la note où elle commence. *Ton d'ut, de ré, de mi, etc.,* Le ton dont la note principale, appelée *Tonique*, est l'ut, le ré, etc. *Il y a un dièse dans le ton de* sol, *deux dans le ton de* ré, *trois dans le ton de* la, *etc. Le ton d'*ut, *mode majeur. Le ton de* la, *mode mineur. Jouer plusieurs morceaux sur un même ton. Chanter dans tel ton. Ce musicien sort du ton. Ce morceau de musique est dans tel ton. Changer de ton. Passer du ton d'*ut *au ton de* sol.

Ton majeur, Celui dans lequel la tierce est composée de deux tons. *Ton mineur,* Celui dans lequel la tierce est composée d'un ton et d'un demi-ton.

TON, se dit dans un sens analogue en parlant De la musique d'église. *Les huit tons de l'église. Les tons du plain-chant se divisent en tons authentiques et tons plagaux. Tel psaume se chante sur le troisième, sur le quatrième ton. Le ton de l'épître, de l'évangile, de la préface.*

Donner le ton, Marquer en chantant, ou en touchant un instrument, le ton sur lequel un morceau doit être chanté ou joué.

Fig., *Donner le ton,* Exercer sur les autres une influence qui les oblige, qui les amène à dire ou à faire les mêmes choses que soi, et de la même manière. *C'est lui qui donne le ton aux jeunes gens pour la manière de s'habiller. C'est lui qui, dans cette maison-là, donne le ton à la conversation.*

Fig. et fam., *Je le ferai bien chanter sur un autre ton,* Je l'obligerai à parler, à se conduire autrement qu'il ne fait.

Prov. et fig., *C'est le ton qui fait la musique,* C'est le ton, c'est la manière dont on dit les choses qui dénote l'intention de celui qui les dit.

TON, désigne aussi, Le degré d'élévation du son des instruments. *Ces instruments sont sur le ton de l'Opéra, au ton de la chapelle. Il faut baisser le ton de cette harpe. Son violon était monté sur ce ton-là.*

Fig., *Sa maison est montée sur ce ton-là,* Telle est la manière dont on y vit, dont les dépenses y sont réglées, etc.

Fig., *Se mettre au ton de quelqu'un,* Se conformer à lui pour les idées, le langage, les goûts. *Je n'ai jamais pu me mettre à son ton.*

TON, en termes de Peinture, se dit Des teintes, suivant leur différente nature et leur différent degré de force ou d'éclat. *Tons obscurs. Tons clairs. Tons chauds. Tons vigoureux. Tons fins. Tons rougeâtres, verdâtres, etc. Tons faux, blafards. Voilà une assez bonne copie de Rubens; mais quelle différence, dans le ton de couleur, entre l'original et la copie! Ce paysage est d'un beau ton de couleur, d'un mauvais ton de couleur. Le ton de couleur de ce tableau tire sur le rouge, sur le jaune, etc.*

TON, en termes de Médecine, signifie, L'état de tension, d'élasticité ou de fermeté naturel aux différents organes du corps. *Les cordiaux donnent du ton à l'estomac.*

TONALITÉ. s. f. T. de Musique. Propriété caractéristique d'un ton; qualité d'un morceau écrit dans un ton bien déterminé. *La note sensible et l'accord parfait déterminent la tonalité.*

TONARION. s. m. T. d'Antiq. Flûte avec laquelle on donnait le ton aux orateurs.

TONDAISON. s. f. Voyez TONTE.

TONDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tond. *Prendre des tondeurs à la journée pour tondre des troupeaux. Tondeuse de chiens. Tondeur de draps. Porter des draps au tondeur. Tondeur de buis. Tondeur de palissades.*

TONDEUSE, se dit aussi d'Une machine qui sert à tondre les draps.

TONDRE. v. a. (*Je tonds, tu tonds, il tond; nous tondons, etc. Je tondais. J'ai tondu. Je tondis. Je tondrai. Tonds, tondez, etc.*) Couper la laine ou le poil aux bêtes. *Tondre les brebis, les troupeaux. Tondre un barbet.*

Fig. et fam., *Tondre la brebis de trop près,* Mettre des impôts trop lourds sur le peuple.

Fig. et fam., *Se laisser tondre la laine sur le dos,* Supporter patiemment des injustices, des vexations, des exactions.

Tondre les draps, les feutres, etc., En couper les poils de manière à les rendre plus unis et plus ras.

Tondre une palissade, La rendre unie en coupant les feuilles et les branches qui débordent. *Vous ferez épaissir cette palissade en la tondant.* On dit à peu près dans le même sens, *Tondre les buis, le gazon, etc.*

Les brebis ont tondu entièrement ce pré, Elles en ont brouté toute l'herbe.

TONDRE, se dit quelquefois, familièrement, en parlant Des personnes, et signifie, Couper les cheveux de près avec des ciseaux. *Il est nouvellement tondu. Il est tondu de frais.*

Tondre un homme, Le faire moine. Il est vieux.

Pop. et par forme de serment, *Je veux être tondu, je veux qu'on me tonde, si je fais telle chose,* Je ne la ferai pas.

Fig. et pop., *Il a été tondu,* Son avis n'a pas été suivi, ou Il a pleinement échoué dans ses prétentions et dans ses démarches.

Prov. et fig., *Il tondrait sur un œuf,* se dit D'un avare qui veut épargner sur les plus petites choses.

TONDU, UE. part. passé.

Prov. et fig., *Il n'y avait que trois tondus et un pelé,* se dit en parlant D'une réunion peu nombreuse, où il n'y avait que des gens de peu de considération. Dans cette phrase, *Tondu* est employé substantivement.

Prov. et fig., *À brebis tondue Dieu mesure le vent,* Dieu ne nous envoie pas plus d'afflictions que nous n'en pouvons supporter.

TONIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Du mouvement de contraction insensible des fibres du corps vivant, qui leur donne successivement différents degrés de tension.

Il se dit également Des remèdes qui aug-

mentent graduellement l'activité de nos organes, de nos tissus.

Il s'emploie aussi, dans le même sens, comme substantif masculin. *On a ordonné à ce malade les toniques, l'usage des toniques.*

TONIQUE, est aussi un terme de Musique, et se dit De la note principale ou fondamentale d'un ton, d'un mode. Ut *est la note tonique dans le ton d'*ut.

Il s'emploie plus ordinairement, dans ce sens, comme substantif féminin. *La tonique et la dominante.*

En termes de Grammaire, *Accent tonique*, signifie, Le ton plus marqué dont on prononce une syllabe dans un mot. *L'accent tonique existe dans toutes les langues, même sans être écrit. Il y a en grec trois signes, appelés accents, qui sont destinés à marquer l'accent tonique.*

TONLIEU. s. m. Droit qui se payait pour les places où l'on étalait dans un marché.

TONNAGE. s. m. Capacité d'un navire, d'un bateau évaluée en tonneaux. *Des navires d'un fort tonnage.*

Droit de tonnage, Droit que paye un navire de commerce en raison de sa capacité.

TONNANT, ANTE. adj. Qui tonne. *Jupiter tonnant.*

Fig., *Une voix tonnante*, Une voix forte et éclatante.

Poétiq., *L'airain tonnant*, Le canon.

TONNE. s. f. Vaisseau de bois à deux fonds, en forme de muid, qui est plus grand et plus renflé par le milieu que le tonneau. *Tonne de vin. Tonne reliée de fer. Tonne de vinaigrier. Une tonne de bois de sapin. Une tonne à mettre des marchandises. Tonne de pruneaux.*

Tonne d'or, suivant la manière de compter de Hollande et de quelques autres pays, s'est dit d'Une certaine somme d'argent. Elle était de cent mille florins en Hollande, et de cent mille thalers en Allemagne. *Il donna une tonne d'or en mariage à sa fille.*

Fig., *Cette affaire a coûté des tonnes d'or*, Elle a coûté beaucoup. *Il a épousé des tonnes d'or*, Il a fait un riche mariage.

TONNE, est souvent employé dans le sens de *Tonneau* pour exprimer Un poids de mille kilogrammes. *Une tonne de fer. Cent tonnes de houille.*

TONNE. s. f. T. d'Hist. nat. Il sert à désigner Certaines coquilles univalves de forme arrondie.

TONNEAU. s. m. Grand vaisseau de bois de forme à peu près cylindrique, mais renflé dans son milieu, à deux bases planes, rondes et égales, construit de planches ou douves arquées et contenues dans des cerceaux, et fait pour mettre des liquides ou pour enfermer des marchandises. *Tonneau de vin. Tonneau de cidre. Du merrain pour faire des tonneaux. Tonneau vide. Vider les tonneaux. Boire sur le cul d'un tonneau. Enfoncer un tonneau. Défoncer un tonneau. Mettre un tonneau en perce.*

Il se dit aussi de la Liqueur contenue dans le tonneau. *Ils ont bu, depuis un mois, deux tonneaux de vin.*

Fig. et fam., *C'est un tonneau*, se dit quelquefois D'un ivrogne, d'un homme habitué à boire excessivement.

C'est le tonneau des Danaïdes, se dit d'Une chose qui nécessite des dépenses sans limites. *Cette entreprise coûte beaucoup et ne rapporte rien, c'est le tonneau des Danaïdes.*

TONNEAU, signifie aussi, Une certaine mesure qui tient deux, trois, ou quatre muids de vin, de cidre, etc., plus ou moins, selon la différence des lieux.

TONNEAU, en termes de Marine, signifiait, Le poids de deux mille livres, ou L'espace de quarante pieds cubes. Il signifie aujourd'hui, Le poids de mille kilogrammes et un volume d'un mètre cube. *Un bâtiment de cent, de deux cents, de trois cents tonneaux, du port de tant de tonneaux.*

TONNEAU, se dit encore d'Un certain jeu, d'une machine de bois, ronde ou carrée, à peu près de la hauteur d'un tonneau et percée au-dessus de plusieurs ouvertures, dans lesquelles on cherche à jeter de loin des petits palets de cuivre, pour gagner un certain nombre de points. *Le jeu du tonneau. On ne joue guère au tonneau que chez les marchands de vin et dans les guinguettes.*

TONNELER. v. a. T. de Chasse. Prendre à la tonnelle. *Tonneler des perdrix.*

TONNELÉ, ÉE. part. passé.

TONNELET. s. m. Diminutif. Sorte de petit baril destiné à contenir du vin, de l'eau-de-vie, ou quelque autre boisson. *Le tonnelet d'un fantassin, d'une vivandière.*

Il signifiait autrefois, La partie inférieure d'un habit à la romaine, relevée en rond au moyen d'une espèce de petit panier. *Les tonnelets ont disparu du théâtre depuis qu'on y a introduit l'exactitude du costume antique.*

TONNELEUR. s. m. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER. s. m. Artisan qui fait et qui raccommode des tonneaux. *Bon tonnelier.*

TONNELLE. s. f. Sorte de berceau de treillage couvert de verdure. *Il s'endormit sous la tonnelle de son jardin. Manger sous une tonnelle.*

Il se dit quelquefois, en Architecture, pour désigner Une construction, une voûte en plein cintre.

TONNELLE. s. f. T. de Chasse. Espèce de filet à prendre des perdrix. *Prendre des perdrix à la tonnelle. La tonnelle dépeuple un pays de gibier.*

TONNELLERIE. s. f. Profession du tonnelier.

Il se dit aussi d'Un lieu où l'on fabrique des tonneaux.

TONNER. v. n. Il se dit Du bruit causé par le tonnerre. *Il n'a fait qu'éclairer et tonner toute la nuit. Il tonne souvent dans ce pays.*

Prov., *C'est un bruit si grand, qu'on n'entendrait pas Dieu tonner*, se dit en parlant D'un très-grand bruit, d'un bruit qui assourdit.

TONNER, se dit, par extension et poétiquement, D'un grand bruit qui imite celui du tonnerre. *L'artillerie commençait à tonner. L'airain tonne.*

TONNER, signifie aussi figurément, Parler contre quelqu'un ou contre quelque chose, avec beaucoup de force et de véhémence. *Ce prédicateur a tonné contre l'ambition, l'avarice, le luxe, etc. Il a tonné contre vous. Tonner contre les vices. Tonner du haut de la chaire, du haut de la tribune.*

TONNERRE. s. m. Bruit éclatant causé par l'explosion des nuées électriques. *Le tonnerre commençait à gronder. Un grand coup de tonnerre. Un grand éclat de tonnerre.*

Il se prend aussi pour la foudre. *Le tonnerre tombe d'ordinaire sur les lieux les plus élevés. Le tonnerre est tombé sur cette tour. Les bizarres effets du tonnerre. Il fut frappé du tonnerre. Le feu du tonnerre.*

Prov. et fig., *Toutes les fois qu'il tonne, le tonnerre ne tombe pas*, Des menaces ne sont pas toujours suivies d'effet.

Fig., *C'est un tonnerre, c'est une voix de tonnerre*, se dit D'un homme dont la voix est très forte et très éclatante.

Fig., *Ce fut un coup de tonnerre pour lui*, se dit D'un événement imprévu et fatal, qui a frappé quelqu'un tout à coup.

Poétiq., *Le séjour, la région du tonnerre*, Le ciel, la région supérieure de l'atmosphère. *Le maître du tonnerre*, Jupiter. *L'oiseau qui porte le tonnerre*, L'aigle, qui était l'oiseau de Jupiter.

TONNERRE, signifie aussi, L'endroit du canon d'un fusil, d'un pistolet, où se met la charge. *Les armes dont le tonnerre n'est pas renforcé, sont sujettes à crever.*

TONSURE. s. f. Cérémonie de l'Église catholique, par laquelle l'évêque introduit un homme dans l'état ecclésiastique, et lui donne le premier degré de la cléricature, en lui coupant une partie des cheveux. *Tonsure cléricale. Donner la tonsure. Recevoir la tonsure. Des lettres de tonsure.*

Prendre la tonsure, Entrer dans l'état ecclésiastique.

Bénéfice à simple tonsure, Bénéfice que l'on pouvait posséder n'ayant que la tonsure, et sans être obligé de prendre les ordres sacrés, ni de résider sur les lieux.

Prov. et fig., *Un docteur à simple tonsure*, Un docteur qui n'est pas fort habile.

TONSURE, se dit aussi de La couronne que l'on fait sur la tête aux clercs, sous-diacres, diacres, prêtres, etc., en leur rasant des cheveux. *Il a fait faire sa tonsure. Tonsure de clerc, de sous-diacre, de diacre, de prêtre.*

TONSURER. v. a. Donner la tonsure. *C'est tel évêque qui l'a tonsuré. Se faire tonsurer.*

TONSURÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Un tonsuré. Un simple tonsuré.*

TONTE. s. f. L'action de tondre, et La laine qu'on retire en tondant un troupeau. *Faire la tonte. La tonte de son troupeau lui a rapporté beaucoup.*

Il signifie aussi, Le temps où l'on a coutume de tondre les troupeaux. *Pendant la tonte.*

TONTINE. s. f. Sorte de rentes viagères avec droit d'accroissement pour les survivants. *Les tontines sont divisées en plusieurs classes de rentiers suivant les différents âges. Tout le revenu de chaque classe d'une tontine accroît aux derniers vivants de la même classe. Mettre à la tontine. Avoir des actions à la tontine. Payeur de la tontine. Je n'ai pas encore touché ma tontine.*

TONTINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui a des rentes de tontine.

TONTISSE. adj. f. Il se dit De l'espèce de bourre qui tombe des draps lorsqu'on les tond. *Bourre tontisse*, ou *Tonture.*

Il est aussi substantif, et signifie, Une sorte de tenture faite de toile, sur laquelle on a appliqué des tontures de drap pour figurer différents dessins. *Une belle tontisse. Tapisserie de tontisse.*

Papier-tontisse, Papier de tenture fait de la même manière.

TONTURE. s. f. Il se dit tant Du poil que

l'on tond sur les draps, que Des branches et des feuilles que l'on coupe, que l'on taille aux palissades, aux bordures de buis, etc. *La tonture des draps. La tonture d'une palissade.*

TOP

TOPAZE. s. f. Pierre précieuse, transparente, brillante, de couleur jaune. *Belle topaze. Topaze orientale. Topaze d'Inde. Topaze de Bohême. Topaze du Brésil.*

TOPER. v. n. T. de Jeu de dés. Consentir à aller d'autant que met au jeu celui contre qui on joue. *J'ai massé vingt pistoles, il n'y a pas voulu toper.*

Elliptiq., *Tope*, Je tope, ou j'accepte votre offre. *L'un des joueurs ayant dit, Masse dix pistoles, l'autre a dit, Tope.* On dit aussi, *Tope et tingue*, Je tope et je tiens.

Tope et tingue, est encore Le nom d'une sorte de jeu de dés.

TOPER, signifie, figurément et familièrement, Consentir à une offre, adhérer à une proposition. *On m'a proposé une partie de promenade, j'y ai topé. Je tope à cela*, ou absolument, *Tope.*

TOPINAMBOUR. s. m. Plante à fleurs radiées, haute de quatre ou cinq pieds, qui pousse des racines garnies d'une multitude de tubercules dont la peau est brune et la chair blanche. On donne le même nom à ces tubercules, qui sont bons à manger.

TOPIQUE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Remède topique*, Médicament qu'on applique sur la partie malade.

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *C'est un excellent topique pour ce mal-là.*

TOPIQUE, se dit figurément De ce qui se rapporte exactement à la chose dont il s'agit. *Un langage topique. Un argument topique.*

TOPIQUES. s. m. pl. Traité sur les lieux communs d'où l'on tire des arguments. Il ne se dit guère qu'en parlant Des rhéteurs de l'antiquité. *Les Topiques d'Aristote. Les Topiques de Cicéron.*

TOPOGRAPHIE. s. f. Description détaillée d'un lieu, d'un canton particulier; à la différence de Géographie, qui est la description générale de la terre, d'un royaume, ou d'une province. *Il sait bien la topographie des environs de Paris. Les principaux lieux de cette carte sont bien placés, mais la topographie en est défectueuse.*

Il se dit aussi de L'art de représenter sur le papier la configuration d'un terrain avec tous les accidents qu'offre sa surface. *Cet officier est habile dans la topographie.*

TOPOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la topographie. *Description topographique. Carte topographique.*

TOQ

TOQUADE. s. f. Engouement, manie, singularité. Il est très familier.

TOQUE. s. f. Sorte de chapeau à petits bords, couvert de velours, de satin, etc., plat par-dessus, et plissé tout autour. *Toque de velours. Toque de camelot. Les avocats, les avoués, les juges portent la toque lorsqu'ils sont en fonctions. Cette femme avait une très belle toque.*

TOQUER. v. a. Vieux mot qui signifiait, Toucher, frapper. Il ne se dit plus guère que dans cette phrase proverbiale, *Qui toque l'un, toque l'autre*, Qui offense l'un, offense l'autre.

TOQUÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et très fam., *Être toqué*, Être un peu fou.

TOQUET. s. m. Sorte de coiffure, de bonnet qui, dans certains pays, est à l'usage des femmes du menu peuple et des paysannes.

Il s'est dit aussi d'Une sorte de bonnet que portaient les enfants.

TOR

TORCHE. s. f. Flambeau grossier fait de résine ou de cire, et consistant quelquefois en un bâton de sapin ou de quelque autre bois résineux entouré de cire et de mèche. *Allumer les torches. Torches funéraires. Entrer dans une ville la torche à la main, pour y mettre le feu. Ce criminel fut condamné à faire amende honorable la torche au poing.* Fig., *Les torches de la Discorde.*

TORCHE-CUL. s. m. Linge, papier, ou autre chose, dont on s'essuie le derrière après qu'on a été à la garde-robe.

Il se dit, figurément et très familièrement, d'Un écrit fort méprisable. *Cet écrit n'est qu'un torche-cul, un vrai torche-cul.*

TORCHE-NEZ. s. m. T. de Manège. Corde ou ficelle dans laquelle on passe et on engage la lèvre antérieure du cheval, et que l'on serre ensuite avec un morceau de bois. *Mettez le torche-nez à ce cheval, il sera tranquille.*

TORCHER. v. a. Essuyer, frotter pour ôter l'ordure. *Les nourrices torchent leurs enfants.*

Prov., fig. et pop., *Il n'a qu'à s'en torcher le bec*, se dit Pour exprimer qu'un homme n'aura pas ce qu'il désire.

Fig. et pop., *Cela est mal torché, est torché à la diable*, se dit De tout ouvrage fait grossièrement. On dit aussi, *Cette femme est mal torchée*, Elle est mal et ridiculement habillée.

TORCHÉ, ÉE. part. passé.

TORCHÈRE. s. f. Espèce de flambeau grossier, vase de fer et à jour, qui est placé à l'extrémité d'un long manche, et dans lequel on met des matières combustibles destinées à donner de la lumière. *Les torchères servent à éclairer les places, les cours, etc.*

Il se dit aussi de Certains candélabres qui portent des flambeaux, des girandoles, des bougies, et qui servent à éclairer les vestibules, les escaliers, les salles des palais et des grandes maisons. *Belle, magnifique torchère. Torchère de bronze, de marbre. Il y a plusieurs torchères dans cette salle.*

TORCHIS. s. m. Mortier composé de terre grasse et de paille ou de foin coupé, qu'on emploie pour certaines constructions. *Dans ce pays, il n'y a point de pierres; toutes les maisons des paysans et les murs de clôture sont de torchis.*

TORCHON. s. m. Espèce de serviette de grosse toile, dont on se sert pour torcher, pour essuyer la vaisselle, la batterie de cuisine, les meubles, etc. *Torchon blanc. Torchon sale. Paquet de torchons.*

TORCOL. s. m. Genre d'oiseau de l'ordre des Grimpeurs.

TORDAGE. s. m. Action de tordre, façon qu'on donne à la soie, en doublant les fils sur les moulinets.

TORD-NEZ. s. m. T. de Vétérinaire. Instrument dont on se sert pour assujettir un cheval pendant certaines opérations. On dit aussi *Torche-nez* : voyez ce mot.

TORDRE. v. a. (*Je tords, tu tords, il tord; nous tordons, etc. Je tordais. J'ai tordu. Je tordis. Je tordrai. Tords, tordez, etc.*) Tourner un corps long et flexible par ses deux extrémités en sens contraire, ou par l'une des deux, l'autre étant fixe. *Tordre du fil. Tordre un lien, des cordes. Je tords du linge. Je tordrai une branche.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Un ver qui se tord. Cette branche s'est toute tordue.*

Tordre le cou, Faire mourir en tournant le cou et en disloquant les vertèbres. *Tordre le cou à une perdrix, à un poulet. Je lui tordrai le cou.*

Tordre les bras à quelqu'un, Les lui tourner violemment et de manière à lui faire mal. On dit de même, *Dans sa douleur elle se tordait les mains.*

Tordre le cou, la bouche, Tourner le cou, la bouche de travers. *Il a la mauvaise habitude de tordre le cou, de tordre la bouche.*

Prov. et pop., *Ne faire que tordre et avaler*, Manger trop avidement, et avaler presque sans mâcher.

Fig., *Tordre une loi, un passage, etc.*, Détourner une loi, un passage, etc., de son sens naturel, pour lui en donner un différent plus convenable aux vues de celui qui l'emploie. *Tordre le sens d'un auteur, d'un passage*, Lui donner une interprétation fausse et forcée.

TORDU, UE. part. passé.

TORE. s. m. T. d'Archit. Moulure ronde, faisant ordinairement partie de la base des colonnes, ou placée à l'extrémité du fût d'une colonne ou d'un piédestal circulaire.

TORÉADOR. s. m. Terme emprunté de l'espagnol. Cavalier qui combat les taureaux, dans les courses publiques.

TOREUTIQUE. s. f. T. d'Antiq. L'art de ciseler, de graver sur métaux et sur l'ivoire.

TORMENTILLE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Rosacées, qui croît dans les bois et dans les lieux ombragés, et dont la racine est astringente.

TORON. s. m. Assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble, qui font partie d'une corde, d'un câble.

TORON, en termes d'Architecture, Gros tore à l'extrémité d'une surface droite.

TORPEUR. s. f. Engourdissement, pesanteur insolite qui rend presque incapable de sentir et de se mouvoir. *Ce malade est dans la torpeur.*

Il se dit au figuré d'Un état de l'âme qui cause son inaction. *Il n'y a pas moyen de tirer cet homme de sa torpeur. Tous les esprits étaient dans la torpeur.*

TORPILLE. s. f. T. d'Hist. nat. Poisson du genre des Raies, qui a la propriété de donner une commotion électrique d'où résulte l'engourdissement de la main de celui qui le touche, soit immédiatement, soit avec un bâton.

Il se dit aussi d'Un engin de guerre sous-marin, qui est préparé de manière à produire, dans certaines circonstances, une explosion formidable.

TORQUET. s. m. Il n'est usité que dans ces locutions populaires : *Donner un tor-*

quet, donner le torquet, Tromper quelqu'un, lui dire une chose contraire à ce qu'on pense, pour lui donner le change. *Donner dans le torquet,* Donner dans le panneau, se laisser duper. Il est vieux.

TORQUETTE. s. f. Certaine quantité de marée arrangée dans de la paille, pour l'envoyer à une distance plus ou moins éloignée des ports de mer. *Une torquette de poisson.*

TORRÉFACTION. s. f. Action de torréfier.

TORRÉFIER. v. a. Griller, rôtir des substances végétales ou animales. *Torréfier des grains de café.*

TORRÉFIÉ, ÉE. part. passé.

TORRENT. s. m. Courant d'eau rapide, qui ordinairement est produit par des orages ou des fontes de neige, et qui ne dure que peu de temps. *Torrent rapide, impétueux. Il vint un torrent qui ravagea tout le pays. Il se forme de grands torrents dans ces montagnes. Passer un torrent. Ce n'est pas une rivière, ce n'est qu'un torrent. Ces ravins ont été creusés par des torrents.*

TORRENT, se dit figurément de Certaines choses par rapport à leur abondance ou à leur impétuosité, ou à l'une et l'autre ensemble. *Un torrent de paroles. Un torrent d'injures. Verser un torrent de larmes. Il pleut à torrents. Un torrent d'éloquence. Il est difficile de résister au torrent des passions, au torrent du monde, au torrent de la coutume. Céder au torrent. S'opposer au torrent. Suivre le torrent. C'est un torrent qui entraîne tout.* On dit dans un sens analogue, *Cette multitude de barbares se précipita comme un torrent vers les contrées méridionales.*

TORRENTIEL, ELLE. adj. Qui est produit par les torrents; Qui ressemble à un torrent. *Eaux torrentielles. Pluie torrentielle.*

TORRIDE. adj. des deux genres. Brûlant, excessivement chaud. Il est surtout usité dans cette locution, *Zone torride,* La portion de la terre ou du ciel qui est entre les deux tropiques. *Les habitants de la zone torride ont le soleil à plomb sur leurs têtes deux fois l'année.* On dit aussi, *Une chaleur torride, un climat torride, etc.*

TORS, ORSE. adj. Qui est tordu, ou qui paraît l'être. *De la soie torse. Du fil tors. Du sucre tors. Des jambes torses. Cou tors.* On dit populairement, *Torte,* au féminin, en parlant De ce qui est contourné, difforme. *Jambes tortes. Bouche torte.*

En Archit., *Colonne torse,* Colonne dont le fût est contourné en forme de spirale.

Fig. et fam., *Un cou tors,* Un hypocrite.

TORSADE. s. f. T. de Passementier. Frange tordue en spirale qu'on emploie pour orner les tentures, les rideaux et les draperies.

Il se dit aussi de Certains ornements d'or ou d'argent tordus en forme de petits rouleaux, qui servent de marque distinctive pour les épaulettes de certains grades. *Les épaulettes de capitaine sont à petites torsades, celles de colonel sont à grosses torsades.*

TORSE. s. m. T. de Sculpt. Figure tronquée, qui n'a qu'un corps sans tête, ou sans bras, ou sans jambes. *Le torse du Vatican.*

Il s'emploie aussi pour signifier, Le tronc, le buste d'une statue entière, ou même d'une personne vivante. *Le torse de la Vénus de Milo est admirable. Cet homme a le torse trop court pour la hauteur de ses cuisses et de ses jambes.*

TORSION. s. f. Action de tordre, et L'état de ce qui est tordu. Il s'emploie surtout dans le langage didactique. *La torsion des artères.*

En termes de Physique, *Balance de torsion,* Appareil pour mesurer de très petites forces.

TORT. s. m. Ce qui est opposé à la justice et à la raison. *Lequel des deux a tort? Ils ont tort tous deux. Je ne sais qui a tort. Le tort est de votre côté. Il a tous les torts du monde. Tout le monde lui donne tort, lui donne le tort. Vous avez tort, vous avez grand tort de parler comme vous faites. C'est un tort que je ne vous pardonnerai jamais. Vous aggravez vos torts. Il a confessé, avoué noblement son tort. Reconnaître ses torts. Réparer, effacer tous ses torts.*

Mettre quelqu'un dans son tort, Lui faire une offre, une proposition qu'il ne puisse refuser sans faire voir qu'il est déraisonnable ou injuste; avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre. *Faites-lui encore cette offre pour le mettre dans son tort. Parlez-lui honnêtement pour le mettre encore plus dans son tort.*

Prov., *Le mort a toujours tort,* Un homme mort ne pouvant plus se défendre, on rejette la faute de beaucoup de choses sur lui. On dit de même, *Les absents ont tort.*

TORT, signifie aussi, Lésion, dommage qu'on souffre ou qu'on fait souffrir. *Réparer le tort qu'on a fait. Il ne faut pas faire tort à son prochain. Cela m'a fait grand tort. La grêle a fait bien du tort en ce pays-là. Quel tort cela vous fait-il? Il ne lui a pas fait tort d'un écu. Il ne fait tort qu'à lui-même. Les gens que vous fréquentez vous font tort, font tort à votre réputation. Les chevaliers errants réparaient, redressaient les torts. Réparateur, redresseur des torts.*

À TORT. loc. adv. Sans raison, injustement. *On l'accuse à tort et sans cause. C'est à tort que vous lui imputez cela.*

À TORT ET À TRAVERS. loc. adv. Sans considération, sans discernement. *Il frappe à tort et à travers. Il parle à tort et à travers, sans savoir ce qu'il dit.*

À TORT ET À DROIT. loc. adv. Sans examiner si la chose est juste ou injuste. *Il veut ce qu'il veut, à tort et à droit.*

À TORT OU À DROIT. À TORT OU À RAISON. loc. adverbiales. Avec droit ou sans droit, avec ou sans raison valable. *À tort ou à droit, il se prétend lésé. À tort ou à raison, il est convaincu qu'on a voulu le tromper.*

TORTE. adj. f. Voyez TORS.

TORTELLE. s. f. Plante. Voyez VÉLAR.

TORTICOLIS. s. m. Sorte de rhumatisme, ordinairement passager, qui fait qu'on ne peut tourner le cou sans douleur. *Torticolis fort douloureux. Il a un torticolis.*

Il signifie aussi, Qui porte le cou de travers. *Cette attaque d'apoplexie l'a rendu torticolis.* En ce sens, il est adjectif.

Il se dit, figurément et familièrement, Des faux dévots. *Ne vous fiez pas à ces torticolis.* Dans cette phrase, il est substantif.

TORTILLAGE. s. m. Façon de s'exprimer confuse et embarrassée. *Que veut-il dire avec ce tortillage?* Il est très familier.

TORTILLE. s. f. Il se dit de Petites allées, étroites et tortueuses, qu'on pratique dans un bois, dans les taillis d'un jardin ou d'un parc, pour s'y promener à l'ombre. *Il y a dans ce parc de jolies tortilles. Cette tortille est sombre et fraîche.* Quelques-uns disent aussi, *Tortillère.*

TORTILLEMENT. s. m. Action de tortiller, ou L'état d'une chose tortillée. *Le tortillement des câbles est une opération pénible. Le tortillement de cette corde est trop lâche.*

TORTILLEMENT, se dit, figurément et familièrement, Des petits détours, des petites finesses qu'on cherche dans les affaires. *Il ne faut point tant de tortillements. Je ne m'accommode pas de ses tortillements.*

TORTILLER. v. a. Tordre à plusieurs tours. Il ne se dit qu'en parlant Des choses faciles à plier, comme le papier, la filasse, le ruban, etc. *Tortiller du ruban, une corde, un cordon, du papier. Tortiller des cheveux.*

Il se dit, avec le pronom personnel, Des serpents et des vers qui se tordent, qui se replient sur eux-mêmes en plusieurs façons. *Voyez comme ce serpent, comme ce ver se tortille. Cet homme se tortille comme un serpent.*

Il signifie, figurément et familièrement, Chercher des détours, des subterfuges. *Cet homme ne fait que tortiller dans les affaires. Il ne faut point tant tortiller, il n'y a pas à tortiller, il faut aller droit.* En ce sens, il est neutre.

Fam. et par plaisanterie, *Tortiller des hanches,* Marcher avec un mouvement, un balancement trop marqué des hanches.

TORTILLÉ, ÉE. part. passé.

TORTILLÈRE. s. f. Voyez TORTILLE.

TORTILLON. s. m. Coiffure d'une fille du bas peuple. Il se dit, par extension, d'Une petite servante prise au village. Les deux sens ont vieilli.

TORTIONNAIRE. adj. des deux genres. T. de Jurispr. Inique et violent. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Un emprisonnement injurieux et tortionnaire; une exécution, une saisie, etc., injuste et tortionnaire.*

Il s'est dit aussi substantivement pour signifier, Le bourreau.

TORTIS. s. m. Assemblage de plusieurs fils de chanvre, de laine, de soie, etc., tordus ensemble.

TORTIS, se dit aussi d'Une espèce de couronne ou de guirlande de fleurs. *Un tortis de fleurs. Un tortis de myrte.* Ce sens est vieux.

Il se dit, en termes de Blason, Du fil de perles qui entoure la couronne des barons.

TORTU, UE. adj. Qui n'est pas droit, qui est de travers. *Cet homme est tout tortu, bossu, etc. Il a les jambes tortues, les pieds tortus, le nez tortu. Un arbre tortu. Cette pièce de bois est tortue. Un chemin, un sentier tortu. Les ceps de vigne sont toujours tortus.*

Fam., *Le bois tortu,* La vigne.

Fig. et fam., *Avoir l'esprit tortu,* Manquer de justesse dans l'esprit, voir les choses autrement qu'elles ne sont. On dit dans le même sens, *Faire des raisonnements tortus.*

TORTUE. s. f. Animal amphibie à quatre pieds, qui marche fort lentement, et dont tout le corps, à la réserve de la tête, des pieds et de la queue, est couvert d'une grande enveloppe dure et le plus souvent garnie d'écailles. *Tortue de mer. Tortue de rivière. Tortue de terre. Il y a dans ce pays des tortues de mer d'une prodigieuse grandeur. Écaille de tortue. Œufs de tortue. La chair de tortue est délicate. Bouillon de tortue. Potage aux tortues. Soupe à la tortue.*

Peigne, boîte d'écaille de tortue, ou simplement, *d'écaille*.

Fam., *A pas de tortue*, Lentement. *Il va, il marche à pas de tortue*.

TORTUE, était, chez les Romains, L'espèce d'abri ou de toit que les soldats formaient en tenant leurs boucliers au-dessus de leur tête, et en les serrant les uns contre les autres, pour être à couvert des traits de l'ennemi en approchant du pied des murailles d'une ville assiégée. *Les pierres et les traits lancés par les assiégés tombaient et glissaient sur la tortue formée par les assiégeants*.

Il se disait également d'Une machine de guerre montée sur des roues et couverte, à l'abri de laquelle on pouvait s'avancer de même jusqu'au pied des murailles d'une ville assiégée. *Les travailleurs, couverts par la tortue, percèrent le mur*.

TORTUER. v. a. Rendre tortu. *Tortuer une aiguille*.

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Cet arbre commence à se tortuer*.

TORTUÉ, ÉE. part. passé.

TORTUEUSEMENT. adv. D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE. adj. Qui fait plusieurs tours et retours. Il ne se dit guère que Des rivières, des chemins et des serpents. *Le cours tortueux d'un fleuve. Un chemin, un sentier tortueux. Les replis tortueux d'un serpent*.

Fig., *Une marche, une conduite tortueuse*, Une manière d'agir sans franchise, pleine de détours. On dit aussi, *Des voies tortueuses*.

TORTUOSITÉ. s. f. État de ce qui est tortueux. Il est peu usité.

TORTURE. s. f. Gêne, tourment qu'on fait souffrir. *Les tyrans ont inventé d'horribles tortures*.

Il signifie aussi, Le tourment qu'on fait souffrir à quelqu'un par ordre de justice, pour l'obliger à confesser la vérité. *Mettre à la torture. Appliquer à la torture. Donner la torture. Souffrir la torture. Être condamné à la torture. Être à la torture. La torture a été abolie en France par Louis XVI*. Dans cette acception, l'on se sert plus ordinairement du mot de *Question*.

Fig., *Mettre son esprit à la torture, donner la torture à son esprit, se donner la torture, être à la torture*, Travailler avec une grande contention d'esprit à la recherche, à l'examen, à la discussion de quelque chose. *Ne donnez point la torture à votre esprit pour résoudre une pareille question*.

Fig., *Mettre quelqu'un à la torture*, Lui causer un trouble, un embarras pénible, ou une vive impatience. On dit également dans ce sens, *Être à la torture*.

TORTURER. v. a. Faire éprouver la torture. *Les brigands l'ont inutilement torturé pour lui faire dire où était son or. Il fut cruellement torturé avant d'avouer son crime*.

Fig., *Torturer un texte, le sens d'un texte, le sens d'un mot*, Lui faire signifier, comme par violence, ce qu'il ne dit pas.

TORTURÉ, ÉE. part. passé.

TORY. s. m. Nom qu'on a donné en Angleterre aux partisans de Charles II, et qui depuis est resté le nom générique du parti qui prétend soutenir la prérogative royale, et qui cherche même à l'étendre. Il est opposé à *Whig*. *Les torys et les whigs ont dominé alternativement en Angleterre*. Quelques-uns écrivent au pluriel, à la manière anglaise, *Tories*.

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un ministère tory. Un journal tory*.

TORYSME. s. m. Opinions, système politique des torys.

TOS

TOSCAN, ANE. adj. T. d'Archit. Il se dit Du plus simple et du plus solide des cinq ordres d'architecture, et De ce qui appartient à cet ordre. *L'ordre toscan. Colonne toscane. Soubassement toscan*. On appelle *Architecture toscane*, Celle qui est essentiellement composée d'arcades et de bossages.

TOSTE. s. m. Voyez TOAST.

TOSTER. v. a. Porter un toast, des toasts; boire en annonçant un vœu, un sentiment pour quelque personne, ou quelque événement heureux. *Il faut toster le général qui a remporté cette victoire. On a tosté la paix, la liberté de l'Amérique*.

Il est aussi neutre. *Nous passâmes toute la soirée à toster*.

TOSTÉ, ÉE. part. passé.

TOT

TÔT. adv. de temps. Promptement, vite, dans peu de temps. *Allez tôt. Revenez tôt. Vite et tôt*. Ces trois premières phrases sont du style populaire. *Tôt ou tard. Il faut mourir tôt ou tard. Tôt ou tard les méchants sont punis. Cela n'a pas été fait assez tôt. Il est arrivé assez tôt pour... Il s'est déclaré trop tôt. Vous ne sauriez venir trop tôt. Il était venu plus tôt que moi. Son procès sera plus tôt jugé que le mien. Il faut finir plus tôt que plus tard*. Voyez PLUS, à la fin.

Quand on le joint aux adverbes *Bien, si, aussi*, il forme avec eux un seul mot. *Vous avez eu bientôt fait. Il n'arrivera pas sitôt, de sitôt. Votre affaire ne sera pas sitôt finie que la mienne. Je n'arriverai pas sitôt que vous, aussitôt que vous. Il n'est pas arrivé aussitôt qu'il l'avait promis*. Voyez AUSSITÔT et BIENTÔT.

Sitôt que, aussitôt que, signifient aussi, Dès que, du moment que. *Sitôt qu'il en reçut la nouvelle, il partit. Aussitôt qu'il le vit paraître, il alla au-devant de lui*.

TOTAL, ALE. adj. Complet, entier. *Sa ruine totale. Somme totale. Le nombre total. Renversement, abandonnement total*.

TOTAL, s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, Le tout, l'assemblage de plusieurs choses considérées comme faisant un tout. *Prenez le total. Je vous donnerai tant pour le total. Le total de sa succession. Le total de la somme se monte à... Il y a tant au total. Il a reçu cette somme en total. La somme des totaux*.

AU TOTAL, EN TOTAL. loc. adverbiales. Tout compensé. *Au total, c'est une bonne affaire. En total, c'est un bon ouvrage*.

SOMME TOTALE. loc. adv. En comptant tout. *Cela coûte, somme totale, vingt-six mille francs*.

TOTALEMENT. adv. Entièrement, tout à fait. *Il est totalement ruiné. Il s'est totalement dévoué à cet homme-là*.

TOTALITÉ. s. f. Le total, le tout. *La totalité du bien. La totalité de la succession. Il prit tant sur la totalité. Soit en totalité, soit en partie*.

TOTON. s. m. Espèce de dé qui est traversé d'une petite cheville sur laquelle on le fait tourner, et qui est marqué de différentes lettres sur ses quatre faces latérales. Quand, après avoir tourné, le dé tombe en présentant la face marquée d'un T, celui qui a joué gagne tout ce qui est au jeu. *Jouer au toton. Les totons sont ordinairement d'os ou d'ivoire. Cette danseuse tourne comme un toton*.

Quelques-uns disent abusivement, *Tonton*.

TOU

TOUAGE. s. m. T. de Marine. Action de touer, ou Le résultat de cette action. Voyez TOUER.

TOUAILLE. s. f. Linge pendu sur un rouleau auprès du lieu où l'on se lave les mains, et qui sert à les essuyer.

TOUC. s. m. Voyez TOUG.

TOUCAN. s. m. Oiseau d'Amérique, dont le bec est très gros et très long. *Il y a des toucans dont le bec est plus long que le corps entier*.

TOUCAN, est aussi le nom d'Une constellation de l'hémisphère austral.

TOUCHANT, ANTE. adj. Qui touche le cœur, qui émeut. On le dit surtout en parlant D'émotions douces et attendrissantes. *Un discours touchant. Un sermon bien touchant. Cela est fort touchant. Il nous dit des choses si touchantes que... Des paroles touchantes. Une musique touchante. Un spectacle touchant. Une scène touchante. Une beauté touchante*.

En Géom., *Point touchant*, Le point où une courbe est touchée par une ligne droite, ou Le point dans lequel deux lignes courbes se touchent. Il a vieilli : on dit maintenant, *Point de tangence, de contact*.

TOUCHANT. préposition. Concernant, sur le sujet de. *Il m'a entretenu touchant vos affaires, touchant vos intérêts*.

TOUCHE. s. f. Chacune des petites pièces d'ébène, d'ivoire, etc., qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano, d'un clavecin, etc. *Touches blanches. Touches noires. Cet homme a la main excellente, on ne lui voit pas poser les doigts sur les touches. Il y a deux touches de rompues au clavier de cet orgue*.

TOUCHE, en parlant De la guitare et de quelques autres instruments à long manche, se dit Des petits filets saillants qui sont appliqués sur le manche de distance en distance, et qui servent à faire les demi-tons. *Il faut mettre des touches au manche de cette guitare*.

TOUCHE, signifie aussi, L'épreuve qu'on fait de l'or par le moyen de la pierre de touche. *On connut à la touche que cette pièce était fausse*.

Pierre de touche, Sorte de pierre noirâtre très dure dont on se sert pour éprouver l'or. *On a reconnu sur la pierre de touche que cette pièce était fausse*. Il se dit quelquefois, figurément, au sens moral. *L'adversité est la pierre de touche de l'amitié*.

TOUCHE, se dit figurément et familièrement Des pertes de biens, des disgrâces, des maladies, des mortifications, et des autres accidents fâcheux. *On l'a obligé à payer une grosse somme, c'est une rude touche. Il est bien changé par sa maladie, il a eu une terrible touche. Les critiques ont donné à ce poète une petite touche. La touche est forte*. Ce sens a vieilli.

TOUCHE, signifie aussi, Un petit brin de bois ou de quelque autre chose, dont les enfants qui apprennent à lire touchent les lettres qu'ils veulent épeler.

TOUCHE, se dit encore d'Une petite ba-

guette d'os ou d'ivoire, courbée par un bout, dont on se sert aux jonchets pour lever chaque pièce, après qu'on les a toutes laissées tomber pêle-mêle. *Lever les jonchets avec la touche.*

TOUCHE, au jeu de Billard, L'action d'atteindre la bille sur laquelle on joue. *Il a manqué de touche.*

TOUCHE, en termes de Peinture, La manière dont le peintre indique et fait sentir le caractère des objets. *Suivant les objets qu'on imite, la touche doit être hardie, fière, mâle, vigoureuse, large, spirituelle, moelleuse, fine, légère. Dans les ouvrages des artistes médiocres, la touche est souvent molle, incertaine, timide, faible, maigre, mesquine, sans esprit, dure et pesante. On reconnaît facilement la touche de tel maître.*

Il s'applique quelquefois, figurément, Au style, dans un sens analogue. *On reconnaît facilement la touche de cet habile écrivain.*

TOUCHE, en termes d'Imprimerie, L'action d'appliquer l'encre sur la forme avec les balles ou le rouleau. *La touche exige beaucoup de soin.*

TOUCHER. v. a. Mettre la main sur quelque chose, à quelque chose. *Toucher les vases sacrés. Toucher doucement, légèrement. Il ne lui a pas touché le bout du doigt. Ne touchez pas cela. Toucher de la main, du doigt.*

Il signifie également, Se mettre en contact avec un objet de quelque autre manière que ce soit. *Toucher du pied. Toucher du bras. Il le toucha du coude. Il l'a touché avec son gant, avec son chapeau. Il l'a touché de sa baguette.*

Il s'emploie aussi comme neutre. *Toucher aux vases sacrés. Ne touchez pas à cela. Regardez cela, mais n'y touchez pas.*

Fig., *Faire toucher une chose au doigt et à l'œil*, La démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que sont ordinairement celles qu'on acquiert par la vue et par le toucher.

En termes de Manège, *Toucher de la gaule*, Aider de la gaule, en frapper légèrement sur l'épaule du cheval. *Venez à courbettes par le milieu de la place; touchez de la gaule.*

Toucher dans la main, Mettre sa main dans celle d'un autre, en signe de réconciliation, d'amitié, ou de conclusion de marché, etc. *Le marché est conclu, il m'a touché dans la main. Nous nous sommes touché dans la main. On les a réconciliés, ils se sont touché dans la main. Il me tendit la main, et me dit : Touchez là, l'affaire est faite.*

Par exagérat., *Il ne touche pas des pieds à terre*, se dit d'Un homme qui danse ou court légèrement.

Fig. et fam., *Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre*, Il ne donne pas le temps de se reconnaître, de respirer.

Fig. et fam., *Il n'a pas l'air d'y toucher, on ne dirait pas qu'il y touche*, se dit d'Un homme fin et dissimulé.

En Vénerie, *Toucher au bois*, se dit Des cerfs lorsqu'ils se frottent contre les arbres, pour dépouiller leur nouvelle tête de la peau qui l'enveloppe.

Toucher à quelque chose, signifie aussi, Atteindre à quelque chose. *Il est si grand, qu'il touche au plancher. Il y touche de la tête. Il y touche de la main.*

Fig., *Toucher à un certain temps*, En être proche. *Nous touchons au printemps, à l'hiver. Il touche à cet âge où les passions se développent. Il n'y a pas quinze jours d'ici à Pâques, nous y touchons. Il touchait au dernier moment. Toucher à sa fin. Le terme n'est pas éloigné, nous y touchons.*

Toucher à quelque chose, signifie aussi, En prendre, en ôter. *On ne doit jamais toucher à un dépôt. On ne touchait au trésor de la république que dans les grandes nécessités. Je garde cet argent pour une affaire importante, je n'y veux pas toucher. Les assiégés n'ont pas encore touché à leurs magasins. Voilà des mets, des plats auxquels on n'a pas touché.*

Fig., *Toucher à une chose, à une affaire*, Y apporter quelque changement. *Plusieurs autres lois ont été modifiées, mais on n'a pas touché à celle-là. On a retranché quelques compagnies dans tels régiments, mais on n'a pas touché à celui-là. Il n'osait toucher à l'ouvrage d'un si grand maître. Assurément on n'y touchera pas. Ce prince changea presque tout dans le royaume, mais il n'osa toucher à la religion, aux lois fondamentales. On n'a pas voulu toucher à cet article du règlement.*

Il y a touché, se dit D'un homme qui a eu part à un ouvrage d'esprit.

Toucher une pièce d'or, un lingot d'or, L'éprouver avec la pierre de touche. *Cette pièce d'or est douteuse, elle a été touchée deux ou trois fois.*

TOUCHER, en termes d'Imprimerie, Étendre, appliquer l'encre sur la forme avec les balles ou avec le rouleau. *Toucher la forme également et légèrement. Toucher avec le rouleau, avec les balles. Toucher en noir, en rouge.*

TOUCHER, en termes d'Escrime, Atteindre d'un coup de fleuret ou d'épée. *Il a touché son adversaire. Je suis touché.*

TOUCHER, signifie encore, Frapper pour faire aller, chasser devant soi; et il se dit en parlant Des bêtes, comme vaches, bœufs, chevaux, etc. *Il touchait un troupeau devant lui. Il touchait des bœufs devant lui.* Absolument : *Touchez, cocher, allons plus vite. Touche, cocher. Touchez fort.*

Il se construit quelquefois, dans ce sens, avec la préposition *Sur. Toucher sur les uns et sur les autres.*

TOUCHER, se dit aussi en parlant Du contact qui a lieu entre toutes sortes de corps, lorsqu'ils se joignent tellement, qu'il n'y a rien entre deux. *Ma maison touche la sienne.* Dans ce sens, il est souvent employé comme verbe réciproque. *Ces deux pierres se touchent. Le lambris et la muraille ne se touchent pas. Ces deux maisons se touchent.*

Ils ne laissent pas toucher la balle à terre, se dit De bons joueurs de paume.

Fig. et fam., *Cette affaire ne touchera pas à terre*, Elle passera sans difficulté.

En Géom., *Cette ligne droite touche cette courbe*, Elle la rase en un seul point, sans la couper. On dit aussi dans le même sens, *Ces deux courbes se touchent.*

En termes de Marine, *Ce navire touche*, se dit Quand, faute d'eau, la quille touche le fond, ou que, par quelque accident, il vient à toucher une roche, un banc de sable, etc. *Toucher à une île, à un port*, c'est, lorsqu'on fait route, Y aborder, y mouiller pour très peu de temps.

TOUCHER, en parlant D'une somme d'argent, signifie, Recevoir. *Il a touché ses appointements. Je lui ai fait toucher telle somme. Toucher de l'argent.*

TOUCHER, en parlant De certains instruments de musique, signifie, En jouer. *Toucher la lyre. Toucher l'orgue, le clavecin, le piano. Il touche le piano agréablement, délicatement.* On dit aussi, abusivement, *Toucher du piano, de l'orgue, etc.*

Fig. et fam., *Toucher la grosse corde*, Parler de ce qu'il y a de principal et de plus essentiel dans une affaire. *C'est une corde qu'il ne faut pas toucher, il ne faut pas toucher cette corde-là*, se dit Pour faire entendre qu'une affaire ou qu'une circonstance est délicate, et qu'il n'en faut pas parler.

TOUCHER, signifie au figuré, Traiter, exprimer. *Ce poëte, cet orateur touche bien les passions. Il y a dans cette tragédie des endroits bien touchés.*

Toucher une chose, une matière, En parler incidemment dans un discours. *Il a touché ce point-là fort adroitement. Il ne l'a voulu toucher qu'en passant, que légèrement. Touchez-en quelque chose dans votre préface.*

En Peinture, *Ce tableau est bien touché*, Les coups de pinceau y sont donnés avec beaucoup d'entente, de force, de hardiesse, etc.

TOUCHER, signifie aussi figurément, Émouvoir. *Dieu lui a touché le cœur. Dieu l'a touché, il s'est converti. Cette nouvelle, cette mort l'a fort touché. Il en est sensiblement, vivement, extrêmement touché, touché jusqu'aux larmes. Il en est touché jusqu'au fond du cœur. Laissez-vous toucher à nos larmes, par nos larmes. Il fut touché, fort touché de mon malheur. Il ne fut pas touché de leurs prières. Il en fut touché de pitié, de douleur. Son repentir m'a touché. Ses larmes me touchèrent le cœur, me touchèrent.* On l'emploie quelquefois absolument. *Ce qui est affecté ne peut toucher.*

TOUCHER, signifie encore figurément, Concerner, regarder, intéresser. *Cela ne me touche point. En quoi cela vous touche-t-il? Je prends beaucoup de part, je prends un véritable intérêt à tout ce qui vous touche, à tout ce qui touche votre famille. Cela ne me touche en rien. Cet événement ne me touche ni de près ni de loin.* On l'emploie quelquefois neutralement en ce sens. *Cette question touche aux plus grands intérêts de l'État. Les choses qui touchent à l'honneur.*

Il signifie aussi, Appartenir par le sang. *Il me touche de près, il est mon cousin. Il ne me touche ni de près ni de loin.*

TOUCHÉ, ÉE. part. passé.

Aux Jeux de dames et de trictrac, *Dame touchée, dame jouée*; et au Jeu d'échecs, *Pièce touchée, pièce jouée*, signifient que, Quand on a touché une pièce, il faut la jouer.

Jouer au gage touché. Voyez GAGE.

TOUCHER. s. m. Le tact, celui des cinq sens par lequel on connaît les qualités palpables, comme le mou et le dur, le froid et le chaud, l'humide et le sec. *Cela se connaît au toucher. Le sens du toucher.*

Ce pianiste, ce joueur de guitare, etc., a un beau toucher, un toucher délicat, un toucher brillant, Il joue délicatement, agréablement, d'une manière brillante du piano, de la guitare, etc.

TOUCHEUR. s. m. Celui qui conduit des bestiaux par troupe. *Un toucheur de bœufs. Le toucheur menait les bœufs à l'abattoir.*

TOU-COI. T. de Chasse. Mot qu'on emploie pour faire taire un limier lorsqu'il crie. *Tou-coi, chien, tou-coi.*

TOUE. s. f. Espèce de bateau qui sert de bac sur certaines rivières.

TOUÉE. s. f. T. de Marine. Action de touer, de se touer. *Entrer à la touée dans un port. Sortir d'un port à la touée. Ancre de touée.*

Il se dit aussi d'Une longueur de câble de cent vingt brasses.

TOUER. v. a. T. de Marine. Faire avancer un navire en tirant d'un point fixe un câble à force de bras ou au moyen du cabestan; à la différence de *Remorquer*, Faire avancer un navire, le tirer par le moyen d'un ou de plusieurs bâtiments à voiles ou à rames. *Touer un navire.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, et se dit D'un navire qui avance au moyen d'un câble, dont une extrémité est fixée à terre ou est retenue par une ancre mouillée, et que l'on tire à bord. *Se touer pour sortir d'un port, d'une rivière.*

TOUÉ, ÉE. part. passé.

TOUEUR. s. m. Sorte de remorqueur qui avance au moyen d'une chaîne mouillée au fond de l'eau.

TOUFFE. s. f. Assemblage de certaines choses, comme arbres, herbes, fleurs, cheveux, rubans, plumes, etc., lorsqu'elles sont en quantité et près à près. *Touffe d'arbres. Touffe de cheveux. Touffe de poil* ou *de poils. Touffe de plumes. Etc.*

TOUFFEUR. s. f. Exhalaison chaude qui saisit en entrant dans un lieu où la chaleur est extrême. *Touffeur incommode. J'ai senti en entrant une touffeur insupportable.* Il est familier.

TOUFFU, UE. adj. Qui est en touffe, qui est épais, bien garni. *Un bois touffu. Un arbre bien touffu. Une fleur bien touffue. Une barbe touffue.*

TOUG ou **TOUC.** s. m. Demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or, et qu'on porte en manière d'étendard devant les vizirs, les pachas, et les sangiacs ou gouverneurs.

TOUJOURS. adv. de temps. Continuellement, sans interruption, sans cesse, sans relâche, sans fin. *C'est une source qui coule toujours. Les bienheureux jouiront toujours de la vue de Dieu. La lune tourne toujours autour de la terre.*

Ils se sont dit adieu pour toujours, Ils se sont quittés pour ne plus se revoir.

Prov., *Toujours va qui danse,* Pour s'amuser, il n'est pas besoin de bien danser, il suffit qu'on danse. Cette phrase se dit figurément, en parlant D'un homme qui fait le mieux qu'il peut, qui fait tant bien que mal ce qu'il a à faire.

TOUJOURS, signifie aussi, Sans exception, en toute rencontre, en toute occasion. *Les plus grands esprits ne sont pas toujours les plus agréables. Les beautés les plus régulières ne sont pas toujours les plus piquantes. Cet ouvrage plaira toujours.*

Il signifie encore, Le plus souvent, ordinairement. *Il est toujours en bonne compagnie. Elle est toujours en prières. On le trouve toujours occupé. Il est toujours en colère. Il est toujours gai, toujours de bonne humeur. Il ment toujours.*

TOUJOURS, signifie aussi, En attendant, cependant, néanmoins. *Je vais sortir, travaillez toujours. Je vous suivrai de près, allez toujours. Prenez toujours cela en attendant. Prenez toujours cela à compte. En dépit de ses conseils, j'irai toujours mon chemin, je ne laisserai pas d'aller mon chemin. Quand ce que je vous dis pourrait être contesté, il est toujours vrai que... toujours est-il que...*

Il se prend aussi pour Au moins. *Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.*

TOUPET. s. m. Petite touffe de poil, de cheveux, de crin, de laine. *Les Tartares se rasent la tête, mais ils gardent un toupet de cheveux. Il n'a qu'un toupet de cheveux sur le front. Au milieu de ses cheveux noirs, il y a un petit toupet blanc. Un toupet de barbe.* On dit plus ordinairement, *Un bouquet de barbe.*

Il se dit absolument de La touffe de cheveux qui est au haut du front. *Son toupet est bien haut. Son toupet est dérangé. Porter le toupet élevé, bas. Cet homme craint de déranger son toupet. Il porte un faux toupet.*

Fam., *Se prendre au toupet,* Se prendre aux cheveux. *Peu s'en est fallu que ces deux femmes ne se soient prises au toupet.*

Fig. et fam., *Son toupet lui prend,* se dit D'une personne qui a un mouvement de caprice, d'impatience.

Fig. et fam., *Avoir du toupet,* Avoir de l'aplomb, de l'audace. Il se prend plutôt en mauvaise part.

TOUPET, se dit également de Cette partie de la crinière qui passe entre les deux oreilles du cheval, et qui lui tombe sur le front.

TOUPIE. s. f. Sorte de jouet de bois qui est fait en forme de poire, et qu'on enveloppe d'une corde tournée en spirale, par le moyen de laquelle, lorsqu'on l'en dégage en le jetant, il tourne sur une pointe de fer dont il est armé au bout. *Une petite toupie. Une grosse toupie. Des enfants qui jouent à la toupie.*

Toupie d'Allemagne, Espèce de toupie creuse et percée d'un côté, qui fait du bruit en tournant.

TOUPILLER. v. n. Tournoyer comme une toupie. Il n'est usité qu'en parlant Des personnes, et signifie, Ne faire qu'aller et venir dans une maison sans savoir pourquoi. *Elle ne fait que toupiller.* Il est familier.

TOUPILLON. s. m. Petit toupet. *Toupillon de cheveux.*

Il se dit aussi Des branches inutiles et confuses d'un oranger.

TOUR. s. f. Sorte de bâtiment élevé, rond ou carré, ou à plusieurs côtés, dont on fortifiait jadis l'enceinte des villes, des châteaux, etc., ou qui sert de prison, de phare, de clocher, etc. *Haute tour. Petite tour. Grosse tour. Tour ronde. Tour carrée. Tour octogone. Tour à plusieurs étages. Tour isolée. Monter dans une tour, sur une tour, à une tour. Du haut de la tour. Au pied de la tour. Ville enceinte de murailles et de tours. Muraille flanquée de tours. Les créneaux d'une tour. La tour de Babel. La tour du donjon. Le château des Sept-Tours. La tour de Londres. La tour de Cordouan, qui sert de phare à l'embouchure de la Gironde. Les tours de Notre-Dame. La tour de l'horloge.* On dit de même, *Tour de dôme, tour de moulin à vent.*

Il se dit aussi de Certaines machines en forme de tours que les anciens attachaient sur le dos des éléphants destinés à combattre, et dans lesquelles ils plaçaient ordinairement des archers.

Fig. et fam., *Tour de Babel,* Lieu où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre. *Cette maison est une vraie tour de Babel.*

TOUR, au Jeu des échecs, se dit d'Une certaine pièce de ce jeu, qu'on appelait autrefois Roc. *Donner échec et mat avec la tour.*

TOUR. s. m. Mouvement en rond. *Le tour du soleil, des planètes. Jupiter fait son tour en douze ans. Tour de boule. Tour de roue. Tour de meule.*

Fam., *D'ici là il n'y a qu'un tour de roue,* Il y a peu de distance.

Fam., *À tour de bras,* De toute la force du bras. *Il lui donna un soufflet à tour de bras.*

Fam. et par exagérat., *En un tour de main,* En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. *Il change d'avis en un tour de main. Cela a été fait en un tour de main.*

Tour de reins, Rupture ou foulure de reins causée par quelque effort. *Avoir un tour de reins. Il s'est donné un tour de reins.*

Tour de broche, Révolution que fait la broche en tournant sur elle-même, et en présentant successivement à l'ardeur du feu toutes les parties de la pièce de viande qui y est attachée pour rôtir. *Ce chapon aurait eu besoin d'un tour de broche de plus.*

Un tour, deux tours de clef, Action de tourner une fois, deux fois la clef dans la serrure. *Il ferma la porte à double tour.*

Demi-tour, Demi-révolution qu'un homme fait en tournant sur ses talons. *Il fit demi-tour à droite.*

En termes militaires, *Demi-tour,* Mouvement par lequel on fait face du côté auquel on tournait le dos. *Le capitaine ordonna demi-tour.*

TOUR, se dit, par extension, de Plusieurs autres sortes de mouvements, quoiqu'ils ne soient pas en rond. *Faire un tour,* Aller et venir. *Il fit deux tours par la chambre. Faire un tour dans le jardin, un tour de jardin, deux tours d'allée. Il était allé faire un tour à la campagne. Il alla faire un tour à Paris. Il fit un tour à la fête. Faites un tour jusque-là. Vous faites bien des tours. Avez-vous fait tous vos tours?*

Il est allé faire un tour de promenade, Il est allé se promener; et, *Il est allé faire un tour,* Il est sorti pour revenir bientôt. On dit dans le même sens, *Il est allé faire un tour en ville, un tour dans son pays.*

Prov. et fig., *Il ne fera point telle chose, il n'ira point en tel lieu, qu'il n'ait fait ses quinze tours,* Avant d'y aller, il fera, selon sa coutume, mille choses inutiles.

TOUR, se dit aussi en parlant De certaines choses qui vont en serpentant, et qui reviennent sur elles-mêmes. *Cette rivière fait plusieurs tours et retours. Le sang fait plusieurs tours et retours dans les artères et dans les veines. Les tours et les retours d'un labyrinthe.* On dit aussi, *Les tours et détours.*

Un tour de trictrac, Les douze trous. *Il a fait deux tours, deux fois le tour du trictrac en bredouille.*

À certains Jeux de cartes, *Jouer un tour, faire un tour,* Jouer un certain nombre de coups, en sorte que tous les joueurs successivement aient une fois la main. Au Brelan, *Jouer cinq tours aux écus, cinq tours aux deux écus, et un tour au louis d'or,* Jouer onze tours en tout, à condition que, pendant les cinq premiers, chaque joueur mettra à chaque coup un écu devant lui, etc.

TOUR, veut dire encore, Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. *Le tour de la ville, du parc, du village. Le tour du jardin. Cette ville a une lieue de tour. Cet arbre, cette colonne a tant de tour.*

Faire le tour de, Parcourir toute la circonférence de, ou S'étendre autour de. *Ce*

voyageur a fait le tour du monde. Faire le tour de la ville, d'une ville, d'un jardin, d'un bois, etc. Ce bracelet fait plusieurs tours autour du bras.

Fam., *Faire son tour de France, d'Europe*, Parcourir la France, l'Europe. Il se dit surtout Des artisans qui voyagent pour travailler de leur état dans différentes villes.

Fig. et fam., *Faire le tour du cadran*, Dormir douze heures de suite.

Le tour du visage, La circonférence du visage. *Elle a le tour du visage agréable. Un beau tour de visage.*

Tour de lit, L'étoffe qui environne le lit, et qui est attachée au bois d'en haut. *Tour de lit de serge, de damas, de velours, d'indienne, etc.*

Cette tenture de tapisserie, cette garniture, cette robe a tant d'aunes de tour, Elle a tant d'aunes de cours.

En termes de Jurispr., *Tour de l'échelle*, Servitude qui donne au propriétaire du bâtiment auquel elle est due, le droit de placer une échelle sur l'héritage du voisin, pour réparer son mur. *Tour du chat*, Intervalle d'un demi-pied dont les fours et les forges doivent être éloignés des murs qui sont dans leur voisinage, suivant les usages de Paris. *Tour de la souris*, Intervalle de deux à trois pouces qui doit rester vide entre une chausse d'aisances et un mur mitoyen contre lequel elle est posée.

Fig. et fam., *Tour du bâton*, Profit secret, illicite ou abusif, qu'un homme tire de l'emploi, du poste qu'il occupe. *Son emploi lui vaut tant par an, sans le tour du bâton.*

TOUR, se dit également de Différentes choses dont on se sert, soit pour l'habillement, soit pour la parure, et qui sont mises en rond. *Un tour de cou. Un tour de gorge. Un tour de bonnet. Un tour de cheveux.*

TOUR, signifie aussi, Toute action qui exige la promptitude, la subtilité et l'adresse de la main, ou la souplesse, l'agilité, la force du corps. *Tour de bateleur. Tour de gibecière, de gobelets. Tour de passe-passe. Tour d'adresse, de souplesse. Il sait faire des tours de cartes, des tours de main. Ce sauteur fait des tours de force extraordinaires.*

Fig., *Tour de force*, Action qui exige beaucoup de force. *En portant ce fardeau jusque-là, vous avez fait un tour de force.* On le dit également au sens moral. *Si vous terminez ces deux affaires aujourd'hui, vous ferez un tour de force. Une si longue improvisation est un tour de force. C'est un tour de force.*

TOUR, se prend aussi, figurément et familièrement, pour Trait d'habileté, ruse, finesse, manière d'agir où il entre ordinairement de l'adresse et quelquefois de la mauvaise intention. *Il lui a joué un tour, d'un tour. Il lui jouera un mauvais tour. Faire un tour, des tours à quelqu'un. Je lui revaudrai ce tour-là. C'est un tour d'escroc, de filou. Voilà de ses tours. Voilà un bon tour.*

Fam., *Le tour est fait*, La ruse a réussi.

Fig., *Cela vous jouera un mauvais tour*, se dit À quelqu'un pour l'avertir qu'une chose lui sera dangereuse ou préjudiciable.

Prov. et fig., *Un tour de maître Gonin*, Un tour d'homme rusé.

TOUR, en parlant D'une affaire, se dit de La manière dont on la fait voir, dont elle se présente, dont elle marche. *Il donne le tour qu'il lui plaît aux affaires. Il donne un certain tour aux choses. Il a donné un bon tour à cela. Le succès dépend du tour que le rapporteur donnera à votre affaire. Cette affaire prend un bon, un mauvais tour.*

TOUR, en parlant D'éloquence, de poésie, de style, ou d'une phrase, d'une période, signifie, La manière dont on exprime ses pensées, et dont on arrange ses termes, soit en parlant, soit en écrivant. *Il y a un tour noble, oratoire dans tout ce qu'il écrit. Il donne un tour agréable à tout ce qu'il dit. Ces vers ont un tour, sont d'un tour noble, naturel, agréable. Tour figuré. Tour hardi. Ce qu'il écrit est d'assez bon sens, mais le tour en est mauvais. La pensée n'est pas nouvelle, mais le tour en est nouveau. Il y a du tour à cela. Ce tour de phrase est obscur, singulier, heureux. Le tour d'une période.*

Cet homme a un tour d'esprit agréable, il a un tour agréable dans l'esprit, Il présente les choses sous une forme agréable. On dit aussi, *Un tour d'esprit original.*

TOUR, signifie encore, Rang successif, alternatif. *Ce n'est pas votre tour. Je parlerai à mon tour. Son tour viendra. C'est mon tour à vous aller voir. C'est mon tour de monter la garde. C'est à mon tour de monter la garde. Son tour est passé. Céder son tour. Vous n'en êtes pas quitte, vous aurez votre tour. Vous serez recherché à votre tour. Chacun à son tour. À tour de rôle* : voyez RÔLE.

Au Théâtre, *Tour de faveur*, Mesure qui fait passer la représentation d'une pièce avant celle d'autres ouvrages qui la précèdent dans l'ordre du tableau de réception. *Sa pièce eut un tour de faveur. Il a obtenu un tour de faveur.* Il se dit, dans un sens analogue, en parlant De toute chose qu'on fait passer avant son tour.

TOUR, se dit en outre d'Une machine dont on se sert pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux. *Tour en l'air. Tour ovale. Tour figuré. Tour à graver. Tour à portrait. Cela est fait au tour. Manche de couteau fait au tour.*

Cette femme a le bras, la main, la gorge faits au tour, Elle les a parfaitement bien faits. On dit dans le même sens, *Cet homme, cette femme sont faits au tour.*

TOUR, signifie aussi, Une espèce d'armoire ronde et tournant sur un pivot, qui est posée dans l'épaisseur du mur, et qui sert aux religieuses pour faire passer ce qu'elles reçoivent du dehors, ou ce qu'elles y envoient. *Faire passer quelque chose par le tour.* On se sert également d'une pareille machine au conclave, dans certains hospices et dans les prisons.

TOUR À TOUR. loc. adv. L'un après l'autre, alternativement, à diverses reprises. *Ces deux généraux commanderont tour à tour. Parler tour à tour.*

TOURANIEN, IENNE. adj. Il se dit Des peuples répandus de la mer Caspienne à la mer du Japon, et des langues que parlent ces peuples. *Les peuples touraniens. Les langues touraniennes.*

TOURBE. s. f. Substance combustible spongieuse, légère, brune ou noirâtre, qui est formée par l'accumulation des débris de végétaux. *Tourbe de marais. Tourbe profonde ou bitumineuse. Se servir de tourbe pour se chauffer. Brûler de la tourbe. Charbon de tourbe. Cette tourbe est excellente; elle ne donne en brûlant que douze pour cent de résidu terreux.*

TOURBE. s. f. Multitude confuse composée de menu peuple.

TOURBEUX, EUSE. adj. Qui contient de la tourbe. *Terrain tourbeux.*

TOURBIÈRE. s. f. Endroit d'où l'on tire de la tourbe.

TOURBILLON. s. m. Vent impétueux qui va en tournoyant. *Ce tourbillon a fait bien du dégât. Violent, furieux tourbillon.*

Il se dit quelquefois De l'eau qui tournoie avec violence. *Il y a dans cette rivière plusieurs tourbillons fort dangereux.*

Il signifie, en termes de Philosophie cartésienne, Une quantité de matière qu'on suppose tourner autour d'un astre. *Descartes a imaginé les tourbillons pour expliquer le système du monde.*

Il se dit, figurément, de Tout ce qui entraîne les hommes. *C'est un homme emporté par le tourbillon du monde, des plaisirs, des affaires. Vivre dans le tourbillon du monde.* On dit absolument, *Être dans le tourbillon.*

TOURBILLONNER. v. n. Aller en tournoyant. *L'eau tourbillonne dans cet endroit de la rivière.*

TOURD. s. m. T. d'Hist. nat. Poisson de mer.

TOURD. s. m., ou **TOURDELLE.** s. f. Nom donné à une espèce de grive.

TOURDILLE. adj. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Gris tourdille*, La couleur du poil d'un cheval qui est d'un gris sale approchant de la couleur d'une grive.

TOURELLE. s. f. Diminutif. Petite tour. *Il y a quatre tourelles à son château. Dans les fortifications et les châteaux, il y a des tourelles en encorbellement qui servent de guérites ou de cabinets.*

TOURET. s. m. Petite roue qui, dans les machines à tourner, reçoit son mouvement d'une plus grande.

Il se dit aussi d'Une pièce mécanique de fer, de cuivre, etc., ayant deux branches parallèles unies en haut et en bas par une partie pleine qui reçoit un tourillon et une vis, dont l'effet est de tendre ou de détendre une corde, etc.

Il se dit également d'Une sorte de dévidoir ou de rouet à l'usage des cordiers.

Il se dit quelquefois Du rouet à filer.

Il se dit encore d'Un petit tour à l'usage des graveurs en pierres fines.

TOURIE. s. f. Sorte de grande bouteille de grès entourée de paille ou d'osier. *Une tourie remplie d'acide sulfurique.*

TOURIÈRE. s. f. On appelle ainsi, dans les Monastères de filles, une domestique de dehors, qui a soin de faire passer au tour toutes les choses qu'on y apporte. *La tourière du couvent. La sœur tourière. La tourière de dehors.*

Mère tourière, La religieuse préposée pour avoir soin du tour en dedans.

TOURILLON. s. m. T. de plusieurs Arts. Il se dit Des axes de fer sur lesquels se meuvent les treuils, les bascules, etc.; et, particulièrement, Du gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, un pont-levis.

Il se dit aussi Des deux parties rondes et saillantes qui sont vers le milieu d'un canon, et qui servent à l'assujettir sur son affût.

Il se dit encore de La partie mobile d'un touret qui sert à tendre et à détendre une corde, etc.

TOURISTE. s. m. Terme emprunté de l'anglais. Il se dit de Celui qui aime à voyager, qui voyage pour son plaisir et son instruction.

TOURMALINE. s. f. Sorte de pierre cristallisée, qui, étant échauffée, devient élec-

trique, et attire la poussière de charbon, les cendres, et autres corps légers.

TOURMENT. s. m. Grande, violente douleur corporelle. *La goutte, la pierre, la néphrétique, sont de cruels tourments. Le chirurgien qui l'a opéré lui a fait souffrir d'horribles tourments, des tourments insupportables.*

Il se dit particulièrement Des supplices, des tortures qu'on fait souffrir à quelqu'un. *Les tourments des martyrs. On l'a condamné à d'horribles tourments. La force des tourments lui arracha l'aveu de son crime.*

Il signifie au figuré, Une grande peine d'esprit. *Cette affaire m'a bien donné du tourment, de la peine et du tourment. Les enfants donnent quelquefois bien du tourment à leurs pères. Les tourments de la jalousie, de l'ambition, etc. Il s'est donné bien du tourment, et n'a pu réussir.*

TOURMENTANT, ANTE. adj. Qui tourmente. *C'est un homme bien tourmentant.*

TOURMENTE. s. f. Orage, bourrasque, tempête sur la mer. *Grande, furieuse, horrible tourmente. Durant la tourmente. Il s'éleva une tourmente. Les bons matelots prévoient la tourmente. La tourmente a dispersé leurs vaisseaux. Ce bâtiment résista longtemps à la tourmente.*

Il se dit aussi Des ouragans qui s'élèvent dans les hautes montagnes. *En passant le mont Cenis, il a été assailli par la tourmente.*

Il s'emploie quelquefois figurément, en parlant Des troubles qui agitent un pays. *Pendant la tourmente politique.*

TOURMENTER. v. a. Faire souffrir quelque tourment de corps. *On l'a si horriblement tourmenté, qu'il en est mort.*

Il se dit également Des douleurs causées par quelque maladie, ou par une opération de chirurgie, ou par la piqûre de quelque insecte, etc. *Il est tourmenté de la goutte, de la néphrétique. Il a depuis quelque temps une colique qui le tourmente jour et nuit. Les chirurgiens l'ont cruellement tourmenté. Les mouches tourmentaient ce cheval. Nous étions tourmentés des cousins.*

TOURMENTER, signifie, au figuré, Donner de la peine, faire souffrir quelque peine d'esprit. *Ces enfants tourmentent fort leur père. Son procès le tourmente. Que cela ne vous tourmente point. Être tourmenté des remords de sa conscience, de remords, par les remords.*

Il signifie aussi, Importuner beaucoup, harceler. *Cet homme me tourmente avec ses visites, ses lettres, ses demandes continuelles. Il ne fait que me tourmenter. Ses créanciers le tourmentent tous les jours.*

TOURMENTER, signifie encore, Agiter violemment. *Le vent tourmenta longtemps notre vaisseau. La mer était haute, et le vaisseau fut rudement tourmenté, fut longtemps tourmenté de la tempête, par la tempête. C'est un cheval inquiet, et qui tourmente fort son cavalier.*

Tourmenter un ouvrage, Le retravailler avec un effort qui se fait sentir. *Cet ouvrage, ce tableau a été tourmenté.* On dit de même, *Tourmenter son style.*

TOURMENTER, avec le pronom personnel, signifie, S'agiter, se remuer. *Tenez-vous en repos, ne vous tourmentez pas tant. Il n'a fait que se tourmenter toute la nuit. Il se tourmentait fort. Ce cheval se tourmente.*

Fig., *Ce bois se tourmente*, Il se déjette.

Il signifie aussi, S'inquiéter, se donner bien de la peine de corps et d'esprit. *À quoi sert de vous tourmenter si fort? Il ne faut pas se tourmenter pour si peu de chose. Ne vous tourmentez point de cela, pour cela.* On dit quelquefois, dans le même sens, *Tourmenter sa vie;* mais cette phrase vieillit.

TOURMENTÉ, ÉE. part. passé. *Style tourmenté. Dessin tourmenté.*

TOURMENTEUX, EUSE. adj. T. de Marine. Il se dit De certains parages fort sujets aux tempêtes. Il est peu usité.

TOURMENTIN. s. m. T. de Marine. Petit foc qu'on nomme ainsi, parce que, dans les grands bâtiments, on ne s'en sert que durant les tourmentes. Voyez TRINQUETTE.

TOURNAILLER. v. n. Faire beaucoup de tours et de détours sans s'éloigner du même lieu, du même point. *Le cerf n'a fait que tournailler. Cessez de tournailler autour de moi.*

Il signifie aussi, Rôder autour. Il est familier dans les deux acceptions.

TOURNANT. s. m. Le coin des rues, le coin des chemins, et L'endroit où le cours d'une rivière fait un coude. *Il fut attaqué au tournant de telle rue, au tournant d'un chemin. Au tournant d'une rivière.*

Il se dit aussi de L'espace où l'on fait tourner un carrosse, une charrette, etc. *Il n'y a pas assez de tournant. Ce cocher n'a pas bien pris son tournant, a mal pris son tournant*, Il n'a pas bien pris ses mesures pour tourner.

TOURNANT, se dit encore d'Un endroit dans la mer, dans une rivière, où l'eau tournoie continuellement, et qui est dangereux pour les bâtiments. *Il y a là un tournant qu'il faut éviter.*

Moulin à deux tournants, Moulin à deux roues qui font tourner deux meules.

TOURNANT, signifie quelquefois figurément, Moyen détourné employé pour réussir. *Je prendrai un tournant pour arriver jusqu'à lui.* En ce sens, il est très familier.

TOURNANT, ANTE. adj. Qui tourne. *Un pont tournant.*

Il se dit, en termes militaires, D'un mouvement fait pour tourner une position, un corps ennemi. *Un mouvement tournant.*

Tables tournantes, Tables qu'on croyait tourner au contact des doigts, sous certaines influences magnétiques.

TOURNEBRIDE. s. m. Espèce de cabaret établi auprès d'un château ou d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux des étrangers qui y viennent. Il a vieilli.

TOURNEBROCHE. s. m. Machine servant à faire tourner la broche. *Tournebroche à ressort. Tournebroche à poids.*

Il se dit également Des petits garçons qui tournent la broche.

Il se dit aussi Du chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche.

TOURNÉE. s. f. Voyage qu'on fait en divers endroits. Il ne se dit proprement que Des courses que certains fonctionnaires publics font avec autorité dans leur ressort, dans leur département. *Le préfet, le général de la division a fait sa tournée. Tournée administrative. Frais de tournée. Inspecteur général de tournée.*

Il se dit aussi de Certains voyages annuels ou périodiques qu'un particulier fait pour ses affaires ou pour celles d'une compagnie. *Ce marchand est allé faire sa tournée en Hollande. Il est en tournée.*

Il se dit, familièrement, Des petites courses qu'on fait dans différents endroits. *Il fait tous les matins plusieurs tournées.*

TOURNELLE. s. f. Petite tour. Ce mot est vieux dans ce sens : on l'emploie en parlant de Quelques anciens bâtiments, comme, *Le palais des Tournelles.* De là on dit encore, *La rue des Tournelles, le pont, le quai de la Tournelle, à Paris.*

TOURNELLE. s. f. Chambre du parlement, qui était composée d'un certain nombre de juges, pris tour à tour moitié dans la grand'chambre et moitié dans les chambres des enquêtes, pour juger les affaires criminelles. *La chambre de la Tournelle. Président à la Tournelle. Un conseiller de service à la Tournelle.*

TOURNEMAIN. s. m. Il n'est usité que dans cette locution, *En un tournemain*, En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. Il a vieilli : on dit, *En un tour de main.*

TOURNEMENT. s. m. Action de ce qui tourne. Il n'est guère employé que dans cette locution, *Tournement de tête*, Le vertige. *Il est attaqué depuis quelque temps de tournements de tête.*

TOURNER. v. a. Mouvoir en rond. *Tourner une roue. Tourner une broche.*

Il se dit aussi De plusieurs autres mouvements, pour peu qu'ils tiennent du mouvement en rond. *Tourner la tête. Tourner les yeux. Tourner les regards.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se tourner dans son lit. Se tourner vers quelqu'un, vers quelque endroit. Tournez-vous, que je voie si cet habit vous va bien par derrière.*

Tourner les pieds en dedans, tourner les pieds en dehors, Porter la pointe des pieds en dedans ou en dehors. *Tourner ses souliers*, Les déformer en marchant de telle manière que le pied ne puisse plus y être à sa juste place.

Fam., *Tournez-moi les talons*, Partez, éloignez-vous de moi.

Tourner le dos à quelqu'un, Tourner le dos du côté où il a le visage, lui présenter le dos. Il se dit, figurément et familièrement, Lorsqu'on quitte quelqu'un et qu'on le laisse là par mépris, par indignation, ou Lorsqu'on abandonne ses intérêts. Fig., *La fortune lui a tourné le dos*, La fortune lui est devenue contraire. *Tourner le dos aux ennemis*, ou simplement, *Tourner le dos*, Fuir. Fam., *Il tourne le dos où il veut aller*, se dit D'un homme qui, au lieu d'aller où il veut, prend un chemin tout opposé.

Prov., fig. et pop., *Tourner le dos à la mangeoire*, Se mettre dans une situation contraire à celle que demande la chose qu'on veut faire.

Tourner tête, Se tourner pour faire tête, pour faire face aux ennemis. *Les ennemis le poursuivaient, il tourna tête, et les obligea de reculer à leur tour.*

Fig. et fam., *Ne savoir de quel côté se tourner*, Être dans un grand embarras.

Tourner ses pas vers un endroit, Marcher, se diriger vers un endroit.

Ce prince tourna ses armes, ses forces contre tel État, Il fit marcher ses troupes de ce côté-là, pour y porter la guerre.

TOURNER, signifie aussi Diriger. *Ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes. Tourner ses regards, ses yeux sur quelqu'un.*

Fig., *Tourner toutes ses pensées à quelque chose, vers quelque chose*, Y appliquer toutes ses pensées, s'y adonner entièrement. Dans le même sens, on dit, *Tourner son cœur à Dieu; se tourner vers Dieu.*

TOURNER, signifie, au figuré, Agir sur la

volonté, sur l'esprit d'une personne. *Quelques jours lui suffirent pour tourner tous les esprits.*

Tourner une personne à son gré, Manier son esprit en sorte qu'on lui fasse faire tout ce qu'on veut. *Il tourne cet homme-là, cet esprit-là comme il lui plaît.*

Tourner quelqu'un de tous les sens, de tous les côtés, Lui faire diverses questions et diverses propositions, afin de tirer de lui ce qu'il sait, ou pour découvrir quel est son sentiment, son dessein.

Absol., *Tourner quelqu'un*, L'interroger avec adresse. *On a eu beau le tourner, il n'a rien dit. On l'a tourné et retourné de mille façons, on n'en a pu rien tirer.* Il signifie aussi, Le circonvenir. *Ils l'ont tant tourné, qu'ils l'ont amené à leurs fins.*

Fig., *Tourner bien, tourner mal une affaire, une chose*, Lui donner un bon, un mauvais aspect.

TOURNER, en termes de Chasse, signifie, Tourner autour. *Tourner un lièvre. Tourner des perdrix.*

En termes de Guerre, *Tourner un poste, une montagne, tourner l'ennemi, etc.*, Les prendre à revers.

TOURNER, se dit également en parlant De certaines choses qu'on change de sens. *Tourner les feuillets d'un livre. Tourner une carte. Tourner une étoffe d'un autre sens.*

Prov. et fig., *Tournez la médaille*, Voyez cette personne, cette affaire du côté opposé à celui dont vous venez de la considérer.

Fig. et fam., *Tourner casaque*, Changer de parti.

Tourner bride, se dit D'un cavalier qui retourne sur ses pas. *Il reçut cette nouvelle en chemin, et aussitôt il tourna bride.*

Fig., *Tourner la tête à quelqu'un*, L'étourdir, l'importuner, l'excéder; ou Lui faire changer de résolution de bien en mal, l'égarer. On dit aussi, *Cette femme lui a tourné la tête*, Elle lui a inspiré un amour violent.

Tourner tout en bien, tourner tout en mal, Interpréter tout en bonne part, en mauvaise part. *Tourner les choses à son avantage*, Les interpréter avantageusement pour soi, ou Savoir en tirer de l'avantage.

Tourner quelqu'un en ridicule, Le rendre ridicule par des traits de plaisanterie.

Tourner une chose en raillerie, La prendre comme dite en raillant et sans dessein de fâcher. *Il ne prit point sérieusement les choses désagréables qu'on lui disait, il les tourna en raillerie.* Il signifie aussi, Se moquer de quelque chose, en faire des railleries. *Il tourne en raillerie les meilleurs conseils et les plus sages remontrances.*

TOURNER, signifie aussi, Traduire. *Tourner du latin en français.*

TOURNER, signifie encore, Façonner au tour des ouvrages de bois, d'ivoire, de pierre, de métal. *Tourner des colonnes. Tourner des chaises. Tourner l'or, l'argent, le cuivre, le fer, etc.* On l'emploie aussi absolument. *Il sait fort bien tourner. Il s'amuse à tourner. Un ouvrier qui tourne bien.*

TOURNER, signifie quelquefois, Arranger d'une certaine manière les paroles, les pensées dans un ouvrage de prose ou de vers, leur donner un certain tour. *Il tourne bien les vers. Il tourne bien un vers. Je voudrais tourner cette période autrement. Tourner une lettre, un compliment, une pensée.*

TOURNER, est aussi verbe neutre, et signifie, Se mouvoir en rond. *La terre tourne autour du soleil, et la lune tourne autour de la terre. Une planète qui tourne autour de son axe. Une machine qui tourne sur son pivot. La roue, le moulin tourne. Quand on a trop bu, il semble que tout tourne. Pendant que la broche tournait. Un cheval qui tourne autour du pilier.*

Faire tourner le sas, s'est dit D'une espèce de sortilège qui consistait à faire tourner un sas, et par le moyen duquel on prétendait découvrir l'auteur d'un crime. On dit activement, dans le même sens, *Tourner le sas.* On a dit aussi neutralement, *Faire tourner la baguette divinatoire.*

TOURNER, signifie aussi, Se mouvoir à droite ou à gauche, quoique le mouvement ne se fasse pas tout à fait en rond. *Tourner de côté et d'autre. Tourner à droite, à gauche. Tourner tout court. Le cocher a tourné trop court. Ce cheval tourne bien, tourne à toutes mains. Tournez, cocher. Dites-lui qu'il tourne par telle rue. Au bout de la rue, on tourne à droite. Après la bataille, une partie de l'armée tourna du côté de l'Allemagne. Le vent a tourné.*

En termes de Chasse, *Tourner au change*, se dit Des chiens, lorsqu'ils attaquent un autre animal que celui de meute.

Fig., *Tourner court*, Abréger. *L'orateur a tourné court, après cette réflexion, et s'est hâté de finir.* Il se dit aussi Des choses. *Cette maladie a tourné court*, Elle s'est terminée par une mort prompte et inattendue. *Ce dénoûment tourne trop court*, Il arrive d'une manière trop brusque, trop peu préparée.

Le vent tourne au nord, tourne au sud, etc., Il passe au nord, au sud, etc.

Fig. et fam., *Tourner à tout vent, tourner comme une girouette*, Avoir l'esprit variable et inconstant, changer souvent de sentiment, d'opinion.

La tête lui tourne, se dit en parlant D'une personne qui se trouve étourdie pour avoir regardé en bas d'un lieu fort élevé. *Ne regardez pas en bas, de peur que la tête ne vous tourne.* Il se dit aussi De ceux à qui il survient des étourdissements et des vertiges.

La tête lui a tourné, se dit de même D'un homme qui est devenu fou. Il se dit aussi figurément D'un homme qui se méconnait dans la bonne fortune, ou à qui quelque malheur imprévu a troublé l'esprit, ou qui, par crainte, par vanité, ou par quelque autre passion, fait des choses extravagantes.

Il est si embarrassé, que la tête lui tourne, que la tête lui en tourne, se dit encore D'un homme qui a tant d'affaires, ou qui se trouve dans une situation si pénible, si difficile, qu'il ne sait quel parti prendre.

Activement, *Tourner la tête à quelqu'un :* voyez plus haut.

Fig. et fam., *Tourner autour du pot, ne faire que tourner autour du pot*, Ne point aller au fait, à la conclusion d'une affaire. *Parlez franchement, ne tournez point tant autour du pot. Il ne vient point au fait, il ne fait que tourner autour du pot.*

Fig., *Tourner du côté de quelqu'un*, Se ranger de son parti. *Aussitôt qu'il se fut déclaré, tout le monde tourna de son côté.*

Fig., *Ne savoir plus de quel côté tourner*, Ne savoir plus que faire, que devenir, n'avoir plus de ressource.

Fig., *L'affaire tourne sur lui*, Elle dépend de lui.

Fig., *Cette maladie, cette affaire tourne mal*, Il y a lieu de craindre qu'elle n'ait une issue fâcheuse. On dit de même, *L'affaire a bien tourné, a mal tourné, a tourné autrement qu'il ne pensait.*

Fig., *Ce jeune homme tourne mal*, Il ne soutient pas les bonnes espérances qu'on avait conçues de lui. On dit dans le sens contraire, *Il tourne bien.*

Fig., *La chance a tourné*, Les choses ont changé de face. *Il avait tout le monde pour lui, contre lui, mais la chance a tourné.*

Fig. et fam., *Il a tourné*, Il a abandonné son parti, ses opinions.

Fig., *Le temps tourne au froid*, Il devient froid.

Fig., *Cette chose tournera à sa honte, à sa gloire, à son honneur, à son déshonneur, lui tournera à bien, à mal, à profit, etc.*, Elle produira pour lui de la honte, de la gloire, de l'honneur, du déshonneur, du bien, du mal, du profit, etc.

Fig., *Il a tourné tout d'un coup à la mort*, se dit D'un malade qui tout d'un coup, et lorsqu'on s'y attendait le moins, est tombé dans un état qui a fait juger qu'il allait mourir. On dit dans le même sens, *La maladie tourne à la mort.*

TOURNER, signifie encore, S'altérer, changer en mal. *Ce vin ne sera pas de garde, il tournera, il commence à tourner. Ce vin tourne à l'aigre. Quand le lait est vieux, il tourne sur le feu. Il ne faut pas trop faire chauffer cette sauce, de peur qu'elle ne tourne. Cette crème a tourné.*

Par exagérat., *Cela fait tourner le sang*, se dit en parlant D'un saisissement, d'une émotion violente et pénible. *Les chutes de son enfant lui font tourner le sang.*

Le raisin, les cerises, les groseilles tournent, commencent à tourner, Ils commencent à mûrir, à se colorer.

À quelques Jeux de cartes, *Il tourne cœur, il tourne carreau, etc.*, La carte qu'on découvre, qu'on montre, est de la couleur nommée cœur, carreau, etc. *De quoi tourne-t-il?*

Fig. et fam., *De quoi tourne-t-il*, De quoi s'agit-il?

TOURNER, signifie de même, avec le pronom personnel, Se changer, passer d'un état à un autre. *La verdeur de ce vin se tournera en force.*

Sa fièvre tierce s'est tournée en quarte, en continue, Elle est devenue quarte, continue. On dit aussi, *Tout ce qu'il mange se tourne en bile, etc.*, Devient bile, etc.

TOURNÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *Un homme bien tourné*, Qui est bien fait, qui a bon air.

Fig., *C'est un esprit mal tourné*, se dit D'un homme qui prend ordinairement les choses de travers.

Cette maison est bien, est mal tournée, Elle est dans une bonne, dans une mauvaise exposition. On dit de même, *Cet appartement, cette chambre est bien tournée, est mal tournée.*

TOURNESOL. s. m. (L'S doit se prononcer fortement.) Plante à grande fleur radiée, ainsi nommée parce qu'on a prétendu qu'elle se tournait du côté du soleil. On la nomme vulgairement *Soleil.*

TOURNESOL, se dit aussi, dans les Arts, d'Une espèce de teinture bleue dont la graine du tournesol est la base.

TOURNEUR. s. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour. *Excellent tourneur. Tourneur en bois, en ivoire, etc.*

Il signifie quelquefois, Celui qui tourne longtemps et rapidement sur lui-même. *Il y a des derviches qu'on appelle Derviches*

tourneurs. Dans cette phrase, il est adjectif.

TOURNEVIS. s. m. (On prononce la finale S.) T. d'Arts. Instrument de fer ou d'acier avec lequel on serre et l'on desserre des vis.

TOURNIQUET. s. m. Croix de bois ou de fer mobile, et posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, pour ne laisser passer que des gens de pied. *On a mis des tourniquets à ces barrières*.

Il se dit aussi d'Un appareil mécanique pour ne laisser passer les personnes que une à une, et pour compter celles qui entrent dans un lieu public.

Il se dit également, en Menuiserie, d'Un morceau de bois tournant qui sert à soutenir un châssis à coulisse lorsqu'il est levé.

Il se dit encore d'Un instrument de chirurgie qui sert à comprimer les vaisseaux dans certaines opérations.

TOURNIS. s. m. T. d'Art vétérinaire. Maladie des moutons qui est produite par le ver-coquin, et dans laquelle ils tournent et exécutent des mouvements convulsifs. On dit aussi, *Tournoiement*.

TOURNOI. s. m. Fête publique et militaire, où il y avait ordinairement un grand concours de princes, de seigneurs, de chevaliers, etc., et où l'on s'exerçait à plusieurs sortes de combats, soit à cheval, soit à pied. *Le prince fit publier le tournoi. Il y eut, il s'y fit un grand tournoi. Les aventuriers cherchaient les tournois.*

TOURNOIEMENT ou **TOURNOÎMENT**. s. m. Action de ce qui tournoie. *Le tournoiement de l'eau*. Voyez TOURNIS.

Tournoiement de tête, Certaine indisposition de cerveau, durant laquelle il semble à celui qui en est atteint, que tous les objets tournent.

TOURNOIS. adj. des deux genres. Nom que l'on donnait à la monnaie qui se frappait autrefois à Tours, et qui était plus faible d'un cinquième que celle de Paris. Il s'est dit ensuite Des livres valant vingt sous, à la différence des livres parisis, qui en valaient vingt-cinq. Il s'est dit également Des sous valant douze deniers, à la différence des sous parisis, qui en valaient quinze. *Payer en livres tournois. Sous tournois. Double tournois.*

TOURNOYANT, ANTE. adj. Qui tournoie. *Le vol tournoyant d'un oiseau. Flot tournoyant.*

TOURNOYER. v. n. (Il se conjugue comme *Employer*.) Tourner en faisant plusieurs tours. *Cet homme ne fait que tournoyer. Ce fleuve, après avoir tournoyé dans une plaine de longue étendue, se jette dans la mer. Dans l'endroit où vous voyez tournoyer l'eau, il y a un gouffre. Après avoir longtemps tournoyé, il retrouva son chemin. Ils n'ont fait que tournoyer.*

Il signifie, figurément et familièrement, N'aller pas droit à la conclusion d'une affaire, biaiser, chercher des détours. *À quoi sert de tournoyer? il faut aller au but. Vous avez beau tournoyer, il en faut venir là.*

TOURNURE. s. f. Tour. Il ne se dit qu'au figuré. *Le succès de votre affaire dépend de la tournure qu'on y donnera. Il a une tournure d'esprit agréable. Tournure de phrase. La tournure d'un vers.*

Il se dit familièrement de La taille, de l'habitude du corps. *Ce jeune homme est d'une jolie tournure, a une jolie tournure. Cette femme a une mauvaise tournure, n'a pas de tournure.*

TOURTE. s. f. Espèce de pâtisserie. *Tourte de pigeonneaux. Tourte à la moelle. Tourte d'épinards. Tourte de confitures.*

TOURTEAU. s. m. Sorte de gâteau. Il est vieux.

Il signifie aussi, Une masse formée du résidu de certaines graines, de certains fruits, dont on a exprimé de l'huile.

TOURTEREAU. s. m. Jeune tourterelle. *Élever des tourtereaux. Manger des tourtereaux.*

TOURTERELLE. s. f. Espèce d'oiseau qui ressemble beaucoup au pigeon, mais qui est plus petit. *Les tourterelles volent ordinairement deux à deux, le mâle et la femelle. La fidélité des tourterelles.* Voyez TOURTRE.

Fig., *Ce sont des tourtereaux, ils s'aiment comme deux tourterelles*, se dit De deux jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre.

TOURTIÈRE. s. f. Ustensile de cuisine qui sert à faire cuire des tourtes. *Tourtière d'argent. Tourtière de cuivre.*

TOURTRE. s. f. Nom qu'on donne à la tourterelle, quand on parle de cet oiseau comme bon à manger. *Manger des tourtres. On servit un plat de tourtres.* Il a vieilli. Voyez TOURTERELLE.

TOUSELLE. s. f. Sorte de froment dont l'épi est sans barbe.

TOUSSAINT. s. f. La fête de tous les saints, qui est toujours le premier novembre. *On l'attend à la Toussaint. Le jour de la Toussaint.*

TOUSSER. v. n. Faire l'effort et le bruit que cause la toux. *Il tousse toute la nuit. Ce vieillard ne fait que tousser et cracher. Ce malade tousse beaucoup.*

Il signifie aussi, Faire ce même bruit à dessein. *Il tousse pour avertir un de ses amis.*

TOUSSERIE. s. f. Habitude de tousser. *Cet homme est fatigant avec sa tousserie perpétuelle.* Il est familier.

TOUSSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tousse souvent. *Voilà un importun, un fatigant tousseur.* Il est familier.

TOUT, TOUTE. adj. Qui comprend l'intégrité d'une chose considérée par rapport au nombre, à l'étendue, ou à l'intensité d'action. *Tout l'univers. Tout le monde. Toute la terre. Tout le jour. Tous les hommes. Tous les animaux. Toutes les plantes. Tous les êtres créés. Tout le peuple y accourut. Tous les gens que voici. Toute sa famille est en bonne santé. Tous les parents y donnent les mains. Toutes les nations de la terre. Tous les habitants de la ville. Tous vinrent au-devant de lui. Il mit toutes les troupes en bataille. Il les a tous réunis. Tous tant que nous sommes. Tous ceux que j'ai vus. Se dévouer pour le salut de tous. Toute la somme est de tant. Cette somme est toute où vous l'avez laissée, on n'en a rien ôté. Toute la dépense monte à tant. Il y a mis tout son bien, tout son argent. Travailler de toutes ses forces. Employer tout son pouvoir, toute son industrie, tout son savoir, toute sa capacité à quelque chose. Il l'a servi de tout son crédit. Aimer Dieu de tout son cœur. Donner tout pouvoir à quelqu'un. Agir en toute liberté. Voilà tout ce que je sais. Tout cela est fort inquiétant. Il fut obligé de solliciter, d'avancer de l'argent, et de répondre pour eux, toutes choses fort désagréables. Je vous le dis une fois pour toutes.*

Ils sont tous étonnés, ils sont tous vivants, tous entiers, etc., Il n'y en a aucun parmi eux qui ne soit étonné, qui ne soit vivant, entier, etc. Voyez TOUT, adverbe.

TOUT, s'emploie aussi dans la signification de Chaque, et alors il n'est point suivi de l'article. *Tout bien est désirable. Tout arbre qui ne porte point de fruit... Toute peine mérite salaire. Toute action qui n'a pas Dieu pour objet... Tout homme est sujet à la mort. Toute autre personne, toute autre chose lui conviendrait mieux. À tout propos. De tout point. En tout point. En toute occasion. À toute heure. À tout moment. De toute part. De toute sorte. Etc.* On dit aussi, *À tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, etc.*

Tous deux, ou *Tous les deux*, L'un et l'autre. La première de ces locutions marque ordinairement simultanéité. *Ils partirent tous deux, tous deux ensemble pour la ville. Tous deux sont morts depuis longtemps.* On dit de même, *Tous trois, tous quatre*, et *Tous les trois, tous les quatre.* Au delà de ce dernier nombre jusqu'à *dix*, on supprime rarement l'article; et au delà de *dix* on l'emploie toujours. *Tous les cinq, tous les six, etc.; tous les seize, tous les vingt, etc.*

Tous les jours, tous les mois, tous les ans, Chaque jour, chaque mois, etc.; *Tous les deux jours, tous les trois jours, etc., tous les deux mois, tous les trois mois, etc., tous les deux ans, tous les trois ans, etc.*, De deux jours en deux jours, de trois jours en trois jours, de deux mois en deux mois, etc. *Toutes les deux heures, toutes les vingt-quatre heures, etc.*, De deux heures en deux heures, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, etc.

Par tout pays, par toute terre, En quelque lieu que ce soit.

Somme toute, Somme totale, toutes les sommes jointes ensemble; et figurément, À tout prendre. *Il est riche, il est jeune et assez bien fait; mais, somme toute, c'est un pauvre homme.*

Aller, courir à toutes jambes, à toute bride, Aller, courir fort vite.

Être à toutes mains, Se prêter à tout, être propre à tout. On dit de même, *Un homme à toutes mains.*

Prendre de toutes mains, Prendre de tous côtés, acquérir par toutes sortes de voies, justes ou injustes.

Se faire tout à tous, S'accommoder à toutes les opinions, à tous les caractères.

Fig., *Lire tout un auteur*, Lire tous ses ouvrages. *Il lut tout Corneille.*

Fam., *Ce sont toutes fables que ce que vous contez là, ce sont tous contes à dormir, ce sont toutes visions, etc.*, Ce ne sont que des fables, que des contes, que des visions.

À tout hasard. Locution dont on se sert Pour marquer qu'on veut courir le risque de tout ce qui peut arriver.

À toute force, Par toutes sortes de moyens. *Il veut à toute force venir à bout de son entreprise.* Il signifie aussi, À la rigueur, absolument parlant. *On pourrait à toute force lui accorder ce qu'il demande.*

TOUT. s. m. Une chose qui a des parties, considérée en son entier. *Le tout est plus grand qu'une de ses parties. Diviser un tout en plusieurs parties. Je ne veux point diviser cela par pièces, prenez le tout si vous voulez. Il vous cédera le tout.* Au pluriel, il conserve le *t*. *Plusieurs touts distincts les uns des autres.*

Il s'emploie souvent sans être précédé de l'article. *Tout est bon dans cet ouvrage. Il veut tout avoir. Tout ou rien. Il joue à tout*

perdre. Est-ce là tout? Avez-vous tout dit? Non, ce n'est pas tout. Il y a tout à parier que...

Il y a de la différence, une différence du tout au tout, se dit De deux choses que quelqu'un compare ensemble, et qui diffèrent extrêmement l'une de l'autre.

Mettre, risquer, jouer le tout pour le tout, Hasarder de tout perdre pour tout gagner.

Au Jeu de brelan, *Va-tout, faire va-tout, faire un va-tout*, se dit Lorsqu'on hasarde en un seul coup tout l'argent qu'on a devant soi.

Fam., *C'est un bon homme, et puis c'est tout,* Il n'a que de la bonté, ce n'est qu'un bon homme.

Ce n'est pas tout, ce n'est pas le tout, Ce n'est pas assez, il ne suffit pas. *Ce n'est pas tout que d'avoir la foi, il faut faire de bonnes œuvres. Ce n'est pas le tout d'être assidu, il faut de plus... Ce n'est pas tout, ce n'est pas encore tout, il faut que vous alliez là.*

TOUT, sans l'article, signifie particulièrement, Toutes choses, toutes sortes de choses. *C'est un homme qui se met à tout. C'est un homme à tout faire, un homme capable de tout. Il peut tout auprès du prince. Tout bien considéré... Tout n'est pas désespéré. Il veut parler sur tout, se mêler de tout. Il dit que tout va bien. C'est à vous que je dois tout.*

Il se prend quelquefois pour Tout le monde, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. *Femmes, enfants, vieillards, tout fut massacré. Le peuple et l'armée, tout était consterné. Tout fuyait, lui seul osa résister. Tout s'arma pour le défendre.*

Fam., *Se faire à tout, se prêter à tout,* S'habituer, se prêter aux usages, aux convenances, etc., suivant les temps, les lieux et les personnes.

Fam., *Tout compté, tout rabattu,* ou *Tout bien compté et rabattu,* Tout étant bien examiné, toutes compensations faites. *Tout compté, tout rabattu, il me doit encore mille francs. Tout compté, tout rabattu, l'un vaut bien l'autre.*

LE TOUT, est aussi Une façon de parler dont on se sert après l'énumération de plusieurs choses, pour les joindre toutes ensemble. *Il a fait telle et telle chose, le tout pour parvenir à son but. Le tout monte à tant.*

Le tout ensemble, Ce qui résulte de l'assemblage de plusieurs parties formant un tout. *Il y a une ou deux scènes, quelques beaux vers dans cette pièce, mais le tout ensemble n'en vaut rien. Il y a des défauts dans ce tableau, mais le tout ensemble en est agréable.*

LE TOUT, signifie encore, Tout ce qu'il y a de principal, de plus important dans une chose. *C'est quelque chose de bien commencer, mais le tout est de bien finir.*

Il en fait son tout, Il l'aime uniquement. Cela ne se dit qu'en parlant Des personnes. *Il n'a d'yeux que pour cet enfant, il en fait son tout.* On dit quelquefois de même, *C'est son Dieu, c'est son tout.*

En termes de Blason, *Sur le tout*, se dit en parlant D'un écusson mis sur les quartiers. *Il porte écartelé de... et de... et sur le tout de...* On dit aussi, *Sur le tout du tout,* en parlant D'un écusson posé sur les quartiers de l'écu qu'on dit être sur le tout. *Brochant sur le tout*, se dit en parlant D'une pièce qui paraît tout entière sur les autres pièces de l'écu. *Il portait semé de France au bâton de gueules brochant sur le tout.*

TOUT, au Jeu, signifie, La troisième partie qui se joue après qu'un des deux joueurs a perdu partie et revanche, et où l'on joue autant d'argent que l'on en a joué dans les deux premières parties ensemble. *Jouer le tout. Jouer partie, revanche et le tout. Perdre le tout. Gagner le tout. Donner le tout. Prendre le tout. Prendre son tout.*

Le tout du tout, La partie qui se joue après que la même personne a perdu partie, revanche et le tout, et dans laquelle on joue autant d'argent que l'on en a joué dans les trois parties précédentes. *Donner, prendre, perdre, gagner le tout du tout. Il se piqua et voulut prendre le tout du tout. Ils en sont au tout du tout.*

À TOUT. loc. adv. propre à certains Jeux de cartes, et qui se dit en parlant De la couleur qui emporte toutes les autres. *Il faut faire à tout. Jouer à tout. Jouer deux fois à tout.*

On en fait aussi un seul mot, *Atout;* et alors il s'emploie comme substantif masculin. *Jouer un atout. Jouer deux atouts.*

À TOUT PRENDRE. loc. adv. À considérer tout l'ensemble des qualités d'une personne ou d'une chose, tout ce qu'elle a de bien et de mal. *Cette maison a ses défauts; mais, à tout prendre, elle est belle et commode. À tout prendre, Louis XI était un roi.*

APRÈS TOUT. loc. adv. Dans le fond, tout bien considéré. *Vos raisons sont spécieuses; mais, après tout, le parti que vous proposez pourrait avoir de fâcheux résultats.*

SUR-TOUT. loc. adv. Voyez SURTOUT.

DU TOUT. loc. adv., qui se joint avec *Rien, point, pas,* pour rendre la négative plus forte, et signifie, En aucune façon, nullement, absolument rien, non. *Il n'aura rien du tout. Je n'en veux point du tout. Vous me donnerez cela? Point du tout. Vous croyez peut-être qu'il fit des excuses? pas du tout.* Quand ces locutions servent de réponse, on dit quelquefois, *Du tout,* elliptiquement. *Ferez-vous cela? Du tout.*

EN TOUT. loc. adv. On s'en sert pour supputer, pour compter; et il signifie, Sans rien omettre, tout étant compris. *Cela lui revient en tout à mille francs. Cela fait cent écus en tout.*

Fam., *En tout et par tout,* Entièrement. *Je suis de votre avis en tout et par tout.* Voyez PARTOUT.

TOUT. adv. Entièrement, complètement, sans exception, sans réserve. *Je suis tout à vous. Il est tout dévoué à votre service. Il est tout en Dieu. Ils furent tout étonnés. Il est tout autre que vous ne l'avez vu. C'est maintenant tout un autre homme,* ou mieux *un tout autre homme. Il est tout malade. Ces fruits sont tout autres que les premiers. Les chevaux de ce poil-là sont ordinairement tout bons ou tout mauvais. Du vin tout pur. Ces vins-là veulent être bus tout purs. C'est un enfant tout plein d'esprit. Ce sont des enfants tout pleins d'esprit. Ce sont des gens tout pleins de cœur. C'est tout le même homme que vous avez connu. Il est difficile de prendre ces animaux tout vivants. Bien des gens s'y tromperaient, et vous tout le premier.*

TOUT, adverbe, étant mis immédiatement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou une H aspirée, reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom auquel cet adjectif se rapporte. *Elle est toute malade. Elles furent toutes surprises de le voir. Des femmes toutes pénétrées de douleur. De l'eau-de-vie toute pure. C'est une femme toute pleine de cœur. Elle en est toute honteuse. C'est toute la même chose.* Mais devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle ou une H non aspirée, *Tout* redevient invariable. *Sa maison est tout autre qu'elle n'était. Un chien qui a les oreilles tout écorchées. Avoir les mains tout emportées. Des femmes tout éplorées. Elle est tout absorbée dans ses réflexions.*

Il y a néanmoins certains cas où *Tout*, placé devant un adjectif féminin singulier, commençant par une voyelle ou une H non aspirée, reçoit également le genre du nom ou du pronom auquel cet adjectif se rapporte, et redevient lui-même un véritable adjectif : c'est lorsqu'il sert moins à exprimer une sorte d'excès ou d'intensité, qu'à désigner l'ensemble, la totalité des différentes parties d'une chose. *La forêt lui parut toute enflammée. Au langage près, la comédie, chez les Romains, fut toute athénienne.* Souvent l'adjectif féminin est remplacé par une expression équivalente; on observe alors la même distinction. Ainsi dans les phrases qui suivent, on emploie *tout* adverbe, parce qu'il s'agit d'exprimer l'excès, l'intensité : *Elle était tout en larmes*, Elle pleurait beaucoup, excessivement; *Elle est tout à son devoir,* Elle est entièrement occupée de son devoir. Au contraire, dans les deux suivantes, on emploie l'adjectif *toute*, parce qu'on veut exprimer la totalité. *La maison était toute en feu,* Toute la maison brûlait. *Cette maison est toute à lui*, Il n'y a aucune partie de cette maison qui ne lui appartienne.

Il faut aussi distinguer entre ces deux locutions : *C'est tout autre chose*, et *Demandez-moi toute autre chose.* Dans la première *tout* est adverbe et signifie Entièrement, tout à fait; il doit s'écrire, *tout.* Dans la seconde, *toute* est adjectif : *Demandez-moi toute chose autre* que celle que vous me demandez; et il faut écrire, *toute.*

Si une femme écrit, *Je suis tout à vous,* c'est une expression de politesse, qui signifie : *Je suis entièrement à vous; je suis toute disposée à vous rendre service.* Mais si elle écrit, *Je suis toute à vous,* c'est une expression de tendresse qui veut dire, *Je vous consacre ma vie, mon existence entière.*

On écrivait et l'on imprimait autrefois *Toute* devant les adjectifs féminins, commençant par une voyelle ou par une H non aspirée. *Elle était toute inquiète, toute alarmée. Ce succès l'a rendue toute heureuse. C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.* Quelques personnes suivent encore cette ancienne orthographe.

Dans *Tout entier,* employé comme une seule expression, *Tout* reste invariable, soit qu'on veuille indiquer la totalité ou l'intensité de quelque chose. *Ce pâté, ce pain est encore tout entier. Les grands hommes ne meurent pas tout entiers. Une heure tout entière s'écoula. Des masses tout entières de rochers se sont détachées de la montagne. Cette femme est tout entière à ce qu'elle fait.* Voyez TOUT, adjectif.

TOUT, reste également invariable dans les locutions, *Tout cœur, tout esprit, tout zèle, etc.*, Plein de cœur, plein d'esprit, plein de zèle, etc. *C'est une femme qui est tout cœur. Ce sont des gens qui sont tout cœur, tout esprit. Elle est, pour ses amis, tout zèle, tout dévouement.* On dit de même, *Être tout œil et tout oreille, tout yeux et tout oreilles,* Regarder et écouter attentivement. *Elles étaient tout yeux et tout oreilles.*

Fam., *Cet enfant est tout le portrait de son père*, Il lui ressemble parfaitement.

TOUT, se joint avec plusieurs prépositions

ou adverbes, et avec plusieurs locutions, pour leur donner plus d'énergie. *Il le lui dit tout froidement. Tout doucement. Parler tout haut, tout bas. Je vous le dis tout franc, tout net. Tout au moins. Tout du moins. Tout autant. Tout aussi bien que lui. Tout ainsi que. Tout comme vous voudrez. C'est tout au plus. Tout de son long. Tout le long. Tout au long. Tout de suite. Tout droit. Tout de travers. Tout court. Tout en haut. Tout en bas. Tout à côté. Tout contre. Tout auprès. Tout au travers du corps. Tout autour. Tout au plus. Etc.*

Il sert même à former certaines locutions dont on ne peut le retrancher sans détruire ou altérer le sens. *Tout à coup. Tout d'un coup. Tout à fait. Tout de go. Tout du long. Tout à l'heure. Tout de bon. Tout beau. Tout doux.* Voyez COUP, FAIT, ETC.

Fam., *Ce que vous dites là sont tout autant de fables, sont tout autant de visions,* Les choses que vous nous dites ne sont que des fables, des visions.

Fam., *C'est tout un,* Cela revient au même, cela est égal. On dit proverbialement, *C'est tout un, mais ce n'est pas de même,* Cela revient au même, quoique ce ne soit pas la même chose.

TOUT, adverbe, s'emploie aussi avec toutes sortes d'adjectifs, et même avec certains substantifs, dans la signification de Quoique, encore que, ou de Quelque. En ce sens, il prend l'accord devant les adjectifs féminins qui commencent par une consonne ou une H aspirée. *Tout sage qu'il est. Tout votre ami qu'il est. Tout blessé qu'il était. Tout habiles et tout artificieux qu'ils sont. Ces hardes sont usées; mais, tout usées qu'elles sont, elles peuvent encore servir. Tout ingrate qu'elle est. Toute femme qu'elle est. Toutes raisonnables qu'elles sont...* On dit à peu près de même, *Tout en riant, tout en plaisantant, tout en murmurant, etc.,* Bien que ce soit, que ce fût en riant, en plaisantant, etc. *Il lui dit ses vérités tout en riant. Il sortit tout en grondant.*

TOUTE-BONNE. s. f. Nom vulgaire d'une espèce de sauge, qu'on appelle autrement *Orvale.*

TOUTE-ÉPICE. s. f. Nom vulgaire d'une espèce de nielle, qui est légèrement âcre et odorante, et qui sert, dans quelques pays, à l'assaisonnement des viandes. On la nomme aussi *Herbe aux épices* ou *de toutes épices.*

TOUTEFOIS. adv. Néanmoins, cependant, mais, pourtant. *Tous les hommes recherchent les richesses, et toutefois on voit peu d'hommes riches qui soient heureux. Si toutefois il est permis de le dire. Et toutefois je vous dirai... Toutefois on peut objecter que...*

TOUTENAGUE. s. f. Alliage métallique blanc fait avec du cuivre et du zinc, et une très petite quantité d'arsenic qui sert à en augmenter la blancheur. On le nomme aussi *Tintenague.*

TOUTE-PUISSANCE. s. f. Voyez PUISSANCE.

TOUTE-SAINE. s. f. Arbrisseau ainsi nommé parce qu'il est fort utile en médecine, surtout comme vulnéraire.

TOU-TOU. s. m. Nom que les enfants donnent aux chiens.

TOUT-OU-RIEN. s. m. Partie de la répétition d'une montre, d'une pendule, qui fait qu'elle répète entièrement l'heure indiquée par les aiguilles, ou qu'elle ne répète rien; ce qui arrive quand on n'a pas assez poussé le bouton. *Cette répétition est à tout-ou-rien. Il faut ajouter un tout-ou-rien à ma répétition.*

TOUT-PUISSANT. adj. et s. Voyez PUISSANT.

TOUX. s. f. Expiration bruyante de l'air, plus ou moins violente et plus ou moins répétée, accompagnée d'un petit mouvement convulsif du larynx et de la trachée-artère. *La toux est un des principaux symptômes du rhume de poitrine ou catarrhe pulmonaire. Toux violente. Toux continuelle. Il a une toux qui le tourmente nuit et jour. Une quinte de toux.*

Toux sèche, Toux qui n'est point accompagnée de crachats. On dit par opposition, *Toux humide.*

TOX

TOXICODENDRON. s. m. T. de Botan. Espèce de sumac qui est fort vénéneux, et qui produit des boutons à la peau, lorsqu'on en touche les feuilles.

TOXICOLOGIE. s. f. Science qui traite des poisons, des toxiques; Traité sur les poisons.

TOXIQUE. s. m. Nom générique qui se donne à toutes sortes de poisons. *Les animaux, les végétaux et les minéraux fournissent des toxiques.*

Il s'emploie aussi comme adjectif des deux genres. *Une substance toxique.*

TRA

TRABAN. s. m. Mot qui, en allemand, signifie Garde, et qu'on a quelquefois employé pour designer Des militaires armés de hallebardes, et chargés d'un service particulier.

TRABÉE. s. f. Nom qu'on donnait, chez les Romains, à une robe de cérémonie qui était différente selon les personnes. *Les triomphateurs portaient une trabée de pourpre brodée d'or. La trabée des prêtres, des chevaliers.* Les archéologues emploient de préférence le mot latin *Trabea.*

TRAC. s. m. Il se dit de L'allure du cheval, du mulet, etc. *Le trac des chevaux.*

Il se dit aussi de La trace et de la piste des bêtes. *Suivre une bête au trac.* Il est vieux dans les deux sens.

TRAÇANT, ANTE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Racine traçante,* Racine d'arbre ou de plante qui s'étend entre deux terres; à la différence de *Racine pivotante,* Celle qui s'enfonce perpendiculairement dans le terrain.

TRACAS. s. m. Mouvement accompagné d'embarras, le plus souvent pour des choses de peu d'importance. *Il y a bien du tracas dans cette maison. Il est dans le tracas du déménagement.*

Il s'emploie aussi figurément, au sens moral. *Le tracas des affaires. Le tracas du ménage, du commerce. Il s'est retiré du tracas, du tracas du monde.* Il est familier dans les deux sens.

TRACASSER. v. n. Aller et venir, s'agiter, se tourmenter pour peu de chose. *Il ne peut se tenir en repos, il tracasse sans cesse. Il ne fait que tracasser. Il aime à tracasser.*

Il se dit en parlant Des manières d'agir d'un esprit inquiet, indiscret, brouillon et malin, qui fait des tracasseries. *Ne recevez point cet homme dans votre société, il ne fait que tracasser.*

Il est aussi verbe actif, et signifie, Inquiéter, tourmenter quelqu'un. *Cet homme m'a tant tracassé que j'ai abandonné l'affaire. Nous ne saurions vivre avec lui, il nous tracasse perpétuellement.* Il est familier dans les trois sens.

TRACASSÉ, ÉE. part. passé.

TRACASSERIE. s. f. Chicane, mauvais incident, mauvaise difficulté. *Nous étions près de conclure notre marché, mais il nous a fait une tracasserie.*

Il signifie aussi, Propos, rapport qui tend à brouiller des gens les uns avec les autres. *Il passe sa vie à faire des tracasseries. Il fait toujours quelque tracasserie.*

Il se dit également de L'effet des mauvais propos. *Il y a une tracasserie entre eux, dans le ménage. Il m'a fait une tracasserie avec un tel.* Il est familier dans les trois sens.

TRACASSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tracasse, qui ne sait ce qu'il veut, qui est sujet à faire de mauvaises difficultés dans les affaires dont il se mêle. *C'est un tracassier, une tracassière.* Adjectivement, *Une administration, une police tracassière.*

Il signifie aussi, Un brouillon, un indiscret qui, par de mauvais rapports, commet des personnes les unes avec les autres. *Ne recevez pas cet homme dans votre société, c'est un tracassier.*

TRACE. s. f. Vestige qu'un homme ou quelque animal laisse à l'endroit où il a passé. *Voilà la trace de ses pas. Suivre des voleurs à la trace. La bête a passé par ici, en voilà les traces. Trace légère, imperceptible. La trace en est encore toute fraîche. Suivre la trace des chevaux.*

Fig., *Marcher sur les traces, suivre les traces de quelqu'un,* L'imiter, suivre son exemple. Cela peut se dire en bien ou en mal, mais on le dit plus ordinairement en bien. *Suivre les traces de son père, de ses pères. Je serais heureux de marcher sur vos traces.*

TRACE, se dit encore de La marque et de l'impression que laisse un chariot, un carrosse, ou autre voiture, et de Toute autre marque et impression qui reste de quelque chose. *Suivre la trace d'un chariot. Le tonnerre est tombé dans cet endroit, on en voit encore des traces, la trace. Les navires ne laissent point de traces dans l'eau, ni les oiseaux dans l'air. La petite vérole n'a laissé sur son visage que des traces imperceptibles.*

Il se dit, figurément, de L'impression que les objets font dans l'esprit, dans la mémoire. *Cette aventure a laissé des traces profondes dans mon esprit, dans ma mémoire. Je n'en retrouve pas la moindre trace dans ma mémoire. Le temps a effacé de mon esprit jusqu'aux moindres traces de cet événement.*

Il se dit aussi figurément de Toute autre sorte de marque ou d'impression que laisse une chose quelle qu'elle soit. *On n'aperçoit en lui aucune trace de la bonne éducation qu'il a reçue. Les arts ont fleuri dans cette contrée, il y en reste encore des traces. On ne trouve aucune trace de cet événement dans l'histoire.*

TRACE, se dit encore Des lignes que l'on fait sur le terrain, pour marquer le dessin d'un jardin, l'alignement d'un mur, le plan d'un édifice. *Faire la trace d'un parterre.*

Il se dit également Des premiers points d'aiguille, des premiers traits que l'on fait sur du canevas, pour marquer les contours des figures d'un ouvrage de tapisserie. *J'ai donné à cette ouvrière tant pour le dessin, tant pour la trace.*

TRACEMENT. s. m. Action de tracer. *Le tracement d'un fort sur le terrain. Le tracement d'une plate-bande.*

TRACER. v. a. Tirer, disposer les lignes d'un dessin, d'un plan, sur le papier, sur la toile, sur le terrain, sur un mur, etc. *Tracer un plan. Tracer une épure. Tracer en grand. Tracer un dessin. Tracer une légère esquisse de quelque chose. Tracer une allée, un parterre, un fort, un bastion, une route, etc. Tracer sur le terrain. Tracer un cadran.*

Il signifie quelquefois simplement, Indiquer, marquer par une ou plusieurs lignes le contour de quelque chose. *Tracer une circonférence. Tracer les profils d'un membre d'architecture. Tracer des contours. Tracer les dimensions d'une chose qui doit être coupée ou taillée.* On dit de même, *Tracer une ligne droite, tracer un sillon, etc.*, Faire une ligne droite, un sillon, etc.

Il signifie de même, Faire sur le canevas les premiers points, pour marquer le contour des objets dans un ouvrage de broderie, de tapisserie. *Tracer de la tapisserie. Tracer des fleurs sur du canevas.*

Fig., *Tracer le chemin à quelqu'un*, Lui donner exemple. *Ses ancêtres lui avaient tracé un chemin qu'il devait suivre. Il suit le chemin que ses pères lui ont tracé.* On dit dans le même sens : *Tracer à quelqu'un la conduite qu'il doit tenir. Tracer à quelqu'un des règles de conduite. Sa conduite est toute tracée.*

Tracer des caractères, Écrire. *Je reconnais les caractères que sa main a tracés.* Il n'est guère usité que dans le style soutenu.

Fig., *Tracer l'image, le tableau de quelque chose*, Représenter quelque chose par le discours, le décrire. *Il nous a tracé le tableau de ses malheurs.*

TRACER, se dit aussi Des arbres dont les racines s'étendent en rampant sur la terre, et ne s'enfoncent presque pas. *L'orme, le noyer, tracent beaucoup.* En ce sens, il est neutre, et opposé à *Pivoter.*

TRACÉ, ÉE. part. passé.

Il s'emploie aussi substantivement. *Le tracé d'un ouvrage de fortification. Le tracé d'une broderie.*

TRACHÉE-ARTÈRE. s. f. T. d'Anat. Canal communiquant du larynx aux bronches, et servant au passage de l'air pendant l'aspiration et l'expiration. *La trachée-artère est placée devant l'œsophage.*

TRACHÉE, seul, se dit, en Histoire naturelle, de Certains petits vaisseaux des insectes et des plantes qui sont formés d'un fil élastique contourné en spirale. *Les insectes respirent par les trachées. Il n'est pas certain que les trachées servent à la respiration des plantes.*

TRACHÉOTOMIE. s. f. T. de Chirur. Opération qui consiste à ouvrir la trachée-artère.

TRACTION. s. f. T. de Mécanique. Action d'une force qui met en mouvement et tire un corps quelconque. *Mouvement de traction. Force de traction.*

TRADITEUR. s. m. T. d'Hist. ecclésiastique. On appelait ainsi Ceux qui, dans la persécution, avaient livré les livres sacrés aux païens. *Saint Cyprien a écrit un livre sur les traditeurs.*

TRADITION. s. f. T. de Jurispr. et de Liturgie. Action par laquelle on livre une chose à quelqu'un. *La vente se consomme par la tradition de la chose vendue. La vente d'une terre se faisait anciennement par la tradition d'une glèbe. L'ordre de portier dans l'Église, se confère par la tradition des clefs.*

TRADITION, signifie aussi, dans l'Église catholique, La voie par laquelle la connaissance des choses qui concernent la religion, et qui ne sont point dans l'Écriture sainte, se transmet de siècle en siècle. *La religion catholique est fondée sur l'Écriture sainte et sur la tradition. Il y a une tradition écrite, et une tradition non écrite ou orale. Tradition authentique. Tradition apocryphe. Fausse tradition.*

Il se dit, par extension, Des choses mêmes que l'on sait par la voie de la tradition. *Ce point de discipline ne se trouve pas dans l'Écriture sainte, ce n'est qu'une tradition.* On dit dans un sens analogue : *Les traditions religieuses de l'Inde, de la Chine, etc. Les traditions mythologiques. Des traditions superstitieuses.*

Traditions judaïques, Les interprétations que les docteurs juifs avaient données à la loi de Moïse, et les additions qu'ils y avaient faites, lesquelles ont été depuis recueillies par les rabbins.

TRADITION, se dit également en parlant Des faits purement historiques qui nous ont été transmis d'âge en âge, et qui, sans aucune preuve authentique, se sont conservés en passant de bouche en bouche. *Ce sont des faits que la tradition seule nous a appris.*

Il se dit aussi de Ces faits mêmes. *Beaucoup de traits d'histoire ne sont que de fausses traditions.*

TRADITION, se dit généralement de Toutes les opinions, de tous les procédés, de tous les usages, etc., qui se transmettent de génération en génération par le moyen de l'exemple ou de la parole. *Ceci est une tradition de nos maîtres. Cet acteur connaît parfaitement toutes les traditions du théâtre. Ce jeu de théâtre est une tradition, est de tradition.*

TRADITIONNAIRE. s. m. Il se dit Des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud. *Le traditionnaire est opposé au caraïte.*

TRADITIONNEL, ELLE. adj. Fondé sur la tradition. *Des lois, des opinions traditionnelles.*

TRADITIONNELLEMENT. adv. Suivant la tradition, d'après la tradition. *On ne sait cela que traditionnellement.*

TRADUCTEUR. s. m. Celui qui traduit d'une langue en une autre. *Bon, fidèle traducteur. Traducteur exact, élégant. Mauvais, servile, froid traducteur. J'ai lu tous les traducteurs de Platon, de Tacite.*

TRADUCTION. s. f. Action de traduire. *La traduction est un travail difficile. La traduction demande une grande intelligence des deux langues, et de la matière dont il s'agit.*

Il signifie aussi, La version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. *Traduction nouvelle, fidèle, exacte. Excellente traduction. Vieille traduction. Mauvaise traduction. Traduction servile. Traduction libre. Traduction littérale. Traduction interlinéaire. Traduction de la Bible. Traduction de l'Énéide. Traduction de Tacite. Traduction en prose. Traduction en vers.* On dit de même, *La traduction d'un passage, d'une citation, d'un vers, etc.*

TRADUIRE. v. a. T. de Palais. Transférer d'un lieu à un autre. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes. *Il fut traduit des prisons du Châtelet à la Conciergerie.*

Traduire devant un juge, devant un tribunal, Citer ou renvoyer quelqu'un devant un juge, un tribunal. *C'est un chicaneur qui m'a traduit devant tous les juges, devant tous les tribunaux. Il fut traduit devant la cour d'assises.* On dit de même, *Traduire en justice.*

TRADUIRE, signifie aussi, Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. *Traduire du latin en français. Il a traduit tel livre en français, en italien. Il le traduit en vers, en prose. Cela est traduit du grec. Cela est bien traduit, fidèlement traduit, traduit mot à mot, traduit à la lettre, littéralement. On traduit quelquefois les mots, sans que pour cela le sens soit rendu.* On dit de même, *Traduire un passage, une citation, un vers, etc.*

Traduire un auteur, Traduire ses ouvrages. *Il a traduit Homère, Platon, Virgile.*

Fig., *Traduire quelqu'un en ridicule*, Le tourner en ridicule. Cette manière de parler a vieilli ; on dit, *Tourner quelqu'un en ridicule.*

TRADUIRE, signifie quelquefois, par extension, Expliquer, interpréter, éclaircir. *Traduisez-moi votre pensée en termes un peu plus clairs.*

TRADUIT, ITE. part. passé. *Un roman traduit de l'anglais.*

TRADUISIBLE. adj. des deux genres. Qui peut se traduire. *Croyez-vous cet ouvrage traduisible ? Cette phrase n'est pas traduisible.*

TRAFIC. s. m. Négoce, commerce de marchandises. *Bon, grand, riche trafic. Le trafic des cuirs, des porcelaines, des grains, des vins, du blé, etc. Il fait un grand trafic en Espagne, en Angleterre, etc. Il s'est mis dans le trafic. Il fait trafic de toutes sortes de marchandises.*

Il se dit figurément, et en mauvaise part, Du profit qu'on titre de certaines choses. *Trafic infâme. Trafic illicite. Les trafics honteux qu'il a faits. Il fait trafic de son crédit. Il fait trafic des choses saintes. Il fait trafic de la louange.*

TRAFIQUANT. s. m. Commerçant, négociant. *C'est un gros trafiquant.*

TRAFIQUER. v. n. Faire trafic. *Trafiquer par mer en tel et tel pays. Trafiquer en gros, en détail. Trafiquer en laines, en soieries, en épiceries, etc.*

Il est quelquefois actif. *Trafiquer une lettre de change. Trafiquer des billets sur la place.* Ce sens a vieilli : on dit maintenant, *Négocier.*

Il signifie au figuré, Tirer de certaines choses un profit illicite, malhonnête, honteux. *Trafiquer de son honneur. Trafiquer de la protection de quelqu'un. Trafiquer des choses saintes. Cette indigne mère a l'infamie de trafiquer des charmes de sa fille.*

TRAFIQUÉ, ÉE. part. passé.

TRAGACANTHE. s. f. Nom donné à plusieurs arbrisseaux du genre Astragale, qui fournissent la gomme adragante. *Le mont Ida, dans l'île de Crète, produit beaucoup de tragacanthes.* Voyez ADRAGANT.

TRAGÉDIE. s. f. Pièce de théâtre qui offre une action importante, des personnages illustres, qui est propre à exciter la terreur ou la pitié, et qui se termine ordinairement par un événement funeste. *Composer, représenter une tragédie. Cet acteur est admirable dans la tragédie.*

Les tragédies de Sophocle, d'Euripide, de Corneille, de Racine, etc., Les tragédies composées par ces auteurs. *La tragédie d'Œ-*

dipe, de Cinna, de Brutus, etc., La tragédie dont Œdipe, Cinna, Brutus, etc., est le sujet, et à laquelle il a donné son nom.

TRAGÉDIE, se dit figurément d'Un événement funeste. *Il s'est passé d'horribles tragédies dans cette cour. Il s'est joué, il s'est représenté une sanglante tragédie à cette époque. Il est à craindre que cette affaire ne finisse par quelque tragédie.*

TRAGÉDIEN, ENNE. s. Acteur, actrice tragique. *C'est un grand tragédien, une grande tragédienne.*

TRAGI-COMÉDIE. s. f. Pièce de théâtre, dans laquelle on représente une action sérieuse entre des personnes considérables, mêlée d'incidents et de personnages qui peuvent appartenir à la comédie, et dont le dénouement n'est point tragique. *Plaute a appelé son Amphitryon une tragi-comédie.*

Il s'est dit aussi d'Une pièce de théâtre, du même genre, où il n'y a ni incidents ni personnages comiques. *Le Cid a été donné sous le nom de tragi-comédie.*

TRAGI-COMIQUE. adj. des deux genres. Il se dit De quelque accident fâcheux qui tient du comique. *Cette aventure a quelque chose de tragi-comique. Ce que vous nous racontez est tragi-comique.* Il est familier.

TRAGIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la tragédie. *Poëme tragique. Un poëte tragique. Un acteur tragique. Il excelle dans le genre tragique. Situation tragique. Incident, dénouement tragique. Style tragique. Les pièces de cet auteur ne sont pas assez tragiques.*

Il s'emploie substantivement au masculin, et signifie, Le genre tragique. *Ce poëte s'est voué au tragique. Il a du talent pour le tragique. Cet acteur est excellent dans le tragique. Le tragique est-il plus difficile que le comique?*

Il se dit aussi substantivement d'Un auteur de tragédies. *Les tragiques grecs. Corneille, Racine et Voltaire sont nos trois premiers tragiques, nos trois grands tragiques.*

TRAGIQUE, signifie au figuré, Funeste. *Événement tragique. Mort tragique. Histoire tragique. La fin des tyrans est souvent tragique. Il a fait une fin tragique. Cet homme n'a que des desseins tragiques.*

Fig., *Cette affaire a tourné au tragique, tourne au tragique*, Elle a eu, elle menace d'avoir une issue funeste.

Fig., *Prendre les choses au tragique*, Les considérer d'une manière trop sérieuse, trop grave, d'une manière triste, alarmante.

TRAGIQUEMENT. adv. D'une manière tragique. *Il est mort tragiquement. Il a fini tragiquement.*

TRAHIR. v. a. Faire une perfidie à quelqu'un, lui manquer de foi. *Judas trahit Notre-Seigneur. Trahir son roi. Trahir sa patrie. Trahir ses amis. Quand il aperçut les soldats, il vit bien qu'il était trahi. C'est un homme incapable de trahir.* On dit à peu près de même : *Trahir les intérêts de quelqu'un. Trahir la confiance de quelqu'un.*

Fig., *Trahir la vérité*, Parler contre la vérité.

Fig., *Trahir ses sentiments, sa conscience, son devoir, sa promesse, sa foi, ses serments, etc.*, Parler, agir contre ses sentiments, son devoir, sa promesse, sa foi, ses serments.

Avec le pron. personnel, *Se trahir soi-même*, Agir contre ses propres intérêts. *Se trahir soi-même*, signifie aussi, Découvrir par hasard ou imprudemment ce qu'on voulait tenir caché. *Il s'est trahi par un mot qui lui est échappé.* On dit dans le même sens : *Il voulait être inconnu, sa voix l'a trahi. Sa surprise, sa rougeur l'a trahi. Ses pleurs la trahirent. Etc.*

Trahir le secret de quelqu'un, Révéler le secret de quelqu'un.

TRAHIR, se dit aussi Des choses, et signifie, Ne pas seconder, rendre vain, décevoir. *La fortune a trahi nos efforts. Les événements trahirent ses espérances.*

TRAHI, IE. part. passé.

TRAHISON. s. f. Action de celui qui trahit, acte d'une méchanceté perfide. *Trahison lâche, insigne, signalée, noire, détestable, horrible, énorme, manifeste. J'ai reconnu sa trahison. La trahison est découverte. Il n'a osé l'attaquer en brave, il l'a tué en trahison, par trahison. Il a fait une trahison à son ami. Punir la trahison.*

Haute trahison, se dit Des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État. *Il fut accusé de haute trahison, de crime de haute trahison. On a souvent abusé du mot haute trahison. Les crimes de haute trahison doivent être définis par la loi.*

TRAILLE. s. f. Bateau qui sert à passer les grandes rivières ; espèce de bac qu'on nomme aussi *Pont volant.*

TRAIN. s. m. Allure. Il se dit principalement Des chevaux et des autres bêtes de voiture. *Le train de ce cheval est doux, est incommode, est rude. Ce cheval va grand train, bon train. Il a un grand train. Ce cheval va à fond de train*, Il va aussi vite qu'il peut aller.

Ce cheval n'a point de train, Il n'a point d'allure réglée. *Train rompu*, Celui qui est composé de deux allures.

Aller bon train, se dit aussi D'une personne qui va fort vite, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture. *Il se fait tard, allons bon train. Il y a loin d'ici au gîte, il faut aller meilleur train pour arriver de jour.* On dit dans le même sens, *Ce cocher mène bon train.*

Au train dont nous allons, nous ne tarderons pas à les dépasser, Nous allons si vite, que nous ne tarderons pas à les dépasser ; et, dans un sens contraire, *Au train dont nous allons, nous n'arriverons jamais*, Nous allons si lentement, que nous n'arriverons jamais.

Fig., *Au train dont il va, il aura bientôt fini son travail*, ou *Au train dont il y va, il aura bientôt fini*, Il va si vite en besogne, qu'il aura bientôt fini son travail ; et, dans un sens contraire, *Au train dont il va, dont il y va, son travail ne sera pas fini avant un mois*, Il va si lentement, que, etc. *Aller un train de poste*, Aller très vite.

Fig. et fam., *Mener sa fortune grand train*, Se ruiner.

Fig. et fam., *Mener quelqu'un bon train, le faire aller bon train, beau train, grand train*, Ne le point ménager dans une affaire, l'obliger à faire ce qu'on veut, remporter sur lui l'avantage en peu de temps.

TRAIN, en parlant Des chevaux, des mulets, des bœufs et des autres bêtes de service, signifie aussi, La partie de devant et de derrière d'où partent leurs mouvements. *Ce cheval a le train de devant faible. Il est estropié du train de derrière.*

TRAIN, en parlant D'un carrosse, d'un chariot, signifie, Tout le charronnage qui porte le corps du carrosse ou du chariot. *Faire mettre un train neuf à une voiture.*

En termes d'Impr., *Train de la presse*, La partie de la presse sur laquelle on pose la forme, et qui avance sous la platine et s'en retire par le moyen de la manivelle.

Mise en train, Action de tout disposer pour le tirage d'une forme.

TRAIN, se dit aussi d'Une suite de valets, de chevaux, de mulets, etc. *Grand train, train leste, magnifique, superbe. Il marche avec un grand train. Il a vingt valets de livrée dans son train. Augmenter son train. Réformer, retrancher, diminuer son train, le train de sa maison.*

Il se dit également d'Une suite de bêtes destinées soit à la subsistance, soit au transport. *Un grand train de bœufs, de chevaux, etc.*

Train d'artillerie, ou absolument, *Train*, Tout l'attirail qui compose l'artillerie destinée pour un siége, pour une campagne. Il se dit aussi de La troupe qui conduit les engins d'artillerie. *Soldat du train. Les chevaux du train.* On dit dans un sens analogue, *Train des équipages.*

TRAIN, se dit, en termes de Chemin de fer, d'Une suite de wagons traînés par une locomotive. *Le train est en marche. Le train s'est arrêté. Train express. Train omnibus. Train-poste. Train direct. Train de marchandises.*

Train de plaisir, Train disposé pour conduire dans un endroit déterminé un grand nombre de voyageurs et pour les ramener, l'aller et le retour se faisant à prix réduit.

TRAIN, se dit encore d'Un long assemblage de bois, soit de charpente ou de menuiserie, soit de chauffage, qui est assujetti avec des perches et des liens en forme de radeau, et qu'on met à flot sur un canal ou sur une rivière. *Train de bois flotté. On voit descendre le long de la rivière de grands trains de bois carré. Conduire un train.*

TRAIN, signifie, par extension, Bruit, tapage, vacarme, comme en font d'ordinaire les gens ivres, les gens mal élevés, grossiers. *Faire du train, beaucoup de train. Ce train a duré toute la nuit. Quel train!*

Faire le train, Se réjouir avec bruit.

TRAIN, se dit figurément Du courant, de la marche des affaires. *L'affaire va son train. Il faut savoir le train des affaires, le train du monde. Cette affaire prend le train de réussir.*

L'affaire va bon train, va grand train, On y travaille avec beaucoup d'activité, et elle avance.

TRAIN, signifie aussi, Genre de vie. *Cet homme mène un train de vie réglé. Il s'est mis dans ce train de vie. Il va toujours son même train.*

Fig. et fam., *Aller son train*, Continuer. *Il va son train. Allez votre train.*

Être en train, mettre en train, Être en action, en mouvement. *Quand il est en train, rien ne lui coûte. On a de la peine à le mettre en train.*

Être en train, signifie aussi familièrement, Avoir un léger commencement d'ivresse. *En sortant de table il était un peu en train.*

Être en train de jouer, de courir, etc., Être en humeur de jouer, de courir ; jouer, courir actuellement. *Il n'est pas en train de rire*, Il n'est pas disposé à rire. *Il est en train de se ruiner*, Il mène une vie propre à le ruiner.

Fam., *Mettre les autres en train*, Les exciter à la joie, au plaisir. *Dans les sociétés où il est, il met tout le monde en train.* On dit aussi, *Mettre en train de*, Exciter à. *Il nous a mis en train de boire, de travailler.* On dit encore, *Mettre une affaire en train*, La commencer, la faire commencer. *La*

mettre en bon train, En avancer le succès; et, dans le même sens, *L'affaire est en bon train*.

Pop., *Boute-en-train*, se dit d'Un homme qui excite les autres à la joie, qui met toute la compagnie en train.

TRAÎNAGE. s. m. Action de traîner. Il se dit principalement en parlant Des voitures appelées traîneaux. *La saison, le temps du traînage*.

TRAÎNANT, ANTE. adj. Qui traîne à terre. *Robe traînante. Queue traînante*.

Drapeaux traînants, Les drapeaux qu'on portait renversés, et qu'on laissait traîner, à la pompe funèbre d'un général d'armée. *Piques traînantes*, Les piques qu'on y portait renversées, le fer traînant à terre.

Fig., *Discours traînant, style traînant*, Discours, style languissant, qui renferme peu de choses en beaucoup de paroles. *Voix traînante*, Voix monotone et lente.

TRAÎNARD. s. m. Soldat qui reste en arrière de la troupe avec laquelle il doit marcher. *Les traînards de l'armée*. Voyez TRAÎNEUR.

Il se dit, par extension, d'Un homme lent, négligent. *Quel insupportable traînard!* Il est familier.

TRAÎNASSE. s. f. Nom que l'on donne quelquefois à la renouée commune, parce que ses tiges sont couchées.

TRAÎNASSER. v. a. Traîner avec lenteur. *L'affaire est urgente, il ne faut pas la traînasser*. Il s'emploie aussi absolument. *Cet homme ne fait que traînasser*. Il est familier.

TRAÎNASSÉ, ÉE. part. passé.

TRAÎNE. s. f. Il n'est guère usité que dans ces phrases : *Des perdreaux qui sont en traîne*, Des perdreaux qui ne peuvent pas encore voler, ni se séparer de leur mère; et, *Un bateau qui est à la traîne*, Un bateau amarré à l'arrière d'un bâtiment et que celui-ci traîne dans sa marche.

Il se dit encore de La queue traînante d'une robe.

TRAÎNEAU. s. m. Sorte de voiture sans roues, dont on se sert pour aller sur la neige ou sur la glace, soit par nécessité, soit par plaisir. *Aller en traîneau. Se promener en traîneau. Dans les pays du Nord on voyage en traîneau pendant l'hiver*.

Il se dit aussi de Certaines voitures sans roues, dont on se sert en toutes saisons pour transporter des marchandises dans les rues.

TRAÎNEAU, se dit encore d'Un grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des alouettes, des cailles, des perdrix, etc., ou dans les rivières pour prendre du poisson. *On ne chasse au traîneau que pendant la nuit. Prendre du poisson au traîneau*.

TRAÎNÉE. s. f. Petite quantité de certaines choses répandues en longueur, comme blé, farine, cendres, plâtre, etc. *Le sac de plâtre s'est troué, et a fait une longue traînée sur le chemin*.

Il se dit aussi d'Une longue suite de poudre à canon dont on se sert pour porter le feu à l'amorce. *On fit une traînée de poudre pour faire jouer les boîtes. Mettre le feu à la traînée*.

Il se dit encore de La trace qu'on fait avec des morceaux de charogne, pour attirer un loup dans le piège par l'odeur. *Les vieux loups ne se prennent pas à la traînée*.

TRAÎNER. v. a. Tirer après soi. *Les chevaux qui traînent un carrosse, une charrette, un bateau. Les chevaux qui traînaient le canon. Traîner un coffre, une table. Traîner un homme en prison. On l'a traîné dans la boue. Traîner à la voirie*.

La rivière traîne bien des immondices, bien du sable, Elle emporte avec elle bien du sable, bien des immondices.

Traîner toujours après soi une longue suite de valets, Les mener partout avec soi. *Traîner quelqu'un partout*, Le mener partout où on va. Cela ne se dit guère qu'en mauvaise part.

Fig., *Cette action a traîné après elle une longue suite de malheurs*, Elle a été suivie de beaucoup de malheurs, dont elle a été la source.

Cet homme traîne la jambe, Il ne marche pas ferme de cette jambe-là, et il ne la porte que lentement après l'autre. On dit dans le même sens, *Ce cheval traîne la jambe*. On dit encore de même qu'*Un oiseau traîne l'aile*, quand ses ailes pendent; ce qui marque qu'il est blessé ou malade.

Fig., *Traîner une vie languissante et malheureuse*, Être accablé de chagrins ou d'infirmités.

Fig., *Traîner ses paroles*, Parler lentement.

Fig., *Cet homme traîne son lien*; et prov., *N'est pas sauvé qui traîne son lien*, se dit en parlant D'un homme qui n'est pas tout à fait échappé d'un danger, affranchi d'une passion, délivré d'une mauvaise affaire.

Prov. et fig., *C'est un traîne-potence*, C'est un mauvais garnement, un homme qui finira mal. Cette phrase peu usitée signifie quelquefois, C'est un homme qui porte malheur à ceux qu'il approche.

Il traîne sa partie dans tous les tribunaux, se dit D'un plaideur qui traduit sa partie adverse de tribunal en tribunal.

Fig., *Traîner quelqu'un dans la boue*, Proférer ou écrire contre lui des injures graves, des imputations diffamantes.

En termes de Maçonnerie, *Traîner une corniche, une moulure*, La façonner, l'exécuter au moyen d'un calibre qu'on traîne sur le plâtre frais.

TRAÎNER, se dit dans le sens d'Allonger, de différer, en parlant De celui qui ne veut pas finir, qui ne veut pas terminer une affaire dont il est le maître. *Il y a six mois que ce rapporteur me traîne pour le jugement de mon procès. Vous êtes entre les mains d'un arbitre qui vous traînera longtemps. L'homme à qui vous avez affaire vous traînera et ne finira point. Il m'a traîné longtemps avant de me payer*.

TRAÎNER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Se glisser en rampant. *Ce chasseur se traîna pour approcher le gibier. Ce voleur se traîna à travers les broussailles pour surprendre un passant. Cet enfant est sans cesse à se traîner par terre*.

Il signifie quelquefois, Marcher avec grande peine. *Je me traînerai là comme je pourrai. Il a eu bien de la peine à s'y traîner*.

Il s'emploie figurément dans ce dernier sens. *Dans les trois premiers actes de ce drame, l'action ne fait que se traîner, se traîne*.

TRAÎNER, est aussi neutre, et signifie, Pendre jusqu'à terre. *Un manteau, une robe qui traîne*.

Il se dit, par extension, en parlant De certaines choses qu'on laisse exposées où elles ne devraient pas être, au lieu de les mettre à leur place. *Vous laissez traîner vos clefs, votre argent sur une table. Ces papiers ont traîné longtemps dans mon cabinet. Ce domestique laisse tout traîner, ne laisse rien traîner*.

Fig., *Cela traîne dans tous les livres, cela traîne partout*, se dit par mépris D'une pensée, d'une expression, d'un fait, d'une situation, etc., qu'on rencontre dans un livre, et qu'on a déjà trouvée dans beaucoup d'autres.

TRAÎNER, se dit encore D'une personne qui est en langueur sans pouvoir se rétablir. *Il y a longtemps qu'il traîne. Il ne fait que traîner. Il traînera encore quelque temps*.

Cette affaire traîne, Elle n'avance point. *Ce discours traîne*, Il est froid, languissant, etc.

TRAÎNER, se dit en outre Des soldats qui, dans les marches, allant trop lentement, se trouvent derrière la troupe, à quelque distance; et Des bâtiments d'une flotte, d'un convoi qui, marchant ou manœuvrant mal, restent toujours en arrière.

Il se dit également Des chiens de meute qui ne suivent pas le gros de la meute dans la chasse. *Dans toute sa meute, il n'y a pas un chien qui traîne*.

TRAÎNER, en termes de Billard, signifie, Conduire quelque temps sa bille sans qu'elle quitte le bout de la queue.

TRAÎNÉ, ÉE. part. passé.

Prov. et fig., *Autant vaut traîné que porté*, se dit en parlant De certaines choses qu'il vaut presque autant faire d'une façon que d'une autre.

TRAÎNEUR. s. m. Celui qui traîne quelque chose. En ce sens, on ne l'emploie guère que dans cette locution familière, aujourd'hui peu usitée, *Traîneur d'épée*, Vagabond, fainéant qui porte l'épée, et qui n'est engagé dans aucun service, qui n'a aucune charge.

Il se dit aussi Des chasseurs au traîneau. *Les gardes-chasse ont pris des traîneurs dans la plaine*.

TRAÎNEUR, se dit encore Des soldats qui ne marchent pas avec leur troupe, et qui demeurent derrière, par manque de force, ou de bonne volonté. *Dans les marches d'armée, il y a souvent beaucoup de traîneurs. L'arrière-garde a ramassé les traîneurs*. Dans ce sens, on dit aussi, *Traînard*.

Il se dit aussi Des bâtiments d'une flotte, d'un convoi qui restent toujours en arrière.

Il se dit également, en termes de Chasse, Des chiens qui ne suivent pas le gros de la meute.

TRAIRE. v. a. (*Je trais, tu trais, il trait; nous trayons, vous trayez, ils traient. Je trayais. J'ai trait. Je trairai. Je trairais. Trais, trayez. Que je traie. Que j'eusse trait. Trayant.*) Tirer. Il n'est guère usité qu'en parlant De certaines femelles d'animaux dont on tire le lait. *Traire les vaches. Traire une brebis. Traire une chèvre. Traire une ânesse*. On dit de même, *Traire du lait*.

TRAIT, AITE. part. passé. *La vache est-elle traite ?*

Il se dit aussi Des métaux passés par la filière, et qui ne sont point encore mis sur la soie. *De l'or trait. De l'argent trait*. Il s'emploie quelquefois substantivement. *Des boutons de trait*.

TRAIT. s. m. Terme générique, qui signifie également, Les flèches qu'on tire avec l'arc ou avec l'arbalète, et Les dards, les javelots qui se lancent avec la main. *Décocher, lâcher un trait. Lancer un trait. On distinguait anciennement les armes de trait et les armes d'hast*.

Gens de trait, Ceux qui tiraient de l'arc, de l'arbalète, ou qui lançaient le javelot.

Fam., *Comme un trait d'arbalète*, ou absolument, *Comme un trait*, Fort vite. *Il partit comme un trait, comme un trait d'arbalète.*

Ce lieu est à un trait d'arbalète de tel autre, Il y a entre les deux un espace à peu près égal à la portée d'un trait. *Ces deux maisons sont à un trait d'arbalète l'une de l'autre.*

Fig., *Les traits de l'Amour*, Les atteintes de l'amour.

Fig., *Les traits de la lumière*, Les rayons du soleil. Dans un sens encore plus figuré, *Un trait de lumière*, signifie, Une parole, une pensée qui éclaire subitement l'esprit sur quelque chose qu'il entrevoyait à peine, qu'il cherchait sans le découvrir. *Il ne dit que quelques mots, mais ce fut pour moi un trait de lumière.*

Trait, se dit figurément Des attaques de la raillerie, de la médisance, de la calomnie, etc. *Un trait de satire, de médisance, de raillerie. Les traits de l'envie, de la haine. Un trait satirique. Des traits malins. Des traits mordants. Repousser les traits de la calomnie. Être sensible aux traits de la satire. Vous êtes à l'abri de leurs traits.*

Trait, signifie aussi, Une certaine longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent. *Une paire de traits. Des traits de volée. Ce cheval tire bien, il bande sur les traits. Couper les traits. Ces chevaux tirent à plein trait.*

Cheval de trait, Celui qui sert au tirage, et particulièrement au tirage des voitures; par opposition à *Cheval de monture* ou *de selle*.

Trait, en termes de Chasse, La longe à laquelle est attaché le limier qu'on mène au bois. *Laisser aller un limier de la longueur du trait.* On dit qu'*Un limier bande sur le trait*, Lorsque, étant près de la reposée du cerf, il fait effort pour s'avancer de ce côté-là.

Trait de bateaux, Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière.

Trait, signifie aussi, Ce qui emporte l'équilibre de la balance, et la fait trébucher. *Aux marchandises qui sont en grand volume et d'un grand poids, le trait doit être plus fort.*

Trait, signifie encore, Ce qu'on avale de liqueur, ou l'action d'avaler quelque liqueur tout d'une haleine. *Il a vidé son verre d'un seul trait.*

Boire à longs traits, Boire lentement en savourant ce qu'on boit. On dit aussi, figurément, *Goûter, savourer un plaisir à longs traits.*

Trait, signifie en outre, Une ligne qu'on trace avec la plume. *Trait de plume. Ce maître à écrire fait de beaux traits. Cette lettre est formée de deux traits. Il écrit son nom tout d'un trait. Passez un trait sur cette ligne pour l'effacer. Trait d'union*: voyez Tiret.

Enrichir, ruiner quelqu'un d'un trait de plume, Faire ou détruire la fortune de quelqu'un, en écrivant ou en rayant quelques mots.

Trait, en Peinture, signifie, Une ligne au moyen de laquelle on imite la forme d'un objet. *Dans les contours que trace un habile artiste, le trait doit être léger ou interrompu dans les lumières, et ressenti dans les ombres.*

Copier trait pour trait, Copier exactement, fidèlement.

Fig., *Peindre à grands traits*, Raconter, décrire d'une manière animée et rapide. *Il peint à grands traits, dans son histoire, les événements de tel siècle.*

Trait, se dit particulièrement, dans un sens collectif, Des lignes d'un dessin qui n'est pas ombré. *Dessin au trait, au simple trait. Il s'est contenté d'en faire le trait.*

Il signifie de même, Le tracé des opérations nécessaires pour tailler et pour appareiller les matériaux d'une construction. *L'art du trait. Le maçon, le charpentier, le menuisier, doivent connaître, apprendre le trait.*

Pièce de trait, Modèle ou partie de construction faite selon l'art du trait. *Le modèle de cette voûte est une belle pièce de trait.* On dit dans un sens analogue, *Le trait de cet escalier, de cette voûte est beau, hardi, etc.*

Trait, se dit également, surtout dans les Arts, de Certaines lignes qu'on trace pour servir de marque. *Trait de niveau. Trait de repère.*

Le trait de la scie, La marque que l'on fait sur l'endroit du bois ou de la pierre qu'on veut scier. Il se dit aussi de Ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qu'on scie.

Trait de scie, Chaque coupe qui est faite avec la scie dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. *Cette voie de bois a été coupée à trois traits de scie*, c'est-à-dire que Chaque bûche a été partagée en quatre morceaux avec la scie.

Trait, se dit aussi Des linéaments du visage; et alors il s'emploie surtout au pluriel. *Ce jeune homme a tous les traits de son père. Elle a de beaux traits, de grands traits, de petits traits. Des traits mignons, des traits fins, délicats, agréables. La frayeur était peinte sur ses traits. L'altération des traits. Ses traits ne me sont pas inconnus.*

Trait, se dit figurément d'Une action qui marque une intention favorable ou nuisible à quelqu'un. *Ce trait a bien prouvé votre affection pour nous. Un ami devait-il s'attendre à un pareil trait? Le trait est noir. Ce n'est point là un trait d'ami. Il a fait là un vilain trait.*

Il se dit, en général, Des actions qui ont quelque chose de remarquable. *Un beau trait. Un trait infâme. Un vilain trait. Voilà un trait d'habile homme. Un trait de courage, de clémence, de générosité. Un trait généreux. Un trait de perfidie, de cruauté. Un trait de fripon. Un trait d'esprit. Voilà de vos traits. Ce sont de vos traits.*

Il signifie, en parlant D'histoire, Un fait, un événement remarquable. *Il y a un trait dans l'histoire qui a rapport à ceci. Tite-Live rapporte un trait semblable. On lui racontait les beaux traits de notre histoire.*

Il se dit, quelquefois, de Ce qui distingue ou caractérise une personne, une chose. *Les traits de ressemblance que ce grand homme eut avec les héros de l'antiquité. C'est là le trait caractéristique de cette époque.*

Un trait de caractère, Une action ou une parole bien conforme au caractère de celui qui la fait, qui la dit.

Trait, se dit aussi, figurément, Des beaux passages d'un discours, de ce qu'il y a de plus saillant, de plus brillant dans un discours. *Il y a de beaux traits dans ce discours. Trait d'éloquence.*

Il se dit quelquefois en Musique, dans un sens analogue au précédent. *Il y a dans ce morceau des traits hardis, brillants, etc.*

Trait, se dit encore d'Une pensée vive, brillante, imprévue. *Cet ouvrage est plein de traits, pétille de traits.* On dit de même, *Trait de sentiment*, Pensée qui exprime un mouvement du cœur.

Fam., *Avoir du trait*, Mettre dans sa conversation, dans ses écrits, du piquant et de l'esprit.

Trait, dans la Liturgie catholique, se dit de Certains versets que l'on chante à la messe entre le graduel et l'évangile.

Trait, au Jeu d'échecs et au Jeu de dames, L'avantage de jouer le premier. *Donner le trait. Donner deux traits. Avoir le trait.*

Trait, se dit encore Du rapport d'une chose à une autre. *Cette affaire n'a point de trait, n'a pas de trait, n'a aucun trait à l'autre. Cela a trait à ce que je vous disais.*

TRAITABLE. adj. des deux genres. Doux, maniable, avec qui on peut facilement traiter. *Il est fort traitable. C'est un esprit traitable. Je ne veux point d'affaire avec cet homme-là, il n'est pas traitable.*

TRAITANT. s. m. Celui qui se chargeait du recouvrement des impositions ou deniers publics, à certaines conditions réglées par un traité. *Gros traitant. Petit traitant. Les traitants s'enrichirent beaucoup sous ce règne.*

TRAITE. s. f. Étendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans s'arrêter, sans se reposer. *Aller tout d'une traite d'un lieu à un autre. Il fit dix lieues d'une traite, tout d'une traite. Si vous faites vos traites trop grandes, vous tuerez vos chevaux. Il y a une bonne traite, une longue traite d'ici là.*

Traite, se dit aussi Du transport de certaines marchandises, telles que blés, vins, etc., d'une province à une autre, ou d'un État à un autre. *Il s'est fait de grandes traites de blés, de grandes traites de vins. On a permis la traite des blés.*

Il se dit particulièrement, et plus ordinairement, Du trafic que font des bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique, en échangeant leurs marchandises contre des dents d'éléphants, de la gomme, de la poudre d'or, etc., ou même contre des esclaves. *Ce bâtiment fait la traite; il va en traite, il est en traite. La traite des nègres*, ou absolument, *La traite est abolie.*

Traite, se dit également Du commerce des banquiers. *Ce qui caractérise une lettre de change, c'est la traite de place en place.*

Il se dit, quelquefois, Des lettres de change mêmes. *Donnez-moi une traite sur Hambourg. Il a plusieurs traites sur Bordeaux. Faire accepter des traites.*

Traite, s'est dit aussi de Certains droits qu'on levait sur les marchandises qui sortaient du royaume, ou qui y entraient, ou même qui passaient d'une province dans une autre. *Les traites foraines. Les traites domaniales. On payait la traite des marchandises en Bretagne, en Dauphiné. Un commis à la recette des traites.*

Traite, en termes de Monnaie, se disait autrefois de Tout ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces monnayées. *La traite comprenait le seigneuriage, le brassage, et les remèdes de poids et de loi.* Ce terme est hors d'usage maintenant en France, où l'on ne retient que les frais de fabrication et les tolérances supérieures aux termes moyens.

TRAITÉ. s. m. Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. *Traité de mathé-*

matiques. Traité de minéralogie. Traité de physique. Traité de la sphère. Traité de morale, de législation. C'est un traité fort savant, fort méthodique, etc. Une collection de traités.

TRAITÉ, signifie aussi, Convention faite entre des souverains, entre des États. *Traité de paix. Traité de confédération. Traité de commerce. Traité d'alliance. Traité conditionnel. Traité éventuel. Traité de Westphalie. Traité d'Utrecht. Traité d'Amiens. Négocier un traité. Conclure, signer, ratifier, rompre un traité. Contrevenir à un traité. Ce prince se reposait sur la foi des traités, lorsque ses frontières furent attaquées à l'improviste.*

TRAITÉ, signifie encore, Convention des particuliers entre eux, ou avec le souverain, avec le gouvernement, avec l'administration. *Le traité que les entrepreneurs ont fait avec le gouvernement. Cela n'est pas dans son traité, dans le traité qu'il a fait. Il a fait un traité avantageux, un traité ruineux. Un traité frauduleux. Les articles du traité. Une des conditions, une des clauses de notre traité.*

TRAITEMENT. s. m. Accueil, réception, manière d'agir avec quelqu'un. *Bon traitement. Traitement favorable. Mauvais traitement. On lui a fait, il a reçu toutes sortes de bons traitements, de mauvais traitements. Le traitement que vous lui ferez, on vous le fera.*

Mauvais traitements, au pluriel, Violences, coups, voies de fait.

TRAITEMENT, se dit aussi Des appointements attachés à une place, à un emploi. *On a augmenté, diminué son traitement. Il ne touche que la moitié de son traitement. On a ordonné une retenue sur les traitements. On a supprimé son traitement.*

TRAITEMENT, se dit encore de Certains honneurs qu'on rend, dans les cours, à des personnes de distinction. *Il y a de certains traitements attachés au caractère d'ambassadeur. Le traitement de prince. La république de Venise avait le traitement des têtes couronnées.*

Il se disait également Des repas que le roi faisait donner en certaines occasions aux ambassadeurs ordinaires et extraordinaires, et même aux envoyés. *Tel maître d'hôtel du roi fut chargé du traitement de tel ambassadeur, de tel prince.*

TRAITEMENT, se dit en outre de La manière de conduire une maladie. *Ce médecin n'a pas été heureux dans le traitement de cette maladie. Le traitement que prescrivent les plus habiles médecins pour telle maladie. Méthode de traitement. Le traitement de cette maladie est facile. Quel est le traitement à suivre?*

TRAITER. v. a. Discuter, agiter, discourir sur, raisonner sur. *Traiter un sujet. Traiter une matière. Tel auteur a traité cette question. Il a traité la matière à fond; il ne l'a traitée que superficiellement. Il a bien traité ce point-là. Ce prédicateur a fort bien traité son sujet. Ce n'est pas là traiter un sujet, c'est l'effleurer.*

Il est aussi neutre en ce sens. *Traiter d'une matière. Ce livre traite des métaux, des plantes, etc. Cette science traite de telle chose.*

En Peinture, *Traiter un sujet*, Faire une composition, exécuter un tableau sur un sujet. On dit de même, *Cette composition, cette figure est bien traitée*, Elle est bien et soigneusement exécutée. On dit aussi, dans quelques Arts manuels, qu'*Un ouvrier traite bien son ouvrage.*

TRAITER, signifie aussi, Négocier, travailler à l'accommodement d'une affaire, chercher les moyens d'en convenir, en régler les clauses, les conditions, etc. *Traiter la paix. Traiter une réconciliation. Traiter un mariage. Traiter un accommodement entre des parents. Il s'entend à traiter les affaires.*

Il est également neutre en ce sens. *Il est parti pour aller traiter de la paix. Il traite d'un mariage pour un de ses amis.*

Il s'emploie dans le même sens d'une manière absolue. *Ces princes traitèrent ensemble. Il est accusé d'avoir traité avec les ennemis.*

Il signifie encore neutralement, Entrer en négociation pour vendre, pour acheter, ou pour donner à ferme; passer les actes nécessaires pour la conclusion d'un traité. *Traiter d'une charge, d'une terre. Il y a déjà longtemps qu'ils ont traité ensemble de cette charge. Il traite de telle quantité de marchandises. Il a traité à tel prix, à telles conditions.*

Traiter d'une dette, d'une prétention, Prendre sur cette dette, sur cette prétention un arrangement quelconque.

TRAITER, actif, signifie aussi, Agir avec quelqu'un, en user avec lui de telle ou de telle manière. *Vous l'avez bien traité, il en doit être content. On ne l'a pas fort bien traité, il s'en plaint. Vous le traitez trop rudement. Un prince qui traite bien ses sujets. Un maître qui traite mal ses domestiques. Traiter honorablement, civilement, humainement. Traiter avec hauteur, avec insolence. Traiter en frère. Traiter à la rigueur, à toute rigueur. Il fut traité en voisin et en ami. Traitez-moi sans façon. On l'a traité bien favorablement dans cette affaire. Traiter quelqu'un selon ses mérites.*

Fig., *Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison*, Le réprimander, le châtier sans aucun ménagement, sans aucun égard. On dit de même, *Traiter quelqu'un de haut en bas, le traiter cavalièrement.*

Prov. et fig., *Traiter quelqu'un de Turc à More*, Le traiter avec toute la rigueur possible.

TRAITER, signifie particulièrement, Qualifier, donner à quelqu'un tel ou tel titre, en lui parlant, en lui écrivant, etc. *Traiter quelqu'un de prince, d'excellence, etc. Traiter un prince de majesté, d'altesse royale, etc.*

Traiter quelqu'un de fat, de fou, d'impertinent, etc., L'appeler fat, fou, impertinent, etc.

TRAITER, signifie encore, Régaler, faire bonne chère, donner à manger. *Traiter quelqu'un magnifiquement, splendidement, à tant de services. On a traité cet ambassadeur aux dépens du roi. Cet homme nous a fort bien traités.* Avec le pronom personnel, *Cet homme se traite bien*, Il fait un bon ordinaire. *Se traiter l'un l'autre, les uns les autres*, Se donner l'un à l'autre, les uns aux autres un repas. *Ils se traitaient tour à tour.*

Il s'emploie quelquefois absolument, dans cette acception. *C'est à son tour à traiter. Traiter en viande et en poisson. Traiter en chair et en poisson.*

Il se dit également De ceux qui donnent à manger pour de l'argent. *Il nous a bien traités pour le prix. Il traite proprement. Traiter à table d'hôte. Il traite à tant par tête.*

TRAITER, signifie en outre, Panser, médicamenter. *Ce chirurgien l'a traité de deux grandes blessures. Ce chirurgien le traite mal, il ne guérit point.*

Il se dit aussi Du médecin qui prend soin d'un malade. *C'est tel médecin qui le traite. Il l'a traité d'une fièvre, d'une pleurésie.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ce médecin se traite lui-même.* On dit dans un sens analogue, *Traiter une maladie.*

TRAITER, en termes de Chimie, Soumettre une substance à l'action de quelque agent, pour y opérer une décomposition, un changement quelconque. *On obtient la soude pure en traitant la soude du commerce par la chaux vive, puis par l'alcool. La gélatine, traitée par l'eau bouillante, se transforme en gelée.*

TRAITÉ, ÉE. part. passé.

TRAITEUR. s. m. Celui qui apprête, qui donne habituellement à manger pour de l'argent, ou qui entreprend de grands repas, tels que des repas de noces.

TRAÎTRE, ESSE. adj. Qui trahit. *Cet homme-là est bien traître. Un esprit traître. Le cœur du monde le plus traître. Une âme traîtresse.*

Prov. et pop., *Traître comme Judas.*

Pop., *Cet homme n'est pas traître à son corps*, Il ne s'épargne rien, il ne se refuse point les commodités de la vie.

TRAÎTRE, se dit également De quelques animaux, comme des chiens, des chats, des chevaux, qui mordent, qui égratignent, qui ruent lorsqu'on y pense le moins. *Ce chien est traître. Les chats sont ordinairement traîtres. Prenez garde à ce cheval, il est traître.*

TRAÎTRE, se dit aussi Des actions de trahison, de perfidie. *C'est un procédé bien traître. Il lui a joué un tour bien traître. Des faveurs traîtresses.*

Il se dit encore De certaines choses, pour marquer qu'Elles sont plus dangereuses qu'elles ne le paraissent. *Ces sortes de maux sont traîtres. Ce vin-là est traître, il enivre plus aisément, plus promptement que l'on ne croit. Une liqueur traîtresse.*

Fam., *Il ne m'en a pas dit le traître mot, un traître mot*, Il ne m'en a pas dit un seul mot.

TRAÎTRE, s'emploie aussi substantivement, et signifie, Celui, celle qui fait une trahison. *C'est un traître. On profite quelquefois de la trahison, mais on hait et l'on méprise toujours les traîtres. C'est une traîtresse.*

EN TRAÎTRE. loc. adv. En trahison, traîtreusement. *Il l'a pris en traître. Il l'a tué en traître.*

TRAÎTREUSEMENT. adv. En trahison. *Il lui donna un coup de poignard traîtreusement.* Il n'est plus guère usité que dans le langage familier.

TRAJECTOIRE. s. f. T. de Géom. Il se dit de La route droite ou courbe que parcourt actuellement un corps soumis à des forces motrices quelconques. *La trajectoire que décrivent les corps pesants jetés obliquement, est à peu près une parabole. Les trajectoires des planètes sont à peu près des ellipses.*

TRAJET. s. m. Espace à traverser d'un lieu à un autre par eau. *Le trajet de Calais à Douvres est de sept lieues. Le trajet d'un bord de cette rivière à l'autre est d'un grand quart de lieue. Un long trajet. Un petit trajet.*

Il se dit, par extension, de L'espace traversé ou à traverser par terre, pour arriver d'un lieu à un autre. *Le trajet de Paris à*

Lyon. Le trajet de la barrière du Trône aux Invalides est long.

Il se dit aussi de L'action de traverser l'espace d'un lieu à un autre, soit par eau, soit par terre. *On fait le trajet de Calais à Douvres en peu de temps. Faire le trajet de Marseille à Naples. Faire le trajet d'un bord de la rivière à l'autre. Faire le trajet de la porte Saint-Martin à l'Observatoire.*

En Chirurgie, *Le trajet d'une plaie, d'une fistule, etc.*, L'espèce de canal ou de conduit que forme sa cavité. *Le trajet d'un nerf, d'un vaisseau*, L'étendue linéaire qu'il occupe.

TRAMAIL. s. m. T. de Pêche. Espèce de filet qu'on tend dans les rivières pour prendre du poisson. *Pêcher avec le tramail. Pêcher au tramail.* Quelques-uns disent aussi, *Trémail.*

TRAME. s. f. Fil passé, conduit par la navette entre les fils qu'on nomme *Chaîne*, et qui sont tendus sur le métier, pour faire de la toile, de la serge, du drap, etc. *Il y a des étoffes dont la chaîne est de fil et la trame de soie.*

Fig. et poétiq., *La trame de sa vie, la trame de ses jours*, Le cours de sa vie, la durée de sa vie.

TRAME, signifie aussi, figurément, Complot. *Il est auteur* ou *l'auteur de cette trame. Il a ourdi cette trame odieuse.*

TRAMER. v. a. Passer la trame entre les fils qui sont tendus sur le métier. *Tramer une étoffe ; la tramer de soie ; la tramer de fil.*

Il signifie au figuré, Machiner, faire un complot. *Tramer une conspiration. Tramer la perte de quelqu'un. Tramer la ruine de l'État. Tramer une entreprise. Il trame quelque chose contre vous.* Impersonnellement, *Il se trame quelque chose.*

TRAMÉ, ÉE. part. passé.

TRAMONTANE. s. f. On appelle ainsi, dans la Méditerranée, ce qu'on nomme Le vent du nord dans l'Océan. *Le vent de tramontane. La tramontane.*

Il signifie aussi, Le côté du nord. *Une maison exposée à la tramontane. Aller vers la tramontane.*

Il signifie encore, L'étoile du nord.

Fig. et fam., *Perdre la tramontane*, Se troubler, ne savoir plus où l'on en est, ne savoir plus ce qu'on fait ni ce qu'on dit.

TRAMWAY. s. m. Chemin de fer à rails plats au niveau du sol, et sur lequel la traction se fait par des chevaux ou au moyen de la vapeur. *On a établi des tramways sur quelques boulevards et sur quelques autres grandes voies de Paris.*

TRANCHANT, ANTE. adj. Qui tranche. *Couteau tranchant. Épée tranchante. Un instrument tranchant.*

Écuyer tranchant, Officier qui coupe les viandes à la table des rois et des princes.

En Vénerie, *Côtés tranchants*, Les côtés du pied de l'animal, lorsqu'ils ne sont pas usés.

Fig., *Couleurs tranchantes*, se dit de Couleurs mises à côté l'une de l'autre, lorsqu'elles sont fort vives, et qu'il n'y a aucun adoucissement, aucune nuance entre elles.

TRANCHANT, signifie au figuré, Décisif, péremptoire. *Des raisons tranchantes. Un argument tranchant.*

Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui décide hardiment. *Cet homme est bien tranchant. C'est un esprit tranchant. Il a le ton tranchant. Il a toujours à la bouche des paroles tranchantes.*

TRANCHANT. s. m. Le fil, le côté tranchant d'une épée, d'un couteau, d'un rasoir, etc. *Aiguiser le tranchant d'un sabre, d'un couteau, etc. Émousser le tranchant. Une épée à deux tranchants.*

Fig., *Ce mot, ce raisonnement, cette raillerie est une épée à deux tranchants*, Ce mot, ce raisonnement décide deux questions à la fois ; cette raillerie attaque à la fois deux personnes, ou deux ridicules dans une même personne. On dit quelquefois simplement, *Un argument à deux tranchants.* On dit aussi, d'après saint Paul, *La parole de Dieu est une épée à deux tranchants*, Elle frappe et atteint vivement jusqu'au fond de l'âme.

TRANCHE. s. f. Morceau coupé un peu mince. Il ne se dit guère que Des choses qu'on mange. *Tranche de pain, d'aloyau, de jambon, de pâté. Une tranche de melon. Coupez-en une tranche. Couper par tranches.*

En termes de Cuisine, *Un morceau de tranche*, Un morceau de cuisse de bœuf.

TRANCHE, signifie aussi, La surface unie que présente l'épaisseur de tous les feuillets d'un livre du côté où on les a rognés. *Un livre doré sur tranche, marbré sur tranche. Brunir la tranche d'un livre.*

TRANCHE, se dit encore de La circonférence des monnaies modernes, où l'on met la légende ou le cordonnet.

TRANCHÉE. s. f. Ouverture, excavation longue et plus ou moins profonde, pratiquée dans la terre, afin d'asseoir les fondations d'un mur, de placer des conduites pour les eaux, de planter des arbres, etc. *On n'a pas encore bâti, mais la tranchée pour les fondations est faite. Faire une tranchée pour planter de la charmille. Il fit de grandes tranchées au travers du marais pour le dessécher, pour que les eaux pussent s'écouler.*

En Maçonnerie, *Tranchée de mur*, Entaille en longueur faite dans un mur pour y recevoir une solive, ou pour retenir les tuyaux des cheminées.

TRANCHÉE, en termes de Guerre, Fossé qu'on creuse pour se mettre à couvert du feu en approchant d'une place qu'on assiége, et dont les terres, jetées du côté de la place, forment un parapet. *Une tranchée large. Une tranchée enfilée. Ouvrir la tranchée. Cette place a tenu tant de jours de tranchée ouverte. À l'ouverture de la tranchée. À la tête de la tranchée. À la queue de la tranchée. Monter sur le revers de la tranchée. Monter la garde à la tranchée. Monter la tranchée. Être de tranchée. Descendre la tranchée. Conduire la tranchée jusqu'au bord du fossé. Les assiégés firent une sortie, et comblèrent la tranchée, nettoyèrent la tranchée*, Chassèrent ou tuèrent tous ceux qui étaient dans la tranchée.

Il se dit également de L'espèce de double rempart qu'on forme avec des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre, quand le terrain est de roche ou difficile à creuser.

TRANCHÉES, au pluriel, se dit de Certaines douleurs très aiguës qu'on ressent dans le ventre, dans les entrailles. *Cette médecine lui a causé de grandes tranchées. Cette médecine l'a purgé sans tranchées. Quand les tranchées de l'accouchement prirent à cette femme. Les chevaux ont assez souvent des tranchées.*

En parlant Des chevaux, *Tranchées rouges*, Tranchées fort violentes.

TRANCHEFILE. s. f. T. de Relieur. Petit rouleau de papier ou de parchemin, qui est recouvert de soie ou de fil, et qui se met aux deux extrémités du dos d'un livre pour tenir les cahiers assemblés, et résister à l'effort de la main qui tire le livre, quelquefois pressé dans les rayons d'une bibliothèque. *Tranchefile double. Tranchefile ronde.*

TRANCHELARD. s. m. Couteau à lame fort mince, dont les cuisiniers et les rôtisseurs se servent pour couper des tranches de lard.

TRANCHE-MONTAGNE. s. m. Fanfaron qui fait grand bruit de son courage et de ses prétendus exploits. Il est familier.

TRANCHER. v. a. Couper, séparer en coupant. *L'acier de Damas tranche le fer. Trancher la tête à quelqu'un. Ce couteau tranche comme un rasoir.*

Fig. et poétiq., *La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours*, Il est mort.

TRANCHER, s'emploie figurément dans plusieurs phrases. *Trancher la difficulté, le nœud de la difficulté*, Résoudre tout d'un coup une question difficile ; lever tout d'un coup un obstacle, une difficulté.

Trancher le mot, Donner une réponse nette et décisive. Il signifie aussi, Dire sa pensée sans ménagement. *C'est un homme peu délicat ; tranchons le mot, c'est un fripon.*

Trancher dans le vif, Rompre tout à coup des relations nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire.

TRANCHER, au figuré, est aussi neutre, et signifie quelquefois, Décider hardiment. *Il fait le docteur, il décide, il tranche sur tout. C'est trancher bien légèrement sur une question importante.*

Fam., *Trancher court*, Terminer en peu de mots une conversation, un discours. *Trancher net*, S'expliquer avec quelqu'un en peu de mots et sans ménagement.

Trancher du grand seigneur, du bel esprit, etc., Faire le grand seigneur, le bel esprit, etc.

Ces couleurs tranchent, Elles sont fort vives, et fort différentes les unes des autres. *Le cramoisi tranche fort auprès du vert, sur le vert. Cela tranche trop.*

Cette pensée, cette phrase tranche dans son discours, dans son écrit, Elle est d'un caractère trop différent de ce qui précède et de ce qui suit.

TRANCHÉ, ÉE. part. passé.

Il se dit, en termes de Blason, quand l'écu est coupé en ligne diagonale de droite à gauche. *Écu tranché.*

TRANCHET. s. m. Outil à l'usage des cordonniers, des bourreliers, etc., servant à couper le cuir.

TRANCHOIR. s. m. Tailloir, espèce de plateau de bois sur lequel on tranche la viande.

TRANQUILLE. adj. des deux genres. (Dans ce mot et ses dérivés, les L ne se mouillent point, et on n'en fait sonner qu'une.) Paisible, calme, sans aucune agitation. *Cet enfant était fort tranquille, mais il devient turbulent. La mer était tranquille. Le médecin lui a trouvé le pouls fort tranquille. Dormir d'un sommeil tranquille. Un séjour tranquille.*

Il s'emploie souvent au sens moral. *Mener une vie tranquille. Avoir l'esprit tranquille. Avoir l'âme tranquille. Sa conscience est tranquille. Tout est tranquille dans l'État. Quand vous serez plus tranquille, on vous parlera. Êtes-vous bien tranquille sur l'événement de votre procès? Tenez-vous tranquille là-dessus. Tenez-vous tranquille.*

Il signifie aussi, Qui ne trouble le repos de personne. *C'est un homme tranquille et rangé. Ce sont des gens bien tranquilles, des voisins fort tranquilles.*

TRANQUILLEMENT. adv. D'une manière tranquille. *Il dormait tranquillement. Il passait tranquillement ses jours, sa vie, loin du monde. Vivre tranquillement. Il a reçu cette mauvaise nouvelle bien tranquillement.*

TRANQUILLISANT, ANTE. adj. Qui tranquillise. *Cette nouvelle est fort tranquillisante. Cela n'est pas tranquillisant.*

TRANQUILLISER. v. a. Calmer, rendre tranquille. *Tranquilliser les sens. Tranquilliser l'esprit. Tranquilliser les esprits. J'étais inquiet, ce que vous dites me tranquillise.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se reposer, se tenir tranquille, n'être pas inquiet. *Vous vous donnez trop de mouvement, tranquillisez-vous. Tranquillisez-vous sur ce point, sur ce sujet, là-dessus.*

TRANQUILLISÉ, ÉE. part. passé.

TRANQUILLITÉ. s. f. État de ce qui est tranquille. *La tranquillité de l'air, de la mer. Il dort avec tranquillité. Rien ne trouble la tranquillité de son sommeil.*

Il s'emploie aussi au sens moral. *Passer la vie dans une grande tranquillité. La tranquillité de l'esprit. Une vie honnête et bien réglée entretient la tranquillité de l'âme. Tranquillité d'esprit. Tranquillité d'âme. Les gens raisonnables souhaitent la tranquillité de l'État.*

TRANS. Préposition qui est empruntée du latin, et qui entre comme préfixe dans la composition de plusieurs mots français, pour ajouter à leur signification naturelle celle de *Au delà, à travers, entre*, comme *Transcendant, transparent, etc.* Plusieurs dénominations géographiques sont formées avec cette préposition. Voyez TRANSALPIN, TRANSRHÉNAN.

TRANSACTION. s. f. (On prononce *Tranzaction.*) Acte par lequel on transige sur un différend, sur un procès, etc. *Passer une transaction. Faire homologuer une transaction. Le troisième article de la transaction porte que... Transaction sous seing privé. Transaction par-devant notaire. Transaction sur procès.*

TRANSACTION, se dit, dans un sens plus étendu, Des actes, des conventions, des accords, qui interviennent entre les hommes, soit dans la vie privée, soit dans la vie publique.

Transactions de conscience, Accommodements que l'on tâche de faire avec sa conscience, pour se permettre ce que l'on sent bien qu'elle défend.

Quelques académies étrangères ont donné le nom de *Transactions* au Recueil de leurs mémoires, de leurs travaux. *Les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres.*

TRANSALPIN, INE. adj. (On prononce *Tranzalpin.*) Qui est au delà des Alpes. *Peuples transalpins. Plantes transalpines.*

TRANSATLANTIQUE. adj. des deux genres. (On prononce *Tranzatlantique.*) Qui s'étend, qui va jusqu'au rivage de la mer Atlantique opposé au rivage européen. *Le télégraphe, le câble transatlantique. Les paquebots transatlantiques.*

TRANSBORDEMENT. s. m. T. de Marine. Action de transborder.

Il se dit, par analogie, Du transport de marchandises d'un train de chemin de fer dans un autre.

TRANSBORDER. v. a. T. de Marine. Transporter tout ou partie de la cargaison d'un bâtiment dans un autre. *Transborder des munitions de guerre ou de bouche, des marchandises, etc.*

Il signifie aussi, par analogie, en termes de Chemin de fer, Transporter des marchandises d'un train dans un autre.

TRANSBORDÉ, ÉE. part. passé.

TRANSCENDANCE. s. f. Supériorité marquée, éminente, d'une personne ou d'une chose sur une autre. *La transcendance de son talent, de son génie.* Il est peu usité.

TRANSCENDANT, ANTE. adj. Élevé, sublime, qui excelle en son genre. Il se dit particulièrement De l'esprit, et de certaines choses qui y ont rapport. *Esprit transcendant. Génie transcendant. Mérite transcendant. Cet homme a une vertu transcendante, des qualités transcendantes.*

Géométrie transcendante, Celle qui emploie l'infini dans ses calculs.

On dit encore en termes de Mathém., *Quantités transcendantes. Équations transcendantes. Courbes transcendantes.*

TRANSCENDANT, se dit aussi, en termes de Philosophie scolastique, Des attributs ou des qualités qui sont susceptibles d'une très grande généralité, comme *Un, vrai, bon.*

Dans la Philosophie de Kant, *Idées transcendantes*, Toutes les idées qui dérivent immédiatement de la raison pure.

TRANSCENDANTAL, ALE. adj. T. de la philosophie de Kant. Il se dit De tout ce qui se fonde sur des données supérieures aux impressions des sens. *Analyse transcendantale.*

TRANSCRIPTION. s. f. Action de transcrire, et Le résultat de cette action. *Je vous donnerai tant pour la transcription de ce manuscrit. Transcription d'un contrat, d'une obligation, d'un jugement sur le registre de la conservation des hypothèques.*

Il se dit, en termes de Musique, de L'action de transporter un chant d'un instrument sur un autre.

TRANSCRIRE. v. a. Copier un écrit. *Transcrivez-moi ce cahier. J'ai fait transcrire toutes ses lettres. Il ne fait que transcrire ce qu'il a lu dans les livres. Transcrire un contrat sur le registre des hypothèques.*

En termes de Musique, *Transcrire*, Transporter un morceau de musique d'un instrument sur un autre.

TRANSCRIT, ITE. part. passé.

TRANSE. s. f. Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. *Il est toujours en transe. Il est dans de grandes transes, dans des transes mortelles, dans les transes de la mort.*

TRANSEPT. s. m. T. d'Archit. La partie d'une église qui forme les bras de la croix et se trouve en dehors de la nef. *Le transept méridional de la cathédrale. La grande saillie des transepts donne à l'édifice un air imposant.*

TRANSFÈREMENT. s. m. Action de transférer. Il ne se dit guère que de L'action de transférer des prisonniers d'un lieu de détention dans un autre. *Le transfèrement des prisonniers se fit au moyen de voitures cellulaires.*

TRANSFÉRER. v. a. Transporter, porter d'un lieu à un autre, faire passer d'un lieu à un autre. Il s'emploie principalement dans les phrases suivantes : *Transférer un prisonnier d'une prison dans une autre. Transférer un corps mort. Transférer un corps saint. Transférer des reliques.*

Il se dit aussi en parlant De la juridiction, de l'autorité, de la puissance, lorsque d'un tribunal, d'une ville, d'une nation, etc., elle vient à passer à un autre. *On transféra la juridiction de ce tribunal dans un autre. On a transféré la cour d'appel de telle ville dans la ville voisine. La préfecture a été transférée de telle ville dans telle autre. Le saint-siège fut transféré de Rome à Avignon. Constantin transféra le siège de l'empire de Rome à Constantinople.*

Par extension, *Transférer une fête*, La remettre d'un jour à un autre.

TRANSFÉRER, signifie encore, figurément, Céder, transporter une chose à quelqu'un en observant les formalités requises. *Transférer une obligation, une inscription de rente, la propriété d'une chose, un droit à quelqu'un.*

TRANSFÉRÉ, ÉE. part. passé.

TRANSFERT. s. m. T. de Finance et de Commerce. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'État, d'une action de la Banque, etc., ou d'une marchandise en entrepôt. *Le transfert des rentes se fait sur les registres du Trésor. Les formalités du transfert ont été remplies. Opérer un transfert. J'ai signé le transfert de mon inscription, elle ne m'appartient plus. Lorsqu'on vend une marchandise en entrepôt, on en fait le transfert à la douane ou à la régie.*

TRANSFIGURATION. s. f. Changement d'une figure en une autre. Il n'est usité que dans cette phrase, *La transfiguration de Notre-Seigneur*, L'état glorieux où JÉSUS-CHRIST parut sur le mont Thabor, en présence de trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean. *Le tableau de la Transfiguration par Raphaël.* On dit quelquefois elliptiquement, *La Transfiguration de Raphaël.*

TRANSFIGURER (SE). v. pronom. Changer d'une figure en une autre. Il n'est usité qu'en parlant de JÉSUS-CHRIST. *Notre-Seigneur se transfigura sur le mont Thabor.*

TRANSFIGURÉ, ÉE. part. passé.

TRANSFORMATION. s. f. Métamorphose, changement d'une forme en une autre. *Les transformations fabuleuses. La transformation des insectes. La transformation d'une chenille en papillon.*

En termes d'Algèbre, *Transformation d'une équation*, Changement d'une équation en une autre de forme différente. En termes de Géométrie, *Transformation d'une figure, d'un solide*, Réduction d'une figure, d'un solide en un autre de même surface ou de même volume.

TRANSFORMER. v. a. Métamorphoser, donner à une personne ou à une chose une autre forme que celle qui lui est propre ou qu'elle avait précédemment. *La femme de Lot fut transformée en une statue de sel. Homère dit que Circé transforma les compagnons d'Ulysse en pourceaux.*

Il se dit quelquefois au sens moral. *Tous les efforts de son éloquence ne sauraient transformer cette action criminelle en un acte de vertu.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Protée se transformait de mille manières. La chenille se transforme en papillon.*

Il se dit particulièrement, au figuré, D'un homme qui se déguise, qui prend plusieurs caractères, selon ses vues et ses intérêts.

C'est un homme qui se transforme en mille façons, de mille façons, de mille manières.

En termes d'Algèbre, *Transformer une équation*, La changer en une autre équation dont la forme soit différente.

TRANSFORMÉ, ÉE. part. passé.

TRANSFUGE. s. m. Celui qui, à la guerre, abandonne le parti dont il est, pour passer dans celui des ennemis. *On eut cet avis par un transfuge. Les transfuges rapportaient...*

Il se dit aussi, figurément, de Quiconque abandonne son parti pour passer dans le parti contraire. *Il est transfuge de son parti.* On dit, dans un sens analogue et figuré, *Transfuge de la vertu, des bons principes.*

TRANSFUSER. v. a. Terme didactique. Il signifie proprement, Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre; et ordinairement, Faire la transfusion du sang.

TRANSFUSÉ, ÉE. part. passé.

TRANSFUSION. s. f. Terme didactique. Action de transfuser. Il ne se dit guère que de L'opération par laquelle on fait passer le sang du corps d'un animal dans celui d'un autre. *Dans certains cas, des médecins ont recours à la transfusion du sang.*

TRANSGRESSER. v. a. Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. *Cet ambassadeur a transgressé les ordres qu'il avait.*

Il se dit particulièrement De la violation des préceptes divins. *Transgresser les commandements de Dieu. Transgresser la loi divine.*

TRANSGRESSÉ, ÉE. part. passé.

TRANSGRESSEUR. s. m. Celui qui transgresse. *Il est dit dans la loi de Moïse : Le transgresseur de la loi sera puni de mort.*

TRANSGRESSION. s. f. Action de transgresser. *La transgression des commandements de Dieu. C'est une transgression manifeste de la loi.*

TRANSIGER. v. n. (On prononce *Tranziger.*) Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. *Las de plaider, ils transigèrent. Après qu'ils eurent transigé. Transiger sur tel et tel point. Ils ont transigé de telle chose. Transiger sous seing privé. Transiger par-devant notaire.*

Il se dit, en Politique, Des hommes, des partis qui se prêtent à des accommodements. *Après plusieurs années de lutte, les deux partis transigèrent.*

Fig., *Transiger avec son devoir, avec sa conscience*, S'autoriser de quelques raisons peu solides, pour faire une chose contraire au devoir, à la délicatesse.

TRANSIR. v. a. Pénétrer et engourdir de froid. *Il fait un vent qui me transit. Le froid m'a transi. Je suis transi de froid.*

Il se dit aussi en parlant De l'effet que produit la peur ou l'affliction. *Cette nouvelle lui transit le cœur. La peur le transit. Être transi de peur.*

Il est quelquefois neutre. *Transir de froid, de peur.*

TRANSI, IE. part. passé.

Par plaisanterie, *Un amoureux transi*, Un amant que l'excès de sa passion rend tremblant et interdit auprès de sa maîtresse.

TRANSISSEMENT. s. m. L'état où est un homme transi. *Transissement de froid, de peur. À cette nouvelle, il lui prit un transissement universel.* Il est peu usité.

TRANSIT. s. m. (On prononce *Tranzite.*) T. de Douanes et de Contributions indirectes. Faculté de faire passer des marchandises, des denrées, à travers un État, une ville, sans payer les droits d'entrée. *Marchandises en transit.*

TRANSITIF. adj. m. (On prononce *Tranzitif.*) T. de Gram. Il se dit Des verbes qui marquent l'action du sujet de la proposition sur la chose ou la personne que désigne le régime ou complément direct du verbe. *Tous les verbes actifs sont transitifs.*

Il se dit aussi De certaines conjonctions qui marquent un passage ou une transition d'une chose à une autre. *Or, au reste, cependant, sont des conjonctions transitives.*

TRANSITION. s. f. (On prononce *Tranzicion.*) Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier ensemble les parties d'un discours, d'un ouvrage. *Bonne transition. Belle transition. Transition heureuse, ingénieuse. Il a passé à une nouvelle matière sans aucune transition. Il passe sans transition d'un sujet à un autre. Les transitions doivent être ménagées. Préparer la transition d'un ton, d'un mode à l'autre, dans un morceau de musique. L'art des transitions.*

Il se dit quelquefois, figurément, Du passage d'un régime politique, d'un état de choses à un autre. *De l'anarchie au despotisme, la transition est quelquefois très prompte. Il a changé tout à coup sa manière de vivre par une brusque transition. Il s'est fait dans l'atmosphère une prompte transition du chaud au froid.*

TRANSITOIRE. adj. des deux genres. (On prononce *Tranzitoire.*) T. didactique. Passager. *Toutes les choses de ce monde sont transitoires.*

Il se dit aussi De ce qui remplit l'intervalle d'un état de choses à un autre. *Lois transitoires. Régime transitoire.*

TRANSLATER. v. a. Traduire d'une langue en une autre. Il est vieux.

TRANSLATÉ, ÉE. part. passé.

TRANSLATEUR. s. m. Traducteur. Il est vieux.

TRANSLATIF, IVE. adj. T. de Droit. Par lequel on transporte, on cède une chose à quelqu'un. *Acte translatif de propriété.*

TRANSLATION. s. f. Transport, action par laquelle on fait passer quelque chose d'un lieu à un autre. Il s'emploie principalement dans les phrases suivantes : *La translation d'un corps saint. La translation des reliques. La translation du siège de l'empire. La translation du saint-siège de Rome à Avignon. La translation du parlement de Paris à Tours. La translation d'une préfecture. La translation d'un évêque d'un siège à un autre siège.*

Par extension, *La translation d'une fête*, L'action de remettre une fête d'un jour à un autre.

Célébrer la translation d'un saint, Célébrer le jour auquel les reliques d'un saint ont été transférées d'un lieu à un autre.

TRANSLUCIDE. adj. des deux genres. T. de Physique. Il se dit D'un corps qui laisse passer la lumière sans permettre de distinguer les objets à travers. *Il y a des porcelaines opaques et d'autres translucides.*

TRANSMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Céder, mettre ce qu'on possède en la possession d'un autre. *Le donateur transmet au donataire la propriété des choses données. Transmettre un droit.*

Il signifie aussi simplement, Faire passer. *Transmettre des ordres, une nouvelle. J'ai transmis à un tel la lettre que vous m'aviez envoyée pour lui. Ces pièces ont été transmises au préfet. Le télégraphe électrique a transmis cette dépêche. Les nerfs transmettent les sensations.*

Il s'emploie figurément dans ce dernier sens. *Les pères transmettent souvent à leurs enfants leurs vices ou leurs vertus. Les antiquités égyptiennes nous ont été transmises par les Grecs.*

Transmettre son nom, sa gloire à la postérité, Faire passer son nom, sa gloire jusqu'à la postérité.

TRANSMIS, ISE. part. passé.

TRANSMIGRATION. s. f. Action d'un peuple, d'une nation, d'une troupe d'hommes qui abandonnent leur pays pour en aller habiter un autre. *La transmigration des peuples amène des changements dans les langues.*

En termes de l'Écriture sainte, *La transmigration de Babylone*, Le transport du peuple juif à Babylone, et le séjour qu'il y fit.

La transmigration des âmes, Le passage des âmes d'un corps dans un autre, selon l'opinion des pythagoriciens. Voyez MÉTEMPSYCOSE.

TRANSMISSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est transmissible. *La transmissibilité d'une maladie. La transmissibilité d'un droit, d'un titre.*

TRANSMISSIBLE. adj. des deux genres. Qui peut être transmis. *Il y a de certains droits qui ne sont point transmissibles.*

TRANSMISSION. s. f. Action de transmettre, ou Le résultat de cette action. *La transmission d'un droit.*

TRANSMUABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être transmué. *Les alchimistes croyaient que les métaux étaient transmuables.*

TRANSMUER. v. a. Terme didactique. Changer, transformer. Il ne se dit guère qu'en parlant Des métaux. *Les alchimistes cherchaient le secret de transmuer les métaux en or, de transmuer l'étain en argent.*

TRANSMUÉ, ÉE. part. passé.

TRANSMUTABILITÉ. s. f. Terme didactique. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION. s. f. Terme didactique. Changement d'une chose en une autre. *La prétendue transmutation des métaux en or. La transmutation métallique. Dans l'ancienne philosophie, on établissait la transmutation réciproque des éléments.*

TRANSPARENCE. s. f. Qualité de ce qui est transparent. *La transparence de l'eau, du verre.*

TRANSPARENT, ENTE. adj. Diaphane, au travers de quoi l'on peut voir les objets. *Le verre est transparent. Les corps transparents. L'eau est transparente. Un voile transparent. Elle a la peau fine et transparente.*

Fig., *Cette allégorie est transparente*, On découvre facilement le sens qu'elle cache.

TRANSPARENT. s. m. Il se dit D'un papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit, en le mettant sous le papier lorsqu'on écrit. *Cet enfant ne saurait écrire sans transparent. Écrire avec un transparent.*

Il se dit aussi Du papier huilé derrière lequel on place des lumières dans les décorations. *Une illumination en transparents.*

Il se dit plus particulièrement D'Une sorte de tableau sur toile, sur gaze, sur papier huilé ou verni, etc., qu'on expose la nuit, dans certaines occasions de réjouissance, et derrière lequel on met des lumières pour faire paraître ce qu'il repré-

sente. *Il y avait au fond du jardin un magnifique transparent.*

TRANSPERCER. v. a. Percer de part en part. *Le coup qu'il reçut le transperça. Il eut le bras transpercé d'un coup d'épée.* Avec le pronom personnel, *Se transpercer.*

Fig., *Transpercer le cœur de quelqu'un,* Le pénétrer de douleur. *Cela me transperce le cœur.* On dit aussi, *Transpercer de douleur. À cette nouvelle il fut transpercé de douleur.*

TRANSPERCÉ, ÉE. part. passé.

TRANSPIRABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut sortir par la transpiration. Il est très peu usité.

TRANSPIRATION. s. f. Exhalation qui s'opère habituellement à la surface de la peau. *Il faut faire de l'exercice pour faciliter la transpiration. Exciter la transpiration. Il y a des maladies qui semblent se guérir par la seule transpiration. Il est dangereux d'arrêter, de suspendre la transpiration. Transpiration insensible. Quand la transpiration est considérable, elle prend le nom de Sueur.*

Il se dit, en Botanique, d'Une exhalation à peu près semblable qui a lieu à la surface des végétaux.

TRANSPIRER. v. n. S'exhaler, sortir du corps par les pores, d'une manière imperceptible aux yeux. *Les humeurs transpirèrent au travers de la peau.*

Il se dit aussi Du corps même. *Il y a des corps qui transpirent plus facilement les uns que les autres. Cet homme, cet animal transpire peu, transpire beaucoup. Mettre un malade dans une étuve, pour le faire transpirer.*

Il se dit figurément De ce qu'on s'efforce de tenir secret, mais dont quelque chose commence à être connu, divulgué, révélé. *Il transpire quelque chose de cette affaire, de cette négociation secrète. Ce secret commence à transpirer.*

TRANSPLANTATION. s. f. Action de transplanter. *La transplantation des arbres.*

TRANSPLANTER. v. a. Ôter une plante, un arbre de l'endroit où il est, et le replanter dans un autre. *Transplanter des arbres. Transplanter des laitues, de la chicorée. Transplanter des œillets, un rosier, etc.*

Il se dit quelquefois figurément, et signifie, Faire passer, transporter des personnes, ou certaines choses, d'un pays dans un autre, pour les y établir. *Les populations qui furent transplantées dans ces climats. Ce fut lui qui transplanta les arts dans ce pays.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit surtout D'une famille, d'une personne qui passe d'une province ou d'une ville dans une autre, pour s'y établir. *C'est une famille d'Italie qui s'est transplantée en France. Je ne le vois plus depuis qu'il s'est transplanté dans un faubourg. Il quitta Paris pour aller se transplanter en province.*

TRANSPLANTÉ, ÉE. part. passé.

TRANSPORT. s. m. Action par laquelle on transporte quelque chose d'un lieu à un autre. *Le transport de l'or et de l'argent hors du royaume fut défendu. Le transport de ses meubles lui a coûté beaucoup. Le transport de ces marchandises se fait par bateau. Moyens de transport. Bâtiment de transport. Pour la facilité du transport, des transports. Payer les frais de transport. Le transport des terres est d'une grande dépense. Ce malade n'est pas en état de souffrir le transport.*

Il se dit quelquefois, par extension, Des voitures servant au transport des choses nécessaires à une armée. *La route était couverte de transports.*

Il se dit également d'Un bâtiment de transport.

TRANSPORT, se dit, en termes de Procédure, de L'action d'une personne qui, par autorité de justice, se rend, se transporte sur les lieux où sont les choses sujettes à un examen, à une vérification, à une visite. *Transport d'un juge, d'un commissaire, d'un expert sur les lieux.*

TRANSPORT, se dit figurément de La cession d'un droit qu'on a sur quelque chose. *Il m'a fait transport de ce qui lui est dû par un tel. Faire le transport d'un billet, d'une rente. Accepter un transport. Je n'ai point consenti au transport qu'il me voulait faire.*

TRANSPORT, se dit encore figurément Des passions violentes qui nous mettent en quelque sorte hors de nous-mêmes. *Éprouver un transport de joie. Se livrer à un transport de colère, à des transports de colère. Transport d'amour. Transport amoureux. Transport de jalousie. Transport jaloux.*

Il s'emploie quelquefois absolument pour exprimer Tout mouvement passionné. *Je l'ai trouvé dans un transport extraordinaire. Il avait peine à contenir, à modérer ses transports. Il fut accueilli, écouté, applaudi avec transport.*

Il signifie quelquefois, Enthousiasme. *Transport poétique. Transport prophétique. Dans ses divins transports.*

Transport au cerveau, ou absolument, *Transport,* Délire, égarement d'esprit causé par la maladie. *Il a une grosse fièvre, et on craint le transport au cerveau. Le transport est à craindre. Il a le transport.*

TRANSPORTABLE. adj. des deux genres. Qui peut être transporté.

TRANSPORTATION. s. f. Peine qui consiste à être transporté outre-mer. *La transportation n'est pas une peine infamante, et elle diffère en cela de la déportation.*

TRANSPORTER. v. a. Porter d'un lieu dans un autre. *Transporter des marchandises d'un pays dans un autre, d'une province à l'autre, d'une ville à une autre. Transporter par terre, par eau. On transporta le malade à l'hôpital sur un brancard. Les barques destinées à transporter l'armée au delà du fleuve.*

Il signifie encore, Appliquer la peine de la transportation. *On transporta beaucoup d'insurgés.*

Il s'emploie aussi figurément. *Constantin transporta le siége de l'empire romain à Constantinople. L'empire fut transporté de la nation vaincue à la nation conquérante. Transporter un mot du propre au figuré. Transporter un événement, une action sur la scène.*

En termes de Droit, *Transporter un droit à quelqu'un,* Céder, transférer à quelqu'un le droit qu'on a sur quelque chose. *Il m'a transporté tous les droits qu'il avait sur cette terre, sur cet héritage. Transporter une rente, une dette, une créance.*

Fig., *La colère, la joie, etc., transporte cet homme,* Elle le met hors de lui-même. *La fureur le transporte à un tel point, qu'il ne se connaît plus. La joie l'a tout transporté.*

TRANSPORTER, s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, Se rendre en un lieu. Dans ce sens, on le dit principalement De ceux qui vont en quelque lieu par autorité de justice. *Il fut ordonné que deux conseillers se transporteraient sur les lieux. Les juges, les experts se sont transportés en tel endroit pour informer, pour faire leur procès-verbal de l'état des choses, etc. Se transporter chez quelqu'un.*

Il s'emploie quelquefois au sens moral, avec le pronom personnel. *Transportons-nous en imagination dans l'avenir. Transportez-vous dans le passé. Pour bien juger certains faits éloignés, il faut se transporter chez le peuple, à l'époque, au milieu des circonstances où ils sont arrivés,* Il faut considérer les lieux, les circonstances, les temps. *Transportez-vous par la pensée au milieu de ces peuples sauvages,* Supposez, figurez-vous que vous y êtes réellement.

TRANSPORTÉ, ÉE. part. passé. Au figuré, *Transporté d'amour, de fureur, de joie, etc.* On dit de même, simplement, *Transporté,* pour Transporté de joie ou de plaisir. *En recevant cette bonne nouvelle, il fut transporté. Tous les spectateurs étaient transportés.*

Substantiv., *Un transporté,* Celui à qui a été appliquée la peine de la transportation.

TRANSPOSER. v. a. Mettre une chose à une autre place que celle où elle était, soit que ce changement se fasse à dessein, pour produire une amélioration, un avantage, soit qu'il ait lieu par inadvertance, et entraîne des inconvénients. *Transposer des mots, transposer des phrases, pour rendre le style plus élégant, plus pittoresque. Transposer les termes d'une proportion, d'une équation. Transposer des chiffres. Transposer des mots, des lignes en imprimant ou en copiant. Transposer des feuilles d'impression, des cahiers d'écriture en les reliant.*

TRANSPOSER, en termes de Musique, se dit Lorsque la personne qui chante ou qui joue d'un instrument, chante ou joue sur un ton différent de celui sur lequel l'air est noté. *Cette pièce, cette basse sont notées en* sol, *et il les transpose en* ut.

TRANSPOSER, signifie, à certains Jeux, comme la bassette, le pharaon, Transporter son argent d'une carte sur une autre. *Je transpose le paroli du valet à la dame.*

TRANSPOSÉ, ÉE. part. passé.

TRANSPOSITEUR. adj. m. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Piano transpositeur,* Piano qui opère la transposition d'un ton dans un autre, d'une manière toute mécanique. On dit aussi, *Instrument transpositeur.*

TRANSPOSITIF, IVE. adj. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Langue transpositive,* Celle où les rapports des mots entre eux sont indiqués par leurs terminaisons, et où, par conséquent, on n'est pas obligé de les placer suivant l'ordre analytique de la pensée. *Le grec, le latin, sont des langues transpositives. Les langues transpositives admettent des inversions fréquentes.*

TRANSPOSITION. s. f. Action de transposer, ou Le résultat de cette action. *Faire, par mégarde, une transposition de mots. La transposition des termes d'une proportion, d'une équation.*

Il désigne, dans une acception particulière, Le renversement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés. *Transposition vicieuse. Transposition élégante. La poésie souffre plus les transpositions que la prose. Il y a des transpositions qui ont de la grâce dans les vers. La langue latine use fréquemment de transpositions.*

Il se dit pareillement en parlant Des feuilles d'impression, des cahiers d'écriture

transposés. *Ce livre est plein de transpositions.*

Il se dit également en Musique. *Transposition d'un ton à un autre, dans un autre. S'exercer à la transposition.*

TRANSRHÉNAN, ANE. adj. Qui est au delà du Rhin. *Contrées, provinces transrhénanes. Pays transrhénans.*

TRANSSUBSTANTIATION. s. f. Changement d'une substance en une autre. Il ne se dit que Du changement miraculeux de la substance du pain et du vin, en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. *La transsubstantiation est un des articles de la foi catholique.*

TRANSSUBSTANTIER. v. a. Changer une substance en une autre. Il s'emploie dans le langage théologique, en parlant De l'eucharistie. *Les paroles sacramentelles transsubstantient le pain et le vin au corps et au sang de* Jésus-Christ, *dans le sacrifice de la messe.*

Transsubstantié, ée. part. passé.

TRANSSUDATION. s. f. Terme didactique. Action de transsuder. *La transsudation de l'eau à travers les pores de certains vases.*

TRANSSUDER. v. n. Terme didactique. Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur. *L'eau transsude à travers certains corps que l'air ne peut pénétrer.*

Il s'emploie quelquefois activement. *L'écorce de cet arbre transsude une sorte de gomme.*

Transsudé, ée. part. passé.

TRANSVASEMENT. s. m. Action de transvaser.

TRANSVASER. v. a. Verser une liqueur d'un vase dans un autre. *Il faut transvaser ce vin, cette eau-de-vie.*

Transvasé, ée. part. passé.

TRANSVERSAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui passe, qui coupe en travers. *Une raie transversale. Ligne transversale, section transversale,* Ligne, section qui coupe en travers.

Il s'emploie en termes d'Anatomie, pour désigner Certaines parties qui sont placées, qui se dirigent obliquement. *Muscle transversal du nez. Artère transversale de la face. Etc.*

TRANSVERSALEMENT. adv. D'une manière transversale. *Cette ligne coupe ce carré transversalement.*

TRANSVERSE. adj. des deux genres. Oblique, qui est situé en travers. Il s'emploie surtout en termes d'Anatomie. *Les apophyses transverses des vertèbres. L'artère transverse de la face.*

TRANTRAN. s. m. Mot dont on se sert familièrement pour signifier, Le cours de certaines affaires, la manière la plus ordinaire de les conduire, la routine qu'on y suit. *Il entend le trantran. Il sait le trantran. Il a son trantran accoutumé dont il ne peut sortir. Il sait le trantran du palais, le trantran des affaires.*

TRAPÈZE. s. m. T. de Géom. Quadrilatère plan dont deux côtés sont inégaux et parallèles.

Il se dit, en Gymnastique, D'un appareil formé d'une barre de bois et de deux cordes, qui sert à divers exercices.

Il se dit aussi, en termes d'Anatomie, d'Un os et d'un muscle qui ont à peu près la forme d'un trapèze. Dans ce sens, il peut être pris adjectivement. *L'os trapèze est le premier os de la seconde rangée du carpe. Le muscle trapèze est placé à la partie postérieure du cou et de l'épaule.*

TRAPÉZOÏDE. s. m. T. de Géom. Quadrilatère plan dont tous les côtés sont obliques entre eux.

Il se dit, en termes d'Anatomie, d'Un os et d'un ligament qui ressemblent à un trapézoïde. Dans ce sens, il peut être pris adjectivement. *L'os trapézoïde est plus petit que le trapèze, en dedans duquel il se trouve placé. Le ligament trapézoïde affermit l'articulation de la clavicule avec l'omoplate.*

TRAPPE. s. f. Espèce de porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée, ou au niveau d'un plancher. Il se dit également de L'ouverture même. *Lever, ouvrir la trappe. La trappe était ouverte, il tomba dans la cave. Monter dans un grenier par la trappe. Il y a un grand nombre de trappes sur le théâtre de l'Opéra.*

Trappe, se dit encore d'Une espèce de porte, de fenêtre qui se hausse et qui se baisse dans une coulisse. *Fermer la trappe du colombier. Aux loges des bêtes féroces, il y a ordinairement des trappes.*

Trappe, se dit aussi d'Une sorte de piège pour prendre des bêtes dans un trou que l'on fait en terre, et que l'on couvre d'une bascule ou de branchages et de feuillages, afin que la bête, venant à passer sur la bascule ou sur les branchages, tombe dans le trou. *Tendre une trappe. Dresser une trappe. Le renard s'est pris dans la trappe.*

TRAPPEUR. s. m. Il se dit de Chasseurs de l'Amérique du Nord, qui se servent ordinairement de trappes.

TRAPPISTE. s. m. Religieux d'un ordre très sévère, dont le chef-lieu était à la Trappe, près de Mortagne.

TRAPU, UE. adj. Gros et court. Il ne se dit que Des hommes et des animaux. *Un petit homme trapu. Une femme trapue. Un cheval trapu.*

TRAQUE. s. f. T. de Chasse. Action de traquer.

TRAQUENARD. s. m. Espèce d'amble ou d'entre-pas. *Ce cheval va le traquenard.*

Traquenard, se dit encore d'Une sorte de piège dont on se sert pour prendre des animaux nuisibles.

TRAQUER. v. a. T. de Chasse. Fouler un bois pour en faire sortir le gibier; et plus particulièrement, Faire une enceinte dans un bois, de manière qu'en la resserrant toujours, on oblige les bêtes que l'on chasse d'entrer dans les toiles, ou de passer sous le coup des chasseurs. On dit, *Traquer un bois pour prendre un loup,* ou *Traquer un loup dans un bois.*

Il se dit, par extension, en parlant Des personnes que l'on resserre dans une enceinte pour les prendre. *Traquer des voleurs, des contrebandiers. Ils sont traqués par les gendarmes.*

Traqué, ée. part. passé.

TRAQUET. s. m. Piège qu'on tend aux bêtes puantes. *Il trouva dans le bois un renard pris au traquet.*

Prov. et fig., *Donner dans le traquet,* Se laisser tromper par quelque artifice. *Il donna dans le traquet comme un sot.*

TRAQUET. s. m. Claquet, morceau de bois attaché à une corde, lequel passe au travers de la trémie, et dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule du moulin. *Le traquet du moulin.*

Fig. et fam., *C'est un traquet de moulin, sa langue va comme un traquet de moulin,* se dit D'une personne qui parle beaucoup.

TRAQUET. s. m. T. d'Hist. nat. Petit oiseau à bec fin, qui fait son nid sous les pierres ou dans les terriers.

TRAQUEUR. s. m. T. de Chasse. Un de ceux qu'on emploie pour traquer.

TRAUMATIQUE. adj. des deux genres. T. de Chirur. Qui a rapport, qui appartient aux plaies, aux blessures. *Fièvre traumatique. Tétanos traumatique. Hémorragie traumatique. Maladies traumatiques.*

TRAVAIL. s. m. Labeur, fatigue, peine qu'on prend pour faire quelque chose. Il se dit De l'esprit comme du corps. *Grand travail. Travail long. Travail pénible. S'endurcir au travail. S'accoutumer au travail. Se faire au travail. Se mettre au travail. Quitter le travail. Aimer le travail. Se plaire au travail. Fuir le travail. Vous voilà au travail. Je ne veux pas vous détourner de votre travail. Faire cesser le travail. Deux heures de travail. Les heures du travail et celles du repos. Dieu bénisse votre travail. Dieu bénira vos travaux. Attendez du ciel la récompense de vos travaux. Les travaux apostoliques. Les travaux de l'épiscopat.*

Homme de travail, Celui qui gagne sa vie par un métier pénible; et, *Homme de grand travail,* Celui qui est fort laborieux.

Maison de travail, Maison de détention où l'on fait travailler les détenus.

Travail d'enfant, ou simplement, *Travail,* se dit Des opérations de la nature pour procurer l'accouchement. *Elle était en travail d'enfant,* ou *en travail. Elle eut un travail long et périlleux. Le travail dure depuis telle heure.*

Travail de la nature, Action latente de la nature.

Travail, se dit aussi de L'ouvrage même, de quelque nature qu'il soit, et de La manière dont il est fait. *Un beau travail. Un grand travail. Un travail de longue haleine. Travail exquis, délicat. Ce bijou est d'un beau travail,* Le travail en est délicat. *Je lui ai fait voir mon travail. Exposer son travail à la censure du public.*

Il signifie aussi, La manière dont on travaille habituellement. *Il a le travail facile, difficile, lent, etc.*

Il signifie encore, L'ouvrage qui est à faire, ou que l'on fait actuellement. *Distribuer le travail aux ouvriers. Je ne puis faire cela à ce prix, il y a trop de travail. Le travail en souffrira. Les travaux à faire pour la construction d'un édifice. On a commencé, suspendu, interrompu, abandonné, repris, continué les travaux. Entreprendre des travaux.*

Travail, se dit particulièrement Des remuements de terre que font des troupes, soit pour attaquer, soit pour se défendre, et principalement de La tranchée que font les assiégeants pour attaquer une place. *Cet officier était à la tête du travail. Cet ingénieur conduisait le travail. Le travail de cette nuit a été poussé jusqu'à tel endroit.*

Il se dit plus ordinairement au pluriel, en parlant Des ouvrages que l'on fait pour l'attaque ou pour la défense des places, pour la fortification d'un camp, d'un poste. *Beaux travaux. Grands travaux. Des travaux avancés. Quand les travaux de cette place furent achevés. Visiter les travaux. Combler les travaux des assiégeants. Ruiner les travaux des assiégés.*

Il se dit également Des ouvrages que l'on fait pour l'embellissement ou l'assainissement des villes, pour l'utilité générale. *Les travaux publics de Paris. Directeur des tra-*

vaux publics. Ministre des travaux publics.

Travaux forcés, Une des peines afflictives et infamantes prononcées par le code pénal, et qui remplace les galères. *Il fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Les travaux forcés à temps. Les travaux forcés à perpétuité.* Dans la Législation militaire, *Travaux publics*, se dit d'Une peine analogue, mais moins grave, infligée aux militaires qui ont déserté à l'intérieur.

TRAVAUX, au pluriel, s'emploie aussi pour signifier, Certaines entreprises remarquables. *Il est au terme de ses travaux. Il poursuit ses travaux. La mort l'a interrompu au milieu de ses travaux. Les travaux d'une assemblée, d'une commission, d'une académie.*

Les travaux d'Hercule, Les douze entreprises que la Fable lui attribue.

TRAVAIL, se dit en outre Du compte que chaque ministre rend au chef de l'État des affaires de son département, et Du rapport que les chefs de service font au ministre de celles qui leur ont été renvoyées. Dans ce sens, le pluriel est *Travails*. *Le roi, à son travail, décida, etc. C'est aujourd'hui jour de travail de tel ministre avec le roi. C'est l'heure de son travail avec ses commis. Ce ministre a eu plusieurs travails cette semaine avec le roi.* On a dit De certaines places dont les titulaires rendaient compte immédiatement au roi, *Ces places ont le travail, donnent le travail.*

TRAVAIL, se dit aussi d'Une espèce de machine de bois à quatre piliers, entre lesquels les maréchaux attachent les chevaux vicieux pour les ferrer ou pour les panser. *Mettre un cheval au travail pour le ferrer.* Dans cette acception, *Travail* fait également *Travails* au pluriel.

TRAVAILLER. v. n. Faire un ouvrage, faire de l'ouvrage; se donner de la peine pour faire, pour exécuter quelque chose. *Travailler sans relâche. Travailler assidûment. Travailler nuit et jour. Travailler à la journée. Travailler pour soi. Travailler pour autrui. Chercher à travailler. Il se tue à travailler. Il s'est épuisé à travailler. Travailler utilement. Travailler en vain. Il est en âge de bien travailler. Il faut travailler pour faire sa fortune. Travailler à un ouvrage. Travailler à la vigne, à la terre, au jardinage, à un bâtiment. Travailler à un ouvrage d'esprit. On travaille à relever les fortifications, à niveler le terrain. Travailler en or, en cuivre, en bronze, en marbre. Travailler en broderie. Travailler en linge, en couture, en gants. Travailler de l'aiguille, à l'aiguille. Travailler du marteau. Il travaille bien de son métier. Travailler en boutique. Travailler en chambre. Travailler de corps. Travailler d'esprit.*

Il signifie quelquefois, dans une acception particulière, Avoir de l'occupation, de l'ouvrage, et se dit De ceux qui exercent quelque profession mécanique ou industrielle. *Ce cordonnier travaille beaucoup, il doit être dans l'aisance. Ces pauvres gens sont bien malheureux, ils n'ont pas travaillé de tout cet hiver.*

Ce bois travaille, Il se déjette. *Cette poutre travaille*, Elle se déjette, parce qu'elle est trop chargée. *Ce mur travaille*, Il déverse, il s'entr'ouvre.

Ce navire travaille, Il souffre de l'agitation de la mer.

Son estomac travaille, Il a de la peine à digérer.

Cette machine travaille, Elle est en mouvement et produit un effet utile.

TRAVAILLER, se dit aussi Du compte qu'un ministre rend au chef de l'État, qu'un chef de service rend au ministre. *Ce prince travaille toute la matinée avec le ministre des affaires étrangères. Le ministre des finances travaille avec plusieurs directeurs généraux.*

TRAVAILLER, se dit encore Du vin, de la bière et des autres liqueurs qui fermentent. *Du vin qui travaille. Quand la vigne est en fleur, le vin travaille.*

Fig., *Son esprit travaille, sa tête travaille*, Son esprit, sa tête fermente, est dans une sorte d'agitation causée par quelque projet, par quelque ouvrage.

Faire travailler son argent, Le placer, lui faire produire intérêt. *Son argent travaille sans cesse*, Il est continuellement replacé, il produit toujours un nouvel intérêt.

Travailler en grand, Travailler sur un vaste plan, d'après une vue générale et complète. *Cet homme ne sait point travailler en grand, il ne s'entend qu'aux détails.*

TRAVAILLER, avec la préposition *à*, signifie souvent, S'occuper, s'efforcer de. *Travailler à son salut, à sa fortune. Travailler au bonheur des hommes. Travailler à la ruine de quelqu'un. Travailler à faire sa fortune. Il travaille à les réconcilier. Je travaille à me débarrasser de lui.*

TRAVAILLER, est aussi verbe actif, et signifie, Soigner, exécuter avec soin. *Vous n'avez pas assez travaillé ce mémoire. Travailler son champ, sa terre. Il faudrait un peu plus travailler votre style. Travailler ses vers.*

TRAVAILLER, signifie encore, Tourmenter, causer de la peine. *Cette fièvre le travaille cruellement. J'ai eu un songe qui m'a travaillé toute la nuit. L'inquiétude, la jalousie qui le travaille.*

Fam., *Travailler quelqu'un*, Le harceler.

Travailler un cheval, L'exercer, le manier; ou Le fatiguer. *Ce cheval a été trop travaillé.*

Travailler les esprits, le peuple, l'armée, Les agiter, les exciter au mécontentement, à la révolte.

TRAVAILLER, signifie en outre, Façonner, et se dit en parlant De certaines choses, comme le fer, le marbre, etc. *Ces gens-là travaillent bien le fer. On ne peut pas mieux travailler le marbre.* Les boulangers disent dans un sens analogue, *Travailler la pâte.*

TRAVAILLER, avec le pronom personnel, signifie, Se tourmenter, s'inquiéter, s'efforcer. *C'est un homme qui se travaille pour rien. Vous vous travaillez mal à propos. Il se travaille inutilement à chercher la pierre philosophale.* On dit dans la même acception, avec le pronom personnel régime indirect, *Se travailler l'esprit, l'imagination.*

TRAVAILLÉ, ÉE. part. passé. *Ouvrage bien travaillé. Style travaillé. Un homme travaillé de la fièvre, de la goutte, de la pierre. Un cheval trop travaillé.*

Ce cheval a les jambes travaillées, Il a les jambes fatiguées, ruinées par le travail.

TRAVAILLEUR. s. m. Homme adonné au travail. *Ce n'est pas un fort habile ouvrier, mais il est grand travailleur. C'est un homme de quelque esprit, mais surtout un grand travailleur. Employez cet homme-là pour les ouvrages que vous avez à faire, c'est un bon travailleur. Un travailleur infatigable.* On dit aussi au féminin, *Une travailleuse, une bonne travailleuse.*

Il se dit, toujours absolument et au pluriel, Des soldats qu'on emploie à remuer la terre, soit pour l'attaque d'une place, soit pour le retranchement d'un poste, etc. *On employa dix mille travailleurs pour faire la circonvallation du camp. Les travailleurs employés aux lignes. Les assiégés firent une sortie, et tombèrent sur les travailleurs.*

Il se dit aussi quelquefois pour Ouvriers. *Il prétendait défendre la cause des travailleurs.*

TRAVÉE. s. f. T. de Charpenterie et d'Archit. Espace qui est entre deux poutres, et qui est rempli par un certain nombre de solives. *Il y a tant de travées à ce plancher.*

Il se dit aussi Des galeries supérieures d'une église, qui règnent au-dessus des arcades de la nef; parce que, dans les anciennes constructions, ces galeries étaient de bois. *Se placer dans une travée. La première, la seconde travée. Les travées d'une chapelle.*

Les travées d'un pont de bois, Les parties de la charpente qui sont entre les files de pieux et qui forment les arches.

Travée de comble, Distance d'une ferme à l'autre. *Travée de balustre*, Rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. *Travée de grille*, Rang de barreaux entre deux pilastres.

TRAVERS. s. m. L'étendue d'un corps considéré dans sa largeur. *Il s'en faut deux travers de doigt que ces planches ne se joignent.*

TRAVERS, signifie aussi, Le biais, l'irrégularité d'un lieu, d'une place, d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre, etc. *Il y a bien du travers dans ce bâtiment. Il faut planter des arbres pour cacher les travers qui sont dans votre jardin.*

En termes de Marine, *Ce vaisseau présentait son travers à la marée, au vent, au feu de l'ennemi*, Il présentait le flanc à la marée, au vent, etc.

TRAVERS, signifie au figuré, Bizarrerie, caprice, irrégularité d'esprit et d'humeur. *Il a du travers dans l'esprit. Il a un singulier travers d'esprit. Un jeune homme plein de travers. Il a bien du travers dans l'humeur. Se donner des travers. Il a pris un travers dans cette affaire-ci.*

Fam., *Donner dans le travers*, Tomber dans l'inconduite, prendre des habitudes déréglées.

EN TRAVERS. loc. adv. D'un côté à l'autre, suivant la largeur. *Cette table n'est pas solide, il faut y mettre des barres en travers pour qu'elle puisse servir.*

En termes de Marine, *Se mettre en travers*, Se mettre en panne. On dit de même, *Être, se tenir en travers.*

DE TRAVERS. loc. adv. Obliquement. *Si vous mettez cela de travers, vous ne le ferez pas passer. Il est louche, il est bigle, il regarde de travers.*

Fig., *Regarder quelqu'un de travers*, Le regarder d'une manière qui marque du mécontentement, ou de la colère, ou de l'aversion. *Je ne sais ce qu'il a contre moi, mais il me regarde de travers.*

Prov. et fig., *Mettre son bonnet de travers*, Entrer en mauvaise humeur. *Ne lui parlez pas aujourd'hui, il a mis son bonnet de travers.*

DE TRAVERS, signifie aussi, De mauvais sens, à contresens, tout autrement qu'il ne faudrait; et alors il est souvent précédé de l'adverbe *Tout*. *Cela est mis tout de travers, est fait tout de travers. Il écrit tout de travers. Il va tout de travers. Il a les jambes de travers.*

Il s'emploie figurément dans la même ac-

ception. *Cet homme prend tout de travers, entend tout de travers. Il rapporte de travers tout ce qu'on lui dit. Juger tout de travers. Parler, répondre tout de travers.*

Cet homme a l'esprit de travers, Il a l'esprit mal fait, mal tourné.

À TRAVERS, AU TRAVERS. loc. prépositives, dont la première est toujours suivie d'un régime simple, et l'autre de la préposition *de*, et qui signifient, Au milieu, par le milieu. *À travers*, se dit principalement pour désigner Un passage vide, libre. *Au travers*, se dit, au contraire, pour désigner Un passage qu'on se procure entre des obstacles, ou en traversant, en pénétrant un obstacle. Mais cette distinction n'est pas toujours rigoureusement observée. *Passer sa main à travers les barreaux. Aller à travers les bois, à travers les champs, à travers champs. Ils passèrent à travers les vaisseaux ennemis. Il se fit jour au travers des ennemis. Il perça au travers d'un bataillon. Il ne craint point les périls, il se jette au travers, tout au travers. On voit le jour au travers des vitres, des châssis. On ne voyait le soleil qu'à travers les nuages, qu'au travers du brouillard.*

Fig. et fam., *Tout au travers des choux*, et plus simplement, *À travers choux*, Inconsidérément, sans jugement, sans aucun égard.

À TRAVERS, AU TRAVERS, signifient aussi, De part en part. *Un coup d'épée au travers du corps, à travers le poumon.*

Ils s'emploient figurément avec les verbes *Voir, découvrir, remarquer*, et autres semblables. *Je vois clair au travers de toutes ces finesses. À travers ces artifices, je découvre que... Au travers de toutes ces suppositions, il est aisé de remarquer... Au travers de tout ce qu'il dit, on voit bien qu'il n'est pas content.*

À TORT ET À TRAVERS. loc. adv. et figurée. Sans discernement, inconsidérément. *Il frappe à tort et à travers. Il parle à tort et à travers, sans savoir ce qu'il dit.*

PAR LE TRAVERS. loc. prépositive, qui s'emploie en termes de Marine. À la hauteur, vis-à-vis, à l'opposite. *La flotte était par le travers de tel cap.*

TRAVERSE. s. f. Pièce de bois qu'on met en travers à certains ouvrages de menuiserie et de charpente, pour les assembler ou pour les affermir. *Les traverses d'une porte, d'une fenêtre. Il faudrait mettre là une traverse, des traverses. Les traverses d'un chemin de fer.*

En Serrurerie, *Les traverses d'une grille*, Les barres transversales qui servent à maintenir et à fortifier les barreaux.

TRAVERSE, en termes de Fortification, se dit d'Une tranchée qui se fait dans un fossé sec d'une place assiégée, ou pour le passer, ou pour empêcher qu'on ne le passe.

Il se dit aussi Des retranchements que l'on fait pour se défendre plus longtemps, et pour n'être pas enfilé.

TRAVERSE, se dit encore d'Une route particulière qui conduit à un lieu où ne mène pas le grand chemin, ou qui est plus courte. *Vous trouverez un chemin de traverse qui va de tel lieu à tel autre. Il a pris la traverse au-dessous d'Orléans pour aller à...* On dit dans un sens analogue, *Rue de traverse*, Petite rue qui va d'une grande rue à une autre.

Au Jeu, *Des paris de traverse*, Des paris qui ne sont pas du courant du jeu.

TRAVERSE, signifie au figuré, Obstacle, empêchement, opposition, affliction, revers. *Il a eu bien des traverses. Il a essuyé bien des traverses. Malgré toutes les traverses qu'il a eues. Après tant de traverses.*

À LA TRAVERSE. loc. adv. qui se dit De ce qui survient inopinément et apporte quelque obstacle. *Notre marché eût été conclu, si un tel ne fût venu à la traverse, ne se fût pas jeté à la traverse.*

TRAVERSÉE. s. f. Il se dit, en termes de Marine, Du trajet qui se fait par mer, d'une terre à une autre terre opposée. *La traversée de Bordeaux à Saint-Domingue. Faire une heureuse traversée. Une longue traversée. Une traversée de tant de jours. Nous eûmes beaucoup à souffrir dans la traversée, pendant la traversée.*

Il se dit aussi de Toute sorte de voyages par mer, excepté des voyages de long cours, et de ceux où l'on ne fait que suivre une côte. *La traversée de Bordeaux à Lisbonne.*

TRAVERSER. v. a. Passer à travers, d'un côté à l'autre. *Traverser une province. Traverser une campagne, une forêt, une rivière, un marais. Traverser la mer. Vous n'avez que la rue à traverser. Traverser une rivière à la nage.* En termes de Marine, *Traverser la lame.*

Il signifie aussi, Être au travers de quelque chose. *L'allée qui traverse le jardin. La Seine traverse Paris. La grande route traverse son domaine. Un étroit chemin traverse la forêt. Une pièce d'assemblage qui traverse.* Dans cette dernière phrase, il est employé neutralement.

Il signifie encore, Percer de part en part. *La pluie a traversé son manteau, ses habits. Une balle lui a traversé le bras. Une pièce de bois qui traverse d'un côté à l'autre.*

Il s'emploie aussi figurément. *Cette pensée lui traversa l'esprit.*

TRAVERSER, signifie encore figurément, Susciter des obstacles pour empêcher le succès de quelque entreprise. *Traverser quelqu'un dans ses desseins. Traverser un dessein. Traverser une entreprise.*

En termes de Manège, *Ce cheval se traverse*, Ses hanches et ses épaules ne sont point exactement sur la même ligne qu'il doit décrire. *Ce cheval se traverse des hanches; cet autre se traverse des épaules.*

TRAVERSÉ, ÉE. part. passé.

Un homme tout traversé de la pluie, Tout trempé, tout mouillé par la pluie.

Un cheval bien traversé, Un cheval fort du dessous, et large du poitrail.

TRAVERSIER, IÈRE. adj. Qui traverse. Il n'est guère usité que dans les dénominations suivantes :

Rue traversière, Rue de traverse.

En termes de Marine, *Vent traversier*, Vent qui permet aux bâtiments de se rendre alternativement d'un lieu à un autre, dans les deux sens opposés.

Barque traversière, Barque qui sert habituellement à traverser d'un endroit à un autre peu éloigné.

En termes de Musique, *Flûte traversière*, Flûte dont on joue en la mettant presque horizontalement sur les lèvres. On l'appelle aussi *Flûte allemande*, et simplement *Flûte.*

TRAVERSIN. s. m. Chevet, oreiller long qui s'étend de toute la largeur du lit, et sur lequel on repose la tête. *Ce traversin n'est pas assez haut.*

Faux traversin, Oreiller long que l'on met au pied du lit, pour faire symétrie avec celui qui est placé à la tête.

TRAVERSIN, en termes de Marine, se dit Des pièces de bois posées en travers d'une charpente de bâtiment. *Traversin d'écoutille. Traversin de hune. Etc.*

TRAVERTIN. s. m. Pierre calcaire des environs de Tivoli, en Italie. *Les édifices de Rome sont construits en travertin.*

TRAVESTIR. v. a. Déguiser en faisant prendre l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition. *On le travestit en femme pour le sauver de prison. On a travesti des soldats en paysans pour surprendre la place.*

Il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel. *Il se travestit souvent. Se travestir pour passer à travers le camp des ennemis. Il se travestit en moine.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère. *C'est un scélérat qui fait le dévot, il se travestit. C'est un esprit souple, facile, il se travestit aisément. Il a le don de se travestir comme il lui plaît.*

Fig., *Travestir un auteur, travestir un ouvrage*, Faire une sorte de traduction libre d'un ouvrage sérieux, pour le rendre comique, burlesque; le parodier. *Scarron a travesti Virgile. On a travesti la Henriade et Télémaque.*

Travestir la pensée de quelqu'un, L'interpréter mal, la rendre d'une manière inexacte, infidèle.

TRAVESTI, IE. part. passé. *L'Énéide travestie. La Henriade travestie.*

Bal travesti, Bal où l'on porte des travestissements.

En termes de Théâtre, *Rôle travesti*, Rôle où l'acteur est travesti.

TRAVESTISSEMENT. s. m. Déguisement. *Son travestissement ne lui a pas réussi. L'acteur, dans ce rôle, prend plusieurs travestissements.*

TRAYON. s. m. Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc., que l'on prend dans les doigts pour traire le lait.

TRE

TRÉBELLIANIQUE ou **TRÉBELLIENNE**. adj. f. T. de Droit romain. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Quarte trébellianique* ou *trébellienne*, Le quart que l'héritier institué a droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommis, en remettant l'hérédité.

TRÉBUCHANT, ANTE. adj. Qui trébuche. Il ne se dit guère qu'en parlant De monnaies d'or et d'argent, et signifie, Qui est de poids. *Ces pièces de monnaie sont trébuchantes.*

TRÉBUCHEMENT. s. m. Action de trébucher. Il est peu usité.

TRÉBUCHER. v. n. Faire un faux pas. *Il ne peut faire un pas sans trébucher. Une pierre le fit trébucher.*

Prov., *Qui trébuche et ne tombe point, avance son chemin.*

Fig., *Trébucher dans une affaire*, Broncher, faire un faux pas dans une affaire.

TRÉBUCHER, signifie quelquefois, Tomber. *Le pont fondit sous leurs pieds, et ils trébuchèrent dans la rivière.* Ce sens est vieux. On a dit de même, figurément, *Trébucher du faîte des grandeurs.*

TRÉBUCHER, en Matière de poids, se dit D'une chose qui emporte par sa pesanteur celle contre laquelle elle est pesée. *Ce n'est pas assez qu'une pièce de monnaie d'or soit entre deux fers, il faut qu'elle trébuche.*

TRÉBUCHÉ, ÉE. part. passé.

TRÉBUCHET. s. m. Piège en forme de cage, dont on se sert pour attraper des oi-

seaux. *Cet oiseau a donné dans le trébuchet, a été pris au trébuchet.*

Prov. et fig., *Prendre quelqu'un au trébuchet*, L'amener par adresse à faire une chose qui lui est désavantageuse, ou qui est contraire à ce qu'il avait résolu.

TRÉBUCHET, signifie aussi, Une petite balance pour peser des monnaies, ou autres objets d'un poids léger. *Peser des espèces au trébuchet. Ce trébuchet est juste, n'est pas juste.*

TRÉFILER. v. a. Passer du fer ou du laiton par la filière.

TRÉFILÉ, ÉE. part. passé.

TRÉFILERIE. s. f. Fabrique où l'on tréfile.

TRÉFILEUR. s. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE. s. m. Plante herbacée de la famille des Légumineuses, qui vient naturellement dans les prés, ou qu'on sème dans les prairies artificielles, et dont les feuilles, de forme ronde, sont attachées trois à trois à une même queue. *Il y a bien du trèfle dans ce pré. C'est une bonne herbe pour les chevaux, que le trèfle.*

Trèfle d'eau, Plante aquatique, qui ressemble au trèfle, en ce que ses feuilles sont trois à trois sur une même queue.

TRÈFLE, désigne aussi, Une des quatre couleurs des cartes, parce que les cartes qui sont de cette couleur sont marquées d'une figure de feuille de trèfle. *Roi, dame, valet, dix, etc., de trèfle. Il joue trèfle. Il a tous les trèfles. Il tournait trèfle.*

TRÈFLE, se dit encore d'Un ornement d'architecture imité de la feuille de trèfle.

TRÉFONCIER. s. m. T. de Coutume. Propriétaire du fonds et du tréfonds.

TRÉFONDS. s. m. T. de Coutume. Le fonds qui est sous le sol, et qu'on possède comme le sol même. *Vendre le fonds et le tréfonds.* On écrit aussi, *Très-fonds.*

Fig. et fam., *Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire*, La posséder parfaitement.

TREILLAGE. s. m. Assemblage de perches, de lattes ou d'échalas posés horizontalement et verticalement, et liés l'un à l'autre par petits carrés, pour former des berceaux, des palissades ou des espaliers dans les jardins. Il y en a aussi qui ne servent qu'à la décoration. *Il a fait faire un treillage. Un grand treillage. Un mur garni de treillage. Berceau de treillage. Pavillon de treillage. Cette allée est terminée par un grand berceau de treillage, par un pavillon de treillage. Arcade, colonne de treillage.*

TREILLAGEUR. s. m. Ouvrier qui fait des treillages ou des treillis.

TREILLE. s. f. Berceau ou couvert fait de ceps de vigne entrelacés et soutenus par du treillage, par des perches, ou par des barreaux de fer. *A l'ombre d'une treille. Sous la treille. Les grappes qui pendent à la treille. Vin de treille.*

Il se dit également Des ceps de vigne qui montent contre une muraille ou contre un arbre.

Une treille de verjus, de muscat, Une treille qui produit du verjus, du muscat.

Fig., *Le jus de la treille*, Le vin.

TREILLIS. s. m. Ouvrage de métal ou de bois, qui imite les mailles en losange d'un filet, et qui sert de clôture, sans intercepter l'air ni la vue. *Treillis de fer pour un parloir. Treillis de bois. Il y a un treillis de bois à cette fenêtre. Il y a sur les fenêtres de cette église des treillis de fil d'archal pour conserver les vitraux. Des jours de souffrance garnis de treillis. Cage de treillis. Garde-manger de treillis.*

TREILLIS, signifie aussi, Une sorte de toile gommée, lissée et luisante. *Treillis noir. Veste de treillis.*

Il signifie encore, Une espèce de grosse toile dont on fait des sacs, et dont s'habillent des paysans, des manœuvres, etc.

TREILLISSER. v. a. Garnir de treillis de bois ou de métal. *Treillisser une fenêtre.*

TREILLISSÉ, ÉE. part. passé. *Fenêtre treillissée.*

TREIZE. adj. numéral des deux genres. Dix et trois. *Treize personnes. Cette étoffe coûte treize francs le mètre. Ceux qui ont l'esprit faible et superstitieux, évitent d'être treize à table. Treize cents francs. Treize mille francs.*

Il s'emploie quelquefois pour Treizième. *Chapitre treize. Grégoire treize. Louis treize.* On écrit ordinairement, *Grégoire XIII, Louis XIII.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin. *Le produit de treize multiplié par deux.* On dit de même, *Le nombre treize, le numéro treize.*

Le treize du mois, Le treizième jour du mois.

TREIZIÈME. adj. des deux genres. Qui suit immédiatement le douzième. *Il est le treizième sur la liste. Ce passage est dans le treizième chapitre de tel livre. Le treizième siècle. Le treizième jour du mois*, ou elliptiquement, *Le treizième du mois.*

La treizième partie, ou substantivement, *Le treizième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en treize parties égales. *Payer le treizième. Quand on vend quelque chose à la douzaine, on donne ordinairement le treizième.*

TREIZIÈMEMENT. adv. En treizième lieu.

TRÉLINGAGE. s. m. T. de Marine. Gros filin, qui attache les bas haubans de bâbord avec ceux de tribord.

TRÉMA. adj. des deux genres et des deux nombres. Il se dit D'une voyelle accentuée de deux points qui avertissent qu'elle se détache de la voyelle précédente ou suivante. Ces deux points ne se mettent que sur trois voyelles, *ë, ï, ü.* (Noël, naïf, ïambe, Saül.) *Un ë tréma. Un ï tréma. Un ü tréma.*

Il est quelquefois substantif masculin ; et alors il se dit de Ces deux points. *Mettez un tréma sur cet i.*

TRÉMAIL. s. m. T. de Pêche. Voyez TRAMAIL.

TREMBLAIE. s. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, ANTE. adj. Qui tremble. *Pâle et tremblant. Il était tout tremblant de peur, de froid. Avoir la tête tremblante. Écrire d'une main tremblante. Voix tremblante. Pont tremblant.*

Pièce de bœuf tremblante, Pièce de bœuf si grosse et si entrelardée de graisse, qu'elle tremble au moindre mouvement.

TREMBLE. s. m. Espèce particulière de peuplier, dont les feuilles tremblent au moindre vent.

TREMBLÉ, ÉE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Écriture tremblée*, Écriture tracée par une main tremblante. On le dit aussi d'Une écriture particulière dont les traits, au lieu d'être droits, sont sinueux. On dit également, *Des lignes tremblées.*

TREMBLÉ, se dit substantivement, en termes d'Imprimerie, d'Un filet serpentant et alternativement gras et maigre. *Un tremblé.*

TREMBLEMENT. s. m. Agitation de ce qui tremble. *Il lui prit un grand tremblement. D'où vient ce tremblement de main? Il a un tremblement dans le bras droit. Tremblement de nerfs. L'émotion qu'il ressentit, lui causa, lui donna un tremblement. Il eut un tremblement par tout le corps.*

Tremblement de terre, Secousse qui ébranle violemment la terre. *La Sicile est sujette à de grands tremblements de terre. Cette ville a été renversée par un tremblement de terre.*

TREMBLEMENT, en termes de Musique, Sorte de cadence précipitée, qui se fait, soit en chantant, soit en jouant de quelque instrument. *Il faut faire un tremblement sur cette note.*

TREMBLEMENT, signifie quelquefois figurément, Une grande crainte. *Il ne faut point de tremblement dans cette affaire. Le tremblement qu'il a eu des suites de l'entreprise, l'a empêché de s'y hasarder.* Il est peu usité.

TREMBLER. v. n. Être agité, être mû par de fréquentes secousses. *Les feuilles des arbres tremblent au moindre vent. La fièvre le fait trembler. La tête, la main, les jambes lui tremblent. Tout le corps lui tremble. Trembler de froid. Trembler de peur. Trembler depuis les pieds jusqu'à la tête. Trembler de tous ses membres. Trembler au moindre bruit. Il tremblait comme la feuille. La voix lui tremble. La terre trembla par deux fois. Au bruit de l'artillerie, toute la maison trembla. Sa voix fait trembler les vitres.*

Il se dit aussi Des choses qui ne sont pas fermes, et qui s'ébranlent facilement. *On ne peut avec sûreté passer sur ce plancher, sur ce pont, il tremble.*

Activ. et pop., *Trembler la fièvre*, Être dans le frisson de la fièvre.

TREMBLER, signifie au figuré, Craindre, appréhender, avoir grand'peur. *Ce prince est redoutable, il fait trembler toute l'Europe. Toute la terre tremblait devant lui. Son aspect les fit trembler. Je n'y vais qu'en tremblant. Je tremble de peur que cela n'arrive. Je tremble que cela n'arrive. Je tremble d'avouer, etc. Je tremble de le voir faire cela*, Je crains qu'il ne le fasse. *Je tremble à le voir faire cela*, J'éprouve de la crainte en le lui voyant faire. *Je tremble pour vous. Il est d'une imprudence à faire trembler pour lui.* Par exagérat., *Il mange à faire trembler.*

TREMBLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tremble. Il n'est guère usité au propre ; il se dit au figuré d'Une personne trop circonspecte, trop craintive. *Vous ne l'engagerez jamais dans cette affaire, c'est un trembleur.*

TREMBLEUR, est aussi Le nom que l'on donne à certains enthousiastes religieux appelés *Quakers* par les Anglais. Voyez QUAKER.

TREMBLOTANT, ANTE. adj. Qui tremblote. *Je le trouvai tout tremblotant de froid. Une voix tremblotante.*

TREMBLOTER. v. n. Diminutif de Trembler. *Le froid le faisait trembloter. Il a eu peu de frisson, il a seulement trembloté.* Il est familier.

TRÉMIE. s. f. Sorte de grande auge carrée, fort large par le haut, et fort étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui tombe de là entre les meules pour être réduit en farine. *La trémie est pleine. Il n'y a plus de blé dans la trémie.*

TRÉMIE, se dit aussi d'Une mesure dont on se sert pour le sel.

Il se dit encore d'Une sorte de boîte dans laquelle on donne à manger aux faisans parqués.

Il se dit, en termes de Métallurgie, d'Une espèce d'entonnoir dans lequel on jette le minerai.

TRÉMIÈRE. adj. f. Il n'est usité que dans cette dénomination, *Rose trémière*, Espèce de grande mauve dont la fleur a quelque ressemblance avec la rose.

TREMOLO. s. m. (On prononce *Trémolo*.) T. de Musique emprunté de l'italien. Mouvement rapide et continu sur une note. *Un tremolo des instruments à cordes. Une phrase en tremolo. Ce tremolo produisit un grand effet.*

TRÉMOUSSEMENT. s. m. Action de se trémousser. *Trémoussement des ailes, du corps. Trémoussement des membres.*

TRÉMOUSSER (SE). v. pron. Remuer, se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. *Ce n'est pas là danser, ce n'est que se trémousser. Un chien qui se trémousse.*

Il signifie figurément et familièrement, Faire des démarches, prendre des soins, se donner beaucoup de mouvement pour faire réussir une affaire. *Donnez ordre à tout, trémoussez-vous un peu. Il se trémousse fort. L'affaire était importante, il s'est bien trémoussé.*

Il s'emploie aussi comme neutre; mais on ne le dit guère alors qu'en parlant De quelques mouvements d'oiseaux. *Ces oiseaux trémoussent de l'aile.*

TRÉMOUSSOIR. s. m. Machine propre à se donner du mouvement et de l'exercice, sans sortir de la chambre.

TREMPAGE. s. m. Action de tremper. *Le papier destiné à l'impression subit un trempage avant d'être livré aux presses.*

TREMPE. s. f. Action, manière de tremper le fer, l'acier. *Cet homme entend bien la trempe du fer. Donner la trempe.*

Il signifie aussi, La qualité que le fer contracte quand on le trempe. *Cette épée est d'une bonne trempe. La trempe de ce coutelas est fort bonne. La trempe de cet acier est excellente.*

Il se dit figurément de La constitution du corps de l'homme, et de La qualité de son âme, de son caractère. *Rien ne peut altérer sa santé, c'est un corps d'une bonne trempe, d'une trempe excellente. Un esprit de bonne trempe, d'une bonne trempe. La trempe de son âme. Les âmes d'une certaine trempe. Peu d'hommes ont un caractère de cette trempe. Ce sont des gens de la même trempe. Je connais un homme de sa trempe.*

TREMPE, en termes d'Imprimerie, Action de tremper, d'humecter le papier sur lequel on veut imprimer. *La trempe varie suivant les diverses qualités du papier.* Dans ce sens, on dit aussi, *Trempage.*

TREMPER. v. a. Mouiller une chose en la mettant dans quelque liqueur. *Tremper un linge dans de l'eau. Tremper du pain, du biscuit dans du vin.*

Tremper la soupe, Verser le bouillon sur les tranches de pain.

Tremper du fer, de l'acier, Le plonger tout rouge dans de l'eau préparée pour le durcir.

La pluie a trempé la terre, Il a plu abondamment, et la terre est pénétrée d'eau.

Tremper son vin, Y mettre de l'eau en assez grande quantité.

Fig., *Tremper ses mains dans le sang*, Commettre un meurtre, ou seulement l'ordonner, le conseiller, y consentir.

On dit de même, avec le pronom personnel, *Ses mains se trempèrent dans le sang.*

En termes d'Impr., *Tremper le papier*, ou absolument, *Tremper*, Imbiber d'eau, humecter le papier destiné à l'impression, pour lui donner de la moiteur et de la souplesse. *Tremper à la main. Tremper au balai. Le papier se trempe ordinairement une fois par main.*

TREMPER, est aussi neutre, et signifie, Demeurer quelque temps dans l'eau ou dans une autre liqueur. *Il y a déjà deux jours que ce linge trempe. Laissez tremper ce cuir dans l'eau. Faire tremper de la morue pour la dessaler. Il faut mettre tremper ces pois, ces pruneaux pour les amollir. La viande qui trempe trop longtemps, perd tout son suc.*

Fig., *Tremper dans un crime, dans une conspiration, etc.*, En être complice. *Il n'a point trempé dans ce crime, dans ce complot.*

TREMPÉ, ÉE. part. passé. *Ne boire que du vin trempé.*

Cet homme est tout trempé, il a son habit tout trempé, Il a été extrêmement mouillé.

Il est tout trempé de sueur, se dit D'un homme qui a beaucoup sué, qui est couvert de sueur.

Fig., *Un esprit bien trempé, une âme bien trempée*, Un esprit, une âme d'une qualité vigoureuse.

TREMPERIE. s. f. L'endroit d'une imprimerie où l'on trempe le papier. *Aller à la tremperie.*

TREMPLIN. s. m. Planche inclinée et très élastique, sur laquelle les sauteurs courent pour s'élancer et faire des sauts périlleux. *Le grand saut du tremplin.*

TRENTAIN. Terme dont on se sert à la Paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente. *Nous sommes trentain. Quand les joueurs ont trente de part et d'autre, le marqueur crie, Trentain.*

TRENTAINE. s. f. coll. Nombre de trente ou environ. *Une trentaine de francs. Une trentaine d'années. Nous étions une trentaine à ce dîner.*

Il se dit, absolument, de L'âge de trente ans. *Elle a passé la trentaine.* Ce sens est familier.

TRENTE. adj. numéral des deux genres. Trois fois dix. *Trente hommes. Trente francs. Trente lieues. Trente et un, trente-deux, etc. Être âgé de trente ans. Avoir trente ans.*

Dans l'Histoire grecque, *Les trente tyrans*, ou elliptiquement, *Les trente*, Magistrats que les Lacédémoniens vainqueurs d'Athènes mirent à la tête de la ville et qui la gouvernèrent tyranniquement. Dans l'Histoire romaine, *Les trente tyrans*, Compétiteurs au trône impérial qui se firent proclamer dans diverses provinces de l'empire sous les règnes de Gallien, de Claude et d'Aurélien.

TRENTE, s'emploie quelquefois pour Trentième. *Page trente. Chapitre trente.*

TRENTE, au Jeu de la paume, signifie, La moitié d'un jeu, qui est de quatre points, dont chacun vaut quinze.

Trente et quarante, Jeu de hasard qui se joue avec des cartes. *Jouer au trente et quarante.*

TRENTE, se prend quelquefois substantivement. *Le produit de trente multiplié par six.* On dit de même, *Le nombre trente, le numéro trente.*

Le trente du mois, Le trentième jour du mois.

TRENTENAIRE. adj. des deux genres. Qui est de trente ans, qui dure trente ans. *Possession trentenaire. Prescription trentenaire. Obligations trentenaires.*

TRENTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de trente. *Vous n'êtes que le trentième. Dans sa trentième année. Le trentième jour du mois*, ou elliptiquement, *Le trentième du mois.*

La trentième partie d'un tout, ou substantivement, *Le trentième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en trente parties égales. *Les neuf trentièmes. Il est intéressé dans cette affaire pour un trentième.*

TRÉPAN. s. m. Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin, avec lequel on perce les os, et spécialement ceux du crâne. *Le chirurgien apporta son trépan, et fit l'opération.*

Il signifie aussi, L'opération qui se fait avec cet instrument. *Ce blessé est trop faible, il ne pourra jamais souffrir, supporter le trépan.*

TRÉPANER. v. a. Faire l'opération du trépan à quelqu'un. *On l'a trépané. Trépaner un homme.*

TRÉPANÉ, ÉE. part. passé.

TRÉPAS. s. m. Décès, mort de l'homme, passage de la vie à la mort. Il n'est guère usité dans le discours ordinaire, mais on l'emploie souvent dans la poésie et dans le style soutenu. *À l'heure de son trépas. Les horreurs du trépas. Affronter le trépas. Mépriser le trépas. Un glorieux trépas.*

Fam., *Aller de vie à trépas*, Mourir, trépasser.

TRÉPASSEMENT. s. m. Trépas. Il est vieux.

TRÉPASSER. v. n. Mourir, décéder, rendre l'âme. Il se dit ordinairement Des personnes qui meurent de leur mort naturelle. *Il trépassa sur le minuit. Il y a deux heures qu'il est trépassé. Il a trépassé à telle heure.*

TRÉPASSÉ, ÉE. part. passé.

Il est aussi substantif. *Être pâle comme un trépassé. Prier Dieu pour les trépassés. Le jour des trépassés :* on dit plus ordinairement, *Le jour des morts.*

TRÉPIDATION. s. f. Terme didactique. Il se dit en Géologie pour signifier Une légère secousse communiquée au sol. *Ce fut une trépidation plutôt qu'un tremblement de terre. On a depuis quelques jours remarqué plusieurs trépidations dans ce sol volcanique.*

Il s'est dit en Médecine pour exprimer Le tremblement des membres, des nerfs, des fibres, etc.

Il est aussi terme d'Astronomie, et signifie, Le balancement que d'anciens astronomes attribuaient au firmament, du septentrion au midi, et du midi au septentrion.

TRÉPIED. s. m. Ustensile de cuisine, qui a trois pieds, et qui sert à divers usages, comme à soutenir sur le feu un poêlon, un chaudron, etc.

Le trépied de Delphes, le trépied d'Apollon, Espèce de siège à trois pieds, sur lequel la prêtresse de Delphes s'asseyait pour rendre des oracles.

Fig., *Il est sur le trépied*, se dit D'un homme qui parle avec enthousiasme.

TRÉPIGNEMENT. s. m. Action de trépigner. *Le trépignement des pieds.*

TRÉPIGNER. v. n. Frapper des pieds contre terre, en les remuant d'un mouvement prompt et fréquent. *Il trépigne de colère,*

d'impatience, de dépit. Voyez-vous comme il trépigne des pieds? Il ne fait que trépigner en dansant. Ce cheval ne fait que trépigner.

TRÉPOINTE. s. f. Bande de cuir mince que les cordonniers, les coffretiers, les bourreliers, etc., mettent entre deux cuirs plus épais qu'ils veulent coudre ensemble, afin de soutenir la couture.

TRÈS. Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe ou à un adverbe. *Bon, très bon. Mauvais, très mauvais. Très connu. Très estimé. Vaillant, très vaillant. Très bien. Très fort. Très peu. Très sagement. Cet homme est très savant, mais celui-là est plus savant encore. Vous avez fait très sagement.*

TRÉ-SEPT. s. m. Sorte de jeu de cartes, ainsi nommé à cause de l'importance qu'on y donne aux nombres trois et sept. *Jouer au tré-sept. Partie de tré-sept.*

TRÉSOR. s. m. Amas d'or, d'argent, ou d'autres choses précieuses mises en réserve. *Riche trésor. Trésor inestimable. Trésor inépuisable. Enfouir des trésors. Trouver un trésor caché, enfoui.*

Il se dit aussi Du lieu où le trésor est renfermé. *Il a toujours sur lui la clef de son trésor.*

Il se dit, particulièrement, Du lieu où, dans certaines églises, on garde les reliques et d'autres objets précieux. Il se dit aussi de Ces reliques et de ces ornements.

Trésor public, trésor de l'État, Les revenus de l'État, les sommes destinées au service public. *Cette guerre a épuisé le trésor de l'État, le trésor public.* Il se dit aussi Du lieu où les revenus de l'État sont déposés et administrés; et, en ce sens, il s'emploie presque toujours absolument. *Aller au Trésor royal, au Trésor. Employé au Trésor.*

Chambre du trésor, Juridiction qui était établie à Paris pour juger des affaires du domaine du roi. *La chambre du trésor était tenue par les trésoriers de France.*

TRÉSOR, au pluriel, s'emploie souvent pour exprimer de Grandes richesses. *Les trésors de Crésus ont passé en proverbe. Cet homme a de grands trésors. Il y a des trésors à gagner dans ce commerce. Les trésors que ces mines recèlent. Il a amassé des trésors.*

TRÉSOR, se dit figurément de Tout ce qui est d'une excellence, d'une utilité singulière. *Un véritable ami est un grand trésor. Cette femme est un trésor. Un bon domestique est un trésor dans une maison. Cet homme est plus habile qu'il ne paraît, c'est un trésor caché. L'économie est un trésor. Les trésors de la science. Les trésors d'érudition que cet ouvrage renferme.*

Ce livre est un trésor de doctrine, un trésor de recherches, Il renferme beaucoup de science, d'érudition, de recherches précieuses. C'est par allusion à ce sens que l'on a donné le titre de *Trésor* à Certains livres, et particulièrement à de grands ouvrages d'érudition. *Le Trésor de la Langue grecque, de Henri Estienne. Le Trésor des Origines de la langue française.*

Poétiq., *Les trésors de la terre,* Les productions de la terre. *Les trésors de Cérès,* Les moissons, le blé. *Les trésors de Bacchus,* Les raisins, le vin. *Les trésors du printemps,* Les fleurs. *Etc.*

TRÉSOR, dans le langage de l'Écriture et en style de piété, se dit, soit au singulier, soit au pluriel, et tant au sens physique qu'au sens moral, d'Un amas, d'une réunion, d'un assemblage de diverses choses bonnes ou mauvaises. *Il est dit dans l'Évangile : Amassez-vous des trésors que les vers et la rouille ne puissent point gâter, et que les voleurs ne puissent point dérober. Suivant saint Paul, le riche amasse sur sa tête des trésors de colère. Dieu tire de ses trésors les vents, la pluie. Le trésor des miséricordes divines. Le trésor des vengeances célestes. Le trésor des mérites de* JÉSUS-CHRIST, *des mérites des saints.*

L'Église ouvre ses trésors, se dit en parlant Des indulgences que l'Église accorde.

TRÉSOR, se dit aussi figurément de Toutes les choses pour lesquelles on a un grand attachement. *L'Évangile dit : Là où est votre trésor, là est votre cœur. Cet enfant est son trésor.*

TRÉSOR, se disait autrefois Du lieu où l'on gardait les archives, les titres, les papiers d'une seigneurie, d'une communauté. *Le trésor des chartres de telle abbaye. Le trésor des chartres du roi. Le trésor des chartres d'une seigneurie.*

TRÉSORERIE. s. f. Lieu où l'on garde et où l'on administre le trésor public. *Aller à la trésorerie. Employé à la trésorerie.*

Il se dit, en Angleterre, de Ce qu'on appelle en France le département des finances. *Le premier lord de la trésorerie. Les lords de la trésorerie.*

Il se disait autrefois Du bénéfice dont était pourvu celui qu'on appelait Trésorier dans un chapitre. *La trésorerie de la sainte Chapelle de Paris.*

Il se disait aussi de La maison affectée pour le logement du trésorier d'une église.

TRÉSORIER. s. m. Officier établi pour recevoir et pour distribuer les deniers d'un roi, d'un prince, d'une communauté, etc. *Trésorier de la maison du roi. Trésorier des bâtiments du roi. Trésorier de la ville de Paris. Trésorier des invalides de la marine. Trésorier de la garde municipale. Nommer un trésorier.* Plusieurs de ces titres ne sont plus maintenant en usage.

Trésorier-payeur général, Officier qui remplit dans un département les fonctions réunies de receveur général et de payeur.

Trésoriers de France, Officiers qui étaient préposés pour travailler à la répartition des tailles, et pour connaître de plusieurs autres affaires de finances, du domaine, des ponts et chaussées, et des chemins publics. *Trésorier de France en la généralité de Paris, de Rouen, d'Alençon. Le bureau des trésoriers de France. Président des trésoriers de France.*

TRÉSORIER, s'est dit aussi de Celui qui était pourvu d'une dignité ecclésiastique qu'on appelait Trésorerie, et qui était la première dignité dans quelques chapitres. *Trésorier de la sainte Chapelle.*

TRÉSORIÈRE. s. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, le montant des souscriptions, etc. *La supérieure de cette communauté en est aussi la trésorière. Madame la trésorière de la Société de la maternité.*

TRESSAILLEMENT. s. m. Agitation, émotion subite d'une personne qui tressaille. *Il est sujet à des tressaillements. La peur et la joie donnent des tressaillements. À cette vue, il éprouva un doux tressaillement.*

Vulgairement, *Tressaillement de nerfs,* Mouvement soudain et convulsif dans les muscles. *Tressaillement d'un nerf,* Déplacement momentané d'un tendon. Ces locutions ne sont point usitées dans le langage médical.

TRESSAILLIR. v. n. (*Je tressaille, tu tressailles, il tressaille;* quelques prosateurs célèbres ont écrit, par euphonie, ***Il tressaillit,*** au présent de ce verbe; *nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent. Je tressaillais. Je tressaillis. Je tressaillirai. Je tressaillirais. Que je tressaille. Que je tressaillisse. Tressaillant.*) Être subitement ému, éprouver une agitation vive et passagère. *Il tressaille de joie. Il tressaillit de peur, etc. À chaque mot qu'on lui disait de son fils, ce bonhomme tressaillait de joie, de crainte, etc.*

TRESSAILLI, IE. part. passé.

Vulgairement, *Nerf tressailli,* Tendon momentanément sorti de sa place par un effort violent. Cette locution n'est point usitée dans le langage médical.

TRESSE. s. f. Tissu plat fait de petits cordons, ou de fils, de cheveux, etc., entrelacés. *Tresse de cheveux. Tresse de soie. Tresse d'argent. Faire une tresse. Ses cheveux tombaient en tresses sur ses épaules.*

Il se dit aussi Des cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les perruquiers font les perruques.

TRESSER. v. a. Mettre, arranger en tresses. *Tresser des cheveux. Tresser du fil, de la soie. Tresser de la paille, du jonc, etc.*

TRESSÉ, ÉE. part. passé. *De la paille tressée.*

TRESSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tresse des cheveux pour en faire une perruque.

TRÉTEAU. s. m. Pièce de bois longue et étroite, portée ordinairement sur quatre pieds, et qui sert à soutenir des tables, des échafauds, des théâtres, etc. *Il faut deux tréteaux pour soutenir le dessus d'une table. Il renversa table et tréteaux. Il n'a point d'autre lit que deux ais posés sur des tréteaux.*

Il se dit souvent, au pluriel, d'Un théâtre d'opérateur, de saltimbanque, de farceur; et, par extension, d'Un théâtre où l'on représente des pièces bouffonnes et populaires. *C'est un comédien qui n'est bon qu'à monter sur des tréteaux. Cette pièce est ignoble et digne des derniers tréteaux de nos boulevards. Il faut renvoyer cette pièce aux tréteaux de la foire.*

Fig., *Monter sur les tréteaux,* Monter sur le théâtre, se faire comédien.

TREUIL. s. m. Cylindre de bois, placé horizontalement, qu'on fait tourner au moyen de leviers, et autour duquel s'enroule une corde qui sert à élever ou à tirer des fardeaux.

TRÊVE. s. f. Suspension d'armes, cessation de tout acte d'hostilité pour un certain temps, par convention faite entre deux États, entre deux partis qui sont en guerre. *Trêve de tant de jours, de mois, d'années. Trêve pour tant de jours, pour longues années. Longue trêve. Faire, demander, accorder une trêve. La trêve va expirer. Prolonger la trêve. Trêve générale. Trêve particulière. Rompre, enfreindre la trêve.*

Trêve marchande, Trêve durant laquelle le commerce est permis entre deux États qui sont en guerre.

Trêve de Dieu, ou *Trêve du Seigneur,* Convention que l'Église établit au XI[e] siècle, entre les seigneurs féodaux, et en vertu de laquelle ils devaient cesser les hostilités entre eux, depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, par respect pour les

jours où se sont accomplis les derniers mystères de la vie de Jésus-Christ.

Trêve, signifie au figuré, Relâche. *Son mal ne lui donne point de trêve, ne lui donne ni paix ni trêve. Donnez quelque trêve à votre esprit.*

Fig. et fam., *Trêve de cérémonie, trêve de compliments,* Ne faisons plus de cérémonie, plus de compliments. *Trêve de raillerie, faisons trêve à nos railleries,* Cessons de railler. *Faites trêve à vos plaintes,* Suspendez vos plaintes.

TRI

TRI. s. m. Sorte de jeu d'hombre qu'on joue à trois, et où l'on ne conserve de la couleur de carreau que le roi. *Une partie de tri.*

TRIADE. s. f. T. de Philosophie néoplatonicienne. Il se dit d'Une unité composée de trois personnes ou hypostases. *Les trois hypostases de la triade divine sont l'unité, l'intelligence et la force.*

TRIAGE. s. m. Choix. Il se dit tant de L'action par laquelle on choisit, que Des choses choisies. *Faire le triage. Voilà un beau triage.*

Triage, en termes d'Eaux et Forêts, se dit de Certains cantons de bois, eu égard aux coupes qu'on en fait. *On coupe cette année tant d'arpents dans tel triage.*

TRIAIRES. s. m. pl. T. d'Antiq. Soldats les plus anciens au service, qui formaient la troisième ligne dans l'armée romaine.

TRIANDRIE. s. f. T. de Botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à trois étamines. *Les graminées appartiennent à la triandrie.*

TRIANGLE. s. m. T. de Géom. Figure qui a trois côtés et trois angles. *Triangle équilatéral. Triangle rectangle. Triangle isocèle. Mesurer un triangle.*

Triangle sphérique, Celui dont les côtés sont des arcs de grands cercles de la sphère.

Triangle, est aussi Le nom que les astronomes donnent à une constellation de l'hémisphère boréal. Ils appellent de même *Triangle austral,* Une constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

Triangle, en Musique, se dit d'Un instrument d'acier fait en forme de triangle, et qu'on frappe intérieurement avec une tringle de même métal, pour accompagner certains airs de musique.

TRIANGULAIRE. adj. des deux genres. Qui a trois angles. *Figure triangulaire.*

Prisme triangulaire, pyramide triangulaire, Prisme, pyramide dont la base est un triangle.

TRIANGULATION. s. f. Action de faire les opérations trigonométriques nécessaires pour lever le plan d'un terrain; ou Le résultat de cette action. *Opérations de triangulation. La triangulation de ce pays n'était pas encore achevée.*

TRIAS. s. m. T. de Géologie. Terrain sédimentaire composé de trois dépôts très distincts, les marnes irisées, le calcaire coquillier et le grès bigarré. *Le trias succède immédiatement au lias dans l'ordre descendant.*

TRIASIQUE. adj. des deux genres. T. de Géologie. Qui appartient au trias. *Terrains triasiques.*

TRIBADE. s. f. Femme qui a des goûts et des habitudes contre nature.

TRIBORD. s. m. T. de Marine. Le côté droit du navire, en partant de la poupe. *Avoir les amures à tribord. Faire feu de tribord et de bâbord.*

Fig. et fam., *Faire feu de tribord et de bâbord,* Faire usage de tous ses moyens, de toutes ses ressources.

TRIBRAQUE. s. m. T. de Métrique ancienne. Pied d'un vers grec ou latin, composé de trois syllabes brèves.

TRIBU. s. f. On donnait ce nom, chez quelques nations anciennes, à Certaines divisions qui formaient ensemble la totalité du peuple. *Le peuple de la ville d'Athènes, de Rome, était divisé en tribus. Il a eu les suffrages de toutes les tribus. Une tribu tout entière.*

Tribu, chez les Juifs, comprenait Tous ceux qui étaient sortis d'un des douze patriarches. *Les douze tribus d'Israël. La tribu de Juda.*

Dans le style de la Chaire, *La tribu sacrée, la tribu sainte,* se dit quelquefois de L'ordre ecclésiastique, par allusion à la tribu de Lévi, qui était vouée au culte.

Tribu, se dit quelquefois d'Une peuplade ou d'un petit peuple, relativement à une grande nation dont il fait partie. *Une tribu de Tartares. Une tribu de Germains. Une tribu de sauvages.*

TRIBULATION. s. f. Affliction, adversité. *Il a passé par bien des tribulations, par toutes sortes de tribulations, par les tribulations. De longues tribulations.*

Il s'emploie particulièrement, en parlant Des adversités considérées dans des vues religieuses. *Dieu exerce, éprouve ses élus par des tribulations.*

TRIBUN. s. m. T. d'Hist. et d'Antiq. Nom que portaient, à Rome, certains magistrats chargés de défendre les droits et les intérêts du peuple. *Les tribuns du peuple étaient des personnes sacrées.*

Tribuns militaires, Magistrats qui, durant un temps, eurent dans Rome toute l'autorité des consuls, mais qui étaient en plus grand nombre.

Tribuns de légion ou *des soldats,* Officiers supérieurs qui commandaient tour à tour un corps de gens de guerre, une légion. *Il y avait six tribuns dans chaque légion.*

Tribun, se dit figurément d'Un orateur qui s'érige en défenseur des droits, des intérêts du peuple. *Une éloquence de tribun.*

Il se dit aussi d'Un factieux, d'un démagogue qui cherche à entraîner le peuple en feignant le zèle du bien public. *Il s'est fait tribun du peuple, il se croit un tribun.*

Tribun, est aussi Le nom que portaient, en France, les membres du tribunat, corps politique qui avait été créé par la constitution de l'an VIII.

TRIBUNAL. s. m. Siége du juge, du magistrat. *Quand le juge est dans son tribunal, est assis sur son tribunal, est sur son tribunal.*

Il signifie aussi, La juridiction d'un magistrat, ou de plusieurs qui jugent ensemble; et Ces magistrats mêmes. *Tribunal civil. Tribunal criminel. Tribunal de première instance. Tribunal d'appel. Tribunal de paix. Tribunal de police correctionnelle. Tribunal de simple police. Tribunal militaire. Comparaître devant un tribunal. Cette affaire sera portée devant les tribunaux. Instituer, établir des tribunaux. Le tribunal l'a condamné à payer telle somme. Le tribunal a prononcé. Les tribunaux en décideront. À la rentrée des tribunaux. Les juges qui composent un tribunal.*

Prendre la voie des tribunaux, Avoir recours à la justice, pour faire décider une affaire.

Le tribunal des maréchaux de France, L'assemblée des maréchaux de France, devant laquelle se portaient certaines affaires relatives au point d'honneur.

Tribunal de famille, Assemblée de parents, qui jugeait les contestations élevées entre mari et femme, père et mère, frère et sœur, etc.

Parmi les Catholiques, *Le tribunal de la pénitence,* Le lieu où l'on administre le sacrement de pénitence.

Fig., *Le tribunal de la conscience,* La conscience même. *Il n'y a point de tribunal plus redoutable, plus rigoureux que celui de la conscience.* On dit dans le même sens, *Cet homme est condamné à son propre tribunal.*

Fig., *Le tribunal de Dieu,* La justice de Dieu. *Il le cita en mourant au tribunal de Dieu.* On dit dans un sens analogue, *Le tribunal de l'opinion publique, de la postérité.*

Tribunal, en Architecture, désigne La partie postérieure des basiliques, qui a souvent la forme d'un hémicycle.

TRIBUNAT. s. m. Charge de tribun. *La puissance du tribunat était fort grande. Demander, briguer le tribunat.*

Il signifie aussi, Le temps de l'exercice de cette charge. *Durant son tribunat.*

Il s'est dit, en France, à une certaine époque, d'Une assemblée qui concourait à la formation de la loi. *Membre du tribunat. Le palais du tribunat.* Voyez Tribun.

TRIBUNE. s. f. Lieu élevé d'où les orateurs grecs et les orateurs romains haranguaient le peuple. *La tribune aux harangues. Monter à la tribune. Il monta dans la tribune, et parla au peuple.*

Il se dit aujourd'hui, dans les Assemblées délibérantes, d'Un lieu élevé d'où parlent les orateurs. *La tribune de la chambre des députés, du sénat. Les discours prononcés à la tribune.*

L'éloquence de la tribune, Le genre d'éloquence propre aux débats des assemblées politiques.

La tribune sacrée, La chaire où montent les ecclésiastiques pour parler au peuple. Il n'est que du style soutenu.

Tribune, se dit aussi d'Un lieu plus ou moins élevé, où se mettent certaines personnes qui doivent occuper une place séparée, dans les églises, dans les grandes salles d'assemblée publique. *La tribune des musiciens est mal placée. La tribune des autorités. La tribune destinée à la famille royale. Il entendit la messe dans la tribune. Les tribunes publiques, les tribunes réservées de la chambre des députés. La tribune du corps diplomatique. La tribune des journalistes.*

Tribune d'orgues, Grande tribune où est placé le buffet d'orgues, dans une église.

TRIBUNITIEN, IENNE. adj. T. d'Antiq. rom. Qui appartient au tribunat. *Les empereurs romains s'attribuèrent expressément la puissance tribunitienne.* Il ne s'emploie guère qu'au féminin.

TRIBUT. s. m. Ce qu'un État paye à un autre de temps en temps, pour marque de dépendance. *Les Valaques, les Moldaves payaient tribut aux Turcs.*

Enfants de tribut, Les enfants que le sultan levait en certains pays par forme de tribut, sur les chrétiens ses sujets.

Tribut, se dit aussi Des impôts que les princes lèvent dans leurs États. *Ce prince tire de grands tributs de ses sujets. Lever un*

tribut. Imposer un tribut. Payer le tribut.

Il se dit figurément, au sens moral, de Ce qu'on est obligé d'accorder, de souffrir, de faire. *L'estime, le respect est un tribut qu'on doit à la vertu, au mérite. Les louanges sont un tribut qu'on paye au mérite. Cet écrivain a payé le tribut au goût de son siècle. Je vous paye avec plaisir le tribut d'éloges que je vous dois. Un tribut d'estime et de reconnaissance. Offrir en tribut ses premiers ouvrages.*

Il a payé le tribut à la mer, se dit D'un homme qui s'est embarqué sur mer pour la première fois, et qui s'en est trouvé incommodé.

Payer le tribut à la nature, Mourir. On dit aussi, *Payer le tribut à la mort.*

Fig. et poétiq., *Les fleuves portent à la mer le tribut de leurs ondes*, Ils s'y jettent, ils s'y déchargent.

TRIBUTAIRE. adj. des deux genres. Qui paye tribut à un prince. Il se dit principalement d'un État qui paye tribut à un autre État, à un prince, sous la domination ou sous la protection duquel il se trouve. *Les peuples, les nations tributaires.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Il est son tributaire. Les tributaires de la Turquie.*

Il se dit quelquefois figurément. *Nous sommes tous tributaires de la mort. La France n'est plus aujourd'hui tributaire de tel pays pour ces sortes de marchandises, de denrées.*

Il se dit aussi, comme substantif, Des divers affluents d'un fleuve. *Le Danube et ses tributaires.*

TRICEPS. adj. et s. m. (On prononce *Tricèpce.*) T. d'Anat., emprunté du latin. Il se dit De certains muscles qui ont trois faisceaux charnus à l'une de leurs extrémités. *Muscle triceps brachial. Muscle triceps crural. Triceps brachial. Triceps crural.*

TRICHER. v. a. Tromper au jeu. *Prenez garde, il vous triche.*

Il s'emploie aussi absolument. *Ne trichons point. Il aime à tricher. Il ne joue pas franchement, il triche.*

Il signifie au figuré, Tromper en quelque chose que ce soit, mais principalement en de petites choses, et par des voies petites et basses. *Cet homme-là triche, cherche à tricher.*

Il signifie quelquefois, en termes d'Arts et de Métiers, Rendre moins sensible un défaut de symétrie, de régularité, en le partageant.

Ce verbe est familier dans toutes ses acceptions.

TRICHÉ, ÉE. part. passé.

TRICHERIE. s. f. Tromperie au jeu. *Il a gagné par tricherie. Il y a de la tricherie.*

Il se dit aussi figurément. *Il m'a fait une tricherie.* Dans l'un et l'autre sens, il est familier.

Prov., *Tricherie revient à son maître*, se dit en parlant D'un trompeur qui a été dupe de ses propres inventions.

TRICHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui triche, qui trompe au jeu. *Ne vous fiez pas à cet homme, c'est un tricheur.* Il est familier.

TRICHINE. s. f. (On prononce *Trikine.*) Sorte de ver extrêmement mince, qui se trouve dans les muscles du porc, et qui porté par ingestion dans le corps de l'homme y cause une maladie grave, quelquefois mortelle.

TRICLINIUM. s. m. (On prononce *Tricliniome.*) T. d'Antiq. rom. Salle à manger où il y avait trois lits, sur chacun desquels se plaçaient trois convives.

TRICOISES. s. f. pl. Tenailles dont se servent les maréchaux, pour ferrer et déferrer les chevaux.

TRICOLOR. s. m. Plante, espèce d'amarante à grandes feuilles, qui d'abord ne sont que vertes, et qui ensuite deviennent mêlées de jaune, de vert et de rouge. *Mettre des tricolors dans des vases.*

TRICOLORE. adj. des deux genres. De trois couleurs. *Fleur tricolore. Damas tricolore.*

Il s'applique particulièrement Aux couleurs adoptées par les Français, et qui sont le bleu, le blanc, et le rouge. *Drapeau, pavillon tricolore. Cocarde tricolore. Écharpe tricolore. Ruban tricolore.*

TRICORNE. s. m. Un chapeau à trois cornes. *Il était coiffé d'un tricorne.* Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un chapeau tricorne.*

TRICOT. s. m. Sorte de tissu fait en mailles, soit à la main, avec de longues aiguilles émoussées, soit au métier. *Un habit de tricot. Faire du tricot.*

TRICOT. s. m. Bâton gros et court. Il n'est usité que dans le langage familier, et lorsqu'on parle de battre quelqu'un. *Si je prends un tricot! Il le menaça de coups de tricot. Il lui donna du tricot.*

TRICOTAGE. s. m. Il se dit Du travail d'une personne qui tricote, et de L'ouvrage qu'elle fait. *Apprendre le tricotage. Se mettre au tricotage. Ce tricotage est lâche et mal fait.*

TRICOTER. v. a. Former des mailles avec un fil, à l'aide de certaines aiguilles longues et émoussées, pour faire des bas, des camisoles et autres ouvrages. *Tricoter des bas. Apprendre à tricoter. Elle tricote bien. Aiguilles à tricoter.*

Il se dit aussi Des dentelles de fil ou de soie qui se font sur un oreiller avec des épingles et des fuseaux. *Tricoter de la dentelle.*

TRICOTÉ, ÉE. part. passé. *Des bas tricotés. Habit tricoté. Couverture tricotée.*

TRICOTETS. s. m. pl. Espèce particulière de danse. *Danser les tricotets.* Le mot et la chose ont vieilli.

TRICOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tricote.

TRICOTEUSE, s'est dit, pendant la Révolution, Des femmes du peuple qui assistaient aux séances de la convention, des assemblées populaires, du tribunal révolutionnaire. *Les tricoteuses de Robespierre.*

TRICTRAC. s. m. Espèce de jeu où l'on joue avec deux dés et trente dames, quinze d'une couleur, et quinze d'une autre, dans un tablier qui consiste en deux compartiments, chacun marqué par de petites flèches d'ivoire, qui sont alternativement de deux couleurs différentes, et sur lesquelles on place les dames conformément aux règles du jeu. *Le jeu de trictrac, du trictrac. Jouer au trictrac. Il gagne souvent au trictrac. Une partie de trictrac à écrire. Une partie de trictrac en douze trous.*

Il se dit aussi Du tablier même, du meuble dans lequel on joue. *Grand trictrac. Trictrac d'ébène et d'ivoire.*

TRICYCLE. s. m. Voiture qui roule sur trois roues.

TRIDE. adj. des deux genres. T. de Manège. Vif, prompt, serré. *Ce cheval a des mouvements trides. Son action est tride, vive et prompte.*

TRIDENT. s. m. Fourche à trois dents ou pointes, que les poètes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune. *Neptune avec son trident, armé de son trident, du trident.*

Il se dit, en termes de Pêche, d'Une sorte de fourche à trois pointes, avec laquelle on perce des poissons.

TRIDI. s. m. Le troisième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

TRIDUO. s. m. Exercices religieux qui durent trois jours.

TRIENNAL, ALE. adj. Qui dure trois ans. *Jusqu'en 1717, le parlement d'Angleterre fut triennal.*

Il signifie particulièrement, Qui est conféré pour trois ans, ou Qui est élu, nommé pour trois ans. *Emplois triennaux. Dignité triennale. La plupart des réguliers avaient des supérieurs triennaux.*

Il se disait plus ordinairement autrefois Des charges qui ne s'exerçaient que de trois années l'une, et Des titulaires qui en étaient pourvus. *Office triennal. Charge triennale. L'exercice de telle charge, de tel office était triennal. Officier triennal. Il y avait pour cette administration trois trésoriers triennaux.*

TRIENNALITÉ. s. f. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un emploi, d'une dignité, d'une administration dont l'exercice dure trois ans.

TRIENNAT. s. m. L'espace de trois ans, l'exercice d'un emploi pendant trois ans.

TRIER. v. a. Choisir, tirer d'un plus grand nombre avec choix, avec préférence. *Trier des raisins. Trier des pois, des lentilles. Trier du café. Les libraires ont trié les meilleurs livres de cette bibliothèque. Il a trié les médailles les plus curieuses, les plus rares. Ces trois hommes ont été triés entre les plus habiles de leur compagnie. On a trié ces soldats parmi les meilleures troupes.* Dans ces deux dernières phrases, on dit plus ordinairement, *Choisi.*

Prov. et fig., *Trier sur le volet.* Voyez VOLET.

TRIÉ, ÉE. part. passé.

TRIÉRARCHIE. s. f. T. d'Antiq. Charge de triérarque.

TRIÉRARQUE. s. m. T. d'Antiq. Il signifie proprement, Capitaine de galère. À Athènes, on étendait cette dénomination aux citoyens obligés par la loi d'armer une galère et de l'équiper, du moins en grande partie. *Les triérarques fournissaient les galères, et ne les commandaient pas toujours.*

TRIEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière que l'on emploie à faire le triage des chiffons dans une papeterie, le triage des épingles dans une fabrique d'épingles, etc.

TRIEUSE, se dit aussi d'Une machine à éplucher la laine.

TRIFIDE. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui a trois divisions. *Calice trifide.* — Quelques autres termes de Botanique sont formés de la même manière : *Trilobé* (à trois lobes). *Triloculaire* (à trois loges). *Triphylle* (à trois folioles). *Trivalve* (à trois valves). *Etc.*

TRIGAUD, AUDE. adj. Qui n'agit pas franchement, qui se sert de détours, de mauvaises finesses. *Il est trigaud. Il a la mine trigaude.* Il est familier.

Il est aussi substantif. *C'est un trigaud, un vrai trigaud, un franc trigaud. Cette femme est une grande trigaude.*

TRIGAUDER. v. n. N'agir pas franchement, se servir de mauvais détours, de

mauvaises finesses. *Il ne fait que trigauder.* Il est familier.

TRIGAUDERIE. s. f. Action de trigaud. *Ne voyez-vous pas que c'est une trigauderie? Je connais ses trigauderies.*

TRIGLYPHE. s. m. T. d'Archit. Partie, ornement de la frise dorique, qui représente l'extrémité des solives posée sur l'architrave, et qui a ordinairement des rainures profondes et verticales. *Les triglyphes sont séparés par les métopes.*

TRIGONOMÉTRIE. s. f. La partie de la géométrie qui enseigne à calculer tous les éléments d'un triangle, quand un certain nombre de ces éléments sont donnés. *Trigonométrie rectiligne*, Celle qui enseigne à calculer les triangles rectilignes; et, *Trigonométrie sphérique*, Celle qui enseigne à calculer les triangles sphériques. *Entendre bien la trigonométrie. La connaissance de la trigonométrie sphérique est absolument nécessaire aux astronomes.*

TRIGONOMÉTRIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la trigonométrie. *Calcul trigonométrique. Opération trigonométrique.*

TRIGONOMÉTRIQUEMENT. adv. Suivant les règles de la trigonométrie. *Cette carte a été levée trigonométriquement.*

TRIL. s. m. T. de Musiq. Voyez TRILLE.

TRILATÉRAL, ALE. adj. Qui a trois côtés.

TRILATÈRE. s. m. Il est synonyme de Triangle, mais il est peu usité.

TRILLE. s. m. T. de Musiq., qui est une altération de l'italien *Trillo*, tremblement. Battement de gosier qui se fait ordinairement sur l'avant-dernière note d'une phrase de chant, et qu'on appelait autrefois Cadence.

TRILLION. s. m. T. d'Arithm. Mille billions, ou mille fois mille millions.

TRILOGIE. s. f. T. d'Antiq. grecque. Nom donné à l'ensemble des trois tragédies que présentaient les poètes dramatiques lorsqu'ils concouraient pour obtenir la couronne, et qui formaient la partie la plus importante de la Tétralogie. Voyez TÉTRALOGIE.

Il se dit de Quelques pièces du théâtre moderne, divisées en trois parties; ou même de Trois pièces représentées séparément, mais dont les sujets ont de la connexité et dont les principaux personnages sont les mêmes. *Le Wallenstein de Schiller est une trilogie.*

TRIMBALER. v. a. Traîner, mener, porter partout. *Elle a trimbalé cet enfant dans tout le voisinage.* Il est populaire.

TRIMBALÉ, ÉE. part. passé.

TRIMER. v. n. Marcher vite et avec fatigue. *J'ai trimé toute la journée. Faire trimer quelqu'un*, Le faire aller et venir pour rien. *Il a bien trimé*, Il a fait bien des pas inutiles. Il est populaire.

TRIMESTRE. s. m. Espace de trois mois. *Il sert par trimestre. Il a fini son trimestre. Des intérêts payés par trimestre. Rendre ses comptes par trimestre. Le premier, le second trimestre de l'année.*

Il se dit aussi de Ce que l'on paye à quelqu'un au commencement ou à la fin de chaque trimestre. *Il a touché le premier trimestre. Payer le trimestre échu. Recevoir son trimestre.*

TRIMESTRIEL, ELLE. adj. Qui dure trois mois, qui paraît ou qui revient tous les trois mois. *Un recueil trimestriel. Les loyers s'acquittent à Paris par payements trimestriels. États trimestriels de dépenses.*

TRIMÈTRE. s. m. T. de Prosodie latine. Vers ïambique de six pieds qui était particulièrement employé dans la tragédie, et qui se déclamait en le séparant en trois mesures de deux pieds chacune. On dit quelquefois adjectivement, *Un vers trimètre.*

TRIN, ou plus communément **TRINE**. adj. m. T. d'Astrol. Il n'est usité que dans cette locution, *Trin* ou *trine aspect*, qui se dit en parlant De deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINGA. s. m. T. d'Hist. nat. Genre d'oiseaux de l'ordre des Échassiers.

TRINGLE. s. f. Verge de fer, menue, ronde et longue, servant à soutenir un rideau, une draperie. *Ces tringles sont trop courtes pour mes fenêtres.*

TRINGLE, signifie aussi, Une baguette équarrie, longue et étroite, qui sert principalement à former des moulures ou à remplir un vide entre deux planches.

TRINGLER. v. a. Tracer, sur une pièce de bois, qu'on veut façonner, une ligne droite, avec un cordeau frotté de pierre blanche ou rouge.

TRINGLÉ, ÉE. part. passé.

TRINITAIRE. s. m. Religieux d'un certain ordre fondé pour la rédemption des captifs.

TRINITÉ. s. f. Un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. *La sainte Trinité. Le mystère de la Trinité.*

Il se dit aussi Du premier dimanche qui suit la Pentecôte. *Le dimanche de la Trinité. La fête, le jour de la Trinité. Il partait tous les ans à la Trinité, à l'époque de la Trinité.*

Il se dit, par extension, de Trois divinités réunies en une ou d'Une divinité triple, comme on en trouve dans quelques-unes des religions païennes, et alors il ne s'écrit point par un *t* majuscule. *La trinité des Indiens. La trinité des Égyptiens.*

TRINOME. s. m. T. d'Algèbre. Quantité composée de trois termes.

TRINQUER. v. n. Boire en choquant les verres et en se provoquant l'un l'autre. *Trinquons. Ils sont là trois ou quatre qui trinquent. Il aime à trinquer.* Il est familier.

TRINQUET. s. m. T. de Marine employé sur la Méditerranée. Le mât de misaine des bâtiments gréés en voiles triangulaires ou latines.

TRINQUETTE. s. f. T. de Marine. Voile triangulaire, espèce de voile latine qu'on hisse le long de l'étai du mât des petits bâtiments. C'est ce qu'on nomme *Tourmentin* sur les grands navires.

Il se dit aussi de La voile de misaine d'un bâtiment à voiles latines.

TRIO. s. m. Composition de musique à trois parties. *Chanter, jouer, exécuter un trio. Ce compositeur a fait de charmants trios.*

Fig. et par raillerie, *C'est un beau trio*, se dit De trois personnes réunies, ou qui sont liées ensemble de parenté, d'intérêts, d'opinions.

TRIOLET. s. m. Petite pièce de poésie de huit vers, dont le premier se répète après le troisième; et ce premier et le second se répètent encore après le sixième. *Faire un triolet.*

TRIOMPHAL, ALE. adj. Appartenant au triomphe. *Char triomphal. Arc triomphal. Pont triomphal. Couronne triomphale. Toge triomphale. Pompe triomphale. Marche triomphale. Ornements triomphaux.*

Porte Triomphale, se dit D'une porte de l'ancienne Rome par laquelle les triomphateurs entraient dans la voie Sacrée, pour se rendre au Capitole, le jour du triomphe.

TRIOMPHALEMENT. adv. En triomphe.

TRIOMPHANT, ANTE. adj. Qui triomphe. *Il a vaincu ses ennemis, il est triomphant, il est glorieux et triomphant.*

Il signifie aussi, Victorieux, qui a vaincu. *Le parti triomphant. La lutte fut terrible, il en sortit triomphant. Armes triomphantes. Bras triomphant. Mains triomphantes.*

Fam., *Air triomphant*, L'air de confiance et de contentement que donne un succès obtenu ou espéré.

L'Église triomphante, Les bienheureux qui sont dans le ciel, par opposition à l'Église militante.

TRIOMPHANT, signifie aussi, Pompeux, superbe. *On ne vit jamais d'entrée si triomphante.* Ce sens est vieux.

TRIOMPHATEUR. s. m. Le général d'armée qui entrait en triomphe dans Rome, après une grande victoire. *Quand le triomphateur était entré dans la ville.*

Il se dit, par extension, de Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE. s. m. Honneur accordé chez les Romains à des généraux d'armée après de grandes victoires, et qui consistait à faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome. *Le sénat lui décerna le triomphe, les honneurs du triomphe. Char de triomphe. La pompe d'un triomphe. Arc de triomphe.*

Mener des captifs en triomphe, Les mener chargés de chaînes, après le char du triomphateur. *Cléopâtre se donna la mort pour éviter d'être menée en triomphe.*

Porter quelqu'un en triomphe, Le soulever de terre, le porter sur les bras pour lui faire honneur, pour lui témoigner la joie qu'on a de le voir. *Le prince, à son retour de l'armée, fut porté en triomphe jusque dans son palais.*

Son entrée fut un triomphe, un véritable triomphe, On l'accueillit, à son entrée dans la ville, avec de grandes démonstrations de joie, de respect, etc.

TRIOMPHE, se dit aussi Des victoires, des grands succès militaires. *Les triomphes de ce prince. Les triomphes d'Alexandre.*

Il se dit encore Des succès éclatants qu'on obtient dans les lettres, dans les arts; et, en général, de Tout avantage signalé qu'on obtient sur quelqu'un. *J'ai assisté à votre triomphe. J'ai été témoin de votre triomphe. J'ai bien joui de votre triomphe. Son triomphe est d'autant plus glorieux, que ses rivaux étaient fort redoutables. C'est un beau triomphe.*

C'est son triomphe, se dit D'une chose où quelqu'un excelle, où il réussit particulièrement. *Ce rôle est le triomphe de tel acteur.*

Fig., *Le triomphe de la vertu, le triomphe de la vérité, etc.*, Les victoires que la vertu, que la vérité remportent sur le vice, sur l'erreur, etc.

Poét., *Le triomphe de l'amour, le triomphe de la beauté*, Les grands effets de l'amour, de la beauté. On dit quelquefois, dans un sens analogue, *Le triomphe de l'éloquence.*

Jour de triomphe, Jour marqué par quelque événement glorieux, par quelque grand avantage qu'on a remporté sur ses ennemis ou sur ses rivaux. *Ce fut pour lui un jour de triomphe.*

TRIOMPHE. s. f. Jeu de cartes qui a beaucoup de rapports avec l'écarté. *Jouer à la triomphe. La triomphe d'Auvergne.*

TRIOMPHE, à certains Jeux de cartes, signifie aussi, La couleur de la carte qu'on retourne après qu'on a donné aux joueurs le nombre de cartes qu'il faut, ou La couleur que celui qui fait jouer a nommée, et qui emporte toutes les autres cartes. *De quoi est la triomphe? Quelle est la triomphe? La triomphe est de cœur. La triomphe est de pique. Combien avez-vous de triomphes?*

Prov. et fig., *Voilà de quoi est la triomphe,* Voilà de quoi il s'agit présentement. Il est vieux.

TRIOMPHER. v. n. En parlant Des anciens Romains, il signifie, Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après quelque insigne victoire. *Pompée triompha trois fois. Scipion triompha de l'Afrique,* Scipion obtint les honneurs du triomphe pour avoir soumis l'Afrique.

TRIOMPHER, signifie aussi, Vaincre par la voie des armes. *Ce prince triompha de tous ses ennemis.*

Il signifie au figuré, Remporter quelque avantage que ce soit sur quelqu'un. *Triompher de ses adversaires, de ses envieux, de ses rivaux. Triompher de quelqu'un dans une importante discussion. J'ai craint un moment que, dans cette cause, le crime ne l'emportât; mais l'innocence a triomphé. Cet avocat, par son talent, a fait triompher le bon droit.*

Il signifie encore figurément, au sens moral, Vaincre, subjuguer, surmonter. *Triompher de ses passions. Sa beauté triomphait de tous les cœurs. Sa sagesse a triomphé de tous les dangers. À la longue, la vérité triomphe de l'erreur. Ces monuments triomphent du temps,* Ils durent depuis très longtemps.

TRIOMPHER, signifie aussi, Exceller en traitant quelque sujet. *Quand il est sur cette matière, il triomphe. Quand il parle sur la générosité, sur la délicatesse des sentiments, il triomphe.*

Il signifie également, Exceller en quelque chose préférablement à d'autres. *Quand cet artiste a des têtes à graver, il triomphe. Ce peintre triomphe quand il peint des fleurs, des animaux.*

TRIOMPHER, signifie de plus, Se prévaloir, tirer avantage. *Ses ennemis triomphèrent de ses aveux. Il y a dans les écrits de ce théologien plusieurs passages dont les ennemis de la religion ont triomphé.*

Il signifie en outre, Être ravi de joie. *Quand on lui parle de ses enfants, elle triomphe.*

Il signifie aussi, Faire vanité de quelque chose. *Il triomphe de son crime. Il triomphe de sa perfidie. Il a fait une noirceur; au lieu d'en avoir du remords, il en triomphe. Il triomphe du gain de son procès. Il a obtenu ce qu'il prétendait, il en triomphe.*

TRIPAILLE. s. f. coll. Amas de tripes. Il n'est usité qu'en parlant Des intestins, des entrailles d'animaux, considérées comme une chose sans valeur, ou comme un objet de dégoût. *Ce n'est que de la tripaille. Jeter des tripailles à la voirie. Un tombereau de tripailles. Des tripailles de morue.*

TRIPARTITE. adj. f. Qui est divisé en trois. Il ne se dit guère que De l'histoire qui est l'abrégé de celle d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène. *L'Histoire tripartite.*

TRIPE. s. f. Il se dit Des boyaux des animaux, et de Certaines parties de leurs intestins, lorsqu'on les a retirés du ventre, ou lorsqu'ils en sortent par quelque accident. *Cela sent la tripe. Manger de la tripe. Vivre de tripe. Mou comme tripe.* Son plus grand usage est au pluriel. *Jeter les tripes des animaux à la voirie. Le sanglier donna un si furieux coup de défense à ce chien, qu'il lui fit sortir les tripes. Vendre des tripes. Tripes de morues. Accommoder des tripes à la mode de Caen.*

Prov. et pop., *Il a failli rendre tripes et boyaux,* Il a vomi avec de grands efforts.

En termes de Cuisine, *Œufs à la tripe,* Œufs durs coupés par tranches et fricassés.

TRIPE. s. f. Étoffe de laine ou de fil, qui est travaillée comme le velours. On dit ordinairement, *Tripe de velours,* afin de prévenir toute équivoque. *Des sièges de tripe de velours.*

TRIPE-MADAME. s. f. Voyez TRIQUE-MADAME.

TRIPERIE. s. f. Lieu où l'on vend les tripes. *La triperie de Paris.*

TRIPETTE. s. f. Petite tripe. On ne l'emploie guère que dans cette phrase populaire, *Cela ne vaut pas tripette,* Cela ne vaut rien.

TRIPHTONGUE. s. f. T. de Gram. Triple son, syllabe composée de trois sons qu'on fait entendre en une seule émission de voix. *Il n'y a pas de triphtongues proprement dites dans notre langue.*

Il se dit, improprement, Du concours de trois voyelles, formant un seul son. Eau, oie, etc., *sont appelés triphtongues par quelques grammairiens.*

TRIPIER. adj. m. T. de Fauconnerie. Il se dit Des oiseaux de proie qui ne peuvent être dressés. *Le milan est un oiseau tripier, parce qu'on ne peut l'empêcher de donner sur les poules.*

TRIPIER, IÈRE. s. Celui, celle qui achète des bouchers, et qui revend en détail ce qu'on nomme les issues des animaux tués à la boucherie. *La boutique d'un tripier, d'une tripière. Le couteau de tripière tranche des deux côtés.*

TRIPLE. adj. des deux genres. Qui contient trois fois une chose, une grandeur, un nombre. *Des souliers à triple semelle. Un bâtiment à triple étage. Neuf est le triple de trois.*

Triple croche, Note de Musique marquée d'un triple crochet, et qui vaut le huitième d'une noire.

Fig. et fam., *Un menton à triple étage,* Un menton qui descend fort bas, et qui fait plusieurs plis.

TRIPLE, est aussi substantif masculin, et signifie, Trois fois autant. *Je payerai le triple si... Je gagerais le double, le triple contre le simple. Rendre au triple. Être condamné au triple. Augmenter du triple.*

TRIPLEMENT. s. m. Augmentation jusqu'au triple. Il n'était usité qu'en termes de Finance. *Lever des droits par doublement et par triplement.*

TRIPLEMENT. adv. En trois façons. *Il est triplement coupable. Il a triplement raison.*

TRIPLER. v. a. Rendre triple, ajouter à une quantité deux fois son équivalent. *Triplez deux, vous aurez six. Triplez ce nombre. Triplez la somme. Triplez la récompense, si vous triplez le travail.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir triple. *La somme a triplé depuis ce temps-là.*

TRIPLÉ, ÉE. part. passé.

En Mathém., *Raison triplée,* Le rapport qui est entre des cubes.

TRIPLICATA. s. m. Troisième copie, troisième expédition d'un acte. *Délivrer un triplicata. Faire expédier un acte en triplicata.*

TRIPLICITÉ. s. f. Nombre ou quantité triplée; qualité de ce qui est triple. *Les notaires ont fait cet acte triple; à quoi bon cette triplicité? Dans cette pièce de théâtre, il y a non seulement duplicité, mais triplicité d'action.* Il est peu usité.

Il se dit particulièrement, dans le langage théologique, en parlant De la Trinité. *Dans la Trinité, il y a triplicité de personnes, mais il n'y a pas triplicité de substances.*

TRIPOLI. s. m. Terre d'un jaune rougeâtre et d'un grain très fin, composée presque entièrement de silice, dont on se sert pour polir les glaces, les métaux. *Nettoyer, frotter des chandeliers avec du tripoli.*

TRIPOT. s. m. Jeu de paume; lieu pavé de pierre ou de carreau, et entouré de murailles, dans lequel on joue à la courte paume. *Tripot couvert, découvert. Balle de tripot. Le maître du tripot.* Il est vieux : on dit maintenant, *Jeu de paume.*

Fam. et par une sorte de dénigrement, *Cet homme est dans son tripot,* Il est dans un lieu où il a de l'avantage. On dit à peu près dans le même sens, *Battre un homme dans son tripot, le tirer de son tripot.* Ces phrases ont également vieilli.

TRIPOT, se dit aussi d'Une maison de Jeu, et, par extension, d'Une maison où s'assemble mauvaise compagnie. *Il perdit tout son argent dans un tripot. Un infâme tripot.*

Fam., *Le tripot comique,* s'est dit quelquefois, par plaisanterie, d'Une assemblée de comédiens.

TRIPOTAGE. s. m. Mélange qui produit quelque chose de malpropre ou de mauvais goût. *Ces femmes, en essayant de faire des confitures, ont fait un étrange tripotage. Ces enfants ont fait là-bas un grand tripotage.*

Il se dit, au figuré, pour Un assemblage confus de choses qui ne s'accordent point ensemble. *Dans cette affaire, ils ont fait un étrange tripotage. Je n'entends rien à ce tripotage.*

Il se dit aussi Des intrigues, des calomnies, des médisances qui tendent à brouiller une affaire, à semer la discorde entre des personnes. *Il y a du tripotage dans cette conduite. Je le crois incapable de faire un pareil tripotage.* Ce mot est familier dans les trois acceptions.

TRIPOTÉE. s. f. Il se dit populairement d'Une volée de coups. *Il a reçu une bonne tripotée.*

TRIPOTER. v. n. Brouiller, mélanger différentes choses ensemble, et en faire quelque chose de mauvais ou de malpropre. *Ces femmes ne font que tripoter. Ces enfants ont tripoté tout le jour avec de la terre et de l'eau.* Il est familier.

Il se dit figurément en parlant D'affaires. *Il est entré dans cette affaire pour l'accommoder; mais il a tripoté de telle sorte, qu'il a tout gâté.*

Il signifie particulièrement, Intriguer, calomnier, médire dans la vue de brouiller une affaire, de semer la discorde entre des personnes. *C'est un homme qui aime à tripoter.*

TRIPOTER, est quelquefois actif. *Je ne sais ce qu'ils tripotent ensemble. Ils ont tripoté cette affaire. C'est un tel qui a tripoté tout cela.*

Ce verbe est familier dans toutes ses acceptions.

TRIPOTÉ, ÉE. part. passé.

TRIPOTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait des tripotages, de petites et basses intrigues. Il est familier.

TRIPTYQUE. s. m. Tableau sur trois vo-

lets dont deux se replient sur celui du milieu. *On connaît de cet ancien peintre un triptyque curieux.*

TRIQUE. s. f. Gros bâton, tricot. *On lui donna des coups de trique.* Il est populaire.

TRIQUEBALLE. s. m. T. d'Artillerie. Machine composée d'un long timon tenant à un corps d'essieu, monté sur deux roues très grandes, qui sert à transporter des pièces de canon et autres gros fardeaux. Quelques-uns font ce mot féminin.

TRIQUE-MADAME. s. f. T. de Botan. Espèce de petite joubarbe à fleurs jaunes qui croît naturellement sur les vieux murs, mais que la culture a perfectionnée, et qu'on emploie quelquefois dans les salades avec les autres fournitures.

TRIQUET. s. m. Espèce de battoir fort étroit, dont on se sert pour jouer à la paume. *Il est plus faible que moi, je le jouerais du triquet.*

TRIRÈGNE. s. m. Nom qu'on donne quelquefois à la tiare du pape.

TRIRÈME. s. f. Galère des anciens à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, EULE. s. Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule. *Louis XIII était trisaïeul de Louis XV.*

TRISECTION. s. f. (On prononce l'S fortement.) T. de Géom. Division d'une chose en trois parties égales. Il se dit principalement de La division d'un angle en trois angles égaux. *La trisection de l'angle.*

TRISMÉGISTE. adj. m. Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien ou Hermès, et qui signifie littéralement, Trois fois très grand.

TRISMÉGISTE, en termes d'Imprimerie, se disait substantivement d'Un caractère qui est entre le gros et le petit canon, et dont le corps a trente points ou cinq lignes.

TRISSYLLABE. adj. des deux genres. Qui est de trois syllabes. *C'est un mot trissyllabe.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Le mot* amitié *est un trissyllabe.*

TRISTE. adj. des deux genres. Affligé, abattu de chagrin, de déplaisir. *Il est triste de la mort de son ami. Il est si triste, qu'il ne saurait parler. Triste à mourir.*

Il signifie aussi, Mélancolique, qui n'a point de gaieté. *Il est triste de son naturel. Avoir le visage triste, l'air triste. Avoir la figure triste, une figure triste. Avoir l'œil, le regard triste.* Il se dit également Des animaux. *Parmi les chiens, les lévriers sont tristes.*

Prov. et fig., *Cet homme est triste comme un bonnet de nuit,* Il est chagrin et mélancolique.

Fam., *Avoir une triste figure, une triste mine,* Avoir mauvaise mine.

Faire une triste figure quelque part, Y avoir l'air gêné, s'y trouver déplacé, mal à l'aise. *Je ne connaissais personne dans ce bal, j'y faisais une triste figure. Au milieu de gens qu'il avait tous trompés, le malheureux faisait une triste figure.*

Faire triste mine, Avoir la mine chagrine. *Il venait de perdre son argent, il faisait triste mine.*

Faire triste mine à quelqu'un, Lui faire un mauvais accueil, le recevoir froidement.

Cet homme a le vin triste, Lorsqu'il a bu, il est triste et chagrin.

TRISTE, se dit quelquefois De ce qui est inspiré par le chagrin, par la mélancolie. *Dire un triste adieu. Se livrer à de tristes réflexions. Tomber dans une triste et profonde rêverie. Les affections tristes prédisposent à telle maladie.*

Substantiv., *Les Tristes d'Ovide,* Recueil de pièces élégiaques, la plupart en forme d'épîtres, qu'Ovide écrivit de son exil à ses amis de Rome, et à l'empereur Auguste.

TRISTE, signifie encore, Affligeant, chagrinant, ennuyeux, qui inspire de la mélancolie, du chagrin, de l'ennui. *Un triste souvenir. Un triste événement. Un triste spectacle. Un chant triste. Il mène une triste vie. Une triste nouvelle. Ces lieux sont tristes. Tout le monde s'en va, c'est une chose triste de demeurer ici. Je n'ai que de tristes détails à vous donner. Il faut chasser ces idées tristes. Ce sont là de tristes vérités, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître. Cela sera bien triste. Voilà le côté triste de cette affaire. Ce concert est triste. C'est un homme bien triste.*

Faire un triste repas, Faire un repas où l'on ne se réjouit point. Cette phrase signifie aussi, Faire mauvaise chère.

TRISTE, signifie également, Pénible, fâcheux, difficile à supporter. Dans cette acception, il ne s'emploie guère qu'avec le verbe *Être*, pris impersonnellement. *Il est triste de se voir traiter de la sorte après avoir bien servi. Il est triste d'attendre cet homme-là trois heures pour lui dire un mot.*

Il signifie quelquefois, Malheureux, funeste, déplorable. *Cet homme a fait une triste fin. Est-il une destinée plus triste que la sienne?*

TRISTE, signifie encore, Obscur, sombre. *Cette chambre, cet appartement, cette maison est triste. Ce jardin est triste. Cette étoffe est d'une couleur triste.*

Cette maison a des vues tristes; ou simplement, *Cette maison est triste,* Elle n'a que des vues peu agréables.

Le temps est triste, Il est obscur, bas, couvert, etc.

TRISTE, signifie en outre, Qui offre peu de ressources, qui est très insuffisant, qui est fort au-dessous de ce qu'on avait espéré, de ce qu'on pouvait attendre; et alors il précède toujours le substantif. *Cet auteur a choisi un triste sujet de poëme. Triste consolation. Triste divertissement. Triste ressource. C'est un triste écrivain. C'est un triste bouffon. Je n'espère rien de ce jeune homme, c'est un triste sujet.*

TRISTEMENT. adv. D'une manière triste. *Il me regarda tristement. Il s'en est allé bien tristement. Il est pauvre, il vit bien tristement.*

TRISTESSE. s. f. Affliction, déplaisir, abattement de l'âme, causé par quelque accident fâcheux. *Grande, profonde, extrême tristesse. Être accablé de tristesse. Il est tombé dans une grande tristesse. Il est d'une tristesse mortelle. La tristesse ruine la santé. Quelle est la cause de votre tristesse? Se plonger dans la tristesse. Se livrer, s'abandonner à la tristesse. La tristesse se répandit sur son visage. Un voile de tristesse couvrit son visage. Chasser, dissiper la tristesse.*

Il signifie aussi, Mélancolie de tempérament. *C'est un homme qui est né avec un fonds de tristesse. La tristesse est naturellement répandue sur son visage.*

Il se dit quelquefois Des choses qui manquent d'agrément, qui ne procurent pas le plaisir qu'on doit en attendre. *Les appartements de cette maison sont d'une grande tristesse. Le dîner, le bal, le carnaval a été d'une grande tristesse.* Ce sens est familier.

TRITON. s. m. On appelle ainsi, dans la Mythologie, Les dieux marins qui sont de figure humaine depuis la tête jusqu'à la ceinture, et qui se terminent en poisson.

TRITON. s. m. T. de Musiq. Intervalle dissonant, composé de trois tons entiers.

TRITOXYDE. s. m. T. de Chimie. Le troisième oxyde d'un métal. *L'oxyde rouge de fer au maximum est un tritoxyde.*

TRITURABLE. adj. des deux genres. Terme didactique. Qui peut être trituré. *Corps, matière triturable.*

TRITURATION. s. f. Terme didactique. Broiement, réduction d'un corps solide en parties très menues, ou même en poudre. *On fait la trituration des bois, des écorces et des minéraux, en les pilant dans des mortiers.*

Il se dit aussi en parlant Des aliments broyés dans la bouche. *La trituration des aliments.* Il s'est dit, mais abusivement, en parlant De la digestion. *Quelques médecins ont prétendu que la digestion se fait, dans tous les animaux, par voie de trituration.*

TRITURER. v. a. Terme didactique. Broyer, réduire en parties très menues, ou même en poudre. *Triturer du quinquina. Triturer les aliments dans sa bouche.*

TRITURÉ, ÉE. part. passé.

TRIUMVIR. s. m. (Dans ce mot et dans les deux suivants, *Trium* se prononce *Triome.*) T. d'Hist. Titre par lequel on désignait originairement, à Rome, Tout magistrat ou officier public chargé, conjointement avec deux collègues, d'une partie de l'administration. *Triumvirs nommés pour la fabrication des monnaies, pour le partage des terres.*

Il se dit particulièrement, et plus ordinairement, de Pompée, de César et de Crassus, qui s'associèrent sous ce titre pour gouverner la république, ainsi que d'Octave, d'Antoine et de Lépide, qui plus tard s'emparèrent sous le même nom de l'autorité suprême.

TRIUMVIRAL, ALE. adj. T. d'Hist. rom. Qui appartient aux triumvirs. *L'établissement de la puissance triumvirale porta un coup mortel à la liberté des Romains. Le despotisme triumviral se signala par des proscriptions.*

TRIUMVIRAT. s. m. On désigne par ce mot, dans l'Histoire romaine, L'association illégitime de trois citoyens puissants, qui s'unissaient pour envahir toute l'autorité. *Le triumvirat de Pompée, de César et de Crassus. Sous le triumvirat d'Octave, d'Antoine et de Lépide.*

Il se dit quelquefois, par extension, de Trois personnages qui exercent en commun une grande influence.

TRIVELIN. s. m. Nom d'un comédien de l'ancienne troupe italienne, qu'on applique à un farceur, à un baladin, à un bouffon. *Cet acteur est un vrai trivelin.* Il est peu usité.

TRIVELINADE. s. f. Bouffonnerie dans le goût de celles que faisait Trivelin. *C'est une trivelinade.* Il est peu usité.

TRIVIAIRE. adj. Il n'est employé que dans cette locution peu usitée, *Carrefour triviaire,* Carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

TRIVIAL, ALE. adj. Il ne se dit guère que Des pensées et des expressions; et il signifie, Qui est extrêmement commun, usé, rebattu. *C'est une pensée fort triviale. Cela est trivial. Cet auteur ne dit que des choses triviales. Une façon de parler triviale. Phrases triviales. Expressions triviales. Pointe triviale. Détails triviaux.* Le pluriel masculin est peu usité.

TRIVIALEMENT. adv. D'une manière triviale. *Il parle, il écrit trivialement.*

TRIVIALITÉ. s. f. Caractère, qualité de ce qui est trivial. *Cela est d'une trivialité choquante.*

Il se dit aussi Des choses triviales. *Ce discours est plein de trivialités.*

TRIVIUM. s. m. (On prononce *Triviome.*) Il se disait au Moyen âge de La partie de l'enseignement qui comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique. *Le trivium et le quadrivium.*

TRO

TROC. s. m. Échange de nippes, de meubles, de bijoux, de chevaux et autres choses semblables. *Faire un troc avec quelqu'un. Donner un cheval en troc pour une montre.*

Troc pour troc, se dit pour marquer L'échange d'une chose contre une autre, sans donner de supplément, sans donner de retour.

TROCART ou **TROIS-QUARTS.** s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour faire des ponctions, et donner issue à quelque liquide.

TROCHAÏQUE. adj. m. (On prononce *Trokaïque.*) T. de Versification grecque et de Versification latine. Composé de trochées, ou principalement de trochées. *Vers trochaïque.*

Il s'emploie aussi comme substantif. *Un trochaïque.*

TROCHANTER. s. m. (On prononce *Trokantère.*(T. d'Anat., qui se dit de deux apophyses du fémur, où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse. *Le grand trochanter. Le petit trochanter.*

TROCHÉE. s. m. T. de Versification grecque et de Versification latine. Pied de deux syllabes, une longue et une brève.

TROCHÉE. s. f. T. d'Agricult. L'ensemble des rameaux que pousse un arbre venu de graine, quand on l'a coupé à quelques pouces de terre. *Les bois exploités en taillis ne sont que des trochées.*

TROCHES. s. f. pl. T. de Chasse. Fumées à demi formées des bêtes fauves, fumées d'hiver.

TROCHET. s. m. T. de Jardinage. Il se dit en parlant Des fleurs et des fruits qui viennent et qui croissent ensemble comme par bouquets. *Un trochet de fleurs. Un trochet de poires. Les noisettes viennent ordinairement par trochets.* Il est peu usité.

TROCHISQUES. s. m. pl. Médicaments solides, d'une forme allongée, composés d'une ou de plusieurs poudres séchées, réunies par un mucilage ou des sucs de plantes, etc.

TROCHURE. s. f. T. de Vénerie. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

TROÈNE. s. m. Arbrisseau très rameux et à fleurs blanches, qui porte en automne de petites grappes de baies noires, et qui sert à former des haies, des palissades, des massifs, à retenir les terres en pente, etc. *Le bois du troène est jaunâtre, souple et solide. La maturité des grappes du troène suit exactement celle du raisin.*

TROGLODYTES. s. m. pl. Nom d'un ancien peuple d'Afrique qui vivait dans des cavernes. On l'applique par extension À tous les peuples sauvages qui habitent des cavernes ou qui se creusent des demeures souterraines. Il se dit aussi Des populations préhistoriques qui habitaient des cavernes.

TROGLODYTE, se dit d'Un genre d'oiseaux qui se nourrissent d'insectes.

Il se dit aussi d'Une espèce de singes. Voyez CHIMPANZÉ.

TROGNE. s. f. Il se dit, familièrement et par plaisanterie, d'Un visage plein qui a quelque chose de facétieux, et qui annonce l'amour de la bonne chère et du vin. *Il a une plaisante trogne, une bonne grosse trogne.*

Rouge trogne, trogne enluminée, Le visage d'un ivrogne.

TROGNON. s. m. Le cœur, le milieu d'un fruit dont on a ôté tout ce qu'il y avait de meilleur à manger. Il se dit principalement Des poires et des pommes.

Le trognon d'un chou, un trognon de chou, La tige d'un chou dont on a ôté les feuilles.

Fig. et pop., *Voilà un joli petit trognon*, se dit D'une petite fille.

TROIS. adj. numéral des deux genres. Nombre impair contenant deux et un. *Trois hommes. Trois louis. Trois ans. Ils marchaient trois à trois, de trois en trois. Ils y étaient tous trois. Les trois Grâces. Les trois Parques. Les trois vertus théologales. Les trois mages. Les trois personnes de la Trinité. Partager en trois. Nous avons déjà fait les trois quarts du chemin. Portrait de trois quarts.*

Fam., *Les trois quarts du temps*, La plus grande partie du temps, le plus ordinairement. *Les trois quarts du temps il est sans occupation.*

En Arithm., *Règle de trois*, Règle par laquelle, ayant trois termes connus, on parvient à trouver un quatrième terme inconnu, qui doit être en proportion géométrique avec les trois premiers.

Trois, se dit quelquefois pour Troisième. *Folio trois. Page trois. Henri trois. Georges trois.* On écrit plus ordinairement, *Henri III, Georges III.*

TROIS, est aussi substantif masculin, dans le premier sens. *Le produit de trois multiplié par deux. De l'argent placé à trois pour cent.* On dit de même, *Le nombre trois.*

Le trois du mois, Le troisième jour du mois.

TROIS, s'emploie également comme substantif pour désigner Le chiffre qui marque trois. *Le chiffre trois* (3). *Ce ballot est marqué d'un trois. Trente-trois s'écrit par deux trois* (33). On dit de même, *Le numéro trois.*

Au Jeu de cartes, *Un trois de pique, de cœur, etc.*, Une carte marquée de trois piques, de trois cœurs, etc. *Un trois*, au Jeu de dés, La face du dé marquée de trois points.

TROISIÈME. adj. des deux genres. Nombre d'ordre. Qui est après le deuxième. *Le troisième jour. La troisième place. Il arriva le troisième. C'est son troisième enfant. Loger au troisième étage.*

Il est arrivé, il est venu lui troisième, Il est arrivé, venu accompagné de deux autres.

TROISIÈME, s'emploie aussi substantivement, en divers sens. *Nous n'étions que deux, il nous arriva un troisième*, Une troisième personne. *Loger, monter au troisième, à un troisième*, Au troisième étage d'une maison.

Cet écolier étudie en troisième, est en troisième, Il étudie dans la troisième classe. On dit dans un sens analogue : *Ce professeur fait la troisième, est chargé de la troisième. Professeur de troisième. Un élève de troisième*, ou elliptiquement, *Un troisième. Etc.*

La troisième des enquêtes, La troisième chambre des enquêtes au parlement de Paris.

TROISIÈMEMENT. adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS. s. m. T. de Marine. Navire de commerce à trois mâts. *Un beau trois-mâts.*

TROIS-QUARTS. s. m. T. de Chirur. Voyez TROCART.

TROIS-SIX. s. m. Eau-de-vie ou esprit-de-vin à trente-six degrés. Il ne s'emploie qu'en termes de Commerce. On écrit ordinairement 3/6.

TRÔLE. s. f. Il s'emploie dans cette expression, *Ouvrier à la trôle*, Ouvrier qui colporte pour le vendre un meuble qu'il a fabriqué.

TRÔLER. v. a. Terme populaire. Mener, promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos. *C'est un homme qui trôle continuellement sa femme partout. Il trôle son fils dans toutes les maisons.*

Il est aussi neutre, et signifie, Courir çà et là. *C'est un homme qui ne fait que trôler tout le long du jour.*

TRÔLÉ, ÉE. part. passé.

TROLLE. s. f. T. de Vénerie. Action de découpler des chiens dans un grand pays de bois, pour quêter et lancer un cerf, parce que l'on n'a pas eu la précaution de le détourner avec le limier. *Aller à la trolle.*

TROMBE. s. f. Amas de vapeurs semblable à un nuage fort épais, mû en tourbillon par le vent, s'allongeant de bas en haut ou de haut en bas en forme de cylindre ou de cône renversé, et capable d'engloutir des vaisseaux, de renverser des maisons, de déraciner des arbres, etc. *Trombe marine* ou *de mer. Trombe terrestre* ou *de terre. Trombe ascendante. Trombe descendante. On a cru que la trombe pompait l'eau de la mer. Les marins craignent fort les trombes. On tire quelquefois un coup de canon à boulet dans une trombe, pour la crever.* On l'appelle autrement *Siphon* ou *Typhon.*

TROMBLON. s. m. Arme à feu portative dont le canon est évasé.

TROMBONE. s. m. T. de Musiq. Espèce de grande trompette composée de quatre branches emboîtées les unes dans les autres, et qu'on allonge ou qu'on raccourcit à volonté pour produire les différents tons.

Il se dit aussi de Celui qui joue du trombone. *Le trombone d'un orchestre.*

TROMPE. s. f. Tuyau d'airain recourbé, dont on se sert à la chasse pour sonner. *Emboucher la trompe. Sonner de la trompe.*

TROMPE, se dit pour Trompette, dans ces phrases, *Publier à son de trompe, crier à son de trompe*, Publier quelque chose au son de la trompette.

Fig. et fam., *Publier une chose à son de trompe*, L'annoncer, la raconter à beaucoup de gens, afin qu'elle se divulgue.

TROMPE, signifie aussi, Cette partie du museau de l'éléphant qui s'allonge et se recourbe pour divers usages. *L'éléphant se sert de sa trompe comme d'une main et avec beaucoup de dextérité. La trompe d'un éléphant. L'éléphant le prit avec sa trompe, et le jeta en l'air.*

Il se dit, par analogie, Du prolongement du nez du tapir.

Il se dit également de La bouche de certains insectes, avec laquelle ils sucent et tirent ce qui est propre pour leur nourriture.

TROMPE, se dit encore de Certaines coquilles de mer qui sont en forme de spirale.

En termes d'Anat., *Trompe d'Eustache*, Canal de communication pour l'air extérieur entre la bouche et le tympan de l'oreille. *Trompes de la matrice* ou *de Fallope*, Les deux conduits qui partent du fond de la matrice, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et qui aboutissent aux ovaires.

TROMPE, en termes d'Architecture, Portion de voûte en saillie, servant à porter l'encoignure d'un bâtiment, ou toute autre construction qui semble se soutenir en l'air. *Trompe dans l'angle. Trompe en niche. Trompe en tour ronde. Trompe rampante.*

TROMPE, se dit aussi d'Un petit instrument de fer, qui a une languette au milieu, et dont on tire du son en le mettant entre les dents, et en touchant la languette avec le bout du doigt. On l'appelle plus ordinairement *Guimbarde*.

TROMPE-L'ŒIL. s. m. T. de Peinture. Il se dit d'Une sorte de tableaux où des objets de nature morte sont représentés avec une vérité qui fait illusion. *Un trompe-l'œil. Des trompe-l'œil.*

TROMPER. v. a. Décevoir, user d'artifice pour induire en erreur. *Tromper adroitement, finement. Tromper hardiment, effrontément. Tromper son ami. Tromper au jeu. Ce marchand nous a trompés. On est bien trompé en achetant ces sortes de marchandises. Les plus fins y sont trompés. Je ne veux tromper personne. Ne vous fiez pas à lui, il vous trompera. Il tromperait son père.* Absolument, *Il est incapable de tromper.*

Tromper au jeu, Tricher.

Cette femme trompe son mari, Elle lui est infidèle.

Tromper la vigilance de quelqu'un, Tromper quelqu'un malgré sa vigilance, échapper à sa surveillance. *Le prisonnier parvint à tromper la vigilance de ses gardes.* Dans ce sens, on dit aussi simplement, *Tromper. Il trompa ses gardes, il trompa ses surveillants.*

Tromper les regards, Échapper aux regards.

Tromper la loi, L'éluder.

TROMPER, se dit figurément Des choses qui donnent lieu à quelque erreur, à quelque méprise. *L'horloge nous a trompés. Sa maladie a trompé tous les médecins. L'apparence du beau temps m'a trompé. Cet homme a une mine qui trompe. Nos sens nous trompent souvent. Mes yeux ne m'ont point trompé.*

Fam., *C'est ce qui vous trompe*, À cet égard vous êtes dans l'erreur.

TROMPER, signifie aussi figurément, Faire ou dire quelque chose de contraire à l'attente de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. *S'il m'accorde cette grâce, il me trompera. Il a trompé nos espérances, trompé notre attente. Il a trompé ma confiance. On attendait beaucoup moins de lui, il a trompé tout le monde. Je n'attendais rien de bon de cette affaire, j'ai été agréablement trompé. Il fut trompé dans son espoir.*

Il se dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue. *L'événement a trompé leurs calculs, leurs conjectures.*

Fig., *Tromper son ennui, ses ennuis, ses peines*, Se distraire de ses ennuis, du sujet de son ennui, de ses peines. *Tromper le temps*, S'amuser, s'occuper à quelque chose, afin de ne pas trouver le temps long.

TROMPER, s'emploie avec le pronom personnel, et signifie, Errer, s'abuser. *Vous vous trompez, cela n'est pas ainsi. Il se trompe dans son calcul. Cette femme s'est trompée sur le temps de sa grossesse. Cet auteur s'est trompé. Je puis me tromper. Plus fin que moi s'y tromperait. Ne vous y trompez pas. Il se trompe lourdement. Il s'est trompé de chemin, de date. Il s'est trompé à son désavantage, à son détriment. Vous vous trompez du tout au tout. Cela ressemble, à se tromper, à s'y tromper*, Au point qu'on y peut être trompé.

Se tromper de route, se tromper d'heure, etc., Prendre une route, prendre une heure pour une autre, etc.

Fig. et par ironie, *C'est un homme qui ne se trompe qu'à son profit*, C'est un homme qui ne s'abuse que dans les choses où l'erreur peut tourner à son avantage.

Si je ne me trompe. Locution employée en forme de correctif, quand on n'est pas parfaitement certain d'un fait, ou quand on veut éviter le ton d'assurance et de présomption en donnant son avis. On dit passivement, *Je suis bien trompé, fort trompé si telle chose n'est pas ainsi*, Ou je me trompe fort, ou telle chose est ainsi.

TROMPÉ, ÉE. part. passé.

TROMPERIE. s. f. Fraude, artifice employé pour tromper. *Tromperie insigne, manifeste, visible. Je reconnus la tromperie. Il y a de la tromperie, prenez-y garde. Vous aurez de la peine à vous garantir de ses tromperies.*

TROMPETER. v. a. Publier, crier à son de trompe. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes que l'on assignait autrefois de cette manière à comparaître au ban de trois jours, ou, en termes de Pratique, à trois briefs jours. *Trompeter un homme. On lui fait son procès, il a été trompeté par les carrefours.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Divulguer une chose qu'on devait tenir cachée. *On lui avait recommandé le secret sur cette affaire, il a été la trompeter partout.* Ce sens est familier.

TROMPETÉ, ÉE. part. passé.

TROMPETER. v. n. Il se dit Du cri de l'aigle. *Le corbeau croasse, l'aigle trompète.*

TROMPETEUR. s. m. T. d'Anat. Muscle de la bouche. Voyez BUCCINATEUR.

TROMPETTE. s. f. Instrument à vent, tuyau d'airain ou d'autre métal, qui a un son très éclatant, et dont on sonne principalement à la guerre, dans les réjouissances publiques. *Sonner de la trompette pour assembler la cavalerie, pour la faire marcher, pour l'animer au combat. Les fanfares des trompettes. Grand bruit de trompettes. Au son de la trompette. La trompette sonnait la marche, la charge, la retraite, etc. Emboucher la trompette. Il y avait un concert de timbales, de tambours et de trompettes. Les peintres et les poètes représentent ordinairement la Renommée embouchant la trompette.* Il y a dans l'orgue un jeu qu'on appelle *Le jeu de trompettes.*

Fig., *Emboucher la trompette*, Prendre le ton élevé, sublime. Cela ne se dit guère que Des poètes.

Prov. et fig., *Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette*, Déloger, se retirer secrètement, sans faire de bruit. Cela se dit surtout D'un homme qui part ainsi pour ne pas payer ce qu'il doit ou pour fuir un danger.

TROMPETTE, se dit figurément et familièrement D'une personne qui a coutume de publier tout ce qu'elle sait. *Cet homme est une vraie trompette. C'est la trompette de la ville, du quartier, etc.*

Trompette parlante, Espèce de grande trompette, ordinairement de fer-blanc, dont on se sert pour faire entendre la voix de fort loin. *Les trompettes parlantes sont d'usage sur mer, pour se faire entendre d'un vaisseau à un autre.* On dit plus communément, *Porte-voix.*

Trompette marine, Instrument de musique qui n'a qu'une corde. *Jouer de la trompette marine.*

TROMPETTE, en termes de Conchyliologie, se dit d'Un genre de mollusques à coquille univalve tournée en spirale, qu'on nomme autrement *Buccin.*

TROMPETTE. s. m. Celui dont la fonction est de sonner de la trompette. *Bon trompette. Le trompette de telle compagnie. Il est trompette dans les hussards. Le cheval d'un trompette. Brigadier-trompette. Trompette-major. On envoya un trompette sommer la place.*

Prov., fig. et pop., *Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit*, se dit D'un homme qui ne s'effraye pas des menaces, qui ne s'émeut pas de ce qu'on lui dit, soit pour l'intimider, soit pour l'embarrasser.

TROMPEUR, EUSE. adj. Qui trompe. *Homme trompeur. Femme trompeuse. Valet trompeur. Guide trompeur. Visage trompeur. Il a la mine trompeuse. Dehors trompeurs. Discours trompeurs. Promesses trompeuses. Marchandises trompeuses. Apparence trompeuse.*

Il est aussi substantif. *C'est un trompeur. C'est une trompeuse. Il est reconnu pour un trompeur, pour un trompeur public. Souvent les trompeurs sont trompés.*

Prov., *À trompeur, trompeur et demi*, Un trompeur mérite de trouver, ou trouve un trompeur plus fin que lui.

TROMPILLON. s. m. Diminutif. T. d'Archit. Petite trompe, partie inférieure d'une trompe.

Trompillon de voûte, Pierre ronde faisant partie des voussoirs d'une niche.

TRONC. s. m. (Le C ne se prononce pas.) Le gros d'un arbre, la tige considérée sans les branches. *Un tronc d'arbre. On a coupé toutes les branches, il ne reste plus que le tronc. Le tronc de cet arbre est creux. Le tronc est pourri.*

En termes d'Anat., *Le tronc d'une artère, d'une veine*, Leur partie la plus considérable qui n'a pas encore formé de branche. On dit de même, *Tronc artériel, tronc veineux.*

TRONC, se dit aussi, surtout en termes d'Anatomie, de La partie principale du corps, à laquelle les membres sont attachés, et qui comprend la tête, le thorax et le bassin.

Il se dit également Du buste du corps humain, dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. *Un cadavre dont il ne reste que le tronc.*

En Archit., *Tronc de colonne*, Fragment d'un fût de colonne.

TRONC, se dit figurément, en Généalogie, de La ligne directe des ascendants et des descendants, d'où partent les branches ou lignes collatérales. *Ces deux familles sont de deux branches qui sortent du même tronc.*

TRONC, signifie encore, Une boîte, un coffre de bois ou de fer posé ordinairement dans les églises, et qui a une fente pour recevoir l'argent des aumônes. *Tronc pour les prisonniers, pour la fabrique de l'église, pour les enfants trouvés. Le tronc des pau-*

vres. Mettre un tronc dans une église. Mettre dans le tronc. Vider le tronc.

Prov. et fig., *Voler le tronc des pauvres,* Faire des profits illégitimes aux dépens de ceux qui sont dans la nécessité.

TRONCHET. s. m. Gros billot de bois qui porte sur trois pieds et dont se servent les tonneliers.

TRONÇON. s. m. Morceau coupé ou rompu, de quelque objet plus long que large. *Tronçon de pique, de lance, d'épée. Des tronçons de colonnes. Des tronçons de câble.*

Les tronçons d'un chemin de fer, Parties d'un chemin de fer qui ne sont pas encore réunies entre elles.

TRONÇON, se dit particulièrement Des morceaux que l'on coupe de certains poissons, de certains reptiles qui ont plus de longueur que de largeur. *Tronçons d'anguille, de brochet, etc. Couper par tronçons. Les tronçons de ce serpent remuent encore.*

TRONÇONNER. v. a. Couper quelque chose par tronçons. *Tronçonner une anguille, un brochet, etc.*

TRONÇONNÉ, ÉE. part. passé.

TRÔNE. s. m. Siège élevé où les rois, les empereurs, etc., sont assis dans les fonctions solennelles de la souveraineté. *Trône magnifique. Trône superbe. Trône éclatant de pierreries. Le trône de Salomon. Le trône d'Assuérus. Le trône du roi était placé au bout de la galerie. Le roi, l'empereur se plaça sur son trône pour recevoir les ambassadeurs. Le roi étant sur son trône. La salle du trône.*

TRÔNE, s'emploie dans plusieurs phrases figurées, pour signifier, La puissance souveraine des rois, des empereurs, etc. *Monter sur le trône, monter au trône,* Prendre possession de la royauté. *Prendre possession du trône. Chasser un prince du trône. Alexandre renversa le trône des Perses, s'empara du trône des Perses. Les bons ministres sont les appuis du trône, les soutiens du trône. Soutenir un trône chancelant. Relever un trône abattu. Le prince légitime fut chassé du trône par l'usurpateur. Cette victoire servit à affermir le nouveau prince sur le trône, à affermir le trône du nouveau prince. Tomber du trône. Descendre du trône. Aspirer au trône. L'héritier du trône. La majesté du trône. Trône héréditaire. Trône électif. Il avait des droits au trône.*

Le discours du trône, Le discours que le roi prononçait à l'ouverture de chaque session des chambres législatives.

TRÔNE, se dit également Du siège élevé où le pape se met dans certaines cérémonies publiques. *Le pape étant dans son trône.*

Trône épiscopal, Le siège qui est au haut du chœur, dans les églises cathédrales, et où l'évêque se met quand il officie pontificalement. *L'évêque étant dans son trône.*

TRÔNES, au pluriel, en termes de Théologie, est le nom d'Un des neuf chœurs des anges. *Anges, Archanges, Trônes, Dominations, etc.*

TRÔNER. v. n. Siéger sur un trône. Il ne s'emploie guère que figurément et familièrement, pour signifier, Affecter la prééminence, la supériorité. *Il trônait dans les sociétés où il se trouvait.*

TRONQUER. v. a. Retrancher, couper une partie de quelque chose. Au propre, il ne se dit guère qu'en parlant Des statues. *Les Goths ont tronqué la plupart des statues de Rome.*

Il se dit figurément en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il a tronqué ce livre, il en a ôté deux chapitres. Il a tronqué ce passage.* On ne l'emploie guère qu'en mauvaise part.

TRONQUÉ, ÉE. part. passé. *Statue tronquée,* en termes de Sculpture, se dit d'Une statue qui n'a que le buste ou le torse et qui est ajustée sur une gaine.

Fig., *Cet ouvrage est tronqué,* Quelque partie essentielle de cet ouvrage a été évidemment omise ou retranchée.

TRONQUÉ, se dit, particulièrement, De certaines choses dont l'extrémité ou la partie supérieure manque, soit qu'on l'ait retranchée, ou qu'elles ne l'aient jamais eue. *Colonne tronquée. Placer des bustes sur des colonnes tronquées. Cône tronqué. Pyramide tronquée.*

Il se dit, en Botanique, De ce qui est terminé brusquement à son extrémité, comme si on l'avait coupé transversalement. *Les feuilles du tulipier sont tronquées.*

TROP. adv. de quantité. Plus qu'il ne faut, avec excès. *Trop vite. Trop avant. Trop loin. Trop tôt. Trop tard. Trop riche. Trop puissant. Trop fin. Trop bien. Un vase trop plein. Vous l'avez trop poussé. Cette viande est trop cuite. Il a trop travaillé. Il a bu trop de vin. Il a trop bu de vin. Il boit trop. Je n'en veux pas tant, en voilà trop. Il en a trop, beaucoup trop, un peu trop. Je ne puis plus souffrir ses insolences, c'en est trop. Vous avez acheté cela tant, ce n'est pas trop. Il n'y a pas dans son discours un mot de trop. Il a trop de bon sens pour agir ainsi. Vous le traitez avec trop de rigueur. Il écrit trop négligemment. Cela n'est que trop vrai.*

Prov., *Chacun le sien, ce n'est pas trop.*

Prov., *Trop est trop, rien de trop,* Tout excès est condamnable.

Prov. et fig., *Qui trop embrasse mal étreint,* Qui entreprend trop de choses à la fois ne réussit à rien.

Fam., *Vous n'êtes pas de trop,* se dit À une personne pour lui témoigner qu'elle peut rester, qu'on n'a rien à lui cacher de ce qu'on veut dire. On dit dans un sens analogue, *Suis-je de trop ?*

Fam., *Par trop,* Excessivement, d'une manière fatigante, importune, révoltante. *Cet homme est aussi par trop ennuyeux, par trop complimenteur, par trop insolent.*

TROP, se dit encore quelquefois pour Beaucoup, fort. *Je suis trop heureux de vous voir.*

TROP, précédé de la négative *Pas,* signifie, Guère. *Je ne voudrais pas trop m'y fier. Cela n'est pas trop bien. Il ne se porte pas trop bien.* Suivi de l'adverbe *Peu,* il signifie, Pas assez. *Il en a trop peu. Il n'en faut ni trop, ni trop peu.*

TROP, est aussi substantif. *Ôtez le trop. Je me plains du trop. Il a été victime de son trop de confiance.*

TROPE. s. m. T. de Rhétorique. Figure, emploi d'une expression dans un sens figuré. Cent voiles, *pour dire,* Cent vaisseaux, *est un trope. La métonymie, la métaphore, la synecdoche, etc., sont des tropes. Un trope hardi. Le Traité des tropes,* ou simplement, *Les Tropes de Dumarsais.*

TROPHÉE. s. m. La dépouille d'un ennemi vaincu, que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dont on avait coupé les branches.

Il se dit aussi d'Un assemblage d'armes élevées et disposées avec art, pour conserver le souvenir d'une victoire, d'une conquête. *Dresser, élever, ériger un trophée, des trophées. Peindre, graver des trophées d'armes. Sculpter des trophées sur le frontispice d'un bâtiment, sur un arc de triomphe.*

Il signifie encore, figurément et dans le style soutenu, Victoire. *Tout fier de ses trophées. Fier de tant de trophées. De glorieux trophées.*

Fig. et en mauvaise part, *Faire trophée d'une chose,* En tirer vanité, en faire gloire. *Faire trophée du vice. Bien loin d'avoir honte d'une action si lâche, il en fait trophée.*

TROPHÉE, en termes de Peinture et de Sculpture, se dit, par extension, d'Une espèce d'ornement représentant un assemblage de divers objets employés dans une science ou dans un art, et qui en sont comme les attributs. *Il avait fait sculpter sur les lambris de son salon des trophées de musique, d'astronomie, de chasse, de labourage, etc.*

TROPICAL, ALE. adj. Qui appartient aux tropiques, qui est entre les tropiques. *Plantes tropicales. Régions tropicales. Pays tropicaux.*

Fig. et fam., *Chaleur tropicale,* Température très élevée. *Il fait ici depuis quelques jours une chaleur tropicale.*

TROPIQUE. s. m. T. de Géogr. astronomique. Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, qui passent par les points solsticiaux, c'est-à-dire, par des points éloignés de l'équateur de vingt-trois degrés et demi environ, et entre lesquels s'opère le mouvement annuel du soleil. *Le tropique du Cancer. Le tropique du Capricorne. Région située entre les deux tropiques. Passer le tropique. Passer sous le tropique.*

TROPIQUE, est quelquefois adjectif. Ainsi on appelle *Année tropique,* L'espace de temps qui s'écoule entre le moment d'un équinoxe, et celui où le soleil revient au même équinoxe. *L'année tropique est de 365 jours 5 heures 48 minutes 52 secondes ; elle est plus courte de 24 minutes 8 secondes que l'année sidérale. L'année tropique est celle dont on fait usage dans la vie civile.*

En Botan., *Plantes tropiques,* Celles dont les fleurs s'ouvrent le matin et se ferment le soir. Cette locution a vieilli.

TROPOLOGIQUE. adj. des deux genres. T. de Rhétorique, qui signifie, Figuré. *Le sens tropologique d'un emblème.* Il est peu usité.

TROP-PLEIN. s. m. Ce qui excède la capacité d'un vase, ce qui en déborde. *Le trop-plein du tonneau s'est répandu de tous côtés.* On dit de même, *Le trop-plein d'un étang, d'un canal, etc.*

TROQUER. v. a. Échanger, donner en troc. *Il a troqué son cheval contre un tableau. Il ne fait autre chose que troquer. Je ne veux pas troquer avec vous. Je n'ai rien à troquer.*

Prov. et fig., *Troquer son cheval borgne contre un aveugle,* Faire par erreur l'échange d'une mauvaise chose contre une pire.

TROQUÉ, ÉE. part. passé.

TROQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui aime à troquer. *Les amateurs de choses curieuses sont grands troqueurs.*

TROT. s. m. Allure des bêtes de voiture, de somme ou de charge, entre le pas et le galop : elle consiste en un mouvement en diagonale des quatre extrémités, qui se lèvent et se baissent simultanément. *Grand trot. Petit trot. Bon trot. Aller au trot. Il faut mettre ce cheval au trot. Ce cheval a le trot bien dur.*

Fig. et fam., *Mener une affaire au trot, au grand trot*, La conduire d'une manière expéditive. On dit plus ordinairement, *Grand train*.

TROTTE. s. f. Espace de chemin. *Il y a une bonne trotte d'ici là. Il avait à faire une bonne trotte.* Il est populaire.

TROTTER. v. n. Aller le trot. *Ce cheval trotte mal. Un cheval qui trotte menu. Faites trotter ce cheval. Ce cheval trotte sous lui*, Il n'avance pas.

Il se dit, familièrement et par extension, D'une personne qui marche beaucoup à pied. *Nous avons bien à trotter pour nous rendre à tel endroit. Il a trotté tout le jour.*

Il signifie aussi figurément et familièrement, Faire bien des courses, bien des démarches pour quelque affaire. *Il y a longtemps que je trotte pour cette affaire-là. Il est allé trotter pour des emplettes.*

Fig. et fam., *Laisser trotter ses yeux*, Les laisser errer de tous côtés, les porter rapidement de côté et d'autre.

Prov., *On entendrait une souris trotter*, se dit Pour exprimer qu'on n'entend pas le plus léger bruit.

Fig. et fam., *Cette idée lui trotte dans la tête, par la tête*, Cette idée l'occupe, et il y pense souvent.

TROTTER, s'emploie activement dans cette expression de Manège, *Trotter un cheval à la longe*. Voyez LONGE.

TROTTEUR. s. m. T. d'Équitation. Cheval qu'on a dressé à n'aller que le trot dans le manège. *Il ne monte encore que le trotteur.*

Ce cheval est bon trotteur, mauvais trotteur, Il trotte bien ou mal.

TROTTIN. s. m. Terme populaire et bas, qui se dit par mépris d'Un petit laquais. *Elle n'a qu'un trottin, qu'un petit trottin.*

TROTTINER. v. n. T. d'Équitation. Trotter en raccourci; ce qui est une mauvaise allure. *Ce cheval trottine, ne fait que trottiner.*

TROTTOIR. s. m. Partie des rues, des quais, des chemins, réservée pour les piétons. *Les trottoirs du Pont-Neuf. La plupart des rues de Paris sont garnies de trottoirs.*

Il se dit aussi, dans les promenades publiques, d'Une partie réservée pour les cavaliers.

Fig. et fam., *Être sur le trottoir*, Être dans le chemin de la considération, de la fortune. Cette locution a vieilli.

Faire le trottoir, se dit figurément et vulgairement, en parlant Des prostituées.

TROU. s. m. Ouverture faite dans un corps, et dont la largeur et la longueur sont à peu près égales; ce qui distingue le Trou de la Fente, qui est une ouverture étroite et longue. *Grand trou. Petit trou. Faire un trou à la muraille, à un ais, à un plancher, en terre. Il y a un trou à vos bas, à votre manteau. Regarder par le trou de la serrure. Les trous d'une flûte. Il est blessé, il a un trou à la tête, un trou à la jambe. Trou dans lequel les bêtes se retirent. Trou de taupe. Trou de renard. Trou de lapin. Trou de souris. Trou de vers. Il s'est sauvé dans un trou. Ces oiseaux font leur nid dans un trou. Boucher un trou, des trous. Tomber dans un trou. Agrandir, remplir un trou. Voilà un trou qui n'est qu'à la surface, et en voilà un autre qui perce de part en part.*

Fig. et fam., *Cet homme boit comme un trou, ces gens ont bu comme des trous*, Cet homme boit, ces hommes ont bu beaucoup.

Fig. et fam., *Il le ferait mettre dans un trou, dans un trou de souris*, se dit D'un homme qui en fait trembler un autre par sa présence.

Fig. et fam., *N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille*, N'avoir aucune connaissance des choses du monde.

Fig. et fam., *Boucher un trou*, Payer une dette. *Si je recevais cet argent-là, il me servirait à boucher un trou.*

Fig. et fam., *Faire un trou pour en boucher un autre*, Contracter de nouvelles dettes pour payer les anciennes.

Prov. et fig., *Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise*, Celui qui n'a qu'un expédient, qu'une ruse, qu'une finesse, a souvent bien de la peine à se tirer d'affaire, à réussir.

Prov. et fig., *Faire un trou à la lune*, S'enfuir sans payer ses créanciers.

Prov. et fig., *Mettre la pièce à côté du trou*, Employer, pour remédier à quelque chose, un autre moyen que celui qu'il faudrait.

TROU, au Jeu du trictrac, L'avantage de douze points, que celui qui les gagne marque par un fichet qu'il met dans un trou. *Il faut douze trous pour gagner la partie. Je n'ai pris que deux trous dans toute la partie. Je marque un trou.*

TROU, dans les Jeux de paume carrés, Ouverture qui est au pied de la muraille, dans le coin opposé à la grille. *Il donna de volée dans le trou.*

TROU, se dit, figurément et familièrement, de Tous les lieux habitables dont on veut indiquer la petitesse, d'une manière exagérée. *Ce n'est pas une ville, ce n'est pas une maison, ce n'est qu'un trou. On m'a logé dans un trou. Le moindre trou me suffira.*

TROUBADOUR. s. m. Nom donné aux anciens poëtes de la langue d'oc. *Les troubadours et les trouvères* ou *trouveurs couraient de châteaux en châteaux pour y chanter leurs poëmes.*

TROUBLANT, ANTE. adj. Qui trouble. *Une lecture troublante. Un souvenir troublant.*

TROUBLE. adj. des deux genres. Qui est brouillé, qui n'est pas clair. Il se dit ordinairement De l'eau, du vin et autres liqueurs. *Vin trouble. Eau trouble. La rivière est trouble.*

L'air est trouble, le temps est trouble, Il y a beaucoup de nuages, de brouillard, le temps n'est pas serein. *Ce verre est trouble*, Il n'est pas bien net, bien clair. On dit de même, *Ces lunettes sont troubles.*

Avoir la vue trouble, et adverbialement, *Voir trouble*, Ne voir pas nettement, distinctement, par quelque vice dans l'organe de la vue.

Fig. et fam., *Pêcher en eau trouble*, Tirer du profit, de l'avantage des désordres publics ou particuliers.

TROUBLE. s. m. Confusion, désordre, agitation désordonnée. *Le trouble des éléments. Son arrivée subite produisit quelque trouble dans l'assemblée.*

Il signifie aussi, Brouillerie, mésintelligence. *C'est lui qui met, qui apporte le trouble, du trouble, dans cette société si longtemps unie. Le trouble se met dans cette famille. Il y eut un peu de trouble dans leur ménage. Un trouble passager.*

Il se dit plus ordinairement, surtout au pluriel, Des soulèvements, des émotions populaires, des guerres civiles. *Exciter des troubles dans un État, dans une province. Fomenter, calmer les troubles. Durant les troubles de la Ligue. Pendant les derniers troubles. L'histoire des troubles de ce temps. Troubles civils. Troubles religieux. De nouveaux troubles ont éclaté dans ce royaume. Faire cesser, apaiser les troubles.*

Il signifie aussi, Inquiétude, agitation de l'âme, de l'esprit. *Le trouble de son âme, de son esprit, de son cœur, se manifestait, se remarquait sur son visage. Sentir, éprouver du trouble. Il est dans un trouble inexprimable. Il a porté le trouble dans mon âme. Son cœur est exempt de trouble.*

Le trouble des sens, le trouble de la voix, L'altération causée dans les sens, dans la voix par l'agitation de l'esprit.

TROUBLE, signifie, en termes de Jurisprudence, L'action par laquelle on inquiète un possesseur dans la jouissance de sa propriété. *Les contrats de vente se font ordinairement à charge de garantir de tout trouble et éviction.*

TROUBLE ou **TRUBLE.** s. f. T. de Pêche. Filet en forme de poche, monté sur un cercle ou un ovale, et traversé par un bâton qui sert de manche. *On prend avec la trouble du poisson dans les réservoirs.*

TROUBLE-FÊTE. s. m. Il se dit d'Un importun, d'un indiscret qui vient interrompre la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière. *C'est un trouble-fête.*

Il se dit quelquefois d'Une chose, d'un événement qui produit le même effet. Dans les deux sens il est familier.

TROUBLER. v. a. Rendre trouble. *Les pluies ont troublé la rivière. Si vous remuez ce vin, vous le troublerez. Une frayeur a troublé le lait de cette nourrice. Le tonnerre trouble quelquefois le vin en tonneau*

Fig. et fam., *On dirait qu'elle ne sait pas troubler l'eau*, se dit D'une personne qui paraît simple, mais qui ne l'est pas.

TROUBLER, signifie aussi, Causer une agitation désordonnée. *La tempête trouble les airs. Les rêves affreux qui troublent son sommeil.*

Il signifie plus ordinairement, Apporter du trouble, du désordre; Causer de la brouillerie, de la mésintelligence. *Troubler l'ordre. Troubler le repos public, la paix publique. Troubler un royaume. Ce malheureux a troublé notre famille, a troublé mon repos. Nous étions en paix, il nous est venu troubler.*

Il se dit dans un sens analogue, en parlant Des sens, et des facultés de l'âme. *Troubler les sens. Troubler la raison, le jugement, l'entendement, l'esprit, la mémoire. La peur lui trouble la raison. Le vin lui avait troublé la tête, la cervelle.*

Troubler quelqu'un, Troubler son attention, sa mémoire, son jugement, etc.; lui ôter la présence d'esprit nécessaire. *Ne faites pas tant de bruit, vous me troublez. Trop de sévérité de la part du juge peut troubler un prévenu, un accusé.* Il signifie encore, Inquiéter une personne dans la possession, dans la jouissance de quelque bien. *Il a été troublé dans la possession de cette terre, dans la jouissance de sa propriété.*

TROUBLER, signifie aussi, Interrompre d'une manière désagréable. *Troubler un entretien. Troubler la conversation. Il troubla leur tête-à-tête. On est venu troubler mon sommeil. J'écrivais, il est venu me troubler. Un accident troubla la fête.*

Cela trouble la digestion, les fonctions digestives, Cela empêche que la digestion ne se fasse bien.

TROUBLER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Le vin se trouble*, Il devient trouble. *Le temps commence à se troubler*, Il commence à se charger de nuages. *Ma vue se trouble, mes yeux se troublent*, Ma vue s'obscurcit. *Son esprit se trouble*, Ses idées se confondent, et il éprouve une sorte d'égarement. *Etc.*

Il signifie particulièrement, Éprouver une émotion, un trouble qui fait qu'on s'embarrasse, qu'on ne sait plus que dire, que répondre. *L'orateur s'est troublé au milieu de son discours, et n'a pu continuer. L'accusé s'est troublé dans son interrogatoire. Il s'est troublé et n'a pu répondre. Il se trouble aisément.* On dit dans un sens analogue, *Sa mémoire se trouble.*

TROUBLÉ, ÉE. part. passé.

TROUÉE. s. f. Espace vide, ou abatis fait à dessein, qui perce tout au travers d'un bois. *Les troupes défilèrent par une trouée. Il est facile de faire une trouée dans ce bois.*

Il se dit également d'Une ouverture faite dans toute l'épaisseur d'une haie. *Dans cette haie, il y a une trouée par où nous pourrons aisément passer.*

Il se dit aussi en parlant De l'effet du canon qui éclaircit les rangs ennemis, ou d'une charge de cavalerie qui les renverse. *La cavalerie, venant à charger, fit une trouée épouvantable.*

Il se dit encore de L'ouverture que se fait une troupe dans une ligne ennemie, en l'enfonçant et en pénétrant à travers.

TROUER. v. a. Percer, faire un trou. *Trouer une planche avec le vilebrequin. Les voleurs ont troué la muraille. Les vers ont troué cet habit.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Votre habit commence à se trouer.*

TROUÉ, ÉE. part. passé. *Bas troué. Robe trouée.*

TROU-MADAME. s. m. Espèce de jeu auquel on joue avec de petites boules ordinairement d'ivoire, qu'on tâche de pousser dans des ouvertures en forme d'arcades, marquées de différents chiffres. *Jouer au trou-madame.*

Il se dit aussi de L'espèce de machine ouverte en forme d'arcades, dans lesquelles on pousse les boules. *Placer un trou-madame sur un billard.*

TROUPE. s. f. Nombre plus ou moins considérable de gens assemblés. *Une troupe de paysans. Une troupe d'archers. Une troupe de voleurs. Il était le chef de la troupe. Leur troupe grossissait. Une petite troupe. Une troupe nombreuse.* On le dit quelquefois Des animaux, dans un sens analogue. *Une troupe d'oies sauvages.*

Troupe de comédiens, se dit d'Un nombre d'acteurs, associés, ou réunis par un directeur, pour jouer la comédie en public. *La troupe était passable.*

Aller en troupe, marcher en troupe, se dit Des gens qui vont ensemble en grand nombre. *Les pèlerins allaient autrefois en troupe.* Il se dit aussi Des animaux. *Les oies sauvages vont en troupe.*

Aller par troupes, marcher par troupes, En formant plusieurs bandes ou troupes distinctes. *Ils ne vont pas tous ensemble, ils marchent par troupes de dix, de vingt.*

TROUPE, en parlant Des gens de guerre, se dit d'Un corps de cavalerie ou d'infanterie. *Cet officier conduit bien sa troupe, mène bien sa troupe. Il marchait en tête de sa troupe, à la tête de sa troupe. Voilà une belle troupe.*

Il se dit collectivement, au pluriel, Des divers corps de gens de guerre qui composent une armée. *Ce prince a de belles troupes. Troupes d'élite. L'élite des troupes. Troupes régulières. Troupes de ligne. Troupes légères. Troupes à pied. Troupes à cheval. Lever des troupes. Solder des troupes. Troupes nationales. Troupes étrangères. Rassembler, faire avancer des troupes. Retirer ses troupes. Un corps de troupes. Passer les troupes en revue.* On dit souvent au singulier, *La troupe de ligne.* On dit de même, surtout parmi le peuple : *Voici de la troupe qui passe. Il y a bien de la troupe dans cette ville. Etc.*

TROUPE, se dit quelquefois collectivement, au singulier, Des sous-officiers et soldats, par opposition Aux officiers. *Pourvoir au logement des officiers, et au casernement de la troupe. Chevaux d'officiers, et chevaux de troupe. Enfant de troupe.*

TROUPEAU. s. m. Troupe d'animaux domestiques de même espèce, qui sont élevés et nourris dans un même lieu. *Troupeau de moutons, de brebis. Troupeau de vaches. Troupeau de cochons. Troupeau de tant de têtes. Le berger du troupeau. Il avait un beau troupeau. Les troupeaux parquent. De riches troupeaux. De nombreux troupeaux. Garder les troupeaux. Faire paître les troupeaux. La maladie se mit dans son troupeau.*

Par extension, *Troupeau de dindons, troupeau d'oies*, Troupe de dindons ou d'oies que l'on mène paître aux champs.

TROUPEAU, employé absolument, se dit presque toujours d'Un troupeau de moutons ou de brebis. *Le loup est venu faire du ravage dans son troupeau.*

Fig., *Le troupeau de* JÉSUS-CHRIST, l'Église.

Fig., *Le troupeau de l'évêque, du curé*, Le peuple de son diocèse, de sa paroisse. *Le bon pasteur donne sa vie pour son troupeau.*

TROUPEAU, se dit quelquefois, figurément et par mépris, d'Une troupe, d'une multitude d'hommes. *Un troupeau d'imbéciles, d'ignorants. Le servile troupeau des imitateurs.*

TROUPIER. s. m. Terme populaire. Soldat. *C'est un vieux troupier.*

TROUSSE. s. f. Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de linge mouillé qu'on rapporte de l'eau. Trousse d'herbes. Trousse de fourrage vert. Trousse de chaume. Trousse de cordages. Il portait une grosse trousse sur la croupe de son cheval.*

TROUSSE, se dit aussi d'Un carquois. *Tirer des flèches d'une trousse. Une trousse d'ivoire. Vider une trousse. Épuiser une trousse.* Ce sens est vieux.

TROUSSE, se dit encore d'Une sorte d'étui où les barbiers mettent tout ce qui est nécessaire pour faire la barbe et les cheveux; et d'Une sorte de portefeuille dans lequel les chirurgiens mettent les instruments dont ils se servent pour les opérations ordinaires.

TROUSSES, au pluriel, signifie, Les chausses que portaient autrefois les pages. *Il venait de quitter les trousses. Les chevaliers de l'Ordre portaient des trousses quand ils avaient leurs habits de novices.*

AUX TROUSSES. loc. prépositive et familière. À la poursuite. *Il est aux trousses des ennemis, il les poursuit de près. Je mettrai un huissier à ses trousses.*

Être aux trousses de quelqu'un, Être toujours à sa suite, ne pas le quitter. *Qu'attend de vous cet homme-là, qui est toujours à vos trousses? Quand finira-t-il d'être à mes trousses?*

EN TROUSSE. loc. adv. On le dit en parlant D'une personne qui est sur la croupe d'un cheval, derrière un cavalier qui est en selle. *Mettre une femme en trousse derrière soi.* On dit plus ordinairement, *En croupe.*

Il se dit aussi en parlant Des valises, des paquets qu'un cavalier porte derrière lui sur son cheval.

TROUSSEAU. s. m. Petite trousse. Il n'est guère usité, en ce sens, que dans ces locutions, dont la seconde a vieilli, *Un trousseau de clefs, un trousseau de flèches.*

Il se dit aussi Des hardes, des habits, du linge, et de tout ce qu'on donne à une fille lorsqu'on la marie ou qu'elle se fait religieuse. *Cette mère songe de bonne heure à faire le trousseau de sa fille. Son trousseau est tout prêt. Elle a un beau trousseau.*

Il se dit également, dans les collèges, dans les maisons d'éducation, etc., Des hardes, habits, linge et autres effets que doit apporter un élève, ou qu'on lui fournit, lorsqu'il entre. *Le trousseau se compose de tels et tels objets. Son trousseau n'est pas complet.*

TROUSSE-ÉTRIERS. s. m. Voyez PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT. s. m. Sorte de maladie violente qui amène fréquemment une mort prompte, et qu'on appelle plus ordinairement aujourd'hui *Choléra-morbus.* Il est familier.

TROUSSE-PÊTE. s. f. Terme populaire de mépris, qui se dit en parlant d'Une petite fille. *Taisez-vous, trousse-pête.*

TROUSSE-QUEUE. s. m. Morceau de cuir, de toile, etc., garni de boucles, dans lequel on fait passer le haut de la queue d'un cheval, en retroussant le reste. *Mettre un trousse-queue à un cheval.*

TROUSSEQUIN. s. m. Pièce de bois cintrée qui s'élève sur le derrière d'une selle, comme les arçons sur le devant. *Une selle à troussequin est plus commode qu'une selle rase.*

TROUSSER. v. a. Replier, relever. Il se dit ordinairement en parlant Des vêtements qu'on a sur soi. *Trousser sa robe, son manteau, ses jupes.*

Il se dit aussi en parlant Des personnes, et signifie, Trousser leur vêtement. *Troussez cet enfant, afin qu'il marche mieux.* On l'emploie dans ce sens avec le pronom personnel. *Troussez-vous, de peur de vous crotter.*

Fam., *Trousser une femme*, Lui lever les jupes. Il s'emploie figurément dans un sens obscène.

Fig. et fam., *Trousser bagage*, Partir brusquement, déloger brusquement. *Comme il apprit qu'on le cherchait, il troussa bien vite bagage.*

En termes de Cuisine. *Trousser une volaille*, Rapprocher du corps les ailes et les cuisses, la préparer pour la mettre à la broche.

Fig. et pop., *Trousser quelqu'un en malle*, L'enlever. *Le lieutenant de gendarmerie l'a troussé en malle. Si une fois on le trouve, il sera troussé en malle.* Il est vieux.

Fig. et fam., *Trousser une affaire*, L'expédier précipitamment.

Fig. et fam., *Une maladie violente a*

troussé cet homme en deux jours, Elle l'a fait mourir en deux jours.

TROUSSÉ, ÉE. part. passé.

Fig. et fam., *C'est un petit homme bien troussé*, se dit D'un petit homme bien fait, bien proportionné. *C'est un cheval bien troussé*, C'est un cheval bien fait, bien pris, et un peu ramassé.

Fig. et fam., *Une petite maison bien troussée*, Une jolie petite maison. *Un compliment bien troussé*, Un compliment bien tourné. On dit de même, *Un petit dîner bien troussé*.

Fig. et fam., *Cela est troussé à la diable*, Cela est fort mal arrangé.

TROUSSIS. s. m. Pli qu'on fait à une robe, à une jupe, etc., pour la raccourcir et pour l'empêcher de traîner. *Faire un troussis à une jupe*.

TROUVABLE. adj. des deux genres. Qui peut être trouvé. *Si cela est trouvable, je le trouverai*.

TROUVAILLE. s. f. Chose trouvée heureusement. *C'est une bonne trouvaille*. Il est familier.

Faire une trouvaille, Rencontrer heureusement quelque chose par hasard.

TROUVER. v. a. Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on le cherche, soit qu'on ne le cherche pas. *Il le trouva dans le chemin. Je l'ai trouvé à table. Je vous trouve à propos. J'ai passé vingt fois chez vous sans vous trouver. Il a trouvé un trésor en faisant creuser un fossé. Il a tant cherché ce papier qu'il l'a trouvé. Il le trouva sous sa main*.

Aller trouver, venir trouver quelqu'un, L'aller voir, venir lui parler.

Prov. et fig., *Il a trouvé à qui parler*, Il a trouvé de l'opposition, de la résistance à ce qu'il prétendait.

Prov. et fig., *Il a trouvé son maître*, Il a eu affaire à quelqu'un de plus fort, de plus habile, de plus fin que lui.

Prov. et fig., *Trouver quelqu'un en son chemin, sur son chemin*, Être traversé par lui dans ses desseins.

Prov. et fig., *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, se dit par plaisanterie D'un homme qui croit mal à propos avoir fait quelque découverte importante, quelque rencontre très heureuse pour lui.

Prov., *Cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval*, Cela ne se trouve pas facilement. *Il lui faut encore vingt mille francs pour payer ses dettes; cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval*.

TROUVER, signifie quelquefois, Surprendre. *On le trouva prêt à s'évader. On le trouva limant les barreaux de sa prison, escaladant les murs du jardin. On les trouva en tête-à-tête. J'ai trouvé un voleur caché dans ma chambre. On le trouve toujours en faute*.

TROUVER, se dit aussi Par rapport à l'état où est une personne ou une chose au moment où on la voit, où on l'examine, où on s'en occupe, etc. *Je l'ai trouvé malade et dénué de tout. On le trouva mort dans son lit. Nous avons trouvé la maison toute délabrée. Vous trouverez ses affaires bien embrouillées. Je l'ai laissé tel que je l'avais trouvé. Vous le trouverez toujours indulgent*.

TROUVER, se dit figurément en parlant De certaines choses qui arrivent, qui se présentent, qui se montrent, qu'on rencontre. *Il a trouvé la mort dans les combats. Il trouve de la douceur, des consolations dans votre amitié. Il trouve du plaisir à contrarier les autres. Il doit s'attendre à trouver bien des obstacles, bien des difficultés dans cette entreprise. Il a trouvé un beau coup à faire*. On le dit dans un sens analogue en parlant Des personnes. *On trouve des hommes de toutes les opinions, de tous les caractères. Sa conduite a trouvé des censeurs, des approbateurs. Il trouva de nombreux amis. Vous trouverez en lui un juge sévère, un ami tendre et dévoué. Trouver des protecteurs, un appui*.

Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un, Lui plaire, gagner sa bienveillance. Ces phrases, qui supposent une grande infériorité d'une personne à l'égard d'une autre, ne sont employées que dans le style soutenu.

Trouver son compte à quelque chose, Y trouver son avantage. *Cette marchande est accommodante, affable; elle y trouve son compte*.

TROUVER, se dit aussi en parlant De ce qu'on découvre ou de ce qu'on invente par le moyen de l'étude ou de la méditation. *Ce médecin a trouvé un bon remède. Il a trouvé le secret d'un enduit imperméable. Trouver un moyen, un expédient. Trouver la solution d'un problème. Trouver le mot d'une énigme. Trouver une rime, un mot qu'on cherchait. Il a trouvé un beau sujet de poëme. Il a trouvé l'art de concilier les esprits*.

Fam. et par manière de reproche, *Où avez-vous trouvé cela?* Qu'est-ce qui vous fait imaginer une chose pareille?

TROUVER, signifie aussi, Estimer, juger par l'esprit ou par les sens. *Je trouve ces vers fort beaux, fort mauvais. Je trouve cet homme fort laid, cette femme fort belle. Je trouve que cet homme est aimable, est ennuyeux. Je le trouve heureux de s'en être si bien tiré. Je vous trouve plaisant de m'oser dire une pareille chose. Son avocat n'a pas trouvé sa cause bonne. Je trouve cette odeur trop forte, cette couleur trop vive. Je trouve cela bon. Je trouve que cela est bon. Je trouve cette soupe bonne, ce ragoût détestable. Ce malade ne trouve rien de bon*.

Fig. et fam., *Trouver le temps long*, S'ennuyer.

Trouver bon, trouver mauvais que quelqu'un fasse une chose, Approuver, désapprouver, consentir, ne pas consentir qu'il la fasse. *Je trouve bon que vous alliez le voir. Je trouve mauvais que vous ayez fait cette démarche. Je ne trouve pas bon qu'il vous voie si souvent. Je ne trouve pas mauvais qu'il vous fréquente. Trouvez bon que je revienne vous voir. Je reviendrai, si vous le trouvez bon*.

Trouver à, Trouver le moyen, l'occasion de. *Cet avoué trouve enfin à se défaire de son étude. Cette jeune personne doit trouver à s'établir avantageusement. Il est difficile aujourd'hui de trouver à faire un emprunt. J'ai trouvé, par hasard, à compléter cet ouvrage*.

Trouver à redire, Trouver quelque défaut, quelque sujet de blâme. *Il trouve à redire à tout ce qu'on dit, à tout ce qu'on fait. Je n'y trouve rien à redire*.

Trouver à dire, s'emploie quelquefois dans la même acception. *Que trouvez-vous à dire au parti qu'il a pris?* Cette locution signifiait souvent autrefois, S'apercevoir de l'absence d'une personne, du manque de quelque chose. *On vous a trouvé à dire dans cette réunion. J'avais mis cent louis dans cette bourse, j'en trouve cinq à dire*.

TROUVER, signifie également, Remarquer, reconnaître en quelqu'un ou en quelque chose une modification, une qualité bonne ou mauvaise; et alors on l'emploie toujours avec un complément indirect. *Je vous trouve bon visage. Je lui ai trouvé un peu de fièvre. Je lui trouve de l'esprit, de la douceur. Je ne trouve qu'un défaut à cette personne, à cet ouvrage. Je lui trouve un peu trop d'amour-propre. Je trouve en lui de la bonté, de la franchise. Il se trouve du talent, du mérite*.

TROUVER, avec le pronom personnel, se dit Des personnes et des choses, et signifie, Se rencontrer quelque part, ou Se rendre en un lieu, y être. *Nous nous sommes trouvés nez à nez à la promenade. Je me suis trouvé hier avec lui chez un tel. Je me trouverai chez vous à telle heure. Nous croyions passer la soirée en famille chez lui, et il s'y trouva quantité de monde. Il s'est trouvé à cette bataille*. On le dit également Des choses, en parlant Du lieu où elles sont, de l'endroit où l'on peut se les procurer. *Son livre se trouve chez tel libraire. Cet ouvrage ne se trouve plus nulle part, ne se trouve plus*.

Impersonnell., *Il se trouva un homme assez hardi pour lui dire la vérité*, Il y eut un homme, etc. *Il se trouva que*, Il arriva que, on reconnut que. *Lorsque nous croyions finir cette affaire, il se trouva qu'on y mit de nouveaux obstacles. Tout bien calculé, il se trouva qu'il était redevable de mille écus*.

TROUVER, avec le pronom personnel, se dit encore figurément Par rapport à l'état, à la situation d'une personne ou d'une chose. *Se trouver en danger, dans l'embarras, dans le besoin. Se trouver embarrassé. Se trouver sans défense. Il se trouve dans la situation la plus heureuse. Il se trouve dans une alternative fâcheuse. Il se trouve être le dernier. La maison se trouvait vide. La nouvelle se trouva fausse. Son départ se trouva retardé*.

Il signifie aussi, Estimer, juger, sentir qu'on est dans telle situation, qu'on jouit de tel avantage, qu'on éprouve tel inconvénient. *Après avoir usé de ce remède, il se trouva tout autre. Il se trouve heureux. Il se trouve malheureux. Il se trouve aimable. Elle se trouve belle*.

Se trouver bien, Éprouver du bien-être. *Le malade se trouve bien; il se trouve mieux*. Il signifie aussi, Être satisfait de sa position. *Cet homme se trouve bien partout*. On dit dans un sens contraire, *Se trouver mal*.

Se trouver mal, signifie, dans une acception moins étendue, Tomber en faiblesse, en défaillance. *Il se trouve mal toutes les fois qu'on le saigne*.

Se trouver bien de quelqu'un, de quelque chose, Avoir sujet d'être content de quelqu'un, de quelque chose. *Je me trouve bien de tel régime, de cet appartement, de ce domestique. Suivez ce conseil, vous vous en trouverez bien*.

TROUVÉ, ÉE. part. passé.

Un enfant trouvé, Un enfant qui a été exposé. *C'est un enfant trouvé. L'hospice des enfants trouvés*, ou *Les Enfants trouvés*.

Un mot, une expression trouvée, Une expression neuve et heureuse.

TROUVÈRE. s. m. Nom qu'on donnait aux poëtes de la langue d'oïl, du XIe au XIVe siècle. *Toutes les provinces de la France,*

au nord de la Loire, eurent leurs trouvères. On a dit aussi, *Trouveur.*

TROUVEUR. s. m. Celui qui trouve, qui invente. Il est peu usité. Il s'est dit quelquefois pour *Trouvère.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Un esprit trouveur.*

TRU

TRUAND, ANDE. s. Vaurien, vagabond, qui mendie par fainéantise. *Cet homme est un truand, un vrai truand. C'est une grosse truande.* Il est populaire et peu usité.

TRUANDAILLE. s. f. coll. Ceux qui truandent. *Ce n'est que de la truandaille.* Il est populaire et peu usité.

TRUANDER. v. n. Gueuser, mendier. Il est populaire et peu usité.

TRUANDERIE. s. f. La profession de truand, de mendiant vagabond. Il est populaire et peu usité.

TRUBLE. s. f. Voyez TROUBLE, substantif féminin.

TRUC ou **TRUCK.** s. m. Terme emprunté de l'anglais. Plate-forme montée sur des roues, sur laquelle on élève, au moyen d'un mécanisme, des voitures, des bagages, et toute sorte d'objets pesants, afin de les transporter ailleurs.

TRUC, se dit, au Théâtre, de Certains moyens mécaniques employés pour mouvoir les décors, pour opérer les changements à vue.

TRUC, est aussi un terme populaire et figuré qui signifie, Une manière de faire habile, expéditive. On l'emploie le plus souvent dans un sens défavorable.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT.** s. m. Interprète, celui qui explique à deux personnes qui parlent deux langues différentes, ce qu'elles se disent l'une à l'autre. *Habile trucheman. C'est le trucheman des ambassadeurs français qui vont en ce pays-là. S'expliquer par un truchement, par truchement. Il n'a pas besoin de truchement, il sait la langue du pays. Ce sont ses truchements.*

Il se dit figurément d'Une personne qui parle à la place d'une autre, qui explique les intentions d'une autre. *Cet homme bégaye si fort, qu'il aurait besoin de truchement. Il parle d'une manière assez intelligible, il ne lui faut point de truchement. Cela s'entend bien sans truchement.*

TRUCHER. v. n. Mendier par fainéantise. Il est populaire et vieux.

TRUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui truche, qui mendie. Il est populaire et vieux.

TRUELLE. s. f. Outil, instrument dont les maçons se servent pour employer le plâtre ou le mortier : il est formé d'une lame triangulaire de fer ou de cuivre poli, dont le manche recourbé est garni d'une poignée de bois. *Apportez l'auge et la truelle. Se servir de la truelle. Enduire avec la truelle.*

Fam., *Aimer la truelle,* Aimer à faire bâtir.

TRUELLE, se dit aussi d'Un instrument d'argent, à peu près de la même forme, avec lequel on découpe et on sert le poisson à table.

TRUELLÉE. s. f. La quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE. s. f. Corps végétal, de la famille des Champignons, très savoureux et très odoriférant, qui se trouve dans la terre en petites masses charnues, et qui n'a ni tiges, ni feuilles, ni fleurs, ni racines apparentes. *Truffe marbrée. Truffe blanche. Grosse truffe. Truffes sèches. Ces truffes ne sont pas encore mûres. Les truffes de Piémont sentent l'ail. Les truffes de Périgord sont les plus estimées. Une dinde aux truffes, farcie de truffes. Sauce aux truffes. Saucisse aux truffes.*

TRUFFER. v. a. Garnir de truffes. *Truffer une dinde.*

TRUFFÉ, ÉE. part. passé. *Chapon truffé. Dinde truffée. Saucisses truffées.*

TRUFFIÈRE. s. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE. s. f. La femelle du porc. *Grande truie. Truie grasse. Une truie pleine.*

TRUISME. s. m. Terme emprunté de l'anglais. Il se dit d'Une vérité banale, trop évidente, et qu'il est ridicule de vouloir démontrer ou même d'énoncer.

TRUITE. s. f. Poisson caractérisé par des dents crochues et par une petite nageoire sans rayons sur l'arrière du dos : il se trouve ordinairement dans les eaux vives et dans les lacs. *La truite est un poisson fort délicat. Grande truite. Truite grasse.*

Truite saumonée, Truite qui tient du goût et de la couleur du saumon.

TRUITÉ, ÉE. adj. Marqueté de petites taches rougeâtres comme une truite. Il n'est guère usité qu'en parlant De certains chevaux, de certains chiens dont le poil est marqueté de la sorte. *Cheval alezan truité, bai truité. Chien truité.*

Porcelaine truitée, Porcelaine dont la couverte est fendillée, afin que les couleurs qu'on y applique pénètrent dans les fentes.

En Métal., *Fonte truitée,* Fonte tachetée de blanc et de gris.

TRULLISATION. s. f. T. d'Archit. Travail de diverses sortes d'enduits ou de crépis, qu'on fait avec la truelle.

TRUMEAU. s. m. T. d'Archit. Il se dit de L'espace d'un mur entre deux fenêtres. *Les trumeaux de ce bâtiment sont trop étroits.*

Il se dit aussi d'Un parquet de glace qui occupe l'espace du mur entre deux fenêtres, dans l'intérieur d'un appartement, ou qui est placé au-dessus d'une cheminée.

TRUMEAU. s. m. T. de Boucher. Le jarret d'un bœuf, la partie d'au-dessus de la jointure du genou d'un bœuf, lorsqu'elle est coupée pour être mangée.

TSA

TSAR. s. m. Nom qu'on donne au souverain de la Russie. On dit aussi, *Czar* : voyez ce mot.

TSARIENNE, TSARINE, TSAROWITZ. Voyez CZARIENNE, CZARINE, CZAROWITZ.

TU

TU, TOI, TE. pronoms de la seconde personne. Ils sont des deux genres, mais seulement du nombre singulier; et ils ne diffèrent entre eux que par la place qui leur est assignée dans le discours.

TU, ne peut jamais être que le sujet de la proposition; et il ne peut être séparé du verbe que par un autre pronom personnel, ou par une de ces particules, *Ne, en, y. Tu es heureux. Tu me parleras. Tu t'en repentiras. Tu en apprendras des nouvelles. Tu y étais. Iras-tu? Ne feras-tu rien?*

TOI, employé seul comme réponse, peut être sujet ou régime direct, et tenir lieu d'une phrase entière. *Qui sera chargé de le lui annoncer? Toi,* c'est-à-dire, Tu seras chargé de, etc. : dans cet exemple, il est sujet. *Qui a-t-on voulu désigner? Toi,* c'est-à-dire, On a voulu te désigner : dans cet exemple, il est régime direct.

Il s'emploie quelquefois par opposition et réduplication, soit comme sujet, soit comme régime. *Toi, tu oserais le défier! Que répondras-tu à cela, toi qui... Toi, tu soutiens telle opinion, et lui telle autre. Voudrais-je t'affliger, toi que j'aime tant!*

Elliptiq., *Toi, me trahir! faire une bassesse, toi! etc.,* Serais-tu capable de me trahir, de faire une bassesse, etc.? ou bien, As-tu pu me trahir, faire une bassesse, etc.?

TOI, s'emploie de même par opposition avec un nom ou un autre pronom. *Toi et moi nous avons fait ce que nous devions. J'ai appris que toi et lui, que toi et ton frère vous partiez bientôt. Il veut vous voir toi et ta sœur.*

TOI, se construit encore avec les pronoms *Ce* et *Il,* dans les phrases suivantes et autres semblables : *C'est toi qui l'as fait. Ce ne peut être que toi. Si c'était toi qui eusses fait cela. C'est de toi qu'il s'agit. C'est à toi qu'il veut parler. Il n'y a que toi qui puisses le faire.*

Après une préposition, il n'y a que le pronom *Toi* qui puisse exprimer la seconde personne du singulier. *On a parlé de toi. Je pensais à toi. Je viens de chez toi. Je partirai avec toi, sans toi, avant toi, après toi. Je compte sur toi. Il est fort irrité contre toi. Cela est pour toi.*

Il en est de même après une conjonction. *Ta sœur et toi. Ta sœur ou toi. Ton frère aussi bien que toi. Je n'aime que toi. Personne que toi. Nul autre que toi. Ni ton frère ni toi.*

On emploie également ce même pronom, comme régime direct ou indirect, après la seconde personne de l'impératif, en l'y joignant par un tiret. *Tais-toi. Retire-toi. Garde-toi d'y toucher. Fais-toi soldat. Fais-toi justice. Fais-toi instruire. Laisse-toi conduire. Fais-toi rendre ton argent.*

Lorsqu'il se trouve ainsi après la seconde personne de l'impératif, et qu'il est suivi de l'une des particules *en* ou *y,* on élide toujours la diphtongue *oi. Va-t'en. Garde-t'en bien. Fais-t'en donner la moitié. Mets-t'y. Jette-t'y.* Il ne serait pas incorrect de dire, *Mets-y-toi, jettes-y-toi;* mais on évite ordinairement ces façons de parler bizarres. La première construction n'est elle-même usitée qu'avec un très petit nombre de verbes : on ne dirait pas, *Accroche-t'y, réfugie-t'y, etc.;* il faut prendre un autre tour.

TE, ne peut jamais être que le régime direct ou indirect du verbe, et il s'élide devant une voyelle. *Je te donne cela. Je te le promets. Je te l'avais bien dit. Je t'en remercie. Va vite, et ne t'amuse point.*

On ne se sert ordinairement de ces pronoms, ainsi que de l'adjectif possessif *Ton,* et du relatif *Le tien,* que quand on parle à des personnes fort inférieures, ou avec qui on est en très grande familiarité. Quelquefois, au contraire, on les emploie, dans le style oratoire ou poétique, en s'adressant aux personnes qu'on respecte le plus, aux rois, aux princes, à Dieu même. On s'en sert encore en faisant parler certaines nations, et principalement les Orientaux, lorsqu'on veut leur conserver un caractère étranger; et quelquefois aussi dans la poésie. Hors de là, on emploie le pronom pluriel

Vous, l'adjectif possessif *Votre*, et le relatif *Le vôtre*.

Fam., *Être à tu et à toi avec quelqu'un*, Être tellement lié avec lui, qu'on le tutoie, et qu'on est tutoyé par lui.

TUA

TUABLE. adj. des deux genres. Il se dit Des animaux domestiques bons à tuer. *Ces poulets sont tuables. Ce cochon est tuable*, Il est temps de le tuer, il est assez gras. Ce mot est familier.

TUANT, ANTE. adj. Fatigant, qui cause beaucoup de peine. *Ce travail est tuant. Que cela est tuant!*

Il signifie aussi, Ennuyeux, importun. *Conversation tuante. C'est un homme tuant.* On dit plus ordinairement, *Assommant*. Il est familier dans les deux sens.

TU-AUTEM. s. m. Expression familière empruntée du latin, et dont on se sert pour dire, Le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire. *Il en sait le tu-autem. C'est là le tu-autem. Il a enfin trouvé le tu-autem.*

TUB

TUBE. s. m. Tuyau de plomb, de verre, de fer, etc., par où l'air ou les autres fluides peuvent passer et avoir une issue libre, peuvent circuler. *Le tube d'une lunette de longue vue. Il faut un tube de plomb pour faire cette expérience. Les baromètres se font avec des tubes de verre. Sceller hermétiquement le tube d'un thermomètre. Tube capillaire. Tube acoustique. Tube électrique.* Il ne se dit guère que Des instruments et des tuyaux dont on se sert pour faire des observations et des expériences.

En Botan., *Le tube d'une corolle*, La partie inférieure d'une corolle monopétale, lorsqu'elle forme une sorte de tuyau. On dit de même, *Le tube d'un calice*. On appelle aussi *Tubes*, Les petits tuyaux parallèles qui garnissent la surface inférieure du chapeau de certains champignons.

TUBERCULE. s. m. T. de Jardinage. Excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante.

Il se dit plus particulièrement de Celles qui se forment à la racine de certaines plantes alimentaires. *Les pommes de terre, les topinambours sont des tubercules. La truffe est un tubercule. Ce tubercule est une précieuse ressource pour les pauvres gens.*

TUBERCULE, se dit, en Médecine, Des élevures qui surviennent à la peau.

Il se dit aussi aujourd'hui plus exactement d'Une production morbide ordinairement arrondie, d'un blanc jaunâtre, ferme à son origine, se ramollissant ensuite, et plus ou moins promptement remplacée par une cavité ulcéreuse. *Le tubercule se montre surtout aux poumons. Les tubercules pulmonaires.*

TUBERCULEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du tubercule. *La racine de cette solanée est tuberculeuse.* En Médecine, *La matière tuberculeuse.*

TUBERCULISATION. s. f. T. de Médecine. Formation des tubercules. *La tuberculisation du poumon.*

TUBÉREUSE. s. f. Plante venant d'un oignon, dont la tige est fort haute, et dont la fleur, qui porte le même nom, est blanche et très odoriférante. *Une belle tubéreuse. Un oignon de tubéreuse. Un bouquet de tubéreuses. Un pot de tubéreuses. De l'essence de tubéreuse.*

TUBÉREUX, EUSE. adj. Qui offre des tubérosités. *Bulbes tubéreux.* Il s'emploie particulièrement en termes de Jardinage dans cette locution, *Racine tubéreuse*, Racine tuberculeuse, c'est-à-dire, charnue et renflée.

TUBÉROSITÉ. s. f. T. d'Anat. Éminence plus ou moins volumineuse, à surface inégale, qui se trouve sur un os, et où s'attachent des muscles ou des ligaments. *La tubérosité du tibia.*

Il se dit dans un sens analogue, en termes de Botanique, de Certaines excroissances charnues. *Les tubérosités d'une racine.*

TUBULAIRE. adj. des deux genres. Qui a la forme d'un tube. *Pont tubulaire.*

Chaudière tubulaire, Chaudière dans laquelle la flamme et les gaz brûlés sont obligés de parcourir des tubes pour se rendre à la cheminée.

TUBULÉ, ÉE. adj. Qui a une ou plusieurs tubulures. *Flacon tubulé. Corne tubulée.*

Il se dit, en Botanique, De ce qui est en forme de tube. *Corolle tubulée. Calice tubulé.*

En termes d'Archéologie, *Draperie tubulée*, Draperie qui, dans les statues anciennes, tombe par plis arrondis en forme de tubes ou tuyaux.

TUBULEUX, EUSE. adj. T. d'Hist. nat. Qui est long et creux intérieurement comme un tube. *Il y a des chrysalides dont les stigmates ressemblent à des filets tubuleux.*

TUBULURE. s. f. Ouverture particulière de certains vaisseaux de chimie, qui est ordinairement destinée à recevoir un tube. *Flacon à deux, à trois tubulures.*

Il se dit aussi Des petits tubes ou tuyaux dont certaines productions naturelles sont traversées. *La tige du rotin est percée d'une infinité de petites tubulures longitudinales.*

TUD

TUDESQUE. adj. des deux genres. Ce mot est synonyme de celui de Germanique ; mais il ne s'emploie guère qu'en parlant De la langue des Germains. *La langue tudesque. La grammaire tudesque.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Le tudesque est un idiome très ancien.*

Il se dit aussi, par dénigrement, Des expressions, du style, des manières, etc., qui manquent de régularité, d'élégance, de grâce, qui ont quelque chose de rude et de grossier. *Il a des manières tudesques, un langage tudesque. Leur style, leur jargon tudesque.*

TUDIEU. Interjection. Jurement de l'ancienne comédie. *Tudieu! quel homme.*

TUE

TUE-CHIEN. s. m. Plante. Voyez COLCHIQUE.

TUER. v. a. Ôter la vie d'une manière violente. *Tuer d'un coup d'épée, à coups d'épée, d'un coup de pistolet, à coups de pistolet. Tuer à coups de bâton. Tuer un homme de sang-froid ; le tuer en traître. Tuer quelqu'un à son corps défendant. Tuer son homme. Tuer son ennemi de bonne guerre ; le tuer raide. Il a été tué à la guerre. Il a été tué d'un coup de canon. Il fut tué beaucoup de gens dans la dernière bataille. Il se fit tuer dans la première bataille. Il se fit tuer plutôt que de se rendre.* Avec le pronom personnel : *Il s'est tué d'un coup de pistolet. Les deux adversaires ont tiré en même temps, et se sont tués l'un l'autre.* On ne se sert point du verbe *Tuer* en parlant Des morts violentes par exécution de justice, ni en parlant De ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés.

Il se dit aussi De toutes les morts violentes qui arrivent par accident, et de toutes les morts naturelles causées par des maladies. *Une tuile lui tomba sur la tête et le tua. Il a été tué d'un coup de tonnerre. C'est un coup de fusil qui l'a tué. Une médecine prise à contretemps l'a tué. Un coup de sang l'a tué. L'apoplexie l'a tué.* Avec le pronom personnel, *Un couvreur tomba du haut du toit, et se tua.*

Il se dit pareillement De tout ce qui cause la mort. *Ne vous fiez pas à ce charlatan, il vous tuera. La tristesse l'a tué. Ses débauches le tueront, s'il n'y prend garde. L'excès du travail tue un homme tôt ou tard.*

Il se dit quelquefois, par exagération, Des choses qui fatiguent excessivement le corps, ou qui peuvent altérer la santé. *Il porte de trop grands fardeaux, cela le tue. Le chagrin le tue. Vous tuez votre cheval de le mener toujours au grand galop.* Avec le pronom personnel : *Vous vous tuez à mener une pareille vie. Il se tue à force de boire. Il se tue à force de travailler, à force de travail.* Elliptiq., *Il se tue de travail.*

Il se dit encore, par exagération, De tout ce qui incommode, de tout ce qui importune extrêmement. *Il me tue avec ses compliments, avec ses discours ennuyeux. Ce récit est d'une longueur qui tue. Le grand bruit me tue.*

Fam. et par exagérat., *Se tuer le corps et l'âme*, et absolument, *Se tuer*, Se donner beaucoup de peine. *Il s'est tué le corps et l'âme pour amasser de l'argent. On se tue de lui remontrer son devoir. Il se tue à étudier les langues. Il se tue à rimer.*

Fam., *Se tuer à plaisir*, Faire sans nécessité des choses évidemment nuisibles à sa santé.

Fam. et par exagérat., *On s'y tue*, se dit en parlant D'une grande affluence de monde en quelque endroit. *La pièce nouvelle a un succès fou, on s'y tue.*

Fig., *Tuer un auteur ; tuer son original, son modèle*, Le surpasser au point de le faire oublier.

Fig., en termes de l'Écriture, *Le péché tue l'âme*, Il la dégrade, la souille, et lui fait perdre le bonheur éternel.

Fig., *La lettre tue, et l'esprit vivifie*, Pour bien comprendre une loi, un précepte, etc., souvent, au lieu de s'attacher servilement au sens de telle expression, il faut chercher à saisir la pensée, l'intention de l'auteur. Cela se dit aussi en parlant Des traducteurs serviles.

TUER, se dit de plus en parlant Des animaux que les bouchers égorgent ou assomment. *Tuer des bœufs. Tuer des moutons.* On dit, dans le langage familier : *Ce boucher tue de meilleure viande que tel autre. En été, les bouchers tuent leur viande pendant la nuit.* Dans le même sens, *Tuer* se dit quelquefois absolument. *Ce boucher ne tue qu'une fois la semaine.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant D'autres animaux. *Tuer des poulets, des pigeons. Tuer des lapins, des perdrix, etc. Nous avons chassé toute la journée, et nous n'avons rien tué.*

Il signifie également, Faire périr, détruire, en parlant Des arbres, des plantes, des insectes, etc. *Le grand froid a tué la plupart des oliviers, a tué les vers à soie.*

Fig. et fam., *Cela tue l'effet du spectacle; cela tue tout le plaisir de la partie*, Cela le contrarie, le détruit, le réduit à rien.

Fig. et fam., *Tuer le temps*, S'amuser à des riens, afin de passer le temps sans ennui.

À TUE-TÊTE. loc. adv. On ne l'emploie guère que dans ces phrases familières, *Crier à tue-tête, disputer à tue-tête*, Crier, disputer de toute sa force.

TUÉ, ÉE. part. passé.

Fam. et en parlant De dispute, *Être tué*, Être réfuté complètement, n'avoir plus rien à répliquer. *Si vous dites cela, vous êtes tué. Êtes-vous assez tué? Je ne me tiens pas pour tué encore.* Dans ce sens, on emploie plus ordinairement le mot *Battu*.

TUERIE. s. f. Carnage, massacre. *Horrible tuerie. La tuerie fut grande dans la déroute.*

Fam. et par exagérat., *N'allez pas là, c'est une tuerie*, se dit Pour détourner quelqu'un d'aller dans un lieu où il y a une foule d'où il est difficile de se tirer sain et sauf.

TUERIE, se dit aussi d'Un lieu où l'on tue des animaux pour en vendre la chair à la boucherie. *Il y a une tuerie dans ce quartier.* Dans ce sens il a vieilli.

TUEUR. s. m. Celui qui tue. Il n'est guère usité que dans cette phrase familière, *C'est un tueur de gens*, qui se dit par plaisanterie D'un homme qui fait le brave. On dit aussi quelquefois, *C'est un tueur*, en parlant De celui qui a tué plusieurs hommes dans des affaires particulières.

TUF

TUF. s. m. Substance blanchâtre et sèche, qui tient plus de la nature de la pierre que de celle de la terre, et qu'on trouve assez ordinairement au-dessous de la terre franche, de la bonne terre. *Tuf calcaire. Tuf siliceux. Ce terroir est mauvais, ce n'est presque rien que du tuf. En fouillant un demi-pied dans cette terre, on trouve le tuf. Plusieurs arbres meurent quand ils rencontrent le tuf. Creuser jusqu'au tuf.*

Fig., *Pour peu qu'on l'approfondisse, on rencontre le tuf*, se dit en parlant D'un homme qui n'a qu'une légère connaissance des choses, et qui ne sait rien à fond.

TUF, se dit aussi d'Une certaine pierre blanche et fort tendre, qui devient plus dure et plus blanche lorsqu'elle est employée. *La plupart des maisons de cette province sont bâties de pierre de tuf*, ou absolument, *sont bâties de tuf.* On dit quelquefois *Tuffeau*, dans ce dernier sens.

TUFFEAU. s. m. Synonyme de Tuf, dans le sens de Pierre blanche et tendre. *Dans ce pays, on ne bâtit que de tuffeau.*

TUFIER, IÈRE. adj. Qui est de la nature du tuf.

TUI

TUILE. s. f. Carreau de peu d'épaisseur, fait de terre grasse pétrie, séchée et cuite au four, tantôt plat, tantôt courbé en demi-cylindre, et dont on se sert pour couvrir les maisons, les bâtiments. *Tuile plate. Tuile creuse. Tuile vernie. Tuile faîtière. Tuile au petit moule, au grand moule. Un cent, un millier de tuiles. Ces tuiles ne sont pas assez cuites. Une maison couverte de tuiles.*

Il se dit également de Morceaux de marbre, de pierre ou de bronze, qui ont la même forme et servent aux mêmes usages que les tuiles de terre cuite. *Ce temple est couvert de tuiles de marbre.*

Fam., *Être logé près des tuiles, sous les tuiles, sous la tuile*, Être logé au plus haut étage de la maison.

Fig. et fam., *C'est une tuile qui lui est tombée, qui m'est tombée sur la tête*, se dit D'un accident imprévu, et que l'on n'a pu éviter.

TUILEAU. s. m. Morceau, fragment de tuile cassée. *Faire un âtre avec des tuileaux. Sceller des gonds avec des tuileaux. Battre des tuileaux pour en faire du ciment.*

TUILERIE. s. f. Lieu où l'on fait de la tuile. *Il y a une tuilerie en tel endroit. Ce lieu est propre pour une tuilerie.*

Absol., *Les Tuileries*, Le palais que le souverain habitait à Paris, et Le jardin qui en dépend. *Le jardin des Tuileries. Le palais des Tuileries. La cour des Tuileries. Aller se promener aux Tuileries. Le palais des Tuileries a été brûlé en 1871.*

Le cabinet des Tuileries, s'est dit Du gouvernement français, considéré dans ses relations avec les puissances étrangères.

TUILIER. s. m. Ouvrier qui fait des tuiles.

TUL

TULIPE. s. f. Plante printanière de la famille des Liliacées, à tige haute, qui vient d'oignon, et qui porte une belle fleur, appelée aussi *Tulipe*, dont il existe un très grand nombre de variétés. *Planter, lever des tulipes Une planche de tulipes. Un caïeu de tulipe. Un oignon de tulipe. Tulipe blanche, jaune, rouge, violette. Tulipe panachée, bordée, rayée, etc. C'est un grand amateur de tulipes.*

TULIPIER. s. m. T. de Botan. Grand et bel arbre de l'Amérique septentrionale, qu'on a transplanté en Europe, où il sert pour la décoration des jardins, et dont la fleur ressemble à celle de la tulipe.

TULLE. s. m. Sorte de tissu en réseau, très mince et très léger, auquel on donne une certaine consistance par le moyen d'un apprêt, et qui s'emploie surtout pour les ajustements de femme. *Une robe de tulle. Un bonnet de tulle. Une collerette de tulle. Tulle uni. Tulle brodé.*

TUM

TUMÉFACTION. s. f. T. de Médec. et de Chirur. Enflure, augmentation de volume dans quelque partie du corps. *La tuméfaction est à craindre. Il y a un peu de tuméfaction à ce bras.*

TUMÉFIER. v. a. T. de Médec. et de Chirur. Causer de la tuméfaction dans quelque partie du corps. *Cette fluxion a considérablement tuméfié la partie qui en est le siège.* On dit de même, avec le pronom personnel, qu'*Une partie se tuméfie, s'est tuméfiée.*

TUMÉFIÉ, ÉE. part. passé.

TUMEUR. s. f. T. de Médec. et de Chirur. Éminence ou saillie plus ou moins considérable, développée dans quelque partie du corps, soit par une maladie, soit par une autre cause. *Tumeur dure, molle. Grosse tumeur. Petite tumeur. Il lui est venu une tumeur au genou. Je me suis blessé à la jambe, et il s'y est fait une tumeur, il s'y est formé une tumeur. Résoudre une tumeur.*

TUMULAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient, qui a rapport aux tombeaux. *Une pierre tumulaire. Une inscription tumulaire.*

TUMULTE. s. m. Grand mouvement accompagné de bruit et de désordre. *On entendit un grand tumulte. Il s'éleva du tumulte. Il s'excita un grand tumulte. Tumulte populaire. On eut beaucoup de peine à apaiser le tumulte. Cette affaire peut causer du tumulte.*

Le tumulte du monde, des affaires, L'agitation qui règne dans le monde, celle que causent les affaires. *Quitter le tumulte du monde. Ce n'est pas exister que de passer sa vie dans le tumulte des affaires.*

Fig., *Le tumulte des passions*, Le trouble que les passions excitent dans l'âme.

EN TUMULTE. loc. adv. En confusion, en désordre. *Ils allèrent en tumulte. Ils s'assemblèrent en tumulte.*

TUMULTUAIRE. adj. des deux genres. Qui se fait en tumulte, avec précipitation, contre les formes et les lois. *Il se fit une assemblée tumultuaire. Résolution tumultuaire. Délibération tumultuaire.*

TUMULTUAIREMENT. adv. D'une manière tumultuaire. *Cela fut résolu tumultuairement. On procéda tumultuairement à cette élection.*

TUMULTUEUSEMENT. adv. En tumulte. *Ils s'assemblèrent tumultueusement. Ils allèrent tumultueusement à la maison du magistrat.*

TUMULTUEUX, EUSE. adj. Qui se fait avec tumulte, avec bruit et confusion. *Assemblée tumultueuse. Un bruit, des cris tumultueux.*

TUMULUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Antiq., emprunté du latin. Grand amas de terre, ou construction de pierre, en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures, pour servir de tombeau. *Le tombeau de ces rois n'était qu'un simple tumulus.*

TUN

TUNGSTÈNE. s. m. Métal très dur et très pesant, d'un gris foncé tirant sur le noir, qui fut découvert par Scheele en 1780.

TUNIQUE. s. f. Vêtement de dessous que portaient les anciens. *Il avait un magnifique manteau par-dessus sa tunique.*

Il se dit aujourd'hui, par analogie, d'Un certain vêtement de femme.

TUNIQUE, est aussi le nom d'Un habillement que les évêques portent sous leur chasuble, quand ils officient pontificalement.

Il se dit de même de L'habillement des diacres et des sous-diacres, qu'on nomme aussi *Dalmatique*.

Il se dit encore d'Une sorte de veste dont les rois de France étaient revêtus, à leur sacre, sous le manteau royal.

TUNIQUE, se dit aussi de La redingote d'uniforme que portent les troupes d'infanterie, et les élèves des lycées, des collèges.

TUNIQUE, se dit, en termes d'Anatomie, Des membranes qui enveloppent certaines parties du corps de l'animal. *Les tuniques du cœur. Les tuniques de l'œil.*

Il se dit de même en termes de Botanique. *L'oignon est formé de plusieurs tuniques superposées.*

TUNNEL. s. m. Voie souterraine percée

à travers une montagne, une colline, établi sous une rivière, etc. *Le tunnel du mont Cenis. Pour exécuter cette voie ferrée il a fallu percer plusieurs tunnels. Le tunnel de Londres passe sous la Tamise.*

Tunnel sous-marin, Tunnel passant sous un bras de mer.

TUO

TUORBE. s. m. Voyez Téorbe.

TUR

TURBAN. s. m. Coiffure des Turcs et de plusieurs autres peuples orientaux, faite d'une longue pièce d'étoffe, qui est roulée et entrelacée autour d'un bonnet. *Il n'est permis qu'à ceux qui sont issus de la race de Mahomet, de porter le turban vert. Les chrétiens n'oseraient porter le turban blanc dans les États du Grand Seigneur.*

Prendre le turban, Se faire mahométan.

TURBE. s. f. T. de Procéd. ancienne. Il ne s'employait que dans cette locution, *Enquête par turbes*, Enquête faite en prenant le témoignage de plusieurs habitants pour constater les usages, les coutumes des lieux. *Les témoins entendus dans les enquêtes par turbes, se nommaient turbiers, et dix turbiers ne faisaient qu'un seul témoin.*

TURBINE. s. f. T. de Mécaniq. Espèce de roue en hélice, plongée dans le courant qui la fait mouvoir, et communiquant elle-même le mouvement à une pompe hydraulique ou à toute autre machine. *Les turbines remplacent dans beaucoup de cas les roues à aubes ou à palettes.*

TURBINÉ, ÉE. adj. T. de Conchyliologie. Il se dit Des coquillages univalves qui ont la forme d'un cône contourné en spirale.

Il est aussi terme de Botanique, et se dit De ce qui a la forme d'un cône renversé, d'une toupie. *Les racines de certains navets sont turbinées.*

TURBINITE. s. f. T. d'Hist. nat. Coquille en spirale. *Il se trouve des turbinites dans le sein de la terre.*

TURBITH. s. m. Espèce de liseron qui croît dans l'île de Ceylan, et dont la racine était employée autrefois comme purgative.

Turbith bâtard, Autre plante dont les propriétés sont à peu près les mêmes, mais qui purge plus violemment.

Turbith minéral, Sulfate jaune de mercure.

TURBOT. s. m. Poisson de mer du genre des poissons plats. *Le turbot est excellent à manger. Turbot à la sauce blanche. Turbot à l'huile.*

TURBOTIÈRE. s. f. T. de Cuisine. Vaisseau de cuivre destiné à faire cuire des turbots, et qui est à peu près de la forme de ce poisson.

TURBOTIN. s. m. Petit turbot. *Les turbotins sont plus délicats que les grands turbots.*

TURBULEMMENT. adv. D'une manière turbulente. *Agir turbulemment.* Il est peu usité.

TURBULENCE. s. f. Caractère, défaut de celui qui est turbulent. *Cet enfant est d'une grande turbulence. La turbulence de son caractère le rend insupportable.*

TURBULENT, ENTE. adj. Impétueux, qui est porté à faire du bruit, ou à exciter du trouble, du désordre. *Enfant turbulent. Esprit turbulent. Il est d'un caractère turbulent. Cet homme est fort turbulent. Une vie turbulente. Une joie turbulente.*

TURC. s. m. Nom de nation, qui ne se met ici que parce qu'on l'emploie dans quelques phrases familières ou proverbiales. *Cet homme est fort comme un Turc*, Il est extrêmement robuste. Fig., *Cet homme est un vrai Turc*, Il est rude, inexorable, il n'a aucune pitié.

Le Grand Turc, L'empereur de Turquie. *Ne pas plus penser à quelqu'un qu'au Grand Turc*, N'y penser nullement.

Prov. et fig., *Traiter quelqu'un de Turc à More*, Sans quartier, avec toute sorte de rigueur.

Se faire Turc, Se faire mahométan.

Adjectiv., *Chien turc*, Espèce de chien sans poil.

À la turque. loc. adv. À la façon des Turcs. *Être habillé, coiffé à la turque.* On dit populairement, *Traiter quelqu'un à la turque*, Le traiter sans ménagement.

TURC. s. m. T. d'Hist. nat. Petit ver qui s'engendre entre l'écorce et le bois de certains arbres, et qui en suce la sève.

TURCIE. s. f. Levée au bord d'une rivière, pour en contenir les eaux et empêcher le débordement. *Intendant des turcies et levées.*

TURCO. s. m. Nom qu'on donne aux tirailleurs indigènes de l'armée d'Afrique. *Un bataillon de turcos.*

TURELURE. s. f. Refrain de chanson, dont on a fait un substantif féminin, qui ne s'emploie que dans cette phrase familière, *C'est toujours la même turelure*, C'est toujours la même chose, la même façon.

TURF. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Il se dit Du lieu où se font les courses de chevaux. *Un habitué du turf.*

TURGESCENCE. s. f. Terme didactique. Gonflement.

TURGESCENT, ENTE. adj. Terme didactique. Qui se gonfle.

TURLUPIN. s. m. Nom d'un acteur de nos anciennes farces : on le donne par mépris à Un homme qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots. *C'est un turlupin. Un vrai turlupin.*

TURLUPINADE. s. f. Mauvaise plaisanterie, fondée ordinairement sur quelque allusion basse, sur quelque froid jeu de mots. *Faire des turlupinades.*

TURLUPINER. v. n. Faire des turlupinades. *Cet homme ne fait que turlupiner.*

Il est plus souvent actif, et signifie, Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule par des turlupinades. *Il a turlupiné un tel. Il turlupine tout le monde.* Il est familier dans les deux sens.

Turlupiné, ée. part. passé.

TURLURETTE. s. f. Espèce de guitare en usage au quatorzième siècle. Ce mot est employé dans le refrain de quelques vieilles chansons.

TURNEPS. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Espèce de gros navet qui est une excellente nourriture pour le bétail, et surtout pour les vaches. *Semer des turneps. La culture des turneps est peu dispendieuse.*

TURPITUDE. s. f. Ignominie qui résulte de quelque action honteuse. *Il y a une grande turpitude dans l'action dont vous parlez. Cela fait voir sa turpitude.*

Découvrir, révéler la turpitude de quelqu'un, d'une famille, Découvrir quelque chose qui doit faire honte à quelqu'un, à une famille. *Il passe pour homme de bien, mais le temps découvrira la turpitude de sa vie.* Dans le même sens, on dit, *Cacher, couvrir la turpitude de quelqu'un.*

Turpitude, se dit aussi Des actions honteuses. *Révéler les turpitudes de quelqu'un.*

TURQUETTE. s. f. T. de Botan. Petite plante à fleurs verdâtres, qui croît dans les lieux arides et sablonneux, et qu'on emploie quelquefois en médecine comme diurétique, astringente, etc.

TURQUIN. adj. m. Il ne s'emploie qu'avec *Bleu*, et signifie, Foncé. *Taffetas bleu turquin. Drap bleu turquin.*

TURQUOISE. s. f. Pierre précieuse qui est de couleur bleue, et qui n'est point transparente. *Turquoise de la vieille roche, Turquoise tirée d'une mine ancienne.*

TUS

TUSSILAGE. s. m. Plante. Voyez Pas-d'âne.

TUT

TUTÉLAIRE. adj. des deux genres. Qui tient sous sa garde, sous sa protection. *Un Dieu tutélaire. Le génie tutélaire, les dieux tutélaires d'un empire.* On dit dans le même sens, *Bonté tutélaire, puissance tutélaire.* Figurément, *Vous êtes mon ange tutélaire.*

TUTELLE. s. f. Autorité donnée conformément à la loi, pour avoir soin de la personne et des biens d'un mineur, ou d'un interdit. *Leur oncle est chargé de leur tutelle. Il a pris la tutelle. Il a accepté la tutelle. Rendre compte d'une tutelle. Compte de tutelle. Se faire décharger d'une tutelle. Tutelle légale. Tutelle dative. Tutelle testamentaire. Tutelle provisoire.*

Être dispensé de la tutelle, se dit De ceux que la loi dispense d'être tuteurs ou curateurs. On dit de même, *Être exempt de tutelle et de curatelle, etc.*

Tutelle officieuse, Protection légale accordée à un enfant mineur par une personne qui se propose de l'adopter, lorsqu'il sera devenu majeur.

Ces enfants sont en tutelle, sont hors de tutelle, Ils sont encore, ils ne sont plus sous l'autorité d'un tuteur.

Fig., *Il est en tutelle, comme en tutelle; on le tient en tutelle*, se dit D'un homme qui est gêné et contraint par quelque personne qui a pris une grande autorité sur lui, en sorte qu'il ne peut pas faire librement ce qu'il veut.

Tutelle, signifie quelquefois figurément, Protection. *Les citoyens sont sous la tutelle des lois. Je me mets sous votre tutelle.*

TUTEUR, TUTRICE. s. Celui, celle à qui la tutelle est confiée, déférée. *Tuteur honoraire. Tuteur onéraire. Tuteur légal. Tuteur testamentaire. Subrogé tuteur. Il faut créer, nommer un tuteur à ces mineurs. On l'a nommé, on l'a fait tuteur. La mère est tutrice naturelle de ses enfants. Le mari est de droit tuteur de sa femme interdite. Tuteur officieux.*

Il n'a pas besoin de tuteur, se dit D'un homme entendu, qui sait conduire ses affaires.

Tuteur ad hoc, Celui qui est nommé à un mineur pour un objet déterminé. *À défaut de parents, l'enfant naturel mineur ne peut se marier avant vingt et un ans qu'avec le consentement d'un tuteur* ad hoc.

Tuteur, en termes de Jardinage, se dit

d'Une forte perche qu'on met en terre à côté d'un jeune arbre, et à laquelle on l'attache pour le soutenir, ou pour le redresser.

TUTIE. s. f. T. de Chimie. Oxyde de zinc qui s'attache aux cheminées des fourneaux où l'on fait fondre des minerais de fer contenant du zinc. *La tutie sert à préparer certains collyres résolutifs.*

TUTOIEMENT ou **TUTOÎMENT**. s. m. Action de tutoyer. *Le tutoiement entre égaux est un signe de familiarité.*

TUTOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer*.) User des mots de *Tu* et de *Toi* en parlant à quelqu'un. *Il est familier, il tutoie tout le monde. On ne lui fait pas plaisir en le tutoyant.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. *Ces deux personnes se tutoient.*

TUTOYÉ, ÉE. part. passé.

TUTTI. s. m. pl. (On prononce *Toutti*.) T. de Musique. Mot emprunté de l'italien, qui signifie *Tous*, et qui, sur les partitions, indique que toutes les parties doivent se faire entendre ensemble. *Allons, tutti!* Il se prend absolument au singulier aussi bien qu'au pluriel. *Un beau tutti. Il y a plusieurs tutti d'un fort grand effet.*

TUTTI QUANTI. (On prononce *Toutti couanti*.) Expression empruntée de l'italien, et qui signifie, Tous tant qu'ils sont, tous ces gens-là. *Je vis un tel, un tel, enfin* tutti quanti.

TUY

TUYAU. s. m. Tube ou canal de fer, de plomb, de fer-blanc, de cuivre, de bois, de terre cuite, etc. *Tuyau de fontaine. Tuyau de conduite. Tuyau de descente. Poser des tuyaux. Tuyau d'orgue. Tuyau de lunette à longue vue. Tuyau capillaire. Le tuyau de ce poêle est engorgé par la suie.*

Il se dit aussi de L'ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. *Le tuyau de la cheminée est trop étroit.*

Il se dit également de L'ouverture et du canal d'un privé.

Tuyau dévoyé, Tuyau de cheminée qui est détourné de la direction verticale.

TUYAU, signifie encore, Le bout creux de la plume des oiseaux, de la tige de leur plume. *Les plumes à écrire sont ordinairement des tuyaux de plumes d'oie.*

Il se dit pareillement de La tige du blé et de celle des autres plantes, lorsqu'elle est creuse.

Fam., *Parler dans le tuyau de l'oreille, dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille*, Parler bas à quelqu'un, lui dire quelque chose en secret.

TUYAU, se dit encore d'Un gros pli cylindrique qu'on fait à du linge, à une garniture de dentelle, de tulle ou de mousseline.

TUYAUTER. v. a. Former avec un fer rond des tuyaux à du linge, à de la dentelle. *Tuyauter une ruche, un bonnet.*

TUYAUTÉ, ÉE. part. passé.

TUYÈRE. s. f. Ouverture pratiquée à la partie inférieure et latérale d'un fourneau, et destinée à recevoir le tuyau ou bec des soufflets.

TYM

TYMPAN. s. m. T. d'Anat. Cavité de forme irrégulière, qui communique avec le pharynx par la trompe d'Eustache, et qui constitue l'oreille moyenne.

Membrane du tympan, Membrane lisse, mince et transparente qui sépare l'oreille externe de l'oreille moyenne, et que vient frapper l'air porté par le canal auditif.

Par exagérat., *Un bruit à briser le tympan, le tympan de l'oreille*, Un bruit très éclatant et très fort.

TYMPAN, en termes d'Imprimerie, Espèce de châssis composé de quatre barres de bois ou de fer, sur lesquelles est tendu un morceau d'étoffe ou un parchemin. *On étend sur le grand tympan les feuilles à imprimer, et le petit tympan reçoit l'action de la platine.*

TYMPAN, en termes d'Architecture, L'espace uni qui se trouve encadré par les trois corniches du fronton : on y place quelquefois des statues, des bas-reliefs ou des ornements. *On avait sculpté dans le tympan du fronton du temple de Minerve, à Athènes, la naissance de cette divinité.*

Il se dit également de L'espace triangulaire qui résulte d'une arcade circonscrite par des lignes droites. *Les tympans des arcs de triomphe sont ordinairement ornés de Renommées.*

TYMPAN, se dit aussi d'Un panneau de menuiserie renfermé entre des moulures.

TYMPAN, en Mécanique et en Horlogerie, se dit d'Un pignon enté sur son arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue.

TYMPANISER. v. a. Décrier hautement et publiquement quelqu'un, déclamer contre lui. *Il l'a tympanisé partout. Il a eu peur que l'avocat de sa partie ne le tympanisât. Quel plaisir prenez-vous à vous faire tympaniser en plein palais, à l'audience?* Il est familier.

TYMPANISÉ, ÉE. part. passé.

TYMPANITE. s. f. T. de Médec. Enflure du ventre, causée par l'accumulation des gaz dans le conduit digestif, ou dans le péritoine.

TYMPANON. s. m. Sorte d'instrument de musique, monté avec des cordes de fil de fer ou de laiton, et qu'on touche avec deux petites baguettes de bois. *Jouer du tympanon.*

TYP

TYPE. s. m. Modèle, figure originale. Dans ce sens, il est du style didactique. *Selon les platoniciens, les idées de Dieu sont les types de toutes les choses créées. Le type du beau.*

Il se dit aussi De divers objets qui peuvent servir de modèle, d'autorité. *On rapporte les sucres bruts à certains types.*

Type chimique, Assemblage de molécules, dans lequel une ou plusieurs molécules peuvent être remplacées par d'autres, sans que la nature chimique du système entier soit troublée.

TYPE, en termes de Botanique, se dit d'Un genre de plantes qui contient le plus grand nombre de caractères communs aux autres genres de la même famille.

TYPE, se dit aussi quelquefois de L'ensemble des caractères distinctifs d'une race. *Le type caucasien.*

TYPE, en parlant De l'Ancien Testament par rapport au Nouveau, se dit de Ce qui est regardé comme la figure, le symbole des mystères de la loi nouvelle. *L'agneau pascal est le type de* JÉSUS-CHRIST. *La manne est le type de la sainte eucharistie.*

TYPE, se dit aussi de La figure symbolique empreinte sur une médaille. *Le type de cette médaille est une Piété, une Libéralité, une Victoire, etc.*

Il se dit quelquefois Des caractères d'imprimerie. *Des types mobiles. De beaux types.*

Il se dit en outre, surtout en termes d'Astronomie, pour signifier, Description graphique. *Le type des éclipses est d'un grand secours.*

TYPE, en termes de Médecine, Ordre dans lequel se développent et se succèdent les symptômes d'une maladie. *Le type est continu, rémittent ou intermittent.*

TYPHOÏDE. adj. des deux genres. T. de Médecine. Qui appartient au typhus, qui a le caractère du typhus. *Fièvre typhoïde.*

TYPHON. s. m. Nom qu'on donne dans les mers du Japon à une sorte de trombe fort dangereuse pour les vaisseaux.

TYPHUS. s. m. (On prononce l'S.) T. de Médec. Nom donné par quelques auteurs à la peste (*Typhus d'Orient*), à la fièvre jaune (*Typhus d'Amérique*), et plus spécialement à cette maladie contagieuse (*Typhus d'Europe*) désignée jusque dans ces derniers temps sous le nom de *Fièvre des hôpitaux, des camps, des prisons*, et qui est due primitivement à l'entassement d'un grand nombre d'hommes dans un espace étroit.

TYPIQUE. adj. des deux genres. Terme didactique. Symbolique, allégorique. *Le sens typique.*

Il se dit, en Histoire naturelle, Des caractères qui ne conviennent qu'à la majorité des corps compris dans un groupe ou qui servent de type à ce groupe. *Caractères typiques.*

TYPOGRAPHE. s. m. Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. *Manuel du typographe.*

TYPOGRAPHIE. s. f. L'art de l'imprimerie; et, plus spécialement, La réunion de tous les arts qui concourent à l'imprimerie.

Il se dit, quelquefois, d'Un grand établissement typographique.

TYPOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la typographie. *Caractères typographiques. Presses typographiques. Procédés typographiques. Point typographique.* Voyez POINT.

TYR

TYRAN. s. m. Chez les anciens, Celui qui avait usurpé, envahi la puissance souveraine dans un État républicain. *Denys le Tyran.*

Il se dit surtout Des princes qui gouvernent avec cruauté, avec injustice, et sans aucun respect des lois divines et humaines. *Cruel tyran. Ce n'est pas un roi, c'est un tyran. Il est devenu tyran. Les tyrans qui persécutaient les chrétiens.*

Il se dit encore de Tous ceux qui abusent de leur autorité contre le droit et la raison. *Les seigneurs féodaux du moyen âge étaient autant de petits tyrans. Ce gouverneur, ce magistrat s'est rendu le tyran de la province.*

Il est le tyran de sa compagnie, se dit D'un homme qui a pris, dans sa compagnie, une trop grande autorité, une influence dont il abuse.

Il est le tyran de sa famille, de son domestique, de sa femme; il est tyran dans sa maison, se dit D'un homme qui exerce durement son autorité dans sa famille. On dit de même, *Ce chef est un tyran pour ses subordonnés.*

Fig., *L'usage est le tyran des langues*,

L'usage prévaut sur les règles de la grammaire.

TYRANNEAU. s. m. Tyran subalterne. Il est familier.

TYRANNICIDE. s. m. Meurtre d'un tyran.

Il se dit aussi Du meurtrier d'un tyran. *Les Grecs honoraient les tyrannicides.*

TYRANNIE. s. f. Domination usurpée et illégale. *Il veut opprimer la république, il aspire à la tyrannie. Le joug de la tyrannie.*

Il se dit aussi d'Un gouvernement légitime, mais injuste et cruel. *User de tyrannie. Le pouvoir qui se met au-dessus des lois dégénère en tyrannie. Gémir sous la tyrannie. Sortir de la tyrannie. S'affranchir de la tyrannie. Horrible, cruelle tyrannie. Des actes de tyrannie.*

Il se dit encore de Toute sorte d'oppressions et de violences. *La province se plaignit des tyrannies de son gouverneur, et on le destitua. Ces officiers exigent tout ce qui leur plaît ; n'est-ce pas une tyrannie ? Il y a de la tyrannie à cela. C'est une véritable tyrannie, une insupportable tyrannie.*

TYRANNIE, se dit figurément Du pouvoir que certaines choses ont ordinairement sur les hommes. *L'éloquence exerce une espèce de tyrannie, une douce tyrannie. La tyrannie de la beauté. La tyrannie de la coutume, de l'usage, de la mode. La tyrannie des passions.*

TYRANNIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de la tyrannie, qui est injuste, violent, contre droit et raison. *Gouvernement tyrannique. Pouvoir tyrannique. Loi tyrannique. Amitié tyrannique.*

TYRANNIQUEMENT. adv. D'une manière tyrannique. *Gouverner, régner tyranniquement.*

TYRANNISER. v. a. Traiter tyranniquement. *Ce prince, ce gouverneur, ce magistrat tyrannise les peuples. Tyranniser les consciences. Il tyrannise sa femme, toute sa famille. Vous me tyrannisez.*

Il se dit aussi Des choses morales. *Les passions tyrannisent l'âme. L'envie et l'ambition le tyrannisent.*

TYRANNISÉ, ÉE. part. passé.

TYROLIENNE. s. f. Sorte de chanson montagnarde.

Il se dit aussi d'Une danse ou valse du Tyrol.

TZA

TZAR. s. m. Voyez CZAR.

U

U — ULTIMATUM

U. s. m. La vingt et unième lettre de l'alphabet, et la cinquième des voyelles. *Un grand* U. *Un petit* u. On met un tréma sur l'ü, lorsqu'on veut indiquer qu'il ne se lie point avec la voyelle précédente. *Dans le mot* Saül *et dans le mot* Ésaü, *il faut mettre un tréma sur l'*u.

Il se place toujours après la consonne Q (*Que, qui, querelle, etc.*), excepté dans les mots où cette consonne est finale, comme *Cinq, coq.*

Il se met également après le G, quand on veut donner le son dur à cette consonne, devant les voyelles *e* et *i*, comme dans les mots *Guenon, guéable, guide, guitare.*

On distinguait autrefois deux sortes d'*U* : l'un voyelle (*U*), et l'autre consonne (*V*); ce dernier, dans l'usage actuel, se nomme *Vé* ou *Ve.*

UBI

UBIQUISTE. s. m. (On prononce *Ubikuiste.*) Terme qui n'était guère en usage que dans l'université de Paris : on le disait d'Un docteur en théologie qui n'était attaché à aucune maison particulière, telles que les maisons de Sorbonne, de Navarre, etc.

Fam., *Il est ubiquiste,* se dit D'un homme à qui les lieux sont indifférents, qui se trouve bien partout. Il se dit aussi D'un homme qui voyage souvent et rapidement, en sorte qu'il paraît être dans plusieurs lieux à la fois.

UBIQUITAIRE. s. des deux genres. (Dans ce mot et dans le suivant, on prononce *Kui.*) Nom d'une secte de luthériens qui prétendent que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'eucharistie en vertu de sa divinité présente partout.

UBIQUITÉ. s. f. Terme dogmatique. État de ce qui est partout.

Fam., *Il a le don d'ubiquité,* se dit D'un homme qu'on voit partout.

UHL

UHLAN. s. m. (L'U est aspiré.) Il s'est dit d'abord de Lanciers d'origine tartare qui servaient dans l'armée autrichienne. C'est aujourd'hui Le nom que portent les lanciers dans l'armée allemande et dans l'armée russe. *Un détachement de uhlans. Un uhlan.* On écrit aussi *Hulan* et *Houlan.*

UKA

UKASE. s. m. Terme de la langue russe, adopté dans la nôtre, pour désigner Un édit de l'empereur de Russie. *L'empereur de Russie donna, publia un ukase. Un ukase impérial.*

ULC

ULCÉRATION. s. f. T. de Médec. et de Chirur. Formation d'un ulcère; ulcère superficiel. *Il y a ulcération à la vessie.*

ULCÈRE. s. m. Plaie, solution de continuité dans quelque partie du corps, ordinairement déterminée, et, plus souvent encore, entretenue par une cause interne ou un vice local. *Ulcère malin. Ulcère chancreux. Petit ulcère. Il a un ulcère à la jambe, au poumon, à la vessie, au fondement. Elle a un ulcère à la matrice. Les bords, les lèvres d'un ulcère. Cet homme est plein d'ulcères. Un ulcère qui ronge. Cette plaie a dégénéré en ulcère.*

ULCÉRER. v. a. Produire, causer un ulcère. *Il lui est tombé sur les jambes des humeurs malignes, qui les ont ulcérées. Cette humeur âcre lui a ulcéré la gorge, les gencives, le poumon.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Sa plaie s'est ulcérée.*

Il se dit figurément, et signifie, Faire naître dans le cœur de quelqu'un un ressentiment profond et durable. *Je ne sais qui l'a ulcéré contre vous. Ce discours, ce faux rapport l'a fort ulcéré.*

ULCÉRÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Une conscience ulcérée,* Une conscience chargée de crimes, et pressée de remords depuis longtemps.

Fig., *Un cœur ulcéré,* Un cœur qui garde un profond ressentiment.

ULCÉREUX, EUSE. adj. T. de Médec. et de Chirur. Qui est couvert ou plein d'ulcères; Qui est tout ulcéré.

ULE

ULÉMA. s. m. Nom donné, chez les Turcs, aux docteurs de la loi. *Le corps des ulémas. L'autorité religieuse et judiciaire est exercée par les ulémas.*

ULM

ULMAIRE. s. f. T. de Botan. Espèce de spirée à fleurs odorantes, qu'on nomme autrement *Reine-des-prés,* et qui est assez commune dans nos campagnes.

ULT

ULTÉRIEUR, EURE. adj. T. de Géographie. Qui est au delà, par opposition à Citérieur. *La Calabre ultérieure et la Calabre citérieure.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Qui se fait après, qui arrive après. *Dans les négociations, on se réserve la liberté d'ajouter des demandes ultérieures aux demandes préliminaires. Prétentions ultérieures. Nouvelles ultérieures. Renseignements ultérieurs.*

ULTÉRIEUREMENT. adv. Par delà, outre ce qui a été dit ou fait.

Il signifie aussi, Postérieurement, ensuite. Ce sens est le plus ordinaire.

ULTIMATUM. s. m. (On prononce *Ultimatome.*) T. de Diplomatie. Les dernières conditions que l'on met à un traité, et aux-

quelles on tient irrévocablement. *Ce souverain a envoyé son ultimatum.*

Il s'emploie quelquefois, dans l'usage ordinaire, avec l'acception de Résolution irrévocable, dernier mot. *C'est mon ultimatum.*

ULTRA. s. m. Mot emprunté du latin, et qui uni à un autre mot sert à désigner Une personne exagérée dans ses opinions. *Ultra-royaliste. Ultra-libéral.* Il s'est dit absolument Des royalistes exagérés sous la restauration. *Les ultras contribuèrent à la chute du ministère.*

ULTRAMONTAIN, AINE. adj. Qui est situé, qui habite au delà des Alpes, par rapport à celui qui parle. *Pays ultramontain. Auteur ultramontain.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les ultramontains.*

Il se dit encore, adjectivement et substantivement, en parlant Des maximes, des prétentions de la cour de Rome, en ce qui touche la puissance ecclésiastique. *Maximes ultramontaines. Principes ultramontains.* Dans ce sens, il s'emploie aussi substantivement. *Les ultramontains prétendent que le pape est supérieur au concile général.*

ULTRAMONTANISME. s. m. Maximes de la cour de Rome en ce qui touche la puissance pontificale.

ULTRA-ZODIACAL, ALE. adj. T. d'Astronomie. Il se dit principalement Des planètes dont l'orbite n'est pas comprise dans la largeur du zodiaque. *Cérès, Pallas, Junon, Vesta, etc., sont des planètes ultra-zodiacales.*

UMB

UMBLE. s. m. (On prononce *Omble.*) T. d'Hist. nat. Poisson qui tient beaucoup de la truite, mais qui n'en a pas les grandes dents. Il y en a une espèce qu'on appelle *Umble-chevalier*. On dit et on écrit communément, *Ombre, ombre-chevalier.*

UN

UN. s. numéral. Le premier de tous les nombres. *Un, deux, trois, quatre. Un et un font deux. Un pour cent. Un entre mille. Il est un de ceux qui ont le mieux réussi. Il n'en est resté qu'un. Donnez-m'en un. N'en prenez qu'un à la fois.*

UN, signifie quelquefois, Le chiffre qui marque Un. *Il faut ajouter là un un. Trois un de suite* (111) *font cent onze.*

UN, est aussi adjectif; et alors il fait au féminin, *Une. Un homme. Une femme. L'un et l'autre climat. L'une et l'autre saison.*

UN, signifie aussi, Seul, qui n'admet point de pluralité. *Dieu est un. La religion est une. La foi est une.*

La vérité est toujours une, Elle n'est jamais contraire à elle-même.

N'être qu'un, ne faire qu'un, se dit pour exprimer une étroite, une intime union entre deux ou même plusieurs personnes. *Ces deux amis ne font qu'un.*

UN, signifie quelquefois, Simple. *Il faut que dans un poëme l'action soit une.*

Fam., *C'est tout un*, Il n'importe, cela est égal. *Que cela arrive ou n'arrive pas, c'est tout un, ce m'est tout un. Qu'il vienne ou ne vienne pas, c'est tout un.*

UN, s'oppose quelquefois à Autre; alors on y joint l'article, et il tient lieu d'un substantif. *J'ai vu l'un et l'autre. Il ne veut ni l'un ni l'autre. L'un vaut l'autre. L'une et l'autre est bonne, sont bonnes. Vis-à-vis l'un de l'autre. On a pris l'un pour l'autre. Mettez-les l'un dans l'autre, l'un sur l'autre, l'un derrière l'autre. Vous passerez l'un après l'autre. Ils se sont battus l'un contre l'autre. Ils se gâtent l'un l'autre. L'un est riche, et l'autre est pauvre. Les uns et les autres sont partis. Les uns sont de cet avis, les autres n'en sont pas.*

Fam., *Les uns et les autres*, Tout le monde sans distinction. *Il n'est guère secret; il dit tout ce qu'il sait aux uns et aux autres. Cet ouvrier travaille pour les uns et pour les autres.*

Fam., *Sur les une heure*, Vers une heure, à une heure environ. Dans cette phrase, on prononce *les* comme si la première syllabe d'*une* était aspirée.

Fig. et pop., *Il m'en a donné d'une*, Il m'a attrapé; il m'a dit un mensonge, il m'a fait une fourberie.

UN, se prend quelquefois indéfiniment, pour indiquer Quelqu'un d'une manière indéterminée. *J'ai vu un homme qui disait... Un philosophe a dit que...*

C'est un César, c'est un Cicéron, etc., C'est un homme aussi intrépide que César, aussi éloquent que Cicéron, etc.

UN, se met quelquefois pour Tout et pour Quiconque. *Un chrétien doit faire cela*, Tout chrétien, quiconque est chrétien. *Un homme peut-il raisonner de cette manière?* Quiconque est homme peut-il, etc.? *Un jardin bien cultivé, une terre bien cultivée doit produire, etc.*, Tout jardin, toute terre, etc.

UN À UN. loc. adv. L'un après l'autre et un seul à la fois. *Ils ne sauraient passer là qu'un à un. Je les ai comptés un à un.*

L'UN PORTANT L'AUTRE, L'UNE PORTANT L'AUTRE. loc. adverbiales. Faisant compensation de ce qui est moindre dans l'un avec ce qui est plus considérable dans l'autre. *Ces volumes m'ont coûté deux francs, l'un portant l'autre.* On dit quelquefois dans le même sens, *L'un dans l'autre.*

UNA

UNANIME. adj. des deux genres. Qui réunit tous les suffrages, qui est d'un commun accord. *Consentement unanime. Résolution unanime. D'une voix unanime. Un avis unanime. Les opinions furent unanimes.*

Il se dit aussi Des personnes. *Nous avons été unanimes sur cette question.*

UNANIMEMENT. adv. D'une commune voix, d'un commun sentiment. *Ils résolurent, ils conclurent tous unanimement... Ils conclurent unanimement à...*

UNANIMITÉ. s. f. Conformité de sentiments, accord de suffrages entre plusieurs personnes. *Il y avait une grande unanimité dans cette société. On a décidé à l'unanimité que... Il a obtenu l'unanimité des suffrages.*

UNAU. s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur, et qui diffère de l'aï en ce qu'il est dépourvu de queue. Voyez PARESSEUX.

UNC

UNCIALE. adj. f. Voyez ONCIALE.

UNG

UNGUIS. s. m. (On prononce *Onguice.*) T. d'Anat., emprunté du latin. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Os unguis*, Le plus petit des os de la face, ainsi appelé à cause de sa transparence et de sa forme, qui ressemble assez à celle d'un ongle. On le nomme aussi *Os lacrymal.*

UNI

UNIÈME. adj. des deux genres. Nombre d'ordre qui répond à Un. Il ne s'emploie qu'avec les nombres Vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre-vingts, cent, et mille. *Le vingt et unième du mois.*

UNIÈMEMENT. adv. Il s'emploie, comme le mot *Unième*, avec les nombres Vingt, trente, etc. *Vingt et unièmement.*

UNIFICATION. s. f. Action d'unir, de faire un tout de diverses parties. *L'unification de la dette publique.* Il se dit, en Politique, de La réunion de plusieurs États en un seul. *L'unification de l'Italie.*

UNIFIER. v. a. Opérer l'unification.

UNIFIÉ, ÉE. part. passé.

UNIFLORE. adj. des deux genres. T. de Botan. Qui ne porte qu'une fleur. *Pédoncule uniflore. Tige uniflore.* — Quelques autres termes de Botanique sont formés de la même manière : *Unilabié* (qui n'a qu'une seule lèvre). *Uniloculaire* (qui n'a qu'une seule loge). *Unifolié* (qui n'a qu'une seule feuille). *Etc.*

UNIFORME. adj. des deux genres. Semblable, égal, qui a la même forme, où l'on n'aperçoit aucune variété. Il se dit D'une chose dont les différentes parties ont de la ressemblance entre elles. *Une plaine uniforme. Une architecture uniforme. Une vie uniforme. Une conduite uniforme. Une doctrine uniforme.*

Style uniforme, Style dont les détails n'ont point de variété, dont le ton, le mouvement, la couleur sont partout les mêmes.

Mouvement uniforme, Le mouvement d'un corps qui parcourt des espaces égaux en temps égaux.

UNIFORME, se dit aussi De deux ou de plusieurs choses qui se ressemblent entre elles. *Des bâtiments uniformes. Des allées uniformes. Des habits uniformes. Des sentiments uniformes.*

Habit uniforme, Habit fait suivant le modèle prescrit à un corps militaire. *Il ne quitte jamais son habit uniforme.* Substantiv. : *Un bel uniforme. L'uniforme de tel régiment. Les officiers sont obligés de porter leur uniforme, dans les garnisons. Les différents uniformes de l'armée.* On dit quelquefois absolument, *L'uniforme*, pour L'habit militaire en général. *Il porte bien l'uniforme. Endosser l'uniforme.*

Fig., *Quitter l'uniforme*, Se retirer du service militaire.

UNIFORME, substantif, se prend d'une manière plus générale, dans le sens de Costume, habit officiel. *Le préfet avait mis son uniforme.*

UNIFORMÉMENT. adv. D'une manière uniforme. *Ils ont tous opiné uniformément. Tous les Pères ont écrit uniformément sur ce sujet.*

En termes de Mécanique, *Mouvement uniformément varié*, Mouvement dans lequel la vitesse varie proportionnellement au temps. *Mouvement uniformément accéléré, uniformément retardé*, Mouvement où la vitesse va en augmentant, en diminuant.

UNIFORMITÉ. s. f. Ressemblance des parties d'une chose ou de plusieurs choses entre elles. *L'uniformité d'un jardin. L'uniformité d'une vie tranquille. Uniformité de doctrine, de langage, de style. L'unifor-*

mité du style est bien près de la monotonie. L'uniformité des édifices d'une place publique. L'uniformité des opinions, des avis, etc. Cet auteur se contredit sans cesse, il n'y a point d'uniformité dans ses sentiments.

UNILATÉRAL, ALE. adj. T. de Botanique. Qui est situé d'un seul côté. *Les fleurs dans quelques plantes sont unilatérales.*

UNILATÉRAL, s'emploie aussi en termes de Jurisprudence, dans cette expression : *Contrat unilatéral*, Contrat qui n'engage qu'une des parties. *Des contrats unilatéraux.*

UNIMENT. adv. Également et toujours de même sorte. *Ce fil est filé uniment. Cette toile est travaillée uniment.*

Il signifie aussi, Simplement, sans façon. *Il vit uniment. Il est habillé fort uniment. Il m'a dit cela tout uniment. Tout uniment.*

UNINOMINAL, ALE. adj. Qui a rapport à un seul nom, qui porte un seul nom. *Scrutin uninominal.*

UNION. s. f. Jonction de deux ou de plusieurs choses ensemble. *L'union de l'âme avec le corps. L'union des parties d'un même tout. L'union bizarre de certains mots.*

En termes de Théol., *Union hypostatique*, L'union du Verbe divin avec la nature humaine dans une même personne.

Trait d'union. Voyez TRAIT et TIRET.

UNION, signifie, au figuré, Concorde, liaison étroite, bonne intelligence. *L'union conjugale. L'union fraternelle. L'union des cœurs. Leur mariage a fait l'union de ces deux familles. Cet accident a rompu l'union qui était, qui régnait entre eux. L'union des princes chrétiens. Ils ont toujours vécu dans une grande union.*

Il s'emploie quelquefois absolument, pour signifier, Le mariage. *Le ciel a béni leur union. Union bien assortie, mal assortie. Union illégale.*

Esprit d'union, Esprit de paix et de concorde.

En termes de Procéd., *Contrat d'union*, Contrat par lequel des créanciers s'unissent pour agir de concert, et renoncent à faire des poursuites séparées contre le débiteur commun.

En termes de Peinture, *Union de couleurs*, L'accord des couleurs qui conviennent bien ensemble, et qui sont bien assorties par rapport à la lumière du tableau.

UNION, se dit quelquefois de La jonction de deux ou de plusieurs choses qui de leur nature étaient séparées. *L'union de deux terres, de deux fiefs. L'union de deux charges.*

Lettres d'union, Lettres du roi qui unissaient une charge à une autre, une terre à une autre, etc. *Bulles d'union*, Les bulles du pape qui unissent un bénéfice à un autre, ou à une communauté.

UNION, se dit quelquefois, absolument, de La confédération des États-Unis de l'Amérique. *Les provinces de l'Union. Président de l'Union.*

UNION, en termes de Manège, L'ensemble d'un cheval.

UNIPERSONNEL, ELLE. adj. T. de Gramm. Qui n'a qu'une personne. Il se dit De verbes qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, et qu'on nomme ordinairement *Impersonnels.*

UNIQUE. adj. des deux genres. Seul. *Fils unique. C'est son frère unique. Unique héritier. Selon la Fable, le phénix est unique en son espèce. On ne trouve plus ce livre, j'en ai l'unique exemplaire qui reste. Mon unique soin. Mon unique intérêt. Son unique occupation. En ce genre-là, c'est l'unique.*

UNIQUE, signifie figurément et par exagération, Qui est infiniment au-dessus des autres, et auquel les autres ne peuvent être comparés. *C'était l'unique capitaine, l'unique orateur qu'il y eût en ce temps-là. Ce peintre, ce musicien est unique dans son genre. C'est un homme unique en vertu, en mérite, etc. C'est un homme unique. C'est une femme unique. Vous êtes unique.* Il se dit aussi par dérision D'un homme ridicule, d'un extravagant, pour dire qu'il n'a pas son semblable.

Fam., *Voilà qui est unique, c'est unique*, se dit D'une chose à laquelle on ne s'attendait pas : il se prend souvent en mauvaise part.

En termes de l'Écriture sainte, *L'unique nécessaire*, L'affaire du salut.

UNIQUEMENT. adv. Exclusivement à toute autre chose. *Il s'applique uniquement à l'astronomie, à la poésie, etc. Il est uniquement occupé de cela.*

Il signifie aussi, Au-dessus de tout, préférablement à tout. *Il l'aime uniquement.*

UNIR. v. a. Joindre deux ou plusieurs choses ensemble. *Unir deux tuyaux par leurs extrémités. Unir deux pièces de métal avec une soudure. Unir un mot à un autre, par un autre. Unir deux mots par un tiret, pour n'en former qu'un seul. Unir l'Océan à la Méditerranée par un canal. Unir deux terres ensemble. Ils ont uni leurs forces, leurs armées. On avait uni ces deux charges, ces deux fiefs, ces deux bénéfices. Cela a été uni au domaine.*

En termes de Manège, *Unir un cheval*, Le rassembler.

UNIR, se dit figurément en parlant Des personnes qui ont des liens entre elles. *C'est un intérêt commun, c'est l'amitié qui les unit. Unir deux maisons, deux familles par un mariage. Unir deux personnes par le mariage. Unir les époux.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Ils se sont unis pour repousser l'ennemi commun, contre l'ennemi commun. S'unir par le mariage. S'unir étroitement l'un à l'autre. S'unir d'intérêts. Unissez-vous à lui.*

UNIR, signifie aussi, Rendre égal, ôter les inégalités, aplanir une superficie raboteuse. *Il faut unir cette pierre, cette planche, ce chemin, cette allée, l'aire de la grange.*

UNI, IE. part. passé. *Ce sont des gens bien unis. C'est un ménage bien uni. Surface unie.*

En termes de Manège, *Galop uni*, Celui dans lequel la jambe de derrière suit exactement celle de devant qui entame. *Ce cheval est uni*, Il galope régulièrement.

Provinces-Unies, Les provinces qui composaient la république de Hollande. *États-Unis*, États qui forment une grande république dans l'Amérique septentrionale.

UNI, est aussi adjectif. *Toile unie*, Toile où il n'y a point de nœuds, d'aspérités, et qui est également serrée partout. *Fil uni*, Fil qui est filé également.

Il signifie particulièrement, Qui n'a aucun ornement, comme galon, dentelle, frange, broderie, dessin, dorure, etc. *Étoffe unie, toute unie. Velours uni. Il porte toujours du linge uni. Il avait un habit uni, tout uni.*

Fig., *Un style uni, un chant uni*, Simple et sans ornements.

Fig., *Une vie unie, une conduite unie*, Une vie, une conduite égale, uniforme.

Fig., *Un homme tout uni*, Un homme simple et sans façon, ou qui a un extérieur modeste.

UNI, s'emploie aussi adverbialement, et signifie, Uniment, également. *Cela est filé bien uni.*

À L'UNI. loc. adv. De niveau. *Il y avait du haut et du bas dans ce jardin, on a mis tout à l'uni.* Il vieillit.

UNISEXUEL, ELLE. adj. (L'S doit se prononcer fortement, comme dans *Sexe.*) T. de Botan. Il se dit Des fleurs qui ne réunissent point les deux sexes, qui n'ont que des étamines ou des pistils. *Fleurs unisexuelles.*

UNISSON. s. m. T. de Musiq. Accord de plusieurs voix, de plusieurs cordes, de plusieurs instruments, qui ne font entendre qu'un même ton. *L'unisson est la plus simple de toutes les consonances. Chanter à l'unisson. Monter deux cordes, deux instruments à l'unisson. Ces voix sont à l'unisson.*

Il s'emploie quelquefois figurément, au sens moral. *Il se met à l'unisson de tout le monde. Leurs esprits sont à l'unisson.*

UNITAIRE. s. et adj. des deux genres. Nom d'une secte qui, en admettant la révélation, ne reconnait qu'une seule personne en Dieu. On dit dans le même sens, *Unitarien.*

UNITARISME. s. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ. s. f. Principe du nombre. *Plusieurs unités font un nombre. Le nombre est composé d'unités.*

Il signifie aussi, Une quantité prise arbitrairement pour servir de terme de comparaison à des quantités de même espèce. *Unité de volume, de poids. Unité de longueur.*

Il signifie encore, Qualité de ce qui est un, par opposition à Pluralité. *L'unité de Dieu. Presque toutes les sectes chrétiennes reconnaissent en Dieu unité de substance et trinité de personnes. L'unité de l'Église. L'unité de la foi dans tous les temps, entre toutes les sectes. Unité de sentiments.*

Il signifie de plus, Caractère de ce qui offre un ensemble, une suite où tout se tient. *Ce roman manque d'unité. Il n'y a pas d'unité dans ce tableau.*

En parlant De poëmes dramatiques, *Les trois unités, l'unité d'action, l'unité de lieu, et l'unité de temps*, Les règles qui veulent qu'il n'y ait qu'une action dans une pièce, que cette action se passe dans le même lieu, et qu'elle ne dure pas plus de vingt-quatre heures.

En termes d'Anatomie, *Unité de composition*, Principe d'après lequel les animaux et les végétaux les plus différents par leur forme, leur volume, leur couleur, etc., peuvent se ramener à un type commun.

UNITIF, IVE. adj. T. de Dévotion mystique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Vie unitive*, État de l'âme dans l'exercice du pur amour.

UNIVALVE. adj. des deux genres. T. d'Hist. nat. Il se dit Des mollusques dont la coquille n'est composée que d'une pièce. *Coquillages univalves.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Les univalves et les bivalves.*

UNIVALVE, adjectif, se dit, en Botanique, D'un péricarpe qui ne s'ouvre que d'un seul côté.

UNIVERS. s. m. Le monde entier. *Les parties de ce grand univers. Dieu a créé, conserve et gouverne l'univers.*

Il se dit, dans un sens particulier, de La terre, et quelquefois même d'Une grande partie de la terre. *Au bout de l'univers. Son*

nom vole par tout l'univers. Il n'y a rien de pareil dans l'univers.

Il se dit aussi Des habitants de la terre. *Tout l'univers était à ses genoux. Les apôtres ont annoncé l'Évangile à tout l'univers.*

UNIVERSALITÉ. s. f. Généralité, ce qui renferme les différentes espèces. *L'universalité des êtres, des sciences, des arts.*

Il signifie aussi, Caractère de ce qui est universel, de ce qui s'étend à un très grand nombre de pays, d'hommes. Il se dit, dans les communications internationales, De la langue la plus généralement employée. *L'universalité de la langue française.*

Il se dit encore en Jurisprudence, et signifie, Totalité. *L'universalité des biens.*

Il se dit également en termes de Logique, et signifie, La qualité d'une proposition universelle. *L'universalité de cette proposition.*

UNIVERSAUX. s. m. pl. Il se disait, dans la Philosophie scolastique, de Certaines idées générales. *On distinguait cinq universaux : le genre, la différence, l'espèce, le propre et l'accident.*

UNIVERSEL, ELLE. adj. Général, qui s'étend à tout, qui s'étend partout. *Un bien universel. Un mal universel. Déluge universel. Famine, peste, désolation universelle. Remède universel, qui s'applique à tous les maux. Méthode universelle, qui s'applique à tous les cas de même espèce. Avoir, obtenir l'approbation universelle, le suffrage universel. Jouir de l'estime universelle.*

En Politique, *Suffrage universel.* Voyez SUFFRAGE.

UNIVERSEL, signifie aussi, Qui embrasse, qui renferme, qui comprend tout. *Science universelle. Esprit universel.*

Cet homme est universel, Il a une grande étendue de connaissances.

UNIVERSEL, est substantif en termes de Logique, et se dit De ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce. *L'universel* à parte rei, *l'universel* à parte mentis. En ce sens, son pluriel est *Universaux* : voyez ce mot.

UNIVERSELLEMENT. adv. Généralement. *Cela est universellement reçu, universellement approuvé, condamné.*

UNIVERSITAIRE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'université. *Régime universitaire. Rétribution universitaire. Corps universitaire.*

Il s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, Un homme qui fait partie de l'université. *C'est un universitaire.*

UNIVERSITÉ. s. f. Corps de professeurs établi par autorité publique, pour enseigner les langues, les belles-lettres, la philosophie et les sciences. *L'université de France. Grand maître de l'université. Recteur de l'université. Écolier, élève de l'université. Quartier de l'université.*

Il s'est dit, avant 1789, Des divers corps enseignants, établis dans quelques villes principales de la France, et qui, à certaines conditions, étaient autorisés à prendre le titre d'université, et à conférer des grades. *L'université de Paris, de Toulouse, d'Orléans, de Poitiers, de Caen, etc.*

Il se dit aussi de Quelques grandes écoles étrangères d'enseignement supérieur. *L'université d'Oxford, de Bologne, de Louvain, d'Upsal, etc.*

Il se dit enfin, aujourd'hui, d'Établissements d'enseignement, non fondés par l'État, et qui peuvent prendre le titre d'Université lorsqu'ils réunissent trois facultés. *L'université catholique de Paris, de Lille, d'Angers, etc. Universités libres.*

UNIVOCATION. s. f. T. de Scolastique. Caractère de ce qui est univoque. *La question de l'univocation de l'être était autrefois agitée dans les écoles.*

UNIVOQUE. adj. des deux genres. T. de Scolastique. Il se dit Des noms qui s'appliquent dans le même sens à plusieurs choses, soit de même espèce, soit d'espèces différentes. Animal *est un terme univoque à l'aigle et au lion.* Homme *est univoque, soit qu'il s'applique à Pierre, soit qu'il s'applique à Paul.*

UPA

UPAS. s. m. T. de Botan. Grand arbre de l'île de Java, qui appartient à la famille des Urticées, et d'où il découle un suc très vénéneux.

Il se dit aussi de La substance vénéneuse qui provient de cet arbre. *Les habitants des îles de la Sonde se servent de l'upas pour empoisonner leurs flèches.*

URA

URANE. s. m. T. de Chimie. Composé d'uranium et d'oxygène, qu'on a longtemps regardé comme un corps simple.

URANIUM. s. m. (On prononce *Uraniome.*) T. de Chimie. Corps simple métallique qu'on extrait de l'urane.

URANOGRAPHIE. s. f. Terme didactique. Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à l'uranographie.

URANOSCOPE. s. m. T. d'Hist. nat. Poisson de mer, ainsi nommé parce qu'il a les yeux placés au-dessus de la tête, et tournés vers le ciel.

URANUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Astron. Planète découverte par Herschel, dont elle a porté le nom pendant quelque temps.

URATE. s. m. T. de Chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec différentes bases.

URB

URBAIN, AINE. adj. De ville, de la ville ; par opposition à Rural. Il ne s'emploie guère qu'en termes d'Administration et de Jurisprudence. *La vente des maisons urbaines. Servitudes urbaines.*

URBANITÉ. s. f. Politesse que donne l'usage du monde. *J'aime son ton, ses manières, il est plein d'urbanité. Les habitants de ce lieu reculé ont fort peu d'urbanité.*

Il se dit, particulièrement, d'Une espèce de bon goût qui distinguait, chez les anciens Romains, les habitants de Rome de ceux des provinces. *L'urbanité romaine.*

URC

URCÉOLÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Renflé comme une petite outre, et rétréci vers l'orifice. *La corolle de beaucoup de bruyères est urcéolée.*

URE

URE. s. m. Espèce de taureau sauvage, qu'on appelle autrement *Urus* et *Aurochs.*

URÉE. s. f. T. de Chimie. Substance cristallisable, incolore, dont la présence caractérise l'urine de l'homme et de la plupart des animaux.

URETÈRE. s. m. T. d'Anat. On appelle ainsi Les deux canaux qui portent l'urine des reins à la vessie. *Il avait de petites pierres dans l'uretère. L'uretère droit. L'uretère gauche.*

URÈTRE. s. m. T. d'Anat. Le canal par où sort l'urine. *Il a un ulcère dans l'urètre. Le canal de l'urètre.* Quelques-uns écrivent, *Urèthre.*

URG

URGENCE. s. f. Qualité de ce qui est urgent. *Attendu l'urgence du cas. L'urgence du besoin. On demande la déclaration d'urgence* ou *l'urgence pour cette loi. On a déclaré l'urgence. Il y a urgence. En cas d'urgence. Vu l'urgence.*

URGENT, ENTE. adj. Pressant, qui ne souffre point de retardement. *Il l'a assisté dans son urgente nécessité. Affaires urgentes. Les urgentes nécessités de l'État. Besoin urgent. Le cas était urgent.*

URI

URINAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. et de Médec. Qui a rapport à l'urine. *Conduit urinaire. Voies urinaires. Canal urinaire.*

URINAL. s. m. Vase à col incliné, où les malades urinent commodément. *Ce malade demande l'urinal.*

Il se dit également d'Une espèce de réservoir qu'on adapte à la verge, dans quelques cas d'incontinence d'urine, et qui reçoit ce liquide à mesure qu'il s'écoule.

URINE. s. f. Liquide excrémentitiel, ordinairement d'une couleur citrine, sécrété par les reins, conduit par les uretères dans la vessie, et de là poussé dehors à des intervalles plus ou moins longs. *Urine épaisse, chargée, trouble, claire, âcre, mordicante, purulente, sanguinolente. Le sédiment de l'urine. Suppression d'urine. Rétention d'urine. Retenir son urine. Urine de cheval.*

Médecin des urines, Celui qui prétend connaître toutes les maladies par l'inspection des urines.

URINER. v. n. Évacuer l'urine. *Il urine bien. Il urine abondamment. Il ne saurait uriner. Il a une difficulté d'uriner.* On ne le dit guère que Des malades.

URINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'urine, qui a l'odeur de l'urine fermentée.

URIQUE. adj. des deux genres. T. de Chimie. Il se dit D'un acide qui existe à l'état normal en faible proportion dans l'urine humaine, et qui forme la plupart des calculs de la vessie. *Acide urique.*

URN

URNE. s. f. Vase qui, chez les anciens, servait à divers usages, comme à renfermer les cendres des morts, et qui sert maintenant à recevoir les billets pour tirer au sort, etc. *Urne sépulcrale. Urne cinéraire. Dans cette urne sont les cendres du grand Pompée. Chacun mit son billet dans l'urne. L'urne du scrutin.*

Il se dit aussi Des vases sur lesquels sont appuyées les figures des dieux et des déesses, des fleuves et des fontaines.

Il se dit encore de Certains vases de por-

celaine, de faïence ou d'autre matière, qui ont la forme des urnes antiques.

Il se dit par analogie, en Botanique, de L'espèce de capsule qui forme la fructification des mousses, et qui ressemble ordinairement à une petite urne.

URS

URSULINES. s. f. pl. Ordre de religieuses qui suivent la règle de Sainte-Ursule. *Un couvent d'ursulines.* Ce mot s'emploie aussi quelquefois au singulier. *C'est une ursuline.*

URT

URTICAIRE. s. f. T. de Médec. Éruption assez semblable à celle que produirait l'application des feuilles d'orties sur la peau.

URTICATION. s. f. T. de Chirur. Sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties, pour exciter une vive irritation à la peau.

URTICÉES. s. f. pl. T. de Botan. Famille de plantes dont les caractères principaux sont ceux qui appartiennent à l'ortie.

URU

URUS. s. m. Voy. URE.

US

US. s. m. pl. (On prononce l'S.) Usages. T. de Droit qui se joint presque toujours avec *Coutumes*, et qui signifie, Les règles, la pratique qu'on a coutume de suivre en quelque pays, en quelque lieu, touchant certaines matières. *Les us et coutumes de la mer. Le bail porte qu'il entretiendra la maison selon les us et coutumes du lieu. Garder les us et coutumes.*

US. s. m. (On fait sentir l'S.) Terminaison de beaucoup de mots latins qui s'emploie en français dans cette locution, *Un savant en us*, Un savant qui affecte une grande connaissance des langues anciennes, particulièrement du latin.

USA

USAGE. s. m. Coutume, pratique reçue. *Long, constant, ancien, perpétuel usage. C'était l'usage du pays, du temps. Cela est reçu par l'usage. C'est l'usage. L'usage le veut ainsi. C'est son usage d'agir ainsi. Cela est conforme, est contraire à l'usage. Cela est hors d'usage. Suivre l'usage. Braver l'usage. Les usages reçus. Les mœurs, les coutumes, les usages d'un peuple.*

USAGE, signifie aussi, Emploi d'une chose. *Faire usage d'un aliment, d'un remède. On fait usage de cette plante en médecine. Faire usage du temps, de son temps, de son crédit, de ses moyens. Le bon, le mauvais usage des richesses. Mettre une chose en usage. Il a tout mis en usage pour réussir. Cela n'est point à mon usage, ne m'est plus d'aucun usage. Des lunettes à l'usage des myopes. Des livres à l'usage des collèges. Bréviaire à l'usage de Paris, de Rome. A quel usage destinez-vous cela? L'usage de la parole. Les langues ne s'apprennent bien que par l'usage.*

Fam., *Cette étoffe fera beaucoup d'usage*, Elle durera longtemps.

USAGE, se dit particulièrement de L'emploi qu'on fait des mots de la langue, et il offre deux sens bien distincts. En général, il se dit de L'emploi des mots, tel que la coutume l'a réglé. *L'usage est l'arbitre souverain des langues, est le tyran des langues. L'usage a introduit, a consacré cette expression, cette tournure. Ce mot est d'usage. Ce mot n'est plus d'usage, n'est plus en usage, est maintenant hors d'usage. Ce terme n'a d'usage, n'est en usage que dans le style familier. Cette expression n'est pas du bon usage. Le plus grand usage de ce mot est dans le style soutenu.* Quelquefois, il se dit de L'emploi particulier qu'on fait des mots, soit que, servi par son talent et consultant l'analogie, on trouve des moyens neufs de s'exprimer, soit qu'on tombe dans des fautes qu'entraîne le défaut de goût et de raison. *L'usage qu'il a fait de cette expression est heureux. Habile écrivain, il a fait de ce mot un usage heureux, inattendu, tout nouveau. Vous faites des mots un usage vicieux, barbare. L'usage que ces deux auteurs font des mots prouve que l'un a de l'originalité et l'autre de la bizarrerie. L'Académie ne prétend pas régler l'usage de chaque mot, elle indique l'usage qu'on en a fait.*

USAGE, signifie en outre, Le droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. *En vendant sa bibliothèque, il s'en est réservé l'usage sa vie durant.*

Il se dit aussi, en Jurisprudence, Du droit qu'ont les voisins d'une forêt ou d'un pacage, d'y couper le bois qui leur est nécessaire, ou d'y mener paître leur bétail. *On a ôté, on a confirmé les usages aux riverains de ces forêts, de ces marais. J'ai droit d'usage, j'ai mon usage dans tel bois.*

USAGE, signifie encore, Habitude, pratique d'une chose. *Il a l'usage de ces matières, de ces termes. Il a l'usage de dîner de bonne heure. Il est dans l'usage de rentrer tard. Il veille beaucoup, c'est son usage.*

Il signifie, particulièrement, Expérience de la société, habitude d'en pratiquer les devoirs, d'en observer les usages. *L'usage du monde, de la vie*, ou simplement, *L'usage. C'est un homme qui a beaucoup d'usage, qui a peu d'usage. Manquer d'usage.*

USAGES, au pluriel, s'est dit, en Librairie, Des livres dont on se sert pour le service divin, comme bréviaires, rituels, diurnaux, heures, processionnels, missels, etc.

USAGER. s. m. T. de Jurispr. Celui qui a droit d'usage dans certains bois, ou dans certains pacages. *On a taxé les usagers.*

USANCE. s. f. Usage reçu. *L'usance du pays, des lieux.* Ce sens est vieux.

Il signifie aussi, en parlant Des lettres de change, Terme de trente jours. *Il a une lettre sur un tel à usance. Elle est payable à deux usances, à trois usances.*

USANTE. adj. f. T. de Jurispr. Il n'est usité que dans cette phrase, *Fille majeure usante et jouissante de ses droits*, Fille majeure qui n'a ni père ni mère, et qui n'est sous l'autorité de personne.

USE

USER. v. n. Faire usage de quelque chose, s'en servir. *User de remèdes. Il ne faut user que de viandes légères, à cause de votre mal. Il use de tel régime. Usez-en sobrement. User d'un mot, d'un terme.* Il ne se met qu'avec la préposition *de*, ou avec *en*, qui en est l'équivalent. On l'emploie cependant d'une manière absolue dans ces phrases : *Usez, n'abusez pas. Usez modérément de telle chose. Ce n'est pas user, c'est abuser.*

Il se dit aussi en parlant Des choses morales. *User de menaces. User de prières. User de violence. User de voies de fait. User de finesse. User d'artifice. User de circonspection. User de précaution.*

User bien de quelque chose, En faire un bon usage; et, *User mal de quelque chose*, En faire un mauvais usage, en abuser. *Il use bien de son crédit. Il use bien de sa faveur, du pouvoir qu'il a. C'est mal user des grâces que Dieu vous a faites.*

En user bien, en user mal avec quelqu'un, Agir bien ou mal avec lui. *Il en use fort bien avec moi. C'est un ingrat, il en use très mal avec son bienfaiteur.*

En user librement, familièrement avec quelqu'un, Avoir avec quelqu'un un procédé libre, une manière d'agir familière. *Je vous demande pardon, si j'en use si familièrement, si librement avec vous.*

Absol., *En user*, Agir de telle et telle manière. *Il faut savoir comme on en use dans ce pays. On en use ainsi entre gens d'honneur.*

USER, est aussi actif, et signifie alors, Consommer les choses dont on se sert. *On use bien du bois dans cette maison. Il use tant de livres de bougie dans un hiver.*

Il signifie aussi, Détériorer imperceptiblement les choses, en les diminuant à force de s'en servir. *Les enfants usent beaucoup d'habits et de souliers.*

Fig., *User ses ressources*, Les prodiguer et les affaiblir.

Fig., *User sa vie*, L'employer, la consacrer à quelque objet, bon ou mauvais. *Il a usé sa vie au service de son pays. Il a usé sa vie à chercher la pierre philosophale. Il use sa vie dans l'oisiveté.*

Fig., *User sa jeunesse auprès de quelqu'un*, Passer sa jeunesse à servir quelqu'un. *User ses yeux à force de lire*, S'affaiblir la vue à force de lire. On dit dans la même acception, *Il n'y a rien qui use tant un homme que la débauche, qui use tant le corps que les longues veilles, etc.*

USER, signifie quelquefois, Diminuer par le frottement. *Il faut user sur la pierre la pointe de ces ciseaux. Les miroitiers usent les glaces. Le pavé use le fer des chevaux.*

Il signifie de même, au sens moral, Amoindrir, affaiblir. *La jouissance use l'amour.*

Il signifie, en termes de Chirurgie, Consumer. *Poudre pour user les chairs.*

USER, s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Les marbres, les pierres s'usent. Les habits s'usent à force de servir. Tout s'use à la longue.*

USER, s'emploie quelquefois comme substantif, et se dit en parlant Des choses qui durent longtemps. *Cette étoffe, ce drap est d'un bon user. Il y a des étoffes qui deviennent plus belles à l'user.*

Fig. et fam., *Cet homme est bon à l'user*, Plus on le fréquente, plus on le trouve officieux, honnête, d'un commerce agréable et sûr. On dit aussi, *On ne connaît bien les gens qu'à l'user.*

USÉ, ÉE. part. passé. *Un habit usé. Des meubles usés.*

Ce cheval est usé, a les jambes usées, Ses jambes ne valent plus rien.

Fam., *C'est un homme usé*, Il est très affaibli par le travail, par les maladies, ou par les débauches.

Fig., *Une pensée usée*, Une pensée qui a été employée souvent, et à laquelle on ne

fait plus attention. On dit de même, *Ce sujet est usé; ces moyens-là sont usés.*

Une passion usée, Un amour refroidi, diminué par le temps.

Fig., *Avoir le goût usé*, Avoir le goût émoussé par le trop fréquent usage des ragoûts forts et piquants, ou des liqueurs violentes.

USI

USINE. s. f. Établissement tel que forge, papeterie, filature, moulin, etc. *Il a établi des usines dans sa terre. Tout son bien consiste en usines. Il a construit des usines. Une belle usine.*

USITÉ, ÉE. adj. Qui est en usage, qui est pratiqué communément. *Cela est fort usité dans ce pays. C'est une chose fort usitée. Cela était fort usité en ce temps-là.*

Il se dit principalement Des mots et des phrases qui sont en usage dans une langue. *Ce mot n'est guère usité, n'est point usité. Une façon de parler fort usitée, peu usitée.*

UST

USTENSILE. s. m. Il se dit de Toutes sortes de petits meubles servant au ménage, et principalement de ceux qui servent à l'usage de la cuisine. *Tout l'inventaire ne consistait qu'en quelques ustensiles de cuisine.*

Il se dit aussi Des divers instruments propres à certains arts. *Les ustensiles aratoires. Les ustensiles du jardinage.*

USTION. s. f. Action de brûler. Il se dit, en termes de Chirurgie, de L'effet du cautère actuel.

Il signifie, en termes de Chimie, Une espèce de calcination par laquelle on réduit en cendres une substance.

USU

USUCAPION. s. f. T. de Droit romain. Manière d'acquérir par la possession, par l'usage.

USUEL, ELLE. adj. Dont on se sert ordinairement. *Meubles usuels. Plantes usuelles. Langage usuel. Termes usuels. Maximes usuelles.*

USUELLEMENT. adv. Communément, à l'ordinaire. *Cela se dit usuellement.*

USUFRUCTUAIRE. adj. des deux genres. T. de Droit. Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits. *Le douaire des femmes est un droit usufructuaire.*

USUFRUIT. s. m. T. de Droit. Jouissance des fruits, du revenu d'un héritage, des intérêts d'un capital, dont la propriété appartient à un autre. *Il n'a point cette terre en propre, il n'en a que l'usufruit. Un oncle lui a laissé par testament l'usufruit de ce bien.*

USUFRUITIER, IÈRE. s. T. de Droit. Celui, celle qui a l'usufruit. *Le propriétaire et l'usufruitier. Les droits et les obligations de l'usufruitier. Elle n'est point propriétaire de ce domaine, elle n'en est qu'usufruitière.*

Réparations usufruitières, Celles qui sont à la charge de l'usufruitier. Dans cette locution, *usufruitières* est adjectif.

USURAIRE. adj. des deux genres. Où il y a de l'usure. *Contrat usuraire. Pacte usuraire. Intérêt usuraire. Dettes usuraires. Prêt usuraire. Emprunts usuraires.*

USURAIREMENT. adv. D'une manière usuraire.

USURE. s. f. Intérêt, profit qu'on exige d'un argent ou d'une marchandise prêtée, au-dessus du taux fixé par la loi ou établi par l'usage en matière de commerce. *Grosse usure. Double, triple usure. Prêter à usure. Emprunter à usure. Exercer l'usure. Se livrer habituellement à l'usure. Tirer usure de ce qu'on prête.*

Fig., *Rendre avec usure, payer avec usure*, Rendre, en bien ou en mal, au delà de ce qu'on a reçu. *Dieu rend avec usure ce que l'on a fait pour lui. Il m'a fait un plaisir, je le lui rendrai avec usure. Il vous a fait du mal, mais vous l'en avez payé avec usure.*

USURE, se dit aussi Du dépérissement des habits, des meubles, etc., par suite du long usage qu'on en fait. *Son habit est percé; ce n'est pas accident, c'est usure.* Dans ce sens, il est familier.

En Anatomie, en Hippiatrique, *L'usure des dents*, La détérioration, la destruction des dents par suite d'un long usage.

USURIER, IÈRE. s. Celui, celle qui prête à usure. *Infâme usurier. Vieil usurier. C'est une usurière qui prête sur gages. Il fut condamné comme usurier.*

Il se dit, par extension, de Ceux qui profitent des malheurs ou des nécessités d'autrui pour accroître leur fortune.

USURPATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui par violence ou par ruse s'empare d'un bien, d'un pouvoir, d'une dignité, d'un titre, etc., qui ne lui appartient pas. Il ne se dit guère qu'en parlant De choses importantes. *Les usurpateurs sont rarement tranquilles. L'usurpatrice du trône en fut chassée par l'héritier légitime.*

Il se dit absolument de Celui qui a usurpé une souveraineté. *L'usurpateur fut renversé du trône. Les usurpateurs ont souvent plus de peine à se soutenir qu'à s'élever.*

USURPATION. s. f. Action d'usurper, ou Le résultat de cette action. *L'usurpation de l'autorité souveraine. Son usurpation ne fut pas de longue durée. L'usurpation d'un titre, d'un droit. Usurpation de terrain.*

Il se dit quelquefois de La chose même qui est usurpée. *La plupart des terres de cette seigneurie n'étaient que des usurpations.*

USURPER. v. a. S'emparer, par violence ou par ruse, d'un bien, d'une dignité, d'un titre qui appartient à un autre. *Il n'était pas héritier de la couronne, il l'avait usurpée. Usurper un titre, un droit.*

Fig., *Usurper la réputation, la gloire, l'estime*, L'obtenir par fraude, sans droit légitime.

USURPER, s'emploie aussi neutralement. *Vous usurpez sur mes droits, sur mes possessions. Ce laboureur tâche toujours d'usurper sur ses voisins*, c'est-à-dire, D'accroître son terrain en poussant sa culture sur le leur.

USURPÉ, ÉE. part. passé. *Un trône usurpé. Un titre usurpé.*

Fig., *Réputation usurpée*, Qui n'est fondée sur rien, ou qui surpasse de beaucoup le mérite de celui qui l'obtient.

UT

UT. s. m. (On fait sentir le T.) T. de Musiq. La première des notes de la gamme. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. *Ut de poitrine*, Note suraiguë que possèdent certains ténors. *Le ton d'ut. Entonner un ut. Il y a un dièse à côté de cet ut. En solfiant on remplace généralement ut par do.*

UTE

UTÉRIN, INE. adj. Il se dit Des frères et des sœurs nés de même mère, mais non pas de même père. *C'est son frère utérin. Elle n'est que sa sœur utérine.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, au pluriel, surtout en Jurisprudence. *Les utérins et les consanguins.*

UTÉRIN, en termes de Médecine, signifie, Qui concerne la matrice. *Affections utérines. Catarrhe utérin.*

Fureur utérine, ou *Nymphomanie*, Genre de maladie propre au sexe féminin.

UTÉRUS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Anat., emprunté du latin, et synonyme de Matrice.

UTI

UTILE. adj. des deux genres. Profitable, avantageux, qui sert à quelque chose. *C'est un homme qui vous sera utile dans vos affaires. Si je puis vous être utile en quelque chose, à quelque chose, vous n'avez qu'à parler. C'est une chose qui vous sera utile quelque jour. C'est un emploi, un travail fort utile. Cela est plus honorable qu'utile. La lecture est fort utile. Il lui a rendu des services qui lui ont été très utiles.*

En termes de Procédure, *Jours utiles*, Les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les lois, et dans lesquels les parties peuvent réciproquement agir en justice. *Les dimanches ne sont point au nombre des jours utiles.*

Ordre utile, Le rang des créanciers qui, d'après la date de leur hypothèque, seront payés sur les biens du débiteur.

En temps utile, Dans le temps prescrit, déterminé. On l'emploie surtout en termes d'Administration. *Faire sa réclamation en temps utile.*

UTILE, est quelquefois substantif masculin, et signifie, Ce qui est utile. *Préférer l'honnête à l'utile. Joindre l'agréable à l'utile.*

UTILEMENT. adv. D'une manière utile. *Il a travaillé utilement pour lui et pour les siens. Employer le temps utilement. Se servir utilement de l'occasion. Il a travaillé utilement dans cette affaire. Il a très utilement servi l'État.*

En termes de Procédure, *Être utilement colloqué*, Être colloqué en ordre utile, de telle manière qu'on sera payé de sa créance. *Il est un des plus anciens créanciers, il ne peut manquer d'être colloqué utilement. Les créanciers utilement colloqués.*

UTILISER. v. a. Tirer de l'utilité, tirer parti d'une chose. *Vous venez de bâtir, il faut utiliser les matériaux qui vous restent.*

UTILISÉ, ÉE. part. passé.

UTILITAIRE. adj. des deux genres. Qui vise à l'utilité. Il ne se dit guère qu'en parlant d'Une école philosophique qui ne reconnaît pour principe du bien que l'utilité. *L'école utilitaire.* Il s'emploie aussi substantivement. *Un utilitaire. Les utilitaires.*

UTILITÉ. s. f. Profit, avantage. *Cela n'est pas de grande utilité, d'une grande utilité. Utilité publique. Utilité particulière. Quelle utilité vous en revient-il? Je n'en vois pas l'utilité.*

Cela n'est d'aucune utilité, Cela n'est d'aucun usage, ou Cela ne sert de rien.

UTILITÉS, au pluriel, signifie, au Théâtre, L'emploi des acteurs qui jouent toutes sortes de rôles de peu d'importance. *Elle joue les utilités.*

UTO

UTOPIE. s. f. Il signifie, Ce qui n'est en aucun lieu, nulle part, et se dit en général d'Un plan de gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bonheur de chacun, comme au pays fabuleux d'Utopie, décrit par Thomas Morus, dans un livre qui porte ce titre. *Chaque rêveur imagine son utopie. De vaines utopies.*

UTOPISTE. s. m. Celui qui crée des utopies, ou qui y croit. *Cet utopiste n'a pas été corrigé par l'expérience.*

Il est aussi adj. des deux genres. *Un écrivain utopiste*, Un écrivain qui avance, qui propage des utopies. *Des doctrines utopistes*, Des doctrines fondées sur des utopies.

UTRICULE. s. m. T. de Botanique. Il se dit Des cellules du tissu des végétaux. Il se dit aussi de Petites outres, pleines d'air, servant à soutenir dans l'eau les feuilles et les racines de quelques plantes.

UVE

UVÉE. s. f. T. d'Anat. Une des tuniques de l'œil. *On lui a percé l'uvée.*

V

V — VACHE

V. s. m. La vingt-deuxième lettre de l'Alphabet, qu'on appelait abusivement *U* consonne, et que, suivant l'usage moderne, on nomme *Vé* ou *Ve*.

VA

VA. Impératif du verbe *Aller*, employé adverbialement et familièrement pour dire, Soit, j'y consens. Voyez ALLER.

Aux Jeux de la bassette, du pharaon, etc., *Sept et le va, quinze et le va, etc.*, Sept fois, quinze fois la vade. *J'ai gagné deux sept et le va dans cette taille. Je fais quinze et le va au dix.*

VAC

VACANCE. s. f. Le temps pendant lequel une place, une dignité n'est pas remplie. En ce sens, il n'est d'usage qu'au singulier. *Durant la vacance du saint-siège. La vacance d'une abbaye, d'un bénéfice, etc.*

VACANCES, au pluriel, signifie, Le temps auquel les études cessent dans les écoles, dans les colléges. *Avoir vacances. Ils ont six semaines de vacances. Voilà le temps des vacances. Je ferai cela durant les vacances. Où irez-vous passer les vacances? Prolonger les vacances*, Ne pas reprendre le travail aussitôt après que les vacances sont finies.

Il s'emploie dans les mêmes phrases en parlant Du temps où les tribunaux interrompent leurs fonctions, et qu'on appelle autrement *Vacations*.

Il se dit quelquefois au singulier. *Un jour de vacance.*

VACANT, ANTE. adj. Qui n'est pas occupé, qui est à remplir. Il se dit proprement Des maisons, lieux et places qui ne sont pas occupés. *Maison vacante. Lit vacant dans un hôpital. Il y a un appartement vacant dans cette maison.*

Il se dit figurément Des emplois, des places, des dignités, etc. *Le saint-siége était vacant. Cette place est vacante. Il y avait plusieurs abbayes vacantes. Bénéfice vacant par mort. Cela fut fait le siége vacant. Il y a une place vacante dans tel tribunal, dans telle compagnie. Il y a plusieurs emplois vacants dans cette administration.*

Cette compagnie est vacante, ce régiment est vacant, Le grade de capitaine, de colonel n'est pas rempli. Ce sens a vieilli.

En Jurispr., *Succession vacante*, Succession que personne n'a réclamée lorsqu'elle a été ouverte, ou à laquelle on a renoncé. *Curateur aux biens vacants*, Curateur établi pour la régie et conservation des biens qui n'ont point de propriétaire certain.

VACARME. s. m. Tumulte, grand bruit, bruit de gens qui se querellent ou qui se battent. *Il y a du vacarme dans cette maison. Faire vacarme. Faire un grand vacarme, un vacarme épouvantable. Apaiser le vacarme. Faire cesser le vacarme. Voilà bien du vacarme pour peu de chose.*

Fam., *Il est allé faire du vacarme dans cette maison*, Il y est allé quereller quelqu'un, faire du bruit.

VACATION. s. f. Métier, profession. *De quelle vacation est-il?* Ce sens est vieux.

VACATION, se dit aussi de Chacun des espaces de temps que des personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire. *On paye tant aux experts pour chaque vacation. Le rapport de ce procès a duré tant de vacations. Il y a eu ce jour-là deux vacations. Première, seconde vacation.*

Il se dit de même, au pluriel, Des salaires, des honoraires qu'on paye aux gens d'affaires, aux gens de loi. *Ce notaire s'est fait payer tant de vacations pour cet inventaire. Il lui faut tant pour ses salaires et vacations. On lui a taxé ses vacations. On a réglé ses vacations.*

VACATIONS, au pluriel, signifie encore, La cessation des séances des gens de justice. *Le temps des vacations. J'ai fait cet ouvrage durant les vacations. Durant les vacations de la cour d'appel.*

Chambre des vacations, Chambre composée d'un président et de plusieurs conseillers ou juges, tirés des différentes chambres, dans laquelle on administre la justice pendant les vacations. *Un tel préside à la chambre des vacations, tient la chambre des vacations. Tel conseiller est cette année de la chambre des vacations.*

VACATION, signifie, quelquefois, Vacance, en parlant Des choses non occupées. *Ce bénéfice, vacation avenante, sera réuni à tel évêché.*

VACCIN. s. m. T. de Médec. Matière tirée de certaines pustules qui se forment au pis des vaches, ou de celles qui sont produites par la vaccination, et qu'on inocule pour préserver de la petite vérole. *De bon vaccin.* On dit quelquefois adjectivement, *Le virus vaccin.*

VACCINATION. s. f. Action de vacciner.

VACCINE. s. f. Maladie propre à la vache, et qu'on transmet à l'homme au moyen de l'inoculation, pour le préserver de la petite vérole. *La vaccine a été découverte par Jenner.*

Il se dit aussi Du procédé employé pour opérer cette sorte d'inoculation. *Pratiquer, propager la vaccine. Comité de vaccine.*

VACCINER. v. a. Inoculer le vaccin. *Il vient de faire vacciner son enfant.*

VACCINÉ, ÉE. part. passé.

VACHE. s. f. La femelle du taureau. *Vache blanche. Vache noire. Vache grasse. Vache maigre. Vache laitière. Traire les vaches. Tirer une vache. Mener les vaches aux champs. Garder les vaches. Étable à vaches. Vivre de lait de vache. De la bouse de vache. Une queue de vache. Le pis d'une vache.*

Fam., *Roux comme une vache*, Extrêmement roux. Fig., *Poil de vache*, Poil roux.

Ranz des vaches. Voyez RANZ.

Prov. et fig., *Manger de la vache enragée*, Éprouver beaucoup de privations et de fatigues.

En termes de Manège, *Ce cheval rue en vache*, Il rue du pied de derrière en le jetant en avant, comme s'il voulait se frapper le ventre.

Prov. et fig., *Quand chacun se mêle de son métier, fait son métier, les vaches sont bien gardées, en sont mieux gardées*, Toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire.

Prov. et fig., *Bonhomme, garde ta vache*, se dit Pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe.

Prov., *Il n'est rien tel, rien de tel, que le plancher des vaches*, Il y a plus de sûreté à aller par terre que par eau, à rester sur terre qu'à s'embarquer.

Prov., fig. et pop., *Il a eu, il a pris la vache et le veau*, se dit D'un homme qui a épousé une fille grosse d'un enfant dont il n'est pas le père.

Prov., fig. et pop., *Parler français comme une vache espagnole* (comme un Basque espagnol), Parler fort mal le français.

Prov. et fig., *S'il ne tient qu'à cela, la vache est à nous*, Nous sommes sûrs de réussir.

Prov. et fig., *Le diable est aux vaches, le diable est bien aux vaches*, Il y a du vacarme, du désordre, de la brouillerie, etc.

Fig. et fam., *Vache à lait*, se dit d'Une

personne ou d'une chose dont on tire un profit continuel. *Ce plaideur, ce procès est une vache à lait pour ce procureur.*

Fam., *C'est une vache à lait, une vraie vache à lait*, se dit d'Une nourrice qui a beaucoup de lait.

Prov., bassem. et par moquerie, *C'est une vache, une vraie vache, une grosse vache*, se dit D'une femme qui a trop d'embonpoint. *Elle devient vache*, Elle prend trop d'embonpoint.

VACHE, se dit aussi de La peau de vache corroyée, et propre à faire des souliers, des bottes, des harnais de chevaux, etc. *Acheter une vache, deux vaches. La vache est bien chère. Vache d'Angleterre. Vache de Russie. Vache de pays. Vache bien passée. Vache parée. Souliers de vache retournée.*

Il se dit encore d'Un panier revêtu de cuir, qu'on place sur l'impériale des voitures de voyage, et qui en a les dimensions. *Mettez ces habits dans la vache.*

VACHER, ÈRE. s. Celui, celle qui mène paître les vaches et qui les garde. *Un vacher. Un petit vacher. Une petite vachère. Le vacher du village. Un cornet de vacher. Le vacher corne.*

VACHERIE. s. f. Lieu destiné à retirer les vaches. *Faire rentrer les vaches dans la vacherie.*

VACILLANT, ANTE. adj. (On fait sentir les deux L dans ce mot et dans les deux suivants.) Qui vacille. *Démarche vacillante. Pied vacillant. Avoir la main vacillante. Lueur vacillante.*

Il signifie figurément, Incertain, irrésolu, chancelant. *Esprit vacillant. Ces témoins sont vacillants dans leurs dépositions.*

VACILLATION. s. f. Mouvement de ce qui vacille. *La vacillation d'une barque. La vacillation de la lumière.*

Il signifie figurément, Incertitude, irrésolution, variation. *Vacillation dans les sentiments. Vacillation dans les opinions, dans les projets. La vacillation des témoins rendit les dépositions suspectes.*

VACILLER. v. n. Branler, chanceler, n'être pas bien ferme. *La main lui a vacillé. Il faut mettre cette pendule sur quelque chose qui soit ferme, et qui ne puisse vaciller.* On dit dans un sens analogue qu'*Une lumière, une lueur, une clarté vacille.*

Il se dit aussi De la langue, lorsqu'on emploie involontairement un mot pour un autre, ou que l'on prononce autrement qu'il ne faut. *Sa langue vacille lorsqu'on l'intimide.* Ce sens a vieilli.

Fig., *Vaciller dans ses réponses*, Répondre tantôt d'une façon, tantôt d'une autre.

Fig., *Cet homme vacille toujours, ne fait que vaciller*, Il est incertain, irrésolu, il n'est point ferme dans ce qu'il veut.

VACUITÉ. s. f. Terme didactique. L'état d'une chose vide. *La vacuité de l'estomac cause des tiraillements.* Il est peu usité.

VAD

VADE. s. f. T. de Jeu de brelan et de certains autres jeux. La somme, quelle qu'elle soit, dont un des joueurs ouvre le jeu. *La vade est de cent francs. La vade n'est que du fonds du jeu.*

Fig. et fam., *Dans cette affaire chacun est pour sa vade*, Chacun y est pour son intérêt, pour son compte. Cette phrase est peu usitée.

VADEMANQUE. s. f. T. de Banque. Diminution du fonds d'une caisse. Il est vieux.

VADE-MECUM. s. m. (On prononce *Vadé-mécome.*) Terme composé de deux mots latins. Il se dit d'Une chose qu'on porte ordinairement et commodément sur soi. *Ce petit livre est mon vade-mecum.* On dit dans le même sens, *Veni-mecum.*

VAE

VA-ET-VIENT. s. m. T. de Mécan. Il se dit d'Une partie de machine qui va et vient d'un point à un autre, lorsque la machine est en mouvement. On dit de même, *Mouvement de va-et-vient.*

Fam. et dans le langage ordinaire, *Il y a dans cette maison un va-et-vient continuel*, On y est toujours en mouvement; beaucoup de personnes s'y succèdent en peu de temps.

VA-ET-VIENT, se dit aussi d'Un petit bac qui sert à traverser une petite rivière, un ruisseau.

Il se dit encore d'Un cordage établi d'un navire à la terre et qui facilite le passage, les communications entre ces deux points. *L'équipage put gagner le rivage au moyen d'un va-et-vient.*

VAG

VAGABOND, ONDE. adj. Qui erre çà et là. *Homme vagabond. Femme vagabonde.*

Il s'emploie figurément, et signifie, Désordonné, déréglé. *Esprit vagabond. Tête vagabonde. Imagination vagabonde.* Poétiq., *Course vagabonde.*

Il est aussi substantif; et alors il se prend toujours en mauvaise part, pour signifier, Un homme sans aveu, sans état, sans domicile. *C'est un vagabond. Les fainéants et les vagabonds.*

Il se dit aussi quelquefois Des femmes. *C'est une vagabonde, une aventurière.*

VAGABONDAGE. s. m. L'habitude de vagabonder. *Ordonnance contre le vagabondage.*

VAGABONDER. v. n. Être vagabond, faire le vagabond. Il est familier.

VAGIN. s. m. T. d'Anat. Canal qui conduit à la matrice.

VAGINAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport au vagin. *Membrane vaginale. Ligaments vaginaux.*

Il signifie encore, en termes d'Anatomie, Qui est en forme de gaine. *Apophyse vaginale. Tunique vaginale.*

VAGIR. v. n. Pousser des vagissements.

VAGISSANT, ANTE. adj. Qui vagit. *Une voix vagissante.*

VAGISSEMENT. s. m. Cri des enfants nouveau-nés.

VAGUE. s. f. L'eau, soit de la mer, soit d'une rivière, soit d'un lac, lorsqu'elle est agitée et élevée au-dessus de la superficie par les vents, par la tempête, ou par quelque autre cause. *De grandes vagues. Les vagues ont pensé l'abîmer. Il fut englouti par les vagues. Rompre la vague. Aller au-devant de la vague.*

VAGUE. adj. des deux genres. Indéfini, qui n'a point de bornes fixes et déterminées. *Lieux vagues. Espaces vagues. Douleurs vagues.*

Terres vaines et vagues, Terres incultes, qui ne rapportent rien.

VAGUE, s'emploie souvent au figuré, et signifie, Incertain, qui manque de précision, de fixité, de solidité. *Esprit vague. Pensées vagues. Désir vague. Discours vagues. Expressions vagues. Propositions vagues. Promesses vagues. Raisonnements vagues. Répondre d'une manière vague.*

Il se dit aussi De certaines causes et de certains effets, dont on ne peut nettement se rendre compte, et qui plaisent par ce qu'ils ont d'incertain et d'indéfini. *Une vague et douce mélancolie. J'éprouvais un sentiment vague et plein de charme. Une vague rêverie. De vagues rêveries.*

Il se dit également, en termes de Peinture, De ce qui manque de précision, de netteté; et souvent, par éloge, Des formes indécises, des teintes aériennes ou vaporeuses qui donnent à la composition une sorte de charme mystérieux. *Couleur vague. Lumière vague.*

Il s'emploie substantivement, au masculin, dans l'une et l'autre acception. *Il y a du vague dans ce qu'il m'a dit. Il y a du vague dans ses pensées. Le vague de la couleur et des détails ajoute à l'effet de ce tableau.*

VAGUE, signifie encore, substantivement, Un grand espace vide, ou qu'on se figure comme tel. *Le vague de l'air. Dans le vague des airs.* On ne l'emploie guère que dans ces phrases.

Fig., *Se perdre dans le vague*, Faire de longs raisonnements sans solidité, sans conclusion.

VAGUEMENT. adv. D'une manière vague. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Ne parler, ne répondre que vaguement.*

VAGUEMESTRE. s. m. Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. *Vaguemestre général. Le vaguemestre d'un régiment. C'est le vaguemestre qui est chargé de retirer des bureaux de poste les lettres adressées aux officiers et aux soldats de son régiment.*

Il s'est dit aussi d'Un officier de la maison du roi et de celle des princes.

VAGUER. v. n. Errer çà et là, aller de côté et d'autre à l'aventure. *Vaguer par les chemins, par les champs.*

Il se dit, figurément, Des pensées qui ne se fixent pas. *Laisser vaguer ses pensées, son imagination.*

VAI

VAILLAMMENT. adv. Avec valeur. *Il a vaillamment combattu.*

VAILLANCE. s. f. Valeur, courage. *Grande vaillance. Héroïque vaillance. Cette victoire est due à sa vaillance.* Il s'emploie principalement dans la poésie et dans le style oratoire.

VAILLANT, ANTE. adj. Valeureux, courageux. *Un vaillant capitaine. C'est un peuple vaillant. C'est une nation fort vaillante.*

VAILLANT. s. m. Le fonds du bien d'une personne, son capital. *Il a mis tout son vaillant à cette charge, à cette terre.* Il est familier.

Il s'emploie aussi adverbialement. *Il n'a plus rien vaillant. Il a dix mille écus vaillant.*

Il n'a pas un sou vaillant, Il est sans bien, sans argent.

VAILLANTISE. s. f. Action de valeur. Il est vieux, et ne s'emploie que dans le style familier. *Voilà une belle vaillantise. Il raconte ses prouesses, ses vaillantises.*

VAIN, AINE. adj. Inutile, qui ne produit rien. *Faire de vains efforts. Toutes ses sollicitations ont été vaines.*

Terres vaines et vagues, Terres incultes, qui ne rapportent rien.

Vaine pâture, se dit Des terres dont la pâture est libre, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux; et généralement de Toutes celles où il n'y a ni semences ni fruits.

Temps vain, Temps bas et couvert, accompagné d'une chaleur étouffante. *Il fait un temps vain, un temps bien vain.* Cette locution a vieilli.

VAIN, signifie aussi, Frivole, chimérique, qui n'a aucun fondement solide et raisonnable. *Espérance vaine. Prétention vaine. Pensée vaine. Une vaine crainte. De vaines alarmes. Des promesses, des paroles vaines. De vains scrupules. La gloire du monde est une chose bien vaine.*

Il signifie encore, Orgueilleux, superbe; et alors il ne se dit guère que Des personnes. *Il est vain, extrêmement vain. C'est un homme fort vain. C'est une âme vaine. Il est vain dans ses discours. Il est tout vain de l'honneur qu'il a reçu.*

Vaine gloire, Orgueil, sotte gloire. *Il est rempli de vaine gloire, tout plein de vaine gloire.*

EN VAIN. loc. adv. Inutilement. *Il travaille en vain. Je cherche en vain à le calmer. C'est en vain qu'il s'efforce de réussir.*

Prendre le nom de Dieu en vain, L'employer dans un serment sans nécessité.

VAINCRE. v. a. (*Je vaincs, tu vaincs, il vainc; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquais. Je vainquis. Je vaincrai. Je vaincrais. Que je vainque. Que je vainquisse, etc.* Le présent et l'imparfait de ce verbe sont peu usités.) Remporter quelque grand avantage sur ses ennemis, dans la guerre. *Les Romains ont vaincu les plus belliqueuses nations de la terre. Vaincre en bataille rangée. Vaincre par ruse, par finesse. Il faut vaincre ou mourir.*

Il se dit également Des avantages qu'on remporte sur ses concurrents, sur ses compétiteurs. *Vaincre quelqu'un à la course, à la lutte. Vaincre ses rivaux. Vaincre dans la dispute.*

Il signifie encore, Surpasser, lorsqu'il y a une sorte d'émulation entre les personnes. *Vaincre les autres en générosité, en politesse.*

Il se dit aussi en parlant Des obstacles qu'on surmonte. *Il a vaincu sa mauvaise fortune. Il a vaincu tous les obstacles qui lui étaient opposés. J'ai vaincu sa résistance, son obstination.*

Il se dit de même en parlant Des passions qu'on surmonte. *Vaincre sa colère, son dépit, son amour, son ambition.*

Avec le pron. pers., *Se vaincre soi-même*, Dompter sa passion, ses passions.

Se laisser vaincre à la pitié, à des raisons, ou absolument, *Se laisser vaincre*, Se laisser toucher, se laisser persuader.

VAINCU, UE. part. passé. *Un ennemi vaincu. Vaincu par les prières, par les instances de quelqu'un, par l'évidence des preuves.*

Il est quelquefois substantif. *Le vaincu est contraint d'obéir. Le vainqueur et le vaincu. Épargner les vaincus. Malheur aux vaincus!*

VAINEMENT. adv. En vain, inutilement. *Il a parlé vainement. Il a travaillé vainement et sans fruit. J'espérais vainement vous servir.*

VAINQUEUR. s. m. Celui qui a vaincu. *Alexandre fut vainqueur des Perses. Vainqueur généreux, inhumain, farouche, cruel. Entrer en vainqueur dans une ville.*

Le vainqueur de Pharsale, de Coutras, de Rocroy, d'Austerlitz, etc., Celui qui a vaincu à Pharsale, à Coutras, à Rocroy, à Austerlitz, etc.

VAINQUEUR, se dit également de Celui qui a remporté quelque avantage sur son concurrent. *Être vainqueur à la course, à la lutte. Vainqueur aux jeux Olympiques. Il sortit vainqueur de la discussion, du débat.*

Il se dit aussi en parlant Des obstacles qu'on surmonte, des passions que l'on dompte. *Vainqueur de tous les obstacles qu'on lui avait opposés. Le sage est vainqueur de ses passions.*

Ironiq. et adjectiv., *Un air vainqueur, des airs vainqueurs*, Un air de hardiesse, de suffisance, de confiance extrême. *Prendre un air vainqueur, des airs vainqueurs.*

VAIR. s. m. Terme dont on se servait anciennement pour désigner Une fourrure blanche et grise. Il ne s'emploie aujourd'hui qu'en parlant D'armoiries, et signifie, Un des métaux du blason, composé de plusieurs petites pièces égales, qui sont ordinairement d'argent et d'azur, rangées alternativement, et disposées de telle sorte, que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base. *Tel porte de vair. Gros vair. Menu vair.*

VAIRON. adj. m. Il se dit proprement De l'œil d'un cheval quand la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre, ou quand le cheval a un œil d'une façon et un d'une autre. *Ce cheval a l'œil vairon.* Il se dit quelquefois en parlant Des hommes.

VAIRON. s. m. T. d'Hist. nat. Petit poisson ainsi appelé à cause de la variété de ses couleurs.

VAISSEAU. s. m. Vase, ustensile de quelque matière que ce soit, destiné à contenir des liquides. *Vaisseau de terre. Vaisseau de bois. Vaisseau de cuivre. Vaisseau d'argent. Un vaisseau fragile. Un vaisseau de métal. Les chimistes ont besoin de différents vaisseaux pour leurs opérations.*

VAISSEAU, se dit aussi d'Un bâtiment construit d'une manière propre à transporter des hommes et des marchandises par mer et sur les grands fleuves. Dans les ports de mer, on ne donne ordinairement le nom de *Vaisseau* qu'aux plus grands bâtiments de l'État. *Vaisseau de guerre. Vaisseau de première grandeur. Vaisseau de ligne. Vaisseau à deux ponts. Vaisseau à trois ponts. Vaisseau cuirassé. La poupe d'un vaisseau. La proue d'un vaisseau. L'avant d'un vaisseau. L'arrière d'un vaisseau. Le gouvernail, les mâts, les voiles, les cordages d'un vaisseau. Les ancres d'un vaisseau. Petit vaisseau. Vaisseau léger. Vaisseau pesant. Vaisseau bon voilier, fin voilier. Vaisseau du port de tant de tonneaux. Vaisseau du premier rang, du second rang, du dernier rang. Vaisseau rond. Vaisseau plat. Vaisseau de bas bord, de haut bord. Vaisseau marchand. Vaisseau qui va à voiles et à rames. Vaisseau français. Vaisseau anglais. Vaisseau armé en guerre. Équiper un vaisseau. Armer, désarmer un vaisseau. Monter un vaisseau. Calfater un vaisseau. Radouber un vaisseau. Lester un vaisseau. Fréter un vaisseau. Lancer un vaisseau à l'eau. Faire venir quelqu'un à bord du vaisseau. Accrocher un vaisseau. Aborder un vaisseau. Remorquer un vaisseau. Le vaisseau a mouillé à la rade de... Le vaisseau s'est entr'ouvert. Le vaisseau a touché. Ce vaisseau fait eau. Ce vaisseau prend, tire tant d'eau. Le vaisseau est à flot. Vaisseau garde-côte. Vaisseau de conserve. Le vaisseau est à l'ancre. Une flotte de tant de vaisseaux.*

Un vaisseau de tant de canons, Un vaisseau portant tel nombre de canons. On dit quelquefois, *Un vaisseau de 74, de 80, etc.*, en sous-entendant *canons*.

VAISSEAU, s'emploie figurément en plusieurs occasions. *Le vaisseau de l'État*, L'État, considéré par rapport à la manière dont il est ou doit être gouverné. *Conduire, diriger le vaisseau de l'État, le vaisseau.*

VAISSEAU, se dit encore d'Une église, ou d'une galerie, d'un salon, d'une bibliothèque, et autres grandes pièces d'un bâtiment, considérées en dedans. *Cette église est un beau vaisseau, un grand vaisseau, un vaisseau magnifique.*

VAISSEAU, se dit en outre Des veines, des artères, et de tous les petits canaux, de tous les petits conduits qui contiennent quelque humeur dans le corps de l'homme et des animaux. *Vaisseaux petits, profonds, apparents. Vaisseaux trop pleins. Vaisseaux sanguins. Vaisseaux lymphatiques. Vaisseaux capillaires. Vaisseaux variqueux.*

Il se dit quelquefois, dans le même sens, Des tuyaux, des tubes de l'intérieur des plantes.

VAISSELLE. s. f. Tout ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plats, assiettes, etc. *Vaisselle d'or, d'argent, de vermeil, d'étain. Vaisselle de terre, de cristal, de faïence, de porcelaine. Vaisselle unie. Vaisselle ciselée. Buffet de vaisselle d'argent, de vaisselle de vermeil. De vieille vaisselle. Vaisselle au poinçon de Paris. Nettoyer la vaisselle. Sablonner, écurer la vaisselle. Laver la vaisselle. De la vaisselle qui n'est pas marquée, qui n'est pas armoriée.*

Vaisselle montée, Celle qui est composée de plusieurs pièces jointes ensemble avec de la soudure; et, *Vaisselle plate*, Celle où il n'y a point de soudure. Cela ne se dit que De la vaisselle d'argent ou d'or.

Vaisselle plate, se dit aujourd'hui, plus particulièrement, Des plats et des assiettes d'argent, à la différence de la Vaisselle de porcelaine, de faïence, etc. *On sert chez lui en vaisselle plate.*

VAL

VAL. s. m. Vallée, espace de terre contenu entre deux coteaux. Il n'est plus en usage que dans les noms propres. *L'abbaye du Val. Le château du Val. L'église du Val-de-Grâce.*

Il a un pluriel qui n'est en usage que dans cette phrase, *Par monts et par vaux*, et dans quelques noms de lieux, comme, *Les vaux de Cernai.*

VALABLE. adj. des deux genres. Qui doit être reçu en justice. *Cet acte n'est pas valable. Quittance valable. Caution bonne et valable.*

Cette excuse, cette raison n'est pas valable, Elle n'est pas recevable, elle n'est pas bonne.

VALABLEMENT. adv. D'une manière valable. *Un mineur ne peut pas contracter s'il n'est valablement autorisé. Il en est bien et valablement déchargé.*

Ce mineur n'a pas été valablement défendu, Il n'a pas été défendu comme il pouvait et devait l'être en sa qualité de mineur.

VALENCIENNES. s. f. Dentelle qui s'est fabriquée originairement dans la ville de Valenciennes. *Une garniture de valenciennes.*

VALÉRIANE. s. f. T. de Botan. Genre de

plantes dont une espèce sert en médecine. *Valériane officinale. Grande valériane.*

VALET. s. m. Domestique, serviteur. *Bon valet. Mauvais valet. Valet à tout faire. Il récompense mal ses valets. Il se laisse gouverner par ses valets. Être à la merci de ses valets. Valet d'écurie. Valet d'étable. Valet de louage. Valet de bourreau. Etc.* Les défauts attribués aux valets ont rendu ce nom fâcheux à donner : on dit ordinairement *Domestique.* Il y a néanmoins quelques dénominations où ce terme n'emporte point une idée de mépris; telles sont, *Valet de ferme, valet de charrue,* et les deux suivantes :

Valet de chambre, Le domestique attaché plus particulièrement au service de la personne de son maître. *Valet de chambre du roi. Il vient de renvoyer son valet de chambre.*

Maître valet, Celui qui, dans une terre ou dans une ferme, a autorité sur les autres valets.

Prov., *Tel maître, tel valet,* Les valets prennent les habitudes de leurs maîtres.

Prov., *Les bons maîtres font les bons valets,* En traitant bien ses domestiques, on s'en fait bien servir.

Fam., *Cet homme fait le bon valet,* Il fait le complaisant, l'empressé.

Fam., *Je suis votre valet, je suis son valet,* se dit Quand on refuse de faire ou de croire quelque chose.

Prov., *Il est comme le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui commande,* se dit D'un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on ne lui dit.

Faire le bas valet, le plat valet, se conduire en valet, Avoir des habitudes, des mœurs serviles. *Âme de valet,* Âme basse.

Valet à louer, Domestique qui n'a plus de maître. Il se dit, figurément et familièrement, d'Un homme, de quelque qualité qu'il soit, qui a perdu son emploi, et qui en cherche un autre. Cette locution a vieilli.

Valet de place, Celui qui, dans les villes, se met temporairement au service des voyageurs, des étrangers.

Valet de comédie, Valet adroit et propre à l'intrigue, qu'on voit figurer dans beaucoup de comédies. *Cet acteur joue les valets, remplit l'emploi des valets, fait les rôles de valets. Il a débuté dans les valets.*

VALET, était aussi La dénomination attribuée à certains offices inférieurs dans la maison du roi, et dans celle des princes. *Valet de garde-robe. Valet de pied. Valet de chiens. Valet de limiers, de lévriers.*

VALET, se dit encore d'Une carte sur laquelle est peinte la figure d'un page ou varlet, et qui existe dans chacune des quatre couleurs d'un jeu. *Valet de cœur. Valet de carreau. Valet de pique. Valet de trèfle.*

Fig. et fam., *Valet de carreau,* se dit d'Un homme qui ne mérite point de considération. *On le reçut comme le valet de carreau, comme un valet de carreau.*

On dit aussi familièrement, *Insolent comme un valet de trèfle.*

VALET, se dit, par analogie, d'Un poids qui pend avec une corde derrière la porte, pour faire qu'elle se ferme sans qu'on y touche.

Il se dit aussi d'Un instrument de fer qui sert à un menuisier pour fixer le bois qu'il travaille.

Valet de miroir, Petite pièce de bois attachée derrière un miroir de toilette, pour le soutenir.

VALETAGE. s. m. Service de valet. Il est vieux.

Il signifie aussi, figurément et familièrement, Des complaisances serviles. *Son valetage me fatigue.*

VALETAILLE. s. f. Multitude de valets. *Que faites-vous de toute cette valetaille?* Il se dit toujours par mépris.

VALET-À-PATIN. s. m. Instrument de chirurgie : sorte de pince qui sert à saisir les vaisseaux ouverts, dont on doit faire la ligature.

VALETER. v. n. Avoir une assiduité basse et servile auprès de quelqu'un par intérêt. *C'est une âme basse, il n'a fait que valeter toute sa vie.*

Il signifie aussi, Faire beaucoup de courses, de démarches qui donnent de la peine, et demandent de la patience. *Il m'a fallu valeter trois ans pour obtenir un emploi.* Il est familier dans les deux sens.

VALÉTUDINAIRE. adj. des deux genres. Maladif, qui est souvent malade. *Cet homme, cette femme est fort valétudinaire.*

Il se dit quelquefois substantivement. *Les convalescents et les valétudinaires.*

VALEUR. s. f. Ce que vaut une chose, suivant la juste estimation qu'on en peut faire. *Il faut que vous me rendiez mon cheval, ou la valeur. Je lui en ai payé la valeur. Ce bien n'a pas été vendu sa juste valeur, à sa juste valeur. Il a augmenté, doublé, triplé la valeur de ce bien par une meilleure culture. Ce qui donne le plus de valeur à cette terre, ce sont les bois qu'elle contient. Cet objet a beaucoup perdu de sa valeur. La valeur de cette marchandise est fondée sur sa rareté. Il a dans ses greniers la valeur de dix mille écus en blé. Il en a pour la valeur de telle somme. Il a des meubles de quelque valeur, de peu de valeur, d'une médiocre valeur, de beaucoup de valeur, d'une grande valeur. Cela est d'une mince valeur. Cela doit avoir une énorme valeur.*

En parlant De monnaies, *Valeur nominale,* La valeur arbitraire donnée aux pièces par la loi; à la différence de *Valeur réelle* ou *intrinsèque,* La valeur du métal dont la pièce est formée.

Pièce de nulle valeur, papiers de nulle valeur, Pièces, papiers inutiles et qui ne servent à rien.

Cette denrée, cette marchandise est en valeur, Elle se vend bien, avantageusement. *Les blés sont en valeur. Les vins ne sont point en valeur cette année. Les diamants ne sont pas maintenant en valeur.*

Cette terre, cette ferme est en valeur, Elle est bien cultivée, et en état de rapporter ce qu'elle doit produire.

Mettre, remettre une terre, une ferme, des bois, des vignes en valeur, Y donner des soins, y faire des dépenses de manière à en tirer un bon produit.

Attacher de la valeur à quelque chose, En faire grand cas, l'estimer beaucoup. *Vous attachez trop de valeur à ces bagatelles.*

VALEUR, en termes de Banque et d'Économie politique, se dit de Toute sorte de biens disponibles. *Déposer des valeurs. Fournir des valeurs. Valeurs mortes. Valeurs fictives. Créer des valeurs. Mettre des valeurs en circulation. Valeurs cotées à la bourse.*

VALEUR REÇUE. Locution dont on se sert, dans les promesses et dans les lettres de change, Pour marquer qu'on a reçu autant que la somme qui y est spécifiée. *Vous payerez à monsieur... dix mille francs, valeur reçue en marchandises, valeur reçue comptant, pour valeur reçue, valeur reçue.*

VALEUR EN COMPTE. Autre locution dont on se sert dans les lettres de change, Pour indiquer qu'on est en compte courant avec la personne ou la société au profit de laquelle la lettre est faite.

Non-valeur. Voyez ce mot à son rang alphabétique, dans la lettre N.

VALEUR, en Mathématique, signifie, Toute quantité exprimée en chiffres ou même algébriquement, et provenant de la résolution d'une ou plusieurs équations.

Il signifie, en Musique, La durée que doit avoir chaque note, et qu'indique sa figure. *La valeur d'une blanche est le double de la valeur d'une noire.*

VALEUR, se dit figurément Du prix que l'on attache à une chose intellectuelle ou morale. *Cette œuvre est d'une grande valeur. Cet ouvrage a peu de valeur.*

On dit dans un sens analogue, *Un homme de valeur. Cet homme a quelque valeur.*

VALEUR, se dit aussi de La juste signification des termes, suivant l'usage reçu. *Cet homme ne connaît pas, ne sait pas la valeur des termes dont il se sert.*

Fig., *Donner de la valeur à ce qu'on dit,* Ajouter de la force ou de la grâce à un discours par la manière de le débiter.

En Peinture, *Donner de la valeur à un ton,* En accroître l'intensité par le contraste d'une couleur avoisinante. Le mot *Valeur* signifie, dans le langage des Peintres, Le degré de clarté ou d'obscurité propre à chaque couleur. *L'artiste qui grave un tableau fait abstraction des couleurs pour ne donner que les valeurs.*

LA VALEUR DE. Locution familière dont on se sert en quelques occasions pour exprimer L'estimation approximative qu'on fait de quelque espace de lieu ou de temps, et de quelque autre chose que ce soit. *Nous avons fait en nous promenant la valeur de deux lieues. Il n'a pas été à l'église la valeur d'une heure. Il n'a pas bu la valeur d'un verre de vin. Il n'a pas mangé la valeur d'une once de pain.*

VALEUR. s. f. Bravoure, vaillance, vertu qui consiste à s'exposer courageusement à tous les périls de la guerre. *Valeur héroïque. Valeur brillante. Valeur éprouvée, reconnue, à toute épreuve. Avoir de la valeur. Être rempli de valeur. Il faut que tout cède à sa valeur. Il a conquis plusieurs provinces par sa valeur. La paix vint enchaîner sa valeur. La fortune ne seconde pas toujours la valeur.*

VALEUREUSEMENT. adv. Avec valeur. *Il a combattu valeureusement. Les assiégés se défendirent valeureusement.* Il n'est plus guère usité que dans le style soutenu.

VALEUREUX, EUSE. adj. Brave, vaillant, qui a beaucoup de valeur, beaucoup de courage. *C'est un valeureux soldat, un homme valeureux.*

VALIDATION. s. f. Action de valider. Il ne se dit guère qu'en termes de Procédure et de Comptabilité. *Cette formalité est nécessaire pour la validation de l'acte. Ce comptable obtint un arrêt de validation.*

VALIDE. adj. des deux genres. Valable, qui a les conditions requises par les lois pour produire son effet. Il ne se dit guère que Des contrats ou autres actes, et Des sacrements. *Cet acte n'est pas valide. Il faut faire homologuer ce contrat au tribunal, pour le rendre plus valide. Le baptême des luthériens, des calvinistes est valide.*

VALIDE, signifie aussi, Sain, vigoureux, par opposition à Malade ou infirme. On l'emploie surtout dans cette locution, *Mendiants valides.*

Il se prend quelquefois substantivement, dans ce même sens. *Il y a dans cet hospice tant d'infirmes et tant de valides.*

VALIDÉ. s. f. Titre que les Turcs donnent à la mère du sultan. *La sultane Validé.*

VALIDEMENT. adv. Valablement, avec assurance que la chose dont il s'agit aura son effet. *On ne peut contracter validement avec un mineur.*

VALIDER. v. a. Rendre valide. *Valider, faire valider un acte, un contrat, une dépense. Le consentement subséquent du père et de la mère a validé le mariage.*

VALIDÉ, ÉE. part. passé.

VALIDITÉ. s. f. La force et la vertu que certaines choses reçoivent de l'accomplissement des formalités et des conditions qui leur sont nécessaires. *On lui conteste la validité de son titre. La validité d'un acte. La validité des sacrements dépend de... La validité des preuves.*

VALISE. s. f. Espèce de long sac de cuir qui s'ouvre dans sa longueur, propre à être porté sur la croupe d'un cheval, et dans lequel on met des hardes pour sa commodité. *Grande valise. Mettre des hardes dans une valise. Ouvrir une valise. Fermer une valise.*

VALISNÈRE ou **VALISNÉRIE.** s. f. T. de Botan. Plante aquatique et monoïque, dont les fleurs femelles sont portées par des pédoncules en spirale qui s'allongent ou se raccourcissent selon que les eaux montent ou s'abaissent, et dont les fleurs mâles, qui naissent au fond de l'eau, se détachent de la tige au moment de la fécondation, et viennent s'épanouir à la surface pour verser le pollen sur les fleurs femelles. *La valisnère croît dans l'Europe méridionale et dans toute l'Asie.*

VALKYRIE. s. f. Nom que les anciens Scandinaves donnaient à certaines déesses messagères d'Odin, qui conduisaient dans la Walhalla, ou paradis d'Odin, les héros morts sur le champ de bataille.

VALLAIRE. adj. f. (On fait sentir les deux L.) T. d'Antiq. On ne l'emploie que dans cette dénomination, *Couronne vallaire*, La couronne que, chez les Romains, on donnait à celui qui avait le premier franchi les retranchements de l'ennemi.

VALLÉE. s. f. Espace entre deux ou plusieurs montagnes. *Descendre dans la vallée. Un torrent qui tombe dans une vallée. C'est une belle vallée. Une vallée abondante, fertile. Sa maison est située dans la vallée de Montmorency. Cette vallée est entrecoupée de ruisseaux. La vallée de Tempé.*

Dans l'Écriture, *La vallée de Josaphat*, Lieu où les morts ressusciteront.

Prov., *Nous ne nous reverrons qu'à la vallée de Josaphat*, se dit Quand on se sépare les uns des autres, avec l'idée qu'on ne se reverra plus.

En termes de Dévotion, on appelle Ce bas monde *La vallée de larmes, une vallée de misère*, par opposition au Bonheur de la vie future.

VALLÉE, se dit aussi De pays, quelquefois très vastes, situés sur les deux bords d'un fleuve. *L'Égypte est la vallée du Nil. La vallée de la Loire est très fertile.*

À Paris, *La Vallée*, s'est dit d'Un lieu, près du Pont-Neuf, où l'on vendait de la volaille et du gibier. *La Vallée était bien fournie de volaille et de gibier. Aller à la Vallée. Acheter de la volaille à la Vallée.*

VALLON. s. m. Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux. *Nous nous sommes bien promenés dans ce vallon. Son jardin s'étend en partie sur la côte, en partie dans le vallon.*

Poétiq., *Le sacré vallon*, Le vallon qui est entre les deux croupes du Parnasse, et qui, selon la Fable, était le séjour des muses. On l'emploie aussi figurément pour exprimer Plusieurs choses qui ont rapport à la poésie. *Il a été nourri dans le sacré vallon. La gloire du sacré vallon.*

VALOIR. v. n. (*Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, etc. Je valais. J'ai valu. Je valus. Je vaudrai. Je vaudrais. Vaux, valez. Que je vaille; que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. Que je valusse. Valant.*) Être d'un certain prix, avoir un prix, un certain mérite. *Cette étoffe vaudrait tant. Elle valait dix francs l'aune. Vous ne la payez pas ce qu'elle vaut. La pistole, le louis d'or a valu tant. De ces deux objets, l'un vaut bien l'autre.*

Fam., *Cette chose vaut de l'argent*, Elle est d'un prix considérable.

Prov., *Cette chose vaut son pesant d'or*, Elle est extrêmement bonne dans son genre, et on ne la peut trop payer, trop acheter. Familièrement, *C'est un homme qui vaut son pesant d'or*, se dit D'un homme dont on veut vanter les bonnes qualités.

Prov., *Chaque chose vaut son prix, chacun vaut son prix*, Il ne faut rien déprécier, ni donner à personne des louanges qui vont à rabaisser les autres. *Votre prévention pour cet ouvrier fait que vous n'estimez pas assez les autres; chacun vaut son prix.*

Prov., *Cet homme en vaut bien un autre*, Cet homme mérite autant d'estime qu'aucun autre.

Prov., *Monsieur vaut bien madame*, ou *Madame vaut bien monsieur*, Le mari et la femme sont dignes l'un de l'autre, sont aussi riches, aussi beaux, aussi spirituels l'un que l'autre. Il s'emploie le plus souvent dans un sens ironique.

Prov., *Cette chose-là vaut mieux pistole qu'elle ne valait écu*, se dit D'une chose qui a augmenté de prix par les soins qu'on s'est donnés, par les peines qu'on a prises.

Prov. et fig., *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on prend, les peines qu'on se donne, la dépense qu'on fait.

Prov. et fig., *Savoir ce qu'en vaut l'aune*, se dit en parlant Des choses que par expérience on sait être difficiles, fâcheuses, pénibles, de grande dépense, etc. *Il a eu des procès, il sait ce qu'en vaut l'aune. Il a bâti, il sait bien ce qu'en vaut l'aune. J'ai passé par là, je sais ce qu'en vaut l'aune.*

Il ne vaut pas la peine qu'on lui réponde, se dit, par mépris, D'un homme avec qui on ne veut point entrer en contestation.

Cette chose, cette affaire ne vaut pas la peine d'y penser, se dit D'une chose, d'une affaire de peu de conséquence. On dit dans le sens contraire, *Cette chose, cette affaire vaut bien la peine d'y penser, la peine qu'on y pense*, Elle est importante, et elle mérite qu'on prenne du temps pour en délibérer. On dit absolument, dans l'un et l'autre sens, *Cela ne vaut pas la peine, n'en vaut pas la peine.*

Fig. et fam., *Cela ne vaut pas un sou, ne vaut pas le ramasser, ne vaut pas le diable*, Cela ne vaut quoi que ce soit, cela n'est bon à rien, ne mérite pas qu'on le ramasse, ne vaut rien, est mauvais.

Cette chose ne vaut rien, signifie communément, Cette chose n'a presque aucun mérite, n'est presque d'aucune valeur, d'aucune utilité, elle n'a pas les qualités requises pour être bonne; et cela se dit tant Des choses qui se vendent que des autres choses, même Des ouvrages d'esprit. *L'étoffe qu'il a achetée ne vaut rien. Il a vendu un cheval qui ne valait rien. Cela ne vaut rien, ne vaut quoi que ce soit. Ce potage ne vaut rien. Il fit un grand discours qui ne valait rien. Cet ouvrage ne peut rien valoir.*

Cette chose ne vaut rien, se dit aussi D'une chose qui est entièrement usée et hors d'état de servir. *Cet habit ne vaut rien, ne vaut plus rien.* On dit également, *Cet homme ne vaut rien*, C'est un méchant homme, un homme dangereux. *Ne vous fiez point à lui, c'est un homme qui ne vaut rien.* Voyez VAURIEN.

Cela ne vaut rien, Cela est mauvais, relativement à telle ou telle circonstance. *Il fait un temps froid et humide; cela ne vaut rien pour moi, ne me vaut rien. Il relève de maladie, les ragoûts, la salade ne lui valent rien.*

Cela ne vaut rien, signifie encore, Cela ne signifie rien de bon, cela est de mauvais augure. *Il s'endort dès qu'il a mangé, cela ne vaut rien. Ce vieillard maigrit tous les jours, cela ne vaut rien à son âge.*

Fam., *N'avoir rien qui vaille*, N'avoir rien de bon. *Ce libraire n'a jamais rien qui vaille.* On dit de même, *Ne faire rien qui vaille*, Faire de mauvaise besogne. *Je lui ai donné de l'ouvrage, il n'a rien fait qui vaille.*

Valoir mieux, Être meilleur, préférable. *Ma montre vaut mieux que la vôtre. Vous valez mieux que lui. Les effets valent mieux que les paroles. L'estime vaut mieux que la célébrité.*

Prov., *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, La possession d'un bien modique est préférable à l'espérance d'un plus grand bien.

Impersonnell., *Il vaut mieux*, Il est plus expédient, plus utile, plus convenable. *Il y a beaucoup d'occasions où il vaut mieux se taire que de parler. Il vaut mieux que cela soit ainsi, il vaut mieux qu'il en soit ainsi.*

VALOIR, signifie aussi, Rapporter, donner du profit. *Cette terre, cet emploi vaut tant.*

Prov., *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.* Voyez TANT.

Faire valoir une chose, Tirer d'une chose le profit, l'avantage qu'elle peut rapporter. *Faire valoir un domaine. Faire valoir une terre, une ferme par ses mains. Faire valoir son argent. Faire valoir son droit, ses droits. Faire valoir ses talents.* On dit quelquefois absolument, *Faire valoir*, Exploiter soi-même sa terre.

Faire valoir une chose, signifie aussi, Lui donner du prix, la faire paraître meilleure, plus belle. *C'est la pureté de ce diamant, plutôt que sa grosseur, qui le fait tant valoir Cet acteur a l'art de faire valoir ses rôles. Il a fait valoir les plus faibles endroits de son discours, par la manière dont il l'a débité.*

Faire valoir une chose, signifie encore, En relever, en vanter le mérite, l'importance. *Il fait trop valoir ses services. Je ne fais pas valoir un si faible sacrifice. S'il a fait quelque chose pour moi, il me le fait bien valoir.*

Faire valoir sa marchandise, se dit au propre Des marchands qui par leurs dis-

cours et par leur adresse savent donner une grande idée de ce qu'ils veulent vendre. Il se dit au figuré De ceux qui louent beaucoup tout ce qu'ils ont, et jusqu'aux moindres choses qu'ils font ou qu'ils disent.

Faire valoir quelqu'un, Le mettre en crédit, lui fournir des occasions de paraître à son avantage.

Se faire valoir, Soutenir sa dignité, ses droits, ses prérogatives. *Il est bon quelquefois de se faire un peu valoir. Vous négligez les droits de votre place, vous ne vous faites point valoir. Il laisse prendre trop d'autorité à ses subalternes, il ne se fait pas assez valoir.* Il se dit aussi en mauvaise part, et signifie, S'attribuer de bonnes qualités qu'on n'a pas. *C'est un fanfaron qui veut se faire valoir. Il se fait valoir aux dépens des autres.*

Prov., *Un homme ne vaut que ce qu'il se fait valoir*, Un homme n'obtient du crédit, de la réputation dans le monde, qu'autant qu'il saisit les occasions et les moyens de faire ressortir son mérite, ses talents.

VALOIR, signifie aussi, Tenir lieu, avoir la force, la signification de. *L'M en chiffre romain vaut mille, le D vaut cinq cents, le C vaut cent, etc. En chiffre arabe, un* I *devant un* O *vaut dix. Les jetons valent au jeu ce que l'on convient de les faire valoir. L'as au piquet vaut onze. Cette note de musique vaut une mesure, une demi-mesure. Une blanche vaut deux noires.*

Prov., *Un bon averti en vaut deux*, Lorsqu'on a été prévenu de ce qu'on doit craindre ou de ce qu'on doit faire, on est, pour ainsi dire, doublement en état de prendre ses précautions ou ses mesures. Il se dit aussi par forme de menace, et signifie : Prenez-y garde; si vous ne tenez compte de l'avertissement que je vous donne, vous vous en repentirez.

Prov., *Cela vaut fait*, Regardez la chose comme faite, soyez sûr qu'elle se fera. Dans le même sens, on dit, *La chose n'est pas encore faite, mais autant vaut.*

Prov. et fig. : *Autant vaut traîné que porté. Autant vaut être mordu du chien que de la chienne. Etc.* Voyez PORTER, ETC. — Quelquefois *Vaut* est sous-entendu, comme dans cette phrase, *Autant faire cela sur-le-champ que de différer.*

Faire un acte, remplir une formalité pour valoir ce que de raison, c'est-à-dire, Par pure précaution, pour servir dans l'occasion autant qu'il sera juste et raisonnable.

VALOIR, signifie encore, Procurer, faire obtenir, produire; et, dans ce sens, il est actif. *Cette bataille lui a valu le bâton de maréchal de France. Cette terre lui vaut dix mille francs de rente. Que lui a valu son ambition, sinon de le rendre odieux? Ses exploits lui ont valu une gloire immortelle. Cette action ne lui a valu que de la honte. La gloire que cette action lui a value.*

À VALOIR. Terme de Commerce et de Finance, qui signifie, Ce qu'on fournit, soit en billets, soit en marchandises, à compte d'une plus forte somme qu'on doit fournir. *Je vous envoie vingt balles de draps, dont vous retirerez le prix à valoir sur ce que je dois fournir pour ma part dans la société. Le receveur général a envoyé trois lettres de change à valoir sur ce qu'il doit pour les six premiers mois de la recette.* On dit aussi, *J'ai reçu telle chose* ou *telle somme à valoir sur...*, Je l'ai reçue en déduction de...

VAILLE QUE VAILLE, TOUT COUP VAILLE. loc. adverbiales et familières. À tout hasard. *Donnez votre pétition vaille que vaille. Prenez sa promesse vaille que vaille. Je tenterai cela tout coup vaille.*

TOUT COUP VAILLE, à de certains Jeux, signifie qu'En attendant la décision de ce qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. *Je prétends que la balle a doublé, mais je ne laisse pas de jouer tout coup vaille. On ne sait laquelle des deux boules est la plus proche du but; je m'en vais jouer tout coup vaille.*

VALANT. participe présent du verbe *Valoir. Valant cent mille écus. Un diamant valant mille écus. Deux maisons valant cinquante mille francs.*

VALOREM (AD). Locution latine employée en termes de Douanes, et qui signifie, Selon la valeur des choses.

VALSE. s. f. Espèce de danse dans laquelle un homme et une femme tournent ensemble, et parcourent ainsi la salle, en variant leurs attitudes. *Danser une valse. Il aime beaucoup la valse. La valse russe. La valse à deux temps.*

Il se dit aussi de L'air sur lequel on exécute cette danse. *Jouer une valse.*

VALSER. v. n. Danser la valse, une valse. *Il ne sait pas valser. Nous avons valsé plusieurs fois ensemble.*

VALSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui valse. *Un bon valseur. Une bonne valseuse. Un valseur infatigable.*

VALUE. s. f. Il s'emploie dans cette locution, *Plus-value*, La somme que vaut une chose au delà de ce qu'on l'a prisée ou achetée. *Il faut encore payer tant pour la plus-value.* On dit dans le sens opposé, *Moins-value.*

En termes d'Impôts, *Plus-value, moins-value*, La différence en plus ou en moins du rendement des impôts par rapport aux prévisions du budget. *Il y a eu en janvier une plus-value de treize millions, et en février une moins-value de trois millions.*

VALVE. s. f. T. de Conchyliologie, qui se dit pour Coquille, et qui sert à former les mots *Univalve*, en parlant Des coquillages qui n'ont qu'une seule coquille; *Bivalve* et *Multivalve*, en parlant De ceux qui en ont deux ou plusieurs.

Il s'emploie aussi comme terme de Botanique, et sert à désigner Les pièces qui forment un péricarpe sec. *Les péricarpes des crucifères et des papilionacées ont deux valves* ou *sont bivalves; celui des violettes a trois valves*, ou *est trivalve; etc.*

VALVULE. s. f. T. d'Anat. Membrane qui dans les vaisseaux ou autres conduits du corps de l'homme et de l'animal, dirige les liqueurs dans un certain sens, et les empêche de refluer. *Petite valvule. Grande valvule. Les valvules du cœur. Il y a plusieurs valvules dans cette veine.*

VAM

VAMPIRE. s. m. Nom qu'on donne dans quelques contrées de l'Europe orientale à des êtres chimériques, à des cadavres qui, suivant la superstition populaire, sortent de leurs tombeaux pour sucer le sang des personnes qu'on voit tomber en étisie.

Il s'emploie, figurément, pour désigner Ceux que l'on accuse de s'enrichir par des gains illicites, et aux dépens du peuple, qu'ils dévorent.

VAMPIRE, est encore Le nom que les naturalistes donnent à une très grosse chauve-souris appelée aussi *Stryge.*

VAN

VAN. s. m. Instrument d'osier, qui est fait en coquille, qui a deux anses, et dont on se sert pour remuer le grain, en le jetant en l'air, afin de séparer la paille et l'ordure d'avec le bon grain. *Nettoyer du grain avec le van. Ce van est trop lourd, on ne saurait s'en servir. Séparer du grain la poussière et les ordures par le moyen d'un van.*

VANDALE. s. m. Nom d'un ancien peuple de la Germanie, qui dévasta plusieurs provinces de l'empire romain et se répandit jusqu'en Afrique : on l'applique, figurément, à Ceux qui détruisent les monuments des arts, qui voudraient ramener les temps de barbarie. *C'est un vandale, un grand vandale.*

VANDALISME. s. m. Conduite, opinion de ceux qui sont ennemis des lumières et des arts. *On commit à cette époque beaucoup d'actes de vandalisme. Le vandalisme de ces sectaires s'attaqua surtout aux monuments religieux.*

VANDOISE. s. f. T. d'Hist. nat. Poisson d'eau douce du genre des Carpes, et de forme allongée. On lui a aussi donné le nom de *Dard*, parce qu'il s'élance avec beaucoup de vitesse.

VANILLE. s. f. (On mouille les L.) Plante sarmenteuse et grimpante qui croît en Amérique. Son fruit, qu'on nomme aussi *Vanille*, a la forme d'un cornichon long de 12 à 15 centimètres, et gros comme le petit doigt : il est d'une saveur aromatique, d'une odeur très agréable, et contient une multitude de petites semences noires. *Les fruits de la vanille* ou *du vanillier sont excitants et stimulants. La vanille fortifie l'estomac. Un paquet de vanilles. Mettre deux ou trois vanilles dans une livre de chocolat. Chocolat à la vanille. Crème à la vanille. Liqueur de vanille*, ou simplement, *Vanille.*

Il se dit quelquefois d'Une plante qu'on nomme plus ordinairement *Héliotrope*, et dont les fleurs ont une odeur agréable, très ressemblante à celle du fruit de la vanille américaine.

VANILLIER. s. m. Nom de la plante qu'on appelle aussi *Vanille.* Voyez ce mot.

VANITÉ. s. f. Inutilité, peu de solidité. *Tout n'est que vanité dans le monde. L'Écriture dit : Vanité des vanités, et tout est vanité. Mépriser les vanités du monde. Il est revenu des vanités du monde.*

Il signifie aussi, Amour-propre qui a pour objet des choses frivoles, désir de briller et de se faire louer à propos de tout, complaisance en soi-même et dans les qualités que l'on a, ou que l'on prétend avoir. *Il a beaucoup de vanité. Il est plein de vanité. Il est d'une vanité insupportable. Flatter, blesser la vanité de quelqu'un. La vanité est une marque de petitesse d'esprit. La vanité l'a perdu. Il tire vanité de sa naissance, de tout ce qu'il a. Des vanités rivales ne se pardonnent rien.*

Faire vanité d'une chose, S'en glorifier, en faire gloire. *Il danse bien, et en fait vanité.* Ordinairement il se dit en mauvaise part.

SANS VANITÉ. loc. adv. dont on se sert quelquefois dans le langage familier, Quand on dit de soi quelque chose d'avantageux, et pour le faire passer. *Sans vanité, j'en sais plus que lui sur ce sujet. Sans vanité, je ne crains pas mes concurrents.*

VANITEUX, EUSE. adj. Qui a une vanité

puérile et ridicule, soit en actions, soit en paroles. *C'est l'homme le plus sot et le plus vaniteux. Propos vaniteux.* Il est familier.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un vaniteux, une vaniteuse insupportable.*

VANNAGE. s. m. T. d'Agricult. Nettoyage des grains au moyen du van.

VANNAGE. s. m. T. d'Hydraulique. Ensemble de vannes, certaines dispositions de vannes.

VANNE. s. f. Espèce de porte de bois dont on se sert aux moulins, aux pertuis des rivières, etc., et qui se hausse ou se baisse pour laisser aller l'eau ou la retenir, quand on veut. *Il faut lever la vanne pour faire aller le moulin. Abaisser la vanne. Réparer les vannes. Vannes de décharge. Vannes de chasse.*

Eaux-vannes, Eaux chargées de matières en dissolution, qu'on fait écouler hors des fosses d'aisances, hors des féculeries, des sucreries et de divers autres établissements industriels.

VANNEAU. s. m. Oiseau de l'ordre des Échassiers, qui est de la grosseur d'un pluvier, et qui a une huppe noire sur la tête. *Le vanneau n'est pas aussi bon à manger que le pluvier.*

Vanneau armé, Espèce de vanneau dont les ailes sont garnies d'éperons.

VANNER. v. a. Nettoyer les grains par le moyen d'un van. *Vanner du blé, de l'avoine, de l'orge.*

VANNÉ, ÉE. part. passé.

VANNERIE. s. f. Le métier de vannier; La marchandise du vannier.

VANNETTE. s. f. Grand panier rond, plat, et à petit bord, dont on se sert ordinairement pour vanner l'avoine, avant de la donner aux chevaux.

VANNEUR. s. m. Celui qui vanne les grains.

VANNIER. s. m. Ouvrier qui travaille en osier, et qui fait des vans, des corbeilles, des hottes, des claies, etc. *Ce vannier travaille bien.*

VANTAIL. s. m. Battant d'une porte, d'une fenêtre qui s'ouvre des deux côtés. *Les vantaux d'une porte, d'une fenêtre.*

VANTARD, ARDE. adj. Qui a l'habitude de se vanter. *Un homme vantard. Une femme vantarde.* Il est familier.

Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Il fait le vantard. Ce n'est qu'un vantard, une vantarde.*

VANTARDISE. s. f. Habitude de se vanter. Il est familier.

VANTER. v. a. Louer, priser extrêmement. *Vous vantez bien cet homme-là. On ne saurait trop vanter son mérite. On le vante beaucoup pour peu de chose.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Vous vous vantez beaucoup. Il se vante trop. On se donne un ridicule en se vantant soi-même.*

Quand il est suivi de la préposition *de*, ou précédé de la particule relative *en*, il signifie, Se glorifier, se faire honneur de. *Il m'a rendu service, mais il s'en vante trop. Il se vante d'avoir fait réussir cette affaire. Il se vante de lui avoir rendu de grands services.*

Il signifie aussi, Se faire fort de. *Il s'était vanté de le faire consentir. Il se vante d'en venir à bout.*

Prov., *Il n'y a pas de quoi se vanter*, se dit De quelqu'un ou à quelqu'un qui a fait une chose blâmable, honteuse.

Prov., *Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas*, On n'a pas à craindre d'être puni, parce qu'il garde le silence sur son aventure.

VANTÉ, ÉE. part. passé. *Les auteurs les plus vantés.*

VANTERIE. s. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même, et qui marque de la présomption. *Il y a bien de la vanterie dans ce qu'il dit. Il est insupportable avec ses vanteries continuelles.* Il est familier.

VA-NU-PIEDS. s. m. Terme familier, qui se dit d'Un vagabond ou d'un homme très misérable.

VAP

VAPEUR. s. f. En Physique, on entend par ce mot, Des fluides aériformes, très coercibles, généralement produits par l'action de la chaleur sur des corps liquides ou solides à la température ordinaire, et qui sont ramenés à leur premier état par le refroidissement ou par un excès de pression. *La vapeur d'eau est transparente comme l'air, il en est de même de la vapeur d'éther, d'alcool, de camphre. L'air le plus transparent contient toujours de la vapeur aqueuse. La vapeur qui se dégage du soufre quand on le brûle. La vapeur de l'iode est violette.*

Machine à vapeur, Machine mise en jeu par la vapeur de l'eau bouillante. *C'est une machine à vapeur qui met tout en mouvement dans cette manufacture. Une machine à vapeur de la force de douze chevaux.* On dit de même, *Un bateau à vapeur, un paquebot à vapeur*, Un bateau, un paquebot qui marche au moyen d'une machine à vapeur.

Bain de vapeurs, Celui qu'on prend en demeurant exposé, dans un lieu clos, à des vapeurs chaudes qui s'exhalent d'un liquide, ou des parois mêmes du mur, dans les lieux où se trouvent des eaux thermales.

En termes de Chimie, *Bain de vapeur*, Distillation dans laquelle le vaisseau où sont renfermées les matières à distiller, est échauffé par la vapeur de l'eau bouillante.

VAPEUR, dans l'acception vulgaire, se dit d'Une espèce de fumée qui s'élève des choses humides par l'effet de la chaleur. *Vapeur grossière, subtile, légère. Vapeur insensible. Vapeur épaisse. Les vapeurs qui forment les pluies et les orages. Les vapeurs qui s'élèvent de la mer et des rivières. Le soleil par sa chaleur résout, dissipe les vapeurs. Le froid condense les vapeurs. Vapeurs malignes. Vapeur méphitique. Vapeurs empestées.*

Les vapeurs du vin, Les fumées du vin, l'effet que le vin, bu en trop grande quantité, produit sur le cerveau. *Les vapeurs du vin ont troublé sa raison*

VAPEURS, au pluriel, se dit vulgairement Des affections hypocondriaques et hystériques, parce qu'autrefois on les croyait dues à des vapeurs élevées de l'estomac ou du bas-ventre vers le cerveau. *Il est sujet aux vapeurs. Elle a des vapeurs.*

VAPOREUX, EUSE. adj. Qui a de la vapeur. Il se dit De l'état du ciel, lorsque les vapeurs y sont répandues de manière à voiler doucement les objets. *Un ciel vaporeux. Lumière vaporeuse.*

Il se dit aussi, en Peinture, De la manière d'imiter cette vapeur. *Tableau vaporeux. Manière vaporeuse de peindre.*

VAPOREUX, signifie encore, Qui est sujet aux vapeurs. *Un homme vaporeux. Une femme vaporeuse.* Dans ce sens, on l'emploie aussi comme substantif. *C'est un vaporeux.* On dit dans une acception analogue, *Affection vaporeuse.*

VAPORISATION. s. f. Passage d'une substance de l'état liquide à celui de vapeur.

VAPORISER. v. a. Faire passer une substance de l'état de liquide à celui de vapeur. On dit aussi; avec le pronom personnel, *Se vaporiser.*

VAPORISÉ, ÉE. part. passé.

VAQ

VAQUER. v. n. Être vacant, n'être point occupé, n'être point rempli. Il se dit proprement Des emplois, des charges, des dignités, des bénéfices, etc. *Le pape étant mort, le saint-siège vaqua pendant plus de trois ans. Voilà un bel emploi qui vaquera bientôt. Cette charge vaque par la mort de celui qui en était pourvu. Cette abbaye, cet évêché vaquait. Il y a une chaire de droit qui vaque.*

Il se dit quelquefois Des logements. *Il y a, près de chez moi, une maison qui vaque. Il doit avoir le premier appartement qui vaquera.* On dit à peu près dans le même sens, *Il y a un lit qui vaque dans cet hôpital.*

VAQUER, se dit aussi Des tribunaux de justice, lorsque les fonctions ordinaires y cessent pendant quelque temps. *La cour d'appel vaque pendant tel temps*, Pendant ce temps elle ne tient point ses audiences.

VAQUER, s'emploie souvent avec la préposition *à*, et signifie alors, S'occuper de quelque chose, s'y appliquer. *Vaquer à ses affaires. On ne peut vaquer à tant de choses à la fois. Vaquer à l'oraison. Vaquer à l'étude.*

VAR

VARAIGNE. s. f. L'ouverture par laquelle l'eau de la mer entre dans le premier réservoir d'un marais salant. *Ouvrir, fermer la varaigne.*

VARANGUE. s. f. T. de Marine. Membre d'un navire, qui porte sur la quille.

VARE. s. f. Mesure espagnole qui vaut un peu moins d'un mètre.

VARECH. s. m. (On prononce et on écrit quelquefois *Varec.*) Plante marine, autrement nommée *Fucus*, et qui croît sur les roches que la mer tantôt couvre et tantôt laisse à sec.

Il se dit, par extension, de Tous les débris que la mer rejette sur ses côtes. *Droit de varech*, Droit de s'emparer de tout ce qui est rejeté par la mer sur ses côtes. *Le droit de varech existait autrefois sur les côtes de la Manche.*

Il se dit aussi d'Un navire submergé, coulé à fond.

VARENNE. s. f. Terrains incultes, où les bestiaux trouvent quelque pâture, et que le gibier fréquente.

La varenne du Louvre, Certaine étendue de pays que le roi se réservait pour la chasse. *Capitaine de la varenne du Louvre.* Il s'est dit aussi de La juridiction qui connaissait des délits commis dans la varenne du Louvre.

VAREUSE. s. f. Espèce de blouse que portent les matelots, les ouvriers des arsenaux.

Il se dit aussi d'Une veste très ample de gros drap.

VARIABILITÉ. s. f. Disposition habituelle à varier. *La variabilité du temps, des*

goûts, de l'humeur. La variabilité de la température.

VARIABLE. adj. des deux genres. Sujet à varier, qui change souvent. *Dans ces contrées, les saisons sont fort variables. Temps variable. Vent variable. La fortune est variable. L'esprit de l'homme est variable. C'est un homme variable dans ses opinions, dans ses résolutions.*

En Mathém., *Quantités variables*, Celles qui varient de grandeur; par opposition à *Quantités constantes*, Celles qui ne varient point. *Dans un cercle, le diamètre est une quantité constante, et l'abscisse est une quantité variable.* On dit quelquefois substantivement dans ce sens, *Une variable.*

En Médec., *Pouls variable*, Celui qui est tantôt régulier, tantôt irrégulier, fort ou faible.

VARIABLE, se dit substantivement, au masculin, Du degré du baromètre qui indique un temps incertain, sujet à varier. *Le baromètre est au variable.*

VARIANT, ANTE. adj. Qui change souvent. *Esprit variant. Humeur variante. C'est un homme très variant dans ses résolutions.* Hors de ces phrases, il est peu usité.

VARIANTE. s. f. Il se dit Des diverses leçons d'un même texte. Son plus grand usage est au pluriel. *Les variantes de la Bible. Les variantes d'un auteur. On a recueilli toutes les variantes. Imprimer le texte avec les variantes.*

VARIATION. s. f. Changement. *La variation du temps. La variation du baromètre. La variation des vents. La variation des témoins. Il y a beaucoup de variation dans ses dépositions. Il tombe dans des variations continuelles. On remarque beaucoup de variation dans sa conduite, dans ses sentiments. Les variations qu'une doctrine a subies. Bossuet a écrit l'Histoire des Variations des Églises protestantes*, ou absolument, *l'Histoire des Variations.*

En termes de Marine, *La variation de l'aiguille aimantée, la variation de la boussole, la variation du compas*, La dérivation de l'aiguille de la boussole qui, au lieu de regarder droit vers le nord, décline plus ou moins vers l'est ou vers l'ouest. *En tel lieu, nous commençâmes à nous apercevoir de la variation de la boussole. La variation de l'aimant n'est pas toujours la même. La variation n'est pas sensible en tel lieu.* C'est ce qu'on nomme autrement *Déclinaison.*

VARIATIONS, au pluriel, se dit, en Musique, Des changements faits à un air, en y ajoutant des ornements qui laissent subsister le fond de la mélodie et le mouvement. *Composer, exécuter, improviser des variations. Il a fait de charmantes variations sur cet air.*

VARICE. s. f. T. de Chirur. Dilatation permanente d'une veine, produite par l'accumulation du sang dans sa cavité.

VARICELLE. s. f. Nom que les médecins donnent à la petite vérole volante.

VARICOCÈLE. s. f. T. de Chirur. Tumeur formée par la dilatation variqueuse des veines du scrotum et du cordon spermatique.

VARIER. v. a. Diversifier. *Dans la peinture, il faut varier les airs de tête et l'attitude des figures. Varier les mets, les ornements. Varier ses expressions. Varier son style. Varier ses plaisirs, ses occupations.*

Fam., *Varier la phrase*, Dire la même chose en d'autres termes.

En Musiq., *Varier un air*, Le changer en y ajoutant des notes et des ornements qui en laissent subsister le motif, la mélodie et le mouvement. *Il a varié les airs les plus à la mode.*

VARIER, est aussi neutre, et signifie, Changer. *Le temps varie continuellement. Depuis hier le vent a varié plusieurs fois. Son caractère, son humeur varie à chaque instant. Vous m'aviez porté cette parole, vous m'en portez maintenant une autre; vous variez sans cesse. Pourquoi variez-vous? L'accusé varie dans ses réponses. Les témoins ont varié dans leurs dépositions.*

Il se dit aussi De plusieurs personnes qui sont d'un avis différent, qui rapportent diversement le même fait. *Les historiens varient sur ce fait. On varie sur le lieu de la naissance d'Homère.*

Il se dit encore D'une chose qui diffère d'elle-même, ou De plusieurs choses qui ont des formes, des qualités différentes, suivant les diverses circonstances. *Les mœurs varient selon les pays, les époques. Les vertus de cette plante varient selon le climat.*

VARIER, se dit également De l'aiguille aimantée, lorsqu'elle s'écarte du nord, soit du côté de l'est, soit du côté de l'ouest. *À telle hauteur, l'aiguille varie de tant de degrés.*

VARIÉ, ÉE. part. passé. *Ouvrage varié. Descriptions variées. Style varié. Parterre varié d'un grand nombre de fleurs. Spectacle varié. Air varié pour la flûte, pour le violon, etc.*

VARIÉTÉ. s. f. Diversité. *La variété d'un paysage. La variété d'un parterre. Il y a bien de la variété dans cette musique. La variété des objets. La variété des opinions. Il y a dans ces vers une grande variété d'idées et d'images. Livre plein de variété. Spectacle magnifique et plein de variété. Il n'y a pas assez de variété dans ce tableau, dans ces airs de tête. Cet ouvrage manque de variété.*

VARIÉTÉS, au pluriel, est aussi Le titre de certains recueils qui contiennent des morceaux sur différents sujets. *Variétés morales. Variétés littéraires. Variétés philosophiques.*

VARIÉTÉ, en Histoire naturelle, se dit Des différences qui, dans une même espèce d'animaux ou de plantes, distinguent les individus les uns des autres. *Les tulipes ont beaucoup de variétés. Le hasard fait naître des variétés, et les soins de la culture en procurent, en produisent quelquefois. C'est une variété de telle espèce de plantes.*

VARIETUR (NE). (On prononce *Né varié-tur.*) Expression empruntée du latin, et qui se dit, au Palais, Des précautions que la justice prend pour constater l'état actuel d'une pièce, et prévenir les changements qu'on pourrait y faire. *On a ordonné que la pièce serait signée et paraphée*, ne varietur.

VARIOLE. s. f. T. de Médecine. Maladie générale, fébrile et contagieuse, caractérisée par une éruption de boutons pustuleux, qui laissent ordinairement de petits creux dans la peau après la guérison. *Variole discrète. Variole confluente.* On nomme ordinairement cette maladie *Petite vérole.*

VARIOLEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui a la variole. Il s'emploie aussi substantivement. *Traiter un varioleux.*

VARIOLIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui appartient à la variole. *Pustules varioliques.*

VARIORUM. s. et adj. T. de Bibliographie, qui est une abréviation de cette phrase latine, *Cum notis variorum scriptorum.* Il s'emploie en parlant D'auteurs latins imprimés avec des notes de plusieurs commentateurs. *Une édition variorum. Un Horace variorum. C'est un variorum.*

VARIQUEUX, EUSE. adj. T. de Chirur. Qui est affecté de varices, qui appartient à la varice. *Vaisseau variqueux. Tumeur variqueuse.*

En termes de Conchyliologie, *Coquille variqueuse*, Coquille qui a extérieurement des renflements assez semblables aux varices.

VARLET. s. m. T. d'Histoire. Nom synonyme de celui de Page, dans les temps de l'ancienne chevalerie.

VARLOPE. s. f. Grand rabot qui sert aux menuisiers.

VAS

VASCULAIRE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport aux vaisseaux, ou Qui est rempli, formé de vaisseaux. *Ramifications vasculaires. Le système vasculaire. Membrane vasculaire. Tissu, réseau vasculaire.*

VASCULEUX, EUSE. adj. T. d'Anat. Synonyme peu usité de *Vasculaire.*

VASE. s. f. Bourbe qui est au fond de la mer, des fleuves, des étangs, des marais, etc. *Il y a dans cet endroit beaucoup de vase. Ce navire, ce bateau s'est enfoncé dans la vase. L'ancre s'arrête difficilement sur un fond de vase.*

VASE. s. m. Sorte d'ustensile qui est fait pour contenir des liqueurs, des fruits, des fleurs, des parfums. On le dit également de Certains vaisseaux de forme choisie qui servent d'ornement dans les jardins, dans les palais, etc. *Vase d'or, d'argent, de cristal, de porcelaine, d'argile, etc. Vase pour mettre des fleurs, des plantes d'agrément. Vase antique, à l'antique. Vase étrusque. Vases grecs. Vase ciselé. Vase précieux. Vase de bronze, de marbre. Des vases de porphyre montés sur des piédouches. Des vases surmontent les acrotères de cette balustrade. Le galbe d'un vase.*

Vases sacrés, Le calice, le ciboire, et quelques autres vases dont on se sert dans l'administration des sacrements.

Vases sacrés, se dit aussi Des vases qui servaient au temple de Jérusalem; et de Ceux qui servaient d'ordinaire aux usages de la religion païenne.

Fig. et en style mystique, *Vase de miséricorde, vase de pureté, etc.*, Qui est rempli de miséricorde, de pureté, etc. *Vase d'élection*, Un prédestiné, celui que Dieu a prévenu et comblé de ses grâces.

En Archit., *Vase de chapiteau*, La masse du chapiteau corinthien, qu'on orne de feuillages, de caulicoles et de volutes.

VASEUX, EUSE. adj. Qui appartient à la vase, qui a de la vase. *Un fond vaseux. Des terres vaseuses. Une côte vaseuse.*

VASISTAS. s. m. (On prononce *Vazistâsse.*) Petite partie d'une porte ou d'une fenêtre, laquelle s'ouvre et se ferme à volonté.

VASQUE. s. f. Espèce de bassin rond et peu profond, qui reçoit l'eau d'une fontaine, d'un jet d'eau. *Une vasque de marbre, de bronze.*

VASSAL, ALE. s. Celui, celle qui relève d'un seigneur à cause d'un fief. *Il était vassal, elle était vassale de tel seigneur. Les vassaux de tel fief. Les vassaux d'une terre.*

Grands vassaux, Vassaux qui relevaient du roi de France.

VASSALITÉ. s. f. Condition du vassal par rapport au seigneur.

Il se dit aussi Des domaines des vassaux. *Il restait encore à cette terre quelque marque de son ancienne vassalité.*

VASSELAGE. s. m. État, condition de vassal. *Le vasselage engageait à différents devoirs, selon les différentes coutumes.*

Droit de vasselage, Ce que le seigneur avait droit d'exiger de son vassal.

VASTE. adj. des deux genres. Qui est d'une fort grande étendue. *Vaste campagne. Vastes déserts. Vaste mer. Un lieu vaste.*

Il se dit figurément Des choses morales, des conceptions de l'esprit, etc. *C'est un homme d'une vaste ambition. Il a de vastes desseins, des idées vastes. Il a formé de vastes projets, le plan le plus vaste.*

Cet homme a l'esprit vaste, c'est un esprit vaste, un vaste génie, C'est un esprit d'une étendue extraordinaire, qui embrasse plusieurs sortes de sciences, de connaissances, ou qui est capable de grandes affaires, de grandes entreprises. On dit de même, *C'est un homme d'une vaste érudition.*

En termes d'Anat., *Vaste interne*, *vaste externe*, désignent Deux faisceaux musculaires qui concourent avec le muscle crural à former le triceps crural.

VASTEMENT. adv. D'une manière vaste.

VAT

VATICAN. s. m. Palais de Rome qui est la demeure habituelle du pape. On ne met ici ce nom que parce qu'il signifie quelquefois, La cour de Rome. *Les foudres du Vatican*, Les bulles d'excommunication, les interdits, etc., lancés par le pape.

VA-TOUT. s. m. T. de Brelan et autres jeux de renvi. La vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. *Faire va-tout. Faire un va-tout. Faire son va-tout. Tenir un va-tout. Tenir le va-tout. Perdre son va-tout.*

VAU

VAU-DE-ROUTE (À). Voyez ROUTE.

VAUDEVILLE. s. m. Chanson qui court par la ville, dont l'air est facile à chanter, et dont les paroles sont faites ordinairement sur quelque aventure, sur quelque événement du jour. *Chanter un vaudeville. Un gai vaudeville.*

VAUDEVILLE, se dit plus ordinairement d'Une pièce de théâtre où le dialogue est entremêlé de couplets faits sur des airs de vaudeville ou empruntés à des opéras-comiques. *Faire un vaudeville. Jouer un vaudeville. On a mis ce sujet en vaudeville. Le théâtre du Vaudeville*, ou elliptiquement, *Le Vaudeville.*

Vaudeville final, La chanson en plusieurs couplets qui termine les pièces de ce genre, et dont chaque personnage chante un couplet.

VAUDEVILLISTE. s. m. Celui qui écrit des vaudevilles pour le théâtre. *Vaudevilliste fécond, spirituel.*

VAUDOIS. s. m. Membre d'une secte qui parut au douzième siècle. *Les Vaudois faisaient profession de pauvreté, et admettaient que les laïques pouvaient administrer la communion.*

VAU-L'EAU (À). Voyez AVAL.

VAURIEN. s. m. Fainéant, fripon, vicieux, libertin, qui ne veut rien valoir. *C'est un vaurien. C'est un franc vaurien, un grand vaurien.*

Il se dit, quelquefois, dans un sens moins sévère. *Cet écolier est un petit vaurien. Un aimable vaurien.* Il est familier dans les deux acceptions.

VAUTOUR. s. m. Gros oiseau de proie, à tête et à col nus. *Les vautours suivent les armées.*

Peau de vautour, La peau du ventre du vautour préparée et garnie de son duvet.

VAUTRAIT. s. m. T. de Vénerie. Équipage de chasse pour le sanglier. *Capitaine du vautrait. Toiles du vautrait.* Il ne se disait qu'en parlant De l'équipage du roi.

VAUTRER (SE). v. pron. S'enfoncer, s'étendre, se rouler dans la boue. *Le sanglier, le cochon se vautre dans la fange.*

Par extension, *Se vautrer sur un lit, sur l'herbe*, S'y étendre.

Fig., *Se vautrer dans le vice, dans la débauche, dans les voluptés*, S'y abandonner entièrement.

VAUTRÉ, ÉE. part. passé.

VAV

VAVASSEUR. s. m. T. de Féodalité. Vassal d'un vassal.

VAY

VAYVODE. s. m. Titre qu'on donnait aux souverains et aux gouverneurs de la Valachie, de la Moldavie, de la Transylvanie, et de plusieurs autres endroits.

VEA

VEAU. s. m. Le petit de la vache. *Veau gras. Un veau qui est encore sous sa mère. Acheter un veau. Veau mort-né.*

Veau de lait, Veau qui tette encore sa mère.

Veaux de rivière, Veaux qu'on engraisse d'une façon particulière, aux environs de Rouen.

Veau marin, Espèce de phoque, quadrupède carnassier, qui a les pieds courts et palmés, et qui vit dans la mer.

VEAU, se dit particulièrement d'Un veau qu'on a mis en quartiers à la boucherie, et qu'on y débite. *Longe de veau. Rouelle de veau. Poitrine de veau. Jarret de veau. Ris de veau. Fraise de veau. Pied de veau. Tête de veau. Tendrons de veau. Côtelette de veau.*

Il se dit aussi de La chair du veau. *Veau rôti. Manger du veau. Ce veau est bien tendre. Bouillon de veau.*

Eau de veau, Eau dans laquelle on a fait bouillir, sans sel, un morceau de veau. *On lui a ordonné de prendre de l'eau de veau pour se rafraîchir.*

Prov. et fig., *Tuer le veau gras*, Faire quelque régal, quelque fête extraordinaire, pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un.

Prov., fig. et pop., *Il a eu, il a pris la vache et le veau*, se dit D'un homme qui a épousé une fille grosse d'un enfant dont il n'est pas le père.

Fam., *Il s'étend comme un veau, il fait le veau*, se dit D'un homme qui s'étend nonchalamment.

Fam., *Pleurer comme un veau*, Pleurer immodérément.

Veau d'or, Idole que les Israélites se firent faire au pied du mont Sinaï et à laquelle ils rendirent un culte.

Fig., *Adorer le veau d'or*, Faire la cour à ceux qui n'ont d'autre mérite que leur pouvoir, leur crédit, leurs richesses ; et aussi Ne songer qu'à amasser des richesses, avoir le culte de l'argent.

Fig. et fam., *Brides à veaux*, se dit Des raisons ridicules et impertinentes dont un homme se sert pour tâcher de persuader quelque chose, et qui ne peuvent en imposer qu'aux sots. On appelle de même Certaines nouvelles fausses qui sont débitées exprès pour tromper les gens simples.

VEAU, se dit encore Du cuir de veau. *Du veau d'Angleterre. Des souliers de veau. Des livres reliés en veau. Reliure de veau fauve, de veau noir, de veau marbré.*

VEC

VECTEUR. adj. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Rayon vecteur*, qui signifie, en Géométrie, La ligne tirée d'un point quelconque de l'ellipse à l'un des foyers de cette courbe. En termes d'Astronomie, on nomme *Rayon vecteur*, Le rayon tiré du soleil à une planète ou à une comète, et à l'extrémité duquel la planète ou la comète se trouve. On nomme aussi *Rayon vecteur*, Le rayon tiré du centre d'une planète à un satellite, et à l'extrémité duquel le satellite se trouve.

VED

VÉDA. s. m. Livre sacré des Indiens. *Il y a quatre Védas. Les Védas sont les plus anciens monuments de la langue sanscrite.*

VEDETTE. s. f. Sentinelle de cavalerie. *Poser des vedettes. Une vedette avancée. La vedette s'endormit.*

Mettre en vedette, Mettre un cavalier en fonction de vedette ; et, *Être en vedette*, Être en fonction de vedette.

VEDETTE, se dit aussi de Ces petites guérites ou tourelles qui sont placées sur un rempart, et dans lesquelles les sentinelles peuvent se retirer.

VEDETTE, dans une lettre, est La place du titre de la personne à qui l'on écrit, détaché et mis seul au-dessus de la première ligne de la lettre. *Écrivez* Monsieur *en vedette, et non pas à la ligne.*

VÉDIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux Védas. *Langue védique. Hymnes védiques.*

VEG

VÉGÉTABLE. adj. des deux genres. Qui peut végéter. *Cet arbre est sec, il n'y a plus rien de végétable, ni dans le tronc, ni dans la racine.*

VÉGÉTAL. s. m. Ce qui végète. Il se dit Des arbres et des plantes. *Traité des végétaux. Remède tiré des végétaux. Tout arbre, toute plante est un végétal.*

VÉGÉTAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport aux végétaux, ou Qui en provient, qui en est tiré. *Le règne végétal. La vertu, la faculté végétale. Physiologie végétale. Matières, substances végétales. Sel végétal. Rouge végétal.*

Terre végétale, Celle qui est la plus propre à la végétation, et qu'on nomme autrement *Terre franche.*

VÉGÉTANT, ANTE. adj. Qui prend nourriture ou accroissement du suc de la terre, et des fluides atmosphériques.

VÉGÉTATIF, IVE. adj. Qui fait végéter. *Principe végétatif. Âme végétative.*

Il se dit aussi De ce qui est dans l'état de végétation. *Être végétatif. Vie végétative. Les plantes n'ont qu'une vie végétative.*

VÉGÉTATION. s. f. Action de végéter. *La végétation des plantes. Végétation faible, forte, abondante, rapide.*

Il se dit quelquefois, collectivement, Des arbres et des plantes. *La végétation est magnifique dans cette vallée.*

VÉGÉTER. v. n. Il se dit Des arbres et des plantes, et il exprime L'action de se nourrir et de croître. *Pour les plantes, végéter c'est vivre.*

Il signifie, au figuré, Vivre dans l'inaction, ou dans une situation gênée ou obscure. *Un petit emploi le fait végéter lui et sa nombreuse famille. Il aurait pu se distinguer, il a mieux aimé végéter dans son village.*

Ne faire plus que végéter, N'avoir presque plus l'usage de ses facultés intellectuelles. *Il est d'un grand âge, il ne fait plus que végéter.*

VEH

VÉHÉMENCE. s. f. Impétuosité, mouvement fort et rapide. *La véhémence de cet homme-là fait qu'on ne peut traiter d'affaires avec lui. Il veut avec véhémence tout ce qu'il veut. Parler, agir avec trop de véhémence. Parlons sans véhémence. La véhémence de ses passions, de sa colère, de son amour. La véhémence de ses désirs. Il a de la véhémence dans la prononciation, dans la voix, dans les gestes.*

Cet orateur a de la véhémence, Il a une éloquence mâle, vigoureuse, accompagnée d'une action vive.

VÉHÉMENCE, se dit aussi de L'impétuosité du vent. *Le vent souffle avec véhémence.*

VÉHÉMENT, ENTE. adj. Impétueux, qui se porte avec ardeur, avec impétuosité à tout ce qu'il fait. *Esprit véhément. Naturel véhément. Passion véhémente. Désirs véhéments. Action, prononciation véhémente. Ton véhément. Colère véhémente.*

Orateur véhément, Orateur qui a une éloquence forte, entraînante. *Discours véhément,* Discours plein de chaleur, de force et de rapidité. On dit de même, *Éloquence véhémente.*

VÉHÉMENTEMENT. adv. T. de Procédure criminelle. Très fort. *L'arrêt le déclara véhémentement suspect d'avoir...* On ne se sert plus de cette formule que figurément et familièrement.

VÉHICULE. s. m. T. didactique. Ce qui sert à conduire, à transmettre, à faire passer plus facilement. *L'air est le véhicule du son. Le vin est un bon véhicule pour ce remède.*

Il se dit, figurément, de Ce qui prépare l'esprit à quelque chose. *Cette offre, cette espérance servira de véhicule à la proposition que vous devez lui faire.*

VEHME. s. f. Tribunal secret dont on fait remonter l'institution à Charlemagne, et qui, après être tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, se rétablit en Allemagne au quatorzième siècle, sous la forme d'une association secrète, jugeant sans témoins, souvent en l'absence des accusés, et faisant exécuter ses sentences par des initiés masqués : il s'appelait alors *La sainte vehme*, ou *cour des francs-juges. La vehme avait son siége principal dans la Westphalie.*

VEHMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la sainte vehme. *La cour vehmique. Le tribunal vehmique.*

VEI

VEILLE. s. f. Privation, absence du sommeil dans le temps destiné à dormir. *Courte veille. Longue veille. Une veille prolongée bien avant dans la nuit.* On s'en sert plus ordinairement au pluriel. *Les longues veilles, les veilles continuelles l'ont abattu. Les grandes veilles, les fréquentes veilles altèrent la santé.*

État de veille, État du corps de l'homme ou de l'animal, dans lequel les sens sont en action; par opposition à *État de sommeil*, Celui dans lequel l'action des sens est suspendue. On dit aussi absolument, *Veille* pour *État de veille. Certains actes accomplis dans le sommeil ne peuvent pas se reproduire pendant la veille.*

Être entre la veille et le sommeil, N'être ni tout à fait éveillé ni tout à fait endormi.

Lit de veille, Lit portatif qu'on établit le soir dans la chambre d'une personne qui veut avoir quelqu'un auprès d'elle pendant la nuit.

Chandelle de veille, Chandelle assez longue pour durer toute la nuit. *Bougie de veille*, Très petite bougie, qui néanmoins dure toute la nuit, au moyen d'une mèche extrêmement fine. *Mortier de veille*, Gros morceau de cire avec une mèche allumée au milieu, pour éclairer une chambre pendant toute la nuit. Ces dénominations ont vieilli.

La veille des armes, Ancienne cérémonie qui consistait en ce que celui qui devait être armé chevalier, passait la nuit à veiller dans une chapelle où étaient les armes dont il devait être revêtu le jour suivant. *Faire la veille des armes.*

VEILLES, au pluriel, se dit figurément de La grande et longue application qu'on donne à l'étude, aux productions de l'esprit ou aux grandes affaires. *Doctes veilles. Savantes veilles. Consacrer ses veilles à un ouvrage. C'est le fruit de ses veilles. Glorieuses veilles. Pénibles veilles. Le bonheur de sa famille est le fruit de ses veilles.*

VEILLE, signifie aussi, Une certaine partie de la nuit, dans la division qu'en faisaient les anciens. *Les Romains distribuaient la nuit en quatre veilles. La première veille. La seconde veille.*

VEILLE, signifie encore, Le jour précédent. *La veille de Pâques, de Noël, des Rois. J'arrivai la veille de son départ. Il écrivit cette lettre la veille de sa mort. Le jour étant pris, on commença dès la veille à se préparer.*

Fig., *Être à la veille de,* Être sur le point de. *Nous sommes à la veille d'un grand événement. Nous sommes à la veille de voir de grandes choses. Les armées sont tous les jours à la veille d'en venir aux mains. Il est à la veille de sa ruine. Il commence de grands travaux, et il est à la veille de sa mort.*

VEILLÉE. s. f. Veille que plusieurs personnes font ensemble. Il ne se dit guère que Des assemblées que les gens de village ou les artisans font le soir pour travailler ensemble, en causant. *Aller tous les soirs à la veillée. Pendant toute la veillée. Les veillées sont longues en hiver. Les contes de la veillée.*

VEILLÉE, signifie aussi, L'action de garder un malade pendant la nuit. *Il est dû à cette garde tant de veillées.*

VEILLER. v. n. S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. *J'ai veillé toute la nuit. Ils ont veillé une partie de la nuit. Veiller jusqu'au jour. Veiller auprès d'un malade. Veiller pour achever un travail. Il ne faut pas veiller si tard.*

Il s'emploie aussi absolument, et signifie, Ne point dormir. *Soit que je dorme, soit que je veille. Je doute si je veille.*

Il signifie au figuré, Prendre garde, appliquer ses soins, son attention à quelque chose. *Veiller au salut, au bien, au repos de l'État. La providence de Dieu veille sur tous les hommes. Il faut veiller soigneusement à cela. On ne peut pas veiller à tout. Il faut veiller sur la conduite de cet homme. Veiller sur soi-même.*

VEILLER, est aussi actif, et signifie, Veiller auprès de quelqu'un la nuit. *Veiller un malade. Il est plus mal, il faut que quelqu'un le veille.*

Veiller un mort, Passer la nuit auprès d'un mort, et particulièrement, passer la nuit en prières auprès d'un mort. *Des prêtres, des religieux veillent le mort.*

En Fauconnerie, *Veiller un oiseau,* Empêcher un oiseau de dormir, afin de le dresser ensuite plus aisément.

Fig., *Veiller quelqu'un,* Prendre garde à sa conduite. *C'est un homme qu'il faut veiller. Il a de mauvais desseins, il faut le veiller de près.*

VEILLÉ, ÉE. part. passé.

VEILLEUR. s. m. Celui qui veille. Il se dit, particulièrement, Des ecclésiastiques, des religieux qui veillent un mort.

Veilleur de nuit, se dit d'Un homme qui dans certains pays est chargé de crier les heures pendant la nuit.

VEILLEUSE. s. f. Petite lampe qu'on laisse brûler pendant la nuit dans une chambre à coucher. *Allumez la veilleuse. Ma veilleuse s'est éteinte.*

Il se dit aussi de La petite mèche enduite de cire, qui brûle dans une veilleuse, et qui est portée sur l'huile par une petite rondelle de carte doublée de liége. *Acheter une boîte de veilleuses.*

VEINE. s. f. Vaisseau par lequel le sang, venant des artères, retourne au cœur. Il se dit quelquefois, au pluriel, de Tout le système des vaisseaux sanguins. *Veine cave. Veine jugulaire. Veine médiane, céphalique, basilique. La veine porte. Grosse veine. Petite veine. Les veines lui enflent, lui grossissent. Barrer la veine à un cheval. Refermer la veine. Couper les veines. Sénèque se fit ouvrir les veines. Il s'est rompu une veine. Le sang coule dans les veines, passe des veines dans le cœur.*

Ouvrir la veine, Saigner. *On lui a ouvert la veine.*

Fig., *L'âge où le sang bouillonne dans les veines, où le sang est glacé dans les veines,* La jeunesse, la vieillesse.

Fig., *Le sang lui bout dans les veines,* se dit D'un jeune homme ardent, fougueux, dans la première vigueur de l'âge.

Par exagérat., *Il n'a pas une goutte de sang dans les veines*, se dit D'un homme qui est saisi d'effroi, d'épouvante, d'horreur.

Fig., *Cet homme n'a point de sang dans les veines*, Il n'a aucun courage, aucun sentiment de fierté.

Tant que le sang, tant qu'un reste de sang

coulera dans mes veines. Aussi longtemps que je vivrai.

Prov. et fig., *Il n'a nulle veine qui y tende*, se dit D'un homme qui n'a nulle disposition, nulle inclination pour quelque chose. *On veut le faire de robe, mais il n'a nulle veine, il n'a veine qui y tende.* Cette phrase a vieilli.

Fig., *Veine poétique*, et absolument, *Veine*, Le génie poétique, le talent pour la poésie. *Il a une veine noble et féconde. La douceur de sa veine. Sa veine est tarie.*

Il est en veine. Il est dans une disposition d'esprit favorable au travail de la poésie, de l'éloquence, des arts.

VEINE, se dit, en Géologie, de Certaines parties longues et étroites où la roche, la terre est d'une autre qualité ou d'une autre couleur que celle qui est auprès. *Veine de sable. Veine de glaise. Veine de craie. Veine de terre franche. Etc.*

Il se dit aussi Des endroits d'une mine où se trouve le métal ou le minéral. *Veine d'or. Veine d'argent. Veine de soufre. Veine de houille, de sel gemme, etc. Veine riche, abondante.* De là ces façons de parler figurées : *Cet homme est tombé sur une bonne veine*, Il a rencontré heureusement. *Il est en veine de bonheur. Il est dans une bonne veine. Il sut profiter de la veine. Etc.*

Veine d'eau, Petite source qui court sous terre. *Il y avait autrefois une veine d'eau en cet endroit, mais elle est tarie.*

VEINE, se dit encore Des marques longues et étroites qui vont en serpentant dans le bois, et dans les pierres dures. *C'est un bois qui est plein de veines. Le bois de noyer a de très belles veines. Le lapis a des veines d'or.*

Fig. et poétiq., *Les veines d'un caillou*, L'intérieur d'un caillou. *Il fit jaillir le feu des veines d'un caillou.*

VEINÉ, ÉE. adj. Qui a des veines. Il ne se dit guère que Du bois, du marbre, et de quelques pierres. *Bois veiné. Marbre veiné. Marbre veiné de blanc et de noir.*

VEINER. v. a. Imiter par des couleurs les veines du marbre ou du bois.

VEINÉ, ÉE. part. passé.

VEINEUX, EUSE. adj. Plein de veines. *Les blessures sont à craindre dans les parties veineuses. Le bois de noyer, d'olivier est très veineux. La racine de l'olivier est plus veineuse que le tronc.*

Le sang veineux, les vaisseaux veineux, se dit par opposition Au sang artériel et aux vaisseaux artériels ou lymphatiques.

VEINULE. s. f. T. d'Anat. Il se dit Des petites veines.

VEL

VÉLAR. s. m. T. de Botan. Plante de la famille des Crucifères, qui est très commune, et qui sert à la préparation d'un sirop assez usité comme pectoral et légèrement tonique. On la nomme vulgairement *Herbe aux chantres.*

VÉLARIUM. s. m. (On prononce *Vélariome.*) T. d'Antiq. Grande toile dont on couvrait chez les Romains les amphithéâtres ou les théâtres, pour préserver les spectateurs du soleil ou de la pluie.

VÉLAUT. T. de Chasse. Cri dont on se sert pour annoncer qu'on voit le sanglier, le loup, le renard, ou le lièvre. On crie, *Taïaut!* lorsqu'on voit le cerf, le daim, ou le chevreuil.

VELCHE. s. m. Nom que les Allemands donnent aux peuples d'origine latine ou gauloise, et que l'on ne place ici que parce qu'il est employé quelquefois familièrement, pour désigner Des hommes ignorants, sans goût, ennemis de la raison et des lumières. *Ce sont de véritables Velches. Il est bien malheureux pour un écrivain d'être jugé par des Velches.*

VÊLER. v. n. Il se dit D'une vache qui met bas. *La vache vient de vêler. C'est une vache qui n'a pas encore vêlé.*

VÉLIN. s. m. Peau de veau préparée, qui est plus mince et plus unie que le parchemin. *Beau vélin. Vélin blanc. Vélin bien préparé. Écrire sur du vélin. Peindre en miniature sur du vélin. Relier des livres en vélin. Reliure de vélin, en vélin. Images de vélin. Imprimer sur vélin. Exemplaire sur vélin.* On dit aussi, *Peau de vélin.*

Papier vélin, Papier imitant la blancheur et l'uni du vélin, et où il ne paraît aucune des marques appelées *Pontuseaux* et *Vergeures.*

VÉLITE. s. m. Chez les Romains, Soldat d'infanterie, légèrement armé. *Les vélites combattaient hors des rangs de la légion et par petits groupes.*

Il s'est dit aussi d'Un corps de chasseurs qui avait été créé, en France, par Napoléon.

VELLÉITÉ. s. f. (On prononce les deux L.) Volonté faible et imparfaite, qui n'a point d'effet. *Vos résolutions ne sont que des velléités, que de simples velléités. Il eut un instant la velléité de me suivre. Il lui prit une velléité de s'enrôler.*

VÉLOCE. adj. des deux genres. Il se dit, en Astronomie, pour exprimer La vitesse du mouvement d'une planète. Il est vieux.

VÉLOCIPÈDE. s. m. Appareil de locomotion dont on met les roues en mouvement avec les pieds. *Le vélocipède est une nouvelle invention.*

VÉLOCITÉ. s. f. Vitesse, rapidité. *Une vélocité sans pareille. La vélocité de son cours, de sa course. La vélocité de la prononciation. La vélocité de la pensée.* Il n'est guère que du style soutenu.

VELOURS. s. m. Étoffe de soie à poil court et serré. On dit, *Velours à deux poils, à trois poils, à quatre poils*, selon que le poil en est plus ou moins serré. *Velours plain* ou *uni. Velours figuré, ciselé. Velours à fleurs, à ramage, à fond d'argent, à fond de satin. Velours de Gênes, de Venise. Velours cramoisi. Lit de velours. Robe de velours. Habit, gilet de velours. Bande de velours. Lé de velours. Manteau doublé de velours.*

Velours ras, Espèce de velours qui n'a point de poil.

Velours d'Utrecht, Espèce de velours de laine à longs poils et ordinairement façonné, dont on se sert pour faire des meubles. *Velours de coton*, Velours fait avec du coton, au lieu de soie.

Prov. et fig., *Habit de velours, ventre de son*, se dit D'une personne qui épargne sur sa nourriture, et qui fait des dépenses d'ostentation.

Fig., *Marcher sur le velours*, Marcher sur une pelouse fine et douce.

Fig. et fam., *Jouer sur le velours*, Jouer sur son gain.

Prov., *Faire patte de velours*, se dit D'un chat, lorsqu'il retire ses griffes en donnant la patte. Il se dit aussi, figurément, De ceux qui cachent sous des dehors caressants le dessein qu'ils ont de nuire.

VELOUTÉ, ÉE. adj. Il se dit Des étoffes dont le fond n'est point de velours, et qui ont des fleurs, des ramages faits de velours. *Satin velouté. Passement velouté. Étoffe veloutée.*

Il se dit aussi De certains papiers qui servent pour tenture, et dont les dessins, les ornements imitent le velours. *Un rouleau de papier velouté.*

Il signifie, par extension, Qui est doux au toucher comme du velours, ou Qui a l'apparence du velours. On le dit particulièrement De certaines fleurs. *Les pensées, les œillets d'Inde, les amarantes sont des fleurs veloutées.*

Vin velouté, Bon vin qui est d'un beau rouge un peu foncé, et qui n'a nulle âcreté.

Crème veloutée, Sorte de crème cuite qui se sert à l'entremets.

Membrane veloutée. Voyez VELOUTÉ, substantif.

VELOUTÉ, en termes de Joaillier, se dit Des pierres qui sont d'une couleur riche, foncée. *Un saphir velouté.*

VELOUTÉ. s. m. Galon fabriqué comme du velours, ou plain, ou figuré. *Il faut mettre un velouté entre ces deux galons d'or ou d'argent.*

Le velouté de l'estomac, des intestins, etc., La surface intérieure de ces parties, qui est comme hérissée d'un nombre infini de petits filets enduits d'une substance glaireuse ou mucilagineuse, servant à défendre ces mêmes parties de l'impression trop vive des corps qui les touchent. *Ce remède était trop fort, il lui a emporté le velouté de l'estomac.* On dit aussi, *La membrane veloutée de l'estomac, etc.* Ce mot n'est plus guère usité dans le langage médical.

VELTAGE. s. m. Mesurage fait avec la velte.

VELTE. s. f. Ancienne mesure de liquide contenant huit pintes, et valant 7 litres 616. *Une velte d'eau-de-vie. Ce muid contient tant de veltes.*

Il signifie aussi, Un instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER. v. a. Mesurer à la velte.

VELTÉ, ÉE. part. passé.

VELTEUR. s. m. Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

VELU, UE. adj. Couvert de poil. Il ne se dit ni par rapport aux cheveux, ni par rapport à la barbe. *Homme velu. Estomac velu. Mains velues. Jambes velues. Il est velu comme un ours.*

Il se dit, en Botanique, Des parties qui sont couvertes de poils longs, mous et rapprochés ou serrés. *Feuilles velues. Tige velue.*

VELVOTE. s. f. T. de Botan. Espèce de linaire, à tiges couchées et velues, qui croît dans les terres labourées et parmi les blés.

VEN

VENAISON. s. f. Chair de bête fauve ou rousse, comme cerf, daim, chevreuil, sanglier, etc. *Je lui ai envoyé de la venaison. Un pâté de venaison. Cette viande a un goût de venaison.*

Les cerfs, les sangliers sont en venaison, Ils sont en graisse.

VÉNAL, ALE. adj. Qui se vend, qui se peut vendre. Il ne se dit au propre que Des charges et des emplois qui s'achètent à prix d'argent. *Choses vénales. Offices vénaux.*

Charge vénale. C'est un pays où les plus grandes dignités de l'État sont vénales.

Valeur vénale, La valeur actuelle d'une chose dans le commerce, son prix marchand.

Vénal, se dit figurément De celui qui vend sa conscience, qui ne fait rien que par un intérêt sordide, que pour de l'argent. *Son égoïsme l'a rendu vénal. C'est un homme vénal. Un orateur vénal. C'est une âme vénale.* On dit aussi, *Une éloquence vénale.*

C'est une plume vénale, C'est un auteur qui écrit pour de l'argent, ou pour quelque autre intérêt, suivant la passion de ceux qui le payent.

VÉNALEMENT. adv. D'une manière vénale. *Il exerce vénalement sa charge.*

VÉNALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est vénal. *La vénalité des offices, des charges. Cet administrateur est d'une vénalité honteuse.*

VENANT. adj. m. Qui vient. On l'emploie surtout dans la locution, *Allant et venant*, où il est pris substantivement. *Les rues sont pleines d'allants et venants. Cette maison est ouverte aux allants et venants. Les allants et les venants.*

À tout venant, Au premier venu. *Répondre à tout venant. Offrir ses services à tout venant.*

Prov., *À tout venant beau jeu*, se dit Pour exprimer qu'un homme est prêt à tenir tête à tous ceux qui se présenteront.

Il a dix mille francs de rente bien venant, Son revenu consiste en dix mille francs de rente, dont il est payé régulièrement.

VENDABLE. adj. des deux genres. Qui peut être vendu. *Une terre substituée n'est pas vendable. Cette étoffe est piquée des vers, elle n'est pas vendable.*

VENDANGE. s. f. Récolte de raisins pour faire du vin. *Belle vendange. Bonne, mauvaise vendange. Pleine vendange. Porter la vendange au pressoir. Fouler la vendange. Faire vendange. Aller en vendange. Il est occupé à ses vendanges. La vendange n'a pas rendu cette année. Les vendanges ont été belles en Bourgogne.*

Il se dit par extension, au pluriel, Du temps où se fait la récolte des raisins. *Aller passer les vendanges à la campagne. Les vendanges sont belles cette année. Cela arriva pendant les vendanges. Je vous payerai après les vendanges.*

Prov. et fig., *Il prêche sur la vendange, il ne fait que prêcher sur la vendange*, se dit D'un homme qui a le verre en main, et qui s'amuse à parler au lieu de boire.

Prov., *Adieu paniers, vendanges sont faites*, se dit Lorsque les vendanges sont passées, ou qu'il est arrivé malheur aux vignes. Il se dit figurément De toutes les affaires manquées sans ressource, et quelquefois De celles qui sont entièrement terminées.

Fig. et fam., *Faire vendange*, Faire un gain considérable. *Il comptait faire vendange dans cette place, on l'a chassé.*

VENDANGER. v. a. Faire la récolte des raisins. *On a tout vendangé. Il n'y a plus rien à vendanger. Vendanger un clos de vigne.*

Il s'emploie aussi absolument. *On vendange déjà partout. On a vendangé de bonne heure cette année. Il faut aller vendanger.*

Prov. et fig., *Il vendange tout à l'aise, tout à son aise*, se dit De quelqu'un qui fait des profits illicites dans une place, sans craindre la surveillance.

Fig., *La pluie, la grêle, l'orage, ont tout vendangé, les soldats ont tout vendangé*, Ils ont fait de grands dégâts, ils ont tout dévasté. On dit quelquefois par extension, en parlant Des blés et des autres fruits de la terre, *La grêle a tout vendangé; tout est vendangé.*

Vendangé, ée. part. passé.

VENDANGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui cueille les raisins, qui sert à faire les vendanges. *Il a besoin de tant de vendangeurs, de beaucoup de vendangeuses. Il donne tant à ses vendangeurs. La soupe des vendangeurs. On a de la peine cette année à trouver des vendangeurs.*

VENDÉMIAIRE. s. m. Le premier mois du calendrier républicain : il commençait le 22 septembre.

VENDETTA. s. f. (On prononce *Vindetta.*) Mot italien qui signifie Vengeance, et par lequel on désigne La haine, l'hostilité qui existe en Corse entre deux familles, et qui produit souvent des meurtres.

VENDEUR, DERESSE. s. Celui, celle qui vend, qui a vendu. *Le vendeur et l'acquéreur. Vendeur de bonne foi. Le vendeur et l'acheteur. Il est plus de fous acquéreurs que de fous vendeurs. La venderesse est garante...* — *Venderesse* n'est que du style de Pratique.

VENDEUR, EUSE. s. Celui, celle dont la profession est de vendre. *Vendeur d'eau-de-vie. Vendeuse de fruits. Vendeuse d'herbes.*

Vendeurs de marée, et *Vendeurs de volaille*, Certains officiers préposés pour faire vendre la marée et la volaille. Les commissaires-priseurs sont aussi *Vendeurs de meubles.*

Vendeur d'orviétan, de mithridate, Celui qui dans les places publiques débite quelque drogue médicinale.

C'est un vendeur d'orviétan, se dit aussi D'un médecin qui se vante d'avoir des remèdes pour toutes sortes de maux. On le dit encore, par extension, D'un hâbleur, d'un trompeur.

Fig. et fam., *C'est un vendeur de fumée*, se dit D'un homme qui fait parade d'un crédit qu'il n'a point, et qui cherche à en tirer quelque avantage.

Faux vendeur, Celui qui vend ce qui n'est pas à lui, ou qui use de quelque fraude dans le contrat de vente; celui qui vend à faux poids, à fausse mesure.

VENDICATION. s. f. Voyez Revendication.

VENDIQUER. v. a. Voyez Revendiquer.

VENDITION. s. f. T. de Droit. Vente. Il est vieux.

VENDRE. v. a. (*Je vends, tu vends, il vend; nous vendons, vous vendez, ils vendent. Je vendais. Je vendis. Je vendrai. Vends, vendez. Que je vende. Que je vendisse. Etc.*) Aliéner une chose, transporter, céder à quelqu'un la propriété d'une chose, pour un certain prix. *Il m'a vendu ce cheval cinq cents francs. Je lui ai vendu tant de balles de coton. Il m'a vendu pour mille francs de marchandises. Vendre une maison, un héritage, une charge. Vendre un héritage franc et quitte. Vendre à faculté de rachat, à faculté de réméré. Vendre à réméré. Vendre avec garantie. Vendre sans garantie. Vendre à l'encan, aux enchères. Vendre au plus offrant et dernier enchérisseur. Vendre à l'amiable. Vendre en conscience.*

Il se dit, particulièrement, De ceux qui vendent habituellement au public certaines marchandises, certaines denrées, etc. *Il vend toutes sortes d'étoffes, de bijoux, etc. Il vend des comestibles, du vin et de l'eau-de-vie, etc. Elle vend des légumes et des fruits. Je n'ai rien vendu de la journée. Faire profession d'acheter et de vendre. Vendre cher, à bon marché, à vil prix, à juste prix, à prix fixe, à prix raisonnable, à prix ou au prix coûtant, à perte, à crédit, argent comptant. Vendre en gros et en détail. Vendre à la livre, à l'aune, au boisseau, au cent, au poids, à faux poids et à fausse mesure. Vendre à pot et à pinte.*

Cette marchandise, cette denrée se vend bien, Elle est d'un prix élevé, ou L'on en a un prompt débit; et, *Elle se vend au poids de l'or*, Elle se vend fort cher. On dit dans le sens contraire, *Cette marchandise, cette denrée ne se vend pas.*

Fig., *Vendre bien cher sa vie, vendre chèrement sa vie*, Défendre bien sa vie, et faire périr beaucoup d'ennemis avant de succomber. On dit populairement, dans le même sens, *Vendre bien cher sa peau.*

Ce n'est pas vendre, c'est donner, se dit en parlant Des choses qu'on vend à vil prix.

Prov. et fig., *C'est un homme qui est à moi, à vendre et à dépendre*, C'est un homme dont je puis entièrement disposer. Dans cette phrase, *Dépendre* signifie, Dépenser. Voyez Dépendre.

Cet homme les vendrait tous, il les vendrait à beaux deniers comptants, Cet homme est plus fin qu'eux. En ce sens, cette phrase a vieilli; elle signifie ordinairement, Cet homme est capable de les sacrifier au moindre intérêt.

Prov. et fig., *Ce n'est pas tout que de vendre, il faut livrer*, Il ne suffit pas de promettre, il faut tenir ce que l'on promet; ou Il ne suffit pas de former un projet, il faut encore avoir les moyens de l'exécuter.

Prov. et fig., *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre*, Il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder, il ne faut pas se flatter trop tôt d'un succès incertain.

Prov. et fig., *À qui vendez-vous vos coquilles? à ceux qui reviennent de Saint-Michel?* ou simplement, *À qui vendez-vous vos coquilles?* À qui pensez-vous avoir affaire? Cela se dit Pour donner à entendre qu'on n'est pas dupe de la finesse de celui à qui l'on parle.

Prov. et fig., *Cet homme vend bien ses coquilles*, Il fait bien valoir sa marchandise, son travail.

Fig., *Vendre son suffrage, sa protection, etc.*, Se faire payer pour donner son suffrage, pour accorder sa protection, etc.

Fig., *Cet homme vend son honneur*, Il reçoit de l'argent pour faire une action honteuse. *Cette femme vend son honneur*, Elle s'abandonne par intérêt. On dit proverbialement dans ce dernier sens, avec le pronom personnel, *Femme qui prend, se vend.*

Fig., *Se vendre à un parti, à une cabale*, Se livrer à un parti, à une cabale par des vues intéressées.

Vendre, signifie quelquefois, Trahir, révéler un secret par quelque raison d'intérêt. *Vendre sa patrie, son roi. Ne nous vendez pas. Il vendrait son meilleur ami, son père à beaux deniers comptants. C'est lui qui nous a vendus.*

Vendu, ue. part. passé.

C'est un homme vendu, se dit D'un homme livré à quelqu'un ou à un parti par intérêt. Dans le même sens, on dit, *Cet homme est vendu à la faveur, au pouvoir, etc.*

VENDREDI s. m. Le sixième jour de la semaine. *Il partira vendredi.*

Vendredi saint, Le vendredi de la semaine sainte, consacré à célébrer la mémoire de la passion et de la mort de Notre-Seigneur.

Prov. et fig., *Tel qui rit le vendredi, pleure le dimanche*, Bien souvent la tristesse succède à la joie en très peu de temps.

VÉNÉFICE. s. m. Empoisonnement, crime d'empoisonnement, dans lequel on prétend qu'il y a eu du sortilège. *Accuser de vénéfice. Coupable de vénéfice.* Il n'était guère usité que dans les anciennes procédures criminelles.

VENELLE. s. f. Petite rue. Il est vieux, et n'est plus guère usité que dans cette phrase figurée, proverbiale et populaire, *Enfiler la venelle*, Prendre la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE. adj. Qui a du venin. Il signifie la même chose que Venimeux, mais il se dit Des végétaux tandis que Venimeux se dit Des animaux. *Plante vénéneuse. Arbre vénéneux. Fruit vénéneux. Le suc de la ciguë est vénéneux.*

VÉNÉNEUX, se dit aussi Des matières inorganiques. *Le cuivre forme des sels vénéneux. Toutes les préparations de plomb sont vénéneuses.*

VENER. v. a. Chasser, courre une bête pour en attendrir la chair. Il ne se dit guère qu'en parlant Des animaux domestiques. *À Rome, en Angleterre, on a coutume de vener les bœufs.*

Faire vener de la viande, La faire mortifier.

Ce verbe n'est guère en usage; on ne s'en sert qu'à l'infinitif, et aux temps formés du participe passé.

VENÉ, ÉE. part. passé.

Voilà de la viande qui est un peu venée, se dit De la viande qui commence à se gâter et à sentir.

VÉNÉRABLE.adj. des deux genres. Digne de vénération, de respect. *Vieillard vénérable. Une assemblée vénérable. C'est un homme vénérable par son âge et par son mérite. Avoir l'air vénérable. Sa figure vénérable. Une barbe vénérable. Les habits pontificaux ont quelque chose de vénérable. Lieu, monument vénérable*, Qui est consacré par la religion, ou qui réveille de grands souvenirs.

VÉNÉRABLE, est aussi Un titre d'honneur qu'on donne aux prêtres et aux docteurs en théologie, dans les actes publics. *Fut présent discrète et vénérable personne, N. prêtre, docteur en théologie, etc.*

VÉNÉRABLE, employé substantivement, est Le titre que l'on donne, parmi les francs-maçons, au président d'une de leurs loges.

VÉNÉRATION. s. f. Respect qu'on a pour les choses saintes; honneur qu'on rend aux choses saintes. *Grande vénération. Extrême vénération. Profonde vénération. On ne saurait avoir trop de vénération pour les choses saintes. Exposer des reliques à la vénération des fidèles.*

Il se dit aussi de L'estime respectueuse qu'on a pour certaines personnes. *C'est un homme qui mérite la vénération, qui s'attire la vénération de tout le monde. J'ai beaucoup de vénération pour sa vertu. Ma vénération pour mon père, pour vous. Sa mémoire est en vénération.*

VÉNÉRER. v. a. Porter honneur, révérer. Il se dit proprement en parlant Des choses saintes. *Vénérer les saints. Vénérer les reliques.*

Il se dit, quelquefois, en parlant Des personnes pour qui l'on a une estime respectueuse. *Je vous vénère comme un bienfaiteur, comme un second père.*

VÉNÉRÉ, ÉE. part. passé. *Un prince vénéré.*

VÉNERIE. s. f. L'art de chasser avec des chiens courants à toutes sortes de bêtes, et principalement aux bêtes fauves. *Entendre bien la vénerie. Tel auteur a écrit sur la vénerie. Terme de vénerie.*

Il se dit aussi de Tout ce qui concerne l'art de la vénerie; et se disait, particulièrement, Du corps des officiers qui étaient attachés à ce service chez le roi. *La vénerie est logée en tel endroit. Les chiens de la vénerie. L'équipage de la vénerie. Officier de la vénerie. Avoir une charge dans la vénerie. Gentilhomme de la vénerie. Lieutenant de la vénerie. Les pages de la vénerie. La vénerie eut ordre de suivre le roi dans ce voyage.*

Il s'est dit aussi Du lieu destiné à loger les officiers et tout l'équipage de la vénerie du roi. *Il est logé à la vénerie.*

VÉNÉRIEN, IENNE. adj. Qui a rapport à Vénus. Il n'est guère usité qu'en parlant Du commerce charnel entre les hommes et les femmes. *Acte vénérien. Plaisir vénérien.* On évite d'employer ce mot.

Il se dit aussi De la maladie, des maux qui sont le résultat d'un commerce impur. *Maladie vénérienne. Mal vénérien. Maux vénériens.*

Il se dit substantivement Des personnes atteintes de la maladie vénérienne. *L'hôpital des vénériens.*

VENETTE. s. f. Peur, inquiétude, alarme. Il n'est usité que dans ces phrases populaires, *Avoir la venette, donner la venette*, Avoir peur, inspirer de la peur.

VENEUR. s. m. Celui qui est chargé de faire chasser les chiens courants. *Il a un très bon veneur. Le droit du veneur.*

Grand veneur, Celui qui commande à toute la vénerie du roi.

VENGEANCE. s. f. Action par laquelle on se venge, ou par laquelle on punit. *Vengeance mémorable, éclatante, pleine et entière. Cruelle vengeance. Vengeance particulière. Vengeance publique. Vengeance céleste. Il ne respire que vengeance. Courir à la vengeance. J'en aurai vengeance. Exercer une cruelle vengeance sur quelqu'un. Différer sa vengeance. Pour toute vengeance, je l'abandonne à ses remords. Goûter le plaisir de la vengeance. Servir son ennemi quand on pourrait lui nuire, c'est une noble vengeance. La plus noble vengeance, c'est le pardon. C'est porter, c'est pousser la vengeance trop loin. Le sang des innocents demande vengeance, crie vengeance. Ils crièrent tous, Vengeance! Il en faut laisser la vengeance à Dieu. Le Dieu des vengeances.*

Tirer vengeance, prendre vengeance, Se venger.

VENGEANCE, signifie aussi, Le désir de se venger. *Il a toujours la vengeance dans le cœur. Mouvement de vengeance. Sentiment de vengeance. Esprit de vengeance. Il a brûlé tout le pays en vengeance de... C'est par vengeance qu'il a fait telle chose.* Cette dernière phrase n'est que du langage familier.

VENGER. v. a. Tirer raison, tirer satisfaction de quelque injure, de quelque outrage, de quelque acte coupable. Il se dit également en parlant Des choses dont on veut tirer satisfaction, et Des personnes qu'on regarde comme offensées. *Venger une injure. Venger une offense reçue. Venger un affront. Venger un crime. Venger un meurtre. Venger un outrage; etc. Venger le mépris des autels. Venger la mort de son père. Venger l'innocence opprimée. Venger l'honneur de quelqu'un. Venger quelqu'un d'un affront. Dieu venge tôt ou tard les bons de l'injustice des méchants. Venger son ami. Venger sa patrie.*

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Se venger avec éclat. Se venger de ses ennemis, d'un outrage, d'une injure. Se venger sur quelqu'un d'une injure qu'on a reçue. Il m'a joué un mauvais tour, je m'en vengerai. Elle s'est bien vengée.*

VENGÉ, ÉE. part. passé.

VENGEUR, GERESSE. s. Celui, celle qui venge, qui punit. *Cet outrage, ce crime n'aura-t-il point de vengeur? Dieu est un juste vengeur. Il est le vengeur des crimes. Il est le vengeur des innocents, des opprimés. Jeanne d'Arc fut la vengeresse de la France.* Le féminin n'est que du style soutenu.

Il est aussi adjectif; et il ne se dit de même au féminin que dans le style soutenu. *Un Dieu vengeur. Le foudre vengeur. La foudre vengeresse. Main vengeresse. Divinité vengeresse. Les remords vengeurs.*

VENIAT. s. m. (On prononce *Véniate.*) T. de Chancellerie et de Palais, emprunté du latin. Ordre donné par le juge supérieur à un juge inférieur, de venir se présenter en personne, pour rendre compte de sa conduite. *Il a reçu un veniat.*

VÉNIEL, ELLE. adj. Qui peut être pardonné. Il ne se dit que Des péchés légers, et qui, dans le langage des théologiens, ne font point perdre la grâce; par opposition Aux péchés mortels. *Commettre, faire un péché véniel, une offense vénielle. Faute vénielle. La fréquente rechute dans les péchés véniels est dangereuse.*

Fam., *Ce ne sont que des fautes vénielles, que des péchés véniels*, se dit Des légers manquements dans ce qui regarde certains petits devoirs, certaines petites bienséances.

VÉNIELLEMENT. adv. Il n'est usité que dans cette phrase, *Pécher véniellement*, qui signifie, Faire une faute légère, et qui se dit par opposition à *Pécher mortellement.*

VENI-MECUM. s. m. Voyez VADE-MECUM.

VENIMEUX, EUSE. adj. Qui a du venin. Il signifie la même chose que Vénéneux, avec cette différence que *Venimeux* ne se dit proprement que Des animaux. *Le scorpion est venimeux. La vipère est venimeuse.*

Il se dit aussi Des choses que l'on croit infectées du venin de quelque animal. *On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud et la chenille ont passé, sont venimeuses.*

Fig., *C'est une langue venimeuse*, se dit D'une personne médisante et maligne, dont les propos font du mal.

VENIN. s. m. Sorte de poison. Il ne se dit guère que d'Une humeur particulière produite, chez certains animaux, par sécrétion, et qui introduite dans le sang d'un autre animal par une morsure ou une piqûre amène de graves désordres et quelquefois la mort. *Venin dangereux, mortel. Venin prompt, subtil. Le venin de la vipère. Le venin du scorpion, du serpent. Cet animal a jeté son venin.*

Prov. et fig., *À la queue le venin*, C'est souvent à la fin des affaires que l'on trouve le plus de difficulté. *Morte la bête, mort le venin*, On n'a plus rien à craindre d'un ennemi mort.

VENIN, se dit aussi, par extension, Du principe et de l'action des maladies contagieuses. *C'est un venin qui se communique.*

Le venin de la peste, de la petite vérole. Ce sens n'est guère usité dans le langage médical. Voyez VIRUS.

VENIN, signifie au figuré, Rancune, haine cachée, malignité. *Vous avez bien du venin contre lui. Il y a bien du venin à ce que vous dites, dans ce que vous dites. Il y a bien du venin dans ce pamphlet. C'est une langue dangereuse, qui répand son venin partout. Le venin de la calomnie.*

Il a jeté tout son venin, Dans l'emportement de sa colère, il a dit tout ce qu'il avait sur le cœur contre un tel.

C'est un homme sans venin, qui n'a point de venin, Il n'a point de rancune, point de malignité.

VENIN, se dit aussi figurément, en langage de dévotion, de Ce qui est contraire à la doctrine de l'Église. *Il y a du venin dans cette proposition. Le venin de l'hérésie.*

VENIR. v. n. (*Je viens, tu viens, il vient; nous venons, vous venez, ils viennent. Je venais. Je vins. Je suis venu. Je viendrai. Je viendrais. Viens, venez. Que je vienne. Que je vinsse. Venant.*) Se transporter d'un lieu à un autre dans lequel est, était, ou sera celui qui parle, ou à qui l'on parle, ou dans lequel se suppose celui qui parle. *Il est venu ici*, ou simplement, *Il est venu. Il est venu à pied, à cheval, en voiture. Il viendra demain. Il va venir. Il vint à nous tout effrayé. Le voilà qui vient. Il vint à ma rencontre. Il vint au-devant de moi. Il vint à grandes journées. Il vint en poste. Venez çà, venez que je vous parle. Il viendra ce soir pour vous parler. Je viens pour vous dire que... Quand nous viendrez-vous voir? Il vient d'Italie. Je le rencontrai qui venait de Rome. Je viens de la promenade. Je serai ce soir à tel endroit, venez m'y rejoindre. Si j'allais à la campagne, il viendrait m'y relancer. En combien de jours le courrier de Bordeaux vient-il à Paris?* On l'emploie quelquefois impersonnellement. *Il venait dans cette maison toutes sortes de gens.*

Il se dit aussi Du mouvement qui se fait d'un lieu éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle : *Il est venu de Rome à Lyon*; et Du mouvement qui se fait d'un lieu éloigné au lieu où est celui qu'on fait parler : *César ordonna à Labiénus de le venir joindre. César fit venir des Gaules telle légion.*

VENIR, signifie également, Arriver au lieu où est celui qui parle. *Quel jour vient le courrier? Quel jour viennent les lettres? Il viendra ce matin. Quand viendra-t-il? Vous venez fort à propos.*

Il se dit, quelquefois, Du mouvement qui se fait d'un lieu proche à un lieu éloigné; mais seulement lorsque celui qui parle invite un autre à l'accompagner. *Je m'en vais à Rome, voulez-vous venir avec moi? Nous allons à la promenade, venez avec nous.*

Il se construit, quelquefois, avec les pronoms personnels et la particule *En*, sans que cela change rien au sens. *Dites-lui qu'il s'en vienne. Nous nous en vînmes ensemble.*

Prov., *Ne faire qu'aller et venir*, Être toujours en mouvement.

Ne faire qu'aller et venir, signifie aussi, Revenir promptement. *Je serai ici dans un instant, je ne fais qu'aller et venir.*

Fam. et ironiq., *C'est un beau venez-y voir, voilà un beau venez-y voir*, C'est peu de chose, c'est une chose qui ne mérite pas d'être remarquée. Cela se dit pour rabaisser ce qu'un autre voudrait faire valoir.

Mouvement de va-et-vient. Voyez VA-ET-VIENT.

Prov., *Il semble qu'il vienne de l'autre monde*, se dit en parlant D'un homme qui paraît ignorer ce qui se passe publiquement, et les choses que tout le monde sait. On dit aussi proverbialement, dans le même sens : *D'où venez-vous? De quel pays venez-vous?*

Fig., *Je le verrai venir, il faut le voir venir*, Je verrai, il faut voir ce qu'il fera, quel est son dessein. On dit aussi, *Je vous vois venir*, Je devine ce que vous pensez, ce que vous allez faire ou dire.

Fig., *Laisser venir, voir venir*, Attendre, ne se pas presser. *Dans cette affaire, nous n'avons qu'à voir venir, qu'à laisser venir. Laissons-le venir, et nous verrons quel parti nous devons prendre.*

Faire venir quelqu'un, Le mander, lui donner ordre ou avis pour qu'il vienne. *Il a fait venir le médecin. Faites venir votre domestique.*

Venir de faire une chose, Avoir fait une chose depuis très peu d'instants. *Il vient de sortir. Je viens de lui parler. Il vient de mourir.* On dit de même, familièrement, *Il vient de venir.*

VENIR, se dit aussi Des choses inanimées. Dans ce sens, on l'emploie souvent comme verbe impersonnel. *Ces eaux viennent des montagnes. Le vent vient du nord. Il vient du vent de ce côté-là. Ouvrez la fenêtre, il viendra de l'air. Il venait des bouffées de chaleur.*

Ses revenus viennent bien, Ils sont payés sûrement et régulièrement. *Il a peu de revenu, mais le peu qu'il en a vient bien.* Cette manière de parler vieillit.

Prov., *Après la pluie vient le beau temps*, Le beau temps succède à la pluie. Il signifie aussi, figurément et familièrement, Après un temps fâcheux, il en viendra un favorable.

Prov., *Cela fait venir l'eau à la bouche*, se dit D'une chose agréable au goût, et dont l'idée excite l'appétit quand on en parle ou qu'on en entend parler. On le dit aussi, figurément, De tout ce qui peut exciter les désirs. *Ce que vous avez raconté des avantages de cette entreprise, lui a fait venir l'eau à la bouche.*

Faire venir quelque chose, Donner ordre ou commission pour qu'une chose soit envoyée d'un lieu quelconque au lieu où l'on est. *Faire venir des truffes du Périgord. Faire venir des provisions de la campagne. Faire venir une voiture. Faites venir un fiacre.*

Cette denrée, cette marchandise vient, nous vient de tel pays, de telle ville, Elle nous est apportée de tel pays, de telle ville. On dit aussi impersonnellement, *Il vient beaucoup de blé, de vin, etc., de ce pays.* On dit dans un sens analogue : *Les arts sont venus de telle contrée. Cette maladie, cette contagion est venue. nous est venue de l'Orient. Etc.*

Prov. et fig., *Faire venir l'eau au moulin*, Procurer à soi ou aux siens des avantages, de l'utilité, de l'argent, etc., par son industrie, par son adresse.

Au Jeu de la paume, un joueur dit à son compagnon : *Laissez-moi venir ce coup-là*, Laissez-le-moi jouer.

Prov. et fig., *La balle vient au joueur, au bon joueur*, L'occasion semble chercher ceux qui sont les plus capables d'en profiter.

À différents Jeux de cartes, *Laissez-moi venir cette main*, Laissez-moi faire cette levée.

VENIR, se dit encore Des choses qui arrivent fortuitement, par accident, inopinément. Dans ce sens, on l'emploie souvent aussi comme impersonnel. *Il lui vint une grosse fièvre. Il lui vint une ébullition. Il lui vient toujours beau jeu. Il vint une bourrasque, une tempête. S'il vient quelque changement. Tout lui vient à souhait. Cela lui vient bien à point. Un malheur ne vient jamais seul.*

Elliptiq., *Vienne une maladie, un revers, etc.*, Qu'il arrive une maladie, un revers, etc. *Des flatteurs l'entourent; vienne une disgrâce, il sera seul.*

VENIR, se dit particulièrement, dans un sens analogue au précédent, De ce que l'esprit conçoit, imagine, ou se rappelle. *Il me vient une idée, un souvenir. Il me vint à l'esprit de lui faire cette proposition. Il me vint en pensée, il me vint en tête, il me vint à l'esprit, dans l'esprit que... Je voulais écrire sur cette matière, il ne me vint rien dont je fusse satisfait. Les idées lui venaient en foule. Il me vint en tête un soupçon. Il me vient un scrupule, un doute. Ce goût lui est venu naturellement.*

Prov., *Tout vient à point à qui peut attendre, à qui sait attendre*, Dans les affaires de ce monde, on vient à bout de tout avec du temps et de la patience.

Fam., *S'il allait venir faute de lui, s'il en venait faute*, S'il venait à mourir. Ces phrases ont vieilli.

Prov. et pop., *Cela lui vient de Dieu grâce*, se dit en parlant D'une personne à qui il arrive quelque chose d'avantageux, sans qu'elle se soit donné aucune peine.

Prov., *Le bien lui vient en dormant*, se dit D'une personne qui devient riche sans rien faire.

Fig., *Cela vint à ma connaissance, cette nouvelle est venue jusqu'à moi, le bruit en est venu jusqu'ici*, J'ai appris cela, j'ai su cette nouvelle, le bruit en est parvenu jusqu'ici.

VENIR, signifie aussi, Arriver par succession, par quelque hasard, échoir. *Après la mort du père et de la mère, les biens viennent aux enfants. Les biens qui viennent du côté du père, de la mère. Le sot met à la loterie, croyant que le bon billet doit lui venir. Il ne me vient que des billets blancs.*

Il signifie en outre, Succéder, arriver suivant l'ordre des choses. *Le printemps vient après l'hiver. Ceux qui viendront après nous verront cela. Il viendra un temps. Un temps viendra. Il faut prendre le temps comme il vient. Quand le temps en sera venu. L'année, le mois, la semaine qui vient*, L'année prochaine, le mois prochain, la semaine prochaine.

Vienne la Saint-Martin, viennent les Rois, etc., Quand la Saint-Martin arrivera, quand les Rois arriveront, etc. Populairement, *Elle aura quinze ans viennent les prunes*, L'été prochain.

VENIR, signifie encore, Être issu, être sorti. *Il vient de cette maison par les femmes. C'est un homme qui vient de bon lieu. Il vient de bas lieu.*

Ce mot vient de tel autre, Il en est dérivé. On dit de même, *Ce mot, cette expression vient du grec, vient de l'espagnol, etc.*

VENIR, signifie en outre, Provenir, être reçu de. *Beaucoup de métaux précieux viennent d'Amérique. J'accepte volontiers ce qui vient de vous. Cela vient de bonne main. Cela vient d'une personne que j'estime fort.*

VENIR, signifie aussi, Naître, croître, être produit. *Les oliviers ne viennent pas dans cette province. Il ne vient point de blé dans*

ce pays-là. On ne saurait faire venir cet arbre dans nos forêts. Les melons, les orangers, la canne à sucre, viennent là en pleine terre. Il viendra de belles tulipes de ces oignons. Cette plante vient de bouture. Ce semis commence à venir. Les dents commencent à venir à cet enfant. On dit figurément en ce sens, *La raison lui viendra avec l'âge.*

Venir bien, Profiter, croître comme il faut, réussir; et, dans un sens contraire, *Venir mal. Cet arbre vient bien, vient mal. Cet enfant ne vient pas bien* : on dit aussi, *Il a de la peine à venir.*

VENIR, se dit quelquefois Des choses liquides qu'on tire d'un vaisseau où elles étaient contenues; et alors il signifie, Sortir. *Cela ne vient que goutte à goutte. Le vin est au bas, il vient trouble. On voulut le saigner, mais le sang ne vint pas.*

Il signifie aussi, Procéder, émaner. *De là vient qu'il y a si peu de bonne foi dans le monde. Tous ces malheurs viennent de ce que... Son mal vient de loin. D'où vient cet usage, cette façon de parler? D'où vient cette animosité? On a dit que les grandes pensées viennent du cœur. D'où vient qu'il est si triste, si joyeux?*

VENIR, signifie en outre, Monter, s'élever. *Ces bottines ne me viennent pas à mi-jambes. Les eaux viennent jusqu'au premier étage. Votre fils me vient à l'épaule.*

VENIR, s'emploie, surtout avec la préposition *à*, dans un grand nombre d'autres phrases, la plupart figurées.

En venir aux mains, Commencer à se battre. *On en vint aux mains avec les ennemis. Les deux armées étaient prêtes à en venir aux mains.*

En venir aux reproches, aux menaces, aux grosses paroles, aux injures, aux coups, aux prises, etc., Pousser l'aigreur de la conversation, porter la dispute jusqu'aux reproches, aux menaces, aux injures, aux coups, etc.

En venir aux extrémités, à la violence, à la force, Employer la violence, la force. *Il en fallut venir à un procès*, Il fallut plaider.

Il faut en venir là, se dit De la mort et de tout ce qu'on regarde comme nécessaire, comme inévitable. On le dit aussi De ce qu'on regarde comme plus expédient. *Après avoir bien réfléchi, bien discuté, vous verrez qu'il faut en venir là.*

C'est là que j'en voulais venir, c'est où j'en voulais venir, C'est à ce but que tendaient mes actions, mes discours. On dit de même, *Où veut-il en venir?*

Ils en vinrent au point de faire telle chose, Ils furent réduits à faire telle chose; ou bien, Ils se portèrent à de telles extrémités, qu'ils firent telle chose.

Les choses vinrent à un point, que... à un tel point, que... si avant, que... Elles furent portées à un tel excès, si loin, que... *Il vint à un tel point d'insolence, que...* Il fut, il devint si insolent, que...

Par menace, *Qu'il y vienne*, Qu'il s'en avise, qu'il ait cette hardiesse.

Venir au fait, à la question, à la discussion d'une affaire, à la conclusion, Parler de la chose dont il s'agit, agiter la question, discuter une affaire, conclure.

Faire venir à la raison, Réduire à la raison, mettre à la raison, soit par la persuasion, soit par la force. On dit figurément et familièrement, dans le même sens, *Faire venir à jubé; venir à jubé.* Voyez JUBÉ.

Ce roi vint jeune à la couronne, Y parvint jeune.

Venir à une succession, Hériter. *Venir à une succession par tête, par souche, par représentation, etc.*

Venir au sou la livre, Partager au sou la livre. Cette phrase a vieilli.

Venir à compte, à partage, à composition, Compter, partager, composer.

Venir à maturité, en maturité, Mûrir.

Cet enfant est venu au monde tel jour, Il est né tel jour; *Il est venu à terme*, Il est né à l'époque ordinaire de la naissance; et, *Il est venu avant terme*, Il est né avant le terme ordinaire de la gestation.

Absol., *Cet enfant nouveau-né est bien venu*, La mère en est accouchée heureusement : et au moment où elle accouche, on dit que *L'enfant vient bien*, lorsqu'il se présente de la manière la plus naturelle.

On craint que son fruit, que son enfant ne vienne pas à bien, se dit Lorsqu'une femme grosse est maladive, ou a fait une chute, un effort, dont on craint les suites.

Ses enfants ne viennent pas à bien, se dit aussi D'une femme dont les enfants meurent très jeunes.

Venir bien à, Être approprié à la chose, à la personne, lui convenir. *Cette robe, cet habit, cette perruque, cette coiffure vient bien à la taille, à l'air du visage.*

Ce que je vais dire vient à mon sujet, Convient au sujet de mon discours.

Ces couleurs, ces nuances viennent bien ensemble, Elles s'assortissent bien ensemble. Il vieillit.

En termes d'Impr., *Cette feuille, cette estampe est bien venue, est mal venue*, Elle est sortie bien tirée, mal tirée de dessous la presse.

Venir à rien, Diminuer beaucoup, se réduire presque à rien. *À force de bouillir, cette sauce est venue à rien. À force de maigrir, cet homme vient à rien.* Figurément, *Tous ses grands projets viendront à rien*, Tous ses grands projets n'auront aucune suite, aucun succès.

Venir à bout de ses desseins, de ses entreprises, Y réussir. *Venir à bout de faire une chose, venir à bout d'une chose*, Parvenir à faire une chose, parvenir à la fin d'une chose, en trouver la fin. *Venir à bout de ses ennemis*, Les surmonter. *En venir à son honneur*, Réussir dans ce qu'on avait entrepris.

Venir à son but, à ses fins, Arriver à son but, à ses fins, réussir.

Venir à la traverse, Traverser, troubler un dessein, une affaire.

VENIR, suivi de la préposition *à*, se construit avec toutes sortes de verbes à l'infinitif, comme *Venir à faire, venir à dire, etc.*, pour marquer ce qu'une action a d'inattendu, de fortuit, ou pour exprimer le dernier terme d'une gradation, etc. *S'il venait à mourir*, S'il arrivait qu'il mourût. *Si le secret venait à être découvert*, Si, par hasard, le secret était découvert. *Je vins tout à coup à me le rappeler*, Tout à coup je me le rappelai. *Nous vînmes à parler de telle chose*, Nous parlâmes de telle chose, la conversation tomba sur tel sujet. *Il vint jusqu'à me déclarer...* Il poussa l'entêtement, l'audace, etc., jusqu'à me déclarer... On dit de même, *Il en vint jusqu'à le menacer, jusqu'à l'insulter, etc.*

VENIR, s'emploie quelquefois substantivement, comme dans cette phrase, *L'aller et le venir.*

À VENIR. Locution qui tient lieu d'adjectif, et dont on se sert pour dire, Qui doit venir, qui doit arriver. *Le temps à venir. Les temps à venir. Les siècles à venir.* Voyez AVENIR.

VENU, UE. part. passé.

Soyez le bien venu, soyez la bien venue. Formule de bienveillance ou de civilité dont on se sert à l'égard d'une personne qui arrive. On écrit aussi, *Bienvenu, bienvenue*, en un seul mot.

Être bien venu partout, Être bien reçu partout.

Cet homme est nouveau venu, Il est nouvellement arrivé. Substantivement, *Un nouveau venu*, Un homme qui vient d'arriver ou d'être admis dans une société. On dit de même au féminin, *Une nouvelle venue*; et au pluriel, *Les nouveaux venus, les nouvelles venues.*

Le premier venu, Celui qui arrive le premier. Figurément, *Confier son secret au premier venu*, Le confier sans discernement au premier que l'on rencontre.

Fig., *Ce n'est pas le premier venu*, C'est un homme qui n'est pas sans valeur.

Le dernier venu, Celui qui arrive le dernier; le dernier admis.

Au féminin, *La première venue, la dernière venue*; et au pluriel, *Les premiers venus, les derniers venus; les premières venues, les dernières venues.*

VENT. s. m. Mouvement plus ou moins rapide de l'air, suivant une direction déterminée. *Les quatre vents principaux ou cardinaux sont : le vent du nord, le vent du sud, le vent d'est, le vent d'ouest. Vents périodiques* ou *réglés. Vents irréguliers, variables, accidentels. Grand vent. Vent impétueux, froid, chaud, humide, mou, pluvieux, doux, agréable, frais. Vent haut. Vent bas. Il fait grand vent. Le vent souffle. Le vent se lève. Le vent change. Le vent tourne. Le vent cesse, est apaisé, est tombé, s'est abattu tout d'un coup. Être exposé au vent, à tous les vents, à tout vent. Être à l'abri du vent. La force, la vitesse, la violence, l'impétuosité du vent. Il vient bien du vent par cette porte, par cette fenêtre. Cet arbre a été abattu d'un coup de vent.*

Vents souterrains, Vents qui se forment dans les concavités de la terre.

Vent coulis, Vent qui passe par de petites ouvertures.

En termes de Jardinage, *Arbres en plein vent* ou *de plein vent*, Les arbres fruitiers de haute tige, qui ne sont point plantés en espalier, et qui sont exposés au vent de tous côtés. On dit en un sens analogue, dans le langage ordinaire, *Une boutique, un étalage en plein vent; un théâtre en plein vent; etc.*

Fam., *Être logé aux quatre vents*, Être logé dans une maison exposée aux vents et ouverte de tous côtés.

Par exagérat., *Il va comme le vent, il va plus vite que le vent*, se dit D'un homme, d'un cheval, etc., qui est fort léger à la course. *Il fend le vent*, se dit D'un oiseau qui vole avec une grande rapidité.

Ce vaisseau flotte au gré du vent, à la merci du vent, Il n'est point gouverné. *Ses cheveux flottent au gré du vent*, Ils flottent en l'air, agités par le souffle du vent.

Prov. et fig., *Regarder de quel côté vient le vent*, S'amuser à regarder dehors sans aucun dessein, et comme un homme oisif. Il signifie aussi, Observer le cours des affaires et les diverses conjonctures, pour régler sa conduite suivant ce que l'on découvre. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

Prov. et fig., *Jeter la plume au vent*, Prendre sa résolution au hasard.

Fam. et par plaisanterie, *Mettre flamberge au vent*, Tirer l'épée.

Prov., *Petite pluie abat grand vent*, Une petite pluie fait ordinairement cesser un grand vent; et, figurément, Un peu de douceur apaise souvent un grand emportement, ou Une cause légère, un petit incident fait cesser quelquefois de grands troubles, de grandes querelles.

Prov., *Autant en emporte le vent*, se dit en parlant De promesses auxquelles on n'ajoute point de foi, ou De menaces dont on ne craint point les effets.

Fig. et fam., *C'est une girouette qui tourne à tout vent, au moindre vent; il tourne à tout vent*, se dit D'un homme dont l'esprit est léger, inconstant.

Prov. et fig., *A brebis tondue, Dieu mesure le vent*, La Providence proportionne nos maux à nos forces.

Moulin à vent, Moulin que le vent fait mouvoir.

Rose des vents, en termes de Marine, La figure où sont marqués les trente-deux vents.

Dans les contrées maritimes, *Vent de terre*, ou *Brise de terre*, Vent qui vient de la terre, et qui souffle la nuit. *Vent de mer*, ou *Brise de mer*, Vent qui vient de la mer, et qui souffle pendant le jour.

En termes de Marine, *Avoir vent arrière, avoir bon vent*, Avoir un vent qui porte directement le navire vers le point où l'on veut aller; et, dans un sens opposé, *Avoir vent debout, vent contraire*, Avoir un vent directement opposé à la route que l'on veut faire. *Être vent devant*, se dit D'un navire qui reçoit le vent sur ses voiles, en le prenant de devant.

Avoir le vent en poupe, ne se dit plus guère au propre dans la marine, mais il se dit figurément pour signifier, Être secondé, favorisé par les circonstances.

Fig., dans le style soutenu, *Le vent des prospérités, de l'adversité*, La fortune favorable ou défavorable. On dit de même, *Le vent de la faveur*, L'avantage du crédit, de la faveur du prince. On dit aussi, *Le vent tourne*, Le cours des choses change, devient favorable, ou cesse de l'être.

En termes de Marine, *Pincer le vent, serrer le vent, rallier le vent* ou *au vent, tenir le vent*; et, *Aller au plus près du vent*, ou elliptiquement, *Aller au plus près*, Disposer ses voiles de telle sorte, que le navire aille le plus près qu'il est possible de la ligne sur laquelle le vent souffle, en remontant vers le côté d'où il souffle.

Avoir le vent sur un navire, être au vent d'un navire, avoir le dessus du vent, gagner le vent, le dessus du vent à un navire, Se trouver ou se mettre entre le lieu d'où le vent souffle, et le navire dont il s'agit; ce qui se dit aussi en parlant D'une île. On dit de même, *Cette île était au vent à nous*, Elle était entre nous et l'endroit d'où soufflait le vent; et, *Cette île nous restait sous le vent*, Nous étions entre cette île et l'endroit d'où le vent soufflait.

Fig. et fam., *Avoir le dessus du vent*, Avoir l'avantage sur quelqu'un. *Être au-dessus du vent*, Être en état de ne rien craindre. Cette dernière façon de parler n'est point usitée au propre dans la marine.

En termes de Marine, *Vent fait*, Vent qui ne varie plus, et qui paraît devoir durer.

Vents alizés, Vents faits et réglés, que l'on trouve presque toujours en certains parages entre les deux tropiques, et qui sont d'un très grand secours pour les voyages de l'Amérique ou des Indes orientales. *Nous jugeâmes à propos de changer notre route, pour aller chercher les vents alizés.*

Vent frais, Vent médiocrement fort, et bon pour faire route. On dit dans le même sens, *Un bon frais, un bon petit frais*, sans ajouter *Vent*. Dans un sens contraire, *Vent forcé*, Vent violent et plus fort qu'il ne faut.

Avoir vent et marée, se dit D'un bâtiment qui se trouve avoir en même temps le vent et la marée favorables pour la route qu'il fait. Dans un sens contraire, *Aller contre vent et marée*, se dit Lorsque la marée et le vent se trouvent contraires à la route qu'un bâtiment veut tenir.

Fig. et fam., *Cet homme a vent et marée*, Tout favorise ses desseins. *Il va contre vent et marée*, Il poursuit obstinément ses projets, malgré toutes les difficultés qui s'y opposent.

Prov., *Selon le vent, la voile*, Il faut déployer plus ou moins de voiles, selon que le vent est plus fort ou plus faible, selon qu'il est plus ou moins favorable; et, figurément, Il faut proportionner ses entreprises à ses moyens, ou ses démarches aux circonstances; il faut se conduire avec assez d'adresse, pour avancer, malgré les difficultés, vers le but qu'on se propose.

Aller selon le vent, Régler sa navigation sur le vent. *Aller tout d'un vent, d'un même vent*, Faire sa route avec un seul vent; ce qui a lieu lorsque le trajet est direct, et qu'on n'a besoin que d'un seul vent pour le faire. Prov.: *On va d'un même vent à deux endroits opposés. On va de tout vent à un même endroit.*

Fig. et fam., *Aller selon le vent*, S'accommoder au temps.

En termes de Chasse, *Chasser au vent, aller dans le vent*, Aller contre le vent.

Porter au vent, porter le nez au vent, se dit Des animaux, surtout des chevaux, lorsqu'ils portent la tête haute. *Ordinairement les chevaux tartares portent le nez au vent, portent au vent.*

Fig. et fam., *Cet homme porte le nez au vent*, Il tient la tête haute, il a l'air fier, dédaigneux.

Fig. et fam., *Quel bon vent vous amène?* se dit A une personne qui arrive, pour lui témoigner qu'on est surpris et bien aise de la voir.

Vent, se dit aussi de L'air agité par quelque moyen particulier. *Faire du vent avec un chapeau, avec un soufflet, avec un éventail.* Dans ce sens, on dit, *Le vent d'un boulet de canon*, L'air agité par le passage d'un boulet de canon. *Le vent du boulet le jeta par terre.*

En Artillerie, *Vent* se dit aussi pour *Évent*.

Instruments à vent, Les instruments de musique dont le son est formé par l'air qu'on y introduit; ce qui se dit par opposition aux Instruments à cordes, où le son est formé par les vibrations des cordes. *La trompette, le hautbois, la flûte, la clarinette, l'orgue, etc., sont des instruments à vent.*

Fusil à vent, Espèce de fusil où l'air, comprimé dans la crosse, fait le même effet que la poudre dans les autres fusils.

Vent, se dit encore de L'air ou plutôt des gaz retenus dans le corps de l'homme ou des animaux. *Être plein de vents. Avoir des vents. Cela cause des vents, donne, engendre des vents. Lâcher un vent. Lâcher des vents.*

Donner vent à un tonneau, à une pièce de vin, Y faire quelque petite ouverture pour en laisser sortir l'air, pendant que le vin travaille. *Si vous ne donnez vent à ce muid, il jettera ses fonds.* On dit aussi, *Donner vent au vin*, Faire une ouverture au tonneau pour y faire entrer l'air. *Ce vin ne viendra point, si on ne lui donne vent par en haut.*

Vent, signifie populairement, Respiration, souffle, haleine. *Prendre son vent. Reprendre son vent. Retenir son vent. Retirer son vent. On lui donna un coup dans l'estomac qui lui fit perdre vent.*

Vent, en termes de Vénerie, signifie, L'odeur qu'une bête laisse dans les lieux où elle a été, où elle a passé. *Le cerf est de plus grand vent que le lièvre.*

Il signifie aussi, L'odeur qui vient des émanations d'un corps. *Le sanglier prend le vent de tous côtés avant que de sortir de sa bauge*, Il flaire de tous côtés. *Le sanglier a eu le vent du gland, les corbeaux ont eu le vent d'une bête morte*, L'odeur en est parvenue jusqu'à eux.

Fig. et fam., *Avoir vent de quelque chose, avoir vent que quelque chose se passe*, En recevoir quelque avis. *On a eu vent de leur projet.* On dit proverbialement, dans un sens analogue, *N'avoir ni vent ni nouvelle, ni vent ni voie de quelque chose* ou *de quelqu'un.*

Fig. et fam., *Le vent du bureau*, Ce qu'on connaît ou ce qu'on présume des dispositions où sont ceux de qui dépend la décision d'une affaire. *Il a le vent du bureau pour lui, contre lui. Le vent du bureau lui est favorable, ne lui est pas favorable. Prendre le vent du bureau.*

Vent, signifie quelquefois figurément, Vanité. *Il y a bien du vent, il n'y a que du vent dans cette tête. Toute cette apparence n'est que du vent, n'est que vent.*

VENTAIL. s. m. T. de Blason. Partie inférieure de l'ouverture d'un casque, d'un heaume.

VENTE. s. f. Contrat par lequel une chose est aliénée moyennant un prix. *Vente volontaire. Vente forcée. Vente simulée, frauduleuse. La vente d'une terre. Contrat de vente. Vente de biens, de meubles. Vente par licitation. Procéder à la vente et adjudication. S'opposer à une vente. Presser une vente. Poursuivre la vente d'une terre. Faire la vente de quelque chose. Faire une vente. Une vente publique. Aller aux ventes publiques.*

Mettre une chose en vente, Déclarer, faire savoir qu'on veut la vendre. *Exposer une chose en vente*, L'étaler, la mettre sous les yeux du public, afin qu'elle trouve des acheteurs.

Ce livre est en vente, On le vend actuellement à ceux qui veulent l'acheter, il vient d'être publié.

Cette marchandise est de vente, de bonne vente, Elle est de nature à être bien vendue, ou Le temps est favorable pour la vendre avantageusement; et, *Elle est dure à la vente*, Le débit n'en est pas aisé. Cette dernière phrase est peu usitée.

Cette marchandise est hors de vente, Elle n'est plus de débit; et, *La vente de cette marchandise se passe*, Le temps de la bien vendre se passe. Ces deux phrases sont peu usitées.

Les marchands disent, *La vente va, ne va pas*, lorsqu'ils ont ou qu'ils n'ont pas du débit, des acheteurs.

VENTE, signifie aussi, La place publique où l'on vend des marchandises. *Acheter du vin sur la vente. Autrefois les marchands de vin étaient tenus de faire porter le tiers de leur vin sur la vente.* Ce sens a vieilli.

VENTE, se dit, en termes d'Eaux et Forêts, Des différentes coupes, qui se font dans un bois, dans une forêt, en des temps réglés. *Il y a plusieurs ventes dans cette forêt, et chaque vente est de vingt arpents. Les ventes de la forêt de Compiègne, de Saint-Germain, d'Orléans.*

Asseoir les ventes, Marquer le bois qui doit être coupé.

VENTE, se dit aussi de La partie d'une forêt ou d'un bois qui vient d'être coupée. *Tout le bois que j'ai coupé est encore dans la vente. Acheter du bois dans la vente.*

Vider, nettoyer les ventes, Enlever le bois qui est coupé.

Jeunes ventes, Les ventes où le bois coupé commence à revenir, à repousser. *Il est défendu de laisser aller les bestiaux dans les jeunes ventes.*

VENTES, au pluriel, signifie, en termes de Jurisprudence féodale, La redevance qui était due au seigneur de fief pour la vente d'un héritage compris dans sa censive; et, en ce sens, il n'était guère usité qu'avec le mot de Lods. *Il lui devait les lods et ventes de son acquisition. Il paya sur-le-champ les lods et ventes.*

VENTE, signifiait, parmi les carbonari, Une section de leurs sociétés secrètes.

VENTER. v. n. Faire vent. On l'emploie surtout impersonnellement. *Il a venté toute la nuit. Qu'il pleuve, qu'il grêle, ou qu'il vente.*

Il se construit quelquefois avec le mot de *Vent*, et signifie proprement, Souffler, comme dans ces manières de parler proverbiales : *On ne peut empêcher le vent de venter. Quelque vent qu'il vente.*

VENTEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux vents. *Cette plage est très venteuse. L'automne est une saison venteuse.*

VENTEUX, signifie aussi, Qui cause des vents dans le corps. *Légume venteux. Les pois sont venteux. Les pommes sont venteuses.*

Colique venteuse, Colique causée par des vents.

VENTILATEUR. s. m. Machine qui sert à renouveler l'air dans un lieu fermé, tel qu'une salle de spectacle, d'hôpital, une prison, un vaisseau, une mine, une fosse d'aisances, etc. *Le ventilateur a sauvé la vie à bien des prisonniers et des malades, en les garantissant du mauvais air.*

Il se dit aussi de Certaines machines de rotation destinées à produire un courant d'air continu, pour alimenter le feu d'un fourneau, sans le secours d'une cheminée. *Cette machine à vapeur est à ventilateur.*

VENTILATION. s. f. Action de renouveler l'air au moyen de ventilateurs.

VENTILATION. s. f. T. de Jurispr. Action de ventiler. *Ventilation de biens. On a fait la ventilation du domaine.*

VENTILER. v. a. Renouveler l'air au moyen de ventilateurs. *Ventiler la cale d'un navire.*

VENTILÉ, ÉE. part. passé.

VENTILER. v. a. T. de Jurispr. Estimer, évaluer une ou plusieurs portions d'un tout vendu, non pas quant à la valeur réelle, mais relativement au prix total. *On ventile une maison, quand le prix en est à distribuer entre des créanciers privilégiés sur la superficie, et des créanciers hypothécaires ou privilégiés sur le fond.*

Il signifie aussi, Discuter une affaire, agiter, débattre une question avant que d'en délibérer en forme. *Il faut ventiler premièrement cette affaire. Après avoir ventilé quelque temps la chose, on en délibéra en forme.* Ce sens est vieux.

VENTILÉ, ÉE. part. passé.

VENTOLIER. s. m. T. de Fauconnerie. Il n'est usité que dans cette locution, *Oiseau bon ventolier*, Celui qui résiste au vent.

VENTÔSE. s. m. Le sixième mois du calendrier républicain, commençant le 19 février, hors le cas des années bissextiles.

VENTOSITÉ. s. f. Amas de vents dans le corps de l'homme ou des animaux. *Les fruits et les légumes donnent des ventosités. Ce n'est qu'une ventosité.* Il s'emploie plus ordinairement au pluriel, et il est peu usité.

VENTOUSE. s. f. Instrument de chirurgie : vaisseau de verre, de cuivre, d'argent, etc., arrondi, dont l'entrée est plus étroite que le fond, qu'on applique sur la peau, et dans la capacité duquel on fait le vide par le moyen du feu, ou d'une pompe aspirante, afin de soulever la peau et de produire une irritation locale. *Appliquer des ventouses.*

Ventouses sèches, Les ventouses qu'on applique sans faire ensuite de scarification; par opposition à *Ventouses humides* ou *scarifiées*, Celles qu'on applique, en scarifiant ensuite.

VENTOUSE, se dit par analogie, en Histoire naturelle, de Certains organes dont quelques animaux aquatiques sont pourvus, et à l'aide desquels ils s'attachent aux différents corps, ou sucent, en faisant le vide. *La sangsue a des ventouses.*

VENTOUSE, signifie aussi, Une ouverture pratiquée dans un conduit, pour donner passage à l'air par le moyen d'un tuyau. *Les tuyaux de cette fontaine crèveront, si on n'y fait une ventouse, si on n'y met des ventouses. Il faut mettre des ventouses à cette cheminée, pour l'empêcher de fumer. La ventouse d'une fosse d'aisances.*

VENTOUSER. v. a. T. de Chirur. Appliquer des ventouses à un malade. *Il était extrêmement malade, il a fallu le ventouser. On l'a ventousé.*

VENTOUSÉ, ÉE. part. passé.

VENTRAL, ALE. adj. T. d'Hist. nat. Qui appartient au ventre, qui s'y trouve placé. Il ne se dit guère que Des nageoires des poissons. *Nageoires ventrales.*

VENTRE. s. m. La capacité du corps de l'homme et des animaux, où sont les intestins. *Avoir mal au ventre. Avoir le ventre enflé, gonflé, tendu. Avoir le ventre libre, le ventre lâche, le ventre dur, le ventre paresseux. Cet aliment lâche le ventre. Avoir le flux, le cours de ventre. Décharger son ventre. Gros ventre. Ventre plat. Il reçut un coup d'épée dans le ventre. Il lui passa son épée dans le ventre, au travers du ventre. Le ventre d'un chien, d'un oiseau, d'un poisson, d'un reptile.*

Le bas-ventre, La partie inférieure du ventre, à laquelle tiennent les parties sexuelles. *Une inflammation, un coup au bas-ventre.*

Le petit ventre, L'estomac. *Henri III fut blessé au petit ventre.* Il est vieux.

Se coucher sur le ventre, à plat ventre, Se coucher sur le devant du corps. *Il était couché sur le ventre, à plat ventre. Le capitaine ordonna à ses soldats de se coucher sur le ventre.* On dit dans la même acception : *Il les fit mettre ventre à terre. Il leur cria, Ventre à terre!*

Prov. et fig., *Demander pardon ventre à terre*, Demander pardon avec toute sorte de soumissions.

Ce cheval va ventre à terre, Il court avec une grande vitesse. On dit aussi, *Ce cavalier, ce courrier va ventre à terre*, Il fait aller son cheval ventre à terre. On dit encore, *Ce cocher nous a menés ventre à terre.*

Fig., *Marcher sur le ventre, passer sur le ventre à quelqu'un*, Le terrasser; Parvenir malgré lui à ce qu'on veut. *Si les ennemis se présentent, nous leur passerons sur le ventre. On lui a suscité mille obstacles, mais il a marché sur le ventre à tous ses ennemis.*

Fig. et fam., *On l'a battu dos et ventre, on lui en a donné dos et ventre, sur le ventre et partout*; et pop., *On lui a dansé les deux pieds sur le ventre*, se disent en parlant D'un homme qui a été excessivement maltraité.

Prov. et fig., *Tout fait ventre*, Les aliments les plus communs rassasient, nourrissent comme les plus délicats.

Prov. et fig., *Habit de velours, ventre de son*, se dit en parlant D'une personne qui épargne sur sa nourriture, et qui fait des dépenses d'ostentation.

Prov. et fig., *Être sujet à son ventre*, Se laisser aller à la gourmandise. *Se faire un Dieu de son ventre*, Préférer à tout les plaisirs de la table. *Boire et manger à ventre déboutonné*, Boire et manger excessivement.

Fam., *Être le dos au feu, le ventre à table*, Prendre toutes ses commodités en mangeant.

Prov. et fig., *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, L'homme pressé par la faim n'écoute rien.

Fam., *Il se dépite, il boude contre son ventre*, se dit D'un enfant qui se mutine, et qui ne veut pas manger. Il se dit figurément D'un homme qui, par dépit, refuse ce qu'on sait qu'il désire et qui lui convient.

VENTRE, se dit quelquefois de La proéminence que présente cette partie du corps. *Il a du ventre. Il commence à prendre du ventre.*

Il se dit aussi, par extension, de La partie intérieure du corps qui est sous les côtes. *Il lui arracha le cœur du ventre.*

Prov., *Tant que le cœur me battra dans le ventre*, Tant que je vivrai.

Fig. et fam., *Je saurai ce qu'il a dans le ventre*, Je ferai épreuve de sa valeur; ou Je découvrirai ce qu'il a dans la pensée; ou bien encore, J'examinerai, je saurai quelle est sa capacité.

Fig. et fam., *Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un*, Lui donner, lui redonner du courage. *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, Stimuler quelqu'un, exciter son ardeur.

Prov. et fig., *Faire rentrer les paroles dans le ventre à quelqu'un*, Le faire repentir de ce qu'il a dit, ou l'empêcher de continuer.

Prov., *Cet homme n'a pas six mois, n'a pas un an dans le ventre*, Il ne saurait vivre encore six mois, un an; ou, figurément, Il ne sera pas encore six mois, un an dans le poste, dans la situation avantageuse où il se trouve.

Prov. et fig., *Il n'avait que cet ouvrage dans le ventre*, se dit D'un auteur qui n'a produit qu'un seul ouvrage, ou qui, après en avoir fait un bon, n'en a plus donné que de mauvais.

VENTRE, en parlant Des femmes et des femelles des animaux, se dit particulièrement de La partie où se forment et se nourrissent les enfants, les petits de l'animal. *L'enfant se retourne dans le ventre de la mère.*

En Jurispr., *Curateur au ventre*, Curateur que l'on nomme à l'enfant dont une femme est enceinte au moment du décès de son mari. *Créer un curateur au ventre.*

Le ventre anoblit, se disait en parlant De certains pays où les femmes transmettaient la noblesse à leurs enfants.

VENTRE, en termes d'Anatomie, se dit Des trois grandes capacités qui contiennent les viscères. *Le ventre supérieur*, ou *Le cerveau. Le ventre moyen*, ou *La poitrine. Le ventre inférieur*, ou *Le bas-ventre, l'abdomen.*

VENTRE, s'emploie encore dans quelques autres phrases, où il a différentes significations. Ainsi on dit : *Ce cheval n'a point de ventre*, Il est serré des flancs. *Cette muraille fait le ventre*, Elle bombe, elle menace ruine. *Le ventre d'une bouteille, d'un flacon, d'un broc, etc.*, La partie la plus grosse et la plus large d'une bouteille, d'un flacon, etc. *Ce flacon, cette bouteille a un large ventre.*

VENTREBLEU. interjection. Sorte de jurement. *Hé! ventrebleu! que faites-vous ici?*

VENTRÉE. s. f. Portée, tous les petits que les femelles d'animaux font en une fois. *La truie fait quelquefois douze petits d'une ventrée. Cette brebis a fait deux agneaux d'une ventrée.*

VENTRICULE. s. m. T. d'Anat. Il se dit de Certaines capacités qui sont dans le corps, et principalement de Celles du cerveau et du cœur. *Les ventricules du cerveau. Les ventricules du cœur. Le ventricule droit. Le ventricule gauche.*

VENTRICULE, absolument, se dit de L'estomac de certains animaux. *Les animaux ruminants ont plusieurs ventricules.*

VENTRIÈRE. s. f. Longe de cuir, grande sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval de carrosse, pour empêcher que le harnais ne tourne, et pour tenir les traits en tel état, qu'ils ne puissent ni monter trop haut, ni incommoder le ventre du cheval. On dit plus ordinairement, *Sous-ventrière.*

Il se dit aussi de La sangle dont on se sert pour soulever des chevaux quand on veut les embarquer, ou les tenir suspendus.

VENTRILOQUE. adj. des deux genres. Il se dit D'une personne qui, ayant la voix sourde et caverneuse, semble parler du ventre.

Il se dit plus ordinairement De certaines personnes qui ont la faculté de parler et de se faire entendre sans remuer les lèvres, et de modifier tellement leur voix, qu'elle semble ne pas venir d'eux.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un ventriloque. Une scène de ventriloque.*

VENTRILOQUIE. s. f. Art du ventriloque.

VENTRU, UE. adj. Qui a un gros ventre, une grosse panse. *Il devient furieusement ventru. Il est bien ventru. Une femme extrêmement ventrue.* Il est familier.

Il s'emploie aussi substantivement. *Un gros ventru. Une grosse ventrue.*

VENUE. s. f. Arrivée. *Dès que j'appris sa venue. Votre venue dans ce pays m'a donné de la joie.*

La venue du Messie, Son premier avènement.

Allées et venues, se dit de L'action d'aller et de venir plusieurs fois, et particulièrement Des pas et des démarches qu'on fait pour une affaire. *Enfin, après plusieurs allées et venues, on a conclu cette affaire.* On dit de même, *Le temps se passa en allées et venues*, On employa bien du temps à faire des pas et des démarches sans rien conclure.

Il est d'une belle venue, se dit D'un jeune arbre grand et droit, ou D'un jeune homme grand et bien fait.

Prov., *Être tout d'une venue*, se dit D'un homme grand, mal fait; et D'une taille longue, droite, qui n'est marquée ni aux épaules, ni aux hanches.

Prov. et pop., *Il a la jambe tout d'une venue comme la jambe d'un chien*; ou simplement, *Il a la jambe tout d'une venue*, se dit D'un homme qui n'a pas le gras des jambes marqué.

Prov. et pop., *On lui en a donné d'une venue*, se dit en parlant D'un homme qu'on a maltraité ; et D'un homme à qui on a gagné beaucoup d'argent.

VENUE, au jeu de Quilles, se dit par opposition à Rabat, et signifie, Le coup qui se joue en poussant, en jetant la boule de l'endroit dont on est convenu.

VÉNUS. s. f. (On prononce l'S.) Nom d'une divinité des païens, qu'on supposait être la mère de l'Amour et la déesse de la beauté.

Fig., *C'est une Vénus*, se dit D'une femme d'une grande beauté.

Poétiq., *Les plaisirs de Vénus*, Les plaisirs de l'amour.

VÉNUS. s. f. Une des huit planètes principales, la plus proche du soleil après Mercure. *Vénus directe. Vénus rétrograde. La planète de Vénus. Vénus a son croissant et son décours comme la lune. Le peuple donne à Vénus le nom d'Étoile du berger.*

VÉNUS, dans l'ancienne nomenclature chimique, signifiait, Le cuivre. *Vitriol de Vénus*, Vitriol bleu ou de cuivre (sulfate de cuivre). L'acétate de cuivre porte souvent encore le nom de *Cristaux de Vénus.*

VEP

VÊPRE. s. m. Le soir, la fin du jour. *Sur le vêpre. Je vous donne, je vous souhaite le bon vêpre.* Il est vieux et ne se dit qu'en plaisantant.

VÊPRES. s. f. pl. T. de Liturgie cathol. Cette partie des heures de l'office divin, qu'on disait autrefois sur le soir, et qu'on dit maintenant pour l'ordinaire à deux ou trois heures après midi. *Dire vêpres. Chanter vêpres en musique. Aller à vêpres. Entendre vêpres. Il est à vêpres. Sonner les vêpres. Les vêpres des morts, du saint sacrement, de la Vierge, etc. Les premières vêpres se disent la veille de la fête. En carême, on dit vêpres avant midi tous les jours de la semaine, hors le dimanche.*

VER

VER. s. m. Animal qui est long, rampant, et qui n'a ni enveloppe cornée, ni membres articulés. *Les vers naissent dans la terre, dans les eaux, dans le corps de l'homme, dans le corps des animaux, dans les fruits, dans les bois, etc. Un gros ver. Un petit ver. Ver de terre. Ver aquatique. Ver intestinal. Les vers qui se mettent à la viande. Des vers qui rongent le bois. Le bois de noyer est sujet aux vers. Il y a des vers qui se mettent aux hardes et aux habits. Les enfants sont sujets aux vers. On lui a fait prendre de la poudre pour les vers. Il a rendu un grand ver.*

Ver luisant, Genre d'insecte qui jette une lueur dans l'obscurité. *C'est principalement en été qu'on voit des vers luisants.*

Ver à soie, Espèce de chenille qui fait la soie. C'est la chenille d'un papillon que les entomologistes appellent *Bombyx.*

Ver solitaire, Ver intestinal, plat comme un ruban, fort long, et annelé. On le nomme aussi *Ténia.*

Prov., *Être nu comme un ver*, Être entièrement nu.

Fig., *C'est un ver de terre*, se dit D'un homme qui est dans un état fort abject.

Je l'écraserai comme un ver, se dit par menace en parlant D'un homme qu'on croit pouvoir battre, confondre, punir aisément.

Prov. et fig., *Un ver se recoquille bien* ou *se recroqueville bien quand on marche dessus*, Il n'est point d'homme si faible et si chétif qui n'éprouve quelque ressentiment quand on l'offense.

Prov. et fig., *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, L'amener à dire ce qu'on veut savoir, en le questionnant adroitement.

Fig., *Ver rongeur*, Le remords qui tourmente continuellement le coupable, ou Un chagrin dont la cause est cachée.

VÉRACITÉ. s. f. Habitude constante de dire la vérité. *La véracité de cet historien est un bon garant des faits qu'il rapporte.*

Il signifie quelquefois, La qualité d'être vrai. *On ne peut suspecter la véracité de ce témoignage. La véracité des livres saints.*

VÉRACITÉ, est aussi un terme dogmatique, qui se dit d'Un attribut de la Divinité, et qui signifie que Dieu ne peut jamais tromper. *La véracité de Dieu.*

VÉRANDA. s. f. Espèce de galerie couverte et à jour, établie sur la façade d'une maison.

VERBAL, ALE. adj. T. de Gram. Qui vient du verbe. *Rongeur est un adjectif verbal. Action est un substantif verbal.*

Adjectif verbal, se dit plus communément d'Un participe présent devenu adjectif, et soumis aux règles de l'accord, tel que *Amusants, changeante, perçants*, dans ces phrases, *Des livres amusants, une couleur changeante, des cris perçants. On confond quelquefois les adjectifs verbaux avec les participes présents.*

VERBAL, signifie aussi, Qui n'est que de vive voix, et non par écrit. *Promesse verbale. Ordre verbal.*

Procès-verbal, Rapport par écrit que fait un officier public, de ce qu'il a vu, ou de ce qui a été dit et fait devant lui. *Procès-verbal de descente sur les lieux. Procès-verbal de perquisition, d'apposition ou de levée de scellés, etc. Dresser un procès-verbal, des procès-verbaux. Dresser procès-verbal.* On dit quelquefois simplement, *Verbal. Son verbal, le verbal en fait foi.*

Procès-verbal, se dit également Du narré par écrit de ce qui s'est passé dans une séance, dans une cérémonie, etc. *Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé. Il en sera fait mention au procès-verbal. Le procès-verbal de la cérémonie. Re-*

cueil de procès-verbaux. On le dit aussi D'Un résumé des actes et des délibérations d'un corps. *Le procès-verbal des séances de la chambre des députés.*

VERBALEMENT. adv. De vive voix, et non par écrit. *Il ne le promit que verbalement.*

VERBALISER. v. n. Dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dans un procès-verbal. *Les deux parties se sont trouvées à la levée des scellés, et ont verbalisé fort longtemps. À quoi bon tant verbaliser?*

Il signifie plus ordinairement, Dresser un procès-verbal. *Le juge de paix est occupé à verbaliser.*

Il signifie quelquefois, familièrement, Faire de grands discours inutiles et qui n'aboutissent à rien. *Il y a longtemps qu'il ne fait que verbaliser.* Ce sens, moins injurieux que celui de *Verbiager*, a vieilli.

VERBE. s. m. T. de Gram. Partie d'oraison qui exprime, soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes. *Verbe substantif, actif* ou *transitif, neutre* ou *intransitif, passif, impersonnel, pronominal, réfléchi, réciproque, auxiliaire, régulier, anomal* ou *irrégulier. Verbe simple. Verbe composé. Ce verbe a toujours un régime.*

VERBE. s. m. Parole, ton de voix. Il n'est usité que dans cette phrase familière, *Avoir le verbe haut*, Avoir une voix fort élevée; et figurément, Décider avec hauteur, parler avec présomption.

VERBE. s. m. T. de Théologie. La seconde personne de la sainte Trinité. *Le Verbe éternel. Le Verbe incarné.*

VERBÉNACÉES. s. f. pl. Famille de plantes dont la verveine est le type.

VERBÉRATION. s. f. T. de Physiq. Il se dit en parlant De l'air frappé qui produit le son. *La verbération de l'air.* Il est vieux.

VERBEUX, EUSE. adj. Qui abonde en paroles, diffus. *Une éloquence verbeuse. Un avocat verbeux.*

VERBIAGE. s. m. Abondance de paroles qui ne disent presque rien, qui contiennent peu de sens. *Il n'y a que du verbiage dans ce livre, dans ce discours. C'est un verbiage continuel.* Il est familier.

VERBIAGER. v. n. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. *Il ne fait que verbiager.* Il est familier.

VERBIAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Il est familier.

VERBOSITÉ. s. f. Caractère, défaut de ce qui est verbeux. *La verbosité de cet avocat, de ce mémoire.*

VER-COQUIN. s. m. Sorte de ver, de chenille de vigne. *Le ver-coquin ronge tous ces ceps de vigne.*

Il se dit aussi d'Une sorte de frénésie ou de vertige qui atteint certains animaux, et qui est attribuée à la présence, dans le cerveau, d'un ver auquel on donne le même nom. *Ce mouton a le ver-coquin.*

Il se dit, figurément et familièrement, pour Fantaisie, caprice. *C'est son ver-coquin qui le prend, la tête lui tourne.*

VERD. adj. Voyez VERT.

VERDÂTRE. adj. des deux genres. Qui tire sur le vert. *Couleur verdâtre. De l'eau verdâtre. Des tons verdâtres.*

VERDÉE. s. f. Sorte de petit vin blanc de Toscane, dont la couleur tire sur le vert. *Boire de la verdée.*

VERDELET, ETTE. adj. Diminutif de Vert. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Du vin verdelet*, Du vin qui est un peu vert, qui a une petite pointe d'acide.

Fig. et fam., *Cet homme est encore un peu verdelet*, se dit D'un vieillard qui a encore de la vigueur.

VERDERIE. s. f. Étendue de bois qui était soumise à la juridiction d'un verdier.

Il se disait aussi de La juridiction même.

VERDET. s. m. Sel de cuivre de couleur verte, ou, acétate neutre de cuivre, dont la préparation en grand forme une branche importante de commerce. *Le verdet est un poison. Verdet de Montpellier. Des cristaux de verdet.*

VERDEUR. s. f. L'humeur, la sève qui est dans le bois lorsqu'il n'est pas mort, ou qu'il n'est pas encore sec. *Ce bois a encore de la verdeur.*

VERDEUR, se dit aussi de L'acidité du vin. *Ce vin a encore de la verdeur, il faut l'attendre.*

Il se dit, figurément, de La jeunesse et de la vigueur des hommes. *Dans la verdeur de l'âge, de son âge. Il était alors dans sa verdeur.*

Il se dit aussi figurément pour Âcreté des paroles. *La verdeur de sa réponse fit taire les critiques.*

VERDICT. s. m. T. de Jurisprudence tiré de l'anglais. Déclaration du jury, résultat de sa délibération. *Le jury a rendu un verdict de culpabilité, un verdict favorable.*

VERDIER. s. m. Ancien terme d'Eaux et Forêts. Officier qui était établi pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maîtrises. *Les verdiers connaissaient des délits dont l'objet n'excédait pas cinquante sous.*

VERDIER. s. m. Oiseau du genre des Moineaux, dont le plumage est vert.

VERDIR. v. a. Donner une couleur verte, peindre en vert. *Il faut verdir ces balustres, cette porte.*

Il est aussi neutre, et signifie, Devenir vert. En ce sens, il se dit proprement Des arbres et des herbes. *Au printemps, lorsque tout commence à verdir.*

Il se dit également Du cuivre, quand il se couvre de vert-de-gris. *Si on n'a pas soin de nettoyer souvent le cuivre, il verdit.*

VERDI, IE. part. passé.

VERDOYANT, ANTE. adj. Qui verdoie. *Les arbres verdoyants. Les plaines verdoyantes.*

Couleur verdoyante, Tirant sur le vert.

VERDOYER. v. n. Devenir vert. *Les bois commencent à verdoyer.*

VERDURE. s. f. Il se dit de La couleur verte que présentent les herbes, les plantes, les feuilles des arbres, surtout au printemps. *La verdure des prés, des champs, des bois. La campagne est belle au mois de mai, à cause de la verdure. Ces prés, ces bois ont repris, ont perdu leur verdure. La verdure plaît aux yeux.*

Il se dit aussi Des herbes, des plantes, et des feuilles mêmes. *Se coucher sur la verdure. Joncher les rues de verdure. Cabinet de verdure. Lit de verdure.* On dit de même, *Un tapis de verdure*, Un tapis de gazon.

Il se dit particulièrement Des plantes potagères dont on mange les feuilles, comme persil, cerfeuil, oseille, etc.

Tapisserie de verdure, ou simplement, *Verdure*, Tenture de tapisserie qui représente principalement des arbres. *Une verdure d'un beau dessin. Il a une belle verdure dans sa chambre.*

VERDURIER. s. m. Il s'est dit de Celui qui avait soin de fournir les salades dans les maisons royales.

VÉREUX, EUSE. adj. Il se dit proprement Des fruits dans lesquels se trouvent des vers, comme les bigarreaux, les prunes, les pommes, etc. *Pommes véreuses. Prune véreuse. Fruit véreux.*

Il se dit, figurément, D'une personne ou d'une chose fortement suspecte d'un vice essentiel et caché. *Une caution véreuse. Une créance véreuse. Un titre véreux. Un effet véreux. Il y a quelque chose de véreux dans cette affaire.* Il ne s'emploie guère que dans le langage familier.

Prov. et fam., *Son cas est véreux*, Il a une mauvaise affaire, son affaire est mauvaise. *Il sent son cas véreux*, Il connaît lui-même que son affaire est mauvaise, il n'a pas la conscience nette, il a quelque chose à se reprocher.

VERGE. s. f. Petite baguette longue et flexible. *Il n'avait qu'une verge à la main. La verge d'un fouet de charretier. Le cocher a rompu la verge de son fouet. La verge de Moïse. La verge d'Aaron. La verge des magiciens de Pharaon.* En parlant d'autres magiciens, on dit, *Baguette.*

Prov., *N'avoir ni verge ni bâton*, N'avoir aucune arme, aucun moyen d'attaquer, ni même de se défendre.

VERGE, se dit aussi d'Un grand morceau de baleine, qui est garni d'argent par les bouts, et que le bedeau porte à la main dans l'église, quand il est en fonctions. *La verge d'un bedeau.*

Il se dit aussi de La baguette, ordinairement garnie d'ivoire, que portaient les huissiers appelés *Huissiers à verge.*

Verge de fer, verge de cuivre, Longue tringle de fer, de cuivre.

Fig., *Ce prince gouverne ses peuples avec une verge de fer*, Il les traite durement.

En termes d'Horlogerie, *La verge du balancier*, Le long pivot sur lequel se meut le balancier, et qui a deux petites saillies plates où engrène la roue de rencontre. *La verge de cette montre est cassée.*

En termes de Marine, *La verge de l'ancre*, La pièce droite qui réunit les pattes de l'ancre à l'organeau.

En Botan., *Verge d'or*, Plante radiée qui porte un long épi de fleurs jaunes.

VERGE, en certains pays, désignait autrefois, Une mesure dont on se servait pour mesurer les terres. On appelait aussi du même nom Une certaine mesure pour les étoffes.

VERGES, au pluriel, se dit de Plusieurs menus brins de bouleau, de genêt, d'osier, etc., avec lesquels on fouette, on fustige. *Poignée de verges. On l'a battu à coups de verges. On le fit battre de verges.* On dit quelquefois, en ce sens, *Verge* au singulier. *Cet enfant craint la verge.*

Fig., *Il n'est plus sous la verge d'un tel*, Il n'est plus sous sa direction, il ne craint plus ses réprimandes.

Fig. et fam., *Faire baiser les verges à quelqu'un*, Le contraindre à demander pardon après qu'on l'a châtié, ou L'obliger à reconnaître la justice du châtiment.

Prov. et fig., *Donner des verges pour se faire fouetter*, Fournir des armes contre soi-même.

Dans la Discipline militaire, *Faire passer quelqu'un par les verges, par les baguettes,*

Le faire passer entre deux rangs de soldats qui sont armés de verges ou baguettes d'osier, dont ils frappent sur les épaules nues de celui qui passe. Ce genre de châtiment n'est plus en usage dans les troupes françaises.

VERGES, se dit figurément Des peines et des afflictions dont Dieu se sert pour punir les hommes. *Il faut bénir les verges dont Dieu nous frappe.*

Fig., *Quand Dieu a châtié ceux qu'il veut corriger, il jette souvent les verges au feu,* Souvent il extermine ceux dont il s'est servi pour châtier les autres.

VERGE, se dit aussi d'Un anneau sans chaton. *Une verge d'or. Une verge d'argent.* Ce sens est vieux.

VERGE, signifie encore, Le membre génital. *Le canal de la verge.*

VERGÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une étoffe où se trouvent quelques fils d'une soie plus grossière que le reste, ou d'une teinture soit plus forte, soit plus faible.

Il se dit aussi D'une sorte de papier qui porte les marques des vergeures. *Ce livre est imprimé sur papier vergé.*

VERGÉE. s. f. Il se disait autrefois de L'étendue d'une verge carrée.

VERGER. s. m. Lieu planté d'arbres fruitiers. *Un verger bien planté. Se promener dans un verger.*

VERGER. v. a. Mesurer une étoffe, une toile avec la verge; jauger avec la verge. Voyez VERGE.

VERGÉ, ÉE. part. passé.

VERGETER. v. a. Nettoyer avec une vergette. *Vergeter un habit, un chapeau.*

VERGETÉ, ÉE. part. passé.

Teint vergeté, peau vergetée, Teint, peau où il paraît de petites raies de différentes couleurs, et plus ordinairement rouges. *Elle a la peau toute vergetée.*

VERGETIER. s. m. Artisan qui fait et qui vend des vergettes, des décrottoires, etc.

VERGETTE. s. f. Petite verge.

Il signifie particulièrement, Époussette, brosse composée de soies de cochon, de sanglier, ou de menus brins de bruyère attachés ensemble, et servant à nettoyer des habits, des étoffes, etc. Dans ce sens, il s'emploie surtout au pluriel. *Il faut donner deux ou trois coups de vergettes à cet habit, à ce chapeau.*

VERGEURE. s. f. (On prononce *Verjure.*) T. de Papetier. Il se dit Des fils de laiton attachés en long sur la forme où l'on coule le papier.

Il signifie aussi, Les raies que font ces fils, et qui sont marquées sur la feuille de papier. *Le papier vélin est sans vergeures et sans pontuseaux.*

VERGLAS. s. m. Glace mince étendue sur la terre, sur le pavé, et formée par une petite pluie qui se gèle au moment où elle tombe. *Le pavé est couvert de verglas. Il tombe du verglas. Il fait du verglas. Il y a du verglas.*

VERGNE. s. m. Arbre qui croît dans les lieux humides. Voyez AUNE.

VERGOGNE. s. f. Honte. *C'est un homme sans vergogne. Il n'a ni honte ni vergogne. Quelle vergogne!* Il est familier.

VERGUE. s. f. T. de Marine. Pièce de bois longue et ronde, qui est attachée en travers des mâts d'un navire pour en soutenir les voiles. *La grande vergue,* ou *La vergue du grand mât. La vergue de misaine. La vergue de perroquet. La vergue d'artimon; etc. Les marins nomment* Antennes *les vergues très longues et flexibles qui portent les voiles latines.*

Ces deux bâtiments sont vergue à vergue, Ils sont l'un à côté de l'autre, de manière que les extrémités des vergues de l'un et de l'autre se correspondent et sont très près.

VÉRICLE. s. f. T. de Joaillier. Il se dit Des pierres fausses, contrefaites avec du verre ou du cristal. *Des diamants de véricle.*

VÉRIDICITÉ. s. f. Caractère de vérité dans un discours, dans un témoignage. *On conteste la véridicité de ce récit, de ce témoignage.*

Il se dit aussi Du narrateur, du témoin même. *La véridicité de cet historien est admirable. La véridicité de ce témoin n'est pas contestée.* Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Véracité.*

VÉRIDIQUE. adj. des deux genres. Qui aime à dire la vérité, qui a l'habitude de la dire. *C'est un homme véridique. Un historien, un narrateur véridique.*

VÉRIDIQUEMENT. adv. D'une manière véridique. *Cela est narré véridiquement.*

VÉRIFICATEUR. s. m. Celui qui est commis pour vérifier des ouvrages, des devis, des comptes, des écritures, etc., pour examiner s'ils sont tels qu'ils doivent être, ou tels qu'on les a déclarés. *Vérificateur de l'enregistrement, des douanes, des poids et mesures.*

VÉRIFICATION. s. f. Action de vérifier. *Il a été admis à la vérification de tel fait. Les experts commis pour la vérification des écritures. La vérification des passages cités. Vérification faite, on trouva tout ce qui était énoncé.*

Dans l'ancienne Législation, *La vérification d'un édit,* L'enregistrement d'un édit par le parlement.

Dans le langage politique, *Vérification des pouvoirs,* Examen des titres des membres des assemblées délibérantes. *La première session d'une chambre commence toujours par la vérification des pouvoirs.*

VÉRIFIER. v. a. Examiner, rechercher si une chose est vraie, si elle est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée. *Vérifier un fait. Vérifier un calcul, un compte. Vérifier l'exactitude d'un mémoire, l'exactitude d'une citation. Vérifier des signatures, des écritures.*

Dans l'ancienne Législation, *Vérifier un édit en parlement,* L'enregistrer.

VÉRIFIER, signifie aussi, Faire voir la vérité, l'exactitude d'une chose, d'une proposition, d'une assertion. *Vérifier une allégation par témoins, par des pièces, par des monuments, etc. L'événement a vérifié votre prédiction.* On l'emploie quelquefois, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *Votre prédiction s'est vérifiée.*

Art de vérifier les dates, Titre d'un grand ouvrage historique des bénédictins de Saint-Maur.

VÉRIFIÉ, ÉE. part. passé.

VÉRIN. s. m. Machine composée d'une vis et d'un écrou, par le moyen de laquelle on élève de très grands fardeaux.

VÉRINE. s. f. Nom de la meilleure espèce de tabac qu'on cultive en Amérique.

VÉRINE. s. f. T. de Marine. Lampe de verre qu'on suspend au-dessus du compas, pour éclairer le timonier pendant la nuit.

VÉRITABLE. adj. des deux genres. Vrai, en tant que Vrai est opposé à Falsifié, à Contrefait. *De véritable or. De véritable vin de Canarie.*

Un véritable ami, Un ami effectif, un ami solide.

VÉRITABLE, signifie aussi, Qui contient vérité, qui est conforme à la vérité. *Ce discours est véritable. Relation véritable. Histoire véritable. Je vous garantis cela véritable.*

Être véritable dans ses paroles, dans ses promesses, Dire toujours la vérité, tenir tout ce qu'on promet.

VÉRITABLE, signifie encore, Réel. *Il connaît le véritable prix des choses. Voilà la véritable cause de sa disgrâce. Vous m'avez rendu un véritable service. Je vous en ai une véritable obligation. Vous m'avez fait une véritable peine.*

Il signifie quelquefois, Bon, excellent dans son genre. *C'est un véritable capitaine. Un véritable orateur.*

VÉRITABLEMENT. adv. Conformément à la vérité. *Parlez-moi véritablement.*

Il signifie aussi, Réellement, de fait. JÉSUS-CHRIST *est ressuscité véritablement. Je suis véritablement très affligé de ce qui vous arrive.*

Il s'emploie aussi comme adverbe d'acquiescement, de consentement, et signifie, À la vérité. *Véritablement je vous dois cette somme, mais vous m'avez donné du temps pour vous la payer. Véritablement il m'a dit cela, mais à condition que je ne le dirais à personne.*

VÉRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est vrai; conformité de l'idée avec son objet, d'un récit, d'une relation avec un fait, de ce que l'on dit avec ce que l'on pense. *Une proposition d'éternelle vérité. Son système ne s'éloigne pas de la vérité. Chercher la vérité. Déguiser, cacher la vérité. Dissimuler, altérer, farder la vérité. Taire la vérité. Trahir la vérité. Rendre hommage à la vérité. Il ne dit pas un mot de vérité. Tirer la vérité de la bouche de quelqu'un. Découvrir la vérité de quelque chose. Dire la vérité. Éclaircir, démêler la vérité. Cela est contraire à la vérité. Les témoins, avant de déposer en justice, jurent de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Sa déposition, son récit contient vérité. C'est la vérité toute pure, toute nue. C'est la pure vérité. C'est l'exacte vérité. Cela est de toute vérité. Il n'y a pas, dans ce qu'il dit, un mot de vérité. Il ne dit jamais parole de vérité. La vérité est que je n'en savais rien. Le Dieu de vérité. Dieu est la vérité même, le principe de toute vérité.* JÉSUS-CHRIST a dit de lui, dans l'Évangile, *Je suis la voie, la vérité et la vie.*

Prov., *Le temps découvre la vérité.* On dit aussi figurément, *La vérité est cachée au fond d'un puits;* et, *Il faut tirer la vérité du fond du puits.*

Fig. et par personnification, *Le flambeau de la Vérité; le miroir de la Vérité; etc.*

Prov., *Il n'y a que la vérité qui offense,* Les reproches mérités sont ceux qui offensent le plus.

Fam., *Dire à quelqu'un ses vérités,* Dire librement à quelqu'un ses défauts, ses vices, ses fautes. *Il a affaire à un homme qui lui dira ses vérités.*

Prov., *Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.*

VÉRITÉ, se dit encore par opposition à Fausse opinion, à Erreur. *La vérité de la religion chrétienne. Les défenseurs de la vérité. Les martyrs ont répandu leur sang pour rendre hommage à la vérité. Confesser la vérité.*

Il signifie aussi, Axiome, principe certain, maxime constante. *C'est une vérité importante, sensible, palpable, reconnue de tout le monde. Les vérités de la religion. De cette vérité il suit que... Une vérité physique. Une vérité métaphysique. Une vérité morale. Les vérités mathématiques.*

Il se dit aussi de La sincérité, de la bonne foi. *C'est un homme plein de vérité. Il m'a parlé avec un air de vérité qui m'a persuadé. Il y a dans tout ce qu'il dit un accent de vérité qui me touche.*

VÉRITÉ, signifie, en termes de Peinture, L'imitation, l'expression fidèle de la nature. *Il y a bien de la vérité dans cette tête, dans ce paysage. Ce portrait est d'une grande vérité.*

Il se dit de même dans les autres arts d'imitation. *Il y a bien de la vérité dans le style de ce poëte, dans le jeu de cet acteur.*

EN VÉRITÉ. loc. adv. Certainement, assurément, de bonne foi. *Je vous le dis en vérité. En vérité, monsieur, vous ne devriez pas... Cela est, en vérité, fort étrange. En vérité, seriez-vous capable d'une telle action? En vérité, croyez-vous...* ou simplement, par interrogation. *En vérité?*

À LA VÉRITÉ. loc. adv. Elle se dit Lorsqu'on avoue quelque chose, qu'on explique ou qu'on restreint aussitôt. *À la vérité nous avons été battus, mais nous étions inférieurs en nombre. À la vérité je l'ai frappé, mais il m'avait offensé. À la vérité je vous ai dit cela, mais j'ai voulu vous dire que...*

VERJUS. s. m. Le suc acide qu'on tire des raisins qui ne sont pas mûrs. *Une pinte de verjus. Sauce au verjus. Œufs au verjus.*

Il se dit aussi Du raisin qu'on cueille encore vert. *Ne mangez pas cette grappe de raisin, ce n'est que du verjus.*

Il se dit encore d'Une certaine espèce de raisin qui n'est pas bon à faire du vin, et dont les grains, longs et gros, ont la peau fort dure. *Du verjus confit.*

Ce n'est que du verjus, se dit D'un vin qui est trop vert.

Prov. et fig., *C'est jus vert ou verjus*, se dit De deux choses entre lesquelles on ne remarque aucune différence, et dont le choix est indifférent.

Fam., *Avoir un caractère aigre comme verjus*, Être fort acariâtre.

VERJUTÉ, ÉE. adj. Où l'on a mis du verjus. *Une sauce verjutée.*

Il signifie également, Qui a une pointe d'acide comme le verjus. *Du vin verjuté.* Il est peu usité.

VERMEIL, EILLE. adj. Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat. Il se dit principalement Des fleurs et du teint. *Rose vermeille. Bouton vermeil. Teint vermeil. Frais et vermeil. Blanc et vermeil. Bouche vermeille. Lèvres vermeilles. Vermeille comme la rose.*

Une plaie vermeille, Celle dont les chairs sont d'un rouge vif, ne sont point livides.

VERMEIL. s. m. Argent doré. *Un service de vermeil. Un vase de vermeil. Etc.*

VERMICELIER. s. m. Celui qui fabrique, qui vend du vermicelle, des macaronis, et autres pâtes semblables.

VERMICELLE ou **VERMICEL**. s. m. Mot emprunté de l'italien. Espèce de pâte en forme de vers longs et menus, dont on fait des potages. *Potage au vermicelle.*

Il se dit aussi Du potage fait avec cette pâte. *Une assiette de vermicelle. Donnez-moi de ce vermicelle. Apportez-moi du vermicelle. Vermicelle au gras, au maigre, au lait. Un bon vermicelle.*

VERMICULAIRE. adj. des deux genres. Qui a quelque rapport aux vers, qui leur ressemble à quelque égard. *Le mouvement vermiculaire* ou *péristaltique des intestins. Pouls vermiculaire.*

VERMICULÉ, ÉE. adj. T. d'Archit. Il se dit Des ouvrages travaillés de manière qu'ils représentent des traces de vers. *Bossages vermiculés.*

VERMICULURES. s. f. pl. T. d'Archit. Travail qui représente des traces de vers.

VERMIFORME. adj. des deux genres. T. d'Anat. Il se dit De certains muscles qui ont la forme d'un ver. *Les muscles qui amènent les doigts vers le pouce sont vermiformes.*

VERMIFUGE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des remèdes propres à faire mourir les vers engendrés dans le corps humain, ou à les en chasser. *Poudre vermifuge. La rhubarbe, le camphre, l'oignon, sont vermifuges.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *C'est un excellent vermifuge.*

VERMILLER. v. n. T. de Vénerie. Il se dit Des sangliers qui fouillent la terre avec leur boutoir, pour y chercher des vers, des oignons ou des racines. *Les sangliers vont vermiller dans les pacages, dans les prés.* Voyez VERMILLONNER, neutre.

VERMILLON. s. m. Minéral d'une couleur rouge fort vive, qui est une combinaison naturelle de soufre et de mercure, et qu'on nomme autrement *Cinabre. Une livre de vermillon.* On fabrique aussi du *Vermillon artificiel.*

VERMILLON, signifie également, Cette couleur vive et éclatante qui se tire, soit du vermillon de mine, soit du vermillon artificiel. *Mettre du vermillon. Appliquer du vermillon. Vermillon d'Espagne. Le vermillon de France est aussi beau que celui de Chine. La draperie de ce tableau est faite avec de la laque et du vermillon.*

VERMILLON, signifie encore, La couleur vermeille des joues et des lèvres. *Ses joues ont un beau vermillon. Le vermillon de ses lèvres.*

VERMILLONNER. v. a. Enduire, peindre de vermillon.

VERMILLONNÉ, ÉE. part. passé.

VERMILLONNER. v. n. T. de Vénerie, employé pour le blaireau dans la même acception que *Vermiller* pour le sanglier. Voyez VERMILLER.

VERMINE. s. f. coll. Il se dit de Toute sorte d'insectes malpropres, nuisibles et incommodes, comme sont les poux, les puces, les punaises, etc. *Cet enfant est plein de vermine. Il se laisse manger à la vermine, par la vermine. Il est mangé, rongé de vermine. La vermine s'est mise sur cet arbre, et en a gâté les fruits. Il y a bien eu cette année de cette vermine-là sur les arbres.*

Il se dit figurément de Toute sorte de gens de mauvaise vie, de garnements dangereux ou incommodes pour la société. *Ce quartier n'est habité que par de la vermine. Toute la vermine du quartier.*

VERMINEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Il se dit Des maladies causées ou entretenues par des vers intestinaux. *Maladies vermineuses. Fièvres vermineuses.*

VERMISSEAU. s. m. Petit ver de terre. *Ces oiseaux vivent de moucherons et de vermisseaux.*

VERMOULER (SE). v. pron. Être piqué des vers. *Du bois qui commence à se vermouler.* Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif.

VERMOULU, UE. adj. Il se dit Du bois, du papier, etc., quand il est percé en plusieurs endroits par les vers. *Ce coffre, ce buffet est tout vermoulu. Cette poutre est vermoulue. Ce livre est vermoulu.*

VERMOULURE. s. f. La trace que les vers laissent dans ce qu'ils ont rongé. *Il y a de la vermoulure dans ce bois.*

Il signifie aussi, La poudre qui sort des trous faits par les vers.

VERMOUT. s. m. Vin blanc dans lequel on a fait infuser des plantes amères et aromatiques.

VERNAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui appartient au printemps. *L'équinoxe vernal.* Il est peu usité.

VERNE. s. m. Arbre. Voyez AUNE.

VERNIR. v. a. Enduire de vernis. *Vernir une image, un tableau, une table.*

VERNI, IE. part. passé.

VERNIS. s. m. Espèce d'enduit liquide dont on couvre la surface des corps pour la rendre lisse et luisante, ou pour les préserver de l'action de l'air et de l'humidité. *Beau vernis. Vernis à l'essence. Vernis à l'esprit-de-vin. Vernis gras. Vernis de la Chine, du Japon. Vilain vernis. Mettre du vernis sur du bois, sur du fer. Mettre une couche de vernis. Passer un vernis sur un tableau.*

En Botan., *Sumac au vernis*, ou *Vernis du Japon*, Arbrisseau commun en Asie et en Amérique, et qui fournit un suc laiteux dont les Japonais font leur vernis.

VERNIS, se dit figurément de Ce qui donne une apparence, une couleur favorable ou défavorable. *Ce procédé a donné un vilain vernis à cette personne. Il couvre ses vices d'un vernis d'élégance. La modestie est une sorte de vernis qui donne du lustre aux talents.*

VERNIS, se dit aussi d'Un enduit composé de substances vitrifiables, dont on couvre des vases de terre, et la porcelaine.

VERNISSAGE. s. m. Action de vernir, de vernisser. *Le vernissage d'une poterie.*

VERNISSER. v. a. Vernir. Il ne se dit guère qu'en parlant De la poterie. *Vernisser une terrine, un pot de terre.*

VERNISSÉ, ÉE. part. passé.

VERNISSEUR. s. m. Artisan qui fait des vernis, ou qui les emploie.

VERNISSURE. s. f. Application du vernis.

VÉROLE. s. f. Maladie vénérienne qui se communique le plus souvent par le commerce charnel avec une personne infectée du même mal. On la nommait autrefois *Grosse vérole*, et maintenant on dit absolument, *La vérole. Cet homme a la vérole dans les os. Il a pris, il a gagné la vérole avec une telle. Il lui a donné la vérole. Les premiers symptômes de la vérole. Guérir de la vérole. La vérole avec le temps carie les os.* On évite par bienséance de se servir de ce mot. Les médecins disent ordinairement, *La syphilis.*

Suer la vérole, Suer pour guérir de la vérole. *Il a sué plusieurs fois la vérole.*

Petite vérole, Maladie qui se manifeste par une éruption de boutons pustuleux, la plupart déprimés à leur centre, et qui laissent ordinairement de petits creux dans la peau après la guérison. *Cet enfant, cette femme a la petite vérole. La petite vérole sort bien. La petite vérole est rentrée. Un*

grain de petite vérole lui a fait perdre un œil. Il a le visage tout gâté de petite vérole. Il est marqué de petite vérole. Ce village est plein de petite vérole. La vaccine préserve de la petite vérole. Les médecins nomment plus ordinairement cette maladie *Variole.*

Petite vérole confluente, Petite vérole dont les boutons, et particulièrement ceux du visage, se touchent en beaucoup de points. *Petite vérole discrète,* Celle dont les boutons ne se touchent point.

Petite vérole volante, Espèce de maladie éruptive, dans laquelle les boutons ont quelque analogie avec ceux de la variole, mais qui n'a rien de dangereux.

VÉROLÉ, ÉE. adj. Qui a la vérole. *Cet homme est vérolé. Cette femme est vérolée.*

Il est aussi substantif. *Un vérolé. Une vérolée.* On évite par bienséance d'employer ce mot.

VÉROLIQUE. adj. des deux genres. T. de Médec. Appartenant à la vérole. *Pustule vérolique.*

VÉRON. s. m. Voyez VAIRON.

VÉRONIQUE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes qui comprend un grand nombre d'espèces, la plupart à fleurs bleues. *La véronique mâle, appelée aussi Thé d'Europe, est employée comme stomachique et cordiale. On cultive pour l'ornement la véronique de Virginie et la véronique à feuilles ternées. Véronique aquatique. Le bécabunga est une espèce de véronique.*

VERRAT. s. m. Pourceau qui n'est point châtré. *Jeune verrat. Vieux verrat.*

Pop., *Il écume comme un verrat,* se dit D'un homme qui écume de colère.

VERRE. s. m. Corps ordinairement transparent et fragile, assez dur, qu'on obtient en fondant du sable siliceux avec de la soude, ou de la potasse, et d'autres oxydes métalliques. *Verre à base de potasse ou de soude et de chaux. Verre à bouteille. Verre à vitres. Verre à fioles. Verre à glaces. Verre à base de potasse et d'oxyde de plomb : cristal, flint, flint-glass, stras. Verre mince. Verre mousseline. Verre épais. Verre double. Verre clair. Verre net. Verre obscur. Tasse, coupe, cloche, ballon de verre. Verre de lunette, de lunettes. Verre concave, convexe, lenticulaire. Verre objectif. Verre oculaire. Verre à facettes. Lunette à quatre verres. Œil de verre. Fondre le verre. Verre fondu. Souffler le verre. Verre recuit. Verre trempé. Verre poli. Verre taillé. Verre dépoli. Graver le verre. Verre gravé. Verre blanc. Verre de couleur. Verre opale. Verre opaque. Verre noir. Verre élancé. Verre rubané. Verre façon de Venise. Verre craquelé. Perles de verre. Verre de montre. Carreaux de verre. Mettre à une fenêtre des carreaux de verre de Bohême. Mettre sous verre une estampe, une miniature.*

Fig. et fam., *Cela est à mettre sous verre,* se dit D'une chose précieuse, curieuse, délicate, qui mérite d'être conservée. On dit, à peu près dans le même sens, D'une femme mignonne et bien parée, qu'*Elle est à mettre sous verre.*

Châssis de verre, c'est-à-dire, Garni de carreaux de verre.

Verre dormant, châssis à verre dormant, Verre, châssis qui ne s'ouvre jamais. On dit aussi simplement, *Un dormant.* Voyez DORMANT.

Verre ardent, Verre convexe au moyen duquel on rassemble les rayons du soleil, pour brûler les matières qu'on lui oppose à une certaine distance.

Verre de fougère, Verre dans lequel il entre des cendres de fougère.

Verre de plomb, verre d'antimoine, Verre produit par la fusion de la silice avec les oxydes de ces métaux.

Illumination en verres de couleur. Illumination formée avec de petits vases de verre coloré, dans chacun desquels est placée une lumière.

VERRE, signifie plus particulièrement, Une sorte de vase à boire, fait de verre. *Verre de cristal. Grand verre. Petit verre. La patte d'un verre. Le cul d'un verre. Verre fait en coupe, en cloche. Verre à patte. Verre bien net. Laver, rincer un verre. Boire un plein verre, à plein verre. Avoir le verre à la main. Cela se casse comme un verre. Verre à boire. Verre à liqueur. Verre à vin de Champagne. Grand verre à bière. Verre à ratafia. Etc.*

Fam., *Choquer le verre,* Faire toucher son verre plein de vin contre celui d'une personne avec qui l'on boit, en signe de bonne amitié. *Entre les verres et les pots,* À table, en buvant.

Prov. et fig., *Qui casse les verres les paye,* Celui qui fait quelque dommage doit le réparer.

En termes d'Art vétérin., *L'œil de ce cheval est cul de verre,* Le cristallin de son œil a une opacité qui annonce une cataracte.

VERRE, se dit aussi de La liqueur que contient ou peut contenir un verre ordinaire. *Verre d'eau. Verre de vin. Il en a bu six grands verres. Boire un verre d'eau, un verre de vin, un verre de limonade. Il avait quelques verres de vin dans la tête. Il n'avait bu que deux verres de vin, et il était ivre.*

VERRÉE. s. f. Plein un verre. *Prendre une tisane par verrées.* Il est peu usité.

VERRERIE. s. f. Lieu où l'on fait le verre, les ouvrages de verre. *Établir une verrerie. Fourneau, magasin de la verrerie.*

Il signifie également, L'art de faire du verre. *Il entend bien la verrerie.*

Il est aussi collectif, et signifie, Toute sorte d'ouvrages de verre. *Une charretée de verrerie.*

VERRIER. s. m. Ouvrier qui fait du verre et des ouvrages de verre. *Le métier de verrier ne dérogeait point à noblesse.* Adjectiv., *Gentilhomme verrier,* Gentilhomme qui travaillait en verrerie.

Il se dit aussi de Celui qui vend des ouvrages de verre, soit en boutique, soit dans les rues. *Acheter des ouvrages de verre chez un verrier.* Dans ce sens, il a vieilli.

Prov., *Il court, il va comme un verrier déchargé,* se dit D'un homme qui marche vite et légèrement.

VERRIER, se dit encore d'Un certain ustensile de ménage, ordinairement fait d'osier, dans lequel on range les verres à boire, les carafes, etc.

VERRIÈRE. s. f. Ustensile de table, espèce de cuvette remplie d'eau, dans laquelle on place les verres.

VERRIÈRE ou **VERRINE.** s. f. Morceau de verre qu'on met au devant des châsses, des reliquaires, ou devant des tableaux, pour les conserver. L'un et l'autre sont vieux.

VERROTERIE. s. f. T. de Commerce. Menue marchandise de verre, comme grains, bagues, patenôtres, etc. *On porte beaucoup de verroterie aux sauvages pour trafiquer avec eux.*

VERROU. s. m. Pièce de fer plate ou cylindrique, qu'on applique à une porte, afin de pouvoir la fermer, et qui va et vient entre deux crampons. *Gros verrou. Petit verrou. Fermer une porte au verrou, à deux verrous. Verrou à ressort. Verrou de sûreté. Mettre le verrou. Tirer le verrou.*

Tenir quelqu'un sous le verrou, Le tenir enfermé. *Être sous les verrous,* Être en prison. On dit dans un sens analogue, *L'or ouvre tous les verrous, force les verrous, etc.*

VERROUILLER. v. a. Fermer au verrou. *Verrouiller une porte.* Avec le pronom personnel, *Se verrouiller,* S'enfermer au verrou.

VERROUILLÉ, ÉE. part. passé.

VERRUE. s. f. Poireau, sorte de petite tumeur qui se forme à la surface du corps, surtout au visage et aux mains, et qui paraît due à l'épaississement de l'épiderme. *Remède contre les verrues.*

VERRUQUEUX, EUSE. adj. T. d'Histoire naturelle. Qui a la forme d'une verrue ; et, Qui est parsemé de verrues. *Cet animal a la peau verruqueuse.*

VERS. s. m. Assemblage de mots mesurés et cadencés selon certaines règles fixes et déterminées. *Vers latins. Vers grecs. Vers français Vers italiens ; etc. Vers héroïques. Vers lyriques. Vers burlesques ; etc. Grands vers. Petits vers. De beaux vers. Vers harmonieux. Vers naturels, coulants, faciles, doux, élégants, tendres, passionnés. Vers durs, faibles, ampoulés. Vers bien tournés, mal tournés. Méchants vers. Un vers heureux. Un vers incorrect. Les Grecs et les Latins se servent des mêmes mesures de vers. Les vers grecs et les vers latins sont composés de syllabes longues et de syllabes brèves. Vers hexamètres. Vers pentamètres. Vers iambes. Vers masculins. Vers féminins. Vers alexandrins. Vers de douze syllabes. Vers de dix syllabes. Vers à rimes plates, à rimes croisées, à rimes redoublées. Vers irréguliers. Vers acrostiches. La plupart des nations modernes riment leurs vers. Les Italiens, les Espagnols et les Anglais font aussi des vers sans rime. Dans la langue française, tous les vers sont rimés. Comédie en vers. Discours, épître en vers. Conte en vers. Recueil de vers. Mélanges de vers et de prose. De la prose mêlée de vers. Le style, le langage des vers diffère beaucoup de celui de la prose. Ce poëte fait bien les vers. Faire des vers. Composer des vers. Dire, réciter des vers. Faire des vers à la louange de quelqu'un. Il nous a lu ses vers.*

Il s'emploie quelquefois au singulier, dans un sens collectif. *Le vers de ce poëte, son vers est concis, énergique. Il tourne bien le vers, un vers.*

Vers libres, Vers de différentes mesures, qui ne sont pas soumis au retour d'un rythme régulier, comme le sont les stances, les strophes d'une ode.

Vers blancs, Vers non rimés, dans les langues où la rime est en usage. *La langue anglaise a des vers rimés, et admet aussi les vers blancs.*

VERS. Préposition de lieu servant à désigner à peu près Un certain côté, un certain endroit, une certaine situation. *Vers l'orient. Vers le nord. Je ne sais vers où. Vers la Tartarie. Tournez-vous vers moi, vers lui. Lever les yeux vers le ciel. Le but vers lequel se tournent tous ses efforts.*

VERS, se met quelquefois au lieu d'une autre préposition. Ainsi on dit, *Envoyé vers tel prince d'Allemagne,* Ministre auprès de tel prince d'Allemagne.

Il est aussi préposition de temps, et signifie, Environ. *Vers les quatre heures. Vers*

le printemps. Cela arriva vers l'année 1600. *Vers le commencement, vers la fin, vers le milieu de cette campagne. Vers le milieu de tel siècle, de tel règne.*

VERSANT, ANTE. adj. Qui verse facilement, qui est sujet à verser. Il n'est usité qu'en parlant Des carrosses et autres voitures semblables. *Les carrosses haut suspendus sont fort versants. Les berlines sont moins versantes que les autres voitures.*

VERSANT. s. m. La pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes. *Le versant septentrional des Pyrénées.*

VERSATILE. adj. des deux genres. Qui est sujet à tourner, à changer. Il ne se dit guère qu'au moral. *Un esprit versatile. Un caractère, une volonté versatile.*

VERSATILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est versatile. *Une grande versatilité d'esprit, de caractère, de sentiments. Il a beaucoup de versatilité dans le caractère, dans ses opinions.*

VERSE (À). loc. adv. qui n'est employée que dans cette phrase, *Il pleut à verse*, Il pleut abondamment. Voyez AVERSE.

VERSE. adj. m. T. de Géom. Il n'est usité que dans cette locution, *Le sinus verse d'un angle*, La partie du rayon du cercle qui est comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSEAU. s. m. T. d'Astron. L'un des douze signes du zodiaque, celui que, par suite de la révolution annuelle de la terre, le soleil semble parcourir du 20 janvier au 20 février, à peu près. *Le signe du Verseau.*

VERSEMENT. s. m. T. de Finance. Action de verser de l'argent dans une caisse. *Faire un versement. Un versement de fonds.*

VERSER. v. a. Épancher, répandre, transvaser. *Verser de l'eau dans une aiguière, dans une cruche. Verser de l'eau sur les mains, la verser à terre. Verser du vin dans un verre, dans un tonneau. Verser d'un vase dans un autre. Verser du plomb fondu.* Voyez RÉPANDRE.

Il se dit en parlant Des grains, dans le même sens qu'en parlant Des substances liquides. *Verser du blé dans un sac. Verser de l'avoine dans un coffre.*

Il s'emploie aussi absolument; et alors il signifie, Mettre du vin ou quelque autre boisson dans un verre. *Verser à boire. Versez-moi tout plein.*

Verser des larmes, Pleurer. *Verser des larmes sur quelqu'un. Il verse des larmes amères sur sa faute.*

Verser son sang pour la foi, pour la patrie, pour le service du roi, de l'État, Répandre son sang, donner sa vie pour la foi, etc. *Verser le sang humain, le sang des hommes*, Faire mourir des hommes, ordonner leur mort. On dit de même, *Verser le sang innocent.* On dit aussi, *Verser le sang*, avec le sens de Tuer d'une manière quelconque. *Après tant de sang versé sur les champs de bataille, les deux ennemis épuisés firent une trêve.*

Fig., *Verser l'or à pleines mains*, Le prodiguer, en dépenser beaucoup.

Fig., *Verser ses chagrins dans le cœur d'un ami*, Les lui confier. *Verser des consolations dans un cœur triste, ulcéré*, Adoucir ses peines. Dans un sens analogue, *Vos discours sages et consolants versent du baume sur mes blessures*, Ils suspendent mes maux, mes souffrances.

Fig., *Verser le mépris, verser le ridicule sur quelqu'un*, En parler de manière à le rendre méprisable ou ridicule.

VERSER, se dit aussi en parlant Des espèces d'or et d'argent, des sommes, des fonds, qu'on apporte à une caisse, qu'on y vient déposer. *Verser des fonds dans une caisse. Verser de l'argent d'une caisse dans une autre. Les impôts sont versés dans la caisse du receveur, avant de parvenir au trésor public.*

Verser des fonds dans une affaire, Y mettre, y employer des fonds. *Cette entreprise ne pourra réussir, si l'on n'y verse pas de nouveaux fonds.*

VERSER, se dit quelquefois figurément, dans l'Armée, en parlant D'hommes qu'on fait passer d'un corps dans un autre. *Les hommes du premier bataillon furent versés dans un autre.*

VERSER, se dit encore D'un carrosse, d'une charrette, et de toute autre voiture, lorsque par accident elle tombe sur le côté. En ce sens, il est neutre. On le dit pareillement Des personnes qui sont dans la voiture. *Les cabriolets qui sont suspendus trop haut sont sujets à verser. Nous avons versé à tel endroit. Verser en beau chemin. Prenez garde, vous allez verser.*

Il est quelquefois actif dans le même sens. *Ce cocher est maladroit, il nous a versés deux fois. Ce charretier a versé sa voiture.*

VERSER, se dit encore neutralement en parlant Des blés sur pied, lorsque la pluie ou le vent les couche. *S'il pleut longtemps, les blés verseront. Le grand vent fait verser les seigles.* En se sens, il est quelquefois actif. *L'orage a versé les blés.*

VERSÉ, ÉE. part. passé.

Il est quelquefois adjectif, et signifie, Exercé, expérimenté. *C'est un homme versé dans les affaires de finance, dans les négociations. Il est versé dans la lecture des poëtes. Il était versé dans la philosophie, dans la politique.*

VERSET. s. m. Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, et contenant le plus souvent un sens complet. Il ne se dit guère qu'en parlant Des livres de l'Écriture. *Les chapitres de l'Écriture sainte sont divisés par versets. Le dixième verset de tel chapitre, de tel psaume.*

VERSET, se dit aussi de Quelques paroles tirées ordinairement de l'Écriture, et suivies quelquefois d'un répons, qu'on dit, qu'on chante dans l'office de l'Église. *Chanter un verset et un répons.*

Il se dit, par extension, Du signe d'imprimerie qui sert à marquer les versets, et qui a la forme d'un V barré (℣).

VERSICULES ou **VERSICULETS.** s. m. pl. Diminutif de Vers. *Trouvez-vous ces versiculets passables? Un faiseur de versicules.* Ces deux mots sont familiers.

VERSIFICATEUR. s. m. Celui qui fait des vers. Il se dit particulièrement de Celui qui a plus de facilité pour la construction du vers, qu'il n'a de génie et d'invention. *Bon versificateur. On voit assez de versificateurs passables, mais les grands poëtes sont rares.*

VERSIFICATION. s. f. Art de faire les vers; manière de tourner les vers. *Les règles de la versification. Versification savante, belle, noble, facile, aisée, douce. Versification lâche, dure, pénible. La versification de Racine et celle de Corneille ont des beautés différentes.*

VERSIFIER. v. n. Faire des vers. *Il versifie bien. Il ne fait que versifier.*

VERSIFIÉ, ÉE. part. passé. Il ne se dit guère que dans ces locutions, *Une pièce bien versifiée, mal versifiée*, Une pièce dont les vers sont bien tournés, mal tournés. *Voilà une pièce bien versifiée, mais les idées en sont communes.*

VERSION. s. f. Interprétation, traduction d'une langue en une autre. *Version littérale. La version de la Bible. La version des Septante. La version qu'on nomme la Vulgate. L'ancienne version italique. La version chaldaïque, arabe, syriaque. Version hérétique. Une version latine, grecque, anglaise, italienne, etc. Version fidèle, exacte. Faire une version.* Lorsqu'il s'agit de La traduction d'un livre, le plus grand usage de ce mot est en parlant Des anciennes traductions de l'Écriture.

Il se dit, particulièrement, Des traductions que les écoliers font dans les colléges d'une langue ancienne en leur propre langue. *Son fils a remporté le prix de version latine, de version grecque.*

VERSION, dans le langage familier, se dit de La manière de raconter un fait. *Cette version n'est pas fidèle. Votre version n'est pas la mienne. Il y a sur ce fait différentes versions.*

VERSO. s. m. T. emprunté du latin, et qui signifie, La seconde page, le revers d'un feuillet. On le dit par opposition à Recto, qui signifie, La première page du feuillet. *Vous trouverez ce passage folio* 42 *verso.*

VERSTE. s. f. Mesure itinéraire de Russie, qui vaut 1 kilomètre et 67 mètres. *Mille verstes. Cette ville est à tant de verstes de telle autre.*

VERT, ERTE. adj. Qui est de la couleur des herbes et des feuilles des arbres. *Drap vert. Satin vert. Lunettes vertes. Sur l'herbe verte. Sous la verte feuillée. Vert comme pré. Tout est vert au printemps. Des arbres toujours verts. Sauce verte. Autrefois on faisait porter le bonnet vert aux banqueroutiers.*

VERT, se dit aussi Des arbres, des plantes qui ont encore quelque sève. *Cet arbre n'est pas mort comme vous le dites, il est encore vert. Du gazon encore vert.*

Fig. et fam., *Il est encore vert, c'est un homme encore vert*, se dit D'un homme âgé qui a encore de la vigueur. On dit aussi, *Une verte vieillesse*, Une vieillesse saine et robuste; et, dans un sens analogue, *Ce vieillard est encore vert.* On dit de plus, figurément et familièrement, *La verte jeunesse*, Les premiers temps de la jeunesse, de la grande jeunesse.

VERT, se dit également Du bois qui n'a pas encore perdu son humidité naturelle depuis qu'il est coupé. *Ce bois ne brûlera pas, il est bien vert.*

Pierres vertes, Pierres fraîchement tirées de la carrière. *Cuir vert*, Cuir qui n'a pas été corroyé.

Morue verte, Morue qui n'a pas été séchée.

VERT, signifie aussi, Qui n'est pas encore dans la maturité requise. *Ces fruits sont trop verts pour les cueillir. Des raisins encore tout verts.*

Vin vert, Vin qui n'est pas encore assez mûr, assez fait.

Pois verts, Pois nouveaux, par opposition aux pois qui se gardent secs.

Fig. et fam., *C'est un vert galant*, se dit D'un homme vif, alerte et vigoureux. *Cet homme a la tête verte, c'est une tête verte*, Il est vif, ardent, manquant de réflexion et d'expérience, il est étourdi, évaporé.

Prov. et fig., *Il trouve les raisins trop verts*, Il dénigre et fait semblant de dédaigner ce qu'il ne peut obtenir.

Prov. et fig., *Entre deux vertes, une mûre*, se dit Lorsque, entre deux ou plusieurs

choses qui ne sont guère bonnes, il y en a une meilleure que les autres. *Il allègue plusieurs excuses, entre deux vertes, une mûre.*

VERT, se prend encore figurément pour Ferme, résolu. *C'est un homme vert, qui ne passe rien, il faut être exact avec lui.* On dit dans le même sens, *Faire une réponse bien verte, une verte réprimande.*

VERT. s. m. La couleur verte, la couleur des herbes et des feuilles des arbres. *Vert brun. Vert foncé. Gros vert. Vert-dragon. Vert de mer. Vert d'eau. Vert-pré. Vert gai. Vert tendre. Vert naissant. Vert d'émeraude. Vert-pomme. Voilà un beau vert. Être habillé de vert. Aimer le vert. Cela tire sur le vert. Le vert réjouit la vue.*

Il se dit De différentes couleurs vertes préparées pour la peinture ou la teinture. *Vert d'iris. Vert de chrome.*

Vert de montagne, Terre verte, colorée par le cuivre.

VERT, se dit aussi Des herbes qu'on fait manger vertes aux chevaux dans le printemps. *Mettre des chevaux au vert. Faire prendre le vert à des chevaux. Leur faire quitter le vert. Les retirer du vert.*

Fig. et fam., *Manger son blé en vert*, Manger son revenu d'avance.

Prov. et fig., *Employer le vert et le sec dans une affaire*, Recourir à tous les moyens, employer toutes ses ressources pour la faire réussir.

Jouer au vert, Jouer, dans le mois de mai, à une sorte de jeu où l'on est obligé, sous de certaines peines, d'avoir toujours sur soi quelques feuilles de vert cueillies le jour même, et où chacun tâche de surprendre son compagnon dans un temps où il n'a point de vert. Figurément et par allusion à ce jeu, *Prendre quelqu'un sans vert*, Le prendre au dépourvu.

VERT, se dit de plus de L'acidité du vin qui n'est pas encore bien mûr. *Ce vin-là a du vert, mais ce vert se changera, tournera en sève.*

VERT, se dit en outre de Certaines roches, de certains marbres. *Vert antique. Vert de Corse. Vert de Gênes.*

VERT-DE-GRIS. s. m. Sorte de rouille verte qui se forme à la surface des objets de cuivre, lorsqu'on néglige de les nettoyer, et surtout lorsqu'ils demeurent quelque temps exposés à l'action réunie de l'air et des acides. *Le vert-de-gris est un poison.*

Il se dit également d'Un composé d'oxyde de cuivre en excès et d'acide acétique produit par l'action du cuivre sur le marc de raisin.

VERTÉBRAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport aux vertèbres. *Colonne vertébrale. Canal vertébral. Moelle vertébrale. Nerfs vertébraux.*

VERTÈBRE. s. f. T. d'Anat. Un des os qui, s'articulant les uns avec les autres, composent l'épine du dos, chez l'homme et chez un grand nombre d'animaux. *La première, la seconde vertèbre. Les vertèbres du cou, des lombes, etc.*

VERTÉBRÉ, ÉE. adj. T. d'Hist. nat. Il se dit Des animaux qui ont des vertèbres, par opposition à ceux qui n'en ont pas, tels que les mollusques, les vers, etc. *Les animaux vertébrés.*

VERTÉBRÉ, s'emploie aussi substantivement. *Les vertébrés se divisent en quatre classes : les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons.*

VERTEMENT. adv. Avec fermeté, avec vigueur. *Il lui parla, il lui répondit, il le réprimanda vertement. Cette place fut vertement attaquée.*

VERTICAL, ALE. adj. T. de Mathém. Perpendiculaire au plan de l'horizon. *Ligne verticale. Les cercles verticaux. Cadran vertical. Plan vertical.*

On dit aussi substantivement, *Une verticale*, Une ligne verticale. *Les corps tombent suivant la verticale.*

VERTICALEMENT. adv. Perpendiculairement au plan de l'horizon. *Plan posé verticalement.*

VERTICALITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est vertical.

VERTICILLE. s. m. T. de Botan. Assemblage de fleurs et de feuilles disposées circulairement autour d'un même point de la tige.

VERTICILLÉ, ÉE. adj. T. de Botan. Qui forme des anneaux. Il se dit Des fleurs et des feuilles des plantes, lorsqu'elles naissent en verticilles autour de la tige. *Feuilles verticillées.*

VERTIGE. s. m. Tournoiement de tête, indisposition dans laquelle il semble à ceux qui en sont atteints, que toutes choses tournent autour d'eux, ou qu'ils tournent eux-mêmes. *Quand on regarde du haut de cette tour en bas, on éprouve des vertiges. Il a des vertiges, le vertige. Il est sujet à des vertiges.*

VERTIGE, signifie aussi figurément, Égarement de sens, folie momentanée. *On ne passe point tout à coup d'une condition si humble à un rang si élevé, sans éprouver quelque vertige. Une sorte de vertige s'empara de tous les esprits.*

Esprit de vertige, Esprit d'erreur, de folie, d'égarement. *Il régnait alors un esprit de vertige.*

VERTIGINEUX, EUSE. adj. T. de Médec. Qui a des vertiges, qui est sujet aux vertiges. Il est peu usité.

Il se dit aussi quelquefois, dans le langage ordinaire, De ce qui cause le vertige. *Une hauteur vertigineuse.*

VERTIGO. s. m. Caprice, fantaisie. *Quand son vertigo lui prend. Elle a de singuliers vertigos.* Il est familier.

VERTIGO, se dit aussi d'Une maladie des chevaux. *Ce cheval a le vertigo. Son cheval est mort du vertigo.*

VERTU. s. f. Disposition ferme, constante de l'âme, qui porte à faire le bien et à fuir le mal. *Vertu sublime, rare, éminente, héroïque, solide, éprouvée. Vertus naturelles, acquises, surnaturelles* ou *infuses. Les vertus des païens. C'est un homme de grande vertu, de haute vertu. Instruire, former à la vertu. S'avancer dans le chemin de la vertu. L'amour de la vertu. Embrasser la vertu. Pratiquer la vertu. Faire profession d'honneur et de vertu. Exemple de vertu. Des semences de vertu. Des actes de vertu. On a mis sa vertu à l'épreuve. Exercer sa vertu.*

Il se dit aussi Des dispositions particulières propres à telle ou telle espèce de devoirs ou de bonnes actions. *Vertu chrétienne. Vertu morale. Les quatre vertus cardinales sont la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force. Les trois vertus théologales sont la Foi, l'Espérance et la Charité. La vertu de chasteté, d'humilité, de continence. Les vertus royales. Vertus guerrières. Vertus civiles. Vertus privées, publiques, domestiques. Vertu stoïque.*

Il se dit quelquefois Des personnes vertueuses. *Persécuter la vertu. Honorer la vertu. Récompenser la vertu.*

Prov., *Faire de nécessité vertu*, Se résoudre à faire avec courage et de bonne grâce, une chose qui est désagréable, pénible, mais qu'on ne peut pas se dispenser de faire.

Fam., *Vous avez bien de la vertu*, se dit À quelqu'un qui vient de faire une chose pour laquelle on se sent de la répugnance.

VERTU, se prend quelquefois dans le sens particulier de Chasteté, pudicité; et il ne se dit guère qu'en parlant Des femmes. *Au milieu d'un monde corrupteur, cette femme a su conserver sa vertu. Cette femme ne parle que de sa vertu. Sa laideur est le garant de sa vertu.*

VERTU, signifie aussi, Une qualité qui rend propre à produire un certain effet, qui donne la force de produire quelque effet. *Vertu occulte, secrète. Vertu spécifique. Les vertus des plantes, des minéraux. Cette plante a une grande vertu, a la vertu de guérir tel mal. La vertu magnétique. Ce remède n'a point de vertu.*

Il n'a ni force ni vertu, se dit D'un homme sans courage et sans caractère.

Prov., *Face d'homme porte vertu*, La présence d'un homme sert bien à ses affaires.

VERTUS, au pluriel, en termes de Théologie, est Le nom d'un des ordres de la hiérarchie céleste. *Les Dominations, les Vertus, les Puissances, etc.*

EN VERTU. loc. prépositive. En conséquence, à cause du droit, du pouvoir. *Il a saisi en vertu d'un jugement. Il exerce en vertu de son droit, en vertu des pouvoirs qu'il a reçus. En vertu de telle loi, de telle ordonnance. En vertu de quoi prétendez-vous cela?*

VERTUEUSEMENT. adv. D'une manière vertueuse. *Elle a toujours vécu vertueusement. Il s'est conduit vertueusement dans cette occasion.*

VERTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la vertu. *Il est fort vertueux. Les hommes vertueux. Une femme vertueuse. Une âme vertueuse. Un cœur vertueux.*

Il se dit quelquefois De ce qui est inspiré par la vertu. *Une résolution, une action vertueuse.*

Cette femme est vertueuse, Elle est chaste.

VERTUGADIN. s. m. Espèce de bourrelet que les dames portaient jadis au-dessous de leur corps de robe. *On ne porte plus de vertugadins. Cela était bon du temps qu'on portait des vertugadins.*

VERVE. s. f. Chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, l'artiste dans la composition de leurs ouvrages. *Verve poétique. Quand il est dans sa verve. Quand sa verve le tient. Être en verve. Entrer en verve. Parler, écrire de verve. Ce poète a de la verve. Sa verve est refroidie. Sa verve s'éteint. Ce musicien, ce peintre manque de verve. Il y a de la verve dans cet ouvrage, mais une verve déréglée. Ce morceau a été fait de verve.*

Il signifie aussi, familièrement, Caprice, bizarrerie, fantaisie. *Quand sa verve le prend, lui prend. Quand il est dans sa verve.* Ce sens est peu usité.

VERVEINE. s. f. Plante odorante, de la famille des Verbénacées, que les anciens employaient dans les cérémonies religieuses et dans les conjurations magiques.

VERVELLE. s. f. Espèce d'anneau qu'on met au pied d'un oiseau de fauconnerie, et

sur lequel on grave le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartient.

VERVEUX. s. m. T. de Pêche. Sorte de filet à prendre du poisson. *Le verveux est une espèce de nasse de réseau soutenue sur des cerceaux.*

VES

VÉSANIE. s. f. T. de Médec. Nom générique sous lequel plusieurs médecins comprennent les différentes espèces d'aliénations mentales.

VESCE. s. f. T. de Botan. Plante à fourrage, de la famille des Légumineuses, dont le grain est rond. *Un fagot, une botte de vesce.*

Il se dit aussi Du grain même. *Un boisseau de vesce. Semer de la vesce. Donner de la vesce à la volaille.*

VÉSICAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui a rapport à la vessie. *Veines, artères vésicales.*

VÉSICATOIRE. adj. des deux genres. T. de Médec. Qui fait venir des ampoules, qui détermine le soulèvement de l'épiderme. *Onguent vésicatoire. Emplâtre vésicatoire. Taffetas vésicatoire.*

Il est aussi substantif masculin. *Il faut lui appliquer, lui mettre un vésicatoire, des vésicatoires. Le vésicatoire n'a pas pris.*

Il se dit, par extension, de La plaie causée par l'application du vésicatoire. *Il a un vésicatoire au bras. Panser, supprimer un vésicatoire. Son vésicatoire ne rend plus.*

VÉSICULE. s. f. T. d'Anat. Sac membraneux semblable à une petite vessie. *La vésicule du fiel. Le poumon est composé d'une infinité de petites vésicules. Les vésicules séminales.*

En Ichtyologie, *Vésicule aérienne*. Voyez *Vessie natatoire.*

VESOU. s. m. Le suc liquide qui sort de la canne à sucre écrasée par le moulin.

VESPER. s. m. La planète de Vénus lorsqu'elle paraît le soir. On dit aussi, *L'étoile du soir.*

VESPÉRIE. s. f. Le dernier acte de théologie ou de médecine, que soutenait autrefois un licencié avant de prendre le bonnet de docteur, et où celui qui présidait donnait quelques avis, quelques instructions au répondant. *Soutenir une vespérie.*

Il signifie quelquefois, figurément et familièrement, Réprimande. *Son père lui a fait une rude vespérie.* Ce sens est peu usité depuis la suppression des vespéries.

VESPÉRISER. v. a. Réprimander quelqu'un. *Il l'a terriblement vespérisé. S'il y retourne, il sera vespérisé.* Il a vieilli.

VESPÉRISÉ, ÉE. part. passé.

VESPÉTRO. s. m. Sorte de ratafia, auquel on attribue un grand nombre de propriétés, et qui est surtout employé comme stomachique et carminatif. *Une bouteille de vespétro.*

VESSE. s. f. Vent d'une odeur désagréable, qui sort sans bruit par le derrière. *Faire une vesse. Lâcher une vesse.*

En Botan., *Vesse-de-loup*, ou *Vesse-loup*, Sorte de champignon qui n'est plein que de vent et de poussière. *La poussière qui sort de la vesse-de-loup est regardée comme astringente.*

VESSER. v. n. Laisser échapper une vesse.

VESSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a l'habitude de vesser.

Fig., *Un vesseur*, Un poltron.

VESSIE. s. f. Sac ou réservoir membraneux, servant à recevoir et à contenir l'urine. *La vessie est située dans le bassin, entre le rectum et l'os pubis. L'urine descend des reins dans la vessie par les uretères, et sort de la vessie par l'urètre. Le col de la vessie. Un ulcère à la vessie. Une pierre dans la vessie. Le catarrhe de la vessie.*

Il se dit aussi de Cette partie tirée du corps de l'animal et desséchée. *Vessie de cochon. Enfler une vessie. Les peintres mettent leurs couleurs dans des morceaux de vessie. Nager avec des vessies remplies d'air.*

Prov., fig. et pop., *Il veut faire croire que vessies sont lanternes, que des vessies sont des lanternes*, se dit D'un homme qui veut faire croire des choses absurdes et bizarres. *J'aimerais autant qu'on me donnât d'une vessie par le nez*, se dit Pour marquer qu'on méprise des louanges fades et des complaisances basses.

VESSIE, signifie encore, vulgairement, Une petite ampoule sur la peau. *La poudre de cantharides fait élever des vessies.*

Vessie natatoire, Sac membraneux rempli d'air, qu'on trouve dans la plupart des poissons, et qui est destiné à les rendre plus ou moins légers, selon qu'ils veulent descendre dans l'eau ou monter à sa surface.

VESSIGON. s. m. T. d'Art vétérinaire. Tumeur molle qui survient sur l'une des parties latérales du jarret du cheval.

VESTA. s. f. T. d'Astron. Nom d'une planète fort petite qui fut découverte en 1807, par Olbers.

VESTALE. s. f. Nom que les Romains donnaient à des vierges consacrées à la déesse Vesta. *Une vestale qui manquait à la chasteté, était punie de mort.*

Il se dit figurément, parmi nous, d'Une femme, d'une fille qui est d'une chasteté exemplaire. *C'est une vestale. Elle fait la vestale. Elle se donne pour vestale.*

VESTE. s. f. Vêtement qui se porte sous l'habit, et qui est à quatre pans, dont les deux de devant ont des poches. *Veste de satin. Veste brodée. Le gilet a remplacé la veste.*

Il se dit aussi d'Un habillement long que les Orientaux portent sous leur robe. *Longue veste. Veste à la turque. Veste de drap d'or.*

Il se dit encore d'Une sorte de vêtement qui tient lieu de l'habit, et dont les basques sont beaucoup plus courtes. *Une veste d'ouvrier. Une veste de drap, de toile. Une veste de chasse. Être en veste.*

VESTIAIRE. s. m. Le lieu où l'on serre les habits destinés aux religieux et aux religieuses, ou les costumes des membres d'un tribunal, d'une académie, etc. *Le vestiaire du couvent. Le vestiaire du tribunal.*

Il se dit également de L'endroit où l'on dépose momentanément des vêtements. *Le vestiaire de l'Opéra.*

VESTIAIRE, se dit aussi de la Dépense que l'on fait pour les habits des religieux et des religieuses, ou de L'argent qu'on leur donne pour s'habiller.

Il se dit encore de Réunions de charité où des dames s'occupent à faire des vêtements pour les pauvres, et à les leur distribuer; et de L'endroit où se tiennent ces réunions. *Le vestiaire de Saint-Étienne-du-Mont.*

VESTIBULE. s. m. La pièce d'un édifice qui s'offre la première à ceux qui entrent, et qui sert de passage pour aller aux autres pièces. *Un grand vestibule. Un beau vestibule. Il n'entra pas dans la salle, il demeura dans le vestibule.*

VESTIBULE, en termes d'Anatomie, Cavité de forme irrégulière qui fait partie du labyrinthe ou de l'oreille interne.

VESTIGE. s. m. Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, marquée dans l'endroit où il a marché. *Il n'y paraît aucun vestige.* Il est plus usité au pluriel. *Je vois des vestiges d'hommes.* On l'emploie surtout dans le style soutenu.

Fig., *Suivre les vestiges de quelqu'un*, L'imiter. *Il a suivi les vestiges de ses aïeux.*

VESTIGE, se dit, par extension, de Certaines marques qui restent sur la terre, et qui montrent qu'il y a eu dans le lieu où elles se trouvent des maisons, des fortifications, des remparts, des retranchements, etc. *Il y avait là autrefois un château, une ville, on en voit encore les vestiges. J'ai remarqué dans ce pays des vestiges de plusieurs camps des Romains, de vieux vestiges, d'anciens vestiges. Vous dites qu'il y a eu là une église; il n'en paraît, il n'en reste aucun vestige, pas le moindre vestige. Il n'en reste pas vestige. En reste-t-il quelque vestige? Il n'y en a pas vestige.*

Il s'emploie figurément, au sens moral. *On ne trouve aucun vestige de ce fait dans l'histoire. On trouve dans leur pays des vestiges de cette religion, de cette coutume, de cette opinion. Il ne restait pas chez ce peuple un seul vestige de civilisation, un seul vestige de sa grandeur passée. Les derniers vestiges de cette révolution ont disparu, sont effacés.*

VESTON. s. m. Sorte de veste.

VET

VÊTEMENT. s. m. Habillement, ce qui sert à couvrir le corps. *Un vêtement léger, chaud, commode. Un vêtement bien singulier. Changer de vêtement. Le grand prêtre déchira ses vêtements. Les vêtements sacerdotaux.*

VÉTÉRAN. s. m. Il se disait, chez les Romains, Des anciens soldats et particulièrement de ceux qui, après avoir servi un certain temps, obtenaient leur congé et les récompenses dues à leurs services. *La république, dans un si pressant besoin, fit reprendre les armes aux vétérans.*

Il se disait, parmi nous, Des soldats qui, en considération de leurs années de service ou pour quelque autre cause, avaient été admis dans de certaines compagnies chargées d'un service tranquille et sédentaire. *Un vétéran. Une compagnie de vétérans. Entrer dans les vétérans. Capitaine de vétérans.*

VÉTÉRAN, se disait autrefois Des anciens officiers de magistrature qui, après avoir servi un certain temps, jouissaient encore, en vertu des lettres du prince, d'une partie des prérogatives de leurs charges, quoiqu'ils ne les possédassent plus. *Il était vétéran. Il jouissait des droits de vétéran. Lettres de vétéran.*

Il se disait aussi, dans quelques Académies, de Certains membres qui renonçaient à leur place d'académiciens, et en conservaient les honneurs

Dans les Collèges, *Un vétéran de rhétorique, de seconde, etc.*, Un élève qui étudie une seconde année en rhétorique, en seconde, etc.

VÉTÉRANCE. s. f. Qualité de vétéran. *La vétérance s'acquiert par un certain nom-*

bre d'années de service. Lettres de vétérance.

VÉTÉRINAIRE. adj. des deux genres Il ne se dit qu'en parlant De la médecine des chevaux, des bestiaux, et généralement des animaux domestiques. *Médecine vétérinaire. Art vétérinaire. École vétérinaire. Artiste, médecin vétérinaire.*

Il se dit substantivement d'Un artiste vétérinaire, de celui qui connait et qui traite les maladies des chevaux et des bestiaux. *Il faut mener ce cheval, ce bœuf chez le vétérinaire.*

VÉTILLARD, ARDE. s. Voyez VÉTILLEUR.

VÉTILLE. s. f. Bagatelle, chose de peu de conséquence, de nulle conséquence. *Il ne s'amuse qu'à des vétilles. La moindre vétille l'arrête.* Il est familier.

VÉTILLER. v. n. S'amuser à des vétilles. *Il ne fait que vétiller. Il vétille toujours.*

Il signifie aussi, Faire des difficultés sur de petites choses. *On ne peut rien faire avec lui, parce qu'il ne cesse de vétiller.*

VÉTILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui s'amuse à des vétilles ou à de petites difficultés. *C'est un grand vétilleur. Ce n'est qu'un vétilleur. C'est une petite vétilleuse.*

VÉTILLEUX, EUSE. adj. Qui demande qu'on prenne des soins minutieux, qu'on fasse attention aux plus petits détails. *Ouvrage vétilleux. Occupation vétilleuse.*

Il se dit aussi Des personnes qui s'amusent, qui s'arrêtent à des vétilles. *Cet homme-là est bien vétilleux, est trop vétilleux. C'est un esprit vétilleux.*

VÊTIR. v. a. (*Je vêts, tu vêts, il vêt ; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais. Je vêtis. J'ai vêtu. Je vêtirai. Vêts, vêtons, vêtez. Que je vête. Que je vêtisse. Vêtant.* Le singulier du présent de l'indicatif et l'impératif ne sont guère usités.) Habiller, donner des habits à quelqu'un. *C'est une des œuvres de miséricorde de vêtir les pauvres, de vêtir les nus. À son enterrement, on a vêtu douze pauvres. Il est obligé de nourrir et de vêtir ses enfants.*

Vêtir un enfant, Lui donner sa première robe. *Cet enfant devient fort, il est temps de le vêtir.* Cette manière de parler est peu usitée.

Vêtir une robe, une soutane, une camisole, etc., Mettre sur soi une robe, une soutane, une camisole, etc.

VÊTIR, s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et signifie, Mettre son habillement sur soi, s'habiller. *Il est longtemps à se vêtir. Vêtez-vous promptement. Vous vous êtes vêtu trop légèrement pour la saison. Que ne vous vêtez-vous mieux? Il faut se vêtir selon son état.*

Se vêtir à la française, à la turque, etc., Suivre la mode des Français, des Turcs, etc., dans ses habillements.

VÊTU, UE. part. passé. *Vous voilà bien vêtu pour votre hiver. Vous voilà bien vêtu, mal vêtu. Vous êtes richement vêtu, vêtu chaudement.*

Il se dit particulièrement en parlant Des habits de dignité. *Le roi était vêtu de ses habits royaux.*

L'oignon est fort vêtu cette année, Ses enveloppes sont plus épaisses et plus nombreuses qu'à l'ordinaire. Les jardiniers disent proverbialement, *Quand l'oignon est fort vêtu, c'est signe de grand hiver.*

Prov., *Être vêtu comme un oignon,* Avoir plusieurs vêtements l'un sur l'autre.

VÉTIVER. s. m. T. de Botan. Nom d'une plante graminée, dont les racines très odorantes servent à préserver le linge et les vêtements de l'atteinte des insectes.

VETO. (On prononce *Véto.*) Mot emprunté du latin, qui signifie, *Je m'oppose, j'empêche.* C'était la formule qu'employait à Rome tout tribun du peuple, lorsqu'il s'opposait aux décrets du sénat, ou aux actes des magistrats. Cette formule s'était conservée dans les diètes de Pologne, où chaque nonce pouvait, en la prononçant, arrêter toute délibération législative. On l'emploie aujourd'hui, en parlant De certains gouvernements, pour exprimer Le refus que fait le roi ou chef de l'État, de sanctionner une loi proposée ou adoptée par le parlement, par les chambres. *En Angleterre, le roi a le veto, le droit de veto. Le roi a mis le veto, son veto à cette loi. Il a usé de son veto en cette occasion.*

Veto absolu, veto suspensif, La faculté de refuser à un acte législatif le caractère de loi, ou pour toujours, ou pour un temps limité.

Par extension, *Chaque chambre a le veto sur l'autre,* A le droit de refuser un projet proposé ou approuvé par l'autre chambre.

Fig. et fam., *J'y mets mon veto,* Je m'oppose à cela.

VÊTURE. s. f. Cérémonie qui se fait dans les couvents, lorsqu'on donne l'habit à un religieux, à une religieuse, et qui précède communément d'une année la profession solennelle. *Assister à une vêture. Prêcher une vêture.* On dit plus ordinairement, *Prise d'habit.*

VÉTUSTÉ. s. f. Ancienneté. Il se dit principalement en parlant Des choses que le laps de temps a fait dépérir, a détériorées. *Cette chapelle, cet arbre tombe de vétusté. Ses titres périssent de vétusté.*

VÉTYVER. s. m. Voyez VÉTIVER.

VEU

VEUF, EUVE. adj. (F se prononce, même au pluriel.) Celui dont la femme est morte, et qui n'est point remarié ; Celle dont le mari est mort, et qui n'est point remariée. *Un homme veuf. Une femme veuve. Il est veuf. Elle est veuve pour la seconde fois. Elle est veuve d'un tel.*

Il est souvent employé substantivement. *Elle va épouser un veuf. Une pauvre veuve désolée. Riche veuve. Dieu est le protecteur des veuves et des orphelins. Protéger, dépouiller la veuve et l'orphelin.*

Prov. et fig., *Le denier de la veuve,* Ce qu'on donne en prenant sur son nécessaire. *Je vous donne peu, mais c'est le denier de la veuve.*

VEUF, s'emploie quelquefois figurément, et signifie, Privé de. *Cette église est veuve de son évêque.*

Dans un sens particulier, *Église veuve,* Église collégiale qui a été cathédrale, et dans laquelle il y avait anciennement un évêque. *L'église de Saint-Quentin était une église veuve.*

VEUVE, parmi les Fleuristes, est le nom d'Une tulipe panachée de blanc et de violet, et celui d'Une espèce de scabieuse à fleurs d'un noir pourpré.

VEUVE, est aussi le nom d'Un oiseau d'Afrique de l'ordre des passereaux.

VEULE. adj. des deux genres. Mou, faible. *Je me sens tout veule.* Ce sens a vieilli.

Il se dit aussi, en termes de Jardinage, D'une terre trop légère, et Des branches longues et faibles. *Terre veule. Branches veules.*

VEUVAGE. s. m. État de l'homme dont la femme est morte et qui n'est point remarié; ou de la femme dont le mari est mort, et qui n'est point remariée. *Triste veuvage. Long veuvage. Perpétuel veuvage. Durant son veuvage.*

VEX

VEXANT, ANTE. adj. Qui tourmente, qui cause de la peine. *Cela est bien vexant.* Il est très familier.

VEXATION. s. f. Action de vexer. *Le procès qu'on lui fait est une vexation manifeste, une pure vexation. Il a été puni de ses vexations. Exercer, commettre des vexations. Éprouver, essuyer des vexations.*

VEXATOIRE. adj. des deux genres. Qui a le caractère de la vexation. *Impôt vexatoire. Administration vexatoire.*

VEXER. v. a. Tourmenter, faire de la peine injustement à quelqu'un. *Ce seigneur vexait ses vassaux. Cet homme se plaît à vexer tous ceux qui lui sont subordonnés.*

Très fam., *Cela me vexe, je suis vexé de cela,* Cela me fait de la peine, me contrarie.

VEXÉ, ÉE. part. passé.

VEXILLAIRE. s. m. Porte-étendard, dans les armées romaines. Il se disait aussi de Soldats vétérans ou en activité, détachés de leurs corps, et réunis pour un service spécial, sous un drapeau particulier.

VIA

VIABILITÉ. s. f. État des voies de communication dans un pays.

VIABILITÉ. s. f. T. de Médec. légale. État, qualité de l'enfant viable.

VIABLE. adj. des deux genres. T. de Médecine légale. Qui est assez fort, dont les organes sont assez bien conformés pour faire espérer qu'il vivra. *Un enfant né avant le septième mois n'est pas viable.*

VIADUC. s. m. T. de Ponts et chaussées. Sorte de pont construit au-dessus d'un vallon ou d'un cours d'eau, pour le passage d'un chemin de fer, d'une route.

VIAGER, ÈRE. adj. Qui est à vie, dont on ne doit jouir que durant sa vie. *Rente viagère. Pension viagère. Il a mis tout son bien à fonds perdu, il n'a qu'un revenu viager.*

Il s'emploie substantivement, au masculin. *Il n'a que du viager. Il a mis tout son bien en viager.*

VIANDE. s. f. La chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit. *Le mouton est une bonne viande. Le cerf est une viande grossière, de mauvais suc. Viande délicieuse, délicate, exquise, fort nourrissante. De bonne viande. De belle viande. Viande mortifiée. Viande fraîche, fraîche tuée. Viande trop faite. Viande gâtée. Viande bouillie, rôtie, grillée, chaude, froide. Viande bien apprêtée. Viande de bon goût, de mauvais goût, savoureuse, indigeste, de dure digestion. La fumée des viandes. Table couverte, chargée de viandes. Un plat de viande. Laisser sécher, laisser brûler de la viande. Animer le feu pour donner couleur à la viande. Ce pourvoyeur a fait marché pour fournir la grosse et la menue viande. Abstinence de viande. On servit beaucoup de viandes à ce repas. Viande piquée, lardée, bardée, etc. Distribuer la viande aux troupes. Ces soldats*

ont pris la viande pour deux jours. Acheter de la viande à la livre, à la main.

Viande neuve, Viande qui est servie pour la première fois. *Ce hachis est de viande neuve.*

Viande blanche, La viande de volaille, de lapin, de veau, etc. *Viande noire*, La viande de chevre, de becasse, de sanglier, etc. *Grosse viande*, ou *Viande de boucherie*, Le bœuf, le veau, le mouton. *Menue viande*, La volaille, le gibier, etc.

Viande faisandée, hasardée, Viande de gibier qui est près de se gâter.

VIANDE, se dit quelquefois, en général, de Toutes les chairs, soit des animaux terrestres et des oiseaux, soit des poissons, qui servent à la nourriture. *Le saumon n'est pas une viande de malade.*

Viandes de carême, Le poisson salé, la morue, le hareng, le saumon, etc. *Faire provision de viandes de carême.*

Chez le Roi, *La viande est servie*, se disait les jours maigres comme les jours gras. On y disait aussi, *Aller à la viande*, Aller chercher les plats qu'on devait servir sur table.

Fig. et fam., *Viande creuse*, Mets qui ne nourrit point, qui n'est point solide. *La crème fouettée est une viande creuse pour un homme de bon appétit.* Il se dit aussi Des divertissements qu'on propose à une personne qui a besoin de manger. *La musique est une viande bien creuse pour un homme qui a faim.* On dit de même, *Se repaître de viandes creuses*, Se remplir d'imaginations chimériques et d'espérances mal fondées.

Prov. et fig., *Ce n'est pas viande prête*, se dit D'une chose qu'on attend, qu'on espère, et que cependant on ne peut pas avoir sitôt. *C'est un mangeur de viandes apprêtées*, se dit D'un fainéant qui aimerait à bien vivre sans se donner la peine de gagner sa vie. *Ce n'est pas viande pour ses oiseaux*, se dit D'une chose à laquelle un homme ne peut pas prétendre.

VIANDER. v. n. T. de Vénerie. Pâturer. Il ne se dit que Des cerfs et autres bêtes fauves. *Le cerf va viander la nuit. Le cerf a viandé cette nuit dans cette prairie.*

VIANDIS. s. m. T. de Vénerie. Pâture du cerf et d'autres bêtes fauves; brout de la superficie du jeune taillis. *Quand le cerf est au viandis. On reconnaît les cerfs à leur viandis.*

VIATIQUE. s. m. Provisions ou argent qu'on donne à quelqu'un pour un voyage. *On lui a donné cent écus pour son viatique.* Il est vieux, et n'était guère usité que chez les religieux.

Il signifie, figurément et absolument, Le sacrement de la sainte eucharistie, quand on l'administre aux malades qui sont en péril de mort. *On lui a donné le viatique. Porter le viatique à un malade. Ce malade a reçu le saint viatique. Il a reçu Notre-Seigneur en viatique. Il a communié en viatique*, Sans avoir été obligé d'être à jeun.

VIB

VIBORD. s. m. T. de Marine. Grosse planche posée de champ, qui borde et embrasse le pont supérieur d'un vaisseau, le tillac, et qui lui sert de parapet.

VIBRANT, ANTE. adj. Qui vibre, qui est mis en vibration. *Corde vibrante.*

Voix vibrante, Voix forte et puissante.

En Médec., *Pouls vibrant*, Pouls qui est grand, dur, et qui frappe les doigts comme le ferait une colonne de mercure qui remplirait l'artère.

VIBRATION. s. f. T. de Physiq. Mouvement alternatif ou réciproque, qui fait décrire à un point ou à un corps des excursions rapides et successivement réitérées, de part et d'autre de leur position de repos. On l'emploie surtout au pluriel. *Les vibrations d'une corde sonore, d'un diapason, de la membrane du tympan. Les vibrations de l'air. Les vibrations des corps matériels qui produisent les sons, et les vibrations de l'éther auxquelles on attribue la chaleur et la lumière.* On dit aussi, mais rarement, *Les vibrations d'un pendule :* cette sorte de mouvement étant en général peu rapide, le terme d'*Oscillation* lui convient mieux.

VIBRER. v. n. T. de Physiq. Exécuter des vibrations. *Cette corde a longtemps vibré.*

Il s'emploie quelquefois figurément. *Ces sentiments généreux, exprimés avec tant de force, firent vibrer tous les cœurs.*

VIBRION. s. m. T. de Zoologie. Genre d'infusoires.

VIC

VICAIRE. s. m. Celui qui est établi sous un supérieur pour tenir sa place en certaines fonctions. *Il y avait des princes qui se disaient vicaires de l'empire d'Allemagne.*

Il se dit plus ordinairement de Celui qui fait des fonctions ecclésiastiques sous un supérieur. *Vicaire perpétuel d'une paroisse. Vicaire amovible. Le curé et son vicaire. Grand vicaire, vicaire général d'un archevêque, d'un évêque, d'un abbé.*

Vicaire apostolique. Titre que le pape confère à un ecclésiastique, dans des pays hérétiques ou infidèles, pour veiller sur la religion.

Dans certaines Communautés, *Le père vicaire*, Le religieux qui en l'absence du supérieur en fait les fonctions.

Dans l'Église catholique, *Le vicaire de* JÉSUS-CHRIST, Le pape.

À Rome, *Cardinal-vicaire*, Le cardinal à qui le pape confiait particulièrement l'administration ecclésiastique de la ville de Rome.

VICAIRIE. s. f. La fonction du vicaire d'une paroisse. Il signifie la même chose que *Vicariat*, mais il est moins usité. Il y avait aussi, dans certaines églises cathédrales, des bénéfices appelés *Vicairies.*

VICARIAL, ALE. adj. Qui a rapport au vicariat. *Fonctions vicariales.*

VICARIAT. s. m. Fonction, emploi du vicaire. *Le vicariat de l'Empire en telle province. Le vicariat de telle paroisse est bon. L'évêque l'a élevé au grand vicariat du diocèse.*

Il signifie quelquefois, Le territoire sur lequel s'étend le pouvoir du vicaire, soit séculier, soit ecclésiastique. *Tel prince était vicaire de l'Empire en tels et tels pays, et, dans tout son vicariat, il avait tels et tels droits. Les cures du grand vicariat de Pontoise. Le grand vicariat de Moulins.*

VICARIER. v. n. Faire les fonctions de vicaire dans une paroisse. *Il a vicarié pendant dix ans.*

Il signifie, figurément et familièrement, Être réduit à une place subalterne. *Je suis las de vicarier.*

VICE. s. m. Défaut, imperfection. *Vice de nature. Vice de conformation. Vice de construction. Cette maladie vient du vice du sang. Ce cheval n'a point de vices. Vice rédhibitoire. Il y a un vice considérable dans cet acte. Vice de forme. Vice de style. Vice de raisonnement. Vice de prononciation. Vice de caractère. Vice de cœur.*

Il signifie aussi, Faute, comme dans cette phrase, *C'est un vice de clerc.* Cette acception a vieilli : on dit, *Un pas de clerc.*

VICE, s'emploie absolument pour signifier, dans l'homme, Une disposition habituelle au mal; et, en ce sens, il est opposé à Vertu. *Se plonger dans le vice. Haïr, quitter le vice. C'est le vice de la nation. L'ivrognerie est un vilain vice. Ce n'est pas son vice. Il s'est abandonné, livré à toutes sortes de vices. Il a tous les vices. Cacher, déguiser ses vices.*

Prov., *Nul sans vice.* On dit aussi, *Pauvreté n'est pas vice.*

VICE, signifie, dans un sens plus étroit, La débauche, le libertinage. *Croupir dans le vice. Veut-il donc mourir dans le vice et dans le désordre?*

Prov., *Le vice l'a quitté, mais il n'a pas quitté le vice*, se dit D'un homme qui conserve ses inclinations vicieuses, quoiqu'il ne puisse les satisfaire.

VICE, se dit quelquefois Des personnes vicieuses. *Gourmander, punir, châtier le vice. Protéger, autoriser le vice. Honorer le vice.*

VICE. Particule tirée du latin, qui entre dans la composition de plusieurs mots français, avec le sens de Qui tient la place, qui supplée dans certaines fonctions. On trouvera ci-dessous les principaux de ces mots composés.

VICE-AMIRAL. s. m. Officier de marine dont le grade est au-dessous de celui d'amiral, et répond au grade de général de division dans les armées de terre. *Le grade de vice-amiral. Il fut nommé vice-amiral. Il y avait autrefois, dans la marine française, un vice-amiral du Ponant, et un vice-amiral du Levant.*

Il se dit aussi Du second vaisseau de la même flotte. *Il servait sur le vice-amiral.*

VICE-AMIRAUTÉ. s. f. Charge, grade de vice-amiral. *Il obtint la vice-amirauté du Levant.*

VICE-BAILLI. s. m. Officier de robe courte, qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui jugeait les cas prévôtaux. *Charge de vice-bailli.*

VICE-CHANCELIER. s. m. Celui qui fait la fonction de chancelier en l'absence de cet officier ou dignitaire. *Le cardinal qui gouverne la chancellerie de Rome est appelé Vice-chancelier.*

VICE-CONSUL. s. m. Celui qui supplée le consul en son absence, ou qui fait les fonctions de consul dans les lieux où il n'y a point de consul. *Le consul et le vice-consul de France à Cadix, à Lima. La France n'est représentée que par des vice-consuls dans plusieurs villes étrangères. Vice-consul d'Espagne à Bayonne.*

VICE-CONSULAT. s. m. Emploi de vice-consul. *Il a exercé dix ans le vice-consulat de tel endroit.*

VICE-GÉRANT. s. m. Celui qui supplée le gérant en son absence, ou qui le seconde lorsqu'il est présent.

VICE-GÉRENT. s. m. Celui qui tient la place de l'official en son absence. *La sentence fut prononcée par le vice-gérent de l'officialité de Paris.*

VICE-LÉGAT. s. m. Prélat établi par le pape pour exercer les fonctions du légat en l'absence de celui-ci. *Il y avait un vice-légat de Bologne et un vice-légat d'Urbin.*

VICE-LÉGATION. s. f. Emploi de vice-légat. *Le pape donna la vice-légation de la Romagne à...*

VICENNAL, ALE. adj. Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans. Il est peu usité.

VICE-PRÉSIDENCE. s. f. Les fonctions, la dignité de vice-président. *Il fut nommé à la vice-présidence.*

VICE-PRÉSIDENT. s. m. Celui qui, dans certaines compagnies ou assemblées, exerce la fonction du président en son absence. *Vice-président du conseil aulique. Vice-président d'une académie, d'un tribunal. A l'ouverture de chaque session, la chambre des députés nomme un président et quatre vice-présidents.*

VICE-REINE. s. f. La femme du vice-roi. *Vice-reine du Pérou.*

Il se dit aussi d'Une princesse qui gouverne avec l'autorité d'un vice-roi. *Il y avait en Portugal une vice-reine, lors de la révolution de* 1640.

VICE-ROI. s. m. Gouverneur d'un État qui a ou qui a eu le titre de royaume. *L'Espagne avait un vice-roi au Pérou, au Mexique. Vice-roi de Valence. Vice-roi de Sicile.*

Il se dit aussi Du gouverneur de quelques provinces, quoiqu'elles n'aient pas eu le titre de royaume. *Vice-roi de Catalogne.*

VICE-ROYAUTÉ. s. f. Dignité de vice-roi. *Le roi d'Espagne lui avait donné la vice-royauté du Mexique.*

Il se dit aussi Du pays gouverné par un vice-roi. *La vice-royauté du Pérou. La vice-royauté de la Catalogne.*

VICE-SÉNÉCHAL. s. m. Officier de robe courte, qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui jugeait les cas prévôtaux. C'était en quelques provinces la même fonction que celle de vice-bailli en d'autres.

VICE VERSA. (On prononce *Vicé.*) Mots latins dont on se sert adverbialement pour signifier, Réciproquement. *Il y a des personnes dont la figure attire et le caractère repousse, et* vice versa.

VICIER. v. a. Gâter, corrompre. Il ne se dit guère que dans certaines phrases de Jurisprudence, où il signifie, Rendre nul, rendre défectueux. *Cette omission ne vicie pas l'acte. C'est une règle de droit, que ce qui abonde ne vicie pas.*

VICIÉ, ÉE. part. passé.

Il signifie, en termes de Médecine, Gâté, altéré. *Il a dans le corps quelque partie viciée. Cette maladie vient de ce que le sang est vicié.*

VICIEUSEMENT. adv. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE. adj. Qui a quelque vice, quelque défaut, quelque imperfection. *Conformation vicieuse. Contrat vicieux. Clause vicieuse. Une méthode vicieuse. Une façon de parler vicieuse.*

Cercle vicieux, Manière défectueuse de raisonner, qui consiste à supposer d'abord ce qu'on doit prouver, et ensuite à donner pour preuve ce qu'on a supposé.

VICIEUX, se dit aussi Des chevaux, mulets, et autres bêtes de voiture, qui mordent et ruent, qui sont ombrageux ou rétifs. *Ce cheval est vicieux. Il deviendra vicieux.*

VICIEUX, signifie encore, Qui a une disposition habituelle au mal, et particulièrement à la débauche et au libertinage. *Cet homme est fort vicieux. Un caractère vicieux.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Le vicieux se plaît dans son vice.*

VICIEUX, se dit également Des choses qui tiennent du vice, qui ont rapport au vice. *Penchants vicieux. Inclinations vicieuses. Goûts vicieux.*

VICINAL, ALE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Chemin vicinal*, Chemin qui sert de moyen de communication entre plusieurs villages. *L'entretien des chemins vicinaux.*

VICINALITÉ. s. f. T. d'Administration. Qualité de ce qui est vicinal. Il s'applique surtout Aux chemins vicinaux de grande et de petite communication.

VICISSITUDE. s. f. Révolution, changement de choses qui se succèdent les unes aux autres. *La vicissitude des saisons. Sa vie est une vicissitude continuelle de repos et de travail, de plaisirs et de peines, de sagesse et de folie, etc.*

Il signifie aussi, L'instabilité, la mutabilité des choses humaines, la disposition qu'elles ont à changer très promptement de mal en bien, de bien en mal. *De roi il devint esclave, voilà un étrange effet de la vicissitude des choses humaines.*

Il se dit aussi de Ces changements mêmes. *Voilà une terrible vicissitude.* Dans ce sens, il s'emploie plus ordinairement au pluriel; et alors il se dit plutôt pour Un changement de bien en mal, que pour Un changement de mal en bien. *Éprouver, subir des vicissitudes. Passer par beaucoup de vicissitudes. Être exposé à toutes sortes de vicissitudes. Il a connu toutes les vicissitudes de la fortune. Chez toutes les nations la langue suit les vicissitudes des mœurs.*

Il y a beaucoup de vicissitudes dans son humeur, se dit D'une personne très changeante.

VICOMTE. s. m. Il se disait Du seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. *Le vicomte de tel lieu.*

Il signifiait aussi dans quelques pays, comme en Normandie, La même chose que *Prévôt royal* dans les autres provinces. *Vicomte de Caen. Vicomte de Gisors. Etc.*

VICOMTE, est aujourd'hui Un simple titre de noblesse au-dessous du comte et au-dessus de baron.

VICOMTÉ. s. f. Titre de noblesse attaché à une terre. *Terre érigée en vicomté.*

Il signifiait aussi, Le ressort et l'étendue de la juridiction des juges qu'on nommait Vicomtes. *La vicomté de Paris.*

VICOMTESSE. s. f. La femme d'un vicomte, ou celle qui de son chef possédait une vicomté. *Madame la vicomtesse de...*

VICTIMAIRE. s. m. T. d'Antiq. Celui qui faisait les apprêts du sacrifice, et qui frappait les victimes d'après l'ordre du sacrificateur.

VICTIME. s. f. On appelait ainsi, dans l'ancienne Loi, Les animaux qu'on immolait et que l'on offrait en sacrifice. *Victime propitiatoire. Victime d'expiation. Le sang des victimes. Le lieu où l'on égorgeait les victimes.*

Il se dit aussi Des animaux et des hommes que les païens offraient en sacrifice à leurs dieux. *Le consul immola plusieurs victimes. Gélon, ayant vaincu les Carthaginois, exigea qu'ils ne sacrifieraient plus de victimes humaines*

La victime offerte pour le salut des hommes, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

VICTIME, se dit figurément de Celui qui est sacrifié aux intérêts, aux passions d'autrui, ou à qui ses propres passions sont funestes, ou même à qui sa vertu devient fatale. *Ses partisans l'ayant abandonné, il a été la victime de l'accommodement. Il fut la victime du ressentiment de cet homme puissant. Il est devenu, il est la victime de la calomnie. Cet enfant est une victime que son père a immolée à son ambition. Il a péri victime de ses excès, de son imprudence. Il a été la victime de sa bonne foi, de sa générosité.*

VICTOIRE. s. f. Avantage qu'on remporte à la guerre sur les ennemis, dans une bataille, un combat. *Victoire sanglante. Victoire douteuse. Pleine victoire. Victoire complète. La victoire a coûté cher. Remporter la victoire. Chant de victoire. La victoire est à nous. Courir de victoire en victoire. La victoire fut longtemps disputée et resta indécise. Il n'a pu goûter les fruits de sa victoire. Cette campagne fut une suite de victoires.*

Il se dit aussi de Tout avantage qu'on remporte sur un rival, sur un concurrent, etc. *Après une longue discussion, il a remporté la victoire.*

Fig., *Remporter la victoire sur ses passions, sur soi-même*, Surmonter ses passions, les assujettir à la raison.

Fam., *Chanter victoire*, Se glorifier du succès. *Il s'est trop hâté de chanter victoire. Il ne faut pas chanter victoire avant le temps.*

VICTOIRE, est aussi Le nom d'une divinité des anciens païens, qui la représentaient sous la figure d'une femme ayant des ailes, et tenant une couronne d'une main, une palme de l'autre. *Le temple de la Victoire. Une statue de la Victoire. Les Romains sacrifiaient à la Victoire. Derrière la statue du prince il y a une Victoire qui lui met sur la tête une couronne de laurier.*

VICTOIRE, s'emploie, par personnification, dans plusieurs phrases figurées. *La victoire s'est déclarée pour lui. La victoire le suit partout. Enchaîner la victoire. Les palmes, les trophées de la victoire.*

VICTORIEUSEMENT. adv. D'une manière victorieuse. On ne l'emploie guère qu'au figuré. *Il l'a réfuté victorieusement. Il est sorti victorieusement de cette méchante affaire.*

VICTORIEUX, EUSE. adj. Qui a remporté la victoire. *Il revint victorieux. Il est sorti victorieux de cette entreprise. Armée victorieuse. Troupes victorieuses. Le parti victorieux.*

Il s'emploie aussi figurément. *La raison n'est pas toujours victorieuse des passions. Moyens victorieux. Preuves victorieuses. Il avait l'air victorieux.*

VICTUAILLE. s. f. coll. Provisions servant à la nourriture des hommes. *Voilà bien de la victuaille.* Il est familier et peu usité.

Il se disait autrefois, au pluriel, en parlant Des vivres qu'on charge sur un navire. *Faire provision de victuailles. Avoir soin des victuailles. Nous mouillâmes à tel endroit pour faire des victuailles.* Voyez VIVRES.

VID

VIDAME. s. m. Celui qui anciennement tenait des terres d'un évêché, à condition de défendre le temporel de l'évêque, et de commander ses troupes. *Le vidame d'Amiens. Le vidame de Chartres. Plusieurs évêques avaient des vidames.*

Il a continué longtemps à se dire de Celui qui possédait quelqu'une de ces terres, demeurée érigée en fief héréditaire. *Avant*

la révolution, il n'y avait plus que cinq ou six vidames en France.

VIDAMÉ. s. m., ou **VIDAMIE**. s. f. Dignité de vidame. *Le vidame d'Amiens. La vidamie de Chartres.*

VIDANGE. s. f. Action de vider. *Ceux qui ont acheté une coupe de bois, n'ont qu'un certain temps pour la vidange. Faire marché pour la vidange d'une fosse. La vidange des terres.*

Il signifie aussi, L'état d'un vase qui n'est pas plein. *Un tonneau en vidange. Vous avez laissé cette bouteille en vidange.* On le dit également De la liqueur. *Ce vin est en vidange.*

VIDANGES, au pluriel, signifie, Les immondices, les ordures retirées d'un lieu qu'on vide ou qu'on nettoie. *Les vidanges d'une fosse.*

VIDANGES, en termes de Médecine, se dit Des évacuations que les femmes ont après l'accouchement.

VIDANGEUR. s. m. Celui qui vide les fosses des privés. *Il faut faire venir les vidangeurs pour nettoyer les lieux.*

VIDE. adj. des deux genres. Qui ne contient rien. *Place, espace vide. Muid, tonneau vide. La bouteille est à moitié vide, est presque vide. Il a le ventre vide, l'estomac vide. Il n'y a plus personne dans la maison, dans la chambre, elle est vide. Sa bourse est vide, est entièrement vide.*

Avoir la tête vide, Avoir peu d'idées, peu de sens. *Avoir le cerveau vide*, Éprouver la faiblesse de tête que produit le manque de nourriture.

Fig., *Le cœur vide*, se dit Pour exprimer le manque d'affection et de sentiments. *Ces discours amusent l'oreille, et laissent le cœur vide.*

Fam., *Un temps vide*, Un temps libre d'occupation. *Il y a des moments vides dans la journée, qu'on ferait bien de remplir par quelque occupation.*

Une existence vide, Une existence qui n'est pas occupée. *Rien n'est plus vide que sa vie. Une époque vide*, Une époque qui n'a été signalée par aucun événement remarquable. *Il y a dans l'histoire des époques vides, des siècles vides.*

Fig., *Les mains vides*, Les mains dégarnies, ne contenant rien. Il se dit quelquefois, en parlant Des présents qu'on fait, ou qu'il faudrait faire. *Il nous apporte toujours quelque chose; il ne vient jamais les mains vides. Il y a des gens qu'il ne faut pas aborder les mains vides.* Il se dit aussi en parlant De profits, le plus souvent illicites, qu'on fait ou qu'on ne fait pas. *Il croyait s'enrichir dans cette affaire; mais à la fin il est resté les mains vides. C'est un honnête homme qui est sorti de hautes fonctions les mains vides. Il ne s'est pas oublié pendant qu'il était en place, il ne s'en est pas retiré les mains vides.*

Un habit brodé tant plein que vide, des meubles chamarrés tant plein que vide, Un habit, des meubles où ce qui est brodé, chamarré, occupe autant de place que ce qui ne l'est pas. On dit dans un sens analogue, en Architecture, *Espacer tant plein que vide.*

Fig., *Un discours, un ouvrage vide de sens, de raison*, Où il n'y a ni sens ni raison, où il n'y a rien de solide.

En parlant Des pièces dramatiques, *Le théâtre, la scène est vide, reste vide*, se dit Lorsque, dans le courant d'un acte, les acteurs qui étaient en scène étant sortis, ceux qui leur succèdent commencent une autre scène qui n'a aucune liaison avec celle qui vient de finir. *Une scène vide, un acte vide*, se dit d'Une scène, d'un acte sans événement, sans action, sans incident.

VIDE, est aussi substantif masculin, et signifie, Espace vide. *Il est mort dans cette allée beaucoup d'arbres qui y font un grand vide. De quoi remplira-t-on ce grand vide qui est dans votre jardin? Il est défendu aux notaires de laisser du vide dans la minute de leurs actes.*

Il se dit, figurément et au sens moral, par rapport Aux personnes ou aux occupations dont on vient d'être privé. *La mort de ce prince fait un grand vide à la cour. Il s'est démis de son emploi, cela fait un grand vide dans sa vie.*

Il se dit quelquefois au figuré, pour Vanité, néant. *Il connut le vide des grandeurs humaines.*

VIDE, se dit également, en Architecture, de Toute ouverture ou baie dans un mur, de tout espace entre les poteaux d'une cloison ou les solives d'un plancher. *Il faut proportionner les vides aux pleins.*

Ce mur pousse au vide, Il perd son aplomb, il déverse ou fait ventre.

VIDE, en termes de Physique, se dit d'Un espace qui ne contient point d'air. *Faire le vide au moyen de la machine pneumatique.*

Vide absolu, se dit d'Un espace absolument vide de toute matière. *C'est une question parmi les philosophes, si le vide absolu existe quelque part dans la nature.*

À VIDE. loc. adv. qui signifie que ce dont on parle ne contient rien. *La diligence de Lyon est partie à vide.*

Fig. et fam., *Mâcher à vide*, Se repaître de fausses espérances.

En termes de Musiq., *Corde à vide*, Celle dont on tire du son avec l'archet sans y porter aucun doigt.

VIDE-BOUTEILLE. s. m. Petite maison avec un jardin, près de la ville. *Cette maison n'est proprement qu'un vide-bouteille. Construire, arranger un vide-bouteille. Joli vide-bouteille.* Il est familier.

VIDE-POCHES. s. m. Petit meuble propre à recevoir ce qu'on a dans ses poches. *Des vide-poches.*

VIDER. v. a. Rendre vide, ôter d'un sac, d'un vaisseau, ou de quelque lieu que ce soit, ce qui le remplissait, ce qui y était contenu. *Vider un tonneau. Vider des cruches. Vider un vase, une aiguière, un verre. Vider un pot de chambre. Vider un vivier, un étang. Vider un sac de blé, un sac d'argent. Vider sa bourse. Vider un tiroir. Vider un appartement. Vider une fosse d'aisances.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Le réservoir s'est vidé en moins de rien*, L'eau qu'il contenait s'est écoulée très promptement. *La salle se vida lentement*, Les personnes qui étaient dans la salle se retirèrent lentement les unes après les autres. *Etc.*

Fig. et fam., *Vider une bouteille, un verre*, Boire la liqueur qu'ils contiennent; et, *Vider les bouteilles, les pots, les verres*, Boire beaucoup, faire la débauche.

Fig. et fam., *Vider son coffre-fort*, Débourser beaucoup d'argent. *Il a vidé son coffre-fort pour marier sa fille.*

Vider une volaille, du gibier, du poisson, En tirer ce qui n'est pas bon à manger.

En termes de Maréchalerie, *Vider un cheval*, Passer la main dans son fondement pour en retirer les crottins. *Videz ce cheval avant que de lui donner ce lavement.*

En termes de Fauconnerie, *Vider un oiseau*, Le purger.

Cette médecine lui a fait vider de la bile, de la pituite, Elle lui a fait rendre de la bile, de la pituite par les voies ordinaires. Cette phrase a vieilli.

Ce cheval se vide, Il rend ses excréments.

Vider une clef, La creuser par le bout. Dans le même sens, on dit, *Vider un canon de pistolet, de fusil.*

Vider les lieux, vider la province, vider le royaume, etc., Sortir des lieux, de la province, du royaume, etc., par crainte, par force, ou par autorité de justice.

En termes de Palais, *Vider ses mains*, Se dessaisir de l'argent qu'on avait entre les mains, et le payer à qui il est ordonné par la justice. *Cet homme a été condamné à vider ses mains.*

VIDER, se dit figurément en parlant Des affaires, et signifie, Les terminer, les finir par jugement, par accommodement, ou d'une autre manière. *Ce rapporteur vide bien des procès. Nous avons vidé bien des affaires.* On dit dans la même acception, *Vider une querelle, vider une affaire, vider un différend. Il veut vider ses différends l'épée à la main.*

Vider ses comptes, Les terminer.

VIDÉ, ÉE. part. passé.

En parlant D'un cheval, *Des jarrets bien vidés*, Des jarrets qui ne sont pas pleins, qui ne sont pas gras.

VIDIMER. v. a. T. de Pratique. Collationner la copie d'un acte sur l'original, et certifier qu'elle y est conforme. *Il faut faire vidimer cet acte. Cette expédition a été vidimée.* Il est maintenant fort peu usité.

VIDIMÉ, ÉE. part. passé.

VIDIMUS. s. m. (On prononce l'S.) Terme pris du latin, et dont on se servait autrefois en style de Chancellerie ou de Pratique, Pour dire qu'un acte avait été collationné sur l'original. *Le juge a mis le vidimus à cet acte.*

VIDRECOME. s. m. Mot emprunté de l'allemand, qui signifie, Un grand verre à boire. Il est peu usité.

VIDUITÉ. s. f. Veuvage. L'état du mari dont la femme est morte, et qui n'est pas remarié; et L'état de la femme dont le mari est mort, et qui n'est pas remariée. Il se dit plus ordinairement en parlant Des femmes que des hommes. *L'état de viduité. Demeurer en viduité.*

VIE

VIE. s. f. L'état des êtres animés tant qu'ils ont en eux le principe des sensations et du mouvement. *Les principes de la vie. Ceux dont nous tenons la vie, qui nous ont donné la vie. Dieu est le maître de nos vies. Quand Dieu créa l'homme, il souffla en lui un esprit de vie. Il est encore tout plein de vie. Il ne donnait plus aucun signe de vie. On l'a laissé sans vie. Aimer la vie. Tenir à la vie. Mépriser la vie. Renoncer à la vie. Le passage de la vie à la mort. Sortir de la vie. Ce breuvage lui a rendu, lui a redonné la vie. Les débauches lui ont abrégé la vie. Cette imprudence pensa lui coûter la vie. Sauver, conserver la vie à quelqu'un. Attenter à la vie, entreprendre sur la vie de quelqu'un, en vouloir à sa vie, lui arracher la vie, lui ravir, lui ôter la vie. Perdre la vie. Donner sa vie pour quelqu'un. Exposer, ha-*

sarder sa vie. Prodiguer sa vie. Mettre sa vie en péril. Défendre sa vie. Disputer sa vie. Vendre bien cher sa vie. Que ne fait-on point pour la vie? Il y va de la vie. Votre vie en dépend. Sur peine, sous peine de perdre la vie. À peine, sur peine de la vie, ou mieux, *Sous peine de la vie. Si vous faites telle chose, je ne réponds point de votre vie. Le droit de vie et de mort. Il ne fait nul cas de la vie d'un homme. Il compte sa vie pour rien. Il compte pour rien la vie. Je mettrais ma vie, je gagerais ma vie que cela est vrai. Je le soutiendrai au péril de ma vie. Cette vie est passagère, fragile, périssable. Notre vie mortelle. Vie animale. Vie sensitive. La vie de l'éléphant est fort longue. La vie de cet insecte est éphémère.*

Être en vie, Être vivant; et, *Mourir tout en vie*, Mourir dans un état où l'on est encore plein de force.

Fig., *Ne pas donner signe de vie*, se dit D'un homme absent qui ne donne aucune marque de souvenir. Il signifie aussi, Ne témoigner par rien qu'on existe. *On approcha de la place sans que l'ennemi donnât signe de vie.*

Recommander quelque chose à quelqu'un sur la vie, Le lui recommander avec la dernière instance.

Être entre la vie et la mort, Être dans un extrême péril, soit par maladie, soit par quelque autre accident. *Cette maladie l'a mis entre la vie et la mort. Dans cette tempête, nous fûmes deux jours entre la vie et la mort.*

Fam., *Revenir de mort à vie*, Revenir, contre toute espérance, d'une maladie très périlleuse; et, *Aller de vie à trépas*, Mourir.

Fig., *Sa vie ne tient plus qu'à un fil*, se dit en parlant D'un homme moribond. *Il n'a qu'un filet de vie, qu'un souffle de vie*, se dit D'un homme infirme, qui n'a point de vigueur. On dit au contraire, *Cet homme, cet animal a la vie dure*, Il est difficile de le tuer, de le faire mourir. *Cet homme, tout percé de coups, a vécu encore fort longtemps; il avait la vie dure, bien dure.*

Donner la vie à son ennemi, Ne pas le tuer, quoiqu'on le puisse. *Le prince a donné la vie, a accordé la vie, a fait grâce de la vie à ce criminel*, Il a empêché, en vertu de son autorité, que l'arrêt qui condamnait le criminel à mort ne fût exécuté.

Demander la vie, se dit D'un homme qui prie son ennemi de ne pas le tuer. *Il lui demanda la vie. Il cria, La vie! la vie!*

Il doit la vie à cet homme, il lui est obligé de la vie, se dit De celui à qui un homme a sauvé ou conservé la vie. On dit de même, *Après Dieu, il ne tient sa vie que d'un tel.*

Fig., *Cela lui a redonné la vie, lui a rendu la vie*, se dit D'une bonne nouvelle ou de quelque autre chose d'agréable, arrivé à une personne qui était dans de grandes alarmes, dans une vive inquiétude.

Fig., *Il y a bien de la vie dans cet homme*, se dit en parlant D'un vieillard ou d'un malade qui conserve encore de la force.

Fig., *Il y a bien de la vie dans ce tableau*, L'action y est vive, et les figures en sont fort animées. *Ce portrait est plein de vie*, Il a beaucoup d'expression et de vérité.

Fig., *Ce style, ce discours est sans vie*, Il est sans force, sans énergie. *Le style de cet ouvrage est sans chaleur et sans vie.* On dit, dans le sens contraire, qu'*Un discours*, que *le style d'un auteur, d'un ouvrage a de la vie, est plein de vie, etc.*

En termes de Dévotion, *La grâce est la vie de l'âme.*

Vie, se dit aussi de Tout l'espace de temps qui s'écoule depuis la naissance jusqu'à la mort. *La vie la plus longue, la plus courte. Le cours de la vie. La durée de la vie. La fin de la vie. Cette vie n'est qu'un songe.*

La vie moyenne, La part de vie que tout homme peut espérer en moyenne.

Élixir de longue vie. Nom donné à une sorte d'élixir.

Eau-de-vie, Liqueur spiritueuse tirée par distillation du vin, ou du cidre, du blé, du riz, des pommes de terre, etc. *Il s'est gâté l'estomac à force de boire de l'eau-de-vie. Les eaux-de-vie de Cognac sont fort estimées.*

Vie, se dit également d'Une partie considérable de l'espace compris entre la naissance et la mort. *Il a passé sa vie à la cour, à voyager. Il emploie toute sa vie à des bagatelles. Il est estropié pour toute sa vie. Il en a pour sa vie. Durant ma vie, ma vie durant. La vie de l'homme passe insensiblement, s'écoule insensiblement.* Voyez les locutions adverbiales.

Vie, se dit aussi de L'existence de l'âme après la mort; et on l'appelle *La vie future, l'autre vie*, par opposition à *La vie présente. Les biens de la vie future. L'espérance d'une autre vie fait toute la consolation d'un chrétien. Il ne sera heureux ni dans cette vie ni dans l'autre.*

La vie éternelle, L'état des bienheureux dans le ciel. *Dieu nous donne sa paix en cette vie, et, après la mort, la vie éternelle!*

Vie, se prend encore pour Ce qui regarde la nourriture et la subsistance. *Il a très peu de bien, il n'a que la vie et le vêtement. Mendier sa vie. Demander sa vie*, Demander l'aumône. *Chercher sa vie. Gagner sa vie. Il a bien de la peine à gagner sa vie.*

Fam., *La vie est chère dans ce pays*, Les aliments, les denrées y sont à un prix élevé.

Prov., *Être de grande vie*, Manger beaucoup; et, *Être de petite vie*, Manger peu. Ces manières de parler vieillissent.

Vie, se prend aussi pour La manière dont on se nourrit, dont on se traite, dont on se divertit. *Faire bonne vie. Mener joyeuse vie.* Il est familier.

Prov., *Il faut faire vie qui dure*, Il faut ménager son bien, ne pas le dépenser tout d'un coup, soit en bonne chère, soit autrement. On le dit, dans un sens analogue, en parlant De la santé.

Vie, se dit pareillement de Ce qui regarde l'usage, les commodités ou incommodités de la vie. *Mener une vie douce, aisée. Mener une vie heureuse, tranquille. Mener une vie triste, misérable. Vie agitée. Vie tumultueuse. Traîner une vie languissante, douloureuse. Les plaisirs, les aises, les douceurs, les commodités de la vie. Les besoins de la vie. Il coule doucement sa vie*; et fam., *Il roule doucement sa vie.*

Tourmenter sa vie, Se donner beaucoup de mouvement, s'agiter.

Rendre la vie dure à quelqu'un, Lui faire de la peine, le chagriner à tout propos.

Vie, se dit aussi de Ce qui regarde la conduite et les mœurs. *Mener une vie sans reproche, irréprochable, une vie réglée. Mener la vie d'un saint. Un homme de sainte vie. Une vie sage, angélique, pure, chaste. C'est un homme qui mène une vie obscure, une vie fort retirée, une vie cachée. Mener une vie de philosophe. Mener une vie commune, une vie fort ordinaire. Il mène une vie plus réglée que de coutume. Il a changé de vie. Se repentir de sa vie passée. Voilà son train de vie. Il s'est fait un plan de vie tout différent. Vie oisive. Vie fainéante. Vie déréglée. Vie dissipée.*

Fam., *Faire vie de garçon*, Mener une vie libre et peu régulière.

Pop., *Faire la vie*, Vivre dans la débauche.

Femme de mauvaise vie, Prostituée.

Fam., *Mener une vie de bohème*, Vivre comme un vagabond, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. Il signifie aussi, d'une manière plus générale, Mener une vie irrégulière et désordonnée.

Prov. et pop., *Courte et bonne*, se dit Pour une vie passée dans le plaisir, et qui s'abrège par les excès.

Prov., *Telle vie, telle fin*, ou *Telle vie, telle mort*, On meurt ordinairement de la même manière qu'on a vécu. *Il a toujours vécu en bon chrétien, et il est mort de même; telle vie, telle fin. Il ne vivait qu'avec des scélérats, il a été tué misérablement; telle vie, telle mort.*

Vie, se dit encore par rapport Aux occupations et aux professions différentes de la vie. *Choisir un genre de vie. S'attacher à un genre de vie. Embrasser la vie religieuse, la vie monastique. Vie active. Vie contemplative. Vie laborieuse, fatigante, etc. La vie civile. La vie champêtre. La vie des champs. La vie des camps.*

Fam., *C'est sa vie*, se dit D'une chose où un homme se plaît extrêmement, et dont il fait sa principale occupation. *Il aime la chasse, c'est sa vie. Il aime l'étude plus que toutes choses, c'est sa vie.*

Vie, signifie aussi, La manière dont le monde se comporte. *Que voulez-vous faire à cela? c'est la vie. Les choses se passent ainsi dans la vie. Ce romancier est un peintre habile des mœurs, de la vie.*

Vie, signifie, par extension, L'histoire, le récit des choses remarquables de la vie d'un homme. *Les vies des saints. Les vies des hommes illustres écrites par Plutarque*, ou par ellipse, *Les vies de Plutarque. La vie de Théodose par Fléchier. Il a écrit la vie de tel prince. Il a écrit lui-même sa vie. Il nous a raconté toute sa vie.* On dit dans le même sens, *Mémoires de sa vie.*

Vie, se dit aussi en parlant Des plantes, des arbres, pendant qu'ils ont un principe de végétation. *Cet arbre est encore en vie. Vie végétative. Les plantes vivent d'une vie végétative.*

Vie, signifie populairement, mais toujours avec quelque épithète, Crierie qui se fait en querellant quelqu'un, en lui reprochant quelque chose, en le réprimandant. *Quand votre femme sera venue, elle vous fera une belle vie, une terrible vie. Ils se querellent toujours dans cette maison, ce sont des vies continuelles.*

Pour la vie, à la vie et à la mort. loc. adverbiales. Pour toujours. *Je suis son ami pour la vie. Ils sont unis à la vie et à la mort. Entre nous, c'est à la vie et à la mort.*

Pour la vie, signifie aussi, Pour longtemps. *Cette étoffe est excellente, on en a pour la vie.*

À vie. loc. adv. Pendant tout le temps qu'on a à vivre. *Une pension à vie. Bail à vie. Contrat à vie. Acheter une maison à vie.* On dit quelquefois, dans le même sens, *Ma vie durant, sa vie durant. Il a fait un bail qui lui assure la jouissance de cette maison, sa vie durant.*

De la vie, de ma vie, de sa vie, etc. loc. adverbiales. Jamais. *Je ne lui pardonnerai de la vie. Je n'y consentirai de ma vie. Il ne sera de sa vie aussi habile que son père. Je n'ai vu de ma vie un tel homme. De ma vie je n'ai vu pareille chose. De la vie on n'a rien vu de semblable.*

VIÉDASE. s. m. Terme injurieux, qui dans son origine signifiait, Visage d'âne. *C'est un viédase.* Il est grossier et peu usité.

VIEIL ou **VIEUX**, **VIEILLE**. adj. Qui est fort avancé en âge. Quand cet adjectif, employé au masculin, est placé après le substantif, on dit toujours *Vieux*. Quand il précède le substantif, et que ce substantif commence par une voyelle ou par une H non aspirée, on dit plus ordinairement *Vieil. Il est fort vieux. Elle est bien vieille. Vieux cheval. Vieille chienne. Vieux renard. Vieux singe. Vieil oiseau. Un vieil homme. Un vieux homme. Une vieille femme. De vieilles gens.*

Dans le langage mystique, *Le vieil homme*, se dit de L'homme naturel, opposé à L'homme réformé par la religion. *La religion nous ordonne de dépouiller le vieil homme pour revêtir l'homme nouveau*, De substituer les vertus chrétiennes aux imperfections de notre nature. Dans un sens plus général, on dit, *Dépouiller le vieil homme*, pour Changer d'habitudes et de vie.

Prov., *Vieux comme les rues*, Fort vieux. Il se dit Des personnes et des choses. *Cet homme est vieux comme les rues. Cette anecdote est vieille comme les rues.* On dit aussi, *Cet homme est vieux comme les chemins, est vieux comme Hérode.*

Fam., *Cet homme ne fera pas de vieux os, ne fera pas vieux os*, Il ne vivra pas jusqu'à la vieillesse.

Se faire vieux, Vieillir, avoir acquis de l'âge. *Cet acteur se fait vieux.*

Être vieux avant l'âge, Avoir toutes les apparences de la vieillesse avant l'âge ordinaire.

Il se fait plus vieux qu'il n'est, Il se dit plus avancé en âge qu'il ne l'est réellement.

Vieux, signifie aussi, L'apparence de la vétusté, les dehors de la vieillesse. *Il a un air vieux. Je le trouve vieux quand il a cet habit.*

Vieux, s'emploie souvent avec les adverbes *Plus* et *Moins*, et autres semblables, pour marquer La différence d'âge entre deux personnes. *Il n'a que vingt ans, et vous en avez vingt-cinq, vous êtes plus vieux que lui. Il n'est pas si vieux que vous. Il est plus vieux que lui de six ans, etc.*

Vieux, se dit encore D'une personne qui exerce une profession, un métier, qui mène un certain genre de vie depuis longtemps. *Vieux magistrat. Vieux capitaine. Vieux soldat.* Il sert aussi à marquer Les anciennes habitudes, et surtout les habitudes vicieuses. *Vieil ivrogne. Vieux débauché. Vieux pécheur.*

Il s'emploie quelquefois dans des phrases de dénigrement. *Vieux drille. Vieux routier. Vieux coquin. Vieux sorcier. Vieux fou. Vieux radoteur. Vieux rêveur. Vieux reître. Vieille folle. Vieille sorcière.*

Une vieille fille, Une fille qui a passé sa jeunesse sans se marier. On dit dans un sens analogue, *Un vieux garçon.*

Un vieil ami, Un ami qui l'est depuis longtemps. *Nous sommes de vieux amis.*

Prov., *Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs*, ou plus brièvement, *Vieux amis, vieux écus.*

Vieux, s'emploie pour exprimer la vénération qu'inspire le nom d'un homme célèbre mort depuis longtemps, en laissant une grande renommée. *Le vieux Corneille. Le vieil Homère.*

Vieux, se dit aussi Des choses, et signifie, Ancien, antique, qui existe depuis longtemps. *Le monde est bien vieux. Le vieux temps. Le bon vieux temps. Vieux château. De vieux contes. De vieilles rapsodies. Les vieilles coutumes. Vieux titres. Vieilles pancartes. Vieux parchemins. Un vieux dicton. Un vieux proverbe. Un vieil arbre. Un vieux tableau.*

Ce mot, ce terme est vieux, est tout à fait vieux, Il a cessé, il a tout à fait cessé d'être en usage. On dit dans le même sens, *Une vieille locution, le vieux langage, etc.*

Fam., *La vieille physique, la vieille chimie, etc.*, se dit, par une sorte de dénigrement, de L'état imparfait des connaissances physiques, chimiques, etc., dans les temps qui ont précédé le nôtre. On dit de même, *La vieille science, la vieille méthode.*

Turquoise de la vieille roche, Turquoise tirée d'une ancienne mine qui est épuisée.

Fig., *Un homme de la vieille roche*, Un homme d'une probité antique et rare. *Un ami de la vieille roche*, Un ami sûr, éprouvé. *Noblesse de la vieille roche, de vieille roche*, Noblesse ancienne.

Fig. et fam., *Raconter ses vieilles guerres*, Parler ennuyeusement de ses actions passées.

Vieux, se dit en outre De certaines choses par comparaison et par opposition à Nouveau. *La vieille ville. Le vieux château. La vieille cour. De vieux livres. Du vin vieux. Vieille dette. Lettre de vieille date. La vieille mode.*

Vieux Testament, L'Ancien Testament, par opposition au *Nouveau Testament* : l'usage préfère *Ancien*.

Vieux style, La manière dont on comptait dans le calendrier avant sa réformation par Grégoire XIII, et qui est encore suivie en Grèce et en Russie. Il s'est dit aussi de L'ère chrétienne, par opposition à L'ère républicaine des Français, commencée le 22 septembre 1792.

Vieux, se dit encore Des choses qui sont usées, principalement Des habits, hardes et meubles, par opposition à Neuf. *Vieil habit. Vieux chapeau. Vieilles bottes. Vieux linge. Vieux coffre. Vieille tapisserie.*

Vieux et Vieille, sont aussi substantifs. *Elle a épousé un vieux. Une bonne vieille. Une pauvre vieille. Une petite vieille. Il ne hante que des vieux. Les jeunes et les vieux.*

Faire le vieux, Prendre le ton, les habitudes de la vieillesse. *Il fait le vieux pour n'être pas obligé à se gêner.*

Fam., *Contes de vieille*, se dit Des fables ridicules, absurdes, comme en débitent les vieilles femmes ignorantes et crédules.

Mon vieux, est Un terme d'affection qui se dit familièrement à un vieil ami, à un ami intime. *J'irai bientôt te voir, mon vieux.*

Vieux, substantif, se dit quelquefois absolument de Ce qui est vieux, usé. *Coudre du vieux avec du neuf. C'est du vieux qui vaut du neuf. Cordonnier en vieux.*

VIEILLARD. s. m. Homme qui est dans le dernier âge de la vie. *Bon vieillard. Grave, sage, honorable, vénérable vieillard. Un malin vieillard. Un vieillard morose.*

Il se dit quelquefois, au pluriel, Des hommes et des femmes, en parlant d'une manière générale. *On doit respecter les vieillards.*

VIEILLEMENT adv. D'une manière vieille, à la manière des vieillards. *Il s'habille plus vieillement que son âge.*

VIEILLERIE. s. f. Vieilles hardes, vieux meubles. *On ne vend là que de la vieillerie. Il se plaît à acheter des vieilleries. Il ne se meuble que de vieilleries.*

Il se dit, figurément et familièrement, Des idées rebattues et des phrases usées. *Il ne dit que des vieilleries.*

VIEILLESSE. s. f. Le dernier âge de la vie. *Grande vieillesse. Verte vieillesse. Belle vieillesse. Heureuse, honorable vieillesse. Vieillesse décrépite. Extrême vieillesse. Parvenir à la vieillesse, à la dernière vieillesse. Dans la vieillesse. Je respecte votre vieillesse. Il est mort de vieillesse, cassé de vieillesse. La vieillesse d'un cerf, d'un corbeau, d'un aigle.*

Fig., *Bâton de vieillesse*, Celui ou celle qui sert de soutien à son père, à un vieillard. *Tu seras mon bâton de vieillesse.*

Vieillesse, se dit aussi quelquefois pour Vétusté, ancienneté, en parlant Des choses. *Cette maison, ce bâtiment tombe de vieillesse. La vieillesse de ces chênes.*

Il signifie quelquefois, Les vieilles gens en général. *La vieillesse est chagrine, est avare, est soupçonneuse, etc.*

Prov., *Si jeunesse savait et vieillesse pouvait*, Si les jeunes gens avaient plus d'expérience, et les vieillards plus de forces.

VIEILLIR. v. n. Devenir vieux. *Cet homme commence à vieillir. Cette femme est désespérée de vieillir. Cet homme n'amende point pour vieillir.*

Vieillir sous le harnois, Vieillir dans le métier des armes, ou, par extension, dans d'autres métiers.

Vieillir dans un emploi, dans un poste, Y demeurer très longtemps. *Il a vieilli dans le service, dans les affaires.*

Vieillir, se dit aussi De certaines choses qui avec le temps perdent de leur force, de leur vigueur. *L'esprit vieillit comme le corps. Son talent commence à vieillir.*

Il se dit encore De ce qui commence à n'être plus d'usage, à passer, à perdre de sa vogue, de son importance, de son utilité. *Ce mot, ce terme a beaucoup vieilli. Cette locution, cette expression vieillit. Le style de cet ouvrage a un peu vieilli. Cette mode vieillit. Cette opinion vieillit. Ce traité de physique, de chimie a bien vieilli.*

Cette affaire vieillit, On commence à l'oublier, à n'y plus prendre intérêt.

Certaines affaires, surtout les affaires criminelles, amendent en vieillissant, Le temps y apporte des adoucissements, on s'en tire plus aisément.

Laisser vieillir du vin, Le garder pour qu'avec le temps il acquière certaines qualités. On dit de même, *Ce vin a besoin de vieillir, etc.*

Vieillir, signifie aussi, Paraître vieux. *Il a bien vieilli depuis deux ans. Je le trouve bien vieilli. Il est frais et gaillard, il ne vieillit point.*

Il signifie encore, Rendre vieux, faire paraître vieux avant le temps ; et, dans cette acception, il est actif. *Les chagrins l'ont bien vieilli. Six mois de captivité l'ont vieilli de dix ans. Cette coiffure me vieillit.* On l'emploie quelquefois, dans un sens analogue, avec le pronom personnel. *Il se mit une*

perruque et des lunettes pour se vieillir, Pour paraître plus âgé qu'il n'était.

VIEILLI, IE. part. passé.

VIEILLISSANT, ANTE. adj. Qui devient vieux.

VIEILLISSEMENT. s. m. État de ce qui vieillit, acheminement à la vieillesse. *Il est dans l'âge où le vieillissement se fait sentir. Le vieillissement d'un mot, d'un usage*. Il est peu usité.

VIEILLOT, OTTE. adj. et s. Qui commence à avoir l'air vieux. *Il a l'air vieillot. Il a quelque chose de vieillot dans le visage. Il commence à être un peu vieillot. C'est une petite vieillotte*. Il se dit par plaisanterie, et ordinairement Des gens de petite taille.

VIELLE. s. f. Instrument de musique à cordes de boyau, dont on joue par le moyen de quelques touches et d'une petite roue qu'on tourne avec une manivelle. *Vielle commune. Vielle organisée. Jouer de la vielle. Un joueur de vielle. Danser au son de la vielle*.

Prov. et fig., *Il est long comme une vielle*, se dit D'un homme qui est long dans tout ce qu'il fait.

Prov., fig. et pop., *Il est du bois dont on fait les vielles*, se dit D'un homme dont l'humeur est aisée, accommodante.

VIELLER. v. n. Jouer de la vielle. *Il va vieller de porte en porte*.

Il signifie, figurément et populairement, User de longueurs inutiles dans une affaire, dans un ouvrage. *Vous n'avancez rien, vous ne faites que vieller. Pourquoi tant vieller?* Il a vielli.

VIELLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui joue de la vielle. *Faites venir ce vielleur, cette vielleuse*.

VIERGE. s. f. Fille qui a vécu dans une continence parfaite. *C'est une vierge. L'Évangile parle de vierges sages et de vierges folles. Vierges consacrées à Dieu. La couronne des vierges. Une jeune vierge*.

Fig. et fam., *C'est l'amoureux des onze mille vierges*, se dit D'un homme qui devient souvent et facilement amoureux.

VIERGE, se dit par excellence de Marie, mère de Dieu. *La Vierge. La sainte Vierge. La Vierge Marie. Être dévot à la Vierge. L'office de la Vierge. Les fêtes de la Vierge. Dédier une chapelle à la Vierge*.

VIERGE, signifie aussi, Un des douze signes du zodiaque, le sixième à commencer par le Bélier. *Il est né sous le signe de la Vierge*.

VIERGE, est quelquefois adjectif des deux genres, et se dit Des personnes, filles ou garçons, qui ont vécu dans une continence parfaite. *Ce garçon est encore vierge. Saint Jean a vécu vierge*.

Terre vierge, Terre qui n'a jamais été soumise à la culture. On dit de même, *Un sol vierge, une nature vierge*.

Métaux vierges, Ceux qui se trouvent purs et sans mélange dans le sein de la terre. *De l'argent vierge, de l'or vierge, du mercure vierge, etc.*, De l'argent, de l'or, du mercure qui n'ont point passé par le feu.

Fig., *Une réputation vierge*, Une réputation intacte.

Cire vierge, La cire préparée, ordinairement mise en pain, et qui n'a encore été employée à aucun ouvrage. *Huile vierge*, La première huile qui sort des olives, sans qu'on les ait encore pressées. *Parchemin vierge*, Le parchemin qui est fait de la peau des petits agneaux ou chevreaux mort-nés.

En Botan., *Vigne vierge*, Arbrisseau sarmenteux et grimpant, qui a des feuilles semblables à celles de la vigne, et qui porte des fleurs d'un blanc sale, auxquelles succèdent des baies d'un vert noirâtre. *On cultive la vigne vierge pour garnir les murs ou pour faire des berceaux dans les jardins*.

VIEUX. adj. Voyez VIEIL.

VIF

VIF, IVE. adj. Qui est en vie. *L'ordre porte qu'il sera pris mort ou vif. Il fut rompu vif, brûlé vif, tout vif. Enterrer vif. Cette carpe était encore toute vive quand on l'a mise dans la poêle*.

Fam., *Il est plus mort que vif*, Il est saisi de terreur.

Chair vive, en parlant D'un corps vivant, se dit par opposition à Chair morte. *Le chirurgien doit couper jusqu'à la chair vive*.

Substantiv., en Jurispr., *Le mort saisit le vif*, Dès qu'un homme est mort, ses biens passent à son héritier légitime, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité de justice.

VIF, signifie aussi, Qui a beaucoup de vigueur et d'activité. *C'est un enfant fort vif. Cet animal est fort vif. Un cheval vif*.

Avoir les yeux vifs, Avoir les yeux brillants et pleins de feu. On dit dans le même sens, *Avoir l'œil vif, le regard vif*.

Avoir le sentiment vif, les sens vifs, Être fort sensible à l'impression des objets extérieurs. On dit de même, *Avoir les passions vives, les sentiments vifs*, Avoir l'âme extrêmement sensible, avoir les passions violentes. On dit en ce sens, *Être vif, être fort vif*, Sentir vivement.

Être vif, se dit aussi D'une personne qui s'impatiente, qui s'emporte facilement; et, dans ce sens-là, on dit aussi, *Vif comme la poudre, comme le salpêtre*.

Avoir l'esprit vif, l'imagination vive, Avoir un esprit, une imagination qui conçoit et qui produit promptement et facilement.

VIF, se dit encore de Certaines choses, soit physiques, soit morales, Pour marquer la force, la violence de l'impression qu'elles font sur nous. *Un froid vif. Quand il gèle, le feu est plus vif. Chaleur vive. Une vive douleur. Un accès de goutte très vif. Sentiment vif. Reconnaissance vive. Un vif plaisir. Désir vif. Vive curiosité. Amour vif et ardent. De vifs regrets. De vives craintes. De vives alarmes. Une vive émotion*.

Air vif, Air pur et frais, tel que celui des hautes montagnes, et qui fait impression sur la poitrine. *L'air est très vif sur ces montagnes. Il a quitté ce lieu pour respirer un air moins vif. Retirons-nous, l'air est trop vif pour moi*.

Les objets font sur lui une impression vive, une sensation vive, Ils produisent sur lui une impression, une sensation forte et prompte. *Cela fit sur l'assemblée une très vive sensation*, Une sensation marquée.

Couleur vive, Couleur fort éclatante. *Cette femme a des couleurs bien vives. Un rouge vif. Couleur de rose vif*. On dit, dans le même sens, *Le vif éclat des couleurs, des pierreries, etc.; une vive clarté, une vive lumière*. On dit encore de même, *Un teint vif*, Un teint fort coloré.

Une vive canonnade, une vive fusillade, Une canonnade, une fusillade rapide et continue. On dit de même, *Les ennemis firent un feu très vif*.

Une attaque vive, Une attaque forte et prompte.

Foi vive, La foi qui est accompagnée des œuvres; et quelquefois aussi, Une foi ardente et que rien n'ébranle.

VIF, se dit également De ce qui est exprimé avec force, avec chaleur, de ce qui est énergique, animé. *Des représentations vives. De vifs reproches. De vives plaintes. De vives instances. Une vive prière. Le débat fut très vif. Après une vive discussion. Ils eurent une querelle, une altercation très vive*.

Expressions vives, Expressions où se fait sentir le feu de l'imagination; et, *Traits vifs*, Traits piquants. *Il y a dans cet ouvrage des expressions vives, des traits fort vifs*.

Des propos vifs, Des propos qui approchent de l'insulte. *Ils s'adressèrent mutuellement quelques propos assez vifs, des paroles un peu vives, etc*.

VIF, s'emploie dans quelques autres acceptions qui ont plus ou moins d'analogie avec les sens précédents.

Haie vive, Haie formée d'arbustes, ordinairement épineux, qui ont pris racine et qui sont en pleine végétation; par opposition à *Haie morte* ou *sèche*, Celle qui est formée d'épines ou d'autres bois morts entrelacés.

Bois vif, en termes d'Administration forestière, se dit Des arbres qui donnent des branches et des feuilles; par opposition à *Bois mort*. Voyez MORT, participe.

Chaux vive, La chaux qui n'a point été imprégnée d'eau.

Dartre vive, Dartre qui paraît extrêmement enflammée.

Eau vive, se dit de L'eau qui coule de source, et quelquefois d'Une eau qui est trop crue. *Les eaux trop vives sont malsaines*.

Roche vive, Roche dont la surface n'a pas été altérée.

Le roc vif, se dit quelquefois de Ce qui forme le roc même, par opposition à La terre ou au sable dont il est recouvert. *On a fouillé jusqu'au roc vif*.

Vive arête, Le tranchant des angles du bois, de la pierre, etc., lorsqu'ils ne sont ni écornés, ni émoussés. *Une poutre à vive arête*.

En Mécanique, *Force vive*, Le produit de la masse par le carré de la vitesse.

VIF, est aussi substantif masculin, et signifie, Chair vive. *Il a fallu couper beaucoup de chairs mortes avant que de trouver le vif. Il faut couper toutes ces chairs jusqu'au vif. Piquer un cheval jusqu'au vif. Le maréchal, en ferrant ce cheval, l'a piqué au vif. Il faut couper dans le vif*.

Fig., *Trancher, couper dans le vif*, Se priver tout d'un coup et absolument d'une chose qui fait beaucoup de plaisir, et à laquelle on est très sensible. *Dans ces occasions-là, il faut couper dans le vif*.

Trancher, couper dans le vif, signifie aussi, Rompre tout à coup des relations nuisibles, ou Prendre des mesures énergiques dans une affaire.

Fig., *Piquer au vif*, Faire une offense très sensible. *Être touché au vif*, Être sensiblement touché de quelque chose.

Fig., *Le vif du débat*, Le point où le débat a le plus de vivacité. *Le vif de la question*, Le point le plus important, le plus délicat d'une question, celui d'où dépend la solution. *Il est entré dans le vif de la question*.

Dans les ports de mer, *Le vif de l'eau*, se dit Des plus fortes marées, et Du temps où

elles ont lieu; par opposition à *Morte eau*. Voyez Mort, participe.

De vive voix. loc. adv. En parlant, en employant la parole. *Dans ma lettre, je ne puis que vous annoncer cette nouvelle, je vous donnerai les détails de vive voix. Les leçons publiques, faites de vive voix, ont plus de charme que celles qui sont écrites et lues par le professeur.*

De vive force. loc. adv. Avec violence, en surmontant tous les obstacles. *Il enleva ce poste de vive force.*

VIF-ARGENT. s. m. Métal liquide, que l'on nomme autrement Mercure. *Une once de vif-argent. Il faut mettre du vif-argent dans le tube de ce baromètre. On se sert d'un mélange d'étain et de vif-argent pour donner le tain aux glaces.* On dit aussi quelquefois, *Argent vif.*

Fig. et fam., *Cet homme a du vif-argent dans les veines, dans la tête ; c'est du vif-argent*, Il est d'une telle vivacité, d'une telle mobilité d'esprit, qu'il dit, qu'il fait souvent des étourderies.

VIG

VIGIE. s. f. On dit en termes de Marine, *Être en vigie*, Être en sentinelle, pour découvrir et annoncer les objets qui peuvent se présenter à l'horizon.

Vigie, se dit aussi Du matelot même qui est en vigie. *La vigie a signalé un vaisseau.*

Il se dit en outre de Pointes de rochers isolés au milieu des mers et à fleur d'eau. *Cette vigie n'est pas marquée sur les cartes.*

Vigie, se dit sur les chemins de fer d'Un siège placé au sommet des fourgons qui sont en tête et en queue de train.

VIGILAMMENT. adv. Avec vigilance. Il est peu usité.

VIGILANCE. s. f. Attention que l'on porte avec diligence, avec activité, sur quelque chose ou sur quelqu'un. *Grande vigilance. Extrême vigilance. Vigilance continuelle. Vigilance pastorale. Il a beaucoup de vigilance. La vigilance est une qualité essentielle à un général. Il a eu dans cette affaire toute la vigilance possible. Manquer de vigilance. Se reposer sur la vigilance d'autrui. Tromper la vigilance de quelqu'un.*

VIGILANT, ANTE. adj. Attentif, soigneux, appliqué, qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire. *C'est un homme très vigilant, une femme très vigilante. Il est vigilant et soigneux dans ses affaires. Des soins vigilants. L'œil vigilant d'un père. Une amitié vigilante. Une administration vigilante.*

VIGILE. s. f. Veille de certaines fêtes de l'Église catholique. *La vigile de Noël. La vigile de la Toussaint. L'Église a ordonné de jeûner certaines vigiles. Il est aujourd'hui vigile. La vigile est remise. La vigile est avancée à cause du dimanche. La plupart des vigiles sont accompagnées de jeûnes. Vigile et jeûne.*

Vigiles des morts, Les matines et les laudes de l'office que l'on dit ordinairement la veille d'un service pour un mort, pour les morts.

VIGNE. s. f. La plante qui porte le raisin : elle a une tige ligneuse et ordinairement tortue, qui pousse des jets grimpants, longs et flexibles, appelés *Sarments. Cep de vigne. Feuilles de vigne. Pampre de vigne. Bourgeon de vigne. Les pleurs de la vigne. Vigne sauvage. Vigne franche. Planter de la vigne. Il y a diverses sortes de plants de vigne. La vigne est fort sujette à geler. Les pluies froides font couler la vigne. La vigne est en fleur. Tailler la vigne.*

Vigne vierge. Voyez Vierge.

Vigne, signifie aussi, Une étendue de terre plantée de ceps de vigne. *Clos de vigne. Un arpent de vigne. Une vigne de deux hectares. Une bonne vigne. Une vigne bien peuplée, bien venue, bien entretenue. Jeune vigne. Vieille vigne. Planter une vigne ; l'arracher, la vendanger. Travailler aux vignes. Labourer les vignes. On donne ordinairement trois façons aux vignes, à la vigne. Fumer une vigne.*

Raisin de vigne, Raisin propre à faire du vin ; par opposition à *Raisin de treille*, ou *Chasselas*, Raisin qu'on sert sur les tables.

Pêche de vigne, Fruit du pêcher venu en plein vent, par opposition à *Pêche d'espalier.*

Fig., *Travailler à la vigne du Seigneur*, S'employer à l'instruction et à la conversion des âmes.

Prov., *Un mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé*, ou simplement, *Le mariage de Jean des Vignes*, Un concubinage couvert de l'apparence d'un mariage.

Prov., fig. et pop., *Être dans les vignes*, Être ivre. *Être dans les vignes du Seigneur.*

Prov. et fig., *Quand nous serons morts, fera les vignes qui pourra*, se dit Pour faire entendre qu'on ne s'embarrasse point de ce qui arrivera quand on sera mort.

Vigne, se disait, par extension, Des maisons de plaisance aux environs de Rome et de quelques autres villes d'Italie. *Vigne Pamphile. Vigne Aldobrandine. Vigne Borghèse.* On dit aujourd'hui, *Villa.*

VIGNERON, ONNE. s. Celui, celle qui cultive la vigne. *Pauvre vigneron. Habile vigneron.*

VIGNETTE. s. f. Petite estampe ou dessin dont on orne le commencement ou la fin des chapitres d'un livre, et qui ne représentait autrefois pour l'ordinaire que des pampres et des raisins, mais où l'on grave maintenant toutes sortes de figures. *Il y a de belles vignettes dans ce livre. Un livre orné de vignettes. Vignettes en taille-douce.* Il y a aussi Des vignettes qui servent d'encadrement pour les tableaux, les couvertures de livres, etc.

Papier à vignettes, Papier à lettres dont les bords sont ornés de petites guirlandes coloriées. *Il n'écrit que sur du papier à vignettes.*

VIGNOBLE. s. m. Étendue de pays plantée de vignes. *Le vignoble de Chambertin, de Pomard, d'Aï, etc. La Champagne, la Bourgogne, sont des pays de vignoble, de vignobles. Un beau vignoble. Un grand vignoble.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Un pays vignoble. Les pays vignobles ont souffert des gelées du mois de mai.*

VIGOGNE. s. f. Animal de la taille d'un mouton, qui tient du chameau, mais qui n'a point de bosse, et dont la laine est très fine. *On ne trouve des vigognes que dans la région des Andes.*

Il signifie aussi, La laine de cet animal mise en œuvre. *Un chapeau de vigogne. Habit de vigogne. Vigogne des montagnes du Pérou.* Absolument, *Vigogne*, Chapeau fait de laine de vigogne ; dans ce sens, il est masculin. *Un bon vigogne.*

VIGOUREUSEMENT. adv. Avec vigueur. *Il attaque, il se défend vigoureusement. Il agit vigoureusement. Il a soutenu vigoureusement son opinion, son parti.*

Il se dit aussi en termes de Peinture. *Un tableau vigoureusement colorié. Il y a dans ce tableau des parties vigoureusement peintes.*

VIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a de la vigueur. *Cet homme est vigoureux, est d'une santé vigoureuse. Ce vieillard est encore vigoureux. Une vigoureuse jeunesse. Cheval vigoureux. Cet homme ne mollit point, il est ferme et vigoureux.*

Il se dit aussi Des choses qui se font avec vigueur, où il y a de la vigueur. *Attaque, résistance vigoureuse. Discours vigoureux. Action vigoureuse.*

Il se dit, particulièrement, en termes de Peinture. *Une touche vigoureuse. Un pinceau vigoureux. Un dessin vigoureux. Un coloris ferme et vigoureux. Des tons vigoureux.*

VIGUERIE. s. f. Charge, fonction de viguier.

Il se disait aussi Du territoire soumis à la juridiction du viguier.

VIGUEUR. s. f. Force pour agir, énergie. *Grande vigueur. Dans la vigueur de la jeunesse. Dans la vigueur de l'âge. La vigueur du corps. La vigueur du tempérament, de la complexion. Cheval qui a de la vigueur.*

Il se dit aussi Des végétaux. *Cet arbre a repris vigueur, de la vigueur depuis qu'on l'a taillé. Cette plante a encore de la vigueur.*

Vigueur, s'emploie figurément, au sens moral. *Ce vieillard conserve la même vigueur d'esprit qu'il avait à vingt-cinq ans. Il a une vigueur d'esprit qui le rend capable des plus grands travaux, des entreprises les plus hardies et les plus difficiles. La vigueur de l'âme, du caractère. Vigueur de pensée. Vigueur de style. Écrire avec vigueur. Il poussa cette affaire avec vigueur. Il faut en certaines occasions savoir témoigner, savoir montrer de la vigueur. Agir, répondre avec vigueur. Cet homme est mou, il n'a point de vigueur. Repousser avec vigueur. Action, acte de vigueur.*

Il se dit en termes de Peinture, dans un sens analogue. *La vigueur du dessin, du coloris. Son pinceau a de la vigueur.*

Être en vigueur, se dit Des lois, des coutumes, des maximes qui conservent toute leur autorité, qui sont exécutées, suivies. *Cette loi est toujours en vigueur, n'est plus en vigueur, a cessé d'être en vigueur.*

VIGUIER. s. m. Juge qui, en Languedoc et en Provence, faisait les mêmes fonctions que les prévôts royaux dans les autres provinces de France.

VIL

VIL, ILE. adj. Bas, abject, méprisable. *C'est un homme vil, un homme vil et abject. Un homme de vile condition. Un vil séducteur. Une âme vile et basse. Vil et mercenaire. C'est un trafic trop vil. Des choses viles.*

Une chose de vil prix, Qui est de peu de valeur. *C'est une étoffe de vil prix.*

Cette marchandise est à vil prix, Elle est à beaucoup meilleur marché qu'à l'ordinaire. *Le blé est à vil prix cette année.*

Vendre à vil prix, Vendre quelque chose fort au-dessous de sa juste valeur. *Ces livres ont été vendus à vil prix.*

VILAIN. s. m. Il signifiait autrefois, Paysan, roturier, homme de néant. *Les nobles et les vilains.*

Prov. et fig., *Oignez vilain, il vous poin-*

dra; poignez vilain, il vous oindra, Caressez un malhonnête homme, il vous fera du mal; faites-lui du mal, il vous caressera.

Prov., *Jeux de main, jeux de vilain*, ou, au singulier, *Jeu de main, jeu de vilain*, Il n'y a que les gens mal élevés qui se divertissent à s'entre-frapper, à se donner des coups.

VILAIN, AINE. adj. Qui déplaît à la vue. *Vilaine maison. Vilain jardin. Vilain pays. Vilaine étoffe. Vilaine perruque. Vilain habit. Vilain nez. Vilaine jambe.*

Il signifie encore, Incommode, désagréable. *Vilain chemin. Vilaine rue. Vilain temps. Vilaine voiture. Vilain gîte. Vilain jeu.*

Fam. et adv., *Il fait vilain*, Le temps est désagréable. On dit de même, *Il fait vilain marcher.*

VILAIN, se dit aussi Des personnes, des paroles et des actions, et signifie, Sale, déshonnête, fâcheux, méchant, infâme. *C'est un vilain homme. Un vilain caractère. Une vilaine âme. Vilaine action. Vilain discours. Vilain métier. Des paroles sales et vilaines. Cela est vilain. Il est bien vilain à vous d'en user de la sorte avec votre ami, avec votre bienfaiteur. Il m'a joué un vilain tour. Il est dans un vilain cas, dans une vilaine posture, dans une vilaine position.*

Prov., *Tous vilains cas sont reniables.*

Fam., *Ah! le vilain! Fi, la vilaine!* Terme de reproche qu'on adresse aux enfants quand ils ont commis quelque faute.

VILAIN, signifie quelquefois, Dangereux. *Voilà un vilain rhume, une vilaine fièvre. Un vilain verglas.*

VILAIN, signifie aussi quelquefois, Avare, qui vit mesquinement; et l'on dit proverbialement et populairement, *Il est vilain comme lard jaune.*

Il s'emploie également comme substantif dans cette acception. *C'est un vilain.*

Prov., *Il n'est chère que de vilain*, Lorsqu'un avare se résout à donner un repas à quelqu'un, il y met plus de profusion qu'un autre.

Prov. et fig., *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*, Un avare, pour se dispenser de la reconnaissance, se plaint même des services qu'on lui rend.

Prov. et fig., *C'est la fille au vilain*, se dit Pour exprimer que la chose dont il s'agit, charge, emploi, grâce, etc., se donne à celui qui en offre le plus. Cette phrase a vieilli.

VILAINEMENT. adv. D'une vilaine manière. Il s'emploie dans plusieurs acceptions analogues à celles de l'adjectif *Vilain. On l'a reçu vilainement*, Grossièrement. *Il s'enfuit vilainement*, Honteusement et lâchement. *Il m'a vilainement trahi, vilainement trompé; il nous a vilainement abandonnés*, D'une manière infâme. *Il fait toutes choses vilainement*, Sordidement. *Il s'est logé vilainement*, Désagréablement. *Il mange vilainement*, Malproprement.

VILAYET. s. m. Nom que l'on donne en Turquie aux grandes provinces de l'empire. *Les vilayets de Bulgarie, de Bosnie, de Bagdad.*

VILEBREQUIN. s. m. Outil d'artisan, qui sert à trouer, à percer du bois, de la pierre, du métal, par le moyen d'une mèche de fer qui a un taillant en spirale, et qu'on fait entrer en la tournant. *Trou de vilebrequin.*

VILEMENT. adv. D'une manière vile.

VILENIE. s. f. Ordure, saleté. *Cette maison est pleine de vilenie.*

Il signifie aussi, Parole injurieuse. *Il lui a dit mille vilenies.*

Il signifie encore, Obscénité. *Ce livre est plein de vilenies.*

Il signifie en outre, Avarice sordide. *Sa vilenie le fait mépriser de tout le monde.*

Il signifie également, Action basse et vile. *Il a fait cent vilenies en sa vie.*

Il signifie encore, Mauvaise nourriture, nourriture malsaine. *Cet enfant est malade pour avoir mangé toutes sortes de vilenies.*

VILETÉ. s. f. Bas prix d'une chose. *La vileté des denrées.* On dit de même, *La vileté du prix.*

Il signifie aussi, Le peu d'importance d'une chose. *La vileté de la matière.*

VILIPENDER. v. a. Traiter de vil, déprimer, traiter avec beaucoup de mépris. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. *Il ne faut pas tant le vilipender. Ne le vilipendez pas, il vaut son prix. Vilipender une marchandise.* Il est familier.

VILIPENDÉ, ÉE. part. passé.

VILITÉ. s. f. Voyez VILETÉ.

VILLA. s. f. Mot emprunté de l'italien. Il signifie, Une maison de plaisance aux environs d'une ville; et, d'une manière plus générale, Une maison de campagne. *Il y a beaucoup de jolies villas aux environs de Paris.*

VILLACE. s. f. Grande ville mal peuplée et mal bâtie. Il est très familier et peu usité.

VILLAGE. s. m. Lieu non fermé de murailles, composé principalement de maisons de paysans. *Gros village. Petit village. Demeurer au village. Un homme, une femme, des gens de village. Curé de village. Noce de village. Fête de village. Le maire du village. Un maire de village.*

Fig. et fam., *Le coq du village*, Celui qui a le plus de crédit dans le village.

Prov. et fig., *À gens de village, trompette de bois*, Il ne faut aux ignorants, aux gens grossiers, que des choses proportionnées à leur état, à leur goût, à leur intelligence.

Prov. et fig., *Il ne faut point se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village*, Il faut se mettre à l'abri du danger avant de s'en moquer.

Prov., *Cet homme est bien de son village*, Il est bien mal instruit de ce qui se passe dans le monde.

VILLAGEOIS, OISE. s. Habitant de village. *Un pauvre villageois. Une jolie villageoise.*

Il s'emploie aussi adjectivement, et signifie, Qui appartient au village, qui est propre aux gens de village. *Un air villageois. Des manières villageoises.*

VILLANELLE. s. f. Sorte de poésie pastorale, dont les couplets finissent par le même refrain. *Chanter une villanelle. Depuis longtemps on ne fait plus de villanelles.*

Il se dit aussi d'Un certain air fait pour danser.

VILLE. s. f. Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, et souvent entourées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés. *Grande ville. Bonne ville. Petite ville. Ville murée, close de murailles. Ville fermée. Ville ouverte. Ville démantelée. Ville capitale, épiscopale. Ville maritime. Ville frontière. Ville forte. Ville de guerre. Ville de commerce. Ville marchande. Ville de grand passage. Ville riche. Ville fort peuplée. Ville déserte. Fortifier, assiéger, défendre, prendre, bâtir, détruire, raser une ville. Le gouverneur porta les clefs de la ville au roi. Les soldats entrèrent par escalade dans la place, et crièrent, Ville gagnée! Maison de ville. La ville et les faubourgs de Paris. La haute et la basse ville. La ville neuve. La vieille ville. Aller par la ville. On lui a donné la ville pour prison. Il est allé faire un tour de ville, un tour en ville. J'ai fait les quatre coins et le milieu de la ville pour vous chercher. J'ai parcouru tous les quartiers de la ville. Il demeure au centre, au cœur de la ville, à l'autre bout de la ville. Il court un bruit par la ville, dans la ville. Bruit de ville. C'est un enfant de la ville.*

La ville éternelle, se dit poétiquement de La ville de Rome.

Le corps de ville, ou simplement, *La ville*, Le corps des officiers municipaux. *Le corps de ville fut présenté au roi. La ville est venue haranguer.*

L'hôtel de ville, la maison de ville, L'hôtel, la maison où se réunit habituellement le conseil municipal.

Il avait une partie de son bien sur la ville, Il avait une partie de son bien en rentes sur l'hôtel de ville de Paris.

Sergent de ville. Voyez SERGENT.

Bonne ville. Qualification honorable accordée par nos rois à certaines villes plus ou moins considérables.

Communément, *La ville est bonne*, On y trouve aisément tout ce dont on a besoin.

Fam., *Être à la ville*, N'être point à la campagne; et, *Être en ville*, N'être pas actuellement chez soi. On dit aussi, *Dîner, souper en ville*, Dans une maison où l'on est invité.

Habit, toilette de ville, Habit, toilette que l'on prend pour faire des visites.

Prov. et fig., *Ville qui parlemente est à moitié rendue*, Une personne qui écoute les propositions qu'on lui fait, n'est pas éloignée d'accorder ce qu'on lui demande.

Fig. et fam., *Avoir ville gagnée*, se dit en parlant De toute difficulté vaincue, surmontée.

VILLE, se dit aussi Des habitants d'une ville. *Toute la ville est allée au-devant de lui. Toute la ville parle de cette nouvelle. Il avait chez lui la ville et la cour, la ville et les faubourgs. Il reçoit, il traite toute la ville.*

VILLE, se dit encore, absolument, Du séjour des villes, de la vie qu'on y mène, et des mœurs qui y règnent; par opposition Au séjour, à la vie et aux mœurs de la campagne. *J'aime mieux la ville que les champs. Il préfère la campagne à la ville.*

VILLÉGIATURE. s. f. Séjour que les personnes aisées font à la campagne pendant la belle saison. *Être en villégiature.*

VILLETTE. s. f. Diminutif. Très petite ville. Il est familier.

VILLEUX, EUSE. adj. T. d'Hist. nat. Qui est chargé de poils, velu. *Membranes villeuses. Tissu villeux.*

VILLOSITÉ. s. f. T. d'Hist. nat. Assemblage de poils couchés, membraneux et mous.

VIM

VIMAIRE. s. f. T. d'Eaux et Forêts. Il se dit Du dégât causé dans les forêts par les ouragans.

VIN

VIN. s. m. Liqueur alcoolique, résultant de la fermentation du jus de raisin, et qui sert de boisson. *Vin rouge. Vin blanc. Vin paillet. Vin gris. Vin couleur d'œil de perdrix. Vin clairet. Vin rosé. Vin mousseux. Vin de paille. Vin qui n'a point cuvé. Vin excellent. Vin exquis. Vin doux et piquant. Vin qui a de la sève, qui a vert et sève. Vin qui a du corps, qui n'a point de corps, qui a du montant. Vin fait. Vin mûr. Vin net. Vin nouveau. Vin vieux. Vin coulant et aisé à boire. Vin de bon cru. Vin généreux. Vin loyal et marchand. Vin de primeur. Vin prompt à boire. Vin qui est bon à boire. Vin qui se maintient, qui se soutient, qui a de la force. Vin de l'arrière-saison. Vin de la première cuvée, de la seconde cuvée. Vin de garde*, ou *Vin bon à garder. Vin qui porte l'eau. Vin clair. Vin rassis. Vin reposé. Vin tiré au clair. Gros vin. Petit vin. Vin faible. Vin vert. Vin âpre. Vin dur. Vin léger. Vin fumeux. Vin violent. Vin malfaisant. Vin traître. Vin capiteux. Vin qui porte à la tête. Vin qui donne dans la tête. Vin de pressurage. Vin de quête. Vin doucereux. Vin qui a de la liqueur. Vin mince. Vin plat. Vin trouble. Vin louche. Vin qui pèche en couleur. Vin qui file. Vin qui jaunit. Vin qui graisse, qui s'engraisse, qui tourne à la graisse. Vin gras. Vin gâté. Vin passé. Vin poussé. Vin besaigre. Vin qui sent l'évent. Vin éventé. Vin qui sent le fût. Vin battu. Vin mixtionné. Vin sophistiqué. Vin frelaté. Vin cuit. Vin brûlé. Vin soufré. Vin fin. Vin de cabaret. La lie du vin. Vin français. Vin de France. Vin de Lignage. Vin de Champagne. Vin de Bourgogne. Vin de Bordeaux. Vin muscat. Vin du Rhin. Vin d'Espagne. Vin grec. Vin de Chypre. Vin d'entremets. Vin de dessert. Vin de liqueur. Des vins de toutes les qualités. Quai, marché aux vins. L'entrepôt des vins. Droits sur les vins. Négociant en vins. Le commerce des vins. Les vins sont très chers cette année. Un tonneau de vin. Un muid de vin. Une pièce de vin. Un quartaut de vin; etc. Une bouteille de vin. Une pinte de vin; etc. Un verre de vin. Faire du vin. Entonner du vin. Encaver du vin. Avoir du vin en cave. Percer du vin. Avoir du vin en perce. Vendre du vin en gros et en détail. Marchand de vin. Coller du vin. Éclaircir du vin. Tirer, mettre du vin en bouteilles. Boire du vin. Prendre un doigt de vin, une goutte de vin. Boire son vin pur, son vin sec. Tremper son vin. Mettre de l'eau dans son vin. Goûter bien le vin. Déguster du vin. Aimer le vin. Être sujet au vin.*

Les grands vins, Les vins des crus les plus renommés. *Les grands vins de Bourgogne.*

Vin de deux feuilles, de trois feuilles, de quatre feuilles, Vin qui a deux ans, trois ans, quatre ans.

Vin du cru, Vin fait avec le raisin recueilli dans l'endroit même où on le consomme. On dit proverbialement, *Il faut se défier du vin du cru*, parce que beaucoup de crus sont mauvais.

Vin de copeau, Vin que l'on a fait passer sur les copeaux, c'est-à-dire, dans lequel on a fait tremper des copeaux pour l'éclaircir et le rendre plus prompt à boire.

Vin doux, Vin qui n'a point encore cuvé. *Vin bourru*, Vin nouveau qui n'a guère cuvé, et qui se conserve doux. *Vin coupé*, Vin mêlé avec d'autre vin. *Vin de cerneaux*, Vin rose qui est bon à boire dans la saison des cerneaux.

Vin en cercles, Le vin qui est dans des tonneaux.

Vin de veille, Vin que l'on mettait dans la chambre du roi et des princes, en cas qu'ils en eussent besoin durant la nuit.

Vin d'honneur, Vin que les officiers municipaux offrent à de hauts personnages, lorsque ceux-ci font leur entrée dans certaines villes. *On lui offrit le vin d'honneur.* On dit aussi, *Vin de ville.*

Vin de l'étrier, Vin que l'on boit au moment du départ, lorsqu'on est près de monter à cheval.

Fig. et fam., *Vin de derrière les fagots*, Vin de choix mis en réserve.

Prov. et fig., *Du vin à faire danser les chèvres*, Du vin très aigre. *Du vin bon à laver les pieds des chevaux*, Du vin si mauvais, qu'il est impossible de le boire.

Prov. et fig., *A bon vin point d'enseigne*, Ce qui est bon n'a pas besoin d'être vanté, prôné.

Esprit-de-vin, ou *Alcool*, La partie la plus spiritueuse du vin, qui fait sa principale force, et qu'on en retire par la distillation.

Cet homme est en pointe de vin, Le vin commence à le mettre en gaieté. *Il est chaud de vin*, Il commence à être ivre. *Il est pris de vin*, Il est déjà ivre.

Porter bien le vin, porter bien son vin, Boire beaucoup sans qu'il y paraisse.

Fig. et fam., *Être entre deux vins*, Approcher de l'ivresse.

Fig. et fam., *Cuver son vin*, Dormir afin de laisser passer son ivresse; et, dans un sens plus figuré, Se donner le temps de s'apaiser, de revenir à la raison.

Fig. et pop., *C'est un sac à vin*, se dit D'un grand ivrogne. *Le vin lui sort par les yeux*, se dit en parlant D'un homme qui est extrêmement ivre.

Fig., *Cet homme a le vin mauvais, gai, triste, tendre, etc.*, Il est querelleur, gai, triste, tendre, etc., quand il a bu.

Fig. et fam., *S'enivrer de son vin*, S'entêter de ses propres idées.

Prov., *Après bon vin, bon cheval*, On est plus hardi quand on a bien bu.

Prov. et fig., *Le vin est tiré, il faut le boire*, se dit Pour marquer qu'on est trop engagé dans une affaire pour reculer.

Fig. et fam., *Mettre de l'eau dans son vin*, Se modérer sur quelque affaire, sur quelque prétention, montrer moins de chaleur, d'animosité, etc.

Fig. et fam., *Pot-de-vin*, Ce qui se donne par manière de présent au delà du prix qui a été arrêté entre deux personnes pour un marché, tel qu'une vente, un bail à ferme, etc. *Il veut vendre sa terre tant, et veut tant pour le pot-de-vin. Il a stipulé qu'outre le prix du bail, il aurait mille francs de pot-de-vin. Un gros pot-de-vin. Le pot-de-vin est fort.* Voyez Pot.

Fam., *Boire le vin du marché*, se dit De ceux qui vont boire ensemble, après avoir conclu quelque affaire. *Ils sont allés boire le vin du marché.*

Tache de vin, Tache rouge que quelques personnes apportent en naissant sur le visage, ou sur quelque autre partie du corps. *Il a une tache de vin sur la joue.*

Vin, signifie quelquefois, La force même du vin. Ainsi on dit D'un vin qui a peu de force ou beaucoup de force, *Il a peu de vin, il a beaucoup de vin.*

Vin, se dit particulièrement de Plusieurs préparations médicinales faites avec du vin auquel on a mêlé d'autres substances. *Vin d'absinthe. Vin de quinquina. Vin scillitique. Vin rosat. Vin de grenade. Vin émétisé. Vin émétique. Vin antiscorbutique. Etc.*

Vin, se dit par extension de Plusieurs liqueurs fermentées et spiritueuses que l'on tire des végétaux, soit en en exprimant le suc, soit en les faisant macérer dans l'eau. *Vin de cannes*, Suc fermenté de cannes à sucre. *Vin de palmier*, Boisson obtenue avec la sève sucrée et fermentée du cocotier et de différents autres palmiers.

Vin de prunelles, Boisson que font les paysans avec des prunelles ou prunes sauvages. On appelle aussi, figurément et familièrement, *Vin de prunelles*, Un mauvais vin, un vin qui est aigre et faible.

VINAGE. s. m. Action de viner les vins. *Ces vins ne peuvent pas se transporter sans vinage.*

VINAIGRE. s. m. Vin rendu aigre par artifice, et qui sert à une foule d'usages dans l'économie domestique. *Faire du vinaigre. Vinaigre rouge, blanc. Vinaigre fort. Vinaigre simple. Vinaigre distillé. Du pourpier, des concombres confits au vinaigre. Il faut mettre dans cette sauce un filet de vinaigre. Assaisonner une salade avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre.*

Vinaigre rosat, vinaigre surard, à la framboise, à l'ail, à l'estragon, etc., Vinaigre dans lequel on a fait infuser des roses, de la fleur de sureau, de l'ail, de l'estragon, etc.

Vinaigre de cidre, de bière, etc., Sorte de vinaigre qu'on obtient avec du cidre, avec de la bière, etc.

Vinaigre de bois, ou *Acide pyroligneux*, Acide tiré du bois par distillation.

Vinaigre des quatre voleurs, Espèce de vinaigre composé qu'on porte sur soi pour se préserver de l'infection.

Sel de vinaigre, Sel qui est imprégné de vinaigre concentré, et qu'on respire pour se garantir de l'évanouissement.

Prov. et fig., *On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre*, On réussit mieux dans les affaires, on subjugue plus de personnes par la douceur que par la dureté et la rigueur.

Fig. et pop., *Habit de vinaigre*, Habit trop mince, trop léger pour la saison.

VINAIGRER. v. a. Assaisonner avec du vinaigre.

Vinaigré, ée. part. passé. *Cela est trop vinaigré. Sauce vinaigrée.*

VINAIGRERIE. s. f. Usine où l'on fabrique le vinaigre.

VINAIGRETTE. s. f. Sorte de sauce froide, faite avec du vinaigre, de l'huile, du persil et de la ciboule. *Du bœuf à la vinaigrette, en vinaigrette.*

Il se dit aussi de La viande apprêtée avec cette sauce. *Nous mangeâmes à déjeuner une vinaigrette.*

Vinaigrette, se disait autrefois d'Une brouette ou petite chaise à deux roues, traînée par un homme. *Aller dans une vinaigrette. Je le rencontrai dans une vinaigrette, sur le Pont-Neuf.*

VINAIGRIER. s. m. Artisan qui fait et vend du vinaigre et de la moutarde. *Marchand vinaigrier.*

Il se dit aussi d'Un petit vase à mettre du vinaigre. *Vinaigrier de cristal, de porcelaine.*

VINAIRE. adj. m. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Vaisseaux vinaires*, Les

vaisseaux destinés à contenir du vin, tels que tonneaux, cuves, etc.

VINDAS. s. m. (On fait sentir l'S.) Machine composée d'un treuil vertical, sur lequel se roule un câble, et qu'on fait tourner avec deux leviers. *Le vindas sert à faire remonter des bateaux, à tirer des pierres et autres gros fardeaux.* On l'appelle aussi *Cabestan*, surtout en termes de Marine.

VINDICATIF, IVE. adj. Qui aime à se venger, qui est porté à la vengeance. *Homme vindicatif. Femme vindicative. C'est un esprit emporté, vindicatif. Il a un caractère vindicatif.* Il se prend toujours en mauvaise part.

VINDICTE. s. f. T. de Jurispr. Il ne s'emploie que dans cette locution, *La vindicte publique*, La poursuite d'un crime au nom de la société. *En France, la vindicte publique n'appartenait qu'aux gens du roi.*

VINÉE. s. f. Récolte de vin. *Nous aurons grande vinée, pleine vinée, demi-vinée.*

VINER. v. a. Ajouter de l'alcool à des vins pour les conserver, pour pouvoir les transporter sans qu'ils s'altèrent. *Tous ces vins ont besoin d'être vinés pour supporter le voyage.*

VINÉ, ÉE. part. passé.

VINEUX, EUSE. adj. Il se dit proprement Du vin qui a beaucoup de force. *Ce vin-là est bien vineux.*

Il signifie aussi, Qui a un goût, une odeur de vin. *Pêche vineuse. Melon vineux. Les fraises sont vineuses.*

Il signifie encore, Qui est de couleur rouge, comme le vin rosé. *Couleur vineuse. Rouge vineux.*

Rouan vineux, se dit D'un cheval rouan, lorsque le bai domine.

VINEUX, signifie quelquefois, Fertile en vin. *Des coteaux vineux. Des campagnes vineuses. Une année vineuse*, Une année où il se fait beaucoup de vin.

VINGT. adj. numéral des deux genres. Deux fois dix. *Vingt hommes. Vingt chevaux. Vingt et un chevaux. Vingt ans. Vingt et un ans. Vingt-deux ans. Vingt-trois ans; etc. Cent vingt ans. Vingt mille francs.*

Quatre-vingts, Quatre fois vingt, ou Octante. Autrefois on disait pareillement, *Six vingts*, et même quelquefois, *Sept vingts, huit vingts*; mais l'usage n'a jamais admis les locutions, *Deux vingts, trois vingts, cinq vingts*, ni *Dix vingts*.

Quinze-Vingts, ne se dit que de L'hôpital fondé par saint Louis pour trois cents aveugles appelés *Les Quinze-Vingts*. On dit familièrement, *Un Quinze-Vingt*, Un des aveugles placés aux Quinze-Vingts.

VINGT, prend toujours une S, lorsque, multiplié par un autre nombre, il précède immédiatement un substantif. Ainsi on dit, *Cent quatre-vingts francs, cent quatre-vingts chevaux, six vingts hommes, quatre-vingts ans.* Mais on n'ajoute point l'S quand *Vingt* précède un autre nombre auquel il est joint. Ainsi on dit, *Quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre, quatre-vingt-dix, etc.*

VINGT, se prend quelquefois pour un nombre indéterminé, et signifie, Beaucoup, maintes fois. *Je vous l'ai dit, je vous l'ai répété vingt fois. Dans cet entretien d'un quart d'heure, il a dit vingt sottises.*

VINGT, se dit quelquefois pour Vingtième. *Chapitre vingt. Page vingt. Ligne vingt.*

Le vingt du mois, le vingt de sa maladie, Le vingtième jour du mois, de sa maladie.

VINGT, est aussi substantif masculin. *Vingt multiplié par deux.* On dit de même, *Le nombre vingt, le numéro vingt.*

Vingt et un, Sorte de jeu de hasard, qui se joue avec des cartes, et où le nombre de vingt et un points est le plus avantageux. *Jouer au vingt et un.*

VINGTAINE. s. f. collectif. Nombre de vingt ou environ. *Une vingtaine de personnes, de soldats. Donnez-lui une vingtaine de francs. Une vingtaine d'arbres.*

VINGTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de Vingt. *Dans sa vingtième année. Il n'est que le vingtième. Le vingt et unième, le vingt-deuxième, le vingt-troisième, etc. Le vingtième jour, le vingt et unième jour du mois*, ou elliptiquement, *Le vingtième, le vingt et unième du mois.*

La vingtième partie, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en vingt parties égales. On a dit dans un sens analogue, *Le vingtième denier.*

VINGTIÈME, est quelquefois substantif, et signifie, La vingtième partie. *Il est pour un vingtième dans cette affaire. Il est héritier pour un vingtième.*

Il se disait particulièrement autrefois d'Un impôt établi sur les biens-fonds, et qui était la vingtième partie de leur revenu. *Payer le vingtième.*

VINICOLE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la culture de la vigne, à la production du vin. *Industrie vinicole. Pays vinicole.* On dit aussi, *Viticole.*

VINIFICATION. s. f. Art de faire le vin. Il se dit aussi de La fermentation qui produit le vin. *La vinification était encore imparfaite.*

VIO

VIOL. s. m. Violence qu'on fait à une fille, à une femme que l'on prend de force. *Le rapt et le viol sont punis des travaux forcés par la loi.*

VIOLACÉ, ÉE. adj. D'une couleur tirant sur le violet. Il ne se dit guère qu'en Botanique et en Médecine.

VIOLAT. adj. m. Il n'est usité que dans ces dénominations : *Sirop violat*, Sirop fait avec des violettes; et, *Miel violat*, Miel où l'on a mis infuser des violettes.

VIOLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui viole les droits, les lois, les traités, etc. *Les violateurs des lois. On le regardait comme le violateur des droits les plus sacrés.*

VIOLATION. s. f. Action de violer un engagement, de porter atteinte à un droit, de profaner une chose sacrée, d'enfreindre des règles. *La violation du serment. La violation d'un traité. La violation des propriétés. La violation d'un asile, d'un domicile. La violation des sépultures. La violation d'une loi, d'un temple. La violation des règles du langage.*

VIOLÂTRE. adj. des deux genres. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE. s. f. Instrument de musique à sept cordes de boyau, dont on joue avec un archet. *Joueur de viole. Jouer de la viole. Faire des accords sur la viole. Accompagner la voix avec la viole. Accompagner de la viole. Airs, pièces de viole.* Cet instrument n'est presque plus en usage, et souvent on donne son nom à La partie d'alto ou quinte.

VIOLEMENT. s. m. Infraction, contravention à ce qu'on doit observer. *Le violement des traités, des promesses, des lois, etc. Violement des commandements de Dieu.* Il est peu usité.

Il signifie aussi, La violence qu'on fait à une fille, à une femme que l'on prend de force. *Les lois punissaient de mort le rapt et le violement.* En ce sens, on dit plus ordinairement, *Viol.*

VIOLEMMENT. adv. Avec violence, avec force, avec impétuosité, avec ardeur. *Le vent souffle violemment. Ce remède agit violemment. Haïr violemment. Aimer violemment. Ce qu'il veut, il le veut violemment.*

VIOLENCE. s. f. Qualité de ce qui est violent. *La violence des vents, de la tempête, du mal, de la douleur, d'un remède, etc. La violence de son humeur, de son caractère. La violence des passions. La violence de ses paroles, de son discours. Vous savez quelle est sa violence.*

VIOLENCE, signifie aussi, La force dont on use contre le droit commun, contre les lois, contre la liberté publique. *User de violence. Agir avec violence. Il a pris mes meubles, mes papiers, et les a emportés par violence. Faire des violences. Quelle violence! Faire violence à quelqu'un.*

Fig., *Faire violence à la loi*, Y donner un sens forcé et contraire à son véritable esprit. On dit dans un sens analogue, *Faire violence à un texte.*

Se faire violence, Faire des efforts sur soi-même pour se contenir, pour se vaincre. *Il se faisait violence pour ne pas éclater.*

Fam., *Faire une douce violence à quelqu'un*, Le presser d'accepter une chose qui lui est agréable, mais qu'il refuse par façon.

VIOLENT, ENTE. adj. Impétueux, qui agit avec impétuosité, avec force. *Vent violent. Tempête violente. Choc violent. Mouvement violent. Remède violent.*

Il se dit aussi D'une douleur grande et aiguë. *Fièvre violente. Mal violent. Douleur violente.*

Il se dit également Des personnes, des sentiments et des actions. *Un homme violent. Une humeur violente. Une action violente. Un discours violent. Une passion violente. Un caractère violent. Gouvernement violent et tyrannique. Violente persécution. On a pris contre lui une mesure violente. On a de violents soupçons contre lui.*

Mort violente, Mort causée par force ou par quelque accident, et non par une cause naturelle et ordinaire. *Il est mort de mort violente.*

Fam., *Cela est violent, est trop violent*, se dit Lorsqu'il s'agit de quelque chose d'oppressif, d'injuste, de trop rude, de trop difficile, etc. *Il demande mille francs, cela est violent, trop violent.* On dit de même, *La proposition est violente.*

VIOLENTER. v. a. Contraindre, faire faire par force. *On ne veut point le violenter. Les pères et les mères ne doivent point violenter leurs enfants dans le choix d'un état, d'une profession. Violenter les inclinations de quelqu'un.*

VIOLENTÉ, ÉE. part. passé.

VIOLER. v. a. Enfreindre, agir contre. *Violer les lois. Violer le respect qu'on doit à son souverain. Violer sa foi, son serment, ses engagements, sa promesse, les droits de l'amitié. Violer l'hospitalité. Violer un traité. Violer le droit des gens. Violer un vœu, ses vœux. Violer les privilèges, les immunités. Violer les droits les plus sacrés. Violer la capitulation. Violer les règles, les principes. Violer la propriété. Violer un dépôt.*

Violer un asile, Violer les droits et les privilèges d'un asile. *Violer une sépulture*,

La dégrader ou y fouiller dans des intentions coupables.

VIOLER, signifie aussi, Faire violence à une fille, à une femme, la prendre de force. *Violer une fille, une femme. Il la viola le poignard sur la gorge.*

Il s'emploie aussi absolument. *Les soldats entrèrent dans la ville, pillèrent et violèrent.*

VIOLÉ, ÉE. part. passé.

VIOLET, ETTE. adj. De couleur de la fleur qu'on nomme Violette. *Drap, taffetas, satin, ruban violet. Couleur violette. Le grand froid rend quelquefois le visage tout violet, les mains violettes. La vapeur de l'iode est violette. Prunes de damas violet. Pêches violettes.*

Fig. et fam., *Faire du feu violet, faire feu violet*, Faire quelque chose qui éclate d'abord, où il paraît de la vivacité, mais qui se dément bientôt. *Voir des anges violets*, Avoir des visions creuses. Ces deux phrases ont vieilli.

VIOLET, est aussi substantif masculin, et signifie, Couleur violette. *Le violet est une couleur modeste. Être vêtu de violet. Les rois de France portent le deuil en violet.*

VIOLETTE. s. f. Petite fleur printanière, d'une odeur agréable, d'une couleur mêlée de rouge et de bleu foncé. *Violette simple. Violette double. Violette de mars. Bouquet de violettes. Poudre de violettes. Conserve de violettes. Sachet de violettes. Les fleurs de violettes sont de quelque usage en médecine, comme pectorales et adoucissantes. Infusion, sirop de violette. Il y a des violettes blanches. La violette croît ordinairement dans les lieux solitaires et ombragés. La violette est l'emblème de la modestie.*

Fam. et collectivement, *De la violette*, Des violettes. *Tant qu'il y a de la violette, il en porte sur lui.*

Bois de violette, Sorte de bois, ainsi appelé parce que sa couleur a du rapport avec celle de la violette.

VIOLIER. s. m. Plante qui vient sur les murs sans être cultivée, et qui porte des fleurs jaunes d'une odeur douce et agréable. *Il y a différentes sortes de violiers.* On l'appelle aussi *Giroflée*.

VIOLON. s. m. Instrument de musique à quatre cordes, et dont on joue avec un archet. *Jouer du violon. Joueur de violon. Danser au violon, au son du violon. Un bon violon. L'âme d'un violon.*

Il signifie aussi, Celui qui joue du violon. *Une troupe de violons. Les violons de l'Opéra. Il est violon à l'Opéra. C'est un excellent violon. Il y a tant de violons dans cet orchestre. Premier, second violon.*

Une symphonie, un concerto de violon, Une symphonie, un concerto où le violon exécute la principale partie. *Un solo, un accompagnement de violon*, Un solo, un accompagnement exécuté par le violon.

Fam., *Donner les violons*, Payer les violons d'un bal, donner une sérénade, etc.

Fig. et fam., *Se donner les violons*, Être content de soi, s'applaudir, se vanter; et, *Se donner les violons de quelque chose*, En tirer vanité.

Fig. et fam., *Les autres ont dansé, et il a payé les violons*, Il a payé les frais d'une chose dont les autres ont eu tout l'honneur, ou tout le profit, ou tout le plaisir. On dit aussi simplement, *Il a payé les violons.*

VIOLON, se dit encore d'Une espèce de prison contiguë à un corps de garde. *Il faisait du train dans la rue, on l'a arrêté et mis au violon.*

VIOLONCELLE s. m. Instrument de musique, à quatre cordes, de même forme que le violon, mais d'une bien plus grande dimension, dont on joue aussi avec un archet, et qui se place entre les jambes. On le nomme autrement *Basse*.

VIOLONCELLE, se dit aussi dans le même sens que *Violoncelliste*.

VIOLONCELLISTE. s. m. Celui qui joue du violoncelle. *Un habile violoncelliste.*

VIOLONISTE. s. des deux genres. Celui, celle qui joue du violon. Il ne se dit guère que Des artistes d'un talent remarquable. *C'est un des premiers violonistes de la capitale. Cette dame est forte violoniste.*

VIORNE. s. f. T. de Botan. Arbrisseau à fleurs blanches et à feuilles velues, dont les rameaux sont très flexibles, et qui porte des baies noirâtres réunies par bouquets. *Un panier fait de viorne.* Il y a une espèce de Clématite qu'on nomme *Clématite-viorne*.

VIP

VIPÈRE. s. f. Espèce de serpent venimeux, et vivipare, à la différence de la plupart des autres, qui sont ovipares. *Vipère grise. Vipère noire. Fiel de vipère. Dent de vipère. Chair, poudre de vipère. Bouillon de vipère. Il a été mordu d'une vipère.*

Fig., *Langue de vipère*, ou simplement, *Vipère*, se dit d'Une personne fort médisante. Dans le style de l'Évangile, en parlant Des pharisiens, *Race de vipères.*

VIPEREAU. s. m. Le petit d'une vipère.

VIPÉRINE. s. f. T. de Botan. Plante commune, à tige hérissée de petits tubercules noirs terminés par des poils rudes, et à fleurs bleues et purpurines, disposées en épis latéraux.

VIR

VIRAGO. s. f. Fille ou femme de grande taille, qui a l'air d'un homme. *C'est une virago, une grande virago.* Il est familier, et ne se dit que par dérision.

VIRELAI. s. m. Sorte d'ancienne petite pièce de poésie française, qui est toute sur deux rimes, et composée de vers courts, avec des refrains.

VIREMENT. s. m. Action de virer. *Le virement du cabestan.*

En termes de Marine, *Virement de bord*, Action de virer de bord. *Virement d'eau*, Retour de marée, ou renvoi d'eau.

En termes de Banque et de Commerce, *Virement de parties*, ou simplement, *Virement*, Le transport d'une dette active fait à un créancier à qui l'on doit une somme de pareille valeur. *Presque tous les payements des foires de Lyon se font par virement de parties. Il se fit dans cette matinée un nombre prodigieux de virements.*

En termes de Budget, *Virement de fonds*, Transport de fonds d'un chapitre du budget sur un autre.

VIRER. v. n. Aller en tournant. Il se joint ordinairement avec *Tourner*, et il est familier. *Tournez et virez tant qu'il vous plaira. Vous avez beau tourner et virer.*

VIRER, est actif dans cette phrase figurée et populaire, *Tourner et virer quelqu'un*, Lui tenir divers discours, lui faire diverses questions pour le faire parler, pour savoir de lui quelque chose.

Il est actif aussi bien que neutre en termes de Marine, et signifie, Tourner d'un côté sur l'autre. *Virer le cap au nord. Virer de bord. Virer à la côte. Virer au large. Virer sur l'ancre. Etc.*

Fig. et fam., *Virer de bord*, Changer la direction de sa conduite, s'attacher à un autre parti. *Cet homme est inconstant, il a viré de bord dans vingt affaires.*

Virer le cabestan, ou *Virer au cabestan*, Le faire tourner sur son axe pour lever l'ancre, ou tout autre fardeau considérable.

VIRÉ, ÉE. part. passé.

VIREUX, EUSE. adj. Qui tient du poison. *Cette plante a une odeur vireuse. Un goût vireux.*

VIREVOLTE. s. f. T. de Manège. Tour et retour fait avec vitesse. *Il a fait faire cent virevoltes à son cheval.*

VIREVOUSSE ou **VIREVOUSTE.** s. f. Il se dit, figurément et familièrement, par corruption de Virevolte. *Cet homme fait bien des virevousses.* Il a vieilli.

VIRGINAL, ALE. adj. Appartenant aux vierges, annonçant la virginité. *Pudeur, modestie virginale. Le voile, le bandeau virginal.*

Lait virginal, Cosmétique liquide dont les femmes se servent pour se blanchir le teint.

VIRGINALEMENT. adv. D'une manière virginale, à la manière des vierges. *Elle vécut chastement et virginalement.*

VIRGINITÉ. s. f. État d'une personne vierge. *La fleur de la virginité. Garder sa virginité. Perdre sa virginité. Il a encore sa virginité. Faire vœu de virginité.*

VIRGOULEUSE. s. f. Sorte de poire fondante, qui se mange en hiver. *Poirier de virgouleuse. Poire de virgouleuse. Une bonne virgouleuse.*

VIRGULE. s. f. Petit signe fait à peu près en forme de *c* renversé, et dont on se sert dans la ponctuation, pour séparer les membres de phrases, et indiquer qu'il faut s'arrêter un peu en lisant. *Il faut mettre là une virgule. Un point et une virgule. Point et virgule.*

En Horlogerie, *Montre à virgule*, Celle dont la verge ne porte qu'une saillie, en forme de crochet ou de virgule.

VIRIL, ILE. adj. Qui appartient à l'homme, en tant que mâle. *Sexe viril. Membre viril.*

Âge viril, L'âge d'un homme fait.

Robe ou *toge virile*, Toge que les enfants des sénateurs romains prenaient après avoir quitté la prétexte.

Fig., *Âme virile, courage viril, action virile, etc.*, Âme ferme, courage digne d'un homme, action vigoureuse, etc.

En Jurispr., *Portion virile*, Celle qui revient à chaque cohéritier dans une succession également partagée. *La succession a été partagée par portions viriles*, Par portions égales.

VIRILEMENT. adv. D'une manière virile, avec vigueur. *Agir virilement.*

VIRILITÉ. s. f. Âge viril. *Il est parvenu à la virilité.*

Il se dit aussi, pour signifier, dans l'homme, La puissance, la capacité d'engendrer. *Donner des signes de virilité.*

VIROLE. s. f. Petit cercle de fer, de cuivre ou d'autre métal, qu'on met au bout du manche d'un couteau, au bout d'une canne, etc., pour tenir le bois en état, ou pour quelque autre usage. *Mettre une virole à une canne, des viroles à la masse d'un mail. On met des viroles aux fusils, aux pistolets, pour tenir la baguette.*

Il se dit aussi d'Un anneau d'acier dans

lequel les monnaies se frappent. *C'est grâce à la virole que l'on donne aux monnaies une rondeur parfaite.*

VIROLÉ, ÉE. adj. T. de Blason. Il se dit Des cornes, trompes, etc., qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

VIRTUALITÉ. s. f. T. didactique. Caractère, qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE. adj. T. didactique. Qui est seulement en puissance et sans effet actuel. *Chaleur virtuelle. Intention virtuelle.*

VIRTUELLEMENT. adv. D'une manière virtuelle. Il est opposé à Formellement et Actuellement. *Le chêne est virtuellement renfermé dans le gland.*

VIRTUOSE. s. des deux genres. Mot emprunté de l'italien, qui signifie, Un homme ou une femme qui a des talents pour les beaux-arts, et particulièrement pour la musique. *C'est un virtuose. C'est une virtuose.*

VIRULENCE. s. f. Qualité de ce qui est virulent. *La virulence de cette humeur. La virulence de ses discours.*

VIRULENT, ENTE. adj. T. de Médec. Il se dit Des maladies produites par un virus.

Il s'emploie aussi figurément, et se dit surtout Des discours, des écrits où l'on attaque avec violence. *Écrit, discours virulent. Satire virulente. Style virulent.*

VIRUS. s. m. (On fait sentir l'S.) T. de Médec. et de Chirur. emprunté du latin. Il se dit Du principe, inconnu dans sa nature, qui est l'agent de la contagion, et qui paraît être le produit d'une sécrétion morbide. *Virus syphilitique. Virus variolique. Le virus de la rage. Etc.*

VIS

VIS. s. f. (On prononce *Visse.*) Pièce ronde de bois, de métal, etc, cannelée en ligne spirale, et qui entre en tournant dans un trou cannelé de même. Il se dit également d'Une sorte de clou terminé en vis qu'on fait entrer dans le bois en tournant, et qui tient plus fortement qu'un simple clou. *Une vis de bois, de fer, de cuivre. Une vis de pressoir. Vis de pression. La vis est rompue dans l'écrou. Vis à tête perdue. Vis à tête plate, à tête ronde. Vis de fusil, de pistolet. Les vis d'une serrure. Les vis d'un lit.*

Pas de vis, L'espace compris entre deux filets d'une vis.

Vis sans fin, Vis dont les pas engrènent dans une roue, et qui est tellement fixée entre deux points, qu'elle tourne sur son axe, sans pouvoir avancer ni reculer comme les vis ordinaires; ce qui oblige la roue à tourner quand on fait tourner la vis.

Vis d'Archimède, ou *Limace*, Machine propre à élever les eaux, consistant en un cylindre incliné qui tourne sur deux pivots, et autour duquel est roulé en spirale un cylindre creux.

Escalier à vis, Escalier tournant en spirale autour d'un noyau de pierre ou de bois, qui soutient toutes les marches.

VISA. s. m. Terme pris du latin. Formule qui se met sur un acte, et qui doit être signée par celui-là même dont la signature rend l'acte authentique ou valable, en sorte qu'il ne serait pas en forme, si ce *visa* n'y était pas. *Il faut que l'ambassadeur mette son visa sur votre passeport.*

Il se dit aussi, en matière bénéficiale, de L'acte par lequel un évêque conférait un bénéfice à charge d'âmes à celui qui lui était présenté par le patron du bénéfice. *L'évêque ne pouvait refuser son visa, sans donner par écrit les raisons de son refus. Il avait la nomination du patron de la cure, mais le visa lui fut refusé par l'évêque.*

Il signifie particulièrement, en termes de Pratique, La formule par laquelle un magistrat ou un officier de justice certifie qu'un acte judiciaire lui a été remis ou présenté. *Les personnes publiques préposées pour recevoir certaines significations, doivent mettre leur visa sur l'original de l'acte qui leur est signifié. L'original de certains procès-verbaux de saisie doit porter le visa du maire. Donner son visa.*

VISAGE. s. m. La face de l'homme, la partie antérieure de la tête, qui comprend le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche, le menton et les oreilles. *Visage large. Visage long, ovale, rond, plein, étroit, plat, maigre, bouffi. Visage blême, pâle, rouge, enflammé, enluminé, couperosé, boursouflé. Un beau visage. Un visage agréable. Un visage choquant. Un visage efféminé. Il se porte bien, il a bon visage. Il a un visage de santé, un visage de prospérité. Son visage ne m'est pas connu, ne m'est pas inconnu. Je ne le connais que de visage. Cela sied bien au visage. Avoir des boutons, des taches au visage. Le feu lui monte au visage. Cela lui a défiguré le visage. L'indignation était peinte sur son visage. Son visage exprimait la joie et le bonheur. Le visage est le miroir de l'âme.*

Fam., *Il n'a rien d'humain que le visage*, se dit D'un homme cruel, barbare.

Fam., *Son visage lui fait honneur*, Il a bon visage; à voir son visage, on le croirait mieux portant qu'il n'est.

Fig. et fam., *Il a un visage de pleine lune*, se dit D'un homme qui a une face large.

Prov., *Cela paraît comme le nez au milieu du visage*; et par ironie, *Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage*, se dit D'une chose qui paraît beaucoup, et qu'on s'efforcerait en vain de cacher.

Tourner visage aux ennemis, Se tourner vers les ennemis pour les combattre. Il se dit proprement De ceux qui fuient, et qui tout d'un coup se retournent pour faire face à ceux par lesquels ils sont poursuivis.

Fig. et pop., *Trouver visage de bois*, se dit Lorsque, venant chez quelqu'un, on y trouve la porte fermée. Il s'emploie, par extension, Pour dire qu'on ne trouve personne, quoique la porte ne soit pas fermée.

Visage, se prend aussi pour L'air du visage. *Avoir un visage riant, gai, ouvert, serein, content. Avoir un visage triste, refrogné, rude, morne, mélancolique, chagrin.*

Fam., *Avoir un visage d'excommunié, un visage de déterré, un visage de l'autre monde*, Être hâve, pâle et défait.

Faire bon visage, mauvais visage à quelqu'un, Lui faire bonne ou mauvaise mine. *Se composer le visage*, Prendre un air sérieux. *Changer de visage*, Changer de couleur, rougir, pâlir, etc.; et encore, *Changer de visage, se démonter le visage, prendre tel visage qu'on veut*, Prendre un air sérieux ou enjoué, triste ou gai, selon les diverses occasions.

Visage, se prend quelquefois pour La personne même, en tant qu'on la connaît par le visage. *Voilà bien des visages que je ne connais point. Des visages nouveaux. Il n'aime pas les nouveaux visages.* On dit par mépris, *Voilà un plaisant visage.* Ce sens est familier.

À visage découvert. loc. adv. Sans masque, sans voile. *Les danseurs de l'Opéra, qui paraissaient autrefois masqués sur le théâtre, se montrent aujourd'hui à visage découvert.* On l'emploie quelquefois au figuré. *C'est un homme franc, qui se montre à visage découvert.*

VIS-À-VIS DE. loc. prépositive. En face, à l'opposite de. *Il est logé tout vis-à-vis, vis-à-vis de mes fenêtres. Je me plaçai vis-à-vis de lui.* On supprime quelquefois le *de* dans le style familier. *Vis-à-vis l'église. Vis-à-vis l'hôtel de...*

Vis-à-vis, s'emploie aussi adverbialement, dans un sens analogue. *Il était vis-à-vis.*

Fig. et fam., *Se trouver vis-à-vis de rien*, Se trouver sans aucun bien et sans aucune ressource, après avoir bien pris de la peine, après avoir eu de grandes espérances.

Vis-à-vis s'emploie quelquefois substantivement, et se dit d'Une personne qui est en face d'une autre à la danse ou à table. *Il était mon vis-à-vis. J'avais pour vis-à-vis un homme fort jovial, une fort jolie demoiselle.* Il est familier.

VIS-À-VIS. s. m. Sorte de voiture en forme de berline, mais où il n'y a qu'une seule place dans chaque fond.

VISCÉRAL, ALE. adj. T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

VISCÈRE. s. m. T. d'Anat. Nom donné aux divers organes renfermés dans les grandes cavités du corps, et dont l'action est plus ou moins essentielle à l'entretien de la vie. *Le cerveau, les poumons, le cœur, etc., sont des viscères.*

VISCOSITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est visqueux.

VISÉE. s. f. Direction de la vue à un but pour y atteindre. *Prendre sa visée. Prenez votre visée plus haut, plus bas.*

Il signifie au figuré, Dessein, intention. *De hautes visées. Des visées ambitieuses. Changer de visée.*

VISER. v. n. Mirer, regarder un but pour y adresser un coup de pierre, d'arme à feu, une flèche, etc. *Il visait à ce but-là. Il ne vise nulle part. S'il a blessé un tel, c'est par hasard; il n'y visait point.*

Il s'emploie aussi activement. *Viser un homme au cœur. Viser un animal à la tête.*

Prov. et fig., *Ce n'était pas mal visé pour un borgne*, se dit en parlant D'un homme qui a mieux réussi qu'on ne croyait dans quelque chose qu'il avait entrepris. *Voilà bien visé pour un borgne*, se dit, dans le sens contraire, Lorsqu'on veut se moquer de ce qu'un homme n'a point réussi.

Viser, signifie au figuré, Avoir en vue une certaine fin, un certain résultat. *Il ne vise pas à cet emploi. Il vise plus haut. Je ne sais où il vise, à quoi il vise. Cet acteur vise trop à l'effet. En visant trop à l'effet dans les arts, on tombe dans l'exagération.*

VISER. v. a. Voir, examiner une expédition, ou prendre connaissance d'un acte, d'une pièce, etc., et mettre dessus, *Vu*, *Visa*, ou quelque mot semblable. *Il a fait viser son passeport. Le maire a visé l'original de l'exploit qu'on vous a signifié. Viser et parafer des livres de commerce.*

Viser un article du code, Le citer par référence.

Visé, ée. part. passé.

VISIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité qui rend une chose visible. *La visibilité des corps. La visibilité est l'un des caractères distinctifs de l'Église catholique.*

VISIBLE. adj. des deux genres. Qui peut

être vu, qui est l'objet de la vue. *Il n'y a rien de visible que par la lumière. Les objets, les choses visibles. L'éclipse sera visible. Les sacrements sont des signes visibles d'une chose invisible. Dieu s'est rendu visible aux hommes par l'incarnation.*

Être visible, n'être pas visible, Vouloir ou ne vouloir pas recevoir une visite, être ou n'être pas en état de la recevoir. *Il n'est pas visible aujourd'hui. Il ne sera visible que dans une heure.*

VISIBLE, signifie aussi, Évident, manifeste. *Fausseté visible. Imposture visible. Cela est trop visible. Il est visible que...*

VISIBLEMENT. adv. D'une manière visible. *Notre-Seigneur monta au ciel visiblement. La rivière baisse visiblement. La mer monte visiblement. La liqueur du thermomètre monte visiblement, quand on le porte dans un lieu chaud.*

Il signifie aussi, Manifestement, évidemment. *Cela est visiblement faux. Il vous trompe visiblement.*

VISIÈRE. s. f. La pièce du casque qui se haussait et qui se baissait, et au travers de laquelle l'homme d'armes voyait et respirait. *Baisser la visière. Lever la visière. Il reçut un coup de lance dans la visière.*

Rompre en visière, se disait autrefois, au propre, Quand un homme d'armes rompait sa lance dans la visière de celui contre qui il courait. Il signifie, figurément et familièrement, Attaquer, contredire quelqu'un en face, brusquement et violemment. *Il lui rompit en visière.*

La visière d'un shako, d'une casquette, etc., La partie d'un shako, d'une casquette, etc., qui abrite le front et les yeux.

VISIÈRE, dans le langage familier, se dit quelquefois de La vue. *Il a la visière nette, la visière trouble.*

Fig., *Avoir la visière courte*, Avoir peu de sagacité, peu de pénétration.

Fig. et fam., *Donner dans la visière à quelqu'un*, Lui inspirer de l'amour. *Cette femme lui a donné dans la visière.*

VISIÈRE, se dit encore d'Une rainure ou d'un petit bouton de métal qui est au bout du canon d'un fusil pour conduire l'œil, lorsqu'on vise.

VISION. s. f. T. de Physiq. Action de voir. *Les philosophes ont beaucoup disputé pour savoir de quelle manière et en quelle partie de l'œil se fait la vision. Le phénomène de la vision. Le mécanisme, la théorie de la vision. Vision directe, réfléchie, réfractée.*

En Théol., *Vision béatifique, vision intuitive*, Celle par laquelle les bienheureux voient Dieu.

Vision en Dieu, se dit, en Philosophie, de La théorie de Malebranche, suivant laquelle nous ne voyons les idées et les corps que dans l'intelligence divine.

VISION, se dit aussi Des choses que Dieu, ou quelque autre intelligence, par la permission de Dieu, fait voir en esprit, ou par les yeux du corps. *Les visions des prophètes. Ce saint eut telle vision en dormant. Les visions de saint Antoine.*

Il signifie encore, Chimère, image vaine que la peur, la folie, ou quelque autre cause particulière, produit dans l'esprit. *Cette femme a des visions ; seule dans sa chambre, elle croit apercevoir quelqu'un à ses côtés.*

Il signifie au figuré, Idée folle, extravagante. *C'est une vision d'un tel. Une pure vision. Il a des visions cornues. C'est un homme à visions.*

VISIONNAIRE. adj. des deux genres. Qui croit faussement avoir des visions, des révélations.

Il se dit figurément De celui ou de celle qui a des idées folles, des imaginations extravagantes, des desseins chimériques. *Cet homme est visionnaire.*

Il est aussi substantif. *C'est un visionnaire. Cette femme est une visionnaire. Ce sont des visionnaires.*

VISIR. s. m. Voyez VIZIR.

VISITANDINE. s. f. Religieuse de l'ordre de la Visitation. *Un couvent de visitandines.*

VISITATION. s. f. Il n'est usité que dans ces phrases, *La Visitation de la Vierge, la fête de la Visitation*, La fête instituée en mémoire de ce que la sainte Vierge alla visiter sainte Élisabeth, sa cousine. Il y a aussi Un ordre de religieuses, qu'on appelle *L'ordre de la Visitation. Le monastère de la Visitation. Les filles de la Visitation.*

VISITE. s. f. Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. *Visite ordinaire. Visite de cérémonie. Visite du jour de l'an. Faire des visites. Visites fréquentes. Visites réglées. Visite courte, longue, ennuyeuse. Recevoir la visite de quelqu'un. Recevoir visite. Faire visite. Être en cours de visite. Être en visite. Recevoir des visites. Aller en visite. Faire une visite. Je lui dois une visite.*

Fig. et fam., *Visite en robe détroussée*, Visite de cérémonie.

Rendre visite à quelqu'un, L'aller visiter ; et, *Rendre à quelqu'un sa visite*, Faire à quelqu'un une visite après en avoir reçu une de lui.

Cartes de visite, Cartes sur lesquelles on a écrit ou fait graver son nom, et qu'on laisse à la porte des personnes qu'on est venu visiter, quand on ne les a pas trouvées chez elles.

VISITE, se dit quelquefois Des personnes. *Devinez quelle visite je viens d'avoir. J'ai eu des visites, plusieurs visites. Attendons que les visites s'en aillent.*

VISITE, se dit en parlant D'un médecin, d'un chirurgien, qui va voir un malade. *On paye tant par visite à ce médecin, à ce chirurgien. Ce médecin fait payer fort cher ses visites.*

Il se dit également en parlant Des médecins et des chirurgiens d'un hôpital, lorsqu'ils parcourent les salles, accompagnés de leurs élèves, pour voir les malades, et prescrire le traitement. *La visite du matin, du soir. L'heure de la visite.*

VISITE, signifie aussi, La recherche, la perquisition qu'on fait dans certains lieux, soit pour y trouver quelque chose, quelque personne, soit pour voir si tout y est bien en ordre. *Le commissaire de police, la gendarmerie a fait la visite dans cette maison, par tout le quartier, pour trouver... On a ordonné une visite domiciliaire. Visite des lieux. Les experts ont fait leur visite. Procès-verbal de visite. Il a tant pour son droit de visite.*

Visite de matrones, L'examen que des sages-femmes font, par ordre de justice, de l'état d'une femme ou d'une fille.

Visite de cadavre, L'examen que les chirurgiens, nommés par la justice, font d'un corps mort.

La visite des bois, la visite d'un bâtiment, L'examen des bois, d'un bâtiment, fait ordinairement par des experts nommés par la justice.

Droit de visite, Faculté que se sont accordée mutuellement les puissances maritimes de faire visiter, par leurs vaisseaux de guerre, les navires soupçonnés de se livrer à la contrebande de guerre, ou à la traite des noirs.

VISITE, se dit également Des tournées que les évêques font dans leur diocèse, les généraux d'ordres dans les monastères de leur ordre, pour examiner l'état des lieux, et voir si tout y est dans l'ordre. *Visite pastorale.*

VISITER. v. a. Aller voir quelqu'un chez lui. *Visiter son ami.*

Il signifie plus ordinairement, Faire une visite, des visites. *Visiter ses chefs. Visiter ses juges. Visiter les cardinaux. Visiter le sacré collège.*

VISITER, signifie aussi, Aller voir par charité ou par dévotion. *Visiter les pauvres, les malades, les prisonniers. Visiter les hôpitaux. Visiter les églises. Visiter les saints lieux.*

VISITER, signifie encore, Aller voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. *Visiter les côtes, les frontières, les arsenaux. Un bon évêque doit visiter son diocèse. L'archidiacre visite les églises, visite les curés. Les commis des douanes, les inspecteurs de l'octroi visitent les boutiques, les magasins, les marchandises.*

Il signifie aussi, Examiner quelque chose avec soin, pour en tirer quelque connaissance ou quelque conjecture. *Le chirurgien a visité sa plaie. On a visité ce corps. Les matrones l'ont visitée. Cet architecte a visité toute la maison. Il n'y a ni coin ni recoin que le commissaire n'ait visité. Les commis ont visité sa malle. On a visité ses papiers.*

Il s'emploie quelquefois neutralement. *Il a visité partout. Il a visité par toute la maison. On n'a pas visité chez lui.*

Fam., *Cet avare visite souvent son coffre-fort*, Il va souvent à son coffre-fort pour voir s'il n'est pas volé, ou pour jouir du plaisir de regarder son argent.

En termes de l'Écriture, *Dieu visite ses élus*, Il les éprouve par des tribulations, par des afflictions.

VISITÉ, ÉE. part. passé.

VISITEUR. s. m. Celui qui est commis pour visiter. *Visiteur des douanes.* Dans ce sens on dit aussi, au féminin, *Une visiteuse*, Une femme chargée de fouiller les voyageuses à la frontière.

VISITEUR, dans les ordres religieux, Celui qui est chargé d'aller visiter les maisons du même ordre, dans un certain district. *Le père visiteur.*

VISITEUR, EUSE, signifie aussi, Celui, celle qui fait des visites, qui est en visite. *C'est un grand visiteur. Dans cette foule de visiteurs et de visiteuses on a peine à se reconnaître.*

VISON-VISU. Locution adverbiale et familière, qui est une altération du latin *Visum visu*, et qui signifie, Vis-à-vis l'un de l'autre. *Nous étions vison-visu.*

VISORIUM. s. m. (On prononce *Visoriome.*) T. d'Impr. Instrument qui sert à tenir la copie sous les yeux du compositeur, et qui se fixe à la casse par une pointe. *On se sert maintenant très peu du visorium.*

VISQUEUX, EUSE. adj. Gluant. *Liqueur épaisse et visqueuse. Humeur visqueuse. Plante visqueuse.*

VISSAGE. s. m. Action de visser.

VISSER. v. a. Attacher, fixer avec des vis. *Il ne faut pas clouer cette ferrure, vous feriez éclater le bois ; il vaut mieux la visser.*

Il se dit aussi en parlant De ce qui est terminé en vis, ou creusé en manière d'écrou, et qu'on tourne comme une vis pour le fixer à quelque chose. Dans ce sens, on l'emploie

souvent avec le pronom personnel. *Le tire-bourre se visse à l'extrémité de la baguette du fusil.*

VISSÉ, ÉE. part. passé.

VISUEL, ELLE. adj. T. de Physiq. Qui appartient à la vue. *Rayon visuel, point visuel. Axe visuel,* Ligne droite qui, passant par le centre de la cornée transparente, va aboutir au fond de l'œil. *Angle visuel,* Angle que forment entre eux les rayons extrêmes envoyés vers l'œil par un corps. *Horizon visuel,* L'étendue que le regard embrasse.

VIT

VITAL, ALE. adj. Qui appartient à la vie, qui sert à la conservation de la vie, et sans quoi l'homme ou l'animal ne saurait vivre. *Propriétés vitales. Force vitale. Le cœur, le poumon, le cerveau, sont des parties vitales. La circulation du sang, la respiration, etc., sont des fonctions, des actions vitales.* On a dit de même autrefois, *Les esprits vitaux.*

Principe vital, Principe qui, suivant certains physiologistes, est la cause de la vie, indépendamment de la substance organique.

VITALISME. s. m. Doctrine des vitalistes.

VITALISTE. s. m. Nom donné aux médecins qui expliquent par le principe vital les divers phénomènes de la vie.

Il est aussi adjectif des deux genres. *L'école vitaliste.*

VITALITÉ. s. f. Disposition des corps organisés à opérer les mouvements, les actions qui constituent la vie. *La vitalité d'un tissu.*

Il signifie aussi, La force de vie. *Il y avait chez cet homme une grande vitalité.*

Fig., *Il y a chez ce peuple une si grande vitalité...*

VITCHOURA. s. m. Vêtement garni de fourrure, que l'on mettait par-dessus ses habits pour se garantir du froid extérieur, et que l'on quittait dans l'appartement. *Il se munit d'un bon vitchoura.*

VITE. adj. des deux genres. Qui se meut, qui court avec célérité, avec grande promptitude. Il ne se dit que Des animaux et de certaines choses dont le mouvement est rapide. *Cheval vite, fort vite, vite comme le vent. Mouvement trop vite. Il a le pouls fort vite. Un copiste qui a la main fort vite.*

VITE. adv. Avec vitesse. *Courez vite. Allez vite. Cette horloge va trop vite. Il parle trop vite.*

Aller bien vite dans une affaire, Agir inconsidérément et avec précipitation, ne pas agir avec la circonspection et avec les précautions nécessaires.

Fam., *Aller vite en besogne,* Être prompt, expéditif. Il se dit quelquefois, figurément, D'un dissipateur, qui mange son patrimoine.

VITEMENT. adv. Vite. *Allez vitement. Courez vitement.* Il est familier.

VITESSE. s. f. Célérité, grande promptitude. *La vitesse d'un mouvement. La vitesse d'un cerf, d'un cheval, d'un oiseau. La vitesse d'un trait d'arbalète, d'une balle de fusil. La vitesse du son, de la lumière. Il accourut avec vitesse. La vitesse de la main. Écrire, lire, prononcer avec vitesse.*

Gagner quelqu'un de vitesse, Arriver avant lui, parce qu'on est allé plus vite. Il signifie aussi, figurément, Gagner sur quelqu'un l'avantage du temps et de la célérité pour réussir dans le même projet. *Vous vous êtes laissé gagner de vitesse.*

En termes de Balistique, *La vitesse initiale,* Le trajet que parcourt un projectile pendant la première seconde de sa course.

VITEX. s. m. T. de Botanique. Nom latin du gattilier. Voyez AGNUS-CASTUS.

VITICOLE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la culture de la vigne.

VITICULTURE. s. f. Culture de la vigne.

VITRAGE. s. m. coll. Toutes les vitres d'un bâtiment, d'un édifice. *Le vitrage de cette maison coûte beaucoup. Le vitrage de cette église est d'un grand entretien.*

Il se dit aussi de Certains châssis de verre qui servent de cloison, de séparation dans une chambre. *Le cabinet n'est séparé de la chambre que par un vitrage.*

Il se dit encore Des châssis vitrés qui servent de devanture aux tablettes d'un magasin, d'un cabinet de curiosités.

VITRAIL. s. m. Vitrage d'église formé de grands panneaux. *Un beau vitrail. Les vitraux d'une église. Vitraux peints.*

VITRE. s. f. Pièce de verre qui se met à une fenêtre. *Panneau de vitres. Carreau de vitre. Il manque là une vitre. Il a cassé une vitre. Vitres bien claires. Vitres troubles. Laver, nettoyer des vitres. Mettre, attacher des vitres à une fenêtre. Il y a deux vitres cassées. Ce bruit a fait trembler les vitres.*

Fig. et fam., *Casser les vitres,* Ne rien ménager dans ses propos.

VITRE, se dit quelquefois, populairement, de L'assemblage de plusieurs pièces de verre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. *Ouvrir la vitre. Fermer la vitre.*

VITRER. v. a. Garnir de vitres, de glaces. *Vitrer une fenêtre, une porte.*

VITRÉ, ÉE. part. passé. *Cabinet vitré. Porte vitrée.*

En termes d'Anat., *Humeur vitrée,* Une des trois humeurs de l'œil, celle qui remplit le fond du globe.

En Physiq., *Électricité vitrée,* Électricité produite par le frottement du verre, et qui est opposée à l'Électricité résineuse.

VITRERIE. s. f. Art et commerce du vitrier; La marchandise qui est l'objet de ce commerce.

VITRESCIBLE. adj. des deux genres. Voyez VITRIFIABLE.

VITREUX, EUSE. adj. T. de Minéralogie. Qui a de la ressemblance avec le verre. *Mine d'argent vitreuse.*

Œil vitreux, Œil qui a l'aspect du verre. *Ce malade avait l'œil vitreux.*

VITRIER. s. m. Artisan qui travaille en vitres, qui met des vitres aux fenêtres, aux châssis, etc. *Il faut faire venir le vitrier. La boutique d'un vitrier. Vitrier ambulant.* On appelle *Vitrière,* La femme d'un vitrier, ou Celle qui fait le commerce de vitrerie.

VITRIFIABLE. adj. des deux genres. Susceptible d'être changé en verre. *Terre vitrifiable.* On dit aussi, *Vitrescible.*

VITRIFICATION. s. f. T. de Physiq. Action de vitrifier, ou de se vitrifier; État de ce qui est vitrifié. *Feu de vitrification. La vitrification du sable et de l'oxyde de plomb est facile à opérer.*

Il se dit, par extension, de La fusion des matières qui, après le refroidissement, offrent l'éclat, la transparence et la dureté du verre.

VITRIFIER. v. a. T. de Physiq. Fondre une substance de manière qu'elle se transforme en verre. *Le feu vitrifie le sable mêlé à l'alcali.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Cette matière se vitrifie promptement.*

VITRIFIÉ, ÉE. part. passé. *Matières vitrifiées,* Matières transformées en verre, ou auxquelles la fusion a donné l'apparence du verre. Voyez VITRIFICATION.

VITRINE. s. f. Vitrage, montre d'une boutique, des cabinets d'un musée, etc. *Les vitrines d'un bijoutier. Les vitrines du musée du Louvre.*

VITRIOL. s. m. Nom donné, dans l'ancienne Chimie, aux sulfates, ou sels composés d'oxydes métalliques et d'acide sulfurique ou vitriolique. On appelait *Vitriol blanc,* Celui qui est fait avec du zinc (sulfate de zinc); *Vitriol bleu,* Celui qui est fait avec du cuivre (sulfate de cuivre); *Vitriol vert, vitriol martial,* Celui où il entre du fer, et qu'on nomme aussi *Couperose* (sulfate de fer); *Etc.*

Huile de vitriol, Acide sulfurique concentré. On dit aussi dans ce sens simplement, *Vitriol.*

VITRIOLÉ, ÉE. adj. Où il y a du vitriol. *Eau vitriolée.*

VITRIOLIQUE. adj. des deux genres. Qui tient de la nature du vitriol. *Acide vitriolique.* On dit aujourd'hui, *Acide sulfurique.*

VITUPÈRE. s. m. Blâme. *Sa vie est exempte de vitupère. Cette action est digne de vitupère.* Il est vieux.

VITUPÉRER. v. a. Blâmer. Il est vieux.

VITUPÉRÉ, ÉE. part. passé.

VIV

VIVACE. adj. des deux genres. Qui a en soi des principes d'une longue vie. Il se dit Des espèces et des individus. *En tels pays, les hommes sont vivaces. Le corbeau, le cerf sont des animaux vivaces. Voilà un homme qui a l'air vivace.*

Il se dit quelquefois, par extension, De ce qui est de longue durée ou difficile à détruire. *Les préjugés sont vivaces.*

Il se dit, en Botanique, Des plantes qui durent plus de deux ans, quoique leurs tiges se renouvellent chaque année. *La garance, l'aristoloche, la violette, sont des plantes vivaces.*

VIVACITÉ. s. f. Activité, promptitude à agir, à se mouvoir. *Cet enfant a bien de la vivacité. Ce jeune homme a beaucoup de vivacité. Il met de la vivacité dans tout ce qu'il fait.*

La vivacité des passions, L'ardeur et l'activité des passions. *Dans le tumulte et la vivacité des passions.*

Avoir de la vivacité dans les yeux, Avoir les yeux brillants et pleins de feu. *Avoir une physionomie pleine de vivacité,* Avoir un visage mobile, expressif.

Fig., *La vivacité de l'esprit, la vivacité de l'imagination,* La prompte pénétration de l'esprit, la promptitude à concevoir, à imaginer. On dit à peu près dans le même sens, *La vivacité des sentiments, des sensations.*

La vivacité des couleurs, la vivacité du teint, L'éclat des couleurs, l'éclat du teint.

VIVACITÉ, signifie aussi, L'ardeur, la promptitude avec laquelle une chose est faite. *La vivacité du combat, de la dispute, de la conversation. Cela lui est échappé dans la vivacité du discours. Rien n'interrompt la vivacité de ses poursuites. La vivacité de son application est très grande. La vivacité du dialogue. La vivacité de ses mouvements.*

Il s'emploie absolument, au pluriel, pour signifier, Des emportements légers et passagers. *Il faut tâcher de réprimer ses vivacités.*

VIVANDIER, IÈRE. s. Celui, celle qui suit l'armée ou un corps de troupes, et qui vend des vivres. *Vivandier à la suite de l'armée. Charrette de vivandier, de vivandière.*

VIVANT, ANTE. adj. Qui vit. *Il est encore vivant. Elle est vivante. Les créatures vivantes. Il a dix enfants tous vivants. Au dernier vivant, au plus vivant les biens. Les êtres vivants.*

Le Dieu vivant, se dit, dans le langage de la théologie chrétienne, de Dieu, considéré comme l'être par excellence et le principe de toute vie; il se dit, dans le langage biblique, Du vrai Dieu par opposition Aux faux dieux, aux idoles; il se dit enfin, dans le langage philosophique, Du Dieu personnel, par opposition A un Dieu qui ne serait qu'une idée abstraite.

En Jurispr. féodale, *Homme vivant et mourant*, Homme que les gens de mainmorte étaient obligés de désigner au seigneur du fief, et à la mort duquel ils devaient certains droits seigneuriaux.

Fam., *Il n'y a homme vivant qui puisse assurer...* Il n'y a personne qui puisse assurer... *J'ai été en tel lieu, je n'y ai trouvé âme vivante*, Je n'y ai trouvé personne.

Fam., *De la vie vivante, de votre vie vivante, de ma vie vivante*, Jamais.

Fig., *C'est une bibliothèque vivante*, se dit D'un homme très savant.

Fig., *S'ensevelir vivant*, Se condamner à la retraite quand on pourrait encore rester dans le monde.

Fig., *Ce jeune homme est le portrait vivant, est l'image vivante de son père*, Il a tous ses traits, toute sa physionomie.

Langue vivante, Langue que tout un peuple parle actuellement; par opposition à *Langue morte*, Langue que tout un peuple a parlée, mais qui ne se trouve plus que dans les livres.

Quartier vivant, Quartier de la ville où il y a beaucoup de monde et de mouvement. On dit de même, *Rue vivante.*

VIVANT, signifie aussi figurément, Vif, animé. *Cet ouvrage abonde en scènes vivantes, en récits vivants. Peinture vivante.*

VIVANT, s'emploie aussi comme substantif. *Dieu viendra juger les vivants et les morts. On est jaloux des vivants, on ne rend justice qu'aux morts.*

Fam., *Un bon vivant*, Un homme d'une humeur facile et gaie, et qui aime à se réjouir sans faire tort à personne.

Pop. et absol., *Un vivant*, Un homme d'un caractère décidé : ce qu'on ajoute à cette locution détermine le sens qu'on veut lui donner. *C'est un vivant, ne vous y fiez pas. C'est un vivant qu'on ne déconcerte point. C'est un vivant qui n'a point de scrupules.*

En termes d'anciennes Ordonnances, *Un mal vivant*, Un homme de mauvaise vie. *C'est un mal vivant. Les vagabonds et mal vivants.*

VIVANT, substantif, signifie quelquefois, La vie. *Du vivant d'un tel. Vous ne verrez pas cela de votre vivant. Cela se faisait de son vivant.* Dans le même sens on dit, *En son vivant. Ci-gît un tel, en son vivant bourgeois, conseiller, etc.*

VIVAT. (On fait sentir le T.) Mot emprunté du latin, et dont on se sert pour applaudir une personne. *Tout le monde cria Vivat.*

Il s'emploie quelquefois comme substantif masculin, et se dit d'Une acclamation quelconque par laquelle on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. *Des vivats répétés.* Il est familier.

VIVE. s. f. Espèce de poisson de mer, de la grosseur du maquereau. *Une belle vive. La chair de la vive est ferme et de bon goût.*

VIVEMENT. adv. Avec vivacité, avec ardeur, avec vigueur, sans relâche. *Attaquer, presser vivement. Réprimander quelqu'un vivement. S'intéresser vivement à quelqu'un. Prendre vivement le parti de quelqu'un.*

Il signifie aussi, Sensiblement, profondément. *Sentir vivement la douleur, le froid. Sentir vivement une affliction, un bienfait, une injure. Il en a été vivement touché, vivement piqué.*

VIVEUR. s. m. Celui qui s'abandonne à tous les plaisirs de la vie. Il est familier.

VIVIER. s. m. Pièce d'eau courante ou dormante, dans laquelle on nourrit, on conserve du poisson. *Grand vivier. Petit vivier. Vivier d'eau vive. Il y a beaucoup de poisson dans ce vivier.*

VIVIFIANT, ANTE. adj. Qui vivifie, qui ranime, qui est propre à redonner du mouvement. *Principe vivifiant. Chaleur vivifiante.*

Il s'emploie particulièrement en termes de Théologie. *Esprit vivifiant. Grâce vivifiante. Le Saint-Esprit est l'esprit vivifiant.*

VIVIFICATION. s. f. Action par laquelle on ranime, on vivifie. *La vivification d'un membre paralysé.* Il n'est point usité dans le langage médical.

VIVIFIER. v. a. Donner la vie et la conserver. *C'est Dieu seul qui vivifie toutes choses.*

Il se dit, figurément, Du soleil et de quelques autres agents naturels; et alors il signifie, Donner de la vigueur, de la force. *Le soleil vivifie les plantes par sa chaleur.*

Il se dit aussi figurément, en Théologie, Des effets que Dieu produit dans l'âme par la grâce. *La grâce vivifie.*

Prov., *La lettre tue et l'esprit vivifie*, Pour bien comprendre une loi, un précepte, etc., souvent, au lieu de s'attacher servilement au sens littéral des mots, il faut chercher à saisir la pensée, l'intention de l'auteur. Cela se dit aussi en parlant Des traductions trop serviles, et pour les blâmer.

VIVIFIER, signifie aussi, Rendre un pays, un lieu bien vivant, faire qu'il y ait du mouvement, de l'activité, de l'industrie. *L'établissement de ces nouvelles familles, de ces nouvelles manufactures a vivifié cette province.*

VIVIFIÉ, ÉE. part. passé.

VIVIFIQUE. adj. des deux genres. Qui a la propriété de vivifier. *Des sucs vivifiques.* On dit plus ordinairement, *Vivifiant.*

VIVIPARE. adj. des deux genres. T. de Zoologie. Il se dit Des animaux qui mettent au monde leurs petits tout vivants. *Il y a quelques serpents vivipares, la plupart sont ovipares.*

Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Les vivipares.*

VIVISECTION. s. f. (On prononce l'S comme si elle était double.) Opération tentée sur un animal vivant, à titre d'expérience scientifique.

VIVOTER. v. n. Vivre petitement, subsister avec peine. *Il n'a pas grand bien, mais il vivote tout doucement. Il ne fait que vivoter.* Il est familier.

VIVRE. v. n. (*Je vis, tu vis, il vit; nous vivons, vous vivez, ils vivent. Je vivais. Je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. Je vivrais. Vis, vivez. Que je vive. Que je vécusse. Vivant.*) Être en vie. *Tous les hommes et tous les animaux qui vivent sur la terre. Les oiseaux vivent dans l'air, et les poissons dans l'eau. Les chênes vivent fort longtemps. Si nous vivons dans ce temps-là. Il a vécu cent ans. Saint Louis vivait au treizième siècle. S'il vit âge d'homme. Cesser de vivre. Être las de vivre. Ils vécurent ensemble.*

Dans le style élevé, *Il a vécu*, Il est mort. *Ces criminels ont vécu.*

Prov., *On ne sait qui meurt, ni qui vit*, se dit Pour exprimer l'incertitude où l'on est sur la durée de la vie et sur le moment de la mort. *Il faut lui donner une reconnaissance de l'argent qu'il nous a prêté, car on ne sait qui meurt, ni qui vit.*

Fig. : *Il est toujours malade, il est dans des frayeurs continuelles, ce n'est pas vivre. Il ne vit pas, il ne fait que languir.* On dit aussi, *Ne vivre que pour soi*, Ne songer qu'à soi, ne s'occuper que de ses intérêts; et, dans des sens analogues : *Ne vivre que pour servir Dieu, que pour étudier, que pour le bonheur des autres, que pour les autres. Je ne vis que pour toi.*

Dieu vit de toute éternité, vit dans les siècles des siècles, vit par lui-même, se dit Pour exprimer que l'existence de Dieu est éternelle et indépendante. *Les bienheureux vivront éternellement avec Dieu dans la gloire*, Ils jouiront de la vue de Dieu pendant l'éternité.

VIVRE, signifie figurément, Employer sa vie. *On cesse souvent de vivre avant d'être mort. Combien d'hommes oublient de vivre, combien d'hommes meurent sans avoir vécu!*

VIVRE, se construit avec certains noms de temps, comme s'ils lui servaient de régime direct, mais c'est une ellipse; on sous-entend devant ces mots : *Pendant, durant. Il a vécu quatre-vingts ans. Il vécut seulement quelques jours.*

VIVRE, signifie aussi figurément, Durer, subsister. Ainsi on dit, dans le style soutenu : *Un si grand prince vivra éternellement dans l'histoire. La mémoire de ce conquérant, son nom, sa gloire vivra jusque dans la postérité la plus reculée.* On dit aussi, *Cet ouvrage vivra*, Il passera à la postérité. *Les mauvais ouvrages ne vivent que peu de temps.*

Il se dit, en termes de Dévotion, par rapport à la disposition de l'âme qui est en état de grâce. *Un pécheur converti vit de la vie de la grâce, vit d'une vie nouvelle.* Dans l'Écriture sainte, il est dit, *Le juste vit de la foi.*

VIVRE, signifie aussi, Se nourrir, soutenir sa vie par le moyen des aliments. *Donner à quelqu'un pour vivre, de quoi vivre; le faire vivre. Il n'a pas de quoi vivre. Il ne vit que de racines, que de légumes. Les oiseaux qui vivent de grains, de proie, de carnage. Cet homme-là vit de peu, vit sobrement. Il vit aux dépens d'autrui, sur le commun, aux dépens du commun. Il fait cher vivre dans cette ville.*

Fam., *Cet homme vit de rien*, Il mange très peu, il dépense très peu pour sa nourriture.

Vivre de régime, Vivre avec beaucoup de règle, pour rétablir ou pour conserver sa santé.

Vivre à table d'hôte, Manger habituellement à une table commune où chacun paye tant par repas. *Ils vivent en commun*, se dit De plusieurs personnes qui n'ont qu'une table à frais communs.

Prov., *Il faut que tout le monde vive*, Il faut laisser ou fournir à chacun les moyens de pourvoir à son existence.

Fig., *Vivre de sa réputation, vivre sur sa réputation*, Garder son crédit, l'estime publique, par le souvenir de ce que l'on a fait et non par ce que l'on fait actuellement.

Vivre, se dit également en parlant De tout ce qui fournit les moyens de subsister, de se soutenir. *Vivre de son bien, de ses rentes. Vivre de son travail, de son métier, etc. Vivre d'emprunt. Vivre d'aumônes. Vivre de rapine.*

Fam., *Vivre de ménage*, Vivre avec économie; et figurément, par plaisanterie, Vendre ses meubles pour subsister.

Vivre d'industrie, Trouver moyen de subsister par son adresse et par son savoir-faire. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

Fig., *Vivre d'espérance*, Vivre dans l'attente de quelque bien, et se soutenir par cette attente.

Fig. et fam., *Il vit de la grâce de Dieu*, se dit D'un homme à qui on ne connait aucun bien, ni aucune ressource pour subsister. Il se dit aussi D'un homme qui mange très peu, et à peine autant qu'il faut pour se soutenir.

Vivre au jour la journée, au jour le jour, N'avoir pour subsister que ce qu'on gagne chaque jour par son travail.

Prov. et fig., *Vivre au jour le jour*, S'inquiéter peu du lendemain, être sans prévoyance.

Prov., *Item il faut vivre*, La nécessité de pourvoir à sa subsistance doit excuser beaucoup de choses que l'on fait, et que l'on ne ferait pas sans cela.

Vivre à discrétion, se dit Des soldats qui ont été envoyés dans un village, dans une ville, pour se faire traiter à leur gré par les habitants.

Vivre, se dit souvent Par rapport à la dépense qu'on fait pour sa table, pour ses habits, pour son train, et par rapport aux commodités ou incommodités de la vie. *Vivre splendidement, magnifiquement, honorablement, noblement, grandement, largement. Vivre en grand seigneur. Vivre en prince. Vivre en gueux. Vivre avec économie. Vivre mesquinement, sordidement, pauvrement, étroitement, petitement, misérablement. Il ne vit pas selon sa condition.*

Vivre noblement, Mener un genre de vie dans lequel il n'y a rien qui puisse déroger à la noblesse. Cette locution a vieilli.

Vivre, se dit aussi Par rapport à la manière de passer sa vie dans les divers états que l'on embrasse, dans les différents lieux que l'on habite, dans une situation heureuse ou malheureuse, etc. *Vivre dans le célibat, dans le mariage. Vivre dans le grand monde, dans l'obscurité. Vivre à la ville, à la campagne, à la cour. Vivre chez soi, chez ses amis. Vivre dans la solitude, dans la retraite, dans le cloître, dans les camps. Vivre dans la joie, dans la tristesse, dans les plaisirs. Vivre heureux, content, tranquille. Vivre malheureux.*

Prov., *Vivre paix et aise*, Passer sa vie tranquillement et dans l'abondance. Cette manière de parler a vieilli.

Prov., *Il faut laisser chacun vivre à sa mode*, Il faut que chacun en use, agisse comme il lui plait, en ce qui le regarde. On dit de même, *Chacun vit à sa mode.*

Vivre, signifie encore, Se conduire, se comporter bien ou mal, eu égard aux mœurs, à la religion. *Vivre en homme de bien. Vivre saintement, sagement. Il a toujours vécu sans reproche. Vivre régulièrement, religieusement. Vivre en bon chrétien. Vivre en libertin. Vivre licencieusement. Vivre dans la crapule, dans la débauche. Vivre mal. Il faut bien vivre pour bien mourir. On meurt d'ordinaire comme on a vécu. Vivre au hasard, sans prévoyance, sans réflexion.*

Il signifie encore, Être en commerce habituel. *Il vit avec toutes sortes de gens. Il vivait avec ses disciples comme avec des amis.*

Vivre avec soi-même, Vivre dans la retraite, sans commerce avec le monde.

Vivre bien avec quelqu'un, Vivre avec lui de bon accord, en bonne intelligence. *Ils vivent bien ensemble.* Et, *Vivre mal avec quelqu'un*, N'être point avec lui en bonne intelligence. *Cette femme vit mal avec son mari. Cet homme vit mal avec ses voisins.*

Vivre bien avec quelqu'un, signifie aussi, Se comporter avec lui convenablement, décemment, ne point manquer aux égards que prescrit le savoir-vivre. *Quoique nous soyons en procès, nous vivons bien ensemble.* Et, dans le sens contraire, *Vivre mal avec quelqu'un. Il vit mal avec des parents auxquels il a de grandes obligations.*

Fam., *Vivre avec quelqu'un*, signifie quelquefois, Être avec quelqu'un dans un état de concubinage. *Il vit avec cette femme depuis longtemps. Elle vit avec un jeune homme.*

On ne saurait vivre avec cet homme-là, Il est d'une humeur à laquelle on ne saurait s'accoutumer. *Cet homme est aisé à vivre, est commode à vivre*, Cet homme est d'un commerce doux et facile, il est aisé de vivre avec lui. Dans le sens contraire, on dit, *C'est un homme difficile à vivre.*

Savoir vivre, Avoir les manières du monde, savoir se conduire suivant les usages reçus parmi les gens bien élevés. *Il a de l'esprit, il a fréquenté la bonne compagnie, il sait vivre. Cet homme est fort incivil, il ne sait pas vivre.*

Substantiv., *Le savoir-vivre*, La connaissance et la pratique des bienséances et des usages reçus parmi les gens du monde. *C'est un homme qui a bien du savoir-vivre. Il manque de savoir-vivre.* On dit dans un sens analogue, *Apprendre à vivre*, Acquérir cette connaissance, s'instruire de ces usages.

Fam., *Je lui apprendrai à vivre*, Je le corrigerai, je le punirai de sa faute, de ses torts.

Donner tant aux soldats pour le bien vivre, se disait D'une certaine somme qu'on donnait aux soldats, dans les quartiers, dans les garnisons, pour les obliger à ne rien exiger de leurs hôtes au delà de ce que prescrivaient les ordonnances.

Vivre, se dit encore Par rapport au gouvernement politique, aux lois, aux usages du pays dans lequel on demeure. *Vivre sous les lois d'un prince. Les lois, les coutumes suivant lesquelles nous vivons. Nous vivons sous un prince généreux. C'est ainsi qu'on vit dans ce pays sauvage.*

Vive Dieu! Sorte d'affirmation tirée de l'Écriture sainte. Elle a vieilli.

Vive le roi! Acclamation pour témoigner qu'on souhaite longue vie et prospérité au roi. *Le peuple cria, Vive le roi!* On dit de même : *Vive la liberté! Vive la république! Vivent les braves! Etc.*

Vive, est aussi un terme familier dont on se sert Pour marquer qu'on estime quelqu'un, qu'on fait grand cas de quelque chose. *Vive un tel, c'est un galant homme. Vivent les arts. Vivent la Champagne et la Bourgogne pour les bons vins. Vive Paris pour la bonne compagnie et la bonne chère. Vive le vin. Vive l'amour. Vive la joie.*

Substantiv., *C'est un vive-la-joie, qui n'engendre pas de mélancolie*, C'est un homme joyeux, sans souci.

Qui vive? Terme dont les sentinelles et les patrouilles se servent, Pour demander à toute personne qui approche ou qu'elles rencontrent, de quelle nation, de quelle armée, de quel parti elle est. *On lui cria, Qui vive? il répondit, France.* On l'emploie quelquefois comme substantif masculin : alors il s'écrit, *Qui-vive. Les deux troupes en vinrent au qui-vive.*

Fig. et fam., *Être sur le qui-vive*, Être très attentif à ce qui se passe. Il signifie plus particulièrement, Être dans un état d'alarme et de défiance. *Il faut toujours être sur le qui-vive avec lui*, se dit en parlant D'un homme susceptible et difficile à vivre.

VIVRE. s. m. Nourriture. *Il lui donne tant pour le vivre et le vêtement.*

Il est plus usité au pluriel; et alors il signifie, Toutes les choses dont une personne peut se nourrir. *Les vivres sont fort chers dans cette ville. Les assiégés manquaient de vivres. Fournir de vivres. Fournisseur des vivres. Munir une place de vivres. Grand convoi de vivres. De bons vivres. Des vivres frais. Magasin des vivres. Embarquer des vivres*, ou *Faire les vivres.*

Il signifie aussi, L'entreprise de la fourniture du pain et de la viande pour les armées. *L'administration des vivres. Il a fait promptement fortune dans les vivres. Les vivres-pain. Les vivres-viande.*

VIZ

VIZIR. s. m. Nom des principaux officiers du conseil du Grand Seigneur. On appelle *Grand vizir*, Le premier ministre de l'empire ottoman.

Fig. et fam., *C'est un vizir*, se dit D'un homme en place qui a le caractère absolu, le commandement hautain. On dit de même, *Il parle en vizir.*

VIZIRAT ou **VIZIRIAT.** s. m. Dignité, fonction de vizir. Il se dit aussi Du temps qu'un vizir est en place. *Pendant son vizirat.*

VOC

VOCABLE. s. m. T. de Grammaire. Mot, partie intégrante d'une langue.

Il se dit particulièrement en parlant Des églises dédiées à des saints. *La principale église de la ville est sous le vocable de saint Pierre.*

VOCABULAIRE. s. m. Liste de mots, communément dans l'ordre alphabétique, et accompagnés d'une explication succincte. *Il y a à la fin de ce Voyage un vocabulaire de telle langue. Excellent vocabulaire. Mauvais vocabulaire.*

Il se dit aussi Des mots qui appartiennent particulièrement à une science, à un art. *Le vocabulaire de la chimie, des mathéma-*

tiques, des sciences, des arts, de la philosophie, etc. On dit à peu près dans ce sens, *Le vocabulaire de ce peuple est peu étendu, se compose de peu de mots.*

VOCABULISTE. s. m. Auteur d'un vocabulaire. Il est peu usité.

VOCAL, ALE. adj. Qui sert à la production de la voix. *L'organe vocal. Les organes vocaux.*

Il signifie aussi, Qui s'énonce, qui s'exprime par la voix. *Prière, oraison vocale,* par opposition à Oraison mentale ; *Musique vocale,* par opposition à Musique instrumentale.

VOCAUX, au pluriel, s'est dit substantivement, dans les Communautés ecclésiastiques, séculières ou régulières, de Ceux qui avaient droit de donner leur voix dans quelque élection. *Il n'y avait que douze vocaux à cette élection.*

VOCALISATION. s. f. T. de Musiq. Action de vocaliser.

VOCALISER. v. n. T. de Musiq. Parcourir en chantant une échelle de sons pour se former la voix, faire les premiers exercices du chant, sans nommer les notes.

VOCATIF. s. m. T. de Gram. Cas dont on se sert quand on adresse la parole à quelqu'un. Dans notre langue, où il n'y a point de cas, on y supplée par l'interjection *Ô*, que l'on sous-entend communément. *Ô mon Dieu! ô mon Sauveur! Mon Dieu, mon Sauveur! Ô malheureux! que fais-tu? Que fais-tu, malheureux! Ô toi que j'implore. Toi que j'implore.*

VOCATION. s. f. Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. *Répondre, résister à sa vocation. Suivre sa vocation. Il s'est fait prêtre sans vocation. Ce n'est pas sa vocation d'être d'Église.*

Il signifie aussi, L'inclination que l'on se sent pour un état. *Il se sent de la vocation pour le commerce, pour le barreau, pour le mariage. Je ne m'oppose point à sa vocation. Je ne veux pas contrarier sa vocation. Avant que de choisir un état, il faut examiner sa vocation.*

Il signifie encore, Disposition, talent. *Il a une vocation pour ces sortes d'affaires. Il a une vocation décidée pour la peinture, la musique, la poésie, etc.*

Il signifie également, Un certain ordre de la Providence que l'on doit suivre. *La vocation de l'homme est d'être utile à ses semblables. La vocation des rois est de rendre leurs sujets heureux. Il remplit sa vocation en soulageant les infortunés.*

VOCATION, signifie aussi, L'ordre extérieur de l'Église, par lequel les évêques appellent au ministère ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. *Vocation extérieure.*

La vocation des gentils, La grâce que Dieu leur a faite en les appelant à la connaissance de l'Évangile.

La vocation d'Abraham, Le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des croyants. *La vocation d'Abraham fait époque dans la chronologie.*

VOCIFÉRATIONS. s. f. pl. Paroles accompagnées de clameurs. *Les vociférations de l'assemblée ne l'intimidèrent point.*

VOCIFÉRER. v. n. Parler avec l'accent de la colère, pousser des clameurs. *Vociférer contre quelqu'un.*

VŒU

VŒU. s. m. Promesse faite à Dieu par laquelle on s'engage à quelque œuvre que l'on croit lui être agréable, et qui n'est point de précepte. *Vœu solennel. Vœu sacré. Vœu de virginité. Les trois vœux, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Faire un vœu. Faire vœu de jeûner, d'aller en pèlerinage, de fonder un monastère, une église. Accomplir un vœu. S'acquitter de son vœu. Rompre, violer son vœu. Se faire délier, relever de son vœu.*

Vœu de stabilité, Engagement de quelques religieux à demeurer toujours dans un certain monastère.

Vœu simple, Vœu qui n'est pas fait en face de l'Église avec les formalités prescrites par les canons. On l'oppose à *Vœu solennel.*

Fig. et fam., *Je n'ai pas fait vœu de faire telle chose*, J'ai la liberté de la faire ou de ne pas la faire, je ne me suis engagé à rien.

VŒU, signifie quelquefois, Promesse qu'on s'est faite à soi-même, résolution ferme qu'on a prise de faire ou de ne pas faire une chose. *J'ai fait vœu de ne jamais fréquenter cet homme-là. J'ai fait vœu de vous être attaché pour la vie.*

VŒU, signifie aussi, L'offrande promise par un vœu. *Appendre des vœux aux piliers d'une chapelle. Ce tableau est un vœu.* On appelle aussi ces sortes d'offrandes *Des ex-voto*, d'une expression latine que l'usage a fait passer dans la langue. *Ce tableau est un ex-voto.*

VŒU, se prend quelquefois pour Suffrage; et, dans cette acception, il ne se dit qu'en quelques lieux, dans certaines élections et délibérations. *Donner son vœu. Refuser son vœu. Écrire son vœu. Il a le vœu de la nation.*

VŒU, signifie souvent, Souhait, désir. *C'est mon vœu le plus cher. Le vœu général. C'est le vœu de tous les gens de bien. Mon vœu fut exaucé.*

Il s'emploie plus ordinairement au pluriel, dans le même sens. *Exaucer, remplir, combler les vœux de quelqu'un. Faire, former des vœux pour quelqu'un. Borner ses vœux. Il a les vœux du public. C'est l'objet de ses vœux. Il s'est rendu à nos vœux. Il a rempli mes vœux. Tout favorisait l'accomplissement de ses vœux. Des vœux indiscrets.*

Le vœu de la loi, Ce qu'a prescrit la loi. *Pour satisfaire au vœu de la loi.*

VŒUX, au pluriel, signifie aussi, La cérémonie de la profession solennelle de l'état religieux. *Prononcer ses vœux. Ce novice ne sera point admis à faire ses vœux.*

Renouvellement des vœux, La commémoration annuelle de la profession.

VOG

VOGUE. s. f. Ancien terme de Marine. L'impulsion, le mouvement d'une galère ou autre bâtiment, causé par la force des rames. *Vogue lente et faible. Vogue pressée et forte.*

Il signifie au figuré, Le crédit, la réputation dont jouit une personne et qui attire les autres à elle. *Ce prédicateur avait la vogue, était en vogue. Ce marchand, cet ouvrier a la vogue. Cela l'a mis en vogue.*

Il se dit aussi Des choses qui ont un grand cours, qui sont fort à la mode. *À cette époque, les romans étaient fort en vogue. Cette dame a mis cet ajustement en vogue. Ce jeu est présentement en vogue. Ce livre n'aura qu'une vogue passagère. Cette pièce a la vogue.*

VOGUER. v. n. Être poussé sur l'eau à force de rames. *Les galères commençaient à voguer.*

Il se dit quelquefois dans une acception moins restreinte, et signifie, Naviguer de quelque manière que ce soit. *Nous voguons à pleines voiles. Notre vaisseau voguait en pleine mer.* Les marins disent aujourd'hui, *Siller, marcher, aller de l'avant.*

Il signifie aussi, Ramer, mouvoir, faire aller avec la rame. *Il y avait, sur cette galère, des forçats qui voguaient à merveille.* Ce sens est maintenant peu usité : les marins disent aujourd'hui, *Ramer, nager.*

Prov. et fig., *Vogue la galère*, Arrive ce qui pourra.

VOGUEUR. s. m. Rameur. *Il avait de bons vogueurs avec lui.* Il a vieilli : on dit, *Rameur.*

VOI

VOICI. préposition. Ce mot sert à montrer, à désigner Une personne ou une chose qui est proche de celui qui parle. *Voici le livre dont on a parlé. Voici la maison en question. Nous voici quatre. L'homme que voici. L'ordre que voici. Me voici; que voulez-vous? Le voici qui arrive.*

Il s'emploie aussi Lorsqu'on va immédiatement énoncer, dire, expliquer ou détailler quelque chose. *Voici la preuve de ce que je viens de vous dire. Voici la cause de cet événement. Voici de quoi se composait son petit bagage. S'il me parlait de la sorte, voici ce que je lui répondrais.*

Fam., *En voici d'une autre, en voici bien d'une autre*, se dit en parlant D'une chose qui parait singulière.

VOICI, s'emploie également pour exprimer Un état actuel, ou une action qui a lieu dans le moment même. *Nous voici donc arrivés. Nous voici à la fin de l'hiver. Voici qu'il vient.*

Fam., *Nous y voici*, se dit en parlant D'une chose qui arrive comme on l'avait prévu. Il se dit aussi Pour exprimer qu'on arrive à la question.

Autrefois, on mettait *Voici* avant l'infinitif, surtout pour le verbe *Venir* : cette forme s'est conservée dans quelques phrases. *Comme il parlait à la femme, voici venir le mari*, Le mari survint. *Voici venir le printemps*, Le printemps approche.

VOIE. s. f. Chemin, route par où l'on va d'un lieu à un autre. Il désigne plus spécialement, Les grands chemins des anciens Romains, ces routes conduites de Rome aux extrémités de l'Europe et par delà, dont il reste encore des vestiges. *Les voies romaines prenaient leur nom de celui qui les avait fait construire ou réparer. La voie Appienne. La voie Flaminienne.*

Prov., *Il est toujours par voie et par chemin.*

Absol., *La voie publique*, se dit en général Des rues, des places publiques, des chemins, etc. *N'embarrassez pas, n'obstruez pas la voie publique.*

VOIE, s'emploie figurément en termes de Religion, de Dévotion. *La voie du paradis, du ciel. La voie du salut. La droite voie.* JÉSUS-CHRIST *a dit de lui, dans l'Évangile Je suis la voie, la vérité et la vie. Être dans la bonne voie. Si vous suivez cette voie, vous serez sauvé. Être en voie de perdition, dans la voie de perdition.*

En termes de l'Écriture, *La voie étroite*, La voie du salut; et par opposition, *La voie large*, Le chemin de perdition.

VOIE, en termes de l'Écriture, signifie aussi, Les commandements de Dieu, ses lois. *Seigneur, enseignez-nous vos voies.* Il se dit, dans un autre sens, Des moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines. *Les voies du Seigneur, les voies de la Providence sont incompréhensibles, sont impénétrables.* Dans ces deux acceptions, il ne s'emploie guère qu'au pluriel.— On dit encore, dans le style de l'Écriture, *L'impie s'est égaré dans ses voies.* On dit aussi, *Toute chair avait corrompu sa voie*, Les hommes s'étaient abandonnés à toute sorte de crimes.

Fig., en Astron., *Voie lactée*, Grande trace de lumière blanche et diffuse qui traverse presque toute la sphère céleste, à peu près du nord au sud, et qui, vue au télescope, se résout en une multitude innombrable d'étoiles distinctes. *La voie lactée s'appelle populairement le chemin de Saint-Jacques.*

VOIE, signifie aussi, L'espace qui est entre les deux roues d'une voiture. *La voie d'une charrette, d'un cabriolet. La voie des voitures d'Allemagne est plus étroite que celle des voitures de France. La voie n'est pas la même dans ce canton que dans l'autre. Ces voitures n'ont pas la même voie.*

Cette voiture a la voie, n'a pas la voie, Ses roues ont ou n'ont pas entre elles la distance convenable, réglée par les ordonnances ou par les usages du pays.

VOIE, se dit encore de La trace que la voiture fait ou a faite en marchant. *On a suivi la voie du carrosse. Ôtez-vous de la voie de la charrette.*

Prov. et fig., *Laisser une chose en voie*, La laisser sans la serrer. *Il ne faut rien laisser en voie dans cette maison.* On dit plus ordinairement, *Laisser en vue.*

VOIE, en termes de Chemin de fer, L'espace compris entre les deux rails. *Une voie ferrée*, Un chemin de fer.

Voie de garage, Voie située en dehors de la voie principale.

VOIE, en termes de Chasse, Le chemin par où la bête a passé. *Les chiens sont sur la voie, sur les voies, à bout de voie. Mettre les chiens sur les voies. Les chiens ont empaumé la voie.*

Fig., *Mettre quelqu'un sur les voies, sur la voie*, Lui donner des renseignements, des indications propres à le faire parvenir au but qu'il se propose.

Fig. et fam., *Être à bout de voie*, Avoir épuisé toutes ses ressources et n'avoir plus aucun moyen de réussir dans son entreprise.

Fig. et fam., *N'avoir ni vent ni voie d'une chose* ou *d'une personne*, N'en rien savoir, n'être point informé de ce qu'elle est devenue.

VOIE, signifie aussi, La voiture par laquelle les personnes, les marchandises sont transportées d'un lieu à un autre. *Quelle voie prendrez-vous pour envoyer cela à Nantes? Je prendrai la voie de la Loire. Aller par la voie de terre, par la voie de mer. Prendre la voie de terre, la voie de mer, la voie de l'eau. Je ferai tenir ces hardes par la voie des rouliers. Je m'en irai par la voie du messager, du coche. La voie de la poste est la plus prompte pour faire tenir des lettres. Envoyez-moi cela par la voie de monsieur un tel. C'est une voie sûre.*

En termes d'Anat., *Les voies digestives* ou *premières voies*, Les organes qui reçoivent immédiatement les aliments, tels que l'œsophage, l'estomac, les intestins. *Les voies urinaires, les voies biliaires, les voies spermatiques, etc.*, Les conduits de l'urine, de la bile, etc.

VOIE, signifie au figuré, Moyen dont on se sert. *Je ne sais quelle voie je dois tenir, suivre, choisir pour cela. Vous ne prenez pas la bonne voie pour réussir. Un tel a du crédit auprès du ministre; adressez-vous à lui, servez-vous de cette voie. C'est la voie la plus courte, la plus sûre, la meilleure. Il ne faut pas se servir de mauvaises voies pour arriver à une bonne fin. Je vous ai préparé les voies, vous n'avez plus qu'à suivre votre affaire. Je lui ai ouvert les voies, la voie, une voie sûre, une bonne voie. Il a fait sa fortune par la voie des armes. La voie de la faveur. Des voies obliques. Des voies indirectes. Les voies de conciliation. Les voies de rigueur. Tenter la voie des négociations. On a eu recours à la voie des emprunts. Des voies souterraines. Des voies canoniques.*

Il se dit particulièrement, en Chimie, de La manière d'opérer. *La voie sèche*, Celle qui emploie le feu, sans intermédiaire de liquide. *La voie humide*, Celle qui emploie les dissolvants. *On retire cette substance de telle autre par voie de distillation.*

En Jurispr., *Voies de droit*, Le recours à la justice, suivant les formes légales. *La voie de l'appel. Attaquer un jugement en dernier ressort par voie de requête civile.* Dans le même langage, on appelle *Voies de fait*, Les actes de violence, les mauvais traitements, les coups donnés à quelqu'un. *Voie de fait*, au singulier, se dit aussi de Tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on n'a point de droit reconnu.

Être en voie d'accommodement, de s'accommoder, en voie de faire quelque chose, Y travailler, s'y disposer; être en train de... être prêt à...

En termes de Législation et de Finances, *Voies et moyens*, Les revenus de tout genre que l'État applique à ses dépenses. *Discuter le budget des voies et moyens.*

VOIE, signifie aussi, Charretée, mesure qui contient environ une charretée. *Voie de bois. Il y avait deux voies de bois dans la corde. Voie de pierre. Voie de sable. Voie de plâtre.*

Voie de charbon, Sachée de charbon, telle qu'un homme la peut porter.

Voie d'eau, Les deux seaux d'eau que porte un homme.

En termes de Marine, *Voie d'eau*, Ouverture faite accidentellement à un navire, et par laquelle l'eau entre. *Il y avait une voie d'eau à l'avant du vaisseau.*

VOILÀ. préposition. Ce mot a une signification analogue à celle de *Voici*, mais il sert à marquer Une chose un peu éloignée de celui qui parle. *Voilà l'homme que vous demandez. Voilà un homme qui s'avance vers nous. Le voilà qui arrive. Voilà l'ennemi.*

Il se dit aussi Des choses qui sont seulement exprimées par le discours. Alors il se rapporte toujours à ce qui vient d'être dit, expliqué, détaillé; au lieu que *Voici* se rapporte à ce qu'on va dire, etc. *Voilà ce qui en est résulté. Voilà ce qu'il faut considérer. Voilà sa raison. Voilà sa preuve. Voilà tout ce que je possède. Du pain et du fromage, voilà son déjeuner de tous les jours. Vous lui remettrez cette lettre et ce paquet; voilà tout*, c'est-à-dire, Voilà tout ce que je vous prescris de faire. Fam., *Voilà ce que c'est que de faire l'impertinent*, Tels sont les désagréments, les traitements fâcheux auxquels on s'expose, quand on fait l'impertinent. *Voilà les services que je lui ai rendus, et voici quelle a été ma récompense.*

Il s'emploie également pour marquer Un état prochain, ou même actuel, et Une action qui a lieu présentement. Ainsi on dit : *Voilà qui est fait tout à l'heure*, Cela ne tardera pas à être fait. *Voilà qui est bien*, C'est assez. *Voilà qui va bien, qui marche bien*, Cela est bien, et promet pour la suite.

Il est quelquefois précédé de *que*, qui se place entre un substantif et *voilà*. *L'homme que voilà. Les beaux sentiments que voilà.*

Il est quelquefois suivi de *que*, comme dans ces phrases. *Voilà qu'on sonne. Voilà qu'il arrive.*

Il se construit aussi avec la préposition *En*. *Vous voulez de l'argent, en voilà.*

Il marque souvent, dans le langage familier, Ce qu'une chose a d'inopiné, de subit. *Comme nous étions à la promenade, voilà qu'une ondée vint à tomber.*

Ne voilà-t-il pas! Sorte d'exclamation de surprise. *Ne voilà-t-il pas qu'il se fâche sans sujet!*

VOILE. s. m. Pièce de toile ou d'étoffe destinée à cacher quelque chose. *Voile épais. Voile clair. Les femmes, et particulièrement les veuves, se servent de voiles pour se couvrir la tête, pour se cacher le visage. Lever, écarter son voile. Elle est veuve, elle porte le grand voile. Les femmes, en Orient, ne sortent point qu'elles ne soient couvertes d'un voile. Voile de mousseline, de gaze, de tulle, de dentelle.*

Fig., *Avoir un voile devant les yeux*, se dit Lorsque les préjugés, les préventions, l'amour, la haine, ou quelque autre passion nous empêche de voir les choses comme elles sont.

Fig. et poétiq., *Les voiles de la nuit*, Les ténèbres de la nuit.

VOILE, signifie aussi, La couverture de tête que portent les religieuses; et l'on dit, *Cette fille a pris le voile*, Elle est entrée au noviciat, elle a pris le voile que portent les novices. *Assister à une prise de voile. Tel évêque lui a donné le voile. Bénir le voile. La bénédiction du voile. Elle est encore novice, et n'a que le voile blanc. Les professes portent le voile noir.*

Il se dit, par extension, de L'étoffe dont se font les voiles des religieuses, à quelque usage qu'on l'emploie. *Un habit de voile. Un manteau de voile. Une doublure de voile.*

VOILE, signifie quelquefois, Un grand rideau. *À la mort de* JÉSUS-CHRIST, *le voile du temple se déchira en deux parts de haut en bas. On met quelquefois dans les cathédrales un grand voile pour séparer le sanctuaire du reste du chœur.*

Il signifie au figuré, Apparence, couleur spécieuse, prétexte, moyen dont on se sert pour tenir une chose cachée. *Un scélérat qui se couvre du voile de la piété, de la dévotion. Il faut lui arracher le voile dont il se couvre, et faire connaître sa méchanceté. Il faut jeter un voile sur cette affaire.*

Il se dit aussi figurément de Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose. *Comment soulever le voile qui nous cache l'avenir? Soulever un coin du voile qui nous cache les secrets de la nature.*

En termes d'Anat., *Voile du palais*, Expansion charnue fixée supérieurement au bord de la voûte palatine, libre et flottante intérieurement, et dont les bords latéraux

se continuent avec la langue et le pharynx par des replis que l'on appelle *Piliers du voile du palais*.

VOILE. s. f. Pièce de toile forte, ordinairement composée de plusieurs lés, et que l'on attache aux vergues ou antennes des mâts, pour prendre, pour recevoir le vent. *La grande voile*, ou *La voile du grand mât*. *Voile d'artimon, de misaine, de trinquet, de perroquet. Voile de l'avant, de l'arrière. Voile latine* ou *triangulaire. Voile carrée; etc. Déployer les voiles. Amener, baisser, carguer les voiles. Plier, serrer, caler la voile. Ferler, déferler une voile. Aller à la voile. Aller à voiles et à rames. Ils cinglaient à pleines voiles, à voiles déployées. Il avait tendu toutes ses voiles. Diminuer de voiles. Le vent avait enflé les voiles.*

Voiles d'étai, Voiles attachées sans vergue aux étais.

Mettre les voiles au vent, mettre un navire à la voile, et absolument, *Mettre à la voile*, Partir du port, de la rade, commencer la navigation.

Faire voile, Naviguer; et, *Faire force de voiles, forcer de voiles, mettre toutes voiles dehors*, Déployer toutes les voiles pour faire une plus grande diligence.

Fig. et fam., *Mettre toutes les voiles au vent, aller à voiles et à rames*, Faire tous ses efforts, mettre tout en œuvre pour réussir. *Il y va à voiles et à rames.*

Fig. et fam., *On lui a proposé cette affaire, cette entreprise, il y a donné à pleines voiles*, De tout son cœur.

Fig. et fam., *Caler la voile dans quelque affaire*, Se relâcher de ses prétentions, se radoucir, parler avec moins de hauteur.

VOILE, signifie quelquefois, Un navire, un vaisseau. *Ils aperçurent une voile à l'horizon. Une flotte de tant de voiles. Il parut cent voiles à l'embouchure du fleuve.*

VOILÉ, ÉE. adj. T. de Marine. Il se dit D'un bâtiment par rapport à sa voilure et à la forme de ses voiles. *Ce bâtiment est bien voilé, mal voilé. Un bâtiment voilé en brick, en goëlette, à antenne, etc.*

VOILER. v. a. Couvrir d'un voile. *On voile les images dans les églises pendant le carême. Voiler sa figure, son visage. Se voiler le visage*; ou absolument, avec le pronom personnel régime direct, *Se voiler. Dans ce pays-là, toutes les femmes se voilent pour paraître en public, ne sortent que voilées.*

Il signifie quelquefois, par extension, Dérober la vue de quelque chose, en le couvrant comme d'un voile. *Le brouillard du matin voilait encore les collines environnantes. Des nuages voilaient le soleil, le disque de la lune.*

Il s'emploie aussi figurément. *Ils avaient voilé leur révolte du prétexte de la religion. Voiler son amour des apparences de l'amitié.*

VOILÉ, ÉE. part. passé.

Fig., *Une voix voilée, un peu voilée*, Une voix qui, par quelque disposition de l'organe, n'a qu'une partie de son timbre et de son éclat. On dit de même, *Un organe voilé.*

VOILERIE. s. f. Lieu où l'on fait, où l'on raccommode les voiles des bâtiments.

VOILIER. s. m. T. de Marine. Celui qui fait et raccommode les voiles des bâtiments. *Maître voilier.*

VOILIER, se dit aussi d'Un bâtiment par rapport à la propriété qu'il a d'aller plus ou moins vite. Dans cette acception, il ne se met jamais seul, et se joint toujours soit avec les épithètes *Bon* ou *mauvais*, soit avec des termes équivalents. *Votre navire est bon voilier, fin voilier. C'est le meilleur voilier de la flotte. Il est mauvais voilier, il demeure toujours derrière.*

VOILURE. s. f. coll. L'assortiment, l'ensemble des voiles d'un bâtiment. *Voilure incomplète.*

Il se dit aussi pour exprimer La quantité de voiles que porte un bâtiment, par rapport au vent qu'il a, et à la route qu'il veut faire. *Nous fûmes obligés de changer de voilure quatre fois en un jour.*

VOIR. v. a. (*Je vois, tu vois, il voit; nous voyons, vous voyez, ils voient. Je voyais; nous voyions, vous voyiez. Je vis. J'ai vu. Je verrai. Je verrais. Vois*, ou quelquefois en poésie, *voi; voyez. Que je voie; que vous voyiez. Que je visse. Que j'eusse vu. Voyant.*) Recevoir l'image des objets par l'organe de la vue. *Voir un objet. Je vois un homme. Il craint d'être vu. Cela se voit de loin. Il ne voit pas les objets à deux pas de lui. Voir le jour. Voir la lumière. On voit le jour au travers. Je l'ai vu de mes propres yeux, de mes deux yeux.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Se voir dans une glace, dans un miroir.*

Il se dit souvent Par rapport à l'action ou à l'état d'une personne, d'une chose. *Les gens que vous avez vus arriver, que vous avez vu mener en prison. La maison que j'ai vue s'écrouler, que j'ai vu démolir. Je le vois qui vient, qui marche. C'est un homme que j'ai vu autrefois bien pauvre, bien malheureux. Il n'aime pas à voir souffrir, à voir les gens tristes.*

Il se dit quelquefois en parlant Des faits, des événements contemporains, soit qu'on en ait été témoin, soit qu'on en ait seulement entendu parler. *Ce que nous voyons de nos jours était depuis longtemps annoncé. Les événements extraordinaires que nous avons vus s'accomplir. Cette réforme aura lieu, mais nous ne la verrons pas*, Nous serons morts avant qu'elle ait lieu.

Il s'emploie aussi absolument, surtout dans la première acception. *Voir clair. Voir trouble. Voir double. Voir confusément. Voir bien. Voir mal. Voir distinctement. Voir de près. Voir de loin. Il ne voit pas à se conduire. Il ne voit goutte. Il n'y voit goutte. Il ne voit pas devant lui. Il n'y voit pas. Les témoins qui ont vu.*

Fig., *Voir de loin, voir bien loin*, Avoir beaucoup de pénétration, de prévoyance.

Prov. et fig., *Il ne voit pas plus loin que son nez, que le bout de son nez*, se dit D'un homme qui a peu de lumières, peu de prévoyance.

Fig., *Cet homme a vu la mort de près*, Il a été sur le point de périr.

Fig., *Voir quelqu'un de bon œil, de mauvais œil*, Avoir à l'égard de quelqu'un des dispositions favorables ou défavorables, être bien aise ou fâché de le voir. On dit de même, *Voir quelque chose de bon œil, de mauvais œil.*

Cette maison voit sur un jardin, sur une rue, De cette maison l'on a des vues sur un jardin, sur une rue.

Cette hauteur voit la place, voit le rempart de la place, De là on découvre la place, le rempart de la place, en sorte qu'on est à portée de la battre avec du canon. On dit dans un sens pareil, *Cette hauteur voit tel ouvrage à revers*, De cette hauteur on voit l'ouvrage, et on peut le battre par derrière.

Cette mer a vu bien des naufrages, cette plaine a vu bien des combats, etc., Il y a eu de fréquents naufrages sur cette mer, cette plaine a été le théâtre de beaucoup de combats, etc.

Fam., *Qui ne l'a pas vu, n'a rien vu*, se dit par exagération, et pour louer extrêmement quelque chose.

Cela se voit tous les jours, Cela arrive journellement, fréquemment. Dans le sens contraire, *Cela ne s'est jamais vu, ne s'est point encore vu, ne s'était point encore vu*, Cela n'est jamais arrivé, n'a jamais été. On dit également : *On n'a jamais vu pareille chose, une chose pareille. On n'a jamais rien vu de pareil.*

Vit-on jamais rien d'égal? se dit par indignation, par étonnement, par admiration. On dit de même : *Qui vit jamais rien de si extraordinaire. Voyez quelle insolence! Voyez l'insolence! Etc.*

J'ai vu l'heure que, j'ai vu le moment que, Peu s'en est fallu que, il ne s'en est rien fallu que. *J'ai vu le temps que l'on faisait...* Dans un temps, dont j'ai été témoin, on faisait...

Aller voir quelqu'un, Aller chez lui pour lui rendre visite, pour lui rendre ses devoirs, pour l'entretenir, etc. *Je suis allé le voir deux fois. Je l'irai voir le plus tôt que je pourrai.* Dans ce sens, un aveugle même dit, *J'irai vous voir.*

Il n'a point encore vu le roi depuis son retour, Il n'a point encore salué le roi, il ne s'est point présenté devant le roi depuis son retour. *Il a vu le roi dans son cabinet*, Il a eu une audience particulière du roi.

Voir ses juges, Aller les solliciter chez eux.

C'est ce médecin qui voit un tel, C'est ce médecin qui prend soin d'un tel pendant sa maladie, qui le traite. On dit la même chose D'un directeur ou d'un confesseur qui, pour le spirituel, donne des soins à un malade.

Fig., *Voir venir quelqu'un*, Démêler, découvrir, connaître par les démarches de quelqu'un, quel est son dessein. *Il y a longtemps que je le vois venir.*

Cette manière de parler signifie aussi, Attendre qu'une personne fasse les premières démarches, pour régler sur cela les siennes, et voir quelle conduite on doit tenir. *Ne nous pressons pas de prendre un parti; voyons-les venir.* On emploie quelquefois *Voir venir* sans régime. *Toutes les mesures de précaution sont prises, il faut attendre et voir venir.*

Fam., comme par défi : *Je voudrais bien voir cela. Faites cela, et vous verrez. Je voudrais bien voir qu'il osât l'entreprendre. Faites cela pour voir; essayez pour voir. C'est ce qu'il faudra voir. Nous verrons bien. Voyons s'il osera.* On dit à peu près de même, *Je voudrais bien vous voir à ma place; je voudrais bien vous y voir.*

Ironiquement : *Il fait beau vous voir, à votre âge, vous amuser à ces bagatelles-là. Il fait beau voir que... Il ferait beau voir que...*

Poétiq., *Voir le jour*, Être né, vivre. *Depuis que je vois le jour. Il n'avait pas encore vu le jour.*

Il n'est pas digne de voir le jour, se dit D'un homme qui a fait une action infâme, pour signifier qu'Il n'est pas digne de vivre.

Ce livre, cet ouvrage n'a pas encore vu le jour, Il n'est pas encore imprimé, publié.

Voir en songe, Imaginer en dormant, croire voir en dormant.

VOIR, se dit particulièrement Des observations et des remarques qu'on fait en lisant. *J'ai vu dans Tite-Live, dans Tacite. Où avez-*

vous vu cette particularité? Dans quel livre avez-vous vu ce passage? On emploie souvent, dans une acception qui peut être rapportée à celle-ci, l'infinitif *Voir*, et plus ordinairement l'impératif *Voyez*, lorsqu'on veut indiquer un renvoi. *Voyez ci-dessous. Voyez la note qui est à la fin du volume. Voir* (consulter), *sur cette matière, l'ouvrage de tel auteur.*

VOIR, signifie encore, Regarder, considérer avec attention. *Voyez ce tableau, c'est une chose à voir. Il mérite d'être vu. Venez voir. Voir un objet au microscope. Laissez-moi voir cela. Voyons, que tenez-vous là? Voyons un peu ce qu'il va faire.* L'impératif *Voyons* ne se rapporte souvent qu'à la personne qui parle ou à qui l'on parle, et n'est, dans beaucoup de phrases, qu'une expression d'encouragement, d'exhortation, etc. *Voyons, parlez-moi franchement : que pensez-vous de cette conduite?*

Voyez-vous, vois-tu, se disent quelquefois dans le langage familier, sans ajouter au sens de la phrase, et seulement pour attirer l'attention. *C'est que, voyez-vous, il faut prendre garde à ce qu'on fait.*

À voir, Lorsque l'on considère. *À voir les folles dépenses de certaines gens riches, on croirait qu'il n'y a point de pauvres qui manquent du nécessaire. À voir la manière dont il est vêtu, on le croirait dans la misère.*

Fam., *Si vous ne le croyez pas, allez-y voir*, se dit À une personne qui doute de ce qu'on lui dit. *J'aime mieux le croire que d'y aller voir*, se dit en parlant D'une chose dont on doute, mais qu'on ne veut pas se donner la peine de vérifier, d'examiner.

Pop., *Voilà un beau venez-y-voir*, se dit par mépris, et pour rabaisser une chose qu'on nous fait trop valoir.

VOIR, signifie particulièrement, Inspecter avec autorité. *Allez voir aux ouvriers. Voyez à ce qui se passera. Voyez à la dépense. Cet homme n'a rien à voir à ma conduite, et je n'ai pas droit de voir à la sienne. Qu'avez-vous à voir dans ma maison?*

Il se dit également De l'application qu'on apporte à examiner quelque chose. *Cette affaire a été vue par d'habiles gens, et de tous les côtés; elle a été vue et revue. Le rapporteur n'a pas encore vu mon procès. Il faudra voir ce qu'il y aura à faire là-dessus. Voyez si cela vous accommoderait. Voyez; la chose vous convient-elle? Si cela arrive, nous verrons ce qu'il faudra faire. Voir une affaire à fond. Ceci est à voir*, À examiner, à vérifier.

Je verrai, nous verrons; Il faut voir, se disent en parlant D'une affaire sur laquelle on se réserve de prendre un parti, et signifient, J'examinerai, nous examinerons; Il faut examiner.

C'est à vous à voir qu'il ne lui manque rien, Vous devez veiller à ce qu'il ne lui manque rien, faites en sorte qu'il ne lui manque rien; et, *Voyez à nous faire souper, à nous loger, etc.*, Ayez soin de nous faire souper au plus vite, de nous procurer un logement. Ces dernières phrases sont du langage de la conversation.

VOIR, signifie quelquefois, S'informer. *Voyez s'il est chez lui. Voyez s'il est venu.*

Il signifie aussi, Éprouver, essayer. *Voyez si vous pouvez résoudre ce problème. Voyons si la chose nous réussira mieux ainsi. Je veux voir jusqu'où ira sa patience. Voyez si cet habit vous va bien.*

Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses que l'on connaît, dont on juge par le sens du goût, de l'odorat, du toucher, de l'ouïe. *Voyez si le vin est bon. Voyez un peu si cela est chaud. Voyez si cet instrument est d'accord. Voyez si c'est la même odeur.*

VOIR, se dit en outre De la connaissance qu'on acquiert des choses du monde, dans les voyages ou dans la fréquentation et le commerce des hommes. *C'est un homme qui a beaucoup vu. Il a vu beaucoup de pays. Il a vu les pays étrangers. Il veut voir l'Italie. Il a vu toutes les cours de l'Europe. C'est un jeune homme qui n'a pas encore vu le monde. Il est tout neuf, il n'a encore rien vu. Il faut voir le grand monde pour se façonner.*

Prov. et fig., *C'est un homme qui n'a jamais rien vu que par le trou d'une bouteille*, se dit De quelqu'un qui n'a jamais fréquenté le monde.

Prov. et fig., *Faire voir du pays à quelqu'un*, Lui donner bien de l'occupation, bien de la peine, lui susciter beaucoup d'embarras.

Prov. et fig., *Cet homme a vu le loup*, Il a vu le monde, il est aguerri et expérimenté. *Elle a vu le loup*, se dit D'une fille à qui on attribue des aventures galantes.

Ce soldat n'a pas encore vu le feu, Il n'a pas encore assisté à des combats contre l'ennemi.

Prov., *Nous en avons bien vu d'autres*, se dit Pour faire entendre qu'on n'a pas peur des menaces de quelqu'un, qu'on n'est pas troublé par les événements dont on est témoin ou qui sont près d'arriver.

VOIR, signifie aussi, Fréquenter. *Qui voyez-vous à la cour? Qui voit-il dans son quartier? Voir bonne compagnie. Voir mauvaise compagnie.*

Ce n'est pas un homme à voir, ce n'est pas une femme à voir, se dit D'un homme ou d'une femme de mauvaise réputation, qu'il n'est pas convenable de fréquenter.

Il ne voit personne, se dit D'un homme qui vit dans la retraite. *Il ne voit personne*, se dit aussi D'un homme qui ne reçoit pas, qui a défendu sa porte. On dit dans ce même sens : *J'ai été à sa porte aujourd'hui, mais on ne le voyait point. Il ne verra cette semaine que ses plus intimes amis. Personne ne peut le voir.* Cette dernière phrase peut s'appliquer À un prisonnier.

Ces deux personnes ne se voient point, Elles sont mal ensemble, ou Elles ne veulent point avoir de commerce l'une avec l'autre. *Il y a longtemps qu'ils ne se voient point.* On dit dans le sens contraire : *Je les ai réconciliés, et ils se sont toujours vus depuis. Nous nous voyons souvent. Etc.*

Voir une femme, signifie quelquefois, Avoir un commerce intime avec elle. *Il y a longtemps que son mari ne la voit plus.*

VOIR, signifie au figuré, S'apercevoir, comprendre. *Il y a longtemps que l'on voit qu'il se ruine. Je vis bien qu'il me manquerait de parole. Ne voyez-vous pas qu'il vous trompe, qu'il se moque de vous? Je vois son dessein, je le vois clairement. Vous voyez comme vous vous en êtes trouvé. Il faut être bien peu pénétrant pour ne pas voir quelle est son intention. Voir clair dans une affaire. Vous ne voyez pas toutes les conséquences de cette démarche. Vous allez voir nettement quelle était leur intention.*

En termes de Pratique, *Assigner pour voir dire et ordonner...*, Pour être présent quand on dira, quand on ordonnera...

VOIR, signifie généralement, Connaître par l'intelligence. Dans ce sens, on dit, *Dieu voit, les anges voient*, Dieu connaît, les anges connaissent. *Dieu voit le fond des cœurs, voit toutes choses. La béatitude consiste à voir Dieu. Les bienheureux voient Dieu face à face, voient Dieu dans toute la majesté de sa gloire.*

VOIR, s'emploie souvent précédé du verbe *Faire*, dans le sens de Montrer, ou de Faire connaître. *Il fit voir sa blessure au chirurgien. Je vous ferai voir toutes les curiosités de la ville. Elle sortit pour faire voir sa nouvelle parure, pour se faire voir. Ils se sont fait voir à tout le monde. Cet homme aime beaucoup à se faire voir. Il cherche toujours à faire voir son esprit. Il a fait voir qu'il avait du cœur. Cela vous fait voir que...*

Il s'emploie aussi, dans des sens analogues, avec le verbe *Laisser. Laissez-moi voir ce tableau, ce bijou. Ils se sont laissé voir. Il n'a pas laissé voir sa mauvaise humeur. Il ne laisse rien voir de ce qu'il a dans le cœur. Il m'a laissé voir* (Il m'a donné à connaître) *qu'il ne serait pas éloigné de...*

Prov. et par menace, *Je lui ferai bien voir à qui il se joue, à qui il s'adresse, à qui il a affaire*, Je lui ferai bien connaître, je lui apprendrai bien...

VOIR, signifie encore, Juger. *Je vois cela différemment de vous, autrement que vous. Chacun a sa manière de voir. C'est ainsi que je vois. Il voit bien, il voit mal, il voit juste dans cette affaire. Il ne voit que par les yeux des autres. C'est un homme qui voit tout de travers. Voir tout en beau. On voit souvent ce qu'on imagine et ce qu'on désire, au lieu de ce qui est. Je vois comme vous. À voir la chose de sang-froid. Je ne vois rien d'impossible à cela. Je vois ce qui me reste à faire.* On l'emploie, dans ce sens, avec le pronom personnel. *Dès lors ils se virent perdus. Je me vois à la veille d'une catastrophe.*

VOIR, avec le pronom personnel, s'emploie quelquefois dans une acception particulière, où il équivaut à peu près au verbe Être. *Se voir dans la misère après avoir été dans l'opulence. Se voir abandonné, méprisé de tous. Je me vois sans ressource. Elle est fière de se voir admirée.*

VU, UE. part. passé.

En termes de Banque, *Cette lettre de change est payable à lettre vue*, Celui sur qui elle est tirée doit la payer dès qu'elle lui sera présentée. On dit plus ordinairement, *Payable à vue*. Voyez VUE, substantif.

Prov. et fig., *Juger, faire quelque chose à la boule vue, à boule vue*, Inconsidérément, sans trop examiner, sans prendre garde à ce que l'on fait.

VU, s'emploie d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de Pratique, de Chancellerie et d'Administration. *Vu par la cour les pièces mentionnées*, Les pièces mentionnées ayant été vues. *Vu les arrêts énoncés. Vu les raisons et allégations de part et d'autre. Vu l'arrêté de monsieur le préfet, en date du...*

Il s'emploie de la même façon dans le langage ordinaire, pour signifier, Attendu, eu égard à. *Vu la difficulté de réussir. On l'autorisa provisoirement, vu l'urgence, à faire telle chose. La récompense devait être plus grande, vu ses services, vu son mérite.*

Vu que, Attendu que, puisque. *Je m'étonne qu'il ait entrepris cela, vu qu'il n'est pas très hardi. Comment avez-vous entrepris cette affaire, vu que vous savez bien...*

VU, est quelquefois substantif. Ainsi on

dit, en style de Pratique : *Le vu d'un arrêt*, *le vu d'une sentence*, Ce qui est exposé dans un arrêt, dans une sentence rendue sur les productions respectives, les pièces, les raisons qui y sont énoncées avant le dispositif; et en termes d'Administration, *Sur le vu des pièces*, Après avoir examiné les pièces.

Il s'emploie aussi substantivement dans quelques phrases du langage ordinaire. *Cette chose s'est faite au vu de tout le monde*, et plus ordinairement, *au vu et au su de tout le monde*, Tout le monde l'a vue, l'a sue, tout le monde en a été témoin, en a été instruit.

VOIRE. adv. Vraiment. Il est vieux en ce sens.

Il signifie aussi, Même. *Tout le monde était de cet avis, voire monsieur un tel, qui n'est jamais de l'avis de personne.* On le joint souvent au mot *Même*. *Ce remède est inutile, voire même pernicieux.* Il est familier.

VOIRIE. s. f. La partie de l'administration publique qui a pour objet la police des rues et des chemins publics, l'alignement et la solidité des édifices. *La grande voirie. La petite voirie.*

VOIRIE, se dit aussi Du lieu où l'on porte les boues, charognes, et autres immondices. *On jeta le corps de ce malheureux à la voirie. Traîner un cheval mort à la voirie.*

VOISIN, INE. adj. Qui est proche, qui est auprès, qui demeure auprès. *Nous ne saurions être plus voisins. Dans les lieux voisins. La maison voisine. Les terres voisines de la forêt, de la rivière. Ce jardin-là est trop voisin du grand chemin. Les États voisins. Les princes voisins.*

Il s'emploie figurément, et signifie alors, Qui approche, qui est sur le point de. *Il est voisin de sa ruine, de sa perte. Ce discours emphatique est voisin du galimatias.*

Il est aussi substantif; et alors il ne se dit guère que Des personnes, pour signifier Celui, celle qui est, qui demeure auprès d'un autre. *Mon voisin. Ma voisine. Bon voisin. Mauvais voisin. Proche voisin. Ils sont mes voisins et mes amis. Il a pour voisin monsieur un tel. Parlez-en à votre voisin.*

Prov., *Qui a bon voisin, a bon matin*, Qui a un bon voisin, vit en repos et sans inquiétude, parce qu'il peut compter sur le secours et l'assistance de son voisin.

VOISINAGE. s. m. Il signifie collectivement, Les voisins ou Les lieux voisins. *Bon, mauvais voisinage. Il est bien avec tout son voisinage. Tout son voisinage l'aime. Il s'en prit au voisinage. Tout le voisinage accourut au bruit. La grêle a désolé tout mon voisinage.*

Il signifie aussi, La proximité d'un lieu à l'égard d'un autre. *Le voisinage de la forêt, des montagnes. Les maisons du voisinage.*

VOISINER. v. n. Visiter familièrement ses voisins. *Il ne voisine point. Il se plaît à voisiner.* Il est familier.

Prov., *Il n'est voisin qui ne voisine*, Ce n'est pas être bon voisin, que de ne pas voir ses voisins; ou bien, On fréquente ordinairement ses voisins.

VOITURAGE. s. m. Action de voiturer. *Le service du voiturage. Il paya tant pour le voiturage.*

VOITURE. s. f. Ce qui sert au transport des personnes, des marchandises, etc. *Voiture douce, rude. Voiture suspendue. Le carrosse, la litière, le bateau est une voiture fort commode. Je ne saurais m'accoutumer à cette sorte de voiture. Quelle voiture prendrez-vous pour vous en retourner? La voiture des rouliers est la moins chère des voitures par terre. Voiture publique. Voiture particulière. Voiture d'occasion. Voiture par eau. Voiture par terre.*

Il s'emploie, particulièrement, pour Carrosse. *Monter en voiture. Descendre de voiture. Faites avancer ma voiture. Monsieur un tel a pris voiture. Il a mis bas sa voiture. Il a mis voiture bas, à bas.* Ces deux dernières phrases sont familières.

Voiture de place, Une de ces voitures que l'on trouve dans les grandes villes sur des places qui leur sont affectées, et qu'on prend à la course ou à l'heure. *Voiture de remise*, Voiture qu'on loue ordinairement au mois ou à la journée.

VOITURE, signifie aussi, Les choses ou les personnes que l'on transporte. *Le roulier, le voiturier s'en est retourné à vide, il n'a pu trouver voiture. Il a voiture. Il a sa voiture. Il n'a que demi-voiture. Il a voiture complète.*

Voiture de vin, de sucre, etc., Voiture chargée de ces marchandises.

VOITURE, signifie encore, Le port, le transport des marchandises, des hardes, des personnes. *On a payé tant pour la voiture de ces marchandises. La voiture s'en fait par mulets, par charroi, par bateau, etc. Il a tant pour chaque voiture. Voiture et port de deniers.*

Lettre de voiture, Lettre qui contient l'indication des choses dont un voiturier est chargé, et d'après laquelle il doit en rendre compte pour recevoir son salaire.

Prov. et fig., par plaisanterie, *Cet homme est venu par la voiture des cordeliers*, Il est venu à pied. Cette manière de parler a vieilli.

VOITURER. v. a. Transporter par voiture. On le dit principalement en parlant Des denrées, des marchandises. *Voiturer par mulets, par charroi. Voiturer par eau, par terre. Voiturer de l'argent.*

VOITURER, signifie aussi, familièrement, Mener quelqu'un dans sa voiture. *Voulez-vous me voiturer jusque-là?*

VOITURÉ, ÉE. part. passé.

VOITURIER. s. m. Celui qui fait le métier de voiturer. *Voiturier par eau. Voiturier par terre. Les voituriers de tel endroit. Faire venir des meubles par des voituriers.*

VOITURIN. s. m. Celui qui loue à des voyageurs des voitures attelées, et qui les conduit. *Notre voiturin pensa nous égarer. Le voiturin de Lyon à Turin.*

Il se dit aussi de La voiture même que conduisent les voiturins. *Prendre le voiturin. Aller en Italie par le voiturin.*

VOIX. s. f. Le son qui sort de la bouche de l'homme. *Voix forte. Voix faible, grêle, aigre, aiguë. Voix haute, basse. Voix plaintive. Voix mourante. Voix cassée, usée, éteinte, enrouée. Voix harmonieuse, sonore. Bonne, belle voix. Voix douce. Voix rude. Voix discordante. Voix flûtée. Voix perçante. Étouffer la voix. La voix lui manque. Extinction de voix. Sa voie mue. J'entends une voix qui m'appelle. Les brebis entendent la voix du berger. De vive voix ou par écrit. À voix basse. À haute voix. Parler à demi-voix.*

Fig., *Élever la voix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un*, Parler hautement, ouvertement en faveur de quelqu'un, ou à son désavantage. *Élever la voix*, signifie aussi, Parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le droit. *Il ne vous convient pas d'élever ici la voix.*

VOIX, se dit aussi en parlant De certains animaux. *La voix du perroquet. La voix des oiseaux. La voix du chat-huant a du rapport avec la voix de l'homme.*

En termes de Chasse, *La voix des chiens*, L'aboiement des chiens après leur gibier.

Fig., en style de l'Écriture, *La voix du sang de l'innocent s'élève jusqu'au ciel, crie vengeance, etc.*

Poétiq., *La déesse aux cent voix*, La Renommée.

Fig., *Apprendre quelque chose par la voix de la renommée*, L'apprendre par le bruit public.

VOIX, se dit particulièrement de La voix modifiée pour le chant. *Une belle voix. De beaux sons de voix. Un beau port de voix. Une grande étendue, un grand volume de voix. Une voix fort étendue. Ménager, conduire sa voix. Ces voix-là ne s'accordent pas. Une voix de basse-taille, de haute-contre, etc. Voix expressive, flexible, légère. Voix juste. Voix fausse. Voix de tête. Voix de poitrine. Marier la voix avec les instruments. Cela fortifie la voix, gâte la voix. Il a de la voix. Il n'a plus de voix. Il n'a qu'un filet de voix.*

Fam., *Être en voix, N'être pas en voix*, Être en bonne, en mauvaise disposition pour chanter. *Cette chanteuse n'était pas en voix ce soir.*

La voix humaine, se dit d'Un des jeux de l'orgue qui imite la voix de l'homme quand il chante.

VOIX, s'emploie aussi pour désigner Un chanteur ou une chanteuse. *Il y avait six voix et huit instruments à ce concert. Un concert de voix et d'instruments.*

Un canon à trois voix, un nocturne à deux voix, Un canon qui doit être chanté par trois personnes, un nocturne qui doit l'être par deux.

VOIX, en termes de Grammaire, Le son représenté par la voyelle. *Voix articulée. Voix inarticulée. Voix grave. Voix aiguë. Voix nasale.*

Il se dit aussi de Différentes formes que prennent les verbes, selon qu'ils sont employés dans des propositions dont le sujet fait l'action ou la reçoit, est actif ou passif. *La voix active. La voix passive. Dans la langue grecque, les verbes ont une voix moyenne.* Voyez, plus loin, un autre sens des locutions *Voix active* et *Voix passive*.

VOIX, se dit figurément d'Un mouvement intérieur qui nous porte à faire quelque chose ou qui nous en détourne. *La voix de la nature, de l'humanité. La voix du sang. Écouter la voix de l'honneur. Obéir à la voix de sa conscience. Résister à la voix des passions. Étouffer la voix de la raison, du sentiment.*

Il signifie aussi, Conseil, avertissement donné avec instance, vive supplication. *Écoutez la voix de votre ami. Ne soyez pas insensible à la voix d'une mère. Ne soyez pas sourd à la voix de ces infortunés. Prêtez l'oreille à ma voix.*

VOIX, signifie encore, Suffrage, opinion. *Donner sa voix. Aller aux voix. Recueillir les voix. Compter les voix. Peser les voix. Mettre une proposition aux voix. Sa brigue était forte, il l'a emporté de tant de voix. À la pluralité des voix. Tout d'une voix, d'une voix unanime. Il a eu toutes les voix. Toutes les voix seront pour lui. Je lui donnerai ma voix. Vous a-t-il demandé votre voix? Il a*

brigué, gagné, acheté les voix. L'affaire a passé d'une voix seulement.

Il signifie également, Droit de suffrage. *Voix délibérative. Il n'a point encore de voix dans l'assemblée. Il a sa voix comme un autre. Il a deux voix dans le conseil. Il a voix consultative*, On entend son opinion, mais on ne la compte pas.

Voix active, Le pouvoir d'élire; et, *Voix passive*, La capacité d'être élu. *Il n'a que voix active. Il a voix active et passive.*

Fig. et fam., *Avoir voix au chapitre, en chapitre*, Avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable.

VOIX, signifie aussi, Sentiment, jugement, opinion. *La voix publique est pour lui, est contre lui. Il a la voix publique pour lui, contre lui. Il n'y a qu'une voix sur son compte.* Quand on dit absolument, *La voix publique*, cela se prend pour Approbation. *Il a la voix publique.*

Prov., *La voix du peuple est la voix de Dieu*, Le sentiment général est ordinairement bien fondé.

VOL

VOL. s. m. Mouvement des oiseaux et de quelques insectes, qui se soutiennent et avancent dans l'air par le moyen de leurs ailes. *Vol élevé, fort, raide, vite, lent, rapide. Le vol de l'hirondelle est fort vif. Le vol du pigeon est fort raide. L'aigle a le vol fort haut. Le vol d'une mouche, d'un papillon, etc. Cet oiseau a pris son vol. Les anciens observaient curieusement le vol des oiseaux, pour en tirer des présages.* On dit de même, *Le vol de la chauve-souris, d'un poisson volant, etc.*

Tirer, tuer un oiseau au vol, Le tirer, le tuer pendant qu'il vole.

VOL, se dit aussi de L'étendue et de la longueur du vol qu'un oiseau fait ordinairement en une fois. *Le vol de la perdrix n'est pas long. À son premier vol, à son second vol.*

Dans quelques Coutumes, *Le vol du chapon*, se disait d'Une certaine étendue de terre qui était autour du château, ou principal manoir. *Le vol du chapon entrait, avec le principal manoir, dans le préciput de l'aîné.*

Fig., *Prendre un vol trop haut*, S'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières plus hautes que celles qui conviennent à la qualité dont on est, faire plus de dépense qu'on ne doit ou qu'on ne peut. *Il a pris un vol trop haut.* On dit dans le même sens : *Il a pris un trop grand vol, un vol bien hardi. Il ne pourra pas soutenir le vol qu'il a pris.* On dit aussi, *Il faut mesurer son vol à ses forces;* et quelquefois, en bonne part, *Prendre un vol hardi :* cette phrase s'emploie surtout en parlant Des poètes.

Fig. et fam., *Il y est parvenu de plein vol*, se dit D'un homme qui a été élevé à une dignité supérieure sans passer par les degrés ordinaires.

Fig. et fam., *Avoir le vol pour telle ou telle chose*, Être propre à telle ou telle chose, avoir des talents particuliers pour réussir en telle ou telle chose. *C'est un homme qui a été employé dans plusieurs affaires importantes, il a le vol pour les négociations.* Cette manière de parler vieillit.

VOL, au Théâtre, signifie, L'action de la machine au moyen de laquelle un ou plusieurs personnages montent ou descendent, ou traversent le théâtre soutenus en l'air, comme s'ils volaient. *Il y a dans cet opéra des vols bien hardis, bien exécutés.*

VOL, se dit collectivement, en Fauconnerie, d'Un nombre d'oiseaux de proie qu'on entretient pour prendre diverses sortes de gibier. *Le vol pour le héron. Le vol pour la corneille. Le vol pour le milan, pour la pie. Un tel était chef de tel vol. Ce prince entretenait des vols pour toutes sortes d'oiseaux.*

Il signifie aussi, La chasse qu'on fait avec des oiseaux de proie. *Se plaire au vol de la corneille, au vol de la pie.*

Il signifie de plus, Une quantité d'oiseaux qui arrivent en même temps en un lieu. *Un vol de grues. Un vol de cailles.* On dit aussi par analogie, *Un vol de sauterelles.*

Il se dit encore de La distance qu'il y a entre les deux bouts des ailes d'un oiseau, lorsqu'elles sont étendues autant qu'elles peuvent l'être. *Cet oiseau a tant de pieds de vol.* C'est ce qu'en Histoire naturelle on nomme *Envergure.*

À VOL D'OISEAU. loc. adv. En ligne droite. *De Paris à Rouen, il n'y a que vingt lieues à vol d'oiseau.*

VOL. s. m. Action de celui qui prend furtivement ou par force la chose d'autrui, pour se l'approprier. *Un vol de grand chemin. Vol avec effraction. Vol domestique. Vol de nuit. Vol à main armée. Il a commis plusieurs vols. Être complice d'un vol.*

Vol qualifié, en termes de Jurisprudence, Vol de nuit, avec effraction, à main armée ou dans un lieu habité.

VOL, signifie aussi, La chose volée. *On l'a trouvé saisi du vol. Il avait caché son vol. J'ai recouvré mon vol. Receleur d'un vol.*

VOLABLE. adj. des deux genres. Qui peut être volé. *Ce n'est pas un homme volable, il ne possède rien. Ce n'est pas une chose volable. Des effets volables.*

VOLAGE. adj. des deux genres. Qui est changeant et léger. *Amant volage. Cœur volage. Esprit, humeur volage. La jeunesse est volage.* On l'emploie quelquefois substantivement dans le langage familier. *Vous êtes un volage.*

Feu volage, Sorte d'éruption qui vient au visage, et particulièrement aux lèvres, surtout chez les enfants.

VOLAILLE. s. f. Il se dit collectivement Des oiseaux qu'on nourrit ordinairement dans une basse-cour, et surtout Des poules, poulets et chapons. *Une belle pièce de volaille.* Quand on dit, *Mettre une volaille au pot*, on parle D'une poule ou d'un chapon.

VOLANT, ANTE. adj. Qui a la faculté de voler. *Dragon volant. Poissons volants.*

Fig., *Petite vérole volante*, Sorte de maladie éruptive, dans laquelle les boutons ont quelque analogie avec ceux de la petite vérole, mais qui n'a rien de dangereux. Les médecins la nomment *Varicelle.*

Fusée volante, Fusée qui est attachée à une baguette, et qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. *On tira à cette fête un grand nombre de fusées volantes.*

En termes de Peinture, *Draperie volante*, Draperie légère, qui paraît agitée par le vent.

Prov. et fig., *Pistole volante*, Pistole qu'on suppose revenir toujours à celui qui la dépense. *Cet homme est d'une étonnante prodigalité, il faut qu'il ait la pistole volante.* Il a vieilli.

VOLANT, se dit figurément De certaines choses qu'on place et qu'on déplace à volonté. En termes de Marine : *Cabestan volant. Manœuvre volante. Etc.*

Feuille volante, se dit d'Une simple feuille d'écriture ou d'impression, qui n'est attachée à aucune autre. *Cela était écrit sur une feuille volante. Cet écrit n'est qu'une feuille volante qu'on vend dans les rues.*

Assiettes volantes, Assiettes qui ne font point partie du service, et sur lesquelles on apporte quelques mets légers.

Table volante, Petite table légère qui n'a point de place fixe dans un appartement. C'est ce qu'on nomme plus ordinairement, aujourd'hui, *Table à ouvrage.*

En termes de Guerre, *Camp volant*, Petite armée composée surtout de cavalerie, qui tient la campagne pour faire des courses sur les ennemis ou pour les observer. *Il commande un camp volant.*

Fig. et fam., *Être en camp volant*, N'être point à demeure dans un endroit, être exposé à se déplacer à tout moment.

Artillerie volante, Sorte d'artillerie dont les canonniers sont à cheval, et qui se transporte avec une grande rapidité. On l'appelle plus ordinairement, aujourd'hui, *Artillerie légère* et *Artillerie à cheval.*

Cachet volant, cerf-volant, pont volant, Voyez CACHET, CERF-VOLANT, PONT.

VOLANT. s. m. Petit morceau de bois, d'os, d'ivoire, de liège, garni de cuir, etc., percé de plusieurs trous où l'on fait entrer des plumes par le moyen desquelles il se soutient quelque temps en l'air après qu'on l'a poussé ou lancé avec des raquettes, des palettes, etc. *Jouer au volant. Ce volant ne va pas bien. Un volant mal emplumé.*

VOLANT, se dit aussi d'Une aile de moulin à vent. *Raccommoder un volant de moulin. Un des quatre volants a été rompu par le vent. Remettre un volant à un moulin.*

VOLANT, en Mécanique, se dit d'Un arbre garni de quatre ailes, qui sert à modérer la rapidité d'un mouvement à roues, comme dans une pendule, dans un tournebroche.

VOLANT, est aussi le nom d'Une garniture qu'on attache au bas des robes de femme, et qu'on peut mettre ou ôter à volonté.

VOLATIL, ILE. adj. T. de Chimie. Qui s'élève et se résout en vapeur ou en gaz par l'action du feu. Il est opposé à Fixe. *Sel volatil. Alcali volatil. L'arsenic est très volatil. Substance volatile.*

VOLATILE. s. m. Animal qui vole. Son plus grand usage est au pluriel. *Cet animal est du genre des volatiles. Parmi les volatiles...* Il est aussi quelquefois féminin. *La volatile s'échappa.*

Il est quelquefois adjectif des deux genres. *L'espèce volatile. Les insectes volatiles.*

VOLATILISATION. s. f. Opération chimique par laquelle on rend volatil un corps qui était fixe. *La volatilisation du mercure, du soufre, du camphre.*

Il signifie aussi, L'action de se volatiliser.

VOLATILISER. v. a. Rendre volatil. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, comme dans cette phrase, *L'arsenic se volatilise aisément*, La chaleur fait aisément dissiper l'arsenic.

VOLATILISÉ, ÉE. part. passé.

VOLATILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est volatil. *La volatilité de l'alcool.*

VOLATILLE. s. f. Il se dit, dans un sens générique, de Petites espèces d'oiseaux qui sont bons à manger. *Il ne leur donna à dîner que de la volatille.* Il est familier.

VOL-AU-VENT. s. m. Espèce de pâtis-

serie chaude dans laquelle on met du poisson ou de la viande délicate, et dont les bords assez élevés sont de pâte feuilletée. *Vol-au-vent à la financière. Ce pâtissier est renommé pour ses vol-au-vent.*

VOLCAN. s. m. Ouverture, gouffre qui s'ouvre dans la terre, et plus ordinairement dans les montagnes, et d'où il sort de temps en temps des tourbillons de feu et des matières embrasées. *Il y a beaucoup de volcans dans l'Amérique. Le cratère, la bouche d'un volcan. Les éruptions d'un volcan. Un volcan éteint. Les laves d'un volcan. Le volcan mugit, est en travail. Le volcan s'est ouvert une nouvelle issue par le flanc de la montagne. Il y a des volcans sous-marins.*

Il se dit figurément d'Une imagination vive, ardente, impétueuse. *Son imagination est comme un volcan, est un volcan. La tête de ce jeune homme est un volcan.*

Il se dit aussi figurément en parlant Des intrigues sourdes, des conspirations, des dangers imminents, mais cachés. *Nous étions, nous sommes sur le volcan. Vous marchez sur un volcan. C'est se placer, c'est dormir sur un volcan.*

VOLCANIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient au volcan, qui est de la nature du volcan. *Une terre volcanique. Des scories volcaniques. Des produits volcaniques.*

Fig., *Une tête volcanique, une imagination volcanique,* Une tête, une imagination ardente, qui est toujours en fermentation.

VOLCANISÉ, ÉE. adj. Il se dit Des lieux où il y a des volcans, où il reste des traces d'anciens volcans. *Un terrain volcanisé. Une terre volcanisée.*

VOLE. s. f. Il se dit, à quelques Jeux de cartes, Quand l'un des joueurs fait toutes les mains. *Il a entrepris la vole. Il a fait la vole. Cette vole lui a valu cinquante jetons.*

VOLÉE. s. f. Le vol d'un oiseau. *Il a pris sa volée. On dit que les hirondelles traversent quelquefois la Méditerranée tout d'une volée. De la première volée.*

Fig. et fam., *Il a pris la volée,* se dit D'un jeune homme qui, de bonne heure, s'affranchit de tutelle, de surveillance. On le dit aussi De personnes qui sont parties inopinément, sans qu'on s'y attendît.

VOLÉE, se dit aussi, collectivement, d'Une bande d'oiseaux qui volent tous ensemble. *Une volée de pigeons. Une volée d'étourneaux. Une volée de moineaux.*

En parlant Des pigeons, *La volée de mars, la volée d'août,* Les pigeons éclos en mars, en août.

VOLÉE, se dit figurément et familièrement en parlant De gens qui sont de même âge, de même profession, de même condition, et surtout des jeunes gens. *Il y avait alors une volée de jeunes gens à la cour. Il sortit du collége une volée de jeunes écoliers. Dans ce temps-là il y avait une volée de beaux esprits, d'excellents poëtes. Il n'était pas de cette volée-là.*

VOLÉE, signifie aussi, figurément et familièrement, Rang, qualité, élévation, mérite. *C'est une personne de qualité de la haute volée, de la première volée. Il ne doit pas traiter d'égal à égal avec lui, il n'est pas de sa volée.*

Fig., *Une volée de canons,* La décharge de plusieurs canons faite en même temps. *La muraille fut abattue d'une volée de canons.*

Une volée de canon, se dit aussi quelquefois d'Un seul coup de canon. *Il eut la tête emportée d'une volée de canon.*

La volée d'une pièce de canon, La partie de la pièce comprise entre la bouche et le second renfort.

En termes d'Artillerie, *Tirer à toute volée,* Tirer en pointant la pièce sous le plus grand angle qu'elle puisse faire avec le plan horizontal. *Un canon tiré à toute volée peut aller jusque-là.*

Sonner à toute volée, Mettre les cloches tout à fait en branle; et, *Sonner une, deux, trois volées,* Mettre les cloches en branle une, deux, trois fois.

Fig. et fam., *Une volée de coups de bâton,* Un grand nombre de coups de bâton donnés de suite. On dit aussi, simplement, *Une volée. Il a reçu une volée,* Il a été bien battu.

Au Jeu de paume et de ballon, *Jouer de volée, prendre de volée, à la volée,* Pousser la balle, renvoyer la balle avant qu'elle ait touché à terre. *Il faut jouer ces coups-là de volée, les prendre de volée, à la volée. Il joue bien de volée.* On dit aussi, dans ce dernier sens, *Cet homme a la volée bonne, la volée sûre,* Il est fort adroit à prendre la balle de volée et à la placer.

Au Jeu de paume seulement, *Donner de volée dans la grille, dans l'ais,* Donner dans la grille, dans l'ais, sans que la balle touche à terre. *Prendre une balle, prendre un coup entre bond et volée,* Prendre la balle dans le moment qu'elle est près de s'élever après avoir touché à terre.

Fig. et fam., *Obtenir une grâce, une faveur tant de bond que de volée, l'attraper entre bond et volée,* L'obtenir en saisissant une conjecture heureuse. On dit aussi, proverbialement et figurément, *Faire une chose tant de bond que de volée,* La faire comme on peut, de façon ou d'autre. Ces manières de parler sont peu usitées.

VOLÉE, se dit aussi d'Une pièce de bois de traverse, qui s'attache au timon d'une voiture, d'un fourgon, d'un chariot, et à laquelle les chevaux du second rang sont attelés. *Il faut mettre ces chevaux à la volée.* On dit dans ce sens, *Un cheval de volée.*

À LA VOLÉE. loc. adv. et fam. En l'air, au passage. *Je lui jetai ma bourse, il la saisit à la volée.*

Il signifie aussi, Très promptement, en profitant du moment favorable. *Il parle si vite, qu'il faut saisir ses paroles à la volée. Il est toujours en course, il faut le prendre à la volée.*

Il signifie encore, Inconsidérément. *Il fait toutes choses à la volée. Il ne sait ce qu'il dit, il parle à la volée.*

En termes d'Agricult., *Semer à la volée,* Semer en jetant les graines, les semences par poignées sur la terre préparée pour les recevoir.

VOLER. v. n. Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. *C'est le propre des oiseaux de voler. Un oiseau qui vole bas, qui vole haut, qui vole sur l'eau. Un oiseau qui vole à tire-d'aile, qui vole raide, qui vole rapidement. Tirer un oiseau en volant. Il y a des insectes, des poissons, des serpents qui volent. Il s'est trouvé des hommes qui ont cherché l'art de voler, le secret de voler.*

Fig., *Vouloir voler avant d'avoir des ailes,* Faire de la dépense avant d'avoir de quoi la soutenir; entreprendre quelque chose sans avoir les fonds et les moyens nécessaires pour y réussir.

Fig., *Voler de ses propres ailes,* Agir par soi-même, sans le secours d'autrui.

VOLER, signifie, par extension, Courir avec une grande vitesse. *Ce cheval vole. Il ne court pas, il vole. Voler au secours de son ami.*

Il s'emploie figurément, dans le même sens. *Tous les cœurs volaient au-devant de lui. Le temps vole.*

Il se dit, particulièrement, Des bruits et de la renommée. *Le bruit de ses hauts faits vole par toute la terre. Sa renommée volait partout.*

VOLER, se dit également Des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vitesse, comme les traits, les pierres, etc. *Les flèches volaient. Le vent faisait voler les tuiles. Le vent faisait voler la poussière.*

Fig., *Faire voler la tête de quelqu'un,* La lui abattre d'un seul coup.

VOLER, est aussi actif, et signifie, Chasser. Dans ce sens, il se dit De certains oiseaux de proie qui sont dressés à chasser, à poursuivre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. *Le faucon, l'autour, le lanier, apprennent facilement à voler d'autres oiseaux. Cet oiseau vole la pie, vole le héron, vole la perdrix.*

Il se dit également Des personnes qui emploient ces oiseaux à la chasse. *Il se plaît à voler la corneille, à voler le héron. J'irai voler aujourd'hui. Il volait avec des faucons. Je volerai la pie cet après-dîner.*

VOLER. v. a. Prendre furtivement ou par force la chose d'autrui, pour se l'approprier. *Voler la bourse de quelqu'un. Voler de l'argent. Voler des hardes. Voler les deniers de l'État.* On dit de même, *Voler un nom, un titre, etc.,* S'attribuer un nom, un titre qui appartient à un autre, qu'on n'a pas droit de porter.

Voler quelqu'un, Lui prendre quelque chose qui lui appartient. *Ce valet a volé son maître. J'ai été volé cette nuit.*

Fig. et fam., *Il ne l'a pas volé,* se dit De quelqu'un à qui il est arrivé quelque chose de fâcheux ou d'heureux, et qui l'a bien mérité.

VOLER, s'emploie quelquefois absolument. *Voler sur les grands chemins. Voler avec effraction. On vole dans ce quartier, depuis quelques jours. C'est un homme qui volerait jusque sur l'autel.*

VOLER, se dit figurément De ceux qui s'approprient les pensées et les expressions des autres, et qui s'en servent sans indiquer la source où ils ont puisé. *Il a volé cela de tel livre, dans tel livre. Non seulement il a volé les pensées de cet auteur, il a même volé jusqu'à ses expressions. Voler des phrases, des pensées à un auteur.*

VOLÉ, ÉE. part. passé.

Prov., *Bien volé ne profite pas, ne profite jamais,* On le dissipe, ou bien il est repris.

VOLEREAU. s. m. Diminutif de Voleur. Il a vieilli.

VOLERIE. s. f. T. de Fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux, ou quelque autre sorte de gibier. *Haute volerie,* La volerie du faucon sur le héron, sur les canards et sur les grues; celle du gerfaut sur le sacre et sur le milan, etc. *Basse volerie,* Celle du laneret et du tiercelet de faucon, qui volent la perdrix, la pie, etc. *Il avait haute et basse volerie.*

VOLERIE. s. f. Larcin, pillerie. *C'est une vraie volerie, une grande volerie. Il s'est enrichi par ses voleries.* Il est familier.

VOLET. s. m. Panneau de menuiserie qui sert à garantir en dedans de la chambre les châssis d'une fenêtre, et qui s'ou-

vre et se ferme suivant le besoin. *Le volet d'une fenêtre. Un volet cassé, brisé. Fermer les volets. Ouvrir les volets.*

Volet brisé, Volet qui peut se plier dans le sens de sa hauteur.

VOLET, signifie aussi, Pigeonnier; lieu où l'on retire des pigeons, et dont l'ouverture se ferme par un petit ais. *Il avait autrefois un colombier à pied, mais il n'a plus qu'un petit volet.*

Il se dit aussi de L'ais qui sert à fermer l'entrée du volet ou pigeonnier. *Abaisser le volet.*

Il se dit également de L'ais qui est fixé horizontalement à l'entrée du pigeonnier. *Les pigeons se mettent au soleil sur le volet.*

VOLET, se dit encore d'Une tablette, d'un petit ais rond, sur lequel on trie des choses menues, comme sont des graines, des pois, des lentilles, etc.

Prov. et fig., *Trié sur le volet*, se dit Des choses et même des personnes qu'on a choisies avec soin. *Il n'a que des livres triés sur le volet. Il ne fréquente que des personnes triées sur le volet.* Cette manière de parler a vieilli.

VOLETER. v. n. Voler à plusieurs reprises, comme font les petits oiseaux qui n'ont pas la force de voler longtemps, ou comme les papillons. *Il prend plaisir à voir voleter les abeilles sur les fleurs. La mère criait et voletait autour de son nid, lorsqu'on emportait ses petits. Le papillon ne cesse de voleter autour de la chandelle.*

VOLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a volé ou qui vole habituellement. *Les voleurs de grands chemins. Voleur domestique. Voleur de nuit. Crier au voleur. Nous entendîmes les cris, Au voleur! au voleur! C'est une voleuse. C'est elle qui est la voleuse. C'est une vraie voleuse. Il est connu pour un grand voleur. Une bande de voleurs.*

Fam., *Il est fait comme un voleur*, se dit De quelqu'un dont l'habillement est en désordre, est en mauvais état.

VOLEUR, se dit, par exagération, de Celui qui exige plus qu'il ne devrait demander. *Ce marchand est un voleur, un franc voleur, un vrai voleur.*

VOLIÈRE. s. f. Lieu qui est ordinairement fermé de fil d'archal, et où l'on nourrit des oiseaux pour son plaisir. *Il a une belle volière. Une volière à l'air, découverte. Il a fait faire une volière dans son jardin. Il a une volière dans sa chambre.*

Il se dit aussi d'Une grande cage qui a plusieurs séparations, pour mettre différentes sortes d'oiseaux.

Il se dit encore d'Un réduit où l'on nourrit des pigeons. *Les pigeons de volière sont les plus délicats.*

VOLIGE. s. f. Planche mince de bois de sapin, ou d'autre bois blanc.

VOLITION. s. f. T. de l'École. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE. adj. des deux genres. Qui se fait sans contrainte, de pure volonté. *Action volontaire. Mouvement volontaire. Accord, traité volontaire. On ne vous y forcera pas, cela est volontaire. Une contribution volontaire. Enrôlement volontaire.*

VOLONTAIRE, se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui ne veut s'assujettir à aucune règle, ni dépendre de personne, qui ne veut faire que sa volonté. *Il est trop volontaire, il n'apprendra rien.*

Il s'emploie quelquefois substantivement, dans le même sens. *Vous ne ferez jamais rien de cet enfant, c'est un petit volontaire.*

Il se dit encore, substantivement, de Celui qui sert dans une armée sans y être obligé. *Un jeune volontaire. Un corps de volontaires. Un bataillon de volontaires. Les volontaires firent merveille ce jour-là. Il servait en qualité de volontaire.* On dit à peu près de même, *Cet officier n'était pas commandé, il alla à cette action comme volontaire, il y alla volontaire.*

Volontaire d'un an, Engagé conditionnel qui, par un an de présence sous les drapeaux, se libère de certaines obligations du service militaire.

VOLONTAIREMENT. adv. De bonne et franche volonté, sans contrainte. *Il a fait cela volontairement de son bon gré. Il s'y est obligé volontairement. Il se démit volontairement de son emploi.*

VOLONTARIAT. s. m. État du volontaire. *Le volontariat d'un an.*

VOLONTÉ. s. f. Faculté, puissance de l'âme, par laquelle on veut. *L'entendement éclaire la volonté. La volonté est souvent déterminée par la passion.*

Prov., *Les volontés sont libres*, se dit en parlant Des choses qu'on laisse à la liberté de quelqu'un de faire ou de ne pas faire, ou dont on se réserve à soi-même la liberté.

VOLONTÉ, se dit particulièrement de Cette faculté en tant qu'elle est agissante; et, par extension, Des actes mêmes de la volonté, de ce qu'une personne veut, prescrit ou désire. *Volonté efficace. Volonté absolue. Ferme volonté. Je n'ai point d'autre volonté que la vôtre. La volonté d'autrui. La volonté générale. L'accord de toutes les volontés. Tout plie sous sa volonté. Changer de volonté. C'est contre ma volonté. Telle est ma volonté. Exécuter les volontés de quelqu'un, se conformer à ses volontés, respecter ses volontés. Ses volontés sont des ordres pour moi. Dicter ses volontés. Je vous ferai connaître mes volontés. Faire sa volonté. Est-ce là votre volonté? Faites-en à votre volonté.*

La volonté de Dieu, Ses ordres, ses décrets. *Rien ne se fait dans le monde que par la volonté de Dieu. Il faut obéir à la volonté de Dieu. Que la volonté de Dieu soit faite.*

Par exagérat., *Cet homme n'a point de volonté*, Il est toujours de l'avis des autres.

Avoir une grande volonté, une volonté forte, bien de la volonté, Avoir beaucoup d'ardeur pour les choses qu'on entreprend, ou Être d'un caractère ferme et savoir se faire obéir.

Fam., *Il n'en fait jamais qu'à sa volonté*, Il est entêté, opiniâtre.

Bonne ou *mauvaise volonté*, La bonne ou mauvaise disposition où l'on est pour quelqu'un, pour quelque chose. *Il a beaucoup de bonne volonté pour vous. J'ai reconnu sa mauvaise volonté envers moi. Il ne manque pas de bonne volonté pour nous. Je lui suis obligé de sa bonne volonté. Il y a mis de la mauvaise volonté. Ce jeune homme est plein de bonne volonté*, Il est plein du désir de bien faire.

Cet officier, ce soldat, etc., est de bonne volonté, Il est prêt à exécuter tous les ordres qu'on lui donne, et même à s'offrir dans les occasions périlleuses. *Il nous faut pour cette expédition des hommes de bonne volonté.*

Les dernières volontés d'une personne, Ce qu'une personne veut qui soit fait après sa mort. On appelle de même *Acte de dernière volonté*, Un testament.

VOLONTÉS, au pluriel, se dit souvent en mauvaise part, dans la signification de Fantaisies, caprices. *Cet enfant a bien des volontés. Il aime à faire ses volontés. Soumettre tout le monde à ses volontés. Il semble que ses volontés soient des lois.*

À VOLONTÉ. loc. adv. Quand on veut, comme on veut. *Un ressort qui joue à volonté.*

Billet payable à volonté, Billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé.

VOLONTIERS. adv. De bonne volonté, de bon gré, de bon cœur. *Il écoutera volontiers cette proposition. Ferez-vous cela? Je le ferai volontiers, bien volontiers, très volontiers.*

Il signifie quelquefois, Facilement, aisément, ordinairement. *On croit volontiers ce qu'on désire. En pareil cas, on se sert plus volontiers de cette expression que de telle autre.*

Il se dit quelquefois, dans ce sens, en parlant Des êtres inanimés. *Les petites rivières débordent volontiers dans cette saison. Cette plante vient volontiers de bouture.*

VOLTAÏQUE. adj. des deux genres. Il se dit De la pile électrique inventée par Volta, et de ses effets. *Pile voltaïque. Courant voltaïque.*

VOLTAIRIEN, IENNE. s. Partisan des idées, des opinions, de la philosophie de Voltaire. *C'est un voltairien déterminé.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *L'esprit voltairien. Les idées voltairiennes.*

VOLTE. s. f. T. de Manège. Certain mouvement que le cavalier fait exécuter au cheval en le menant en rond; et Le cercle tracé par le cheval dans ce mouvement. *Mettre un cheval sur les voltes. Faire aller un cheval sur les voltes.*

Demi-volte, La moitié de la volte, le demi-rond que fait le cheval. *Serrer la demi-volte.*

VOLTE, en termes d'Escrime, Mouvement pour éviter les coups de l'adversaire.

VOLTE-FACE. s. f. Il est principalement usité dans cette phrase, *Faire volte-face*, Se retourner pour résister à l'ennemi qui poursuit. *Les ennemis s'enfuirent jusqu'à un certain endroit où ils firent volte-face.*

VOLTER. v. n. T. d'Escrime. Changer de place pour éviter les coups de son adversaire.

VOLTIGE. s. f. Corde lâche sur laquelle certains bateleurs font des tours. *La voltige cassa, il se rompit une jambe.*

Il signifie aussi, Danse, exercice sur la corde lâche. *Il excelle dans la voltige. Spectacle de voltige.*

Il se dit, en termes d'Équitation, de L'art de monter à cheval légèrement et sans étriers. *Maître de voltige. Enseigner la voltige.*

VOLTIGEMENT. s. m. Mouvement de ce qui voltige. *Le voltigement d'un papillon, d'un pavillon, d'un rideau, etc.*

VOLTIGER. v. n. Voler à petites et fréquentes reprises, sans aucune direction déterminée. *Les abeilles, les papillons voltigent de fleur en fleur. Un papillon qui voltige autour d'une chandelle. Cet oiseau voltigeait autour du nid.*

Il se dit, figurément, De certaines choses légères que le vent soulève et fait aller çà et là. *Des cheveux, un étendard, un voile qui voltigent au gré du vent.*

Fig., *Il ne fait que voltiger*, se dit D'un homme inconstant et léger, qui va de maison en maison sans aucun attachement, ou qui change souvent d'occupation, de conversation, d'étude, etc. On dit de même,

Voltiger d'objet en objet : voltiger de belle en belle.

Voltiger, signifie aussi, Faire des tours de souplesse et de force sur une corde élevée et attachée par les deux bouts, mais qui est fort lâche. *Après avoir dansé sur la corde raide, il voltigea, il vint voltiger.*

Voltiger, signifie encore, Faire différentes sortes d'exercices sur le cheval de bois, pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. *Il apprend à voltiger. Il voltige bien. Un maître à voltiger.*

Voltiger, signifie aussi, Courir à cheval çà et là. *Un parti de cavalerie des ennemis vint voltiger autour du camp, autour de la place, sur les avenues du camp.*

VOLTIGEUR. s. m. Celui qui voltige sur un cheval. *C'est un bon voltigeur.*

Il se dit aussi de Celui qui voltige sur une corde lâche attachée par les deux bouts. *Ce voltigeur fit des tours étonnants.*

Il se disait, dans l'armée, de Soldats de petite taille qui formaient une compagnie d'élite placée à la gauche du bataillon, et qui étaient principalement destinés à tirailler, à se porter rapidement de côté et d'autre. *Une compagnie de voltigeurs. Les voltigeurs se distinguèrent dans cette affaire.*

VOLUBILE. adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit Des tiges qui se roulent en hélice autour des corps voisins. *La tige du houblon est volubile.*

VOLUBILIS. s. m. (On prononce l'S.) Genre de plantes grimpantes à fleurs en clochettes.

VOLUBILITÉ. s. f. Facilité de se mouvoir, ou d'être mû en rond. *La volubilité des roues d'une machine. Cela tourne avec une grande volubilité.*

Il se dit quelquefois, figurément, d'Une articulation nette et rapide. *Ces vers demandaient à être récités avec plus de volubilité. Parler avec volubilité.*

Volubilité de langue, Grande habitude de parler trop et trop vite. *C'est un homme qui a une grande volubilité de langue.* On dit quelquefois simplement, *Volubilité*, dans le même sens. *Cet homme a une volubilité qui étourdit.*

VOLUME. s. m. L'étendue, la grosseur d'une masse, d'un corps, d'un paquet. *Des corps de même matière et de même volume. Cela est d'un gros volume et d'un petit poids. Un corps est plus dense qu'un autre, si, sous le même volume, sous un égal volume, il contient plus de matière. Des marchandises d'un grand volume. Serrer un paquet, afin qu'il ait moins de volume, qu'il fasse moins de volume.*

Il se dit également de La masse d'eau que roule une rivière, un fleuve. *Cette source fournit un volume d'eau considérable.*

En Musiq., *Le volume de la voix*, La force ou l'étendue de la voix. *Ce chanteur a un grand volume de voix.*

Volume, se dit aussi d'Un livre relié ou broché. *Cet ouvrage pourra faire un volume assez gros, un volume raisonnable. Un gros volume. Un beau volume. Un grand volume. Un petit volume. Cet ouvrage est en trois volumes. Chaque volume coûte tant. Volume broché, relié. Il a fait relier les deux tomes en un seul volume. Il a plus de dix mille volumes dans sa bibliothèque.*

Volume in-folio, Livre où la feuille de papier fait deux feuillets; *Volume in-quarto*, Celui où la feuille pliée fait quatre feuillets; et, *Volume in-octavo, in-douze, in-seize, etc.*, Celui où la feuille pliée fait huit, douze, seize feuillets, etc.

Par exagérat., *Une lettre qui est un volume, qui fait un volume.* Une lettre très longue, qui n'en finit pas. On dit de même, *Ils s'écrivent des volumes*, Ils s'écrivent de fort longues lettres.

VOLUMINEUX, EUSE. adj. Qui est fort étendu en tous sens, qui occupe beaucoup de place. *Ce paquet est volumineux.*

Il se dit aussi D'un ouvrage d'esprit, d'une collection qui contient un grand nombre de volumes. *Un ouvrage volumineux. Une compilation volumineuse.*

VOLUPTÉ. s. f. Plaisir corporel, plaisir des sens. *Il y a de la volupté à boire quand on a soif.*

Il s'emploie, quelquefois, pour désigner Les plaisirs de l'âme. *L'âme a ses voluptés comme le corps. Les savants trouvent de la volupté dans la découverte des vérités. L'Écriture dit que les justes seront abreuvés dans un torrent de voluptés.*

Volupté, employé absolument, soit au singulier, soit au pluriel, s'entend presque toujours Des plaisirs des sens. *Il faut résister à la volupté. Les épicuriens font consister le souverain bien dans la volupté. Se plonger dans la volupté. Languir dans les voluptés, dans le sein des voluptés. Les raffinements de la volupté. La volupté est contraire à la vertu. La volupté affaiblit l'esprit et corrompt le cœur.*

VOLUPTUAIRE. adj. des deux genres. T. de Droit. Il se dit Des dépenses consacrées aux constructions, aux embellissements de luxe ou de fantaisie. *Le vendeur de mauvaise foi est obligé de rembourser les dépenses voluptuaires à l'acquéreur évincé.*

VOLUPTUEUSEMENT. adv. Avec volupté. *Boire, vivre voluptueusement.*

VOLUPTUEUX, EUSE. adj. Qui aime et qui cherche la volupté. *Il est voluptueux. Voluptueux dans ses repas. Cette femme est voluptueuse.*

Il signifie aussi, Qui inspire la volupté, qui fait éprouver un sentiment de volupté. *Ce séjour est voluptueux. Un repas voluptueux. Mener une vie voluptueuse. Une pose, une attitude voluptueuse.*

Il signifie également, Qui exprime la volupté. *Une langueur voluptueuse. Des images voluptueuses. Une description voluptueuse. Une danse voluptueuse.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un voluptueux.* Il se prend toujours en mauvaise part.

VOLUTE. s. f. T. d'Archit. Ornement du chapiteau de la colonne ionique et de la colonne composite, fait en forme de spirale.

Volute, se dit, en Histoire naturelle, Des coquilles univalves tournées en cône pyramidal.

VOLVA. s. f. T. de Botan., emprunté du latin. Enveloppe des champignons. Voyez Bourse.

VOM

VOMIQUE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Noix vomique*, Espèce de noix qui est un poison. *On lui a donné une noix vomique. Il se défit de ce chien avec de la noix vomique.*

VOMIQUE. s. f. T. de Médec. Amas de pus qui est quelquefois évacué par une sorte de vomissement. *Il a rendu une vomique.*

VOMIQUIER. s. m. Arbre qui produit la noix vomique.

VOMIR. v. a. Rejeter par la bouche, et ordinairement avec effort, des matières contenues dans l'estomac. Il se dit Des animaux aussi que Des hommes. *Cette drogue provoque à vomir, fait vomir. Il a vomi de la bile. Il a fait de grands efforts pour vomir. Ce chien vient de vomir. Ce malade vomit facilement. Se faire vomir.*

Il signifie aussi, par extension, Rejeter des matières par la bouche, quoiqu'elles ne viennent pas de l'estomac. *Vomir le sang.*

Envies de vomir, Nausées, soulèvements de cœur.

Fig., *Cela fait vomir, cela est à faire vomir*, Cela est fort dégoûtant.

Fig., *Vomir des injures, vomir des blasphèmes, vomir son venin contre quelqu'un*, Proférer des injures, des blasphèmes, dire tout le mal possible d'une personne.

Ce volcan vomit des flammes, des cendres, de la lave, Il jette des flammes, des cendres. *Le mont Etna, le mont Vésuve vomissent quelquefois des torrents de feu, des tourbillons de flamme.* On dit également, *La mer vomit des débris de naufrage, etc.*

Vomi, ie. part. passé.

VOMISSEMENT. s. m. Action de vomir. *Il est sujet à de grands vomissements. L'eau tiède provoque le vomissement. Il faut arrêter ce vomissement. Vomissement de sang.*

Fig., dans le langage biblique, *Retourner à son vomissement*, Retomber dans son ancien péché.

VOMITIF, IVE. adj. T. de Médec. Qui fait vomir. *Remède vomitif. Drogue vomitive.*

Il est plus ordinairement substantif, au masculin. *Puissant vomitif. Il a l'estomac chargé, il faut lui faire prendre un vomitif.*

VOMITOIRE. s. m. Il signifiait la même chose que *Vomitif*; mais il est vieux.

Vomitoire, en parlant Des théâtres des anciens Romains, se dit Des larges issues par où le peuple sortait à la fin du spectacle.

VOR

VORACE. adj. des deux genres. Qui dévore, qui mange avec avidité. *L'aigle est un oiseau vorace. Le loup est un animal vorace. Le brochet est un poisson vorace.*

Cet homme est vorace, Il mange goulûment, il mange avec avidité.

Son estomac est vorace, Il a besoin de beaucoup de nourriture.

VORACITÉ. s. f. Avidité à manger. *La voracité des loups, des oiseaux de proie. Il mange avec voracité.*

VOT

VOTANT. s. m. Celui qui vote. *Il y avait trente votants. Le nombre des votants était de quinze. Les membres votants.* Dans ce dernier exemple, il est employé adjectivement.

VOTATION. s. f. Action de voter. *La votation n'a pas été libre. Un mode de votation.*

VOTE. s. m. Opinion exprimée, suffrage donné dans un corps politique, dans une assemblée délibérante, dans un collège électoral, dans une compagnie. *Donner son vote. Compter les votes. Vote par assis et levé. Vote au scrutin.*

Le vote est acquis. Il n'y a pas lieu de remettre en délibération l'objet sur lequel on a voté.

VOTER. v. n. Donner sa voix, son suffrage dans une élection, dans une délibération. *Il n'a pas voulu voter. Je vote comme vous. Voter par assis et levé.*

Activem., *Voter une loi, un impôt*, Exprimer, au moyen des votes, son consentement à une loi, à un impôt proposé. *On vote à chaque session le budget de l'année.* On dit de même : *Voter une adresse au roi. Voter des remercîments à quelqu'un. Etc.*

VOTÉ, ÉE. part. passé. *Une loi votée par les deux chambres.*

VOTIF, IVE. adj. Qui appartient au vœu. *Tableau votif*, Tableau qui a été offert pour acquitter un vœu.

En parlant Des anciens, *Boucliers votifs*, Boucliers que l'on appendait quelquefois dans les temples ou dans d'autres lieux, soit pour se rendre les dieux favorables, soit en action de grâces.

Messe votive, Messe qui est dite dans quelque intention particulière, comme pour les malades, pour les voyageurs, pour les défunts, et qui n'est point de l'office du jour.

VOTRE. adj. possessif des deux genres qui répond au pronom personnel *Vous.* Il se met toujours devant le substantif, et il fait *Vos* au pluriel. On le dit en parlant à une personne ou à plusieurs. *Votre père. Votre patrie. Votre religion. Votre bien. Votre vie. Votre intérêt, monsieur; votre intérêt, messieurs, est que... Vos dieux. Un de vos ancêtres. Vos femmes. Vos biens.*

VÔTRE. pronom possessif et relatif des deux genres. Il ne se dit que par rapport à une chose dont on a déjà parlé, et d'une manière elliptique, le substantif auquel il se rapporte étant sous-entendu : il est alors précédé de l'article *le, la, les. Quand vous aurez entendu nos raisons, nous écouterons les vôtres. Il a pris ses livres et les vôtres. Renvoyez-moi mon cheval, et je vous renverrai le vôtre. Ma maison est la vôtre.* On supprime quelquefois l'article dans le langage familier. *Ces effets sont vôtres.*

VÔTRE, est quelquefois substantif masculin, et signifie, Ce qui est à vous, ce qui vous appartient. *Le vôtre et le nôtre, chacun le sien. Vous en serez du vôtre.*

Il signifie aussi, Ce qui vient de vous. *Vous y avez mis un peu du vôtre.*

VÔTRES, au pluriel, s'emploie de même substantivement, et signifie, Vos parents, ou vos compatriotes, vos amis, vos adhérents, etc. *Vous et les vôtres. Voilà un des vôtres. Les vôtres se sont bien battus, ont résisté courageusement.*

Cette personne est des vôtres, Elle est de votre parti, ou de votre compagnie. *Tous les mécontents seront des vôtres. Je ne puis me rendre à son invitation, je ne serai pas aujourd'hui des vôtres.*

Fam., *Je suis bien le vôtre, je suis tout vôtre, je n'en suis pas moins le vôtre*, s'emploie par forme de salutation, et se dit par rapport au mot *Serviteur*, qui a précédé ou qui est sous-entendu.

Fam., *Vous faites des vôtres*, se dit À quelqu'un qui fait des folies, de bons tours ou même des actions répréhensibles.

VOU

VOUER. v. a. Consacrer. Il se dit proprement par rapport à Dieu. *Vouer un enfant à Dieu. Ses parents l'avaient voué à Dieu dès l'instant de sa naissance. Une fille qui a voué sa virginité à Dieu.* On dit par extension, mais toujours par rapport à Dieu: *Vouer sa fille à la Vierge. Vouer un enfant à saint François.*

Il se joint quelquefois avec le pronom personnel. *Se vouer, se consacrer à Dieu, au service de Dieu.*

Vouer un enfant au blanc, au bleu, Le vouer à être toujours vêtu de blanc, de bleu, jusqu'à tel âge.

Prov. et fig., *Ne savoir à quel saint se vouer*, Ne savoir à qui recourir, quel moyen employer pour sortir d'embarras. On dit à peu près dans le même sens, *Se vouer à tous les saints.*

VOUER, signifie aussi, Promettre par vœu. *Vouer un temple à Dieu. Vouer une lampe à la Vierge.*

Il signifie au figuré, Promettre d'une manière particulière. *Vouer obéissance au pape. Vouer ses services à un prince. Vouer à quelqu'un le plus fidèle attachement. L'amitié que je lui ai vouée.*

Il signifie aussi, Employer particulièrement avec zèle, avec suite. *Il a voué sa plume à la vérité, à la religion.*

VOUÉ, ÉE. part. passé.

VOULOIR. v. a. (*Je veux, tu veux, il veut; nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulais. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Je voudrais. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. Que je voulusse. Voulant.* L'impératif *Veux, voulons, voulez*, n'est usité que dans certaines occasions très rares où l'on engage à s'armer d'une ferme volonté. Voir plus bas *Veuillez.*) Avoir intention de faire quelque chose, s'y déterminer. *Il veut partir demain. Il veut faire ce voyage. Il n'en veut rien faire. Il le fera quand il voudra. Il veut être payé.*

Il signifie aussi, Commander, exiger avec autorité. *Dieu veut. Le roi veut que vous obéissiez. Votre père veut que vous alliez là. Faites ce que je veux. Il le veut.*

Il se dit, en ce sens, Des choses qui ont autorité sur l'homme. *La loi veut qu'on s'abstienne de telle chose. La raison veut qu'on prenne ce parti. La religion, la morale, l'humanité veut qu'on aide son semblable.*

Le malheur a voulu que... Il est arrivé par malheur que...

VOULOIR, signifie encore, Désirer, souhaiter. *On vous donnera tout ce que vous voudrez. Il aime l'argent, il en veut avoir à quelque prix que ce soit.*

Il ne sait ce qu'il veut, se dit D'un homme irrésolu, qui ne sait pas prendre un parti.

Je voudrais, se dit quelquefois au lieu de *Je veux*, pour exprimer modestement Le désir d'obtenir une chose. *Je voudrais vous entretenir en particulier.* Il s'emploie dans les phrases suivantes, pour exprimer Une sorte de défi : *Je voudrais bien voir qu'il osât l'entreprendre. Je voudrais bien voir cela.*

Faire de quelqu'un ce qu'on veut, tout ce qu'on veut, Avoir un grand empire sur ses sentiments, sur ses actions.

Cet homme veut ce qu'il veut, Il l'exige, il le veut fortement.

Prov., *Ce que femme veut, Dieu le veut*, Les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et elles viennent ordinairement à bout de l'obtenir.

Par forme de souhait, *Dieu le veuille.* Il se dit aussi Pour marquer qu'on doute d'une chose, quoiqu'on la souhaite.

Prov., *Il veut que cela soit, veuille Dieu, veuille diable*, se dit D'un homme qui veut venir à bout de quelque chose à quelque prix que ce soit, et par toutes sortes de moyens, justes ou injustes. Il a vieilli.

Je veux bien que vous sachiez, se dit au lieu de Sachez, apprenez, pour marquer une espèce d'autorité, comme de supérieur à inférieur.

Vouloir du bien, vouloir du mal à quelqu'un, Avoir de l'affection ou de la haine pour lui. *Il vous veut du bien, beaucoup de bien. Il ne vous veut point de bien. Il lui veut du mal, grand mal.* On dit, *Que le mal que je lui veux m'arrive, me puisse arriver*, pour annoncer qu'on est loin de souhaiter du mal à quelqu'un.

Se vouloir mal de quelque chose, S'en faire des reproches. *Je me veux mal de ma faiblesse.*

Se faire bien vouloir, mal vouloir de quelqu'un, Gagner son affection, s'attirer son inimitié.

En vouloir à quelqu'un, Avoir contre lui un sentiment de malveillance. *Je sais bien qu'il vous en veut. Les envieux, les jaloux de sa fortune lui en veulent. Il en veut à tout le monde.*

En vouloir à la vie de quelqu'un, Avoir formé le projet de le tuer.

Je m'en veux d'avoir fait cela, J'en ai du regret, du repentir.

En vouloir à une personne, à une chose, signifie aussi, familièrement, Avoir quelque prétention sur cette personne, sur cette chose, en avoir quelque désir. *Il en veut à cette fille. Il en veut à cette charge.*

À qui en voulez-vous? Qui demandez-vous? qui cherchez-vous? Il signifie aussi, Qui prétendez-vous attaquer, offenser? *À qui en voulez-vous par ce discours-là? C'est à vous que j'en veux.*

À qui en veut-il? De qui se plaint-il? de qui lui vient son chagrin? *Il ne fait que gronder, à qui en veut-il?*

Que veut dire cet homme? Que prétend cet homme? que demande-t-il? que prétend-il me faire entendre?

Que veut dire ce mot? que veut dire ce procédé? Que signifie ce mot? que signifie ce procédé? *Que veut dire cette clause?* Cette clause ne signifie rien. *Que veulent dire ces vers?* On ne comprend pas le sens de ces vers.

Que veut dire cela? que veut dire ceci? s'emploie quelquefois pour marquer Un simple étonnement; et, *Qu'est-ce que cela veut dire?* pour exprimer Un sentiment mêlé d'improbation.

Vouloir d'une chose, La rechercher, l'accepter. *Il n'eût pas voulu d'un trône à ce prix. Je n'en veux à aucun prix.*

Popul., *En veux-tu? en voilà*, Abondamment, en grande quantité. *C'était un grand dîner, il y avait des truffes, en veux-tu? en voilà.*

VOULOIR, signifie quelquefois simplement, Consentir. *Oui, je le veux bien. Si vous le voulez, il le voudra aussi. Il faut vouloir tout ce que vous voulez.*

Il s'emploie souvent, par civilité, à la seconde personne du pluriel de l'impératif, qui fait alors *Veuillez*, et qui signifie, Ayez la bonté, la complaisance de. *Veuillez permettre que je me retire. Veuillez me faire le plaisir de... Veuillez n'en rien dire à personne.*

Fam., *Je veux bien que cela soit, je veux que cela soit*, Je suppose que cela soit, quoi-

que je n'en convienne pas; ou Quand cela serait vrai...

On dit dans un sens analogue, *Si vous le voulez, si l'on veut. Sa confiance, ou si l'on veut, son imprudence le perdit*, c'est-à-dire, Je suppose, j'admets que dans sa conduite il y eut autant d'imprudence que de confiance.

Voulez-vous bien, est quelquefois une formule impérative. *Voulez-vous bien vous taire, voulez-vous bien finir?* Taisez-vous, finissez.

VOULOIR, signifie encore quelquefois, Prétendre, affirmer avec une grande insistance. *On veut absolument que vous ayez composé tel ouvrage, que vous soyez de tel parti.*

VOULOIR, signifie aussi, Demander un prix d'une chose qu'on veut vendre. *Il veut avoir cent mille francs, il veut cent mille francs de sa terre. Combien voulez-vous, que voulez-vous de ce cheval?*

VOULOIR, signifie encore, Être d'un caractère ou d'une nature à demander, à exiger telle chose ou telle autre. *Il y a des enfants qui veulent être menés par la crainte. Cette affaire veut être conduite avec ménagement. Ce tableau veut être vu dans son jour. Cette plante veut un terrain humide. Cela veut du temps.*

VOULOIR, en parlant Des choses inanimées, se dit quelquefois dans le sens de Pouvoir. *Cette machine ne veut pas aller. Ce jet d'eau ne veut pas jouer. Ce bois ne veut pas brûler.*

VOULU, UE. part. passé. *Les formalités voulues par la loi. Arriver au résultat voulu. Obtenir l'effet voulu.*

Il s'emploie comme adjectif dans ces phrases: *Elle est bien voulue dans cette maison. Il est mal voulu partout.*

VOULOIR. s. m. Acte de la volonté, action de vouloir. *Il en a le pouvoir et le vouloir. Je n'ai point d'autre vouloir que le vôtre. L'Apôtre dit que c'est Dieu qui nous donne le vouloir et le faire.*

Fam., *Malin vouloir*, Intention maligne, intention de nuire. *Il a témoigné son malin vouloir. Il y a longtemps qu'il a un malin vouloir contre moi.*

Mauvais vouloir, bon vouloir, Disposition défavorable, favorable. *Son mauvais vouloir contre vous a paru clairement dans cette occasion. Il n'a pu montrer qu'un bon vouloir inutile.*

VOUS. pronom personnel, pluriel de *Tu. Messieurs, vous êtes les bienvenus ici.*

On s'en sert aussi au singulier par civilité ou par déférence. *Vous êtes bien bon. Vous êtes le maître*, et alors ce qui s'y rapporte se met au singulier.

VOUS, régime direct ou indirect, se place avant le verbe dont il est le complément, excepté quand ce verbe est à l'impératif, alors il se place après. *Il vous aime. Il vous veut du bien. Ménagez-vous. Dites-vous bien cela.* Dans les interrogations, *vous* sujet se met après, et *vous* régime avant. *Que faites-vous? D'où vous vient cette crainte?*

Vous n'êtes pas vous-même, Vous n'êtes pas fidèle à votre caractère, à vos habitudes.

VOUS, est quelquefois simplement explétif, et alors il est presque toujours familier. *Dans sa colère il vous prit un bâton. En moins de rien, ils vous fabriquent des systèmes. En un tour de main, il vous faisait une tragédie.*

VOUSSOIR ou **VOUSSEAU**. s. m. T. d'Archit. Chacune des pierres qui forment le cintre d'une voûte. *Les voussoirs d'une arcade.* Le mot de *Voussoir* est plus usité que celui de *Vousseau.*

VOUSSURE. s. f. T. d'Archit. Courbure, élévation d'une voûte, ce qui en forme le cintre. On le dit aussi en parlant Des portes et des fenêtres en arc.

VOÛTE. s. f. Ouvrage de maçonnerie fait en arc, et dont les pièces se soutiennent les unes les autres. *Voûte en plein cintre. Voûte en anse de panier, en demi-globe. Voûte surbaissée. Voûte en ogive. Le cintre de la voûte. Une voûte bien hardie. Une lampe était suspendue à la voûte.*

La clef de la voûte, La pierre du milieu de la voûte: elle sert à fermer la voûte, et à soutenir tous les autres voussoirs.

Fig., *C'est la clef de la voûte*, se dit Du point capital d'une affaire.

Par analogie, *La voûte d'une caverne, d'un antre, etc.*, La partie supérieure d'une caverne, etc., parce qu'elle est ordinairement cintrée comme une voûte de maçonnerie.

Fig., *Une voûte de feuillage, de verdure*, Un berceau formé par des branches d'arbres, par des plantes grimpantes.

Fig. et poétiq., *La voûte du ciel, la voûte des cieux*, et *La voûte azurée, la voûte étoilée, la voûte céleste*, Le ciel.

En termes de Maréchalerie, *La voûte du fer d'un cheval*, La partie intérieure de l'arc de ce même fer, laquelle est opposée à la pince.

En termes d'Anat., *La voûte palatine* ou *du palais*, La cloison horizontale qui sépare la bouche et les fosses nasales. *La voûte du crâne*, La partie supérieure du crâne.

VOÛTER. v. a. Faire une voûte qui termine le haut d'un édifice, ou d'une pièce dans un édifice. *Voûter une église, une salle, une cave. Dans cette maison, toutes les offices sont voûtées.*

Il s'emploie avec le pronom personnel, et se dit Des personnes dont la taille commence à se courber. *Les personnes de grande taille se voûtent plus promptement que les autres. Il commence à se voûter.*

VOÛTÉ, ÉE. part. passé. *Cet homme est déjà un peu voûté. Il marche le dos voûté.*

VOY

VOYAGE. s. m. Le chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. *Grand voyage. Petit voyage. Long voyage. Faire voyage. Faire un voyage en Italie, en Perse, aux Indes. Revenir de voyage, d'un voyage. Être en voyage. Avez-vous achevé vos voyages? C'est un beau voyage. Les fatigues du voyage, des voyages. Comment vous trouvez-vous de vos voyages? Voyage au Levant, dans le Levant, à Naples, en Italie, en Afrique. Voyage à Jérusalem. Voyage par mer. Voyage par terre. Faire voyage en voiture. Faire voyage à cheval. Faire voyage en poste. Voyage en aérostat. Voyage aérien. Voyage autour du monde. Le but, le terme d'un voyage. Les voyages forment la jeunesse. Adieu, je vous souhaite bon voyage, un bon voyage. Adieu, bon voyage.*

Voyages d'outre-mer, Les voyages que les chrétiens entreprenaient autrefois pour faire la guerre aux musulmans.

Voyages de long cours, Les grands voyages sur mer.

Fig. et fam., *Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage*, Mourir.

Fig., *La vie est un voyage*, Nous ne faisons que passer sur la terre.

Relation d'un voyage, ou simplement, *Voyage*, Relation des événements d'un voyage, et de ce qu'on a vu, découvert, ou appris en voyageant. *J'ai lu un Voyage d'Égypte. Recueil de Voyages.*

Voyage pittoresque, Relation d'un voyage, avec des vues, des tableaux, des gravures.

VOYAGE, se dit aussi de Toute allée et venue d'un lieu à un autre. *J'ai fait deux voyages à Versailles. J'ai fait vingt voyages chez lui sans le trouver. Il m'a fait faire plusieurs voyages inutilement.*

Il signifie de même, L'allée ou venue qu'on fait faire à un homme de peine, à un commissionnaire, soit pour porter quelque chose, soit pour remplir quelque message. *Ce crocheteur, ce charretier a fait tant de voyages pour moi. Il faut payer ses voyages.*

Il signifie quelquefois, Séjour dans un lieu où l'on ne fait point sa demeure ordinaire. *Le voyage de la cour à Fontainebleau fut de trente jours. Il était du voyage de Compiègne. Mon voyage à ma terre sera de six semaines.*

VOYAGER. v. n. Faire voyage, aller en pays éloigné. *Il a bien voyagé, il a bien vu du pays. Voyager par toute l'Europe. Voyager en Italie, en Grèce, en Asie, etc. Les étrangers qui viennent voyager en France. Il a passé sa vie à voyager. On apprend bien des choses en voyageant. Voyager par terre, par mer. Voyager sur mer. Voyager à son aise. Voyager en poste. Voyager à cheval. Voyager à pied. Voyager à petites journées.* On le dit De certains oiseaux. *Les grues, les hirondelles voyagent.*

Prov. et fig., *Qui veut voyager loin ménage sa monture*, Il ne faut point faire d'excès, il faut user avec ménagement de ses forces, de ses facultés, pour les conserver longtemps. On dit plus souvent, *Qui veut aller, etc.*

VOYAGER, se dit quelquefois en parlant Des objets, dans le sens de Être transporté. *Cette lettre a beaucoup voyagé. Ce paquet voyagea longtemps avant d'arriver à destination.*

VOYAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui est actuellement en voyage. *J'attends des nouvelles de nos voyageurs. Cette auberge est fort commode pour les voyageurs. Cette voiture peut contenir tant de voyageurs. C'est une grande voyageuse.*

Il se dit aussi de Ceux qui ont fait ou qui font de grands voyages. *C'est un voyageur, un grand voyageur. Les voyageurs sont sujets à mentir. Les récits des voyageurs.*

Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Des oiseaux voyageurs. L'hirondelle voyageuse.*

Commis voyageur, Commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

VOYANT, ANTE. adj. Qu'on voit. Il ne se dit que Des couleurs qui sont extrêmement éclatantes. *Voilà une couleur très voyante. Cette étoffe est trop voyante pour une personne de votre âge. Cela est trop voyant pour lui.* Il est familier.

VOYANT, ANTE. adj. Qui voit. Dans l'hospice des Quinze-Vingts, on appelle *Frères voyants*, Ceux de cet hospice qui voient clair, et qui sont mariés à une femme aveugle; et *Sœurs voyantes*, Les femmes qui voient clair, et qui sont mariées à des aveugles.

VOYANT, est aussi substantif masculin, en termes de l'Écriture, pour signifier, Celui qui voit. Il a le même sens que Prophète,

et c'est dans cette acception que Samuel est appelé *Le voyant.*

VOYELLE. s. f. T. de Gram. Lettre qui a un son par elle-même, et sans être jointe à une autre. *Les principales voyelles de notre alphabet sont* a, e, i, o, u. *Voyelle brève, longue. Voyelle accentuée. Voyelle muette. Voyelle finale.*

Il se dit quelquefois Des voix, des sons mêmes que les voyelles sont destinées à représenter. *La diphtongue se forme de deux voyelles prononcées ensemble, comme dans* Ciel, Dieu, oui.

Points-voyelles, Points ou petits signes destinés à représenter les voyelles, dans l'écriture hébraïque, où toutes les lettres sont consonnes.

VOYER. s. m. et adj. Officier préposé à la police des chemins à la campagne, et à celle des rues dans les villes. *Les voyers, les commissaires voyers. Architecte voyer. Agents voyers*, Agents chargés de la construction et de l'entretien des chemins de vicinalité.

VOYOU. s. m. Enfant des rues; et, par extension, Mauvais sujet, homme mal élevé, grossier. Il est populaire dans les deux sens.

VRA

VRAI, AIE. adj. Véritable, qui est conforme à la vérité. *Cette proposition est vraie, sera toujours vraie. Le bruit qui court est-il vrai? Cela n'est pas vrai. Dites des choses vraies, si vous voulez qu'on vous croie. Cette nouvelle n'est pas vraie. Le fait est vrai. S'il est vrai que vous ayez fait telle chose. Il n'est pas vrai que vous ayez fait telle chose. Il n'est pas vrai qu'on l'ait maltraité. Il n'en reste pas moins vrai que...*

Cet homme est vrai, Il parle et il agit sans déguisement.

Fam., *Aussi vrai qu'il fait jour, vrai comme il faut mourir, aussi vrai que nous sommes ici, etc.*, se disent Pour affirmer quelque chose.

Il est vrai de dire, ou simplement, *Il est vrai*, s'emploie Lorsqu'on veut expliquer, modifier ou restreindre ce qu'on vient de dire. *Il n'a mis que deux heures à faire ces six lieues; il est vrai de dire que les chemins sont beaux. Je me sens un peu fatigué; il est vrai que j'ai travaillé plus que de coutume.*

Toujours est-il vrai de dire, ou simplement, *Toujours est-il vrai*, signifie, Néanmoins. *Il a quelques moments d'humeur; toujours est-il vrai de dire qu'il est aimable. Vous avez beau contester, toujours est-il vrai que...*

Vrai, en parlant Des ouvrages d'esprit ou des ouvrages d'art, signifie, Qui rend, qui exprime avec vérité les pensées, les objets. *Un style vrai. Un coloris vrai. Des tons vrais. Des chairs vraies.*

Vrai, signifie encore, Qui est réellement ce qu'on le dit être ou qu'il doit être, qui a toutes les qualités essentielles à sa nature. En ce sens, il se met le plus souvent avant le substantif. *Le vrai Dieu. La vraie religion. Du vrai marbre. Un vrai diamant. Un vrai talent. Un vrai mérite. Un vrai bonheur. Un vrai repentir. Vrais amis. Vrai poète. Vrai capitaine. Vrai philosophe. Vrai savant.* On dit de même, en mauvaise part, *C'est un vrai fripon, un vrai libertin, une vraie bohémienne, etc.*

Par exagérat., *Cet homme est un vrai cheval, un vrai singe, un vrai lion, etc.*, Cet homme a quelque chose de la nature du cheval, du singe, du lion, etc. On dit de même, *C'est un vrai supplice, un vrai martyre, etc.*

En Astron., *Temps vrai.* Voyez Temps.

Vrai, signifie quelquefois, au sens moral, Unique, ou Principal, essentiel. *La vraie cause, le vrai motif, le vrai sujet de sa détermination, de son action, etc., est la crainte de vous désobliger, est le désir de vous être utile.*

Il signifie aussi quelquefois, Convenable. *Voilà la vraie place de ce tableau. Voilà des rubans de la vraie couleur qu'il fallait à sa robe. C'est la vraie manière de s'y prendre.*

Vrai, est quelquefois substantif, et signifie, Vérité. *Cet homme ne dit pas toujours vrai. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'il dit. Voilà le vrai. Discerner le vrai d'avec le faux. Avouez le vrai. Dites le vrai. À vous dire vrai. À dire vrai. À vrai dire. Il dit vrai. Parler vrai. Vous êtes dans le vrai. Vous vous écartez du vrai. Cela sort du vrai.*

Vrai, s'emploie quelquefois adverbialement, et signifie, Vraiment. *Vous avez dit cela, vrai? Cela est conclu, vrai? Cela m'oblige, vrai.* Il est familier.

Au vrai. loc. adv. Selon le vrai, conformément à la vérité. *Contez-nous la chose au vrai. Voilà au vrai comme la chose s'est passée. Un état au vrai.*

VRAIMENT. adv. Véritablement, effectivement. *Il est vraiment sage. Il est vraiment orateur. C'est vraiment un grand fripon.*

Il se dit quelquefois Pour affirmer plus fortement : *Oui vraiment;* et quelquefois aussi on s'en sert ironiquement : *Ah! vraiment oui. Vraiment je vous en croirai. Vraiment vous êtes un joli garçon.*

VRAISEMBLABLE. adj. des deux genres. (On prononce l'S comme dans *Semblable.*) Qui paraît vrai, qui a l'apparence de la vérité. *La chose est assez vraisemblable. Cela n'est pas vraisemblable. Ce que vous nous dites peut être vrai, mais n'est pas vraisemblable. Opinion vraisemblable.*

Il est quelquefois substantif masculin. *Préférer le vraisemblable au vrai.*

VRAISEMBLABLEMENT. adv. (On prononce l'S fortement.) Apparemment, selon la vraisemblance. *Vraisemblablement il arrivera aujourd'hui.*

VRAISEMBLANCE. s. f. (On prononce l'S fortement.) Apparence de vérité. *Il n'y a pas de vraisemblance à ce que vous dites. Cela choque la vraisemblance. Sans vraisemblance. Hors de la vraisemblance. Contre la vraisemblance. Garder, observer la vraisemblance. Cela n'est pas dans la vraisemblance. Cela pèche contre la vraisemblance.*

VRI

VRILLE. s. f. Outil de fer terminé par une espèce de vis, qui sert à faire des trous dans le bois.

Il se dit aussi Des pousses en spirale avec lesquelles la vigne et d'autres plantes s'attachent aux corps qui sont près d'elles.

VUE

VUE. s. f. La faculté par laquelle on voit; celui des cinq sens par lequel on perçoit la lumière et on distingue les couleurs, souvent même la forme, la distance et les mouvements. *Le sens de la vue. Avoir la vue bonne, perçante, subtile. La vue faible, mauvaise. Avoir bonne vue, mauvaise vue. Vue tendre. Vue courte. Vue basse. Vue trouble. Vue égarée. Cela gâte, choque, blesse, éblouit, affaiblit, fortifie, réjouit la vue, est nuisible à la vue. Il perd la vue. Il a perdu la vue. Il est privé de la vue. Il a recouvré la vue.*

Il se prend aussi pour L'organe même de la vue, pour les yeux, pour les regards. *Jetez la vue là-dessus. Tournez la vue de ce côté-là. Baisser la vue. Détourner la vue. Le soleil me donne dans la vue.*

Fig., *Donner dans la vue*, Frapper, surprendre par un éclat agréable. *Cette étoffe donne dans la vue plus que l'autre.* Il se dit de même, figurément, De ce qui excite le désir, l'ambition. *Cette fille lui a donné dans la vue. Cette charge lui a donné dans la vue.*

Tant que la vue se peut étendre, Jusqu'où les yeux peuvent apercevoir. Dans le même sens, on dit : *Jusqu'où la vue peut porter. Ma vue ne porte pas jusque-là.*

À perte de vue, se dit en parlant D'une vue si étendue, si prolongée, qu'il est impossible de distinguer les objets qui la terminent.

Fig. et fam., *Faire des raisonnements, raisonner, discourir à perte de vue*, Faire des discours très longs, fort éloignés du sujet, et qui ne concluent rien. On dit de même, *Des compliments à perte de vue.*

Perdre de vue une personne, une chose, Cesser de la voir. *Il courait si fort, que je l'eus bientôt perdu de vue. Le vaisseau s'éloigna en peu de temps, et nous le perdîmes de vue. L'oiseau prit l'essor, et on le perdit bientôt de vue.*

Fig., *Cette mère ne perd point sa fille de vue*, Elle la surveille attentivement.

Fig., *J'ai perdu cet homme de vue*, J'ai cessé de le fréquenter, de le rencontrer dans le monde. *J'ai perdu de vue cette affaire*, J'ai cessé de m'en occuper, et je ne sais où elle en est, ni ce qu'elle est devenue.

Fig., *On ne peut le suivre, on le perd de vue*, se dit D'un homme qui tient des discours difficiles à suivre, à comprendre.

Connaître une personne de vue, La connaître de visage, mais sans jamais avoir eu des relations avec elle.

Garder un prisonnier à vue, Le garder de telle sorte qu'on le voie toujours. On dit à peu près dans le même sens : *Chasser un cerf à vue. Les lévriers ne courent qu'à vue.*

À vue d'œil, Autant qu'on en peut juger par la vue seule. *À vue d'œil, ce morceau de viande pèse tant.* Il signifie aussi, Visiblement, et se dit, par exagération, en parlant Des choses dans lesquelles il arrive quelque changement imperceptible aux yeux pendant qu'il s'opère, mais qui ne laisse pas d'être sensible au bout de quelque temps. *Cet enfant croît à vue d'œil. Cette femme embellit à vue d'œil. Ce malade dépérit à vue d'œil.*

Fig., *Avoir la vue sur quelqu'un*, Veiller actuellement sur sa conduite.

Lunette de longue vue, ou plus ordinairement, *Longue-vue*, Lunette d'approche qui sert à voir distinctement les objets éloignés. *Il a une lunette de longue vue avec laquelle il aperçoit les satellites de Jupiter. Cette longue-vue est excellente.*

Seconde vue, Faculté dont quelques habitants du Nord prétendent être doués, et qui consiste à voir par l'imagination des choses réelles, qui existent ou arrivent dans des lieux éloignés.

Vue, se prend aussi pour L'inspection des choses qu'on voit. *Regardez ces étoffes,*

la vue ne vous en coûtera rien, *la vue n'en coûte rien.*

En termes de Banque et de Commerce, *Une lettre de change payable à vue*, Au moment de sa présentation, et, *Payable à tant de jours de vue*, Tant de jours après sa présentation.

Juger d'une chose à la première vue, La première fois qu'on la voit, à la première inspection. *Déchiffrer un morceau de musique à première vue*, Le jouer, le chanter, sans l'avoir préalablement étudié.

Marcher à vue de pays, se conduire à vue de pays, Marcher sans savoir précisément la route de l'endroit où l'on va, et en se dirigeant d'après l'aspect des lieux.

Fig. et fam., *Juger à vue de pays*, Juger des choses en gros et sans entrer dans le détail, juger sur le premier aperçu et avant que d'avoir approfondi.

Être en vue, *être exposé à la vue*, Être en un lieu où l'on est vu, où l'on est exposé aux regards; et dans le même sens à peu près : *Mettre une chose en vue. Faire une chose à la vue de tout le monde. Les deux armées étaient en vue l'une de l'autre*, *étaient en vue. Tel bâtiment est en vue. Il campa à la vue de l'ennemi. Nous étions alors à vue du cap de Bonne-Espérance. Nous mouillâmes à vue de terre.*

VUE, signifie aussi, La manière dont les objets se présentent à la vue. *Une vue de côté. Une vue de haut en bas. Une vue de bas en haut.* Dans ce sens, on dit, *Plan à vue d'oiseau*, Un plan de bâtiment, de jardin, etc., vu de haut en bas.

VUE, signifie encore, Toute l'étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. *Cette maison a une belle vue*, *n'a point de vue. La vue de ce château est très variée. Cette terrasse n'a qu'une vue bornée. Son appartement a vue sur la rue*, *sur la rivière. Vue qui plonge. Vue rasante. Échappée de vue. Grande étendue de vue.*

Point de vue, L'objet sur lequel la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. *Ce clocher sert de point de vue.* Il se dit également d'Un objet ou d'un assemblage d'objets qui frappe, qui invite à le regarder. *Un beau point de vue. Dans cette campagne, les points de vue sont très variés.* Il se dit aussi, en termes de Perspective, Du point vers lequel le peintre dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. *Déterminer, choisir le point de vue.* Il se dit encore de L'endroit précis où il faut se placer pour bien voir un objet, et de Celui où l'objet doit être placé pour être bien vu. *Vous ne pouvez juger ce portrait, vous n'êtes pas dans le point de vue. Ce tableau n'est pas dans son point de vue.* Il se dit aussi, figurément, Des différentes manières dont une affaire, une question peut être considérée. *Voir une affaire sous son vrai point de vue, sous un double point de vue.*

Fig. et fam., *C'est là son point de vue*, se dit D'une chose à laquelle un homme aspire, de ce qu'il tente d'obtenir, de posséder.

VUE, signifie également, Un tableau, un dessin, une estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc., regardés de loin. *Vue de Rome. Vue de Paris. Vue perspective. Prendre, dessiner une vue, des vues. Il a acheté un recueil des vues de Grèce, d'Italie, de Suisse. La vue d'un pont, d'une ruine, etc.*

VUE, signifie aussi, Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. *Faire boucher, faire condamner des vues. Pourquoi avez-vous ouvert une vue sur mon jardin? Ordinairement on n'a point droit de vue sur son voisin. Réduire les vues d'une maison. Vue de servitude, de souffrance.*

VUE, signifie au figuré, Le dessein qu'on a, le but, la fin que l'on se propose dans une affaire. *C'est un homme qui a de grandes vues. Il n'a d'autre vue en cela que celle de vous obliger, que de vous obliger. Cet homme a des vues cachées, secrètes, des vues intéressées. Ses vues sont droites, pures, honnêtes. Contrarier, seconder les vues de quelqu'un. Pourquoi a-t-il fait cela, quelles sont ses vues? Dans quelle vue a-t-il fait cela? Il a fait cette démarche en vue de telle chose. Agir en vue, dans la vue de la récompense. Faire toutes choses dans la vue de Dieu, dans la vue de son salut. Entrer dans les vues de quelqu'un.*

En vue de, signifie quelquefois, En considération de. *C'est en vue des services qu'il a rendus, et de ceux qu'il peut rendre, qu'on lui a fait cette grâce.*

Avoir une chose en vue, Se la proposer pour objet. *Il n'a que son intérêt en vue.* On dit aussi, *Borner ses vues à telle chose*, N'avoir pour objet que telle chose.

Avoir des vues pour quelqu'un, Avoir dessein de lui procurer quelque avantage; *Avoir des vues sur quelqu'un*, Avoir dessein de l'employer à quelque chose; et, *Avoir des vues sur quelque chose*, Former le dessein, se proposer de l'acquérir, de l'obtenir.

VUE, se dit aussi, généralement, de L'action par laquelle l'esprit connaît, découvre. *C'est un homme d'une grande pénétration, rien n'échappe à sa vue. Il porte sa vue bien loin dans l'avenir. Grandes vues. Vues bornées. Bonnes vues. Vues saines. Vues éloignées. Vues profondes.* On dit, à peu près dans le même sens, que *Rien n'est caché à la vue de Dieu.*

VUL

VULCANIEN, IENNE. adj. T. de Géologie. Il se dit De l'hypothèse qui attribue au feu la formation de la terre, et les principales révolutions qui ont modifié sa surface.

VULCANISATION. s. f. Préparation que l'on fait subir au caoutchouc en le plongeant dans un bain de soufre, pour le rendre insensible à l'action du froid et du chaud.

VULCANISÉ. adj. m. Il se dit Du caoutchouc qui a subi le procédé de la vulcanisation.

VULGAIRE. adj. des deux genres. Qui est commun, qui est reçu communément. *Préjugé vulgaire. Croyance vulgaire. Opinion vulgaire. Expression vulgaire.*

Langues vulgaires, par opposition à *Langues savantes*, Les différentes langues que les peuples parlent aujourd'hui. *Les traductions de la Bible en langues vulgaires. Dans le grec vulgaire, on reconnait l'ancien grec, qu'on appelle Grec littéral.* On dit de même, *L'idiome vulgaire.*

VULGAIRE, signifie encore, Trivial. Ainsi on dit, *Des pensées vulgaires, des sentiments vulgaires*, Des pensées triviales, des sentiments tels que le commun du peuple est accoutumé d'en avoir.

Par mépris, *Homme vulgaire*, *âme vulgaire*, *esprit vulgaire*, se dit d'Un homme qui ne se distingue en rien du commun.

VULGAIRE, est aussi substantif masculin, et signifie, Le peuple, le commun des hommes. *Il suit en cela l'opinion du vulgaire. Combattre les erreurs du vulgaire. Les gens éclairés ne pensent pas ordinairement comme le vulgaire. Le vulgaire ignorant.*

Le vulgaire des auteurs, des artistes, des grands, etc., Ceux des auteurs, des artistes, des grands, etc., qui ne se distinguent point, qui forment cette classe nombreuse qu'on ne remarque pas.

VULGAIREMENT. adv. Communément. *Vulgairement parlant. On dit vulgairement que...*

VULGARISATEUR. s. m. Celui qui a le talent de vulgariser. *Un habile vulgarisateur.*

VULGARISATION. s. f. Action de vulgariser.

VULGARISER. v. a. Mettre à la portée de toutes les intelligences des notions de science et d'art. *Vulgariser une science, un procédé.*

VULGARISÉ, ÉE. part. passé.

VULGARITÉ. s. f. Caractère, défaut de ce qui est vulgaire. *La vulgarité de ses manières. La vulgarité de son langage.*

VULGATE. s. f. Version latine de l'Écriture sainte, qui est en usage dans l'Église catholique. *Ce passage est traduit selon la Vulgate. La Vulgate a été déclarée authentique par le concile de Trente.*

VULNÉRABLE. adj. des deux genres. Qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE. adj. des deux genres. T. de Médec. Il se dit Des médicaments regardés comme plus particulièrement propres à guérir les plaies. *Le mille-pertuis est une des principales herbes vulnéraires. On prise fort les herbes vulnéraires des montagnes de Suisse. Plante vulnéraire.*

Eaux vulnéraires, Celles qu'on emploie dans le traitement des blessures, celles qu'on tire des herbes vulnéraires.

VULNÉRAIRE, est aussi substantif masculin. *Un bon vulnéraire. Il se sert de vulnéraires. On lui a donné des vulnéraires. On se sert des vulnéraires pour les maux d'estomac, pour les coups à la tête, etc. Vulnéraires suisses.*

VULNÉRAIRE. s. f. T. de Botan. Plante légumineuse, à fleurs jaunes, qui est recommandée pour les plaies et les blessures récentes.

VULVE. s. f. T. d'Anat. L'orifice extérieur du vagin.

W

W — WISKEY

W. s. m. Lettre consonne qui appartient à l'alphabet de plusieurs peuples du Nord, et qu'on emploie en français pour écrire un certain nombre de mots empruntés aux langues de ces peuples, mais sans en faire une lettre de plus dans notre alphabet; on la nomme *Double vé.*

WAG — WAL

WAGON. s. m. Mot emprunté de l'anglais qui signifie *chariot*, et que l'on applique particulièrement Aux voitures employées sur les chemins de fer.

WALHALLA. s. f. Nom que les anciens Scandinaves donnaient au paradis d'Odin, où allaient les âmes des héros.

WALKYRIE. s. f. Voyez VALKYRIE.

WAR — WHI

WARRANT. s. m. T. de Commerce emprunté de l'anglais. Récépissé délivré aux commerçants, au moment où ils font déposer des marchandises dans un dock ou entrepôt, et qui constate la valeur de ces marchandises.

WHIG. s. m. (On prononce *Ouigue.*) Nom généralement donné aux membres du parti libéral en Angleterre. *Les whigs sont opposés aux torys.*

Il s'emploie aussi comme adjectif. *Le parti whig. Un ministère whig.*

WHISKEY. s. m. (On prononce *Ouiski.*) Nom de l'eau-de-vie de grain en Écosse, en Irlande, en Angleterre.

WHIST. s. m. (On prononce *Ouiste.*) Sorte de jeu de cartes qui nous vient des Anglais, et qui se joue entre quatre personnes, deux contre deux. *Jouer au whist.*

WIS

WISK. s. m. Voyez WHIST.

WISKEY. s. m. Voyez WHISKEY.

X

X — XYSTE

X. s. m. Lettre consonne, qui est la vingt-troisième lettre de l'alphabet. Suivant l'appellation ancienne et usuelle, on la nomme *Ics;* et, suivant la méthode moderne, on l'appelle *Xe*, en prononçant comme dans la dernière syllabe des mots *Axe, fixe, luxe.*

X, tantôt a le son de CS joints ensemble, comme dans *Xiphoïde, extrême;* tantôt de GZ, aussi joints ensemble, comme dans *Xercès, exercice, Xavier;* tantôt le son d'un C dur, comme dans *Excepter;* tantôt celui de l'S forte, comme dans *Auxerre, Bruxelles;* tantôt enfin celui du Z ou de l'S adoucie, comme dans *Deuxième, sixième, etc.*

À la fin des mots, tantôt il a le son de CS joints ensemble, comme dans ceux-ci, qui ont passé de la langue grecque dans la nôtre, *Styx, sphinx, lynx, etc.*, et dans ce mot pris du latin, *Préfix;* tantôt il a la valeur de l'S à la fin d'un mot, c'est-à-dire que, devant une voyelle, il a le son du Z, comme *Baux à longues années*, et que devant une consonne ou à la fin d'un sens, il ne sert qu'à rendre plus longue la dernière syllabe du mot, comme *Paix, choix, généreux.*

Dans certains mots, l'X sert à marquer le pluriel, au lieu de l'S, comme dans *Choux, oiseaux, etc.*

Dans quelques autres, tels que *Dix* et *Six*, il ne se prononce point devant le substantif dont il marque le nombre, lorsque ce substantif commence par une consonne : il a le son du Z devant une voyelle; et, quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme S.

XEN

XÉNÉLASIE. s. f. T. d'Antiq. Exclusion des étrangers, interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville. *La xénélasie était particulière aux Lacédémoniens.*

XER

XÉRASIE. s. f. T. de Médec. Maladie des cheveux qui deviennent secs, cessent de croître, et ressemblent à un duvet couvert de poussière.

XÉROPHAGIE. s. f. Nom qu'on donnait, dans la primitive Église, à l'abstinence des premiers chrétiens, qui pendant le carême ne mangeaient que du pain et des fruits secs.

XÉROPHTALMIE. s. f. T. de Médec. Ophtalmie sèche, qui consiste en une cuisson, une démangeaison et une rougeur dans les yeux, sans enflure ni écoulement de larmes.

XIP

XIPHIAS. s. m. (On prononce l'S.) T. d'Hist. nat. Genre de poissons qui ont la mâchoire supérieure prolongée en forme de lame ou d'épée.

XIPHIAS, est encore Le nom donné par les astronomes à une constellation de l'hémisphère austral qui n'est point visible dans nos climats. On l'appelle aussi *La Dorade.*

XIPHOÏDE. adj. m. T. d'Anat. Il se dit D'un prolongement qui termine la partie inférieure du sternum. *Appendice* ou *cartilage xiphoïde.*

XYL

XYLOGRAPHIE. s. f. Terme didactique. Art de graver sur bois.

Il se dit aussi de L'art d'imprimer avec des caractères de bois, ou avec des planches de bois dans lesquelles sont taillées les lettres.

XYLOGRAPHIQUE. adj. des deux genres. Qui a rapport à la xylographie. *Impression xylographique.*

XYLOPHAGE. s. m. T. d'Entomologie. Il se dit d'Une famille d'insectes coléoptères qui, à l'état de larve, vivent presque tous dans les vieux bois : elle comprend les plus grands insectes connus.

XYLOPHAGE, s'emploie aussi comme adjectif. *Les insectes xylophages.*

XYS

XYSTE. s. m. T. d'Antiq. Lieu couvert destiné chez les anciens à divers genres d'exercices.

Y

Y — YUCCA

Y. s. m. On l'appelle ordinairement *I grec*; mais, selon la méthode moderne d'épellation, on dit simplement *I*. C'est la vingt-quatrième lettre de l'alphabet français, tantôt caractère simple, tantôt caractère double.

Caractère simple, il n'a pas d'autre valeur que celle de l'I voyelle, et il n'est plus admis dans notre orthographe, pour les mots purement français, que dans le très petit nombre de ceux qui seront rapportés ci-dessous; mais nous continuons à l'employer pour marquer l'origine de plusieurs mots dérivés du grec, *Hymen, hymne, étymologie, physique, hypocrisie, etc.* On le conserve aussi dans les noms propres, et dans quelques mots empruntés des langues étrangères, *York, yacht, etc.*

Caractère double, il vaut deux I accouplés, dont le premier fait partie d'une syllabe, et le second en commence une autre, comme dans *Citoyen, employer, royal, appuyer, pays, etc.*, qui se prononcent comme s'il y avait *Citoi-ien, emploi-ier, roi-ial, appui-ier, pai-is, etc.*

Y. adv. relatif. En cet endroit-là. *Voulez-vous y aller? Rendez-vous-y. Y est-il? Je n'y suis pour personne*, Je ne veux recevoir personne. *J'y passerai. N'allez pas là, il y fait trop chaud.*

Fig. et fam., *Vous y êtes*, Vous avez deviné. *Vous n'y êtes pas*, Vous ne l'entendez pas.

Fig. et fam., *Il n'y est plus du tout*, Il a perdu la tête.

Y, dans cette acception, n'est quelquefois qu'Une espèce de particule explétive, comme dans ces phrases : *Il y a des gens. Y a-t-il quelque chose pour votre service? Il n'y voit pas, il n'y voit goutte.*

Il signifie aussi, A cela, à cette personne-là. *Quant à la raison que vous m'alléguez, je m'y rends. J'y répondrai dans la suite. C'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas. Fiez-vous-y.* Cette dernière locution s'emploie souvent par antiphrase, et signifie, Ne vous y fiez pas.

Il faut observer que quand Y est placé immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, on ajoute à cette seconde personne une S euphonique, comme dans : *Vas-y. Donnes-y tes soins. Cueilles-y des fruits.*

YAC

YACHT. s. m. (L'Y est aspiré.) Sorte de bâtiment qui va à voiles et à rames, et qui sert ordinairement pour la promenade. *Les yachts sont fort communs en Angleterre et en Hollande.*

YAT

YATAGAN. s. m. (L'Y est aspiré.) Sorte de poignard turc, de coutelas dont la lame est oblique, et dont le tranchant forme, vers la pointe, une courbe rentrante. *Il portait un yatagan à sa ceinture. Il l'étendit à ses pieds d'un coup de yatagan.*

YEB

YÈBLE. s. f. Plante. Voyez HIÈBLE.

YEU

YEUSE. s. f. Sorte de chêne qui conserve ses feuilles vertes en toute saison, et qu'on nomme aussi *Chêne vert*.

YEUX. s. m. Pluriel d'ŒIl. Voyez ŒIL.

YOL

YOLE. s. f. (L'Y est aspiré.) Sorte de petit canot léger qui va à la voile et à l'aviron. *Sa yole fut submergée.*

YPR

YPRÉAU. s. m. Espèce d'orme à larges feuilles, qui nous est venu des environs de la ville d'Ypres. *Une allée d'ypréaux. Une avenue d'ypréaux.*

YUC

YUCCA. s. m. (L'Y est aspiré.) T. de Botan. Plante exotique de la famille des Liliacées, qui a l'aspect de l'aloès et qui porte une touffe de belles fleurs blanches. *Au Mexique, le yucca acquiert ordinairement des proportions gigantesques.*

Z

Z — ZÉLATEUR

Z. s. m. Lettre consonne, la vingt-cinquième et dernière de l'alphabet. Suivant l'appellation ancienne et usuelle, on la nomme *Zède*, et suivant la nouvelle, on la nomme *Ze*, en prononçant comme dans la dernière syllabe des mots *Onze, douze*.

Fam., *Il est fait comme un Z*, se dit D'un homme tortu. Dans cette phrase, on conserve toujours la dénomination ancienne.

ZAG

ZAGAIE. s. f. Sorte de javelot dont se servent les habitants du Sénégal et la plupart des peuples sauvages. *Lancer la zagaie.*

ZAI

ZAÏM. s. m. Il se disait d'Un soldat turc, dont le bénéfice militaire était un peu au-dessus de celui du timariot.

ZAIN, adj. m. Il se dit D'un cheval dont la robe ou le poil, simple et uniforme, n'a aucune marque de blanc. *On dit que les chevaux zains sont tout bons ou tout mauvais. Il est rare de trouver un cheval zain.*

ZAN

ZANI. s. m. Personnage bouffon dans les comédies italiennes. *Des monuments prouvent que les zani étaient usités dans les atellanes.*

ZEB

ZÈBRE. s. m. Quadrupède d'Afrique, qui est de la grandeur et à peu près de la forme d'un mulet, et qui a la peau blanche ou jaunâtre, avec des raies noires parallèles sur le dos, la croupe et les jambes.

ZÉBRÉ, ÉE. adj. Marqué de raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBRURE. s. f. Il se dit de Raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBU. s. m. T. d'Hist. nat. Sorte de bœuf domestique qui a, sur le garrot, une ou deux bosses charnues. *Les zébus sont très communs dans l'Inde et dans certaines parties de l'Afrique.*

ZEL

ZÉLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui agit avec zèle pour la patrie, pour la reli-

gion. *Grand zélateur de la gloire de Dieu, de la religion. Zélateur du salut des âmes, du bien public.* Il ne s'emploie jamais sans complément.

ZÈLE. s. m. Affection vive, ardente pour le maintien ou le succès de quelque chose, pour les intérêts de quelqu'un. Il se dit, particulièrement, en matière de religion. *Zèle pour la gloire de Dieu, pour la foi, pour les choses saintes. Le zèle du salut des âmes. Le zèle de la religion. Le zèle des autels. Le zèle de la maison de Dieu. Le zèle du bien public. Zèle pour la patrie, pour le bien public. Avoir beaucoup de zèle pour son prince, pour le service de son prince. Témoigner du zèle pour l'honneur de sa compagnie, pour le service, pour les intérêts de ses amis. Exciter, modérer le zèle de quelqu'un. Affecter du zèle, un grand zèle pour quelqu'un. Il est rempli de zèle. Je connais l'ardeur de son zèle.*

En termes de l'Écriture, *Le zèle de la maison de Dieu le dévore*, Il a un zèle extrême pour le service de Dieu.

Zèle indiscret, zèle inconsidéré, Zèle qui n'est pas réglé par la prudence; et, *Faux zèle, zèle aveugle*, Zèle mal conduit, mal entendu; et, par opposition, *Zèle prudent, zèle éclairé.*

Fam., *Faire du zèle*, Montrer du zèle, dépasser la mesure dans l'exécution d'un ordre, d'une mission.

ZÉLÉ, ÉE. adj. Qui a du zèle. *C'est un homme de bien et fort zélé. Un prédicateur fort zélé. Un zélé serviteur de Dieu. Un serviteur zélé. Il est zélé pour la foi, pour le service de son prince, pour le service de sa patrie. Je ne vis jamais d'homme plus zélé pour ses amis. Cet employé, ce commis est fort zélé.*

Il s'emploie quelquefois substantivement dans le langage familier. *C'est un zélé. C'est une zélée.*

ZEN

ZEND. s. m. (On prononce *Zainde.*) La doctrine religieuse de Zoroastre, avec les commentaires de ses disciples.

Zend-Avesta, Recueil des livres sacrés des anciens Perses, ou Parses, où sont contenus les monuments de la religion de Zoroastre.

ZEND, se dit aussi de La langue dans laquelle sont écrits les livres sacrés des Perses. *Le zend est voisin du sanscrit.* Dans ce sens il s'emploie adjectivement. *Les livres zends. La langue zende.*

ZÉNITH. s. m. (On prononce le T.) T. d'Astron. Le point du ciel qui, pour chaque lieu, est situé au-dessus de la surface terrestre, sur le prolongement de la ligne verticale. Il est opposé à Nadir. *Le zénith et le nadir.*

ZÉNONIQUE. adj. des deux genres. Conforme à la doctrine de Zénon de Cittium, le fondateur du stoïcisme.

Il signifie aussi, Qui appartient au système de Zénon d'Élée, philosophe idéaliste du Ve siècle avant J.-C.

Points zénoniques, Les points indivisibles que Zénon d'Élée admettait dans sa philosophie.

ZÉNONISME. s. m. Philosophie de Zénon le stoïcien.

ZEO

ZÉOLITHE. s. m. T. d'Hist. nat. Il se dit de certaines substances pierreuses qui, dissoutes dans les acides, prennent une consistance gélatineuse.

ZEP

ZÉPHIRE ou **ZÉPHYR.** s. m. Nom que les anciens donnaient au vent d'occident. *Le souffle du zéphire.*

Il se dit aussi Du vent d'occident personnifié et qualifié de dieu par la Fable. Dans ce sens, il ne prend jamais l'article et ne s'écrit guère que *Zéphire. Les amours de Flore et de Zéphire.*

Il se dit encore de Toute sorte de vents doux et agréables. Dans ce sens, il s'écrit presque toujours *Zéphyr. Les doux zéphyrs. Un agréable zéphyr. Un zéphyr rafraîchissant.*

ZER

ZÉRO. s. m. On appelle ainsi, en Arithmétique, Un signe ou chiffre en forme d'O qui de lui-même ne marque aucun nombre, mais qui, étant mis après les autres chiffres, sert à multiplier par dix, à rendre dix fois plus grands les nombres qu'ils expriment. *1 et zéro font dix. 2 et zéro font vingt. Trois zéros après un quatre font quatre mille.*

Prov. et fig., *C'est un zéro, un vrai zéro, un zéro en chiffre*, se dit D'un homme qui n'est d'aucune considération. *Sa fortune est réduite à zéro*, Elle est réduite à rien, elle est entièrement dissipée.

ZÉRO, sert aussi à marquer, dans le Thermomètre de Réaumur et dans le thermomètre centigrade, La température de la glace fondante. *Le thermomètre est descendu à zéro, est à tant de degrés au-dessus, au-dessous de zéro.*

ZES

ZEST. s. m. (On prononce *Zeste.*) Il n'est usité que dans cette locution proverbiale et familière, *Être entre le zist et le zest*, qui se dit D'une personne fort incertaine sur le parti qu'elle doit prendre, ou D'une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise.

ZEST, est aussi une espèce d'interjection dont on se sert dans le langage familier, quand on veut rejeter ce qu'une personne dit, qu'on s'en veut moquer. *Il se vante de faire telle chose, zest!*

Il indique aussi la promptitude, la légèreté. *À ces mots, zest il s'échappa.*

ZESTE. s. m. Espèce de cloison, de séparation membraneuse qui divise en quatre l'intérieur d'une noix. *Le zeste d'une noix.*

Il se dit aussi d'Une partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'une orange, d'un citron, d'un cédrat, etc. *Couper un zeste. Des zestes de citron. Des zestes confits.*

Fam., *Cela ne vaut pas un zeste, je n'en donnerais pas un zeste*, se dit Pour marquer le peu de cas qu'on fait d'une chose, ou son peu de valeur.

ZET

ZÉTÉTIQUE. adj. des deux genres. T. didactique. Il se dit De la méthode de recherches qu'on emploie pour découvrir et pénétrer la raison et la nature des choses. *La méthode zététique.* On dit aussi substantivement, *La zététique.* Il est peu usité.

ZÉZAIEMENT. s. m. Vice de prononciation par lequel on donne à plusieurs consonnes le son du *z.*

ZÉZAYER. v. n. Remplacer le son du *j* ou du *g* doux par celui du *z.*

ZIB

ZIBELINE. s. f. Sorte de martre de Sibérie à poil très fin. On le dit aussi de La peau de cet animal employée comme fourrure. *Une robe de chambre de zibeline. Un manchon de zibeline. Les zibelines les plus noires sont les plus belles.* On dit aussi, adjectivement, *Martre* ou *Marte zibeline.*

ZIG

ZIGZAG. s. m. Suite de lignes formant entre elles des angles alternativement saillants et rentrants. *Tracer un zigzag, des zigzags.* On dit dans un sens analogue : *Un chemin en zigzag. Aller, marcher en zigzag. Etc.*

Cet ivrogne fait des zigzags, En marchant il va tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

ZIGZAG, se dit aussi d'Une sorte de machine qui est composée de plusieurs pièces de bois ou de fer, attachées de manière qu'elles se plient les unes sur les autres, et que l'on allonge ou que l'on raccourcit à volonté. *Donner une lettre par le moyen d'un zigzag.*

ZIGZAGS, en termes de Guerre, Tranchées de peu de largeur formant une suite d'angles aigus, et tracées de manière que leurs prolongements ne rencontrent pas perpendiculairement la face de l'ouvrage contre lequel on dirige une attaque.

ZIN

ZINC. s. m. Métal d'un blanc bleuâtre, qui brûle et se sublime aisément, et qui, uni à trois fois son poids de cuivre rouge, fait le cuivre jaune. *Le zinc mêlé avec l'étain le rend plus dur et plus sonnant. Plaque, feuille de zinc. Sulfate de zinc.*

Fleurs de zinc, Zinc sublimé par le feu.

ZINGARI. s. m. Voyez BOHÈME.

ZINGUEUR. s. m. Ouvrier qui travaille le zinc.

ZINZOLIN. s. m. Sorte de couleur qui est un violet rougeâtre. *C'est du zinzolin.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Du taffetas zinzolin.*

ZIR

ZIRCON. s. m. Minéral cristallin qui affecte diverses couleurs. *Le zircon est une pierre précieuse.*

ZIS

ZIST. s. m. Voyez ZEST.

ZIZ

ZIZANIE. s. f. Ivraie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain. Il n'est plus en usage au propre.

Il s'emploie figurément, et signifie, Désunion, mésintelligence. *Ils étaient bien unis, quelqu'un a semé la zizanie parmi eux, entre eux.*

ZOD

ZODIACAL, ALE. adj. T. d'Astron. Qui

appartient au zodiaque. *La lumière zodiacale. Étoiles zodiacales.*

ZODIAQUE. s. m. T. d'Astron. C'est, dans le ciel, Une bande ou zone circulaire idéale, parallèle à l'écliptique, partagée par lui en deux portions de huit degrés chacune, et comprenant les douze constellations principales qui se partagent la route annuelle apparente du soleil. Par analogie, on l'emploie aussi pour désigner L'ensemble de ces constellations ou des signes mobiles qui y correspondent. *Le soleil parcourt tous les ans les douze signes du zodiaque. Le zodiaque fixe et le zodiaque mobile s'écartent continuellement l'un de l'autre par l'effet de la précession.*

Il se dit aussi de La représentation du zodiaque. *On trouve des zodiaques sculptés dans les anciens temples de l'Égypte. Le zodiaque de Dendérah.*

ZOI

ZOÏLE. s. m. Nom propre d'un ancien critique d'Homère. Il n'est rapporté ici que parce qu'on l'applique souvent, par antonomase, Aux envieux et aux mauvais critiques. *Il s'est fait le Zoïle de ce poëte. C'est un Zoïle.*

ZON

ZONE. s. f. T. de Géogr. astronomique. Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, que l'on conçoit séparées par des cercles parallèles à l'équateur. On appelle *Zone torride*, Celle du milieu, qui est comprise entre les deux tropiques; *Zones tempérées*, Celles qui la touchent immédiatement de chaque côté; et *Zones glaciales*, Celles que renferment les cercles polaires.

Il se dit aussi Des parties du ciel qui répondent aux divisions du globe terrestre appelées Zones.

Prov. et fig., *Passer la zone torride*, Traverser un endroit où le soleil est brûlant, où il n'y a aucune ombre.

ZONE, se dit, par analogie, d'Une certaine étendue de terrain, de pays que l'on compare à une zone, à une bande. *Zone houillère.*

En termes de Ponts et Chaussées, *Zone des frontières*, Espace plus ou moins étendu, le long des frontières, sur lequel les travaux publics de routes et de canaux doivent être soumis au contrôle d'une commission mixte.

Zone des servitudes militaires, Espace limité en dehors et en dedans des fortifications des places de guerre, sur lequel il est défendu de bâtir, ou sur lequel on ne peut élever que des constructions sujettes à être détruites dès que l'administration le juge convenable. Le terrain compris dans les fortifications militaires des places de guerre, et appartenant à l'État, s'appelle aussi *Zone militaire.*

ZONE, se dit quelquefois, dans les Sciences naturelles, de Bandes ou marques circulaires. Il désigne plus spécialement, La partie visible des couches superposées dont certains terrains, certaines pierres sont formées. *Dans l'onyx on voit plusieurs zones. Des zones concentriques.*

Il se dit aussi, en Géométrie, Des divisions d'une sphère, d'un corps, faites par des sections parallèles.

ZOO

ZOOGRAPHIE. s. f. Description des animaux. Il est peu usité.

ZOOLÂTRIE. s. f. Adoration des animaux.

ZOOLITHE. s. m. Partie des animaux qui s'est changée en pierre; pétrifications qui représentent certains animaux ou des parties d'animaux.

ZOOLOGIE. s. f. Partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les animaux.

ZOOLOGIQUE. adj. des deux genres. Qui concerne la zoologie.

ZOOLOGISTE. s. m. Celui qui possède la zoologie, qui en traite. On dit aussi, mais plus rarement, *Zoologue.*

ZOOPHORE. s. m. T. d'Archit. ancienne. Nom que quelques auteurs ont donné à la frise de l'entablement.

ZOOPHYTE. s. m. T. d'Hist. nat. Il se dit de Certains animaux qui ont quelque chose de la forme et de l'organisation des plantes. *On met les éponges au nombre des zoophytes.*

ZOU

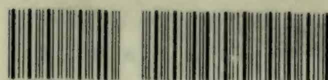
ZOUAVE. s. m. Soldat de régiments spéciaux de l'armée d'Afrique, d'abord recrutés parmi les indigènes et aujourd'hui composés uniquement de Français.

ZYG

ZYGOMA. s. m. Nom donné par quelques anatomistes à L'os de la pommette.

ZYGOMATIQUE. adj. des deux genres. T. d'Anat. Qui appartient au zygoma. *Arcade zygomatique*, Arcade osseuse formée, au bas de la tempe, par l'os de la pommette et le temporal. *Muscles zygomatiques*, Les deux muscles qui tirent les coins de la bouche vers les oreilles, et qui agissent principalement dans l'action du rire.

FIN.


a39003 006188220b